RLC
26778

Digitized by Google

Digitized by Google

94-1

87-1a°28310

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA NACIONAL MADRID

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
FRANÇOIS ET LATIN;
VULGAIREMENT APPELLÉ
DICTIONNAIRE
DE TREVOUX.

TOME QUATRIÉME.

N—S

Es del Aposento del Maestro del Seminario del Coll.º de la Comp.ª de Jhs de Villagarcia. Comprósse para su uso en 1744. y costó con los otros quatro tomos 180. R.s vn.

Digitized by Google

Digitized by Google

R. 162534

44-3=70
D 76
D55

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DÉFINITION

Tant des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages, que des termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion. La Deſcription de toutes les choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages & leurs proprietez. L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux, ſoit Mécaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE.

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'ici en differentes Langues.

Dédié à Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE;

Dans laquelle on a placé les Additions ſelon leur rang.

TOME QUATRIÉME.

26778

BIBLIOTECA DE FILOSOFIA Y LETRAS MADRID

A PARIS,

Chez PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, ruë S. Jacques, à Sainte Thereſe.

M. DCC. XXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGES.

Digitized by Google

Digitized by Google

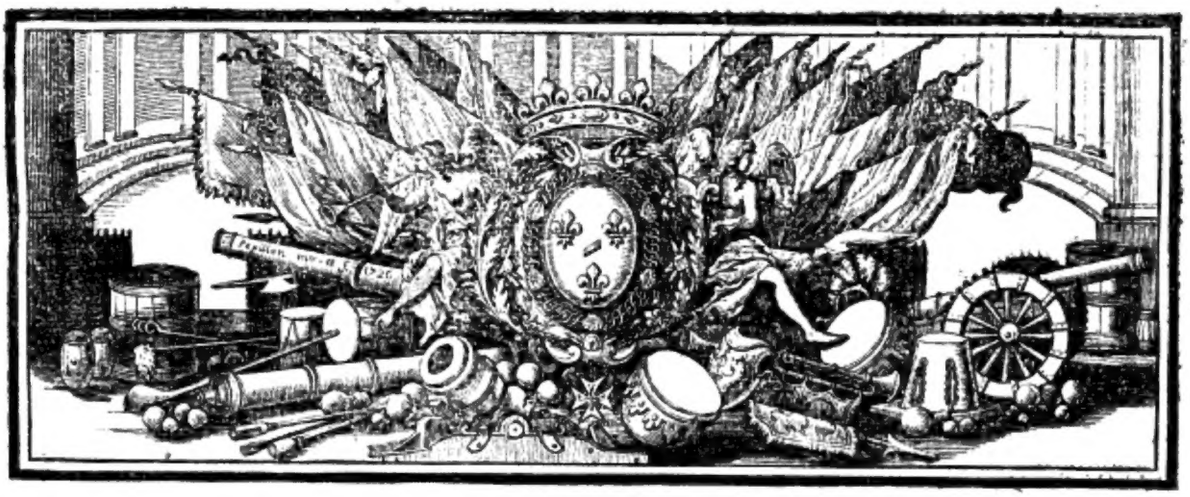

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
CONTENANT TOUS LES MOTS
DE LA
LANGUE FRANÇOISE;
DES SCIENCES ET DES ARTS,
Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

BIBLIOTECA REAL MADRID

N.

N.

Subſt. fém. Létre ; conſone liquide, la treiziéme de l'alphabet Grèc, Latin, François, &c. On prononce *Enne*. Une grande *N*, une petite *n*, une *n* bien faite. La lettre *n* ne ſe prononce pas dans les troiſiémes pèrſonnes des vèrbes au pluriér. Par éxemple, on prononce *aiment*, *écrivent*, comme ſi on écrivoit *aime*, *écrive*.

La lettre *N* eſt une conſone nazale, ſelon un des Académiciens qui a le plus étudié notre langue, l'*n* eſt un *d* paſſé par le *nez*, enſorte que ceux qui ont le nez embarraſſé, comme il arrive quand on eſt enrumé, prononcent quelquefois un *d* pour une *n*. L'*n* eſt mouillée dans les mots François, quand elle eſt précédée d'un *g* comme dans les mots *ignorant*, *ignominie*, &c. mais les François ne donnent pas ce ſon mouillé à l'*n* précédée d'un *g*, quand ils prononcent des mots d'une langue étrangère, *ignobilis*, *agnus*, &c. On pourroit ajoûter quelques obſèrvations ſur la différente maniére dont on doit prononcer cette lettre, quand elle tèrmine les mots, parcequ'en éffèt elle doit être prononcée plus fortement en de cèrtaines occaſions que dans d'autres : mais, comme il ſeroit impoſſible d'y rien comprendre, à moins que de le ſçavoir déja par un long uſage, on n'a pas jugé à propos d'en faire mention ici. Par éxemple, l'*n* ſe prononce d'un ſon rétentiſſant à la fin de *Amen*, *Hymen*, *Examen*, & à la fin de *on*, & *en*, ou des adjèctifs en *in*, quand ils ſont ſuivis d'un mot qui commence par une voyelle: *on* aime *en* amour; *fin* or. Elle a la même prononciation quand elle eſt ſuivie dans le même mot d'une voyelle, ou d'une autre *n*, par éxemple *anagramme*, *teneſme*, *iniquité*, *honorer*, *eunuque*, *innovation*, *ennemi*, &c. elle a encore ce ſon clair à la fin des noms adjectifs ſuivis d'un ſubſtantif qui commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée, comme dans ces mots ; vilain *animal*, vilain *homme*, bon *ouvriér*, vain *appareil*, cèrtain *auteur*, mon *ame*, ton *ami*, ſon *épée*, ſon *humilité*, un *autre*, ancien *édifice*, &c. Ailleurs, quand l'*n* eſt à la fin des ſyllabes elle a un ſon obtus & nazal, comme dans ces mots, *encre*, *entier*, *injuſte*, *on*, *un*, &c. La même choſe arrive quand l'*n* eſt ſuivie dans la même ſyllabe de quelques conſones qui ne ſe prononcent point, comme dans ces mots, *quand*, *firmament*, *ſont*, *ravins*, *défunts*, *inſolent*, &c. Dans toutes ces occaſions, à parler proprement, l'*n* n'a point de lieu ; le ſon qu'elle fait avec la voyelle précédente *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, n'eſt qu'un ſon ſimple, dans lequel il n'entre point de conſone, & qui n'eſt qu'une ſeule voyelle nazale, comme l'a très-bien prouvé M. l'Abbé Dangeau qui l'appelle auſſi voyelle Eſclavonne.

Quand le mot *bien* eſt advèrbe, on le peut conſidérer ſeul, ou dans la compoſition des mots: dans la compoſition, le ſon de l'*n* finale eſt clair, par éxemple dans bien*aiſe*, bien*heureux*, &c. hors de la compoſition, il eſt un peu adouci, ſur tout dans la convèrſation, bien *obligeant*, bien *étudier*, &c. Dans le mot *rien*, l'*n* finale ſe prononce indifféremment d'un ſon clair, ou d'un ſon obtus quand elle eſt ſuivie d'une voyelle, par éxemple, je n'ai *rien à* dire, n'avez-vous *rien entendu*, il n'y a *rien au* monde de plus beau, &c. Néanmoins dans une prononciation ſoutenuë, le ſon de l'*n* dans ces occaſions eſt plus clair que dans la convèrſation. Encore ceux qui parlent bien lui donnent-ils ce ſon clair, même dans la convèrſation.

Dans le mot *on*, l'*n* finale a un ſon obtus dans les phraſes intèrrogatives, par éxemple a-t-*on en* nouvelle, &c. croit-*on* être bientôt délivré, &c. Dans ces intèrrogations lui donner un ſon clair eſt une prononciation Normande qu'il ne faut pas imiter. Dans les autres phraſes l'*n* finale du mot *on* a un ſon clair, *on a eu avis*, *on aura* bientôt des nouvelles, *on a* fort avancé l'ouvrage, &c.

N. Cette létre ainſi ponctuée tient le lieu d'un nom propre qu'on ignore, ou dont on ne ſe ſouvient pas préciſement, ou qu'on a ſujèt de ne pas nommer, ou d'un nom général, en la place duquel

Digitized by Google

on pourra ſubſtituer tel autre nom qu'on voudra; ce qui vient d'un ancien uſage qu'on avoit autrefois, de mettre le mot *en* devant tous les noms propres d'hommes, & celui de *na* devant ceux des femmes. Ce qui ſe pratique encore en la plûpart des lieux du Languedoc, où l'on dit *En Jean*, pour dire, *Monſieur Jean*; ou *Na Jeanne*, pour dire, *Madame Jeanne*. Quand ces mots ont paſſé ailleurs, on en a retranché les voyelles. C'eſt une remarque de Borel. Du Cange dit, après D. Ménard, que cet uſage s'établit dans le Xe ſiécle. Le P. Mabillon dit qu'il eſt introduit il y a plus de 800. ans.

N. Dans les écrits de Marine, ſignifie *Nord*, NO, *Nord-oueſt*. NNO, *Nord-nord-oueſt*. NE, *Nord-eſt*. NNE, *Nord-nord-eſt*. ENE, *Eſt-nord-eſt*. ONO, *Oueſt-nord-oueſt*.

N. Chez les Anciens, étoit une lettre numérale, qui ſignifioit 900. ſuivant ce vèrs de Baronius.

N. *Quoque nongentos numero demonſtrat habendos.*

Et quand on mettoit une ligne au deſſus, N̄. ſignifioit 9. mille.

N A A.

NAALOL. ſ. m. Nom propre d'une ville Lévitique de la Tèrre-ſainte. *Naalol*. Elle étoit dans la Tribu de Zabulon. *Joſ. XIX.* 15. Au même Livre, C. XXI. v. 35. elle eſt confonduë avec Damna; mais le C. I. des Juges v. 30. diſtingue ces deux lieux. On l'appelle quelquefois *Naalon*. S. Jérôme dit *Naaloth*. *Père Lubin*.

NAAMA, ou *Neama*. ſ. f. Nom propre d'une belle ville de la Tèrre-ſainte. *Naama*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 41. *Naama* ſignifie Belle.

NAAMATH. ſ. f. Ville des Minéens, peuple ſitué ſur la côte de la mèr rouge. *Naamath*. Euſèbe les appelle Mannéens. Leur Roi Sophar eſt appellé Naamathiſte, d'où le P. Lubin conclut qu'il y avoit chez eux une ville nommée *Naamath*.

NAAMATHITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Naamath. *Naamatites*.

NAAMUTELAHI. ſ. m. Tèrme de Relation Religieux Mahométan de Pèrſe. Les *Naamutelahi* ſont ennemis implacables des Haideri.

NAARA, ou NAARATH. ſ. m. Nom d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Naara*, *Naharatha*. Elle étoit ſur la liſière de la Tribu d'Éphraïm, du côté de l'orient, & près du Jourdain. *Joſ. XVI.* 7. Au ſiécle de S. Jérôme, elle ſe nommoit *Noarath* ou *Noaratha*. *P. Lubin*.

NAAS. ſ. m. Nom d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Naas*. Il paroît au P. Lubin qu'elle étoit dans la Tribu de Juda, parcequ'au 11. des *Paral.* IV. 12. où il en eſt parlé, il s'agit des généalogies de cette Tribu.

NAAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande. *Neaſium*. Il eſt dans le Comté de Kildâre, en Lagénie, entre la ville de Kildâre, & celle de Dublin. Naas a ſéance dans le Parlement d'Irlande. MATY.

N A B.

NAB. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Nabus*. Elle naît dans les montagnes de la Franconie, près des ſources du Mey, de la Sala & de l'Égra, traverſe le Palatinat de Bavière, & le Landgraviat de Cuchtenbèrg, baigne la ville de ce nom, & va ſe décharger dans le Danube, à demi-lieuë au deſſus de Ratiſbonne. MATY.

NABAON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Eſtrama doure du Portugal. *Naban*. Elle baigne Tomar, & ſe décharge dans la Zèzère, un peu avant ſon embouchure dans le Tâge. MATY.

NABATHÉE. ſ. f. Nom propre de région. *Nabathæa*. Quelques-uns la mettent dans l'Arabie Pétrée, & diſent que Pétra étoit la capitale de cette région, que c'eſt pour cela que Strabon L. XVI. donne le ſurnom de *Nabathéem* à Pétra. D'autres la placent dans l'Arabie heureuſe. Baudrand croit, qu'elle étoit à l'orient de l'Arabie Pétrée, en tirant vèrs l'Arabie déſèrte, entre la Paleſtine au nord, & l'Arabie heureuſe au midi.

NABATHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Peuple qui habite la Nabathée. *Nabathæus*, *Nabuthæus*. Les *Nabathéens* touchoient la tribu de Gad du côté de l'orient, & furent amis des Machabées. Il y a encore quelques villages de l'Iraque Arabique, dont les habitans ſont appellez *Nabath* & *Nabathi* par les Arabes. Voyez d'Hèrbelot à ces mots. Ce ſont les *Nabathéens* qui ont appris l'agriculture aux autres Arabes. Denys le Géographe les place au delà du mont-Liban, c'eſt-à-dire, comme l'interprète Euſtathe, au midi de cette montagne. Iſidôre croit qu'ils avoient pris leur nom de Naboth, ou Nabajoth fils d'Iſmaël. Euſtathe dit que les *Nabathéens* étoient triches. Il prétend qu'ils ont pris leur nom d'un *Nabates*, & que *Nabates* en Arabe ſignifie un bâtard.

NABEL. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, ſuffragante de Carthage. *Neapolis*. Elle étoit dans l'Afrique propre. C'eſt maintenant un petit bourg du Royaume de Tunis, ſitué ſur le cap de Bonne, au ſeptentrion oriental de la ville de Tunis. MATY.

NABO. Autrement Nébo. ſ. m. Nom d'une idôle, d'une ville & d'une montagne de Paleſtine. *Nabo*. Voyez *Nombr.* XXXII. 38. XXXIII. 47. La ville de *Nabo* étoit d'abord aux Moabites, comme il paroît par *Iſ.* XV. 2. où les Septante l'appellent *Nabay*. Elle échut en partage à la Tribu de Ruben. S. Jérome dit qu'il y avoit en cette ville une idôle de Chamos ou de Béelphégor. En *Iſaïe* XV. 2. quelques-uns prennent *Nabo* pour le nom d'une montagne voiſine de cette ville, ou ſur laquelle elle étoit placée. Il eſt certain qu'il y en avoit une de ce nom dans le pays des Moabites. Voyez NÉBO.

NABO. ſ. m. Nom propre d'un Dieu ou idôle des Aſſyriens & des Chananéens. *Nabo*, *Nebo*. En Hébreu נבו. Iſaïe en parle XLVI. 2. Comme S. Jérôme dit qu'il y avoit dans la ville de *Nebo* une idôle de Chamos ou Béelphégor, il faut qu'il ait cru que le Dieu *Nebo* fût le même que Chamos ou Béelphégor. Selon Voſſius *de Idolol. L. III. C.* 22. *Nabo* étoit plûtôt la Lune que le Soleil. Et *L. II. C.* 8. il montre que les Septante ou leurs Copiſtes ſe ſont trompé en l'appellant Dagon en *Iſaïe* XLVI. que l'on ne prouve point par l'Écriture que ce fut un Dieu des Moabites, & qu'enfin S. Jérôme s'eſt trompé quand il l'a confondu avec Chamos. On croit que c'étoit un oracle, & qu'on le conſultoit ſur l'avenir, parceque, comme dit S. Jérôme dans ſon commentaire ſur *Iſaïe* XLVI. 1. le nom de *Nabo* ſignifioit Prophétie, divination. Le Dieu *Nabo* étoit le prémiér après Bel ou Baal, d'où vient que Voſſius *de Idolol. L. II. C.* 8. croit que *Nabo* étoit la lune comme *Bel* étoit le ſoleil.

NABONASSAR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nabonaſſar*, *Nabonaſſarus*. C'eſt le nom d'un Roi de Babylone, qu'on appelle auſſi Releſis; d'autres diſent que c'eſt le Baladan, dont parle *Iſaïe* XXXIX. 1. & le 4e *L. des Rois* XX. 12. On ne ſçait quels furent les commencemens de ſon régne, ni comment il parvint à la couronne. On conjecture que les Babyloniens s'étant ſoulevez contre les Mèdes, ils mirent ſur le trône *Nabonaſſar*, l'un des chèfs des Mèdes. Le commencement du régne de ce Prince eſt important & célèbre dans la Chronologie, parceque Ptolomée témoigne qu'il y avoit des obſèrvations aſtronomiques faites par les Chaldéens, depuis *Nabonaſſar* juſqu'à ſon tems, & que cet Auteur & les Aſtronomes les déſignent par les années de ce Roi; & parceque Calliſthéne diſciple d'Ariſtote envoya un grand nombre de ces obſèrvations marquées aux années de ce Prince. Ce qui a fait l'Ère de *Nabonaſſar*, *Æra Nabonaſſarit.* Or de ces obſèrvations citées par Ptolomée, il s'enſuit que la prémiére année de cette ère eſt la 747e avant Jéſus-Chriſt, 3967 de la période Julienne, & cela ne peut être douteux, dit le P. Pétau. Auſſi eſt-ce là que le placent tous les plus habiles Chronologiſtes, quelques différents qu'ils ſoient d'ailleurs dans les années du monde, dans celles de Rome, dans les Olympiades, &c. Voyez le P. Pétau *de Doct. Temp. L. IX. C.* 13. Le P. Salian à l'an du monde 3306. 3730. & *Præf. T. IV. n.* 14. Helvicus, Marſham, &c. Au reſte les années de cette ère ſont des années Égyptiennes de 365 jours. Elles commencent le 26 de Février, & ſe comptent ſelon le calcul Aſtronomique du midi de ce jour-là. Voyez le P. Pétau à l'endroit cité, & *Rat. Temp. L. III. C.* 3. Calviſius commence l'ère de *Nabonaſſar* deux ans plus tard l'an 745. avant J. C. mais pour le jour, il ne diffère point des autres, & aſſigne comme eux, le 26 de Février, qui étoit ſelon lui un mèrcredi. Pour Helvicus, d'Hèrbelot a tort de le joindre à Calviſius & à Scaligèr: Il commence l'ère de *Nabonaſſar* la 3967e année de la période Julienne, comme le P. Pétau & les autres.

NABOT, OTE. ſ. m. & f. Qui eſt de petite taille. *Pumilioni ſimilis*, *puſillus*. On ne le dit qu'en burleſque, comme a fait Scarron.

Amour nabot, *qui du jabot*
De Dom Japhet, as fait
Une ardente fournaiſe.

Ce mot vient de *nanottus* diminutif de *nanus*. MÉNAGE. Depuis, cet Auteur a changé de ſentiment, & avec Borel, il le dérive de *napus*, *naveau*, parceque le naveteſt court & gros, comme ſont les *nabets*. On a dit *napottus*, *nabottus*, & puis *nabot*. Guichart croit que ce mot a été formé de Νᾶνος qui eſt le nom qu'Héſychius donne aux Pigmées.

NABU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que quelques Calendriérs donnent au prémiér mois des Arabes: il répond à peu près au mois de Septembre.

N A C.

NACAIRE, ou NACHÈRE. ſ. m. Vieux mot qu'on trouve ſouvent dans les anciens Romans. C'eſt une eſpéce de tymbale ou de tambour de Cavaliérs, qu'on a appellé dans la baſſe Latinité *nacara*.

M. Huet dit que c'étoit une ſorte de trompette qu'on appelloit ainſi, parceque les trompettes étoient faites de nacres, c'eſt-à-dire, de ces eſpéces de grandes coquilles torſes, avec leſquelles les Poëtes & les Peintres feignent que les Tritons ont coutume de ſonner.

NACARAT.

Digitized by Google

NACARAT. ſ. m. & adj. Couleur rouge, claire & unie. On le dit auſſi, à l'adjèctif, des chôſes qui ſont teintes en cette couleur. *Color ruber, dilutior.* Du Satin *nacarat*. Les *nacarats* appellez de *bourre* ſont teints de gaude, & de bourre de poil de chévre fonduë avec la cendre gravelée, & il eſt défendu d'y employer du fuſtel.

Ménage dit que ce mot vient de *nacarado* Éſpagnol, & originairement de *nacar*, qui ſignifie *nacre* de pèrle. Mais cela n'a guère de convenance.

NACELLE. ſ. f. Petit bateau qui n'a ni mât ni voile, & dont on ſe ſért pour paſſer une rivière, ou pour faire un autre petit voyage. *Navicula, cymba.* Douze pêcheurs abandonnant leur *nacelle* & leurs filèts ſur le lac de Galilée, ont entrepris ce grand ouvrage. Pélisson. Il parle de la convèrſion du monde.

Ce mot vient du Latin *navicella* ou de *nacella*, diminutif de *Naca*, qui ſignifioit une éſpéce de bateau. Du Cange.

La *nacelle* de S. Piérre. C'eſt ainſi que l'Égliſe s'appelle dans un ſens figuré: la *Nacelle* de Jéſus-Chriſt. Dans le tems de pèrſécution, on diroit que Jéſus-Chriſt eſt endormi dans ſa *Nacelle*. Baronius faiſant réfléxion ſur la corruption du Xe ſiécle, dit, que ſans doute Jéſus dormoit alors dans le fond de la *nacelle*. C L. On ne s'en ſért que dans ces ſortes de phrâſes, & en Poëſie.

Nacelle, eſt auſſi un petit ornement d'Architècture, qu'on appelle autrement *chamfrain*. C'eſt un membre creux en demi-ovale, que les ouvriérs nomment *gorge*. *Nacelle* ſe dit plus particuliérement de la Scotie, *Scotia*; & même bien des gens & des plus habiles en Architècture, prétendent que *nacelle* ne ſe doit dire que de la moulure qu'on nomme Scotie, & qu'on emploie ſeulement entre les deux tôres de la bâſe.

Nacelle. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la cavité, qui eſt entre les deux circuits de l'oreille, le circuit extérieur qui ſe nomme *Hélix*, & le circuit intérieur qui s'appelle *anthélix*. Dionis. La *nacelle* eſt la plus grande cavité de l'oreille extèrne. Id. Cet Auteur écrit *naſſelle*, mais mal.

NACHAL. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Arméniens de Zulpha donnent au quatriéme mois de leur année; il répond à peu près au mois de Janviér.

NACHGOUVE & NACHGOUVA. ſ. f. Pays des environs de la Nahe. *Neveuſis pagus.* Il tire ce nom de la Nahe. Valois, *Not. Gall. p.* 372.

NACHSHAB, ou NASAPH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie. *Nachſaba.* Elle eſt dans le Navvaralnahra, entre Samarchand & Sachi. Maty.

NAcQUETER. Voyez Naqueter.

NACRE. ſ. f. Eſt le nœud qui eſt à l'extrémité d'une coquille où l'on trouve les pèrles. *Concha margaritifera.* Les blanches qui ſont bien élevées & qui ont un poliment doux, ſont un peu ſemblables à la pèrle, de laquelle on a beaucoup de peine à les diſcèrner, quand elles ſont miſes en œuvre.

Nacre de pèrles, ſe dit auſſi de toutes les pèrles qui tiennent à la coquille, & qu'on appelle autrement *louppes*, ou *coques de pèrles*, quand elles ont quelque endroit relevé à demi-rond, que les Lapidaires ont l'adreſſe de ſcier, & de joindre enſemble. Ménage dit que la *nacre* eſt le poiſſon qui engendre la pèrle. *Teſta margaritifera.*

Ce mot vient de l'Éſpagnol *naca*, qui ſignifie la même chôſe. Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *nikra*, qui ſignifie *cavité*, *caviérne*.

NACSIA. Voyez NAXI.

NACTIEUX, ieuſe. adj. m. & f. Ménage dit qu'on ſe ſért de ce mot à Paris, pour ſignifier une pèrſonne délicate, & qui ſe fait une peine de manger avec les gens mal-propres. *Delicatulus, Faſtidioſus.*

N A D.

NADAR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Arméniens de Giulfa donnent au ſixiéme mois de leur année; il répond à peu près au mois de Mars.

NADIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Dalmatie. *Nodinum.* Ce lieu, ſitué à ſix lieuës de Zara, vèrs l'orient ſeptentrional, appartenoit aux Turcs, & a été ruiné par les Vénitiens. Maty.

NADIR. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le point oppoſé au Zénith, c'eſt-à-dire, le point du ciel, qui eſt diamétralement oppoſé à nos piéds dans l'autre Hémiſphère. Ce mot eſt purement Arabe. On appelle *Nadir du ſoleil*, l'axe du cône que fait l'ombre de la tèrre, parceque cet axe étant prolongé donne dans l'écliptique un point diamétralement oppoſé au ſoleil.

NADRAVIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Nadravia.* Elle eſt entre la Lithuanie, les rivières de Biſſ & de Prégel, la Sambre, le Curith-Haff & la Schalavonie. Ce pays eſt tout couvèrt de bois, à la réſèrve des environs de Prégel.

Labiau en eſt la capitale, on y remarque encore Toppiau & Géogebourg. Maty.

NADULU. Voyez NATOLIE.

N A E.

NAENIA, ou NENIA. ſ. f. Nom d'une Divinité chez les Romains. *Nenia.* La Déeſſe *Nania* préſidoit aux funerailles. Voyez Nénie.

NAÈRDEN. Voyez NARDE.

Ce mot eſt compoſé de deux mots de la langue du pays, *nae*, ou *naer*, qui veut dire, *près*, en Latin, *prope*, & *dem* ou *dam*, qui ſignifie, *levée*, *chauſſée*, *digue*, *jettée*.

N A F.

NAffE, ou NAFE, ou NAPHE; Car on le trouve écrit de ces trois manières. ſ. f. Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe; Eau de *naffe*, qui eſt une cèrtaine eau de ſenteur. L'eau de fleur d'orange. *Aqua naphtha, citrii floris aqua*, au moins ſelon l'opinion la plus commune. On n'avoit point mis l'eau de *naffe* dans la prémière édition du Dictionnaire de Furetière, & il étoit parlé de l'eau de *naphte*, ſoit que ce fût la faute de l'Auteur, ſoit que ce fût une faute d'impreſſion. Danet au mot *naſe* dans ſon Dictionnaire, dit que c'eſt de l'eau de fleur de citron. M^rs de l'Académie, dans le leur, ſe contentent de dire que c'eſt une cèrtaine eau de ſenteur, en quoi ils ont ſuivi les Académiciens de la Cruſca, qui dans leur Vocabulaire ont expliqué *nanfa*, d'où vient le mot François *naffe*, par *nome dacqua odorifera*, fondez ſur ce paſſage de Bocace n. 80. *qual d'acqua di fior d'arangi, qual d'acqua di fior di gelſomino, e qual d'acqua nanfa*, ou l'eau de fleur d'orange eſt clairement diſtinguée de l'eau de *naffe*. Mais il faut néceſſairement de trois chôſes l'une, ou que le tèxte de Bocace ſoit corrompu en cet endroit, ou que du tems de Bocace, *aqua nanfa* ſe prît en général pour une eau compôſée, comme par éxemple, l'eau des Anges, ou plûtôt, comme dit plaiſamment le Ruſcelli ſur cet endroit, que Bocace ne fut pas fort intelligent en ſemblables matières, *Non multo s'intendera di profumerie.* Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'en Italie dans toutes les boutiques de Parfumeurs *acqua nanfa*, appellée aujourd'hui par les Toſcans *lanfa*, n'eſt autre chôſe que de l'eau de fleur d'orange.

NAFFIA, ou NAPHIA. ſ. f. Nom propre d'un petit lac de la vallée de Noto, en Sicile. *Palicorum lacus, Naffia lacus.* On y voit les ruines de l'ancienne *Palica*, & il eſt à une lieuë de celle de *Paliconia*, vèrs le couchant. Ce lac n'eſt fameux que par la puanteur de ſes eaux, qui altère beaucoup la ſanté des habitans du voiſinage. Maty.

NAFTE. Voyez NAPHTE.

N A G.

NAGAIS, ou NOGAIS. Voyez Tartares Nogais. Quelques-uns écrivent *Nagaye*, l'horde, ou bande des *Nagayes*. La *Nagaye* eſt tributaire du Kzar de Moſcovie. Voyez Tavèrniér, Voyage de Pèrſe, L. III.

NAGE. ſ. f. Tèrme de Bateliér de Paris. C'eſt le morceau de bois du bachot où poſe la platine de l'aviron, lorſque l'anneau de l'aviron eſt au tourèt. *Scalmus.* Sur mèr on appelle une chaloupe *bonne de nage*, lorſqu'elle eſt facile à manier.

A nage, ou a la nage. adv. En nageant; à force de nager. *Nando, natatu.* Se ſauver *à la nage*. Vaug. Ils voulûrent montrer leur adreſſe *à la nage*. Blanc. Régniér, décrivant un potage maigre, dit: D'où les mouches à jeun ſe ſauvoient *à la nage*. On dit, Se jetter *à nage*, ou *à la nage*; pour dire, ſe jetter à l'eau pour nager. On doute que le prémiér ſe diſe, au moins à préſent. Je n'ai jamais oui dire que ſe jetter *à la nage*.

On le dit auſſi au figuré.

Je me jette à la nage, *& j'aborde où je puis.* Boil.

On dit auſſi, Être en *nage*; pour dire, être en ſueur, tout mouillé; ſoit pour s'être échauffé, ſoit pour avoir été à la pluie, ſoit dans une criſe de maladie. *Sudore manare, diffluere.*

NAGEOIR. ſ. m. Lieu où l'on nage. Pomey. *Balneum, natatio.*

NAGEOIRE. ſ. f. Cette partie du poiſſon qui eſt faite en forme d'ailerons, & qui lui ſért à nager. *Pinna.* Les nageoires d'un poiſſon.

Nageoire, ſe dit auſſi d'une calebaſſe, ou veſſie pleine de vent qu'on ſe met ſous les bras, pour ſe ſoûtenir ſur l'eau, lorſqu'on veut apprendre à nager. *Nantis fulcra axillaria.*

Nageoire, eſt auſſi une ſorte d'aſſiéte de bois que les porteurs d'eau mettent ſur leur ſeau, lorſqu'il eſt plein, pour le tranſporter plus facilement. *Diſcus ligneus.* Quelques-uns diſent auſſi *tailloir*, mais *nageoir* eſt plus uſité.

NAGER. v. act. Se ſoutenir ſur l'eau par le mouvement des bras & des jambes; agiter ſon corps quand on eſt dans l'eau, de telle

manière qu'on n'aille point à fond. *Nare*, *natare*. L'homme ſeul apprend à *nager*; tous les autres animaux *nagent* naturellement. Les veſſies, les callebaſſes aident ceux qui apprennent à *nager*, car elles les ſoutiennent, & de plus elles leur ôtent la peur. Les Indiens *nagent* comme des poiſſons. C'étoit une choſe ſi commune d'apprendre à *nager* chez les anciens Grècs, que pour marquer un homme qui ne ſçavoit rien, ils diſoient proverbialement, un homme, qui ne ſçait ni lire, ni *nager*. C'eſt qu'autrefois en Grèce, & ſur tout à Lacédémone, & même à Rome, on apprenoit en même tems aux enfans à lire & à *nager*.

Ce mot vient du Latin *navigare*, ou *nagare*. MÉNAGE.

M. Thévenot a publié un livre curieux, intitulé l'Art de *nager*, démontré par figures. Avant cet Auteur, Évérard Digby Anglois, & Nicolas Winman Hollandois, ont donné les préceptes de cet art. Thévenot n'a fait que les copier. Mais s'il avoit lu ce qu'Alphonſe Borelli en a dit dans ſon livre *De motu animalium*, il n'auroit pas avancé, comme il a fait, que les hommes *nageroient* naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte qui leur groſſit le péril. L'expérience y eſt contraire; qu'on jette à la rivière quelque bête que ce ſoit, quand elle vient de naître, elle *nage*: cela eſt ſans contredit; mais qu'on y jette un enfant qui n'eſt point encore capable de crainte, il ne *nage* point & ſe noye. La raiſon de cela eſt que la machine de l'homme diffère beaucoup de celle des bêtes dans ſa ſtructure & ſa configuration, & auſſi, ce qui eſt très-remarquable, dans la ſituation de ſon centre de gravité. Les hommes ont la tête très-peſante, en égard à tout le reſte du corps, parceque leur tête eſt remplie de beaucoup de cervelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavitez qui puiſſent être remplies d'air; de ſorte que la tête ſe plongeant dans l'eau par ſon propre poids, le nez & les oreilles ſe rempliſſent, & le fort emportant le foible, l'homme ſe noye & ſe perd. Mais les bêtes au contraire, ayant la tête beaucoup plus légère à proportion que le reſte du corps, parcequ'elles n'ont guère de cervelle, & qu'il ſe trouve des ſinuoſitez dans leur tête, elles tiennent aiſément le nez en l'air, & reſpirant ſans difficulté, elles ne ſe noyent pas comme l'homme, par des raiſons de ſtatique, qu'on ne ſçauroit nier. Et en effet, l'art de *nager*, qui s'acquiert par l'exercice, conſiſte principalement à tenir la tête élevée au deſſus de l'eau, ſi bien que la bouche & les narrines étant libres, on reſpire aiſément: car quant aux piéds & aux mains, il ſuffit de les remuer, & de s'en ſervir comme de rames pour conduire le vaiſſeau. DE VIGNEUIL-MARVILLE.

NAGER, ſe dit auſſi des choſes inanimées, qui par leur légèreté ſe tiennent au deſſus de l'eau ſans enfoncer. *Innatare*. L'huile *nage* ſur l'eau, & ſur les autres liqueurs. Le liége, le ſapin *nagent* aiſément ſur l'eau; le buis & le gaïac n'y *nagent* pas.

NAGER, ſignifie auſſi, être couvert de quelque liqueur. *Liquore innatare*. Il faut que le poiſſon qu'on frit, *nage* dans le beurre; que les concombres confits *nagent* dans le vinaigre. Son piéd *nage* dans un vieux ſoulier qu'on a refait cent fois. POÈME DES NOYERS.

NAGER, ſignifie auſſi, Voguer, ramer, agiter les rames pour faire avancer le bateau. *Remigare*, *navem remis impellere*. Il faut *nager* de toutes les rames pour mener la chaloupe à bord. Ceux qui menent les gondoles *nagent* debout. *Nager* à 7, à 9 avirons par bande, c'eſt *nager* avec ce nombre d'avirons. *Nager à ſec*, c'eſt lorſque la pale de l'aviron porte ſur la tèrre en paſſant par un lieu étroit. *Nage ſec*, eſt un commandement qu'on donne à l'équipage de manier l'aviron d'une manière que l'on ne ſoit point mouillé. *Nager* en arrière, c'eſt arrêter, ou faire reculer un petit bateau avec un des avirons. *Nager* ſur le fer parmi les Levantins, ſignifie mettre à la mèr ou au large, avec de petits ancres, un vaiſſeau que la tempête a jetté ſur la côte. *Nage* qui eſt paré, c'eſt-à-dire, qui eſt prêt. *Nage* à faire abattre, ſe dit aux gens d'une chaloupe qui touent un vaiſſeau, pour les faire *nager* du côté où l'on veut que le vaiſſeau s'abatte. *Nage au vent*, c'eſt un commandement fait à la chaloupe pour la faire *nager*, enſorte que le vaiſſeau aille du côté du vent. Ce mot de *nager* ſe dit auſſi en ſignification active en tèrmes de Marine. *Nager* la chaloupe à bord, c'eſt la faire avancer; la conduire à bord. *Nager* ſe dit encore des pèrſonnes qui ſont conduites dans des bâtimens qui *nagent*. Se faire *nager* de bord en bord pour donner des ordres.

NAGER, ſe dit figurément en choſes morales. *Diffluere*. C'eſt un homme qui *nage* dans la joie, qui eſt à la joie de ſon cœur. *Nager* dans les biens. BOIL. *Nager* dans l'abondance. LA BRUY. *Nager* en pleine vengeance. BENS.

On dit proverbialement, qu'un homme *nage* en grande eau, quand il eſt dans l'opulence, ou dans des emplois propres pour s'enrichir. On le dit encore en général de toutes les ſituations où l'on ſe trouve à l'aiſe, où l'on n'eſt point gêné ni empêché. On dit auſſi qu'un homme *nage* comme une meule de moulin; pour dire, qu'il ne ſçait point du tout *nager*. On dit auſſi d'un homme qui ſe ménage entre deux partis & qui ne s'attache à aucun, qu'il *nage* entre deux eaux.

NAGÈR, ou NAGIR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois des anciens Arabes: il répond à peu près au mois d'Avril. Dans quelques Calendriérs le mois *Nager* eſt le quatriême de l'année, & répond à peu près au mois de Décembre.

NAGERA, NAJARA, NAJARE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la contrée de Rioxa, dans la Caſtille vieille. *Nagra*, anciennement *Nagaxarafa*, *Graufca*, *Anagarum*. Elle eſt ſur la petite rivière de Nagérilla, entre S. Domingo de la Calcada & Logrono. *Nagera* a titre de Duché, & elle a eu autrefois un Évêque, dont le Siége a été transféré à S. Domingo. MATY. M. De Liſle dit *Nagera* dans ſa carte d'Eſpagne. Le P. Bouhours dit le Duc de *Najere*, dans la vie de S. Ignace. L. I. C'eſt le mieux.

NAGEUR, EUSE. adj. Qui ſçait bien nager. *Natator*, *urinator*. On a vû des *nageurs* qui traverſoient de grandes rivières entre deux eaux. Les Négres à qui on fait pêcher des pèrles ſont d'excellens *nageurs*. Au ſiége de la forteretle de l'iſle de Ré par les Anglois en 1627, Thoiras Gouverneur de la place, envoya trois *nageurs* pour avèrtir le Duc d'Angoulême de l'extrémité où il étoit. Il y avoit un trajét de plus de deux lieuës de mèr. Un des *nageurs* fut pris par les Anglois. Un autre ſe noya en retournant. Le troiſiéme éxécuta heureuſement ſa commiſſion, & raporta à Thoiras la réponſe du Duc. Cette invention des *nageurs* n'eſt pas nouvelle. Luculle en envoia un à ceux de Cyzique, dont Mithridate faiſoit le ſiége, & qui eut le même courage & le même bonheur que le François de l'iſle de Ré.

NAGEUR, ſe prend auſſi quelquefois pour un Bateliér qui rame. *Remex*. Nous prîmes pluſieurs *nageurs* pour aller plus vite.

NAGIBANIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tranſylvanie. *Nagibania*, & auſſi *Rivulinum*, *Rivuli puellarum*, *Rivulus Dominarum*. Elle eſt aux confins de la Haute Hongrie, ſur la rivière de Zazurd, à cinq ou ſix lieuës de Zatmarbania. Il y a près de *Nagibania* de bonnes mines d'argent. MATY.

NAGOLD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fort. *Nagoldia*. Elle eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, dans le Duché de Wurtemberg en Souabe, à quelques lieuës au couchant de Tubinge.

NAGORNOY, ou Czérémilles *Nagornoy*. Les Czérémiſſes ſont des peuples de Moſcovie, qui ſe diviſent en Czérémilles Logovvoy, & Czérémiſſes *Nagornoy*. C'eſt-à-dire, Montagnars. *Czeremiſſi Montani*. Ceux-ci ſont dans des montagnes au midi du Volga.

NAGUÈRE. adv. Qui ſignifie, il y a peu de tems. *Non ita pridem*, *nuper*, *nuperrimè*. Cet Auteur étoit *naguère* l'admiration de tous les Sçavans. Ce mot vieillit, & ne ſe dit plus. CORN. Cependant l'Académie l'admet ſans le condamner.

N A H.

NAHA, NAHE, ou NAW. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Nava*. Elle traverſe une partie du Comté de Spanheim & du Palatinat du Rhin, reçoit la rivière de Simmeren & celle de Lautèr, ou de Glan, & après avoir baigné Creutznach, & quelques autres lieux moins conſidérables, elle ſe décharge dans le Rhin à Bingen. MATY. Tacite parle de *Nahe* au IVe Livre de ſes hiſtoires. Comme le pays des environs de *Nahe* s'appelle Nachgouve, Valois conjéture que la *Naha* s'eſt autrefois appellée *Nach* en Alleman. Voyez *Not. Gall. p.* 372. mais l'*h* peut être changée en une aſpiration plus forte dans le nom *Nachgouve*.

NAHALIEL. ſ. m. Nom propre d'un torrent de la Tèrre-ſainte, à l'orient du Jourdain. *Nahaliel*. Il étoit dans la tèrre de Moab, entre la ſolitude de Matthana, & la vallée de Bamoth, ſur la liſière de la Tribu de Ruben du côté du midi, proche le torrent d'Arnon.

Le nom de *Nahaliel* qui vient de נחל, *nahhal*, torrent, & de אל, Dieu, & qui ſignifie *Torrent de Dieu*, ſemble marquer que ce torrent étoit abondant.

NAHHAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Ce mot ſignifie particuliérement chez les Mahométans, un des jours du dérniér mois de leur année, nommé *Dhoul heggiat*, dans lequel ils font leur ſacrifice à la Mèque. Ils appellent cette fête, *Jaum Alnahhar*. D'HERBELOT. *Jaum alnahhar*, ſignifie, *Jour de l'immolation*, ou *du ſacrifice*. Ce mot vient de נחר, *nahhara*, qui en Arabe ſignifie, entre autres choſes, *égorger*, *ſacrifier*, *immoler*.

NAHIR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. L'onziéme mois des Arabes eſt ainſi appellé dans quelques Calendriérs: il répond à peu près au mois de Juillet.

NAHRO KADISCHO, C'eſt-à-dire, la Rivière ſainte. *Flumen*

men ſanctum, anciennement *Eleuterus fluvius*. C'eſt une petite rivière de la Syrie. Elle coule le long des confins de la Syrie propre, & de la Phénicie, baigne Tortoſa, & ſe décharge peu après dans la mèr Méditèrranée. Joſeph l'appelle la rivière Sabatique, *Sabaticus fluvius*, & il dit qu'elle ne couloit pas le jour du Sabath. C'eſt une fâble. On croit auſſi que c'eſt celle que Salomon appelle la fontaine des jardins, *fons hortorum*, dans le Cantique des Cantiques, mais cela n'eſt pas ſûr. MATY.

NAI.

NAJAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Rouergue, en France. *Najacum*. Ce lieu eſt ſur l'Aveirou, au nord d'Albi.

NAÏADES. ſ. f. Fauſſe Divinité, que les Païens croyoient préſider aux fontaines, & aux rivières. *Naias, nagor*. Strabon dit L. X. que les *Naïades* étoient des Prêtreſſes de Bacchus. Voyez *Natal. Comes L. V. C.* 13.

Naïades, *pourſuit-il*, *Déeſſes des Fontaines*,
Qui pour la ville avez quitté les plaines,
Venez au ſecours de Santeuil,
Il a chanté pour vous; *de ſon âme affligée*,
N'adoucirez-vous point le deuil?
TRAD. DU P. COMMIRE.

Ce mot vient du Grèc νάειν, *couler*, ou νάιειν, qui ſignifie *demeurer*. Les Poëtes font ſouvent mention des *Naïades*.

NAJARA, NAJARE, NAJERA. Voyez NAGERA.

NAÏDE. ſ. f. Voyez NAÏADE. C'eſt la même choſe, & en François on ne dit que *Naïades*, quoiqu'en Latin on puiſſe dire *Naïdes* & *Naïades*, & en Grèc plûtot *Naïdes* que *Naïades*. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 80.

NAÏF, ïve. adj. Vrai, ſincère, reſſemblant, naturel, ſans fard, ſans artifice. *Sincerus, ingenuus, candidus*. Il ſe dit d'une peinture, d'un diſcours, qui repréſente bien la choſe telle qu'elle eſt. Il vous a fait un récit fort *naïf* de notre querelle. Le Peintre a fait une peinture *naïve* de l'avanture de Vénus & de Mars. Cet Orateur a fait une déſcription *naïve* de ſon humeur, de ſon génie. Toute penſée *naïve* eſt naturelle, mais toute penſée naturelle n'eſt pas *naïve*. Le grand, le ſublime, n'eſt point *naïf*, & ne le peut être. Le *naïf* emporte de ſoi-même je ne ſçai quoi de petit, ou de moins élevé. BOUH. La ſubſtance du cèrveau, qui conſèrve avec ordre des repréſentations ſi *naïves* de tant d'objèts, dont nous avons été frapez depuis que nous ſommes au monde, n'eſt-elle pas le prodige le plus étonnant? FÉNEL. Il eſt ſur tout en uſage dans la Poëſie, lorſqu'il ſe prend pour naturel & ſans fard. Pèrrault fait dire à l'Amitié.

J'ai le viſage long, & la mine naïve,
Je ſuis ſans fineſſe, & ſans art. PERR.

Enfin la Cour déſabuſée,
Diſtingua le naïf *du plat & du bouffon*. BOIL.

Plus bas, deſſus le ventre, au naïf *contrefaite*,
Etoit près d'Amiens la honteuſe retraite,
Du puiſſant Archiduc. RÉGNIÉR.

NAÏF, ſe prend auſſi quelquefois en mauvaiſe part, & ſignifie, qui eſt trop ingénu dans ſa ſimplicité; qui dit les choſes ſans en prévoir les conſéquences. *Nativus, imprudens, ſimplex*. Les payſans qui ne ſont jamais venus dans les villes ſont fort *naïfs*; ils font des réponſes *naïves*. On en fait mille contes plaiſans & *naïfs*. Les meilleurs bouffons ſont les plus *naïfs*.

Ce mot s'eſt formé du Latin *nativus*, qui ſignifie naturel.

NAILE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Natalis*. S. *Naile* étoit Abbé de Kilnamanach dans l'Ofſorie en Irlande. En François nous diſons Noël, en Irlandois on dit *Nail*. CHASTEL. *Martyr.* 27. *Févr. p.* 432. C'eſt de là que vient le nom de ce Saint.

NAÏM, ou TAIMI. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Naima*. Il eſt ſur le golfe de Sidra, vis-à-vis de l'iſle de ce nom, & au couchant de l'Arcudia. MATY.

NAÏM. C'étoit anciennement une ville de la Tribu d'Iſachar, en Galilée. *Naim*. Elle étoit à une lieuë & demie de Nazarèth, vèrs le midi. Cette ville où JÉSUS-CHRIST réſſuſcita un jeune homme qu'on portoit au tombeau, *Luc* VII. eſt maintenant ruïnée. Naïm étoit aux confins de la tribu de Zabulon à deux lieuës au midi du mont-Thâbor, & près d'Endor, c'eſt-à-dire, de la fontaine de Dor. P. LUBIN. On appelle la veuve de *Naïm* la mère de ce jeune homme que J. C. réſſuſcita.

NAIN, AINE. ſ. m. Qui eſt de taille exceſſivement courte. *Pumilus, pumilio, nanus*. Les *nains* & les muèts ſont fortune à la Cour du Grand-Seigneur. On dit auſſi, Des chevaux *nains*.

Le mot de *nain*, vient de *nanus*, & de νάνος, qui ſignifient la même choſe, l'un en Grèc, l'autre en Latin. Quelques Auteurs croyent que νάνος s'eſt formé de νᾶν, & d'ἄνω, *non ſupra*, parce que les *nains* ne s'élèvent pas beaucoup au deſſus de tèrre.

Les Arabes appellent *Naſnas*, & au plurièr *Néſſanès*, & *Neſſas*, une éſpéce de petits hommes, que nous appellerions des Pygmées, & c'eſt peut-être d'où le nom de *Nanus*, qui ſignifie un *nain*, a été formé. D'HERBELOT. Le mot François vient du Latin, *nanus*. Le nom Latin, ſelon Feſtus, vient du Grèc νάνος, qui ſignifie un vâſe petit & bas. Voſſius croit qu'il ſe trompe, & il dérive le Latin, *nanus*, du Grèc νάνος qui ſignifie la même choſe, & le Grèc, νάνος, de l'Hébreu נין, *nin*, qui ſignifie, *ſobolevit; ætate innovatus eſt*. La vérité eſt que נין, en Hébreu ſignifie *filius*, & qu'on trouve נין, dans les Pſaumes en *Niphal*, pour *ſobolevit*.

NAIN, eſt auſſi le nom d'un vâſe dont les Grècs ſe ſèrvoient, il étoit bas & un peu élevé, ce qui lui fit donner le nom de *nain*. Voyez l'Article précedent.

On appelle arbres *nains*, une éſpéce d'arbres fruitiérs qui ne croiſſent pas beaucoup, qu'on éleve en buiſſon, & qui ne laiſſent pas de porter de beau fruit, & en quantité. *Arbores pumila*. Les arbres *nains* ne durent pas ſi long tems que les grands arbres, & en plein vent. Buis *nain*, eſt une ſorte de buis, qui ne devient jamais ſi grand que le buis ordinaire. Il y a auſſi de petites fèves qu'on appelle *naines*, & qui ſont fort bonnes.

Le *petit œuf*, ou l'*œuf nain*, que les Ornithologiſtes nomment communément, *Ovum centenivum*, eſt le dèrniér que la poule pond dans la ſaiſon; cet *œuf* pour l'ordinaire ne contient point de jaûne, mais une éſpéce de glaire, ou de blanc. Morton dans ſon hiſtoire naturelle de Northampton, aſſure qu'il a vû des poules, qui ne pondoient que des *œufs nains*. Ces *œufs* ſont ſtériles. Malpighi en éxplique fort au long la raiſon.

NAÏOTH. ſ. f. Nom propre d'un lieu de la Tèrre-ſainte. *Naioth*. Il étoit dans une contrée de la tribu de Benjamin nommée Ramath, ou Ramatha; à deux lieuës au nord de Jéruſalem en tîrant à Béthel. P. LUBIN.

NAÏPE. ſ. m. Tèrme de Relation. Juge de village, Bailli de village chez les Turcs. *Judex in vico apud Turcas*. Les *Naïphes* ſont au deſſous des Cadis.

NAÏRANGIE. ſ. f. Éſpéce de divination que l'on tîre, parmi les Arabes, des divèrs phénoménes du ſoleil & de la lune. *Nairangia, Photomantia*.

Nairan, en Arabe eſt le plurièr de *Nair*, & ſignifie les lumières *Nairani*, au duel ſignifie particulièrement le ſoleil & la lune, que l'Écriture appelle les deux grands luminaires; & c'eſt de ce mot que celui de *Nairangia* a été formé. D'HERBELOT.

NAÏRES. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi qu'on appelle les Nobles parmi les Indiens Idolâtres, qui ſont diviſez en trois rangs. *Nairi*. Les *Bramines*, ou *Bramins*, ſont les plus nobles, qui pour ſe diſtinguer portent ſur leur chair, en écharpe, un cordon de trois filèts de coton, comme un ordre qui lui eſt donné dans le Temple en grande ſolennité, & avec grande dépenſe. Ils ont ſoin de la Religion. Les *Naires* ſont les Nobles qui portent les armes; & les *Bavians*, ou *Banians*, ou *Banianes*, ſont les Marchands. Si on touche un *Naire* en allant par la ville, il ſe croit pollu, & il crie au peuple, Retirez-vous; & frappe ceux qui n'obéïſſent pas. Ces gens tiennent à grand honneur de tenir des écoles, & de montrer à faire des armes. Et ſi quelqu'un touchoit à leurs meubles, à leur maiſon, ou à leur porte, ils n'y voudroient pas manger, à moins qu'elle ne fût purifiée; & s'ils veulent donner quelque choſe à quelqu'un, ils le lui jettent de peur de le toucher. Il en eſt de même des *Bramins*. FRANÇOIS PYRARD.

NAISAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de faire rouir ſon chanvre dans un étang. *Jus macerandi*, ou *ſubigendi in aquâ cannabium*.

NAISSANCE. ſ. f. Il ſe dit prémièrement de l'homme, & ſignifie commencement d'être, venuë au monde; le moment où l'on naît, & où l'on joüit de la vie; ſortie de l'enfant hors du ventre de la mère. *Ortus, exortus*, les Païens croyoient que Lucine préſidoit à la *naiſſance* des enfans. La *naiſſance* des enfans eſt un des prémiers fruits du mariage. Les enfans pèrſuadez que la *naiſſance* n'eſt pas la plus grande obligation qu'ils puiſſent avoir à leurs pères, murmurent même de la vie qu'ils leur ont donnée, lorſqu'ils ne la leur rendent pas agréable. M. Sc.

Un pur hazard, ſans nous, régle notre naiſſance. CORN.

On fait de grandes réjouiſſances à la *naiſſance* d'un Dauphin. On a toûjours inclination de revenir au lieu de ſa *naiſſance*. On célébroit autrefois le jour de ſa *naiſſance*.

NAISSANCE, ſignifie auſſi le point auquel naît un enfant, eu égard à la diſpoſition du ciel & des aſtres. *Geneſis, thema genethliacum, horoſcopus*. Les Aſtrologues ont bien obſervé ſa *naiſſan-*

ce. Ils travaillent ſur ſa *naiſſance*. Ils ont fait la figure de ſa *naiſſance*. Ils diſent que ſa *naiſſance* eſt heureuſe. L'aſtre qui préſidoit à ſa *naiſſance*.

NAISSANCE, ſe dit auſſi des prémières années de la vie. *Nativitas, Dies natalis.* Hèrcule fit un éxploit héroïque dès ſa *naiſſance*. Ce Prince a témoigné, dès ſa *naiſſance*, quelque choſe de grand.

NAISSANCE, en tèrmes de Botanique, ſe dit du bas des feuilles ou des tiges, *Origo, ortus.* On l'appelle autrement *baſe*. On dit de cèrtaines plantes, que leurs feuilles ſont arrondies à leur *naiſſance*.

NAISSANCE, ſe dit auſſi des animaux & des plantes. On tient que le crocodile croit toûjours depuis la *naiſſance* juſqu'à la mort. Le printems eſt la ſaiſon de la *naiſſance* des fleurs & des feuilles.

NAISSANCE, ſe dit auſſi du commencement des chôſes inanimées. *Primordium.* Le ſiécle d'or étoit au tems de la *naiſſance* du monde. Les oiſeaux ſe rejoüiſſent & chantent à la *naiſſance* du jour. La *naiſſance* de l'aurore. SAR. Le Rhin, le Rhône & le Pô prennent leur *naiſſance* dans les Alpes.

NAISSANCE de voute, c'eſt le commencement de la curvité d'une voute formée par les retombées ou prémières aſſiſes qui peuvent ſubſiſter ſans cintre. *Imum, ima pars fornicis.* On appelle auſſi *naiſſance* à l'égard d'une colonne, ce qu'on appelle *éſcape*, ou *congé*.

NAISSANCE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Ortus.* A la *naiſſance* du Chriſtianiſme. Il faut étoufer les hérèſies dès le point de leur *naiſſance*. La République Romaine avoit plus de vèrtu dans ſa *naiſſance*, que ſur ſon déclin. Les loix ont pris *naiſſance* de l'injuſtice des hommes. La vèrtu peut bien donner un frein aux déſirs; mais elle n'empêche point leur *naiſſance*. VILL. Séjan, dans la *naiſſance* de ſa fortune, ne ſe voulut pas faire connoître par des cruautez. AB.

NAISSANCE, ſignifie auſſi en général, Race, famille, éxtraction; & quand il eſt mis abſolument, il ſignifie, Nobleſſe. *Natales, genus, ſtirps, origo.* Cet homme a de la *naiſſance*, ou, eſt un homme de *naiſſance*, c'eſt-à-dire, il eſt noble. Il ne faut rien faire d'indigne de ſa *naiſſance*, qui déroge à ſa *naiſſance*, qui démente ſa *naiſſance*. Il eſt de grande *naiſſance*, de haute *naiſſance*. Il a eu une heureuſe *naiſſance*. La *naiſſance* acquiert un grand ornement à un Ambaſſadeur. WICQ. Mes enfans, vous êtes d'une *naiſſance* ſi illuſtre, que vos biens & vos maux, ſont les biens & les maux de la République. ABLANC. Une ſi haute & ſi auguſte *naiſſance* donne un nouveau luſtre à la vèrtu. VILL. Son éſprit & ſon mérite le mettent au deſſus de ſa *naiſſance*. P. DE CL. Je ſçai combien les droits de la *naiſſance* ſont révérez, & la préférence qu'on leur donne ſur ceux de l'eſprit. CAIL. Une grande *naiſſance* annonce le mérite, & le fait plutôt remarquer. LA BR. Ceux qui ſont d'une cèrtaine *naiſſance* n'ont qu'à ne rien gâter par leur conduite, pour recevoir les grâces qui leur ſont aſſurées par le crédit de leur famille. LE P. GAIL. Ceux que la *naiſſance* démêle d'avec le peuple, & qu'elle éxpoſe à la louange, ou à la cenſure des hommes, ſont obligez, par cela même, de ſe porter à la vèrtu. LA BR. Une haute *naiſſance* donne bien des priviléges & un grand aſcendant ſur ceux qui ſont dans un rang moins élevé. BELL. Sa *naiſſance* a de grandes ſuites dans le Royaume. LA ROCHEF. Les richeſſes donnent un grand luſtre à la *naiſſance*. LE MAI.

Plus la haute naiſſance *approche des couronnes,*
Plus cette grandeur même aſſervit nos perſonnes. CORN.

NAISSANCE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part pour marquer les défauts de l'éxtraction, de l'origine, les vices de race, ou ceux de la nature, des bonnes ou mauvaiſes qualitez morales avec leſquelles on eſt né. *Indoles, origo, ortus.* C'eſt un homme qui eſt de vile, de baſſe *naiſſance*; dont la *naiſſance* eſt inconnuë. La bâtardiſe eſt un vice de *naiſſance*. Il faut être rétitué, avoir des lettres, des diſpenſes ſur les défauts de *naiſſance*, pour parvenir aux dignitez. S'il eſt boſſu, s'il eſt boiteux ce n'eſt pas ſa faute, cela lui vient de *naiſſance*.

NAISSANCE, ſe dit encore des talens naturèls. *Indoles.* Il a l'ame grande, les inclinations nobles, c'eſt une heureuſe *naiſſance*, une belle *naiſſance*. Il eſt né avec de mauvaiſes qualitez; c'eſt une malheureuſe *naiſſance* que la ſienne.

NAISSANT, ANTE. Participe du vèrbe *naître*. *Naſcens, oriens.*

NAISSANT, ANTE. adj. Qui commence à venir au monde, ou à paroître. *Novus, recens.* Il ſe dit de toutes ſortes de choſes, ſoit au propre, ſoit au figuré. Le vèrd *naiſſant* des arbres eſt la couleur la plus agréable. Le jour *naiſſant* eſt le point de l'aurore. La Compagnie de JÉSUS, la Congrégation de l'Oratoire & la Congrégation de la Miſſion, ſont des Ordres *naiſſans*. Quèl ravage ne fait point l'hérèſie *naiſſante* ? FL. Une fortune *naiſſante* eſt facile à renvèrſer. Les paſſions *naiſſantes* ne ſe connoiſſent pas d'abord : à peine les ſent on. Une paſſion *naiſſante*. S. ÉVR. Les vieillards voyent avec chagrin la fortune *naiſſante* des jeûnes gens. BELL. Le monde ne pardonne pas un mérite *naiſſant*. LA BR. Combien de pénitences *naiſſantes* ont été étouffées par les dégoûts qu'on leur a donnez, & qui tombant ſur des convèrſions mal aſſurées, à peu près comme ces froids hors de ſaiſon qui ſurprennent des fruits encore tendres & *naiſſans*, leur ôtent toute éſpérance d'accroiſſement & de maturité : FL.

La famille en pâlit, & vit en frémiſſant,
Dans la poudre d'un Greffe un Poete naiſſant. BOIL.

On appelle une tête *naiſſante*, des cheveux qui commencent à revenir après qu'on les a raſez. On dit auſſi d'une jeune beauté, que c'eſt un aſtre *naiſſant*, une beauté *naiſſante*.

On appelle au Palais, un propre *naiſſant*, un héritage acquis par le pere, qu'il laiſſe à ſon fils, & qui commence à faire touche dans la famille. *Proprius, patrius, avitus, peculiaris.* Un propre eſt propre *naiſſant* en la perſonne de celui qui le prémier le poſſéde à droit ſucceſſif. Il y a auſſi un propre *naiſſant* conventionnel, qui eſt celui qui vient de la ſtipulation faite par un contrat de mariage, qui porte qu'une partie des deniérs dotaux ſeront employez en achat d'héritages, ou tiendront lieu de propres.

Dans la Coutume de Sedan on appelle *naiſſans* conventionnel, & non naturel, l'argent qu'un pére ou une mère donnent à leurs enfans pour acheter un héritage, ou l'héritage acheté de cet argent. *Pretium fundi, fundus, prædium.*

NAISSANT, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'un lion & de tout autre animal qui montre ſeulement la tête, les épaules, les piéds & jambes de devant avec le bout de la queuë, le reſte du corps étant comme caché ſous l'écu, du champ duquel il ſemble ſortir & naître. *Recto ſtatu emergens, directo poſitu erumpens.* Il eſt différent de l'*iſſant*, comme il a été marqué ci-devant. Le P. Ménéſtriér dit que *naiſſant* ſe dit des animaux qui ne montrent que la tête ſortant de l'extrémité du chéf, ou du deſſus de la faſce, ou du ſecond du coupé.

NAISTRE, vèrb. n. Venir au monde; commencer à paroître au jour. *Naſci, oriri, ortum habere, in lucem edi.* Conjuguez; *Je nais, tu nais, il nait, nous naiſſons, vous naiſſez, ils naiſſent. Je naiſſois. Je naquis. Je ſuis né. Je naîtrai. Que je naiſſe. Que je naquiſſe. Je naîtrois. Naiſſant.* On le dit prémièrement des animaux parfaits, quand ils ſortent du ventre de la mère. On ne voit que *naître* & mourir. Il lui nait tous les neuf mois un enfant. Le Sauveur a bien voulu *naître* dans une étable. Voilà des petits qui ne ſont que de *naître*. Un damné maudit le jour qui l'a vû *naître*.

Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître.
Je ſuis aſſez connu ſans les faire connoître. CORN.

NAISTRE, ſe dit auſſi des oiſeaux ou des inſectes, quand ils ſortent de la coque, ou quand ils ſont engendrez, de quelque façon que ce ſoit. *Oriri, emergere, generari, procreari.* Les poulèts *naiſſent* des œufs. Les chenilles, les vèrs à ſoie, les fourmis en *naiſſent* auſſi. On ne ſçait comment *nait* la plûpart de la vèrmine, & ſi elle s'engendre de pourriture ou non. Il y a une opinion modèrne qui veut que tout animal *naiſſe* d'un œuf.

NAISTRE, ſe dit auſſi de ce qui pouſſe, de ce qui ſort de la tèrre, des hèrbes, des fleurs, & de toutes ſortes d'arbres & de plantes. *Pullulare, erumpere, enaſci.* Ces œillèts *naiſſent* de graines, ces autres de marcotte. Un chêne *nait* d'un gland, un ſaule de bouture. Il faut que le grain gèrme & pourriſſe, avant que d'en faire *naître* d'autre.

En ce ſens on dit que les arbres *naiſſent*, ou ne *naiſſent* pas, en telle contrée; pour dire, qu'ils n'y profitent pas bien, qu'ils n'y croiſſent pas. Les palmiérs *naiſſent* aux pays chauds. Tous les aromates *naiſſent* en Orient. Les ſapins *naiſſent* dans les pays froids. Les Poëtes ont dit encore, qu'il *naiſſoit* des hommes armez de la tèrre, des dents ſemées d'un dragon.

NAISTRE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, & ſignifie, Tirer ſon origine. *Oriri, ortum ducere.* Ce n'eſt que dans le dèrnier ſiécle qu'on a découvèrt où *naiſſoit* le Nil. Ce ruiſſeau *nait* de ſource. Les Zéphirs *naiſſent* vèrs l'Occident. Le ſoleil *nait* vèrs l'Orient. Cette Cométe ne commence que de *naître*, à ſe faire voir.

NAISTRE, ſignifie Faire, cauſer, produire. *Afferre, generare, producere.* Les navèts, les marrons, ſont *naître* des vents dans le corps. La crapule lui a fait *naître* des boutons ſur le nez. Un tel ſymptôme ne peut *naître* que d'une telle maladie.

NAISTRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & prémièrement des corps politiques. *Recens enaſci.* Ce Couvent eſt nouvellement fondé, il ne faiſoit que de *naître*. La République Romaine

ne

ne faiſoit que de *naître*, lorſqu'elle étoit déja redoutable à ſes ennemis.

NAISTRE, ſe dit auſſi des qualitez des eſprits. *In lucem prodire.* Deſcartes étoit un des plus beaux eſprits que la France ait jamais vû *naître*. Il faut *naître* Poëte, & devenir Orateur. J'ai vû *naître* cette héréſie, cette nouvelle opinion. Cet homme parle facilement, les paroles lui *naiſſent* dans la bouche.

NAISTRE, ſe dit auſſi en parlant des paſſions de l'âme. On lui a fait *naître* la curioſité, l'envie, le déſir d'apprendre la Géométrie. Les paſſions *naiſſent* les unes des autres. La haine *naît* quelquefois de l'amour. La véritable complaiſance eſt celle qui *nait* de l'amitié, & qui eſt conduite par la raiſon. M. Sc. Les plaiſirs *naiſſent* ſous vos pas. S. Évr. On ne s'appèrçoit pas d'une paſſion lorſqu'elle ne fait que de *naître*. Bou. La lecture fait *naître* pluſieurs belles penſées. Ces circonſtances font *naître* des ſoupçons qu'il n'eſt pas innocent. On dit dans un compliment, Faites-moi *naître* les occaſions de vous ſervir.

NAISTRE, ſe dit auſſi des affaires. *Producere, procreare.* Les contrats où l'on prend le plus de précautions, ſont ceux qui font *naître* le plus de procès. Cela a fait *naître* une nouvelle difficulté en mon affaire. Quand on croit avoir terminé une affaire, il en *nait* une autre. Des ſéditions il ne peut *naître* que du mal. Vous aurez part au profit qui *naîtra* de cette entrepriſe.

NAISTRE, ſe dit auſſi des établiſſemens, des commencemens de fortune. *Enaſci, prodire.* Ce Financier eſt prodigieuſement riche, & cependant il ne fait que de *naître*, on l'a vu *naître* comme un champignon, tout en une nuit.

NAISTRE, ſe dit encore en parlant de l'origine de l'homme, eu égard à la qualité de ſes parens. *Procreari, naſci.* C'eſt un avantage que de *naître* Gentilhomme, de *naître* Prince. C'eſt une grace que Dieu nous a faite, de nous faire *naître* Chrétiens. Quand on a le malheur de *naître* pauvre & de bas lieu, on a bien de la peine à s'élever.

Non facilè emergunt, quorum virtutibus obſtat
Res anguſta domi. Juv.

Il y a des gens qui *naiſſent* heureux, ſous une bonne Planète.

NAISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes, Il eſt à *naître*; pour dire, Cela n'a point encore été. Je ſuis auſſi innocent de ce crime, que l'enfant qui eſt à *naître*.

On dit auſſi poëtiquement, que les fleurs *naiſſent* ſous les pas d'une perſonne; pour dire, qu'elle marche, qu'elle fait toutes choſes avec beaucoup de grâce. On dit de même d'un Auteur, qui écrit avec beaucoup de politeſſe & d'élégance, que les fleurs, que les roſes *naiſſent* ſous ſa plume.

NÉ, NÉE. part. paſſ. & adj. vèrb. *Natus, ortus.* Son fils, lequel lui eſt *né* de la race de David ſelon la chair. P. Bouh. *Rom.* I. 3. Il ſe joint quelquefois avec des épithètes: comme mort-*né*, aveugle-*né*, bien-*né*, mal-*né*, pour expliquer de bonnes, de mauvaiſes inclinations, ou diſpoſitions.

Aux âmes bien nées,
La vèrtu n'attend pas le nombre des années. Corn.

Le peuple joint le mot de *natif*, à celui de *né*, & dit, Il eſt *né*, *natif* d'un tel lieu. Cette expreſſion eſt baſſe, & les honnêtes gens ne s'en ſèrvent point.

Prémiér-né. adj. maſc. Tèrme de l'Écriture-ſainte. C'eſt le prémiér enfant mâle. *Primogenitus.* Et quand le tems fut accompli, la Vièrge enfanta ſon fils *prémiér-né*. Il n'avoit point eu de commèrce avec elle, lorſqu'elle mit au monde ſon Fils *prémiér-né*; & il lui donna le nom de Jésus. P. Bouh. *Matth.* I. 25.

Il eſt auſſi ſubſt. L'Ange déſtructeur éxtèrmina les *prémiér-nez* d'Égypte.

Nouveau-né. adj. & ſ. m. Qui eſt né depuis peu de tems: qui vient de naître. C'eſt un enfant *nouveau-né*. C'eſt un *nouveau-né*.

Il ſe dit auſſi au figuré, & en badinant, des productions de l'eſprit,

Helas! c'eſt un enfant tout nouveau-né, *Madame,*
Et c'eſt dans votre cour que j'en viens d'accoucher. Mol.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *né* à quelque chôſe; pour dire, qu'il a de grandes diſpoſitions naturelles à la bien faire. *Natus, à naturâ factus, comparatus ad aliquid.* Il eſt *né* à la peinture, à l'éloquence, aux armes, à l'étude.

Boileau nous dit dans ſon écrit
Qu'il n'eſt pas né pour l'éloquence;
Je ne ſçai pas ce qu'il en penſe,
Mais je penſe ce qu'il en dit.

On appelle un Conſeiller-*né*, celui à qui la charge donne la qualité de Conſeiller. Un tel Évêque eſt Conſeiller-*né* d'un tel Parlement. Un tel Prélat eſt Légat-*né* du Saint Siége. L'Abbé de Vendôme eſt Cardinal-*né*, a droit de porter un chapeau rouge ſur ſes armes.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *né*-coëffé, quand toutes chôſes lui ſuccédent heureuſement. On le dit au propre de ceux qui ont en naiſſant une coëffe ou membrane ſur leur tête.

NAÏVETÉ. ſ. f. Penſée, expreſſion naturelle, aiſée; vérité dite ſimplement, & ſans artifice. *Sinceritas, ingenuitas, animi candor.* On a interrogé cette jeune fille, elle a répondu avec une grande *naïveté*: on voit bien qu'elle dit vrai. Le ſtile d'Hypéride a dans ſa *naïveté* une certaine douceur agréable & fleurie. Bou. Les Fâbles de la Fontaine ont une ſimplicité ingénieuſe, & une *naïveté* ſpirituelle. Tout ce que dit la Fontaine eſt ſimple & naturel: c'eſt une certaine *naïveté* de langage que peu de gens connoiſſent, & qui fait pourtant tout l'agrément du diſcours: c'eſt une *naïveté* inimitable, tant éſtimée dans les écrits de Térence, c'eſt le *molle* & le *facetum* d'Horace, & qu'Apollon ne donne qu'à ſes favoris. S. Évr. La *naïveté* exclut le ſublime & la grandeur. Bou. Il ne faut pas prendre des penſées inſipides pour de charmantes *naïvetez*. Pèr. Nos vieux Auteurs, avec toute leur négligence, ont une *naïveté* admirable; de ſorte qu'on prend autant de plaiſir à les lire, qu'à entendre un Villageois de bon ſens, qui parle mal à la vérité; mais qui parle naturellement. Bou. La *naïveté* du langage eſt capable de couvrir beaucoup de défauts, & peut-être même d'empêcher que ce ne ſoient des défauts. Vau.

NAÏVETÉ, ſignifie auſſi, Ingénuité, ſimplicité une peu niaiſe. *Simplicitas, fatuitas.* Les meilleurs contes de Douville ſont fondez ſur des *naïvetez*; & des ſottiſes de valèts, de payſans. Cet homme, ſi ſecrèt dans le fond, paroît éloigné de la diſſimulation, juſqu'à approcher de la *naïveté*. Ab. de S. R. La ſœur de la ſottiſe, c'eſt la *naïveté*.

NAÏVEMENT. adv. D'une manière naïve, naturelle, ſincère & ingénuë. *Candidè, ingenuè.* Ce Peintre a tiré ce viſage fort *naïvement*. Cet Auteur écrit fort *naïvement*, a un ſtile fort naïf. Il a fort *naïvement* confeſſé ſa faute. C'eſt être incivil que de dire *naïvement* la vérité. Bell. Quelquefois nous penſons éxprimer *naïvement* les grâces du naturel, lorſque nous tombons dans une ſimplicité baſſe & honteuſe. S. Évr.

NAK.

NAKKACH-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un Officiér de la Cour de Pèrſe: c'eſt le chèf des Peintres du Roi; ces Peintres ne peignent qu'en miniature.

NAKSIVAN; NAXIVAN, NASCHEVAN. ſ. m. Nom d'une ville de la province d'Érivan, en Pèrſe. *Nixuana.* Elle eſt à trois lieuës de la montagne d'Ararat, près de l'Araſſe, entre la ville d'Érivan & celle de Tauris. Cette ville eſt ſi ancienne, que les Arméniens croyent qu'elle a été la demeure de Noë, après qu'il fut ſorti de l'Arche, ce que ſon nom ſemble ſignifier. Au reſte *Nakſivan* a un Archevêque Latin, qui eſt toûjours un Dominicain, il fait ſa réſidence au bourg d'Abaranet, a ſous ſa juriſdiction dix ou onze bourgs d'Arméniens du rit Latin, & qui ont pour leurs Curez des Dominicains. Maty.

NAM.

NAMAQUA. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Namaqua.* Les *Namaquas* ſont des peuples d'Afrique, faiſant partie des Cafres. Les Hollandois les découvrîrent près du cap de Bonne-Éſpérance l'an 1661. Les *Namaquas* ſont blancs, mais ils ſe noirciſſent pour paroître beaux. Voyez Dappèr.

NAMARI. ſ. m. Nom d'une montagne de la vallée de Démona, en Sicile. *Namarius*, anciennement *Neptunius mons.* Monte di *Namari*, ou de Sprévério. Elle eſt entre les villes de Meſſine, de Taormine & de Mélazzo. Maty.

NAMAZ. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une prière que les Turcs font cinq fois le jour. Entre le point du jour & le ſoleil levant, à midi, entre midi & le ſoleil couchant, après que le ſoleil eſt couché, & à une heure & demie de nuit. Voyez Ricaud de l'Empire Ottoman.

NAMFIO, NAMPHIO, NANFIO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Anaphe.* Elle eſt dans la mèr de Candie, un peu au nord de l'iſle de Santorini. Elle a environ dix lieuës de circuit. Les Turcs en ſont les maîtres: on dit que les ſèrpens ne peuvent pas y vivre. Maty.

NAMPS. ſ. m. plutiél. Ménage écrit *Nam.* Vieux mot qui ſignifie, Gage, nantiſſement. *Pignus*, & dans la baſſe Latinité *Naminum.* Il ſe dit encore en pluſieurs provinces. Quand les Sèrgens font des *exécutions*, il faut payer, ou leur donner des *namps*, c'eſt-à-dire, des gages. On appelle *vifs namps*, le bétail pris par éxécution, & *morts namps*, les autres meubles.

De ce mot de *namps* on a fait *namptir* & *namptiſſement*, mais aujourd'hui

jourd'hui on écrit & on prononce *nanis* & *nantissement*. Voyez ces mots.

Du Cange dit que *namps* est un mot Saxon, & qu'on a dit dans la bâsse Latinité *namium*, *nantum* & *nantare*; pour dire, *gage, saisie* & *nantir*. Icquez le dérive du mot Gothique, *niman*, qui signifie *prendre*, *emporter*; les Francs & les Saxons disoient autrefois dans leurs langues *neman* & *niman* dans le même sens: *nema*, dans la langue des Cimbres, qui sont les anciens habitans du Holstein, signifie la même chose.

Ce mot est fort en usage dans la Coutume de Normandie; on écrit aussi *nams* & *nans*.

NAMSLAW. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fort. *Namslavia*. Elle est dans la principauté de Bréslavv, en Silésie, sur la Weida, à huit lieuës de la ville de Bréslavv, vèrs le levant. MATY.

NAMUR. s. m. Nom propre d'une ville des Pays-bas, capitale du Comté de Namur. *Namucum*, *Mamucum castrum*, *Namurum*, *Namurcum*, *Namurcium*, *Namursium*, *Nemurcium*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 368. Elle est au confluant de la Meuse & de la Sambre, entre Huy & Charleroy, à sept lieuës de l'une & de l'autre. Cette ville Épiscopale & suffragante de Cambray, est une des plus importantes des pays-bas Catholiques. *Namur* est assez grand, bien bâti, bien fortifié, & riche par son commèrce. Il est défendu par une bonne citadelle, construite sur un rochér, qui est à l'angle que laissent entr'elles la Sambre & la Meuse en se joignant. Le feu Roi prit cette place en 1692. malgré des pluyes continuelles. On prétend qu'avant ce tems-là elle n'avoit jamais été prise. Selon la Table des longitudes & des latitudes de M. Harris, *Namur* est à 50°. 25′ de latitude & à 32°. 47′ de longitude, & cela par obsèrvations astronomiques.

Il y en a qui dérivent le nom de *Namur* de ceux de *nain* & *muet*; ils disent que sur l'éminence où est aujourd'hui le château, on adoroit autrefois une idole qui devint muete, & ne rendit plus d'oracles, quand les habitans du pays eurent embrassé la Religion Chrétienne, & que du nom de *nain* qu'on donnoit à cette idôle, parcequ'elle étoit petite, & de celui de *muet*, on a formé le nom de *Namur*. Mayérus fait venir ce nom de *new muer*, ce qui veut dire, *nouveau mur*, en langage du pays.

Le Comté de NAMUR. *Namurcensis Comitatus*. C'est une des provinces des Pays-bas. Elle est bornée au nord par le Brabant, au couchant & ailleurs par les tèrres de l'Évêché de Liege. Elle a environ douze lieuës de longueur, & neuf ou dix de largeur. Le pays en est montagneux, mais fort fèrtile. On y trouve des mines de fèr, de plomb & de charbon de pièrre, & des carrières de marbre noir. Ses principaux lieux sont *Namur*, capitale, Charlemont & Charleroi. Au reste ce Comté est le pays des anciens Aduates. MATY.

NAMUROIS, OISE. s. m. & f. *Namurcensis*. Qui est de Namur. Valois *Not. Gall.*

N A N.

NANAN. s. m. Tèrme dont les petits enfans se sèrvent, quand ils demandent à manger. Taisez-vous, vous aurez du *nanan*.

NANBU. s. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume, ou plûtôt d'une province de même nom. *Nanbum*. Elle est dans l'Ochio, une des contrées de l'isle de Niphon. MATY.

NANCANG. s. m. Nom propre d'une ville capitale de la province de Kiangli, Chiamsi, en Chine. *Nancangum*. Elle est sur le lac de Poyang, & a six autres villes dans son tèrritoire. Elle a été fort maltraitée dans les dèrnières guèrres des Tartares. MATY.

NANCEILE. s. f. Tèrme d'Architècture, dont se sert Philibèrt de Lorme pour nommer ce que les autres appellent *scotie*, ou *nacelle* plutôt que *nancelle*. Voyez NACELLE. *Trochilus*, *columnaris tori trochilus*. C'est une concavité qui est entre les deux tôres de la bâse de la colonne.

NANCI. s. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de Lorraine. *Nanceium*, *Nanciacum*. Elle est sur la Murte, au levant de Toul. *Nanci* est assez grand, bien bâti & fortifié. Il est divisé en ville vieille & nouvelle. On voit dans la prémière l'Arsenal, & le Palais des Ducs de Lorraine. *Nanci* n'est point ancien. Le plus vieux Auteur que Valois ait trouvé, est Jean de Paris qui écrivoit, il y a environ 400 ans. *Nanci*, dit Valois, n'a pas plus d'antiquité que Chambery, capitale de Savoye. *Nanci* est capitale de la Lorraine Mosellane. Quelques-uns l'ont confondu mal-à-propos avec le lieu appellé en Latin *Nasium*, qui est Nas, village du Duché de Bar, ou Nanci le grand. Valois *Not. Gall. Nanci* est à 48°. 39′ de latitude, & à 24°. 30′ de longitude. ACAD. DES SCIENC. M. Harris le met à 24°. 32′. de longitude. MM. de l'Académie sont plus croyables.

NANCI LE GRAND. ou Grand Nanci. Nom propre d'un Bourg du Duché de Bar. *Nanciacum majus*. Il est près de l'Orne, à trois lieuës de Bar-le-Duc, vèrs le levant. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Nasium*, que d'autres mettent au village de Naz, qui est dans la même contrée.

NANCI LE PETIT. *Nanciacum minus*, est un autre bourg du même Duché & sur la même rivière. Valois *Not. Gall.* L'un ou l'autre de ces bourgs est l'ancien *Nasium*, *Nasium Leucorum*, qui étoit autrefois un château, ou fort des Leuques. Ptolicus le place entre les Caturiges ou Caturices & Toul, à 16. milles de Toul, & 9 milles des Caturiges. C'est une èrreur de Josias Simlèr d'avoir pris le *Nasium* des Anciens, pour Nanci capitale de Lorraine, ville bien plus nouvelle. Ce n'est pas non plus Nas près de Nanci; puisque l'ancien *Nasium*, étoit sur l'Orne entre Andelot & Toul. Valois *Not. Gall. p.* 371.

NANCIAN. s. m. Ville de la Chine, dans le Chiamsi l'une des provinces méridionales de l'Empire. *Nancianum*.

NANÉE. s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Pèrses. *Nanæa*. Voyez *Machab.* L. 13. *Nanée* étoit la Diane des Pèrses, ou le nom de Diane chez les Pèrses. Ce nom se trouve dans la Ste Écriture, où il est parlé des Prêtres de *Nanée*. Il y en a qui croyent que *Nanée* est la même que *Diane*, & qu'*Anais* chez les Arméniens.

Il est des Auteurs qui dérivent le nom de *Nanée* de celui de נן, *nin*, qui veut dire *fils*: ils prétendent que par le nom de *Nanée*, on a voulu dire *vierge fille*, ce qui convient fort bien à Diane. Cette Déesse est aussi appellée *Anea*. Ce prémier mot de *Nanea* semble être formé du Celtique *Nain*, qui signifie Grand'mère, en Latin *avia*. De même *Anas* peut être pris d'*ana*, qui veut dire *mere*, & nourricière. Cela paroit si vrai que le mot de *Diana*, qui n'est autre que la Lune, veut dire proprement Mère de lumière: & de même le Grec Σεληνη, qu'on écrit communément Σεληνη, qui est la Lune & Diane. Et il est étonnant, que ni les Grècs, ni les Latins, ni Platon, ni Varron n'ayent point vû ces choses. Or les Perses encore aujourd'hui ont grand nombre de mots qui venoient des Celtes, dont il n'y a pas lieu de s'étonner après ce que j'ai dit, (dans le Traité de l'Antiquité des Celtes.) Et par conséquent leur *Nanea* peut aisément venir du Celte *nain*, qui signifie *avia*, aïeule, grand'mère. Si bien que les Pèrses qui portoient à la Lune un respect souverain, la nommoient par honneur tantôt *Nana*, & tantôt *Ana*, c'est-à-dire, ou Grand'mère, ou Mère, comme les Dieux étoient appellez Père. PEZRON. Que ne disoit-il, comme Cybele étoit appellée chez les Romains, *La grande mere?*

NANFIO. Voyez NAMFIO.

NANGAN. s. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Nanganum*. Elle est la treizième de la province de Kiangsi, sur la rivière de Chang, son Tèrritoire renferme trois autres villes.

NANGATO. subst. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume, ou plutôt d'une petite province de même nom. *Nangatum*. Elle est sur la côte occidentale du Jamaisetto, en l'isle de Niphon, au Japon.

NANGASAKI, ou *Nangazaki*. s. m. Nom propre d'une grande ville avec un grand port. *Nangazakium*. Elle est située sur un golfe de l'isle de Ximo, une de celle du Japon. Lorsque les Portugais trafiquoient dans le Japon, ils firent ériger à *Nangasaki*, un Évêché suffragant de Goa; *Nangazaki* que les Japonois nomment aujourd'hui Tchang-ki, est bâtie dans la pointe de tèrre du Ximo, qui avance le plus vèrs la Chine, dont elle n'est éloignée que de 60 lieuës. Lorsque la Foi entra dans le pays d'Omura, *Nangazaki* étoit moins qu'un village. Sa situation, la bonté du mouillage, la proximité de Macao & de la Chine, y attirèrent les Portugais; quelques-uns s'y établirent, les Japonois en firent de même; par là *Nangazaki* devint une des plus grosses villes & la plus commèrçante du Japon; il fut un tems qu'on y compta 60000. âmes. Aujourd'hui qu'il n'est pèrmis à aucun étranger de s'y établir, on n'y compte pas plus de 8000 âmes. P. CHARLEVOIX. *Hist. du Jap. L. IV. p.* 188, 289. Voyez encore le P. Bartoli, *Seconda parte dell' Asia. L. II. p.* 254. *Nangazaki* n'est éloigné que de deux journées de Nimpo, qui est le port le plus oriental de la Chine. Dans la table de M. Harris, *Nangazaki* est par les 32° 55′ de latitude, & 145° 32′ de longitude; mais cela n'est point fondé sur des obsèrvations astronomiques.

NANGOYA. s. f. Nom d'un des plus beaux ports du Japon sur la mèr du Corée. *Nangoya*.

NANGUNDI. s. m. Nom propre d'une grande rivière de la prèsqu'isle de l'Inde deçà le Gange. *Nangundius*. Elle a la source dans les montagnes de Gate, baigne la ville de Bisnagar, & ayant travèrsé le Royaume de ce nom, elle se décharge dans le golfe de Bengale, à Masulipatan, qui est du Royaume de Golconde. MATY.

NANHIUNG. s. m. Nom propre d'une des principales villes du Quantung, province de la Chine. Elle est située sur la rivière de Chine. *Naniuga*. MATY.

NANKANG. ſ. m. Nom propre d'une ville ſituée ſur le bord occidental du lac de Poyang. *Nankangum.* C'eſt la quatriéme de la province de Kiangſi, en Chine, & elle a trois autres villes dans ſon tèrritoire. MATY.

NANKIN, ou NANKING. Voyez NANQUIN.

NANNA. ſ. f. Nom d'une plante. La *Nanna* eſt une plante qui produit un des meilleurs fruits, & des plus délicats qui croiſſent dans toute l'étenduë de l'Amérique. Ce fruit eſt ſemblable à un artichaut; ſa ſubſtance reſſemble à celle d'une poire fort ſucculente, ſon ſuc eſt éxtrémement agréable, & ſubtil en un point, que quand on en mange un peu trop, il ouvre toutes les petites veines & artères qui ſont dans la bouche: de maniére que l'on ſaigne beaucoup ſans pourtant en reſſentir aucune incommodité.

NANNETTE. ſ. f. Nom propre de fille, qui veut dire petite Anne. *Anna.*

NANNING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Nanninga.* Elle eſt au confluant des rivières de Puon & de Ly, dans la province de Quanaſi, dont elle eſt la ſeptiéme. Elle a cinq aûtres villes ſous ſa dépendance.

NANNON. ſ. f. Nom propre de fille qui veut dire petite Anne. *Anna.*

NANQUIN, NANKING, NANKIN. ſ. m. Nom propre d'une ville appellée autrefois Kiangning & Ingtien. *Nanquinum.* Elle eſt capitale de la province de *Nanquin*, & autrefois de toute la Chine, & la réſidence de ſes Empereurs. Elle eſt fort grande, fort peuplée & fort marchande, ſituée ſur la rivière de Kiang, près de ſon embouchure dans le golfe de *Nanquin*. *Nankin* étoit encore célébre autrefois par la grandeur de ſes cloches, mais leur poids énorme ayant emporté le donjon où elles étoient ſuſpenduës, tout le bâtiment tomba en ruine, & les cloches ſont depuis demeurées à tèrre ſans qu'on ſe ſoit mis en devoir de les remonter. P. LE COMTE. La différence du méridien de *Nankin* à celui de Paris, eſt ſelon le P. Noël Jéſuite miſſionaire à la Chine de 7. h. 44'. 15". ou 116°. 3'. 45". Ainſi en ſuppoſant Paris à 22°. 30', comme fait ce Pére, Nanxin eſt au 138e d. 33. m. 45. ſec. de longitude; mais Paris n'étant ſelon MM. de l'Académie qu'au 20e. degré de longitude, *Nankin* n'eſt qu'au 136°. 3'. 45". ſa latitude eſt, ſelon le même Pére, 32°. 5'.

La province de NANQUIN, *Nanquinenſis provincia.* C'eſt une des quinze provinces de la Chine. Elle eſt bornée au nord par le Quantung; au couchant par le Honan, le Heuquang, & le Kiangſi, au midi par le Chekiang, & au levant par le golfe de *Nanquin*. Elle eſt baignée par le Hoang & le Kiang, qui ſont les plus grands fleuves de la Chine, & par pluſieurs aûtres rivières qui la rendent très fértile. On la diviſe en quatorze Contrées, dont châcune a ſa ville capitale, outre leſquelles il y a encore cent dix villes de moindre importance; celle de *Nanquin* eſt la capitale de tout le pays.

Le golfe de NANQUIN, ou de Gang. *Sinus Gangus*, ou *Nanquinenſis*, anciennement *Sinarum ultimus receſſus.* C'eſt un grand golfe de la mèr de la Chine; il s'étend beaucoup du ſud au nord, ayant au levant la prèſqu'iſle de Corée, au nord, les provinces de Leaotung & de Peking; & au couchant celles de Xantung & de *Nanquin*. MATY.

NANTERRE. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'iſle de France. *Nannetodurum*, *Nammetodurum*, *Nemptodurum.* Il eſt près de la Seine, à deux lieuës & demie au couchant de Paris. Il a donné la naiſſance à Sainte Geneviéve patrone de Paris.

NANTES. ſ. m. & nom propre d'une ville de France. *Namnetes*, *Nannetes*, *Namnetum portus*, anciennement *Condivicum.* Elle eſt dans la Bretagne, ſur la Loire, environ à dix-huit lieuës de Rennes, vèrs le midi. *Nantes* eſt une grande ville, bien peuplée, bien bâtie, fort marchande, riche, fortifiée & deffenduë par un ancien château. On l'a appellée l'œil de la Bretagne, à cauſe de la beauté de ſon tèrroir. Les anciens Ducs de Bretagne y ont quelquefois fait leur réſidence. Il y a maintenant Préſidial, Election, Généralité, Chambre des Comptes, Univèrſité & Évêché, dont l'Évêque, Suffragant de Tours, eſt Conſeiller-né du Parlement de Bretagne.

L'Édit de *Nantes* eſt un Édit donné en cette ville par Henri IV. au mois d'Avril 1598. qui pèrmèttoit aux prétendus Réformez de France l'éxèrcice public de leur Religion, & qui fut révoqué par Louis le Grand l'an 1685. Quelques-uns croyent que *Nantes* eſt l'ancien *Corbilo* ou *Corbilum*, qu'ils eſtiment être la même que l'ancien *Condivincum* ou *Condovincum.* *Nantes* eſt à 47°. 13'. de latitude, & à 16°. 18'. de longitude. ACAD. DES SCIENC. & non pas à 16°. 11'. de longitude, comme le marque Mr Harris dans ſa Table.

Le Comté de NANTES ou le Comté NANTOIS, *Nannetenſis Comitatus.* C'eſt la partie la plus méridionale de la Bretagne, province de France. Ce Comté s'étendoit des deux côtez de la Loire, depuis l'Anjou, juſqu'à la mèr de Gaſcogne, & comprenoit le Duché de Rètz. C'eſt le pays des anciens *Namnetes*; il a eu ſes Comtes particuliérs, mais il eſt depuis pluſieurs ſiécles réüni à la Brétagne. *Nantes* en la capitale. MATY.

NANTEUIL. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux de France qui vient de *Nant*, vieux mot Gaulois qui ſignifie un ruiſſeau d'eau coulant, une abondance d'eau qui ſe joignent enſemble, *Nantus*, *Nantogilum*, *Nantoilum*, d'où l'on a fait *Nantoil*, *Nanteuil.* Le mot *Nanteuil* vient de *Nant* qui en ancien Gaulois, & encore à préſent en Bas-Breton, ſignifie un ruiſſeau, une rivière. Les lieux qui portent ce nom ſont tous ſur quelque petite rivière. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 369. M. Huet eſt d'un aûtre ſentiment dans ſon Origine de Caen, C. 23. Du mot *Lens*, dit-il, & de ſon diminutif *Lenticula* lentille, que le peuple de Paris prononce nantille, ſe ſont fait le nom de Lenteuil, *Nanteuil*, & Nantouillet, *Lentolium*, *Lentolietum.*

NANTEUIL en Brie, il eſt dans l'Évêché de Meaux. *Nantus*, *Nantogilus*, *Nantogilum.* Il eſt ſur la Marne près de la Ferté-ſous-Jouarre; il y a un Monaſtère dépendant de Clugny.

NANTEUIL eſt encore un lieu de l'Évêché de Coutance. *Nantus.* Le Roi Childebèrt le donna à S. Marcou, pour y bâtir un Monaſtére. Valois, *Not. Gall. p.* 369.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ou de Baudouin. Village avec un beau château. *Nantogilum*, *Nantogilum Hilduini.* Il eſt dans l'Iſle de France, à huit lieuës de Paris, tirant vèrs Soiſſons. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 368.

NANTEUIL en Retelois. *Nantogilum & Nantoilum.*

NANTEUIL EN VALLÉE. Autre village avec Abbaye. *Nantogilum in valle.* Il eſt au confluant des deux petites rivières d'or & d'argent, dans le Poitou, à douze lieuës au midi de Poitiérs. Valois, *Not. Gall.*

NANTILLE. ſ. f. Nom de legume que le peuple appelle ainſi par un mauvais uſage, au lieu de *lentille*, qui eſt le nom de ce legume. Voyez LENTILLE.

NANTIR. v. act. Donner des aſſurances pour le payement d'une dette, ſoit en meubles, effets ou autre nature de biens. *Creditori pignus dare.* Ce créancier ne pèrdra rien à la banqueroute de ce Marchand, il l'avoit *nanti* de bons effets, il s'étoit *nanti* lui-même. Il plaide *nanti.*

Ce mot, ſelon Meurſius, vient du Grèc modèrne ναυλίζειν, ſignifiant la même choſe. Voyez d'autres étymologies ci-deſſus au mot NAMPS.

NANTIR, ſignifie auſſi, Se faire inſcrire dans un régître public pour avoir hypothéque ſur les biens d'un débiteur, comme on fait en cèrtaines Coutumes: *Nomen inſcribere.* Et l'acte porte, Nous avons *nanti*, réaliſé & hypothéqué un tèl, ſur tèls & tèls héritages, pour une telle ſomme.

NANTIR, ſignifie auſſi, Payer ou conſigner. *Summam pecunia deponere.* Ainſi on dit, *Nantir* un cens, un reliéf, lorſqu'on fournit, qu'on paye ou conſigne les droits & devoirs qui ſont demandez, pour avoir main-levée d'une ſaiſie féodale.

NANTIR, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit figurément, pour dire, ſe garnir, ſe pourvoir de quelque choſe par précaution. *Munire ſe, inſtruere.* Je me ſuis *nanti* d'un bon déjeûner avant que de partir. Il s'eſt *nanti* d'un bon manteau contre la pluie.

Il ſignifie auſſi, Avoir, poſſéder. *Capere, occupare, ſibi aſſerere.* Je ſuis encore *nanti* de la belle. MOL.

NANTI, IE. part. & adj. *Inſtructus, munitus.*

NANTISSEMENT. ſ. m. Sûreté; gage que donne un débiteur à ſon créancier, en meubles, ou aûtres effets pour le payement de ſon dû. *Pigneratio, pignus.* Dunkèrque leur devoit être remis (aux Anglois) comme par forme de *nantiſſement.* DE BUSSI RAB. Les uſuriérs ne prêtent rien que ſous bons gages & *nantiſſemens.*

On appelle, pays de *nantiſſement*, les lieux où la Coutume veut qu'on s'adreſſe au Juge du lieu, où l'héritage ſur lequel on veut acquerir hypothéque, eſt ſitué; que là on éxhibe ſon contrat, & qu'on en obtienne un acte, lequel doit être endoſſé ſur le contrat, & enregîtré au grèffe: le tout pour la ſureté & privilége ſur les biens du débiteur, & pour être préféré à toutes aûtres hypothéques, qui ne ſe trouveront point ſur les regîtres du *nantiſſement.* Reims & St. Quentin ſous la Coutume du Vèrmandois, ſont pays de *nantiſſement.* On a tenté pluſieurs fois d'établir par toute la France ce *nantiſſement*, ſous prétexte de la conſervation des hypothéques; mais cela n'a pas réüſſi. Cette formalité tend à rendre les hypothéques notoires, & à empêcher les ſtellionats ſi fréquents dans les Coutumes où les hypothéques ſont ſecrètes, & ne ſont pas connuës du public, comme dans les pays de *nantiſſement.* Les hypothéques légales, & tacites des mineurs ſur les biens de leurs tuteurs, & des femmes ſur les biens de leurs maris, ſont valables ſans *nantiſſement* dans les pays de *nantiſſement*; parceque la qualité publique

que de tuteur & de mari ſert d'avertiſſement. De Lange. Le *nantiſſement* eſt une tradition feinte & imaginaire. Loyſeau. Coutume de *nantiſſement*, eſt une Coutume ſelon laquelle le nantiſſement eſt en uſage.

Nantissement, veut quelquefois dire *payement*, *conſignation*.

Nantois, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Nantes ou du Nantois. *Nannes*, *Nannetenſis*, *Nannita*, *Nanneta*. Les *Nantois* ſont riches à cauſe du commerce de mer, & de celui de la rivière de Loire; par le moyen de laquelle ils ont communication avec douze ou quinze provinces de France.

Nantois, oise, eſt auſſi adj. Le pays, ou le Comté *Nantois*, une barque *Nantoiſe*, un Terreneuviér *Nantois*, un Marchand *Nantois*.

Nantois. ſ. m. Le *Nantois* eſt la même choſe que le Comté *Nantois*. *Nannetes Ager*; *Tractus*, *pagus Nannetenſis* ou *Annecticus*. Le *Nantois* eſt preſque tout au midi de la Loire, quoique *Nantes* ſoit au nord. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 367.

Nantoise, ſ. f. Terme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute incarnate. Elle vient de belle hauteur. Morin.

Nantoise, ſ. f. Terme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe, qui eſt d'un gris-de-lin chargé & mêlé de rouge, qui ſe panache aſſez bien ſur du blanc. Id.

NANTUA. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France *Nantuadis*, *Nantoidis*, *Namtoacus*, *Nantoacus*, *Nantuacum*. Il eſt dans la Breſſe, à huit lieuës de Belley, vers le nord. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 368.

NANTWICH. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Nantricum*, *Vicus walbanus*. Il eſt dans le Comté de Cheſter, entre la ville de ce nom, & celle de Stafford, à cinq lieuës de la prémière, & à ſix de la dernière. Maty.

NANYANG. ſ. m. Nom propre d'une grande ville ſituée ſur la rivière d'Ium, en la Chine. *Nanyanga*, *Nanyangum*. C'eſt la ſeptiéme de la province d'Honan, & elle a douze autres villes dans ſon territoire. Maty.

NAP.

NAPÉE. ſ. f. Divinité fabuleuſe que les Païens croyoient préſider aux forêts & aux collines: comme les Dryades aux arbres, & les Naïades aux fontaines. *Napæa*. Voſſius eſt d'un autre ſentiment; il croit que les *Napées* étoient les Nymphes des Vallées. Car les Grecs, dit-il, appelloient une vallée νάπη & νάπος, parcequ'elle eſt humide: & ce mot venoit de l'Hebreu נפף, *naph*, qui ſignifie dégouter, *ſtillare*. Ainſi il corrige Servius ſur le IV. des Géorg. v. 535. au lieu de lire *Nappæa*, *vel Naides fontium Nympha*, comme ſi les *Napées* & les Naïades étoient les mêmes, il lit, *Napæ vallium*, *Naides fontium Nympha*. Les *Napées* ſont les Nymphes des vallées, & les Naïades des fontaines. Voyez *de Idol.* L. II. C. 78.

Ce mot vient de νάπος, ou νάπη, qui veulent dire *bois*, *forêt*, *pente de montagne*. Il y en a qui le dérivent de νὴ particule épiratique, ou intenſive, & de πάω *je bois*; d'autres le forment de νὴ particule privative, & de φάω *je luis*, *je brille*, parcequ'il y a de l'ombre dans les vallées; enfin quelques-uns pour trouver l'origine de ce mot, remontent juſqu'à l'Hébreu נפ, comme on l'a dit. Cette étymologie n'eſt point différente de la prémière, ſeulement elle remonte plus haut, pour trouver l'origine du mot de *Napée*, qui nous vient immédiatement du mot de *Napæa*.

NAPELLUS, ou NAPEL. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de trois piéds, garnies depuis le bas juſqu'en haut de feuilles amples, preſque rondes, découpées profondément, ou diviſées & ſubdiviſées en beaucoup de parties étroites, d'un vert obſcur luiſant. Ses fleurs ſont diſpoſées en manière d'épis aux ſommitez des tiges, ayant la figure d'une tête couverte d'un héaume, de couleur bleue rayée, & garnie en dedans de quelques poils. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit à pluſieurs graines membraneuſes, diſpoſées en manière de tête, qui renferment des ſemences menuës, chagrinées, noires. Sa racine a la figure d'un petit navet; elle eſt noirâtre en dehors, blanche en dedans, jettant des filamens qui s'embarraſſent ſi bien, qu'il ſemble que ce ſoit un rêts. En Latin *aconitum cæruleum*, *ſeu napellus* 1. C. Bauh. *Pin.* 183. Le *napel* eſt un fort grand poiſon, mais particuliérement ſa racine. Les remédes propres ſont la thériaque, le mithridat, les vomitifs. Les Barbares empoiſonnent leurs fléches avec cette plante. On dit qu'on envoya à Alexandre le Grand une fille qui avoit été nourrie de *napellus*, dont l'haleine étoit un poiſon aux hommes.

Napellus, eſt auſſi un nom qu'on donne à une ſorte de ſouris qui vit de racines de *napellus*.

NAPHE. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de l'eau de fleur d'orange, qu'on appelle eau de *naphe*, ou eau *naphe*. Voyez Nafe.

NAPHIA. Voyez Nafia.

NAPHIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Naphis*. Il étoit dans l'Arabie à l'orient du Jourdain, près des Tribus de Ruben & de Gad. Il tiroit ſon nom de *Nephis* fils d'Ismaël, & ſes habitans s'appelloient Naphiſéens. Voyez les Septante au 1. L. des Paralipoménes.

NAPHTE. ſ. m. Quelques-uns diſent *Naphta*, & on les avoit ſuivi dans la prémière édition de cet Ouvrage; mais l'Académie françoiſe & l'Académie des ſciences diſent *Naphte*, & nous les ſuivons dans celle-ci. Le *Naphte* qui eſt un bitume ou liquide, ou du moins fort mou, eſt la même choſe que le pétrole. Acad. des Scienc. 1715. *p.* 15. Eſpéce de bitume mou, de différentes couleurs, fort inflammable, qu'on tiroit du lieu où étoit l'ancienne Babylone, des environs de Raguſe, & de divers autres pays. On en trouve préſentement en pluſieurs provinces de France, entre autres en Auvergne, & en Italie. Le *naphte* de France eſt mou comme de la poix, liquide, noir, de mauvaiſe odeur. Celui d'Italie eſt une eſpéce de pétrole, ou une huile claire, tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt vérte, tantôt noire. Il découle d'une roche ſituée ſur une montagne dans le Duché de Modéne. Le *naphte* eſt preſque tout ſoufre; il eſt pénétrant, vulnéraire, reſolutif. En Latin *naphta*, ou *picaſphaltum naturale*. *Bitumen judaicum*. Voyez la diſſertation de Iſaac Voſſius ſur le *naphte* ancien & ſur le moderne. Ce mot nous vient des Arabes, qui appellent *naft* ce que nous nommons *Naphte*. C'eſt une eſpéce de bitume ou térre graſſe, qui s'allume aiſément. L'on en tire une grande quantité, de certaines ſources, qui ſont proche de la ville de Hit en Chaldée, ſelon Édriſi. On en trouve auſſi beaucoup dans les montagnes de Harganah, dans la Province de Tranſoxane, ſelon Ebu Haucal. d'Herbelot. Il y a à Hit ville de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, une fontaine ou ſource de *Naphthe* que les Perſans appellent Tchechmehkic, fontaine de poix. Les Turcs pour diſtinguer le *naphthe* de la poix, l'appellent *Catrab ſiyeh*, du maſtic noir. d'Herb. *Bib. p.* 452. *a*. Voſſius *de Idolol. L. VI. C.* 4. dit que *Naphthe* eſt un mot Babylonien, c'eſt à-dire, Chaldéen; que le *naphthe* eſt une fleur de bitume, qui a plus de force que quelque bitume que ce ſoit, qu'il y a une eſpéce de *naphthe*, qu'il appelle pierreuſe, *naphtha petræa*, parce qu'elle coule des rochérs. Tout cela montre que le *naphthe* n'eſt autre choſe qu'un pétrole. Voyez ce mot. *Naphtha*, νάφθα, en Chaldéen נפתא, נפטא, de נפ, *Stillare*, dégouter. Car le *naphte*, dit Pline, dégoute, découle comme une eſpéce de bitume. S. Ambroiſe dans ſon livre de Noë & de l'arche C. 6. le tire de Συνάπτειν, *attacher*, *lier*, *joindre*, parceque le *naphte*, colle, joint, unit; mais la prémière étymologie eſt la véritable. *Voſſius*.

NAPLES. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie, capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. *Neapolis*. Elle eſt dans la Terre de Labour, au fond d'un petit golfe, où elle a un port fort beau & fort ſûr. Cette ville a deux lieuës de circuit, en y comprenant les fauxbourgs. Elle eſt fort belle, ſes rués étant droites, larges, longues, & ornées de pluſieurs magnifiques bâtimens, tant ſaints que prophanes. Elle eſt bien peuplée, riche, marchande, bien fortifiée à la moderne, & défendue par cinq citadelles; le château Normand, appellé auſſi le château de l'Œuf, parcequ'il eſt bâti en ovale, ſur un rocher environné des eaux de la mer; le château Neuf, le château Saint-Elme, nommé la bride de *Naples*; la Tour Saint-Vincent, & le Torrion, ou Donjon des Carmes. Il y a dans *Naples* une Univerſité, deux Académies, *gli Ardenti*, & *gli Otioſi*, & un Archevêché. Le Vicerοi de *Naples* y fait ſon ſéjour dans un Palais fort ſpacieux, & fort magnifiquement meuble. Tous ces avantages, avec la bonté de l'air, & la beauté du térroir, attirent à *Naples* une grande quantité de Nobleſſe, ce qui lui a fait donner le nom de *Naples la Noble*. Cependant elle eſt ſujette à de térribles accidens. L'an 1631. le Mont Veſuve l'auroit engloutie ſous un torrent de ſouffre, de rochérs & de cendres, ſi le vent ne l'eut détournée; & l'an 1687. un tremblement de térre y renverſa pluſieurs maiſons, en endommagea un très grand nombre d'autres, & écraſa pluſieurs perſonnes. Il y a entre cette ville & celle de Pouzzol la Grotte de *Naples* qui peut paſſer pour une merveille. C'eſt un chemin taillé dans le roc, qui traverſe le mont Pauſilipus; il a un mille de longueur, douze ou treize pieds de hauteur, ou ſelon la Relation de Mr. Miſſon demi-mille ſeulement de longueur, & trente ou quarante pieds de hauteur, & aſſez de largeur pour le paſſage de deux carroſſes de front; il ne prend le jour que de deux fenêtres, qu'on a faites au deſſus du rochér; cependant on ne s'y embarraſſe jamais, parceque ceux qui y entrent du coté de *Naples* tiennent toujours la droite, & les autres la gauche. On dit que Lucullus creuſa cette grotte en quinze jours, & qu'il y employa cent mille hommes; mais on devroit nous dire auſſi comment on put employer cent mille hommes à un tel ouvrage. D'autres attribuent cet ouvrage à un certain Cocceius, dont on ne connoit que le nom. Maty. *Napées*,

ples, ſelon Meſſieurs de l'Académie des Sciences, eſt à 41°. 5'. de latitude, & à 33°. 3'. de longitude; & ſelon M. Harris à 35°. 32'. de longitude. L'univerſité de *Naples* y fut établie en 1227. par Fridéric II. Roi de Sicile & Empereur, dans le deſſein de ruiner celle de Boulogne. Mais en 1227. par un Édit du 1er Février il rendit à l'École de Boulogne le droit qu'il lui avoit ôté, & à ſes ſujèts la pèrmiſſion d'y aller étudier.

Ce mot vient de *Neapolis*, qui eſt formé de deux mots Grècs, *νία* & *πόλις*, qui veulent dire *nouvelle ville*.

Le Royaume de NAPLES, ou de la Sicile deçà le Fâre. *Regnum Neapolitanum*, ou *Regnum Siciliæ cis Pharum*. C'eſt le plus grand État de l'Italie. Il s'étend en forme de prèſqu'iſle, depuis l'État de l'Égliſe, qui le borne au couchant, juſqu'à la mèr Ionienne qui le baigne au levant, & il a au nord le golfe de Veniſe, & au midi la mèr de Toſcane. On lui donne cent dix lieuës du nord-oueſt au ſud-eſt, depuis l'embouchure de Tronto, juſqu'au cap delli Armeni, & trente lieuës de largeur au couchant; mais elle eſt beaucoup moindre en pluſieurs endroits. Le Mont Apennin le travèrſe tout entiér du couchant au levant & lui fournit quantité de petites rivières, dont les plus conſidérables ſont le Volturno, le Gariglano & l'Offanto. L'air y eſt fort ſain, & le tèrroir fort fèrtile en bléd, vin, huile, amandes, noiſettes, figues, citrons, oranges, lin, chanvre, anis, coriandre; on y recueille même en quelques endroits du coton & du ſucre; mais ſes habitans paſſent pour les plus méchans de tous les Italiens, ce qui a fait dire que le Royaume de *Naples* eſt le Paradis de l'Italie, mais qu'il eſt habité par des Démons. Ce Royaume eſt cependant ſujet à de tèribles tremblemens de tèrre. Il n'y a point de pays en Europe où il y ait tant de titres de diſtinction. On y compte 24 Archevêchez, 125 Évêchez, 60 Principautez, 100 Duchez, 100 Marquiſats, 70 Comtez, & environ 1000 Baronies.

Le Royaume de *Naples* eſt un fiéf de l'Égliſe, dont on fait hommage au Pape, en lui préſentant tous les ans, le jour de S. Piètre, une haquenée blanche, avec une bourſe de ſept mille ducats. Il eſt gouvèrné par un Viceroi, dont on dit qu'il mange le peuple, comme on dit de celui de Sicile, qu'il le ronge, & du Gouvèrneur du Milanois qu'il le dévore. Ce Royaume qui comprend l'ancien Samnium, la Campanie, la Pouille & la grande Gréce, a été diviſé en quatre Régions, qui renfèrment douze Provinces. 1°. La Campanie, qui comprend la Tèrre de Labour, la Principauté citérieure & ultérieure. 2°, l'Abruſſe, où ſont le Comté de Moliſe, l'Abruſſe citérieure & l'ultérieure. 3°, La Pouille, où l'on met la Capitanate, la Tèrre de Bari, & celle d'Otrante. 4°, La Calâbre, dont la Baſilitate, la Calâbre citérieure & l'ultérieure ſont les provinces. *Naples* eſt capitale de tout le Royaume. MATY. On place l'origine & le commencement du Royaume de *Naples* au voyage que Nicolas II. fit en Pouille à la prière des Normands l'an 1059, & à l'accord qu'il fit avec eux en leur cédant la Pouille. Il y a une nouvelle hiſtoire Latine du Royaume de *Naples*, par le P. Nicolas Parthenio Gianettaſſi Jéſuite.

Le golfe de NAPLES, *Neapolitanus*, ou *Puteolanus ſinus*, anciennement *Crater*. C'eſt un golfe de la mèr de Toſcane. Il s'avance dans la Tèrre de Labour, province du Royaume de *Naples*, depuis les iſles d'Iſchia & de Capri, juſqu'à la ville de *Naples*, qui lui a donné ſon nom modèrne. MATY.

Mal de NAPLES. C'eſt la même chôſe que maladie vénérienne. *Morbus venereus*. Ces maladies ſont ainſi nommées parceque les François qui firent la guèrre en Italie ſur la fin du XVe ſiécle, ſous Charles VIII. l'apportèrent de *Naples*, où l'on dit qu'elles avoient été portées par un vaiſſeau, qui les avoit priſes aux Indes occidentales, qui étoient nouvellement découvèrtes. Braſſavolus a fait un livre ſur les éſpéces du mal de *Naples*. Le bois de halque eſt, en Afrique, un remède contre le mal de *Naples*.

NAPLOUSE, ou *Naploſa*. ſ. f. Anciennement Béthel, Sichem & Sichar. *Neapolis*, *Sichem*, *Sichima*. C'eſt une ville fort ancienne. Elle eſt dans la Tribu d'Éphraïm, en la Paleſtine, à dix lieuës au nord de Jéruſalem. Elle a été autrefois Épiſcopale; maintenant elle eſt capitale d'un petit Gouvèrnement ou Sangiacat, qui porte ſon nom.

NAPO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Napus*. Elle baigne Baëza dans le pays de los Quixos, & ſe décharge dans la rivière des Amazones, à Junta de los Rios. MATY.

NAPO, eſt encore le nom de la pointe la plus ſeptentrionale de l'iſle de Niphon au Japon. *Napum caput*, *Capo Napo*. Ce cap, avec celui de Matzumay, qui eſt au pays de Jeſſo, forme le détroit de Sangaar. MATY.

NAPOLI. ſubſt. Nom propre d'une ancienne ville de la Sardaigne. *Neapolis*. Elle eſt ſur la côte occidentale, près du golfe d'Oriſtan.

NAPOLI DE ROMANIE. Ville capitale de la Sacanie en Morée. *Naupliа*, *Anaplia*. Elle eſt à vingt lieuës au nord de Lacédémone, ſur un petit cap, qui s'avance dans le golfe de *Napoli*, où elle a un grand port, dont la bouche eſt ſi étroite qu'il ne peut y entrer qu'une galère à la fois. Elle eſt aſſez grande; on compte qu'il y a ſoixante-mille Grècs, outre un grand nombre d'autres habitans. Elle a un Archevêché, & elle eſt très-forte, tant par la nature de ſa ſituation, que par les ouvrages que l'art y a ajoutez. Les Vénitiens qui poſſédoient cette place depuis l'an 1385. la cedèrent au Grand-Seigneur l'an 1539. mais ils la reprirent l'an 1686, & l'ont pèrduë avec le reſte de la Morée, l'an 1715.

Le golfe de NAPOLI, anciennement le golfe Argolique. *Argolicus ſinus*. Ce golfe qui eſt en partie de l'Archipel, s'avance dans la Morée, entre les côtes de la Sacanie & de la Zaconie, depuis le cap Malio, & celui de Schilli, juſqu'à *Napoli* de Romanie, qui lui donne ſon nom moderne. L'iſle de Sédra eſt renfèrmée dans ce golfe, avec quelques autres peu conſidérables. MATY.

NAPOLI DE MALVOISIE. Voyez MALVOISIE, ou MALVASIA.

NAPOLITAIN, AINE. ſ. m. & f. & adj. Originaire, ou habitant de Naples. Qui appartient à Naples. *Neapolitanus*, *a*. Les Papes Boniface V, Urbain VI, Boniface IX, Jean XXIII, Paul IV & Innocent XII, étoient *Napolitains*. Jean-Baptiſte Marini, & le Cavaliér Bèrnin étoient auſſi *Napolitains*. La Nobleſſe *Napolitaine*, eſt fort leſte & curieuſe de beaux chevaux. On dit auſſi *Néapolitain*.

NAPOULE. ſ. f. Nom propre d'un village avec un fort, & un port. *Napoula*, *Avenionetum*. Il eſt ſur un golfe qui porte ſon nom, dans la Provence, vis à-vis des iſles de Lérins, & à trois lieuës au levant de Fréjus. *Baudrand*, *Maty*, *Corn*.

NAPPE. ſ. f. Linge qu'on étend ſur un Autel pour célébrer la Meſſe, ou ſur une table pour y faire quelque repas. *Mappa*, *inſtragulum*. Une *nappe* d'Autel, une *nappe* de communion. Avant le troiſiéme ſiécle, on ne couvroit ordinairement l'Autel que d'une *nappe*; mais à cette heure on le couvre de trois ou de deux au moins, dont il y en a une pliée en double. THIERS. La *nappe* & les ſerviettes s'appellent le linge de table, un ſervice de table. Les Orientaux ſe ſèrvent de *nappes* de cuir, ou de jonc.

Ce mot vient de *mappa*. NICOD.

On appelle, Mettre la *nappe*, quand on met le couvert ſur table pour manger; & lever la *nappe*, quand on déſsèrt.

On dit auſſi qu'on met la *nappe*, quand on reçoit la compagnie chez ſoi, lorſque les autres apportent de quoi manger, & quand on fournit ſeulement le couvèrt, le bois, la chandelle, & autres menuës néceſſitez. L'hôte qui met la *nappe* eſt toûjours le plus foulé.

On dit auſſi d'un pays plein & abondant dans lequel on met des troupes en quartiér, que c'eſt lui qui met la *nappe*. On dit auſſi, que quand Adam fut créé dans le Paradis tèrreſtre, il trouva la *nappe* miſe. On dit la même chôſe d'une moiſſon qui eſt prête à recueillir. On dit encore de celui qui épouſe une riche veuve, qu'il trouve la *nappe* miſe. Et on dit d'un homme qui aime à goinfrer, à recevoir compagnie, que chez lui la *nappe* eſt toûjours miſe, que la *nappe* eſt clouée.

NAPPE, en tèrmes de Vénerie, eſt la peau du cèrf qu'on étend, quand on veut donner la curée aux chiens. *Cervinum corium*, *cervina pellis*.

NAPPE, en tèrmes d'Hydraulique, eſt une caſcade dont l'eau tombe de deſſus une piètre unie & large, & repréſente une *nappe*. *Mappa aquea*, *aquaria*. Il ſe fait des *nappes* d'eau ſur tous les degrez de cette caſcade. Les plus belles *nappes* ſont les plus garnies: mais elles ne doivent pas tomber d'une grande hauteur parcequ'elles ſe déchirent.

NAPPE DE BLÉ, cela ſe dit des blez ſur racine, quand ils ſont beaux, & qu'ils couvrent également la campagne. *Triticea mappa*. Voilà une belle *nappe de blez*, ou ſimplement, voilà une belle *nappe*.

NAPPE, ſe dit auſſi chez les Pêcheurs & les Oiſeliérs, de la partie la plus déliée d'un filèt. *Mappa reticularia*. Dans un tramail la *nappe* eſt la toile du milieu qui a de petites mailles de fil délié, qui entre dans les grandes mailles, & qui ſèrt à y engager le poiſſon qui pouſſe contre.

NAQ.

NAQUET. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'un valet qui marquoit le jeu, & ſur tout à la paûme, comme l'a remarqué Faucher. *Famulus*.

NAQUET, ſignifioit auſſi un petit garçon ou valèt de piéd, & on confondoit ſouvent *naquet* & *laquet*. *Puer*, *verna*.

NAQUETER. v. n. Suivre quelqu'un, ou lui faire ſa cour ſervilement.

vilement. *Colere ſerviliter.* Il y a bien des gens qui vont *naquetter* à la porte des Grands, pour en tirer quelque préſent, quelque ſecours, quelque protection. Il ſignifioit originairement, conteſter pour des choſes légères. *Cavillari de nihilo.*

NAQUETTE. ſ. f. Autrement *Naguette.* Marchande lingère qui vend en détail les dentelles & la toile qu'elle prend dans les magaſins des gros Marchands.

NAR.

NAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Pologne. *Nara.* Elle a une Chaſtellenie, & elle eſt ſituée dans le Palatinat de Czerko, en Mazovie, ſur la rivière de Bug, à ſeize lieuës de la ville de Bielsko, vers le couchant. MATY.

NARBONNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Languedoc, ſur l'Aude, à deux lieuës du golfe de Lyon, & à vingt de Montpellier, vers le couchant. *Narbo, Narbona, Narbo Martius.* Cette ville n'eſt pas des plus grandes; mais elle eſt fort peuplée, & conſidérable par la quantité des beaux draps qu'on y fabrique. Elle eſt fortifiée, & a un Archevêché, dont l'Archevêque prend le titre de Primat du Languedoc, & eſt Préſident-né des États de cette province. *Narbonne* fit porter ſon nom à une partie des Gaules, qu'on appella Gaule Narbonnoiſe. Cette ville fut ſi eſtimée des Romains, qu'ils l'appellèrent la ſœur de Rome. On y voit les reſtes d'un Capitole, d'un Amphithéatre, & de pluſieurs autres édifices, dont les Romains l'avoient ornée. MATY. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 370. Polybe dit que *Narbonne* fut bâtie par les Romains dans la CLXe Olympiade. L'an de Rome 636, ſous le Conſulat de Porcius & de Marcius, Licinius Craſſus y conduiſit une colonie Romaine, qui fut la prémière des Gaules, & la ſeconde qui fut conduite hors d'Italie. Cartage qui fut la prémière, n'eſt que de trois ans auparavant. *Narbonne* eſt à 43°. 15'. de latitude, & à 20°. 25'. de longitude. ACAD. DES SCIENC. M. Harris ne la met qu'à 20°. 2'. de longitude. Il faut s'en tenir à Meſſieurs de l'Académie.

Le golfe de NARBONNE. *Narbonenſis ſinus.* Ce golfe eſt une partie de celui de Lyon. Il eſt entre le bourg de Sigean, & la ville de *Narbonne.* Il reçoit la branche de l'Aude, qui paſſe dans cette ville; & on y voit, vers le fond, ſept écueils qu'on appelle les iſles de *Narbonne*, anciennement *pepla inſula.*

NARBONNE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de pêche, ainſi nommée apparemment, parcequ'elle eſt venuë de *Narbonne. Malus perſica Narbonenſis.* Les pêches de Pau, les blanches d'Andilly & les *Narbonnes*, ont une grande beauté, mais une beauté fardée. LA QUINT. *T. I. p.* 418. Les *Narbonnes* ſont du nombre des pêches, qui ont l'eau fade & inſipide, avec un peu de vert & d'amer. *Id. p.* 423. Les *Narbonnes* ſont des huit que cet Auteur condamne comme de mauvaiſes pêches. *M. p.* 424. *L. III. C.* 11.

NARBONNOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Narbonne; qui appartient à Narbonne. *Narbonenſis.* Les anciens *Narbonnois* étoient une Colonie de la dixiéme Légion. La Gaule *Narbonnoiſe.* Voyez GAULE. T. III. p. 105. Les troupes *Narbonnoiſes.*

NARCISSE. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles preſque ſemblables à celles de poireau, de couleur verte-pâle. *Narciſſus.* Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur de plus d'un pié, portant en ſa ſommité une grande fleur à une ſeule feuille blanche, & entourée de ſix feuilles pâles & purpurines, attachées ſi fortement à cette fleur, que le tout enſemble paroit être une ſeule piéce, elle eſt d'une odeur fort agréable. Lorſque la fleur eſt paſſée. Il lui ſuccéde un fruit aſſez gros, triangulaire, diviſé en trois loges, remplies de ſemences noires, preſque rondes. Sa racine eſt bulbeuſe. En Latin *narciſſus albus magno odore, flore circulo pallido.* C. BAUH. *Pin.* 40. La fleur du *narciſſe* eſt un peu narcotique; ſa racine eſt détérſive, adouciſſante.

Ce mot vient, a ce que l'on dit, de Narciſſe, qui ſelon la fable, fut changé en cette fleur. Quelques Auteurs le tirent du Grec *νάρκη, aſſoupiſſement*; car on prétend que le *narciſſe* a la vertu d'aſſoupir. Clément Alex. *L. II. Pædag.* Pline *L. XXI. C.* 19. Plutarque *Sympoſ. L. III. Prob. I.* Voſſius.

Il y a pluſieurs eſpéces de *narciſſes.* Les plus communs ſont le Conſtantinopolitain, le Boncore, celui de Raguſe, le Crenellé, le Jaûne, le Sauvage étoilé, le petit & le grand Roſal, le Montagnard tardif, celui de Narbonne, l'Anglois, le Tiérs de Mathiole, l'Hémérocale de Valence.

L'Anglois, a la fleur un peu plus grande que celui de Narbonne, il a auſſi le gaudet jaune, mais égal par tout.

Le Boncore ne differe du Conſtantinopolitain qu'en ce qu'au milieu des feuilles blanches, il a le gaudet crépu & petite. On lui a donné le nom de Boncore, parce que celui, qui l'a trouvé le prémiér, s'appelloit ainſi.

Celui de Conſtantinople ou de Biſance, qu'on appelle encore Calcédonien, produit à l'extrémité de ſa tige douze fleurs, qui ont les feuilles blanches & épaiſſes, mais il y vient, au milieu, de certaines petites feuilles jaûnes avec le gaudet.

Le Crenellé eſt de deux façons: il y a le grand & le petit; le grand produit des fleurs en quantité, mais il en avorte pluſieurs: les feuilles en ſont blanches, mais au milieu de quelques-unes, il s'étend une petite fleur jaûne fort élevée, qui à ſon extrémité, a la figure d'un petit cornet. Le petit n'apporte que quatre ou cinq fleurs, qui ont ſix petits cornets, qui forment une étoile de même couleur.

Les Jaûnes ont pluſieurs différences, néanmoins toutes les fleurs ont leurs feuilles & le gaudet d'un jaûne doré, & different ſeulement en grandeur, & en ce qu'ils ont plus ou moins de couleur.

Le *narciſſe* Hémérocale de Valence, fait ſortir au haut de ſa tige 8. ou 10 fleurs ſemblables à celles du Tiérs de Matthiole, qui ſont ſi reſſérrées qu'elles ne paroiſſent qu'une ou deux à la fois, & celles qui ſont fleuries commencent à flétrir, quand les autres ſont prêtes à s'ouvrir. Cette fleur a beaucoup de raport avec les clochettes blanches, ayant les feuilles de même couleur, longues, étroites, ſéparées, & faiſant la figure d'une étoile; au milieu s'éleve un gaudet friſé par le bord, qui pour ſa longueur, eſt comme une clochette: cette fleur eſt ſi foible, qu'à peine dure-t-elle un jour entier, auſſi eſt-ce pour cela qu'elle porte le nom d'Hémérocale, qui ſignifie fleur ou beauté d'une journée.

Le Montagnard tardif, jette trois ou quatre fleurs qui ont les feuilles blanches & plus grandes que celles du *narciſſe* commun, mais elles ſont rompuës, & diſpoſées dans la figure d'une étoile. Elles ont le gaudet large, couleur de citron, & quelquefois orangé.

Le *narciſſe* de Narbonne jette une ou pluſieurs fleurs incomparablement plus petites que celles des autres *narciſſes.* Il a le gaudet jaune & grand qui s'élargit; il a ſon ouverture en forme de cloche.

Celui de Raguſe, au lieu de petites feuilles blanches qui dans les autres ſe font au milieu, a un petit cercle jaune crépu, avec pluſieurs tours qui le rempliſſent; & parce qu'il eſt venu de Raguſe, le nom lui en eſt demeuré.

Le Grand en forme de roſe, que l'on appelle auſſi Sylveſtre Ultramontain, ne produit qu'une fleur: il pouſſe dans le milieu, au lieu de gaudet, quantité de feuilles redoublées, dont les unes ſont d'un jaûne clair, & verdoyantes: quand elles s'ouvrent, & qu'elles ſe dévelopent peu-a-peu, il ſemble que ce ſoit une roſe jaûne, mais quelquefois la neige & les eaux le font crever.

Le Sauvage étoilé fait la fleur double, dont les feuilles ſont d'un jaûne de paille, & rangées comme une étoile.

Le Tiérs de Mathiole, à l'extrémité de ſa tige, qu'il a plus platte que ronde, répand dix ou douze fleurs blanches, qui etendent ſix feuilles longues & étroites, ſéparées les unes des autres, & partagées en étoiles, au milieu deſquelles s'éleve le gaudet; mais comme ces feuilles ſont extrémement débiles, & principalement au bord, elles ſont de peu de durée. Ces fleurs s'ouvrent l'une après l'autre, trois ou quatre à la fois, & pendant que les prémières ſe paſſent, les autres fleuriſſent.

Toutes ces eſpéces de *narciſſes* veulent être cultivées de la même manière, c'eſt-à-dire, bien expoſées au ſoleil, dans une tèrre pareille à celle des jardins potagers. Il faut les enterrer ſix doigts ſous tèrre, & les éloigner d'un demi pié les uns des autres. Au bout de trois ans il faut les lever pour en oter les caïeux qui ſont multipliez.

Grand NARCISSE, appellé le Nomparcil. Outre les eſpéces de *narciſſes*, dont on a parlé, il y en a encore d'une autre ſorte, qui pour être plus grands & plus étendus, ont été nommez les incomparables ou nompareils. Ce ſont le jaune doré, le jaune pâle, & le couleur de citron, bordé d'orange, le grand blanc, le petit blanc, & le couleur de citron double.

Le grand blanc répand ſes feuilles & les écarte, mais le petit les tient plus ſerrées & plus unies: ainſi le grand *narciſſe* blanc qui a le gaudet jaûne, ne differe en rien du petit, ſinon que celui-ci a les feuilles plus courtes, & le gaudet d'une couleur plus vive.

Le Couleur de citron, bordé d'orangé, reſſemble mieux au jaune doré, parce qu'il fleurit d'abord d'un jaûne pâle; & en croiſſant, il ſe maintient toujours de la même couleur: il a le gaudet plus grand & bordé d'une couleur d'orange, les feuilles plus larges & plus preſſées.

Le Couleur de citron double jette juſqu'à trois rangs de feuilles aſſez grandes, & dans ſes tours croiſſent quantité de certaines petites feuilles d'un jaûne trés-brillant, & cette fleur eſt ſi belle dans ſa plénitude & ſa bonne grâce, qu'on peut juſtement lui donner le nom de grand *narciſſe*, & de l'incomparable, parce qu'elle

qu'elle renfèrme enſemble toute ſeule les beautez qui ſe trouvent ſéparément dans toutes les aûtres.

Le Jaûne doré a ſix feuilles d'un jaûne éclatant bien unies & bien ouvèrtes avec le gaudèt, qui s'élargiſſant dans le fond, s'enfle près̀que à la groſſeur d'un doigt.

Le Jaûne pâle ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a les feuilles plus étroites, ſéparées & friſées, & que ſa couleur qui eſt jaûne en naiſſant, changeant peu à peu, devient jaûne & blanchâtre.

Cette ſorte de *narciſſe* demande une ſituation médiocrement ſolaire, & une tèrre ſemblable à celle des potagers: elle veut être entèrrée de la profondeur de quatre doigts, & avoir quatre poûces d'intèrvalle. Il faut les lever au bout de trois ans, pour les décharger de la nombreuſe quantité de talles qui ſe feroient.

NARCISSE d'Inde. Il y a encore ſix aûtres ſortes de *narciſſes*, que l'on appelle d'Inde. *Narciſſus Indicus*, parce qu'ils ont été apportez de ce pays-là, comprenant dans ce nombre celui de Virginie; comme ceux-ci ſont différens dans leurs fleurs & dans leurs couleurs, auſſi veulent-ils être divèrſement cultivez. Le prémiér, eſt le *narciſſe* de Virginie; le ſecond, le *narciſſe* de Jacob; le troiſiéme, le *narciſſe* tirant au Lys rouge; le quatriéme, le *narciſſe* tirant au Lys vineux; le cinquiéme, le *narciſſe* tirant au Lys ſphérique; le ſixiéme, & dèrniér, le *narciſſe* écaillé à double fleur.

NARCISSE écaillé, qui s'appelle encore Suertro Colchique, & plus ſouvent Indien, jètte de ſa robe une fleur ſemblable à une grenade, qui a ſix feuilles, & quelquefois davantage, d'un beau rouge de feu, & ces feuilles renfèrment quantité de petites fleurs d'une couleur incarnate à demi couvèrtes. De chacune de ces fleurs il ſort trois filèts rouges, qui ont un chapeau jaûnâtre: quand cette plante eſt fleurie, & que ſa tige monte en graine, les feuilles du piéd commencent à pouſſer, & ne viennent point que ſa fleur ne ſoit tombée, mais ſa beauté vaut bien qu'on prenne la peine de le faire venir.

Ce *narciſſe* doit plûtôt être mis dans des pôts remplis de tèrre maîgre & ſabloneuſe que dans les planches, à trois doigts de profondeur. Quand les feuilles en ſont ſéchées, s'il eſt dans une planche, il faut laiſſer ſécher la tèrre tout autour, & y en ajoûter de nouvelle par deſſus, de peur que les eaux & le ſoleil ne lui faſſent tort: & s'il eſt dans des pôts, on le doit ſèrrer dans un endroit à l'abri, mais pourtant bien aëré.

Le *narciſſe* de Jacob jètte juſqu'à quatre fleurs de ſix feuilles chacune, de pourpre, languiſſant par le bas, & dégénérant en couleur d'orangé par le haut: chaque fleur dans ſa forme reſſemble au Lys blanc: elle a ſix filèts longs & blanchâtres qui s'amortiſſent en petits boutons qui tirent au jaûne, & le filet du milieu plus grand que les aûtres, tire au rouge: cette fleur, au contraire de toutes les aûtres, paroît d'abord avec ſa tige, & quand elle eſt ainſi fleurie, elle commence à jetter ſon vèrd & ſes feuilles.

Le *narciſſe* de Jacob doit être dans un pot, il veut une tèrre maîgre & ſabloneuſe; on l'enfonce de deux doigts, il demande l'eau & le ſoleil juſqu'à ce que les prémiérs froids ayent ſeché ſes feuilles, & alors il le faut ſèrrer dans un lieu ouvèrt & bien aëré, & l'y laiſſer ſans lui rien faire juſqu'au milieu du mois de Mai; alors il faudra ſoigneuſement lever la tèrre de deſſus juſqu'à ce que l'oignon ſoit découvèrt, prenant garde de n'en point offenſer les racines: cela fait on détache délicatement les caïeux de l'oignon, que l'on recouvre de la tèrre, puis on l'arroſe juſqu'à ce que la tèrre ſoit bien détrempée, & puis on le met au ſoleil & à la pluie, ne laiſſant pas pour cela de l'arroſer quand il en a beſoin. On le leve rârement pour le décharger des petits oignons qu'il faut planter dans d'aûtres pots à part. On a pourtant remarqué que quand on lui donne la culture ordinaire, ci-devant enſeignée, il en fleurit beaucoup mieux.

Le *narciſſe* rouge tirant au Lys rouge, & autrement appellé le *narciſſe* Madame, jètte vingt fleurs & davantage, petites, longuettes, & de couleur vèrdâtre; Elles s'ouvrent l'une après l'aûtre, elles ſont pendantes, droites, ſèrrées & fort druës; elles ont la figure du Lys blanc & la même grandeur, mais les feuilles en ſont plus près̀ſées & moins renvèrſées: dans le commencement elles ſont d'ûn blanc mêlé de rouge; plus elles vieilliſſent & plus elles ſe colorent: le fond du dedans eſt blanchâtre comme par le déhors: elles ont ſix filéts qui ſont auſſi blanchâtres dans le piéd, & rougeâtres par le haut, & qui ſe tèrminent en une petite cime ronde, qui ſemble un petit bouchon: celui du milieu n'a point de bouton, mais il eſt plus long & plus coloré que les aûtres. Il fleurit au commencement de Septembre.

Le *narciſſe* Sphérique, ou ornithogal ſphérique, & qui par pluſieurs, & plus communément, eſt appellé l'Indien, mais que les Jardiniérs modèrnes connoiſſent encore mieux par le nom de Girandole, pouſſe la fleur avant la tige, laquelle s'élevant peu-à-peu, s'ouvre à la fin comme une bouche, dans laquelle on en découvre pluſieurs, qui s'élargiſſant de tous côtez, font comme une Sphère: au haut de la tige il ſe forme quantité de filèts rouges aſſez longs, entre leſquels il croît encore de petites tiges de la longueur d'un demi-piéd, larges d'un doigt, de figure triangulaire dans l'épaiſſeur, vèrtes & rouges, avec de petites têtes comme des coques de tulipes; entre ſes tiges il y en a qui ſont pendantes, & d'aûtres qui ſe tiennent droites; de leur éxtrémité ſort une fleur de cinq feuilles, de couleur cramoiſi & retrouſſée par deſſus & annélées: la feuille de dehors s'éleve avec ſix filèts au milieu, de même couleur, fort agréables à la vuë, & couvèrts de petits chapeaux mouvans & aſſez grands, qui tous enſemble ſe diminuënt en une couleur de jaûne brun. Le ſeptiéme eſt plus long que les aûtres, il groſſit & ſe retord par le bout d'enhaut, pour faire un bouton de couleur de pourpre. Ces fleurs ſont éloignées les unes des aûtres de l'éſpace de trois doigts ou un peu plus: elles fleuriſſent l'une après l'autre, & pas une ne s'épanouit, qu'il n'en fleuriſſe une autre à la place, c'eſt au mois de Septembre qu'elles paroiſſent, & elles durent un mois. On lui doit donner la même culture qu'aux précédens, prenant garde ſeulement qu'il lui faut moins de chaleur & plus d'humidité, c'eſt pourquoi il en faut avoir plus de ſoin que des aûtres.

Le *narciſſe* vineux clair auquel on donne auſſi le nom de Fauſſel-madame, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a la tige plus foible & plus tortuë. Il pouſſe moins de fleurs, & les fait plus petites, & d'une couleur moins chargée. Celui-ci & le rouge tirant au lys rouge, ſont mieux en pôts qu'en tèrre maigre & légère. Il ne les faut enfoncer que de trois doigts, on ne les léve que rarement.

Le *narciſſe* de Virginie porte le nom du pays d'où il eſt venu; d'abord qu'il fleurit, il eſt d'un blanc ſale, mais peu à peu ſe chargeant de couleur, il devient enfin d'un beau rouge clair; il répand ſes feuilles comme une tulipe de pèrſe, mais un peu plus grandes, ſans les ouvrir jamais. Il vient mieux dans les pôts qu'en pleine tèrre, il ne veut pas être enfoncé plus avant que deux doigts, il lui faut donner peu de ſoleil, & ne le pas lever ſouvent.

NARCISSE, ſe dit auſſi pour ſignifier un beau garçon, à cauſe de la fâble de *Narciſſe*, dont on a parlé ci-deſſus. *Narciſſus*. Je vis ce *Narciſſe*. VOIT. Ceci au reſte n'eſt point particuliér à ce nom. Nous diſons de même un Aléxandre, un Céſar, pour ſignifier un grand Capitaine; un Apelles, un Raphaël, un Carrache, un Titien, pour dire un Peintre éxcellent; un Caton, pour un homme fort ſage; un Démoſthène, un Cicéron, pour un Orateur éloquent, &c. Généralement parlant, nous donnons aux gens qui ſe diſtinguent par quelque endroit, le nom de ceux qui ont été les plus éxcellens dans le même genre.

Que fait notre Narciſſe?
Il va ſe confiner aux lieux les plus cachez. LA FONT.

NARCOTIQUE. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit des remédes qui procurent l'aſſoupiſſement. Aſſoupiſſant, ante. *Narcoticus*. Les *narcotiques* agiſſent en ce qu'ils calment & qu'ils diminuent le mouvement des éſprits, & les empêchent pendant quelque tems de ſe mouvoir avec autant de viteſſe qu'ils faiſoient. Le pavot, l'opium, la mandragôre, le narciſſe, la juſquiame, &c. ſont *narcotiques*. Les opinions ſont différentes ſur la manière dont opérent les *narcotiques*. Les Anciens diſent que c'eſt qu'ils ſont froids de leur nature. Ermuller après Willis penſe que les éſprits animaux ſont compoſez d'un ſel volatil fluide, & que par le mélange des ſoufres, ou des huiles, dont les *narcotiques* abondent, ils ſont diſſous. Le ſentiment de M. Andry, qu'il dit tenir de M. Fagon, eſt que le ſel des *narcotiques* eſt diſſous par quelque liqueur que ce ſoit, & que leurs branches rameuſes, qui reſtent dégagées des ſels, s'embaraſſent enſemble, & arrêtent le cours du ſang & des éſprits. Enfin d'aûtres éſtiment que les *narcotiques* reſsèrrent l'orifice des nèrfs à leur origine. Lindèr dans ſon traité *De Venenis* juge que l'action des *narcotiques* n'eſt pas la même en tous, y ayant tant de cauſes différentes qui peuvent cauſer le ſommeil & l'aſſoupiſſement, comme la trop grande abondance dans le cèrveau, laquelle dilatant les artères & les veines, comprime l'origine des nèrfs; la coagulation & l'épaiſſiſſement du ſang; un amâs de pituite, ou du ſang extravâſé dans le cèrveau, & cent aûtres chôſes.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *ναρκωτικὸς* qui ſignifie *aſſoupiſſant, propre à aſſoupir*, il eſt dérivé de *νάρκωσις, aſſoupiſſement, νάρκη, aſſoupiſſement*.

NARD. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *grande lavande*, ou *aſpic*. *Nardus, nardum*. Quelques Botaniſtes la nomment *nard d'Italie*, & d'autres *nard bâtard mâle*. Il y a auſſi le *nard bâtard fémelle*, qui eſt la petite lavande. Voyez LAVANDE.

Ce mot vient du Latin *nardus*, qu'on a formé de *νάρδος*, & celui-ci vient de l'Hébreu נרד, *nered*; tous ces mots ſignifient la mê-

me chôſe. Car נרד, en Hébreu ſignifie une ſorte d'herbe très-odoriferante.

NARD CELTIQUE, *Nardus Celtica*, eſt une plante dont la racine eſt fort longue, rampante, couverte de petites écailles; jaunâtres. *Saliuncula.* ſes feuilles ſont petites, oblongues, étroites en bas, larges au milieu, vêrtes au commencement, enſuite jaûnâtres, d'un goût un peu amêr. Il s'éleve d'entre ſes feuilles une petite tige aſſez ferme, vêrs le ſomamet de laquelle il ſort des pédicules qui ſoutiennent deux ou trois petites fleurs de couleur pâle. Le *nard Celtique* croît ſur les Alpes & ſur les montagnes du Tirol: il eſt aromatique, propre pour rétiſter au venin, pour fortifier l'éſtomac, & pour diſſiper les vents. En Latin *nardus Celtica*, ou *ſpica Celtica*.

NARD DES INDES, *Nardus indica*, eſt une plante qui vient aux Indes Orientales: On l'appelle autrement *ſpica-nard*. Voyez SPICA-NARD.

NARD SAUVAGE. *Nardus Sylveſtris*. C'eſt le nom que quelques-uns ont donné à l'*aſarum*, ou *cabaret*, à cauſe qu'il ſent le *nard*, ou qu'il en a la vêrtu. Voyez CABARET.

NARD, étoit auſſi chez les Anciens une compoſition odorante, & un parfum précieux. *Nardus.* La boête de la Magdelaine, quand elle oignit les pieds du Sauveur, étoit pleine de *nard piſtique*, c'eſt-à-dire, qui n'étoit point falſifié, du Grêc πιστὸς, *fidus*, comme qui diroit du *nard* fidel, *ſans tromperie*, quoique S. Auguſtin croye que ce nom lui ſoit donné du lieu où il croît. C'eſt auſſi le ſentiment d'Hartung, qui dans ſes Critiques, Décad. III. C. 6. remarque d'après Athénée L. XV. qu'il y avoit près de Babylone une ville nommée *Opis*, fameuſe par les parfums éxcellens qui s'y compoſoient, & le commêrce qu'elle en faſoit. Ainſi il ne doute point qu'il n'y eût dans le texte Ὀπικοῦ, mais les Copiſtes, qui ne ſçavoient ce que ce mot ſignifioit, ont omis la premiêre lettre du mot O, & ont écrit πιστικοῦ, parcequ'ils avoient ignoré quel étoit ce lieu. Mais, 1°, il faudroit Ὀπικοῦ, & non pas Ὀπικιανοῦ. 2°, Strabon, Dioſcoride, Pline qui parlent des lieux d'où il venoit du *nard*, & du *nard* Céltique, du *nard* d'Italie, du *nard* de Syrie, du *nard* des Indes, ne diſent pas un mot du *nard* d'Opis. D'autres penſent que ce mot vient du Grêc πίνω, ſuppôſant que c'étoit une drogue liquide & potable. D'autres enfin diſent qu'il y a êrreur aux têxte, & qu'il faut dire *nardus picata*, & non *piſtica*.

NARDE. ſ. f. NARDEN, & NAERDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Hollande méridionale. *Narda, Nardonum.* Elle eſt bien fortifiée, & ſituée ſur la Zuidêr-zée, environ à trois lieuës d'Amſtêrdam, & à quatre d'Utrêcht. Les François prirent *Narde* l'an 1672. & la rendirent par compoſition l'an 1674. MATY.

NARDIN, ou NAIRN, ou NATÊRN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Nardinum.* Elle eſt ſur la côte du Comté de Murray, à l'embouchure de la riviêre du *Nairn.* Lorſque la Mêr ſe retire, on voit les ruines d'une forteresſe, qui défendoit le port de cette ville, qu'on a laiſſé combler par les ſables. MATY.

NARDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, *Nardum, Neritum, Neretum.* Elle eſt ſituée dans la Têrre d'Otrante, à huit lieuës de la ville de ce nom, vêrs le couchant, & à une du golfe de Tarente. *Narde* eſt une ville ancienne, elle a tître de Duché, & un Évêché ſuffragant de Brindes. MATY.

NARENTA, ou NARENZA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Hêrzégovvine, en Dalmatie, *Naro, Narona.* Elle eſt à l'embouchure du *Narenta*, à douze lieuës de Raguſe, vers le nord. Cette ville appartient aux Turcs, elle eſt fort ruinée, mais conſidérable par ſes fortifications, & elle a un Évêché ſuffragant de Raguſe. MATY.

NARENTA. Eſt auſſi le nom d'une riviêre de la Dalmatie. *Naro, Naron.* Elle ſe forme près du Moſtar, par le concours de pluſieurs petites rivières, & va ſe décharger à *Narenta* dans le golfe de ce nom. MATY.

Le golfe de NARENTA, *Naronenſis*, ou *Narentanus ſinus*, anciennement *Manius ſinus.* Ce golfe qui prend ſon nom de la ville de *Narenta* eſt entre les côtes de l'Hêrzégovvine, de la République de Raguſe & l'iſle de Leſine. MATY.

NARGUE. adv. Têrme de dépit, injurieux & méprisant. *Vah. Nargue*, c'eſt trop rêver, c'eſt trop ronger ſes ongles, dit S. Amant, ne pouvant achever un Sonnet faute d'une rime à *ongle.* Il dit auſſi dans le même éſprit, *Nargue* du Parnaſſe & des Muſes. *Valeant, diſcedant, faceſſant.*

Nargue de vous, ou pêſte de vous, ſe dit quand on veut témoigner quelque colêre ou dédain contre quelqu'un.

On dit auſſi, par maniêre de proverbe, qu'une chôſe fait *nargue* à une autre; pour dire, qu'elle l'emporte de beaucoup. *Proſtat.* Les vins de Champagoe font *nargue* à tous les autres. Toutes ces phraſes ſont baſſes.

NARINE. ſ. f. Cavité du nés par où l'air entre & ſort continuellement, & qui ſert à recevoir les odeurs, & à laiſſer écouler la pituite qui ſe ſépare dans le ſinus de la baſe du crâne. *Naris.* Il y a deux narines, la droite & la gauche; elles ſont ſéparées par un cartilage, & revêtues d'une membrane fort ſenſible. Quand on a les *narines* bouchées, on a beaucoup de peine à réſpirer. On arrache le poil des *narines.*

Ce mot vient du Latin *naris*, qui ſignifie la même chôſe; & le mot de *naris* vient de celui de *narus*, il veut dire *qui connoit, qui ſçait*; ce nom de *naris* a été donné à la partie par laquelle l'odorat agit, & nous fait connoître les chôſes: c'eſt le ſentiment de Feſtus. D'autres dérivent le mot de *naris* de ceux de *naro, natare*, qui ſignifient *nager, couler.* Selon ces Auteurs le nom de *narine* vient de ce que l'air dans la réſpiration, & les humeurs ſupêrflues du cêrveau coulent par cette partie. *Naris*, ſelon Voſſius, eſt tîré de l'Hébreu נחר, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient, à ce qu'il prétend de נהר, *couler, découler*, changeant le hé ה en hheth ח.

NARNI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Ombrie, *Narnia, Narna.* Elle a un Évêché ſuffragant immédiatement du Pape, & elle eſt ſituée ſur la riviêre de Néra, à deux lieuës au deſſous de Têrni. *Narni* eſt la patrie de l'Empereur Nêrva. Elle eſt mal bâtie & mal peuplée. MATY. *Narni* prend ſon nom de la riviêre de Néra, *Nar*, qui y paſſe. Elle s'appelloit autrefois *Nequicum*, à cauſe de la méchanceté de ſes habitans. Aujourd'hui elle eſt dans le Duché de Spolête, province de l'État Eccléſiaſtique. Voyez Cluviér, *L. II. p. 637.* & Léandre *Deſcript. Ital.*

NARO. ſ. m. Nom propre de lieu, *Narus.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la vallée de Mazara en Sicile, ſitué dans les montagnes de Madonia, à dix lieuës de Gergenti, vêrs le nord. MATY.

NARO, riviêre. Voyez GÊRGENTI.

NARQUOIS, OISE. ſ. m. & f. Filoux adroit & ruſé qui trompe les autres. *Aſtutus defraudator.* C'eſt un franc *narquois.* C'eſt un fin *narquois.* Forel a traduit un livre de l'Éſpagnol, qu'il appelle *la Juſtice Narquoiſe, la picara Juſtina.* Ce mot ſignifie auſſi le langage des gueux, parmi leſquels il y en a qui prennent le nom de *Narquois.* Ce ſont proprement les ſoldats ou ſuſ-diſant têls. Au reſte le *Narquois*, ou plutôt l'*Argot* eſt fort ancien, comme le témoigne Fauchet, qui dit en avoir vu des balades du tems de Charles VI.

Ce mot eſt dérivé du Grêc, comme la plûpart du jargon de l'argot & vient de *narcotique*, qui ſignifie, *qui endort*; car les filous & coupeurs de bourſes ont toûjours quelqu'un de leurs camarades qui endort & qui amuſe celui qu'ils veulent attraper.

NARRATEUR. ſ. m. Celui qui narre, qui raconte. *Orator, narrator, expoſitor*, Excellent *narrateur. Narrateur* ennuyeux. Les Avocats s'appelloient autrefois *Narrateurs.*

NARRATIF, IVE. adj. m. & f. Qui appartient à la narration. *Narrativus.* Diſcours *narratif.* Lettres, dépêches *narratives.* Il régit quelquefois le génitif, mais c'eſt ſeulement en ſtile d'affaires. Procês-vêrbal *narratif* du fait. Cet Avocat a fait un grand factum *narratif* de tout ce qui s'eſt paſſé de particulier en cette affaire. On dit auſſi au ſubſtantif, d'un Orateur, qu'il a la *narrative* belle; pour dire, qu'il éxcelle particuliêrement dans la narration.

NARRATION. ſ. f. Narré; récit; déduction d'un fait; récit d'une hiſtoire, telle qu'elle eſt arrivée. *Narratio, enarratio, rei geſtæ expoſitio, explicatio.* C'eſt une indiſcrétion que d'interrompre le fil ou le cours de la *narration* de celui qui raconte quelque chôſe. La *narration* eſt la ſeconde partie d'un diſcours oratoire, qui ſuit l'éxorde immédiatement. La principale qualité d'un Hiſtorien, c'eſt que ſa *narration* ſoit fidele, ſimple & intelligible. Une *narration* ne doit être ni froide, ni languiſſante. Les traits politiques dont la *narration* de Tacite eſt ſemée, ont je ne ſçai quoi de fin. BOUH. La *narration* hiſtorique doit être plus circonſtanciée que la *narration* oratoire, parcequ'entre les circonſtances d'une action, l'Orateur ne prend que celles qui ſervent à ſon but particulier. VAL. Dans la *narration* il faut attacher l'éſprit par le choix, & par l'amas des plus conſiderables circonſtances. BOI. La *narration* doit être éxacte, claire, ſerrée: elle doit couler majeſtueuſement comme les grands fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrens. S. ÉVR. Jamais la *narration* ne ſçauroit être trop ſcrupuleuſe à rejetter ce qui choque la vraiſemblance. ID. Ils prendront ſans doute plaiſir à conſidérer avec nous la conduite de l'éſprit de Dieu, en ces riches & belles *narrations*, qu'il nous a laiſſé de la vie & de la mort de N. S. PÉLISSON.

Soyez vif & preſſé dans vos narrations. BOIL.

NARRATION, dans un ſens plus étroit, ſe dit de l'action, de l'évenement qui fait le ſujet de l'Épopée, & du Poême Epique. *Expoſitio.* La *narration Epique* doit être agiſſante. LE P. LE B. La durée

durée d'une année eſt pour la *narration Epique* ce qu'un jour eſt pour la Tragédie : Elle doit même être renfermée dans le tems d'une campagne, comme l'action dramatique dans l'eſpace d'un jour artificiel.

NARRATION, ce mot, dans la vieille Coutume de Normandie, ſignifie une cauſe, une action intentée. *Dica, cauſa, lis.*

NARRÉ. ſ. m. Diſcours par lequel on narre, récit familier de quelque fait, de quelque conte, de quelque avanture. *Narratio, expoſitio.* Long *narré.* *Narré* ennuyeux. On m'a fait un *narré* aſſez plaiſant de tout ce qui s'eſt paſſé en cette intrigue, de toutes les infortunes de cet Avanturier.

NARRER, ou NARRER. v. act. Faire un récit, une narration; raconter. *Narrare, enarrare, narrando exponere.* Une des plus difficiles parties d'un Orateur, d'un Hiſtorien, c'eſt de bien *narrer.* Thucydide *narre* mieux que Tacite. ABL. L'art de *narrer* avec grâce.

NARRÉ, ÉE. part. & adj. *Narratus, recenſitus.* Un fait bien *narré.* Une avanture bien *narrée.* ABL.

NARROY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Nazaretum*, ou *Nacaretum.* Les anciens titres le mettent au pays de Vabres dans le Rouergue.

NARSINGAPATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la près-qu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Narſingapatanum, Narſingapolis.* Elle eſt ſur le golfe de Bengale, dans le Royaume de Golconde, environ à cinquante-quatre lieuës de la ville de ce nom. MATY. *Narſingapatan*, dans la table de M. Harris eſt à 18°. 15'. de latitude nord, & à 101°. 17'. de longitude, mais ce n'eſt pas ſur des obſervations Aſtronomiques que ces longitudes ont été marquées.

NARSINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la près-qu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Narſinga.* Elle eſt grande, bien peuplée; c'étoit autrefois la capitale d'un Royaume qui portoit ſon nom, vers l'orient. Elle dépend maintenant de celui de Bilnagar. Elle eſt dans le Coromandel, environ à douze lieuës du golfe de Bengale, & de la ville de Paléacate. MATY.

NARTHEX. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique; c'eſt la même choſe que *férule.* Lieu deſtiné pour ceux qui faiſoient la pénitence publique : il étoit tout près de la porte de l'Égliſe en dehors. *Narthex.*

Ce mot eſt Grec; *νάρθηξ* ſignifie férule, & ce lieu dont on vient de parler. Voyez FÉRULE.

NARVA, ou NERVA. ſ. Nom propre d'une ville de la Livonie, ſituée ſur la riviére de *Narva*, vis-à-vis de la forterelle de Juanogorod, à deux milles du golfe de Finlande. *Nerva.* Cette ville eſt aſſez grande, bien fortifiée, & défenduë par un très-bon château. MATY.

NARVA, ou NERVA, eſt auſſi le nom d'une rivière des États de Suéde. *Narva.* Elle ſort du lac peipis, coule ſur les confins de la Livonie & de l'Ingrie, & après avoir reçû la Pluſſa, baigne *Narva* & Juanogorod, & ſe décharge dans le golfe de Finlande. MATY. En françois il faut dire *Nerva.*

NARVAR. ſ. m. Le Royaume de Narvar. *Narvarium Regnum.* Province de l'Empire du Grand-Mogol en Aſie. Elle eſt entre celle de Bengale, de Gualcor, d'Agra & de Sambal. Gehuden eſt la capitale. MATY.

NARWAL. ſ. m. Gros poiſſon qu'on trouve dans la mèr d'Iſlande, qui porte en ſa partie antérieure une longue corne, que pluſieurs croyent être ce que l'on appelle corne de licorne. Voyez LICORNE.

N A S.

NAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou village du Duché de Bar, que Ferrarius croit être l'ancien *Naſium*, & que d'autres placent à Nanci. *Nas* eſt à une lieuë au midi de Ligni.

NASAF, ou NASAPH. Voyez NACHSHAB.

NASARD, NASEAU, NASILLÉR. Voyez NAZARD, NAZEAU, NAZILLÉR.

NASCA. ſ. f. Nom propre d'un petit port du Pérou, ſitué au 15e. degré de latitude ſud. On ne dit guère ce mot ſans l'article. La *Naſca* eſt ſituée vers l'endroit où la côte ſe rabat ſur le nord. Le vin de la *Naſca* eſt le plus potable de tous ceux du Perou, quand il eſt vieux, & qu'il eſt de pluſieurs feuilles. Il eſt trop fumeux, quand il eſt nouveau.

NASCALIES. ſ. m. & pl. Tèrme de Médecine. Nom d'un remède. *Naſcalia.* Ce ſont de petits corps ronds; que l'on met en certaines occaſions dans le cou de la matrice. On les fait de la même matière que les peſſaires. *Harris.*

NASCARO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Calâbre ultérieure. *Naſcarus*, ou *Syrus.* Elle baigne Belcaſtro, & ſe décharge dans le golfe de Squilace. MATY.

NASCHI, ou NASI. ſ. m. Prince, Nom de dignité parmi les Juifs. *Naſchi, Naſi, Princeps.* Pluſieurs de nos Auteurs diſent *Naſi*; nos Hébraïſans écrivent & prononcent *Naſchi*, ſelon l'Hébreu. L'Écriture donne ce titre aux chèfs des familles, des tribus & des nations. Les Juifs le donnèrent dans la ſuite à Simon Machabée, qu'ils honorèrent du titre de Prince d'Iſraël, *Mach.* XIII. 42. Il le porte ſur ſes médailles. Voyez la Diſſertation du P. Souciet Jéſ. ſur les médailles Hébraïques, p. 14. & ſuivantes. Les Juifs l'appellent Hillel, *Naſi* ou Prince, parce-qu'il étoit, diſent-ils, Prince du Sanédrin & de toutes les Synagogues. TILLEMONT. *Hiſt. Eccl. T. II. p.* 511. Maïémonides, Traité Sanédrin C. 1. dit, On appelloit autrefois *Naſchi* le prémiér Juge du grand Sanédrin, qui étoit le chèf des ſoixante & dix Juges, dont il étoit compoſé.

NASCION ou NATION. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains; *Naſcio, Natio.* Elle preſidoit à la naiſſance des enfans. Cicéron en parle dans ſon IIIe. Livre de la Nature des Dieux. Voyez *Roſin. Antiqq. Roman. L. II. c.* 19. Elle conſervoit les femmes dans leurs couches.

NASCOSTI. ſ. maſc. & pl. Mot Italien qui ſignifie les Cachez. *Abſconditi.* C'eſt le nom que prennent les Académiciens d'une Académie de Milan.

NASCOW. Voyez NAXHOW.

NASEL. ſ. m. Vieux mot. C'eſt la même choſe que *nazal* ſubſt. Voyez ce mot. *Naſale, naſile.*

NASIR-DAVAAB. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom de Charge & d'Office à la Cour de Pèrſe. Le *Naſir-Davaab* eſt l'Intendant des Haras du Roi de Pèrſe. *Poliis*, ou *Equariis Imperatoris Perſarum Profectus.*

NASITORt. ſ. m. Plante qui eſt autrement appellée *creſſon*, en Latin *naſturtium.* On lui a donné ce nom, parceque le *naſitort* étant mis dans le nez le pique, & le fait tordre en quelque manière, d'où vient qu'il excite l'étèrnuement. Voyez CRESSON.

NASO, ou NASSO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg fort déchu. *Naſida, Naſis.* Il eſt dans la vallée de Démona, en Sicile à quatre lieuës de Patti, vèrs le couchant. MATY.

NASO, ou NASSO, eſt auſſi le nom d'une rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Naſus.* Elle coule à demi-lieuë du bourg de *Naſo*, dont elle prend le nom, & va ſe décharger dans la mèr. Quelques Géographes la prennent pour la rivière que les Anciens nommoient *Timethus*, que d'autres croyent être la petite rivière de Patti. MATY.

NASQUE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de Provence. *Naſqua*, ou *Vindelicus Fluvius.* Elle baigne Sault dans la Viguerie d'Apt, Vénaſque & Carpentras dans le Comté Vénaiſcin, & ſe joint à la Sorgue, un peu avant ſon embouchure dans le Rhône. MATY.

NASSAVÈLS. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Évêché d'Aichſtet, en Franconie. *Naſſavelium.* Il eſt ſur la rivière de Schutter, entre Aichſtet & Neubourg. On voit dans ce village les ruines de la ville nommée anciennement *Aureatum*, que quelques-uns pourtant croyent être la ville d'Aichſtet. MATY.

NASSAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Vétéravie, ſituée ſur la rivière de Loëhn, à quatre lieuës de Coblents, & un peu moins de Rhinfelds, vèrs le levant. *Naſſovia.* Cette ville a donné le nom aux États & à l'illuſtre maiſon de Naſſavv. MATY.

Les États des Comtes de NASSAVV. *Ditio Comitum Naſſoviorum.* C'eſt un pays de la baſſe partie du cèrcle du Haut-Rhin. Il eſt en partie dans la Vétéravie, & en partie dans le Weſtèrvvald, borné au nord par le Duché de Weſtphalie, & par le Comté de Witgenſtein; au levant par la Heſſe, & par le Comté de Solms; au midi par l'Archevêché de Maïence; & au couchant par le bas Comté de Catzenellebogen, & par les Archevêchez de Tréves & de Cologne. Il peut avoir 18 lieuës du nord au ſud, & huit ou neuf du couchant au levant. Il eſt fort chargé de montagnes & de bois. Il ne laiſſe pas pourtant d'être fort fèrtile en pluſieurs endroits, & on y trouve des mines de fèr, d'aciér & de plomb. Il prend ſon nom de la petite ville de *Naſſavv*, & il renferme les Principautez de Dillenbourg, de Siegen, d'Hademar & de Dietz; le Comté de Weilburg & les Seigneuries de Beilſtein, de Wiſbaden & d'Idſtein.

La Maiſon de NASSAVV. C'eſt une ancienne & illuſtre maiſon d'Allemagne. L'Empereur Adolphe, élû en 1292. & tué dans une bataille l'an 1298. en étoit. Elle s'eſt diviſée en trois branches principales. 1°, Celle d'Orange, qui eſt éteinte depuis la mort de Guillaume Henry, qui a régné en Angleterre. 2°, Celle de Dillenbourg, qui eſt ſubdiviſée en quatre autres, qui ſont celles de Dillenbourg, de Siegen, d'Hademar & de Dietz, qui ont toutes la qualité de Princes de l'Empire, depuis l'an 1653. 3°, Celle de Sarbruck, qui a produit celle de Sarbruck, de Weilburg & d'Iſtein, qui n'ont que le titre de Comtes. MATY.

Détroit de NASSAVV. Voyez WEYGATZ.

Le fort NASSAVV. *Arx Naſſavia.* Il y a un fort de ce nom dans le Brabant Hollandois, ſur l'Eſcaut, entre Bérg-op-Zoom & Tolen; un autre dans l'iſle de Motir, une des Molucques; & un

un troiſiéme dans la Guinée, qui porte auſſi le nom de Moure. Voyez MOURE. On a donné le nom de *Naſſaw* à tous ces forts, en l'honneur des Princes d'Orange. MATY.

Iſle de NASSAVV. *Naſſovia Inſula.* Petite iſle ſituée dans l'océan Indien, près de la côte occidentale de l'iſle de Sumatra, vis-à-vis de la ville de Menancabo. MATY.

NASSE. ſ. f. Filét propre à prendre du poiſſon. *Naſſa rete.* La figure en eſt ronde par l'ouvérture, & aboutit en pointe. Il eſt ſoutenu par pluſieurs cerceaux qui vont toûjours en diminuant. L'Ordonnance veut que les vèrges des bires ou *naſſes* d'oſiér ſoient éloignées de douze lignes au moins.

NASSE, eſt auſſi un inſtrument dont on ſe ſért pour prendre des oiſeaux.

Pour chaſſer aux MOINEAUX à la *naſſe*, il faut faire faire une *naſſe* en façon de cage à couvrir des poules, qui ſoit d'oſiér très-fin, au haut de laquelle il doit y avoir une ouvérture large à l'embouchure, & qui aille toujours en diminuant par le dedans, tout de même que ces cages que l'on fait de fils de fér à prendre les rats, mais il faut qu'elle ſoit plus grande. Il faut la placer auprès de quelques buiſſons, où il y aye du grain ſemé aux environs, & mettre une nichée de moineaux dedans, afin qu'ils crient & appellent les aûtres, ayant auparavant abbatu le grain, qui eſt ſemé autour de la *naſſe*, afin qu'ils n'en ſoient pas épouvantez. Il faut mettre la nichée de moineaux dans quelque petite cage, afin qu'ils ne ſoient pas tourmentez des ſurvenans; ils entreront facilement, mais ils ne peuvent plus en ſortir. Cette chaſſe eſt très-éprouvée, & l'on en prend des quantitez étranges.

NASSE, ſe dit, figurément en Morale, de tous les piéges qu'on dreſſe à quelqu'un pour le tromper. *Laqueus, decipula.* Cet homme a donné dans la *naſſe*; c'eſt-à-dire, il a été attrapé, il a donné dans un piége qu'on lui avoit préparé. Les trois *naſſes* où tout le monde tombe, ſont le jeu, les femmes & le vin.

Maintenant que l'hymen me tenoit dans la naſſe,
Il n'étoit plus ſaiſon de ſonger au Parnaſſe. SAR.

NASSE, eſt auſſi le nom d'un fourneau, dont on ſe ſért dans la Chymie.

NASSÉILE. ſ. f. Voyez NACÉILE.

NASSERI. ſ. m. Eſpéce de monnoie, qui fut batuë en Syrie & en Égypte ſous le régne d'Almélek al Naſſer Salaheddin, qui eſt Saladin. D'HERBELOT. *Ægyptiaca Saladini moneta, Naſſeri dicta.*

NASSIB. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom du Déſtin parmi les Turcs. *Fatum.* Les Turcs ſont ſi pèrſuadez qu'il n'arrive que ce qui eſt réglé par le *Naſſib*, qu'ils s'expôſent aux plus grands dangérs ſans crainte. C'eſt un livre qu'ils prétendent avoir été écrit dans le Ciel, qui donne ce nom au Deſtin. Voyez Ricaud *De l'Emp. Ottom.*

NASSIVAN. Voyez NAKSIVAN.

NASTURCE. ſ. m. Nom d'une plante qu'on appelle autrement *creſſon*, ou *naſitort*, *à naribus torquendis*, ſelon Nicod. En Latin *naſturtium.* Voyez CRÉSSON, & NASITORT.

NATA. ſ. Nom propre d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Nata.* Il eſt dans la Tèrre-fèrme propre, ſur le golfe de Parita, où il a un port, à dix-ſept lieues au ſud-oueſt de Panama.

NATA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale, dans le Gouvèrnement de Panama. *Nata.* Elle eſt à vingt lieuës de Panama, & non pas à trente, comme ont dit Laet & Corneille. Elle eſt ſur une rivière qui ſe décharge dans le golfe de Parieta, au ſud-oueſt de Panama.

NATAL, ALE. adj. Qui ſe dit du tems, ou du lieu de la naiſſance. *Natalis, natalitius.* Les Anciens célébroient leur jour *natal.* On a une inclination naturelle pour ſon pays *natal.* On dit auſſi de pluſieurs malades, qu'il faut qu'ils aillent réſpirer leur air *natal*; pour dire, l'air qu'ils ont accoutumé de réſpirer, ou l'air du pays où ils ſont nez.

Neſcio quâ natale ſolum dulcedine cunctos
Ducit, & immemores non ſinit eſſe ſui. OVID.

Il n'a jamais de féminin. RÉFL. Il y a une éxception à faire. Car les Jacobins & aûtres Religieux qui ſont attachez à la maiſon dans laquelle ils font leurs vœux, diſent, maiſon *natale*, pour dire, maiſon de Profeſſion. Retourner dans ſa maiſon *natale.* Quelques-uns prétendent qu'on peut dire tèrre *natale.* M. Boſſuet l'a dit, Guidé par ſa foi, Abraham quitte ſa tèrre *natale* pour venir au pays que Dieu lui montroit. BOSSUET.

Mais il eſt pourſuivi juſqu'au ſéjour natal. N. CH. DE VÈRS.

Les jeux *nataux* étoient des jeux que l'on célébroit tous les ans. Le jour natal des grands hommes. *Ludi natalitii.* Voyez Spartien dans la vie d'Adrien, C. 6. Dion L. 54. L'anneau *natal, Annulus natalitius*, étoit celui qu'on ne portoit que le jour de ſa naiſſance.

NATAL. On nomme les quatre grandes fêtes de l'année, Noël, Pâques, la Pentecôte, & la fête de tous les Saints, les quatre *nataux.* Pour jouir du droit de Bourgeoiſie dans une ville, il faut y avoir maiſon, & s'y trouver aux quatre *nataux*, dont on prend atteſtation.

NATAL, ſ. m. ou NATALICE. ſ. m. Ce mot ſignifie proprement le jour de la naiſſance. *Natalis, natalis dies, Natalitium.* Ce mot ne ſe dit plus en François qu'en ſtile de Martyrologe, & il a un autre ſens: Car M. Chaſtelain dans ſes Notes ſur le Martyrologe T. I. p. 100. parlant de S. Melaine au 6e Janvier, remarque que *Natalice* ſignifie quelquefois ſeulement qu'on faiſoit la fête d'un Saint ce jour là: ſans que ce fut *le jour de ſa naiſſance*, qui eſt une interprétation du mot de *Natalice* qu'on trouve dans Ilelleth; mais qui a été imaginée après coup, & à laquelle les prémiers Chrétiens n'ont pas penſé, ne s'étant ſervi du mot de *natalice* que parce qu'ils l'ont trouvé en uſage pour ſignifier *fête.* Ce mot parmi les Païens a été d'abord employé, continue-t-il, pour ſignifier la fête qui ſe faiſoit aux anniverſaires de la naiſſance d'un Empereur; & par la ſuite pour éxprimer toutes ſortes de fêtes, d'où vient qu'en leurs Faſtes on trouve le *natal* du Soleil, le *natal* de l'Invaincu, &c. Les Chrétiens le trouvérent ainſi établi, & l'employérent de même, & de là ils dirent le *Natal* du Calice, pour ſignifier la fête de la Cène, qui eſt le Jeudi-ſaint; Le *Natal* de la Chaire pour ſignifier la fête du Pontificat de S. Pièrre, qui eſt le 22e Févriér. Le *Natal* d'une telle Égliſe pour ſignifier la fête de la dédicace. Le *Natal* des Reliques de S. Étienne pour ſignifier la fête qui depuis a été nommée *l'Invention S. Etienne*, &c. Le mot de *Genethlion* qui veut dire *Natal*, ou *Natalice* a été employé de la même maniére par les Grecs; & Ruffin qui a trouvé ce mot de *Genethlion* dans Euſébe pour ſignifier la fête de S. Policarpe, auroit épargné une partie des difficultez qui depuis ont été agitées ſur le vrai jour de la mort de ce Saint, ſi au lieu de traduire *Genethlion* par *Martyrium*, il l'avoit traduit par *Natalis.* Ainſi M. Baillet s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que l'Égliſe met le vrai *natal* des Saints à leur mort, comme s'il ſignifioit le jour de la naiſſance éternelle, le jour de l'entrée d'un Saint dans l'étèrnité bien-heureuſe.

La Tèrre de NATAL, ou de Noel. *Natalis Terra.* C'eſt une contrée du pays des Caffres. Elle eſt le long de la côte, à l'orient ſeptentrional de la riviére de l'Infante. Elle a environ cent lieuës d'étenduë, & les Portugais lui donnérent le nom de *Natal*, parcequ'ils la découvrirent le jour de la Nativité l'an 1495.

NATANGIE. ſ. f. ou NATANGÈRLAND. ſ. m. NATANGERLANDE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale, *Natangia.* Elle eſt entre le Friſch-Haff, le Prugel, l'Alla & la Warmie; ſes lieux principaux ſont Heiligpeil, Balga, Eylavv, Creutzbèrg, Landsbèrg & Brandebourg, qui en eſt la capitale, & même de tout le cercle de *Natangie*, qui renférme les contrées de Bartonie, de Sudavie & de Galendie. MATY.

NATES. ſ. f. & pl. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un mot latin qui ſignifie les feſſes, & que les Anatomiſtes ont donné aux protuberances orbiculaires du cerveau. Voyez Dionis, *De la Tete & de ſes parties, l. III. Dem. Anat.*

NATHIL ou NATIL. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du neuviéme mois de l'année des anciens Arabes: il répond à peu près au mois de Novembre.

NATHINÉEN. ſ. m. *Nathinæus.* C'eſt le nom de ceux des Juifs qui étoient déſtinez à ſervir les Lévites. Il eſt parlé des *Nathinéens* dans Éſdras L. I. C. 7. & 8. Les *Natinéens* étoient Gabaonites.

Ce nom vient de l'Hébreu נתן qui ſignifie *donner, diſpoſer, commettre, louer*, &c. il faut dire NÈTHINÉEN. Voyez ce mot.

NATIF, IVE. adj. Se dit des pèrſonnes conſidérées entant qu'elles ont pris leur origine, ou leur naiſſance en un cértain lieu. *Natus, ortus.* Quoique nos meilleurs Ecrivains s'en ſoient ſervis, quelques pèrſonnes intelligentes ne le trouvent pas fort noble; Il eſt plus court de dire, cet homme eſt de Paris, que d'éxprimer qu'il eſt *natif* de Paris. BOUH. On dit baſſement, il eſt *né natif* d'un tel pays, d'une telle ville. Il ſemble qu'il y a cette différence entre *né* & *natif*; que *né* ſe dit préciſément du lieu où l'on eſt né, quoique les pére & mère n'y euſſent point d'habitation fixe, & ne fuſſent que paſſagérs; au lieu que *natif* ſe dit du lieu où l'on a eu l'éducation, où le pére & la mère ont leur habitation actuelle. Ainſi JESUS-CHRIST étoit appellé Nazaréen, ou Galiléen, d'où l'on peut dire qu'il étoit *natif*; quoiqu'en effet, il fut né à Béthléhem, en la tèrre de Juda. L'Académie ne connoit point cette différence, elle dit ſimplement que *natif* s'employe pour marquer le lieu où l'on a pris naiſſance.

Ce mot vient de *nativus.* On a appellé en Latin *nativi ſervi*, ceux qui par leur origine & leur naiſſance, étoient attachez à la glébe, à la Seigneurie.

NATION. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit d'un grand peuple habitant

bitant une cèrtain e étenduë de tèrre, renfermée en cèrtaines limites, ou ſous une même domination. *Natio, gens, populus.* Alèxandre a conquis, a dompté pluſieurs *nations*, pluſieurs peuples. Les Juifs ſont èxceſſivement entêtez de la gloire de leur *nation*. LE CL. Les *nations* ſèptentrionales ont inondé l'Europe. Méz. Ce Voyageur a couru par toutes les *nations* de l'orient & du midi. Les François, les Anglois, ſont des *nations* fort belliqueuſes. Les Cannibales ſont des *nations* farouches & barbâres. Les Èſpagnols ont èxtèrminé prèſque toutes les *nations* des Indiens. Chaque *nation* a ſon caractère particuliér. On dit, Légèr comme un François; fou & badin comme un Italien; gravè comme un Èſpagnol; méchant comme un Anglois; fier comme un Écoſſois; ivrogne comme un Allemand; fourbe comme un Grèc, &c. Anacharſis ne tenoit rien de la barbarie de ſa *nation*; il étoit de Scythie. Ce ſeroit un bel ouvrage de faire la conférence des mœurs & coutumes de toutes les *nations*. Joannes Bœrnus Aubanus en a fait un eſſai dans un petit volume Latin imprimé à Paris en 1558.

NATION, ſe dit auſſi d'une cèrtaine diſtinction de gens, qui comprend tous ceux d'une même profeſſion; mais il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, *genus*. C'eſt une maudite *nation* que les Sèrgens, que les Corſaires. Je ſçai que la *nation* des Poëtes eſt une *nation* farouche, qui prend feu très-aiſément. BOI. *Genus irritabile vatum.* La *nation* des Critiques eſt redoutable à tout Auteur qui brigue l'approbation du public. PÈR.

Grands ſçavantas, nation *incivile*,
Dont Calepin eſt le ſeul utencile. DES-H.

NATION, ſe dit auſſi dans les Univèrſitez d'une cèrtaine diſtinction d'Écoliérs, de Profeſſeurs, de Colléges. *Natio.* La Faculté des Arts dans l'Univèrſité de Paris a quatre *Nations*; ſçavoir, de France, de Normandie, de Picardie, & d'Allemagne, qui comprend toutes les *Nations* étrangères; Anglois, Italiens, Hybèrnois, &c. Voyez Paſquiér dans ſes Rechèrches L. IX. C. 13. Il y a auſſi des Procureurs de ces *Nations*. Quand le Procureur de la *Nation* de France parle aux aſſemblées publiques, il dit *honoranda Gallorum Natio*. Celui de la *Nation* de Picardie dit *fidelisſima Picardorum Natio*; celui de la *Nation* de Normandie, *veneranda Normannorum Natio*; celui de la *Nation* d'Allemagne, *conſtantiſſima Germanorum Natio*. Ces *Nations*, excepté celle de Normandie, ſont diviſées en Tribus. La *Nation* de France a cinq Tribus, dont châcune porte le nom d'un Archevêché. Ces cinq Tribus ſont celle de Paris, de Sens, de Reims, de Tours & de Bourges. Celle de Picardie a auſſi cinq Tribus: celle de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, de Laon & de Tèrouanne. La *Nation* d'Allemagne n'a que deux Tribus; celle des Continens, & celle des Inſulaires. Châque Tribu a un Doyen. Pluſieurs Colléges ne reçoivent pour Bourſiérs, que ceux de leur *Nation*. Le Cardinal Mazarin a fait bâtir un ſuperbe Collége, qu'il a fait nommer *des quatre Nations*, pour y recevoir les Écoliers des quatre *Nations* que le Roi a conquiſes de ſon tems.

NATION. Voyez NASCION.

Les NATIONS au pluriér, en tèrmes de l'Écriture, ſignifie les peuples infidéles & idolâtres, qui ne connoiſſent ou n'adorent pas le vrai Dieu. *Gentes.* Demandez-moi, & je vous donnerai les *nations* pour votre héritage, *Pſeaum. II.* 8. De crainte qu'on ne diſe parmi les *nations*, où eſt leur Dieu? *Pſeaum. LXXVIII.* 10. Ce tèrme a paſſé dans le ſtile de l'éloquence de la chaire, & de la ſpiritualité, comme prèſque tous ceux de l'Écriture. Le Docteur des *Nations*, le Maître des *Nations*, l'Apôtre des *Nations*, c'eſt S. Paul; nos Prédicateurs uſent ſouvent de ces circonlocutions, au lieu de dire S. Paul. Voyez *Rom.* XI. 13. & ci-deſſus au mot GENTIL, *Tom. III. p.* 160. *&* 161. L'excellente & ſublime Théologie du Docteur des *Nations*. P. BOURDAL. Je vous en aj déja avèrtis, écrivoit aux Corinthiens le Maître des *Nations*, & je vous ai marqué dans une de mes lettres, de n'avoir jamais nul engagement, ni avec les impudiques & les voluptueux, ni avec les médiſans & les calomniateurs, ni avec quelque autre que ce ſoit de ceux qui peuvent vous corrompre & être pour vous un ſcandale. ID.

NATIONAL, ALE. Qui concèrne toute une nation. *Gentilis, Nationalis.* Il y a des vices *nationaux*, comme l'ivrognerie à l'égard des nations ſeptentrionales. Un Synode *National* eſt un Concile où l'on aſſemble les Prélats de la nation qui ſont ſous la même domination.

NATIONAL. Partial, prévenu pour ſa propre nation. *Gentis ſuæ nimium amans.* On trouve le mot *national* employé dans ce ſens par le P. d'Orléans, dans la préface de ſon *Hiſtoire des Révolutions d'Angleterre*. Il proteſte qu'on ne le trouvera point *national* dans ſon hiſtoire; c'eſt-à-dire, partial, & préoccupé en faveur de la nation Françoiſe.

NATISO. ſ. m. NATISSA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Frioul. *Natiſo.* Elle baigne Aquilée, & va ſe décharger dans le golfe de Veniſe par deux embouchures; dont l'occidentale conſèrve ſon nom, & l'orientale prend celui d'Anfora. MATY.

NATIVITÉ. ſ. f. Jour de la naiſſance, ne ſe dit guère qu'en tèrmes de dévotion. *Natalis dies, nativitas.* La *Nativité* de la Viérge, de S. Jean Baptiſte. Et quand on dit abſolument la *Nativité*, on entend celle de Notre-Seigneur, ou la Fête de Noël. Jean Archevêque de Nice, dans une Épître ſur la *Nativité* de N. S. que le P. Combefis a traduite, & ſur laquelle il a fait des Notes, Jean, dis-je, raconte que S. Cyrille de Jéruſalem ayant repréſenté par lettre au Pape Jules qu'il étoit impoſſible de faire le jour de l'Épiphanie trois fêtes, & en des lieux éloignez l'un de l'autre, cela fit qu'on éxamina à Rome quel jour JÉSUS-CHRIST étoit né, & qu'après une éxacte rechèrche on trouva que c'étoit le 25. de Décembre; & que dèſlors on commença à celébrer à Rome cette fête ce jour-là. Ainſi il n'eſt pas vrai que ce ſoit le Pape S. Téleſphore qui l'ait ordonné, comme Florentinius le raconte dans ſes Notes ſur le Martyrologe de S. Jérôme; & la Décrétale de Téleſphore citée par Gratien, *C. Nolte ſanita, De Conſervat. Diſt. I.* eſt ſuppôſée. Dans la IIIe Seſſion du Concile de Lion, tenu en 1245. le Pape Innocent IV. ordonna, avec l'approbation du Concile, que déſormais on célébreroit l'octave de la *Nativité* de la ſainte Viérge. Dans les expéditions de la Cour de Rome l'on compte les années de la *Nativité* de JÉSUS-CHRIST: enſorte que l'année commence le 25. de Décembre qui eſt le jour de Noël.

S. Amant a fait un autre uſage de ce mot, quand il a dit,

Que mes yeux ſont contens,
De voir ces bois qui ſe trouvèrent,
A la Nativité *des tems.*

NATIVITÉ. Tèrme de Liturgie. *Nativitas.* Dans la Liturgie Mozarabique on appelle *nativité*, la ſeconde partie des neuf qu'on fait de l'hoſtie.

NATIVITÉ, chez les Aſtrologues, eſt la même chôſe qu'*horoſcope*, thême, ou figure céleſte. *Geneſis, horoſcopus.* C'eſt la diſpoſition des étoiles & des planétes au point de la naiſſance d'une pèrſonne. Il y a pluſieurs éxemples de *nativitez* dreſſées dans les livres de Cardan, Jonctin & autres Auteurs.

NATOLIE. ſ. f. Nom propre d'un grand pays nommé anciennement Aſie mineure. *Natolia, Anatolia, Anatole, Aſia minor.* C'eſt la partie la plus occidentale de la Turquie, en Aſie, & par conſéquent de toute l'Aſie. C'eſt une grande prèſqu'iſle, qui s'étend depuis l'Euphrate, qui la ſépare du côté du levant du Dèarbèkir, & en partie de la Turcomanie juſqu'à l'Archipel, la mèr de Marmora, & les détroits de Gallipoli & de Conſtantinople, qui la ſéparent de l'Europe, vèrs le couchant; elle a au nord la mèr noire; & au ſud celle du levant, partie de la méditèrranée. La *Natolie* eſt vaſte, on lui donne ſur les cartes ordinaires deux cens cinquante à trois cens lieuës du couchant au levant, & environ cent cinquante du ſud au nord. Comme elle eſt entre le 26 & le 44e degrez de latitude, l'air ne peut y être que fort tempéré, il eſt auſſi fort ſain, & le tèrroir généralement fèrtile; ce pays n'étant embarraſſé ni de forêts, ni de marais, & n'ayant point de ſables. Il eſt travèrſé prèſque tout entiér du couchant au levant par la grande montagne du Taurus, & baigné par un grand nombre de rivières, dont les plus conſidérables ſont le Madre, ou Méandre, le Sarabat, le Sangar ou l'Ayala, l'Aly ou l'Otmaginth, l'Irio ou le Cafalmach, le Genſui ou le Chalig & le Cydne ou le Caraſu.

NATOLIE PARTICULIÉRE. C'eſt une de ces grandes provinces auxquelles les Turcs donnent le nom de Beglèrbéglic. *Natolia propria.* Elle occupe une grande partie de toute la *Natolie*, vèrs le couchant. On l'étend le long de la mèr noire juſqu'à l'embouchure de l'Aly, & quelquefois juſqu'à celle du Calalmach, & le long de la mèr méditèrranée juſqu'à la côte qui eſt entre l'iſle de Rhodes, & l'embouchure du Xante, & quelquefois juſqu'à l'endroit qui eſt vis-à-vis de la côte occidentale de l'iſle de Cypre. Ce Gouvèrnement en comprend quatorze des petits, que les Turcs appellent Sangiacats. Ses villes principales ſont Chiotaje capitale, Burſe, Nicée, Scutari, Angouri, Magnéſie, Smyrne & Milazzo. MATY.

Ce mot s'eſt formé du Grèc Ἀνατολὴ, qui ſignifie, Levant, Orient. Les Grècs avoient donné ce nom à l'Aſie Mineure, parcequ'à leur égard elle étoit à l'orient, & la prémière qui ſe préſentoit de ce côté-là; l'on a dit d'abord *Anatolie*, & avec l'article, *L'Anatolie*, d'où l'on a fait. *La Natolie*, comme on a fait la Pouille, de l'Apouille, *Apulia.* Les Arabes diſent encore Anadoll.

NATOLIE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt blanche, mêlée d'incarnadin, tant en ſes grandes feuilles qu'en ſa peluche. MORIN.

NATRON. ſ. m. Eſt une eſpéce de ſel noir & griſâtre, qui vient d'un lac d'eau morte minérale dans le territoire de Tèrrana en Égypte, dans laquelle eau tous les os & pièrres mal cuites qu'on y jette ſe convèrtiſſent en cette eſpéce de nitre qu'on appelle *natron*. *Natron*, *nitri ſpecies*. Il fait une grande effervèſcence, quand il eſt mêlé avec les acides. On s'en ſert au blanchiſſage des toiles; mais il les brûle, s'il n'eſt corrigé par d'autres cendres. On en tranſporte quantité à Rouen. Pline en parle Liv. 31. chap. 10.

NATTA. ſ. m. Tèrme de Médecine. Tumeur qui vient en différentes parties du corps. *Nata*, *natta*, *naſa*, *napta*. Bartholin dit qu'une Dame ſe fit mordre un *natta* qui commençoit, & qu'elle en fut ainſi guérie. Blanchard, & aprés lui M. Harris, diſent que le *natta* eſt une groſſe tumeur molaſſe, qui vient le plus ordinairement au dos, & quelquefois aux épaules, & qui eſt accompagnée de douleur & de rougeur. Sa racine eſt deliée; cependant il nait quelquefois ſi prodigieuſement qu'il égale la groſſeur d'un melon ou d'une gourde. Il ſe forme d'une matière graſſe; c'eſt pourquoi il doit être mis au nombre des ſtéatômes.

NAtTAIRE. ſ. m. *Mattarius*. On a autrefois donné ce nom aux Solitaires & aux Moines, comme il paroit par S. Auguſtin, L. V. contre Fauſte, C. 5. On les nommoit ainſi, parcequ'ils couchoient ſur des nattes.

Ce mot vient de *mappa*, qui ſignifioit en Latin une *natte*; & puiſque de *matta* nous avons fait *natte* changeant l'*m* en *n*, il ſemble qu'il faut dire auſſi *Nattaire*, de *Mattarius*, & non pas *Mappaire*.

NAtTE. ſ. f. Tiſſu plat, fait de bons brins de paille battuë, & tortillez enſemble. *Matta*, *ſtorea*, *teges*. Il s'en fait auſſi de jonc & de genêt. Il n'y a pas longtems que toutes les murailles des maiſons n'étoient tapiſſées que de *nattes*. Maintenant la *natte* ne ſèrt plus que pour faire des partèrres, pour couvrir des planchérs, pour mettre au devant des fenêtres, & dans les jeux de paûme. Des pantouffles de *natte*. Les Orientaux couchent ſur de la *natte*.

Ce mot vient du Latin *matta*, comme *nappe*, de *mappa*. MÉNAGE. Du Cange le dérive auſſi de *matta*, & dit que les Allemans, auſſi bien que les François ſe ſont ſervi du mot de *natte*. Les Latins l'appellent *ſtorea*.

On le dit auſſi des autres chôſes déliées qui ſe tortillent en façon de *natte*, comme des cheveux, des tiſſus de ſoie, de fil, &c. qui ſont plâts, & compôſez de trois bruns. Les femmes ſe coëffent tantôt en *natte*, tantôt en écheveau, tantôt en corde de puits.

NAtTER. v. act. Tapiſſer, couvrir une muraille de *natte*. *Matta ſternere*, *integere*. Il n'y a plus que quelques Religieux qui faſſent *natter* leurs chambres.

NAtTER, ſignifie auſſi, Mettre, treſſer une chôſe en natte, & ſe dit des cheveux que l'on treſſe comme la natte. *Natter* les cheveux. *In Matta modum implicare*, *texere*. Le P. Chamillart en parlant de différentes coëffures des Impératrices ſur les médailles, dit, Julie, fille de Tite, étoit friſée ſur le front, avoit le reſte de la tête *natté*, & ſes cheveux relevez dès la racine, formoient en arrière comme un bourrelèt. *Diſſert. p.* 79.

NAtTÉ, ÉE. part. *Matta inſtructus*, *ornatus*. Les femmes Turques treſſent leurs cheveux autour de leur tête comme un petit paniér de jonc, & ils leur battent par dérriére *nattez* fort large, avec quelques piéces d'or rares, qui pendent au bout. Du Loir. *p.* 184.

NAtTIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait & vend de la natte. *Storearum textor*, *propola*. Le métiér des *Nattiérs* étoit fort bon autrefois, mais il ne vaut plus rien depuis que le luxe a introduit les tapiſſeries au lieu de la natte.

NAttIÉR. ſ. m. Homme qui couche ſur la natte. Nom de Sècte qui a été donné à une branche de Manichéens. *Mattarius*. Un Manichéen nommé Conſtance, en ayant raſſemblé pluſieurs à Rome dans ſa maiſon, afin de leur faire obſerver la régle de Manichée, ils abandonnèrent bientôt leur entrepriſe; de ſorte que ceux qui voulurent y pèrſévérer firent ſchiſme & ſe ſéparérent des autres, qui les appellèrent des *Nattiérs*, parcequ'ils couchoient ſur des nattes de jonc. TILLET. *Hiſt. Eccl. T. IV. p.* 374. Le même Auteur dit auſſi Mattaite, & même Mattariens. Voyez MATTAIRE.

NATURAL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Indigena*. Dans le Béarn on appelle *naturaux* caſalées les jardiniérs originaires du pays.

NATURALISATION. ſ. f. Tèrme de Droit. Acte par lequel quelqu'un eſt naturaliſé, qui lui donne les priviléges & les droits des naturels. Qualité, droits qui réſultent de cet acte dans ceux qui ſont naturaliſez. *Jus civitatis*, *juris civitatis inſtrumentum*, *litera*, *tabula quibus conceditur*. Il y a des étrangérs qui ne ſont point aubains en France, & qui ſuccédent ſans *naturaliſation*. *Errard*. En France la *naturaliſation* n'appartient qu'au Roi. En Angletèrre la *naturaliſation* ſe doit faire par un Acte du Parlement. Voyez Denizons, *Harris*.

NATURALISÉR. v. act. Accorder à un étranger les priviléges des habitans naturels des régnicoles. *Peregrinum civitate donare*, *impertiri*. On n'hérite point de parens qui ne ſont point *naturaliſez*; leur ſucceſſion eſt une aubaine qui appartient au Roi.

On le dit figurément des mots & des phraſes, l'uſage a *naturaliſé* pluſieurs mots Latins, Italiens & Eſpagnols. Ce mot éxprime bien ce qu'on lui fait ſignifier; deſorte qu'on n'aura pas de peine à le *naturaliſer*. VAUG. REM.

NATURALISE, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adoptatus in civitatem externam*.

NATURALISTE. ſ. m. Celui qui a bien étudié la nature, qui connoit les êtres naturels, ſur tout ce qui regarde les métaux, minéraux, pièrreries, végétaux & animaux. Auteur qui a écrit ſur ces matières. *Naturæ indagator*. *Phyſicarum rerum peritus*. Pline, Solin & Théophraſte, étoient de grands *Naturaliſtes*, mais ils ſont tombez en beaucoup d'érreurs, corrigées par les *Naturaliſtes* modèrnes. Aldrovandus eſt le plus ample, & le plus ſçavant des *Naturaliſtes* modèrnes. Son Ouvrage a dix-ſept Volumes *in-folio*.

NATURALITÉ. ſ. f. qui ne ſe dit guère qu'en cette phraſe, Lettres de *naturalité*: ce ſont des lettres que des étrangers obtiennent en Chancelerie pour jouir des priviléges des naturels habitans. *Jus civitatis alienæ*, *diploma Principis civitatis extero collatæ*. Les Lettres de *naturalité* doivent être vérifiées à la Chambre des Comptes & au Parlement, pour avoir leur effet. Les Suiſſes, les Savoyards & les Écoſſois n'ont pas beſoin de lettres de *naturalité*. Ils ſont réputez régnicoles.

NATURE. ſ. f. La maſſe du monde; la machine de l'Univèrs; l'aſſemblage de tous les êtres. *Natura*, *mundi machina*, *orbis univerſus*, *rerum creatarum collectio*. L'Auteur de la *nature* a diſpôſé toutes chôſes dans un ordre mèrveilleux. Il n'y a rien en toute la *nature* qui ne ſoit admirable. La *nature* publie qu'il y a un Dieu. Dieu a donné le branle & le mouvement à toute la *nature*. LA CL. Je regarde de toutes parts, & ne vois par tout qu'obſcurité: la *nature* ne m'offre rien qui ne ſoit matière de doute & d'inquiétude. PASC. Notre folie eſt de croire que toute la *nature* eſt deſtinée à notre uſage. FONT. On dit que le Soleil eſt l'œil de la *nature*, parcequ'il éclaire l'Univèrs. On dit qu'il eſt le père de la *nature*, parcequ'il échauffe la tèrre, & qu'il la rend féconde. On dit, Il n'y a rien de ſi beau, ou de ſi méchant en toute la *nature*: c'eſt une hypèrbole ordinaire, dont on ſe ſert pour éxagérer les chôſes.

Natura, la *nature*. Ce mot eſt formé ſur le Cèltique *natur*. PÉZRON. Comme s'il n'étoit pas évident que le Bas-Breton, *natur*, vient du latin *natura*, & que c'eſt un de ces mots qui ſe mêlérent au Cèltique après la conquête des Romains, ou du moins que cela peut fort bien être, & qu'ainſi on ne peut pas dire que *natura* vienne du Cèltique *natur*. *Natura* vient de *naſcor* comme l'a remarqué Voſſius, & *naſcor* de γνάσκω, d'où s'eſt fait γνάσιον, *gnaſcor*, *naſcor*.

Natura, Dans un ſens plus étroit compriend les divèrs genres des êtres créez ou increez, ſpirituels ou corporels. *Rerum genera*, *ſpecies*. La *nature* divine s'eſt unie à la *nature* humaine d'une manière inéffable dans le myſtère de l'Incarnation. La *nature* angelique eſt le prémiér de tous les êtres créez & incorporels. La *nature* humaine ſe dit de tous les hommes enſemble qui poſſedent une âme ſpirituelle & raiſonnable. Les Théologiens diſent la *nature naturante*, & la *nature naturée*, *Natura naturans*, *& natura naturata*; en parlant de Dieu, qui eſt la *nature naturante*, par oppoſition aux Créatures qui ſont la *nature naturée*. La *nature naturante* eſt celui qui donne l'être & la *nature* à tout le reſte, & tout ce qui le reçoit eſt la *nature naturée*: mais ces tèrmes ne ſe diſent plus, ou préſque plus même dans l'École.

NATURE, ſe dit plus particuliérement de l'ordre, du cours de la matière, & des cauſes ſecondes: des loix que Dieu leur a impôſées, du mouvement qu'il leur a imprimé. C'eſt dans ce ſens qu'on définit la Phyſique, l'étude de la *nature*. Simplicius prétendoit que la *nature*, en chaque chôſe, eſt le principe de ſon mouvement. Pſellus définit la *nature*, une Loi divine, ſtable & pèrmanente, & qu'on ne peut enfraindre. Saint Thomas 2. *Phyſic. L. XIV. text.* 86. dit que c'eſt une eſpéce d'art divin donné aux êtres, qui les porte à la fin à laquelle ils ſont détèrminez. La *nature* n'eſt autre chôſe que cet enchaînement, ou cette ſuite de cauſes & d'éffets que Dieu a établie, & l'ordre qu'il a imprimé ſur la face de ſon ouvrage. BAIL. Les Chymiſtes ſe vantent d'être les ſeuls dépoſitaires des ſecrèts de la *nature*. ROH. Dieu s'eſt obligé d'obſèrver les loix générales de la *nature* dans les chôſes mêmes qui ſont contre ſes volontez. JU. Il y a des myſtères dans

la *nature* comme dans la grâce, incompréhenſibles à l'eſprit humain. Bou. La *nature* eſt moins obſcure & moins myſtérieuſe qu'Ariſtote. Roh. L'eſprit de l'homme intempérant de tout ſçavoir, ne va chèrcher ce qu'il y a de plus ſecrèt dans la *nature*, que par la vanité de tout connoître. S. Évr. C'eſt dans le même ſens qu'on dit, que les miracles ſont des éffets au deſſus des forces de la *nature*, & qui ne ſont point une ſuite des loix naturelles. On prend quelquefois pour des miracles les choſes qui arrivent par des loix de la *nature* qui nous ſont inconnuës. On dit que l'art force la *nature* par les machines mouvantes, &c. parcequ'elles produiſent des éffets qui ſurpaſſent les forces, ou le cours ordinaire de la matière.

Nature. Ce mot, ſelon M. Harris, a trois ſens. 1°, Dans le ſens le plus étroit, il ſignifie la diſpoſition des parties de chaque corps particuliér. C'eſt en ce ſens qu'on dit, la *nature* du poiſſon eſt de vivre dans l'eau. 2°, Dans un ſens plus étendu, il ſignifie la diſpoſition générale de tous les corps. En cette ſignification la *nature* n'eſt autre chôſe que la providence de Dieu, puiſqu'elle gouvèrne & dirige toutes choſes par cèrtaines régles ou loix, conformément à la *nature* des chôſes. 3°, *Nature* ſe prend encore pour l'éſſence de chaque chôſe avec les attributs qui lui appartiennent. C'eſt ainſi qu'on dit, c'eſt la *nature* de Dieu d'être bon. *Deus cujus natura bonitas.* Dans le ſentiment des Carteſiens, rejetté par tous les autres, la *nature* de l'âme eſt de penſer.

Tant il eſt mal-aiſé, d'ôter avec l'étude,
Ce qu'on a de nature, *ou par longue habitude.* Régnier.

La *nature* chez les Poëtes eſt tantôt mère, tantôt ſujette, ou fille, & tantôt compagne de Jupitèr. Au ſentiment des anciens Philoſophes, la *Nature* étoit le Dieu de l'Univèrs, qu'ils prenoient pour le monde ou l'aſſemblage de tous les êtres, & qu'ils appelloient le Monde, ou Τὸ Πᾶν, l'*Univers*, ou Τὸ ὄν, l'*Etre*.

Nature, ſe dit auſſi de l'action de la Providence, du principe de toutes chôſes; de cet eſprit univèrſel qui eſt répandu, qui agit en tous les corps, qui les remuë, & qui leur donne cèrtaines propriétez. *Providentia, principia rerum, ſpiritus univerſalis.* La *Nature* n'eſt autre chôſe, que Dieu agiſſant lui même, & ſelon cèrtaines loix qu'il a établies. S. Évr. Appellez Deſtin, *Nature*, Intelligence, ce qui gouvèrne tout ici bas, c'eſt toûjours une ſageſſe infinie. S. Évr. Les Anciens ont dit que la *Nature* eſt l'art de Dieu ſur la matière. Si la *Nature* eſt un eſprit intelligent, je l'appelle Dieu. La Br. Cependant toutes les phraſes où l'on emploie le nom de *nature* ne peuvent pas s'appliquer à Dieu. On dit que la *nature* eſt induſtrieuſe, bizarre ou capricieuſe. La *nature* eſt d'une épargne éxtraordinaire dans l'éxécution, quoiqu'elle ſoit d'une magnificence incroyable dans le deſſein. Font. La *nature* ne fait rien en vain. Roh. La *nature* agit par les voies les plus ſimples & les plus courtes. Maleb. Tout cela eſt faux, ſi l'on entend par la *nature* un être particuliér qui ménage les intérêts de chaque éſpéce, & un principe caché qui manie la matière, & qui agit avec tant de conduite & de vigilance. Bay. En éffet quand on dit que la *nature* ſe joüe, qu'elle s'égaye dans ſes ouvrages; que la *nature* s'eſt épuiſée; qu'elle fait les choſes de la manière la plus ſimple, & qui lui coûte le moins: qu'elle eſt aſſez riche de ſon propre fond, ſans rien emprunter de l'art, &c. il ſemble qu'on entend par-là une pèrſonne, ou une Divinité qui préſide à toutes chôſes, qui les dirige, & qui les gouvèrne. Selon la notion commune du mot de *nature*, c'eſt un être imaginaire. Le Cl. Au vrai l'on entend par-là les qualitez, & la vèrtu d'agir que Dieu a donné aux créatures, & que l'on pèrſonifie dans ces phraſes. Le Père Malebranche dit que la *nature* dont on parle tant dans les écoles, n'eſt bonne qu'à ramener l'idolatrie, parceque les Païens la prenoient pour quelque chôſe qui, ſans être Dieu, agiſſoit inceſſamment par tout l'univèrs. Ainſi cette idôle qu'on nomme *nature* ſeroit un principe actif, qui avec le concours de Dieu eſt la cauſe prochaine, & immédiate de tous les changemens qui arrivent à la matière. Cette opinion ſemble être la même que celle qui donne une âme au monde pour le remuer. Cela n'eſt pas vrai de la manière dont on vient d'éxpliquer ces phraſes. M. Boyle a fait un traité pour éxaminer ce qu'on entend vulgairement par la *nature*. Il dit qu'on ſubſtituë à la place de la Providence, une fiction de notre eſprit ſous le vain titre de *nature*. On lui attribuë cèrtains éffets éxtraordinaires, & une conduite régulière, comme ſi cette *nature* étoit le ſubſtitut de Dieu, une puiſſance collatérale avec Dieu, ou un être mitoyen entre Dieu, & les chôſes créées. Il remarque ſur tout qu'il a trouvé le tèrme de *nature* emploié en 14. ou 15. ſignifications différentes; ce qui cauſe un mélange confus d'idées & de ſentimens. Ainſi quand on dit que la *nature* abhorre le vuide, l'on ne veut pas dire que la *nature* ſoit une intelligence qui craint le vuide. Il eſt vrai que l'on ſe ſert ordinairement du mot de *nature* d'une manière un peu trop vague, & que l'on y joint une ſignification auſſi incèrtaine qu'au mot de *fortune*. Pour en ramener la ſignification à une idée un peu plus préciſe, il ſemble qu'en parlant des actions de la *nature*, l'on ne doit entendre autre chôſe, ſinon que les corps agiſſent les uns ſur les autres d'une manière conforme aux loix générales du mouvement que le Créateur a établies. C'eſt-là tout le myſtère de ce grand mot, qui eſt une manière abrégée pour éxprimer l'action de tous les corps. Le méchaniſme des corps éxprimeroit peut-être mieux ce qu'on penſe, que le mot de *nature*. Ariſtote a défini la *nature*, *Principium & cauſa motus & quietis, ejus in quo eſt; primò, per ſe, & non per accidens.* Cette définition eſt ſi obſcure, qu'à peine elle eſt intelligible avec toutes les interprétations des Commentateurs d'Ariſtote. Ce principe que les Péripatéticiens appelloient *Nature*, agiſſoit, ſelon eux, néceſſairement; il étoit déſtitué de connoiſſance & de libèrté. Les Stoïciens de même concevoient la *nature* comme un cèrtain eſprit, ou une cèrtaine vèrtu répanduë dans l'univèrs qui lui donne le mouvement; enſorte que tout eſt entraîné par l'ordre invariable d'une *nature* aveugle, & d'une néceſſité inévitable.

Nature, ſe dit encore plus ſpécifiquement de cèrtaines qualitez ou propriétez eſſentielles de pluſieurs corps. *Proprietas eſſentialis.* Quand on n'en connoît point les cauſes, en Philoſophie on les appelle *qualitez occultes*. L'eau eſt d'une *nature* froide & humide. Le feu eſt de *nature* chaûde & ſéche. La *nature* de l'aimant eſt d'attirer le fèr, de ſe tourner vèrs le pôle: c'eſt ce qu'on appelle *ſecrèts de nature*.

Nature, ſe dit auſſi des éſpéces particuliéres des corps, des différentes ſortes de chôſes. *Genus, ſpecies.* Cet arbre n'eſt ni pommiér, ni poiriér, il eſt d'une autre *nature*, d'une autre éſpéce. Dans le Jardin Royal il y a des plantes de toutes les *natures*. Il y a dans ce recueil, divèrs traitez de différente *nature*. Cet homme a l'humeur d'une étrange *nature*. L'âme & le corps ſont d'une *nature* ſi différente que l'un ne peut agir ſur l'autre. Maleb.

Nature, ſe dit auſſi du mélange des qualitez & des élémens, qui font un tempérament différent dans les animaux. *Temperatio, temperamentum.* Le lion eſt de *nature* bilieuſe & colérique.

Nature, ſe dit de même de la compléxion, & du tempérament des hommes. *Indoles.* Voyez Naturel. On ne peut vaincre, ni changer la *nature*. S. Évr. La coutume eſt une ſeconde *nature*, qu'on ne ſurmonte qu'avec éffort. Id. Les beſoins de la vie, & la loi de la néceſſité, forcent la *nature*, & y apportent de grands changemens. La Br. On dit en ce ſens, Il ne faut point forcer *nature*, c'eſt-à-dire, forcer ſon génie & ſon tempérament.

Nature, ſignifie encore la conſtitution du corps humain, & le principe de vie qui l'anime, & qui en ſoûtient la machine. *Humidum radicale.* Ce vieillard a fini, ce n'eſt pas mourir: la *nature* a manqué, s'eſt éteinte. L'art des Médecins conſiſte à aider, à ſoulager la *nature* par leurs remédes.

Nature, ſignifie auſſi, Volupté, ſenſualité. *Voluptas, libido.* Sans m'embaraſſer de loix & de préceptes, je n'ai conſulté que la *nature*, & je me ſuis abandonné à elle. S. Évr. C'eſt un voluptueux, qui ſuit les inſtincts de la *nature*. Id.

Nature, ſignifie auſſi les parties des animaux qui ſervent à la génération, & ſur tout celles des fémelles. *Animantis pudenda, verenda.* Les enfans de Noé jettèrent leur manteau ſur la *nature* de leur père. Il n'y a rien de ſi capricieux que la *nature*: elle ne conſulte ni notre volonté, ni nos ſouhaits: elle a ſes momens qui ne ſont pas toujours les nôtres. C. B. Les femmes d'Orient vont nuës, & ne cachent que leur *nature*. Ce mot eſt obſcéne dans ce ſens. Il faut l'éviter.

On appelle *nature* de baleine, du blanc de baleine dont on ſe ſert à faire de la pâte pour les mains, & à divèrs autres uſages. *Sperma ceti.*

Nature, ſe dit figurément, en matière de Religion, de la volonté de l'homme, du penchant au péché qui eſt né avec lui. En ce ſens il ſignifie l'état dans lequel nous naiſſons, & les triſtes éffets du péché originel. C'eſt ce que les Théologiens appellent l'état de la *nature* corrompuë, l'état de la *nature* déchuë, & rétablie par Jésus-Christ. *Status naturæ lapſæ, & per Chriſtum reparatæ.* On l'appelle l'état de la *nature* déchuë par raport à l'état de la *nature* élevée & innocente, *naturæ integræ & elevatæ*, dans lequel Adam fut créé, avec la juſtice originelle, la facilité & le penchant au bien, la droiture de cœur & d'eſprit, & les autres dons gratuits que Dieu lui avoit accordez libéralement, & dont il le priva en punition de ſon péché. Les Théologiens Catholiques appellent encore l'état de la *nature* pure celui dans lequel Dieu auroit pû créer l'homme ſujèt à la mort & aux autres miſéres de la vie, & ſans aucune des grâces qu'on nomme ſurnaturelles. L'Égliſe a décidé que cet État étoit poſſible quant aux moyens; mais il n'eſt pas décidé s'il eſt poſſible quant au

tême; c'eſt-à-dire, ſi Dieu peut déſtiner l'homme à une béatitude purement naturelle, à une connoiſſance de Dieu qui ne ſeroit pas intuitive, telle qu'eſt celle des Saints dans le ciel, mais ſeulement abſtractive comme parlent les Théologiens, c'eſt-à-dire, par le moyen des créatures. L'homme dans l'état de *nature* corrompuë eſt en état de péché. Il n'y a que la grâce qui lui faſſe vaincre les paſſions de ſa *nature* fragile & corrompuë.

Il y a eu la loi de *nature*, c'eſt-à-dire, où l'homme n'étoit aſſujetti qu'aux ſeules loix que Dieu avoit gravées & imprimées dans ſon cœur. Cette loi dura juſqu'à la publication de la loi écrite, ou Moſaïque; enſuite eſt venuë la loi de grâce.

NATURE, ſe dit auſſi d'un mouvement, d'un ſentiment intérne; d'une connoiſſance qui eſt née avec nous pour diſcérner ce qui eſt bon, ou mauvais; ce qui nous ſert, ou qui nous nuit, laquelle nous eſt commune avec les animaux, chez leſquels on l'appelle *inſtinct*. *Inſtinctus, natura indoles.* La *nature* enſeigne à fuir le mal, & à chércher le bien. *Nature* eſt un doux guide. MONT. La *nature* attacha le voile à Joſeph, qui ſe cachoit à ſes frères, & ſes entrailles ne pûrent déſavouer ce que ſa bouche refuſoit de reconnoître. LE MAI. La *nature* offenſée de cette action ſi inhumaine en frémit, & ſe ſouleva. S. ÉVR. Les Philoſophes qui n'ont ſuivi que la *nature*, qui ont donné tout à la *nature*, n'ont pas laiſſé d'être vértueux. Les animaux ne péchent point contre la *nature*, ne forcent point la *nature*; vivent ſelon l'ordre de la *nature*; ſuivent les loix de la *nature*, l'intention de la *nature*, le cours de la *nature*. Suivre les régles de la *nature*, c'eſt ſuivre la raiſon, les bornes qu'elle nous a préſcrit ſont celles de l'innocence. S. ÉVR. Si vous réglez vos beſoins ſur la *nature*, vous ne ſerez jamais pauvre; & ſi vous les réglez par l'opinion, vous ne ſerez jamais riche. BOUH. On dit des hommes extrémement méchans, que ce ſont des monſtres de *nature*. La *nature* eſt plus pure dans les bêtes que dans les créatures raiſonnables. LE MAI.

Un animal au moins inſtruit par la nature,
Dans un autre animal reſpécte ſa figure. BOIL.

On appelle richeſſes, ou dons de la *nature*, ceux qui viennent de la naiſſance; comme l'éſprit, la force, la beauté; & en ce ſens on les oppoſe à ceux de la *fortune*. Les femmes ſe font une dangereuſe étude d'ajoûter à leurs charmes ce que la *nature* leur a refuſé. S. ÉVR. La *nature* vous a ornée de mille appas. MALH. Mr. de S. Évremont dit à une belle pérſonne, Laiſſez les autres ſe ruïner en habits & en piérreries: la *nature* a fait pour vous toutes les dépenſes.

NATURE, ſignifie encore l'humanité, la fragilité, les foibleſſes & les infirmitez auſquelles l'homme eſt aſſujetti. *Humanitas, fragilitas, infirmitas naturalis.* La *nature* eſt fragile. S. ÉVR. Je ne redoute point la mort; mais la nature la redoute en moi. PASC. Ariſtote ayant donné l'aumône à un méchant homme, je ne la donne pas, dit-il, à la pérſonne, mais à la *nature*. ABL. La mort fait frémir la *nature*. M. ÉSP. La compaſſion des hommes n'eſt que dans les ſens: la préſence des objéts les émeut, & ils ne peuvent refuſer ce reſſentiment à la *nature*. FL. Payer le tribut à la *nature*, c'eſt mourir, & ſubir la loi commune à tous les hommes. Les hommes marchent inceſſamment vérs la mort: la loi de la *nature* les preſſe, & ne leur pérmet pas de s'arrêter. NIC.

A ces petits défauts,
L'éſprit, avec plaiſir, reconnoit la nature. BOIL.

NATURE, ſe dit auſſi par oppoſition à l'art, & à l'affectation de ce qui eſt ſimple, ſans ornement, aiſé & facile; de ce qui n'eſt ni artificiel, ni forcé, ni contraint. *Naturale, ſimplex, nativum.* De ce qui ſe fait ſans déguiſement, ſans diſſimulation. Nous avons confondu la *nature* avec l'artifice. MONT. Pour plaire il ne faut jamais forcer la *nature*; ce qui eſt outré rebute les gens de bon goût. BELL. Il y a des gens qui maſquent toute la *nature*; c'eſt-à-dire, qui ne diſent rien naturellement & ſimplement. Il n'y a rien de naturel chez les Dames du grand monde; ni teint, ni ſentimens: la *nature* s'eſt réfugiée chez les Griſettes. LE CH. DE M. L'artifice gâte la *nature*. BOUH. Il faut que la *nature* paroiſſe en toutes les choſes qu'on dit & qu'on fait, pour les rendre agréables. S. ÉVR. C'eſt la *nature* même qui fait parler Didon dans Virgile. BOUH. La ſimplicité de la *nature* eſt plus aimable que tous les embéliſſemens de l'art. S. ÉVR.

Ce ſtile figuré dont on fait vanité
Ce n'eſt que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'eſt point ainſi que parle la nature. MOL.

NATURE, ſe dit encore des mœurs, du génie, des manières particulières à chaque pérſonne: ou de l'ordre & de la conduite de la *nature* dans la production, & dans l'arrangement des choſes. *Indoles.* Le Poëte doit s'attacher à bien imiter la *nature*, à bien peindre la *nature*, & à bien repréſenter tous les mouvemens. Homère s'eſt plus appliqué à copier la *nature* telle qu'elle étoit, qu'à faire des Héros fort accomplis. S. ÉVR. L'art n'eſt jamais dans un plus haut dégré de pérfection, que lorſqu'il reſſemble ſi fort à la *nature*, qu'on le prend pour la *nature* même. BOIL. L'art eſt plus ſûr que la *nature*; la *nature* ſans l'art eſt aveugle & témeraire: & l'art ſans la *nature* eſt rude, ſec & ſtérile. DAC. Ronſard appelloit Belleau, *le Poete de la nature*: parceque la *nature* régne dans tous ſes Ouvrages; qu'elle y peint & anime tout. Si l'art ne prend ſoin de conduire la *nature*, c'eſt une aveugle qui ne ſçait où elle va. BOIL. On gâte le ſublime ſi on l'abandonne à l'impétuoſité d'une *nature* ignorante & témeraire. ID. L'art ajoute à la *nature*, l'acheve & la perfectionne. S. ÉVR. La *nature* eſt une incomparable Maîtreſſe qu'il faut toujours avoir devant les yeux. ID.

Que la nature *donc ſoit votre unique étude.* BOIL.
La nature *féconde en bizarres portraits,*
Dans chaque âme eſt marquée à de différens traits. ID.
Jamais de la nature *il ne faut s'écarter.* ID.

Avant que la raiſon eût enſeigné des loix,
Tous les hommes ſuivoient la groſſiere nature. ID.

NATURE, ſe dit auſſi en parlant de la qualité différente, de l'état, de la diſpoſition des affaires, & des choſes qui en dépendent. *Rerum diſpoſitio.* Cette affaire a bien changé de *nature*, depuis qu'elle eſt entre les mains d'un tel Avocat; il l'a rendu indubitable. Il a eu ſon payement en telle *nature* de deniers, c'eſt-à-dire, en telle monnoie. Il a changé ſon bien de *nature*. Il a des effets de différente *nature*. Il avoit des rentes de la ville ſur toutes les *natures*, ſur les Gabelles. On dit auſſi au Palais, que des meubles ſont en *nature*, quand ils ſont exiſtans, & qu'ils ſeront rendus, s'ils ſont en éſſence & *nature*, ſinon la juſte valeur & eſtimation; qu'une rente eſt en *nature*, quand elle éxiſte encore, & qu'elle n'eſt point rachetée. On ſtipule dans les contrats de mariage, qu'une partie de la dot ſortira *nature* de propre. On dit, Remettre une tére en *nature* de pré.

NATURE, eſt auſſi un tême particulier dont on ſe ſert en pluſieurs arts. *Natura.* On dit en Philoſophie, un inſtant de tems, un inſtant de *nature*. La lumière précéde l'illumination d'un inſtant de *nature* ſeulement, c'eſt-à-dire, qu'on conçoit qu'il faut qu'elle ſoit avant que d'illuminer.

En Muſique on diſoit, Chanter par *nature*, quand on paſſoit du B-mol en B-quarre par *nature*, ſuivant la maniere de l'ancienne game.

En Proſodie on dit, qu'une ſyllabe eſt longue ou bréve par *nature*; pour dire, ſans aucune régle de Grammaire qui les faſſe telles par poſition, ou autrement.

En têrmes du grand Art, on appelle *natures* ſuyantes au feu qu'il faut éviter, les mércures ordinaires qui ſont volatils, & qui ne réſiſtent pas au feu. *Nature* ſe joint par *nature*, *nature* contient *nature*, *nature* eſt contenuë par *nature*; ces expreſſions marquent l'union fixe du volatil, du ſouffre & du mércure, laquelle ſe fait lorſque le noir paroit. On éxprime encore la même union par les phraſes ſuivantes; la *nature* aime la *nature*, la *nature* ſurmonte la *nature*, la *nature* retient la *nature*. Changer les *natures*, veut dire, rendre ſubtil ce qui eſt gros & épais, épais ce qui eſt humide, &c. Les *natures* diverſes ne s'amendent point, c'eſt-à-dire, ne ſe pérfectionnent point, parcequ'elles ne peuvent pas ſe bien unir, comme un végetal avec un métal.

NATURE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt bien âne de *nature*, il ne ſçauroit lire ſon écriture. On dit auſſi, que l'accoutumance eſt une *nature*; que nourriture paſſe *nature*; pour dire, que l'éducation change le naturel de l'homme. On dit auſſi, qu'un homme eſt ennemi de *nature*, quand il ſe plaît à faire du mal à ſoi & à autrui, quand il condamne toutes ſortes de divértiſſemens. On dit auſſi, quand un poltron va dans les occaſions dangereuſes, que *nature* pâtit. On dit auſſi, que Dieu & la *nature* ne font rien en vain; pour dire, qu'il n'y a rien dans le monde qui ne puiſſe ſérvir à quelque choſe. On dit auſſi ironiquement, Faire un grand éffort de *nature*; pour dire, Faire une choſe aſſez facile, mais peu volontiérs.

NATUREL, ELLE. adj. Qui concérne la nature: qui appartient à la nature: qui vient d'un principe de nature: qui eſt conforme à l'ordre & au cours ordinaire de la nature. *Phyſicus, nativus.* On a vécu longtems ſelon la loi *naturelle*. Par la loi *naturelle* tout ce qui plaît eſt pérmis. S. ÉVR. La maxime eſt fauſſe: La loi *naturelle* ne pérmet que ce que la raiſon approuve. Il y a un Droit *naturel*. Voyez DROIT. L'hiſtoire *naturelle* de Pline parle de tous les corps *naturels*. Les lumiéres *naturelles*, les forces *naturelles*.

forces *naturelles*. Le péché a corrompu les facultez morales, & nullement les facultez *naturelles*. La chaleur *naturelle* eſt ce qui entretient la vie des animaux. Les miracles ſont des éffets qui ne peuvent être produits par des cauſes *naturelles*; mais par la toute-puiſſance de Dieu. On dit à-peu-près dans le même ſens, qu'une choſe n'eſt pas *naturelle*; pour dire, qu'elle eſt hors de l'uſage commun, & qu'elle n'arrive pas d'ordinaire.

NATUREL, ſe dit auſſi de ce qui eſt produit ordinairement par la nature, & eſt oppoſé à *factice* & à *contre-fait*. *Naturalis*. Preſque toutes les drogues, comme le borax, le cinabre, le baûme, qui ont leurs mines, ou leurs ſources *naturelles*, ſont contrefaites par les Droguiſtes. On a trouvé l'invention de faire des pèruques de cheveux vifs qui paroiſſent des cheveux *naturels*. La magie *naturelle* eſt celle qui ne ſe ſert que des cauſes *naturelles*. On dit auſſi qu'il n'eſt pas *naturel* de pèrdre toûjours contre un même homme, pour dire qu'on ſoupçonne qu'il y a de la ſupèrcherie.

NATUREL, ſe dit auſſi de tout ce qui n'eſt point ni contrefait, ni artificiel, ni déguiſé, ni fardé. *Ingenuus*, *ſimplex*, *ſincerus*. Vous viendrez peut-être un jour à mépriſer ces louanges ſi *naturelles* que vous donnent mes regards. LA FONT. La plûpart des jeunes-gens croyent être *naturels*, lorſqu'ils ne ſont que groſſiérs & mal polis. LA ROCH. Tout ce qui ſent l'imitation dégoûte; parce que rien ne peut plaire qui ne ſoit *naturel*, ou du moins qui ne le paroiſſe. LE CH. DE M. Un homme modeſte raconte ce qu'il ſçait d'un air ſimple & *naturel*. BELL. Il n'y a rien de *naturel* chez les Dames du grand monde: ni teint, ni ſentimens. LE CH. DE M. Les Poëtes Italiens ne ſont guére *naturels*: ils fardent tout. ID. Dès que l'on contraint trop l'éſprit par les régles de l'art, il pèrd toutes ſes grâces *naturelles*. ST. ÉVR.

NATUREL, s'employe auſſi pour véritable. *Verus*, *genuinus*. Ainſi on dit, Donner à un paſſage un ſens *naturel*; pour dire, l'interpréter ſelon ſon véritable ſens. Les Sociniens donnent la torture à mille paſſages de l'Écriture-ſainte, & les prennent dans un ſens qui n'eſt nullement *naturel*.

Naturel en ce ſens n'eſt pas toûjours dit pour véritable; mais plûtôt pour vrai-ſemblable, qui convient bien, qui eſt propre au lieu & aux choſes &c.

L'horiſon *naturel* en tèrmes d'Aſtronomie eſt l'horiſon ſenſible. *Harris*.

La Philoſophie *naturelle* eſt celle qui éxplique les éfets naturels, & qui en cherche les cauſes; on la nomme autrement Phyſique. C'eſt elle qui conſidère les forces de la nature, les propriétez des corps *naturels*, & leur action mutuelle les uns ſur les autres. *Harris*.

L'hiſtoire *naturelle*, dit M. Harris, eſt la déſcription de quelqu'une des productions *naturelles* de la tèrre, de l'eau & de l'air, tèls que ſont les animaux, les oiſeaux, les métaux, les minéraux, les foſſiles & les phénomenes qui paroiſſent en chaque tems dans le monde matériel. Nous avons l'hiſtoire *naturelle* de Pline; l'hiſtoire *naturelle* de Dalechamp, celle de Niérembèrg, de Jonſton. Il y a des hiſtoires *naturelles* particulières, & il y en a de deux ſortes. La premiére éſpéce ne traite que d'une éſpéce de choſe, telles ſont l'hiſtoire des coquillages par Liſtèr, l'hiſtoire des poiſſons par Willoughbei; l'ornithologie du même, l'hiſtoire générale des inſécles par Swammèrdam, ou Mouffetus, *De Inſectis*; *Garneri hiſtoria animalium*, *Guernerus Roſſinius de Vegetabilibus*; les déſcriptions des foſſiles par Lackmund. L'autre éſpéce eſt celle qui traite de divèrſes éſpéces de choſes *naturelles*, mais qui naiſſent ſeulement dans une contrée particulière. Ainſi Choriér a mis une petite hiſtoire *naturelle* du Dauphiné, au commencement de ſon hiſtoire de cette province. L'on a fait l'hiſtoire *naturelle* des Antilles, c'eſt le P. du Tèrtre, & M. Lonvillèrs de Poinci; l'hiſtoire *naturelle* du Comté d'Oxfort, de celui de Stafford, de celui de Northampton; celle de toute l'Angletèrre par Mèrret, intitulée *Pinax rerum naturalium Angliæ*. Il y a encore des hiſtoires *naturelles* plus particulières. Ce ſont celles qui n'ont pour objèt qu'une éſpéce de choſes, qui naît dans un pays particuliér, comme l'hiſtoire des animaux d'Angletèrre de Martin Liſtèr. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions de bonnes hiſtoires *naturelles* de chaque contrée particulière. Valentin Henri Vogler a fait un Commentaire ſur les choſes *naturelles* & de Médecine dont il eſt parlé dans l'Écriture. Il fut imprimé à Helmſtad en 1682. *in* 4°.

NATUREL, en tèrmes de Blaſon, ſe dit quand on blaſonne les animaux, les fleurs, les fruits, des couleurs qu'ils ont naturellement, & qui ſont aûtres que les couleurs ordinaires du Blaſon; & cela afin d'éviter qu'on n'accuſe les Armoiries de fauſſeté, quand on ne les blaſonne pas avec les noms des couleurs qu'on y employe ordinairement.

On appelle auſſi enfans *naturels*, les bâtards qui ne ſont point nez en légitime mariage, quand on leur veut donner un nom honnête. *Nothi*, *ſpurii*. On donne ſeulement une penſion alimentaire aux enfans *naturels*, ils ne partagent point avec les légitimes.

NATUREL, ſe dit auſſi de ceux qui habitent dans le pays où ils ſont nez. *Incola*, *indigena*. Les armées d'Eſpagne n'ont préſque plus d'Eſpagnols *naturels*. Il n'y a guère d'habitans *naturels* en cette ville, ils ſont préſque tous étrangers. Dans l'Amérique, les Eſpagnols ont éxterminé préſque tous les *naturels* du pays.

NATUREL, ſe dit auſſi de ce qui eſt libre, ſimple, aiſé, facile; qui ne paroît point forcé. *Naturalis*, *liber*, *ſimplex*, *facilis*. Cet Orateur a l'action belle, le geſte *naturel*; il a un ſtile fort *naturel*, fort coulant, qui n'eſt ni enflé, ni affecté. Quand on voit un ſtile *naturel* on eſt ravi: car on s'attendoit de voir un Auteur, & l'on trouve un homme. PASC. La beauté des vèrs, c'eſt d'être *naturels*, de n'être point forcez. On appelle *naturel* en matiére de penſées, ce qui n'eſt point rechèrché, ni tiré de loin, ce que la nature du ſujèt préſente, ou qui naît, pour ainſi dire, du ſujèt même. BOU. Plus une choſe eſt fine, ſans ceſſer d'être *naturelle*, plus on doit être touché. FONT. Rien n'empêche tant d'être *naturel*, que l'envie de le paroître. LA ROCH. On appelle, Faire des vèrs aiſez & *naturels*, quand ils ſont foibles & languiſſans. G. G. On appelle auſſi vèrs *naturels* ceux qui ne ſont point forcez, point gênez, qui coulent de ſource, qui ſont aiſez. Il y a de Beaux-éſprits qui trouvent plat & inſipide tout ce qui n'eſt que *naturel*. BOU. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une penſée *naturelle*, on ne lui faſſe pèrdre quelque choſe de ce qui la rend vive & piquante, & qu'on ne la rende platte & languiſſante. ID.

En Muſique, *naturel*, ſe dit fort bien en pluſieurs phraſes: quelquefois il ſe prend pour *diatonique*, quelquefois pour *phyſique*: en ce ſens une Muſique *naturelle* eſt une Muſique qui s'éxécute par les organes de la nature, & non avec des inſtrumens de l'Art. Chant *naturel*, eſt un chant doux, aiſé, gracieux. Harmonie *naturelle* eſt une harmonie produite par les cordes eſſentielles & naturelles d'un mode. Enfin *naturel* veut dire ce qui n'eſt point forcé, qui ne va ni trop haut, ni trop bas; ni trop vite, ni trop lentement.

NATUREL, ſe dit auſſi en Morale, des paſſions innocentes, & des affections qu'inſpire la nature, ou l'inſtinct. *Naturæ indoles*, *affectio*, *affectus*. L'amour de la libèrté eſt *naturelle*. La haîne entre rivaux eſt *naturelle*. CORN. On a une affection *naturelle* pour ſon pays. On a une tendreſſe *naturelle* pour ſes enfans; pour ſes ouvrages. Nous avons un déſir *naturel* d'être heureux. MALEB. Mon humeur *naturelle* me porte à la ſolitude. VILL. Il eſt *naturel* de s'aimer toûjours un peu plus ſoi-même que les aûtres.

NATUREL, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit de toutes les qualitez, & des propriétez que la nature a miſes dans les corps. *Naturalis habitus*, *nativus affectus*, *indoles*. C'eſt le *naturel* des lions d'être cruels & farouches. C'eſt le *naturel* des cèrfs & des moûtons d'être craintifs. C'eſt le *naturel* des aulnes, des peupliérs, de venir près des eaux; celui des chênes & des ſapins, de venir ſur des montagnes.

NATUREL, ſe dit auſſi en l'homme, de la compléxion, de l'humeur, du tempéramment; des diſpoſitions, du talent qu'on a à faire quelque choſe. *Indoles*, *natura*. Néron étoit d'un *naturel* cruel & farouche, Socrate avoit un *naturel* doux & traitable. Les mauvaiſes compagnies ont gâté le bon *naturel* de ce jeune-homme. Il faut cultiver le *naturel*, quand on l'a beau. ABL. Son heureux *naturel* ne laiſſa préſque rien faire à l'éducation. FL. En toutes ſortes de climats la nature ſe plaît à produire des *naturels* riches, qu'elle inſtruit & dreſſe d'elle-même, & à qui elle donne ſans étude, toutes les lumiéres néceſſaires. VOI. Sans la lecture, le beau *naturel* eſt ordinairement ſéc & ſtérile. S. EVR. Le *naturel* ſauvage des anciens Romains produiſit aſſez long-tems des vèrtus mal-entenduës. ID. Je me ſuis fait un plaiſir de cultiver un beau *naturel* que le hazard offre à mes ſoins, & que des conſiderations d'amitié m'obligent à ne pas laiſſer ſtérile. VILL. Ce n'eſt pas un médiocre plaiſir que de ſe laiſſer conduire à ſon *naturel*. LE CH. DE M. Il y a des *naturels* ſi déclarez, & dont le panchant eſt ſi rapide vèrs le mal, qu'il eſt impoſſible de les corriger. DE LANGLADE. Le *naturel* ardent de Mr. le Prince l'a fait croire impétueux dans les combats. ST. ÉV. Le plus beau *naturel* eſt peu de choſe, à moins qu'on ait ſoin de le pèrfectionner. LE CH. DE M. Une éducation excellente, avec un *naturel* médiocre, eſt préférable au plus riche *naturel* du monde, avec l'éducation ordinaire. AB. DE S. R. On n'étudie pas aſſez ſon *naturel*, & on le contraint en le forçant à prendre des manières qui ne lui conviennent pas. LE P. RA. Bien des gens s'éloignent de leur *naturel*, & ſe défigurent pour plaire. BELL.

NATUREL, ſignifie encore, Humanité, tendreſſe, ſenſibilité. *Pietatis ſenſus.* Cet enfant n'a point de *naturel*, la douleur de ſon père ne le touche point. Cet homme a un bon *naturel*; c'eſt-à-dire, il eſt tendre & ſenſible.

On dit auſſi, Ces figures ſont plus grandes que le *naturel*; c'eſt-à-dire, ſont plus hautes que celles des hommes, ou des animaux qu'on veut repréſenter. Le piéces comiques, dont le but eſt de faire rire le peuple, doivent être comme ces tableaux que l'on voit de loin, & où les figures ſont plus grandes que le *naturel*. BOUH.

On dit auſſi, Ce tableau a été peint ſur le *naturel*, ou d'après nature; pour dire, que ce n'eſt pas une copie.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *naturel*, lorſqu'il eſt ſincère, naïf, & qu'il n'y a aucune affectation en ſa maniére d'agir. C'étoit la femme la plus *naturelle*, & la plus emportée du monde. B. RAB.

AU NATUREL, ſe dit adverbialement, en parlant des portraits. *Graphice.* Cela eſt peint *au naturel*, il a bien attrapé ſa reſſemblance. Ceci ſe dit auſſi des déſcriptions poétiques, & oratoires. Vous avez repréſenté ſon caractère *au naturel*.

NATURELLEMENT. adv. D'une maniére naturelle & facile, ſans effort. *Aptiſſimè, commodè.* Cet Orateur eſt entré bien *naturellement* dans ſon ſujèt. Cet éloge y a été inſéré fort *naturellement*.

NATURELLEMENT, ſignifie auſſi, Ordinairement; par ſa nature, de ſoi-même. *Sponte, ex naturâ, naturaliter, naturæ ductu.* La peine eſt *naturellement* attachée au vice, & la récompenſe à la vèrtu. S. ÉVR. L'homme eſt *naturellement* amoureux de ce qu'il produit. BOU. Cet homme eſt *naturellement* raiſonnable, & ridicule par étude. S. ÉVR. L'air contraint & forcé nous incommode & nous tourmente, parceque *naturellement* nous compatiſſons à ce qui nous fait ſouffrir. LE CH. DE M. Agiſſez *naturellement*, parlez de même, & ne vous mettez point à la torture pour vous démonter, ou pour trouver un beau mot. BELL. c'eſt à dire, agiſſez ſans art, ſans éffort. Écrivez *naturellement*; c'eſt-à-dire, d'un ſtile aiſé, facile. Parlez *naturellement*, c'eſt-à-dire, ſans affectation, ſimplement. On dit auſſi, je vous parle *naturellement*; c'eſt-à-dire, naïvement & ſans détour.

NATURELLEMENT, ſignifie encore, ſelon le cours ordinaire de la nature, & des cauſes ſecondes; ſelon la conſtitution de chaque choſe. *Ex naturâ, ex indole.* Un père doit mourir avant ſon fils, *naturellement* parlant, c'eſt-à-dire, ſuivant le cours naturel de la vie. Quand Joſué arrêta le ſoleil, cela ne ſe fit point *naturellement*; mais par miracle. Le corbeau court *naturellement* après le carnage.

N A U.

NAU. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un grôs vaiſſeau. *Navis, Navigium.* Les Portugais les appellent encore *naos*. Il eſt évident que cela vient du Latin, *Navis*. On a dit en françois *Nau* & néf. Voyez encore NOUÉ.

NAVAGE. Vieux mot qui s'eſt dit pour *flotte*.

NAVAL, ALE. adj. Qui concèrne les navires, la marine. *Navalis, nauticus.* Une armée *navale* eſt compoſée de pluſieurs Eſcadres. Un combat de mèr s'appelle un combat *naval*. La ſcience *navale* eſt la même choſe que l'art de la Marine, ou l'Hydrographie. Couronne *navale* étoit une couronne ornée de figures de proüës de vaiſſeaux: on la donnoit chez les Romains à celui qui dans un abordage avoit paſſé le prémiér dans le vaiſſeau ennemi. *Navalis corona.* Quoiqu'Alu-Gelle ſemble parler généralement, L. V. C. 6. lorſqu'il dit que la couronne *navale* étoit ornée de figures de proüës de navire, Lipſe *de Militia Rom. L. V. C.* 17. diſtingue deux ſortes de couronne *navale*, l'une qu'il appelle ſimple, & l'autre qu'il nomme *roſtrata*: il croit qu'il n'y avoit que la ſeconde qui fut ornée de figures de proüës de navire; que la prémière, ou ne l'étoit point, ou avoit au moins quelque marque qui la diſtinguoit; qu'elle étoit plus commune & beaucoup moins glorieuſe que l'autre, qui ne ſe donnoit qu'aux Généraux qui avoient remporté quelque inſigne victoire ſur mèr.

On ne dit ni *navals* ni *navaux* au plurièr. Le prémiér eſt le moins mauvais. MÉN. Mais le mieux eſt d'éviter l'un & l'autre, & au lieu de dire des combats *navals* il faut dire des combats ſur mèr.

On appelle, maiſons *navales*, des vaiſſeaux peints, vèrniſſez, dorez, vitrez & tapiſſez, qui ſervent à faire les entrées des Rois, des Princes, des Archevêques, ou Gouvèrneurs dans les villes maritimes, comme à Bordeaux & autres. *Domus navalis.* Elles ſont beaucoup plus belles que les Gondoles de Veniſe, ou les Jonques de la Chine. Aufone les appelle en Latin *parada*, d'où eſt venu, comme on croit, le mot de Chambre de *parade*.

NAVAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville avec Évêché. *Navanum.* Ce lieu eſt dans l'Eaſt-Meath, contée de la Lagénie, en Irlande, ſur la Boyne, entre Trime & Drogheda, à trois lieuës de la prémière & à cinq de la dèrnière. *Navan* a entrée & voix dans le Parlement d'Irlande. MATY.

NAVAREINS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Navareſium.* Elle eſt défendue par une citadelle, & ſituée dans le Béarn, ſur le Gave d'Oleron, à quatre lieuës de la ville d'Oleron. MATY.

NAVARIN, JAVARIN, ou ABARINOS. ſ. m. Nom d'une ville du Belvedère, en Morée. *Navarinum, Abarinus, Pylus, Meſſenaca.* Elle eſt ſur le golfe de Zonchio, à cinq lieuës de Modon, vèrs le couchant. Cette ville a un grand port, capable, dit-on, de contenir deux mille voiles; elle eſt bien fortifiée, & défendue par deux citadelles; la rivière d'Armiro la partage en deux, la nouvelle *Navarin*, qui eſt au midi, eſt bien peuplée; la vieille eſt à demi-ruinée, & preſque déſerte. Les Venitiens l'ont priſe l'an 1686. & l'ont perdue l'an 1715.

NAVARRE. ſ. f. Nom propre d'un pays de l'Europe qui eſt en partie delà les Pyrenées, & en partie deçà. *Navarra.* On appelle la prémière partie le Royaume de *Navarre*, & l'autre la baſſe *Navarre*. Elles appartenoient autrefois toutes deux au Roi de *Navarre*, un des prédéceſſeurs de Henri IV. Roi de France: mais Ferdinand Ve Roi d'Aragon uſurpa tout ce qui eſt au delà des Pyrénées l'an 1512. MATY.

Le nom de *Navarre* eſt moderne & récent. Les uns, entre leſquels eſt Jérome Paul Barcellonois, diſent qu'il vient de celui d'une petite rivière appellée *Nava* ou *Navia* qui prend ſa ſource en Biſcaye, & arroſe les environs de Pampelune. D'autres d'un village des montagnes de *Navarre* appellé Nivaria. Selon l'opinion des plus habiles, il eſt compoſé de deux noms, l'un Navarrois, ou Baſque, & l'autre Eſpagnol. *Nava* ſignifie en Eſpagnol *plaine & campagne* qui eſt au pied de quelque montagne. Ainſi les plaines d'alentour de Cordouë ſont appellées Navas de l'Empereur, Navas de Tolofa, &c. Et *Erria* en langue Navarroiſe & Baſque ſignifie *terre*, ou lieu habité; de façon que ces deux noms joints enſemble ont fait *Navarrie* & par ſouſtraction d'un *e* & d'un *i*, *Navarre*. Pampelune étoit autrefois diviſée en trois parties le bourg, le peuplement & la Navaërrie. Ce mot étoit donc en uſage. Favyn a fait l'hiſtoire de *Navarre* en XIX. Livres.

Le Royaume de NAVARRE, *Navarra Regnum*, ou *Navarra Regnum. Navarra ſuperior.* C'eſt une province de l'Eſpagne. Elle eſt bornée au midi par l'Arragon; au couchant par la Caſtille vieille, au nord par la Biſcaye, & au levant par les Pyrénées, qui la ſéparent de la Gaſcogne. C'eſt un pays fort montagneux, & peu fertile, diviſé en cinq contrées qu'on nomme Merindadas. Elles prennent leurs noms, des cinq villes qui ſont dans le pays, ſçavoir Pampelune, Litella, Olite, Tudela & Sanguéſa. MATY.

La baſſe NAVARRE. *Navarra inferior.* C'eſt une contrée du pays des Baſques, en Gaſcogne. Elle eſt entre la terre de Labour, le pays de Soule, & les Pyrénées, qui la ſéparent de la haute *Navarre*. Elle appartient à la France, & les lieux principaux ſont S. Palais & S. Jean de pié de-port.

NAVARROIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Navarre. *Navarrus, a.* Les Navarrois occupent les pays des anciens Vaſcons, des Vardules & des Aunigons, ſelon la Géographie de Pline. Les *Navarrois*, que ſon exemple avoit animez, perdirent cœur & ſe rendirent à diſcrétion, dès qu'ils le virent bleſſé. BOUH.

NAVASARDI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du prémiér mois de l'année, ſelon les Arméniens: il répond à peu près au mois d'Octobre. Il y en a qui l'appellent *Nawaſari*.

NAUCHER. Voyez NOCHER.

NAUCLARE, ou NAUCRARE. ſ. m. Officiér de tribu chez les Athéniens. *Nauclarus, Naucrarus.* Les *Nauclares* furent établis à Athénes par Solon, ou l'étoient même avant lui. Ils avoient la même juriſdiction ou les mêmes fonctions que ceux qu'on appella dans la ſuite Démarques, ou Chefs du peuple, inſtituez par Calliſthéne. Héſychius dit qu'il y en avoit douze de chaque tribu, & qu'ils avoient ſoin de lever les impoſitions qu'on faiſoit ſur le peuple.

NAUCLARIE, ou NAUCARIE. ſ. f. Douziéme partie d'une tribu Attique. *Nauclaria, Naucaria, Claſſis.* Samuël Petit dans ſon Commentaire ſur les Loix Attiques L. III. Tit. 4. croit qu'il faut dire *Naucarie*, & dit que c'étoit la douziéme partie d'une tribu. De ſorte qu'il y en avoit douze dans chaque tribu, & que ces parties de tribu furent appellées *Naucarie*, parceque chacune devoit équiper un vaiſſeau, en grèc ναῦς.

NAVE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *vaiſſeau*.

Ce mot vient de *navis*.

NAVEAU, ou NAVET. ſ. m. Quelques-uns croyent que *navet* eſt mieux dit que *naveau*; que *navet* eſt le mot dont on ſe ſert à Paris, & *naveau* celui dont on ſe ſert dans les provinces: Richelet eſt de ce ſentiment, mais l'Académie ne nous marque point

point cette différence, diſant ſimplement *navet* ou *naveau*. *Navet* & *navéts* eſt du bel uſage. MÉN. *Napus*, *bunias*. C'eſt une plante qui ne diffère de la rave que par un cèrtain port, qui fait que les Jardiniérs & les Laboureurs les diſtinguent ſi aiſément. Il y a deux eſpéces de *navet*, le cultivé & le ſauvage. Le *navet cultivé* a une tige qui monte à la hauteur d'un piéd & demi, ou de deux piéds. Ses feuilles ſont oblongues, découpées profondément, vèrtes, rudes. Sa fleur eſt à quatre feuilles diſpoſées en croix, de couleur jaune. Il lui ſuccéde une ſilique longues, diviſée en deux loges remplies de ſemences près que rondes, aſſez groſſes, de couleur rougeâtre. Sa racine eſt oblongue, ronde, charnuë, le plus ſouvent blanche, & quelquefois jaûne. En Latin *Napus ſativa*. C. BAUH. Le *navet ſauvage* eſt ſemblable au cultivé, excepté que ſa racine eſt beaucoup plus petite. En Latin *napus ſylveſtris*. ID. La ſemence de *navet* eſt propre pour la jaûniſſe, pour la petite vérole. Sa racine eſt bonne dans la toux, dans l'aſthme, dans la phthiſie. On fait un éxcellent potage aux *navets* avec un canard. Les *navéts* caûſent de grandes ventoſitez. On nourrit les chardonnerèts & pluſieurs autres oiſeaux avec la ſemence de *navet*.

NAVÉE. ſ. f. Charge d'un bateau. *Navis onus*. Il eſt arrivé ſur le port trois *navées* de piérre de Saint-Leu.

Ce mot vient de *navis*, navire, bateau.

NAVET. Voyez NAVEAU.

NAVET, en tèrmes de Fleuriſte, ſe dit généralement de la racine de toutes ſortes de plantes. *Radix*. Couper le *navet* d'un œilleton. CULT.

NAVETTE. ſ. f. Petite graine venant d'une plante du même nom, qu'on donne aux linotes & à quelques autres oiſeaux. *Napi ſemen*, *granum*. On fait grand trafic d'huile de *navette*. Cette plante eſt la cinquiéme éſpéce de chou rouge de Dodon, que C. Bauhin appelle *braſſica arvenſis*. On l'appelle en Flandre *colſa*.

NAVETTE, eſt auſſi un outil de Tiſſerand, qui lui ſèrt à paſſer les fils de la toile tranſvèrſalement ſur ſon métiér. *Radius*, *texteris radius*. Il y a des métiérs de la grande & de la petite *navette*. Les prémiérs ſont pour les ouvriérs en étoffes, & les autres pour des Rubaniérs.

Ce mot vient de *navetta*, diminutif de *nave*, parcequ'elle a la forme d'un petit navire. On l'appelle auſſi en Latin *navicula*.

Mais retournons à table, où l'éſclanche en cèrvelle
Des dents & du chalan ſéparoit la querelle,
Et ſur la nappe allant, de quartiér en quartiér,
Plus dru qu'une navette *au travers d'un métiér,*
Gliſſoit de main en main, où ſans pèrdre avantage,
Ébréchant le couteau, témoignoit ſon courage. RÉGNIÉR.

On dit proverbialement, d'une femme qui caquette bien, que la langue lui va comme la *navette* d'un Tiſſerand.

NAVETTE, ſignifie auſſi un petit vaiſſeau, qui ſèrt à l'autel, où l'on met l'encens. *Navicula*. Il eſt fait en forme de petite néf. Il y avoit deux Clèrcs à cette proceſſion, dont l'un portoit l'encenſoir, & l'autre la *navette*. On a appellé auſſi ce vaiſſeau *navicula* & *naveta*.

NAVETTE, eſt auſſi un tèrme de plombiér, qui ſignifie une maſſe de plomb qui eſt en forme de *navette*, & qui péſe environ 150. ou 160. livres. On l'appelle auſſi *ſaumon*. *Maſſa plumbea*.

NAUFRAGE. ſ. m. Rupture, fracaſſement, ou perte de vaiſſeau arrivée par les vents & la tempête, ou par le choc contre un rochér, ou contre des bancs. *Naufragium*, *navis clades*, *alliſi aut demerſi navigii ruina*. Fèrnand Mendès Pinto ſe vante d'avoir fait quatorze *naufrages*. M. Godeau appelle la mèr, fameux theâtre des *naufrages*. Ce vaiſſeau s'eſt abîmé, a fait *naufrage* en pleine mèr. Ce navire prend eau, il menace d'un prochain *naufrage*. C'eſt l'avarice qui a rendu les hommes aſſez hardis pour mépriſer ce que la mort a d'affreux dans un *naufrage*. BOUH.

NAUFRAGE, ſe dit figurément d'une chûte, d'un débris de fortune, d'un renvèrſement d'affaires, de toutes ſortes de malheurs. *Clades*, *calamitas*, *jactura*, *caſus*, *infortunium*. Voilà tout ce que ce pauvre homme a ſauvé du débris de ſon *naufrage*. Faire un illuſtre *naufrage*. CORN. Il y a gens heureux qui font fortune dans leur *naufrage* même. Cette entrepriſe a été un écueil où ſa réputation a fait *naufrage*. Qui n'eût crû que cette tempête alloit engloutir tout le Rouergue; cependant un ſeul homme le garentit du *naufrage*. PATRU. Que d'âmes inſenſées qui chèrchent leur repos dans le *naufrage* de la foi! BOSS. Il faut leur montrer les écueils où la raiſon humaine fait tant de *naufrages*. FLÉC. Sauver la vèrtu du *naufrage*. BOIL. On tâche à s'éternîſer dans le ſouvenir des hommes pour ſe ſauver du *naufrage* du tems. ABAD.

Mais des foibles mortels déplorans les naufrages,
Je prétendois, du bord, contempler les orages. RACINE.

On dit proverbialement, qu'on s'eſt ſauvé du *naufrage*, quand on eſt échapé d'un péril, ou pluſieurs autres de la même compagnie ont ſuccombé. On appelle, faire *naufrage* au port, quand après avoir ſurmonté les principales difficultez d'une entrepriſe, il vient quelque légére obſtacle qui la ruine entiérement.

Ce mot vient du Grèc ναῦς, *navis*, navire, & de ἄγνυμι, rompre, briſer, ou du Latin *navis*, navire, & de *frango*, rompre, briſer.

NAUFRAGE, de la mèr des Philoſophes. Phraſe du langage hèrmétique, par laquelle on déſigne les pèrtes, les mauvais ſuccès dans l'ouvrage de la piérre.

NAUFRAGÉ. adj. Ce mot ſe trouve dans l'Ordonnance de Louis XIV. pour la Marine. Il ſe dit des choſes pèrduës par le naufrage. Des éffèts *naufragez* & déprédez.

NAUGRACUT. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Naugracutium*. Elle eſt ſur la rivière de Ravée, à 76 lieuës au-deſſus de Lahor, & elle eſt capitale du Royaume de *Naugracut*, qui eſt dans les montagnes du Caucaſe, entre ceux de Lahor, de Jénupar, de Jamba, de Siba, de Kakares & de Bankiſch. MATY.

NAUGUÉTE. Voyez NAQUÉTE.

NAVIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la côte de l'Aſturie d'Oviedo, entre Ariles & Ribadeo. *Navia*. Quelques Géographes le prennent pour la petite ville des Cantâbres, nommée *Noega*, *Noegaveſſa*, que d'autres mettent à Biba de Sella, bourg ſur la côte de l'Aſturie de Santillana. MATY.

NAVICULAIRE. ſubſt. m. Tèrme d'Anatomiſte, nom qu'ils donnent à un os du piéd qu'ils appellent autrement Scaphoïde, d'un mot Grèc qui ſignifie la même choſe que *naviculaire*. *Scaphoïdes*, *naviculoris*. Le troiſiéme (des ſept os du tarſe) eſt le ſcaphoïde ou *naviculaire*, ainſi appellé, parcequ'il reſſemble à un petit navire. Il a une cavité aſſez grande, qui va d'un de ſes bouts à l'aûtre, dans laquelle la groſſe tête de l'aſtragale eſt reçûë, ce qui les joint fortement enſemble; de l'aûtre côté de cette cavité, il y a trois éminences, où les trois dèrniérs os du tarſe s'articulent. DIONIS.

NAVIGABLE. adj. m. & f. Eau qui peut porter bateaux ou navires chargez, & ſur laquelle on peut naviger. *Navigabilis*, *navigii patiens*. L'Euphrate, le fleuve de S. Laurens, le Nil, ne ſont pas par tout *navigables*, à cauſe des ſauts & des chûtes qui s'y trouvent. La Loire n'eſt pas *navigable* en été, à cauſe des ſables. La mèr du ſeptentrion n'eſt pas *navigable* en hivér, à cauſe des glaces. La côte de Malabar n'eſt *navigable* que ſix mois pendant la mouçon. L'art peut rendre les moindres ruiſſeaux *navigables* par le moyen des écluſes.

NAVIGATEUR. ſ. m. Qui a fait des voyages de long cours ſur mèr, & des découvèrtes de tèrres; qui fait profeſſion de naviger, & qui s'eſt rendu célébre par ſes navigations. *Navigator*, *vector*. Les Modèrnes ont été bien plus hardis *Navigateurs* que les Anciens. Améric Veſpuce, Valco de Gama, Chriſtophe Colomb, ont été de grands *Navigateurs*. J'ai appris de pluſieurs habiles *Navigateurs*, qu'on ſe trompe ſouvent dans les routes. TACHARD.

NAVIGATION. ſ. f. Voyage qui ſe fait ſur les mèrs, ou ſur les rivières ou les lacs, dans des bateaux ou des navires. *Navigatio*. Le Prévôt des Marchands a fait abbatre pluſieurs moulins & chauſſées qui empêchoient la *navigation* de la Seine. Il prétend être Juge de la *navigation*. Le Cardinal de Richelieu ſe qualifioit Surintendant & chéf du commèrce & de la *navigation*. Avoir une belle *navigation*, c'eſt lors qu'on a eu le vent favorable. Avoir eu une heureuſe *navigation*, c'eſt lorſqu'on eſt arrivé à bon port. Bonne *navigation*, c'eſt avoir éſtimé juſte le ſillage. *Navigation* par éſtime, c'eſt celle qui ſe fait en longitude, de l'eſt à l'oueſt.

NAVIGATION, ſignifie auſſi la Science de la Marine. *Scientia nautica*, *ars hiſtiodromica*. Ce Pilote entend bien la *navigation*. Les Phéniciens ſont les prémiérs qui ont fait les grandes *navigations* pour la marchandiſe, & les prémiérs qui ont dirigé ſon cours par le ſoleil & les étoiles. Et Prométhée eſt celui qui a inventé l'art de fabriquer les navires, & de s'en ſervir, à ce que dit Éſchile. M. Blondel a fait un Traité de l'art de la *Navigation*, intitulé Tréſor de la *Navigation*. M. Harris cite pluſieurs ouvrages Anglois ſur cet art. Celui de Jonas Moos en 1. vol. *in* 4°. Les erreurs de la *Navigation* corrigées par Wrights. L'Épitome de l'art de la *Navigation* par Norvvood. Le Magaſin des Matelots par Sturvvy. La *Navigation* pratique par Sellér. Le Nouveau Syſtême de *Navigation*. Le Matelot Géométre par Philippe. Le Calendriér de Collon. L'Art de la *Navigation* par Martin, & un aûtre par Eden. Le Tuteur du Matelot par Perxin. La *Navigation* de Jones. Idée de la *Navigation* & de la Géographie, par Nevvton. Théorie de la *Navigation* démontrée par Hodgſon *in* 4°. en 1707.

Les Poetes attribuent l'invention de la *navigation* à Neptune, à Bacchus, à Hercule, à Janus, qui le prémiér conſtruiſit un navire, ou à Jaſon. Les Hiſtoriens, aux Æginettes, aux Phéniciens, aux Tyriens, aux anciens habitans de l'iſle de la Grande-Bretagne. On écrit auſſi que l'idée en fut priſe ſur le vol du Milan, ou comme dit Oppien *de Piſcibus L. 1.* ſur le poiſſon appellé *Nautilus*. D'autres la raportent au hazard. Mais l'Écriture nous apprend ſurement l'origine d'une invention ſi utile, dans la fabrique de l'Arche de Noé, dont Dieu donna le déſſein, & que le Patriarche éxécuta. Car les railleries qu'on faiſoit ſur l'entrepriſe de ce ſaint homme, montrent aſſez qu'on avoit ignoré juſques-là ce que c'étoit que la navigation, & que même on la jugeoit impoſſible.

NAVIGEANT, ANTE. adj. Qui navige actuellement. *Navigans, navigio vectus.* On demandoit à un Philoſophe, s'il y avoit plus de vivans que de morts? De quel coté, dit-il, mettez-vous les *navigeans?*

NAVIGER. v. act. & n. On diſoit autrefois *Naviguer*, & on le dit encore ſur mèr. L'un eſt le tèrme françois, & l'autre le tèrme marin, l'un eſt de l'uſage ordinaire, & l'autre eſt du langage de la Marine. C'eſt, faire route, faire des voyages par eau, & particuliérement ſur la mèr. *Navigare, nave vehi, navigio iter facere.* Magellan a *navigé* l'un & l'aûtre Océan. On *navige* ſur la plûpart des lacs de Suiſſe. Les fleuves ne ſe peuvent *naviger* qu'en cértains tems. *Naviger* au nord, courir au nord, aller au nord. La lune eſt comme un vaiſſeau qui *navige* loin de nous par les Cieux. FONT.

NAVIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Navigatus.* La mèr Antarctique n'a point encore été *navigée*. Depuis le commencement de ce ſiécle, les François qui ont été à la mèr du Sud, l'ont *navigée*. Ils y ont trouvé de grands froids, de groſſes montagnes de glaces, & aucune de ces terres qu'on nommoit Magellaniques, au moins plus au nord que les 63. dégrez de latitude ſud, dans l'étenduë de plus de 200. lieuës, depuis le 55e. dégré de longitude, juſqu'au 80e. Voyez le Voyage de M. Frézier p. 261.

NAVIGUER, ſignifie auſſi, mener, conduire un vaiſſeau. *Navim regere, gubernare.* On dit qu'un Pilote *navigue* bien, quand il ſçait, & qu'il fait ſes régles de navigation avec éxactitude.

Ce tèrme de Marine, ſe dit auſſi dans une ſignification active. *Naviguer* une chaloupe, c'eſt la faire avancer avec des rames.

Naviguer par les ſinus, par le compas de proportion, c'eſt faire uſage des ſinus, ou du compas de proportion pour réſoudre les problémes de la navigation. *Naviguer* par le rond ou par le réduit, c'eſt en *naviguant*, ſe ſervir de cartes, où les dégrez de latitude vont en croiſſant vèrs le pôle. *Naviguer* dans la tèrre, ou par tèrre, c'eſt croire avoir fait plus de chemin qu'on n'en a fait, croire être plus près des tèrres qu'on ne l'eſt en effet.

NAVIRE. ſ. m. Tèrme de Marine. M. Ménage remarque qu'en proſe, *navire* eſt toûjours maſculin, mais qu'en poëſie l'on s'en ſért encore au féminin, & qu'il y ſied mieux qu'au maſculin. On ne riſque rien en le faiſant toûjours maſculin. *Navis, navigium.* Malhèrbe appelle le vaiſſeau des Argonautes, la *navire* qui parloit. L'Academie remarque qu'encore que *navire* ſoit toûjours maſculin, il faut pourtant dire la *navire* Argo. Un *navire* eſt un vaiſſeau de haut bord pour aller ſur la mèr avec des voiles. On le dit en général de toutes ſortes de grands vaiſſeaux, à la réſèrve des Galères. On l'appelle auſſi ſimplement bord, ou vaiſſeau, & ce mot eſt le plus en uſage. Ce port eſt capable de tant de *navires*. Les *navires* ſont à l'ancre à une telle rade. *Navire* de guèrre, *navire* marchand. *Navire en guerre & en marchandiſe*, eſt un *navire* marchand qui a commiſſion de l'Amiral pour faire la guèrre. On dit armer, équiper, fretter un *navire*. La grandeur d'un *navire* s'éſtime par ſon port, qui eſt de tant de tonneaux, dont châcun pèſe deux miliérs. On diſtingue auſſi les *navires* du prémiér, du ſecond, du troiſiéme, du quatriéme & du cinquiéme rang, ſelon la grandeur de leur quille, leur port ou capacité, le nombre de leurs ponts, ou des canons dont ils ſont montez. Les *navires* ſont réputez meubles par le titre 10. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Ils peuvent être néanmoins vendus par decrèt, ſi leur port eſt au-deſſus de dix tonneaux, ſuivant les formalitez du titre 14. du même livre. Ils ne laiſſent pas d'être réputez immeubles à l'égard des hypothéques ſeulement, mais ils ne doivent point de lods & ventes, & ils ne ſont point ſujets au retrait lignager, ni à licitation à l'égard des combourgeois. Les affiches des criées s'appliquent au grand mât du vaiſſeau, & au parquet de l'Amirauté. Tout *navire* allant en guèrre, ou en long cours, doit être conſideré en ces trois parties: la *bourgeoiſie*, à qui appartient le vaiſſeau, qu'elle doit fournir avec bons apparaux, armes & artillerie: l'*équipage* qui conſiſte aux gens de guèrre & Matiniérs, Pages, Garçons & Gourmettes. Le *Victuailleur*, qui fournit les victuailles, les poudres, boulets, clouages, chaines, carreaux, grenades, & tout ce qu'on nomme *armemens*, & chez les Levantins *fartie*. Le *navire* eſt compoſé de pluſieurs parties qui ſeront éxpliquées à leur ordre. On diviſe les *Navires* en différens rangs; ces rangs ſe diſtinguent par la grandeur & le port des vaiſſeaux. Pluſieurs croyent que Janus a été l'inventeur des *navires*, à cauſe qu'il y en avoit de marquées ſur le revèrs des plus anciennes monnoies de Gréce, de Sicile & d'Italie, ſuivant le témoignage d'Athénée. Ç'a été Noé qui a fait le prémiér *navire* par l'ordre de Dieu pour ſe ſauver lui, ſa femme & ſes enfans, & les animaux terreſtres & volatils, du déluge univerſel, l'Écriture-ſainte l'appelle *arche*, elle avoit trois cens coudées de long, 50. coudées de large, & 30. coudées de hauteur. Voyez Genèſe ch. 6. v. 14. & 15.

Ce mot vient du Latin *navis*. Et *navis* vient de *vaûs navire*, en changeant en *s*, un *e*, muèt, ou *e* muét, qui eſt entre *v*, & *s*, & non pas de l'oblique *vair* en inſerant un digamma, comme le prétend Voſſius.

On dit au féminin, la *navire* d'Argo, en parlant de ce fameux vaiſſeau qui le prémiér traverſa la mèr de Gréce pour aller à la conquête de la Toiſon d'or, ſous la conduite de Jaſon & de cinquante-quatre Argonautes.

Les plus fameux *navires* de l'antiquité ſont celui de Ptolomée Philopator, qui étoit long de 280. coudées, large de 38. haut de 48. & qui du haut de la poupe, juſqu'à la mer, en avoit 54. Il portoit 400. Rameurs, 400. Matelots, & 3000. Soldats, Celui qu'il fit pour naviger ſur le Nil etoit long d'une demi-ſtade, & large de 30. coudées. Mais ce n'eſt rien en comparaiſon du *navire* d'Hiéron conſtruit ſous la conduite d'Archiméde, de la fabrique duquel Moſchion, au raport de Snellius, a écrit un livre entiér. On y employa le bois deſtiné à faire 60. Galères, & 300. ouvriers, ſans les manœuvres. Le dedans étoit ſi bien diſtribué, qu'il y avoit une loge particuliére pour châcun des rameurs, des matelots, des ſoldats & paſſagers. Il y avoit auſſi pluſieurs ſales à manger, chambres, promenoirs, galeries, jardins, viviérs, fours, écuries, cuiſines, moulins, un temple de Vénus, des bains, des ſales de conference, &c. Outre cela il y avoit un rempart de fer, huit tours, deux en proue, deux en poupe, les autres ſur les côtez, avec des murs, & baſtions, ſur leſquels il y avoit pluſieurs machines de guèrre, dont une entre autres, jettoit une pierre du poids de 300. livres, ou une fléche de douze coudées à la portée de 600. pas, avec pluſieurs aûtres mérveilles admirables dont Athénée a fait mention. Voyez l'Hydrographie du P. Fournier.

Petit NAVIRE. C'eſt un inſtrument de bois qu'on jette à la mèr pour connoître le fillage du vaiſſeau.

NAVIRE s'employe quelquefois au figuré, mais c'eſt ſeulement dans la poeſie, ou dans la proſe ſublime.

Tous nous vit, & notre navire
A la bonnace qu'il déſire. MALH.

En tèrmes de Blaſon, on appelle un *navire équipé*, & *habillé* d'argent, ou de gueules, & de ſable, quand les agrèils ſont de ces émaux. M. Ménage le fait féminin.

L'Ordre du NAVIRE, ou d'Outremèr, & du double croiſſant. *Ordo navis.* Nom d'un Ordre inſtitué en France par S. Louis en 1269. Ce S. Roi à ſon ſecond voyage d'outremèr, pour encourager la nobleſſe à le ſuivre, outre les deux ordres de France qui étoient déja en vogue, celui de l'Étoile & ce lui du Genêſt, en inſtitua un troiſiéme qui fut appellé l'Ordre du *Navire*, parce qu'il pendoit une figure de *navire*, du colliér des Chevaliers. Ce colliér étoit entrelaſſé de doubles coquilles d'or & de doubles croiſſans d'argent entrelaſſez & paſſez en ſautoir. Les coquilles & le *navire* repréſentoient la gréve & le port d'Aiguemortes, d'où le Roi fit voile. Les croiſſants montroient que le Roi n'entrepreno it ce voyage que pour combattre les Infidéles, qui ſuivent la fauſſe loi de Mahomet: ces coquilles & ces croiſſans étoient attachez enſemble par de doubles chaines d'or, & ce colliér finiſſoit en une ovale, dans laquelle étoit repréſenté un *navire* armé & fretté d'argent en champ de gueules, à la pointe ondoyée d'argent & de ſinople. S. Louis permit auſſi à ceux qui voudroient, de prendre ce *navire* pour armes, ou cimiér; & ce, dit Favin, pour enquérir d'icelle un titre d'honneur & de prérogative, *d'or au navire d'argent, aux banderoles de France.* Cet Ordre du *navire* & du double croiſſant ne dura guère en France, après la mort du ſaint Roi; mais il fut fort en vogue au Royaume de Naples & en Sicile, parceque Charles d'Anjou frere de S. Louis prit cet Ordre pour lui, & ſes ſucceſſeurs, & que la prémiére race d'Anjou le retint, juſqu'à ce que les Rois d'Arragon uſurpérent ſur la ſeconde race d'Anjou; car alors il fut rétabli ſous le nom de l'Ordre du Croiſſant par le bon Roi René de Sicile Duc d'Anjou, comme nous l'avons dit, T. II. p. 426. au mot CROISSANT. Matthieu Paris à l'an 1247. décrit les ceremonies établies pour la reception des Chevaliérs. Voyez Favin en ſon Théâtre d'honneur

&

& de Chevalerie, L. III. T. I. p. 591. & ſuiv. & l'Abbé Juſtiniani *Hiſtoria di tutti gl' Ord. Milit. T. II. C. 45.* & Pandolfe Colonnio dans ſon hiſt. de Naples.

N A U.

NAULAGE. ſ. m. Le frêt ou le louage d'un vaiſſeau, le prix que payent les paſſagers au Maître d'un navire pour leur paſſage. *Naulum, nautica vectura merces.* Son principal uſage eſt dans la Poëſie, en parlant du droit que les Anciens croyent qu'il falloit payer à Caron pour paſſer dans ſa barque. Les Anciens mettoient une piéce de monnoie dans la bouche d'un mort, pour payer le *naulage* à Caron.

Ce mot vient du Grèc ναῦλον, qui ſignifie la même chôſe. On dit auſſi *naulis*. Voyez ce mot.

NAULIS. } Voyez { NOLIS.
NAULISER. } { NOLIGER.

NAUMACHIE. ſ. f. Spectacle, qui ſe donnoit chez les anciens Romains, & qui repréſentoit un combat naval. *Naumachia.*

Ce mot ſe prend auſſi pour un cirque entouré de ſiéges, & de portiques, dont l'enfoncement qui tenoit lieu d'aréne, étoit rempli d'eau, pour donner au peuple le ſpectacle d'un combat naval. *Naumachia.*

Il y avoit pluſieurs *Naumachies* à Rome, trois d'Auguſte, une de Claude, conſtruite par Neron, une autre par Domitien. La *Naumachie* de Néron ſervoit au revers de ſes médailles.

Ce mot vient du Grèc ναῦς, *vaiſſeau*, & de μάχη, *pugna*, combat; c'eſt-à-dire, combat de vaiſſeau.

NAUMBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de *Naumbourg* en Miſnie. *Naumburgum*; *Neoburgum*, *Neopyrgum*. Elle eſt ſur la Sala, vis-à-vis du confluant de l'Unſtruct, entre Iéna & Merſbourg. MATY.

Le Duché de NAUMBOURG, *Dominium Naumburgenſe*, *Ducatus Naumburgenſis*. C'eſt un petit pays de la Miſnie, qui n'a que ſept lieuës de long & cinq de large. Il eſt le long de la Sala & de l'Eſter, entre le Duché d'Altenbourg, & celui de Merſbourg. Ce pays a été un Évêché fondé à Zeitz par l'Empereur Othon I. & enſuite transféré à *Naumbourg*, les Électeurs de Saxe l'ont poſſédé ſous le titre d'Adminiſtrateurs, mais enſuite ils ſe le ſont entiérement appropriez, l'Électeur Jean George I. l'ayant laiſſé par ſon teſtament à Maurice ſon quatriéme fils, dont les ſucceſſeurs le poſſédent encore en titre d'appanage, de même que la partie du Duché d'Hennebérg, qui échut à la branche électorale de Saxe. Les lieux principaux de ce Duché ſont *Naumbourg* & Zeitz. MATY.

NAUMBOURG. Il y a encore deux petites villes de ce nom dans la Siléſie. L'une dans la principauté de Javver, à huit lieuës de Sagan, vérs le midi. L'autre dans la principauté de Sagan, ſur le Bobér, à quatre lieuës au nord de Sagan. MATY.

NAVONE. Voyez FAVONE.

NAUPLIUS. ſ. m. Nom propre d'un demi-Dieu. *Nauplius.* Il étoit fils de Néptune & d'une des Danaïdes nommée *Amymone*; c'eſt-à-dire, *Qui eſt ſans reproche.* Il ne faut pas le diſtinguer du Nauplius Roi d'Euboée, pére de Palaméde, qui fit périr la flotte des Grècs après la priſe de Troye, comme Hygin le décrit. *Fab.* 116. On s'eſt trompé quand on l'a fait dans le Dictionaire d'Hoffman. Le *Nauplius* fils de Neptune eſt celui même qui fut pére de Palaméde, & qui l'eut de Climéne comme nous l'apprend Apollodore au L. II. & III. de ſa Bibliothéque.

NAVRER. v. act. Bleſſer. *Sauciare, vulnerare, cædere, vulnere afficere.* On ne le dit plus guére qu'en cette phraſe figurée, & burleſque, Avoir le cœur *navré*; pour dire, être faché, être touché. Cette nouvelle lui a *navré* le cœur; il a le cœur *navré* d'une douleur mortelle, par l'affront qu'il a reçu.

Ce mot ſelon Du Cange, vient de *nauratus*, *quaſi naufragatus*, comme qui diroit un *homme perdu.*

NAVRER, ſe dit en têrmes de Jardiniér, pour donner un coup de ſerpe à un échalas ou à une pérche, qui n'eſt pas aſſez droite. *Pedamen intercidere.* Ce coup entrant dans la pérche ou dans l'échalas, fait qu'ils obéïſſent pour les planter de la maniére qu'on veut. Si vous voulez bien planter cet échalas, il le faut un peu *navrer.* LA QUINT.

NAURIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Syrie propre. *Nauria.* Elle eſt à dix lieuës d'Alep, vérs le ſud-eſt. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Chalybon*, *Calybon* & *Callecome.* MATY.

NAUSÉE. ſ. f. Têrme de Médecine. Envie de vômir qui vient de dégout, excitée par quelque humeur vicieuſe qui picotte l'eſtomac & l'irrite, enſorte qu'il tâche de ſe décharger de ce qui lui eſt nuiſible. *Nauſea.* La *nauſée* ne différe du vômiſſement que du plus ou du moins. La *nauſée* eſt l'effort qu'on fait pour vomir, qui ne parvient pas quelquefois juſqu'au vomiſſement.

Ce mot vient de *nauſea* qui eſt formé du Grèc ναυτία; ce mot vient de ναῦς navire, parce que ceux qui vont ſur mèr ont dans le commencement du voyage des *nauſées* & des envies de vômir. On dit auſſi en Grèc ναυτιασις, qui ſignifie envie de vômir.

NAUTIÉR. Voyez PUY-NAUTIÉR.

NAUTILE. ſ. m. Coquillage pétrifié qui ſe trouve dans la tèrre & qui eſt tout ſemblable à ceux qui ſe voyent dans la mèr & dans les eaux. *Concha marina, vel fluvialis in lapidem converſa.* Le foſſile qu'on nomme communément Corne d'Ammon n'appartient point au genre de coquillages appellez *Nautiles.* JOURN. DES SCAV. 1715. *p.* 19.

NAUTONNIÉR. ſ. m. Ce mot eſt beaucoup plus uſité & plus beau en vérs qu'en proſe. Il veut dire, Matelot, mariniér; celui qui conduit, ou qui aide à conduire une barque, un navire. *Nauta, navita.* Les *Nautonniérs* craignent les écueils de Scylle & de Carybde. Caron eſt appellé *Nautonniér* de Pluton, ou le *Nautonniér* infèrnal. *Portitor.*

N A X.

NAXHOW, ou NAAKEW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Naſcovia.* Elle eſt fortifiée, & la capitale de l'iſle de Laland. Elle a un bon port ſur la côte occidentale de l'iſle. MATY.

NAXI, ou NAXOS. ſ. m. Quelques-uns diſent auſſi NACSIA, NAXIA & NICSIA. ſ. f. Nom propre d'une des plus conſidéraules iſles de l'Archipel. *Naxus*, *Naxoi*, *Strongile.* Elle eſt au levant de celle de Pario, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de deux lieuës. Cette iſle peut avoir vingt-huit lieuës de circuit. Elle eſt bien peuplée, & fort fèrtile, ſurtout en vin, & c'eſt pour cette raiſon que les Anciens y avoient bâti un ſupèrbe temple à Bacchus, dont on ne voit que quelques reſtes. La capitale de cette iſle s'appelle auſſi Naxi. Elle a deux Archevêques, l'un Latin & l'autre Grèc. Les Ganuts, nobles Venitiens, ont poſſédé cette iſle, & pluſieurs autres dans ſon voiſinage depuis l'an 1210. juſqu'en l'an 1516. que Selim I. la conquit. MATY. *Naxos* fut peuplée par une colonie d'habitans de Négrepont qui y fut conduite par Teucles. DU LOIR, *p.* 299. On me dit qu'on voyoit encore à *Naxos* les ruines du Temple de Bacchus, mais que cette fontaine de vin, dont a parlé Ctéſias, ne s'y trouve point. DU LOIR, *p.* 6. *Naxi* eſt mieux aujourd'hui.

Euphorion, Étienne, Suidas, Phavorin tiroient le nom Naxos, de νάξαι, qui en Grèc ſignifioit, ſelon eux, *immoler*; mais Bochard dans ſon Chanaan, L. I. C. 14. prétend qu'on ne trouve νάξαι, en ce ſens, dans nul Auteur Grèc, & qu'il faut dériver le nom de cette iſle du Syriaque, נכס, *necas*, qui en effet veut dire *ſacrifier.* De-là, les Phéniciens ont dit *Nacſa*, & les Grècs Νάξος.

N A Y.

NAY. ſ. m. Nom propre d'une petite riviére de France. *Nedus.* Elle coule dans la Saintonge, & ſe joint à la Charente, du côté du nord, vis-à-vis de Lognac. MATY.

N A Z.

NAZAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nazarius.* S. NAZAIRE. Nom propre de lieu. Bourg du Comté Nantois. *Sancti Nazarii vicus.* Il eſt ſur la Loire, près de l'embouchure de cette riviére & du Croiſic. Il y a une Abbaye dans ce bourg.

NAZAL, en têrmes d'Anatomie ſe dit de deux muſcles, qui appartiennent à la partie cartilagineuſe du nez. *Naſalis rhinæus.* Ils ſont charnus, & partent de l'extremité de l'os du nez & des parties voiſines de l'os maxillaire, & s'inſérent dans les cartilages appellez ailes, *ala*, l'uſage de ces muſcles eſt d'ouvrir & de dilater les narines en les tirant en déhors. *Harris.* Le ſac *nazal.* Les fentes *nazales.* La morve la plus liquide coule par le trou appellé inciſif, & la plus épaiſſe par les fentes *nazales* dans la bouche. DIONIS.

NAZAL. ſ. m. Têrme de Blaſon, qui s'eſt dit de la partie ſupérieure de l'ouvèrture d'un caſque, ou heaûme, qui tomboit ſur le nez du Chevaliér quand il l'abaiſſoit. Il eſt oppoſé à *ventaille*, qui eſt la partie inférieure. Les Italiens l'appellent *nazale*, & en Latin *erthinum.* *Nazale* dans la baſſe Latinité.

Juſque nazal *l'a tranchié & fendu.* R. DE RONCEV.

NAZAL, ALE. Têrme de Grammaire qui ne ſe dit que des ſons dont le nez eſt un des principaux organes, & celui qui ſe remarque davantage. Un ſon *nazal*, eſt un ſon où l'air qui le forme paſſe par le nez. Dans la plûpart des mots François, les ſons éxprimez par les deux caractéres, *an, en, in, on, un*, ſont des ſons ſimples qui ſont de véritables voyelles *nazales.*

NAZAR, & NAZÈR. ſ. m. Têrme de Relation. Nom d'un grand Officiér de la Cour de Pérſe. Il a la Surintendance

tous les biens du Roi, de ſes haras, de ſes habits, de ſes meubles, de ſa vaiſſelle. M. Sanſon écrit *Nazir*, & dit que cet Officier a ſous lui quarante Maîtres-d'Hôtel d'honneur, & tous les Officiérs de la bouche & du commun.

Ce mot en Pèrſan veut dire *Voyant*. L'inſpèction que le *Nazar* a ſur quantité de chôſes lui a fait donner ce nom. C'eſt ainſi que les Eſpagnols appellent *Vedor*, ce que nous nommons Intendant.

NAZARD. ſ. m. C'eſt un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ſont de plomb, & d'environ cinq ou ſix piéds. *Organicus concentus naſiloquus.* Ce jeu eſt bouché, & ſes tuyaux ſont à cheminée accordez à la douziéme de la montre. Il y a auſſi un ſecond *nazard*, qui eſt à l'octave du précédent, & une quarte de *nazard*.

NAZARD, ou NAZILLARD, ſe dit auſſi d'une pèrſonne qui parle du nez, & ſur le ton du jeu d'orgue qu'on appelle *nazard*. *Naſiloquus.*

NAZARD, eſt auſſi quelquefois adjèctif; mais qui n'eſt guère en uſage qu'au maſculin. *Naſiloquus.* Lire d'un ton *nazard*. S. AMANT.

NAZARDE, ou NASARDE. ſubſt. f. Chiquenaude que l'on donne au bout du nez. *Incuſſum naſo talitrum.* On dit d'un homme ridicule & foible, qu'il a un nez à camouflèts & à *nazarde*. C'eſt un faquin à *nazarde*. MOL. Il lui a donné une rude *nazarde*. ABLANC. Je veux bien qu'on donne une *nazarde* à Plutarque ſur mon nez. MONT. Bailler des *nazardes*. MASCUR.

Que je fais en riant bon viſage aux ennuis,
Que le ciel affrontant, je nazarde la lune,
Et voy, ſans me troubler, l'une & l'autre fortune. RÉGN.

NAZARDER. v. act. Donner des nazardes. *Incutere naſo talitrum.* Les pages, les écoliérs ſe *nazardent* les uns les autres.

Me duſſe-je rompre les doigts,
Si faut-il que je le nazarde. S. AMANT.

NAZARDER, ſe dit auſſi ſimplement pour, Se moquer, ſe rire de quelqu'un. *Ridere, naſo ſuſpendere adunco.* Il *nazarda* l'Eſpagnol. VOIT.

NAZARÉAT. ſ. m. État, condition de Nazaréen, chez les Juifs. *Nazarei conditio, Nazareatus.* Le *Nazaréat* étoit une ſéparation du reſte des hommes, ſurtout en trois choſes, 1°, le vin qu'on ne buvoit point dans cet état, 2°, la chevelure, qu'on ne faiſoit point râſer, 3°, les morts, par l'attouchement ou le voiſinage deſquels on avoit grand ſoin de ne ſe point ſouiller. Le *Nazaréat* étoit de deux ſortes, le *Nazaréat* de jours & le *Nazaréat* de ſiécle. Le *Nazaréat* de ſiécle étoit pèrpétuel, le *Nazaréat* de jours n'étoit que pour un tems. Les Rabbins demandent quel étoit ce tems, & ne le détèrminent que par la cabale & par la gématrie; car parce que l'Ecriture au L. des Nombres VI. 5. où elle en parle, dit *Domino ſanctus erit*, & que le vèrbe Hébreu, יִהְיֶה, *erit*, eſt compoſé de quatre léttres, dont la prémière & la troiſiéme étant priſes pour des léttres numérales, font chacune dix, & les deux autres chacune cinq, ce qui fait en tout trente; ils décident que ce *Nazaréat* duroit trente jours.

NAZAREEN, ENNE. ſ. m. & f. Eſt auſſi un nom de peuple, habitant de Nazareth. *Nazarenus, a.* Il eut été mieux de dire Nazarénien, ou Naſarénien; ne fût-ce que pour diſtinguer le nom des habitans de Nazareth, de celui des *Nazaréens*, dont on vient de parler, comme ils diffèrent dans la langue originale. Car *Nazaréen*, habitant de Nazareth, eſt dérivé de נֵצֶר *Netſar*, ou *Netſar*, qui eſt le nom de la ville de Nazareth, & vient de נָצַר, *natſar*, qui ſignifie *ſauver, conſerver*, & non pas de נָזַר, *nazar*, *ſéparer*. Mais l'uſage l'a emporté & l'on dit toujours *Nazaréen*. Et il vint demeurer en une ville appellée Nazareth, afin que cette prédiction des Prophètes fût accomplie, il ſera appellé *Nazaréen*. PORT-R. *Matth. II.* 23.

NAZARÉEN. Ce mot dans l'ancien Teſtament ſe prend pour une pèrſonne qui eſt diſtinguée & ſéparée des autres par quelque chôſe de grand; ſoit par ſa ſainteté, ſoit par ſa dignité, ſoit par un vœu. *Nazaræus.* Il eſt parlé au chap. 6. du livre des Nombres, du vœu qui conſacroit les *Nazaréens* à Dieu, & qui eſt éxprimé dans notre Vulgate par le mot de *Sanctifier*. Il y avoit des *Nazaréens* qui faiſoient leur vœu pour demeurer *Nazaréens* pendant toute leur vie, tels qu'ont été Samuël, Samſon, & S. Jean-Baptiſte. Mais pour l'ordinaire le vœu de *Nazaréen* n'étoit que pour un cèrtain tems; c'eſt de ce dèrniér, dont il eſt parlé au chap. 6. du livre des Nombres.

Ce mot en ce ſens vient de נָזַר, *nazar*, qui veut dire, *diſtinguer, ſéparer.*

On dit encore que les *Nazaréens* étoient une Sècte particuliére de gens parmi les Juifs, qui s'abſtenoient de manger d'aucun animal, & qui diffèroient du reſte de la nation dans les livres canoniques, & dans les ſacrifices. Après la ruine de Jéruſalem, les ſectes des Juifs ne durèrent pas long-tems. On vit néanmoins encore des *Nazaréens*, autrement nommez Minéens; mais c'étoit plûtôt des Chrétiens qui gardoient la circoncition & les obſervances légales: & qui voulant être Juifs & Chrétiens tout enſemble, n'étoient en effet ni l'un ni l'autre. Ils ſe ſervoient de l'Evangile de S. Matthieu dans ſa langue originale, & ſçavoient l'Hébreu parfaitement. Ils ſe joignirent aux Sectateurs d'Ebion. FLEURY. Voyez MINÉEN, & ci-deſſous NAZARÉEN. Sècte Chrétienne.

NAZARÉEN, eſt auſſi le nom qui fut donné par les Juifs aux prémiérs Chrétiens. Julien l'Apoſtat donnoit auſſi ce nom aux Chrétiens, & les Juifs appellent encore aujourd'hui un Chrétien *Natſeri*, c'eſt-à-dire, *Nazaréen*, ou Diſciple de Jeſus de Nazareth. Il eſt dit dans l'Evangile de ſaint Mathieu, que Jéſus *demeura dans une ville appellée Nazareth, afin que ces paroles des Prophètes, (il ſera appellé Nazaréen), fuſſent accomplies.* Les Commentateurs ſont fort partagez ſur l'éxplication de ce paſſage. Saint Jérôme nous apprend que les prémiérs Chrétiens appellez *Nazaréens*, qui avoient l'original de ſaint Mathieu écrit en Hébreu de ce tems-là, prétendoient qu'il étoit pris du chap. XI. v. 1. du Prophète Iſaïe, où on lit *Netſar*, qui ſignifie *fleur*. Car quoique ce ne ſoit qu'une ſimple allûſion à ce mot, les Juifs conviennent avec les Chrétiens, que les paroles d'Iſaïe s'entendent du Meſſie.

Ce mot en ce ſens vient du nom de la ville de Nazareth, où J. C. a demeuré.

NAZARÉEN, eſt auſſi le nom qu'on donne à des Sèctaires qui ont été dans l'Egliſe dès ſes prémiérs commencemens. Saint Epiphane qui a parlé avec aſſez d'éxactitude, *har.* 19. de cette Sècte nous apprend que les *Nazaréens* ne diffèroient en rien des Juifs pour la doctrine & pour les cérémonies, dans tout ce qui regardoit l'ancien Teſtament; mais qu'ils y avoient joint le Chriſtianiſme, faiſant profeſſion de croire que JÉSUS-CHRIST étoit le Meſſie. Ils tiroient leur origine des prémiers Chrétiens de Jéruſalem, qui ſe retirèrent à Pella. Ce qui s'accorde très-bien avec les témoignages des anciens Ecrivains Eccléſiaſtiques, qui aſſûrent que ſaint Mathieu prêcha l'Evangile aux Juifs de Jéruſalem & de toute la Paleſtine dans leur langue vulgaire. C'eſt pourquoi ils avoient cet Evangile écrit dans l'Hébreu de ce tems-là. S. Epiphane a cru que les *Nazaréens* conſervoient cet Evangile très-entiér chez eux. Il doute ſeulement s'ils en avoient retranché la Généalogie de JÉSUS-CHRIST, qui n'étoit point dans l'éxemplaire des Ebionites. Saint Jérome qui l'avoit traduit d'Hébreu en Grec & en Latin, dit que bien des gens croyoient que l'Evangile Hébreu, dont les *Nazaréens* & les Ebionites ſe ſèrvoient, étoit l'original de Saint Mathieu. C'eſt ce qui a fait dire au Cardinal Baronius dans ſes Annales, que ſi l'on avoit à réformer notre ancienne vèrſion Latine de ſaint Mathieu, il faudroit plutôt la réformer ſur le tèxte Hébreu, que ſur le Grec, qui n'eſt qu'une verſion. Mais il ſe trompe quand il attribuë ce ſentiment à ſaint Jérome. Caſaubon a traité d'impiété cette opinion de Baronius, ne pouvant comprendre comment on peut dire que l'autorité de la vèrſion Grècque dépende d'un texte qui eſt entiérement pèrdu. Il ajoute qu'il n'y a eu que les *Nazaréens* & les Ebionites, & quelques autres Hérétiques qui s'en ſoient ſervis, & qu'il étoit rempli de fables. Mais Caſaubon qui demeure d'accord que S. Matthieu a écrit ſon Evangile en Hebreu, doit auſſi demeurer d'accord que ce que nous avons de ſaint Matthieu en Grec n'eſt qu'une vèrſion, & qu'ainſi l'on a pû donner le nom d'original au tèxte Hebreu, auquel il faudroit avoir recours, ſi nous l'avions tel qu'il a été écrit par cet Evangeliſte. D'ailleurs il faut convenir que celui qui a été à l'uſage des Sèctaires *Nazaréens* avoit été altéré en pluſieurs endroits, que les Ebionites y avoient inſeré beaucoup de choſes, & qu'ils en avoient retranché d'autres. Mais tout cela ne nous doit point empêcher d'appeller *authentique* l'Evangile Hébreu de S. Mathieu avec les anciens Docteurs de l'Egliſe. S'il n'étoit point perdu, l'on pourroit y avoir recours, pour éclaircir pluſieurs difficultez de la vèrſion Grècque, comme en effet ſaint Jérome y a eu recours. Il y avoit deux ſortes de *Nazaréens*; les uns étoient de purs *Nazaréens* qui gardoient la loi de Moïſe avec le Chriſtianiſme, & les autres étoient veritables Ebionites. Ceux-ci avoient introduit pluſieurs èrreurs dans la Religion, & avoient corrompu éxprès cet Evangile Hebreu.

NAZARETH. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Paleſtine, ſituée dans la Tribu de Zabulon, à trente lieuës de Jéruſalem, vèrs le nord. *Nazareth, Nazaretha.* Cette ville eſt célébre dans l'Evangile, pour avoir été le lieu de la conception, & de l'éducation du Sauveur du monde. Les Chrétiens occidentaux y érigèrent un Archevêché environ l'an 1099, dont le ſiége a été tranſféré à Barleta, en Italie. *Nazareth* n'eſt plus qu'un miſe-

rable village, habité par des Arabes. Les PP. Cordeliérs y ont un Couvent avec une Égliſe, au lieu où l'on prétend qu'étoit la maiſon de la bien-heureuſe Vierge. MATY. Le nom *Nazareth* de נצר, *ramus*, ſignifie une branche, une fleur.

NAZEAU. ſ. m. Ouvèrture du nez des animaux, particuliérement des chevaux, qui leur ſért à la réſpiration. *Naris.* On ouvre les *nazeaux* aux chevaux qui ont de la peine à réſpirer. Ovide dit que les chevaux du Soleil ſouffloient le feu par les *nazeaux*.

On appelle provèrbialement un fanfaron, un homme qui fait le bràve & le méchant, un fendeur de *nazeaux*.

NAZIANZE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Cappadoce, en l'Aſie mineure. *Nazianzum.* Elle fut Épiſcopale & ſuffragante de Céſarée, & enſuite Archiépiſcopale ſous le Patriarche de Conſtantinople. Elle a donné le ſurnom à ſaint Grégoire de *Nazianze*, dont le père en étoit Évêque. Elle eſt maintenant ruinée.

NAZILLARD. adj. & ſubſt. Qui parle du nez, qui ne parle pas diſtinctement. *Naſiloquus.* Mouillez les *ll* dans ce mot & dans les deux ſuivans.

NAZILLER. v. n. Parler du nez. *Naſo vocem, verba, emittere, proferre.* Il y a des ordres de Religieux qui affèctent de *naziller* en chantant, & qui croyent que cela eſt plus dévot.

On dit en tèrmes de Chaſſe, que le ſangliér ſe ſouille, ventrouille & *nazille* dans la boue.

NAZILLEUR, EUSE. C'eſt la même chôſe que *nazillard.*

NAZIR. Tèrme de Relation. Cour ſouveraine en Pèrſe. Le *Nazir* revoit & réforme les déciſions de trois aûtres Cours, qui connoiſſent des affaires de Finances, qui ſont le Tauſiheb, le Cholaſeh & le Leſchèrnuris.

NAZZI, ou *Anazzo.* ſ. m. *Torre d'Anazzo.* C'eſt-à-dire, Tour d'Anazzo. *Egnatia Turris.* C'eſt une tour, & des ruïnes qu'on trouve dans la Tèrre de Bârry au Royaume de Naples, entre Bârry & Brindes. C'étoit une ville Épiſcopale qu'on nommoit autrefois *Egnatia*, & *Gnatia.* L'Évêché a été transféré à Monopoli.

NE.

NE, NI. Conjonctions & particules négatives qui ſe mettent toûjours devant les vèrbes. *Nec, neque.* Je n'aime point. Il *ne* s'en ira de huit jours. Il *ne* vaut rien. Il *n'*eſt ni beau, ni honnête de faire telle chôſe. Il ne faut point ôter la négative *ne* dans une intèrrogation. *N'ont-ils* pas fait? eſt plus réguliér que, *ont-ils* pas fait? que Vaugelas a préféré. Mrs DE L'ACAD. *Ont-ils* pas fait, n'eſt ſupportable qu'en Poëſie; parcequ'il eſt autoriſé par de grands éxemples. La double négation dans cette phràſe, & dans les aûtres ſemblables, donne ſouvent aux mots un ſens affirmatif; enſorte que ces phràſes ne ſont point de ſimples intèrrogations qui éxpriment un doute qu'on veut éclaircir, mais des propoſitions affirmatives, éxprimées d'une maniére figurée pour leur donner plus d'énèrgie & de force. Je ne l'aime *ni ne* l'eſtime: c'eſt ainſi qu'on parle. Le *ni* eſt à cauſe qu'on retranche le *pas*, ou le *point* élégamment. BOUH. La particule négative *ni*, doit être accompagnée d'une aûtre négative. Je ne l'aime, *ni* ne l'eſtime. Ni les biens *ni* les honneurs ne valent pas la ſanté. MEN. & le P. BOUH. Un joug que *ni* nos péres, *ni* nous n'avons pû porter. P. Bou. *Act.* XV. 10. On ne doit jamais mettre le *ni* devant la ſeconde épithéte, ou le ſecond adjèctif d'une prépoſition négative, quand cette ſeconde épithéte eſt ſynonyme à la prémiére. Il n'eſt point de mémoire d'un *plus rude & plus furieux* combat. Comme *rude* & *furieux* ſont ſynonymes, le *ni* n'eſt point néceſſaire. Mais quand les épithétes ſont tout-à-fait différentes il faut mettre le *ni*. Il n'y eut jamais de Capitaine *plus vaillant, ni plus ſage.* Car *ſage* & *vaillant* ſont deux chôſes bien différentes. VAUG.

Ne plus ne moins. Je ne ſuis pas de l'avis de M. de Vaugelas; *Ne plus ne moins* ſent le vieux. Mén. *Ni plus ni moins* en tèrmes de comparaiſon ne valent guère mieux: aucun bon Écrivain ne s'en ſért. CORN. Molière voulant repréſenter un jeune homme ſortant du Collége, lui fait dire: *Ne plus ne moins* que la ſtatuë de Memnon, &c.

NÉ, NÉE. Voyez NAISTRE. M. De la Motte le Vayer écrit *nai*, pour *né*: cette orthographe n'eſt pas bonne.

NEA.

NÉANT. Mot des plus bas qui ne ſe dit que dans la lie du peuple. Il ſignifie la même chôſe que *non*, & ne ſe dit jamais ſeul. *Néant* ſur l'article, lorſque l'on refuſe à quelqu'un une chôſe qu'il demande, ou que l'on ne convient pas de ce qu'il propoſe. Il m'a répondu *néant*; pour dire, il m'a refuſé.

NÉANT. ſ. m. Ce qui n'eſt point, ce qui n'eſt rien; privation de l'être. *Nihil, nihilum.* Dieu a tiré toutes chôſes du *néant.* La matiére change ſeulement de forme, & rien ne retourne dans le *néant.* Tous les hommes qui ſont à naître, ſont encore dans le *néant.* Le paſſage de l'être au *néant* eſt auſſi impoſſible aux forces ordinaires de la nature, que celui du *néant* à l'être. MALEB.

NÉANT, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt vil, mépriſable; peu éſtimé, peu conſidérable. *Homo nihili, res nihili, vilis, abjectus.* Les gens de *néant* & de baſſe naiſſance, qui ont fait fortune, ſont ſujèts à ſe méconnoître. Il eſt ſurprenant que les hommes ont tant de peine à ſe perſuader du *néant* du monde, puiſque toutes chôſes les en avértiſſent. NIC. Le vuide & le *néant* des biens faux & trompeurs dont nous jouiſſons en cette vie, ſont des motifs, non ſeulement pour ne craindre pas la mort; mais même pour la déſirer. MALEB. Dans la mort de cette Princeſſe je veux faire voir le *néant* inévitable de toutes les grandeurs humaines. BOSS. Nous ne ſçaurions avoir une connoiſſance aſſez profonde de notre *néant*, & de notre miſére. FLÉCH. Il ne faut pas s'amuſer à plaider pour des choſes de *néant.* Il y a eu des guèrres pour des affaires de *néant*, comme pour *ſecchia rapita.* La fortune a remis ce Financiér dans le *néant* d'où il étoit ſorti. On l'a fait rentrer dans le *néant.*

Pour en conſèrver la mémoire, (de ſon nom)
Un Prince emploiera vainement
Le marbre de Paros, la pierre & le ciment;
Ce ſuperbe tombeau, ce riche monument,
Un jour ſera bien moins la marque de ſa gloire,
Que la preuve de ſon néant.

En tèrmes de Palais, on dit, Mettre l'appellation, & la ſentence dont a été appellé au *néant*; pour dire, Infirmer une ſentence; & pour la confirmer, on met ſeulement, l'appellation au *néant.* C'eſt une façon de prononcer réſervée aux Cours ſouveraines. On met quelquefois ſur des requêtes, *Néant, & ſoit ſignifié*, lorſqu'on en déboute le demandeur, & qu'on en délivre l'original au défendeur pour ſe la faire ſignifier à lui-même, afin de n'y plus revenir. Dans les comptes, dans les déclarations de dépens, on dit, que les articles ſont rirez à *néant*, quand il n'y a qu'un ſimple mémoire, ou quand on n'y taxe aucune ſomme.

NÉANMOINS, ou NÉANMOINS. adv. de corrèction & conjonction advèrſative. Toutefois; cependant. *Nihilominus, nihilo ſecius.* Pluſieurs croyent bien le Prédicateur, & *néanmoins* ils font tout le contraire de ce qu'il dit. Je le croyois fort de mes amis, & *néanmoins* il m'a fait une pèrfidie. Cet homme eſt fort maltraité de la fortune, & *néanmoins* il ne pèrd point courage.

NÉATH. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du pays de Galles, en Angleterre. *Nidum.* Ce lieu eſt dans le Comté de Glamorgan, ſur la rivière de *Néath*, entre Landaff & Caërmathen. MATY.

NEAUFLE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Neſla, Nidalſa.* Valois dit *Neauſle*, ou *Neauſe*, mais l'uſage eſt de dire *Neauſle.* Ce lieu eſt dans le Véxin, & du Diocèſe de Rouen entre Giſors & Dangut, ſur l'Épte. Il y a encore deux *Neauſles* dans le pays Chartrain, l'un appellé le petit *Neauſle*, ou *Neauſle* la ville, *Neſla minor, Neſla villa*, & l'aûtre le grand *Neauſle*, ou *Neauſle* le Château, *Neelſa major, Neſla Caſtellum. Neauſle* la ville eſt auſſi appellé *Neauſle l'Aiveux*, c'eſt-à-dire, l'Aqueux. *Neelſa Aquoſa.* Car nos Ancêtres diſoient *aive*, ou *eue*, pour *aqua*, de l'eau, comme les Gots, les Gaſcons & les Auvèrgnats diſoient de l'aigue, & de l'ague. *Neauſle* la ville eſt ſur la Maudre. *Maudra.* On écrit auſſi *Neoſle.* Valois, *Not. Gall. p.* 372.

NÉAUG, EAUG. ſ. m. Nom propre du lac de l'Ultonie, en Irlande. *Neaugus, Eaugus.* On lui donne quinze lieuës de circuit; & il eſt ſitué entre les Comtez d'Antrim, d'Armagh, de Dovvne & de Tirone. Son vrai nom eſt *Eaug.* MATY.

NEB.

NÉBAHAZ. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Aſſyriens, & des peuples que Salmanazar envoya prendre la place des dix Tribus d'Iſraël, qu'il emmena captives en Aſſyrie. *Nebahaz.* 4e L. des Rois XVII. 29.

NÉBBIO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Corſe. *Nebbium*, anciennement *Cerſunum.* Elle eſt environ à demi-lieuë du golfe de *Nebbio*, ou de S. Fiorenzo, & elle avoit autrefois un Évêché, qui a été transferé à S. Fiorenzo. Elle eſt aujourd'hui ſi déchuë qu'il n'y reſte pas plus de quinze maiſons. MATY.

NÉBO. ſ. m. Nom propre. C'étoit une des montagnes de Phaſaa. *Nebo.* Elle étoit dans le pays des Moabites, & enſuite des Rubénites, & ſituée vis-à-vis de la ville de Jéricho. Moïſe monta ſur cette montagne par l'ordre de Dieu, pour voir de là le pays de Chanaan, & pour y mourir. *Deut.* XXXIV. C'étoit la plus haute des montagnes d'Abarim, ou des monts des paſſages qui étoient à l'orient du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, vis-à-vis l'endroit, où l'on paſſoit le Jourdain, & où les Iſraélites le

le paſsèrent. Le ſommèt le plus élevé du mont *Nébo* s'appelloit Phaſga. Cette montagne étoit dans le tèrritoire de la Tribu de Ruben. Voyez encore NABO.

NÉBRIXA. Voyez LÉBRIXA. T. III. p. 1351.

NÉBSAN. S. Jerôme écrit *Nebſam*, ou plutot les Copiſtes ſe ſont trompez. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Nepſan*. Elle étoit de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 62. Les Septante l'appellent Néphlaſon.

NÉBULÉ. adj. Tèrme de Blâſon ; qui a la forme de nuë. Ce mot ſe trouve dans le P. Ménéſtriér ; il ſe dit des piéces faites en forme de nuées, comme la bordure des Comtes de Furſtembèrg.

NÉBULEUX, EUSE. adj. Se dit du tems, ou plutôt du ciel, quand il eſt obſcurci par les nuages. *Nebuloſus*, *nubilus*. Il a fait aujourd'hui un jour ſombre & *nébuleux*. Il n'eſt guère en uſage en ce ſens, & ſent un peu trop le Latin.

En tèrmes de Blâſon, on dit *nébuleux*, ou *nébulé*, quand un Écu eſt chargé de pluſieurs petites figures en façon de nuées, qui ſe mêlent les unes dans les autres. Ainſi on dit, il portoit de gueules à une faſce *nébulée* de ſable ſur argent, à une bordure *nébulée*, &c.

NÉBULEUSE, en tèrmes d'Aſtronomie, eſt une épithète qu'on donne aux étoiles qui ſont plus petites que celles de la ſixiéme grandeur, & qu'on ne peut qu'à peine découvrir avec les yeux. Une étoile *nébuleuſe* ne paroit à la vûë ſimple, que comme une tache blanche, mais c'eſt en éffet un amas de pluſieurs étoiles, qu'on découvre très-bien avec des lunettes d'approche de médiocre grandeur. Une étoile *nébuleuſe* eſt un compoſé de pluſieurs aſtres, de ſorte qu'on en compte trente-ſix dans la *nébuleuſe* de *Præſepe cancri*, vingt-un dans celle d'Orion, quarante dans les Pleïades, douze dans la ſeule étoile qui fait le milieu de l'épée d'Orion, cinq cens dans l'étenduë de deux degrez de cette même conſtellation, & deux mille cinq cens dans le ſigne tout entiér. P. LE COMTE.

NEC.

NECAUS. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume d'Algèr. *Necauſa*, anciennement *Baga*, *Bagaia* & *Vaga*. Elle eſt dans la province de Bugie, près de la riviére Major, entre Méſila, & Labèz. Elle a un Évêché ſuffragant de Carthage, & l'on dit qu'elle eſt encore aujourd'hui une des plus agréables villes de toute la Barbarie. MATY.

NÉCEB. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Neceb*. Elle ſe nommoit auſſi Adami. *Joſ. XIX.* 33. Adami qui eſt *Néceb*. Le P. Lubin diſtingue ces deux villes malgré un tèxte ſi clair. Sa raiſon eſt que les Septante ont traduit Arme & Nabor. Il veut donc qu'on entende la Vulgate en ce ſens *Adami*, qui dépend de *Néceb*. Mais cet endroit des Septante eſt ſi corrompu qu'il n'eſt guère ſûr de s'y fonder.

NÉCÉSSAIRE. adj. m. & f. Qui doit arriver cèrtainement ; inévitable, indiſpenſable, infaillible. *Neceſſarius*, *certus*, *ineluctabilis*. Il eſt *néceſſaire* de mourir. Un agent *néceſſaire*. Il n'y a que Dieu qui peut prévoir les événemens qui n'ont point de cauſe *néceſſaire*. C'eſt une maxime, qu'il ne faut point délibérér ſur les choſes *néceſſaires*, & qu'on ne peut ni éviter, ni prévenir.

NÉCÉSSAIRE, ſe dit auſſi de ce dont on a beſoin ; de ce qui eſt utile, ou dont on ne peut ſe paſſer qu'avec peine, ou qu'on eſt obligé de faire. *Neceſſe*, *neceſſarium*, *quod expedit*, *opus eſt*. Les alimens ſont abſolument *néceſſaires* à l'entretien de la vie. Le bien eſt une choſe *néceſſaire* : un Artiſan ne peut travailler ſans les outils, ſans les commoditez *néceſſaires*. Cette auſtère ſobriété dont on fait honneur aux anciens Romains, étoit une vèrtu que l'indigence rendoit *néceſſaire*. S. ÉVR. Si on ne ſçait ſe paſſer quelquefois des choſes ſupèrfluës, elles deviennent *néceſſaires*, à force de s'y accoutumer. ID. Les paroles ſupèrfluës obſcurciſſent les *néceſſaires*. VILL. Ce ſage Miniſtre aimoit mieux prendre des précautions inutiles, que de négliger les *néceſſaires*. MÉZ. Il faut tâcher à ſe rendre agréable ce que le devoir a rendu *néceſſaire*. BELL. Se rendre *néceſſaire*, c'eſt ſe mêler des affaires d'autrui, enſorte qu'on ne ſe puiſſe paſſer de nos ſoins & de nos ſervices. Combien de gens ſe rendent utiles, afin de ſe rendre *néceſſaires* ? FLÉC. Faire le *néceſſaire*, c'eſt faire l'empreſſé, s'ingérer de tout. On dit auſſi d'un domèſtique, qu'il fait le *néceſſaire*, qu'il s'eſt rendu *néceſſaire*, quand il s'eſt mis en tel état ; qu'on a de la peine à ſe paſſer de lui. On dit auſſi abſolument, Il eſt *néceſſaire* d'avoir de l'argent pour faire la guèrre ; pour dire, il faut, on a beſoin, &c.

On s'en ſért auſſi au ſubſtantif. Un Philoſophe ſe doit contenter du *néceſſaire*. Il faut peu de choſes pour le *néceſſaire*, & une infinité pour le ſupèrflu. Les avâres ſe refuſent le *néceſſaire*, pour laiſſer à leurs hèritiérs de quoi vivre dans la ſplendeur. BELL. Il n'a point de pluriér en ce ſens.

En tèrmes de ſpiritualité, on dit que le ſalut, ou l'affaire du ſalut, eſt l'unique *néceſſaire*. *Porro unum eſt neceſſarium*. Ce n'eſt pourtant pas là le ſens de ce mot de JESUS-CHRIST, qui vouloit ſeulement dire à Marthe, qu'il ne falloit point tant d'apprêts, ni tant de méts & de viandes différentes pour le repas qu'elle lui préparoit, qu'une ſeule ſuffiſoit ; mais par appropriation on applique cela au ſalut.

On dit provèrbialement, qu'une femme eſt un mal *néceſſaire* ; pour dire, qu'on a de la peine à s'en paſſer. On dit auſſi qu'une choſe n'eſt pas *néceſſaire* à ſalut ; pour dire, qu'elle n'eſt pas fort importante. Les précieuſes ont auſſi appellé un laquais un *néceſſaire*, parcequ'on en a toujours beſoin.

Le mot de *néceſſaire* pris ſubſtantivement eſt du genre féminin. Il s'eſt dit autrefois pour ce qu'on appelle aujourd'hui commoditez, lieux, lieu pour faire ſes néceſſitez. *Latrina*, *receſſus*, & dans la baſſe latinité *neceſſaria*, neut. plur. Étienne de la Fontaine Argentièr du Roi dit dans un compte de 1351. Pour cinq *néceſſaires* enveloppées de cuir, &c.

NÉCÉSSAIREMENT. adv. Infailliblement, inévitablement. *Neceſſarie*, *neceſſariò*, *neceſſo*. Il n'y a que Dieu qui ſubſiſte *néceſſairement*, & par ſa propre nature. S. ÉVR. Chaque choſe achéve *néceſſairement* le cours de ſa déſtinée. VAUG. La conſéquence d'un ſyllogiſme en forme ſe tire *néceſſairement* de ſes prémiſſes.

On le dit auſſi de ce qui n'eſt que conditionnel ; de ce qui eſt une ſuite qui arrive d'ordinaire, ou une condition, ou un engagement dont on ne peut ſe diſpenſer. Quand on a un grand équipage, il faut *néceſſairement* avoir beaucoup de valets. Pour ſe faire aimer dans le monde, il faut *néceſſairement* être ſouple & complaiſant.

NÉCÉSSAIREMENT, eſt communément oppoſé à *librement*. Les Hérétiques diſent que les hommes s'imaginent agir librement, & que cependant ils agiſſent *néceſſairement*. Dieu eſt juſte *néceſſairement*, & pourtant librement. Voilà une contradiction dans les tèrmes.

NÉCÉSSITANT, ANTE. adj. Qui force, qui contraint, qui nécéſſite. *Neceſſitatem imponens*. Les Théologiens appellent grâce *neceſſitante*, *Gratia neceſſitans*, celle qui ruïneroit la libèrté. Si la grâce éfficace étoit *néceſſitante*, elle ruïneroit la libèrté humaine, & ne ſeroit plus grâce ; ſi elle manquoit d'avoir ſon effèt, elle ruïneroit la préſcience Divine, & ne ſeroit plus éfficace. *Néceſſitans* ſe dit encore en cette phraſe, de nécéſſité *néceſſitante* ; pour dire, de nécéſſité abſoluë & indiſpenſable. Il eſt de nécéſſité *néceſſitante* que je faſſe une telle choſe. Cela ne ſe dit que dans le ſtile familiér.

NÉCÉSSITÉ. ſ. m. Ce qui ſe fait par des cauſes néceſſaires, & qu'on ne peut éviter ; puiſſance à laquelle on ne peut réſiſter. *Neceſſitas*, *neceſſitudo*. Le Manichéen renonçant à ſon libre arbitre, ſe pèrſuade que c'eſt une fatale *néceſſité* qui entraine nos volontez ou à l'amour, ou à la haine ; & quelque crime qu'il commette, il s'éſtime plus malheureux ; mais il ne s'éſtime pas moins innocent, parcequ'il ſuit ſa déſtinée. FLÉCH. On confond d'ordinaire la *néceſſité* avec la contrainte : cependant en Dieu la *néceſſité* d'être juſte n'eſt point une contrainte, c'eſt une pèrfèction de ſon être. La *néceſſité* différe de la contrainte en ce qu'elle eſt jointe au plaiſir, au gré, à l'inclination de la volonté, qu'elle eſt ſelon cette inclination, au lieu que la contrainte lui eſt contraire. La *néceſſité* de mourir faiſoit toute la conſtance des Philoſophes. LA ROCH. Les hommes ne régardent pas volontiérs les choſes dont l'ancienneté & la décadence leur remettent devant les yeux la *néceſſité* inévitable de mourir. BOUH. Dieu a voulu créér l'Univèrs en ſix jours, pour montrer qu'il n'agit pas par *néceſſité*. BOSS.

Quoi ! la néceſſité des vèrtus, ou des vices,
D'un aſtre impérieux doit ſuivre les caprices ? CORN.

En tèrmes dogmatiques, on diſtingue une *néceſſité* phyſique, & une *néceſſité* morale ; une *néceſſité* ſimple & abſoluë, & une *néceſſité* relative. La *néceſſité* phyſique eſt le défaut d'un principe, ou d'un ſecours néceſſaire pour agir. On l'appelle autrement impuiſſance ſimple & phyſique. Ce défaut ſe trouve, quand ce principe ou manque abſolument, ou eſt lié ou empêché. La *néceſſité* ou impuiſſance morale, eſt ſeulement une grande difficulté. Telle qu'eſt celle qui vient d'une longue habitude, d'un fort penchant, d'une paſſion violente. La *néceſſité* ſimple & abſoluë, eſt celle qui ne dépend point d'aucun état ou conjoncture, d'aucune ſituation particuliére ; mais qui ſe trouve par tout, & en quelques circonſtances que l'on ſuppoſe l'agent. Tel eſt dans un homme qui a pèrdu la vûë, la *néceſſité* où il eſt de ne point diſtinguer les couleurs ; dans un homme qui n'auroit point de grâce, la *néceſſité* de ne point faire d'actions méritoires de la récompenſe éternelle. La *néceſſité* relative eſt celle, qui met dans une impuiſſance véritable d'agir, ou de ne point agir dans les circonſtances & dans la ſituation où l'on ſe trouve, quoique dans d'autres circonſtances & dans un autre état, on puiſſe agir

ou n'agir point. Telle eſt dans le ſentiment des Janſéniſtes, la *néceſſité* de faire le mal, dans un homme qui ayant une violente paſſion, n'a qu'une grâce foible pour y réſiſter; ou la *néceſſité* de faire le bien dans un homme qui a une grâce de ſept ou huit dégrez de force, & qui ne ſent que deux ou trois dégrez de force dans la concupiſcence. Toutes ces *néceſſitez* ſont contraires à la libèrté, parce que même dans la dèrnière éſpece il eſt auſſi impoſſible d'agir actuellement, que ſi l'on étoit dans l'état d'une *néceſſité* phyſique ou ſimple & abſoluë; & qu'on n'eſt pas plus libre que l'eſt un homme qui a de bons piéds & bien propres à courir, mais qui eſt lié de groſſes chaînes qu'il ne peut rompre.

NÉCÉSSITÉ, le dit auſſi relativement & conditionnellement, & ſignifie, Obligation, devoir, engagement, beſoin de faire cèrtaines choſes, afin que cèrtains éffèts en réſultent. *Opus, obligatio, officium, onus.* C'eſt une *néceſſité* de labourer la tèrre, ſi on veut qu'elle ſoit fèrtile. *Neceſſe eſt, opus eſt.* Un éſclave eſt dans la *néceſſité* d'obéïr. Bien des gens ſe croyent dans l'impuiſſance d'être charitables, parce qu'ils ſe ſont impôſé la *néceſſité* d'être ambitieux. FLÉC. C'eſt une *néceſſité* d'obſèrver les commandemens de Dieu, pour faire ſon ſalut. Corneille a dit dans les Horaces:

Dure nécéſſité! *de voir Albe aſſervie,*
Ou ſa victoire au prix d'une ſi chere vie.

NÉCÉSSITÉ, ſignifie encore, Beſoin, diſette, indigence, pauvrèté, miſère. *Indigentia, inopia, penuria, egeſtas, miſeria.* Cette place a ſouffert pendant le ſiége une grande *néceſſité* de vivres. L'extrême *néceſſité* excuſe bien des choſes. S. ÉVR. C'eſt une violente maîtreſſe d'écôle que la *néceſſité*. MONT. Comme la *néceſſité* eſt un principe irrégulièr, elle ne forme d'ordinaire que des productions irrègulières. LE MAI. La charité Chrétienne nous oblige de ſoulager ceux qui ſont dans la *néceſſité*. Cette famille étoit riche, mais elle eſt tombée dans la *néceſſité*, dans la miſère. La *néceſſité* réveille l'éſprit & le courage. VAUG. L'œconomie n'eſt pas fort utile dans la vieilleſſe: la *néceſſité* eſt peu à craindre quand on a peu de tems à être miſérable. S. ÉVR. Quelque amour que l'on ait en s'épouſant, la *néceſſité* en modère bien les ardeurs. VILL.

NÉCÉSSITÉ, Divinité du Paganiſme à qui tout obéït; fatalité, déſtinée inévitable. *Neceſſitas, fatum, ordo rerum neceſſarius.* Dans ce ſens Platon définit la *Néceſſité*, l'ordre & l'enchaînement des choſes qui doivent produire tèls & tèls éffèts. DAC. Les Parques ſont les filles de la fatale *Néceſſité*. ID. Les Païens ont aſſujetti leurs Dieux à la *Néceſſité* & au Deſtin invariable. S. ÉVR. La *Néceſſité* avoit un temple à Corinthe, dans lequel il n'étoit pèrmis à qui que ce ſoit d'entrer. Voyez *Alexander ab Alexandro, Gen. Dier. L. I. C. XIV.*

NÉCÉSSITÉ, ſe dit auſſi, pour Contrainte. *Coactio, coactum.* Il me mit par ſes manières dans la facheuſe *néceſſité* de lui dire des choſes déſagréables.

NÉCÉSSITEZ, au pluriél, ſe dit à l'égard des fonctions naturelles, des beſoins qu'on a de les ſoulager. *Requiſita natura, urgentis alvi neceſſitas.* Il faut qu'un Roi aille lui-même à ſes *néceſſitez*. Il eſt prèſſé de ſes *néceſſitez*, d'aller à la garderobe. Le boire, le manger, le dormir, ſont des *néceſſitez* de nature. Un enfant ſçait bien demander ſes *néceſſitez*. Il y a des *néceſſitez* ſpirituelles, auſſi bien que des corporelles.

DE NÉCÉSSITÉ. adv. Nécéſſairement. *Neceſſariò.* Ce raiſonnement conclud de *néceſſité*. Il eſt de *né. ſſité* de faire lever le ſiége de cette place.

NÉCÉSSITÉ, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il ne faut point multiplier les êtres ſans *néceſſité*. C'eſt un axiôme de Philoſophie. *Non ſunt multiplicanda entia ſine neceſſitate.* On dit que la *néceſſité* contraint la loi, ou n'a point de loi; pour dire, qu'on éxcuſe une faute qu'on a été contraint de faire. On dit auſſi, faire de *néceſſité* vèrtu; pour dire, s'évèrtuer & prendre courage, pour ſurmonter les aſſauts de la fortune. On dit auſſi que les avâres ſe font *néceſſité* de tout; pour dire, qu'ils ne ſe ſèrvent pas de leur bien.

NÉCÉSSITER. v. act. Contraindre, obliger, réduire à la *néceſſité* de faire une choſe. *Adigere, cogere.* La volonté agit librement, & n'eſt jamais *néceſſitée*. Il faut avoir l'âme bien noire, pour faire du mal à autrui ſans y être *néceſſité*. Ils *néceſſitoient* les plus zélez d'acquiéſcer à la paix. LA ROCHEF. Il m'a *néceſſité* à faire ce que je n'aurois jamais fait. Ce mot n'eſt guère du langage ordinaire, & il faut s'en ſervir rarement hors de l'écôle, où il eſt fort en uſage, à cauſe des diſputes ſur la grâce.

NÉCÉSSITEUX, EÜSE. adj. Indigent, qui eſt dans la miſère, dans la diſette, dans la pauvreté. Un incendie a rendu ce Gentilhomme ſi *néceſſiteux*, qu'il fait pitié. Il eſt inoüi que les Favoris des Rois ſoient pauvres & *néceſſiteux*. PATRU. Reine *néceſſiteuſe*. ARN. La guèrre a déſolé un tel pays, l'a rendu fort *néceſſiteux*. Il eſt éxpédient de ne point donner les charges à gens *néceſſiteux*; la pauvreté tente trop la vèrtu. LOYSEAU. On a traduit le *biſognoſo d'honore* des Italiens, par un *néceſſiteux* de gloire. Cette multitude toute indigente & toute *néceſſiteuſe*, ne chèrche qu'à ſoutenir ſimplement ſa vie. PÉLISSON.

On y joint quelquefois le mot pauvre. Ayez pitié d'un pauvre *néceſſiteux*. Donnez l'aumône à ce pauvre *néceſſiteux*. N'oubliez pas les pauvres *néceſſiteux*. Cela ſe dit pour éxciter davantage la compaſſion.

NÉCHEM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitiême des dix mois de trente-ſix jours chacun, qui compôſent l'année des peuples de l'iſle Formoſe.

NÈCHUSTAN. Voyez NOHESTAN.

NÉCRE, NÉCKRE. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Neccarus, Nicer.* Elle naît dans la Forêt-noire, travèrſe le Duché de Wurtenbèrg & le Palatinat du Rhin & ſe décharge dans le Rhin à Manheim, après avoir baigné Rottveill, Tubinge, Éſtinge, Hailbron, Heidelbèrg, & quelques autres villes moins conſidérables. MATY. On dit en Allemand NÉCKER ou NÉCKAR.

NÉCROLOGUE. ſubſt. maſc. Tèrme de Diplomatique, eſt en uſage principalement chez les Moînes. *Necrologium.* C'eſt un livre que l'on conſèrvoit dans les Égliſes, & dans lequel étoit le nom des Bienfacteurs, le tems de leur mort, & le jour de leur commémoration. On y marquoit auſſi à meſure, la mort des Abbez, des Prieurs & des Religieux, & dans les Séculiérs, celle des Chanoines & des Dignitaires. On dit auſſi *nécrologe*, comme on dit *ménologe* & *martyrologe*. Le *Nécrologe* s'appelloit auſſi Calendaire, *Calendarium* & *Obitorium* ou *Obituarium*, comme qui diroit, le livre des Obits, ou des *Obiits* des Morts.

NÉCROMANCE. On prononce auſſi *Négromance*, & quelques-uns diſent *Négromancie*, ou *Nécromancie*. ſ. f. Art détéſtable, par lequel on communique avec les Démons, on évoque les morts, & on fait pluſieurs choſes mèrveilleuſes par la puiſſance diabolique. En Grèc & en Latin *Necromantia*, ou *Necyomantia*, mais Necyomance n'eſt pas de notre uſage. La Pythoniſſe fit paroître l'âme de Samuël à Saül par l'art de *Nécromance*. Il ſe prend auſſi pour toute ſorte de magie en général.

NÈCROMANT, ou NÉGROMANT. ſ. m. Ce mot ne ſe peut dire qu'en riant; il n'eſt point aſſez uſité pour l'employer autrement. Il ſignifie, Sorcièr, Magicien. *Magus, evocator daemonum, incantator, necromantes.*

Ce mot ne ſe trouve guère que dans Voiture; il ſignifie *Sorcièr, Magicien.* C'eſt le Diable qui vous emporte, & vous fait faire inceſſamment notre métiér de *Négromant*. VOIT.

NÉCROMANTIEN, ENNE. adj. Magicien qui communique avec le Diable, & qui l'invoque pour faire des choſes extraordinaires, & ſurtout par l'apparition des morts. *Magus, necyomantes*, ou *necromantes.* Il y a bien plus de Charlatans qui abuſent le peuple, que de vrais *Nécromantiens.*

Ces mots viennent du Grèc νεκρὸς, *Mortuus, mort*, & μάντις, *vates, devin.* Horvius *Hiſtor. Philoſ. L. I. C. IX.* croit que ceux que Moïſe *Gen. VI.* 4. appelle נפילים, *Nephilim*, & qu'on prend communément pour des Géants épouvantables, étoient des *Nécromantiens*, parce que נפל ſignifie un cadâvre, un homme mort, dont les *Nécromantiens* ſe ſervent pour leurs maléfices.

NÉCRÔSE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Necroſis.* Mortification entière de la chair de quelque partie. On l'appelle auſſi *ſidération* & *ſphacele.*

Ce mot eſt grèc, νέκρωσις ſignifie la même chôſe que *nécróſe*.

NÈCTAR. ſ. m. Tèrme poëtique. Le breuvage des Dieux fabuleux de l'Antiquité. *Nectar.* Ganymède fut enlevé pour vèrſer le *nectar* à Jupitèr. Quand on avoit fait l'apothéoſe de quelqu'un, on diſoit qu'il buvoit alors le *nèctar* dans la coupe des Dieux.

Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
Ce Nèctar *que l'on ſert au maître du tonerre,*
Et dont nous enivrons tous les Dieux de la tèrre,
C'eſt la louange. LA FONT.

NÈCTAR ſe prenoit autrefois pour un vin de liqueur, une éſpéce de liqueur très-délicate. *Vinum pigmentatum.* Les Statuts de l'Ordre des Chartreux faits l'an 1368. P. II. Ch. V. §. 30. défendent de ſèrvir jamais de *nèctar*, ou de quelqu'autre ſorte de liqueurs au Réfectoire.

NÈCTAR, ſignifie encore du vin excellent. Les Poëtes modèrnes ont mis nos bons vins au deſſus du *nectar* des Dieux. La troupe fut abreuvée de *nèctar*. BOIL.

NÈCTAR, ſe prend encore figurément & poëtiquement en diverſes occaſions. Par éxemple; Leurs faveurs ont adouci mon ſort, & payé le *nectar* que je leur ai fait boire, MAI. Elle étoit ivre du *nèctar* qui charmoit ma raiſon. VOIT. Lucien dit en parlant de la Philoſophie, Je m'enivrai de ce divin *nèctar*, & cette ivreſſe valoit mieux que la ſobrieté.

NÉCYS, ou NÉTOS. subſt. maſc. Nom d'une fauſſe Divinité des anciens Eſpagnols. *Necys*, *Netos*. Macrobe, *Saturnal. L. I. c.* 19. dit que les anciens peuples d'Eſpagne adoroient d'une manière très-particulière, une ſtatuë de Mars ornée de rayons, qu'ils lui rendoient de grands honneurs, & qu'ils l'appelloient *Nécys*, ſelon l'édition de Paris de l'an 1585. ou *Netos* comme diſent trois éditions de la Haye, deux citées par Bollandus. *Act. Sanct. T. I Febr. p.* 9. *E.* l'une de 1597. & l'autre de 1628. faites par les ſoins de Joan. Iſaacius Pontanus; & une troiſième de l'an 1670 avec les Notes de Pontanus, de Meurſius & de Gronovius. Bollandus à l'endroit cité, ſans vouloir déterminer laquelle de ces deux leçons eſt la veritable, remarque, ce qui eſt vrai, que ces deux mots ſemblent venir du Grec: le premier de *νέκυς* un mort, un corps mort, un cadâvre; & le ſecond de *νῦτος*, *poſtremus*, ou de *νωλὸς*, *congeſtus*, *accumulatus*.

Voſſius *De Idolol. L. I. c.* 33. remarque que les Thraces étoient autrefois comptez parmi les Scythes; que Mars étoit leur Dieu, & qu'il paſſoit même pour être né parmi eux; que les Scythes juroient par le cimetère, non pas qu'ils cruſſent que le cimetère fût un Dieu, mais parce qu'ils le regardoient comme un ſymbole du Dieu Mars; & de tout cela il conclut que s'il eſt vrai que les anciens Eſpagnols fuſſent une colonie de Scythes, il ſe pourroit bien faire qu'ils euſſent apporté de Scythie le culte de Mars.

N E D.

NÉDA. Voyez LONGAROLA.

NÉDROMA ou CÉLAMA. ſubſt. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume d'Algèr. *Célama*, *Nedroma*. Il eſt dans le Teleſin, près de la cote, entre la ville de Téleſin, & celle de Marſalquivir. MATY.

N É É.

NÉÉDHAM. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre *Needhamum*. Il eſt dans le Comté de Suffolck, ſur la riviére d'Orwel, à trois lieuës au deſſus de la ville d'Ipſwiche. MATY.

NÉÉLA, ou NÉHÉLA. ſ. f. Nom d'une ville de la Terre-ſainte *Neela*. S. Jérôme *in Loc. Hebr.* fait entendre que cette ville étoit dans la Tribu de Zabulon, quand il dit que les Zabulonites n'en chaſſérent point les Chananéens. Voyez NTHÉLAMITE.

NÉÈRE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Neera*. Je ne trouve point de qui elle étoit née: mais elle eut d'Apollon deux filles Phaétuſe & Lampétie, qui montrèrent les troupeaux du Soleil leur père à Ulyſſe, lorſqu'il paſſa près de la Sicile. Voyez le XIIe Livre de l'Odyſſée.

NÉÈRS. Voyez NIÈRSE.

NÉÉTHE. Voyez NÉTHE.

N E F.

NÈF. ſubſt. fém. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *navire*. *Navis*. Il n'eſt plus en uſage que dans les enſeignes. A la *nef* d'argent. Il l'eſt auſſi dans la Poëtie, ſelon l'Académie, ſurtout au figuré.

Nous avons aſſez vû ſur La mer de ce monde,
Errer au gré du vent notre nèf vagabonde. RACAN.

Marquis, voilà le vent dont ma nèf eſt portée,
A La triſte merci de La vague indomptée. RÉGNIÉR.

On trouve ce mot dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts en la ſignification de *bateau*, vû qu'elle défend aux Mariniers d'avoir dans leurs *nefs*, bateaux, beſognes, marnois, fluttes ou nacelles des engins à pêcher.

On le dit au figuré dans l'Égliſe militante. La *nef* de Saint Pierre a vaincu tous les orages & les tempêtes. La barque de S. Pierre eſt mieux.

Ce mot vient du Latin *navis*.

NÈF, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau qui a quelque reſſemblance à une petite *nef*, qu'on ſert par grandeur ſur un bout de la table du Roi, où l'on enferme ſa ſerviette, ou ce qu'on met avec ſon couvert. *Naviculæ*.

NÈF, eſt auſſi la plus grande partie d'une Égliſe, où ſe place le peuple, qui eſt depuis la croiſée, le jubé, ou le baluſtre du Chœur, juſqu'à la principale porte de l'Égliſe. *Pronaos*, *pronaon*. La *nef* de l'Égliſe appartient aux paroiſſiens: c'eſt à eux à faire réparer ou rebâtir la *nef*. On dit le ſermon dans la *nef*; la *nef* de l'Égliſe d'Amiens, & celle de S. Étienne de Bourges ſont eſtimées ſur toutes les autres.

Bèrnardinus Baldus ſur Vitruve, dit que ce mot vient du Grec, *ναὸς*, *Templum*, *temple*, & Saumaiſe dit, qu'il vient de ce que la voute de la *nef* d'une Égliſe eſt faite comme le fond d'un navire. Du Grec *ναῦς*, *ναὸς*, *navis*, *navire*.

NÉFASTE. adj. m. Mot formé du Latin *nefaſtus*. Les Romains appelloient jours *nefaſtes*, les jours pendant leſquels il n'étoit pas permis d'agir en Juſtice, ni au Préteur de prononcer ces trois mots ſolemnels ou ces trois formules de droit, *do*, *dico*, *addico*; c'eſt-à-dire, Je donne, j'ordonne, j'ajuge.

Ille nefaſtus erit, per quem tria verba ſilentur,
Faſtus erit, per quem lege licebit agi. OVID.

Ces jours *nefaſtes* étoient marquez ſur le Calendrier par la lettre N. ou par N.P. c'eſt-à-dire, *nefaſtus primo*, quand le jour étoit *nefaſte* pour le matin ſeulement. Ces jours *nefaſtes* reviennent à cette expreſſion commune, *il eſt fête au palais*.

NÈFLE. ſ. f. fruit rond, & qui a cinq noyaux fort durs. *Meſpilum*. Les *nefles* ne ſont bonnes que quand elles ſont molles. Les *nefles* ſont fort aſtringentes. En quelques lieux on les appelle *meles*, du mot Latin *meſpilum*, qui ſignifie la même choſe. Voyez NÈFLIER.

NÈFLE, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on veut mépriſer. On vous donnera des *nefles*. Cela me coute de bon argent, je ne l'ai pas eu pour des *nefles*.

NÈFLE, ſe dit proverbialement en cette phraſe, Avec le tems & la paille les *nefles* meuriſſent; pour dire, qu'il faut éxécuter les choſes avec conſtance & avec patience.

NÈFLIER. ſ. m. Arbre qui porte des néfles. *Meſpilus*. Le *néflier* eſt de mediocre grandeur: ſes feuilles ſont faites à peu-près comme celles du laurier; ſes fleurs ſont grandes, à pluſieurs feuilles, diſpoſées en roſe, de couleur blanche, ou rouge. Son fruit eſt gros comme une petite pomme, preſque rond, rougeâtre quand il eſt mur, charnu: il eſt appellé *meſpilum* en Latin, & *neffle* en François. En Latin *meſpilus germanica folio laurino non ſerrato*, *ſive meſpilus ſylveſtris*. C. BAUH. Les *nefles* ſont aſtringentes, propres pour arrêter les cours de ventre, le vomiſſement. On met les *nefles* ſur de la paille pour les faire mûrir. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *néfliér*. Les *Nefliers* ne doivent point être mis en lieu de parade; ce n'eſt point un fruit aſſez précieux pour cela, ni même pour avoir beſoin d'en planter beaucoup: le nombre des gens qui ne les haïſſent pas eſt médiocrement grand. LA QUINT. *T. I. P. III. C.* 15. *p.* 494.

N E G.

NÉGAPATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la côte de Coromandel, en la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Negapatanum* Elle eſt dans le Royaume de Tanjaor, près du cap de *Negapatan* & du Royaume de Maduré. Elle a été aux Portugais; mais les Hollandois en ſont maintenant les maîtres. MATY.

NÉGATIF, IVE. adj. Tèrme qui nie quelque choſe. *Inficialis*, *inficians*, *negans*, *negativus*. La grammaire traite des vèrbes *négatifs*, des particules, des conjonctions *négatives*.

On dit au Palais, qu'on ne peut pas prouver un fait *négatif*, qu'il le faut convertir en affirmatif. En Logique on dit, Une propoſition univerſelle *negative*. On admet auſſi des argumens *négatifs*, quand on ſoutient à ſon adverſaire qu'il ne ſçauroit raporter preuve de ce qu'il avance, qu'il n'y a ni raiſon, ni autorité pour lui.

Les hérétiques *Négatifs*, en tèrme de l'Inquiſition, ſont ceux, qui convaincus d'héreſie par des témoins qu'ils ne peuvent ou ne veulent point réculer, ſe tiennent toujours ſur la *négative*, n'avouent rien de ce qu'on leur reproche, font profeſſion de la Foi Catholique & déteſtent l'héreſie. Ceux-ci ſe nomment ſimplement *Negatifs*. On appelle *Négatifs diminuez*, ou comme on pourroit mieux dire, Demi-Négatifs, en Latin *Negativos diminutos*, ceux qui n'avouent pas toutes les héreſies dont on les accuſe, ou tous les tems où on leur reproche de les avoir débitées, ou tous leurs complices, quand les faits ſont aſſez récens pour qu'on préſume encore qu'ils ne peuvent pas les avoir oubliez. Quelques-uns nomment encore *Négatifs diminuez* ceux qui confeſſent avoir fait les choſes, ou tenu les diſcours, dont on leur fait un crime, mais qui nient de l'avoir fait à mauvaiſe intention, ou dans un ſens hérétique. Voyez le Chap. XIII. de l'Inſtruction de Seville faite en 1484. Jean Royas *De Hæret. P. I.* & Philippe de Limborch, *Hiſt. Inquiſ. L. II. C.* 4. & *L. IV. C.* 37. Il y a des ſchiſmes *négatifs*, & des ſchiſmes poſitifs. Dans les *négatifs* on ſe contente de rejetter les erreurs d'une Égliſe, ſans ſe ſeparer, & ſans ériger une autre ſocieté.

Quelques-uns appellent *peines négatives*, les loix par leſquelles on exclut certaines perſonnes des honneurs, des dignitez, ſans leur infliger aucune peine directe & poſitive.

On dit d'un homme ſévère, dur & rebarbatif, qu'il a un viſage *négatif*, quand il ne fait aucune grâce, qu'il n'accorde rien de ce qu'on lui demande. Souvent nous n'accordons les grâces qu'on

nous

nous demande qu'avec un viſage *négatif*, où on lit encore les reſtes d'une longue réſolution de refuſer. Tour. Viſage *négatif* ſe dit d'un air de diſſimulation d un viſage, où l'on ne remarque aucun ſigne des ſentimens de l'âme, froid & indifferent.

On dit auſſi au ſubſtantif. La *négative*; pour dire, la négation. Si l'un eſt pour l'*affirmative*, l'autre ſoutient la *négative*. *Negativa, negatio.*

NÉGATIVE. ſ. f. ſignifie, Refus, air rebutant. *Inficiatio, negatio.* C'eſt la bile qui domine dans le tempérament de ce Magiſtrat, & qui imprime ſur ſon front une *négative* pèrpetuelle. Bal. On dit qu'un homme eſt fort ſur la *négative*; pour dire, qu'il eſt accoutumé à refuſer ce qu'on lui demande. Le Duc de Sully avoit la *négative* fort rude. Méz.

Négative, eſt auſſi un tèrme de Grammaire. *Particula negans.* Particule qui nie. La langue Françoiſe aime les *négatives*. Vau. Deux *négatives* en François n'affirment point comme en Latin: Une propoſition a quelquefois plus de force quand elle eſt *négative*, que quand elle eſt affirmative. Par éxemple, Ce n'eſt pas une petite choſe que de ſçavoir ſe taire; cela éxprime plus que ſi l'on diſoit, c'eſt une grande chôſe que de ſe taire. Réfl. C'eſt un vice dans la langue Françoiſe, de mettre trois *négatives* dans une même phraſe; par éxemple, *ne* vous ſouvenez-vous *point d'aucun* endroit de Virgile? il eſt conſtamment plus corrèct de ſupprimer une *négative*. On ne peut ſupporter la troiſiéme qu'en convèrſation. M. L. T.

D'un pas *avec un* rien *tu fais la récidive*,
Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative. Mol.

Négative. ſ. f. ſe dit auſſi d'une propoſition, d'un diſcours, d'une aſſèrtion, où l'on nie une chôſe d'un ſujèt, d'une réponſe *négative* faite à un problême. *Negativa, negatio.* Si l'un eſt pour l'affirmative, l'autre ſoutient la *négative*. Que penſez-vous de la lumière? Eſt-ce un écoulement de corpuſcules envoyez par le corps lumineux? Je tiens la *négative*.

NÉGATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action par laquelle on nie, on conteſte la vérité d'une chôſe. *Negatio, inficiatio.* On dit en Grammaire Latine, que deux *négations* valent une affirmation.

Négation, ſe dit auſſi pour l'abſence d'une qualité dans un ſujèt qui n'en eſt pas capable: par éxemple, ne voir point, eſt une privation dans l'homme, mais c'eſt une *négation* dans une pièrre. *Negatio.*

NÉGATIVEMENT. adv. D'une manière qui nie. *Negativè, negandò.* Quand on fait une queſtion, on répond ou *négativement*, ou affirmativement. On peut ſe ſéparer *négativement* d'une Egliſe qui eſt dans l'èrreur; mais non pas poſitivement, en érigeant une autre ſociété. Nic. Mais on ne doit ſe ſéparer de la vraie Egliſe, ni *négativement*, ni poſitivement, parce que la vraie Egliſe ne peut jamais être dans l'èrreur: & la vraie Egliſe peut ſe ſéparer & *négativement* & affirmativement des fauſſes Egliſes.

NEGEACH-BACHI. ſ. m. Nom d'un Officiér de la Cour de Pèrſe; c'eſt le chèf des Menuiſiérs du Roi.

NÉGER. Voyez Neiger.

NEGLIGEMMENT. adv. Sans ſoin, ſans application. *Negligenter, ſegniter, oſcitanter.* Il a fait cette ſollicitation fort *négligemment*, & par manière d'acquit. C'eſt une incivilité que de répondre aux gens *négligemment*. Le Ch. de M. Cette veuve s'habille fort *négligemment*, ne veut plaire à pèrſonne; *Ut illa quæ ornantur ſibi.*

NÉGLIGENCE. ſ. f. Nonchalance; manque de ſoin, d'application. *Negligentia, neglectus, oſcitantia, contemptus.* Il ſe dit des choſes & des pèrſonnes. La loi punit irrémiſſiblement la *négligence* des formalitez qu'elle préſcrit. Tour. Il a porté la peine de ſa *négligence*, il a pèrdu ſon procès, il a perdu ſa fortune par ſa *négligence*, faute de ménager une occaſion. Vous ne me ſçauriez pèrdre, quelque *négligence* que vous ayez pour moi. Voit.

Négligence, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt oppoſé à l'éxactitude. *Socordia, neglectus, incuria, indiligentia.* On eſt maintenant ſi rigide, qu'on ne pardonne pas la moindre *négligence* dans un Ouvrage. La *négligence* a quelquefois plus de grâce que les plus beaux ornemens. Le Ch. de M. Il y a une *négligence* qui ne gâte rien, qui plaît même & qui pare le diſcours, & c'eſt celle qui eſt oppoſée à l'affectation. Mais il y a une *négligence* qui choque, & c'eſt celle qui eſt oppoſée à l'éxactitude. Bou. Les lettres de Voiture ſont admirables avec les *négligences* qu'on y remarque; mais quand ces *négligences* n'y ſeroient pas, on ne les admireroit peut-être pas moins. Id. Il a ſurtout rechèrché cette ſorte de *négligence* qui ſiéd ſi bien aux belles pèrſonnes, qui fait tant valoir les avantages de leur naiſſance, & qui après avoir charmé les yeux, laiſſe encore à l'imagination le plaiſir de ſe figurer, &c. Id. Virgile n'a oſé hazarder les *négligences* de Théocrite. Longe-P. On appelle *négligence*, une manière libre ou dans le ſtile, ou dans la diſpoſition du ſujèt, ſans s'aſſujettir trop aux régles. Dac. Il y a d'heureuſes *négligences*. Id.

A la négligence. Phraſe advèrbiale. Négligemment. *Negligenter, perfunctoriè.* Les femmes ſont vétuës *à la négligence*, quand elles vont à l'Egliſe; elles ſe parent pour aller au bal.

NEGLIGENT, ente. adj. Pareſſeux, qui n'a point de ſoin de ſes affaires. *Negligens, ſegnis, iners, incurioſus.* Le Droit n'eſt favorable qu'à ceux qui ne ſont pas *négligens*. Il fait toutes chôſes d'un air *négligent* & dédaigneux. On s'accuſe d'être *négligent* & pareſſeux, parce que ces ſortes de défauts ne flétriſſent point la réputation. M. Ésp.

NEGLIGER. v. act. Manquer de ſoin; ne ſe point ſoucier; mépriſer. *Negligere, ſpernere, deſpicere, contemnere.* Quand on *néglige* ſes affaires, elles tombent bientôt en déſordre. *Négliger* ſon bienfaiteur eſt un crime impardonnable. M. Sc. On pèrd ſes amis, quand on les *néglige*. Il ne faut pas *négliger* l'occaſion de faire fortune: on a trop de peine à la retrouver. La loi préſume que celui qui pendant une ſi longue ſuite d'année *néglige* d'éxèrcer ſes droits, les abandonne. Tour. La loi veut que celui qui *néglige* trop long-tems ſes droits, n'y rentre plus. Id. Il ne faut ni craindre la mort, ni *négliger* la vie. Abl. Comme il ne faut pas *négliger* les choſes, en s'attachant trop à l'éxactitude des paroles, il ne faut pas auſſi *négliger* les paroles pour ne penſer qu'aux choſes. S. Évr.

On dit auſſi qu'un homme ſe *néglige*, qu'il eſt *négligé*, quand il n'a plus le ſoin d'être propre comme il avoit accoutumé. On le dit auſſi de l'eſprit, dans le même ſens, quand on ne s'obſèrve pas aſſez, & que l'on ſe met peu en peine de bien dire ce que l'on veut dire. Ce ſont deux défauts oppôſez, ou l'on ſe *néglige* juſqu'à la groſſièreté, ou l'on veut avoir trop d'eſprit. Bell. On dit auſſi d'un Magiſtrat, qu'il *néglige* ſa charge, quand il ne s'applique pas à l'exèrcer. Qu'un Auteur *néglige* ſon ſtile, quand il ne prend pas le ſoin qu'il devroit avoir de le polir. Il ne faut point *négliger* ſon métiér, le mépriſer. Les gens habiles ne *négligent* rien, profitent de tout.

Négligé, ée. part. paſſ. & adj. Le Favori qui ſe crut *négligé* dans une affaire de cette importance, en travèrſa la concluſion. S. Évr. c'eſt-à-dire, mépriſé, oublié, *Neglectus, ſpretus, deſpectus.*

Négligé, ſignifie plus ordinairement, Qui eſt ſans ornement, peu réguliér, ſans art. *Inornatus, ſine arte, ſine fuco.* Toutes les actions de Pétrone étoient fort libres & fort *négligées*. S. Évr. Un éxtérieur groſſiér & *négligé*. Fl. Il y a des grâces *négligées*; qui plaiſent plus que des beautez régulières. S. Evr.

Un objèt négligé *n'en eſt pas moins charmant.* Dorn.

NEGOAS. L'iſle des *Négoas*; c'eſt-à-dire, des *Négres*. *Nigrorum inſula.* C'eſt une des iſles Philippines. Elle eſt près de celle de Cébet, entre celles de Manille & de Mindanao. Maty.

NEGOCE. ſ. m. Trafic, ou commèrce, ſoit en argent, ſoit en marchandiſes. *Negotium, negociatio, mercimonium.* Ces deux Banquiérs font un grand *négoce* d'argent. Il ſont grand crédit ſur la Place. Le trafic d'épiceries eſt un bon *négoce*, un *négoce* inconnu. Cette ville fait tout le *négoce* du levant. Ce Facteur eſt fort entendu dans le *négoce*. Le *négoce* ſe fait en gros ou en détail.

Il ſe prend quelquefois odieuſement. Le trafic d'Eſclave eſt un vilain *négoce*. Les prêts à uſure, le maquerellage ſont des *négoces* infâmes. On ne ſçait quel *négoce* font ces gens-là, de quoi ils ſubſiſtent.

NEGOCIANT. ſ. m. Marchand, ou Banquiér, qui fait le négoce. *Negociator.* Tous les *Négocians* doivent avoir grand ſoin de conſèrver leur crédit ſur la Place. Le change & rechange ſont pèrmis entre *Négocians*. Savari a écrit du négoce, & a intitulé ſon livre *Le parfait Négociant*. Il a été réimprimé depuis quelques années.

NEGOCIATEUR. ſ. m. Celui qui négocie, qui conduit quelque affaire, quelque intrigue. *Negotii adminiſtrator, curator.* Le Réſident d'un tel Prince eſt un habile *Négociateur*. Un habile *Négociateur* ſçait parler ambiguement, & d'une manière enveloppée, afin de faire valoir, ou de diminuer enſuite la force des mots, ſelon les occaſions. La Br.

NEGOCIATION. ſ. f. Change & rechange de billèts qui ſe fait ſur la place du Change. *Cambium.* Il ſe fait tous les jours des *négociations* de pluſieurs parties, de léttres de change ſur la Place. La *négociation* d'un tel billèt ſur un tel ſera difficile, à moins qu'on ne faſſe gróſſe remiſe ou éſcompte.

Négociation, ſe dit principalement des grandes affaires, & ſignifie, L'intrigue, l'adreſſe qu'on a de ſe conduire pour conclure des traitez, former des ligues, &c. *Negociatio, rerum publicarum curatio, adminiſtratio reipublicæ.* Ce Réſident eſt fort habile dans la *négociation*; il a bien réuſſi dans toutes ſes *négociations*.

ſions. C'eſt lui qui a fait ce traité de mariage, qui a conduit toute cette *négociation.* On doit à ſes ſoins le ſuccès de cette *négociation.* Il y a des eſprits de *négociation* & de cabinet : ce ſont des génies éclairez, qui d'une vûë pénétrent le fonds des affaires, & en découvrent toutes les ſuites. Bou. Pyrrhus avoit joint la délicateſſe des *négociations* à la ſcience de la guèrre. S. Évr. Il falloit beaucoup de tems, d'argent & de *négociations* pour vaincre leur défiance. La Chapelle.

NÉGOCIER. Voyez NÉGOTIER.

NÉGOMBO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de Ceylan. *Negumbum.* Elle appartient aux Hollandois, & elle a un bon port ſur la côte occidentale, environ à ſix lieuës de celle de Colombo, vèrs le nord. Maty.

NÉGOR ou NÉGORE. ſ. m. Nom que les Japonois & les Relations du Japon donnent à quelques Bonzes. *Negor.* L'Abbé Juſtiniani dans ſon hiſtoire Italienne des Ordres de Chevalerie, T. II. C. 93. p. 865. dit qu'il y a un Ordre militaire au Japon, qu'il appelle, *Ordine de Negroni.* L'Ordre des *Negrons* ; que cet Ordre eſt diviſé en deux parties ; que l'une ne vaque qu'aux choſes de la Religion, au ſervice des temples, & au culte des Idóles; que l'autre ſont des guèrriérs, dont toute l'occupation eſt de manier les armes, & de faire la guèrre; qu'ils étoient autrefois en grande réputation de valeur, & fort conſidérable dans cet empire par leur nombre, qui montoit juſqu'à trente mille & plus, & par leurs richeſſes. Juſtiniani cite ſur cela Michieli dans ſon *Theſauro Militare*, *f.* 77. & 96. Menenius fol. 195. 196. Andr. Mando *De Ordin. Milit. fol.* 17. Céſar Vécelius dans ſon livre de l'habit de toutes les nations du monde, & Emmanuël Faria dans ſon hiſtoire de l'Aſie Portugaiſe, T. 2. P. 3. C. 7. n. 24. Si les autres Auteurs que je n'ai pas, ſont auſſi mal citez que Dom Manuël De Faria y Souſer que j'ai, imprimé en trois Tomes à Liſbone en 1666, on ne doit pas faire grand fonds ſur ce que dit l'Abbé Juſtiniani. Le 7e Chapitre de la IIIe Partie du ſecond Tome n'a pas 24 nombres, il n'en a que 13, & il ne s'agit nullement là du Japon, ni de rien qui y ait raport, mais d'une guèrre de trois Rois Indiens contre Goa.

D'ailleurs je trouve dans l'hiſt. de la Comp. de Jéſ. P. V. L. XX. n. 1. qu'il y a deux ſortes de Bonzes; les uns qui demeurent dans les villes & dans les villages, & qui y ſont à peu près comme les Curez parmi nous; les autres qui ſuivent la profeſſion des armes, & qui ſont en ſi grand nombre, qu'au ſon d'une cloche on peut en aſſembler trente mille, & que ces Bonzes ſoldats ſont principalement les Bonzes *Negores, quo ex genere poſſimum Negores Bonzii ſunt.* Sur quoi je ne doute nullement que les prétendus *Négrons* ne ſoient ces *Négores*, & qu'il ne faille s'en tenir à ce que dit le P. Jouvenci plutôt qu'à ce que raconte Juſtiniani, parce qu'il eſt à croire que ce Père a travaillé ſur les létres ou les mémoires des Miſſionnaires qui ont demeuré longtems au Japon. Le nouvel hiſtorien du Chriſtianiſme du Japon dit, L. I. p. 28. & 29. qu'il y a quatre ſectes ou quatre ſortes de Bonzes au Japon. La quatriéme n'eſt pas une ſecte particulière, mais un corps de Bonzes, qui font la guèrre, on les a nommez *Négores*; & l'orient &c. n'a point de ſoldats ni mieux diſciplinez, ni plus aguèrris. Enfin le Père Louis de Guzman Jéſ. dans ſon hiſtoire Eſpagnole des Miſſions du Japon, L. V. C. 7. dit que les *Négores* ſont ſortis des autres ſéctes ; qu'ils furent inſtituez par un Bonze nommé Cacubao, diſciple de Combadagi, qui avoit introduit le culte du démon, & qu'on adore encore lui même ; que ces *Négores* ſont en grand nombre, que quelques-uns d'eux, mais en petite quantité, ne s'occupent que du culte de leurs idóles; que la plus grande partie fait le métier de la guèrre ; qu'ils ſont braves, & qu'ils ſont à la ſolde de quiconque veut ſe ſervir d'eux; qu'ils adorent Cacubao; & qu'ils ſe font un devoir de faire chaque jour cinq fléches ; qu'ils ſont riches & puiſſans; qu'ils avoient conquis deux Royaumes; & que quelques-uns d'eux avoient en propre juſqu'à 50 & 60 mille ducats de rente; qu'ils n'ont point de ſupérieur, qui les gouvèrne ; qu'ils éliſent dix des plus anciens d'entre eux, qu'ils nomment *Otonas*, & qu'ordinairement ils font ce que ce conſeil ordonne, qu'ils ne ſe marient jamais, que nulle femme n'entre dans les villes où ils demeurent ; que ceux qui ont quelque commèrce de galanterie avec une femme, ne peuvent jamais être Otona ; que leurs maiſons ſont toutes de cyprès & de cédre ; qu'elles ont pluſieurs ſales, & de riches appartemens, où l'on voit des hiſtoires anciennes en peinture ; qu'ils ont de grands & beaux jardins, avec des fontaines, & des étangs pleins de poiſſon ; qu'enfin le pays qu'ils habitent en eſt ſi peuplé, qu'au ſon d'une cloche qui s'entend aſſez loin, en trois ou quatre heures, ils ſe trouvent trente mille *Négores*, ſous les armes, & aſſemblez.

ÉGOTIER. Negocier. v. n. & act. Faire le négoce. *Negotiari*, *mercari.* Les Banquiérs *négotient* d'argent. Les Marchands *négocient* en draps, en épiceries, &c. Les Hollandois *négotient* par tout, & l'on aime à *négotier* avec eux.

Négotier, ſignifie encore, Traiter une affaire, ſoit entre les particuliérs, ſoit au nom des Princes. *Negotium facere*, *adminiſtrare.* C'eſt lui qui a *négocié* cette intrigue, ce mariage. Le Roi envoye des Réſidens, des Ambaſſadeurs, pour *négocier* avec les étrangers, pour faire des ligues, des alliances, des traitez de paix. Un Ambaſſadeur doit ſçavoir auſſi bien vivre que *négocier.* Wicq. On prit l'expédient de *négocier* par deux Députez. La Rocher.

Négotié, ée. part. & adj. *Curatus*, *adminiſtratus.*

NEGRAM. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe, ſituée dans la principauté de Fartach, à ſoixante lieuës de la ville de ce nom, du coté du nord. *Negra.* Maty. Voyez auſſi Etienne de Bizance.

NEGRE, esse. ſ. m. & f. Nom propre de peuple, habitant, originaire de la Nigritie. *Æthiops. Niger*, *Nigra*, *Nigrita.* Le nom de *Négre* n'eſt pas aujourd'hui ſynonyme d'Ethiopien, comme il le pourroit être en parlant de l'antiquité. L'Ethiopie ne s'étend pas autant que la Nigritie. Nous n'appellons Ethiopiens que les peuples qui ſont au midi de l'Egypte, & au levant des *Négres.* Les *Négres* vendent aux Eſpagnols, aux Portugais & aux Hollandois, non-ſeulement ceux de leurs voiſins qu'ils peuvent attraper, mais quelquefois leurs propres femmes, & leurs enfans. Ils ſont noirs, mais davantage vèrs le midi du *Niger*, que vèrs le nord ; ils paſſent pour robuſtes, mais ignorans, lâches & pareſſeux, & moins farouches que les peuples de la Barbarie, du Bidulgérid & du Zaara. La plupart ſuivent le Mahométiſme, les autres ſont Païens ; il y en a même qui n'ont preſque aucun ſentiment de religion. Au Pérou il eſt expreſſément défendu aux Noirs & aux *Négreſſes* d'avoir aucune communication perſonnelle avec les Indiens & les Indiennes, ſous peine aux mâles d'être mutilez des parties naturelles, & aux *Négreſſes* d'être rigoureuſement fuſtigées. Frézier.

Ce mot vient du Latin *Niger*, *nigra*, *nigrum*, qui ſignifie *noir*, & dont les Eſpagnols ont fait *Négro*, d'où nous avons dit *Négre.*

L'iſle des Négres. C'eſt le nom de l'une des Philippines. *Negrorum inſula.*

Le Pays des NEGRES. Voyez NIGRITIE.

Négre. ſ. m. Poiſſon qui ſe pêche dans les rochérs ſur les côtes de l'Amerique. *Niger*, *nigrita.* Le *Négre* eſt un poiſſon qu'on nomme ainſi, à cauſe de ſa couleur qui eſt toute noire. Il a la figure d'une tanche, ſe nourrit dans les rochérs, a très-bon goût, & eſt fort nourriſſant. Il paroit que ce poiſſon vit longtems; car j'en ai vû un prodigieux. Oexmelin.

Négre, ſe dit auſſi de ces eſclaves noirs qu'on tire de la côte d'Afrique, & qu'on vend dans les iſles de l'Amérique pour la culture du pays, & dans la Terre-ferme pour travailler aux mines, aux ſucreries, &c. *Nigrita.*

NEGREPELISSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Quercy, ſur l'Aveiron à ſept lieuës de Cahors, du côté du midi. *Nigrapeliſſa.* Maty.

NEGREPONT, ou EGRIPOS. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de l'iſle de *Négrepont*, & ſituée ſur le détroit de ce nom, que l'on y paſſe ſur un pont. *Negrepontia*, anciennement *Chalis. Négrepont* eſt bien fortifiée, défenduë par deux bonnes citadelles, & a un fort bon port : la ville peut avoir une lieuë de circuit, & n'eſt habitée que par des Turcs, mais ſes Fauxbourgs où habitent les Chrétiens ſont mieux peuplez & ont un plus grand nombre de maiſons que la ville. Les Vénitiens l'aſſiegèrent inutilement l'an 1688. Maty. Ceux du pays appellent la ville de *Négrepont*, Egriport, du nom de toute l'iſle. Du Loir, *p.* 299. Autrefois les Anciens nommoient cette ville *Chalcire*, comme Combé fille d'Alopus, à qui l'on donne ce ſurnom, parce qu'en cette ville d'Euboée elle avoit inventé la prémiére fabrique des armes d'airain. En ce tems-là elle étoit ſi conſidérable que la querelle qu'eurent ſes habitans avec les Erythréens leurs voiſins, partagea tous les peuples de la Gréce. Ils prirent les armes ou pour les uns ou pour les autres, & une de leurs colonies, ſous la conduite de Teucles, fut ſuffiſante pour peupler l'iſle de Naxos. Du Loir, *p.* 299.

Le Chemin de *Négrepont* à Thébes eſt de 25. milles. Du Loir. *p.* 328.

L'iſle de Négrepont, ou d'Eubée. *Negrepontia*, *Euboea*, *inſula Chalcis.* C'eſt la plus grande des iſles de l'Archipel. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de la Livadie, dont elle n'eſt ſéparée que par un détroit, que l'on paſſe ſur un pont. Bautran lui donne quarante lieuës de long, dix de large, & cent de circuit. Elle eſt très-fértile, principalement en coton; il y a des carriéres de beau marbre, & de la piérre amiante, dont on fait de la toile qui ſe blanchit au feu, au lieu de s'y conſumer; les Vénitiens l'ont poſſédée quelque tems. Mahomet II. la conquit ſur eux; & depuis, les Turcs en ont été les maîtres, ſes villes principales

principales ſont Négrepont, Érétria, Cariſto, ou Caſtel-Roſſo, & Atalanta. MATY. L'iſle de *Négrepont* fut la dèrnière & la plus aſſurée retraite des Athéniens, lorſqu'ils fûrent épouvantez par l'approche d'Hégéſandrides; & ils en tiroient plus de commodité que de l'Attique même. DU LOIR, *p.* 305. 306.

Le détroit de NÉGREPONT ou l'Euripe, *Euripus*. Ce détroit eſt entre la ville de *Négrepont* & la Livadie. Il n'a pas plus de cinquante pas de largeur. On y a bâti une tour au milieu, qui répond à deux ponts; celui qui eſt du côté de la Tèrre-ferme eſt de pièrre, & celui qui eſt du côté de la ville eſt de bois, & il ſe leve pour donner paſſage aux vaiſſeaux. Au reſte il ſe fait un flux & reflux dans ce détroit qui a été juſqu'ici inéxplicable, parcequ'il eſt fort différent ſelon les différens jours de la Lune. Il eſt réguliér depuis le 1ᵉʳ. jour de la Lune juſqu'au 8. encore depuis le 14. juſqu'au 20. & le 27. le 28. & le 29. Il eſt réguliér le 9. 10. 11. 12. 13. & 14. & encore le 21. 22. 23. 24. 25. 26. Lorſqu'il eſt réguliér il imite le flux & reflux de l'océan, montant en ſix heures, & déſcendant dans un pareil éſpace de tems, & ainſi déſcendant deux fois en 24. heures. Lorſqu'il eſt irréguliér, il ne met que demi-heure à monter, & trois quarts d'heure à déſcendre; & ce flux & reflux irréguliér ſe fait onze, douze, treize, & quelquefois quatorze fois, en 24. ou 25. heures; l'eau n'y monte que d'un piéd, & elle va rarement juſqu'à deux. MATY. Voyez p. 1539. & les Mémoires de Trévoux 1705. p. 871. & ſuivantes.

Le golfe de NÉGREPONT. *Sinus Euboïcus, Oetenis, Opuntius, mare Euboïcum.* C'eſt un golfe de l'Archipel. On lui donne environ vingt lieuës de long, & il s'étend le long de deux côtes du détroit de *Négrepont*, entre la côte méridionale de *Négrepont*, & la ſeptentrionale de la Livadie ou de l'Achaïe. MATY.

NÉGRERIE. ſ. f. Lieu où les Marchands de l'Aſſiente, & les autres Marchands de Négres gardent ceux qu'ils veulent vendre. *Nigritanorum venalium Cuſtodia, Ergaſtulum.*

NÉGRO. *Capo Negro.* Nom d'un cap qu'on met dans le Royaume de Mataman, partie de la côte des Caffres, ſous le 18ᵉ degré de latitude méridionale, près d'un petit golfe qui porte le même nom. *Caput nigrum.*

NÉGRO, MONTE-NÉGRO, ou plûtôt NÉROS. Voyez NÉROS.

NÉGRO, Monte-Négro. C'eſt-à-dire Montagne noire. Nom d'une montagne de la Dalmatie. *Mons niger*, anciennement *Ibalia.* Monte-négro eſt près de la ville & du lac de Scutari. MATY.

NÉGRO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Niger, Tanago.* Elle coule dans la principauté citérieure, baigne Athènes, & va ſe décharger dans le Selo. Le *Négro* coule ſous la tèrre pendant quatre milles, avec un très-grand bruit. Il commence à s'y cacher au lieu nommé Polla, qui eſt environ à une lieuë au deſſous d'Athènes.

NÉGROMANCE, ou NÉGROMANCIE. Voyez NÉCROMANCE.

NÉGRON. Voyez NÉGOR.

N E H.

NÉHALANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Cèltes. *Nehalana.* On trouva dans le ſiécle paſſé une ſtatuë de *Nehalane*, avec une ſtatuë d'Hèrcule Maguſain, ſur le rivage de Zelande. Voyez *Gallocus de Sibyllis.*

NÉHÉLAMITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Néhélan. *Nehelamites.* Ce nom de patrie ſe trouve dans *Jéremie* XXIX. 24. Le P. Lubin remarque que les Septante dans leſquels ce Chapitre n'eſt que le XXVIᵉ, ont lû Élamite, au lieu de *Néhélamites.* Il ajoûte que d'autres liſent *Nealamites.* D'où il conclut que le lieu dont les habitans ſont appellez *Nehélamites*, eſt très-vraiſemblablement Ælam dans la Tribu de Benjamin, mais il n'avoit pas vû que Ælam de Benjamin eſt en Hébreu עלם, au lieu que *Néhélamite* de Jérémie, s'écrit נחלמי. Pour les Septante, le ן étoit éffacé dans leur éxemplaire. Ceux qui écrivent *Nealamite* ſe trompent; & quand il faudroit ainſi lire, cela ne prouveroit rien pour l'Ælam de P. Lubin. Il y auroit plus d'apparence que ce ſeroit la Nééla de S. Jérôme, & qu'il faut lire *Néélam.*

NÉHÉLESCOL. ſ. m. Nom propre d'un torrent de la Tèrre-ſainte. *Nehelеſcol, Torrens Botri.* Il étoit dans la Tribu de Dan; ſortoit des montagnes de Judée, & ſe déchargeoit dans la Méditèrranée. Il n'étoit pas éloigné d'un autre torrent nommé Sorec. C'eſt proche du *Néhéleſcol* que les éſpions que Moïſe envoya pour découvrir la tèrre de Chanaan, coupèrent la grappe de raiſin qu'ils portèrent au camp. L. *des Nomb.* XIII. 24. C'eſt delà que ce torrent fut appellé *Néhéleſcol*, mot hébreu compôſé de נחל, *nahhal*, qui ſignifie *torrent*, & de אשכל, *eſchol*, qui ſignifie grappe de raiſin. *Néhéleſcol*, torrent de la grappe de raiſin. Voyez la lettre raportée dans les Mémoires de Trevoux 1705. p. 871. & ſuiv.

NÉHÉMIAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nehemias.* C'eſt le nom d'un Juif célébre ſous le régne d'Artaxèrxes Longuemain, dont il fut Échanſon. C'eſt lui qui obtint de ce Prince l'édit fameux, qui donnoit pèrmiſſion de rebâtir les murs de Jéruſalem, & qui étoit l'époque que Daniel avoit donnée pour le commencement des 70 ſemaines, au bout deſquelles le Méſſie devoit paroître.

Les Hébraïſans & les Proteſtans appellent *Néhémias*, le Livre canonique de l'Écriture que nous appellons le ſecond Livre d'Éſdras, parcequ'il porte le tître de *Néhémias* en Hébreu. Ce n'eſt pas que *Néhémias* en ſoit peut-être l'auteur, mais c'eſt qu'il contient l'hiſtoire de ce que *Néhemias* fit pour ſon peuple, & ſa patrie.

NÉHIÈL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Néhiel.* Elle étoit ſur la liſière de la Tribu d'Aſèr, du côté de l'eſt. *Joſ.* XIX. 27. Les Septante l'appellent Inaël, c'eſt qu'eux ou le Copiſte de l'éxemplaire dont ils ſe ſèrvoient, avoient pris pour un *jod* la conjonction ו *vau*, qui joint ce mot à ceux qui le précédent.

NÉHUSTAN. Voyez NOHÉSTAN.

N E I.

NEIGE, ou NÉGE. ſ. f. Météore qui ſe forme en la moyenne région de l'air d'une vapeur congelée qui tombe en menus flocons ſur la tèrre. La formation de la *neige* eſt fort bien éxpliquée dans les Météores de Déſcartes. *Nix.* Les hautes montagnes ſont toûjours couvèrtes de *neige.* De là vient que Godeau appelle la *neige*, blanche couronne des montagnes. En Italie on rafraîchit le vin avec de la *neige.* C'eſt une èrreur de croire que les prémières *neiges* ayent quelque vèrtu particuliére. On fait dans l'Égliſe la fête de Sainte-Marie aux *neiges.* Bartholin dit qu'en Norvége on n'y boit en hivèr que de l'eau de *neige* fonduë, & qu'elle tient lieu non ſeulement de breuvage, mais même de nourriture; & il témoigne qu'on a vécu pluſieurs jours en ne mangeant que de la *neige.* Les cornes de bœuf y ſèrvent de vèrres, & y ont ſèrvi autrefois de calices. En Iſlande on conſèrve le poiſſon dans la *neige* comme ailleurs avec le ſel. La fonte des *neiges* eſt ce qui groſſit les rivières. On appelle *neige* fonduë cèrtaines pluies froides qui viennent en hivèr.

Ce mot vient du Latin *nix*, qui ſignifie la même chôſe. Dans ce mot & dans le ſuivant l'*i* ne ſe prononce pas, il ne ſèrt qu'à donner un ſon clair à l'*e*, & en faire un *é* fèrmé.

NEIGE, s'emploie auſſi pour ſignifier une grande blancheur, auquel ſens il n'a point de pluriér. La *neige* de ſon viſage. Cette fille a un teint de *neige.* Il n'eſt guère en uſage qu'en Poëſie.

Mille fleurs fraichement éclôſes,
Couvroient la neige *de ſon ſein.* VOIT.

Les Poëtes Latins ont auſſi pris *niveus*, pour *albus. Lac niveum.* Blanc comme *neige*, ſe dit en ce ſens dans le diſcours familiér, très-ordinairement.

NEIGE, eſt auſſi un tèrme ironique, qu'on applique à toutes les chôſes qu'on veut mépriſer. *Res nihili.* Voilà une belle Madame de *neige*, un bel habit de *neige.*

En ce ſens on appelle de la *neige*, une dentelle faite au métiér, qui eſt de peu de valeur. Il y a auſſi des confitures qu'on appelle de la *neige*, parcequ'elles ſont fort rafraîchiſſantes, & ſe fondent dans la bouche comme de la *neige.*

NEIGE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes; Je ne fais non plus de cas de cette affaire que des *neiges* d'antan. Cela ſe groſſit comme un pelotond'*neiges*, en parlant des intérêts qui s'accumulent, des ſéditions qui s'augmentent, comme font les *neiges* qui tombent des montagnes dans les vallées.

NEIGE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure des Sages qu'ils nomment ainſi à cauſe de ſa blancheur. Cuire la *neige*, c'eſt cuire le mèrcure hèrmétique, faire l'ouvrage de la pièrre.

POIRE DE NEIGE. Voyez à DOYENNÉ. T. II. p. 926.

NEIGER, ou NÉGER, Vèrbe impèrſonnel, ſe dit quand il tombe de la neige. *Ningere.* On a de la peine à trouver le chemin, quand il a bien *neigé.* Il *neige* à gros flocons.

On dit provèrbialement d'une propoſition fauſſe, Cela eſt vrai comme il *neige.* On dit auſſi d'un vieillard, qu'il a *neigé* ſur ſa tête. On dit auſſi, Quand il *neige* ſur les montagnes, il fait bien froid aux vallées; pour dire, que les vieillards ſont impuiſſans.

NEIGEUX, EUSE. adj. Qui eſt couvèrt de neige. *Nivoſus, nivalis.* Les hautes montagnes des Alpes ſont *neigeuſes*, ſont couvèrtes de neiges huit mois de l'année. On dit auſſi, qu'un tems eſt *neigeux*, quand il eſt diſpoſé à neiger.

NÉISSE. ſ. f. Nom propre d'une riviére & d'une ville de la Siléſie. *Niſſa.* La ville de *Neiſſe* eſt ſur la *Néiſſe*, dans la principauté de

étoient d'abord couronnez d'olive, & cela dura juſqu'aux guèrres contre les Mèdes. Un échec que l'on reçut dans cette guèrre fit changer l'olive en pèrſil, herbe funébre. D'autres pourtant ſoutiennent que dès le commencement, cette couronne fut de pèrſil, à cauſe de la mort d'Ophelte nommé autrement Archémore, parcequ'on s'imagina que cette herbe avoit produit du ſang qui coula de la piqure que le ſerpent fit à cet enfant. D'abord il n'y eut que deux éxercices, l'équeſtre & le gymnique, enſuite on y ajouta de toutes les autres eſpéces.

NÉMÉONIQUE. ſ. m. Vainqueur dans les jeux Néméens. *Nemeonica.* Quelques uns diſent auſſi *Neomenica*, mais c'eſt une tranſpoſition ridicule. La couronne des *Néméoniques* étoit de pèrſil. Tous ceux que Pindare célébre dans ſon III. Livre ſont des *Néméoniques.*

Ce mot eſt compoſé de Νέμεα, *Néméa*, & νίκη, *victoire.*

NÉMERTÈS. ſubſt. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité païenne. *Nemertes.* Elle étoit fille de Nerée & de la Nymphe Doride, & avoit le génie de ſon père. *Heſiod. Theog. v.* 262. C'eſt la dernière des Néréides, dans le dénombrement qu'en fait ce Poëte. Hygin dit *Nemertis*, ſelon l'uſage qui commençoit en ſon ſiécle de changer l'η des Grècs en ι.

NÉMÉSIS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens. *Nemeſis.* C'étoit une Divinité malfaiſante. Elle étoit fille de la Nuit. *Heſiod. Theog. v.* 223. Les Égyptiens prenoient la planéte de Saturne pour la Déeſſe *Némeſis.* Voſſius, *de Idolol. L. II. C.* 33. *Némeſis* fut aimée de Jupitèr, & elle en eut Helene, que d'autres font fille de Jupitèr & de Leda. Voyez Hygin, *Poetic. Aſtron. n. VIII. Némeſis* étoit fille de la Juſtice. On la repréſentoit tenant un frein d'une main, & de l'autre une régle, ou meſure d'une coudée. Voſſius, *de Idolol. L. IX. C.* 36. *Némeſis* ſelon quelques autres, étoit fille de Jupitèr & de la Néceſſité, ſelon d'autres de l'Océan, & de la Nuit. C'étoit la Déeſſe vangereſſe des crimes, & des torts que l'on faiſoit aux autres. Elle porta le ſurnom d'Adraſtie, *Adraſtia*, parcequ'Adraſte fut le prémiér qui lui bâtit un temple; & celui de Rhamnuſienne, parcequ'elle en avoit un à Rhamnus dans l'Aſie Mineure. Les Anciens en font quelquefois un Dieu. Comme elle puniſſoit les crimes des impies, elle donnoit auſſi les honneurs, & les récompenſes des vèrtus; elle étoit en un mot l'arbitre de toutes choſes. Quand les Romains partoient pour la guèrre ils ſacrifioient à *Nemeſis*, & donnoient un ſpectacle de Gladiateurs en ſon honneur. Elle étoit honorée au Capitole. Pline, L. XXVIII. C. 2. Voyez *Roſſin. Ant. Rom. L. II. C.* 10. *Paſchal. De Coron. L. IX. C.* 10. *Dempſter Paralip. ad Roſin. L. IV. C.* 8. Voſſius cité, & Daléchamp ſur Pline cité. Pauſanias dit qu'on repréſentoit *Nemeſis* avec une couronne où l'on voyoit peintes des figures de corbeaux, & de la Fortune: elle tenoit de la main droite une branche de frène, & de la gauche une phiole ſur laquelle des Éthiopiens étoient repréſentez.

Le nom de *Némeſis*, Νέμεσις, eſt le même dans les Langues Grécque, Latine & Françoiſe.

NÉMÉSIEnNES. ſ. f. pl. Tèrme d'Hiſtoire. Nom d'une fête qui ſe célébroit à l'honneur de la Déeſſe Nemeſis. *Nemeſia.*

Ce nom vient de celui de *Némeſis.*

NÉMESTRIN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Nemeſtrinus.* Il préſidoit aux forêts. Arnobe, *L. III. contra Gentes*, & Voſſius, *L. II. de Idolol. C.* 62. en parlent.

Ce mot eſt formé de *nemus*, forét.

NÉMI. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un magnifique palais. *Nemus.* Il eſt dans la Campagne de Rome, entre Caſtel-Gandolfe & Vélitri, près d'un petit lac, & d'un petit bois qui portent ſon nom, dont le prémiér, qui n'a que deux lieuës de circuit, étoit appellé par les Anciens, *Lacus Trivia*, & le dernier *Lucus Trivia*, ou *Diana.* MATY.

NÉMI, ou NUMICO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Campagne de Rome. *Numicus fluvius.* Elle prend ſa ſource dans le lac de *Némi*, baigne Ardea, & va ſe décharger dans la mèr de Toſcane. MATY.

NÉMISKAU. ſ. m. Le lac de NÉMISKAU. *Nemiſcus lacus.* Ce lac eſt dans le Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. On dit qu'il en ſort une rivière qui porte ſon nom, & qui après avoir coulé deux journées de chemin, ſe décharge dans la baye de Hudſon. MATY.

NÉMORAL. ſ. m. ou NÉMORALES. ſ. f. & pluriél. Sacrifice, ou fête qui ſe faiſoit dans les forêts à l'honneur de Diane. *Nemorale ſacrum. Nemoralia feſta.*

Ce mot vient de *nemus*, forét.

NEMOURS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Gatinois en France. Elle fut érigée en Évêché par le Roi Charles VI. l'an 1404. & elle eſt ſituée ſur le Loing à 17 ou 18 lieuës, au midi de Paris. Rigord la nomme *Nemoſum* & *Nemoſium*, & quelquefois *Nemoracum.* Son véritable nom eſt *Nemus*, parceque

ce

ce lieu étoit dans une forêt. Autrefois on l'appelloit en François *Nemox*, puis *Nemoux*, & enfin *Nemours*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 373. *Nemours* fut érigé en Duché en faveur des Comtes d'Évreux, qui prétendoient que la Champagne & la Brie, que Jeanne fille unique d'Henri Roi de Navarre, & Comte de Champagne & de Brie, avoit apportée en mariage à Philippe le Bel, leur appartenoient.

NEMRA, ou BETHNEMRA. ſ. f. Nom propre d'une ville forte de la Tribu de Gad, ſur le bord oriental du Jourdain. *Nemra, Bethnemra.* Voyez *Joſ.* XXXII. 2.

NEMRIM. Les Eaux de *Nemrim. Aqua Nemrim.* C'eſt un lieu ainſi nommé dans *Iſaïe* XLVIII. 34. à cauſe des eaux dont il étoit arroſé. Il étoit dans le pays des Moabites. S. Jérôme l'appelle *Benamerium.* Euſébe & après lui M. Réland, *Bennamarem.* C'étoit un bourg au nord de Zoare.

N E N.

NÉNIE. ſ. f. Tèrme de Poëſie ancienne. Éſpéce de vèrs qu'on chantoit aux obſéques des morts. *Nenia.* On prétend que les Phrygiens ont inventé les *nénies.* C'étoit une méchante piéce de vèrs qu'une pleureuſe à gage chantoit dans les funerailles. *Non. Marcellus.*

Ce mot vient de *Nenia*, qui eſt formé du Grèc νηνία: ſur quoi Scaligèr remarque qu'il faut écrire en Latin *nenia*, & non pas *nenia.* Guichart obſerve qu'on a appellé autrefois *nénie*, un chant pour endormir les enfans, d'où il conjecture que ce mot vient de l'Hébreu, נין, *nin*, qui veut dire *enfant.*

NÉNIE. ſ. f. Nom propre de la Déeſſe des pleurs & des funerailles dans l'Antiquité païenne. *Nenia*, ou plutôt *Nénia*, ſelon Voſſius. Les Romains dédièrent une chapelle ou petit temple à *Nénie*, hors de la porte Viminale.

Quelques-uns diſent que le nom de cette Déeſſe étoit pris du ſon de la voix de ceux qui pleurent, & d'autres de νήτη, qui ſignifioit en Grèc la dèrnière corde d'un inſtrument. Scaligèr le tire de l'Hébreu, נהה, *pleurer, ſe lamenter.*

NENNI. adv. négatif. *Nenni-da, Nenni* vraiment. *Non, minimè, nequaquam.* Il eſt bas, & n'a guère d'uſage que dans la converſation, ou dans le ſtile badin & comique.

J'en ai promis, le fait eſt tout conſtant,
De le nier je ferois grand ſcrupule;
Promis des vers; bons ou mauvais s'entend;
Tout de nouveau je les promets d'autant;
Voire s'il faut vous en fairai cédule:
Mais que cela ſoit de l'argent comptant,
Nenni, *Damon; ne ſoyez ſi crédule.* P. DU CERC.

Il eſt quelquefois ſubſt. maſc. Cette boutique eſt ſi bien fournie, que quelque choſe qu'on demande, il n'y a point de *nenni.*

Un doux nenni, *avec un doux ſourire,*
Eſt tant bonnête. MAROT.

Ce mot vient de *ne nilum*, pour *ne nihilum*, & l'Auteur de l'hiſtoire de Bèrtrand du Gueſclin écrit *nénil*, pour *nenny.* HUET.

On y ajoûte quelquefois la particule *da*, pour nier davantage, & plus ferme; de même qu'on l'ajoûte à l'advèrbe affirmatif *ouy.* Ferez-vous cela? *Nenni-da*, je ne le ferai pas. Le croyez-vous un fripon? *Nenny da*, je le crois honnête-homme. *Imo, haud quaquam, nequaquam.*

NENNIE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nennidius.* S. *Nennie* eſt un S. Abbé d'Irlande. On a ſa vie peu sûre dans Colgan au 18. de Janviér, qui eſt le jour de ſon inhumation. On l'y fait contemporain de ſainte Brigide. Il y a eu une Égliſe de ſon nom dans une iſle du lac que fait la rivière d'Erué. Cette iſle ſe nomme Samh. Bollandus n'a point connu ce Saint. CHASTELAIN, *au 16, de Janv. p.* 305.

NENTEUIL. Voyez NANTEUIL.

NENTILLE. ſ. f. C'eſt le mot dont le peuple ſe ſèrt à Paris, & en pluſieurs autres endroits, au lieu de celui de *lentille.* Voyez ce mot. *Tom. III. p.* 1374.

NÉNUPHAR. ſ. m. Plante aquatique qui vient dans les marais & dans les étangs. Ses feuilles ſont grandes, preſque rondes, ſemblables à un fèr de cheval, nageant ſur l'eau & ſoutenuës par de longues queuës. Ses fleurs ſont blanches, un peu odorantes, compoſées de pluſieurs feuilles diſpoſées en rôſe, attachées à de longs pédicules. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il paroit un fruit rond, partagé en pluſieurs loges remplies de ſemences noirâtres. Sa racine eſt fort groſſe, blanche en dedans, fongueuſe couvèrte d'une écorce noire. En Latin *Nymphæa alba major. C. B. Pin.* 194. La racine du *nénuphar* blanc eſt fort adouciſſante, on s'en ſèrt dans l'ardeur d'urine, & dans l'inflammation des reins. On fait du ſyrop des fleurs de *nénuphar* qui eſt un peu ſomnifère. Il y a une autre éſpéce de *nénuphar* qui a la fleur jaune, d'où vient qu'on l'appelle *nénuphar jaune*, en Latin *Nymphæa lutea major. C. B. Pin.* Cette plante porte le nom des Nymphes, à cauſe qu'elle vient dans les eaux. On l'appelle autrement *blanc d'eau*, ou *lis d'étang.* Vèrs les Molucques il y a une hèrbe dont la feuille ſurmonte juſqu'à la ſurface de la mèr, comme le *nénuphar* dans les petites rivières.

N E O.

NÉOCASTRO. ſ. m. C'eſt-à-dire, Château-neuf. Nom propre d'un ancien bourg de la Morée, qu'on nomme encore *Aliarco. Aliarcus, Neocaſtrum.* Il eſt ſur la côte du Belvedère, à ſix lieuës de la ville d'Arcadia vèrs le nord. MATY.

NÉOCASTRO, ou GÉNICHISAR. Nom d'un cap. *Neocaſtrenſe*, anciennement *Hermæum promontorium.* Il eſt dans la Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, environ à deux lieuës au deſſus de la ville de ce nom. MATY.

NÉOCÔRE. Tèrme de Médailliſte. C'eſt un nom que quelques villes Grécques ſoumiſes à l'Empire Romain ſe donnent ſur les médailles. Il y avoit dans ces villes des temples, des amphithéatres, &c. *Neocorum.* par la conceſſion du Prince, ou du Sénat. Les habitans ſe faiſoient honneur d'être *néocôres*, c'eſt-à-dire, d'être chargez du ſoin & de l'entretien de ces temples. On trouve ſur les médailles Ἐφεσίων δὶς νεωκόρων, & même τρὶς & τετράκις νεωκόρων. Ils regardoient comme un grand privilége d'avoir été confirmez trois & quatre fois dans le titre de *néocôres.* Je ne ſçai pourquoi on s'eſt aviſé de regarder les *Néocôres* comme des Monétaires. *Néocôre* n'eſt rien moins que cela. C'eſt un mot Grèc qui ſignifie originairement celui qui a ſoin de balayer le temple, de νεὼς, ou ναὸς, temple, & κορέω, *verro, je balaye.* De-là νεωκόρος, ou ζάκορος, s'eſt pris pour *Ædituus*, qui eſt à peu près ce que nous appellons Sacriſtain, & en quelques endroits *Marguillier.*

NÉOCÔRE. ſ. m. Officiér Eccléſiaſtique dans l'Égliſe Grécque. *Neocorus.* Le *Néocôre* eſt dans l'Égliſe Grécque ce que le Sacriſtain eſt dans l'Égliſe Latine. Les Chrétiens prirent ce nom des Païens comme bien d'autres.

NÉOFLE. Voyez NÉAUFLE.

NÉOMAIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Neomadia.* Sainte *Néomaie* étoit une bèrgère de Poitou. On la nomme ſainte *Noumaiſe* en Touraine; en quelques Égliſes d'Anjou ſainte *Loumaze*, en d'autres ſainte *Leomaie*, en quelques autres lieux ſainte *Néomoie.* Il y a une Chapelle de ſon nom en l'Égliſe du Monaſtère du Guaine près de Richelieu, qui eſt de l'ordre de Fontevrault. Dans la plûpart des lieux où elle eſt honorée, on n'en fait la fête que le 14. de Janviér. Quelques-unes de ces Égliſes la nomment dans l'Oraiſon *Neomiſia:* mais le plus grand nombre lit *Neomadia.* On ne trouve rien de sûr de ſa vie. Il paroit ſeulement, par un titre apporté de Poitou, qu'elle a vécu dans le VIe ſiécle, & non en celui de S. Hilaire, comme ſe le ſont figurez quelques Poitevins. CHASTELAIN, *Mart. au* 13 *Janv. p.* 231.

NÉOMÉNIE. ſ. f. Tèrme dogmatique qui ſignifie, Nouvelle lune. *Neomenia, nova luna.* Quelques-uns pretendent que les Juifs comptoient deux *néoménies*, ou nouvelles lunes. La prémière, du jour de la conjonction de la lune avec le ſoleil; la ſeconde, du jour de l'apparition, ou de la phâſe. Ainſi ils célébroient deux Pâques à cauſe de l'incèrtitude, s'il falloit ſupputer du jour de la conjonction, ou du jour de l'apparition. PEZRON. Le P. Hardouin ſoûtient au contraire que les Juifs comptoient la *néoménie* du jour de la conjonction de la lune avec le ſoleil, parcequ'il étoit aiſé de s'en aſſûrer par le calcul des tâbles aſtronomiques: au lieu qu'on pouvoit ſe tromper à l'apparition de la lune, qui ne ſe montre quelquefois que trois ou quatre jours après ſa conjonction avec le ſoleil. Voyez ſon ſçavant ouvrage de la dèrnière Pâque de N. S.

NÉOMOIE. Voyez NÉOMAI.

NÉOPHYTE. ſ. m. & f. On a appellé ainſi dans la primitive Égliſe les nouveaux Chrétiens, ou les Païens nouvellement convèrtis à la Foi. *Neophytus.* Les Pères ne découvroient pas les plus ſecrèts myſtères de la Religion aux *Néophytes.* Divin *Néophyte.* PAT. On donne encore le nom de *Néophytes* aux Chrétiens que les Miſſionnaires font chez les peuples infidéles ou idolâtres. Les *Néophytes* Japonois ont fait voir à l'Égliſe dans le ſiécle paſſé, & ſur la fin du XVIe, tous les prodiges de courage & de foi qui l'avoient le plus illuſtrée dans ſes commencemens.

On a donné autrefois ce nom aux nouveaux Clèrcs, ceux qu'on avoit nouvellement reçûs dans le Clèrgé. Voyez le Concile de Sardique *can.* 13. & l'Épitre du Pape Zozime à Patrocle. On a donné auſſi ce nom aux Novices dans les monaſtères, *quaſi novellus, aut nuper renatus.*

Néophyte eſt un mot qui ſignifie *nouvelle plante.* Νέον φυτὸν.

Ce mot eſt Grèc; νεόφυτος veut dire *nouveau né, nouvellement né*, & parceque le batême eſt par raport à celui qui le reçoit un

naiſſance ſpirituelle qui le fait enfant de Dieu : on a appellé *Néophytes* les nouveaux baptiſez. Il vient de νέος, *nouveau*, & φύω, *je produis*.

NÉOPTOLÈME. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des habitans de Delphes. *Neoptolemus. Néoptoleme* étoit le fils d'Achille. Les habitans de cette iſle l'honoroient comme un Dieu, & lui faiſoient tous les ans une fête, dont Pauſanias parle dans ſes Phociques, & qu'Héliodore décrit fort au long au troiſiéme livre de ſes Éthiopiques.

NÉOZONZE. Tèrme de Relation. Fête ſacrée chez les Pèrſans; elle commence à l'équinoxe du printems, & dure pluſieurs jours, pendant leſquels les grands Seigneurs vont à la Cour, ou y envoyent, s'ils ſont éloignez, pour faire des complimens & des préſens au Roi. On fait auſſi des prières, & on rend à Dieu des actions de grâces pour la conſervation des biens de la tèrre, &c.

NEP.

NÉPENTHÈS. ſ. m. Nom d'une plante. *Nepenthes*. On ne connoît point cette plante. Homère, qui en parle, dit que c'étoit une plante d'Égypte, & qu'Hélène s'en ſèrvit pour charmer la triſteſſe & la mélancholie de ſes hôtes, & pour leur faire oublier leurs chagrins. Quelques Auteurs ont prétendu que c'étoit la plante appellée *belenium*, & d'autres que c'eſt l'œnopie. Voyez la diſſertation de M. Petit ſur le *Népenthes*.

Ce mot eſt compoſé de la particule négative νη, & du mot πένθος, qui ſignifie, *deuil, douleur*.

NÉPÉTA. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *herbe aux chats*, en Latin *cataria*. Voyez HERBE AUX CHATS. *Tom. III. p. 566.*

NÉPHALIES. ſubſt. f. Nom propre d'une fête, ou cérémonie païenne, qui ſe célébroit autrefois chez les Grècs. *Nephalia*. Tout ce qu'on ſçait des *Néphalies*, c'eſt qu'elles ſe faiſoient ſans vin, comme nous l'apprennent Pollux & Suidas.

NÉPHATHDOR. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Nephathdor*. Voyez DOR. T. II. p. 895. C'eſt la même ville.

NÉPHRÉTIQUE. adj. & ſ. Maladie cauſée ordinairement par quelque pièrre ou graviér, qui ſe forme dans les reins. *Nephreticus*. La colique *néphrétique* eſt une douleur qui provient de cette cauſe. On la ſent dans les reins & ſur les boyaux. Elle eſt plus cruelle que toutes les autres coliques.

Ce mot eſt dérivé du Grec νεφρῖτις, qui ſignifie *maladie de reins*, ce mot eſt dérivé de νεφρὸς, *rein*: on appelle auſſi en Grèc νεφρῖτις, la prémière vèrtébre des lombes, à cauſe qu'elle eſt proche des reins.

NÉPHRÉTIQUE, ſe dit auſſi de cèrtains remèdes propres pour les maladies des reins, comme ſont les racines d'althæa, de chien-dent, d'aſpèrge, les feuilles de pariétaire, de mauve, de pimprenelle, les pois-chiches rouges, les noyaux de pêche, la thérébentine, &c. *Nephreticus*.

NÉPHRÉTIQUE, ſe dit encore d'une pièrre qui a été ainſi nommée parcequ'on la croit bonne dans pluſieurs maladies de reins. *Lapis nephreticus*. Elle eſt de différente groſſeur, médiocrement dure, opaque, de couleur ordinairement griſe, bleuâtre ou vèrdâtre; mais quelquefois mêlée de blanc ou de jaûne, ou de noir. Il s'en trouve dans la Nouvelle-Eſpagne & en Bohême. La pièrre *néphrétique* eſt propre pour la colique *néphrétique*, pour faire ſortir le ſâble par les urines.

Il y a auſſi un bois qu'on appelle *néphrétique*, qui eſt jaûne rougeâtre, & qui nous eſt aporté de la Nouvelle-Eſpagne en gros morceaux ſans nœuds: il ſe tire d'un arbre grand comme un poitiér, dont les feuilles ont la figure de celles des pois-chiches. *Lignum nephreticum*. On s'en ſèrt pour la colique *néphrétique*, d'où vient ſon nom, & pour lever les obſtructions. Ce bois étant rapé ou fendu en petits morceaux, & infuſé dans de l'eau, la teint, en ſorte qu'elle paroît d'or à travèrs le jour, & d'un bleu foncé à contre jour. Si on y met quelque liqueur acide, ces deux couleurs diſparoiſſent; & ſi on y met de l'huile de tartre, la couleur bleuë revient. La pièrre *gyraſole* fait le même effèt.

NÉPHI, ou NÉPHTAR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Nephi, Nephtar*. C'eſt celui où les Prêtres Hébreux qui furent emmenez captifs en Pèrſe par Nabuchodonoſor, cachèrent le feu ſacré, comme il eſt raporté au 2. *des Machab.* I. I. v. 36. Quelques Auteurs croyent que ce lieu étoit dans la Babylonie.

NÉPHRITES. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie rénale, appartenant aux reins. C'eſt le nom de la prémière vèrtébre des lombes. *Nephrites*. La prémière des cinq vèrtébres des lombes eſt nommée *néphrites*, ou rénale, à cauſe que les reins ſont couchez à côté d'elle, & que c'eſt à cet endroit que commence à ſe faire ſentir la douleur néphrétique. DIONIS.

NÉPHTHALI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nephthali*. C'eſt l'un des douze fils de Jacob, & Patriarche du peuple d'Iſraël. Il naquit de Zelpha ſervante de Rachel. *Gen.* XXX. 8.

La Tribu de NÉPHTHALI. *Tribus Nephthali*. Se dit des deſcendans de Néphthali. Dans le prémier dénombrement du peuple de Dieu, il ſe trouva dans la Tribu de *Nephthali* 43400 hommes capables de porter les armes. Dans le ſecond qui ſe fit immédiatement avant que d'entrer dans la Tèrre-promiſe, 45400.

La Tribu de NÉPHTHALI, ſe dit encore de la partie de la Tèrre-ſainte qu'occupèrent les deſcendans de Néphthali. *Tribus Nephthali*. Elle étoit dans la partie ſeptentrionale de la Tèrre-promiſe, voiſine de Syrie. Elle avoit à l'orient le Jourdain qui la ſéparoit de la demi-Tribu de Manaſſé, d'audelà de ce fleuve, au midi la Tribu de Zabulon, & au couchant une partie de celle d'Aſèr. Elle comprenoit prèſque toute la Galilée ſupérieure, une partie du Mont-Liban, & s'étendoit juſqu'à Damas. *Baudrand*. P. Lubin, &c.

NÉPHTALI, étoit auſſi une ville conſidérable de la Tribu de même nom, au nord de Naaſon, qui en étoit éloignée d'une lieuë. On la nomme aujourd'hui *Sueie*, *Sizie*, ou *Sirin*, & l'on croit qu'autrefois elle etoit Epiſcopale. *P. Lubin.*

NÉPHTAR. Voyez NEPHI.

NÉPHTHOA. ſ. m. Nom d'une fontaine de la Tèrre-ſainte. *Nephthoa*. Ce mot vient de נפתח, *phathabh*, qui ſignifie ouvrir; *Nephthoa*; ouvert. Peut-être fut-il donné à cette fontaine, parcequ'elle étoit fort large, ou parcequ'on l'avoit faite en ouvrant la tèrre, ou parcequ'elle couloit de la fente d'un rocher.

NÉPHTHYS. ſ. f. Déeſſe de l'Antiquité païenne. *Nephthys*. Elle étoit femme de Tryphon. L'hémiſphère inférieur étoit conſacré à *Néphthya*. Voſſ. *De Idolol. L. II. C. 75.*

NÉPI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Nepet, Nepita*. Elle eſt dans le patrimoine de S. Pièrre, ſur la riviére nommée Trigha, ou Tercia, à deux lieuës au deſſus de Citta-Caſtellana. *Nepi* a un Evêché, uni à celui de Sutri. MATY.

NÉPOTISME. ſ. m. Tèrme dont on ſe ſèrt en Italie en parlant de l'autorité que les neveux d'un Pape vivant ont dans l'adminiſtration des affaires, & du ſoin que les Papes prennent de les élever, & de les enrichir. *Nepotiſmus*. Il y a eu pluſieurs Livres écrits ſur le *Nepotiſme*. Les Papes ont ſouvent tâché de réformer les abus du *Népotiſme*. Le *Népotiſme* eſt maintenant aboli. Léti a écrit ſur *il Nepotiſmo*.

NÉPTUNALES. ſ. f. Nom d'une fête à l'honneur de Néptune. *Neptunalia*. Les *Néptunales* étoient différentes des Conſuales, dont nous avons parlé en ſon lieu. Les Conſuales étoient des fêtes de Neptune, entant qu'il préſidoit aux chevaux & au manége. Les *Néptunales* étoient des fêtes de Néptune en général, & non conſacré ſous aucune qualité particuliére. Elles ſe célébroient au mois de Juillet, le 23. du mois, appellé par les Romains le 10e devant les Calendes d'Août.

NÉPTUNE. ſ. m. Faux Dieu des Païens, qu'ils ont cru être fils de Saturne, & frère de Jupiter, c'eſt le Dieu de la Mèr. *Néptunus*. Le trident eſt le ſceptre de *Néptune*. *Néptune* ſelon les Poëtes étoit fils de Saturne & de Rhée, ou d'Ops. Si l'on en croit Hygin, c'eſt Jupiter qui le précipita ſous les eaux. Mais communément on dit qu'aprés que Saturne eut été dépouillé, ſes trois fils, Jupitèr, *Néptune* & Pluton, ayant partagé l'Univers en trois, & tiré au ſort la partie que chacun d'eux devoit avoir; l'empire des eaux échut à *Néptune*. Sa femme fut Amphitrite. Quelques-uns diſent que ce fut Vénilie. Dans une diſpute qu'il eut avec Pallas, qui des deux donneroit le nom à Athènes, on convint que celui qui produiroit la choſe la plus utile aux hommes, l'emporteroit. *Néptune* n'ayant donné que le cheval, & Pallas l'olive, ſymbole de la paix; la victoire fut adjugée à Pallas. Comme il paſſoit pour celui qui avoit produit le cheval, Onomacrite dans ſes hymnes, repréſente ſon char tiré par des chevaux, mais communément on y attele des chevaux marins. Il avoit deux emplois, celui de gouvèrner la mer, & ce qui s'enſuit, de préſider à la navigation, & celui de préſider à l'art de dompter & de manier les chevaux. Dans les facrifices qu'on lui faiſoit, les victimes particuliéres qu'on lui immoloit étoient des taureaux, & ſur tout des taureaux noirs. Le ſigne des poiſſons étoit conſacré à *Néptune*.

Il y avoit pluſieurs *Néptunes*, comme pluſieurs Jupitèrs. Le plus ancien de tous, étoit ſelon Voſſius, & d'autres Mythologiſtes, Japet ou Japheth fils de Noé, & parcequ'il eut pour ſon partage l'Europe, que l'Écriture appelle les iſles de la mèr, il paſſa pour Roi de la mèr, & de Roi de la mèr on le fit Dieu de la mèr. Pour aller dans les tèrres qui lui échurent, ſa poſtérité eut beſoin non ſeulement de vaiſſeaux ou de barques pour paſſer les mèrs, mais encore de chevaux pour pénétrer dans des tèrres pleines de forêts & de brouſſailles, de bêtes ſauvages & venimeuſes, où pèrſonne n'avoit jamais pénétré; c'eſt pour cela, dit Voſſius, que *Néptune* paſſa pour le Dieu de la mèr, mais encore pour celui qui préſidoit à l'art de dompter & de manier les chevaux. Les autres *Néptunes* furent différens Princes, qui régnérent dans des iſles, & dont les Poëtes firent autant de Dieux de

la mèr. Voyez ſur ce Dieu, Héſiode *Theog. v.* 441. 456. Phurnutus p. 6. & p. 58. & ſuiv. de l'édition de Cambrige 1670. Hyginus, *Præf. & fab.* 139. 157. &c. Apollodore ſur tout, L. I. Natal. Com. L. II. C. 8. Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 15.

NÉPTUNE, ſe prend ſouvent par les Poëtes pour la mèr. *Pelagus, mare.* Ce Pilote a couru l'un & l'autre *Néptune*; pour dire, l'une & l'autre mèr. L'inconſtance de *Néptune*; c'eſt-à-dire, de la mèr.

Amour a cela de Néptune,
Que toujours à quelque infortune.
Il faut le tenir préparé. MALH.

Mais tout dort, & l'armée, & les vents, & Néptune.
RACINE.

NER

NÉRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Nar.* Elle a ſa ſource dans la Marche d'Ancône, près du bourg de Ville, traverſe le Duché de Spolète, où elle baigne Térni & Narni, & elle va ſe décharger dans le Tibre, vis-à-vis d'Orta. MATY.

NÉRA, eſt auſſi le nom d'une des iſles de Banda, que l'on met entre les Molucques priſes en général, & d'une ville de cette iſle. *Nera.* L'iſle eſt au nord de celle de Banda, dans l'océan oriental. On y voit la ville de *Néra*, & celle de Labetack; & les Hollandois y ont le fort de Naſſavv, & le fort Belgique. MATY.

NÉRAC. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Duché d'Albrèt, en Gaſcogne. *Neracum.* Elle eſt ſur la Baiſe, à trois ou quatre lieuës au deſſous de la ville de Condom. MATY.

NÉRÉE. ſ. m. L'un des Dieux des mèrs. *Nereus.* Les Poëtes lui ſuppoſent 50. filles, qu'on appelle *Nérèides*. *Nérée*, ſelon quelques Auteurs, étoit fils de Néptune & de la Nymphe Canache. Apollodore eſt de ce ſentiment, L. 1. Mais Héſiode *Theog. v.* 233. dit, qu'il étoit le fils aîné du Pont; c'eſt-à-dire, l'élément maritime; qu'il fut ſurnommé le Vieux, parcequ'il étoit vrai, paiſible, & qu'il ne s'éloignoit jamais du droit & de l'équité. Selon Phurnutus, p. 62. de l'édition de Cambrige 1670. *Nérée* étoit la mèr, & le nom de *Nérée* venoit de νῆσθαι, *nager.* On feignoit qu'il étoit vieillard à cauſe de l'écume de la mèr qui repréſente les cheveux blancs d'un homme avancé en âge.

NÉRÉIDES. ſubſt. fém. Divinitez fabuleuſes des Païens, qu'ils croyoient habiter dans la mèr. *Nereides.* On voit leurs noms & leurs généalogies dans Héſiode en ſa Théogonie. Les *Nérèides* étoient cinquante. Elles étoient filles de Nérée & de Doride. Voyez auſſi Hygin dans ſa Préface. Héſiode *Theog. v.* 240. Apollodore L. I. & Hygin dans ſa préface, raportent leurs noms différemment.

NÉRÈT. ſ. m. Eſpéce de vieille monnoie dont il eſt parlé dans les Coutumes. *Semias.* Les ſoixante ſols *nérets* valoient trente-ſix ſols Pariſis. Le ſol *néret* valoit environ un quart moins que le Tournois, & le Pariſis un quart plus que le Tournois.

On les appelle en Latin *nigelli*, dont on a formé *nérèts*, comme *noir* de *niger*. On a même autrefois écrit *noirèts*; & les Italiens, de *niger* ont fait *néro*, comme nous avons fait *nérèt*. Il y avoit auſſi des deniérs *nérets*. Il ſemble que le *nérèt* a été appellé de ce nom pour le diſtinguer de la monnoie blanche.

NERF. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Corps long, rond & blanc qui prend ſon origine du cèrveau & de la moëlle de l'épine, & qui ſe diſtribuë dans toutes les parties du corps. *Nervus.* Le *nérf* eſt compôſé de petites fibres qui viennent de la ſubſtance corticale du cèrveau & du cèrvelèt: il eſt couvèrt de deux membranes faites de la pie-mère & de la dure-mère. L'uſage du *nérf* eſt de porter les éſprits animaux pour le ſentiment & pour le mouvement. Les Anciens ont mis ſept conjugaiſons ou paires de *nérfs* qui ſortent du cèrveau; on les a compris en ces deux vèrs Latins.

Optica prima, oculos movet altera, tertia guſtat
Quartaque, quinta audit, vaga ſexta eſt, ſeptima lingua.

Les Modèrnes en comptent dix. La prémière paire eſt l'*olfactoire* qui va au nez: Les anciens l'appelloient *apophyſes mammillaires.* La ſeconde paire ſont les *optiques* qui vont aux yeux. La troiſiéme ſont les *moteurs des yeux* qui ſe diſtribuënt aux muſcles des yeux & des paupiéres. La quatriéme ſont les *pathétiques*, ainſi appellez, parcequ'ils ſèrvent à mouvoir les yeux dans les différentes paſſions. La cinquiéme ſe diviſe en trois branches qui vont à l'œil, aux muſcles du front, aux dents. La ſixiéme ſe diſtribuë toute dans le muſcle de l'œil appellé dédaigneur, après avoir donné une petite branche pour former l'intèrcoſtal avec deux branches de la cinquiéme paire. L'intèrcoſtal ſe diſtribuë au cœur, aux mammelles, aux parties naturelles. La ſeptiéme paire eſt l'*auditive*, elle entre dans le trou de l'apophyſe piérreuſe de l'os des temples. Ce *nerf* eſt compoſé de deux branches dont la

prémière eſt appellée la portion molle, & l'autre la portion dure. La molle ſert à l'organe immédiat de l'ouie. La portion dure va s'unir avec la troiſiéme branche de la cinquiéme paire, & ſe diſtribuë aux muſcles de la langue, de l'os hyoïde, aux lévres, au viſage, au nez, aux muſcles de l'oreille. La huitiéme paire qu'on appelle *vague*, parcequ'elle va en divérs endroits, donne des rameaux au larinx, au pharinx, à l'œſophage, au péricarde, au cœur, aux poumons, au diaphragme, au ventricule, au foye: elle produit auſſi les *nérfs récurrens.* La neuviéme paire ſe diſtribuë dans la bâſe de la langue. La dixiéme & dèrniére va aux muſcles obliques de la tête, & à quelques-uns du cou. Outre ces dix paires de *nérfs*, il y en a trente paires qui ſortent de la moëlle de l'épine, ſçavoir ſept du cou, douze du dos, cinq des lombes, & ſix de l'os ſacré. *Nerfs* cavèrneux ou corps cavèrneux. Voyez CORPS. Thomas Willis Médecin Anglois, a fait un excellent traité du cèrveau & des *nérfs*. C'eſt le prémiér qui ait bien traité cette matière, qui étoit auparavant bien confuſe. Mr Raimond Vieuſſens Médecin de Montpelliér, en a fait auſſi un fort beau traité en Latin qu'il appelle *Neurographie univerſelle*, où il prétend qu'il y a plus de ramifications de *nerfs* dans la peau que dans les muſcles & les autres parties. Il y parle de pluſieurs ſinus qu'il a découvèrt dans la dure-mère. Il regarde la ſubſtance du cèrveau comme un amas de petits tuyaux creux qui prennent leur origine des glandes corticales, & qui forment enſuite les *nérfs*. Il en reconnoit dix paires qui viennent du cèrveau, & trente de la moëlle de l'épine. Dans ſon Traité *de Mixti Principiis*, il n'en compte que vingt-neuf qui ſortent de la moëlle de l'épine. *Nerf* Optique. Voyez OPTIQUE, & ainſi des autres noms des *nérfs*.

On dit que la débauche, le vin, les femmes amolliſſent, affoibliſſent les *nerfs*, qu'ils les relâchent. Un *nérf* foulé, treſailli, cauſe de grandes douleurs. C'eſt dans les *nerfs* que conſiſte la force de l'animal.

Nerf de bœuf, ou de cèrf, eſt le *nérf* ſéché qu'on tire de la partie génitale de ces animaux. *Nervus bovinus, cervinus.*

NÈRF, ou NÈRVURE, ſe dit en tèrmes d'Architècture, des membres ou moulures qui ſont des corps ſaillans, en forme d'aréte, ou de *nerf* le long des ogives, qui travèrſent diagonalement le dedans d'une voute Gothique, & qui en ſéparent les pendentifs. *Torcumenta.*

On appelle au Manége *nerf férrure*, une atteinte violente que le cheval ſe donne aux *nerfs* des jambes de devant par la pince des piéds de dèrriére. *Nervi ictus. Ceſio nervorum.*

Régniér a pris *nérf* comme *nervus* ſe prend en Latin, pour une corde d'inſtrument de Muſique.

O Muſe je t'invoque, emmielle-moi le bèc,
Et bande de tes mains, les nèrfs *de mon rebèc.* RÉGN.

NÈRF, en tèrmes de Botanique, ſe dit des fibres qui paroiſſent élevées ſur les feuilles des arbres & des plantes, par où ſe communique leur nourriture. *Nervus.*

NÈRF, en tèrmes de Relieur, ſe dit de ces parties élevées qui paroiſſent ſur le dos d'un livre, ſur leſquèls ſont attachez & couſus tous ſes feuillets. *Libri nervulus.* Le titre des livres ſe met ſur le dos entre deux *nerfs*.

Les Pêcheurs appellent auſſi les *nérfs* d'un épervié, les cordes qui ſont attachées au bout de ce filet, & qui ſervent à le tèrter, quand le poiſſon eſt enfèrmé dedans. *Funes ductiles.*

NÈRF, ſe prend quelquefois figurément pour la force. *Robur, vis.* Il a bandé tous les *nerfs* de ſon eſprit pour inventer cette machine; pour dire, il y a employé une forte application d'éſprit. L'argent eſt le *nerf* de la guèrre; pour dire, c'eſt la force, le reſſort qui fait agir toute l'armée.

NÈRGEL. ſ. m. Nom propre d'une fauſſe Divinité des peuples que Salmanaſar mit dans la Tèrre-ſainte, à la place des dix Tribus d'Iſraël, qu'il emmena captives en Aſſyrie. *Nergel.* Voyez le 4e *L. des Rois* XVII. 29. R. Salomon Jarhhi, R. David Kimhhi, après eux le P. Kirkèr & Buxtorf croyent que cette idôle avoit la forme d'un coq, parceque le mot נרגל, *nergal*, & ſelon la Vulgate, *nèrgel*, ſignifie un coq. Cependant ce n'eſt point נרגל, *nergal*, mais תרנגל, *tharnegol*, qui veut dire un coq en Hébreu.

NÈRT, ou NÉRIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg fameux autrefois par ſes eaux minérales, ſemblables à celles de Bourbon. *Aqua Neri, vicus Nerienſis.* Il eſt dans le Bourbonnois, du côté qu'il touche au Bèrry, près de Montluçon. Les ruines & les médailles ou autres monumens qui ſe trouvent aux environs de *Néri*, montrent que ce lieu étoit autrefois plus conſidérable qu'il n'eſt. Peutingèr en parle dans ſa Table. On va encore aux eaux de *Néri*, & il n'y a que quelques années, que la tèrre y jetta une nouvelle ſource minérale, qui coule avec abondance.

NÉRICIE. ſ. f. Nom propre de la plus petite province de la Suéde propre. *Nericia.* Elle eſt entre la Weſmanie, la Sudèrmanie, la Wèrmélande & la Gothie. Elle eſt preſque ronde, & elle a onze ou douze lieuës de diamétre. Orébo en eſt la capitale, & le ſeul lieu conſidérable. MATY.

NÈRMOUSTIÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Gaſcogne. *Nigrum Monaſterium*, anciennement *Herus*, *Herius*, *Herius inſula*, *Herio*. Elle eſt ſur les côtes de la Bretagne & du Poitou, duquel elle dépend. Il y a un bourg avec un Monaſtère, dont les Moines ſont habillez de noir : ce qui a donné lieu d'appeller l'iſle, *Nèrmouſtiér*, c'eſt-à-dire le Monaſtère noir. MATY. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 245. 246.

NÉRON. ſ. m. C'eſt le nom du ſixiéme Empereur de Rome. *Nero.* Ce mot s'employe au figuré, pour dire, un tyran cruel. C'eſt un *Néron.*

NÉRONIADE. ſ. f. Nom propre d'anciennes villes. *Neronias.* Philippe le Tétrarque fils d'Hérode, ayant rebâti & orné la ville de Panéade, la nomma Céſarée de Philippe, qui eſt le nom que l'Évangile lui donne. Et le jeune Agrippa l'ayant encore augmentée, la nomma *Neroniade*, à cauſe de Néron qui régnoit alors. TILLEM. *Hiſt. Eccl. T. VII. p.* 363. Voyez au mot CÉSARÉE, ſa ſituation. Il y eut encore une *Néroniade* en Cilicie. C'étoit une ville Épiſcopale : en 314. Narciſſe de *Néroniade* en Cilicie, aſſiſta, & ſouſcrivit au Concile d'Ancyre. Ces villes furent ainſi nommées en l'honneur de Neron. La dèrnière s'appella auſſi Irénopolis, ou Irénople, comme dit M. de Tillemont.

NÉRONIEN. adj. Ce mot eſt une épithéte qui ſert à déſigner dans le Droit deux Sénatus-Conſultes, & dans l'Hiſtoire le mois d'Avril. Senatus-Conſulte *Néronien*, *Neronianum.* Mois *Néronien*, *Neroneus.* Il y a eu auſſi des jeux qu'on appelloit les Jeux *Néroniens*, parcequ'ils furent inſtituez par Neron, pour être célébrez tous les cinq ans.

NÉROS. ſ. m. Nom d'une montagne, qu'on appelloit anciennement le mont Aman. *Amanus mons. Pieria mons.* C'eſt une chaine de montagnes qui eſt en Aſie, & qui ſepare la Syrie de l'Aladulie, ou de la Cilicie, & d'une partie de l'Armenie mineure. Elle s'étend depuis la Méditerranée juſqu'à l'Euphrate, à neuf ou dix lieuës audeſſous de la ville de Maratch. On donne aujourd'hui divèrs noms à cette montagne ; les uns l'appellent Allocan ; les aûtres Monte di Scanderona, & les autres Monte *Néros*, & ce dèrniér nom lui a été donné de נהרא, *nahara*, qui ſignifie en Syriaque un ruiſſeau, un fleuve, à cauſe de la grande quantité de fontaines & de ruiſſeaux, dont cette montagne eſt arroſée.

NÉRPRUN. ſ. m. Arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre. Son bois eſt jaunâtre, & ſes branches ſont garnies de quelques épines pointuës comme celles du poirier ſauvage. Ses feuilles ſont aſſez larges, vèrtes, environnées en leurs bords de petites dents très-menuës. Ses fleurs ſont petites, de couleur hèrbeuſe. Il leur ſuccéde des bayes molles, groſſes comme celles du geniévre, remplies d'un ſucre noir tirant ſur le vèrd, & de quelques ſémences jointes enſemble. En Latin *rhamnus cathartica.* C. B. *Pin.* 478. ou *ſpina infectoria.* Les bayes de *nerprun* ſont purgatives & très-propres pour pluſieurs maladies chroniques ; on s'en ſert dans la goutte, dans l'hydropiſie, dans la paralyſie, dans la ſciatique. Leur uſage le plus ordinaire eſt d'en faire le ſyrop. Les Teinturiérs les employent pour la teinture. Si on les détrempe, lorſqu'elles ſont bien mûres, dans de l'eau où on aura diſſout de l'alun, il s'en fait une couleur vèrte qu'on met dans des veſſies de porc ou de bœuf ſéchées à la cheminée ; on l'appelle alors *vert de veſſie.* Mais ſi on les détrempe dans l'eau avant leur maturité, il s'en fait une couleur jaune. Le *nerprun* eſt auſſi appellé *bourg-épine.*

NÈRVA. Voyez NARVA.

NÈRVAISON. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du mélange & de l'aſſemblage des nèrfs, fibres & ligamens, qui forment une éſpéce de corde ou tendon qui ſe trouvent à la queuë des muſcles. *Nervorum complicatio.* Ils l'appellent auſſi en Grèc ἀponeuróſe, ἀtrovírωσις.

NÈRVER. v. act. Garnir de nèrf quelque chôſe pour la rendre plus férme. *Nervis firmare, corroborare.* On *nerve* des panneaux de carroſſe, des arçons de ſelle, des battoirs pour la longue paûme, & autres chôſes qui doivent réſiſter & durer. Cela ſe fait avec des *nerfs* de bœuf battus & collez ſur le bois.

NÈRVÉ, ÉE. part. & adj. *Nervis firmatus.*

NÈRVÉ, en tèrmes de Blaſon, ſe dit de la fougère & autres feuilles dont les nèrfs & fibres paroiſſent d'un autre émail.

NÈRVeURE. ſ. f. Paſſepoil qu'on met ſur les coutures des habits pour leur ſervir d'ornement. *Nervi ſartorii.*

NÈRVeURES. ſ. f. pl. Tèrme d'Architècture. Ce ſont les moulures des arcs doubleaux, & des croiſés-d'ogives, qui ſéparent les pendentifs des voutes Gothiques. *Toreumata. Nervures* ſont auſſi dans les feuillages des rinceaux d'ornement, les côtes élevées de chaque feuille, qui repreſentent les tiges des plantes naturelles. Ce ſont encore les moulures ſur le contour des conſoles.

NÈRVEUX, EUSE. adj. Qui a de bons nèrfs, qui eſt fort & vigoureux. *Nervoſus, virilis, vigens.* Un bras fort & *nerveux.* Il ſe dit auſſi de ce qui eſt plein de nèrfs. Le piéd eſt la partie du corps la plus *nerveuſe.*

NÈRVEUX, ſe dit auſſi figurément en Morale, d'un diſcours ſolide & convaincant. *Nervoſus, virilis.* Cet Auteur a un ſtile mâle & *nerveux.* Tacite eſt concis, *nerveux*, & plein de chôſes. AMELOT. Les harangues des anciens Orateurs ſont mâles & *nerveuſes.* ABLANC.

NÈRVIEN, ENNE. ſ. m. Nom propre d'un ancien peuple de la Gaule Bèlgique. *Nervius.* Les *Nerviens* occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Comté de Haynaut, & Bavay étoit leur capitale. MATY.

NÈRVIN. adj. Ce mot eſt très-râre, on le trouve dans Dégori joint au mot de *rémède*, il ſignifie qu'il eſt convenable aux nèrfs, qui eſt bon pour les nèrfs. *Nervis conveniens.* Des rémédes céphaliques & *nervins*, des ſachets ſtomachiques & *nervins.* DÉGORI.

NÈRVIO. Voyez IBAYCAVAL.

NES.

NÉSCANIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Neſcania.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique, maintenant ce n'eſt qu'un monceau de ruines, que l'on trouve dans l'Andalouſie, aux confins de la Grenade, à deux lieues d'Antéquéra, vèrs le couchant. MATY.

NÉSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Neſus.* S. *Néſe* eſt un ſaint qui fut martyriſé à coups de nerfs de bœuf. Il eſt dans les Ménées au 27e de Février, & dans le Martyrologe de M. Chaſtelain au même jour.

NÉSSE. ſ. m. Nom propre d'un lac du Comté de Murray, dans l'Écoſſe ſeptentrionale. *Neſſus lacus.* Il a dix lieuës de long, & une ſeulement de large ; il reçoit pluſieurs petites rivières, & il ſe décharge dans le golfe de Murray par celle de *Néſſe*, à la ville d'Invèrneſſ. On aſſûre que l'eau de ce lac ne géle jamais, & qu'elle eſt préſque toûjours tiéde. MATY.

NÉSÉE. ſ. f. Nom propre de l'une des Néréïdes. *Neſæa.* Voyez Héſiode *Théog. v.* 249. Ce mot vient de νέω, *je nage* & ſignifie *la nageuſe*, ſi l'on peut ainſi parler.

NÉSIB. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Neſib.* Elle étoit dans la tribu de Juda, *Joſ.* XV. 43. ſur le chemin d'Eleuthéropolis à Hébron.

NÉSITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle, qui eſt ſur la côte du golfe de Naples, entre la ville de ce nom, & celle de Pouzzol, à deux lieuës de la prémiére, & une de la dernière. *Neſis.* MATY.

NESKRÉ. Tèrme de Relation. Nom qu'on donne à une ſorte d'écriture des Pèrſans. L'écriture *neskré* eſt la lettre ou l'écriture courante.

NÉSLE. ſ. f. Éſpéce de menuë monnoie dont on ſe ſervoit il y a peu de tems, qui valoit 15. déniérs, ou un ſol Pariſis. Il y en avoit auſſi qui valoient ſix blancs. On diſoit auſſi des gros de *neſle.*

Cette monnoie fut ainſi nommée à cauſe qu'on avoit commencé à la fabriquer dans la tour de *Neſle* à Paris. Les Auteurs les appellent *Groſſi Nigellenſes.*

NÉSLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Santèrre, en Picardie. *Nigella.* Elle eſt ſur la petite rivière d'Ignon, que Valois appelle Ingon à quatre lieuës de Pérone, du coté du midi. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 375. écrit *Nelle*, ſans s, & dit qu'autrefois on écrivoit *Néelle*, qu'aujourd'hui on dit encore *Nielle.* L'hotel de *Neelle* à Paris, étoit l'hotel des Seigneurs de ce lieu. Ces mots viennent de *Nigella*, nom que Valois croit avoir été donné à ce lieu, parce que les bléds qui croiſſent dans ſon tèrritoire ſont ſujets à la nielle, que l'on a nommée dans la baſſe latinité *nigella* ; ou bien parcequ'il y croît beaucoup de l'hèrbe appellée *melanthium*, qui produit une ſémence noire. Voyez *Not. Gall. p.* 375.

NÉSO, ou NÉSON. ſ. f. Nom propre de l'une des Néréïdes. *Neſo.* Voyez *Héſiod. Theog. v.* 261.

NESSA, ou NESSI. *Alneſſa, Alneſſi.* ſ. f. Tèrme de Calendrier. C'eſt ainſi que les anciens Arabes appelloient un mois qu'ils intércaloient tous les trois ans, avant le Mahométiſme. *Menſis intercalaris veterum Arabum.* Ce mot ſignifie proprement une rétrocellion, ou rétrogradation, que nous appellons intércalation. Mahomet l'a défendu expreſſement dans ſon Alcoran, à cauſe des ſuperſtitions, que les Arabes pratiquoient dans ce mois intércalaire, & a voulu que l'année Arabique des Muſul-

mans

mans fût purement lunaire, c'eſt-à-dire de 354. jours, l'Alnaſſa, ou l'Alnaſſi des Arabes n'ayant été introduite que pour accorder de trois ans en trois ans l'année lunaire avec la ſolaire. D'HERBELOT.

NÉSTALIK. Tèrme de Relation. Nom qu'on donne à une ſorte d'écriture des Pèrſans. L'écriture *Néſtalik* eſt l'écriture ou la lettre la mieux formée.

NÉSTORIANISME. ſ. m. Héréſie des Néſtoriens expliquée dans l'article ſuivant. *Neſtoriana Hereſis.* L'Hiſtoire du *Néſtorianiſme* a été écrite en notre langue par le P. Doucin Jéſuite.

NÉSTORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Heretiques, dont on prétend que la Sècte ſubſiſte encore aujourd'hui dans une grande partie du levant. *Neſtorianus.* Ils ont pris leur nom de Néſtorius, qui de Moine devint Clèrc, Prêtre, & fameux Prédicateur; & il fut enfin élevé par Théodoſe au ſiege de Conſtantinople après la mort de Siſinnius l'an 428. Il fit paroître d'abord beaucoup de zéle contre les Hérétiques dans ſes ſermons qu'il prononçoit en préſence de l'Empereur; mais s'étant émancipé juſqu'à dire, qu'il trouvoit bien dans l'Ecriture que la Vièrge étoit *Mere de Jeſus-Chriſt*, mais qu'il n'y trouvoit pas qu'elle fût *Mère de Dieu*, tout ſon auditoire fut choqué de ſes paroles. Le peuple & pluſieurs Monaſtères ſe retirèrent de ſa communion. Ses ſermons étant devenus publics furent portez en Égypte, où ils jetterent du ſcrupule dans l'eſprit de quelques perſonnes qui les lûrent; ce qui obligea ſaint Cyrille d'écrire aux Moines de ce pays-là, pour les munir contre les èrreurs de Neſtorius. Il adreſſa en même tems un Traité de la vraie Foi à l'Empereur Théodoſe, & deux autres aux Impératrices, où il éxpliquoit clairement le myſtère de l'Incarnation; mais cela ne ſervit qu'à animer Néſtorius contre lui, & à ſoutenir avec opiniâtreté qu'il y avoit deux perſonnes en JÉSUS-CHRIST; que la Vièrge n'étoit point Mère de Dieu; mais ſeulement Mère de JÉSUS-CHRIST comme homme. Quoique cette Héréſie fût plauſible, elle fut condamnée dans le Concile général d'Éphéſe, où aſſiſtèrent plus de 200. Evêques. Néſtorius y fut anathématiſé, & dépoſé de ſon Siége. Le peuple en fit des feux de joie, pour témoigner ſa réjouiſſance. Néſtorius n'étoit pas le prémiér Auteur de cette Héréſie; il l'avoit appriſe à Antioche, où il avoit étudié. Car Théodòre de Mopſueſte Diſciple de Théodòre de Tarſe, avoit enſeigné avant lui, les mêmes èrreurs.

Il eſt difficile de ſçavoir ſi les Chrétiens Chaldéens, qui ſont encore aujourd'hui profeſſion du Néſtorianiſme, ſont dans les mêmes ſentimens que Néſtorius, qu'ils regardent comme leur Patriarche, & qu'ils qualifient du titre de Saint. Ces *Néſtoriens* ont fait divérſes réünions avec l'Égliſe Romaine; mais il ne paroît pas qu'elles ayent ſubſiſté long-tems. La plus conſidérable de ces réünions eſt celle qui arriva ſous le Pontificat de Paul V. Stroza qui en a fait imprimer les Actes à Rome en 1617. ſous ce titre, *De dogmatibus Chaldæorum*, aſſure que leur Patriarche commande à plus de trois cens mille familles, dont la plûpart s'étoient ſoumiſes au Pape par le moyen des Miſſionnaires Jéſuites. Juſqu'au tems de Jules III. les *Néſtoriens* n'avoient reconnu qu'un Patriarche qui prenoit la qualité de Patriarche de Babylone; mais étant arrivé de la diviſion entre eux, le Patriarchat fut auſſi diviſé au moins pour quelque tems. Le Pape Jules leur donna pour Patriarche, Simon Sulacha Moine de l'Ordre de ſaint Pachôme, qui fit ſa réſidence à Caremit en Méſopotamie. Ébed Jeſu connu par ſes Ouvrages ſuccéda à Sulacha, & il vint à Rome ſous Jules III. où il fit abjuration du Néſtorianiſme. Abathalla qui étoit auſſi Moine de S. Pachôme, fut Patriarche après Ébed Jéſu; il vécut peu, & il eut pour ſucceſſeur Denha Simon, qui fut obligé d'abandonner Caremit, & de ſe retirer à l'éxtrémité de la Pèrſe, n'ayant pû réſiſter à la puiſſance du Patriarche de Babylone. Son ſucceſſeur ſe nomma auſſi Simon, & fit ſa réſidence dans le même lieu, ce qui diminua beaucoup l'autorité de ce ſecond Patriarche.

L'état des affaires des *Néſtoriens* fut de la manière qu'on le vient d'obſèrver, depuis Jules III. juſqu'à Paul V. ſous lequel il ſe fit une réünion ſolemnelle avec l'Égliſe Romaine. Leur Patriarche reconnut qu'elle étoit la mère & la maîtreſſe de toutes les autres Égliſes du monde; & comme il ne pouvoit pas aller lui-même à Rome, il dépêcha vèrs le Pape des perſonnes habiles & prudentes pour réünir les deux Égliſes. Ils compoſerent enſemble une èxplication des articles de leur Religion, où ils éxpoſoient au long la manière de concilier leur croyance avec celle de Rome. Ils prétendirent faire voir que toutes leurs diſputes avec l'Égliſe Romaine, n'étoient que des diſputes de nom. C'eſt ce qu'on peut voir au long dans l'hiſtoire de Stroza, & dans celle du Sieur de Moni. Ce dèrnier fait pluſieurs réfléxions curieuſes & utiles pour l'intelligence de la Théologie des Sociétez Chrétiennes du levant. Bien des gens prétendent que ceux qu'on appelle maintenant *Néſtoriens* dans le levant, n'ont pas pris leur nom de l'Héréſiarque Néſtorius, & que c'eſt par préjugé, & ſans aucune bonne raiſon, qu'on leur en a attribué les èrreurs, qu'ils ne connoiſſoient point avant que d'en avoir oui parler aux Européens.

Guillaume de Rubruquis, Cordeliér que S. Louis envoya en Tartarie l'an 1255. lui écrit l'an 1255. que dans le Catai, qui eſt la Chine, les *Néſtoriens* habitoient en quinze villes; qu'ils avoient un Évêché en celle de Ségin, qu'ils étoient très-ignorans, qu'ils n'entendoient pas la langue Syriaque, dans laquelle ils faiſoient leur ſervice, & liſoient l'Écriture-ſainte.

NÉSTORIUS. ſ. m. Nom propre de l'Héréſiarque, dont on a parlé dans l'article précédent, C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Neſtoire* avec le Cardinal du Pèrron.

NET.

NÉT, ÉTTE. adj. Qui n'eſt point ſouillé d'aucune ordure, crotte, immondice, ni ſaleté. *Mundus, purus, integer, nitidus.* Les Officiérs de Police ont ſoin de faire tenir les ruës *nétes.* Voilà des habits qui ne ſont pas *nèts*, qui n'ont pas été décrottez. Ces vèrres ne ſont pas *nets*, ils n'ont pas été bien rincez.

Ce mot vient du Latin *nitidus.*

NÉT, ſe dit des enfans qui ne laiſſent plus rien aller ſous eux. *Nitidus, mundus.* Cet enfant eſt *nét* dès l'âge de deux ans.

NÉT, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & ſans mélange. *Merus.* Voilà du vin *nét*, qui n'eſt point frelaté, ni ſophiſtiqué. Ce froment eſt *nét*, il a été bien vané, bien criblé, il n'y a pas un grain de ſeigle. Cette eau n'eſt pas *nétte*, il y a pluſieurs grains de ſable.

NÉT, ſe dit encore de ce qui eſt ſans tache, ſans défaut. *Nitidus, politus.* Ce diamant eſt *nét*, il n'y a ni pailles, ni gendarmes. Ce criſtal eſt *nét*, il eſt parfaitement diaphane. On dit des piérres précieuſes, qu'elles ſont glaceuſes, ou caſſidoineuſes, quand il y a des taches, des nuées, qui font qu'elles ne ſont pas entiérement *nettes.*

NÉT, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui eſt vuide. *Vacuus, inanis.* Ce locataire a emporté ſes meubles furtivement, il a laiſſé ſa chambre *nétte.* Il eſt allé jouer avec des filoux, il a raporté ſa bourſe *nétte*, toute vuide.

NÉT, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt point confus, poché ni brouillé. *Terſus.* Les caracteres de cette impreſſion ſont bien *nets.* Cette écriture eſt fort *nette.* Les châtrez ont une voix claire & *nétte.*

NÉT, ſe dit auſſi de ce qui eſt bien ſain, qui n'a ni gâle, ni ulcere. *Sanus, incolumis.* On lui a vendu un cheval ſain & *nét.* Régniér a dit d'une fille dans ſa *Macette*, qu'elle étoit claire comme un baſſin, *nette* comme un dénier. On dit auſſi qu'un homme eſt ſain & *nét*, pour dire, qu'il n'a aucune incommodité.

NÉT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Innocent, pur droit. *Mundus, purus, integer, innoxius.* La ſainte Vièrge a été *nétte*, & éxempte de tout peche & de toute corruption. Ce Juge a les mains *nétes*, il n'a jamais fait de conceſſion, ni d'injuſtice. Il a la conſcience *nétte* Cet arrêt l'a juſtifié, il eſt ſorti *nét* & abſous de cette affaire. Son procedé eſt *nét* & irréprochable. S. ÉVR. Il ne faut pas attendre des hommes une vèrtu *nétte.* BELL. Je ſuis *nét* là-deſſus. Comme ils s'oppoſoient à ce qu'il diſoit, & qu'ils en venoient juſqu'à blaſphémer, il leur dit en ſecouant ſes habits: que votre ſang ſoit ſur votre tête, pour moi j'en ſuis *nét*: déſormais j'irai aux Gentils. P. BOUH. *Act.* 18. 6.

NÉT, ſe dit auſſi des penſées, de l'éſprit, des éxpréſſions, du ſtile, & ſignifie, Clair. *Clarus, terſus.* Ce Profeſſeur a l'éſprit *nét*, ſes éxplications ſont *nétes* & claires. Ovide a un ſtile ſimple & fort *nét.* L'éſprit eſt plus *nét*, & plus recueilli le matin, & avant que les affaires le diſſipent. BOUH. Ne vous déterminez point ſans avoir une connoiſſance *nette* & diſtincte des choſes ſur leſquelles vous prononcez. BAY. Quand les notions de l'eſprit ne ſont pas *nétes*, ſes penſées n'ont garde de l'être, non plus que ſes paroles qui en ſont les images naturelles. BOUH. Une penſée n'eſt pas *nétte* quand elle a comme deux faces, & qu'on ne ſçait en quel ſens on la doit prendre. ID.

NÉT, ſe dit auſſi dans les affaires qui ſont claires, ſans difficulté, ſans embarras. *Liquidus, ſincerus.* Par le finito de ce compte il eſt dû tant, de clair & de *net.* Son bien n'eſt pas *nét*, & il eſt chargé de pluſieurs hypothéques Cette affaire eſt *nétte* & ſans difficulté, elle parle toute ſeule. Son procedé n'eſt ni *net*, ni ſincere.

NÉT, eſt auſſi advèrbe, & ſignifie. Franchement, ſincérement, ſans aucun détour. *Aperte, candidè, pure.*

Il ne ſait pas bien ſûr, à vous le trancher nèt,
D'épouſer une fille en dépit qu'elle en ait. MOL.

AU NÉT, ſe dit advèrbialement en ces phraſes, ou plutôt, ſelon l'Académie, ſubſtantivement. *Dejacate.* Les créanciérs de cet homme l'ont mis *au nét*, ou au blanc, lui ont emporté tout ſon bien. Cet ouvrage n'eſt qu'un brouillon, l'Auteur n'a pas eu le

tems

tems de le corriger, & de le mettre *au nét.*

TOUT NÉT. adv. Sans déguiſement, ſans aucun détour. *Ingenuè.* Dire *tout nét* ſa penſée. ABLANC.

La belle répondit tout nèt,
Ménage vous êtes coquet. COTIN.

TOUT NÉT, ſe dit auſſi pour, Uniment, également. Il s'eſt caſſé l'os *tout nét. Planè, penitus.*

NÉT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a fait maiſon *nétte*, pour dire, il a chaſſé en même tems tous ſes valets, & il en a pris d'autres. Il a voulu en avoir le cœur *nét*; pour dire, s'éclaircir d'une choſe qu'il ne ſçavoit pas. On dit auſſi, qui veut tenir *nétte* ſa maiſon, n'y mette ni femme, ni pigeon.

NETE-DIAZEUGMENON. Tèrme de la Muſique des Anciens. C'eſt le nom d'une des chordes de la Lyre ou du ſyſtême des Anciens; elle répond à l'*E-ſi-mi*, de la troiſiéme octave de l'Orgue, ou du ſyſtême des Modernes.

Ce nom eſt compoſé de deux mots Grècs, *νήτη* & *διαζευγμένων*, qui veulent dire *la derniere des ſéparées*; on ſouſentend le mot de *chorde.*

Ceux qui écrivent ſur la Muſique des Anciens ſe ſervent de ces tèrmes, quoiqu'ils ſoient Grècs.

NETE-HYPERBOLÉON. Tèrme de la Muſique des Anciens. C'eſt le nom de la plus haute & de la plus aiguë des chordes de la Lyre, ou du ſyſtême des Anciens; elle répond à l'*A-mi-la* de la troiſiéme octave de l'Orgue, ou du ſyſtême modèrne.

Ce nom eſt compoſé de deux mots grècs, *νήτη*, & *ὑπερβολαίων*, qui veulent dire *la derniere des plus hautes chordes.*

NETE-SYNEMMENON. Tèrme de la Muſique des Anciens. Nom de la plus haute chorde d'un Tétrachorde du ſyſtême des Grècs, pour faire tomber un *b-mol* entre la *méſe* & la *paraméſe*, c'eſt-à-dire entre *la* & *ſi.* Cette chorde avoit le même ſon que la paranéte *diazeugmenon*, ou notre *la* par *b-mol.*

Ce nom en compoſé de deux mots Grècs, *νήτη* & *συνημμένων*, qui veulent dire *la derniere des ajuſtées*: on ſouſentend le mot de *chorde.*

NÉTHE, ou NÉETH. ſ. f. Il y a deux rivières de ce nom dans le Brabant, province des Pays-Bas. *Neetha.* On les diſtingue par les noms de grande & de petite *Nétte*; elles ſe joignent à Lière, après avoir reçû le Démer, joint à la Senne, elle ſe décharge dans l'Eſcaut, vis-à-vis de Ruppelmonde, ſous le nom de Ruppel, en Latin *Ruppela* ou *Rupella.* MATY.

NÉTHELME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nethelmus.* Saint *Néthelme* étoit un Evêque régionnaire d'Ecoſſe. Il éclata au Diocéſe d'Abérdone, comme on voit aux leçons de l'ancien Bréviaire de cette Egliſe. Il ne le faut pas confondre avec S. *Nothelme* du 17. Octobre. CHASTEL. *au* 8e. *Janv. p.* 142.

NÉTHERBY. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Cumbèrland, en Angletèrre. *Netherbia.* Il eſt ſur les confins de l'Ecoſſe, environ à deux lieuës de Carliſle. On voit à *Nétherby* quantité de mâſures que l'on prend pour les ruines de l'ancienne ville d'*Æſica.* MATY.

NÉTHINÉEN. ſ. m. Les Juifs ont donné ce nom aux Gabaonites, que Joſué ne détruiſit pas, pour ne point violer le ſerment qu'ils avoient éxtorqué de lui par fraude; mais qu'il condamna au ſervice du Temple, & à y porter le bois & l'eau néceſſaire. *Nethinæus.* Voyez ſur les *Néthinéens*, Selden. *De Jure Nat. & Gent. juxtà diſcipl. Hebræorum, L. V. C. XIV.* Thomas Godwyn. *Moſes and Aaron. L. I. C. V.*

Ce mot vient de נתן *donner*, & ſignifie proprement *un donné.* On dit auſſi *Nathinéen.*

NÉTO, ou NÉETO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Neathus.* Elle coule ſur les confins des deux Calâbres, baigne S. Sévérina, & ſe décharge dans la mér Ionienne. MATY.

NÉTTEMENT. adv. D'une manière nétte. Il ſe dit en toutes les ſignifications marquées ci-deſſus au mot NÉT. Il aime à manger *néttement*, proprement. *Integrè, purè, mundè.* Il écrit, il penſe, il parle clairement, *néttement. Politè, nitidè, apertè, candidè.* La Loi s'éxplique *néttement* contre la prétention. Il ne ſuffit pas de penſer avec juſteſſe, il faut s'éxprimer *néttement.* & poliment. CAIL. On ne ſçait bien que ce qu'on ſçait *néttement.* CH. DE M. c'eſt-à-dire, clairement & diſtinctement.

NÉTTETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt nét. *Munditia, mundities, nitor.* Il ſe dit auſſi dans toutes les ſignifications de NÉT. Le criſtal de Veniſe a une grande *nétteté.* Il ne tombe jamais de torrent qui trouble la *nétteté* de ſon eau. VAUG. La *nétteté* d'un diamant, de la voix, du diſcours, du ſtile, d'une affaire, &c. La *nétteté* du ſtile regarde l'arrangement & la ſituation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'éxpréſſion. La *nétteté* du diſcours en bannit toute équivoque & toute ambiguité, on entend d'abord & ſans réflexion, ce que ceux qui parlent veulent dire. Une fauſſe *nétteté* ſeroit celle, qui iroit à gêner le diſcours ſans néceſſité, pour prévenir des ambiguitez qui naturellement n'arrêtent point l'eſprit, & qui ne ſe découvrent guére que par les réflexions alambiquées d'un Grammairien oiſif. P. BUFFIÉR, qui traite de la *nétteté* du ſtile au commencement de ſa Grammaire Françoiſe. Il y en a qui écrivent purement, & qui cependant arragent ſi mal leurs paroles, & embarraſſent tellement leur ſtile, qu'on a de la peine à les entendre: ces gens-là ſont préſque incorrigibles, ſoit que ce défaut procede du vice de l'imagination, ou de celui de l'oreille, qui ſont deux choſes que l'art donne rârement, quand la nature les refuſe. VAUG. Quintilien dit qu'il faut porter la *nétteté* du diſcours à ce dégré de perfection, qu'il ſoit même impoſſible de n'être point entendu.

NÉTTOYER. v. act. Il faut prononcer *nétéyer*, ſur tout dans la converſation. *Mundare, purgare, emundare.* Quelques-uns même voudroient qu'on écrivit *nétéyer*, & ne laiſſer *néttoyer* qu'aux Poëtes, à cauſe de la néceſſité de la rime. Cependant l'Académie dit toûjours *néttoyer.* C'eſt ôter la ſalété, les immondices de quelque endroit. On a grand ſoin dans les villes bien policées de *néttoyer* les ruës. Les avâres craignent d'uſer leurs habits en les *néttoyant.* Un ſoldat doit avoir grand ſoin de *néttoyer* ſes armes.

En ce ſens *néttoyer* ſe dit en tèrmes de Philoſophie hèrmétique des lotions, du néttoyement des métaux & des mineraux; par éxemple, lorſqu'on blanchit le lèton, ce qui ſe fait par l'opération du feu.

NÉTTOYER, ſignifie auſſi, Oter, chaſſer, emporter tout ce qui eſt dans un lieu. *Delere, auferre.* Les ennemis dans leurs ſorties, ont pluſieurs fois *néttoyé* la tranchée. Le Roi a *néttoyé* la mér de Corſaires. Les Soldats ont pillé ce château, ils l'ont *néttoyé*, ils n'y ont rien laiſſé. Les Sèrgens ont tout emporté de cette maiſon, ils l'ont *nettoyée.*

On dit au jeu, *néttoyer* le tapis; pour dire, gagner tout l'argent, qui eſt ſur le jeu. On dit auſſi, *néttoyer* le goullet à quelqu'un; pour dire, gagner tout l'argent qu'il avoit ſur lui. Ce dèrnier eſt bas.

NÉTTOYER, ſe dit figurément en tèrmes de Palais, des biens qu'on débrouille, qu'on débarraſſe, qu'on appure de dettes, d'hypotéques, de procès. *Purgare, expurgare.* Cette grande maiſon étoit bien obérée, il eſt venu un Intendant qui l'a *nettoyée*, qui l'a remiſe en jouiſſance paiſible de ſes biens.

On dit auſſi figurément; *Néttoyer* une idée, une penſée &c. *Abſtergere.* Pour dire, la débarraſſer, la débrouiller, la rendre claire & nétte. Ses idées ont beſoin d'être *néttoyées.*

On dit proverbialement, *néttoyer* un homme ſans vèrgettes; pour dire le battre, l'épouſſeter, l'étriller.

NÉTTOYEMENT. ſ. m. Il ne ſe dit guère que de l'enlevement des bouës & immondices des ruës. *Expurgatio.* Châque maiſon paye une cèrtaine taxe pour les frais de *néttoyement* des bouës.

NÉTTUNO. ſ. m. Nom propre d'un bourg, avec un petit port. *Neptunium*, anciennement *Antium navale.* Il eſt ſur la côte de la Campagne de Rome, près du cap & des ruines d'Antio, à dix lieuës de Terracine, vers le couchant. MATY.

NÉTUPHA. ſ. f. Nom propre d'une ville, à ce qu'il paroit, de la Tribu de Juda. *Netupha.* Voyez le 1. LIV. d'*Eſdras* I. 12. Il ſemble qu'on l'ait auſſi appellée *Nétopha*, & que ce fut la patrie de ceux que l'Ecriture appelle Nétophatite.

NÉTZE. ſ. f. NÉTEC, NOTÈZ. ſ. m m. Nom propre d'une rivière de la grande Pologne. *Noteſſa.* Elle ſort du lac de Kruiſvvick, baigne la ville de ce nom, & celle d'Inovvlocz, & va ſe joindre à la Warte dans le Brandebourg, au deſſus de Landſpèrg. MATY.

NEU.

NEU, ou NEUD. Voyez NOEUD. *Nodus.*

NÉVADA, SIÈRRA-NÉVADA. Nom de montagnes du Royaume de Grenade, en Eſpagne. *Montes nivoſi.* Elles ſont à quelques lieuës de la ville de Grenade, & de celle de Guadix, vèrs le midi; c'eſt une partie de celles d'Oroſpeda. MATY. *Sièrra* ſignifie chaîne de montagnes, & *Nivado* neigeux, couvèrt de neige. Ces mots ſont Eſpagnols.

NÉVADA, Sièrra-Névada en Amérique. Autrement Andes, ou montagnes de la Cordillière. *Andes. Montes nivoſi.* C'eſt une chaine de montagnes qui s'étend du midi au nord, depuis le détroit de Magellan juſqu'à la mèr du nord, dans l'éſpace de 1400 lieuës. Elles ſéparent le Pérou & le Chili du reſte de l'Amérique méridionale, ſont éxtrêmement froides, même dans la Zone torride, ont 8 Volcans dans la tempérée, & beaucoup de mines d'or & d'argent, elles ſont fèrtiles & peuplées.

NEUBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Bavière,

vière, en Allemagne. *Neuburgum*, *Neoburgum*, *Neopyrgum*. Elle eſt ſur le Danube, entre Ingolſtat & Donawert, & elle a un beau château, aſſez bien fortifié, où les Ducs de *Neubourg* faiſoient leur réſidence ordinaire, avant qu'ils fuſſent les maîtres du Palatinat du Rhin. MATY.

Le Duché de NEUBOURG. *Neoburgenſis Ducatus*. C'eſt un petit État du Cèrcle de Bavière, en Allemagne. Il eſt diviſé en deux parties, qui ne ſont pas contiguës; l'occidentale eſt entre la Souabe & la Franconie. Elle a dix-huit ou vingt lieuës d'étenduë le long du Danube, & environ trois de largeur. *Neubourg*, capitale, & Lavvingen en ſont les lieux principaux. La partie orientale eſt entre la Bavière & le Haut Palatinat; elle peut avoir ſix à ſept lieuës de longueur, & autant de largeur; & il n'y a que des villages. Les Ducs de *Neubourg* ſont de la Maiſon Palatine. MATY.

NEUBOURG, Autre petite ville du Duché de Wurtenbèrg, en Souabe. *Neoburgum*. Elle eſt aux confins du Marquiſat de Bade, ſur l'Entz, à deux lieuës au deſſus de Phortzheim. MATY.

NEUBOURG, en Normandie eſt entre la Rille & la Seine, à égale diſtance de l'une & de l'autre; & près de Harcourt. Valois, *Not. Gall. p.* 388.

NEUBURY. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Neoburgum*. Il eſt ſur le Kennet, dans le Comté de BARK, aux confins de celui de Hant. MATY.

NEUCHASTEL. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux. *Neocaſtrum*, *Novum caſtrum*. *Neuchaſtel* dans l'iſle de France, eſt une petite ville appellée anciennement *Auxenna*. Elle eſt ſur l'Aiſne, à quatre lieuës de Laon du côté du midi. MATY. *Neuchaſtel* en Normandie eſt une petite ville ſituée ſur la rivière d'Arc, à ſix ou ſept lieuës au deſſus de Diépe. ID. *Neuchaſtel* en Lorraine eſt une petite ville ſituée près de la Meuſe, à ſept lieuës de Toul, vèrs le midi. ID. *Neuchaſtel* dans les Pays-Bas, eſt une petite ville capitale d'une Seigneurie du Duché de Luxembourg, & ſituée à deux ou trois lieuës de Chiny, vèrs le nord. ID.

NEUCHASTEL. Ville capitale du Comté de *Neuchaſtel*, ſituée ſur un lac de même nom, à ſept lieuës de la ville d'Yvèrdun. *Neocomum*, *Neocaſtrum*. Cette ville eſt médiocrement grande; elle ſe gouvèrne prèſque en ville libre, ayant ſon grand & ſon petit conſeil, outre le colléges des quatre Bourguemeſtres qui, avec quelques autres Officiérs, adminiſtrent les affaires ordinaires. Il y a un château avec ſon donjon, où le Gouvèrneur fait ſa réſidence.

Le Comté ou la Principauté de NEUCHASTEL. *Neocomenſis Comitatus*, ou *Principatus*. Ce Comté avec celui de Valangin qui lui eſt ajoint, font un petit État Souverain, qui eſt borné au couchant par la Franche-Comté, au nord par la petite République de Bienne, & ailleurs par la Suiſſe. Il peut avoir douze lieuës du nord-eſt au ſud-oueſt, & cinq du couchant au levant. L'air y eſt tempéré & ſain, & le tèrroir fort fértile, auſſi eſt-il fort peuplé. On y trouve les villes de *Neuchaſtel*, de Landeron, de Baudri, & le bourg de Valangin avec 90 villages, & plus de 3000 maiſons diſpèrſées dans les montagnes. Les habitans de ce pays, à la réſèrve de ceux de la Chaſtellenie de Landeron, embraſsèrent le Calviniſme l'an 1530. Ils ſont jaloux de l'honneur de leurs Souverains, & encore plus de la conſèrvation de leurs priviléges. Ils ont eu des Comtes des Maiſons de *Neuchaſtel*, de Fribourg, d'Hochbèrg & de Longueville; & après la mort du dèrniér Duc de Longueville, les Étars du pays ont inveſti de la Souveraineté la Ducheſſe de Nemours ſa ſœur; Après la mort de cette Princeſſe il y eut pluſieurs prétendans. M. le Prince de Conti, M. l'Électeur de Brandebourg, M. De Villeroy, & M. de Matignon. C'eſt l'Électeur de Brandebourg Roi de Pruſſe, qui en eſt ſaiſi. Les Ducs de *Neuchaſtel* gouvèrnent ce pays par un Lieutenant général, qui fait ſa réſidence à *Neuchaſtel*. Ils ſont alliez des Cantons de Bérne, de Lucèrne, de Fribourg & de Soleurre, depuis l'an 1406, & cette alliance a été renouvellée l'an 1693. Le Canton de Bèrne eſt arbitre des différends qui peuvent naître entre les Comtes & leurs ſujèts, à l'occaſion de leurs droits.

Le lac de NEUCHASTEL. *Neocomenſis lacus*. Ce lac eſt ſur les confins du Comté de *Neuchaſtel* & de la Suiſſe. Il a dix-huit à vingt lieuës de circuit, il abonde en bons poiſſons, & il a communication d'un côté avec le lac de Genève, & de l'autre avec celui de Bienne, & par ſon moyen avec la riviére d'Aar & avec le Rhin, ce qui facilite beaucoup le commèrce des lieux qui en ſont voiſins. MATY.

NÉVÉRITE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe. *Neverita*. Martianus Capella la met dans la dixiéme région du Ciel. Quelques exemplaires ont *Nérite*, au lieu de *Névérite*; d'où quelques Critiques ont conjècturé que ce pourroit être *Nérine*.

NEVERS. ſ. m. Nom de la ville capitale du Nivèrnois, province de France. *Nivernum*, *Niverna*, *Nivernium*, *Nevernum*. Dans Céſar, *Noviodunum*. On trouve encore *Nebirnum*, ou *Nevirnum*, & *Nivedunus*. Elle eſt ſur la Loire, à onze lieuës de Bourges, vèrs l'orient méridional. Cette ville eſt aſſez grande, elle a ſept paroiſſes; une Chambre des Comptes, un Bailliage, un Évêché ſuffragant de Sens, avec une citadelle, & un beau pont de piètre de vingt arches. On y travaille fort bien en vèrre & en faïence. MATY. *Nevers* fait auſſi grand commèrce de fèr. Que *Nevèrs* ſoit l'ancien *Noviodunum Æduorum*, c'eſt le ſentiment de Scaligèr qui aſſure que dans une vieille Notice des Gaules, qui étoit à M. Cujas, *Nevèrs* étoit appellé *Noviodunum Nivernenſium*. C'eſt auſſi celui de Valois, *Not. Gall. p.* 383. 384.

Nevers a pris ſon nom de *Nivere*, le Niévre, nom d'une petite rivière qui y tombe dans la Loire. Valois, *Not. Gall. p.* 384.

NEVÈRS. ſ. f. Nom que les fleuriſtes donnent à une tulipe qui a les mêmes couleurs que la Nantoiſe, mais elle a ſes figures & panaches différentes, ſes couleurs ſont gris-de-lin, rouge & blanc.

NEVEU. ſ. m. Tèrme relatif à oncle & à tante. Fils du frère, ou de la ſœur de celui dont on parle, qui eſt parent au troiſiéme degré ſelon le Droit Civil, & au deuxiéme ſelon le Droit Canon. *Fratris*, ou *ſororis filius*. Quelques-uns prétendent que *Nepos* s'eſt dit auſſi en ce ſens, parce qu'Ovide, *De Ponto L. III. Eleg. III. v.* 62. parlant à Cupidon dit, *Cæſar ab Æneâ qui tibi fratre nepos*, mais *nepos à fratre*, ſignifie petit-néveu, comme *fratris nepos*; & il ne s'enſuit pas pour cela que *nepos* ſe puiſſe dire ſeul pour neveu, qu'il s'enſuit qu'on peut dire *filius*, pour éxprimer le même nom de *neveu*, parce qu'on dit *filius fratris*; Et on appelle *petit-neveu*, celui qui eſt fils du *neveu*, à l'égard du grand oncle; ou fils de ſa niece, & qui eſt au quatriéme degré de parenté, ſelon le Droit Civil, & au troiſiéme ſelon le Droit Canon.

Ce mot vient de *nepos*, qui dans la baſſe Latinité a la même ſignification. Il s'eſt formé en changeant le *p*, en *v* conſonne, ces ſortes de changemens ſont très fréquens entre les lettres du même organe. Borel le dérive de *niér*, ou de *niéce*, vieux mots François qui ſignifient *neveu*, ou *petit-fils*.

NEVEU, à la mode de Bretagne, eſt le fils d'un couſin ou d'une couſine gèrmaine. *Fratris, aut ſororis filius*. Cette phraſe vient de ce qu'en Bretagne les couſins gèrmains ſont appellez oncles des fils de leurs couſins gèrmains.

Un Cardinal *Neveu*, ſe dit abſolument du *neveu* d'un Pape vivant, qui gouvèrnoit ordinairement, avant que le Népotiſme fût aboli. *Summi pontificis nepos*.

NEVEU, au pluriér ſe dit dans le genre ſublime, & en Poëſie, de tous les hommes qui viendront après nous; de la poſtérité. *Nepotes*, *poſteri*. Il faudra laiſſer à nos *neveux* ce que nos Ancêtres nous ont laiſſé.

Faire ſiffler Cotin chez nos dèrniérs neveux. BOIL.

NEUF. adj. de tout genre. Tèrme numéral. Nombre qui ſuit immédiatement celui de huit. *Novem*. Il eſt le dèrniér de ceux qui s'écrivent avec un ſeul caractère. En chiffre Romain il s'écrit ainſi IX. en chiffre commun ou Arabe, 9. L'*f* finale de ce mot *neuf*, reçoit beaucoup de modifications. 1°, ſouvent elle ne ſe prononce point du tout, ce qui arrive lorſque le mot de *neuf* eſt ſuivi du nom de la choſe, dont *neuf* éxprime le nombre, & que ce nom de choſe commence par une conſone, par éxemple, *neuf* parties, *neuf* livres, *neuf* jours, *neuf* coups, &c. dans ces phraſes prononcez *neu* ſans *f*. 2°, quand le mot de *neuf* eſt employé comme ſubſtantif, & quand il eſt après un nom propre, & qu'il ſignifie *neuviéme*, l'*f* ſe prononce, par éxemple, le nombre de *neuf*, un *neuf* de pique, &c. Clément *neuf*, Charles *neuf*, &c. 3°, l'*f* du mot *neuf* ſe change dans la prononciation en *v* conſone quand le mot de *neuf* eſt ſuivi d'un nom qui commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée; par éxemple *neuf* amis, *neuf* étourdis, *neuf* iſles, *neuf* oppoſitions, *neuf* uſurpations, *neuf* y Grècs, *neuf* aigles, &c. prononcez dans ces phraſes *neuv amis*, *neuv étourdis*, &c. Les *neuf* Muſes. Je vous attendrai juſqu'à *neuf* heures. Six & trois ſont *neuf*. *Neuf* eſt le ſecond nombre quarré, dont la racine eſt trois, qui multipliée par elle-même fait *neuf*.

NEUF, s'ajoute auſſi à d'autres nombres; & alors il ſe met au prémiér rang des chiffres, quand l'on écrit. *Dixneuf*, 19. Le Seigneur dit qu'on a plus de joye au Ciel d'un pécheur qui ſe convèrtit, que de la pèrſévérance de nonante-*neuf* juſtes.

On dit auſſi, les Mémoires de Charles *neuf*. Le Pape Clement *neuf*, au lieu de *neuviéme*.

NEUF, eſt auſſi quelquefois un ſubſtantif maſculin. *Nonus*. Un *neuf* de chiffre. Dans le jeu des cartes on appelle, Un *neuf* de cœur, de carreau, &c. Le *neuf* de tréfle m'entre. J'ai tous les *neuf* dans mon jeu.

On dit d'une femme groſſe, qu'elle eſt, qu'elle entre dans ſon *neuf*; pour dire, qu'elle eſt, qu'elle entre dans le neuviéme mois de ſa groſſeſſe.

En Arithmétique on appelle la preuve de *neuf* celle qui ſe fait par le retranchement de tous les *neuf*, tant de la ſomme donnée, que de celle qui eſt trouvée par la régle, dont les reſtes doivent être ſemblables. Elle eſt fondée ſur une belle propriété qui eſt particulière à ce nombre, en ce que de tous les nombres multiples de *neuf*, ſi on en ajoûte les caractères, leur ſomme ſera toûjours *neuf*, ou un multiple de *neuf*. Comme 5 fois 9 ſont 45, le quatre & le 5 ſont *neuf*, ou 9 fois 9 ſont 81; le huit & l'unité ajoûtez ſont *neuf*, &c. La preuve de *neuf* eſt fort en uſage chez les Marchands, les Financiers, & même chez les Maîtres d'Arithmétique; on s'en ſert dans toutes les régles, & bien des gens la regardent comme très-ſure; cependant elle eſt ſujette à erreur; car elle ne prouve autre choſe, ſinon qu'après avoir retranché tous les *neuf* qui ſont dans un nombre, & ceux qui ſont dans un autre, ce qui reſte de part & d'autre eſt égal. Or il eſt certain que cela ne ſuffit pas pour faire une bonne preuve d'une opération arithmétique: tous les nombres égaux ſont également éloignez de *neuf*; mais tous les nombres également éloignez de *neuf* ne ſont pas égaux pour cela. Ainſi la preuve de *neuf* n'eſt point du tout démonſtrative; mais dans l'uſage, il arrive rarement qu'elle trompe; car il faudroit que l'erreur fût juſtement d'un nombre novénaire, du moins on eſt ſûr que la régle eſt mal faite, quand la preuve de *neuf* ne s'y rencontre pas; quoique, abſolument parlant, on ne ſoit pas ſûr que la régle ſoit bien faite, toutes les fois qu'on y applique la régle de *neuf*.

NEUF, EUVE. adj. *Novus, recens.* Qui eſt fait il n'y a guére; qui a peu, ou point ſervi; qui eſt oppoſé à *vieil*, à *ancien*. Tout ce qui eſt *neuf* a un éclat, un agrément particulier, ſoit habits, meubles, bâtimens. Voilà un meuble tout battant *neuf*.

NEUF, ſe dit encore des choſes, quoiqu'anciennes, par relation à d'autres qui le ſont encore davantage. *Novus.* C'eſt ce qui a donné le nom à pluſieurs villes & châteaux. *Ville-neuve* d'Agénois, *Ville-neuve* S. Georges, *Château-neuf* en Thymerais, *Château-neuf* en Bèrri. A S. Gèrmain il y a le vieux Château & le château *neuf*; la ruë *neuve* S. Mèrry, S. Honoré; le Pont-*neuf*, le marché-*neuf*.

On appelle du bois *neuf*, celui qui vient en bateau, à la différence de celui qui eſt flotté, ou en train.

On appelle auſſi, Tèrres *neuves*, celles qui ont été découvèrtes depuis quelque tems, comme les *neuves* Rolines, qu'on appelle autrement la Califormie, la *neuve* Caſtille, & la Tèrre-*neuve*, qui eſt une grande iſle à l'orient de la nouvelle France, près de laquelle on fait la pêche des Moruës, qu'on appelle pour cela Tèrre-*neuve*.

On le dit auſſi des tèrres qui ont été long-tems ſans être cultivées, qu'on a défrichées depuis peu, qu'on appelle autrement *Novales*, *Novalia*. Les tèrres *neuves* raportent beaucoup la prémière année. Voyez La Quintinie ſur les tèrres neuves, & au mot TÈRRE.

On appelle en Médecine, Faire corps *neuf*, quand on a tellement purgé & évacué les mauvaiſes humeurs, qui rendoient un homme infirme, qu'il a enfin recouvré une ſanté parfaite & durable.

On appelle en tèrmes de Manége un cheval *neuf*, celui qui n'a point été monté, ou attellé, qui n'a point été dompté, qui n'a point ſervi. J'ai acheté des chevaux *neufs*, ce qui ſe dit ſur tout des chevaux de carroſſe. On dit qu'un cheval fait piéd *neuf*, quand une nouvelle corne lui eſt revenuë.

NEUF, ſe dit figurément en Morale, de celui qui eſt un peu niais; peu éxpérimenté; qui n'a point aſſez vû le monde; qui ignore les principes de quelque art, ou de quelque ſcience, *rudis, inexpertus, tyro, imperitus.* Ce Prince à qui on a confié cette armée, eſt encore bien *neuf* au métiér de la guèrre. Les Provinciaux qui viennent à Paris ſont tout *neufs*; ils ne ſçavent point le monde. Je ſçai bien quèls ravages fait une paſſion dans un cœur tout *neuf*. M. SCUD.

NEUF, ſe dit auſſi pour, Surpris, étonné. *Stupens, ſtupidus.* Qu'un Auteur eſt *neuf* la prémière fois qu'on l'imprime! MOL.

NEUF, s'employe auſſi pour éxprimer ce qu'on n'a point encore vû, ou dont on n'a point encore ouï parler, *novus, inauditus.* Ce ſont ici des choſes toutes *neuves* pour moi. MOL.

NEUF, ſignifie encore, Nouveau; dont on ne s'eſt point encore ſervi; qui eſt tout nouvellement fait. Un peu d'abſence vous fera trouver Calliſte toute *neuve*. LA FONT. Je ne ſuis point d'humeur à donner tous les jours un habit *neuf* à mes appas. P. COM. Brébeuf a dit d'une femme qui ſe fardoit, Quoi!

Tous les jours un viſage neuf?
Certes, c'eſt, en viſage, un peu trop de dépenſe.

NEUF, ſe dit encore en ce même ſens, des penſées & des ouvrages d'eſprit. Bion & Moſcus ont beaucoup de délicateſſe; leurs idées ſont *neuves*, & tout-à-fait riantes. FONT.

Et par des vèrs tout neufs *avouez du Parnaſſe,*
Il faut de mes dégouts juſtifier l'audace. BOIL.

NEUF, ſe dit auſſi adverbialement. Il a fait habiller ſes gens de *neuf*, tout de *neuf*. Cette maiſon ne ſe peut réparer; il la faut rebâtir à *neuf*, de fond en comble.

NEUF, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce valet fait le balai *neuf*, quand il ſert bien les prémiers jours qu'il eſt entré dans une maiſon, & quand après il ſe relâche. On dit auſſi ce laquais eſt *neuf*, il durera long-tems, pour dire, il eſt ſot & ignorant, il n'a pas encore appris à ſervir. On dit auſſi, Faire maiſon *neuve*; pour dire, Chaſſer tous ſes domeſtiques, & en prendre d'aûtres. On dit auſſi d'une choſe que l'on craint, que cela arrivera plutôt que robe *neuve*.

Le PORT-NEUF. *Portus-novus.* Village avec un bon port. Il eſt dans le Canada, ſur l'embouchure de la rivière de S. Laurens au ſeptentrion de l'iſle d'Anticoſt. MATY.

NEUFBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Novus burgus, Neoburgum.* Il eſt dans le petit pays qu'on nomme la Campagne de *Neufbourg*, en Normandie, à trois lieuës de la ville d'Évreux, vèrs le nord. MATY.

NEUFCHAÎTEL. Voyez NEUCHAÎTEL.

NEUFMARCHÉ. ſ. m. Nom propre d'un village de la Normandie. *Novus mercatus.* Il eſt aux confins de l'iſle de France, entre Giſors & Gournay, ſur l'Epte. Il y avoit autrefois un bon Château, qui eſt maintenant ruiné. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 388.

NEUFME. ſ. f. Tèrme de Coûtumes. *Novagium*, *nona* dans la baſſe Latinité. Droits que les Curez prenoient ſur les biens des pèrſonnes décédées: anciennement c'étoit la neuviéme partie des meubles: mais en 1559. ce droit fut réduit à la neuviéme partie du tiérs des meubles.

NEUF PEUPLES. Voyez NOVEMPOPULANIE.

NEUFVAINE. Voyez NEUVAINE.

NEUFVIÊME. Voyez NEUVIÊME.

NEUMARCK. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville d'Ailemagne. *Novoforum*, anciennement *Devona.* Elle eſt dans le Palatinat de Bavière, aux confins de la Franconie, & à neuf ou dix lieuës d'Ingolſtat, du côté du nord. MATY.

Newmark eſt la même choſe que *Neumarché*, en françois.

NEUMARCK, eſt encore une petite ville de la Sileſie. *Novoforum.* Elle eſt près de l'Odèr, dans la principauté de Breſlavv, à ſix lieuës au deſſous de la ville de ce nom. MATY.

NEUMARCK, eſt auſſi le nom d'un bourg du Tirol, ſitué à trois lieuës de Bolzano, vèrs le midi. *Novomarchia.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Endidejum*, ville de la Rhétie. MATY.

NEUMARCK, ou VASSÈRHELI. ſ. m. Petite ville de la Tranſilvanie. *Novomarchia.* Elle eſt ſur le Marol, près de ſa ſource, à douze ou treize lieuës au deſſous de Weiſſenbourg. MATY.

NEUME. Tèrme de Plain-chant, addition de notes du ton de l'Antienne ſur la dèrnière ſyllabe, ce qui fait un ſon allongé ſans être varié. *Soni* ou *cantûs productio, neuma, æ*, ſ. *neuma, atis*, neut.

Ce mot de *neume* vient de *neuma*, qu'on croit avoir été formé de *pneuma*, en Grec πνεῦμα, qui veut dire *eſprit*, *ſouffle*, parce qu'il faut plus d'haleine pour un ſon allongé que pour un ſon brèf.

NEURE. ſ. f. Petit vaiſſeau de mèr; éſpéce de flûte d'environ 60. tonneaux, dont ſe ſervent les Hollandois pour aller à la pêche du hareng, *navis piſcatoria.*

NEURITIQUE. ſ. m. & adj. Médicament propre à remédier aux incommoditez des nèrfs & des jointures. *Neuriticus.* Tels ſont la bétoine, la lavande, le romarin, la ſauge, le laurièr, la marjolaine, & pluſieurs aûtres d'entre les cephaliques. En Latin, *neuritica.*

NEUROGRAPHIE. ſ. f. Ce mot eſt Gréc, & eſt un tèrme d'Anatomie, qui ſignifie la Déſcription des nèrfs. *Neurographia*, Duncan Médecin de Montpellier a fait un livre qui porte pour titre, la *Neurographie* raiſonnée. Voyez encore au mot NÈRF. Ce mot eſt Gréc, il eſt compoſé de νεῦρον, nerf, & de γράφω, *j'écris, je décris.*

NEUROLOGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, & d'Anatomie. Diſcours ſur les nèrfs, Traité des Nèrfs, *Neurologia.* Ce mot eſt compoſé du Gréc νεῦρον, *nerf*, & de λόγος, diſcours. Il eſt moins général que *Neurographie.* Car celui-ci ſe peut dire & des diſcours que l'on fait ſur les nèrfs, & de la peinture ou gravûre qui les repréſente, au lieu que *Neurologie* ne peut avoir que le prémier ſens.

Ce mot vient de νεῦρον *nèrf* & de λόγος *diſcours.* La *neurologie* eſt la connoiſſance & la ſcience des nerfs.

NEUROUZ. ſ. m. qui ſignifie *Nouveau jour*. Tèrme de Calendriér. Les anciens Pèrſans appelloient ainſi le prémiér jour de leur année, qui étoit purement ſolaire dans leur Calendriér Jéſdigirdique, qui eſt l'ancien; & dans le Géloléen, qui eſt réformé. D'Hèrb. Le Calendriér Jéſdigirdique eſt ainſi nommé parcequ'il étoit en uſage ſous les Rois nommez *Jezdégird*, de la dinaſtie des Saſſanides qui finit l'an 31. de l'Hégire; c'eſt-à-dire, 642. de J. C. Voyez d'Hèrbelot, *Biblioth. Or. p.* 485.

NEUSIDLÈR-ZÉE. ſ. m. C'eſt-à-dire, le lac de *Neuſidlèr*, ou de Fèrten. *Ferto*, *Peiſo*. Ce lac eſt dans la haute Hongrie, ſur les confins du Comté de Muſſon & de celui de Sopron; il prend ſon nom modèrne de la petite ville de *Neuſidlèr*, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional. Maty.

NEUSTAT. ſ. m. Nom propre de pluſieurs villes. *Neoſtadium*, *Nova civitas*, *Novoſtadium*. Ce nom eſt allemand, compoſé de *new*, neuf, & *ſtad*, ou *ſtat*, ville, état. *Civitas*.

Neustat. Petite ville de la Baſſe-Saxe, eſt dans le Wagrie, en Holſace ſur le golfe de Lubeck, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

Neustat, ou Neuvstadle. Petite ville de la Sileſie, eſt dans la Principauté d'Oppelen, ſur la petite rivière de Brudnicz, à ſix lieuës de la ville de Neiſſe, vèrs le midi. Maty.

Neustat. Petite ville de la Heſſe, eſt à cinq lieuës de Marpurg, vèrs le nord-eſt; elle appartient, avec un petit pays qui lui eſt joint, à l'Archevêque de Maïence. Maty.

Neustat. Petite ville du Cèrcle de Weſtphalie, eſt dans le Comté de la Marck entre les ſources de l'Égèr, vèrs les confins des Duchez de Weſtphalie & de Bèrg, environ à ſeize lieuës de Ham, du côté du nord. Maty.

Neustat. Petite ville ou bourg de la Thuringe, eſt dans le Comté d'Hohenſtein, près du château de ce nom, aux confins du tèrritoire de Northauſen, & du côté de Stolbèrg. Maty.

Neustat. Ville de l'Archiduché d'Autriche, eſt ſur la Leyta, à une lieuë de Vienne. Ce *Neuſtat*, ville Épiſcopale & forte, eſt la priſon ordinaire des criminels d'état, & aſſez ſouvent le lieu de leur éxécution. Maty.

Neustat. Ancienne petite ville de la Vindelicie. *Neoſtadium*, anciennement *Seleuſum*, ou *Celeuſum*, eſt maintenant dans la Bavière au confluent de la rivière d'Abens & du Danube, entre Ingolſtat & Ratiſbonne. Maty.

Neustat. Petite ville du Duché de Wurtemberg, en Souabe, eſt ſur le Kocher, qu'on y paſſe ſur un pont, à trois lieuës d'Hailbron, vèrs le nord. Maty.

Neustat Anderola. Petite ville ou bourg du Duché d'Altenbourg en Miſnie. *Novoſtadium Orlanum*. Ce lieu eſt ſur la petite rivière d'Orla, entre la ville de Plawen, & celle de Weimar. Maty.

Neustat. Petite ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe, eſt dans la Principauté de Calenbèrg, province du Duché de Brunſvick, ſur la Leyta, environ à cinq lieuës au deſſous d'Hanover. Maty.

Neustat. Petite ville du Cèrcle de Franconie, eſt dans le Diocèſe de Wurtsburg, ſur la Sala, aux confins du Comté d'Hennebèrg, dont il a autrefois dépendu. Maty.

Neustat. Petite ville du Palatinat du Rhin, eſt capitale d'un petit gouvèrnement, dans lequel la ville de Franckendal eſt renfèrmée, & elle eſt ſituée ſur le Spirebach, à cinq lieuës au deſſus de la ville de Spire. Maty.

Neustat. Petite ville du Royaume de Bohême, eſt dans la Moravie, environ à trois lieuës d'Olmutz, vèrs le nord. Id.

Neustat-ander-aisch, ou *Neuſtat ſur l'Aiche*. Petite ville de la Franconie, eſt ſur la rivière d'Aich, enclavée entre l'Évêché de Bambèrg & le Marquiſat d'Onſpach; quoiqu'elle appartienne à celui de Culembach, avec ſon petit tèrritoire. Maty.

NEUSTRIE, ou WESTRIE. Ce dèrnier n'eſt point uſité en notre langue. ſ. f. qui ſignifie France occidentale. *Neuſtria*, *Weſtria*, *Francia occidentalis*. C'étoit anciennement une grande partie du Royaume de France. Elle n'eût pas toujours une même étenduë. Sous la 1re race de nos Rois: ce fut quelquefois un Royaume particuliér, appellé le Royaume de *Neuſtrie*, lequel renfèrmoit la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence & la *Neuſtrie* propre. Maty. Ces noms de *Neuſtrie* & d'Auſtraſie ne furent faits qu'après la mort de Clovis, dans le partage que ſes enfants firent de ſon Royaume. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 372. Les principales parties de la France (au VIe ſiécle) furent la *Neuſtrie*, c'eſt-à-dire, la France occidentale; & l'Auſtraſie, c'eſt-à-dire, la France orientale. Bossuet.

La *Neuſtrie* propre étoit anciennement une partie du Royaume de *Neuſtrie* dont on vient de parler. *Neuſtria proprie ditta*. On lui donna en divèrs tems des bornes différentes. Avant le régne de Charlemagne elle comprenoit tous les pays qui ſont entre les ſources de la Meuſe & de la Loire, juſqu'à l'océan; mais ce Prince la reſsèrra entre la Seine & la Loire, depuis Paris, qui eſt ſur la prémière de ces rivières, & Orléans qui eſt ſur la dèrnière, juſqu'à leurs embouchures; on la diviſa alors en *Neuſtrie* inférieure, qui comprenoit la Bretagne, l'Anjou & les pays voiſins; & en *Neuſtrie* ſupèrieure, qui renfèrmoit la Normandie, & tous les pays, qui ſont au couchant de l'Anjou, juſqu'à Orléans & Paris. Maty.

NEUTRALEMENT. adv. D'une manière neutre, ou mitoyenne. *Neutraliter*. Il ne ſe dit qu'en Grammaire, des vèrbes qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs, & qui ſe mettent en un ſens neutre, ou *neutralement*.

NEUTRALITÉ. ſ. f. État de celui qui ne prend point de parti entre l'ami & l'ennemi. *Media conditio*, *neutralitas*. Les villes libres ont bien de la peine à conſèrver la *neutralité* entre deux grandes Puiſſances. Accepter la *neutralité*. Abl. Si la *neutralité* n'eſt bien ménagée, elle expoſe ceux qui l'ont gardée au mépris, ou à la haine des vainqueurs. Amelot. Quelqu'un des partis ſe plaint toujours qu'on a violé la *neutralité*. La *neutralité* entre deux pèrſonnes ennemies, eſt un point fort difficile; il faut choiſir, ou ſe réſoudre à les pèrdre toutes deux. La Br. Quand on embraſſe la *neutralité*, on devient l'ennemi de celui qui attendoit du ſecours de notre amitié, & dont on n'a pas voulu courir la fortune. S. Évr.

NEUTRE. adj. m. & fém. Libre, indifférent, qui n'épouſe aucun parti; qui n'eſt ni ami, ni ennemi. *Medius*, *neutram in partem inclinans*, *propenſus*; *aqualiter inter partes duas conſiſtens*. Un juge doit être *neutre* entre les parties qu'il doit juger; ne favoriſer ni l'un ni l'aûtre. Comment ſe tenir *neutre*, tandis que toute l'Europe eſt en armes? On a choiſi un lieu *neutre* pour négociér la paix. Dans les queſtions où la raiſon paroit *neutre*, il faut toûjours prendre le parti du malheureux. Tour. C'eſt un froid ami, qu'un ami *neutre*. S. Évr.

Neutre, en tèrmes de Grammaire, ſe dit à l'égard des noms qui ne ſont ni maſculins, ni féminins. *Neutrum genus*. Les Latins ont trois genres, le maſculin, le féminin & le *neutre*. En François il n'y a point de noms *neutres*.

A l'égard des vèrbes, il ſe dit de ceux qui ne régiſſent rien, & qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs. Quand l'action marquée par le vèrbe n'a point d'objèt ſur lequel elle tombe, & que le vèrbe tout ſeul remplit toute l'idée de l'action, on dit que le vèrbe eſt *neutre*, par exemple *je dors*, *tu bâilles*, *il étèrnue*, *nous marchions*, *vous courûtes*, *ils ſortiront*. M. l'Abbé Dangeau. Il y en a qui les confondent avec les vèrbes abſolus, qui ſe diſent abſolument & ſans régime; & peut-être en François ont-ils raiſon: comme *je puſſe*, *je meurs*. Quelques-uns admettent auſſi en François des *neutres* paſſifs, parce qu'ils ont la marque du paſſif, en les conjugant avec le vèrbe auxiliaire, *être*, ou avec le pronom pèrſonnel, comme, *ſe repentir*, *ſe ſouvenir*. Tel eſt le ſentiment de l'Académie, auquel on doit beaucoup déférer. Cependant comme ces ſortes de vèrbes ſe peuvent fort bien réduire à l'actif ou au paſſif, en y ajoûtant le pronom pèrſonnel, peut-être ſeroit-il moins embaraſſant de les y réduire en effet. M. l'Abbé Dangeau diviſe les vèrbes en *neutres* actifs & *neutres* paſſifs. Les prémiérs ſont ceux qui forment leurs tems par le moyen du vèrbe *avoir*; & les ſeconds ceux qui les forment avec le vèrbe *être*. *Dormir* & *étèrnuer* ſont *neutres actifs*. *Venir* & *arriver* ſont *neutres paſſifs*. Il ſubdiviſe encore les uns & les aûtres en divèrſes branches ou éſpéces, dont nous parlerons au mot vèrbe, où nous rendrons un compte éxact des excellentes réfléxions de cet illuſtre Académicien ſur les vèrbes François. Remarquez que nos vieux Poëtes changent aſſez ordinairement la ſignification *neutre* en la ſignification active: Malhèrbe même le fait ſouvent: comme, *Croître* le déſir, au lieu de *faire croître*, *ſoupirer* ſon tourment, &c.

Neutre. adj. C'eſt un tître ou qualité qu'on donne aux Maîtres Tapiſſiérs dans leurs lettres & ſtatuts, qui leur donne pouvoir de travailler à des bordures de tapiſſerie faites à tiſſu, quoique cela appartienne à d'autres métiers. *Neuter*. Voyez Tapissiér.

NEUTRISER. v. act. Tèrme de Grammaire. Rendre neutre. *Neutrum facere*. L'uſage a *neutriſé* ce vèrbe qui étoit autrefois actif. On pourroit auſſi le dire des noms.

Neutrisé, ée. part. paſſ Qui eſt devenu neutre. Les vèrbes *neutriſez* ſont une des quatre éſpéces des vèrbes pronominaux ou qui ſont formez des pronoms *me*, *te*, *ſe*. Les vèrbes *neutriſez* ſont ceux qui d'actifs deviennent neutres. C'eſt M. l'Abbé Dangeau qui a fait ces mots dans ſes réfléxions ſur la Grammaire françoiſe, & ſes tables ſur les vèrbes. Voyez encore au mot vèrbe.

NEUVAINE. ſ. f. Troupe, bande de neuf pèrſonnes. *Numerus novenarius*, *enneas*. En ce ſens il n'eſt en uſage que parmi les Poëtes, en parlant des Muſes; encore ſemble-t-il avoir que l-

que chôſe de burleſque. Miſérable *neuvaine*, où ſera ton appui? Comme un nouveau Phœbus, des Muſes conduiſant la *neuvaine* céleſte. Rons.

Et toi, divin Daurat, des Muſes l'Artiſan
Qui prémiér, amoureux de leur belle neuvaine. Rons.

Ce mot ne me déplaît pas, & je voudrois qu'on le rapellât de ſon baniſſement. Men.

Neuvaine, eſt auſſi un tèrme d'Égliſe qui ſignifie, L'éſpace de 9. jours continuels, pendant leſquèls on fait quelque dévotion, quelque prière dans une Égliſe, en l'honneur de quelque ſaint, pour implorer ſon ſecours en quelque néceſſité. *Novemdiale tempus.* On fait des *neuvaines* à ſainte Geneviéve pour être guéri de la fiévre.

NEUVI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Noviodunum, Nevidinum.* Il y a *Neuvi* en Bèrry, *Noviodunum Biturigum*; & *Neuvi* en Bourgogne, *Noviodunum Senonum.* Le prémiér eſt entre Aubigny & Vièrzon. Céſar en parle, Liv. VII. On l'appelle *Neuvi* ſur Baranjon, petite rivière qui tombe dans l'Eure ou l'Auron, entre Meun & Vièrzon. Le ſecond eſt ſur la Loire entre Cône & Briâre; Aimoin l'appelle *Novus vicus.* Valois, *Not. Gal. p.* 385.

NEUVIÊſME, ou NEUVIÉME. adj. Nombre d'ordre. Celui qui ſuit immédiatement le huitiéme. *Nonus.* Uranie eſt la *neuviéme* Muſe. Le *neuviéme* jour du mois. La *neuviéme* année de ſon régne.

Neuviêſme, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif maſ. *Nonus dies.* Il eſt arrivé le *neuviéme* du mois. Nous ſommes dans le *neuviéme* de la lune. Il eſt dans le *neuviéme* de ſa fiévre.

Il ſe dit auſſi de la *neuviéme* partie d'un tout. J'ai un *neuviéme* dans cette affaire. *Nona pars.* J'y ſuis pour un *neuviéme.*

Neuviêſme. ſ. f. Tèrme de Muſique. Nom d'un des intèrvalles diſſonans de la Muſique, c'eſt proprement la ſeconde doublée. *Nona.*

NEUVIÊſMEMENT, ou NEUVIÉMEMENT. adv. *Nono.* En neuviéme lieu: la neuviéme raiſon, ou la neuviéme fois.

NEUVILLE, ſ. f. ou VIMY. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Viminacium, Vimiacum.* Il eſt dans le Lionnois, en France, ſur le bord oriental de la Saône, à deux lieuës au deſſus de Lion. Maty.

NEWARCK. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Nottingan en Angletèrre. *Nevarca.* Il eſt ſur la rivière de Trent, environ à quatre lieuës au deſſous de la ville de Nottingen. *Nevarck* a voix dans le Parlement d'Angletèrre.

NEWBOURG. Voyez NEUBOURG.

NEWCASTLE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Angletèrre ſeptentrionale. *Novum caſtrum.* Elle eſt capitale du Comté de Northumbèrland, & ſituée ſur la Tyne, à cinq lieuës de Durham, vèrs le nord. *Newcaſtle* eſt fort, il a un bon port à l'embouchure de la Tyne; cette rivière la ſépare du fauxbourg de Gateshead, lequel on prend pour l'ancienne Gobroſentum, ville des Brigantes. Maty.

Il y a encore deux bourgs de ce nom en Irlande, l'un dans le comté de Dublin, à trois lieuës de la ville de ce nom vèrs le couchant. L'autre dans le Comté de Wicklo, à trois lieuës au nord de Wicklo. Id.

Nevvcastle, autrefois Elmelin, eſt auſſi un village du Comté de Carmarthen, en Angletèrre. Il eſt ſur le Tive à deux lieuës de Cardigan, vèrs le levant. Quelques-uns croyent que c'eſt le lieu où étoit l'ancienne. *Louentium* ou *Loventium*, petite ville des Silures, que d'aûtres diſent avoir été entièrement engloutie par un tremblement de tèrre, & ils la placent au lieu, où eſt maintenant le petit lac de Lin-Savetan, environ à une lieuë de Brecknock, vèrs le levant. Maty.

Nevvcastle. Bourg d'Angletèrre, qui a voix & entrée au Parlement, il eſt dans le Comté de Stafford, ſur les confins de celui de Cheſtèr, à cinq lieuës de la ville de Stafford. Maty.

Neucaſtle en Anglois eſt la même chôſe que Château-neuf en François, & s'eſt formé de *Novum caſtellum.*

NEWENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Neoburgum, Noviomagum.* Elle eſt dans le Briſgavv, en Souabe ſur le Rhin, entre Briſac & Bâſle. Maty.

Nevvenbourg, eſt auſſi une petite ville de la Pruſſe royale. *Neoburgum.* Elle eſt dans la Poméréllie, ſur le bord occidental de la Viſtule, au-deſſous de Graudentz. Maty.

NEWENDEN. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Kent, en Angletèrre. Il eſt ſur le Rother, à ſept lieuës de Rocheſter, vèrs le midi. On le prend pour la petite ville nommée anciennement. *Anderida.*

NEWENSTAT. Voyez NEUSTAT.

NEWFONDLAND. Voyez TÈRRENEUVE, Iſle.

NEWGARTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché propre de Poméranie. *Novogardia.* Ce lieu eſt ſitué ſur un petit lac, entre la ville de Stargard, & celle de Griffembèrg. Maty.

NEWHAM-RÉGIS. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Barvvick, en Angletèrre. *Newham regium.* Il eſt célebre par ſes eaux minérales qu'on dit avoir le goût & la couleur de lait. On ajoute qu'étant buës avec du ſel, elles ſont laxatives; mais que buës avec du ſucre elles reſèrrent.

NEWHAUSEL, ou OWAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la haute Hongrie. *Neoſelium, Ovaria.* Elle eſt bien fortifiée, & ſituée dans le Comté de Nitria, à ſix lieuës de Komôre, vèrs le nord. Les Turcs l'avoient priſe en 1663, mais ils la pèrdirent en 1685.

NEWMARK. Voyez NEUMARCK, ou NEUMARK.

NEWMARKET. ſ. m. Nom propre du bourg du Comté de Cambridge, en Angletèrre. *Novus mercatus, Novum forum.* Il eſt dans une belle plaine, à quatre lieuës de la ville de Cambridge, vèrs l'orient ſeptentrional. Maty.

Newmarket en Anglois eſt la même chôſe que *Neufmarché* en France.

NEWMUNSTER. ſ. m. C'eſt-à dire *Neumonſtiér*, ou *Neuf monaſtere*, petite ville ou gros bourg du Holſtein propre. *Novum monaſterium, Neomonaſterium.* Ce lieu eſt prés de la rivière de Schvvale, vèrs ſon embouchure dans celle de Stoer, entre Hambourg & Kiele, à ſix lieuës de celle-ci, & à dix de celle-là. Maty.

NEWPORT. ſ. m. Qui ſignifie Port-neuf. *Novus portus.* Il y a pluſieurs bourgs de ce nom en Angletèrre. *Newport* dans l'iſle de Wigh, à quatre lieuës de Portsmouth, on dit qu'il étoit appellé anciennement *Medena.* *Newport* dans le Comté de Monmouth, à une lieuë & demie de Carlion, vèrs le couchant; il eſt conſidérable par ſon port, & par ſon château. *Newport* dans le Cornouaille, aux confins du Comté de Devon, à une lieuë de Lauſton, vèrs le nord. *Newport* dans le Comté de Pembrock, entre la ville de ce nom & celle de Cardigan. Maty.

NEWRY. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande. *Nuria.* Il a entrée & voix dans le Parlement, & il eſt ſitué dans le Comté de Dovvne, en Ultonie, à quatre lieuës de Carlinfort, du coté du ſeptentrion, & ſur la rivière de Nury. Maty.

NEUVY. Voyez NEUVI.

N E X.

NEX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarx. *Nexoa.* Elle eſt ſur la cote occidentale de l'iſle de Bornholm, à deux lieuës de Rudneby, vèrs le midi. Maty.

N E Y.

NEYDING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe. *Neidinga.* Elle eſt dans le Comté de Furſtembèrg, ſur le Danube, à quatre lieuës de la ville de Rotvveil, tirant vèrs Schafouſe. Maty.

NEYTRACHT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, avec citadelle. *Nitria.* Elle eſt capitale du Comté de *Neytracht*, & ſituée ſur la rivière de même nom, à quatorze lieuës de la ville de Gran, dont elle eſt ſuffragante. Maty.

Le Comté de Neytracht. *Nitrienſis Comitatus.* Contrée de la haute Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Preſbourg, de Tranſchin, de Turocz & de Bars; *Neytracht*, capitale; Nevvhauſel, Schelz & Schinta en ſont les lieux principaux.

N E Z.

NÉZ. ſ. m. Organe extèrne de l'odorat. C'eſt, aux hommes, cette partie éminente qui eſt au milieu du viſage. *Naſus.* Aux animaux ce ſont des ouvèrtures qui ſont au bout de leur tête. On diſtingue dans le *néz* pluſieurs parties, qui ont châcune leur nom. On appelle la ſupérieure qui eſt entre les deux yeux, la *racine du néz*; celle de deſſous qui eſt oſſeuſe & immobile, le *dôs*; la partie la plus pointuë qui eſt plus bas, ſe nomme *l'épine*; & l'extrémité qui eſt cartilagineuſe & mobile eſt appellée le petit *globe du néz*: les parties latérales ſe nomment les *ailes*, la charnuë qui avance au milieu & qui ſépare les deux narines, s'appelle la *colomne du nez*: ſes deux ouvèrtures ſont appellées les *narines* ou *conduits.* Le *néz* eſt compoſé de trois os, de ſept muſcles, & de cinq cartilages. Il y a un os de châque coté, & un troiſiéme en l'un & l'autre. M. Harris ne connoit qu'un os du *nez*, & dit, que l'os du *néz* eſt un corps mince, mais ſolide, qui fait la partie ſupérieure du *néz*; que ſon extrémité ſupérieure eſt jointe à l'os du front par la future tranſvèrſale; que ſes deux cotez ſont joints l'un à l'aûtre; que leur partie inférieure ſe joint à l'os maxillaire, ſur l'extrémité inférieure duquel les cartilages des narines ſont attachez; que ſa face extérieure eſt unie, polie, mais l'intérieure raboteuſe. Les cartilages forment la partie inférieure. Ses artères viennent des carotides, ſes veines, des

des jugulaires extèrnes, & ſes nèrfs de la cinquiéme paire. Outre ces vaiſſeaux il y a dans le *nez* pluſieurs conduits & ouvèrtures par où la morve ſe décharge. Le poil des narines n'a point de nom particuliér en François. En Latin, Feſtus l'appelle *vibriſſæ*, de *vibrare*, qui ſignifie branler, ſecouer, parce que quand on l'arrache, cela fait ſecouer la tête. Les cavitez du *nez* ſont remplies de pluſieurs lames oſſeuſes, ſéparées & roulées en ſpirale: ces lames aboutiſſent à la racine du *néz*, & ſont couvèrtes d'une membrane fort ſenſible, parſemée d'un grand nombre de petits nèrfs qui viennent des olfactoires. C'eſt cette membrane qui eſt l'organe immédiat de l'odorat, d'où vient que les animaux qui ont plus de lames oſſeuſes, ont auſſi l'odorat plus fin, parceque cette membrane étant plus étenduë reçoit en plus de parties l'impreſſion des corps odorans. Les chiens de chaſſe ont plus de ces lames que tous les aûtres animaux. Le liévre, le renard, le porc-épic, le chat, le ſangliér, en ont un très grand nombre, & l'homme en a le moins de tous. Les Égyptiens repréſentoient un *néz* pour ſignifier un homme ſage & prévoyant: d'où ſont venuës les phraſes Latines, *naſutus homo*, *emunctæ naris*, & *non datum omnibus eſt habere naſum*. Et en François, Il a eu bon *néz*.

Ce mot *néz* vient de *naſus*, que l'on dérive du Grèc ναυμὸς écoulement, de νέω, *je coule*; ou de *nare*, *no*, nager parceque l'air nage, c'eſt-à-dire, paſſe & repaſſe par le *néz* dans la réſpiration.

St. Nez. *Sanctus Naſus*, eſt le nom d'une piérre que les Finlandois adoroient autrefois comme un Dieu.

On dit qu'une pèrſonne a bon *néz*, quand elle ſent de loin les ôdeurs bonnes, ou mauvaiſes. Qui n'a point de *néz*, ou qui en a peu, ne ſçauroit paroître ſans honte parmi les hommes, & ſans mépris parmi les femmes. On dit que la moutarde prend au *néz*, quand les ſels volatils de la moutarde paſſent par le *néz* pour aller fraper le cèrveau. Un *néz* aquilin, Un *néz* de pèrroquèt, un *néz* retrouſſé, un *néz* fait en piéd de marmitte. Naudé a dit dans ſon Maſcurat, un *néz* à la Judaïque.

Si je n'en diſois mot je n'en penſois pas moins
Et jugeai ce lourdaut, à ſon néz *authentique,*
Que c'étoit un pédant animal domeſtique. Régnièr.

Ils croyent qu'on leur doit pour rien la courtoiſie,
Mais c'eſt pour leur beau néz. Id.

Son néz, *haut élevé, ſembloit faire la nique*
A l'Ovide Nazon, au Scipion Naſique. Id.

Sur tous les aûtres néz, *ſon* néz *a l'avantage.*
Et jamais un grand néz *n'orna mieux un viſage.* Des-H.

Chez les Môres les *néz* camus ſont les plus beaux *néz*; on leur applatit, on leur écache le *néz*. En Tartarie les plus grandes beautez ſont celles qui ont le moins de *néz*. Les grands *néz* ſont en honneur par tout le monde, excépté à la Chine & chez les Tartâres. Les Crim-Tartâres écraſent le *néz* de leurs enfans, & croyent que c'eſt une folie de porter un *néz* devant les yeux. Les *néz* camus déplaiſent, & ſont de mauvaiſe grâce. de Vign. Marv.

Le néz *fait comme un cèrvelat.* Régnièr.

Rubruquis a écrit que la femme de Cingis Cham n'avoit que deux trous au lieu du *néz*. On dit figurément, qu'une chôſe n'a point de *néz*; pour dire, qu'elle n'a point de grâce, d'agrément. On coupe le *néz* aux Paſſevolans, ils ont beſoin d'un *néz* poſtiche. On dit qu'une femme a toujours un maſque ſur le *néz*, quand elle va ſouvent maſquée. On appelloit autrefois un *tour de néz*, ou *cache-néz*, une éſpéce de maſque que portoient les Dames de condition, qui ne leur couvroit que le *néz*, & qu'elles portoient dans les cérémonies.

Ambroiſe Paré, au Livre 23, fait mention d'un Chirurgien d'Italie qui faiſoit revenir les *néz* coupez. Il ouvroit les bras des malades dans les chairs, & y faiſoit entrer ce reſte de *néz*, & les ayant liez enſemble pendant quarante jours, le *néz* prenoit chair dans cette playe, & ſe colloit avec la chair du bras, puis il coupoit la chair du bras, façonnoit le *néz* comme il devoit être, & penſoit ces playes à loiſir. Voyez encore les Journaux de Leipſic ɔIↃ IↃCLXXXII. p. 221. Hagerup Danois a prétendu que l'on pouvoit voir par le *néz*, fondé ſur l'autorité de Smétius, qui raconte dans le cinquiéme livre de ſes Mélanges de Médecine, qu'un jeune homme aveugle voyoit la lumiére, & diſcèrnoit la blancheur des fleurs par le *néz*.

Néz ſe prend quelquefois pour tout le viſage, & pour témoigner la préſence de la pèrſonne. *Vultus*, *facies*, *aſpectus*. Ces gens ſe ſont rencontrez *néz* à *néz*. C'eſt un impudent qui lui a reproché cela à ſon *néz*, *in faciem*, *coram*, qui lui a dit des injures à ſon *néz*. Vous me venez toûjours jetter mon âge au *néz*. Mol. C'eſt un homme qui va le *néz* levé, à qui on ne peut rien reprocher. Celui-là marche le *néz* dans ſon manteau, dans ſon manchon, il n'oſeroit montrer ſon *néz* en une telle aſſemblée. On le dit auſſi des Soldats enfèrmez dans une place, qui n'oſeroient montrer leur *néz*, pour dire paroître à découvèrt, ſortir en campagne. On dit auſſi, qu'un homme a toûjours le *néz* ſur les livres, qu'il ne leve pas le *néz* de deſſus la beſogne; pour dire, qu'il y eſt fortement attaché.

On dit en ce ſens, qu'un homme fourre ſon *néz* par tout, qu'il met le *néz* dans une affaire; pour dire, qu'il s'en veut mêler, qu'il en veut prendre connoiſſance. Il ne faut point fourrer ſon *néz* dans les affaires d'autrui. Songez à vous taire, ſans mettre vôtre *néz* où vous n'avez que faire. Mol. Dès que cet Avocat a mis le *néz* dans un ſac, il voit où eſt la difficulté de l'affaire.

En tèrmes de Manége, on dit, que les chevaux portent le *néz* au vent, ou portent au vent; pour dire, qu'ils levent le *néz* auſſi haut que les oreilles. C'eſt le contraire de porter bas. On le dit figurément des femmes étourdies, éventées, & qui levent trop la tête.

On dit qu'un homme parle du *néz*, lorſqu'il ne parle pas nettement, qu'il parle comme un tuyau d'orgue. *Naſiloquus*. On dit que le *néz* lui coule, qu'il a la roupie au *néz*, quand il eſt enrumé. On appelle quelquefois un ivrogne, Un *néz* de betterave, Un *néz* boutonné, bourgeonné, enluminé. On appelle *néz gravé*, celui à qui il eſt demeuré pluſieurs marques de la petite vérole.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'un chien eſt de haut *néz*, quand il va requérir ſur le haut du jour; qu'il a le *néz* fin, lorſqu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans le pouſſiér; *Acri odoratu canis venaticus*; & qu'il a le *néz* dur, lorſqu'il entre mal aiſément dans la voye. *Canis malè odorans*.

On appelle le *néz* d'un ſoufflet, la partie qui ſe tèrmine en pointe, & ſur tout celle des ſouffléts d'orgue, ou de forge. *Acroterium*.

On appelle un *néz* de bateau chez les Bateliérs, la pointe du bateau. On le dit auſſi ſur la mèr, des vaiſſeaux. *Roſtrum*. Le Chevaliér Petti Anglois, ſe vantoit d'avoir inventé un vaiſſeau qui ne pourroit jamais porter le *néz* dans l'eau quelque tourmente qu'il arrivât. Vaiſſeau qui eſt trop ſur le *néz*, eſt un vaiſſeau qui panche ſur l'avant.

Néz, *Naſus*; s'eſt dit autrefois en tèrme Eccléſiaſtique, du chalumeau qui ſervoit pour donner le ſang de Notre-Seigneur au peuple: & éffèctivement outre que le chalumeau a quelque reſſemblance au *nez* il ſért auſſi à pomper, c'eſt-à-dire, à attirer les liqueurs par réſpiration, comme le *néz* réſpire l'air. Du Cange n'a pas entendu ce mot. On l'appelloit auſſi *pagillar* en Latin. Chastel. *Martyr. T. I. p. 439. & ſuiv.*

Néz, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un grand *néz* ne gâte jamais un viſage. On dit qu'une fille a le *néz* tourné à la friandiſe, qu'elle n'a point le *néz* tourné à la Religion; pour dire, qu'elle a la mine de ſe vouloir marier. On dit qu'un homme ſaigne du *néz*, quand la timidité l'empêche d'éxécuter quelque chôſe qu'il avoit entrepriſe, ou promiſe. On dit, Rire au *néz* de quelqu'un, pour dire, ſe moquer de lui: Le regarder ſous le *néz*: pour dire, le morguer, le vouloir choquer. Lui tirer les vèrs du *néz*; pour dire, lui tirer adroitement un ſecrèt. On dit qu'il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de lui arracher le *néz*; pour dire, qu'il faut quelquefois ſouffrir un petit mal, de peur d'un plus grand inconvenient. On dit auſſi pour marquer qu'on mépriſe quelque diſcours, ou quelque entretien, Il ſemble qu'on me pèle le *néz*. On dit auſſi pour dire injure à quelqu'un, qu'on lui a jetté au *néz* ſa marchandiſe, ſon argent; pour dire, qu'on lui a reproché quelque défaut, quelque mauvaiſe action; qu'on lui a fèrmé la porte au *néz*; pour dire, qu'on ne l'a pas voulu recevoir en ſa maiſon. C'eſt pour votre *néz*, ou Cela vous paſſera bien loin du *néz*; pour dire, Cela ne ſera pas pour vous. On dit auſſi, pour ſignifier la même chôſe; C'eſt pour ton *néz* que le four chauffe. On dit auſſi, qu'il a eu un piéd de *néz* pour dire, qu'il n'a pû venir à bout de quelque choſe, qu'il a donné lieu à la raillerie. On dit auſſi, qu'on lui a donné ſur le *néz*; pour dire, qu'on l'a ſoufflété. On appelle un *néz* à nazarde; un *néz* malfait, celui d'un homme qui ne ſçait pas ſe défendre. On dit, Un beau *néz* à porter lunettes, quand on ſe veut mocquer d'un grand *néz*. Cela paroît comme le *néz* au viſage; pour dire, qu'une chôſe eſt claire & évidente. On dit auſſi de ceux qui n'ont rien à faire, qui ſe promenent, qu'ils viennent regarder qui a le plus beau *nez*. On dit auſſi par antiphraſe, qu'un homme eſt heureux comme un chien qui ſe caſſe le *néz*. On dit encore pour reprocher à un jeune homme ſon peu d'éxpérience, Si on vous preſſoit le *néz*, il en ſortiroit du lait.

On dit au figuré, qu'un homme a bon *néz*, lorſqu'il a beaucoup de ſagacité, qu'il prévoit de loin les événemens d'une affaire. Et au contraire on dit, qu'il ne voit pas plus loin que le bout de ſon *néz*, quand il n'a aucune prévoyance. On dit auſſi qu'il

qu'il s'eſt caſſé le *nez*, qu'il a donné du *nez* en terre, lorſqu'il a mal réüſſi en quelque affaire, qu'il a fait banqueroute: & au contraire, qu'il s'eſt bien refait le *nez*, quand il y a bien fait ſon profit. On dit qu'il a été pris par le *nez* comme un buſle; pour dire, qu'il s'eſt laiſſé tromper, amuſer, conduire. On dit auſſi, qu'il a pris ſon *nez* pour ſes feſſes; pour dire, qu'il s'eſt trompé lui-même, qu'il s'eſt mépris. Il y a cinq ou ſix cens ans que l'on diſoit en forme de provèrbe, Celui qui coupe ſon *nez* dégarnit ſon viſage; ce que nos pères éxprimoient, par ces vieux mots François: Qui ſont *nez* cope, cil déſerte ſon vis.

Néz-Coupé. Qu'on appelle en Latin. *Staphilodendrum*. Eſt un arbriſſeau épais, dont le bois eſt foible, rempli de moële blanche: ſes feuilles ſont attachées, ordinairement cinq, & quelquefois ſept à une côte; elles reſſemblent à celles du ſureau, mais elles ſont un peu plus petites, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont attachées par grapes, à des pédicules menus & longs; châcune d'elles eſt compoſée de cinq feuilles blanches diſpoſées en rond, & ſoûtenuës ſur un calice d'une ſeule piéce découpée en cinq parties. Lorſque cette fleur eſt tombée, il paroît en ſa place un fruit membraneux; ou une eſpéce de veſſie vèrdâtre, aſſez grande, diviſée en deux loges, dans leſquelles ſe trouvent quelques ſemences ſemblables à de petites noiſettes, couvèrtes d'une écorce ligneuſe, mais mince, de couleur rougeâtre, facile à caſſer: leur ſubſtance eſt vèrdâtre, d'un gout douçâtre, fade & donnant envie de vómir. Cet arbriſſeau croit aux lieux incultes, dans les bois, dans les hayes & dans les buiſſons.

Il y en a une autre ſorte plus petite, la feuille en eſt diviſée en trois. Cet arbriſſeau s'appelle auſſi piſtache ſauvage, & *nux veſicaria*. On l'appelle *néz coupé*, parceque le noyau reſſemble éffectivement à un petit bout de *néz* coupé. Le nom de *Staphilodendron*, que lui donnent Matthiole & d'autres Auteurs, vient du Grèc, σταφυλὴ, *uva*, *raiſin*, & δένδρον, *arbor*, *arbre*. Enfin on le nomme piſtache ſauvage parceque ſon fruit approche de la vraie piſtache, & *nux veſicaria*, parceque ſa petite noix eſt enfermée dans une petite veſſie.

N H A.

NHANDI. ſ. m. Nom d'une plante de l'Amérique méridionale. Piſon L. IV. c. 57. & 59. dit que ſes racines & ſes feuilles étant fort âcres, on peut les garder ſéches, & les employer au lieu d'hèrbes chaudes & corroboratives, pour les bains qu'on prépare pour guérir les maladies froides. On s'en ſért auſſi contre le mal d'éſtomac. Le *Nhandi* reſſemble aſſez à la plante que le P. Plumiér appelle grande queuë de lézard, arbre à grape & à feuille de plantin. *Saururus botryitis major, arboreſcens, foliis plantagineis.*

N I A.

NI. Voyez Ne.

NIAIS, aise. adj. & ſubſt. Oiſeau de proie qu'on prend dans le nid. *Ex nido exceptus, avis ex nido, nidularia.*

Ce mot vient de *nidenſis*, *pris au nid*. Ménage. L'Italien dit auſſi *nidaco*. Borel le dérive de l'Hébreu *nias*, qui ſignifie un *étourdi*. On a appellé auſſi en Latin les oiſeaux *niais*, *nidaſii* & *nidarii*.

Niais, ſe dit figurément en Morale, d'une pèrſonne ſotte, ſimple & crédule qui n'a pas vû le monde. *Homo novus & ſimplex, ineptus, fatuus, bardus.* Les payſans ſont *niais*. Ceux qui ont été élevez parmi les bourgeois, ont des gèſtes *niais*, des contenances *niaiſes*. Il y a des gens qui ont toute leur vie l'éſprit *niais*, la mine *niaiſe*. Je connois un homme qui avec un air languiſſant & mélancholique, & même avec une mine aſſez *niaiſe*, a plus dit de jolies choſes que pèrſonne. M. Sc. Il y a des *niais* qui employent habilement leur niaiſerie. La Roche. Un viſage *niais*. Voit. Des larmes *niaiſes*. Mol. Un ton de voix languiſſant & *niais*. Id. Une beauté *niaiſe*. Gon. Je vis là une belle *niaiſe* qui ſe laiſſoit conter des douceurs par le prémiér venu. M. Sc. Il y a quelque art à diſtinguer les viſages débonnaires, des *niais*. Mont. Il y a une honte *niaiſe* & ruſtique qui eſt tout-à-fait déſagréable. Fél. Les meilleurs bouſons ſont ceux qui ſont les *niais*. Les voyages, le grand commèrce du monde, guériſſent les gens du *niais*. Cet air ſimple & *niais*, que l'amour de l'humiliation & de la ſouffrance lui fit prendre, fut ce qui le ſauva. Bouhours.

On appelle provèrbialement, Un *niais de Sologne*, celui qui ſe trompe à ſon profit; ces matois qui ſont les *niais*, qui entendent bien leur compte, & qui ſouvent trompent les autres.

NIAISEMENT. adv. D'une manière niaiſe, ſottement & en niais. *Inepte, ſtolide, fatuè.* La ſincérité n'oblige point à dire *niaiſement* tout ce que l'on ſçait. Bell. Il ne faut pas avoir une complaiſance fade pour tout ce que diſent les autres, ni leur applaudir *niaiſement*. Id. Il y a de l'éſprit à débiter *niaiſement* des choſes plaiſantes. S. Évr. Il ne faut pas croire *niaiſement* ceux qui nous flattent. Bell. Je ſuis honteux de finir *niaiſement* comme je fais, en diſant que je ſuis votre ſérviteur. Voit. S'adoucit *niaiſement*. B. Rab.

NIAISER. v. n. Faire l'innocent, & le niais. *Ineptè agere, fatuè ſe gerere.* C'eſt un ſot qui ne fait que *niaiſer*, quand il parle, qui ne dit rien de bon.

Niaiser, ſignifie auſſi, Badiner, s'amuſer à la bagatelle, conſumer ſon tems à de vaines occupations, à des choſes inutiles. *Tempus ſtolidè terere, nugari.* On ne ſçauroit dire à quoi cet homme paſſe ſa vie, il ne fait tous les jours que ravauder & *niaiſer*.

NIAISERIE. ſ. f. Entretien ou occupation de niais. *Ineptia, ſtoliditas.* La plûpart des Coquèts ne diſent à leurs Dames que des badineries & des *niaiſeries*. Il y a des gens niais qui ſe connoiſſent, & qui employent habilement leur *niaiſerie*. La Roch. Il faut s'accoutumer aux ſottiſes & aux *niaiſeries* d'autrui. Bou. Les piéces comiques ſont des *niaiſeries*. Mol.

NIANCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſituée ſur la rivière de Ché. *Niancheum.* C'eſt la quatriéme de la province de Chékiang, & elle a cinq autres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

NIAUCOMI. ſ. m. Arbre qui croit au pays des Noirs. Son écorce eſt auſſi chaude que le poivre: elle y ſért de remède pour divèrſes maladies.

N I B.

NIBCHAZ. ſ. m. C'eſt le même que Nibhaz, Dieu des peuples que Salmanazar avoit mis à la place des tribus d'Iſraël. R. David Kimhhi & R. Schelomoh Jarthi diſent qu'il avoit la forme d'un chien.

NIBE. ſ. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Diocéſe de Wibourg, en Irlande. Ce lieu, où l'on nourrit de fort bons chevaux pour le ſèrvice, eſt ſur le golfe de Limfort à trois lieuës de la ville d'Alborg, vèrs le couchant. Maty.

NIBIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Parme en Lombardie. *Libianum.* Cette ville eſt ſituée ſur le Tidone dans le Plaiſantin, à quatre ou cinq lieuës de Pavie, de Plaiſance & de Bobbio. Maty.

N I C.

NICAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicaſius.* Saint *Nicaiſe* prémiér Évêque de Rouen. La rue Saint *Nicaiſe* à Paris. Voyez encore Nigaise.

Ce mot vient de *νίκη* qui veut dire *victoire*.

Nicandre. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicander.* Ce mot eſt compoſé de *νίκη*, victoire, & *ἀνὴρ*, homme. Saint *Nicandre* fut martyriſé ſous Dioclétien.

NICARAGUA. ſ. m. Nom propre d'une province de la Nouvelle-Éſpagne. *Nicaragua.* Elle eſt dans l'Audience de Guatimala, entre la province de ce nom, celles des Hondures & de Coſtarica, la mèr du nord, & celle du ſud. Les Eſpagnols appellent cette province le paradis de Mahomet, à cauſe de l'abondance & de la bonté des fruits qu'elle produit, & de la beauté de ſon tèrroir. Les villes de Léon capitale, de Jean de Grenade & de Ségovie, avec le bourg de Réaléio en ſont les lieux principaux. Maty.

NICARAGUA, lac. Voyez Grenade, lac. Tom. III. p. 349. Le lac de *Nicaragua* a 80 lieuës de tour: ſes eaux ſont douces; & il a flux & reflux. *Aſém. de Tr.* 1706. *p.* 1326.

RIO SAN-NICARDO. Riviére de la Caſtille d'or, dans l'Amérique. Elle ſe décharge dans la mer du ſud.

NICARÈTE, Voyez MICÈRATE.

NICARIA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Icaria*, *Icaros*, anciennement *Pergamus.* Elle eſt à neuf lieuës de celle de Samo, vèrs le couchant. Cette iſle prit le nom d'Icarie, & le donna à la mèr qui l'environne; parce qu'Icare, fils de Dédale s'y noya. Elle peut avoir quatorze lieuës de circuit, & il y a une petite ville Épiſcopale qui porte ſon nom. Elle a été aux Juſtiniani de Gênes, de même que Scio; mais les Turcs les leur ont enlevées depuis environ deux ſiécles. Maty.

NICASTRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Neocaſtrum*, *Nicaſtrum.* Elle eſt dans la Calâbre ultérieure, aux confins de la citérieure, & à deux lieuës du golfe de S. Eufémie. Cette ville qui fut à moitié ruinée par un tremblement de tèrre l'an 1638. a un Evêché ſuffragant de Rhège. Maty. Voyez encore Néocastro.

NICAVA ou NICE. Voyez Nessa.

NICE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville qui étoit conſidérable, mais qui eſt maintenant preſque ruinée. *Nicæa* on la trouve dans la Macédoine, à ſix ou ſept lieuës du lac d'Ochrida.

Il y avoit encore autrefois dans l'Achaïe un ville de ce nom, près des Thèrmopiles. Elle eſt maintenant ruinée.

Nice de la paille. Nom d'une petite ville de la Lombardie.

die. *Nicæa.* Elle eſt dans le Montſèrrat, ſur le Bellbo, entre Aequi & Api, à trois lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. MATY.

NICE, *Nicæa*, *Nicia.* Ville des États du Duc de Savoye, capitale du Comté de Nice, & ſituée au piéd des Alpes ſur la mèr Méditèrranée, à deux lieuës de Monaco vèrs le couchant. Cette ville eſt médiocrement grande, l'air y eſt ſi doux qu'on n'y voit près̀que jamais de neige ni de glace. C'eſt le ſiége du Gouvèrneur & du Sénat de la province. Elle a un Évêché ſuffragant d'Embrun, une citadelle très-forte, & un port qui ne peut recevoir que de petits bâtimens; mais ſes habitans qui font beaucoup de commèrce, ſe ſèrvent du port de Ville-Franche; qui n'eſt qu'à un mille de *Nice.* Nice, qui eſt une ancienne colonie des Marſeillois, s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne *Cemele*, capitale des Védiantiens. MATY. *Nice* eſt à 43°. 38'. de latitude & à 25°. 2'. de longitude. HARRIS.

Le Comté de NICE, *Nicæus*, *Nicienſis Comitatus.* Nom d'une province des Etats de Savoye. Elle eſt bornée au levant par les États de Gènes, & par le Piémont propre; au nord par le Marquiſat de Saluſſes & par le Dauphiné. Elle a la Provence au couchant, & la mèr Méditèrranée, avec la petite principauté de Monaco au midi. On diviſe ce pays en Domaine, & Annéxes. Le Domaine comprend le Comté propre de *Nice*, qui eſt aux confins de la Provence, & les Annèxes, ſont les Comtez de Beuil & de Tende, le Vicariat de Barcelonette, les Marquiſats de Marſo & de Dolce Acqua, la Principauté d'Oneglia ou Oneil & la Seigneurie de Prella. Tous ces pays ſont de la Juriſdiction & du Gouvèrnement de *Nice.* Le Comté propre de *Nice*, avec le Vicariat ou la Principauté de Barcelonette, dépendoient autrefois de la Provence. Yoland d'Arragon, mère & tutrice de Louïs III. Roi de Naples & Comte de Provence les céda à Amé VIII. Duc de Savoye l'an 1419. pour une ſomme de 160 mille francs d'or, qu'Amé VI. ſon aïeul avoit prêtée à Louïs III. Les Ducs de Savoye en ont toujours joui depuis, & François I. déclara qu'il n'y prétendoit rien, par un acte paſſé à Lyon le 10. Septembre 1523.

NICE. adj. maſ. & fém. Vieux mot qui ſignifioit *ſimple & niais. Simplex, fatuus, hebes.* On l'employe encore dans le burlèſque. Cette fille me ſembloit *nice*, ou niaiſe.

Tant ne fut nice, *encor que* nice *fût*,
Madame Alix, que le jeu ne lui plût. LA FONT.

Par mon chief tu es fol & nice. R. DE LA RÒSE.

Ainſi puet hons, ſe trop n'eſt nice
Garder ſoy de tuit autre vice.

Ce mot vient de *neſcius*, *ignorant.*

Dans les anciennes Coutumes, on appelle une *promeſſe nice*, celle qui eſt faite ſans ſtipulation, ſans gage & ſans ſûreté: *Nuda promiſſio.* Et action *nice*, eſt celle qui dépend d'une ſimple promeſſe, ſans ſtipulation.

NICÉ. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité de l'Antiquité. *Nice.* Ce mot eſt Grèc, Νίκη, & ſignifie *Victoire.* Héſiode dans ſa Théogonie v. 384. & Apollodore L. I. diſent qu'elle étoit fille de Pallas & de Stix. Héſiode ajoûte v. 401. qu'elle demeure toujours avec Jupitèr.

NICÉE. ſ. m. Nom propre d'homme qui ſe dit quelquefois pour Nicétas. *Nicetas.* Saint Nicétas Évêque de Dace eſt auſſi appellé ſaint *Nicée.* CHASTELAIN. *Martyr. 7. Janv. p. 112.*

NICÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville qu'on nomme auſſi Iſnich, Nichea, Nichor. *Nicæa*, anciennement *Antigonia*, *Olbia*, *Anticore.* Ville de la Natolie, en Aſie. Elle eſt ſur le petit lac d'Iſnich, à huit lieuës de Burſe, vèrs le nord. Cette ville eſt Archiépiſcopale, & célèbre par deux Conciles qu'on y a tenus, le I. l'an 325. contre Arius; le II. l'an 787. contre les Iconoclaſtes. MATY. Bruyn dit dans ſon voyage p. 59. que *Nicée* eſt près̀que quarrée, qu'elle eſt à l'extrémité d'un petit golfe, dans une belle plaine; qu'elle a au nord-eſt à deux milles environ, une chaine de petites montagnes; & qu'elle eſt ceinte de murailles d'environ 8000 pas.

NICÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge ſur fond blanc ſatiné.

NICEMENT. ſ. m. Tèrme de Droit. Faire *nicement*, ſignifie faire procéder de la part du Défendeur, ſans que le Demandeur en pétitoire ait donné ſa demande libellée. Ceſſer *nicement* veut dire qu'un ſèrgent ne continuë pas ſes criées d'héritages, à cauſe d'une oppoſition.

NICEMENT. adv. ancien. *Simpliciter.* On diſoit autrefois; Écrire *nicement*; pour dire, ſimplement, ſans articuler faits contraires à ceux de ſa partie advèrſe.

NICÉRATE. ſ. f. Nom propre de femme. *Niceratæ*, *Nicareta.* Sainte Nicarete de l'une des plus illuſtres familles de Nicomédie, qui ſe ſanctifia à Conſtantinople dans l'état de la virginité, dans le IIIe & IVe ſiécle, a été nommée, par une tranſpoſition vitieuſe, *Nicérate.* BAILLET *au 27e de Décembre.*

NICESSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicetius.* Saint Nicet que nous appellons vulgairement ſaint *Niceſſe*, différent de S. Niziér Évêque de Lyon, qui portoit même nom que lui, & qui ne lui ſurvéquit que ſept ans, vint au monde ſous le régne du grand Clovis. BAILLET *au 5e de Décembre.* Voyez ſur ce ſaint Évêque de Tréves, Grégoire de Tours, *Vit. Patr. C. 17.*

NICET. Voyez le mot précédent.

NICETTE. adj. fém. Diminutif de *Nice.* Simplette. *Ineptula. Nicette* fut, & ne penſoit à nul mal. S. ÉVR. Douce & *nicette.* RÉGN.

NICHANDGI-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un officiér de la Porte. C'eſt proprement le Garde des Sceaux. DU LOIR. *p. 78. Sigillorum Cuſtos.* Au Divan le prémier Vizir eſt au milieu, & les aûtres ſelon leur rang à ſes côtez. *Le Nichandgi-Bachi* eſt à ſa droite, &c. ID.

NICHAWA, ville & rivière. Voyez NISSA & NISSAVA.

NICHE. ſ. f. Petite tromperie, ou malice qu'on fait à quelqu'un. *Fraus ludicra*, *ludificatio.* Les Écoliérs ſe plaiſent à faire toujours quelque *niche* à leurs compagnons.

NICHE, en tèrme d'Architecture, eſt un enfoncement, une cavité, une place qu'on ménage dans l'épaiſſeur d'un mur, pour y placer une ſtatuë par le moyen d'un demi-rond qu'on y creuſe. *Foratus*, *ſcaphus*, *ſcaphium*; *loculus*, *loculamentum.* Nous découvrîmes dans une *niche* une Diane à l'âge d'onze ou douze ans. VOIT. Les grandes *niches* ſèrvent pour les groupes & les petites pour les ſtatuës ſeulement. On appelle *niche angulaire*, celle qui eſt dans une encognure: *niche d'autel*, celle qui ſèrt à la place d'un tableau dans un rétable d'autel: *niche à cru*, celle qui n'étant point ſur un maſſif, prend ſa naiſſance du rez de chauſſée: *niche de rocaille*, celle qui eſt revêtue de coquilles pour les grottes. *Niche* ronde eſt celle qui eſt cintrée par ſon plan & ſa fèrmeture. *Niche* quarrée eſt celle qui eſt quarrée par ſon cintre & ſa fèrmeture. *Niche* en tour ronde eſt celle qui eſt priſe dans le dehors d'un mur circulaire, & dont la fèrmeture porte en ſaillie. *Niche* en tabèrnacle, c'eſt une grande *niche* décorée de chambranles, montans, conſoles, frontons. *Niche* ruſtique eſt une niche avec boſſages ou refends. *Niche* de buſte eſt une petite niche pour placer un buſte. *Niche* feinte eſt un renfoncement où l'on peint une ou pluſieurs figures. *Niche* de treillage eſt celle qui eſt faite de barreaux de fèr, ou d'échalas.

Ce mot vient de *nicchio*, qui eſt une coquille de mèr, d'où par reſſemblance on a appellé *niche*, ces creux qui ſe font dans les murs pour y placer des ſtatuës, ainſi que prétend le Dictionnaire della Cruſca. Et l'on repréſente ſouvent une coquille dans le cintre d'une *niche.*

NICHÉE. ſ. f. Nom collèctif, qui ſe dit de tous les oiſeaux qui ſe trouvent enſemble dans un même nid. *Pullities*, *partus unus*, *aviarius pullatio.* Il a enlevé toute la *nichée* de ces roſſignols, de ces moineaux.

On le dit auſſi des inſèctes, des ſèrpens, des ſouris, &c. & même au figuré de tout le mauvais train qui eſt logé dans une maiſon.

NICHER. v. n. Se retirer en quelque lieu, y faire ſon nid. *Nidificare*, *nidulari.* Les oiſeaux ſe *nichent* dans les creux des arbres.

Là, ſur de vieux cyprès dépouillez de verdure,
Nichent *tous les oiſeaux de malheureux augure.* CERISY.

Ce mot vient de *nidificare.*

SE NICHER, ſignifie auſſi, Occuper quelque lieu avantageux pour ſa ſûreté ou pour ſa fortune. *Irrepere*, *præoccupare.* Les ennemis, ſe ſont *nichez* dans un poſte qui eſt ſi étroit, ſi inacceſſible, qu'on aura de la peine à les en dénicher. Ce Gaſcon a trouvé le moyen de *ſe nicher* chez un Financiér, où il fera ſa fortune. Le galant *ſe niche* par tout.

NICHER, ſe dit auſſi pour, Cacher. *Abdere.* Il ſe *nicha* où il put, Il ſe *niche* dans une hute. LA FONT.

NICHER, ſe dit auſſi de ceux qui ſe placent en quelque lieu élévé pour découvrir de loin, pour voir quelque ſpèctacle; *Superiùs degere.* Les Laquais ſe *nichent* ſur les toits, ſur les cheminées, pour voir les feux de joie, les ſpèctacles publics. Voyez un peu, où il s'eſt allé *nicher.*

NICHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Nido abditus.*

NICHILIANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſècte. *Nichilianiſta.* Une des èrreurs d'Abélard étoit de dire que JÉSUS-CHRIST étoit rien, *erat nihil.* Ceux qui embraſsèrent cette extravagante doctrine furent appellez *Nichilianiſtes.* Voyez ſur ce mot les Macrā & du Cange.

Ce nom vient de *nihil*, rien, qu'on écrivoit *nichil* dans ces ſiécles-là.

NICHOIR. ſ. m. Tèrme d'Oiſelier. C'eſt une manière de cage particulière

particulière, propre pour mettre couver des ſerins. *Nidulatorium.*

NICLOSBURG, ou NIKLISBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Autriche, *Nicolaiburgum.* Elle eſt aſſez jolie, dominée par un château, où les Seigneurs du lieu font leur réſidence, & ſituée aux confins de la Moravie, entre Brin & Vienne. MATY. Ce mot eſt formé de *Nicolaus*, & de *Burgum.*

NICOBAR. ſ. m. Nom de quelques iſles de l'océan Indien. *Nicobar*, *Nicobares Inſulæ.* Ces iſles ſont ſituées à l'entrée du golfe de Bengale, vis-à-vis l'une des embouchûres du détroit de Malaca. Elles s'étendent depuis le 7e degré juſques vèrs le 10e de latitude nord. La principale de ces iſles s'appelle *Nicobar*, & elle donne ſon nom à toutes les aûtres, quoiqu'elles ayent outre cela un nom particulier. L'iſle de *Nicobar* n'eſt éloignée d'Achem que de 30 lieuës. Son terroir, de même que celui des aûtres iſles, eſt aſſez fertile en divèrſes ſortes de fruits, de poiſſons, & de racines fort inſipides, appellées Ignames. Il y a pourtant des poules & des cochons en aſſez grande quantité: mais les Inſulaires n'en mangent point. Ils les trafiquent lorſque quelque vaiſſeau paſſe pour du fer, du tabac & de la toile. Ils vendent de la même manière leurs fruits & leurs perroquèts, qui ſont fort éſtimez dans l'Inde, parcequ'il n'y en a point qui parlent ſi diſtinctement. On y trouve encore de l'ambre & de l'étain; & c'eſt à quoi ſe tèrminent toutes leurs richeſſes. LETR. ÉDIF. *T. X. p.* 67. &c.

NICOBARIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt des iſles de Nicobare. *Nicobar*, *Nicobarœus*, *Nicobarinus.* Les *Nicobarins* adorent la Lune, & craignent fort les Démons, dont ils ont quelque groſſière idée. Ils ne ſont point diviſez en caſtes ou tribus comme les peuples de Malabar & de Coromandel. Les Mahométans n'ont pu y pénétrer. On n'y voit aucun monument public qui ſoit conſacré à un culte religieux. Il y a ſeulement quelques grottes creuſées dans les rochers, pour leſquelles ces Inſulaires ont une grande vénération, & où ils n'oſent entrer, de peur d'y être maltraitez du démon. Du reſte on ne ſçait rien des mœurs, de la puiſſance, ni du gouvèrnement des *Nicobarins.* Car pèrſonne n'a pénétré aſſez avant dans leur pays pour en être inſtruit. LÉTR. ÉDIF. *T. X. p.* 69. *& ſuiv.*

NICOLAÏTE. ſ. m. & f. Nom d'une des plus anciennes Sèctes qui ait été dans l'Égliſe. *Nicolaïta.* Elle tiroit ſon nom de Nicolas qui avoit été ordonné Diacre de l'Égliſe de Jéruſalem avec S. Étienne. On prétend que les *Nicolaïtes* vouloient que toutes les femmes mariées fuſſent communes pour ôter tout ſujèt de jalouſie. Il eſt parlé de ces hérétiques, qui furent auteurs de pluſieurs aûtres impuretez, au chap. 2. de l'Apocal. v. 6. où l'Évêque de l'Égliſe d'Éphèſe eſt loué de ce qu'il haïſſoit les actions des *Nicolaïtes.* S. Épiphane, *Her.* 25. accuſe ce Diacre, comme s'il avoit été un homme impur: Mais Clément d'Alexandrie a attribué ces impuretez à ſes diſciples qui abuſèrent des paroles de leur maître. Nicolas qui avoit une très-belle femme, fut ſoupçonné par les Apôtres d'en être jaloux, & d'être un homme laſcif. Pour ôter ce ſoupçon, il appella ſa femme; & pour faire voir qu'il ne lui étoit nullement attaché, il permit à quiconque voudroit l'épouſer, de l'épouſer. Il ajoûte que Nicolas n'eut jamais d'aûtre femme que la ſienne; qu'il eut des filles qui demeurèrent toûjours vièrges, & un fils qui garda auſſi toûjours la continence. Euſebe a raporté ces mêmes paroles de Clément dans ſon Hiſt. Eccléſ. liv. 3. ch. 29. Les *Nicolaïtes* avoient pluſieurs aûtres èrreurs; & ils furent les chèfs de pluſieurs héréſies, & entre aûtres de celle des Gnoſtiques.

Outre les impuretez dont on accuſoit les *Nicolaïtes*, ils mangeoient ſans ſcrupule les viandes offèrtes aux Idoles. Ils diſoient que le Père de JÉSUS-CHRIST n'étoit pas le Créateur. Quelques-uns d'eux honoroient une cèrtaine Barbelo, qui habitoit, diſoient-ils, le huitiême ciel. Elle étoit ſortie du père, & étoit mère de Jaldabaoth, ou ſelon d'aûtres Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du ſeptiême ciel, & diſoit à ceux d'en bas, Je ſuis le dèrniér & le prémiér, & il n'y a point d'aûtre Dieu que moi. D'aûtres donnoient le nom de Prounicos à la mère de tous les Princes céleſtes, & les uns & les aûtres lui attribuoient des actions infâmes, dont ils prétendoient autoriſer les leurs. Il y en avoit qui montroient des livres, & de prétenduës révélations ſous le nom de Jaldabaoth, & donnoient une infinité de noms barbâres aux Princes & aux Puiſſances qu'ils mettoient en châque ciel. C'eſt S. Irénée. *L. III. C. II.* & S. Épiphane *hær.* 25. qui raportent ces éxtravagances.

Cocceius, Hoffman, Vitringa & Maïus prétendent que ce nom de *Nicolaïte* eſt feint pour ſignifier des hommes adonnez aux plaiſirs de la bouche, & à l'impureté, & qu'il n'a point de raport à Nicolas, l'un des ſept prémièrs Diacres. Et comme il eſt parlé de la doctrine des *Nicolaïtes* dans l'Apocalypſe II. v. 15. immédiatement après que S. Jean y a fait mention v. 14. de Balaam & de ſa doctrine, ils comparent ces noms de Balaam & de Nicolas, qui ſelon leur étymologie, l'un en Hébreu & l'aûtre en Grèc, ont à peu près, la même ſignification de *Prince*, ou *Maître du Peuple*, & de *Vainqueur du Peuple*, qui ſe laiſſe gagner & vaincre à la ſéduction. Maïus ajoûte qu'il ne doute pas que les *Nicolaïtes* ne ſe glorifiaſſent d'être les Diſciples de l'un des ſept Diacres; mais il ſoûtient qu'en cela ils mentoient, & il n'a pas de créance à ce que les Anciens en ont dit, qui ſelon lui, auront cru trop légèrement les *Nicolaïtes.*

SAN-NICOLAO. Iſle. Voyez ST. NICOLAS & TREMITTI.

SAN-NICOLAO. Nom d'une montagne appellée autrement Caſerta. Elle eſt dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, entre Capoüe & Caſètte; près de Capoüe on l'appelle la Montagnuola. *Mons ſancti Nicolai.*

NICOLAS. ſ. m. & Nom propre d'homme. *Nicolaus.* Ils élûrent Étienne homme plein de foi, & du S. Eſprit, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas & *Nicolas* proſélyte d'Antioche. PORT-R. Ce ſont les ſept prémiers Diacres élus par les Fidéles, *Act. VI.* 5. S. *Nicolas* Studite au IXe. ſiècle fut ainſi ſurnommé, parce qu'il fut Archimandrite du monaſtère de Studi, ou Studius.

Les diminutifs de *Nicolas* ſont *Coli*, *Colin* & *Colas.* *Nicolas* Pouſſin, qui étoit un éxcellent Peintre, eſt mort en 1665. *Nicolas* Pèrrot d'*Ablancourt*, qui étoit un fameux Traducteur, naquit en 1606. le 5e. Avril à Châlons en Champagne.

Ce mot vient de NIKOΛAOΣ, qui veut dire *Vainqueur du Peuple.*

SAINT-NICOLAS. Nom d'une petite ville de la Moſcovie. *Fanum ſancti Nicolai.* Elle eſt dans la province de Dvvina, ſur la mèr blanche, un peu au couchant de l'embouchure de la Dvvina. Le commèrce fleurit à S. Nicolas. Il y a une aûtre petite ville de ce nom en Moſcovie, à l'embouchure de la rivière de Wolkovva dans le lac de Ladoga. MATY.

SAINT-NICOLAS. Nom d'un bon bourg de Lorraine. *Fanum ſancti Nicolai.* Il eſt ſur la Meurte, qu'on y paſſe ſur un pont, à deux lieuës au-deſſus de Nancy. MATY.

SAINT-NICOLAS. Nom propré d'un bourg des Pays-Bas Eſpagnols. *Fanum ſancti Nicolai* Il eſt dans le pays de Waes, en Flandre, à quatre lieuës d'Anvers, du côté du couchant. MATY.

SAINT-NICOLAS. Nom d'une iſle de l'océan Atlantique. *Inſula ſancti Nicolai.* C'eſt une de celles du Cap-vèrd, & elle eſt ſituée entre celles de Ste Luce, & de S. Jacques. Sa longueur eſt d'environ trente-trois lieuës, & ſa plus grande largeur de dix. Les Portugais en ſont les maîtres; mais on ne marque pas qu'ils y ayent aucune colonie.

Il a encore une aûtre iſle de S. *Nicolas*, parmi les iſles de Salomon, dans la mèr Pacifique. MATY. L'iſle de S. *Nicolas* eſt fort haute, & forme pluſieurs mondrins. Elle a dans ſon milieu un pic qui n'eſt guère moins élevé que celui de Ténériffe. Un peu plus bas du côté du couchant, il y en a un aûtre en forme de pyramide, qui n'eſt pas tout à fait ſi haut. Cette iſle eſt par tout fortéſcarpée. S. *Nicolas* eſt une des plus grandes iſles du Cap-vèrd. Elle eſt à 22. lieuës environ à l'oueſt ſud-oüeſt de l'iſle de Sel. Elle eſt entre celle de Ste Lucie & celle de S. Jacques. Son tèrtain eſt montueux & ſtérile vèrs les côtes. Dans les tèrres il y a quelques vallées meilleures, que les Portugais cultivent.

SAINT-NICOLAS. Nom d'un cap de l'Iſle de S. Domingue, en Amérique. *Promontorium S. Nicolai.* Il eſt à l'entrée ſeptentrionale de la grande baye, vis-à-vis de la pointe orientale de l'iſle de Cuba. MATY.

SAINT-NICOLAS. Nom d'un aûtre cap de la Cafrerie en Afrique. *Promontorium S. Nicolai.* Il eſt ſur la côte orientale, à l'embouchure de la rivière du S. Eſprit, vèrs le midi. MATY.

NICOLE. ſ. f. Nom propre de femme, dont le diminutif eſt *Colole*, *Nicolaa*, *Nicaule.*

Ce mot eſt formé de *Nicolas.*

NICOMAQUE. ſ. m Nom propre d'un homme à qui la ville de Phère dans le Péloponnèſe bâtit un temple, & qu'elle mit au nombre de ſes Dieux. *Nicomachus.*

NICOMEDIE, ſ. f. COMIDIA, ſ. f. ISMUD, & ISNIGMID. ſ. m. Ville autrefois Archiépiſcopale, & une des plus conſidérables de tout l'orient. *Nicomedia.* Elle fut ruinée par un trèmblement de tèrre l'an 358. & elle eſt ſituée ſur le petit lac de *Nicomédie*, dans la Natolie, à quinze lieuës de Nicée, vèrs le couchant ſeptentrional MATY. La ſituation de *Nicomedie* eſt, après celle de Conſtantinople, la plus belle du monde. Elle eſt ſur la pente d'une colline au bout d'un beau golfe, qui n'a qu'une démi-lieuë de large, mais qui eſt aſſez long. Voyez le Voyage de Bruyn, p. 60. & 61.

Dioclétien fuit Rome qu'il trouvoit trop libre, & s'établit à *Nicomédie*, où il ſe fit adorer à la mode des Orientaux. BOSSUET.

Le lac de NICOMÉDIE, ou de Comidie. *Nicomediensis lacus.* Ce lac eſt dans la Natolie, près de la ville de *Nicomédie*, ſur le

le bord de la mér de Marmora, à laquelle il eſt joint; ſi-bien qu'on peut le regarder comme un de ſes golfes. MATY.

NICOPING. ſ. m. Nom propre d'une ville de Suéde, capitale de la Sudèrmanie. *Nicopia.* Elle eſt ſur la mèr Baltique, à dix-huit lieuës de Stoxolm du côté du ſud. *Nicoping* a un bon port, & un château, dans lequel les anciens Ducs de Sudèrmanie faiſoient leur réſidence ordinaire. MATY.

NICOPING, eſt auſſi une ville du Danemark. *Nicopia.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Falſtèr. Elle a un aſſez bon port, & elle eſt défenduë par un château bâti l'an 1589. MATY.

NICOPOLI, NIGÈBOLI, SCILTARO. ſſ. mm. Nom d'une ancienne ville de la Mœſie. *Nicopolis.* Elle eſt dans la Bulgarie, ſur le Danube, qui la ſépare en deux parties, à trente lieuës environ de Tangoviſco, vèrs le midi. C'eſt près de cette ville que ſe donna la prémière bataille, entre les Turcs & les Chrétiens occidentaux l'an 1396. L'Empereur Sigiſmond y pèrdit la bataille, & vingt-mille hommes de ſes troupes. Bajazet qui gagna la bataille y en laiſſa ſoixante mille des ſiennes. MATY.

NICOPOLI. Autre petite ville de la Turquie, en Europe. *Nicopolis.* Elle eſt dans la Romanie, aux confins de la Macédoine, & à onze lieuës de Philippi, vèrs l'orient ſeptentrional. MATY.

NICOSIE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la vallée de Démona, en Sicile. *Nicoſia.* Il eſt dans les montagnes de Madonia, vèrs les ſources de la Jaretta, environ à quatre lieuës d'Enna, vèrs le nord occidental. On la prend pour la ville nommée anciennement Hèrbita & Erbita. MATY.

NICOSIE, ou LEUCOSIE. ſ. f. Nom propre d'une ville, capitale de l'iſle de Cypre. *Nicoſia, Leucoſia*, anciennement *Leucotheum, Leutheon, Lidrenſis civitas.* Elle eſt vèrs la côte ſeptentrionale, à douze lieuës de Famagoſta, du côté du couchant. Cette ville eſt Epiſcopale, & le ſiége du Gouvèrneur de l'iſle, comme elle l'étoit autrefois de ſes Rois. MATY. *Nicoſie* eſt dans une très-belle plaine, à ſept ou huit lieuës de la mèr, & dans un tèrroir arroſé de pluſieurs petits ruiſſeaux. PAUL-LUCAS.

NICOTERA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Calâbre ultérieure. *Nicotera.* Elle eſt ſituée ſur le golfe de Gioïa, & elle a un Évêché ſuffragant de Rhége. *Nicotera* fut à demi-ruinée par un tremblement de tèrre l'an 1638. MATY.

NICOTIANE. ſ. f. *Nicotiana, tabacum.* Tabac, petun, hèrbe à la Reine, hèrbe ſainte, hèrbe ſacrée. Ce ſont les noms qu'on donne à une plante, qui vient originairement de l'Amérique, qui déſſèche le cèrveau, & fait étèrnuer; à qui on donne divèrſes préparations pour la prendre en poudre par le nez, ou en machicatoire par la bouche, ou en fumée avec une pipe. Le Préſident Nicot l'envoya en France pendant qu'il étoit Ambaſſadeur en Portugal en 1560. & il lui a donné ſon nom, comme il témoigne lui-même dans ſon Dictionnaire. Il dit qu'elle a une mèrveilleuſe vèrtu contre toutes les plaies, dartres, ulcères & *noli me tangerè.* Catherine de Médicis l'a voulu faire appeller *Médicée* de ſon nom: de là vient qu'on l'appelle encore en pluſieurs lieux, *hèrbe à la Reine.* Elle étoit venuë de la Floride; où quelques-uns diſent qu'on l'appelloit *petun.* Il y en a de deux ſortes, *Nicotiana major, latifolia, & anguſtifolia.* C. B. *Pin.* 169. 170. Voyez les Journaux de Leipſix aux années 1682. p. 35. 1683. p. 154. 1686. p. 543. 1688. p. 116. 1689. p. 150. C'eſt un remède pour la goute que de manger des feuilles de *Nicotiane.* ID. *Suppl. IV.* p. 315. Un mauvais uſage de cette hèrbe eſt mortel. Éphémérides de l'Académie des Curieux de la Nat. Décur. II. an. III. p. 321. Sa décoction priſe en lavement guérit une épilépſie. IBID. an. VII. p. 133.

NICOURI. ſ. m. Voyez NICARIA.

NICOYA. ſ. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Amérique ſeptentrionale. *Nicoya.* Ce lieu eſt dans la province de Coſtarica, & il y a un bon port dans le golfe de Salines, partie de la mèr du ſud. *Nicoya* eſt fort fréquentée par les frégates de Panama. Elle a un Gouvèrneur particulièr, & on dit qu'on pêche dans ſon golfe divèrſes ſortes de coquillages, dont on fait pluſieurs ſortes de teintures, & particulièrement celle de pourpre. MATY.

NICSIA. Voyez NAXI.

N I D.

NID. ſ. m. Lieu que les oiſeaux ſe préparent divèrſement pour pondre, & pour couver leurs œufs. *Nidus, cubile.* Les oiſeaux font leur *nid* au printems avec un mèrveilleux artifice. L'un fait ſon *nid* dans un buiſſon, l'autre ſur le haut d'un arbre, l'autre dans une cheminée, ou dans le trou d'une muraille. Il y a aux Indes des oiſeaux qui font leurs *nids*, ſur des rochers, d'une cèrtaine écume viſqueuſe, qui étant ſéchée ils deviennent tranſparens, & détrempez dans l'eau, ſont d'excellens aſſaiſonnemens pour les viandes. C'eſt auſſi un grand reſtaurant à la nature, & les Indiens luxurieux s'en ſèrvent fort. Voyez le Journal de Leipſix 1683. p. 316. Les Ambaſſadeurs de Siam en ont apporté en France.

Ce mot vient du Latin *nidus*, qu'on prétend avoir été formé du mot *nidor* qui veut dire *odeur forte, mauvaiſe*, parceque les *nids* des oiſeaux, & les endroits où ils habitent ſentent mal.

On le dit auſſi des inſectes, des ſèrpens & des ſouris: d'où vient qu'on appelle un logement étroit & incommode, un *nid à rats. Nidulus.*

NID, ſe dit figurément en parlant de la maiſon d'habitation d'une pèrſonne, de ſon lit. *Cubiculum, cubile.* Ce Philoſophe eſt d'une humeur fort particulière, il ne ſort point de ſon *nid.* Cette femme eſt pareſſeuſe, on la trouve juſqu'à midi dans ſon *nid*; pour dire, qu'elle eſt couchée.

NID, ſe dit auſſi d'une retraite où l'on ſe cache, où l'on ſe met en ſûreté. *Latibulum.* Cette garniſon eſt dans un château inacceſſible, elle eſt dans un bon *nid.* C'eſt un bon *nid* pour des coureurs, pour des voleurs.

NID, ſe dit auſſi d'un lieu où l'on s'établit pour faire ſa fortune. *Locus opportunus.* Ce jeune homme s'eſt marié à une vieille qui a force écus; il a trouvé un bon *nid.*

NID, ſe dit encore de quelque cache ſecrette où l'on met ſon bien, ſon argent à couvèrt, en ſûreté. *Locus ſecurus.* Cet avâre croyoit avoir bien caché ſon trèſor, mais ſon fils a découvèrt le *nid*, a emporté l'argent, & n'y a laiſſé que le *nid.*

NID, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Petit à petit l'oiſeau fait ſon *nid.* On dit auſſi, quand un Prevôt croit aller prendre des voleurs qu'il ne trouve plus, les oiſeaux s'en ſont envolez, il n'y a trouvé que le *nid.* On dit auſſi, qu'à chaque oiſeau ſon *nid* ſemble beau; pour dire, que celui qui bâtit préfère ſa maiſon à celle des aûtres. On dit auſſi d'une choſe qui a dépéri, qui a eu mauvais ſuccès, qu'elle s'en eſt allée à *nid* de chien. On dit encore, qu'on a trouvé la pie au *nid*, quand on a rencontré quelque occaſion de profiter. On dit, pondre au *nid* d'autrui, c'eſt-à-dire, coucher avec la femme d'autrui.

On a dit de la maiſon de Lugni des plus illuſtres de Bourgogne;

Il n'eſt oiſeau de bon nid,
Qui n'ait plume de Lugny;

parceque pluſieurs maiſons qui avoient pris alliance en celle de Lugni, en avoient eu de grands biens.

NID. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt l'œuf Philoſophal. *Nid* du poulet, c'eſt l'œuf où le mèrcure eſt enfèrmé.

NIDDA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la baſſe-partie du cèrcle du Haut-Rhin. *Nidda.* Elle tràvèrſe le Comté de Nidda & la Vétéravie, reçoit le Niddèr, & va ſe décharger dans le Meyn à Hoechſt. MATY.

NIDDER-EHENHEIM. Voyez EHENHEIM. Tom. II. p. 1064.

NIDE. ſ. f. C'eſt le nom de deux petites rivières de la Lorraine. *Nida.* Elles ſe joignent près de Nidbruck, baignent Bouzonville, & ſe déchargent dans la Sâre, à une lieuë & demie au-deſſous de Vaudrevange. MATY.

NIDOREUX, EUSE. adj. Tèrme de Médecine, qui a une ódeur de pourri & de brûlé. *Nidoroſus.* Les Médecins diſtinguent les cruditez qui s'engendrent quelquefois dans l'eſtomac, en acides & en *nidoreuſes.*

Ce mot vient du Latin *nidor*, qui ſignifie odeur d'une choſe brûlée.

NIDROSIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Norvége. *Nidarus.* Elle coule dans le gouvèrnement de Drontheim, baigne la ville de ce nom, & s'y décharge dans la mèr. MATY.

N I E.

NIÈCE. ſ. f. Tèrme rélatif à oncle & à tante. Celle qui eſt fille du frère, ou de la ſœur de celui dont on parle, qui eſt au troiſiéme degré de parenté ſelon le Droit Civil, & au deuxiéme ſelon le Droit Canon. *Fratris, ſororiſve filia.* Petite-*niéce*, eſt la fille de la *niéce*, ou du neveu, qui eſt au quatriéme degré de parenté en Droit Civil, & au troiſiéme ſelon le Droit Canon.

NIED. Voyez NIDE.

NIÉILE. ſ. f. Petite pluie froide qui tombe en menu grêlon. *Robigo*, ou *rubigo, nigella.*

NIÉLLE, eſt auſſi un brouillard, ou roſée, ou eſpéce de rouille jaûne qui gâte les blez qui ſont prêts à mûrir, en s'y attachant, & en les noirciſſant. *Rubigo, frumentarii culmi tabes, marcor.* La *nielle* ſe met auſſi ſur le piéd & ſur les feuilles des melons, ſur la chicorée & ſur les concombres, & les fait périr. LA QUINT.

Ménage tient que ce mot vient de *nigella*, à cauſe de la graine noire. Godefroy croit qu'il vient de *nebula* avec plus d'apparence. La Quintinie dit *nuille*, ou *nieille.*

NIÉLE, eſt auſſi une plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qui eſt uſitée en Médecine, s'appelle *nigella flore minore ſimplici candido*. C. BAUH. *Pin.* 145. Elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un pié. Ses feuilles ſont médiocrement larges, vèrtes, découpées, menuës. Ses fleurs ſont placées aux ſommitez de ſes rameaux, grandes, ſéparées l'une de l'autre, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en roſes, de couleur blanche. Il leur ſuccéde des fruits membraneux aſſez gros, diviſez en pluſieurs loges, qui renfèrment des ſemences noires ou jaûnes, d'une ódeur aromatique, d'un goût piquant. On ſe ſért de cette ſemence pour réſoudre & pour faire ſortir le phlegme des poumons, pour augmenter le lait des nourrices, & pour provoquer les mois aux femmes.

NIÉLER. v. act. Gâter les blez par la nielle. *Robigine corrumpere, vitiare.* Voilà un tems ſombre & propre à *nieller* les blez, à les noircir.

NIÉLER, ou NÈLER, en matière de Sculpture, c'eſt une maniére d'émailler ſur de l'argent. *Encauſtum argento illinire, obducere.*

NIÉLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rubigine corruptus, marcidus, tabidus.* Un épi *niellé* eſt capable de noircir tout un ſeptier de blé. Le grain *niellé* eſt tout corrompu & noir au dedans, & ſe réduit en poudre. On ne fait point d'état au marché des blez *niellez*.

NIEMECZ, NIMIEC. ſ. m. Nom propre d'une place forte de la Moldavie. *Nimecia, Nimieca.* Elle eſt ſur les confins de la Tranſilvanie, entre Soczowva & le Cronſtat. Les Polonois ſe rendirent maîtres de cette place l'an 1691, mais ils la rendirent par la paix. MATY.

NIÉMEN; ou MÉMEL. ſ. m. Nom propre d'une grande riviére de la Pologne. *Nimenus*, anciennement *Chronus*. Elle coule dans la Lithuanie, y baignant Bielica, Grodno & Konno, où elle reçoit le Vilia. Elle traverſe enſuite une petite partie de la Samogitie, & de la Pruſſe Ducale, & ſe décharge dans le Curiſch-Haff par pluſieurs embouchures, dont la plus ſeptentrionale prend le nom de Ruſſe, qui eſt celui d'un bourg qu'elle arroſe. MATY.

NIENBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cércle de Weſtphalie. *Novoburgum.* Elle eſt ſur le Wéſer, dans le Comté de Hoye, cinq lieuës au deſſous de la ville de ce nom. MATY.

NIEN-CLOSTÈR, NEVENCLOSTÈR. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Évêché de Svvérin, en Baſſe-Sàxe. *Novum Claſtrum.* Ce lieu ſitué à trois lieuës de Wiſmar, vèrs l'orient, eſt chéf d'un Bailliage, qui fut cédé aux Suédois par la paix de Weſtphalie. MATY.

NIENHUSS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une forteresſe, où l'Évêque de Padérborn fait ſa réſidence ordinaire. *Nienhuſium, Neuhuſium.* Ce lieu eſt fort prés de la ville de Padérborn, ſur le confluent de la Lippe & de l'Alm. MATY.

NIEN-STÉTIN. Voyez STÉTIN.

NIEPE, NIPE. ſ. f. Nom propre d'une petite riviére de la Flandre Françoiſe. *Niepa.* Elle ſe décharge dans la Lys, à Mérville, & elle donne le nom au bois de *Niepe*, qui eſt entre elle & la Lys, au nord de S. Venant. MATY.

NIÉPÈR, NIÉPRE. Voyez BORISTHÈNE.

NIER. v. act. Conteſter une propoſition, n'en pas demeurer d'accord; la ſoûtenir fauſſe. *Negare, inficiari, ire inficias.* Il a accordé la majeure, & *nié* la mineure de cet argument. Il ne faut pas diſputer contre ceux qui *nient* les principes. *Nier* cette vérité, c'eſt *nier* qu'il eſt jour en plein midi. Les Epicuriens *nioient* la Providence divine. PASC. Il eſt bon quelquefois que l'on *nie*; car il n'y a rien de plus ennuyeux en converſation, que les gens qui accordent tout. MONT. Épicure poſoit des Dieux dans les tèrmes, & les *nioit* dans le fonds. NIC. *Epicurus re tollebat, oratione relinquebat Deos.* La défenſe d'un accuſé conſiſte à ſçavoir bien *nier*, à *nier* tout-à-plat le crime dont on l'accuſe.

NIER, ſe dit des chôſes, auſſi bien que des paroles. *Negare, pernegare.* Cet homme a *nié* ſa dette, a *nié* ſa promeſſe, ſa ſignature.

NIER, ſignifie auſſi, Refuſer. *Denegare.* Il a *nié* l'aumône, la charité à ce pauvre. Ce père eſt barbare, il *nie* les alimens à ſon fils. Cet avâre *ſe nie* le néceſſaire pour épargner. Après tout, quoi qu'en ait dit M. Furetière, on doute fort de l'uſage de ce mot en ce ſens: on ne le trouve ni dans l'Académie, ni dans aucun Auteur que nous ayons pû conſulter. Il paroit venir du pays Latin, & n'être pas du bel uſage.

NIÈRLA. ſ. Nom propre d'une ancienne ville des Turdetans, en l'Éſpagne Bétique. *Nebula*, anciennement *Elepha*, *Ilipla.* Elle fut Épiſcopale ſous la domination des Goths. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'Andalouſie, ſitué ſur le Tininio, à quatorze lieuës de Seville, vèrs le couchant. MATY.

NIERS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit neveu. *Fratris aut ſororis filius.*

NIÈRSE. ſ. f. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Nerſa, Neriſius.* Elle coule dans le diocéſe de Cologne, & dans la Guèldre Éſpagnole, baigne la ville de Guèldre, & ſe décharge dans la Meuſe à Gennep. On éſtime que c'eſt l'ancienne *Nabalia.* MATY. On écrit auſſi *Neers.*

NIESTADT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Nova ſtadium.* Elle eſt ſur la Fuhre, à deux lieuës de l'Odèr, & à huit de Bèrlin, vèrs le nord oriental. MATY.

NIÉSTÈR. ſ. m. ou TURLA. ſ. f. Nom propre d'une grande riviére qui a ſa ſource au lac *Nieſter*, dans le Palatinat de Lembourg, en Pologne, où elle baigne Halicz. Enſuite elle ſepare la Podolie, & les Tartáres d'Oczacou, qu'elle a au nord de la Moſcovie, & des Tartáres de Budziac, qui ſont au midi, & ſe décharge dans la mér Noire à Bialogrod, entre l'embouchure du Boriſthéne & celle du Danube. MATY.

NIÉVA. ſ. f. Nom propre d'une riviére des États de Suéde. *Nieva.* C'eſt le canal par lequel le lac de Ladoga ſe décharge dans le golfe de Finlande. Il baigne Nottebourg, & il ſepare l'Ingrie de la Carélie. MATY.

NIÉVÈS. ſ. f. & plurel, qui eſt Éſpagnol & ſignifie des *neiges*. L'iſle de NIÉVÈS. *Nives, inſula nivium.* Petite iſle de l'Amérique. Elle eſt une des Antilles de Barluvento, ſituée prés de celle de S. Chriſtophle. Les Anglois y ont un fort, avec quelques colonies. MATY.

NIEU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des peuples du Cathai: c'eſt le ſecond de leur année. Ce mot veut dire *taureau* dans leur langue.

NIEULET, NIEULAY. ſ. m. Nom propre d'un petit fort, mais aſſez bon. *Arx Neulana.* Il eſt dans la Picardie, au couchant de Calais, dont il eſt ſéparé par un marais d'une demi-lieuë. MATY.

NIEUPORT. ſ. m. Nom propre d'une ville qui ſe nommoit autrefois Santoff. *Novus portus.* C'eſt une ville des Pays Bas, ſituée dans la Flandre Éſpagnole, ſur l'Ypérlée, à une lieuë de la mér, où elle a un petit port. Cette ville eſt entre Dunquèrque & Oſtende, à cinq lieuës de la prémiére, & à trois de la dérniére. Elle eſt bien fortifiée, & elle a des écluſes par leſquelles elle peut inonder toute la campagne voiſine. Elle eſt fameuſe par la bataille que le Prince Maurice, Gouvèrneur des Provinces-Unies, y gagna contre les Éſpagnols l'an 1600. MATY.

NIEUPORT, eſt auſſi le nom d'un bon bourg de la Hollande méridionale. *Novus portus.* Il eſt ſur le bord méridional du LECK, à demi lieuë au deſſus de Schonoven. MATY.

NIEW-SCHANS. Voyez LANGEN-ACKER-SCHANS.

NIF.

NIF, NIFUM SCHIN SROGAT. Nom d'une plante qui croit au Japon. Elle eſt fort ſemblable à une plante de l'iſle de Java, & que les Hollandois appellent Jan Brankc. Sa tige croit de la hauteur de ſix ou ſept piéds. Ses fleurs ſont d'un jaûne blanchâtre; ſon fruit blanc. Il eſt doux & plait fort aux enfans, auxquels il eſt ſalutaire, quoique fibreux en dedans. Ses feuilles tombent l'hiver, & renaiſſent au printems. *Acadam. des Curi. de la Nat. Des.* 11. *An. VII. p.* 135. où l'on voit la figure de cette plante gravée.

NIG.

NIGAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicaſius.* Saint *Nigaiſe*, que pluſieurs ont voulu faire paſſer pour le premier Évêque de Rouen, eſt regardé comme l'Apotre du Vexin-François. BAILLET, *à l'onzieme d'Octobre.* Il ſemble que de *Nicaſius*, il faudroit dire *Nicaiſe*, mais Baillet aſſûre que l'on écrit & que l'on prononce ainſi le nom de ce Saint, *Nigaiſe*; pour le diſtinguer de S. Nicaiſe de Rouen.

NIGAUD, AUDE. adj. & ſ. Grand malbâti, ſot & impértinent: qui ne fait, ou ne dit que des bagatelles. *Ineptus, ſtolidus, incompoſitus.* On ne peut faire un pas ſans trouver des *nigauds*. MOL. Ce ſont de bons *nigauds* que ces gens-là. ID.

On veut de votre bien revêtir un nigaud,
Pour fix mots de Latin qu'il nous fait jouer haut. ID.

NIGAUDER. v. n. S'amuſer à la bagatelle, fainéanter, dire des ſottiſes. *Inepte agere, nugari, nugas agere.* On croit que ces gens travaillent, ils ne s'amuſent qu'à *nigauder*.

Ce mot vient du Latin *nugari.*

NIGAUDERIE. ſ. f. Badinerie impértinente, action d'un nigaud. *Ineptia.*

NIGDE, NIGIDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, en Aſie. *Nagidos, Natidos.* Elle eſt dans la Caramanie, à dix lieuës de la mér, & autant de Tharſe, vèrs l'Occident. MATY.

NIGDE, NIGDIA. Nom propre d'une petite ville de la Caramanie, en Natolie. *Nigidia.* Elle eſt ſur les confins de la Natolie propre & de l'Amaſie, environ à trente-huit lieuës de Cogni; vèrs le nord occidental. Elle étoit anciennement Épiſcopale, ſuffragante de Cogni. MATY.

NIGÉBOLI. Voyez NICOPOLI.

NIGÈR. ſ. m. Nom propre d'un des plus grands fleuves de l'Afrique. *Niger.* Il prend ſa ſource dans le lac Nigèr, en Éthiopie, ſépare une partie de l'Abyſſinie des Royaumes de Giringbomba & de Médra, entre dans le lac Borno, & ayant travèrſé toute la Nigritie, il ſe décharge dans l'Océan Atlantique par pluſieurs embouchures, dont on trouve les principales dans cet ordre, en allant du nord au ſud, Sénéga, Gambia, Cazamanza, S. Domingue, Rio Grande. Les principales villes qu'il baigne, ſont Généhoa, Tombut & Catcheo, ou Caſche. Le *Niger* ſe déborde en cèrtain tems de l'année, & il engraiſſe les tèrres par ſon limon, comme le Nil. Ses débordemens arrivent vèrs la fin du mois de Juin. MATY.

NIGÈR, eſt auſſi un grand lac de l'Éthiopie. *Niger.* Il eſt entre l'Abyſſinie & les Royaumes de Giringbomba & de Médra. Sanſon dans ſa grande carte de l'Afrique lui donne environ ſoixante-dix lieuës du ſud au nord, & trente du levant au couchant. C'eſt la ſource du fleuve *Niger.* MATY.

NIGER. v. n. Vieux mot qui s'eſt dit pour *nigauder.* Ce mot vient de *nugari*, badiner, & *nugari* s'eſt fait de *nux*, noix, parceque les enfans jouoient & badinoient avec des noix. MÉN.

NIGOTEAUX. ſ. m. plur. Les Couvreurs appellent *nigoteaux*, les morceaux d'une tuile fenduë en quatre pour ſervir aux ſolins & tuilées. *Lateris ſegmen.*

NIGRITIE. ſ. f. Pays des Négres. *Nigritia, Nigritarum regio.* C'eſt une grande région de l'Afrique. Elle eſt toute entière dans la zône torride, & renfermée entre le 8e & le 23e degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 3e & le 44e de longitude. On lui donne huit cens lieuës du couchant au levant, trois cens dans ſa plus grande largeur, & cent quarante dans la moindre du nord au ſud. Ses bornes ſont au nord & au couchant le Zaara; au midi le Biafara & la Guinée; & au couchant l'Océan Atlantique. Le *Niger* la travèrſe toute entière du couchant au levant, & en fèrtiliſe une bonne partie par ſes inondations. On y recueille quantité de ris, de lin & de coton; on y trouve auſſi du miel, de l'ambre gris, & des mines d'or & de cuivre. Mais le plus grand trafic qui s'y fait, eſt celui des Éſclaves.

L'air, quoique fort chaud, y eſt pourtant fort ſain. On trouve un grand nombre de Royaumes dans la *Nigritie*, les principaux ſe ſuivent en cet ordre du levant au couchant; au nord du Nigèr, Gangara, Caſſena, Cano, Agades, Tombut, Généhoa, au nord duquel eſt celui de Gualata; Au midi du Nigèr ſont, ſuivant le même ordre, Zanfara, Zegzeg, Gubèr, Gago, Mandinga, Moli. Et entre les embouchures du Nigèr on met les Jaloffes, qui occupent les Royaumes de Gambea & de Sénéga; les Caſemgas entre les embouchures de Gambea & de S. Domingo; les Bijagos entre cette embouchure & celle de Rio Grande. Preſque tous les Royaumes, dont nous venons de parler, ont leurs villes capitales, qui portent les mêmes noms; les plus conſidérables ſont Tombut, Mandingue & Cano. MATY.

NIGROPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la petite Tartarie. *Nigropolis*, anciennement *Carcina*, *Carcine.* Elle eſt ſur la rivière qui porte ſon nom, environ à huit lieuës de ſon embouchure dans le golfe de *Nigropoli.* C'eſt fort peu de choſe, ſi elle n'eſt pas entièrement ruinée. MATY.

Le golfe de NIGROPOLI, ou de Moſcovie. *Sinus Nigropolitanus*, ou *Moſcoviticus*, anciennement *Carcinetes ſinus.* C'eſt une partie de la mèr Noire. Il a environ quarante lieuës du midi au nord, & il eſt environné des tèrres des Tartàres Nogais, & de ceux de Crim, qui dépendent toutes du Kam des petits Tartàres. MATY.

NIGUA. ſ. Éſpéce de vèrmiſſeau qui ſe trouve aux Indes, & qui eſt fort incommode. *Nigua, vermiculus Indicus.* Les *niguas* ſe cachent dans la pouſſière, & ſautant à la manière des puces, ils ſe fourrent entre cuir & chair dans les orteils de ceux qui marchent nuds piéds, & ils jettent leur ſemence en ſi grande abondance, qu'on a peine à les extèrminer, & que quelquefois il faut appliquer le cautère, ou même couper la partie.

NIK.

NIKLISBOURG. Voyez NICLASBOURG.

NIL.

NIL. ſubſt. maſc. Nom propre d'un fleuve appellé par les Abyſſins Abanvvi. *Nilus, Abbanbus.* C'eſt le plus grand fleuve de l'Afrique, & le plus célébre de notre continent. Les Anciens ont mis ſes ſources dans les montagnes de la lune, au 10e degré de latitude méridionale; mais nos Voyageurs modèrnes ont découvèrt

qu'elles ſont ſous le douziéme degré de latitude ſeptentrionale, & ſous le ſoixantiéme de longitude; ainſi ils retranchent environ trois cens lieuës du cours que les Anciens lui donnoient. Il naît au piéd d'une grande montagne du Royaume de Goyame, en Abyſſinie. Ce fleuve ſort de deux fontaines, ou de deux yeux, pour parler comme ceux du pays, éloignées de trente pas, châcune de la grandeur d'un de nos puits, ou d'une rouë de caroſſe. Le P. Jéronymo Lobo Jéſuite, qui découvrit ſes ſources vèrs le commencement du dèrniér ſiécle, dit que la plus grande de ces deux ſources étant ſondée, on a trouvé fond à 16 ou 17 piéds, mais que la ſonde put rencontrer dans le chemin les racines des buiſſons qui croiſſent ſur les bords, qui l'empêchèrent apparemment de déſcendre plus bas. L'autre ſource fut ſondée à 16 palmes. Les habitans qui ſont Païens adorent la plus grande, & lui offrent pluſieurs ſacrifices de vaches, dont ils mangent la chair comme ſainte, & ils laiſſent les os dans un endroit deſtiné pour cela, qui font maintenant une montagne aſſez conſidérable. Il y a plus de deux mille ans, qu'Hérodote a fait mention de ces ſacrifices de vaches qu'on fait aux ſources du *Nil.* Ces habitans s'appellent *Agaus* dans le Royaume de Goyame à douze degrez de latitude ſeptentrionale, & 55 de longitude. C'eſt dans une plaine d'environ trois quarts de lieuës, enfermée de montagnes. Au ſortir de là il entre dans un petit lac, puis il ſe pèrd ſous tèrre par l'éſpace d'une portée de mouſquet, il coule d'abord vèrs le nord oriental, après, s'étant tourné entièrement vèrs l'orient, il entre dans le grand lac de Dambea, & en ſortant de ce lac, il ſe précipite parmi des rochers, qui le dérobent preſque à la vûë, d'où il coule long-tems vèrs le midi, enſuite il ſe recourbe vèrs le couchant, & enfin il remonte vèrs ſa ſource, qu'il laiſſe à dix lieuës loin, vèrs le levant. Il forme ainſi une preſqu'iſle qui a ſoixante-dix lieuës de long, & quarante de large; & qui pourroit bien être ce que les Anciens ont appellé l'iſle de Méroë, & les Modèrnes l'iſle Guégère. Après cela il travèrſe le reſte de l'Abyſſinie, la Nubie & l'Égypte, de laquelle il baigne preſque toutes les villes, & étant arrivé au Caire, il ſe diviſe un peu au deſſous en deux grandes branches, qui ſe ſéparent en pluſieurs aûtres, dont les deux les plus écartées forment avec la mèr Méditèrranée, l'iſle qu'on appelle le Delta, parcequ'elle eſt de figure triangulaire comme la lettre Δ, que les Grècs appellent *Delta.* Les Anciens ont compté juſqu'à onze embouchures du *Nil*, dont il y en avoit ſept conſidérables, il n'y en a maintenant que cinq, deſquelles il n'y en a que deux où l'on puiſſe naviger en tout tems, qui ſont celles de Roſette & de Damiette. Voyez le Journal de Leipſix, 1686. p. 543. Le *Nil* reçoit un grand nombre de rivières: les trois principales ſont le Tacaze & le Maleg, qui s'y jettent dans l'Abyſſinie, la prémière du côté du levant, & l'autre au couchant, la troiſiéme eſt la Nubie, qui s'y joint dans la Haute Égypte. Ce fleuve eſt fort poiſſonneux, & il nourrit quantité de crocodiles fort grands, & fort dangereux, qui dévorent les hommes & les bêtes qu'ils peuvent ſurprendre. Il reçoit trois rivières aſſez grandes nommées Gema, Linquetil & Brantil; & quand il eſt ſorti du lac de Dambea qui a 50 lieuës de large, il reçoit de très-grands fleuves, comme le Gamara, Abea, Baixo & Aquets: à trois journées de ſa ſource, il eſt aſſez large & profond pour porter des vaiſſeaux; mais à cent pas plus loin il paſſe à travèrs des rochers, enſorte qu'on le paſſe aiſément ſans ſe mouiller le piéd. On y navige avec des bateaux de natte bien ſerrée.

Mais ce que le *Nil* a de plus conſidérable, c'eſt ſon débordement dans la Haute Égypte, & dans la moyenne. Il eſt abſolument néceſſaire pour en arroſer les tèrres, parce qu'il n'y pleut preſque point, & il les engraiſſe, & les rend fèrtiles par le limon qu'il y laiſſe. Ce débordement arrive au mois d'Août régulièrement toutes les années; mais il eſt tantôt plus grand, & tantôt moindre. On obſèrve la hauteur de l'eau à une colomne, qui eſt dans une Moſquée, près du Caire, & du Palais du Bacha, & on juge par la hauteur des eaux de la fèrtilité ou de la ſtérilité de l'année ſuivante. Les eaux ne croiſſent jamais moins de 16. coudées, ni plus de 26. Ces deux éxtrémitez préſagent la diſette; parce qu'au prémiér cas les tèrres ne ſont pas aſſez arroſées, & qu'au dèrniér elles ſont trop détrempées pour recevoir les ſemences au tems qu'il faut; mais à meſure que la cruë de l'eau approche de 21. coudées, qui eſt la hauteur la plus favorable, on eſpère une plus grande, ou une moindre abondance. On ne doit pas s'imaginer cependant que les eaux du *Nil* ſe débordent à l'aventure. On a conſtruit de lieu en lieu de hautes digues, au milieu deſquelles il y a de profonds canaux, dans leſquels les eaux du fleuve entrent. On pèrce ces digues par autorité du Bacha; quand une campagne eſt ſuffiſamment abreuvée, on fèrme la digue en cet endroit, & on l'ouvre en un aûtre; ainſi on arroſe par ordre toute l'Égypte, comme un jardin. Le *Nil* ne ſe déborde point pour l'ordinaire dans le Delta, &

& lorſqu'il s'y déborde, les eaux ne ſont pas plus hautes d'une coudée; parceque n'y ayant point de digues dans ce pays, elles ſe perdent généralement par toute la campagne; qui au reſte ſe peut paſſer des eaux du *Nil*, parcequ'il y pleut aſſez ſouvent. On a imaginé pluſieurs raiſons ſubtiles du grand accroiſſement du *Nil*; mais on ne doute preſque plus aujourd'hui qu'il ne vienne des grandes pluies, qui tombent dans l'Éthiopie aux mois de Juin, de Juillet & d'Août, qui ſont l'hivèr de ce pays-là. Iſaac Voſſius qui a écrit de l'origine du *Nil* & des autres fleuves, en attribuë auſſi la cauſe à ces pluies; & le P. Hieronymo Lobo prétend qu'on n'en peut douter, quand on a demeuré comme lui dans le pays. M. de la Chambre qui a fait un Traité ſur le débordement de ce fleuve, attribuë la cauſe de ſa cruë au nitre, dont le lit de ce fleuve eſt plein, qu'il dit être cauſe d'une véhémente fermentation. Mais il ſe trompe; car la vraie cauſe de l'accroiſſement du *Nil* ſont les pluies qui commencent entre les deux Tropiques le prémiér jour de Juin, & qui ſont cauſe du beau tems dont on jouit cependant en Europe. Quand le *Nil* ne monte qu'à 16. degrez, on craint la famine; quand il monte à 23. degrez, c'eſt la bonne année. Quand il eſt plus haut, l'inondation eſt dangereuſe. Cette hauteur s'étend depuis 12. juſqu'à 18. coudées. La tèrre qui y eſt extrémement ſéche & ſpongieuſe boit long-tems la pluie; mais quand elle eſt enyvrée, elle régorge les eaux de tous côtez, & ces eaux qui ſortent de la tèrre jointes à celles qui continuënt à tomber du Ciel, fourniſſent au *Nil* cette prodigieuſe quantité d'eaux, qu'il porte à l'Égypte pour ſuppléer à ſa ſéchereſſe. On gardoit la meſure de l'accroiſſement du *Nil* comme une relique dans le Temple de Sérapis, & l'Empereur Conſtantin la fit tranſporter dans l'Égliſe d'Aléxandrie. Les Païens attribuoient à leur Dieu Sérapis l'inondation du *Nil*, parceque la colomne qui ſèrvoit à le meſurer étoit dans le Temple de cette Idole. Ces Païens diſoient que le *Nil* ne monteroit plus, à cauſe de la colère de Sérapis: mais il déborda, & monta tout à l'ordinaire les années ſuivantes. Pallade, C. XLIII. dit que le débordement du *Nil* cauſe beaucoup de maladies. Il marque, C. XXXVII. que l'on diſtribuoit les eaux, & qu'on les conduiſoit dans les campagnes; que ſouvent il y avoit des guèrres & des combats d'un bourg contre un autre, pour cette diviſion des eaux: Chapitre LII. que les Égyptiens faiſoient alors des fêtes & des ſacrifices.

Le *Nil* a trois grandes chûtes, qu'on appelle cataractes ou catadupes. Il y en a une dans la Haute-Égypte, au deſſus de la ville d'Aſna; une autre au-deſſus du lac de Dambea; & une troiſiéme au-deſſous de ce lac. Cette dèrnière eſt la plus grande de toutes. On dit qu'elle a cent toiſes de hauteur, & que le bruit que ce fleuve fait en ſe précipitant impétueuſement de ſi haut, eſt entendu de trois lieuës loin. MATV. A la deuxiéme il tombe dans un profond abîme. Le bruit qu'il fait s'entend à trois lieuës de là. L'eau eſt pouſſée avec tant de violence, qu'elle fait une arcade, ſous laquelle elle laiſſe un grand chemin où l'on peut paſſer ſans être mouillé, & où il y a des ſiéges taillez dans le roc pour repoſer les Voyageurs. La prémiére catadupe ou cataracte du *Nil* eſt d'environ 50. piéds. La ſeconde eſt trois fois plus haute. Il n'eſt pas vrai que le bruit que font les cataractes du *Nil* rendent ſourds les peuples qui en ſont proches, quoiqu'on en entende le bruit à trois lieuës, & que les eaux qui en rejaillíſſent paroiſſent comme une fumée. On dit qu'Albuquèrque eut deſſein de faire un traité avec les Abyſſins pour détourner le *Nil*, & le faire jetter dans la mèr rouge, afin de rendre les campagnes d'Égypte ſtériles; & que pour empêcher cela le Turc paye tribut au grand Négus. Mais c'eſt une fâble, & la choſe eſt entièrement impoſſible. Aléxandre conſulta l'oracle de Jupitèr Ammon, pour apprendre où étoit la ſource du *Nil*. Séſoſtris, Ptolomée, la firent chércher inutilement. Cambyſes, à ce que dit Strabon, employa une armée pour la chércher. Lucain témoigne que Céſar diſoit qu'il eût quitté la guèrre civile, s'il eût été aſſuré de la trouver. S. Auguſtin & Théodoret ont cru que c'étoit le fleuve appellé *Geon*, qui arroſoit le Paradis tèrreſtre, & qui alloit par deſſous la mèr Rouge renaître en Afrique. Ce que deſſus eſt éxtrait de l'Hiſtoire écrite en Portugais par le Révérend Père Balthaſar Telles Jéſuite. Voyez auſſi les Journaux de Leipſix à l'an 1682. p. 65. & p. 364. du I. Supplément, & les Éphémérides des Curieux de la Nature, Déc. II. an. VI. p. 83. 84. de l'Append. Déc. I. an. IV. & V. p. 285.

Le nom de *Nil* vient de *Nilus* qu'on croit avoir été formé de *νέω ἰλὺς nouveau limon*, parceque ce fleuve en a ſes eaux remplies: d'autres lui donnent une étymologie preſque ſemblable en le dérivant de *νέω*, *je coule*, & *ἰλὺς*, *limonneux*, pleine de limon & de bouë. Quelques-uns font venir ſimplement le mot de ΝΕΙΛΟΣ, de *νέω*, *je coule*, comme celui de *Rhin* vient de *rinnen*, qui veut dire en Allemand *couler*; mais l'étymologie du mot Allemand eſt plus analogique que celle du mot Grèc. Martinius aime mieux le faire venir de *νέος λαὸς*, *nouvelle moiſſon*, parceque le *Nil*, par ſes inondations, produit chaque année une nouvelle moiſſon, en renouvellant les tèrres qu'il couvre. Mais il eſt plus probable que le mot du *Nil* vient de l'Hébreu נהל, *Nahhal*, qui ſignifie fleuve; car ſelon la remarque de R. David Kimhhi, & R. Schélomoh ſur le Ch. XV. de la Genéſe, le *Nil*, comme l'Euphrate, a été appellé par excellence, *Le fleuve*. De נהל, *Nahhal*, l'on a fait *Nahal*, *Neel*, *Nel*, *Nilus* ou ΝΕΙΛΟΣ, de même que de Baal, on a fait Béel, Bel, Belas. C'eſt auſſi le ſentiment de Voſſius, *De Idolol. L. II. C. LXXIV.* Ou bien peut-être que נהל, que les Hébreux prononçoient *Nahhal*, les Égyptiens le prononçoient *Nehhil*, qui eſt auſſi une forme Chaldaïque; de *Nehhil*, les Grècs firent *νεῖλος*, en ôtant l'aſpiration du milieu, qu'ils retranchent ſouvent & aiſément. Puis ajoûtant leur tèrminaiſon Ο, ils ont fait ΝΕΙΛΟΣ, d'où les Latins ont dit *Nilus*, & nous *Nil*.

Plutarque appelle Oſiris, *Nil*. Et Heliodôre L. IX. C. XXIV. de ſes Éthiopiques, après avoir dit que le *Nil* étoit éſtimé être un Dieu, & même le plus grand des Dieux, il remarque qu'Oſiris & le *Nil* n'étoient qu'un. Les Sçavans dans les myſtères Égyptiens appellent le *Nil*, Oſiris. Sur une médaille de Tite il eſt repréſenté comme un Jupitèr couronné d'un diadème rayonnant, & tenant du côté droit une fleur, dont la tige eſt fort longue. L'utilité infinie que ce fleuve apportoit à l'Égypte, le fit prendre pour le plus grand des Dieux; & dans Athenée L. V. Parménion de Byzance l'invoque ſous le nom de *Nil* Jupitèr Égyptien. On le prenoit auſſi pour Bacchus, qui étoit Oſiris. Voyez Triſtan T. I. p. 307. 499. & T. II. p. 632.

Ce mot s'employe dans la langue en cette phraſe provèrbiale. C'eſt un homme obſcur qui cache ſon logis; il eſt auſſi inconnu que la ſource du *Nil*, parceque cette ſource a été inconnuë juſqu'à ce dèrnier ſiécle.

La Fête du NIL. C'étoit une fête que les Égyptiens faiſoient vèrs le ſolſtice d'été, à cauſe que ce fleuve commence alors à croître, & à ſe répandre dans le pays. Ils la célébroient avec plus de ſolemnité qu'aucune autre par de grands feſtins qui duroient une partie de la nuit; lorſqu'ils étoient encore Païens, ils y joignoient un grand nombre de ſacrifices. Voyez Heliodore, *Æthiopic. L. IX.*

NIL, conſtellation. Voyez ORION.

Chez les Anciens on appelloit *Nils* les grands jèts d'eau comme les caſcades, les gèrbes, &c. dont l'eau formoit des canaux, & des ruiſſeaux dans leurs jardins.

NILLE. ſ. f. Tèrme de Vigneron. Sorte de petit filèt rond qui ſort du bois de la vigne, lorſque la vigne eſt en fleur. *Pampinus, viride flagellum vitiarium.* Rompre une *nille*.

NILLE. Tèrme de ſerrurerie. Un petit piton carré de fèr rivé aux croiſillons ou travèrſes de fèr des vitraux d'Égliſe, & qui retient avec des claveaux ou petits coins, les panneaux.

NILLE, ou NIGLE, ou NELLE. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit d'une éſpéce de croix ancrée, beaucoup plus étroite & menuë qu'à l'ordinaire. Il y en a qui confondent *nille* & *anille*. Voyez CROIX NILLÉE.

NILLON. ſ. f. Nom propre de femme. C'eſt le diminutif du mot *Anne*, & il veut dire *petite Anne*.

NILOMÉTRE. ſ. m. Inſtrument à meſurer la hauteur des eaux du Nil dans ſes débordemens. *Nilometrum, Nilometrium.* Les Arabes ont un Livre intitulé *Nail*, ou *Neil fi alnal ad Nil.* C'eſt un ouvrage ſur les *Nilomètres*, que les Grècs appellent *Niloſcopes*, dans lequel il eſt traité de toutes les cruës du Nil, depuis la prémiére année de l'Hégire juſqu'à la 875e. Il eſt à la Bibliothéque du Roi. D'HERBELOT. Hérodote parle d'une colomne placée à la pointe du Delta pour ſervir de *Nilomètre*. Il y en a encore un ſemblable dans une Moſquée qui eſt au même lieu. Comme toutes les richeſſes de l'Égypte venoient du débordement du Nil, les Égyptiens, & même ceux d'Aléxandrie, prétendoient obtenir cette faveur de Sérapis par les crimes les plus infâmes, dont ils faiſoient des actions de Religion. Conſtantin défendit abſolument ces ſacrifices, & fit porter dans l'Égliſe le *Nilomètre*, dont on meſuroit le débordement du Nil, au lieu qu'il ſe mettoit auparavant dans le Temple de Sérapis. Julien l'Apoſtat le fit remettre dans ce Temple, & l'on ne trouve point que ſes Succeſſeurs l'en euſſent fait ôter juſqu'au tems du grand Théodoſe. Voyez ſur les *Nilomètres*, les Journaux de Leipſix, 1686. p. 147.

Ce mot vient de ΝΕΙΛΟΣ, *Nil*, & *μέτρον*, meſure.

NILOSCOPE. ſ. m. Meſure du Nil. *Niloſcopium.* Les Grècs appelloient *Niloſcopes*, ou *Nilomètres*, les meſures dont on ſe ſervoit pour ſçavoir la hauteur des eaux du Nil dans ſes cruës. Voyez l'article précédent.

NIM.

NIMBE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. C'eſt un cèrcle qu'on remarque ſur cèrtaines médailles autour de la tête de quelques Empereurs, pareil aux cèrcles de lumière qu'on met aux images des Saints. *Nimbus.* On voit le *nimbe* ſur les médailles de Maurice, de Phocas, &c. On le remarque méme ſur quelques médailles du haut Empire. Ce n'eſt point par impiété qu'on voit le *nimbe* autour de la tête de quelques Empereurs; au contraire la piété des Princes, qui ont regné depuis Zemiſces, & Juſtinien Rhinotmerus, leur a fait ſouvent mettre ſur leurs médailles la tête de Nôtre-Seigneur, & de ſa ſainte Mère avec le *nimbe.* JOBERT. *p.* 276.

NIMÉGUE. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-unies. *Noviomagus.* Elle eſt dans la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Vahal, qui eſt la plus grande branche du Rhin, entre Arnhem & Grave: cette ville eſt médiocrement grande, forte, & défenduë par le fort de Knotzenbourg, ſéparé de la ville de Wahal. Le feu Roi, de glorieuſe mémoire, prit cette ville l'an 1672. on l'abandonna en 1674. La paix de *Niméque* eſt la paix qui fut faite entre la France, la Hollande, l'Eſpagne & l'Allemagne aux années 1678, & 1679.

Le quartiér de NIMÉGUE, ou le Royaume de *Niméque.* Voyez Betavv. Autrement le Bétav, ou le Bétau, ou le Bétuve. *Betavia, Betuvia, Tetrarchia Neomagenſis.* C'eſt une des parties de la Gueldre Hollandoiſe. Elle prend ſon nom tantot du Bétau qui en eſt la principale partie, & tantôt de *Niméque*, qui en eſt la capitale. Ce pays s'étend le long des deux rives du Wahal entre le Lecx & la Meuſe, ayant à l'orient le Duché de Cléves; au couchant la Hollande; au midi le Brabant, la province d'Utrèct, & le Veſuve. C'eſt une partie du pays des anciens Bataves, dont il retient le nom un peu corrompu.

NIMÉTULAHITE. ſ. m. Nom d'une eſpéce de Religieux Turcs. *Nimetulahita.* Les *Nimétulahites* ont pris leur nom de Niméculahi leur Inſtituteur. Quand un Turc veut être reçu *Nimétulahite*, il faut qu'il faſſe une retraite de 40. jours, enfermé ſeule dans une chambre, jeûnant & ne prenant que quatre onces de nourriture par jour. Après quoi les *Nimétulahites* le vont prendre par la main, & lui font danſer une danſe Morèſque, accompagnée de beaucoup de geſtes ridicules. La violence de cet éxercice le fait ordinairement tomber: ſa chûte eſt priſe pour une extâſe, pendant laquelle on s'imagine qu'il a quelque viſion. Les *Nimétulahites* s'aſſemblent tous les Lundis pendant la nuit & chantent des hymnes à l'honneur de Dieu. Voyez Ricaut, *De l'Empire Ottoman.*

NÎMES, ou NÎSMES. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Nemauſus, Nemauſum.* Elle eſt dans le bas Languedoc, entre Avignon & Montpelliér, à ſept ou huit lieuës de l'une & de l'autre. *Nimes* eſt une ville fort ancienne, aſſez grande & fort peuplée, & elle a un Évêché, ſuffragant de Narbonne, un Préſidial, & une Sénéchauſſée. On voit encore dans cette ville pluſieurs ouvrages antiques. 1°. Un amphitéatre, qu'on nomme les Arènes, qui eſt fort entiér, & tout bâti de piérres de tailles, ſi grandes qu'on a peine à concevoir par quelles machines elles ont été tranſportées, & miſes en œuvre. 2°. Ce qu'on appelle la Maiſon quarrée, & qu'on ne ſçait ſi ç'a été le mauſolée de Plotine, ou un capitole, ou un temple. 3°. Hors de la ville les ruines d'un temple de Diane. 4°. Près de ce temple on trouve la fameuſe fontaine de *Nimes*, qui eſt un grand baſſin d'une eau extrémement claire, d'où ſort une petite riviére, qui ſe partage en deux, aux portes de la ville, une partie coulant le long des murailles de la ville, & l'autre la travèrſant, & rendant de grands ſervices aux ouvriérs en laine & en ſoie; dont cette ville eſt toute pleine. 5°. On voit encore à quelques lieuës de *Nimes*, le pont du Gard, qui étoit un aqueduc deſtiné à porter d'une montagne à une autre, des eaux que l'on conduiſoit à *Nimes.* Voyez GARD.

NIMPA, ou STORACE. ſſ. ff. Nom propre d'une petite riviére de la Campagne de Rome. *Nympheus fluvius.* Elle naît près de Sèrmonéta, traverſe les Palus pontiques, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, entre la ville de Tèrracine, & le cap de monte Circello. MATY.

NIMPHI. Voyez NYMPHE.

NIMPO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Nimpoum, Nimpoa. Nimpo* ville du prémiér ordre, & autrefois très-conſidérable, a été préſque ruinée dans les dèrniéres guérres, mais elle ſe rétablit tous les jours: les murailles ſont en bon ordre, la ville & les fauxbourgs très-peuplez, & la garniſon aſſez groſſe. On y voit encore dans les ruës un grand nombre de ces monumens qu'on appelle Arcs de triomphe, & qui ſont ordinaires à la Chine. P. LE COMTE. *T. I. p.* 190. *Nimpo* eſt un port ſitué dans la partie la plus orientale de la Chine. L'entrée en eſt très-difficile, & les grands vaiſſeaux n'y peuvent aller, à cauſe que le havre, dans les plus grandes marées, n'a pas quinze pieds d'eau. Cependant il y a un très-grand commèrce. Les Chinois vont de là en très-peu de tems au Japon. Car Nangazaki n'en eſt éloigné que de deux journées. Ils y portent des ſoies, du ſucre, des drogues & du vin; & ils en raportent du cuivre, de l'or & de l'argent. *Ib. T. I. p.* 190.

NIN.

NIN. Voyez NONA.

NINFÉO, Cap. Voyez MONTESANCTO, cap.

NINGIVE. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ningiva.* Elle eſt dans le pays Leoantung, vèrs les confins de la province de Péking & de la grande Tartarie. MATY.

NINGPO, ou LIAMPO. ſſ. m m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ningpoa, Liampoa.* Cette ville ſituée près du cap de Liampo, ſur l'embouchûre d'une riviére de même nom, eſt la neuviéme de la province de Chéxiang, & en a quatre autres ſous ſa juriſdiction. MATY. Cette ville eſt à 129°. 58'. de longitude, & à 138°. 2'. de latitude, HARRIS.

NINGQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ningqua.* C'eſt la douziéme de la province de Nanxing, & elle a cinq autres villes dans ſa dépendance. MATY.

NINIVE. ſ. f. Nom propre d'une des plus anciennes villes du monde. *Ninus, Ninive.* Elle fut bâtie par un petit-fils de Noé. Quelques-uns croient que ce fut Aſſur, fils de Sem, qui en fut le fondateur; & les autres donnent cet honneur à Nemrod, fils de Cham. Elle fut agrandie par Ninus, que l'on fait fils de Bélus qu'on croit être le Nemrod de Moïſe. Quoi qu'il en ſoit, *Ninive* fut une ville fort vaſte, puiſque Jonas qui y alla prêcher la penitence par ordre de Dieu, aſſure qu'elle avoit d'étenduë le chemin de trois journées, ce qui étant pris de ſon circuit ſeulement, feroit du moins une vingtaine de lieuës. Elle fut longtems la capitale de l'Empire des Aſſyriens. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit les vaſtes débris dans l'Arzerum, contrée de la Turquie, en Aſie; ils ſont ſur le Tigre, vis-à-vis de la ville de Moſul, qui a été bâtie des ruines de *Ninive.* Gen. X. Jon. III. MATY.

NINON. ſ. f. Nom propre de femme qui veut dire *petite Anne*: C'eſt un diminutif du mot *Anne. Anna.*

NINOVE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Ninova, Ninive Flandrorum.* Elle eſt dans le Comté d'Aloſt, en Flandre, ſur la Denre, environ à deux lieuës au deſſus de la ville d'Aloſt. MATY. Deſpautère étoit de *Ninove.*

NIO.

NIO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Nia, Joſ.* C'a été le tombeau d'Homère, elle n'a rien de conſidérable que le bourg de *Nio*, & le port de Manganari, qui eſt fort ſûr. Elle eſt entre l'iſle de Milo & celle de Morgo, environ à vingt-deux lieuës de Candie vèrs le nord. MATY.

NION, NYONS. ſ. m. Petite ville de la Suiſſe, capitale d'un des bailliages de Bèrne. *Neomagus, Nevidunum.* Elle a un ancien château où le Bailli fait ſa réſidence. Elle eſt ſituée ſur une petite hauteur, près du lac de Genêve, entre la ville de ce nom, & celle de Morges, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

NIONS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Dauphiné, ſituée dans le bailliage du Buis, à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Neomagus. Nions* a une Abbaye de filles, & il avoit autrefois un château, qui eſt maintenant ruiné. On y paſſe la riviére d'Aigues ſur un beau pont, qui n'a qu'une arche; on dit que ce pont eſt rond, & qu'il eſt autant dans la tèrre que dehors ce qui eſt peu vraiſemblable, à cauſe de la grandeur & de l'inutilité de l'ouvrage. D'ailleurs la riviére étant ſèrrée en cet endroit par des tèrres élevées, on ne voit pas comment on auroit pû la détourner pour jetter les fondemens du pont au milieu de ſon lit. Il y a près de cette ville une montagne nommée le Pontias; elle eſt entre pluſieurs autres montagnes plus élevées, & entr'ouvèrte au ſommet; on dit qu'il ſort de cette ouvèrture un petit vent, qui ſouffle régulièrement tous les matins depuis ſix heures juſqu'à dix: mais comme on ne ſent pas ce vent, lorſqu'on eſt à l'ouvèrture de cette montagne, on peut douter s'il vient de là, ou s'il y a quelque autre cauſe. MATY.

NIORA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Morée. *Niora*, anciennement *Helie.* Il eſt dans le Duché de Clarence, à l'embouchure du Cimo, dans le golfe de Lépante, à douze lieuës de Patras, du coté du couchant. Ce lieu a été préſque tout englouti par les eaux. MATY.

NIORBE. Nom d'une fleur du Pérou, qui reſſemble un peu à la fleur d'orange. L'odeur en eſt moins forte, mais plus ſuave. FRÉZ.

NIORT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Niortum*. Elle eſt dans le Poitou ſur la Seure Niortoiſe, à quatorze lieuës de Poitiérs, vèrs le levant. MATY.

NIORTOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Niort, qui appartient, qui a raport à Niort. *Niortanus, a. Niortenſis.* On dit la Seure *Niortoiſe*, & la Seure *Nantoiſe*. Voyez SEURE.

NIP.

NIPE. ſ. f. Nom propre d'une colonie que les François ont fondée dans l'iſle de S. Domingue, une des grandes Antilles. *Nipum*. Cette colonie eſt ſur le bord méridional d'un grand golfe, qui eſt au couchant de l'iſle. MATY.

NIPE, rivière & forêt. Voyez NIEPE.

NIPHAS, ou GAD. C'étoit anciennement la ville capitale de la Tribu de *Gad*, en la Paleſtine. *Gad*. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué à l'orient du Jourdain, à huit lieuës de Belhian, du coté du midi. MATY.

NIPHÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, compagne de Diane. *Niphe*. Voyez Ovid. *Met. L. III. v.* 171. Ce mot vient de *νίφω*, *lavo*.

NIPHON. ſ. m. ou JAPON PROPRE. C'eſt la plus grande des iſles du Japon, & la plus ſeptentrionale. *Niphonia, Japonia propria*. On n'en connoit pas bien l'étenduë. Sanſon dans ſes grandes cartes lui donne environ deux cens lieuës du couchant au levant, & cent cinquante du ſud au nord. On la diviſe en cinq grandes contrées, que l'on trouve en cet ordre, du couchant au levant, Jamayſtero, Jétſengen, Jétſengo, Quanto & Ochio. Méaco en étoit autrefois la capitale, maintenant c'eſt Yendo. MATY.

NIPIS, le lac *Nipis*, ou des Nipiſſiriniens. *Nipiſſiriniorum lacus*. Ce lac eſt dans le Canada. Il a quinze lieuës du couchant au levant, & il ſe décharge par un grand canal dans le lac des Hurons. MATY.

NIPPE. ſ. f. Tèrme général qui ſe dit tant des habits que des meubles, & de tout ce qui ſèrt à l'ajuſtement & à la parure. Son uſage le plus ordinaire eſt au plurier. *Mundus muliebris, ornamenta muliebria*. Il a fait un troc partie en argent, partie en *nippes*. Les uſuriers qui prêtent de l'argent, en fourmillent une partie en *nippes* qu'ils font bien valoir. Pour les mille écus reſtans, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, *nippes* & bijoux dont s'enſuit le mémoire. MOL. Cette femme a de beaux habits & de bonnes *nippes*. Ce Curieux eſt riche en tableaux, en bijoux, & en autres bonnes *nippes*. A la Chine une femme n'apporte pour dot que ſes habits de nôces, quelques *nippes*, & les meubles dont ſon père lui fait préſent. P. LE COMTE.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Eſpagnol *naypes*, qui ſignifie *cartes à jouer*; ce qu'on a appliqué à des meubles de peu de conſéquence.

NIQ.

NIQUE. ſ. f. Moquerie, mépris qu'on fait de quelqu'un par quelque geſte qui en donne témoignage, & particulièrement en hauſſant ou ſecouant le menton. *Contumelioſa mentis porrectio*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, faire la *nique*. Ce libèrtin fait la *nique* à tous ceux qui lui veulent faire des remontrances. Une épigramme du Catholicon dit aux Huguenots :

Ce petit Saint vous fait la nique,
Et n'a ni châſſe ni relique.

Il ſe dit auſſi des chôſes, pour marquer le mépris qu'on a pour elles. Faire la *nique* aux richeſſes. ABLANC.

Son eſprit ulcéré juge en ſa paſſion
Que ſon teint fait la nique *à la pèrfection.* RÉGNIÉR.

La proſe & les vèrs ſont au croc ;
Car le monde leur fait la nique.

Ce mot vient de l'Anglois, qui dit *nick-name*, pour ſignifier un ſobriquet. MÉNAGE. D'autres diſent qu'il vient de l'Allemand *nicken*, qui ſignifie *hocher la tête*, à cauſe que par cette action on ſe moque de quelqu'un ; ou du Céltique ou Bas-Breton *Niq*, qui ſignifie la même chôſe.

On dit provèrbialement, que les maux tèrminez en *ique* ſont aux Médecins la *nique*, comme paralytique, hydropique, ectique, pulmonique, ſciatique, &c.

NIQUET. ſ. m. Double, ou vieille monnoie qui valoit deux deniers tournois. *Æreus quadrans*. Elle fut fabriquée du tems de Charles VI. De là eſt venu cette expreſſion ; Je n'en donnerois pas un *niquèt*, *Non emam titivillio, flocci non facio* ; en parlant d'une chôſe de vil prix, & que l'on mépriſe. Ce fut Henri V. Roi d'Angleterre, reconnu Roi de France par Charles VI, qui fit forger ces *doubles*, qui valoient trois mailles. En commun langage on les appelloit *niquèts*. LE BLANC.

NIR.

NIRHAM. Tèrme de Calendrier. Nom que les Arméniens de Julpha donnent au douziéme mois de leur année : il répond à peu près au mois de Septembre.

NIS.

NISA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville Épiſcopale de la Natolie. *Nyſſa, Nyſa, Niſa*. Elle eſt près de la riviére de Chiay, environ à trente-cinq lieuës au-deſſus d'Éphéſe.

Il y a une autre petite ville de même nom dans l'Aidinelli, où étoit l'ancienne Cavie. MATY.

NISAN. Tèrme de Calendrier. Nom d'un mois chez les Juifs. *Niſan*. C'eſt le ſeptiéme de l'année civile, & le prémiér de l'année ſacrée ; il répond à une partie de Mars, & à une partie d'Avril. Aujourd'hui les Juifs commencent le mois *Niſan* le ſeptiéme jour d'Avril. Voyez les Calendriers des Juifs qui s'impriment tous les ans à Francfort, à Hambourg & ailleurs. Le mois *Niſan* eſt auſſi le ſeptiéme des Syriens, des Curdes, qui ne ſont pas Mahometans.

Ce nom n'eſt point un mot Hébreu, Il étoit inconnu aux Juifs avant la captivité de Babylône, & ils ne s'en ſont ſervis que depuis qu'ils furent retournez de la Chaldée dans la Judée. R. Élias Lévi dit que c'eſt un mot Chaldaïque ou Perſien.

NISARI, ou NISARO. Voyez NIZARI.

NISÉE. ſubſt. f. Nom propre d'une Nymphe. *Niſæe* dans Virgile, Géorg. IV. v. 338. & dans Propérce. L. II. Eleg. XXVI. v. 16. Et *Noſæe* dans Homère, Iliade XVIII. v. 40.

NISI, ſ. m. ou NISSE. ſ. f. Noms propres d'une petite ville autrefois Épiſcopale, ſuffragante de Céſarée. *Niſſe, Nyſa*. Elle eſt dans l'Aladuli, en Natolie, ſur le Genſui ; environ à 25. lieuës de Tiangne ou Tiance, vèrs le levant. Il y a eu pluſieurs villes de ce nom en Natolie. Celle-ci eſt celle dont S. Grégoire de *Niſſe* fut Evêque. MATY.

NISI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la vallée de Démona, en Sicile. *Eniſſi*. Il eſt à ſix lieuës de la ville de Meſſine, vèrs le midi, à la ſource de la riviére de *Niſi*, qui ſe décharge dans la mèr de Sicile. MATY.

NISIBIN, ou NÉSIBIN. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Turquie, en Aſie. *Niſibis, Antiochia, Migdonia*. Elle eſt dans le Diarbékir, au nord-oueſt de Moſul. Quelques Géographes croyent qu'elle eſt l'ancienne Achad, ville poſſedée par Nemrod, ainſi elle ſervit une des plus anciennes du monde. MATY.

NISIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicetius*. Nicéte, vulgairement *Niſier* vint au monde vèrs l'an 513. Il fut élevé à l'Evêché de Lion en 551. après la mort de Sérdot ſon oncle, & mourut en 573. le ſecond jour d'Avril. *Bollandiſtes Avril. T. I. p. 95. & ſuiv.*

NISIEZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicetius*. A Beſançon S. *Niſiez*, Evêque, qui reçut S. Colomban durant ſon éxil, & fut enterré à S. Piérre hors la ville. CHASTELAIN. *Mr. Hiſt. p.* 371. Le P. Chifflet a donné la vie de S. *Niſiez* priſe ſur des MSS. ſur leſquels on a dreſſé les Leçons du jour de ſa fête dans le brevaire de Beſançon. ID.

NISINOVOGROD. ſ. m. Nom propre de ville, qui ſignifie Baſſe-Novogrod. *Novogardia inferior*. Ville de la Moſcovie, capitale du Duché qui porte ſon nom, eſt ſituée ſur une coline, près du confluant de l'Occa & du Wolga, environ à 130. lieuës de la ville de Moſcovv, vèrs le couchant. Cette ville eſt grande, & défenduë par une citadelle qui la domine.

Le Duché de NISINOVOGROD, *Ducatus Novogardiæ inferioris*. C'eſt une province de la Moſcovie. Elle eſt bornée au nord par celle d'Ouſtioug ; au couchant par les Duchez de Suſdal, & de Wolodimèr ; au ſud par les Morduates, & au levant par les Czérémiſſes. Cette province eſt fort étenduë ; mais elle eſt pleine de grandes forêts ; le Wolga la travèrſe du couchant du levant ; & ſes villes principales ſont Niſinovogrod & Waſſiligorod. MATY.

NISMES. Voyez NIMES.

NISPERO. ſ. m. Arbre de l'Amérique méridionale, il ſe trouve près de Panama, ſon fruit eſt le plus eſtimé de ces quartiers-là. Il a la figure de nos groſſes poires de S. Michel, ſon écorce eſt un peu plus rouſſe, il eſt rouge en dedans, & d'une odeur très-fine.

NISROC. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Aſſyriens. *Niſroc*. La Vulgate dit *Neſroc*. Il en eſt parlé au 4e. des Rois XIX. 37. & en Iſaïe XXXVII. 38. Les Septante l'appelle *Μεσρὰχ*, & *Ἀσραὰχ*. Sennachérib fut tué par ſon fils Adramelech dans le Temple de ſon Dieu *Niſroc*.

NISSA, ou NICE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Naiſſus, Neſſus, Niſſum*. Elle eſt dans la Sérvie, ſur la Niſſavve, environ à dix-huit lieuës d'Uſcup, vèrs le nord. L'an 1689, le Prince de Bade, Général de l'armée de l'Empereur, défit les Turcs près de *Niſſa*, & prit cette

Place,

Place, les Turcs la reprîrent l'an 1690. MATY.

NISSAWA, ou NICHAWA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Sèrvie. *Naiſſus*. Elle baigne *Niſſa*, & ſe va décharger dans la Moravva. MATY.

NIT.

NITHESDALE, ou NIDESDALE. ſ. f. Nom propre d'une petite province de l'Écoſſe méridionale. *Nithia*, *Nithdia*. Elle eſt entre celles d'Annandale, de Cluy Deſdale, de Kile, de Gallovvai. Elle eſt baignée par la rivière de Nith ou Nid, d'où elle prend ſon nom, qui ſignifie *la Vallée du Nith*. Elle a treize lieuës de long, & cinq de large : ce ne ſont que bois & montagnes, à la réſèrve de ce qui eſt autour de la rivière. Dumfreis capitale, & les bourgs de Sanchare, de Carlovrock & Solvvay en ſont les lieux principaux. MATY.

NITIOMÈTRE. ſ. m. Machine qui marque les différens degrez de la ſéchereſſe, ou de l'humidité de l'air. *Hygrometrum*. C'eſt la même choſe que *hygromètre*.

NITRACHT, NITRIA. Voyez NEYTRACHT.

NÎTRE, Voyez SALPÊTRE : c'eſt la même choſe, quoique quelques-unes le tiennent beaucoup différent, & diſent que c'eſt une eſpéce de ſel particulier. *Nitrum*, *ſal nitroſum*, *ſal nitrarium*. Le *nitre* des Anciens étoit tout foſſile & minéral. Ils en faiſoient de quatre eſpéces, qui n'étoient différentes que par les noms des lieux d'où on les tiroit, l'Arménien, le Romain, l'Africain, qu'on appelloit autrement *aphronitre*, qu'Avicenne appelle *baurach*; & enfin l'Égyptien qui étoit le plus fameux, & prenoit ſon nom de *Nitria*, cèrtaine région d'Égypte où il croiſſoit en abondance. Sèrapion dit que les mines de *nitre* étoient ſemblables à celles du ſel commun, & que c'étoit de l'eau coulante qui ſe congeloit comme une piètre vulgaire, d'où lui a été donné le nom de *ſalpêtre*. Il ajoûte que le *nitre* étoit de pluſieurs couleurs, ſçavoir blanc, rouge, roux, livide, ou plombé; qu'il étoit même différent en forme; que l'un étoit cavèrneux comme une éponge; l'aûtre fèrme & ſolide; l'aûtre luiſant & diaphane comme le vèrre; l'aûtre ſe levoit par filèts & par feuilles. Mais quoique les Auteurs ſoient différens ſur ce ſujet, il eſt cèrtain que les Anciens n'ont point eu de *nitre* artificiel, comme eſt notre ſalpêtre. Les Chymiſtes reconnoiſſent une écume de *nitre*, qu'ils appellent *ſpuma nitri*.

Quelques-uns diſent que cette eſpéce de duvet, qui ſe voit attaché aux murailles nouvellement bâties, eſt une fleur de *nitre*. Schelhamèr le nie, & dit que c'eſt une fleur de chaux. Dans le creuſet le *nitre* fond ſans s'enflammer. Jetté ſur des charbons il éclate & ſe diſſipe. La dépuration du *nitre* ſe fait par le moyen du feu dans le creuſet. Il ſe dépure encore par le moyen de l'eau qui le diſſoût, & le rend en criſtaux. Le *nitre* fixe n'eſt qu'un ſel alkali, qui ne ſèrt qu'à tîrer les teintures des végétaux. Il y a encore l'eſprit de *nitre*, l'eſprit doux de *nitre*, qui ſont différentes préparations du *nitre*, dont M. Schelhamèr traite dans le livre dont nous avons parlé. Le *nitre* s'allonge toûjours en aiguilles, dont les bâſes ſont octogones. Quelques Auteurs récens veulent que le *nitre* ſoit compoſé d'acide & d'alkali, parce que par la retorte il en diſtile un acide très-violent, qui diſſoût les métaux, & que ce qui reſte produit un alkali; & parce que le *nitre* mêlé avec le ſouffre, ou le tartre, ou le charbon, donne un alkali, ou un ſel urineux, qui fèrmente avec tous les acides, & qui arroſé d'un eſprit acide, ſe rétablit en *nitre*. Schelhamèr prétend que ces expériences ne prouvent rien, & que le feu décompoſe la ſtructure naturelle du *nitre*. Pluſieurs ont penſé que le *nitre* des Anciens étoit d'une nature différente du notre. Schelhamèr dit que c'eſt le même; mais que le notre eſt mieux préparé, & plus purifié.

L'écume du *nitre*, ſelon Pline, étoit ſemblable à la farine. Dioſcoride dit qu'elle étoit en lames. Mais Schelhamèr dans ſon traité du *nitre* ſoutient que ce mot a été ajoûté au tèxte. L'écume de *nitre* n'eſt point la même choſe que l'Aphronitre ou le *nitre* écumeux; quoique Pline, Martial, & quelques Modèrnes les confondent. Mais Dioſcoride, Galien, Ælius & Éginete les diſtinguent. Pline dit que l'écume du *nitre* étoit ſemblable à de la farine. Dioſcoride dit qu'elle étoit en lames; mais Schelhamèr qui traite de l'écume du *nitre*, dans le Ch. 4. de ſon Commentaire ſur le *nitre*, ſoutient que ce mot a été ajouté au tèxte de cet Auteur. Voyez auſſi le Journal de Leipſic aux années 1707. p. 361. & ſuiv. 1709. p. 318. & ſuiv. 1711. p. 214. & les Éphemérides des Curieux de la Nat. Déc. I. Ann. I. p. 290. & 403. Ann. IV. & V. p. 285. Ann. VI. & VII. p. 170. Ann. VIII. p. 270. Ann. IX. & X. p. 270. Déc. II. Ann. III. p. 87. Ann. IV. p. 21. Ann. VII. p. 306. Ann. IX. pp. 88. &c. On trouve l'Analyſe du *Nitre* dans les mêmes Ephémérides, Déc. III. Ann. I. p. 185. Il eſt bon dans la fièvre. *Ibid.* Ann. II. p. 43. Quelques-uns croyent qu'il eſt le principe des champignons. On trouve cette opinion fort probable dans le même Ouvrage. Ann. IV. p. 145. de l'Appendix.

Gauthier Chriſtophe Schelhamèr, que nous citons, a fait un traité Latin du *Nitre*. *De nitro, tum veterum, tum noſtro Commentarius.* Il dit que les Anciens diſtinguoient Νίτρον, le *nitre*, Ἀφρόνιτρον, l'*aphronite*, & Ἀφρὸς νίτρου, l'écume du *nitre*; qu'Agricola s'eſt trompé en avançant qu'autrefois il y avoit proche de Philadelphie, en Lydie, & de Magneſie, en Carie des mines, d'où le *nitre* ſe tîroit, comme la piètre des carrières : que le *nitre* ne ſe forme point ſous la tèrre, ni en des mines. Celui dont ſe ſèrvoient les Anciens leur venoit de différens pays que marque Pline, L. XXXI. C. 10. Un lac de Macédoine, dont les eaux étoient nîtreuſes, & au milieu duquel il y avoit cependant une ſource d'eau douce, en fourniſſoit en grande abondance, & du meilleur. Il ſe nommoit *Calaſtricum*, d'un cap voiſin dans le golfe de Theſſalonique, & il ſe formoit comme une croûte ſur la ſurface de l'eau, pendant la canicule. Les eaux du lac Aſcanius en Bithynie, & celles de cèrtaines fontaines voiſines de Chalcis, étoient douces & potables vèrs la ſupèrficie, & nîtreûſes vèrs le fond. On en ramaſſoit ſur la tèrre proche de Philippes, dans la Thrace; mais peu, & qui n'étoit pas eſtimé. Les vallons de Médie en donnoient un peu plus. Il y avoit des nitrières en Égypte, comme il y a des ſalines en France. Bellon qui a travèrſé les déſerts qui ſéparent l'Égypte de la Paleſtine, dit qu'ils ſont couvèrts d'une épaiſſe croûte de *nitre*. Au reſte ces *nitres* différoient entre eux pour la couleur, le goût & la denſité. Avicenne L. II. Tr. II. C. 326. dit qu'on tire abondamment du *nitre* d'un arbre nommé *Garab*, qui reſſemble à un ſaule; & Léonard Ravvolf, dit qu'il a vû, ſur l'Euphrate, en une ville, nommée Idi, des moulins à poudre, où cette ſorte de ſalpêtre étoit employée. Si les *nitres*, ſi communs autrefois, ſont aujourd'hui inconnus, ce n'eſt pas que la nature ceſſe d'en produire, mais c'eſt qu'on ne les receuille plus. Il eſt vrai-ſemblable que c'eſt du *nitre* que Paul Lucas T. II. C. 3. a pris pour du ſel aux environs d'Étivan, d'Aſtapat & de Marauta. A Wiſſenfels en Saxe il y a une profonde cavèrne, où l'eau qui pleut continuellement ſe change en un *nitre* ſi dur, qu'il réſiſte au marteau.

La principale vèrtu que les Anciens attribuoient au *nitre*, eſt de déſſécher, de détèrger & d'atténuer. Ils le croyoient utile à guérir les ulcères, les maux des yeux, la galle, la goutte, & l'employoient dans les emplâtres faites pour attîrer : ils le faiſoient prendre intérieurement pour diſſoudre & atténuer les humeurs, & ils s'en ſèrvoient contre la morſure des ſèrpens : mais ils n'ont point connu ſa vèrtu réfrigérative, dont la Médécine tîre aujourd'hui de grands ſecours. Dans une fièvre épidémique les Médécins de Breſlau ſe ſèrvirent utilement des médicamens nitreux donnez dans une quantité proportionnée de breuvage, afin de néttoyer les entrailles d'une matière âcre & bilieuſe. Ils ſont encore excellents contre les maux de cœur accompagnez de hoquet & d'un envie pèrpetuelle de vomir.

Le *nitre* a auſſi ſes utilitez hors de la Médécine; au défaut du ſel il ſèrt à aſſaiſonner les viandes, comme Pline & Bellon le témoignent. Les Égyptiens l'employoient autrefois à preſèrver les corps morts de pourriture & à les conſèrver. Il ouvre les pores du bléd, & les prépare à gèrmer, comme rémarque Virgile; mais bien loin de contribuer à la fèrtilité des tèrres, il les rend ſtériles. Enfin le *nitre* ſervoit autrefois aux Blanchiſſeurs, & à faire le ſavon & le vèrre. La ſoude a pris ſa place pour ces deux dèrniérs uſages, & la cendre pour le prémiér. Voyez NITREUX.

NÎTREUX, EUSE, adj. m. & f. Qui eſt de la nature du nître, qui en a les qualitez. *Nitroſus*, *a*. Quelques-uns veulent que les eaux du Nil ſoient *nitreuſes*, mais cela n'eſt pas vrai. Dans une fièvre épidémique qui régnoit il y a quelques années à Breſlavv, les Médecins firent prendre aux malades des médicamens *nitreux* dans une quantité ſuffiſante de breuvage, afin de nèttoyer les entrailles d'une matière âcre & bilieuſe, & l'on ne trouva point de meilleur remède contre les maux de cœur accompagnez de hoquet, & d'une envie continuelle de vômir.

NÎTRIÈRE. ſ. f. Lieu où ſe forme le nître, & d'où il ſe tîre. L'eau qui ſe met dans les *nitrieres* aide à la tèrre du fond à pouſſer le nître. Il y avoit autrefois beaucoup de *nitrieres* en Égypte; il n'y en a plus. Pline dit que les *nitrieres* rongeoient bien-tôt ceux qui y travailloient. Il y avoit autrefois des *nîtrières* en Égypte, comme il y a des ſalines en France : mais Schelhamèr prétend que dans ces *nitrieres*, l'eau du Nil ne ſèrvoit qu'à faire ſortir le nître de la tèrre; qu'elles aidoient à le pouſſer hors de ſon ſein. Il le prouve parce que Pline dit, que lorſqu'il pleuvoit, les Égyptiens faiſoient entrer moins d'eau dans

dans les *nitrières* que dans un tems ſéc ; & il nie que les eaux du Nil fuſſent nitreuſes.

NIV.

NIVATA. ſ. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. *Nivata.* Elle eſt dans le Quanto, contrée de l'iſle de Niphon au Japon.

NIUCHE. Le Royaume de NIUCHE. *Niucanum Regnum.* C'eſt une région de la grande Tartarie, en Aſie. Elle eſt au nord-eſt de la Chine, entre la rivière de Quantung, & celle de Ghamas ou d'Amur. Sanſon dans ſes grandes cartes appelle les Tartares qui habitent ce pays, les Tartares de Kin, c'eſt-à-dire, les Tartares de la Chine. On les appelle auſſi les Tartares Orientaux. Ce ſont ceux là même qui ont conquis la Chine. MATY.

NIVE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la baſſe Navarre. *Nivus fluvius.* Elle baigne Saint-Jean de Pié-de-Port, & ſe décharge dans l'Adour, à Bayonne. MATY.

NIVEAU. ſ. m. État d'un plan qui n'a aucune inclination ; ſuperficie égale, qui ne va ni en hauſſant, ni en baiſſant. *Libra, libella.* On a pris le *niveau* de ce terrain. On l'a applani ; on l'a mis parfaitement au *niveau* ; on dit auſſi *niveau* de pente, lorſque la pente eſt égale, & ſans reſſauts.

Ce mot vient de *libellum*, ou *libella*, à ce que dit Ménage, & avec lui M. Félibien. D'où vient que l'on a prétendu qu'il auroit fallu dire *Liveau*, & non pas *niveau*. Guichart dérive ce mot de l'Hébreu נִיב, *even*, pris dans le ſens de *niveau*, ou de *plomb*, *perpendiculum* : il dit qu'on a lû ce mot à rebours, & qu'au lieu de prononcer *even*, on a dit *neve*, d'où s'eſt formé le mot de *niveau*.

NIVEAU DE LA CAMPAGNE, Terme de Fortification. C'eſt une ſituation de terrain toute plate, & qui ne panche ni d'un côté ni d'autre. *Area, ſoli ſuperficies.* Les talus & le déclin d'une hauteur ſont le contraire du *niveau de la campagne.* GUILLET.

NIVEAU, ſignifie auſſi, de plain pié. *Planus aditus, pari libra cum*, &c. Ce partere eſt au *niveau* de la cour du bâtiment ; au *niveau* de la ruë. Ces fondemens ſont élevez juſqu'au *niveau* de la terre, ou du rez de chauſſée.

NIVEAU, ſe dit au figuré, & ſignifie, égalité & pair avec quelqu'un. *Æqualis, par eſſe cum, &c.* Quelle horrible peine pour un homme qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de ſe trouver au *niveau* d'un fat qui eſt en crédit ! LA BR. L'humilité nous tient au *niveau* des autres hommes. NIC. Il faut ſe proportionner tellement au génie de ceux qu'on pratique, qu'ils ſe croyent de niveau avec nous. BELL. Il eſt préſqu'impoſſible aux Grands de ſe conſidérer au *niveau* de ceux qui ne leur ſont pas égaux dans l'ordre du monde. PORT-R. Je réglerai toujours mes opinions au *niveau* des tiennes. MASCUR. Cette dernière phraſe eſt baſſe.

Ajuſté au niveau, c'eſt-à-dire, mis en ordre & bien fait. *Ad libellam.* En voilà treize (vers) *ajuſtez au niveau.* VOIT.

DE NIVEAU, Façon de parler advèrbiale, qui ſignifie, ſelon le *niveau*. *Ad amuſſim.* Mettre de *niveau*. Cette allée eſt de *niveau* avec le jardin.

NIVEAU, eſt auſſi un inſtrument dont ſe ſervent les Géométres pour tracer une ligne parallele à l'horizon, pour poſer horizontalement les aſſiſes de maçonnerie, dreſſer un terrain, régler les pentes, & pour mettre les choſes au *niveau*, & meſurer combien un terrain hauſſe, ou baiſſe. *Libella, libramen.*

NIVEAU, de Poſeur. Il eſt compoſé de trois régles qui forment un triangle iſoſcéle rectangle, au ſommet duquel eſt attachée une corde, ou pend un plomb : elle tombe perpendiculairement ſur la baſe du triangle, quand la choſe à quoi on applique le *niveau* eſt poſée horizontalement, & elle panche d'un coté ou de l'autre, ſi la choſe baiſſe d'un côté ou de l'autre.

NIVEAU de Paveur, eſt une longue régle, au milieu de laquelle une autre régle eſt aſſemblée avec un plomb, comme au *niveau* de Poſeur. Quand ce plomb eſt plein, on l'appelle *niveau* à plomb plein, quand il eſt percé, on l'appelle *niveau* à plomb percé.

Les Anciens ſe ſervoient pour *niveau* d'une double équerre. Il eſt décrit par Vitruve Liv. VIII. c. 6. ſous le nom de *Chorobate*. C'eſt le plus ſimple de tous les *niveaux*. Il ſe fait avec un long canal de bois, dont les côtez ſont paralléles à la baſe : enſorte qu'étant également rempli d'eau, la ſuperficie marque la ligne de *niveau*. Ce *niveau* ſe fait auſſi avec deux godets ſoudez aux deux bouts d'un tuyau de 3 à 4 piéds de long, ſur environ un pouce de diamétre, par où l'eau ſe communique de l'un à l'autre : & ce tuyau étant mobile ſur ſon pié par le moyen d'un genou, lorſque ces deux godets reſtent entiérement pleins d'eau, les deux ſuperficies marquent la ligne de *niveau*. Il s'en fait encore un autre, à peu près de la même conſtruction, & dont la différence conſiſte en ce qu'au lieu de godets, il y a deux petits cylindres de vèrre à plomb, au travèrs deſquels on voit la ſuperficie de l'eau, qui eſt de *niveau*. Celui-ci eſt plus d'uſage que le précédent, parceque le vent n'y peut pas agiter la ſupercherie de l'eau, comme dans les deux godets. DAVILER.

NIVEAU à pendule, eſt celui qui marque la ligne horizontale, par le moyen d'une autre ligne qui eſt perpendiculaire à celle que ſon plomb ou pendule donne naturellement. Il conſiſte en une boéte en forme de croix bien équerrée, qui a dans ſa travèrſe une lunette dont le foyer du vèrre oculaire eſt travèrſé d'un cheveu, ou d'un brin de ſoie qui détérmine le point du *niveau*, lorſque le plomb qui pend à un autre cheveu de la longueur de la tige de cette boéte, eſt arrêté ſur le point fiduciel qui y eſt marqué. Ce *niveau* a deux anſes en portion de cercle au deſſous de la traverſe, qui ſervent à le mouvoir & à le dreſſer ſur ſon pié, qui reſſemble au chevalet d'un Peintre. Ce *niveau* eſt de l'invention de M. Picart.

M. Mariotte en a fait un nouveau par le moyen de l'eau, & d'une réflexion qui s'y fait au milieu à angles égaux, qui eſt imprimé au Louvre dans les Mémoires de l'Academie des Sciences. M. Romer en a auſſi inventé un qui rafine ſur tous les précédens. On a fait enfin un *niveau* d'air, qui eſt un peu d'air enfermé dans un petit cylindre préſque rempli d'eau, qui eſt ſcelle hèrmétiquement par les deux bouts : ſi on le couche horizontalement, enſorte que cet air s'arrête au milieu de ce cylindre, il donnera un *niveau* fort éxact, & le plus commode de tous, puis qu'on le peut porter en poche, parce qu'on peut enchaſſer ce cylindre de vèrre dans un tuyau de cuivre qui ait une ouvèrture au milieu, d'où l'on découvre la bule d'air. L'invention de ce *niveau* a été d'abord propoſée dans l'aſſemblée de M. Thévenot, & depuis communiquée aux Académies d'Angleterre & de Florence. Son Auteur aſſure que ſi on applique ce tuyau ſur la branche inférieure d'une équerre, & que celle qui eſt à plomb ſoit diviſée en 45. degrez, on aura un inſtrument pour prendre ſur mèr toutes ſortes de hauteurs, plus juſte & plus aiſé que l'arbalète, le demi-rayon, l'aſtrolabe, & autres inſtrumens ſemblables. Au lieu d'eau, on y met de l'eſprit de vin.

Il y a auſſi un *niveau* à lunettes, qui porte ſa preuve avec ſoi. Il eſt inventé par le Sieur Chapotot Faiſeur d'inſtrumens, dont la figure ſe trouve dans le XV. Journal des Sçavans de l'an 1680. & dans les Nouvelles de la République des Lettres du mois de Juin 1686. Davilèr en attribuë l'invention à M. Huygens. Il a une ou deux lunettes pèrpendiculaires à ſon plomb, qui ont châcune un cheveu, ou un brin de ſoie mis horizontalement au foyer du vèrre oculaire, lequel ſert à prendre & à détérminer éxactement un point de *niveau* fort éloigné.

NIVEAU à pinules, eſt un *niveau* qui au lieu de lunettes a deux pinules égales, poſées ſur & paralellement aux deux éxtremitez de ſa bâſe, par leſquelles on bornoye le point qui eſt de *niveau* avec l'inſtrument. Le *niveau* à pinules n'eſt pas ſi juſte que le *niveau* à lunettes. Voyez Davilèr dans ſon éxplication des tèrmes d'Architècture.

Dans les meſures d'un peu d'étenduë, comme de pluſieurs lieuës, il faut bien diſtinguer le *niveau* vrai d'avec le *niveau* apparent ; le *niveau* vrai eſt un arc de cèrcle, dont le centre eſt le centre même de la tèrre : Le *niveau* apparent eſt une ligne droite paralléle au plan de l'horiſon. Dans les petites diſtances le *niveau* vrai n'eſt pas ſenſiblement différent du *niveau* apparent. La différence n'eſt que d'un tiérs de ligne à la diſtance de cinquante toiſes, de trois lignes à 150 toiſes, d'un pouce à 300. de onze pouces à la diſtance de mille toiſes, & ainſi du reſte, ſelon le calcul de M. Picart dans ſon traité du nivellement.

NIVELER. v. act. Chèrcher une ligne paralléle à l'horizon ; prendre le niveau, la hauteur ou la pente d'un tèrrain, d'une rivière. *Librare, libra explorare, libella exquirere.* On a *nivelé* ce tèrrain pour y conduire un canal, pour voir ſi l'on y trouvera aſſez de pente pour donner cours à l'eau.

NIVELER, ſe dit auſſi figurément & baſſement ; pour Vetiller, lantèrner, s'amuſer à des bagatelles. *Nugari, nugas agere.* Il ne ſe met guère qu'à l'infinitif. Vous ne faites que *niveler.*

NIVELÉ, ÉE. part. *Libratus, libellâ æquatus.*

NIVELEUR. ſ. m. Géométre qui prend le niveau d'un tèrrain, d'une rivière. *Librator, librarius metator.*

NIVELEUR, ſe dit auſſi au figuré, pour, Vetilleur, mais alors on écrit *nivelleux*. Il eſt bas. *Nugator.*

NIVELLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une célèbre Abbaye de filles. *Nivella, Nivigella.* Elle eſt dans le Brabant Eſpagnol à cinq lieuës de Bruxelles, vèrs le midi. Les Religieuſes de cette Abbaye ſont preuve de Nobleſſe, & l'Abbeſſe eſt Dame ſpirituelle & temporelle de la ville. MATY.

NIVELLEMENT. ſ. m. Action, opération par laquelle on nivelle, ou obſèrve le niveau. *Libramen, libramentum.* Il eſt plus difficile

difficile qu'on ne penſe de faire un juſte *nivellement* d'un tèrrain, quand il eſt de longue étenduë. On a de la peine à croire que des gens ſi peu inſtruits des principes de la phyſique & du *nivellement*, ayent pû conduire à ſa pèrfection un auſſi grand ouvrage que celui-là. P. Le Comte.

M. Picard a fait un fort bon traité du *nivellement*, qui a été mis en lumière par les ſoins de M. de la Hire, en 1684. C'eſt un *in* 12. dans lequel on trouve d'abord la théorie du *nivellement*. La déſcription des inſtrumens qui ſèrvent à niveller, & les pratiques du *nivellement*, enſuite une relation très-curieuſe & très-éxacte des *nivellemens* de pluſieurs endroits, à l'égard du château de Vèrſailles, & des hauteurs & des pentes de la rivière de Loire & de la Seine, à l'égard de ce même lieu, avec les différences des niveaux, des tèrrains qui ſont entre deux, depuis Orléans juſqu'à Vèrſailles, en remontant juſqu'au canal de Briare. Enfin ce livre finit par un abrégé de l'ouvrage de M. Picard ſur la meſure de la tèrre.

NIVÈRNOIS. ſ. m. Duché de Nevèrs. *Nivernenſis provincia*, ou *Ducatus*. Province de France, bornée au levant par la Bourgogne; au midi par le Bourbonnois, au couchant par le Bèrry; & au nord par le Gâtinois. Cette province eſt un ancien Comté, qui fut érigé en Duché-Pairie par le Roi François Prémiér l'an 1538. & rétabli enſuite par Louis XIV. Ses principaux lieux ſont Nevèrs capitale, la Charité, S. Piètre le Moûtier, Dezize, Clamecy & Corbigni, Cône, Donzy, &c. Aujourd'hui il n'a titre que de Comté.

NIVÈRNOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Nevèrs ou du Nivèrnois. *Nivernenſis*.

NIVETTE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de pêches. Les *Nivettes*, toutes belles & mèrveilleuſes qu'elles ſoient, attendent à murir, que les Admirables ſoient ſur leur déclin, & pendant dix ou douze jours, payent amplement la peine de ceux qui les ont placées en bon lieu. La Quint. *T. I. p.* 417. 418.

NIVORS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bulgarie. *Novidunum*. Elle eſt dans le pays des Tartâres de Dobruce, près du Danube, à vingt-trois lieuës de Chiuſtenge, vèrs le couchant. Maty.

N I X.

NIXAPA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la province de Guaxaca, en la nouvelle Éſpagne. *Nixapa*. Elle a la mèr du Sud au midi, & la vallée de Guaxaca au nord. Ses lieux principaux ſont *Nixapa*, Aquatulco, Capalita & Técoantépéque. Maty.

Nixapa, eſt auſſi le nom de la ville capitale de la contrée de *Nixapa*. *Nixapa*. Elle eſt ſur une rivière dans les tèrres, & n'a qu'environ huit cens habitans Éſpagnols ou Méxiquains, avec un Couvent de Dominicains; mais elle eſt riche à cauſe de la grande quantité de l'indigo, du ſucre, de la cochenille, du cacao, & de l'achiole, qu'on recueille dans ſon tèrritoire. Maty.

NIXE. ſubſt. m. Nom de faux Dieux chez les Romains. *Nixus*, *Nixius*. Les Dieux *Nixes* préſidoient aux accouchemens des femmes. Les Dieux *Nixes*, dit Feſtus, ſont trois ſtatuës, qu'on voit au Capitole, devant la chapelle de Minèrve, & qui ſont agenouillées *velut præſidentes parientibus nixibus*.

NIXIA. Voyez NAXI.

N I Z.

NIZARI, ou NISARO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Niceria*, *Nizeria*, *Nyſyros*, anciennement *Porphyris*. Elle eſt près du cap Crio, entre l'iſle de Lango, & celle de Stamparia. *Nizari* n'a que dix lieuës de circuit; le lieu principal de cette iſle porte ſon nom, & il avoit un Évêché, ſuffragant de Rhodes, du tems que les Chevaliérs de Malte en étoient les maîtres. Maty.

NIZYN. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Nizynum*. Il eſt dans la baſſe Wolhinie, aux confins du Duché de Czèrnihovv, & à onze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi, Maty.

NIZZA. Voyez NICE.

N O.

NO. ſ. m. Nom propre d'homme. *Natalis*. C'eſt un diminutif de Noël, fait par apocope, c'eſt-à-dire, par le retranchement de la dèrnière ſyllabe. Le peuple donne ce nom de *No* aux petits garçons qui s'appellent Noël. On dit auſſi chanter *no*, pour chanter Noël. Voyez Noël.

No. Vieux pronom poſſeſſif qui s'eſt dit pour nôtre. *Noſter*.

La figure eſt fin de no *livre.*

A no. Vieux advèrbe qui s'eſt dit pour à nage, *nando*.

Se voit à no *ſuivant la trace.*

N O A.

NOAILLES. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Nobiliacum*. Il eſt dans le Poitou, à trois lieuës de Poitiérs, vèrs le midi. La maiſon de *Noailles* a pris ſon nom de ce lieu. Maty.

N O B.

NOBÉ, ou CANATH. ſſ. m m. Noms propres d'une ancienne ville de Paleſtine. *Nobe*, *Canath*. Elle étoit à l'orient du Jourdain, dans la demi Tribu de Manaſſe, vèrs les montagnes d'Hèrmon, à ſix lieuës de Baeſtra ou Baſan du côté du nord.

Il y avoit une autre *Nobé* dans la Tribu de Benjamin. Voyez Anathot.

NOBILIAIRE. ſ. m. Eſt un recueil, ou hiſtoire des maiſons, & pèrſonnes nobles d'une province, ou d'une nation. Le Sieur Chauriér a donné un *Nobiliaire* du Dauphiné, ayant été Procureur du Roi à la rechèrche des Nobles. Il a été fait auſſi un *Nobiliaire* de Champagne dans le même tems par les ſoins de Mr Caumartin Intendant de la province. Les Allemans ſont ſoigneux de faire des *Nobiliaires*, pour conſèrver la pureté de leur Nobleſſe.

NOBILISSIMAT. ſ. m. Dignité de Nobiliſſime. *Nobiliſſimi dignitas*. Triſtan a fait ce mot. Les Céſars portoient bien le tître de Nobiliſſimes de tout tems, mais au tems de Conſtantin le *Nobiliſſimat* étoit un titre & une dignité ſéparée, ſans néceſſité que les Nobiliſſimes fuſſent auſſi Céſars, & ainſi les Nobiliſſimes étant moins que les Céſars, en récompenſe ils étoient plus que les Patrices. Tristan. *T. III. p.* 493.

NOBILISSIME. adj. m. Qualité qui dès le tems de Juſtin ſèrvoit à diſtinguer les Princes de la famille Impériale. *Nobiliſſimus*. Le P. Doucin. Bien avant ce tems-là on trouve ſur les médailles *Nobilis Cæſar*, ou *Nob. C.* c'eſt-à-dire, *Nobiliſſimus Cæſar*. Ce tître eſt fort commun ſur les médailles du tems de Conſtantin, je l'ai même trouvé dans le Cabinèt de Mr Foucault ſur une médaille du fils de Trajan de ce *Q. Herennius Etruſcus Meſ. Decius*. On trouve encore cette qualité ſur les médailles de Philippe le Jeune, & je croi que c'eſt le prémiér, qui l'ait portée. Ainſi M. De Tillemont s'eſt trompé, quand il a dit, qu'il ne penſoit pas qu'on trouvât dans l'hiſtoire la qualité de *Nobiliſſime* avant Conſtantin, qui la donna à deux de ſes freres: après quoi elle fut attribuée aux enfans des Empereurs, qui n'étoient point encore Céſars. Les médailles ſont d'éxcellens monumens de l'hiſtoire. De plus je doute qu'on l'y trouve jamais ſans le titre de Céſar.

NOBLAC. Voyez S. LÉONARD DE NOBLAC. *T. III. p.* 1376.

NOBLE. adj. m. & f. & ſ. Gentilhomme; celui qui a un privilége qui le met au deſſus des roturiers, ou par ſa naiſſance, ou par ſes charges, ou par une grâce du Prince. *Nobilis*, *clarus*, *ingenuus*. Sous les deux prémiéres races de nos Rois, la France étoit occupée par des pèrſonnes libres, & ces pèrſonnes libres avoient ſous elles, à la manière des Romains, de véritables éſclaves, *ſervos*, & des ſerfs, dont la condition n'étoit pas entièrement incompatible avec la libèrté, *adſcriptitios colonos*. Sous la troiſiéme race on trouve qu'à la réſèrve des grands Seigneurs & des poſſeſſeurs de fiéfs, toute la France étoit devenuë mainmortable, & qu'elle a été ſoumiſe à la ſèrvitude de corps ou d'héritages. Cet aſſèrviſſement général a duré quelque tems, & on a vû enſuite trois états de pèrſonnes. Les *Nobles*, les Roturiérs, qui étoient libres, & les Mainmortables, ou les Sèrfs de corps & d'héritages. Enfin les ſèrvitudes ont été près que entièrement abolies, & tous les états réduits aux *Nobles* & aux Roturiérs. Bèrroyér & de Laurière, *Biblioth. des Cout. Preſ.* La vèrtu, d'un cœur *noble*, eſt la marque cèrtaine. Boil. Combien y a-t-il de gens qui ne ſont *nobles*, que parcequ'ils ſont nez Gentilshommes, & qui auroient beſoin d'avoir toujours leur généalogie en main, pour faire connoître ce qu'ils ſont: c'eſt par les actions, plutôt que par les paroles, qu'il faut montrer qu'on eſt *noble*. Boursaut. On dit *noble* comme le Roi, auſſi *noble* que le Roi, pour ſignifier une bonne nobleſſe. Cela n'eſt pourtant que du ſtile familiér. Aujourd'hui en France la poſſeſſion d'un fiéf de dignité, d'un fiéf *noble*, ne rend pas *noble* celui qui le poſſede: c'eſt la diſpoſition de l'article 258. de l'Ordonnance de Blois.

Ce mot vient de *nobilis*, qui a été formé de l'ancien mot *noſcibilis*, qui veut dire *connoiſſable*, *diſtingué*, *remarquable*. Telle eſt en éffet parmi nous une pèrſonne diſtinguée, ou par la vèrtu de ſes Ancêtres, ou par ſon mérite pèrſonel, ou par une fortune opulente. Les prémiérs ſe nomment *nobles* de race, & les autres à qui le Roi a accordé des lettres de nobleſſe, ou ceux qui poſſedent de grandes charges, ſont appellez annoblis. *Dictionn. du Droit.*

Les *Nobles* de race, de ſang, d'éxtraction ſe préfèrent aux

Les nouveaux *Nobles* ſont ceux qui ont été annoblis par leurs charges, ou par les emplois auſquels le droit de nobleſſe eſt annéxé. Les *Nobles* par lettres, ſont ceux qui ont obtenu lettres du Prince pour jouir du privilége des *Nobles*. Les *Nobles* ſont éxemts de la taille dans les lieux où la taille eſt perſonnelle. Sur la côte de Malabar, les enfans ne peuvent être *nobles* que du côté de leur mère, parcequ'il leur eſt permis de prendre autant de maris qu'il leur plaît, & de les quitter, quand bon leur ſemble. Autrefois en Champagne, la femme *noble* mariée à un Roturier annobliſſoit ſes enfans. Et les anciennes Coutumes portoient que le ventre annoblit. Cela ne s'obſerve plus.

Dans les actes, le tèrme de *noble* homme dit moins que celui de *Gentilhomme*.

Les *Nobles* Vénitiens ſont ceux qui compoſent le corps de la Nobleſſe, laquelle ſeule gouvèrne la République. Eux ſeuls entrent au Sénat, ou Prégadi. Le corps des *Nobles* de Véniſe eſt de 2500, & il en entre 300 au Sénat. Les noms de tous les *Nobles* ſont inſcrits ſur un livre qu'on appelle le *livre d'or*. On crée de tems en tems de nouveaux *Nobles*, parceque les anciennes familles venant à s'éteindre, l'Ariſtocratie tomberoit bientôt en Oligarchie, ſi l'on ne ſubſtituoit pas d'autres *Nobles* à ceux dont la race a manqué. Outre que le Sénat tire de l'argent de la création des nouveaux *Nobles*, il conſole le peuple, qui eſt éxclus du gouvèrnement, par l'eſpérance d'y parvenir un jour. On appelle à Véniſe *Nobles de Terre-ferme*, les Gentilshommes de tout le tèrritoire appartenant à la République. Ces dèrniers ſont éxclus du gouvèrnement: il n'y a que les *Nobles* de Véniſe qui y ayent part.

NOBLE, ſe dit auſſi de ce qui appartient au Gentilhomme. *Nobilis.* Un fiéf eſt *noble* par ſa nature. On donne aux Gentilshommes la garde-*noble* de leurs enfans. Voyez GARDE. On donne la qualité de *noble-homme*, à des bourgeois, qui ne devroit appartenir qu'aux vrais *Nobles*: & à la vérité cette qualité de *noble-homme*, eſt plutôt un titre de bourgeoiſie que de nobleſſe. On diſoit pourtant autrefois le *Noble* Roi de France.

NOBLE, ſe dit auſſi des chôſes à qui on veut donner avantage ſur les autres. *Nobilis.* La *noble* épine eſt l'épine blanche.

NOBLE-HENRI. ſ. m. Vieille monnoie de France: elle étoit d'or du poids de cinq déniers dix grains, valant quatre livres quatorze ſols. Cette monnoie avoit cours du tems de François I. & on tailloit trente cinq *Noble-Henris* au marc. Le *Noble-Henri* étoit grand, & large environ comme un écu blanc, & avoit d'un côté, pour figure, un Prince ſur ſon trône, avec une épée à la main, & de l'autre, une croix, au milieu de laquelle il y avoit une *H*, & tout autour de cette croix, de petits lions couronnez.

NOBLE-HENRI, eſt encore une monnoie d'Angletèrre, qui étoit auſſi du poids de cinq déniers dix grains trébuchant. Elle repréſentoit d'un côté un vaiſſeau ſur les flots, dans lequel paroit un Roi armé de toutes piéces, la couronne en tête, l'épée nuë à la main droite, & tenant ſon écu de l'autre, avec cette inſcription. HENRICVS DEI GRA. REX ANGL. Z FRANC. DNS. HIB. Au revèrs une croix tèrminée de fleurs de lis, cantonnée de quatre lions couronnez, & ayant une *H* au milieu, & ces mots pour inſcription: IS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT.

NOBLE A LA RÔSE, eſt une monnoie d'Angletèrre ainſi appellée, à cauſe de l'excellence de l'or dont elle eſt faite, & à cauſe des rôſes blanches & rouges des Maiſons de Lancaſtre & d'York: de l'autre côté il y avoit un navire. Elle a été battuë du tems d'Édouard III. en l'an 1344. Pendant que les Rois d'Angletèrre étoient les maîtres de Paris, ils firent battre des *nobles* d'or: on voit une Ordonnance de Henri VI. de l'an 1426. où il eſt parlé de *nobles*, & *demi-nobles*, & de *quarts* de *nobles*. On tient que ce fut Raimond Lulle qui fournit tout l'or des *nobles à la rôſe* pour aller faire la guèrre aux Turcs, au lieu de quoi le Roi Édouard la fit à la France: d'où vient que quelques Auteurs Latins appellent cette monnoie, *nobile Raimondi*, lequel ſçavoit l'art de la Pièrre philoſophale, comme on recueille tant de ſes Œuvres, que de celles de Majerus, de l'Abbé Crémerus, &c. Guillaume Lyndvvood dit que cinquante *nobles* faiſoient la livre d'or, monnoie d'Angletèrre. Du tems du Roi Jean, deux écus d'or de France valoient un *noble* d'Angletèrre. Le *Noble à la Roſe* d'Angletèrre étoit du poids de 6. déniers trébuchant, comme dit un tarif des monnoies d'Europe fait ſous Louis XIII. & imprimé en 1643. chez Cramoiſy.

NOBLE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Grand, élévé. *Nobilis, eximius, excellens, notabilis, præſtans.* Avoir une phyſionomie *noble*, & la mine haute. Henri III. avoit l'air *noble* & majeſtueux. MÉZ. Cet homme a un courage *noble*; un *noble* génie. Ce Poëte donne à ſes perſonnages des penſées *nobles* & élévées; des ſentimens *nobles*, grands & généreux; ſes vèrs ſont *nobles* & pompeux. Une penſée eſt vicieuſe, dans le genre *noble*, quand on la porte à un éxcès de grandeur. BOU. Il faut qu'une penſée ſoit *noble* ſans enflure. ID. Avoir l'expreſſion *noble* & rélevée. S. ÉVR. Dans la modeſtie même, il faut quelque chôſe de *noble* & de grand. M. SC. Un mouvement d'éloquence *noble* & ſublime. PER. La plus *noble* partie du diſcours eſt le ſens des paroles, qui en eſt l'âme. ART. DE P. On dit auſſi, Une *noble* audace, un *noble* orgueil. Caton d'Utique ſe fit mourir par un *noble* déſeſpoir. Agir par de *nobles* motifs. FL. Une cèrtaine *noble* négligence, qui n'avoit rien de groſſier, bien loin de diminuer la force de ſon éloquence, ſembloit contribuer aux victoires qu'elle remportoit ſur les pécheurs les plus endurcis. P. VERJUS.

Le corps a auſſi ſes parties *nobles*, qui ſont celles ſans leſquelles il ne peut vivre, le cœur, le cèrveau, le foie. *Partes primariæ, principes.* Sa bleſſure n'eſt pas mortelle, les parties *nobles* ne ſont pas offenſées.

On dit provèrbialement d'un homme dont on veut éxagérer la qualité, qu'il eſt *noble* comme le Roi. On dit auſſi en mauvaiſe part, Cet homme eſt fou, ou le Roi n'eſt pas *noble*.

Le titre de *Très-Noble*, *Nobiliſſimus*, ſe donnoit autrefois aux Céſars, ſur les médailles deſquels on le trouve ſouvent, & aux grands Seigneurs de l'Empire. Voyez NOBILISSIME.

NOBLEMENT. adv. D'une manière noble. *Nobilium more, nobilium ritu, generoſè, fortiter.* On impoſe à la taille ceux qui n'ont pas vécu *noblement*, qui ont dérogé, qui ont fait quelque trafic. Il a tenu cette tèrre *noblement*, en foi & hommage. Il a partagé *noblement* avec ſes frères. Vivre *noblement* n'eſt pas vivre mollement, & ne rien faire; c'eſt s'appliquer à la vertu. S. ÉVR.

On le dit auſſi au figuré. *Splendidè, magnificè, lautè, egregiè.* Il fait les choſes *noblement*, & du bel air. Cet Auteur s'éxprime *noblement* & magnifiquement.

Dans un noble projet, on tombe noblement. BOIL.

Dans le même ſens on dit en Peinture, qu'il faut que les draperies ſoient jettées *noblement*.

NOBLESSE. ſ. f. Qualité qui rend une chôſe noble; prérogative de diſtinction, qui éleve celui qui en eſt revêtu au-deſſus des Roturiers. *Generis nobilitas, gentis claritas, amplitudo, dignitas.* Vanter ſa *nobleſſe*. Faire parade de ſa *nobleſſe*. La *nobleſſe* n'eſt pas une chimère. BOIL. La lumière de la *nobleſſe* s'éteint dans l'obſcurité de la fortune. LE MAI. Combien de maiſons illuſtres, dont il n'eſt reſté à leurs deſcendans qu'une *nobleſſe* toute nuë, qui ne ſert qu'à rendre la pauvreté plus fâcheuſe? ID.

L'orgueilleux, d'un faux titre appuyant ſa foibleſſe,
Maſtrifa les humains ſous le nom de nobleſſe. BOIL.

Il y a des charges & des dignitez par leſquèlles on acquiért une parfaite *nobleſſe* qui paſſe à la poſtérité: telles ſont les Offices de la Couronne, les Charges de Conſeillers d'État, &c. mais il y a des Offices qui n'acquiérent qu'une *nobleſſe* accelloire & pèrſonnelle, ils donnent les privileges de la *nobleſſe*, & ne la tranſfèrent pas aux enfans. Par éxemple, un Conſeiller au Parlement jouit des droits & des éxemptions de la *nobleſſe*; mais ſes enfans ne ſont pas nobles. Cependant elle devient graduelle dans un cas, & l'on a jugé que celui qui peut montrer que ſon père, & ſon aïeul ont été Conſeillers au Parlement, eſt noble lui-même, & ſa poſtérité. C'eſt ce qu'on appelle, *Patre & avo conſulibus.* Il en eſt de même des charges des Chambres des comptes, & des autres Compagnies ſupérieures. C'eſt un uſage obſervé dans le Royaume, & confirmé par les arrêts du Conſeil, & les Ordonnances des Intendans de provinces. La prérogative du rang eſt la plus inſéparable de la *nobleſſe*. AB. DE S. R. Il eſt plus glorieux de tranſporter à ſa poſtérité une *nobleſſe* que l'on n'a point reçuë, que de la devoir à ſes Ancêtres. S. ÉVR. La *nobleſſe* eſt une choſe qui ne dépend point de nous; mais la vèrtu peut réparer ce que la nature ne nous a pas donné. FÉL. La *nobleſſe* des Gentilshommes eſt d'autant plus eſtimée qu'elle eſt ancienne & éloignée de ſa ſource; au contraire celle des Princes eſt d'autant plus conſidérable, qu'elle eſt proche de ſa ſource, & diminuë à meſure qu'elle s'en éloigne. Quelques-uns raportent l'origine de la *nobleſſe* de l'Europe aux Goths. Après avoir envahi une partie de l'Europe, ils récompenſérent leurs Capitaines par des titres d'honneurs, & ils les appellérent *nobles*, pour les diſtinguer du ſimple peuple. LE CL. La *nobleſſe de la cloche*, eſt celle qu'acquiérent les Maires & Échevins de quelques villes, comme de Lion, Bourges, Angers, Poitiers, la Rochelle, &c. C'eſt un privilége des Vèrtiers, de ne point déroger à la *nobleſſe*. On déroge à la *nobleſſe* en éxerçant un métier, ou un art méchanique. Par un Édit de 1669. le Roi a déclaré que l'on ne déroge point par le trafic, pourvu qu'on ne vende point en détail. On a renouvellé cet Édit depuis quelque tems. En Bretagne un noble ne déroge

jamais

jamais à ſa *nobleſſe* par le trafic, il en recouvre tous les droits & les avantages, dès qu'il ceſſe de trafiquer ; & on dit que pendant ce tems-là ſa *nobleſſe* dort. Ceux qui ont perdu le privilége de *nobleſſe* par des actes dérogeans, peuvent ſe faire réhabiliter en obtenant des lettres du Roi. Une femme déroge à la *nobleſſe* en épouſant un homme roturier ; mais elle recouvre ſon privilége de *nobleſſe* en déclarant, après ſon veuvage, qu'elle entend déſormais vivre noblement.

Le P. Ménétriér a fait un Traité des divérſes eſpéces de *nobleſſe*, & un autre des preuves de *nobleſſe*, pour les Chapitres, Chevaleries, & autres dignitez, & des manieres d'en dreſſer des preuves. Le Ve tome du Tréſor des Antiquitez Françoiſes & Saxones par M. Mindérs eſt un Traité complet de la *nobleſſe* Françoiſe & Allemande. Il y traite de l'Inſtitution des Chapitres & des Monaſtéres, où la *nobleſſe* ſeule eſt reçûë. Antoine Matthieu Profeſſeur de Droit à Leyde a fait un gros & ſçavant Traité de la *nobleſſe*, en quatre livres. La *nobleſſe*, dit-il, eſt différente chez nous de ce qu'elle étoit chez les Romains. Les nobles chez les Romains étoient ceux qui avoient été élevez à la Magiſtrature, ou qui deſcendoient de Magiſtrats. La *nobleſſe* n'étoit point le prix de l'argent & des richeſſes, mais de la vértu. Tout ce qui étoit Chevalier, ou homme de guérre, n'étoit pas noble. Ce n'étoit-là que la plus petite partie de la *nobleſſe*, même ſous les Empereurs. Au contraire chez nous, c'eſt le Prince qui fait les nobles, & les nobles ſont ceux qui ont reçu de lui des lettres de *nobleſſe*. Les déſcendans des Rois, des Ducs, des Princes & des Comtes ſont auſſi nobles. Bartolus y ajoute les Docteurs ; il ſoutient même qu'ils ont les droits de Comtes, quand ils ont eu une chaire, & qu'ils ont publiquement enſeigné 20 ans dans une Univérſité. Mais ce que dit Bartole n'eſt point reçu par l'uſage, ni dans les Cours. Il y a cependant de graves Auteurs de ſon ſentiment. Chaſſanée dans ſes *Conſuetudines Burgundiæ*. 4. §. 19. *gl.* 1. Boyer ſur la Coutume de Bérry 1. §. 6. *gl.* 1. Fabér *C. de Dign. def.* 9. *& ſuiv.* Fabér reſtraint pourtant le ſentiment de Barthole aux ſeuls Docteurs en Droit, & aux Médecins du Prince.

NOBLESSE ſe dit non-ſeulement pour la qualité qui diſtingue le noble du roturier, mais encore pour maiſon noble, famille noble. Les nobles même, *familia nobilis*, *domus nobilis*. La *Nobleſſe* d'une telle Province eſt ruinée. La *Nobleſſe* ne ſervoit autrefois qu'à cheval. Meſſieurs Fels ſont une ancienne *nobleſſe* de Poitou. On dit en Pologne la grande & la petite *Nobleſſe* eſt montée à cheval. On dit en Allemagne la haute *Nobleſſe*, la ſimple *Nobleſſe*.

Que la Nobleſſe *courre en poſte à l'Hotel-Dieu.* RÉGNIÉR.

En Allemagne une fille de la haute *Nobleſſe* acquiert le titre de Princeſſe par ſon mariage avec un Prince, mais il n'en eſt pas ainſi d'une fille de la ſimple *nobleſſe*. Elle ne devient pas même Comteſſe ou Baronne en épouſant un Comte ou un Baron. *Ludolf. Trait. Nomo-Polit.* En Italie les meilleures *Nobleſſes* de Gennes, Veniſe & Florence ne font point de difficulté de trafiquer en gros de toutes ſortes de marchandiſes. MASCUR.

NOBLESSE, Lettres de *nobleſſe*, prouver ſa *nobleſſe*, rétablir ſa *nobleſſe*, ſe faire réhabiliter. Degrez de *nobleſſe*.

Les Secretaires du Roi, Maiſon & Couronne de France, acquiérent droit de *nobleſſe* en mourant dans leur charge, ou en l'exérçant vingt-ans ; la *nobleſſe* paſſe ainſi à leur poſtérité.

On diſtingue en France *Nobleſſe* de Robe, & *Nobleſſe* d'Epée, & *Nobleſſe* acquiſe par finance. En Allemagne & en Pologne il y a la grande & la petite *Nobleſſe*. Il y a quelque choſe de ſemblable dans pluſieurs autres États. *Nobleſſe* titrée, & *Nobleſſe* ſimple. La *Nobleſſe* titrée ſont les maiſons qui ont les titres de Baron, de Comte, de Marquis, ou de Duc. La *Nobleſſe* ſimple ſont les ſimples Gentilshommes.

NOBLESSE, ſe dit auſſi collectivement pour le corps de tous les Gentilshommes mêmes. *Nobilitatis ordo, corpus.* Il vouloit emmener toute la *Nobleſſe* des Gaules. ABLAN. Mais cela ſe dit particuliérement, quand ils ſont aſſemblez. La *Nobleſſe* eſt tenuë de marcher quand on publie le ban & l'arriére-ban. Le Royaume eſt compoſé de trois corps, du Clérgé, de la *Nobleſſe* & du Tiers État. La *Nobleſſe* de cette Province a député vérs le Roi. Le Comte tel eſt deputé pour la *Nobleſſe*. On appelle la haute *Nobleſſe*, l'ancienne *Nobleſſe*, Les grands Seigneurs.

Quand on dit, Une aſſemblée de *nobleſſe*, ſans article, cela ſe doit entendre ſeulement d'une aſſemblée particuliére de Gentilshommes. Il y eut grande aſſemblée de *Nobleſſe*. Il ſe fit une aſſemblée de *Nobleſſe*. Une aſſemblée de la *Nobleſſe*, avec l'article, ſignifie une aſſemblée générale de toute la *Nobleſſe* d'une province ou de l'État, ſelon les choſes dont on parle.

NOBLESSE, dans quelques Coutumes ſe prend pour fiéf, qui dépend immédiatement du Souverain, & dont la poſſeſſion anno-

blit ; dans ce ſens on dit vendition de *nobleſſe*, pour dire vendition d'un fiéf tel qu'on vient de dire.

NOBLESSE DE PARAGE. *Paterna, à patre tranſmiſſa.* C'eſt la *nobleſſe* tranſmiſe par le pére : elle étoit autrefois néceſſaire en France pour être fait Chevalier.

NOBLESSE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des qualitez excellentes que chaque choſe a dans ſon genre. *Amplitudo, dignitas, excellentia, nobilitas.* Corneille donne un grand relief à ſes Heros, par la *nobleſſe* de ſes penſées & de ſes ſentimens. La *nobleſſe* d'une penſée en rehauſſe infiniment le prix. BOU. La *nobleſſe* des penſées vient de la majeſté des choſes, dont elles ſont les images. ID. L'élégante ſimplicité de Théocrite eſt plus charmante que les Auteurs les plus pompeux par leur *nobleſſe* & leur éclat. LONGE-P. La *nobleſſe* de la taille, du port de cette femme la rend reſpectable. La vértu de l'expreſſion conſiſte dans la netteté & la *nobleſſe*. DAC.

Mais enfin l'indigence amenant la baſſeſſe,
Le Parnaſſe oublia ſa prémiere nobleſſe. BOIL.

On dit auſſi du vin, qu'il a de la *nobleſſe* ; c'eſt-à-dire, quelque choſe d'excellent, de relevé dans le goût. *Generoſum vinum.*

On dit proverbialement quand on voit une grande abondance de fruits à la halle, ou dans un jardin, Voilà une belle *nobleſſe*. C'eſt une belle *nobleſſe* de voir les bléds de ce pays-là dans la moiſſon. On dit, *nobleſſe* vient de vértu.

NOBLESSES, au pluriel dans la Coutume de Bretagne, ſe prend pour les droits & les prérogatives du Souverain. *Regalia.*

NOBLOIS, ſ. m. Vieux mot. *Nobleſſe. Nobilitas.*

Si quiért les mondaines délices,
L'enuoiſerie & le noblois.

NOC.

NOÇAILLE. ſ. f. Vieux mot. Noces.

NOCE. Voyez NOPCE.

NOCÉRA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Nuceria.* Elle eſt dans le Duché de Spolére, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vérs le nord. *Nocéra* a un Évêché qui ne dépend que du Pape.

NOCÉRA. Autre petite ville du Royaume de Naples. *Nuceria.* Elle eſt dans la Principauté citérieure, à trois lieuës de Salérne, vers le couchant. Elle a titre de Duché, avec Évêché, ſuffragant de Salérne. MATY.

NOCÉRA, eſt encore un bourg du même Royaume. *Nuceria*, anciennement *Térina.* Il eſt dans la Calábre citérieure, près de l'ultérieure, & du golfe de S. Euphémie, à trois lieuës d'Amantea, vérs le midi. MATY.

NOCERA. Voyez LUCÉRA delli pagani.

NOCHER, ou NAUCHER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Pilote. Clavi rector, gubernator, nauclerus.* Il peut être encore d'uſage dans la Poëſie.

Le nocher *de la Parque,*
Dans une même barque,
Paſſe indifféremment le vice & la vértu. MAUG.

Ta ſœur nous a quitez, & le pâle Nochér,
L'a portée en ſa barque. MAI.

Ce mot vient de *nauclerus* Latin. On l'a appellé auſſi *naucherius*, *nauctearius*, *navicularius* & *nauta.* DU CANGE. On a écrit autrefois *Naucher.*

NOCHER, en tèrmes de Marine, ſignifie ſur l'Océan, celui qui a ſoin des voiles d'un navire : & ſur la mèr Méditérranée, c'eſt le Maître ou Patron du navire ; celui qui le conduit.

NOCIER, ÈRE. adj. Qui concérne les noces, le mariage. *Pronubus.* Ce mot ne ſe dit qu'en riant, & dans le bas ſtile, & il ne ſe trouve guére que dans Voiture. Sa torche *nociere* ondoyante, lançoit mille divins éclairs. VOIT.

NOCHIOIER, ÈRE. ſ. m. & f. Vieux mot. Qui eſt des noces. Ceux que l'Écriture appelle *filii nuptiarum. Qui adeſt nuptiis.*

NOCLIER. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour *nocher.*

NOCTAMBULE. ſ. m. & f. Mot écorché du Latin, qui ſe dit de ces pérſonnes qui marchent, qui agiſſent en dormant. *Noctambulus.* C'eſt la même choſe que *ſomnambule.* Il y en a des éxemples cértains & ſurprenans. Voyez celui qui eſt rapporté dans les Mélanges de Vigneuil-Marville.

NOCTURLABE. ſ. m. Inſtrument avec lequel on peut, à toute heure de la nuit, trouver combien l'étoile du nord eſt plus haute ou plus baſſe que le Pôle. On juge par-là de l'heure, ou de l'élévation du pole. *Noturlabium.*

NOCTURNE. adj. m. & f. Qui ſe fait de nuit, ou qui appartient à la nuit. *Nocturnus.* Les aſſemblées *nocturnes* ſont défen-

duës. Le hibou, la chouette, ſont des oiſeaux *nocturnes*. Les plaiſirs *nocturnes* ſont ceux d'un commerce impur. Un rendez-vous *nocturne*. H. S. DE M.

NOCTURNE. ſ. m. Tèrme de Bréviaire. *Nocturni cantici membrum, nocturnum*. C'eſt le nom qu'on donne à la partie de l'Office qu'on appelle Matines. L'Office de la Féte n'a qu'un *Nocturne*, l'Office double ou ſemidouble eſt diviſé en trois *Nocturnes*, dont châcun contient trois Pſeaumes & trois leçons. Les Matines de l'Octave de Pâques & de l'Octave de la Pentecôte n'ont qu'un *Nocturne*. Le prémier *Nocturne* du Dimanche contient douze Pſeaumes; tout ceci s'entend des *Nocturnes* du Bréviaire Romain, car les Bréviaires particuliérs des anciens Ordres Religieux, ou des Diocéſes, ont quelque différence, tant pour les *Nocturnes* que pour le reſte.

Ce nom de *nocturne* vient de ce que cette partie de l'Office divin ſe diſoit autrefois la nuit; & encore aujourd'hui dans la plûpart des Monaſtéres & des Couvens, & dans quelques autres Égliſes, les Matines ſe diſent la nuit, comme à Notre-Dame de Paris, & à S. Jean de Lion.

Arc nocturne, ſe dit en Aſtronomie, de l'arc du cércle que parcourt le ſoleil, ou quelque autre aſtre, pendant la nuit. Comme on dit *arc diurne*, de celui qu'il parcourt pendant le jour. On dit auſſi l'arc *ſemi-nocturne* du ſoleil, pour l'arc du cércle qu'il parcourt depuis notre méridien juſqu'au point de l'horiſon où il ſe leve, ou bien depuis le point de l'horiſon où il ſe couche, juſqu'au méridien.

NOCTURNE. ſ. m. Planéte de Veſperus, l'étoile de Vénus. *Nocturnus, heſperus*. Les Latins ont appelé quelquefois cette planéte de ce nom, qui ſignifie la même choſe en leur langue qu'*Heſperus* en Grèc.

N O D.

NODIN, ou NODOT. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Nodinus, Nodotus*. C'étoit celui qui étoit cenſé faire nouer les hèrbes, ou ſervir, préſider à la production des nœuds qui ſe forment dans les tiges, & les rendent plus ſolides. Voyez S. Aug. *De Civ. L. IV. C.* 8.

Ce mot étoit formé de *nodus*, un nœud.

NODUS. ſ. m. Tèrme de Chirurgie & entièrement Latin. *Nodus*. C'eſt une tumeur dure qui vient ſur les ós du corps humain, & qui procéde ſouvent de quelque mal vénérien. Elle eſt engendrée d'une humeur craſſe, froide & viſqueuſe, laquelle on a ſouvent bien de la peine à réſoudre. On ſe ſért d'ordinaire d'une lame de plomb enduite de mércure & miſe deſſus. Des Médecins l'appellent auſſi *éxoſtóſe*. Quelques-uns appellent *nodus*, toutes les tumeurs qui s'élevent aux jointures & aux nérfs.

NODUTÉRENSE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe qui préſidoit à l'action de battre ou de broyer le bléd. *Noduterenſis*. Arnobe, qui eſt celui qui en parle L. IV. l'appelle *Tetenſe*; mais Stevvech dans ſes *Electa*, lit *Noduterenſis*.

N O E.

NOÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Noé, Noëmus*. Le Patriarche *Noe* étoit un ſaint homme. C'eſt des enfans de *Noé* que ſont déſcendus tous les hommes après le déluge. C'eſt *Noé* qui planta la vigne. L'Arche de *Noé* eſt le vaiſſeau couvert qu'il conſtruiſit par ordre de Dieu, & où il ſe ſauva lui, ſa famille, & des animaux pour repeupler la tèrre. On appelle auſſi figurément l'Arche de *Noé* un coche d'eau, ou une autre voiture, où il y a grand nombre de gens, & de choſes de toutes les ſortes.

Ce nom *Noé* a été pris du Latin ſans aucun changement: il vient de l'Hébreu נוח, *Noach*, qui ſignifie *Conſolateur*.

NOE. ſ. f. Vieux mot. Nageoire de poiſſon; il ſe diſoit de *noer*, qui ſignifie *nager*.

NOE. ſ. f. Vieux mot. Tèrme de Coutumes. Les *noes* ſont des prez, des tèrres nouvellement miſes en prez.

NOEF. adj. m. & f. Vieux nom de nombre, qui s'eſt dit pour *novem*, neuf. Ce fut fet & donné en Noître Seigneur, mil deux cents ſeiſſante & *noef*, au mois de Moy.

NOËL. ſ. m. Ce mot ne ſe prononce pas tout à fait comme il eſt écrit *no el*, ni auſſi comme *nouel*, mais d'un ſon mitoyen qui participe de ces deux orthographes. *Chriſti natalis dies, natalibus Domini ſacer dies*. Fête de la Nativité de Notre-Seigneur. L'Avent de *Noel* eſt le tems d'un mois, pendant lequel on attend la Fête de *Noel*, & on ſe prépare à la célébrer. Neuf jours devant ce ſaint jour, on s'y prépare encore d'une manière plus particuliére, & on chante dans l'Égliſe les Antiennes qu'on appelle *les O*, parce qu'elles commencent toutes par *O*. C'eſt en ce tems là qu'on célébre dans l'Eſpagne, le Portugal & ailleurs, la Fête qu'on appelle l'Attente des couches de la ſainte Viérge, *Expectatio partus Beatæ Virginis*. Ó, eſt la marque d'un ſouhait, & d'un ardent déſir, pour marquer les ſouhaits & les vœux que les anciens Patriarches, Prophétes & toutes les âmes ſaintes de l'ancien Teſtament avoient de la venuë du Meſſie, après laquelle ils ſoupiroient, & qu'ils demandoient par ces aſpirations, *ó Sapientia!* ó Sageſſe! *ó Adonai!* ó Notre Seigneur! *ó Radix Jeſſe!* ó racine de Jeſſé! *ó Clavis David!* ó cléf de David! *ó Oriens!* ó orient! *ó Rex Gentium!* ó Roi des nations! *ó Emmanuel!* ó Dieu avec nous! &c.

Les Arméniens, au moins au XIIe ſiécle, ne faiſoient qu'une fête de *Noel* & de l'Épiphanie. La 33e Homélie du Ve Tome de S. Jean Chryſoſtóme nous apprend qu'il y avoit peu qu'on célébroit à Antioche la fête de *Noel* le 25 Décembre, comme une fête diſtinguée de celle de l'Épiphanie, & que cet uſage étoit venu d'occident. Ce fut donc vérs l'an 377. qu'il commença à Antioche. Voyez M. De Tillem. *Hiſt. Eccl. T. XI. p.* 50. Dès l'an 401. on trouve que l'on jeûnoit la veille de *Noel*. Voyez M. De Tillemont, *hiſt. Eccl. T. XIII. p.* 364. Voyez NATIVITÉ.

Mais après, en cherchant, avoir autant couru,
Qu'aux Avents de Noël *fait le Moine Bourru.* RÉGN.

NOËL, ſe dit auſſi d'une chanſon ſpirituelle, faite en l'honneur de la Nativité de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST: auquel ſens le mot de *Noel* a un pluriel. *Noel* nouveau. *Natalitium Chriſti canticum, carmen*. La grande Bible des *Noels*. Paſquier dit, *Rech.* L. IV. C. 16. que de ſon tems on chantoit encore en pluſieurs Égliſes des *Noels* pendant la Grand'Meſſe le jour de *Noel*.

NOËL, eſt auſſi un cri de joie par lequel on témoigne ſouhaitter l'avénement du Meſſie. *Natalis dies*. On crioit autrefois *Noel* en toutes ſortes de fêtes & de réjoüiſſances publiques. Ainſi le peuple chanta *Noel* au batême de Charles VI. & quand Charles VII. fit ſon entrée dans Paris en 1437. & en d'autres occaſions rapportées par Monſtrelet. Alain Chartier, & dans la Chronique de Louis XI. remarquées par André du Cheſne, & par Paſquier, *Rech.* L. IV. C. 16.

On appelle communément, Bûche de *Noel*, une groſſe bûche qu'on met au feu le jour de *Noel*, afin qu'elle tienne le feu pendant toute la nuit. En quelques lieux on l'appelle le Trefeau de *Noel*.

On dit proverbialement, on chante tant *Noel*, qu'il vient, pour dire qu'une choſe eſt arrivée après l'avoir bien attenduë. On dit auſſi, quand *Noel* a ſon pignon, Pâques a ſon tiſon; pour dire, que l'hiver eſt reculé, & qu'on ſe chauffera à Pâques, ſi on ſe promene à *Noel*. On dit encore dans le même ſens, Quand on voit les moucherons à *Noel*, à Pâques on voit les glaçons.

Ce mot vient ſelon Nicod, de *Emanuel*, qui eſt en Hébreu *Immanuel*, compoſé de *Im*, avec, *nu*, nous, *El*, Dieu, *nobiſcum Deus*, Dieu avec nous. C'eſt un des noms du fils de Dieu fait homme. Borel le dérive de *nouel*, par contraction de *nouvel*, ſignifiant *nouveau*. Ménage dit avec plus d'apparence, qu'il vient de *natale*, qui ſignifie *natal*. Et dans le Rituel Romain ce mot s'eſt appliqué à pluſieurs Fêtes. Ainſi on a dit *natale calicis*, en parlant du jour de la Cene: *natale Cathedræ Sancti Petri*, pour la fête de la Chaire S. Piérre. *Natalis templi baſilica*, en parlant du jour anniverſaire de ſa dédicace. Voyez NATAL.

NOËL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Natalis*. C'eſt le nom du jour & de la fête de la Nativité de N. S. JÉSUS-CHRIST, qu'on donne au batême, & dont on a fait ainſi un nom propre. On donne le nom de *Noel*, à un enfant qui vient au monde le jour de *Noel*. On a dit par abbréviation *Noe*.

NOËILE. ſ. f. Nom propre de femme. *Natalia*. Sainte Natalie, ou plutôt ſainte *Noelle*; car c'eſt ainſi que l'uſage veut que l'on dile, eſt une ſainte femme, qui fut martyriſée en Eſpagne avec d'autres, par les Sarraſins en 852. Voyez Baillet, au 27 de Juillet.

NOER. v. n. Vieux mot qui s'eſt dit pour nager. *Nare, natare*, On trouve auſſi *nouer*.

NOESEN, NOESENSTADT, autrement *Biſtricz*. ſ. m. Nom d'une ville de Turquie en Europe, ſituée dans la Tranſylvanie ſur la riviére de Biſtricz, au nord de Clauſembourg. *Biſtricis*. On prend *Noejen*, pour l'ancienne *Nemidava* des Daces.

NOÉTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſécte. *Noetianus*. Les *Noetiens* étoient les diſciples de Noët, maître de Sabellius. Ils ne diſtinguoient point de perſonnes en Dieu, & ſont proprement la ſource d'où ſont ſortis les Sabelliens. Ils furent ainſi appellez de Noët leur prémier Auteur, né à Éphéſe plus d'un ſiécle avant que S. Épiphane écrivit contre cette ſécte. *Noetiani*. Il ne reconnoiſſoit qu'une ſeule perſonne en Dieu qui eſt le Pére. C'eſt pourquoi il diſoit, que c'étoit le pere qui avoit ſouffert. Erreur, dit S. Epiphane, dont on n'avoit point entendu parler auparavant. Il eſt néanmoins conſtant, qu'il y a eu dans l'Égliſe d'autres Patripatliens avant lui. Ayant été repris par les Prêtres qui étoient ſes Supérieurs, il leur fit cette réponſe: Quel mal ai-je

fait?

fait? J'adôre un ſeul Dieu, je ne reconnois que lui ſeul; il eſt né, il a ſouffert, & il eſt mort. Voyez S. Épiphane, *hær.* 57.

NŒUD. ſ. m. (Le D ne ſe prononce point, il faut prononcer *neu.*) Partie de l'arbre par où il pouſſe ſes branches, ou ſes racines. *Nodus, callus, callum.* Le bois eſt plus dur & plus ſerré dans les *nœuds* que dans le tronc, ni dans les branches, mais auſſi il eſt plus ſujet à s'éclater. On taille la vigne, les arbres nains, au prémier & au ſecond *nœud* du nouveau jet. On le dit auſſi de cèrtaines bolles ou tumeurs, qui ſont des eſpéces de maladies qui viennent aux bois rabougris, qui s'appellent autrement *louppes.* Les *nœuds* ſont des défauts dans le bois d'aſſemblage, & ils ſont la beauté du bois de placage.

NŒUD, ſe dit auſſi de cette liaiſon ou jointure qui ſe voit aux tuyaux des blez, aux cannes d'Inde, & aux autres plantes qui croiſſent par l'entortillement de leurs feuilles. *Geniculum, nodus, articulus.* Il y a de cèrtaines cannes, dont les plus belles ſont celles qui ſont les plus pleines de *nœuds*: mais il y en a d'autres, où l'on ne veut point de *nœuds*, & ce ſont celles qu'on appelle des cannes d'un jet. Les *nœuds* des plantes ſont faits pour fortifier la tige, & ſont comme des tamis qui filtrent, qui purifient & qui affinent le ſuc qui s'éleve vèrs l'épi pour le nourrir.

NŒUD, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de l'article, de la jointure des doigts de la main, & de cette partie du gôſier, ou de la gorge, qu'on nomme *larinx. Nodus, junctura, articulus.*

En tèrmes de Chirurgie, on appelle *nœud* du Chirurgien, un *nœud* où l'on paſſe deux fois le fil par le même endroit.

NŒUD, ſe dit auſſi dans les animaux des jointures de quelques-uns de leurs ôs, & particuliérement de la queuë des chevaux, des chiens, des châts. *Nodus, articulus, commiſſura.* On a coutume de couper quelques *nœuds* de la queuë des châts pour les faire profiter. Les *nœuds* des doigts, ce ſont leurs jointures.

On appelle dans les vèrreries *nœud*, un gros bouton qui demeure au milieu des plats de vèrre, qui ſe font en ſouffl ant avec la vèrge de fèr. *Umbilicus.*

On appelle en Sculpture, du bois, du marbre, plein de *nœuds*, quand il ſe trouve des parties plus dures en un endroit qu'en un autre.

NŒUD, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de cèrtains morceaux de chair qui ſe levent aux quatre flancs du cèrf. *Carnea projectio, in cervi lateribus, carnea projectura.* Cèrf qui a de gros *nœuds.*

NŒUD, ſe dit auſſi chez les Ouvriers en fer, ou en métal, des divèrſes diviſions qui ſe font dans les charnières des compas, fiches, ou couplèts des portes, ou fenêtres, par où paſſe le clou ou la rivure. *Commiſſura, junctura, fibula.* Il y a des fiches à deux, à trois, à quatre *nœuds.*

NŒUD, ſe dit auſſi principalement, des cordes, courroies, ou rubans qui ſèrvent à lier, à joindre, à attacher & nouer les choſes l'une avec l'autre. *Nexus, nodus.* Un *nœud* de ſouliérs. Un *nœud* d'aiguillette. Un *nœud* de cravate. Un *nœud* ſimple, un *nœud* double, un *nœud* coulant, un *nœud* fèrré. Mais ce qui a ſèrvi d'abord à la néceſſité, a ſervi depuis de ſimple ornement. Ainſi on a introduit des *nœuds* de chapeau, des *nœuds* d'épaule, des *nœuds* d'épée; & les femmes ont eu des *nœuds* de coëffure, des *nœuds* de manches, même des *nœuds* de diamans & de pièrreries, aux endroits où il ne falloit que de ſimples agraffes.

NŒUD, s'eſt dit auſſi de ce qui ſèrt ſimplement à arrêter le fil ou la ſoie, dont on paſſe les bouts l'un dans l'autre en les fèrrant, lorſqu'on fait de la toile, ou qu'on travaille en couture, en tapiſſerie, &c. *Nodus, connexio.* Un *nœud* de Tillerand, qui eſt le plus fort. Un *nœud* de tapiſſerie. Il faut arrêter ce point avec un double *nœud.* On dit en ce ſens, qu'un toile eſt pleine de *nœuds*, quand elle eſt inégale & peu unie. Un *nœud* de pinceau, qui ſèrt à nouer les crins de cheval qui font la ſoie des archèts. Les *nœuds* de l'arbalêtre. Il y a auſſi le *nœud* du Matinier, dont il nouë ſes câbles. On appelle les *nœuds* de la trompette, les jointures des branches, les endroits où elles ſont ſoudées, ou par où elles ſe briſent & ſe démontrent.

NŒUD de la ligne de Lok. Tèrme de Marine. Voyez LOK.

Dans l'Artillerie on appelle *nœud de charrue*, le *nœud* que font les Capitaines de chariot quand ils paſſent des cordages dans les rouages, pour relever des piéces renvèrſées. *Nodus, nexus.* Pour faire ce *nœud*, ou lien, il faut avec un bout de la prolonge embraſſer une jante de la rouë de l'affût, la faire gliſſer ſous un rais, & tourner le bout deux ou trois fois dans l'embraſſement que la corde fait de la jante, de ſorte que ces *nœuds* ſe preſſant contre la jante à meſure que l'on tire deſſus, ils ſe fèrment, & ſont enſuite faciles à défaire.

A la Paûme on dit qu'on retient les droits, ou les *nœuds*, en parlant des deux côtez d'une raquette qu'on jette en l'air, pour ſçavoir qui aura l'avantage de choiſir le coté du jeu, en commençant la partie.

En Aſtronomie on appelle les *nœuds* de l'Écliptique, ſes intèrſections par l'orbite de la lune, qui a quelque latitude à ſon égard: c'eſt dans l'un de ces points que la lune doit être quand il arrive des éclipſes de ſoleil, ou de lune. *Nodus.* On les appelle autrement la *tête*, & la *queuë du Dragon.* Le *nœud* aſcendant & boréal en eſt la tête, & le *nœud* déſcendant & auſtral en eſt la queuë. Le prémier ſe trouve au paſſage de la lune à travèrs l'écliptique du midi au ſeptentrion; & le dèrnier ſe trouve au paſſage de la lune à travèrs l'écliptique du ſeptentrion au midi. Comme les cèrcles des autres planetes coupent auſſi l'écliptique en deux points, ces deux points s'appellent auſſi *nœuds.* Les planétes ne coupent pas toujours l'écliptique au même point. OZANAM. Voyez LATITUDE. Les Indiens admettent neuf planétes, en ſuppoſant que les *nœuds* aſcendant & déſcendant ſont des planetes réelles, qu'ils nomment pour cela *Radou* & *Redou.* LÉTTR. ÉDIF. *T. X. p.* 38.

NŒUD, en tèrme de Médecine, ſe dit d'une tubéroſité qui ſe forme aux jointures des vieux goutteux, qui ſe fait par l'amas d'une pituite craſſe, viſqueuſe, cruë & indigeſte, accompagnée d'une humeur bilieuſe, âcre & chaude, dont le plus gros & tèrreſtre demeure & ſe convèrtit en matière gypſeuſe & pièrreuſe comme la craye, d'où ſont engendrez ces *nœuds*, comme la pièrre dans la veſſie. *Nodus, callus.* Les Médecins les appellent *tophi.* Les Curieux de la nature dans leurs Éphémérides, Dec. I. An. VI. & VII. p. 140. donnent un reméde pour les *nœuds* formez par un calus.

NŒUD, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant des liaiſons, des engagemens qui attachent enſemble les pèrſonnes. *Vinculum, fœdus.* Le mariage eſt un *nœud* étèrnel & indiſſoluble qui unit le mari & la femme. La mort ſeule rompt les *nœuds* ſacrez dont le mariage nous lie. S. ÉVR. Nous ſommes liez par des *nœuds* que forme la tendreſſe. TOUR. L'eſtime mutuelle de deux amis eſt toujours le prémiér lien qui doit ſèrrer leurs *nœuds.* S. ÉVR. Pourquoi rompre de ſi beaux *nœuds*? VILL. Quand le ſeul intérêt de nos divèrtiſſemens forme le *nœud* de l'amitié, les chagrins peuvent aiſément le rompre, ou du moins le dénouer. S. ÉVR.

L'argent ſeul aujourd'hui forme les plus beaux nœuds.
LA FONT.

Vous avez transformé en chaînes les *nœuds* qui nous uniſſoient, TOUR.

Enfin tout ce qu'Amour a de nœuds *plus puiſſans,*
Beauté, gloire, vèrtu, je trouve tout en elle. RAC.

L'amour ſerra les nœuds *par le ſang commencez.* ID.

NŒUD, ſe dit auſſi de l'intrigue d'un Roman, ou d'un Poëme Dramatique; de l'endroit où les pèrſonnages ſont le plus embarraſſez, ou d'une conjoncture d'affaires dont on a de la peine à prévoir le dénouement & l'iſſuë. *Nodus, caput, cardo.* Ariſtote appelle *nœud* tous les incidens de la tragédie, depuis le commencement juſqu'à l'endroit où commence le dénouement. Toutes les circonſtances de l'action forment le *nœud*, qui dure autant que l'eſprit du ſpectateur eſt ſuſpendu ſur l'événement. LE P. LE B. Les Dieux ne doivent point paroître, à moins que le *nœud* ne ſoit digne de leur préſence & de leur ſecours, pour le dénouer. DAC.

Nec Deus interſit, niſi dignus vindice nodus
Inciderit.

Le *nœud* doit durer juſqu'au milieu du dèrniér acte, autrement le reſte de la piéce eſt trop languiſſant. ID.

NŒUD, ſe dit auſſi de ce que eſt dans une affaire, ou dans une queſtion de plus obſcur, de plus embrouillé, de plus difficile à décider. *Difficultas, caput, cardo.* Ce Juge a l'eſprit ſi pénétrant, qu'il va d'abord au *nœud* de la queſtion, qu'il tranche la difficulté.

NŒUD GORDIEN, eſt un provèrbe Grec qui ſe dit d'un *nœud* qu'on ne ſçauroit dénouer: & figurément d'une difficulté qu'on ne peut réſoudre. *Nodus Gordius, ſeries vinculorum adſtricta.* Il vient d'un *nœud* de courroie indiſſoluble, que Gordius Roi de Phrygie mit dans un temple d'Apollon, en mémoire de ce qu'il avoit été ſalué Roi, parce qu'il étoit entré le prémiér dans ce temple, quoiqu'il fût d'ailleurs de race roturiere. Alèxandre le coupa avec ſon épée, parce qu'il ne le put dénouer, & que l'Oracle avoit prédit que celui qui le dénoueroit ſeroit le vainqueur de l'Aſie.

On dit provèrbialement, C'eſt un ris qui ne paſſe pas le *nœud* de la gorge; pour dire, C'eſt un ris forcé.

L'Ordre du NŒUD. Nom d'un Ordre militaire du Royaume de Naples. *Ordo nodi, à nodo dictus.* La Reine Jeanne Ire après la guèrre qu'elle eut à ſoûtenir contre Louis Roi de Hongrie, ayant épouſé en 1351. Louis Prince de Tarente, & ce mariage ayant donné la paix à ſon royaume, & aſſeûré la couronne de Naples,

ſur ſa tête, l'année ſuivante 1352. le jour de la Pentecôte, ils établirent un nouvel Ordre militaire qu'ils appellérent l'Ordre du *nœud*, en mémoire de la paix qui avoit été faite. Ils firent ſoixante Chevaliérs tant François que Napolitains. Leur enſeigne étoit une eſpéce de lac avec un *nœud* rouge de ſoie & d'or, & orné de pérles. Le Roi mettoit ce lac au bras du Chevaliér, en lui diſant, qu'avec ce bracelet on lui donnoit un cœur plein de valeur & de fidelité pour le ſervice de ſon Roi. Clément VI. approuva cet Ordre, & lui donna la Régle de S. Baſile. Cet Ordre prit S. Nicolas pour ſon protecteur. Les Chevaliérs portoient le lac, dont nous avons parlé, au bras & ſur la poitrine. La grande Maitriſe étoit attachée à la couronne de Naples: cet Ordre ne dura floriſſant qu'autant que ſes inſtituteurs vécurent. *Juſtiniani hiſtor. di tutti gl'Ordin. Milit. T. II. C. 57.* & les Hiſtoriens des Ordres militaires, & Angelo Coſtanzo dans ſon hiſtoire de Naples.

NOG.

NOGAI, ou NOGAIE. Nom qu'on donne à une nation Tartare qui habite le pays qui eſt auprès de la Comanie. Les Tartares *Nogais* vivent ſous des tentes; leurs femmes & leurs enfans ſont dans des chariots fermez. Ils boivent comme un breuvage délicieux du lait de cavale aigri: ils ne s'occupent que de la chaſſe & de la guerre. Voyez TARTARE.

NOGENT-L'ARTHAUD. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Champagne, ſitué ſur le bord méridional de la Marne, à deux ou trois lieuës au deſſus de Château-Thiérri. *Novigentum ad Matronam.* MATY. *Novigentum Artaldi.* Valois, *Not. Gall. p.* 383.

NOGENT LE BERNARD, eſt près de Nogent-le-Rotrou. *Novigentum Bernardi.* Valois, *Not. Gall. p.* 383.

NOGENT-*ſous-Couci*, eſt dans le Laſnois ſur les confins du Senonois, dont il eſt ſéparé par une petite riviére appellée en Latin *Aquila Novigentum, Noviadun, Novientum Laudunenſe.*

NOGENT-*ſur-Eure. Novigentum ad Aturam.* Il eſt comme *Nogent-le-Roy* ſur la riviére d'Eure. Valois, *Ib.*

NOGENT-*ſur-Marne. Novigentum ad Matronam.* Il eſt dans la Brie, c'eſt la même choſe que *Nogent-l'Artaud.* Valois, *Not. Gall. p.* 383. *Nogentum in Perticâ.*

NOGENT-LE-ROTROU. Petite ville capitale du Haut-Perche. *Nonigentum Rotrudum*, anciennement *Novidunum, Nocodunum.* Elle eſt ſur l'Huiſne, à quatorze lieuës de Chartres, vérs le couchant. MATY.

NOGENT-LE-ROI. Petite ville de Beauce. *Nonigentum Regium, Nogentum Regium* Elle eſt ſur l'Eûre, à cinq lieuës au deſſous de Chartres. On l'appelloit autrefois *Nogent l'Erembert.* Philippe de Valois y mourut l'an 1350. MATY.

NOGENT-SUR-SEINE. Bourg de Champagne. *Nonigentum ad Sequanam, Novigentum.* Il eſt ſur la Seine, à ſix lieuës au deſſus de Montereau-Faut-Yonne. MATY.

NOGENT-LES-VIERGES. *Novigentum Virginum.* Il eſt dans le Beauvoiſis ſur l'Oiſe, vis-à-vis de Creil. Valois, *Not. Gall. p.* 383.

NOGENTEL. ſ. m. Nom de lieu, diminutif de Nogent. *Novigentulum.* Il eſt dans la Brie, proche de Nogent-l'Artaud. Valois, *Not. Gall. p.* 383.

NOGUETTE. ſ. f. Ce mot ſignifie la même choſe que *Revendeuſe.* Voyez NAQUETTE.

NOH.

NOHE. ſ. f. Vieux mot. Voyez NOE, c'eſt la même choſe.

NOHESTAN. ſ. m. Nom qu'Ézéchias donna au ſerpent que Moïſe avoit fait, & que les Iſraëlites depuis avoient transformé en Dieu, & auquel ils offroient de l'encens.

Ce mot vient de נחש ou נחשת *nahhaſes* ou *nehhoſchet*, qui ſignifie airain, de ſorte que *Noheſtan* ſignifie Ouvrage d'airain. Ézéchias donna ce nom au ſerpent d'airain par mépris, afin de faire concevoir au peuple que ce n'étoit point un Dieu, & le détourner de ce culte impie. Quelques-uns diſent *Nehaſtan*, & *Nechuſchan*, ſelon la prononciation hébraïque.

NOI.

NOJA. ſ. f. Il y a deux bourgs de ce nom dans le Royaume de Naples. *Noja.* L'un avec titre de Duché, dans la Baſilicate, à ſix lieuës de Convèrſano, en Calâbre, vérs le nord. L'autre avec titre de Principauté, dans la terre de Bary, vérs le levant. MATY.

NOIAU. Voyez NOYAU. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, parce qu'il faut un double *i*.

NOIENT. ſ. m. Vieux mot, Neant, *nihil.* Voyez NOYANT.

NOIER. v. act. Vieux mot qui n'eſt dit pour nier, *negare.*

NOIF. ſ. f. Vieux mot. Neige, *Nix.*

NOILLEUX, EUSE. Vieux adj. Noueux, *Nodoſus.*

NOIR. ſ. m. Corps opaque & poreux qui imbibe la lumière, qui n'en réfléchit aucune partie; qui eſt de la couleur la plus obſcure de toutes, & la plus oppoſée au blanc. *Nigrum, atrum, pullum, atramentum.* Le *noir* de fumée, ou *noir* à noircir, eſt la fumée de la poix-réſine brûlée, qu'on ramaſſe dans une chambre ou vaiſſeau fermé par enhaut, & tapiſſé de peaux de mouton, d'où par après on le fait ſortir en le ſecouant. On en fait l'encre de l'imprimerie, en mêlant ce *noir* avec de l'huile de lin bouillie avec de la térébentine. On fait auſſi du *noir* avec des noix de galles, comme l'encre commune; ou avec du vitriol, comme l'encre des Courroyeurs, qu'on appelle *atramentum ſutorium.* Le *noir* des Teinturiérs ſe fait avec de la galle d'Alep ou d'Alexandrie, dite *galle à l'épine*, ou avec du ſumac, du roſoul, ou ſovic noirci, avec de la couperoſe & du bois d'inde. On en fait encore avec l'écorce d'aune & de la moulée des Émouleurs & Couteliérs. Il n'y a point dans la nature de choſe *noire* qui ſerve à teindre en *noir.* Il eſt certain que plus une matiere eſt blanche, plus elle devient *noire* quand elle eſt brûlée, comme on l'éprouve dans l'ivoire.

On fait la couleur *noire* ſur la vaiſſelle de terre, avec des écailles de fer vitrifiées.

On fait auſſi du *noir* avec de l'argent & du plomb, qui ſert à remplir les creux d'une choſe gravée; ce qu'on nomme en Latin *nigellum.*

On tend de *noir* les maiſons & les Égliſes où l'on fait quelque cérémonie funébre. En France on porte le deuil en *noir*, en Turquie en bleu, à la Chine en blanc. Les gens d'Égliſe & de robe s'habillent de *noir* par modeſtie. Les femmes prennent le noir, quand elles font des viſites de cérémonie. Le plus beau *noir* eſt celui de velours, & enſuite celui de jayet, & puis le *noir* d'ivoire brûlé. On dit auſſi, du gris *noir*, d'un *noir* qui eſt moins foncé. Un Auteur a écrit qu'il faut être habillé de *noir* pour parler au Roi d'Eſpagne, & que les Envoyez des Princes ſont obligez de s'aſſujettir à cette coutume.

NOIR, en têrmes de Blaſon, s'appelle *ſable, Atror, color niger.*

NOIR, & NOIRCEUR. Sont des têrmes de Philoſophie hérmétique qui éxpriment la couleur de la pierre dans un cértain tems de l'opération. Cette couleur ſe nomme auſſi *ténébres, mort, plomb, ſaturne, tête de corbeau.*

NOIR, NOIRE. adj. Qualité d'un corps qui ne réfléchit point de lumière. *Niger, ater, pullus.* Les Mores ont le viſage *noir.* Les corbeaux ont les plumes *noires.* Les yeux *noirs*, le poil *noir*, ſont des marques de chaleur & de vivacité. Le ble ſarraſin s'appelle du blé *noir.* Le ſanglier eſt mis par les chaſſeurs au rang des bêtes *noires*, à la différence de celles qu'on appelle *fauves*, comme le cérf. En Chymie on appelle le plomb *étain noir.* En Muſique les notes *noires* ne valent que la moitié des blanches.

La proceſſion *noire* eſt une proceſſion qui ſe fait en ornemens *noirs.* On faiſoit autrefois tous les vendredis à Malte une proceſſion *noire*, où tout le Clergé marchoit le viſage couvért d'un voile *noir. Macri hierolex.*

Les Bénédictins ont été appellez Moines *noirs*; ou l'Ordre des *Noirs.* En Latin *Nigri Monachi, Nigromonachi*, dans les *Geſta Innocentii Pontificis, Ordo nigrorum.* Voyez les Macri.

NOIR, ſignifie auſſi, Sombre, obſcur, où l'on ne voit goutte. *Obſcurus, pullus, opacus.* Un froid *noir*, eſt un froid cauſé par des brouillards & des nuages. Une nuit *noire* eſt celle où le ciel eſt fort couvért, & où l'on ne voit point d'étoiles. Les Poëtes Latins ont dit *nox atra* dans le même ſens. Un cachot *noir*, d'une priſon ſoutérraine où on ne voit goutte. On appelle la chambre *noire*, ou la chapelle *noire*, les lieux obſcurs où s'enférment les Religieux ou les Dévots pour faire pénitence, & pour ſe donner la diſcipline. On le dit auſſi abuſivement d'un jeu de paume.

NOIR, ſe dit en Chirurgie de ce qui eſt meurtri, livide. *Plumbeus, lividus.* Cette femme a été tellement battuë, qu'elle eſt toute *noire* de coups, qu'elle a le corps tout meurtri. On appelle auſſi la bile *noire*, & les vapeurs *noires*, des vapeurs melancholiques qui montent au cérveau.

NOIR, ſe dit auſſi de ce qui eſt mal-propre, ſale, barbouillé. *Nigellus, ſordidus, inquinatus.* Vous êtes *noir* par le viſage, quelqu'un vous a barbouillé; il n'a pas lavé ſes mains, elles ſont toutes *noires* de cralle. Cette femme a les dents *noires*, elle n'a pas ſoin de les néttoyer.

NOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, de ce qui eſt affreux, odieux, triſte, ſombre. *Malus, ſcelestus, nefandus, teter.* C'eſt un homme qui a l'âme *noire*; c'eſt-à-dire, méchante, ſcélérate. Il eſt dans ſon humeur *noire* & mélancholique. Ses diſgrâces l'ont jetté dans des chagrins ſi *noirs*, qu'il eſt inſupportable à lui-même. S. Évr. C'eſt un eſprit *noir*, dangereux & traître. Cette trahiſon eſt un crime bien *noir.*

Un

Un ſi *noir* attentat me fait frémir. S. Évr. *Noire* calomnie.

Eſt-il rien de plus noir *que ta lâche action.* Mol.

Fuyez, ſombres chagrins, accablante triſteſſe,
Noirs *ſoucis, importuns ſoupirs:*
Laiſſez régner les jeux, les ris & les plaiſirs,
Où régne la Jeuneſſe. N. Ch. de Vèrs.

On nomme en Poëſie le Stix, l'onde *noire*; & paſſer l'onde *noire*, pour mourir.

Quand on a paſſé l'onde *noire*, adieu les plaiſirs. Rendre *noir*; c'eſt, Diffamer; faire paſſer pour méchant, pour criminel. *Diffamare, ignominiâ afficere, infamiâ aſpergere.* On a inventé tout ce qu'on a pû pour le rendre *noir*.

Selon que vous ſerez puiſſant ou miſérable,
Les jugemens de Cour vous rendront blanc, ou noir. La Font.

Le beau vèrni de la Chine eſt d'un *noir* luiſant.

Les Peintres, pour la frèſque, n'employent que le *noir* de tèrre, qui eſt une eſpéce de charbon foſſile.

Noir de fumée. C'eſt la fumée de la poix réſine brulée, qu'on ramaſſe ſur des peaux de mouton, qu'on ſecouë enſuite pour ramaſſer le *noir*.

Noir, eſt le rond du centre d'une rondache, où l'on tire à l'Arquebuſe pour le prix. Il a donné dans le *noir*, ou près du *noir*. On dit *noir* comme charbon, *noir* comme la cheminée. *Noir* comme un Diable. *Noir* comme un More, comme un Éthiopien.

Noir, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Le tems eſt bien *noir*, il pleuvra des Prêtres. On dit d'un lieu obſcur, qu'il y faiſoit *noir* comme dans un four. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas ſi Diable qu'il eſt *noir*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſi méchant qu'on ne le puiſſe mettre à la raiſon. On dit auſſi d'un homme qui parle hors de propos, qu'il rentre de piques *noires*. On dit auſſi, qu'on a les yeux pochez au beurre *noir*, quand on les a meurtris: & en ce ſens, on dit à celui qui a les yeux bandez à colin-maillard: Garre le pot au *noir*. On dit encore, paſſer du blanc au *noir*, quand on va d'une extremité à l'autre; qu'on dit, ou qu'on fait des choſes fort oppoſées. On dit auſſi d'un homme qui tient un livre, & qui ne ſçait pas lire, ou qui ne voit pas aſſez clair pour le faire, qu'il n'y connoît que le blanc & le *noir*. Le peuple appelle auſſi, La bête *noire*, le Commiſſaire quand il va en Police.

La Forêt Noire, en Allemand Schvvartz-Wald. *Sylva-nigra.* C'eſt une grande forêt de la Souabe, en Allemagne. Elle s'étend du midi au nord, depuis les villes de Reinfeld & de Seckinge, ſur le Rhin, juſqu'au Marquiſat de Bade, ayant au levant le Comté de Furſtembèrg & le Duché de Wurtembèrg, & au couchant l'Ortnavv & le Briſgavv. Maty.

Livres Noirs. On appelle ainſi les Livres de Nécromance. *Libri Necromantici.*

La Mèr-Noire, ou le Pont-Euxin. *Mare Nigrum, Pontus-Euxinus.* Cette mèr eſt entre l'Europe & l'Aſie, ayant au couchant la Romanie & la Bulgarie; au nord la petite Tartarie & la Circaſſie; au levant la Mingrelie & le Guriel, & au midi la Natolie. Elle a environ trois cens ſoixante-ſept lieuës du couchant au levant, & cent dix-ſept du nord au ſud. Elle n'a point de golfe conſiderable que celui de Nigropoli. Elle reçoit un grand nombre de fleuves, dont les plus conſidérables ſont le Danube, le Boriſthéne, le Fazzo, le Cazalmach, l'Ali & le Sangar. Les eaux de la mèr de Zache, s'y déchargent auſſi par le détroit de Caffa, & elle ſe décharge elle-même par le détroit de Conſtantinople dans la mèr de Marmara, & de-là dans l'Archipel, par le Canal de Gallipoli. Maty.

Noirâtre. adj. m. & f. Qui tire ſur le noir, qui approche du noir. *Obater, ſubniger.* Les Eſpagnols ont le teint *noirâtre*. Les eaux du Stix ſont *noirâtres*; de-là vient qu'on l'a appellé fleuve d'enfèr.

Noiraud, aude. adj. Qui a le poil noir. *Nigellus, nigris pilis, nigrâ cute.* Les *Noirauds* ſont ordinairement plus vifs, & ont plus d'eſprit que les blondins.

Noirceur. ſ. f. Qualité qui rend une choſe noire. *Nigritudo, nigrities, nigror.* Cette encre n'a pas aſſez de *noirceur*. La *noirceur* du tein gâte bien un viſage. Hook Auteur Anglois, dans ſa Micrographie, prouve par le nombre extraordinaire de pores, que le Microſcope découvre dans le charbon, que c'eſt de-là que vient ſa *noirceur*: la *noirceur* n'étant qu'une privation de lumière, ou un défaut de réflexion. Voyez Charbon.

Noirceur, ſe dit auſſi d'une tache ou ſaliſſure. *Macula.* Vous avez de petites *noirceurs* au viſage: ce ſont quelques tâches d'encre, ou de charbon.

Noirceur, ſe dit figurément en choſes morales, de l'énormité d'un crime. *Enormitas, turpitudo.* La *noirceur* de cette trahiſon fait horreur à tous les gens de bien. La *noirceur* de ſon eſprit eſt à appréhender.

Dans toute leur noirceur *retracez-moi ſes crimes.* Racin.

Ce mot a deſarmé ma colère, & effacé la *noirceur* de ſon action. Mol.

Noircir. v. act. & n. Barbouiller de noir, rendre noir. Le hâle eſt ce qui *noircit* les payſanes. On *noircit* les ſouliérs, les tripôts avec du noir à *noircir*. Ce bois ne brûle pas bien, il ne fait que *noircir* au feu. *Nigrorem inducere, inurere, nigritie inficere, nigreſcere.* Les vieillards coquêts *noirciſſent* leur barbe. Les bâtimens de pièrre de S. Leu ſe *noirciſſent* bientôt à l'air.

On dit que le tems ſe *noircit*, que le ciel ſe *noircit*; pour dire, qu'il devient obſcur.

Noircir, ſe dit figurément en Morale, des médiſances, des invectives, des accuſations qu'on fait contre quelqu'un. *Famam violare, infamiâ aſpergere, dedecore notare.* Cet Avocat a *noirci*, autant qu'il a pû, ſa partie. Cette accuſation l'a tellement *noirci*, qu'il n'en ſera jamais bien lavé. Les Auteurs prennent plaiſir à ſe *noircir* les uns les autres. On croit ſouvent *noircir* autrui, qu'on ſe *noircit* ſoi-même. Bens.

Noirci, ie. part. & adj. *Nigritie infectus, atrore imbutus.* Il faut avoir l'eſprit *noirci* de mélancholie pour mener une vie ſauvage, & ſe tenir toujours dans l'obſcurité. S. Évr. Les Payens adoroient les Dieux *noircis* de crimes. M. Scud.

Noircissure. ſ. f. Enduit de noir. *Nigritiei inductio, atroris illitus.* La *noirciſſure* de ce caroſſe coûte tant. Cette *noirciſſure* eſt faite avec de beau vèrnis. On le dit auſſi de quelque tache cauſée par quelque choſe de noir. Il y a cèrtaine *noirciſſure* qu'on ne peut faire enaller qu'avec de l'huile.

Noiré. ſ. m. Nom d'un eſpéce de monnoie des Comtes de Soiſſons. Les *noirez* étoient de trois deniérs 12. grains de loi, d'argent du Roi, & du poids de 23. ſols au marc de Paris.

Noirière, ère. vieux adj. m. & f. Noir, noirâtre. *Niger.*

Noirlis. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge, gris-de-lin & blanc. Morin.

Noirmoutiér. ſ. m. Nom de lieu, qui eſt érigé en Duché. Prononcez, *Nermoutié*, ou *Narmoutié*, & Voyez Nèrmoutiér.

Noiron. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe à un rouge ſang de bœuf & colombin, chargé ſur du chamois. Morin.

Noiron, ſe dit auſſi d'une anémone qui a les grandes feuilles rouges, ſa peluche rouge, mêlée d'une couleur noirâtre. Morin.

Noirprun. Arbriſſeau. Voyez Nèrprun.

Noirté. ſ. f. Vieux mot. Noirceur. *Nigredo.*

Nois. ſ. f. Vieux mot. Neige. *Nix.*

Noîse. ſ. f. Démêlé, querelle qui s'émeut entre gens du peuple, ou dans les familles. *Altercatio, rixa, jurgium, contentio.* Elle n'aboutit d'ordinaire qu'à des crieries, & il n'y a point d'effuſion de ſang. Ce mot n'eſt plus du bel uſage. Mén. Il y a toujours quelque *noiſe* en ce ménage, c'eſt d'ordinaire la femme qui commence la *noiſe*. Bientôt nos gens eurent *noiſe* ſur ce point. La Font. Vivre ſans débats, ſans *noiſe* & ſans procès. Boil. Charles IX. dit dans un billet qu'il écrivoit à Ronſard,

Et croi, ſi tu ne viens me trouver à Amboiſe,
Qu'entre nous aviendra une bien grande noiſe.

Ce mot vient du Latin *noxia* ou *noxa*. Ménage. Borel dit qu'il vient du bruit que font les noix remuées, & qu'en general il ſignifioit autrefois toute ſorte de bruit, & même il ſe diſoit du bruit agréable que font les violons à une nôce, ou du murmure d'une fontaine. Ainſi on diſoit, faire *noiſe*, pour dire, ſe réjouir; mais maintenant il ne ſe dit plus qu'en mauvaiſe part. Ou plutôt il vient du mot Cèltique ou Bas-Breton *noas*, querelle, débat. Guichart le dit de l'Hébreu נצה *natſah* qui ſignifie *faire des querelles, quereller.*

Noiſette. ſ. f. Fruit du coudrier, appellé ainſi parcequ'il a une coque dure comme celle des noix. *Avellana, nux avellana, pontica, præneſtina, colurna.* On appelle auſſi les *noiſettes*, *avelines*, & en quelques lieux *mellines.*

Caſſe-noiſette, eſt une eſpéce de petite tenaille propre à caſſer des *noiſettes. Franginucibulum.*

On dit provèrbialement, préſenter des *noiſettes* à ceux qui n'ont plus de dents; pour dire, Offrir une choſe à une perſonne, dont il n'eſt pas en état de ſe ſervir.

Noiſetiér, ou Noiſillier. ſ. m. Arbre qui porte des noiſettes. *Corylus ſativa, arbor avellana.* C'eſt la même choſe que le Coudrier. Voyez Coudriér.

Noiſi. ſ. m. *Noiſi-ſur-Oiſe.* Nom d'un lieu, ſitué ſur l'Oiſe, dans le Beauvaiſis, entre Morancy & Beaumont. *Nucetum.* On trouve auſſi *Nocitum* & *Nocidum*, mais ce ſont des fautes. Valois, *Not. Gall. p.* 388.

NOIX. ſ. f. Fruit dur qui vient aux noyers. *Nux*, *juglans*. Elle a une double robe ou couvèrture, dont la prémière eſt vèrte, & ſert à teindre en brun, la ſeconde eſt dure comme du bois. Le noyau de dedans eſt diviſé en quatre membres par une pellicule ligneuſe qu'on appelle *zeſte*. Les meilleures ſont celles qui ſont longues, qui ont une écorce blanchâtre, & aiſée à rompre, & dont le noyau eſt blanc & doux & ne tient point à l'écorce. Quand elle eſt vèrte on la mange en cèrneaux. Quand elle eſt vieille, on en tire de l'huile, qui devient plus ſubtile, plus elle eſt gardée. Elle ſert à brûler, & ſurtout à peindre, parcequ'elle ſèche aiſément. Voyez NOYER. Il y a en Canada 2 ou 3 eſpéces de noix, différentes des nôtres.

NOIX ANGLEUSE, eſt celle qui tient tellement à la coque, qu'on ne la peut tirer que par morceaux. *Nux anguloſa*.

Jouer aux *noix*, eſt un jeu très-ancien. Quand on y joué, on doit faire tenir dans une foſſètte à cèrtaine diſtance un cèrtain nombre de *noix* qu'on jette avec la main. On y joue encore en faiſant des châteaux de *noix*; c'eſt-à-dire, en mettant quatre *noix*, ou plus, les unes ſur les autres, & tâchant de les abbatre, en jettant une *noix* contre, d'un lieu un peu éloigné. Suétone dit qu'Auguſte jouoit aux *noix* avec des enfans pour ſe divèrtir. Aléxander ab Aléxandro ſoutient que ces *noix* étoient des noyaux de pêche, qu'il appelle *nuces ocellatas*.

NOIX DE GALLE, eſt une écroüillance qui nait ſur le chêne. *Nux galla*.

NOIX GÉROFLÉE, ou NOIX DE MADAGASCAR, eſt une noix groſſe comme une noix de galle, ronde, legère, de couleur de chataigne, ayant l'odeur & le gout du géroſle, mais plus foible. *Nux cariophyllacea*. C'eſt le fruit d'un arbre appellé en l'iſle de Magadaſcar, où il croît abondamment, *Ravendſara*: ſes feuilles approchent en figure de celles du laurier. La ſeconde écorce de cet arbre, étant ſechée, reſſemble en figure & en couleur à la canelle, mais elle a le goût du géroſle: on l'appelle *canelle géroſlée*, ou *capelet*, ou *bois de crabe*. L'écorce & le fruit de cet arbre ſont propres pour fortifier l'eſtomac, & pour éxciter l'appetit.

NOIX D'INDE, eſt le fruit d'une eſpéce de palmiér qui vient aux Indes tant orientales qu'Occidentales. *Nux indica*. On l'appelle auſſi *coco*, ou *cocos*, & l'arbre qui le porte, *cocotier*. Voyez COCO.

NOIX MÉTHEL, eſt une eſpéce de ſtramonium, que M. Tournefort appelle *ſtramonium fructu ſpinoſo rotundo, ſemine nigricante*. On la nomme autrement *pomme du Pérou*, ou *pomme épineuſe*. Voyez STRAMONIUM.

NOIX MUSCADE. Voyez MUSCADE, & le Journal de Leipſik, 1704. p. 478. où l'on trouve ſa déſcription.

PÊCHE-NOIX. Voyez PÊCHE.

NOIX-VÓMIQUE, eſt un petit fruit plat, rond, large comme un de nos liards, lanugineux, de couleur de gris de ſouris en dehors, dur comme de la corne, de divèrſes couleurs en dedans, tantôt jaûne, tantôt blanc, tantôt brun. *Nux emetica*. On ne connoit point la plante qui porte ce fruit. La *noix vomique* tuë en peu de tems les chiens, & pluſieurs autres animaux à quatre piéds, à qui on en fait manger. En Latin *nux vomica*.

NOIX, ſe dit auſſi d'une partie du gigot de mouton, & c'eſt ce qui fait l'emboîtement de la cuiſſe avec la jambe. *Oſſis proječtus*.

NOIX, ſe dit auſſi d'une eſpéce de gèſier fait en façon de *noix*, qui eſt dans le corps d'une allouette, qui eſt fort amère. *Alaudæ ſtomachi fundula*.

NOIX, ſe dit auſſi de la partie de la platine d'un piſtolèt ou fuſil, qui eſt courbée en demi-cèrcle, & que le reſſort fait marcher, quand on le débande. *Minoris fiſtulæ ſchaſterium*. On dit auſſi, une *noix* d'arbalête.

On appelle encore *noix*, l'endroit où paſſe la manivelle du gouvernail d'un vaiſſeau.

On appelle provèrbialement, le goût de la *noix*, l'amorce qui ſert à attraper & à pèrſuader quelqu'un; par alluſion à la *noix* qu'on met aux ſouricières pour attraper des ſouris. On appelle auſſi des *noix*, des pâtez d'Hèrmite. On dit auſſi d'un homme qui ſe porte à quelque chôſe avec ardeur, qu'il y va de cul & de tête, comme une corneille qui abat des *noix*.

NOL.

NÔLE. ſ. m. Nom propre d'une ville fort ancienne & Épiſcopale. *Nola*. Elle eſt dans la tèrre de Labour, province du Royaume de Naples, à quatre ou cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient. Son Évêque eſt ſuffragant de Naples; c'eſt à Nôle que mourut Auguſte, la quinziéme année de JÉSUS-CHRIST.

NÔLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Génes, en Italie. *Naulum*, *Naulium*. Elle eſt ſur la côte, à trois lieuës de Savone, vèrs le couchant; Elle a un Évêché ſuffragant de Génes. MATY.

NÔLET ou *Noulet*. ſ. m. Tèrme de Couvreur. Les *Noulets* ou Chevalèts ſont des canaux de tuile pour couvrir des lucarnes & égouter l'eau. *Canalis*, *Imbricamentum*. Les *Noulets* ou *nolets* ſont les noues d'une lucarne, ou les enfoncemens de deux combles, qui ſe rencontrent. FÉLIBIEN.

NOLI-ME-TANGERE. Tèrme Latin; c'eſt un nom que donnent les Médecins à un ulcère malin qui vient au viſage, & qui eſt produit par une humeur éxtrêmement âcre & corroſive. Il eſt dangereux de toucher à cette ſorte d'ulcere; car bien ſouvent en voulant y remédier, on les irrite davantage, & on avance la mort du malade. De-là vient qu'on leur a donné ce nom qui ſignifie, *ne me touchez point*. Le *noli-me-tangere* eſt une eſpéce de cancèr.

NOLI-ME-TANGERE, eſt encore le nom d'une plante, dont pour peu qu'on touche le fruit, il ſe détache par piéce de ſon pédicule, & jette bien loin toutes ſes piéces. *Balſamina lutea, ſive noli me tangere*. C. B. *Pin*. 306.

NOLIGER. v. act. Tèrme de Marine. Louer & fretter un vaiſſeau. *Conducere*, *inſtruere*.

NOLIS, & NOLISSEMENT. ſ. m. Tèrmes de Marine. Convention pour le louage d'un vaiſſeau. *Naulum*. Il ſignifie ſur la Méditèrranée, la même choſe, que *fret* & *affretement* ſur l'Océan. On dit auſſi ſur l'Océan *naulage*; pour dire, le frèt des navires qu'on loüe pour aller en guèrre, ou pour courir le bon bord: & on dit *noliger* & *nauliſer*; pour dire, *louer* & *fretter*.

Ces mots viennent du Latin *naulum*.

NOM.

NOM. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Partie de l'oraiſon: mot qui ſe décline non pas comme en Latin par l'inflèxion des cas, ou le changement de tèrminaiſon; mais avec le ſecours de l'article. *Nomen*. Tous les *noms* ſont ou ſubſtantifs, ou adjectifs. Les ſubſtantifs ſèrvent à marquer ſimplement une choſe déterminée; & les adjectifs, ajoutez aux ſubſtantifs, ſèrvent à marquer les qualitez bonnes, ou mauvaiſes, ou indifférentes. Les *noms* ſe diviſent encore en *noms* propres, & en *noms* appellatifs. Les *noms* propres marquent une pèrſonne, ou une choſe particulière, pour la diſtinguer des autres. Les *noms* appellatifs ſont communs à pluſieurs individus de la même eſpéce; comme ange, homme, &c. Tous les *noms* ſoit adjectifs, ſoit ſubſtantifs, ſont ou maſculins, ou féminins: ils ont la plupart un ſingulier & un plurier. Comme les hommes ont eu beſoin de noms différens pour les deux ſortes d'idées differentes qu'ils ont des choſes, ils ont appellé *noms propres* ceux qui ne nous repréſentent qu'une choſe ſinguliere, comme le nom de *Socrate*, qui convient à un cèrtain Philoſophe. Ils ont appellé *noms généraux* ou *appellatifs*, ceux qui ſignifient les idées communes, comme le mot d'*homme* qui convient à tous les hommes en général. GRAM. RAI. Comme chaque *nom* eſt indifférent de ſoi-même, & par ſa nature, à ſignifier une choſe plutôt qu'une autre, il eſt néceſſaire de les définir pour en ôter l'obſcurité; & de les fixer à de cèrtaines idées déſignées clairement: autrement il arrive que les diſputes ſont des diſputes de mots, que l'on évite facilement en définiſſant les *noms*. LOG.

La définition du *nom* qui vient d'être donnée dans l'article précédent eſt une définition de Grammaire; mais ſi l'on conſidére la nature des choſes & les notions que donne la Philoſophie, il faut dire que tout mot qui ſert à déſigner une choſe, eſt un véritable *nom*, & que ſelon cette définition, l'infinitif des vèrbes eſt un véritable *nom*, c'eſt la remarque de Foſéca dans ſa Dialectique; en éffet les mots de *voir*, *parler*, *chanter*, *marcher*, *ſouffrir*, &c. ſont autant des *noms* de cèrtaines chôſes, que les mots de *vûe*, *parole*, *chant*, *ſouffrance*, &c. ils déſignent la choſe qu'ils ſignifient, & quand on les prononce, on la nomme. Ce qu'on appelle les modes & les tems, ce n'eſt que des modifications qui ajoutent le tems, la pèrſonne, le nombre, &c. Mais dans la Grammaire, on n'appelle point *noms* les mots qui ſont ſuſceptibles de quelques changemens qui leur font ſignifier les tems différens, les pèrſonnes, &c.

Sénéque, *L. II. de Beneficiis*, a fort ſagement remarqué qu'il y a un grand nombre de choſes qui n'ont point de *nom*, leſquelles parce que nous ne les pouvons déſigner par des *noms* propres, nous nous ſèrvons d'autres *noms* accommodez & empruntez. *Ingens eſt*, dit-il, *rerum copia ſine nomine, quas cum propriis appellationibus ſignare non poſſumus, alienis accommodatis utimur*: ceci eſt fort remarquable pour faire entendre pourquoi dans ce Dictionnaire on donne ſouvent des ſens differens à un même mot, ce qui s'obſèrve auſſi dans les autres Langues à proportion.

C'eſt Adam qui donna les *noms* aux choſes. Gen. II. verſ. 19. *Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, & univerſis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut*

ut videret quid vocaret ea : omne enim quod vocavit Adam anima viventis ipſum eſt nomen ejus. v. 20. *Appellavitque Adam nominibus ſuis cuncta animantia, & univerſa volatilia cœli, & omnes beſtias terræ. Eodem cap.* v. 22. Dieu ayant formé Éve de la cote d'Adam, il eſt dit, *Et adduxit eam ad Adam:* v. 23. *Dixitque Adam, Hoc nunc os de oſſibus meis, & caro de carne mea: hæc vocabitur Virago, quoniam de viro ſumpta eſt.* En Hébreu l'homme s'appelle איש, & la femme אשה, comme ſi on diſoit de *vir*, *vira*, &c.

Les *noms* ſont, dans la bouche du peuple, des définitions abrégées, comme les définitions ſont, dans les écrits des Sçavans, des *noms* expliquez. Peliss. Souvent le *nom* de la patrie a ſuprimé celui de la famille, comme il eſt arrivé à Platine qui s'appelloit *Baptiſta Saccus à Forovilienſis*, Médecin des plus célebres de ſon tems, qui avoit nom *Jacobus de Turre*, & à Raphaël, *Volaterranus*, qui étoit *di caſa Maffei.* Mascur. *Antonius Maria Comes*, fut accuſé par ſes ennemis d'avoir changé ſon *nom* & ſon ſurnom en celui de *Marcus Antonius Majoragius*, & il a fait ſur cela ſon Apologie dans ſa Xe Oraiſon. Voyez *Maſſurat*, p. 91. Il y a un *Traité de l'Origine des noms & des ſurnoms par Gilles-André de la Roque*, à Paris 1681. in 12. C'eſt un fort bon livre. On pourroit l'enrichir d'exemplaires tirez de l'hiſtoire, qui appuieroient les conjectures de l'Auteur. De Vign. Marv.

Ce mot vient du Latin *nomen*, que Feſtus dit avoir été fait de *nopimen*, *à noſcendo*, parcequ'il donne la connoiſſance d'une choſe, ou de *notamen*, parcequ'il déſigne la choſe, ou du Grec ὄνομα, qui ſignifie la même choſe, en ôtant l'*o*. *Feſtus*, *Diomède*, *Priſcien*, *Voſſius*.

Nom de Baptême, eſt une ſorte de nom propre, que le parrain & la marraine donnent à un enfant, quand on le batiſe. *Prænomen.* Chez les Catholiques il eſt pris dans le Catalogue des Saints de la nouvelle Loi. Les Prétendus Réformez & les Proteſtans ſemblent affecter de prendre celui des Patriarches du vieux Teſtament. Ils prennent auſſi quelquefois les noms des Apôtres.

Les *noms propres*, régulièrement, ne doivent point avoir de plurier, parceque de leur nature, ils ne conviennent qu'à un ſeul. Si on les met quelquefois au plurier, comme quand on dit *les Alexandres* & *les Céſars*, c'eſt par figure, en comptenant dans le nom propre, toutes les perſonnes qui leur reſſembleroient. Il y en a même qui improuvent cette façon de parler, comme n'étant pas trop conforme à la nature. Elle eſt pourtant trop autoriſée pour la rejetter. Il faut ſeulement prendre garde d'en uſer modérément. Gram. Rai. Il ſeroit bon de ne point changer les *noms* étrangers autant que cela ſe peut. Pour les *noms propres* Grecs ou Latins, il n'y a point de régle générale. Il s'en faut tenir à l'uſage. Les *noms* Latins en *us* ſe changent rarement lorſqu'ils ne ſont que de deux ſyllabes; on dit *Pyrrus*, *Porus*, *Brutus*. M. Corneille ſemble pourtant avoir autoriſé *Brute*.

Il eſt des aſſaſſins, mais il n'eſt plus de Brutes.

Il en faut excepter les *noms* de ſaint, *Paulus*, *Petrus*. Ceux qui ont plus de trois ſyllabes prennent la terminaiſon Françoiſe. *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*. Malgré cette régle on dit *Darius*, *Marius*, *Sertorius*. Vaug. Montagne a loué Amyot d'avoir laiſſé les *noms* Latins tous entiers, ſans les *bigarrer*, & ſans les changer en leur donnant une cadence Françoiſe. J'ai ſouhaité de même, dit-il, que ceux qui écrivent nos hiſtoires en Latin, nous laiſſaſſent nos *noms* tels qu'ils ſont; car en les métamorphôſant pour les garder à la Romaine, nous ne ſçavons plus où nous en ſommes. Cependant tous ceux qui ont écrit l'hiſtoire des nations étrangères, ont fait ces ſortes de changemens: & qui voudroit garder les *noms* Latins en François, ſeroit auſſi ridicule que celui qui écrivoit au Prémier Préſident Groulard.

In publica commoda peccem,
Si longo ſermone morer tua tempora Groulard.

Il eſt vrai qu'il y a quelque tempérament à garder dans la traduction des *noms* Latins en François. Pour cela il faut conſulter l'uſage, & les obſervations de M. Ménage, qui a ſuplée ſur cet article ce qui manquoit dans les Remarques de Vaugelas. Il en eſt de même pour ſçavoir à quels *noms* il faut joindre l'article. On ne dit pas *le* Mars, *le* Demoſthéne; & on dit *le* Lazare, *la* Magdelaine; peut-être y a-t-on mis l'article, parceque ces deux *noms* propres ſont devenus appellatifs, & ont ſignifié un lépreux, ou une péchereſſe. On dit l'Aurore, & l'on met toûjours un article aux *noms* propres, quand il eſt beſoin de les diſtinguer d'autres *noms* ſemblables. *Le* Jupiter de Phidias. Quand Amour eſt en Dieu, l'on peut dire indifféremment Amour & l'Amour. Mén. Il n'y a peut-être rien où la bizarrerie de l'uſage ſoit plus viſible que dans les *noms* de quelques nations, & de quelques langues. On dit *Arabe* pour la langue; & des caractères *Arabes* ou *Arabeſques*. On dit les *Perſes*, en parlant des anciens Pèrſes, & les *Perſans* en parlant des modèrnes. Ce n'eſt pas que *Perſan* ne ſe diſe des anciens Pèrſes, du moins au ſinguliér. On dit la langue *Perſienne*, en parlant de l'ancienne, & *Perſane* en parlant de la nouvelle. Il faut dire, habillé *à la Perſienne*. La liſte en ſeroit trop longue; voyez le P. Bouhours dans ſes Remarques. On pourroit faire divèrſes obſervations ſur les noms des royaumes, ou des provinces, ou des villes: & ſur tout à l'égard des habitans des provinces, & des villes; mais ce ſeroit une choſe infinie.

Nom, ſe dit auſſi d'un ſecond *nom* qui convient à toute la race, & à toute la famille, qui ſe continuë de père en fils, & paſſe à toutes les branches. On l'appelle auſſi *ſurnom*. *Gentile nomen*, *familiæ agnomen*. Il répond au patronymique des Grecs; par éxemple, les déſcendans d'Éaque s'appelloient *Eacides*: les Romains appelloient ces noms généraux qui ſe donnent à toute la race, *gentilitia*. Les Hébreux, ni les Grècs n'avoient point de *ſurnoms*. Les Romains en avoient juſqu'à trois ou quatre. Le *prénom*, *prænomen*, qui appartenoit à chaque pèrſonne en particulier, le *nom*, *nomen*, qui marquoit la maiſon dont on déſcendoit, & le *ſurnom*, *cognomen*, ou *agnomen*, qui appartenoit à chaque branche de cette maiſon. Je ne prétends pas dire par-là que *cognomen* & *agnomen* fût la même choſe chez les Romains; mais ſeulement que l'un & l'autre répond à ce que nous appellons en François *ſurnom*. Voyez là-deſſus les Antiquaires, & ſur tout les Inſcriptions de Fabretii. Par l'Ordonnance de 1555. il fut défendu de changer de nom ſans une pèrmiſſion éxpreſſe du Roi. Voyez la Roque, de l'origine des *noms*. Dans les titres au-deſſus de l'an mille, on ne trouve les pèrſonnes déſignées que par le ſeul *nom* propre, & quelquefois par celui de leur père; c'eſt de-là que les Prélats ont retenu l'uſage de ne ſigner que de leur *nom* propre, avec celui de leur Évêché, parceque durant les ſiécles précédens on ne voyoit point d'autres ſouſcriptions dans les Conciles. Le commun peuple d'Angleterre n'avoit point de *ſurnom* avant le régne d'Édouard I. La plûpart des familles n'en ont point encore dans le Holſtein, & dans quelques autres pays voiſins. On ſe diſtingue par ſon *nom* de batême, & par celui de ſon père, Jacques fils de Jean, Piérre fils de Paul, &c.

Nom de Seigneurie, eſt celui qu'on ajoûte aux précédens, & qui eſt pris d'une tèrre, ou d'un fiéf, & qui ſért quelquefois de ſurnom, ou de titre. *Nomen honorarium*, *Dominii titulus*. Les Eſpagnols affectent par vanité pluſieurs *noms* & tîtres de Seigneurie.

Nom, ſe dit encore à l'égard d'une maiſon, ou d'une race, d'un Héros illuſtre, dont il faut ſoûtenir la ſplendeur & l'éclat. *Gentile nomen.* Ce Seigneur eſt chéf du *nom* & armes d'une telle maiſon. Vous portez un grand *nom*, dont il faut ſoûtenir la gloire. Vous devriez avoir honte de deshonorer le *nom* que vous portez. Cail. La Cour eſt pleine de ces uſurpateurs de *noms* illuſtres, & qui ſe font déſcendre des grandes maiſons; cependant ces beaux *noms* ne laiſſent pas de répandre beaucoup de conſidération ſur ceux qui les ont volez. Id. Ces grands *noms* dont on s'étourdit, nourriſſent notre orgueil. Boss.

Condé dont le ſeul nom *fait tomber les murailles.* Boil.

Chacun pour ſes vertus n'offrit plus que des noms. Id.

Aprenez que ſuivi d'un nom *ſi glorieux*
Par tout, de l'univers, j'attirerai les yeux. Corn.

En vain tout ſier d'un ſang que vous deshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms *révérez.* Boil.

On dit le *nom* Chrétien, le *nom* Romain, le *nom* François, &c. Et en Latin *nomen* dans la même ſignification; pour dire, tous les Chrétiens, ou le Chriſtianiſme; tous les Romains, ou l'Empire Romain; tous les François, ou la Monarchie Françoiſe, &c. Dioclétien vouloit abolir le *nom* Chrétien. Signaler le *nom* Romain. Abl.

Du nom. Éxpreſſion uſitée parmi les Hiſtoriens & les Généalogiſtes, pour diſtinguer les pèrſonnes de même qualité & du même *nom*. Il n'y a point de maiſon qui ait produit plus de Seigneurs d'un même *nom* que celle de Laval, & on trouve juſqu'à un Gui de Laval XIX. *du nom*. Il y a près de 900. ans que les Empereurs d'Occident ſe déſignent de cette manière par leur nombre, & l'on trouve dans l'Italie ſacrée d'Ughellus, une charte de l'Empereur Louis le Débonnaire du 31. Juillet 818. dans laquelle il ſe qualifie I. *du nom*. Le Blanc raporte une charte de l'an 1084. dans laquelle l'Empereur Henri III. ſe dit Roi d'Italie IV. *du nom*, & Empereur III. *du nom*. Les Rois de France ont commencé beaucoup plus tard à ſe diſtinguer par leur nombre, & les Auteurs ont même varié ſur ce ſujet; car dans le 9697 Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi, Louis XI. eſt dit le IX. *du nom*, parceque Louis le Débonnaire & Louis le Bégue, n'avoient pas

été ſeulement Rois de France, mais auſſi Empereurs. A ce compte là le Roi ne ſeroit que le XIII. & non pas le XV. *du nom*; mais bien loin de retrancher le nombre de nos auguſtes Louis, on devroit bien plûtôt l'augmenter des Clovis de notre première race, qui étoient conſtamment les mêmes. Car *Ludovicus*, *Hludovicus*, *Chludovicus*, *Chlodovæus*, en Latin, *Louis* & *Clovis*, en François, ſont la même choſe, comme nous l'avons remarqué en ſa place. Les Lorrains qui mettent Charles de France au nombre de leurs Ducs, ont compté mal-à-propos quatre Charles Ducs de Lorraine. Les Papes tranſpoſent le nombre ainſi; par éxemple, au lieu de dire Innocent XII. Pape, ils diſent Innocent Pape XII. Et celui qui gouvèrne aujourd'hui l'Égliſe avec tant de ſageſſe & de piété, Clement Pape XI.

NOM dans l'Écriture, & quelquefois chez les Auteurs Latins, ſurtout les Poëtes, ſe dit pour la perſonne même. La gloire de votre nom, c'eſt-à-dire, votre gloire. Mon advèrſaire irrite votre nom, c'eſt-à-dire, vous irrite, *Pſal.* LXXIII. 11. Et de même v. 19. Un peuple éxtravagant a irrité votre nom, &c. Voyez les Diſſertations du P. Souciet Jéſuite, ſur l'Écriture, p. 308. & p. 340. C'eſt auſſi une remarque de Pérérius.

NOM, ſe dit encore par raport à une qualité ou à une vèrtu morale. *A virtute denominatio.* La probité & la bonne foi ne ſont plus que de vains *noms*. AB. DE MONT. Un ami froid & politique ne mérite pas d'en porter le *nom*. ID. Il y a des gens d'une délicateſſe affectée, & qui ſe récrient au ſeul *nom* d'un péché groſſier. FLÉC. La grandeur & la gloire ne ſont que des *noms* pompeux, vuides de ſens & de choſes. M. SCUD.

NOM, ſignifie auſſi, réputation, gloire. *Nomen, gloria, fama.* Les Princes ne ſont la guèrre, les Auteurs ne compoſent des livres, que pour immortaliſer, pour éternizer leur *nom*. *Ad nomen ſuum poſteritati commendandum.* Une ardeur immodérée de ſe faire un grand *nom*, envoyoit Philippe, en furieux, déſoler toute la Gréce. TOUR.

Ton nom *eſt du midi juſqu'à l'Ourſe vanté.* BOIL.

On dit au contraire, qu'un homme eſt ſans *nom*, quand on ne le connoît point dans le monde, quand il eſt ſans réputation & ſans autorité.

NOM DE GUÈRRE, eſt un *nom* que prennent les ſoldats quand ils s'enrôllent. *Caſtrenſe nomen.* On appelle par éxtention *nom de guerre*, cèrtaines épithétes qu'on donne à une pèrſonne, ou en badinant, ou pour déſigner quelque mauvaiſe qualité. C'eſt ce qu'on appelle auſſi *ſobriquet*.

NOM DE RELIGION, eſt un nouveau *nom* que les Religieux & les Religieuſes prennent en entrant dans le Monaſtére, pour montrer qu'ils vont mener une nouvelle vie, & qu'ils ont renoncé au monde, à leur famille & juſqu'à leur *nom*. *Nomen profeſſionis monaſticæ.* Par éxemple, la ſœur Marie de l'Incarnation, Eliſabeth du ſaint Sacrement. Les Papes changent auſſi de *nom* après leur éxaltation; ce qui a été introduit par le Pape Sèrgius I. à cauſe qu'auparavant il ſe nommoit *Buccaporci*, *Grouin de porc*, comme dit Platine. Mais Baronius le raporte à Sèrgius III. & Onuphre à Jean XII. ou XIII. & ajoûte que cela s'eſt fait à l'imitation de S. Piérre & de S. Paul, qui auparavant s'appelloient *Simon* & *Saul*.

NOM DE ROMAN, eſt un nom factice, & forgé à plaiſir dont on ſe ſért, ou dans les Romans, ou dans les Comédies, pour raconter, ou pour repréſenter des avantures vraies ou fauſſes, comme Clélie, Aſtrée, Tartufe, &c. *Nomen fictitium.*

La fable offre à l'eſprit mille agrémens divèrs,
Là tous les noms *heureux ſemblent nez pour les vèrs.* BOIL.

D'un ſeul nom, *quelquefois le ſon dur, ou bizarre,*
Rend un Poëme entiér ou burleſque, ou barbare. ID.

On ſe donne auſſi des *noms* badins ou par amitié, ou par amour, ou par galanterie. Elle n'appelloit plus ſon mari *mon cuer*; un jeune homme bienfait avoit emporté tous les petits *noms*. CH. DE H. Elle me donnoit mille *noms* que le plaiſir inſpire. S. ÉVR.

Demeurons-en aux noms *d'Amant & de Maîtreſſe.* ID.

Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms *de Soleil & d'Aurore.* BOIL.

NOM, ſe prend quelquefois pour une ſignature. *Chirographus.* La Police défend les changemens, les ſuppoſitions de *nom*, d'emprunter le *nom* d'autrui, de le contrefaire. Son *nom* eſt au bas de cette promeſſe, il l'a ſouſcrite de ſon *nom*. Il eſt défendu auſſi de ſigner de différens *noms*. En ce ſens on dit qu'un homme donne ſon *nom*, quand il veut bien s'obliger pour autrui, le cautionner.

NOM, ſe dit auſſi du pouvoir, du mandement, de l'autorité en vèrtu de laquelle on agit. *Virtus, poteſtas, facultas, autoritas.* JÉSUS-CHRIST parle toûjours au *nom* de ſon Père. Les Phariſiens l'accuſoient de chaſſer ſes démons au *nom* de Béelzebut. Il dit aux Apôtres, qu'ils obtiendroient tout ce qu'ils demanderoient en ſon *nom*. Le batême, pour être valable doit être adminiſtré au *nom* du Pere & du Fils & du ſaint Eſprit. Les Officiers qui ſe ſont ſervis de mon *nom* pour picorer dans le Berri. DE BUSSI RAB.

On dit auſſi, Au *nom* de Dieu, pour conjurer fortement une pèrſonne de faire ou d'accorder quelque choſe. On appelle auſſi, un *nom* de JÉSUS, une petite peinture ou chiffre ou ce ſaint *nom* eſt en abrégé, compoſé d'un *I.* d'une *H.* & d'une *S.* avec une croix au milieu, & qui porte ſur la travèrſe de l'*H.*

On croit ordinairement que cet abrégé vient du Gréc, parcequ'en cette langue le *nom* de JÉSUS commence par IHΣ. D'autres le font venir des langues du nord. Voyez JÉSUS.

En ce ſens on le dit en matiére profane. Il n'a agi qu'au *nom* & comme procureur d'un tel. *Ejus nomine.* Cette veuve a intenté ce proces tant en ſon *nom*, à cauſe de la communauté qu'elle avoit avec ſon mari, que comme tutrice de ſes enfans mineurs. Des cautions ſolidaires s'obligent en leur propre & privé *nom*, ſont condamnez en leur *nom*. Les Juges qui prévariquent ſont bien intimez en leur propre & privé *nom*. On dit auſſi, Je lui ai fait des baiſemains en votre *nom*, ou de votre part. Les Chrétiens batiſent au *nom* du Pére & du Fils & du ſaint Eſprit, & ce tèrme marque l'unité d'eſſence en la trinité des pèrſonnes.

NOM, ſe dit en Algébre d'une quantité, qui a devant elle un ſigne, par le moyen duquel elle eſt ordinairement jointe à d'autres quantitez, qui toutes enſemble ſont appellées, quantitez de deux *noms*, de trois *noms*, &c. ou binomiale, trinomiale, &c. Ainſi $a+b$, eſt une quantité de deux *noms*, dont les *noms* ſont a & b: a, $b+c$, eſt une quantité trinomiale, ou de trois *noms*, qui ſont a, b & c, &c. *Harris.*

NOM, en tèrmes de Palais, ſignifie, dette, obligation. *Nomen, æs alienum.* Et eſt en uſage en cette formule; Il eſt ſubrogé en tous les droits, *noms*, raiſons & actions de ſon cédant, ou du créancier qu'il a payé de ſes deniérs. Ce mot eſt tiré du Latin *nomina*, qui ſe prend au même ſens.

NOM, ſignifie auſſi promeſſe. *Sponſio.* Il lui a donné cette bague au *nom* de mariage, pour dire, en lui promettant de l'épouſer.

NOM, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt *choſe* qui n'a point de *nom*, qui ſe dit à ceux qui ne ſe ſouviennent pas du *nom* d'une pèrſonne. On dit, Nommer les choſes par leur *nom*, quand on dit ſincérement la vérité, quand on ne fait point de ſcrupule de reprocher à quelqu'un ſes défauts; ou quand on dit des paroles obſcénes avec une libèrté philoſophique. On dit auſſi qu'un homme eſt obligé de décliner ſon *nom*, quand il va voir une pèrſonne inconnue, & quand il eſt obligé de lui aprendre quel il eſt. On dit auſſi, qu'on ne lui ſçauroit dire pis que ſon *nom*, quand il eſt connu pour un ſcélérat.

NOM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nummius.* Nous avons quelques Égliſes dédiées ſous le *nom* de ſaint *Nom*, qui pourroit, ce ſemble, être ſaint Nonne. Néanmoins M. Chaſtelain dit que le village de Saint-*Nom* auprés de Vitrepreux, a pour patron ſaint *Nummius*, honoré le huitiéme de Juillet. Il n'eſt pas dans le Martyrologe Romain. Je penſe que c'eſt celui que M. du Saulſiy appelle *Nomius*, & qu'il dit être un Martyr du diocéſe de Liége, inconnu d'ailleurs; & Molanus ne nous en aprend pas davantage. Ferrarius dit que d'autres en font un Confeſſeur. Il nous renvoye aux ſaintes Reliques de Molanus, où je ne trouve rien. *Tillem. Hiſt. Eccl. T. XII. p.* 384.

NOMADE. ſ. m. & f. *Nomas.* C'eſt le nom qu'on a donné dans l'Antiquité à différens peuples, dont toute la vie, toute l'occupation étoit de paître leurs troupeaux, & qui n'avoient point de demeure fixe; mais changeoient ſans ceſſe, ſuivant la commodité des pâturages. Les plus célébres *Nomades* ſont ceux d'Afrique, qui habitoient entre la Tingitane à l'orient, & la Mauritanie à l'occident, & qui furent appellez *Numides*. Saluſte écrit que c'étoit une colonie de Pèrſes, qui vint en Afrique avec Hércule. Les *Nomades* d'Aſie étoient ſur les côtes de la mèr Caſpienne. Les *Nomades* de la Scythie Européanne, étoient où ſont aujourd'hui les petits Tartares.

Ce mot vient de *νέμω*, je *pais* des troupeaux.

NOMANCE, ou NOMANCIE. ſ. f. Art, qui par le moyen des léttres du nom de batême, apprend à deviner ce qui peut arriver de bonheur, ou de malheur à la pèrſonne qui le porte. *Onomantia.* Catan a écrit de la *Nomancie*. La *Nomancie* eſt une folie toute pure. C'eſt une eſpéce de divination chimérique, qui tire des conjectures ſur la deſtinée d'une pèrſonne, par les léttres de ſon nom ſéparées, comptées d'une manière ſuperſtitieuſe, & appliquées quelquefois à des figures bizarres de planétes, ou d'autres corps.

Je ne voi pas pourquoi l'on a bizarrement formé ce mot du Latin, & du Grèc, ni ſur quelles régles. Comment de *nomen* & de μαντεία, fait-on *Nomance*? Il faudroit dire *Nominomance*: Mais au vrai, il ne faut dire, ni l'un, ni l'autre; & ſuppoſé que cet art frivole & ridicule éxiſte, il faut l'appeller *Onomatomance*, ou *Onomatomancie*. Du reſte je croi que la prétenduë *Nomance*, n'eſt autre chôſe que la Gématrie Cabaliſtique. Voyez GÉMATRIE, *Tom. III. p.* 131.

NOMARQUE. ſ. m. *Nomarcha*. L'Égypte étoit autrefois diviſée en pluſieurs régions ou quartiérs, qu'on appelloit *Nomes*, du mot Grèc νόμος, pris dans le ſens de diviſion. L'Officiér qui gouvèrnoit châque *nome* pour le Roi, s'appelloit *Nomarque*, de νόμος, *nome*, & ἀρχὴ, commandement, gouvèrnement.

NOMBLES. ſ. f. Tèrme de Vénérie, qui ſe dit de la partie du cèrf qui s'éléve entre ſes cuiſſes. *Cervi petimen.*

On le dit auſſi du ventre des bœufs & des vaches. Ce mot eſt très-ancien dans la Langue, & ſe trouve dans des Titres de l'an 1239. comme témoigne Du Cange. Il vient de *umbilicus, nombril.*

NOMBRE. ſ. m. Quantité diſcrette; aſſemblage de pluſieurs unitez. Euclide le définit auſſi, une multitude, ou un aſſemblage de pluſieurs unitez. Stevin dit, que le *nombre* eſt cela par lequel s'explique la quantité de chaque chôſe. *Numerus.* L'une & l'autre définition eſt bonne: ſelon celle d'Euclide, l'unité n'eſt pas un *nombre*: ſelon celle de Stevin, l'unité eſt un vrai *nombre*, comme tous les aûtres. C'eſt faire une queſtion de nom que de demander laquelle de ces deux définitions eſt la meilleure. Volphius dit; tout ce qui ſe raporte à l'unité, comme une ligne droite à une autre ligne droite, eſt un *nombre*. On nomme *nombres* entiérs, ou naturels, ou ſimplement *nombres*, tous les divèrs aſſemblages de pluſieurs unitez, ou les idées que nous avons de divèrſes multitudes; & l'uſage a voulu que l'unité même fût compriſe ſous ce nom général de *nombres* entiérs. PRÉSTET. La quantité continuë, c'eſt-à-dire, l'étenduë en longueur, largeur & profondeur eſt l'objet de la Géométrie; la quantité diſcrette, celui de l'Arithmétique, ou de la ſcience des *nombres*. A proprement parler il n'y a que dix *nombres*, depuis 1. juſqu'à 10. tous les aûtres n'étant qu'une répétition de ces dix prémiérs. ROH. Après 20. ou 30. &c. on met la particule *&* devant *un*, & point ailleurs: on dit vingt *&* un, & vingt-deux. Trente *&* un, & trente-deux. Quarante *&* un, & quarante-deux, de même juſqu'à 80. On dit ſoixante *&* dix, & quelquefois ſoixante *&* deux. Il y a deux ſortes de *nombres*: les *cardinaux* qui marquent la quantité: *un*, *deux*, &c. Les *ordinaux* qui déſignent l'ordre & le rang: *prémiér*, *ſecond*. On dit, il étoit *lui ſixiéme*; c'eſt-à-dire, qu'ils étoient cinq avec lui. Bien des gens diſent Louis *douze*, Henri *trois*, Chapitre *quatre*, & tout le monde dit Louis *quatorze*; quoique dans les régles il falût ſe ſèrvir dés *nombres* ordinaux, & dire Louis *douziéme*, Henri *troiſiéme*, Chapitre *quatriéme*, Louis *quatorziéme*; mais en parlant de Charles V. Roi de France, il faut néceſſairement dire Charles *cinquiéme*, pour le diſtinguer de Charles-Quint. VAUG. CORN. On dit auſſi Charles *cinq*, & il eſt ainſi diſtingué de Charles-Quint. Les *nombres* cardinaux ſont indéclinables: on dit *trois ſept*, & non pas trois *ſepts*. Vingt & cent ſe déclinent. On dit ſix *vingts*, ſept *cens*. Les Grammairiens appellent *nombres* collectifs, ces manières de compter en général, une huitaine, à la quinzaine, un *quatrain*, un *ſizain*. Les *nombres proportionnels* ſont ceux-ci: ſimple, double, triple, quadruple, centuple. Les *nombres diſtributifs* ſont, un à un, deux à deux, &c. Pour compter combien valent les chiffres mis de ſuite, comme 2344. on commence par le dèrniér, & l'on dit *nombre*, c'eſt-à-dire, que ce chiffre ne contient que des unitez; aprés on compte dizaine, centaine, mille, & ainſi de ſuite. Diophante a bien écrit des *nombres*; Gaſpard Bachet de Méziriac a fait auſſi des problêmes pour deviner les *nombres* qu'un autre penſe. Les myſtéres des *nombres* de Pythagore avoient plus de vanité que de ſolidité, auſſi bien que toutes les allégories que pluſieurs Docteurs en ont voulu tirer. Voyez le Traité des *nombres* du ſieur Frénicle, inſéré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, où il en fait voir pluſieurs belles propriétez. Les Anciens ont crû que les *nombres* étoient une invention de Minèrve. Mais Voſſius prétend que les Égyptiens en ſont les inventeurs, qu'Abraham les prit chez eux, & qu'ils paſſèrent de là aux autres Nations. La ſcience des *nombres* s'appelle Arithmétique.

Ce mot vient du Latin *numerus*. On a dit, *numere*, *numre*, *nombre*, & enfin *nombre*, ſuivant les régles de M. l'Abbé Dangeau.

NOMBRE PLAN, eſt celui qui provient de la multiplication de deux *nombres*. *Numerus planus.* Par éxemple, ſix eſt un *nombre plan*, parcequ'il vient de la multiplication de 3. par 2. car 2. fois 3. font 6. Les *nombres* qui étant ainſi multipliez l'un par l'autre produiſent un *nombre plan*, s'appellent côtez de ce plan: comme 2. & 3. ſont le côtez de 6.

NOMBRE SOLIDE, eſt un *nombre* qui provient de la multiplication d'un *nombre plan*, par quelque *nombre* que ce ſoit. *Numerus ſolidus.* Par éxemple 18. eſt un *nombre ſolide* fait de 6. multiplié par 3. Les *nombres ſolides ſemblables* ſont ceux, dont les petits cubes peuvent ſe ranger, enſorte qu'ils faſſent des parallélipédes rectangles ſemblables.

NOMBRE QUARRÉ, eſt un plan dont les côtez ſont égaux, comme 4. provenant de 2. multiplié par 2. ou 9. provenant de 3. multiplié par 3. Un *nombre quarré* ſe peut ranger en quarré; & le *nombre* qui ſe peut ranger en quarré, eſt quarré. *Numerus quadratus.* Celui qui ne ſe peut ranger en quarré n'eſt pas *nombre quarré.* Tout *nombre quarré* multipliant un autre *nombre quarré* produit un 3e *nombre quarré.*

NOMBRE CUBIQUE, eſt celui qui ſe peut ranger en cube, comme 8. ou 27. dont les côtez ſont 2. & 3. & les bâſes ſont 4. & 9. *Numerus cubicus.* Tout *nombre cubique* multipliant un autre *nombre cubique* produit un 3e *nombre cubique.*

NOMBRE PAIR, eſt celui qui ſe peut diviſer en deux parties égales. Tout *nombre pair* multiplié par quelque *nombre* que ce ſoit, fait un *nombre pair*; & s'il eſt multiplié par un *nombre pair*, il fait un *nombre pairement pair.*

NOMBRE IMPAIR, qui ne ſe peut diviſer également ſans fraction, qui eſt plus grand d'une unité que le pair. La ſomme de deux *nombres impairs* fait un *nombre pair*. La multiplication de deux *nombres impairs* fait un *nombre impair.*

NOMBRE PAIREMENT PAIR, eſt celui qu'un *nombre* pair meſure par un *nombre* pair, comme deux fois quatre, c'eſt huit; ce huit eſt un *nombre pairement pair.*

NOMBRE PAIREMENT IMPAIR, eſt celui qu'un *nombre* pair meſure par un *nombre* impair. Deux multiplié par cinq fait 10. *nombre pairement impair.* 20. eſt un *nombre pairement impair*, ſi on le regarde comme produit de 4. par 5. & il eſt *pairement pair*, ſi on le regarde comme produit de 2. par 10.

NOMBRE PRÉMIÉR, ou PRIMITIF, eſt celui qui ne peut être meſuré que par la ſeule unité, comme 19. 29. dans la diviſion duquel par quelque *nombre* qu'on le diviſe, il reſte toûjours une unité. Ces *nombres* ne peuvent être produits par aucune multiplication. On les appelle auſſi *nombres incompôſez.* 2. 3. 5. 7. 11. 13. 17. 19. &c. ſont de cette ſorte.

NOMBRE COMPÔSÉ, eſt celui qui ſe peut diviſer en pluſieurs parties égales, qui peut être meſuré par d'autres *nombres*, que par l'unité. Ainſi 4. eſt meſuré par 2. 6. par 3. & par 2. &c.

NOMBRE PARFAIT, eſt celui qui eſt égal aux parties qui le compôſent, c'eſt-à-dire, à tous ſes diviſeurs, ſi on les ajoûte enſemble. Comme 6. eſt *parfait*, parcequ'il égale la ſomme de 1. 2. & 3. qui ſont ſes parties, 28. eſt *nombre parfait*, parcequ'il eſt égal à la ſomme de tous les diviſeurs, 1. 2. 4. 7. 14.

NOMBRE SOURD, ou IRRATIONNEL, eſt un *nombre* qui n'a pas de proportion avec un aûtre, & qui par conſéquent n'eſt pas un vrai *nombre*. Car il y a toûjours proportion rationnelle entre tous les vrais *nombres*, & même entre les fractions telles qu'elles ſoient, & toutes les quantitez qui ſont entre elles, comme *nombres* à *nombres* ſont entre elles, en proportion rationnelle, & ſont commenſurables, parcequ'elles ont au moins l'unité pour meſure commune.

NOMBRES COSIQUES. Tèrme d'Algébre. Ce ſont les divèrſes puiſſances d'un *nombre* multiplié pluſieurs fois, par lui-même. Racine, quarré, cube, quarré de quarré, cube cubique, &c. ſont des *coſiques.*

NOMBRE ENTIÉR, eſt celui qui eſt ſans fraction, qui ſe peut partager en unitez ſans aucun reſte. Comme 1. 2. 3. 4. 5. 6. &c.

NOMBRE ROMPU, c'eſt un *nombre* diviſé en pluſieurs parties ou fractions, qu'on écrit avec deux rangs de chiffres, diviſez par une ligne dont celui de deſſus eſt le numérateur, celui de deſſous le dénominateur, $\frac{1}{2}$ ſignifie un demi, $\frac{1}{3}$ un tiers, $\frac{3}{5}$ trois cinquiémes, c'eſt-à-dire, trois parties d'un tout diviſé en cinq parties, trois de cinq. Dans toute vraie fraction le numérateur eſt moindre que le dénominateur. Ainſi $\frac{8}{4}$ n'eſt pas une fraction proprement dite; car huit quarts ſont deux entiérs. Toute fraction eſt à l'unité, comme ſon numérateur eſt à ſon dénominateur.

NOMBRE POLYGÔNE, en tèrmes d'Algébre, ſignifie un *nombre* à pluſieurs angles, qui ſe forme par des *nombres* en progreſſion arithmétique ou égale; en telle ſorte que s'ils étoient arrangez & marquez en points, ils feroient une figure à pluſieurs angles; par éxemple, ſi on marque un point en haut & deux en bas, cela fera un triangle, & le *nombre* de trois ſera un trigone. Si on marque deux en haut, & deux en bas, cela fera un quadrangle ou *nombre* quarré, qui ſera quatre. Ce qui arrive, quand la progreſſion va ſeulement par un ou deux, mais ſi la différence des *nombres* eſt de trois, elle fera un pentagone; ſi elle eſt de quatre, un éxagone, ſi elle eſt de cinq; un heptagone, & ainſi du

du reſte. Voyez l'Algébre de M. Preſtet, où les propriétez de ces *nombres* ſont bien expliquées.

NOMBRE, en tèrmes de Palais, & en pluſieurs Arts, ſe dit auſſi d'une quantité incèrtaine, indéterminée. *Numerus incertus, indeterminatus.* Quand on dit, j'ai été mille fois chez lui, on prend un *nombre* cèrtain pour un incèrtain. Un *nombre rond*, c'eſt cent ou mille, &c. Dans l'uſage ordinaire *nombre* rond ſe dit ſouvent pour *nombre* entiér; par éxemple, 9, eſt un *nombre* rond par raport à huit & demi, &c. Nous n'étions pas *nombre*, c'eſt-à-dire, nous n'étions pas aſſez pour juger, pour tenir Chapitre, & délibérer. Il faut céder au *nombre*, à la force, à la pluralité. Dans les grands corps, la plupart ne ſèrvent que de *nombre*. Il a *nombre* d'envieux. Il a un *nombre* inombrable d'écus. On dit, mettre au *nombre* ou du *nombre*; pour dire, dans le rang, dans la liſte, dans le catalogue. On l'a mis au *nombre* des *Saints*. Il eſt du *nombre* des éxilez. Il s'eſt mis du *nombre*; pour dire, il s'eſt mis dans la troupe.

On dit dans le Blaſon, des étoiles, des fleurs-de-lis ſans *nombre*, quand l'Écu en eſt chargé, ſans qu'il y ait de *nombre* préſcrit.

NOMBRE, en Muſique, en Poëſie, en Rhétorique, ſe dit de cèrtaines meſures, proportions, ou cadences qui rendent agréable à l'oreille un air, un vèrs, une période. Il y a un cèrtain *nombre* qui rend les périodes harmonieuſes. Thucydide, par le *nombre* élevé de ſon diſcours, fait qu'il ſemble qu'on ſoit préſent à une bataille, & qu'on y entende la trompète. ART. DE P. Les vèrs ſont compoſez d'un cèrtain *nombre* de piéds, ou ſyllabes. Toute Muſique a un cèrtain *nombre* de notes. Ces *nombres* ſont des inſtrumens mèrveilleuſement propres à remuer, & à agiter les paſſions. ID.

NOMBRE, en tèrmes de Grammaire, ſe dit du ſingulièr & du pluriér, & du duel chez les Grècs & les Hébreux, &c. *Numerus ſingularis, dualis, pluralis.* Il faut que le ſubſtantif & l'adjectif s'accordent en genre, en cas & en *nombre*.

NOMBRE D'OR, eſt un tèrme de Chronologie Eccléſiaſtique, qui eſt une période de 19 ans, inventée par Méthon Athénien, au bout de laquelle on voit arriver les mêmes lunaiſons chez les Grècs dans les mêmes jours, quoique ce ne ſoit pas dans le même tems préciſément, c'eſt à dire, dans la même heure & la même minute, d'où vient que cette période de 19 ans que les Grècs nommoient *Enneadécatéride*, n'eſt pas tout-à-fait juſte, & il y a *proemptóſe* ou ſaut de la Lune au bout de 312 ans, c'eſt-à-dire, que les lunaiſons arrivent un jour plutôt que le *nombre d'or* ne les indique. C'eſt en partie ce qui a obligé le Pape Grégoire XIII. à réformer le Calendriér Romain, & rejetter le *nombre d'or*, en y ſubſtituant le cycle des Épactes. Car dans l'ancien Calendriér le *nombre d'or* ſervoit à montrer les nouvelles lunes: il ne ſèrt dans le nouveau qu'à trouver les Épactes. On tient qu'il a été ainſi nommé ou à cauſe de l'utilité de ſon uſage, ou parceque les Athéniens le reçurent avec tant d'applaudiſſement, qu'ils le firent écrire dans la place publique en caractères d'or. M Caſſini définit le *nombre d'or* à ſa manière, & dit que c'eſt le nombre des années échuës, après celle qui eut la nouvelle lune à ſon prémiér jour, comme celle de l'année 1500, dont le *nombre d'or* fut zéro, qu'il prend pour ſon Époque.

On dit figurément & populairement en ce ſens, qu'un homme entend le *nombre d'or*, quand il a trouvé l'art d'amaſſer beaucoup de bien. Il eſt bas.

En Agriculture on appelle un *nombre* de gèrbes, douze gèrbes. Il faut trois *nombres* de blé pour faire un ſeptiér de grain. On a fourni trente *nombres* de gluyet pour recouvrir cette bèrgerie.

Les NOMBRES, ou le Livre des *Nombres*, eſt la quatriéme partie du Livre de Moïſe appellé la Loi, ou le Pentateuque. *Numeri Liber Numerorum*; ou bien le quatriéme des cinq Livres de Moïſe; les Grècs lui ont donné le nom de *Nombres*, parcequ'il contient différens dénombremens. 1°. Du peuple entiér d'Iſraël. 2°. Des Lévites. 3°. Des campemens du peuple. Les Latins ont ſuivi les Grècs, & ont été ſuivis de tous les autres peuples dans les langues modèrnes comme dans la notre.

NOMBRÉ-DE-DIOS. C'eſt-à-dire, le Nom de Dieu. *Nomen Dei Onomatheopolis.* C'étoit autrefois une ville conſidérable par ſon commèrce. Elle étoit ſur la mèr du nord, dans la Tèrre-fèrme propre, dans l'Amérique méridionale; mais comme l'air y étoit fort mal ſain, on l'abandonna l'an 1584. par ordre du Roi d'Eſpagne, & on bâtit Porto-Bello à ſix lieuës de *Nombré de Dios*, vèrs le couchant, où le commèrce fut tranſporté. MATY.

NOMBRÉ-DE-JÉSUS. C'eſt-à-dire, le Nom de-Jéſus. *Nomen Jeſus.* C'étoit une petite ville, ou plutôt un fort, que les Eſpagnols bâtirent dans la Tèrre Magellanique, ſur le détroit de Magellan, dont ils vouloient ſe rendre les maitres. Ce lieu eſt maintenant abandonné & ruiné. MATY.

NOMBRÉ-DE-JÉSUS. Voyez VILLA-JÉSU.

NOMBRÉE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Dénombrement. Voyez NOMMÉE.

NOMBRER. v. act. Compter, ſupputer combien il y a d'unitez dans une quantité. *Dinumerare.* Il y avoit une quantité de peuple ſi prodigieuſe, qu'on ne la pouvoit *nombrer*. Dans tous les contrats, on éxprime qu'une ſomme a été comptée & *nombrée* en préſence des Notaires.

NOMBREUX, EUSE. adj. En grand nombre. *Numeroſus.* La France eſt habitée par un peuple fort *nombreux*. L'aſſemblée étoit fort *nombreuſe*. Armée *nombreuſe*. ARLAN.

NOMBREUX, ſignifie auſſi, agréable à l'oreille; harmonieux. *Numeroſus, concinnus, harmonicus.* Cette période eſt fort *nombreuſe*. Ces vèrs ſont fort *nombreux*. Les Maitres dans l'art de parler appellent *nombreux* tout ce que les oreilles apèrçoivent de proportionné dans la prononciation du diſcours, ſoit pour la proportion des meſures du tems, ſoit pour la juſte diſtribution des intèrvalles de la réſpiration. ART. DE P. Le ſtile hiſtorique ne doit être ni trop *nombreux*, ni trop *negligé*. LE VAS.

NOMBREUSEMENT. adv. En grand nombre. *Copioſè, magno numero, ingenti copia.* Le peuple vint *nombreuſement* & en foule faire ſes plaintes au Roi, &c. Ce mot ne ſe dit guère.

NOMBRIL. ſ. m. C'eſt un nœud placé au milieu du ventre, & formé de la réunion des vaiſſeaux umbilicaux que l'on coupe à l'enfant auſſi-tôt qu'il eſt né. *Umbilicus.* Ces vaiſſeaux conſiſtent en deux artères, en une veine & en l'ouraque: on les coupe lorſque l'enfant eſt venu au monde, parcequ'ils ne doivent plus ſe vir à l'uſage qu'ils avoient dans le fœtus, & alors ils dégénèrent en des ligamens dont l'éxtrémité fait comme un nœud qu'on appelle *nombilic*, ou *nombril*.

Ce mot auſſi bien qu'*umbilic* vient du Latin *umbilicus*, & celui-ci de *umbo*, qui ſignifie le bouton ou boſſe qui eſt au milieu d'un boucliér.

NOMBRIL MARIN, eſt une plante qui vient au fond des eaux, & dont les feuilles reſſemblent à de petits baſſins: elle nait ſur des coquillages, rarement ſur des piérres. M. Tournefort l'appelle *acetabulum marinum minus*. Le *nombril marin* eſt propre pour l'hydropiſie, & pour faire uriner.

NOMBRIL MARIN, eſt auſſi le couvèrcle de la coquille d'une éſpéce de limaçon de mèr appellé par Rondelet *cochlea calata*. Ce couvercle eſt large comme un denier, ou plus large, préſque rond, épais, creuſé en cuilleт, ayant en quelque manière la figure d'un *nombril*, liſſe, luiſant, doux au toucher, de couleur blanche & dorée en deſſus, rougeâtre obſcure en deſſous, & quelquefois tout-à-fait blanche. On trouve le *nombril marin* au bord de la mer. Il eſt propre pour lever les obſtructions, & pour adoucir l'acrimonie du ſang. En Latin *umbilicus marinus*.

NOMBRIL DE VENUS, eſt une plante dont les feuilles ſont rondes, grâſſes, creuſées en baſſin, attachées par des queues longues, d'entre leſquelles s'éleve une tige qui ſe diviſe en pluſieurs rameaux revêtus de petites fleurs formées en cloche, allongées en tuyau, de couleur blanche ou tirant ſur le purpurin. Ses fruits ſont compoſez chacun de pluſieurs graines membraneuſes qui renferment des ſemences menuës. Cette plante croit aux lieux piérreux, & contre les murailles des villes. Elle eſt rafraichiſſante & réſolutive; on s'en ſèrt pour les inflammations. En Latin *cotyledon major*. C. BAUH. ou *umbilicus Veneris*.

En Botanique on appelle le *nombril* ou *l'œil* dans les poires, les pommes & autres fruits ſemblables, l'endroit qui eſt oppoſé à la queuë, & qui eſt une éſpéce de petit enfoncement couronné. Voyez Rai dans ſon éxplication des tèrmes de Botanique: La Quintinie dit toujours œil & jamais *nombril*.

En terme de Blaſon on appelle le *nombril* de l'Écu, un point qui eſt au milieu du deſſous de la faſce, & qui la ſépare de la pointe. Il portoit d'or à un écuſſon de gueules mis au *nombril*.

NOME. ſ. m. Terme de Poëſie & de Muſique Grécque. *Nomus.* C'étoient à peu prés, ſi je ne me trompe, ce que nous appellons à préſent des Cantates & des Sonates, c'eſt à-dire, de petites piéces de vers; propres à être chantées, & miſes en muſique. Il y avoit des *nomes* pour le luth, ou la guitare, & des *nomes* pour la flute.

NOME. ſ. m. Diviſion, quartiér, région. *Nomus.* On appelle ainſi les régions, dans leſquelles l'Égypte étoit autrefois divi'ée, & qui avoient chacune leur Gouverneur, appelé Nomarque. Seſoſtris partagea l'Égypte en 36 *Nomes*.

NOMENCLATEUR. ſ. m. C'étoit d'ordinaire un éſclave chez les Romains, qui accompagnoit les gens qui briguoient les Magiſtratures, & qui leur ſuggéroit les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin de les ſaluer, en les appellant par leur nom; ce qui étoit la manière la plus civile. *Nomenclator.* On le nommoit auſſi *Protocolle*. Le *Nomenclateur* de l'Égliſe Romaine étoit un Officiér, qui appelloit ceux que le Pape invitoit à manger, & écoutoit ceux qui lui demandoient audience, comme ceux qu'on appelle aujourd'hui Auditeurs chez les Cardinaux. Dans le mois de Février de l'année 876. le Pape Jean VIII. ſe plaignit

gnit à l'Empereur Charles, de Grégoire *Nomenclateur* de l'Égliſe Romaine & de George ſon gendre, qui avoient conſpiré contre lui, & contre l'Empereur. FLEURY, *hiſt. Eccl. L. 52.*

Adam le *Nomenclateur*; c'eſt ainſi que la Fontaine appelle le prémiér homme; parcequ'il eſt dit dans la Genèſe qu'il impoſa un nom à toutes choſes. Voyez NOM.

NOMENCLATURE. ſ. f. Catalogue de pluſieurs mots les plus ordinaires d'une langue, pour en faciliter l'uſage à ceux à qui on l'enſeigne. *Nomenclatura index, album, ſyllabus.* On a fait pluſieurs *Nomenclatures* Italiennes, Eſpagnoles, ou des abregez de Dictionnaires. D'un grand nombre de plantes que la nature fournit, & que la Botanique embraſſe dans ſa vaſte *nomenclature*, &c. ACAD. DES SC. 1715. *p.* 24.

NOMENTO, ou NOMENTE. Voyez LAMENTANA.

NOMÉNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Mètz en Lorraine. *Nomenium.* Il eſt ſur la Seille, à cinq lieuës de Nancy, vèrs le nord. MATY.

NOMINATAIRE. ſ. m. & f. Pèrſonne nommée par le Roi à quelque bénéfice, de quelque nature qu'il puiſſe être. *Deſignatus.* C'eſt un ou une des *Nominataires* de ſa Majeſté. Il réſoud que la *Nominataire* qui a pour elle les ſuffrages de la Cómmunauté, &c. PAT.

NOMINATEUR. ſ. m. Celui qui nomme, qui préſente quelqu'un pour une fonction, une charge, un bénéfice, &c. Le Roi eſt *nominateur* pour les bénéfices conſiſtoriaux. Il y a des Coutumes où les *nominateurs* ſont reſponſables de la ſolvabilité du tuteur. ÉRRARD.

NOMINATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt le prémiér des cas d'un nom qui ſe décline. *Nominativus, rectus caſus.* Il y a un *nominatif* ſingulier; comme *moi*; un *nominatif* plurier, comme *nous.* Le *nominatif* doit régir le vèrbe qui le ſuit.

NOMINATION. ſubſt. f. Action par laquelle on nomme & on choiſit quelqu'un pour quelque fonction, ou quelque emploi, ou quelque bénéfice, ou quelque charge. *Electio, nominatio, deſignatio.* On a fait une *nomination* d'Expèrts pour viſiter ces bâtimens. Le Roi a fait la *nomination* des Plénipotentiaires pour le traité de paix. *Nomination* de tuteur.

NOMINATION, ſe dit plus particuliérement du droit de préſentation à quelque office ou bénéfice. *Nominatio, nuncupatio.* Le Roi par le Concordat, a la *nomination*, ou la préſentation à 18. Archevêchez, à 109. Évêchez, à près de 750. Abbayes d'hommes, & à plus de 200. Abbayes de filles, & à tous les bénéfices conſiſtoriaux. Le Roi eſt obligé de nommer dans les ſix mois du jour de la vacance: il envoye ſa *nomination* à Rome. Le Cardinal Protecteur en fait la propoſition par deux fois en plein Conſiſtoire, après quoi l'on expédie les proviſions, comme ſi le nommé avoit été élû par le Pape. Pluſieurs Officiérs Royaux ſont à la *nomination*, ou préſentation des Seigneurs, ou Engagiſtes particuliérs. Les Échevins font la *nomination* de tous les Officiérs qui ſont ſur les ports. Les Seigneurs ne doivent pas être privez de la *nomination* des Officiérs de Juſtice de leurs Tèrres, parce que ce droit eſt un fruit inſéparable de la Seigneurie. LOISEAU. Voyez le mot ÉLECTION à l'égard des bénéfices à la *nomination* du Roi. Voyez auſſi le chap. 15. des Preuves des *libertez de l'Egliſe Gallicane.* En matière bénéficiale on appelle auſſi *nomination*, le droit que les Graduez ont de demander & d'impétrer les bénéfices qui viennent à vaquer dans les mois qui leur ſont deſtinez. Ces *nominations* doivent être concédées par les Univerſitez. Et c'eſt ce qui met de la différence entre les Graduez ſimples, & les Graduez nommez.

On voit par ce qui vient d'être dit qu'il y a deux ſortes de *nominations* dans les matières Eccléſiaſtiques: l'une pour les bénéfices vacans, *vacantia*, l'autre pour les bénéfices à vaquer, *vacatura.* A la prémière éſpéce ſe raporte. 1°, le droit que le Roi a de nommer aux bénéfices conſiſtoriaux. 2°, le droit qu'il a, comme Fondateur, de nommer à pluſieurs bénéfices. 3°, le droit de Régale. 4°, le droit qu'ont les Patrons Laïcs & Eccléſiaſtiques; on l'appelle auſſi *préſentation.* A la ſeconde éſpéce ſe raporte. 1°, la *nomination* des Graduez par les Univèrſitez. 2°, la *nomination* des Indultaires par ceux qui ont l'indult. 3°, la *nomination* du Roi dans le cas des expectatives.

NOMINAL. ſ. m. au plur. NOMINAUX. Ce ſont des Philoſophes ſectateurs d'Occam, qui étoient prodigues de noms, & qui n'expliquoient point les choſes; enſorte qu'on les appelloit *Vendeurs de noms. Nominales.* Occam étoit un Cordeliér Anglois qui vivoit dans le XIV. ſiécle. On appella d'abord *Nominaux* ceux qui contre les Réaliſtes, ſoutenoient que l'objet de la Dialectique ſont les paroles, & non pas les choſes. La ſecte des *Nominaux* commença vèrs la fin du XIe. ſiécle, & prétendoit ſuivre Porphyre & Ariſtote; mais ce nom ne lui fut pas donné d'abord. Ce ſont les *Nominaux*, qui fondèrent l'Univèrſité de Leipſic. *Journal de Leipſ.* 1684. *p.* 175.

Bien des gens d'éſprit ſe font maintenant honneur d'être *Nominaux.* En Philoſophie il y a des *Nominaux* rigides, & d'autres mitigez.

Les *Nominaux* admettent pour le ſujet & le fondement de l'univèrſalité les concèpts ou les idées formelles des choſes, comme les Stoïciens; mais ils y ajoûtent en outre les noms qui répréſentent & ſignifient d'une méme manière univoque & ſans diſtinction pluſieurs choſes ſingulières ſemblables en genre & en éſpéce ou nature; & c'eſt pour cela qu'ils ſont appellés *Nominaux*, parce qu'ils prétendent que ce n'eſt pas aſſez d'avoir des idées juſtes des choſes pour être ſçavant; mais qu'il faut encore ſçavoir les noms propres des genres & des éſpéces des choſes, pour les éxprimer bien nettement & préciſément, ſans confuſion ni équivoque; ſans quoi on ne peut pas juger ſi un homme eſt ſçavant ou non.

NOMIQUE. ſ. m. Nom d'un Officiér Eccléſiaſtique dans l'Égliſe Grécque. *Nomicus.* Il avoit ſoin de faire garder les rubriques, & il étoit pour ainſi dire, le Préfet des rits & des rubriques: pour le rang, il ſuivoit le Primiciér des Lecteurs, & précédoit le Protocanonarque.

Ce mot vient de *νόμος*, *loi.* Le *Nomique* étoit chargé de faire obſèrver les réglemens concèrnant les rubriques.

NOMMÉE. ſubſt. f. Tèrme de Coutumes. Aveu, dénombrement d'un fiéf, qu'un Vaſſal donne à ſon Seigneur féodal.

NOMMÉMENT. adv. Particuliérement & ſpecifiquement. *Nominatim, ſpeciatim.* Cet Agent a été chargé *nommément* par ſes inſtructions d'inſiſter ſur une telle propoſition. On a décreté contre pluſieurs pèrſonnes, & *nommément* contre un tel.

NOMMER. vèrbe act. Appeller une choſe par ſon nom. *Appello, nomino, nuncupo.* On eſt *nommé* d'ordinaire du nom de ſon parrain. On le *nomme* Piérre, Jacques. Cette femme ſe *nomme* Marie. L'on *nomme* ordinairement le Roi de la Grande-Bretagne, Roi d'Angleterre; mais il eſt faux que la Grande-Bretagne ne ſe *nomme* pas pour cela Angleterre. La Grande-Bretagne eſt l'iſle qui enfèrme les deux Royaumes d'Angleterre & d'Écoſſe; & le Roi d'Angleterre prend dans ſes titres ceux de Roi de la Grande-Bretagne, de France & d'Irlande, uniſſant par ce moyen les Royaumes d'Angleterre & d'Écoſſe, ſous le nom général de Grande-Bretagne. Cette réünion fut éffectivement faite il y a quelques années ſous la Reine Anne: enſorte qu'il n'y a plus de Parlement d'Écoſſe, ni proprement de Royaume d'Écoſſe, mais qu'avec celui d'Angleterre, il n'en fait plus qu'un, qu'on *nomme* Grande-Bretagne. La France ſe *nommoit* autrefois la Gaûle. Il y a des choſes qu'on ne ſçauroit *nommer* par leur nom, comme celles qui ſont obſcénes. On dit auſſi de ceux qu'on ne connoit que de vûë, qu'on ne ſçait pas comme ils ſe *nomment.*

NOMMER, ſignifie auſſi, Déclarer, *ſignificare, appellare, pateſacere.* Cet acculé a *nommé* tous ſes complices. Je ne vous garentis pas cette nouvelle, mais je vous *nomme* mon Auteur. C'eſt un tel qui a fait cela, ſans le *nommer*; je ne le *nomme* pas par diſcrétion.

NOMMER, ſignifie auſſi, Dicter, prononcer des paroles l'une après l'autre. *Dictare, pronuntiare.* Je m'en vais écrire ſous vous, *nommez*-moi. Un teſtament, pour être valable, doit être *nommé*, & dicté par le teſtateur aux Notaires qui le reçoivent.

NOMMER, ſe dit auſſi pour, Inſtituer. *Inſtituere, conſtituere.* Il a *nommé* ſon nevcu pour ſon héritiér.

NOMMER, s'employe auſſi pour, faire mention. Elle le *nomma* pluſieurs fois avant que de mourir. ABLANC.

NOMMER quelqu'un ſon protecteur, ſon bienfaiteur, c'eſt l'appeller ſon protecteur, ſon bienfaiteur; c'eſt reconnoître, c'eſt confeſſer qu'il l'eſt éffectivement. *Nuncupare.*

NOMMER, ſignifie encore, Donner ſa voix en faveur de quelqu'un dans une élection, le préſenter à un bénéfice, le pourvoir d'une charge. *Deſignare, nuncupare.* Il a été *nommé* à l'Échevinage par la plûpart des voix. Un Patron laïque *nomme* & préſente à un bénéfice qui eſt en ſon patronage; il peut varier ou *nommer* deux fois. Le Roi *nomme* aux bénéfices conſiſtoriaux, & le Pape les confère. Il a *nommé* un prémiér Préſident, il l'a pourvû de cette charge.

On dit au Palais, qu'un Expèrt a été *nommé* d'office; c'eſt-à-dire, par le Juge, à faute par les parties d'en *nommer* de leur part: qu'un tel a été *nommé* tuteur à des mineurs: que la Cour a *nommé* des Députez pour faire des remontrances; des Commiſſaires pour travailler à l'inſtruction d'un procès.

NOMMER. Tèrme de jeu d'hombre. C'eſt dire en quelle couleur on joue. On eſt obligé de *nommer* avant que voir la rentrée. Si celui qui doit *nommer* ne *nomme* pas, un autre peut *nommer* une couleur à ſa fantaiſie.

NOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Nuncupatus, nominatus, deſignatus.* Un Prélat *nommé*, eſt celui qui a la nomination à une Prélature, & qui n'a pas encore ſes Bulles. Gradué *nommé*.

Voyez GRADUÉ. On dit bien *nommé*, mal *nommé*, en parlant des choſes à quoi le nom convient, ou ne convient pas. Villefranche mal *nommée*. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal *nommé*, mal famé; pour dire, qu'il eſt en mauvaiſe réputation. *Malo nomine, malâ famâ.* On dit auſſi, qu'il eſt venu à jour *nommé*, à point *nommé*; pour dire, au jour convenu, ou fort-à-propos. Quand on dit le *nommé* tel, c'eſt une adjonction qu'on fait au nom, qui marque du mépris.

NOMOCANON, ſ. m. Recueil de Canons, & des Loix Impériales qui y ont du raport, ou qui ſont conformes. Jean le Scolaſtique en 554. a fait le prémier *Nomocanon*. Photius Patriarche de Conſtantinople en 883. compila un autre *Nomocanon*, ou conférence des Loix Civiles avec les Canons. Balſamon en 1180. y fit un commentaire, c'eſt le plus célèbre de tous.

NOMOCANON, eſt auſſi un receuil des anciens Canons des Apôtres, des Conciles, des Pères, ſans aucune relation aux Conſtitutions Impériales. M. Cotelier a publié un de ces recueils.

NOMOCANON, ſignifie encore quelquefois les livres pénitentiaux des Grecs. Le *Nomocanon* de Jean le Jeûneur étoit un pénitentiel.

Ce mot eſt tout Grec. Il eſt compoſé de *νόμος Lex*, loi, qui ſe prend plus ordinairement pour les loix & conſtitutions civiles, & de *κανὼν*, qui outre pluſieurs autres ſignifications, ſe prend pour *Regula*, régle; & ſur tout pour les anciennes loix Eccléſiaſtiques, que nous nommons même en François les ſaints Canons.

NOMOPHYLAX. ſ. m. Nom d'un ancien Officiér d'Athénes, & enſuite de l'Empire Grec. *Nomophylax*. C'étoit une eſpéce de Cenſeur qui avoit ſoin de faire obſerver les loix, & de voir ſi elles étoient obſervées. Le *Nomophylax* étoit le Conſervateur des Loix. Cicéron, *De Legibus L. III. c.* 20. & Columelle Liv. XII. c. 3. parlent du *Nomophylax* des Grecs qui avoient beaucoup d'autorité.

Ce mot eſt Grec, *Νομοφύλαξ*, eſt compoſé de *νόμος*, qui veut dire *loi*, & *φυλάττω*, *je garde*, *j'obſerve*.

NOMOTHETE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. On a ainſi appellé ceux qui donnoient des loix, qui les faiſoient, qui les portoient, en les faiſant connoître à ceux qui devoient les obſerver. *Nomotheta*. Les *Nomothétes* étoient les Magiſtrats chargez de faire les loix. Voyez Alciat *Diſp. L. II. c.* 8. Budé *in L. I. ff. de Juſt. & Jur.* Poſtel *De Magiſtratib. Atheniens. L. I. c.* 5. Meurſius, & Petit, ſur les Loix Attiques &c.

Ce mot vient de *νομοθέτης* qui eſt compoſé de *νόμος*, *loi*; & de *τίθημι*, *je mets*, *j'établis*.

NOMPAREIL, ILLE. adj. Qui n'a point de ſemblable, tant il eſt excellent, & au deſſus des autres. *Singularis, præclarus, præſtans, excellens.* La vie innocente a des douceurs *nompareilles*. Ce Prince a une ſageſſe, une prudence *nompareille*. Cette femme a une beauté *nompareille*. Ménage dit qu'il faut écrire *nonpareille*, à cauſe que le mot vient de *non paritis*. Du tems de Malhèrbe on diſoit plus ſouvent *nompareille*, que ſans pareille: on dit plus ſouvent aujourd'hui *ſans pareille*, que *nompareille*. MÉN.

NOMPAREILLE, ſ. f. ſe dit en pluſieurs arts pour éxprimer ce qui eſt de plus petit. *Minima*. En tèrmes d'Imprimerie, la *nompareille* eſt un des plus petits caractères dont on ſe ſèrve en Imprimerie. Il eſt entre le petit-tèxte, & la Sédanoiſe, ou Pariſienne. Chez les Marchands, c'eſt le ruban le moins large. On fait des garnitures de *nompareille*. On appelle auſſi chez les Épiciérs de la *nompareille* de Sedan, cèrtaines dragées de ſucre qui ſe font en grains les plus menus qu'il eſt poſſible.

NOMPAREILLE *de Compiegne*. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. Son violet eſt fort clair, mais ſon blanc eſt très-fin; ce qui lui eſt de particulier, c'eſt qu'il porte autant de violet que de blanc, ſes panaches ſont piéces emportées, s'il en fut jamais, & ſes couleurs ſe ſuccedent les unes aux autres; c'eſt-à-dire, qu'après un panache violet, il ſuccede un gros panache blanc; après cela un blanc, un violet, ni plus ni moins que les couleurs qui ſont ſur les jupes nuancées des femmes: ſa fleur eſt aſſez large, ſa plante tantôt vigoureuſe, tantôt délicate, ſujète bien ſouvent au blanc: on pourroit lui donner le nom du morillon, car il en porte les qualitez; il eſt quelquefois ſujet à dégénérer à cauſe de ſes gros panaches; ſi ſon violet étoit pourpre, ou plus brun qu'il n'eſt pas, ce ſeroit un œillet ſans prix, rarement il graine, l'orpheline eſt ſa mere, quatre boutons lui ſuffiſent. MORIN.

NOMPAREILLE de Rhodes, œillet qui a une fleur de groſſeur prodigieuſe; le violet en eſt beau, mais le blanc n'eſt pas fin, ſa plante eſt forte, & ſes marcotes vigoureuſes, il ſe trouve à Lille. Il faut bien prendre garde que le bouton ne ſe caſſe, portant une ſi groſſe fleur, auſſi il faut lui en laiſſer ſix ſur ſon principal dard. ID.

NOMPAREIL *Royal*, autre œillet. C'eſt un violet clair, tracé ſur un blanc de neige, fort detaché de ſa fleur, qui n'eſt pas bien large, mais fine, ſa plante eſt délicate, & ſes marcotes prennent volontiérs racine, il ne creve pas, quatre boutons lui ſuffiſent. ID. Voyez encore au mot NARCISSE.

NON.

NON. Tèrme négatif, de ſoi advèrbe, & qui quelquefois ſe prend ſubſtantivement *Non, minime, nequaquam.* C'eſt un hargneux qui vous fera querelle pour un oui, ou pour un *non*. C'eſt un contrediſant, ſi on lui dit oui, il dira *non*. Celui-là eſt un complaiſant qui ne dit jamais *non*. Celui-là eſt irréſolu; il ne dit jamais ni oui ni *non*. Dites quelquefois *non*, afin qu'il paroiſſe que nous ſommes deux. COSTARD. *Aliquid nega ut duo ſimus.* A tout ce que je veux, on ne dit jamais *non*. BENS. *Non, non*, je n'irai plus au bois ſeulette. S. EVR. La négative *non*, ou ſeule, ou repétée, a bonne grâce en proſe, ou en vèrs. MÉN. Malhèrbe en uſoit ſouvent:

Non, non, *quelques affants que me livre l'envie*, MALH.

Il a dit auſſi, *Non* qu'il me ſoit griéf: pour dire, ce n'eſt pas qu'il &c. Marot & les autres Poëtes ſe ſervent auſſi ſouvent de ce tour-là.

Quand les enfans jouent au plomb, il faut qu'ils ne diſent ni oui, ni *non*. Il y a auſſi un jeu, au pair ou à *non*, quand on propoſe à déviner, ſi ce qu'on a caché ſecrettement dans ſa main eſt pair en nombre, ou *non* pair.

Au Palais on ordonne que quelqu'un répondra catégoriquement ſur des faits par oui, ou par *non*. On dit auſſi des fins de *non* procéder, de *non* recevoir, qui ſont des éxceptions déclinatoires, ou péremptoires.

NON PRIX, le dit au Palais pour ſignifier *bas prix*, *vil prix*. *Haud idoneum pretium*, *vile pretium*, *vilitas*. Cette tèrre a été adjugée à *non prix*, à trop bon marché. On revient contre un bail judiciaire donné à *non prix*, par un tiercement.

On dit auſſi d'un contrat déclaré nul, qu'il faut tenir la chôſe pour *non* faite ou *non* avenuë.

NON VUË, en tèrmes de mèr, ſe dit de ce qu'on a manqué à apèrcevoir. *Non obſervatus, non viſus.* Les vaiſſeaux font ſouvent naufrage par *non vue*, faute d'avoir apèrçû un rocher, une cote. On dit il y a *non vue*, quand le brouillard empêche de voir clair.

NON, ſe dit avec des particules qui en augmentent la force. *Non pas*, *non* plus. On ne doit prendre pour régle que l'Écriture & la tradition, & *non* pas les idées d'un homme qui cherche à ſe diſtinguer par la nouveauté de ſes ſentiments. Je n'en ai *non* plus qu'il en tiendroit dans mon œil. Il n'en ſçait *non* plus que l'enfant qui eſt à naître, ou qui vient de naître.

NON SEULEMENT. adv. relatif & augmentatif. *Non ſolum*, *non tantum*, *non modo.* Cela eſt *non ſeulement* vrai, mais encore évident. Cela eſt *non ſeulement* pèrmis, mais encore commandé.

NON. Le cap de NON. Ce cap eſt dans le Royaume de Maroc, en la cote du fleuve Sus. Il s'avance dans l'océan Atlantique, vis-à-vis des iſles Canaries. Quelques-uns le prennent pour celui que Ptolomée appelle *Gannaria extrema.*

NONA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de Dalmatie. *Ænona.* Elle eſt ſur le golfe de Veniſe, vis-à-vis de l'iſle de Pago, & à trois ou quatre lieuës de Zara, dont elle eſt ſuffragante. *Nona* eſt préſque toute environnée des eaux de la mèr, & bien fortifiée. MATY.

NONAGENAIRE. adj. m. & f. *Nonagenarius.* Qui a quatre-vingt-dix ou nonante ans. Ce vieillard eſt décrépit, & *nonagenaire.*

NONANTE. ſ. m. *Nonaginta.* Nombre produit par la multiplication de dix par neuf, trois fois trente font *nonante*. C'eſt la même choſe que *quatre-vingt-dix*, dont on ſe ſèrt dans le diſcours ordinaire.

Quart de nonante, eſt un inſtrument de Mathématiques qui a le plus d'uſage en Géométrie & en Aſtronomie. *Quadrans Mathematicus.* Il ſèrt à meſurer les angles des figures, & les hauteurs des aſtres. C'eſt un quart de cercle dont le bord eſt diviſé à l'ordinaire en *nonante* degrez avec une alidade, & des pinnules pour faire les obſervations; au lieu des pinnules on met maintenant des lunettes, & cela rend le quart de *nonante* d'un uſage bien plus aiſé & plus univèrſel. Mr de la Hire dans ſes dernières Tables aſtronomiques, qui parurent à la fin de 1702. a donné aſſez au long la conſtruction & l'uſage des inſtrumens néceſſaires pour les obſervations aſtronomiques, & ſur tout du quart de *nonante.*

NONANTIÊME. adj. numéral & ordinal. Celui qui eſt ſitué en un rang, où il y en a quatre-vingt-neuf devant lui. *Nonageſimus.* Les poles ſont au *nonantiéme* dégré de l'Équateur. Dans

le

le diſcours ordinaire on dit plutot *quatre-vingt-dixiéme.*

NONANTULE. ſ. f. Nom ancien d'une Terre ſituée à deux lieuës de Modéne en Italie ; & d'un Monaſtère qui y étoit. *Nonantula.* Aſtolfe Roi des Lombards donna à Saint Anſelme la Terre de *Nonantule.* Il la défricha avec ſes compagnons, & y fonda une Égliſe & un Monaſtère la troiſiéme année du régne d'Aſtolfe, qui tombe l'an 752.

NONCE. ſ. m. Ambaſſadeur du Pape vèrs un Prince, ou un État Catholique, ou qui aſſiſte de ſa part à une aſſemblée de pluſieurs Ambaſſadeurs. *Nuncius.* On appelloit autrefois les *Nonces*, *Miſſi ſancti Petri*, *Miſſi Apoſtolici*, *Legati Miſſi.* Le Pape Aléxandre VII. n'étant que ſimple Prélat, a été *Nonce* à l'aſſemblée pour la paix à Munſter. Le *Nonce* a juriſdiction, & peut déléguer des Juges dans tous les États où il réſide, éxcepté en France, ou les *Nonces* ſont comme les Ambaſſadeurs ſimplement. La plupart des *Nonces* deviennent enſuite Cardinaux. *Nonce* eſt un mot Latin qui ſignifie la même choſe que celui d'Ambaſſadeur, mais il déſigne ſpécialement le Miniſtre du Pape, comme celui d'*Internonce* eſt ſon Envoyé éxtraordinaire. En 1555. lorſque Commendon fut Envoyé à l'Empereur en qualité de *Nonce*, ce mot étoit déja allez en uſage à Rome. WICQ. A mon arrivée à la Cour, dit Brantome, on appelloit le *Nonce* du Pape, Ambaſſadeur. Le titre de *Nonce* eut de la peine à s'introduire. Les *Nonces* n'ont aucune juriſdiction en France, ni volontaire, ni contentieuſe : il ſont traitez comme les Ambaſſadeurs des Princes étrangérs. FLEURY. En 1665. le *Nonce* du Pape en France ayant pris la qualité de *Nonce au Roy, & au Royaume*, le Parlement décreta contre l'Imprimeur qui avoit imprimé l'écrit, où le *Nonce* prenoit cette qualité. On diſoit pour raiſon, que ſi le *Nonce* avoit été envoyé au Royaume, il pourroit y exércer la juriſdiction Eccléſiaſtique, comme il l'éxércoit ailleurs : mais qu'il étoit ſimplement envoyé au Roi, comme Souverain de l'État. Voyez le Journal de Leipſix à l'an 1686. ſur l'origine des *Nonces.*

NONCHALANCE. ſ. f. *Incuria, ociſitantia, negligentia.* Pareſſe, négligence, molleſſe ; peu d'application à quelque chôſe. Démoſthéne étoit propre à gourmander la *nonchalance* & la molleſſe des Athéniens. TOUR. Cet homme a une grande *nonchalance* dans ſes affaires ; il fait tout avec *nonchalance.* On ſe défait malaiſément d'une cértaine *nonchalance* molle & voluptueuſe, qui chatouille les ſens, & ſe répand agréablement ſur l'âme. S. ÉVR. Il ne faut point entretenir les âmes dans un faux repos qui les induit à la *nonchalance.* BOSS. Pétrone eſt le ſeul qui ait fait entrer la molleſſe & la *nonchalance* dans la mort. S. ÉVR. Épicure mettoit les Dieux dans une *nonchalance* indigne d'eux. Saint Paul en condamnant les ſoins turbulens que donnent les ſoins du monde, ne livre point les âmes à la *nonchalance* & à l'oiſiveté. BOSS. Si vous ſçaviez quelle douceur on trouve dans une cértaine *nonchalance*, qui eſt fille de la pareſſe ; & combien l'oiſiveté d'un homme qui a quelque délicateſſe d'éſprit, eſt une douce occupation. M. Sc. Montagne inſpire une *nonchalance* du ſalut très dangereuſe, & il ne penſe qu'à mourir lâchement & mollement. PASC. La vèrtu des Romains les ſauva moins, que la *nonchalance* d'Annibal. S. ÉVR.

Et laiſſant là, Mercure & toutes ſes malices,
Les nonchalances *ſont ſes plus grands artifices.* RÉGNIÉR.

Ah ! le repos n'eſt pas auſſi doux qu'on le penſe,
Rien dans ce triſte état n'occupe ni ne plaît ;
On fait tout avec nonchalance. DES H.

NONCHALANT, ANTE. adj. & ſ. Mou, pareſſeux, qui fait ſes affaires avec lenteur, avec négligence. *Negligens, ſupinus, ociſitans.* Cette femme répond d'un air niais & *nonchalant* à toutes les demandes qu'on lui fait. BELL.

La molleſſe à Cîteaux a choiſi ſon ſéjour,
Les plaiſirs nonchalans *folâtrent à l'entour.* BOIL.

NONCHALAMMENT. adv. D'une manière nonchalante ; négligemment, ſans application. *Negligenter, ſupine.* C'eſt un vieux mot, qui ſe dit pourtant en quelques endroits avec plus de grâce que *négligemment.* Il étoit couché *nonchalamment* dans ſon carolle. BOU. Laiſſer *nonchalamment* dans les bras de l'amour, la prudence & la retenue. BENS.

Sur un lit de repos la Belle étoit couchée.
La tête ſur ſa main nonchalamment *panchée.* LA SABL.

NONCHALOIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, avoir peu de ſoin d'une choſe, la négliger, ne la croire pas importante. *Negligere, flocci facere.* Il vient de *non*, & de *chaloir*, qui vient de *callere*, ou de *calor.*

NONCIATION. ſ. f. Terme de Droit. *Nuntiatio.* Acte par lequel on dénonce à celui qui fait travailler à un bâtiment, ou aux Ouvriérs qui le font, qu'ils ayent à ceſſer à cauſe de l'incommodité qu'on en reçoit, juſqu'à ce que la juſtice en ait ordonné. La *nonciation* étoit en uſage chez les Romains, elle eſt auſſi en uſage en France.

NONCIATURE. ſ. f. Fonction ou charge du Nonce, & le tems de ſa durée. *Nuncii munus, nunciatura.* Un tel Prélat a brigué long-tems la *Nonciature* de France. Il s'eſt bien acquitté de ſa *Nonciature.* Pendant ſa *Nonciature* il a eu bien des affaires délicates à manier.

NONCIATURE, Ce mot ſe dit auſſi de quelques Juriſdictions que le Pape a établies dans ſes États, & qui ont une cértaine étenduë de pays avec un cértain nombre de places, ſur leſquelles le Nonce éxérce ſa Juriſdiction. *Nuncii juriſdictionis fines, limites.* La *Nonciature* d'Avignon eſt renommée. LE P. LUBIN.

NONCIER. Vieux verbe actif. Annoncer, *Nuntiare.* Il s'étoit fait de ce mot Latin.

NON CONFORMISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte en Angleterre. *Non-Conformiſta, à Religione legibus recepta diſcrepans.* On appelloit autrefois en Angleterre, *Non-Conformiſtes* une Secte de Puritains ou de Calviniſtes rigides, différents des Conformiſtes & Séparatiſtes, parce que ceux-ci ne vouloient ſouffrir aucune cérémonie éxtérieure, & que ceux-là croyoient qu'on pouvoit les tolérer. Ce nom vint d'un Édit de Charles I. qui ordonnoit que toutes les Égliſes d'Écoſſe & d'Angleterre obſervaſſent les mêmes cérémonies ; ce qui s'appelloit la Conformité. Voyez Hornius, *Hiſt. Eccleſ. N. T. Period. III. Art.* 3. & les Journaux de Leipſix 1691. p. 4. 5.

NONDINAIRE. } Voyez { NUNDINAIRE.
NONDINAL. } { NUNDINAL.

NONDINE. ſ. f. Nom d'une Divinité du Paganiſme. Déeſſe qui préſidoit aux luſtrations qu'on faiſoit pour les enfans nouveaunez. *Nondina.* Ces luſtrations ſe faiſoient le 9e jour après la naiſſance ; c'eſt de-là que cette Déeſſe avoit pris ſon nom qui eſt formé de *nonus*, & de *dies.*

NONE. ſ. f. Terme de Bréviaire. C'eſt la dérnière des petites Heures, ou Heures Canoniales, qui ſe dit avant Vêpres. *Nona, hora nona pſalmi.* Cette heure répond à trois heures après midi. L'Office ſimple finit à *none* auſſi-bien que l'Office des Morts. L'heure de *none* étoit autrefois celle, où finiſſoit la Synaxe, ou l'aſſemblée des Chrétiens dans les Égliſes. Voyez le P. Roſvveid, Onom. p. 1043. C'étoit auſſi à l'heure de *none* qu'on faiſoit le repas les jours de jeûne. Comme il paroît par la vie de Saint Antoine C. 37. Prudence, Hymne X. Περὶ Σταθ. Ruffin L. III. n. 4. n. 55. Quelques-uns cependant pouſſoient le jeûne juſqu'au ſoir. Comme il paroît par le même Ruffin L. II. C. I. & 31. & L. III. v. 25. & par Pallade C. 28. & 46. mais *none* étoit l'heure ordinaire. Dans la prémiére vie de Sainte Géneviéve, donnée par Boliandus, on remarque que S. Gérmain & S. Loup aimérent mieux retarder *nones*, pour les pouvoir dire dans une Égliſe, que de les réciter ſur le chemin à leur véritable heure. *Chaſt. Martyr. T. I. p.* 53.

NONE. ſ. f. Droit ancien. Neuviéme denier que l'on payoit pour cértains biens. *Nona.* Le Concile de Meaux de l'an 845. demande que ceux qui doivent à l'Égliſe les *nones* & les dîmes, à cauſe des héritages qu'ils poſſédent, ſoient éxcommuniez, s'ils ne les payent, pour fournir aux réparations, & à l'entretient des Clércs. C'eſt que les Laïques, qui tenoient des tèrres par conceſſion de l'Égliſe, lui devoient double redevance, prémiérement la dîme Eccléſiaſtique, puis la neuviéme partie des fruits comme rente Seigneuriale. FLEURY.

NONES. ſ. f. Tèrme du Calendriér Romain. *Nonæ.* C'eſt le cinquiéme jour des mois de Janvier, Février, Avril, Juin, Août, Septembre, Novembre & Décembre ; & le ſeptiéme de Mars, Mai, Juillet & Octobre, parceque ces quatre dérniers mois ont ſix jours devant les *Nones*, & les huit aûtres en ont quatre ſeulement.

Ce mot vient apparemment de ce que le jour des *Nones* étoit neuf jours devant les Ides, & pouvoit s'appeller *Nono Idus.* Il y avoit ſix jours de *Nones* aux mois, de Mars, de Mai, de Juillet ou Quintile, & d'Octobre ; apparemment parcequ'il n'y avoit que ces quatre mois qui euſſent 31 jours dans le Calendriér de Numa, les aûtres n'en ayant que 29. & Février 28. enſorte que l'année étoit de 355. jours. Voyez l'Hiſtoire du Calendriér Romain de Mr Blondel. Les mois qui avoient 31 jours dans le Calendriér de Numa, avoient ſix jours de *Nones*, afin que le jour des Ides tombât au quinziéme du mois, comme il tomboit au 13 des mois, qui n'avoient que 29 jours, & qu'ainſi les Ides partageaſſent les mois en deux. Céſar en réformant le Calendriér de Numa, donna 31 jours aux mois de Janvier, Août & Décembre, qui n'en avoient auparavant que 29. mais il ne leur donna pas ſix jours de *Nones*, parcequ'il fit ſon année préſque purement ſolaire, au lieu que Numa avoit voulu la faire lunaire.

NONNAT. ſ. m. Eſt le plus petit de tous les poiſſons, qui eſt appelé

appellé *nonnat*, *quaſi nondum natus*. On le pêche ſur la Méditerranée. L'Ordonnance de la Marine de l'an 1681. fait deffenſe de pêcher le *nonnat* pendant les mois de Mars, Avril & Mai.

NONNAT ou NOUGNAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nonnatus*. C'eſt un ſurnom que l'on a donné à un ſaint Religieux de la Mèrci, nommé Raimond. Raimond ſurnommé *Nonnat*, que quelques-uns prononcent *Nougnat*, naquit en Catalogne l'an de J. C. 1204. dans le bourg de Portel, au diocèſe d'Urgel, illu d'une famille noble & alliée aux illuſtres Maiſon de Foix & de Cardonne. BAILLET. *an 31e d'Août*. S. Raymond *Nonnat* mourut en 1240, revêtu de la dignité de Cardinal.

Ce nom vient des mots Latins *non natus*, qui n'eſt point né. Ce Saint fut ainſi nommé parcequ'il ne vint au monde qu'après la mort de ſa mère, du ſein de laquelle on le tira, par une incition qu'on lui fit au côté, après ſa mort.

NOnNE, NOnnette, NOnnain, Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Religieuſe*. *Sacra virgo*, *monialis*. Le Poulier des Bénéfices dit encore, en parlant des Monaſtères de filles, L'Abbaye aux *Nonnains* d'un tel lieu. Il y a à Paris une ruë qu'on appelle des *Nonnains d'Hieres*. On compte à Lima plus de 4000 *Nonnains*. FRÉZIER. Tous ces mots peuvent encore être employez dans le ſtile burleſque, ſi cependant il peut être permis de faire des vèrs bruleſques ſur des Religieuſes. Hors de là on ne peut ſe ſervir de ces mots que par mépris.

Ce mot vient de *nonna*, *nonnana* ou de *nonnanis*, dont les Auteurs Latins ſe ſont ſervis pour ſignifier une *pénitente*, & enſuite une *Religieuſe*. Borel dit que ce mot vient de *nonni*, ou *nonna*, c'eſt-à-dire, *aieuls* ou *aieules* en Italien. On a appliqué ce nom par honneur aux Religieuſes, comme on a fait celui de *Pére* aux Religieux, que du Cange dit avoir été appellez *nunnones*; ce qui marquoit une révérence patèrnelle, comme *nunnanes* ſignifioit la matèrnelle. Il ſemble que ce nom avoit ce ſens au tems de S. Benoit. Car ce Saint au LXIIIe article de ſa Régle défend à ſes Religieux de s'appeller ſimplement par leur nom, mais il ordonne que les Anciens, *priores*, appellent les Jeunes, *fréres*, & que les Jeunes appellent leurs Anciens *Nonnes*, pour marquer par ce nom leur reſpect patèrnel. *Juniores autem priores ſuos* NONNOS *vocent*, *quod intelligitur paterna reverentia*. Voyez encore le P. Roſvveyde Jéſuite dans ſon *Onomaſticon*, où il montre que dès le tems de S. Jérome ce mot étoit fort uſage, & qu'il étoit ſynonyme de *Saint* & *Sainte*. Voſſius croit que ce nom vient de l'Hébreu נין, *nin*, qui ſignifie, *fils*, comme *Non* en Égyptien; & que c'eſt de là que les Religieux & Religieuſes ont été ainſi appellez, comme on appelloit leur Supérieur, Abbé, c'eſt-à-dire, Père; & dans la Régle de S. Benoit à l'endroit cité, Dom & Abbé. Amèrbach dans ſes Notes ſur les Capitulaires, chèrche inutilement l'étymologie de ce nom dans la langue Allemande. *Roſweyd.* Moſcopulus Περὶ σχεδῶν p. 93. explique ce mot par celui de *Seigneur*, Νέστα Κύριε. Voyez encore les Journaux de Leipſik à l'an MDCLXXXVII. p. 200.

NOnnette, eſt auſſi un nom d'oiſeau qu'on appelle autrement *meſenge*. *Parus*. Voyez encore OYE, NOnNEtte.

NONO, ANONE. ſ. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville de l'Inſubrie, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué ſur un petit lac, qui porte ſon nom, dans le Milanois, à neuf lieuës de Milan, vèrs le nord. *Anonium*. MATY.

NONOBSTANCE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de la troiſiéme partie des proviſions de Cour de Rome, qui commence par *non obſtantibus*, où ſont compris les abſolutions des cenſures, les réhabilitations, & diſpenſes néceſſaires pour jouir du bénéfice impétré, nonobſtant les incapacitez, ou autres obſtacles qu'on pourroit propoſer à l'encontre. La quatriéme clauſe des proviſions des reſcrits, eſt celle des *nonobſtances* & dérogatoires. Ceux qui ſont inférieurs au Pape ne peuvent uſer de la clauſe de *nonobſtance*, & dérogatoires aux Conſtitutions canoniques. Les *nonobſtances* ſont oppoſées aux reſcrits en faveur des impetrans.

Ce mot vient de ce que la clauſe des *nonobſtances* commence par ces mots Latins *Nonobſtantibus* &c. comme on l'a dit.

NONOBSTANT. Prépoſition. Sans avoir égard, malgré toutes choſes. *Nonobſtante*, *nonobſtantibus*. Les lettres de Chancelerie portent cette clauſe, *Nonobſtant* clameur de Haro, Charte Normande, & autres choſes à ce contraire. Les jugemens de proviſion ſont éxécutoires, *nonobſtant* oppoſitions ou appellations quelconques. On obtient des ſentences *nonobſtant* l'appel. On caſſe les procedures, ou les mariages qui ſont faits *nonobſtant* & au préjudice des défenſes de Juſtice. *Nonobſtant* la paix. ABLANC. Il fut maſſacré dans le temple, *nonobſtant* la ſainteté du lieu. VAUG.

Ce mot vient du Latin *nonobſtare*, & de l'ablatif abſolu *nonobſtante*, ou *nonobſtantibus*.

NONPAREIL. Voyez NOMPAREIL.

NONPLÉVINE. ſ. f. Vieux tèrme de Droit qui ſignifie ce qu'on appelle aujourd'hui *défaut*. Dans la baſſe Latinité *nonplevina*, *defalta*.

NONVALEUR. ſ. f. Dette non éxigible par l'inſolvabilité des débiteurs. *Debitum*, *nomen non exigibile*. Ce Marchand a donné beaucoup d'effets à ſes créanciers, mais il y a bien des *nonvaleurs*. Les *nonvaleurs* qui ſe trouvent ſur les tailles & autres impoſitions, ſont rejettées l'année ſuivante ſur la Parroiſſe, ou impoſées par un ſecond rôlle.

NONVALEUR, ſe dit encore des tèrres & des fèrmes qui ſont en deſordre, faute de culture ou de réparations, qui ne rapportent pas leur revenu ordinaire. *Fundus neglectus*, *incultus*. Préſque tous les heritages qu'on achete par decrèt ſont en *nonvaleur*, il faut encore de la dépenſe pour les remettre en valeur.

NON-VEUË & NON-VUË. ſ. f. Tèrme de Marine. Il y a *non-vue* lorſque la brume eſt ſi épaiſſe qu'on ne peut connoître le parage où l'on eſt.

NONUPLE. ſ. f. Tèrme de Muſique. L'uſage de ce mot eſt râre; quelques Auteurs s'en ſervent après les Italiens, qui appellent *nonupla* une des eſpéces de triple compoſé, que nous appellons meſure à neuf tems, qui ſe fait en deux frapez & un levé. Les Italiens ont trois ſortes de *nonuple* pour trois degrez de mouvement. *Nonupla*.

NON-USAGE. ſ. f. Ménage s'eſt ſervi de ce mot pour éxpliquer qu'une éxpreſſion eſt abolie: parcequ'on a ceſſé de s'en ſervir, & qu'elle eſt hors de l'uſage préſent. *Non-uſus*, *deſuetudo*. On dit auſſi, que cèrtaines loix ou régles ſont abolies, & ceſſent d'obliger par le *non-uſage*; mais il faut pour cela que le *non-uſage* ſoit connu du Supérieur, & au moins toléré de lui, s'il n'eſt pas éxpreſſément approuvé. Ce mot n'eſt pas de Ménage ſeul, on le dit ſouvent en parlant des coutumes & des loix.

NOP.

NOPAL. ſ. m. Nom d'une plante qu'on appelle autrement figuier d'Inde. *Ficus Indica*. Voyez T. II. p. 1801. & 1803. les différens figuiers d'Inde.

NOpCE. ſ. f. Fête, réjouïſſance qu'on fait aux épouſailles, repas qu'on donne à ſes parens & amis en ſe mariant. *Nuptiæ*, *nuptiale convivium*, *nuptiales epulæ*. JÉSUS-CHRIST fit ſon prémier miracle à la *nôce* de Cana. L'Avent & le Carême ne ſont point des tems à faire *nôces*. On ne dine point le matin, quand on eſt de *nôces* le ſoir; c'eſt un proverbe d'Italie. Il n'y a eu que les plus proches parens conviez à la *nôce*. On dit d'un grand repas; Ce n'eſt pas ici un feſtin ordinaire, c'eſt une *nôce*, un feſtin de *nôces*. Voilà une maiſon de bonne chère, il y a tous les jours *nôces*. Une ſale à faire *nôces*. Chez les Turcs les hommes font les *nôces* dans un appartement, & les femmes dans un autre avec la mariée, qui aſſiſte au feſtin comme les Grécques, ſans y manger aucune choſe, & plus droite & immobile qu'une ſtatuë de cire. DULOIR. *p.* 172. 173. où il décrit la cérémonie des *nôces* à la Turque.

Ce mot vient de *nuptiæ*, autrefois on écrivoit *nopce & nopces*, depuis on a retranché le *p*, & on ne le prononce point quand il eſt écrit.

NOpCES, au plurier, ſignifie auſſi le mariage. *Matrimonium*, *nuptiæ*. Un préſent de *nôces* eſt un préſent qu'on fait aux mariez pour honorer leur mariage. Épouſer en prémières ou en ſecondes *nôces*. Ce que le Droit civil appelle donation en faveur de *nôces*, augment de dot, ou *donatio propter nuptias*, eſt ce que l'on appelle *douaire*, en pays coutumier. Par le Droit Romain les biens du mari, ou de la femme qui prédécéde, demeurent en proprieté aux enfans du prémier lit, en cas que l'un ou l'autre paſſe à de ſecondes *nôces*. Par la Loi *Hac Edictali*, *Cod. de ſec. nuptiis*, le ſurvivant du mari, ou de la femme qui convole à de ſecondes *nôces* ne peut donner à ſa ſeconde femme, ou à ſon ſecond mari, qu'une portion égale à celle de chacun des enfans du prémier mariage. L'Édit des ſecondes *nôces* en 1560. fut dreſſé conformément à la loi *Hac Edictali*, & contient les mêmes défenſes. Cet Édit fut fait contre les femmes qui convoloient à de ſecondes *nôces*, & qui ruinoient les enfans du prémier lit. Il y a d'anciens Canons qui défendent aux Eccléſiaſtiques de ſe trouver aux feſtins des ſecondes *nôces*. Les bigames, ou ceux qui ont épouſé une ſeconde femme, ont beſoin de diſpenſe pour être admis aux ordres ſacrez. Comme les ſecondes *nôces* étoient odieuſes, de là vinrent auſſi les charivaris. Tèrtullien accoutumé à outrer les choſes, appelle les ſecondes *nôces* un *adultere*. Valère-Maxime dit que les ſecondes *nôces*, & cette viciſſitude de mariages eſt un aveu d'intempérance. Les Loix Romaines parlent des ſecondes *nôces* en tèrmes durs & odieux. *Matre jam ſecundis nuptiis funeſtata*. *L.* 3. *C. de ſec. nuptiis*. Dans la primitive Égliſe on porta l'amour de la chaſteté ſi loin, que les ſecondes *nôces* furent appellées une honnête débauche. Anciennement à

la

la Chine, on portoit ſi loin les loix de la chaſteté, que les femmes ne paſſoient jamais à de ſecondes *nôces*. Le P. Couplet. Ceux qui ont convolé en ſecondes *nôces* ne ſont point enſuite admis à la Prêtriſe, après la mort de leur ſeconde femme; parce que l'Égliſe a regardé ces mariages comme ayant quelque tache d'incontinence & de foibleſſe. Fleury. Les Théologiens & les Canoniſtes en apportent encore d'autres raiſons tirées de l'Écriture ſainte, & de la nature même du Sacrement. Les ſecondes *nôces* bleſſent le réſpect, & la tendreſſe du prémier mariage. De Langr. Quoique le mot de *nôces* ne ſoit en uſage qu'au plurier dans le ſens de *mariage*, Benſerade n'a pas laiſſé de dire, *La nôce* m'a donné, &c. Auſſi dans le diſcours ordinaire on dit ſouvent *nôce* au ſingulier: Aller à la *nôce*. Il a bien danſé à la *nôce*. Qu'y a-t-il aujourd'hui dans le village, que tout le monde eſt dans la joie? C'eſt une *nôce*. Jonathas & Simon Machabée prirent l'occaſion d'une *nôce* pour punir les fils de Jambri, d'avoir enlevé Jean. 1. *Machab.* IX. Voyez encore les Proverbes. Dans le XIe ſiécle la défenſe de célébrer des *nôces* en Carême commençoit dès la Septuagéſime, & s'étendoit auſſi, outre l'Avent, au Carême de la S. Jean, qui étoit de trois ſemaines. Fleury, *Hiſt. Eccl. L.* 61.

On dit figurément, Les *nôces* de l'Agneau; pour dire, la béatitude éternelle. Cette expreſſion eſt priſe de l'Apocalypſe, XIX. 7. 9.

Nopce, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Faire *nôces* de chien; pour dire, Ne ſe marier que pour la brutalité. On dit auſſi à celui à qui on demande civilement quelque petit ſervice, Je vous ſervirai le jour de vos *nôces*. On dit auſſi, Voyage de Maître, *nôces* de valets; pour dire, que c'eſt alors que les valets font bonne chère. Il eſt arrivé comme Tabourin ès *nôces*, pour dire, fort à propos. On ne va point aux *nôces* ſans manger; Cela ſe dit de ceux qui voudroient une choſe, ſans celles qui y ſont attachées, qui en ſont des ſuites.

On dit qu'un brâve va à l'aſſaut comme à la *nôce*; pour dire, gaiement & hardiment. On dit auſſi; qu'un homme ne fut jamais à telle *nôce*; pour dire, qu'il ne fut jamais plus ſurpris, plus étonné, plus maltraité. Ce proverbe vient des *nôces* de Baché, dont parle Rabelais, où les Chicanous furent bien battus à coups de gantelets. On dit auſſi des gens qui ſe ſont enivrez, qu'ils ont bû tant qu'à des *nôces*.

Nopce en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſignifie l'ouvrage de la pièrre; il ſignifie auſſi l'union du mâle & de la femelle, ou du fixe & du volatil.

NOPCIÉR, iére. adj. Vieux mot que les Poëtes ont donné pour épithéte aux fauſſes Divinitez qu'ils croyoient préſider aux *nôces*; le *nopcier* Hyménée, la *nopciére* Junon. *Pronuba Juno*. On ne le peut dire qu'en riant à l'exemple de Voiture qui a dit,

Sa torche nopciére, *ondoyante*,
Lançoit mille divins éclairs.

De Méziriac dans ſa Vèrſion Françoiſe de l'Épitre d'Ovide qui eſt ſous le nom d'Hypſipyle à Jaſon, ſe ſert du mot de *nopciér*.

Ce n'eſt point de légèr, ni trop à la volée,
Que je t'ai mon bonheur en proye abandonné,
La nopciére *Junon fut par nous appellée,*
Et le gentil Hymen de roſe couronné.

Le même de Méziriac dans ſes notes ſur la Lettre d'Ovide qui eſt ſous le nom de Phylis à Dénophoon parle d'un flambeau *nopciér*. C'étoit le principal des flambeaux qu'on portoit aux nôces chez les Grècs & chez les Latins. Il prouve que chez les Grècs c'étoit la mère de l'épouſée qui portoit le flambeau *nopciér*, & que chez les Latins il étoit porté par un jeune garçon, dont le père & la mère étoient encore vivans: ce qu'il confirme par ces paroles de Feſtus: *Trois jeunes garçons ayant père & mère, & vêtus de robbes bordées de pourpre conduiſent l'épouſée: l'un va devant & porte le flambeau* nopciér, *qui eſt fait d'épine blanche, parcequ'ils ſe marioient de nuit: les autres deux tiennent l'épouſée.* Pline a parlé auſſi de ces flambleaux *nopciérs*, lorſqu'il dit que *L'épine eſt eſtimée de très-bon préſage pour les flambeaux* nopciérs, *d'autant que les Paſteurs qui ravirent les Sabines les firent de ce bois-là, comme le rapporte Maſſurius.*

NOQ.

NOQUET. ſ. m. Tèrme de Plombiér. On appelle *noquets* de petits morceaux de plomb quarrez qui ſont pliez, & attachez aux jouées des lucarnes, & ſur le lattis des couvèrtures d'ardoiſe. *Plumbeus canaliculus.*

NOR.

NORBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Norbertus*. S. *Norbert* Archevêque de Magdebourg eſt fondateur des Prémontrez.

NORBERTIN. Voyez PRÉMONTRÉ.

NORBETTE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de mauvaiſes prunes. *Pruni ſpecies.* Il y a beaucoup de mauvaiſes prunes qui ne quittent point le noyau; par éxemple, l'œil de bœuf noir, la prune d'ambre, les moyeux, l'ilvèrt, Saint-Julien, *norbette*, caſtellane. La Quint. *T. I. p.* 428.

NORCIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Nurcia*. Elle eſt entre les montagnes, dans le Duché de Spolète à huit lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient. Quoique *Norcia* ſoit dans les tèrres du Pape, elle a conſervé de ſi grands priviléges, qu'elle peut paſſer pour une ville libre. Elle fait ſes propres loix, & ſes Magiſtrats; & elle a une ſi grande défiance pour les gens de lettres, & principalement pour les Prêtres, qu'elle n'établit pour ſes conducteurs, que des gens qui ne ſçavent ni lire ni écrire; de là vient qu'on les appelle *li Quatri Illiterati*, c'eſt-à-dire, les Quatre Non-lettrez; & quand l'Abbé de *Norcia*, qui a ſon couvent près de la ville, y vient paſſer les chaleurs de l'été, ils n'ont aucun commèrce avec lui, loin de lui faire leur cour. Maty.

NORD, ou NORT. ſ. m. Tèrme de Marine dont on ſe ſert ſur la mèr océane, pour ſignifier le pole arctique, ou ſeptentrional qui eſt élevé ſur notre horiſon. *Boreas, ſeptentrio, aquilo.* L'étoile du *nord* eſt la dèrnière de la queuë de la petite Ourſe, qui eſt maintenant à deux degrez & 18 minutes du pole. On a fait virer le cap au *nord*. La bouſſole eſt ce qui marque le *nord*. On dit qu'elle décline, lorſqu'elle ne marque pas le *nord* préciſément; mais qu'elle s'en écarte un peu, ſoit vèrs l'eſt, ſoit vèrs l'oueſt. Depuis le *nord* juſqu'au ſud. Le vent eſt tourné au *nord*. Le ſoleil revient en été vèrs le *nord*. Être au *nord de la ligne*, c'eſt être au *nord* de l'équateur.

Nord, ſignifie auſſi la partie du monde qui eſt ſeptentrionale à l'égard de quelque autre pays. *Pars ad boream ſita, ſeptentrionalis.* L'Angletèrre eſt au *nord* de la France. Les provinces du *nord* ſont la Suéde, le Danemarck, la Laponie, &c. Les peuples du *nord* aiment bien à boire. Les navires Hollandois qui n'oſent entrer dans la Manche ſont contraints de prendre leur route par le *nord* d'Écoſſe. Du tems de Juſtinien II. la foi s'étendoit & éclatoit vèrs le *nord*. Bossuet.

Nord, eſt auſſi le nom qu'on donne à un des quatre vents cardinaux qui vient du côté du ſeptentrion, qu'on appelle autrement la *biſe*, & ſur la Méditèrranée *tramontane*. *Ventus aquilonius, boreas.* Le *nord* qui ſouffloit avec violence nous empêcha d'aborder. Le *nord* eſt un vent froid & ſec. Les *nords* nous prirent avec tant de force, qu'un jour dans cette mèr qu'on nomme pacifique, nous fumes contraints de mettre à ſec pendant huit heures de tems. Frez.

Le Nord, en tèrmes de Jardiniér, c'eſt le côté expoſé au *nord*; & par conſéquent le côté méridional du Jardin. Voyez Exposition, & *La Quintinie, T. I. p.* 166. & 172.

Ces mots de *Nord*, *Sud*, *Eſt* & *Oueſt*, ſont de vieux mots François dont on ſe ſervoit du tems de Charlemagne, qu'on dit être celui qui leur a donné ces noms, qui paſſent aujourd'hui pour des Allemands. On les trouve dans toutes les langues tant anciennes que modèrnes des pays ſeptentrionaux, & c'eſt de là ſans doute qu'ils ont paſſé dans la langue Françoiſe, ſoit par l'autorité de Charlemagne, ſoit par celle de l'uſage encore plus puiſſant ſur les langues, que les Princes les plus abſolus. Guichart qui veut trouver dans la langue Hébraïque l'origine de toutes les autres, prétend que le nom de *nord*, vient du mot נוד, *nod*, qui eſt le nom du pays où Caïn ſe retira après ſon crime; & quand même le pays où Caïn s'enfuit èrrant çà & là, car c'eſt ce que veut dire le mot de *nod*, n'auroit pas été placé du coté du ſeptentrion; Guichart ſoutient que *nord* vient de *nod*, les raiſons qu'il apporte ne ſont pas aſſez convaincantes pour être miſes ici.

Cap de Nord, ou Nord-cap. *Boreale promontorium*, anciennement *Rubea promontorium*. C'eſt le cap le plus ſeptentrional de l'Europe. Il eſt dans la Laponie Norvégienne, au couchant ſeptentrional du château de Wardhus. Maty.

Le Cap de Nord, *Boreale promontorium* eſt encore un cap de la Cujane, Région de l'Amérique méridionale. Il prend ſon nom de ſa ſituation ſur le bord ſeptentrional de l'embouchure de la rivière des Amazones.

La mèr de Nord. *Mare boreale*, ou *ſeptentrionale*. C'eſt une grande partie de l'océan Atlantique. Cette mèr baigne la côte orientale de l'Amérique ſeptentrionale. On l'appelle mèr de *nord*, pour l'oppoſer à la mèr pacifique, qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, & qui porte le nom de mèr de ſud. Ses principales parties ſont les mèrs de Canada, de Méxique, de *nord*, priſe en particuliér, & celle du Breſil.

La rivière de Nord. *Fluvius borealis.* Grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle coule dans le nouveau Méxique, où elle baigne la ville de Santa Fé, & elle vient ſe décharger dans la

mèr Vèrmeille, vèrs les confins de la province de Cinaloa. MATY.

La rivière de NORD. *Fluvius borealis.* Eſt auſſi une rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle prend ſa ſource dans le pays des Iroquois, travèrſe le nouveau Pays-bas, ou la nouvelle Yorc, baigne le fort d'Orange, & va ſe décharger dans la mèr du Canada, au nouvel Amſtèrdam. On la nomme la rivière du *nord*, pour l'oppoſer à une autre grande rivière, qui coule au midi de celle-ci, & qu'on nomme la rivière du ſud. MATY.

NORDBOURG. ſ. m. Nom propre d'une forteresſe du Duché de Sclesvick, en Danemarck. *Nordburgum.* Elle a pris ſon nom de ſa ſituation au nord de l'iſle d'Alſen, & elle l'a donné aux Ducs de Holſtein-*Nordbourg.* MATY.

NORDELE. ſ. f. ou NORDLAND. ſ. m. C'eſt-à-dire, le pays du nord. *Nordlandia, provincia boreales.* C'eſt le nom que l'on donne à la partie ſeptentrionale du Royaume de Suède. Ce pays comprend la Geſtricie, l'Helſingie, la Meddelpadie, l'Angèrmanie, & la Bothnie occidentale. MATY.

NORDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Nordenum.* Elle eſt dans le Comté d'Embde, ſur un petit golfe, où elle a un bon port, à cinq lieuës de la ville d'Embde, vèrs le nord. *Norden* eſt aſſez bien peuplée, bien bâtie, mais elle n'eſt pas ceinte de murailles. MATY.

NORD-EST, ou NOR-EST, eſt un rhumb de vent entre l'orient & le ſeptentrion, que ſur la mèr Méditèrranée on appelle *Gaterne. Nordoueſt*, eſt un rhumb de vent entre le ſeptentrion & l'occident. Sur la Méditèrranée on l'appelle *Maeſtral*, *Cæcias.*

Nord-nord-eſt, *nord-quart nord-eſt*, ſont des ſubdiviſions de vent entre l'orient & le ſeptentrion. On fait la même ſubdiviſion à l'égard du *Nord-oueſt*. Dans le quart de cèrcle de l'horiſon depuis le *nord* juſqu'à l'eſt, on arrange les vents en cette ſorte, à onze degrez quinze minutes l'un de l'autre, *Nord*, *nord-quart-nord-eſt*, *nord-nord-eſt*, *nord-eſt-quart-nord*, *nord-eſt*, *nord-eſt-quart-eſt*, *eſt-nord-eſt*, *eſt-quart-nord-eſt.* Les autres ſe font de la même ſorte. Voyez Vent, où tous les vents ſont expliquez avec tous leurs noms en Latin.

Voyez au mot NORD pour pluſieurs mots, qui commencent par ce nom, & qui en ſont compoſez.

NORDESTER. v. n. Tèrme de Marine qui ſe dit de l'aiguille aimantée, lorſqu'elle décline du *nord* vèrs l'*eſt* ou l'orient; & *nord-ouëſter* ſe dit, quand elle décline du même point vèrs l'*oueſt* ou l'occident.

NORDLINGEN. Voyez NORLINGUE.

NORDOUESTER. v. n. Tèrme de Marine. Décliner, ſe tourner vèrs le nord-oueſt. *Ad caciam deflectere.* L'aiguille *nordoueſte* auprès de l'iſle de Madagaſcar.

NORE. ſ. f. Dans quelques Coutumes ce mot ſe prend pour bru. *Nurus.*

NORENA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville, capitale des Boduniens, en Eſpagne. *Norena*, autrefois *Bedunia.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Aſturie d'Oviedo. MATY.

NORFOLKSHIRE; C'eſt-à-dire, le Comté de NORFOLK. *Norfolcia.* Province d'Angleterre. Elle eſt bornée au midi par le Comté de Suffolk, dont le Yar ou la petite Ouſe la ſéparent. Elle a au couchant les Comtez de Cambridge & de Lincoln; la mèr d'Allemagne la baigne au nord, & au levant. Elle peut avoir dix-huit lieuës de long, ſur neuf de large. Elle eſt en pluſieurs endroits pleine de montagnes, de bois & de bruyères, mais extrémement fertile dans les autres. Ses lieux principaux ſont Norvvicne capitale, Yarmouth, Theſforde & Lynne. MATY.

Ce nom eſt compoſé de deux mots Anglois, *nord*, qui ſignifie *ſeptentrion*, & *folk*, qui veut dire, *peuple, homme, gent. Nord-folk*, ſignifie donc les *peuples du nord.* On a donné ce nom à un cèrtain canton de l'Angleterre par oppoſition à la contrée appellée *ſuffolk*; c'eſt-à-dire, *peuple du ſud* ou *du midi.*

NORKOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Suède. *Norcopia.* Elle eſt dans l'Oſtrogothie, entre des marais, ſur la rivière de Motala, environ à quatre lieuës de Sudèrkoping, vèrs le nord. MATY.

NORLINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville Impériale de la Souabe. *Norlinga*, *Nerolinga.* Elle eſt dans le Comté d'Oetting, ſur la petite rivière d'Éger, à cinq ou ſix lieuës au deſſus de Donavvèrt. *Norlingue* eſt célèbre par deux grandes batailles qu'on y a données en ce ſiècle l'an 1634. Ferdinand Roi de Hongrie y défit les Suédois, & le Prince de Condé les Bavarois l'an 1646. La plûpart des Géographes prennent *Norlingue* pour l'ancienne *Alta*, ou *Ara Flavia*, que quelques autres mettent à Aurach petite ville du Wirtembèrg. MATY.

NORMAN, ou NORMAND, ANDE. ſ. m. f. Nom de peuple. *Normannus*, *a.* Les heureux ſuccès que les peuples de Gèrmanie eurent ſur les côtes de l'iſle Britanique excitèrent quelques autres de leur nation à venir faire de ſemblables ravages en France. Sous la conduite de Raoul s'avança une grande multitude de Danois appellez *Normans*, parceque dans la Dace ils occupoient la partie ſeptentrionale. C'étoit une coutume aſſez ordinaire aux Gèrmains de ſe donner de nouveaux noms, ſelon les bandes qui ſe liguoient enſemble pour de nouvelles entrepriſes. Témoins les François & les Allemans. Volatèrran prétend néanmoins que les *Normans* n'étoient point de Gèrmanie, mais des Romanduens, peuple de Gaûle. Quoi qu'il en ſoit, ils attaquèrent la France ſous Charles le Simple; coururent toute la rivière de Loire, prirent Nantes, Tours, Angers, ſaccagèrent toute la Guyenne, une partie de la Bourgogne, & des environs de Paris, & ſe rendirent maîtres de Rouen. Le Roi fut contraint de leur demander la paix: il offrit à Raoul ſa fille Gillette ou Giſla en mariage, & la Neuſtrie à toute la nation pour s'y établir. Ils acceptèrent ces conditions, & la Neuſtrie devint la Normandie, prenant le nom de ſes nouveaux maîtres & habitans. *Paſquier Rech. L. I. C.* 12. C'eſt en 912. que Charles le Simple fit cette paix. Voyez M. De Marca, *Hiſt. de Beam, L. III. C.* 2. & Du Moulin, hiſt. de Normandie. Du Cheſne a ramaſſé en un volume les hiſtoriens des *Normans.*

Ce mot eſt en uſage dans la langue en ces phraſes provèrbiales. Un *Normand* a ſon dit, & ſon dédit, ce reproche qu'on fait aux *Normans* eſt venu de ce que par l'ancienne Coutume de Normandie, les contrats n'étoient valables qu'après les 24. heures de la ſignature, pendant leſquelles les parties avoient le loiſir de faire leurs réflexions, & s'en pouvoient dédire. C'eſt pour cela qu'on appelle un homme *Normand*, quand il ne veut pas tenir un marché qu'il a fait. On dit auſſi, qu'un homme répond en *Normand*, lorſqu'il ne dit ni oui, ni non; qu'il a peur d'être ſurpris, & de s'engager. Qui fit *Normand*, il fit truand, vieux provèrbe, qui ſelon Paſquier, s'eſt dit de ce que les *Normans* étoient chargez de tributs plus que les autres; car *trus* ſignifioit *tributs*, d'où s'étoit fait *truand.* Voyez *Rech. L. VIII. C.* 42.

M. Devieux dans ſes *Origines de quelques coutumes anciennes* raporte ce plaiſant conte d'un étranger, qui en priant Dieu diſoit: Tu nous a promis, Seigneur, de nous aſſiſter dans nos tribulations; tu ne t'en dédiras point, car tu n'es pas *Normand.*

Pour me procurer un emploi,
Jean qui l'avoit promis, éxige un prix de moi,
Que ne pourroient payer vingt beaux eſprits enſemble:
C'eſt ſe mocquer, & le Normand
Auroit bien mieux fait ce me ſemble,
De me refuſer ſimplement. SÉNECÉ.

Ce mot eſt formé de *Nort*, qui en langue de Gèrmanie ſignifie ſeptentrion, & de *mann*, qui veut dire homme, *Norman* homme du ſeptentrion. Parceque les *Normans* ſont venus de Norvège, de Suède & de Dannemarck. Guillaume de la Pouille a dit,

Normanni dicuntur, id eſt, homines Borealis.
Joignez enſemble Nort *&* Mans.
Enſemble dites donc Normant.
. . . . . .
De là vient le nom as Normanz. R. DE ROU.

NORMANDIE. ſ. f. Nom propre d'une province de France, ſituée ſur la mèr de Bretagne, qui la baigne au couchant; & au nord elle a la Picardie; l'iſle de France au levant; & le Pèrche avec le Maine, & une petite partie de la Bretagne au midi. *Normannia.* On lui donne environ ſoixante-dix lieuës du couchant au levant, & trente du nord au ſud. Le tèrroir n'y produit du vin, qu'en très-peu d'endroits du coté du midi; mais quantité de bléd, & quantité de pommes & de poires, dont on fait le cidre & le poiré, qui ſont les breuvages ordinaires du pays. On diviſe cette province en deux parties générales; la Haute *Normandie*, qui eſt au levant, comprend les Bailliages de Rouen & d'Évreux, de Caux & de Giſors; & la Baſſe Normandie, qui eſt au couchant, ceux d'Alençon, de Caen & de Coutance. Il y a un grand nombre de villes en cette province, dont les principales ſont Rouen capitale, Dieppe, le Havre de Grâce, Harfleur, Caudebec, Giſors, Vèrnon, Évreux, Alençon, Sées, Lizieux, Falaiſe, Caen capitale de la baſſe Normandie, Bayeux, Carentan, Chèrbourg, Coutance, Avranches & Vire. La Normandie étoit autrefois une partie de la Neuſtrie. Les Normans peuples du Dannemarck & de la Norvège, étant entrez en France, conduits par Rollon ou Raoul, le Roi Charles le Simple leur donna ce pays par accord l'an 912. & il prit de là le nom de Normandie. Raoul en fut déclaré Duc, & la tint en fief de la Couronne de France, & ſes ſucceſſeurs après lui, d'où elle tomba par mariage au pouvoir des Rois d'Angleterre, qui la poſſédèrent juſqu'à Jean ſans-terre, ſur lequel Philippe Auguſte la confiſqua l'an 1202. pour crime de parricide & de felonie;

ainſi

ainſi elle revint ſous la domination de la France, & les Rois d'Angleterre n'y tiennent plus que les iſles de Gèrſey, de Gèrneſey, de Sark, d'Aldèrnay & d'Origny. MATY.

On dit provèrbialement, plus qu'il n'y a de pommes en *Normandie*; pour dire, beaucoup. On dit, qu'un homme s'eſt donné à plus de Diâbles, qu'il n'y a de pommes en *Normandie*; pour dire, qu'il a fait un grand ſerment.

NORMA ROUINATA. C'eſt le nom que portent les ruines de l'ancienne *Norba*, Colonie du Latium. Elles ſont dans la Campagne de Rome, à deux lieuës de Segni, du côté du midi. MATY.

NORREQUIER. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Celui qui a des bêtes à laine, qui les nourrit, les éleve. *Pecuarius*. On trouve quelquefois *norrecquier*.

NORT. Voyez NORD. C'eſt la même chôſe. Il y a pourtant des noms compôſez de ce mot qui s'écrivent plutôt par un *t*, que par un *d*. Ce ſont les ſuivans.

NORT-BÈRWICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe méridionale. *Berwicum boreale*. Elle eſt dans la Lothiane, à ſix lieuës de la ville d'Édimbourg, vèrs le levant, & à dix de la ville de Bèrvvick, vèrs le nord; de là vient apparemment qu'on l'a appellée *Nort-Bèrwick*. MATY.

NORTGAW. ſ. m. Nom propre d'un ancien pays, dont on ignore les bornes; on ſçait ſeulement en général qu'il comprenoit le Palatinat de Bavière, & une petite partie de la Franconie orientale. *Nortgoia*.

NORTHAMPTON. ſ. m. Nom propre d'une ville avec un château. *Antona ſeptentrionalis*, *Northantonia*. Elle eſt capitale du Comté de *Northampton*, & ſituée ſur la Neune, ou Nine, entre Bedfort & Warvick, à cinq lieuës de la prémière, & à ſept de la dèrnière. MATY.

NORTHAMPTONSHIRE. ſ. m. C'eſt-à-dire, le Comté de NORTHAMPTON. *Northantonia*. Province d'Angletèrre. Elle eſt entrè les Comtez de Lincoln, de Rutland, de Leiceſtre, de Warvick, d'Oxford, de Buckinghan, de Bedfort & d'Huntington. Sa longueur du nord au ſud-oueſt eſt de ſeize lieuës, & ſa largeur moyenne de cinq; la rivière de Nine la travèrſe dans toute ſa longueur, & en rend les campagnes fèrtiles. *Northampton* capitale, Patèrboroug, & les bourgs de Bracklai & d'Higham-Fèrris en ſont les lieux principaux. MATY.

NORTHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale de Thuringe. *Northuſia*. Elle eſt ſous la protection de l'Électeur de Saxe, & ſituée ſur la petite rivière de Zorge, à onze lieuës de la ville d'Èrford, du côté du nord. On juſtifie par une inſcription, qui ſe trouve ſur une des portes de *Northauſen*, qu'elle a été fondée par l'Empereur Théodoſe II. l'an 410. On y a tenu pluſieurs fois les Diétes de l'Empire. MATY.

NORTHEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Northeimum*. Elle eſt maintenant du Duché de Brunſvvick, en Baſſe-Saxe, & ſituée dans la Principauté de Culenbèrg, ſur la Leine, entre Cottingue & Eimbecke, environ à quatre lieuës de l'une & de l'aûtre. MATY.

NORTHUMBÈRLAND. ſ. m. Nom propre d'une province la plus ſeptentrionale de l'Angletèrre. *Northumbria*. Elle eſt bornée au nord par l'Écoſſe; au couchant par le Comté de Cumbèrland; & au midi par celui de Durham, dont la rivière de Tine la ſépare. Elle eſt baignée au levant par la mèr d'Allemagne. Sa longueur, le long de la côte, eſt environ de ſeize lieuës, & ſa plus grande largeur de treize. L'air y eſt fort froid, le tèrroir peu fèrtile, & il abonde en mines de charbon de tèrre. Ses lieux principaux ſont Nevvcaſtle, Hèxham, Morpeth, Allenvvick & Barvvick, qui étoit autrefois d'Écoſſe. MATY.

Le Royaume de NORTHUMBÈRLAND, ou la NORTHUMBRIE. ſ. f. *Northumbria Regnum*. C'eſt une des parties générales d'Angletèrre, & un des Royaumes que les Anglo-Saxons y avoient autrefois fondez. Il eſt entre la mèr d'Allemagne, & celle d'Irlande, ayant l'Écoſſe au nord, & le Royaume de Mèrcie au midi. Ce Royaume comprend ſix Comtez, qui ſont Yorck, Durham, Northumbèrland propre, Cumbèrland, Weſtmorland & Lancaſtre. La *Northumbrie* ne fut réunie à la Monarchie Angloiſe qu'au Xe ſiécle par Edmond, après qu'il en eut chaſſé les Princes Danois.

Ce mot eſt compôſé des trois mots ſuivans, qui éxpriment la ſituation de ce pays: *nort* veut dire *ſeptentrion*, *Humbèr* eſt le nom d'une rivière; *land* ſignifie *pays*; ainſi le mot de *Northumberland* veut dire, *pays ſitué au nord de l'Humbèr*, & c'eſt la ſituation de cette contrée d'Angletèrre.

NORTKIIN. Voyez NORT-CAP, en Laponie.

NORT-RANALS. Voyez RANALS.

NORTSTRAND. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr d'Allemagne, ſituée prés du Duché de Sleſvvick, vis-à-vis de la ville d'Huſon. *Strandia*, *Gleſſaria*, *Auſtrania*. Cette iſle a été ſéparée de la tèrre par la violence de la mèr, qui a ſubmèrgé les tèrres qui étoient à ſes environs, par divèrſes inondations arrivées aux années 1300. 1532. 1612. 1618. & 1634. La dèrnière fit périr ſix mille hommes, & plus de quarante mille bêtes. Elle n'a maintenant que quatre lieuës de long & deux de large. Le Roi de Danemarx en eſt le maître, & on n'y voit que des villages, dont elle eſt aſſez bien garnie. MATY.

NORT-VALLES. Voyez WALLES.

NORTWICH. Voyez NORWICH.

NORVÉGE. ſ. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Norvegia*, *Norvegia Regnum*. C'eſt la partie la plus occidentale de la Scandinavie. Elle a la Suéde au levant, dont elle eſt ſéparée par les montagnes de Norvége; le Catégat la baigne au ſud, & l'océan ſeptentrional au couchant & au nord. Elle s'étend ſur les cartes depuis le 58e degré de latitude juſqu'au 71e & quelques minutes, & elle a plus de trois cens cinquante lieuës de côtes le long de l'océan; mais ſa largeur eſt incomparablement moindre & fort inégale. Les Gouvèrnemens de Bahus, d'Aggèrhus & de Bèrgen, qui ont environ cent trente lieuës de long & autant de large, ſont au midi; le Gouvèrnement de Drontheim eſt au milieu, & va toûjours en s'étréciſſant depuis les deux dèrniérs Gouvèrnemens, juſqu'à celui de Wardhus, qui eſt le plus au nord, & qui va toûjours en élargiſſant depuis le Gouvèrnement de Drontheim juſqu'à la Laponie Moſcovite. La plus grande partie de la *Norvége* n'eſt que des montagnes affreuſes, inhabitées & incultes; mais les lieux qui ſont propres pour le labourage ſont éxtrémement fèrtiles. On y ſeme & on y coupe les bléds en ſix ſemaines, & on aſſure, qu'il y en naîtroit ſuffiſamment ſans le grand nombre d'étrangers qui y abordent, & qui en tîrent quantité de fèr, de cuivre, de fourrures, de poiſſon ſec, & principalement de la poix, du godron, des planches, des mâts, & d'autres bois pour la conſtruction des navires. La *Norvége* a eu ſes Rois particuliérs juſqu'en 1387. qu'Haquin Roi de *Norvége* épouſa Marguerite, fille de Waldemar III. Roi de Danemarx, & unit par ce moyen ces deux Royaumes, qui ont demeuré unis juſqu'à préſent; mais le Gouvèrnement de Bahus en a été démembré, & cédé à la Suéde par la paix de Roſchild. Le Gouvèrneur que le Roi de Danemarx tient en *Norvége* porte le tître de Viceroi, & il a ſous ſa juriſdiction l'iſle d'Iſlande, & celles de Schetland & de Féro, qui ſont des dépendances du Royaume de *Norvége*. Quelques-uns diſent & écrivent *Norvégue*, mais l'uſage eſt pour *Norvége* ſans *u* à la dèrnière ſyllabe.

Les montagnes de NORVÉGE ou *Daare Field*, c'eſt-à-dire, les montagnes de Daare. *Norvegia montes*, anciennement *Sevo mons*. Montagnes de la Scandinavie. Elles s'étendent depuis le Catégat juſqu'à la mèr blanche, laiſſant au couchant la Norvége; au nord la Laponie Norvégienne & la Moſcovite; au midi la Suédoiſe, & la Suéde au levant. Elles ont plus de quatre cens lieuës de longueur, & pour la largeur elles jettent des branches dans tous les pays que nous venons de marquer. Elles ſont éxtrémement hautes, & couvèrtes de neige, prèſque en tout tems, & ainſi peu habitées & peu cultivées; mais on en tîre quantité de poix, de godron, & du bois pour la conſtruction des navires. On leur donne divèrs noms, ſelon les divèrs pays, celui de Dofrefield, ou de Monts Dofrins eſt plus célébre, & il eſt donné par quelques Géographes à toutes les montagnes de la Norvége en général. MATY.

NORVÉGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple habitant, ou originaire de Norvége. *Norvegus*, *a*. Les *Norvégiens* ſont robuſtes, courageux, endurcis au travail, & fort bons matelots. Ils ſont Proteſtans de la Confeſſion d'Auſbourg, qui fut introduite dans leur pays en même tems que dans le Danemarx. Il y a un Archevêque à Drontheim, & des Évêques à Bèrgen, à Stavangèr, à Hammèr & à Anſlo; les autres villes ſont Fridèrickſtad, Saltſbèrg, Tonſbèrg & Bahus, qui appartient maintenant à la Suéde. Il n'y a pas d'autre rivière conſidérable que celle de Glammen. MATY.

NORWICH, ou NORTWICH. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Comté de Nortfolk, en Angletèrre. *Norvicum*, *Nordovicum*, & quelquefois *Ordovicum*. Elle eſt ſur la rivière de Jart, ou d'Yèr, à cinq lieuës de ſon embouchure, vèrs le nord. *Norwich* eſt une des quatre plus grandes villes d'Angletèrre, & elle a un Évêché, qui y fut transféré de Thetforde l'an 1094. & qui eſt ſuffragant de Cantorbéry. MATY.

NOS.

NÔS. Voyez NOSTRE.

NOSENSTAT, ou *Biſtrica*. ſ. m. Voyez NOESENSTAD.

NOSSEIGNEURS. ſ. m. plur. Qui ſe dit de pluſieurs pèrſonnes à qui on doit de l'obéïſſance & du réſpéct. *Domini noſtri*. On intitule les Requêtes, au Roi & à *Noſſeigneurs* de ſon Conſeil,

ſeil, A *Noſſeigneurs* du Parlement, A *Noſſeigneurs* des Requêtes du Palais, &c.

NOSTE. Voyez EUNOSTE.

NOSTRE. Pronom poſſeſſif, & relatif du plurier de la prémière pèrſonne, lequel ſe dit de ce que nous poſſèdons en commun, & avec d'autres. *Noſter. Nostre* Pere qui eſt aux cieux; c'eſt le commencement de l'Oraiſon Dominicale. On appelle la Sainte Vièrge, *Nostre*-Dame. Celui-là eſt de *nostre* famille. Ce Commis eſt de *nostre* bureau. Je ſuis fâché de ce que vous ne donnez pas dans *nostre* ſens. Le Roi dit dans ſes lettres, Cartel eſt *nostre* plaiſir. *Nostre* fait au plurier *nôtres* & *nos*. Mais avec cette difference que *nôtres* s'employe toûjours ſeul, & par raport au ſubſtantif qui a précédé. Ce ne ſont pas vos affaires, ce ſont les *nôtres*. Quand vous aurez dit vos raiſons, nous dirons les *nôtres*. Au lieu que *nos* ne s'employe qu'avec un nom ſubſtantif devant lequel il eſt mis, ſoit médiatement, ſoit immédiatement. C'eſt un de *nos* plus grands Capitaines. Il eſt d'intelligence avec *nos* ennemis. *Nos* vies, *nos* pèrſonnes ſont en la main de Dieu. Voilà de *nos* gens, de *nos* prometteurs, de *nos* amoureux.

Il eſt bon de remarquer ici que la prémière ſyllabe de *notre* n'a pas toûjours une même quantité. Quand *notre* eſt mis devant un ſubſtantif, ſoit médiatement, ſoit immédiatement, ſa prémière ſyllabe eſt bréve, & par conſéquent il le faut écrire ſans ſ, & ſans accent ſur l'o. Cet homme eſt *notre* plus grand ennemi. *Notre* intérêt veut que nous faſſions cela. Tel eſt *notre* bon plaiſir. Mais quand *notre* eſt employé ſeul, & par rélation au ſubſtantif qui a précédé, alors ſa prémière ſyllabe eſt longue, & doit s'écrire avec un ô circonflèxe. Il eſt peu de vrais amis dans un ſiécle auſſi politique que le *nôtre*.

Quand les ordres du ciel nous ont fait l'un pour l'autre, Philis, c'eſt un traité bientôt fait que le nôtre. CORN.

Pour *nôtres* au plurier, il a toûjours la prémière ſyllabe longue, parcequ'il ne s'employe jamais que ſeul, ainſi qu'il a été remarqué ci-deſſus. Obſervez la même régle lorſque *nôtre* ou *nôtres* ſont employez ſubſtantivement, comme dans l'article qui ſuit.

NÔTRE. ſ. m. Ce qui nous appartient en partie. *Noſtra pars.* Nous ne gagnons rien à cette ferme, nous y mettons du *nôtre*. Nous ſerons toûjours à votre ſervice, nous & les *nôtres*. *Et noſtri.* Je donne ce ſoir à ſouper, ne voulez-vous pas être des *nôtres*? Les ennemis ont été battus en tel endroit par les *nôtres*; c'eſt-à-dire, par ceux de *notre* parti.

NOTRE-DAME. C'eſt le nom que l'on donne ſouvent dans l'uſage ordinaire à la très-ſainte Vièrge Marie Mère de Dieu. *Domina noſtra. Notre-Dame* étoit de la race de David. Les grandes vèrtus de *Notre-Dame*. La qualité de Mère de Dieu a élevé *Notre-Dame* à un ordre ſupérieur au deſſus de tous les Saints, & des Hiérarchies céleſtes. Les Fêtes de *Notre-Dame*. L'Office de *N. Dame*.

On appelle auſſi *Notre-Dame*, les Égliſes dédiées à la Sainte Vièrge. *Notre-Dame* de Paris eſt grande & majeſtueuſe, mais elle n'eſt pas belle. C'eſt la Cathédrale de Paris. *Notre-Dame* d'Amiens eſt une des plus belles gothiques, qui ſoit en France. La Muſique de *Notre-Dame* eſt belle. J'entends la Meſſe à *Notre-Dame* tous les ſamedis.

Le peuple dit *Notre-Dame* par forme d'intèrjection. *Notre-Dame* que vous êtes long à faire ſi peu de choſe! *Notre-Dame* le beau parleur! quelquefois par abbréviation il dit *Tredame*.

Congrégation de NOTRE-DAME. Nom d'un Ordre Religieux de filles, qu'on appelle les Filles, ou les Religieuſes de *Notre-Dame*. *Congregatio Monialium Domina noſtra.* Leur inſtituteur eſt le P. Piètre Fourrier de Mataincourt, Réformateur des Chanoines Réguliers de Lorraine. Il y fut aidé par la Mère Alix Le Clèrc, fondatrice en 1597. & prémière Religieuſe de cet Ordre, dont le P. Fourriér dreſſa les réglemens, qui furent approuvez par l'Évêque de Toul l'an 1598. par le Cardinal de Lorraine Légat du Pape en 1603. & enſuite les Conſtitutions qui furent approuvées par l'Évêque de Toul, en 1617. & par Innocent X. en 1645. La principale fin de cet Ordre eſt l'inſtruction gratuite des filles. P. HÉLYOT, *T. II. C.* 64.

Congrégation de NOTRE-DAME, ſe dit auſſi de cèrtaines aſſemblées de piété qui ſe tiennent chez les Jéſuites, & que d'autres, tant ſéculiérs que réguliérs, ont établies en quelques lieux à leur éxemple. Voyez CONGRÉGATION, T. II. p. 121. On le dit auſſi des lieux où ces Aſſemblées ſe tiennent.

NOSTRE-DAME *de Charité*. Nom d'un Ordre Religieux de filles. *Ordo ſanctæ Mariæ à Charitate.* C'eſt le P. Eudes, frère de M. Mezeray qui eſt fondateur de cet Ordre, avec quelques autres pèrſonnes de piété. Il commença en 1641. à Caën. En 1642. le Roi donna des Lettres patentes. Aléxandre VII. érigea cette Congrégation en Ordre religieux en 1666. Il fut établi à Rennes en 1674. & à Treguiér en 1678. P. HÉLYOT, *T. IV. C.* 52.

Le lac de NOSTRE-DAME du Danube, ou de Caraſui. Nom d'un lac de Bulgarie. *Lacus Beatæ Mariæ Danubiana*, anciennement *Halmyris*. Il eſt dans le pays des Tartares Dobruces, & il eſt formé par la prémière branche qui ſe ſépare du Danube, & qui va ſe décharger dans la mer Noire à Chiuſtenge.

NOSTRE-DAME de l'Etoile, Ordre de Chevalerie. Voyez ÉTOILE. *T. II. p.* 1472.

Hèrmite de NOSTRE-DAME de Gonzague. Voyez HÈRMITE. *T. III. p.* 589.

NOSTRE-DAME DU LIS. Voyez LIS. *T. III. p.* 1490.

Ordre de NOSTRE-DAME de la Mèrcy. Voyez MÈRCY.

NOSTRE-DAME DE MÉTRO DE LA PÉNITENCE DES MARTYRS. Voyez PÉNITENCE.

NOSTRE-DAME *de la Miſericorde*. Ordre de Religieuſes établi par le P. Antoine Yvan fondateur, & la Mère Marie-Magdelaine de la Trinité, fondatrice & prémière Religieuſe de cet Ordre, qui commença vèrs l'an 1633. à Aix en Provence, & fut approuvé par le Vice-Légat d'Avignon vèrs 1639. & des Lettres patentes du 13. Novembre de la même année. Le P. Yvan dreſſa les Conſtitutions, Urbain VIII. les approuva en 1642. & Innocent X. en 1648. P. HÉLYOT, *T. IV. C.* 51.

NOSTRE-DAME DU MONT CARMEL. Voyez CARME & MONT CARMEL, *T. I. p.* 1458. 1459.

NOSTRE-DAME *du Refuge*. Nom d'un Ordre Religieux de filles & de femmes. Il a été établi pour ſervir de refuge aux filles & aux femmes pécherèſſes. Il prit ſon origine à Nancy en Lorraine l'an 1624. & eut pour fondatrice la Mère Marie-Élifabeth, de la Croix de JÉSUS, ſortie d'une ancienne Nobleſſe de Remiremont. Les Conſtitutions en furent approuvées l'an 1634. par Urbain VIII. Voyez le *P. Hélyot, T. IV. C.* 47.

Ordre de NOSTRE-DAME du Roſaire. Voyez ROSAIRE.

NOSTRE-DAME *de la Victoire*. C'eſt le nom d'un Ordre qui devroit appartenir à celui des frères Prêcheurs; mais qui ſelon toutes les apparences n'a été qu'en idée, & fut ſeulement projetté après la fameuſe bataille de Lépante, lorſqu'on inſtitua une fête de *Notre-Dame de la Victoire*, qui peut avoir donné lieu à l'inventeur de cet Ordre de lui faire porter le même nom. *Ordo ſanctæ Mariæ de victoria Matris Dei.* C'eſt ainſi que l'appellent les Reglemens qui furent dreſſez pour cet Ordre, & qui ſe trouvent manuſcrits dans la Bibliothéque du Cardinal Ottobon. P. HÉLYOT, *T. III. C.* 33.

NOT.

NÔTA. ſ. m. Tèrme Latin dont on uſe au Palais, & dans l'École, pour ſignifier une marque qu'on met en quelque endroit d'un livre, ou d'un écrit, quand il y a quelque choſe de remarquable, & dont on veut ſe ſouvenir. *Nota, obſervatio.*

C'eſt l'impératif du vèrbe Latin *Notare*, remarquer; par conſéquent il veut dire, *Remarquez.* Et quoique la prémière ſyllabe ſoit bréve en Latin, nous la prononçons longue.

NÔTA, ſe dit auſſi d'une éxplication, d'une réſtriction, ou d'une obſervation que font les Auteurs d'un livre, ou ceux qui en font faire l'édition, ſoit dans le texte, ſoit dans la gloſe, pour empêcher que le Lecteur ne ſe trompe, on l'avèrtit de quelque choſe. *Obſervatio, nota.* Cet article de compte eſt alloué, mais il y a *un nota* qui montre qu'il en faut faire la repriſe.

NÔTA, ſe dit dans le diſcours ordinaire pour tenir lieu de parenthèſe. *Nota, obſerva.* Cet importun vouloit encore me conter ſon procès; *nota* qu'il étoit deux heures, & que j'étois encore à jeun.

NOTABLE. adj. m. & f. & ſ. Qui eſt éxcellent, râre, ſinguliér, remarquable, conſidérable. *Inſignis, notabilis.* On le dit prémièrement des pèrſonnes. L'élection des Échevins ſe fait par les *notables* bourgeois qu'on mande à la ville pour cet éffèt. On a fait autrefois une aſſemblée des *Notables* à Rouen, des pèrſonnes conſidérables de l'État.

On le dit auſſi des choſes. Nous avons eu un avantage *notable* ſur les ennemis. Ce Marchand a fait une pèrte *notable* dans ce naufrage. Il eſt engagé pour une ſomme *notable* dans cette banqueroute. Plutarque a fait un traité des Dits *notables* ou Apophthegmes des Lacédémoniens. Les Arrêts *notables* ont été recueillis par les Arreſtographes.

NOTABLE. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour ſentence, maxime, bon mot, provèrbe, apophthégme. *Acutè dictum, proverbium, paroemia.*

Aux ſots déplait ouir un bon notable.

NOTABLEMENT. adv. D'une manière conſidérable. *Inſigniter, magnoperè, vehementer, non leviter.* Je ſuis intéreſſé *notablement* dans cette affaire. Cet homme a été *notablement* bleſſé dans une telle mêlée. Cette action contribuë *notablement* à votre gloire. PAT.

NOTAIRE.

NOTAIRE. ſ. m. Officiér dépoſitaire de la foi publique, qui garde les nottes & minutes des contrats que les parties ont paſſé pardevant lui, & qui en délivre des éxpéditions qui ſont authentiques & obligatoires, & portent hypothéque. *Libellio, tabularius, tabellio.* Les *Notaires* du Châtelet ont maintenant la qualité de Conſeillers du Roi & Gardenottes. Les Sécretaires du Roi s'appellent Conſeillers *Notaires* & Sécretaires du Roi. Il y a quatre *Notaires* Sécretaires du Parlement. Ragueau fait une diſtinction entre les *Notaires* & *Tabellions*, & dit qu'en pluſieurs villes les *Notaires* reçoivent & paſſent ſeulement les minutes & nottes des contrats, & les peuvent délivrer aux parties en brevet; mais qu'ils ſont tenus de les porter aux Tabellions pour les garder & délivrer en grôſſe aux parties, ſi elles le requièrent pour avoir une éxécution parée, & il ſe fonde ſur des Édits de François I. des années 1542. & 1543. Paſquier dit la même chôſe. Voyez cet Auteur, *Rech. L. IV. C.* 14. Il ajoûte pour raiſon, qu'anciennement les *Notaires* étoient les Clèrcs des Tabellions, & écrivoient ſous eux. Peu à peu ils ſe ſéparérent de leurs Maîtres, & enſuite on les érigea en Offices pour recevoir les minutes des contrats par un Édit de François I. en 1542. Mais ces Tabellions ont été ſuprimez par le Roi Charles IX. en l'Ordonnance d'Orléans: & maintenant on appelle *Notaires*, tous les Officiérs royaux qui reçoivent & qui délivrent des grôſſes de toutes ſortes de contrats & conventions; & *Tabellions*, ceux qui font la même chôſe dans les Seigneuries & Juſtices ſubaltèrnes. On appelle maintenant l'étude des *Notaires*: on diſoit autrefois *boutique*; & on le dit encore en pluſieurs provinces.

Les *Notaires*, en Latin *Notarii*, ont été ainſi appellez, de *nota*, *marque*, parce qu'anciennement ils écrivoient par notes, ou écritures abrégées, une lettre ou chiffre ſignifiant un mot entiér. Cet art d'écrire en notes n'eſt pas venu juſqu'à nous. Loyseau. Cela a donné occaſion aux traitez des notes dont nous parlerons au mot Nottes.

Un Préſident pour moi n'eſt non plus qu'un Notaire. Régn.

Dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe il y avoit des *Notaires* qui étoient des Officiérs Écléſiaſtiques chargez de recueillir & de conſèrver les actes des Martyrs. Ces *Notaires* étoient ſept, châcun avoit ſon quartier dans la ville de Rome, car dans l'établiſſement des *Notaires* en ſept quartiers ou régions, on les appelloit Régionaires, *Regionarii*; *Notaires* ordinaires, *ordinarii*. C'eſt le Pape S. Clement qui le prémiér établit ſept *Notaires* à Rome, & qui leur diſtribua les quartiers ou régions de la ville, pour écrire les actes des Martyrs qui y ſouffroient. C'eſt ce que nous apprenons du *Liber Pontificalis*. Au IIIe ſiécle S. Fabien Pape conſidérant que l'Écriture en notes étoit fort obſcure, il prépoſa ſept Soudiacres à ces *Notaires*, afin que ces ſept Soudiacres euſſent ſoin de faire mettre au net, & tout au long, ſans notes ou abreviations, ce que les *Notaires* auroient écrit en notes.

Les *Notaires* avoient ſoin du patrimoine de l'Égliſe Romaine. Dans le Ménée des Grècs, quand il eſt parlé des ſaints *Notaires*, on entend par ce nom ſaint Marcien & ſaint Martyrius; ce n'eſt pas qu'ils euſſent fait la fonction de *Notaire*, mais c'eſt que ce nom ſe donnoit quelquefois aux Soudiacres, aux Lecteurs, & à d'aûtres encore, & que ſaint Martyrius avoit été Soudiacre, & ſaint Marcien Lecteur ou Chantre, *Cantor*. Ces *Notaires* étoient ordinairement des Lecteurs qui paſſoient ordinairement à des degrez plus élevez. Dans la ſuite ces *Notaires* ont été abrogez, & l'uſage a introduit deux autres ſortes de *Notaires*, qui ſont les *Notaires* Apoſtoliques, & les *Notaires* Épiſcopaux; ces *Notaires* Écléſiaſtiques ne peuvent inſtrumenter pour les chôſes temporelles.

Ce nom dans tous les ſens vient de *Notarius*, qui eſt formé de *nota*: ce mot veut dire *note*, regiſtre, *écrit*, *écriture*, *écriture abrégée*.

Notaire Apostolique, eſt un *Notaire* qui reçoit & éxpédie des actes en matière ſpirituelle & bénéficiale, comme les réſignations des bénéfices, concordats de pèrmutation, &c. *Notarius Apoſtolicus*. Il a une commiſſion du Pape, confirmée & approuvée par l'Évêque Diocêſain, & il eſt oppôſé à *Notaire Royal*. Les *Notaires Apoſtoliques* ne peuvent inſtrumenter dans les affaires temporelles. On prétend cependant qu'ils peuvent recevoir des Teſtamens. Mais les Parlemens ne le ſouffrent point.

Les *Notaires* Épiſcopaux ſont les *Notaires* des Évêques, le nombre en doit être réglé dans les Diocêſes, afin de ne point cauſer de préjudice aux *Notaires Royaux*.

Notaire. Chez les Romains, ce nom étoit commun à tous ceux qui écrivoient ſous autrui, ou qui recevoient les ſentences, & les contrats. *Tabularum perſcriptor publicus*. On apprend par la Novelle 44. de Juſtinien, que d'abord les contrats étoient écrits en notes ou abbréviations par les *Notaires*, ou Clèrcs de Tabellions, & juſques-là ils n'étoient point obligatoires: enſuite on les mettoit en lettres, & les parties contractantes y appôſoient leur ſignature, & leur ſceau. Le prémiér écrit, qui n'étoit qu'un ſimple brouillon, s'appelloit minute, & le ſecond que le Tabellion lui-même mettoit au net, étoit la grôſſe, & la pèrfection du contrat. On a déja obſèrvé qu'en France les *Notaires* ont été longtems les Clèrcs des Tabellions; mais avec cette différence que la minute qui n'étoit parmi les Romains qu'une ébauche, & un contrat imparfait, eſt en France l'original, & la preuve du contrat. Voyez Loyseau. Il éxplique divèrſes diſtinctions nécéſſaires pour l'intelligence de quelques loix du Droit Romain.

On dit provèrbialement, quand un homme eſt en réputation de garder ſa parole, C'eſt autant que ſi tous les *Notaires* y avoient paſſé. On dit auſſi, Dieu nous garde d'un *& cetera de Notaires*, parcequ'ils font quelquefois ſix rolles pour éxpliquer ces trois mots de leurs minutes, promettant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c.

NOTAMMENT. adv. Particulièrement. *Maximè*, *imprimis*, *præcipuè*. On a donné ordre à ce Sèrgent de contraindre tous les cottiſez, & *notamment* tèls & tèls. Il n'eſt point du beau ſtile. Vau. Corn.

NOTARIACON. ſ. m. Favyn hiſt. de Navarre, L. X. p. 572. appelle ainſi l'ancienne écriture en note. *Nota*, *Notariorum littera*, *ſcriptura*. Apparemment qu'il a confondu l'écriture en notes, avec le Notaricon des Juifs Cabaliſtes.

NOTARIAT. ſ. m. *Libellionis munus*, *Tabularii præſcriptoris profeſſio*. Qualité, charge, fonction de Notaire. On ne doit admettre au *Notariat* que des gens d'une vèrtu intégre, d'une fidélité inviolable.

NOTARICON. ſ. m. Nom de la troiſiéme éſpéce ou partie de la Cabale Judaïque. *Notaricon* R. Nathan dans ſon grand *Aruch* dit, que le *Notaricon* eſt, lorſqu'une ſeule lettre eſt priſe pour le ſigne d'une chôſe, c'eſt-à-dire, pour un nom entiér; & il ajoûte que ce nom vient du Latin, où *Notarius* ſignifie un homme qui écrit en abrégé. R. Élias Lévita dit la même chôſe dans ſon *Theſbites*, ſi ce n'eſt qu'il veut qu'on prenne, non pas une lettre, mais deux ou trois pour un mot. Après tout, ni l'un ni l'aûtre ne ſuffit encore: car comme une ſeule lettre fait quelquefois un mot, d'autrefois auſſi dans le *Notaricon*, un mot entiér ne vaut qu'une lettre. Il y a donc deux ſortes principales de *Notaricon*. La prémière eſt lorſque par aphéréſe ou par apocope, on joint les prémières ou les dèrnières lettres de pluſieurs mots: pour en faire un mot, ou une phrâſe; ce qui fait qu'on diviſe encore cette prémière ſorte en deux éſpéces, l'une qu'on appelle initiale, quand on prend les prémières lettres; & l'autre finale, quand ce ſont les dèrnières. Et l'une & l'autre ſe fait en prenant les lettres ou dans le ſeus ordinaire, ou à rebours. Il y en a encore une troiſiéme éſpéce, qui ſe fait par ſaut, diſent les Rabbins, c'eſt-à-dire, en ſautant quelques lettres & ne les prenant pas de ſuite: La prémière de ces trois éſpéces de *Notaricon*, que les Rabbins appellent *Raſche Theboth*, paroit très-ancienne, & ſemble à quelques Hébraïſans avoir pris ſon origine des Pſeaumes ou autres endroits de l'Écriture, que nous appellons alphabétiques, dont le prémiér vèrſet commence par א prémière lettre de l'alphabeth. Le ſecond par la ſeconde ב, & ainſi des aûtres juſques à la fin. Ce que nous avons dit au mot Machabée de l'origine de ce mot, eſt un éxemple de cette prémière éſpéce de *Notaricon*. De même du nom de Jéſus ישו l'on fait יבוא שלה ונו *Veniet filo* &c. La ſeconde éſpéce eſt auſſi très-ordinaire, & ſe nomme *Sophe Theboth*; c'eſt-à-dire, la fin des dictions. En voici un éxemple. En prenant les dèrnières lettres de ces mots לי מה שמו מה, *Mihi quodnam nomen eſt. Quodnam?* On trouve le nom de Dieu יהוה, *Jehovah*. Cela eſt encore plus puerile quand on prend les lettres à rebours. La troiſiéme éſpéce eſt mitoyenne, mais récente, plus groſſière & plus embarraſſée. Quant à la ſeconde ſorte de *Notaricon*, qui conſiſte, non point en ce qu'un mot ne donne qu'une lettre, mais en ce qu'une lettre ſignifie un mot entiér, par elle on trouve dans un mot une phrâſe entière, par éxemple dans le prémiér mot de la Genêſe, בראשית, *Au commencement*, on trouve ברא רקיע ארץ שמים ים תהומות, Il a créé le firmament, la tèrre, le ciel, la mèr, les abimes. Voyez Schickard dans ſon *Bekinath happeruſchim*. *p.* 66. & ſuiv. Buxtorf. dans ſon Lénique Chalmudique. R. Nathan dans ſon grand *Aucrb*, & R. Élias Lévita dans ſon *Theſbites*, *p.* 113.

NOTE. Voyez Notte.

NOTER. v. act. Remarquer ce qu'il y a de plus conſidérable dans un livre ou un écrit. *Advertere*, *obſervare*, *notare*. Pour faire ſon profit d'un livre, il en faut *noter* tous les beaux endroits. Il fait bon acheter des livres *notez* par les Sçavans, par les mains deſquèls ils ont paſſé. On dit auſſi par parenthêſe, cela eſt *noter*; *notez* que cela eſt impoſſible.

Certaine fille un peu trop fière,
Prétendoit trouver un mari
Point froid & point jaloux; notez *ces deux points-ci.*
LA FONT.

NOTER, ſignifie auſſi, donner quelque mauvaiſe marque à une perſonne, ou à quelque choſe. *Notare, notam inurere.* On dit que le Juge *note* ceux-là mêmes qu'il abſout. Celui qui eſt *noté* par Sentence ne peut être témoin. Ce livre eſt noté dans l'Index des Livres déffendus. Cet homme eſt *noté* à la Cour, il eſt écrit ſur le livre rouge, on eſt mal ſatisfait de lui.

NOTER, en tèrmes de Muſique, ſignifie, marquer ſur un Livre les tons d'un air par le moyen des notes, pour le chanter ou le jouer ſur quelque inſtrument. *Modos, vel numerum muſicum deſcribere.* Il eſt aſſez difficile de bien *noter* des airs ou des parties de Muſique. On vend les airs de l'Opéra tous *notez.*

NOTÉ, ÉE. part. & adj. *Notatus, obſervatus.* Aérius eſt *noté* dans les écrits des Pères, comme l'Auteur d'une nouvelle héréſie, pour avoir égalé la Prêtriſe à l'Épiſcopat, & avoir jugé inutiles les prières & les oblations que toute l'Égliſe faiſoit pour les morts. BOSSUET.

NOTGÈR ou NOTCHÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Notgerus, Notcherus.* Un Évêque de Liége qui gouvèrnoit cette Égliſe à la fin du dixiéme ſiécle, s'appelloit *Notgèr* ou *Notcher.*

NOTICE. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit de ce qui eſt venu à la connoiſſance de quelqu'un. *Cognitio, notitia.* Il n'a été rien fait en ce procès depuis que les déffenſes de la Cour ſont venuës à la *notice* des Juges.

NOTICE, ſe dit auſſi en parlant de cèrtains livres qui ſont faits pour donner connoiſſance particulière des lieux, des chemins, d'un Royaume, d'une Province, d'un Pays, d'un Diocéſe. *Notitia, deſcriptio.* Cela paroît par la *Notice* de l'Empire. La *Notice* du Diocéſe de Châlons porte, &c. Monſieur Valois a fait la *Notice* des Gaûles, qui eſt un recueil des différens noms que les villes & provinces du Royaume ont porté dans les divèrs tems. On a fait auſſi la *Notice* des dignitez de l'Empire Romain & autres livres ſemblables. Les *Notices* des dignitez de l'Empire de l'Orient & de l'Occident, ſont d'un grand ſecours pour l'intelligence, non ſeulement de l'hiſtoire Romaine; mais auſſi de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, qui dépend en quelque ſorte de cette prémière. Cependant ce ſecours ſera bien foible, & même inutile, ſur tout aux jeunes gens, ſi les *Notices* ne ſont accompagnées de bonnes remarques, comme de celles de Pancirole, & de quelques autres antiquitez, & ſi un habile homme ne ſupplée au défaut de l'Original qui eſt mutilé & corrompu en bien des endroits.

On appelle *notice* d'un livre, d'un ouvrage imprimé ou manuſcrit, les choſes qui font connoître l'Auteur, l'âge de cet ouvrage, & les autres choſes qui le concèrnent. On met ſouvent la *notice* au commencement, & à la fin des Livres & des Manuſcrits râres.

NOTICE, ſe dit auſſi des pèrſonnes en tèrmes Eccléſiaſtiques, & de Martyrologe. La vie de ſainte Faraïde eſt dans Bollandus, ſa *Notice* dans les Natales de Molan. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 71.

NOTIFICATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Publication. *Publicatio, notificatio.* Le Grèffe des *notifications* eſt un Grèffe qu'on a voulu établir pour y enregîtrer tous les contrâts, & les rendre par ce moyen publics.

NOTIFIER. verb. act. Donner à connoître, faire ſçavoir. *Significare, admonere, notum facere.* Il n'a pû ignorer la teneur de cet arrêt, il lui a été aſſez *notifié* par ſa ſignification. On n'a pû venir à bout de faire *notifier* les contrâts, les rendre publics. Le lendemain vous avez *notifié* l'intèrdiction à l'Abbeſſe. PAT.

NOTION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Idée qu'on ſe forme en ſon éſprit de quelque choſe. *Notio, idea, conceptus.* Je n'ai qu'une *notion* confuſe de cette affaire. Donner une *notion* de quelque choſe. PORT-R. On appelle *notions communes*, ce qui eſt du ſens commun, ce que tout le monde conçoit de la même manière. Il y a des *notions* de bons ſens, communes à tous les hommes, qui ne trompent jamais ceux qui les conſultent attentivement. MALEB. Ces *notions* communes ſont la raiſon immuable & univèrſelle, & une régle infaillible dans l'éxamen de toutes les vérítez. ID.

NOTO. ſ. m. Nom propre d'une ville aſſez grande & aſſez belle. *Netum, Neetum, Nea.* Elle eſt capitale de la vallée de *Noto*, en Sicile, & ſituée ſur une montagne eſcarpée de tous côtez près de la rivière d'Abiſo, ou d'Acellaro, à quelques lieuës de ſon embouchûre.

La vallée de NOTO. *Neatina vallis.* C'eſt une des trois provinces de Sicile. Elle eſt baignée par la mèr au ſud & au levant, bornée au nord par la vallée de Démona, & au couchant par celle de Mazara. Ses villes principales ſont *Noto* capitale, Camarana, Terranuova, Alicata, Enna, Leontini, Modica, Auguſta & Siracuſe. Ces quatre dèrniéres ont été ou détruites, ou fort endommagées par un tremblement de tèrre, l'an 1693. La vallée de *Noto* eſt préſque quarrée, & elle peut avoir 15. lieuës de longueur, & autant de largeur. MATY.

NOTO. Voyez FALCONARA.

NOTOIRE. adj. m. & f. Connu, public, évident. *Apertus, manifeſtus, notus. Evidens, clarus, cognitus.* La vérité de cette propoſition eſt claire & *notoire.* Cet accident eſt *notoire* & public. Cette Ordonnance eſt *notoire*, connuë de tout le monde. Voilà une preuve *notoire* & convaincante.

On appelle Art *notoire* une ſcience ou un art qui fait parvenir ceux qui le ſçavent à la connoiſſance de toutes choſes, de toutes les ſciences par infuſion & ſans peine, en faiſant ſeulement quelques cérémonies. L'ignorance de la plûpart des hommes, & la peine que les Sçavans ont eu à apprendre ce qu'ils ſçavent, montrent que le prétendu Art *notoire* eſt chimérique & inconnu.

NOTOIREMENT. adv. D'une manière claire & cèrtaine. *Manifeſtè, apertè.* On voit *notoirement* par l'inſpection de la piéce, qu'elle eſt fauſſe.

NOTORIÉTÉ. ſ. f. Évidence, connoiſſance publique: cèrtitude d'un fait dont on ne peut nier, ni obſcurcir la verité. *Publica notitia, rei clara evidentia.* On produit ſouvent des actes de *notoriété* pour prouver un fait évident, ou un uſage cèrtain dans un pays. On condamne une pèrſonne en Juſtice ſur la *notoriété* publique.

Tous ces mots viennent de *notorius* & de *notorietas.*

NOTRICO. Voyez NOTUCO.

NOTE, ou NOTE. ſ. f. Tèrme de Pratique. Minute d'un Acte qu'on paſſe chez un Notaire. *Commentariolus, compendiaria rei ratio.* Il n'eſt plus en uſage que dans le compoſé en cette phraſe: les Notaires ſont créez *Gardenottes* du Roi.

NOTTE, marque qu'on fait à quelque feuillet, ou paſſage d'un livre pour le retrouver au beſoin. *Nota, indicium.* J'ai lû ce Livre, & j'ai fait des *nottes* avec un crayon, avec des coups d'ongle. On met un *hic*, ou une *notte* à la marge d'un contrat, pour en remarquer la clauſe déciſive, ou importante.

NOTTE, eſt auſſi une remarque ou éxplication qu'on met à la marge, ou au bas de la page d'un livre, d'un écrit, pour en faciliter l'intelligence. *Elucidatio, ſcholia.* Le Téxtuaire de Droit avec les *nottes* de Godefroi eſt fort eſtimé. Les *nottes* de du Moulin ſur la Coutume de Paris. Les *nottes* de Cujas, &c. Cette Bible eſt imprimée avec des *nottes* marginales. Faire des *nottes* pour ſervir d'éclairciſſement. ABL. Il a fait de petites *nottes* très-ſçavantes ſur Longin. BOIL. Dans un Dictionnaire on doit mettre une *notte* à un mot quand il eſt vieux, ou particulier à quelque art ou ſcience. Quand il eſt dans l'uſage commun, il n'y faut point de *notte.*

NOTTE, ſe dit auſſi de ce qui marque quelque défaut, tache, ou impèrfection. *Cenſura, animadverſio cenſoria, dedecus.* Cette fille a épouſé un honnête-homme; mais il eſt bâtard, c'eſt une grande *notte.* Quand quelqu'un eſt pendu, c'eſt une *notte* pour toute ſa famille. On appelle auſſi *notte d'infamie*, celle dont une pèrſonne eſt marquée par ſa profeſſion, ou par quelque jugement. Le métier de Comédien porte avec ſoi une *notte d'infamie.* Toute condamnation à peine afflictive emporte *notte d'infamie.*

NOTTES, ſont auſſi des caractères ou abbréviations qu'on fait, ſoit pour écrire promptement, ſoit pour ſignifier quelque choſe: *Nota, ſymbolum.* D'où vient que les Anciens ont appellé les Notaires, *Curſores, quia notis verba curſim expediebant.* Hérigone a fait cinq tomes d'un cours de Mathématiques en *nottes*, qu'il prétend être une langue univèrſelle, & pouvoir être entenduë de tout le monde. Les Juriſconſultes ont des *nottes*, comme §. *paragraphe*; ff, *Digeſtis*; E, *Extra.* Scto, *Senatus-conſulto.* Les Romains avoient des *nottes* pour leurs inſcriptions, *S. P. Q. R.* &c. *Senatus Populuſque Romanus. P. P. Pater Patriæ.* Ce ſont ces *nottes* anciennes qu'a expliqué Valérius Probus. Les Chymiſtes ont leurs *nottes*, *a a a. amalgamer. ſ. ſ. ſ. ſtratum ſuper ſtratum.* L'Algébre a auſſi ſes *nottes* expliquées à *Algèbre.* Préſque tous les autres Arts en ont pareillement.

Les Médecins, Chirurgiens & Apoticaires ſe ſervent auſſi de *nottes* ou caractères pour marquer le poids & les dôſes dans leurs ordonnances.

Paul Diâcre dit que les *nottes* furent inventées par Ennius, qui en fit le prémièr onze cens. Tullius Tyro Affranchi de Cicéron, Philargyrus Famius, & Aquila Affranchi de Mécenas y en ajoûtèrent beaucoup d'aûtres. Enfin Lucius Annæus Seneca les compila, les mit en ordre, & en augmenta le nombre juſqu'à cinq mille. Les *notes* de Tyron ſe trouvent à la fin des Inſcriptions de

Grutèr

Grutèr. Valérius Probus Grammairien du tems de Néron, travailla très-utilement à l'explication des *notes* des Anciens. Magnon Archevêque de Sens fit un Traité des Abbréviations du Droit dès le tems de Charles le Chauve. Pierre Diacre en fit un plus ample au tems de l'Empereur Conrad I. & Goltzius en a fait un pour l'intelligence des légendes, des médailles. Les Modernes qui en ont écrit, ſont Jacques Goharry, Alde Manuce le jeune, François Hotman, Frédéric Lindenbrox, Thomas Reinéſius, & Sértorio Orſati.

NOTTE, en tèrmes de Muſique, ſe dit des caractères qui marquent les tons, les élévations, ou les abaiſſemens de la voix, & ſes mouvemens vîtes ou lents; enfin toutes les variations qui y doivent faire de l'harmonie. *Caracteres muſici.* En général on entend par ce mot de *nottes*, toutes les marques, les ſignes, les caractères dont on ſe ſert dans la Muſique; mais en particuliér ce mot ſignifie proprement les marques qui indiquent quel degré de hauteur, ou de gravité on doit donner à chaque ſon. On doit conſidérer trois choſes dans les *nottes*, 1°. La quantité, c'eſt-à-dire, la grandeur & la figure de leur tête, 2°. La qualité; ou la couleur de la tête, ſi elle eſt blanche ou noire, vuide ou pleine, 3°. Les propriétez, comme parlent les Italiens, ſçavoir, ſi la *notte* eſt accompagnée de virgule, ou non. On doit encore remarquer, ſi les *nottes* ſont ſéparées & déliées, ou ſi elles ſont jointes & liées. Charlemagne demanda des Chantres au Pape, qui lui donna Théodore & Benoît, avec des Antiphoniérs de ſaint Grégoire, que le Pape Adrien lui-même avoit notez à la Romaine. Ainſi l'on voit que dès lors il y avoit des *nottes* pour le chant. FLEURY. Voyez encore au mot CHANT. *T. I. p.* 1634.

Ce fut un Pariſien, nommé de Meurs, qui au lieu de points & de létrres, dont on ſe ſervoit auparavant pour marquer le dégré de gravité, ou de hauteur qu'on doit donner à châque ton, inventa en 1330. les figures, ou caractères que l'on a appellées des *nottes*, parce qu'elles déſignent l'abaiſſement, ou l'élévation de la voix, ſes mouvemens vîtes & lents, & toutes les variations qui peuvent faire harmonie. LE GENDRE.

La *notte maxime* eſt figurée par un quârré long avec une queuë. Elle vaut huit meſures, quoique le Père Merſenne la faſſe de douze. La *longue* eſt une quârré avec une queuë, qui en vaut la moitié, ou quatre meſures. La *brève* eſt un quarré ſans queuë, qui vaut deux meſures. La *ſémi-breve* eſt un quarré ſans queuë qui eſt poſé ſur ſes angles, ou en loſange, qui vaut une meſure, ou le lever & le bailler de la main. La *minime* eſt une loſange avec une queuë, qui vaut la moitié d'une meſure; la *noire* a la même figure, mais elle eſt pochée, & vaut un quart de meſure. La *crochue* eſt la même figure, avec un croc par en bas, qui vaut un huitième de meſure, & la *double crochuë* un ſeiziéme. Les Imprimeurs appellent *nottes liées*, ou *doubles*, celles qui ſont fonduës enſemble. En général on diſtingue ſix eſpéces de *nottes* principales, qui ſont repréſentées par des caractères différens: ces *nottes* ſont la *ronde*, qui vaut deux blanches; la *blanche*, qui vaut deux noires; la *noire*, qui vaut deux croches; la *croche*, qui vaut deux double-croches; la *double-croche*, qui vaut deux triples croches; & la *triple-croche*.

Il y a auſſi des *nottes*, ou caractères pour ſignifier les pauſes, les repos, ou ſilences qui marquent qu'il faut ſe taire auſſi long-tems qu'on eſt à chanter la *notte* qui précéde. Elles ſe font avec des points, ou des lignes qui traverſent d'un réglet à l'autre.

Les Grècs faiſoient leurs *nottes* de Muſique avec des létrres ſimples, ou doublées, droites ou renvérſées, comme on prouve par les Livres de Bacchius, d'Alypius, de Porphyre & de Boëce. Les Latins du tems de Boëce, ſe ſervoient des quinze prémiéres létrres de leur alphabet pour *nottes*: dans la ſuite ſaint Grégoire Pape, les réduiſit aux ſept prémiéres. Enfin dans le onziéme ſiécle, un Bénédictin nommé Gui d'Arezzo, ou Arétin ſubſtitua à leur place les ſix ſyllabes, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol la*, il les plaça ſur différentes lignes, & les marqua avec des points. On trouva enſuite à propôs de mettre auſſi les *nottes* dans les éſpaces, mais c'étoient toujours des points d'une égale valeur; juſques à ce qu'environ l'an 1330. Jean de Meurs Docteur de Paris, donna à ces points différentes figures, qui marquoient combien de tems il falloit demeurer ſur châcune, & c'eſt-là ce qu'on appelle proprement les *nottes* de la Muſique.

Des ſept *nottes* en Muſique, qu'on appelle, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*. Les ſix prémiéres ont été inventées en l'an 1024. par Guy Arétin Moine Bénédictin, qui les trouva à Pompoſe dans le Duché de Férrare. La ſeptiéme fut ajoutée ſelon les uns par Vander Putten, ou ſelon les autres par le Maire, c'eſt *ſi*. Il ſert à éviter la difficulté des nuances qui étoient reſtées dans la gamme de Guy Arétin. Si l'on en croit Voſſius, Guy Arétin n'a point l'honneur d'avoir inventé ces ſyllabes. Les Egyptiens avoient fait la même choſe avant lui. Le même Arétin inventa auſſi outre les *nottes*, les lignes, les létrres, ou clèfs, le *B* quârre & le *B* mol. Ce fut du tems du Pape Jean XX. lequel les reçût avec ſi grand applaudiſſement, qu'il commanda de mettre cette manière de chanter en uſage. Auſſi eſt-elle ſi facile, qu'on apprend plus de muſique en un jour avec cette méthode, qu'on ne faiſoit autrefois en un an, avec celle des Grècs, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors. On ſe ſervoit de cértaines létrres pour déſigner les divérs dégrez des tons, & pour ſervir d'échelle. Il y avoit pluſieurs autres manières en Occident pour notter le chant, avant qu'on eût inventé ce ſyſtême, comme il ſe voit dans un Livre de la pratique du Plain-chant. Arétin intitula *Micrologue* le Livre où il publia cette invention. Arétin a pris les nottes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, de l'Hymne des Vêpres de ſaint Jean-Baptiſte, *Ut queant laxis*, &c. Denys d'Halycarnaſſe témoigne que les Egyptiens ſe ſervoient des ſept particules pour éxprimer les divérs tons de Muſique, long-tems avant Arétin.

On peut faire 720. variétez des ſix *nottes* de Muſique, ſans répéter la même deux fois; & on peut faire 40320. airs différens des *nottes* de chaque octave. Il y a des Organiſtes qui font 32. *nottes* dans la meſure binaire, qui dure ſeulement une ſeconde de minute.

On dit en ce ſens, qu'un homme chante ſur la *notte*; pour dire, à livre ouvért ſur un livre notté; ou qu'il fait des accords ſur la *notte*, ſans avoir étudié ce qu'il chante.

NOTTE, ſe dit auſſi pour le chant même.

La douce Linote
Agréable en ſes tons, & ſçavante en ſa notte. MÉNAGE.

NOTTE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit d'un Ménétriér, qui ne ſçait qu'une *notte*, qu'il n'aura qu'un double; pour dire, qu'il ne ſçait qu'une chanſon. On dit auſſi, qu'un homme change de *notte*, qu'il chante ſur un autre *notte*, quand il parle d'une autre manière qu'il n'avoit fait; quand il ſupplie, au lieu de menacer. On dit auſſi de celui qui ne ſçait rien de la matière dont on l'interroge; qu'il n'en ſçait *notte*, qu'il n'en a pas retenu une *notte*.

NOTTEBOURG. ſ. m. ou ORÉSKA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de l'Ingrie, province des Etats de Suéde. *Nortenburgum*, *Oreska*. Cette ville, ſituée ſur une petite iſle du lac de Ladoga, à l'endroit où la rivière de Niéva ſort de ce lac eſt une place forte, défenduë par une fort bonne citadelle. MATY.

NOTTINGHAM. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Comté de *Nottingham*, en Angleterre. *Nottinghamia*. Elle a un ancien château, que Guillaume le Conquerant y fit bâtir, & elle eſt bâtie dans une belle campagne, ſur la Trente, à quatre lieuës de Leiceſtèr, vèrs le nord. MATY. Le pont & la nouvélle ville, au-delà du pont, furent bâties par Édouard le vieux au Xe. ſiécle. LARREY.

NOTTINGHAMSHIRE. ſ. m. C'eſt-à-dire, le Comté de NOTTINGHAM. *Nottinghamia*. Province d'Angleterre, bornée au levant par le Comté de Lincoln, au ſud par celui de Leiceſtèr; au couchant par celui de Darby; & au nord par celui d'Yorck. Cette province n'a que treize lieuës de long ſur ſix de large; la rivière de Trente l'arroſe, & la rend fort fértile. Ses lieux principaux ſont Nottingham capitale, & les bourgs de Retford & de Nevvark. MATY.

NOV.

NOU. ſ. m. Vieux mot. Nœud. *Nodus*.

NOUAILLÉ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Nobiliacum*. Il eſt en Poitou à deux lieuës environ de Poitiers, au confluant du Clain & du Mioſſan. Valois, *Not. Gall. p.* 377.

NOVALE, adj. Qui ſe dit des tèrres nouvellement défrichées & labourées; qu'on a miſes en valeur, & ſemées. *Novalis*, *novalia*. Les Vicaires pèrpétuels qui n'ont qu'une portion congruë, doivent jouir des *novales*, ou des dîmes des tèrres défrichées depuis dix ans: non pas au préjudice du Curé primitif. Cette tèrre n'eſt pas de la groſſe dîme, c'eſt une *novale*. Les *novales* appartiennent aux Curez, par préférence aux gros Décimateurs, ſans diminution de la portion congruë.

NOVALÈSE. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un monaſtère. *Novaliſia*, *Novalicium*. Il eſt dans le Marquiſat de Suſe en Piémont au pié du Mont Cenis, à deux lieuës de Suſe vèrs le nord. MATY.

NOVALITÉ. Vieux ſubſt. f. Nouveauté. *Novitas*.

NOVARE. ſ. f. Nom propre d'une ville ancienne, Épiſcopale, bien fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. *Novaria*. Elle eſt capitale du Novarrois, & ſituée ſur une éminence, à huit lieuës de Milan, vèrs le couchant; ſon Évêché eſt ſuffragant de cette ville; c'eſt la patrie de Pièrre Lombard, Maître des Sentences. MATY.

NOVAROIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Novare ou du *Novarrois*. *Novarienſis*.

NOVAROIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Milan.

lan. *Novarienſis Tractus.* Elle eſt entre le Milanois propre, les Comtez de Vigevano & d'Anghiéra, le Vercellois & la principauté de Maſſeran. Novare capitale & Orta en ſont les lieux principaux. MATY.

NOVATEUR. ſ. m. Qui introduit quelque nouveauté. *Novitatis author.* Il ne ſe dit guère que de ceux qui innovent en matière de Religion. Calvin, Luther, Zuingle ont été appellez des *Novateurs*, parce qu'outre qu'ils ont avancé pluſieurs dogmes impies, nouveaux & inouïs, ils ont auſſi renouvellé pluſieurs anciennes héréſies déja condamnées dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe. Voyez la Chronologie du P. Gautier & autres.

Oui, ſans peine, au travers des ſophiſmes de Claude,
Arnaud des Novateurs *va découvrir la fraude.* BOIL.

NOVATIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Hérétiques ou Schiſmatiques, qui ont pris leur nom de Novat Evêque d'Afrique, & de Novatien qui n'étoit qu'un ſimple Prêtre de Rome. Les Grecs ont ſouvent confondu ces deux noms, n'ayant fait qu'une ſeule perſonne de Novat & de Novatien. Celui-ci ſe ſépara de la communion du Pape Corneille, ſous prétexte que ce Pape recevoit trop facilement à pénitence ceux qui étoient tombez pendant la perſécution. Novat étant venu à Rome ſe joignit à la faction de Novatien; l'un & l'autre ſoûtenoient qu'il n'y avoit que la ſeule voie de la pénitence qui ſe fait au Baptême, par laquelle on pût entrer dans l'Égliſe, & ils ſe fondoient principalement ſur ces paroles de Saint Paul, Ch. VI. de l'Epître aux Hébreux v. 4. 5. & 6. *Il n'eſt pas poſſible que ceux qui ont été une fois éclairez, qui ont auſſi goûté le don du Ciel, & qui n'ont pas laiſſé de tomber, ſe renouvellent en faiſant pénitence.* Ce n'eſt pas qu'ils diſaſſent que ceux qui étoient tombez dans de grands péchez en puſſent jamais obtenir le pardon, quelque pénitence qu'ils fiſſent; au contraire ils les exhortoient eux-mêmes fortement à ſe repentir de leurs péchez; mais ils croyoient qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Égliſe de les recevoir à ſa communion, parce que l'Égliſe n'avoit que la voie du Baptême pour remettre les péchez. Les *Novatiens* adoucirent enſuite la doctrine de leurs Maîtres, parce qu'elle leur parut trop dure; ils ne refuſerent l'abſolution aux pénitens que pour les plus grands crimes. Ces deux Chefs de parti furent proſcrits, & déclarez Hérétiques; non pour le refus qu'ils faiſoient de recevoir les pénitens à la communion de l'Égliſe; mais parce qu'ils nioient avec opiniâtreté, que l'Égliſe eût le pouvoir de leur remettre leurs péchez. Les *Novatiens* furent auſſi appellez *Cathares*. Voyez CATHARE.

NOVATION. ſ. f. Tême de Droit, qui ſignifie Altération ou changement du titre: changement dans l'obligation originaire, qui l'éteint & l'anéantit. *Innovatio.* Comme lorſqu'on décharge une obligation ſans recevoir de l'argent, & qu'on prend en ſa place une ſimple promeſſe, il y a *novation*; on perd ſon hypothéque. Il y a deux ſortes de *novations*. L'une volontaire & l'autre contrainte & néceſſaire. La *novation contrainte* ſe fait par une condamnation en Juſtice; & en ce cas les fidejuſſeurs ne ſont point déchargez. La *novation volontaire* ſe fait en trois maniéres. 1°. En changeant la cauſe de l'obligation, ſans l'intervention d'aucune perſonne étrangère. 2°. En changeant ſeulement la nature de l'obligation. 3°. Par délégation; & lorſque le débiteur délégue une dette à ſon créancier pour s'en faire payer. Dans tous ces cas s'il y a une *novation* effective, & une volonté d'innover, celui qui eſt caution peut prétendre qu'il eſt dégagé de l'obligation. Juſtinien par la loi derniere C. *de novationibus*, a expliqué tous les cas qui font la *novation*: *vo-luntate ſolùm, non lege novandum.*

NOUE. ſ. f. Tême un peu humide & graſſe, qui eſt une eſpéce de pré ou pâture. Il en eſt fort parlé dans les Coutumes de Chartres & Châteauneuf. En Latin *noa.*

Ce mot vient de *natare*, d'où l'on a fait *nouer* & *noer*, pour dire *nager*. L'Abbaye de Notre-Dame de Fautel proche de Paris, s'appelle *Malenoue*, à cauſe d'un torrent qui y paſſe. Elle eſt nommée *Malanoda* dans les vieux titres. HUET.

Le P. Ruinart dans ſes notes ſur Grégoire de Tours, dit que le mot vulgaire *nau* ou *noue* eſt fait de *naſa*, qui ſe trouve dans la baſſe Latinité pour *mappa*, qu'on lit en d'autres Manuſcrits, & que Pithou dans ſon Gloſſaire de la Loi Salique, tit. 17. interprête *Sarcophagum ligneum*, bière de bois.

NOUE, eſt auſſi une ſorte de tuile qui eſt faite en demi canal pour égouter l'eau. *Imbrex, arcuatus later.* C'eſt auſſi un angle rentrant qui eſt entre deux combles, & dont le bas ſert de goutiére, ainſi nommé par les Couvreurs & Charpentiers. La *noue corniére* eſt celle où ſe joignent les couvertures de deux corps de logis. *Noue* de plomb eſt une table de plomb de toute la longueur de la *noue* d'un comble d'ardoiſe.

NOUÉE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *noue*, dont on vient de parler.

NOVELLARE; NUOLARE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Modénois, en Lombardie. *Novellara, Novolaria.* Elle eſt à trois ou quatre lieues de Reggio, vers le nord, & elle eſt capitale d'un petit pays qui ne dépend que du Comté de *Novellare*, qui étoit à la Maiſon de Gonzague. MATY.

NOVELLE. Voyez NOUVELLE.

NOVEMBRE. ſ. m. Onziéme mois de l'année, pendant lequel le Soleil entre dans la Sagittaire. *November menſis.* Il a été appellé *Novembre*, parce que c'étoit le neuviéme mois de l'année de Romulus, qui commençoit au mois de Mars.

NOUEMENT. ſ. m. Le *nouement de l'aiguillette* eſt une eſpéce de maléfice qu'on dit que font les Sorciers. *Nodi nexus, copula, nodatio ligula.* L'Académie condamne ce mot dans les additions, aprés l'avoir mis dans la table: on le trouve pourtant dans les Juriſconſultes qui ont parlé de cette eſpéce de ſortilége. Quelques-uns ont attribué cette impuiſſance accidentelle à la force & à la vivacité de l'imagination, qui diſſipe, & tranſporte les eſprits. C'eſt, dit Montagne, l'imagination qui cauſe la défaillance fortuite qui ſurprend les Amans ſi hors de ſaiſon, & par la violence d'une ardeur extrême, les glace au milieu des plaiſirs. Févret au contraire prétend que le *nouement de l'aiguillette*, ou la ligature des mariez, eſt l'un des plus anciens artifices de la magie, & que l'imagination peut bien cauſer une foibleſſe momentanée; mais non pas une impuiſſance continuë. L'hiſtoire eſt toute pleine d'exemples de pareils charmes qui ont empêché la conſommation du mariage; c'eſt pourquoi Févret met le *nouement de l'aiguillette* au nombre des crimes capitaux, parcequ'outre qu'il ſuppoſe du ſortilége & un pacte exprés, ou tacite avec le Démon, il va à détruire l'Etat indirectement, en empêchant la procréation des enfans qui ſont le ſoutien de la Republique. Auſſi les Parlemens ont-ils jugé que ce crime étoit de la compétence du Juge Royal, à l'exclution des Juges Eccléſiaſtiques & des Officiaux. Voyez Févret.

NOVEMPOPULANIE. ſ. f. Nom d'une ancienne province de France. *Novempopulania.* Elle comprenoit neuf peuples, & c'eſt de là qu'elle avoit pris ſon nom, formé de *novem*, neuf, & de *populus*, peuple. Et de là vient que M. de Marca dans ſon hiſt. de Beam, appelle les habitans de la *Novempopulanie* les neuf peuples. C'eſt Hadrien qui réduiſit tous les peuples de cette province à neuf principaux. Ces neuf peuples étoient diſtribuez en douze citez qui ſe trouvent des Honorius: qui que ce ſoit qui les ait diſtinguées, on ne laiſſe pas de continuer à appeller cette province *Novempopulanie*. La difficulté eſt de ſçavoir quels étoient ces neuf peuples. Vinet ſur Auſone doute ſi la *Novempopulanie* n'eſt pas la cité d'Auſch qui fut comme une colonie de neuf peuples. Mais Ammien, qu'il produit, lui faiſoit voir que c'étoit le nom d'une province qui étoit la même que l'Aquitaine de Ceſar, & non pas le nom d'une ſeule ville. Ortelius & Maſſon diſent que ces neuf peuples qu'elle comprenoit ſont les Viviſques de Bazas, de Médoc, les Boiens, ceux d'Auſch, Cominges, Conſerans, Bigorre & les Tarbelliens. Scaliger donne le nom de *Novempopulanie* à la cité d'Auſch, & ajoute que les neuf peuples, dont elle étoit compoſée, ſont ceux de Cominges, Conſerans, Bigorre, Laictoure, Bazas, Oleron, Leſcar, Ayre & les Tarbelliens. Le P. Monet prétend que des neuf peuples, il y en a ſept Aquitains, & deux Tectoſages. Les prémiers ſont les Viviſques, ceux de Médoc, les Tarbelliens, les Tabules, ceux de Bazas, d'Auſch & de Bigorre. Les ſeconds ou Tectoſages ſont les Daciens & les Comingeois. M. de Marca réfute ces opinions dans ſon hiſt. de Béarn. L. I. C. 5. & croit que les neuf peuples étoient les Tarbelliens, ceux d'Euſe, d'Auſch, de Bazas, de Béarn, d'Ayre, de Bigorre & de Cominges, & renferme toute la *Novempopulanie* dans la Guyenne; il fait mention d'Euſe que les autres ont omiſe, mal à propos, parcequ'Euſe étoit la métropole de toute la *Novempopulanie*. Les Tarbelliens comprennent Acqs & les Boyens ſelon lui. Le Béarn ne fait qu'un peuple, quoiqu'il eut deux citez, & pour le Commingeois il le conſidere avec le Conſerans ſous le nom d'un ſeul peuple.

NOVEMVIR. ſ. m. Magiſtrats d'Athénes au nombre de neuf. *Novemvir.* Leur autorité, & leur adminiſtration ne duroient qu'une année. Le chef s'appelloit *Archonte*, en Grec ἄρχος qui ſignifie *commandant*. Les *Novemvirs* étoient des principaux Magiſtrats d'Athénes. Ils n'étoient qu'un an en charge. Leur chef s'appelloit Archonte, & l'on mettoit ſon nom ſur les faſtes, comme à Rome celui des Conſuls. Le ſecond portoit le titre de Roi, le troiſiéme ſe nommoit Polémarque, c'eſt-à-dire, chef des troupes, les ſix autres s'appelloient *Theſmotetes*. Voyez Pollux, L. VIII. C. 9.

NOVENDIAL. Sacrifice que faiſoient les Romains pendant neuf jours, lorſqu'un prodige ſembloit les menacer de quelques malheurs. *Novendialis.*

NOVENSILE. ſ. m. Tême de Mythologie. Nom qui ſe donnoit

noit à quelques Dieux chez les Romains. *Novenſilis.* Les Dieux Novenſiles étoient des Dieux des Sabins que les Romains adoptèrent & auxquels le Roi Tatius fit bâtir un temple par vœu. Quelques-uns croyent que l'on donna ce nom à ceux qui avoient été mis les derniers au nombre des Dieux, comme Hèrcule, Veſta, la Santé, la Fortune, &c.

NOUER. v. act. Faire un nœud pour lier ou arrêter quelque chôſe. *Nodare, nodum colligare, nodo implicare. Nouer* ſa cravate, ſes manchettes, une liaſſe de papiers. Il a *noué* ſes jartières trop ſerré, ſa jambe en eſt marquée.

NOUER, ſe dit auſſi, pour envelopper dans quelque chôſe, en y faiſant un nœud. *In nodum colligere. Nouer* ſon argent dans le coin d'un mouchoir. Les écoliérs *nouent* des pierres dans leurs manches, dans leurs mouchoirs pour ſe battre.

NOUER, ſe dit auſſi parmi les Jardiniérs, des boutons fleuris des arbres & des plantes, lors que leurs feüilles tombent, & qu'ils commencent à ſe convèrtir en fruit. *In fructum concreſcere, fructum inducere.* Il n'y a que la moindre partie des boutons qui ſe *noue*, qui s'attache à l'arbre; les aûtres tombent. La poire *noue*, quand au ſortir de la fleur elle paroît toute formée. Le melon *noue* & s'arrête, quand au ſortir de ſa fleur, il groſſit. On connoît aux fruits à noyau qu'ils ont *noué*, quand la petite aiguille du milieu s'allonge plus que les feüilles de la fleur. LA QUINT. Voir ſes fruits *nouer*. ID. Je profite au printems du ſecours de l'eſpaliér pour faire plûtôt *nouer* les pêches. ID.

NOUER, ſe dit auſſi en parlant de la goute, quand l'humeur s'attache aux jointures, & qu'elle s'y épaiſſit comme du plâtre. *Articularem morbum contrahere.* La goute eſt fort douloureuſe quand elle eſt *nouée*. On le dit auſſi de ceux dont les ós ſont trop foibles pour faire les fonctions auxquelles ils ſont déſtinez; par éxemple, on dit vulgairement qu'un enfant eſt *noué* lorſque ſes jambes ne pouvant ſupporter le poids du corps, ſe courbent en arc.

NOUER, ſe dit figurément, en chôſes morales, en parlant des liaiſons d'amitié, de ſociété. *Contrahere, inire.* Ils ont *noué* enſemble une ſi forte amitié, qu'elle durera long-tems. Cet homme eſt entrant, flateur, il a bientôt *noué* convèrſation. Il faut *nouer* une partie pour ſe divèrtir.

NOUER, ſe dit auſſi chez les Peintres, en parlant des figures ou des couleurs qui ont entre-elles une belle liaiſon ou diſpoſition. *Apte figuras connectere, concinnare.* On dit un groupe de figures bien *nouées* enſemble; des couleurs bien *nouées* les unes avec les aûtres. FÉLIBIEN.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, *nouer* la longe, lorſqu'on met l'oiſeau en muë, & qu'on lui fait quitter la volerie pour quelques mois. *Avem ad vernationem detinere.*

On dit proverbialement, *nouer* l'aiguillette, en parlant des charmes qu'on s'imagine que font quelques Sorciers pour rendre un nouveau marié impuiſſant. *Maleficio afficere.* Voyez NOUEMENT.

NOUER L'AIGUILLETTE, en tèrmes de Manége, eſt quand un cheval ſauteur s'épare, & ruë entièrement du train de dèrrière, allongeant les deux jambes également de toute leur étenduë. *Poſterioribus pedibus calcitrare.*

NOUÉ, ÉE. part. & adj. *Nodatus, nodo connexus, implicatus.* On dit qu'un boyau eſt *noué* dans la colique de miſerére; quand il eſt replié en lui-même.

NOUÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ce qui eſt lié & entouré. *Ligatus, circumvolutus.* Il portoit d'argent à deux faſces *nouées*, de gueules. On le dit auſſi en parlant de la queuë des lions qui eſt repréſentée fourchuë, & paſſée en ſautoir avec un nœud, ou quand elle a des nœuds en forme de houpe.

NOUER, v. n. qui ſignifioit autrefois *nager*; il eſt hors d'uſage. *Natare.*

NOUET. ſ. m. Petit paquet de quelque drogue enfèrmée dans un nœud de linge, qu'on fait tremper ou bouillir dans une liqueur, pour lui en donner le goût, ou lui en communiquer la vèrtu. *Nodulus pharmacorum, aromatum.* Les Cuiſiniers ſe ſèrvent dans la plûpart de leurs ragoûts & de leurs ſauces, d'un *nouet* rempli d'hèrbes aromatiques, ou d'épiceries.

On met la pâte d'or & de mèrcure dans un *nouet* de toile, pour en éxprimèr le mèrcure autant qu'on peut. FRÉZIÉR. Aux Indes, quand on a le cèrveau engagé & chargé de pituite, on ſent dans un *nouet*, le cumin noir pilé. LETR. ÉDIF. *T. IX. p.* 428.

NOUET, en tèrmes de Médecine, eſt un remède qui ſupplée au défaut des ſuppoſitoires & des cliſtères, & eſt fait de jaûnes d'œufs, de ſel, de beûrre, de fiél, de miél, &c. qu'on lie dans un linge, & eſt de la groſſeur d'une aveline. *Nodulus medicus purgativus.* On le fait entrer dans le ſiége, d'où on le retire par le moyen d'un filèt qu'on y laiſſe.

NOUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de nœuds. *Nodoſus, articuloſus, nodis diſtinctus.* Il ſe dit ſeulement du bois. Un bâton *noueux*. BOIL. Une puiſſante & *noueuſe* matlûë. VAUG.

On appelle auſſi en tèrmes de Blâſon, des troncs & branches d'arbres *noueux*, quand ils ſont repréſentez pleins de nœuds & d'inégalitez. On les appelle autrement *écot*, ou *bâton à nœuds.*

NOUGAROT. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Armagnac, en Gaſcogne, *Nougariolum.* Il eſt ſur la rivière de Mèdon, à quatre lieuës d'Ayre, vèrs le levant. MATY.

NOUGNAT. Voyez NONNAT.

NOVI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Gênes, en Italie. Elle eſt aux confins du Duché de Milan, à deux lieuës de Tortone, vèrs le midi. *Nova.* MATY.

NOVIBAZAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Novibazaria, Novus mercatus, Novoforum.* Elle eſt capitale de la Sèrvie, & ſituée au confluant des petites rivières de Stniza & de Ruſca; à dix-ſept lieuës de Niſſa, vèrs le couchant. MATY.

NOVICE. adj. & ſ. m. & f. Qui n'eſt pas encore fort éxpérimenté en un art, en une profeſſion; qui eſt nouveau & peu éxercé en quelque chôſe que ce ſoit. *Novitius, tiro.* Dans l'ancienne milice Romaine on appelloit *novices*, les jeunes, ou les nouveaux ſoldats. Dans les Ordres de Chevalerie il y avoit des *Novices*, ou Clèrcs d'armes, qui faiſoient leur apprentiſſage avant que d'être reçus Chevaliérs. Ce Capitaine, qui s'eſt laiſſé battre, eſt bien *novice* au métiér de la guèrre, il a fait un tour de *novice*. Cet Avocat eſt *novice* en ſa profeſſion. Ce provincial eſt encore *novice* à la Cour; il n'a pas pris l'air du monde. Et d'où Diable êtes-vous, pour être ſi *novice?* Le zéle qu'il conçût alors, pour l'honneur de la Mère de Dieu, penſa le porter trop loin, faute de lumière & d'éxpérience dans les chôſes ſpirituelles, où il n'étoit encore que *novice*. BOUH. La femme que vous me donnez n'eſt pas *novice*, Dieu-mèrci: elle a de l'éxperience. G. G. les vieux ſoldats de Philippe étoient *novices* aux voluptez. VAUG. C'eſt un franc *Novice*. SCAR. Eſprit *novice*. ARLANC.

Guillaume enfant de chœur prête ſa main novice. BOIL.

NOVICE, eſt auſſi un Religieux, ou Religieuſe qui eſt encore dans ſon année de probation, qui n'a pas encore fait ſes vœux. *Novitius.* Mais en ce ſens il eſt plus ordinairement ſubſtantif. Le Sous-Prieur dans quelques couvens eſt le Maître des *Novices.* Les *novices* ſont aux bâſſes chaiſes. Les Religieuſes *novices* portent le voile blanc; les Profeſſes, le noir. Un *novice* n'eſt point cenſé mort civilement: il eſt capable de ſuccéder juſqu'à la profeſſion actuelle. Ses Bénéfices ne peuvent être non plus impétrez pendant ſon année de probation, ſans ſon conſentement. Le Concile de Trente ne pèrmet au *novice* de réſigner ſes bénéfices que deux mois avant ſa profeſſion: & il les peut même reprendre ſi la profeſſion eſt nulle. Un *novice* ne peut faire aucune donation à ſon Supérieur, à cauſe de la dépendance où il eſt à ſon égard. Comme les *novices* peuvent ſortir pendant leur noviciat, on peut auſſi les renvoyer.

NOVICIAT. ſ. m. Année de probation, pendant laquelle on éprouve ſi un Religieux, ou une Religieuſe ont une vocation, & des qualitez propres pour vivre dans la règle dont ils doivent vouer l'obſèrvation. *Noviciatus.* Le *noviciat* dure un an ordinairement, & en quelques Maiſons davantage. Ce Religieux a fait heureuſement ſon *noviciat*. L'année de *noviciat* eſt comme le lit de la mort civile d'un Novice, qui meurt au monde par la profeſſion. C. B. On a jugé qu'une donation faite entre-vifs, dans l'année de *noviciat*, étoit cenſée une donation à cauſe de mort. ID. Par le Concile de Trente le tems du *noviciat* doit être d'une année complette continuë & ſans intèrruption; s'il manquoit un ſeul jour à l'année de probation, il n'en faudroit pas davantage pour la rendre nulle. Le P. Vèrjus, dans la vie de S. François de Borgia L. III. p. 333. a dit au pluriel, dans une note marginale. Il établit des *Noviciaux*, des Seminaires, & des Maiſons profeſſes de ſon Ordre.

NOVICIAT, ſe dit auſſi des maiſons ou des lieux où l'on inſtruit les Novices. *Noviciatus, noviciorum domus, domus probationis.* Le *Noviciat* des Jéſuites. La Maiſon de l'Inſtitution eſt une éſpéce de *Noviciat* des Pères de l'Oratoire. Le *Noviciat* des Pères Bénédictins eſt à S. Denys. Le *Noviciat* eſt ſouvent un Cloître ſéparé du grand Dortoir.

NOVICIAT, ſignifie encore l'apprentiſſage qu'on fait de quelque art, ou dans quelque profeſſion. *Tirocinium.* Le *noviciat* de la guèrre eſt pénible & dangereux. M. de Turénne avoit fait ſon *noviciat* ſous le Prince d'Orange. C'eſt ce que Virgile fait dire à Évandre qui parle à Énée de ſon fils Pallas en ces tèrmes: *Sub te tolerare magiſtro Militiam, & grave Martis opus, &c.*

NOVIGRAD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie, *Novigradum.* Elle eſt fortifiée, défenduë par une citadelle, & ſituée au fond d'un long golfe, à huit lieuës de Zara, vèrs l'orient ſeptentrional. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Argyruntum* & *Argyruntum.*

gyrutum, que d'autres mettent à Obrovazza bourg voiſin de *Novigrad*, & d'autres à Peſcha, bourg ſur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis de l'iſle de Pago. MATY.

NOVIGRAD. Il y a encore deux petites villes de ce nom en Croatie. *Novigradum*. L'une dans la Corbarie, à ſept lieuës de Wihitz, vèrs le nord. L'autre dans la Morlaquie, à ſept lieuës de Zeng, vèrs le levant. MATY.

NOVIGRAD, eſt auſſi une petite ville, avec un château, conſtruit ſur une coline. *Novigradum*. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée à une lieuë du Danube, & à huit de Gran, vèrs le levant. MATY.

Le Comté de NOVIGRAD, *Novigradienſis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie, entre les Comtez de Sag, d'Hévvecz, de l'eſt, & le Danube. Il n'a rien de conſidérable que *Novigrad* ſa capitale. MATY.

NOVILLO. ſ. m. Tèrme de Rélation. C'eſt ainſi qu'on appelle au Pérou un jeune bœuf d'un an. *Bos anniculus*. Les *Novillos* coûtent ſix piaſtres châcun. FRÉZIÉR.

NOVITO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Calâbre ultérieure. *Novitus*. Elle coule un peu au nord de Girace, & ſe décharge dans le golfe de ce nom. MATY.

NOULET. Tèrme de Charpentier & de Couvreur. On appelle *noulèts* de petites nouës, ou égouts qui ſe font ſur les lucarnes, & particulièrement ſur celles qu'on appelle *Demoiſelles*. *Canaliculus tectorius*.

NOUMAZE. } C'eſt la même que NÉOMAIE. Voyez ce
NOUMOIZE. } mot.

NOVOGROD-WELIKI. C'eſt-à-dire, la grande *Novogrod*. *Novogardia magna*. Nom propre d'une ville de Moſcovie. Elle eſt capitale d'une Principauté qui porte ſon nom, & ſituée ſur le lac Ilment, à l'endroit d'où la rivière de Wolchova en ſort, environ à trente-ſept lieuës du lac de Ladoga, & de la ville de Nottebourg, vèrs le midi. Cette ville, ſituée dans une belle plaine, a été autrefois une République; elle dépend maintenant des Moſcovites; elle eſt Archiépiſcopale, grande, ornée de beaux édifices, & de ſoixante-dix Monaſtères, revêtuë de bonnes fortifications, & défenduë par un château. Les Suédois la prirent l'an 1611. & ils la rendirent l'an 1613. MATY.

La Principauté de NOVOGROD-WÉLIKI. *Principatus Novogardiæ magnæ*. Province de la Moſcovie. Elle eſt ſituée entre celles de Pleskovv, de Reſchovv, de Tvvèr, de Boſthovv, de Jéroſlavv, de Biéla-Jezero, de Wologda, & les États de Suéde. Cette Principauté a beaucoup d'étenduë, mais elle eſt occupée en pluſieurs endroits par des lacs & par des forêts. Ses principaux lieux ſont *Novogrod-Wéliki*, capitale, Ladoga, S. Nicolas, & Staro-Ruſſa. On dit que les anciens habitans de ce pays adoroient l'idóle de Pérum.

NOVOGRODECK. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Palatinat, qui porte ſon nom, *Novogroda*, *Novogrodecum*. Elle eſt grande, & ſituée dans une grande plaine, environ à trois lieuës de Niemen, & à vingt de Whilna, du coté du midi. Cette ville étoit autrefois l'appanage des puinez des Ducs de Lithuanie. Le Parlement de Lithuanie s'aſſemble alternativement en cette ville, & en celle de Minsk. MATY.

Le Palatinat de NOVOGRODECK. *Novogrodienſis Palatinatus*. Province de la Lithuanie. Elle eſt entre la Poléſie, & les Palatinats de Whilna, & de Troki. Elle eſt diviſée en trois chaſtellenies, qui portent les noms de ſes trois principales villes. *Novogrodeck* capitale de la province, Slonin, & Wolkovviſko. On trouve encore dans ce Palatinat les Duchez de Neſvvicz & de Sluczk. MATY.

NOVOGROD-SEWIÈRSKI. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Novogardia Severia*. Elle eſt forte, capitale d'un Duché qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Dezna, à ſoixante lieuës de Kiovie, vèrs le levant, & quarante cinq de Smolenſko, vèrs le midi. MATY.

Le Duché de NOVOGROD-SEVVIÈRSKI. *Tractus Severienſis*, *Ducatus Novogardiæ Severiæ*. C'eſt une province de la Moſcovie. Elle eſt entre les Duchez de Worotin, de Smolenſko, de Czernichovv, le Palatinat de Kiovie, & la Lithuanie, de laquelle elle dépendoit autrefois. Elle a été cédée aux Moſcovites comme une ancienne dépendance du Duché de Smolenſko. Novogrod-Sevvierſki, capitale, & Branſko, en ſont les lieux principaux. MATY.

NOVOMENTO, ou NOVE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville des Triballiens, dans la baſſe Meſſie. *Nova*, *Novenſis Civitas*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Bulgarie, ſituée près du Danube, à dix-huit lieuës d'Iſcha, vèrs le levant. MATY.

NOVOMOT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'ancienne Sèrvie, & renfermée maintenant dans la Boſnie. *Novomons*. *Novopyrgum*. Elle eſt ſur la riviere de Drina, près de ſa ſource, & des confins de l'Albanie. MATY.

NOURRAIN, ou NOURRAIN. ſ. m. Petit poiſſon qu'on jète dans les étangs pour les repeupler. On l'apelle autrement *peuple*, *fillete*, ou *allevain*. Il faut pour le moins trois milliers de *nourrain* pour repeupler cet étang.

NOURRICE. (Quelques-uns écrivent *nourriſſe*) ſ. f. Qui donne à teter à un enfant, qui a ſoin de l'élever dans ſes prémières années. *Nutrix*, *nutricula*. Une *nourrice*, pour être bonne, doit être ſaine & d'un bon tempérament, avoir bonne couleur & la chair blanche. Elle ne doit être ni grâſſe ni maigre. Il faut qu'elle ſoit gaie, gaillarde, éveillée, jolie, ſobre, chaſte, douce & ſans aucune violente paſſion. La plus éxcellente de toutes les *nourrices*, c'eſt la mère. VALEMBERT. Les enfans ne connoiſſent que leur mère *nourrice*, ils ſont âpres ſur leur *nourrice*. On dit, mettre un enfant en *nourrice*; pour dire, le donner à une *nourrice* hors de chez ſoi, pour le nourrir; Retirer un enfant de *nourrice*; pour dire le retirer de chez la nourrice, & le prendre chez ſoi. On dit des enfans dont les inclinations ne reſſemblent point à celles de leur pére, qu'ils ont été changez en *nourrice*, pour dire, que les *nourrices* les ont ſuppoſez en la place des véritables.

NOURRICE, ſe dit auſſi des chienes, à qui on donne à nourrir d'autres petits, que les leurs. *Canis nutrix*. Un chaſſeur a ſoin de chèrcher des *nourrices* à ſes levrons & à ſes autres petits chiens.

On dit auſſi d'une Province qui fournit des vivres à une autre, que c'eſt ſa mère *nourrice*. *Nutrix*, *altrix*. La Beauce eſt la mere *nourrice* de Paris.

On appelle provèrbialement un fanfaron en amour, un dépuceleur de *nourrices*.

NOURRICE. On appelle ainſi dans les Coutumes de Breſſe des piéces de bois ſur leſquelles la chanée d'un étang eſt couchée.

NOURRICIER. ſ. m. La mari de la nourrice, ou celui qui a ſoin d'élever un enfant. *Alitor*, *nutritius*. Joſeph ne fut que le pére *nourricier* de JESUS-CHRIST. Dans le ſens figuré on appelle pére *nourricier*, celui dont on tire ſa ſubſiſtance, ou à qui l'on doit ſon inſtruction. Mécénas étoit comme le pére *nourricier* des Sçavans. S. ÉVR. M. Ménage s'eſt vû le pére *nourricier* d'une cèrtaine race de Poëtes qu'il a élevez dans un des quartiers du Parnaſſe. BAIL.

Quelle mouche te pique, Iris?
Ma Cuiſiniere eſt à la meſſe,
Et les nourriciers *de Paris*
A peine arrivent de Gonneſſe. SÉNECÉ.

Il entend les Boulangers de Gonneſſe, qui apportent du pain à Paris.

NOURRIÇON, (ou NOURRISSON avec l'Académie) ſ. m. Enfant qu'une nourrice a ſoin de nourrir. *Alumnus*. Les villageoiſes mettent leurs enfans en nourrice, pour prendre des *nourriçons* des bourgeois.

NOURRIÇON, ſe dit figurément des Poëtes, qui ſe qualifient *nourriçons* du Parnaſſe, *nourriſſons* des Muſes, qui ont été nourris & élevez dans les beaux Arts. *Heliconis alumnus*. Nous, de Phébus ſacrez *nourriçons*. VOIT. Il ſe dit auſſi de tous ceux qui ont été élevez & inſtruits de quelqu'un. Vous voyez à vos pieds un *nourriſſon* du grand Saint Benoit. PATRU.

NOURRIR. v. act. Fournir les alimens néceſſaires pour entretenir la vie. *Alere*, *nutrire*. Ceux qui prononcent *norir*, prononcent mal. Dieu a creé les fruits de la tèrre pour *nourrir* l'homme & les animaux. Cet homme a une grande famille à *nourrir*. Il *nourrit* tant de valèts, de chiens, de chevaux, d'oiſeaux. C'eſt une belle charité de *nourrir* des pauvres, des orphelins. Diogéne s'étonnoit de ce qu'il *nourriſſoit* des paralites: c'étoient des ſouris. Quand on fait mettre quelqu'un priſonnier pour dettes, on eſt obligé de le *nourrir*, s'il le demande.

NOURRIR, ſe dit auſſi en parlant de l'aliment qui ſe convèrtit en la ſubſtance de l'animal. *Nutrire*, *alere*. On dit, la plante, la chair *nourrit* la chair. Cet homme ſe *nourrit* bien, il fait bonne chére, tout ce qu'il mange lui profite. Il eſt gras & bien *nourri*. L'enfant ſe *nourrit* dans le ventre de la mère. Le poulet ſe *nourrit* du jaune de l'œuf. Les inſectes pour la plupart ſe *nourriſſent* de limon.

NOURRIR, ſignifie auſſi, donner à teter à un enfant, l'élever juſqu'à un cèrtain âge. *Lactare*. Une bonne mère doit elle-même *nourrir* ſon enfant, les animaux *nourriſſent* bien leurs petits. La *nourrice* eſt devenuë groſſe, elle n'a pû achever de *nourrir* cet enfant. Cette femme n'a pu *nourrir* d'enfans, ils ſont tous morts en bas âge.

NOURRIR, ſignifie encore, élever des beſtiaux pour le ménage de la campagne, pour en trafiquer. *Alere*. Ce pays eſt abondant en pâturage, on y *nourrit* bien des bœufs, des moutons, des chevaux. Le profit de cette ferme conſiſte à *nourrir*, à faire

des

des nourritures. Dans les montagnes on *nourrit* des chévres ; dans les pays chauds des vèrs à ſoie. La baſſe-cour *nourrit* le Gentilhomme.

NOURRIR, ſe dit auſſi des plantes & des arbres. *Alere.* Dans les tèrres ſéches les arbres ne trouvent pas de quoi ſe *nourrir*. Le fumiér, le tèrreau, ſèrvent à *nourrir*, à faire profiter les arbres. Il y a bien des plantes qu'on ne peut *nourrir*, ni élever dans les pays froids. Dans une tèrre grâſſe, le blé qui y croît eſt bien *nourri*, le grain y eſt plus grôs. Les melons ne vaudront rien cette année, ils ont été *nourris* d'eau. Il a trop plu. Voilà des fruits gros & bien *nourris*.

NOURRIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. On a amené pluſieurs ruiſſeaux & étangs pour *nourrir* le canal de Languedoc, pour l'entretenir. *Fovere, conſervare.* Il faut jetter du bois dans le feu pour le *nourrir*. Il lancent des torches ardentes & telles aûtres choſes propres à *nourrir* le feu. VAUG. Quelques-uns tiennent que l'aimant a beſoin de *nourrir*, qu'il le faut armer ou mettre dans la limaille de fèr. On dit auſſi dans l'écriture, qu'un caractère eſt bien *nourri*, lorſqu'il eſt bien chargé d'encre, qu'il n'eſt point affamé. On dit de même en Peinture, qu'un tableau eſt bien *nourri* de couleurs ; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas légèrement chargé de couleurs. On dit en Pharmacie, *nourrir* la litharge, ou une autre ſemblable drogue, quand en la broyant continuellement dans le mortiér, on l'arrôſe peu-à-peu d'huile ou de vinaigre ſans la noyer, juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtance qu'on veut lui donner.

NOURRIR, ſe dit auſſi en parlant des pays qui abondent en vivres, qui en fourniſſent aux aûtres, ou des rivières qui ſèrvent à les y tranſporter. *Nutrire, alere, alimenta prebere.* La Seine & la Marne *nourriſſent* Paris ; la Beauce le *nourrit* de grains. Le Bèrri eſt ſec, il n'a de blez que pour ſe *nourrir*. On dit auſſi, que l'Afrique *nourrit* des monſtres ; que la mèr *nourrit* des baleines, &c.

NOURRIR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Entretenir, remplir, amuſer, fomenter. *Fovere, implere, paſcere.* L'eſprit de l'homme eſt ſi foible, qu'il ſe *nourrit* d'imaginations, de fumée, de chimères, de vaines eſpérances. Se *nourrir* de la parole de Dieu. FÉN. *Nourriſſez* votre raiſon des maximes les plus ſucculentes du Droit. TOUR. La lecture *nourrit* l'eſprit. S. ÉVR. Cette maiſon *nourrit* une haine immortelle contre celle-là. La ſcience *nourrit* dans l'eſprit une vaine complaiſance de ſoi-même. FLÉC. Elle avoit tous les attraits qui *nourriſſent* l'orgueil, & qui attirent la vaine complaiſance des hommes. FLÉC.

Des mépris d'un ingrat ma flamme ſe nourrit ? QUIN.

On dit dans une Ode ſur la Chaſſe,

Ces jeux amis de la jeuneſſe
Du vice écartent les aſſauts ;
Ils nourriſſent *la hardieſſe,*
Ils ont fait les prémiérs Héros.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

La ſageſſe *nourrit* mon cœur. FÉN. L'amour-propre a une inclination violente pour tout ce qui *nourrit* notre curioſité. NIC. Il n'y a point de vérité Chrétienne qui, étant méditée comme il faut, ne fût capable de nous *nourrir*. ID.

Nourrir *mille chagrins, mille remords dans l'âme.*
S. ÉVR.

Nourrir la diſcorde & la diviſion. ID. Je ne viens point vous ébloüir par l'éclat des honneurs de la tèrre, pour *nourrir* votre eſprit du récit ſpécieux d'une félicité mondaine. FLÉCH. Les prémiérs hommes *nourriſſoient* leur amour par les offices mutuels qu'ils ſe rendoient. M. ÉSP. On ſe *nourrit* des Anciens & des Modèrnes, on les preſſe, & on en tîre le plus qu'on peut. LA BR. La jalouſie ſe *nourrit* de chagrin, de ſoupçons, de dépit & de défiance. S. ÉVR. Il ne ſuffit pas à une femme d'avoir un extérieur modeſte & compoſé, quand elle *nourrit* dans le cœur de véritables attachemens. BELL. Aidé du ſilence & de la retraite, il *nourriſſoit* ſon eſprit de lecture, & vivoit dans un grand recueillement. FLÉC.

Souvent, d'un faux eſpoir un amant eſt nourri ;
Le mieux reçu n'eſt pas toûjours le plus chéri. MOL.

Le motif qu'on met dans toutes les tranſactions, eſt, pour *nourrir* paix & amitié entre les parties.

NOURRIR, ſignifie encore, Élever, former, inſtruire. *Educare, erudire, inſtituere, formare.* Il faut *nourrir* les enfans dans la crainte de Dieu, dans l'amour des lettres & de la vèrtu. Ce Gentilhomme a été bien élevé, bien *nourri* ; il a été *nourri* à la Cour, il a toûjours été *nourri* à la guèrre, aux armes, à l'étude. Il a été *nourri* dans le Barreau. ABLANC. Il fut *nourri* dans la pauvreté philoſophique. ID. Des hommes *nourris* dans le libertinage ne peuvent s'accoûtumer à la ſévérité des précéptes de la morale. S. ÉVR. Il faut être *nourri* dans la flatterie & la ſervitude, pour reüſſir à la Cour. ABL.

NOURRIR, ſe dit provèrbialement en ces phraſes ; Une beſace bien promenée *nourrit* ſon maître. On dit en ce même ſens, Il n'y a point ſi petit métiér qui ne *nourriſſe* ſon maître. On dit auſſi à celui qui bat un enfant, qu'il n'a pas envie de le *nourrir*. On dit auſſi, qu'on a *nourri* un ſèrpent dans ſon ſein, quand on a élevé un ingrat, qui rend le mal pour le bien, qui tâche à pérdre ſon bienfaiteur.

NOURRI, IE. part. paſſ. & adj. *Enutritus, altus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe.

NOURRI, IE. adj. Tèrme de Peinture. Un tableau bien *nourri* de couleurs ; c'eſt-à-dire, bien empâté, qui n'eſt pas légèrement chargé de couleurs. *Tabella coloribus non parcè depicta.*

NOURRI, en tèrmes de Blâſon ſe dit du piéd des plantes qui ne montrent point de racines, & des fleurs-de-lis, dont la pointe d'embas ne paroît point. *Petiolis non extantibus.*

NOURRI. ſ. m. Tout le bétail qu'on nourrit, toutes les nourritures qu'on fait, comme poules, cochons, vaches, &c. *Altilia.* Faire un petit *nourri* à la campagne.

NOURRISSANT, ANTE. adject. Qui ſubſtante, qui nourrit beaucoup ; qui a des parties ſucculentes, & propres à nourrir. *Nutriendi potens, alibilis, altilis.* Le preſſis des pèrdrix eſt fort *nourriſſant*. Le gruau eſt fort *nourriſſant*. La gelée de viande eſt fort *nourriſſante*.

NOURRITURE. ſ. f. *norriture* eſt mal dit. Aliment qui ſe convèrtit en la ſubſtance du corps. *Cibus, cibaria, eſca.* Le pain, la chair, ſont une bonne *nourriture*. Les ragoûts, les ſucreries, ſont une méchante *nourriture*. Un corps étique eſt celui qui ne prend plus de *nourriture* ; il ne peut vivre longtems. Ce malade ne prend plus de *nourriture*. Il fit tant, à force de prières, qu'il prit de la *nourriture*. VAUG. Être condamné au payement des *nourritures* d'un cheval. PATRU. On le dit auſſi des arbres qui ſéchent, faute de *nourriture*. Il faut donner de la *nourriture* au feu pour le conſèrver. LA CHAMB. La *nourriture*, ſelon M. Pèrrault, dans ſes Eſſais de Phyſique, vient quelquefois à tout le corps des animaux par la peau, & c'eſt là, dit-il, la cauſe pour laquelle les chiens qui tournent la broche, & même les Bouchérs, les Cuiſiniérs & les Charcutiérs, ſont d'ordinaire fort gras & fort replêts. Car la ſubſtance la plus ſubtile des choſes nourriſſantes appliquée au dehors de ces corps pénétre, ſelon lui, au dedans, & ſe mêle avec le ſang.

NOURRITURE, ſe dit auſſi des béſtiaux qu'on éléve. *Nutricatio, nutritus.* Ce Fèrmiér s'eſt enrichi à faire des *nourritures*. Le pays d'Anjou eſt gras, & propre à faire des *nourritures*. On dit d'un poulain bien fait, que c'eſt une belle *nourriture*. Il ſe dit, ſur-tout, parmi les nourrices, des enfans bien *nourris*.

NOURRITURE, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui ſèrt à nourrir, à entretenir une choſe. *Alimentum, nutrimentum, cibus.* Je me ſuis arraché aux douceurs de la gloire humaine, pour donner à mon eſprit une *nourriture* plus ſolide. BOSS. L'honneur eſt la *nourriture* & le plus ardent déſir des âmes bien nées. PATRU. L'étude eſt la plus ſolide *nourriture* de l'eſprit. S. ÉVR. Il n'eſt rien de plus rare que ce diſcèrnement éxquis, & ce goût rafiné de l'âme pour ſa véritable *nourriture*. S. RÉAL. L'amour des aûtres envèrs nous, eſt la *nourriture* de notre amour-propre. NIC. Les faux Paſteurs donnent aux âmes une *nourriture* empoiſonnée. FÉN. A ſa table, on gardoit une honnête tempérance, & en prenant la *nourriture* du corps, on recevoit auſſi *celle* de l'âme, par quelque lecture de la Bible & des ſaints Pères. P. VÈRJUS.

Mais ſon feu dépourvû de ſens & de lecture,
S'éteint à chaque pas, faute de nourriture. BOIL.

NOURRITURE, ſe dit auſſi de l'éducation. *Educatio, inſtitutio.* La *nourriture* de ce Gentilhomme a fait honneur à ſon Gouvèrneur ; il eſt bien inſtruit.

On dit provèrbialement en ce ſens, que *nourriture* paſſe nature ; pour dire, qu'une bonne éducation peut corriger les mauvaiſes inclinations naturelles.

NOURRITURE, Tèrme de Philoſophie hèrmétique. On appelle *nourriture* de la piérre, la continuation du feu.

NOUS. Pronom pèrſonnel pluriel de la prémiére pèrſonne *je* ou *moi*. *Nos.* *Nous* ſommes ſeuls. Cela ſoit entre *nous*. Allons *nous*-en. Que deviendrons-*nous* ? Souvent les Dieux pour ſe venger de *nous*, nous livrent à *nous*-mêmes. BRÈB.

NOUS, ſe dit auſſi quand le Roi parle, ou un Juge dans ſon tribunal, encore qu'ils parlent ſeuls. Le Roi dans ſes Edits & dans ſes Léttres dit, *nous* vous mandons & ordonnons, voulons & *nous*

nous plaît. *Nous* avons créé & érigé en titre d'office une telle charge. Le diſpoſitif de la Sentence d'un Juge commence par, *nous* diſons, *nous* avons enjoint & enjoignons à un tel Officier de comparoître. Quand un homme ſans autorité dit impérieuſement, *je le veux*; on lui répond ironiquement, & le Roi dit, *nous* voulons.

NOUVEAU, ou NOUVEL. adject. m. NOUVELLE. adj. f. Qui commence d'être ou de paroître; qui eſt né, ou qui a paru depuis peu de tems, ou qui a été nouvellement inventé. *Novus, recens.* Il faut obſerver que *nouveau* & *nouvel* pour le maſculin ne s'employe pas indifféremment. On dit *nouveau* devant un ſubſtantif qui commence par une conſonne ou une *h* aſpirée; & *nouvel* devant un ſubſtantif qui commence par une voyelle ou une *h* non aſpirée. Il faut obſerver auſſi que *nouvel* n'a point de plurier au maſculin, & que l'on ſe ſert de celui de *nouveau*. Des mots *nouveaux*. Les choſes *nouvelles* nous plaiſent à cauſe du changement, & de la variété qui les accompagnent; & en tant que ce qui eſt *nouveau* diffère de ce qui eſt ordinaire. LA M. LE V. Les vins *nouveaux* ſont ceux qui ſont recueillis à la dernière vendange. C'eſt un enfant *nouveau*-né, qui eſt depuis peu au monde. Le *nouveau* monde eſt l'Amérique, qui a été inconnuë aux Anciens. Un livre *nouveau*, un Auteur *nouveau*, ſont ceux qui commencent à paroître. Une charge de *nouvelle* création.

NOUVEAU, ſe dit auſſi relativement à l'égard de ce qui eſt plus ancien. *Novus.* L'édition *nouvelle* d'un livre. Une mode *nouvelle*. Un avis *nouveau*. Les *nouveaux* Nobles, ou annoblis depuis peu. La Nobleſſe *nouvelle* eſt oppoſée à l'ancienne. Courir à de *nouvelles* amours. La raiſon qui fait qu'on connoit mieux les autres, qu'on ne ſe connoit ſoi-même; c'eſt que par le commerce que nous avons avec nos propres inclinations, rien ne nous eſt *nouveau* en nous-mêmes, & tout nous eſt *nouveau* en autrui. M. Sc. Une paſſion *nouvelle*. On tombe dans de grandes puérilitez quand on veut toûjours produire des penſées *nouvelles* & ſurprenantes. Bou.

Vous faites tous les jours quelque plainte nouvelle. S. Évr.

On dit auſſi, Un air *nouveau*, des mots *nouveaux*, un ſtile *nouveau*; pour dire qui ſont différens des anciens. On appelle le commencement de l'année, Le *nouvel* an; & le printems, La ſaiſon *nouvelle*. Une Relation *nouvelle*, une Hiſtoire *nouvelle*, ſe dit auſſi de ce qui eſt arrivé depuis peu. Religion *nouvelle*, *nouvelle* doctrine. Toute *nouvelle* doctrine doit être ſuſpecte à de véritables Chrétiens, ils doivent abſolument rejeter tout ce qui eſt nouveau en matière de Religion. Dès qu'une doctrine eſt *nouvelle*, elle ne vaut rien.

Toutes ces doctrines nouvelles
Ne ſont que de folles cervelles.

NOUVEAU dans ces ſortes de phraſes ſe prend pour ce qui a été inconnu à toute l'antiquité, ce qui eſt contraire à la tradition, au ſentiment commun des Fideles, des Théologiens, & ſur tout des Paſteurs de l'Égliſe. Les Juifs, ni les Idolâtres ne devoient pas rejetter la doctrine des Apôtres, quoiqu'elle fût & qu'elle leur parût *nouvelle*, & contraire à tous leurs préjugez. Il n'en eſt pas de même des Chrétiens. Pouvons-nous ſçavoir, diſent-ils, quelle eſt cette *nouvelle* doctrine que vous enſeignez? Car vous nous dites certaines choſes fort *nouvelles*. P. Bouh. *Act.* 17. 19.

NOUVEAU, en têrmes d'Aſtronomie, ſe dit des aſtres qui commencent à paroître après qu'ils ſont ſortis des rayons du ſoleil. *Novus, emergens, recens, oriens.* On appelle la *nouvelle* lune, dès qu'elle a paſſé la conjonction avec le ſoleil, quand le croiſſant paroit, & même avant ce tems-là.

On dit auſſi, qu'on a découvert de *nouveaux* aſtres dans le Ciel, comme les quatre ſatellites de Jupiter. On a découvert auſſi de *nouveaux* ſatellites autour de Saturne: il y en a cinq.

NOUVEAU, ſe dit auſſi au Palais. Il falloit autrefois obtenir des lettres de Chancelerie pour articuler des faits *nouveaux*. C'eſt un homme qui recommence à plaider ſur *nouveaux* frais. Il ſuſcite toûjours de *nouveaux* incidens. Il demande un titre *nouveau* de la conſtitution de cette rente pour éviter la préſcription. Les productions *nouvelles* ſe doivent contredire aux dépens du produiſant. On dit auſſi, Les francs fiefs & *nouveaux* acquêts. On dit encore au Palais, Faire une dénonciation de *nouvel* œuvre; pour dire, Faire aſſigner un voiſin pour lui voir faire défenſes de conſtruire un bâtiment qu'il veut élever au préjudice d'une ſervitude, ou contre le droit ou la coutume.

NOUVEAU, ſe dit auſſi de ce qui ſurvient, qui eſt acceſſoire à ce qui étoit déjà, & ſignifie preſque la même choſe que le mot *autre* ou *encore*. *Recens, accedens.* Il lui a donné un *nouveau* ſujet de plainte, de guêtre; une *nouvelle* matière d'écrire. On dit auſſi, qu'on a reçu de *nouvelles* lumières, de *nouvelles* inſtructions. On lui a donné encore une *nouvelle* dignité. Un Prêtre peut-il recevoir de *nouvel* argent pour la même Meſſe? Pasc.

NOUVEAU, ſignifie encore, Novice, peu expérimenté en un art, dans une profeſſion. *Tiro, inexpertus, rudis, imperitus.* Ce jeune Bailli eſt tout *nouveau* dans ſa charge. Ce Capitaine eſt *nouveau* dans ſon métier. C'eſt un Provincial qui eſt à la Cour tout *nouveau*. Il eſt tout *nouveau* dans les affaires.

A Rome on appelloit hommes *nouveaux*, *homines novi*, ceux qui étant de famille plébéienne parvenoient à la magiſtrature, & acquéroient le privilége de la Nobleſſe. Dans le même ſens on appelle un homme *nouveau*, un homme qui a fait fortune en peu de tems; dont on n'avoit point entendu parler auparavant; qui n'a point de naiſſance, & qui eſt le prémier de ſa race qui ſe ſoit fait diſtinguer.

En Théologie on appelle *nouvel* homme, par oppoſition au *vieil* homme, le pécheur converti, & qui mene une meilleure vie. *Novus homo.* Cette expreſſion eſt priſe de Saint Paul, *Epheſ.* II. 15. IV. *Coloſſ.* III. 10. Se revêtir du *nouvel* homme. On appelle auſſi Jésus-Christ, le *nouvel* Adam, parce qu'il eſt le *nouveau* chef de la nature humaine, qui eſt venu reparer le mal que le prémier, qui eſt Adam, avoit fait, & nous rétablir dans l'état dont celui-ci nous avoit fait déchoir.

NOUVEAUX ACQUÊTS. Têrme de Droit. Le mot de *nouveau* a ici une ſignification préciſe & déterminée à un certain ſens: il ſignifie des héritages appartenans aux gens de mainmorte, pour raiſon deſquels on n'a point payé les amortiſſemens.

NOUVEAU-VENU. ſ. m. Nouvellement arrivé. *Hoſpes, peregrinus, adventitius.* C'eſt un *nouveau-venu* que perſonne ne connoit, il arrive de la Province. On ne conteſte point que *nouveau-venu* ne ſoit un ſeul mot, quand il eſt ſubſtantif: mais on en doute lorſqu'il eſt adjectif: ſur tout lorſqu'il a un régime il n'eſt guère bon; il vaut mieux dire, un homme *nouvellement venu* d'Angleterre, qu'un homme *nouveau-venu* d'Angleterre. Molière l'a pourtant employé aſſez heureuſement dans ce vers,

Un cœur nouveau-venu *des Univerſitez.*

Mais la proſe ne le ſouffriroit pas, & *nouveau-venu* comme adjectif a peu d'uſage, quoiqu'il ne ſoit pas tout-à-fait condamné.

On appelle *nouveaux* mariez ceux qui ſont mariez depuis un an. *Recentes conjugati.*

NOUVEAUX-CONVERTIS. C'eſt ainſi qu'on appelle en France, ceux des Prétendus Réformez, qui ont quitté leur Religion pour embraſſer la Religion Romaine. On les appelle auſſi *nouveaux-reunis*; mais c'eſt ſeulement au Palais, ou dans les diſcours qui ſe font ſur cette matiere. La Cour eſt tous les jours occupée à prendre des meſures pour s'aſſûrer de *nouveaux-convertis*. En Eſpagne & en Portugal on appelle *nouveaux Chrétiens*, les Juifs convertis au Chriſtianiſme, & même leurs enfans & toute leur poſtérité.

NOUVEAU, ELLE. Il y a pluſieurs contrées ou villes, auxquelles on donne ces mots, & qu'il faut chercher ſur la lettre de leurs noms propres: comme la *nouvelle-France* ſur France, *nouvelle-Eſpagne* ſur Eſpagne, & ainſi des autres. Matv.

NOUVEAU-MONDE. ſ. m. Se dit de l'Amérique découverte depuis plus de 150 ans par Colomb & par Americ Veſpuce; les terres connuës des Romains s'appellent l'ancien monde, *orbis vetus.*

En têrme de Jardiniér & de Fleuriſte, *Nouveau-monde* eſt une ſorte d'œillet qui pouſſe une vingtaine de boutons arrangez en rond. *Cariophyllens flos major.* Le *Nouveau-monde* n'eſt point eſtimé des Connoiſſeurs. Cult. des Fleurs.

NOUVELLE-ENCEINTE, œillet. Son nom lui eſt bien convenable; puiſque c'eſt une groſſe fleur panachée d'un beau pourpre, ſur un fin blanc; elle porte un beau verd, & de bonnes marcottes. Il faut lui laiſſer quatre boûtons. Morin.

NOUVELLE DE HOLLANDE. Têrme de Fleuriſte. Tulipe blanche & picotée de pourpre clair. Morin.

NOUVEAU, ſe dit auſſi adverbialement. *Recens.* Cet accident eſt arrivé de *nouveau*. Ce malade eſt retombé tout de *nouveau*. Les pécheurs endurcis retournent tout de *nouveau* à leurs vices. Ce malheureux s'étoit ſauvé, & a été repris de *nouveau*. *Iterum, rurſus.*

Ce mot de *nouveau* ſe joint à des adjectifs & à des participes, & dans ces occaſions il ſignifie *nouvellement*. Ce vin eſt bon, il eſt *nouveau* tiré. *Nouveau*-venu. Peut-être mes ſoldats valent-ils moins, car ils ſont *nouveaux* levez. De Buſſi Rab.

NOUVEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A *nouvelles* affaires, *nouveaux* conſeils; pour dire, qu'il ne faut pas prévoir les choſes de ſi loin, & remédier à des accidens qui n'arriveront peut-

peut-être jamais. On dit auſſi pour ouvrir la converſation, N'y a-t-il rien de *nouveau?* Ne ſçavez-vous rien de *nouveau?* Quand on apporte auſſi quelque choſe dans le monde, on dit que c'eſt du fruit *nouveau*. On dit auſſi, quand on remet une affaire, A demain toutes choſes *nouvelles*.

NOUVEAUTÉ. ſ. f. Ce qui eſt râre, ou nouveau; qu'on n'a point encore vû: choſe qui n'eſt pas ancienne, ou qui vient de paroître. *Novitas, inſolentia.* Le monde a des caractères ſenſibles de *nouveauté*. VAL. La grâce de la *nouveauté* reléve infiniment le prix des meilleures choſes. BELL. Une penſée répétée pèrd cette fleur de *nouveauté* qu'elle avoit la prémière fois. BOU. La *nouveauté* dans les penſées eſt la manie des Écrivains d'aujourd'hui. BOIL. La *nouveauté* a un charme dont nos eſprits ſe défendent malaiſément. S. ÉVR. C'eſt la *nouveauté* qui donne du luſtre & du prix aux choſes. BOUH.

La nouveauté *vous plaît; & ne ſe paſſe jour,*
Que vous ne faſſiez naître, ou mourir quelque amour. VOI.

On ſert aux bonnes tables toutes ſortes de *nouveautez*, de fruits, de légumes. La *nouveauté* plaît, donne le prix aux modes, aux choſes. Il n'y a pas juſqu'aux raves qu'on eſtime à la *nouveauté*; c'eſt-à-dire, dans la primeur. On le dit de même des fruits, ou des légumes qui par les ſoins, & l'induſtrie du Jardiniér, viennent dans leur pèrfection, ou dans leur maturité, avant la ſaiſon ordinaire. Un bon Jardiniér doit avoir de la paſſion pour les *nouveautez*. LA QUINT. On dit d'un Marchand, qu'on trouve toûjours quelque *nouveauté* chez lui; quand il a le ſoin de ſe fournir d'étoffes nouvelles. On dit auſſi d'un Libraire, qu'il a toûjours quelque *nouveauté*; quand il a toûjours quelque livre nouveau. On dit, dans ce ſens, d'un homme qui aime à voir, à lire tout ce qui s'écrit, tout ce qui s'imprime de nouveau, qu'il aime à voir, à lire toutes les *nouveautez*. La curioſité, & l'amour des *nouveautez*, c'eſt la même choſe. Céſar a remarqué que les anciens Gaulois étoient fort avides des *nouveautez*, aimoient fort à entendre des nouvelles. L'auteur ſacré des Actes des Apôtres a dit la même choſe des Athéniens. Or tous les Athéniens & les étrangers qui faiſoient là leur demeure, ne s'occupoient à rien aûtre choſe, qu'à dire ou à écouter quelque *nouveauté*. P. BOUH. *Act.* 17. 21. On dit, La *nouveauté* du fait me ſurprend; c'eſt-à-dire, ce qu'il y a d'extraordinaire & de ſingulier.

NOUVEAUTÉ, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Changement, innovation, mouvement, brouillerie. *Novitas, mutatio, innovatio, motus, tumultus.* Le peuple aime les *nouveautez*. Toutes les *nouveautez* ſont dangereuſes en matière de Religion. Les *nouveautez* ne ſont bonnes qu'en Phyſique, parcequ'elles ſont fondées ſur de nouvelles expériences, & ſur de nouvelles découvèrtes. Pluſieurs quittent leurs devoirs eſſentiels pour des *nouveautez* ſuperſtitieuſes. FL. Le Sénat de Véniſe ſouffre les Courtiſanes pour occuper la jeune Nobleſſe, de peur qu'elle ne médite des *nouveautez* contre l'État. S. DIDIÉR. Nôtre nation a une pente naturelle aux *nouveautez*. LA ROCHEF. Porter les eſprits à des *nouveautez*. DU RYÉR.

Pourquoi les Huguenots pourroient faire miracles,
Reſſuſciter les morts, rendre de vrais oracles,
Que je ne pourrois pas croire à leur vérité;
En toute opinion je fuis la nouveauté. RÉGNIÉR.

On dit provèrbialement à celui qu'on n'avû depuis long-tems, C'eſt *nouveauté* que de vous voir.

NOUVELLE. ſ. f. Avis qu'on donne, ou qu'on reçoit de bouche, ou par écrit, de l'état de quelque choſe, d'une action faite depuis peu, de la manière de vivre d'une pèrſonne. *Nuncius, nuncium.* On doit faire ſouvent ſçavoir de ſes *nouvelles* à ſes amis. On n'eſt point bien venu, quand on porte de mauvaiſes *nouvelles*. Le peuple eſt fort curieux de *nouvelles*, des *nouvelles* de la gazette. Il ne s'eſt ſauvé pèrſonne de la bataille, qui en ait apporté des *nouvelles*. J'attens des *nouvelles* de ma léttre, c'eſt-à-dire, réponſe à ce que j'ai mandé. Être à la ſource des *nouvelles*, c'eſt être dans un lieu où les choſes les plus importantes ſe paſſent, & où on reçoit les prémiers avis de tout.

Le P. Bouhours remarque que ces deux phraſes, avoir *nouvelles* de la mort de quelqu'un, & avoir des *nouvelles* de la mort de quelqu'un, n'ont pas tout-à-fait le même ſens: la prémière ſignifie apprendre la mort de quelqu'un, & la dernière ſignifie plutôt, apprendre des circonſtances & des particularitez de la mort de quelqu'un.

En tèrmes de guèrre, on dit, Envoyer aux *nouvelles*, quand on commande quelques Cavaliers pour battre l'eſtrade, pour prendre quelque priſonnier, afin de découvrir les ennemis, & d'apprendre l'état de leur armée. On appelle auſſi ſur la mèr, Des barques *d'avis*, celles qu'on envoye pour apprendre, ou pour porter des *nouvelles*.

NOUVELLE, ſe dit donc quelquefois pour cèrtitude, pour avis cèrtain & aſſuré. *Certus nuncius.* Darius eut *nouvelle* de la mort de Memnon. VAUG. *Accepit, factus eſt certior.* Alèxandre avoit *nouvelles* que Darius arrivoit. ID. *Avoir nouvelles* d'une choſe, à parler dans la dèrnière précision, marque qu'on apprend ſimplement une choſe. *Avoir des nouvelles* d'une choſe, marque qu'on en apprend les circonſtances. *Avoir nouvelles* régit quelquefois *que*. J'ai *eu nouvelles qu'on* a conclu la paix. *Avoir des nouvelles* ne régit jamais qu'un ſubſtatif: j'ai *eu des nouvelles* de la Cour.

NOUVELLE, ſe dit quelquefois dans un ſens malicieux, & pour faire entendre à quelqu'un qu'on ſçait ſes avantures ou ſes mauvais tours. *Male geſta, facinora.* Ah! Mr. le Fripon, je ſçai de vos *nouvelles*.

Philis ſi je ne vous vois plus,
C'eſt que je ſçai de vos nouvelles. GON.

NOUVELLE, ou plutôt NOVELLE, en Juriſprudence, ſe dit des Conſtitutions de pluſieurs Empereurs, de Juſtin, de Tibère, de Leon, & ſur tout de celles de Juſtinien. *Novella conſtitutio.* La plûpart des *Novelles* de Juſtinien furent faites en Grèc, & on les traduiſit en Latin. Il y en a 165. compriſes en neuf collations, ou chapitres. On appella *Nouvelles* ces Conſtitutions de Juſtinien, ou parcequ'elles changèrent beaucoup l'ancien Droit, ou ſelon Cujas, parcequ'elles furent faites ſur de nouveaux cas, & après la réviſion du Code compilé par les ordres de cet Empereur. Ainſi l'on avoit appellé *Novelles*, les Conſtitutions des Empereurs Théodoſe, Valentinien, Marcien, &c. parcequ'elles avoient été publiées après le Code Théodoſien. Quand Accurſe parle des *Novelles*, il entend celles qui avoient été publiées en Grèc par Juſtinien; car il appelle *authentique*, la vèrſion Latine qui en fut faite du tems de Bulgarus, parcequ'elle étoit fort éxacte, & fort fidelle. Voyez AUTHENTIQUE.

NOUVELLE, eſt auſſi une hiſtoire agréable & intriguée, ou un conte plaiſant un peu étendu, ſoit qu'elle ſoit feinte, ou véritable. *Geſta recentia feſtiva.* Les *Nouvelles* de Cèrvantes, de Scarron. Les cent *Nouvelles* nouvelles, qu'on attribuë au Roi Louis XI. Les *Nouvelles* de Bocace, les *Nouvelles* de la Reine Marguerite. La *Nouvelle* de Belphégor; la *Nouvelle* Allégorique, &c. Ma *nouvelle* eſt bien adreſſée, le ſujet eſt vrai, & même aſſez heureux; la morale eſt en bonne. Mlle. L'HÉRITIÉR. On eſt aujourd'hui dans le goût des petites *nouvelles* morales en proſe & en vèrs. ID.

Oſerai-je à mon tour, dans un récit fidèle,
Vous raconter une Nouvelle? Mlle L'HÉRIT.

NOUVELLE, ſe dit auſſi d'un très-petit bouton fort rouge & fort vif, qui ſe forme dans la méche de la chandelle lorſqu'elle eſt allumée. *Fungus.* Ce petit bouton s'appelle *nouvelle*, parcequ'on dit qu'il ſignifie quelque nouvelle. Il y a des *nouvelles* à votre chandelle.

NOUVELLE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Des *nouvelles* de la baſſecour, ce ſont des *nouvelles* fauſſes qui ne ſont cruës ou débitées que parmi le peuple. Les impies diſent en parlant de l'aûtre monde, que pèrſonne n'en eſt revenu dire de *nouvelles*. On dit encore, Il y a bien des *nouvelles*; pour dire, que la face d'une affaire eſt bien changée. On dit d'une choſe pèrduë, qu'on n'en a eu ni vent, ni *nouvelles*. On dit auſſi abſolument, Point de *nouvelles*; pour dire, il n'en ſera rien. Vous croyez convèrtir cet Hérétique, point de *nouvelles*, vous n'en viendrez pas à bout. Il eſt trop entêté, opiniâtre.

On m'en baille, en diſcours, de belles,
Mais de l'argent, point de nouvelles. RÉGNIÉR.

NOUVELLE-CONVERTIE. *Recens ad fidem converſa.* Fille ou femme de la Religion Prétenduë Réformée qui a embraſſé la Religion Catholique.

NOUVELLES-CONVERTIES, au plur. Sorte de Communauté où des filles Catholiques, gouvèrnées par une Supérieure, inſtruiſent pour un tems celles qui ſont nouvellement convèrties, ou qui ſe diſpôſent à faire abjuration, en les inſtruiſant de la Foi & des pratiques de l'Égliſe. Il faut l'envoyer aux *Nouvelles-converties*.

NOUVELLEMENT. adv. D'une manière nouvelle; & ſe dit de ce qui eſt fait depuis peu. *Recenter, recens.* Il y a eu bien des choſes *nouvellement* découvèrtes dans les Sciences. Ce Couvent eſt *nouvellement* bâti, fondé, inſtitué. Cela s'eſt fait tout *nouvellement*. Une charge *nouvellement* créée.

NOUVELLETÉ. ſ. f. Tèrme de Palais. C'eſt un mot conſacré dans les matières de complainte. Trouble, ou innovation dans la poſſeſſion. *Uſurpatio.* La connoiſſance des cas de *nouvelleté* en matière bénéficiale appartient au Juge Royal. On forme com-

plainte en cas de ſaiſine & de *nouvelleté* dans les actions poſſeſſoires pour ſe maintenir en poſſeſſion. Ce mot eſt du vieux langage.

NOUVÉLLIER, ÈRE. Vieux adj. m. & f. Changeant, inconſtant, légèr. *Inconſtans, levis, mutabilis.*

Abi, Dame Fortune, tant eſtes novéllière.

NOUVÉLLISTE. ſ. m. Curieux de Nouvelles, qui les chèrche, & les débite. *Nunciorum cupidus.* Les Nobles ruïnez & fainéans ſont d'ordinaire *Nouvélliſtes*, ou Généalogiſtes. Le caractère de *Nouvélliſte* conduit au ridicule, c'eſt une eſpéce de profeſſion qui rabaiſſe l'homme au deſſous de lui-même. BELL. Les Paraſites ſont ordinairement *Nouvélliſtes.*

Ni Luxembourg, ni quai des Auguſtins,
Ni du Palais la magnifique ſalle,
En célébrant leurs Conciles matins,
N'eurent jamais pour régler les deſtins,
Un Nouvelliſte, *Octave, qui t'égale.* SÉNECÉ.

NOY.

NOYA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville d'Eſpagne. *Noela, Novium.* Elle eſt dans la Galice, à cinq ou ſix lieuës de Compoſtelle, vèrs le couchant. MATY.

NOYALE, ou NOYALE. adj. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit d'une toile très-forte, qui ſe fait en divèrs endroits, mais ſur tout à Olonne & dans les villages voiſins. *Tela craſſa & valida.* Les toiles *noyales* doivent être faites du cœur de chanvre, le fil bien leſcivé; elles ſeront bien battuës, renforcées & unies, ayant du corps, ſans gommes, & les liſières bien faites. DICT. DE MAR.

NOYANT. Vieux ſ. m. Tèrme indéterminé. Un quidam.

Et tu deſpriſes moy Jayant,
Pour aimer un chetif noyant.

On a auſſi écrit *noi ent.*

Or & argent & pailles ſachiez tot eſt noi ent.
ROMAN D'AIE DAVIGNON.

NOYAU. ſ. m. Partie dure & ſolide de cèrtains fruits, qui enfèrme leur ſemence, laquelle eſt ordinairement une amande. *Nucleus, lignum interius.* On diviſe les arbres fruitiers en deux éſpéces: les uns portent des fruits à pepin, les aiitres des fruits à *noyau.* Les ceriſes, pèches, abricots, ſont fruits à *noyau.* Les néfles ſont fruits à pepin, auſſi-bien que les olives. A l'égard de la gréffe en écuſſon pour les fruits à pepin & à noyau, ſi c'eſt à la pouſſe, elle ſe doit faire aux environs de la S. Jean. LA QUINT. *T. I. p. 55.* Les prunes de franc damas'quittent le *noyau.* Les preſſes, les pavis ne quittent point le *noyau.*

Ce mot vient de *nucellus*, diminutif de *nucus*, & celui-ci de *nux.* MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *nucleus.*

NOYAU, en termes d'Architecture, ſe dit de cette partie de l'éſcalier qui ſoûtient les marches. *Scapus ſcalarum.* C'eſt un cilindre de piérre qui porte de fonds, & qui eſt formé par les bouts des marches gironnées d'un éſcalier à vis. On appelle *noyau de fonds* celui qui porte dès le rèz de chauſſée juſqu'au dèrnier étage: *noyau ſuſpendu* celui qui eſt coupé au deſſus des paliers & rampes de châque étage: *noyau à corde* celui qui eſt taillé d'une groſſe moulure en manière de corde, pour conduire la main, comme on faiſoit anciennement. *Noyau creux*, celui qui étant d'un diamétre ſuffiſant, a un puiſard au milieu. Il y a auſſi des *noyaux de bois:* ce ſont des piéces de bois qui, poſées à plomb, reçoivent dans leurs mortoiſes les tenons des marches d'un éſcalier de bois, & dans leſquélles ſont aſſemblez les limons, & appuis des éſcaliers, & rampes de châque étage. Les beaux éſcaliers ſont à deux, à quatre *noyaux.* Les *noyaux* de charpente ſont d'ordinaire de huit pouces de gros.

NOYAU, en tèrmes de Sculpture, ſe dit de ce qu'on met au milieu d'un moule, & qu'on appelle autrement l'*ame* de la figure. *Nucleus.*

NOYAU, en tèrmes d'organiſte, ſe dit de la partie du tuyau d'orgue que l'on pèrce de la même groſſeur que ſon anche avec ſa languette ou échalotte pour les faire entrer dedans. *Tuborum organicorum os, foramen. Noyau* ſe dit auſſi de la partie du tuyau où il change de groſſeur, comme il arrive au cromorne. *Receſſus, molis immutatio.*

NOYAU, en tèrmes d'Artillerie, eſt la partie du canon dans laquelle roule le boulet, qu'on appelle autrement l'*ame. Tormenti os, hiatus, oris diameter.*

NOYER. ſ. m. Arbre qui porte des noix. *Nux, nux juglans.* Il eſt grand, beau & fort rameux, ſes feuilles ſont grandes, larges, vèrtes, d'une odeur forte. Ses fleurs ſont des chatons, longs pendans, compoſez de pluſieurs feuilles rangées en écailles autour

d'un poinçon, de couleur jaunâtre. Ses fruits naiſſent ſur le même piéd qui porte les chatons, mais dans des endroits ſéparez: ils ſont couvèrts d'une écorce charnuë, vèrte, ſous laquelle ſe trouve la coquille ligneuſe & dure: on les appelle *noix*, en Latin *nuces.* Sa racine eſt longue & groſſe. On plante des *noyers* au milieu des tèrres à blé en pluſieurs lieux. En d'autres on en fait des allées & des avenuës. La racine du bois de *noyer* eſt veinée. C'eſt un bois fort éſtimé pour faire des meubles, qui ſe débite en poteaux, planches & membrures. Il ſèrt auſſi à monter des armes, à faire des panneaux de caroſſe, &c. Quand ſes racines ou louppes ſont de bon bois, on les couppe par tronçons pour ſervir aux Ebeniſtes, ou aux Menuiſiers en placage. Les *noyers* ſont ſujets à être foudroyez. L'ombre des *noyers* eſt mal ſaine comme celle de l'if, & il eſt dangereux de s'y endormir. Le *noyer* ſèrt aux Teinturiers, pour le fauve, par pluſieurs de ſes parties. On employe ſa racine, quand elle eſt tirée en hivèr; l'écorce lorſque l'arbre eſt en ſéve; la feuille, lorſque les noix ne ſont pas bien formées; & la coque, lorſqu'on en tire le cèrneau. En Latin *nux juglans, ſive regia vulgaris.* C. BAUH. *Pinac.* 417. Il y a d'aûtres éſpéces de *noyer.* Il y en a en Canada trois ou quatre differentes des nôtres.

NOYERS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Nucetum.* Il eſt dans la Bourgogne, ſur les confins de la Champagne, à trois lieuës de Tonnerre, vèrs le midi. MATY.

NOYER, ou NÉYER. v. act. *Demergere, ſubmergere, immergere, aquis perdere, ſuffocare.* On peut écrire l'un ou l'autre; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *noyer*, à moins que l'on ne fut contraint de prononcer *noyer* dans un vèrs, où il auroit été employé pour rimer avec quelque tèrme qui ne pèrmetroit pas de prononcer aûtrement. Par éxemple:

Euphorbe vous a feint que je m'étois noyé,
De crainte qu'apres moi vous n'euſſiez envoyé. CORN.

Il ſignifie, inonder, ſubmèrger. Le déluge noya toute la tèrre. La mèr a rompu ſes digues, & a *noyé* trois cens villages. Quand on lâche ces écluſes, on *noye* trois lieuës de pays. La riviére qui ſe déborde, *noye* cette ille tous les ans.

Ménage dérive ce mot du Latin *necare.* Mr. Chaſtelain dans ſon Martyr. T. I. p. 340. eſt de même ſentiment, & prouve par des éxemples que *necare* s'eſt dit en Latin pour *noyer*, que nous prononçons *neyer.*

NOYER, joint avec le pronom perſonnel ſignifie auſſi, être ſuffoqué par le moyen de l'eau. *Aquis præfocari, ſubmergi.* Ce ſont les meilleurs nageurs qui ſe *noyent.* Au paſſage de cette riviére on tua bien des gens, & il s'en *noya* encore davantage. Ceux qui ſe *noyent* s'attrapent où ils peuvent. Du tems de Louis XI. on *noyoit* ſouvent les criminels, au lieu de les pendre. CHRON. SCAND.

Le meilleur mari du monde,
N'eſt jamais bon qu'à noyer. MOL.

NOYER, ſe dit auſſi en parlant des aûtres liqueurs. *Liquore obrui, extingui.* Cette enfant ſe *noya* dans un vaiſſeau plein de lait. *Noyer* quelqu'un dans un tonneau de bierre.

NOYER, ſignifie auſſi, vèrſer beaucoup de liqueur ſur quelque choſe. *Diluere, inundare.* Il faut que ce poiſſon ſoit *noyé* dans la ſauce; que ces concombres ſoient *noyez* dans le vinaigre, qu'il ſurnage. Comme les pluïes qui vinrent après *noyerent* préſque les chemins, il ſouffrit beaucoup. BOUH. On appelle du plâtre *noyé*, celui qui eſt détrempé avec beaucoup d'eau, dans lequel on trempe des toiles qui ſervent aux Sculpteurs à faire des draperies de fauſſes ſtatues qui ne doivent ſervir qu'à une cérémonie.

On dit auſſi en Peinture, que des couleurs ſont bien *noyées*, lorſqu'elles ſont bien mêlées, & qu'elles forment une belle nuance, en paſſant inſenſiblement de l'une à l'aûtre. *Colorum commiſſura ſcite temperata.* *Noyer* les couleurs, c'eſt en mêler les extrémitez avec celles qui ſont voiſines. Cela ſe dit plus ordinairement des contours avec leur fond.

NOYER, ſe dit auſſi hyperboliquement. *Opplere, diluere, obruere.* On trouva cet homme bleſſé, *noyé* dans ſon ſang; cette veuve *noyée* dans ſes larmes.

Ainſi quand Mauſole fut mort
Artemiſe accuſa le ſort,
De pleurs ſe noya *le viſage.* MAIN.

NOYER, ſe dit auſſi pour, Oublier, pérdre. *Fluere, delere, abſtergere, abolere.* Les débauchez *noyent* tous les ſoucis dans le vin. C'eſt un homme *noyé* dans les plaiſirs.

Il noye *tous les jours ſa raiſon dans le vin.*

Viens noyer *dans nos vins mouſſats,*
Ta ſoif, & ta mélancolie. MAIN.

NOYER,

NOYER, ſe dit auſſi, en jouant à la boule, quand on a paſſé au delà du but, juſqu'à un lieu plus bas où la boule s'arrête. *Limites pratergredi.* Il croyoit débuter cette boule, mais il s'eſt allé *noyer*.

NOYER, ſe dit figurément en Morale; pour dire, ruïner, abîmer. *Perdere, abolere, opprimere. Noyer* les villes dans un déluge de ſang. WICQ. Ce joueur pèrd ſouvent, il ſe *noye*, il s'abîme. Cette manufacture qu'il a entrepriſe l'a abîmé, l'a *noyé* de dettes. Ne lui prêtez pas de l'argent, c'eſt un homme *noyé*.

NOYER, ſe dit auſſi pour, Perdre quelqu'un de crédit & d'honneur par de mauvais offices. *Diffamare, ignominia afficere.* On l'a *noyé* dans l'eſprit du Prince. L'ACAD. L'expreſſion eſt un peu hardie, & peut-être trop figurée.

On dit, *noyer* ſon vin d'eau; pour dire, y mettre trop d'eau. *Vinum aquâ diluere.*

NOYÉ, ÉE. part. adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Submerſus, immerſus, obrutus, extinctus.* On le trouva *noyé* à cent pas d'ici. Le cadâvre d'une femme *noyée*, flotte ſur le ventre, & celui d'un homme *noyé*, ſur le dos. Attaqueur des gens *noyez* dans le vin. VAUG. Un homme *noyé* de dettes. ABL.

Et le monde effrayé
Vous regarde déja comme un homme noyé. BOIL.

ÊTRE NOYÉ, ou plûtôt NÉYÉ, ſe dit ſur mèr du Pilote qui voulant prendre hauteur, ne découvre point aſſez d'horizon. *Horizontem non advertere, non intueri.*

NOYER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Qui veut *noyer* ſon chien, l'accuſe de la rage; pour dire, qu'on ne manque point de prétexte pour perdre les gens. On dit auſſi, qu'un homme eſt malheureux comme un chien qui ſe *noye*. On dit encore, qu'il eſt ſi malheureux, qu'il ſe *noyeroit* dans un crachat. On dit auſſi, de cent *noyez* pas un de ſauvé; de cent pendus, pas un de pèrdu. On dit auſſi d'une méchante pèrſonne, qu'elle n'eſt bonne qu'à *noyer*.

NOYEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Envieux. *Invidus.* Querelleux. *Moroſus, rixator, litigator.*

NOYON. ſ. m. Tèrme de jeu de boule & galet. C'eſt un lieu creux, ou marqué au-delà du but, où quand la boule arrive, ou le palet, on pèrd ſon coup. *Limes. Euripus, ultra metam.* Voilà une boule qui va au *noyon*.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on faiſoit dans le Cirque une éſpéce de foſſé qu'on nommoit l'*Euripe*, qui repreſentoit la mèr; & on diſoit de ceux qui tomboient dans ce foſſé, qu'ils avoient fait naufrage; ce qui a été transferé aux jeux, où l'on pèrd quand on paſſe les bornes du jeu, ou lorſqu'on tombe ſur les côtez.

NOYON. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. Elle étoit aûtrefois de la Picardie, mais elle eſt maintenant dans le Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Noviomus, Noviomum.* Elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Vorſe, à demi-lieuë de l'Oiſe, & à ſept à huit de Laon & de Soiſſons, vèrs le couchant. Cette ville que l'on prend ordinairement pour l'ancienne *Noviodunum*, ou *Noviomagus*, eſt belle; on y voit pluſieurs fontaines, pluſieurs Monaſtères, deux Abbayes, qui portent les titres de Saint Éloi & de Saint Barthelemi. Elle a un Évêché, ſuffragant de Rheims, Comté, & l'un des douze anciens Pairs de France. Enfin elle eſt capitale du Noyonnois, petit pays qu'on nomme en Latin, *Noviodunenſis* ou *Noviomenſis ager*.

N U.

NU. Voyez NUD.

N U A.

NUABIA, ou NUBIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Éthiopie, en Afrique. *Nubia.* Elle eſt dans la Nubie, ſur le Nil à cent quarante lieuës de Suaquem, vèrs le couchant. MATY.

NUAGE. ſ. m. Vapeur condenſée; nuée épaiſſe. *Nubes, nubila.* Quand le ciel eſt couvèrt de *nuages*, on ne peut obſèrver les aſtres. Les vents du nord chaſſent les *nuages*. Le ſoleil paroît plus beau au ſortir d'un *nuage*. Les *nuages* que nous voyons porter en l'air ne ſont que des éxhalaiſons & des vapeurs, élevées par la chaleur du ſoleil, & par la chaleur enfèrmée dans la tèrre, qui au ſortir du lieu, d'où elles s'éxhalent ſont ſéparées en de trop petites parties pour pouvoir être vûës, & qui ont rencontré, un peu plus haut, un froid qui les a reſsèrrées, & renduës opaques par la réunion de leurs parties: après quoi, ce ſont de gros *nuages* qui flottent en l'air, d'où ils retombent en pluies. FONT. Les éxhalaiſons ſont ſéches & chaudes; & les vapeurs froides & humides: les premieres ſortent de la terre, & les autres de l'eau.

NUAGE, qui a le piéd à l'eau, ſe dit, ſur mèr, d'un *nuage*, qui s'éléve de l'horiſon, ſans que le piéd en ſorte. M. Fréziér dit p. 8. de ſon Voyage à la mèr du Sud, que ſous le tropique, il remarqua des *nuages* d'un beau vèrt au coucher du ſoleil, d'une couleur très-vive.

NUAGE, ſe dit au figuré de cèrtaines vapeurs, & aûtres chôſes ſemblables qui offuſquent la vûë, & empêchent de voir diſtinctement les objèts. *Caligo, umbra.* Il me ſembloit que j'avois quelque *nuage* devant les yeux.

NUAGE, ſignifie auſſi figurément, une multitude, une quantité de cèrtaines chôſes qui forment comme un *nuage*. Je voi former de loin un *nuage* de coups de bâton qui crevera ſur mes épaules. MOL. Les Latins diſent *nubes* dans le même ſens.

Déja de traits, en l'air, s'élevoit un nuage. RAC.

NUAGE, ſe dit figurément en Morale, des paſſions & de l'ignorance qui nous dérobent, qui nous cachent, ou qui obſcurciſſent la vérité & la nature des chôſes. *Caligo, tenebræ.* La foibleſſe de l'eſprit humain ne lui pèrmet de voir la nature qu'à travèrs des voiles & des *nuages*. L'amour, la colere ſont des *nuages* qui offuſquent notre raiſon. Le *nuage* le plus difficile à diſſiper, c'eſt la préoccupation. La vérité ſe fait toûjours un peu de jour au travèrs de tous les *nuages* dont on s'éfforce de l'obſcurcir. NIC. Les éſprits des hommes ſont pleins de *nuages* & de faux jours. PORT-R. Il faut faire réfléxion ſur les *nuages* que les paſſions produiſent dans l'éſprit, & qui lui dérobent la vûë des véritez les plus ſenſibles. NIC. Je ne ſçai quèls *nuages* de jalouſie s'élevèrent dans mon éſprit. M. Sc.

Il eſt cèrtains Auteurs dont les ſombres penſées,
Sont d'un nuage *épais toûjours embarraſſées.* BOIL.

NUAGE, ſe dit auſſi pour ſignifier une ſorte de triſteſſe ſombre & obſcure. *Mœror, triſtitia.* D'où vient qu'un triſte *nuage* ſemble offuſquer l'éclat de vos beaux yeux. MOL. Aucun *nuage* ne troubla la ſérénité de ſa vie. FL. La multitude, ni l'embarras des affaires ne mirent jamais ſur ſon front ces *nuages* de chagrin qui écartent, ou qui intimident ceux qui voudroient approcher. LE P. GAIL. Jamais il ne s'éleva ſur le front de ce Magiſtrat aucun de ces *nuages* que forment le dégoût, ou la défiance. FL.

NUAGÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces qui ſont répréſentées avec pluſieurs ondes, ſinuoſitez ou lignes courbes, ſoit faſces, ſoit bandes, &c. *Typorum ſcutariorum umbræ, undulæ.* Il faut prendre garde de les confondre avec *nébulé*.

NUAISON. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt le tems que dure un vent égal & uni. *Flatûs æqualis duratio.*

NUANCE. ſ. f. Adouciſſement, diminution d'une couleur, depuis la plus ſombre juſqu'à la plus claire de la même éſpéce. *Umbra colorum commiſſura.* En tapiſſerie, il y a des *nuances* de rouge, de vèrd, de bleu, de gris-de-lin, de jaûne. Il y a huit à neuf couleurs à châque *nuance*. Il eſt impoſſible de bien imiter les *nuances* de l'arc-en-ciel. Chez les Teinturiers, on doit teindre tous les deux ans pour échantillon deux livres de ſoie de ſeize ſortes de *nuances* en cramoiſi, quatre rouges, quatre écarlates, quatre violettes, & quatre cannélées.

NUANCE. Les Pèrruquiers ſe ſèrvent auſſi de ce mot, pour ſignifier un mélange de cheveux de différente couleurs qui ont du raport, & dont ils font, par ce moyen, un je ne ſçai quel agrément qui plaît. *Capillorum commiſſura.*

NUANCE, ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes, du mélange naturel des couleurs qui ſe trouvent dans de certaines fleurs. *Colorum in floribus nexus, commiſſura.* Cette fleur a une *nuance* qui charme.

NUANCE. Le Chevalier de Mèré s'eſt ſervi de ce mot au figuré, quand il a dit: L'éxtréme difficulté ne paroît qu'à penſer ſur châque ſujet ce qu'il y a de meilleur à dire, & à trouver dans le langage je ne ſçai quelles *nuances*, qui dépendent de ſe connoître en ce qui ſiéd le mieux, en fait d'expreſſions.

NUANCER. v. act. Mêler des chôſes de différente couleur. *Umbris diſtinguere, temperare.* Il ſe dit par les Tapiſſiérs & Pèrruquiérs. Voyez NUANCE.

NUANCÉ, ÉE. adj. Ce mot ſe dit non-ſeulement parmi les Tapiſſiers & Pèrruquiers; mais auſſi parmi les Fleuriſtes. *Umbris diſtinctus, coloribus variatus, temperatus.* Tulipes *nuancées*. Voyez NUANCE.

N U B.

NUBÉCULE. ſ. f. Vice de l'œil dans lequel on voit les objets comme au travèrs d'un nuage. *Nubecula oculi.* Ce vice dépend de quelques particules groſſiéres arrêtées dans les pores de la cornée, ou qui nagent dans l'humeur aqueuſe; de ſorte que la lumière n'a pas ſon paſſage libre.

Ce mot vient du Latin *nubes*, *nuage*.

NUBÉCULE, ſe dit auſſi de ce qu'on voit ſuſpendu, en maniére de nuage, au milieu de l'urine. *Nubecula.* Les Médecins l'appellent *cnaorema*, *nubecula*.

NUBIA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Éthiopie. *Nubia.* Elle prend ſa ſource aux montagnes de la Nubie, traverſe ce Royaume, & ſe décharge dans le Nil, en Égypte, à quelques lieuës au-deſſous d'Aſna. Quelques cartes ſemblent en faire une continuation du Gir. Voyez GIR.

NUBIA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg d'Afrique. *Niſua, Miſua.* Il eſt dans le Royaume de Tunis, en Barbarie, ſur la côte du golfe de Tunis, entre la ville de ce nom, & le cap de Bone. MATY.

NUBIE. ſ. f. Nom propre d'une grande région de la haute Éthiopie, en Afrique. *Nubia.* Elle eſt environnée d'un cercle de montagnes, qui la ſéparent au nord, de l'Égypte, & du déſert de Barca; au couchant de Zaara; & au midi de l'Abiſſinie; le Nil la ſépare encore du même pays vers le levant, où elle confine auſſi avec la côte d'Albex. La Nubie baignée par le Nil, & par la Nubia eſt aſſez fertile le long de ces rivières, mais ſtérile ailleurs, où elle manque d'eau, & elle eſt brûlée par les grandes chaleurs qu'il y fait. Elle fournit du ſandal, de la civète, de l'ivoire, de l'or, & on dit qu'on y trouve un poiſon ſi ſubtil, qu'un grain pourroit ſuffire pour tuer dix hommes. On dit que les Nubiens ne le vendent qu'aux étrangers, auxquels ils font promettre de ne s'en pas ſervir dans le pays. C'eſt une drogue aſſez chére, s'ils en font payer cent ducats de l'once, comme on le dit. On donne à ce pays quatre cens lieuës dans ſa plus grande longueur, & deux cens dans ſa plus grande largeur; & on y met pluſieurs villes, dont les principales ſont Dancala, Nuabia, Galva, Jalac, Tagua & Tamalma. Les *Nubiens* ſont fort noirs, courageux, ſubtils & laborieux; ils font quelque commérce en Égypte. Ils ont eu anciennement quelque teinture du Chriſtianiſme; & on dit qu'encore aujourd'hui, ils ſuivent la Religion des Abyſſins. Ils ont leur Roi particulier, qui eſt fort puiſſant. MATY.

NUBILE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. *Nubilis, nuptui matura virgo; jam matura virgo, jam matura viro, jam plenis nubilis annis.* Qui eſt en âge de ſe marier. Les filles ſont *nubiles* à douze ans; les garçons à quatorze. L'âge *nubile* eſt appellé autrement en Droit, la *puberté.*

N U C.

NUCKIEN, ENNE. adj. m. & f. Nom que quelques Anatomiſtes donnent à des glandes que le Docteur NUCK Anglois a le prémiér découvèrt. *Nuckiana glandula.* Elles ſont ſituées à l'orbite du crâne, dans lequel l'œil eſt placé entre le muſcle abducteur, & la partie ſupérieure de l'*os jugale.* Elles ſont de différentes figures, les unes oblongues, les autres plates & rondes, ovales, ou triangulaires. HARRIS. Ce nom ſe dit auſſi d'un conduit ſalivaire. Le conduit ſalivaire de NUCK ſe trouve dans une louve. *Ephem. Acad. Natur. Curioſ. Dec. III. An. I. p.* 153.

N U D.

NUD, ou NU, NUE. adj. Qui n'a aucuns habillemens qui le couvrent. *Nudus.* L'homme nait *nud* & déſarmé. Adam & Éve ne s'appèrçurent qu'ils étoient *nuds*, qu'aprés qu'ils eûrent péché. Les Peintres peignent l'amour *tout nud*; les Gràces toutes *nues*, ſans draperies. Les femmes ne ſe baignent point toutes *nues*, les lutteurs combattoient tout *nuds.* Les Capucins vont piéds *nuds*, jambes *nues.* On dit ordinairement en parlant *nu-piéds:* mais on écrit *les piéds nuds.* Selon Chapelain *nu-piéds*, eſt une élegance du ſtile bas. VAU. COR. On fait amende honorable à genoux, & tête *nue.* On dit en pèrſpective, regarder à œil *nud:* pour dire, ſans lunéttes. Le P. Bouhours écrit *nu.* Ils le dépouillèrent, & le menèrent *nu* à leur Capitaine. BOUH.

Nud, ſe dit auſſi des animaux à qui on a coutume de mettre des bâts, des ſelles, des harnois, pour s'en ſervir. *Nudus, inſtructu carens.* On lui a vendu ce cheval, ce mulèt; tout *nud*, on a retenu le bât & la ſelle. On dit auſſi, monter un cheval à *nud*, quand on le monte ſans ſelle, & ſans étriérs.

Nud, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Il y avoit dans la place trente épées *nues:* c'eſt-à-dire, hors du fourreau. On dit qu'une maiſon eſt toute *nue. Vacua, inornata*, quand elle eſt dégarnie de meubles; que les murailles ſont *nues*, quand elles ne ſont point tapiſſées; que les arbres ſont *nuds* en hivèt, quand ils ſont dépouillez de leurs feuilles & de leurs fruits.

Nud, ſe dit hypèrboliquement de ceux qui ſont mal vêtus, qui ont de méchans habits déchirez, ou qui ne ſont pas aſſez bons pour défendre du froid. *Pannoſus, lacerus.* Cet homme eſt ſi avâre, qu'il ſe plaint un habit; il eſt tantôt *nud.* On fait amende honorable *nud* en chemiſe; c'eſt-à-dire, ſans aûtres habits que ſa chemiſe.

Nud, ſe dit auſſi de celui qui n'eſt pas armé d'armes défenſives. *Inermis, non armatus.* Nos braves vont maintenant tout *nuds* à l'aſſaut, ne portent ni caſque, ni cuiraſſe.

Nud, ſignifie auſſi, tout uni, & ſans ornement. *Simplex, inornatus.* Cet habit de ſimple droguet eſt trop *nud*, il le faut rélever par une belle garniture. Les friſes toutes *nues* ſont plus belles que celles qu'on charge de trop d'ornemens.

Nud, ſignifie auſſi, pauvre, dénué de biens. *Nudus, inops, indigus.* Job diſoit qu'il étoit ſorti *nud* du ventre de ſa mère, & qu'il y retourneroit tout *nud*; c'eſt-à-dire, pauvre. J'étois *nud*, & vous m'avez habillé, dira un jour JÉSUS-CHRIST, à ſes Élus; c'eſt-à-dire, vous avez exércé envèrs moi vos charitez. Les procès ont mis cet homme tout *nud:* c'eſt-à-dire, l'ont ruiné entiérement.

Nud, figurément ſignifie, dénué, pauvre, qui manque de quelque choſe. *Pauper, egenus.* Le mérite va ſouvent tout *nud.* On conſidére peu dans le monde la vértu toute *nue.* S. ÉVR. M. Ménage ne déſapprouve point cette phraſe; *nud* de courage, pour *dénué* de courage, dont Malhèrbe s'eſt ſervi. Mainard a dit dans le même ſens.

Mes Ouvrages ſont trop vulgaires,
Et trop nuds *de Science & d'Art.*

Cela n'eſt pourtant pas bien autoriſé par l'uſage.

Nud, ſignifie auſſi, ſimple, dépouillé d'ornemens; ce qui eſt ſans fard, ſans déguiſement, ou ſans éclat exterieur; & alors il ſe met ordinairement avec tout, pour le maſculin, & *toute* pour le féminin. *Nudus, candidus, ſimplex, ſine fuco & calamiſtris.* Ce Miſſionnaire prêche la vérité toute *nue*, & ſans ornemens d'éloquence. Il faut montrer ſon âme toute *nue* à ſon Confeſſeur, & ne lui rien cacher. Il m'a fait une rélation ſincere & toute *nue* de ce qui s'eſt paſſé dans cette negociation. Le Vulgaire qui reſpecte des èrreurs myſtérieuſes, mépriſeroit des vérités toutes *nues.* S. ÉVR. Théocrite, avec ſon air ſimple, répréſente la nature toute *nue.* LONG.

Comment n'adorer pas une bouche ingenuë,
Qui découvre toujours une ame toute nuë. VILL.

Les Chymiſtes appellent un feu *nud*, un feu qui n'eſt point enfermé qui eſt en plein air. HARRIS.

Nud, eſt auſſi ſ. m. Il ſignifie, en tèrmes de Peinture & de Sculpture, la forme du corps humain, & ce qui n'eſt point couvèrt de draperies. *Effigies, imago nuda.* Ces figures ſont fort bien deſſinées, la draperie ſuit bien le *nud.* Une draperie, pour être bien faite, ne doit pas empêcher de voir le *nud.* En parlant de ce qu'il y a de beau dans le *nud* des figures, on dit que les carnations en ſont belles.

On le dit en Architecture de la ſurface, & de ce qui eſt plain & uni; ou qui eſt ſans ſaillie. Les pilaſtres ſont en ſaillie ſur le *nud* du mur, de tant de pouces; le chapiteau, & le *nud* de la colonne, de tant. Le *nud du mur*, c'eſt la ſurface d'un mur, laquelle ſert de champ aux ſaillies.

Nuds au plurier, s'employe ſubſtantivement auſſi dans cette phraſe. Vêtir les *nuds*, pour dire, donner des habits à ceux qui n'ont pas de quoi en avoir.

A Nud, ſe dit advèrbialement pour dire, ſans voile, ſans empêchement. *Nudè, abſque ullo impedimento.* On baiſe les reliques d'un tel Saint *à nud.* Je vous ai découvert mon cœur *à nud*, je vous ai dit tous les ſecrèts de mon âme. Dans leurs petits repas, ils font voir *à nud* leur crainte & leur eſpérance. ABLANC.

Nud, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Il eſt accoutumé à cela comme un chien d'aller *nud* tête. On dit qu'un homme eſt *nud* comme la main, *nud* comme un vèr, *nud* comme il eſt ſorti du ventre de la mère. On dit auſſi, Un piéd chauſſé, l'autre *nud*, de celui qui s'enfuit en grande hâte, qui n'a pas eu le loiſir de s'habiller.

NU-PIÉDS. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Nudipes.* On a donné ce nom à un parti d'Anabaptiſtes, qui parut en Moravie ſur la fin du XVIe. ſiécle. On les appella auſſi Spirituels ou Séparez. Ils faiſoient profeſſion d'imiter la vie des Apotres, vivoient à la campagne, marchoient nuds-piéds, & marquoient beaucoup d'avèrſion pour la profeſſion des armes, pour l'étude, & pour les applaudiſſemens, & l'approbation du peuple. Jovet les appelle *Nupédales.* Les Nupédales ne portent ni chauſſes, ni ſouliers, ne maniant pas même de l'argent. JOVET. *T. I. p.* 470.

NUDITÉ. ſ. f. Ce qui n'eſt point couvèrt d'habits; état d'une pèrſonne qui eſt nuë, qui laiſſe voir ce que la pudeur oblige de cacher. *Nuditas.* Vénus tâchoit à couvrir ſa *nudité.* ABLAN. Les Amériquains n'ont point de honte de leur *nudité.* Les Indiens cachent du moins leur *nudité.* On appelle en peinture des *nuditez*, des figures laſſives, ou ſans aucune draperie. *Figuræ nudæ, obſcenæ.* S. Sidoine ou *Sidonius Appollinaris*, étant encore Laïque

ne pouvoit ſouffrir les peintures de bouſons, & d'autres chôſes qui étoient ridicules, bien loin de ſoufrir des *nuditez*, ni rien qui bleſſât des yeux chaſtes. TILLEM. *Hiſt. Eccl. T. XVI. p.* 278.

Dans le ſtile des Hébreux *découvrir la nudité* d'une femme, c'eſt avoir un mauvais commèrce avec elle. Rouillard Avocat au Parlement de Paris, voyant la difficulté qu'avoit le P. Benin de Gennes à établir la réforme dans l'Ordre de S. François à Paris, où il vint pour cet éffet l'an 1621. fit un livre qui a pour tître *Des Gymnopodes*, dans lequel il montre l'uſage & l'antiquité de la *nudité* des piéds.

NUDITÉ, s'employe auſſi figurément. Les ordures y ſont ſans envelope, & les yeux les plus hardis ſont éffrayez de leur *nudité*. MOL.

NUE.

NUË, NUÉE. ſ. f. Quoique tous les Dictionnaires faſſent *nuë* & *nuée* ſynonyme, on trouve néanmoins, par l'uſage que la plûpart des Auteurs en font, qu'il y a quelque différence entre ces deux mots. *Nue* eſt un peu plus vague que *nuée*, & en diſère à peu près comme le genre diffère de l'éſpéce. *Nubes*, *nubila*. D'ailleurs *nue* ſe dit plus ſouvent dans le propre que dans le figuré, & *nuée* plus ſouvent dans le figuré que dans le propre. Mais on ne peut diſtinguer cela que par un long uſage. Ce mot ſignifie, une eau élevée de la tèrre en vapeurs juſques dans la moyenne région de l'air, qui retombe ordinairement en pluie. On peint la déſcente des Anges ſur une *nue*. Une *nue* enleva le Sauveur au ciel. Il a habité dans la *nue*, &c. Les Païens faiſoient déſcendre leurs fauſſes Divinitez ſur des *nuës*. Il s'eſt répandu de tous côtez des *nuées* qui nous ont caché le ſoleil. Les *nues* chaſſent au nord; Mèrcure fendit la *nuë*. Iris parut ſur une *nue*. Quand la *nue* eſt ſombre & épaiſſe, c'eſt ſigne d'orage, de grêle. Les éclairs & le tonnèrre ſe forment par le choc & la colliſion des *nues*. Le tonnèrre gronde dans la *nuë*.

NUË, ſe dit auſſi du lieu où s'arrêtent ces vapeurs, ou de la moyenne région de l'air. *Media aeris regio*. Le Pic de Ténériffe s'éléve beaucoup au deſſus des *nues*. L'aigle par ſon vol fend, & pèrce la *nue*; ſe cache dans la *nuë*. On dit qu'on éxalte quelqu'un par deſſus les *nues*; quand on le louë hypèrboliquement. On dit auſſi, qu'un Poëte, qu'un Orateur, s'élevent au deſſus des *nues*; quand ils ont un ſtile élevé, des penſées ſublimes. Les Myſtiques n'ont ſongé qu'à pèrcer les *nues*, & à ſe faire pèrdre de vuë par leurs lecteurs. BOSS.

L'un a peur de ramper, & ſe pèrd dans la nuë. BOIL.

Aut dum vitat humum, nubes & inania captat. HORAT.

NUË, ſignifie quelquefois le ciel même. *Cælum*. Dieu voit du haut de la *nue* les entrepriſes des hommes, & les renvèrſe.

NUË, ſe dit figurément en chôſes morales. On prépare un grand armement, mais on ne ſçait où la *nue* doit crever, où tombera l'orage. Il eſt tems que la *nuë* creve, que cette affaire éclate.

NUË, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On nous voudroit faire croire que des veſſies ſont lantèrnes, & que les *nuées* ſont poiles d'airain. On dit qu'un homme eſt tombé des *nuës*, lorſqu'il eſt dans un pays inconnu, qu'il eſt tout étonné & tout intèrdit. On dit auſſi qu'un homme ſaute aux *nues*, quand on lui opiniâtre quelque chôſe qui le met fort en colère. On dit qu'il eſt au deſſus des *nues*, quand il a ſurmonté quelque grand obſtacle, quand il eſt bien dans ſa fortune ou dans ſes affaires.

NUÉ, en tèrmes de Broderie. De l'or *nué*, c'eſt de l'or employé avec de la ſoie dans un ouvrage de broderie, de ſorte que l'or ſèrve comme de fond au tableau, & que la ſoie ſèrve à donner les couleurs convenables aux figures. Ce mélange fait des nuances, & apparemment que le mot de *nué* vient de celui de *nues*.

NUÉE. ſ. f. Nuë. Groſſe *nuée*. *Nuée* épaiſſe. *Nubes, nubila*. La *nuée* chemine. VOIT. Le ſoleil ſe couchoit dans une *nuée* d'or & d'azur. ID. La *nuée* m'eût porté de côté & d'autre. ID. L'ignorance, l'èrreur, la prévention, comme trois épaiſſes *nuées*, cachent la vérité aux orgueilleux, aux libèrtins & aux opiniâtres. Voyez NUË.

NUÉE, ſe dit auſſi par ſimilitude, de ce qui offuſque l'air, d'un tourbillon de ſable, ou de pouſſière que le vent éleve, ou les piéds de pluſieurs animaux. *Arenularum vel pulveris per aera volitatio, opacitas*. Dans les déſèrts d'Afrique, il s'éleve ſouvent des *nuées* de ſable qui font périr les Caravanes. Cette *nuée* de pouſſière eſt un ſigne que des éſcadrons ſont en marche. Quand on voulut faire peur à Aléxandre d'une *nuée* de fléches que les ennemis décochoient; tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre.

NUÉE, ſe dit auſſi d'une volée d'oiſeaux & d'inſectes qui tombent en grande quantité en quelque pays. *Avium aut inſectorum, immenſus grex*. En Pèrſe il ſe voit ſouvent des *nuées* de ſauterelles qui offuſquent l'air, & qui couvrent toute la tèrre où elles tombent. On voit auſſi des *nuées* de cailles, d'étourneaux, &c.

NUÉE, chez les Lapidaires, ſe dit de ces parties ſombres qui ſe trouvent ſouvent dans les pièrres précieuſes qui en diminuent l'éclat & la valeur, qui empêchent qu'elles ne ſoient claires & parfaitement nettes. *Gemmarum partes opaca, vitiatæ*. Le criſtal eſt fort ſujèt à avoir des *nuées*.

En tèrme de Philoſophie hèrmétique, par la *nuée* dont Jupitèr couvroit Io, on entend la petite peau qui paroît au commencement de la congélation de l'élixir.

NUEMENT. adv. Sans fard, ſans ornement, ſincèrement. *Apertè, candidè, ſincerè*. Je vous ai conté cette hiſtoire *nuement* comme elle s'eſt paſſée. Il raporta *nuement* tous les chefs de l'accuſation. ABLANC. La vérité parle *nuëment*, & ſans art. S. ÉVR.

En tèrmes de Palais, on dit que l'appel d'une Pairie reſſortit *nuëment* & ſans moyen, à la Cour; c'eſt à-dire, on le releve d'abord en la Cour. *Immediatè, rectâ, proximè*. On dit auſſi des fiéfs, Cette tèrre releve du Roi *nuement* & en plein fiéf, pour dire, immédiatement.

NUER. v. act. Diſpoſer des couleurs ſelon leurs nuances, les diminuer ou augmenter doucement & inſenſiblement. *Colores variare, temperare, miſcere*.

NUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ouvrage parfaitement bien *nué*. Il ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes, de cèrtaines fleurs qui ont des manières de nuance. *Variatus, temperatus, mixtus*. L'éſpéce d'anémone pluchée qu'on appelle *albertine*, eſt *nuée* d'incarnat. MORIN.

NUESSE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence féodale. *Mera regia clientela beneficiarium prædium*. Qualité, état, condition d'un fiéf, manière dont on le tient.

On dit qu'on tient un fiéf en *nueſſe*, ou de *nu à nu*, quand il releve d'un Seigneur nuement & immédiatement. *Prædium beneficiarium proximè à principe traditum poſſidere*. C'eſt auſſi l'étenduë de la Seigneurie féodale ou cenſuelle, de laquelle les chôſes ſont tenuës nuement.

Ce mot vient du Latin *nuditas*, ou de l'Italien *nudeſſa*, qui en eſt dérivé. Il y a pluſieurs de ces fiéfs au Maine & en Anjou.

NUESTRA SENORA, ou SEIGNORA. Mots Éſpagnols, qui ſignifient *Notre-Dame*: & comme ceux-ci, ſe diſent de la ſainte Viérge, & entrent dans le nom de pluſieurs lieux, *Domina noſtra*, nos Géographes les conſèrvent dans notre langue.

NUESTRA SEIGNORA DE BÉTOUE, ou de Botua. *Budua*. Nom d'un village de l'Eſtramadoure d'Éſpagne, ſitué entre Badajox & Albuquèrque. Près de là dans le Portugal, ſont les ruines de l'ancienne *Plagia*, ou *Plagiaria*.

NUESTRA SEIGNORA DE L'OCCA. Ce ſont les ruines de l'ancienne *Auca*, ville Épiſcopale, dont le ſiége a été transféré à Burgos. On les trouve près du village de Villa-Franca, entre Burgos & Saint-Domingue de la Calcada, dans la Caſtille-Vieille. MATY.

NUESTRA SEIGNORA DE ORETO. C'eſt une Égliſe de la Caſtille-Nouvelle, ſituée près de la ville de Calarrava. On y voit les ruines de la ville, nommée anciennement *Oretum Germanorum*, qui fut Épiſcopale, ſuffragante de Toléde. MATY.

NUESTRA SEIGNORA DE LA PAZ. Voyez PAZ.

NUESTRA SEIGNORA DE LOS REMEDIOS. Voyez HACHA.

NUESTRA SEIGNORA DE LOS TIÈRMES. C'étoit une ancienne petite ville des Arevaques, en Éſpagne. *Termes, Termantia*. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit les ruines près de la ville d'Oſmo, en la Caſtille-Vieille. MATY.

NUESTRA SEIGNORA DE LA VICTORIA, ou TABASCO. Nom propre d'une ville du Méxique. *Tabaſca, Beata Maria de Victoria*. Elle eſt ſur la côte de la province de Tabaſco, vèrs les confins de celle de Jucatan. On l'appelloit autrefois Pontonchan; Cortez l'aſſiégea, la prit, & la ſaccagea l'an 1519. & les Éſpagnols, qui l'ont depuis peuplée, lui donnèrent le nom qu'elle porte, pour conſerver la mémoire de la victoire qu'ils y remportèrent ſur les habitans de ces contrées.

NUI.

NUIRE. v. n. S'oppôſer à quelqu'un, lui faire tort; l'empêchet de réüſſir dans ſes deſſeins, lui cauſer quelque pèrte, ou dommage en ſa pèrſonne, en ſes biens, en ſon honneur, en ſes affaires. *Nocere, obeſſe, officere, detrimentum inferre*. La malignité des hommes les porte à ſe *nuire* mutuellement. NIC. Ce Conſeiller lui a bien *nui* par ſes ſollicitations; il lui a fait pèrdre ſon procès. Les médiſances de ſes ennemis ont beaucoup *nui* à ſa fortune, à ſa réputation, à la pourſuite de cette dignité. On ſe *nuit* réciproquement à la Cour, avec plus de fineſſe & d'habileté, que parmi le peuple. LA BR. Le deſſein de *nuire* eſt incompatible avec un homme de bien. M. ÉSP. Les animaux font

du mal par une impétuoſité féroce ; mais ils n'ont point l'art de *nuire*. Id. Combien de gens qui ne chèrchent dans les charges que la facilité de *nuire* impunément. Fl. Il ôte aux uns la volonté, & aux autres les moyens de *nuire*. Id.

Nuire, ſignifie auſſi, incommoder, donner quelque peine, faire quelque obſtacle, travèrſer. *Ledere, offendere, obeſſe, obſtare.* Le trop grand jour *nuit* à la vûë, l'éblouit. Cette montagne *nuit* à la vûë de ce château. Otez cette chaiſe, cette table, elles me *nuiſent*. A un homme chagrin & malade tout *nuit*. Cette claûſe du contrat *nuit* à votre prétention. Les veilles, les débauches *nuiſent* à la ſanté. La grandeur ſouvent *nuit* & importune. Ce qu'on croyoit qui devoit lui *nuire*, lui a ſervi.

Non nocuiſſe parum eſt, prodeſt quoque. Ovid.

Nuire, avec la négative, ſignifie quelquefois, Aider, ſervir. *Juvare, prodeſſe.* La recommandation qu'on a fait à ſon Rapporteur ne lui a pas *nui*. Le crédit, les amis, la capacité ne *nuiſent* jamais ; pour dire, ſèrvent en toutes rencontres.

Nuire, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un bourru, que les charrettes de la ruë lui *nuiſent*. On dit auſſi, Trop gratter cuit, trop parler *nuit*. Ce qui *nuit* à l'un duit à l'autre.

NUISANCE. ſ. f. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'au Palais d'un obſtacle qu'on rencontre en quelque affaire, d'une incommodité qu'on ſouffre. *Damnum, detrimentum.* Il ne faut apporter ni trouble, ni *nuiſance* à ſes voiſins.

NUISANÇONS. Vieux adj. Ennuyeux. *Tedioſus, faſtidioſus.* Nuiſible. *Damnoſus, perniciosus.*

NUISIBLE. adj. m. & f. Incommode, dommageable. *Noxius, nocens, damnoſus.* Tous excès ſont *nuiſibles* à la ſanté. Il n'y a point de vent qui ne ſoit *nuiſible*. La Chamb. L'élévation de ce mur eſt fort *nuiſible* à ma maiſon, me bouche mes vûës. Il eſt pèrmis de tuer tous les animaux *nuiſibles* au genre humain. Il n'y a rien de plus *nuiſible* à la Cour que d'abandonner ſon cœur à des mouvemens d'impatience & de dépit. La Br. Les paſſions de l'homme ſèrvent à repouſſer ce qui lui eſt *nuiſible*. S. Évr.

Mais la raiſon d'Etat, veut ſouvent qu'on préfère
A la vèrtu nuiſible, *un crime néceſſaire.* Qui.

NUIT. ſ. f. Partie du jour naturel, pendant laquelle le ſoleil n'eſt point ſur l'horiſon. Éſpace de tems que le ſoleil eſt ſous notre hémiſphère. *Nox.* Sous l'équateur les *nuits* ſont toujours égales aux jours. Dans la ſphère oblique il y a des jours courts & de longues *nuits* : & au contraire de courtes *nuits* & de longs jours. Sous les pôles la *nuit* dure ſix mois. C'eſt Dieu qui a appellé les *ténèbres* la *nuit*, en la Genèſe. La *nuit* eſt faite pour dormir, pour délaſſer les hommes ; la viciſſitude du jour & de la *nuit* leur préſcrit une viciſſitude de travail, & de repôs. Il ne faut pas troubler le repôs, le ſilence de la *nuit* : ſe mettre à la *nuit*, courir toute la nuit, bien avant dans la *nuit*. On la voit à *nuit* fèrmée entrer ſeule dans de petites ruës. Pat. Voilà une *nuit* bien claire & bien paiſible. Une *nuit* profonde. La *nuit* claûſe ; c'eſt-à-dire, noire & obſcure. Le ſilence & la ſolitude de la *nuit* impriment une ſecrète horreur. S. Évr. La *nuit* avec ſes ſombres voiles. Fén. Le jour même n'eſt pas ſi beau qu'une belle *nuit*. Font. La beauté de la *nuit* eſt une beauté brune qui eſt plus touchante. Id.

O nuit ! *s'écria-t-il, devenez plus obſcure,*
Et cachez mon malheur à toute la nature.

Les anciens Gaulois, & les Gèrmains faiſoient la diviſion du tems non par jour, mais par *nuits*, comme on voit dans Céſar & Tacite. Ils comptoient trente *nuits*, au lieu que nous diſons trente jours. Les Iſlandois, & les Arabes ont fait la même choſe.

On appelle voleurs de *nuit*, ceux qui volent quand il fait *nuit*. *Fures nocturni*. Des oiſeaux de *nuit*, ceux qui ne vont que la *nuit*, comme hibous, orphrayes, chauve-ſouris. Un bonnet de *nuit*, des beſognes de *nuit*, un coffre de *nuit*, ſont des choſes qui ſèrvent pour la *nuit*. On dit auſſi, les plaiſirs de la *nuit*. Les querelles de la jòurnée ne vous éxemtent point des devoirs de la *nuit*.

Les Poëtes ont feint que la *Nuit* étoit une Déeſſe, la plus ancienne des filles de Chaos, & la mère de pluſieurs monſtres qui aſſiégeoient l'entrée des Enfèrs. Ils la repréſentoient ſous la figure d'une femme vêtuë de deuil, & couronnée de pavots. Morphée, le Dieu des ſonges, étoit l'un de ſes officiérs. Sarazin dit qu'au ſon de la lyre d'Orphée,

Les filles de la nuit, *avec étonnement,*
Firent de leurs ſerpens ceſſer le ſifflement.

La nuit *au manteau noir, les aſtres conduiſants.* Régnier.

Héſiode dans ſon Poëme intitulé *les Ouvrages*, Ἔργα, écrit, que la *nuit* enfanta le travail. Bacchilides dit qu'elle étoit mère d'Hécaté. Héſiode *Theog. v.* 106. & 107. dit, qu'elle avoit enfanté les Dieux, qu'elle étoit fille du Chaos, & qu'elle eut de l'Érebe, ſon frère, deux enfans, dont l'un fut l'Æther & l'autre le Jour. Elle fut encore mère du Deſtin, de la Parque, & de la Mort. *Theog. v.* 123. 211. Au même ouvrage v. 214. & ſuiv. il dit que ſes enfans furent Momus, la Miſère, les Heſpérides, les Deſtins, les Parques, Nemeſis, la Tromperie, l'Amour, la Vieilleſſe & la Contention.

Nuit, ſe dit poëtiquement de la mort. *Mors, obitus.* C'eſt une longue *nuit*, qui n'a point de matin. C'eſt une étèrnelle *nuit*. On dit que Pluton régne ſur les ombres de la *nuit*. On dit auſſi la *nuit* du tombeau ; pour dire, la mort.

Dans la nuit *du tombeau j'enfèrmerai ma honte.* Rac.

Sentiront-ils percer, par un éclat nouveau,
Ces illuſtres aieuls, la nuit *de leur tombeau ?* Corn.

Quand la mort nous enferme en l'étèrnelle nuit,
Notre nom dans le monde a beau faire du bruit,
Il ne peut pénétrer l'obſcurité profonde.. Bal.

Nuit, ſignifie auſſi, obſcurité. *Nox, tenebra, opacitas, caligo.* Il n'y peut avoir de *nuit* dans votre eſprit. Voit. Son diſcours eſt une *nuit* continuelle. Main.

Mais juſques dans la nuit *de mes ſacrez déſerts,*
Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs. Boil.

Puiſſent mes vèrs & votre nom,
Aller ſi loin, que notre loi franchiſſe
La nuit *des tems.* La Font.

Brébeuf en parlant des anciens Gaulois qui ignoroient qu'il y eût des enfèrs, dit :

Ils ne connoiſſent point ces lieux infortunez,
Qu'à d'étèrnelles nuits *le Ciel a condamnez.*

On dit auſſi le voile de la *nuit*, les feux de la *nuit*, la Déeſſe de la *nuit*, en parlant des étoiles & de la lune.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau ſe pèrche pour faire ſa *nuit* ; c'eſt-à-dire, qu'il ſe pèrche pour dormir. Parmi les Peintres on parle fort des *nuits* du Baſſan, parcequ'il éxcelloit à peindre des *nuits*.

Aulugelle a intitulé ſon livre les *Nuits Attiques* ; quelques autres Écrivains l'ont imité.

Il y a une fleur qui ſe nomme *Belle-de-nuit*.

Nuit, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La *nuit* porte conſeil ; pour dire, qu'il faut prendre du tems pour ſonger à une affaire, avant que de l'entreprendre. On dit auſſi, La *nuit* tous châts ſont gris, pour dire, qu'on ne connoît point ſi une choſe ou une pèrſonne, eſt belle ou laide la *nuit*. On dit auſſi, que les Courtiſans font de la *nuit* le jour, & du jour la *nuit* ; pour dire, qu'ils paſſent la *nuit* à jouer, à danſer, & le jour à dormir. On dit auſſi, bon ſoir & bonne *nuit* à ceux à qui on dit adieu, le ſoir. Le peuple croit qu'on peut donner la mal-*nuit*, faire des charmes qui empêchent quelqu'un de dormir. On dit auſſi, que la *nuit* tombe tout-à-coup ; pour dire, que le crépuſcule ne dure guère, ce qui arrive dans l'Équinoxe. On dit qu'un homme ne dort pas toute la *nuit* ; pour dire, qu'il a du chagrin, des affaires dans la tête, qui le font veiller. On dit auſſi, Je ne m'en releverois pas la *nuit* ; pour dire, c'eſt une choſe dont je ne me ſoucie guère.

NUITAMENT, ou Nuitamment. adv. Pendant la nuit. *Noctu, nocte, de nocte*, & dans la baſſe Latinité *noctanter*. Il ne ſe dit guère qu'en tèrmes du Palais. Les vôls & autres crimes qui ſe font *nuitament* ſont plus puniſſables que les autres. On fait informer contre les locataires qui emportent leurs meubles *nuitament*, contre ceux qui ſe dérobent *nuitament*. Cet homme a été entèrré *nuitament* & en cachette.

NUITHLAND. ſ. m. Nom propre d'une contrée de Suiſſe, qui eſt renfèrmée entre la rivière d'Aar & celle d'Orbe. *Nuithonia.* Les villes de Bèrne & de Fribourg y ſont renfèrmées. Maty.

NUITÉE. ſ. f. L'éſpace de la nuit. Il a emploié toute la *nuitée* à jouer. *Una nox, unius noctis ſpatium.*

NUITZ. ſ. m. la Tèrre de Nuitz. *Nuita regio.* C'eſt un grand pays de la nouvelle Hollande. Il a été découvèrt par Piètre Nuitz Hollandois, l'an 1625. Mais on n'en a vû que les côtes. Maty.

NUL.

NUL, nulle. adj. Tèrme qui porte négation. Pas un, qui que ce ſoit. *Nullus, nemo ; nemo eſt idem, ac nullus homo. Nul* homme

homme n'a été éxemt du péché originel. *Nul* ne s'eſt pû garantir de la mort. Jésus-Christ dit que *nul* ne peut aller au Père, ſinon par lui, par ſon moyen, par la médiation. Le bien eſt de *nulle* conſidération devant Dieu, mais non pas devant les hommes. Pasc. On ne fait *nul* état de ce Conſeiller. Cette piéce eſt de *nulle* conſéquence. On n'a pas inventorié ces meubles, parcequ'ils ſont de *nulle* valeur. Cette machine eſt bien inventée, mais elle n'eſt de *nul* uſage. Je ne l'ai envoyé *nulle* part. Il n'a mis *nulle* différence entre nous & eux. Bouh. *Act.* 15. 9. Il réſolut de ne prendre *nulle* nourriture, qu'il n'eût recouvért la paix de ſon âme. Id.

Tout vient dans le Sèrmon, tout eſt mis au hazard ;
Nul *principe établi*, nulles *preuves*, nul *art*. Vill.

Rabelais a dit, Je ſuis *nul*, vous êtes *nul* ; pour dire, nous allons périr ; & cela aparemment à l'éxemple de Térence qui dit *nullus jam*, dans le même ſens.

Quelques-uns croyent que ce tèrme n'emporte pas toujours néceſſairement une négation ; il ſignifie quelquefois *tout autre, qui que ce ſoit*. Il eſt plus agréable, plus ennuyeux que *nul* autre. Mais au fonds cet éxemple ne diffère point des précédens.

Nul, ſe dit auſſi en Pratique des actes qui ne peuvent ſubſiſter, pour être faits contre les loix, ou contre les formes, ou les conventions. *Irritus, caſſus, inanis*. Un contrat eſt déclaré *nul*, quand il eſt fait avec un mineur qui reclame. Il eſt *nul*, quand il eſt uſuraire, ou contre les bonnes mœurs. Un teſtament eſt *nul*, quand il n'eſt pas revétu de toutes ſes formalitez. Nous avons traité ſous ces conditions ; à faute de cela, marché *nul*.

Nuiles. ſ. f. & plur. Caractères ſupèrflus ou inutiles qu'on inſère dans les lettres en chiffres pour les rendre plus difficiles à déchiffrer. *Typi, vel littera inutiles*.

Nuilement. adv. Aucunement. *Nullo modo, nullo pacto, nequaquam*. Ce remède n'eſt *nullement* bon à votre mal. Je ne veux *nullement*, en aucune ſorte, m'engager en cette affaire. Cet homme n'eſt *nullement* propre à éxécuter cette entrepriſe.

Nuilement, ſe dit auſſi au Palais de ce qui eſt fait contre les loix & les formes, qui eſt ſujèt à caſſation. *Vitioſè, vitio*. Ce mariage clandeſtin a été déclaré *nullement* & non valablement contracté. Cet arrêt porte, mal, *nullement*, & abuſivement jugé, procédé & ordonné par l'Official.

Nuilité. ſ. f. Qualité d'une chôſe nulle, qui n'eſt pas valable ; défaut contre les loix, ou contre les formes. *Vitium, nullitas*. On diſtingue deux ſortes de *nullitez* pour invalider un tître, ou un contrat. Si le tître eſt nul d'une *nullité* établie par l'Ordonnance, ou par la Coutume, il ſuffit pour défenſe, d'en alléguer la *nullité*, & la juſtifier ; mais ſi la *nullité* eſt ſeulement de droit, il ſe faut pourvoir par voie de reſtitution. On appelle *nullitez de droit*, celles qui ne rendent pas les actes & les contrats, nuls de plein droit ; mais qui donnent ſeulement ouvèrture à faire caſſer & annuller ces actes par le moyen de la reſtitution en entiér. Dans toutes les défenſes des Juges il y a la clauſe, A peine de *nullité*, de caſſation de procédure, & d'amende. Les Chicaneurs proteſtent de *nullité* de tous les actes qu'on leur ſignifie. Il y a des *nullitez* dans la forme, & d'autres au fond. Il y a *nullité* dans un Sacrement par le défaut de matière, ou de forme.

On appelle moyens de *nullité*, les écritures qu'on fournit dans les procès criminels, dans les procès où l'on débat une ſaiſie réelle, & où l'on conteſte ſur une confection d'enquête ; c'eſt là où l'on déduit les moyens qui rendent ces procédures nulles. C'eſt un bon moyen de *nullité* de dire, qu'un témoin a dépoſé ſans qu'on lui ait fait prêter le ſerment.

Nulluy & Nully. Se ſont dit autrefois pour Nul.

N U M.

Numagen. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg, ſitué dans l'Archevêché de Tréves, ſur la Moſelle, à quatre ou cinq lieuës au deſſous de la ville de Tréves. *Neomagus, Noviomagus*. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 387.

Numance. ſ. f. C'étoit anciennement une ville conſidérable de la Celtibérie. *Numantia*. Les Numantins ſe rendirent célèbres par la réſiſtance qu'ils firent aux Romains, qui tinrent durant quatorze ans le ſiége devant leur ville ; la fin de ce ſiége ne fut pas moins célèbre que ſa durée ; les fiérs Numantins, preſſez par la faim, égorgérent leurs femmes & leurs enfans, & les brûlèrent avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux ; & enſuite ils s'égorgèrent eux-mêmes, ou ſelon d'autres, ils ſe jettèrent au milieu des Romains, & ſe firent tuer en ſe défendant. Alors Scipion l'Africain fit râſer la ville l'an 620. de Rome. On en voit encore les ruines à Puente-Guaray, dans la Caſtille-vieille, ſur le Duero, à une lieuë & demie au deſſus de la ville de Soria.

Numeraire. ſ. m. Nom d'un Officiér de l'Empire Romain, dans les ſiécles poſtérieurs. *Numerarius*. Les *Numéraires* étoient des Officiérs des Juges & des Magiſtrats. C'étoient les *Numéraires* qui avoient ſoin de porter dans le tréſor l'argent que l'on tiroit des levées qui ſe faiſoient ſur le peuple.

Numéral, ale. adj. Tèrme de Grammaire. C'eſt une épithéte qu'on donne aux nombres. *Numeralis*. *Neuf*, eſt un tèrme *numéral*. *Septiéme* eſt un adjectif *numéral* ordinal. On appelle lettres *numérales*, les lettres majuſcules qui ſervent à marquer le nombre dans le chifre Romain, comme I. V. X. L. C. D. M. En Hébreu & en Grec les lettres ſont *numérales*, c'eſt-à-dire, qu'elles ſèrvent de chifres.

Numérateur. ſ. m. *Numerator*. Tèrme d'Arithmétique, qui ne s'employe que lorſqu'on parle des fractions. C'eſt le chifre qui ſe met au deſſus de la ligne avec laquelle on marque les fractions, comme $\frac{3}{4}$; trois eſt le *numérateur*, & quatre le dénominateur, & ſignifie trois quatriémes ou trois quarts, trois parties d'un tout diviſé en quatre. Le *numérateur* marque combien il y a de parties d'un tout ; & le dénominateur en combien de parties le tout eſt diviſé. Ainſi dans les vraies fractions le *numérateur* doit toujours être moindre en nombre que le dénominateur, puiſqu'il ne doit déſigner qu'un cèrtain nombre de parties, de celles en quoi l'unité a été partagée.

Numération. ſ. f. Compte, payement actuel de deniérs. *Numeratio, ſolutio*. L'Ordonnance enjoint aux Notaires de faire mention dans les obligations & conſtitutions, de la *numération* actuelle des deniérs, & de leurs éſpéces. Ce mariage a été différé, parcequ'il n'y a point eu de *numération* de deniérs.

Numerie. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité. Déeſſe des nombres. *Numeria*. On croyoit dans l'Antiquité que *Numérie* apprenoit l'art de compter, & qu'elle y préſidoit. S. Aug. De la Cité de Dieu, L. IV. C. 11. Tristan, T. III. p. 308.

Numéro. ſ. m. Tèrme de Banque, & de Marchandiſe. Article du regitre d'un Banquiér, ou d'un Marchand, cotté d'un cèrtain nombre, faiſant mention d'une cèrtaine affaire, réſcription, ou marchandiſe. *Numero*. Il eſt enjoint aux Banquiérs éxpéditionnaires en Cour de Rome, de mettre ſur toutes leurs éxpéditions le chifre ou le *numéro* répondant à l'article de leurs regîtres qui en contient l'envoi. Un tel a eu un billet à cette lotterie cotté ſur le *numéro* 5130. Les Marchands ont de cèrtaines marques qu'ils mettent ſur leurs marchandiſes, qui les font ſouvenir du prix marqué dans les articles du *numéro* de leurs regîtres qui y répondent. On le dit auſſi des marques que les Notaires mettent ſur leurs titres & papiérs qu'ils inventorient, répondant aux articles de leurs Inventaires. Ce contrat eſt inventorié ſous le *numéro* 6. On le dit auſſi du chifre que l'on met au dos d'un livre dans les grandes Bibliothéques, pour marquer le rang & la place de ce livre. La ſomme de S. Thomas eſt au *numéro* tant. Voyez au *numéro* tant, & m'aportez la Bible que vous y trouverez.

On dit proverbialement qu'un homme entend le *numéro*, quand il ſçait découvrir le prix ſecret d'un Marchand ; & figurément, quand il pénétre dans le ſecret, & de toute autre affaire où il s'agit de compte, ou de profit ; qu'il a de l'adreſſe, de l'intelligence. Paſquier dit que ce proverbe vient prémiérement des Joueurs de blanque qui ont des regîtres où ſont contenus les bénéfices de leur blanque, & des billèts noirs qui y répondent, & qui de plus diſtribuent les billèts de leur blanque à ceux qui les achetent, marquez de cèrtaine deviſe, ſignes ou *numéro* ; de ſorte qu'on a dit qu'un homme entendoit le *numero* quand il ſe ſouvenoit bien du nombre ſous lequel ſa deviſe étoit enregîtrée.

Numéroter. v. act. Marquer le numéro ſur quelque chôſe. *Numeris ſignare, notare*. Toutes ces piéces, ces marchandiſes ſont cottées & *numérotées*.

Numide. ſ. m. & f. Nom de peuple ſelon l'ancienne Géographie. *Numida, Nomas*. Les *Numides* étoient des peuples d'Afrique qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Bilédulgerid. Les *Numides* appellez autrement *Nomades*, d'où s'étoit fait par corruption le mot *Numide*, les Numides, dis-je, étoient originairement Pèrſes, ſi l'on en croit Salluſte dans la Guèrre de Jugurtha. Les *Numides*, à ce que dit Tertullien, *De Pallio C.* 4. portoient des perruques de crin de cheval.

Ce nom de *Numide* vient du Latin *Numida* qui eſt formé de *Nomas, Nomadis* : ce dèrniér eſt Grec, Νομὰς vient de νέμω, *paître, faire paître*. Les anciens *Numides* s'occupoient, comme aujourd'hui les Arabes du déſert, à nourrir des troupeaux qu'ils conduiſoient dans les endroits où il y avoit des pâturages ; ainſi n'ayant point de demeures fixes, ils paſſoient leur vie à la campagne ſous des tentes.

Numidie. ſ. f. Nom de pays, & tèrme de l'ancienne Géographie. *Numidia*. Ce qu'on appelloit autrefois *Numidie*, nous l'appellons aujourd'hui *Bilédulgerid*. La *Numidie* étoit une ancienne

cienne & grande région de l'Afrique, qui prenoit ſon nom de ſes peuples appellez *Numades*, ou *Nomades*. Sa ſituation étoit au midi du Mont-Atlas, qui la ſéparoit de l'Afrique propre, & de la Mauritanie; la Lybie intérieure la bornoit du côté du ſud. Elle eut pendant longtems ſes Rois particuliérs, dont les plus célébres furent Maſiniſſa, Jugurtha, Hiempſal, & les trois Juba, dont le dérniér qui tenoit le parti de Pompée, fut vaincu par Céſar, & la *Numidie* fut réduite en province de l'Empire Romain. Cette région étoit celle qu'on appelle maintenant le Biledulgérid, ou du moins la plus grande & la plus occidentale partie de ce pays, où l'on trouve le Biledulgérid propre, le Zeb, le Tegorarin, le Ségelmeſſe, le Tafilet, le Darha & Teſſet. MATY.

NUMIDIE NOUVELLE. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Afrique. *Numidia nova*. Elle avoit au levant l'Afrique propre, au couchant la Mauritanie Céſarienne; au nord la mér Méditérranée; & au ſud le Mont-Atlas, qui la ſéparoit des Géſules. Les peuples de cette *Numidie* étoient les Cirtéliens & les Natabules, & ſes villes principales. *Aqua calida*, *Cirta*, *Colleps magnus*, *Collops parvus*, *Hippo Regius*, *Lampaſa*, *Madaurus*, *Ruſicada*, *Tacatua*, *Theveſte*. Maintenant ce pays comprend les Royaumes de Bugie & de Conſtantine, provinces de celui d'Algér. MATY.

Le golfe de NUMIDIE. *Numidicus ſinus*. Golfe de la mér Méditérranée. Il prenoit anciennement ſon nom de la *Numidie* nouvelle, ſur les côtes de laquelle il étoit; maintenant on l'appelle le golfe de Colle, parceque Colle, ville du Royaume de Bugie, en Barbarie, eſt bâtie ſur ſes bords. MATY.

NUMISMATOGRAPHIE. ſ. f. Ce mot eſt Grec, & ſignifie la déſcription & la connoiſſance des anciennes médailles d'or, d'argent & de bronze. *Numiſmatographia*. Fulvius Urſinus, Auguſtin Évêque de Tèrraconne; Érizzo, Noble Venitien; Sambucus, Gentilhomme Polonois, ont donné un grand luſtre à la *Numiſmatographie*. SPON. Il faut y ajoûter ceux qui de nos jours ont mieux réüſſi dans la connoiſſance des médailles, M. le Comte Mezzabarba, & M. l'Abbé Mezzabarba ſon fils, M. Ch. Patin, M. Spanheim, le P. Hardouin, M. Morel, M. Vaillant, le P. Jobért, M. Baudelot, M. Béger & pluſieurs autres que l'on trouvera dans la *Bibliotheca Nummaria* du P. Bandouri. Jamais l'étude des médailles n'a été plus à la mode qu'elle eſt maintenant.

NUMME. ſ. m. M. de Courtin emploie ce tèrme pour rendre celui de *nummus*: cet éxemple n'a pas été ſuivi par ceux qui ont écrit ſur les monnoies & ſur les médailles, & ce mot, tout commode qu'il eſt, n'a pas été reçu par l'uſage. *Numme* eſt une piéce de monnoie d'argent. DE COURTIN. Le *numme* d'or que l'on appelloit ſtatér étoit didrachme, c'eſt-à-dire, du poids de deux gros. ID. Ce *numme* d'or valoit de notre monnoie, ſelon la ſupputation de Budée, 50 livres. ID. Le *numme* d'argent étoit juſtement le deniér Romain, qui peſoit une drachme ou un grôs. ID. Le *numme* d'or des Hébreux étoit ce qu'ils appelloient ſicle ou ſtatér..... il peſoit ½ once, ou 4 drachmes..... Le *numme* d'argent des Hébreux étoit auſſi le ſicle d'argent qui peſoit de même 4 drachmes. ID. Le ſtatér étoit auſſi le *numme* des Pèrſes, des Macédoniens, des Athéniens. ID.

NUMMULAIRE. ſ. f. M. Corneille dit *Nummularia* dans ſon Dict. des Arts. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues, grêles, rampantes, portant des feuilles oppoſées l'une vis-à-vis de l'autre, préſque rondes, un peu crêpées, vèrtes. Ses fleurs ſont grandes, jaûnes, formées en roſettes, coupées en cinq parties, pointuës. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde de petits fruits ſphériques qui renfèrment des ſemences fort menuës. Sa racine eſt petite. La *nummulaire* croît dans des lieux humides, proche des ruiſſeaux. Elle eſt fort aſtringente & vulnéraire, bonne pour le ſcorbut, & pour ceux qui ont un ulcére au poumon: on la recommande auſſi dans la dyſenterie, dans les pèrtes de ſang. C. Bauhin l'appelle *Nummularia major lutea*; & M. Tournefort *Inſtit. r. herb.* 141. *Lyſimachia humiſuſa, folio rotundiore, flore luteo*. Quelques-uns prétendent que la *Nummulaire* eſt dangereuſe aux brebis. On en doute dans les Éphémérides des Curieux de la Nat. Décur. 1. An. VI. & VII. p. 249. & l'on réfute Jonſton qui le dit *C. 5. Not. Regn. Veget.*

Nummulaire vient du Latin *nummus*, *monnoie*, parceque les feuilles de cette plante repréſentent par leur figure pluſieurs piéces de monnoie rangées.

NUMUS. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la tèrre noire du noir très-noir, qu'il faut blanchir & purger.

N U N.

NUN. ſ. m. Nom d'une lettre Hébraïque, *Nun*. C'eſt la 14e lettre de l'Alphabet Hébraïque, & dans les chifres elle vaut 50. Le *nun* eſt la caractériſtique de la ſeconde conjugaiſon appellée niphal. un grand *nun*, un petit *nun*, un *nun* renvèrſé ſignifient des myſtères, ſi l'on en croit les Cabaliſtiques.

NUNCUPATIF. adj. m. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit ſeulement d'un teſtament fait vèrbalement, & de vive voix. *Nuncupativus*.

NUNCUPATIF, IVE. adj. Tèrme dogmatique qui n'eſt que de nom. *Nuncupativus, ſolo nomine*. Felix d'Urgel ſoûtenoit que J. C. comme homme, n'étoit Dieu que *nuncupatif*; c'eſt-à-dire, de nom. FLEURY. Alcuin, dans ſa Réponſe à Félix, ſoûtient que c'eſt retomber dans le Neſtorianiſme, de diſtinguer en J. C. deux fils de Dieu; l'un naturel, & l'autre adoptif: & deux Dieux; l'un vrai, & l'autre nuncupatif. ID.

NUNDINAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nundinarius*. M. Chaſtelain écrit *Nondinaire*, mais puiſqu'on écrit *Nundinal*, nous avons cru qu'il falloit dire auſſi *Nundinaire*. Au Martyrologe de S. Jérôme, S. *Nondinaire* eſt nommé *Nondien*. CHAST. Tom. I. p. 672.

NUNDINAL, ALE. adj. m. & f. Nom que les Romains donnoient aux huit prémières lettres de l'alphabet dans leur calendriér. *Nundinalis*. Cette ſuite de 8 lettres A. B. C. D E. F. G. H. eſt poſée ſans interruption, & repriſe depuis le premiér jour de l'année juſqu'au dernièr. Il y en avoit toûjours une qui marquoit les jours de marché, ou d'aſſemblée, appellez, *nundinæ*, quaſi *novendinæ*, parcequ'ils revenoient de 9 jours en 9 jours. Les habitans de la campagne après avoir été appliquez à leur travail pendant 8 jours conſécutifs, ſe rendoient à la ville le 9e, pour y porter leurs denrées à vendre, & pour s'inſtruire en même tems de ce qui regardoit la religion, ou le gouvèrnement. Ainſi le jour *nundinal* ſe trouvant ſous la lettre *A*, au 1. au 9. au 17. & au 25. de Janviér, la lettre *D*, ſera la lettre *nundinale* de l'année ſuivante. Ces lettres *nundinales* ont beaucoup de raport avec la lettre Dominicale, qui revient de huit en huit jours, comme la *nundinale* revenoit de neuf en neuf jours.

N U P.

NUPÉDALE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Voyez NUdPIÈDS.

NUPTIAL, ALE. adj. Qui concèrne le mariage, ou la noce. *Nuptialis*, *Matrimonialis*. Il a reçu la bénédiction *nuptiale* en quoi conſiſte toute la ſainteté du mariage. LE MAITRE. La femme adultere ſouille la couche *nuptiale*. Un pére doit fournir à ſa fille ſes habits *nuptiaux*. Chez les Juifs on n'alloit point aux nôces ſans une robe *nuptiale*, comme on voit dans une parabole de l'Evangile, *Matthieu* XII. 11. 12. Le ſoleil en ſon aurore ſe montre auſſi paré qu'un époux qui ſort de ſa chambre *nuptiale*. PORT-R.

N U Q.

NUQUE. ſ. f. Le creux qui eſt entre la prémière & la ſeconde vèrtebre au plus haut du derrière du cou, que les Latins appellent *foſſa*. Ce qui eſt au deſſous s'appelle le *chignon du cou*. Donner un coup d'épée ſur la *nuque*.

Un Norman député pour haranguer le Roi,
Sire, dit-il, tout court, ſans pouvoir paſſer outre,
Se frottant à la nuque, & regardant la poutre,
Par faute de mémoire il tombe en un parroi.
Ses amis l'éxcuſant, diſoient, il s'eſt mépris.
Mais le peuple criant, à l'école, à l'école:
Tout beau, leur dit le Roi, je n'en ſuis point ſurpris,
Les Normans ſont ſujets à manquer de parole.

Ce mot vient de *nucula*, *petite noix*. MÉNAGE. Mais ſelon Bochart & du Cange, il vient de l'Arabe *nucha*, dont Avicenne ſe ſert ſouvent en cette ſignification.

NUQUE, a été auſſi employé autrefois par quelques vieux Médecins pour ſignifier la moelle de l'épine. Ce mot n'eſt plus en uſage en ce ſens. *Medulla ſpinalis*.

N U R.

NUR. Voyez NAR.

NURA. ſ. f. Nom propre. *Nora*. C'étoit anciennement une ville de la Sardaigne. Ce n'eſt maintenant qu'un miſérable village, que l'on voit au fond du golfe de Cagliari, à trois ou quatre lieuës au ſudoueſt de la ville de ce nom. MATY.

NURE, NEURE. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Lagénie, en Irlande. *Neorum*. Elle a ſa ſource dans le Comté de Quéens, ou de la Reine, traverſe celui de Kilkenny, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le Barrow, vis-à-vis de Roſſe. MATY.

NURENBERG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cércle de Franconie, ſituée entre Bamberg & Aichſtet. *Norimberga*, *Norimberga*, *Noricorum Mons*. Elle eſt ſur le Prégnits, qui la ſépare en deux parties préſque égales, & qui ſont jointes par onze beaux

beaux ponts de pierre, qu'on a conſtruit ſur cette rivière. *Nurenberg* a pris ſon nom d'un château bâti par les Noriques, appellé *Caſtrum noricum*. C'eſt une des plus anciennes, des plus grandes & des plus belles villes de l'Allemagne, ſes ruës ſont grandes, ſes maiſons bâties de pierres de taille à quatre ou cinq étages, ſa Maiſon de Ville & ſes Égliſes ſont magnifiques. Elle eſt fortifiée d'une triple muraille, & d'un triple foſſé, dont elle eſt environnée, & l'on voit environ trois cens piéces de canon ſur ſes remparts, & des armes pour quinze mille hommes dans ſon Arcenal. Elle eſt conſidérable par ſes manufactures, & principalement de ſes clinquailleries, qui à la faveur de ſes deux grandes foires, ſe répandent par toute l'Europe. Les Empereurs ſont obligez d'y tenir la prémière Diéte de l'Empire, après leur couronnement, & l'on y garde pour cette cérémonie les ornemens impériaux, qui ſont la dalmatique de Charlemagne, ſon baudrier, ſes gants & ſa couronne, qui eſt d'un très-grand prix. Au reſte, *Nurenberg* eſt une ville impériale & libre; elle s'affranchit de la domination de ſes Burgraves pour la ſomme de cent quatre-vingt mille Florins, l'an 1417. Son Gouvèrnement paſſe pour le mieux reglé de toute l'Allemagne, & lui a mérité le titre de la Veniſe d'Allemagne. Il eſt Ariſtocratique, & il n'y a que vingt-huit familles Patriciennes qui ayent droit d'entrer dans le Sénat. Elle eſt proteſtante, les Catholiques Romains y ont pourtant une Égliſe; mais ils ne peuvent pas y jouir du droit de bourgeoiſie. MATY. M. Harris met *Nurenberg*, par obſervations aſtronomiques à 49°. 29'. de latitude, & à 30°. 2'. de longitude, & Meſſieurs de l'Académie à 49°. 27'. de latitude & à 28°. 34'. de longitude.

Le tèrritoire de NURENBERG. *Norinbergenſe Territorium*. C'eſt un petit pays du Cèrcle de la Franconie. Il eſt entre le Palatinat de Bavière, & les Marquiſats de Culembach & d'Anſpach. Il n'a pas plus de dix lieuës de long, & de ſix de large. Ses lieux principaux ſont *Nurenberg* capitale, Altorff, Lauff & Hylpoſtein. Cette dèrnière avec le bourg d'Allèrſpèrg, & quelques autres lieux moins conſidérables, eſt ſéparée du reſte du Tèrritoire, & enclavée entre le Marquiſat d'Anſpach, & le Palatinat de Bavière. MATY.

Le Burgraviat de NURENBERG. *Norimbergenſis Burgraviatus*. C'étoit autrefois un aſſez grand État de la Franconie. Il renfèrmoit le Tèrritoire de *Nurenberg*, & les Marquiſats de Culembach & d'Anſpach. Fridéric V. vendit à la ville de *Nurenberg*, les droits qu'il avoit ſur elle & ſur ſon Tèrritoire, pour payer à l'Empereur Sigiſmond la ſomme de 400. mille florins, pour le prix du Marquiſat & de l'Electorat de Brandebourg, que cet Empereur lui donna. Les autres deux parties du Burgraviat de *Nurenberg* ſont encore poſſedées par deux branches de la Maiſon de Brandebourg, qui portent les noms de Culembach & d'Anſpach.

Ce nom François eſt pris du nom Allemand de la même ville *Nurnberg* ou *Nurenberg*, les Allemands prononçent *Nurnberg*, comme s'il n'y avoit point d'*e* entre l'*r* & l'*n*, ou qu'il fut muet. Ce mot de *Nurnberg*, veut dire *montagne des Noriques*; en Latin, *Noricorum mons*.

NUS.

NUS. Vieux adj. qui s'eſt dit autrefois pour *nul*. *Nullus*.

NUSCO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Nuſcum*. Elle eſt dans la Principauté ultérieure, à ſix lieuës de Bénevent, vèrs l'orient méridional. *Nuſco* a un Evêché, ſuffragant de Salèrne. MATY.

NUT.

NUTRICAIRE. ſ. m. On donne ce nom à ceux qui étoient chargez autrefois de nourir, & d'élever les enfans éxpoſez, les enfans trouvez. *Nutricarius*.

NUTRITIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit tant de l'aliment qui nourrit, que de la puiſſance qui le convèrtit en la ſubſtance du corps qu'il entretient. *Nutritius, nutritivus*. On ne donne pas aux malades des alimens fort *nutritifs*. Les Philoſophes anciens admettoient une faculté *nutritive* dans le corps, ne pouvant pas éxpliquer autrement la manière dont il ſe nourrit.

NUTRITION. ſ. f. Changement qui ſe fait du ſuc nourricier en la ſubſtance des parties nourries. Accroiſſement naturel par lequel ce qui déchet continuellement d'une ſubſtance corporelle eſt réparé d'une manière convenable à ſa nature. *Nutritio*. Ce changement eſt néceſſaire pour réparer les déchèts que le corps ſouffre continuellement, & il faut qu'il dure autant que la vie: en quoi la *nutrition* diffère de l'accroiſſement qui ne dure qu'un cèrtain nombre d'années. La lymphe eſt la matière de la *nutrition*, elle eſt portée avec le ſang dans toutes les parties du corps, & de là elle s'inſinuë dans les petits vuides que les parties

qui ſe ſont diſſipées, ont laiſſez, où elle s'arrête & ſe fige. Le défaut de *nutrition* eſt la cauſe de la maigreur qui ſurvient dans la plûpart des maladies. Un Médecin Anglois, nommé Hevèrs dans un Traité d'Oſtéologie, qu'il a fait, ſoutient que la *nutrition* n'eſt point une réparation de la pèrte qui ſe fait de la ſubſtance des parties ſolides; mais ſeulement une ſucceſſion continuelle, & un ſuplément des éſprits & des autres parties fluides, leſquelles rempliſſent les parties qui les contiennent, & les conſèrvent étenduës. *Harris*. Il y a autant de différentes ſortes de *nutritions*, qu'il y a de différentes parties dans le corps. Quelques-uns prétendent dans les Éphémérides des Curieux de la Nature, *Décur. I. Ann. VIII. p.* 187. que la *nutrition* ſe fait par filtration. Le cœur eſt le principe de la *nutrition*. lb. *Dec. III. Ann. II. p.* 290.

NUTRITION, en tèrmes de Pharmacie, eſt une éſpéce de préparation qui ſe fait quand on mêle peu-à-peu des liqueurs de différente nature, en les agitant enſemble juſqu'à ce qu'elles ayent acquis une conſiſtence épaiſſe, comme quand on fait le beûrre de Saturne, ou l'onguent nutritum. *Nutritio, fomentatio, coagmentatio*.

NUTRITUM. ſ. m. Onguent déſſicatif & rafraichiſſant qui ſe prépare en agitant & nourriſſant enſemble, dans un mortiér, quelque préparation de plomb, avec de l'huile & du vinaigre, ou du ſuc de ſolanum. *Nutritum*.

NUY.

NUYE. ſ. f. Vieux mot Nuée. *Nubes*.

NUYRIGUIÉR. ſ. m. Ce mot dans les Statuts de Provence veut dire la même choſe que *Norriquier* dans quelques Coutumes, c'eſt-à-dire, celui qui nourrit, qui éléve du bétail. *Pecuarius*.

NUYS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Noveſium, Nuſſia*. Elle eſt dans le Diocéſe de Cologne, ſur l'Erpe, à une lieuë de Duſſeldorp du coté du midi. Cette ville étoit autrefois Impériale. Charles le Tèrrible, Duc de Bourgogne, l'aſſiega inutilement l'an 1474. mais elle fut priſe & repriſe pluſieurs fois pendant la guèrre des Suédois. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 382. dit *Neus*, ou *Nuſſe*, ou *Nuys*, mais en François on dit toujours *Nuys*.

Chanoine Réguliér de *Nuys*, Congrégation de *Nuys*, c'eſt une Congrégation de Chanoines Réguliérs fondée à *Nuys* par quelques Chanoines de Cologne en l'an 1170, & unie à celle de Windeſeim en 1430, avec 12. Couvens qui en dépendoient. Voyez le P. Helyot. *T. II. p.* 352. *& ſuiv*.

NUYS, eſt auſſi une petite ville de France. *Nucium*. Elle eſt dans la Bourgogne à quatre lieuës de Dijon, vèrs le midi. *Nuys* a un bailliage.

NYB.

NYBOURG, ou NUBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Danemarck. *Neoburgum*. Elle eſt dans l'iſle de Fionie, ou Funem, ſur un golfe de la côte orientale, à quatre lieuës de la ville d'Odenſee. *Nybourg* a été autrefois le ſiége des Rois & du Parlement de Danemarck. Elle eſt encore aſſez bien fortifiée du côté de la mèr; mais du côté de la tèrre ſes ouvrages ſont ruinez. MATY.

NYC.

NYCTAGE. Nom de ſecte. Les *Nyctages* étoient des Hérétiques qui blamoient la pratique de veiller la nuit pour chanter les louanges de Dieu, parceque la nuit, diſoient-ils, a été faite pour le repós. *Nyctages, Nyctazon*.

Ce mot vient de νὺξ, qui veut dire *nuit*.

NYCTALOPIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie des yeux qui empêche de voir lorſque le ſoleil eſt couché, & que la lumiére diminuë. *Nyctalopiaſis, nyctalopia*. Il y en a qui diſent que la *nyctalopie* empêche de voir le jour & non pas la nuit, à cauſe que le jour les éſprits, ſont trop diſſipez, & qu'ils ſont plus ramaſſez la nuit. En général une maladie qui empêche de voir en cèrtains tems, où les autres hommes voyent, s'appelle *nyctalopie*.

Ce mot de *nyctalopie* vient de νὺξ, *nuit*, & d'ἀλώπηξ, *renard*, parce qu'on dit que cet animal ne voit pas ſi bien le jour que la nuit.

NYCTELIES. ſ. m. Sacrifices à l'honneur de Bacchus; Orgies. *Nyctelia*. Ces ſacrifices ſe faiſoient la nuit; c'eſt la raiſon de ce nom. On les célébroit en courant par les ruës, le vèrre à la main, & en beuvant. Il n'eſt point de débauche & d'impureté qu'on n'y commît, comme il paroit par le Ch. XIIIe. du L. XVIIIe. de la cité de Dieu. Les Athéniens faiſoient les *Nyctélies* tous les trois ans au commencement du printems, Servius en parle ſur le 302e. vèrs du IVe. L. de l'Enéide. Voyez encore Delrio dans ſes Notes ſur

ſur l'Hèrcule de Sénéque v. 594. & Dempſtèr, *Paral. In Joh. Roſini Antiqq. L. II. C.* 11. Bacchus avoit pris de là le nom de *Nyctelien. Nyctelius.*

Ce nom vient de *νὺξ*, *la nuit.*

NYCTOSTRATÉGE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Nyctoſtrategus.* Les *Nyctoſtratéges* étoient des Magiſtrats qui avoient ſoin de la police pendant la nuit : ils faiſoient la ronde avec des gens armez, pour empêcher les déſordres. Il eſt parlé des *Nyctoſtratéges* dans les loix d'Arcadius. Le Chevalier du Guet à Paris, & à Veniſe, ceux qu'on appelle *Signori di notte*, ſont les *Nyctoſtratéges* de ces deux villes.

Ce mot vient de *νὺξ*, *nuit* & *στρατηγὸς*, *Chef de milice, de troupes, de ſoldats.*

N Y D.

NYD. Voyez NYTH.

N Y E.

NYENBOURG. Voyez NIENBORG.

N Y K.

NYKOPING. Voyez NICOPING.

N Y L.

NYLAND. ſ. m. Nom propre d'une province de la Finlande, en Suéde. *Nylandia, Neolandia.* Elle eſt entre la Finlande propre, la Tavaſthie, la Carélie & le golfe de Finlande ; Borg & Helſingfort en ſont les lieux principaux. Sanſon y met auſſi la petite ville de Roſeborg ; mais quelques Géographes aſſurent, qu'elle eſt de la Finlande propre. MATY.

N Y M.

NYMBOURG. Voyez SUINIBROD.

NYMPHE. ſ. f. Fauſſe Divinité que les Païens croyoient préſider aux eaux, aux fleuves & aux fontaines. *Nympha.* Quelques-uns en ont étendu la ſignification, & les ont priſes pour Déeſſes des montagnes, des forêts & des arbres, qu'on appelle particulièrement *Oreades, Dryades, Hamadryades* & *Napées.* Meurſius prétend que l'opinion des Grècs, touchant ces Divinitez, eſt venuë des Phéniciens. *Nymphe* dans leur langage ſignifie *âme :* les Grècs s'imaginèrent que les âmes des anciens habitans de la Gréce étoient devenuës des *Nymphes.* Les âmes de ceux qui avoient habité dans les bois furent appellées *Dryades.* Celles de ceux qui avoient habité dans les montagnes, *Oreades.* Celles de ceux qui avoient fait leur demeure ſur les bords de la mer, *Nereides* ; enfin les âmes de ceux qui avoient choiſi leur ſéjour auprès des rivières, ou des fontaines, *Naiades.* On dit la *Nymphe* de la Seine, de la Loire. Conrad Geſnèr a traduit un ample Commentaire de Porphyre ſur l'Autre des *Nymphes* de l'Odyſſée, dont M. le Vayer a auſſi fait une interprétation à ſa mode dans ſon Héxaméron.

Ce mot de *Nymphe* vient de *Nympha*, & celui-ci de *Νύμφη*, qui ſignifie une fille mariée depuis peu, une nouvelle mariée : on l'a donné dans la ſuite à des Divinitez qu'on repréſentoit ſous la figure de jeunes filles. Le mot *Nymphe*, ſelon d'autres, vient à ce que l'on prétend de celui de *lympha*, de l'eau, parceque les *Nymphes* étoient principalement des Divinitez des eaux. M. Chaſtelain, dans ſon Martyr. *T. I. p.* 340. dit *Nympha* : ce mot pour lequel on a dit *lympha*, ſignifie *eau*, amas d'*eau*, mare d'*eau.* D'où il conclut que ceux qui en traduiſant les mots d'Uſuard, *Martha in Nympha necata eſt*, ont écrit, Marthe fut maſſacrée en un lieu nommé *Nymphe*, au lieu de mettre, Marthe fut noyée en une mare, n'ont nullement entendu ni le mot de *necata*, ni celui de *Nympha.* Il y avoit quantité de mares au lieu où ſainte Marthe & ſes compagnons ſouffrirent, à 5. lieuës de Rome, & ce canton en avoit été nommé les *Nymphes* de Catabiſſa, & ſe nomme encore à préſent en Italien *ſanta Ninfa*, pour dire *ſainte Ninfe* (comme ils diſent *ſant Apoſtolo*, pour *ſanti Apoſtoli*) à cauſe qu'ils regardent ces eaux comme ſanctifiées par le martyre de ces ſaints.

NYMPHE, dans les Romans, ſe dit des Dames de condition qu'on introduit, à qui on donne un rang au deſſus des Bergères, comme dans l'Aſtrée, la *Nymphe Galathée. Nympha.*

NYMPHE, ſe dit en ce ſens des Maitreſſes que chacun ſe fait en une compagnie, ou qu'on méne en une promenade. *Amaſia.* En cette partie de divertiſſement, chacun avoit ſa *Nymphe* ; chacun fit danſer ſa *Nymphe* à ce bal. C'eſt une *Nymphe* redoutable. VOIT.

La Nymphe *que j'adore,*
L'autre ſoir apparut ſi brillante en ces lieux. ID.

NYMPHE POTAGÈRE. Mot burleſque, pour dire, Fille des champs, jolie Jardinière. *Olitoria.*

NYMPHES, en tèrmes d'Anatomie, ſont de petits ailerons, ou parties molles & ſpongieuſes, qui ſortent & avancent hors les lévres de la matrice. *Nymphæ.* Elles ſervent à guider l'urine, & à la conduire comme entre deux parois : ce qui leur a donné le nom de *Nymphes*, comme qui diroit *Dames des Eaux*, ou du conduit d'où l'urine coule comme d'une ſource. On les appelle auſſi *ailes.*

NYMPHE, chez les Naturaliſtes, eſt auſſi la petite peau qui envelope les inſectes, ſont lorſqu'ils ſont enfermez dans l'œuf, ſoit lorſqu'il s'en fait une transformation apparente. *Pellicula, nympha.* Ainſi la *Nymphe* n'eſt autre choſe que le changement d'un ver ou d'une chenille en un animal volant, après s'être dépouillez de leur peau ; ce qui n'arrive point par transformation, mais par un ſimple accroiſſement des parties qui forment & rompent la peau, de même qu'il arrive aux poulets & aux grenouilles ; & la plupart des Auteurs entendent, par le mot de *nymphes*, les inſectes mêmes qui n'ont encore que la forme de vers ou de chenilles ; car on donne à l'animal le nom de *nymphe*, lorſqu'il ſouffre le changement, ſelon Ariſtote, Pline, & autres Auteurs anciens. Ce mot veut dire *nouvelle mariée* ; car c'eſt alors qu'étant dépouillé de la peau dont il étoit revêtu, il fait paroître diſtinctement tous ſes membres parfaits. Mais quand il change ainſi, il pèrd quelque tems ſon mouvement, comme lorſqu'il étoit dans l'œuf, ſi bien que ces animaux ſe trouvent deux fois ſous la forme de *nymphe* ; prémièrement dans leur œuf, qui eſt leur prémière *nymphe*, & derechef dans ce changement, qui eſt leur ſeconde *nymphe.* Elle diffère ſeulement en ce point, qu'en cette dèrnière les membres y paroiſſent plus diſtinctement. Swammèrdam donne à la prémière le nom de *nymphe dorée*, de *nympha aurea*, & de *Chryſalis*, & à la ſeconde ſimplement le nom de *nymphe.* Il en a fait voir de cinquante-quatre ſortes, entre leſquelles il y en avoit de moitié chenilles, & de moitié papillons. Les *nymphes* des vèrs à ſoie ſont miſes au rang des *nymphes* dorées, qu'on a nommées auſſi *aurelia.* Leur différence n'eſt pas conſidérable, & ne conſiſte qu'en la couleur. On met auſſi cette différence entre les *nymphes*, qu'il y en a une qu'on nomme *Nympha animal oviformis*, & un autre *vermiculus oviformis.* L'œuf des abeilles ſe change en chenille. Cette chenille enfèrmée dans ſon alvéole s'y tranſforme en aurélie, ou en *nymphe*, & douze jours après il en ſort une abeille.

NYMPHEA. ſ. f. Plante qui eſt ainſi appellée, parcequ'elle vient dans les eaux. *Nymphæa, nenuphar.* Voyez NÉNUPHAR. C'eſt la même choſe.

NYMPHÉE. ſ. m. Tèrme d'Architècture. Bâtiment ; édifice qui renfèrme des grottes & des fontaines, où il y a pluſieurs Nymphes. *Nymphæum.* Il y avoit des *Nymphées* à Rome, à Conſtantinople & ailleurs. Il y avoit des Égliſes à la porte deſquelles il y avoit des *Nymphées* pour l'uſage des Chrétiens qui ſe lavoient les mains devant que de faire leurs prières. Ces *Nymphées* n'avoient rien de contraire à la modeſtie & à la pudeur, ni aucune figure idolatrique ; ils n'avoient que le nom de commun avec les autres *Nymphées*, parceque l'uſage des uns & des autres avoit quelque choſe de ſemblable.

Ce mot vient de *Nymphæum.*

NYMPHÉE, c'étoit auſſi un bâtiment public, où ceux qui n'avoient pas de logement commode, & propre pour le feſtin & les cérémonies des nôces, les venoient faire.

Ce mot en ce ſens vient de *Νύμφη*, *épouſe*, *nouvelle mariée.*

NYMPHOMANIE. ſ. f. C'eſt la même choſe, que fureur utérine. *Nymphomania, furor uterinus.* Voyez UTÉRIN.

Ce mot vient de *νύμφη*, & de *μανία*, *fureur*, *folie*, *manie.*

NYMPHOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie, *Nymphotomia*, retranchement qui ſe fait aux nymphes, lorſque leur tumeur trop grande empêcheroit la conſommation du mariage, ou la rendroit difficile. Les Égyptiens, dit Galien, faiſoient ſouvent la *nymphotomie* ; mais dans ce pays-ci elle eſt rârement néceſſaire. Quand elle l'eſt les Caſuiſtes décident qu'une femme eſt obligée de la ſouffrir. La *Nymphotomie* eſt la circonciſion des femmes. Voyez CIRCONCISION. *T. I. p.* 1822.

NYMPSCH, NIMPTSCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château beau & fort. *Nympſcha.* Elle eſt dans la principauté de Brieg, en Siléſie, à quatre lieuës de Monſtèrbèrg, du côté du nord. MATY.

NYMS. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Duché de Luxembourg. *Nemeſa.* Elle a ſa ſource dans l'Archevêché de Tréves, paſſe par le Bibrich, reçoit le Pruym & l'Aum, & ſe décharge dans la Sour ou Suce, à demi lieuë au deſſous d'Echternach. MATY.

NYN.

NYNE, ou NEANE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Angleterre. *Nina*, *Auſona*. Elle traverſe le Comté de Northampton, baigne la ville de ce nom, & celle de Pétèrborourg, & va ſe décharger dans un golfe de la mèr d'Allemagne, aux confins du Comté de Lincoln, & de celui de Norfolk. MATY.

NYS.

NYSLOT. ſ. m. C'eſt-à-dire, la nouvelle Forteresſe. *Novum Caſtrum*. Bourg avec un bon château. Il eſt dans le Savolax, en Livonie dans de grands marais, environ à vingt lieuës de Wiborg, vèrs le nord. MATY.

NYT.

NYTHE. ſ. f. ou NYD. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Écoſſe méridionale. *Nithia*, *Niddia*. Elle a ſa ſource dans la contrée de Kyle, traverſe celle de Nitheſdale, à laquelle elle donne le nom, baigne Dumfreis, & ſe décharge peu après dans le golfe de Solvvay. MATY.

NYTHESDALE. ſ. f. C'eſt-à-dire, la vallée de Nythe. Voyez NITHESDALE.

O

O

Subſt. maſc. Un grand *O*, un petit *o*, un *o* bien fait, ou bien formé. La quatorzième léttre de l'alphabeth, & la quatrième des voyelles. Grégoire de Tours, Hiſt. L. V. C. 44. dit, que c'eſt Chilpéric qui ajouta l'*O* à l'alphabeth françois, avec trois aûtres léttres. Φ, X, Θ. Les Grammairiens l'appellent une voyelle fèrmée, ou reſſèrrée, parce-qu'elle ſe prononce en reſſèrant la bouche. Chez les Latins l'*o* avoit tant d'affinité avec l'*u*, qu'ils confondoient aiſément ces deux léttres. Ils écrivoient *conſol*, & prononçoient *conſul*. Voyez les Inſcriptions de Grutèr, p. LXVI. n. 7. p. CII. ligne 24. & p. D. ligne 29. De même *Aequom*, p. CDXCIX. n. 12. *Aurelius* pour *Aurelius*, p. XCV. 6. *Compaſcuos ager*, p. CCIV. *Dederont*, p. LII. 12. XCV. 6. *Duomvir*, p. CDXLIV. 8. *Erodita*, p. DCLV. 1. &c. Et encore *vivos*, *ſalvos*, *Volcanus*, &c. L'*o* par ſes deux prononciations, bréf, & long, repréſente l'ω, & l'ο des Grècs. L'oméga ſe prononçoit comme deux *oo*, & nous le marquons long par l'addition d'une léttre, ou plutôt par un accent circonfléxe, comme *hôte*, *côte*. L'homicron ſe prononçoit ſur le bord des lévres, & d'un ſon plus clair & plus délié; & nous le prononçons bréf, comme *obéir*. Car quoique nous n'ayons qu'une léttre *o* comme les Latins, nous avons cependant dans la prononciation deux *o* différens, l'un long & l'autre bréf; l'*o* eſt long dans *hôte*, *pôſer*, & dans ſes dérivez *compôſer*, *ſuppôſer*, &c. *dôs*, *dôſſier*, *endôſſer*, *mandragbre*, *Pandôre*, *lôds*, *lôs*, *Môre*, *rôtir*, &c. Il eſt bréf dans *poſte*, *obéliſque*, *ripoſte*, *compote*, *pot*, *ſot*, & une infinité d'aûtres. L'*o* long ſe prononce en allongeant plus les lévres, & faiſant leur ouvèrture plus ronde, qu'en prononçant l'*o* bréf.

L'*o* avec *m* ou *n*, a quelquefois une prononciation obtuſe. Dans les mots françois il ne fait jamais de diphtongue avec *a*. Les mots où l'*o* eſt ſuivi d'un *e* ſeul, ne forment qu'une ſyllabe. Dans ceux où l'*o* eſt ſuivi d'un *u* les trois voyelles enſemble ne ſe prononcent que comme l'*o* & l'*u* dans *feu* & dans *jeu*. Ainſi *œuf*, *bœuf*, &c. prononcez *euf*, *beuf*. Dans ceux où il eſt ſuivi d'un *e* comme *œil*, *œillet*, *œillade*, bien des gens prétendent qu'il faut les prononcer comme *ei* dans *ſoleil*, *merveille* &c. Dans ceux où l'*o* & l'*e* ne ſont ſuivis d'aucune aûtre voyelle, le ſon de l'*o* & de l'*e* ſe fait entendre ſous une ſeule prononciation; ou plutôt comme un *o* bréf & un *é* long, *boéte*, *oi* ſe prononce communément comme *é* dans *étre*, *fenétre*. Ainſi *connoître*, *paroître*, prononcez *connétre*, *parétre* &c. *oi* ou *oy* à la fin des mots ſe prononce comme une diphtongue, en faiſant ſentir deux ſons, *o* bréf & *é*, *pautois*, *minois* prononcez *patoés*, *minoés*. Quand il n'y a point de conſonnes à la fin après l'*i* ou l'*y* grèc, le ſon de cet *i* prononcé en *e* eſt moins long, *Roy*, *loy*, *foy*, *moy*, *charroi*, &c. ces deux léttres ſe prononcent toujours ainſi; 1°. Lorſqu'elles tèrminent le mot, comme *emploi*, *envoi*, *convoi*, *j'apèrçoi*, &c. 2°. Lorſqu'elles ne ſont ſuivies que d'un *r*; & dans les monoſyllabes, de quelque conſone que ce ſoit qu'elles ſoient ſuivies. *Voir*, *noir*, *ſoir*, *ſoif*, *coin*, *loin*. (J'en excepterois pourtant l'*S*. Car on dit *bois*, *mois*, comme *boés*, *moés*. Il ne faut pourtant pas ouvrir la bouche autant que les Pariſiens, en prononçant ces ſortes de tèrminaiſons). 3°. Dans les mots où *o* & *i* tèrminent la ſyllabe, *mémoire*, *hiſtoire*, *gloire*, *droiture*, *moine*, *chanoine*, *poiſon*, *toiſon*, *voile*, *étoile*, &c. RÉGN. DES MAR. Quelquefois l'*o* avec un *y* a le ſon d'un *e*, *noyer*, *nétoyer*, prononcez *néyer*, *nétoyer*. ID.

O s'eſt ſouvent changé en *ui* dans notre langue. De *Tot* s'eſt fait *tuit*, comme de *coctus*, cuit, de *nocte*, nuit; de *oſtium*, huis; de *poſt*, puis. *Tuit* eſt le nom de quelques lieux, & fait la tèrminaiſon de quelques aûtres, comme Braquetuit, *Pontis toita*. HUET, *Orig. de Caen*, C. 21. De même de *potens*, s'eſt fait puiſſant, de *Podium*, Puy; de *nocere*, nuire; de *modius*, muid; de *Boii*, les Buies, &c.

O, eſt quelquefois article, & la marque du vocatif. *O* Muſe, je t'invoque. Une jolie fable du Roſſignol vaincu, dit, que

Honteux, exclus de tous ſes droits,
Il ſe retira dans les bois,
Ses plus agréables refuges:
Où depuis il a dit cent fois;
O Nature otez-moi la voix,
Où donnez-moi de meilleurs juges.

O, eſt ſouvent intèrjection, & on s'en ſèrt pour invoquer à ſon ſecours, pour admirer, pour ſe plaindre, pour ſe moquer, invectiver, & faire toutes ſortes d'éxclamations. *O* Dieu immortel! *O* que cela eſt beau! *O* qu'il eſt ridicule! *O* que j'ai mal à la tête! &c. *O* mon Père, lui dis-je tout effrayé, ces gens-là étoient-ils Chrétiens! PASC.

On ſe ſèrt ſouvent de ce tèrme ſur mèr pour appeller ceux à qui on veut parler, la raiſon eſt que le ſon de ce mot eſt fort, & ſe fait entendre de loin, il rend attentifs ceux à qui on adreſſe la parole. *O* du navire, ſe dit lorſqu'étant en route, on veut parler à ceux d'un navire dont on ne ſçait pas le nom. *O* du Neptune hola, &c. pour parler à ceux du vaiſſeau appellé Neptune. *O* d'enhaut, diſent ceux qui ſont ſur le pont, pour parler à ceux qui ſont ſur les mâts, les vèrgues, &c. *O* hâle, *o* hiſſe &c. Se dit pour avèrtir de hâler, de hiſſer, &c.

O eſt auſſi un vieux advèrbe qui ſignifioit *maintenant*.

Plus n'en ferai o mention. JAQUEMARS GIELÉE.

O, ſe dit auſſi à l'Optatif. *O* que plût à Dieu! *O* que n'ai-je encore la force!

O, eſt auſſi un vieux tèrme de Palais, qui ſignifioit *avec*. De vous mettre en priſon *o* lui. Voyez le Gloſſaire de Laurière. On le met encore à la fin de tous les éxploits & des avenirs. *O* intimation; pour dire, avec intimation. Les payſans le diſent encore en quelques provinces.

O, en tèrmes Eccléſiaſtiques, ſe dit des neuf Antiennes, que l'Égliſe chante neuf jours avant Noël, à commencer la prémière le 15. Décembre, & finir la dèrnière le 23. Sonner l'*O*. Aller à l'*O*. Chanter l'*O*. On appelle ces Antiennes les *O* de Noël, parce-qu'elles ſe chantent avant Noël, & qu'elles commencent toutes par des *o*. Les *O* ſelon l'uſage de Paris & de Rome ont été traduits en François.

O dans les Écrits ou Rélations de marine ſignifie. *Oueſt*. ONO. *Oueſt-nord-oueſt*. NO. *Nord-oueſt*. NNO. *Nord-nord-oueſt*. SO. *Sud-oueſt*. SSO. *Sud-ſud-oueſt*. OSO. *Oueſt-ſud-oueſt*.

O, en tèrmes d'Arithmétique ſignifie un *zéro*; & on dit proverbialement, qu'un homme eſt un *o* en chifre; pour dire, que c'eſt un homme inutile, qui n'eſt bon à rien, dont on ne conſidère point le ſuffrage, dont on ne fait point de cas en une compagnie. *Homo nullius momenti*. Vous croyez dire quelque choſe de fort agréable, quand vous dites ſur une éxclamation que fait M. Chamillard, que ſon grand *O* eſt un *o* en chifre. RACINE *à Nicole*.

O, chez les Anciens étoit une léttre numérale qui ſignifioit *onze*, ſuivant ce vèrs,

O numerum geſtat qui nunc undecimus extat.

Quand on met au deſſus un titre $\overline{O}$, il ſignifie, *onze mille*.

La léttre *O* au commencement d'un nom de famille eſt chez les Irlandois une marque de dignité qui n'eſt attachée qu'aux grandes Maiſons. *Larrey dans Henri VIII. p.* 157. Ainſi l'on trouve dans l'Hiſtoire

l'Hiſtoire les O Neals, les O Carrols &c. Maiſons conſidérables de cette iſle.

C'eſt une remarque de Cambden dans la déſcription d'Hibèrnie que les Seigneurs de ce pays mettent un *O* devant leurs noms, pour ſe diſtinguer des pèrſonnes du commun.

O majuſcule que les Italiens nomment *circolo*, un cèrcle, eſt dans les notes de Muſique ce qu'ils appellent *tempo perfetto*, ſoit qu'il ſoit ſimple, ou ponctué, ou barré. Selon nos Anciens il étoit toujours la marque du triple, parce qu'ils prétendoient que le nombre tèrnaire étoit plus parfait que le binaire, & que le cèrcle étoit très-propre à le marquer, étant la plus parfaite des figures.

O ſ. m. Nom que portent pluſieurs ſeigneuries de Normandie. Il vient d'*Au*, qu'on a depuis écrit & prononcé *O*, & qui eſt le même que celui d'*Ou*, qui en Allemand ſignifie *un pré*, de l'Hébreu אוּר, comme je crois. Huet, *Orig. de Caen*, *C.* 21.

O A N.

OANNES. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Babyloniens. *Oannes.* On le répréſentoit ſous la figure d'un animal à deux têtes, & dont le reſte du corps étoit d'un poiſſon, excepté que de ſa queuë il ſortoit deux piéds ſemblables à ceux de l'homme; il avoit auſſi la voix d'un homme. Ce monſtre ſortoit, diſoit-on, tous les jours au lever du ſoleil de la mer Erythrée & venoit à Babylone, & tous les ſoirs il s'en retournoit à la mèr. C'étoit lui qui avoit appris aux hommes tous les arts, les léttres, l'Agriculture, l'Architecture, la conſécration des lieux ſaints, les loix & tout ce qui concèrne la vie civile. Seldenus, *De Diis Syris, ſynt. II. C.* 3. ne doute point que ce ne ſoit le même que Dagon. Apollodore raporte de Bérоſe, qu'il avoit paru en différens ſiécles quatre *Oannes*, tous ſortis de l'océan Érythrée, & qu'on avoit nommez Annédotos; & que ſous le Roi Aedorach, qui régnoit avant le déluge, il en parut un ſemblable qu'on nomma Odagon. Selden appuye ſa conjecture de cette autorité. Il ſe fonde encore ſur la figure de ce Dieu moitié homme, moitié poiſſon.

O A K.

OAKÈR. Voyez OCKÈR.

O A R.

OARISTE. ſ. m. Tèrme de Poëſie grècque. *Oariſtus, Oariſtys.* Ce mot ſignifie un Dialogue entre un mari & ſa femme, tel que celui qui eſt dans le VIe. L. de l'Iliade, entre Hector & Andromaque. Scaligèr remarque, *Poet.* L. III. C. 102. que l'*Oariſte* n'eſt point un petit poëme particuliér, une piéce de poëſie, mais une partie d'un grand poëme. Il dit même que l'endroit d'Homère que nous avons cité eſt le ſeul éxemple qu'il y ait d'un *Oariſte*.

O A X.

OAXACA. Voyez GUAXACA. *T. III. p.* 399.

O B A.

OBADIAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Obadias, Abdias.* C'eſt la même choſe qu'*Abdias*; les Hébraïſans diſent *Obadias*, parce qu'en Hébreu il ſe prononce ainſi. Ce nom ſignifie, Sèrviteur de Dieu; de עבד, *Obed*, ſérviteur, & יה, *Ja*, nom de Dieu.

OBASINE. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Obaſina.* Il eſt dans le Limoſin, en France, à deux lieuës au midi de Tulles. Maty. L'Abbaye d'*Obaſine* eſt une des filles de Cîteaux, qui a été chèf d'une Congrégation. Le B. Étienne en fut le fondateur. Après avoir fait ſes études, & reçu l'ordre de Prêtriſe, il ſe retira avec un compagnon dans la ſolitude d'*Obaſine*, où en peu de tems il lui vint pluſieurs diſciples. Il y fonda un Monaſtère, & reçut la bénédiction abbatiale l'an 1142. (je trouve ailleurs 1148.) des mains de Gérauld Évêque de Limoges, qui donna l'habit monaſtique à tous ceux des diſciples du Saint, qui étoient Clères, laiſſant les aûtres dans l'habit qu'ils portoient auparavant. Le Saint établit auſſi un monaſtère de filles près du ſien, & que ſes Moines déſſèrvoient. Voyez le P. Hélyot *T. V. p.* 363. *& ſuiv.*

O B D.

OBDACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la haute Stirie, à trois lieuës de Judenbourg, vèrs le levant. *Obdacum.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Badacum*, ou *Auguſtabadacum*, petites villes des Noriques, que d'aûtres placent à Painbourg, village de Bavière, ſitué au confluant de l'Achza & du Traun, à une lieuë au deſſous du lac nommé Chiemzée. Maty.

OBDORA. ſ. f. ou OBDORSKI. ſ. m. Nom propre d'une province de la Moſcovie. *Obdora.* Sanſon dans ſes petites cartes, la place le long de l'océan ſeptentrional, au couchant de l'embouchure de l'Oby, & au levant de la province de Petzora. Pahem en eſt le lieu principal. Maty.

O B E.

OBÉDÉDOM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Obededom. Obéddom* étoit Lévite & célébre entre les portiérs du Temple. 1^r *Paral.* XV. 18. 21. L'Arche fut miſe dans ſa maiſon, lorſque David la fit apporter à Jeruſalem. Joſeph dit que cette maiſon étoit dans un petit champ, proche de Jéruſalem. Elle pouvoit être auſſi dans la baſſe ville au piéd de la montagne de Sion, dont le haut s'appelloit la ville de David. *P. Lubin.* L'Arche demeura trois mois chez *Obédédom*, au grand profit de toute ſa famille. 2. *L. des Rois VI.* 10.

OBÉDIENCE. ſ. f. Il ne ſe dit que dans des matiéres Eccléſiaſtiques. Sujétion; obéïſſance qu'on rend à un ſupérieur Eccléſiaſtique. *Obedientia.* Un Religieux doit éxécuter tout ce qui lui eſt commandé par ſon Supérieur par une ſainte *obédience*. La vie religieuſe conſiſte en trois parties eſſèntielles, pauvreté, *obédience*, chaſteté. Pat. Faire vœu d'*obédience*. Le Mait. Pendant le grand ſchiſme entre les Papes, on diſoit, Se ranger ſous l'*obédience* d'Urbain VI. ou de Clément VII. c'eſt-à-dire, ſous ſon obéïſſance, & le reconnoître comme Pape légitimement élû. La Chrétienté ſe trouva partagée pour ces deux Papes: mais la plus grande partie demeura dans l'*obédience* d'Urbain. Maimb.

Obédience, eſt auſſi un acte que donne un Supérieur Eccléſiaſtique à un inférieur pour le faire aller en quelque miſſion, pour faire une tranſlation de ſa pèrſonne en un autre lieu, ou pour lui pèrmettre d'aller en pelerinage, ou en voyage. *Licentia.* On doit arrêter les Moines vagabonds qui érrent par le monde, & qui ne montrent point leur *obédience*. Un Prêtre ne doit point être reçu à dire la Meſſe dans un Diocéſe étranger, qu'il ne montre ſon *obédience*, la permiſſion de ſon Évêque.

Obédience, ſe dit auſſi de l'envoi des Religieux qui vont déſſervir un Benefice dépendant d'un Chèf d'Ordre, ſans qu'ils en ſoient titulaires, & lorſqu'ils ſont révocables, *ad nutum. Facultas ad nutum.* Les Prieurez dépendans de l'Abbaye S. Victor ne ſont point des titres, ce ne ſont que de ſimples *Obédiences*. On a auſſi appellé *Obédiences*, les maiſons, Égliſes, Chapelles & métairies où l'on commettoit des Religieux pour les faire valoir; & comme il étoit beſoin d'y en envoyer quelquefois pluſieurs, celui qui étoit le Supérieur s'appelloit *Prieur*: & c'eſt de là que les Prieurez ruraux, tant ſimples que conventuels, ont pris leur origine.

Obédience, ſe dit auſſi pour Sujétion. *Subjectio.* Demeurer ſous l'*obédience* & la garde des Réguliers. Patru.

Obédience, ſe dit auſſi des Ambaſſadeurs que des Princes envoyent au Pape, pour lui rendre hommage de quelques fiéfs qui relevent de lui. Le Roi d'Eſpagne a envoyé un Ambaſſadeur d'*obédience* au Pape, qui lui a preſenté la haquenée qu'il lui doit, à cauſe du Royaume de Naples.

On appelle pays d'*obédience*, ceux qui ne ſont pas compris dans le Concordat. La Bretagne, la Provence, la Lorraine ſont pays d'*obédience*. *Obedientia regiones.* Le Pape a huit mois où il confère de plein droit les Bénéfices vacans en pays d'*obédience*; & les Collateurs ordinaires n'en ont que quatre. On ne prévient point le Pape dans les pays d'*obédience*, pendant ſes mois.

OBÉDIENCIAIRE. ſ. m. Nom de la prémiére dignité du Chapitre de Saint Juſt à Lion. *Obedientiarius, Prepoſitus Capituli Sancti Juſti Lugdunenſis.* Voyez les *Acta Sanct. Jun. T. V.* page 342. *D.*

OBÉDIENCIER. ſ. m. Religieux qui va déſſervir un Bénéfice, dont il n'eſt point titulaire, par l'ordre d'un Superieur. *Obedientiarius.* Les Abbayes Chèfs d'Ordre de Saint Benoit n'ont pas aſſez de Religieux pour mettre des *Obédienciers* en tous leurs Bénéfices. Ils en retirent des penſions, ſous prétexte qu'ils y en peuvent envoyer.

OBÉDIENTIEL, elle. adj. Tèrme Dogmatique, qui ſe dit de ce qui obéït aux cauſes ſupérieures. La puiſſance *obédientielle* eſt une diſpoſition des ſujets, qui les fait obéïr aux cauſes qui les produiſent. *Potentia obedientialis.*

OBÉDIENTIEL. ſ. m. *Obedientialis.* Nom d'un Officiér qui étoit autrefois chargé de faire des diſtributions aux Chanoines qui étoient au chœur. On députoit pluſieurs pèrſonnes pour faire la fonction d'*obédientiels*.

OBÉYDE. ſ. m. & f. Nom d'une Dynaſtie d'Arabes, qui a regné en Afrique, & qu'on appelle autrement les Fathimites. *Obéida.* Ils ont pris ce nom d'Obæid-Alla, Fondateur de leur Dynaſtie. Voyez d'Hèrbelot, *Bibl. Or. p.* 683.

OBÉIR. v. n. Se ſoumettre à la volonté de quelqu'un, éxécuter les ordres, le commandement, les volontez d'un autre. *Obedire.* On conjugue, *J'obeis, tu obeis, il obeit, nous obeiſſons. J'obeis, j'ai obei,*

obeï, j'obeïrai, que j'obeïſſe, j'obeïrois. Celui qui commande aux Anges, *obeït* à la voix d'un homme. GODEAU. On *obeït* à Dieu, quand on ſuit ſes commandemens. La vraie Égliſe ne ſe fait point *obeïr* par l'exil & par les priſons. HIST. DE L'INQUIS. Les Rois veulent être *obeïs*. La Juſtice ſe fait *obeïr* de gré, ou de force.

L'amour ne régle pas le ſort d'une Princeſſe;
La gloire d'obeïr eſt tout ce qu'on nous laiſſe. RACIN.

OBEÏR, ſignifie auſſi, Être dans la dépendance, dans la ſujétion de quelqu'un. *Subjici, parere.* Un Souverain eſt celui qui n'*obeït* à perſonne. L'Égypte *obeït* au Grand-Seigneur. Il y a plaiſir d'*obeïr* à un Prince juſte & victorieux.

OBEÏR, ſignifie encore, Céder à la force. *Cedere.* Il faut *obeïr* à la néceſſité, au plus fort. Ce Prince *obeït* au tems, il s'eſt retiré de la Cour, il a cédé la place à ſes ennemis.

OBEÏR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. *Obtemperare.* Il faut que les paſſions *obeïſſent* à la raiſon; pour dire, il faut qu'elles y ſoient ſoumiſes, aſſujetties.

OBEÏR, ſe dit encore figurément des choſes inanimées, & ſignifie, Plier, ne réſiſter pas. *Flectere ſe, parere.* Quand une balle trouve un rideau, une natte qui *obeït*, qui ne réſiſte pas, elle ne fait point de réflexion, elle tombe. Le fer aigre n'*obeït* pas, il ſe caſſe, il ne vaut rien pour faire des reſſorts. Il n'y a point de métal qui *obeïſſe* plus ſous le marteau que l'or, qui ſoit plus ductile.

OBEÏR, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval doux & dreſſé, & on dit qu'il *obeït* bien à la main, aux talons, qu'il *obeït*, aux aides, qu'il les connoît, qu'il y répond, qu'il *obeït* aux éperons, qu'il les craint, qu'il les fuit.

On dit provèrbialement, que pour ſçavoir bien commander, il faut ſçavoir *obeïr*; ce qui s'entend particulièrement des commandemens de la guèrre, où il faut avoir été ſoldat avant que d'être Officier.

OBÉÏ, ïE. part. paſſ. & adj. *Cui obtemperatur.*

OBÉÏSSANCE. ſ. f. Action de celui qui obéït; ſoumiſſion aux volontez d'autrui. *Obedientia.* Les enfans doivent l'honneur & l'*obeïſſance* à leur père, les ſujets à leur Prince, aux Magiſtrâts. On doit une *obeïſſance* aveugle aux commandemens qui viennent de la part de Dieu. Il y a des gens qui paſſent toute leur vie à ſe compoſer, & qui tiennent ſoigneuſement leurs vices captifs ſous l'*obeïſſance* de leurs vèrtus. CL. La piété tempère dans les uns l'auſtérité du commandement, & adoucit dans les autres l'*obeïſſance* & la ſervitude. FL. Auguſte n'étoit pas de ceux qui font conſiſter la beauté du commandement dans la rigueur, & dans la néceſſité de l'*obeïſſance*. S. ÉVR. Les ſujets n'ont que l'*obeïſſance* en partage. FL. Je voulois devoir ſon cœur à ſon choix, plutôt qu'à ſon *obeïſſance*. DE VILL.

Vous ſeul, Seigneur, vous ſeul, vous m'avez arrachée
A cette obéïſſance *où j'étois attachée.* RACIN.

Les Religieux font leurs vœux de pauvreté, de chaſteté & d'*obeïſſance*. Mais en ce ſens on dit plutôt *obédience*, qu'*obeïſſance*. Cette déciſion n'eſt pas vraie; on dit plus *obeïſſance*, qu'*obédience*, ou plutôt on ne dit plus *obédience* dans l'uſage ordinaire. Voyez par exemple l'Abbé Régniér dans la Traduction de Rodriguez, Traité du vœu d'*obeïſſance*; Jamais il ne dit *obédience*, toujours *obeïſſance*. Il y a une fort belle lettre de S. Ignace, De la vèrtu d'*obeïſſance*, & non point de la vèrtu d'*obédience*.

OBÉÏSSANCE, ſe dit auſſi de la ſujétion des peuples & des Provinces à un Souverain, à un État, dont ils font partie. *Subjectio.* Ce Prince a rangé tous les rebelles ſous ſon *obeïſſance*, a remis dans l'*obeïſſance* ceux qui s'en étoient ſouſtraits. Ce Conquérant a mis beaucoup d'États, & de peuples ſous ſon *obeïſſance*; & a fort étendu les tèrres de ſon *obeïſſance*.

OBÉÏSSANCE, s'eſt dit autrefois pour *fidelité*, *hommage* des ſujèts, des vaſſaux à l'égard de leur Seigneur.

OBÉÏSSANCE. Tèrme de Coutume. Dans celle de Normandie il ſignifie acquieſcement. LAURIÈRE. Retourner à l'*obeïſſance* de ſon Parageur, dans les Coutumes d'Anjou, art. 216. du Maine, 231. du Loudunois, Ch. XII. art. 8. c'eſt aller à la Cour du Parageur, & reconnoître ſa Juriſdiction. ID.

On dit provèrbialement, *Obeïſſance* vaut mieux que ſacrifice, par alluſion à l'hiſtoire d'Abraham, dont l'*obeïſſance* fut plus méritoire que n'auroit été le ſacrifice de ſon fils. Ce n'eſt point là une alluſion à l'hiſtoire d'Abraham. C'eſt un mot de Samuël à Saül, dans la correction qu'il y fait d'avoir oſé ſacrifier. *Melior eſt obedientia quam victima.* 1. L. des Rois XV. 22.

OBÉÏSSANT, ANTE. Qui obeït. Il a toutes les ſignifications du vèrbe *obeïr*. *Obediens, obtemperans.* Ainſi on dit des ſujèts *obeïſſans*, des paſſions *obeïſſantes*; du fer *obeïſſant*, &c. Il y a auſſi une formule avec laquelle on clôt toutes les lettres qu'on envoye à un ſupérieur, ou à celui à qui on veut faire honneur, Votre très-humble & très-*obeïſſant* Sèrviteur.

OBÉÏSSANT. ſ. m. Nom de Secte. Les *obeïſſans* étoient des Hérétiques, qui obéïſſoient aveuglément en tout à leurs Chèfs, leſquèls leur ordonnoient de commettre mille impuretez.

OBÉÏSSANT. Nom de Milice ſous Marc-Auréle. *Obſequens.* C'étoient des Gladiateurs, dont il fit un corps de troupes, & qu'il nomma *Obſequentes*, ainſi que le raporte Julius Capitolinus dans la vie de cet Empereur, C. XXI. Par ce nom d'*Obeïſſant* il les mettoit parmi les troupes de ſa garde, ou de ſa maiſon, qui s'appelloient *Obſequium Principis*; comme nous l'apprend le même Auteur dans la vie de Pèrtinax, C. X.

OBÉLE. ſ. m. Petite ligne, petit trait ſemblable à une aiguille. *Obelus.* On ſe ſert quelquefois de ce mot en parlant des Héxaples d'Origène, dans leſquèls il marquoit d'un aſtériſque, ou étoile les ſupplémens qu'il ajouta au texte des Septante, aux endroits où ils n'avoient pas éxprimé le texte Hébreu; & qu'il prit de la vèrſion de Théodotion: & il mettoit un *obèle* ou petite ligne (—) aux endroits où les Septante avoient quelque chôſe, qui n'étoit point dans l'Hébreu. S. Jérôme dit que l'*Obèle* étoit mis ſeulement aux endroits, qu'il falloit retrancher des Septante comme ſupèrflus, & l'aſtériſque aux endroits défectueux dans les Septante. On voit encore ſouvent ces marques dans des Manuſcrits anciens, & l'*obèle* eſt ordinairement accompagné de deux points, l'un deſſus, l'autre deſſous (÷), comme l'Aſtériſque eſt une croix de Saint André cantonnée de quatre points, ⁘.

Ce mot eſt Grèc ὀβελὸς, *obelus*, une aiguille; Les Grammairiens le donnèrent à cette marque, parcequ'elle reſſemble à une aiguille.

OBELISCOLYCHNIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Rabelais, L. V. C. 33. On allumoit autrefois du feu au haut des obéliſques qui étoient ſur le bord de la mèr, afin qu'ils ſerviſſent de phare aux vaiſſeaux. Ce ſont ces ſortes d'obéliſques qu'il appelle *obeliſcolychnies*, *d'obeliſcus*, & de *lychnium*, le lumignon d'une chandelle, ou d'une lampe.

OBÉLISQUE. ſ. m. Aiguille, ou pyramide quadrangulaire, menuë, haute, & pèrpendiculairement élevée en pointe, pour ſervir d'ornement à quelque place, & qui eſt ſouvent chargée d'inſcriptions, ou d'hiéroglyphes. *Obeliſcus.* Les *Obéliſques* de Rome. La différence des *obéliſques* & des pyramides eſt, que les pyramides ont la bâſe large, & les *obéliſques* fort étroite: & par conſéquent les *obéliſques* ſont d'une hauteur médiocre. Scamozzi dit que les *obéliſques* ne doivent pas être moins hauts que de quatre fois la largeur de leur bâſe. Cardan dit que les *obéliſques* doivent être faits tout d'une piéce, & les pyramides de pluſieurs. On prétend que cette eſpéce de monument eſt fort ancien: on y gravoit autrefois les principaux précéptes de la Philoſophie en caractères hiéroglyphiques.

On employa auſſi dans la ſuite les *obéliſques* à immortaliſer les grandes actions des Héros, & la mémoire des pèrſonnes qu'on aimoit. Le prémiér que l'on ſçache qui ait été élevé, le fut par Ramiſe Roi d'Égypte, qui vivoit pendant le ſiége de Troye. Il étoit de 40 coudées, & au raport d'Hérodote, il y employa 20000 hommes. Phius, autre Roi d'Égypte, en éleva enſuite un de 45 coudées. Ptolomée Philadelphe en fit faire un en l'honneur d'Arſinoë. Celui de Ptolomée étoit de 88 coudées. Auguſte fit élever un *obéliſque* à Rome dans la place du Champ de Mars: il ſervoit à marquer les heures ſur un cadran horizontal, tracé ſur un pavé poli; ce qui a donné occaſion d'appeller les *obéliſques* les doits du ſoleil. Les Arabes les appellent les aiguilles de Pharaon. Le P. Kirxèr compte 14 *obéliſques* célébres entre tous les autres. Celui d'Aléxandrie qui étoit des plus petits, celui des Barberins, celui de Conſtantinople, du mont Éſquilin, du Champ Flaminien, érigé par Pſammirtans, vèrs le commencement des Olympiades, & apporté à Rome par les ſoins d'Auguſte, celui de Florence qui n'étoit pas des plus hauts; celui d'Héliopolis proche de Matarée, village d'Égypte, voiſin du Caire; celui de Ludoviſio; celui de S. Mahut, & celui de Médicis, l'un & l'autre petit; celui du Vatican; celui du Mont Cœlius, celui de Pamphile tout chargé d'hiéroglyphes. Blondel dit qu'il y a un ſupèrbe *obéliſque* à Arles en Provence; il fut trouvé dans le jardin d'un particuliér; il a 52 piéds de haut ſur ſept de bâſe, quoiqu'il ne ſoit que d'une ſeule piètre. Il eſt de granit. Les Conſuls de la ville d'Arles le firent tiret de tèrre, & élever en 1676. Il eſt tèrminé en haut par un globule ou un monde, chargé des armes de France, & ſurmonté d'un ſoleil avec la devi ſe du Roi, *nec pluribus impar*. Cet *obéliſque* a cela de ſingulier & de rare, qu'il eſt tout uni & tout nud, ſans aucun hiéroglyphe qui faſſe connoître ſon antiquité. La plûpart des *obéliſques* antiques ſont de granit, ou piètre Thébaïque. Les Prêtres Égyptiens nommoient les *obéliſques* les doits du ſoleil, parce qu'ils

ſervoient de ſtile pour marquer les heures ſur la tèrre. Les Arabes les appellent aujourd'hui Aiguilles de Pharaon. DAVILER.

Quelques Auteurs font *obéliſque* féminin. Il ne ſe voit plus (dans l'hippodrôme de Conſtantinople) qu'une belle *obéliſque* d'une ſeule pièrre miſte de la hauteur de plus de 30 coudées, enrichie de léttres hiéroglyphiques, & élevée ſur quatre boules de marbre très-fin. DU LOIR. *p.* 53. Un ſçavant Mathématicien appellé Manlius, fit alors (ſous Auguſte) à Rome dans le champ de Mars, un cadran pour marquer le mouvement journalier & annuel du ſoleil. Pour cet éffet il ſcella dans le pavé de la place des lames de cuivre, & en forma des lignes ſur leſquelles, ſelon les régles de la Gnomonique, devoit tomber pendant le jour l'ombre d'une grande *obéliſque*, qu'Auguſte avoit fait dreſſer, & dont Manlius ſe ſervoit comme d'un ſtile. FÉLIBIEN. Aujourd'hui *obéliſque* eſt maſculin.

OBÉLISQUE D'EAU. Éſpéce de pyramide à jour, & à trois ou quatre faces, poſée ſur un piédeſtal, laquelle a ſes encognures de métal doré, & dont le nud des faces paroit d'un criſtal liquide par le moyen des napes d'eau à divèrs étages. Voyez DAVILER.

Borel dérive ce mot du Grèc ὀβελὸς, qui ſignifie une *broche*, ou une *aléne*, une pointe, ou une éſpéce de javelot long & pointu, d'où les Éſpagnols ont formé *obelo*, qui eſt une croix longue qui ſert dans les livres à faire des renvois du texte à la marge : d'où on forme le mot Grèc ὀβελίσκος. Les Arabes appellent les *obéliſques*, les aiguilles de Pharaon, d'où vient que les Italiens les appellent encore *aguglie*. Pline a dit que les *obéliſques* étoient taillez par les Égyptiens en forme d'un rayon ſolaire ; & qu'en langue Égyptienne le mot d'*obéliſque* ſignifie *rayon* ; ce que témoigne auſſi le Père Kirchèr, qui a traité des *obéliſques* en particuliér, auſſi bien qu'un autre Auteur nommé *Mercatus*.

OBENGIR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'ancienne Bactriane. *Obengirus*, anciennement *Dorgomanes*, *Dagomanes*, *Orgomanes*, *Ochus*. Elle coule dans le Choraſan, en Pèrſe, baigne les villes de Balch & de Buſduſchan, reçoit le Balcan, & ſe va décharger dans le Jihun. MATY.

OBÉNIGNA. ſ. m. Tèrme purement Latin, qui a paſſé en notre langue, pour ſignifier, Soumiſſion, révérence, qu'on fait à des Juges, ou à d'autres pèrſonnes dont on a beſoin, aux gens riches à qui on fait la cour pour en tirer quelque utilité. Il eſt tiré des invocations contenuës dans les Hymnes qu'on chante à la Vièrge. Il y a des pèrſonnes qui en faiſant des *obenignas* à de vieilles gens, ſe ſont fait inſtituer leurs héritiérs. *Benigna*, eſt le féminin de *benignus*, qui ſignifie en François *benin*, *liberal*, *bienfaiſant*, *favorable*.

OBÉR, ou *Hobér*. Vieux verb. act. Suivre, bouger, de ὀφεῖν, *inſequi*. BOREL.

OBÉRER. verb. act. S'endetter, engager ſon bien. *Oberare ſe*. Ce Seigneur eſt un homme qui s'eſt ruiné, qui a *obéré* ſa maiſon. Il fait trop de dépenſe, il s'*obére* de jour en jour.

OBÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *obéré*, qui à peine a de quoi vivre avec tout ſon bien. *Oberatus*. Il eſt plus en uſage que le vèrbe.

OBÈRKIRK. ſ. m. qui ſignifie, Haute Égliſe. *Oberkirkia*, *Ypergratia*. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle de Souabe. Ce lieu eſt dans l'Ortnavv, ſur le Renken, à deux lieuës d'Offenbourg, vèrs le nord-eſt. *Maty*.

OBÈRMUNSTÈR. ſ. m. C'eſt-à-dire, Monaſtère d'en haut. *Superius Monaſterium*. C'eſt le nom d'une Abbaye, autrefois ; maintenant d'une maiſon de Chanoineſſes à Ratiſbonne. Les Chanoineſſes d'*Obermunſtèr* étoient autrefois Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît. Elles furent fondées par la Reine Hemme, femme de Louis Roi de Gèrmanie, fils de Louis le Debonnaire. C'étoit pourtant dès auparavant un Monaſtère que le Roi Louis changea avec celui de Manſée, qu'il donna à Baturic Évêque de Ratiſbonne, comme il paroît par ſes léttres expédiées à Ragenſpurg l'an 831. Il donna enſuite ce Monaſtère à la Reine ſon épouſe qui l'amplifia, lui aſſigna de gros revènus, & le choiſit pour le lieu de ſa ſépulture. Charles le Gros le prit ſous ſa protection en 886, & entre autres privileges, accorda aux Religieuſes celui d'élire leur Abbeſſe. Les guèrres y ayant ruiné la diſcipline monaſtique, Volfang Évêque de Ratiſbonne l'y rétablit en 974. Ce Monaſtère fut ruiné quelque tems après ; l'Empereur Charles II. le rétablit de fond en comble, & fit dédier l'Égliſe en 1010. Il lui donna auſſi des tèrres, & cette donation fut confirmée dans la ſuite par Henri IV. Ces Religieuſes ſe ſont enfin ſécularifées, & ont pris le nom de Chanoineſſes. Antoine Yépès met ce Monaſtère au nombre des Abbayes *Princieres*. *P. Hélyot. T. V. p.* 429.

OBÈRPALEN. Voyez OVÈRPOLEN.

OBÈRSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château, & un petit Comté dépendant de celui de Rheingravefttein. *Oberſteinum*. Elle eſt dans le Palatinat du Rhin, ſur la Nahe, à trois lieuës au deſſous de Birkenfeldt. MATY.

OBÈR-WESSEL. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Veſalia ſuperior*. Elle eſt dans l'Archevêché de Trèves, ſur le Rhin, entre S. Goar & Baccarat, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. On voit ſur une coline, au pié de laquelle Obèr-Weſſel eſt bâti, le château, qui donne le nom à l'illuſtre maiſon de Schombèrg, dont les prédécetteurs ont été Burgraves d'*Ober-Weſſel*. L'Empereur Frédéric II. mit cette ville au nombre des villes Impériales l'an 1233. & enſuite l'an 1312. l'Empereur Henri VII. la donna, avec Boppart, en engagement à Baudoüin ſon frère, Archevêque de Trèves, dont les ſucceſſeurs la poſſedent encore aujourd'hui. On croit par une ancienne tradition que cette ville eſt la même qu'on nommoit anciennement *Voſavia* & *Ficelia*, qui eſt le lieu, où Mammée mère de l'Empereur Aléxandre Sévère fut tuée. MATY.

OBÈRNHEIM, ou OBER-EHENHEIM. Voyez EHENHEIM. *T. II. p.* 1064.

OBÈRNPÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Bavière. *Oberperga*. Ce lieu eſt ſitué ſur l'Inn, à cinq lieues au deſſus de Paſſavv, & il appartient à l'Évêque de Paſſavv, qui y fait ſa réſidence ordinaire. Preſque tous les Géographes prennent *Obernperg* pour l'ancienne *Stanacum*, petite ville du Norique, que quelques-uns mettent à Wachzenkirken, village ſitué à cinq ou ſix lieuës d'*Obernperg*, vèrs l'orient. MATY.

OBÉSITÉ. ſ. fém. Tèrme de Médecine. État d'une pèrſonne trop chargée de graiſſe & de chair. *Obeſitas*. On l'appelle auſſi *corpulence*. L'*obéſité* vient d'un ſang louable, abondant, graiſſeux, tempéré, peu ſalin. Cette conſtitution du ſang fait que ſa fèrmentation n'étant pas ſi forte, il s'en conſume moins qu'il ne s'en engendre, & que la lymphe qui eſt la matière de la nutrition conſèrve plus long-tems ſa conſiſtence viſqueuſe, & qu'elle s'attache par ce moyen en plus grande quantité aux différentes parties du corps. Il ſe ſépare auſſi du ſang beaucoup plus de graiſſe qui s'amaſſe dans les cellules adipeuſes. Ainſi le corps croit conſidérablement, & les parties ſe diſtendent quelquefois juſqu'à une groſſeur prodigieuſe. Ce qui contribuë à l'*obéſité* eſt tout ce qui tempère le ſang, & le rend graiſſeux & moins âcre, comme ſont le défaut d'éxércice & de mouvement, une vie oiſive, ſans ſouci, le dormir trop long, les alimens trop nourriſſans, ou en trop grande quantité. L'*obéſité* eſt la cauſe de pluſieurs maladies, & ſur tout de l'apoplèxie. Sennèrt fait mention d'un homme qui peſoit ſix cens livres, & d'une fille de trente-ſix ans qui en peſoit quatre cens cinquante. On dit d'un Eſpagnol qui avoit été éxtraordinairement gros & gras, qu'après s'être dégraiſſé, il faiſoit pluſieurs tours de ſa peau autour de ſon corps. L'*obéſité* étoit infâme chez les Lacédémoniens. Voyez ſur l'*obéſité* monſtrueuſe d'un enfant naiſſant, cauſée par l'imagination de ſa mere, les Curieux de la nature, Décade II. An. VI. p. 380. & des cures de l'*obéſité* trop grande, Décade III. An. I. p. 50. & Ann. V. & VI. p. 130. & ſur les cauſes de l'*obéſité*. Decad. III. An. III. Append. p. 85. & Ann. VII. & VIII. Append. p. 138. où l'on montre que le pain l'augmente.

OBÉYE. ſ. f. Vieux mot. Obéïſſance. *Obedientia*. BOREL.

OBI.

OBI. ſ. m. Nom d'une célébre rivière de la grande Tartarie. *Obius*, anciennement *Carambice* & *Carambucis*. Elle prend ſa ſource dans le lac de Kitay, ou d'Altin, & coulant du ſud-eſt au nord-oueſt, à travèrs de la Sibérie, de l'Obdorie & de la Samojédie, elle ſe décharge dans la mèr de Tartarie, au levant du détroit de Weigats & de la nouvelle Zemble. Ce fleuve reçoit pluſieurs grandes rivières, dont la principale eſt l'Irtis, ou le Tobolk. On met communément la partie de l'*Obi*, qui eſt vèrs l'embouchure, pour une des bornes de l'Aſie & de l'Europe. MATY.

OBI, eſt auſſi le nom d'un cap de la Moſcovie ſeptentrionale. *Obium promontorium*, anciennement *Lytarmis*. Il eſt dans la Samojédie, à l'embouchure de l'*Obi*, qui lui donne ſon nom. MATY.

Les montagnes d'OBI. *Obii montes*, *Obia juga*, anciennement *Hyperborei montes*. Montagnes de la Moſcovie. Elles s'étendent le long de l'Océan ſeptentrional, entre la rivière de Petzora, qui les ſéparent de la montagne de Stolp, ſous celles d'*Obi*, & ainſi on les étend juſqu'à la mèr blanche.

OBICÉ, ÉE. Vieux adj. Oppoſé. BOREL. *Objectus*, *oppoſitus*. Il vient du Latin *obex*, empêchement.

OBJECTER. v. act. Oppoſer quelque choſe à une opinion pour la combattre ; propoſer une raiſon contraire à quelque allégation, une difficulté, un inconvénient qui en arriveroit. *Obji-cere*, *opponere*.

opposere. Un Avocat demande la replique pour répondre à ce qu'on lui a *objecté*.

OBJECTER, ſignifie quelquefois, Blâmer, reprocher. *Exprobrare, refellere*. Ce témoin eſt irréprochable, on ne lui peut rien *objecter*. On lui *objecta* la baſſeſſe de ſa naiſſance. On lui *objecta* qu'il avoit été repris de juſtice.

OBJECTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Objectus, oppoſitus*.

OBJECTIF. adj. Tèrme d'Optique. C'eſt le vèrre qu'on met au bout des grandes lunettes, qui regarde les objèts. *Vitrum objectivum*. Le centre de cet *objectif* eſt à 20, à 30 piéds. Le vèrre qui a une foible teinte de rouge eſt très-propre pour faire des vèrres *objectifs* de lunettes.

On dit auſſi *objectif* ſubſtantivement. Regarder le ſoleil avec une lunette, dans laquelle on a placé au foyer de l'*objectif* un reticule compoſé de douze filèts de ſoye cruë très-déliez, & également diſtans les uns des aûtres. P. LE COMTE.

OBJECTION. ſ. f. Ce qu'on oppôſe pour détruire une opinion; difficulté qu'on fait ſur l'allégation, ou propoſition de celui contre lequel on diſpute. *Objectio, oppoſitio*. Il a fait une *objection* qui eſt ſans replique. Il ne put réſoudre une *objection* ſi délicate & ſi ſubtile. Une ingénieuſe *objection* l'embaraſſa.

OBIER, ou AUBIER. ſ. m. Arbriſſeau dont les rameaux reſſemblent à ceux du ſureau. *Opulus*. Ses feuilles ſont larges, anguleuſes, preſque ſemblabes à celles de la vigne. Ses fleurs ſont de deux ſortes, diſpoſées en paraſol: celles de la circonférence ſont plus grandes que les aûtres, de belle couleur blanche, reſſemblante à des roüès à cinq quartiérs: elles ne laiſſent aucune graine aprèr qu'elles ſont paſſées. Les fleurs qui occupent le milieu ſont plus petites, & reſſemblent à des godèts coupez en cinq quartiérs. Il ſuccéde à celles ci une baye un peu plus groſſe que celle du ſureau, molle, rougiſſant à meſure qu'elle meurit, dans laquelle eſt renfermée une ſemence dure, fort aplatie, échancrée en cœur. C. Bauhin l'appelle *ſambucus aquatica, flore ſimplici*, & M. Tournefort *opulus Ruelli*. Il y a une aûtre eſpéce d'*obier*, dont les fleurs ſont ramaſſées en rond ou en globe épais. M. Tournefort l'appelle *opulus flore globoſo*. L'*obier* ſèrt à faire des bocages dans des maiſons de plaiſance.

OBJÈT. ſ. m. Ce qui nous touche, & nous émeut par ſa préſence; ce qui eſt oppoſé à notre vûë, ou qui frape nos autres ſens, ou qui ſe répréſente à notre imagination. *Objectum, res objecta*. La mort eſt un affreux *objet*. Ce payſage fait voir une infinité de beaux *objets*. C'eſt l'*objet* qui réfléchit la lumière dans notre rétine, qui eſt cauſe de la viſion. Les *objets* ſont inviſibles par eux-mêmes; nous ne croyons les appèrcevoir que parceque la différente tiſſure de leur ſurface réfléchiſſant divèrſement la lumière, occaſionne en nous divèrs ſentimens de couleur que nous leur attribuons. MALEB. Il y a cette différence entre l'*objet lumineux*, & l'*objet éclairé*, c'eſt que l'*objet* lumineux contient en ſoi la lumière, comme le ſoleil & le feu; & l'*objet* éclairé la reçoit, comme les corps opaques qui la réfléchiſſent. Ce mélancholique ne ſe répréſente que des *objets* fâcheux dans ſon eſprit. On dit en Philoſophie, que l'*objet* émeut la puiſſance. Les hommes ne ſe conduiſent point d'ordinaire par la raiſon; ils ſuivent témérairement l'impreſſion des *objets* préſens. NIC. Pour éxpliquer le commèrce qui eſt entre le corps & l'eſprit, on ſuppôſe qu'à la préſence de l'*objet*, Dieu produit auſſi-tôt dans l'eſprit l'idée que les hommes ont attachée à cet *objet*. JU. Ce ſentiment eſt faux, & Dieu ne produit pas plus nos idées, qu'il produit nos volitions. Il eſt difficile de ſe recueillir dans la retraite, & de retrouver ſon cœur après l'avoir laiſſé èrrer d'*objet* en *objet* dans le monde. FLÉCH. Dans la vieilleſſe, nous imputons aux *objets* les défauts qui viennent purement du chagrin de cet âge triſte & malheureux. S. ÉVR.

Il eſt certains objèts *que l'art judicieux*
Doit offrir à l'oreille, & reculer des yeux. BOIL.

Un mélange infini ſe trouve ſur la tèrre;
Là mille & mille objèts *à nos ſens ſont tracez,*
Attirez par les uns, par les aûtres bleſſez,
Tout nous flatte, ou nous fait la guèrre. AB. GENEST.

Ce mot vient du Latin *objectum*, qui eſt formé d'*objicere*: ce mot veut dire *préſenter, mettre devant*.

OBJÈT, ſignifie auſſi, La matière, le ſujèt d'une ſcience; ce qu'on éxamine en s'appliquant à quelque art, ou ſcience; la matière ſur laquelle on travaille, ou ſur laquelle on raiſonne. *Subjecta materia, res objecta*. L'*objet* de la Géométrie, c'eſt la quantité; de la Médecine, c'eſt le corps humain en tant qu'il eſt guériſſable. Toutes les ſciences ont leur *objet* particulièr qui les détèrmine. On ne ſçait pas en quoi conſiſte l'agrément qui eſt l'*objet* de la Poëſie. PASC. Nos hiſtoriens laiſſent languir l'hiſtoire, en n'offrant que de petits objèts qui ne touchent point. LAP.

DAN. La foi, la raiſon & les ſens, ont leurs *objèts* particuliérs, & il ne faut pas les confondre, ni les tranſporter hors du rang & de l'ordre que la Providence leur a marqué. CL.

OBJÈT, ſe dit quelquefois ſeulement de la fin. *Finis, ſcopus*. Cet homme n'a d'aûtre *objet* dans ſes actions, que la gloire de Dieu. Ce Magiſtrat n'a d'autre *objet* que de rendre juſtice, d'aûtre intention. C'eſt l'*objet*, ou le but, où tendent tous mes déſirs. Avoir pour principal *objet* de maintenir ſon crédit. PASC.

Notre cœur juſqu'au dèrniér ſoupir,
Toûjours vèrs quelque objèt *pouſſe quelque déſir*. CORN.

Objèt en ce ſens, & pris pour *motif*, étoit devenu fort à la mode depuis huit ou dix ans. On entendoit ſans ceſſe: Voilà un *objèt*, c'eſt un *objet*; ce n'eſt pas là un *objet*, pour dire une raiſon d'agir, un motif. *Ratio, cauſa*. On propôſe à cet homme un emploi de mille ou quinze cens livres d'apointemens: ce n'eſt pas là un *objet*; c'eſt-à-dire, cela n'eſt point aſſez conſidérable pour le détèrminer à le prendre. Mais il pourra par là ſe faire connoître du Miniſtre, & l'approcher. Ah voilà un *objet*! C'eſt *objèt* que cela, pour dire, c'eſt une raiſon de l'accepter. Il ſemble qu'on commence à le moins dire.

OBJÈT, ſe dit auſſi poëtiquement des belles pèrſonnes qui donnent de l'amour. *Objectum*. C'eſt un bel *objet*, un *objèt* charmant.

OBJÈT, ſe dit encore en chôſes morales, & ſignifie, Sujèt, bût. *Subjectum, ſcopus, materia*. C'eſt un *objet* de haine, de mépris; c'eſt l'*objèt* de la colère, de la raillerie de tout le monde. Ce n'eſt pas l'injuſtice en ſoi qui nous bleſſe; c'eſt d'en être l'*objet*. NIC. Être l'*objet* de l'invective publique. LA ROCHEF.

OBJÈTS, dans l'ancienne Pratique, étoient ce que nous appellons reproches contre les témoins. *Imbert en ſa Prat. civ. & crim. L. I. C.* 47. DICT. DE DROIT. d'*objicere*, reprocher, *objectum*; il ſignifie, reproche, objection, réfutation. *Oppoſitio, exprobratio*. On a fait contre ce témoin pluſieurs *objets* & reproches.

OBIT. ſ. m. Annivèrſaire; Meſſe fondée qu'on dit pour un défunt tous les ans à pareil jour de ſa mort. *Obitus, Anniverſarium*. Le plus ancien *obit* de France eſt l'Annivèrſaire du Roi Childebert, qui eſt fondé en l'Abbaye de Saint Gèrmain des Prez, & qui ſe dit la veille de la fête de Saint Thomas. Il y a à Notre-Dame un *obit* ſalé, qu'on nomme ainſi, à cauſe de quelque diſtribution de ſel qui s'y fait. Peu de Chanoines manquent d'y aſſiſter.

OBITUAIRE. adj. Qui ſe dit des Regîtres où l'on écrit le nom des morts, & le jour de leur ſépulture. En pluſieurs endroits on les appelle *mortuaires*. *Mortualis codex*. Extrait des Regîtres *obituaires* d'une telle Parroiſſe. On le dit auſſi du livre où on écrit la fondation des obits. Mais celui-ci s'appelle ſouvent *Martyrologe*.

OBITUAIRE. ſ. m. Bénéficier pourvu d'un Bénéfice vacant par mort, ou *per obitum*. *Obituarius*. Un Réſignataire eſt toujours préféré à un *Obituaire*, quand il n'y a rien à redire à ſon tître, ou à ſa pèrſonne. A Rome il y a des Officiérs particuliérs à la Chancélerie, qu'on appelle *per obitum*.

OBL.

OBLAT. ſ. m. Enfant qu'on offroit à Dieu pour le rendre Religieux dans une Abbaye. *Oblatus, adſcriptitius religioſæ familiæ*. Autrefois ces *Oblats* étoient autant engagez aux Monaſtères par la dévotion de leurs pères, que par leur propre profeſſion; deſorte qu'ils ne les pouvoient quiter ſans apoſtaſie. Voyez les Bollandiſtes, *Act. SS. April. T. I. p.* 312. *Not. d.* & le P. Mabillon, *Acta SS. Benedict. T. V. Præf. p.* 106. *T. VIII. Præf. p.* 19.

OBLAT. S'eſt dit enſuite pour Frère Convèrs, ou Frère Lai. Religieux Laïque. C'eſt dans le XIe ſiécle que commença dans les Monaſtères l'inſtitution des *Oblats* ou Donnez. Dans les prémiérs tems on appelloit *Oblats*, ceux que leurs parens engageoient dès l'enfance à la vie Monaſtique; & Convèrs, ceux qui l'embraſſoient d'eux-mêmes dans un âge déja capable de ce choix.

OBLAT & OBLATE, étoit auſſi une pèrſonne ſéculière, qui donnoit ſa pèrſonne & ſes biens à quelque Monaſtère. Ainſi dans les Annales des Sèrvites, il eſt rapporté à l'an 1302. qu'une femme nommée Diane s'offrit à l'Égliſe de l'Annonciade de Florence de l'Ordre des Sèrvites, en qualité de Convèrſe & d'*Oblate*, & qu'elle y donna ſa pèrſonne & ſes biens. Quelques-uns de ces *Oblats*, que l'on nommoit autrement *Donnez*, ſe donnoient entièrement à un Monaſtère, eux, leur famille & leurs biens, juſques-là qu'ils y entroient en ſèrvitude, eux & leurs deſcendans. On les recevoit en leur mettant autour du cou les cordes des cloches de l'Égliſe; & pour marque de ſèrvitude, ils mettoient quelques deniérs ſur leur tête. D'aûtres prenoient les deniérs de deſſus leur tête, & les mettoient ſur l'Autel. Une femme

s'étant ainſi donnée à l'Abbaye de S. Michel y laiſſa pour témoignage un denier pèrcé, & le bandeau de ſa tête.

Sous Aymar Abbé de Cluny vèrs l'an 948. une pèrſonne noble avec ſa femme nommée Dode, du conſentement de leurs enfans renoncèrent au ſiécle, & ſe donnèrent à l'Abbaye de Cluny, avec tous les biens qui leur appartenoient dans les villages de Macère, & de Noroud ſur la Garonne. Le P. Mabillon croit que ce fut là l'origine des Donnez, ou *Oblats*, qu'il y a eu dans la ſuite dans l'Ordre de S. Bénoît. Ces Donnez prenoient l'habit Religieux, mais le leur étoit différent de celui des Moines. Ils s'offroient à Dieu avec leurs biens, & s'offroient entièrement à un Monaſtère, juſques-là qu'ils ſe faiſoient quelquefois Sèrfs du Monaſtère, eux & leurs enfans. Témoin l'Acte qui ſe conſèrve dans les Archives de l'Abbaye de S. Paul de Vèrdun, qui eſt une pèrmiſſion donnée l'an 1360. à un homme de cette Abbaye de ſe marier à une femme de l'Évêché de Vèrdun, à condition que des enfans qui viendroient de ce mariage, la moitié appartiendroit à l'Abbaye, & l'autre moitié à l'Évêque. Voyez le P. Mabillon. *Annal. Benedict. L. LV. n.* 8. *& L. LVIII. n.* 8. Voyez auſſi le P. Helyot P. IVe C. XVIII. T. V. p. 191. &c.

Quelques Auteurs écrivent que ce ne fut que dans l'onziéme ſiécle que l'on donna le nom de Convèrs aux frères Lais & Donnez, ou *Oblats*, des hommes, qui ſans faire profeſſion & portant un habit peu différent des Séculiers, ſe donnoient à un Monaſtère avec leurs biens, obéiſſant aux Supérieurs, & gardant le célibat; en quoi ils différoient & différent encore des ſèrfs, & des valèts, qui pouvoient & peuvent encore être mariez, & le ſont ſouvent. Ces anciens *Oblats* ſe dévouoient au ſervice des Monaſtères, principalement en l'honneur des Saints illuſtres, qui en étoient Patrons. Les *Oblats* étoient des Sèrfs de dévotion, différens de ceux qui l'étoient par leur condition & leur naiſſance.

Les *Oblats* étoient auſſi différens des frères Convèrs, en ce que ceux-ci étoient Religieux, & en portoient l'habit; & que les *Oblats* étoient vêtus en Séculiers. P. Hèliot. T. V. p. 337. Il a dit auparavant, comme nous l'avons marqué ci-deſſus, qu'ils prénoient un habit religieux, mais différent de celui des Moines. Saint Guillaume Abbé d'Hirſange, qui fut le prémier qui établit des Convèrs en Allemagne, reçût auſſi des *Oblats* à l'exemple de ceux de Cluny. *P. Hèliot. Ib.* Il y a encore des *Oblats* ou Donnez, & ces noms ſont autant en uſage qu'autrefois pour les déſigner, mais je ne ſçache point que l'on faſſe encore des cérémonies pour leur réception.

Oblat, a ſignifié depuis un Moine-lai, que le Roi mettoit anciennement en chaque Abbaye, ou Prieuré dépendant de ſa nomination, auquel les Religieux étoient obligez de donner une portion monacale, à la charge qu'il ſonneroit les cloches, qu'il balayeroit l'Égliſe & la cour. Ces places étoient deſtinées à des ſoldats éſtropiez & invalides. Le Roi n'uſoit de ce droit que ſur les Bénéfices électifs, & non ſur les collatifs: il n'en uſoit auſſi que ſur ceux qui étoient de fondation Royale, Ducale, ou Comtale, & qui avoient plus de douze cens livres de revenu. Cette preſtation s'eſt convèrtie en argent, qui étoit taxée d'abord à vingt écus, puis à cent livres, & enfin on l'a augmentée juſqu'à cent cinquante livres. Depuis on a transféré tous ces *Oblats* avec leurs penſions à l'Hotel des Invalides à Paris. Ainſi il faut retrancher abſolument la Juriſprudence des *Oblats*, parceque tous les ſoldats, qui par leurs longs ſervices ſont hors d'état de porter les armes, ſont préſentement nourris & entretenus à l'Hotel des Invalides. Par un Édit de 1674. l'on y a annéxé les penſions qu'on faiſoit aux *Oblats*: & au lieu que les ſeules Abbayes payoient cent livres ſeulement pour la place d'*Oblat*, aujourd'hui toutes les Abbayes, & tous les Prieurez Conventuels, à la nomination du Roi, contribuent cent cinquante livres pour chaque Bénéfice. Paſquiér dit que les *Oblats* commencèrent à avoir lieu du tems des Capets; & que le Roi ſe départant du droit qu'il avoit d'aſſiſter à l'élection des Abbez, ſe réſèrva le privilége d'aumôner une place de Religieux à un pauvre ſoldat impotent: ou à une pauvre Demoiſelle dans les Monaſtères de Religieuſes, & alors il plaça ces *Oblats* dans les Monaſtères électifs ſeulement. On les appelloit *Oblats, quaſi oblati à Principe.*

Les *Oblats* étoient ceux à qui on aſſignoit des penſions ſur les Bénéfices, pour récompenſe de leurs ſervices à l'armée, avant que les mêmes penſions fuſſent employées à entretenir les ſoldats éſtropiez dans l'Hotel Royal des Invalides. *Dict. de Droit.* On les appelloit *Oblats*, ou Moines-lais.

Oblate. ſ. f. Religieuſe d'un Ordre ou Congrégation fondée par Sainte Françoiſe. *Oblata.* Sainte Françoiſe fonda le Monaſtère des *Oblates* de la Congrégation des Olivetains l'an 1425. ſous la Régle de S. Benoît, à laquelle elle joignit quelques conſtitutions particulières, qu'elle rédigea elle-même par écrit, & qui furent approuvées par Eugene IV. quelques années après. Ce nouvel Ordre fut mis ſous la protection particulière de la Sainte Vierge. Le nombre de pèrſonnes qui ſe rendirent à ce Monaſtère obligea la Sainte Fondatrice à ſe tranſporter au pied du Mont-Capitolin dans une maiſon plus ſpatieuſe que la prémière, & que l'on appelle, *Della torre de' ſpechi*, ou De la tour des miroirs. Ce n'eſt que du tems de dernier tranſport, qui ſe fit le 25e de Mars de l'an 1433. que l'on compte le véritable établiſſement de la Congrégation des *Oblates*. On les nomme auſſi Collatines, peut-être à cauſe du quartier où eſt leur ſituation à Rome.

Oblate eſt fait du Latin, *Oblata*, qui veut dire *offerte*, & l'on nomme ainſi ces Religieuſes, parce qu'au lieu de profeſſion, elles ne font qu'une oblation; ou parce que la formule de leur profeſſion eſt conçûe en forme d'oblation. Voyez les Bollandiſtes dans la vie de Sainte Françoiſe au 9e de Mars, T. II. p. 88. & ſuiv. & Baillet *Ibid.*

Oblate, ou Oblation. C'eſt en ſtile d'ancienne liturgie les pains, dont on ſe ſervoit au ſacrifice de la Meſſe. Il y avoit des *oblates* de deux ſortes; les unes pour conſacrer, & les autres pour l'uſage commun, & qu'on diſtribuoit, comme aujourd'hui le pain bénit. On appelloit celles qui ſe conſacroient, par corruption, *oblies* & hoſties, comme nous faiſons encore: on les nommoit auſſi éulogies, & en langue Romance *nebula*, petites nuées. Dès le VIIIe ſiécle, on les cuiſoit avec un fer, qui leur imprimoit quelques figures. Il y avoit des tems marquez pour faire les *oblates*; c'étoit ſurtout la veille de Noël & celle de Pâque. On choiſiſſoit grain à grain le froment qui devoit y ſervir; on le mouloit avec réſpect; on paſſoit la farine; on la pétriſſoit avec de l'eau froide, parceque les *oblates* en étoient plus blanches. On mettoit enſuite de cette pâte ſur le fèr qu'on appelloit oblatoire, ou on les cuiſoit. Elles étoient fort minces, comme à préſent. Voyez le P. Mabillon. *Acta SS. Bened. T. IV. Praf. p.* 35. *& ſuiv.*

OBLATION. ſ. f. Sacrifice, offrande qu'on fait à Dieu. *Oblatio, oblatum, donarium.* Les *oblations* & les holocauſtes ne plaiſent point à Dieu, ſi le cœur n'eſt contrit & pénitent. Les anciens Juifs mangeoient de la chair ſacrifiée; ce qui leur étoit une marque de la part qu'ils avoient à cette *oblation*. Bossuet. Arius eſt noté dans les écrits des Pères, comme l'auteur d'une nouvelle héréſie, pour avoir jugé inutiles les prières & les *oblations* que toute l'Égliſe faiſoit pour les morts. Bossuet. La ſeule *oblation* du Corps de Jesus-Christ faite ſur la Croix, peut ſanctifier les hommes. Port-R. Dans l'ancienne Égliſe chacun portoit ſon *oblation*; c'étoit du pain: on conſacroit une partie de ces *oblations* pour la Communion. Ainſi ce que l'on appelle aujourd'hui l'offrande eſt bien différent des *oblations* d'autrefois. Le P. Mab. Voyez Oblate. Le Concile de Mérida en Eſpagne, tenu l'an 666, ordonne par ſon canon 14e, que les *Oblations* faites à l'Égliſe pendant la Meſſe, ſe partageront en trois; que la prémière part ſera pour l'Évêque; la ſeconde pour les Prêtres & les Diacres; la troiſiéme pour les Soudiacres & les Clères inférieurs. Les *oblations* des Paroiſſiens appartiennent aux Curez. Le revenu des Cures de Paris ne conſiſte point en dîmes; mais en *oblations*, & en caſuel.

Oblation. Dans la Coutume de Celles de l'an 1216, c'eſt un droit que les Seigneurs levoient en certaines occations ſur leurs hommes. De Laurière. *Oblatio.*

OBLATIONNAIRE. ſ. m. Nom d'un Officièr Eccléſiaſtique. *Oblationarius* dans la baſſe Latinité. C'étoit autrefois un Diacre ou un Soudiacre, qui recevoient les oblations des Fidèles. *Oblationnaire* ou Diacre des oblations, c'eſt la même choſe.

Lorſque le Pape célébroit, l'*Oblationnaire* apportoit du Palais les oblations, c'eſt-à-dire, le pain & le vin, & les donnoit à l'Archidiacre. Voyez l'*Ordo Romanus*, l'Hiſt. de la Tranſlation de Saint Sebaſtien, & *Anaſtaſ. Biblioth. ad VIII. Synod. art.* 2.

OBLATOIRE. ſ. m. Un Auteur anonyme du VIIIe ſiécle appelle ainſi le fer, avec lequel on cuiſoit les oblates, & on imprimoit des figures deſſus. *Oblatorium.* L'*Oblatoire* tenoit ſix oblates ou hoſties. Voyez les *Act. SS. Bened. T. IV. p.* 36.

OBLIAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit que les Sujets doivent en quelques lieux au Seigneur. Il y a des endroits où ce droit conſiſte en un chapon de rente, ayant un douzain au bec. L'Interprète de la Coutume de Blois dit que ce droit eſt dû à un Seigneur par un Sujèt, qui ne lui a pas payé ſon droit ou devoir annuel au jour marqué. De Laurière.

Ce mot vient d'*oublier*; droit d'*obliage* eſt un droit dû pour avoir oublié un devoir, manqué à un devoir. Voyez ce qui vient d'être dit.

OBLIAL. ſ. m. Vieux mot. Rente annuelle. *Cenſus*, ou *reditus annuus.* Un homme prend en *oblial* un hoſtal. Cout. de Bazadois, *citée par Borel.*

OBLIAS, ou OPHLIAS. ſ. m. Surnom que l'on donna à S. Jacques le Mineur. *Oblias, Ophlias.* On prétend que ce nom ſignifie

ſignifie Juſtice, ſoutien, rempart ou citadelle du peuple. DE TILLEMONT, *Hiſt. Eccl. T. I. p.* 409.

OBLIE. ſ. fém. Vieux mot qui s'eſt dit pour *oublie*. Voyez ce mot. *Oblia* dans la baſſe Latinité.

On appelle encore aujourd'hui *oblies* & *oublies* une cérémonie qu'on fait dans quelques Égliſes, en jettant au peuple des *oublies*, avec des étoupes enflammées.

OBLIGATION. ſ. f. Ce qui oblige, qui contraint à faire quelque choſe, comme le devoir, la néceſſité, la loi, le précepte, lien qui engage à faire quelque choſe. *Obligatio, debitio. Obligation* civile, *obligation* naturelle. La priſe des alimens eſt d'une *obligation* indiſpenſable par la nature. Il y a, ſelon l'Égliſe Romaine, *obligation* ſous peine de péché mortel, d'aller à la Meſſe les Dimanches & les Fêtes. Il y a *obligation* de conſcience à reſtituer les vols, les larcins, les uſures. Les *obligations* humaines, quand elles ſont juſtes, deviennent des devoirs de Religion. NIC. La crainte & l'eſperance ont plus de pouvoir ſur l'eſprit des hommes, que la ſimple *obligation* de leurs devoirs. S. ÉVR.

Un bienfait ne l'eſt plus, pour peu qu'on délibère,
Et la maniere de le faire,
*Abſout le débiteur de l'*obligation. SÉNECÉ.

OBLIGATION, eſt auſſi un acte civil & un lien de Droit, par lequel on promet de faire, ou payer quelque choſe. Lien de droit ou d'équité, qui engage de donner ou de faire quelque choſe naturellement ou civilement, ou bien naturellement & civilement tout enſemble. *Verborum obligatio, verbis contracta obligatio.* Tout contrat porte *obligation* de payement, de garens, ou d'éxécution de quelque promeſſe. Les *obligations* naiſſent toutes du contrat ou du quaſi-contrat, du délit, ou du quaſi-délit, & ſelon le Droit Romain, elles étoient civiles ou prétoriennes; c'eſt-à-dire, ou approuvées par le Droit civil, ou introduites par le Préteur. DICT. DE DROIT.

Il y a trois ſortes d'*obligations*; naturelle, civile, & l'une & l'autre tout enſemble. L'*obligation naturelle* ne conſiſte qu'au ſeul lien de l'équité naturelle, ſans aucune néceſſité civile, & ſans qu'elle puiſſe produire aucune action ni contrainte. Telle eſt l'*obligation* d'un Mineur. L'*obligation civile* eſt celle qui eſt appuyée ſur la ſeule autorité civile, & qui produit une action, & une contrainte, ſans avoir aucun principe, ni aucun fondement dans l'équité naturelle. Telle eſt l'obligation de celui qui eſt condamné injuſtement. Il eſt obligé civilement, & non pas naturellement. L'*obligation naturelle & civile* tout enſemble eſt celle qui ayant des principes dans l'équité naturelle, eſt de plus confirmée & appuyée de l'autorité civile. Toute adminiſtration ou recette emporte *obligation* de rendre compte. Quand on accepte une ſucceſſion, on contracte une *obligation* de payer les dettes du défunt. Il y a des *obligations* perſonnelles, d'autres hypothéquaires, des *obligations* de biens, d'autres par corps; des *obligations* ſolidaires, d'autres pour ſa part & portion.

OBLIGATION, ſe dit auſſi en un ſens plus étroit, du contrat, & de l'acte public, par lequel on s'oblige à payer dans un cèrtain tems une ſomme d'argent empruntée; ce qui eſt oppoſé à contrat de conſtitution de rente, par lequel on aliéne le fonds. *Chirographi cautio, ſcripti obligatio.* C'eſt une franche uſure, d'éxiger les interêts d'une ſomme dûë par une ſimple *obligation*, de les faire comprendre dans le brevet de l'*obligation*. Ceux qui méditent, ou qui craignent les banqueroutes, mettent tout leur bien en *obligations*, plutôt qu'en conſtitutions.

OBLIGATION *à la Groſſe*, ou *à la Groſſe avanture*. Tèrme de Marine. C'eſt un contrat par lequel un Maître de Navire emprunte de l'argent à gros interêts, pour mettre ſon vaiſſeau en mèr, & faire un voyage; ſi le vaiſſeau revient du voyage, les deniérs prétez ſont rendus & payez au créanciér, principal & interêts ſtipulez; mais ſi le vaiſſeau périt, l'*obligation* eſt éteinte, & le débiteur ne rend ni principal, ni intérêt. On l'appelle auſſi contrat à retour de voyage: on l'appelle encore quelquefois Bomérie. Ces contrats ſont reçus en France comme légitimes, nonobſtant le chapitre dèrniér, aux Décrétales, *De uſuris.*

OBLIGATION, en tèrmes de civilité, ſe dit en général de tous les bons offices qu'on ſe rend réciproquement dans la vie, ſoit en matière importante, ou légère. *Debitum, gratia debitio.* Faites tenir cette léttre à ſon adreſſe, je vous en aurai grande *obligation*. Si je gagne mon procès par votre crédit, je vous aurai une étroite *obligation*. Je vous ai mille *obligations* de votre ſouvenir, de vos bontez. Tout le monde prend plaiſir à s'acquitter des petites *obligations*. LA ROCHEF. Les hommes ne manquent pas d'éxaminer ſi ceux qu'ils ont ſèrvi, ſentent les *obligations* qu'ils leur ont, & s'acquittent des devoirs établis pour marquer la reconnoiſſance. NIC. Je ne ſçai par quel caprice l'on eſt naturellement contraint avec ceux à qui l'on a de grandes *obligations*: elles ſont trop ſentir la ſupériorité du bienfaiteur. BELL. Il ne faut pas expoſer une fille à avoir de ſi grandes *obligations* à un homme auſſi galant que vous. H. S. DE M.

OBLIGATOIRE. adj. Qui oblige à faire quelque choſe. *Obligatorius.* Les contrats qu'on appelle ſynallagmatiques ſont réciproquement *obligatoires*. Les commandemens que font les Sèrgens portent que c'eſt en vèrtu de cèrtaines léttres *obligatoires*. Il y a bien des loix qui ne ſont pas *obligatoires* en conſcience.

OBLIGEANT, ANTE. adj. Qui oblige, officieux, honnête, civil, prêt à faire plaiſir, à rendre un bon office. *Benignus, beneficus, officioſus.* Il m'a fait un accueil fort *obligeant*. On cajeolle les femmes avec des paroles flateuſes & *obligeantes*. Une conduite *obligeante*; des manières *obligeantes* gagnent infailliblement les cœurs. On ſe ruine ſouvent par une humeur trop *obligeante*. Il y a des gens qui ne ſont *obligeans* que par vanité, & pour ſe ſignaler par un bon office. BELL. La politeſſe ne conſiſte d'ordinaire qu'en *façons*, & en grimaces *obligeantes*. M. SCUD.

OBLIGEAMMENT. adv. Officieuſement, d'une manière obligeante & honnête. *Officioſè.* Il m'a reçu fort *obligeamment*; il me traite très-*obligeamment*. *Peroffici oſè.*

OBLIGER. v. act. Contraindre à faire quelque choſe par néceſſité. *Cogere.* Quand ce vèrbe a la ſignification de *contraindre*, & qu'il eſt en régime, on met le vèrbe qui ſuit à l'infinitif, avec les particules *à* ou *de*. Cela *obligea* le Prince d'ordonner un biouac général. DE BUSSI RAB. La maladie *oblige* à garder le lit. Un gros fardeau *oblige* une poutre à crever, à plier. La faim *oblige* le loup à ſortir du bois.

OBLIGER, ſe dit auſſi de ce qu'on eſt contraint de faire par les loix, par le devoir. *Lege teneri, obligari.* L'homme eſt *obligé* à mille reſpècts envèrs ſes ſupétieurs. On eſt *obligé* d'obéir aux loix divines & humaines, & ſouvent à ſes propres paſſions. Un mari eſt *obligé* de rendre le devoir conjugal à ſa femme.

OBLIGER, ſignifie auſſi, Exciter, porter quelqu'un à faire quelque choſe. *Excitare, provocare ad.* C'eſt l'envie de profiter qui l'a *obligé*, qui l'a éxcité d'aller aux Indes. Son honneur l'*oblige* à ſe battre contre celui qui lui a donné un ſoufflet. C'eſt un tel qui l'a ſuborné, qui l'a *obligé* de porter ce faux témoignage.

OBLIGER, ſe dit auſſi en parlant des obligations civiles & volontaires. Et en ce ſens *obliger* ſe dit avec le pronom pèrſonnel. S'*obliger*, c'eſt s'engager, ſe rendre reſponſable, donner droit ſur ſoi-même, ou ſur ce qui eſt à ſoi. COURTIN. *Adſtringere, obſtringere.* On s'*oblige* à payer, quand on répond pour un autre. Il n'y a aucune clauſe d'un contrat qui n'*oblige* en particuliér. Une femme ne peut s'*obliger* ſans être autoriſée de ſon mari, ni les Mineurs ſans leur Tuteur. On s'*oblige* en jugement auſſi-bien que pardevant Notaire. Les clauſes de, promettant, *obligeant*, renonçant, ſont les &c. des Notaires, dont il faut avoir ſoin de ſe garder.

OBLIGER, ſignifie plus généralement, Faire quelque faveur, quelque plaiſir, rendre un bon office. *Favere, optime mereri de aliquo, beneficio afficere.* Vous m'*obligerez* de m'apprendre ſouvent de vos nouvelles. *Obligez*-moi de croire que je ſuis abſolument dans vos intérêts. Celui qui *oblige* de bonne grâce, *oblige* au double. Il y a des gens qui ſe font un art de ſe plaindre ſans ceſſe des ingrats, afin de ſe faire un droit de n'*obliger* pèrſonne. S. ÉVR. Pèrſonne n'a jamais ſçû *obliger* de meilleure grace que Cyrus. ABL. Les Favoris veulent que les graces ſe diſtribuent par leurs mains, & c'eſt une eſpéce de mépris que de ne vouloir pas leur être *obligé*. CAIL. Vous croyez que ceux-là vous *obligent*, qui vous donnent occaſion de les *obliger*; & vous penſez avoir reçu les plaiſirs que vous avez faits. VOIT. Il faut, en *obligeant* nos amis, adoucir de bonne grace ce qu'il y a de plus rude à recevoir. S. ÉVR. C'eſt un plaiſir éxquis que de pouvoir *obliger* les gens, & leur être bon à quelque choſe. BELL. Il y a des âmes baſſes qui ſe tiennent *obligées* de tout, & des humeurs vaines qui ne ſe tiennent *obligées* de rien. S. ÉVR.

On dit provèrbialement quand on fait quelque prière à quelqu'un, Vous n'*obligerez* pas un ingrat. On dit auſſi, que les Notaires ſont des pèrſonnes fort *obligeantes*, qui *obligent* volontiers: pour dire, qu'ils paſſent des obligations. On n'eſt point *obligé* à faire plus qu'on ne peut.

OBLIGÉ, ÉE. part. & adj. *Obligatus, obſtrictus.* L'Abbeſſe lui fit réponſe qu'elle & ſes filles ſe ſentoient infiniment *obligées* de ſes bontez. PAT.

OBLIGÉ, ſignifie auſſi, Redevable. *Devinctus propter.* Je vous ſuis *obligé* de mon repos. Il ne fut *obligé* de ſon ſalut qu'au hazard.

Obliger, *c'eſt pour vous un tèrrible opera:*
Pour lui c'eſt ce qu'il aime; Auſſi la renommée
En fait un Courtiſan dont la Cour eſt charmée. SANLECQUE.

OBLIGÉ, en tèrme de Muſique ſignifie néceſſaire, dont on ne

peut ſe paſſer, ou ſans lequel quelque choſe ne ſeroit pas entière. *Neceſſarius.* A deux violons *obligez*; avec un baſſon *obligé*, avec une baſſe de viole *obligée*. Ce tèrme vient des Italiens, qui diſent *obligato* en ce ſens.

Souvent il ſignifie auſſi contraint ou reſtraint dans de cèrtaines bornes, ou aſſujetti à cèrtaines loix, qu'on s'impoſe ſouvent à ſoi-même pour quelque deſſein ou quelque expreſſion. Une fugue *obligée*. Une baſſe continuë eſt *obligée* ou contrainte, lorſqu'elle eſt bornée à cèrtain nombre de meſures qu'on répéte toujours comme dans les chacones, ou bien lorſqu'elle eſt obligée de ſuivre toujours un cèrtain mouvement, ou de ne faire que cèrtaines notes, &c. BROSSARD.

OBLIGÉ. ſ. m. Acte d'un cautionnement qu'on fait pour un valet, pour un garçon qu'on met en apprentiſſage. *Syngraphus, cautionis ſcriptum.* Les *obligez* des apprentifs doivent être enregiſtrez ſur le regiſtre de la Jurande. L'Ordonnance défend de recevoir des valets ſans un répondant par écrit, ſans en tirer un *obligé*.

OBLIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. Qui n'eſt pas droit, ou pèrpendiculaire; qui ne fait pas des angles droits. *Obliquus.* Une ligne *oblique* tombant ſur un autre fait d'un côté un angle aigu, & de l'autre un angle obtus. Le peuple appelle cela *de biais*, de côté.

On appelle en Aſtronomie la ſphère *oblique*, celle dont l'horiſon eſt *oblique*, & dont l'un des pôles eſt élevé ſur l'horiſon, ce qui cauſe une inégalité de jours & de nuits, parce que l'équateur ne coupe pas l'horiſon à angles droits. *Sphæra obliqua.* Ceux qui ont la ſphère oblique n'ont les jours égaux aux nuits qu'au tems des équinoxes.

On appelle aſcenſion *oblique*, le degré de l'équateur qui monte en même tems ſur l'horiſon de la ſphère *oblique*, qu'un degré du zodiaque, ou d'une planete qui ſe trouve dans le même degré, & dans l'horiſon oriental. *Aſcenſus obliquus.* Il en eſt de même de la *deſcenſion oblique*, ſi on raporte l'aſtre, ou le degré de l'écliptique à l'horiſon occidental.

OBLIQUE, ſe dit figurément en Morale, des voies indirectes, des détours, des mauvais artifices dont on ſe ſèrt pour venir à bout de quelque choſe. *Via indirecta* ou *obliqua.* Il eſt parvenu à cette Charge, à ce Bénéfice, par des voies *obliques*. C'eſt un homme qui ne va point droit en beſogne; il y a toujours quelque choſe d'*oblique* dans ſon fait. Se détourner du chemin droit pour ſuivre des voies *obliques* & corrompuës. PORT-R. On dit auſſi que les Hiſtoirens font des harangues *obliques* ou indirèctes, quand ils raportent ſeulement par articles les raiſons que des Capitaines ont alleguées à leurs ſoldats, ou des Sénateurs en plein Sénat. Je rends *obliques* ces harangues dirèctes. ADLANC.

OBLIQUE, tèrme de Grammaire, ſe dit de tous les cas des déclinaiſons des noms, à la réſerve du nominatif. *Caſus obliquus.*

OBLIQUE, en Anatomie ſe dit ſubſtantivement ou comme ſubſtantivement, de cèrtains muſcles de la tête & des yeux. *Obliquus.* Le ſixiéme des quatorze muſcles de la tête, qui eſt le prémiér de ceux qui meuvent la tête demi-circulairement eſt le grand *oblique*, qu'on met au nombre de ceux de la tête, quoiqu'il n'y ait pas ſon origine, ni ſon inſèrtion. Il prend ſon origine de l'épine de la ſeconde vèrtébre du cou, & va s'inſérer obliquement à l'apophyſe tranſvèrſe de la prémière. Le ſeptiéme & dèrniér muſcle de la tête (car il y en a ſept de chaque côté, & tous ſont doubles), eſt le petit *oblique*. Il prend ſon origine de l'occiput, contre l'opinion commune, qui veut que ſon origine ſoit où eſt ſon inſèrtion; il va s'inſérer obliquement à l'apophyſe tranſvèrſe de la prémière vèrtébre au même endroit où s'inſére le précédent. Les deux muſcles *obliques* du même côté, en tirant cette apophyſe tranſvèrſe font faire à la tête le mouvement demi-circulaire, parce que les mouvemens de la tête ne ſe font pas ſur la prémière vèrtébre, mais ſur la ſeconde, qui a une éminence odontoïde, autour de laquelle la prémière vèrtébre tourne comme une rouë autour d'un eſſieu, ou ſur un pivot. DIONIS.

L'œil a auſſi des muſcles nommez *obliques*. Le prémiér des muſcles *obliques*, qui eſt le cinquiéme de l'œil eſt appellé le grand *oblique*. Il eſt plus grêle que les quatre prémiérs, qu'on appelle les droits, & ſon tendon eſt plus long que celui des autres muſcles. Il prend ſon origine de la partie intérieure de l'orbite, & monte le long de l'os à la partie ſupérieure du grand angle, où ſon tendon paſſe par un petit cartilage annulaire fait en forme de poulie, que l'on appelle troclée, & va aboutir enſuite avec le petit *oblique*, vèrs le petit angle. Quelques-uns l'ont nommé trocleateur. Le ſecond des *obliques*, qui eſt le dèrniér de l'œil, eſt appellé le petit *oblique*; il ſort de la partie inférieure & extérieure de l'orbite, au deſſus de l'union des deux ôs de la mâchoire ſupérieure, & va s'inſérer vèrs le petit angle à la partie inférieure de la cornée: il tire l'œil obliquement vèrs le nez. DIONIS.

Oblique ſe dit encore de quelques autres muſcles. L'*oblique* aſcendant, *obliquus aſcendens* ou *acclivis*, eſt un des larges muſcles de l'abdomen, qui ſèrt à comprimer & reſſèrrer le ventre. Il reſſèrre auſſi la cavité du *thorax* dans la réſpiration. Il aide encore à tourner le tronc du corps de l'un ou de l'autre côté, ſans remuer les piéds, ni changer leur ſituation. Ainſi c'eſt en quelque ſorte l'antagoniſte de l'*oblique* deſcendant. L'*oblique* aſcendant eſt charnu à ſon origine, qui eſt au bord circulaire de l'*os ilium* & du *ligamentum pubis*, d'où il pouſſe un rang de fibres; puis s'inclinant ſur le devant, il forme un tendon membraneux, & large, par lequel il s'inſére dans toute la longueur de la ligne blanche, *linea alba*, & des cartilages des 8e 9e 10e 11e & 12e côtes. HARRIS.

L'*oblique* deſcendant, *obliquus deſcendens* ou *declivis*, eſt un des larges muſcles épigaſtriques, ou de l'abdomen. Outre ſon uſage reconnu de tous les Anatomiſtes, qui eſt de comprimer les inteſtins & la veſſie, & d'aider à pouſſer hors le fœtus, M. Cowper & M. Gliſſon Anglois, lui en attribuent un autre qu'on n'avoit pas remarqué, qui eſt de tourner le tronc du corps ſans remuer les piéds. A ſon commencement il eſt partie charnu, partie tendineux; & par pluſieurs productions minces, il part du bord inférieur de la 6e 7e & 8e côtes, où il commence entre les extrémitez dentelées du muſcle qu'on appelle le grand antérieur. Après quoi il continuë & tire un plus grand nombre de tètes de la 9e 10e & 11e côtes, & quelquefois de l'extrémité de la fauſſe côte inférieure, où il eſt endenté avec le muſcle appellé *Serratus inferior poſticus.* De-là ſa partie charnuë deſcendant obliquement, s'étend en un tendon membraneux & large, avant que d'aller par deſſus le *rectus* s'inſérer dans la *linea alba* & à l'*os pubis*. Il eſt à ſa fin en partie tendineux & en partie charnu, & plus charnu que tendineux. Sa partie tendineuſe aboutit au *ligamentum pubis*, & la partie charnuë à la partie ſupérieure & antérieure du bord circulaire de l'*os ilium*. HARRIS.

L'*oblique* de l'oreille, *obliquus auris*, qui s'appelle auſſi demi-circulaire, *ſemi-circularis*, à raiſon de ſa ſituation, eſt placé à la partie extérieure du canal de l'aqueduc, d'où s'avançant quelque peu par enhaut & par dèrrière, il entre dans le tympan par une ſinuoſité oblique qui s'ouvre tout près de l'os où le tympan eſt enchaſſé, & eſt inſéré au *proceſſus* délié du marteau. La ſinuoſité par laquelle ce muſcle paſſe eſt celle que l'on peut remarquer dans la partie ſupérieure du cèrcle oſſeux du fœtus. Ce ſont des découvèrtes de M. Du Vèrney qui ne ſe trouvoient nulle-part avant lui. HARRIS.

OBLIQUE. ſ. f. En tèrme de Muſique, lorſqu'il eſt joint avec Note, ſignifie deux brèves liées enſemble, mais qui ne font qu'un ſeul corps, d'où on la nomme auſſi *Note d'un ſeul corps*. Quelquefois elle a une queuë ou à la droite, ou a la gauche ou montante, ou deſcendante; mais il n'y a que les deux extremitez qui marquent le ſon, le milieu n'étant que pour faire la liaiſon. BROSSARD.

OBLIQUEMENT. adv. D'une manière oblique; qui n'eſt point droite. *Obliquè.* Une ligne qui tombe ſur une autre *obliquement*. Il eſt parvenu à ſes fins, mais *obliquement*, par de mauvaiſes voies. Il ne lui a pas reproché ſon vice en face ni dirèctement; mais il le lui a fait connoître *obliquement*.

On dit auſſi, que des aſtres ſe regardent *obliquement*, quand ils ſont en tout autre aſpect, qu'en oppoſition; comme quand ils ſont en ſextil, en trigone, en quadrat, &c.

OBLIQUITÉ. ſ. f. Diſpoſition d'une choſe poſée obliquement. *Obliquitas.* L'*obliquité* de la ſphère cauſe l'inégalité des ſaiſons, des jours & des nuits. L'*obliquité* du Zodiaque à l'égard de l'équateur ſe meſure par un angle de 23. degrez & demi. Les Aſtronômes, à cauſe du balancement de la ſphère céleſte qui ſe meut de côté & d'autre, obſervent une *petite obliquité* du Zodiaque, qui eſt de 23 degrez 30 minutes; une *moyenne obliquité* qui eſt de 23. degrez 41. minutes, & la *grande obliquité* qui eſt de 23. degrez 53. minutes.

OBLIQUITÉ, ſe dit auſſi en Morale, pour, Manière d'agir détournée, injuſte. *Via fraudulenta.* L'*obliquité* de ſon procédé eſt étrange. Vous ne pouvez digérer que l'on arrache le voile de deſſus le fonds d'*obliquité* que vous affectez de couvrir du prétexte de zéle. S. ÉVR. L'Académie dit néanmoins qu'*obliquité* n'eſt en uſage que dans les Mathématiques. Et il faut ſuivre ſa déciſion. L'uſage n'autoriſe point le ſens moral de ce nom.

OBLONG, UE. adj. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit d'une figure qui eſt plus longue que large. *Oblongus.* Un quarré *oblong*. Un rectangle *oblong*. Quand Saturne eſt joint à ſes Satellites, il eſt de figure *oblongue*. L'ellipſe, le barlong, ou quarré long, ſont des figures *oblongues*.

O B M.

OBMÉTTRE. v. act. Tous prononcent *omettre*, & pluſieurs l'écrivent

l'écrivent auſſi. Danet, Tachard, Richelet ſont de ce ſentiment: mais on ne peut pas bien ſçavoir quel eſt celui de l'Académie, parce qu'elle ne s'éxplique point ſur ces ſortes de choſes. Voici comme on conjugue ce vèrbe. *J'obmets, tu obmets, il obmet, nous obmettons, j'obmis, j'ai obmis, j'obmettrai, que j'obmette, j'obmettrois, j'obmiſſe.* Il ſignifie, manquer à dire, ou à faire quelque choſe. *Omittere, pratermittere.* Quand on *obmet* volontairement un peché mortel en ſe confeſſant, la confeſſion eſt nulle. J'ai *obmis* à vous marquer cette circonſtance. Il eſt de l'art de l'Orateur d'*obmettre* les choſes qui nuiſent à ſon deſſein. Quand on donne des commiſſions à ce valèt, il en *obmet* toujours quelqu'une. Vous *obmettez* ce qu'il y a de plus important pour moi. ABLANC. N'*obmettez* aucun ſoin ni aucune pratique pour éxciter le peuple. LA ROCHEF.

On ſe ſèrt quelquefois de ce vèrbe par une figure de Rhetorique, & alors on le conſtruit ordinairement avec la particule *que*. *J'obmets que*; pour dire, je paſſe ſous ſilence que, &c. *Silentio pratermittere.*

OBMIS, ISE. part. & adj. *Omiſſus.*

OBMISSION. ſ. f. Prononcez *omiſſion*, comme pluſieurs l'écrivent. Défaut; manquement de dire, ou de faire quelque choſe. *Omiſſio, pratermiſſio.* Il y a des péchez de commiſſion & d'autres d'*omiſſion*, comme ceux de manquer d'aller à la Meſſe, de jeûner, de dire ſon Breviaire. Les Dictionaires ſont ſouvent imparfaits, parce qu'il y a pluſieurs *omiſſions* de mots. L'*omiſſion* d'une circonſtance fait ſouvent pèrdre un procès.

En tèrmes de Finances on tient l'*omiſſion* de recète, pour frauduleuſe, & le comptable eſt condamné à la peine du quadruple. *Omiſſio fraudulenta vel inopinata.*

OBO.

OBODAS, OBODÈS, ou OBODE. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Arabes. *Obodare, Obodere.* Voyez Étienne au mot ΟΒΟΔΑ, & Selden *De Diis Syr. ſynt. II. C.* 4. *p.* 288. C'étoit un Roi des Nabathéens dont ces peuples firent un Dieu.

OBOLE. ſ. f. Monnoie ancienne d'Athènes. *Obolus.* C'étoit la ſixiéme partie d'une drachme. L'*obole* chez les Athéniens étoit une petite piéce de monnoie qui valoit 15 de nos déniérs, ou 5 liards, ſelon l'évaluation de notre monnoie en l'année 1693. & ſix de ces *oboles* faiſoient une drachme attique qui valoit 7. ſols 6. deniers de notre monnoie. L'ACAD. Ce que j'ai dit, T. II. p. 928. & 929. au mot DRAGME, ſuffit pour connoître ce que c'étoit, & ce que valoit l'*obole* attique. La dragme attique peſoit 67 de nos grains; la ſixiéme partie de 67 eſt $11 + \frac{1}{6}$. L'*obole* peſoit donc 11. de nos grains plus $\frac{1}{6}$ de grain; & en effet j'en ai peſé une du Cabinet de M. Baudelot, qui eſt d'environ 12 grains. Ce qu'il eſt aiſé d'évaluer au prix courant de l'argent, & en le prenant comme nous avons fait au mot DRAGME à 32 l. le marc, c'eſt 1. ſ. 8. d. $\frac{1}{6}$ pour l'*obole* attique; c'eſt-à-dire, près d'un ſol 9. deniers.

Ce mot *obole* vient du Grèc ὀβολὸς, qui s'étoit fait de ὀβελὸς, aiguille, & cette monnoie avoit pris ce nom, parce qu'elle étoit marquée d'une éſpéce d'aiguille; ou bien, ſi l'on en croit Euſtathius ſur le 1. L. de l'Iliade, parce qu'elle en avoit la figure. Mais je ne ſçai ſur quoi il ſe fonde pour donner cette figure à l'*obole* attique. Celles qui nous reſtent, & que j'ai vû dans les Cabinets de nos Antiquaires ſont rondes comme les dragmes & les digragmes, &c.

OBOLE. ſ. f. Monnoie de cuivre valant une maille, ou deux pites; la moitié d'un denier. *Obolus.* Quelques-uns veulent que ce ſoit ſeulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grècs des *oboles* d'argent qui valoient onze deniers. Il y a eu auſſi des *oboles* d'or. Nicod & Borel diſent que l'*obole* commune valoit ſept deniers tournois. Maille & *obole* ne ſont qu'une même choſe, ſelon M. Le Blanc, *Pref. p.* 20. & ne valent que la moitié du denier, c'eſt pourquoi il y avoit des mailles pariſis, & des mailles tournois. On trouve pluſieurs monnoies d'argent de la ſeconde race, qui peſent juſtement la moitié du denier de ce tems-là, & qui par conſéquent ne peuvent être que l'*obole*. Sous Louis VIII. & ſous les règnes ſuivans, on fabriqua des *oboles*. LE BLANC, *Pref. p.* 20. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *oboles* d'or, des *oboles* d'argent; que l'*obole blanche*, valoit quatre tournois; qu'on appelloit *obole tiérce*, parce que c'étoit le tiers du ſou. Il y avoit auſſi des *oboles* d'argent du poids d'un denier 15. grains. Les *oboles* d'or eurent cours pendant le régne de Philippe Auguſte, comme il paroît par un compte du thréſor des Chartes de l'an 1200. Les *oboles* d'or ont eu cours long-tems en France. On en trouve ſous S. Louis & ſous Philippe le Bel. Dans les comptes, les bezans & les *oboles* ſont toujours jointes enſemble. Cependant on ne peut pas dire que l'*obole* d'or fût la moitié du bezant, puiſque le bezant dans un compte de Philippe le Bel eſt eſtimé 9 ſous, & que l'*obole* d'or en vaut 5. LE BLANC, *p.* 178. 179. Le demi-gros tournois étoit appellé maille ou *obole* d'argent, à cauſe qu'il valoit la moitié du gros tournois. Le tièrs du gros ſe nommoit auſſi maille ou *obole* tiérce, parce qu'il valoit le tiers du gros tournois. On nommoit quelquefois ces deux diminutions du gros tournois, petits tournois d'argent. On leur donnoit auſſi ſouvent le nom de maille blanche, qui eſt la même choſe que maille d'argent. Il eſt fait mention des *oboles* tiérces dans le regiſtre entre deux aix, ſous l'an 1310. l'11e Novembre. ID. *p.* 208.

Ce mot vient d'*obolus* qui eſt formé du Grèc ὀβολὸς.

Droit d'OBOLE. Coutume de Sens, art. 246. & ſuiv. C'eſt un droit qui eſt dû pour le Tabellionage du Roi, & eſt de chacune livre une *obole*, à ſçavoir de tournois, le tournois; & de pariſis, le pariſis, pour raiſon des obligations de deniers prêtez, & contrats de rente éxcédans 15. liv. tournois pour une foire. DE LAURIÈRE.

OBOLE, en tèrmes de Médecine, eſt un poids de dix grains, ou un demi-ſcrupule; *Semiſcrupulus*; & il faut trois ſcrupules pour faire une drachme ou un gros. Du Cange dit qu'il pèſe trois carats ou quatre grains d'orge. On diviſe encore autrement l'*obole*; l'*obole* eſt la ſixiéme partie d'une drachme: ou bien, l'*obole* eſt de ſix aréoles ou chalgues, & l'aréole de ſept minutes: ou bien encore, l'*obole* ſe diviſe en trois ſiliques, chaque ſilique en quatre grains, & chaque grain en une lentille & demie.

OBOLE, chez les Juifs, étoit une éſpéce de poids nommé *gerach*, qui peſoit 16. grains d'orge. *Obolus.*

L'OBOLE chez les Siciliens étoit le poids d'une livre. C'étoit auſſi une éſpéce de monnoie. *Moneta ſpecies.* On prétend que c'eſt d'eux que les Romains ont emprunté ce nom.

Borel le dérive du Grèc ὀβελὸς, parce qu'elle étoit longue, & étoit comme une aiguille, d'où il dérive auſſi le nom d'*obeliſques.*

On dit provèrbialement, Je n'en donnerois pas une *obole*; pour dire, Je n'eſtime point du tout cela. Vous rendrez compte juſqu'à la dèrnière *obole*; c'eſt-à-dire, fort éxactement.

OBORKOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Ruſſie rouge en Pologne. *Obercovia.* Elle eſt dans le Palatinat de Bélèzo, environ à ſix lieuës de la ville de Bélèzo vèrs le nord. MATY.

OBOTH. ſ. m. C'eſt le lieu du trente-ſeptiéme campement des Iſraëlites dans le déſert. Il étoit aux confins de l'Idumée. *Nombre XXXIII.* 43. 44.

OBR.

OBRÉPTICE. adj. m. & f. Tèrme de Palais, & de Droit. C'eſt une qualité qu'on donne à une léttre portant quelque grâce, tître, ou conceſſion, quand elle a été obtenuë du Supérieur par ſurpriſe, en lui taiſant une vérité qu'il étoit néceſſaire d'éxprimer pour la rendre valable: au lieu qu'on l'appelle *ſubreptice*, quand on a éxprimé quelque fauſſeté pour la faire paſſer plus facilement. *Obreptitius.* Ainſi quand on a obtenu un Bénéfice du Pape ſans éxprimer qu'il étoit à charge d'âme, la grâce eſt *obréptice* & nulle, s'il eſt vrai qu'il en ſoit chargé.

OBRÉPTION. ſ. f. Surpriſe qu'on fait à quelque Supérieur de qui on obtient quelque grâce, en lui taiſant une vérité dont la connoiſſance auroit été un obſtacle à ſa conceſſion. Omiſſion de la vérité dans les léttres, dont on demande l'entérinement. *Obreptio.* L'*obréption* annulle de droit, le titre, ou la grâce où elle ſe trouve. Celui qui en demandant un Bénéfice n'éxprime point ceux dont il eſt pourvû, eſt déchu par cette réticence du Bénéfice qu'il a impétré.

OBRIN. Chevaliers d'*Obrin. Equites Obrinenſes.* L'Ordre d'*Obrin. Obrinenſis Ordo.* Nom d'un Ordre militaire inſtitué au XIIIe ſiécle par Conrad Duc de Mazovie & de Cujavie, à qui quelques hiſtoriens donnent auſſi le titre de Duc de Pologne. Il leur donna le nom de Chevaliers de Jéſus-Chriſt. *Equites Jeſu-Chriſti.* Leur fin principale étoit de défendre ſon pays des incurſions des peuples de la Pruſſe, idolâtres encore, & qui y commettoient de grandes cruautez. Il leur donna pour marque de leur Ordre, un manteau blanc, ſur lequel il y avoit au côté gauche une épée rouge & une étoile. Le prémiér Grand-Maître nommé Bruno, & le Duc Conrad, firent bâtir le fort d'*Obrin*, dont ils prirent enſuite le nom. Il les mit en poſſeſſion de ce fort & de la tèrre de Cédeliz dans la Cujavie, & convint avec ces nouveaux Chevaliers, qu'il partageroit également avec eux les tèrres qu'ils conquereroient ſur les Pruſſiens. Mais les Pruſſiens ayant aſſiégé le fort d'*Obrin*, enſorte que nul Chevalier ne pût ſortir, cet Ordre devint inutile, & fut ſupprimé. Conrad appella à leur place les Chevaliers Teutoniques. Ce Prince leur avoit donné l'habit & la régle des Chevaliers de Livonie. Les Écrivains Polonois diſent que ce ne fut point un Ordre nouveau inſtitué par ce Prince; qu'il fit ſeulement venir en Pruſſe des Chevaliers de Livonie, mais Dubourg, Hartnoch, Hennoubèrgèr & Schurtzfleiſch diſtinguent ces deux Ordres. *P. Heliyot. T. III. C.* 16.

OBROAZO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Dalmatie. *Obroaza.* Elle eſt ſur la rivière de Zèrmagne, aux confins de la Croatie, & à huit lieuës de Sébennico, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne Ouporum petite ville de la Liburnie. MATY.

OBRON. ſ. m. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt un morceau de fèr pèrcé par le milieu, qui eſt attaché à l'obronnière du cofre, & dans lequel, par le moyen de la cléf, on fait aller le pêne de la fèrrure, quand on fèrme le cofre. *Serræ cardo.* Il y a d'ordinaire trois ou quatre *obrons* attachez à l'obronnière d'un cofre-fort. River les *obrons* ſur l'obronnière.

OBRONNIÈRE. ſ. m. Tèrme de Sèrrurier. Bande de fèr à charnière, qui eſt attachée dedans au couvèrcle d'un cofre-fort. *Lamina cardinis ferræ.* Faire une *obronnière.*

OBS.

OBSCÈNE. adj. m. & f. Indécent, ſale, impudique, laſcif, deſhonnéte, qui bleſſe la pudeur, ſoit en paroles, ſoit en actions, ou en repreſentations. *Spurcus, obſcenus.* Le Parnaſſe Satirique, le Cabinet Satirique, ſont pleins de mots *obſcènes*, de vèrs *obſcènes.* L'ancienne Comédie repréſentoit pluſieurs chôſes *obſcenes.* Les poſtures de l'Arétin ſont fort *obſcènes.*

OBSCÉNITÉ. ſ. f. Saleté, ordure, indécence; qualité de ce qui eſt obſcène, ſoit dans les paroles, ſoit dans les actions. *Obſcenitas, impuritas.* Molière dans ſa Critique a taché de ſe purger des reproches qu'on lui faiſoit d'avoir dit des *obſcénitez.* Cicéron trouvoit de l'*obſcénité* dans ces paroles, *an illam dicam.* Voyez-en la raiſon au mot *Landie.* L'*obſcénité* tient ſouvent lieu de pointe dans les Épigrammes de Catulle. MÉNAGE.

OBSCUR, URE. adj. Ténébreux, qui ne reçoit que peu, ou point de lumière. *Obſcurus, tenebroſus.* Le jour eſt ſombre & *obſcur*, quand le tems eſt couvèrt. La lune eſt *obſcure* dans ſon éclipſe, parce qu'elle ne reçoit plus la lumière du ſoleil. Les caves ſans ſoupirail, ſont tout-à-fait *obſcures*; on n'y voit goutte. Les Anciens faiſoient leurs Égliſes *obſcures*, conſacroient des bois fort *obſcurs*, par dévotion, ou pour donner une ſainte horreur.

On appelle couleurs *obſcures*, celles qui ne réfléchiſſent que peu de lumière, qui participent du noir. *Tenebroſus.* Toutes les nuances ont des couleurs claires, & d'autres *obſcures*; elles deviennent *obſcures* par degrez. Le bleu turquin eſt plus *obſcur* que le bleu céleſte.

Clair-obſcur, en tèrmes de Peinture, eſt une eſtampe faite de deux couleurs, de noir & de blanc, ou de noir & de jaûne. *Fuligineſus.*

OBSCUR, en tèrmes de Muſique, ſignifie Noir. *Niger.* Notte *obſcure.* BROSS.

OBSCUR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Qui n'eſt point connu; qui n'a point d'éclat; qui n'a point de réputation. *Haud clarus, obſcurus.* Un homme eſt *obſcur*, quand il vit dans la retraite, quand rien ne le diſtingue; quand il n'a aucunes qualitez qui le faſſent connoître dans le monde. Quinte-Curce fait dire à Aléxandre: Je rendrai célébres les lieux les plus *obſcurs*; & je ferai connoître à tous les peuples, des régions que la nature a dérobées même à leur connoiſſance. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt d'une maiſon *obſcure*, d'une naiſſance *obſcure*, lorſqu'il eſt né de parens inconnus, ou pauvres; qu'il n'y en a pas un qui ſe ſoit diſtingué, ou ſignalé, qui ſe ſoit fait connoître, ou qui ſoit illuſtre. Mourir d'une mort *obſcure.* VAUG. L'Empereur Gallien menoit une vie *obſcure* & éfféminée. VAL. Un tel a mené une vie *obſcure* avec une éſpéce d'imbécillité. DE BUSSI RAB.

Heureux, qui ſatisfait de ſon humble fortune,
Vit dans l'état obſcur *où les Dieux l'ont caché.* RACIN.

Voudrois-je, de la tèrre inutile fardeau,
Attendre chez mon père une obſcure *vieilleſſe?* ID.

OBSCUR, ſe dit encore figurément de ce qui n'eſt pas net, clair, & intelligible; qu'on n'entend point, ou qui ſe peut expliquer en divèrſes façons. *Captu difficilis.* Pèrſe eſt un Auteur fort *obſcur.* Ce paſſage n'eſt pas *obſcur*, n'a pas beſoin d'éxplication, ni de commentaire. Les équivoques rendent le ſtile *obſcur.* On appelle auſſi un éſprit *obſcur*, celui qui a de la peine à s'éxpliquer. Les éſprits des hommes ſont ordinairement foibles & *obſcurs.* PORT-R. Tacite eſt *obſcur*, parce qu'il ramaſſe ſa penſée en ſi peu de mots, qu'à peine peut-on deviner ce qu'il veut dire. BOUH. On eſt *obſcur* à meſure qu'on a le ſens petit, & le gout mauvais. ID.

Vous croyez, dans vos rimes obſcures,
Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures. BOIL.

On dit provèrbialement, Glôſe d'Orléans, plus *obſcure* que le texte; pour dire, qu'à force de commenter les loix, on les rend plus *obſcures* qu'auparavant. Voyez GLÔSE. On dit auſſi, Quand on veut être court, on devient *obſcur.*

OBSCUR, ſe dit auſſi au ſubſt. L'*obſcur* du Baſſan, d'André Schiavon, eſt autant eſtimé par les Curieux, que le vif coloris des autres Peintres. *Tenebroſus.* On dit auſſi, il fait *obſcur* dans cette chambre; pour dire, qu'elle eſt ſombre. Il fait *obſcur*; pour dire, il s'en va nuit.

Les OBSCURS, nom d'une Académie de Luques en Italie. *Gli Obſcuri.*

OBSCURCIR. v. act. Empêcher l'action de la lumière; rendre obſcur, ou plus ſombre. *Obſcurare, caliginem inducere.* Les brouillards que le ſoleil éleve dans l'automne, en ſe levant l'*obſcurciſſent.* A la mort du Sauveur le ſoleil s'*obſcurcit*, ſouffrit une éclipſe. L'air s'*obſcurcit*, quand il doit arriver quelque orage. Le mur que mon voiſin a élevé a *obſcurci* ma maiſon, lui a donné des lunettes. La vûë s'*obſcurcit* avec l'âge. On dit auſſi, que l'argent, l'étain & autres choſes s'*obſcurciſſent* à l'air; pour dire, qu'elles ſe noirciſſent, ſe ternìſſent.

OBSCURCIR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Éffacer, diminuer l'éclat, rendre moins brillant. *Obſcurum reddere, obſcuritatem afferre.* Thémiſtocle *obſcurcit* la gloire de Miltiades, dont les victoires lui avoient auparavant ôté le ſommeil. Les envieux, les médiſans, tâchent d'*obſcurcir* la réputation des grands hommes. Les Janſéniſtes n'*obſcurciſſent* non plus l'éclat de la Societé, qu'un hibou celui de la lumière. PASC. Son éſprit s'*obſcurcit*; c'eſt-à-dire, devient moins vif, moins brillant, & plus ſombre. On dit auſſi, que la raiſon eſt *obſcurcie* par les paſſions; pour dire, qu'elle ne juge pas ſainement des choſes quand elle eſt préoccupée.

Son père infortuné, qui dans ſes jeunes ans,
Obſcurciſſoit *l'éclat des choſes les plus vaillans;*
Et qui devenu vieux, ſans devenir timide,
Servoit encore aux ſiens & d'éxemple & de guide. BRÉB.

OBSCURCIR, en matière de langage, ſignifie, Rendre moins clair, moins intelligible, moins ſenſible. *Tenebras offundere, obducere. Obſcurcir* une penſée. ABLANC. Les longues parenthéſes *obſcurciſſent* le diſcours. VAUG. REM. Les hommes ſe ſervent de mille adreſſes pour affoiblir, & pour *obſcurcir* l'idée de la mort. NIC. Les paroles ſuperfluës *obſcurciſſent* les néceſſaires. VILL. Souvent le commentaire *obſcurcit* le texte.

OBSCURCI, IE. part. & adj. *Obſcuratus.*

OBSCURCISSEMENT. ſ. m. État d'une choſe obſcurcie. *Obſcuratio.* Dans cette éclipſe de lune, ſon plus grand *obſcurciſſement* a été à dix heures 30 minutes.

OBSCURCISSEMENT, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Obſcuré, ambigué.* Cela fut d'un grand *obſcurciſſement* pour ſa gloire. L'Égliſe durant quelques ſiécles a été dans un *obſcurciſſement* fort grand. CL. La manière dont il éxplique ce paſſage y apporte un nouvel *obſcurciſſement.* Quand nous ſommes ſur le point de faire de plus grands pas pour notre ſalut, c'eſt pour lors que le démon jette des *obſcurciſſemens* dans notre éſprit, des glaces dans notre cœur. AB. DE LA T. Nos Frères ont appellé ces grands mouvemens, ſoit du ſchiſme d'Iſrael, ſoit de l'héréſie d'Arius, des défaillances, des ſyncopes, des *obſcurciſſemens* de l'Égliſe. PÉLISS.

OBSCURÉMENT. adv. D'une manière obſcure, & peu claire, ambiguement. *Obſcuré, ambigue.* Dans des lieux ſoûterrains on marche *obſcurément.* Les Oracles ne prédiſent les choſes qu'*obſcurément.* Cet Auteur a vécu, a écrit fort *obſcurément.* Je ne puis ſouffrir que les Hiſtoriens parlent *obſcurément.* BOUH.

OBSCURER. Vieux vèrbe actif. *Obſcurcir.* BOREL. *Obſcurare, officere, offundere tenebras.*

OBSCURITÉ. ſ. f. Privation de lumière, ſoit en tout, ſoit en partie. *Obſcuritas, caligo, tenebra. L'obſcurité* d'une cavèrne. L'aurore commençoit à chaſſer les ténébres & l'*obſcurité.* Une grande *obſcurité* couvroit la ville. VOIT. Seigneur, l'*obſcurité* des ténébres n'eſt point obſcure pour vous. PORT-R.

Tu n'as frapé mes yeux d'un moment de clarté,
*Que pour les abîmer dans plus d'*obſcurité. CORN.

OBSCURITÉ, ſignifie en Morale, Ténébres, ce qui eſt caché, qui ſe dérobe aux yeux des hommes; qui n'a point d'éclat, qui ne fait point de bruit. *Obſcuritas, tenebra.* Il y a des gens de mérite qui ſe plaiſent à demeurer dans l'*obſcurité*, qui ne veulent point ſe montrer. Cette illuſtre Maiſon étoit tombée dans l'*obſcurité* depuis un ſiécle; mais un tel l'a tirée de l'*obſcurité*, l'a remiſe en ſplendeur. L'*obſcurité* vaut mieux que tant de renommée. CORN. Combien de gens ſe ſont fait jour, à force de crimes, à travèrs l'*obſcurité* des tems? S. ÉVR. Il eſt de la miſericorde de Dieu de tenir ſes Elus à couvèrt de la vanité par une *obſcurité* ſalutaire

luraire. Nic. Le vice, toûjours ſombre, aime l'*obſcurité*. Boil. Il faut avoir l'eſprit noirci de mélancholie, pour mener une vie ſauvage, & vivre toûjours dans l'*obſcurité*. S. Evr. Le ſtile de cet Auteur a beaucoup d'*obſcurité*. L'*obſcurité* d'une énigme, d'une prophétie, d'un paſſage. On ne peut pénétrer dans l'*obſcurité* de l'avenir. Ce paſſage eſt ſi clair, que ſi on ne l'entend, c'eſt trouver de l'*obſcurité* en plein midi.

Obscurité, ſignifie encore, qui n'a point de clarté, qui n'eſt pas intelligible; qui eſt embarraſſé, envelopé de ténébres. *Tenebris obductus.* Dieu, en laiſſant quelques *obſcuritez* dans les myſtéres de la Religion, a voulu éxércer notre diligence, & humilier notre orgueil. Cl. L'eſprit eſt inquiét & tremblant dans l'*obſcurité* de la foi, & agité par la réſiſtance de la raiſon. Huet. Diogéne Laërce parlant de l'*obſcurité* d'Ariſtote, compare ce Philoſophe à un cértain poiſſon qui trouble l'eau de crainte d'être pris. Le P. Rap. Il y a des *obſcuritez* qui viennent d'un mauvais arrangement de paroles, ou d'une conſtruction louche & équivoque. Bouh. La briéveté contribuë quelquefois à l'*obſcurité*; ſous prétexte de rendre la penſée plus forte, vous tombez infailliblement dans l'*obſcurité*. Id.

OBSÉDER. v. act. Qui ſe dit originairement des Démons, qui ſans entrer dans le corps d une perſonne, la tourmentent, & l'aſſiégent au déhors. *Obſidere.* Les Théologiens mettent bien de la différence entre les gens poſſédez, & ceux qui ne ſont qu'*obſédez*. Voyez Obsession.

Obséder, ſignifie auſſi, Se rendre maître de l'eſprit, ou de la maiſon d'une pérſonne; empêcher les autres d'en approcher. *Animum obſidere, occupare.* Les grands Seigneurs ſe laiſſent *obſéder* par leurs Favoris, on ne les approche que par leur moyen. Ce Favori *obſéde* le Prince, & ſe l'approprie. Balz. Apollon m'*obſéde*. Réc. Pour dire, me ſollicite, me preſſe, me met en humeur de faire des vérs. Ce malade eſt tout-à-fait *obſédé* par ſes parens, ils empêchent qu'il ne vienne aucuns Notaires pour recevoir ſon teſtament. Le Roi ſon pére craignoit qu'il ne prît l'habitude de ſe laiſſer trop *obſéder* des Favoris. Mlle L'Hér.

Obséder, ſignifie encore, Importuner quelqu'un par ſon aſſiduité, par ſes demandes. *Moleſtiâ afficere.* Un Sur-Intendant eſt *obſédé* par une foule d'importuns & de demandeurs. Ce Raporteur eſt *obſédé* par un Client qui ne lui donnera point de repos, juſqu'à ce qu'il ait jugé ſon affaire.

Vous avez trop d'Amans qu'on voit vous obſéder,
Et mon cœur de cela ne peut s'accommoder. Mol.

Prête-moi cent écus, dit Scévole à Térence,
Pour cértain créancier dont je ſuis obſédé. Sénecé.

Obsédé, ée. part. & adj. *Captus, obſeſſus.* Notre raiſon naît *obſédée* des ſentimens d'autrui; & ne peut, ſans violence, ſe développer de tout ce qui l'embarraſſe. M. Scud.

OBSÉQUES. ſ. f. plur. (nos vieux Auteurs l'ont employé au ſing.) Funérailles, cérémonies qui ſe font à l'entérrement d'un illuſtre défunt; dérniers honneurs qu'on rend à un mort. *Exequiæ, juſta funebria, parentalia.* Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile grave & noble. Le Roi a fait faire de magnifiques *obſéques* pour honorer la mémoire du Maréchal de Turenne. L'appareil des *obſéques* forme dans nos éſprits une noire & fâcheuſe image de la nature mortelle. Le P. Gail. Les *obſéques* achevées, il envoya vérs les Reines, les avértir qu'il les venoit viſiter. Vaug. Ses *obſéques* durérent trois jours. Mauc.

Ce mot vient de *obſequium*, parceque les *obſéques* ſont les dérniérs devoirs, ou ſervices qu'on rend aux défunts. Même ce mot a ſignifié en Latin l'Office Eccléſiaſtique, ou le Sérvice qu'on fait dire pour les morts.

OBSÈRVANCE. ſ. f. Action par laquelle on obſérve une régle, une loi, une cérémonie. *Obſervatio, obtemperantia.* Le ſalut étérnel dépend de l'*obſervance* des préceptes Évangéliques. De l'*obſervance* éxacte des régles dépend le bon ordre des Communautez. Une longue & fidéle *obſervance* des pratiques de piété, quelque petites qu'elles paroiſſent, demande bien de la vertu, & eſt d'un grand mérite devant Dieu. L'*obſervance* des loix eſt ce qui maintient la paix & le bonheur dans les États. Vous dites fort mal la Meſſe; vous n'*obſervez* pas les Rubriques. Ce Prélat officie fort bien. Il *obſerve* bien, & avec beaucoup de grâce & de modeſtie, toutes les cérémonies. En ce ſens il ſe dit, ſurtout, des cérémonies légales. Bouh. Les Phariſiens ſe glorifioient de l'éxacte *obſervance* des cérémonies de la loi. Boss.

Obsèrvance, ſignifie encore, Statut, régle, ordonnance. *Ritus, inſtituta.* Quelle étoit ſa régularité dans les *obſervances* de l'Égliſe, qu'elle regardoit non pas comme des coutumes de bienſéance, mais comme des pratiques du ſalut? Fléch. Le Judaïſme étoit chargé d'un nombre infini d'*obſervances*, & de cérémonies infructueuſes. Le Vassor. Il ne prétend pas vous engager à toutes les *obſervances* de l'ancienne loi. Port-R. Manquer aux *obſervances*. Id. Se diſpenſer des *obſervances* de la vie religieuſe. Pat.

Obsèrvance, ſe dit des Corps mêmes, ou des Communautez religieuſes, où cértaines régles s'obſérvent, & ſe doivent obſérver. *Societas, ordo*, & en Latin vulgaire, *obſervantia.* Si l'on vouloit remonter à l'origine des maux dans les *Obſervances* relâchées, l'on trouveroit que l'inapplication des Supérieurs, & le peu de ſoin qu'ils ont eu de châtier ceux qui ſe ſont écartez de leur devoir, en a été la prémiére cauſe. Ab. de la Trap. Il y a une grande différence entre les *Obſervances* régulières, & les Communautez Eccléſiaſtiques. Id. Il eſt périlleux de vivre & de ſe méler de conduire dans les *Obſervances* mitigées, parcequ'elles ſont contraires aux maximes des Inſtituteurs, qui pour l'ordinaire ont été des Saints, &c. Id. Il y a toujours à craindre dans les *Obſervances* mitigées: Car pour parler préciſément, elles nous laiſſent les dettes toutes entiéres à l'égard de Dieu, qui ne veut rien rabatre de ce qui lui eſt légitimement dû, & elles nous ôtent les moyens de nous en acquitter, & d'y ſatisfaire. Ab. de la. Tr.

C'eſt une chôſe bien remarquable, que toutes les fois que l'on a inſtitué quelque *obſervance* monaſtique, ou qu'il s'eſt fait quelque réformation dans les anciennes, on n'a jamais manqué de reprendre les pratiques des humiliations. Id. Il n'y a point de différence entre dire à un homme qu'il ne doit point ſortir d'une *obſervance* déréglée, & lui conſeiller de demeurer dans un vaiſſeau entr'ouvért au milieu de la tempête. Id.

Les Cordeliérs s'appellent les Religieux de l'*Obſervance*, de la grande, de la petite *Obſervance*. Ils ont fait pércer une ruë près de leur Égliſe, qu'ils ont appellée la ruë de l'*Obſervance*. Dans l'Ordre de S. Bérnard il y a des Religieux de l'étroite *Obſervance*, qui ne mangent que du poiſſon.

La grande *Obſervance* eſt auſſi le nom d'une partie de l'Ordre de la Mérci en Eſpagne qui porte ce nom. Voyez Mérci.

La primitive *Obſervance* de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, ou la Congrégation du S. Sacrement, eſt une réforme des Dominicains, établie en France par le Pére Antoine Le Quien. Elle commença au petit bourg de Lagnes, à 5 lieuës d'Avignon, l'an 1636.

OBSÈRVANT. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Eccléſiaſtique. *Obſervans.* Le IIIe Concile d'Orléans C. 5. & le IVe, C. 26. donnent ce nom aux Clérs qui deſſervent, qui ſérvent une Égliſe. Car *obſervare* ſignifioit, faire un emploi, conſérver, garder quelque chôſe dont on nous a chargé.

OBSÈRVANTIN. ſ. m. Religieux Cordeliér de l'Obſérvance. *Obſervantinus.* Il y a en Eſpagne des *Obſervantins Déchaux.* Ils ont une province aux Philippines, qui autrefois comprenoit auſſi le Japon, & qu'ils appellent la province de S. Grégoire.

Obsèrvantin, ſe dit auſſi burleſquement pour Critique, pour un homme qui éxamine avec trop de rigueur les ouvrages de quelqu'un. *Criticus, annotator.*

Déférons même à ces rudes Critiques,
Par toi nommez Freres Obſérvantins. Boisr.

OBSÈRVATEUR. ſ. m. Celui qui obéït aux loix & aux régles, qui les obſérve éxactement. Il faut être religieux *obſervateur* des commandemens de Dieu & des loix. *Obſervator.* Il y a beaucoup d'*obſervateurs* de coutumes & de bienſéances, & peu d'adorateurs de Dieu en éſprit & en vérité. Fléch. Un homme d'honneur eſt ſcrupuleux *obſervateur* de ſa parole. Aléxandre étoit très-religieux *obſervateur* de ſes promeſſes. Ablanc.

Que des divines loix obſérvateur *rigide,*
Il n'ait dans ſes projets que la vertu pour guide.
L'Ab. Abeille.

Obsèrvateur, ſe dit dans les ſciences, de celui qui obſérve, qui remarque. *Speculator, indagator.* Les Philoſophes, les Naturaliſtes ſont curieux *obſervateurs* des ſecrêts de la nature. Il y a beaucoup d'Aſtronomes, mais il y a bien peu de bons *Obſervateurs.* Tycho-Brahé, Képlér, Hevelius, Caſſini, De la Hire, ſont les plus éſtimez des *Obſervateurs.* Molière a appellé les Allemans, curieux *Obſervateurs* des enſeignes & inſcriptions.

Obsèrvateur, ſignifie auſſi, Critique, qui fait des remarques, ou des cenſures ſur des ouvrages. *Obſervator.* L'*Obſervateur* du Cid s'eſt trompé en bien des endroits, il n'a point détruit le mérite de la piéce. L'homme voudroit bien qu'il n'y eût point de Dieu, parcequ'il le craint comme un *obſervateur*, & un juge. S. Évr.

OBSÈRVATION. ſ. f. Obéïſſance qu'on doit aux loix divines & humaines. *Obſervatio, notatio.* La Religion ne conſiſte point

en controverſe; mais dans l'*obſervation* éxacte de la morale de Jésus-Christ. Le Cl. Pour parler juſte, il falloit dire que la controverſe, quelque utile & néceſſaire qu'elle ſoit, ne l'eſt pourtant pas pour tout le monde, ni toujours & abſolument, mais hypothétiquement, & ſuppoſé qu'il s'éleve des erreurs à réfuter; au lieu que l'*obſervation* éxacte de la morale de J. C. eſt toujours abſolument néceſſaire à tout le monde. Il faut s'en tenir à une *obſervation* éxacte de la loi de Dieu. Bos. Un Religieux qui manque à l'*obſervation* de ſa Régle, en choſe de conſéquence, péche mortellement. Il ne faut point avoir de commerce avec ceux qui manquent à l'*obſervation* de leur promeſſe, de leur contrat, de leur traité.

Obsèrvation, ſignifie auſſi l'action par laquelle on remarque, on obſerve, on fait des expériences. *Obſervatio*, *contemplatio*. Les Modernes ont bien enchéri ſur les Anciens par les *obſervations* qu'ils ont fait de la nature. Les *obſervations* des aſtres ſont plus juſtes que jamais. L'erreur des vieilles tables aſtronomiques ne vient que de l'erreur des *obſervations*.

Obsèrvation, ſignifie auſſi, Note, remarque critique ſur un Auteur, pour l'expliquer, le commenter, ou le critiquer. *Nota*, *commentum*. Les Sçavans de Hollande ont fait pluſieurs *obſervations* ſur Pétrone, ſur Juvénal, Lucréce, &c. Le Pére Bouhours a fait de judicieuſes *obſervations* ſur la langue Françoiſe.

Obsèrvation, ſe dit préſqu'en ce ſens, des remarques, des conſidérations qu'on fait ſur une choſe, ou ſimplement pour y répondre, ou pour la faire remarquer aux autres. *Indagatio*. La Cour eſt priée de faire trois *obſervations* ſur ce plaidoyé, auſquelles je répondrai par ordre. Il ne me reſte qu'une *obſervation* à faire.

Obsèrvation, ſignifie encore; Éxamen, pénétration. *Examen*, *penetratio*. Il eſt dangereux d'avoir à ſoutenir les *obſervations* d'un Miniſtre ſupérieur par l'avantage du poſte, & par celui de l'expérience. S. Évr.

OBSÈRVATOIRE. ſ. m. Lieu propre à obſerver les aſtres, bâtiment en forme de tour, élevé ſur une éminence pour faire des obſervations d'Aſtronomie, & de Phyſique. *Specula obſervatoria*, *Turris ſiderum ſpeculatoria*. Le Roi a fait bâtir au fauxbourg S. Jacques à Paris un *Obſervatoire* Royal; il eſt élevé de 80 piéds. Il y a une terraſſe au deſſus, c'eſt un édifice ſinguliér, & magnifique; il eſt du deſſein de M. Perrault. On dit qu'à la Chine il y a un *Obſervatoire* admirable, & des inſtrumens auſſi éxcellens que ceux de l'Europe, comme témoigne le Pére Greſlon Jéſuite en ſon Hiſtoire de la Chine. Le P. le Comte a décrit cet *Obſervatoire* dans ſes Mémoires de la Chine T. I. p. 141. Cet *Obſervatoire*, dit-il, peu conſidérable par les anciennes machines, beaucoup moins encore par ſa ſituation, par ſa figure & par le bâtiment, eſt à préſent enrichi de pluſieurs inſtrumens de bronze que le P. Verbieſt y a placez. Ils ſont grands, bien fondus, ornez par tout de figures de dragons, très-bien diſpoſez pour l'uſage qu'on en doit faire; & ſi la fineſſe des diviſions répondoit au reſte de l'ouvrage, & qu'au lieu de pinnules, on y appliquât des lunettes, ſelon la nouvelle méthode de l'Académie Royale, nous n'aurions rien en cette matiére, qui leur pût être comparé. Ces inſtrumens ſont une Sphére armillaire zodiacale, de 6 piéds de diamétre, une Sphére équinoctiale de 6 piéds de diamétre, un Horizon azymutal de 6 piéds de diamétre, un grand quart-de-cércle de 6 piéds de rayon, un Sextans de 8 piéds de rayon, un Globe céleſte de 6 piéds de diamétre. Il a fait graver tous ces inſtrumens, auſſi-bien que le plan de l'*Obſervatoire*. Les Anglois ont auſſi un *Obſervatoire* Royal à Greenvich, ſur la Tamiſe à quelques lieuës au deſſous de Londres. La difference du méridien de l'*Obſervatoire* de Greenvich, à celui de l'*Obſervatoire* de Paris, eſt de 2. d. 15. m. occid. La latitude de l'*Obſervatoire* de Greenvich eſt 51. d. 28'. 30". L'Auteur du Leb Tarikh écrit que Caicous II. Roi de la IIe Dynaſtie de Perſe, fit conſtruire deux *Obſervatoires*, l'un à Babel ou Babylone, ſur l'Euphrate, & l'autre ſur le Tigre dans le lieu où Bagdad a été bâtie. Il fut imité par Nonſchirvan Roi de la IVe Dynaſtie qui eſt celle des Coſroes. Pluſieurs autres Princes d'Orient en ont bâti en divers endroits de l'Aſie avant le Mahométiſme. d'Herbelot. Les révolutions de Siam ont renverſé le prémier *Obſervatoire* que la libéralité du Roi & le zéle de ſon Miniſtre y avoient préſque entiérement élevé. P. le Comte.

OBSÈRVER. v. act. Obéir; ſuivre une régle; garder une loi. *Obſervare*, *parere*. Les Romains faiſoient bien *obſerver* la diſcipline militaire. Les Magiſtrats ſont établis pour faire *obſerver* les loix. Le moyen d'être ſauvé, c'eſt d'*obſerver* les commandemens de Dieu. Mon Dieu! vos ordonnances ſont admirables, & c'eſt ce qui porte mon âme à les *obſerver*. Port-R.

Obsèrver, ſignifie auſſi, Éxaminer attentivement quelque choſe; en bien remarquer la nature, les mouvemens, les qualitez, ou accidens particuliérs. *Speculari*, *contemplari*. Un Médecin doit bien *obſerver* tous les ſymptomes d'une maladie. On a bien *obſervé* des choſes dans la nature, inconnues aux Anciens. Un Voyageur a mille belles choſes à *obſerver* dans ſes voyages. Les Païens portoient leur ſuperſtition juſqu'à *obſerver* les entrailles des victimes, le vol des oiſeaux, &c.

Obsèrver, ſe dit plus particuliérement & abſolument des aſtres. *Speculari*. On a *obſervé* les cometes, les ſatellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, les inégalitez de la Lune plus éxactement qu'on n'avoit jamais fait. Dans le même ſens, *obſerver*, s'employe ſouvent abſolument & ſans régime. Tycho-Brahé a beaucoup *obſervé*. Le véritable Aſtronome eſt celui qui *obſerve*. *Obſervator*.

Obsèrver, ſignifie encore, prendre garde à ce qu'on fait, à ce qu'on dit, ou le faire remarquer aux autres. *Animadvertere*. Un Capitaine doit bien *obſerver* tous les mouvemens, la contenance des ennemis. En ce ſens on dit qu'on *obſerve* quelqu'un quand on prend garde à tous ſes deportemens, où il va, ce qu'il fait, ce qu'il dit. Quand on vit à la Cour, il faut s'*obſerver* ſoi-même de bien prés: prendre bien garde à ſes actions, à ſes paroles. Il faut en toutes ſortes d'actions & d'ouvrages *obſerver* les bienſéances.

On dit proverbialement, qu'un homme *obſerve* les longues & les breves, les points & les virgules; pour dire, qu'il eſt extrémement éxact & ſcrupuleux, tant pour ce qu'il fait, que pour ce qu'on lui a ordonné de faire; pour tout ce qui eſt du devoir & des bienſéances du monde. Cela n'eſt que du ſtile familiér. C'eſt une métaphore tirée de la prononciation & de l'écriture des langues.

Obsèrvé, ée. part. & adj. *Obſervatus*.

OBSESSION. ſ. f. Action d'obſéder. Il ſe dit tant de ceux qui obſédent les Grands, ou les malades, que des Démons qui obſedent les hommes. *Obſeſſio*. Il y a deux cauſes prémiéres de l'*obſeſſion*, la prémiére eſt l'impieté de ceux qui renoncent à Dieu, & ſe donnent au démon. La ſeconde eſt que Dieu le permet quelquefois pour punir les hommes de quelques grands péchez. Les marques de l'*obſeſſion* ſont d'être élevé en l'air, d'être enſuite rejetté avec force contre terre, ſans ſe bleſſer; parler des langues étrangéres, qu'on n'a jamais apprîſes; l'avérſion de toutes les choſes ſaintes, comme des prieres, des ſacremens, &c. n'en pouvoir entendre parler. On en juge encore par la diſpoſition du corps, ſi elle eſt ſaine, & qu'elle ne convienne point aux mouvemens que l'on voit dans l'obſedé, ſi l'on n'y voit point de cauſe naturelle; ſi les meilleurs remédes ne font rien; ſi les yeux du malade ſont terribles & tout en feu, s'il a des convulſions de membres extraordinaires, s'il fait des mouvemens, des geſtes, s'il tient des diſcours inſéces & ſans pudeur, &c.

Quelques Médecins ont cru que l'*obſeſſion* ſe pouvoit guérir par des remédes naturels, un onguent qu'ils appellent *Unguentum Carriohteri*, de l'herbe de Paris, des purgatifs ou des vomitifs. Si ces remédes ont guéri quelques perſonnes, elles n'étoient pas véritablement obſedées. Contre l'*obſeſſion* véritable, il n'y a point d'autre remède que de recourir à Dieu par la priere & les éxorciſmes de l'Égliſe. Le Docteur Gabriel Clauder membre de l'Académie Léopoldine des Curieux de la Nature, eſt d'un autre ſentiment dans la II. Décurie, An. IVe, Obſervation CXXXVI. p. 267. & ſuiv. Car quoiqu'il n'ignore pas, dit-il, que le ſentiment que nous venons de raporter eſt celui de pluſieurs Médecins, il y en a pourtant d'autres qui croyent que des remedes, précédez & accompagnez de prieres, peuvent ſervir à chaſſer le Démon; que Dieu alors ſe ſert des vertus qu'il a mis dans les remédes en les créant, pour opérer cet effet: qu'on prouve ce ſentiment par l'éxemple du jeune Tobie; & par celui de Saül, que les accords de la harpe de David délivroit de ſon Démon, I. L. des Rois C. XVI. v. 26. Par l'aveu de pluſieurs ſorcieres & Magiciennes qui confeſſent que l'herbe & les fleurs de la plante appellée Millepertuis, *Hypericon*, & d'autres ſimples, & corps naturels, les incommodent térriblement, & les empéchent de faire leurs opérations; comme on le peut voir, dit il, dans l'éxcellent ouvrage de Fromannus, *De Faſcinationibus*, & dans le traité de Ganſius, *De Corallis*. Il confirme ce ſentiment qu'il approuve, parceque le Démon, dans ce qu'il fait ſur les malheureux qu'il obſede, ſe ſert de l'humeur mélancolique, de la bile noire, & des impuretez groſſiéres & corrompues du ſang, ſans agir toujours immédiatement par lui-même: Surquoi il renvoye aux Livres de Melchior Sebizius, & de Jerome Jordan, *De Divino in homine*. Et raporte l'exemple d'un enfant d'un an, guéri d'une *obſeſſion* manifeſte à Dentſche bourg éloigné de trois lieuës de Lipſick, par les remédes que lui fit prendre un célébre Médecin de Lipſick, nommé Jean Michel. Ces remédes furent de l'eau de millefeuilles, de tilleul & de fumeterre, avec une eſſence de fumeterre & de millefeuilles

leſeuilles, & une teinture & ſyrop de corail. Cela donna du repos au malade. On lui fit par tout le corps une fumigation avec des feuilles de millefeuilles, p. iij, du muſle de veau hèrbe & ſemence deux drag. du corail rouge & blanc, & des dents d'un homme mort, de chacun une drag. Quand on eut fait ce ſecond remède pendant quelques jours, le démon accorda à l'enfant quelque repos & du ſommeil, mais il le tourmentoit encore cruellement de tems en tems. On recommença à lui faire prendre la potion dont nous avons parlé, & il guérit. Quoi qu'il en ſoit de cette cure, & de ce ſentiment, on ne peut nier qu'il n'y ait des *obſeſſions* véritables. Ce ſeroit s'inſcrire en faux contre l'Écriture, & contre l'éxpérience de tous les ſiécles & de tous les lieux. Voyez encore les mêmes Curieux de la Nature, Decade II. An. II. p. 334. An. VII. p. 159. Decade III. An. III. p. 100. Benningèr, *Obſervat. Medicinal. Centur. II. obſervat.* 27. &c.

OBSIDION. Vieux ſ. f. Siége de ville. Borel. *Obſidio.*

OBSIDIONALE. adj. f. C'eſt une épithéte que les Romains donnoient à des couronnes dont ils honoroient les Généraux, qui avoient délivré une armée Romaine aſſiégée des ennemis, & qui les avoient obligez à décamper. *Corona obſidionalis graminea.* Ils l'appelloient auſſi *graminée*, parcequ'elle ſe faiſoit du *gramen*, ou des hèrbes qui ſe trouvoient ſur le tèrrain. C'étoit le ſoldat qui la donnoit au Général, & apparemment c'étoit là la cauſe pourquoi elle n'étoit pas plus précieuſe.

Ce mot vient du Latin *obſidio*, qui ſignifie *ſiége.*

OBSTACLE. ſ. m. Empêchement qu'on trouve à faire réüſſir quelque deſſein, quelque entrepriſe. *Obſtaculum, obex.* Les Conquérans ſurmontent tous les *obſtacles.* Il y avoit des *obſtacles* prèſque qu'inſurmontables à l'établiſſement de la Foi dans les Indes; mais le zéle des Miſſionnaires a vaincu tous ces *obſtacles.* L'intérêt mondain eſt un grand *obſtacle* à la convèrſion de la plûpart des hommes. Dans les affaires, un *obſtacle* à propos, aiguiſe le courage & l'induſtrie.

Obstacler. Vieux v. n. qui ſe trouve dans les Coutumes. *Obicem ponere.* Empêcher & *obſtacler* dans la Coutume d'Orléans, art. 103. c'eſt ſaiſir pour cens & droits cenſuels non payez: ce qui ſe fait, ſi c'eſt une maiſon, par *obſtacle & barreau mis es huis*; & ſi c'eſt tèrre labourable, par brandons mis ès fruits. De Laurière.

OBSTINATION. ſ. f. Attachement à l'éxécution de quelque chôſe; opiniâtreté à ſoutenir quelque opinion. *Obſtinatio, pertinacia.* Le vice le plus commun, c'eſt l'*obſtination.* Il n'y a qu'une ridicule *obſtination*, qui maintienne l'héréſie. Commendon avoit un péu trop d'*obſtination* & d'aigreur. Fléch.

On a dit dans la baſſe Latinité *obſtinatia*, en la même ſignification, d'où ce mot peut être dérivé.

Le peuple de Paris dit *oſtination*, *oſtinément*, *oſtiner.* Mais mal. Il faut écrire le *b*, & le faire ſentir dans la prononciation; & non pas imiter en cela le P. Vèrjus Jéſuite, qui a ſuivi le peuple de Paris ſa patrie. Il y avoit (au XVIe ſiécle) un grand nombre d'hérétiques dans le Royaume de Naples, qui étoient des reſtes des anciens Vaudois, mais qui n'avoient pas la même *obſtination.* P. Vèrjus.

OBSTINÉMENT. adv. D'une manière opiniâtre. *Obſtinatè, pertinaciter.* Cet homme le pèrſécute *obſtinément*; il ne lui veut point pardonner. Le malheureux s'attacha *obſtinément* à ma conquête. H. S. de M.

OBSTINER. v. act. Rendre opiniâtre, ou s'opiniâtrer. Il ne faut pas *obſtiner* les enfans, cela les fait crier. *Obſtinare, obfirmare animum.* Il m'a *obſtiné* que cette nouvelle étoit vraie; cependant elle ſe trouve fauſſe. On s'en ſèrt plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Quiconque *s'obſtine* à borner ſon déſir dans le mal, pour le mal même, nous rompons avec lui. Pasc. Nous nous *obſtinons* à ſoutenir nos ſentimens, quand on nous les veut arracher par la violence. Cl. Plus on preſſe un Hérétique de ſe convèrtir, plus il *s'obſtine* & ſe confirme dans ſon èrreur. Il *s'obſtine* à pourſuivre une entrepriſe qui ſera cauſe de ſa ruine. Il *s'obſtine* à pourſuivre un mauvais procès. La fortune *s'obſtine* à le pèrſécuter. Voilà un mal qui *s'obſtine* contre les remédes, qui y réſiſte. Je voulus m'*obſtiner* à vous être fidéle. Rac.

Nous chantâmes jadis la conquête de Troye,
Et l'univèrs encor s'obſtine à l'admirer;
Mais ceux dont cette ville enfin devint la proye,
Nous donnèrent dix ans pour nous y préparer.

Ce ſont les Muſes qui parlent.

Obstiné, ée. part. & adj. *Obſtinatus, pertinax.* Eſprit *obſtiné.* Il s'employe auſſi figurément. Rhume *obſtiné.* Mol. Miſère *obſtinée.* God. Quand finiront ces guèrres *obſtinées* qui coutent tant de pleurs à nos yeux? Mauc.

Obstiné. ſ. m. Qui s'obſtine. *Pervicax.* Un *obſtiné* plaide toute ſa vie, ne ſe rend jamais.

OBSTINÉ, en tèrmes de Muſique qui ne démort point de ſa prémière manière d'agir. Un contrepoint *obſtiné.*

OBSTRUCTIF, ive. adj. Qui cauſe des obſtructions. *Stypticus, obſtruens meatus.* Il y a des alimens qui ſont *obſtructifs*, difficiles à digérer, dont les parties bouchent les conduits des humeurs, & y cauſent des obſtructions, comme les coins, les nèfles, &c.

OBSTRUCTION. ſ. f. Empêchement qui ſe trouve au paſſage des humeurs dans le corps des animaux. *Obſtructio, obductio.* Les *obſtructions* viennent des parties groſſières du ſang qui s'arrêtent aux éxtrémitez des vaiſſeaux, & les bouchent. Quelques Médecins modèrnes doutent s'il ſe fait des *obſtructions* dans les viſcères, & ils attribuent aux aigreurs, & aux crudítez de l'eſtomac les incommoditez qu'on attribue d'ordinaire aux *obſtructions*: mais leurs raiſons ne ſont nullement convaincantes. Il eſt peut-être vrai que les *obſtructions* ne ſont pas auſſi fréquentes qu'on le prétend, & que pluſieurs maladies qu'on en fait venir, dépendent quelquefois du vice de l'eſtomac: cependant cela n'empêche pas qu'il ne ſe faſſe très-ſouvent des *obſtructions* dans les viſcères, & dans les autres parties: les ſkirres & pluſieurs autres ſortes de tumeurs en ſont une preuve inconteſtable. Les *obſtructions* ſont ſouvent la cauſe de l'hydropiſie.

Obstruction, ſe dit dans un ſens métaphorique en parlant de commèrce & de finances. *Obſtruction* du commerce, *obſtruction* générale.

O B T.

OBTEMPÉRER. v. n. Tèrme de Pratique. Obéïr à Juſtice. *Obtemperare, parere.* Un Sérgent a fait commandement à ce locataire de vuider les lieux; à quoi *obtempérant*, il s'eſt mis en devoir de déménager.

OBTENIR. v. act. *J'obtiens, tu obtiens, il obtient, nous obtenons, vous obtenez, ils obtiennent, j'obtins, j'ai obtenu, j'obtiendrai, que j'obtienne, que j'obtinſſe.* Avoir, ſe faire accorder une choſe qu'on demande, ou qu'on pourſuit. *Obtinere, aſſequi, adipiſci.* On *obtient* du Ciel les grâces néceſſaires au ſalut, quand on les demande avec ferveur & affection. Il a *obtenu* du Roi la grâce, le privilége, la charge, le gouvèrnement qu'il pourſuivoit. On n'*obtient* qu'en Cour de Rome des proviſions de Bénéfice ſur une réſignation, ou par dévolut. Il a *obtenu* arrêt à ſon profit. On dit auſſi, *Obtenir* des lettres royaux en Chancelerie. Pour *obtenir* une requête civile, il faut conſigner une amende de 450 liv. Il y a des gens bourrus & inéxorables, de qui on ne peut *obtenir* aucune faveur, ni compoſition. Il eſt difficile de rien *obtenir* de l'homme, que par le plaiſir. Pasc. C'eſt une chôſe difficile d'*obtenir* de ſon éſprit qu'il mépriſe la vie. Port-R.

J'aime mieux m'expoſer à pèrdre un bien ſi doux,
Que vouloir l'obtenir d'un autre que de vous. Corn.

Obtenu, ue. part. paſſ. & adj. *Impetratus.*

OBTENTION. ſ. f. Action par laquelle on obtient, ou la chôſe même qu'on obtient. *Impetratio.* L'*obtention* de cet arrêt lui a coûté plus de mille écus. L'*obtention* d'un Bénéfice eſt nulle, quand on a manqué d'éxprimer les autres Bénéfices qu'on poſſéde.

OBTURATEURS. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles de la cuiſſe, parcequ'ils bouchent le trou qui eſt entre l'os pubis, & celui de la hanche. *Muſculi obturatores.*

Ce mot vient du Latin *obturare*, *boucher.*

OBTUS. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Angle qui a plus de 90 degrez, ou plus d'un quart de cèrcle. *Obtuſus, a.* Un triangle *obtus* eſt celui qui a un de ſes angles *obtus*, ou de plus de 90 degrez. On l'appelle *obtus angle.*

Obtus, ſe dit figurément d'un éſprit, qui n'eſt point ſubtil ni pointu, qui eſt émouſſé. *Hebes, obtuſus.* C'eſt un homme qui a l'éſprit *obtus.* Il eſt bas en ce ſens.

OBTUS, en tèrmes de Grammaire, ſe dit d'un ſon obſcur. *Obſcurus.* L'*o* a quelquefois une prononciation *obtuſe* avec l'*m* & l'*n.* Régn. des Mar.

O B V.

OBVIER. v. n. Prévenir, empêcher, aller au devant d'une difficulté, d'un inconvénient qu'on a préví, & y aporter remède. *Prævenire, occurrere.* Les loix & les formalitez de Juſtice ſont établies pour *obvier* à pluſieurs maux, à pluſieurs tromperies, qui ſe feroient tous les jours ſans cela. En penſant *obvier* à un mal, quelquefois on donne lieu à un plus grand. Pour *obvier* à la chicane, Lyſandre ne vouloit point qu'il y eut de loix écrites. Arlanc. Pour *obvier* à cette difformité, ils imaginèrent, &c. Bail.

OBUS. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Éſpéce de mortier, qui ſe tire horiſontalement, & ſur un affût à rouages, à la différence des mortiers ordinaires qui ſe tirent vèrticalement, ou oblique-

ment. *Mortarium horizontale.* Les Galiottes à bombes portent auſſi de ces ſortes d'*obus*: ils ont une chambre concâve, faite pour la plûpart, en forme de poire. Il y a cinq canons de ſix à douze livres de balle, & deux petits *obus.* FRÉZIÉR.

O C A.

OCA. ſ. f. Sorte de racine dont les Indiens occidentaux ſe ſervent au lieu de maïs, en de certaines provinces, où il ne croît point. *Oca radix.* Cette racine eſt longue & groſſe comme le pouce. Ils la mangent cruë, parcequ'elle eſt fort douce. Ils la mangent auſſi cuite; & ils l'appellent *cavi*, quand ils l'ont fait ſécher au ſoleil.

OCANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Caſtille-nouvelle, en Eſpagne. *Ocania.* Il eſt à une ou deux lieuës du Tage, & à ſept de Tolede, vers l'orient. MATY.

O C C.

OCCA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Moſcovie. *Occa.* Elle nait dans le Duché de Worotin, traverſe celui de Rézan, une partie de celui de Moſkovv, & du pays des Tartares de Mordvva, & ſe décharge dans le Wolga, à Niſi-Novogrod. Elle baigne les villes de Worotin, de Columnas & de Rézan. MATY.

OCCA, SIERRA D'OCCA, c'eſt-à-dire, la montagne d'*Occa. Auca mons.* Cette montagne eſt dans la Caſtille-vieille, entre les villes de Burgos, de Miranda, d'Ébro & de Saint Domingo de la Calcada. C'eſt une partie de celle qu'on nommoit autrefois *Idubeda*, & elle a pris ſon nom de la ville d'Auca, qui eſt ruinée. MATY.

OCCA. ſ. f. Nom propre d'une rivière. *Aucenſis fluvius.* Elle eſt dans la Caſtille-vieille, en Eſpagne. Elle prend ſa ſource & ſon nom dans les montagnes d'*Occa*, traverſe la contrée de Buréba, où elle baigne Birbieſca, & elle ſe décharge dans l'Ébre à Puente de Ra. MATY.

OCCASE. adj. m. & f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de ce qui a raport au coucher du ſoleil. *Dyticus*, Δυτικὸς. Nous n'avons pas pû déterminer le méridien par les amplitudes ortives & *occaſes* du ſoleil, parce qu'outre qu'il ne nous a pas paru que cette méthode fût d'une auſſi grande préciſion que celle que nous avons employée, les nuages qui étoient ſur l'horiſon le matin ou le ſoir, nous ont empêché de voir lever & coucher le ſoleil derrière les montagnes. P. LAVAL, *Mém. de Trev.* 1713. *p.* 1076.

OCCASION. Rencontre, conjoncture, moment où l'on trouve un tems, ou un lieu favorable pour faire quelque choſe; hazard, fortune. *Occaſio, facultas.* J'ai rencontré cet homme par *occaſion*, par hazard. La fortune m'a préſenté cette *occaſion* favorable de vous rendre ce ſervice. Je voudrois que ce fût en une plus importante *occaſion.* J'en ménagerai toutes les *occaſions.* Il faut ſecourir ſes amis, de ſa bourſe, dans l'*occaſion*; pour dire, dans leur beſoin. Il a trouvé une *occaſion*, une voiture, une commodité pour faire ce voyage. Les plus habiles blâment les fineſſes, pour s'en ſervir en quelque grande *occaſion.* LA ROCHEF. Ils ſe ſervent des maximes de l'Évangile, dans les *occaſions* qui leur ſont favorables. PASC. Saiſir l'*occaſion.* SÉNECÉ.

OCCASION, ſe dit auſſi en pluſieurs rencontres particulières. *Commoditas, opportunitas.* Il a laiſſé échaper une bonne *occaſion*; pour dire, un bon emploi, une bonne condition. Il a montré ſon courage, ſa fermeté en toutes *occaſions*; pour dire, en toutes rencontres. Il ſe trouve toujours dans les bonnes *occaſions.* Ce qu'on appelle *occaſion* en amour, en ambition, & en mille autres *occaſions* de la vie, n'eſt autre choſe qu'un choix fait fort ſubitement, & qui réüſſit quelquefois comme par miracle. M. SCUD. Un jour de bal, eſt un jour d'*occaſion*, pour une femme, où ſa vertu eſt toûjours expoſée. LA CHET.

OCCASION, ſe dit auſſi d'une Déeſſe, qui au ſentiment des Anciens, favoriſoit les actions hardies. *Occaſio.* Elle étoit peinte en femme, ſur un globe, avec des ailes aux piéds, ayant le derrière de la tête chauve; pour faire entendre que ſi on laiſſe échaper l'*occaſion*, on ne la retrouve plus; ou plûtot qu'elle eſt difficile à prendre, qu'elle ne donne pas priſe. On la mettoit ſur un globe, pour marquer qu'elle ne tient à rien, qu'elle échape aiſément. Voyez Auſon. Epigr. XII. & le Commentaire de Vinet.

Chez les Grecs l'*Occaſion* étoit un Dieu, parceque καιρὸς, *occaſion* eſt maſculin.

OCCASION, ſe dit auſſi des rencontres de la guêrre. *Tempus, opportunitas.* Les Volontaires vont à la guêrre, chercher les *occaſions*, ſe ſignaler dans les *occaſions.* La bataille de Sénef fut une *occaſion* bien chaude. Les gens vains ſont ſi occupez des *occaſions*, où ils ſe ſont ſignalez, qu'ils en étourdiſſent tout le monde. NIC.

On le dit auſſi des rencontres moins ſolemnelles. Ce n'étoit pas là une bataille, ce n'étoit qu'une *occaſion.* Il s'eſt trouvé en pluſieurs *occaſions.* Un bon Capitaine doit être froid, & conſerver ſon jugement dans l'*occaſion*; dans le plus grand danger.

OCCASION, ſignifie auſſi quelquefois, cauſe, ſujet. *Anſa, cauſa.* Ils ſe ſont querellez pour une légère *occaſion*, pour un léger ſujet. Il ne faut pas donner *occaſion* de parler; pour dire, un ſujet de ſcandale. Ne faites point d'apprêts, de dépenſe à mon *occaſion*, pour ma conſidération. Ce bruit eſt venu à l'*occaſion* d'un tel; pour dire, il en a été cauſe. On eſt obligé de fuir les *occaſions* prochaines du péché; pour dire, les mauvaiſes compagnies, les tentations où l'on eſt excité au péché.

OCCASION, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut prendre l'*occaſion* aux cheveux, l'*occaſion* eſt chauve par derrière; pour dire, qu'une *occaſion* perduë ne ſe recouvre jamais. On dit auſſi, que l'*occaſion* fait le larron; pour dire, que tel dérobe, qui ne le feroit pas, s'il ne voyoit une *occaſion* propre de le faire; ce que l'Eſpagnol exprime ainſi, *en caſa abierta el juſto peca.*

OCCASIONNAIRE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Mézerai, pour Avanturier. *Occaſionis captator.* De jeunes *Occaſionnaires.*

OCCASIONNEL, ELLE. adj. Qui donne occaſion. *Cauſa, occaſionalis.* Il y a cinq cauſes *occaſionnelles* de nos erreurs. MAL. De même que les ébranlemens du cerveau ſont la cauſe *occaſionnelle* des ſentimens de l'âme, ainſi la cauſe *occaſionnelle* de la préſence des idées à l'eſprit, c'eſt l'action. ID. Voyez CAUSE.

OCCASIONNER. v. n. Donner, fournir l'occaſion. *Anſam præbere, vel occaſionem.* Le mauvais traitement qu'on lui a fait eſt ce qui l'a *occaſionné* de s'en vanger, quand il a trouvé ſon avantage. La différente couleur des objets vient de la différente tiſſure de leur ſurface, qui réfléchiſſant diverſement la lumière, *occaſionne* en nous divers ſentimens de couleur que nous leur attribuons. MALEB.

OCCATOR. ſ. m. Qui ſignifie hèrſeur, qui rompt les mottes des champs avec la hèrſe. C'eſt le nom d'un Dieu des Romains; *Occator.* C'étoit le dernier en ordre qu'on invoquoit lorſqu'on donnoit les façons à la terre, parceque le hèrſement étoit la dernière façon qu'on lui donnoit, avant que les bléds euſſent pouſſé. Voyez Servius ſur le 21. v. du I. L. des Géorgiques de Virgile.

OCCIDENT. ſ. m. *Occaſus, Occidens.* Le coucher; le lieu vers lequel le ſoleil, & les autres déſcendent ſous l'horiſon. Le ſoleil, la lune, Mars ſont dans leur *occident.*

OCCIDENT, eſt auſſi un des quatre points cardinaux du ciel ou de la terre, le lieu où le ſoleil ſe couche, quand il eſt dans l'équateur. *Occaſus.* On l'appelle *Occident équinoctial*, ou le point du *vrai Occident*, pour le diſtinguer des autres points où le ſoleil ſe couche, lorſqu'il n'eſt plus dans l'équateur, l'*Occident* d'été eſt le point de l'horiſon, où le ſoleil ſe couche, quand il eſt dans le tropique du cancer: l'*Occident* d'hiver, celui où il ſe couche, quand il eſt dans le tropique du capricorne. Cela arrive quand le ſoleil eſt dans les points ſolſticiaux. Chacun d'eux eſt éloigné de 23. degrez & demi du vrai *Occident.*

L'*Occident* s'appelle auſſi l'oueſt. L'*Occident* d'été s'appelle *Occident* ſeptentrional, ou nord-oueſt; & l'*Occident* d'hiver, *Occident* méridional, ou ſud-oueſt.

OCCIDENT, ſe dit plus généralement en Géographie, des parties de la terre, ſituées du coté où le ſoleil ſe couche. *Occidens.* L'Empire d'Orient eſt celui de Conſtantinople. L'Empire d'*Occident* étoit autrefois celui de Rome; & maintenant c'eſt celui d'Allemagne. L'Egliſe d'*Occident* eſt celle de Rome. Les Eſpagnols, les François, les Italiens ſont appellez les peuples d'*Occident*, en comparaiſon des Aſiatiques, des Chinois. A notre égard l'Amérique, & tout le nouveau monde eſt à l'*Occident.* Le Zephire eſt le vent d'*Occident.* On dit que l'aiguille aimantée noüe uelle, quand elle décline vers l'*Occident.* Japhet qui a peuplé la plus grande partie de l'*Occident*, y eſt demeuré célebre ſous le nom d'Iapet. BOSSUET.

Dans l'hiſtoire, ſoit eccléſiaſtique, ſoit profane ou civile, l'*Occident* ſignifie l'Egliſe d'Occident, ou l'Empire d'Occident. C'eſt une tradition conſtante de tout l'*Occident*, c'eſt à dire, de toute l'Egliſe d'*Occident*; & en ce ſens, il ſignifie les Egliſes Latines, qui parloient Latin.

OCCIDENT, ſe dit figurément en choſes morales. *Occaſus, declivitas.* L'Empire Romain fut dans ſon *occident* dès le quatrième ſiécle, fut dans ſa décadence. En Poëſie on dit que les jours d'un homme ſont dans leur *occident*; pour dire, qu'il eſt proche de ſa fin. Godeau parlant aux vieillards, leur dit,

Plaintives ombres de vous-mêmes,
Rendez graces d'un cœur ardent,
Au Dieu, dont les bontez ſuprêmes,
Ont ſi loin du matin marqué votre occident.

OCCIDENT, en termes du grand Art, ſignifie, 1°, la diſſolution

du

du ſoleil. 2°, L'eſprit du mercure des Philoſophes. 3°, La noirceur qui eſt la prémière couleur qui paroît dans l'ouvrage.

OCCIDENTAL, ALE. adj. Tèrme relatif, qui ſe dit des aſtres comparez au ſoleil, ou entre eux, quand l'un d'eux ſuit un autre qui ſe couche. *Occidentalis, occiduus.* La lune eſt *occidentale* au ſoleil dans ſon prémiér & ſecond quartier. Vénus *occidentale* au ſoleil s'appelle *Veſper*, ou *l'etoile du Berger*. Une cométe eſt *occidentale*, lorſqu'elle a une longue queuë.

OCCIDENTAL, ſe dit auſſi des parties du ciel ou de la tèrre, vèrs leſquelles les aſtres ſe couchent à notre égard. *Occidentalis, occiduus.* Les Turcs ou Pèrſans nous nomment peuples *occidentaux*. Les Amériquains, à notre égard, ſont des nations *occidentales*. Le ciel, à notre égard, a ſa partie orientale & *occidentale*. Les Indes *Occidentales* ſont les tèrres de l'Amérique, le Nouveau-monde. L'Égliſe *occidentale* eſt celle de Rome. Euſébe de Vèrceil fut le prémiér des Évêques *occidentaux*. PAT.

On le dit auſſi des provinces diviſées en deux parties, dont l'une tire plus vèrs le couchant que l'autre. La Friſe orientale, la Friſe *occidentale*.

Un quadran *occidental* eſt celui qui eſt tracé ſur un mur qui regarde l'Occident.

OCCIMIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lombardie *Occimianum*. Il eſt dans le Montfèrrat Mantouan ſur une petite rivière à deux lieuës de Caſal, vers le ſudeſt. MATY.

OCCIPITAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des parties de l'occiput, c'eſt-à-dire, du dèrrière de la tête; ou qui y ont raport. *Occipitalis, ad occiput pertinens.* L'os *occipital* eſt un os du crâne. L'os *occipital* eſt le plus dur de tous les os du crâne, parceque n'y ayant point d'yeux au dèrrière de la tête pour parer aux coups qu'il pourroit recevoir, la nature l'a fait plus fort, afin d'y mieux réſiſter. Cet os eſt moins grand que le coronal; il eſt d'une figure oblongue, approchante de celle d'un turbot, ayant cinq côtez & deux lignes circulaires, qui ſe tèrminent en pointe; il eſt ſitué à la partie poſtérieure de la tête, qu'il occupe toute; il eſt borné par la ſuture lambdoïde, & par la ſphénoïdale, l'une le joint aux parietaux, & l'autre l'attache à l'os ſphénoïde. Les parties de cet os ſont ſolides, ou caves, c'eſt à dire, creuſes: les ſolides ſont deux apophyſes appellées coronées. Ses parties caves ſont ou trous, ou foſſes. Les trous ſont ou communs, ou propres: les communs ſont deux, un de chaque côté, avec les os pétreux. Ils donnent paſſage aux nèrfs vagues, & aux veines jugulaires intèrnes. Les trous propres ſont cinq; le prémiér eſt impair & fort grand, c'eſt par lui que ſort la moëlle de l'épine: deux autres donnent iſſuë aux nèrfs de la langue; & les deux dèrniérs donnent entrée aux artères cèrvicales. Il a deux foſſes, toutes deux intèrnes & fort grandes, pour contenir le petit cèrveau ou cèrvelet. DIONIS. Il y a deux muſcles de la tête, que l'on nomme *occipitaux*, qui ont leur origine au même endroit que les frontaux, c'eſt-à dire, à la partie ſupérieure de la tête proche le vèrtex; mais ils ſont un chemin tout oppoſé, allant de devant en dèrrière, s'inſérer à la partie inférieure de la peau de l'occiput, qu'ils tirent en haut, lorſqu'ils agiſſent. Ces muſcles ſont plats & minces, & n'ont pas leur mouvement ſi manifeſte que les frontaux. DIONIS.

OCCIPUT. ſ. m. Tèrme de Médécine & d'Anatomie. Le dèrrière de la tête. Ce mot eſt purement Latin; mais on s'en ſèrt fort bien, comme de pluſieurs autres qui ſont Latins auſſi, pourvû que ce ſoit dans les traitez & en ſtile de Médecine, ou d'Anatomie. La cautériſation de l'*occiput* eſt commune en pluſieurs lieux. SCULTET. Voyez encore d'autres exemples à l'article précédent.

OCCIRE. v. act. Vieux mot qui ſignifioit *tuer*. *Occidere.* Il eſt hors d'uſage, à moins qu'on ne l'employe dans le burleſque. Si tu ſors, je t'*occis*. SCAR.

Lucreſſe, & Didon, comme on ſçait,
S'occirent de mort volontaire.

OCCIS, ISE. part. paſſ. & adj. Tué. *Occiſus, interfectus, a.*

OCCISE. ſ. f. Vieux mot. Meurtre. *Cædes.* Ovide. Mſ.

Ovide dit en autre guiſe,
La mort Achilles & l'occiſe. BOREL.

OCCISION. ſ. f. Grand maſſacre, grande tuerie. *Occiſio, ſtrages, clades.* On ſe ſèrt encore de ce mot en parlant de l'*occiſion*, du meurtre des Innocens, que fit maſſacrer Hèrode. Il y eut grande *occiſion* de Chrétiens dans le ſac de Rhodes. Ce mot ſe dit bien peu, s'il ſe dit encore.

OCCULTE. adj. m. & f. Caché, ſecret, qu'on ne voit pas. *Occultus, abditus, ignotus.* Les Sciences *occultes* ſont la plûpart vaines ou défenduës, comme la cabale, la magie. Agrippa a écrit les livres de la Philoſophie *occulte*, qui ne ſont pleins que de chôſes vaines. La Négromancie eſt une Science *occulte*. Robèrt Flud a fait neuf volumes de la Cabale qui eſt une Science *occulte*, envelopée ſous pluſieurs figures & caractères Hébreux. Les mauvais Philoſophes qui ne ſçavent point découvrir la cauſe d'un éffet, d'une maladie, diſent que cela vient d'une vèrtu *occulte*, d'une propriété *occulte*, d'une cauſe *occulte*, d'une qualité *occulte*. Les qualitez *occultes* ſont une reſſource pour les Philoſophes ignorans, qui ne connoiſſent pas la cauſe des éffets qu'ils veulent éxpliquer. David demande à Dieu qu'il lui pardonne ſes fautes *occultes*, ſes péchez ſecrèts.

OCCULTE, en Géométrie, ſe dit auſſi d'une ligne qu'on a de la peine à appèrcevoir, & qu'on tire avec la pointe du compas, ou avec du crayon de mine de plomb, pour faire pluſieurs opérations Géométriques, pour dreſſer des plans, des deſſeins de bâtimens, de fortifications, & de pèrſpectives, qu'on éfface quand l'ouvrage eſt achevé. *Linea occulta.*

Gli Occulti de Breſſe, en Italie. Les *Occultes*, ou *les Cachez*. C'eſt le nom des Académiciens de cette ville.

OCCULTE, en tèrmes d'Inquiſition ſe dit des Hérétiques qui conſèrvent avec opiniâtreté en eux-mêmes, & qui ont la volonté de conſèrver leurs èrreurs, ſans en donner aucune marque à l'éxtérieur. On les appelle auſſi Hérétiques ſecrets ou Hérétiques purement intellectuels.

OCCUPANT, ANTE. Qui ſe ſaiſit d'une chôſe, qui s'en rend maître. *Occupans, invadens.* Les biens qui n'ont point de maître, appartiennent, par le droit de nature, au prémier *occupant*. Cette place eſt démantelée, n'a ni murs, ni garniſon; elle eſt expoſée aux inſultes du prémier *occupant*.

OCCUPANT, ſe dit auſſi d'un Procureur conſtitué pour l'inſtruction d'un procès. *Occupans.* Il ne peut pas y avoir deux Procureurs *occupans* ſur une même demande, & pour une même partie.

OCCUPATION. ſ. f. Action de ce qui remplit un éſpace. *Occupatio.* L'*occupation* d'un éſpace limité eſt une des propriétez des corps naturels.

OCCUPATION, ſe dit auſſi de l'action de s'emparer des chôſes, de les prendre, de ſe ſaiſir de quelques poſtes avantageux. *Præoccupatio.* L'*occupation* des paſſages, des avenuës, des cols de montagnes, eſt une chôſe trés-importante à la guèrre. L'*occupation* ne ſeroit pas un moyen naturel d'acquerir, ſi la propriété n'avoit été établie. Car la nature ne pèrmettoit autrefois que l'uſage ſeul des chôſes; mais à préſent que toutes ces chôſes-là ont été partagées, & que les hommes ſont demeurez d'accord de ſe les approprier, la nature pèrmet par conſéquent de prendre ce qui n'a été pris de pèrſonne, & l'on ne peut l'empêcher ſans injuſtice. COURTIN.

OCCUPATION, ſignifie auſſi, Habitation. *Habitatio.* Il a été condamné à payer les loyers des lieux, à proportion du tems, & de l'*occupation* qu'il en a faite.

OCCUPATION, ſignifie plus ordinairement, emploi, amuſement, travail, affaire, embarras, ce à quoi on s'applique, à quoi on paſſe & on employe ſon tems. *Labor, negotium, intricatio.* La plûpart des hommes n'ont d'autre *occupation* que le jeu, le divèrtiſſement. Un homme qui s'applique à l'étude ne manque jamais d'*occupation*. C'eſt une innocente *occupation*. Je n'ai nulle *occupation* ſérieuſe. Ce plaideur n'a que trop d'*occupation*; ſes parties lui ont donné beaucoup d'*occupation*, lui ont ſuſcité beaucoup d'affaires. Je ne prétends point vous diſtraire de vos graves & importantes *occupations*. Le deſir d'éviter la vuë de ſoi-même, eſt la ſource de toutes les *occupations* tumultuaires des hommes. NIC. Les Amans ſont trop diſtraits & trop partagez, & leur Maîtreſſe leur fait une prémière *occupation* qui ne s'accorde point avec une parfaite amitié. P. DE CL. Quelle importune *occupation* que d'aimer; & que la vèrtu eſt précieuſe, même par raport à notre repos! L. D'AB. A ÉLOISE. Les emplois & les *occupations* nous emportent hors de nous, & nous divèrtiſſent, en faiſant que nous nous oubliions nous-mêmes. NIC.

OCCUPER. v. act. & quelquefois neutre. Remplir quelque lieu, ou éſpace déterminé, comme font tous les corps naturels. *Occupare, implere.* L'air *occupe* le lieu le plus haut de la région élémentaire. La raréfaction & la condenſation ſont cauſe que les corps *occupent* plus ou moins de place. L'or *occupe* moins de place que la pièrre en poids égal. Cette armoire *occupe* trop de place dans mon cabinet. Les meilleurs dehors d'une place ſont ceux qui *occupent* le plus de tèrrain.

OCCUPER, ſignifie auſſi, Habiter. *Habitare.* Les bâtimens qu'on n'*occupe* point dépériſſent beaucoup. Cet homme *occupe* tout le logis; il n'en *occupe* qu'un appartement.

OCCUPER, ſignifie auſſi, S'emparer, ſe ſaiſir, ſe rendre maître de quelque chôſe. *Uſurpare, occupare.* Le prémiér qui *occupe* un bien abandonné s'en rend le maître. Il y a eu des *Tyrans* qui ont *occupé* le Royaume de leurs voiſins; des Tuteurs qui ont *occupé* le bien de leurs Mineurs. Les ennemis ont *occupé* les hauteurs

pour combattre avec avantage. Les Mahométans ont *occupé* les lieux ſaints. Le droit & la propriété ſur une perſonne ou un peuple peuvent s'*occuper*. COURTIN. L'on ne peut *occuper* qu'une choſe terminée. ID. L'on peut *occuper* quelque choſe, ou dans ſa totalité, ou par parties & héritages. ID. *Occuper* la juriſdiction; *occuper* la proprieté. ID. On peut *occuper* ſans ôter la propriété. ID. Les Juriſconſultes Romains diſent que le droit d'*occuper* eſt du droit des gens. ID.

OCCUPER, ſe dit en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie Remplir, poſſeder. *Poſſidere, implere.* La Majeſté Divine *occupe* tout l'univers, le remplit de ſon immenſité. Le ſoin de notre ſalut doit *occuper* toutes nos penſées. Plaiſirs qui avez *occupé* dans mon cœur la place qui n'étoit duë qu'à JÉSUS-CHRIST, ſortez de mon ſouvenir. GOD. Incellamment Tircis *occupe* ma penſée. LA SUZE. Il *occupe* une belle place dans le Conſeil. Voilà un ſcélérat qui *occupe* la place d'un honnête-homme dans cette Compagnie, dans ce Chapitre. Cet Amant a *occupé* la place que ſon rival avoit dans le cœur de ſa maîtreſſe.

OCCUPER, ſignifie auſſi, Faire ſervir, employer, *Occupare, destinare.* J'*occupe* tous mes gens, je ne puis m'en paſſer. Cette femme *occuperoit* vingt valets à faire ſes meſſages.

OCCUPER, ſignifie encore, s'appliquer à quelque choſe, y paſſer, y employer tout ſon tems; s'y arrêter, s'y amuſer: on y joint ſouvent le pronom perſonnel. *Operam navare dare.* On ne peut parler à ce Miniſtre, il eſt *occupé* à faire ſes dépêches. Je m'*occupe*, Seigneur, à méditer vos ordonnances. PORT-R. Cet homme s'*occupe* à l'étude, à la Géométrie, à la Peinture. Les femmes ne s'*occupent* qu'au jeu, à la bagatelle. Il faut dans ce monde s'appliquer, & s'*occuper* à quelque choſe pour fuir les ennuis de l'oiſiveté. L'homme trouve un grand vuide dans ſon cœur, lorſqu'il n'eſt *occupé* que de lui-même. VAL. La lecture eſt un préſervatif contre une infinité de déréglemens, où l'on tombe, quand on ne ſçait à quoi s'*occuper*. NIC. L'amour propre attache une idée de grandeur aux choſes temporelles pour s'en *occuper* plus tranquillement. ID. Dans la vieilleſſe rien ne nous *occupe* tant que nous mêmes, qui ſommes prêts à nous manquer. S. ÉVR. L'eſprit des hommes eſt trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'*occuper* à meſurer des lignes. PORT-R. Tout ce que je vois de curieux m'*occupe*, ſans me divertir. M. SCU. Ces chef-d'œuvres pompeux *occupent* mes régards. S. ÉVR. Le plaiſir de l'âme conſiſte à agir, & à s'*occuper* de quelque objet qui plaiſe. PORT-R. Les tableaux des Peintres ingénieux *occupent* moins les yeux que l'eſprit, & donnent à penſer plus de choſes qu'ils n'en repréſentent. M. DE LA CH.

OCCUPER, en têrmes de Palais, ſignifie, ſe déclarer Procureur dans une affaire, comparoir pour une partie. *Venire in jus pro.* On ne peut révoquer un Procureur qui a *occupé*, ſans en conſtituer en même tems un autre. Un Procureur qui eſt chargé d'un éxploit a un pouvoir ſuffiſant pour *occuper*; c'eſt un grand abus quand il *occupe* pour les deux parties.

OCCUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Occupatus, diſtentus.* Les hommes ſont trop occupez d'eux-mêmes pour pénétrer, & pour diſcerner le mérite des autres. LA BR. On mene une vie tumultueuſe & *occupée* dans le monde. M. SCUD. L'éxércice de la juſtice n'eſt pas cenſé celler dans les lieux non *occupez*. COURT. Une choſe *occupée* eſt au nombre des choſes odieuſes. ID.

Tourville en ſa témérité
N'a que ce qu'il a mérité
Par ſa valeur anticipée:
Qu'eſperoit-il, de bonne foi,
La Victoire étant occupée
Devant Namur, auprès du Roi?

OCCURrENCE. ſ. f. Rencontre, conjoncture. *Caſus, occaſio.* Il eſt de la prudence de changer d'avis ſelon les divérſes *occurrences*. Se ſervir du crédit de quelqu'un dans les *occurrences*. LA ROCHEF.

OCCUrRENT, ENTE. adj. Têrme de Bréviaire. Il faut ordonner ſon Office ſelon les Fêtes *occurrentes*.

O C E.

OCÉAN. ſ. m. La grande mèr qui environne toute la tèrre. *Oceanus, mare oceanum.*

C'eſt cette vaſte mèr qui environne les deux continens qui nous ſont connus, le vieux & le nouveau. L'Océan occupe plus de place dans ce que nous connoiſſons du globe tèrreſtre, que la Tèrre. Il ſemble qu'on peut le diviſer commodément en *Océan* ſupérieur & inférieur. MATY.

Le flus & le réflus de la mèr ne paroît bien que dans le grand *Océan*. L'*Océan* entre dans les tèrres par différens détroits, & alors il quitte ſon nom d'*Océan* pour prendre celui de *mer*, ou de *golfe*, auxquels on joint quelque adjectif pour les diſtinguer, *mer* Méditèrranée, *mer* Rouge, &c. *Golfe* Perſique, &c. Dans les endroits fort ſèrrez, l'*océan* s'appelle *détroit*, en Latin *fretus*, *détroit* de Gilbraltar, *détroit* de la Manche, ou du Maire, *détroit* de Magellan, &c. L'*Océan* qui borne le monde, ne borne pas votre gloire. VOIT. Homère dit que l'*Océan* eſt le père des Dieux, & que Thétys eſt leur mère. L'*Océan* change de nom ſuivant les divérſes tèrres qui en ſont voiſines. L'*Ocean Britanique*, ou anciennement *Deucalédonien*. Magellan a navigé ſur l'un & l'autre *Océan*. Il y a des poiſſons monſtrueux dans l'*Océan* du nord. L'*Océan Atlantique*, celui qui baigne les côtes d'Afrique. Vaſco de Gama eſt le prémier qui a trouvé le chemin des Indes par l'*Océan Atlantique*. On dit auſſi à l'adjectif, la mèr *océane*. On ne navige ſur la mer *océane* qu'avec des vaiſſeaux de haut bord, & non point avec des galères. Philippe Sachlius imprima en 1664. à Vratiſlavv, une Diſſertation intitulée *Oceanus Mitrocoſmicus*, adreſſée à Bartholin, dans laquelle il montre qu'il y a dans les eaux un mouvement circulaire, comme celui du ſang dans le corps humain, qu'elles viennent de l'*Océan*, & qu'elles y retournent. Ce ſentiment eſt celui de Salomon dans l'Eccléſiaſte. I. 7.

OCÉAN SUPÉRIEUR. Les Anciens qui n'ont connu que cette partie de l'Océan, l'ont appellée la Mèr éxtérieure, *Mare exterius* ou *extremum*, parce qu'elle environne tout notre continent. *Oceanus ſuperior.* Il y a quatre grandes parties, qui prennent leurs noms de quatre points principaux du Monde, vèrs le quels elles ſont. On les nomme donc l'Océan Septentrional, l'Occidental, le Méridional & l'Oriental. MATY.

OCÉAN SÉPTENTRIONAL, GLACIAL, OU SCYTHIQUE. C'eſt cette partie de l'Océan ſupérieur, qui approche le plus du pole arctique, ayant au nôrd le cèrcle du pole arctique, & les côtes ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie; & au nord les Tèrres polaires inconnuës. *Oceanus Septentrionalis, Borealis, Scythicus.* On a donné à cette mèr le nom d'Océan glacial, parce que ceux qui ont chèrché par cette mèr un chemin pour aller par le nord au Japon, à la Chine, aux Philippines, &c. l'ont trouvée ſi pleine de glaces qu'il leur a été impoſſible d'aller plus avant, que la nouvelle Zemble. Cet Ocean comprend une partie de la mèr du Danemark, ou d'Allemagne, avec celles de Moſcovie & de Tartarie: quelques-uns y comprennent auſſi la mèr des Kaimachites ou d'Amoër, qui eſt à l'orient de la grande Tartarie. MATY. La flote de Tibère parcourut l'*Océan* Septentrional, inconnu juſqu'alors aux Romains. HUET. *Tr. de Comm. p.* 406. l'*Ocean* Scytique étoit inconnu aux Anciens juſqu'au tems de Pline. ID. p. 385. L'on voit que M. Huet diſtingue l'*Océan* Scythique de l'*Océan* ſeptentrional. L'*Océan* Scythique eſt ſelon lui, tout cet eſpace qui s'étend depuis l'Elbe juſqu'à l'*Océan* oriental; & l'*Océan* ſeptentrional, ce qui eſt à l'occident de celui-ci.

OCÉAN OCCIDENTAL, OU ATLANTIQUE. C'eſt la partie de l'*Océan*, qui baigne les côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique, & s'étend depuis le cèrcle du pole arctique, juſqu'à la ligne équinoctiale. *Oceanus Occidentalis*, ou *Atlanticus.* Ses principales parties ſont l'Océan Calédonien, la plus grande partie de la mèr du Danemark, ou d'Allemagne, la mèr d'Irlande, & celles de Brétagne, de France, d'Eſpagne, des Canaries, du Cap-vèrd & de Guinée. Il eſt plus commode de renfèrmer cet Océan dans ces bornes, que de l'étendre juſqu'aux côtes de l'Amérique, comme on le fait quelquefois. MATY.

OCÉAN MÉRIDIONAL, OU ÉTHIOPIEN. Cette partie de l'Océan ſupérieur porte le nom d'Océan méridional, parce qu'il eſt vèrs le midi, s'étendant depuis la ligne équinoctiale juſqu'aux tèrres antarctiques inconnuës; & on l'appelle Océan Éthiopien, parce qu'il environne la baſſe Éthiopie en Afrique. *Oceanus meridionalis* ou *Æthiopicus.* Ses principales parties ſont la mèr de Congo, celle des Caffres, & celle de Zanguebar. MATY.

OCÉAN ORIENTAL, OU INDIEN. Cette partie de l'Océan prend le prémier de ſes noms de ſa ſituation vèrs l'Orient, & le ſecond de l'Inde Orientale, qui eſt un des principaux pays qu'elle baigne. *Oceanus orientalis*, ou *Indicus*, anciennement *Eoum mare*, *Eous Oceanus.* Cette mèr s'étend depuis la côte d'Ajan, juſqu'aux iſles des Larrons. Ses principales parties ſont la mèr d'Arabie, la mèr de l'Inde, la mer de la Chine, l'Archipel des Moluques, celui de Saint Lazare, & la mèr de Lantchidol, qui eſt vèrs la nouvelle Hollande. MATY.

OCÉAN INFÉRIEUR, OU AMÉRIQUAIN. C'eſt la vaſte partie de l'Océan, qui baigne les côtes de l'Amérique. *Oceanus inferior*, ou *Americanus.* Cette partie de l'Ocean a été inconnuë, ou preſque inconnuë aux Anciens, de même que l'Amérique. On la partage en trois grandes parties. 1°. La mèr du Nord, qui baigne les côtes orientales de l'Amérique, depuis le cèrcle du pole arctique juſqu'au tropique du Capricone. 2°. La mèr Magel-

Magellanique, qui environne une partie de l'Amérique méridionale, depuis le tropique du Capricorne juſqu'aux tèrres auſtrales inconnuës. 3°. La mèr du Sud ou pacifique, qui baigne les cotes occidentales de l'Amérique, s'étendant vèrs le lévant juſques aux iſles des Larrons; & du midi au nord depuis le tropique du Capricorne, juſqu'à la tèrre de Jeſſo. Ces trois grandes parties de l'*Océan inférieur* en renfèrment pluſieurs moindres. MATY. Voyez ſur NORD, MAGELLANIQUE & PACIFIQUE.

Nous avons mis au mot MÈR tous les noms différens de la mèr, dont pluſieurs ſe diſent auſſi avec le mot *Océan*, comme *Océan* Atlantique, *Océan* Oriental, *Océan* Occidental, *Océan* Septentrional, *Océan* Méridional, *Océan* Éthiopien, mais le mot de mèr eſt plus uſité, & plus étendu. Le mot *Océan* ne ſe dit que de la grande mèr, & non des golfes. Car on ne dit point l'*Océan* Baltique, l'*Océan* Rouge, l'*Océan* Méditérranée, l'*Océan* Pèrſique, ni l'*Océan* de Gaſcogne, l'*Océan* d'Allemagne &c. Il faut dire *mer* en toutes les occaſions ſemblables.

Ce mot vient du Latin *Oceanus* qui eſt formé d'ὠκεανός. Euſtathius pretend que ce mot Grèc eſt compôſé d'ὠκὺς ῥεῦν, ce qui veut dire *couler vite*. D'autres diſent que les Grecs l'avoient pris des Phéniciens, qui appelloient *Og* le tour de l'Océan, de l'Hebreu עוג, *hhog*, qui ſignifie *circuitus, ambitus*.

OCÉAN, ſe dit figurément pour ſignifier un abime, une grande quantité. *Abyſſus, gurges.* Il ne faut pas pénétrer dans les ſecrets de la Providence, c'eſt un *océan* où il eſt dangereux de s'abimer. L'Encyclopédie, ou la ſcience univèrſelle, eſt un *océan* que pèrſonne n'a travèrſé. Les Anciens, & ſurtout les Poëtes, diſent que le ſoleil ſe couche dans l'*Océan*. Voyez la Diſſertation du Pere Souciet Jéſuite ſur un paſſage de Théophile d'Antioche, p. 172. & ſuiv. de ſes Diſſertations Critiques ſur l'Ecriture.

L'OCÉAN étoit un Dieu chez les Anciens. Phurnutus, C. XII. rapporte que quelques Anciens diſoient qu'il étoit la cauſe de toutes choſes. Dans Héſiode, *Théog.* v. 40. & dans Apollodore, l'*Océan* eſt fils de Cœlus & de la Tèrre, & dans Hygin de l'Æther & de la Tèrre; cela revient au même. D'autres diſent que ſon père étoit Cœlus, c'eſt-à-dire, le Ciel & ſa mère Veſta. On lui donne Thetys pour épouſe, qui le fit père des fleuves & des fontaines, & des Océanides; il eut d'une Pallante, & de Styx, Nice, Cratus, Zelus & Bia, c'eſt-à-dire, la Victoire, la Force, l'Émulation & la Violence.

Le Nil a porté anciennement le nom d'*Océan*.

OCÉANIDE. ſ. f. Nymphe fille de l'Océan & de Thetys. *Oceanis.* Apollodore dit qu'il y en avoit trois mille; il n'en nomme que ſept, Aſie, Styx, Électre, Doris, Eurynomé, Amphytrite & Métis. Apparemment il ne faut pas les diſtinguer des Océanitides d'Hygin.

OCÉANIEN, ENNE, adj. Qui appartient à l'Océan. *Oceanicus.* L'Auteur du Périple de la mer Erythrée, pouſſe ſa rechèrche juſqu'à l'iſle *Océanienne* voiſine du Gange, qu'il dit être la dèrnière des régions connuës vèrs l'Orient. HUET, *Tr. du Comm.* p. 358.

OCÉANITIDE. ſ. f. Nymphe fille du Pont & de la Mèr. *Ex ponto & mari, Oceanitis.* Hygin en compte ſeize; Heſtiée, Mélie, Janthe, Admeto, Siluo, Paſithoé, Polixo, Eurynomé, Evagoreïde, Rhodopé, Lyriſettie, Teſchinoëno, Clytemneſté, Piceus, Ménippé & Argie.

O C H.

OCHE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Danet & dans Pomey, & ailleurs, pour ſignifier, une entaille que les Tailleurs de pièrre, & les Charpentiers font ſur des régles de bois. *Crena, inciſura.* Félibien dit *oche*, ou *coche*.

OCHER. v. act. Faire des oches, des entailles ſur un morceau de bois. POMEY. *Talcolas crenis incidere.*

OCHER. Vieux v. act. Remuer. BOREL. *Movere, motitare.* Le peuple dit encore *ocher* la tête, en parlant de ceux qui en boudant, ou dans un dépit, remuent la tête comme par ménace.

OCHÈRSLÉBEN. Voyez OSCHÈRSLÉBEN.

OCHIER, ou OCIER. v. act. Vieux mot. Occire, tuer. *Occidere, interficere.*

*Que por amor Dex ne l'*occie. PÈRCEVAL.
Cité par Borel.

OCHIO. ſ. m. Nom propre de l'une des cinq grandes régions de l'iſle de Niphon, la plus grande de celles du Japon. *Ochia.* L'*Ochio* eſt la partie la plus orientale, la plus ſeptentrionale, & la plus grande de l'iſle Vendo; la ville capitale de tout le Japon y eſt ſituée. MATY.

OCHISION. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *homicide, tuerie.* On a dit *ochiſion* pour *occiſion*.

Ce mot vient d'*occidere* tuer.

OCHLOCRATIE. ſ. f. Tèrme de Gouvèrnement, où la ſeule populace peut tout, au préjudice du bon & notable bourgeois. VAL. Les Fanatiques qui ont tant cauſé de déſordres en pluſieurs endroits de l'Europe, ſe ſont ſouvent gouvèrnez en forme d'*Ochlocratie. Ochlocratia.*

Ce mot vient du Grèc ὄχλος, *multitudo*, multitude, & κράτος, *poteſtas*, puiſſance.

OCHOISON. ſ. f. Vieux mot. Occaſion. *Occaſio.*

Et querras ochoiſon *d'aler.* R. DE LA RÔSE.

*Voulentiérs s'*ochoiſon *avoies.* ID.

On trouve auſſi *achoiſon* pour *ochoiſon*. Veez cy les *ochoiſons* de ta murmure, & les mouvements de ton impatience. ALAIN CHARTIER. En ſon Quadrilogue invectif.

OCHRE. ſ. f. (L'Académie écrit *ocre*, & Félibien *ochre*.) Il n'eſt pas vrai que Félibien écrive *ochre*, c'eſt celui qui a fait ſa table; car pour lui dans ſon ouvrage de la Peinture, il écrit *ocre*; mais *ochre* avec une *h* eſt plus ſelon l'étymologie. Tèrre jaune, ſèche, graiſſeuſe, friable, douce au toucher, qui ſe trouve dans les mines de cuivre & de plomb. L'*ochre* rouge ſe fait de l'*ochre* jaune qu'on calcine au feu juſqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur rouge. Il y a auſſi une *ochre* rouge naturelle, qui ſe trouve plus près de la ſupèrficie de la tèrre que la jaune. L'une & l'autre de ces tèrres ſont aſtringentes & déſſicatives: on les employe auſſi pour la peinture. Il y a encore un jaune obſcur, qu'on appelle *ochre de Ruth*, c'eſt une tèrre natureile & limoneuſe, qui ſe prend aux ruiſſeaux des mines de fèr; étant calcinée elle reçoit une belle couleur. FÉLIBIEN. On apporte d'Angletèrre une éſpéce d'*ochre* rouge, qu'on appelle *rouge-brun*, ou *brun rouge d'Angletterre*, qui ſèrt auſſi pour la peinture.

En Latin *ochra*, du Grèc ὠχρα, *terre jaune.*

OCHSENFURT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Ochſenfurtum.* Elle eſt ſur le Meyn, dans l'Évêché de Wurtzburg, à trois lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Quelques-uns prennent Ochſenfurt pour l'ancien *Boſphorus.* MATY.

OCHSENHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye de Bénédictins. *Ochſenhuſium.* Elle eſt dans l'Algovv en Souâbe, ſur le Rottèr, entre la ville de Memingen, & celle de Riberach. Cette Abbaye a dépendu de celle de Saint Blaiſe, qui eſt dans la forêt noire; mais l'an 1420. le Pape Martin l'affranchit de ſa juriſdiction, en reconnoiſſance de l'honneur qu'il en avoit reçu en allant au Concile de Conſtance, & n'étant encore que Cardinal. MATY.

OCHUMS. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Georgie priſe en général. *Ochuma.* Elle nait au Mont Caucaſe, travèrſe l'Abaſſie, & ſe décharge dans la mèr noire, au levant de Savatopoli. On l'appelloit anciennement *Tarſuras, Terſos & Thoſſuris*, du nom d'une petite ville, qui étoit à ſon embouchure, & qui eſt maintenant ruinée. MATY.

O C K.

OCKER. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Duché de Brunſvvick, en baſſe Saxe. *Ockera, Obacer, Ovacra.* Elle baigne Wolfenbuttel & Brunſvvick, & ſe décharge dans l'Aller, entre Gyſorn & Zell. MATY.

O C O.

OCOCOL, ou OCOSOLT. ſ. m. Arbre fort grand, beau, rameux, qui croit dans la nouvelle Eſpagne & dont les feuilles reſſemblent à celles du lièrre. *Ococolus.* Il a une écorce épaiſſe & cendrée, laquelle étant inciſée jette une réſine liquide, claire, rougeâtre, qu'on appelle *liquidambar*, comme qui diroit ambre liquide, parce que ſon odeur eſt très-agréable. On mêle à cette réſine l'écorce de l'arbre miſe en poudre, afin de la rendre plus odorante, & qu'elle dure plus long-tems aux parfums. Le *liquidambar* eſt un baûme excellent pour les playes, & pour fortifier les nèrfs.

OCOZOALT. ſubſt. m. Sèrpent qui ſe trouve au Méxique. *Ocozoaltus ſerpens.* Il a la tête d'une vipère, & le ventre blanc, tirant ſur le jaune.

O C Q.

OCQUISENER. v. act. Vieux mot. Véxer par des impôts miſ ſous de mauvais prétextes. *Iniquis tributis vexare, iniqua exigere tributa.* Dans les Libertez de la ville de Vitré accordées par Thibaud Comte de Champagne, on lit ces paroles, Je promèts à bonne foi, que je ne les ſemondrai ne en oſt, ne en chevauchie, par eux *ocquiſener.*

OCQUISON. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *occaſion*. Homme de *maiſe ocquiſon*, ſignifie un homme de *mauvaiſe occaſion*, à qui il

il ne fait pas bon avoir affaire, qui ne chèrche qu'à chicaner, qu'à faire de la peine aux aûtres.

OCR.

OCRAINA. Voyez UCRAINE, ou UKRAINE.

OCRE. ſ. f. Voyez OCHRE.

OCRIDA, ou GIUSTANDIL. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Achridus*, *Achris*, *Lychnidus*. Elle eſt ſituée ſur une coline, près du lac d'*Ocrida* en Macédoine, à vingt cinq lieuës de Durazzo, vèrs le levant. Cette ville eſt aſſez grande, & fortifiée. C'eſt le ſiége d'un Archevêque, & auſſi d'un Sanggiat. Elle fut appellée *Juſtiniana prima*, parce qu'elle avoit donné la naiſſance à l'Empereur Juſtinien. MATY.

Le lac d'OCRIDA. *Achridis lacus*, ou *Lychnidus lacus*. Lac ſitué près de la ville d'*Ocrida*, ſur les confins de la Macédoine & de l'Albanie. Il eſt la ſource du Drin Blanc. MATY.

OCRISSE. ſ. f. Vieux mot. Femme de mauvaiſe tête, opiniâtre. Il vient d'ὀκρίω, *litigo*. BOREL.

OCT.

OCTACHÔRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture ancienne. *Octachorum*. Saumaiſe croit qu'un *Octachore* eſt un temple dont l'abſide eſt à ſept compartimens, ou ſept vouſſoirs.

OCTAÈDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Octaedrum*. C'eſt un des cinq corps réguliers. Il a huit faces égales, ſçavoir huit triangles équilatéraux.

OCTAÉTÉRIDE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie, & de Chronologie. Eſpace, durée de huit années. *Octaeteris*. L'*Octaeteride* d'Harpalus.

Ce nom eſt Grèc, ὀκταετηρὶς eſt compoſé d'ὀκτὼ huit, & d'ἔτος année.

OCTANTE. Tèrme numéral. Huit dixaines. *Octoginta*. Il eſt moins en uſage que *quatre-vingt*, qui ſignifie la même choſe. On dit en Arithmétique, ſoixante, ſeptante, *octante*, nonante.

OCTANTIÊSME. adjectif. Nombre ordinal. *Octageſimus*. Rang, ou lieu de celui qui en a devant lui ſeptante-neuf. On s'en ſert très-peu.

OCTAPLES. ſ. m. pl. Tèrme d'Érudition ſacrée. *Octapla*. Les *Octaples* étoient une eſpéce de Bible polyglotte à huit colonnes. On y trouvoit 1°, Le texte Hébreu en caractères Hebraïques, 2°, Le même texte en caractères Grècs, 3°, La verſion d'Aquila, 4°, Celle de Symmaque, 5°, Celle des Septante, 6°, Celle de Théodotion, 7°, Celle qui s'appelloit la Cinquiéme, 8°, Celle qu'on nommoit la Sixiéme. Origéne étoit l'Auteur des *Octaples*, auſſi bien que des Tétraples & des Héxaples.

Ce nom vient d'*Octapla*, qui ſignifie, *qui a huit rangs*, *huit colonnes*.

OCTATEUQUE. ſ. m. Tèrme de Littérature de la ſainte Écriture. *Octateuchus*. Par ce mot on entend les huits prémiers Livres de l'Ancien Teſtament, qui ſont la Genèſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Joſué, & les Juges. Il y a dix Commentaires de Procope de Gâze ſur l'*Octateuque*.

OCTAVAGE. ſ. m. Nom d'un ancien droit. *Octavagium*. C'étoit le huitiéme de la taille. *Octava de tallia*. P. LOBINEAU.

OCTAVAIRE. Tèrme Eccléſiaſtique. Livre qui contient ce qu'on doit réciter à l'Office pendant les Octaves. *Octavarium*.

OCTAVAIRE. Dans le Droit Romain eſt un impot, qui ſe levoit ſur les choſes vénales, & qui appartenoit au Fiſc. *Octavaire* étoit auſſi le nom de ceux qui étoient prépoſez pour lever cet impot. *Octavarius*. Aujourd'hui on dit *huitième* & *Huitiémiers* ou *Huitenièrs*, de *huitain*, qui veut dire *huitième partie*.

OCTAVE. ſ. f. Tèrme de Bréviaire. Intèrvalle de huit jours pendant leſquels l'Égliſe fait la fête, le ſervice ou la commémoration d'un Saint, ou de quelque fête ſolemnelle. L'office de l'*Octave*, eſt ſémidouble. Le jour de l'*Octave* l'office ſe dit comme le jour de la fête. La fête de Pâques, de la Pentecôte, de Saint Jean-Baptiſte, de Saint Laurens, de l'Épiphanie, & la Dédicace, &c. ſe célébrent avec *Octaves*. Il a prêché l'*Octave* du Saint Sacrement, c'eſt-à-dire, les ſermons qu'il a prêchez en ce tems-là. On appelle auſſi *Octave* les huit ſermons d'un Prédicateur ſur le Saint Sacrement, pour prêcher pendant l'*Octave* du Saint Sacrement. Un tel Prédicateur va faire imprimer ſon *Octave*. J'ai acheté l'*Octave* du P. Téxier.

Dans quelques Coutumes, ce mot ſignifie *huitaine* : mais aujourd'hui le mot d'*Octave*, n'eſt employé qu'en matière de fête, quand il ſignifie eſpace de huit jours.

OCTAVE. Tèrme de Muſique, eſt l'intèrvalle de huit tons, qui eſt le plus parfait accord après l'uniſſon. *Diapaſon*, du Grèc διὰ, *par*, & πασῶν, *toutes*, c'eſt-à-dire, *par toutes les cordes*. L'*octave* eſt compoſé de la quinte & de la quarte. L'étenduë de la voix humaine eſt de trois *octaves*. Les tons de l'orgue vont juſqu'à huit *octaves*. Le grand ſyſtême des Anciens étoit de deux *octaves*. La raiſon ou proportion de l'*octave* comparée aux nombres & aux lignes eſt de deux à un; enſorte que deux cordes de même matiere, groſſeur & tenſion, dont l'une eſt double en longueur de l'aûtre font l'*octave*. On l'appelle auſſi *diapaſon*, parce qu'elle contient tous les ſons & toutes les conſonances ſimples. Pour être juſte, l'*octave* doit avoir diatoniquement huit degrez, & ſept intèrvalles, dont il y en a cinq qui ſont des tons, & deux qui ſont des ſemitons majeurs, & chromatiquement il faut qu'elle ait douze ſémitons, dont il y en a ſept qui ſont majeurs, & cinq qui ſont mineurs. Si elle a un ſemiton mineur de moins, pour lors elle eſt diminuée; ſi elle en a un de plus, pour lors elle eſt ſuperfluë; & de l'une & de l'aûtre maniere elle ceſſe d'être conſonante & juſte & devient fauſſe & diſſonante, même impraticable. BROSSARD. Il y a ſept eſpéces d'*Octaves*, dont il n'y en a que ſix, qui puiſſent être diviſées harmoniquement, & ſix qui le puiſſent être aritmétiquement. *Octave* juſte, *octave* ſuperfluë, *octave* diminuée, *octave* redoublée, ou double *octave*, *octave* triplée, quatriplée. A l'*octave* audeſſus, ou audeſſous de quelque ſujèt.

OCTAVE, ſe dit en tèrmes de Négoce, ou l'on appelle un taffetas de cinq *octaves*, ou de trois *octaves*, celui qui a plus ou moins de largeur que le taffetas ordinaire, qui eſt de démi aune. *Octava*, Il faut ſous entendre *latitudo*, ou *extenſio*.

OCTAVE. Dans le Droit de Hongrie eſt une aſſemblée pour rendre la Juſtice, qui ſe tient huit jours devant la fête de S. Grégoire & devant la fête de S. Michel.

OCTAVE. ſ. m. *Octavius*. Octave Auguſte a été le ſecond Empereur Romain.

OCTAVIANO. ſ. m. Nom propre d'un village de la Tèrre de Labour, ſitué entre Naples & Nole, environ à deux lieuës de l'une & de l'aûtre. *Octavianum*. Ce lieu qui porte le nom d'Octave Auguſte, ſecond Empereur Romain, lui appartenoit en propre, & c'eſt le lieu où il mourut. MATY.

OCTAVIE. ſ. f. *Octavia*. Nom de femme. Octavius père de l'Empereur Auguſte laiſſa trois enfans, *Octavie* l'ainée, *Octavie* la cadette, & Auguſte qui fut le ſecond Empereur de Rome.

OCTAVINE. ſ. f. Eſpéce de petite Épinette, qui pour être tranſportée plus commodément, n'a que la petite octave, ou petit jeu du Claveſſin. BROSSARD.

OCTAVIUS, OCTAVIA. ſ. m. & f. & adj. Nom d'une famille Romaine. *Octavius*, *a*. La famille Octavia étoit originaire de Vélétri. C'eſt Tarquin le Supèrbe, qui reçut les Octavius à Rome, & leur donna le droit de Bourgeoiſie. Peu de tems après Servius Tullius la fit Patricienne; mais elle renonça dans la ſuite à cette dignité, & ſe fit Plebeienne. Voyez Suétone au commencement de la vie d'Auguſte.

OCTIL. adj. Tèrme d'Aſtronomie. Aſpect. *Octil* eſt un aſpect de deux planétes, qui ſont éloignées l'une de l'aûtre de la huitiéme partie du zodiaque, c'eſt à-dire, d'un ſigne & demi, ou de 45. d.

OCTIRÈME. ſ. f. Bâtiment des Anciens à huit rames, ou à huit rangs de rames, ou à huit rameurs ſur châque rame. Comme les ſentimens ſont partagez, on eſt obligé de donner cette notion de l'*Octireme*. M. de Bartas dit *Octoreme* du Latin *Octoremis*.

OCTOBRE. ſ. m. Dixiéme mois de l'année, dans lequel on fait la vendange. *October*. Auſſi Maynard a dit dans ſes épigrammes.

Cy gît Jean qui baiſſoit les yeux
A la rencontre des gens ſobres,
Et qui prioit ſouvent les Dieux,
Que l'année eut pluſieurs Octobres.

Le mois d'*Octobre* étoit ſous la protection du Dieu Mars. Voyez les Inſcriptions de Grutèr, p. CXXXIX.

Octobre vient d'*octo*, huit, parceque c'étoit le 8e mois dans l'année de Romulus, qui commençoit au mois de Mars.

On dit proverbialement; Quand *Octobre* prend fin, la Touſſaint eſt au matin.

OCTOÈQUE. ſ. m. Nom d'un livre d'Égliſe chez le Grècs. *Octoechus*. Ce livre contient des tropaires, des canons & d'autres choſes qui ſe chantent à l'office ſur quelqu'un des huit tons; ces prières ſont tellement rangées dans ce livre, que celles qui ſe chantent ſur le prémier ton ſont les prémieres, celles qui ſe chantent ſur le ſecond ton, ſont après, & ainſi des aûtres.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compoſé d'ὀκτὼ, *huit*, & d'ἦχος, *ſon*, ou *ton*.

OCTOGAME. ſ. Qui a été marié huit fois. *Octogamus*. Il eſt parlé des *octogames* dans le Droit Canonique.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compoſé d'ὀκτὼ, *huit*, & de γάμος, *noces*.

OCTOGÉNAIRE. adj. m. & fém. Qui a 80 ans. *Octogenarius*. Un vieillard *octogénaire*. On dit auſſi, Le nombre *octogénaire*; une

une proportion *octogénaire*, comme d'un à octante.

OCTOGONE. adj. & ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Octogonus.* Figure qui a huit angles & huit côtez. Baſſin *octogône.* Il y a, au milieu d'Athènes, un petit temple *octogône* fait de marbre, & qui eſt encore tout entier, dont Pauſanias ne fait point mention. Du Loir. *p.* 316.

En tèrmes de Fortifications, il ſignifie une place qui a huit baſtions. Un *octogône* régulier eſt celui qui a les huit côtez & les angles égaux; irrégulier, celui qui les a inégaux.

OCTOMAGE, vieux ſ. m. L'*Octomage* des dimes. *Octomagium decimarum.* Ce mot ſe trouve dans un titre du XIIIe ſiécle raporté dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 144.

OCTOPHORE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. *Octophorum.* Litière portée par huit hommes.

OCTOPODE. ſ. m. On appelle ainſi dans l'Antiquité Eccléſiaſtique, une bannière, diviſée en huit flammes ou huit languettes. *Octopodium habens multas, divinaſque ſanctorum Pontificum imagines, ſingulis octo.* Voyez Bollandus, *Act. SS. Febr. T. II. p.* 26. D.

OCTOSTYLE. ſ. f. Mot Grèc qui ſignifie une face, ou une ordonnance de huit colonnes. *Octoſtylum.* Les huit colonnes de l'*octoſtyle* peuvent être diſpoſées ou en ligne droite, comme le temple Pſeudodiptère de Vitruve & celui du Panthéon à Rome; ou ſur une ligne circulaire, comme le Monoptère rond du temple d'Apollon Pythien à Delphes, & toute autre tour de Dôme, ayant huit colonnes en ſon pourtour. Daviler.

OCTOTONE. ſ. m. *Octotonus.* Voyez *Octoïque*, c'eſt la même chôſe.

Ce mot vient d'ὀκτὼ huit, & de τόνος, *ton.*

OCTRISE. ſ. f. Vieux mot. Octroy. Les *Octriſes* étoient des droits dûs au Seigneur pour acquêts, comme lods & ventes. Lobineau *Gloſſ.*

OCTROY. ſ. m. Conceſſion de quelque grâce, ou privilége, faite par le Prince. *Conceſſio, donum, munus.* Il ne s'employe guère que dans les léttres de Chancellerie, & dans les affaires de Finance. L'*octroy* d'une grâce, d'un pardon, des léttres d'annobliſſement, &c. Les deniers d'*octroy*, ſont des deniers que le Roi a pèrmis à des Communautez de lever & impoſer ſur elles-mêmes, pour fournir à leurs beſoins & néceſſitez. La plupart des deniers d'*octroy* ſont révoquez.

Ménage dérive ce mot de *auctorium* & *auctoriare*, qu'on a dit de *auctor*, pour *auctoritas* & *auctoriſare.* Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *otorgare*, d'où les Eſpagnols ont fait *otorgar*, & nous *octroyer.*

OCTROYER. v. act. Accorder une demande, une grâce. *Concedere, tribuere, impertiri.* Dieu *octroye* aux hommes ce qu'ils lui demandent de bon cœur, & avec une fèrvente prière. Le Roi *octroye* des récompenſes à ceux qui l'ont bien ſervi. On a *octroyé* la demande qu'il avoit faite en Juſtice. Quand on demande à un ami une chôſe injuſte, ou incivile, il n'eſt pas obligé de l'*octroyer.* Vous avez tous les biens, & tous les plaiſirs que l'amour *octroye* aux vrais amans. Voit. Quel eſt ce grand ſecours que ſon bras vous *octroye*? Rac.

Octroyé, ée. part. paſſ. & adj. *Conceſſus.*

OCTUAL. ſ. m. Nom d'une meſure de chôſes liquides. *Octuale.* Un *octual* de bière. Ce mot ſe trouve dans la relation des miracles de S. Stanillas Chanoine régulier de Latran, écrite à la fin du XVe ſiécle. Il faut que ce ſoit une meſure de Pologne.

OCTUPLE. adj. m. & f. Tèrme d'Arithmétique, ce qui eſt à un autre comme huit eſt à un, répété huit fois. *Octuplus, a, 80.* eſt octuple de 10.

Octuple. ſ. f. Voyez Ottuple.

O C U.

OCULAIRE. adj. m. & fém. Qui a vû de ſes yeux. *Oculatus.* C'eſt un témoin *oculaire*, qui dépoſe *de viſu*, & non point par ouï-dire.

OCULAIRE. ſ. m. Tèrme d'Optique. *Ocularis.* L'*Oculaire dioptrique* eſt une lunette d'aproche, ou un téléſcope. Dans l'*oculaire dioptrique* on appelle *verre oculaire*, celui où l'œil s'applique pour voir les objèts au travèrs de la lunette. On appelle *oculaire ſimple*, ou *monocle*, celui avec lequel on ne conſidère les objèts qu'avec un ſeul œil. Les téléſcopes communs ſont de cette ſorte. L'*oculaire binocle*, ou double, eſt l'aſſemblage de deux *oculaires dioptriques* monocles, de même éſpèce, & d'égale puiſſance, montez ſur l'angle des deux axes de la viſion.

OCULAIREMENT. adv. Viſiblement, ſenſiblement. *Viſibiter.* On lui a fait voir cela *oculairement*, on le lui a montré au doigt & à l'œil.

OCULI. Tèrme de Breviaire. *Oculi.* C'eſt le troiſiéme Dimanche de Carême, ainſi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui eſt donné, du prémier mot de l'introïte de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Oculi mei ſemper.*

OCULISTE. ſ. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à guérir les maladies de la vûë, à ôter les tayes, les cataractes des yeux. *Ocularius medicus. Ophthalmicus.*

OCULUS CHRISTI. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce d'aſtériſque, & qui pouſſe d'ordinaire une ſeule tige à la hauteur d'un piéd; dure, en quelque manière ligneuſe, garnie de feuilles longues, lanugineuſes, blanchâtres. *Oculus Chriſti.* Cette tige ſe diviſe en pluſieurs petites branches qui portent en leur ſommet des fleurs rondes, radiées, de couleur jaune, ſoutenuës par pluſieurs feuilles longues, veluës, roides, diſpoſées en rayons. Sa racine eſt chevelue, elle périt tous les ans. M. Tournefort l'appelle *Aſteriſcus annuus ſolis ad florem rigidis.* On cultive l'*oculus Chriſti* dans les jardins, à cauſe de ſa fleur qui ſèrt à embellir les partèrres.

OCULUS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom Latin qui ſignifie *Oeuil.* Il ſe dit d'une Tulipe qui a un beau rouge brun, ſur du blanc de lait. Morin.

OCYPÉTÉ. ſ. f. Nom propre de l'une des Furies. *Ocypete.* Ce nom eſt compoſé d'ὠκὺς, *qui eſt vite*, & de πέτομαι, *Je vole. Ocypété*, qui vole avec rapidité, qui a un vol rapide. C'eſt une èrreur groſſière de l'appeller *Ocypétes.*

OCYROË. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Ocyrhoe.* Elle étoit fille de Chiron le Centaure, & de la Nymphe Chariclo. Elle connoiſſoit & prédiſoit l'avenir. Elle fut métamorphoſée en cavale. Ovide, *Métam.* L. II. v. 635.

Ce nom lui fut donné, parcequ'elle étoit venuë au monde ſur le bord d'un fleuve très rapide, de ὠκὺς, *vite, rapide*, & ῥέω, *je coule, ſon, écoulement.*

O C Z.

OCZACOW. ſ. m. ou DZIARKRIMENDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Oczacovia*, anciennement Axiace. Elle eſt à l'embouchure du Boriſthène, environ à vingt-huit lieuës de Kudack. Elle eſt capitale des Tartâres d'Oczacovv. Voyez Tartares d'Oczacovv. Maty.

O D A.

ODA. ſ. f. Tèrme de Relations. Chambre, claſſe, ordre. *Claſſis.* Les pages du Grand-Seigneur ſont diviſez en cinq claſſes, qui ſont autant de chambres, qu'on appelle *Oda.* La prémière qui eſt la plus baſſe en dignité porte la qualité de grande, pour le nombre de ceux qui la compoſent. Ce ſont les plus jeunes à qui on enſeigne à lire, à écrire, à bien parler les langues, qui ſont la Turque pour ce monde & l'Arabe pour le Paradis, & la Pèrſane pour l'Enfer, à cauſe de l'hérèſie de la nation qui la parle.

La ſeconde s'appelle petite, où depuis l'âge de 14 ou 15 ans juſqu'à 20 ou environ, ils ſont exércez aux armes, à picquer des chevaux, à l'étude des belles-lettres, dont les Turcs ont la connoiſſance, comme eſt la Logique, l'Arithmétique, la Géométrie & un peu d'Aſtrologie. Dans châcune de ces chambres, il y a un page de la chambre privée, qui leur commande, comme un Préfet dans les Colléges des Jéſuites.

La troiſiéme chambre nommée Kilèr ou *Kilar Oda*, comprend bien deux cens pages, qui outre leurs autres éxércices, ſont commandez par le Kilèrdgi-Bachi, pour le ſervice de la ſommelerie, & de la fruiterie.

La quatriéme n'en a que 24. qui ſous le Khazinéda-Bachi, ont ſoin du tréſor qui eſt dans l'appartement du Grand-Seigneur, où ils n'entrent jamais avec des habits qui ayent des poches.

La cinquiéme ſe nomme *Kas Oda*, c'eſt-à-dire, Chambre privée, & n'eſt compoſée que de 40 pages, qui ſèrvent à la chambre du Prince. Du Loir. *p.* 90 & 91. Le prémiér de ces 40 pages s'appelle *Oda Bachi*, le ſecond eſt le Silixtar, le troiſiéme s'appelle Tchohagar, le quatriéme Réquiabtar, le cinquiéme Talbentoglan, le ſixiéme Ternaxdgi Bachi. Id. *Ib.* Voyez auſſi ces noms en leur place. Toutes les nuits, huit pages de ces chambres ſont de garde, quand leur Prince eſt couché; ils ſont poſez en divèrs endroits, les uns plus proche de lui que les autres, ſelon le degré de leur chambre; & ceux qui ſont de la privée les commandent. Il prennent garde auſſi que la lumière, qu'ils tiennent toujours dans ſa chambre, ne lui donne point dans les yeux, craignant qu'il ne s'éveille; & s'ils le voyent travaillé de quelque ſonge qui l'inquiéte & qui le tourmente, ils le font éveiller par quelqu'un de leurs Agas. Du Loir, *p.* 91. Voyez encore Tavèrnier, *Relation du Sèrrail.* Des deux prémières chambres, il n'en fait qu'une, qu'il appelle *couchant Oda*, petite chambre.

ODABACHI. Voyez ODDOBASSI.

ODAGON. ſ. m. Nom propre d'un monſtre qui parut à Babylone ſous le Roi Aedorach. *Odagon.* Il avoit la même figure que

les Oannes, dont nous avons parlé, & il paroît à Voſſius que ce n'étoit autre chôſe que le Dieu Dagon, & qu'en joignant l'article au nom de ὁ Δάγων, on a fait Ὀδάκων. *De Idolol. L. II. C. 76.*

ODALONGO, ODOLENGO. ſubſt. m. Nom propre d'un village de la Lombardie, en Italie. *Odolencum.* Il eſt ſitué dans le Montſèrrat, ſur la Sture, à trois lieuës de la ville de Caſal, du côté du couchant. On prend *Odalongo* pour l'ancien *Bodincomagus*, *Bodincommagum*, ville de la Liturgie, & on juſtifie ce ſentiment par quelques inſcriptions anciennes, qui ont été trouvées dans ce village. Il y a cependant des Géographes qui prétendent que *Bodincomagus* eſt la ville de Caſal. MATY.

O D D.

ODDOBASSI ou *Bachi.* ſ. m. Officiér de la Maiſon du Grand-Seigneur. C'eſt le chèf des *Oddoglandari*. L'*Oddobaſſi* eſt Eunuque, & a de proviſion deux ducats par jour, avec trois cens autres ducats annuels de timar ou de revenu aſſigné ſur les villages de la Gréce. VIGENÈRE. *Illuſt. ſur Chalcond. p.* 359. Quelques-uns écrivent *Odebachi.*

Les *Oddobaſchis* ſont les Lieutenans ou Caporaux de la milice. P. DAN. *hiſt. des Chérifs, L. I. p.* 45. De ſimples ſoldats & Janiſſaires, qu'on appelle *Oldachis*, après l'avoir été quelque-tems, leur rang venant, ils ſont faits Biquelars, de Biquelars ils devient *Odabachis*, c'eſt-à-dire, Caporaux des Compagnies, ou chèfs de quelques Eſcadres, dont le nombre de ſoldats n'eſt pas réglé; car il eſt tantôt de dix, & tantôt de vingt. Ceux-ci ont par Lune ſix doubles de paye, & portent pour marque d'honneur un grand feutre large de demi-pié, qui leur pend ſur le dos plus d'un pié de long, avec deux longues plumes d'autruche. ID. *L. II. p.* 108.

ODDOGLANDARI. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à quarante jeunes hommes de la Maiſon du Grand-Seigneur, qui ſèrvent à la Garderobe, pour nettoyer & ſèrrer les habillemens, qu'ils mettent puis après entre les mains de ceux de la Chambre; & ils ont dix aſpres par jour, bouche à Cour, & deux habits de velours, ſatin ou damas tous les ans. VIGENÈRE, *Illuſt. ſur Chalcond. p.* 359. Il paroît que ce ſont les Pages de la cinquiéme chambre, ou Khas Oda. Voyez ODA.

O D E.

ODE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. *Ode. Oda.* Dans la Poëſie Grècque & Latine, l'*Ode* eſt une piéce de vèrs propre à être chantée, & faite pour cela, & dont le chant étoit ordinairement accompagné de quelque inſtrument, comme de la Lyre. Dans la Poëſie Françoiſe l'*Ode* eſt un Poëme lyrique, mêlé de grands & de petits vèrs, compoſez d'un grand nombre égal de rimes plattes, ou croiſées, & qui ſe diſtingue par ſtances, ou ſtrophes, dans leſquelles la même meſure eſt gardée. L'*Ode* demande beaucoup de nobleſſe & de grandeur. DAC.

*L'*Ode *avec plus d'éclat, & non moins d'énèrgie,*
Elevant juſqu'au Ciel ſon vol ambitieux,
Entretient dans ſes vèrs commerce avec les Dieux:
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière.

. . . . . .

Vante un baiſer cueilli ſur les lévres d'Iris. BOIL.

. . . . . .

Son ſtyle impétueux ſouvent marche au hazard,
Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'art. ID.

Ce mot vient du Grèc ᾠδὴ, chant.

Chez les Anciens l'*Ode* ne ſignifioit autre chôſe que *chant.* Ils faiſoient des *Odes* à l'honneur de leurs Dieux, comme pluſieurs de celles de Pindare & d'Horace, quelquefois ſur d'aûtres ſujèts, comme celles d'Anacréon, de Sapho, &c. Horace a excellé à faire des *Odes* ſur divèrſes matiéres. Les *Odes* Françoiſes ſont faites plus ordinairement pour louer les Héros; & non pas pour mettre en chant, quoiqu'on y en ait mis quelques-unes. Ronſard ſe vante d'avoir été le prémiér qui a mis en vogue les *Odes* en France, & qui a enrichi la langue Françoiſe du mot d'*Ode.* Cela eſt vrai. MÉN. Cependant Paſquier prétend que du Bellai en fait l'honneur à Jacques Pélletier du Mans. Il ſe trompe: Du Bellai lui-même en attribuë l'invention à Ronſard. Malhèrbe eſt le Poëte François qui a le plus excellé dans les *Odes.* Nous avons auſſi des *Odes* de Rouſſeau qui ſont fort belles; Les *Odes* de M. De la Mothe, &c.

ODE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odo.* Ce nom ſe trouve dans les actes du chapitre général de Cluni tenu en 1717. Cette autorité peut balancer celle de l'uſage, qui eſt pour *Odon*; car pèrſonne ne peut mieux connoître le nom de ce ſaint Abbé de Cluni que les Religieux même de Cluni, & on peut dire qu'on ne fera point de faute en diſant après eux, & avec eux, ſaint *Ode*, quoique l'uſage ſoit contraire.

ODÉE. ſ. m. C'étoit, chez les Anciens, un lieu deſtiné pour la répétition de la Muſique qui devoit être chantée ſur le théatre. *Odeum* du Grèc ᾠδεῖον.

Odée, ſe diſoit auſſi d'autres bâtimens qui n'avoient point de rapport au théatre. Périclès bâtit un *Odée* à Athénes, pour y célébrer les combats de Muſique. Pauſanias dit qu'Herode l'Athénien bâtit un magnifique *Odée* pour ſépulchre à ſa femme.

On appelle encore en Latin *Odeum*, le chœur d'une Égliſe, ou un ſalon pour chanter. Les Grammairiens ne s'accordent pas trop ſur la ſignification de ce mot chez les Anciens. Voyez PERRAULT.

ODENBURG. Voyez SOPRON.

ODENSÉE, OTTENSÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Danemarx, capitale de l'iſle de Fionie, au milieu de laquelle elle eſt ſituée. *Ottonia, Othonia, Otonium.* Elle a été ainſi nommée en l'honneur de l'Empereur Othon I. & a été fort floriſſante, lorſque les Rois de Danemarx y faiſoient leur réſidence. Elle eſt encore conſidérable, & a un Évêché ſuffragant de Lunden. MATY.

ODENWALDT, OTTENWALDT. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Palatinat du Rhin. *Ottonia, Othonia ſylva.* Elle eſt au levant du Bergſtrat, entre le Neckre & le Comté d'Èrpach, & elle fait la plus grande partie du gouvèrnement de Moſbach. MATY.

ODÈR. ſ. m. Nom propre d'un fleuve de l'Allemagne. *Odera, Viadrus; Viader*, anciennement *Suevus, Guttalus.* Il prend ſa ſource au bourg d'Odèr, aux confins de la Moravie, & de la Siléſie, traverſe toute cette dèrniére province du ſud au nord, & enſuite la Marche de Brandebourg, & la Poméranie, où il forme un lac qu'on nomme *Groſſ-haff*, c'eſt-à-dire, *le grand lac*, pour le diſtinguer de deux autres petits, qu'il fait auſſi; & enfin il ſe décharge dans la mèr Baltique par trois embouchures, entre leſquelles ſont les iſles d'Uſedon & de Wolin; la plus orientale de ces branches porte le nom de Divvenovv; la plus occidentale celui de Pſin ou de Péne; & celle du milieu s'appelle Svvine. L'*Oder* reçoit pluſieurs riviéres, dont les plus conſidérables ſont la Warte, le Bober & la Neiſſe. Il baigne en Siléſie Ratibor, Oppelen, Bréſlavv, Glogavv & Croſſen; en Brandebourg, Francfort ſur l'*Oder*, Lebus, Cuſtrin; en Poméranie, Gartz, Stétin, Camin, Wollin, Uſédom & Wolgaſt. MATY.

ODER, eſt auſſi le nom d'une petite riviére de France. *Odera.* Elle coule dans la Bretagne, baigne Quimpercorantin, & va ſe décharger dans la mèr de Gaſcogne.

ODÈRBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Siléſie. *Oderberga.* Il eſt près du confluent de l'Odèr & de l'Elſa, à quatre lieuës au deſſus de Ratibor. MATY.

ODÈRNHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg du Palatinat du Rhin. *Odernheimum.* Ce lieu eſt ſur la riviére de Seltz, dans le gouvèrnement d'Oppenheim, entre la ville de ce nom, & celle d'Altzey. *Maty.*

ODÈRZO. ſ. m. Nom propre de lieu, *Oderzum*, anciennement *Opitergium.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, dont le ſiége a été transféré à Cénéda. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'État de Veniſe, en Italie. Il eſt dans la Marche Trévilane, ſur la riviére de Mottégano, à quatre lieuës de Trevingo, vèrs le levant. MATY.

ODEUR. ſ. f. Senteur, impreſſion que font ſur le nez cèrtaines petites particules qui s'éxhalent continuellement des corps. *Odor.* C'eſt de la part de l'objèt, la figure, la diſpoſition des parties, leſquelles étant détachées & portées à l'organe de l'odorat, y cauſent cèrtain ſentiment qu'on appelle *le flairer.* Quand il reſte de ces parties dans l'air, on ne laiſſe pas de ſentir une cèrtaine *ódeur*, quoique le corps d'où elles ſont parties ne ſoit plus préſent, comme lorſqu'il y a eu des tubéreuſes dans une chambre. Les Chymiſtes diſent que le ſoufre eſt le principe des *ódeurs*, & qu'elles ſont plus ou moins fortes, ſelon que le ſoufre eſt plus ou moins déſſéché & éxalté. L'ambre gris, la civette, ont un *ódeur* agréable. Le muſc a un *ódeur* ſi forte, que quand il eſt pur & non mélangé, il eſt impoſſible de le ſoufrir, tant il entête. Les cochons ne ſentent pas la mauvaiſe *ódeur* des éxcrémens, parcequ'ils n'ont pas la même diſpoſition des organes que nous avons. Le ſoufre eſt le fondement des *ódeurs*, comme le ſel des ſaveurs, & le mèrcure des couleurs.

*Chacun connoit l'*ôdeur, *par ſon expérience,*
Mais cèrchons ce que c'eſt dans les corps odorans.
Si nous ſuivons toûjours la même vraiſemblance,
De nombreux petits corps de tiſſus différens,
Produiſent les odeurs, *en ſont la différence.*
AB. GENEST.

ODEURS, au plurier ſe prend quelquefois pour toutes ſortes de bonnes odeurs : *Odores ; odoramenta* : ainſi on dit qu'un homme craint les *odeurs*, pour dire, que les bonnes *odeurs* lui font mal.

ODEUR, ſe dit auſſi d'une certaine impreſſion que les corps laiſſent dans l'air, qui n'eſt ſentie que par les chiens, ou autres animaux qui ont un odorat éxquis. *Odor*. Les chiens ſuivent la piſte du gibier, celle de leur maître, à l'*odeur*. Ils flairent & démêlent tous leurs pas. Les loups ſentent l'*odeur* de la poudre, auſſi bien que les canards.

ODEUR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Bonne ou mauvaiſe réputation. *Bona, vel mala fama*. Cet homme eſt mort en *odeur* de ſainteté. Il s'eſt mis en bonne *odeur* dans le monde. Une banqueroute met un Marchand en mauvaiſe *odeur* ſur la place.

ODEUR, ſe dit auſſi des fleurs & des ornemens de Rhétorique. *Odor, ſuavitas, concinnitas*. Les fleurs de Sénèque ont des *odeurs* trop fortes. COSTAR.

ODI.

ODIA. Voyez SIAM. Ville.

ODIEN. Voyez AUDIEN. Nom de Secte. *Tom. I. p. 715.*

ODIER, ou ODIEL. ſ. m. Nom propre d'une riviere de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Odielus*. Elle a ſa ſource aux confins de l'Eſtramadure ; & coulant du nord au ſud, elle vient ſe décharger dans le golfe de Cadiz, à Aliarque, entre l'embouchure de la Guadiane, & celle de Tirico. MATY.

ODIEUX, EUSE. adj. Haïſſable, déteſtable, qui éxcite l'avèrſion, l'indignation, le mépris. *Odioſus, invidioſus*. Les méchans ſont *odieux* à tous les gens de bien. Les médiſans ſont plus *odieux* que les ſots. M. SCUD. Le Tyran s'étoit rendu *odieux* à tous ſes ſujets. DAC. On perſuade les choſes les plus *odieuſes* en les cachant ſous des noms qui ne le ſont point. S. RÉAL. Les Poëtes font *odieux* de trois ſyllabes. C'eſt un monſtre *odieux*. BOIL.

Marius & Sylla, ces Manes odieux,
Reviennent des Enfers ſe montrer à nos yeux. BRÉBEUF.

Pourvû que du ſommeil l'induſtrie odieuſe,
Te retrace toujours mon ombre furieuſe. ID.

Tous les hommes me ſont à tel point odieux,
Que je ſerois fâché d'être ſage à leurs yeux. MOL.

ODIEUX, ſe dit auſſi des choſes fâcheuſes, ou qui ne ſont pas favorables. *Invidioſus, injucundus*. Les peines, les accuſations, ſont *odieuſes*. Les retraits lignagers ; les dévoluts ſont permis, & ſont pourtant *odieux*. En Droit, on étend les grâces, & on reſtraint les choſes *odieuſes*.

ODIEUX. En termes de Droit, c'eſt quand une des parties ſeulement ſe trouve chargée, ou plus chargée que l'autre ; ou quand il s'agit d'établir un droit, ou une choſe qui n'eſt pas favorable, à quoi *odieux* eſt oppoſé. COURTIN. Promeſſes *odieuſes*. Dans un doute, les choſes *odieuſes* ſont perſonnelles. ID. Dans les actes *odieux* on reçoit même le langage un peu figuré, pour éviter une clauſe onéreuſe. ID. *Odium, res odioſa*. Il faut reſtraindre les choſes *odieuſes*, & étendre celles qui ſont favorables. *Odia reſtringenda, favores ampliandi*.

ODIEUSEMENT. adv. En un ſens odieux. *Odioſè*. Les mots équivoques ſouvent ſe diſent, & s'éxpliquent *odieuſement*, & dans le mauvais ſens. Il a vécu *odieuſement*. ABL. Il y a des loix qui s'interprétent favorablement ; d'autres *odieuſement*.

ODILE. ſ. m. Nom propre d'homme. On l'appelle communément *Odilon*, mais il eſt appellé *Odile* dans les actes du Chapitre général de Cluni tenu en 1717. *Odilo*. Voyez ODE, & ODILON.

ODILON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odilo*. S. *Odilon*, Abbé de Cluni, ordonna le prémier, qu'on fit en ſes Monaſtères, la commémoration de tous les fidéles défunts, le prémier jour d'après la fête de la Touſſaint. On l'appelle en différens endroits Saint Odile, Saint Olon, & Saint Ougeau. CHAST. *Martyrol. T. I. p. 3.*

ODIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Danois. *Odinus, Othinus*. Voyez OTHIN.

ODISCI. Voyez MINGRÉLIE.

ODO.

ODOLLA. ſ. f. Nom d'un lieu de la Terre-ſainte qui s'appelle auſſi Adullam & Odulla, & dans les Septante Odollum. *Odolla*. C'étoit une ville Royale des Chananéens, qui ſe trouva enſuite dans la Tribu de Juda. Au tems de S. Jerome ce n'étoit qu'un village ſitué à l'orient d'Éleuthéropolis. Il y avoit là près un rocher, & une grotte célébre dans l'hiſtoire de David, & appellée la grotte d'*Odolla*, & le rocher d'*Odulla*. Voyez *Joſ.* XV. 35. I. L. *des Rois* XXII. 1. l. *des Paral.* XI. 15.

ODON, ou ODUDON. ſ. m. Petite riviére de Normandie. *Ulde, Uldanus, Olde, Odo, Oude*. Il a ſa ſource à Aunay, Abbaye de Cîteaux, dans l'Évêché de Baïeux en Normandie, à cinq lieuës de Caën. Il n'a que cela de cours. Valois, *Not. Gall. p. 392.* A Caën l'*Odon* ſe jette dans l'Orne. Voyez M. Huët dans ſes Antiquitez de Caën. Valois dit *Ondon*, mais M. Huët, mieux inſtruit de ce qui regarde les environs de Caën, dit toujours *Odon*.

ODONDAR-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un officiér de la Cour du Roi de Pèrſe. C'eſt le chèf ou le prémiér officiér de la Fourière : il a ſoin de tout le bois à bruler qui ſe conſume dans la maiſon du Roi.

ODONTALGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſignifie, Mal des dents. L'*Odontalgie* eſt une douleur des plus cruelles & des plus fréquentes. Elle eſt cauſée par une ſéroſité âcre qui ſe jette ſur la membrane qui revêt la cavité intérieure des dents, & ſur leurs alvéoles. Cette ſéroſité eſt quelquefois ſi corroſive, qu'elle creuſe peu-à-peu les dents, qu'elle les a fait tomber par morceaux. Ses cauſes éloignées ſont les ſucreries, les choſes trop chaudes ou trop froides, les acides. L'*odontalgie* eſt ſouvent accompagnée d'une inflammation, ou d'une tumeur œdémateuſe de la machoire. Les Curieux de la Nature, Decad. II. An. IX. p. 354. parlent d'une *Odontalgie* guérie par un ſoufflet donné au malade. La cauſe de l'*odontalgie* eſt quelquefois un vèr qui ſe forme dans la dent. Ibid. An. VII. p. 332. *Odontalgie* & aveuglement cauſez en faiſant la barbe à un homme. Ib. An. IV. Append. p. 202. & Decad. III. An. IX. & X. p. 407. La renoncule des bois, la vuë ſeule d'un remède la font paſſer. Ib. An. V. p. 351. & An. VII. p. 21. de l'Append.

Ce mot eſt Grèc, formé de ὀδὼς, *dent*, & de ἄλγος, *douleur*.

ODONTALGIQUE. ſ. m. & adj. Remède propre pour la douleur des dents. *Odontalgicus*. Les huiles de gérofle, de buis, de camphre ſont *odontalgiques*. L'Académie Léopoldine enſeigne des remédes *Odontalgiques*, Décade II. Ann. VI. & VII. p. 75. Append. Décade I. Ann. IX. & X. p. 434. Décade II. A. 5. p. 96. & A. VI. p. 307. & 534.

ODONTOÏDE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui a la forme d'une dent. Il ne ſe dit que de l'apophyſe de la vèrtébre tournoyante, qui eſt la ſeconde. *Odontoides*. Du milieu de cette vèrtébre il s'éleve une apophyſe, qui repréſente en quelque manière une dent ; ce qui lui a fait donner le nom d'*odontoïde*. Sa ſuperficie eſt un peu inégale, afin que le ligament qui en ſort, & qui la lie avec l'occiput, s'y attache mieux. Elle eſt auſſi environnée par un ligament ſolide & rond, fait d'une manière induſtrieuſe pour empêcher que la moëlle de l'épine ne ſoit comprimée par cette apophyſe. DIONIS.

Ce mot eſt Grèc compoſé de ὀδὼς, ὀδόντος, *dent*, εἶδος, *forme*. *Odontoïde*, qui a la forme d'une dent.

ODORANT, ANTE. adj. Qui ſent bon. *Suavis, odoratus, odorifer, odorus*. Le pays *odorant* eſt l'Aſie, où croiſſent les aromates. Les choſes qui ſentent bon ; l'encens, la myrrhe, ſont des drogues *odorantes*.

Que les corps odorans *ſoient donc imaginez,*
Comme en voyant toujours de ſubtils corpuſcules,
Qui chatouillent des petiteules,
Que le cerveau prolonge au fond de notre nez. AD. GENEST.

ODORAT. ſ. m. Organe qui reçoit les odeurs, qui les diſcérne. *Odoratus*. Le nez eſt la partie qui flaire, qui eſt l'organe de l'*odorat*. L'organe immédiat de l'*odorat* conſiſte en deux parties allongées du cerveau, qui correſpondent au fond des narines, & auxquelles deux nerfs aboutiſſent ; on les appelle *allongemens mamillaires*, & en Latin, *proceſſus mamillares*. Le nez n'eſt que l'organe extérieur de l'*odorat*, il eſt formé de maniére qu'il conduit les odeurs qui lui arrivent, à l'organe intérieur & immédiat de l'*odorat*. Les chiens ont l'*odorat* plus ſubtil que les hommes. Les organes des inſectes ſont ſi délicats, qu'une émanation de corpuſcules qui n'éxcite point de ſenſation dans un homme, peut irriter leur *odorat*. BAYL. Dans l'Hiſtoire des Antilles on aſſûre qu'il y a des Négres qui ont l'*odorat* ſi ſubtil, qu'ils diſtinguent les veſtiges d'un Négre, & d'un François, en ſentant ſeulement la place où ils ont marché. Les corps ne ſentent bon ou mauvais que ſelon la configuration des particules qui s'éxhalent, & qui frapent diverſement l'*odorat*.

A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
*Dont l'huile de fort loin ſaiſiſſoit l'*odorat. BOIL.

ODORATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Action de l'ame par laquelle elle perçoit les odeurs, perception des odeurs. *Odorum perceptio*. L'uſage de ce mot eſt rare. M. Bernier s'en eſt ſervi, mais pour ne pas le répéter, il a mis à la place l'infinitif, & dit *le flairer*

flairer, τὸ *odorari*. Si l'on employe ce mot, ce ne doit être que dans les ouvrages dogmatiques.

ODORER. v. act. Flairer, ſentir par l'odorat. *Odorari*, *olfacere*. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique. La puiſſance d'*odorer* eſt ce qu'on appelle le ſentiment de l'odorat.

ODORIFÉRANT, ANTE. adj. Qui contient une bonne odeur, qui l'éxhale & la fait ſentir. *Odoriſer*, *odoratus*, *odorus*. Le baume eſt une plante *odoriférante*. Le jaſmin, les œillets, les róſes, les tubéreuſes, ſont des fleurs *odoriférantes*. Là étoient des bocages *odoriférans*. FÉN.

O D R.

ODRAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odranus*. S. *Odrain* eſt un S. Cochér d'Irlande, inſtruit par S. Patrice, & honoré comme Martyr. Le P. Théophile Raynaud le nomme mal, *Odanus* en ſa lettre des Saints Cochérs.

O D V.

ODWAL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Norvége. *Odwalla*. Elle eſt dans le gouvèrnement de Bahus, ſur un petit golfe du Catégal, aux confins de la Dalie, & à huit ou neuf lieuës de la forteresſe de Bahus. MATY.

O D Y.

ODYSSÉE. ſ. f. Nom d'un Poëme compôſé par Homère, où ce Poëte raconte les avantures qu'eut Ulyſſe en retournant à Ithaque, après la priſe de Troye. *Odyſſea*. Un Hollandois qui ſe nomme Gerardus Croeſus dans un Livre intitulé, ΟΜΗΡΟΣ ΕΒΡΑΙΟΣ, & imprimé à Dordrecht en 1704, prétend que les ſujets des deux Poëmes d'Homère ſont pris de l'Écriture, & que celui de l'*Odyſſée*, n'eſt autre chóſe que les avantures des Iſraëlites juſqu'à la mort de Moïſe, & que l'*Odyſſée* a été faite avant l'Iliade, dont le ſujèt eſt la priſe de Jéricho. Quelles idées!

Ce mot eſt Grec, Ὀδύσσεια, & eſt formé du mot Ὀδυσσεὺς, qui eſt le nom d'Ulyſſe en Grec.

O E.

OE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour oye. *Anſer*.

O E C.

ŒCONOMAT. ſ. m. Régie, gouvèrnement de biens. *Adminiſtratio*, *curatio*. Cette Abbaye eſt en régie, en *œconomat*, il n'y a point de titulaire. Un tel s'eſt enrichi dans l'*œconomat* qu'il a eu long-tems de cet Évêché. Les *œconomats* prennent leur origine de ce qu'il y avoit autrefois des Eccléſiaſtiques commis dans les Cathédrales, pour recevoir tout le revenu de l'Égliſe, tant celui de l'Évêque que du Chapitre. Voyez COMMENDATAIRE.

ŒCONOME. ſ. m. Celui qui eſt prépoſé pour régir & ménager un bien Eccléſiaſtique vacant, ou ceux d'une Communauté. *Adminiſtrator*. Le Roi nomme des *œconomes* aux Évêchez & Abbayes, lorſque la régale eſt ouvèrte, ou que l'Abbaye eſt vacante. Il y a auſſi dans les Hôpitaux & Communautez des *Oeconomes* qui ont ſoin d'en faire la dépenſe, & particuliérement celle de bouche. M. Chaſtelain dans ſon Martyrologe, T. I. p. 787. écrit *Econome*; mais l'uſage eſt d'écrire *Oeconome*, *œconomie*, comme *Oecuménique*.

Oeconome a ſignifié auſſi autrefois *Défenſeur*, *protecteur*, *avocat*: on le diſoit de ceux qui défendoient les droits & les biens des Égliſes, des Abbayes, des Monaſtéres. Ce nom a été auſſi celui d'un Officier Eccléſiaſtique qui avoit ſoin des bâtimens & des réparations de l'Égliſe, de recevoir les aumônes, & de les diſtribuer, ſelon les intentions de l'Évêque. Les fonctions des *Oeconomes* ſont à peu près les mêmes aujourd'hui. Godefroy en traite fort au long ſur le Code Théodoſien, au titre *De Bon. Clericor.* Les *Oeconomes* des bénéfices ſujèts à la régale doivent rendre compte de leur adminiſtration à la Chambre des Comptes: les *Oeconomes* des autres bénéfices rendent compte devant les Juges auxquèls les lettres d'œconomat ſont adreſſées. Le VIe Concile ordonne, Can. II. que châque Égliſe aura ſon *Oeconome*: ſi quelqu'une en manque, le Métropolitain en donnera aux Évêques, & le Patriarche aux Métropolitains.

Dans l'Égliſe Grécque l'*Oeconome* n'étoit pas ſeulement chargé du temporel de l'Égliſe, des aumônes, des biens de l'Évêque; il avoit encore des fonctions particuliéres dans l'Égliſe. Quand l'Évêque officioit, il étoit à ſa droite revêtu d'une tunique, tenant une eſpéce d'évantail à la main, ſelon l'uſage de l'Égliſe Grécque; il préſentoit à l'Évêque ceux qui devoient être ordonnez Prêtres. Pour l'adminiſtration des biens temporels, il avoit ſous lui un Officier qu'on nommoit *Cartulaire*.

Il y a eu en France des *Oeconomes* ſpirituels, pendant les troubles de la ligue, pour conférer les bénéfices vacans *ad inſtar* des Ordinaires.

Un Oeconome *négligent*,
Peut par mauvais uſage épuiſer ta finance. SÉNECÉ.

OECONOME. adj. m. & f. ſignifie auſſi, Prudent, ménager, qui ſçait régler ſes affaires, ſa dépenſe, l'adminiſtration de ſon bien. *Prudens*, *adminiſtrator*. Cet homme eſt bien *œconome*, il ne laiſſe rien pérdre ni diſſiper chez lui.

ŒCONOMIE. ſ. f. Conduite ſage; ménagement prudent qu'on fait de ſon bien, ou de celui d'autrui. *Oeconomia* du Grec Οἰκονομία, *Conduite ſage*. L'*œconomie* eſt la ſeconde partie de la Morale, qui enſeigne à bien gouvèrner une famille; une communauté. Entendre bien l'*œconomie*. Ce prudent père de famille avoit accru ſes biens par une prévoyante *œconomie*. BOSS. Je n'approuve pas une *œconomie* triſte, qui ſe contente de ſatisfaire aux beſoins, & ne donne rien au plaiſir. S. ÉVR. Il n'y a pas loin de l'*œconomie* à l'avarice. ID. Les femmes du grand air regardent l'*œconomie* comme une vértu bourgeoiſe. BELL. Le Prince de Condé fit voir qu'il avoit une parfaite intelligence de l'*œconomie* militaire, & combien la prévoyance eſt néceſſaire à un Général. SAR. Un avâre déguiſe ſon avarice ſous le nom honnête d'*œconomie*. BELL. Une *œconomie* ſordide fait tomber dans le mépris. S. ÉVR.

Quelques-uns, mais peu, écrivent *écónomie*; mais mal, comme on l'a déja remarqué. Il eſt à propos de marquer ici en peu de mots les principales régles de ce traité, qui en ſoient comme le précis & l'abrégé, & qui en faſſent voir toute l'*économie*. P. VÈRJUS.

OECONOMIE, ſe dit auſſi du bon uſage qu'on fait de ſon éſprit, & de ſes autres qualitez: de la prudence à les bien placer, ou à les bien ménager. *Oeconomia*, *prudens adminiſtratio*. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir de grandes qualitez, il en faut avoir l'*œconomie*. LA ROCH. Ménagez vos talens avec *œconomie*: autrement ils deviendront fades, ſi vous les mettez à tous les jours. BELL. Il faut de l'*œconomie* dans les plaiſirs: l'âme s'ennuye d'être toujours dans la même aſſiette. S. ÉVR. Épicure voulut que la ſobriété fut une *œconomie* de l'appétit. ID. Cet ouvrage demande un homme, qui par une étude aſſiduë & une ſévére *œconomie* de ſon tems ſe ſoit rendu familiér le ſtile des Péres. MÉM. DE TREV.

OECONOMIE LÉGALE. *Legalis*. C'eſt la manière dont Dieu jugea à propos de conduire ſon peuple, par le miniſtère de Moïſe. Elle comprenoit non ſeulement les loix politiques & cérémoniales, mais auſſi la loi morale, entant qu'elle prononçoit malédiction contre tous ceux qui ne l'accompliroient pas parfaitement. L'*œconomie légale* n'avoit pas la force de ſanctifier les hommes.

On appelle en Pologne, *Oeconomies* Royâles, les biens affectez pour l'entretien de la Maiſon du Roi.

OECONOMIE ÉVANGÉLIQUE. *Evangelica*. Se dit par oppoſition à l'œconomie légale, & renférme tout ce qui appartient à l'alliance de grâce que Dieu a traitée avec les hommes par JÉSUS-CHRIST.

OECONOMIE, ſignifie quelquefois, le bel ordre, & la juſte diſpoſition des choſes. *Concinna ſeries*. C'eſt une chóſe admirable que l'*œconomie* & la diſpoſition des parties du corps humain, & de voir comme chacune fait régulièrement ſes fonctions. On dit auſſi l'*œconomie* d'un bâtiment, en parlant du ménagement de la place, & de la belle & commode diſpoſition des appartemens. On admire auſſi l'*œconomie* des abeilles, & la belle manière dont elles ſe gouvèrnent dans leur petite république. On dit auſſi, par la même raiſon, l'*œconomie* d'un État.

Ce mot dans ce ſens s'applique aux myſtères de la Religion, & aux matières de la Théologie; & on appelle *œconomie*, la diſpoſition des chóſes que la Providence a faite concèrnant l'incarnation du Vèrbe, & ce que JÉSUS-CHRIST a fait ſur la tèrre pour ſauver les hommes. Ce mot eſt pris de l'Écriture, où S. Paul appelle cette conduite de Dieu Οἰκονομία, que S. Jerôme a traduit par *diſpenſatio*. Voyez *Epheſ. I.* 10. *III.* 29. *Coloſſ. I.* 25.

ŒCONOMIQUE. adj. Qui appartient à l'œconomie. *Oeconomicus*. Ariſtote a écrit deux livres de l'*Oeconomique*. Les maximes *œconomiques*, changent ſelon les occaſions.

OECONOMIQUE. ſ. m. Ce mot ſignifie proprement un Éxécuteur teſtamentaire; l'éxécuteur des dèrniéres volontez d'une pèrſonne; celui qui a l'œconomie, & ſi l'on peut ainſi parler, la diſpoſition fiduciaire, c'eſt-à-dire, qui a par fidei-commis, la diſpoſition des biens d'un homme mort. *Oeconomicus*. HARRIS. Cela doit s'entendre d'Angleterre.

ŒCONOMIQUEMENT. adv. D'une manière ménagère & œconomique. *Oeconomicè*, *prudenter*. Dans ce Monaſtère on vit fort *œconomiquement*; il ne s'y fait aucune diſſipation.

ŒCUMENIQUE. adj. m. & f. Général, univerſel. *Oecumenicus* du Grec οἰκουμενικὸς, *univerſel*; d'οἰκουμένη, *la terre habitable*,

ou *toute la tèrre*. Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe, Un Concile, un Synode *Oecuménique*; c'eſt-à-dire, général, où toute l'Égliſe Catholique a aſſiſté, ou a été mandée. Il y a eu quelques Patriarches à Conſtantinople qui ſe ſont fait appeller *Oecuméniques*, comme témoigne Du Cange. Jean le Jeûneur, en 590. & Cyriaque Patriarches de Conſtantinople prirent la qualité d'*Oecuménique*. Grégoire le Grand en fut extrémement irrité. Il prétendoit que c'étoit un titre d'orgueil, & un caractère de l'Antechriſt. Il ſuppoſoit que ce tèrme d'*Oecuménique*, ſignifioit *Evêque univerſel*, ou Évêque de tout le monde. Mais il n'emportoit autre choſe que la qualité de Chef de l'Égliſe d'Orient, de même que le prémier Docteur de l'Égliſe de Conſtantinople s'appelloit *Docteur Oecuménique*. Le titre d'*Oecuménique* avoit été donné pour la prémière fois au Pape Leon I. mais il le refuſa, & ſes ſucceſſeurs ne le voulurent prendre que longtems après. Le Ve Concile de Conſtantinople le donna à Jean Patriarche de Conſtantinople. On prétend que l'Empereur Phocas le donna par préférence à l'Évêque de Rome. Mais ceux de Conſtantinople l'ont conſervé, & encore au Concile de Bâle, le Patriarche de Conſtantinople s'appella Patriarche *Oecuménique*. Cela ne s'entendoit que de l'étenduë de chaque Patriarchat. Voyez Paſquiér, dans ſes Rechèrches.

O E D.

OEDÉMATEUX, EUSE. adj. Tèrme de Médecine. Qui eſt de la nature de l'oedême, qui eſt attaqué, affligé d'un oedême. Bras *oedémateux*, jambes *oedémateux*. DEGORI.

OEDÊME. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Oedema*. C'eſt une tumeur contre nature, froide, lâche, molle, ſans douleur, blancheâtre, qui enfonce quand on la preſſe du doigt, & y laiſſe la marque imprimée, procédant d'humeur phlégmatique. Il y en a une acqueuſe, & l'autre venteuſe. Hippocrate l'a priſe pour toute ſorte d'enflure. Il y a une fauſſe *oedême*, qui eſt mêlée d'autres humeurs, qui eſt phlégmoneuſe, ou érésipélateuſe, ou ſirrheuſe, & devient quelquefois gypſeuſe, d'où viennent les loupes.

Ce mot vient du Grèc οἴδημα, d'où vient οἰδάνω, *tumeur contre nature*. Les Médécins font d'ordinaire ce mot maſculin.

OEDIPE. ſ. m. Nom propre d'un homme célébre dans l'Antiquité fabuleuſe par ſes malheurs. L'*Oedipe* de Sophocle paſſe pour la plus belle piéce qui ait jamais été miſe ſur le théatre.

Oedipe expliqua l'énigme que le Sphinx propoſoit, & de-là nous appellons *Oedipe*, celui qui éxplique une énigme. On dit auſſi des diſcours obſcurs & embaraſſez, Cela eſt inintelligible: il faudroit un *Oedipe* pour l'éxpliquer.

OEDIPODIQUE. ſ. m. & f. Qui apartient à Oedipe, qui lui reſſemble. *Oedipodicus*, *a*. Une jambe *œdipodique*; c'eſt-à-dire, ſemblable à celles d'Oedipe, qui fut ainſi nommé, parce qu'ayant eu les piéds pércez, & ſuſpendu par-là à un arbre, pour être éxpoſé, après ſa naiſſance, il eut toujours depuis les piéds gros & enflez. Οἰδάω, *tumeo*, & πούς, ποδός, le piéd.

O E I.

OEIL. Voyez OEUIL.

OEILLE. ſ. f. Vieux mot. De l'huile. *Oleum*.

OEILLÈRE. Voyez OEUILLÈRE.

OEILLET. Voyez OEUILLET.

O E L.

OELAND. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Baltique. *Oelandia*. Elle n'eſt ſéparée de la côte de la Smalande que par le petit détroit de Calmar. Elle eſt une dépendance de l'Oſtrogotie; ſa longueur eſt d'environ vingt-cinq lieuës, & ſa largeur de ſix; l'air y eſt bon, le tèrroir fèrtile, les côtes élevées & défenduës par pluſieurs châteaux. Les petites villes de Borcxholm & d'Ooſtenby, en ſont les lieux principaux. MATY. M. Huet dit *Orlande* ſ. f. & montre que ce mot formé de *Oe*, que les Danois diſent pour *Eulande* & de *lande*, tèrre, ſignifie, Tèrre de prairies; parce que *Oe*, ou *Eu* ſont la même choſe que Au, Ou & O, qui en Tudeſque ſignifie *pré*, de l'Hébreu אוי. Voyez *Orig. de Caen. C.* 21.

OELSS. Voyez OLSSE.

O E N.

OENANTHE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux piéds, canelée, rameuſe. Ses feuilles ſont découpées en parties longues & menuës, mais les ſupérieurs le ſont moins. Ses fleurs ſont en paraſol, petites, compoſées chacune de cinq feuilles inégales diſpoſées en fleur de lis de France, de couleur blanche. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde un fruit à deux graines un peu longues, garnies à leur éxtrémité d'enhaut de quelques pointes. Ses racines ſont à navêts, noirâtres par dehors, blanches en dedans. En Latin *œnanthe aquatica*. C. BAUH. Cette plante croît dans des lieux marécageux: elle eſt propre pour faire paſſer les urines & le calcul des reins, & pour ouvrir les obſtructions. Il y a d'autres éſpéces d'*œnanthe*.

Ce mot eſt compôſé des mots Grècs οἶνος, *vigne*, & ἄνθος *fleur*. On a donné le nom d'*œnanthe*, chez les Anciens, à une plante qui fleuriſſoit en même tems que la vigne; ou dont les fleurs ſentoient comme les fleurs de la vigne.

OENÉIDE. ſ. f. Nom de l'une des XII. anciennes tribus des Athéniens. *Oeneïs*. Elle avoit pris ſon nom d'Oenèus Roi de Calydonie, & père de Déjanire, qu'Hèrcule épouſa. Au reſte il faut dire *Oeneïde* & non pas *Oeneis*. Car nous formons ces noms des cas obliques. Eneïde, Propontide, Thébaïde, &c.

OENÉLÆUM, ou OENÉLÉUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie purement Latin qu'on retient en François. Le Traducteur de Scultet l'écrit des deux manières; la dèrnière orthographe paroît plus Françoiſe, & il ſemble qu'il l'ait jugé lui-même ainſi; car il écrit *oenelaum* en caractères Italiques, & *oenelæum* en caractères Romains comme le reſte. L'*oenélæum* eſt une mixtion compôſée de vin gros & d'huile rôſat. Dans les fractures avec plaie, où l'os n'eſt pas découvèrt, les compreſſes doivent, pour les appliquer, être imbibées d'*oenelaum*, pour calmer la douleur & empêcher l'inflammation, & on arrôſe tous les jours les bandes d'*oenélaum*, juſqu'à ce que le feu de l'inflammation ſoit paſſé. SCULTET, *ſur la 29e table*. Baſſiner la partie malade avec de l'*oenélaum* chaud. ID.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compôſé d'οἶνος, *vin*, & d'ἔλαιον, *huile*.

OENISTÈRES. ſ. m. Nom de cèrtains ſacrifices que les jeunes garçons faiſoient à Athènes, avant que de ſe faire faire la barbe pour la prémière fois, & les cheveux. *Oeniſteria*. Dans les *Oeniſteres* on ne ſacrifioit qu'à Hèrcule, & la meſure de ce qu'on lui devoit offrir étoit reglée & détèrminée. L'étymologie de ce mot qui vient d'οἶνος, marque que c'étoit du vin. Héſychius & Pollux parlent des *Oeniſtères*.

OENO. Voyez ENO.

OENOA. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de l'Attique. *Oenoe*. Elle eſt près que ruinée, & ſituée dans la Livadie, en Grèce, entre la ville d'Athènes & celle de Thébes. MATY.

ŒNONE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Oenone*. Elle demeuroit dans le Mont-Ida, où elle connut Pâris, qu'elle aima comme elle en fut aimée. *Oenone* connoiſſoit l'avenir, & lorſque Pâris partit pour la Grèce, elle lui annonça tous les malheurs que ce voyage cauſeroit à ſa patrie. Nous ne faiſons point difficulté dans ce Dictionnaire d'écrire ce nom, & les ſemblables qui viennent d'un OI Grèc par *OE*, plutôt que par un *E* ſimple, puiſque Racine qui pouvoit forger les noms de cèrtains Acteurs comme il lui plaiſoit, a cru pourtant devoir s'aſtreindre à cette régle.

Demeurons, chère Oenone,
Je ne me ſoutiens plus, ma force m'abandonne. RACINE.

OENOPHORE. ſ. m. Grand vâſe où les Anciens mettoient du vin. Grande bouteille ou caraſe de vin. *Oenophorum*.

OENOPHORE. ſ. m. Nom d'un Officier dans les maiſons des Anciens. Bouteiller. Celui qui portoit le vin. *Oenophorus*. Pline, L. XXXIV. C. 8. parle d'une ſtatuë de bronze, repréſentant un *Oenophore*, comme d'un bel ouvrage de Praxitéle.

Ces mots ſont compoſez d'οἶνος, *vin*, & de φέρω, *je porte*, *je contiens*.

OENOPTE. ſ. m. Inſpecteur du vin. *Oenoptes*. Les Athéniens donnoient ce nom à des éſpéces de Cenſeurs, qui dans les feſtins régloient le nombre de coups que l'on devoit boire, & prenoient garde que quelqu'un ne le fit ou trop peu, ou trop. Les *Oenoptes* déféroient à l'Aréopage, ceux qui n'y gardoient pas les régles de la tempérance. On les appelloit auſſi les yeux, *oculi*.

O E O.

OEONISTICE. ſ. f. L'Art de deviner les choſes futures par les oiſeaux. Augure. *Oeniſtice*, *augurium*. Ce mot vient d'οἰωνός, un oiſeau. Triſtan a employé ce mot qu'il a pris de Martianus Capella, L. VIII. Voyez AUGURE, c'eſt la même choſe.

O E Q.

OEQUE. Ce mot ſe trouve dans M. Félibien, & il le prend pour un ſalon, une ſale où l'on mange, où l'on s'aſſemble pour ſe divèrtir, pour travailler. *Atrium*, *Triclinium*.

Ce mot vient du Grèc οἶκος.

O E R.

OERINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Oeringa*. Elle eſt dans la partie occidentale du Comté d'Holach, en Franconie, à quatre lieuës de Halle, en Souabe, du côté du couchant. MATY.

OES.

OÈS. Vieux ſ. m. Grèc *Volonté*. Le livre *de la maniére d'avoir* dit, je ne voel rien faire qu'à ton *oès* ne ſoit. BOREL.

OÉS. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Chaldéens ou Babyloniens. *Oes*. Helladius raporte qu'il étoit moitié homme & moitié poiſſon; qu'il avoit la téte, les mains & les pieds d'homme, le reſte de poiſſon, qu'il ſortit de la mèr, & qu'il enſeigna aux hommes les létres & l'Aſtronomie. Comme Bérofe cité par Apollodôre dit les mêmes choſes d'Oannés, Sabien ne croit pas qu'il faille les diſtinguer. Voyez *De Diis Syris, Synt. II. C. I. p.* 165. & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 76.

OÉSEL. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Baltique. *Oſilia*, anciennement *Oſeſcta* & *Latris*. Elle eſt à l'entrée du golfe de Riga, à une lieuë de l'iſle de Dagho, vèrs le midi. Elle a environ quinze lieuës de long, & ſept ou huit de large, renferme neuf ou ſix paroiſſes, & eſt défenduë par les forteresſes d'Arenſbourg & de Sonnebourg. Cette iſle, avec celle de Dobo, ſont des dépendances de la Livonie. Elles étoient tombées entre les mains des Danois, qui les ont cédées aux Suedois par le traité de Bromſbroe l'an 1645. MATY.

OESFELDE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe-Saxe. *Oeſfeldia*. Elle eſt dans le Duché de Magdebourg, aux confins de celui de Brunſvvick, ſur l'Allèr, à ſept lieuës au deſſus de Gyſorn. MATY.

OESOPHAGE. ſ. m. Le conduit par où entrent les viandes, ou le boire & le manger dans l'eſtomac. *Oeſophagus* du Grèc οἰσοφάγος. Il s'étend depuis l'entrée de la gorge juſqu'au ventricule. Il deſcend droit en bas dèrrière l'artère trachée. Sa figure eſt ronde, un peu longue, aſſez capable, en forme d'un petit boyau. Il eſt compoſé de trois membranes. La prémiére eſt l'*extérieure* qui eſt ſemblable au péritoine. La ſeconde ou celle du milieu eſt la *muſculeuſe*, compoſée de deux ordres de fibres charnuës: les ſupérieures ſont droites & longitudinales: celles de deſſous ſont circulaires; les prémiéres accourciſſent & dilatent l'*eſophage*, les autres le reſſérrent. Cette membrane eſt un véritable muſcle par lequel l'*eſophage* fait ſes mouvemens. Dans le bœuf & dans pluſieurs autres animaux ces fibres ſont ſpirales, & ſe coupent obliquement les unes les autres. La troiſiéme membrane eſt la *nerveuſe* compoſée de fort petites fibres diſpoſées divèrſement: elle ſert au ſentiment. Entre la membrane charnuë ou muſculeuſe, & la nerveuſe, quelques Anatomiſtes en mettent deux autres, une *vaſculeuſe* qui eſt faite d'une infinité de vaiſſeaux, & une *glanduleuſe*, parſemée d'un grand nombre de petites glandes. L'*eſophage* a des artères qui viennent du tronc de l'aorte, & de la coronaire ſtomachique. Ses veines ſe terminent à l'azigos, & à la coronaire ſtomachique. Ses nèrfs ſont des rameaux de la huitiéme paire.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *porte-manger*. Les Latins l'appellent *gula*; & quelques-uns, entr'autres Cicéron, *ſtomachus*.

OESOPHAGIEN. ſ. m. C'eſt un des muſcles du pharinx, lequel il environne comme un anneau. Il eſt ſeul, & il ſert à pouſſer les alimens en bas, en reſſerrant le pharinx, de même qu'un ſphincter. Quelques-uns l'appellent le *déglutiteur*.

OESYPE. ſ. m. Eſpéce de mucilage graiſſeux & en conſiſtence d'onguent, de couleur griſe brune, d'une odeur fade & déſagréable. En Grèc οἴσυπος, en François *ſuint*. On le tire de la laine graſſe qui naît à la gorge & entre les cuiſſes des brebis & des moutons; on lave cette laine, & on la fait bouillir dans l'eau pour la dégraiſſer: on laiſſe repoſer les lotions ou la décoction, & l'on trouve deſſus une matière d'écume graſſe nageante, on la ramaſſe, & l'ayant paſſée par un linge, on la met réfroidir dans un baril ou dans un por pour la garder, c'eſt l'*eſype*. On s'en ſért extérieurement pour réſoudre, pour ramollir, pour appaiſer les douleurs.

Ce mot eſt Grèc, il vient de οἶς, *brebis* & de σύω, *être pourri*, parce que l'*eſype* eſt une matière ſale, & comme corrompuë, qui ſe tire des brebis.

OET.

OET. Vieux advèrbe. Huict. *Oëp*.

OETA. ſ. f. Nom propre d'une montagne célébre dans l'Antiquité. *Oeta*. Elle produiſoit beaucoup d'ellébore. Elle étoit ſituée ſur les confins de la Theſſalie, du côté de la Doride. Elle eſt célébre par le détroit des Thèrmopiles, & par la mort d'Hèrcule qui s'y brula. On l'appelle aujourd'hui *Bunina*.

OETING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché de Bavière. *Oetinga*. Ce lieu, à demi-lieuë duquel on trouve le bourg nommé *Alt-Oeting*; c'eſt-à-dire, le vieux *Oeting*, eſt ſitué ſur l'Inn, environ à trois lieuës de Burckauſen, vèrs le couchant. MATY.

OETING. Autre petite ville de la Souabe. *Oetinga*. Elle eſt capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Wèrnitz, à cinq lieuës au deſſus de Donavvèrt. MATY.

Le Comté d'OETING. *Oetingenſis Comitatus*. C'eſt un des Etats du Cércle de Souabe. Il eſt borné au nord & au levant par la Franconie; au midi par le Duché de Nevvbourg; & au levant par celui de Wurtenbèrg. Ce pays peut avoir ſeize lieuës du couchant au levant, & huit du nord au ſud. On y voit la Prévôté d'Elvvangen, & les villes Impériales de Norlingue, de Bobſingue, d'Ahlen, de Dinkelſpiehl & de Halle en Souabe. Le reſte appartient aux Comtes d'*Oeting*, diviſez en deux branches principales; celle qui porte le nom d'*Oeting* eſt proteſtante, elle obtint titre de Prince, de l'Empereur Léopold l'an 1674. Celle de Wallerſtein eſt catholique. La ville d'*Oeting*, capitale du Comté leur appartient en commun. MATY.

OETMARSEN. Voyez OOTMARSUM.

OETOSCYROS. ſ. m. C'étoit l'Apollon des Scythes, ou le nom qu'ils donnoient à Apollon. *Oetoſcyros*.

OEU.

ŒUF. ſ. m. C'eſt cette partie qui ſe trouve dans les fémelles des animaux, & qui renferme un petit animal de même éſpéce dont les parties ſe dévelopent & ſe gonflent par le ſuc nourricier. *Ovum*. On avoit toujours cru qu'il n'y avoit que les oiſeaux, les poiſſons, & quelques autres animaux qui fuſſent produits d'un *œuf*. Mais la plupart des Modèrnes, croyent que l'homme, & généralement tous les animaux, en viennent. Harvé, Graaf, Kèrckringius & pluſieurs autres célébres Anatomiſtes ont ſi bien prouvé ce ſentiment, qu'il eſt aujourd'hui préſque univèrſellement reçû. On trouve dans les teſticules des femmes des veſſies groſſes comme des poids vèrds, qu'on prend pour leurs *œufs*; pour cette raiſon on appelle leurs teſticules, des *ovaires*. Ces *œufs* ſont rendus féconds par les parties les plus volatiles de la ſemence de l'homme, & ils deſcendent enſuite par la trompe de Fallope, dans la matrice, où ils ſe nourriſſent & croiſſent. M. de Saint Maurice Médecin trouva dans le teſticule d'une femme qu'il ouvrit à Paris en 1682. un fœtus entièrement formé. M. Olivier Médecin de Breſt atteſte qu'en 1684. une femme groſſe de ſept mois accoucha d'un plein plat d'*œufs*, attachez en forme de grape de différentes groſſeurs, depuis celle d'une lentille, juſqu'à celle d'un *œuf* de pigeon. Wormis aſſure qu'il a vû une femme qui jetta un *œuf*. Bartholin le confirme. *Cent. I. hiſt. Anatom. IV. p.* 11. Le même Auteur dit qu'il avoit connu à Coppenhague une femme, qui au bout de douze ſemaines de groſſeſſe, jetta un *œuf* envelopé d'une coque molaſſe. Lauzonus, *Dec. II. An. IX. Obſ.* 38. *p.* 731. des M. des Curieux de la Nature, raporte la même choſe d'une autre femme groſſe de ſept ſemaines. L'*œuf* qu'elle rendit n'étoit ni ſi gros qu'un *œuf* de poule, ni ſi petit qu'un *œuf* de pigeon. Il étoit couvèrt de membranes, au lieu de coque. La membrane extérieure appellée chorion étoit épaiſſe & ſanguinolente; l'intérieure nommée amnios étoit déliée & tranſparente renfèrmant une humeur blanchâtre, dans laquelle nageoit l'embryon attaché par les vaiſſeaux umbilicaux ſemblables à un fil de ſoie d'un rouge pâle. Theophile Bonet, dans une létre écrite à Théodôre Zuinger, & raportée dans les Éphémérides des Curieux de la Nature, *Dec. II. An.* 2. *Obſ.* 186. *p.* 417. raporte qu'une jeune fille avoit rendu une grande quantité de petits *œufs*. Conrade Virdung dit que dans l'Anatomie d'une femme qui avoit une déſcente, il trouva à la trompe de la matrice des *œufs* de différente groſſeur. Enfin on trouve encore de ſemblables éxemples dans Rhodius, *Cent. III. Obſ.* 57. & dans différens endroits des Mémoires des Curieux de la Nature; de ſorte qu'au ſentiment de Bergèr dans un traité *De natura humana L. II. C. I. p.* 461. il n'y a d'autre différence entre les animaux qu'on nomme *vivipares*, & ceux qu'on appelle *ovipares*, ſinon que les dèrniérs jettent leurs *œufs* hors de leur corps, & les dépoſent dans leur nid, & que leurs *œufs* contiennent toute la nouriture de leur fruit, au lieu que dans les dèrniérs, les *œufs* ſont dépoſez des ovaires dans la matrice, qu'ils ont peu de ſuc, & que la matrice de la mère fournit le reſte de l'aliment.

Il n'y a pas juſqu'aux plantes, dont Empédocles, & depuis Malpighius, Rallius, Fabricius ab Aquapendente, Grevv & d'autres ont prétendu que la génération ſe fait par des *œufs*.

En récompenſe, les animaux ovipares ont produit quelquefois leurs petits tous vivans & ſans *œufs*. On en raporte des éxemples d'un corbeau, d'une poule, de ſerpents, d'un poiſſon, d'anguilles, &c. Voyez Iſibord. ab Amélanxen, *Breviar. Memorabil. N.* 28. *in Append. M. Nat. Cur. Dec. II. An.* 4. *p.* 201. Lyſerus *Obſ. VI.* envoyée à Bartholin. Aldrovand. *hiſt. ſerp. & dracon. p.* 309. Seb. Nurembèrg, *De Miraculis naturæ in Europ. C.* 41. Franc. Paullin, *De anguilla S. I. C.* 2. &c.

On a auſſi vû des hommes, & des mâles dans les animaux qui jettoient des *œufs* par le fondement. Voyez Chriſt. Franc. Paulin

Cynograph. Curioſ. Sect. I. L. 3. §. 56. M. Nat. Cur. Dec. II. A. 8. Obſ. 117. p. 261. & Dec. I. An. 2. obſ. 250. & Dec. II. Ann. 4. Append. p. 199. Schenk *Hiſt. Monſt. p.* 129. &c. Mais M. Stoltèrforth croit, qu'au moins ſouvent, il ſe pouvoit bien faire, que ce n'eſt que des alimens mal digérez & coagulez, ainſi qu'il l'a trouvé une fois. Quand aux *œufs* des femmes Wormius & Forman L. III. *De Faſcinat. P. VI. C.* 20. §. 9. *p.* 882. ont cru que celui dont Wormius a parlé étoit l'effet du démon. Bartholin & M. Stoltèrforth s'en moquent avec raiſon. Gouſſet dans ſon Dictionnaire Hébraïque intitulé *De Cauſis Linguæ Hebraicæ*, a prétendu que le ſentiment des Modèrnes ſur cela étoit contraire à l'Écriture, & d'autres ont cru voir dans la ſemence des animaux mâles, l'animal tout formé. Malpighi a fait des obſèrvations avec le Microſcope de tous les changemens qui arrivent dans l'*œuf* qu'une poule couve, de demi-heure en demi-heure. On propoſe cette queſtion, lequel a été le prémier, de l'*œuf* ou de la poule. Voyez Voſſius, *De Idololatr. L. III. C.* 78. Les *œufs* de canne ſont d'un jaune plus foncé que ceux de la poule. Des *œufs* de pigeon. Les tortuës font juſqu'à quinze cens *œufs*, qu'elles couvrent de ſable, & le ſoleil les fait éclorre; ce qui a donné lieu à la fable, qu'elles les couvent des yeux. Les Indiens font un ſi grand trafic des *œufs* d'Aloſes, qu'ils en chargent des navires, & ils jettent le poiſſon. En Égypte on faiſoit éclorre des *œufs* par la chaleur du four, & on faiſoit quelquefois ſept ou huit mille poulèts tout à la fois. La manière en eſt décrite dans le Journal d'Angletèrre, & dans le Ve Journal de France de l'an 1679. Voyez Pietro Della Valle La Turchia Let. 12. N. VII. p. 259. & ſuiv. On dit qu'à Tunquin on conſèrve les *œufs* pendant 2 ou 3 ans, en les enveloppant d'une pâte faite de cendre & de ſaûmure. Les *œufs* de pou s'appellent *lentes*. Les *œufs* d'autruche ſont les plus gros de tous les *œufs*. Les meilleurs poudriérs ou horloges de mèr ſe font avec des coques d'*œufs* calcinées & bien pilées.

OEUF, ſe prend plus particulièrement pour ceux de poule & de canne, qu'on mange. On a fait prendre à ce malade un *œuf* frais. *Ovum recens.* Un jaûne d'*œuf*. *Luteum ovi.* Les omelettes des Hoteleries Eſpagnoles ſont faites ſouvent d'*œufs* couvis, comme témoigne Sancho Panſa. On fait de l'eau de blanc d'*œuf* pour ſèrvir de colle fort déliée. Les Apothicaires clarifient leurs ſirops en y jettant un *œuf* avec ſa coque. Le moindre défaut fait rebuter les *œufs*.

Chez les Anciens l'*œuf* étoit le ſymbole du monde, & ils ont dit que le monde avoit été fait d'un *œuf*, & l'*œuf* étoit en ſingulière vénération dans les ſacrifices de Cybéle qu'ils appelloient la grande Mère. C'eſt un reſte de la tradition de cette matière informe que Dieu créa d'abord, & dont il fit le monde. Voyez Grotius, *De Verit. Rel. Chriſt. L. I.* Quelques-uns de leurs faux Dieux étoient auſſi venus d'un *œuf*. Voyez les Oologies citées au mot OOLOGIE.

Les Journaux de Leipſix 1683. p. 221. parlent d'un *œuf* de poule tout ſemblable aux *œufs* ordinaires, au milieu duquel on en trouva un autre de la groſſeur d'un *œuf* de pigeon. Il ſe trouve des *œufs* qui ont une double coque. *Ovum in ovo; ovum duplici putamine.* Harrey en parle fort au long dans ſon traité *De generatione animalium*, où il éxplique les cauſes de ce phénoméne.

L'OEUF NAIN. *Ovum centeninum.* Autrement le petit *œuf*: C'eſt le dèrniér qu'une poule pond dans la ſaiſon. Cet *œuf* pour l'ordinaire ne contient point de jaune, mais une éſpece de glaire ou de blanc. M. Morthon aſſure dans ſon Hiſtoire Naturelle du Northampton, qu'il a vû des poules qui ne pondoient jamais que des *œufs nains*. Malpighi a éxpliqué fort au long, pourquoi ces *œufs nains* ſont ſtériles.

En tèrmes de Cuiſine on dit, faire des *œufs* farcis, frits, fricaſſez, au miroir, à l'oſeille, aux vèrjus, au lait, à la coque ou mollets, des *œufs* durs, ou *œufs* rouges, *œufs* filez, pochez, à la Huguenotte quand on y met du jus de mouton. Un bon Cuiſiniér doit ſçavoir faire cinquante ſortes d'*œufs*, frits, pèrdus, ſuffoquez, étuvez, trainez par les cendres, jettez par la cheminée. RABEL. *L. IV. C.* 60. Villon dans ſon grand Teſtament,

Bons vins ont ſouvent enbrochez.
Saulces, brouets, & gras poiſſons,
Tartres, flancs, œufs frits & pochez,
Pèrdus, & en toutes façons.

C'eſt un manger Florentin. Platine a fait des *œufs* frits & des *œufs* pèrdus. II. Ch. du IXe L. de ſon traité *De Opſoniis.*

Dans l'Égliſe Britanique, les laitages ni même les *œufs* n'étoient point défendus au VIIe ſiécle, comme il paroît par Béde *III. Hiſt. C.* 23.

OEUF, ſe dit auſſi des ornemens d'Architecture qu'on taille en forme d'*œufs* dans des corniches, ou au chapiteau de la colonne Ionique. *Ovata ornamenta.* On les appelle auſſi *œufs retaillez*, & autrement *quarts de rond*, *droits* ou *renverſez*.

OEUF PHILOSOPHIQUE, eſt un vaiſſeau fait en forme de cœur, ou d'un *œuf*, qui a un tuyau en ſa partie inférieure, dont ſe ſèrvent les Chymiſtes en pluſieurs opérations.

Ce mot ſignifie auſſi le Mèrcure hèrmétique, & la matière philoſophale, contenuë dans le vaiſſeau appellé *œuf*.

OEUF DE PAQUES. *Ovum Paſchale.* Se dit des préſens qu'on fait aux enfans ou aux valèts à la Fête de Pâques, parce qu'autrefois on les faiſoit d'*œufs* en éſpéce, comme on fait encore aux Curez en pluſieurs lieux de la Champagne. Les Pédans font en ce tems-là quelques compoſitions de vèrs qu'ils appellent *œufs de Pâques*, pour s'attirer de pareils préſens.

L'OEUF DE PAQUES, Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt rouge enfoncé, & blanc d'entrée. MORIN.

OEUF, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Je ne lui ai dit ni *œuf* ni bœuf; pour dire, ni groſſe ni petite injure. On dit qu'un homme a des *œufs* de fourmis ſous ſes piéds, lorſqu'il a grande démangeaiſon de marcher, qu'il ne peut demeurer en place. On dit auſſi, qu'il a mangé des *œufs* de fourmis, quand il lâche beaucoup de vents. On dit que quelqu'un pond ſur ſes *œufs*, qu'il couve ſes *œufs*, quand il eſt riche & à ſon aiſe, quand il n'a pas beſoin de travailler. On dit auſſi, que de petites gens donnent un *œuf* pour avoir un bœuf, quand on fait de petits preſens pour en attirer de plus gros. On dit auſſi pour ſe mocquer de celui qui rit, Rit'en Jean, on te frit des *œufs*. On dit auſſi d'un homme mal fait, mal vêtu, qu'il eſt fait comme deux *œufs*, comme quatre *œufs*. On dit d'un avâre, qu'il tondroit ſur un *œuf*.

Crépin, ce Critique ſauvage,
Qui trouve à tondre ſur un œuf,
Quand on lui montre quelque ouvrage,
Soupire, & vous dit: rien de neuf. SENECÉ.

On dit encore d'un avâre, qu'il ne donneroit pas un gros *œuf* pour un petit; & d'un bon dégouté, qu'il aimeroit mieux deux *œufs* qu'une prune. On dit d'une femme qui accouche avant tèrme, dont l'enfant ne vient point à bien, qu'elle a caſſé ſes *œufs*. On dit auſſi qu'un homme eſt rond comme un *œuf*; qu'une choſe eſt pleine comme un *œuf*, quand elle eſt tout-à-fait pleine, quoique le provèrbe ne ſoit vrai qu'à l'égard des *œufs* frais, car ils diminuent tous les jours quand ils vieilliſſent.

Il y a cèrtaines piéces de vèrs des Anciens qu'on appelle *œufs*, parce que les vèrs du commencement de ces piéces étant petits, & allant toujours en augmentant juſqu'au milieu, puis en diminuant juſqu'à la fin, elles repréſentent la figure d'un *œuf*, qui eſt plus gros par le milieu que par les bouts. Voyez Scaligèr, *Poet.* L. II. C. 25.

OEUF *de Châtaigne.* Tèrme d'Architecture. C'eſt un ornement, qui ſe taille au chapiteau de la colonne Ionique. FÉLIBIEN. Voyez ESCHINE, *T. II. p.* 1332.

OEUVÉ, ÉE. part. & adj. Qui porte des œufs. *Ovatus, ovata.* Il ne ſe dit que des poiſſons. Une carpe *œuvée*, c'eſt la carpe fémelle.

ŒUIL. ſ. m. L'Académie écrit *œil* avec la plûpart des Auteurs; mais comme il faut prononcer *œuil*, peut-être fait-on mieux de l'écrire comme on le prononce. *Oculus.* On dit au plurier *yeux*. Partie double de la tête de l'animal, qui ſert à recevoir les impreſſions de la lumière, & à produire le ſentiment de la vûë. L'*œil* eſt compoſé d'humeurs, de muſcles, de membranes, d'artères, de veines, de nerfs. Il y a trois humeurs, l'*aqueuſe*, la *criſtalline* & la *vitrée*. L'humeur *aqueuſe* eſt ſituée en la partie antérieure de l'*œil*. La *vitrée* qui reſſemble à du vèrre fondu & figé, eſt au dèrnière. La *criſtalline* eſt au milieu; ſa forme eſt lenticulaire, & ſa ſubſtance ſolide, épaiſſe, & tranſparente comme du criſtal ou de la glace. C'eſt dans ces trois humeurs que la lumière ſouffre les divèrſes réfractions qui ſont néceſſaires pour la viſion. Il y a ſix muſcles, quatre droits, & deux obliques, qui font mouvoir l'*œil* en tout ſens. Le prémier s'appelle *releveur* & *ſuperbe*, parce qu'il fait lever l'*œil* en haut, & qu'il marque de l'orgueil; le ſecond *abaiſſeur* & *humble*, parce qu'il tîre l'*œil* en bas, & qu'il marque de la modeſtie; le troiſiéme *adducteur* & *buveur*, parce qu'il le fait mouvoir du côté du nez, & qu'il fait regarder dans le vèrre en buvant; le quatriéme *abducteur* & *indignateur*, parce qu'il retire l'*œil* vèrs le petit angle, & qu'il marque du mépris ou du dédain, en regardant de travèrs. Les deux obliques s'appellent *rotateurs*, *circulaires* & *amoureux*, parce qu'ils font mouvoir les yeux obliquement & en rond, & qu'ils ſèrvent à marquer de la tendreſſe & de la paſſion. Il y a ſix membranes, dont la prémière s'appelle la *conjonctive*, qui eſt ce qu'on appelle en François le *blanc de l'œil*, & que les Médecins appellent en Latin *adnata*, qui eſt blanche, polie & d'un ſentiment fort éxquis, mais qui ne va que juſqu'au cèrcle qu'on nomme *iris*. La ſeconde s'appelle *cornée*, qui paroît dans l'éſpace

que

que laiſſe la conjonctive, ſous laquelle elle eſt immédiatement; elle eſt tranſparente par devant comme une feuille de corne fort mince. La troiſiéme s'appelle l'*uvée*, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin noir: elle eſt auſſi appellée *choroïde*, à cauſe qu'elle eſt faite comme le chorion. Celle-ci a un petit trou au milieu qu'on nomme la *prunelle*, en Latin *pupilla*; & le cercle qui eſt autour s'appelle l'*iris*, qui eſt de diverſe couleur, tantôt bleuë, tantôt perſe, tantôt noire. La quatriéme s'appelle la *criſtalline*, parce qu'elle renferme immédiatement le criſtallin; elle eſt auſſi appellée *arachnoïde*, parce qu'elle eſt déliée comme une toile d'araignée. La cinquiéme s'appelle *rétine*, ou *rétiforme*, parce qu'elle eſt faite comme un réts: elle eſt formée par l'expanſion du nerf optique. C'eſt cette membrane qui eſt l'organe immédiat de la viſion. La ſixiéme eſt la *vitrée*, qui envelope l'humeur de ce nom. Les artéres de l'*œil* viennent de la carotide intérne & de l'éxtérne. Ses veines vont ſe rendre à la jugulaire éxtérne, & au ſinus qui ſont autour de la ſelle du ſphénoïde. Il reçoit pluſieurs nerfs qui ſont l'optique, le moteur, le pathétique. La ſixiéme paire, eſt une branche de la cinquiéme. L'optique forme la rétine. Le pathétique va ſe perdre au muſcle qu'on appelle grand oblique, ou trocléateur; & la ſixiéme paire dans le délaigneur. Le moteur & la branche de la cinquiéme paire ſe diſtribuent dans diverſes parties de l'*œil*. Il y a au-deſſus de l'*œil* proche le petit angle une glande appellée *lacrimale*, qui ſépare une ſérolité, & qui la verſe entre l'*œil* & les paupiéres, pour en faciliter les mouvemens. Il y a auſſi au grand coin de l'*œil*, une éminence qu'on a pris pour une glande, mais il n'y en a point dans l'homme en cette partie-là; cette éminence n'eſt que la réunion de la membrane intérieure des paupiéres. Les *yeux* ſont ſituez dans deux cavitez oſſeuſes, qu'on nomme *orbites*, ce qui a fait penſer à quelques-uns que le mot de *oculi* que les Latins donnent aux *yeux*, vient du verbe *occulere*, à cauſe qu'ils ſont cachez dans ces cavitez ſous les cils & les paupiéres. La ſubſtance de l'*œil* de l'homme n'eſt point la lumiére: au contraire l'*œil* emprunte à chaque moment la lumiére des rayons du ſoleil. FÉNEL.

La plupart des animaux ont deux *yeux*. On a feint que les Cyclopes n'avoient qu'un *œil*. On a découvert par le microſcope, que l'araignée avoit ſept *yeux*. On voit ſur la tête des mouches trois petites parties qui paroiſſent des *yeux*, & ſur celle du ſcorpion il en paroit plus de cent. Swammerdam a obſervé deux mille *yeux* ſur un petit inſecte appellé l'*Ephémere*. Il y a dans les Journaux des Sçavans de 1680, & 1681, des obſervations curieuſes de l'Abbé Catelan ſur les *yeux* des inſectes. Les cent *yeux* d'Argus, & la vivacité des *yeux* du Linx, qu'on dit percer les murailles, ſont des fables & des figures. Les Médecins, après Galien, comptent 113. maladies des *yeux*. Guillemeau a traité au dernier ſiécle des maladies de l'*œil*.

Ce mot vient du Latin *ocellus*.

OEUIL, ſe conſidére auſſi ſuivant ſes diverſes qualitez & affections. Les beaux *yeux* ſont fendus, ouverts & à fleur de tête, vifs, pleins de feu, rians, doux, étincellans, tendres, mourans, languiſſans. Des *yeux* fins, des *yeux* hagards, perçans, pénétrans, qui regardent le ſoleil ſans être ébloüis; des *yeux* fripons, amoureux. Homére appelle Junon aux *yeux de bœuf*, & Pallas aux *yeux bleus*. Des *yeux* verds, des *yeux* pers. Le défaut des *yeux*, c'eſt d'être enfoncez, creux, louches, bigles, chaſſieux, pleureux, égarez, troubles, battus, rouges. Cet homme a des *yeux* de cochon, de furet, des *yeux* de perdrix. Un *œil* borgne, qui eſt crevé. On aimoit dans M. de Montmorency ſon *œil* un peu tourné, & on appelloit cela à la Cour de Louis XIII. avoir l'*œil* à la Montmorency. DE VIGN. MARV. Un *œil* de verre ou d'émail eſt un faux *œil*. On dit auſſi, avoir des tayes, des dragons, des cataractes ſur les *yeux*. On dit d'un ivrogne que les *yeux* lui ſortent de la tête, à force de boire. On dit auſſi, des *yeux* pochez au beurre noir; pour dire, meurtris.

Vois-tu ce viſage ſévére,
Ce teint pâle, cet œil battu?
Diroit-on pas que la vertu,
Habite en ſa poitrine auſtere? SENECÉ.

OEIL, ſignifie quelquefois la vûë, ou la maniére de regarder. Il lui a donné un coup d'*œil*. Il a fait cela en un clin d'*œil*, en un moment. On dit qu'une maladie diminuë à vûë d'*œil*, que la riviére croit à vûë d'*œil*, pour dire fort ſenſiblement. On dit auſſi, je vous ferai connoître, toucher cette vérité, au doigt & à l'*œil*; pour dire, clairement & ſenſiblement. On juge à l'*œil* que cette muraille n'eſt pas dans l'alignement, qu'elle n'eſt pas droite. Il ſe faut fier au témoignage de ſes *yeux*. On dit en Optique, regarder à *œil* nud, quand on regarde un objet ſans le ſecours des lunettes.

On dit, fermer les *yeux* ſur quelque choſe, pour dire, faire ſemblant de ne la pas voir. Il ne faut jamais ſe bander les *yeux* ſur le libertinage de ſa femme. On eſt ſouvent obligé de fermer les *yeux* ſur beaucoup de choſes que font les valets.

A l'œil toujours au guet pour des tours de ſoupleſſe. RIGN.

On dit auſſi, jetter les *yeux* ſur une choſe, y paſſer les *yeux*: pour dire, la lire, l'examiner en paſſant, & à la hâte. *Legere obiter & feſtinanter.*

On dit auſſi qu'un homme a des affaires juſques aux *yeux*; des dettes par deſſus les *yeux*, par deſſus la tête; pour dire, qu'il eſt bien occupé dans ſa profeſſion, qu'il eſt bien obéré; qu'il a plus de dettes que de bien. *Negotioſus, negotiis plenus. Ære alieno oppreſſus.*

OEUIL & YEUX, ſe diſent figurément en choſes morales, des ſentimens, de la pénétration de l'eſprit; ou de ce qui le préſente à l'eſprit par les *yeux*. *Ingenii ſagacitas.* Il eſt plus clair-voyant des *yeux* de l'eſprit, que de ceux du corps. Les oreilles ſont plus intelles que les *yeux*. ABLAN. Nous ne voyons les myſtéres que par les *yeux* de la foi. La plupart des gens vivent ſans reflexion, & ne ſe conduiſent que par les *yeux*. BEL. On ſçait toujours mauvais gré aux gens qui nous ouvrent les *yeux* pour nous faire appercevoir nos défauts. ID. On ſe voit d'un autre *œil* qu'on ne voit ſon prochain. LA FONT. C'eſt-à-dire, qu'on ne s'obſerve pas d'aſſez près ſoi-même. Ce qui plait aux *yeux*, plait d'ordinaire en un inſtant: mais ce qu'on choiſit avec diſcernement demande une plus longue déliberation. M. SCUD. Il y a des ouvrages qui ſont faits pour les oreilles de l'auditeur, & non pas pour les *yeux* du lecteur. BAIL. Après avoir été éxaminé par des *yeux* auſſi pérçans que ceux de l'*envie*, vous n'avez plus rien à apprehender de la calomnie. PORT-R. La cenſure des *yeux* eſt bien plus éxacte, & plus aſſurée que celle de l'oreille, à qui il eſt bien plus aiſé d'impoſer. VAUG. C'eſt-à-dire, qu'on eſt plus attentif, & qu'on fait une réflexion plus éxacte ſur ce qu'on lit, que ſur ce qu'on entend. Comment ſe peut-il faire, qu'un homme qui penſe à Dieu, & qui a quelque pretention ſur l'éternité, puiſſe jetter un coup d'*œil* de complaiſance ſur tout ce que le monde lui peut offrir de plus grand & de plus beau? AB. DE LA TR. Il crut être obligé d'avoir l'*œil* à tout, & de faire tout par lui-même. BOUH. Les Réformateurs n'ont pas attiré les *yeux* des hommes par l'éclat d'une ſainteté extraordinaire. NICOL. C'eſt qu'ils n'ont pas attiré leur attention.

Il n'eſt pour voir que l'œil du Maître,
Quant à moi j'y voudrois encor l'œil de l'Amant. LA FONT.

On dit dans le même ſens, voir les choſes d'un *œil* intereſſé, d'un *œil* curieux; c'eſt les éxaminer avec ſoin, avec éxactitude. Au contraire les regarder d'un *œil* indifférent, c'eſt les enviſager de ſang froid, négligemment, & ſans intérêt. Ah! peut-on d'un *œil* ſec voir mourir ce qu'on aime? QUIN. C'eſt-à-dire, ſans en être ému, ſans en être touché ſenſiblement. Voir d'un *œil* de pitié; c'eſt ſentir de la compaſſion. Regarder d'un *œil* d'envie, d'un *œil* jaloux, d'un *œil* malin; c'eſt éxaminer les choſes avec un eſprit de cenſure & de malignité. On dit quelquefois dans le ſtile familier, Regarder quelque choſe d'un *œil* de concupiſcence; c'eſt-à-dire, qui marque qu'on la ſouhaite & qu'on voudroit l'avoir. Avoir l'*œil* ſur quelqu'un, c'eſt obſerver ſa conduite & ſes actions. Regarder d'un *œil* favorable, c'eſt avoir de l'affection pour quelqu'un, lui vouloir du bien. Tout le monde a les *yeux* ſur vous; c'eſt-à-dire, le Public vous obſerve, eſt attentif ſur vos démarches. Remettre, ou mettre une choſe devant les *yeux* de quelqu'un, c'eſt l'en faire ſouvenir; la lui repréſenter. Ces traits hardis de l'Architecture, qui ſont des miracles de l'art pour des *yeux* ſçavans, paroiſſent des défauts à ceux qui ne ſçavent pas juger. COS. C'eſt à dire, pour les connoiſſeurs, pour les gens de bon goût. Tout fuit, tout diminuë, tout diſparoit à mes *yeux*. BOSS. C'eſt-à-dire, que les honneurs, & les plaiſirs du monde s'évanouiſſent, & diſparoiſſent à ſon eſprit.

N'apprendras-tu jamais, ame baſſe & groſſiére,
A voir par d'autres yeux que par ceux du vulgaire? CORN.

Comme un aigle audacieux,
Pindare étendant ſes ailes,
Fuit loin des vulgaires yeux. BOIL.

On dit que les Princes ont de bons *yeux*, qu'ils voyent par les *yeux* de leurs Miniſtres. Corneille a dit ſur ce ſujet, C'eſt un grand corps tout d'*yeux* à qui rien ne ſe cache. Au contraire Boileau a dit du Roi Louis XIV. qu'il connoit tout par lui-même, & voit tout par ſes *yeux*.

On dit auſſi, que l'*œil* de la Providence gouverne tout; que le ſoleil eſt l'*œil* du monde; celui qui l'éclaire. Les Poetes diſent auſſi

que

que les aſtres ſont les *yeux* du Ciel ; que les *yeux* d'Argus ont été mis par Junon ſur la queue du paon. On dit auſſi figurément, avoir des *yeux* d'Argus; pour dire, voir de bien loin le dénouement, & le ſuccès des affaires.

On le dit particulièrement des penſées, du déſordre & du trouble que les paſſions cauſent dans l'eſprit, pour offuſquer ſes lumiéres. On lui a ſi bien montré qu'on le trompoit, qu'il a enfin ouvèrt les *yeux*, qu'on lui a deſſillé les *yeux*. Les *yeux* charnèls, les *yeux* de concupiſcence dont parle Saint Paul, ſontnos déſirs illicites. Le Seigneur a dit, Si ton *œil* te ſcandaliſe, arrache-le ; pour dire, s'il eſt cauſe de ton péché.

On dit auſſi, qu'un homme leve les *yeux* au ciel. *Oculos ad cœlum attollere.* Qu'il les leve par orgueil ; qu'il les baiſſe par honte, ou timidité; qu'il les roule par fureur, par colere; qu'il les férme par le ſommeil, par l'ébloüiſſement; & enfin qu'il a les *yeux* clos, quand il eſt mort.

On dit poëtiquement, fermer les *yeux* à quelqu'un, lui clorre les *yeux*, pour dire, l'aſſiſter à la mort. On le dit auſſi fort bien en prôſe, & encore dans le diſcours ordinaire.

On dit auſſi, nous devons toûjours avoir la crainte de Dieu, la mort devant les *yeux*. Seigneur ouvrez les *yeux* ſur moi, jettez un *œil* de miſéricorde ſur ce pauvre pécheur.

OEUIL, ſe dit auſſi en parlant de l'amour. Cette femme voit ce jeune homme de bon *œil*; elle lui veut du bien. Il lui a donné dans les *yeux*, elle le dévore des *yeux*; pour dire, elle ne ſe laſſe point de le regarder ; elle l'aime plus que ſes *yeux*, comme la prunelle de ſes *yeux* ; elle n'a des *yeux* que pour lui. L'amour lui a mis un bandeau ſur les *yeux*, lui a faſciné les *yeux*. Il y a bien de la différence entre avoir les *yeux* doux, & faire les doux *yeux*. LA SABL.

OEUIL, ſignifie quelquefois abſolument une beauté; les appas, les charmes d'une pèrſonne aimable. *Species, decor, pulchritudo.* C'eſt ce bel *œil* qui eſt mon vainqueur. Beaux *yeux*, qui me voyez mourir. On accuſe quelquefois de beaux *yeux*, dont toute la force eſt dans la foibleſſe du cœur qu'ils ont bleſſé. M. SCUD. Les *yeux* d'une belle ont un langage univèrſel, qui la font entendre de tous les hommes. S. ÉVR. Vos beaux *yeux* me vont conſumant. VOIT.

Soutiendrai-je ces yeux *dont la douce langueur*
Sçait ſi bien découvrir les chemins de mon cœur? RACIN.

De combien de ſoupirs, interrompant le cours,
Ai-je évité vos yeux *que je chèrchois toûjours ?* ID.

OEUIL, dans la ſainte Écriture, ſe prend pour l'intention. JÉSUS-CHRIST dit, Si vôtre *œil* eſt mauvais, tout votre corps ſera dans les ténébres.

OEUIL, en tèrmes de Manége, eſt la partie de la branche de la bride qui eſt plate, & pèrcée pour joindre la branche à la têtière, & tenir la gourmette attachée. *Freni ocellus.*

On dit auſſi en railletie, Un cheval déférré d'un *œil* ; pour dire qu'il eſt borgne.

OEUIL, chez les Phyſiciens, ſe prend quelquefois pour un trou, une ouvèrture. *Oculus, ocellus, foramen.* Et c'eſt par cette raiſon qu'ils appellent le prémier gros boyau *l'inteſtin aveugle*, parce qu'il n'a qu'un *œil* ou une ouvèrture. *Inteſtinum cæcum.* Il y a dans l'oreille un *trou aveugle*, qui eſt ainſi nommé pour la même raiſon. Les Chymiſtes appellent auſſi un *alembic aveugle*, celui dont l'ouvèrture eſt bouchée, qui ſèrt à la circulation.

OEUIL DE BOUC. Eſpéce de coquillage, qui eſt de ceux qui demeurent auſſi conſtamment attachez en un même endroit, qu'une plante l'eſt par ſa racine. L'*Oeil de Bouc* ſe tient ainſi par le moyen d'une gluë qu'il répand. Reaumur, *hiſt. de l'Acad. des Scienc.* 1714.

OEUIL DU TAUREAU. En Aſtronomie c'eſt une étoile de la prémière grandeur. *Oculus tauri.* C'eſt l'*œil* méridional du Taureau. Les Arabes l'appellent *Aldebaran.*

OEUIL, en tèrmes d'Architecture ſe dit de toute fenêtre ronde, priſe dans un fronton, une attique, dans les reins d'une voute, comme il y en a aux deux bèrceaux de la grande ſale du Palais de Paris. DAVILER.

OEUIL DE BOEUF. Petit jour pris dans une couvèrture, pour éclairer un grenier, ou un faux comble, & fait de plomb ou de poterie. DAVILER. Les *yeux de bœuf* de la couvèrture du dôme des Invalides ſont en forme de caſques. On appelle encore *yeux de bœuf* les petites lucarnes d'un dôme, comme il s'en voit à celui de S. Piètre de Rome, qui en a quarante huit en trois rangs. ID.

OEUIL DE DÔME. Tèrme d'Architecture. Ouvèrture qui eſt au haut de la coupe d'un dôme, comme au Panthéon à Rome; & qu'on couvre le plus ſouvent d'une lantèrne, comme à la plûpart des dômes. ID.

OEUIL DE PONT. On peut appeller ainſi cèrtaines ouvèrtures rondes, qu'on fait quelquefois au deſſus des piles, & dans les reins des arches d'un pont, ſoit pour rendre l'ouvrage plus legèr, ſoit pour faciliter l'écoulement des eaux, quand elles ſont grandes, comme au pont de la ville de Toulouſe. ID.

OEUIL DE VOLUTE. Tèrme d'Architecture, ſe dit du centre de la volute, qui eſt l'ornement du chapiteau Ionique. *Helicis umbilicus*; c'eſt le petit cèrcle du milieu de la volute Ionique, où l'on trace les treize centres pour en décrire les circonvolutions. DAVILER.

OEUIL, ſe dit auſſi des ouvèrtures ou trous qui ſont en pluſieurs outils d'Artiſans; comme l'*œil* d'un marteau, le trou par où il eſt emmanché. *Foramen, ocellus.* L'*œil* d'un étau, le trou par où paſſe la vis qui ſèrre; l'*œil* de la louve, le trou par où on y attache le cable. L'*œil* d'une meule eſt le trou qui eſt au milieu. *Oeil* d'une hache, d'une èrminette, &c. c'eſt le trou où l'on fait entrer le manche de ces inſtrumens, pour les emmancher. L'*œil* d'une ancre eſt au bout de la vèrge de l'ancre, c'eſt par où paſſe l'arganneau. L'*œil* d'une rouë, c'eſt le trou du moyeu par où paſſe l'eſſieu. *Oeil* d'un têtu, d'une marteline, d'un deſcintroir, &c. Voyez Felibien dans ſes principes d'Architecture.

OEUIL, chez les Tireurs d'or, ſe dit de la plus petite ouvèrture d'un pèrtuis de leurs filières, par où ſort le lingot ou le fil qu'ils dégroſſiſſent. *Foramen.* BOIZARD.

OEUIL, Tèrme d'Agriculture, eſt un petit bouton qu'on inſère dans un arbre pour faire une ente. On appelle auſſi *œil*, le bourgeon qui vient au ſarment de la vigne. *Gemma, oculus.* Un arbre qui a les *yeux* beaux, ſains, entiers. LA QUINT. *P. I. C.* 3. *art.* 6. Les bonnes branches ſont celles qui ſont venuës dans l'ordre de la nature, & pour lors elles ont les *yeux* gros, & aſſez près les uns des aûtres. ID. Cette branche a les *yeux* bien plats. Il faut couper cette branche au quatriéme *œil*. LIGER.

OEUIL *dormant* eſt un tèrme de jardinage. On dit greffer à *œil dormant*. Les fruits à noyau réüſſiſſent beaucoup mieux, grèffez à *œil dormant*, qu'à *œil* pouſſant, & cette grèffe ſe fait ordinairement dans le mois d'Août. LIGER. Cette grèffe eſt ce qu'on appelle Écuſſon, mais faite à la ſeconde ſéve. *Inoculatio. Inoculatus ramus ſilens.* ID.

OEUIL *pouſſant*. Terme de jardinage. J'ai grèffé à *œil pouſſant*. C'eſt la grèffe en écuſſon faite vèrs la ſaint-Jean. *Inoculatio. Inoculatus ramus germinans.* LIGER.

OEUIL, en tèrmes de Jardinier, ſe dit du melon, & c'eſt l'endroit d'où ſort le bras du melon. Cet *œil* ſe nomme auſſi la *maille*, & en Latin *umbilicus.*

OEUIL, ſe dit des poires & des pommes. C'eſt l'extremité oppôſée à la queuë. *Corolla, ſtella.* Cet *œil*, eſt fait comme une petite couronne aux unes & aux aûtres. La pomme d'api commence à être bonne du moment qu'elle n'a plus rien de vèrd, ni auprès de la queuë, ni auprès de l'*œil*. LA QUINT. La poire d'orange verte a l'*œil* enfoncé. ID.

Quelques Botaniſtes appellent auſſi *œil*, ou le nombril de la poire & de la pomme, & autres fruits ſemblables, l'endroit où ſont enfèrmez les pepins. *Oculus.*

OEUIL, en tèrmes de Fleuriſte ſe dit de l'oreille d'ours. C'eſt le petit rond du milieu, près'que toujours jaûne, ou de couleur de citron. L'oreille d'ours eſt agréable quand elle a l'*œil* grand & bien arrêté. MORIN.

OEUIL, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit de la groſſeur des caractères d'Imprimerie. *Typorum craſſities.* Le *S. Auguſtin* a un plus gros *œil* que le *Cicero.*

On appelle auſſi l'*œil* d'un *e*, cette petite onvèrture qui eſt à la tête de ce caractère, & qui le diſtingue du *c*.

OEUIL, en tèrmes de Négoce, ſe dit du luſtre, de l'éclat des marchandiſes, de ce qui les fait paroître plus belles à la vuë. *Splendor.* Le drap de Hollande a un plus bel *œil* que celui d'Eſpagne, & n'eſt pas ſi bon. On eſtime les pèrles & les piètreries, ſelon qu'elles ont un bel *œil*.

On le dit auſſi de la diſpoſition des parties d'un ouvrage qui le rend agréable à la vûë. Les éditions d'Angletèrre quelque belles qu'elles ſoient, quelque beaux qu'en ſoient les caractères & le papier, n'ont pourtant pas communément un bel *œil*, parceque la diſpoſition des lignes, des pages, des marges, n'en eſt pas bonne, que les proportions n'y ſont pas bien obſervées.

OEUIL, ſe dit auſſi du pain, du fromage, quand ils ont quelque trous ou ouvèrtures qui les rend moins compactes & ſolides. *Oculus.* Le pain de Goneſſe eſt légèr, il a beaucoup d'*yeux*. *Oculatus, oculis refertus.* Le fromage de Gruyère eſt gras, & a beaucoup d'*yeux*. Il y a un provèrbe Eſpagnol qui dit, qu'il faut choiſir du fromage ſans *yeux*, du pain qui ait des *yeux*, & du vin qui ſaute aux *yeux*.

OEUIL, ſe dit auſſi des lunettes qui facilitent les actions de la vuë. *Conſpicilia.* Ce mot eſt comique en ce ſens, & n'a point de ſingu-

lier. Ce Vieillard a laiſſé ſes *yeux* à la maiſon, il a coutume d'avoir ſes *yeux* dans ſa poche.

Oeil de cochon, ſe dit d'un *œil* qui eſt rond & peu fendu, tel qu'on en voit aux cochons. *Oculus ſuillus.*

Oeuil de bœuf, ſe dit des perſonnes qui ont de gros *yeux*, qui quelquefois par nature, quelquefois par maladie, ſont gros & éminens, qui ſemblent ſortir hors de la tête, comme ceux des bœufs. *Oculus bubulus.* Les Médecins nomment ce mal *exophthalmie.*

Oeuil de bœuf, ſe dit auſſi en Maçonnerie & en Architecture. Voyez ci-deſſus.

Oeuil de bœuf, eſt auſſi un vaiſſeau de faïence fort petit & rond, dont ſe ſervent les Peintres pour y détremper leurs couleurs, au lieu de coquilles.

Les Vitriers appellent encore *œil de bœuf*, un nœud qui eſt au milieu des plats de vêrre, qu'ils emploient pour faire des vitres.

On appelle auſſi en têrmes de Marine, *yeux de bœuf*, les poulies qui ſont vèrs le racage, contre le milieu d'une vergue, qui ſèrvent à manœuvrer l'itaque. Il y a auſſi un *œil de bœuf* au milieu de la vèrgue de ſivadière.

Oeuil de bœuf, eſt auſſi une plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, minces, rougeâtres, branchues. *Buphthalmos.* Ses feuilles ſont cotonnées, ſemblables à celles de la millefeuille, dentelées, mais beaucoup plus petites. A la cime de chaque branche il vient une fleur radiée, qui eſt ſeule, & qui reſſemble à celle du chryſanthénum, de couleur jaune dans le diſque & dans la couronne. Sa racine eſt ligneuſe. En Latin *Buphthalmum Dioſcoridis.* C. Bauh. *Buphthalmum* eſt compôſé de deux mots Grècs, Βὸς *bœuf*, & ὀφθαλμὸς *œuil.* Comme qui diroit *œuil* de bœuf; car on prétend que la fleur de cette plante reſſemble à l'*œil* d'un bœuf. Borel qui étoit Médecin, dit que l'*œil de bœuf* eſt l'hèrbe *Cotula fœtida.*

Voyez encore au mot Boeuf.

Oeuil de vache. C'eſt l'hèrbe *Cotula non fœtida.* Borel.

Oeuil livide, c'eſt une drogue qu'on appelle *Lycium.* Borel.

Oeuil, ſignifie auſſi les trous par où les cables entrent & ſortent. *Foramen.* Et on appelle *œil de pie*, ou *mailles*, les trous ou œillèts qui ſont au bas des voiles, pour y attacher des garcettes de rie en cas de beſoin.

On appelle encore *œil*, une petite nuée qui eſt le ſigne d'une grande tempête en pluſieurs côtes de la mèr, comme en la Guinée, Loango, la Mèr Rouge, &c. Elle s'étend peu-à-peu, & le vent en ſort avec tant d'impétuoſité, qu'il renvèrſe les navires, ſi les voiles ne ſont pliées. Les Portugais l'appellent *ſyphon*, ou *typhon*, & le commun des Mariniers *œil de bouc.* *Oculus hircinus.*

Oeuil *de chat*, Se dit d'un *œil* qui voit de nuit, comme font les chats. *Oculus felinus.*

Oeuil *de chat*, ſe dit auſſi d'une pièrre précieuſe qui eſt luiſante, tranſparente, de divèrſes couleurs, de figure ordinairement oblongue, reſſemblant à l'opale, mais beaucoup plus dure. On en trouve en pluſieurs endroits des Indes orientales; mais celle qui vient de Cèilan eſt la plus eſtimée. En Latin *Oculus cati.* Quelques-uns l'appellent *œil du ſoleil*, parcequ'elle eſt rayonnante comme un petit ſoleil.

Oeuil *de chat*, eſt auſſi une plante qui pouſſe de petites tiges rondes, veluës, garnies de feuilles étroites, ſemblables à celles de l'hyſſope, graſſes, un peu âcres & amères. Ses fleurs ſont des tuyaux dont un bout eſt fèrmé par un muſle, de couleur en partie blanche, & en partie purpurine. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccède un fruit aſſez reſſemblant à une tête de cochon, où l'on voit comme des orbites, & une bouche: ce fruit contient les ſemences. Quelques-uns appellent cette plante *mouron violet.* En Latin *antirrhynum arvenſe majus.* C. Bauh.

Oeuil *du Soleil*, eſpéce de pièrre précieuſe. Voyez Oeuil de chat.

Oeuil *de cèrf*, eſt une plante qu'on appelle autrement *elaphoboſcum.* Gaſpar Bauhin l'appelle *paſtinaca ſylveſtris latifolia.* C'eſt une eſpéce de panais. Voyez Panais.

Oeuil *de lièvre*, eſt une contraction de la paupière ſupèrieure, qui l'empêche de pouvoir couvrir tout l'œil, de ſorte qu'on eſt obligé de dormir la paupière ouvèrte comme les lièvres. Les Médecins l'appellent *lagophthalmie*, mot Grèc qui ſignifie la même choſe, de λαγὼς, *lièvre* & ὀφθαλμὸς, *œil.* Cette maladie vient d'une convulſion, d'une plaie, ou d'un ulcère de la paupière qui la racourciſſent: elle vient auſſi de la mauvaiſe coutume que les enfans prennent dans le bèrceau, de regarder toûjours en haut ou en arrière.

Oeuil *de chèvre*, eſt celui qui a une tâche blanche à la cornée, comme celle qu'on voit aux chèvres. *Caprinus oculus.* Les Médecins appellent cette maladie *aigis.*

Oeuil *d'airain*, ou *œil de lion*, ſe dit d'un *œil*, roux, fièr, étincelant, comme ceux des lions, ou des ladres confirmez.

Oeuil *de loup*, ou *de mauvais garçon*, eſt un *œil* noir, enfoncé, regardant de travèrs comme ceux des loups, tels que les ont ordinairement les traîtres & les ſcélérats.

Oeuil *vairon* ou *bigarré*, eſt un *œil* qui eſt blanc & noir, ce qui arrive ſouvent aux chevaux: & il eſt auſſi nomme, *quaſi variegatus.*

On appelle *yeux d'écreviſſe*, mais improprement, des pièrres qui naiſſent dans la tête des groſſes écrevilles de rivière, des Indes orientales. *Oculi cancrini, oculi cancrorum.* Ces pièrres ſont blanches, groſſes comme des pois, ayant la forme d'un œil. Les écrevilles s'en déchargent dans l'été, & l'on en trouve une ſi grande abondance aux bords des rivières, & même de la mèr, qu'on les ramaſſe à poignée. Les écrevilles des Indes orientales rendent auſſi de ces pièrres, mais elles ſont fort groſſes. Les *yeux d'écreviſſe* ſont fort en uſage en Médecine: ils ſont propres pour adoucir les humeurs trop acides ou trop âcres, pour purifier le ſang, pour arrêter les cours de ventre, le vomiſſement.

A yeux clos. Phraſe advèrbiale. Aveuglément, & ſans éxaminer les chôſes. *Clauſis oculis.* Je me confie tant en vous, que je ſignerai tout ce que vous m'envoyerez *à yeux clos.* Le chemin eſt ſi facile, que j'irois *à yeux clos.*

Oeuil, ſe dit proverbialement en ces phraſes; On dit que deux *yeux* valent mieux qu'un. *Plus vident oculi quàm oculus.* Que quatre *yeux* voyent plus que deux; pour dire, que des affaires ſont mieux éxaminées par pluſieurs perſonnes, que par une ſeule. On dit auſſi, il n'y avoit que quatre *yeux*; pour dire, que l'affaire étoit ſecrette entre deux perſonnes, qu'il faut que l'un ou l'autre l'ait découvèrte. On dit auſſi, Cela ne ſe fera pas pour vos beaux *yeux*, c'eſt-à-dire, pour rien & ſans ſalaire. On dit auſſi, que des gens ſe mangent les *yeux*, le blanc des *yeux*, ſont prêts de ſe ſauter aux *yeux*; pour dire, ſont en procès, en querelle, ſont prêts de ſe déviſager. *Rixantur inter ſe, ſimultates habent.* On dit auſſi, Loin des *yeux*, loin du cœur; pour dire, que l'abſence détruit l'amour & l'amitié. On dit auſſi, qu'un homme a plus grands *yeux* que grand' panſe; pour dire, qu'il n'eſt pas content de ce qu'on lui préſente à manger, quoiqu'il y en ait plus qu'il n'en peut digerer. On dit auſſi, qu'un homme voit une paille qui eſt dans l'*œil* de ſon prochain, & qu'il ne voit pas une poûtre qui eſt dans le ſien; pour dire, que nous ſommes plus clairvoyans dans les défauts d'autrui que dans les nôtres. On dit encore, Faire la guèrre à l'*œil*; pour dire, prendre garde à l'état d'une choſe, pour en profiter. On dit en ce ſens, Avoir l'*œil* au guet, avoir un *œil* aux champs, & l'autre à la ville; pour dire, Faire une ſoigneuſe obſèrvation des chôſes, tant de ce qui ſe paſſe au dedans qu'au dehors. *Sedulo & attente obſervare.* On dit auſſi, que l'*œil* du maître engraiſſe le cheval; pour dire, qu'il faut qu'un maître voye panſer ſon cheval lui-même; & figurément qu'il ne ſe repoſe pas ſur autrui du ſoin de ſes affaires. En quelques lieux on dit, L'*œil* du Fermier vaut fumier. On dit auſſi, qu'un homme a bon pied, bon *œil*; pour dire, qu'il ſe porte bien, qu'il eſt vigilant & diſpos. On dit auſſi, Jetter de la poudre aux *yeux* de quelqu'un; pour dire l'éblouir, le ſurprendre. On dit encore, de celui qui a fait quelque affaire notoirement déſavantageuſe, On ne ſçait où il avoit les *yeux*; il falloit qu'il les eût au dèrrière, au talon. On dit pour exprimer une fort petite quantité, Auſſi peu qu'il en pourroit tenir dans mon *œil*. Pour dire, Il n'y en a point du tout: on dit, Il y en a comme dans mon *œil*, il n'y en a pas plus que dans mon *œuil*. On dit auſſi, Autant vous en pend à l'*œil*; il vous en peut arriver tout autant. On dit auſſi d'un eſprit légèr & inconſtant, Qu'il lui paſſe une mouche devant les *yeux*, il change, il ſe dédit. On dit auſſi, qu'une choſe frape les *yeux*, ſaute aux *yeux*, qu'elle crève les *yeux*; pour dire, qu'elle eſt claire & évidente: qu'elle fait mal aux *yeux*, qu'elle brule les *yeux*; pour dire, qu'elle choque, qu'elle convainc celui qui a intérêt de l'empêcher. On dit auſſi, Regarder entre deux *yeux*, ouvrir des *yeux* grands comme une ſaliére; pour dire, regarder un homme attentivement. On dit auſſi, qu'un homme a les *yeux* pochez au beurre noir, à la compote; pour dire, qu'il a les *yeux* meurtris de quelques coups qu'on lui a donnez. On dit que, quand on a mal aux *yeux*, il n'y faut toucher que du coude; pour dire, qu'il n'y faut point toucher du tout. On dit auſſi, *œil* pour *œil*, dent pour dent, pour ſignifier la peine du talion qui étoit établie par la loi des Juifs. Ce mot eſt pris de l'Ecriture, *Matth.* V. v. 38. On dit auſſi, En un clin d'*œil*, pour dire, en un moment.

Œuillade. ſ. f. Regard; coup d'œil; action de la vûe. *Intuitus, obtutus, oculorum conjectus.* Il lui a donné une *œillade* en paſſant, une *œillade* amoureuſe. Au pays des jaloux, les *œillades* ſont criminelles.

Œuillader. v. act. Jetter l'œil, regarder. *Avidius lumina conjicere.* Il eſt peu en uſage, & ne ſe peut dire qu'en riant. Deſmarais a dit *œillader* l'Univers, dans les *Viſionnaires.*

Œuillère,

ŒUILLIÈRE. adj. Qui ne ſe dit que des deux dents canines qui ſont en la bouche de l'homme, entre les inciſoires & les molières, à qui on a donné ce nom, à cauſe qu'elles reçoivent une portion d'un des nèrfs qui fait mouvoir l'œil; & pour cela on tient qu'il eſt dangereux de les arracher. *Dens ocularius.*

OEUILLIÈRE, eſt auſſi une partie de la têtière du cheval de harnois. *Ocularium tegmen.* Ce ſont des morceaux de cuir pôſez à côté des yeux pour les garentir des coups du fouet du Chartier.

OEUILLIÈRE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une partie du caſque ou heaume qui ſèrvoit de viſière aux Chevaliers.

ŒUILLET. ſ. m. Plante dont les feuilles ſont longues, étroites, dures, pointuës au bout, vèrdâtres. Il s'éleve au milieu des feuilles, des tiges rondes, liſſes, hautes d'environ un pied & demi, nouées, portant en leurs ſommitez des fleurs longues, à pluſieurs feuilles, belles, diſpôſées en rond, étroites en bas, larges en haut, ſoutenuës par un calice qui eſt un tuyau cilindrique & membraneux: ces fleurs ſont rouges, ou blanches, ou marbrées de couleurs divèrſes, fort agréables à la vuë, d'une odeur aromatique, approchant de celle du gérofle. En Latin *caryophyllus altilis major*, C. BAUH. Cette plante eſt cordiale & céphalique, propre pour réſiſter au venin. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*œillèt*. On diviſe ordinairement les *œillets* en cultivez & en ſauvages, & en ſimples & en doubles. Un *œillèt* de graine, de marcotte; des *œillets* de Poëte ou de Poitou; des *œillets* pannachez. Il y a des gens qui mettent des pôts d'*œillets* ſur leurs fenêtres; ce qui eſt défendu par les réglemens de Police.

OEUILLÈT D'INDE, eſt une plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ trois piéds, groſſe comme le pouce, nouée, rameuſe. *Ocellus Indicus.* Ses feuilles ſont ſemblables en quelque manière à celles de la tanéſie, oblongues, pointuës, dentelées en leurs bords, rangées pluſieurs ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont radiées, rondes, belles, quelquefois groſſes comme le poing, de couleur jaune ou dorée. Ses ſemences ſont oblongues, noires. Sa racine eſt attachée à la ſurface de la tèrre par beaucoup de fibres menuës, molles. En Latin *Tagetes maximus rectus*, *flore maximo multiplicato*. JUAN. BAUH. Quelques Botaniſtes prétendent que cette plante eſt un poiſon. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*œillèt d'Inde*.

OEUILLÈT, eſt auſſi un ornement des habits, qui eſt commode pour les attacher. C'eſt un trou entouré de points de ſoie, ou de fil. *Ocellus*, *ocillum*. On a fait pluſieurs rangs d'*œillèts* à ce haut de chauſſe pour y attacher des bas, des rhingraves. L'*œillet* d'un corps de femme ou d'enfant, ſont les trous par où on paſſe le lacet pour ſèrrer le corps, & en joindre les deux côtez l'un à l'autre.

OEUILLÈT. Tèrme d'Émailleur. Petit bouillon qui s'éleve quelquefois ſur les plaques émaillées, lorſqu'on les met au feu. FÉLIBIEN. *Encauſti ebullientis ſpuma.*

OEUILLÈT, ſe dit par les Matelots d'une boucle que l'on fait au bout de quelques cordes. *Oculus*, *foramen*. *Oeillèt d'étai* eſt une grande boucle faite au bout du haut de l'étai, dans laquelle paſſe le même étai, après avoir fait le tour du ton du mât. *Oeillets de la tournevire* ſont des boucles, qui ſont faites à chacun de ces bouts pour les joindre l'un à l'autre avec un quarantenier.

ŒUILLETERIE. ſ. f. Lieu planté de différens œillèts. *Ocellarium*. On a vû des Curieux d'œillèts, qui ont eu juſqu'à 200 piéds d'œillèts différens dans leur *œilleterie*.

ŒUILLETON. ſ. m. Rejetton d'œillèt. *Ocelli ſurculus*. Il ſe dit auſſi des bourgeons, qui ſont à côté des racines des artichauds & autres plantes. Les *Oeilletons* ſont les nouvelles productions qui naiſſent aux piéds des artichaux. LIGER. On détache les *œilletons* pour multiplier ces plantes; car ils ſont comme autant de petits œufs, qui renfèrment une plante ſemblable à la mère d'où on les a tirez. On ôte auſſi les *œilletons*, parce qu'ils empêchent les œillèts de bien croître, & les artichauds de bien produire leur fruit. Voilà de beau *œilletons* & bien enracinez. LIGER.

ŒUILLETONNER. v. act. Ôter les œilletons des œillèts, des artichauds & des autres plantes. Il faut *œilletonner* cette plante. *Surculos reſecare*, *avellere*, *reſcindere*. Il eſt tems d'*œilletonner* ces artichaux. Voilà des artichaux bons à *œilletonner*. LIGER.

ŒUVRE. ſubſtantif tantôt maſculin, tantôt féminin. *Opus*. L'Académie le fait toujours féminin; mais, quelque déférence qu'on doive avoir pour ſes déciſions, il eſt bien difficile de ne pas convenir qu'il eſt quelquefois auſſi maſculin; comme on en vèrra des éxemples ci-deſſous. Acte, effet produit par quelque agent; ouvrage. *Actus*, *affectus*, *actio*, *operatio*. L'*œuvre* de la création a été achevé en ſix jours. Dieu eſt merveilleux en ſes *œuvres*. Dieu ſe manifeſte par ſes *œuvres*. FLÉCH. L'Égliſe de S. Pièrre de Rome eſt l'*œuvre* le plus magnifique du monde; c'eſt l'*œuvre* du Bramante.

OEUVRES, en parlant des actes de la concupiſcence, ne ſe dit qu'en cèrtaines phraſes. *Opus*. L'Égliſe éxplique ainſi un des dix Commandemens de Dieu, *L'œuvre de chair* ne deſireras qu'en mariage ſeulement. On dit auſſi d'une femme enceinte, qu'elle eſt groſſe des *œuvres* de ſon mari. Une fille en promeſſe de mariage avec un garçon, le fait aſſigner à l'Officialité, quand elle eſt enceinte de ſes *œuvres*.

Au tems jadis on vit Dieux & Déeſſes,
Se profaner aux œuvres *des mortèls.* VILL.

OEUVRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, ouvrage, action. *Opus*, *actio*. Dans le diſcours uni, *Oeuvre* eſt toujours féminin: une bonne *œuvre*, une *œuvre* ſainte; mais dans le diſcours échauffé il le faut faire plus ſouvent maſculin, parceque l'éxpreſſion en eſt plus fèrme. En Théologie on dit, Le grand *œuvre* de la rédemption, ou de l'incarnation: *Opus redemptionis*. Si vous le faites féminin dans ces endroits-là, l'éxpreſſion languit, & choque l'oreille. PATRU. On le fait plus communément féminin dans le même ſens. Elle a fait une bonne *œuvre*: la foi ne ſèrt de rien ſans les *œuvres*. Les bonnes *œuvres* ſont méritoires, & ſatisfactoires. On entend par bonnes *œuvres*, plus particulièrement cèrtaines actions particulières, qui regardent la charité; ſoulager les malheureux, conſoler les affligez, &c. On les nomme *Oeuvres* de Miſéricorde; on diſtingue les *œuvres* de miſéricorde ſpirituelle, & les *œuvres* de miſericorde corporelle, comme on le va voir ci-après. En ce ſens toute bonne *œuvre* eſt une bonne action, mais toute bonne action n'eſt pas une bonne *œuvre*. Mais ſouvent, & ſur tout en matière de controvèrſe, bonne *œuvre* ſe prend pour toute action bonne, agréable à Dieu, méritoire. Ainſi l'on montre évidemment, contre les Proteſtans, la néceſſité des bonnes *œuvres* pour le ſalut. La foi eſt morte ſans les *œuvres*, ou ſans les bonnes *œuvres*. Saint Jacques enſeigne clairement dans ſon Épitre canonique la néceſſité des bonnes *œuvres*. Dans toutes ces phraſes & ſemblables, *œuvres* a un ſens général. Il y a plus de pèrfection à ſupporter avec patience les advèrſitez, qu'à s'appliquer avec fèrveur à faire de bonnes *œuvres*. L'AB. REG. Dans ce ſens, *œuvre* eſt auſſi quelquefois maſculin: Toutes les Communautez coopéroient d'une même ardeur à ce ſaint *œuvre*. PA. Il y a ſept *œuvres* de miſéricorde ſpirituelles, & autant de corporelles, par leſquelles on ſecourt ſon prochain dans ſes néceſſitez de l'eſprit & du corps. Les corporelles ſont: Viſiter les priſonniers; donner à boire à ceux, qui ont ſoif; donner à manger à ceux qui ont faim: racheter les priſonniers; vêtir les nuds; loger les pauvres; enſevelir les morts. Les ſpirituelles ſont: donner bon conſeil à ceux qui en ont beſoin, corriger ceux qui manquent, inſtruire les ignorans, conſoler les affligez, pardonner les injures remettre les offenſes, ſupporter les peines, prier pour les vivans & pour les morts, & pour ceux qui nous pèrſécutent. On les nomme autrement des *œuvres de charité*, des *œuvres pies*, & *méritoires*. Au jour du Jugement chacun ſera jugé ſelon ſes *œuvres*. On appelle *œuvres de ſurérogation*, celles qu'on fait au delà de ce qui eſt préciſément demandé pour le ſalut; & auſſi celles qu'un ami fait au delà de ce qu'on avoit déſiré de lui.

OEUVRES, ſe dit auſſi des compoſitions d'eſprit, des écrits d'un Auteur qu'on a recueillis: auquel ſens, le mot *œuvre* eſt toujours féminin au plurier; & tantôt maſculin & tantôt féminin au ſingulier. *Opera*. Les *Oeuvres* morales de Plutarque. Les *Oeuvres* de S. Thomas. On a recueilli toutes les *Oeuvres* poëtiques de Ronſard, de Corneille, les *Oeuvres* poſtumes de Cujas, &c. Si les *Oeuvres* ſérieuſes de Voiture ſont médiocres, c'eſt cette médiocrité qui plaît. COSTAR.

Qu'ils compôſent une œuvre, *on vèrra ſi leur Livre*
Après mille & mille ans ſera digne de vivre,
Surmontant par vèrtu l'envie & le deſtin
Comme celui d'Homère & du Chantre Latin. RÉGNIÉR.

Quand le bon Patelin met un œuvre *en lumière,*
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linière. BOIL.

La Pucelle eſt encore une œuvre *bien galante.* ID.

Vèrras-tu bien ſans pitié
Une œuvre *ſi mal polie?* MAIN.

A l'égard des Peintres & Graveurs, on appelle l'*œuvre* d'un Maître, le recueil de toutes les piéces gravées qu'on en trouve. L'*Oeuvre* de Marc Antoine, de Lucas, de Bonazone. L'*Oeuvre* des Sadelers eſt compris en trois volumes.

OEUVRE, ſe dit auſſi du travail des Artiſans ſur quelque matière qu'ils ornent, qu'ils embelliſſent. *Ornatus*. Un diamant brut paroit moins que celui qui eſt taillé, enchaſſé & mis en *œuvre*. Le fèr venant de la forge ne coute que tant; & quand il eſt mis en *œuvre* tant, ſelon l'ouvrage. Il faut laiſſer ſécher le bois de menui-

menuiſerie ſix ou ſept ans avant que de le mettre en *œuvre*. Ceux qui ont mis des gens en *œuvre* les doivent payer.

Oeuvre, ſe dit figurément en ce ſens des hommes & des choſes, & ſignifie, Employer à quelque uſage. *Occupare, ad opus applicare.* Ce garçon a de l'eſprit & du mérite, ſi on le mettoit en *œuvre*, il réuſſiroit. La Nature fait le mérite, & la Fortune le met en *œuvre*. La Roch. L'art de ſçavoir bien mettre en *œuvre* de médiocres qualitez, donne ſouvent plus de réputation que le véritable mérite. Id. Cette façon de parler eſt agréable, de la ſorte qu'elle eſt miſe en *œuvre*. Cost. L'intérêt met en *œuvre* toute ſorte de vertu. La Roch. Mettre toutes ſortes de remédes en *œuvre*. Vaug. Tout l'agrément des bons offices dépend de la manière dont ils ſont mis en *œuvre*. M. Esp.

On appelle en Chymie le *grand œuvre*, la Pierre Philoſophale, la Benoîte, qu'on chèrche depuis ſi longtems, & qu'on ne trouve pas. Tant d'expériences, & de tentatives inutiles ont fait voir l'impoſſibilité du *grand œuvre*. *Opus arduum, magnum, philoſophicum, Chryſopœia.* On dit par manière d'axiome que l'*œuvre* de la pierre eſt un jeu d'enfant & un ouvrage de femme; cela ſignifie que l'ouvrage de la pierre ſe fait d'une manière qui approche de la conception de l'homme. Cela ſignifie encore que l'ouvrage de la pierre eſt très-aiſé à faire, ce qui eſt cauſe que les Sages prennent tant de ſoin de cacher leur ſecrèt.

Oeuvre, ſignifie auſſi la Fabrique; le revenu d'une Parroiſſe deſtiné à la conſtruction, ou réparation des bâtimens, à l'entretien du ſervice. *Annui Eccleſiæ reditus* L'*œuvre* de telle Parroiſſe à dix mille livres de rente. Cette maiſon appartient à l'*œuvre*. On met auſſi à part dans les Chapitre un certain fonds, qui eſt deſtiné à l'*œuvre*, aux réparations. C'eſt en ce ſens qu'on quête pour l'*œuvre*; qu'on dit, N'oubliez pas l'*œuvre* Tronc pour l'*œuvre*.

Oeuvre d'Égliſe. ſ. f. eſt auſſi un banc, ou une conſtruction de menuiſerie dans la nèf des Parroiſſes, où ſe mettent les Marguilliérs, & où s'expoſent les Reliques. *Cathri ædituorum.* L'*œuvre* de S. Germain l'Auxèrrois du deſſin de M. Le Brun, eſt une des plus belles de Paris. Quand un Évêque vient au Sermon, on le place dans l'*œuvre* au deſſus des Marguilliers. A Magnificat on vient encenſer l'*œuvre*, où ſont des Reliques, qui ſont à l'*œuvre*.

Oeuvre, Se dit en tèrmes de Coutumes. *Oeuvre* de loi dans la Coutume de Haynaut, de Mons, de Liége, de Lille, ce ſont les ſolemnitez de deshéritance, ou d'adhéritance, qui ſe pratiquent dans les aliénations. De Laurière. Loi eſt mis là pour Juſtice. *Oeuvre* de Loi c'eſt *œuvre* de Juſtice. Comme homme de Loi.

Oeuvres en tèrmes de Coutumes ſont les labours, façons de vignes & autres cultures. De Laurière.

Oeuvres vives, en tèrmes de Marine, ſont toutes les parties du navire qui entrent dans l'eau, les bordages & les préceintes depuis la quille juſqu'à la liſſe du vibord. *Carena.* On les fait du chêne le plus dur; & par l'ordonnance du Roi il eſt défendu aux Charpentiers d'y laiſſer travailler leurs apprentifs. Les *œuvres mortes* ſont celles qui ſont hors de l'eau, faites de bois plus légèr & plus mince. Quelques-uns étendent les *œuvres vives* juſqu'au vibord ou plancher d'en haut.

Oeuvres de marée, eſt le radoub qu'on donne au vaiſſeau échoué, quand la mèr eſt baſſe. *Navis inſtauratio.*

Oeuvre, en tèrmes d'Architecture, ſe dit du corps du bâtiment des quatre gros murs; & on dit, dans *œuvre* & hors d'*œuvre*, pour dire, par dedans ou par dehors. *Ædificium, ædes.* La voute de S. Euſtache a 22 toiſes de haut dans *œuvre*, c'eſt-à-dire, depuis le pavé juſqu'à la ſurface intérieure de la voute. La façade du Louvre a 83 toiſes, c'eſt-à-dire, en y comprenant l'épaiſſeur des murs qui ſont de châque coté. La cour dans *œuvre* en a ſeulement 63. Car dans *œuvre* & hors d'*œuvre* ſe dit des meſures du dedans & du déhors du bâtiment. On ne fait plus les éſcaliers hors d'*œuvre* comme autrefois, mais dans *œuvre*. On fait encore des pèrrons, des balcons, des cabinéts & des trompes hors d'*œuvre*.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt hors d'*œuvre*; pour dire hors le rang des autres, ſoit à table, ſoit dans le cèrcle d'une compagnie. *Extra ordinem, extra ſocietatem.* On dit auſſi dans un diſcours, dans un livre, qu'une choſe eſt hors d'*œuvre*, quand c'eſt une digreſſion, une choſe qui ne ſert de rien au ſujèt, qui n'eſt pas en ſa place.

Hors-d'oeuvre, s'employe auſſi ſubſtantivement, comme un ſeul mot, & alors il ſe dit ordinairement des petits ragoûts qu'on ſert aux bonnes tables, outre les plâts d'entrée, ou d'entre-mêts qui ſont rangez avec quelque ordre. *Fercula additicia.* On ſervit pluſieurs *hors-d'œuvre* à chaque ſervice. Cliton ſe ſouvient éxactement de quels plâts on a relevé le prémier ſervice; il n'oublie pas les *hors-d'œuvre*, le fruit & les aſſiettes. La Bruy.

Hors-d'œuvres ſ. Se dit auſſi en tèrmes d'Architecture des piéces qui ne ſont attachées que par un côté à un corps de logis, comme un éſcalier, un cabinet.

Sous-oeuvre. On dit reprendre un vieux mur *ſous-œuvre* quand on le rebâtit par le pied, *a fundamentis.*

Maître des *œuvres*, ou Général des *œuvres*, eſt un Officier prépoſé pour avoir inſpection ſur les bâtimens de la ville, afin qu'ils ſoient conſtruits ſuivant les réglemens de Police & les ſtatuts de la Maçonnerie; avec pouvoir de faire démolir les bâtimens qui ne ſeront pas trouvez conformes aux régles, qui ſont établies à cet égard. *Ædituus, ædificiorum præpoſitus.* Il y a pour cela une Chambre, une Juriſdiction dans l'enclos du Palais.

Maître des baſſes *œuvres*, eſt celui qui cure les retraits. *Foricarum evacuator.*

Maître des hautes *œuvres*, eſt le nom honorable, qu'on donne à l'Éxécuteur de la Haute Juſtice, ou Bourreau. *Carnifex, tortor.*

Oeuvre, ſe dit proverbialement en ces phrâtes. La mort couronne l'*œuvre*; pour dire, Ce n'eſt pas aſſez de bien vivre, il faut bien mourir; ou, Ce n'eſt pas aſſez de bien commencer, il faut bien achever. *Finis coronat opus.* On dit à Paris des choſes qui durent trop longtems à faire, C'eſt l'*œuvre* de Notre-Dame, qui ne finit jamais; à cauſe qu'on prétend qu'il y a quelque teſte de voute à faire, qu'on ne veut pas achever. On dit d'un homme vigilant, qu'il met toutes pieces en *œuvre*; pour dire, qu'il employe toutes ſortes de moyens pour parvenir à ſes fins. *Omnem movet lapidem.* On dit au contraire d'un faineant, qu'il ne fait *œuvre* de ſes dix doigts. On dit auſſi, Bon jour, bonne *œuvre*; pour dire, que ce ſont les jours de fêtes, où chacun eſt occupé à ſa dévotion, qu'il eſt plus aiſé de voler, de faire un méchant coup. On dit auſſi à un homme qui a gâté ou ruïné quelque choſe, Voilà de vos *œuvres*, de vos chef-d'*œuvres*. On dit auſſi à un homme qui mange éxceſſivement, Jamais Gargantua n'y fit *œuvre*. On le dit auſſi de toutes les choſes extraordinaires, quand on les compare à une autre du même genre, qui eſt fameuſe. On dit encore, A l'*œuvre* on connoit l'ouvrier. *Ex ungue leonem.* C'eſt dommage qu'on ne le mette en *œuvres*, qu'on ne l'employe.

OFF.

OFFAIRE. ſ. m. Nom de métier chez les Anciens, éſpéce de Patiſſier. *Offarius.* C'étoit ceux qui faiſoient les piéces de tout qu'on nommoit *offa*, & qui étoient une eſpéce de talmouſe, une boule de pâte aſſaiſonnée.

OFFANTO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Aufidus.* Elle nait aux montagnes de l'Apennin, dans la Principauté ultérieure, où elle baigne Conza & Monte-verde; enſuite elle ſépare la Capitanate de la Baſilicate, & de la Terre de Bary, & ſe décharge dans le golfe de Venuſe, près du bourg de Salpe. Maty.

OFFEN. Voyez Bude.

OFFENBACH. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Franconie. *Offenbachium.* Il eſt ſur le bord méridional du Mein, à une lieuë & demie au deſſus de Francfort. *Offenbach* appartient au Comte d'Ifenbourg, qui y fait ſa réſidence ordinaire. Maty.

OFFENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du cercle de Souabe, en Allemagne. *Offenburgum.* Elle eſt la plus conſidérable de l'Ortnavv, & ſituée ſur la riviere de Kintzig, à trois ou quatre lieuës de Strafbourg, vers le levant. *Offenbourg* eſt Impériale, & ſous la protection de la Maiſon d'Autriche. Maty.

OFFENDRE. Vieux v. a. Offenſer ou Rencontrer, comme le Latin *Offendere*, ſur lequel il a été fait.

Car circuit m'ont les chiens pour me prendre,
La fauſſe trompe eſt venuë m'offendre.
Marot *Pſ.* 22.

OFFENSANT, ANTE. adj. Choquant, injurieux; qui nuit, qui bleſſe. *Contumelioſus, injurioſus.* Des paroles *offenſantes.* C'eſt un procedé *offenſant* que de faire des cabales contre quelqu'un pour nuire à ſa fortune, bleſſer ſa réputation, &c.

OFFENSE. ſ. f. Injure, affront, outrage, tort qu'on fait à quelqu'un, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens, ou en ſon honneur. *Offenſa, injuria, offenſio.* Une *offenſe* de fait, c'eſt quand on bat, on maltraite, ou tuë quelqu'un. *Offenſa ex facto.* Une *offenſe* de paroles, c'eſt quand on dit des injures, ou des choſes choquantes. *Ex dicto.* Le Prince, content de vanger ſes propres injures, laiſſoit à Dieu le ſoin de la Majeſté de ſon nom, & la pourſuite de ſes *offenſes*. Farc. Le monde blâme celui qui n'eſt point touché des *offenſes* qu'on lui fait, comme un inſenſible & un lâche. M. Esp. La grandeur d'une *offenſe* n'eſt ramus bien connuë que par celui qui l'a faite, ou par celui qui l'a reçuë. St. Real. Des *offenſes* qui ne meriteroient qu'un reſſentiment ordinaire

ordinaire, ſi on les recevoit de gens indifférens, ſont des outrages mortels de la part de ce qu'on aime. Id. La paſſion s'émeut à la ſeule image d'une *offenſe* vraie ou fauſſe. Nic. De toutes les *offenſes* que l'homme reçoit, il n'y en a point que l'homme ſente plus vivement que le mépris. M. Ésp. Les *offenſes* à l'honneur ne ſe réparent point : les autres *offenſes* peuvent ſe réparer par argent, ſe convèrtir en dommages & intérêts. Par le droit naturel il eſt pérmis de repouſſer les *offenſes*, & de s'en venger. La loi Chrétienne nous ordonne de pardonner les *offenſes*, d'oublier les *offenſes*. On a établi des Magiſtrats pour mettre de ſang froid une juſte proportion entre la peine & l'*offenſe*. Tou. Faire une *offenſe* mortelle & impardonnable. S. Évr. *Offenſa irremiſſibilis.*

Un Auteur qui dans ſon écrit,
Comme moi, reçoit une offenſe,
Souffre plus que Job ne ſouffrit,
Bien qu'il eut d'extrêmes ſouffrances. Sar.

Offenſe, ſignifie en Théologie, Faute, peché. *Peccatum, offenſa, delictum, culpa.* Une *offenſe* mortelle ou vénielle. Une des demandes de l'Oraiſon Dominicale, eſt que Dieu nous pardonne nos *offenſes*, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſez. Mes *offenſes* paſſées me tiennent dans une agitation continuelle. Port-R. Expiér les *offenſes*. Pasc.

Offenſé. ſ. m. Celui qui a reçu une offenſe. *Offenſus, injuriâ affectus.* L'offenſeur doit ſatisfaction à l'*offenſé*.

*En cet affront mon père eſt l'*offenſé ;
Et l'offenſeur le pere de Chimene. Corn.

Offenser. v. act. Outrager quelqu'un ; lui nuire en ſa pèrſonne, en ſes biens, en ſa réputation ; le piquer, le fâcher, lui faire affront. *Offendere, ladere.* Un homme délicat ſur le point d'honneur, ſe tient *offenſé* vivement, ſenſiblement, quand on ſuborne ſa femme, quand on l'outrage en ſa pèrſonne. Il y a des gens mal-endurans qui s'*offenſent* de tout. Il y a de cèrtaines gens dont on ne s'aviſe pas de s'*offenſer*. Cail. On ne fut jamais ſi pointilleux, ni ſi délicat : on s'*offenſe* de tout, & l'on ne veut jamais être *offenſé* impunément. Fl. Celui qui *offenſe*, pardonne moins que celui qui eſt *offenſé*. S. Évr. Les jeunes gens *offenſent* moins pour nuire, que pour faire affront. Dac. On dit par compliment. Excuſez-moi, je n'ai pas crû vous *offenſer*, je n'ai pas dit cela pour vous *offenſer*.

Offenser, ſignifie auſſi, Bleſſer, choquer, incommoder. *Ladere, nocere.* Ce diſcours eſt ſcandaleux, impie, il *offenſe* tous les gens de bien ; il *offenſe* tout l'Etat, il *offenſe* mes chaſtes oreilles. La piété des Fideles *offenſée* par l'hérèſie ſe ſignala par de nouveaux témoignages de zèle. Boss. J'*offenſerois* votre charité, ſi je croyois qu'il falût l'éxciter par l'artifice & par le menſonge. Fléch.

Régniér dit de ceux qui mépriſent Homère & les Anciens.

Penſent-ils des plus vieux offenſer *la mémoire,*
Par le mépris d'autrui s'acquerir de la gloire? Régniér.

Offenser, ſe dit auſſi de ce qui bleſſe, ou de ce qui ébranle trop violemment les ſens. *Offendere, ladere.* Ce qui eſt trop vif bleſſe les ſens. *Nimis ſenſibile ladit ſenſum.* La trop grande lumière *offenſe* la vûë. Le muſc tout pur eſt ſi fort qu'il *offenſe* le cèrveau. Quand les nèrfs ſont *offenſez*, on ſent de grandes douleurs.

Offenser, en tèrmes de Théologie ſignifie, Tranſgreſſer les commandemens de Dieu, ou de l'Egliſe. *Tranſgredi, prævaricare, violare. Offenſer* Dieu mortellement, véniellement. La pénitence eſt néceſſaire à ceux qui ont *offenſé* Dieu.

On dit proverbialement, qu'il n'y a que la vérité qui *offenſe*. C'eſt ce que Térence a dit, *Veritas odium parit.* Pour dire, qu'il n'y a point d'injure plus ſenſible, que quand nous nous ſentons coupables des fautes qu'on nous reproche.

Offenseur. ſ. m. Celui qui offenſe. *Violator.* Corneille a dit dans le Cid :

En cet affront mon père eſt l'offenſé ;
*Et l'*offenſeur *le pere de Chimene.*

Quelques Critiques ont blamé ce mot comme n'étant pas François, mais outre la néceſſité qu'a la langue de cette expreſſion, d'autres bons Auteurs n'ont pas fait de difficulté de l'employer. Par la malignité de la nature, les amis communs ſont toujours plus favorables à l'*offenſeur* qu'à l'offenſé. St. Réal. Plus l'*offenſeur* m'eſt chér, plus je reſſens l'injure. Racine.

Offensif, ive. adj. & quelquefois ſubſt. *Offenſivus, nocivus.* Qui attaque, qui offenſe, ou qui ſert à offenſer. Nous avons fait ligue *offenſive* & déffenſive contre vous. Des armes *offenſives* & déffenſives, des ligues *offenſives* & déffenſives ; c'eſt-à-dire, pour attaquer, ou ſe déffendre. Ceux qui ſont les plus forts ne ſe doivent pas tenir ſur la déffenſive, il faut aller juſqu'à l'*offenſive*, juſqu'à l'attaque.

Offensivement. adv. D'une manière offenſive, en attaquant. *Aggrediendo, impugnando.* Donner des troupes pour agir *offenſivement*.

Offert, erte. part. paſſ. du vèrbe *offrir*, & adjèctif. Qui eſt préſenté. *Oblatus.* La ſomme *offerte* n'eſt pas ſuffiſante pour les dédommager. L'occaſion *offerte* n'eſt pas à négliger. On dit en provèrbe, Marchandiſe *offerte* a le pied coupé ; pour dire, pèrd ſon prix.

Offerte. ſ. f. Offre que le Prêtre fait à Dieu du pain & du vin avant qu'ils ſoient conſacrez, & un peu avant la préface. *Oblatio, oblata, oblatum.* Quand on dit la Meſſe en cérémonie, on encenſe les *offertes*. Il eſt entré dans l'Egliſe quand le Prêtre en étoit à l'*offerte*. L'oraiſon qu'on dit en faiſant cette oblation, s'appelle *ſecrette*. Voyez Oblate.

Offertoire. ſ. m. Antienne qu'on chante & qu'on joüe ſur l'orgue dans le tems que le peuple va à l'offrande. *Offertorium.* Autrefois l'*Offertoire* conſiſtoit en un pſeaume avec ſon antienne, & il ſe chantoit. Il eſt cependant douteux ſi on le diſoit tout entiér. Car S. Grégoire dans ſon ſacramentaire dit, que quand il étoit tems, le Pape regardoit le chœur qui le chantoit, & faiſoit ſigne de finir.

Autrefois on appelloit *offertoire* le linge ſur lequel on mettoit les offrandes des Fidéles. M. Harris dit que c'étoit proprement un morceau d'étoffe de ſoie, ou de fin lin, dans lequel on recevoit & l'on envelopoit les offrandes en chaque Egliſe.

Office. ſ. m. Secours, ou devoir réciproque de la vie civile ; ſervice, plaiſir, ce qu'il convient de faire, *Officium, munus, obſequium.* C'eſt le propre d'un honnête homme de rendre de bons *offices* à tout le monde. C'eſt un *office* d'ami d'avèrtir un homme de ſes défauts. On rend un mauvais *office* à ſon ami, quand on le flate, quand on l'entretient dans ſes défauts. On lui a rendu un mauvais *office* à la Cour. Les bons *offices* de ceux qui ſçavent obliger de bonne grâce ſont aſſortis de tout ce qui peut les rélever, & les rendre plus agréables. M. Ésp. Les *offices* de vrais amis ont je ne ſçai quoi de vif & d'animé, qui prévient même juſqu'à nos déſirs, & qui va au devant de nos beſoins. S. Évr. Les prémiérs hommes nourriſſoient leur amour par les *offices* réciproques qu'ils ſe rendoient. M. Ésp. Le procédé de ſon Amant détruiſoit tous les bons *offices* que je lui rendois auprès d'elle. B. Rab. Les *offices* mutuels ſont néceſſaires pour affermir la paix entre les hommes. Tour. Sèrvir les malades dans les hôpitaux, & s'abaiſſer aux *offices* les plus humbles & les plus dégoûtans. Bouh.

Ce mot vient du Latin *officium*, qui s'eſt dit pour *efficium*, du vèrbe *efficere, faire.*

Office, ſignifie encore, ſoin, médiation. *Cura, mediatio.* Nos amis communs ont employé leurs *offices* pour nous accommoder. St. Ambroiſe & Cicéron ont fait des beaux traitez des *Offices* ; c'eſt-à-dire, des devoirs de la ſociété civile. Quelqu'un a appellé les *Offices* de Cicéron l'*Evangile de la loi naturelle.*

Office. ſ. m. Charge qui donne pouvoir & autorité de faire quelque choſe ; *Dignitas, authoritas, facultas.* Loyſeau définit l'*office*, une dignité avec fonction publique. Prémièrement on le dit de ceux de Judicature & de Police. *Office* de Préſident, de Conſeiller, de Greffier, de Procureur, de Notaire. La vénalité des *Offices* n'eſt pas fort ancienne. Voyez Vénalité. *Office* vénal eſt réputé immeuble. Cout. de Paris. Loyſeau a écrit amplement des *Offices* de France. Il y a des *Offices venaux, & non venaux.* Les *Offices venaux* ſont ceux qui ſont vendus, & alienez par le Roi. Les *Offices venaux* ſont de deux ſortes : les *domaniaux*, & les *caſuels.* Les *domaniaux* ſont ceux qui ont été démembrez du Domaine du Roi, qui ne vaquent point par mort, & qui paſſent aux héritiérs comme un héritage. Tels ſont les Greffes & les Tabellionages. Les *Offices caſuels* ſont ceux dont l'Officiér eſt pourvû à vie, par des proviſions du Roi, & qui vaquent par la mort au profit du Roi, lorſque le pourvû meurt ſans avoir réſigné, ou ſans avoir payé la *Paulette* ; quand on la payoit encore. Car depuis quelques années on l'a rachetée, & on ne la paye plus. Ce droit eſt rétabli, ſous le nom d'*Annuel.*

Ce qu'on appelloit autrefois *office*, on l'appelle aujourd'hui *charge* : de là vient qu'on dit Officiérs du Parlement, du Préſidial, &c. Officiers de robe, Officiérs d'épée, Officiers de robe longue, de robe courte, &c.

Office de Finance, eſt celui qui donne pouvoir de recevoir & de manier les deniers du Roi, ou du public, à la charge d'en rendre compte. *Rei erariæ munus.* Un *Office* de Tréſorier, Receveur général, Payeur des rentes, des gages des Officiers. L'*Office ancien, alternatif, triennal & quadriennal*, ſe dit des *Offices* qui s'éxércent par année.

Office, ſe dit auſſi des charges de la Chancellerie. *Cancellariæ*

munis. Les Sécretaires du Roi ſont des *Offices* héréditaires qui ne payent point de Paulette. Les autres ſont caſuels, & ſe perdent faute de payer la Paulette.

OFFICE *de ville*, ſont des charges dépendantes du Bureau de la ville, établies pour avoir ſoin de la police des ports, & des marchandiſes, comme Mouleurs de bois, Meſureurs de blé, Porteurs de charbon, Planchéïeurs, Débacleurs, &c. *Civitatis Præfectura.*

OFFICE, ſe dit auſſi des charges de la Maiſon du Roi, ou des Princes. *Palatii Regii Miniſterium.* Il y a les ſept *Offices*, qui ſont les *Offices* de la Chambre, de la Garderobe, &c. Les ſept *offices* ſe prennent dans un ſens plus particulier pour certaines fonctions qui ſont ſous la juriſdiction & la direction du Grand-Maître de la Maiſon du Roi. Ces ſept *offices* ſont 1°. le goblet; 2°. la cuiſine-bouche, ces deux ſont ſeulement pour la perſonne du Roi; 3°. la panneterie-commun; 4°. l'échanſonnerie-commun; 5°. la cuiſine-commun; 6°. la fruiterie; 7°. la fourière. Le nom d'*office* pris dans ce ſens eſt toujours du genre féminin dans l'État de France, où l'on trouve ces mots. La panneterie-commun eſt la troiſiéme des ſept *offices* de chez le Roi. Le même genre ſe remarque dans toutes les occaſions où il a été néceſſaire d'en donner un au mot d'*office*. On appelle *Clercs d'office* les petits Contrôleurs de la Maiſon du Roi.

OFFICE, dans le Droit Canonique eſt un bénéfice qui n'a point de juriſdiction.

Offices clauſtraux, ſont des Offices qu'on donne à des Religieux, pour avoir ſoin de l'Infirmerie, de la Sacriſtie, de la Panneterie, du Celliet, des aumônes, &c. *Præfectura clauſtrales.* Ce ſont des titres de Bénéfices auſquels certains revenus ſont annéxez; mais ils ont été réünis la plûpart aux Menſes des Abbayes qui ſont en congrégation. L'*Office* de Grand Veneur de l'Abbé de Saint Denys étoit un *Office* clauſtral, comme on voit dans le Poulié. *Abbatis ſancti Dionyſii ſumma præfectura.*

On dit dans tous ces ſens. Il a été contraint de réſigner ſon *Office*. Il y a eu pluſieurs Édits de création & de ſuppreſſion d'*Offices*. On a donné des compagnons d'*office* aux anciens Titulaires.

OFFICE, eſt quelquefois oppoſé à *commiſſion. Procuratio.* Les Intendances ne ſont pas des *Offices*, ce ſont de ſimples commiſſions. Cet homme eſt titulaire de l'*Office*, il la fait exércer par un Commis, un Commiſſionaire.

OFFICE, ſe dit en ce ſens de l'éxercice de la charge qu'on fait quelquefois pour un autre. *Subdelegatio.* On a commis à l'*Office* d'un tel qui a été interdit; c'eſt ſon ſubſtitut qui éxerce à préſent ſon *office*, qui fait ſon *office* en ſon abſence.

En pays d'Inquiſition on appelle le *Saint-Office*, le Tribunal de cette Juſtice. *Munus fidei quæſitorum.*

OFFICE, ſe dit auſſi du devoir du Magiſtrat, de celui qui a quelque ſupériorité. *Præfectura, Magiſtratus.* Il eſt de l'*office* du Juge de Police de mettre le taux aux denrées, d'empêcher tous les déſordres & tumultes. Il eſt de l'*Office* du Curé de prêcher ſes Paroiſſiens. Cet homme éxerce avec honneur ſon *office*; il eſt éxact à en faire toutes les fonctions. Les Juges doivent informer d'*office*, quand il n'y a point de partie. Et on dit en ce ſens, qu'un homme a fait une choſe d'*office*, quand il l'a fait ſans en être requis par ſon ami; ou de ſon chef, pour faire *office* ou plaiſir.

Cauſes d'OFFICE dans la Coutume de Bretagne art. 690. & en la Somme Rurale, ce ſont les cauſes du Seigneur Juſticier, à la différence des cauſes qui ſont entre les parties privées, comme le Procureur fiſcal du Seigneur Juſticier, ou le Procureur de la Juſtice, s'appelle Procureur d'*Office*, Greffier d'*Office*. Coutume de Bretagne, art. 734. DE LAURIÈRE.

On appelle des *Experts nommez d'office*, ceux que le Juge nomme de ſon chef, lorſque les parties refuſent d'en convenir; ou quand il nomme un tiers, lorſque les deux prémiers ſont de contraire avis. *Experti à judice delegati.*

On dit qu'un fermier, qu'un laboureur eſt taxé d'*office*, quand la taille qu'il doit payer eſt réglée par l'Intendant ou ſon Subdélégué, & non par les Collecteurs.

OFFICE, ſignifie figurément, Fonction, faculté d'agir, tant en choſes morales que naturelles. *Functio, agendi facultas.* Cet Hydropique a un foie qui ne fait plus ſon *office*, il ne ſçauroit plus guères vivre, ſon eſtomac ne fait plus ſon *office*, ſa fonction, il ne peut plus digérer. On ne met plus de contrepoids aux horloges, mais le reſſort en fait l'*office*, eſt ſubſtitué en ſa place, & en tient lieu.

OFFICE, ſignifie encore le Sèrvice Divin, qui ſe célébre en public. *Res ſacra, Divina.* On fait fort bien l'*Office* à Notre-Dame. *Rem divinam celebrare, exequi.* Dans les Abbayes reformées, l'*Office* divin ſe célébre fort dévotement. Par les réglemens de Police, les Cabarêts, & toutes ſortes de jeux, doivent être fermez pendant l'*Office* divin. Ce Religieux eſt à l'*Office*; c'eſt-à-dire, au Chœur. Ce fut St. Jerôme, à la priére du Pape Damaſe, qui diſtribua les Pſeaumes, les Évangiles & les Epîtres dans l'ordre où ils ſont dans l'*Office* divin. Les Papes Grégoire & Gélaſe y ajoutèrent les Oraiſons, les Répons & les Verſets. Saint Ambroiſe y ajoûta les Graduels, les Traits & l'Alleluya, comme diſent Durandus & le Cardinal Bona. L'*Office* Eccléſiaſtique étoit autrefois compris en pluſieurs Livres differens. Voyez leurs noms & la partie que chacun contenoit au mot LIVRE. *Tom. III. p.* 1507. Le IVe Concile de Tolède, Can. 2. ordonne qu'il n'y aura plus de divérſité pour les *Offices* entre les Égliſes particuliéres, de peur qu'il ne paroiſſe aux hommes groſſiérs, que ce ſoit un ſchiſme. Jacques de Vitry dans ſon Hiſtoire occidentale, marque l'obligation de réciter l'*office* divin pour les Prêtres ſeculiérs, quelque occupez qu'ils ſoient, & éxhorte à dire chaque heure au tems marqué, mais en cas de beſoin de les avancer, plûtot que de les reculer.

OFFICE, ſe dit auſſi des priéres que chaque Eccléſiaſtique doit dire tous les jours; c'eſt-à-dire, les Heures du Bréviaire. *Preces diurna.* Je n'ai pas dit tout mon *Office* aujourd'hui, j'en ſuis à Vêpres.

OFFICE, ſe dit auſſi de la manière de dire l'*Office*, qui change chaque jour. *Ritus divini officii.* On fait l'*Office* de la Ferie, du Dimanche, l'*Office* d'un tel Saint. Aujourd'hui l'*Office* eſt double, ſémidouble ou ſimple. On appelle particuliérement *Office*, le Sèrvice qui ſe fait le jour du Vendredi-ſaint, qui tient lieu de Meſſe.

OFFICE, eſt auſſi la priére particuliére, qui ſe dit à l'honneur de chaque Saint. *Officium Sanctorum ſingularium.* Quand on canoniſe un Saint, on lui aſſigne en même-tems un *Office* particulier, ou des priéres tirées de l'*Office* commun des Confeſſeurs, des Viérges, &c.

On dit auſſi le petit *Office* de la Viérge, ou les petites Heures de Notre-Dame. On le dit avec l'*Office* du jour dans tout l'Ordre de Saint Bernard. C'eſt Pierre Damien qui introduiſit dans le XIe ſiécle parmi les Moines, la coutume de réciter le petit *Office* de la Sainte Viérge. Enſuite au Concile de Clermont tenu l'an 1095. le Pape Urbain II. ordonna que tous les Clercs le diroient. Ce fut le Pape Urbain II. qui inſtitua l'*Office* de la Viérge, & qui ordonna qu'on en feroit l'*Office* le Samedi. L'*Office* des morts ſe dit tous les jours chez les Chartreux, hors les Fêtes. L'*Office* de la Paſſion, du Saint Sacrement, du Saint-Eſprit, & pluſieurs autres inſtituez par des dévotions particuliéres.

OFFICE, ſ. f. Signifie le lieu près de la cuiſine, où mangent les domeſtiques, ou l'on ſerre les viandes & les choſes neceſſaires pour le ſervice de la table. *Cella vaſaria.* Il a fallu aller dîner à l'*office*, la table du Maître étoit trop pleine. Portez ce fruit à l'*office* pour le ſerrer. Allez à l'*office*, & dites qu'on nous faſſe dîner à midi.

L'OFFICE-BOUCHE, ſ. f. *Office* chez le Roi où l'on prépare les viandes qui doivent être ſervies au Roi. C'eſt la même choſe que *cuiſine-bouche.* Cette office eſt uniquement pour la perſonne du Roi.

J'en ſuis fourni, Dieu ſçait, & j'ai tout Péletier,
Roulé dans mon office *en cornets de papier.* BOIL.

OFFICES, ſ. f. Se dit au pluriel des lieux qui ſervent à tous les beſoins d'une grande maiſon, où l'on comprend non-ſeulement la cuiſine & la dépenſe, mais auſſi la ſommelerie, fourriére & les écuries. En cette maiſon les *offices* ſont ſous terre, & bien voutées. On met maintenant les *offices* dans les baſſecours. On y voit des *offices* taillées dans le roc. M. DESJARDINS. Voilà de grandes & de belles *offices*.

OFFICE, Se dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme mort, qu'il a acheté un *office* de nopaille. On dit qu'un homme n'a ni *office*, ni bénéfice; pour dire, qu'il n'a aucun revenu certain, qu'il vit du travail de ſes mains, du ſecours de la Providence. On dit en matiere Eccléſiaſtique, qu'on donne le Bénéfice pour l'*Office*.

OFFICIAL, ſ. m. Lieutenant ou Vicaire de l'Évêque: Juge d'Égliſe commis par un Prelat, ou un Évêque, ou par un Chapitre, ou un Abbé, qui a une éxemption de l'Ordinaire pour tenir la Juſtice Eccléſiaſtique. *Officialis.* Nous appellons *Official*, celui qui éxerce la Juriſdiction contentieuſe de l'Évêque. Il y en a de deux ſortes, l'un qui comme Vicaire général de l'Évêque éxerce la Juriſdiction ſur tout le Diocéſe. Celui-ci par la Clementine *Etſi principalis, de Reſcript.* eſt appellé *Officialis principalis*, & eſt tenu pour ordinaire, parce qu'il éxerce la Juriſdiction ordinaire & generale pour & au nom de l'Évêque, ſur tout le Diocéſe. De-là vient qu'on n'appelle point des jugemens de l'*Official* à l'Évêque, parce que ſon tribunal eſt le tribunal & auditoire de l'Évêque. Pour cette même raiſon il tient

le ſiége de ſa Juriſdiction en la ville où eſt le ſiége Épiſcopal & ſe qualifie *Official* de cette ville, & non point du Diocèſe, de même que l'Évêque. L'autre eſpèce eſt de ceux qui s'appellent *Officiaux* forains, *Officiales foranei*, parce qu'ils exèrcent leur Juriſdiction *foris & extra civitatem*. Il en eſt parlé au chapitre *Romana, de Offic. ordin. in ſexto*, & dans la Clementine déja citée. Les Évêques créent cette ſorte d'Officiaux, ordinairement, quand leur Diocèſe eſt de ſi grande étenduë, que les parties ne pourroient pas venir à l'*Official* ordinaire ou principal, ſans grande incommodité, à cauſe de la diſtance des lieux; auquel cas ils les aſſignent à certain tèrritoire dans une partie de leur Diocèſe, & en lieu commode, auquel ils doivent tenir leur Juriſdiction. Ces Officiaux qui n'ont qu'une Juriſdiction limitée, quoiqu'ils l'exèrcent au nom de l'Évêque, & qu'ils ayent *univerſitatem cauſarum*, ſont néanmoins ſimples déleguez, non pas ordinaires, ainſi qu'enſeignent la Gloſe, Anchanarus & Panorme ſur la Clémentine citée ci-deſſus & Geminianus ſur le chap. *Romana* auſſi cité & Armilla, v. *Vicarius n. 6.* & après eux les Modèrnes. C'eſt pourquoi l'on appelle de leurs Jugemens à l'Évêque qui les a déléguez; & les Docteurs diſent qu'ils ne ſont pas dignitez comme les Officiaux principaux, & pour cette raiſon qu'ils ne peuvent être deleguez du Pape ès cauſes d'appel, qui ſont commiſes *in partibus*, ſuivant le Chapitre *Statutum, de Reſcript. in ſexto*. ÉVEILLON.

En Angleterre on diſtingue auſſi ces deux ſortes d'Officiaux. Le prémièr eſt appellé *Officialis principalis*, & les autres *Officiales foranei*. Les loix civiles du même Royaume leur donnent auſſi différens noms. Elles apellent le prémièr Chancelier; & les autres ſeulement Commiſſaires. HARRIS.

L'*Official* eſt Officiér de l'Évêché plûtôt que de l'Évêque. FEVRET *Tr. de l'Abus L. IV. c. 3. art. 2.* L'*Official* ſuivant le Concile de Trente doit être Prêtre, & pour le moins Licentié en Droit Canonique. En France un *Official* doit être François de nation, ſéculiér, gradué, & conſtitué en ordre de Prêtriſe. Un Réligieux ne peut être *Official*. FÉVRET, *Tr. de l'Abus, L. IV. c. 3. art. 17.* Cependant un Religieux de l'Ordre de S. Benoit peut exèrcer cette charge, & il n'y a point d'abus. *Arrêt de 1689. au Journ. du Palais.* Un Évêque ne peut commettre qu'un *Official* dans ſon Diocèſe; mais ſi ſon Diocèſe eſt enclavé en pluſieurs Parlemens il eſt obligé de conſtituer des *Officiaux* différens pour châque Parlement. On a jugé que l'Évêque n'a point droit de reſſort: que même il ne peut tenir lui-même ſa Juriſdiction, & qu'il eſt obligé de renvoyer les matières contentieuſes à ſon *Official*. Les *Officiaux* connoiſſent de toutes matières pèrſonnelles entre Eccléſiaſtiques; ou quand le défenſeur eſt Eccléſiaſtique: mais ils ne connoiſſent point des actions réelles, & qui emportent hypothéque. C'eſt pourquoi on ne peut éxécuter une condamnation de l'*Official* que ſur les meubles, & non pas ſur les immeubles. Quand il s'agit de correction & de diſcipline, la Sentence de l'*Official* peut être éxécutée, nonobſtant l'appel comme d'abus; parce qu'en ce cas les appellations ſont ſeulement dévolutives, & non ſuſpenſives. Pour joüir des privileges de Cléricature, & pouvoir réclamer la Juriſdiction Eccléſiaſtique, il faut être Soudiacre, ou Clèrc tonſuré poſſédant Bénéfice. L'*Official* ne connoît pas de toutes ſortes de crimes commis par les Eccléſiaſtiques: il ne juge que du *délit commun*. Voyez DÉLIT & CAS PRIVILÉGIÉ. L'*Official* ne peut éxécuter un décrèt de priſe de corps, que dans ſon Auditoire. Hors de-là il eſt obligé d'implorer le bras ſéculiér. Il ne peut pas non plus bannir du Diocèſe de ſon Évêque, parce qu'il n'a point de tèrritoire, ni même condamner à une amende pécuniaire, ſi ce n'eſt pour l'appliquer à œuvres pies. L'*Official* ne peut prononcer que ſur la validité ou invalidité des promeſſes de mariage; & pour les intérêts il doit renvoyer les parties devant le Juge Royal. Voyez ſur les *Officiaux* le traité de l'Excommunication de M. Éveillon, & celui des Offices Eccléſiaſtiques, & l'Introduction au Droit Eccléſiaſtique & Canonique. Voyez auſſi Jean Auboux Official de Cahors, dans ſa *Véritable Pratique des Cours Eccléſiaſtiques*.

Les Évêques, & particulièrement ceux des grands Siéges, ſe voyant accablez d'affaires, s'en déchargèrent ſur leurs Archidiactres, ou ſur des Prêtres à qui ils donnoient une commiſſion revocable à leur gré. On les nomma *Vicaires*, ou *Officiaux*, *Vicarii generales*, *Officiales*. Comme l'on ne trouve ce nom que dans les Conſtitutions du Sèxte, il eſt aſſez apparent que cet uſage ne commença qu'à la fin du XIIIe. ſiécle. Depuis on partagea leurs fonctions, & l'on nomma *Officiaux* ceux à qui l'Évêque commit l'exèrcice de la Juſtice contentieuſe; & *Vicaires Généraux*, ou *Grands-Vicaires* ceux à qui il commit la Juriſdiction volontaire. Les *Officiaux* ſe multiplièrent bien-tôt excéſſivement: non-ſeulement les Évêques; mais les Chapitres éxemts: & les Archidiactres voulurent avoir leurs *Officiaux*. Bien peu de Chapitres, ou de Monaſtères, ont conſèrvé ce privilége. Les *Officiaux* avoient attiré à eux la connoiſſance de la plûpart des affaires civiles: mais depuis on les a dépouillez par le moyen des appèls comme d'abus, & en vèrtu de l'Ordonnance de 1539. Voyez JURISDICTION. Il ſemble que du moins on devoit leur conſèrver la connoiſſance des matières bénéficiales, & des dîmes Eccléſiaſtiques, comme étant ſpécialement de leur compétence. Cependant les Juges Laïques, ſous prétexte d'empêcher le déſordre, étant intèrvenus pour adjuger la poſſeſſion, ou la recréance à celui qui avoit le droit le plus apparent, ont à la fin retenu la connoiſſance du fond; & après avoir jugé le poſſeſſoire, ils ne veulent point ſe deſſaiſir du pétitoire; enſorte que par là l'Égliſe en France eſt entièrement privée de connoître des matières bénéficiales. La même choſe eſt arrivée pour les dîmes. Les Juges Laïques ſe ſont attribué le jugement du poſſeſſoire, & en conſéquence ont retenu la connoiſſance du pétitoire. Il arrive même ſouvent que les Eccléſiaſtiques en matière purement pèrſonnelle, agiſſent contre un Eccléſiaſtique devant le Juge Laïque, ſoit parce que l'expédition de la juſtice y eſt plus promte, ſoit parce que les ſentences des Juges Laïques ont éxécution parée: ce que n'ont pas les ſentences des Juges d'Égliſe. Ainſi les Évêques ſont préſque réduits dans les bornes de leur Juriſdiction primitive, qui conſiſtoit à juger ceux qui ſe ſoûmettent volontairement à leur arbitrage, ou à corriger les mœurs, & à faire obſèrver la Diſcipline de l'Egliſe. L'appel des ſentences des *Officiaux* réſſortit devant le tribunal du Métropolitain, & de l'*Official* du Métropolitain à celui du Primat, & de-là au Pape, lequel eſt obligé de déleguer des Juges, juſqu'à ce qu'il y ait trois ſentences conformes; après quoi il n'y a plus d'appel dans la Juſtice Eccléſiaſtique. L'*Official* de l'Abbaye de S. Gèrmain a été ſupprimé. Quelques Chapitres ont des *Officiaux* qui ſont Juges des Chanoines ſeulement.

OFFICIAL FORAIN. *Officialis foraneus*, eſt un *Official* que les Évêques, dont le Diocèſe a beaucoup d'étenduë, établiſſent hors du lieu de leur ſiége, en leur marquant un cèrtain diſtrict. Ces *Officiaux forains* ſont établis pour la commodité des Parties, qui ne pouvoient ſans faire de grands frais & pèrdre beaucoup de tems s'adreſſer à l'*Official* ordinaire. En France il ne doit y avoir qu'un *Official* dans un Diocéſe, à moins que le Diocéſe ne s'étende dans le reſſort de pluſieurs Parlemens, auquel cas il en faut un dans le reſſort de chaque Parlement.

OFFICIAL, ALE. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit des parties qui travaillent pour les autres. *Partes adminiſtræ, præcipuæ, nobiles.* Le cœur, le cèrveau, le poumon, l'eſtomac, ſont des parties *officiales*, qui ont un office ou fonction particulière pour entretenir le reſte du corps.

OFFICIALITÉ. ſ. f. Cour, ou Juſtice d'Égliſe dont le Chef eſt l'Official. *Forum Eccleſiaſticum.* La Partie publique dans les *Officialitez*, s'appelle le *Promoteur*. Le Lieutenant s'appelle le *Vicegérent*. La pratique des *Officialitez* eſt préſentement réduite à peu de choſe. Les actions en promeſſe ou en diſſolution de mariage, ſont les cauſes les plus ordinaires de l'*Officialité*. On a abrogé les congrès qu'on ordonnoit ci-devant dans les *Officialitez*, par Arrêt du 18. Février 1677. Voyez OFFICIAL.

OFFICIALITÉ, ſe dit auſſi de la charge du Juge qui exèrce cette Juriſdiction. *Officialis munus.* C'eſt par un grand abus que les Prélats vendent leurs *Officialitez*, la charge de leur Official.

OFFICIALITÉ, ſignifie auſſi le lieu où ſe tient cette Juriſdiction. La ſale de l'*Officialité*. Il eſt allé à l'*Officialité*. On l'a mis dans les priſons de l'*Officialité*.

OFFICIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Celui qui préſide à l'Office divin, qui commence & finit à l'Office. *Celebrans.* En cette cérémonie, c'étoit un Évêque qui étoit *Officiant*. C'eſt à l'*Officiant* à donner la bénédiction.

OFFICIER. ſ. m. Qui eſt pourvû d'une charge, d'un office. *Qui munus aliquod gerit, adminiſter regius, muneri præfectus.* Les grands *Officiers* de la Couronne ſont le Connétable, l'Amiral, le Chancelier, le Grand Écuyer, &c. Les Électeurs ſont les grands *Officiers* de l'Empire. Les Rois & les Princes ont pluſieurs *Officiers* dans leur Maiſon pour le ſervice de leur pèrſonne. Les hauts-*Officiers* ſont les Grands-Maîtres de la Maiſon, de la Garderobe, les prémièrs Gentilshommes de la Chambre, prémièrs Maîtres d'Hôtel, &c. Les bas *Officiers* ſont les Valèts de la Chambre, de la Garderobe, de la Bouche, &c. Les *Officiers commenſaux* ſont ceux qui ont bouche à cour. Il y a des *Officiers* de l'Écurie, de la Vénérie, Fauconnerie, &c. Les grands *Officiers* de la Couronne n'étoient autrefois qu'*Officiers* de la Maiſon du Roi. C'eſt Henri III. qui leur a donné rang après les Princes du ſang. Ils étoient tous élus le plus ſouvent par ſcrutin ſous le regne de Charles V. & dans le bas âge de Charles VI. par les Princes & Seigneurs à la pluralité des voix. Les Pairs n'en vouloient pas ſouffrir avant le régne de Louis VIII.

qui

qui régla qu'ils auroient ſéance parmi eux. *L'Grand*, *Mœurs des François.*

OFFICIERS DE JUSTICE, ſont ceux qui ſont pourvûs de charges pour rendre la juſtice, tant dans les Parlemens que dans les Cours inférieures. *Cauſarum forenſium cognitores, judices præpoſiti.* Les *Officiers Royaux* ſont ceux qui éxércent la juſtice au nom du Roi. *Regii præfecti.* Les *Officiers Subalternes*, ſont les Juges qui éxércent la juſtice au nom des Seigneurs dans leurs tèrres. *Rei forenſis Miniſtri.* Il n'y a pas juſqu'aux Sérgens qu'on nomme *Officiers*; & on dit d'eux abſolument, où eſt l'*Officier?* pour dire, où eſt le Sérgent, le Bedeau qui eſt de ſervice.

OFFICIERS DE FINANCE, ſont ceux qui ont des títres pour manier les déniérs du Roi. *Rei æraria Miniſtri. Officiers de Chancelerie*, ceux qui ſont les Miniſtres du Sceau, les Sécrétaires du Roi, Référendaires, Chauffe-cires, &c. Les Notaires ſont auſſi des *Officiers*, qui ont la qualité de *Conſeillers du Roi.*

OFFICIERS DE VILLE, ſont le Prévôt des Marchands, ou le Maire, les Échevins, le Procureur du Roi & le Greffier, & vingt Conſeillers de ville. *Civitatis adminiſtratores.* On appelle auſſi *Officiers de la ville*, ceux qui ont ſoin de la police des ports, les Mouleurs & Chargeurs de bois, Méſureurs de blé, Débacleurs, &c. qui ont pour cela des títres & proviſions de la ville.

OFFICIERS DE L'ORDRE DU S. ÉSPRIT. *Ordinis torquatorum adminiſtri præpoſiti.* Il y a quatre grands *Officiers* qui ſont le Chancelier, le Prevôt & Maître des cérémonies: le grand Tréſorier; & le Sécretaire. Ils portent la croix de l'Ordre comme les Chevaliers. Les bas *Officiers* ſont le Héraut Roi d'Armes, quatre Tréſoriers du Marc d'or, & quatre Controlleurs généraux.

OFFICIERS DE L'ORDRE DE S. LOUIS. *Ordinis S. Ludovici Præfecti.* Ce ſont le Tréſorier, le Gréffier & l'Huiſſier. Ils portent la croix de même que les ſimples Chevaliers. Voyez ORDRE.

OFFICIERS DE GUÈRRE, ſont ceux qui ont du commandement dans les troupes. *Caſtrenſes Præfecti.* Les *Officiers généraux*, ſont le Général, les Lieutenans géneraux, Maréchaux de Camp, Brigadiers, qui commandent à quelque corps compôſé de pluſieurs Compagnies, ou Régimens. Les aûtres *Officiers* ſont les Meſtres de Camp, Colonels & Capitaines. Les *Officiers Subalternes* ſont les Lieutenans, Sou-Lieutenans, Cornettes & Enſeignes. Les Sérgens & Caporaux s'appellent les *bas Officiers.*

Il y a auſſi des *Officiers de Marine. Rei maritimæ præfecti, Duces.* Ce ſont les gens de guèrre qui commandent ſur les vaiſſeaux, comme l'Amiral, les Vice-Amiraux, les Chèfs d'Éſcadre, Capitaines, &c. Les *Officiers majors* ſont le Capitaine, le Lieutenant, & l'Enſeigne du Vaiſſeau. *Præfecti majores: Dux, ducis legatus, vexillifer. Officiers en Second*, ſont des *Officiers* moins anciens que ceux qui ſont en piéd. Les *Officiers mariniers*, ou Matelots ſont ceux qui commandent à l'Équipage. Le Maître eſt le prémiér, le Pilote le ſecond, & enſuite le contre-Maître, le Facteur ou prémier Marchand, le ſecond Marchand, l'Écrivain, deux Chirurgiens, deux Dépenciers ou Maîtres Valèts qui ont l'œconomie des vivres, quatre Compagnons de quartier, ou Quartier-maîtres, enſuite les Cuiſiniers, les Canoniers, les Boſmans, &c. Le Maître de hache, qui eſt le Maître Charpentier. le Maître de chalouppe, & le Gardien qui commande aux Gourmettes ou garçons qui ſont employez à tout le rude travail.

On appelle *Officiers de Port*, *Portûs adminiſtri*; des *Officiers* commis dans des Arcenaux de Marine du Roi, pour avoir ſoin de faire amarrer ſes vaiſſeaux, de les faire carener, radouber, mâter, racler, calfater, brayer, goudronner, &c.

OFFICIERS DE L'HÔTEL, ſont les *Officiers* de la Maiſon du Roi. On le dit auſſi des *Officiers* de la Reine, de ceux des enfans de France, &c. parce qu'ils ſont couchez ſur l'état de la Maiſon ou de l'Hôtel de la Reine, &c. *Officiers* de l'Hotel ſont les domeſtiques & commençaux, qui ont bouche en cour, ou gages, & ſont couchez en l'état de la Maiſon du Roi, de la Reine, des Princes fils & filles de France. DE LAURIÈRE.

On appelle auſſi *Officiers*, dans les maiſons particulières, les domeſtiques qui ont ſoin de la table, comme Maître d'Hotel, Cuiſinier, Sommélier, *Miniſtri.* Monſieur un tel a bonne table, il a d'excellens *Officiers.*

OFFICIÈRE. ſ. f. ſe dit dans les Monaſtères de filles, de celles qui ont quelque charge ou office dans la Maiſon. *Præpoſita.* La Sœur Tourrière, la Sacriſtine, les Sœurs Diſcrettes, ſont les *Officières* dans le Couvent. On appelle auſſi *Officières*, les femmes pourvûës de quelque office, comme il y en a dans la Maiſon de la Reine. La nouvelle *Officière* des Princeſſes fit cent tours dans le Château, ſous prétexte de leur ſervice. Mlle L'HÉRIT.

OFFICIER. v. n. Préſider à l'Office divin. *Rei ſacræ præeſſe, facere, Rem ſacram facere.* Au couronnement de Charles-Quint, le Pape *officia* lui-même en Grèc & en Latin.

Dans les Chapitres chaque Chanoine *officie* à ſon tour pendant une ſemaine, & eſt appellé *Semainier.* Les Curez primitifs vont *officier* aux quatre bonnes fêtes dans les lieux où il n'y a que des Vicaires pérpétuels. En une telle cérémonie un tel Evêque *officia* pontificalement. Ce vèrbe eſt de quatre ſyllabes; le nom n'en a que trois.

On dit proverbialement, qu'un homme *officie* bien à la table: pour dire, qu'il boit & mange copieuſement, qu'il fait bien ſon devoir de dîner. *Lautè, opiparèque perpotare & edere.*

OFFICIEUSEMENT. adv. Obligeamment; d'une manière officieuſe. *Officioſè, benignè, comiter.* Il l'a ſervi de bonne grâce, & fort *officieuſement.*

OFFICIEUX, EUSE. adj. Honnête, obligeant; promt à rendre ſervice, un bon office. *Officioſus, obſequioſus, comis ac benignus.* Un homme *officieux* gagne le cœur de tout le monde. La ſociété n'eſt proprement qu'un commèrce de menſonges *officieux* & de fauſſes louanges, où l'on ſe flate, pour être flatté. FLÉCH. Un homme vain n'eſt *officieux* que pour avoir l'approbation publique. M. ÉSP.

Officieux *menſonge*, *agréable impoſture.* BRÉB.

Qu'il ſoit doux, complaiſant, officieux, *ſincère*,
On le veut, j'y ſouſcris. BOIL.

On appelloit autrefois à Rome *Officieux*, ſubſtantivement, *Officioſi*, ceux qu'on nommoit autrement *ſalutantes, ſalutatores*, c'eſt-à-dire, ceux qui alloient faire leur cour à un grand Seigneur, la troupe de Cliens qui venoient lui faire leur cour.

OFFIDA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe en Italie. *Offida.* Il eſt dans la Marche d'Ancone, vèrs les confins de l'Abruze, & à cinq lieuës au midi de Fermo. MATY.

OFFIDIO, ou *Bazzano*, *Monte Bazzano.* C'eſt le nom d'une montagne du Royaume de Naples, ſituée dans le territoire d'Aquila, en l'Abruze ulterieure. *Offidius mons.* MATY.

OFFRANDE. ſ. f. Sacrifice, oblation, preſent qu'on fait à Dieu, ou à ſes Saints. *Oblatio, donarium.* L'*Offrande* priſe pour ſacrifice ne ſe fait qu'à Dieu ſeul. Car le ſacrifice eſt l'acte du ſouverain culte de latrie, qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul. *Qui eſt-ce qui a jamais offert un ſacrifice qu'à Dieu jeulou a celui qu'il a cru etre Dieu?* dit ſaint Auguſtin. Mais l'*offrande* priſe pour une ſimple oblation, ou un préſent s'offre auſſi en l'honneur des Saints. Il faut tous les matins élever ſon cœur à Dieu, & le lui donner en *offrande.* Les Payens faiſoient des *offrandes* à leurs faux Dieux, d'animaux, de fruits, & même quelquefois de leurs propres enfans. Il a été en pélerinage porter ſon *offrande* à un tel Saint. Ce mot eſt fait du Latin *offerenda.* MÉN.

OFFRANDE, ſe dit particulierement des préſens qu'on fait aux Curez en allant baiſer la paix. *Oblatum munus, collatum donum inter ſacra.* Quand les Curez primitifs officient, il y a toûjours de la diſpute pour leurs *offrandes.* Les Bedeaux menent à l'*offrande* les Marguilliérs en cérémonie. Les Rois de France ont coûtume de donner des *offrandes* au Curé, dans la Paroiſſe duquel ils couchent. LE MAIT. Voici comment ſe recevoient les *offrandes* à la Meſſe du Pape au VIIe. ſiécle. Le Pape deſcendoit du ſanctuaire ſoûtenu par les deux primiciers des Notaires & des Défenſeurs; & marchoit vèrs la place du Sénat, pour recevoir les offrandes des Grands ſelon leur rang: c'eſt-à-dire, le pain & le vin pour le ſacrifice. Le Pape prenoit les pains qu'il donnoit au Soûdiâcre régionaire, & on les mettoit dans une nappe que tenoient deux Acolytes. L'Archidiâcre ſuivoit le Pape, prenoit les burettes, & vèrſoit le vin dans un grand calice que tenoit un Soudiâcre, ſuivi d'un Acolyte portant un autre vaſe pour vuider le calice, quand il étoit plein. Apres le Pape, l'Evêque ſemainier recevoit les aûtres pains, ſuivi d'un Diâcre qui recevoit le vin; & des Prêtres aidoient encore, s'il étoit beſoin. Le Pape paſſoit enſuite du côté des femmes & recevoit leurs *offrandes.* Les pains que l'on offroit étoient ronds; car ſaint Grégoire Dialogue IV. C. 55. les nomme *couronnes.* Chacun les faiſoit ſoi-même, comme il paroit dans la vie de ſaint Grégoire écrite par Paul Diâcre. L. II. C. 41. Voyez encore OBLATE.

OFFRANDE, ſe dit auſſi du tems où ſe fait l'*offrande*, qui eſt le milieu de la Meſſe. *Offertorium, locus ſacra largitionis inter rem divinam.* On dit le prone avant l'*offrande.* Les payſans ſe vont ſouvent promener pendant l'*offrande.*

OFFRANDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A l'*offrande* qui a dévotion, quand on fait en quelque endroit une contribution volontaire. *Spontaneum donum, oblatio voluntaria.* On dit auſſi, Vous allez trop vite à l'*offrande*, vous ferez cheoir M. le Curé; pour reprocher à quelqu'un qu'il mange trop goulument, qu'il met trop ſouvent la main au plat, ou qu'il fait quelque autre importunité.

On dit auſſi que chaque Saint veut ſon *offrande*; pour dire, qu'il faut contenter tous ceux qui peuvent ſervir à faire réuſſir une affaire, ou à la travèrſer.

OFFRANT. adj. Tèrme de Pratique. Les meubles qui ſe vendent

dent en Juſtice, ou à l'encan, ſe délivrent au plus *offrant* & dèrnier enchérilleur. *Traduntur ultimo licitanti.* Les adjudications par decrèt des tèrres, des baux judiciaires, des fèrmes du Roi, ſe donnent auſſi au plus *offrant*. Il ſe dit au figuré. *Je ne m'offre point.*

De mes ſonnets flatteurs laſſer tout l'Univèrs,
Et vendre au plus offrant *mon encens & mes vers.* BOIL.

OFFRE. ſ. f. Ce qu'on donne, ce qu'on préſente volontairement. *Oblatio, munus, oblata conditio.* Les Courtiſans ſont de grandes *offres* de ſervice de leur crédit, de leur épée, mais peu de leur bourſe. Ses *offres* furent également mal reçûës. LA ROCH. Il faut faire à Dieu tous les matins *offre* de ſon cœur, des actions de la journée.

OFFRE, ſe dit auſſi en matière de trafic & d'affaires. *Oblata conditio.* Je veux donner tant de cette maiſon, de cette étoffe, c'eſt une belle *offre*, c'eſt ma dèrniere *offre*.

En Juſtice, faire des *offres*, c'eſt propoſer de payer ou de faire chôſe qu'on croit raiſonnable, pour faire ceſſer l'action de celui qui en demande une qu'on croit injuſte. *Opinionem dare, proponere, conditionem ferre.* On ne fait point de cas des *offres* labiales: il faut qu'elles ſoient réelles & par écrit. On l'a condamné à payer, ſuivant ſes *offres*. Quand les *offres* ont été declarées bonnes & valables, on ne doit les dépens que juſqu'au jour des *offres*. Les *offres* peuvent être révoquées, juſqu'à ce qu'elles ſoient acceptées. En un retrait lignager on doit faire, en tous les actes de la cauſe, des *offres* réelles du prix & loyaux coûts, en bourſe & deniers à découvèrt & à parfaire. Les *offres* réelles ſont celles qui ſe font à deniers découvèrts.

OFFRIR. v. act. *J'offre, j'offrois, j'offris, j'ai offert, j'offrirai. Que j'offre, j'offrirois, que j'offriſſe, offrant.* Préſenter à Dieu un ſacrifice, ou autre chôſe qui ſoit en notre pouvoir. *Offerre, deferre.* On *offroit* à Dieu des holocauſtes, autrefois, maintenant on lui *offre* ſon Fils en ſacrifice. Les trois Rois vinrent *offrir* des préſens à JÉSUS-CHRIST dans la créche. De tout tems on a *offert* à Dieu les prémices des fruits de la tèrre. *Offrez* à Dieu des ſacrifices ſpirituels qui lui ſoient agréables. PORT-R. On a martyriſé une infinité de Chrétiens, parcequ'ils ne vouloient pas *offrir* de l'encens aux Idoles. On dit, *offrir* à Dieu ſes maux, ſes douleurs, ſes maladies, ſes perſécutions, &c. pour dire, les préſenter à Dieu, afin qu'il les accepte pour ſa gloire, & pour notre ſalut.

OFFRIR, ſignifie auſſi, Vouloir donner quelque choſe à quelqu'un. *Polliceri.* Le Roi a *offert* ſecours à l'Empereur contre les Turcs. Il a *offert* à l'Europe des conditions de paix raiſonnables. Il a *offert* le combat, préſenté la bataille, défié les ennemis pluſieurs fois. Simon le Magicien *offrit* de l'argent, comme un motif, pour ſe faire donner un bien ſpirituel. PASC.

OFFRIR, ſe dit auſſi en fait de commèrce & dans les affaires. *Licere, licitari.* J'ai fait *offrir* dix mille écus de cette tèrre; j'ai donné pouvoir de l'enchérir juſques-là. Quand un garçon eſt riche, on lui vient bien *offrir* des filles en mariage, c'eſt-à-dire, lui en propôſer. C'eſt un homme qui *offre* de payer, de ſe ſoûmettre, de ſe départir du contrat, &c.

OFFRIR, ſignifie auſſi, Préſenter, expôſer, mettre devant les yeux. *Exponere, ob oculos ponere, proponere.* N'*offrez* pas cet objet à ma vûë. Tout me rappelle ici, tout m'*offre* Bérénice. CORN. Il ſe dit ſur tout en ce ſens avec le pronom perſonnel, Va malheureux, ne t'*offre* jamais à ma vûë. Il ne faut pas manquer une occaſion favorable, quand elle s'*offre*. La prémière choſe qui s'*offre* à mon imagination, c'eſt mon ennemi; ou, c'eſt l'idée de la perſonne que j'aime. Un palais magnifique s'*offre* à vos yeux, en entrant dans cette place. Il s'*offre* toujours quelque obſtacle, quand on penſe finir une affaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe rencontre mal-à-propos quelque difficulté.

OFFERT, ERTE. part. & adj. *Oblatus.* Voyez le ci-devant en ſon ordre.

OFFUSQUER. v. act. Cacher à la vûë, empêcher ſes fonctions, ou ſon étenduë; empêcher de voir, d'être vû; obſcurcir. *Obſcurare, obumbrare, caligine inumbrare aliquid ne videatur.* Ce château eſt mal placé, voilà une montagne qui *offuſque* ſa vûë, qui la borne. Le voile, les coëffes de cette femme, lui *offuſquoient* ſi fort le viſage, qu'elle n'a pu vous reconnoître.

OFFUSQUER, ſignifie auſſi, empêcher la lumière du ſoleil. *Tenebras offundere, caliginem inferre.* Il faut abattre cette haute futaye, elle *offuſque* le taillis, elle empêche que le ſoleil ne donne deſſus pour le faire croître. Les nuées nous ont caché, *offuſqué* le ſoleil tout aujourd'hui.

OFFUSQUER, ſe dit auſſi pour, éblouir. *Oculorum aciem perſtringere.* Le ſoleil m'*offuſque* les yeux. Une trop grande clarté *offuſque.*

Les Jardiniers diſent, cet arbre *offuſque* la vûë par la confuſion des branches qu'on y a laiſſées. Ce buiſſon, conduit comme il eſt, *offuſque* les yeux. LIGER. C'eſt-à-dire, qu'il eſt mal taillé, & qu'il fait un mauvais effet à la vûë.

OFFUSQUER, ſe dit figurément en Morale, de ce qui cache les lumières de l'eſprit. *Menti offundere caliginem.* Les paſſions nous *offuſquent* l'entendement, nous empêchent de voir les chôſes comme elles ſont. Les ivrognes ne peuvent juger ſainement des chôſes, leur cerveau eſt toujours *offuſqué* par les fumées du vin. Cet homme a du mérite; mais il eſt *offuſqué* par beaucoup de méchantes qualitez. Il ſçait beaucoup de bonnes chôſes, mais elles ſont *offuſquées* par beaucoup de pédanteries. Leurs yeux mornes & ſombres marquent aſſez qu'ils n'ont dans la tête qu'un feu noir & obſcur, plus propre à *offuſquer* l'âme, qu'à l'éclairer. BOUH. Combien de penſées divèrſes *offuſquent*, & embarraſſent l'eſprit d'un homme que la colère tranſporte? M. ÉSP.

OFFUSQUER, ſignifie auſſi figurément, Surpaſſer quelqu'un, exceller par deſſus lui, enſorte que ſa gloire en ſoit diminuée. *Praſtare alicui laborque ipſius famæ inurere, officere alicui.* Il étoit en grande eſtime pour la peinture, pour la poëſie, pour l'éloquence; mais un autre eſt venu qui l'a *offuſqué*. Un grand Capitaine ne veut voir perſonne au deſſus de lui, qui *offuſque* la gloire de ſes victoires.

Je ne déſire pas qu'en ſa magnificence,
Rivale des grandeurs,
Ma ſuperbe livrée offuſque *la dépenſe*
De nos Ambaſſadeurs. SENECÉ.

OFFUSQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Caligine offuſus.*

Il y a à Céſène dans l'État de l'Égliſe, en Italie, une Académie dont les Académiciens s'appellent *gli Offuſcati.* Les *Offuſquez.*

OFICA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Océan oriental; *Oſica.* C'eſt une de celles du Japon; & on la trouve au couchant de celle de Ximo, entre l'iſle de Firando, & celle de Goto. *Oſica* a une petite ville qui porte ſon nom. MATY.

O G.

OG. ſ. m. Nom propre d'homme. *Og.* Voſſius, *de Idolol.* L. I. C. XXVI. p. 97. croit que c'eſt d'*Og* Roi de Baſan, Géant dont il eſt parlé dans l'Écriture, que les Grècs ont fait leur Typhon, ou Typhoée. *Og* étoit Amorrhéen.

O G E.

OGEN. ſ. m. *Ogenus.* Nom propre d'un Dieu fort ancien; deſorte que ſon nom avoit paſſé comme en proverbe, & qu'on appelloit les anciens *Ogenides* ou *Ogenius*, ceux qui étoient fort anciens, à ce que raporte Étienne de Byzance.

OGENTI. Voyez UGENTY.

OGÈRSHEIM. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle Électoral du Rhin. *Ogersheimum.* Il eſt dans le Palatinat, à une lieuë de Franckendal, vèrs le midi. MATY.

O G I.

OGIVE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. *Arcus decuſſatus.* C'eſt l'arc, ou le trait d'une voute Gothique, qui au lieu d'être en bèrceau, ou en plein cintre, trace une diagonale en forme d'arrête. Félibien écrit auſſi *Augive.*

Les deux *ogives* diagonales, en ſe croiſant, forment la clèf de la voute; c'eſt ce qu'on appelle *croiſée d'ogives. Decuſſatio arcuum.* Les arcs en bèrceau d'où les *ogives* ſortent, s'appellent *arcs doubleaux*; le plain de la voute, & ce qui eſt entre les *ogives*, & les arcs doubleaux, s'appelle le *pendentif* de la voute. *Ogive*, les arcs qui ſont aux côtez, comme le long des murailles, & à leur oppoſite, s'appellent arcs formerèts, ou fèrmerèts, leſquels ſont en hémicycle, ou en tièrs-point, ſelon la montée & l'enhauſſement de la voute. Les moulures, ou parties des *ogives*, qui ſont en ſaillie s'appellent les *nerfs.* Voyez *Félibien.*

O G L.

OGLIO. ſ. m. Mouillez le *gli.* Nom propre d'une rivière de la Lombardie, en Italie. *Ollius.* Elle a ſa ſource aux confins de l'Évêché de Trente, & des tèrres des Griſons, traverſe une partie du Breſſan, & le lac d'Iſeo, & enſuite elle coule ſur les confins du Bèrgamaſc & du Crémonois, & étant entrée dans le Mantouan, elle s'y joint au Pô, à un petit lieu nommé *Torre d'Oglio.* Elle ne baigne aucune ville conſidérable. MATY.

O G M.

OGMIEN. ſ. m. Nom de l'Hèrcule des Vaudois. *Ogmius.* Nous en avons parlé au mot HÈRCULE. Tom. III. p. 571. Nous ajoûtons ici que Lucien dit qu'on le repréſentoit comme un vieillard

lard decrépit, tout chauve, & n'ayant que quelques cheveux tout blancs, la peau pleine de rides, & d'un teint noir & brûlé, comme ſont les matelots, deſorte qu'on l'eût plûtot pris pour quelque vieux Charon, ou un vieux Japet que pour Hercule. On lui donnoit pourtant les attributs d'Hercule, la dépouille de lion & la maſſuë. Bochart croit que ce mot vient de עגם, *Agemion*, qui ſignifie un Barbare, un Étranger, & que c'étoit l'Hercule de Phénicie, qui vint en Gaule de Phénicie, ou de Cadis & d'Afrique. Voyez Bochart & Voſſius. Borel croit que ce pouvoit être *Og*, Roi de Baſan, dont on auroit fait l'Hercule *Ogmien*. C'eſt une imagination ſans fondement. Lucien a fait un traité de l'Hercule *Ogmien* des Gaulois. Ils le repréſentoient âgé, & vétu d'une peau de lion, environné d'une multitude infinie d'hommes attachez par les oreilles à de petits chaînons d'or qui ſortoient de ſa bouche; parcequ'ils croyoient que par les charmes de ſon éloquence, il avoit porté les hommes, qui étoient avant lui cruels & farouches, à un genre de vie plus paiſible, plus civile, & plus digne de l'homme. Chorier, *hiſt. de Dauphin. L. II. p.* 88.

O G N.

OGNATE. Maty dit Onate, mais mal. Il faut dire *Ognate* & mouiller le *g* & l'*n*. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté & Univerſité, érigée en 1543. *Onnatum*, *Ognatum*. Elle eſt dans la Biſcaye, en Eſpagne, ſur les confins du Guipuſcoa. Maty. Le P. Vérius dans la vie de S. François de Borgia écrit toûjours *Ognate*.

OGNON. Voyez Oignon.

O G O.

OGOAS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Cares, qui habitoient Miléſa. *Ogoas*. Les flots de la mer en furie paroiſſoient, dit-on, dans ſon temple, & y inſpiroient de la terreur.

OGOESSE. Terme de Blaſon. *Scutarii globuli atri*. Qui ſe dit des tourteaux de ſable, pour les diſtinguer des autres qui ſe nomment *gulpes*, quand ils ſont de pourpre. *Purpurei*. Quand ils ſont de gueules, *guſes*. *Rubri*. Quand ils ſont d'azur, *beurtes*. *Cærulei*. Et quand ils ſont de ſinople, *pommes* ou *volets*. *Poma*. Quoiqu'ils retiennent tous en général le nom de *tourteaux*.

O G R.

OGRE. ſ. m. *Ogrus ſylveſtris*. Sorte de monſtre, d'homme ſauvage qui mangeoit les petits enfans, & qu'on feint avoir été du tems des Fées, dans les contes qu'on en fait. Dans le tems qu'il y avoit en France des Fées, des *Ogres*, des eſprits folets. Mlle L'Herit.

Pourquoi faut-il s'émerveiller,
Que la raiſon la mieux ſenſée,
Laſſe ſouvent de trop veiller,
*Par des contes d'*Ogre *& de Fée,*
Ingénieuſement bercée,
Prenne plaiſir à ſommeiller? Perrault.

O G U.

OGULNIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une ancienne famille Romaine. *Ogulnius*, *a*. La famille *Ogulnia* étoit plébéienne. Tite-Live en parle L. X. & Valére Maxime L. I. C. 8. Il y avoit un *Ogulnius* Conſul, avec C. Fabius Bates, ou Pictor, l'an de Rome CCCCLXXXIV. Les Inſcriptions antiques font auſſi mention des *Ogulnius*. Voyez Gruter, DCCCXIII. 1. 2. DXCVIII. 8. CMLXXXVII. 7. DXLIX. 3. DCCXXXV. 8. DCXCVIII. 8.

O G Y.

OGYGIE. ſ. f. Nom d'une iſle dont Homére, Plutarque & Maxime de Tyr ont parlé. Homére dit dans l'Odyſſée que c'étoit, l'iſle de Calypſo, où Ulyſſe demeura ſept ans, & d'où, en 18 jours de navigation, il vint à Schérie iſle des Pheaciens, où Nauſicaa fille du Roi de l'iſle, & Alcinoüs ſon père le reçurent ſi bien. Il lui fournit un vaiſſeau qui en un jour & une nuit, le reporta à ſa chére Ithaque. Homére. L. I. de l'Odyſſée, & L. VII. ſur la fin, & L. XIII. au commencement. Par-là il paroît que l'*Ogygie* ne doit être que dans la Méditerranée, ou qu'elle n'en peut être bien loin. Rudbecks, Auteur Suédois, qui écrivit il y a quelque 28 ou 30 ans les origines ou les antiquitez de Suéde ſous le titre d'*Atlantica*, prétend que la navigation d'Ulyſſe ne s'eſt point bornée à la Méditerranée, mais qu'elle s'eſt étenduë juſqu'à l'Océan ſeptentrional, & que l'Ogygie d'Homére eſt la Suéde. Si cela eſt, Ulyſſe étoit un Pilote bien habile de venir de Suéde à Ithaque en 18 ou 19 jours de navigation, & nous avons grand tort de nous vanter d'avoir porté l'art de la navigation à une perfection dont elle n'avoit jamais approché.

O H.

OH. Interjection: c'eſt une particule intenſive & augmentative, qui augmente le ſens, qui aſſure ou nie davantage. *Oh! Ehen! Proh! Oh!* je n'y manquerai pas. *Oh!* n'en doutez point, je le ferai, comme je vous le promets. Irez-vous là? *Oh!* non; je ne le puis par bienſéance. Ferez-vous cela pour un tel? *Oh!* oui certainement: je lui ai trop d'obligation pour lui refuſer ce ſervice. *Oh!* vous pouvez lui aſſurer. Il eſt étonnant qu'on ait oublié cette interjection dans nos Dictionnaires. Une Épitaphe de la façon de Scaron finit par une naïveté merveilleuſe.

Cy giſt qui fut de belle taille
. . . . . .
Il parloit fort bien de la guerre,
Des Cieux, du globe de la terre,
Du Droit Civil, du Droit Canon,
Et connoiſſoit aſſez les choſes
Par leurs effets & par leurs cauſes.
Etoit-il honnête-homme? Oh, *non!*

O H I.

OHIÉ, ÉE. vieux adj. Malade, languiſſant. Borel. *Æger*, *languens*.

O H O.

OHO. Interjection, qui ſert dans l'étonnement & l'admiration! *Hem! hui! Oho!* vous êtes déja ici? *Oho!* le voilà. *Oho!* ſeroit-il vrai, que &c. Quelques-uns écrivent *Hoho*, & le prennent pour une répétition de l'interjection *ho!* Voyez Ho. *Tom. III. p.* 645.

O I.

OI. Diphtongue. Elle ſe prononce très-ſouvent comme *ai* à l'imparfait de l'indicatif, c'eſt-à-dire, *o-e*, & même tant ſoit peu comme *on-e*. Je *faiſais*, pour je *faiſons*. Quelquefois elle ne rend qu'un ſon obſcur, comme dans ces mots, *loin*, *ſoin*; & quelquefois un ſon ouvert & éclatant, comme *Loi*, *Roi*, & dans tous les monoſyllabes, ſi l'on en excépte un petit nombre: *croit*, *froid*, *ſoit*, &c. Dans tous les mots terminez en *oir*, l'on prononce *oi* ſans exception. A la fin des noms nationnaux, *oi*, ſe prononce plus ordinairement comme *ai*. Les Français, les Anglais, les Hollandais, les Polonais, &c. Mais on dit les Gaulois, les Suedois, les Danois, les Génois, les Liégeois, les Hongrois. Vaug. Voyez auſſi la Grammaire de l'Abbé Régnier ſur la prononciation de l'*o*. Autrefois on laiſſoit aux Poëtes la liberté de rimer les prétérits imparfaits qui ſe prononcent en *ais*, je voulais, avec des mots qui ſe prononcent en *ois*, comme *voix*. Mais préſentement ces ſortes de rimes ne ſont plus permiſes: *Alnſas collimus ſeveriores*. Voyez le Catalogue de M. Ménage dans ſes Obſervations.

OJA. ſ. f. Nom propre d'une ville, ſituée ſur la côte de Zanguebar, en Afrique, à dix-ſept lieuës de Mélinde, vers le nord. Les Portugais la prirent & la ruinérent l'an 1500. Maty.

O I G.

OIGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on oint, on parfume. *Unctio*, *inunctio*, *unctura*. Le lavement & l'*oignement* des piéds étoit une honnêteté que les Juifs faiſoient à leurs hotes, à ceux qu'ils vouloient honorer, comme celui que fit la Magdelaine au Sauveur.

OIGNON. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Ognon*. *Cepa*, ou *cepe*. Plante potagére bulbeuſe, dont les feuilles ſont fiſtuleuſes, étroites, longues d'un piéd, âcres au gout. Il s'éleve d'entre ces feuilles une tige nuë, droite, ronde, haute d'environ trois ou quatre piéds, groſſe vers le milieu, portant en ſon ſommet un bouquet de fleurs compoſées chacune de ſix feuilles blanches ou purpurines, diſpoſées en rond. Son fruit eſt preſque rond, relevé de trois coins, rempli de ſemences preſque rondes, noirâtres. Sa racine eſt une bulbe qui varie en figure, en groſſeur & en couleur, ordinairement ronde, quelquefois oblongue, compoſées de peaux rouges ou blanches, appliquées les unes ſur les autres, d'une ôdeur forte & déſagréable, d'un goût âcre & piquant, garnie en deſſous de quelques fibres. Cette racine eſt l'*oignon* qu'on employe dans les cuiſines. En Latin *cepa vel caris*. C. Bauh. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*oignon*. La ciboule eſt plus forte que l'*oignon* rond. L'*oignon* roux eſt plus fort que le blanc, le ſec que le vert, le cru que le cuit, ou que celui qui eſt confit en ſel. Les *oignons aſcalonites* s'appellent *échalotes*. *Capula aſcalonia*. Les *oignons fendus*, ſont ceux qu'on tond au printems, & qu'on fend par le bas pour les faire regérmer. Les *oignons ſectiles* ſont ceux qu'on plante en quartiers, qui ont plus de peine

à gèrmer. Il y en a de gros, de petits, de longs, de ronds & de plats. Il y en a de rouges, de rouſſâtres, de vèrds & de blancs, & ceux-ci ſont les meilleurs. Une longue botte d'*oignons* s'appelle *glane*. *Cepelegium*. Une ſoupe à l'*oignon* refait la tête d'un ivrogne. La ſauce à Robèrt eſt faite d'*oignon* & de moutarde.

Ménage dit que ce mot vient de *unionet*, parcequ'ils n'ont qu'une tête, après le témoignage de Columella, qui employe ce mot en la même ſignification. Il vient plutot du mot Celtique ou Bas-Breton *pen oignon*. *Cepa bulbus*, *capa caput bulbaceum*, qui ſignifie la même chôſe.

OIGNON, ſe dit auſſi des racines des plantes bulbeuſes. *Bulbus*, *bulboſa radix*. Un *oignon* de tulipe. Un *oignon* de lis. Un *oignon* de ſafran. Cette tulipe eſt venuë de graine, & celle-là d'*oignon*. Dans un *oignon* de tulipe, avec un bon microſcope dès le mois de Janvier, on voit en petit les ſix feuilles de la fleur, la tige, le piſtile qui doit porter la graine, & les petits filets qui portent les étamines.

Il y a à la Chine une éſpéce d'*oignon*, qui ne vient point de graine comme ceux d'Europe; mais à la fin de la ſaiſon on voit ſortir de petits filamens ſur la pointe ou ſur la tige des feuilles, au milieu deſquels ſe forme un *oignon* blanc, ſemblable à celui qui gèrme dans la tèrre. Ce petit *oignon* pouſſe avec le tems des feuilles, comme celles qui le ſoûtiennent, leſquelles à leur tour portent un troiſiéme *oignon* ſur leur pointe; de manière néanmoins que leur groſſeur & leur hauteur diminuent à meſure qu'ils s'éloignent de la tèrre. Il ſemble que ce ſoit un ouvrage de l'art, tant il y a d'ordre & de proportion dans ces différens étages; ou que la nature ait voulu nous apprendre, que même en ſe jouant, elle eſt plus parfaite que l'art le mieux entendu & le plus régulier. P. LE COMTE.

Flûte à l'oignon, ou *flûte d'Allemand*, eſt une flûte dans laquelle on ſouffle en chantant. *Tibia decumana*, *vel major*. Elle a un gros bouton au bout fait en *oignon*.

OIGNON, ſe dit auſſi pour ſignifier une dureté qui vient au côté du pied, & ſous le gros orteil. *Carnoſitas*, *verrucaria*. *Oignon* douloureux. *Oignon* incommode.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt vétu comme un *oignon*; pour dire, qu'il a pluſieurs vétemens les uns ſur les autres; parceque l'*oignon* a pluſieurs peaux qui l'envelopent. On dit auſſi, qu'il ſe met en rang d'*oignons*, quand il ſe place en un rang où il y a des gens de plus grande condition que lui. Les Égyptiens ont adoré les *oignons* & les ciboules.

OIGNONNET. ſ. m. Le gros *Oignonnet*. Éſpéce de poire. *Piri ſpecies dicta*, *parvum cepe*. Le gros *oignonnet*, autrement Amiréroux, & Roi-d'été eſt une poire de la mi-Juillet, qui eſt aſſez colorée, ronde & paſſablement groſſe. LA QUINT. *T. I. p.* 343.

OIGNONIÈRE. ſ. f. Tèrre ſemée d'oignons. POMEY.

O I L.

OIL. Vieux mot 1°. ſ. m. l'œil. *Oculus*. 2°. advèrbe ou particule affirmative. Oui. *Ita*, *etiam*.

OIL. Vieux advèrbe affirmatif. Oui. *Ita*, *etiam*.

OILLE. ſ. f. Vieux mot. Huile. *Oleum*.

O I N.

OIN. Nom propre d'une éſpéce de poire. Voyez PETIT-OIN.

OINDRE. v. act. Frotter d'huile, ou de quelque autre chôſe ſemblable; étendre quelque chôſe de gras, d'onctueux, ſur quelque corps. *Ungere*, *linire*, *inungere*. Il ſe décline ainſi. *J'oings*, *tu oings*, *il oingt*, *nous oignons*, *&c. J'oignois*, *j'oignis*, *j'ai oint*, *j'oindrai*, *que j'oigne*, *que j'oignisſe*, *j'oindrois*, *oignant*. Il faut *oindre* d'huile les chaſſis de papier pour les rendre plus tranſparens. Il faut *oindre* de graiſſe, de vieux oing, les rouleaux des preſſes, les rouës de caroſſe, pour empêcher qu'ils ne s'uſent, qu'ils ne s'enflamment. Les Anciens ſe ſervoient de cèrtains parfums dont le vrai uſage étoit de s'en *oindre* quelques parties du corps. VAUG. REM.

OINDRE, ſe dit auſſi des cérémonies de Religion, dans leſquelles l'éffuſion de l'huile ſacrée donne un caractère à quelques pèrſonnes qui fait reſpecter leur dignité. *Ungere*, *oleo linire*. Les Rois de Juda furent *oints* par les Prophétes. J'ai trouvé David mon ſèrviteur, je l'ai *oint* de mon huile ſainte. PORT-R. Les Rois de France ſont *oints* par les Prélats à leur ſacre. On *oint* ceux à qui l'on conſère les Sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Ordre & d'Extrême-Onction.

On dit provèrbialement, *Oignez vilain*, il vous poindra; poignez vilain, il vous *oindra*; pour dire, que les païſans & les petites gens ſont ingrâts & timides.

OINT, OINTE. part. & adj. Frotté d'huile, de graiſſe, ou autre chôſe onctueuſe. *Unctus*, *linitus*.

OINCT, ou OINT. ſ. m. En tèrmes de Religion, ſe dit prémiérement, & par éxcellence de JÉSUS-CHRIST, dont le nom

porte qu'il eſt l'*Oint* du Seigneur. *Unctus*. Dieu a dit, gardez de toucher à mes *Oints*: ce ſont les pèrſonnes ſacrées, comme les Rois, les Prophétes, les Prêtres. Ils ont oſé toucher à l'*Oint* du Seigneur. PAT.

OINCT, eſt auſſi le nom d'une ſecte d'hérétiques du XVIe ſiécle. *Unctus*. Ces fanatiques diſoient qu'on ne pouvoit faire d'autre péché au monde, que de ne pas embraſſer la vérité qu'ils prêchoient. Du reſte ils étoient Calviniſtes. Ils s'élevèrent dans le Comté de Surrey en Angletèrre. Sanderus, *De Viſibili Monarch. L. VII.* & Genebrard ſous Pie V. Le Chêf des *Oints* d'Angletèrre fut un hommé Writ, qui outre ce qu'on a dit, ajoûtoit au Calviniſme que tout le Nouveau Teſtament n'étoit qu'une prédiction de ce qui devoit arriver, qu'ainſi il falloit croire que J. C. viendroit encore avant le Jugement univèrſel, habiter viſiblement ſur la tèrre; Que celui à qui les péchez ont été une fois pardonnez ne péche plus. JOVET. *T. I. p.* 106.

OING. ſ. m. Graiſſe de porc qui tient aux reins. On l'appelle en Médecine *axunge*. *Axungia*, *ſuillus adeps*. C'eſt avec du vieux *oing* qu'on frotte les eſſieux, les rouleaux des preſſes; & on appelle à Paris les Cochers, *Mangeurs de vieux oing*, parceque ſouvent ils mangent l'argent qu'on leur donne pour avoir du vieux *oing* pour le carroſſe. Il n'eſt en uſage qu'en ces ſortes de phraſes.

OINTURE. ſ. f. Vieux mot. Onguent. *Unguentum*.

O I R.

OIRE. Vieux adv. Aujourd'hui. *Hodiè*.

Mais aye bien en ta mémoire,
Ce que je t'ai dit juſqu'à oire.

OIRRE. ſ. f. Vieux mot. Route, chemin. *Iter*. Ratornèrent leur oirre vèrs Conſtantinople. VILLEHARD. Du Cange dans ſon Gloſſaire ſur Villehardouin dit qu'*oirre* ſignifie affaires, & qu'atorner ſon *oirre*, c'eſt faire ſes affaires; & il lui ſemble que ce mot vient d'œuvre. Cependant les éxemples qu'il cite marquent plûtôt la ſignification de route que celle d'affaires. Guillaume Guyart dit *erre* au lieu d'*oire*.

Li Pélerins leans ſe mettent,
Quitoſt apres leur èrre *atournent*,
Et vers leur pays s'en retournent.

Il ſemble de cet éxemple, qu'on pourroit tirer ce mot de *errare*, èrrer çà & là.

OIRRE. Vieux ſubſt. Qui ſe trouve auſſi pour cèrtains petits vaiſſeaux de cuir, plus faciles à potter que le commun des outres. *Parvus uter*.

OIRRER. Vieux v. n. Être en chemin, faire route, marcher. *Ire*. *In via eſſe*.

Tote nuit oirrent *tant qu'ils ſont au chemin*.
ROM. DE LOHERANES.

Outre ce qui a été dit au mot *oirre*, peut-être pourroit-on tirer ce vèrbe, du Latin, *ire*.

OIRSCHOT. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, qui a un château. *Oirſchotium*. Il eſt ſur une petite ille, formée par la rivière de Bèèrſe, dans le Brabant Hollandois, à trois lieuës de Boiſleduc, vèrs le midi. MATY.

O I S.

OIS, OIT. Dèrnières ſyllabes de pluſieurs mots. On obſervera ſeulement à l'égard de ces ſyllabes, que bien ſouvent elles ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit *ais*, ou *ait*. Les Poëtes ne laiſſent pas quelquefois de faire rimer celles qui ſe prononcent comme *ais*, ou *ait*, avec celles qui retiennent un ſon conforme à l'écriture, c'eſt-à-dire, que l'on prononce de même que l'on écrit, *ois* & *oit*. Par éxemple, on prononce Gaul*ois*, & Holland*ais*: cependant l'on peut faire rimer Gaul*ois* avec Holland*ais* comme ſi l'on prononçoit Holland*ois*. Les Poëtes ſe donnoient autrefois plus de libèrté là-deſſus. Mais aujourd'hui ceux qui ſont éxacts & ſcrupuleux s'abſtiennent de ces ſortes de rimes, qui paroiſſent vicieuſes à l'oreille, à cauſe de la prononciation. On peut rimer aim*oit* avec charm*oit*, parceque l'on prononce également aim*ait* & charm*ait*, mais l'on pêcheroit contre l'éxactitude en faiſant rimer éxpl*oit* avec aim*oit*; parcequ'on prononce éxpl*oit* & aim*ait*. Voyez les Obſervations de Ménage.

OISE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Iſara*, *Eſara*, *Iſera*, *Iſira*, *Hiſſera*, *Iſra*, *Iiſſa*, *Hiſa*, *Eſia*. Elle a ſa ſource dans le Hainaut, traverſe la Picardie, où elle baigne Guiſe & la Fère. Elle entre enſuite dans l'Iſle de France, & ayant baigné Compiégne, le Pont-Saint-Méxant, & Pontoiſe, elle ſe décharge peu après dans la Seine. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 255.

*Dans un lit tranſparent l'*Oiſe *lente*, *incertaine*,
Baiſe les murs ſacrez de ces heureux ſéjour,

S'en éloigne à regret, & va dire à la Seine,
Qu'il eſt l'objet de ſon amour. SENECÉ.

OISE. ſ. f. Nom d'un lieu du Dauphiné. *Oſida.* Ce lieu appartenoit à l'égliſe de Digne, comme il paroît par des Lettres d'Alexandre III. de l'an 1180. VALOIS, *Not. Gall.* p. 172.

OISEAU. ſ. m. Animal à deux piéds, qui s'éleve en l'air, qui le traverſe, qui s'y tient ſuſpendu par le ſecours de ſes plumes, & de ſes ailes. *Avis, ales, volucris.* Le cinquiéme jour Dieu créa les *oiſeaux* qui volent dans l'air. ARN. Le Phœnix, s'il y en a, paſſe pour le Roi des *oiſeaux*. Les Romains obſervoient avec ſoin le vol des *oiſeaux*. Il y en avoit de bon augure & de mauvais augure. Les *oiſeaux* de bon augure préſageoient une bonne illuë. *Alites prapetes, admiſſive.* Les *oiſeaux* de mauvais augure préſageoient une mauvaiſe illuë. *Aves tenebra, clivia, abdicentes.* Il me fuit comme un *oiſeau* de mauvais augure. ABLAN. Les Romains conſultoient les *oiſeaux*, & les entrailles des bêtes pour ſçavoir l'avenir. BAYL. A l'arrivée des Européens dans les iſles de l'Amérique, tous les *oiſeaux*, à ce qu'on dit, étoient privez, parcequ'on ne leur faiſoit point la guerre. La chaſſe des *oiſeaux* eſt naturellement permiſe à un chacun, mais cette chaſſe ſe limite par la loi de celui à qui eſt la terre. COURTIN. Une hiſtoire naturelle des *oiſeaux* s'appelle *Ornithologie*. Voyez ce mot. Aldrovandus & Willugby ont traité fort au long des *oiſeaux*.

Ce mot vient d'*avicellus* ou *ancellus*, dont les Italiens ont fait auſſi *augello*. MÉNAGE & DU CANGE.

On appelle en têrmes de Fauconnerie, *oiſeaux de proie*, *Aves aucupes, accipitres*, ou abſolument *oiſeaux*, les gros *oiſeaux* qui vivent de grip, de rapt & de rapine, qu'on dreſſe, & qu'on apprivoiſe. On appelle *oiſeaux niais*; *Nidularii*, ceux qui ſont pris au nid. *Oiſeau branchier*; *Arborarii*, celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. Un *oiſeau jor*, celui qui n'a point encore mué. *Hornotini.* Il ne ſe dit que des *oiſeaux* de paſſage, & non du niais, & du branchier. Un *oiſeau hagard*, celui qui a été à ſoi, qui eſt plus farouche. *Alterarum pennarum accipiter.* Un *oiſeau* de bonne ou de mauvaiſe allaite, celui qui eſt docile ou farouche. *Peregrinus aut cicuratus.* On appelle pareſſement de l'*oiſeau*, la maille qui lui couvre le devant du col; manteau d'*oiſeau*, le plumage des épaules, du dos & du deſſus des ailes. *Dorſi plumarius amictus.* Serres d'*oiſeau*, ce ſont leurs griffes. *Palma, manus.* Mains d'*oiſeau*, ce ſont leurs piéds. *Pedes, falcula.* La couronne de l'*oiſeau*, c'eſt le duvet qui couronne, qui joint le bec à la tête. On appelle train de l'*oiſeau*, ſon derriére, ou ſon vol.

On appelle *oiſeau de poing*, celui qui étant reclamé, fond ſur le poing ſans entremiſe de leurre, comme l'autour, l'épervier. *Oiſeau* de leurre, celui qui fond ſur le leurre, quand on le lui jette, & de là ſur le poing. On en compte dix ordinairement, faucon, gèrfaut, ſacre, lanier, aigle, tagarot, emerillon & hobereau, le faucon & le ſacre bâtards. *Oiſeau de montée*, celui qui s'éleve fort haut, comme le milan, le héron, &c. Il y a des *oiſeaux* pour la haute & pour la baſſe volerie; *oiſeau pillard*, celui qui pille & détroufle un autre; *oiſeau chatard*, qui dérobe ſa perdrix; *oiſeau bas* & tenu par le bec, c'eſt-à-dire, en faim. L'*oiſeau bâtard* eſt, par exemple, un faucon né d'un tiercelet de faucon & du lanier; ou un ſacre né du ſacre & du lanier.

On appelle *Oiſeaux vilains, poltrons* & *tripiers*, ceux qui ne ſuivent le gibier que pour la cuiſine, qu'on ne peut affairer ni dreſſer; comme les milans & les corbeaux, qui ne combatent que les poulets, leſquels n'ont ni vol ni défenſe. Un *oiſeau dépiteux*, qui ne veut pas revenir quand il a perdu ſa proie. Un *oiſeau attrempé*, eſt celui qui n'eſt ni gras, ni maigre. Un *oiſeau* âpre à la proie, bien armé de bec & d'ongles. Un *oiſeau* fort à délivre, qui n'a point de corſage qui eſt quaſi ſans chair, comme le héron. On appelle *oiſeau allongé*, celui dont les pennes ſont bien entiéres, qui ont toute la longueur qu'elles doivent avoir; un *oiſeau trop en corps*, celui qui eſt trop gras.

On dit auſſi un *oiſeau de bonne aire*, un *oiſeau de grand travail* & de *bon guet*, un *oiſeau de bonne compagnie*, un *oiſeau pantois*, ou *aſthmé*, un *oiſeau égalé*, *quinteux*, *écartable*, *rebuté*, un *oiſeau d'échappe*, un *oiſeau bon chaperonier*.

Il y a auſſi des *oiſeaux* de nuit, de mauvais augure, de voirie, *aves nocturnæ*, des *oiſeaux* de jour, *oiſeaux* de parade, de babil, & cageolleurs; *aves diurnæ*; *oiſeaux* ſauvages, paſſagers, de combat, de volerie, de marais, de marine, qui raſent les étangs, & ſont bons poiſſonniers, &c.

Les *oiſeaux* de leurre doivent avoir les mahutes hautes, les reins larges, bien croiſez, bas aſſis, court jointez, les mains longues.

On dit auſſi, Apoltronir un *oiſeau*, l'acharner, l'abécher, l'abattre, l'abaiſſer, l'entraver, l'eſſimer, & pluſieurs autres phraſes qui ſont expliquées à leur ordre.

On appelle *oiſeau de riviére*, les canards, ſarcelles & autres aquatiques, qui aiment les eaux. *Aves aquatiles. Oiſeaux de bois*, les gelinotes, les faiſans. *Aves ſylveſtres. Oiſeaux paſſagers*, les beccaſſes, les cailles, les guignards. *Aves peregrinæ. Oiſeaux domeſtiques*, les poules, les canes, les oies. *Domeſtica.*

On appelle petits *oiſeaux*, tous les *oiſeaux* de petite eſpéce.

Petits oiſeaux *des bois, que vous êtes heureux!* RACAN.

Que votre ſort eſt différent du nôtre,
Petits oiſeaux *qui me charmez.* DES-HOUL.

Le bruit s'épandit en tous lieux,
Qu'aux oiſeaux, *qui chantoient le mieux,*
On donneroit du grain pour leur année;
J'en aurai, dit le Roſſignol.

On appelle *oiſeaux de volière*, *Aves oſcines, ſive canoræ*, ceux qu'on garde en cage pour leur chant, leur ramage, leur gazouillement, comme roſſignols, ſerins, linotes, chardonnerets, &c.

Il y a des *oiſeaux* qui ne ſont bons qu'à mettre à l'engrais, comme les coqs qu'on chaponne, qui perdent leur chant. *Aves altiles.* Il y a des *oiſeaux* qui ne volent jamais, comme l'autruche & le caſuel. Kirchèr dit qu'il y a un *oiſeau* en la Chine qu'on appelle *hoang cio-yu*, qui change de nature deux fois l'an. Il eſt *oiſeau* tout l'été, & il ſe transforme en poiſſon durant l'hiver. Ce nom veut dire *poiſſon jaune*. Il y a dans la Virginie un *oiſeau* qu'on appelle *moqueur*, *Irriſor*, parcequ'il contrefait la voix de l'homme, & celle de tous les *oiſeaux*, deſorte qu'il ſe déguiſe par ce moyen, & trompe les Chaſſeurs. GALOIS. Il y en a un autre qu'on appelle *oiſeau* rouge, parcequ'il eſt de couleur de ſang ſur tout ſon corps, & ſur tout ſon plumage. ID. Il y en a auſſi un qu'on appelle *oiſeau murmure*, parceque n'étant pas plus gros qu'un hanneton, il fait un grand bruit en volant. ID.

On appelle, Tirer à l'*oiſeau*, quand on diſpute le prix en s'éxércant à tirer de l'arc ou du fuſil, ſur un *oiſeau* de bois qu'on nomme le *papegai*. *In avem collimare.*

Les *oiſeaux* de leurre, en têrmes de Blaſon, témoignent la nobleſſe, parcequ'ils ſont des marques d'hommage & de redevance: ce qui a fait que les ſeaux anciens ont repréſenté les Chevaliers avec une épée nuë à la main droite, & un *oiſeau* de leurre à la gauche.

Les Poëtes ont appellé l'aigle, l'*oiſeau de Jupiter*, le paon, l'*oiſeau de Junon*, le hibou, l'*oiſeau de Pallas*, le pigeon, l'*oiſeau de Venus*; & le peuple appelle maintenant un bœuf, un *oiſeau de Saint Luc*.

En Aſtronomie on appelle *Oiſeau Indien*, ou *Apode*, *Avis Indica*, *Apus*, une des 17. nouvelles conſtellations méridionales. Elle eſt compoſée de douze étoiles de la cinquiéme grandeur. On appelle *Oiſeau de Phœbus*, ou le *Corbeau*, une des conſtellations méridionales. Elle contient ſept étoiles, cinq de la troiſiéme grandeur, une de la quatriéme, & une de la cinquiéme.

OISEAU DE PARADIS. Voyez MANUCODIATA. C'eſt une érreur de croire que les *oiſeaux de Paradis* volent toujours; ils ont des piéds avec leſquels ils s'attachent aux branches pour dormir.

OISEAU DE ROCHE. Nom d'un oiſeau. *Charadrios. Hiaticula.* Le Chaladrois eſt appellé par quelques perſonnes *oiſeau de roche*: Il a les jambes longues & menuës, & ne ſe tient qu'avec trois doigts qui ſont préſque d'egale longueur; ſon dos, ſes ailes, ſa queuë & le ſommet de ſa tête ſont de brun cendré. Ariſtote dit qu'il a la tête plane & unie, elle eſt environnée d'une bande noire, approchant de celle que l'on voit à la meſange; ſon front & ſon col ſont blanchâtres, ainſi que tout ſon ventre; ſa poitrine eſt noirâtre, ſon bec eſt noir & court; ſi on le veut comparer aux oiſeaux aquatiques, mais *avec ceux des autres eſpéces il paroît long.* Il fréquente les bords & les rivages des fleuves & des riviéres, aux endroits particuliérement auxquels l'on voit des lieux cavérneux & cavez par la chute violente des eaux & des torrens. Élien parlant de cet oiſeau dit, que ſi quelque perſonne attaquée de la jaunifle le regarde avant que l'oiſeau la puiſſe appércevoir, ſa jaunifle ſe perd incontinent, & elle en eſt entiérement guérie. Ce ſont des effets extraordinaires qui ſont cachez aux hommes, & deſquels Dieu ſemble s'être réſervé la connoiſſance.

OISEAU DE SCYTHIE, *Avis Scythica*. L'*oiſeau de Scythie* eſt une eſpéce d'aigle. Ariſtote le joint aux aigles, & dit qu'il a toutes leurs façons de faire: Albert le Grand n'a pas fait ſemblablement de difficulté de le mettre en leur rang, puiſque en grandeur & en figure il ne leur eſt point diſſemblable. Ariſtote dit, que cet *oiſeau* habite particuliérement dans la Scythie, qu'il eſt de la grandeur de l'outarde, & qu'il fait éclore deux petits ſans couver

ver les œufs, qu'il a pondu; mais il les met & les enferme dans la peau d'un Liévre, ou d'un Renard, & ainſi envelopez, il les porte à la ſommité d'un arbre; & lorſqu'il ne chaſſe point, il ſe met ſur le même arbre & les garde: que ſi quelqu'un monte à l'arbre, il le bat de ſes ailes, à la manière des autres aigles, qui ont de coûtume de défendre leurs petits.

OISEAU *de limoſin*, eſt une eſpéce de vaiſſeau qui ſert à porter le mortier dans les atteliers. *Humerale ferculum.* Il eſt compoſé de deux ais joints d'un côté en équèrre, & arrondis par l'autre extrémité, qui ſe porte ſur les épaules par le moyen de deux morceaux de bois qui débordent.

OISEAU ou Épervier eſt encore une eſpéce de palette ſur laquelle on met le mortier pour travailler de ſtuc. FELIBIEN. *Spathe, ſpathula, lingula, ligula cœmentaria, batillus*; cet Auteur l'appelle *oiſeau* & ſculpteur.

OISEAU DES SAGES. Tèrme du grand Art. C'eſt le Mèrcure philoſophal. Et en général par le mot d'*oiſeau*, les Sages entendent les ſublimations. *Oiſeau d'Hermès.* Ce ſont les ſubſtances ſpiritualiſées par la ſéparation du corps tèrreſtre. L'*oiſeau doré* des Philoſophes, c'eſt la matière hermétique cuite en partie. L'*oiſeau verd.* C'eſt la pièrre conſidérée lorſque la couleur vèrte paroît. C'eſt, ſelon les Sages, le ſigne de la végétation.

OISEAU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Petit-à petit l'*oiſeau* fait ſon nid, en parlant des choſes qui ſe font lentement, & peu-à-peu. On dit que la belle plume fait le bel *oiſeau*. On dit auſſi, Ce n'eſt pas viande pour vos *oiſeaux*; pour dire, Cela ne vous eſt pas deſtiné, c'eſt pour des gens d'une plus grande qualité. On dit qu'un homme a battu les buiſſons, & qu'un autre a pris les *oiſeaux*; pour dire qu'il a travaillé, & que les autres en ont profité. On dit qu'un homme eſt comme l'*oiſeau* ſur la branche, qu'il n'a point de logement, d'emploi, de fortune aſſûrée. On dit auſſi qu'un homme eſt battu de l'*oiſeau*, quand il lui eſt arrivé pluſieurs malheurs, pluſieurs pèrtes qui lui ont abattu le courage. On dit auſſi d'un priſonnier qu'on a manqué, ou qui a briſé les priſons, que l'*oiſeau* s'en eſt envolé. On dit auſſi, Voilà une grande cage pour un petit *oiſeau*, quand un homme de peu de conſidération eſt logé dans un logis magnifique. On dit qu'un *oiſeau* en a dans l'aile, quand il a reçû un coup qui l'empêche de voler. On le dit figurément des hommes, dont la ſanté ou la fortune ſont ruïnées. On le dit auſſi d'un homme qui a cinquante ans, par alluſion à la lettre L, laquelle en chiffre Romain fait cinquante. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt un bel *oiſeau*; pour témoigner un grand mépris de ſa pèrſonne.

OISELER. v. act. Tèrme de Fauconnerie qui ſignifie dreſſer un oiſeau. *Avem inſtruere, docere. Oiſeler* un faucon pour le faire bon gruyer, bon héronnier, l'affaiter, le leurrer & aſſûrer, commencer à le mettre dedans, & l'employer à voler. On dit auſſi, Mettre l'*oiſeau* à poil, pour dire, le dreſſer à voler le gibier à poil.

OISELER. v. n. Tèrme de fauconnerie, ſignifie auſſi voler, chaſſer, pourſuivre les autres oiſeaux. *Venari, aucupari, perſequi.* Si votre faucon a bonne volonté d'*oiſeler* ou voler, laiſſez-le faire. Portez aujourd'hui votre faucon *oiſeler.*

OISELERIE. ſ. f. Métier de prendre, d'élever, & de vendre des oiſeaux. *Aucuparoria, aucupium, aucupatio.*

OISELET, ou OISILLON. ſ. m. Petit oiſeau. *Avicula.*

OISELEUR. ſ. m. Celui qui prend des oiſeaux. On le dit particulièrement de ceux qui prennent des oiſeaux de chaſſe au paſſage. *Auceps, aucupatoriam facilitans.* Ménage a fait une belle Égloguë intitulée l'*Oiſeleur.* Il me délivrera du filèt de l'*Oiſeleur.* PORT-R. Voyez OISELIER.

OISELEUR. ſ. m. *Auceps.* C'eſt une épithète ou ſurnom que l'on a donné à Henri fils d'Othon. Henri l'*Oiſeleur* naquit l'an 876. Gutlingius a écrit ſon hiſtoire, qui fut imprimée en 1711. Henri l'*Oiſeleur* étoit fils d'Othon & petit-fils de Ludolphe, Ducs de Saxe. Haduide fille de Louis le Gèrmanique fut ſa mère; & ſon ayeule Ode ſortoit du ſang de Charlemagne. Henri l'*Oiſeleur* fut père d'Othon le Grand.

OISELIER. ſ. m. Celui qui vend des oiſeaux de voliere, qui les éleve en cage. *Aviarius.* Dans les arrêts, ſentences & réglemens de Police, ils ſont appellez *Oiſeleurs*, & non pas *oiſeliers*; les pauvres *Oiſeleurs* & autres ménues gens prenant & vendans oiſeaux. Voyez le traité de Police de M. de la Mare, T. II. p. 1414. & 1415. Il eſt vrai qu'on y parle des gens non ſeulement *vendans*, mais *prenans* & vendans oiſeaux.

OISEUX, EUSE. adj. Fainéant, inutile. *Otioſus, deſidioſus, ceſſator, iners, inutilis.* Rien n'ennuye plus que de mener une vie tout-à-fait *oiſeuſe* & obſcure. FLÉCH. Les abeilles *oiſeuſes* ſont forcées à travailler pour leur Roi, à qui elles obéiſſent. ID. L'Évangile dit qu'on rendra compte de toutes les paroles *oiſeuſes*; pour, dire qu'on examinera au jour du jugement juſqu'à nos moindres actions.

Ce mot eſt un peu moins en uſage que *oiſif.*

Les Sçavans diſputent entre eux pour ſçavoir qui étoient les *Dix Oiſeux* de la Synagogue des Juifs. *Decem Otioſi Synagogæ.* Les uns diſent que c'étoient les trois Prélidens, & les ſept Lecteurs; les autres que c'étoient dix pèrſonnes gagées pour aſſiſter continuellement à la Synagogue, parceque ſans le nombre de dix il n'y a point de Synagogue, ni d'aſſemblée légitime; pour réciter les formulaires de bénédiction. Ainſi l'on payoit ces *Dix Oiſeux*, ou fainéans pour prêter leur préſence, & former une aſſemblée légitime. Vitringa dans ſon *Archi-ſynagogus*, réfute ce ſentiment, & prétend que c'étoient dix pèrſonnes prépoſées à une Synagogue; il ſuppoſe ce qui eſt vrai, que chaque Synagogue avoit ſes Chèfs ou ſes Directeurs: il montre que chacune n'en avoit pas pour un ſeulement, mais pluſieurs. Il le prouve entre autres par *S. Marc*, v. 22. par les *Actes des Apôtres*, XIII. 15. XVII. 8. & 17. Il ajoute que ce nombre étoit plus ou moins grand ſelon la divèrſité & la dignité des Synagogues; que les plus petites en avoient au moins deux; que dès les premiers tems, les Synagogues ont eu chacune ſon Chèf; qu'on le nommoit *Archi-ſynagogus* Chèf de Synagogue; qu'il avoit deux Collégues, gens ſages & d'un âge avancé pour être préſens aux cérémonies & actes de Religion, & avoir l'œuil à ce que tout s'y fît décemment; mais que le Chèf de la Synagogue ſe réſèrvoit le pouvoir d'enſeigner; que ſes deux Collégues s'appelloient comme lui, Chèfs de Synagogue; qu'outre cela le prémier Chèf nommoit ſept Lecteurs, qui liſoient dans la Synagogue tous les ſamedis; que ce ſont ces dix hommes, qu'on nommoit les dix *Oiſifs* de la Synagogue; qu'on leur donnoit ce nom, parceque dégagez de toute autre occupation, ils ne vaquoient qu'au ſervice divin, & aux exèrcices de piété.

Il y a une Académie à Boulogne, dont les Académiciens s'appellent *gli Otioſi*, *les Oiſeux*, les Oiſifs.

OISI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville ſituée à la ſource de la Sambre. *Oſiacum municipium.* VALOIS, *Not. Gall. p.* 388.

OISIF, IVE. adj. Qui ne s'occupe à rien, qui eſt inutile. *Ignaviter vacans, otio languens.* A y regarder de près, *oiſif*, va plus à la pèrſonne qu'à la choſe. BOUH. Un honnête-homme ne doit jamais être *oiſif*; il doit toujours s'appliquer à quelque choſe. On peut mettre les joueurs au rang des gens *oiſifs*, de ceux qui menent une vie *oiſive*, parce que leur occupation eſt vaine & inutile. Il y a eu des Républiques où l'on a puni les *oiſifs* & les fainéans. Il y a long-tems que l'eſprit de cet Auteur eſt *oiſif*, qu'il ne produit rien. Un galant-homme *oiſif*, eſt un Philoſophe qui ne fait rien: ou un homme qui chèrchant la ſageſſe par un autre chemin que le commun des hommes, chèrche ſeulement les plaiſirs & le repos, ſans ſe mêler de tout ce qui fait le tracas de la vie. M. SCUD. Ceux que la molleſſe occupe, méritent bien qu'on les appelle *oiſifs* dans une mauvaiſe ſignification. ID. Les *oiſifs* ne font mal à pèrſonne qu'à eux-mêmes, & ils valent mieux que ces étourdis qui s'acquitent mal de qu'ils ont témérairement entrepris. ID. Séjan étoit agiſſant ſans empreſſement, & dans l'action même ſemblable à ceux qui ſont *oiſifs*. BOUH. Épicure a mieux aimé faire des Dieux *oiſifs*, qui jouiſſent de leur nature immortelle dans un bienheureux repos, que de les voir funeſtement occupez à la ruïne des hommes. S. EVR. Les voluptueux ſont préſque toûjours *oiſifs*, & les *oiſifs* ſont préſque toujours vicieux, & ne ſont pas capables de chèrcher la gloire & la vèrtu, par des ſentiers difficiles. M. SCUD.

OISIF, ſe dit auſſi de cèrtaines chôſes pour marquer qu'elles demeurent ſans être miſes en uſage. *Torpens, diffluens, vacans, ceſſans.* La valeur eſt *oiſive* pendant la paix. Il y a bien des talens *oiſifs*. Toutes les vèrtus civiles ſont *oiſives* dans la ſolitude. L'ACAD. En ce ſens on appelle des deniers *oiſifs*, ceux qui ne portent point d'intérêt, quand ils ſont dans le coffre, ou aux conſignations. Les Tuteurs doivent avoir ſoin de ne garder point de deniers *oiſifs* de leurs Mineurs; on leur en fait payer l'intérêt, & l'intérêt de l'intérêt. Il faut faire juger cette inſtance d'ordre; car il y a bien de l'argent *oiſif* qui croupit aux conſignations.

On dit provèrbialement.

Qui eſt oiſif *en ſa jeuneſſe,*
Travaillera dans ſa vieilleſſe.

OISILLON. ſ. m. Petit oiſeau. *Avicula, avis puſilla.* Il ſe dit d'ordinaire collectivement. Au mois de Mai on entend dans les bois, chanter les *oiſillons*, c'eſt-à-dire, toutes ſortes de petits oiſeaux. Il eſt du ſtile bas & comique. Maint *oiſillon* ſe vit eſclave. LA FONT. Un Manant, au miroir, prenoit des *oiſillons*. ID.

OISIVEMENT. adv. D'une manière oiſive & fainéante, *Otioſe, ſegniter.* Ces peuples ont vécu longtems ſans guèrre, *oiſivement*, & dans le repos. On doute que ce mot ſoit fort en uſage.

OISIVETÉ. ſ. f. Fainéantiſe, pareſſe, inutilité, repos, manque d'occupation. *Ceſſatio, deſidia, otium, occupationis vacatio.* Les Italiens vivent dans une molle *oiſiveté*. L'*oiſiveté* eſt amie de la volupté. M. Scud. Ce qui fait la douceur qu'on trouve à jouir paiſiblement d'un honnête loiſir, n'eſt pas proprement l'*oiſiveté*; c'eſt la libèrté qu'on a de faire tout ce qu'on veut. Id. Si vous paſſez vos jours dans la molleſſe & dans l'*oiſiveté*, la gloire de vos Ancêtres n'empêchera pas qu'on ne vous mépriſe. Bell. Dieu n'a pas établi les Rois ſeulement pour recevoir, comme les Idoles, l'encens & les vœux de leurs ſujèts, dans une *oiſiveté* ſupèrbe. Fléch. Les Moines couvrent leur *oiſiveté* du prétexte de contemplation. S. Évr. L'*oiſiveté* eſt quelquefois le repos d'un honnête-homme, qui jouit des douceurs d'une *oiſiveté* agréablement occupée. Id. On dit aſſez plaiſamment du S. G. qu'il ſe mettoit à dormir pour fuir l'*oiſiveté*. Il ne manque à l'*oiſiveté* du Sage qu'un plus beau nom, & que méditer, & être tranquile, s'appellât travailler. La Bruy. Si l'*oiſiveté* a des charmes inévitables, on ſe laiſſe pourtant d'être toûjours avec ſoi-même. Voit. C'eſt l'ordinaire des pèrſonnes abandonnées à l'*oiſiveté*, de tomber dans le déſordre. S. Évr. Au lieu que l'induſtrie & le travail donnent de la réputation au reſte des hommes, Pétrone en acquit par ſon honnête *oiſiveté*. S. Évr. On paſſoit à la Cour des journées entières dans cette *oiſiveté* inquiéte des jeux de hazard, qui tuinent tant de fortunes. P. Verjus.

Il renonça à toutes ces lectures profanes & inutiles, dont pluſieurs pèrſonnes du monde ſe ſervent pour éviter l'*oiſiveté*, par une autre ſorte d'*oiſiveté* auſſi vaine, & quelquefois même plus dangereuſe. Id.

Les Chanoines vermeils, & brillans de ſanté,
S'engraiſſoient d'une longue & ſainte oiſiveté. Boil.

La molle oiſiveté *reprend enfin ſa place.* Vill.

On dit provèrbialement, que l'*oiſiveté* eſt la mère de tous les vices, ou plus ordinairement, que l'*oiſiveté* eſt la mère de tous vices. *Multam malitiam docuit homines otioſitas*; pour dire que ceux qui ne ſont point occupez, ne ſongent qu'à ſe plonger en toutes ſortes de débauches.

OISON. ſ. m. Jeune oie. *Anſerculus, chenifens.* On dit d'un garçon inutile, qu'il eſt bon à garder les *oiſons* en muë. On dit par injure à un homme, que c'eſt un *oiſon*, qu'il ſe laiſſe mener comme un *oiſon*; pour dire que c'eſt un ſot, qui ne ſçait pas ſe conduire, qu'il n'agit que par l'organe d'autrui.

Mes Moines ſont cinq pauvres Diables,
Portraits d'animaux raiſonnables;
Mais qui n'ont pas plus de raiſon,
Qu'en pourroit avoir un oiſon. Bois-R.

Certain oiſon *ſe jugea digne,*
Pour prix de ſon beau chant, qu'on le changeât en cigne,
Mourons, dit-il, brillant & radieux,
On me verra bientôt aux Cieux,
Près du cigne céleſte enchanter tous les Dieux.

On appelle un *oiſon bridé*, *Anſer infrenatus, cui frenum in nares eſt adhibitum.* celui à qui on a paſſé une plume à travèrs des ouvèrtures qui ſont à la partie ſupérieure de ſon bec pour l'empêcher de paſſer des hayes, & d'entrer dans les jardins, où il eſt pèrmis de les tuer; de la même façon qu'on attache des bâtons au cou des chiens pour les empêcher de chaſſer, ou d'entrer dans les vignes. C'eſt de là qu'eſt venu le provèrbe de paſſer la plume par le bec.

On des oiſons *bridez, guenuches, éléfans.* Régniér.

On dit provèrbialement des gens qui veulent s'ingérer à donner des avis à plus habiles & plus ſages qu'eux, Les *oiſons* menent paître les oies.

Ce mot vient d'*anicio*, Latin, ſelon Ménage.

OISSEL. ſ. m. Nom d'une iſle de la Seine, dans le Romois. *Oſcellus.* On l'appelle autrement Tourville, *Torullina*, & à cauſe de ſa figure, l'iſle de Bec d'âne. *Roſtrum Aſini.* Elle comprenoit 25 acres de champs labourez, trois de prez, & une ſauſſaie. Valois, *Not. Gall. p.* 394.

OISTA ou OSTIA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de Gréce. *Oiſta, Pheſtus, Pheſtos.* Il eſt dans la Théſſalie, ſur les confins de l'Albanie, au ſeptentrion occidental de la ville de Janna, dont il eſt éloigné d'environ douze lieuës. Maty.

OISTRE. Vieux ſ. f. Huitre. *Oſtrea.*

Boteez, houſez, com peſcheurs d'oyſtres. Villon.

Ce mot d'*oſtrea* vient d'*oſtreum*, le pourpre qui vient d'une éſpéce de coquille. Borel.

O L A.

OLACIE. Voyez OLAIRE.

OLAF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Olaus.* Saint *Olaf*, ou *Olaw* étoit fils d'un des Rois ou Princes du pays de Norvége, appellé Thirgon, que d'autres nomment Haral Greuſka. Baillet, 29e. Juillet. *Olaf* fut lui-même Roi de Norvége, vèrs le commencement de l'XIe. ſiecle. Il y a auſſi un Roi des Goths & des Suevons nommé *Olaf*, qui eſt du même tems. Ce nom eſt commun encore aujourd'hui dans le nord, en Norvége, en Suéde & en Danemarck.

Olaf. ſ. m. Nom propre d'homme. *Olavus.* Saint *Olaf* Roi de Norvége fut fort zelé pour la religion chrétienne. Il s'appliqua particuliérement à purger la Norvége des devins, des magiciens & des enchanteurs, dont elle étoit pleine. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 59e. Quelques magiciens le firent mourir, & il fut regardé comme martyr. Il mourut le 29e. de Juillet de l'an 1025. En même tems regnoit en Suéde un autre *Olaf*. Les peuples du nord écrivent *Olaw*.

OLAILLE. ſ. f. Nom propre de femme *Eulalia.* Sainte Eulalie que le Vulgaire appelle en divèrs endroits ſainte Aulave, ou ſainte Olaille, de l'Eſpagnol *Olalha*, ou *Olalia*, ſortie d'une noble & ancienne famille d'Eſpagne, & née à Merida, ſouffrit la mort pour la foi de J. C. l'an 304. Voyez Prudence, *Peri ſteph. hymn.* 3. & Baillet au 10e. de Décembre.

OLAIRE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eulalia.* Il y a ſainte Eulalie de Barcelone, & ſainte Eulalie de Merida. Vincent de Beauvais, & quelques autres les confondent en une, quoique Uſuard, & les autres après lui, les diſtinguent fort. Il y a pluſieurs villages du nom de ſainte Eulalie de Barcelone, dans la Guienne & dans le Languedoc, qu'on appelle les uns ſainte Eulaie, d'autres ſainte Olaire, d'autres ſainte Olacie, d'autres ſainte Ouille, d'autres ſainte Olaille; à Carcaſſonne ſainte Alauzie, à Viviers ſainte Eulaye, en Limoſin ſainte Aulaire. Au Calendrier des Confrèries de Paris imprimé en 1621. ſainte Aulaye. Il y a une Baronie de ce nom qu'on prononce ſainte Aulaye. Sainte Aulaye (ou Olaire) eſt auſſi le nom d'une ancienne maiſon. Chast. *Martyrol. T. I.*

OLARE. Voyez EULALIE ou AULAIRE, ou OLAIRE.

OLAUS. Voyez OLAF.

OLAW. Voyez OLAF.

O L B.

OLBIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Olbia, Ulbia, Ulbienſis urb.* C'étoit autrefois une ville conſidérable de la Sardaigne. On en voit les ruines ſur la côte occidentale de cette iſle, près du cap de Comin, un peu à l'orient du village d'Oroſe. Maty.

O L D.

OLD. ſ. m. Nom d'une rivière de France, ſelon Scaligèr *Ould*, & *Ould*. En Latin *Olitis, Oltis, Olta, Oltus, Oldus.* Elle coule dans l'Auvèrgne & dans le Quèrci. Elle reçoit le Trieuve, le Sale, le Vèrt: elle arroſe Oradour, Entragues, Viviers, Cadenac, Loupiac, Salvaignac, Gaillac, Calvignac, Senevières, S. Cirque, S. Geri, Puy-l'Evêque, Condat, Villeneuve d'Agenois, ſainte Livrade, Clairac & Aiguillon; après quoi elle ſe jette dans la Garonne. Valois, *Not. Gal. p.* 392. On l'appelle aujourd'hui *Lot*, nom fait de *Old*, avec l'article *L'old*. Voyez ce mot.

OLDACHI. Terme de Relation. ſ. m. Simple ſoldat, & Janiſſaire en Barbarie. *Miles Janiſſarius.* Les Oldachis après l'avoir été quelque tems, leur rang venant, ſont faits Briquelars ou Cuiſiniers du Divan. P. Dan. *hiſt. des Chrêt. L. II. p.* 108.

OLD-CARLILE. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Cumbèrland, en Angleterre. *Carlola vetus.* On croit que c'eſt le bourg des anciens Brigantes, qui portoit le nom de *Caſtra Exploratorum.* Son nom ſignifie la vieille Carlile, & il eſt près de la nouvelle. Maty.

OLD-PENRETH. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Cumbèrland en Angleterre. *Penrithum vetus.* Il eſt près de Penreth. On le prend pour l'ancienne *Voreda*, petite ville des Brigantes. Maty.

OLD-RADNOR. ſ. m. Nom propre d'un village de la principauté de Galles. *Radnoria vetus.* Il eſt près de la ville de Rad-

nor, & on croit qu'il eſt la petite ville des Silures, nommée autrefois *Maga*, *Magi*, *Magus*, *Magni*.

OLD-TOWN. ſ. m. Nom propre de lieu qui veut dire la vieille-Ville. *Oldonia*. C'eſt un village d'Angleterre ſitué dans le Comté d'Hèreford, près de la ville de ce nom. On prend *Old-town* pour l'ancien Bleſtium, petite ville des Cornaviens. MATY.

OLDE. Voyez OUDE.

OLDE-AMPT. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la province de Groningue. *Vetus Præfectura*. Elle eſt entre le Fivelingo, le territoire de Groningue, le pays de Drente, le Weſtèrvvold, & le golfe du Dolbèrt. La forteresſe de Winſchoten en eſt le lieu principal, les autres ne ſont que des villages. MATY.

OLDENBOURG, ou OLDEMBOURG & ALTENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une forteresſe de la Weſtphalie. *Oldenburgum*, *Altenburgum*. Elle eſt dans le Comté de Lemgovv, aux confins de l'Évêché de Padèrborn, & à cinq lieuës de la ville de Lemgovv, vèrs l'Orient. MATY.

OLDENBOURG, OLDEMBOURG, ALDENBORG. Autre ville du Cercle de Baſſe-Saxe. *Oldenburgum*, *Urbs vetus*, anciennement *Brannefia*. Elle eſt dans la Wagrie, en Holtace, vis-à-vis de l'iſle de Fémèren, & à dix lieuës de Lubèck, vèrs le nord. *Oldenbourg* eſt capitale d'un Cèrcle qui porte ſon nom, & elle a eu un Évêché qui fut transféré à Lubeck l'an 1162. MATY. En 1163. Gérold Évêque d'*Oldenbourg* en Saxe obtint la tranſlation de ſon ſiége à Lubec, c'eſt l'origine de cet Evêché.

OLDENBOURG. Eſt auſſi une ville capitale du Comté d'*Oldenbourg*. *Oldenburgum*. Elle eſt peu conſidérable, & ſon château eſt fort délâbré. On la trouve ſur l'Hunde, à deux ou trois lieuës de ſon embouchure dans le Weſer, & à huit de Brême, vèrs le couchant. MATY.

Le Comté d'OLDENBOURG. *Oldenburgenſis Comitatus*. C'eſt un des États du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Il eſt borné au couchant par le Comté d'Embe, au midi par l'Évêché de Munſtèr, & au levant par le Comté de Delmenhorſt, & par le Duché de Brême, duquel le Weſer le ſépare; la mèr d'Allemagne le baigne au nord. Ce pays peut avoir quinze lieuës du nord au ſud, & neuf du couchant au levant; le tèrroir, grâs, & matécageux en pluſieurs endroits, eſt fertile en grains, mais principalement en pâturages, où l'on nourrit des chevaux de taille, dont la couleur tire ſur le jaune; voilà pourquoi ils ſont rechèrchez pour des attelages de carotte. Ce Comté, avec celui de Delmenhorſt, ſont l'ancien patrimoine de la maiſon Royale de Danemarck. MATY.

OLDENPO. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la Livonie. *Oldenpoa*. Derpten eſt la capitale. MATY.

OLDENSEL, OLDENSAEL. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-unies. *Oldejalia*, *Salia vetus*. C'eſt la capitale du Comté de Tvvente, en Overiſſel, & ſituée à douze lieuës de Déventèr, vèrs le couchant. Elle eſt aſſez jolie, & elle étoit autrefois forte, mais les Provinces-unies l'ayant priſe, la firent démanteler l'an 1626. Quelques-uns prétendent que ſon nom, qui ſignifie la vieille Saïe, eſt une marque que les anciens Saliens, fondateurs de la monarchie Françoiſe, étoient originaires des environs de cette ville. Ce qu'ils confirment par le nom du Salland, qui eſt une contrée de l'Overiſſel, & qui ſignifie le pays des Saliens. Voyez SALLAND. MATY.

OLDÈRMAN. ſ. m. Nom d'emploi ou de Magiſtrature. Les *Oldermans*, par le pallié, étoient des gens prépoſez pour connoître des affaires du commèrce, faire obſerver les loix qui le concèrnent. *Oldermannus*.

OLDESLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché d'Holſtein. *Oldeſloa*. Elle eſt dans la Wagrie, aux confins de la Stormarie, ſur la Trave, à cinq lieuës au deſſus de Lubeck. MATY.

OLE.

OLÉAGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature de l'huile; dont on peut éxprimer de l'huile. *Oleaginoſus*, *oleaceus*. Les olives, les noix, les amandes ſont des fruits *oléagineux*, on en tire de l'huile. Les bois *oléagineux* brûlent mieux que les autres. Les pins, les ſapins ſont des bois *oléagineux*, d'où ſort la poix-réſine, d'où l'on tire la térébentine. Une urine *oléagineuſe* dans les fièvres malignes eſt un ſigne de mort. *Académie Leopoldine*, *Dec. II. An. I. p.* 286. On a vu des urines *oléagineuſes* durer pluſieurs années. Ib. p. 284. où l'on préſcrit auſſi p. 285. les remèdes pour guérir ce mal.

OLÉANDRE. Nom de plante. *Negium*, *herba ſabina*. Voyez ROSAGE.

OLÉCRANE. ſ. m. Eminence ſituée dèrrière le pli du coude, ſur laquelle on s'appuye. *Os cubitalis pars ſuperior & extrema*. Cette éminence n'eſt autre choſe que l'apophyſe poſtérieure de l'os du coude, qui empêche que cet os ne puiſſe ſe fléchir en arrière, & qui forme un angle aigu, lorſqu'on plie le bras.

OLÉGGIO. Voyez OLÉZO.

OLÉNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Olenus*, *Aega*. C'étoit anciennement une ville de l'Étolie, en Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, ſitué ſur le Fidari, au deſſus de Neocaſtro. MATY.

OLENOIS, OISE. ſ. m. & f. qui s'eſt dit autrefois, & ſe trouve dans Fauchet, pour Orléanois. *Aurelianenſis*.

OLER. Vieux vèrbe n. Sentir bon. *Olere*.

Et ces gens, dit-il, querellent
Sur les fleurettes qui bien olent. R. DE LA ROSE.

OLERON. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Gaſcogne. *Uliarus*, *Olario*, *Olero*. Elle eſt vis-à-vis de l'embouchure de la Charente, ſéparée de la côte de la Saintonge par le petit détroit de Maumuſſon. Sa longueur eſt de ſix lieuës, ſa largeur de deux, & elle a une bonne forteresſe, ſur la côte méridionale. On l'appelle le château d'*Oleron*, en Latin *Arx Uliarii*, ou *Arx Oleronenſis*. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 616. Les iſles de Rhé & d'*Oléron*, iſles fértiles & agréables, qui ſervent comme de dehors à la ville de la Rochelle, & d'où elle tire ce qu'elle conſomme de vin, de bled & de ſel. LE GENDRE, *Hiſt. de Fr. p.* 793.

On appelle loix d'*Oleron*, des loix faites par Richard I. Roi d'Angleterre, lorſqu'il étoit à *Oleron*. Elles concèrnent la Marine. HARRIS.

Oleron eſt encore le nom d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, voiſine des Pyrenées. *Iluro*, *Illuro*, *Eloro*, *Elloro*, *Oloro*, & *Olorona*, *Elarona*.

Il y a auſſi un *Oleron* dans le Bearn, entre les deux petites rivières d'Oſſeau & d'Aſpe. *Iluro*, *Illuro*. Le Gave d'*Oleron* eſt une petite rivière qui paſſe par ce lieu, & auquel il donne ſon nom. Voyez GAVE. *T. III. p.* 102. & VALOIS *Not. Gall. p.* 251. 252.

OLÉZO, ou OLÉGGIO. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou bon village du Milanois. *Olegium*. Il eſt ſur le Téſin, à deux ou trois lieuës de Novâre, vèrs le nord-eſt. MATY.

OLF.

OLFACTIF. adj. & tèrme d'Anatomie, qui ſe prend auſſi ſubſtantivement, & ſe dit de la paire de nèrfs, qui ſèrt à l'odorat. *Olfactivus*. Les *olfactifs* naiſſent de la bâſe des corps cannelez par une fibre moëlleuſe, qui eſt plus groſſe dans l'endroit où ils font un contour auprès des optiques. DIONIS. On dit auſſi *olfactoire*.

OLFACTOIRE. ſ. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui ſèrt à l'odorat. Il ſe dit des nèrfs qui ſèrvent à ce ſens. *Olfactorius*. La prémière paire des nèrfs qui ſort de la moëlle allongée eſt l'*olfactoire*, appellée des Anciens apophyſe mamillaire. Ces deux productions ſont creuſes dans les animaux, en faiſant un cul de ſac du côté de l'os cribleux: cela n'eſt pas ainſi dans l'homme. DIONIS. Il dit auſſi *olfactif*. Voyez ce mot.

OLG.

OLGARIE. Voyez KALMUCH.

OLI.

OLIBAN. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. *Olibanum*. C'eſt la même choſe que l'encens mâle. *Thus maſculum*. Une réſine qui vient en groſſes larmes blanches, tirant un peu ſur le jaune, & aſſez peſantes, d'un gout âcre & amèr, & d'une odeur pénétrante. Il n'eſt appellé mâle, que pour diſtinguer les groſſes larmes d'avec les communes. L'*oliban* a été ainſi appellé, comme qui diroit *oleum Libani*, parcequ'il découle comme une huile d'un arbre qui croît au Mont-Liban.

OLIBAN. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet violet. C'eſt un violet clair, qui paroit beaucoup ſur le blanc de lait, il porte ſa fleur qui n'eſt pas bien large, ni ſa plante fort robuſte; il eſt ſujet à la pourriture. Il lui faut un arroſement fort moderé. Ses marcottes ſont délicates, & prennent difficilement racine. Quatre boutons accommoderont ſa fleur. MORIN.

OLIBRIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Olybrius*. Flavius Anicius Hèrmogenianus *Olybrius* fut Conſul avec Probinus, l'an de Rome 1147. ou ſelon d'autres 1148. L'an de JÉSUS-CHRIST 472. il fut reconnu Empereur d'Occident. Il avoit épouſé Placidie fille de Valentinien III. M. de Tillemont dit *Olybre*, les *Olybres*; mais l'uſage eſt pour *Olybrius*.

Ce nom eſt devenu parmi nous un tèrme burleſque, qui ſignifie Entendu, glorieux. *Plus nimio ſibi tribuens, arrogans, elatus, ſuperbus*. Ils faiſoient les *Olibrius* dans les commencemens; mais ils ont le caquet bien rabatu à l'heure qu'il eſt. DANCOURT.

OLIÉNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Sardaigne. *Olienа.* Elle eſt vèrs la côte orientale de l'iſle, environ à dix-huit lieuës de la ville de Cagliari, vèrs le levant. MATY.

OLIÈRGUE. ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué entre Volorte & Tièrs en Auvèrgne, & nommé autrefois *Meroliacum*, à ce que croit Valois, *Not. Gall. p.* 356.

OLIETE. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Aragon. *Oliva.* Il eſt ſur la rivière de Martin, entre Montalvan & Ixar. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Leonica*, petite ville des Edetans, que d'aûtres mettent à Alcanitz, bourg ſitué ſur la Guadalope. MATY.

OLIGARCHIE. ſ. f. Empire, gouvèrnement de peu de pèrſonnes. *Oligarchia.* Les Politiques de l'École diſputent ſi l'*Oligarchie* eſt préférable à la Démocratie, ou à la Monarchie.

Ce mot vient du Grèc, ὀλίγος, *peu*, & ἄρχω, *je règne, je commande.* Ou plutôt d'ὀλίγοι, *qui eſt en petit nombre*, & d'ἀρχὴ, *domination d'un petit nombre.*

OLIGARCHIQUE. adj. Qui appartient à l'Oligarchie. *Oligarchicus.* Les Republiques de Gennes, de Venize, ſont des Etats *oligarchiques*, qui ſont gouvèrnez par les Nobles ſeulement.

Ce mot a la même origine que le precédent.

OLIGOTROPHIE. ſ. fém. Terme de Médecine. *Oligotrophia.* C'eſt une diminution de nutrition, ou une petite nutrition. HARRIS.

Ce mot vient d'ὀλίγος, *petit*, & τρέφω, *je nourris.* Ὀλιγοτροφία, *je nourris peu.*

OLIM. On appelle *les olim*, les plus anciens Regiſtres du Parlement de Paris, parceque le plus ancien Regiſtre commence par un Arrêt dont le prémier mot eſt *olim.* MENAGE. M. de la Mare eſt d'une aûtre opinion dans ſon *Tr. de Police T. I p.* 261. Car 1°, il y comprend le Regiſtres du Chatelet. 2°. On les nomma, dit il, *Olim*, pour faire entendre que c'étoient des Recueils de ce qui s'étoit paſſé autrefois. Pour le tems & les Auteurs de ces Recueils, voici ce qu'il en dit: Étienne Boileau pourvu de l'Office de Prevôt de Paris par S. Louis, fut le prémier qui fit écrire en cahiers les actes de ſa Juriſdiction. Il commença par une compilation de tous les anciens réglemens de Police, qu'il ramaſſa avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. C'eſt un volume *in folio*, diviſé en trois parties. La prémière contient toutes les Ordonnances pour la Police de Paris, & les anciens Statuts de tous les Corps de métiérs, diſtribuez par ordre alphabétique. La ſeconde eſt compoſée de tous les réglemens, & des tarifs de tous les droits qui ſe levoient en ce tems-là pour le Roi à Paris, ſur toutes les denrées & les marchandiſes; & la troiſiéme eſt un recueil des titres de toutes les Juſtices ſubalternes, qui s'exerçoient alors à Paris. Ce livre a depuis été porté à la Chambre des Comptes, où il eſt encore conſervé. On le nommoit originairement le Livre blanc. Mais comme les Statuts des métiers en occupent la plus grande partie, on l'a depuis nommé le prémier volume des Métiérs. Auſſi-tôt que le Parlement fut ſedentaire, Jean de Montluc Gréffier de la Cour, amaſſa pluſieurs des principaux Arrêts contenus dans les rouleaux, *in rotulis*, qu'il avoit écrits lui-même, & en compôſa auſſi, des recents, en cahiers reliez enſemble, ſur leſquels il continua d'écrire les Arrêts de ſon tems. *Gaudefridus* ſon ſucceſſeur continua cet uſage qu'il trouva établi. Il fit même une nouvelle rechèrche dans les anciens rouleaux, & en tira encore pluſieurs des plus notables Arrêts, qu'il ajouta à la compilation commencée par ſon prédéceſſeur. Ce ſont ces Recueils, ſoit du Chatelet, ſoit du Parlement, qu'on nomma les *Olim.*

OLIMPE, OLIMPIADE, OLIMPIQUE. Voyez OLYMPE.

OLINDE. ſ. f. Nom que les Poëtes & les Amans donnent quelquefois à leurs Maitreſſes dans leurs vèrs, ou dans leurs billéts en proſe. Belle *Olinde.* Charmante *Olinde.*

OLINDE. ſ. f. Nom propre d'une ville du *Brésil*, en l'Amérique méridionale. *Olinda.* Elle eſt capitale de la Capitanie de Fernambouc, & ſituée ſur la côte, où elle a un fort bon port. Elle a auſſi un Évêché ſuffragant de S. Salvador. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1629. Ils ont été obligez de l'abandonner, & les Portugais en ſont les maîtres. MATY.

OLINDE. Tèrme de Fourbiſſeur. Sorte de lame d'épée qui eſt des plus fines & des meilleures, & qui a pour marque une corne. *Enſis lamella chalybea.* Cette *olinde* eſt fort bonne, bien choiſie: on les a ainſi appellées de la ville d'*Olinde* dans le Brésil, d'où ces ſortes de lames ſont venuës. MENAGE.

OLINDE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémone qui a les grandes feuilles violettes, quelquefois bordées de blanc, ſa peluche eſt toute violette. MORIN.

OLINDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui a de menus panaches de rouge & incarnadin ſur le bord des feuilles, qui ſont blanches. MORIN.

OLINTHO. ſ. m. C'étoit anciennement une grande ville de la Macédoine. *Olinthus.* Elle eſt maintenant ruinée. Elle étoit dans la preſqu'iſle, qui eſt entre le golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. MATY.

OLIPHANT. Vieux ſ. m. Éléphant. BOREL. *Elephas.*

OLITE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Navarre, en Eſpagne. *Olitum, Oligitis.* Elle eſt capitale d'une Chatellenie ou Majorat; & ſituée ſur la rivière de Cidados, à huit lieues de Pampelune, vèrs le midi. MATY.

OLIVA, ou OLIVE KLOSTER. Nom d'un grand & célébre Monaſtère de la Pruſſe Royale, ſitué à une lieue de Dantzic, vèrs le couchant. *Oliva.* On y voit les tombeaux de pluſieurs Ducs de Poméranie. Les Dantzicains l'ayant ruiné dans la guerre qu'ils eurent avec Etienne Batori, Roi de Pologne, l'an 1577. furent obligez de donner 50 mille Florins pour le rebâtir. On y fit la paix entre l'Empereur & les Rois de Pologne & de Suède l'an 1660.

OLIVAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Quelques Anatomiſtes appellent corps *olivaires*, en Latin *olivaria corpora*, deux éminences de la partie interieure du cerveau, placées de chaque coté des corps pyramidaux, vers leur extremité interieure.

Ce nom leur a été donné, à cauſe qu'elles ont la figure d'une olive. HARRIS.

OLIVARÈS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Olivarium.* Il eſt dans la Caſtille-vieille, à ſept lieues de Valladolid, vèrs l'orient méridional. MATY.

OLIVAISON. ſ. f. Saiſon ou l'on fait la recolte des olives. *Oleitas, olivitas.*

OLIVÂTRE. adj. m. & f. Qui eſt de couleur d'olive. C'eſt un jaûne mêlé de noir. *Olivarius color*, ou *oleaginus.* On le dit particuliérement de la couleur du tein. Les Eſpagnols & les Indiens ſont rarement blancs, ils ſont *olivâtres*, ils ont le tein jaune & baſané.

OLIVE. ſ. f. Fruit à noyau dont on tire beaucoup d'huile, & dont on fait des ſalades. Fruit de l'olivier. *Olea, oliva.* Les *olives* de Luques ſont vertes, douces & menuës. Celles d'Eſpagne ſont groſſes, charnuës & amères. *Olivæ Regiæ, ſarcia, maioriana.* On vend les *olives* à la chopine, à la pinte, au baril. L'huile d'*olive* ne vaut rien à peindre, parcequ'elle ne ſéche point. Pour tirer cette huile, après avoir ramaſſé les *olives* on les laiſſe quelquetems ſur le pave afin qu'elles s'époutent, & qu'elles mûriſſent d'avantage; enſuite on les réduit en pâte par le moyen d'une meule de moulin, on met cette pâte dans de grands cabas, & on verſe de l'eau bouillante deſſus; enfin on preſſe le tout, & on ſepare facilement l'huile qui nage ſur l'eau. Les *olives* ont un gout fort amer & fort déſagréable au ſortir de l'arbre. Afin de les rendre bonnes à manger, on les fait tremper dans l'eau, ou bien dans une leſcive faite avec des cendres de chêne, de vigne, ou autre ſemblable, & de la chaux, juſqu'à ce qu'elles ayent perdu toute leur amertume: après on les met dans des vaiſſeaux de tèrre ou de vèrre, & on les couvre d'une eau médiocrement ſalée, y ajoutant du fenouil, ou de l'écorce de citron ou d'orange, ou quelque aûtre aromat. Les mèrles, les grives, les étourneaux ſont fort friands des *olives.*

OLIVE, ſe dit quelquefois pour olivier. *Olea, oliva.* Mais c'eſt en de cèrtaines façons de parler qui ſemblent conſacrées. Un rameau d'*olive.* Le jardin ou la montagne des *olives.* Ainſi l'on a eu tort de corriger la vèrſion du P. Bouhours, & de mettre la montagne des Oliviers en S. Matth. XI. 1. & aîlleurs, ou ſelon l'uſage & avec ſon extrême éxactitude, il avoit très-bien mis la montagne des *olives.* En ce même ſens, elle ſignifie figurément & poëtiquement la paix dont elle eſt le ſymbole. L'*olive* a ſes beautez, auſſi bien que les palmes, pour dire, la paix eſt auſſi glorieuſe que la guèrre. On couronnoit anciennement d'*olive*, auſſi bien que de laurier. Reviens planter ſur nos bords l'*olive* tant ſouhaitée. SAR. Le pigeon que Noé lacha après le Déluge raporta en ſon bec un rameau d'*olive* en ſigne de paix. Chez les Grècs & les Romains l'*olive* étoit conſacrée à Minèrve & à Bacchus. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. V. C.* 48.

OLIVE. ſ. f. Nom propre de femme. *Oliva.* Sainte *Olive* eſt mal nommée. *Oliveria* par Molan, & *Oliveria* par du Saullay. CHAST. *Martyrol. T. I. p.* 516.

OLIVES. Tèrme d'Éperonnier. *Lupatus.* Sorte d'embouchure. *Olives* à couper.

OLIVES. Terme d'Architecture. Ornement de Sculpture, qui ſe taille comme des grains oblongs, enfilez en manière de chapelet, ſur les aſtragales, & baguettes. *Ornamenta oblata.* DAVILER.

Le mont des OLIVES. *Oliveti mons, mons olivarum.* Cette montagne étoit dans la Judée. Elle n'étoit éloignée de la ville de Jéruſalem que par une vallée étroite. Elle eſt trés-memorable parceque Notre Seigneur y fondit ſon agonie, & y fut pris par les Juifs. C'étoit au pied de cette montagne qu'étoit le bourg de Gethſamani, &

& c'eſt encore de là que JESUS-CHRIST monta au Ciel. Voyez OLIVET.

OLIVENÇA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Alentejo, province du Portugal. *Oliventia.* Elle eſt bien fortifiée, & ſituée ſur la Guadiane, à ſix lieuës au deſſous de Badajos. MATY.

OLIVERA. ſ. f. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, aux confins de la Grenade, à ſept ou huit lieuës de Cordouë, vèrs le ſud. *Olivera.* On croit qu'*Olivera* pourroit être la petite ville des Turdules, que l'on nomme *Attubi, Atubi, Acubis*, & *Claritas Julia.* MATY.

OLIVERIO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Oliverius Fluvius*, anciennement *Helicon.* Elle baigne Monte-Albano & Oliverio, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, entre Pati & Melazzo. MATY.

OLIVET. ſ. m. Lieu planté d'olives. *Olivetum, oletum.*

OLIVET. ſ. m. Nom d'une montagne de la Tèrre-ſainte. Ce mot en ce ſens ne ſe dit jamais qu'on n'y joigne le nom de *Mont.* Le *Mont-Olivet.* Dans l'Évangile *Mons Olivarum, Mons Oliveti.* Le Mont-*Olivet* eſt l'un des plus hauts qui ſoit autour de Jéruſalem, & a plus d'une lieuë & demie de circuit par le pié. Le nom d'*olivet* lui a été donné pour la grande quantité d'oliviérs qui y étoient autrefois, comme il y en a encore aſſez bon nombre. Il a la vallée de Joſaphat & le jardin de Gethſémani à ſon pié, à l'occident, & à l'orient Bethphagé. P. ROGER. Le Mont-*Olivet* eſt à demi-heure de chemin de la muraille de Jéruſalem, vis-à-vis une pièrre qui eſt au bout de la muraille orientale, tirant au midi. Cette montagne a ſa longueur du ſeptentrion au midi. Elle eſt plus haute au ſeptentrion, & va de là en s'abaiſſant juſqu'au mont de Béthanie. Voyez le Voyage de Jéruſalem par le P. Nau Jéſ. p. 60. 235. 254. 255. 276. On l'appelle Montagne des Oliviérs, Mont des Olives, & Mont *Olivet.*

Quelques-uns diſtinguent le *Mont des Olives* du *Mont Olivet.* Jovet dans ſon hiſt. des Relig. du Monde, T. II. après avoir décrit p. 469. le Mont-Olivet dit p. 470. Le *Mont des Olives*, qui eſt au deſſus de ce *Mont Olivet*, eſt un petit lieu fort étroit, où il y a quelques oliviérs fèrmez d'une méchante muraille. C'eſt le lieu où notre Sauveur fut pris & livré aux Juifs par Judas, &c.

Le P. Bouhours a remarqué dans l'Écriture, que l'on appelloit cette montagne tantôt *Mons oliveti*, & tantôt *Mons olivarum.* Il a cru que l'éxactitude d'un Traducteur demandoit qu'il conſèrvât cette différence de nom, & il le conſèrve dans ſa Traduction, mettant *Mont-olivet*, où il y a en Latin *Mons oliveti*, & Montagne des Olives, où le Latin dit *Mons olivarum.* Ainſi en S. Matth. XXI. 1. il dit: Comme ils approchoient de Jéruſalem, & qu'ils étoient déja à Bethphagé au pié du Mont-*Olivet*, &c. Et Marc XI. 1. Comme ils approchoient de Jéruſalem & de Béthanie, qui eſt auprès de la montagne des Olives, &c. L'un & l'autre nom étant en uſage, il a eu raiſon d'en uſer ainſi, & de pouſſer l'éxactitude juſque là. Ce fut au Mont-*Olivet*, au Jardin-*Olivet*, où JÉSUS-CHRIST fit ſa prière avant ſa paſſion. Quelques-uns parlent de la ſorte; mais on doute que ce ſoit du bel uſage. Jardin-*Olivet* ne ſe dit point; mais Mont-*Olivet* ſe dit fort bien, comme il paroit par les éxemples que l'on vient de citer, & par l'article qui ſuit. On appelle de ce nom pluſieurs lieux en cette commémoration. Le fauxbourg d'*Olivet* à Orléans.

MONT-OLIVET. Nom d'un Ordre religieux. *Ordo Montis Oliveti.* Au XIVe ſiécle un Docteur fameux, nommé Jean Tolomei, d'une famille noble, enſeignoit le droit Civil à Sienne. Un jour comme il devoit faire une leçon publique, il lui ſurvint un grand mal aux yeux. Il s'adreſſa à la Sainte-Viérge pour en demander la guériſon, promettant, s'il l'obtenoit, de quitter le monde, & de ſe conſacrer à ſon ſervice. Il guérit ſur le champ, & au lieu de la leçon de Droit qu'il devoit faire, il raconta au nombreux auditoire, qui étoit venu l'écouter, ce qui lui étoit arrivé, & leur fit un diſcours ſur le mépris du monde. Enſuite il ſortit de la ville pauvrement vétu, & ſe retira en un lieu nommé le *Mont-Olivet*, avec deux autres nobles Siennois, Patricio Patrici, & Ambroiſe Picolomini. Ils y bâtirent un Oratoire & des Cellules, & Jean Tolomei prit le nom de Bèrnard, & y donna ſon bien. Il ſe joignit à eux beaucoup de diſciples en peu de tems; on les accuſa devant Jean XXII. qui les jugea innocens, & les renvoya à l'Évêque d'Arezzo, dans le Diocéſe duquel étoit le *Mont-Olivet*, afin qu'il approuvât leur Congrégation, & qu'il leur donnât une Régle. Gui de Tarlat qui étoit alors Évêque d'Arezzo le fit, & leur préſcrivit la Régle de S. Benoît, l'an 1319. au mois de Mars.

OLIVETTES. ſ. f. plur. Éſpéce de danſe de campagne, qu'on fait en courant les uns après les autres, & en ſerpentant autour de trois arbres, ou de trois autres points fixes qu'on marque éxprès. *Citiſſima ſaltatio in orbem.* Le vrai moyen de ſe laſſer, c'eſt de danſer les *olivettes*..

OLIVIÉR. ſ. m. Arbre dont il y a deux éſpéces, un cultivé, *olea, oliva*; Et l'autre ſauvage, *oleaſter.* L'*oliviér* cultivé eſt de moyenne grandeur; ſon tronc eſt noueux; ſon écorce liſſe, de couleur cendrée; ſon bois ſolide, jaunâtre, d'un goût un peu amèr. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, prèſque ſemblables à celles du ſaule, pointuës, charnuës, graſſes, de couleur vèrte, obſcures en deſſus, blanchâtres en deſſous. Il pouſſe dans le mois de Juin des fleurs blanches, diſpoſées en grape: chaque fleur eſt d'une ſeule pièce évaſée en haut, & fenduë en quatre parties; mais retrécie par le bas en tuyau. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit mou, ordinairement oblong, charnu, plein de ſuc, qu'on appelle *olive.* Ce fruit eſt d'abord vérd, puis pâle, & enfin noir, lorſqu'il eſt entièrement mûr: il eſt plus ou moins gros ſuivant les lieux où il naît: il renfèrme dans ſa chair un noyau rempli d'une ſemence oblongue. En Latin *olea ſativa.*

L'*oliviér* ſauvage qu'on appelle *olea ſylveſtris folio duro ſubtus incano*, différe du précédent, en ce qu'il eſt plus petit en toutes ſes parties. Les feuilles de l'*oliviér* ſont aſtringentes. Son bois eſt beau, veineux & mâdré. Les Sculpteurs, les Statuaires l'employent pour faire divèrs ouvrages. On dit que l'*oliviér* & le chêne ont une telle inimitié, que ſi on les plante l'un auprès de l'autre ils ſe font mourir.

Tel qu'un tendre oliviér *ſur de vians coteaux,*
Vers l'aſtre qui l'éclaire, éleve ſes rameaux.

En Provence pour preſſer un vieux *oliviér* à porter plus de fruit, on enleve circulairement un bon pouce d'écorce d'une de ſes jeunes branches, & on remplace cette écorce par celle d'un jeune *oliviér*, que l'on veut bien pèrdre, en couvrant la plaie de même qu'une greffe.

L'*oliviér* ſauvage étoit autrefois conſacré à Apollon. Voſſius, *De Idolol. L. V. C.* 48.

OLK.

OLKA, OLHA. ſ. f. Nom propre d'un petit lac de la Lithuanie, éloignée de dix lieuës de la ville de Rohaczou, vèrs le nord. *Olka, Olha.* Il n'entre aucune rivière dans ce lac, & il en ſort deux, l'Olha & la Dobolſna. MATY.

OLL.

OLLACHEA. ſ. Nom propre d'un lieu du Pérou dans l'Amérique méridionale. *Ollachea.* L'année 1712. à *Ollachea*, auprès de Cuſco, on découvrit une minière d'argent ſi abondante qu'elle a donné juſqu'à 2500 marcs par Canon, c'eſt à-dire, près d'un cinquiéme; mais elle a beaucoup diminué, & on ne la met plus qu'au rang des ordinaires. FRÉZIÉR.

OLM.

OLMIE. ſ. f. Nom d'un ancien château, du Diocéſe de Cahors. *Olima.* On ne le dit point aujourd'hui ſans l'article. L'*Olmie.* Guillaume de Puy-Laurent dans ſon Livre de la guèrre des Albigeois, C. 23. le met dans l'Agennois. *Valois, Not. Gall. p.* 391.

OLMUTZ. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Olomutium.* Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Prague, & ſituée dans la Moravie, ſur la Morâve, à dix lieuës de Brinn, vèrs l'orient ſeptentrional. *Olmutz* ville bien fortifiée, s'étant trop facilement renduë aux Suédois, & ſi bien défenduë contre les Impériaux, qu'ils ne pûrent la recouvrer que par la paix de Munſtèr, fut dépouillée de la qualité de capitale de la Moravie, qui fut transférée à Brinn, où ſes Évêques ont depuis fait leur réſidence. On croit communément qu'*Olmutz* eſt l'ancienne *Eburum*, ville des Quades.

OLO.

OLO, OLOLO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Olus, Olulis.* C'étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué ſur la côte orientale de l'iſle. MATY.

OLOGRAPHE. Voyez HOLOGRAPHE. L'Académie écrit *olographe*, cependant elle écrit *holocauſte.* C'eſt que la bizarrerie de l'uſage a établi une orthographe différente, quoiqu'ils tirent tous deux leur origine d'ὅλος.

OLON. Voyez ODILON.

OLONA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Milan. *Olona.* Elle a ſa ſource vèrs le lac de Lugano, baigne la ville de Milan, & va ſe décharger dans le Pô, à ſix ou ſept lieuës au deſſous de Pavie. MATY.

OLÔNE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de France, ſitué ſur la côte du Poitou, où il a un grand port, à neuf lieuës de Luçon, vèrs le couchant. *Olône* a un grand fauxbourg qu'on nomme les ſables d'*Olône*, en Latin *Arena Olonenſes.* Les habitans de ce

bourg ſont bons matelots. *Olona.* MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 392.

OLONOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'*Olone. Olonenſis.* Dans l'hiſtoire des Flibuſtiers par d'Œxmelin, l'un des plus fameux de ces Avanturiers, s'appelle l'*Olonois*, parcequ'il étoit de près d'Olone en Poitou.

OLOPHORE. ſ. m. Nom d'une Milice Turque. *Olophorus.* Les *Olophores* s'appellent auſſi Giergi & Scapoli. VIGENERE, *Illuſt. ſur Chalcond. p.* 414.

Ce mot eſt Grec, & ſignifie *Portant tout* ſur ſoi, d'ὅλος, tout, & φέρω, je porte.

O L S.

OLSFELDE. Voyez OESFELD.

OLSNITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Voigtland, en Miſnie *Olſnitium.* Ce lieu eſt ſur l'Elſter, à une lieuë au deſſus de Plavven. MATY.

OLSSNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie, ſituée à quatre lieuës de Bréſlavv, vèrs le levant. *Olſſna.* Elle a une très-bonne citadelle, & eſt capitale de la Principauté d'*Olſſne*, qui eſt à l'orient de celle de Bréſlavv, & n'a rien de conſidérable que ſa capitale. MATY. Voyez encore ELSSE. *Tom. II. p.* 1103.

O L T.

OLT ou ALT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Turquie en Europe. *Alута.* Elle prend ſa ſource dans le Mont-Krapach près de la petite ville de Czuck, ſur les confins de la Pologne & de la Tranſylvanie; baigne une partie de ce dèrniér pays, & ayant travèrſé la Valaquie, elle ſe décharge dans le Danube, à neuf lieuës au deſſus de Nicopoli, ſans avoir paſſé à aucun ville conſidérable. MATY.

OLTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Bailliage du Canton de Soleure, en Suiſſe. Elle eſt ſituée ſur l'Aar, qu'on y paſſe ſur un pont, entre Arvvangen & Aravv. MATY.

OLTENDORP, OLTENDORFE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Schaumbourg, en Weſtphalie. *Oltendorpium.* Elle eſt ſur le Wéſer, à une lieuë & demie au deſſous de la ville d'Hamelen. MATY.

O L Y.

OLYKA. ſ. f. Nom propre d'une ville forte, avec une bonne citadelle, une Univèrſité, & titre de Duché. *Olica.* Elle eſt ſituée dans un lac, en la Haute-Volhynie, province de la Pologne, à cinq lieuës de Luzuc, vèrs le nord. Cette ville appartient à la Maiſon de Rodzevvil, une des plus illuſtres de la Lithuanie; & elle fut aſſiégée inutilement par les Coſaques rebelles l'an 1651. MATY.

OLYMPE. ſ. m. Nom de montagne. *Olympus.* Les Anciens ont donné ce nom à pluſieurs montagnes. Celles qui nous ſont les plus connuës, ſont, 1°, celle qu'on appelle Lacha, qui eſt vèrs l'embouchure du Pénée, ſur les confins de la Theſſalie & de la Macédoine. Cette montagne eſt fort haute, & c'eſt pour cette raiſon qu'on s'eſt ſervi de ſon nom pour éxprimer le Ciel. Car les Poëtes l'ont mis en uſage dans la langue, en appellant le Ciel de ſon nom. Ils ont feint que Jupitèr gouvèrnoit l'*Olympe*, régnoit ſur l'*Olympe*; pour dire, dans le Ciel. On ne peut ſe ſervir de ce mot, en ce ſens, que dans la poëſie; & ſi l'on s'en veut ſèrvir en próſe, il faut que ce ſoit dans un ſtile enjoué & burleſque, ou dans quelque Roman. Vénus eſt une des meilleures & des plus douces Déeſſes de tout l'*Olympe.* APOL. DE VOIT. Tout l'*Olympe* en trembla. L'*Olympe* ſon front dévoila. VOIT. 2°, La montagne de Keſchidag, fort haute, & ſituée près de la ville de Burſe en Natolie s'appelle auſſi *Olympe.* Il y avoit encore un Mont-*Olympe* en Lycie, un autre en Arcadie; & encore un autre au milieu de l'iſle de Chypre. Il y a auſſi un Mont-*Olympe* près de Charleville; c'eſt un lieu habité où il y a quelques fortifications, &c.

Ce mot eſt formé du Latin *Olympus* qui vient du Grèc ὄλυμπος.

OLYMPE. ſ. f. Nom que les Poëtes donnent à leurs Maitreſſes. *Pulchra Olympia.* Belle *Olympe.* Adorable *Olympe.*

OLYMPÉ. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulipe mêlée de chamois, avec une couleur de gorge de pigeon ſur du blanc. MORIN.

OLYMPIADE. ſ. f. Tèrme de Chronologie. C'étoit une éſpace de quatre ans chez les Grècs, qui leur ſèrvoit à compter leurs années: cette ſupputation venoit de la célébration des Jeux Olympiques, qui ſe faiſoient tous les quatre ans près de la ville de Piſa, ou Olympia dans le Péloponnéſe. *Olympias.* La prémière *Olympiade* a commencé l'an 3938. de la période Julienne; l'an 3208. de la création du monde, l'an 776. avant la naiſſance de J. C. & 23. ans avant la fondation de Rome, ou plûtôt l'an du monde 3251. de la période Julienne 3941. 23. ans avant la fondation de Rome, qui tombe la ſeconde année de la VIIe Olympiade. La guèrre du Péloponnéſe commença la prémière année de la 87e *Olympiade.* Alèxandre le Grand eſt mort la prémière année de la 114e *Olympiade.* JESUS-CHRIST eſt né la prémière année de la 195e *Olympiade.* On appelloit auſſi les *Olympiades, Anni Iphiti*, à cauſe d'Iphitus qui inſtitua, ou qui renouvella la ſolemnité des Jeux Olympiques. On ne trouve plus aucune ſupputation des années par les *Olympiades*, après la 304e, qui finit à l'an 440. de JESUS-CHRIST.

OLYMPIADE. Ce mot ſe dit quelquefois en riant, pour marquer l'âge d'une pèrſonne. Il me ſemble que je vous vois avec votre viſage de Plénipotentiaire, me reprocher mes *Olympiades.* VOIT.

OLYMPIEN. adj. qui ne ſe trouve employé qu'au maſculin. *Olympius.* Jupiter *Olympien.* ABLANC. Les Dieux *Olympiens.* On donnoit ce nom à douze Divinitez qu'on appelloit autrement *Conſentes.* Ils avoient un autel à Athenes qu'on nommoit l'autel des douze Dieux: on les appelloit auſſi ſimplement *les Douze.* Il y avoit ſix Dieux & ſix Déeſſes. Voyez au mot CONSENTES, *T. II. p.* 143. où nous avons raporté leurs noms. Il faut cependant remarquer que Martianus Capella dans ſon prémiér Livre, ne met point Jupitèr parmi les Dieux Conſentes, ou *Olympiens*, mais au deſſus de tous & hors de rang, & ceux-ci immédiatement après lui.

OLYMPIONIQUE. ſ. m. Victorieux dans les Jeux Olympiques. *Olympionices.* Les *Olympioniques* étoient éxtrèmement honorez dans leur patrie, parcequ'ils étoient cenſez lui faire beaucoup d'honneur. Les Athéniens ſur tout, faiſoient tant de dépenſe en préſens pour les *Olympioniques* leurs compatriotes, que Solon crut que les loix devoient y mettre des bornes. Sa loi porte, que la ville donneroit cinq cens drachmes aux *Olympioniques.* C'étoit 7 marcs, 2 onces, 1 gros, 20 grains d'argènt à notre poids; ce qui ne fait pas une ſomme fort conſidérable.

OLYMPIQUE. adj. Qui s'eſt dit en cette phraſe. Jeux *Olympiques. Olympicus.* C'étoient chez les Grècs, des Jeux fameux inſtituez, ſelon quelques-uns, par Hércule en l'honneur de Jupiter: ils ſe célebroient tous les quatre ans, ou le quarante-neuviéme mois, auprès d'Olympie ville d'Élide, pour éxércer la jeunelle en cinq ſortes de combats. *Olympia, Ludi Olympici.* Ils devinrent ſi ſolemnèls que la Gréce en fit ſon époque pour compter les années, qu'on appelloit *Olympiades*; & ceux qui emportoient le prix étoient tellement honorez, que quand ils retournoient en leur patrie, on abattoit un pan de muraille pour les faire entrer ſur un chariot dans la ville. Le prix du vainqueur aux Jeux *Olympiques* étoit une couronne de laurier. On appelle auſſi *feu olympique*, le feu qui nait des rayons du ſoleil ramaſſez avec un mirоir ardent.

Gli Olympici, Les *Olympiques* ſont des Académiciens de Vicenze en Italie.

OLYRA. ſ. f. Plante dont parle Dioſcoride. C'eſt une éſpéce d'éſpeautre que Gaſpar Bauhin appelle *Zea amylea.* Quelques-uns veulent que ce ſoit une éſpéce de ſeigle que le même Bauhin nomme *Secale hybernum, vel majus.*

O M A.

OMADIUS. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Antiquité qui fut honoré à Scio & à Ténedos. *Omadius.* C'étoit Bacchus que l'on honoroit ſous ce nom. On lui ſacrifioit un homme, que l'on mettoit en piéces, en lui déchirant tous les membres l'un après l'autre.

Ce mot vient d'ὠμὸς, *crudus*, cru, & de τίθημι, *placeo*; & on le lui donnoit à cauſe du ſacrifice dont nous avons parlé. Voyez *Omophagies.*

OMAN ou Aman. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Pèrſes. *Omanus.* Tous les jours les Mages alloient dans le temple d'*Oman*, comme dans celui d'Anaïtide, chanter leurs hymnes pendant une heure, devant le feu ſacré, tenant des vèrbennes en main, & ayant en tête des tiares, dont les bandelettes leur pendoient des deux côtez le long des joüés. Quelques Auteurs ont cru qu'*Oman* étoit le ſoleil; mais comme Strabon, aux deux endroits qu'il en parle, L. XI. L. XV. le joint toujours avec Anaïtide qui étoit Vénus ou Diane, il paroit plus vraiſemblable à d'autres qu'*Oman* n'étoit qu'un ſymbole du ſoleil, & le feu pèrpétuel, que les Pèrſes adoroient comme une image du ſoleil. Voyez Voſſius *De Idol. L. II. C. 9. p.* 180.

Cet Auteur croit que ce nom vient de חם, *bhom*, qui ſignifie en Hébreu chaleur, une choſe chaûde.

OMAN. ſ. m. La Principauté d'OMAN. *Omana principatus.* C'eſt une contrée de l'Arabie-Heureuſe. Wiſchèt dans ſa carte générale de la Turquie, renfèrme cette Principauté entre celles de Fartach & d'Alibinali, qui la bornent vèrs le midi & vèrs le levant; & celles de Maſculat, d'Elcatif & de Jamana, qui la confinent vèrs le nord; & celles d'Hogiaz & de Tehana vèrs le couchant. Les lieux qu'il y met ſont Amanzirifdin capitale, Carizemart,

zemart & Marair. Sanſon dans ſa grande carte de la Turquie donne plus d'étenduë à l'*Oman* ; il le pouſſe juſqu'aux golfes de Balſora & d'Ormus, & il y comprend les contrées Maſcalat, & de Vodana, dont Wiſchèr fait deux Principautez ſéparées. MATY.

OMAR. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Otmarus*, *Audomarus*, Saint Othmar, ou *Omar* étoit du pays des vrais Allemans, que l'on a depuis appellé la Souabe, & d'où le nom d'Allemagne s'eſt communiqué enſuite à tout ce qui eſt renfèrmé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mèr. BAILLET, *au 16 de Nov. Omar* bâtit en 721. un monaſtère à la place de l'hèrmitage qui étoit au tombeau de S. Gal, & le bâtit par la pèrmiſſion du Roi Thièrry IV. & de Charles-Martel Maire du Palais, & par la conceſſion de Gaudran Seigneur de cette tèrre, & il en fut Abbé. Accuſé fauſſement, & banni par un Synode, il ſe retira dans un hèrmitage, où il mourut le 16 de Novembre de l'an 759.

OMARA. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Omara* ſont les Grands du Royaume en Pèrſe, à ſçavoir les Kans, & tous ceux qui ſont du Conſeil du Roi. *Regni optimates, proceres, Satrapæ.* Les *Omara* ſont aujourd'hui en Pèrſe ce que les Satrapes y étoient autrefois. M. Sanſon écrit *Omara*, & le P. Catrou, *Ombra*. Voyez ce mot, qui eſt le mieux, & le plus uſité.

OMARABEA. Voyez OMMIRABI.

O M B.

OMBEILE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une éſpéce de paraſol que le Doge de Veniſe met ſur ſes Armes par une conceſſion d'Aléxandre III. quand il ſe réfugia à Veniſe, en fuyant la pèrſecution de Frédéric I. Elle eſt quelquefois ſur les Armes de la République. *Umbella. Umbelle* eſt auſſi une éſpéce de chapeau, ou paraſol fait de peaux qui s'ouvrent & ſe fèrment, & qui étoit autrefois fort en uſage à Conſtantinople.

OMBELLE, en tèrmes de Botanique, eſt cette partie qui ſoûtient les fleurs & les ſemences de quelques plantes, qu'on appelle pour cette raiſon ombellifères. *Umbellifera. L'ombelle* eſt compoſée de pluſieurs pédicules ou rayons qui partant du même centre ſont diſpoſez à-peu-près comme les bâtons d'un paraſol ou *ombelle*, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Les fleurs & les ſemences ſont attachées aux extrémitez de ces rayons. Les fleurs d'anet, de carote, de cèrfeuil, de fenouil, d'angélique, de pèrſil, ſont des fleurs en *ombelle* ou en paraſol. Robèrt Moriſon Écoſſois, Profeſſeur de Botanique à Oxfort, a fait un traité des plantes, dont les fleurs ſont en *ombelle*.

OMBELLIFÈRE. adj. *Umbellifer*. Tèrme de Botanique qui ſe dit des plantes dont les fleurs ſont en ombelle, ou en paraſol. Voyez OMBELLE.

OMBIASSE. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom des Prêtres & Docteurs de la fauſſe Religion des peuples de l'iſle de Madagaſcar. *Ombiaſſus, Madagaſcarenſis Sacerdos & Doctor.* Les *Ombiaſſes* ſont dans l'iſle de Madagaſcar, ce que ſont au Cap-vèrt les Marabous, c'eſt-à-dire, Médecins & Magiciens. Il y en a de deux ſortes, les Ompanorats & les Ompiſiquilis. Voyez ces mots. Une partie des Ompanorats s'appellent auſſi *Ombiaſſe*. *Ombiaſſe* eſt un Écrivain ou un Médecin. Voyez Dappèr, de l'Afrique, p. 478. & Flacourt, hiſt de Madagaſcar.

OMBILIC. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Le milieu du ventre où eſt le nombril. *Umbilicus.* Faire une ponction dans le milieu de l'*ombilic*. DIONIS. L'*ombilic* eſt ſujèt à pluſieurs maladies, comme l'*hydromphale*, la *pneumatomphale*, la *ſarcomphale*, la *varicomphale*, l'*exomphale*, l'*enterohidromphale*, l'*epiplomphale*, &c.

OMBILICAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a raport à l'ombilic. *Ad umbilicum pertinens.* Les hèrnies *ombilicales* ſont différentes de celles du ſcrotum.

OMBLA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Dalmatie. *Ombla*, anciennement *Arjona.* Elle ſe décharge dans le petit golfe de S. Croce, environ à deux lieuës de la ville de Raguſe, vèrs le nord. MATY.

OMBRAGE. ſ. m. Ombre que font les arbres ; un lieu qui eſt à l'ombre. *Umbra, opacitas, umbraculum.* Il y a des *ombrages* dans ce bois ; de l'*ombrage* dans ce jardin. Les maroniers d'Inde font un bel *ombrage.* Sous ces *ombrages vèrds.* MALH. M. d'Urfé blâmoit cette éxpreſſion, *ombrages vèrds.* Ménage ſoûtient qu'elle eſt bonne.

Tombez, feuilles, tombez, vous dont les noirs ombrages, *&c.*
DES-H.

Souvent près d'un vin frais,
Sous un ombrage *épais,*
Le Sage a bonne grâce. SAR.

OMBRAGE, ſignifie figurément, Défiance, ſoupçon. *Suſpicio, ſuſpectio.* Les troupes qui ſont ſur nos frontières donnent de l'*ombrage* aux Princes voiſins. Les fréquentes viſites d'un Cavalier donnent de l'*ombrage* aux maris jaloux. On ne manque pas de décrier un mérite qui fait *ombrage.* BELL.

OMBRAGER. v. act. Donner de l'ombrage, cauſer de l'ombre, *Picturam umbris opacare, frequentare.* Il y a trop de noyers en ce champ, ils l'*ombragent* tellement que le blé ne peut croître deſſous.

Apprenons à mentir, mais d'une autre façon
Que ne fait Calliope, ombrageant *ſa chanſon*
Du voile d'une fable, afin que ſon myſtère
Ne ſoit ouvert à tous, ni connu du vulgaire. RÉGNIÉR.

On les voyoit comme moineaux,
Ombrager *toute la campagne.* VOIT.

Venez lauriérs, myrtes, & lis,
Ombrager *le front de Philis.* LA SUZE.

En tèrmes de jardinage on dit, Cet arbre eſt trop *ombragé* ; c'eſt-à-dire, eſt planté trop à l'ombre. Ce fruit n'en vaut pas mieux d'être ſi *ombragé.* LIGER.

En tèrmes de broderie, on dit, *Ombrager*, & *ſurombrager* l'or & l'argent, lorſqu'on y applique deſſus de la ſoie, & qu'on y fait quelque autre ſorte d'ouvrage pour en obſcurcir l'éclat. *Phrygio operi idoneis locis umbras injicere.*

En tèrmes d'Organiſte, on dit, *Ombrager* la lumière d'un tuyau, lorſqu'on en bouche une partie par le moyen de petites plaques de plomb, ſoudées aux côtez qu'on abbaiſſe deſſus, & qu'ils appellent *oreilles. Tubi foramen obturare.*

OMBRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Obumbratus.*

Quand un des Campagnards relevant ſa mouſtache,
Et ſon feutre à grands poils, ombragé *d'un pennache,*
Impoſe à tous ſilence, &c. BOIL.

OMBRAGEUX, EUSE. Où il y a de l'ombre. *Umbroſus, opacus.* Il y a des plantes qui viennent mieux dans des lieux *ombrageux*, qu'en plein ſoleil : mais il n'eſt point en uſage en ce ſens. Il ne ſe dit au propre que de cèrtains animaux qui ont peur de leur ombre : & particulièrement on appelle cheval *ombrageux*, celui qui a peur de quelque objèt, & qui ne veut pas avancer. Les chevaux qui ont été long-tems dans l'écurie deviennent *ombrageux.* Mulèts *ombrageux.* Cavale *ombrageuſe*, c'eſt-à-dire, qui qui craint l'ombre de tous les objèts, & même la ſienne.

OMBRAGEUX, ſe dit au figuré des pèrſonnes ; & ſignifie, Qui prend de l'ombrage, qui prend trop légèrement des ſoupçons. *Suſpicioſus.* Louis XI. étoit fort *ombrageux.*

Ne ſoyez pas non plus, follement ombrageux,
Moins délicat ami, que cenſeur pointilleux. VILL.

Une humeur ombrageuſe *& triſte*
Altéra le teint de Philis. GON.

OMBRE. Lieu où la lumière eſt affoiblie par l'intèrpoſition d'un corps opaque au devant d'un corps lumineux ; obſcurité cauſée par un corps oppoſé à la lumière. *Umbra.* Il ſe faut mettre à l'abri de ce bois pour avoir de l'*ombre*. Il y a des plantes qui viennent mieux à l'*ombre* qu'au ſoleil. L'*ombre* du ſtile du cadran d'Achas recula de dix degrez, par miracle, en faveur d'Ézéchias. L'*ombre* de la tèrre va en dimi nuant en forme de cône, & s'étend bien plus loin que la lune, qui ſouffre éclipſe, lorſqu'elle paſſe dans cette *ombre*. L'*ombre* d'un corps ſphérique devient pyramidale, quand le corps lumineux eſt plus grand. Les *ombres* s'agrandiſſent quand le ſoleil déſcend vèrs l'horiſon. L'*ombre* de l'if, du cyprès & du noyer eſt dangereuſe aux hommes. L'*ombre* du frêne eſt mortifère aux ſèrpens ; on ne trouve jamais de ſèrpens ſous ſon *ombre*. Les lauriérs ſont des plantes infèrtiles qui ne donnent tout au plus que de l'*ombre*, & qui ne valent pas les fruits dont la paix eſt couronnée. VOIT. Je me repoſe à l'*ombre* d'une montagne. VOIT. Chercher l'*ombre*. Être à l'*ombre*. Se promener à l'*ombre*.

OMBRE, ſe dit auſſi poëtiquement des ténébres, d'une pleine obſcurité, telle que celle de la nuit. L'aurore commençoit à diſſiper les *ombres* de la nuit. Ah nuit ! prêteras-tu ton *ombre* à de ſi noirs forfaits ? BOIL.

Noires filles des Nuits, douces, & chères ombres,
Je cherche un ſûr azile en vos retraites ſombres. LA SUZE.

Le ſoleil nous luit tous les jours,
*Tous les jours ſa clarté ſuccéde à l'*ombre *noire.* LA FONT.

OMBRE, ſe dit encore poëtiquement pour l'Enfer. Pluton a l'empire des *ombres*. *Umbra inferna*. Va dans l'*ombre* éternelle, *ombre* pleine d'envie. TRISTAN.

OMBRE, ſignifie auſſi l'ame d'un mort, qu'on ſe repréſente ſous la figure qu'il avoit vivant; mais qui eſt une vaine image ſans corps. *Manes, ſtygia umbra*. La Pythoniſſe fit revenir l'*ombre* de Samuël. Je ſerai une *ombre* toujours attachée à tes pas. S. ÉVR. C'eſt une aſſez fâcheuſe vûë, la nuit, qu'une *ombre* qui ſe plaint. SAR. *Ombre* toujours plaintive. QUIN. Qu'on entendra ſouvent les plaintes de mon *ombre*. MAIN. Les Poëtes feignent des Champs Élyſées habitez par des *ombres*; & que Caron paſſe les *ombres* dans ſa barque.

Ma mort a donc produit ces cruels mouvemens,
Le feu de mon bucher ces noirs embraſemens;
Ou plutôt de ton cœur l'ambition cruelle
Fait d'une Ombre *innocente une* Ombre *criminelle.*
BRÉBEUF.

Pourvû que du ſommeil l'induſtrie odieuſe
Te retrace toujours mon Ombre *furieuſe.* ID.

Il a vû le Cocyte, & les rivages ſombres;
Et s'eſt montré vivant aux infernales Ombres. RAC.

Les Chrétiens appellent *eſprits*, ce que les Païens appelloient des *ombres*, quand ils croyent que les morts reviennent, & leur apparoiſſent.

OMBRE, ſe dit figurément de ce qui eſt oppoſé à *effectif*, *réel* & *corporel*. Beaucoup de perſonnes prennent l'*ombre* pour le corps, l'apparence pour la réalité. *Nubem pro Junone accipiunt*. Toutes les cérémonies de l'ancienne loi n'etoient que les *ombres* & les figures des myſtères de la nouvelle. *Ceremonia legis antiquæ erant tantùm figura novæ legis*. Les Païens cachoient ſous le voile & les *ombres* de leurs fâbles, pluſieurs véritez naturelles & morales. Ce beau génie s'eſt affoibli avec l'âge; ce n'eſt plus que l'*ombre* de lui-même. Les Perſes n'ont rien de plus ſacré que la majeſté du Prince, & dans leur infortune même ils adorent encore l'*ombre* & les traces de ſa gloire paſſée. VAU. Le nom même, & l'*ombre* du mal fait horreur à une âme pieuſe. BOSS.

On dit auſſi, qu'un homme vit dans l'*ombre*, dans l'obſcurité; pour dire, qu'il méne une vie cachée, retirée, loin du commerce du monde. *Hic homo vitam occultam degit*. Parmi les Épicuriens les uns philoſophoient à l'*ombre*, & cachoient leur vie ſelon le précepte. S. ÉVR. Après avoir paſſé la meilleure partie de ſa vie au grand jour, il faut paſſer le reſte à l'*ombre*. MONT.

OMBRE, ſe prend auſſi pour ténébres, obſcurité. *Tenebræ, opacitas, ſpecies*. Il y a des *ombres* & des difficultez dans les myſtéres de la Religion. CL. Il n'y a que la lumière des Sciences qui puiſſe percer ces *ombres*. PAT.

OMBRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt vain, qui paſſe, qui eſt peu ſolide. L'Écriture dit que la vie de l'homme paſſe comme une *ombre*; que la grandeur, que la fortune, les honneurs ne ſont que vent, qu'*ombre*, que fumée. Mes jours s'en vont comme l'*ombre* qui s'évanouit au ſoir. PORT-R. L'homme paſſe ſa vie dans des *ombres* & dans des images. ID.

OMBRE, ſignifie auſſi, Couleur, prétexte: auquel ſens il ne s'employe qu'avec la prépoſition *ſous*. *Species, umbra, pretextus, ſub ſpecie*. Les Turcs ont uſurpé les tèrres de pluſieurs Princes, ſous *ombre* de leur donner du ſecours. Il ſe fait bien des méchancetez, ſous *ombre* de dévotion, de juſtice. Sous *ombre* qu'il faut aller à la Meſſe, les femmes font quelquefois des éſcapades.

OMBRE, ſe prend auſſi pour Apparence. Combien voit-on de gens auſtères pour les aûtres, couvrir à l'*ombre* d'une orgueilleuſe vèrtu, des vices intérieurs & ſpirituels. FLÉCH. Les Romains n'avoient qu'une *ombre* de libèrté.

Mais aux ombres *du crime, on prête aiſément foi,*
Et ce n'eſt pas aſſez de bien vivre pour ſoi. MOL.

OMBRE, ſignifie auſſi, Faveur, appui. *Favor, protectio, gratia ſimilitudo*. Un grand Seigneur eſt comme un arbre ſtérile; s'il ne porte point de fruit, il fait de l'*ombre*, on eſt à couvèrt d'inſulte ſous ſa protection. La France reſpira à l'*ombre* d'une protection ſi puiſſante. PAT. L'Égliſe demande à Dieu, qu'il nous couvre de l'*ombre* de ſes aîles.

OMBRE, s'employe hypèrboliquement pour ſignifier, qu'il n'y a aucune apparence, aucune marque, aucun veſtige: qu'il n'y a rien abſolument. Tous les Avocats diſent qu'il n'y a pas *ombre* de difficulté en leur cauſe; *Nulla difficultas*: qu'il n'y a pas *ombre* de droit, *ombre* d'apparence en celle de leur advèrſaire; qu'il n'y a pas l'*ombre* du ſens commun en cette prétention.

OMBRE, en tèrmes de Pèrſpective & de Peinture, ſe dit de l'imitation des *ombres* réelles, qui ſe font en obſcurciſſant petit-à-petit les couleurs des corps qui ne ſont pas expôſez à la lumière. *Umbra*. Ce ſont les endroits les plus ſombres d'un tableau qui rehauſſent l'éclat des aûtres. La plus grande difficulté du coloris eſt de ſçavoir bien ménager les jours & les *ombres*, les clairs & les obſcurs; donner de grandes & fortes *ombres*. FEL. Il y a de la différence entre l'*ombre* & l'obſcurité. L'obſcurité eſt une entière privation de lumière, l'*ombre* eſt une privation de lumière, mais non pas de toute lumière. FÉLIB. Les peintres doivent obſerver les différentes ſortes d'*ombres*. ID.

OMBRE, en ce ſens, s'employe auſſi figurément. Ces petits défauts ſont comme des *ombres* qui ſervent à rehauſſer l'éclat des choſes éxcellentes. ROH.

L'OMBRE du corps de l'homme, notre *ombre* ſe prend figurément pour un ennemi chimérique, une difficulté qui n'eſt point: comme ſont ceux qui ont peur de leur *ombre*, qui la prennent pour un ennemi qui les pourſuit. Combattrons-nous encore notre *ombre*, c'eſt-à-dire, nos ſoupcons & nos penſées? PELISS.

On appelle en Peinture, Tèrre d'*ombre*, une ſorte de tèrre dont on fait une couleur obſcure, qui ſert à ombrer les tableaux. *Terra umbratilis*.

On appelle en Aſtronomie & en Gnomonique la *pénombre* ou *préſque-ombre*, cette partie où l'*ombre* ſe mêle avec la lumière, qu'il eſt preſque impoſſible de bien diſcérner.

OMBRE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de l'image d'un corps qui eſt ſi déliée, qu'on voit le champ de l'Écu à travèrs. *Umbra, obumbratio*. On nomme auſſi *ombre de ſoleil*, ſes repréſentations, où l'on ne figure pas un nez, des yeux, une bouche, comme on fait ordinairement. La croix des Hurauts eſt cantonnée de quatre *ombres* de ſoleil.

OMBRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme, d'un cheval timide, qu'il a peur de ſon *ombre*; pour dire, qu'il craint ce qui n'eſt point dangereux. On dit auſſi, que tout lui fait *ombre*; pour dire, que tout lui nuit, tout lui fait peur. On dit de celui qui accompagne toujours un aûtre, qu'il le ſuit comme l'*ombre* fait le corps, que c'eſt ſon *ombre*. En ce ſens les Anciens appelloient *ombres*, les paraſites qui venoient dîner à la ſuite d'un des conviez. On dit auſſi, qu'on a mis un homme à l'*ombre*; pour dire; qu'on l'a mis en priſon. *Incarceratus*. On le dit auſſi de ceux qui ſe tiennent cachez de peur des Sèrgens.

OMBRE OBSCURE, ou OMBRE CIMMÉRIENNE, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ces mots ſignifient l'état de la matière, lorſqu'elle devient noire.

OMBRE. ſ. m. Nom d'un jeu. Voyez HOMBRE.

OMBRER. v. act. Peindre, ou repréſenter les ombres dans un tableau, dans une gravure, les placer où elles doivent être. *Inumbrare picturam, umbras pictura addere*, ou *appingere, umbras pictura facere*. Il faut tracer le trait d'une figure, d'un deſſin, avant que de l'*ombrer*.

OMBRER, ſe dit en tèrmes de Blâſon, du changement des couleurs. *Præfino aut viridi colore illuſtrare*. Un tel porte d'argent *ombré* de gueules. On le dit particuliérement des cigales, des papillons, & de quelques poiſſons, qu'on dit *ombrez* & écaillez d'azur, de gueules, &c. Le Peintre n'a point *ombré* ces cigales: il faut les *ombrer* d'azur. Ces poiſſons doivent s'*ombrer*, doivent être *ombrez* de ſinople.

OMBRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, & outre cela il ſignifie, qui eſt réellement dans l'ombre. *Obſcurus, in umbra poſitus*. Quand la lumière du ſoleil paſſe dans une chambre par une fenêtre, les objets qui ne ſont point touchez de ſes rayons, ſe trouvent dans l'ombre; & le lieu où ſont ces objets, eſt d'autant plus *ombré*, qu'il eſt moins proche des endroits où frape la lumière. FÉLIBIEN. Les Peintres doivent obſerver les différentes ſortes d'ombres: car comme les corps *ombrez* ne ſont pas entièrement privez de lumière, comme ceux qui ſont dans l'obſcurité, l'on ne laiſſe pas d'en voir toutes les parties & toutes les couleurs, véritablement plus ou moins diſtinctes, ſelon que l'ombre eſt forte. ID.

En tèrmes de Blâſon, l'on dit, Un papillon d'argent, mirailé d'azur, *ombré* de gueules. Une tèrraſſe d'or *ombrée* de ſinople. On dit quelquefois *tracé* au lieu d'*ombré*. Le P. Ménétrier éxplique ainſi le mot *ombré*. *Ombré* ſe dit des figures qui ſont *ombrées* ou tracées de noir, pour les mieux diſtinguer; cependant dans l'éxemple qu'il aporte *ombré* ſe dit du ſinople

OMBREUX, EUSE. adj. Qui fait de l'ombre. *Umbroſus*. Il n'eſt en uſage qu'en Poëſie. Les *ombreuſes* forêts. L'ACAD.

OMBRIE. ſ. f. Nom propre de province. *Umbria*. Du tems des Romains, l'*Ombrie* avoit beaucoup plus d'étenduë qu'elle n'en a maintenant: ils la diviſoient en Vilumbrie & Cismbrie. La Vilumbrie étoit entre le mont Apennin, & la mer ſupérieure, ou le golfe de Veniſe. Elle comprenoit le Duché d'Urbin, une partie de la Romandiole, juſqu'à la riviére de Ronce, qui bai-

gne

gne Ravenne, qui étoit de la Vilumbrie, & une partie de la Marche d'Ancône, juſqu'à la rivière de Fiuméfino. L'Olumbrie étoit entre l'Apennin; la rivière de Niéra & le Tibre. Elle renfermoit la plus grande partie du Duché de Spoléte, & les parties du Pérugin, & du côté de Citta di Caſtello, qui ſont à l'orient du Tibre. Aujourd'hui Sanſon ne met dans l'*Ombrie* que le Duché de Spoléte; mais Baudrand aſſure qu'elle comprend auſſi tout le Pérugin, & tout le Comté de Citta di Caſtello, & ainſi elle renferme toute l'Olumbrie des Anciens, une partie de leur Sabine, & de leur Étrurie. Au reſte les Umbriens avoient occupé avant le tems des Romains, un plus grand pays que les deux *Ombries*; ils s'étendoient dans l'Étrurie, juſqu'à la mer Méditerranée, comme le marque la rivière d'Ombrone, qui porte leur nom. MATY.

OMBROIR, & OMBROYER. Vieux v. act. Ombrager, mettre à l'ombre. *In umbra collocare, ſtatuere.*

En l'herbe vert ſous l'olivier
S'ombroient *de lez un vivier.* R. DE LA ROSE.

OMBRONE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Toſcane. *Umbro.* Elle traverſe tout le Siénois du nord au ſud, paſſe près de Groſſeto, & ſe décharge peu après dans la mer de Toſcane. MATY.

OMBRONE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Siénois en Toſcane. *Umbro.* Il eſt à une lieuë & demie de Groſſeto, vers le midi, entre la rivière d'*Ombrone*, & le lac de Caſtiglione. MATY.

OMBU. ſ. m. Arbre qui croit au Bréſil, & qui reſſemble de loin à un citronnier ou à un limonier. *Ombus arbor.* Son tronc eſt bas, & ſes feuilles ſont liſſes, vert-gai, aigres & aſtringentes au goût. Il porte une fleur blanchâtre. Son fruit eſt blanc, tirant ſur le jaune, ſemblable à une groſſe prune, mais qui a la chair plus dure: lorſque ce fruit a mûri dans des mois pluvieux, il eſt d'un goût aigre-doux fort agréable; autrement il eſt ſi auſtère qu'il agace les dents. Sa racine s'étend beaucoup dans la terre; elle eſt tubéreuſe, de couleur cendrée en déhors, blanche comme la neige en dedans, contenant une chair molle, ſemblable à celle de la calebaſſe, laquelle étant mangée ſe fond en un ſuc aqueux, rafraîchiſſant, très-doux, & fort délicieux; d'où vient qu'elle eſt fort propre pour les fébricitans, pour les voyageurs, & pour ceux qui ſont trop échauffez. Piſon l'appelle *Umbu*, & M. Rai, *Prunifera Braſilienſis, fructu magno, radicibus tuberoſis.*

O M E.

OMEGNA. ſ. f. Nom propre d'un gros village avec un château. *Eumenia.* Il eſt dans le Novarrois, contrée du Duché de Milan, un peu au nord du lac d'Orta, environ à deux lieuës de la ville de ce nom. MATY.

OMELETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *amelette*, mais mal. Sorte de préparation d'œufs battus qu'on fricaſſe dans la poële. *Ovorum intritia.* Une *omelette* au fromage, au ſucre, au lard, avec de la ciboule & du perſil. On vante ſur tout les *omelettes* à la Céleſtines. Voyez AMELETTE, *T. I. p.* 338. & AUMELETTE. *T. I. p.* 732.

Ménage dit qu'il a le premier découvert l'origine de ce mot, qu'on dit indifféremment *amelette* & *omelette*: mais que le meilleur & le plus ſûr, eſt de dire *omelette*; & que c'eſt ainſi que l'on parle à la Cour. Il prétend que les Italiens ont appellé *animella* ou *petites ames*, certaines béatilles, comme foies, cœurs, rognons, géſiers, & autres parties des entrailles des animaux, dont on fait des fricaſſées; & que par reſſemblance, on a appellé *amelette*, une fricaſſée d'œufs, d'*animaletta*, diminutif d'*anima*, ou *petite ame*; que de même on a dit *aumelette*, de *alma, almula, almuletta*, qu'autrefois on a dit *baumelaicte*, & que c'eſt par un vice d'orthographe qu'on a écrit *omelette*. La Motte le Vayer dit que ce mot vient d'*œufs mêlez*; & Tripod, de ὁμοῦ, enſemble, & λύειν, délayer, qui veut dire *délayer enſemble.*

OMENTUM. Terme d'Anatomie. Voyez ÉPIPLOON. C'eſt la même choſe.

OMÈR. ſ. m. Meſure des Hébreux. Voyez HOMÉR, Tom. III p. 658.

OMER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Audomarus, Otmarus.* Saint *Omer* fils de Friulfe & de Domitte, tous deux de famille noble & riche, naquit à Glodenthal, près de la ville de Conſtance ſur le haut Rhin, vers la fin du VIe ſiécle. BAILLET, *au 9 de Sept.* S. *Omer* fut ſacré Évêque de Théroüenne & de Boulogne, vers la fin de l'an 636. La mort de S. *Omer* arriva le 9 Septembre 668.

D'*Audomarus* l'on a fait *Audmarus, Autmarus, Otmarus, Otmar, Otmer, Omer.*

SAINT-OMÈR. Nom propre de ville. *Sithia Audomaropolis, Audomarenſis urbs, Fanum S. Audomari.* Ville des Pays-Bas, ſituée dans l'Artois, ſur l'Eſta, environ à cinq lieuës au deſſus de Graveline. *S. Omer* eſt grand, beau, bien fortifié, ayant d'un côté la rivière & des marais, & de l'autre une coline, défenduë par un bon château, environné de bons baſtions, & de foſſez fort larges & fort profonds. Les François la prirent l'an 1677. & elle leur fut cédée par la paix de Nimégue. Il y a près de *S. Omer*, vers le couchant, un petit lac, où l'on voit pluſieurs petites iſles flotantes, habitées par des familles, qui ne veulent s'allier qu'entre elles. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 527.

OMÉTTRE, OMISSION. Voyez OBMETTRE, OBMISSION.

OMBRA. ſ. m. Terme de Relations. Nom de dignité dans l'Indouſtan. *Præfectus apud Indos.* Il y a des *Ombras* de guerre, & d'autres qui ont des charges à la Cour, ou d'autres emplois civils; & tous les *Ombras*, tant ceux de guerre que les autres, ſont plus ou moins conſidérables, ſelon les appointemens qu'ils reçoivent. Les *Ombras* de guerre, c'eſt-à-dire, les principaux Officiers des armées, amènent chaque jour leurs troupes dans la place du Palais de l'Empereur.... Toute l'enceinte de la place eſt ſemée de tentes dreſſées pour les *Ombras* ſubalternes. P. CATROU. J. Les *Ombras* ne reçoivent pas tous les mêmes appointemens. ID. Lorſque la penſion d'un Officier de l'armée ou de la Cour monte juſqu'à mille roupies au premier titre.... on porte la qualité d'*Ombra*. ID. L'*Ombra* eſt obligé de fournir au moins deux chevaux à chacun de ſes ſoldats. ID. On compte d'ordinaire ſix *Ombras* de la groſſe penſion. ID.

O M I.

OMISC. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Dalmatie. *Aimiſſum, Dalmiſſum, Dalmaſium.* Elle eſt ſur le golfe de Veniſe, à l'embouchure de la Cétina. Il ſemble que c'eſt la même qu'Almiſſa. MATY.

OMITO, ou OMYTO. ſ. m. Nom propre d'une Idôle du Japon, appellée autrement AMIDA. Voyez ce mot, *T. I. p.* 347. Le P. Kirker écrit *Omyto. China illuſtr. p.* 138. & le P. Navarrete *Omito*, dans ſes traitez de la Chine, p. 86. n. 5. & il le met au nombre des Dieux de la Chine. C'eſt, dit-il, une Idôle fort ancienne. Xexia ancien Philoſophe Chinois en fait mention dans ſes livres. Ceux qui invoquent *Omito* croyent obtenir le pardon de leurs péchez. Auſſi l'invoquent-ils continuellement.

O M M.

OMMELANDE. ſ. f. Nom propre de contrée. *Ommelandia.* Ce pays dont le nom ſignifie une contrée circonvoiſine, a pris ſon nom de ſa ſituation autour de la ville, & du territoire de Groningue. C'eſt la plus grande partie de la Seigneurie. Voyez Groningue Seigneurie. MATY. Prononcez *Omlande.*

OMMIADE. ſ. m. & f. C'eſt le nom des Princes d'une Dynaſtie Arabe, qui ont poſſédé le Kalifat pendant 91 ans. *Ommiades.* Ils ont pris ce nom d'*Ommiah* leur chef, duquel ils deſcendent. Quelques-uns diſent qu'ils ont régné 132 ans, depuis l'an 32 de l'hégire, juſqu'à l'an 132. Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient. p.* 691.

OMMIRABI. ſ. m. OMARABEA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Barbarie. *Ommirabibus.* Elle prend ſa ſource au Mont Atlas, traverſe le Tedles, province du Royaume de Maroc, enſuite elle ſépare ce Royaume de celui de Fez, & ſe décharge à Azamor dans le petit golfe d'*Ommirabi*, que l'on prend pour le *Portus Rufibis, Rufubis*, ou *Recubis* des Anciens. Ainſi, ſelon la diſpoſition des cartes de Ptolomée, la rivière d'*Ommira-* devoit être l'ancienne *Cuſa*, & non pas l'*Aſama*. MATY.

O M N.

OMNI, IE. adj. Vieux mot qui veut dire, Semblable. *Similis.* Ce mot ſe trouve ſouvent dans Beaumanoir. On y lit meſures *omnies*, values *omnies*, amende *omnie*, richeſſes *omnies*, parties *omnies*, ſaiſons *omnies.* Comme les méfets ne ſont pas *omnis*, ne ſont pas les vengeances *omnies.*

O M O.

OMOLOGATION. OMOLOGUER. } Voyez { HOMOLOGATION. HOMOLOGUER.

Aujourd'hui quantité de gens écrivent ces mots ſans *h.*

OMONIE. Terme de Calendrier. *Omonia.* C'eſt le nom de l'onziéme mois de l'année des anciens peuples de Cappadoce; comme elle commençoit au mois de Septembre, le mois *Omonie* répond à peu près à notre mois de Juillet.

OMONT. ſ. m. Nom propre d'un bon village avec Abbaye.

Oltomons, *Altus mons*. Il eſt dans le Hainaut, ſur la Sambre, à une lieuë au deſſus de Maubeuge. MATY.

OMOPHAGIES. ſ. pl. *Omophagia*. Nom que les Grècs donnoient à la fête de Bacchus que les Latins appelloient *Bacchanales*.

Ce mot eſt Grec; ὠμοφαγία veut dire *uſages des viandes crues*; l'uſage qu'on en faiſoit en célébrant la fête de Bacchus, lui fit donner ce nom, qui eſt compoſé d'ὠμὸς, *crud*, & de φάγω, ou φάγομαι, *je mange*. Voyez *Omadius*.

OMOPHORIUM. ſ. m. Petit manteau que les Évêques mettoient anciennement ſur leurs épaules, afin de repréſenter par là le bon Bèrger qui raporte la brebis égarée ſur ſes épaules. *Omophorium*. C'eſt pourquoi l'Évêque s'en dépouilloit à l'ouvèrture des Évangiles, parce qu'alors le vrai Bèrgèr JÉSUS-CHRIST, étoit regardé comme préſent. Quelques-uns confondent l'*omophorium* avec le *pallium* que les Patriarches portoient. Mais il y avoit cette différence, que le *pallium* étoit un manteau long de pourpre, qui étoit particulièrement réſervé aux Patriarches, & qui depuis fut donné à quelques Évêques par diſtinction.

Ce mot eſt purement Grèc, & vient de ὦμος, *épaule*, & de φέρω, *je porte*.

OMOPLATE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie qui ſe prend en général pour l'épaule. Néanmoins il ſe dit particulièrement de deux os ſituez à la partie poſtérieure des côtes ſupérieures, un de chaque côté. Ces os ſont larges & minces, ſur tout au milieu, épais aux apophyſes, de figure triangulaire, concaves en dedans, convéxes en dehors: ils ſont joints aux clavicules & aux bras.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ὦμος, *épaule*, & πλατὺς, *large*. On l'appelle auſſi le *paleron*. On ne ſçait pourquoi M. Harris écrit ce mot par un *H*, *homaplata*. Car ὦμος a un eſprit doux en Grèc, & l'on dit ὠμοπλάτη, & non pas ὥμοπλάτη.

O M P.

OMPANORAT. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom que porte une partie des Ombiaſſes, ou Prêtres de Madagaſcar. *Ompanoratus*. Ce ſont les Maîtres d'école du pays. Ils enſeignent l'Arabe, & apprenent à écrire. Les *Ombiaſſes Ompanorats* ont pluſieurs livres, qui ne contiennent que quelques chapitres de l'Alcoran, ou de quelque autre ouvrage pour apprendre à lire, & des remédes. Ils ſont diviſez en pluſieurs ordres, qui ſemblent avoir quelque éſpéce de rapport à nos dignitez Eccleſiaſtiques, & dont les noms ſont *male*, comme qui diroit Clèrc; Ombialle, Écrivain, ou Médecin; Tibon, Sousdiâcre; Mouladzi, Diacre; Faquihi, Prêtre; Catibon, Évêque; Lamlamaha, Archevêque; Sababa, Calife, chef de la Réligion. Ces Impoſteurs ſont des taliſmans & autres charmes, qu'ils nomment Hitidzi, & qu'ils vendent aux Grands. Ils donnent auſſi de petites ſtatuës, qu'on appelle Auli, & que l'on conſulte comme des oracles. Ils leur attribuent différentes vertus, de donner des richeſſes, de préſerver des accidens, de faire périr leurs ennemis, &c. Les Ombiaſſes ont des Écoles publiques dans le pays de Matatame, où ils enſeignent leurs ſuperſtitions, & leurs ſortiléges. Voyez l'hiſt. de Madagaſcar par Flacour.

OMPHACIN, INE. adj. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit d'une huile acèrbe qu'on prétend tirer des olives vèrtes: mais les olives ne rendent point d'huile avant leur maturité. Quoique le mot, huile, ſoit féminin: pluſieurs diſent pourtant huile *omphacin*, comme on dit, huile laurin. D'autres diſent huile *omphacine*.

Ce tèrme vient du Grèc, ὄμφαξ, *raiſin qui n'eſt point mûr*. D'où on a fait ὀμφάκινος, *omphacin*.

OMPHALMIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit en Anatomie, d'une branche de la quatriéme paire de nèrfs. *Omphalmicus*, *a*. C'eſt celle qui ſèrt au mouvement de l'œil. HARRIS.

OMPHALOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une éſpéce d'hèrnie qui ſe fait au nombril. Elle vient de la rélaxation ou de la rupture du péritoine, de même que les autres hèrnies. Ses cauſes occaſionnelles ſont les éforts, les cris, l'abondance des ſéroſitez, les accouchemens difficiles. Pour la guériſon de l'*omphalocéle*, on eſt ſouvent obligé d'avoir recours à l'opération.

Ce mot vient du Grèc ὀμφαλὸς, *nombril*, & de κήλη, *tumeur*. On l'appelle autrement *exomphale*.

OMPHALOPSYQUE. ſ. m. Nom de Secte. *Omphalopſychus*. On a appellé d'abord les Bogomiles du nom d'*Omphalopſyques*.

Ce nom eſt Grèc, & vient d'ὀμφαλόψυχος.

OMPHALOPTRE. adj. m. Tèrme d'Optique. C'eſt un vèrre qui eſt convèxe des deux côtez, qui ſèrt aux lunettes. On l'appelle autrement *loupe* & *lentille*. Il groſſit fort les objets. En Latin c'eſt *Vitrum lenticulare*.

OMPITSIQUILI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'une partie des Miniſtres de la Religion de l'iſle de Madagaſcar. *Ompitſiquilus Geomancis Madagaſcarenſis*. Ce ſont des Géomanciens, qui tracent leurs figures ſur une petite planche couvèrte de ſable. On les conſulte dans les maladies, & ſur le ſuccès des affaires & des entrepriſes que l'on fait. Car ces peuples ne font preſque rien ſans conſulter l'oracle du Squille ou de la Géomance, dont ces gens-ci ont pris leur nom d'*Ompitſiquili*. Voyez Flacour, hiſt. de Madagaſcar, & Dapper.

O N.

ON, ou L'ON. C'étoit autrefois un ſubſtantif maſculin, qui par corruption s'eſt réduit en une particule indéclinable, qui ſe joint avec les vèrbes impèrſonnels, & qui a la force d'un nom collectif, ou de pluſieurs pèrſonnes incertaines, ou indéfinies. *On* dit: *Memorant*, *dicunt*, *aiunt*. *On* fait, *faciunt*. Que dit-*on*? *Quid dicitur*? Que fait-*on*? *Quid agitur*? *On* dit, que *on* eſt un grand menteur, pour dire, que les bruits du commun ſont ſouvent faux. Vaugelas remarque que ce mot vient de l'*homme dit*, en le prononçant à l'Italienne l'*huom' dice*. Borel dit avoir vû d'anciens actes des Crieurs publics qui commençoient leur publication par cette formule, *Hom* fait ſçavoir; pour dire, on fait à ſçavoir. En éfiet, dans les anciens livres on trouve toûjours *l'hom dit*, *fait*, &c. Malhèrbe lui-même a dit l'*homme* travaille, au lieu de *on* travaille. Ce qui n'eſt pas à imiter. MÉM. A cauſe de la rencontre des deux voyelles en ces deux mots *ſi on*, pluſieurs écrivent *ſi l'on*; éxcepté quand il ſuit immédiatement une *l*: comme *ſi l'on* le veut; cela fait une cacophonie. Quand on ne ſera pas ſi éxact, il n'y a pas grand mal. Mais pour une plus grande pèrfection, il eſt mieux d'écrire ſi l'*on*, hors le cas que l'on a marqué, c'eſt-à-dire, la rencontre des *l*. Il eſt bon d'ajoûter que *on* eſt meilleur au commencement d'une période. Si le vèrbe finit par une voyelle, *alla-on*, il faut prononcer & écrire; *alla-t-on*. Voyez VAUG.

On dit proverbialement qu'une pèrſonne ſe moque du qu'en dira-t-*on*, qu'elle eſt au-deſſus du qu'en dira-t-*on*; pour dire, qu'elle méprile tout ce que les gens pourront dire de ſa conduite. Quand une pèrſonne pour s'autoriſer de l'éxemple ou de l'autorité de quelqu'un qu'elle ne veut point nommer, ou en général, de l'éxemple & de l'autorité des autres indéterminément; on lui répond, *on* eſt un ſot; ou bien par cet hemyſtiche d'une régle de Deſpautère, *On nimis incertum eſt*; que l'on dit auſſi à celui qui raporte une nouvelle, un bruit qui court ſans qu'il en ſache l'Auteur, ou ſans le nommer; & qui dit, *On* dit, &c.

ON. ſ. m. Nom d'une ville appellée auſſi Héliopole & Bèthſémès, c'eſt-à-dire, la ville du Soleil. *On*, *Heliopolis*, *Bethſemes*. C'étoit anciennement une ville fort conſidérable de l'Égypte. Elle étoit vèrs le Nil, à quatre ou cinq lieuës de la Babylone, d'Égypte, ou du Caire, vèrs le nord-eſt. Quelques-uns croyent qu'elle fut bâtie par les Iſraëlites, lorſqu'ils étoient captifs en Égypte. Il y avoit un ſupèrbe Temple dédié au Soleil, & dans ce Temple une chambre de fèr, où l'on gardoit le bœuf Memphis, adoré par les Égyptiens: ce fut pres de cette ville qu'on dreſſa les premiers Obeliſques à l'honneur du Soleil, dont ils répréſentoient les rayons. *On*, eſt aujourd'hui préſque ruinée, & porte le nom d'*Anikems*. MATY.

O N A.

ONAGRA. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige groſſe comme le doigt, remplie de moëlle, rameuſe. Ses feuilles ſont longues, étroites, rangées alternativement, ſinueuſes & dentelées ſur les bords. Ses fleurs ſont à quatre feuilles diſpoſées en róſe, grandes, de couleur jaune: elle ſont odorantes; mais de peu de durée; car ſi elles s'épanouiſſent le ſoir, elles ſe flétriſſent le lendemain environ à la même heure. Son fruit qui eſt cylindrique, contient quatre loges remplies de ſemences menuës, anguleuſes. M. Tournefort appelle cette plante *Onagra latifolia*, & Gaſpar Bauhin *Lyſimachia lutea cornuculata*. Sa ſémence a été aportée de l'Amérique. Il y a quelques autres éſpéces d'*onagra*.

ONAGRE. Nom d'une ancienne machine de guèrre, ou inſtrument qui ſervoit à jetter des piérres, & qui avoit quelque reſſemblance avec une fronde. *Onager*. On lançoit des piérres plus ou moins grandes ſelon la grandeur & la force de la machine. Voyez Végéce L. 44.

ONANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec tître de Duché. *Onanum*. Il eſt dans l'Orviétan, province de l'État de l'Égliſe, entre Acqua-Pendente & Pétigliano, à deux lieuës de chacune de ces villes. MATY.

O N C.

ONC, ONQUES. adv. Jamais. *Nuſquam*. C'eſt un mot vieux & maintenant

tenant burleſque ; mais qui ſe diſoit du tems de Marot. Je ne le vis *onc*, je n'y fus *oncques*, je ne l'ai rencontré *onques* puis, depuis ce tems-là.

Ce mot vient du Latin *unquam*.

ONCE. ſ. f. Eſt une bête dont on ſe ſert en Perſe pour aller à la chaſſe des gazelles. Elle a la peau tachetée comme un tigre, & eſt fort douce & privée. On la porte en trouſſe à cheval, & quand on apèrçoit la gazelle, on la deſcend ; & elle eſt ſi légère, qu'en trois ſauts, elle ſaute à ſon cou, & l'étrangle auſſi-tôt avec ſes dents aiguës. Mais ſi par malheur elle manque ſon cou, & que la gazelle échape, elle demeure ſur la place honteuſe & confuſe, & dans ce moment un enfant la pourroit tuer, ſans qu'elle ſe défendit. C'eſt ainſi qu'en parlent les Relations d'Orient. Mais les anciens Dictionnaires diſent que l'*once* eſt un loup cervier, ou que c'eſt un linx ; ce qui eſt fort différent ; car les loups cerviers ſont farouches : & le lynx, un animal imaginaire qui n'eſt point en la nature.

Ménage prétend que ce mot vient de *lynce*, ablatif de *lynx*, en ôtant l'*x*.

Les Naturaliſtes appellent *pierre d'once*, une eſpéce d'ambre qui par une ſécrète propriété attire à ſoi les plumes, comme l'ambre jaûne fait les pailles. On lui attribuë la vertu de briſer le calcul, auſſi bien qu'au xarabé. Dioſcoride l'appelle *lyncurium*.

ONCE, eſt auſſi le nom d'un poids. *Uncia*. C'eſt la huitiéme partie du poids de marc, qui vaut à Paris la ſeiziéme partie d'une livre, à Lyon la quatorziéme ; chez les anciens Romains, & en Médecine la douziéme. Les choſes précieuſes ſe vendent à l'*once*. L'or vaut maintenant 45. livres l'*once*. Les pèrles à l'*once* ſont de menuës pèrles, ou des ſemences de pèrles qui ſont oppoſées aux pèrles de compte. On donne pour l'ordinaire une *once* de caſſe mondée pour purger un malade. L'*once* de Paris contient huit gros ou drachmes ; le gros trois deniers, ou ſcrupules ; le denier 24. grains : & ainſi toute l'*once* péſe 576. grains. L'*once* ſe diviſe autrement chez les Orfévres & Monnoyeurs en 20. eſtelins ; l'eſtelin en deux mailles ; la maille en deux felins ; & le felin en ſept grains & un cinquiéme.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a pas un *once* de ſens commun, d'eſprit, de jugement, pour dire, qu'il a peu de ces facultez.

ONCIALES. adj. f. Tèrme d'Antiquaire. Les Antiquaires donnoient cette épithéte à cèrtaines léttres, ou grands caractères, dont on ſe ſervoit autrefois pour faire des inſcriptions & des épitaphes. *Litteræ unciales.*

Ce mot vient du Latin *uncia*, qui étoit la douziéme partie d'un tout, & qui en meſure géométrique valoit la douziéme partie d'un pié, ou un pouce : & telle étoit la groſſeur de ces léttres.

ONCLE. ſ. m. Tèrme relatif. Troiſiéme degré de parenté à l'égard des aſcendans : le frère du père, *Patruus*, ou de la mère, *Avunculus*, de celui auquel on le raporte. L'*oncle*, le neveu, & la niéce ſont tèrmes oppoſez relativement. Nous n'avons point de mot unique comme les Latins, pour ſignifier l'*oncle* de père, & l'*oncle* de mère. Mén. Les *oncles* patèrnels ſont les frères du père. Les *oncles* matèrnels ſont ceux du côté de la mère. Grand-*oncle* eſt celui qui eſt frère du grand-père, ou de la grand-mère. *Propatruus*. Ce mot s'étend à tous les aûtres aſcendans en ligne collatérale. *Oncle* à la mode de Brétagne, eſt celui qui a le gèrmain ſur un aûtre. Un tel & mon père étoient couſins gèrmains, & il eſt mon *oncle* à la mode de Brétagne.

Ce mot vient du Latin *avunculus*, diminutif de *avus*, comme qui diroit *petit grand-pere*. Mén.

On dit provèrbialement, La vigne à mon *oncle*, pour dire la plus proche du village ; parceque ceux qu'on trouve ſaiſis de raiſins, diſent qu'ils l'ont pris dans la vigne à leur *oncle*.

ONCTION. ſ. f. Action par laquelle on frotte d'huile, de graiſſe quelque choſe. *Unctio, perunctio, unctura*. Les Chirurgiens guériſſent pluſieurs plaies par des *onctions* réïtérées d'huile, d'onguent, de cérat.

Feu M. de Cambrai a dit *Onction*, pour qualité de ce qui eſt onctueux : ou l'huile de ce qui eſt onctueux. *Oleum, unctio*. Par divèrs rameauux coule le ſang, liqueur douce, onctueuſe, & propre par cette *onction*, à retenir les eſprits les plus déliez. Fén. *Dem. de Dieu.*

Onction, en tèrme de Religion, ſe dit du caractère des choſes ſacrées, qu'on leur a imprimé en les oignant d'huile. *Unctio. Infuſio gratiæ.* L'*onction* ſacrée des Rois, des Prophétes, des Prêtres. On prétend que l'*onction* des Rois eſt une cérémonie qui s'eſt introduite aſſez tard parmi les Princes Chrétiens : Onuphrius dit qu'avant Juſtinien, ou Juſtin, aucun Empereur ne s'étoit fait oindre, & les Empereurs d'Occident ont imité cette coûtume des Empereurs d'Orient. Pepin eſt le prémier des Rois de France qui ait reçu l'*onction*. Voyez Sacre.

On fait l'*onction* du Batême à la tête, celle de la Confirmation au front ; celle de l'Extrême-Onction qu'on donne aux agoniſans, ſur les parties où les cinq ſens réſident, & par où on a pû pécher.

Onction, ſe dit auſſi figurément des mouvemens de la grâce, des conſolations du Saint-Eſprit. *Inſpiratio, gratiæ motus, unctio ſancti Spiritus. Onction* intérieure. *Onction* du Saint-Eſprit. Il ſe dit auſſi de toutes les choſes qui portent à la piété, à la dévotion. C'eſt ſur vous, Chrétiens, que doivent couler ces *onctions* ſpirituelles qui conſolent dans les tribulations, & qui adouciſſent les amèrtumes de la pénitence. Fléch. Les léttres de ſaint Antoine ſont plus pleines d'*onction*, que d'érudition & de ſcience. Du Pin. Comparez vos vèrs avec les aûtres vèrs des Heures de Port-Royal, ſi forts, ſi éloquens, & ſi pleins d'*onction* & de piété. Port-Royal. Dieu répandoit ſes *onctions* ſur ſes ſouffrances. Fléch.

ONCTUEUX, EUSE. adj. Qui contient quelque humeur graſſe, viſqueuſe & ſulfurée, que pouſſent, ou que contiennent quelques corps. *Unctuoſus, oleoſus, a.* Les pins & ſapins ſont des bois *onctueux*. Par divèrs rameaux coule le ſang, liqueur douce, *onctueuſe*, & propre par cette *onction*, à retenir les eſprits les plus déliez, comme on conſèrve dans des corps gommeux les eſſences les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes. Fénél.

On appelle en Pharmacie, *ſaveur onctueuſe*, celle qui oint la langue d'une liqueur qui ne lui eſt pas déſagréable, comme l'huile, le beurre, la graiſſe. *Sapor gratus, ſuavis.*

ONCTUOSITÉ. ſ. m. Humeur graſſe & onctueuſe. *Unctuoſitas.* On fait des flambeaux de pin qui brûlent fort bien, à cauſe de leur *onctuoſité*, & de la matière graſſe qu'ils enfèrment. C'eſt l'*onctuoſité* de l'huile qui la fait pénétrer dans les corps, & paſſer par leurs plus petits pores.

OND.

ONDE. ſ. f. Flot, ſoulevement de l'eau agitée ; élevations & abaiſſemens de la ſurface de l'eau, quand elle eſt doucement émûë par le vent, ou par ſa pente. *Unda, fluctus.* Le Zéphyre commençoit à élever des *ondes* ſur la rivière. Cette ſource fait des *ondes* fort agréables dans ces petites caſcades, elle ſèrpente agréablement. Si l'on ne voyoit pas les vagues enflées & blanchiſſantes, on ne laiſſoit pas de voir rouler d'aſſez groſſes *ondes* vèrs le rivage. Ablanc.

Onde, ſe dit poëtiquement de l'eau tant des rivières que de la mèr. *Mare, pelagus, æquor*, parcequ'elle eſt ordinairement agitée de ces *ondes*, qui devenant plus groſſes, s'appellent des *vagues*, & en tèrmes de Marine des *boules*. *Unda tumens.* Cette tèrre eſt arroſée des *ondes* du Pactole, du Gange. Ce Prince s'eſt fait redouter ſur la tèrre & ſur l'*onde*. La tempête les fit long-tems flotter au gré du vent & des *ondes*. Être englouti ſous les *ondes*. Le ſoleil n'eſt jamais plus beau que quand il ſort de l'*onde*. On dit de l'eau claire d'un ruiſſeau, le criſtal de ſon *onde*, une *onde* fugitive.

De tout ce que le ciel enfèrre
*Sous l'*onde*, dans l'air, ſur la tèrre.* Voit.

Onde noire. C'eſt ainſi que les Poëtes appellent l'eau du Styx & du Cocyte. Quand on a paſſé l'*onde noire*, c'eſt-à-dire, quand on eſt mort, quand on a paſſé les fleuves qui, ſelon les Païens, environnoient les Enfèrs.

Oui, ton beau nom qui fut mon tourment, & ma gloire,
*Malgré l'ordre du ſort paſſera l'*onde noire.* Cerisy.

Onde, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui étant agité, ſe meut à la manière des *ondes*.

Et le feu, dont la flamme en onde *ſe déploye,*
Fait de notre quartier une ſeconde Troye. Boil.

Ondes, au plur. ſe dit de tout ce qui eſt fait en figure d'*onde*. Ainſi on dit, les *ondes* ſpirales des colonnes torſes, les *ondes* des bois veinez. On dit auſſi, les *ondes* d'une moire, d'un camelot. Les *ondes* qui paroiſſent ſur le tabis viennent de ce qu'il y a des patties plus élevées les unes que les aûtres, qui ſe diſcèrnent aiſément avec le microſcope.

On dit auſſi des cheveux en *ondes*. L'Acad. *Undati capilli.*

En Muſique battre la meſure *par ondes* ; c'eſt détourner la main après l'avoir baiſſée, afin de former un ſecond ou troiſiéme tems, avant que de la lever tout-à-fait, pour tèrminer la meſure. Brossard. C'eſt ce que les Italiens appellent *ondeggiare la mano*. Ondoyer la main.

ONDÉ, ÉE. adj. Qui eſt fait en ondes, qui eſt inégal. *Undulatus, undatus.* Tortueux. Du camelot *ondé*, *contextum caprinum undulatum* ; de la mohère *ondée*, ce ſont des étoffes qui ont paſſé ſous la calendre, qui y fait paroître des *ondes*, parcequ'il y a

des

des parties plus élevées les unes que les autres par la violente preſſion des rouleaux gravez.

On dit auſſi de toutes les piéces d'Armoirie, qu'elles ſont *ondées*, quand elles ſont faites, ou compoſées de lignes ondoyantes.

ONDÉCAGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Polygone régulier qui a onze côtez. *Polygonus undecagonus.*

ONDÉE. ſ. f. Pluie d'été qui n'eſt pas de durée. *Nimbus.* Il faut laiſſer paſſer cette pluie, ce ne ſera qu'une *ondée.*

ONDÉE, ſe dit auſſi de ce qu'on fait tomber ſur quelqu'un. On lui a jetté un ſeau d'eau ſur la tête, il en a eu une bonne *ondée.* Nous allons faire pleuvoir ſur toi une *ondée* de coups de bâton. MOL.

ONDÉE, ſignifie auſſi, repriſe. *Iteratio.* Ce compagnon eſt bon ouvrier; mais il n'eſt pas aſſidu; il ne travaille que par *ondées*, à diverſes repriſes. *Identidem laborat.*

ONDÉE. Tèrme de Fleuriſte. ſ. f. Nom d'une tulipe qui eſt admirable, principalement à cauſe de ſes feuilles, qui ſont d'une belle largeur, du même vèrd des feuilles d'œillets, toutes bien godronées, & environnées d'une bande auſſi blanche que des lis, ſa fleur eſt toute blanche. MORIN.

ONDIN. ſ. m. Nom que les Cabaliſtes donnent aux prétendus eſprits qui habitent les ondes. *Undarum genius.* Les *Ondins* dans les eaux donnent aux poiſſons tous les mouvemens néceſſaires pour les faire vivre dans cet élément. DE VIGN. MARV.

ONDOYANT, ANTE. adj. Qui fait des ondes. *Undoſus.* Les rivages de cette côte ſont *ondoyans* & tinueux. *Littora ripæ ſinuoſæ.* Les flammes *ondoyantes.* Il eſt plus en uſage au figuré. Les drapeaux de l'armée étoient *ondoyans* au gré du vent. C'eſt un ſujet merveilleuſement vain, divèrs & *ondoyant* que l'homme. MONT. De longs cheveux à boucles *ondoyantes.* BEHS.

ONDOYER. verb. n. Faire des ondes, floter par ondes. *Fluctuare, undare, exæſtuare.* La mèr commençoit alors à *ondoyer*, & n'étoit pas fort émuë.

On le dit plus ſouvent au figuré. Ses blonds cheveux *ondoyent* ſur ſes épaules. On voyoit *ondoyer* des flammes.

ONDOYER. verb. act. Jetter de l'eau ſur la tête d'un enfant au nom du Père, du Fils & du Saint-Eſprit; en attendant les cérémonies du Batême.

ONDOYÉ, ÉE. part. & adj.

ONDULATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, qui ſe dit du mouvement qui ſe fait dans l'eau par des cèrcles qui ſe forment à ſa ſurface, quand on y jette une piètre. *Motus undulationis.* On le dit auſſi du mouvement qui ſe fait dans l'air, & qui l'agite de la même maniére, par ondes, quand il eſt frapé, & particuliérement quand on touche une corde bandée ſur quelque inſtrument; car il ſe fait dans l'air des cèrcles de la même maniére, quoique cela ne ſoit pas ſi ſenſible. L'une & l'autre de ces agitations s'appellent *mouvement d'ondulation.* Beaucoup de Philoſophes modèrnes éxpliquent les propriétez de la lumiére par le mouvement d'*ondulation.*

ONDULATION, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, d'un mouvement qui ſe fait dans la matière contenuë dans un abſcés, quand on le preſſe. *Cum pus fluctuat.* On dit qu'une tumeur eſt en état d'être ouvèrte, lorſqu'on ſent l'*ondulation.*

ONE.

ONE. Le cap d'ONE. *Ona caput*, anciennement *magnum promontorium.* C'eſt un grand cap de la Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Télenſin, au nord de la ville de ce nom, vèrs l'embouchure de la Mulvia. Il prend ſon nom de la ville d'*One*, qui y eſt placée. MATY.

ONÉGA. ſ. Nom propre d'un grand lac ſitué ſur les confins des États de Suéde & de Moſcovie, entre la mèr blanche, & le lac de Ladoga, dans lequel il ſe décharge par la rivière de Suéri. *Onega.* On lui donne cinquante lieuës de long, dix-huit de large, & ſix-vingts de circuit. MATY.

ONEILLE. ſ. f. En Italien. *Oneglia.* ſ. f. Nom d'une ville, capitale de la Principauté d'Onilla. *Onelia, Unelia.* Elle eſt ſur la côte des États de Gènes, à l'embouchure de l'Impériale, entre Vintimille & Albenga. Cette ville eſt fortifiée & bien peuplée, & il s'y fait un grand commèrce d'huile. MATY.

La Principauté d'ONEILLE. *Onelia Principatus.* C'eſt un petit pays du Duc de Savoye. Il eſt enclavé dans l'État de Gènes, & il comprend la Seigneurie d'*Oneille*, qu'Émanuel Philibèrt Duc de Savoye acquit de la maiſon de Doria en 1576. le Marquiſat de Maro, & la Seigneurie de Prèle qu'on lui annéxa l'an 1620. en l'érigeant en Principauté. Ce petit pays eſt fort fèrtile en vin, en huile & en fruits, & il dépend du gouvèrnement de Nice. MATY.

ONÉRAIRE. adj. m. & f. Qui a le ſoin & la charge d'une choſe, dont un autre a l'honneur. *Onerarius.* Des quatre Marguilliérs d'une Paroiſſe, il y en a deux honoraires, & deux *onéraires*, ou comptables. Les enfans des Grands ont deux Tuteurs, l'un honoraire, *honorarius*, & l'autre *onéraire*, *onerarius*, qui fait les affaires du mineur, qui eſt reſponſable de l'adminiſtration de ſon bien.

ONÉREUX, EUSE. adj. Qui eſt à charge, qui porte plus de dommage que de profit. *Onerosus, gravis, moleſtus, incommodus.* Il ne faut pas accepter une ſucceſſion noyée de dettes, elle ſeroit *onéreuſe.* Un Seigneur ne peut pas deſtituer ſon Officier, quand il eſt pourvû à titre *onéreux*, quand il lui a vendu ſa charge, à moins qu'il ne le rembourſe. Un contrat *onéreux*, eſt celui qui oblige ou engage à faire, ou donner quelque choſe; il eſt oppoſé à contrat libéral & bien-faiſant. COURTIN. Si le malheur des tems l'a quelquefois contraint à demander à ſes Sujets des ſecours *onéreux*, ce n'a jamais été que pour leur épargner de plus grands maux. MASSIEU.

ONG.

ONGLE. ſubſt. maſc. Éſpéce de corne qui vient au bout des doigts de l'homme, & de pluſieurs animaux, qui croît & qui eſt inſenſible. *Unguis, ungula, onyx.* Les *ongles* des mains. Les *ongles* des piéds. Les *ongles* s'engendrent de la même maniére que les autres parties: ils prennent leur nourriture par leurs racines, ce qu'on peut remarquer facilement, lorſqu'il y a une tache ſur un *ongle*; car on voit qu'elle s'éloigne de la racine à meſure que l'*ongle* croît, & qu'on le coupe. Les *ongles* ſervent aux enfans & aux femmes qui ſe battent, à s'égratigner. Ils ſe ſont bien donné des coups d'*ongles*, en voilà les marques. Les oiſeaux & les animaux ſe déchirent avec leurs *ongles.* Les *ongles* des lions, des ours, des tigres & des chats ſont longs, pointus & crochus: on les appelle plus ordinairement *griffes. Ungues falcati.* Ils les ſerrent ſi proprement dans leurs pattes, qu'ils n'en touchent point la tèrre, & qu'ils marchent ſans les émouſſer. Les Romains ſe faiſoient tailler leurs *ongles* par des mains artiſtes. Les Docteurs Chinois & les autres gens de Léttres laiſſent croître exceſſivement leurs *ongles*, de maniére que quelques-uns ne les ont guére moins longs que les doigts. P. LE COMTE. Quand on trouve quelque bel endroit dans un livre, on le marque avec un coup d'*ongle.* On dit d'un grand plaiſir, d'une grande douleur, d'une grande démangeaiſon, qu'on la ſent juſqu'au bout des *ongles*; pour dire, qu'elle s'étend par tout le corps.

On appelle *ongles de velours*, des *ongles* mal propres où on laiſſe amaſſer de la craſſe. *Ungues ſordidi.* Ainſi Regnier a dit de ſon Pedant:

> ..... *qu'aux veilles des bons jours,*
> *Il s'en joüoit rogner ſes ongles de* velours.

On dit auſſi, qu'on ronge ſes *ongles*, quand on s'applique à quelque compoſition ou méditation pénible & difficile, à cauſe qu'un homme diſtrait & qui travaille, ſe les ronge ordinairement. Saint-Amant a dit, Nargue, c'eſt trop réver, c'eſt trop ronger ſes *ongles.*

Au Manége, on dit, les *ongles* du poing de la bride, c'eſt-à-dire, les *ongles* de la main gauche qui tient la bride. La différente poſition ou ſituation des *ongles* de la main gauche du Cavalier donnent facilité au cheval de faire les mouvemens de main, & de former ſon partir & ſon arrêt, parceque le mouvement de la bride ſuit cette poſition des *ongles.* Pour laiſſer échaper un cheval de la main, il faut tourner les *ongles* en bas. Pour le changer à droit, il les faut tourner en haut, portant la main à droit. Pour le changer à gauche, il faut les tourner en bas & à gauche; & pour arrêter le cheval, il faut tourner les *ongles* en haut, & lever la main.

ONGLE; ſe dit au figuré de tout ce qui offenſe. Vos louanges ont des *ongles* & des griffes. BOIL.

ONGLE, en tèrmes de Fauconnerie, eſt une maladie d'oiſeau, ou une taye qui vient dans l'œil, que quelques-uns nomment *vérole. Albugo.* Ce qui arrive quand le chaperon ſerre trop, ou par quelque rhume.

ONGLE, eſt auſſi une maladie qui vient à l'œil des hommes, qui ſe fait par une excréſcence nerveuſe de la membrane conjonctive, qui prend ſon origine du grand coin de l'œil, & petit-à-petit s'étend juſques ſur la prunelle, & enfin la couvre & l'offuſque. *Unguis*, en Grec ὑπώπιον. Cette excréſcence dépend de la même cauſe que les excréſcences des autres parties. Mais la cauſe la plus ordinaire eſt l'acrimonie des larmes qui déchire & qui corrode la conjonctive, comme il arrive quelquefois dans l'ophthalmie, ou après la petite-vérole.

ONGLE, ou ONGLET, chez les Botaniſtes & les Fleuriſtes, ſignifie une éſpéce de tache, différente en couleur du reſte des feuilles de cèrtaines fleurs: cette tache a la figure d'un ongle & ſe trouve à la naiſſance de ces feuilles, ainſi qu'on voit en la

roſe, en la fleur des pavôts, & en pluſieurs autres. *Unguiculus.* Quand on prépare des médicamens, on retranche les *ongles* des fleurs qui y entrent.

Brébeuf a dit *ongles* pour éxprimer les pointes, ou les dents d'un croc, d'une main de fèr, dont on ſe ſèrt pour accrocher un vaiſſeau.

Quand les ongles *pèrçans d'une griffe acérée,*
D'une atteinte trop vague & trop peu meſurée,
Cherchant d'un vaiſſeau Grec, ou les bords, ou les mats,
Rencontrent ſeulement les flancs de Lycidas. BRÉBEUF.

ONGLE ODORANT, eſt un petit coquillage long comme environ la moitié du petit doigt, mince, de couleur obſcure, ſans odeur, ayant la figure de l'*ongle* ou de la griffe d'un animal : il ſèrt de couvèrcle à une coquille appellée *concbilium*, dans laquelle eſt renfèrmé un petit poiſſon qui ſe trouve dans les lacs des Indes Orientales, parmi le nard dont il ſe nourrit. Ce nard communique une bonne odeur à ce coquillage, ce qui l'a fait ſurnommer *odorant* ; mais elle ſe diſſipe à meſure qu'il ſèche, de ſorte que celui qu'on nous apporte n'eſt point odorant. L'*ongle odorant* attenuë les humeurs groſſières, & leve les obſtructions. *Unguis odoratus*, ou *Blatta Bizantia.*

ONGLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On a bien rogné les *ongles* aux gens d'affaires, aux gens de Juſtice ; pour dire, on leur a beaucoup ôté de leur pouvoir, de leur crédit, de leur bien. On dit, A l'*ongle* on connoit le lion. *Ex ungue leonem* ; pour dire, qu'on juge de tout à proportion de ſes parties, tant au propre qu'au figuré. On dit qu'un homme a bec & *ongles*, qu'il a du ſang aux *ongles* ; pour dire, qu'il ſçait bien ſe défendre en toutes manières, ſoit en paroles, ſoit en actions, qu'il a de la force & du courage. On dit auſſi d'un nain, qu'il n'eſt cru que par les cheveux & par les *ongles*. On dit auſſi d'une fille qui a accouché, qu'elle a fait un pet à vingt *ongles*.

ONGLÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des ongles ou cornes des bêtes au pied fourchu, comme on dit *armé*, des *ongles*, ou griffes des aigles, lions, griffons, & autres animaux. *Falculatus, ungulatus.* Il faut pour cela qu'ils ſoient d'un émail différent de celui du corps.

ONGLÉE. ſ. f. Grande douleur qu'on ſent auprès des ongles quand on a enduré un grand froid, & lorſqu'on commence à s'échaufer. *Unguium vigor.*

ONGLET. ſ. m. Poinçon d'Orfévre, de Graveur, qui ſèrt à tailler & à graver. *Caſtrum uncum.* Il n'a qu'une pointe trenchante taillée en angle, & diffère du burin qui eſt en loſange à ſon éxtrémité.

ONGLET, ou Anglet. Tèrme d'Architecture & de Menuiſerie. Il y a deux éſpéces de retour dans les moulures d'Architecture, l'une eſt ſimplement appellée à angle, qui eſt commune à toutes les moulures des corniches, l'autre eſt appellée à *onglet*, qui eſt le retour des chambranles ou des quadres : mais le tèrme à *onglet* eſt plus en uſage parmi les Menuiſiers, qui appellent cette manière de couper & joindre le bois, un aſſemblage à *onglet*. FÉLIBIEN.

ONGLET, Tèrme de Relieur. C'eſt une bande de papier qu'on relie avec d'autres feuilles, pour y coller une carte, ou autre figure, afin qu'on la voye, en ouvrant le livre, de toute ſon étenduë.

Les Menuiſiers ont auſſi cèrtaine eſpéce d'aſſemblage qu'ils appellent à *onglet*. *Quadrata commiſſura.* C'eſt une manière de couper & de joindre le bois dans les chambranles, ou les quarrez, enſorte que la ligne que forment les piéces d'aſſemblage ſoit oblique, & faſſe la diagonale d'un quarré.

ONGLETS, Tèrme d'Imprimerie. Ce ſont des marques qu'on met au commencement d'une ligne, pour marquer les harangues, ou les longues citations qui ne ſont point du corps de l'Ouvrage : on les fait en forme de deux virgules. *Unguiculi.*

ONGLET ou ONGLE. Tèrme de Botaniſte & de Fleuriſte. Voyez ONGLE ou ONGLET.

A la boucherie on appelle *onglet*, la partie de la freſſure qui tient au mou & au foie.

ONGLETTE. ſ. f. M. Félibien écrit ainſi, en parlant d'une éſpéce de burin dont les Sèrturiérs ſe ſèrvent. Mathurin Jouſſe écrit auſſi *anglette* dans ſon traité de la ſèrrurerie.

ONGUENT. ſ. m. Dans l'antiquité c'étoit un parfum liquide, dont on ſe frottoit par propreté & délicateſſe, & qui ſèrvoit à embaûmer les morts. *Unguen, unguentum.* La Madelaine caſſa un vaſe d'albâtre plein d'un *onguent* précieux qu'elle épandit ſur les piéds du Sauveur. On reprochoit aux jeunes gens de Rome, qu'ils ſe frottoient d'*onguens* comme les femmes, pour les accuſer d'être mols & éfféminez. Dans ces ſortes de phraſes, l'uſage le plus ordinaire eſt de ſe ſèrvir du mot de *parfum*, au lieu de celui d'*onguent*.

Le mot d'*onguent* vient de *oindre*, & du Latin *ungere.*

ONGUENT, aujourd'hui ne ſe dit que d'une compoſition dont ſe ſèrvent les Chirurgiens pour pancer les plaies. *Unguentum, emplaſtrum, linimentum, ceratum.* L'*onguent*, le liniment & le cérat ſont les médicamens compoſez, & deſtinez principalement à des onctions ou applications éxtérieures ſur divèrſes parties du corps, tant pour le guérir, que pour le ſoulager dans les maux qui lui arrivent. Ils ne diffèrent qu'en leur conſiſtence, en laquelle les *onguens* tiennent le milieu. Les huiles ſont les bâſes ordinaires des linimens, *onguents* & cérats. On y ajoute la cire & l'axunge, & pluſieurs parties de plantes, d'animaux & de minéraux, tant pour les vèrtus qu'elles leur fourniſſent, que pour donner de la conſiſtence aux huiles, & les laiſſer long-tems ſur la partie pour avoir le loiſir d'agir. Les principaux *onguens* ſont l'*onguent* roſat. *Unguentum roſatum.* L'*onguent* blanc de céruſe. *Album.* Le populeum fait avec des boutons de peuplier ; le Néapolitain avec du vif argent. *Neapolitanum.* Celui qu'on nomme *Apoſtolorum*, du nom de douze drogues qui le compoſent, qui ſèrt à mondifier les plaies ; le baſilic ou royal, qui eſt ſuppuratif ; l'Égyptiac, ainſi nommé à cauſe de ſa couleur rouge, qui conſume les chairs mortes ; l'aureum de couleur d'or, qui ſèrt à incarner & cicatriſer les plaies ; le mondicatif *de apio*, & celui de *reſina* ; l'*onguent* d'Agrippa, qu'on croit avoir été trouvé par le Roi Agrippa. Les pommades ſont miſes auſſi au rang des *onguens*, &c. *Unguentum mollinum.*

Onguent de Courier, eſt du ſuif de chandelle qu'on laiſſe dégouter dans l'eau fraîche, avec lequel les couriers ſe frottent le dèrriére, quand ils l'ont écorché.

On appelle proverbialement de l'*onguent de miton mitaine*, un remède qui ne fait ni bien ni mal. On le dit auſſi des choſes indifférentes. On dit auſſi d'un méchant homme, qu'il doit bien avoir de l'*onguent* pour la brulure ; pour lui reprocher qu'il ſera damné. Vous croyez, ſans doute, qu'il eſt plus honorable de faire des enluminures, & des *onguens* pour la brûlure. RACINE.

On dit auſſi pour flatter les pèrſonnes de petite taille, Dans les petites boëtes ſont les bons *onguens*. On dit d'une affaire déſeſpérée, qu'il n'y a point d'*onguent* qui la puiſſe guérir.

ONI.

ONI, IE. Vieux adj. Uni. *Planus.*

ONIROCRATIE. ſ. f. Tèrme de Divination. *Oneirocratia.* C'eſt l'art d'expliquer les ſonges. Quand Dieu donne la connoiſſance des ſonges, comme il fit à Joſeph, on les éxplique avec une cèrtitude infaillible : mais ſans cette révélation on ne peut connoître par les ſonges, les événemens ni les avantures de la vie, ſoit que leurs cauſes ſoient libres, ſoit qu'elles ſoient néceſſaires. Les ſonges ont quelquefois raport aux événemens paſſez, ou aux projèts que l'on forme ; lorſqu'on en eſt fortement occupé, alors les éſprits tumultuairement agitez, forment pendant le ſommeil, des images bizarres des choſes auxquelles on penſe pendant le jour ; mais cela ne peut rien faire connoître des évenemens futurs.

Ce mot eſt Grèc, il eſt compoſé d'ὄνειρος, *ſonge*, & de κρατέω, *je poſſéde.* Par *Onirocratie*, on entend la ſcience qui fait poſſeder la connoiſſance des ſonges.

ONIROCRITIQUE. ſ. m. C'eſt un titre qu'on a donné à des intèrprétes des ſonges, ou à ceux qui ont jugé des évenemens par les ſonges. Il n'y a pas un art plus vain, & une divination plus mal fondée que celle des *Onirocritiques.*

Ce mot vient d'ὄνειρος, *ſonge*, & de κρίσις, *jugement* ; c'eſt-à-dire, jugement des ſonges. On ne doit pas faire grand cas de ces livres que les Grècs appellent *Oneirocritica* ; c'eſt-à-dire, de l'intèrprétation des ſonges. Je ne ſçai comment Gèrmain, Patriarche de Conſtantinople, & quelques autres ſe ſont amuſez à écrire ſur un ſi maigre ſujet. M. Rigault nous a donné un recueil Grèc & Latin de ces ſortes d'ouvrages, l'un attribué à Aſtrampſichus, & l'autre à Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, auquel il a joint les traitez d'Artimédore & d'Achmet. Nous avons une ſeconde fois l'*Oneirocriticon* d'Aſtrampſichus en Grèc & en Latin, *in Mantiſſa Romæ luxuriantis, ſive libri ſingulares de luxu Romanorum veterum*, que Meurſius a mis au jour. Mais tous ces livres enſemble ne ſont que des rèveries ajoutées à d'autres rèveries, ſous prétexte de vouloir éxpliquer des choſes auxquelles on n'entend rien. Cependant il n'eſt pas impoſſible que parmi une infinité de ſonges que notre imagination déréglée forme durant le ſommeil, où le ſens commun ne préſide point, il ne s'en trouve quelques-uns qui ſemblent prophétiques, & qu'on n'apprenne quelquefois la nuit en dormant, ce qui arrivera le lendemain ; mais pèrſonne juſqu'à preſent, quelque rechèrche qu'on en ait fait, n'a pû découvrir d'où nous viennent ces ſonges. Les Païens les attribuoient à de cèrtains Dieux, ou à des Génies qui nous ſont inconnus, & qui n'ont jamais été ;

& nos Auteurs ne ſçavent qu'en dire; ou ce qu'ils en diſent eſt ſi mal appuyé, que perſonne de raiſonnable n'y peut faire de fonds. De Vign. Marv. Voyez encore Vossius, *De Idol. L. III. C.* 35.

ONIROCRITIQUE. ſ. f. Art de deviner l'avenir, ou les choſes cachées, par le moyen des ſonges, de deviner ce que ſignifioient, ce que preſtiquoient les ſonges. *Oneirocritice.* Cardan a écrit de l'*Oniroctitique*. Les Anciens qui ont fait des traitez d'*Oniroctitique* ſont marquez à l'article précédent. Le ſecrèt de l'*Oneirocritique* conſiſtoit dans le raport qu'on s'imaginoit trouver entre le ſonge, & la choſe qu'on prétendoit qu'il ſignifioit; mais on ne s'en tenoit pas aux raports de convenance & de reſſemblance. On cherchoit auſſi ſouvent les raports de diſſemblance, ſi l'on peut ainſi parler, d'oppoſition, de différence: ainſi tout étoit arbitraire, & cet art étoit un des plus frivoles que l'eſprit de l'homme ait imaginé. Voyez Voſſius, *De Philoſophia.* C. V. §. 50. & 51. & *De hiſtoricis Græcis, L. III.* A l'article de Sérapion & Fulgentius, *De Somniorum Interpret.*

ONIROPOLE. ſ. m. Qui traite des ſonges, qui examine les ſonges d'autrui, & les intèrpréte; qui a lui-même des ſonges, & qui prétend par là découvrir l'avenir. *Oniropolus.* Euſtathius donne à ce nom tous les ſens que nous avons dit. Rabelais y donne le prémier dans ſon L. III. C. 13.

Ce mot eſt Grèc, compoſé d'ὄνειρος, *ſomnium*, & πολέω, *verto, verſo*; ὀνειροπολέω, *In ſomnis explicandis verſor*: ὀνειροπόλος, *qui verſatur in ſommis interpretandis.*

ONIX. ſubſt. m. Piètre précieuſe, ou eſpéce d'agathe opaque, de couleur blanchâtre & noire, dont les couleurs ſont tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y auroient été appliquées par art. Il en vient une d'Arabie, mélée de gris-de-lin; & quand on a uſé le deſſus d'une zone ou couche, il s'y trouve d'ordinaire deſſous une autre couleur; ce qui lui fait donner le nom de *memphites* ou *camehuia*, comme qui diroit une *ſeconde pierre prétieuſe*. S'il n'y a point de zones blanches, on ne leur peut donner le nom d'*onix*. Il y a ſix petites colonnes d'agathe *onix* dans l'Égliſe de S. Piètre de Rome. *Onix* ſignifie *ongle* chez les Grècs, qui ont feint que cette piètre avoit été formée, par les Parques, de la rognure des ongles de Venus, que Cupidon lui coupa avec une de ſes fléches. Dioſcoride & Galien mettent l'albâtre au rang des eſpéces d'*onix*: ce qui eſt fort éloigné du ſentiment des Modèrnes. Voyez Sardonix.

On dit auſſi *Onyce*, & l'Académie le dit dans ſon Dictionnaire. Voyez ce mot.

O N K.

ONKATOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Opération par laquelle on ouvre une tumeur; ouvèrture d'un abſcès. Dionis. *Onkatomia.*

Ce mot vient du Grèc, il eſt compoſé d'ὄγκος, *tumeur*, & de τέμνω, *je coupe.*

O N N.

ONNIEMENT, ou Honniement, Vieux adv. Honteuſement. *Turpiter, indecorè.*

ONNIR, ou HONNIR. Voyez HONNIR. *T. III. p.* 677.

O N O.

ONO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Ono.* Elle étoit dans la tribu de Benjamin; car elle fut bâtie par Samad, qui étoit de cette tribu. Elle étoit dans la plaine qu'on appelloit la Vallée des gens de métier. Voyez le 1. L. des *Paralip. VIII.* 12. 2. *Eſdr. XI.* 35. Les Septante la nomment *Onani.*

ONOBRYCHIS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *Sainfoin.* Voyez Sainpoin.

Ce mot vient des mots Grècs ὄνος, *âne*, & βρύχω, *je crie*; car on dit que le ſainfoin fait braire les ânes qui en mangent.

ONOCENTAURE. ſ. m. Monſtre fabuleux, dont parle Élien, *De Animal. L. VII. C. 9. Onocentaurus.* Il étoit moitié homme & moitié âne, comme le Centaure étoit moitié homme & moitié cheval. C'étoit un buſte d'homme depuis la tête juſqu'à la ceinture, enté ſur les épaules d'un âne à la place de la tête & du cou de cet animal.

Ce mot eſt compôſé d'ὄνος, *un âne*, & Κένταυρος, *Centaure.*

ONOCROTALE. ſ. m. C'eſt un oiſeau de marais qui a le piéd d'oie, & eſt de la taille d'un cigne. Il a une bourſe tenant à la partie inférieure du bèc, qui déſcend en poche ou beſace, où il ſèrre tout ce qu'il chaſſe, & qu'il rétire enſuite pour le manger à loiſir. Il a été ainſi nommé des Grècs, parceque ſon cri imite le braire d'un âne, de ὄνος, qui ſignifie *âne*, & κρόταλον, qui ſignifie *bruit.* En Latin on l'appelle *Truo.*

ONOMANCIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Onomance*, & d'autres *Nomancie.* En parlant à des Sçavans, il faut dire *Onomancie* ou *Onomance*; mais en parlant au peuple, ou à ceux qui ſe mêlent de ce métier, on peut dire *Nomancie.* Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un art qui enſeigne à deviner, par le nom d'une perſonne, le bonheur ou le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomance* eſt ridicule, & condamnée par les Canons & par les Peres. Thiers.

Ce mot vient des mots Grecs ὄνομα, *nom*, & μαντία, *divination.* Au reſte, quel que ſoit l'uſage du peuple, par raport à ce nom, je ne voi pas ſur quoi fondé, l'on veut qu'en parlant à des Sçavans l'on diſe *Onomancie*, ou *Onomance*; car ces Sçavans, s'ils ſçavent le Grèc, ils croiront qu'on voudra dire une divination qui ſe fait par le moyen des ânes: car ὀνομαντία ne peut venir que d'ὄνος, *un âne*, & μαντία, *divination.* Et pour ſignifier une divination qui ſe fait par les noms, il faudroit dire *Onomantomancie*, comme nous l'avons remarqué au mot Nomance. Voyez ce mot.

ONOMATOPÉE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Figure de mots, de noms, faits & formez ſur le bruit ou la reſſemblance du ſon de la choſe qu'ils ſignifient; comme *triquetrac*, à cauſe du bruit que font les dames qu'on remuë à ce jeu, ou du bruit qu'on fait à la chaſſe qu'on nomme le *triquetrac.* De méme les mots de *ſiffler*, qui ſe dit des oiſeaux, *Sibilare. Béler* qui ſe dit des moutons, *Balare. Groguer*, des pourceaux, *Grunnire. Hennir* des chevaux, *Hinnire. Miauler* des châts, *Miagolare. Clabauder* des mâtins, *Allatrare. Japper* des petits chiens, *Latrare. Hurler* des loups, *Ululare. Beugler* ou *meugler* des bœufs, *Mugire. Courcailler* des cailles, *Minurire. Guillery*, du paſſereau. *Coqueter* des coqs, *Cucurrire*, &c. De méme les mots de *trot* & *trotter*, de *frit* & *friture*, de *cliquetis*, *éclat*, &c. Les plus ſûres des étymologies ſont celles qui ſe font par l'*onomatopée.*

Ce mot vient du Grec ὄνομα, *nomen*, & ποιῶ, *fingo*, je fais. C'eſt-à-dire, formation de nom.

ONONG. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Les Turcs Orientaux appelient ainſi le dixiéme mois de leur année, ſelon le Calendrier des Cathaïens. Onongi ſignifie encore aujourd'hui chez les Turcs, le dixiéme. d'Herbelot. *Decimus Turcarum Orientalium menſis.*

ONONIS. ſ. m. Plante. Voyez Arrete-Boeuf. C'eſt la méme choſe.

Ce nom vient du Grèc ὄνος, *âne*; & on a donné ce nom à l'*arrête-bœuf* ordinaire, parceque les ânes aiment à manger cette plante.

ONONYCHITES. ſ. m. Qui a des ongles, c'eſt-à-dire, des piéds d'âne. *Ononychites.* Les Païens, au 1er ſiécle, donnèrent ce nom au Dieu des Chrétiens, parceque les Chrétiens, ſortis des Juifs, adoroient & adorent le méme Dieu que les Juifs. Or on s'étoit, je ne ſçai comment, imaginé, ainſi qu'il paroit par Corneille Tacite, *Hiſt. L. V. C.* 4. que les Iſraëlites ſouffrant beaucoup de la ſoif, un âne qu'ils ſuivirent, leur fit découvrir une fontaine à laquelle il alloit s'abbreuver, & qu'en reconnoiſſance de ce bienfait, ils adoroient un âne, & par conſéquent auſſi les Chrétiens. Voyez Tertull. *Apolog. C.* 16.

Ce mot eſt compoſé d'ὄνος, *âne*, & d'ὄνυξ, *ongle.*

ONOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la préſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Onorium.* Elle eſt dans la contrée de Canara, à l'embouchure de la riviére d'Onor, à vingt lieuës de Goa, vèrs le midi. Cette ville eſt capitale du Royaume d'*Onor*, qui dépend du Roi de Baticala; elle a un fort grand port, & un fort, poſſédé autrefois par les Portugais, maintenant par les Hollandois. On en tire du poivre fort peſant, & du ris noir meilleur que le blanc. Maty.

ONOSCÉLIDE. ſ. m. Qui a les cuiſſes d'âne. Monſtre, qui a des cuiſſes d'âne. *Onoſcelis, Onoſcelus.* Ce mot ſe dit d'un Démon qui aparoiſſoit ſous la forme d'un monſtre à jambes d'âne. Un Diácre de Milan nommé Géronce, ſoit qu'il fut trompé par le Diable, ſoit qu'il fut Magicien, ou qu'il voulut tromper les autres, ſe vanta que la nuit un Onoſcélide, c'eſt-à-dire, un démon lui étant aparu avec des cuiſſes d'âne, il l'avoit pris, raſe, & attaché dans un moulin. S. Ambroiſe ayant appris ce diſcours le ſuſpendit de ſon miniſtère, & le mit en pénitence. Godeau. On peut auſſi dire *Onoſcele. Onoſcelus.*

Ce mot vient d'ὄνος, *un âne*, & σκέλος, *la cuiſſe.*

ONOSMA. ſ. m. Plante, qui ſelon Dioſcoride, a ſes feuilles longues de quatre doigts, larges d'un doigt, molles, couchées par tèrre, ſemblables à celles de l'orcanette, ὄνειμα. Sa racine eſt foible, menuë, rougeâtre. Dioſcoride ajoute que ſes feuilles, buës dans du vin, font ſortir l'enfant hors du ventre de ſa mère; & que ſi une femme-groſſe marche ſur cette herbe, elle avortera. On ne ſçait quelle eſt cette plante, quelques-uns croyent que c'eſt une eſpéce d'orcanette.

O N S.

ONSPACH, ou ONOLTZBACH, & comme nous diſons plus communément, Anspach. ſ. m. Nom d'un petit Etat ſitué dans la Franconie, & qui a titre de Marquiſat. *Marchionatus Onoldinus,*

Onoldinus, ou *Onſpachenſis*. Il a au nord l'Évêché de Wurtzbourg, & une partie de celui de Bambèrg, qui les confine auſſi au couchant. Il a au ſud les Comtez d'Holach & d'Oeting, avec l'Évêché d'Aiſchtet, & au levant le Palatinat de Bavière, & le tèrritoire de Nurembèrg.

ONT.

ONTARIO. ſ. m. Le lac *Ontario*, appellé autrement le lac de S. Louis, ou de Frontenac. *Lacus Ontarius*, *Lacus S. Ludovici*, ou *Frontenaci*. Ce lac eſt dans la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale, au ſud-eſt du lac des Hurons. Il eſt formé par pluſieurs rivières qui s'y déchargent, & particulièrement par celle de S. Laurens, qui y entre du côté du couchant, & ſort de celui du levant. Sa figure eſt ovale; le Père Hennepin, Miſſionnaire Récollet, qui l'a ſouvent travèrſé, lui donne quatre-vingts lieuës du couchant au levant, & vingt-cinq ou trente du nord au ſud, dans ſa plus grande largeur. Il aſſure qu'il eſt navigable par tout, & fort abondant en poiſſons. MATY.

ONTIS. Vieux mot. ſ. m. Honte. *Dedecus*, *pudor*.

ONU.

ONUNG, ou ONUNGI. ſ. m. Nom d'un des mois de l'année des peuples de la Turcomanie, & des Tartares qui habitent proche de ce pays. Ce mois eſt le dixième de l'année, parcequ'elle commence par le mois de Décembre, & il répond à peu près au mois de Septembre. On l'appelle quelquefois *Onuzungi*.

ONY.

ONYCE. ſ. f. Pièrre précieuſe, éſpéce d'agathe opaque. Voyez ONYX. *Onyx*. Abdalmoal, Géographe Pèrſien, écrit qu'il y a dans le pays de Hadhramont, qui eſt une ville de l'Iemen, une montagne nommée Schibam, cultivée & couvèrte de pluſieurs belles bourgades, d'où l'on tire les plus belles *onyces* & agathes de tout l'orient. D'HERBELOT, *Bibl. Orient. p.* 414. *b*. On trouve encore dans la montagne de Soheba, qui eſt auſſi de l'Iemen, pluſieurs mines d'agathes orientales, & d'*onyces*, & de cette ſorte de pièrre que les Arabes appellent Gèzr Allemani, qui eſt l'*onyce* Arabique. ID. *p.* 779. L'Académie dit auſſi *Onyce*, & non pas *Onyx*.

Ce mot vient d'ὄνυξ, qui ſignifie *ongle*. Cette pièrre eſt de la couleur de l'ongle.

ONYCOMANCE, ou ONYCOMANCIE, & non pas comme quelques-uns diſent, ONYMANCE, ou ONYMANCIE. Tèrme de divination. *Onycomantia*. Divination qui ſe fait par le moyen des ongles. Elle ſe pratiquoit autrefois avec de l'huile & de la ſuye, dont on frottoit les ongles d'un jeune garçon qui préſentoit au ſoleil ſes ongles ainſi frottez, ſur leſquels on prétendoit voir des figures qui faiſoient connoître ce qu'on vouloit ſçavoir.

Les Chiromantiens appellent, l'inſpection des ongles, *Onychomantie*. DIONIS.

ONYMANCIE, ou ONYMANCE. ſ. f. Divination, qui ſe fait ſur l'ongle frotté, & oint d'huile & de cire. *Onymantia*. Rabelais a fait ce nom, L. III. C. 25. d'ὄνυξ, l'*ongle*, & de μαντεία, *divination*; mais il eut fallu dire *Onycomancie*, plutôt qu'*onymancie*. Car l'uſage forme ces ſortes de noms des cas obliques du mot Grec.

Ce mot eſt Grec; il eſt compoſé d'ὄνυξ, *ongle*, & de μαντεία, *divination*.

ONZ.

ONZE. ſ. & adj. Tèrme numéral. Nombre compoſé de l'unité joint à la dizaine. *Undecim*. On dit le ſermon entre dix & *onze*, en cette parroiſſe. On dine chez les Moines entre *onze* & douze, on ſous-entend *heures*.

ONZE, ſe dit auſſi pour l'ordinal onzième. *Undecimus*, *a*. Le Roi Louis *Onze*. Je vous ai écrit du *onze*, on entend *du mois*. Au piquet, l'as vaut *onze*, on ſous-entend *points*. Tous les *onze* de chaque mois. *Undeceni*, *undeni*. On dit du *onze*, & non de l'*onze*, le *onze*, & non l'*onze*. REFL.

On dit provèrbialement d'un écornifleur, qu'il va chèrcher midi où il n'y a qu'*onze* heures: & d'un homme qui fait le galant, & l'amant de toutes les femmes, qu'il eſt amoureux des *onze* mille vièrges.

ONZIÊME. adj. numéral ordinal. *Undecimus*. Qui en a dix devant lui. L'*onzième* de la lune, on ſous-entend *jour*. En pluſieurs lieux on dime, on champarte à l'*onzième*, ou ſous-entend *gèrbe*.

On dit plus univèrſellement le *onzième*, & ſur tout quand le ſubſtantif eſt féminin: *la onzième* pèrſonne. On dit auſſi inconteſtablement, Grégoire VII. vivoit *au onzième* ſiécle. L'éliſion ne ſe fait que quand *onze* eſt joint avec les particules *que*, *le* & *de*.

Ils n'étoient qu'*onze* à table. La défaite d'*onze* légions. PATRU. M. de Vaugelas a condamné le *onzième*: ſuivant la régle générale, qui veut que dans la rencontre de deux voyelles, l'une ſe rétranche. Mais tant de gens diſent & écrivent *le onzième*, que je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui s'en ſèrvent le défendent par l'uſage, qui fait dire, j'ai reçu des léttres *du* onze. Pour parler correctement, il faudroit dire *l'onze*, puiſqu'on dit l'*onzième*. D'habiles gens ſoutiennent qu'au féminin l'on doit dire *la onzième*. BOUH. CORN. Pèrſonne n'a blâmé l'*onzième* au féminin dans Cinna.

On a fait contre vous dix entrepriſes vaines:
*Peut-être que l'*onzième *eſt prête d'éclater*. CORN.

On dit auſſi quelquefois *onze*, pour *onzième*. Voyez ONZE.

ONZIÊME. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt un intèrvalle, qui eſt le double de la Quarte. BROSSARD.

ONZIÉMEMENT. adv. En onzième lieu. *Undecimò*.

ONZON. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom d'un mois dont les Pèrſes ſe ſèrvent dans leurs calculs aſtronomiques: ce mois a trente jours.

OOL.

OOLD. Voyez OLD.

OOR.

OORSCHOT. Voyez OLRSCHOT.

OOS.

OOSTBURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Ooſtburgum*. Il appartient aux Provinces-unies, & il eſt ſitué dans la Flandre Hollandoiſe, à une lieuë de l'Ecluſe, du côté du levant. MATY.

OOSTFRISE, Comté. Voyez Embde, Comté.

OOST-MEER, ou OOST-ZÉE. Voyez Baltique.

OOSTENBEY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Ooſtenbus*. Elle eſt dans l'iſle d'Oelande, à onze lieuës de la ville de Berckholm, vèrs le midi. MATY.

OOSTÈRGO. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Friſe, une des Provinces unies. *Ooſtergua*. Cette contrée eſt entre le Weſtèrgo, le Sevenvvold, la Seigneurie de Groningue, & la Mèr d'Allemagne. Ses lieux principaux ſont Dockum & Levvarde, capitale de la Friſe. MATY.

OOSTEYNDE, ou FLÉDORP. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué ſur la côte orientale de Ulieland, une de celles qui ſéparent la Zuidèrzée de la Mèr d'Allemagne. *Flevum caſtellum*. Flédorp eſt un ancien lieu des Saxons, qui a pris ſon nom du Flevo, qui étoit une branche du Rhin. Voyez ULIE. MATY.

OOT.

OOTMÈRSUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Overiſſel. *Ootmarſia*. Elle eſt dans le pays de Tvvente, vèrs les confins du Comté de Benthem. On prétend qu'elle a pris ſon nom des Marſes, qu'on croit en avoir été les anciens habitans. MATY.

OPA.

OPACITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Qualité d'un corps ſolide qui le rend impénétrable à la lumière. *Opacitas*. Plus le vèrre eſt épais, & plus il a d'*opacité*, moins il eſt diaphane & tranſparent. La lune ne réfléchit les rayons du ſoleil, qu'à cauſe de ſon *opacité*. On voit dans ſon éclipſe une preuve cèrtaine de ſon *opacité*. Pièrre précieuſe qui a de l'*opacité*. *Gemma opaca*. RANEL. MÈRC. IND. L'*opacité* eſt oppoſée à la tranſparence, & vient de la denſité des parties, au moins à parler en général.

M. Nevvton, dans le IIe Livre de ſon Optique, prétend que l'*opacité* des corps vient de la multitude des réfractions qui ſe font dans leurs parties intérieures. Il montre qu'entre les parties des corps opaques & colorez, il y a pluſieurs petits éſpaces ou vuides, ou pleins d'une ſubſtance plus ou moins denſe que ne ſont ces corps. Il prouve que la véritable ou la principale cauſe de l'*opacité* eſt la diſcontinuité, ſi l'on peut ainſi s'éxprimer, ou l'intèrruption des parties d'un corps; parceque quelques corps opaques deviennent tranſparens en rempliſſant leurs pôres d'une ſubſtance qui a une denſité égale, ou prèſque égale à celle de leurs parties. Ainſi le papier mouillé d'eau, ou imbibé d'huile, la pièrre appellée *Oculus Mundi*, trempée dans de l'eau, de la toile huilée, ou vèrniſſée, & beaucoup d'autres ſubſtances frotées de liqueurs qui puiſſent pénétrer intimement dans leurs petits pôres, deviennent tranſparentes plus qu'elles n'étoient ſans cela. Au contraire les ſubſtances les plus tranſparentes, ſi vous vuidez leurs pôres, ou que vous ſépariez leurs parties, deviennent opaques. Ainſi du ſel, du papier humide, ou la pièrre nommée *Oculus Mundi*, en ſéchant, la corne ratiſſée, le vèrre réduit en

poudre, ou fondu & crevaſſé, l'eau battuë & miſe en petites bulles, ou en écume, ou remuée & mêlée avec de l'huile de terébentine, ou quelque autre liqueur, avec laquelle elle ne ſe puiſſe pas parfaitement incorporer; tout cela, de tranſparent, devient opaque.

Afin donc qu'un corps ſoit *opaque*, il ne ſuffit pas que ſes interſtices ou pores ſoient d'une certaine petiteſſe déterminée: car les corps les plus *opaques* deviennent parfaitement tranſparens, quand leurs parties ſont ſubtilement diviſées, comme les métaux quand ils ſont diſſous dans l'acide de la menſtruë. Et ſur ce fondement l'on voit pourquoi l'eau, le vêrre, le ſel, & quelques piêrres ſont tranſparentes; car ils ont des pores, ou interſtices, autant qu'aucun autre corps; & tant leurs parties, que leurs interſtices, ſont trop petits pour cauſer des réfléxions ſur leur commune ſurface. C'eſt pourquoi les métaux blancs deviennent *opaques*, non par leur denſité ſeule, mais parce que leurs parties ſont d'une groſſeur qui les rend propres à réfléchir un blanc du prémier ordre. Et comme il montre que le blanc du prémier ordre eſt le plus vif que les ſurfaces des ſubſtances tranſparentes puiſſent faire, il doit être plus fort dans les ſubſtances des métaux qui ſont plus denſes, que dans celles qui ſont plus rares ou plus claires, comme l'air, l'eau, le vêrre. Et il croit que les ſubſtances métalliques, qui ſont d'une épaiſſeur, ou denſité aſſez grande pour les rendre propres à réfléchir un blanc du prémier dégré, doivent à raiſon de leur grande denſité, renvoyer toute la lumière qui tombe ſur leur ſurface, & être autant *opaques*, & auſſi réſplendiſſans qu'un corps le peut être.

OPALE. ſ. f. Piêrre précieuſe de divêrſes couleurs. *Opalus*. On y voit le feu du rubis, le pourpre de l'améthiſte, le vêrd de l'émeraude, & généralement toutes les couleurs de l'iris. Mais ſi on la caſſe, la plûpart de ces couleurs s'évanouïſſent: ce qui marque qu'elles naiſſent de la réfléxion d'une ou deux des couleurs principales. Sa forme eſt toûjours ronde ou ovale, & arrondie en forme de pêrle. Sa couleur principale eſt un blanc de lait. Elle a la dureté de l'émeraude du Pérou. Iſidôre dit qu'on l'appelle ainſi, à cauſe d'un pays aux Indes du même nom, où elle croît. Les Anciens lui ont donné le nom de *Paideros*, parce qu'elle concilie l'amour & la bienveillance. Pline & Solin parlent d'une piêrre qu'ils appellent *exécontalithe*, qui avoit ſoixante couleurs, qu'on tient être une *opale*.

Il y a trois ſortes d'*opales*: l'Orientale qui vient de Chypre, d'Arabie & d'Égypte; & c'eſt celle qui eſt précieuſe. Il y en a une autre de Bohême, moins eſtimée, qui tient plus de l'opaque que du diaphane, & on la confond avec la troiſiême, que les Italiens appellent *giraſole*, ou *ſcambia*, qui eſt la fauſſe *opale*, dont parle Cardan. Quelques-uns l'ont appellée *Oeil du ſoleil*, à cauſe d'une couleur jaunâtre mêlée de bleu, qui s'y trouve; ils croyent que c'eſt l'Aſtroïte de Pline.

OPALE, eſt auſſi chez les Fleuriſtes, une ſorte de Tulipe de quatre couleurs, ſçavoir de Colombin chargé de jaune doré, de rouge & de blanc.

OPALES, ou OPALIES. Blondel dit OPALIENNES dans ſon Calendrier. ſ. f. plur. Têrme d'Hiſtoire. *Opalia*. Nom d'une fête qui ſe célébroit à Rome à l'honneur de la Déeſſe Ops. On prenoit pour la célébrer un jour des Saturnales; c'étoit le 14e devant les Calendes de Janvier, ou le 19e de Décembre. On célébroit les *Opalies* après les Saturnales, ou un jour des Saturnales, parce que Ops étoit femme de Saturne. Varron, *De Ling. Lat. L. V.* dit qu'on les faiſoit trois jours après. Macrobe, L. I. Saturn. C. 10. dit que de ſon tems c'étoit le 14e devant les Calendes de Janvier, c'eſt-à-dire, le 19e de Décembre, qui étoit un jour des Saturnales, & qu'on célébroit ces deux fêtes le même mois, parce que Saturne & Ops étoient le mari & la femme, & qu'on leur étoit redevable de l'invention des bléds & des fruits; que c'eſt pour cela qu'on faiſoit leur fête, après que la recolte entière de toutes ſortes de fruits étoit achevée; que les vœux qu'on faiſoit à la Déeſſe Ops, on les faiſoit aſſis, & en touchant la têrre, pour montrer qu'elle étoit la têrre, mère de toutes choſes.

Ce nom fut formé de celui d'Ops. Voyez Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 58. *p.* 314.

OPAQUE. adj. m. & f. Qui n'eſt point tranſparent, ou diaphane; qui ne donne aucun paſſage à la lumière. *Opacus*. La lune eſt un corps *opaque*, comme la têrre. Une glace ne réfléchit point la lumière, s'il n'y a quelque corps *opaque* dêrrière, pour la renvoyer. Il eſt probable que les corps *opaques* ſont ceux dont les pôres ſont obliques & courbez, de ſorte que les rayons de la lumière ne peuvent pas y paſſer librement, comme ils ſont dans ceux des corps tranſparens. HARRIS. Voyez le ſentiment de M. Nevvton ſur les corps *opaques*, au mot OPACITÉ.

Voſſius, *De Idolol. L. III. C.* 28. *p.* 426. *col.* 1. & dans ſon Étymologique, veut qu'*opacus* vienne d'*Ops*, la Têrre, parce que la têrre eſt le corps le plus *opaque*, & qu'un corps eſt d'autant plus *opaque* qu'il eſt plus têrreſtre. Scaliger eſt de même opinion. *Exercit.* LXXX. *Sect.* 1.

OPASSUM. ſ. m. Animal de la Virginie. Il eſt de la grandeur d'un chat. L'*Opaſſum*, qui eſt le même animal que les Braſiliens nomment *Carigueja*, eſt de la groſſeur d'un chat. Il a le muſeau pointu; la machoire d'enbas plus courte que celle de deſſus; comme le pourceau; les oreilles longues, larges & droites, & la queuë longue, pelée par le bout, & recourbée par en bas. Il eſt couvêrt ſur le dos d'un poil noir entremêlé de gris; & ſous le ventre, & ſous le cou il eſt jaunâtre. Il a des ongles éxtrêmement pointus, avec leſquels il grimpe légerement ſur les arbres. Il ſe nourrit d'oiſeaux, & il fait la chaſſe aux poules, comme le renard; mais au défaut de proie, il ſe nourrit de fruits. Ce qu'il y a de particulier en cet animal, c'eſt qu'il a une bourſe, de ſa peau même, repliée ſous le ventre, dans laquelle il porte ſes petits, leſquels il lâche ſur têrre quand il veut, en deſſerrant cette bourſe naturelle; puis quand il veut paſſer outre, il la rouvre, & les petits rentrent dedans, & il les porte ainſi par tout. La femelle les allaite ſans les pôſer à têrre; car ſes mamelles ſont cachées dans cette bourſe, qui eſt en dedans couvêrte d'un poil beaucoup plus mollet que celui qui paroit en dehors. La femelle produit ordinairement ſix petits. Le mâle qui a auſſi un pareil ſac naturel ſous le ventre les porte à ſon tour, pour ſoulager la femelle, quoiqu'il ne les puiſſe pas allaiter. Ces animaux ſont communs dans la Virginie & dans la nouvelle Eſpagne. LONVILL. DE POINCY, *Chap. XI. Art. II. de l'Hiſt. Nat. des Antilles.*

OPE.

OPEIMIUS, Voyez OPIMIUS.

OPÉRA. ſ. m. Spéctacle public; répréſentation magnifique ſur la ſcêne, de quelque ouvrage dramatique, dont les vêrs ſe chantent, & ſont accompagnez de ſymphonie, de danſes, de ballêts, avec des habits & des décorations ſupêrbes, & des machines ſurprenantes. L'*Opéra* eſt un aſſemblage biſarre de Poëſie & de Muſique, où le Poëte & le Muſicien ſe gênent l'un l'autre. S. ÉVR. L'*Opéra* occupe plus les yeux & les oreilles, que l'eſprit. S. ÉVR. L'*Opéra* d'Athis, de Bellérophon. Les Vénitiens ſont tous les ans pluſieurs *Opéra*; c'eſt d'eux que nous tenons l'*Opéra*. Il eſt indéclinable. MÉNAG. La Bruyére le décline au plurier: Il faut, dit-il, des machines aux *Opéras*; car le propre de ce ſpectacle eſt de tenir les eſprits, les yeux, & les oreilles dans l'enchantement. Les *Opéras* trop longs ne ſont pas trop à mon uſage. M. SCUD. Baptiſte Lully eſt le prémier qui a donné ici du crédit aux *Opéras* d'Italie. DE VIGN. MARV. M. de St Évremond dit *Opéra* au plurier, & la plûpart de nos Auteurs parlent & écrivent de même. Les *Opéras* ſont des ſottiſes magnifiques, chargées de muſique, de machines, de décorations; mais toujours une ſottiſe. S. ÉVR. C'eſt une choſe ridicule, & contre la nature, de faire tout chanter, juſqu'aux choſes les plus communes, dans les *Opéras*. ID. Il eſt certain que la Muſique des François s'accorde fort juſte avec leur prononciation & leur accent. On peut dire même que leurs *Opéra* favoriſent beaucoup l'humeur enjouée & badine de cette Nation. LE SPECTATEUR. Il ſemble pourtant qu'on ne peut diſconvenir qu'au plurier nous faiſons l'*a* long, & bref au ſingulier. L'*Opéra* & les *Opéra*; que par conſéquent l'uſage dans la prononciation favoriſe ceux qui déclinent ce nom, & ajoutent une *s* au plurier.

Pendant que le Théatre François ſe rétabliſſoit, les Vénitiens inventérent chez eux les *Opéra*. L'Abbé Pêrrin, qui avoit été autrefois Introducteur des Ambaſſadeurs auprès de Monſieur, Gaſton Duc d'Orléans, fut le prémier qui forma le deſſein d'en introduire l'uſage à Paris. Il en obtint le privilége du Roi en 1669. Une pêrſonne de qualité & le Sr Champeron, homme fort riche, s'aſſociérent à lui. Ils raſſemblérent les plus habiles Muſiciens & les meilleures voix, qu'ils pûrent trouver, tant à Paris que dans les Provinces les plus éloignées. Leur prémier théatre fut dreſſé dans le jeu de paume de la ruë Mazarin vis-à-vis la ruë de Guénegaud. On y répréſenta au mois de Mars 1672. Pomone, dont la compoſition étoit de l'Abbé Pêrrin, & la Muſique de Lambert, Organiſte de S. Honoré. Ces répréſentations furent continuées avec un fort grand ſuccès ſous le titre d'Opéra, ou Académie de Muſique. DELAMARE, *Traité de Police*, T. I. p. 441. Il y raporte les Réglemens de Police faits pour l'*Opéra*. Le P. Ménéſtrier imprima en 1681. à Paris, un traité des répréſentations en Muſique anciennes & modernes; c'eſt-à-dire, des *Opéras*.

OPÉRA *Spirituel*. C'eſt un tiſſu de Dialogues, de Récits, de Duo, de Trio, de Ritournelles, de grands Chœurs, &c. dont le ſujet

eſt

eſt pris ou de l'Écriture, de l'hiſtoire, ou de quelque Saint, ou Sainte ; ou bien c'eſt une allégorie ſur quelqu'un des myſtères de la Religion, ou quelque point de Morale, &c. Les Italiens l'appellent *Oratorio*. La Muſique en doit être enrichie de tout ce que l'art a de plus fin & de plus rechèrché. Les paroles ſont preſque toujours latines, & tirées pour l'ordinaire de l'Écriture-ſainte. Il y en a beaucoup dont les paroles ſont en Italien. Rien n'eſt plus commun à Rome, ſur-tout pendant le Carême, que ces ſortes d'*Opéras* ſpirituels. BROSSARD.

OPÉRA, chez les Comédiens Italiens, eſt une Comédie ſérieuſe compoſée dans les régles, en vèrs ou en proſe, qui eſt appriſe mot-à-mot par les Comédiens. En cela elle eſt différente des bouffonneries, qu'ils font ordinairement ſur le champ, & ſelon leur fantaiſie. Le Feſtin de Pièrre eſt appellé par eux un *Opéra*.

OPÉRA, ſe dit auſſi du lieu où ſe font les repréſentations des *Opéra*. La ſalle des *Opéra*. *Theatrum*, ou *Amphitheatrum Academia Muſica*. L'*Opéra* n'eſt pas plus grand que cette ſalle, n'eſt pas ſi long que cette galerie.

OPÉRA ſe dit encore des Acteurs & des Actrices, des Chanteurs, & des Chanteuſes de l'*Opéra* ; c'eſt ce qu'on appelle l'Académie Royale de Muſique. *Academia Regia Muſices*. Tout l'*Opéra* étoit à cette cérémonie. L'*Opéra* donne tous les ans un grand concèrt le jour de S. Louis, devant le château des Tuilleries.

OPÉRA, ſe prend encore pour une choſe excellente, & pour un chef-d'œuvre. *Opus eximium*. Mais tout cela ne ſe dit guère que dans la convèrſation, & d'ordinaire en badinant : ou ſi cela s'écrit, ce n'eſt que dans les léttres, ou dans les billèts qui repréſentent la convèrſation. BOUH. Vos deux léttres ſont des choſes admirables, & dignes d'être appriſes par cœur, & en un mot ce ſont ce qu'on appelle des *Opera*. SCAR.

OPÉRA, ſe dit auſſi d'une choſe qui ſe fait difficilement & extraordinairement, avec beaucoup de dépenſe, ou avec beaucoup de peine. *Opus perdifficile*. Vous demandez à entendre encore une fois ces Muſiciens ; c'eſt un *Opéra* de les raſſembler. Quand il me faut écrire des léttres de compliment, ou de conſolation, c'eſt pour moi un *Opéra*.

Quoi ! cinq actes devant Notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir
O Ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra *plus fâcheux à faire?* QUIN.

Obliger, c'eſt pour vous un tèrrible Opéra;
Pour lui, c'eſt ce qu'il aime..... SANLECQUE.

OPÉRA. Tèrme de Piquet. C'eſt repic & capot dans le même coup. Celui à qui cela arrive s'appelle *Opéra*. Je ſuis *Opéra*. On m'a fait deux fois *Opéra*. Dans quelques lieux on appelle *Opéra* les quatre coups de pic, repic, blanche & capot, & le repic & capot dans le même coup, s'appelle grand *Opéra*, double *Opéra*. Ce tèrme d'*Opéra* eſt plutôt attaché aux petites parties qu'aux grandes.

OPÉRATEUR. ſ. m. Qui travaille de la main ſur le corps de l'homme pour lui conſèrver, ou pour lui rétablir la ſanté. *Operator*. On appelle *Opérateur* pour la pièrre, celui qui tire la pierre de la veſſie. *Lithotomus*. *Opérateur* oculiſte eſt celui qui abbat la cataracte, & qui fait d'autres opérations ſur les yeux. *Oculariius*. *Opérateur* pour les dents, c'eſt ce qu'on appelle communément, Arracheur de dents. Il y a chez le Roi un *Opérateur* ordinaire, un *Opérateur* pour la pièrre, un *Opérateur* oculiſte.

OPÉRATEUR, ſe dit auſſi d'un Empirique, d'un Charlatan qui vend ſes drogues & ſes remédes en public & ſur le théatre, qui annonce ſon logis & ſa ſcience par des affiches & des billèts qu'il diſtribuë. *Empiricus*, qui vient du Grec ἐμπειρικος, qui veut dire, *Experimenté*. Il ne ſe faut pas fier à ces gens qui ſe diſent *Opérateurs* & Diſtillateurs du Roi.

OPÉRATION. ſ. f. Action méthodique de la main ſur le corps de l'homme, par laquelle on lui conſèrve, ou on lui rétablit la ſanté. *Operatio methodica manualis*. La connoiſſance de l'Anatomie eſt néceſſaire pour bien faire les *opérations*. La ſaignée eſt une *opération* fort commune, & fort dangereuſe. *Phlebotomia*, *vena ſectio*. Le trépan eſt une belle *opération* de Chirurgie. *Operatio terebra*. L'*opération* Céſarienne eſt la taille d'une femme enceinte, à qui on tire l'enfant par le côté. *Operatio Cæſariana*.

On appelle auſſi en Chymie *opérations*, l'amalgamation, la diſtillation, la cohobation, &c. *Amalgamatio*, *diſtillatio*, *cohobatio*. Le ſoufre des eaux de Bourbon a échapé juſqu'à préſent aux *opérations* les plus ingénieuſes & les plus délicates de la Chymie. MÉM. DE TR.

OPÉRATION, ſe dit auſſi de l'action des remédes. Cette médecine a fait doucement ſon *opération*, a bien fait vuider de la bile.

OPÉRATION, ſignifie encore la vèrtu d'une cauſe, & l'effet qui en réſulte. *Actio*, *effectus*, *productio*. La nature eſt merveilleuſe en ſes *opérations*. Les Épicuriens ont nié la providence, & l'*opération* de Dieu. NIC. Les *opérations* de la nature n'ont rien de gêné. PORT-R. Dieu cache ſes *opérations* ſous l'action des cauſes ſecondes. NIC.

OPÉRATION, ſe dit figurément en choſes morales. *Productio*, *operatio*, *effectus*. Les *opérations* de la grâce ſur le cœur d'un pécheur endurci, tiennent lieu de miracle. La Sainte-Vièrge a conçû par l'*opération* du Saint-Eſprit. Les contemplatifs ſont l'objèt de la raillerie de ceux qui ne ſentent pas les *opérations* intèrnes du S. Eſprit. FÉN. Les *opérations* de la grâce ne ſe diſtinguent pas ſenſiblement de celles de la nature. ID.

On dit auſſi, Les *opérations* de la campagne ; en parlant des deſſeins, des entrepriſes de la campagne. Quelques-uns blâment l'application de ce mot en ce ſens. CAIL.

OPÉRATION, en tèrmes de Logique, ſe dit des divèrſes actions de l'eſpéce. Les *opérations* de la défiance ſont tellement confonduës avec celles de la prudence, qu'il eſt aiſé de s'y tromper, à cauſe de leur reſſemblance. CAIL. Il y a trois *opérations* de l'entendement, qui ſont l'objèt de la Logique : l'*appréhenſion*, ou la prémiére idée, la conception. *Apprehenſio*, *idea*, *conceptus rei*. Le *diſcernement*, ou le jugement qu'on en fait. *Judicium*, *ſeu diſcretio*. Et le *raiſonnement*, ou les conſéquences qu'on en tire. *Ratiocinium*, *ſeu diſcurſus*, *ſive illatio*. Il y en a qui y ajoutent la *méthode*. *Methodus*. C'eſt à-dire, les régles de définir, de diviſer, & d'argumenter.

En tèrmes de Théologie, Opération ſe dit des actions du Vèrbe & de l'homme en JÉSUS-CHRIST. Il y a deux *opérations* dans JÉSUS-CHRIST ; l'une divine & l'autre humaine, & non pas ſeulement une ſeule *opération* théandrique, comme le ſoutenoient les Monothélites & les Monophyſites.

OPÉRATRICE. ſ. f. Mot de raillerie ; pour dire, Celle qui fait l'office d'Opérateur. *Operatrix*. Voila l'*Opératrice* auſſi-tôt en beſogne. LA FONT.

OPÉRER. v. n. Tèrme de Médecine, de Chirurgie & de Chymie. Travailler de la main, mettre en pratique, faire des expériences. *Manu operari*. Ce Chirurgien a la main fort bonne, fort adroite pour *opérer*, ſaigner, trépaner, tailler la pièrre. On apprend mieux la Chymie en *opérant*, qu'en raiſonnant. On dit auſſi qu'un remède *opére*, quand il fait ſon effet. Mon lavement d'aujourd'hui a-t-il bien *opéré*? MOL. Laiſſer *opérer* un remède. VAUG. On dit auſſi, que c'eſt la nature qui *opére* ; quand elle ſe décharge d'elle-même, ou quand elle fait quelque autre effet naturel.

Ce mot vient du Latin, *operari*.

OPÉRER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales ; & ſignifie, Mettre en effet, éxécuter. *Exequi*, *producere*, *efficere*. JÉSUS-CHRIST a *opéré* notre ſalut par ſon incarnation. O Seigneur JESUS ! il ne falloit qu'un mot de votre bouche pour *opérer* toutes ces mèrveilles. GODEAU. La vèrtu divine *opére* ce miracle. PASC. La grâce *opére* dans les âmes qui ſont bien diſpoſées à la recevoir. Les recommandations ne doivent rien *opérer* auprès d'un bon Juge. Les inſtructions, les menaces, les châtimens, n'ont rien *opéré* ſur cet eſprit incorrigible.

On dit proverbialement & ironiquement, à ceux qui ont gâté, ou ruiné quelque affaire, Vous avez, ma foi, bien *opéré*. *Bellè operatus es*. Je ne doutai point que la R. n'eût opéré en ce rencontre. DE LA CHASTRE. Ici, ce mot ſignifie, agir ſecrettement, travèrſer un deſſein.

OPÈRTANÉE. ſ. m. Nom que l'on donnoit chez les Romains à quelques Dieux. *Opertaneus*. Martianus Capella qui en parle, L. I. ne dit point quels étoient ces Dieux. Pline L. X. C. 56. fait mention des ſacrifices qu'on leur faiſoit.

Ce mot vient d'*operio*, qui ſignifie couvèrt, caché ; peut-être étoient-ce les Dieux ſoutèrrains, ou infèrnaux.

OPES. ſ. m. Les Architectes appellent *opes* les trous qu'ils laiſſent dans les murs à l'endroit où les chevrons ſont poſez. *Tabulatorum foramina*.

OPH.

OPHAZ. Voyez OPHIR.

OPHEL. ſ. m. C'eſt le nom d'une tour très-haute de la ville de Jéruſalem. *Ophel*.

OPHÈR. ſ. m. Nom d'une ville de la Tèrre-Sainte qu'on nomme auſſi Ephèr. *Opher*. Elle avoit ſon Roi particulier au tems des Chananéens. *Joſ. XII.* 17. Elle ſe nommoit auſſi Geth. Elle étoit dans la tribu de Zabulon. Il paroît qu'elle donnoit ſon nom à ſon tèrritoire, ou qu'elle prenoit le ſien. Car l'Écriture l'appelle *Gethopher*, & Geth en *Opher*.

OPHÉRA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la tribu de Benjamin. *Ophera*. Les Septante l'appellent Képhira. Joſué en parle, XVIII. 23.

OPHIOGLOSSUM. ſ. m. Plante. Voyez LANGUE DE SERPENT. C'eſt la même choſe.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grecs ὄφις, *ſerpent*, & γλῶσσα, *langue*, parce que le fruit de cette plante a la figure de la langue d'un ſerpent.

OPHIOLATRIE. ſ. f. Culte des ſerpens. Religion de ceux qui adorent des ſerpens, ou des dragons. *Ophiolatria.* Le culte que les Babyloniens rendoient au grand Dragon que Daniel tua, *Dan. XIV.* 22. & ſuiv. étoit une *ophiolatrie*. Les Égyptiens ont auſſi donné dans l'*ophiolatrie*. Il y a encore une eſpéce d'*Ophiolatrie* dans les Indes.

Ce mot vient d'ὄφις, *ſerpent*, & de λατρεία, *adoration, culte.*

OPHIOMANCE, ou *Ophiomancie*. ſ. f. Divination qui ſe fait par l'obſervation des ſerpens. *Ophiomantia.* Il y a pluſieurs exemples d'*ophiomancie*, qui montrent que cet art frivole & ridicule étoit très-ancien & très-commun chez les Païens. Voyez Homère, *Iliade II. v.* 333. Virgile, *Æn. L. V. v.* 85. Ciceron, *De Divin. L. I. n.* 36. & 62. *L. II. n.* 73. Valere Maxime, *L. I. C.* 6. Térence, *Phormio, act. IV. ſcen. IV. v.* 24. Horace, *L. III. Od.* 27. *v.* 5.

Ce mot vient d'ὄφις, *ſerpent*, & de μάντις, *devin*, μαντεία, *divination.*

OPHIOMAQUE. ſ. m. Dappèr donne ce nom aux Ibis d'Égypte. *Ophiomachus.* Il dit que les habitans du pays les appellent Mange-ſerpens. Voyez IBIS.

Ce mot vient d'ὄφις, *ſerpent*, & μάχομαι, *Je fais la guèrre. Ophiomaque*, qui fait la guèrre aux ſerpens.

OPHIOPHAGE. ſ. m. & f. Qui mange des ſerpens. *Ophiophagus, a.* Pline donne ce nom à des peuples d'Éthiopie, *L. VI. C.* 29. Il y a encore pluſieurs nations de l'Amérique tant méridionale que ſeptentrionale, qui ſont *ophiophages*, & mangent les ſerpens, & même les ſerpens à clochette, qui ſont ſi venimeux.

OPHIR. ſ. m. Nom propre d'un pays dont il eſt parlé au Chap. IXe & au Xe du III. Livre des Rois, où il eſt dit que Salomon faiſant partir ſa flote d'Aſion-gabèr, port de la mèr Rouge, pour aller en *Opiir*, elle étoit trois ans à faire le voyage, & qu'elle apportoit de l'or, de l'argent, de l'yvoire, des ſinges, & des perroquèts, ou des paons. On eſt en peine de ſçavoir où étoit ce pays d'*Ophir*; les uns le mettent à l'embouchure de la mèr Rouge, les autres à Sofala, les autres à Angola, les autres au Pérou, les autres à l'iſle de S. Domingo, en Amérique; tout cela eſt hors d'apparence. L'embouchure de la mèr Rouge étoit trop proche d'Aſion-gabèr, pour employer trois ans à faire le voyage; Sofala n'a pas de mines d'argent; Angola n'a pas aſſez d'or, non plus que d'argent. Le Pérou & l'iſle de S. Domingo ſont des pays trop éloignez, & ſéparez de notre continent par l'ocean, que les Anciens ne traverſoient point, n'ayant pas l'uſage de la Bouſſole. Il y a encore moins d'apparence qu'*Ophir* fût à Carthage, en Eſpagne, ou à Tharſe, en Cilicie. Pour aller en ces lieux, on auroit équipé une flote ſur la mèr Méditèrranée, & non pas ſur la mèr Rouge. Il y a donc plus d'apparence qu'*Ophir* étoit aux Indes. Quelques-uns diſent que c'étoit l'iſle appellée Taprobane, aujourd'hui Ceylan, où il y devoit avoir un port nommé Hippor, & par les Hébreux *Ophir*; d'autres diſent que c'étoit la chèrſonèſe d'or, aujourd'hui la près qu'iſle de Malaca; les autres enfin mettent *Ophir* au Pégu, & ils ſe fondent ſur ce que le père Bomfèr Cordelier dit, que les Péguans ſe diſent déſcendus des Juifs, que Salomon éxila dans ce pays, pour y travailler aux mines; mais ce conte n'a aucun fondement dans l'hiſtoire de Salomon, & il eſt contraire aux loix & aux coutumes des Juifs. Enfin il eſt impoſſible de marquer préciſément où étoit l'*Ophir* de Salomon; quoiqu'il ſoit très-vrai-ſemblable qu'il étoit aux Indes, où les Égyptiens & les Éthiopiens, ou Arabes, faiſoient autrefois beaucoup de commèrce. Selon M. Huet la tèrre d'*Ophir*, eſt la côte orientale d'Afrique, & en particulier de Sophale, région abondante en or. Voyez la Diſſert. de cet illuſtre Auteur ſur *Ophir*, & ſon *Tr. du Comm. p.* 30. 59. &c. Avant même le tems de Salomon, l'or d'*Ophir* étoit connu dans la Paleſtine: car on lit dans les *Paralipoménes*, *I. XXIX.* 4. que David avoit amaſſé pour la conſtruction du temple de Jéruſalem trois mille talens d'or d'*Ophir*. Ce qui lui étoit venu apparemment par les Tyriens. HUET. *Tr. du Comm. p.* 314. Les Septante appellent ce pays *Sophir*, *Souphir* & *Sophira*. Holſtenius dans ſes Notes ſur Ortelius, au mot *Ophir*, prétend que l'*Ophir* ou Sophir de Salomon eſt la Soupara de Ptolomée, d'Arrien & Coſtuas Indopleuſtes, ou Voyageur de l'Inde. C'étoit un port célébre de l'Inde.

OPHITE. adj. Eſpéce de marbre de couleurs divèrſifiées, & parſemé de taches, qu'on appelle autrement *ſerpentin* ou *pierre ſerpentine*. En Grèc & en Latin *Ophites*.

Ce mot vient du Grèc ὄφις, *ſerpent*, & on a donné ce nom à cette pièrre, parce que ſes taches approchent de celles d'un ſerpent. Voyez SERPENTIN.

OPHITE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques, qui étoient une branche des Gnoſtiques. Ils ont été ainſi appellez, parce qu'ils étoient adorateurs du ſerpent qui ſéduiſit Ève. *Ophis* en Grèc ſignifie *ſerpent*, d'où on a formé *Ophites*, *Ophita*. Ils attribuoient à ce ſerpent toutes ſortes de ſciences, & ils le faiſoient l'auteur & le père des ſciences. Sur ce principe ils avoient inventé mille fables dont on peut voir une partie dans S. Épiphane, qui parle aſſez au long de ces *Ophites*. Ils diſoient que le ſerpent avoit été le CHRIST, qu'il étoit fort différent de JÉSUS né de la Vierge, dans lequel le CHRIST étoit déſcendu, & que c'étoit ce JÉSUS, & non pas le CHRIST, qui avoit ſouffert. C'eſt pourquoi ils faiſoient renoncer JÉSUS à tous ceux qui entroient dans leur ſecte. Les Séthiens dont parle Théodoret, ou étoient les mêmes que les *Ophites*, ou, ſelon S. Épiphane, ils en étoient peu différens.

OPHIUQUE. Voyez SERPENTAIRE.

OPHLIAS. Voyez OBLIAS.

OPHNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la tribu de Benjamin. *Joſ. XVIII.* 24.

OPHRIS. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement double-feuille, ὄφρυς. Voyez DOUBLE FEUILLE.

OPHTHALMIE. ſ. f. Maladie des yeux. C'eſt proprement une inflammation de la membrane de l'œil, appellée *conjonctive*, accompagnée de rougeur, de chaleur & de douleur. Il y a une *ophthalmie* humide, & une ſéche. La prémière eſt celle où il y a écoulement de larmes: la ſeconde, celle où il n'en ſort point. Il arrive quelquefois dans l'*ophthalmie* que les deux paupiéres ſont tellement renvèrſées, que l'œil demeure ouvèrt ſans pouvoir ſe fèrmer, on l'appelle χέμωσις. Et quand les paupiéres tiennent tellement enſemble, que l'œil ne peut s'ouvrir, on l'appelle φίμωσις: c'eſt-à-dire, cloture des choſes qui doivent être naturellement ouvèrtes. La cauſe prochaine de l'*ophthalmie*, eſt le ſang qui coule en plus grande quantité dans les petits vaiſſeaux de la conjonctive, & les diſtend. Les cauſes éloignées ſont les mêmes que celles des autres inflammations. *Ophthalmie* bilieuſe. Celle nomme l'*ophthalmie* en Latin *lippitudo*, à cauſe que dans cette maladie, il s'attache de la chaſſie aux yeux, laquelle on appelle *lippa*. L'*ophthalmie* cauſe quelquefois la phthyſie. *Académie Leopold. Dec. II. An. III. p.* 114. La neige appliquée ſur l'œil malade, eſt un remede à l'*ophthalmie*. *Ibid. Dec. II. An. X. p.* 166. Il y a ſouvent pendant l'été des *ophthalmies* épidémiques. Les Éphémérides de l'Académie Léopoldine, *Dec. II. An. III. p.* 186. parlent d'une, que l'on guériſſoit en appliquant ſur l'œil, de la bouſe de vache toute fraiche, miſe entre deux linges. Voyez encore d'autres remédes à l'*ophthalmie*. *Ib. Decad. I. An. VI. & VII. p.* 71. *Append. Dec. II. An. I. p.* 219. Une langue de renard, le fiel & la graiſſe, de vipère, ſont des préſervatifs contre l'*ophthalmie*. *Ibid. Decad. I. An. II. p.* 206. 208. *Dec. II. An. VI. p.* 405.

Ce mot & le ſuivant viennent du Grèc ὀφθαλμὸς, qui ſignifie *œil.*

OPHTHALMIQUE. adj. Qui concérne les yeux. *Ophthalmicus.* Les Médecins font pluſieurs eaux & remédes *ophthalmiques*. Les plantes *ophthalmiques*. La racine & l'hèrbe de l'œillet ont une vèrtu *ophthalmique*. *Acad. Leopold. Dec. III. An. I. p.* 244. On fait un excellent remède *ophthalmique* avec le ſucre de Saturne. *Ib. p.* 227.

La cinquiéme paire de nèrfs ſe diviſe en trois branches, dont la prémière eſt appellée *ophthalmique*. DIONIS. Ce prémier rameau eſt appellé *ophthalmique*, parce qu'il va à l'œil. Il ſe diviſe en deux branches, après avoir donné pluſieurs petits filets, qui entourent le nèrf optique, & qui ſe diſtribuent à la choroïde. La plus groſſe de ces branches ſe diviſe encore en deux, dont l'une ſort par un trou que l'on appelle orbitaire extèrne, & l'autre par le trou ſurcilier, en ſe pèrdant dans les muſcles du front & dans l'orbiculaire des paupiéres, à la glande lacrimale & au ſac naſal. La dernière branche paſſant par le trou orbitaire intèrne va ſe pèrdre ſur les membranes des lames oſſeuſes du nez. DIONIS.

OPHTHALMOGRAPHIE. ſ. f. C'eſt une partie de l'Anatomie, qui traite de la compoſition de l'œil, & de l'uſage de ſes parties, & des principaux éffets de la viſion. Plempius a fait un excellent livre de l'*ophthalmographie*. Guillaume Briggs Anglois en a fait un autre depuis, ſous le même titre.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ὀφθαλμὸς, *œil*, & de γραφὴ, *deſcription.*

OPHTHALMOSCOPIE. ſ. f. C'eſt une partie de la Phyſionomie; & celle qui conſidére les yeux d'une pèrſonne pour en tirer la connoiſſance de ſon tempérament, de ſon humeur, de ſes mœurs. *Ophthalmoſcopia.* Naudé employe ce mot dans ſon Maſcurat. *p.* 607.

O P I.

OPIAT. ſ. m. ou OPIATE. ſ. f. Tèrme de Medecine. *Opiatum.* C'eſt un nom qu'on donne ſouvent aux confections, antidotes & électuaires, quoiqu'on ne le dût donner qu'aux compoſitions molles, dans leſquelles entre l'*opium* qui leur a donné ſon nom,

nom. C'eſt en général un remède intèrne divèrſement compôſé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de ſucre ou de miel, réduits en conſiſtence molle, & propre à être enfèrmée dans des pots. On vante fort l'*opiate* de Salomon, ainſi nommée d'un cèrtain Médecin qui portoit ce nom, laquelle a été prémièrement miſe par écrit par Laurent Joubert. On fait auſſi des *opiates* qu'on appelle *incarnatives*, pour incarner les dents & les gencives, avec de l'alun de plume, des balauſtes & du Sumach; du bois d'aloës, du ſouchet, de la myrrhe & du maſtic qu'on réduit en poudre.

OPICONSIVES. ſ. fém. & pl. Tèrme d'hiſtoire. *Opiconſiva.* Nom d'une fête qu'on célébroit à Rome le 8e devant les Calendes de Septembre, ou le 25 d'Août à l'honneur de la Déeſſe *Opiconſiva*; c'eſt-à-dire, de la Déeſſe Opis, qui ſe nommoit auſſi *Conſiva*, de *conſero*, parce qu'elle paſſoit pour l'inventrice de l'Agriculture. Cette Déeſſe avoit un oratoire ſur le mont Palatin, où il n'y avoit que le Prêtre & les Veſtales qui puſſent y entrer. Varron parle de cette fête au liv. 5. de la langue Latine. Et Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 58.

OPIGÉNE. ſ. f. Surnom de Junon, qui vient d'*ops*, *opis*, ſecours. *Opigena.* Les Dames Romaines honoroient Junon ſous le nom d'*Opigéne*, parce qu'elles croyoient en être aſſiſtées & ſecouruës dans leurs couches. *Feſtus.*

OPILATION, OPILER. Voyez OPILATION, OPILER. *Opilare*, *obſtruere.*

OPIMIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Opimius, a.* Les Médailles écrivent OPEI, OPEIM, OPIMI. La famille Opimia, dont il eſt ſouvent parlé dans les Écrivains Romains, étoit Plébéïenne. Il y eut un L. *Opimius* Nepos Conſul avec Q. Fab. Maximus, l'an de Rome 632. Le vin fut ſi bon cette année-là, qu'il paſſa en provèrbe d'appeller tout bon vin, du vin Opimien, ou d'*Opimius. Opimianum vinum*, Pline L. XIV. C. 4. & 14. Les Inſcriptions font auſſi mention des *Opimius.* Voyez Gruter, CXLV. 7. & CDXLV. 7.

OPINANT. ſ. m. Celui qui donne ſon avis en une compagnie, en une délibération. *Opinans, opinator.* Ils étoient trente *opinans* en cette aſſemblée, qui ont tous donné leurs voix en faveur d'une telle propoſition.

OPINER. verb. act. Donner ſon ſuffrage, dire ſon avis, en une élection, en une délibération, ou une conſultation de Juges, d'Avocats, de Docteurs, de Médecins. *Sententiam dicere.* La moitié des Juges *opinerent* à la mort. Ma cauſe étoit ſi claire, qu'on n'a *opiné* que du bonnet. Les Médecins conſultez ont *opiné* à la ſaignée. Ces Avocats ont *opiné* à recommencer la procédure. On fit cette élection de vive-voix, & la plupart *opinerent* en faveur d'un tel. Pour bien *opiner* ce n'eſt pas aſſez de dire ſon avis, il faut l'appuyer de raiſons.

OPINIATRE. adj. m. & f. & ſubſt. Entêté, obſtiné, qui ne démord point de ce qu'il s'eſt mis une fois dans la tête. *Pervicax, pertinax.* Il vaut mieux acquieſcer, que de paſſer pour un *opiniâtre* incorrigible. Celui qui s'attache à la vérité ſans raiſon, eſt *opiniâtre.* ABLANC. Les plus *opiniâtres* ſont les prémiérs à accuſer les autres d'opiniâtreté. NIC. Pour éviter la réputation d'*opiniâtre*, il n'eſt pas beſoin d'aprouver tous les ſentimens qu'on propoſe. ID. On n'eſt pas *opiniâtre* pour manquer de lumière & d'intelligence. ID. On traite les autres d'*opiniâtres*, parce qu'ils ne veulent pas céder; & on ne ſonge pas qu'ils ſont en droit de nous traiter de même; cela vient de ce qu'on prend pour principe, que les autres ont tort. BAY. Qui jugera ſi les Hérétiques ſont fèrmes, ou s'ils ſont *opiniâtres?* Il n'y a que Dieu qui connoiſſe les *opiniâtres*; car il n'y a que lui qui connoît la vérité. Tel qu'on traite d'*opiniâtre* dans un parti, paſſe dans l'autre pour un martyr. BAYL. La réponſe à cette queſtion eſt aiſée: C'eſt opiniâtreté, ſi c'eſt ſon ſentiment qu'on ſuit; c'eſt fèrmeté, ſi c'eſt le ſentiment de l'Égliſe, ou du Juge établi de Dieu pour décider les conteſtations ſur la foi, & ce qu'on dit là, montre que ce Juge eſt néceſſaire. Les eſprits petits & bornez ſont pour l'ordinaire *opiniâtres*, & ne ſçavent ce que c'eſt que de changer de ſentiment. AB. DE LA TR.

OPINIATRE, ſe dit figurément en choſes morales. Un travail *opiniâtre* vient à bout de tout. *Laborioſum opus, labor improbus.* Il gardoit un ſilence *opiniâtre.* FL. Il y eut un combat fort *opiniâtre.* *Certamen acerrimum.* Et la victoire demeura long-tems incèrtaine. Cette maladie eſt *opiniâtre.* *Morbus difficilis.* On a de la peine à la guérir. L'héreſie d'Arius fut de la nature de ces maux *opiniâtres*, qui s'irritent par les remédes. HÈRM.

OPINIATRE, ſe dit auſſi de quelques animaux, & ſignifie, Qui réſiſte, qui ne veut pas obéïr. La mule eſt un animal *opiniatre.* *Mula obſtinata.*

OPINIATREMENT. adv. D'une manière opiniâtre. *Pervicaciter, obſtinatè, contumaciter.* Il s'eſt attaché ſi *opiniâtrément* à demander ces conditions, qu'on a été contraint de les lui accorder.

OPINIATRER. v. act. Soutenir un fait, une propoſition avec obſtination, avec entêtement. *Obſtinatione mentem obdurare.* Vous *opiniatrez* mal-à-propos une choſe qui eſt incèrtaine. L'ACAD. On dit auſſi, *Opiniâtrer* le combat. ABLANC. *Opiniâtrer* la diſpute. Mais il ſe dit plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, S'attacher à quelque choſe avec entêtement, avec obſtination, n'en vouloir point démordre. *Obſtinare.* Il s'eſt *opiniâtré* à continuer ce ſiége, & a fait périr ſon armée. Il s'eſt *opiniâtré* à ſoutenir ce procès, & enfin il l'a pèrdu. Il ne faut pas s'*opiniâtrer* pour ſes ſentimens, comme ſi l'on étoit infaillible. BELL. Celui qui s'*opiniâtre* à mourir eſt trop mou, & trop délicat. MONT. Il s'*opiniâtra* dans ſa paſſion. B. RAB.

OPINIATRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Conteſté, obſtiné. *Conteſtatus, obſtinatus, controverſus.* Combat *opiniâtré.* Diſpute *opiniâtrée.* Une figure *opiniâtrée* laſſe, dégoute, refroidit l'eſprit, & éffâce d'elle-même toute l'idée qu'elle avoit pû produire. PÉLISSON.

OPINIATRETÉ. ſ. f. Obſtination, entêtement, forte attache à ce qu'on a une fois conçu, ou réſolu. *Pertinacia, pervicacia, obſtinatio, contumacia.* Il n'eſt pas aiſé de définir l'*opiniâtreté* par un caractère qui lui ſoit propre, & qui ne ſoit point ambigu. Si celui qui refuſe de ſe rendre & de céder, court riſque d'être accuſé d'*opiniâtreté*; d'autre côté celui qui céde, & qui abandonne ſes propres ſentimens s'expoſe à être accuſé de molleſſe, & de lâcheté. La pèrſéverance dans le parti de la vérité eſt ſouvent flétrie par le nom odieux d'*opiniâtreté.* Ainſi l'*opiniâtreté* n'eſt pas ſimplement un entêtement outré pour une fauſſe opinion. Pour éviter le reproche d'*opiniâtreté*, il ne ſuffit pas de défendre la vérité; il faut en même tems, ſe montrer docile & attentif aux raiſons d'autrui, pour faire comprendre, que ſi l'on ne ſe rend pas, ce n'eſt point par une prévention aveugle; mais par réfléxion & par délibération. M. DE P. La petiteſſe d'eſprit fait l'*opiniâtreté.* LA ROCHEF. L'*opiniâtreté* eſt un attachement exceſſif à nos ſentimens. ABLANC. Il vaut mieux céder, que de faire paroître une *opiniâtreté* importune à ſoutenir ſes ſentimens. BELL. L'amour même de la vérité qui n'eſt ni éclairé ni raiſonné, eſt une *opiniâtreté.* LA PL. Chez les anciens Romains la vaillance avoit je ne ſçai quoi de féroce; & l'*opiniâtreté* dans les combâts tenoit lieu de ſcience dans la guèrre. S. ÉV. Les Hérétiques promettent des récompenſes à l'*opiniâtreté*, & des honneurs à la hardieſſe. HÈRMAN. L'*opiniâtreté* des pèrſécuteurs eſt quelquefois plus forte que la conſtance des gens de bien. ID. Il faut bien diſtinguer la fèrmeté raiſonnable, qui eſt une vèrtu, de l'*opiniâtreté*, qui eſt un vice: on ne doit pas accuſer les autres d'*opiniâtreté* ſous prétexte qu'ils ne ſe rendent pas à nos ſentimens. NIC. L'*opiniâtreté* eſt le vice ordinaire des dévots. *Qui pietatem videntur ſectari, ſunt ſententia tenaciſſimi.* LA PL. On dit auſſi qu'on s'eſt attaché à un travail, à une entrepriſe, avec trop d'*opiniâtreté*. Quelquefois par cette *opiniâtreté* on réüſſit, & quelquefois on ſe pèrd. Il y avoit tout ce qu'il falloit pour faire une fauſſe démarche, beaucoup d'*opiniâtreté*, un grand crédit, & de bonnes intentions. BOUHOURS.

OPINIATRETÉ, s'employe auſſi figurément. Son crédit échoua contre l'*opiniâtreté* de ma mauvaiſe fortune. H. S. DE M. *Opiniâtreté* de maladie. *Pertinacia morbi.* LA CHAMB. Il réſolut de demander à Dieu ſa convèrſion, avec cette conſtance, & cette ſorte d'*opiniâtreté* ſainte que conſeille le Sauveur, & qui ne manque jamais d'être éxaucée. P. VÈRJUS.

OPINION. ſ. f. Penſée, avis, ſentiment de celui qui opine ſur quelque choſe, dont on délibère. *Opinio, ſententia.* Quand les *opinions* ſont partagées, on doit ſuivre le plus doux parti; l'*opinion* la plus favorable. Dans les affaires difficiles, il faut aller pluſieurs fois aux *opinions.* On a jugé ce procès, & il a paſſé contre mon *opinion*; j'étois d'un avis contraire.

OPINION, ſignifie auſſi une croyance probable; un jugement de l'eſprit douteux & incèrtain. *Opinio probabilis, dubia.* On dit dans l'École, *Aſſenſus intellectus cum formidine de oppoſito.* Ainſi on dit en tèrmes de Logique, que la démonſtration engendre la ſcience; & l'argument probable engendre l'*opinion.* Si l'acquieſcement de l'eſprit à une vérité qu'on lui propoſe eſt accompagné de doute, c'eſt ce qu'on nomme *opinion.* LOG. L'*opinion* eſt une connoiſſance douteuſe qui n'eſt pas ſans apparence, & ſans fondement; mais qui n'a point de cèrtitude. FLECH. L'*opinion* eſt un acquieſcement de l'eſprit; mais un acquieſcement qui n'eſt pas fèrme, parce qu'il n'a pas des raiſons aſſez fortes pour ne balancer point. D. G. P. L'*opinion* n'eſt qu'une légère cèrtitude, fondée ſur des vrai-ſemblances. ID. L'*opinion* n'eſt pas abſolument une incèrtitude: c'eſt un milieu entre le doute, & la ſcience. IDEM.

OPINION, ſe dit auſſi des ſentimens particuliérs, qu'on ſe forme ſoi-même en raiſonnant ſur les choſes. *Sententia.* La foibleſſe de l'eſprit humain ſe reconnoît à la divèrſité des *opinions* des gens doctes,

doctes. Suivre aveuglément les *opinions* les plus folles & les plus extravagantes. Cette *opinion* eſt fauſſe, ou tout au moins problématique. Il y a de la politeſſe à ſe déclarer avec modeſtie contre le ſentiment des autres, & à ne pas faire valoir ſon *opinion* au hazard de leur déplaire. S. Évr. Le Sage n'eſt pas moins obligé à avoir des ſentimens honnêtes & vertueux, que de ſaines *opinions*. M. Esp. Il ne faut point choquer certaines *opinions* qui ſont établies par une approbation univerſelle. Nic. Les *opinions* s'introduiſent ſouvent comme les coutumes, qui doivent leur commencement à quelques perſonnes, que les autres imitent. Le Cl. Dès qu'une perſonne célébre a ſoutenu une *opinion*, elle s'établit ſi-bien dans les eſprits, que l'on s'accoutume inſenſiblement à regarder le ſentiment contraire comme une erreur, ſans ſçavoir pourquoi. Le Cl. La plupart des gens n'ont point d'*opinion* à eux, & qui leur ſoit propre; ils en empruntent quand ils en ont beſoin. La Bruy. Les hommes ſont hommes dans tous les ſiécles, & ils ne ſoufrent point qu'on leur attache leurs *opinions*, ſans quelque réſiſtance. Cl. Le combat *d'opinions* dans la Foi ne doit pas détruire les ſentimens de l'humanité. S. Évr. Les hommes veulent toujours faire prévaloir leurs *opinions*, parce que c'eſt une eſpéce d'empire que de faire recevoir ſes *opinions* par les autres. Nic. Notre vanité nous attache à nos *opinions*, parce qu'elle appréhende d'avouer que nous avons été légers & crédules. Id.

Opinion, s'employe auſſi pour la penſée que l'on a, le jugement que l'on porte d'une perſonne, ou d'une choſe. *Judicium, opinio.* Ainſi on dit en ce ſens, qu'un Médecin a mauvaiſe *opinion* d'une maladie; pour dire, qu'il eſtime que le malade en mourra: qu'un mari a mauvaiſe *opinion* de ſa femme; pour dire, qu'il la ſoupçonne d'infidélité: qu'on a mauvaiſe *opinion* d'une affaire; pour dire, qu'on craint de la perdre, ou qu'elle n'échouë. On dit qu'un homme a bonne *opinion* de lui-même, quand il a de la vanité, quand il s'en fait accroire, quand il a du mépris pour les autres. *De ſe ſuperbe ſentit, cùm de aliis malè judicat.* La bonne *opinion* de ſoi-même, rend ridicules ceux qui l'ont. S. Real. Avoir bonne *opinion* de ſon crédit. La Rochef. Diminuer dans l'eſprit du monde l'*opinion* qu'on a d'une perſonne. Id. C'eſt-à-dire, l'eſtime. Vous avez trop grande *opinion* de mes charmes. P. de Cl. Il vaut mieux pécher par un excès de bonne *opinion* pour les autres, que par un ſoupçon injurieux. S. Évr. On dit qu'un homme eſt mort en *opinion* de ſainteté; c'eſt-à-dire, en réputation.

Opinion, ſignifie encore, Idée, penſée, fantaiſie, imagination. *Idea, imaginatio, phantaſia, arbitrium.* Nous faiſons conſiſter notre félicité dans l'*opinion* que les autres ont de nous. S. Évr. *Opinion* chez les hommes fait tout. Des-H. Une coquette ne ſe tend point ſur la paſſion de plaire, & ſur l'*opinion* qu'elle a de ſa beauté. La Bruy. Cette maîtreſſe d'erreur, qu'on appelle fantaiſie & *opinion*, eſt d'autant plus fourbe, qu'elle ne l'eſt pas toujours. Pasc. L'agrément eſt arbitraire, & dépendant du gout & de l'*opinion*. La Bruy. Il faut ménager l'*opinion* des ſots. S. Évr. Notre félicité ne réſide point en autrui, & l'*opinion* des hommes ne doit point faire notre bonheur. Vill. L'*opinion* diſpoſe de tout, & le titre d'un livre Italien *della* opinione *la Regina del mondo*, vaut lui ſeul bien des livres. Pasc.

Opinion, ſe dit auſſi des dogmes d'une ſecte, ou d'un parti, ou des Philoſophes en général. *Secta, dogma.* Les Modernes ont fait des expériences qui ont détruit les *opinions* des Anciens. L'*opinion* de la peſanteur de l'air, de la circulation du ſang, ſont maintenant ſuivies aſſez généralement. On a appellé la doctrine de Luther, de Calvin & de Janſenius, les nouvelles *opinions*.

Les Anciens firent une Déeſſe de l'*Opinion*. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. VIII. C.* 12. *p.* 197.

OPINIONISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Opinioniſta.* Les *Opinioniſtes* s'élevérent au XVe ſiécle ſous le Pontificat de Paul II. Leur principale erreur étoit de ne reconnoître point le Vicaire de J. C. parce qu'ils ne pouvoient, diſoient-ils, reconnoître perſonne pour Vicaire de J. C. s'il ne gardoit la pauvreté de J. C. Voyez Spond, à l'an 1467. n. XII.

OPIS. ſubſt. f. Nom propre d'une Nymphe. *Opis.* Elle étoit des compagnes & de la cour de Diane. Virgile, *Enéide, L. XI. verſ.* 867.

OPISTHOGRAPHE. adj. m. & f. Qui eſt écrit au revers. *Opiſthographus, in tergo ſcriptus.* Ce mot eſt formé d'ὄπισθεν, *retro*, par derriére, & γράφω, *j'écris.*

OPISTHOTONOS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce de convulſion, dans laquelle le corps eſt plié en arriére, & fait comme une eſpéce d'arc. Il eſt oppoſé à l'*emproſthotonos*, dans lequel le corps eſt courbé en devant. L'*opiſthotonos* vient du mouvement tonique des muſcles poſtérieurs du corps, particuliérement de ceux du derriére de la tête.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grecs, ὄπισθεν, *en arriere*, & τείνω, *tendre.*

OPITULUS, ou *Opitule.* ſ. m. Surnom de Jupiter. *Opitulus.* Ce nom ſignifie celui qui aporte du ſecours, de *ops, opis*, ſecours, & *fero, tuli*, Je porte.

OPIUM. ſ. m. Larme ou ſuc qui découle des inciſions qu'on a faites aux têtes de pavot, lorſqu'elles aprochent de leur maturité, & qui a été enſuite épaiſſi. Il vient de la Gréce ou le pavot croit en abondance. On doit le choiſir peſant, compacte, net, viſqueux, de couleur noir, tirant ſur le roux, amer & un peu âcre au goût. Il différe du *meconium*, en ce que celui-ci n'eſt que le ſuc du pavot qu'on en tire par l'expreſſion; l'*opium* en coule par la ſeule inciſion. Les Turcs gardent pour eux le véritable *opium*, dont ils uſent beaucoup, & ne nous envoyent que le *meconium*. Il eſt propre pour calmer les douleurs, pour éxciter le ſommeil, pour arrêter le vomiſſement & les cours de ventre. Sa doſe eſt depuis un demi-grain juſques à deux grains. Il y a des perſonnes qui étant obligées d'en prendre ſouvent, y ſont ſi fort accoutumées, qu'elles en prennent juſqu'à cinquante ou ſoixante grains. Charras aſſure qu'il en a pris lui-même douze grains, & qu'il a vû un homme aſſez délicat, qui en prenoit aſſez ſouvent trente-ſix. Les Turcs en prennent juſqu'à une drachme, lorſqu'ils vont au combat, ou qu'ils entreprennent quelque ouvrage qui demande toutes leurs forces.

L'*Opium* éxcite je ne ſçai quel ſentiment de plaiſir, & il a la vertu d'arrêter pour un tems les débordemens d'humeurs, les flux, les hémorragies; apparemment parce qu'il eſt compoſé de parties rondes & liſſées, qui par une eſpéce de chatouillement obligent les inteſtins, & les autres vaiſſeaux à ſe replier, & comme à ſe froncer. Voyez Lindèr dans ſon traité *De Venenis.*

Villis, Sylvius & Mullèr ont regardé l'*opium* comme un poiſon coagulant, qui fixe les eſprits dans les nerfs. Vepſerus au contraire, & Pitcarn ſoutiennent que l'*opium* eſt un poiſon chaud & diſſolvant, qui ſubtiliſe le ſang, l'exalte, le réduit en vents, ces vents gonflent les artéres, les artéres gonflées compriment les veines & les nerfs, & ferment le paſſage aux eſprits. L'action de ce diſſolvant eſt plus prompte dans les artéres, où le ſang eſt plus vif & plus en mouvement. L'analyſe de l'*opium* confirme, diſent-ils, cette éxplication, & prouve qu'il contient beaucoup de ſel volatil.

Ce mot vient du Grèc, ὀπὸς, *ſuc*, comme qui diroit *ſuc* par éxcellence, parce que l'*opium* pris en fort petite quantité, produit d'admirables effets.

Opium *facit dormire;*
Quia eſt in eo virtus dormitiva,
Cujus eſt natura,
Senſus aſſopire. Mol.

OPO.

OPOBALSAMUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, ὀποβάλσαμον. C'eſt un ſuc ou une liqueur épaiſſe, blanchâtre, tranſparente, & d'une odeur approchante de la térébentine, mais beaucoup plus agréable. Il découle de l'inciſion qu'on a faite pendant les jours caniculaires aux branches d'un arbriſſeau, nommé βάλσαμον. Ce bois nommé *xylobalſamum*, de ξύλον, n'eſt aporté qu'en rameaux aſſez droits; mais fragiles & parſemez de nœuds inégaux. Son écorce eſt rouſſâtre en dehors, mais vérdâtre en dedans, & le bois du deſſous eſt blanchâtre & moelleux. On ne voit guère d'*opobalſamum* qualifié de Judée qui ne ſoit ſec. Ainſi on n'y peut remarquer ſes marques eſſentielles, qui ſont qu'en verſant quelque goutte de cette liqueur dans de l'eau, ou dans du lait, elle ſemble ſe diſſoudre d'abord, mais elle les ſurnage après, & on la peut ramaſſer toute avec une paille ou une aiguille; & en la verſant ſur du drap, on l'en ſépare ſans qu'il en demeure aucune tache. Quand ce ſuc eſt nouveau, à peine peut-on ſuporter la force & l'acrimonie de ſon odeur. C'eſt la même choſe que ce baûme fameux qui croit en Judée & en Arabie, qui eſt tant vanté par les anciens Auteurs. Il y a auſſi le *carpobalſame*, καρπόβαλσαμον, qui eſt le fruit: de καρπὸς, *fruit*, & βάλσαμον, *baume.*

OPOCIN, ou OPOZNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Sandomir, en Pologne. *Opocinum.* Elle eſt prés de la riviére de Pileza, à cinq lieuës de Zarnavv, vérs le nord. Maty.

OPOPANAX. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une gomme jaune au dehors, blanche au dedans, gréſle, aſſez fragile, d'un goût amer, d'une odeur forte & très-déſagreable. On la tire par inciſion de la tige & de la racine d'une plante qui croit dans la Macédoine, dans la Bétie, dans la Phocide d'Achaïe, & qu'on appelle *grande berce*, en Latin, *ſphondilium majus, ſive panax Heracleum quibuſdam.* J. Bauh. L'*opopanax* découle blanc & liquide

de

de la plante ; mais il s'épaiſſit & ſe déſſéche, prenant en ſa ſuperficie une couleur jaûne. Il eſt propre pour attenuer, pour digérer, & pour les maladies hyſtériques.

Ce mot vient du Grec, ὀπὸς, *ſucre*, & πάναξ, qui eſt le nom que quelques-uns ont donné à la plante, comme qui diroit *ſuc de panax*.

OPP.

OPPA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Siléſie. *Oppa.* Elle baigne Jegèrndorff & Troppaïa, & ſe décharge dans l'Odèr, vis-à-vis du bourg d'Odèrbèrg. MATY.

OPPAW. Voyez TROPPAW.

OPPELEN. ſ. m. Nom propre d'une ville avec une ancienne citadelle. *Oppodium.* Elle eſt dans la Siléſie, ſur l'Odèr, à onze lieuës au-deſſous de Ratibor. *Oppelen* eſt capitale d'un Duché, ou d'une Principauté qui porte ſon nom, & qui s'étend des deux côtez de l'Odèr, depuis la Principauté de Grotka, juſqu'à la petite Pologne, n'ayant rien de conſidérable que ſa capitale. MATY.

OPPENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'une des Préfectures du Palatinat du Rhin. *Oppenheimium*, anciennement *Bonconica.* Elle eſt ſur la pente d'une colline, près du Rhin, environ à quatre lieuës au deſſus de Maïence. *Oppenheim* étoit autrefois ville Impériale, mais elle dépend des Comtes Palatins depuis l'an 1402. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 92.

OPPIDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Oppidum.* Elle eſt dans la Calâbre ultérieure, au pié de l'Apennin, vérs les ſources du Métauro, à quatre lieuës de Girace, du côté du couchant. *Oppido* a titre de Comté, & Évêché ſuffragant de Régio. MATY.

OPPILATIF, IVE. adj. Qui a la qualité de boucher les paſſages, les conduits du corps des animaux. *Oppilativus, obſtructivus, oppilans.* Les viandes viſqueuſes, difficiles à digérer, ſont *oppilatives*, ne coulent pas aiſement, s'arrêtent à l'embouchure des vaiſſeaux.

OPPILATION. ſ. f. Obſtruction des paſſages ou des conduits qui ſervent aux fonctions animales par de mauvaiſes humeurs. *Oppilatio, obſtructio.* Une *oppilation* de foye, de rate.

OPPILER. v. act. Boucher les conduits du corps, & empêcher le paſſage des humeurs néceſſaires à faire ſes fonctions. *Oppilare, obſtruere, offercire.* Il ne ſe dit que des obſtructions qui ſe font dans le bas ventre.

Pour moi, je n'en voi point que je ne ſois malade,
J'en perds le ſentiment, du corps tout mutilé,
Et durant quelques jours en demeure opilé. RÉGNIÉR.

Il nous fallut malgré nos dents,
Tronquer un repas d'importance :
Onc ne le pûmes achever.
Dont deuil plus cuiſant nous oppile,
Que ſi nous avions vû crever
Toutes les vieilles de la ville. SÉNECÉ.

OPPILÉ, ÉE. part. & adj. *Obſtructus, oppilatus.*

OPPIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Oppius, a.* Les *Oppius* étoient plébéïens. Le Tribun du peuple qui, l'an de Rome 540. porta la loi *Oppia*, pour réprimer le luxe des habits des femmes, étoit de la famille *Oppia*, & ſe nommoit C. *Oppius.* Le nom de cette famille ſe trouve auſſi ſouvent ſur les monumens antiques, comme on le peut voir dans Grutèr.

OPPORTUN, UNE. adj. Favorable, propice. *Opportunus, favens, propitius, commodus.* Il s'eſt trouvé une occaſion *opportune* de demander cette grâce. Ce mot n'eſt guère d'uſage.

OPPORTUNITÉ. ſ. f. Tems & lieu favorable, & propre à faire, ou à demander quelque choſe. *Opportunitas, commoditas.* L'*opportunité* des occaſions fait réüſſir les affaires. Pèrſonne ne ſçut mieux connoître l'heure de l'éxécution, & ſe prévaloir de l'*opportunité.* BALZ. Prendre l'*opportunité* du vent. ABLANC. Ces mots ne ſont plus en uſage ; & c'eſt dommage, car *opportunité* éxprime ce que celui d'*occaſion* & de *commodité* n'éxprime point. REPL.

OPPOSANT, ANTE. adj. Tèrme de Palais. *Pars adverſatrix, interceſſor, adverſarius.* Celui qui a interêt d'empêcher qu'une choſe ne ſe faſſe, qui y forme quelque obſtacle. Les publications & affiches des criées ne ſe font qu'afin d'avèrtir tous les prétendans droit de s'y rendre *oppoſans.* On inſtruit un décret avec le plus ancien Procureur des créanciers *oppoſans.* Un tièrs *oppoſant* à la vente des meubles, s'il ſuccombe, eſt condamné à cinquante écus d'amende par la dèrnière Ordonnance. Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Il y a un nouvel *oppoſant.* Les *oppoſans* aux criées.

OPPOSANT. ſ. m. Ce mot ſe dit auſſi, quand il eſt queſtion des diſputes publiques que l'on fait pour éxèrcer les Étudians, & ſignifie, Celui qui s'oppoſe aux Theſes, qui les combat par ſes objections. *Adverſarius impugnator.* Monſieur tel eſt le Soutenant, & Méſſieurs tels ſont les *Oppoſans.*

OPPOSER. v. a. Mettre un obſtacle, former un empêchement à quelque choſe. *Opponere, objicere.* La nature a oppoſé à l'ambition, à l'avarice des hommes ; les rivières, les montagnes & les mèrs ; mais ils ont vaincu tous ces obſtacles. On a fait de fortes digues, des quais & des levées pour *oppoſer* aux violences des eaux, des torrens, aux inondations des mèrs. Il eſt pèrmis d'*oppoſer* la force à la force. *Vim vi repellere licet.* Ce Prince a *oppoſé* une armée aux paſſages des ennemis. Il leur faut *oppoſer* des forces pareilles aux leurs. VAUG.

OPPOSER, ſignifie auſſi Être contraire. *Adverſari, contradicere.* Les élémens s'*oppoſent* à l'action les uns des aûtres. La lumière eſt *oppoſée* aux ténébres. Le blanc eſt *oppoſé* au noir. Ces deux partis ſont tout-à-fait *oppoſez*, ont des intérêts contraires.

OPPOSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt ſitué vis-à-vis. *Objicere.* Les deux pôles d'une ſphère ſont diamétralement *oppoſez.* Les Anciens en bâtiſſant des Égliſes, les *oppoſoient* au ſoleil levant. Les deux pavillons *oppoſez* qui ſe répondent, eſt ce qui fait la ſymétrie de ce bâtiment. Un Cadran méridional eſt *oppoſé* au midi.

OPPOSER, ſignifie encore, Objecter. *Opponere.* Cet argument eſt fort, mais on *oppoſe* au contraire, &c. Ce jeune homme vouloit être Conſeiller, mais on lui a *oppoſé* ſon âge, ſes parentez dans le même corps.

OPPOSER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Empêcher ; apporter quelque obſtacle : travèrſer, faire effort. *Impedire, obicem ponere.* Les ſens s'*oppoſent* d'ordinaire à la raiſon, la chair à l'eſprit. Cette veuve n'*oppoſe* que des cris & des larmes à la cruauté de ſes pèrſecuteurs. La fortune s'*oppoſe* à tous mes deſſeins. Il faut *oppoſer* un grand courage à une grande affliction. C'eſt une ſorte d'impieté de manquer de mépris pour les fauſſetez que l'eſprit de l'homme *oppoſe* aux véritez que Dieu a révélées. PASC. Combien notre Ordre s'eſt-il *oppoſé* ardemment à la doctrine de Molina ? ID. S'*oppoſer* aux déréglemens. ABLANC.

OPPOSER, en tèrmes du Palais, ſe dit des obſtacles qu'on forme à des actions, à des procédures qui ſe font contre notre intérêt. *Reclamare, intercedere.* Cet homme s'eſt *oppoſé* à la conſtruction du mur de ſon voiſin, parce qu'il lui bouche ſes vûës. Il s'eſt *oppoſé* à la vente de ces meubles qu'il revendique. Il s'eſt *oppoſé* aux criées de cette terre à la diſtribution du prix. Il s'eſt *oppoſé* en ſous-ordre.

OPPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Contraire à quelque pèrſonne ou à quelque choſe. *Oppoſitus, contrarius, adverſus.* Je vous admire, de penſer que nous ſoyons *oppoſez* à l'Écriture, au Pape, & aux Conciles. PASC. Abel & Caïn étoient de deux humeurs entierement *oppoſées.* ARN. *Natura & indole diverſi.* S'intereſſer dans un parti *oppoſé.* LA ROCHEF.

OPPOSÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de deux piéces peintes ſur l'Écu avec deux pointes, dont l'une regarde le chêf, l'autre le bas. *Contra poſitus.* On les appelle autrement *chappées & chauſſées.*

OPPOSÉ, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. La vèrtu & le vice ſont deux *oppoſez. Virtus & vitium ſunt contraria.*

OPPOSITE. adj. de tout genre. Qui eſt dans une ſituation oppoſée. *Oppoſitus, objectus, adverſus, diverſa pars.* Le rivage *oppoſite*, la rive *oppoſite.*

OPPOSITE, s'employe auſſi ſubſtantivement, & alors il ſignifie, Contraire. *Contrarius.* De ces deux hommes l'un eſt doux, honnête, civil ; l'aûtre eſt bruſque, impétueux & brutal, c'eſt l'*oppoſite*, c'eſt tout l'*oppoſite* de l'aûtre.

A L'OPPOSITE. Prépoſition qui régit le génitif. Qui eſt vis-à-vis. *Juxta, prope.* Ces deux ruës ſont à l'*oppoſite* l'une de l'aûtre, vis-à-vis. Il eſt logé *à l'oppoſite* de moi. J'ai une montagne *à l'oppoſite* de ma maiſon de campagne, qui lui ôte toute ſa vûë. On enfonçoit deux pieux, à coups de hie, *à l'oppoſite* de deux aûtres qu'on mettoit plus bas. ABLANC.

A L'OPPOSITE, eſt auſſi quelquefois advèrbe, & ſe met ſans régime. *Ex adverſo, è contrario.* Il eſt à *l'oppoſite.*

OPPOSITION. ſubſt. f. Obſtacle, empêchement. *Impedimentum, obex.* Aléxandre courut toute l'Aſie, & trouva peu d'*oppoſition.* On ne forme plus d'*oppoſition* à la vérification des Édits. Cet Officier a été reçu ſans aucune *oppoſition*, ſans obſtacle. Cette fille eſt entrée en Réligion, malgré l'*oppoſition* de ſes parens.

OPPOSITION, ſignifie auſſi, Contrarieté. *Diſſenſio, diſſidium.* Ces deux rivaux ſe trouvent par tout en *oppoſition.* Il y a une grande *oppoſition* entre le vrai & le faux. La Religion retombe dans une incèrtitude abſoluë, s'il eſt vrai que la raiſon & l'Écriture

l'Écriture ſoient dans une formelle *oppoſition*. S. Évr. Il y a une *oppoſition* invincible entre Dieu & nous. Pasc.

Oppoſition, eſt auſſi une figure de Rhétorique, par laquelle l'on aſſemble deux choſes qui ſemblent incompatibles : comme quand Horace parle d'une *folle ſageſſe*. *Oppoſitio*. Cette figure qui ſemble nier ce qu'elle établit, & ſe contredire en apparence, eſt très-élégante. Bouh. Tout l'agrément nait de l'*oppoſition*, ſur tout dans les penſées doubles, qui ont deux ſens, & comme deux faces. Id.

Oppoſition, en tèrmes d'Aſtronomie, ſe dit de l'aſpect des aſtres diamétralement oppoſez, ou éloignez de 180 degrez. *Oppoſitio*. Quand la lune eſt diamétralement oppoſée au ſoleil, en ſorte qu'elle nous montre toute ſa partie illuminée, cette phâſe s'appelle *oppoſition*. L'éclipſe de lune ne ſe fait que dans ſon *oppoſition* avec le ſoleil, & quand ils ſe rencontrent dans les nœuds de l'écliptique. Mars dans ſon *oppoſition* au ſoleil eſt plus proche de la tèrre, que le ſoleil.

Oppoſition, en tèrmes du Palais, ſe dit des procédures qu'on fait pour empêcher qu'on ne faſſe quelque vente, ou autre action, à moins que nos intérêts n'y ſoient conſervez. *Reclamatio, interceſſio*. Il y a des *oppoſitions* à fin d'annuler un decret, quand on n'y a pas obſervé les formes; des *oppoſitions* à fin de diſtraire, quand on y a compris des tèrres qui nous appartiennent; des *oppoſitions* à fin de charge, quand on a quelque droit ou ſervitude ſur les héritages; des *oppoſitions* à fin de conſèrver, quand on a ſur eux quelques hypothéques, afin d'être payé ſur le prix. Fournir des cauſes d'*oppoſition*.

On appelle auſſi *oppoſition*, la requête qu'on préſente pour faire caſſer un jugement dont on ſe veut aider contre nous, encore que nous n'y ayons point été parties, ou qu'il ſoit donné par défaut. On ſe pourvoit par *oppoſition* contre les Arrêts rendus par défaut; & par requête civile, contre les contradictoires. On dit auſſi, Faire une *oppoſition* à un ſcellé, à une réception en quelque charge, à une priſe de poſſeſſion d'un Bénefice; pour dire, y former quelque conteſtation. On forme auſſi des *oppoſitions* au ſceau entre les mains des Garderolles à l'égard des offices & des rentes ſur la ville. *Sigillo obſiſtere, intervenire*. Les ſentences de proviſion portent cette formule, Et ſera la préſente éxécutée, nonobſtant *oppoſitions* ou appellations quelconques; *Sublatâ omni interceſſione*; ſouvent, en plaidant, on convertit l'appel en *oppoſition*.

Oppoſition, en tèrmes de Logique ſe dit d'une qualité de diſconvenance que des propoſitions qui ont le même ſujet, & le même attribut, ont entre elles. On compte ordinairement quatre ſortes d'*oppoſitions*, mais à proprement parler, il n'y en a que trois. Pour connoître comment, & en quoi des propoſitions ſont oppoſées, il faut les comparer en qualité & en quantité, de toutes les manières dont elles peuvent être comparées. Si elles ſont oppoſées en qualité, & en quantité; c'eſt-à-dire, ſi l'une eſt affirmative, & l'autre négative, c'eſt la qualité: l'une univèrſelle, & l'autre particulière, c'eſt la quantité; elles s'appellent *contradictoires*; par éxemple, Nul plaiſir n'eſt pèrmis, quelque plaiſir eſt pèrmis: Tout plaiſir eſt défendu, quelque plaiſir n'eſt pas défendu. Si les propoſitions ſont oppoſées en qualité ſeulement, & non point en quantité; elles s'appellent *contraires*, ſi elles ſont univèrſelles; & *ſous-contraires*, ſi elles ſont particulières; par éxemple, Tout uſage du vin eſt mauvais, nul uſage du vin n'eſt mauvais. Quelque moyen de conſèrver ſa réputation eſt pèrmis; quelque moyen de conſèrver la réputation n'eſt pas pèrmis. Si les propoſitions ſont oppoſées ſeulement en quantité, on les appelle *ſubaltèrnes*; par éxemple, Tout homme eſt ſujèt au péché; quelque homme eſt ſujèt au péché: Nul homme n'eſt immortel; quelque homme n'eſt pas immortel. Ce genre d'*oppoſition* n'eſt pas une véritable *oppoſition*, parceque la propoſition univerſelle renfèrme toûjours la propoſition particulière. Les propoſitions ſingulières qui ne peuvent être oppôſées qu'en qualité, ſe réduiſent aux contradictoires.

Voici les propriétez eſſentielles, des propoſitions conſidérées par raport à leur *oppoſition*. 1°. De deux propoſitions contradictoires, il y en a toujours une vraie, & une fauſſe; & jamais elles ne peuvent être toutes deux ou vraies ou fauſſes. 2°. Deux contraires ne peuvent jamais être vraies, elles peuvent être toutes deux fauſſes; & elles le ſont, quand l'attribut eſt accidentel au ſujet, mais quand il lui eſt eſſentiel, il y en a une fauſſe, & une vraie. 3°. Les ſous-contraires peuvent être toutes deux vraies en même tems; cela arrive quand l'attribut eſt accidentel au ſujèt; mais quand il lui eſt eſſentiel, il y en a une vraie, & une fauſſe. 4°. Les ſubaltèrnes peuvent être ou vraies ou fauſſes en même tems; & il peut auſſi arriver que l'une ſoit vraie, & l'autre fauſſe. Si l'attribut eſt eſſentiel au ſujèt, les ſubaltèrnes affirmatives ſeront vraies, & les négatives ſeront fauſſes; mais ſi les négatives nient au ſujèt un attribut qui eſt abſolument incompatible avec le ſujèt, elles ſeront toutes deux vraies. Quand l'attribut eſt accidentel au ſujet; alors, pour l'ordinaire, la ſubaltèrne univèrſelle eſt fauſſe, & la ſubaltèrne particulière eſt vraie.

OpPRESSER. vèrb. actif Qui ne ſe dit guère au propre qu'en Médecine. Charger, preſſer. *Opprimere, comprimere*. Cet homme a mauvais eſtomac; pour peu qu'il mange il eſt *oppreſſé*. Un rhûme lui eſt tombé ſur la poitrine qui l'*oppreſſe*, qui l'empêche de reſpirer.

Oppresser, ſignifie figurément, Opprimer, impoſer un joug rude, une ſervitude. *Opprimere, obtundere*. Les peuples d'Orient ſont *oppreſſez*, & gémiſſent ſous la tyrannie du Turc. Les bons Princes n'*oppreſſent* point leurs ſujets. L'Acad. Il eſt plus en uſage au participe.

La Juſtice à l'encan, l'Innocent oppreſſé,
Le Conſeil corrompu, ſuivre l'intéreſſé. Régnier.

OpPRESSEUR. ſ. m. Celui qui opprime *Oppreſſor, extinctor*. Les *oppreſſeurs* ſont odieux. Vous êtes mon *oppreſſeur*. Il y a peu de ſureté pour les *oppreſſeurs* de la libèrte des peuples Flech.

OpPRESSION. ſ. f. Action de ce qui preſſe, qui charge, qui incommode. *Oppreſſio, ſuffocatio*. Les mauvaiſes humeurs chargent, préſſent le corps, quand il y a trop de plénitude. Il ſent une grande *oppreſſion* d'eſtomac. C'eſt cette fluxion qui lui cauſe une *oppreſſion* de poitrine.

Oppression, ſe dit auſſi au figuré. L'Empire gémiſſoit ſous la cruelle *oppreſſion* de Domitien. Boss. *Populi ſub imperio Domitiani gemebant* Les payſans ſouffrent l'*oppreſſion* des petits tyrans de Province. Que me ſert que le Prince ſoit triomphant & comblé de gloire, ſi, triſte & inquiet, je vis moi-même dans l'*oppreſſion*, & dans l'indigence? La Bruy. On ſe perſuade que les Hollandois aiment la libèrte; & ils haiſſent ſeulement l'*oppreſſion*. S. Évr. Délivrez-moi, Seigneur, des calomnies & de l'*oppreſſion* des hommes. Port-R. Démoſthène employa toute ſon éloquence pour garantir les Athéniens de l'*oppreſſion* prochaine dont Philippe les menaçoit. Tour.

Oppression, ſignifie auſſi, Miſere, diſette, ſouffrance. *Ærumna, calamitas, egeſtas*. Il y a long tems que cette famille eſt dans l'*oppreſſion*, que tout ſon bien eſt fait, qu'elle meurt de faim.

OpPRIMER. vèrb. act. Fouler, vèxer, tourmenter un inferieur, une pèrſonne foible; l'accabler par autorité, par violence. *Divexare, percalcare, torquere, excruciare*. *Opprimer* la vérité & l'Egliſe. L'Aſie eſt *opprimée* par les Turcs, languit ſous leur domination. Ce Prince *opprime* ſes ſujets par des éxactions. La juſtice elle-même ſert quelquefois à *opprimer* les innocens, & à ſauver les coupables. Seigneur, ne pèrmèts point que la malice de mes ennemis m'*opprime*. God. C'eſt une étrange & longue guèrre que celle où la violence eſſaye à *opprimer* la vérité. Pasc. La multitude infinie de règles grammaticales *opprime* l'éloquence La M. le V.

Opprimé, ée. part. & adj. *Oppreſſus, divexatus*. J'ai une cèrtaine tendreſſe pour tant de beaux mots que je voi mourir, *opprimez* par la tyrannie de l'uſage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place. Vaug. c'eſt-à-dire, bannis & expulſez par l'autorité abſoluë de l'uſage.

OpPROBRE. ſ. m. Honte qui eſt attachée à une vilaine action; injure, affront, ignominie. *Dedecus, probrum, infamia, ignominia, opprobrium*. Quand un Capitaine prend lâchement la fuite, c'eſt un *opprobre* qui lui demeure éternellement. Les Juifs firent ſouffrir mille *opprobres* à Notre-Seigneur. Tous les jours mes ennemis me couvrent d'*opprobre*. Port-R. Il ſe réjoüiſſoit en ſon cœur d'avoir part aux *opprobres* de la croix. Bouh. A la honte, & à l'*opprobre* de la raiſon humaine, les plus folles opinions trouvent des ſectateurs. S. Évr.

On dit, qu'un homme eſt l'*opprobre* de ſa nation, quand il a fait quelque action infâme, & qui le rend l'horreur de tout le monde. *Dedecus & infamia ſua gentis*. Judas eſt l'*opprobre* du genre humain. Il eſt l'*opprobre* & l'éxcrément de la Compagnie. Main.

OPS.

OPS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité païenne. *Ops*. Les Grècs l'ont appellé *Opis* & *Oupis*. Elle étoit fille de Cœlus ou du Ciel, & de Veſta, ſœur & femme de Saturne, & ſe nommoit autrement Rhéa & Cybèle. C'étoit la Tèrre dont on avoit fait une divinité, & à laquelle on avoit donné le nom *Ops*, qui ſignifie *ſecours*, à cauſe des grands ſecours que l'on en tire pour la vie, ou parce que c'eſt par ſon ſecours *ejus ope*, que les hommes trouvent tout ce qui eſt néceſſaire à la vie; ou parce que toutes les richeſſes, qui s'appellent en Latin *opes*, viennent de la Tèrre; comme dit Cicéron dans le II. Livre *De Natura Deorum*. Scaligèr croit pourtant que ce nom s'eſt formé du Grèc,

Ὄπις, qui ſe trouve dans Héſychius. On repréſentoit *Ops* comme une Matrône vénérable, qui tendoit la main droite, comme pour offrir ſon ſecours à tout le monde ; & qui de la main gauche donnoit du pain à des pauvres. Le prémier qui lui voua & lui bâtit un temple à Rome, fut T. Tatius Roi des Sabins, avec qui Romulus fit alliance. Tullus Hoſtilius en bâtit enſuite un autre qui lui fut commun avec Saturne ſon mari. Dans une inſcription de Grutèr p. XXVI. 3. il eſt dit que ſous le Conſulat de L. Munatius Verus, & de C. Térentius Félix, on déſigna un emplacement pour un temple d'*Ops* & de Saturne, & ce qui eſt ſingulier *Ops* eſt nommée avant Saturne. Une autre inſcription faite ſous Pèrtinax, Ib. n. 4. lui donne le titre de divine, & lui adjoint la fortune.

OPI DIVINAE ET FORTVNAE
PIMIGENIAE SACR. &c.

Ce ſont les deux ſeules inſcriptions que je trouve à l'honneur de cette Déeſſe ſous le nom d'*Ops*. Voyez Varron *De L. L. Liv. IV. C.* 5. Denys d'Halicarnaſſe L. II. & L. III. S. Auguſtin, *De Civit. Liv. IV. C.* 11. Roſin. *Antiqq. Roman. L. II. C.* 4. Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 29. *&* C. 58. *L. VIII. C.* 17. *p.* 210.

Saint Auguſtin, qui à l'endroit cité, réduit tous les Dieux & les Déeſſes à l'ame ou l'eſprit du monde, *animus mundi*, en tant qu'il a quelque propriété, dit, que cet eſprit du monde, en tant qu'il prête ſon aſſiſtance aux femmes en couche, & qu'il reçoit leurs fruits ſur le ſein de la Tèrre, s'eſt appellé *Ops*.

OPSLO ou ANSLO. ſ. m. Autrement Anſloye & Chriſtianie. ſ. f. Nom propre de la ville capitale de Norvège. *Anſloga*, *Chriſtiania*. Elle eſt dans la province d'Aggèrhus, au fond d'un golfe, auquel elle donne ſon nom. Elle n'eſt ſéparée que par une petite rivière, du château d'Aggèrhus, où le Gouvèrneur fait ſa réſidence. *Opſlo* a un Évêché ſuffragant de Drontheim. *Opſlo* fut près que ruiné ſous le regne de Chriſtien IV. Roi de Danemarc. Ce Prince l'ayant fait rebâtir, en reconnoiſſance elle prit le nom de Chriſtianſtad, ou Chriſtianie, c'eſt-à-dire, ville de Chriſtien. Maty.

OPSONÔME. ſ. m. Nom de Magiſtrat de Police à Athènes. *Opſonomus*. Il y avoit deux ou trois *Opſonômes*, que l'on choiſiſſoit du Senat ou du Conſeil. Leur office étoit de veiller ſur la Poiſſonerie, ou le Marché au poiſſon, & d'avoir ſoin que tout s'y fît dans l'ordre, & ſelon les loix. Voyez Samuel Petit, *Comment. ad Leg. Att. L. V. Tit.* 3.

O P T.

OPTA. ou *Optat*. Vieux ſ. m. Déſir. *Deſiderium*. Parvenir toujours à ſes *optas*.

Ce mot vient du Latin *optare*. Borel.

OPTAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Optatus*. *Optat* de Miléve, en Afrique, vivoit ſous les Empereurs Valentinien & Valens vèrs l'an 368. Nous avons de cet Évêque un ouvrage ſur le ſchiſme des Donatiſtes.

OPTATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt le troiſiéme mode des conjugaiſons, qui ſèrt à éxprimer les déſirs & les ſouhaits. On ajoute à l'*optatif*, *plût-à-Dieu*, pour le marquer. *Optativus, cui additur, utinam. Plût à Dieu* que j'euſſe aſſez de force ſur moi-même pour ne point pécher. La *Nouvelle Méthode* ne fait point mention de *l'optatif* dans la conjugaiſon des vèrbes, parceque c'eſt la même chôſe que le ſubjonctif.

OPTER. vèrb. act. qui s'employe fort ſouvent abſolument. *Optare*, *eligere*, *ſeligere*. Tèrme de Pratique. Choiſir entre deux chôſes celle qu'on aime le mieux. Quand on a deux charges incompatibles, comme une charge royale, & celle d'un Seigneur, on oblige le Titulaire à *opter*, à choiſir laquelle il veut conſerver, & on l'oblige de ſe défaire de l'autre. On a un an pour *opter*, pour ſe défaire de l'un des deux Bénéfices incompatibles, dont on eſt pourvû. Quand on avoit défloré une fille, il falloit *opter* autrefois, ou la mort, ou le Sacrement.

Opter, ſe dit auſſi en parlant de toute autre chôſe ; mais c'eſt ordinairement dans le ſtile comique & railleur. Être dévote & coquette, c'eſt trop pour une femme, il faut *opter*. Apollon ſera contraint d'*opter*, s'il veut être Prophête, Médecin, ou Violon. Ablanc.

OPTÉRIES. ſ. m. & pl. Préſens qu'on faiſoit à un enfant la prémière fois qu'on le voyoit. *Opteria*. On donnoit auſſi ce nom aux préſens qu'un époux faiſoit à ſon épouſe, lorſqu'on la lui amenoit, parceque c'étoit la prémière fois qu'il la voyoit. Voyez Bartholin. *De Puerper. Vet.* & Scaligèr *Poetic. L. III. C.* 101.

Ce mot eſt formé d'ὄπτομαι, *Je vois*, ὀπτήρια.

OPTICIEN. ſ. m. Celui qui ſçait, ou qui enſeigne l'Optique. *Opticus magiſter*. Il eſt fort bon *Opticien*.

OPTILÉTIS. ſubſt. f. Surnom de Minèrve. *Optiletis*. Ce nom vient d'ὄπτιλος, qui en langue Dorique ſignifie, *œuil*.

OPTION. ſ. f. Pouvoir, faculté d'opter; le choix qu'on fait de quelque chôſe. *Poteſtas, facultas eligendi*. On lui a laiſſé le choix & *option* d'éxécuter ſon contrat, ou de s'en réſilier. L'*option* eſt référée au défendeur, quand le demandeur a manqué de faire ſon *option* dans le tems qui lui a été préfini.

OPTIQUE. ſ. f. Science qui fait partie des Mathématiques, & qui enſeigne de quelle manière ſe fait la viſion dans l'œil. *Optica*. L'*Optique* traite de la vûë en général, & rend raiſon des différentes modifications des rayons de la lumière. Elle éxplique la nature & les propriétez de la vûë, & l'endroit de l'œil où elle ſe fait. L'*Optique* donne les raiſons pourquoi les chôſes paroiſſent à nos yeux tantôt plus grandes, & tantôt plus petites; tantôt plus diſtinctes, & tantot plus confuſes; tantôt plus proches, & tantôt plus éloignées. Elle montre pourquoi les uns ne voyent que de bien près, & les autres que de bien loin; pourquoi l'œil ne ſe peut voir ſoi-même, & pourquoi nos deux yeux ne voyent qu'un ſeul objèt. Enfin l'*Optique* découvre les cauſes de la tromperie de notre vûë, pourquoi les objèts éloignez paroiſſent plus petits qu'ils ne ſont; pourquoi deux lignes paralléles ſemblent s'approcher dans la diſtance; pourquoi les objèts à pluſieurs angles paroiſſent ronds de loin, &c. L'*Optique* à trois parties, la *Catoptrique*, qui traite de la réfléxion de la lumière, & la *Dioptrique*, de la réfraction. La *Perſpective* qui éxplique les apparences du rayon direct. Euclide a écrit de l'*Optique*, & de la *Catoptrique* chez les Anciens; la *Dioptrique* leur a été inconnuë. Le Père Honorat Fabri, a écrit un Abregé de l'*Optique*, *Catoptrique* & *Dioptrique*. Le Père François Eſchinard a fait une Centurie de problêmes d'*Optique*. Vitellion, Aquilonius, entre les Modèrnes ont fort bien écrit de l'*Optique*. Le Père Kirchèr a écrit un gros volume de tous les ſecrèts de l'*Optique*, de la lumière, de l'ombre, & de ſes éffets ſurprenans, qui paſſent chez le peuple pour magiques. Nous avons encore. L'*Optique* & *Catoptrique* du P. Mèrſenne, à Paris 1651. La *Dioptrique* oculaire, par le P. Chérubin d'Orléans, à Paris 1671. *in fol. Chriſtophori Scheineri Optica, Londini* 1652. *Jacobi Gregorii Optica, Londini* 1663. *Joann. Bapt. Porta de Refractione Opticæ. Aguilloüii Optica, Antuerpiæ* 1613. fol. *Albazoni & Vitellionis Optica*, fol. *Catoptrica & Dioptrica Elementa per D. Gregorium, Oxon.* 1695. 8°. *Synopſis Optica* du P. Fabri. Les Leçons d'Iſaac Borrovv, à Londres 1669. 4°. Un Traité Anglois de *Dioptrique* par Guill. Molineva. 4°. Le Prince Général de l'*Optique* par M. de Leibnitz, dans le Journal de Leipſick, 1682. au mois de Juin. *L'Occhiale al Occhio* ou *Dioptrica Frontica* de Charl. An. Mamini, à Boulogne 1660. 4°. *Phyſico-Matheſis, De Lumine, Coloribus & Iride per Fr. Mar. Grimaldi, Bononiæ* 1665. 4°. *Cogitationes Phyſico-Mechanicæ de Natura Viſionis, per J. Ott. Scaphuſam, Heilderburg.* 1670. 4°. L'*Optique* de M. Nevvton. Il y a un Traité d'*Optique* par le P. Ango Jéſ. que l'on dit avoir été compoſé ſur des papiers du P. Pardies.

Ce mot vient du Grèc ὄπτεσθαι qui ſignifie *voir*.

Optique. adj. m. & f. Qui appartient à l'œil, ou à la vûë. *Opticus, a*.

Les Anatomiſtes appellent nérfs *optiques*, les deux nèrfs de la ſeconde conjugaiſon qui prénnent leur origine des cuiſſes de la moële allongée, & qui vont aux yeux. *Nervi optici*. Ces nèrfs s'approchent peu-à-peu, & s'uniſſent à la bâſe du cèrveau proche de l'entonnoir; ils ſe ſéparent enſuite, & il en va un à chûque œil; ils ſont revêtus de deux tuniques qui viennent de la dure & de la pie-mère, & qui font les deux membrânes des yeux qu'on appelle l'*uvée*, & la *cornée*. La *rétine*, qui eſt une troiſiéme membrâne, & l'organe immédiat de la vûë, n'eſt que l'éxpanſion des fibres dont la ſubſtance de ces nèrfs eſt compoſée. C'eſt par le moyen des nèrfs *optiques* que les impreſſions de la lumière ſe communiquent au cèrveau. Le nèrf *optique* eſt d'une conſtruction entièrement différente de tous les autres nèrfs, qui ſont compoſez de fibres. Le nèrf *optique*, avant que d'entrer dans l'orbite de l'œil, n'eſt qu'une envelope formée par la pie-mère & qui contient un allongement de la moëlle du cèrveau, qu'il eſt facile d'en faire ſortir. En entrant dans l'orbite de l'œil, il prend une ſeconde envelope de la dure-mère, & ces deux enveloppes, ou membranes, ſont liées enſemble par des filamens très-déliez; celle qui vient de la pie-mère eſt continuë avec le choroïde, & celle qui vient de la dure-mère l'eſt avec la cornée: ſous ces deux enveloppes, depuis l'entrée de l'orbite de l'œil juſqu'au globe de l'œil, il y en a encore de la moëlle renfèrmée, mais ſéparée en beaucoup de petites cellules qui répondent les unes aux autres. C'eſt-là le ſentiment de M. Mèry dans l'hiſt. de l'Acad. des Scien. 1712. On doit à Barthelemi Euſtache natif de San-Severino en Italie la déſcription du nèrf *optique*.

Pinceau *optique*, multitude de rayons à la faveur deſquels l'œil voit

voit un point. *Penicillus opticus*. Il y a des Opticiens, qui se moquent de ce *pinceau optique*, & qui soutiennent que l'hypothese des *pinceaux optiques* est une pure imagination.

On appelle *chambre optique*, *camera optica*, une chambre éxactement fermée par tout, éxcépté un seul endroit par où on laisse entrer la lumière, afin de voir peints à rebours sur un morceau de papier blanc les objèts de dehors qui répondent à ce trou, auquel on a mis un vèrre convéxe.

OPTISME. adj. m. & f. Vieux nom numéral, ordinal, huitième. *Octavus*, *a*. L'an du reigne nostre Sire le Roi, qore est *optisme*. Hist. de Bret. T. II. p. 632. dans un Titre du XIVe. siécle.

O P U.

OPULEMMENT. adv. D'une manière opulente. *Opulenter*, *copiose*. Le mauvais riche a été damné pour avoir vêcu *opulemment*, & pour n'avoir pas été charitable aux pauvres.

OPULENCE. f. f. Richesses, abondance de biens. *Opulentia*, *divitiæ*. Vivre dans la gloire, dans l'*opulence* est bien souvent un obstacle au salut. Les Princes naissent dans le luxe, & dans l'*opulence*; & leurs prèmiers regards tombent sur de grands objèts. Fléch.

La sainte pauvreté de ces braves guerrièrs,
Semble être leur opprobre, & ternir leurs laurièrs;
*Et ce qui fit de Rome autrefois l'*opulence
Feroit d'un seul Romain la honte & l'indigence. Brébeuf.

OPULENT, ente. adj. Riche. *Locuples*, *dives*, *dis*. Cette maison est devenuë, *opulente*, depuis sa faveur. Les Hollandois se sont rendus *opulens* par le trafic des Indes. A mesure que l'on devient *opulent*, l'on devient plus fièr. Bell.

OPUNTIA. f. f. C'est un nom qu'on a donné au figuier d'Inde, à cause que les feuilles de ses éspéces produisent des racines quand on les met en tèrre; ainsi qu'une plante dont Théophraste fait mention, & que l'on nommoit autrefois *opuntia*, parcequ'elle se trouvoit autour d'une ville de Gréce appellée *Opus*, ou *Opuns*. Voyez Figuier d'Inde.

OPUSCULE. f. m. Petit Ouvrage, petit Traité. *Opusculum*. Les *Opuscules* de Plutarque. La Mothe le Vayer a fait plusieurs traitez appellez *Opuscules scéptiques*; entre autres il a fait un *Opuscule* scéptique intitulé, *du sens commun*.

O Q U.

OQUI ou VUOQUI. f. m. Nom propre d'une petite isle qui a une ville de même nom. *Oquia*. C'est une des isles du Japon, située près de la côte septentrionale de l'isle de Niphon, à l'endroit où elle tourne vèrs le couchant.

O R.

OR. f. m. Métail jaûne, le plus brillant, le plus ductile, le plus pesant, & le plus précieux de tous les métaux. Quelques Auteurs le définissent simplement le métail le plus parfait. *Aurum*. Un *or* pur & éclatant. *Aurum purum*, *excoctum*, *obryzum*.

L'*or* se tire des mines en trois façons, l'une en forme de pepins. Ils sont comme ceux des mélons & des citrouilles, dont les uns sont plats, les aûtres ronds, & les aûtres longs comme des œufs, qui ont pesé jusqu'à vingt poids d'Éspagne. Christophe Colomb apporta des grains d'*or* qui pesoient deux marcs, quatre onces; & en 1502. on trouva un de ces grains qui pesoit 32. liv. valant 23040. liv. Pline appelle *balluca*, les grains d'*or* qui se trouvent dans les puits des mines, ou l'*or* avant qu'il soit purgé de son impureté. L'autre *or* se trouve en éspéce de pièrre; & l'autre en poudre ou sable. Celle-ci se tire en lavant seulement la tèrre ou le sable, comme les Orfèvres lavent les balayeures de leur boutique. Le plus célébre pays où l'*or* se rencontre est celui de Caravana au Pérou, & du Valdivia au Chili.

Il y a à Tiltil une montagne toute pleine de mines d'*or*; mais outre qu'elles ne sont pas fort riches, la pièrre de mine, ou le minerai en est fort dur. Frézièr, *p.* 96. Près de Tiltil il y a à la déscente de la montagne du côté de l'ouest, une coulée, où est une riche *Lavadero*, ou lavoir d'*or*; on y trouve souvent des morceaux d'*or* vièrge d'environ une once. Id. *p.* 99. L'*or* de Lampanguy est de 21 à 22 carats; le minerai y est dur; mais à deux lieuës de là dans la montagne de Llavin, il est tendre & prèsque friable, & l'*or* y est en poudre si fine, qu'on n'y en voit à l'œil aucune marque. Frézier.

L'*Or* le plus pur est celui de Ménaricabo vèrs Batavie. Il y a des gens nommez *Arpailleurs*, qui chèrchent l'*or* sur le bord de plusieurs rivières, & parmi des mottes de tèrre, qui leur font juger si la mine est bonne. Pline dit que l'*or* se tiroit aux Indes par des fourmis volantes, les hommes n'osant pas l'entreprendre, mais il étoit mal informé. La proportion du poids de l'*or* à celui de l'argent est de 11. à 20. & en valeur la proportion de la monnoie d'*or* à celle d'argent est telle, que celle de l'*or* vaut 14. fois celle de l'argent, suivant le réglement de l'année 1640. Dans l'antiquité la proportion de l'*or* à l'argent pour le prix étoit de 12. à 1. Quand ces métaux sont hors d'œuvre, il faut maintenant 15 marcs, 2 onces 16 grains $\frac{1}{4}$ d'argent fin, pour payer un marc d'*or* fin; parceque le marc d'*or* fin, est à present à 423. livres, dix sols, dix deniers $\frac{2}{3}$, & le marc d'argent fin est à vingt-sept liv. 13. f. $\frac{13}{23}$. Et pour l'*or* en œuvre, il faut 22. piéces de 5. sols d'argent pour payer un Louis d'*or* de 5. l. 10. f. Mais du tems de François I. en 1540 l'*or* ne valoit que 12. onces d'argent. Ceci est de la premiere Édition de ce Livre en 1704. Aujourd'hui 1718. par l'Édit du mois de Mai de cette année, Art. VIII. le marc d'*or* fin ou de 24 carats est fixé à 650 l. 10. sols 11. d. & le marc d'argent fin ou de 12 d. à 43 l. 12 f. 8 d. $\frac{8}{11}$. A Rome, du tems de l'Empereur Honorius, l'once d'*or* valoit quatorze onces d'argent, & l'once d'argent cent onces de cuivre. Cela change selon l'abondance des matieres en un pays. Car Suétone remarque que César avoit tant raporté d'*or* des Gaules, que la livre d'*or* en Italie ne valoit plus que sept livres & demie d'argent, quoiqu'elle en valût ordinairement douze. Le marc d'*or* ne valoit que 16 liv. du tems qu'on fit la Châsse de Sainte Geneviéve, & le marc d'argent 45 sols Parisis, selon le calcul qu'en a fait autrefois Frere Pierre le Juge, Religieux de Sainte Geneviéve à Paris, sur les anciens registres de cette Abbaye, & que Bonfons, du Breul & Malingre ont raporté dans leurs Antiquitez de Paris. Maintenant il faut 13. livres 8. neuviémes d'argent fin pour payer une livre d'*or* fin, sur le pied de l'Ordonnance à 384. livres l'*or*; & 27. livres 13. sols pour le marc d'argent.

La principale qualité de l'*or*, c'est qu'il ne dépérit point, quelque fonte qu'on en fasse; il ne se rouille point comme le fer & le cuivre; ni ne se noircit point comme le plomb, l'étain & l'argent. Le resserrement de ses parties est cause de sa dureté, de son poids, & de la résistance qu'il fait au feu. L'*or* est si ductile, qu'il s'étend sous le marteau 159. mille quatre vingt douze fois plus que son volume; & quand il passe par la filière des Tireurs-d'*or*, il s'étend à six cens cinquante & un mille cinq cens nonante fois, ainsi que témoigne M. Rohaut dans sa Physique: ce qu'il a curieusement obsèrvé & calculé avec les Ouvriers. Les plus Sçavans du pays, (du Pérou) attribuent le melange de l'*or* avec la tèrre au deluge univèrsel. Frézier, *p.* 102.

Au Pérou le poids de l'*or* se mesure par castilans: un castillan est la 100e. partie d'une livre poids d'Éspagne. Frézièr *p.* 98. Dans la Chine, les torrens entrainent beaucoup d'*or* dans la plaine, & il y a une infinité de gens qui n'ont d'aûtre métier que de le chèrcher. On le trouve dans la bouë, & parmi le sable; au reste il est si pur qu'il ne faut point d'artifice, ou pour me sèrvir du tèrme propre, de bénéfice particulièr, comme dans le Pérou, pour le retirer des pièrres, où il se trouve ordinairement engagé. P. le Comte.

Il y a de l'*or* monnoyé, *aurum signatum*; de l'*or* travaillé, *aurum factum*; de l'*or* en masse, *aurum infectum*; de l'*or* battu, *aurum tussile*; de l'*or*, filé, *aurum netum atque ancolisatum*; de l'*or* pur, *purum*; de l'*or* impur, *impurum*; de l'*or* rouge, *rufum*; de l'*or* blanc ou jaûne, *album*, *vel flavum*; de l'*or* mou, *molle*; de l'*or* dur, *durum*; de l'*or* naturel, *nativum*; de l'*or* cuit, *coctum*; de l'*or* d'Europe, *Europeum*; de l'*or* d'Asie, *Asiaticum*; de l'*or* d'Afrique, *Africanum*; de l'*or* d'Amerique, *Americanum*.

Or d'Alchymie, est de l'*or* qui n'en a que l'apparence & la teinture, & qui ne souffre point la coupelle. *Aurum chymicum*.

Or en termes du grand Art, se dit en plusieurs significations, & dans plusieurs phrâses qui suivent. Prendre l'*or*, c'est prendre la matière de la pièrre, dans le sein de laquelle l'*or* est caché, & d'où on le tire. *Or* vif des Philosophes, c'est le feu qui est dans la matière de la pièrre; c'est la portion la plus digérée, c'est-à-dire, digérée, de la vapeur des élemens. C'est la pierre parfaite au rouge. C'est l'humide radical de la nature, plein de feu. La fleur de l'*or* des Philosophes, c'est la couleur qui suit la citrinité. L'*or* en ésprit, c'est l'argent vif des Philosophes. L'*or* blanc, c'est le mèrcure hermétique. L'*or* sublimé vivifié & multiplié, c'est l'ouvrage de la pierre des Sages au rouge parfait multiplié.

On appelle de l'*or* d'*Allemagne*, du bas *or* qui n'est point au titre des monnoies ordinaires, & qui a beaucoup d'alliage, qui n'est pas pur. *Aurum mixtum*.

Or battu, *Aurum bracteale*, *interrasile*, est celui qui est tellement battu entre deux feuillets d'un parchemin appellé *bodruche*, qui est réduit en feuilles si deliées, qu'une once d'*or* fait 1600. feuilles, qui ont chácune 37. lignes en quarre, & peut dorer 400. pieds quarrez.

Or Brételé est de l'*or* appliqué sur un fond haché de petites bretelures.

Or Bruni, ou lisse, *Aurum politum*, est celui qui est poli & luisant, sur lequel on a passé le brunissoir, soit avec la sanguine, soit avec l'acier; & se dit particuliérement du vermeil doré.

Or

OR CALCINÉ. *Aurum calcinatum.* C'eſt de l'*or* qu'on a réduit en chaux, & en poudre blanche; ce qui ſe fait dans le feu de reverbère, avec le ſel armoniac & du mercure.

OR DE COQUILLE, eſt celui dont ſe ſervent les Enlumineurs, & avec lequel on écrit en lettres d'*or*, *Aurum diſſolutum.* On le fait avec des feuilles d'*or*, broyées ſur un marbre avec du miel ſortant de la ruche: puis on le laiſſe tremper quelque tems dans l'eau forte; & quand on le veut appliquer, on le détrempe avec un peu d'eau gommée, ou de l'eau de ſavon. On fait la même choſe pour l'argent.

OR DE COUPELLE, ou AFFINÉ, eſt un *or* purgé par le feu de toutes ſortes d'impuretez & de mélange. Les Latins l'ont appellé *aurum purum*, *aurum primum*, *aurum obrizum*, *aurum coctum.* On l'appelle alors de 24. carats; mais on ne le peut jamais pouſſer juſques-là, il s'en manque toûjours quelque quart de carat. L'*or* de 22. carats a une part d'argent & une de cuivre; & celui de 23. carats une demi-part, c'eſt-à-dire, une vingt-quatriéme de châcun. Il y a une mine au Pérou dont l'*or* ſe tire ſi pur, qu'il eſt de 23. carats. Boüterouë prétend que l'*électrum* des Anciens étoit de l'*or* à 19. carats, où il y avoit quatre parties d'or, & une cinquiéme d'argent; & qu'on voit encore des piéces d'or à ce titre. Dans une Ordonnance du Roi Jean il paroît que l'*or* de Paris n'étoit qu'à 19. carats, un quint, quoiqu'il y ſoit porté que c'étoit la meilleure touche qui fut en ce tems ſur la tèrre. Glaubèt Chymiſte prétend qu'il n'y a point de ſable, ni de piètre, éxcepté celle de la chaux, dont on ne puiſſe tirer de l'*or*; mais que la dépenſe excéderoit le profit. La coupelle ne purge l'*or* que des métaux impurs. Pour le ſéparer de l'argent, il faut employer l'antimoine ou la cémentation. Au XIIIe ſiécle (1272.) l'once d'*or* valoit 50. ſous tournois, qui faiſoient 25. livres de notre monnoye. M. Boizard dont le traité des Monnoyes a été imprimé en 1696. dit qu'alors le marc d'*or* valoit 457. liv. M. le Blanc à la fin de ſon traité des Monnoyes a donné des tables contenant année par année les prix du marc d'*or* & d'argent depuis l'an 1144. juſqu'à l'an 1689. le nom des éſpéces, leur loi, leur poids & leur valeur.

OR FULMINANT. *Aurum fulminans*, eſt une poudre qui ſe fait avec de l'*or* qu'on diſſout dans l'eau régale, & qu'on précipite avec de l'huile de tartre; car il ſe trouve en bas une pouſſière, qui étant déſſéchée d'elle-même, ou au bain-marie, & non ſur le feu, s'enflamme non-ſeulement par le feu; mais encore par une chaleur légère, elle fait un bruit plus violent que la poudre à canon, & briſe tout ce qui ſe trouve au-deſſous; car elle fait principalement ſon éffet en bas, au lieu que la poudre à canon le fait en haut. Un ſcrupule de cette poudre agit plus violemment qu'une demi-livre de poudre à canon, & un grain ou deux mis ſur la pointe d'un couteau, & allumée à la chandelle, fait plus de bruit qu'un coup de mouſquet. Elle ſe conſume juſqu'au dèrnier atôme.

On fait auſſi une ſemblable poudre fulminante avec trois dragmes de nitre, une & demie de tartre, & une de ſoufre, pilées & mêlées enſemble, qui fait le même éffèt, mais moins violent. On en fait auſſi avec du cuivre & du fèr.

DE L'OR HACHÉ. Voyez HACHER.

J'avois cèrtain eſprit d'ambre,
Dans un flacon d'or haché,
Qui parfumoit une chambre
Pour peu qu'il fut débouché. SÉNECÉ.

Voyez ci-aprés, OR DE RAPORT.

OR À HUILE, eſt de l'*or* en feuilles, appliqué ſur de l'*or*-couleur aux ouvrages de dehors, pour mieux réſiter aux injures du tems, & qui demeure mât.

OR MAT, eſt de l'*or* qui ne brille pas, dont la ſurface eſt inégale & non polie. *Aurum impolitum, obſcurum.* On le dit auſſi bien de la dorure que de l'*or* maſſif.

OR MONNOYÉ, eſt celui qui eſt battu & marqué de l'image d'un Prince, ou des armes d'un Etat. *Signatum.* Il ſèrt de prix commun à toutes les marchandiſes, comme louis, ſequins, piſtoles, ſultanins, &c. Le meilleur or eſt celui de ducat. Voilà de l'*or* légèr, il le faut prendre à l'once. On a fait ce payement en écus d'*or* & de poids, en éſpéces d'*or* & d'argent. Quand on dit une piſtole d'*or*, on entend une piſtole en éſpéce qui vaut ordinairement 11. l. mais qui depuis quelques années a monté juſqu'à 14. à cauſe des grands fraisqu'il a fallu faire dans ces dèrnières guèrres, qui ont commencé en 1688. & n'ont fini qu'en 1697. par la paix concluë à Riſvvick. Un million d'*or*, c'eſt un million d'écus ou trois millions de livres. En ce ſens on le dit auſſi des médailles d'*or*, ſoit qu'elles ſoient frapées ou moulées.

OR DE MOSAÏQUE, eſt de l'*or* appliqué ſur un panneau, ſur un fond, & diviſé en petits carreaux ou loſanges, dont une partie eſt ombrée de brun pour faire davantage paroître l'autre.

OR MOULU, eſt de l'*or* réduit en chaux, qui ſèrt à faire le vèrmeil doré. *Aurum calcinatum.* On l'employe auſſi à dorer le cuivre & la bronze.

OR D'ORFÉVRERIE, eſt de l'*or* ſolide & maſſif, qui eſt mis en œuvre par un Artiſan. *Aurum fabrarium.* L'Édit de François I. de 1543. porte que les ouvrages d'*or* où il n'y aura point de ſoudure ſeront à 23. carats trois quarts, & ſe vendront à raiſon de 163. livres 13. ſols le marc: & quand il y aura ſoudure, il accorde un quart de reméde. Il y avoit au Temple de Salomon, à ce que dit Joſeph, un grand Autel d'*or* maſſif, 80. mille hanaps, cent mille phioles, 80. mille plâts, 60. mille taſſes, 20. mille aſſarons, 20. mille encenſoirs, 20. mille bocals, & dix mille chandeliérs tous d'*or* maſſif, & deux fois autant d'argent. Il dit auſſi en la guèrre des Juifs, qu'Hérode fit faire une vigne d'*or* pur, dont les pampres & les raiſins étoient de la hauteur d'un homme, qui fut miſe au-deſſus des colones du temple. Joſeph fils de Gorion ajoûte qu'elle étoit du poids de mille talens d'*or*, & que les grains des grappes étoient des piérres précieuſes. Bèrniér & Tavèrniér font mention d'une pareille magnificence qu'ont entrepris les Grands Mogols pour orner une galerie; mais ils n'en ont pû achever que l'éſpace de trois trémaux de fenêtre. Pline dit qu'un Roi de Mingrélie rendit l'*or* ſi commun, qu'on le ramaſſoit dans l'eau avec des peaux de brebis, d'où eſt venuë la fable de la Toiſon d'*or*. On ramaſſe encore en quelques endroits l'*or* avec des peaux de brebis; mais ce n'eſt pas là une marque qu'il ſoit fort commun. Toutes ces richeſſes ne ſont rien au prix de celles de l'Amérique. Voyez PÉRUV.

OR EN PIGNE. Tèrme de Mines. Quand on a ceſſé de moudre le minerai, on ramaſſe la pâte d'*or* & de Mèrcure, qu'on trouve au fonds de l'endroit le plus creux de l'auge; on le met dans un nouet de toile pour en éxprimer le mèrcure autant qu'on peut; on la fait enſuite chauffer pour faire évaporer ce qui en reſte, & c'eſt ce que l'on appelle de l'*or en pigne.* FRÉZIÈR, *p.* 97.

OR POTABLE, *Aurum potabile*, eſt une compoſition que font quelques Charlatans, qui eſt jaune, & qu'ils font accroire être de l'*or* diſſous pour la mieux vendre, quoiqu'il ſoit cèrtain que l'*or* n'a aucune qualité propre pour la nourriture, ni pour la guériſon. Tout le monde n'eſt pas de ce ſentiment comme on le vèrra ci-aprés. D'habiles gens croyent que l'*or* peut être utile dans la Médecine. Les Chymiſtes appellent *or potable*, une médecine faite du corps même de l'*or*, & réduite ſans aucun corroſif en une gomme ou ſubſtance ſemblable au miel, & de couleur de ſang. Cette gomme détrempée avec de l'éſprit de vin, acquiért une couleur de rubis, & s'appelle *teinture d'or.* Une once de cette teinture mélée avec 16. onces d'autre liqueur, s'appelle proprement *or potable*, à cauſe qu'elle a une couleur d'*or* vif & brillant, & l'on dit que c'eſt un reméde ſouverain contre pluſieurs maladies. Fabèr Médecin du Roi d'Angletèrre en a fait un traité. Un Médecin modèrne prétend que l'*or* eſt une réſine tirée de la tèrre, & que le grand ſécret de l'*or potable*, ne conſiſte pas à diſſoudre cette réſine par le moyen des corroſifs, mais avec une eau où elle ſe fonde, comme la neige ou la glace ſe fondent dans l'eau chaude; & cette eau ne ſçauroit être que l'eau tirée de l'*or*, conformément à un axiôme qu'il ſuppôſe, & qui eſt que les matières d'une nature différente n'ont point entrée, ou comme il parle, ingrès les unes dans les autres, mais que châque levain ou diſſolvant doit être pris dans les corps du même genre. Le même Auteur obſerve que le ſang & l'urine fourniſſent un ſel ammoniac, qui mêlé avec l'eau forte agit ſur l'*or*. D'où il conjecture qu'il pourroit y avoir une conformité de nature entre le ſang & l'*or*; & que par conſéquent, qui auroit un *or* bien ouvèrt, & bien ſubtiliſé, auroit une réſine & un feu qui augmenteroit le ſang.

OR DE RAPPORT, eſt de l'*or* ſolide, & taillé en divèrſes figures, qu'on enchâſſe dans du fèr. *Aurum ſolidum.* On l'appelle auſſi *or haché*, à cauſe qu'on l'enfèrme dans du fèr haché ou creuſé à queuë d'aronde, tel que celui de la damaſquinure.

OR REPASSÉ, eſt de l'*or* qu'on a repaſſé au pinceau avec du vèrmeil, pour lui donner un plus bel œil, ou pour cacher des défauts.

OR ROUGEATRE, OU VÈRDATRE, eſt celui qui eſt glacé de rouge ou de vèrd, pour détacher les bas-reliéfs & les ornemens de leur fond.

OR SCULPÉ, eſt de l'*or* appliqué ſur du blanc, gravé de rinceaux & d'autres ornemens.

OR TRAIT, *Aurum textile*, eſt celui qu'on paſſe par la filière que préparent les Tireurs-d'*or*, dont on fait quelques ouvrages d'orfévrerie, comme les cordons des Evêques; mais l'*or trait*, d'ordinaire, n'eſt que de l'argent doré qu'on paſſe par la filière, dont la dorure ſe conſèrve juſques dans les moindres filèts; & c'eſt de cet *or* dont on fait les paſſemens, les étoffes, les ouvrages à fond d'*or*, ou qui ont des filèts d'*or*, qui ſont battus d'*or*, qui

qui ſont friſez, brochez d'*or*. De la toile d'*or*, du drap d'*or*, &c. Le meilleur *or* de cette nature eſt celui de Milan.

Or vierge, c'eſt de l'*or* tel qu'on le tire des mines d'*or*, ſans avoir ſouffert le feu ; d'où vient que les Grecs le nomment ἄτυπον. Il eſt ſi mol, qu'avec la main on y peut empreindre la figure d'un cachet, & il ne peut pas même ſervir à faire des boucles, des pendans d'oreilles, n'étant pas aſſez dur pour ſoutenir la figure circulaire. On y mêle de l'émeril, qui augmente ſon poids, ſa dureté, & ſa couleur.

On dit en têrmes de Broderie, de l'*or* plat, de l'*or* friſé, de l'*or* à grains d'orge, &c.

En têrmes de Broderie on appelle *or nué*, *aurum intextum*, celui qui ſur les extrémitez eſt couvert de ſoie, de diverſes couleurs ſelon les nuances, pour le rendre plus gai. Un compagnon Brodeur, pour ſon chef-d'œuvre, doit faire un quarré tout d'*or nué*, qui repréſente pluſieurs perſonnages.

Marc d'or, en Latin *Bes auri*, ſignifie un poids de huit onces d'*or* qui vaut d'ordinaire 360. livres, & depuis l'Édit du mois de Mai 650. liv. 10. ſ. 11. d. s'il eſt pur, & 900. liv. monnoyé en Louis d'*or* du titre de 22. carats, du poids de 7. d. 16. grains, $\frac{5}{17}$ à la taille de 25. au marc, au remède de poids de 12. grains, & d'un quart de carat de fin par marc, & valant 36. liv.

Il ſignifie auſſi un droit qu'on a impoſé ſur les Offices, quand ils ſont vacans, dont le fonds a été deſtiné pour l'entretien des Chevaliers du Saint-Eſprit. Il y a un Tréſorier du *Marc-d'or*. Il faut joindre aux proviſions d'un Office les quittances du *Marc-d'or*.

Il y a en Médecine & en Chymie différentes préparations de l'*or* : La dépuration, la pulvérization, l'extraction dont l'effet eſt le ſel, le mercure & la teinture d'*or*. Enfin l'extinction de l'*or* dans les liqueurs. Ces préparations rendent l'*or* utile à la guériſon de pluſieurs maladies. Mais dans l'uſage qu'on en fait il y a des abus à éviter. Le prémier eſt de mêler quelques feuilles d'*or* crud dans des poudres ou des électuaires. Le ſecond d'en mêler dans des eaux qu'on veut diſtiller, ou déja diſtillées. Le troiſiéme d'en mettre dans un bouillon en le faiſant cuire. Le quatriéme d'en uſer dans toutes les maladies comme d'une panacée. Borrhy dans une lettre à Bartholin remarque qu'ayant pluſieurs fois éteint dans l'eau un lingot d'*or* fin qu'il avoit fait rougir au feu, il a trouvé le poids de ce lingot notablement diminué ; & qu'ayant fait enſuite évaporer l'eau, il en a tiré un peu d'*or*. Ce qui fait voir, dit-il, que les parties les plus ſubtiles de l'*or* paſſent dans les liqueurs, où on l'éteint ; & delà vient que ces liqueurs ont des vertus admirables pour la guériſon de pluſieurs maladies.

Or. Ce mot eſt ſouvent pris au figuré pour ſignifier, Richeſſe, tréſor, amas de choſes précieuſes, appellées du nom d'*or*, parce que l'*or* en fait ordinairement la plus excellente partie. *Divitiæ, theſaurus.*

*L'*or *même à la laideur donne un teint de beauté.* Boil.

*L'*or *cette indigne amorce, & ce honteux appas,*
De l'ame la plus vile, & du cœur le plus bas,
Ce néant précieux, cette vapeur luiſante. Brèb.

*Si l'*or *ſeul a pour vous d'invincibles appas,*
Fuyez ces lieux charmans qu'arroſe le Permeſſe ;
Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe. Boil.

Ce malheureux avare
*Ne poſſédoit pas l'*or ; *mais l'*or *le poſſédoit.* La Font.

Une *tonne d'or*, c'eſt cent mille francs, ou quarante mille écus, ſelon les Hollandois, qui meſurent auſſi leurs richeſſes. *Auri dolium.*

Veau d'or, *Vitulus aureus.* Eſt un veau que les Hébreux firent dans le déſert pour l'adorer, pendant l'abſence de Moïſe, qu'à ſon retour il fit briſer & mettre en poudre. On appelle auſſi *veau d'or* un riche ſot ; & on dit, Adorer le *veau d'or*, quand on fait la cour à un homme riche pour en tirer quelque avantage.

Nombre d'or. Numerus aureus. Têrme de Chronologie. Il eſt expliqué à Nombre.

L'Ane d'or. Aſinus aureus. C'eſt un Livre d'Apulée, où ſous la fiction d'une métamorphoſe d'homme en âne, il enſeigne beaucoup de moralitez.

Bulle d'or. Bulla aurea. Eſt expliquée à ſon ordre. Voyez Bulle.

Drap d'Or. Nom d'une eſpéce de prune. Il ſe dit auſſi d'une Renoncule, & d'une Tulippe. Voyez au mot Drap. *T. II. p.* 637.

Or, ſe dit auſſi de ce qui eſt d'un jaune brillant. *Colorem aureum redolens.* Les citrons ſont de couleur de jaune d'*or*. Cette chevelure blonde eſt d'un jaune d'*or*. Elle arrache l'*or* de ſes cheveux. Main.

En Poëſie on dit que le ſoleil a des rayons d'*or* ; qu'il y avoit des pommes d'*or* dans le jardin des Héſpérides ; que la pomme d'*or* de Vénus fut la pomme de diſcorde ; que Jupiter vint voir Danaé en pluie d'*or* : que tout ce que touchoit Midas devenoit *or* ; à quoi Boileau faiſant alluſion dit :

Son livre eſt d'agrémens un fertile tréſor,
Tout ce qu'il a touché ſe convertit en or.

On dit auſſi qu'il y a eu un ſiécle d'*or Seculum aureum*, où l'on vivoit dans l'innocence & dans l'abondance : qu'un bon Prince ramene ſur la terre le ſiécle d'*or*. L'âge d'*or* n'a ſubſiſté que dans l'imagination des Poëtes. S. Évr. Voyez-en la deſcription dans Heſiode, *Opera & dies*, *v.* 108. & ſuiv. & dans Ovide, Metam. L. I. v. 89. & ſuiv. On ſouhaite des jours filez d'*or* & de ſoye ; pour dire, une vie douce & glorieuſe, &c.

Or, en têrmes de Blaſon, eſt la couleur jaune de l'Écu, ce qui repréſente le prémier métail. *Flavus color.* Il portoit d'*or*, au lion de gueules. Le Roi de France porte d'azur à trois fleurs de lys d'*or*. Il eſt repréſenté par les Graveurs par un nombre infini de petits points, & il eſt le ſymbole de la ſageſſe, tempérance, foi, force, & conſtance, &c.

Toison d'Or, Ordre Militaire. Voyez Toison.

Or, ſe dit proverbialement en ces phrases. Il a couté plus d'*or*, il a mangé plus d'*or* qu'il n'eſt gros ; pour dire, qu'il a bien couté à élever, qu'il a fait une fort grande dépenſe. On dit auſſi à un homme qu'on menace de vengeance, après qu'il a eu quelque avantage ; c'eſt de l'*or* de Toulouſe qui lui coutera bien cher ; parce qu'il a été malheureux aux familles qui l'ont poſſedé. On dit que tout ce qui reluit n'eſt pas *or* ; pour dire, que toutes les choſes ne ſont pas ce qu'elles paroiſſent. On dit auſſi d'une marchandiſe de bon debit, que c'eſt de l'*or* en barre. On le dit en général de tout ce qui eſt très-avantageux, lucratif, utile.

Ami tu te fais tort, ton génie eſt ſi rare,
Dit Térence, il faudroit t'addonner au barreau,
Pour toi ce ſeroit or en barre. Sénèc.

On dit de celle qu'on a achetée chérement, qu'on l'a achetée au poids de l'*or*. On dit auſſi, qu'on n'en peut avoir ni pour *or*, ni pour argent ; pour dire, que la choſe eſt fort rare, qu'elle eſt enlevée par les Puiſſances. On dit auſſi d'un poids fort égal, qu'il eſt juſte comme l'*or*, comme celui ou l'on peſe l'*or*. On dit auſſi, qu'on ne feroit pas une choſe pour tout l'*or* du monde, pour tout l'*or* du Perou, à quelque prix que ce ſoit. On dit pour louer un homme, qu'il vaut ſon peſant d'*or* ; & pour dire, qu'il eſt riche, qu'il eſt tout d'*or*, qu'il eſt tout couſu d'*or*, on le fait tout d'*or*. On dit qu'un homme dit d'*or*, & ſi il n'a pas le bec jaune, pour dire populairement, qu'il parle bien, & à notre avantage ; & on l'appelle Saint Jean bouche d'*or*, quand c'eſt un babillard qui ne peut garder un ſecret. On dit auſſi, Promettre des monts d'*or* ; pour dire, Faire de grandes & vaines promeſſes. On dit auſſi d'une maiſon bien parée, que ce n'eſt qu'*or* & azur. On dit qu'aux premiers ſiécles de l'Egliſe les Evêques étoient d'*or*, & avoient des croſſes de bois ; & que c'eſt maintenant le contraire. On dit auſſi qu'il faut faire un pont d'*or* à ſes ennemis ; pour dire, qu'il faut faciliter leur retraite, & ne les pas mettre au déſeſpoir.

Or. ſ. m. Nom d'une monnoye de compte en Perſe. Un *or* vaut cinq abaſſis, & un abaſſi vaut dix-huit ſols ſix deniers de notre monnoye : ainſi un *or* fait quatre livres douze ſols ſix deniers, monnoye de France.

Or & Ores. adv. Maintenant. *Nunc, nunc demum, nunc primum.* Ils ſont vieux, & n'ont plus d'uſage que dans leurs dérivez, *deſormais, dorejenavant.*

Or. Conjonction allomptive qui commence la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme. *Atqui, ideo. Or* eſt il que l'homme eſt un animal. Elle ſert auſſi quelquefois de tranſition. *Or* pour revenir au point où nous en étions. *Or* donc, il faut ſçavoir.

Or, eſt quelquefois adverbe excitatif. *Igitur, ergo, eia, age, agite, agedum. Or* çà recommençons. *Or* ſus, c'eſt tout de bon. *Or* çà expliquez-moi votre penſée. Un vieux Noël commence ainſi :

Or *nous dites Marie,*
Que faiſiez-vous alors ?

M. de Coulanges l'a imité dans ſon Dialogue avec M. De Lamoignon.

Or *dites-nous Coulanges,*
Magiſtrat ſans pareil,
Par quel deſtin étrange
Quittez-vous le Conſeil ?

OR. Voyez Péricop.

Le Mont d'Or, ou le Mont Dor. *Mons Aureus, Durnus, Dorlut.*

C'eſt

C'eſt une montagne de l'Auvèrgne. Elle eſt fort haute & ſituée à cinq lieuës de Clèrmont, vèrs le nord-oueſt.

ORA.

ORACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois de la Sèrvie, maintenant de la Boſnie. *Oracum.* Elle eſt près de la Drina, à vingt-quatre lieuës de Belgrade, vèrs le ſud-oueſt. MATY.

ORACLE. ſ. m. Réponſe d'ordinaire ambiguë, & obſcure que les démons faiſoient au peuple ſur les choſes à venir, ou par la bouche des Idoles, ou par celles de leurs Prêtres. *Oraculum.* La Prêtreſſe entroit en fureur quand elle rendoit ſes *oracles.* Crœſus fut joué par l'équivoque & l'ambiguité de l'*oracle*, qui pouvoit recevoir des intèrprétations différentes. S. ÉVR. On eut beau étudier l'*oracle*, on ne l'entendit qu'après qu'il fut accompli. ABLANC. Tous les *oracles* étoient captieux & obſcurs, les Décrêts de Foi du Concile de Trente ſont autant d'*oracles* dictez ſous la direction du S. Eſprit.

ORACLE, ſe dit auſſi en parlant du lieu où l'on alloit chèrcher cette réponſe, & du faux Dieu qu'on croyoit conſulter. *Oraculum.* Les principaux *oracles* de l'Antiquité ſont celui d'Aba, dont parle Hérodote L. I. celui d'Amphiaraüs, celui des Branchides qui étoit à Dedyme, celui des Camps à Lacédémone, celui de Delphes, celui de Dodone, celui de Jupitèr Hamnon, celui de Nabarca dans la ville d'Anarlaque, près de la mèr Caſpienne, celui de Trophonius, dont Hérodote fait mention en ſon I. livre, celui de Chyſopolis, de Claros en Ionie, de Milète, de Mallos, de Patarée, de Pella en Macédoine, de Phaſélide en Cilicie, de Sinope en Paphlagonie, la tête d'Orphée, dont parle Philoſtrate dans la vie d'Apollonius L. IV. & ailleurs, l'*oracle* de Truphonius, dont parle Lucien *Dialog. de Necrom. & de Troph.* & M. Félibien *De la vie des Archit. L. I. p. 5.*

L'*oracle* de Délphes a été le plus fameux de l'Antiquité. Tous ces Princes envoyoient conſulter cet *oracle*; c'étoit l'*oracle* d'Apollon. Il a été décidé par des eſprits du prémier ordre, que tous ces prétendus *oracles* n'étoient qu'une ſupèrcherie de l'avarice des Prêtres païens, ou un artifice de la politique des Souverains. AB. DE VILLARS. Les *oracles* étoient des fourberies humaines dont les Démons ne ſe mêloient point. BAYL. Les Prêtres avoient grand ſoin de ménager la réputation des *oracles*, & d'en juſtifier les trompeuſes ambiguitez. FONT. Le Démon voulut avoir ſes *oracles* dans le Paganiſme, pour impoſer aux hommes en imitant la Divinité. S. ÉVR. C'eſt un des bons mots de Diogéne, qui a dit que ceux qui ont de l'eſprit ſe peuvent fort bien paſſer des *oracles.* Les réponſes de l'*oracle* étoient ambiguës, & préparées à tout évenement. ID. Les *oracles* parloient doublement & obliquement, pour amuſer les hommes, & non pas pour les inſtruire. MONT.

Un Oracle *dit-il tout ce qu'il ſemble dire?* RACIN.

Un Oracle *toûjours ſe plaît à ſe cacher,*
Toûjours avec un ſens il en préſente un autre. ID.

Plutarque a fait un traité des *oracles* qui ont ceſſé. Vandal en a fait un traité exprès pour prouver que les *oracles* n'avoient point ceſſé au tems de la naiſſance de JÉSUS-CHRIST, & qu'ils ont duré juſqu'à la ruine du Paganiſme ſous l'Empire du Grand Theodoſe.

Le P. Baltus Jéſuite a fait un ouvrage ſçavant, où il réfute Vandal & M. Fontenelle ſur les *oracles*, & montre qu'il y a eu veritablement des *oracles*, qu'on ne peut attribuer aux fourbes & aux artifices des Prêtres ou Prêtreſſes, & que pluſieurs de ces *oracles* ont ceſſé dans les prémiérs ſiécles de l'Egliſe, ou par la vèrtu de J. C. ou par les prières des Saints. Dans le IXe. recueil des Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires Jéſuites, il y en a une du P. Bouchet au P. Baltus, où l'on confirme, par ce que l'on expérimente tous les jours aux Indes, ce que le P. Baltus a dit des anciens *oracles* des Païens. Il eſt cèrtain, dit-il, que les Démons rendent encore aujourd'hui des *oracles* aux Indes, & qu'ils les rendent non pas par le moyen des Idóles, ce qui ſeroit ſujet à l'impoſture & à l'illuſion: mais par la bouche des Prêtres de ces mêmes Idoles, ou quelquefois de ceux qui ſont préſens, quand on invoque le Démon. Il n'eſt pas moins vrai que les *oracles* ceſſent dans ce pays, & que les Démons y deviennent muets & impuiſſans, à meſure qu'il eſt éclairé de la lumière de l'Évangile. LETTR. ÉDIF. IXe Rec. p. 64. Avant le P. Baltus, un Allemand nommé George Mœbius, Profeſſeur de Théologie dans l'Univèrſité de Leipſick, avoit refuté M. Vandal dans un traité qu'il imprima à Leipſick en 1685. in 4°. Voyez les Journaux de Leipſick 1685. p. 374.

D'abord l'*oracle* de Delphes répondoit en vèrs, & il ſe réduiſit à la próſe, dès que les railleurs commencèrent à ſe mocquer de ſes méchans vèrs. BAYL. C'eſt Euſebe qui a voulu pèrſuader aux Chrétiens que la venuë de JÉSUS-CHRIST avoit impoſé ſilence aux *oracles.* On peut voir par les loix de Théodoſe, de Gratien & de Valentinien juſqu'à l'an 385. que l'on conſultoit encore les *oracles.* Cicéron dit que les *oracles* commencèrent à ſe taire, & à ne répondre plus, lorſque les hommes moins crédules commencèrent à s'appèrcevoir qu'il y avoit de la fraude. Plutarque allégue deux raiſons de la ceſſation des *oracles*: l'une fut le chagrin d'Apollon, qui indigné de ſe voir intèrrogé ſur des bagatelles, ne daigna plus répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit: l'aûtre que quand les Génies, ou Démons prépoſez pour diriger les *oracles* venoient à s'éteindre & à mourir, il falloit néceſſairement que les *oracles* vinſſent à finir. Plutarque ajoûte une cauſe plus naturelle de la ceſſation des *oracles*; c'eſt l'état de la Grèce deſèrte, & ravagée par la guèrre. La médiocrité du gain fit tomber les Prêtres dans une négligence qui laiſſa trop voir la fraude & l'impoſture, parce que l'on ne prenoit plus d'aſſez bonnes meſures pour les cacher. Les Sçavans ne conviennent point ſi les *oracles* étoient des artifices des hommes, ou des prédictions du Démon. Le plus grand nombre des Pères de l'Egliſe ont crû que c'étoit le Démon qui rendoit les *oracles*, & qui prenoit plaiſir à ſe mocquer des hommes par ſes réponſes douteuſes & enveloppées. Voſſius a crû auſſi que les Démons s'en mêloient, & que ſi les *oracles* parloient obſcurément, c'eſt qu'ils ne ſçavoient pas préciſément l'avenir; & en s'expliquant ambiguëment, ſi l'évenement n'étoit pas tel qu'ils l'avoient promis, ils faiſoient croire qu'on avoit mal entendu l'*oracle.* Voyez les ouvrages citez ci-deſſus. Les *oracles* ne répondoient qu'en tèrmes douteux & équivoques & s'ils rencontroient quelquefois, c'étoit ou par hazard, ou parceque leurs réponſes avoient un double ſens. Comme leurs prédictions pouvoient ſouffrir des intèrprétations différentes, il pouvoit arriver qu'ils devinoient juſte, & que par bonheur pour l'*oracle*, il avoit raiſon par quelque éxplication à laquelle il n'avoit pas penſé lui-même. Euſebe a conſèrvé quelques fragmens d'un Philoſophe nommé Oenomaüs, qui indigné contre les *oracles* dont il avoit ſouvent été la dupe, réfuta, pour s'en vanger, toutes leurs impèrtinences. Quand on te vient conſulter, dit-il, en s'adreſſant à Apollon, ſi tu lis dans l'avenir, pourquoi te ſèrs-tu d'éxpréſſions que l'on n'entendra pas? ne ſçais-tu pas bien qu'elles ne ſeront point entenduës? Et ſi tu le ſçais, tu te plais donc à te jouer de nous. FONT. La réponſe trop étudiée de l'*oracle*, & ajuſtée avec trop d'art, marquoit l'embarras du Dieu, qui ne vouloit rien hazarder en parlant trop clairement & trop poſitivement. ID.

ORACLE, ſe dit auſſi chez les Chrétiens, des paroles de Dieu & des Prophétes, des écrits & des réponſes divines & infaillibles. *Divina oracula.* C'eſt en ce ſens qu'on dit que les paroles de l'Écriture ſont des *oracles* divins; qu'il faut aller conſulter l'*oracle*, quand on y va chèrcher la déciſion de quelque doute. Tous les *oracles* du Seigneur ſont conſtans & infaillibles. PORT. R. Nous avons encore les *oracles* des Prophétes, auſquels vous devez vous arrêter. ID. Seigneur, vos *oracles* ont été mes conſolations & mes délices. ID.

ORACLE, ſe dit encore des hommes, quand ils ſont éloquens & revêtus de quelque autorité, & de leurs paroles, quand elles ont quelque choſe de ſententieux, de déciſif. Les ordres du Roi ſont des *oracles*, qu'on révère par tout. *Regis Edicta.* Vaugelas eſt un des *oracles* de notre langue. Les déciſions, les paroles d'un tel Auteur ſont autant d'*oracles.* Saint Thomas eſt l'*oracle* que les Scholaſtiques conſultent. On va entendre ce Prédicateur comme un *oracle.* Ce nouvel Auteur prend quelquefois un ton d'*oracle*, & décide de tout ſouverainement dans les compagnies. BOUH. Ce grand Magiſtrat étoit digne de prononcer les *oracles* de la juſtice dans le plus majeſtueux de ſes tribunaux. BOSS. Dans la naiſſance des mouvemens, il étoit conſulté comme l'*oracle* de la Fronde. LA ROCHEF. Les Sçavans prétendent que leurs déciſions ſont autant d'*oracles* que le commun des hommes doit reſpecter. LA PL. Ceux qui peuvent à toute heure conſulter l'*oracle.* PELISS.

Il va chèrcher Caton ce ſublime génie,
*L'*Oracle *de l'Etat, & le Dieu d'Auſonie.* BRÉBEUF.

ORACLE, ſe dit auſſi de la raiſon, parce qu'en effet nous ne devons jamais rien entreprendre ſans l'avoir conſultée. *Ratio.* La raiſon eſt l'*oracle* que nous devons conſulter inceſſamment. M. ÉSP.

ORAGE. ſ. m. Tempête: grande agitation de l'air, vent impétueux, groſſe pluye ordinairement de peu de durée, & quelquefois accompagnée de vents, de grêle, d'éclairs, & de tonnèrres. *Procella, tempeſtas, furens ventus, vis major.* La mèr Baltique, la mèr Ægée, ſont ſujettes à de furieux *orages.* Les galères

lères vont tèrre-à-tèrre, parce qu'elles ne peuvent pas réſiſter à l'*orage*; elles ne s'éloignent pas des ports où elles puiſſent ſe mettre à couvèrt de l'*orage*. Les grands vaiſſeaux ne craignent ni les vents ni les *orages*, ils ne craignent que la tèrre & le feu. Les tremblemens de tèrre ſe mettent au rang des *orages*. Les ouragans ſont les plus violens de tous les *orages*. L'air eſt plein d'*orage*. VOIT. L'obſcurité des bois joint à celle de l'*orage* leur déroba la lumière. VAUG.

Ce mot vient du Grèc ἀηρὸς, *Ciel*, parce que les *orages* viennent du Ciel. On dit encore en quelques lieux *ourage*. Du Cange dérive le mot d'*orage*, de *orago*, qu'on a dit en la baſſe Latinité en la même ſignification, & qu'il croit être formé *ab aura*.

ORAGE, ſe dit figurément en choſes morales, d'un malheur paſſager, d'un trouble public ou domeſtique qui ne dure guère. *Tumultus popularis*. Les émotions populaires ſont des *orages* qui ſe calment aiſément. La diſſenſion des Princes cauſe de grands *orages*, de grands troubles à la Cour. Le vaiſſeau de l'Égliſe a été long-tems battu de l'*orage*, mais il a ſurmonté tous les *orages*, toutes les pèrſécutions des Tyrans. Je vois fondre ſur moi un *orage* ſoudain d'impétueuſes réprimandes. MOL. Sauvons-nous de ces *orages* d'importunité qui feroient pèrdre patience, non-ſeulement à mon chagrin, mais auſſi à votre complaiſance. BALZ. Chèrcher des retraites & des abris contre les *orages* du monde. ABB. DE LA TR.

ORAGEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux orages. *Procelloſus*. La mèr eſt fort *orageuſe* vèrs le cap de Bonne-Eſpérance. Le golfe de Lion eſt *orageux*. Dans un tems ſi *orageux* il n'y avoit rien qui me pût ſecourir. VOIT.

ORAGEUX, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Procellis infeſtum*. Cette vie n'eſt qu'une mèr *orageuſe*, troublée de mille paſſions qui l'agitent. Il eſt dangereux d'eſſuyer les mouvemens *orageux* de la colère de ce Prince.

ORAILLE. Vieux ſ. f. Orée. BOREL. *Ora*.

ORAIRE, ou ORARIUM. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Orarium*. Nom qu'on a donné autrefois à cette partie des vètemens ſacrez que nous appellons *étole*. Autrefois on mettoit l'*oraire* ſur la tunique ou dalmatique. Les Auteurs des Liturgies le diſent éxpreſſément, & on le voit ainſi repreſenté à Rome dans pluſieurs tableaux.

Les Bollandiſtes remarquent en différens endroits que ce mot n'a pas toûjours la même ſignification. Il ſe prend quelquefois pour rochet, ou petit habillement de toile, que portent les Évêques; quelquefois pour un linge qui ſert à eſſuyer la bouche. Dans le 25e chap. du IVe Concile de Tolède, l'*oraire* eſt un habillement des Prêtres & des Diacres, mais non pas des Soudiacres, enſorte qu'il ſemble que ce ſoit l'étole. Et de vrai Pièrre de Blois, ſerm. 41. l'appelle *oraire*, ou étole. Voyez les *Acta SS. Januarii X.* ſur la vie de S. Agathon, & *Febr. T. I. p.* 573. *Not. e.* Dans la vie de S. Léon Thaumaturge Évêque de Catane en Sicile, c'eſt un habillement qui ſe met au cou. Voyez les *Acta SS. Febr. T. III. p.* 225. *n.* 14. L'*oraire*, linge à eſſuyer la bouche, fut mis en uſage à Rome par Aurélien. Voyez Vopiſcus dans ſa vie, C. 48. On appelloit ceux qui en portoient *Orariaires*, & par corruption *Auvarienus*. Le Concile de Maïence tenu en 813. ordonne *can.* 28. que les Prêtres porteront toûjours l'*orarium*, ou étole, pour marque du ſacèrdoce. *Fleury*. Le canon 11e du Concile de Bragues de l'an 563. ordonne que les Diacres ne cacheront point l'*orarium*, c'eſt-à-dire, l'étole; mais la porteront ſur l'épaule pour ſe diſtinguer des Soudiacres. *Fleury*. Le IVe Concile de Tolède, *can.* 40. ordonne que les Diacres ne porteront qu'un *orarium* ou étole, & non pas deux, & qu'il ne ſera orné ni d'or ni d'aucunes couleurs. Ces ornemens l'ont pourtant emporté dans la ſuite, & l'*orarium* qui n'étoit que de linge autrefois, n'eſt plus que d'étoffe depuis longtems.

Ce mot a différentes étymologies, ſelon ſes différens ſens. Il vient ou d'*ora*, le bord de l'habit, ou bien de *os*, *oris*, la bouche. Voyez Saumaiſe ſur Vopiſcus dans la vie d'Aurélien C. 48. Gerard. Joan. Voſſius L. III. de *Variis Gloſſematis C.* 30. & Meurſius dans ſon Gloſſaire, auſſi-bien que Suicèr & Hoffman.

Alcuin dit que ce nom vient de ce qu'on accordoit autrefois aux Orateurs ſacrez, c'eſt-à-dire, aux Prédicateurs, de porter l'étole en prêchant, ce qui ſe pratique encore aujourd'hui en Flandres.

ORAISON. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Diſcours, aſſemblage de pluſieurs paroles rangées avec ordre. *Concio*, *oratio*. Les Grammairiens diſent que tout diſcours eſt compoſé de huit parties d'*Oraiſon*, le Nom, le Pronom, le Vèrbe, le Participe, l'Advèrbe, la Prépoſition, la Conjonction & l'Intèrjéction. L'article ne doit point paſſer pour une partie d'*Oraiſon*, mais pour un pronom. L'objèt de la Grammaire eſt la bonne conſtruction des parties de l'*Oraiſon*, du diſcours.

ORAISON, ſignifie auſſi une harangue, diſcours étudié & poli qu'on prononce en public, ou qui eſt compoſé à ce deſſein. On prononce des *Oraiſons* funèbres aux obſèques des Grands, qui contiennent leur éloge. Valerius Publicola fut le premier parmi les Romains qui fit une *Oraiſon* funèbre aux obſèques de Brutus. Au commencement on n'en fit que pour les hommes. Enſuite on commença à en faire auſſi pour les Dames, parce qu'elles avoient contribué généreuſement de leurs joyaux pour faire un préſent que l'on vouloit envoyer à Delphes. Plutarque *in vita Camilla*. Les Profeſſeurs qui entrent en poſſeſſion d'une chaire, ont coûtume de faire des *Oraiſons* publiques & ſolennelles. Les Régens de Rhétorique, font des *Oraiſons* à leurs écoliers, au commencement de l'année, & en quelques autres occaſions. Les Anciens appelloient auſſi *Oraiſons*, les Plaidoyers & les Harangues qu'ils faiſoient au peuple, & les autres compoſitions d'éloquence, comme les *Oraiſons* d'Iſocrate, de Demoſthène, de Cicéron. En ce ſens on dit en Rhétorique, qu'il y a cinq parties de l'*Oraiſon*, l'Éxorde, la Narration, la Confirmation, la Confutation & la Péroraiſon.

ORAISON, ſignifie plus ordinairement chez les Chrétiens, une Prière qu'on fait à Dieu, ou pour lui demander des grâces, ou pour le remèrcier de ſes bienfaits. *Precatio*, *ſupplicatio*, *compreccatio*, *preces*. Ce ſaint homme eſt en continuelle *oraiſon*. JÉSUS-CHRIST fit mettre les Apôtres en *oraiſon*, de peur qu'ils n'entraſſent en tentation. Il fit une *oraiſon* à ſon Père dans le Jardin des Olives. Les jours entiers ſuffiſent à peine à la fèrveur de vos *oraiſons*. FLECH. Une vie mêlée d'action, & d'*oraiſon*. ID. L'Évangile dit qu'il y a une eſpéce de Démons qui ne ſe chaſſent que par jeune & *oraiſon*.

En ce ſens on diſtingue trois ſortes d'*oraiſons*; la *vocale*, *Oratio*, *vocalis*, qui eſt l'*oraiſon* ordinaire, qu'on prononce de bouche, & qu'on revêt de paroles & de ſons, avec quelque ordre, & quelque méthode. L'*oraiſon Mentale* eſt celle qui ſe forme dans le cœur, & qui y demeure. *Mentalis*. L'ordre, & la méthode n'y ſont pas néceſſaires. Mais les réflexions & la méditation y entrent. L'*oraiſon jaculatoire* ſignifie des élancemens de l'âme, courts, & qui s'éxpriment en peu de paroles, ou en peu de penſées; mais véhémentes & ardentes. *Jaculatoria*. Ce ſont là, ſelon les Myſtiques, les *oraiſons* vulgaires & ordinaires. *Vulgaris*, *communis*. Mais l'*oraiſon* éxtraordinaire eſt l'*oraiſon paſſive*. *Paſſiva*. Cette *oraiſon paſſive* eſt une acte de foi, par lequel on ſe met devant Dieu, pour ne faire attention qu'à ſa toute préſence, non pour le connoître, mais uniquement pour l'aimer. L'âme pendant la ſublime *oraiſon* doit ſe tenir comme abîmée en Dieu, & demeurer dans un état d'inaction, & de paſſiveté, pour ſe laiſſer entrainer en ſilence par l'impulſion divine. BOSS. L'*oraiſon paſſive* eſt la ſouveraine pèrfection des contemplatifs; c'eſt l'*oraiſon* de repos, d'union, de quiétude, & de parfaite tranquilité. JU. L'*oraiſon de quiétude* conſiſte à ſe poſer comme immobile devant Dieu, ſans action ni extérieure, ni intérieure, ſans mouvement, & ſans penſée. En cet état toute induſtrie propre celle, & tous propres éfforts ſont éxclus; & il ſe fait une abſolue ligature des puiſſances de l'âme, & une ſuſpenſion de tous ſes actes. BOSS. On appelle auſſi cette *oraiſon paſſive*, ou de *quiétude*, une *oraiſon d'union*, parce que l'âme dans cette *oraiſon* ſe trouve parfaitement unie à Dieu, & comme transformée en ſa divinité. Les Myſtiques l'appellent encore l'*oraiſon du ſilence*, non ſeulement parce qu'elle impoſe ſilence à toutes les paſſions, mais à toutes les puiſſances de l'âme qui demeurent liées & ſuſpenduës. JU. La Mère de Chantal l'appelle *oraiſon d'abandon*, parce que dans cet état l'âme s'oublie entièrement elle-même, & qu'elle fait d'elle-même un abandon général. On appelle encore ce bienheureux état une *oraiſon de ſimple regard*, ou un regard amoureux. L'*oraiſon* paſſive eſt auſſi un *raſſaſiement*, parce que l'âme ſe trouve ſi remplie de Dieu, qu'elle n'a que du dégoût pour les choſes mondaines, ou une yvreſſe, parce que c'eſt un tranſport, & une élévation de l'âme qui ne ſe connoit plus. JU. Il eſt impoſſible de concevoir une *oraiſon* ſans action, & purement paſſive.

ORAISON, ſe dit encore dans un ſens plus étroit, d'une cèrtaine prière qui eſt propre pour l'office du jour, ou pour les commémorations des fêtes & feries. Elle eſt preſque toûjours précedée d'une antienne, & d'un vèrſet. L'*oraiſon* du jour tèrmine les Laudes, Prime, Tierce, None, Sexte & Vêpres. Apres *Magnificat* on dit les *oraiſons*, les ſuffrages des Saints, une *oraiſon* pour la commémoration de la férie, du Saint, du Patron, &c. Les Rituels appellent *oraiſons* les prières qui commencent par le mot *Oremus*. Durandus obſerve que dans l'Égliſe de Latran on ne dit point d'*oraiſons*; mais qu'à la Meſſe, & en toutes les heures, on prononce tout haut l'*oraiſon* Dominicale, qui eſt le *Pater*, & qu'on en uſoit ainſi dans la primitive Égliſe. *Oratio Dominica*. Ce fut le Pape Grégoire qui ordonna qu'on diroit l'*Oraiſon* Dominicale à la Meſſe après le Canon.

On

On dit auſſi des *oraiſons* à la Meſſe, devant l'Épitre, à l'offerte, & après la communion. Les aveugles oſent de dire l'antienne & l'*oraiſon* d'un Saint à l'intention de ceux qui leur donnent l'aumône.

ORAISON DOMINICALE. *Oraiſon* faite par Notre-Seigneur. *A Domino, Oratio Dominica.* C'eſt le *Pater Noſter* qu'on appelle ainſi par excellence, parceque c'eſt la formule d'*oraiſon* que J. C. donna à ſes diſciples, quand ils le prièrent de leur apprendre la manière de prier. *Matth.* VI. 9. *Luc.* XI. 2.

On appelle auſſi un Livre d'*oraiſons*, un Livre qui contient diverſes prières accommodées aux différentes occaſions, comme pour le matin, pour le ſoir, avant ou après la confeſſion, la communion. *Orationes.* Des *oraiſons* à la Vierge, à l'Ange Gardien, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme a dit le matin une bonne *oraiſon*, quand il lui arrive pendant le jour quelque bonne fortune.

ORAL. ſ. m. Eſt le nom d'un vêtement pontifical. *Orale, Oralis, Orarium.* C'eſt une eſpéce de grand voile que le Pape met ſur ſa tête, qui ſe replie ſur ſes épaules & ſur ſa poitrine. Voyez Innocent III. *Myſter. Miſſæ, L. II. C.* 52. Durand, L. III. C. 6. Le Concile d'Arles de 1234. appelle auſſi *oral* un voile qu'il ordonne aux Juives de porter, quand elles vont par la ville.

ORAL, ſe dit auſſi d'un voile, ou d'une coëffe que portoient les femmes ſur la tête. Voyez les Miracles de ſainte Valburge, C. II. n. 9. *Act. Sanct. Febr. T. III. p.* 531. & la note des Bollandiſtes, p. ſuiv. Ils prétendent que c'eſt la même choſe qu'*oraire*, & l'on trouve en effet *oralis* & *orarium* ſynonymes dans les *Acta Sanct. Maii, T. VI. p.* 1660. c. & 661. E.

ORAL, ALE. adj. Ce mot ſe dit en parlant de certaines loix, ou de certaines traditions des Rabins, & ſignifie, Qui s'expoſe de bouche. *Oralis, ore promulgata lex.* La loi *orale*. LE P. SIMON. La loi *orale* des Juifs n'eſt qu'une fiction. LE CL. Les Calviniſtes combattent la manducation *orale* du Corps de J. C. dans l'Euchariſtie, & ne veulent reconnoître que la ſpirituelle. La manducation réelle, véritable & *orale*, eſt le fondement de la manducation ſpirituelle. PÉLISSON. Ce que S. Auguſtin a appellé manducation par figure, qui eſt l'action de la foi, ſur le fondement d'une manducation réelle & *orale*, n'étoit point encore connu, quand N. S. parloit. PÉLISSON.

ORAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Télenſin, en Barbarie. *Oranum, Auranum*, anciennement *Quiſa, & Ruſa.* Elle eſt ſur la côte où elle a un fort bon port, à vingt-cinq lieuës de Télenſin, vers le levant. Le Cardinal Ximenès prit *Oran* l'an 1509. Elle eſt bien fortifiée, & défenduë par deux bonnes citadelles. Les Maures l'ont ſouvent aſſiégée, & l'ont priſe depuis quelques années. *Oran* eſt une fort grande ville contenant environ ſix mille feux. Elle a été bâtie par les anciens Afriquains ſur la mer Méditerranée, partie en plaine, partie en montagne. Elle eſt éloignée de Télenſin de 140 milles. *Vigenere Contin. de Chalc. L. IV. p.* 720. Voyez un in 4°. imprimé à Rome en 1658. intitulé, *Oranum virtute Ximenii Catholicum.*

ORANGE. ſ. f. Nom propre de la ville capitale de la Principauté d'Orange, ſituée ſur la petite rivière d'Aigue, à une lieuë du Rhône, & à quatre lieuës au deſſus d'Avignon. *Araſio, Araſium Cavarum, Civitas Araſionenſis, Urbs.* Cette ville eſt fort ancienne, & elle a été plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui, comme cela paroît par les maſures de ſes vieilles murailles. On y voit encore des reſtes de ſon ancienneté, un Cirque, des Aqueducs, & une partie d'un Arc de Triomphe. Elle a une Univerſité, & un Évêché ſuffragant d'Arles. Les Princes d'*Orange* y avoient un ancien château ſur une éminence, qui domine la ville; le Prince Maurice le fit environner de bons baſtions l'an 1622. mais Louis XIV. Roi de France fit démolir tous ces baſtions l'an 1660. enſuite il a fait abattre le château, & enfin les murailles de la ville l'an 1682. & depuis il acheta les droits de M. le Prince de Conti ſur cette ville & ſa Principauté. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 35.

La Principauté d'ORANGE. *Araſionenſis Principatus.* C'eſt un petit État Souverain, renfermé dans les bornes de la Provence. Il a le Rhône au couchant, & le Comté Venaiſſin le confine de tous les autres endroits. Ses principaux lieux ſont Orange capitale, Courtezon & Jonquières: la Baronie d'Orpière en Dauphiné eſt une dépendance de cette Principauté.

Le Fort d'ORANGE. *Arx Araſicana.* Il y a un fort de ce nom dans le nouveau Pays-bas, en l'Amérique ſeptentrionale, environ à quatre-vingt lieuës au deſſus du nouvel Amſterdam, & un autre dans le Bréſil, ſur la côte de la Capitanie de Tamaraca. MATY.

ORANGER. ORANGERIE. } Voyez { ORENGER. ORENGERIE.

Pluſieurs néanmoins écrivent *Orange, Oranger, Orangerie*, comme on le verra en leur place.

ORARIAIRE. ſ. m. *Orariarius*, & par corruption *Aurarius*, Aurarin. Celui qui porte un Oraire, mode qui s'introduiſit ſous Aurélien. Voyez ORAIRE, & ORAL.

ORARIUM. Voyez ORAIRE.

ORATEUR. ſ. m. Éloquent, qui ſçait bien la Rhétorique, & quila met en pratique. *Orator.* Il faut tous les talens qu'une naiſſance heureuſe peut donner, & ceux que l'art peut acquérir pour être un parfait *Orateur*. S. ÉVR. Il eſt permis à l'*Orateur* d'aggrandir un peu ſon ſujèt. ABLANC. Cicéron a écrit trois livres de l'*Orateur*; il a été un excellent *Orateur*. Quintilien a écrit douze livres de l'Inſtitution de l'*Orateur*. L'*Orateur* doit être homme de bien, pour gagner la bienveillance de ſes auditeurs. *Vir bonus dicendi peritus.* A Lacédémone on mépriſoit l'art des *Orateurs*, comme un art de tromper. MONT. Le principal objèt de l'*Orateur*, c'eſt de ſçavoir exciter les paſſions; & c'eſt ce que fait un *Orateur* véhément. On ne vit jamais d'*Orateur* plus froid, plus ſec, plus ſtérile, & plus languiſſant. S. ÉVR. L'*Orateur* doit mettre tout ſon art à bien penſer, & à bien parler: mais il doit cacher ſon artifice, deſorte que les nombres qu'il employe pour donner de la majeſté & de la douceur au diſcours, bien loin de paroître rechèrchez & contraints, ſemblent ſe préſenter d'eux-mêmes, & tomber naturellement dans une juſte cadence. BOUH. La libèrté eſt la ſource féconde de l'éloquence, & nul eſclave ne peut jamais être *Orateur*. BOIL. Il faut être *Orateur* des yeux, & du viſage. S. ÉVR. L'*Orateur* peut aggrandir, & éxaggérer les choſes; mais il ne doit pas tout inventer. ABLANC. L'*Orateur* ne doit ni ramper, ni ſe pèrdre dans les nuës. M. SCUD. La guèrre, au milieu des hazards, a fait plus de grands Capitaines, que l'étude pacifique de l'éloquence n'a formé de célébres *Orateurs*. S. ÉVR. Les grands *Orateurs* n'employent que des expreſſions riches, & capables de faire valoir leurs raiſons. VILL. Il ne faut pas prendre à la lettre les éxclamations des *Orateurs*, & les paradoxes de l'éloquence. CL. Il ne faut pas contraindre ce beau feu, & ces heureuſes hardieſſes, ſans quoi l'*Orateur* eſt froid & languiſſant. S. ÉVR. Un *Orateur* ſubtil ménage juſqu'aux moindres circonſtances. VILL. Un grand *Orateur* entre dans tous les ſentimens, & ſe revêt de toutes les affections de celui dont il plaide la caûſe. ID. Quelquefois l'*Orateur* doit marcher à pas lents & graves, pour donner plus de poids & de majeſté à ſon diſcours. TOUR. Les Romains ne mettoient pas l'éloquence ſeulement dans la beauté du diſcours, & dans l'arrangement des penſées & des paroles; ils la mettoient auſſi dans le geſte, & dans le ton de la voix. Les *Orateurs* chez eux avoient un ſoin ſi particuliér de garder une juſte harmonie dans la prononciation, qu'ils avoient auprès d'eux d'excellens muticiens qui jouoient de la flûte pendant qu'ils harranguoient, ſur le ton de laquelle ils régloient leur voix. DE VIGN. MARV.

ORATEUR, ſe dit auſſi de celui qui harangue en public; qui fait des Oraiſons. L'*Orateur* fut troublé, & déconcerté à la préſence du Prince. S. ÉVR. Ces *Orateurs* qui ſe débatent & s'emportent devant des gens qui ne ſont point émus, ſe rendent ridicules, & inſuportables. BOIL. Nous ne pouvons rien, foibles *Orateurs*, pour la gloire des hommes éxtraordinaires: leurs ſeules actions peuvent les louer. FLÉCH. Dans Rome, les *Orateurs* dirigeoient ſouvent les délibérations publiques. PER. Comme dans Athènes l'on conſultoit le peuple ſur les affaires de quelque importance, chaque *Orateur*, ſelon ſon âge, montoit ſur la Tribune, & haranguoit le peuple pour l'éxciter à prendre la réſolution que propoſoit l'*Orateur*. TOUR. Philippe demanda qu'on lui livrât les *Orateurs* d'Athènes, qui le déchiroient par leurs déclamations. ID. Les Athéniens ſe plaiſoient à être cajolez par leurs *Orateurs*, qui leur promettoient des victoires & des lauriers, ſur la Tribune. ID. On appelle par excellence, Démoſthéne, l'*Orateur* Grèc, & Cicéron l'*Orateur* Romain. On appelle dans les Suppliques de Rome l'*Orateur*, celui qui demande quelque grâce, ou Bénéfice.

ORATEUR de la Chambre des Communes d'Angletèrre; c'eſt le Préſident, ou le Modérateur de la Chambre-Baſſe. Il eſt élû à la pluralité des voix. On porte devant lui une maſſe d'or couronnée.

Les Croiſiers, ou les Pères de Sainte Croix de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le titre d'une ancienne fondation de l'année 1451. ſont qualifiez, Frères *Orateurs* de Sainte Croix. *Huet, Orig. de Caen. C.* 16.

ORATOIRE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Orateur. Longin a écrit du ſtile ſublime & *oratoire*. Le ſtile *oratoire* admet beaucoup de phraſes qui ne ſont pas du diſcours familier. C'eſt une figure *oratoire*; pour dire, de Rhétorique. Les Anciens ont beaucoup écrit de l'Art *oratoire*.

ORATOIRE. ſ. m. Pluſieurs pèrſonnes font ce mot féminin, & Corneille prétend qu'une petite *Oratoire* ſe dit plus ſouvent qu'un petit *Oratoire*. Cependant l'Académie ne le fait jamais que maſculin, conformément à la déciſion de Vaugelas. Il ſignifie une petite chapelle, ou lieu particuliér d'une maiſon, où il y a quelque autel, ou quelque image, qui eſt déſtiné pour prier Dieu en particuliér. *Sacellum, ſacracellula.* Ce que les enfans appellent leur *chapelle*, les Grands l'appellent leur *Oratoire*. Il y a chez le Roi un *Oratoire*, un Maître de l'*Oratoire*, ou de la Chapelle. On a commencé à appeller *Oratoire* les petites Chapelles qui étoient jointes aux Monaſtères, où les Moines faiſoient leurs prières avant qu'ils euſſent des Égliſes; & ce mot a paſſé depuis aux autels ou Chapelles qui étoient dans les maiſons particulières, & même aux chapelles bâties à la campagne qui n'avoient point droit de Parroiſſe. Le Conciliabule de Conſtantinople tenu en 861. par Photius contre ſaint Ignace défend dans le 12e Canon, ou plûtôt renouvelle la défenſe de célébrer la Liturgie, ou de batiſer dans les *Oratoires* domeſtiques. Une Conſtitution d'Aléxis Patriarche de Conſtantinople, faite en 1027. condamne auſſi l'abus des *Oratoires* domeſtiques, où les pèrſonnes puiſſantes affectoient de faire ſonner, d'aſſembler le peuple, de célébrer l'office, & même des batêmes: ſous prétexte qu'on y avoit planté une croix par l'autorité du Patriarche, ou de l'Évêque. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. 59.*

L'Auteur de la Gloſe du Droit Canonique remarque que chacun peut ſe faire un *Oratoire* dans ſa maiſon, mais que pèrſonne ne peut avoir des chapelles où l'on diſe la Meſſe, ſans pèrmiſſion de l'Ordinaire. L'*Oratoire* pris dans ce ſens eſt diſtingué de la Chapelle chez le Roi. Il y a parmi les Officiérs Eccléſiaſtiques de la Maiſon du Roi, un Maître de l'*Oratoire*.

ORATOIRE. Voyez *Opera ſpirituel*.

ORATOIRE étoit dans le VI. VIIe ſiécle, &c. une Égliſe placée ſouvent dans les Cimetiéres, & qui n'avoit ni batiſtère, comme les titres, ou Égliſes titulaires, ni office public, ni Prêtre Cardinal: c'étoit comme des chapelles. L'Évêque y envoyoit un Prêtre, quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer la Meſſe. Il y avoit même dès ce tems-là, comme à préſent, des *Oratoires* dans des maiſons particulières. Et ſaint Grégoire *L. X. ep.* 12. reprend Jean, Évêque de Syracuſe, d'avoir défendu de dire la Meſſe chez la Patrice Venance, à cauſe d'un différend qu'ils avoient enſemble. Enfin quelques *Oratoires* avoient un Prêtre Cardinal pour y célébrer la Meſſe, quand le Fondateur le déſiroit, ou quand le concours des Fidéles le demandoit. C'étoit comme de moindres titres. FLEURY.

ORATOIRE, eſt auſſi le titre de quelque Société ou Congrégation de quelques pèrſonnes dévotes qui font une eſpéce de Monaſtère, où l'on n'eſt point obligé de faire des vœux. Le Cardinal de Bérulle a établi en France la Congrégation de l'*Oratoire* de JÉSUS en 1612. C'eſt une Communauté de Prêtres qui ne ſont liez par aucuns vœux. *Congregatio Presbyterorum Oratorii Domini Jeſu.* Cependant il a été jugé qu'ils ſont compris dans l'Ordonnance, qui fait défenſes aux Novices de donner aux Communautez religieuſes dans leſquelles ils font profeſſion. C. B. Il y a en France plus de 60 Maiſons des Prêtres de l'*Oratoire*.

La Congrégation des Prêtres de l'*Oratoire* qui ſont en France a été établie ſur le modelle de celle de Rome, qui a été inſtituée par S. Philippe Néri, Florentin, ſous le titre de l'*Oratoire* de ſainte Marie en la Valicelle. Ce ſaint homme, qui mourut à Rome en 1595. âgé de 80 ans, diſoit ſouvent que Dieu étoit l'auteur de cette Congrégation de Prêtres ſéculiérs, & non pas lui. *Congregationem non ſe autore, ſed Deo optimo maximo duce ac perfectore inſtitutam ſæpè dicebat.* En effet nous trouvons dans l'Hiſtoire les noms des prémiérs Inſtituteurs des Moines & des Religieux; mais la Prêtriſe ne tire ſon origine que de Jéſus-Chriſt. Il y a néanmoins cette différence entre la Congrégation des Pères de l'*Oratoire* de Rome, & celle de France, que la prémière n'a été établie que pour la ſeule Maiſon de Rome, ſans ſe charger du gouvèrnement d'aucune autre maiſon; au lieu que celle de France renferme en elle-même un grand nombre de Maiſons qui dépendent d'un chéf, lequel prend la qualité de Supérieur général, & gouvèrne, avec trois aſſiſtans, toute cette Congrégation. Saint Philippe Néri pour empêcher la confuſion que le grand nombre des Maiſons apporte ordinairement dans les Congrégations, voulut que la ſienne fût dans une ſeule Maiſon; qu'on pourroit néanmoins former dans les autres villes des Congrégations ſemblables à celle de Rome; mais qu'alors elles n'y ſeroient point annexées pour faire un ſeul corps. C'eſt pourquoi les Maiſons de l'*Oratoire* de S. Philippe Néri qui ſe trouvent tant en Italie qu'en Flandre, ſont toutes indépendantes les unes des autres.

Pièrre de Bérulle, Pariſien, qui fut depuis Cardinal, eſt le prémiér Inſtituteur des Prêtres de l'*Oratoire* de France. Il établit ſa Congrégation à Paris en 1611. ſous l'autorité de ſon Évêque, & il obtint pour cela des Lettres du Roi Louis XIII. datées du mois de Décembre 1611. Il en obtint auſſi de la Reine alors Régente datées du 2. Janviér 1612. Ces Lettres furent enregiſtrées au Parlement de Paris le 4. Décembre 1612. avec cette clauſe: *A la charge de rapporter dans trois mois le conſentement de l'Evêque, auquel ils demeureront ſujets.* M. de Bérulle qui avoit deſſein de répandre ſa Congrégation dans toute la France, & même dans les autres Royaumes, obtint à cet éffet une Bulle du Pape Paul V. en 1613. Après cette Bulle elle s'étendit en peu de tems dans pluſieurs villes du Royaume. Il y en eut néanmoins quelques-unes qui s'oppoſèrent à ce nouvel établiſſement de Prêtres ſéculiers vivans en ſociété. Lorſqu'il fut queſtion de vérifier les Lettres du Roi dans le Parlement de Normandie, les Curez de Rouen préſentérent une Requête d'oppoſition, & M. du Viquet alors Procureur Général de ce Parlement, prononça là-deſſus un diſcours qui ſe trouve imprimé dans la Somme Bénéficiale de Bouchel. Ce qui obligea les Pères de l'*Oratoire* de faire cette déclaration: qu'ils n'étoient point Religieux, mais ſeulement Prêtres aſſociez enſemble; qu'ils étoient dans l'ordre de la hiérarchie de l'Égliſe, dépendans immédiatement des Évêques, *& ne travaillans que par eux, que ſous eux & pour eux.*

ORATOIRE, ſe dit auſſi de la maiſon même ou demeurent les Pères de la Congrégation de l'*Oratoire*. *Oratorium.* Je vais à l'*Oratoire*. J'ai diné à l'*Oratoire*.

ORATOIREMENT. adv. D'une manière oratoire & éloquente. *Oratorie, oratoriè more.* Il y a certains mots qui ſe diſent *oratoirement*, & dans le ſtile ſublime & oratoire.

ORATORIEN. ſ. m. Qui eſt de l'Oratoire. *Oratorii ſocius, Oratorianus.* C'eſt un *Oratorien* qui prêche en tel endroit. C'eſt le livre d'un *Oratorien*. Les *Oratoriens* ne ſont point Religieux, & ne font point de vœux. Ce mot n'eſt que du ſtile familiér. Il eſt mieux & plus poli de dire Père de l'Oratoire, ou un Confrère de l'Oratoire, en parlant de ceux qui ne ſont pas Prêtres.

ORATORIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. ſe dit auſſi des pèrſonnes attachées aux Pères de l'Oratoire, qui ſe confeſſent à eux, qui ſe retirent chez eux. C'eſt une *Oratorienne*, c'eſt-à-dire, une dévote, une pénitente des Pères de l'Oratoire. Une dévote *Oratorienne*. Ce Cavalier, ce Magiſtrat eſt tout *Oratorien*; c'eſt-à-dire, grand ami des Pères de l'Oratoire.

ORB.

ORBA. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Lombardie. *Urba.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de Gênes, traverſe le Montferrat, & ſe décharge dans la Bormida, vis-à-vis d'Aléxandrie. MATY.

ORBAIS, ou ORBAY. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Orbacum.* Il eſt en Champagne, à ſix lieues de Château-Thiérry, vèrs l'orient méridional. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 393. écrit *Orbay*, & le met dans le Soiſſonnois. On dit, Villiers ſous *Orbay*. La Chapelle ſur *Orbay*.

ORBANE, ou ORBONE. ſ. f. Le prémiér eſt de Pline, L. II. C. 7. & le ſecond d'Arnobe, *L. II. Contra Gentes.* Nom propre d'une Déeſſe des Romains. *Orbana, Orbona.* Elle avoit ſoin des enfans orphelins, qu'on appelle en Latin *Orbi, orbati parentibus.* Elle avoit un autel à Rome près du temple des Lares. Pline parle auſſi de la Déeſſe *Orbone* L. II. C. 7. mais il n'eſt pas vrai qu'il n'y ait que Pline qui en parle, comme Pintianus le dit ſur cet endroit de Pline; & par conſéquent il a tort de la regarder comme une Déeſſe ſuppoſée & inconnuë aux Anciens. Il n'avoit pas conſulté Arnobe. Voyez Voſſius *De Idolol. L. VIII. C.* 17.

ORBASSAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États du Duc de Savoye. *Orbaſſanum.* Elle eſt dans le Piémont propre, entre la ville de Turin, & celle de Pignerol. MATY.

ORBE. adj. m. Tèrme de Chirurgie, qui ſe dit des coups qui font des contuſions, qui ne viennent pas d'inſtrumens trenchans qui entament la peau, mais d'inſtrumens contondans. *Illus contundens, cæcus.* Ils vinrent tuer l'un des quatre Barons, & lui donnèrent pluſieurs coups *orbes*. CHRON. DE LOUIS XI. Ce mot ſe trouve dans les ouvrages des Médecins & des Chirurgiens qui écrivent aujourd'hui.

Ce mot vient de ce que la meurtriſſure qui arrive par ces ſortes de coups eſt ordinairement ronde, *& extenſa in orbem.*

ORBE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un globe, ou un corps ſphérique contenu ſous deux ſuperficies: l'une concave, & l'autre convèxe. Tous les cieux ſont de grands *orbes* azurez & diaphanes, qui ſont renfermez les uns dans les autres. *Orbes.* Ce ſont de grands cércles qui dans leur épaiſſeur enferment, & embraſſent le corps des planetes, & dont le rayon eſt compris depuis le centre de la tèrre juſqu'au plus haut point où monte la planète,

planéte, en ſuppôſant la tèrre dans le centre. Il y a des *orbes concentriques*, c'eſt-à-dire, qui ont tous un même centre; & des *orbes excentriques*, c'eſt-à-dire, qui ont chacun leur centre différent. *Orbes concentrici & excentrici.* Il y a des *orbes* concentriques & excentriques en partie, c'eſt-à-dire, dont la ſurface extérieure & intérieure n'a pas un même centre, à cauſe de leur différente épaiſſeur. *Orbes partim concentrici & partim excentrici.*

Le grand *orbe* eſt le globe dans lequel tourne le ſoleil, dont le rayon va du centre de la tèrre au ſoleil. *Magnus orbis.* Les Copèrniciens éſtiment que tout le grand *orbe* n'eſt qu'un point à l'égard du Firmament.

ORBE. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. On appelle *orbe* de lumière, une cèrtaine quantité de lumière que les Aſtrologues donnent à une planéte au-delà de ſon centre: ils diſent que pourvû que les aſpècts donnent dans cet *orbe*, ils ont près que le même éffet que s'ils frapoient au centre de la planéte. *L'orbe* de lumière de Saturne eſt, ſelon les Aſtrologues, de 10. degrez; Jupitèr en a 12. Mars 7. d. 30'. Le Soleil 17. d. Vénus 8. d. Mèrcure 7. d. La Lune 12. d. 30'.

ORBE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Languedoc. *Obris, Orobis, Orobum, Orobio, Orubio.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes des Sévénes, vèrs la ville de Lodève, baigne Beziers, & deux lieuës au deſſous, ſe décharge dans le golfe de Lyon. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 389. Il écrit ORB.

ORBE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du pays de Vaud, en Suiſſe. *Urba, Orba.* Elle eſt à deux lieuës d'Yvèrdun, ſur la rivière d'*Orbe*, qui ayant reçû la Vénoge, ſe va décharger dans le lac de Neuchaſtel, à Yvèrdun. MATY.

ORBE, *Urba*, eſt auſſi le nom d'une petite rivière, qui ſort d'un lac, & arroſe le lieu, Joux, le Val d'*Orbe*, l'*Orbe* ville, Yvèrdon, & ſe jette enſuite dans l'Aar. Valois, *Not. Gall. p.* 624. Elle eſt ſur les confins de la Suiſſe & de la Franche-Comté.

ORBE, s'eſt dit autrefois pour obſcur, caché, qui ne paroît pas. *Obſcurus, latens.* Il avient aucunes fois que aucuns cas avienent ſi *orbes* qu'on ne peut pas tantoſt ſçavoir ſi c'eſt cas qui appartienne à haute juſtice. DE BEAUM. Un lieu *orbe* eſt un lieu où on ne voit pas clair. C'eſt de là qu'eſt venuë la ſignification qui ſuit.

ORBEC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie. *Orbacum, Orbeccus.* Elle eſt à la ſource d'une petite rivière qui porte ſon nom, & à quatre lieuës au deſſus de Liſieux. MATY. Dans le pays on l'appelle *Orbach*, maisen François nous diſons *Orbec*. Valois, *Not. Gall. p.* 623.

Ce lieu a pris ſon nom de la petite rivière ſur laquelle il eſt ſitué. Car *pach* ou *bach* en Alleman, ſignifie ruiſſeau, petite rivière. De là les Flamans ont fait *beke*, & nous *bec*. De là les noms de *Rodenbek* ou *Robek*, *Caudebek*, Le *Bec*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 393.

ORBEGA. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Léon en Eſpagne. *Urbicus.* Elle reçoit le Tuèrto, & va ſe décharger dans l'Eſla, au deſſus de Paradéla. MATY.

ORBETELLO. Voyez ORBITELLO.

ORBICULAIRE. adj. m. & f. De figure ronde & ſphérique. *Orbicularis.* Une aſſiete eſt de figure *orbiculaire.*

Le Renard au ſoir appèrçut,
*La lune au fond d'un puits; l'*orbiculaire *image*
Lui parut un ample fromage. LA FONT.

On a dit auſſi, la rondeur *orbiculaire* du ſoleil, des aſtres; comme a dit Auvray dans ſes Satires. *Rotunditas ſolis & aſtrorum orbicularis.*

ORBICULAIRE, ſe dit auſſi d'un des muſcles des lévres, qui eſt impair, & qui environne les deux lévres comme un ſphincter, & il les approche l'une de l'autre, & ferme par ce moyen la bouche; il les avance auſſi en déhors, & fait faire la moüe. *Muſculus labiorum orbicularis*, ou *orbiculatus.*

Il y a encore le muſcle qui ferme les paupiéres, qu'on appelle *orbiculaire* ou *fermeur.* En Latin *Muſculus orbicularis palpebrarum.* Il prend ſon origine du grand coin de l'œil, & paſſant par deſſus la paupiére ſupérieure va s'inſérer au petit angle; une partie de ce muſcle paſſe par la paupiére inférieure, & va auſſi finir au petit angle.

ORBICULAIRE. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique. On appelloit ainſi à Rome l'Égliſe du Vatican des Annivèrſaires. *Orbiculare.* Deux *orbiculaires* d'un ouvrage à l'aiguille. *Joann. Rubeus* dans la Vie de Boniface VIII. mais Du Cange croit qu'il faut lire *auricularia* au lieu d'*orbicularia.*

ORBIGNI. ſ. m. Nom propre d'un village. *Orbiniacum.* Il eſt en Touraine, ſur les confins du Bèrry, à deux lieuës environ du Chèr, près de Cerai. Valois, *Not. Gall. p.* 393. Ce n'étoit d'abord qu'une fèrme de l'Égliſe de Tours. Elle fut bâtie par Euphrone XVIIIe Évêque de cette Égliſe. *Greg. de Tours à la fin de ſon hiſt. de Fr.*

ORBIOU. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Languedoc. *Orbio, Urbio, Odurobio.* Elle a ſa ſource près du bourg nommé la Grâce, & elle ſe décharge dans l'Aude, à deux ou trois lieuës au deſſus de Narbonne. MATY.

ORBITAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, que l'on donne à un des trous extèrnes qui ſont aux os de la téte. Une des branches du nèrf ophthalmique ſort par le trou *orbitaire* extèrne, & va ſe perdre ſur les membranes des lames oſſeuſes du nez. DIONIS. Quelques Médecins & Anatomiſtes ont auſſi nommé les os unguis, les *orbitaires.* Voyez UNGUIS.

ORBITE. ſ. f. La ligne qui décrit le centre d'une planéte dans le Ciel par ſon mouvement propre. *Orbita.* L'écliptique eſt l'*orbite* du ſoleil. *Ecliptica eſt ſolis orbita.* Il la parcourt en une année par ſon mouvement propre & rétrograde d'occident en orient: ou ſi le ſoleil eſt fixe, l'*orbite* de la tèrre eſt le cèrcle qu'elle décrit autour du ſoleil. Képlèr a le prémiér conjecturé que l'*orbite* des planétes n'étoit pas circulaire, mais élliptique. *Orbita elliptica.*

ORBITE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de ces deux grandes cavitez, dans leſquelles les yeux ſont placez: elles ſont formées par ſix os différens, & pèrcées dans leur fond pour donner paſſage aux nèrfs optiques, leur figure eſt pyramidale. *Orbita pyramidalis.*

ORBITE, ſe dit auſſi du tour de la cavité, ou du creux des yeux. Il y a des maladies qui rendent l'*orbite* des yeux toute livide.

ORBITELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Siénois, en Toſcane. *Orbitellum, Orbetelum, Orbetellum.* Elle eſt fortifiée, capitale du petit État delli Préſidii, & ſituée ſur un lac, où elle a un bon port, défendu par quelques forts, à douze lieuës de Civita-Vecchia, vèrs le couchant. Baudrand aſſûre qu'elle fut appellée anciennement *Pitillinum*, & qu'elle s'eſt accruë des ruines de *Coſa*, de même qu'Anſedonia. MATY.

Le lac d'ORBITELLO. *Marinus lacus.* Ce lac, ſur lequel la ville d'*Orbitello* eſt bâtie, ſeroit plus juſtement appellé un petit golfe, car ſes eaux étant ſalées, viennent indubitablement de la mèr, avec laquelle il a communication par une aſſez large embouchure. MATY.

ORBO. ſ. m. Petite rivière de l'iſle de Corſa. *Orba, Hierus, Sacer.* Elle ſe décharge dans la mèr à quatre lieuës d'Aleria Diſtructa, du côté du midi. MATY.

ORBONE. Voyez ORBANE.

BIBLIOTECA DE FILOSOFIA ESPAÑOLA MADRID

ORC.

ORÇA. Sorte d'advèrbe qui ſèrt à éxciter, & dont on ne ſe ſèrt que dans le ſtile ſimple & familier. *Age, agite. Orça*, tout de bon, je commence. SCAR. *Orça*, par votre Dieu, le ferez-vous? LA FONT.

ORCADES. Les *Orcades.* ſ. f. & pluriel. C'eſt un amas de petites iſles qui s'étendent dans l'océan calédonien du nord au ſud, juſqu'à l'Écoſſe, dont elles ne ſont ſéparées que par un détroit, large environ d'une lieuë. *Orcades.* On en met juſqu'à trente ou quarante, mais il y en a un grand nombre qui ſont fort petites & inhabitées. On les diviſe en continent, en iſles ſeptentrionales & en méridionales. Mainland, la plus grande de ces iſles, eſt ce qu'on appelle le continent. Au nord de Mainland ſont les iſles ſeptentrionales: Nord Ranals, Sands, Streoms, Heth, Siapins, Églis, Papa, Weſter, & Rous, en ſont les principales. Les méridionales ſont au midi de Mainland: on y diſtingue South Ranals, Flott, Hoy, Souna. Kirkvall dans Mainland eſt la ville capitale & unique de toutes ces iſles; la mèr qui les environne eſt fort poiſſonneuſe, & fournit à leurs habitans la meilleure partie de leur ſubſiſtance, mais elle eſt orageuſe & dangereuſe. Ces iſles ont appartenu aux Rois de Norvége. Chriſtian I. Roi de Danemarc les engagea l'an 1474. à Jacques III. Roi d'Écoſſe; & ſes ſucceſſeurs les poſſédent encore. MATY. Tacite raporte au tems de Julius Agricola la découvèrte des *Orcades*; quoique d'autres hiſtoriens attribuent avec juſtice à l'Empereur Claude la gloire d'avoir ſubjugué les *Orcades*, dont Méla même, qui vécut ſous ſon Empire, a marqué le nombre. Les paroles de Tacite diſtinguent manifeſtement Thulé, des *Orcades.* HUET. *Tr. du Com. p.* 412.

ORCAM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Arcona.* C'étoit autrefois une ville de l'iſle de Rugen. Valdemar Roi de Danemarc la ruina l'an 1168. Le lieu qui eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle en conſèrve encore le nom, quoiqu'un peu corrompu. MATY.

ORCHAMP, ou ORCAN. ſ. m. Nom propre d'un village

avec Abbaye. *Urſicampus.* Il eſt dans le gouvèrnement de l'iſle de France, à une lieuë de Noyon, vèrs le ſud. MATY.

ORCHANETE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, & dont les feuilles ſont ſemblables à celles de la buglóſe ſauvage, longues d'un ou de deux pouces, garnies de poils rudes. *Anchuſa.* Ses fleurs naiſſent aux extrémités des branches, en forme d'entonnoir, à pavillon découpé, de couleur purpurine. Ses ſemences ſont ſemblables à la tête d'une vipère, d'une couleur cendrée. Sa racine eſt groſſe comme le pouce, longue, rouge: on s'en ſèrt pour donner une teinture rouge à de l'huile, à des pommades, à de la cire. Les Apothicaires l'employent pour donner cette même couleur à l'onguent rôſat; elle eſt auſſi aſtringente, propre pour arrêter le cours de ventre. En Latin *Anchuſa puniceis floribus.* C. BAUH. M. Tournefort met cette plante parmi les eſpéces de buglóſe; il l'appelle *Buglóſum radice rubra, ſive Anchuſa vulgatior.*

ORCHÉSOGRAPHIE. ſ. f. Art & déſcription de la danſe, dont les pas ſont notez avec des notes de Muſique. Il y a un traité curieux fait par Thoinet Arbeau, imprimé à Langres en 1588. qu'il a intitulé *Orchéſographie.* C'eſt le prémiér qui a noté & figuré les pas de la danſe de ſon tems, de la même manière qu'on note le chant & les airs. Le fameux Beauchamp l'a fait auſſi depuis. Ce mot vient d'ὄρχησις, *danſe*, & γραφὴ, *déſcription.*

ORCHÉSTIQUE. ſ. f. L'Art de la danſe. *Orcheſtica.* Julius Pollux en fait une partie de la Muſique, & Voſſius dit que c'eſt la quatriéme.

ORCHÉSTRE. ſ. f. Quelques-uns le font maſculin. Il faut prononcer *orqueſtre*, ainſi que pluſieurs l'écrivent. C'eſt aujourd'hui un retranchement au devant du théâtre, où l'on place la ſymphonie. *Orcheſtra*, en Grèc ὀρχήστρα. Il eſt dérivé du mot Grèc ὄρχησις. Tous les inſtrumens de l'*Orcheſtre* tiroient de longs ſoupirs, & les flûtes douces pouſſoient mille ſanglots. LE CHEV. D'H. Chez les Grècs elles occupoient une partie de la ſcéne, où l'on danſoit, comme ſi on vouloit dire le *danſoir.* C'étoit la partie la plus baſſe du théâtre, faite en demi-cércle, & enfermée au milieu des degrez. Chez les Romains c'étoit le lieu où ſe plaçoient les Sénateurs, & à-peu-près ce qu'on appelle aujourd'hui le partèrre. *Félibien.*

On a appellé auſſi *Orcheſtrie*, le Jubé, ou le Pupitre de l'Égliſe, à qui on donne dans les vieux titres le nom de *orciſtra.* En Latin *odeum*, en Grèc ᾠδεῖον, *Pulpitum, ſymphonia pulpitum.*

ORCHIES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Pays Bas. *Orcheſium, Orcaya.* Elle eſt dans la Flandre, entre Lille, Tournai & Douai, environ à quatre lieuës de chacune de ces villes. La plupart des Géographes prennent *Orchies* pour *Orgiacum*, ville de la Gaule Belgique; quelques-uns pourtant mettent cette ancienne ville à Arras. MATY.

ORCHIMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec une Seigneurie. *Urſimontium.* Elle eſt dans le Duché de Luxembourg, près de la rivière de Semoy, à quatre lieuës de Sedan, vèrs le nord. MATY.

ORCI-NUOVI. ORCI-VECCHIO. Nom de deux différens lieux. *Orci-Nuovi*, eſt une petite ville ou bourg fortifié. *Orci Novi.* Ce lieu eſt dans le Breſſan, contrée de l'État de Veniſe, en Italie, près de l'Oglio, & du village d'*Orci-Vecchio*, *Orci veteres*, à trois lieuës de Crême, vèrs le levant. MATY.

ORCO. ſ. m. Nom propre d'une riviére du Piémont. *Orgus, Morgus.* Elle a ſa ſource près de la vallée d'Aouſte, & du bourg de Campiglie, traverſe le Canavais & une petite partie du Monferrat Savoyard, & ſe décharge dans le Pó, fort près de Chivas. MATY.

ORCOMÉNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Orchomenus.* C'étoit anciennement une petite ville de la Béotie en Achaïe. Elle avoit un ſomptueux temple conſacré aux Grâces. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Livadie, ſitué à cinq lieuës de Badia ou Livadia, vèrs le nord. MATY.

ORCUS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Enfèrs, que les Poëtes prennent ſouvent pour l'Enfèr même. *Orcus.* C'eſt le même que Pluton. *Orcus* avoit un temple à Rome dans le dixiéme quartier de la ville. Quelques-uns le confondent avec Caron.

L'*Orcus* fut ſurnommé *Quietalis*, parcequ'il aporte le repos, & le donne à tout le monde. Il ſe nomme auſſi *Aidoneus.* Ce fut un Roi des Moloſſes qui ravit Proſèrpine dans les campagnes d'Euna, & qui fut honoré avec Dis ou Pluton. Voſſius, *De Idolol. L. I. C. 17. L. II. C. 47. L. VII. C. 10.*

Vèrrius dit, dans Feſtus, que ce Dieu s'appelloit anciennement *Vragus*, d'où l'on a fait par contraction *Orcus.* Voſſius, *de Idolol. L. II. C. 60. p. 319. col. 1.* croit que ce nom, comme *Erebus*, *Achéron*, & la plûpart de ceux des Divinitez infèrnales, eſt Hébreu, & qu'il vient de ארקא, *Arka*, qui ſignifie *la tèrre* en Chaldéen. On pourroit auſſi le tirer de ארך, *Arach*, long, grand, étendu, parceque l'on diſoit que l'*Orcus* recevoit tout, dévoroit tout, renfèrmoit tout.

ORCHIS. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine ſix ou ſept feuilles médiocrement larges, liſſes, ſemblables à celles du lis, marquées par deſſus de quelques taches rouges-noirâtres, quelquefois ſans taches. ὄρχις. Sa tige eſt haute d'environ un piéd, ronde, rayée: elle porte en ſa ſommité un long épi de fleurs purpurines, odorantes, agréables à la vûë, blanchâtres vèrs le fond, & parſemées de quelques points d'un purpurin foncé. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit ſemblable à une lanterne à trois côtes, contenant des ſemences ſemblables à de la ſciure de bois. Ses racines ſont deux tubércules charnus, ronds comme des olives, l'un plein & nouveau, l'autre fongueux, ridé & flétri. En Latin *Orchis mario mas foliis maculatis.* C. BAUH. Les racines de l'*orchis* ſont propres pour fortifier les parties de la génération, pour aider à la conception. Il y a pluſieurs ſortes d'*orchis.* Ce mot eſt Grèc, il ſignifie *teſticule*, & l'on a donné ce nom à cette plante, parceque ſes racines reſſemblent aux teſticules d'un animal.

ORD.

ORD, ORDE. adj. Sale, puant. *Sordidus, ſpurius.* Il n'y a rien de plus *ord*, de plus puant qu'un privé public. Ils ſe ſont nourris de tout ce qu'il y a de plus *ord*, & de plus ſâle dans la nature. PAT. Ce mot vient de *ſordidus*, ſelon Nicod. Il vieillit.

ORDALIE. ſ. m. *Ordalium.* On a appellé *Ordalie*, dans le moyen âge, les Épreuves du feu, du fèr chaud, de l'eau, du duel. Voyez le mot ÉPREUVE. *T. II. p.* 1420. C'eſt en Angleterre que l'on donnoit ce nom à ce que nous appellons en France *Épreuves*, & l'on s'en peut ſervir quand on parle des affaires d'Angleterre. Emme mère de S. Édouard le Confeſſeur, accuſée d'une trop grande familiarité avec l'Évêque de Linceſtre, demanda l'*Ordalie* du fèr chaud, & elle paſſa nuds-piéds, les yeux bandez, ſur neuf ſocs de charuë tous rouges ſans ſe brûler. Ce n'étoit pas ſeulement en Angleterre que ces *ordalies* étoient en uſage; elles étoient ordinaires en France & en Allemagne. Outre l'*ordalie* du fèr chaud, il y avoit l'*ordalie* des champions en champ clôs: l'*ordalie* de l'eau froide, celle du potage judiciel, celle du fromage beni, celle de l'eau bouillante, celle de la Croix vèrte, & celle des dez póſez ſur des reliques en une envelope de laine, &c. Yves de Chartres dans une Épitre à Hildebèrt Évêque du Mans, parlant des épreuves appellées *ordalies*, qui ſe faiſoient par l'eau, ou par le feu, ou en champ clôs, dit que cette maniere *innocentiam defendere, eſt innocentiam perdere.* MENAGIANA.

Harpsfeld dit qu'*Ordall* en Saxon ſignifie *purgation.* Renou de Ceſtre éxprime les *Ordalies* par le mot d'éſſai, *examen.* Il eſt ſurprenant qu'on ait compoſé des Meſſes propres pour ces *ordalies.* On les trouve dans les Miſſels de ce tems là. CHASTELAIN. *Martyrol. T. I. p.* 75. Voyez ÉPREUVE.

ORDE. Voyez HORDE. *T. III. p.* 683.

ORDIBAIRE. ſubſt. Nom de ſecte. *Ordibarius.* Les *Ordibaires* étoient une ſecte de Vaudois.

ORDINAIRE. adj. m. & f. Ce qui arrive ſouvent, ou toujours. *Ordinarius, conſuetus, uſitatus, ſolennis. Frequens.* Le cours *ordinaire* de la Providence, c'eſt l'action des agens *ordinaires*, tout ce qui ſe fait ſans miracle. Le mouvement *ordinaire* du ſoleil, c'eſt ſon mouvement journalier. Le train *ordinaire* de la vie c'eſt de boire & de manger.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt commun, qui n'eſt pas rare. *Communis, ſolutus.* Les diamans ſont plus éſtimez que les piérreries *ordinaires*, à cauſe de leur rareté. Les penſées de cet Auteur ſont fort *ordinaires*, fort triviales. Ces vèrs ſont *ordinaires*, ſont fort plats. Cela eſt écrit en ſtile *ordinaire*, c'eſt-à-dire, en ſtile commun & familiér. Xénophon raconte les choſes *ordinaires*, d'une façon qui ne l'eſt pas. Il n'a fait qu'une fortune *ordinaire*, c'eſt-à-dire, médiocre. C'eſt un homme fort *ordinaire*, qui n'a rien qui le faſſe diſtinguer des autres.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de ce qu'on a coutume de voir, de dire, de faire. *Uſitatus, quotidianus.* La dépenſe *ordinaire* de cette maiſon monte à tant. C'eſt ſa manière *ordinaire* d'agir. C'eſt ſon caractère *ordinaire.* Il eſt *ordinaire* de voir les plus zélez s'emporter. PASC. Qu'il eſt difficile quand on a pris l'eſſor, de déſcendre dans une condition de vie *ordinaire.* FLÉCH. Il eſt venu de ſon pas *ordinaire*, ſans faire grande diligence. On appelle auſſi habit *ordinaire*, celui qu'on a coutume de porter par la ville, à la différence des habits de cérémonie, qu'on ne porte qu'en cèrtains tems & occaſions, aux bonnes fêtes, aux cérémonies. Une maladie *ordinaire*, eſt celle qu'on voit ſouvent, comme la fiévre, le rhume, & qu'on guérit avec des remédes *ordinaires*, la caſſe & le ſené; à la différence des grandes maladies auſquelles on applique des remédes violens, comme l'émétique, le mèrcure, &c.

On appelle un Courier *ordinaire*, celui qui part réglément en cèrtain jour de la ſemaine. *Veredarius ordinarius.* Et on dit, Écrire par

par l'*ordinaire*, pour dire, par la voie de la poſte, de ce Courier qui a coutume de partir. La gazette contient les nouvelles *ordinaires*.

Gentilhomme *ordinaire*, chez le Roi, ou abſolument *ordinaire*, eſt un Gentilhomme qui ſèrt par quartier, pour porter les ordres, & commiſſions dont il eſt chargé par le Roi. *Cubicularius regis ordinarius.*

On appelle auſſi *ordinaires*, pluſieurs Officiérs qui ſèrvent toute l'année, mais ſeulement en l'abſence des Officiérs de quartier. *Miniſtri ordinarii.* Comme l'Aumonier *ordinaire*. Médecin *ordinaire*. Maître-d'Hotel *ordinaire*.

Les Conſeillers d'État *ordinaires*, ſont les douze qui ſèrvent toute l'année, à la différence de douze autres qui ne ſèrvent que par ſemeſtre. *Miniſtri à ſanctioribus conſiliis.* Pluſieurs Officiers par brevet ont pris la qualité de Conſeillers, Aumôniers, Prédicateurs, Maîtres-d'Hotel, Sécrétaires *ordinaires* du Roi, qui n'en ont jamais fait la fonction, & qui ſont maintenant retranchez.

On appelle auſſi les Tréſoriers *ordinaires* des guèrres, *Quæſtores militares*, Ceux qui manient le fonds qui ſe fait tous les ans pour l'entretien *ordinaire* des gens de guèrre & des garniſons; & Commiſſaires *ordinaires* des guèrres, ceux qui ont la conduite des troupes, & le ſoin de faire faire les revuës.

Ambaſſadeur *ordinaire*. *Legatus ordinarius.* Eſt celui qu'on envoye réſider pendant pluſieurs années en la Cour de quelque Prince ou République, avec leſquels on vit en paix, pour y entretenir le commèrce & la bonne intélligence.

ORDINAIRE, en tèrmes du Palais, ſignifie le Juge naturel du tèrritoire où le défendeur eſt domicilié, celui qui a la juriſdiction *ordinaire*. *Judex proprius*: Soit en prémière inſtance, ſoit par appel; à la différence des Prévôts, des Maréchaux, des Juges des Privilégiez, ou de ceux qui ſont établis Juges par des commiſſions éxtraordinaires. Le Conſeil renvoye ſouvent les parties pardevant les Juges *ordinaires*. *Judices vernaculi, municipes.*

ORDINAIRE, ſe dit auſſi des jugemens qui ſe rendent à la charge de l'appel. *Judicium cum provocatione.* Les Maîtres des Requêtes jugent à l'*ordinaire* au nombre de trois; mais ils doivent être ſept pour juger au ſouverain. Les Procureurs cotent encore les doſſiers des cauſes d'appel qu'ils ont au Parlement, par ce mot *éxtraordinaire*.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de la procédure civile. Quand il n'y a point de preuve en un procès criminel, ſuffiſante pour une peine afflictive, on reçoit les parties en procès *ordinaire*, c'eſt-à-dire, on civiliſe l'affaire, ſauf à réprendre l'éxtraordinaire, s'il ſurvient des preuves dans la ſuite. *Cauſam capitis in cauſam civilem tranſmutare.*

On appelle à Paris la queſtion *ordinaire*, *Tormentum ordinarium*, Six pots d'eau qu'on fait boire au patient ſuſpendu ſur le petit tretteau; l'éxtraordinaire eſt de ſix autres pots avec le grand tretteau.

On appelle frais *ordinaires* de criées, les procedures qui ſe font pour l'inſtruction du decret, & la ſureté de la vente, leſquèls ſont dûs par l'adjudicataire, outre le prix de l'adjudication. *Auctionum ſumptus ordinarii.* Les frais *extraordinaires*, ſont ceux qui ſont faits pour juger les oppoſitions, ſoit à fin de diſtraire, ſoit à fin de conſerver, & de collocation en ordre. Ceux-ci ſont pris par préférence ſur la choſe venduë.

On appelle auſſi au Palais les jours *ordinaires*, les Vendredis & Samedis, auſquèls on donne audience de rélevée, tant au Parlement qu'aux Requêtes. *Dies præſcripti.* Ailleurs on appelle les jours *ordinaires*, tous les jours ouvriers, par oppoſition aux Fêtes & aux Dimanches.

ORDINAIRE, en Juriſprudence Canonique, ſignifie l'Archevêque, Évêque, ou autre Prélat qui a la Juriſdiction Eccléſiaſtique dans un tèrritoire, ou celui qui a la collation d'un Bénéfice. *Proprius Paſtor.* Le Pape renvoye aux Collateurs *ordinaires*, aux Évêques, l'examen de ceux qu'il pourvoit de cures. C'eſt à l'*Ordinaire* à donner le *viſa* des proviſions qui ne ſont point en forme gracieuſe. Le Pape s'eſt réſèrvé par le Concordat, la prévention ſur les Collateurs *ordinaires*, à cauſe que c'eſt l'*Ordinaire* des *Ordinaires*. Il y a pluſieurs Chapitres & Abbayes qui ont des éxemtions de l'*Ordinaire*. On appelle les Prélats, *Ordinaires*, parce qu'ils ſont établis, & qu'ils jugent ſuivant le droit commun & *ordinaire*. La viſite de la clôture appartient de plein droit à l'*Ordinaire*. PAT. Par l'Ordonnance de Blois, les Parlemens ne peuvent enjoindre aux *Ordinaires* de conférer un bénéfice, ou d'accorder le *viſa*. On appelle le Pape l'*Ordinaire* des *Ordinaires*, depuis que, dans le Concile de Latran, il s'eſt attribué la collation, par prévention, des bénéfices ſur tous les Collateurs *ordinaires*. Les *Ordinaires* qui ne ſont pas Évêques ne peuvent décèrner de monitoire: pour en obtenir il faut s'adreſſer au Pape, & cette éxpédition s'apelle *in forma ſignificavit*: l'éxécution de ces monitoires eſt ordinairement adreſſée aux Évêques voiſins, ou à leurs Officiaux.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi ſubſtantivement & abſolument, de la dépenſe qu'on fait tous les jours à ſa table, dans ſon domeſtique. *Sumptus quotidiani.* L'*ordinaire* bourgeois eſt le bœuf, veau & mouton. Un bon *ordinaire*, c'eſt quand on y ajoûte du róti, ou des ragoûts. *Ordinaire* de grand Seigneur, eſt une table garnie de pluſieurs couvèrts pour les ſurvenans. On dit qu'un homme ne fait point d'*ordinaire*, quand il n'a point de pot-au-feu, quand il envoye querir un *ordinaire* à la gargote, ou quand il eſt écornifleur, quand il va quêter deçà & delà des repas. Un *ordinaire* non ſeulement très-frugal, mais auſſi très-auſtère & très-paûvre. P. VERJUS.

Mithridate, à ce qu'on prétend,
Au poiſon s'accoutuma tant,
Que ſur lui le poiſon ne pouvoit plus rien faire.
Pancrace a pris le même train,
Et tant rogné ſon ordinaire
Qu'il ne peut plus mourir de faim. SÉNECÉ.

ORDINAIRE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Gargotiers de Paris, & ſignifie une portion de viande ou de poiſſon, qu'on donne dans les gargotes à ceux qui y vont manger. *Conſueta portio.* Prendre un *ordinaire* de trois ſols.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de cette meſure réglée de vin, de bois, chandelles, foin & avoine qu'on fournit tous les jours aux domêſtiques, & à l'Écurie. Le Maître-d'Hotel & le Sommelier ont ſoin de fournir l'*ordinaire* aux valèts & aux chevaux. Quand les chevaux ont bien travaillé, on leur renforce l'*ordinaire*.

On appelle ſur la mèr, l'*ordinaire* ou *portée*, la place qu'on aſſigne dans le vaiſſeau aux matelôts, pour y porter leurs coffres & leurs hardes juſqu'à une cèrtaine quantité. *Arcularum promptuarium.* On le dit auſſi des chôſes mêmes, c'eſt-à-dire, des hardes & coffres que les matelôts mettent dans l'endroit du vaiſſeau qui leur eſt marqué. *Sarcina.* Enfin ce mot ſignifie le droit que les matelôts ont de mettre, à leur compte, quelque chôſe ſur le vaiſſeau, juſqu'à la concurrence d'un cèrtain poids.

ORDINAIRE, ſe dit encore de ce qu'on a coutume de dire, ou de faire. *Conſuetudo.* C'eſt ſon *ordinaire* de dormir. C'eſt l'*ordinaire* d'un hableur de mentir, d'un Courtiſan de flater, &c.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi au ſubſtantif, de la poſte. L'*ordinaire* de Lion, de Rome, de Veniſe. *Veredarius ordinarius.* Je vous ai écrit par l'*ordinaire*. Il a manqué un *ordinaire* à me faire réponſe. L'*ordinaire* a été dévaliſé.

En tèrmes de Liturgies, *Ordinaire* ſignifie dirèctoire, c'eſt-à-dire, un livre qui apprend comment il faut réciter l'office divin, & dire la Meſſe. *Ordinarius.* On appelle auſſi l'*Ordinaire* de la Meſſe, tout ce qui ſe dit tous les jours à la Meſſe, les prières de la Meſſe rangées de ſuite, comme elles ſe diſent. On trouve dans tous les Miſſels l'*Ordinaire* de la Meſſe, il eſt après la Meſſe du Samedi-ſaint. *Ordo Miſſæ.*

ORDINAIRES, au plurier, ſe dit des maladies ou purgations des femmes, qui leur viennent tous les mois, qu'on appelle autrement *fleurs*, ou *régles*, ou *menſtrues*. *Menſtrua, menſes.* Par la même raiſon, quelques Auteurs Latins les ont appellez *conſuetudo, quia conſueto tempore redeunt.*

A L'ORDINAIRE, *pour l'ordinaire* & *d'ordinaire*, ſont des façons de parler advèrbiales qui ſignifient la même choſe qu'*ordinairement*. *More conſueto, frequenter.* Je vous parle franchement à mon *ordinaire*.

ORDINAIRE. ſ. m. Nom de Gladiateurs. *Ordinarius.* Les *Ordinaires* étoient ceux qui étoient choiſis pour combattre aux jours & aux lieux réglez, & dans les ſpectacles publics. JUSTE LIPSE, *L. II. Saturn. C.* 17.

ORDINAIREMENT. adv. D'une manière ordinaire, commune, fréquemment uſitée. *Ut mos eſt, ut fit.* Il arrive *ordinairement* du malheur aux étourdis, aux quéreleurs. Les étourneaux ſont maigres, parce qu'ils vont *ordinairement* en troupe. On ne procéde contre lui qu'*ordinairement*, c'eſt-à-dire, par maniére civile.

ORDINAL. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique. Livre qui contenoit & préſcrivoit la manière de réciter & de faire l'office divin. *Ordinale.* Voyez Spelman, *Gloſſar. Archæol.*

ORDINAL. adj. Qui ſe donne en Grammaire, pour épithéte aux nombres qui marquent l'ordre des chôſes, en quel rang elles ſont placées. *Numerus ordinalis.* Le *prémier, ſecond, dixiéme, centiéme*, &c. ſont des nombres *ordinaux*.

ORDINANT. ſ. m. Évêque ou Prélat qui donne les Ordres. *Ordines conferens.* L'*Ordinant* doit dire la Meſſe, faire telles & telles cérémonies ſuivant les Ordres qu'il confére.

ORDINANT, ſe dit de celui qui aſpire à recevoir les Ordres ou qui les reçoit. *Ordinandus.* On a commis tèls & tèls Docteurs pour éxaminer les *Ordinans*.

ORDINATEUR. ſ. m. Celui qui met en ordre. *Ordinator.* M. l'Abbé Fleury s'eſt ſervi de ce mot dans ſon *Hiſt. Eccleſ.*

T. III. p. 143. Les Juifs ont un ancien Rabbin, nommé Rabbi Jehuda Ben-Baba, qui porte le ſurnom d'*Ordinateur*, en Hébreu חסופר, *Haſſomech*. Voyez David Ganz, *Milliar. 4. an.* 828.

ORDINATION. ſ. f. Action par laquelle on confére les Ordres, & le tems propre pour les conférer. *Ordinatio.* On a envoyé quérir l'Évêque pour faire l'*ordination*. Quand on demande les Ordres hors le tems de l'*ordination*, il faut avoir une diſpenſe de Rome, éxpreſſe pour cela, qu'on appelle *extra tempora*. L'*ordination* a toûjours été la principale prérogative des Évêques, & ils ſe ſont toûjours réſervé cette fonction comme une marque de ſouveraineté dans leur Diocèſe. Par l'ancienne diſcipline l'on ne faiſoit point d'*ordinations* vagues & abſoluës : il falloit avoir une Égliſe pour être ordonné Clèrc, ou Prêtre. Dans le XIIe. ſiécle on ſe relâcha, & on donna l'*ordination* ſans titre, ou ſans bénéfice. Le Concile de Trente a renouvellé l'ancienne diſcipline, & défendu de promouvoir aux Ordres ſacrez un ſéculier, qu'il ne ſoit pourvû d'un bénéfice ſuffiſant pour ſubſiſter. Cela ne ſe pratique point en France. Voyez TITRE. Les Proteſtans tiennent que la vocation du peuple eſt la ſeule chôſe eſſentielle pour la validité du Miniſtère des Paſteurs; & que l'*ordination* n'eſt qu'une cérémonie, qui rend la vocation plus authentique & plus majeſtueuſe; mais qui n'eſt point d'une néceſſité abſoluë. L'Égliſe Anglicane tient que pèrſonne ne doit s'ingérer dans les fonctions du miniſtère, ſans *ordination*, & qu'il n'appartient qu'aux Évêques de la donner.

Le Concile de Rome tenu en 744. ordonne par ſon IIe Canon qu'on ne fera les *ordinations* qu'au prémier, au quatriéme au ſeptiéme & au dixiéme mois; c'eſt-à-dire, aux quatre tems. Les Grècs n'uſent point d'onction dans l'*ordination* des Prêtres, ni des Évêques. On ne trouve point non plus dans l'Égliſe Romaine de veſtiges de l'onction des Évêques avant S. Léon; & l'onction des Prêtres y étoit encore inconnuë du tems de Nicolas I. FLEURY, *Hiſt. Eccleſ. L.* 76. Le Pape Aléxandre II. défend l'*ordination per ſaltum* dans ſon Épître 32e. c'eſt-à-dire le paſſage à un Ordre ſupérieur, ſans avoir paſſé par les inférieurs, comme des quatre moindres, paſſer au Diaconat, ſans avoir été ordonné Soudiacre auparavant; c'eſt ce qui s'appelle *ordinatio per ſaltum*. On appelloit *ordination* abſoluë, l'*ordination* d'un Clèrc qui n'avoit point de titre. Le Concile de Meaux, en 845. Canon 52. défend les *ordinations abſoluës*. On ne fera point d'*ordinations* abſolues, & ceux qui ſeront ordonnez pour des titres, aurone paſſé, au moins un an, dans un clèrgé réglé, ou dans la cité, c'eſt-à-dire, la ville épiſcopale, afin que l'on puiſſe connoître leur doctrine & leurs mœurs. FLEURY. On nommoit auſſi ces *ordinations*, parcequ'elles ne lioient point l'Ordonné à aucun titre ni à aucune Égliſe.

ORDINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Diocèſe de Cologne, en Allemagne. *Ordinga*, *Caſtra Hordiani*. Elle eſt près du Comté de Meurs, ſur le Rhin, environ à deux lieuës au deſſous de Keyſèrvvèrt. MATY.

ORDIR. Vieux v. a. Souiller. BOREL. Salir. *Maculare*, *inquinare*, *inficere*.

ORDONNANCE. ſubſt. f. Loi, ſtatut, commandement d'un Souverain, ou d'un Supérieur. *Lex*, *edictum*, *conſtitutio*, *edictio*, *præſcriptum*, *ſcitum*. Il faut garder les *ordonnances* divines, les *ordonnances* de l'Égliſe. Il eſt néceſſaire pour le ſalut, de ne s'écarter en rien des *ordonnances* de Dieu & des ſaints Pères. ARNAUD. Seigneur, vos *ordonnances* ſont admirables, & c'eſt ce qui me porte à les obſèrver. PORT-R.

ORDONNANCE, ſe dit plus particuliérement dans la Juriſprudence Françoiſe, des loix qui ſont établies par la ſeule autorité du Roi: auquel ſens, on dit *Ordonnances Royaux*, par une vieille façon de parler qu'on n'a point encore changée: car, ſi on vouloit parler régulièrement, il faudroit dire *Ordonnances Royales*. *Edicta Regia*, *Regia ſanctiones*. Mais cela n'eſt point encore reçû. VAUG. REM. On dit auſſi *Ordonnance*, des Loix faites dans les États Généraux du Royaume, quoiqu'elle ne ſoit pas émanée de la ſeule autorité Royale. *Ordonnance* de Blois. *Ordonnance* de Moulins. *Ordonnance* d'Orléans. *Ordonnance* a encore une ſignification plus particulière, par laquelle on diſtingue une *Ordonnance* d'un Édit, non par la force, car ces deux ſortes de loix obligent les ſujèts, mais par la forme. Une *Ordonnance* proprement dite, & priſe dans cette ſignification étroite, dont nous parlons, n'a pas un long préambule, qui contienne en détail les motifs de commander, ou de défendre telle chôſe, comme un Édit. Enfin le mot *Ordonnance* eſt générique. Il comprend toutes les éſpéces de Lettres-patentes, mais on l'applique dans l'uſage aux Édits généraux, qui contiennent des diſpoſitions ſur pluſieurs matiéres différentes. Toutes les *Ordonnances*, comme les Édits & les Lettres-patentes qui ſont une prémiére loi, commençent par ces mots, *A tous préſens & à venir, ſalut.* Elles ſont ſcellées de cire vèrte, ſur des lacs de ſoie vèrte & rouge. Elles ne ſont datées que du mois & de l'année. Les adreſſes d'une même *Ordonnance* ſont différentes ſelon les Cours. Fontanon a fait le recueil des *Ordonnances* Royaux en trois volumes. Pierre Guénois a fait la Conférence des *Ordonnances*. Les *Ordonnances* de S. Louis & des aûtres Rois qui l'ont précédé s'appellent les *anciennes Ordonnances*. La nouvelle *Ordonnance* de 1667. confirme, ou réforme les précédentes. Elle regarde les affaires civiles. L'*Ordonnance* de 1670. regarde les affaires criminelles. On les appelle l'une & l'autre le *Code Louis*. Il y a une *Ordonnance* ſur le fait des Eaux & Forêts de l'année 1669. Et une *Ordonnance* de la Marine de l'année 1681. Il y a auſſi les *Ordonnances* de la ville, celles des Marchands, celles pour la Guèrre, pour les Tailles, & pour les Aides & Gabelles. On dit en général, Cela eſt contraire, ou conforme à l'*Ordonnance*, ſans la cotter; pour dire, eſt contraire à la loi établie par le Roi. *Ordonnance* d'Oleron, *Ordonnances* de Viſbui. Voyez OLERON, VISBUI.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi des ſimples commandemens des Miniſtres, ou des Juges. *Judicis decretum*. On a écroué ce priſonnier de l'*ordonnance* vèrbale de la Cour, de l'*ordonnance* du Lieutenant Criminel.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt mis par les Juges au bas des requêtes qu'ils répondent. *Judicis ſubſcriptum*, *placitum*. Cette requête eſt réponduë d'une *ordonnance* de parler ſommaire, de *Viennent les parties*, *de Soit communiqué*. On le dit pareillement de ce qu'ils mettent au bas d'un procès-vèrbal, ou qu'ils y inſérent, pour juger quelques conteſtations qui ſe forment devant eux. Quand il y a appel de l'*ordonnance* d'un Juge commis, il ne peut plus être Raporteur.

On appelloit il n'y a pas long-tems un défaut aux *ordonnances*, le défaut qui s'obtenoit devant un Conſeiller commis à la bârre de la Cour, pour inſtruire un débouté de défenſes. C'eſt une procédure abrogée par la dèrniére *Ordonnance*.

On appelle auſſi *ordonnance*, la commiſſion que donne un Juge ou un Commiſſaire, pour faire aſſigner des témoins, ou des parties pour être interrogées, pour dépoſer, ou former une conteſtation, ou l'inſtruction d'une inſtance. *Commiſſio*, *mandatum*. De l'*ordonnance* de nous tel Conſeiller, &c. ou tel Commiſſaire, il eſt enjoint au prémier Sèrgent d'aſſigner. Il faut prendre l'*ordonnance* du Raporteur pour inſtruire une affaire au Conſeil.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de la volonté des particuliérs dans les teſtamens. *Ultima voluntatis teſtatio*, *mandata ſuprema*. Il a fait ſon teſtament & *ordonnance* de dèrniére volonté.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt préſcrit par un Médecin. *Medici præſcriptum*. Je me ſuis fait ſaigner par *ordonnance* de Médecin. L'écrit par lequel le Médecin ordonne quelque chôſe, s'appelle auſſi *ordonnance*. J'ai envoyé ſon *ordonnance* chez l'Apothicaire pour me préparer une médecine.

ORDONNANCE, en tèrmes de Finances, ſignifie un ordre, un mandement à des Trèſoriers de payer une cèrtaine ſomme, & pour une cèrtaine deſtination. Une *Ordonnance* de comptant. *Mandatum Regium*. Les *Ordonnances* ſont maintenant viſées & ſignées de la main du Roi. Il lui donna une *Ordonnance* de trois mille écus. ABL. On le dit auſſi des mandemens que donnent les Seigneurs particuliérs, ou les Intendans à leurs Trèſoriers ou Receveurs.

ORDONNANCE, en Architecture, & en Peinture, ſe dit de la différente diſpoſition des parties des bâtimens, des tableaux, ou des aûtres ouvrages, qui conſiſtent en quelque deſſein, ou figure. *Diſpoſitio*, *inſtitutio*, *compoſitio*. Entre les Peintres, l'un éxcelle dans le coloris, l'autre dans l'*ordonnance* des figures. La broderie de ce partèrre eſt d'une belle *ordonnance*. Cette façade de bâtiment, cette diſpoſition de colonnes, ou colonnaiſon, eſt d'une belle *ordonnance*.

ORDONNANCE, ſe dit dans le même ſens, de l'ordre, de l'arrangement des chôſes qui demandent quelque régularité. *Deſignatio*, *ordinatio*.

Tous mes ſots à l'inſtant changeant de contenance,
Ont loué du feſtin la ſuperbe ordonnance. BOIL.

ORDONNANCE, ſe dit encore en ce ſens de tous les ouvrages d'eſprit, dont une des principales beautez conſiſte dans l'ordre, dans l'arrangement de leurs divèrſes parties. *Ordo*, *diſtributio*, *digeſtio*, *œconomia*. Pour l'*ordonnance* du poéme, & la manière d'amener les évenemens, il n'eſt pas poſſible d'aller au delà de Virgile. FONT. Les Pères Grècs étoient plus éloquens que les Pères Latins; quoique l'*ordonnance* de leurs deſſeins ſoit toujours peu juſte. LE P. R.

ORDONNANCE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la différente diſpoſition des troupes, ſoit pour le combat, ſoit pour la marche. *Collocatio*, *metatio*, *inſtructio*. Cette armée étoit rangée en belle *ordonnance*, marchoit en fort bonne *ordonnance*.

Compagnies d'*Ordonnance*, étoient autrefois des Compagnies de 50. Hommes-d'armes, ou Gentilshommes à cheval, peſamment armez

armez, & qui combattoient avec la lance. *Turba cataphracta, vel gravis armatura equitatus.* Maintenant ce ſont des Compagnies qui n'entrent jamais en corps de Régiment, & qui conſiſtent en Gendarmes, & Chevaux-legérs, tant du Roi que de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin, de Mr le Duc d'Orléans. Les gens d'*ordonnance* ont été établis par Charles VII.

ORDONNATEUR. ſ. m. Celui qui ordonne. On le dit particuliérement du Surintendant, qui eſt le ſouverain *Ordonnateur* des Finances. *Ordinator, diſpoſitor.* L'Ordonnance veut qu'on faſſe la répétition des ſommes qui n'ont pas dû être payées, tant contre les Payeurs, que contre les *Ordonnateurs.*

M. Courtin l'a dit, pour celui qui commande, qui fait des Loix, Legiſlateur. Un *Ordonnateur* n'eſt pas toujours au deſſus de ce qu'il ordonne.

ORDONNER. v. act. Commander, donner ordre, préſcrire. *Imperare, jubere, præcipere.* Le Roi a *ordonné* par un tel Edit, par une telle Ordonnance. C'eſt une formule de jugemens, de dire, Sa Majeſté, le Conſeil, la Cour a *ordonné* & *ordonne*, &c. Alexandre *ordonna* un deuil général à la mort d'Ephéſtion. ABLANC. Dieu *ordonna* à Noé de bâtir une Arche à quatre étages. ARN.

ORDONNER, ſe dit auſſi en parlant des commandemens de tous les Supérieurs, & même de ce qu'on éxécute par pure civilité. *Præcipere.* Je vous abandonne cet Ouvrage pour en *ordonner* tout ce qu'il vous plaira. COST. Son maître lui a *ordonné* de faire un tel meſſage. Je m'en vais partir pour Lion, n'en *ordonnez*-vous rien pour votre ſervice? Votre profeſſion, votre habit, la bienſéance, vous *ordonnent* la modeſtie. M. de Buſſi Rabutin dit dans les *Illuſtres malheureux*, le Roi *ordonna* le Parlement de Toulouſe, comme le plus ſévére du Royaume, pour faire le procès. C'eſt-à-dire, commit le Parlement de, &c. donna ordre au Parlement de, &c.

ORDONNER, ſe dit auſſi des remédes que les Médecins font prendre aux malades. *Præſcribere.* Il a ordonné un lavement, une ſaignée. On a fait ce vérs ſur le mot d'*ordonner* pris dans ce ſens.

Ordonner *Medicos, Ægros* or donner *oportet.*

C'eſt-à-dire, il faut que les Médecins *ordonnent*, & que les Malades *donnent* de l'*or.*

ORDONNER, a auſſi lieu dans les teſtamens. *Diſponere.* Un Teſtateur *ordonne* & diſpoſe de ſes biens, *ordonne* à ſon héritier de faire telle choſe, *ordonne* de ſon entérrement.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Conférer les Ordres. *Ordines conferre.* Un tel Bénéficier n'a pas été bien *ordonné*; il n'avoit point de dimiſſoire; ce Prélat n'avoit pas pouvoir de l'*ordonner.* On ne peut *ordonner* hors le tems requis par le Droit, ſans avoir une diſpenſe éxpreſſe de Rome. Anciennement l'on n'*ordonnoit* des Clércs, ou des Prêtres que pour ſérvir une Égliſe vacante. On faiſoit pourtant déja des ordinations vagues dans le cinquiéme ſiécle; c'eſt pourquoi le Concile de Chalcédoine déclara nulles ces ordinations abſolues; cette diſcipline s'obſérva juſqu'à la fin de l'onziéme ſiécle. Mais dans le douziéme ſiécle on ſe relâcha de cette régle, en multipliant extrémement les Clércs, ſoit parce que les particuliérs chércheient à jouir des priviléges de la Cléricature, ſoit parce que les Évêques étoient bien-aiſes d'étendre leur juriſdiction. Le Concile de Trente renouvella l'ancienne diſcipline, & défendit d'*ordonner* aucun Clérc ſéculier, à moins qu'il ne fût paiſible poſſeſſeur d'un bénéfice ſuffiſant pour ſubſiſter honnêtement. En France on *ordonne* un Clérc ſur ſon titre patrimonial, & il n'y a que les Évêques que l'on n'*ordonne* que pour remplir les Égliſes vacantes, FLEURY. Les Canons veulent que les Evêques ſoient *ordonnez* par trois aûtres Évêques: cependant on tient que l'ordination faite par un ſeul ne laiſſe pas de ſubſiſter. DU BOIS.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Donner un ordre pour payer une cértaine ſomme. *Injungere.* On a *ordonné* à ce Courrier une ſomme de mille écus pour ſon voyage. On lui a *ordonné* tant pour ſes appointemens.

ORDONNER, ſignifie auſſi Ranger, mettre par ordre. *Componere, collocare, diſponere.* Ce Général avoit *ordonné* ſon armée ſur trois lignes pour combattre. C'eſt un homme d'ordre, qui a bien *ordonné* ſon ménage, qui a bien *ordonné*, bien réglé cette Communauté. Ce Maître-d'Hotel avoit fort bien *ordonné* ce feſtin. Cette cérémonie étoit fort bien *ordonnée.* Ce bâtiment, ce jardin, ce tableau ſont fort bien *ordonnez*, bien diſpoſez.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Régler, conduire. *Dirigere, regere, ducere.* Il n'y a rien de mieux *ordonné* que ce qui ſuit les ordres de la Providence. C'eſt le Roi qui *ordonne* des peines ou des récompenſes. Ce domeſtique eſt celui qui *ordonne* tout dans la maiſon, qui commande, qui régle tout, qui met tout par ordre. On dit proverbialement, Charité bien *ordonnée* commence par ſoi-même.

En tèrmes de Géométrie, on appelle *ordonnées*, les lignes qui ſont tirées de quelque point de la circonférence d'une ellipſe, ou autre ſection conique, qui tombent perpendiculairement ſur ſon axe. *Linea ordinatæ, præſcriptæ.* On les appelle en Latin *ordinatim applicatæ*, & elles ont pluſieurs belles propriétez démontrées par les Géométres.

ORDONNÉ, ÉE. part. & adj. *Ordinatus, diſpoſitus, collocatus.*

En tèrmes de Blâſon, on dit, que les piéces ſont mal *ordonnées*, lorſqu'il y a trois piéces, qui au lieu d'être poſées deux en chef, & une en pointe, ſont miſes au rebours, deux en pointe & une en chef. *Partes male vel confuſe diſpoſitæ.* Ce qui eſt dit auſſi des aûtres piéces diſpoſées & placées irrégulièrement.

ORDOYER, Vieux v. a. Rendre *ord*, *ſalir. Inquinare.*

ORDRE. ſ. m. Diſpoſition régulière, ſituation des chôſes ſuivant l'état, la place & le rang qui conviennent à leur nature, ou à leurs fonctions. *Ordo, collocatio, diſpoſitio.* Le Créateur a placé toutes les parties de l'Univérs dans un *ordre* merveilleux. L'enchaînement des cauſes ſecondes eſt un *ordre* établi par la Providence. Dès que l'*ordre*, ou l'œconomie du corps humain eſt troublée, il faut que la machine périſſe. C'eſt une preuve infaillible que l'ouvrier entend ce qu'il fait, quand l'*ordre* eſt obſervé dans ſon ouvrage. CH. DE M. Cet *ordre* ſi réglé du ſoleil, & des aſtres depuis tant de ſiécles, donne un démenti à la Philoſophie d'Épicure, qui l'attribuoit à un aveugle hazard. M. SCUD. Si l'on ne range, & ſi l'on ne diſpoſe pas ſes raiſons dans un cértain *ordre*, elles ne frappent point, & l'on n'en apérçoit pas aſſez la force. LE CL. Un Orateur doit parler avec tant de juſteſſe & d'*ordre*, que les dérniéres éxpreſſions ſoient plus fortes que les prémiéres, & ajoûtent quelque chôſe au diſcours. VILL. J'aime l'*ordre*, & vous me faites plaiſir d'arranger mes idées. FONT. Les plaiſirs qui ſe préſentent dans un *ordre* ſi égal, laſſent aiſément. CH. DE M. Il ſe trouve ſouvent des pérſonnes qui ſont en peine de ſçavoir ſi elles ſont dans l'*ordre* de Dieu, où ſi elles n'y ſont pas. AB. DE LA TR. On dit l'*ordre* de la Providence.

ORDRE, ſe dit auſſi des loix de la nature; & ce qui arrive le plus ſouvent. *Naturæ ordo.* Il eſt de l'*ordre* de la nature que les enfans ſurvivent à leur pére. Quand on fait jaillir des fontaines c'eſt contre l'*ordre* de la nature; on la violente. C'eſt l'*ordre* de la nature que les corps graves tendent en bas.

ORDRE, ſe dit auſſi de la diſpoſition des chôſes ſelon le tems, les lieux & leur qualité. *Series.* Ce Prélat eſt allé viſiter, par *ordre*, tous les lieux de ſon Diocèſe. La Chronologie eſt la ſcience qui nous enſeigne l'*ordre* des tems. Il faut ranger ſes livres, ſes papiers en bon *ordre*, pour les trouver promtement. On dit auſſi, *Ordre rétrograde*, qui va de la fin au commencement.

ORDRE, ſignifie auſſi, Méthode à l'égard des Sciences. *Methodus, ſeries.* On doit apprendre par *ordre* les Sciences, traiter chaque chôſe par *ordre.* L'*ordre* des Catégories eſt fort méthodique. La mémoire artificielle ne conſiſte qu'à ſçavoir mettre les choſes par *ordre* dans ſa mémoire. Les Latins ne regardoient pas les objéts du même biais, ni dans le même *ordre* que nous: comme ils concevoient les chôſes plus vivement que nous, ils ſuivoient dans leurs éxpreſſions plutôt l'*ordre* du ſentiment, & du mouvement du cœur, que celui de l'intelligence. DA.

ORDRE, eſt le nom de quelques anciens Livres qui contiennent l'Office Divin, & l'*ordre*, la manière de le dire, de le faire. L'*Ordre* Romain. *Ordo Romanus. De Divinis Officiis.* C'eſt la manière de dire la Meſſe, & d'adminiſtrer quelques Sacremens, ou de faire des fonctions pontificales. C'eſt un Sacramentaire. L'*ordre* des priéres. *Ordo precum.* C'eſt le Canon de la Meſſe.

ORDRE, ſe dit encore de l'arrangement qu'on fait des chôſes qui n'ont point d'avantage, de rang, ni de préſéance naturelle les unes ſur les aûtres, & dont on veut pourtant éviter la confuſion. *Parium, diſpariumve diſpoſitio, digeſtio.* On range les mots dans un Dictionnaire ſuivant l'*ordre* alphabétique. *Ordine alphabetico.* Les Conſeillers prennent leur ſéance ſuivant l'*ordre* du tableau. Les chifres, en Arithmétique, changent de valeur, ſuivant l'*ordre* & le rang où ils ſont placez.

ORDRE, ſe dit auſſi de la diſtinction des pérſonnes & du corps d'un État, tant pour les aſſemblées que pour les cérémonies. L'*ordre* eſt une eſpéce de dignité, ou de qualité honorable, qui ſous le même nom eſt commune à pluſieurs pérſonnes, & qui de ſoi ne leur attribuë aucune puiſſance publique en particulièr; mais outre le rang qu'elle leur donne, elle leur communique la capacité pour parvenir aux charges & aux emplois. Les Grécs l'appelloient τάξις, c'eſt-à-dire, une claſſe, & une condition particuliére de pérſonnes. C'eſt ce qu'on appelle *état* en France. LOYSEAU. Pour abreger la définition de l'*ordre*, c'eſt une dignité avec aptitude à la puiſſance publique. Et c'eſt ce qui le diſtingue de l'office, qui a l'éxercice, & la fonction de la puiſſance publique. ID. La Clériçature, la Nobleſſe eſt un *Ordre* qui n'apporte aucune puiſſance publique; mais qui rend capable des bénéfices, ou de cértaines dignitez attachées à la Clericature, ou à la Nobleſſe. Ainſi il faut de plus grandes raiſons pour être privé de

l'Ordre

l'*Ordre* que d'un Office. Id. Les États de France ſont compoſez de trois *Ordres*, l'Égliſe, la Nobleſſe & le Tiérs État. Le Clergé eſt compoſé de deux *Ordres*; le prémiér *Ordre* comprend les Cardinaux, Archevêques & Évêques. Le ſecond *Ordre* eſt celui des Abbez, des Doyens, Chanoines & autres Eccléſiaſtiques. Deux puiſſances, d'un *Ordre* auſſi différent que la Royauté & l'Épiſcopat, ne s'uniſſent point: elles s'embaraſſent mutuellement, quand on les confond. Chez les Romains il y avoit l'*Ordre* des Senateurs, celui des Chevaliérs, & celui du Peuple. On dit auſſi tous les *Ordres* du Royaume, pour dire toutes les conditions. Les Gens d'Égliſe, les Gens d'épée, les Gens de robe, les Marchands, les Artiſans, les Laboureurs, &c.

ORDRE, ſe dit auſſi de la bonne diſpoſition que chacun met dans ſes affaires, & au maniment de ſon bien & de ſon négoce. *Oeconomia*, *diſpoſitio*. Le bon *ordre* eſt celui qui maintient le bien, la maiſon & la fortune. Tout va par *ordre* en cette maiſon. Les livres d'un Marchand qui ne ſont point en bon *ordre*, ne font point de foi en Juſtice. En ce ſens on dit, C'eſt un homme d'*ordre*, il aime l'*ordre*, il donne *ordre* à ſes affaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien en *ordre*, ou mal en *ordre*, ſelon qu'il eſt riche, ou pauvre, qu'il eſt bien ou mal vêtu, meublé ou équipé, ſelon qu'il eſt bien ou mal dans ſes affaires. On dit la même chôſe des maiſons & des familles, ou des tèrres bien ou mal cultivées.

ORDRE, ſignifie auſſi près que en ce ſens, Reméde, précaution; *precautio*, *remedium*. Cet homme ne ſçait plus quel *ordre* il peut mettre à ſes affaires, quel reméde il y peut apporter. Il faut mettre *ordre* à cette fluxion, ſe précautionner par la ſaignée, de peur qu'elle ne tombe ſur la poitrine.

ORDRE, ſignifie auſſi les loix, la police, les réglemens qui entretiennent un Etat, une ville, une communauté en paix, en ſplendeur. *Diſciplina civilis, vel politicum inſtitutum*. Ce ſont les bonnes loix qui maintiennent l'*ordre* dans un État. Un bon Magiſtrat doit rétablir l'*ordre* par tout; contenir le peuple dans l'*ordre*, dans le devoir; ne faire rien, ne ſouffrir rien que dans l'*ordre*. La plus rigoureuſe Juſtice n'eſt pas un moyen auſſi ſûr de maintenir l'*ordre*, que la volonté mutuelle de le garder. M. Ésp. La Religion eſt la mère de la ſubordination & de l'*ordre*; & de là naît la félicité publique. Fléch. Le bon *ordre* au dedans d'un Royaume, le met en état de ne rien craindre au dehors. M. Scud. Par la néceſſité de l'*ordre*, il faut obéïr au Souverain ſans éxamen. Hist. de l'Inquisition. On dit qu'une procédure eſt dans l'*ordre*, dans les régles, c'eſt-à-dire, ſelon les formes requiſes.

ORDRE, ſignifie auſſi, Commandement d'un Supérieur, de Dieu, du Roi & de ſes Miniſtres. *Facultas*, *poteſtas*, *mandatum*. Les *ordres* du Ciel ſont toûjours éxécutez. Les *ordres*, & les arrêts de l'équité ſont tempérez par la douceur. Tour. Il faut qu'on obéïſſe ponctuellement aux *ordres* du Roi. Un Ambaſſadeur, en éxécutant les *ordres* de ſon Maître, doit agir d'une manière qui juſtifie ſa propre conduite, lors même qu'on n'approuve pas les prétentions de ſon Maitre. Wicq. Il eſt venu *ordre* ſur *ordre* de faire marcher l'armée. Cet Éxemt ne peut faire autre chôſe, il a ſon *ordre* par écrit. Cet homme a été exilé par *ordre* de la Cour, par une léttre de cachet. On appelle *contre-ordre*, la révocation d'un *ordre*, un *ordre* contraire. Ce Courtiſan eſt diſgracié. Il demeurera dans ſes tèrres juſqu'à nouvel *ordre*; c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'on lui donne *ordre* ou permiſſion de revenir à la Cour. Pour ne pas donner d'*ordre* dans un Gouvèrnement qui n'eſt pas le mien. De Bussi.

ORDRE, ſignifie auſſi, Pouvoir, mandement, commiſſion. *Mandatum*, *licentia*, *provincia*. Un Procureur, un Agent qui fait quelque chôſe ſans *ordre*, ſans pouvoir, ſans procuration, eſt ſujèt à déſaveu. Cette léttre de change eſt payable à un tel, ou à ſon *ordre*; pour dire, à ſon mandement, à ſa réſcription. Lettre payable au porteur ou à *ordre*.

ORDRE, en tèrmes de Théologie, ſe dit des Anges & des Éſprits Bienheureux. *Ordines Angelorum*. Les Séraphins ſont d'un *ordre* ſupérieur aux Chérubins. Les Anges ſont diviſez en trois Hiérarchies, dont chacune a trois *Ordres*, qui ſont les neufs Chœurs des Anges. Il y a au ciel pluſieurs degrez de gloire, divèrs *ordres* des bien-heureux. L'*ordre* de la grâce prévaut ſur l'*ordre* de la nature.

ORDRE. ſ. m. & ſingulier, ou ORDRES. ſ. m. plur. Le ſixiéme des Sacremens de l'Égliſe Catholique, qui donne un caractère particuliér aux Eccléſiaſtiques, lorſqu'ils ſe conſacrent au ſèrvice de Dieu. *Sacramentum Ordinis*. Anciennement, *Ordres*, pour Sacrement, étoit indifféremment maſculin ou féminin. Aujourd'hui il eſt toûjours du maſculin, & ce n'eſt qu'un vieil uſage qui fait dire, les *Saintes Ordres*. Men. Corn. Le Concile de Trente, oblige ſous peine d'anathême, de croire qu'il y a ſept *Ordres* dans l'Égliſe. L'Épiſcopat n'y eſt point compris. On diſtingue, les *Ordres*, en *ſéculiers*, ou *petits Ordres*; & en *Ordres majeurs* ou *ſacrez*. Les quatre *Ordres* mineurs ſont celui de Portier, d'Éxorciſte, de Lecteur & d'Acolythe. On les appelle autrement *les quatre mineurs*, ou *les quatre moindres*, on ſous-entend *charges de l'Égliſe*. Ceux qui ont pris les *Ordres mineurs* ſe peuvent marier ſans diſpenſe. On ne regarde plus ces *Ordres mineurs* que comme des formalitez & des degrez néceſſaires pour monter aux *Ordres* ſupérieurs: cependant le Concile de Trente ne voulant pas qu'on les regardât comme des tîtres vains, & leurs fonctions comme des antiquitez hors d'u age, a enjoint que ceux qui les reçoivent entendent au moins le Latin, & recommandent aux Évêques d'obſèrver les intèrvalles pour les conférer, afin de donner aux Clères le loiſir d'éxércer les fonctions de chaque *Ordre*; mais en même tems il laiſſe aux Évêques la libérté de diſpenſer de ces régles, enſorte que bien ſouvent ils conférent ces quatre *Ordres* en un même jour, & l'on n'en fait commencer l'éxércice que pour la forme dans l'ordination. Fleury. Les Grécs ne connoiſſent point les trois *Ordres* mineurs de Portier, d'Exorciſte & d'Acolythe, mais font paſſer immédiatement le Lecteur au Soûdiaconat, comme il eſt manifeſte par les interſtices marquez dans le Concile VIIIe tenu l'an 870. On trouve cette diſcipline établie dès le tems de l'Empereur Juſtinien, & on n'en voit point le commencement. Fleury, *Hiſt. Eccleſ. L.* 76.

On ne demande point de titre pour les *quatre mineurs*, parce que ce n'eſt point un engagement irrévocable. Id. Un Abbé Régulier qui eſt Prêtre peut donner la tonſure, & conférer les *Ordres mineurs* à ſes Religieux, pourvû que ce privilége ait été accordé à ſon Abbaye. Du Bois. Les Évêques peuvent donner diſpenſe aux bâtards pour recevoir les *Ordres mineurs*. La Bigamie n'emporte point d'irrégularité pour les *Ordres mineurs*: elle éxclud ſeulement des *Ordres majeurs*. Id. On répute irréguliérs ceux qui ont reçu en un même jour les *Ordres mineurs*, & le Soudiaconat. On peut conférer les *Ordres mineurs* tous les Dimanches, & toutes les Fêtes. Celui de Soudiacre eſt le prémiér des trois *Ordres* ſupérieurs, ou des *Ordres ſacrez*; celui de Diacre le ſecond, celui de Prêtre le troiſiéme. Les deux dérniérs *Ordres majeurs* forment un obſtacle formel au mariage. Le Soudiacre peut être diſpenſé pour ſe marier. Le Concile de Trente en rappellant l'ancienne diſcipline défend de promouvoir aux *Ordres ſacrez* aucun Clère ſéculier, à moins qu'il ne ſoit paiſible poſſeſſeur d'un bénéfice ſuffiſant pour le faire ſubſiſter honnêtement, & ne pérmet les Ordinations ſur patrimoine, ou penſion, que quand l'Évêque le jugeroit à propos pour l'utilité de l'Égliſe. Voyez Titre. On dit qu'un Prêtre a été promu aux *Ordres ſacrez per ſaltum*, lorſqu'il n'a point paſſé par les *Ordres* inferieurs. Le VIII. Concile de Conſtantinople défend d'ordonner aucun Évêque qu'après avoir obſervé les inſtèrtices. Cependant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique fournit des éxemples d'Évêques conſacrez ſans avoir paſſé par l'*Ordre* de Prêtriſe. Panorme tient auſſi que la conſécration d'un Évêque ſubſiſte, quoiqu'il n'ait pas reçu auparavant l'*Ordre* de Prêtriſe. On ne peut être promu aux *Ordres ſacrez* avant l'âge requis par les Conſtitutions Canoniques; c'eſt-à-dire, à 22 pour celui de Soudiacre; à 23 pour celui de Diacre, & à 24 pour celui de Prêtre.

On appelle le tems des *Ordres*, les Quatre-tems, *Quatuor tempora*, hors deſquèls on ne les peut conférer ſans une diſpenſe de Rome qu'on appelle *extra tempora*.

ORDRE ROMAIN. Tèrme de Liturgie. *Ordo Romanus*. C'eſt un livre où ſont marquées les cérémonies de l'Égliſe Romaine. Voyez ci-deſſus ORDRE.

En Aſtronomie on dit qu'une planete marche ſuivant l'*ordre* des ſignes, quand elle eſt directe, quand elle va d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. *Secundum ordinem rectum*. Et qu'elle va contre l'*ordre* ou la ſucceſſion des ſignes, quand elle paroit rétrograde, quand elle va de *Piſces* en *Aquarius*, &c. *Secundum ordinem retrogradum*.

ORDRE, en tèrmes d'Architecture, ſe dit des divèrs ornemens, meſures & proportions des colonnes & pilaſtres, qui ſoutiennent, ou qui parent les grands bâtimens. C'eſt proprement un arrangement régulier des parties ſaillantes, dont la colonne eſt la principale. *Ordo architectonicus*. Il y a cinq *ordres* principaux d'Architecture, le *Toſcan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien*, le *Compoſite*. Le Toſcan & le Compoſite ſont Romains; les trois autres ſont Grécs, & répréſentent les trois différentes manieres de bâtir, la ſolide, la délicate & la moyenne. Les deux Italiens ſont des productions imparfaites des trois autres *ordres*. Dans l'*ordre* Toſcan la colonne a ſept modules; dans le Dorique elle en a huit; dans l'Ionique neuf; dans le Corinthien & dans le Compoſite dix. Voyez châque mot en ſon rang. Philibèrt de Lorme a voulu y ajoûter un *ordre François*, dont il reſte quelques eſſais au portail des Tuilleries; mais il n'a pas été ſuivi. On appelle ſeulement *Ordre François*, celui dont le chapiteau eſt compoſé des attributs convenables à la nation, comme des têtes

de

de coq, des fleurs de lys, &c. il a les proportions Corinthiennes. On appelle *ordre Attique*, un petit *ordre* de pilaſtres de la plus courte proportion, avec une corniche architravée pour entablement. On appelle *ordre Compoſé*, toute compoſition arbitraire, & différente de celles qui ſont reglées par les cinq *Ordres* Grècs & Romains. On appelle *ordre Ruſtique*, celui qui eſt avec des refends, ou boſſages. L'*ordre Gothique*, eſt celui qui eſt ſi éloigné des proportions, & des ornemens antiques, que ſes colonnes ſont ou trop maſſives en manières de pilliers, ou auſſi menuës que des pèrches, avec des chapiteaux ſans meſures, taillez de feuilles d'Achante épineuſe, de choux, ou de chardons, &c. *Ordre Caryatique* eſt un *ordre* qui a des figures de femmes, à la place des colonnes. Voyez CARYATIDE. *Ordre Perſique* eſt un *ordre* qui a des figures d'eſclaves Pèrſans, au lieu de colonnes, pour porter un entablement.

M. le Clère, dans ſon traité d'Architecture, donne aux cinq *ordres* ordinaires de nouvelles proportions, & il joint à ces *ordres* un ſecond *ordre Toſcan*, un *ordre* Eſpagnol, & un *ordre* François; il place le ſecond *ordre* Toſcan entre le prémier & le Dorique. Cet *ordre* a moins de peſanteur & de ſimplicité que le prémier, & il a beſoin d'une beauté mâle, ſelon l'Auteur, qui croit qu'on en pourroit orner la friſe de tourteaux, qui ſont les armes de Toſcane. Toute la hauteur de l'*ordre* eſt de 23 modules 22 minutes. La colonne en a 15, le piéd-d'eſtal 5, & l'entablement trois & 22 minutes: de ſorte que le piéd-d'eſtal a de hauteur un tiers de la colonne, & l'entablement un quart, moins quelques minutes.

Il attribuë à l'*ordre* Eſpagnol un caractère particulier de force & de grandeur. La hauteur de la colonne eſt de 19 modules 25 minutes, celle du piéd-d'eſtal de 16, & 18 minutes, & celle de l'entablement de 4, & 15 minutes; & ainſi le piéd-d'eſtal a de hauteur environ un tiers de la colonne, & l'entablement en a un peu moins de 14 minutes au deſſous du quart. Tout l'*ordre* complet a 30 modules 28 minutes. Dans le deſſein du chapiteau les cornes du tailloir ſont ſoutenuës de petites volutes, & le milieu du tailloir a pour roſe un maſſle de lion, parceque cet animal eſt le ſymbole d'Eſpagne, & qu'il marque la force, la gravité, la prudence de cette Nation.

Il donne à l'*ordre* François, tout ce qu'on peut de délicateſſe, d'élégance & de richeſſes, ſans tomber dans l'excès. La colonne a 20 modules 5 minutes de hauteur; le piéd-d'eſtal 6, & 22 minutes; l'entablement 4, & 15 minutes. Tellement que le piéd-d'eſtal a de hauteur environ un tiers de la colonne, & l'entablement un quart, moins 16 minutes. Tout l'*ordre* entier s'éleve de 31 modules 12 minutes. Les ornemens du chapiteau ſont trois lys à chaque face, des palmes, & le ſymbole de la France, qui eſt un coq, des armes au deſſous, & une lyre à l'ombre des palmes ſous chaque corne du tailloir. Des couronnes font l'ornement de la friſe avec un ſoleil dans le milieu, qui fait voir que cet *ordre* eſt conſacré à la gloire de Louis le Grand, dont le ſoleil étoit la devile.

ORDRE, en tèrmes de Pratique, ſe dit des jugemens qui ſe rendent entre pluſieurs créanciers oppoſans à la diſtribution des déniers provenans du prix de quelques héritages décretez ſur leur débiteur, pour être payez ſuivant leur priorité d'hypotheque, ou leur privilége. *Ordo creditorum & nominum.* L'inſtance d'*ordre* eſt différente de l'inſtance de préférence, quoiqu'on l'inſtruiſe de même manière, en ce que celle de préférence n'aboutit qu'à faire diſtribuer des déniers ou des effets mobiliaires ſaiſis au ſol la livre en cas de déconfiture, ou de priorité de ſaiſie, pour venir à contribution. On a donné une ſentence d'*ordre*, où l'on a fait l'*ordre* des créanciers d'une telle Tèrre. Il a été colloqué en *ordre* utilement. Ce pourſuivant l'*ordre* n'a pas pu venir en *ordre*. Un *ſous-ordre* eſt une collocation qui ſe fait en faveur d'autres créanciers ſaiſiſſans les déniers de celui qui a été colloqué en *ordre*. Un tel a été colloqué ſur un tel en *ſous-ordre*. On dit auſſi dans les contrats, qu'un homme renonce à l'*ordre* de droit, quand il ſe rend caution ſolidaire, & lorſqu'il renonce au bénéfice de droit, qui veut que le principal débiteur ſoit diſcute avant la caution.

ORDRE *de compte*, eſt un compte diſpoſé par chapitre de recete, de dépenſe ou de repriſe. *Ordo rationis & computationis.* Un Comptable eſt obligé de ſe charger du total d'une ſomme qu'il avoit à recouvrer, quoiqu'il n'en ait reçu qu'une partie, à la charge de mettre ce qui reſte dû en repriſe, & cela pour tenir *ordre de compte*.

ORDRE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de l'arrangement des parties d'une armée de tèrre ou de mèr, de la diſpoſition des bataillons & eſcadrons pour marcher, ou pour combattre, & de même des vaiſſeaux. *Ordo, diſpoſitio, ſeries.* Un *ordre* de bataille eſt quelquefois d'une, de deux, ou de trois lignes. Un *ordre* de marche eſt diſpoſé quelquefois pour marcher ſur deux ou trois colonnes ſelon le tèrrain, & pour éviter la confuſion. Et on appelle, Marcher, ou ſe retirer en bon *ordre*, quand on marche, ou quand on ſe rètire en corps de bataille. La Tactique enſeigne les *ordres*, les évolutions militaires. On dit auſſi, Aller à l'*ordre*, Prendre l'*ordre*, quand on va demander au Commandant le mot de guèrre, ou recevoir quelque autre commandement. Les Mouſquetaires vont tous les jours à l'*ordre*, prendre l'*ordre* du Roi. On dit auſſi l'*ordre* de la marche en une Proceſſion, ou en une cérémonie; pour dire, le rang dans lequel on doit marcher.

ORDRES MILITAIRES, *Ordines militares*, ſont cèrtaines Compagnies de Chevaliers inſtituez par des Rois ou des Princes, tant pour la défenſe de la Foi, qu'en d'autres occaſions, pour donner des marques d'honneur, & faire des diſtinctions entre leur Nobleſſe. Il y a eu cinq *Ordres* de Chevalerie purement Militaires en France. Charles Martel inſtitua l'*Ordre de la Genette* qui ne dura point. Le Roi Jean en 1352. inſtitua l'*Ordre de la Vierge-Marie*, qui fut appellé depuis l'*Ordre de l'Etoile*, à cauſe d'une étoile que portoient les Chevaliers. Ce qu'on appelle aujourd'hui les *Ordres du Roi*, ce ſont les *Ordres* de Saint-Michel, & du Saint-Eſprit; & abſolument ceux du Saint-Eſprit, *Chevaliers de l'Ordre*, ou *Cordon bleu*. Les Officiers de l'*Ordre* du Saint-Eſprit ſont le Chancelier, le Prévôt & le Maître des Cérémonies, &c. L'*Ordre* de S. Michel fut inſtitué en 1469. par Louis XI. en l'honneur de l'Archange S. Michel. Il ordonna que cet *Ordre* ſeroit compoſé de trente-ſix Chevaliers. Ils portent un colier d'or fait à doubles coquilles, entrelaſſées avec des lacs d'amour, d'un double lac d'aiguillettes de ſoie, à bouts ou ferrèts d'or. Au bas du collier il y a un rocher ſur lequel eſt S. Michel combattant le Dragon. François I. changea les lacs d'amour en cordelières d'or. Tous les Chevaliers du Saint-Eſprit reçoivent l'*Ordre* de S. Michel avant que de recevoir celui du S. Eſprit, & c'eſt pourquoi leurs armes ſont entourées de deux colliers. En 1664. le Roi a fixé le nombre des Chevaliers de l'*Ordre* de Saint-Michel à cent. Il voulut auſſi qu'il y eût ſix Commandeurs Eccléſiaſtiques, & ſix Chevaliers de Robe. Pour l'*Ordre du Saint-Eſprit*, voyez le mot ESPRIT. L'*Ordre* de S. Louis fut inſtitué en 1693. par Louis XIV. & dotté de trois cens mille livres de rente. Le Roi en eſt le Chef ſouverain, & le Grand-Maître. Les Princes du Sang, les Maréchaux de France, l'Amiral, & le Général des Galères deviennent par leur rang & par leur charge Chevaliers de S. Louis. Il y a huit Grand-Croix à 6000 l. de penſion châcun. Huit Commandeurs à 4000. & 16. Commandeurs à 3000. livres de penſion châcun. Le nombre des Chevaliers eſt tel qu'il plaît au Roi. Ils portent tous une croix d'or, ſur laquelle eſt l'image de S. Louïs. Les Grand-Croix la portent attachée à un ruban large, couleur de feu, qu'ils mettent en écharpe, & en broderie ſur le manteau, & le juſte-au-corps. Les Commandeurs portent ſeulement le ruban de couleur de feu en écharpe avec la croix, & ne la portent point ſur l'habit. Les Chevaliers, qui ont ſervi au moins dix années, portent ſeulement la croix attachée ſur l'eſtomac avec un petit ruban rouge. Ceux qui ſont déja Chevaliers du S. Eſprit la portent attachée, avec un petit ruban rouge, au bas du cordon bleu, avec la croix du S. Eſprit. *Equites torquati.* Les Officiers ſont le Tréſorier, le Gréfier, l'Huiſſier de l'*Ordre*. Ils portent la croix d'or de la même manière que les ſimples Chevaliers.

En Angletèrre il y a l'*Ordre* de la Jarretière; *Ordo periſcelidis.* Le Roi d'Eſpagne confère celui de la Toiſon d'or, comme Duc de Bourgogne. En Eſpagne il y a celui de S. Jacques, & autres.

Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem ou de Malte compoſent un *Ordre* de Chevaliers Religieux établis pour la défenſe de la Foi: *Equites Melitenſes*, auſſi-bien que ceux de S. Lazare, qui ont longtems combattu contre les Sarraſins. L'*Ordre* Teutonique commença en 1159. Ceux de Bréme en furent les prémiers inſtituteurs, & les prémiers fondateurs. L'*Ordre* d'Alcantara & celui de Calatrava, ſuivent la règle de S. Bernard. Les aſſemblées de ces *Ordres* s'appellent *Chapitres*, auſſi-bien que celles de Religieux *ordre de la foi*, ou *ordre de la foi de Jeſus-Chriſt*, *Ordo fidei*, ou *Ordo fidei Jeſu Chriſti*. C'étoit un *Ordre* militaire qui fut inſtitué contre les Albigeois. Voyez tous les noms des Ordres Religieux & Militaires, & autres chacun à leur place.

Le P. Putignani Jéſuite, dans ſon Ouvrage *De Regularium Inſtitutionibus*, croit que les *Ordres* militaires où le mariage eſt pèrmis, ſont véritablement des *Ordres* Religieux. Le P. Papebroch dans les *Acta SS. April. T. III. p.* 155. dit que ceux qui chèrchent le commencement des *Ordres* militaires avant le XIIe ſiécle, ou trompent, ou ſont volontairement trompez, & qu'ils ſe laiſſent emporter à un deſir de plaire, plein de flaterie.

ORDRE, ſe dit auſſi de la marque particulière, & du collier de ces *Ordres*. Un tel Prince porte l'*Ordre* de la Toiſon, de la Jarretière. Le Roi a envoyé ſon *Ordre* à pluſieurs Princes étrangers. Quand les Chevaliers communient, ils portent leur collier, leur *Ordre* ſur leur manteau. Ce Seigneur ne vouloit pas être connu, il avoit mis ſon *Ordre* dans ſa poche.

ORDRE, ſignifie auſſi une Congrégation, ou Société, une Aſſemblée de Religieux vivans ſous un Chef, d'une même manière, & ſous un même habit. *Ordo Religioſus.* On peut réduire les *Ordres* Religieux à cinq genres : Moines, Chanoines, Chevaliers, Mendians, & Clèrcs Réguliers. L'*Ordre* de Mont-Carmel : *Familia Carmelitanorum*, prétend être le plus ancien *Ordre* Religieux. L'*Ordre* de S. Baſile eſt le plus célèbre de l'Orient. L'*Ordre* de S. Benoît eſt un des plus anciens de l'Occident. L'*Ordre* de S. Auguſtin ſe diviſe en Chanoines Réguliers, & en Hèrmites de S. Auguſtin. Les quatre *Ordres* des Religieux Mendians ont été bien multipliez. Le P. Mabillon prétend que juſqu'au IXe ſiécle, préſque tous les Monaſtères d'Europe ſuivoient la régle de S. Benoît ; que la diſtinction d'*Ordres* ne commença que lorſque pluſieurs Monaſtères ſe réünirent en Congrégation. Que S. Odon, Abbé de Cluni, eſt celui qui commença à en réünir davantage, & à les mettre dans la dépendance de Cluni ; qu'enſuite vinrent les Camaldules dans l'XIe ſiécle, puis la Congrégation de Vallombreuſe, Cîteaux, les Chartreux, les Prémontrez, & enfin dans le XIIIe ſiécle les Mendians. Il ajoute que Lupus Servatus Abbé de Ferrières au IXe ſiécle eſt le prémiér qui dans ſa 9e lettre ſemble diſtinguer l'*Ordre* de S. Benoît des autres, & en parler comme d'un *Ordre* particulier. Voyez *Acta SS. Benedictinor. T. VI. Præf. p. 36. & ſuiv. & T. IX. Præf. p. 46. & ſuiv.* Corneille Roſſe Anglois, a écrit des divèrs *Ordres* de Religieux qui ſont en un très-grand nombre. Le P. Hélyot, Pénitent du Tiers *Ordre* de Saint François, dit Picquepus à Paris, a fait une hiſtoire des *Ordres* Monaſtiques, Religieux, Militaires, & de toutes les Congrégations de l'un & de l'autre ſéxe, qui ont été juſqu'à préſent. Il en a imprimé quatre volumes avant ſa mort. On continuë. Il y a au commencement du I. volume un Catalogue des Livres qui traitent de ces *Ordres* ou Congrégations, tant en général qu'en particulier.

Autrefois on appelloit *Ordre* abſolument, la régle, la profeſſion Religieuſe.

ORDRE *blanc*, *Ordo albus*. C'eſt l'*Ordre* des Chanoines réguliers de S. Auguſtin. *Ordre noir*. *Ordo niger*, c'eſt l'*ordre* des Bénédictins. Ces noms ont été donnez à ces deux *ordres*, a cauſe de la couleur de leurs habits : mais on a ceſſé de diſtinguer ces deux *ordres* par ces noms-là, depuis l'inſtitution de quantité d'*ordres* de Religieux, dont les uns portent des habits noirs, & les autres en portent de blancs. *Ordre gris*, *Ordo griſeus*, eſt le nom qu'on a donné autrefois à l'*ordre* de Citeaux, parce que d'abord ils changèrent leur habit noir, en une couleur cendrée, comme témoigne Jacques de Vitry. Ce nom ne convient plus à cet *ordre* depuis que la couleur de l'habit a changé.

On appelle une Abbaye *Chef-d'Ordre*, celle qui a pluſieurs Abbayes dépendantes de ſa filiation. *Caput Ordinis.* Les Abbayes *Chefs-d'Ordre* doivent être poſſedées par des Titulaires Reguliers, ou Cardinaux, comme Cluni, Cîteaux, Clèrvaux, Prémontré, Grammont, &c. Les *Chefs-d'Ordre* de S. Bèrnard ſont Cîteaux, Clèrvaux, Pontigny, la Fèrté & Morimont.

Ordre des Côteaux. Mots comiques pour déſigner tous les friands en bons vins, & qui ſe vantent d'avoir le goût ſi délicat, qu'ils reconnoiſſent d'abord de quel côteau vient le vin qu'ils boivent. De ces gens, les uns ſont pour le côteau de Reims, les aûtres pour le côteau de Saint-Tièrri, les uns pour le Vèrſenai, & les autres pour Silleri, ou l'Hèrmitage. Lorſque l'on parle d'eux, on dit, Un tel eſt de l'*Ordre des côteaux*. Si cependant l'on en parle encore.

Sur tout cèrtain hableur à la gueule affamée,
Qui vint à ce feſtin conduit par la fumée,
Et qui s'eſt dit profes en l'ordre des côteaux,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux. BOIL.

On appelle provèrbialement un feſtin par *ordre*, un grand repas propre & magnifique. *Lautum opiparumque convivium.*

ORDRE. La Tour d'ORDRE. *Turris Ordinis, Farum, Pharum, Farum Regis.* C'étoit anciennement une Tour bâtie pour ſèrvir de Fare. Elle étoit ſur la côte de Picardie, près de Boulogne. Charlemagne la fit réparer ; mais elle eſt maintenant ruinée. MATY.

ORDRENEMENT. ſ. m. Vieux mot. Ordonnance. *Edictum. Juſſio.* Un titre de l'an 1298. raporté dans l'hiſtoire de Bretagne, T. II. p. 445. dit. E cette pez fut fete devant nous Johan de Maure, Robin Raguenel, & Guillaume Hay Chevaliers députez & eſlus à cette chouſe mettre à fin par jugement, ou par *ordrenement* de la partie au Duc, dou conſentement de l'autre partie & de ſes Procurors.

ORDUNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne. *Ordunia*, anciennement *Dardania.* Elle eſt dans la Biſcaye, environ à dix lieuës de Bilbao, vèrs le ſud-oueſt. MATY.

ORDURE. ſ. f. Saleté, corruption, puanteur. *Sordes, ſpurcitia, corruptio, fœtor, inquinamentum, excrementum.* Si l'on voyoit le dedans de notre corps, on le trouveroit plein d'*ordures*, de vilains éxcrémens, ce n'eſt qu'*ordure* & corruption. Les médecines font vuider beaucoup d'*ordures*, de mauvaiſes humeurs. Les abſcès jettent beaucoup de pus & d'*ordures.* Les animaux tâchent à couvrir leur *ordure* le plus qu'ils peuvent. Il ne faut pas laiſſer croupir les enfans dans leur *ordure.*

ORDURE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, turpitude, infamie, corruption honteuſe dans les mœurs. *Turpitudo, infamia, corruptio morum.* Les ames des pécheurs ſont pleines d'*ordures* & de vilenies. Un ivrogne, un laſcif, croupiſſent dans leur *ordure*, dans le péché. Une ſi grande avarice eſt une ladrerie, une *ordure.* La grandeur de l'âme ne peut compatir avec les *ordures* de l'avarice. S. ÉVR. Elle a rendu croyables toutes les *ordures* dont on a voulu noircir la mémoire de ſon mari. PATRU. Eſcobar & Sanchez ont remué des ſaletez & des *ordures* qui bleſſent la pudeur. LA PL.

ORDURE, ſe dit particulièrement des paroles ſales & impudiques. *Verba obſcœna.* Il faut bien ſe garder de dire des *ordures* devant les femmes. Ces *ordures* ne ſe diſent point à une femme de ma condition. MOL. Pétrone a trouvé l'art d'envelopper les *ordures* d'une manière très-fine & très-délicate. S. EVR. C'eſt une Comédie pleine d'*ordures* & de ſaletez. MOL. Le Parnaſſe Satirique & le Cabinet Satirique ſont des livres infames, & tout pleins d'*ordures.*

ORDURE, ſe dit auſſi de la pouſſière, de la crotte, de toutes les autres petites choſes, qui s'attachent aux meubles & aux habits, qui rendent les ruës & les maiſons ſales. *Lutum, cœnum.* Il faut balayer les *ordures*, ôter cette *ordure* qui eſt ſur votre habit.

On dit provèrbialement, qu'on a jetté une choſe au coffre aux *ordures* ; pour dire, qu'elle ne vaut rien. *Res mala, improba, nullius momenti.* On dit d'un priſonnier, qu'il y a de l'*ordure* à ſes flutes ; pour dire, qu'il eſt criminel.

ORDURIER. ſ. m. Petite machine de bois, qui eſt en uſage chez les Religieux, & qui ſèrt à ôter les ordures de tous les lieux que l'on balaye. *Sordiferum inſtrumentum.* Les Carmes Déchauſſez appellent cette petite machine, *porte-immondice*, mais tous les autres Religieux diſent ordinairement *ordurier*, ou *porte-ordures.*

ORDY. ſ. m. Dans le For de Bearn ce mot ſignifie *ordre.* Maiſon de *Ordy*, c'eſt une maiſon d'un Ordre Religieux, un Couvent, un Monaſtère. *Ordo Religioſus.*

ORE.

ORE. Vieux ſ. f. Heure. BOREL. *Hora.*

ORE. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour *trèſor*, *métal*, *mine.* Avec le *ore* que eſt trové en ſon ſoile ou tèrre. RASTAL. *Theſaurus, metallum, fodina.*

OREADE. ſ. f. Nom que les Païens donnoient aux Nymphes des montagnes ; c'étoient les divinitez des montagnes. *Oreades.*

Ce mot vient du Grèc, ὄρος, qui ſignifie *montagne.*

OREB. Voyez HOREB, Tome III. p. 683. & PIÈRRE d'OREB.

ORÉBITE. ſ. Nom de ſecte. *Orebita.* Les *Orébites* étoient des Huſſites qui prirent ce nom d'un château appellé *Oreb.* Ils ſe vantoient d'avoir reçu leur loi à *Oreb*, comme Moïſe. Les Huſſites furent diviſez en pluſieurs branches, les uns s'appelloient les *Orébites*, d'autres les Thaborites, &c. Voyez Æneas Sylvius, *Hiſt. Bohemi. C.* 43. Ils prirent ces noms, les uns du mont Oreb, & les autres du mont Thabor. Sponde en parle à l'an 1420. Un méchant Prêtre nommé Bédric, natif de Moravie, ayant apoſtaſié, ſe fit chèf d'une ſecte d'Hérétique, qui furent nommez *Orébites.* Ils profeſſoient les mêmes èrreurs que les Thaborites, & y ajoutoient quelques-unes des anciennes héréſies ſur le myſtère de l'Incarnation. Mais ce qui étoit propre & ſingulier à cette ſecte, étoit d'éxcèrcer toutes ſortes de cruautez à l'égard des Prêtres & des Religieux. *Jovet T. I. p.* 80.

ORÉBRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Orebroa, Orebrogia.* Elle eſt capitale de la Néricie, & ſituée ſur la rivière de Tróſa, un peu au deſſus de ſon embouchure dans le lac de Jeſmèr. MATY.

ORÉE. ſ. f. Le bord d'un bois. *Ora ſylvæ.* On ſe met à l'affut à l'*orée* d'un bois. Ces voleurs m'ont volé à l'*orée* du bois. On dit auſſi l'*orée* de la mèr, pour le bord de la mèr, & l'*orée* d'un banc de ſable, qu'on appelle autrement *eſcore.* Et généralement il a été dit du bord de quelque choſe.

Ce mot vient de *orata*, qui a été fait de *ora*, comme *montée* de *montata*, & *vallée* de *vallata.* MÉNAGE.

OREGRUND. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Oregrunda.* Elle eſt ſur la cote de l'Uplande, où elle a un port, vis-à-vis de la petite iſle de Ginſon, & à dix-huit lieuës de Stokholm, vèrs le nord. MATY.

OREJA. ſ. f. Nom propre d'un petit village avec une citadelle ruinée. *Oreja.* Il eſt dans l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſur le Ta-

ge ;

ge, au midi de Coria ; on croit qu'elle eſt l'ancienne *Aurelia*, petite ville ou bourg de l'Eſpagne Luſitanique. MATY.

OREILLARD, ARDE. adj. Epithéte qu'on donne aux chevaux qui ont la naiſſance, ou le bas de l'oreille trop bas, ou qui ont l'oreille trop large, ou qui agitent trop les oreilles, qui les branlent à châque pas, ou mouvement qu'ils font. *Laxe auritus equus.*

OREILLE. ſ. f. Partie double de la tête des animaux, qui leur ſert à ouïr, à entendre les ſons qui la frapent. *Auris, auricula.* Pour la perfection de l'ouïe, la Nature nous a donné une *oreille* extérieure, & une intérieure. L'extérieure a deux parties dans la plûpart des animaux ; ſçavoir celle qui paroit hors la tête, qu'on appelle abſolument l'*oreille*, & celle qui eſt enfoncée qu'on appelle le *trou de l'oreille*, ou le *conduit de l'ouie*. La partie de dehors de l'*oreille* éxterne eſt demi circulaire, & a pluſieurs anfractuoſitez : ſa partie ſupérieure qui eſt la plus large, ſe nomme l'*aile* ; l'inférieure qui eſt étroite, molle & pendante, le *lobe de l'oreille* : c'eſt cet endroit que les Dames font percer. Le circuit éxtérieur s'appelle *helix*, l'intérieur qui lui eſt oppoſé *anthelix* ; la cavité qui eſt entre ces deux circuits, la *naſſelle* ; celle qui eſt au commencement du conduit de l'ouïe, la *conque* ; l'éminence qui eſt proche des temples, *hircus*.

L'*oreille* éxtérieure s'avance hors de la tête, & eſt remplie de ſinuoſitez pour recevoir l'air qui forme le ſon, le rompre, & le conduire à l'organe intérieur de l'ouïe. Cette partie éxtérieure de l'*oreille* eſt faite d'un cartilage mince & délié, couvert d'une peau : elle a deux muſcles qui ſont très petits dans l'homme, dont les *oreilles* ſont immobiles : mais les animaux qui les remuent comme le cheval & l'âne, les ont grands & en grand nombre. Le trou de l'*oreille* eſt creuſé dans l'os des temples, & revêtu d'une peau garnie de pluſieurs petites glandes qui fourniſſent cette humeur gluante, épaiſſe & jaune qui s'y rencontre ordinairement : ce trou ou ce conduit fait toute l'*oreille* éxtérne dans les oiſeaux, dans les reptiles, dans quelques poiſſons, dans les taûpes. Au fond de ce conduit on trouve la membrâne du tambour, qui ſépare l'*oreille* éxtérne d'avec l'intérne : elle eſt préſque ronde, ſéche, mince, férme, tranſparente, engagée dans une rainure creuſée dans la circonférence de l'éxtremité du conduit oſſeux. Dérrière cette membrâne eſt une cavité qu'on appelle la *quaiſſe du tambour*, parcequ'elle réſſemble en quelle maniére à la quaiſſe d'un tambour On y remarque cinq choſes conſidérables ; ſçavoir deux conduits, deux ouvertures, quatre oſſelèts, trois muſcles & une branche de nérf. Les deux conduits ſont à ſes côtez ; celui qui eſt en devant, & qui va s'ouvrir dans le palais s'appelle l'*aquéduc*, non ſeulement à cauſe de ſa forme de canal, mais parcequ'il peut donner quelquefois paſſage aux humeurs étrangéres, qui ſe ramaſſent aſſez ſouvent dans la cavité de cette quaiſſe, n'y ayant aucune valvule qui en puiſſe empêcher la ſortie. L'aûtre conduit qui eſt au haut de la quaiſſe eſt plus large, & beaucoup plus court que l'aquéduc ; il pénétre dans les ſinuoſitez de l'apophyſe maſtoïde. C'eſt par le moyen de l'aquéduc que les ſourds entendent un peu par la bouche, & qu'en leur faiſant prendre le manche d'un luth avec les dents, ils en entendent l'harmonie. Les deux ouvértures ou fenêtres de la quaiſſe ſont dans la ſurface de l'os piérreux qui eſt à l'oppoſite de la membrâne du tambour. La prémiére fenêtre appellée *ovale*, à cauſe de ſa figure, eſt ſituée un peu plus haut que l'aûtre ; elle reçoit la bâſe de celui des oſſelèts qu'on nomme l'*étrier*. L'aûtre fenêtre qu'on appelle *ronde*, quoiqu'elle ſoit, comme l'aûtre, de figure ovale, eſt férmée par une membrâne mince, séche & tranſparente à-peu-prés comme celle du tambour. Le prémier des quatre oſſelèts qui ſe préſente eſt appellé le *marteau*, parcequ'il eſt plus gros par l'une de ſes éxtrémitez qu'on appelle la *tête*, & plus menu par l'autre qu'on appelle le *manche*. Le ſecond oſſelet eſt celui qu'on appelle l'*enclume* à cauſe de ſa figure. Le troiſiéme eſt appellé l'*étrier*, parcequ'il reſſemble éxactement à un étrier. Le quatriéme eſt rond & très-petit, on l'appelle l'*orbiculaire*. Ces oſſelèts, peu de tems aprés la naiſſance, ont préſque la même grandeur que quand l'animal eſt parvenu à ſon plus grand accroiſſement : enſorte que l'âge ne fait que les endurcir. Des trois muſcles qui ſont dans la quaiſſe, il y en a deux qui appartiennent au marteau ; le troiſiéme eſt pour l'étrier. La dérniére partie qu'il y a à conſidérer dans la quaiſſe du tambour, eſt une corde fort déliée qui paſſe dérriére ſa membrâne ; on a douté ſi c'étoit un artére, une veine, un nérf, ou le tendon d'un des muſcles du marteau ; mais quelques Modérnes ont découvért que c'étoit une branche du nérf de la cinquiéme paire qui ſe joint au tronc de la portion dure de l'auditif. Les deux fenêtres dont on a parlé, s'ouvrent dans une cavité qui eſt creuſée dans l'os piérreux, & qu'on appelle le *labyrinthe*, parce qu'elle eſt embarraſſée de pluſieurs détours : cette cavité ſe diviſe en trois parties, la prémiére eſt celle qu'on peut appeller le *veſtibule*, parce qu'elle conduit aux deux autres ; on y remarque neuf ouvértures ; la ſeconde compreind trois canaux ronds, courbez en demi-cércle, qu'on appelle les *canaux demi-circulaires* : la troiſiéme eſt le *limaçon*, lequel eſt compoſé de deux parties ; ſçavoir d'un canal demi-ovalaire ſpiral, & d'une lame qui tourne en ſpirale montante. Le canal fait deux tours & demi autour du noyau, & va en diminuant & s'étréciſſant à meſure qu'il monte. La lame ſpirale ſépare en deux ce canal dans lequel elle eſt, étant attaché au noyau par ſa bâſe, & par ſon aûtre éxtrémité à la ſurface du canal oppoſée au noyau, par le moyen d'une membrane fort déliée. Le conduit du limaçon étant ainſi partagé forme comme deux rampes d'éſcalier en limaçon conſtruites ſur le même noyau l'une ſur l'autre, dont l'une n'a point de communication avec l'autre. L'air qui eſt renfermé dans les cavitez du labyrinthe eſt celui que les Anatomiſtes ont appellé *implanté*. Enfin il y a le nérf auditif qui fait la ſeptiéme paire, & qui eſt compoſé de deux branches, la molle & la dure : la portion molle ſe pérd dans l'organe de l'ouïe : la portion dure ſort hors du crâne, & ſe partage en pluſieurs rameaux, qui vont ſe répandre aux parties de l'oreille éxtérieure, aux muſcles du front, des temples, des paupiéres, du nez, des lévres. L'organe immédiat de l'ouïe conſiſte dans les parties qui compoſent le labyrinthe ; ſçavoir, le limaçon, la lame ſpirale, le veſtibule, les canaux demi-circulaires. La portion molle du nérf auditif porte les impreſſions des ſons au cérveau.

L'oreille eſt l'inſtrument formé pour recevoir
Les ſons qui du dehors viennent nous émouvoir,
A la tête appliquée entre ſes cartilages,
Aux mouvemens de l'air elle ouvre des paſſages ;
Au dedans, un canal pour cet éffet conſtruit,
Reçoit les ſons & les conduit,
Fait qu'avec plus de force ils frapent la membrane,
Qui du ſens de l'ouie eſt le premier organe. AB. GENEST.

Deſſous & dérriére les *oreilles* il y a de fort groſſes glandes, qu'on appelle *parotides*, dans leſquelles il ſe ſépare beaucoup de ſalive, qui eſt enſuite portée par des canaux particuliers dans la bouche. Quelques Médecins ont cru que quand les *oreilles* étoient coupées, les hommes devenoient ſtériles ; & que de-là eſt venu la coutume de couper les *oreilles* aux larrons, de peur qu'ils n'engendraſſent de petits larroneaux. L'Abbé de Marolles raconte du Philoſophe Craſſet, qu'il remuoit & redreſſoit ſes *oreilles*, quand il vouloit, ſans y toucher, comme les animaux. S. Auguſtin parle d'un homme de ſon tems, qui ſans remuer la tête, ni les mains ſoulevoit ſes cheveux, & remuoit ſes *oreilles*. DE VIGN. MARV.

Je crois que les Peintres qui découvrent d'ordinaire les *oreilles* y trouvent quelque choſe qui ne doit pas être caché. Puiſque Suétone a remarqué la beauté de celles d'Auguſte, il faut bien qu'elles cauſent un ornement à la tête, quand elles ſont bien faites, comme d'avoir une grandeur médiocre, avec tous ces petits tours & replis colorez d'un vérmeil agréable, principalement ſur ce qui eſt le plus élevé. Elian décrivant la beauté d'Aſpaſie, dit qu'elle avoit les *oreilles* courtes ; & Martial met au nombre des difformitez, celles qui ſont trop grandes. FÉLIBIEN.

Ce mot d'*oreille* vient du Latin *auris*, que quelques-uns dérivent de *haurire*, qui ſignifie *tirer* ou *puiſer*, parce que les *oreilles* tirent & reçoivent la voix & les ſons dans leurs cavitez. *Oreille* vient du diminutif *auricula*.

Les *oreilles* des animaux ſont faites divérſement. Le veau marin & toutes les éſpéces de lézards & de ſérpens n'ont point du tout d'*oreilles* éxtérnes. Le ſinge & le porc-épic les ont applaties contre la tête comme les hommes. Il y a une éſpece de baleine qui a l'ouvérture de l'*oreille* ſur les épaules. Les taûpes ont le conduit de l'*oreille* férmé par une petite peau, qui s'ouvre comme une paupiére : la tortuë, le caméleon, auſſi-bien que la plupart des poiſſons, ont le conduit de l'*oreille* tout-à-fait bouché.

Les bruits, les tintoins, les bourdonnemens ſont des maladies des *oreilles*. *Tinnitus aurium*. Le théâtre de Médecine dit *tintement d'oreille*, & non pas *tintoin*. Il donne des remédes pour le ſifflement, le ſon & tintement d'*oreille*, ſoit qu'il vienne d'une cauſe froide, ou d'un vent, ou d'une humeur craſſe. On y en donne auſſi pour le flux des *oreilles*, & pour la dureté de l'ouie. M. l'Abbé Geneſt dit auſſi *tintement*, & non pas *tintoin*.

Et n'arrive-t'il pas, qu'au milieu du ſilence,
Dans la tête aſſourdie on a des tintemens,
Des bruits & des bourdonnemens ?

Quand on dit qu'un homme a l'*oreille* dure, c'eſt dire honnêtement qu'il eſt ſourd.

Les Incas du Pérou ſe faiſoient particulièrement remarquer par leurs *oreilles*, dont la largeur étoit ſi prodigieuſe, qu'elle eſt incroyable. Ils accordoient aux Capitaines qui les avoient bien ſervis, comme un grand privilége, la permiſſion de ſe percer les *oreilles*, à condition que le trou n'en ſeroit pas la moitié ſi grand que celui de l'Inca; & on leur donnoit même la meſure du trou, afin qu'il ne fût pas plus grand que le privilége ne portoit. Ils y portoient des pendans d'*oreilles* attachez à des filets longs d'un quart d'aune, & gros d'environ la moitié d'un doigt; ce qui les fit appeller par les Eſpagnols *Orejones*, c'eſt-à-dire, *hommes à grandes oreilles*. Cette coutume de ſe percer les *oreilles*, étoit auſſi en uſage chez les Indiens d'Orient, dont il eſt fait mention ci-après au mot *Pendans d'oreille*. C'étoit une marque de nobleſſe chez les Athéniens, d'avoir les *oreilles* percées: ce qui n'appartenoit qu'aux Grands, comme raporte Gaſpard Bartholin. Chez les Hébreux & chez les Romains c'étoit une marque de ſervitude.

Oreille, ſe dit en termes de Muſique, du jugement que l'*oreille* fait des ſons. *Auris acuta, arguta.* Cet homme danſe bien, il a l'*oreille* fine, juſte, délicate; il obſerve la cadence. *Auritus.* Cet homme n'a point d'*oreille*, ne diſtingue pas les tons & les meſures. On dit auſſi des Orateurs & des Poëtes, qu'ils doivent avoir de l'*oreille*; pour dire, qu'ils doivent obſerver la cadence de leurs vers, de leurs périodes, & éviter les cacophonies. Un Ancien a dit, que le jugement de l'*oreille* étoit fort rigoureux.

On dit en ce ſens d'un diſcours, des paroles, qu'elles bleſſent, qu'elles offenſent les *oreilles*, quand elles déplaiſent. *Offendunt, obtundunt aures.* Les ordures bleſſent les *oreilles* chaſtes. Les barbariſmes choquent, écorchent les *oreilles* des gens polis. Les belles paroles charment l'*oreille*. Les Grands ont les *oreilles* délicates, ſe choquent de peu de choſe. La cenſure des yeux eſt plus ſûre, & plus exacte que celle des *oreilles*, à qui il eſt facile d'impoſer. Vaug. Les choſes qui entrent dans l'eſprit par les *oreilles*, prennent un chemin bien plus long, & touchent bien moins que celles qui y entrent par les yeux, qui ſont des témoins beaucoup plus ſûrs, & plus fideles que les *oreilles*. Les *oreilles* ſont plus infidelles que les yeux. Ablanc.

La plus noble penſée
*Ne peut plaire à l'eſprit, quand l'*oreille *eſt bleſſée.* Boil.

On dit que la Muſique charme, flatte, chatouille l'*oreille*. *Muſica titillat aures.* Bien des gens ſe laiſſent prendre par l'*oreille*, ſe laiſſent charmer par une belle voix, ou perſuader par un beau diſcours. On dit auſſi, qu'une choſe ſonne mal aux *oreilles*, quand elle eſt odieuſe, quand on en a mauvaiſe opinion. On dit qu'un homme a l'*oreille* d'un Prince, d'un Miniſtre; pour dire, qu'il en a de favorables audiences, qu'il en eſt écouté: qu'il lui ſouffle aux *oreilles* quelque choſe; pour dire, qu'il lui ſuggère, qu'il lui perſuade. Il lui a dit un mot à l'*oreille*; c'eſt-à-dire, Il lui a donné un avis ſecret. Molière parlant d'un homme myſtérieux dit, que juſques au *bon-jour*, il dit tout à l'*oreille*.

Oreille, ſe dit metaphoriquement de l'âme, & de l'attention qu'elle fait, ou qu'elle ne fait pas, & qu'elle devroit faire à quelque choſe. Il ne s'employe qu'en matière de ſpiritualité, & l'on ne dit pas *oreille* tout court, mais *oreille* du cœur, & jamais *oreille* de l'eſprit ou de l'âme. La plûpart du tems Dieu nous parleroit plus qu'il ne fait pas, ſi nous étions plus fidéles à lui prêter l'*oreille* de notre cœur; mais la diſſipation & la vanité des choſes d'ici-bas nous emporte, &c. Ab. de la Tr.

A Syracuſe il y a un lieu qu'on appelle l'*oreille* de Denys le Tyran. C'eſt un trou qui perce dans une montagne, & qui fait qu'on entend en haut tout ce qui ſe dit en bas, quoiqu'à une grande diſtance.

On dit que la gelée, le vent, la grêle ont donné ſur l'*oreille* aux fruits, aux blez; pour dire, qu'ils en ont été endommagez, qu'il baiſſent l'*oreille*. *Gelu, nimbis, vento, fructus, ſegetes emarcuerunt.* On dit auſſi d'un chapeau, qu'il baiſſe l'*oreille*; pour dire, que les bords ne ſe ſoutiennent pas bien; qu'il fait le clabaud: c'eſt une métaphore tirée des chiens de chaſſe, qui ont de grandes *oreilles* pendantes.

Oreille de cochon, eſt la partie du cochon la plus délicate pour manger en ragoût. *Auris ſuilla.*

Oreille de Pariſien, eſt un petit ouvrage de pâtiſſerie, fait de bœuf fort épicé, envelopé d'une pâte légère en forme d'*oreille*, qu'on appelle autrement *riſſole*. *Maſſa ſubacta, toſta.*

On appelle *oreilles*, ou *oreillettes* du cœur, deux petites bourſes ſituées à ſa baſe, une de chaque coté, en forme d'*oreilles*; elles ſont compoſées de fibres muſculeuſes, & ont le mouvement de contraction & celui de dilatation, de même que le cœur. *Auricula cordis.* L'*oreille* droite reçoit une partie du ſang qui vient de la veine-cave, & le pouſſe dans le ventricule droit du cœur. La gauche reçoit le ſang de la veine pulmonaire, & le pouſſe dans le ventricule gauche. La cauſe de la dilatation & de la contraction des *oreilles*, eſt la même que celle de la dilatation & de la contraction du cœur; mais ces mouvemens ſe font en des tems différens; car lorſque les *oreilles* ſe reſſerrent, le cœur ſe dilate; & au contraire, lorſque les *oreilles* ſe dilatent, le cœur ſe reſſerre.

Oreille. Tèrme d'Architecture. On appelle *oreilles* les retours qu'on fait faire par enhaut aux chambranles, & aux bandeaux des portes & des croiſées.

Oreille, en tèrmes de Mèr, ſe dit des voiles Latines qui ſont triangulaires, qu'on appelle *oreilles de lièvre*, ou *à tiers-point*, à la différence de celles qui ſont *à trait quarré*. *Velum latinum, vel auritum.* On appelle auſſi *oreilles*, les coins de la patte d'une ancre, les deux bouts plats & pointus de la patte d'une ancre, la largeur de la patte d'une ancre.

Oreille, ſe dit dans les Arts de quelques parties des ouvrages qui ſont ordinairement plates, & qui ont quelque largeur: ainſi,

Oreille d'une écuelle ſe dit de deux petites avances qu'on applique aux bords d'une écuelle, pour la tenir plus facilement. *Anſa.* Une écuelle à *oreilles*.

On appelle auſſi *oreille*, la partie d'un cèrcle de fèr, qui eſt au haut d'un chaudron, dans laquelle l'anſe eſt mobile; & dans un minot la partie du cintre où ſont attachez les deux bouts de la potence. *Epicyclus.*

Oreille *de Canon*. Les Tailleurs appelloient ainſi un morceau d'étoſe embellie de rubans, qu'on attachoit aux côtez de certaines culotes. *Bracharum tenia auriculata.*

On appelle auſſi *oreilles*, les deux groſſes dents d'un peigne qui ſont aux extrémitez, qui conſervent les autres. *Pectinis margines.*

On appelle *oreilles* d'un cadenas, ſes ouvèrtures dans leſquèlles ſon anſe eſt mobile. *Sera catenaria circelius.*

Oreille, ſe dit auſſi du bord replié d'un livre, quand on veut y faire quelque marque, pour retrouver aiſément quelque endroit ſingulier, ou l'endroit où l'on eſt demeuré en le liſant. Cela arrive auſſi aux livres frippez, qu'on a beaucoup maniez avec peu de ſoin. *Margina, vel folium complicatum.* Et dans ce dèrnier cas on les appelle des *oreilles* d'âne, & d'un ignorant, d'un homme qui n'a pas ſoin de ſes livres. Car un habile homme a ſoin de ſes livres comme un bon Cavalier de ſes chevaux.

Oreille, eſt auſſi un tèrme d'Emballeur, qui ſe dit du coin de la toile qui envelope un balot, & que l'Emballeur laiſſe en forme d'*oreille*, afin que par cette *oreille* on puiſſe prendre le balot pour le remuer. *Auris ſarcina.*

Oreille, ſe dit auſſi de cette petite courroye où ſe tèrmine le quartier du ſoulier, qui ſèrt à y attacher des rubans, ou des boucles, pour le ſerrer. *Aures ligularia.*

Oreille, en tèrmes d'Organiſtes, ſe dit de deux petites plaques de plomb que l'on ſoude ſur les tuyaux à coté de leur bouche ou lumière, qu'on abaiſſe ou qu'on releve pour faire des ſons plus graves ou plus aigus. Ils les nomment ainſi, parcequ'il ſemble qu'elles ecoutent ſi les tuyaux ſont d'accord. *Tuborum lamella mobiles.*

On appelle en tèrmes de Blaſon *oreilles*, deux petites pointes qui ſont au haut des grandes coquilles, comme celles de S. Jacques. *Margines, ora.*

On appelle *oreilles d'abricots*, des abricots confits dont on a ôté les noyaux, & dont on a rejoint les deux moitiez, enſorte que l'extrémité de l'une n'aille qu'au milieu de l'autre; ce qui repréſente une eſpèce d'*oreille*. *Armeniaci ſegmenta.*

Oreille, ſe dit auſſi parmi les Jardiniers des deux prémières feuilles qui ſortent des graines ſemées, & qui ſont différentes de celles qui viennent après. *Folia auriculata, auricula.* Les bras qui ſortent des *oreilles* de melon ne valent rien. On peut planter les petites laituës dès qu'elles ont les *oreilles* un peu grandes. La Quint. Nos concombres ont encore les *oreilles* trop petites pour être replantez. Ligèr.

Oreille *d'âne*, eſt un nom qu'on donne à la grande conſoude, qui eſt une plante dont on ſe ſèrt beaucoup en Médecine. *Conſolida major.* Voyez Consoude. Voyez encore ci-deſſus Oreille d'un livre.

Oreille *de Charruë*. Les Laboureurs appellent ainſi la partie de la charruë à laquelle eſt attaché le ſoc, & qui ſèrt pour tourner la tèrre que le ſoc a fenduë. Cette *oreille* de charruë eſt toute uſée. Ligèr. En pluſieurs endroits l'*oreille* de la charruë n'eſt point la partie où l'on applique le ſoc, mais un petit ais triangulaire, qui s'applique à la partie où ſe met le ſoc, enſorte que par ſa pointe il y ſoit attaché avec un crochet de fèr, qui eſt à cette pointe, & que l'on engage dans un anneau qui eſt proche

proche du ſoc, & que par l'autre côté elle s'en éloigne par le moyen d'une cheville de bois longue d'environ un pied, enclavée par un bout dans ce petit ais, & qui par l'autre bout entre dans un trou qui eſt à la partie de la charruë qui porte le ſoc. Ainſi l'*oreille* fait un angle aigu avec cette partie de la charruë. Cette *oreille* eſt mobile, & ſe met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On la change quand le ſillon eſt achevé & que l'on veut tourner pour en commencer un autre, afin qu'elle ſoit toujours en dedans des ſillons. En d'autres endroits c'eſt la partie poſterieure du bois même auquel le ſoc ſe met, & qu'on peut appeller le manche du ſoc qui s'élargit, mais qui eſt immobile. Alors il faut labourer à deux rangs de ſillons, l'un à droit & l'autre à gauche, afin que cette *oreille* qui ne ſe peut changer ſoit toujours en dedans du ſillon; & qu'elle rejette ſur les ſillons deja tracez, & non pas ſur la têrre non encore labourée, celle que le ſoc coupe à meſure qu'il avance. *Aratri auris, auricula.*

OREILLE de chat, en têrmes d'Agriculture, ſe dit des feuilles de la vigne, lorſqu elles ne s'étendent point bien en pouſſant. La vigne ne fait que l'*oreille* de chat; c'eſt-à-dire, que les feuilles de la vigne, lorſqu'elles commencent à s'épanouir, reſſemblent à une *oreille* de chat; ce qui eſt une marque que le bourgeon a ſouffert; car il faut que ces feuilles ſoient prèſque rondes, & non pas pointuës. LIGER.

OREILLE *de liévre*, eſt une plante qui a été ainſi appellée à cauſe de la figure de ſes feuilles. On la nomme autrement *perce-feuille*, en Latin *bupleurum*. Voyez PERCE-FEUILLE.

OREILLE *d'ours*, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles grandes, polies, graſſes, tantôt dentelées, tantôt entières, d'un goût amèr; il s'éleve d'entre elles des tiges qui portent en leurs ſommèts des fleurs jaunes ou pâles, exhalant une odeur douce & mielleuſe: chaque fleur eſt un tuyau évâſé en entonnoir, à pavillon, découpé en cinq ou ſix parties. Ses ſemences ſont menuës, de couleur brune, renfèrmées dans un fruit prèſque rond. Sa racine eſt groſſe, garnie de pluſieurs fibres blanches. En Latin *auricula urſi flore luteo*. J. BAUH. Il y a d'autres eſpéces d'*oreille d'ours*. On a donné ce nom aux éſpéces de cette plante, à cauſe de la prétenduë reſſemblance de leurs feuilles, avec l'oreille d'un ours.

OREILLE *de ſouris* ou *de rat*, eſt un genre de plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle que M. Tournefort appelle *myoſotis alpina latifolia*, pouſſe pluſieurs petites tiges couchées par têrre, veluës, garnies de petites feuilles un peu rondes, larges, oppoſées deux-à-deux, veluës, épaiſſes. Sa fleur eſt grande, blanche, à cinq feuilles diſpoſées en róſe. Sa ſemence eſt menuë, prèſque ronde, renfèrmée dans une capſule ſemblable à la corne d'un bœuf. Sa racine eſt déliée, blanchâtre, fibreuſe, rampante. Cette plante a été ainſi appellée, parce que ſes feuilles ſont faites comme des *oreilles* de ſouris.

OREILLE *de ſouris*, ſe dit auſſi de la piloſelle qui eſt une autre genre de plante. *Piloſella*. Voyez PILOSELLE.

Pendans d'oreilles, *Bagues d'oreilles*, *Boucles d'oreille*, *Pèrce-oreille*, *Inaures*. Voyez ces mots à leur ordre.

OREILLE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Un chien hargneux a toujours les *oreilles* déchirées; pour dire, que les gens querelleux ſont ſujets à être battus. On dit que les murs ont des *oreilles*; *Audiunt parietes*; pour dire, qu'on a beau parler ſecretement & à l'*oreille*, il y a toujours quelque eſpion qui écoute.

On dit qu'un homme ſe fait tirer l'*oreille* pour faire quelque choſe, quand il la fait à regret, *Aures vellicare*; ce qui ſe dit par alluſion à une coutume qu'avoient les Romains, d'amener par l'*oreille* en juſtice ceux qui ne vouloient pas y venir rendre témoignage d'une action qu'ils avoient vuë, lors de laquelle on leur pinçoit, & on leur tiroit l'*oreille*, afin qu'ils ſe ſouvinſſent du fait: on en voit pluſieurs témoignages dans Plaute, Virgile & Horace.

On dit qu'une maiſon a le bouquet ſur l'*oreille*; pour dire, qu'elle eſt à vendre. *Domus venalis*. On le dit auſſi d'une fille; pour dire, qu'elle eſt à marier, en faiſant alluſion à une marque qu'on met à l'*oreille* des chevaux qui ſont à vendre. On dit auſſi de celui qu'on croit avoir part à l'enfant d'une coquette, qu'il lui a fait une *oreille*. On dit auſſi qu'un ventre affamé n'a point d'*oreilles*; pour dire, qu'on n'écoute aucunes remontrances, quand on eſt preſſé de la faim. On dit qu'un homme a mangé de la vache, que les *oreilles* lui coment; pour dire, qu'il n'entend pas bien ce qu'on lui dit. On dit auſſi, Ne m'échauffez point les *oreilles*; pour dire, Ne me mettez pas en colère. On dit auſſi qu'un homme tient le loup par les *oreilles*; pour dire, qu'une affaire qu'il croit tenir en ſon pouvoir, lui échapera. On dit de celui qui oublie facilement les choſes, ou qui ne fait pas grand cas de ce qu'on lui dit, que ce qui lui entre par une *oreille*, lui ſort par l'autre. On dit que quelqu'un a la puce à l'*oreille*, quand il eſt fort éveillé, ou quand il a quelque paſſion agréable qui l'empêche de dormir. On appelle vin d'une *oreille*, le bon vin, & vin de deux *oreilles*, le mauvais. On dit qu'un homme ſecouë les *oreilles*, quand il ſe moque, quand il ne ſe ſoucie pas de ce qu'on lui dit.

On dit auſſi qu'il fait la ſourde *oreille*, qu'il fèrme l'*oreille*, qu'il bouche ſes *oreilles*; *Suas aures obturat*, qu'il n'a point d'*oreilles*, quand il ne veut pas entendre une choſe qu'on lui dit, ni la faire. On dit au contraire, que l'argent lui fait ouvrir les *oreilles*, prêter l'*oreille*; pour dire, conſentir à quelque propoſition. *Dare aures*. On dit auſſi, qu'un homme baiſſe l'*oreille*, qu'il a les *oreilles* pendantes, quand il eſt foible ou humilié, ſoit par quelque maladie, ſoit par quelque mauvaiſe fortune. *Demitto auriculas ut iniqua mentis aſellus*, a dit Horace. Au contraire, qu'il s'éleve, qu'il dreſſe les *oreilles*, quand il s'enorgueillit par quelque heureux ſuccès d'affaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt enfoncé dans une affaire juſqu'aux *oreilles*, qu'il a des dettes par deſſus les *oreilles*; qu'il eſt crotté juſqu'aux *oreilles*; pour dire, qu'il eſt fort engagé, fort crotté. On dit auſſi, qu'il ſe gratte l'*oreille*, quand il a quelque chagrin qui l'inquiéte, ou quand il a de la peine à ſe ſouvenir de quelque choſe. On dit auſſi qu'on lui a donné ſur les *oreilles*; pour dire, qu'on l'a battu, châtié. On dit auſſi, qu'on a les *oreilles* battuës & rebattuës d'une choſe, quand on l'a ouï dire trop de fois. On dit qu'un homme eſt toujours pendu aux *oreilles* d'un autre, quand il eſt aſſidu à le ſuivre, à lui parler & qu'il lui rompt les *oreilles*, quand il l'importune, en lui répétant toujours la même choſe. On dit de celui qui revient ſain & ſauf de quelque voyage, de l'armée, où il a été ſouvent dans le péril, dans les occaſions, qu'il en a raporté ſes *oreilles*. Les fanfarons diſent par menace, Je lui couperai les *oreilles*. On dit de ceux qui ont les *oreilles* grandes, qu'ils ont des *oreilles* d'âne, des *oreilles* de MIDAS; & ironiquement on les appelle *belles oreilles*. On dit, quand on parle de quelqu'un abſent, que les *oreilles* lui doivent bien corner.

OREILLÉ, ÉE. adj. Têrme de Blâſon, qui ſe dit des dauphins, lorſque leurs oreilles ſont d'un émail diférent de leurs corps. On le dit auſſi des grandes coquilles, quand elles ont des oreilles auſſi d'émail diférent. *Delphinus coccineus criſtâ & auribus argenteis.*

OREILLER. ſ. m. Petit carreau rempli de duvet ou de plume, qu'on met ſur le chevet ou traverſin pour avoir la tête plus haute. *Pulvinar, pulvinarium.* Une taye d'*oreiller*, c'eſt l'enveloppe, un linge dont on le couvre. On fait auſſi des *oreillers*, ou petits ſachèts de ſenteur, qu'on place ſur la courtepointe, pour ſervir d'ornement au lit, ou pour y conſèrver quelque bonne odeur.

Ce mot vient du Latin *auricularе*, ſignifiant la même choſe.

OREILLER, s'employe auſſi figurément en Morale, & ſe dit de tout ce qui fait la ſécurité des pécheurs. Combien de pécheurs abuſent de la doctrine de la grâce, & s'en font un *oreiller* pour s'endormir dans le vice. *Conſuere ſibi pulvillos ut obdormiant in peccatis.* Cela n'eſt point du ſtile oratoire & relevé.

On dit provèrbialement, prendre conſeil de ſon *oreiller*, pour dire, prendre du tems pour penſer mûrement & tranquilement à une affaire. Dans le tems que le Duc de Nortfolk penſoit épouſer Marie Stuard, Reine d'Écoſſe, Élizabeth, Reine d'Angleterre, faiſant alluſion à ce provèrbe, l'avèrtiſſoit de prendre garde à l'*oreiller* ſur lequel il ſe couchoit; elle lui vouloit dire de prendre garde quèls étoient ceux de qui il prenoit conſeil.

OREILLER. Vieux vèrbe. Rouler. *Perceval.* BOREL. *Volvere.*

OREILLER, en Architecture, eſt dans le chapiteau Ionique la face de côté des volutes. On l'appelle autrement *baluſtre* ou *couſſinet de chapiteau. Pulvinus capitelli.*

OREILLETTE. ſ. f. Petit cèrcle d'or ou de cuivre que les femmes qui ne veulent pas ſe faire pèrcer les oreilles y appliquent pour ſoutenir leurs boucles & pendans d'oreilles. *Auricula.*

OREILLON. ſ. m. Têrme d'Architecture. On appelle *oreillons* les retours aux coins des chambranles de porte ou de croiſée. On les appelle auſſi *croſſettes. Auricula recurva.*

OREILLONS. ſ. m. & pl. Maladie des oreilles. Voyez OREILLONS. C'eſt ainſi qu'on prononce, quoique naturellement on dût dire *Oreillons*, comme on écrit *oreille.*

OREINS. Vieux advèrbe. N'aguères. BOREL citant *Perceval. Non ita pridem.*

OREL. ſ. m. Nom d'une montagne de Dauphiné, qui reçoit ſon nom d'une mine d'or, de laquelle on y voit encore les puits creuſez par les Romains. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. L. I. p.* 34. La fontaine d'*Orel* eſt une fontaine voiſine de la ville de Die en Dauphiné. Ses eaux ont une vèrtu ſpécifique contre la fièvre tièrce. ID. *ib.*

OREMUS. ſ. f. Têrme Eccléſiaſtique qui eſt Latin, & qui ſignifie, *prions*. Il veut dire *priére*. Une belle *oremus*. Ce prêtre a dit bien des *Oremus* à la Meſſe.

Le Chantre aux yeux du Chœur étale ſon audace,
Chante les Oremus, &c. BOILEAU. *Lutrin, ch. 1.*

Ce mot vient de ce que le Prêtre dit *Oremus*, avant que de dire les Oraiſons.

ORENDROIT. Vieux adverbe dorénavant. BOREL. *Poſtea, poſt modum, inpoſterum.*

Menez joye orendroit,
Chacun de vous qui avez le cœur droit. MAROT. *Pſ.*

ORENGE. (ou plutôt ORANGE, ainſi que l'écrit l'Academie.) ſ. f. *Malum auratum.* Fruit rond de couleur jaune, odorant, qui croît à un arbre appellé *oranger*. Il eſt couvert d'une écorce peu épaiſſe, & diviſé en pluſieurs loges remplies d'une ſubſtance véſiculeuſe, & pleine de ſuc, dans laquelle ſe trouvent quelques ſemences. En Latin *aurantium*, ou *malum aureum*. Les Anciens ont donné aux *orenges* le nom de *mala aurea*, à cauſe de leur couleur jaune ou dorée, ils devoient plutôt les appeller *aurata*. De-là vient que dans la baſſe Latinité on a dit *aurantia* au lieu d'*aurata*, comme prouve Ménage, après Saumaiſe. De ce mot *aurantia* eſt venu celui d'*orenge*. Les Arabes diſent *narangion*. Il y a des *orenges* aigres, & de douces; il y en a de la Chine, de Portugal, de groſſes, de petites.

Les *oranges* de la Chine ſont ainſi nommées, parce que celles que nous vîmes pour la prémiére fois, en avoient été aportées. Le prémier & unique oranger duquel on dit qu'elles ſont toutes venuës, ſe conſerve encore à Liſbone dans la maiſon du Comte de S. Laurent; & c'eſt aux Portugais que nous ſommes redevables d'un ſi excellent fruit; c'eſt pour cela qu'on les appelle auſſi *oranges* de Portugal. Mais les Portugais n'en ont que d'une eſpéce, quoiqu'il y en ait à la Chine de pluſieurs ſortes.

Celles qu'on eſtime le plus, & qu'on envoye par rareté dans les Indes, ne ſont pas plus groſſes qu'une boule de billard; la peau en eſt d'un jaune tirant ſur le rouge, fine, unie, & extrémement douce: cependant les groſſes me paroiſſent beaucoup meilleures, ſurtout celles de Canton ſont très-agréables au goût, & très-bonnes pour la ſanté. On en donne communément aux malades, avec cette précaution, qu'il faut auparavant les ramollir au feu, ou ſous la cendre chaude, après quoi on les coupe pour les remplir de ſucre, lequel s'incorporant peu-à-peu avec le ſuc, en fait une eau très-douce & très-ſaine; il n'y a rien de meilleur pour la poitrine. Je ne ſçai comment les diſtinguer de celles que nous avons en Provence, & qui nous viennent du Portugal; ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus fermes, que la peau ne quitte pas nettement la chair, & que la chair même n'eſt pas diviſée en petites côtes comme les nôtres, quoique la figure en paroiſſe peu différente.

Quand j'étois à Siam, la plûpart de nos François ſe récrioient ſur la bonté de certaines *orenges*, dont l'écorce eſt rude, épaiſſe, & preſque toute verte: peut-être auroient-ils la curioſité de ſçavoir, ſi celles de la Chine leur ſont préférables. En matiére de goût, on ne convient pas toujours avec ſoi-même, beaucoup moins avec les autres; ainſi il n'eſt pas facile de faire une régle générale: elles ſont toutes excellentes, chacune en ſon genre, & tout ce que je puis dire à préſent, c'eſt qu'ordinairement celles qu'on a mangé les dernières, nous paroiſſent toujours les meilleures. P. LE COMTE.

Les *Oranges* ſont du moins auſſi bonnes à l'iſle de Sainte Catherine que celles de la Chine. FREZIER.

ORENGE MUSQUÉE. Nom d'une eſpéce de poire. *Piri ſpecies, dicta Malum aureum odorum*, ou *odore muſci* ou *moſchi*. L'*Orange muſquée* eſt une poire du commencement d'Août; elle eſt médiocrement groſſe, plate, aſſez colorée, ſa queuë eſt longuette, ſa peau aſſez ſouvent tiquetée de petits placards noirs, ſa chair aſſez agréable, mais ayant un peu de marc. *La Quint. T. I. p.* 358. L'*Orange muſquée* eſt un fruit d'été à planter en arbre de tige. ID. *p.* 368.

ORENGE TULIPÉE. Nom d'une eſpéce de poire. Elle n'eſt pas bonne, ſi ce n'eſt peut-être en certains terroirs. *La Quint. T. I. p.* 350.

ORENGE VERTE. Nom d'une eſpéce de poire. *Piri ſpecies, dicta Malum aureum viride.* L'*Orenge verte* eſt du nombre des poires qui ont la chair caſſante, avec une eau douce & ſucrée, & quelquefois un peu parfumée, & de la ſeconde claſſe des bonnes poires. *La Quint. P. III. p.* 253. C'eſt une poire commune & populaire, qui étoit autrefois fort eſtimée. Le tems de ſa maturité eſt au commencement d'Août; c'eſt-à-dire, un peu devant les robines, les bon-chrétiens muſquez & les péchez. Sa chair eſt caſſante, ſon eau ſucrée avec ſon parfum tout particulier pour ſon eſpéce, ſa taille aſſez groſſe, plate & ronde, ſon œil enfoncé, ſon coloris vert & incarnat, ſur une peau rude; elle eſt fort abondante. Elle fait mieux en buiſſon qu'en eſpalier.

ID. Les Eſpagnols diſent que c'eſt une veillaquerie de manger les perdrix ſans *orenge*.

ORENGÉ. adj. Couleur d'orenge mitoyenne entre le rouge & le jaune. *Color aureus.* Satin *orengé*. Lis *orengé*.

ORENGEADE. ſ. f. ou ORENGEAT. ſ. m. M. Lémery dans ſon traité des alimens, dit *Orengeat*. ſ. m. L'*Orengeat* peut être donné aux fébricitans dans le chaud de la fiévre. LÉMERY. C'eſt une boiſſon qu'on fait avec du jus d'orenge, de l'eau & du ſucre. *Succus limoniacus.* On appelle auſſi *orengeade*, de l'écorce d'orenge confite, & coupée par filets, qu'on aſſemble en façon d'un rocher.

ORENGER. ſ. m. C'eſt un arbre qui a ſes branches ſouples & minces, & ſon écorce verte & blanchâtre. *Citrus auricola.* Ses feuilles ſont épaiſſes, larges, liſſes, pointuës par le bout, ſemblables à celle du laurier, mais plus grandes, toujours vertes, ſoutenuës par une petite feuille échancrée en cœur. Ses fleurs ſont blanches, de bonne odeur, compoſées de cinq feuilles diſpoſées en rond. Il porte du fruit toute l'année, qu'on nomme *orenge*. Voyez ORENGE. Cet arbre s'appelle en Latin *aurantium*, ou *malus aurantia*. On fait de l'eau d'*orenge*, qu'on appelle *eau naphe*, qui eſt bonne dans les fiévres malignes, & pour fortifier le cœur; on en donne auſſi aux femmes qui ſont en travail d'enfant. La Quintinie a fait un traité de la culture des *Orengers*.

ORENGERIE. ſ. f. Endroits d'un grand jardin, où ſont placez les orengers & autres arbres qu'on éleve dans les caiſſes. *Limetum vel citretum.*

ORENGERIE, ſe dit auſſi de la ſerre des orengers, du lieu où on les enferme l'hiver pour les garantir de la gelée. *Cella citraria.* C'eſt une gallerie au plein pié d'un jardin ou d'un parterre, expoſée au midi, & bien cloſe de chaſſis, pour y ſerrer les orengers pendant l'hivér. L'*Orengerie* de Verſailles avec ailes en retour, & décorée d'un ordre Toſcan, eſt la plus magnifique qui ait été bâtie. DAVILER.

ORENGERIE, ſe dit auſſi des orengers mêmes enfermez dans les caiſſes. Un tel a vendu ſon *orengerie* mille écus; c'eſt-à-dire, tous ſes orengers.

ORENIS. Vieux adv. N'aguère. BOREL. *Nuper, non ita pridem.*

ORÉNOQUE, ou ORINOQUE, ou PARIA. ſ. f. Nom propre d'une grande riviére de l'Amérique méridionale. *Orenocus, Paria.* Elle a ſa ſource dans le Popayan, coule du couchant au levant dans un vaſte pays qu'on nomme Paria, ou nouvelle Andalouſie, où elle ſe ſépare en deux branches; l'une qui prend le nom de Rio-negro, deſcend vers le midi, & ſe décharge dans la riviére des Amazones; l'autre qui conſerve le nom d'*Orenoque*, tourne vers le nord, traverſe la nouvelle Andalouſie particuliére, & ſe décharge dans la mer du nord, entre l'iſle de la Trinité, & la côte de la Caribane, formant un large golfe, où l'on voit un grand nombre de petites iſles. On dit que les débordemens de cette riviére ſont ſi grands, que ceux qui habitent ſes environs, ſont obligez de ſe faire des tentes ſur les arbres. MATY.

Aigle d'ORINOQUE. *Orinoquenſis Aquila.* On appelle ainſi aux Antilles un gros oiſeau, qui paſſe ſouvent de la terre-ferme dans ces iſles. Les prémiers habitans de Tabago le nommérent Aigle d'*Orinoque*, à cauſe qu'il eſt de la groſſeur & de la figure d'un aigle, & qu'on tient que cet oiſeau, qui n'eſt que paſſager en cette iſle, ſe voit communément en la partie de l'Amerique méridionale, qui eſt arroſée de la grande riviére d'*Orinoque*. Tout ſon plumage eſt d'un gris clair, marqueté de taches noires, hormis que les extremitez de ſes ailes & de ſa queuë ſont bordées de jaune. Il a les yeux vifs & perçans; les ailes fort longues; le vol roide & prompt, vû la peſanteur de ſon corps. Il ſe repait d'autres oiſeaux, ſur leſquels il fond avec furie; & après les avoir attérrez, il les déchire en piéces & les avale. Il a néanmoins tant de généroſité qu'il n'attaque jamais ceux qui ſont foibles & ſans défenſe. Mais ſeulement les Arras, les Perroquets, & tous ceux qui ſont armez comme lui de bécs forts & crochus & de griffes pointuës. On a même remarqué qu'il ne ſe ruë point ſur ſon gibier tandis qu'il eſt à terre, ou qu'il eſt poſé ſur quelque branche; mais qu'il attend qu'il ait pris l'eſſor, pour le combattre en l'air, avec un pareil avantage. LONVILL. DE POINCY. *Hiſt. Nat. des Antilles, Chap. XV. art.* 15.

ORENS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Orientius.* Saint Orient ou Orience, que nous appellons communément Saint *Orens* gouvernoit l'Egliſe d'Auſch en Gaſcogne, du tems de l'Empereur Valentinien III. lorſque ce pays étoit ſous la domination des Viſigots. BAILLET. Puiſque l'uſage eſt de dire S. *Orens*, il ne faut point dire Saint Orient, ni Saint Orience. Voyez ſur ce Saint le P. Henſchenius dans les *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 60. *& ſuiv.* Le Martyrologe Romain fait mention de deux Saints *Orens* au 1. de Mai; le prémier, Martyr avec Sainte Patience à Hueſca en Eſpagne, & l'autre Evêque d'Auch. Baronius remarque ſur le

prémier

prémiér que les Fleurs des Saints d'Éſpagne, tirées des anciens monumens de l'Égliſe d'Hueſca, diſent que les Saints Martyrs *Orens* & Patience étoient le père & la mère de S. Laurent. Les Bollandiſtes trouvent de la difficulté à cela, & promettent des éclairciſſemens dans la vie de S. Laurent au 10. d'Aout. L'autre S. *Orens* eſt un des plus illuſtres Évêques d'Auch, & patron de la ville, qui vivoit vèrs l'an 450.

ORENSE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Auria*. Elle eſt dans la Galice, ſur le Minho, à ſeize lieuës au deſſus de Tuy. *Orenſe* a des eaux minerales & chaudes, & un Évêché ſuffragant de Compoſtelle. On croit que c'eſt la ville nommée par les Anciens, *Aqua calida cilinorum*, *Aqua celina*, *Amphilochia*; quoique pourtant quelques-uns mettent cette ancienne ville à Caldas, village proche d'*Orenſe*, & d'autres à Baïonne, ſur la côte de la Galice. MATY.

ORÉO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Oreum*, *Horæus*, *Oropus*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale ſuffragante d'Athènes, ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg ſitué ſur la côte de l'iſle de Négrepont, à ſeize lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

ORER. Vieux v. a. Prier Dieu, d'où vient *oraiſon*, du mot Latin *orare*. BOREL.

Li provoire & li ordenez,
En ſur un teltre ſont montez,
Pour Dieu proier, & pour orer,
Et pour la bataille eſgarder. R. DE VACE.

ORES. conjonct. & adv. Quoique; préſentement. *Atqui*, *ſed*. Il n'eſt plus en uſage ni en proſe, ni en vèrs. MÉNAGE.

Las! pourquoi t'ebahis ores,
Mon âme, & fremis d'emoi. MAROT.

ORESKA. Voyez NOrTEBOURG.

ORESUND. Voyez SUND.

ORÉTO, ou admirati, ou Fiume dell' Amiraglio. *Oretus*. Petite rivière de la vallée de Mazara, en Sicile. Elle baigne Montréal & Palèrme, où elle ſe décharge dans la mèr de Toſcane. MATY.

ORÉTO. Voyez NEUSTRA-SEIGNORA.

O R F.

ORFA. Voyez ORPHA.

ORFELIN, ou ORPHELIN, INE. adj. & ſ. Enfant mineur qui a pèrdu ſon père, ou qui n'a ni père ni mère, qui puiſſe avoir ſoin de ſa nourriture, de ſon éducation. *Orphanus*. Ce pauvre garçon eſt *orphelin* de père & de mère. Cette veuve, à la mort de ſon mari, s'eſt trouvé chargée de ſix *orphelins*. Dieu s'eſt déclaré protecteur des veuves & des *orphelins*. Il faut donner aux hopitaux, où l'on reçoit les enfans *orphelins*. C'eſt une choſe éxécrable de s'enrichir aux dépens de la veuve & de l'*orphelin*; c'eſt-à-dire en général du bien des pauvres, des foibles, de ceux qui n'ont point de protecteur. Saint Jacques dit que la véritable Religion conſiſte à viſiter les veuves & les *orphelins*, & à ſe garder des ſouillures du monde.

On a dit autrefois *orphenin* du Latin *orphanus*, & d'*orfenin* on a fait *orfelin*.

ORFELIN, dans le Beaumanoir a une ſignification particulière, & veut dire *déſhérité*. *Exhæredatus*.

ORFELIN, INE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Orphanus*, *a*. Les ſectateurs de Jean Ziſcha, appellez Thaborites, après ſa mort, ſe voyant ſans chef & ſans conducteur, & privez de celui qu'ils regardoient comme le père de leur malheureuſe ſecte, n'ayant pas voulu en mettre, ni en reconnoître d'autre en ſa place, ſe nommèrent *Orphelins*. JOVET, *T. I. p.* 79. & 80.

ORPHELINE. ſ. f. Tèrme de fleuriſte. Oeillet violet. L'*Orpheline* eſt la mère des beaux œillets, quoiqu'elle-même n'ait pas de grands traits de beauté. C'eſt pourtant un violet brun, ſur un fin blanc; mais la fleur n'en eſt pas fort large. Elle renvèrſe les feuilles de ſa fleur, qui ſont éxtrémement tendres & délicates, d'où vient que la moindre eau ternit ſa fleur en un moment. Sa plante n'eſt pas bien vigoureuſe, & ſes marcottes ne prennent racine qu'à l'éxtrémité. Il faut lui laiſſer juſqu'à 7. ou 8. boutons, parce qu'elle graine facilement, & qu'elle donne des rejettons d'une beauté très-rare. MORIN.

ORFENTE. Vieux ſ. f. Comme qui diroit *orfelinette*. BOREL. *Pupilla*.

ORFÉVRE. ſ. maſc. ORFÈVRESSE. ſ. f. *Aurifex*. Celui qui vend ou fabrique de la vaiſſelle, ou des ouvrages d'or ou d'argent. Il y a des Maîtres & Gardes pour Officiers de la Communauté des *Orfévres*, & non pas des Jurez, comme chez les autres Artiſans. Un *Orfévre* ne peut faire tourner, planer, ni bailler à friſer, ni tailler aucun ouvrage d'or ni d'argent, ni bailler à

tirer du fil d'or, qu'aux Maîtres *Orfévres* ou à leurs Veuves. Les *Orfévres*, ſuivant les Réglemens de l'an 1554. doivent avoir leurs forges & fourneaux ſcellez en plâtre dans leurs boutiques & ſur la ruë; & il leur eſt défendu de travailler ailleurs, & hors les heures de police. Les *Orfévres* doivent être réduits à trois cens par les Réglemens faits en Décembre 1679. Un *Orfevre* eſt reçu pour tenir & lever forge, & avoir un poinçon à contre-ſeing. Tout *Orfevre* doit ſigner la vaiſſelle qu'il fabriquera, de ſon poinçon. Il eſt défendu par les Ordonnances aux *Orfevres*, d'acheter, de fondre, ou de difformer aucune éſpéce d'or ou d'argent, ayant cours ou décriées, pour employer à leurs ouvrages; & par une Ordonnance de l'an 1332, il leur eſt défendu d'acheter de l'argent à meilleur prix; c'eſt-à-dire, à plus haut prix qu'il ne vaut dans les monnoies, & de fabriquer de la vaiſſelle, ou des ouvrages de plus grands poids que de trois ou quatre marcs, ſi ce n'eſt pour les Égliſes. Par la Déclaration du mois de Mars 1555, renouvellée par un Arrêt du Conſeil d'État du 10. Janvier 1641, il n'eſt pèrmis aux *Orfevres* de faire de la vaiſſelle ciſelée, moulée & gravée, qu'à la charge qu'elle n'éxcédera point le poids de quatre onces d'or, ou de ſix marcs d'argent, à moins que d'en avoir pèrmiſſion par Lettres-patentes. Par l'Ordonnance de Philippe le Bel de 1294, il eſt défendu aux *Orfevres* d'acheter or, argent, ni billon que de ceux qui ſont établis par le Roi.

Ce mot vient de *or* & *févre*, vieux mot François qui venoit de *faber*, *artiſan*, comme qui diroit *artiſan en or*.

ORFÈVRERIE. ſ. f. Travail des Orfèvres, trafic des Orfèvres, & le Corps des Orfèvres. *Aurificia ars*, *aurificia opera*, *aurificium*. Ce marchand a de beaux ouvrages d'*orfevrerie*. On ne défend point les boutons d'*orfévrerie*. Les ouvrages d'*orfevrerie* doivent être à plus haut titre, ou loi, que la monnoie, afin d'en empêcher la fonte. Par le dèrnier Édit du mois de Mai 1718, le marc d'argent de vaiſſelle plate, du poinçon de Paris, eſt à 41. l. 4. ſ. 2. d. $\frac{1}{2}$. Le marc de vaiſſelle montée du même poinçon à 40. l. 12. ſ. 1. d. $\frac{1}{2}$. Le marc des vaiſſelles plates ou montées des Provinces de France à 40. l. Les Marchand Mèrciers peuvent vendre de la vaiſſelle d'*orfevrerie* d'Allemagne & des pays étrangers, à la charge qu'ils la feront marquer au corps, dans le Bureau des Orfèvres, par un poinçon particulier qui ne ſèrvira qu'à cet uſage. Cet ouvrier travaille fort bien en *orfevrerie*. *Lorfévrerie* eſt le ſixiéme des Corps des Marchands de Paris.

ORFORD. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg d'Angletèrre. *Orefordia*. Il eſt ſur la côte du Comté de Suffolk, à quatre lieuës d'Ipvvich, vèrs le levant. Ce bourg a ſéance & voix dans le Parlement d'Angletèrre. MATY.

ORFRARÉ, ÉE. Vieux adj. Couvèrt d'orfroy. *Opere*, ou *auro phrygio textum*, *ornatum*, un chapelet *orfraré*.

La pourpre fut toute orfrarée,
Si ért pourtraites a orfrais. R. DE LA RÔSE.

ORFRAYE. ſ. f. Oiſeau nocturne & de mauvais augure, qui eſt une eſpéce d'aigle qui hante les eaux, qui vit de pêche, & qui a un pied d'oie. On l'appelle auſſi *effraye*. En Latin *oſſifraga*, ou *haliaetos*. Son nom François eſt dérivé du Latin.

*Ces ſiniſtres oiſeaux, l'*orfraye *& les hiboux,*
Endurent le ſoleil, & vivent parmi nous. BRÉBEUF.

L'*Orfraye* ſurpaſſe en grandeur toutes les Aigles, excepté l'Aigle Royale, appellée des Grècs *Chryſactos*, ainſi qu'il eſt raporté par Ariſtote, qui dit que cette Aigle eſt la plus grande de toutes; elle l'eſt plus même que l'*Orfraye*. Aldrovand décrit fort éxactement une *Orfraye*. Elle a le bec éxtrémement courbé, & à l'endroit par où il eſt crochu, il eſt large d'un bon pouce; & au deſſous, qui eſt l'endroit le plus large, il l'eſt de deux doigts, & long en tout d'une paûme; ſa couleur eſt de corne brune tirant ſur le bleu obſcur; à ſon commencement ſe voit une membrane qui s'étend par de-là les ouvèrtures des naſeaux, & qui en finiſſant fait à ſes bords une forme d's; l'ouvèrture du bec eſt de la largeur d'une paûme & un doigt; ſa langue eſt ſemblable à celle de l'homme, & eſt large par le bout; & par les deux côtez elle a deux crochets faits comme des hameçons; elle eſt fort dure & de couleur de corne, & eſt attachée à la mandibule d'en-bas; ſon éxtrémité eſt environnée d'une membrane de couleur de corne; cette mandibule eſt creuſée comme un canal qui eſt fèrmé par le deſſus du bec, qui a par le milieu une cèrtaine ouvèrture, par laquelle la pituite diſtille; ſa tête & ſon col ſont couvèrts de plumes longues & étroites, & de ſon menton pendent des plumes menues comme des poils à la manière d'une barbe, le champ de ſon pennage eſt divèrſifié de trois couleurs, ſçavoir de blanchâtre, obſcure, & de rouille; les grandes pennes ſont de couleur brune, tirant un peu ſur le châtain; les dou-

ze pennes de ſa queuë ſont un peu rouſſes & tachetées de blanc & de noir ; celles qui ſont obſcures; ſçavoir, celles de dehors blanchiſſent à leurs parties interieures, & tirent un peu ſur le châtain ; les deux du milieu ſont longues & couvèrtes de taches blanches, & obſcures préſque partout, & ſont noires à l'éxtrémité; celles qui déſcendent du bas du dos, & qui couvrent le commencement de la queuë ſont préſque toutes blanches; elles ſont toutefois tachées d'un peu de noirceur, & toutes noires à leurs éxtrémitez. Ses jambes ſont couvèrtes de plumes obſcures, un peu fauves, de façon qu'il ne reſte qu'environ deux doigts de découvèrt aux jambes. La peau de tout ſon corps eſt couvèrte d'un fin duvet très-blanc, comme celui des Cignes; la partie des jambes qui eſt découvèrte, ainſi que les piéds, ſont d'un fort beau jaune ; ſes doigts ſont de grande étenduë; ſes ongles ſont ſi noirs qu'ils en ſont luiſans, & ſont faits en demi cércle, & bien proportionnez ſelon la différence de leurs longueurs; la ſubſtance des ongles au dedans eſt blanche comme de l'os, & couvèrte d'une écorce noire; ſes jambes & ſes piéds ſont couvèrts de marques rondes de différentes grandeurs; mais l'extrémité de la jambe, ainſi que le haut des doigts qui la joignent ont des écailles faites en demi cércle, ainſi que l'Aigle appellée *Cryſaetos*. Cette éſpéce d'Aigle ne ſe pait que que de poiſſon, à ce que dit Aldrovand.

Il y a une autre éſpéce d'*Orfraye*, ou de petit Vautour qui a la même grandeur de taille, & le champ du pennage fort approchant du Milan, excepté ſeulement qu'elle a deux marques noires ſur les côtez des manteaux. Elle a la tête comme l'Autour; les cuiſſes & les jambes d'un Vautour, & de couleur jaune; tout ſon corps eſt couvèrt d'un fin duvet, comme la peau du Vautour; ſes jambes ſont entièrement couvèrtes de plumes, ſes ombres ſont fort larges, ſon bec & ſes pieds ſont jaunâtres, cet oiſeau vit de carnage & de charogne, l'on n'a pu découvrir juſqu'à préſent le nom propre de cette éſpéce d'*Orfraye*, ou d'Aigle, on la croit bâtarde du Vautour, d'autant qu'Ariſtote parle de cèrtains petits Vautours, qui approchent en quelque façon de cet oiſeau. Il y a d'autres Auteurs qui croyent que c'eſt une éſpéce d'*Orfraye*.

L'*Orfraye* appellée *Strix* en Latin eſt de la groſſeur du moyen Duc; ſa tête eſt groſſe & ronde, ainſi que les autres, & eſt revétuë par devant de petites plumes menuës & déliées, miſes en rond, comme le voile jaune que portoient autrefois les épouſées. Elle a les yeux grands, la prunelle noire & grande, l'iris d'un jaune lavé & pâle, contre l'ordinaire des autres qui l'ont plus couvèrt & plus ardent; ſon bec eſt courbé, & de couleur de corne brune; tout le champ de ſon pennage eſt de couleur de rouille divèrſifié de taches brunes, principalement les grandes pennes, ſur leſquelles elles ſont de travèrs; celles du dèrnier rang qui couvrent les grandes pennes & les manteaux, ont des taches blanches à leurs éxtremitez, qui compoſent une ligne; ſa queuë eſt plus longue que ſes ailes d'une paume; elle eſt de couleur de rouille avec des taches en travers, ainſi qu'aux Épèrviers; ſes jambes ſont veluës juſqu'aux ongles de ſes doigts, ainſi que les pattes d'un Liévre; ſes ongles ſont très-noirs, & peu courbez; elle a les doigts des piéds ſéparez comme ceux de la Chevéche.

ORFROY. ſ. m. Ménage écrit *orfroye*. C'eſt une broderie riche d'or ou de ſoie qu'on met ſur les bords d'une chappe ou pluvial, d'un parement d'autel, d'un écharpe, & même des anciens habits & chapeaux. *Sacra trabea ornamenta anteriora.*

Ce mot vient de *aurum Phrygium*, à cauſe que l'invention de ces broderies eſt venuë des Phrygiens. Les Italiens appellent encore l'*orfroy*, *auriphrygio*, & les Anglois *orfroy*. On appelloit autrefois *orfroys*, de l'or moulu, des galons dorez, ou des paillettes ou écailles d'argent doré, qu'on mettoit ſur les hoquetons des Archers de la Garde du Roi, parce que c'étoit les Orfèvres qui faiſoient ces ouvrages.

Autrefois on a écrit *Orfrays*, *Orfroys* & *Orfroye*; & ce mot ſignifioit le bord du collet, ſelon Gèrmain Milet en ſon hiſtoire de S. Denys.

Si eut le corps bel & dengié
*D'*Orfroys *eut un chapel mignot;*
Un chapel de róſe tout frais,
*Eut deſſus le chapel d'*orfrays. R. De la Róse.

*Et un chapeau d'*orfrays *eut neuf,*
Le plus beau fut de dix neuf,
Jamais nul jour veu je n'avoye
Chapeau ſi bien ouvré de ſoye. Id.

*Pourtraites y furent d'*orfroys
Hiſtoires d'Empereurs & Rois. Id.

ORG.

ORGANE. ſubſt. m. Partie de l'animal diſpoſée d'une cèrtaine manière qui la rend propre aux uſages auſquels elle eſt deſtinée. *Organum.* Les muſcles ſont les *organes* du mouvement. *Muſculi ſunt organa motus.* L'œil eſt l'*organe* de la vuë, l'oreille de l'ouïe, le nez de l'odorat, la langue du gout. Comment arrive-t-il que les objèts allant frapper les *organes* de nos corps, ils forcent l'âme à s'y appliquer? Nic. Chaque mouvement qui ſe paſſe dans les *organes* des ſens, & qui eſt communiqué aux éſprits animaux, a été lié par l'Auteur de la Nature à un cèrtain mouvement de l'âme. Vill.

Avec le mouvement, le ſon n'eſt point mêlé,
*Il n'eſt produit qu'en nous par l'*organe *ébranlé.*
L'Ab. Genest.

Ce mot vient du Latin *organum.*

Organe, ſe dit auſſi figurément en parlant de ceux qui ſervent à quelqu'un pour faire connoître ſes penſées. Le Grand Seigneur ne s'explique à ſes Sujèts que par l'*organe* de ſes Miniſtres. Les Prêtres d'Apollon ſervoient d'*organe* au Démon pour abuſer les Païens par leurs oracles. Après les Apotres, les Saints Pères ont été les *organes* du S. Eſprit. Arn. *Divinorum oraculorum interpretes ſeu organa Spiritus ſancti erant Apoſtoli.*

Organe, ſe dit figurément des choſes, & ſignifie, Moyen, inſtrument. *Medium, modus, organum.* La Science eſt l'*organe* le plus néceſſaire pour la conduite & pour l'inſtruction des hommes. Patru.

Ce ſont les plus nobles des ſens, (l'ouïe & la vuë)
Les plus prompts, les plus ſurs & les plus agiſſants,
Principaux inſtrumens des Arts & des Sciences,
Organes *de nos connoiſſances.* L'Ab. Genest.

ORGANE, ou ÈRGANE. Ce ſurnom fut donné à Minèrve du mot *Ergon*, ouvrage. *Heſychius.* Minèrve préſidoit aux ouvrages des Arts, tant libéraux que méchaniques. *Organa. Ergana.*

ORGANEAU. ſubſt. maſc. Voyez Orguaneau, ou Arganeau.

ORGANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'organe. *Organicus, inſtrumentalis.* Un corps *organique* eſt celui qui agit par des organes. Des parties du corps de l'animal, il y en a qu'on appelle *organiques*, parce qu'elles nous ſervent d'organe, & d'inſtrument pour cèrtaines actions, que nous ne pourrions faire ſans elles, comme le piéd qui nous ſért à marcher, la main à écrire. Quelques-uns ont prétendu qu'il n'y avoit que les parties diſſimilaires, qui fuſſent *organiques*: ils les ont même ſouvent confonduës, mais mal-à-propos, puiſque les artères, les veines, les nérfs & les os, qui ſont des parties ſimilaires, ne ſont pas moins *organiques*, à raiſon de leurs fonctions, que le piéd & la main. Dionis.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *inſtrumental.*

Organique. ſ. f. Partie de la Muſique ancienne, c'eſt celle qui s'éxécute avec les inſtrumens. *Organica. Organica.* L'Organique ſe ſervoit de trois ſortes d'inſtrumens; ceux dont l'on joué en ſoufflant, & par le moyen de l'air, que l'on embouche comme la trompette, la flute; ceux qui ont des cordes comme le luth, la guittare; ceux que l'on frappe.

ORGANISER. v. act. Former des organes. *Corpus figurare, ſuis numeris partibuſque abſolvere.* La Nature *organiſe* diverſement les corps des animaux. L'âme y agit ſelon que le corps eſt *organiſé.*

Organisé. part. paſſ. & adj. *Organicâ ſtructurâ expreſſus.*

Concevez-vous que ce génie,
Cet Eſprit par vous mépriſé,
Ne ſoit que la ſimple harmonie
De votre corps organiſé?
Nouveau choix de vèrs.

Organiser, ſignifie auſſi, Faire un inſtrument de Muſique; qui rende une harmonie ſemblable à une orgue. *Organiſer* une vielle, une épinette. *Concinnare, ad harmoniam formare.*

ORGANISTE. ſ. m. & f. Qui ſçait toucher l'orgue, qui joué des orgues. *Organicus cantor, vel pithaulus organicus. Organarius.* Les bons *Organiſtes* ſont d'ordinaire grands Muſiciens. Une excellente *Organiſte.*

ORGANSIN. ſ. m. Tèrme de Manufactures, qui ſe dit des ſoies torſes apprêtées, & bien conditionnées, qui ont paſſé deux fois par le moulin. *Organſinum ſericum praparatum.* Les plus belles étoffes, les fils du velours & du ſatin, doivent être faits d'*organſin* de Boulogne.

Ce mot vient de l'Italien *organſino.*

ORGANZI. Voyez KALMOUCHS.

ORGASME. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Orgaſmus.* C'eſt une impétuoſité, ou un mouvement vif & rapide du ſang ou des éſprits, comme lorſque les éſprits animaux ſe précipitent violemment dans les nèrfs. HARRIS. Le 20e Ch. du traité *de la Purgation* éxplique ce que c'eſt que l'*orgaſme*.

ORGAZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Orgatium*, anciennement, *Riguſa*. Il eſt dans la Caſtille-nouvelle, en Éſpagne, à cinq ou ſix lieuës de Toléde, vèrs le midi. MATY.

ORGE. Il y a quelque difficulté à ſe déterminer ſur le genre de ce mot. Richelet fondé ſur de bonnes autoritez veut qu'il ſoit maſculin, & Danet eſt dans le même ſentiment. Cependant l'Académie veut qu'il ſoit féminin, éxcepté dans cette ſeule phraſe, *orge mondé*. On croit donc que le plus ſûr eſt de le faire féminin, l'Académie devant être conſidérée en ces ſortes de choſes, comme la plus grande autorité que nous ayons. Et cèrtainement on ne dit point les *orges* ſont beaux cette année, comme on dit les bleds ſont beaux; mais les *orges* ſont belles, ſont grandes, ſont bien venuës, de même que les avoines ſont belles, &c. Il faut néanmoins ajouter encore *orge entier* à *orge* mondé. L'*orge*, *hordeum*, eſt une plante qui pouſſe une tige plus courte que celle du froment ou du ſeigle, entrecoupé ordinairement de cinq nœuds, & quelquefois de ſix. Il ſort de chacun de ces nœuds une feuille qui environne preſque toute la tige; les feuilles baſſes ſont plus étroites que celles du froment; les aûtres ſont quelquefois auſſi larges. Ses fleurs & ſes graines naiſſent dans des épis. Châque fleur eſt à pluſieurs étamines ſoutenuës par un calice à deux ou trois feuilles. Les graines ſont pointuës par les deux bouts, groſſes vèrs le milieu, attachées fortement à la bale, qui eſt ſouvent tèrminée par un filèt, de couleur blanche tirant ſur le jaune, remplies d'une ſubſtance moëleuſe qui ſe réduit en farine. Sa racine eſt cheveluë. En Latin *hordeum polyſticum bybernum*. C. BAUH.

ORGE, ſe dit auſſi des grains d'*orge*. On fait du pain d'*orge*. *Panis hordeaceus*. L'*orge* ſert à faire de la ptiſane, de la bière. En Éſpagne on donne de l'*orge* aux chevaux, au lieu d'avoine. En pluſieurs lieux on l'appelle *marſéche*, comme en Bèrry. Voyez ce mot.

On appelle *orge entier*, les grains d'*orge* qui ſont encore couvèrts de leur bale. *Hordeum integrum*. Et *orge mondé* ceux dont on a ſéparé la bale. *Hordeum gluma exemptum*. On fait cuire cette orge dans une quantité ſuffiſante d'eau pendant un aſſez long-tems; on coule enſuite le tout, & on y ajoûte un peu de ſucre. C'eſt ce qu'on appelle autrement *créme d'orge*. *Cremor ptiſanæ*. Les Dames prennent de l'*orge mondé* pour ſe conſèrver le teint frais, & pour s'engraiſſer.

On appelle de la futaine à grain-d'*orge*, cèrtaine futaine figurée à la façon des grains d'*orge*. *Textum xylinum granis reſperſum*.

Grain d'orge, eſt le nom qu'on donne à la plus petite des meſures géométriques. Le piéd ſe diviſe en 12 pouces, & le pouce en 12 lignes, qu'on appelle autrement *grains d'orge*.

On appelle auſſi en Imprimerie, *grain-d'orge*, des notes de plain chant rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une meſure. *Hipus hordearius*.

On dit provèrbialement, qu'on fait bien ſes *orges* quelque part; pour dire, qu'on y gagne beaucoup. On dit auſſi, Il faut mourir, petit cochon, il n'y a plus d'*orge*; pour dire, qu'une mort eſt inévitable. Il faut ſe garder, en paſſant à Lagni, de demander combien vaut l'*orge*.

ORGE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Urbia*, *Ordea*, *Orgia*. L'*orge* diviſoit autrefois le Royaume de Chilpéric de celui de Guntram. Elle avoit un pont dans le Pariſis, que Chilpéric occupoit, & où il avoit garde. Elle paſſe à S. Même, à Dourdan, à Châtres, où elle reçoit la Remande, à Chantelou, à la Bretonnière, à Leuville, à Épinay, à Villemoiſſon, au deſſus de laquelle elle reçoit le Linas, au Petit Vaux, où elle reçoit l'Yvette, après quoi elle va ſe jetter dans la Seine au deſſous de Juviſy. Valois, *Not. Gall. p.* 624. Cet Auteur croit que l'ancien Pont-d'*Orge* en Pariſis, en Latin *Pons Urbienſis civitatis Pariſiacæ*, eſt Savigny ſur l'*Orge*.

ORGEADE. ſ. f. Prononcez *orjade*. Tèrme de Limonadier. C'eſt de l'eau d'orge, où il entre de la ſemence de melon, du ſucre & quelque eau de ſenteur. *Aqua cum hordeo cocta*. L'*orgeade* ſe vend vingt ſols la pinte. L'*orgeade* eſt rafraîchiſſante.

ORGERAN. ſ. m. Nom d'une éſpéce de pomme. *Pomum dictum Orgeranum*. Il y en a deux éſpéces, le hâtif & le tardif. Les *Orgeran* hâtif & tardif, me paroiſſent peu de choſe. LA QUINT. *T. 1. p.* 392.

ORGIES. ſ. f. plur. Tèrme dont ſe ſervoient les Païens pour nommer les fêtes, & les ſacrifices de Bacchus, qui ſe célébroient particulièrement ſur les montagnes par des femmes furieuſes, qui s'appelloient Bacchantes.

Orgia en Grec ὄργια ἀπὸ τῆς ὀργῆς, *furor*. C'eſt le ſentiment d'Euſébe dans la *Prépar. Evangel.* D'aûtres le dérivent d'ὄρος, *montagne*, parceque de Thrace, Orphée les tranſporta ſur le mont Citheron. D'aûtres du mot ὄργας, qui ſignifie un lieu conſacré à quelque Divinité. L'Intèrpréte d'Apollonius *L.* 1. le tire de ὄργειν, *éloigner, repouſſer*, parceque les prophanes en étoient éloignez. Car Sèrvius dit qu'au commencement, on appelloit *Orgies*, toutes ſortes de ſacrifices en Gréce, & ce qu'on appelloit *cérémonies* à Rome. Les *Orgies* ſe célébroient la nuit, & avec les plus grandes impuretez. Elles furent inſtituées en Thrace par Orphée, d'où vient qu'on les ſurnommoit Orphiques, comme l'a remarqué Diodôre de Sicile.

ORGIES, ſe dit auſſi d'un petit poëme François à la louange de Bacchus, ou du vin. *Bacchicum carmen*. S. Amant a fait un poëme qui a pour titre *Orgies*.

ORGON. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg avec un château ruiné. *Orgonum*, *Urgonium*. Il eſt dans la Provence, ſur le bord méridional de la Durance, à une lieuë au-deſſus de Cavaillon. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Euarginum*, que d'aûtres placent à Éragnac, village ſitué entre Cavaillon & Arles. MATY.

ORGOSOLO. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de l'iſle de Sardaigne. *Orgoſolium*. Il eſt vèrs la côte orientale, à trois lieuës de Lode, du côté du couchant. C'étoit anciennement une ville nommée Grillene. MATY.

ORGUANEAU, ORGANEAU, ou ARGANEAU. ſ. m. *Circulus major*. Grand anneau qui eſt paſſé au bout de la vèrge de l'ancre, & où l'on entalingue le cable.

ORGUE. ſ. f. & autrefois maſculin. *Organa*. Richelet le fait toûjours féminin au plurier; mais maſculin & féminin au ſingulier. L'Académie le fait toûjours féminin au ſingulier, auſſi-bien qu'au plurier. C'eſt le plus grand & le plus harmonieux de tous les inſtrumens de Muſique, qui eſt particulièrement en uſage dans les Égliſes pour célébrer l'office divin avec plus de ſolemnité. On fait pourtant dans les maiſons particulières quelques *orgues* portatives, qu'on nomme *Cabinets d'orgues*; mais dans les Égliſes on appelle buffet d'*orgue* cette conſtruction de Menuiſerie qui enferme toute la machine. Le grand *buffet* ſert pour le grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*, & le petit *buffet* pour le petit jeu, qu'on nomme *le poſitif*.

S. Auguſtin appelle *organa* tous les inſtrumens de Muſique, & principalement celui qui joüe avec des ſoufflèts. Iſidore en a fait auſſi un nom général.

L'*Orgue* eſt compoſée de pluſieurs tuyaux qui reçoivent le vent de gros ſoufflèts, lequel eſt diſtribué par un ſommier, & par le moyen de pluſieurs regîtres, qui ouvrent & fèrment les ouvèrtures de ces tuyaux; & il y entre ſelon qu'on appuye les doigts ſur les différentes touches du clavièr.

On appelle accompagnement en l'*orgue*, les divèrs jeux qu'on touche pour accompagner le deſſus, comme ſont le bourdon, la montre, la flûte, le preſtant, &c. Ceux de la grande *orgue* ſont différens de ceux du poſitif.

La plûpart des piéces qui compoſent l'*orgue* ſont éxpliquées à leur ordre alphabétique. On dira ſeulement ici, que le *chaſſis* eſt une des principales piéces de l'*orgue*, *quadratus margo*, parcequ'on enchâſſe dedans, l'ais du ſommier ſur lequel on pôſe les tuyaux. On applique ſur la table du ſommier des tringles d'épaiſſeur de membrure, qu'on appelle *barreaux*, éloignées les unes des aûtres de deux doigts, pour faire place à 48 *rainures* ou *crans*, ou *gravures*, ſur leſquelles on met des *chappes* ou des ais qui les couvrent; & dans l'intèrvalle vuide de ces *rainures*, on fait entrer des régles plattes & mobiles en forme de lattes, qu'on nomme regîtres. On pèrce ces trois piéces vis-à-vis l'une de l'aûtre, pour donner paſſage au vent dans les tuyaux, leſquels on applique ſur le plus haut de ces trous, & cet aſſemblage s'appelle le *ſommier de l'orgue*. On appelle le *ſecrét de l'orgue*, une layette ou caiſſe, où eſt reçû & réſèrvé le vent de la ſoufflerie, pour le diſtribuer par les ſoupapes au ſommier qui eſt dérrière. Vitruve le nomme le *ſommier canon Muſical*.

On appelle le *tamis*, la piéce de bois pèrcée, à travèrs laquelle paſſent les tuyaux de l'*orgue*, & qui les tient en état. *Tabulatum cribratum*.

L'*Orgue* a deux ou trois, & quelquefois quatre ou cinq claviers dans les grands buffets. Ils ſont diviſez en pluſieurs touches ou marches, comme ceux de l'épinette & du claveſſin. Châque octave doit avoir 13 marches, & le clavier harmonique parfait en doit avoir 19. Une *orgue* a pour le moins 2000 tuyaux, tant dans le grand buffet que dans le poſitif, & elle a juſqu'à 8 octaves d'étenduë, depuis le tuyau de 32 piéds juſqu'à celui d'un demi-piéd. Ces tuyaux ſont de bois, d'étain, ou de plomb. Il y a des tuyaux à anche, & des tuyaux ouvèrts, & d'aûtres

bouchez, où l'on remarque que le tuyau bouché déſcend deux fois plus bas que celui qui eſt deux fois plus long, & qui eſt ouvèrt, parceque l'air qui y entre, & qui en ſort, a deux fois autant de chemin à faire. Les tuyaux à cheminée ſont ceux qui ont un petit tuyau ſoudé au bout d'en haut d'un plus grand.

Les ſimples jeux de l'*orgue* ſont la montre, le prémiér & le ſecond bourdon, le preſtant, la doublette, le flageolet, le nazard, la flûte d'Alleman, la tièrce, la fourniture, la groſſe cimbale, la ſeconde cimbale, le cornet, le larigot, la trompette, le clairon, le cromorne, la régale ou la voix humaine, la pédale, la trompette & la flûte de pédale, ſans compter le tremblant, qui n'eſt qu'une modification des jeux.

De ces jeux on en fait pluſieurs compôſez qu'on varie en une infinité de façons. On appelle *le plein jeu de l'orgue*, celui qui eſt compôſé de la montre, du bourdon, du 16 & du 8 piéds, du preſtant, de la doublette, de la fourniture & de la tièrce. Les facteurs d'*orgue* y ajoûtent d'autres jeux, ou en retranchent, ſuivant leur différent génie, ou la dépenſe qu'on y veut faire.

On appelle le *tempérament de l'orgue*, une diminution du ton majeur d'un comma, dont on augmente le ton mineur par une éſpéce d'équation, pour les rendre plus juſtes. L'invention de l'*orgue* eſt fort ancienne : Vitruve en décrit une dans ſon X^e. livre. L'Empereur Julien a fait une épigramme à ſa louange. S. Jérôme fait mention d'une *orgue* qui avoit douze ſoufflèts, dont la layette étoit faite de deux peaux d'éléphant, & on l'entendoit de mille pas. Il dit qu'il y en avoit une à Jéruſalem qu'on entendoit du mont des Olives.

On appelle auſſi *orgues*, le lieu de l'Égliſe où ſont les *orgues*. Il eſt allé aux *orgues* entendre le ſérmon.

ORGUE HYDRAULIQUE. Machine ou buffet d'*orgue* qui joüe par le moyen de l'eau : il y a des *orgues hydrauliques* en Italie, dans les grottes de quelques vignes. *Organum hydrauli-cum*. C'eſt Ctéſibius d'Aléxandrie, qui étoit en réputation ſous le régne de Ptolomée Evèrgétes, qui trouva ces *orgues* qu'on faiſoit jouer en comprimant l'air par le moyen de l'eau, ainſi qu'on le pratique encore quelquefois aujourd'hui. Archiméde & Vitruve nous en ont donné la déſcription. FÉLIBIEN, *De la vie des Archit. L. I. p.* 49. L'Organiſte, qui les faiſoit jouer, s'appelloit *hydraules*. Il y a dans le Cabinet de la Reine Chriſtine un beau & grand médaillon de Valentinien, au revèrs duquel on voit une de ces *orgues hydrauliques*, & deux hommes l'un à droit, l'autre à gauche qui ſemblent pomper l'eau qui la fait jouer, & écouter le ſon qu'elle fait. Cette *hydraulique* n'a que huit tuyaux, poſez ſur un pié deſtal rond. A gauche il y a un Tèrme à tête rayonnante, poſé auſſi ſur un piédeſtal rond. L'Inſcription eſt PLACEA SPETRI.

L'an 826. un Prêtre nommé George apporta de Veniſe à Louis le Débonnaire une *hydraulique*, à Aix-la Chapelle où étoit ce Prince. Il paroit par S. Auguſtin ſur le Pſ. LVI. par Amalarius, *De Off. Eccleſ. L. III. C.* 3. par Papias, & d'autres Auteurs, que l'invention de l'*Orgue* eſt ancienne ; mais cet inſtrument étoit peu connu en ces pays-ci juſqu'au VIIIe ſiécle. Dans l'aſſemblée de Compiégne tenuë en 757, le Roi Pepin reçut des Ambaſſadeurs de l'Empereur Conſtantin ; qui, entre autres préſens, lui envoya des *Orgues*. Tous les Hiſtoriens marquent ceci, parceque ce furent les prémières que l'on vit en France. Conſtantin Michel en envoya auſſi une à Charlemagne en préſent ; enfin l'on remarque, comme une choſe éxtraordinaire, que ſous ce Prince il y en avoit une dans l'Égliſe de Vérone. C'eſt donc de l'Orient ou de Gréce que cet inſtrument nous eſt venu ; mais on n'en ſçait point l'Inventeur. M. Mindèrs dans ſes Antiquitez Saxones & Françoiſes, *Tom. II.* à l'occaſion du chant Romain introduit par Charlemagne dans les Égliſes de Weſtphalie, traite de la Muſique ancienne des François & des Saxons, & de l'origine des *orgues*. Voyez Eginhard, Venantius, Fortunatus, *L. II. Carm.* 10. Le Moine Anonyme de S. Gal dans la vie de Charlemagne, *L. II. C.* 10. Jean VIII. dans ſa Lettre à Annon Évêque de Friſingen, Volſtan dans le Prologue de la vie de S. Svvithun, & les *Acta SS. Bened. T. IV. Præf. p.* 82. *& ſuiv.*

On fait en Allemagne de petits Cabinèts d'*orgues*, qui jouent un cèrtain nombre d'airs ſans qu'on les touche, ni qu'on ſçache toucher l'*orgue* ; mais ſeulement en tournant une manivelle, de même qu'à la vielle.

Ce mot vient du Latin *organum*. Salomon de Caux dit que le prémiér Auteur qui a écrit de l'*orgue*, eſt Héron Aléxandrin dans ſes Pneumatiques. Le P. Mèrſenne a fait une ample déſcription de l'*orgue* ; auſſi-bien que Salomon de Caux. Le Bégue a fait imprimer pluſieurs piéces d'*orgue*, qui font voir comme on peut mêler les jeux agréablement.

ORGUES, en tèrmes de Guèrre, eſt une machine compôſée de pluſieurs gros canons de mouſquets attachez enſemble, dont on ſe ſért pour défendre les brêches, & autres lieux qu'on attaque, parcequ'on tire par leur moyen pluſieurs coups tout à la fois. *Machina bellica ex tubis pluribus catapultariis compoſita.*

ORGUES, eſt auſſi une éſpéce de herſe, avec laquelle on ſèrme les portes des villes attaquées. *Cataracta penſilis.* Ce ſont pluſieurs groſſes piéces de bois qu'on laiſſe tomber d'en haut, & qui ne ſont point attachées l'une à l'autre par aucune travèrſe, comme ſont les hèrſes ordinaires, ou Sarraſines.

ORGUES, en tèrmes de Marine, ſont des trous, & ouvèrtures qui paſſent au travèrs du bordage du vaiſſeau, le long des tillacs, ou des ſabords, qui ſervent de goutières pour l'écoulement des eaux. *Colliquia.* On les appelle autrement *dalots*.

ORGUEIL. ſ. m. Fièrté, arrogance, vanité, faſte, oſtentation, ſotte gloire, préſomption. *Superbia, arrogantia, elatio, faſtus, præſumptio, ferocitas.* Ce ſont là autant de différens genres d'*orgueil*.

L'*orgueil* naît de l'amour propre, & de la hardieſſe que l'on a de ſurpaſſer les autres. DE LA CHAMB. L'*orgueil* n'eſt point une paſſion ſimple ; les Philoſophes le mettent au nombre des paſſions mixtes.

L'*orgueil* eſt une enflûre du cœur, par laquelle l'homme ſe groſſit lui-même, & rehauſſe ſon idée. NIC. Il ſemble que l'*orgueil* n'ait été donné à l'homme que pour lui épargner la douleur de voir ſes impèrfections. LA ROCH. L'*orgueil* eſt une opinion éxceſſive qu'on a de ſoi-même. LA PL. L'*orgueil* eſt une enflûre, parcequ'on s'imagine occuper plus de place que l'on n'en occupe en éffet. ID. Les mauvais Anges eurent l'*orgueil* de ſe comparer à Dieu : & Dieu rabaiſſa, rabattit leur *orgueil*, en les précipitant dans les enfèrs. J'ai mortifié ſon ſot *orgueil*. Elle avoit tous les attraits qui nourriſſent l'*orgueil*, & attirent les vaines complaiſances des hommes. FLÉCH. Je ne ſçai point flatter l'*orgueil* d'un ambitieux. ID. On anéantit ſouvent l'humilité par l'humilité même, & l'on éleve l'*orgueil* ſur les débris de l'*orgueil*. ID. L'*orgueil* peut bien être foulé aux piéds ; mais non pas être domté. M. ÉSP. L'*orgueil* donne à l'homme un déſir continuel de ſe rendre maître des autres. ID. L'*orgueil* eſt bien ſouvent caché ſous l'humilité même ; on ne parle en tèrmes humbles que pour ſe faire éſtimer davantage. S. ÉVR. Ne ceſſons point de combattre l'*orgueil*, à qui tout, juſqu'à l'humilité même, ſért de pâture & d'aliment. BOSS. L'*orgueil* faiſoit plus de la moitié de ces actions héroïques que nous admirons dans les Païens. S. ÉVR. L'*orgueil* communique à la colère ſa fièrté, ſon enflûre, & l'impétuoſité de ſes mouvemens. M. ÉSP. Si les hommes vains étoient inſtruits des jugemens peu favorables qu'on forme d'eux, rien ne ſeroit plus propre à faire mourir leur *orgueil*. NIC. Je voulus bleſſer votre *orgueil*, en vous faiſant voir que ma paſſion pour vous s'affoibliſſoit d'elle-même ; afin de diminuer par là le prix du ſacrifice que vous en faiſiez. P. DE CL. Un médiocre intérêt, enflé des vaines conſidérations de l'*orgueil*, jette la diſcorde entre les amis le plus étroitement unis. FLÉCH. La vérité vient quelquefois incommoder l'*orgueil*, & troubler le faux repos qu'il s'éfforce de ſe procurer. NIC. On peut quelquefois ſouhaiter l'humilité par *orgueil*. ID.

Pour dompter ſon orgueil *juſqu'alors indompté,*
Feins de le mépriſer. CORN.

Et la faveur des Dieux trop prompte à le ſervir,
Irrite ſon orgueil, *au lieu de l'aſſouvir.* BRÉB.

L'Orgueil *eſt en tous lieux, & cruel & perfide.* ID.

L'Orgueil *affortit mal ces ſuperbes rivaux.* ID.

Les âmes qui ont le moins d'*orgueil*, ſont pour l'ordinaire celles qui ſe figurent en avoir davantage. AB. D. L. TR. La tour de Babel, prémiér monument de l'*orgueil* & de la foibleſſe des hommes. BOSSUET.

L'*Orgueil* qui eſt juſtement ce qu'il y a de plus oppôſé à la condition d'un Chrétien, eſt une enflure qui ne guérit point, ſi elle n'eſt piquée. Et comme la matière n'en tarit jamais entièrement, il s'y forme inceſſamment de nouvelles tumeurs, auſquelles, quoi que l'on puiſſe dire, le remède le plus aſſuré eſt celui des humiliations & des contradictions. AB. D. L. TR.

Ce nourriſſon des Euménides,
Artiſan d'un projet fatal,
*L'*Orgueil *par ſon ſouffle infernal,*
Excita tes traits homicides.
Oui, c'eſt ce monſtre, qui jadis,
Arma ces mortels trop hardis,
Qui vit tomber la Theſſalie,
Et de qui la rébellion,
Par une éclatante folie,
Fit voir Oſſa ſur Pélion. N. CH. DE VERS.

ORGUEIL, ſe prend auſſi quelquefois en bonne part, & ſignifie, Fierté, grandeur d'ame; mais c'eſt ſeulement lorſqu'il eſt accompagné de quelque épithéte qui en reléve la ſignification. *Sublatio animi, conſtantia, animi magnitudo.* La grandeur inſpire un noble *orgueil* qui empêche de faire des baſſeſſes.

Un noble orgueil *m'apprend qu'étant fille de Roi,*
Tout autre qu'un Monarque eſt indigne de moi. CORN.

Ce mot vient du Grec ὀργὴ, en colére, formé d'ὀργάω, *turgeo*, J'enfle.

ORGUEIL. Ce mot en poëſie ſe prend quelquefois pour, Hauteur. *Altitudo, elevatio.* Applanir l'*orgueil* des montagnes. VOIT.

ORGUEIL. Se dit des choſes même inſenſibles, ſur tout en poëſie, & de la mèr, des vents, des élémens, des tempêtes.

Ce Pilote fameux que Marſeille nous vante
L'infortuné Télon de qui la main ſçavante,
Rendoit le timon ſouple à tous ſes mouvemens,
*Et qui bravoit l'*orgueil *des plus fiers élémens.* BRÉBEUF.

ORGUEIL, en tèrmes d'Artiſans, eſt une groſſe pièrre, ou morceau de bois qu'on met ſous le levier, pour ſervir de point d'appui, ou de centre de ſon mouvement, ſoit en levant, ſoit en abaiſſant. Nicod dit que les Ouvriérs lui ont donné ce nom, à cauſe que cette pièrre fait mouvoir une maſſe infiniment plus peſante qu'elle, & l'oblige à s'éloigner. On l'appelle *hypomoclion* chez les Mathématiciens.

On dit proverbialement, quand on prend un habit neuf, au lieu d'un qui eſt fort uſé, qu'on ne le prend pas par *orgueil*. On dit auſſi à un homme de néant qui veut maîtriſer les autres, D'où vient cet *orgueil?*

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. Qui a de l'orgueil; qui eſt vain, altier, fièr, ſupèrbe. *Superbus, arrogans, infeſtus, tumidus, imperens animi.* Une beauté fière & *orgueilleuſe*. Un fat ſottement *orgueilleux*. Le plus grand plaiſir d'un homme *orgueilleux*, eſt de contempler l'idée qu'il ſe forme de lui-même: il y rapporte tout, & rien ne lui plaît que ce qui peut contribuer à la rehauſſer, à l'agrandir, & à la rendre plus vive. NIC. Tèrtullien Prêtre de Carthage, éclaira l'Égliſe par ſes écrits, la défendit par un admirable Apologétique, & la quitta enfin, aveuglé par une *orgueilleuſe* ſévérité, & ſeduit par les viſions du faux Prophéte Montanus. BOSSUET.

On le dit auſſi des animaux, & des chôſes inanimées. Nicoméde bravoit la puiſſance *orgueilleuſe* des Romains, lors même qu'il en étoit accablé. CORN. Faire tomber les murs de l'*orgueilleuſe* Jéricho. FLÉCH. Former des deſſeins *orgueilleux*. BOSS. Un cheval fièr & *orgueilleux*. La mèr enflée & *orgueilleuſe*. Ce dèrniér eſt plus de la poëſie que de la proſe.

Voy l'Olympe orgueilleux; *ſa cime dans les airs*
Contemple ſans frayeur la foudre & les éclairs:
Elle voit à ſes piéds épaiſſir les nuages,
Eclater la tempête, & former les orages. BRÉBEUF.

On appelle *veſſie orgueilleuſe*, un petit bouton rougeâtre qui vient quelquefois ſur la paupière de l'œil, à cauſe, dit Nicod, qu'elle reſſemble à un grain d'orge. Auſſi les Médecins l'appellent-ils *hordeum* ou *prepucialum*.

ORGUEILLEUX, EUSE, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un *orgueilleux*. C'eſt une *orgueilleuſe*.

ORGUEILLEUSEMENT. adv. Fièrement, d'une manière orgueilleuſe. *Superbè, arroganter.*

O R I.

ORIA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Oria, Uria.* Elle eſt au piéd de l'Apennin, dans la tèrre d'Otrante, entre Tarente & Brindes. *Oria* étoit anciennement une ville aſſez conſidérable, elle ne l'eſt plus aujourd'hui, quoiqu'elle ait une petite citadelle, & un Évêché ſuffragant de Tarente. MATY.

ORIBATE. ſ. m. C'eſt un des noms que les Anciens donnoient à leurs danſeurs de corde. *Orobates.* Les Grècs donnoient différens noms aux danſeurs de corde, les appellant *Schænobates, Acrobates, Oribates, & Neurobates*, comme nous le liſons dans les anciens Auteurs, & dans le prémiér livre du Théâtre de Bulenger, dont le ch. LXIIe eſt un traité des danſeurs de corde. SPON. *Recherch. p. 411. & 412.*

ORIBUS. Tèrme populaire, qui ſe dit ironiquement en cette phraſe. Poudre d'*oribus*, pour ſe moquer de ces poudres auſquelles les Charlatans attribuent de mèrveilleuſes vèrtus, comme ſi elle étoit d'or, ou pouvoit faire de l'or. Le bon Médecin Lorrain ſoutient que ce mot eſt corrompu d'*elleborus*, & dit que dans l'Allemagne & au pays Meſſin, les Mèrciers vendent de la poudre d'ellebore enfèrmée dans des petits morceaux de cuir blanc, enfilez comme des patenôtres, & font accroire aux bonnes gens que c'eſt un remède à tous maux, ce qui a été retenu des Anciens, qui n'avoient près que point d'autre remède que de l'ellébore.

ORICULAIRE. adj. m. & f. Voyez AURICULAIRE.

ORIE. ſ. f. *Oria.* Nom que les Romains donnoient à des bateaux de pêcheur.

ORIENCE. Nom propre d'homme. Voyez ORENS.

ORIENT. ſ. m. *Oriens, ortus, orientis plaga, regio.* Le prémiér des quatre points cardinaux du monde, où nous voyons levet le ſoleil & les aſtres. On appelle *orient équinoctial* le point où le ſoleil ſe léve lorſqu'il eſt dans l'équateur. On appelle *orient* d'été le point où le tropique du Cancer coupe l'horiſon; *l'orient* d'hiver, le point où l'horiſon eſt coupé par le Capricorne. Le vent eſt à *l'orient*. La plupart des peuples ſe tournent vèrs *l'orient* pour faire leurs prières.

ORIENT, ſignifie auſſi le tems de la levée des aſtres. *Oriens.* Il fait beau voir le ſoleil dans ſon *orient*. La lune dans ſon *orient* paroît rouge, & bien plus groſſe que dans ſon midi.

ORIENT, ſe dit auſſi des provinces qui ſont ſituées à notre égard vèrs les lieux où nous voyons lever le ſoleil. Les Mages vinrent d'*orient* pour adorer Jéſus-Chriſt. On éſtime les pèrles d'*orient* plus que les aûtres. Notre occident eſt *l'orient* de ceux de Méxique. L'*orient* eſt accoutumé à porter le joug des Rois. S. ÉVR.

ORIENT, en tèrmes de Géographie, ſe prend pour le côté des cartes Géographiques qui marque les pays orientaux; & c'eſt celui qui eſt à notre droite, lorſque nous avons ces cartes devant les yeux.

ORIENT. Dans l'hiſtoire de l'Empire Romain & dans le Droit écrit, ſignifie 1°. La partie de l'Empire qui étoit du côté de *l'orient*, 2°. Un diocèſe qui contenoit les quinze provinces ſuivantes: la Paleſtine, la Phénicie, la Syrie, Chypre, la Cilicie, la ſeconde Paleſtine, la Paleſtine ſalutaire, la Phénicie du Liban, la province de l'Euphrate, la Syrie ſalutaire, l'Oſroene, la Méſopotamie, la ſeconde Cilicie, l'Iſaurie & l'Arabie: le mot de diocèſe ſe prend ici dans un ſens prophane, & non pas dans un ſens Eccléſiaſtique.

ORIENT, ſe dit figurément des jeunes pérſonnes. Un jeune Prince brille dans ſon *orient*. Une beauté dans ſon *orient*, qui commence à paroître au monde.

ORIENT, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique ſignifie mèrcure hèrmétique; on l'appelle auſſi *ame & enfant*.

ORIENT. Nom propre d'homme. Voyez ORENS.

ORIENTAL, ALE. adj. Qui eſt ſitué vèrs l'orient à notre égard. La Syrie, la Paleſtine ſont des pays *orientaux*. Le Japon eſt *oriental* à la Chine, ſitué plus avant vèrs l'Orient. Les Hollandois trafiquent aux Indes *orientales*.

ORIENTAL, ſignifie auſſi ce qui nait en Orient, qui vient d'Orient. *Orientalis.* Un vent *oriental*. Des marchandiſes *orientales*, qui viennent des Indes *orientales*. On appelle langues *orientales*, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe, le Copt.

ORIENTAL, ſignifie encore ce qui eſt tourné vèrs l'Orient. *Exortivus.* Un mur *oriental* déclinant & réclinant.

ORIENTAL, ſe dit auſſi des aſtres qui précédent un peu le ſoleil à ſon lever. Vénus *orientale* s'appelle *Lucifer*. Une cométe *orientale* eſt cheveluë.

ORIENTALE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémone qui eſt d'un gris lavandé, tirant ſur la couleur d'ardoiſe, tant en ſa peluche, qu'en ſes grandes feuilles; elle fait de groſſes fleurs. MORIN.

ORIENTAL MORIN. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe de trois couleurs diſtinctes, gris-de-lin, blanc & pourpre. MORIN.

ORIENTAUX. ſ. m. pl. Ce ſont les peuples qui habitent les pays qui ſont à notre orient. *Orientales populi.* Les coutumes des *Orientaux* ſont bien différentes des nôtres. *Mores Orientalium.* Le ſtile des *Orientaux* eſt métaphorique & figuré. S. ÉVR. Les *Orientaux* ſont vains & faſtueux. ID.

ORIENTER. v. act. Tourner une chôſe vèrs l'Orient, la diſpôſer enſorte qu'elle regarde l'Orient. *Ad orientem vertere, diſponere.* Cette maiſon eſt bien *orientée*. S. Grégoire Thaumaturge fit reculer une montagne, parcequ'elle l'empêchoit de bien *orienter* l'Égliſe qu'il faiſoit bâtir. En près que toutes les Religions on a eu ſoin que les Temples fuſſent *orientez*, ou tournez vèrs l'Orient. On dit auſſi, *orienter* une carte; pour dire, la diſpôſer ſuivant les quatre points cardinaux qui y ſont marquez. Dans tous les plans qu'on leve, & dans les deſſins qu'on donne, il y doit avoir une bouſſole, ou aiguille diſpôſée enſorte qu'on les puiſſe *orienter*, & connoître de quel côté eſt le nord, l'orient, &c.

En général, *Orienter quelque chôſe*, c'eſt la tourner en telle ſorte qu'elle ait, à l'égard des parties du monde, la ſituation que l'on

veut. Ainſi, *orienter* les voiles, c'eſt, en tèrmes de mèr, les braſſer de manière qu'elles reçoivent le vent. *Dare vela ventis.*

ORIENTÉ, ÉE. part. & adj.

S'ORIENTER. C'eſt reconnoître où l'on eſt, pour voir où l'on doit aller, quelle route on doit prendre. *Orientons-nous* de crainte de nous égarer.

Il ſe dit en chôſes morales figurément, pour ſignifier, Faire attention à ſoi, à l'état, aux circonſtances où l'on ſe trouve, pour ne point faire de faux pas. *Circumſpicere ſe, attendere ſibi.*

ORIER. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour étole. *Orarium.*

Bien ſés que par un autre nom
Appelle-t-on l'eſtole Orier. R. DE CHARITÉ.

Voyez ORAIRE.

ORIFICE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Ouvérture de cèrtains conduits ou vaiſſeaux. *Os, orificium.* L'*orifice* de la veſſie, de la matrice. L'*orifice* ſupérieur de l'éſtomac eſt la partie où l'on ſent la faim. Son *orifice* inférieur s'appelle *pylore.* L'*orifice* des veines & des artères. Il y a des opérations de Chymie, où il faut ſeeller hèrmétiquement l'*orifice* du vaiſſeau. Il ne ſe dit guère qu'en ces occations.

ORIFLAMME, ou ORIFLAME. ſ. f. Les Anciens le faiſoient maſculin. Voyez du Cange au mot AURIFLAME. Étendart de l'Abbaye de Saint Denys, qui d'abord étoit pendu ſur le tombeau de Saint Denys, & ne ſèrvoit que pour l'Abbaye. Il étoit mis entre les mains de ſon Avoué, qui étoit le Comte de Véxin, pour défendre les biens de l'Égliſe & du Monaſtère. Borel dit que c'étoit en qualité de prémiér Vaſſal de S. Denys que le Comte de Véxin la portoit. C'étoit une éſpéce de *labarum*, de gonfanon, ou de bannière, comme en avoient toutes les aûtres Égliſes, qui étoit fait de ſoie de couleur de feu, qu'on nommoit *cendal*, ou *ſaint vèrmeil*, qui avoit trois queuës ou fanons, & étoit entouré de houpes de ſoie vèrte.

Quelques-uns ont dit qu'elle étoit ſemée de flammes d'or, d'où elle avoit pris ſon nom. Elle différoit de la bannière de France, qui étoit d'un velours violet, ou bleu céleſte à deux endroits, ſemée de fleurs de lis d'or, plus plein que vuide. Elle étoit auſſi différente en la forme, parceque celle de France étoit toute quarrée ſans aucunes découpures par le bas, non plus que les aûtres bannières; au lieu que l'*oriflame* étoit attachée au bout d'une lance en guiſe de gonfanon. On ne trouve point que nos Rois ſe ſoient ſèrvis de cette *Oriflame* avant Louis VI. qui acquit le Comté de Véxin; depuis lequel tems nos Rois faiſoient bénir l'*Oriflame*, & la levoient de deſſus l'autel de S. Denys lorſqu'ils alloient en quelque expédition de guèrre; & ils la recevoient des mains de l'Abbé, après avoir fait leurs dévotions à Notre-Dame de Paris, & à S. Denys, étant à genoux, ſans chaperon ni ceinture. Les Comtes de Véxin qui avoient droit de la porter, pour marque de ce privilége, accompagnoient leurs Armoiries de deux Bannières portées par deux lions, qui étoient les ſupports de leur Blâſon. Le Roi la portoit quelquefois lui-même autour de ſon col ſans la déployer. Quelques-uns diſent qu'elle fut faite ſous Clovis, les autres ſous Dagobèrt, les autres ſous Charlemagne. Les autres la font déſcendre du Ciel, comme Froiſſard & Gaguin. Elle ne ſe déployoit jamais en vain, mais ſeulement contre les Sarraſins. On tient qu'elle diſparut à la bataille de Roſbec que le Roi Charles VI. gagna ſur les Flamans en l'an 1382. car l'Hiſtoire n'en fait depuis aucune mention. Monſtrelet l'appelle *Oriflande*, ou ſigne Royal.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *aurea flammula*, à cauſe des flammes d'or dont ils prétendent qu'elle étoit ſemée. On l'a appellée en Latin *auriflamma*, *aurea flamma*, *oliflamma*, & *oloflamma*. On l'appelloit en Latin *flammula*, *auriflamma*, *aurea flammula*, à cauſe de ſa couleur de feu doré. BOREL. Guillaume Guicèrt en ſon Roman des Royaux lignages la décrit ainſi:

Oriflamme *eſt une banniére,*
Aucun poi plus fôrte que guimple,
De cendal roniojans & ſimple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Du Cange prétend qu'on a autrefois appellé *Oriflame*, le principal étendart d'une armée, que *flammula* ſe diſoit de toutes ſortes d'étendarts; & que cette *Oriflame* fut appellée *aurea*, parceque le bâton où elle étoit attachée étoit doré, ou couvèrt de cuivre doré. Galant a fait un *Traité de l'Oriflame.* Voyez auſſi Borel à ce mot, & du Tillet, I. P. p. 331. & ſuiv. Les Bollandiſtes dans les *Acta SS. Aprilis*, *T. III.* p. 452. apportent la véritable étymologie de ce mot. Ils le tirent du mot Celtique & Teudeſque *flan*, *fan*, ou *van*, qui ſignifie une bannière, un étendart, & d'où l'on a fait *flanon* ou *fanon*, qui ſignifie la même chôſe. La prémière partie *ori*, vient d'*aurum*, & cet étendart fut appellé ainſi, étendart doré, parceque'il étoit brodé ou enrichi d'or à la différence des autres qui ne l'étoient pas. Du reſte il importe peu, ajoutent-ils, qu'on ait dit *flammula* en Latin au même ſens: car il eſt plus probable que *flammula*, en ce ſens, venoit du Celtique, qu'il n'eſt probable qu'*Oriflame*, vint du Latin.

ORIFLANT. Vieux adj. Pompeux, vain. *Superbus.* D'où vient qu'on appelle en Languedoc *Auriflan*; une fille orgueilleuſe. BOREL.

Pur, clarifique, cler, oriflant, *franc & friſque.*
VERGIER D'HONNEUR.

ORIGAN. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, dures, quarrées, velues. Ses feuilles ſont ſemblables à celle du calament, velues; il y en a d'autres qui ſont plus petites, & qui reſſemblent à celles de la marjolaine: les unes & les autres ont un goût âcre & aromatique, & une odeur agréable. Ses fleurs naiſſent dans des épis grêles & écailleux qui forment de gros bouquets au haut des branches & des tiges: elles ſont en gueule, petites, de couleur incarnate, ou blanche. Sa ſemence eſt prèſque ronde, très-menuë. *Origanum vulgare ſponteneum.* J. BAUH. Il eſt propre dans les obſtructions des poulmons, du foie, de la rate, dans la toux, dans l'ictère. Il y a pluſieurs autres éſpéces d'*origan.* M. Tournefort en met de ſeize ſortes.

Ce mot vient de deux mots Grècs ὄρος, *montagne*, & γάνος, *joie, plaiſir.* On prétend que cette plante ſe plaît dans les montagnes.

ORIGÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Origenianus, a.* Il y a des Hérétiques infâmes qui ont porté le nom d'*Origéniens.* Ils ſurpaſſoient même en quelque ſorte les abominations des Gnoſtiques. S. Épiphane paroît ſuppoſer qu'ils duroient encore de ſon tems, mais en fort petit nombre, & répandus en fort peu d'endroits. Selon le rang où il les place, il paroît les vouloir faire commencer vèrs le tems du grand Origéne: mais néanmoins il n'oſe pas dire, qu'ils ayent pris leur nom de lui; & il avouë qu'il n'en ſçait rien. Dans ſon abrégé, & dans ſa récapitulation, il diſtingue ces infâmes Héretiques, des Origéniſtes, qu'il fait venir d'Origéne Adamance: & il dit même des prémiérs, qu'ils viennent d'un cèrtain Origéne, par où il ſemble dire que ce n'eſt pas du grand. S. Auguſtin dit abſolument, que c'eſt d'un aûtre. TILLEMONT, *Hiſt. Eccleſ. T. III. p.* 550. Pour ce qui eſt de leur doctrine, tout ce que la pudeur pèrmet d'en dire, c'eſt qu'ils rejettoient le mariage, qu'ils ſe ſervoient de divèrs livres apocryphes, comme des Actes de S. André, & d'autres ſemblables; & que pour éxcuſer les crimes qu'ils commettoient ouvertement, ils accuſoient les Catholiques de faire les mêmes chôſes en ſecrèt. Ils n'avoient garde d'avoir tiré du grand Origéne une doctrine auſſi infâme qu'étoit la leur. Car S. Épiphane loüe toujours la vie d'Origéne comme très-ſainte & très-édifiante; quoiqu'il prétende que ſon hérèſie eſt pire que toutes celles qui l'ont précédé, il en éxcepte néanmoins les actions impudiques, & il reconnoît que ceux qu'il dit l'avoir ſuivie, ſont particulièrement les ſolitaires les plus éminens en piété. Ib. Pour diſtinguer ces deux ſectes on appelle les uns *Origéniens*, & les autres Origéniſtes.

ORIGÉNISME, & ORIGÉNIANISME. ſ. m. Nom d'une ſecte. Èrreurs d'Origéne. Secte qui les ſoûtient. *Origenianorum ſecta, doctrina.* Dans l'article ſuivant on a dit dans la prémière édition de ce Dictionnaire *Origénianiſme*, & nous l'y laiſſons; cependant on dit plus communément, ou même toujours *Origéniſme.* Le P. Doucin Jéſ. a donné l'Hiſtoire de l'*Origéniſme.* Le même Auteur dit auſſi toujours *Origéniſme* dans ſon Hiſt. du Neſtorianiſme, L. IV. p. 400. & ſuiv. Le Pape Anaſtâſe condamna les dogmes de l'*Origéniſme* en 401. DE TILLEMONT. De tous les Auteurs qu'on accuſe d'*Origéniſme*, il n'y a peut-être que Ruſin & Gennade, qu'on ait quelque peine à éxcuſer d'avoir ſuivi les èrreurs qu'on leur attribuë. DE TILLEMONT, *Hiſt. Eccleſ. T. X.* p. 381.

ORIGÉNISTES. Sectateurs des èrreurs d'Origéne. *Origeniani.* S. Épiphane a raporté fort au long, *hær.* 64. quelles étoient ſes èrreurs. Mais comme il s'étoit déclaré trop fortement contre Origéne, il y a de l'éxagération dans ce qu'il en raporte. S. Jérôme & Théophile d'Aléxandrie n'ont pas auſſi gardé aſſez de modération en parlant d'Origéne, & ce fut ſans raiſon que ſaint Chryſoſtome fut accuſé d'être *Origéniſte* dans un tems que les èrreurs d'Origéne n'avoient point été condamnées par un Concile général. Ce ſaint Évêque liſoit, à la vérité, les ouvrages d'Origéne, dont il éſtimoit la grande érudition; mais il n'approuvoit pas pour cela ſes èrreurs. Ruſin a été auſſi accuſé d'être *Origéniſte*, & de n'avoir pas des ſentimens orthodoxes ſur la réſurrection des corps. L'*Origénianiſme* ſe répandit principalement parmi les Moines d'Égypte. Si Origéne a eu des accuſateurs, il

a auſſi eu des défenſeurs & des apologiſtes juſques à ces derniérs tems. Mais ayant été condamné par l'Égliſe, on ne peut plus l'excuſer ſans érreur. Il y a eu une autre ſorte d'*Origéniſtes* impurs, & qui ſont fort différens de ces anciens *Origéniſtes*.

ORIGINAIRE. adj. m. & f. Qui prend ſa ſource, ſa naiſſance, ſon commencement, de quelque pays. *Oriundus, ortus.* C'eſt une érreur de croire que les François ſoient *originaires* de Troye, qu'ils ſoient déſcendus des Troyens. Cette maiſon eſt illuſtre, & *originaire* de Flandres.

On le dit auſſi des défauts de la naiſſance. La bâtardiſe eſt un vice *originaire*. La goutte eſt quelquefois une maladie *originaire*, que nous tenons de notre pére. *Ingenitus, patrius, ingeneratus.* Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé *originarii* & *originales*, les pérſonnes de ſérve condition, qui dès leur naiſſance étoient attachées à la glébe & à la Seigneurie.

On appelle au Palais le demandeur *originaire*, celui qui a fait la prémiére demande, qui a le prémier intenté le procès, quand il y a pluſieurs autres demandes en garantie, en ſommation & contreſommation.

ORIGINAIREMENT. adv. Du commencement, dans ſon origine. Un tel mot *originairement* eſt Hébreu, depuis il a paſſé en Latin, & enſuite en François. Cet homme eſt *originairement* Juif, mais il y a bien du tems que ſes ancêtres ſe ſont convértis.

ORIGINAL. ſ. m. & quelquefois adj. Minute, ou groſſe de contrat; ce qui eſt fait le prémier dans le deſſein; la compoſition, ou l'invention de quelque choſe, ce qui ſért aux aûtres de modéle pour l'imiter, pour le copier. *Archetypus, archetypum, exemplar.* L'*original* du teſtament. *Authentica tabula teſtamenti.* Préſque tous les anciens titres ne ſe trouvent point en *original*, ce ne ſont que des *vidimus*, & des copies collationnées aux *originaux*. Les Curieux ſe trompent ſouvent en tableaux, & prennent des copies pour des *originaux*. Quand on s'inſcrit en faux contre un contrat, il faut raporter la minute *originale*.

Il vient du Latin, *originale*.

ORIGINAL, eſt auſſi un tèrme relatif à *copie*. Collationner une copie à ſon *original*. *Conferre & componere deſcriptum & exemplum cum exemplari vel archetypo.* Voilà des vèrs qui courent qu'on m'a donnez, prenez-en une copie, mais rendez-moi mon *original*. Ce livre qu'on a imprimé n'eſt pas conforme à l'*original*, au manuſcrit, au brouillon, à la copie que j'en ai gardée. Une copie ſignifiée tient lieu à la partie advérſe d'un *original*. Copie collationnée à l'*original*. *Exſcriptum, collatum & recognitum.*

ORIGINAL, ſe dit auſſi de l'Auteur d'un Ouvrage excellent, qui eſt le prémier inventeur; qui n'a point puiſé ſes penſées dans les aûtres. *Archetypus.* Il y a peu d'Auteurs qui ſoient *originaux*, c'eſt-à-dire, qui ne copient point les aûtres, qui tirent tout d'eux-mêmes, & qui imaginent des choſes nouvelles & extraordinaires. Il eſt bon de puiſer dans les ſources, d'étudier à fond les Anciens, & principalement ceux qui ſont *originaux*. LE P. RAP. On peut recueillir l'artifice des Ariens de ce paſſage de S. Jérome, *original* en cet endroit; car il parle ſur les propres actes du Concile, qu'il avoit vûs. PÉLISSON. Ceux qui ne veulent admirer que Voiture, le tiennent pour l'unique *original* des choſes galantes. PEL. Il n'y a point de médiocre *original* qui ne vaille mieux que la meilleure copie. GAIL. Le livre de Montagne a un caractère d'*original*, qui plaît infiniment: il ſçait même donner un tour d'*original* aux choſes qu'il copie. MALEB. Homére & Virgile ſont des *originaux* où pérſonne n'a pû atteindre. Molière eſt *original* en ſon genre, en Comédies. Corneille eſt *original* pour les Tragédies. Racine eſt *original* en Tragédies, ſur tout par la tendreſſe qui y régne. Boileau eſt un *original* en Satires. *La Fontaine* eſt un *original* pour les Fables, & pour les Contes. François Viéte a été un *original*, c'eſt le prémier qui a inventé l'Algébre ſpécieuſe.

On appelle ironiquement un *original*, un homme qui a quelque choſe d'éxtravagant, de ſingulier & de ridicule dans ſes maniéres, ou dans ſon eſprit. *Ingenium prorſus ſingulare.* On dit qu'on ſçait une choſe d'*original*, quand on la tient de ſource, ou de bonne part, de gens qui la doivent bien ſçavoir. On dit auſſi, Voilà qui eſt *original*, de ce qui n'a jamais été dit, ni écrit: ou qui eſt d'un caractére particulier.

ORIGINALITÉ. ſ. f. Qualité qui fait qu'une choſe eſt originale. *Originalitas.* Ce mot ne ſe trouve point encore dans les Dictionnaires: c'eſt de Piles qui l'employe dans un Ouvrage qui regarde les Peintres & la peinture, où il dit qu'il eſt bien difficile de connoître l'*originalité* d'un tableau.

ORIGINATION. ſ. f. Vieux mot. Origine. BOREL. *Origo.*

ORIGINE. ſ. f. Commencement, naiſſance, principe, ſource de quelque chôſe. *Initium, ortus, principium, fons, origo.* Il y a de grandes Monarchies, & de grandes Maiſons, qui ſont venuës d'une obſcure & médiocre *origine*. Ce procès, cette querelle, dans leur *origine* n'étoient rien. La Maiſon de Bourbon eſt d'une très-illuſtre & ancienne *origine*. On raporte au paganiſme l'*origine* de cette foule de cérémonies dont le culte de l'Égliſe Romaine eſt relevé. CL. Comme ſi le peuple de Dieu, dans l'ancienne loi, n'avoit pas des cérémonies, d'où celles du Chriſtianiſme auroient pû tirer leur *origine*, plutôt que du paganiſme. Et comme ſi toute Religion ne demandoit pas une profeſſion & un culte éxtérieur, & par conſequent des cérémonies. De quelque ſupérbe diſtinction que ſe flattent les hommes, ils ont tous une même *origine*; & cette *origine* eſt petite. BOSS. Alexandre ſe ſentoit ſi fort au deſſus des hommes, que mépriſant ſa naiſſance véritable, il alla chércher ſon *origine* dans les Cieux. S. ÉVR. Tirer ſon *origine* des Dieux. ABLANC. Son cœur dément en lui ſa ſupérbe *origine*. BOIL. Ce n'eſt que depuis peu, qu'on connoit l'*origine* ou la ſource du Nil. Les nérfs tirent leur origine du cérveau. PORT-R. LOG.

ORIGINE, ſignifie auſſi la cauſe de quelque éffet. *Cauſa, primordium.* La guérre civile eſt l'*origine* d'une infinité de maux. Pour guérir cette maladie, il faut aller à l'*origine*, purger les mauvaiſes humeurs qui la cauſent. J. C. eſt la ſource & l'*origine* de tous nos biens. ARN.

ORIGINE, ſe dit auſſi de l'étymologie des langues, & de la dérivation des mots. *Origo.* Nous ne ſommes pas eſclaves des *origines*, & nous avons ſecoué, il y a long-tems le joug de la langue Grécque dans l'orthographe de pluſieurs mots. C'eſt pourquoi nous écrivons Céſar, & Cyropédie ſans *e*. S. ÉVR. On dit que vous chércher préſentement les *origines* de la langue Suédoiſe. BOIL. Ménage a écrit des *origines* de la langue Françoiſe, & de l'Italienne. Les Stoïciens ſe mettoient fort peu en peine de l'*origine* des môts.

ORIGINEL, ELLE. adj. Se dit principalement du péché qu'en naiſſant on contracte par la déſobéïſſance du prémier homme. *Peccatum originale, vel originis, vel Adami.* Il a pérdu la juſtice *originelle*. Le péché *originel* eſt effacé par le Batême, & par la Pénitence. Comme nous naiſſons avec le péché *originel* dérivé d'Adam; ainſi nous ſerions nez avec la grâce *originelle* qui eût découlé ſur nous du même Adam. S. CYRAN.

On dit auſſi figurément, qu'un homme a le péché *originel*, quand il a quelque défaut de naiſſance qui lui ôte la capacité, ou le pouvoir de faire quelque choſe, ou de parvenir à quelque charge ou dignité. *Defectus natalium.* Un fils naturel ne peut pas venir à partage en la ſucceſſion de ſon pére, il a le péché *originel*. Celui qui eſt né d'un adultére, d'un inceſte ne peut être Prêtre ſans diſpenſe, à cauſe du défaut *originel*. Cet homme n'aura pas le gouvérnement de cette frontière, il a le péché *originel*, il a été dans un parti contraire au Roi, il a choqué l'autorité des Miniſtres. Ce Cardinal eſt François, il a le péché *originel*, il ne doit point prétendre à être Pape.

ORIGINELLEMENT. adv. Dès le commencement, dès l'origine. *Ab origine, ab ortu.* Pluſieurs mots de notre langue viennent *originellement* du Latin, du Grèc, de l'Allemand.

ORIGNAC, ou ORIGNAL. ſ. m. On dit *Orignaux* au plurier. Grand animal qui eſt le même que celui qu'on appelle ordinairement *Elan, Alces.* Voyez ELLEND. L'*Orignac* eſt l'Ellend de Canada. L'*Orignac* choiſit un canton de bois puants, qui eſt l'*anagyris fœtida*, dont il vit pendant l'hivèr; enſorte que quand il y a cinq ou ſix piéds de neige, il ſe fait des chemins dans ces cantons de bois que les chaſſeurs appellent ravages & qui n'ont ſouvent pour pluſieurs Orignaux, qu'une demi lieuë d'étenduë, qu'ils ne quittent point, s'ils ne ſont pourſuivis par des Chaſſeurs. C'eſt là que le Carcajou leur ennemi, les ſurprend, comme on l'a dit en ſa place. *Mém. de l'Acad. des Scienc.*

ORIGNY, ou ALDERNAY. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Brétagne. *Orinacum, Auriniaca*, anciennement *Ebodia, Riduna.* Elle eſt près de la côte de Normandie, à cinq lieuës de celle de Gèrſey. *Origny* eſt peu conſidérable, & elle appartient aux Anglois. MATY.

ORIGNY, eſt auſſi le nom d'un village avec Abbaye. *Oriniacum.* Il eſt en Picardie, ſur l'Oiſe, à trois lieuës de S. Quentin, vèrs le levant.

ORIGUELLE, ORIHUELLA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Oriola*, anciennement *Orcelis.* Elle eſt ſur la riviére de Ségure, environ à quatre lieuës au deſſous de Murcie. Cette ville eſt dans une agréable campagne; elle eſt dominée par une citadelle, bâtie ſur un rochér; elle a un Évêché ſuffragant de Valence, mais elle n'eſt pas fort peuplée. MATY.

ORILLAC, AURILLAC. ſ. m. Mouillez les *ll*. Nom d'une ville de France, ſituée dans l'Auvèrgne, ſur la Jordane, à dix lieuës de S. Flour, vèrs le couchant. *Aureliacum. Orillac* eſt une ville aſſez bien bâtie; il y a une Abbaye, un Bailliage, & un Préſidial, qui paſſe pour le plus ſévère de France. On fait dans cette ville un grand commèrce de dentelles d'Auvèrgne. MATY.

M. de Liſle écrit *Orilhac*, ce n'eſt pas l'ordinaire. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 66. & Aurillac. *Tom. I. p.* 741.

ORILLON. ſ. m. Maladie qui vient aux oreilles, cauſée par quelque fluxion de mauvaiſes humeurs ſur les glandes nommées *parotides*, qui ſont au deſſous. *Parotides.* Il n'eſt guère en uſage qu'au plurier. Le peuple les appelle auſſi *oripeaux*. Avoir les *orillons*.

Orillon, eſt auſſi une partie d'une écuelle, qui ſert à la tenir à la main. *Anſa.* Une écuelle à *orillon*, qui a deux petites avances au bord, par où on la tient.

Orillon, en termes de Fortification, eſt une groſſe & ſolide maſſe de pierre, qui ſe fait ſur le tiers du flanc du baſtion à l'endroit de l'épaule. Elle ſert d'épaulement ou de couverture à l'artillerie qui eſt dans les flancs ou caſemates. *Auris propugnaculi, prominens à latere propugnaculi moles.* On l'appelle *orillon*, quand elle eſt arrondie. Si elle eſt quarrée, on l'appelle ſimplement *épaulement*.

ORIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une corde attachée par un de ſes bouts à la croiſée de l'ancre, & par l'autre à la bouée, qui flote ſur le lieu de l'ancrage, pour indiquer l'endroit precis ou eſt l'ancre. *Funiculus indicis anchorarii.* Les ancres s'engagent tellement quelquefois qu'on ne peut les tirer par l'*orin*. Frézier.

ORINDE. ſ. f. Nom d'une ſemence qui étoit particulière à l'Éthiopie, & du pain que l'on en faiſoit. *Orinda.*

ORINE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *origine*. *Ortus, origo, ſtirps.* La Royne qui donnee li fu de la Royale *orine*. Chron. de Bert. du Guesc. Li Baron du pays, qui ſont de bonne *orine*. Né de franche *orine*.

Et toy qui ès une meſchine,
Pour & humble, & de baſſe orine.

Ce mot s'eſt auſſi dit pour urine, *urina*. Voyez Borel.

ORINOQUE. Voyez ORÉNOQUE.

ORIO, ou MENLASCO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Guipuſcoa, en Eſpagne. *Onius, Menlaſcus.* Elle baigne Toloſa, & ſe décharge dans la mer de Biſcaye, à *Orio*. Maty.

Orio. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, d'Eſpagne. *Orium.* Elle eſt ſur la côte du Guipuſcoa, à l'embouchure de l'*Orio*, & à trois lieuës de S. Sébaſtien, vers le couchant. Quelques Geographes prennent *Orio* pour l'ancienne *Menoſca*, petite ville des Vardules, que d'autres mettent à Guetaria. Maty.

ORIOL. Voyez LAURIOL.

ORIOLE. ſ. f. *Oriola.* Voyez Orie, c'eſt la même choſe.

ORIOLO. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de l'Etat de l'Égliſe. *Aureolum.* Il eſt dans la Romagne, entre la ville de Faience, & celle de Citta del Sole. Maty.

Oriolo, eſt encore un bourg du Patrimoine de S. Pierre, en Italie. *Oriolum.* Il eſt à une lieuë du lac de Bracciano, vers le couchant. C'étoit anciennement une ville Epiſcopale, qu'on appelloit *Forum Claudii*, ou *Forum Clodii*, d'où peut-être l'on a fait par corruption *Oriolo*.

ORION. Nom que l'on donne à l'une des 15 conſtellations méridionales. *Orion.* Il y a trois étoiles ſur une même ligne qu'on appelle *Baudrier d'Orion*. Les Payſans les nomment le *rateau*, ou les *trois Rois*. Le nom d'*Orion* vient du Grec ὄρος, qui ſignifie pleuvoir, parce qu'on prétend qu'il excite des tempêtes, & amene des pluies quand il ſe leve, & quand il ſe couche. Cette conſtellation eſt compoſée de 38. étoiles, deux de la prémiere grandeur, quatre de la ſeconde, huit de la troiſiéme, quinze de la quatriéme, trois de la cinquiéme, cinq de la ſixiéme, & une nébuleuſe. Bayer en compte 49. dont 2. ſont de la prémiere grandeur, 4. de la ſeconde, 4. de la troiſiéme, 16. de la quatriéme, 11. de la cinquiéme, & 12. de la ſixiéme.

Voſſius prétend qu'*Orion* eſt le même que Bel ou Nimrod. Voyez *De Idolol. L. I. C.* 16. *p.* 65. *C.* 24. *p.* 93. Les Poëtes diſent qu'*Orion* étoit un Chaſſeur, Garde de Diane, & diſciple d'Atlas, qu'il apporta la connoiſſance des Aſtres, & des mouvemens des Cieux de Libye en Gréce, & qu'il l'y enſeigna. Les uns le font fils d'un pauvre homme nommé Oenopeus, Oenopion, ou Hirœus; d'autres de Neptune & de Brille fille de Minos. Sa naiſſance & ſes avantures ſont décrites par Ovide, *Metam. L. V.* par Palæphatus, par Hygin, &c. Les uns diſent qu'il mourut de la morſure d'un Scorpion: les autres qu'il fut tué par Diane, & mis au nombre des Aſtres.

Fleuve d'Orion, autrement *Nil*, ou *Eridan*; Une des 15 conſtellations méridionales. *Nilus, Eridanus.* Elle contient 34 étoiles. Une de la prémière grandeur, 5 de la troiſiéme, 37 de la quatriéme, & une de la cinquiéme.

ORIOU, ORIHOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Orihovia.* Elle eſt dans la Podolie, ſur les confins de la Moldavie, ſur la rivière de Nieſter, à onze lieuës au deſſus de Texin. Maty.

ORIPEAU. ſ. m. C'eſt une lame de leton fort mince & fort battuë, qui de loin paroit comme de l'or. *Lamina aurichalcea.* On met des bandes d'*oripeau* avec des feſtons de lierre aux portaux des Égliſes, où il y a quelque fête, ou des indulgences. On habille les poupées d'*oripeau*. Quand on ſe veut moquer d'une vilaine broderie ou dorure, on dit que ce n'eſt que de l'*oripeau*.

Oripeau, ſe dit auſſi figurément pour une choſe de peu de valeur, quoiqu'elle ait une belle apparence. Scarron l'a employé dans ce ſens.

Oripeau, ſe dit auſſi populairement d'une maladie d'oreille cauſée par une fluxion ou enflure des glandes parodites qui ſont au deſſous. A Paris on la nomme les *orillons*.

ORISTAGNE. ſ. m. Nom d'un pays qui avoit titre de Marquiſat. *Arborenſis Marchionatus.* C'étoit autrefois un petit Etat ſouverain, qui prenoit ſon nom de ſa capitale, & qui comprenoit la plus grande partie de la province de Cagliari en Sardaigne. Les Eſpagnols en ſont maintenant les maîtres, de même que de tout le reſte de l'iſle. Maty.

ORISTAGNI, ORISTAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Oriſtanum, Arborea.* Elle eſt ſur le golfe d'*Oriſtagni*, à quatorze lieuës de Cagliari, vers le couchant. *Oriſtagni* eſt Epiſcopale, mais mal peuplée, à cauſe que l'air y eſt mal ſain, les François la ſaccagérent l'an 1637. Maty.

Le golfe d'ORISTAGNI, *Oriſtanenſis*, ou *Arboreus ſinus.* Ce golfe eſt en la côte occidentale de la Sardaigne près de la ville d'*Oriſtagni*, dont il a pris ſon nom. Maty.

ORISTAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, conſtruite par les Eſpagnols, ſur la côte méridionale de la Jamaïque. *Oriſtanum.* Ce n'eſt plus qu'un village. Maty.

ORIX. ſ. m. Eſt un animal fort cruel & farouche, qui eſt décrit par Appian. *Monoceros.* Ariſtote dit qu'il n'a qu'une corne au milieu du front. Pline dit qu'il a tout le poil tourné vers la tête. Albert le Grand dit qu'il a de la barbe au menton. Et le même Appian dit qu'il a allez de force pour battre les lions & les tigres. Il eſt à préſent inconnu. Quelques-uns, & entre autres Belon, le veulent faire paſſer pour la gazelle; mais on n'y trouve point toutes les marques précédentes.

ORIXA. ſubſt. f. Nom propre d'une ville capitale du Royaume d'Orixa. *Orixa.* Elle eſt ſituée ſur une montagne, à quarante lieuës de Golconde, vers l'orient ſeptentrional. Quelques Géographes conjecturent qu'elle pourroit être l'*Argirus* ou *Argires* de Ptolomée. Maty.

Le Royaume d'Orixa, *Orixa Regnum.* Il eſt dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ayant au midi le Royaume de Golconde; au levant le golfe de Bengale; au couchant & au nord la rivière de Guenga, qui le ſepare du Mogoliſtan. Il prend ſon nom d'Orixa ſa capitale, & il appartenoit au Roi de Golconde, mais le grand Mogol s'en eſt rendu le maître. Maty.

ORIZON, ORIZONTAL. Voyez Horison, Horisontal.

ORL.

ORLAMONDE. ſubſt. f. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe. *Orlamunda.* Elle eſt ſur la Sala, vis-à-vis de l'embouchure de l'Orla, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie la bouche de l'Orla. Elle a un pont ſur la Sala, à trois lieuës au deſſus de Iene. Maty.

ORLANDO. ſ. m. Cap d'*Orlando*, ou de S. Martino. *Orlandi caput.* Ce cap eſt en la côte ſeptentrionale de la vallée de Demona en Sicile, à cinq ou ſix lieuës de la ville de Patti, vers le couchant. Quelques Géographes le prennent pour celui qu'on nommoit anciennement *Agathyrium*, ou *Agatirnum*. Maty.

ORLE, ou ORLET, ou OURLET. ſ. m. *Ourlet* eſt le plus uſité, & celui que l'Académie admet. Le bord de quelque choſe qui ſe redouble, ou qui eſt plus épais, ou qui lui tient lieu de liſiére. *Margo.* La patte d'un verre de fougere a un *orlet*. Les Lingéres, les Couturiéres font des *ourlets* au linge, aux étoffes, pour empêcher qu'elles ne s'effillent.

Ce mot vient du Latin *orletum*, ou *orlum*, qui a été fait de *ora*, qui ſignifie *bord* ou *liſiere*. Mén.

Quelques Architectes appellent auſſi *orle*, un filet ſous l'ove du chapiteau. On l'appelle auſſi *ceinture*, lorſqu'il eſt au haut, ou au bas du fût de la colonne. *Plinthis inferior columnæ.* Palladio appelle encore ainſi le plinthe de la baſe des colonnes & du piédeſtal. Félibien.

Orle, en termes de Blaſon, ſe dit d'un filet qui eſt vers le bord de l'Écu. *Limbus apertus.* Il eſt de moitié plus étroit que la bordure qui contient la ſixiéme partie de l'Ecu, & celui-ci la douziéme ſeulement, mais l'*orle* eſt éloigné du bord de l'Écu à pareille diſtance que ſa largeur contient. On en met quelquefois un, deux ou trois; & quand il y en a trois & plus, ils occupent tout l'Écu. L'*orle* a le même trait que l'Écu. En général

l'orle

l'*orle* eſt une eſpéce de ceinture qui ne touche point les bords. Les Latins l'ont appellé *orula*.

ORLEANS. ſ. m. Nom propre d'une des plus conſidérables villes de France. *Aurelianum Aurelie*, *Aurelia Aureliani*, *Genabum*, *Cenabum*. Elle eſt ſituée dans l'Orleanois, ſur la Loire, environ à 30 lieuës de Paris, vèrs le midi. *Orleans* eſt une ville ancienne, fort grande, & diviſée en vingt deux parroiſſes, bien bâtie, & ornée d'un pont ſur la Loire, qui la joint à un fauxbourg, qui eſt au midi de ce fleuve. MATY. *Orleans* a une étude de Droit, qu'on appelle Univèrſité, comme ſi toutes les facultez s'y enſeignoient, un Bailliage, un Préſidial, un Évêché ſuffragant de Paris, titre de Duché, dont pluſieurs fils de France ont porté le nom, une Généralité, des Tréſoriérs de France, & une Chambre de Monnoies. Son Évêque a droit de donner grâce à tous les Criminèls le jour de ſa prémière entrée dans cette ville. L'Évêque d'*Orleans* a le droit de délivrer les priſonniérs le jour de ſon entrée. Dès le onziéme ſiécle Yves de Chartres marque dans ſon épitre 53. que cela n'étoit point nouveau, mais ſe faiſoit ſuivant la coutume de la ville.

Orleans s'appelloit d'abord *Genabum*, ou *Cenabum Carnutum*, & étoit une ville des Carnutes. Enſuite il prit le nom de l'Empereur Autélien qui le rétablit. Dans l'ancienne Notice faite ſous Honorius, elle eſt appellée *Civitas Aurelianorum*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 225. Il y a pluſieurs monnoies du commencement de la IIIe race, battuës à *Orleans*, comme Odorannus le marque auſſi. Cet Auteur contemporain du Roi Robért, & qui a été imprimé par du Cheſne, dans ſa Collection des hiſtoriens de France, appelle cette ancienne monnoie d'*Orleans*, monnoie publique, à cauſe que c'étoit la monnoie du Roi & que la monnoie du Roi avoit cours dans tout le Royaume, au lieu que celle des Seigneurs particuliérs ne paſſoit que dans leurs tèrres. LE BLANC. *p.* 157.

La Pucelle d'ORLEANS. On appelle ainſi Jeanne d'Arc, pauvre bèrgère née au village d'Arc en Lorraine, dont on lui a donné le nom, quoique d'autres prétendent que ſa patrie eſt le village de Vaucouleurs. C'eſt cette fille dont la valeur & le courage firent tant de bruit au commencement du régne de Charles VII. ſuſcitée miraculeuſement de Dieu pour délivrer la France des Anglois; elle leur fit lever le ſiége d'*Orleans* en 1428. C'eſt cette prémière victoire qui lui fit donner le nom de Pucelle d'*Orleans*. Elle les pouſſa enſuite par tout, & conduiſit le Roi à Rheims, pour y être ſacré. Ayant été priſe au ſiége de Compiegne, les Anglois enragez contre elle, la firent condamner au feu, comme ſorcière, au Parlement de Rouen, & la firent bruler vive.

Le Royaume d'*Orleans*, *Aurelianenſe Regnum*. C'eſt un des quatre Royaumes qui ſe forma en France par le démembrement de cette Monarchie, ſous la prémière race de ſes Rois. On ne ſçait pas bien quelles provinces il renfèrmoit. *Orleans* qui lui donnoit le nom, en étoit la capitale. MATY.

L'Iſle d'ORLEANS, *Aurelianenſis inſula*. Cette iſle eſt dans le Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt formée par la riviére de S. Laurens, à quelques lieuës au deſſus de Québec. On lui donne huit lieuës de long, & environ la moitié de large. Elle eſt bien cultivée. MATY.

On dit proverbialement d'un homme dont l'habit s'en va en lambeaux, qui a des lambeaux, qu'il porte les armes d'*Orleans*; par une alluſion froide au lambel que la maiſon d'*Orleans* porte dans ſes armes. On dit auſſi, c'eſt la gloſe d'*Orleans* plus obſcure que le texte. Voyez GLOSE.

ORLÉANOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Orleans. *Aurelianenſis*. Le P. Petau étoit *Orleanois*. On dit que la plupart des *Orleanois* ſont borgnes, boiteux, ou boſſus; ce qui eſt certain c'eſt qu'il y a plus de gens borgnes, boiteux, ou boſſus qu'ailleurs: ce que quelques-uns attribuent au vin d'Orleans. Les *Orleanois* s'appellent autrement Gueſpins. Voyez ce mot.

ORLÉANOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom de faction. *Aurelianenſis*. Vèrs l'an 1410. outre les troubles que le maſſacre du Duc d'Orleans cauſoit, la recherche qu'on fit des malvèrſations dans les Finances, produiſit en France une guèrre civile. Les Financiers, pour conſerver la meilleure partie de leur bien, ſacrifièrent le reſte à ſe faire des Protecteurs. Les Princes du ſang ennemis du Duc de Bourgogne, levèrent des troupes de cet argent: de là naquirent à Paris, & enſuite dans tout le Royaume, deux factions puiſſantes. L'une nommée des *Orleanois*, & l'autre des Bourguignons. A la tête de la prémière étoient le fils du Duc d'Orleans, les Ducs de Bèrri & de Bretagne, Piètre Comte d'Alençon & le Comte d'Armagnac, homme d'une ſi grande réputation, que ce parti, dont il étoit l'âme, fut nommé à cauſe de lui la faction des Armagnacs. A la tête de l'autre parti étoient le Duc de Bourgogne & quelques Seigneurs de ſes amis. LE GENDRE, *Hiſt. de Fr. p.* 522.

ORLEANOIS. ſ. m. Nom propre d'une petite province de France. *Aurelianenſis ager*. Elle eſt entre le Gâtinois, le Blaiſois & la Beauce. Elle eſt baignée par la Loire, & on y voit au couchant la ville d'Orleans, la forêt d'Orleans qui contient 70000 arpens de tèrre, & qui en contenoit 140000. du tems de François I. Ses principaux lieux ſont Orléans capitale, Beaugency, Meun, Gèrgeau, Pluviers, Sully & la Fèrte Senètèrre. MATY. Voyez auſſi Valois, *Not. Gall. p.* 228.

ORLÉANOIS. ſ. m. Le Gouvèrnement général de l'ORLÉANOIS. *Aurelianenſis prafectura*. C'eſt une des douze parties générales, auxquelles on diviſe communément le Royaume de France. Ce gouvèrnement eſt borné au nord par la Normandie & l'Iſle de France; au couchant par la Champagne & par la Bourgogne; ou ſud par le Bourbonnois, la Marche, le Périgord & la Saintonge, & au couchant par la Mèr de Gaſcogne & par la Brétagne. On lui donne cent lieuës dans ſa plus grande longueur du levant au couchant, & ſoixante-huit du nord au ſud. C'eſt le pays le mieux arroſé de la France. La Loire, le Cher, l'Indre, la Vierme, la Maïenne, la Sarte, le Loir & la Charente, ſont ſes principales rivières. Le tèrroir y eſt généralement fort fèrtile en bléd, vin, fruits & pâturages. On diviſe le Gouvèrnement de l'*Orléanois* en quatorze provinces, la Beauce, le Pèrche, le Vandomois & le Maine ſont au nord; le Poitou, l'Angoumois & le pays d'Aunis au midi. On trouve les aûtres ſept le long de la Loire dans cet ordre, en commençant par le levant, le Nivèrnois, le Bèrri, le Gâtinois, l'*Orléanois* particulier, le Blaiſois, la Touraine & l'Anjou. Orleans eſt la ville capitale de ce gouvèrnement; on marquera les aûtres, qui ſont en grand nombre, en parlant de chaque province en particulier. MATY.

ORLER, ou OURLER. v. act. *Ourler* eſt le plus uſité. Faire des ourlêts à du linge, à des étoffes. On dit en tèrmes de Blâſon, un Écu de gueule, *orlé* d'or. *Auro in elice ſubſutum*.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à *ourler*, & c'eſt une canne; pour ſe moquer de ceux qui croyent que les affaires ſe font fort facilement.

ORLET. Voyez ORLE.

O R M.

ORMAYE. ſ. f. L'Académie dit *Ormoye*. Lieu planté d'ormes. *Ulmetum*, *ulmarium*. L'*ormaye* de Bourdeaux. Voilà une belle *ormaye*. LIGER.

ORME. ſub. maſculin. Arbre de haute fûtaie qui ſèrt à faire des allées dans les jardins, & des avenuës. Il y en a de deux ſortes; l'un qui croît dans les champs, & l'autre dans les montagnes. Le prémier eſt un grand arbre fort rameux, dont le bois eſt dur, jaunâtre & difficile à fendre. Il pouſſe prémièrement ſes fleurs qui ſont des entonnoirs à pavillon découpé, & garni de quelques étamines de couleur obſcure. Il leur ſuccéde des fruits membraneux qui renfèrment une ſémence petite, plate, blanche. Après la chûte des ſémences, les feuilles paroiſſent; elles ſont larges, ridées, dentelées en leurs bords, oblongues. Il vient ſouvent ſur ces feuilles des veſſies, où ſe trouvent une liqueur viſqueuſe & gluante, dans laquelle naiſſent ordinairement de petits vèrs. Sa racine s'étend d'un côté & d'aûtre dans la tèrre. *Ulmus campeſtris & Theophraſti*. C. BAUH. L'*orme* des montagnes croît beaucoup plus haut que le précédent; d'ailleurs il lui eſt aſſez ſemblable: *ulmus montana*. L'écorce, les rameaux & les feuilles de l'*orme* ſont aſtringens, propres pour conſolider les plaies. L'*orme* ſèrt à faire des moyeux, eſſieux, empanons, fléches, jantes, armons, liſoirs, moutons, timons, brancards, & autres ouvrages de charronage. Les moyeux, eſſieux, fléches & armons ſont amenez & débitez en grume. L'*Orme* eſt le meilleur bois, qui ſoit pour le charonage, comme à faire moyeux, eſſieux, empanons, fléches, jantes, armons, liſoirs, moutons, timons, brancards, &c. CHARON, *Tr. des Bois*.

L'*Orme* des iſles de l'Amérique, n'eſt diſſemblable des nôtres, qu'en ce qu'il eſt plus petit, qu'il a les feuilles beaucoup plus grandes, & qu'il raporte une ſemence bien différente: elle tombe de l'arbre quand elle eſt ſéche, & eſt faite comme un petit morceau de liége arondi. Étant mâchée elle laiſſe un admirable goût dans la bouche. Quantité d'oies ſauvages viennent dans ces iſles; lorſque la graine tombe de l'*orme*, elles la mangent, & en deviennent ſi groſſes, qu'elles ſont obligées de demeurer plus d'un mois après que cette graine leur a manqué, à cauſe qu'elles ne peuvent voler, tant elles ſont graſſes & peſantes. OEXMELIN.

Aux villages, on plante un *orme* devant l'Égliſe, dans le carrefour, d'où ſont venuës ces phraſes proverbiales. Danſer ſous l'*orme*; Juges de deſſous l'*orme*: on appelloit ainſi les Juges pédannées qui rendoient leurs ſentences ſous l'*orme*. Attendez-moi ſous l'*orme*, qui ſe dit pour donner un rendez-vous où l'on n'a pas deſſein de ſe trouver. L'origine de ce proverbe vient de ce qu'autrefois les Juges tenoient leur Juriſdiction à la porte des maiſons des Seigneurs, & d'ordinaire ſous un *orme*, planté devant le manoir ſeigneurial.

ſeigneurial. On les appelloit les *plaids de la porte*, comme témoigne Loiſeau : & parceque d'ordinaire il y avoit un *orme*, c'eſt pour cela qu'on a dit des prémières aſſignations données en Juſtice ; Attendez-moi ſous l'*orme*.

Sous la noire épaiſſeur des ormes *& des hêtres*
Les Faunes, les Sylvains & les Nymphes champêtres
Ne vont point accorder, aux accens de la voix,
Le ſon des chalumeaux, ni celui des hauts-bois. BRÉBEUF.

ORMEAU. ſ. m. Orme ou petit orme. *Ormulus.*

Muſes quittons ces prairies,
Et pendons à ces ormeaux,
Nos ruſtiques chalumeaux. SAR.

ORMEL. ſ. m. S'eſt dit autrefois pour *Ormeau.* BOREL.

ORMIN. ſ. m. Plante dont les tiges ſont rougeâtres, quarrées, hautes d'environ un pié, lanugineuſes. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ſauge, mais moins ſéches, fort velues ; ſans odeur conſidérable, d'un gout amér. Ses fleurs ſortent des aiſſelles de feuilles : elles ſont plus petites que celles de la ſauge, formées en tuyaux, découpez par le haut en deux lévres, de couleur rouge & blanche. Ses ſemences ſont noires, preſque rondes. Sa racine eſt ligneuſe & fibreuſe. *Horminum coma purpureo violaceâ.* J. BAUH. *L'ormin* eſt réſolutif, propre pour éxciter le mouvement des eſprits. Il y a quelques autres eſpéces d'*ormin*. Ce mot vient de ὁρμαίνω, *impetu feror* : & l'on a donné ce nom à ces ſortes de plantes, parceque l'on a crû qu'elles faiſoient naître des paſſions violentes.

ORMOAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville, à demi ruinée. *Ormoaſa*, anciennement *Aeria*. Elle eſt dans la Zaconie, en Morée, ſur le golfe de Colochine, à deux lieuës de l'embouchure du Vaſilipotamo, vèrs le levant. MATY.

ORMOYE. Voyez ORMAYE.

ORMUS. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle, qui n'a pas davantage de trois lieuës de circuit. *Ormuſium*, anciennement *Armuzia, Armoza, Armozus, Harmoſa*, & ſelon quelques uns *Organa*. Elle eſt au milieu du détroit de Moſſandan, qui ſépare le golfe de Balſera, de celui d'*Ormus*. Il y avoit dans cette iſle une ville fameuſe par le commèrce des pèrles, & capitale d'un petit Royaume, qui s'étendoit le long des côtes du golfe d'*Ormus*, du coté de l'Arabie, & de celui de la Perſe. Les Portugais prirent la ville d'*Ormus* l'an 1507. y bâtirent une bonne citadelle, & ſe rendirent le Roi tributaire. Mais l'an 1622. le Roi de Perſe, aidé par les Anglois, prit cette ville qu'il ruina, & la forteresſe, qu'il conſèrve encore. Il ſe rendit maître de tout ce que le Roi d'*Ormus* tenoit en Pèrſe, & les Arabes de ce qu'il poſſédoit en Arabie ; ainſi finit ce Royaume. MATY. Voyez le P. Bartholi dans ſon Hiſtoire des Miſſions d'Aſie, L. V. au commencement, p. 442.

Le golfe d'ORMUS. *Sinus Armuſianus*, ou *Caramanicus*. Ce golfe eſt une partie de la mèr Arabique. Il s'étend depuis le détroit de Moſſandan, juſqu'au cap Raz-al-Gate, ayant l'Arabie heureuſe au midi, & la Caramanie en Pèrſe, au nord. MATY.

Le cap d'ORMUS. *Armuzum extremum.* Il eſt aux confins du Far & du Kèrman, au couchant de l'iſle d'*Ormus* ; & il fait, avec le cap de Moſſandan en Arabie, le détroit de Moſſandan. MATY.

ORN.

ORNAIN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Ornea.* Elle baigne Bar-le-Duc dans le Duché de Bar, & ſe jette dans la Marne, à Vitri en Champagne. MATY.

ORNAN. ſ. m. Nom propre d'homme. L'Aire d'*Ornan*. Ce lieu que poſſédoit *Ornan*, étoit ſur la montagne de Moria, dans la partie orientale de la ville de Jéruſalem. *Area Ornan.* David l'acheta d'*Ornan* pour y bâtir le temple, & Salomon l'y bâtit en éffet. 2. *L. des Rois*, *XXIV.* 25. 2. *Paralip. III.* 1.

ORNANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'iſle de Corſe. *Ornanus fluvius*, anciennement *Pitanus*, *Titianus*, *Titanus*. Elle prend ſa ſource près du lieu appellé Caſa di S. Pietro, & ſe décharge dans le golfe de Talabo, du coté du nord.

ORNAY. Voyez ORIGNY, iſle.

ORNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Normandie. *Orna*, anciennement *Olina*, *Argenes*. Elle baigne Sées, Argentan & Caën, & peu après elle ſe décharge dans la mèr Britannique. MATY.

ORNE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'Évêché de Vèrdun. *Odorna, Orna.* Elle a, à ſa ſource, un village de même nom ; & paſſe à Eſtain, à Buſſy, à Conflan, à Richemont, où elle ſe jette, dans la Moſelle, entre Metz & Thionville. L'*Orne* ne porte point batteau. VALOIS, *Not. Gall. p.* 389. 390.

ORNE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de France. *Odorna, Orna.* Il eſt à la ſource de l'Orne, entre la Meuſe & la Moſelle, mais plus près de la Meuſe que de la Moſelle, à quelques lieuës au nord de Vèrdun, dans l'Évêché duquel il eſt, entre Damvilliers & Vèrdun. VALOIS, *Not. Gall. p.* 389.

ORNE, ſ. m. Arbre qui eſt une eſpéce de frêne : quelques-uns l'appellent *frêne ſauvage*. Il reſſemble aſſez au frêne commun, mais il eſt plus petit, & a ſes feuilles qui ſont rangées par paires, plus étroites & plus aiguës, dentellées comme celle du frêne ordinaire. En Latin *Fraxinus humilior ſive altera Theophraſti, minore & tenuiore folio.* C. BAUH.

ORNÉE. ſ. m. Nom que les anciens Corinthiens donnoient au Dieu Priape. *Ornus.*

ORNÉES. ſ. m. ou f. & pl. en ſouſentendant Sacrifices ou Fêtes. C'étoit dans l'Antiquité païenne, des ſacrifices qu'on faiſoit à l'honneur de Priape. *Ornea.* Ces fêtes ſe faiſoient par les femmes mariées près de Colophon, ville d'Ionie.

ORNEMENT. ſ. m. Parure, embelliſſemens ; ce qui orne, ce qui pare quelque choſe, ce qui la rend plus belle, plus agréable. *Ornamentum, ornatus.* Les pèrſonnes modeſtes portent des habits tout unis & ſans *ornemens*. Le quatriéme jour Dieu créa le ſoleil, la lune, & les autres aſtres, & les plaça dans le ciel pour en être le principal *ornement*. ARN. Les *ornemens* ſont des beautez étrangères, qui tiennent lieu des naturelles. S. ÉVR. Corneille dit d'une jolie femme, Moins elle a d'*ornemens*, plus elle eſt agréable.

On appelle *Ornemens ſacerdotaux & pontificaux*, ceux dont ſe revêtent les Prêtres & les Prélats quand ils officient ; ce qui s'étend auſſi au paremens de l'autel, aux dais, & aux autres choſes ſemblables. *Ornamenta Pontificalia, Sacerdotalia.* On va voir la Sacriſtie d'une telle Egliſe pour la beauté des *ornemens* qui s'y trouvent. On change d'*ornemens* ſuivant les fêtes qui ſe rencontrent. L'Egliſe a diverſes couleurs, il faut autant de ſortes d'*ornemens*. On le dit auſſi des *ornemens* royaux, dont le Roi eſt revêtu dans ſon ſacre & dans les autres grandes cérémonies.

On appelle *ornemens* d'Architecture, les pilaſtres, les colonnes, les moulures & ſculptures qui ornent & qui embelliſſent un bâtiment. *Exornatio, ornatus, ornamentum.*

Vitruve appelle *ornemens*, l'architrave, la friſe & la corniche de chaque ordre. FÉLIBIEN. La colonne compoſite eſt celle qui reçoit le plus d'*ornemens*. Il y a cent ſortes d'*ornemens*, comme óves, roſes, guillochis, feſtons, rinceaux, fleurons, baguettes, &c. On appelle *ornemens de relief*, ceux qui ſont taillez ſur le contour des moulures, comme les feuilles d'eau, &c. *Ornemens en creux*, ceux qui ſont fouillez dans les moulures, comme les óves, les canaux, &c. On appelle *ornemens maritimes* les glaçons, poiſſons, coquillages, &c. qui ſervent à décorer les grotes, les fontaines. Il y a des bâtimens defectueux pour être trop chargez d'*ornemens*.

ORNEMENT, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, ce qui ſert à rendre plus recommandable. *Egregia animi dotes.* La ſcience eſt un bel *ornement* : c'eſt pourquoi quelques-uns l'ont appellé les *tapiſſeries de l'ame*. Il y a des vèrtus qui ne ſont que pour l'*ornement* de la ſociété. BELL. La vertu & le ſçavoir ſont les plus beaux *ornemens*. ABLANC.

ORNEMENT, dans le même ſens, ſe dit des pèrſonnes qui font honneur au ſiécle, ou au lieu dans lequel ils vivent, qui les rendent célébres. *Decus & ornamentum.* Lucrece a été l'*ornement* de ſon ſiécle. Cette Dame étoit tout l'*ornement* de la Cour ; c'eſt ce qu'il y avoit de plus beau, & de plus vertueux.

En Rhétorique & en Poëſie, on appelle les figures, les *ornemens* du diſcours. *Exornatio, cultus, oratoria ornamenta, elegantia.* Il y a des *ornemens* ambitieux, qui appauviſſent un ouvrage, au lieu de l'enrichir. ST ÉVR. La morale de Sénéque eſt dangereuſe, parce qu'elle eſt revêtuë d'*ornemens* magnifiques qui lui ouvrent le paſſage dans les eſprits. MALEB. Rejettez les *ornemens* trop rechèrchez & trop emphatiques. BOUH. Toutes ſortes de ſtiles ne ſont pas ſuſceptibles de toutes ſortes d'*ornemens* & de figures. La Poëſie épique doit être plus fleurie, & plus remplie d'*ornemens*, que la dramatique. Tout *ornement* qui n'eſt qu'*ornement*, eſt de trop. FÉNELON.

ORNEMENT, en tèrmes de Bláſon, ſe dit de tout ce qui eſt hors de l'écu, & de ce qui ne regarde ni les pieces, ni les meubles, ni les émaux, comme ſont les timbres, les bourlèts, lambrequins, cimiers, ſuports, colliers, manteaux & pavillons. *Ornamentum, ornatus.*

ORNER. v. act. Embellir, parer, rendre une choſe plus belle, & plus agréable, plus riche ; lui donner plus d'éclat & plus d'agrément. *Ornare, illuſtrare, perpolire.* Les Sacriſtains s'efforcent de bien parer leurs autels & leurs Egliſes, aux grandes fêtes, & pour les cérémonies.

ORNER, ſe dit auſſi des habits & des meubles. *Decorare.* Les femmes ſont curieuſes d'*orner* leurs maiſons de riches meubles, de lits, de tapiſſeries, vaſes ; mais encore plus de s'*orner* elles-mêmes. Les pèrles, les piérreries *ornent* bien une Princeſſe. Une belle

belle pèrruque *orne* bien une tête. Une laide femme parée & *ornée*, déplaît encore plus que dans ſon naturel.

Sa beauté mal ornée,
N'a pas encor de l'art emprunté ſes apas. CORN.

Les Architectes *ornent* leurs bâtimens, leurs plafonds, de plusieurs ſculptures, moulures & dorures.

ORNER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui pare notre âme. *Dotare, expolire.* Une Dame doit être *ornée* de toutes ſortes de vèrtus. Un grand homme doit avoir l'eſprit *orné* de toutes ſortes de ſciences. *J'ornerai* ton âme de vèrtu & de ſçavoir. ABLANC. *Orner* d'une gloire immortelle. VOIT.

ORNER, ſe dit auſſi d'un diſcours. *Exornare, illuſtrare.* Cette Oraiſon funèbre étoit trop *ornée*, trop fleurie, n'étoit pas aſſez grave pour le ſujet. Un Déclamateur peut *orner* tant qu'il lui plaira ſon diſcours, de figures. Le diſcours de l'Orateur doit être *orné* ſans fard. S. ÉVR. Il faut choiſir ce qui *orne* la vérité, & non pas ce qui la farde. BOUH. On dit auſſi, La Cour d'Auguſte étoit *ornée* de pluſieurs grands pèrſonnages qui fleuriſſoient dans ſon ſiècle.

ORNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decoratus, illuſtratus.*

ORNIE. Vieux mot. Voyez VOISINE.

ORNIÈRE. ſ. f. La trace que les roues des harnois font dans les chemins qui ſont de tèrres molles, ou qui ne ſont point pavez. *Orbita vel rotæ veſtigium.* Un carroſſe demeure ſouvent engagé dans une *ornière.*

Ménage le fait déſcendre d'*orbite.*

ORNITHIES. Vents oiſeleurs, ou vents *Etéſiens.* Ce ſont des vents qui ſoufflent doucement d'orient, d'occident, ou d'Aquilon après l'équinoxe d'hivèr. Ils diſpoſent les oiſeaux à faire leurs nids. On appelle auſſi cette nature de vent χελιδόνιας, ou *l'arondelier*, parce qu'il attire les hirondelles.

Ce mot vient du Grèc ὄρνις, oiſeau.

ORNITHOGALE. ſ. f. ORNITHOGALON. ſ. m. Sorte de fleur blanche en forme de grape, qui fleurit en Juin, & qui commence par le pié. Une belle *ornithogale.* Voyez NARCISSE. Quelques-uns écrivent *Ornithgal.*

ORNITHOLOGIE, eſt un titre qu'a donné François Willoughby de la Societé Royale d'Angleterre à ſon livre qui traite de la nature des oiſeaux; il dit qu'on a vû un cygne qui a vêcu 300. ans, & un oiſon qu'on a été obligé de tuer à 80. parcequ'il faiſoit trop de déſordre. Le Docteur Ray Anglois, a fait une *Ornithologie*, qui eſt eſtimée, dans un ouvrage poſtume, qui eſt un abregé de cette *Ornithologie* & de ſon ſtyologie; il a ajouté encore des eſpéces qui y manquoient, & mis les matières en meilleur ordre.

Du Grèc ὄρνις, *oiſeau*, & de λόγος, *diſcours.*

ORNITHOMANCE, ou ORNITHOMANCIE. ſ. f. Augure, divination, connoiſſance de l'avenir qui ſe tire des oiſeaux. *Ornithomantia, Augurium.* Car, dont la Carie avoit pris le nom, fut l'inventeur de l'*Ornithomance*, dit Pline L. V. C. 59. *L'Ornithomance* étoit, chez les Grècs, la même choſe que l'augure chez les Romains.

ORNOIS. ſ. m. Nom du tèrritoire que baigne l'Orne, dans l'Évêché de Vèrdun. *Ordonenſis*, ou *Ornenſis pagus.* Il s'étend le long de la rivière d'Orne, depuis ſa ſource, au bourg d'Orne juſqu'à la Moſelle. VALOIS, *Not. Gall. p.* 390. Il faiſoit autrefois partie du pays de Vaivre. ID. Et ſe diviſoit en deux Comtez ſous les enfans de Louis le Débonnaire, l'un près du Sargovv, & l'autre entre le tèrritoire de Toul & le Duché de Bar. Voyez ſur cette rivière les Antiquitez de Caën par M. Huet, C. 4.

O R O.

ORO, *Capo del Oro.* Voyez FIGERA.

OROBANCHE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige haute d'environ un pié & demi, droite, ronde. Elle ne porte point de véritables feuilles, mais des commencemens de feuilles, étroits, longs, & qui ſe flétriſſent en fort peu de tems. Ses fleurs naiſſent le long de la partie ſupérieure de la tige, un peu diſtantes les unes des autres, veluës, de couleur purpurine pâle, odorantes: chaque fleur eſt un tuyau fermé dans le fond, ouvèrt par l'autre bout, évaſé & taillé en maſque d'une manière groteſque. Ses ſemences ſont fort menuës, blanchâtres. Sa racine eſt bulbeuſe, écailleuſe, d'un goût extrêmement amèr. *Orobanche major caryophyllum oleus.* C. BAUH. Cette plante eſt très-bonne dans les affections hypochondriaques. On tire le nom d'*orobanche* de deux mots Grècs ὄροβον ἄγχω, comme qui diroit *étrangle orobe*; car on prétend que cette plante fait périr les orobes & les veſſes parmi leſquelles elle naît.

OROBIOTE. ſ. m. & f. *Orobiota.* On a appellé *Orobiotes* une nation Grécque qui habitoit les montagnes. Il y en a qui diſent que c'étoit des bandits qui ſe retiroient dans les montagnes, d'où ils ſortoient pour voler & piller.

Ce mot eſt Grèc, il vient d'ὀροβιώτης, qui eſt compôſé d'ὄρος, *montagne*, & de βίος, je vis.

OROEST. Vieux mot, qui s'eſt dit pour nord-oueſt. LOBINEAU, *Gloſſ.*

OROMAGAN. Voyez ORTOMAGAN.

OROMASDES. ſ. m. Nom propre d'un Dieu, qu'on appelle auſſi *Hormiſdaſtes*, & *Hormidas.* Il étoit ſelon Zoroaſtre, le principe du bien; comme *Arimanas* l'étoit du mal. Voyez Plutarque, Agathias, Diogéne Laërce, &c. & Voſſius, *de Idolol. L. I. C. V. p.* 17.

ORONAÏM. ſ. m. Nom propre d'une ville des Moabites, qui fut enſuite dans la tribu de Ruben, à l'orient du Jourdain. *Oronaim.* Joſeph l'appelle *Orona*, ou *Oronas.*

ORONTE. Voyez FARFAR.

OROPÉSA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un ancien château. *Oropeſa, Oroſpeda.* Il eſt dans la Caſtille-nouvelle, en Eſpagne, entre le Tâje & les confins de l'Eſtramadure, à neuf lieuës de Placencia, vèrs le levant. MATY.

OROPESA, ou Guancabalica. Petite ville du Pérou. *Guancabalica, Oropeſa Peruana.* Elle eſt ſituée au pié des montagnes, à quarante-trois lieuës de Lima, tirant vèrs Cuſco. MATY.

ORORE *de Bitios.* Nom d'une plante qui croit dans la baſſe Éthiopie; c'eſt une eſpéce de mauve qui porte ce nom, parcequ'on s'en ſert à guérir le *Bitios*, qui eſt une eſpéce de dyſenterie. DAPPER.

ORORI. ſ. m. Nom propre d'un lieu, dont il eſt parlé au II. L. des Rois, XXIII. 33. Les Septante ont lû *Orodi.* On ne ſçait quelle étoit la ſituation de ce lieu. Quelques Auteurs croyent que c'eſt la même chôſe que *Harodi.*

OROSANGE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Bienfacteur, ou titre que les Pèrſes donnoient à leurs bienfacteurs. *Oroſanges.* Les Pèrſes appelloient, en leur langue, les bienfacteurs *Oroſanges*; & on écrivoit leurs bienfaits dans les regîtres publics, comme on l'apprend, non ſeulement par l'hiſtoire d'Eſthèr, mais encore par le témoignage de pluſieurs Hiſtoriens profanes. De là vient que Joſeph remarque que le Roi Artaxèrxès, commanda par un Édit d'appeller Mardochée, *Evèrgéte & Sauveur*, en mémoire de la conſpiration des Eunuques, qu'il avoit découvèrte. SPON. *Rech. p.* 317. Joſeph interpréte apparemment *Oroſange* par *Evèrgéte* en Grèc.

OROSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Oroſius.* Paul *Oróſe*, Prêtre Eſpagnol dont nous avons VII. Livres d'Hiſtoire, un Apologetique contre les Pélagiens ſur le libre arbitre, & une Conſultation ſur les èrreurs des Priſcillianiſtes & des Origéniſtes, adreſſée à ſaint Auguſtin, vivoit au Ve. ſiécle, ſous les Empereurs Arcadius & Honorius.

O R P.

ORPHA, ORFA, ſ. f. ORRHAI, anciennement ÉDESSE. Nom d'une petite ville de la Turquie, en Aſie. *Orpha, Orſa*, anciennement *Edea, Edeſſa, Antiochia, Callirhoë, Juſtinopolis.* Elle eſt dans le Diarbékir, entre l'Euphrate & le Chabur, environ à trente-cinq lieuës d'Alep, du côté du levant, & à vingt-trois de Rixa, vèrs le nord. Cette ville eſt fort ancienne; les Turcs croyent que le Patriarche Abraham y a demeuré. Ils y ont une Moſquée, conſacrée à ce Patriarche, & ils y nourriſſent auſſi, dans un viviér revêtu de pièrres de taille, du poiſſon, qu'ils appellent le poiſſon d'Abraham, où pèrſonne n'oſeroit toucher. On dit qu'elle a été le ſiége du fameux Abgarus, Roi des Oſrhoëniens; ce fut l'un des Comtez que les Chrétiens occidentaux fondérent en Aſie, du tems du Royaume de Jérusalem. Elle fut preſque ruinée par un tremblement de tèrre, ſous l'Empire de Juſtin, qui la fit réparer, & lui donna le nom de *Juſtinopolis*, c'eſt-à-dire, la ville de Juſtin. Elle eſt encore une des plus conſidérables du Diarbékir. Elle a un Archevêché, un Sangiac, ou Gouvèrneur particuliér, qui entretient une bonne garniſon, pour s'oppôſer aux courſes des Arabes; & elle eſt renommée par les maroquins noirs, qui ſont les plus beaux qui viennent du Levant de cette couleur. MATY.

ORPHANTE. Vieux ſ. f. Comme qui diroit *Orfanité*, ou *Orphelinage.* BOREL. *Orbitas.*

ORPHÉA. Voyez ALPHÉE. *T. I. p.* 308.

ORPHÉE. ſ. m. Nom d'homme. *Orpheus.* Orphée étoit fils d'Apollon & de Calliope, & ſelon d'autres d'Oeagre & de Polymnie, ou de Ménipé, ou de Thamyris. *Orphée* reçut ſa lyre de Mèrcure, ou ſelon d'autres, d'Apollon même. Il en jouoit d'une manière ſi agréable & ſi touchante, qu'il enchantoit les bêtes les plus féroces, & faiſoit danſer au ſon de cet inſtrument les arbres, les chênes, les forêts entières & les rochers. Cela ſignifie que ce fut un homme d'eſprit qui par ſes diſcours, & les

loix qu'il mit en vèrs, & en chanſons, ſçût apprivoiſer & policer des hommes ſauvages & barbâres. On dit qu'il deſcendit aux Enfèrs pour en retirer Euridice ſon épouſe, & qu'il charma le Cèrbère, & toutes les Divinitez infèrnales. Virgile décrit admirablement cette deſcente aux Enfèrs, à la fin du quatriéme Livre des Georgiques. Ovide l'a décrit auſſi dans ſes Métamorphoſes, L. X. au commencement. On dit la lyre d'*Orphée*, pour dire une lyre bien touchée, dont les accords ſont agréables. La tête d'*Orphée* étoit un ancien Oracle, dont parle Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius, L. IV. & dans ſes Héroïques, ſur Philoctet & Vandal, dans ſa IIe. Diſſert. ſur les Oracles, p. 292. Les Poëſies, qui nous reſtent ſous le nom d'*Orphée*, ne ſont point de lui; mais d'Onomacrite, qui vivoit ſous les Piſiſtrates, vèrs la LXe. Olympiade.

En tèrmes du grand Art, par la fâble d'*Orphée*, qui attiroit par la douceur de ſa lyre les arbres, les piérres, les animaux, & qui arrêtoit le cours des rivières, on entend la douceur de la quinteſſence, & de l'or potable.

ORPHELIN, ORPHELINE. Voyez ORFELIN.

ORPHNÉE. ſ. m. Nom de l'un des chevaux de Pluton, *Orphneus*. Ce nom ſignifie *ténébreux* de ὄρφνη, *ténébres*, obſcurité.

ORPIMENT. ſ. m. ou ORPIN. C'eſt un mineral jaune tirant ſur le brun. Les Latins l'appellent *auripigmentum*. On le trouve dans les mines d'or & d'argent. Il eſt fait d'une exhalaiſon qui ſemble brûlée. Celui qui eſt de couleur d'or, & qui ſe léve par écailles, comme le talc, eſt le meilleur. Celui qui tire ſur le rouge, ou la ſandaraque, & eſt onctueux, eſt le moindre. La *Sandaraque* & *orpiment* ne different qu'en couleur. La ſandaraque eſt plus cuite & plus rouge; ce qui paroit, en ce que quand on pouſſe l'*orpiment* au feu, il devient ſandaraque, & alors quelques-uns l'appellent *orpin rouge*. On tient que l'*orpin* eſt une marque aſſurée d'une mine d'or, parcequ'il y a toujours quelque petite partie d'or dans l'*orpin*. On en fait trois eſpéces; le blanc, qui eſt l'*arſenic*: le jaune, qui eſt le vrai *orpiment*; & le rouge, qui eſt le *reagal*. On en fait auſſi d'artificiel qui eſt blanc, en le mêlant avec du ſel, & en le cuiſant & le ſublimant, comme on fait dans la Chymie Pline dit qu'un Empereur en tira de l'or, en en faiſant fondre une grande quantité; mais que cela ne valoit pas les frais. C'eſt au reſte un poiſon corroſif qui produit des éffets très-violens & mortels, ſi l'on n'eſt ſecouru promtement. Les Indiens employent avec ſuccès, contre les fiévres, l'aconit, corrigé dans de l'urine de vâche, & l'*orpiment*, corrigé dans le ſuc de limon. Lettr. Édif. IXe. Rec. p. 416.

ORPIMENT DES PHILOSOPHES. Tèrme du grand Art. C'eſt le ſoufre, qu'on appelle auſſi ſemence maſculine & agente. Ce mot ſignifie auſſi la piérre parfaite au blanc & au rouge. *Orpiment* blanc, c'eſt le mércure qu'il faut cuire, c'eſt-à-dire, préparer.

ORPIN, ſe dit auſſi d'une plante qui croît à la hauteur d'un pié, & dont les tiges ſont droites, rondes, ſolides, s'élevant à meſure qu'elles ſortent de tèrre. Ses feuilles naiſſent le long des tiges: elles ſont en grand nombre, épaiſſes, ſucculentes, plus longues que celles du pourpier, de couleur verdâtre, mêlée quelquefois d'un peu de rouge, crenelées en leurs bords. Ses fleurs viennent aux ſommèts des tiges & des branches, en gros bouquèts, & préſque en paraſol, de couleur blanche ou purpurine: châque fleur eſt à cinq feuilles diſpoſées en róſe. Ses ſemences ſont fort mentiës. Ses racines ſont formées de pluſieurs tubércules blancs. J. Bauhin l'appelle *Anacampſeros*, *vulgò faba craſſa*. Elle eſt aſtringente, vulnéraire & détèrſive. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*orpin*.

ORQ.

ORQUE. ſ. f. Monſtre marin. *Orcus*.

ORQUESTRE. Voyez ORCHESTRE.

ORR.

ORRACA. ſ. Nom d'une liqueur que les Indiens font avec le ſuc vineux qu'ils tirent par inciſion du Coco, & qu'ils appellent *Sura*, ou *Taddi*. Ils cuiſent ſur le feu ce ſuc, pour en faire un vin doux qu'ils appellent *Orraca*. Lémery. *Tr. des Alim.*

ORRON. ſ. m. Nom d'une rivière du Bèrry. *Urio*. On écrit *Aurron*, mais mal, à ce que prétend Valois. L'*Orron* prend ſa ſource ſur les confins du Bourbonnois, entre Sancoin à l'orient, & ſaint Amand à l'occident: il paſſe à Dun-le-Roi, à Bourges, où il reçoit l'Evre ou Yeuvre, avec laquelle il va ſe méler au Chair à Vièrzon. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 86.

ORRUBLE. Vieux adj. m. & f. Horrible. Borel. *Horribilis*.

ORS.

ORSE, eſt un tèrme de la mèr du Levant, qui ſignifie *main gauche*, ou *bas bord*, *pars ſiniſtra*. Aller à *orſe*. *Orſe* eſt un tèrme de commandement parmi les Levantins, pour dire *au lof*, quand il faut ſerrer & maintenir le vent. C'eſt le contraire de *Punge*. Guillet.

ORSER. Aller à *orſe*. Tèrme de Marine. *Siniſtrorſum navigare*. Il y en a qui diſent que c'eſt aller au vent, aller contre levent, ſe ſervir des rames pour aller contre le vent.

ORSEILLE. ſ. f. Eſt une drogue dont ſe ſervent les Teinturiers, qui eſt une petite mouſſe, ou croute qui vient ſur les piérres & les rochers des montagnes, & qui étant apprêtée avec la chaux, & l'urine, fait une fort belle nuance de couleurs. *Auriſolium*. C'eſt la même choſe que l'*orchel* ou l'*urſolle*, qui croit dans les Canaries; qui eſt beaucoup plus eſtimée, & fait une plus belle couleur. L'*orſeille* fait une nuance depuis la fleur de pêcher, ſilvie, aubifoin & gris-de-lin, juſqu'au paile velours & amarante. On apporte l'*orſeille* en hèrbe, & en balle.

ORSERA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des Vénitiens. *Urſerium*. Elle eſt ſur la côte de l'Iſtrie, à l'embouchure du Lemo, entre la ville de Rovigno, & celle de Parenza. Maty.

ORSI. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Mages de Perſe. *Orſi*.

ORSIMARSO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Orſimarſum*. Il eſt dans la Calabre citérieure, près de la rivière de Laino, à trois lieuës de la ville & du golfe de Scalia. On la prend pour la petite ville des Brutiens, nommée *Abyſtrum*, *Albiſtrum*, & ſelon quelques uns *Argentini*. Maty.

ORSISE ou ORSIÈSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Orſiſius*, *Orſieſis*, & dans un vieux Synaxaire de Dijon Ὀρσιεσῆς, *Orſiſius*, pour *Orſiſius*, par la faute du Copiſte, comme a remarqué le Père Papebroch. *Acta Sanct. Jun. T. II. p.* 1054. Baillet & Cave diſent en Latin *Orieſis*, *Orſieſius*, *Oreſieſius*; mais le Père Papebroch, & les Bollandiſtes ne trouvent point ces noms, dans tout ce qu'ils ont ramaſſé de ce ſaint, à l'environ que l'on vient de citer. Saint *Orſiſe* ou *Oſieſe*, fut diſciple de ſaint Pacôme, & il peut être regardé comme ſon ſucceſſeur; car ſaint Petrône, qui eſt entre deux, ne vécut que treize jours après ſaint Pacome, & à la priére de ſes Moines, il leur nomma en mourant ſaint *Orſiſe* pour Superieur. Ce fut l'an 349. au mois de Mai. Saint *Orſiſe* compoſa deux Ouvrages pour ſes Réligieux. L'un étoit une Inſtruction complette de la vie Monaſtique, & l'autre a pour titre: *Regula de Habitu Monaſticis*. Le prémier que Gennade de Marſeille loue beaucoup dans ſon Ouvrage, *De ſcriptoribus Eccleſiaſticis*. C. 9. s'eſt perdu; le ſecond intitulé encore la Doctrine: & le Traité de notre Père *Orſiſe*, eſt dans la Bibliothéque des Pères, T. IV. p. 92. à la fin du traité de ſaint Proſpèr, *De vita contemplativa*, & dans la Collection des Regles faites par Holſtenius. Voyez Papebroch cité, Cave édit. de Gén. 1705. p. 131. & Baillet 15e. Juin.

ORSOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Cléves, en Weſtphalie. *Orſoium*, *Orſovium*. Elle eſt ſur le côté droit du Rhin, à une lieuë au deſſus de Rhinbérgue, aux confins du Diocéſe de Cologne, & du Comté de Meurs. Cette ville étoit autrefois fortifiée, & les Hollandois y tenoient garniſon. Les François la prirent l'an 1672. & après l'avoir démantelée, ils la rendirent à l'Electeur de Brandebourg. Maty.

ORSSA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Palatinat de Miſciſlavv, en Lithuanie. *Orſſa*. Elle eſt fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & ſituée au confluant de l'Orſca & du Boriſthène, à dix-huit lieuës au-deſſous de Smolensko, & à douze au-deſſus de Mohilovv. Maty.

ORSUS. Intèrjection, dont on ſe ſert dans le ſtile bas, pour exciter, animer, *euge*, *age*. *Or ſus* travaillons tout de bon. Voyez OR.

ORT.

ORT. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour *jardin*.

Ce mot vient d'*hortus* ou d'*ortus*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

ORTA. ſ. f. ou ORTI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Orta*, *Hortanum*. Elle eſt dans le Patrimoine de ſaint Piérre, près du Tibre, vis-à-vis de l'embouchure de la Néra, à onze lieuës au-deſſus de Rome. *Orta* a un Evêché; mais qui eſt uni à celui de Cita-Caſteilana depuis l'an 1487. Maty.

Orta. Autre petite ville du Duché de Milan. *Horta*. Elle eſt dans le Novarrois, à huit lieuës de Novare, vèrs le nord, ſur une petite préſqu'iſle, formée par le lac d'*Orta*, en Latin *Horta ſus lacus*. Maty.

ORTEGAL. ſ. m. Nom propre d'un bourg. *Ortegala*. Le cap d'*Ortegal*. *Ortegala promontorium*, anciennement *Trileucum promontorium*. Ce cap eſt dans le Royaume de Galice, en Eſpagne, à quatorze lieuës de la Corogne, du coté du nord. Il prend ſon nom du bourg d'*Ortegal* qui y eſt ſitué. Maty.

ORTEIL. ſ. m. Doigt du pied. *Pedis pollex*. Il ſe dit particuliérement du gros doigt du pié. L'Acad. La goute prend le plus ſouvent

ſouvent au gros *orteil* du piéd. Les Polonois marchent ordinairement ſur les *orteils*.

Ce mot vient d'*articulus*, ſelon Nicod ; & ſe dit par corruption pour *arteil*. Voyez ARTEIL. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *ortilli* en la même ſignification.

ORTENBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle d'Autriche. *Ortemburgum*. Il eſt dans la Carinthie, ſur la Drâve, aux confins du Diocêſe de Saltzbourg. *Ortenburg* a eu autrefois ſes Seigneurs particuliers, qui étoient Comtes de Sternbèrg. MATY.

ORTHANNES. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu, dont Strabon, L. XIII. & Voſſius, *de Idolol. L. VIII. C.* 16. font mention.

ORTHES. Voyez OURTES.

ORTHÉSIE. ſ. f. Surnom ſous lequel on honoroit autrefois Diane chez les Thraces. *Orthefia*. Ce mot venoit de ὀρθοῦν, qui ſignifie, *rectifier*, *diriger*, & on le donnoit à cette Déeſſe, parcequ'elle ſecouroit & aidoit les femmes en couches, & généralement tous les hommes dans leurs entrepriſes.

ORTHÉSIE ou ORTHÉSIEnNE. adj. f. Surnom de Diane. Voyez ORTHIE. Hérodote L. IV. C. & Voſſius, *de Idolol. L. II. c.* 57. *p.* 313. *col.* 1.

ORTHIE ou ORTHIEN, ENNE. ſ. & adj. m. & f. Nom ou ſurnom de Diane chez les Lacédémoniens. *Orthia*. C'étoit devant l'autel de la Diane *Orthienne*, que les jeunes Lacédémoniens combattoient à qui recevroit le plus de coups de fouet. Ce nom ſe diſoit auſſi d'une piéce de vèrs faite pour animer, pour éxciter le courage. Voyez *Joan. Gerard. Voſſius, De Muſice, C.* 4. §. 36. Quelques-uns diſent que Diane fut ainſi appellée du nom d'un lieu de l'Arcadie. Hérodote L. IV. l'appelle *Orthéſie*, ou *Orthéſienne*, *Orthesia*.

Ce mot vient d'ὀρθοῦν, diriger, aider à bien faire.

ORTHODÔRE. ſ. m. Nom d'une meſure des intèrvalles chez les Grècs. *Orthodorum*. L'*orthodôre* avoit la longueur qu'il y a depuis le carpe ou le poignet, juſqu'au bout du doigt du milieu. L'*orthodôre* s'appelle quelquefois palme droit, il a onze doigts de longueur.

ORTHODOXE. adj. m. & f. Catholique, qui croit les vèritez décidées par l'Égliſe. Ce Prélat eſt *orthodoxe*. On le dit auſſi de la ſaine Doctrine. Toutes les propoſitions contenuës dans le livre de cet Auteur ſont *orthodoxes*. Ce qui étoit hérétique dans les Sémi-Pélagiens, devient *orthodoxe* dans vos écrits. PASC.

On ne me vèrra point tomber dans le Déiſme,
Ni ſectateur d'Arnaud prêcher le Janſéniſme,
Au Myſtique douteux j'ôte l'obſcurité,
Et ma plume orthodoxe *écrit la vérité*. DUC DE NEVÈRS.

Ce mot vient de ὀρθὸς, *droit*, & de δόξα, *opinion*, jugement.

ORTHODOXE, s'employe auſſi quelquefois ſubſtantivement. Ainſi on dit les *Orthodoxes*, par oppoſition aux Hérétiques.

ORTHODOXIE. ſ. f. Saine doctrine ; ſaine opinion ſur tous les points qui regardent la foi. *Sana doctrina*. Ce Docteur a écrit pour juſtifier ſon *orthodoxie*. MÉM. DE TR.

ORTHODOXIE. Tèrme de l'Office Eccléſiaſtique. *Orthodoxia*. On appelle le prémier Dimanche de Carême, le Dimanche de l'*Orthodoxie*. Meſſ. de Port-Royal ſe ſont ſervis pluſieurs fois de ce mot dans leurs livres de la Pèrpétuité. Cette fête ſe célébroit à Conſtantinople, & dans l'Égliſe Grécque, pour le rétabliſſement des ſaintes images, après les pèrſécutions des Iconoclaſtes. Méthodius ayant été ordonné Patriarche de Conſtantinople, l'an 842. & le prémier Dimanche de Carême, ſelon les Grècs, qui ſelon nous ſeroit le ſecond, il paſſa la nuit en prières avec l'Impératrice Théodora, & tout le peuple dans l'Égliſe de Notre-Dame des Blaquèrnes, d'où le matin ils allèrent en proceſſion à ſainte Sophie : la Meſſe y fut célébrée, & les Images rétablies ſolemnellement. Enſuite l'Impératrice donna un feſtin dans le Palais à tout le Clèrgé & aux Confeſſeurs, qui avoient ſouffèrt pendant la pèrſécution ; & elle continua cette fête toute ſa vie. On la nomma la fête de l'*Orthodoxie*, comme qui diroit du rétabliſſement de la Réligion Chrétienne ; & l'Égliſe Grécque la célébre encore le même jour, c'eſt-à-dire, le Dimanche qui tèrmine la prémière ſemaine de Carême. On y chante à l'Office de la nuit, une Hymne du Confeſſeur Théophane de Jéruſalem, qui fut ordonné Archevêque de Nicée, en récompenſe de ſes ſouffrances ; & on y lit une Légende qui contient l'hiſtoire de l'héréſie des Iconoclaſtes, mêlée de quelques fables. Le matin on fait la proceſſion, où on porte la vraie croix & les images, & on y chante un Canon, ou Hymne attribué à ſaint Théodore Studite ; mais qui paroît plûtôt fait après ſa mort. Tout cela ſe lit dans le Triſodion qui contient l'Office Grèc du Carême. FLEURY. Voyez le Gloſſaire de Meurſius, & Léo Allatius dans ſon Traité des Dimanches & des Fêtes des Grècs. Les *Act. SS. Febr. T. I. p.* 547. *Not. q.* & Baronius, T. IX. à l'an 842. n. 27. & ſuiv.

ORTHODOXOGRAPHE. ſ. & adj. *Orthodoxographus*. Tèrme dogmatique dont M. Dupin ſe ſert pour déſigner les Auteurs qui ont écrit ſur les dogmes Catholiques, & les ouvrages de ces Auteurs. Le Proto-Évangile de S. Jacques donné au public par Néandèr, & inſéré dans les *Orthodoxographes*. DUPIN.

ORTHODROMIE. ſ. f. Tèrme de Marine. Route que fait un vaiſſeau en droite ligne. L'*orthodromie* eſt oppôſée à la Loxodromie.

Ce mot vient de δρόμος, *courſe*, & de ὀρθὸς, *droit*.

ORTHOGONE. adj. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit d'une ligne qui tombe à angles droits, ſur une aûtre ligne qui eſt pèrpendiculaire. *Linea perpendicularis*.

ORTHOGONEILEMENT. adv. Pèrpendiculairement, à plomb, à angles droits. *Perpendiculariter*.

ORTHOGRAPHE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt la ſcience qui enſeigne à écrire correctement les mots, & avec toutes les léttres convenables & néceſſaires. Il ne faut point chèrcher la véritable *orthographe* des mots Grècs & Latins, ailleurs que ſur les anciens marbres & ſur les anciennes médailles. DE VIGN. MARV.

Ce mot vient du Grèc, γράφω, & de ὀρθὸς, *recta ſcriptio*.

La divèrſité qui ſe trouve en notre langue, entre le parler & l'*orthographe*, provient de la même ſource que la langue Françoiſe elle-même ; car les Gaulois ayant formé du Latin, un nouveau langage, qu'on appelloit *Roman*, empruntoient leurs paroles, & les naturaliſoient ſelon la commodité de leurs eſprits & de leur langue. Ainſi ils rédigeoient vrai-ſemblablement par écrit les mots comme ils les prononçoient. Cependant parceque les mots proférez avec toutes leurs léttres, étoient trop rudes, & bleſſoient les oreilles délicates, on réforma cette groſſière façon de parler, & l'on commença à prononcer plus doucement. On adoucit donc cette âpreté qui réſultoit du concours & du heurt des conſonantes : mais parceque l'*orthographe* n'offenſe point les oreilles, elle demeura dans le même état. Depuis on tâcha de réduire l'écriture ſelon la prononciation, & cela a produit de grandes conteſtations. PASQ. Le prémier qui a voulu changer l'*orthographe* fut Jacques Pelletier du Mans, qui ſoutint qu'il fallot écrire comme on parle, & après lui Louïs Maigret, Pièrre la Ramée, dit Ramus, Jean-Antoine de Baïf. La choſe eſt encore en conteſtation, & l'on n'a pu convenir d'une manière uniforme d'*orthographe*. Ménage & ceux qui ont voulu la réduire à la prononciation, n'ont point été ſuivis. Meſſieurs de l'Académie ont retenu l'ancienne *orthographe*, & ont gardé les léttres mêmes qui ne ſe prononcent point. D'aûtres ont pris un tempérament entre l'une & l'aûtre *orthographe*, en retranchant les lettres inutiles, comme l'*s*, dans une infinité de mots, & en conſèrvant pourtant dans les mots l'*orthographe* qui marque leur origine. Nous prenons une méthode plus commode dans ce Dictionnaire ; nous éxprimons toutes les léttres ; mais nous marquons en différens caractères celles qui ne ſe prononcent pas. Par là nous conſèrvons les marques de l'origine des mots, & nous enſeignons la prononciation. Corneille a fait quelque chôſe de ſemblable dans l'Édition de ſes ouvrages *in folio*. Ceux qui écrivent *tans* au lieu de *temps*, ſemblent défigurer le mot de *temps*, & lui faire pèrdre toutes les marques de ſon origine Latine (*tempus.*) Ainſi beaucoup de bons Auteurs écrivent *ortographe*, & ôtent l'*h* qui étant jointe avec le *t*, marque, que ce mot eſt compôſé du Grèc ὀρθὸς, qui ſignifie *droit*. On peut donc choiſir entre les manières d'*orthographe*. Le plus ſûr eſt de ne point trop s'éloigner de l'ancien uſage pour ne pas trop changer les mots aux yeux, en les voulant accommoder à l'oreille. Les Anciens qui ont fait des Traitez de l'*orthographe* ſont Vélius Longus, Marius Victorinus, Flavius Capet, Caſſiodore & Béde. Entre les Modèrnes Jean Torelli en a fait un volume *in-fol.* imprimé en 1493. Lucius, Jéan Scoppa, Georges Valla & Alde-Manuce le Jeune, qui a effacé tous les aûtres. Il y a auſſi une *orthographe* de Lipſe, & une aûtre de Claude Dauſquius, Chanoine de Tournai, qui en a fait deux vol. *in-fol.* du vieil & du nouveau Latin.

ORTHOGRAPHIE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt la ſcience de peindre, de déſſiner une fortification, un bâtiment ſelon leurs élévations & la hauteur de chaque membre. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'on ſe ſert de lignes pèrpendiculaires qui tombent ſur les plans géométriques : c'eſt auſſi l'image, la figure, le déſſin de l'élévation. Il eſt aiſé de faire un plan d'une place, mais le plus difficile eſt l'*orthographie* & le profil, ou élevation.

Ce mot a la même origine que le précédent.

ORTHOGRAPHIER. v. act. Écrire correctement, & ſelon les loix de la Grammaire. *Correctè pingere*.

ORTHOGRAPHISTE. ſ. m. & f. Auteur qui traite de l'Ortographe. L'Abbé Chaſtelain employe ce mot dans ſon Martyrologe. On ne l'a point trouvé ailleurs. *Ortographus*.

ORTHOPALE. ſ. f. Lutte des Anciens, dans laquelle on combattoit debout, & l'on vainquoit en renverſant ſon adverſaire par terre. *Orthopale.*

Ce mot vient d'*ὀρθὸς*, *droit*, & de *πάλη*, *lutte.*

ORTHOPNÉE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une grande difficulté de reſpirer, dans laquelle les malades ſont obligez de ſe tenir debout, ou aſſis, afin de pouvoir reſpirer.

Ce mot eſt Grec, il vient de *ὀρθὸς*, *droit*, & de *πνέω*, *reſpirer.*

ORTHOSIADE. ſ. f. Nom propre d'une ville maritime de Phénicie, ſituée entre Tripoli & Aradus. *Orthoſias.* Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme elle eſt un Évêché ſuffragant de Tyr. C'eſt aujourd'hui *Thortoſa.* *Léandre.* Sanut L. III. P. 14. C. 2. la confond avec *Antaradus*, mais Ptolomée les diſtingue. Il en eſt parlé au 1. L. *des Machab.* XV. 37.

ORTHUS. ſ. m. Nom d'un chien fabuleux, qui gardoit, dit la fable, les troupeaux de Gérion. *Orthus.* Il étoit né d'Echidne, qui ſignifie un ſerpent, & étoit frere de Cerbère. Héſiode, *Theog. v.* 293. dit qu'Hercule le tua, & qu'il étoit né de Thyphon, & d'une fille dont il ne dit point le nom; que Cerbère né des mêmes père & mere n'étoit que ſon cadet, que de là vinrent encore l'Hydre de Lerne, la Chimère, le Sphinx, & le Lion de Némée.

Ce mot, qui eſt Grec, *Ὄρθος*, ſignifie *droit.*

ORTIE. ſ. f. *Urtica.* Plante dont il y a pluſieurs eſpéces. Celle qu'on appelle *ortie commune*, ou *grande ortie* pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, quarrées, garnies de feuilles oppoſées deux-à-deux, larges à leur baſe, finiſſant peu-à-peu en pointe, dentelées en leurs bords, couvertes de poils fort piquans. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines, ſoutenuës par un calice à quatre feuilles. Ses ſemences ſont petites, ovales, rouſſes, renfermées dans une capſule triangulaire, formée par deux feuilles. On diviſe les *orties* en mâles & en fémelles. Les mâles ſont celles qui portent des ſemences, & qui ne fleuriſſent point. Les fémelles fleuriſſent, & ne portent point de ſemence. *Urtica urens maxima.* C. Bauh. La *petite ortie*, qu'on appelle auſſi *ortie grieſche. Urtica urens minor*, ou *Cania*, a ſes tiges hautes d'un demi piéd ou d'un piéd, & ſes feuilles plus courtes & plus obtuſes que celles de la précédente. *Ortie blanche*, qui ne pique point. *Anonium.* L'*ortie Romaine* porte de petits fruits ronds, grôs comme des poids, hériſſez tout autour de petites pointes. *Urtica urens pilulas ferens* 1. *Dioſcoridis ſemine lini.* Il y a une autre *ortie* à balles, dont les feuilles reſſemblent à celles de la pariétaire; on l'appelle *urtica altera pilulifera parietaria foliis.* Il y a une *ortie* à grappes qui vient de Canada; on l'appelle *urtica Canadenſis racemoſa.* Les *orties* ſont diurétiques, propres pour rétablir le mouvement des liqueurs. Le ſuc d'*ortie* arrête le crachement de ſang, & le flux des hémorrhoïdes. Pour le calcul & pour la gravelle on ſe ſert des feuilles d'*ortie* à la maniére du thé. On découvre avec le microſcope que l'*ortie* eſt couverte de piquans très-aigus, dont la baſe eſt un petit ſac ou veſſie, qui enferme une liqueur âcre & venéneuſe, & la pointe eſt une ſubſtance très-dure qui a un trou au milieu, par lequel cette liqueur s'écoule dans la partie piquée qui y excite de la douleur. Voyez-en la figure dans la Micrographie de M. Hook. Une feuille d'*ortie* ſont les Armes du Holſtein. On fait de la toile d'*ortie*, comme on en fait de chanvre. Les Chinois uſent l'été de toile d'*ortie* pour de longues veſtes. P. le Comte.

Ce mot vient du Latin *urtica*, fait de *urere*, *brûler*; car la plûpart des *orties* brûlent, pour ainſi dire, la peau.

Ortie Morte, ou *Ortie puante*, eſt un autre genre de plante qu'on appelle en Latin *lamium.* Il y en a pluſieurs eſpéces. Celle que G. Bauhin appelle *lamium purpureum fœtidum, folio ſubrotundo, ſive Galeopſis Dioſcoridis*, pouſſe pluſieurs tiges quarrées, rameuſes. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'*ortie*, mais plus petites, plus courtes, ne piquant point. Ses fleurs ſont verticillées, en gueule, petites, purpurines. Ses ſemences ſont triangulaires, aſſez groſſes, noirâtres, luiſantes. Sa racine eſt menuë, fibreuſe. Toute la plante a une ôdeur puante. Elle eſt propre pour réſoudre toutes ſortes de tumeurs, étant appliquée en cataplaſme. On l'a appellée *ortie morte*, parceque ſes feuilles reſſemblent à celles de l'ortie, & qu'elles ne ſont point piquantes; & *ortie puante* à cauſe de ſa mauvaiſe ôdeur.

ORTIER. v. act. Piquer avec des orties. *Urticâ urere.* Pline l'appelle *urtica morſus.* On ne ſçauroit aller dans ces broſſailles, qu'on n'ait les piéds ou les mains *ortiez.*

On dit chez les grands Gourmets, qu'il faut que le vin *ortie* le palais; pour dire, qu'il le pique doucement. *Vinum palatum irritat.*

ORTIEUSE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Orticoſa*, *Urticoſa.* Il eſt dans le Maine. Oderic, au L. X. de ſon hiſtoire, le met entre S. Remi de Plain, & Ailleres, ou Allières. Il a pris ſon nom des orties, qui y croiſſent en abondance. Valois, *Not. Gall. p.* 312.

ORTIVE. adj. f. Terme d'Aſtronomie. *Ortivus*, *Eous.* On appelle *amplitude ortive*, *amplitudo ortiva*, l'arc de l'horiſon qui ſe trouve entre le point où ſe leve un aſtre, & celui de l'orient équinoctial, ou du point où ſe fait l'interſection de l'horiſon & de l'équateur. Il y a une amplitude auſtrale, & l'autre boréale. Nous n'avons pas pû déterminer le méridien par les amplitudes *ortives* & occaſes du ſoleil, parce qu'outre qu'il ne nous a pas paru que cette méthode allât à une auſſi grande préciſion que celle que nous avons employée, les nuages qui étoient à l'horizon nous ont empêché de voir lever & coucher le ſoleil derriére les montagnes. P. Laval. *Mém. de Tr.* 1713. *p.* 1276. On l'appelle auſſi *latitudo ortiva.*

ORTNAW. ſ. m. Nom propre d'un petit pays de la Souabe, en Allemagne. *Ortnavia.* Il eſt entre les terres de Bade, les Comtez d'Ebèrſtein & de Furſtenbèrg, & le Rhin, qui le ſepare de l'Alſace. Ce pays n'a pas davantage de ſix ou ſept lieuës de longueur & de largeur. Il n'y a de villes que celles d'Offenbourg, de Gengenbach & de Zell, qui ſont Impériales. Le plat pays appartient à la maiſon d'Autriche, à la réſerve des bailliages d'Obèrkirck & d'Oppenavv, qui ſont de l'Evêché de Straſbourg. Maty.

ORTOLAN. ſ. m. Quelques-uns écrivent *hortolan*, mais l'Académie ne met point d'*h* à ce mot. C'eſt un petit oiſeau délicieux à manger, qui eſt moindre que l'alouette, qui vit de millet. *Cenchramus.* Il a le bec, les jambes & les piéds rouges. Il a les ailes mêlées de noir & de jaune, le ventre orengé, la tête, le col, la poitrine jaune avec des grains orengez. Il y en a de pluſieurs eſpéces. C'eſt un oiſeau qui creve ſouvent de graiſſe. On l'appelle *cenchramus*, mot tiré du Grec *κέγχρος*, *millium*, à cauſe qu'il ſe nourrit de millet. Toutes les viandes ſont à grand prix & très-bonnes à Smyrne, & ſur tout les bécaſigues, qui, comme je croi, ſont les véritables *ortolans.* Il y en a une ſi grande quantité, qu'en une après-dinée, aux environs de la ville, j'en ai tué deux douzaines ſur les térébinthes dont ils aiment particuliérement le fruit. Du Loir. *p.* 16.

L'*ortolan* eſt un peu plus petit que l'alouette; on ne le garde en cage, que pour ſervir à prendre ſes ſemblables dans le tems du paſſage, & en ce tems l'on en prend grande quantité dans la Lombardie, & dans les pays de montagnes, où il y en a abondance; l'on en tient de pleines chambres, afin de les engraiſſer: cet oiſeau devient quelquefois ſi gras qu'il en créve, & peſe juſqu'à trois ou quatre onces. L'on en fait grand cas dans les feſtins, & l'on en envoye en tout pays comme le plus délicat de tous les mêts. Son chant eſt très-agreable; il ſe nourrit de navette & de millet.

Le bec de l'*ortolan*, ſes cuiſſes & les doigts de ſes piéds ſont rougeâtres, ou de couleur de chair; le male a la tête, le cou & la poitrine d'un jaune pâle, avec quelques points de jaune plus brun; la fémelle a ces parties, les unes jaunes, les autres vertes, ſéparément l'un de l'autre; le male a ſous les yeux une tache ronde d'un jaune éclatant qui ne ſe rencontre point à la fémelle, les plumes des ailes, qui ſont vers les cotes ſont de jaune & de noir, les grandes pennes des ailes & de la queuë ſont noires à leurs extrémitez, & jaunes par les côtez; ſon ventre eſt de couleur de ſafran, ſemé de quelques taches cendrées.

Il y a une autre eſpéce d'*ortolan* qui eſt entiérement jaunâtre, & comme d'un jaune paillé, à l'exception des cotez des ailes, & de l'extrémité des grandes pennes, qu'on appelle vanneaux en terme de Fauconnerie, qui ſont blancs, ſes jambes & ſon bec ſont rougeâtres.

Il y a encore un oiſeau de l'eſpéce des *ortolans*, qui a leur même forme, mais il en eſt différent en couleur. Sa tête eſt d'un cendré tirant ſur le jaune, ſon cou eſt auſſi cendré, & marqué de points noirs; ſon ventre, ſes jambes & ſes piéds ſont jaunes, les côtez des ailes & les pennes ſont blanches; le reſte eſt en partie cendré & en partie noir, la queuë eſt entiérement brune, & éclatante par les côtez. Un autre a la tête & le col vert, le bec rouge, les cuiſſes cendrées, le reſte eſt noirâtre; il a néanmoins ſur le ſommet de la tête, & aux deux premieres pennes des ailes, des taches blanches un peu longues.

Il y en a un cinquiéme qu'on pourroit nommer queuë-blanche, parceque tout le reſte de ſon corps eſt comme les *ortolans* communs; mais ſes couleurs ſont plus pâles; & il n'a que la queuë qui ſoit blanche.

La dernière eſpéce des *ortolans* a le corps brun comme eux, & la poitrine & les extremitez des ailes blanches.

Vers Saint-Jean de Bonnefons il en paſſe une ſi grande quantité, que les Oiſeliers y vont de vingt lieuës à la ronde pour en prendre. L'*ortolan* ne manque point de venir le quinze ou vingtiéme d'Avril, & s'en retourne depuis le commencement d'Août juſqu'à la fin; auquel tems l'on en prend quantité.

ORTONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec Évêché, auquel

quel eſt uni celui de Campoli. *Ortona.* Elle eſt mal peuplée, & ſituée ſur la côte de l'Abruzze citérieure; à quatre lieuës de Civita di Chieti, dont elle eſt ſuffragante. Le Duc de Parme eſt Seigneur d'*Ortona.* MATY.

ORTOPOLA. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de la Liburnie; ce n'eſt maintenant qu'un village de la Morlaquie, ſitué près de la ville de Segna, vis-à-vis de l'iſle de Végia. MATY.

ORTUGUE. ſ. f. Monnoie de Dannemarx valant deux oboles. *Ortuga, diobolum.* DU CANGE, *Gloſſ.*

O R V.

ORVAL. ſ. m. Nom propre d'un village avec une célébre Abbaye de l'Ordre de Citeaux. *Aurea-Vallis.* Il eſt dans le Duché de Luxembourg, à deux lieuës & demi de Montmédy, vèrs le nord. MATY.

ORVALE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *toute-bonne*, en Latin *ſclarea, horminum.* Voyez TOUTE-BONNE.

ORUBA. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Antilles de Sottaventо. *Oruba.* Elle eſt entre celles de Curaco & de Vénézuéla, & appartient aux Hollandois. MATY.

ORVIÉTAN. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Ager Urbevetanus.* Elle eſt entre le Duché de Caſtro, le Patrimoine de S. Pièrre, le Duché de Spoléte, le Pérugin & le Siennois en Toſcane. C'eſt un petit pays, dont l'air eſt fort ſain, & le tèrroir agréable & fértile. Il s'étend des deux côtez de la Chiane, & ſes lieux principaux ſont Orviéte capitale, Acqua pendente & Bagnarea. MATY.

ORVIÉTAN, ANE. ſ. m. & f. Quieſt d'Orviete, ou de l'Orviétan. *Urbevetanus, a.* Urbain IV. demeura deux ans à Orviéte; mais l'an 1264. les *Orviétans* s'étant déclarez contre lui, & ayant pris une fortereſſe appartenante à l'Égliſe, il ſe fit porter en litière à Perouſe, où il mourut le Jeudi deuxiéme d'Octobre 1264. FLEURY.

ORVIÉTAN. ſ. m. *Orvietanum antidotum.* Antidote ou contrepoiſon qui s'eſt rendu fameux à Paris, parce qu'il a été diſtribué par un Opérateur venu d'Orviéte, dont il a fait des éxpériences éxtraordinaires en ſa pèrſonne ſur un théatre public. Dans la Pharmacopée de Charras il y a une manière de faire l'*orviétan*, où l'on voit que la thériaque eſt une des principales drogues qui y entrent.

ORVIÉTAN, ſe dit auſſi pour l'Opérateur même, qui fait & qui vend l'*orviétan.* Je vais chez l'*Orviétan.*

ORVIÉTE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie, capitale de l'Orviétan. *Orvietum, Urbevetum, Urbiventum*, anciennement *Urbs vetus, Oropitum, Orobitum, Orbitum, Herbanum.* Elle eſt près de la Paglia, à une lieuë de ſon embouchure dans le Tibre, & à dix lieuës de Pérugia, vèrs le midi. *Orviéte* eſt Épiſcopale, ſuffragante immédiatement du Pape. C'eſt une place forte par ſa ſituation ſur un rocher éſcarpé de tous côtez, & par ſes travaux. MATY. Le nouveau Royaume d'Éſpagne, qu'on appelloit dans ces prémiérs tems le Royaume d'*Orviéte*, s'augmentoit par les victoires & par la conduite d'Alphonſe gendre de Pelage, qui à l'éxemple de Récaréde, dont il étoit déſcendu, prit le nom de Catholique. BOSSUET.

ORURO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Pérou. *Oruro.* Elle eſt à 80. lieuës d'Arica. Les minières qui donnent à préſent le plus d'argent ſont celles d'*Oruro.*

ORUS. ſ. m. Dieu des Égyptiens. *Orus.* Il étoit fils du Nil, c'eſt-à-dire, d'Oſiris & d'Iſis. *Orus* étoit l'année ou le tems, ſelon l'éxplication d'Heſychius & d'Érotien. Il y avoit l'*Orus* céleſte, né de l'Oſiris céleſte & d'Iſis, & l'*Orus* ſublunaire fils de l'Oſiris ſublunaire & d'Iſis, c'eſt-à-dire, de l'arroſement de la tèrre par le Nil. Plutarque dit qu'on croyoit qu'*Orus* avoit été élevé par Latone dans Rutos. *Orus*, ſelon la Mithologie des Égyptiens, vainquit Triphon. Voyez ſur ce Dieu, Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 74. & 75. Diodôre de Sicile L. I. & Macrobe, Saturn. *L. I. C.* 21. diſent qu'*Orus* étoit Apollon ou le ſoleil. Voſſius le montre encore par d'aûtres témoignages. *De Idolol. L. II. C.* 10. *p.* 182.

O S.

OS. Vieux pronom de la ſeconde pèrſonne du pluriel. Vous. *Vos.*

OS. ſ. m. Partie ſolide des animaux, qui ſoûtient toute la maſſe de leurs corps & de leurs chairs. *Os, oſſis.* On le définit en Médecine, Partie ſimilaire engendrée de la partie tèrreſtre & la plus craſſe de la ſemence, qui eſt la plus froide, la plus dure & la plus ſéche de toutes celles du corps, qui en établit la figure & la ſolidité. Dans un ſquelet on voit la diſpoſition de tous les *os* de l'homme. La carie eſt une maladie des *os. Caries.* L'éſquille d'un *os*, c'eſt la partie qui s'en ſépare par quelque fracture. *Schidia, aſſura.* L'union la plus étroite & la plus intime que l'éſprit puiſſe imaginer, telle qu'eſt celle de l'aliment avec le corps, à qui il ſért d'aliment, qui devient un même corps avec lui, *os* de ſes *os*, chair de ſa chair. PÉLISSON.

Les *os* ſe diviſent en *très-durs*, comme ceux qu'on appelle *piérreux*, qui ſont les *os* des temples, & les dents, *oſſa petroſa duriſſima*; & en *mols*, qui ont bien moins de dureté en comparaiſon, comme l'etmoïde & les épiphyſes. *Mollia.* On appelle *os ſolides*, ceux qui n'ont ni creux, ni concavitez, comme l'omoplatte, & l'iſchion. *Solida.*

Voici en général le nombre des *os* de l'homme: la tête ou le crâne en a huit, la mâchoire haûte en a onze, la baſſe deux, & elles portent châcune ſeize dents. Le col a ſept vèrtébres. Le dos douze, le rable cinq, l'*os* ſacré quatre, y compris le coccys. Le thorax a douze cotes, le ſtèrnon, les clavicules & les pallerons. Le bras n'a qu'un *os*; le coude en a deux; le poignet en a ſix; le métacarpe en a quatre, & les doigts quinze. La cuiſſe n'a qu'un *os*; la jambe deux, ſans la palette; le petit pied ou tarſe en ja ſept, le métatarſe cinq, & les doigts quatorze, qui ont divèrs noms, qui ſeront éxpliquez châcun à leur ordre.

L'*os anonyme*, *Anonymum*, ou ſans nom, a trois parties, qui ſont les flancs, la hanche & le penil. Quelques-uns pourtant l'appellent *ileon*; c'eſt-à-dire, l'*os des flancs*; d'aûtres *iſchion*, ou l'*os de la hanche.* Il paroit unique, & joint de deux côtez l'*os* ſacré; mais aux jeunes gens il paroît diviſé par trois lignes; ce qui eſt cauſe qu'on en fait trois parties. La prémiere s'appelle *ileon*, parce qu'elle ſoûtient l'inteſtin qui porte ce nom, & parce qu'il eſt entortillé. La ſeconde s'appelle l'*os pubis*, ou l'*os du pénil*, ou l'*os barré*, qui eſt fort ſerré avec le précédent. La troiſiéme partie ſe nomme *iſchion*, ou l'*os de la hanche*, dans lequel il a une profonde cavité qu'on nomme *cotile, acétabule, embôiture*, pour recevoir la tête de l'*os* de la cuiſſe. Il a un apophyſe de cartilage qui comprend cette tête, & on la nomme *ſourcil.*

L'*os ſacré*, *Os ſacrum*: eſt la dèrniére partie de l'épine, qui eſt ainſi appellé, parce que c'eſt le plus grand de tous les *os* de l'épine. Ainſi Homère a appellé les gros poiſſons, *poiſſons ſacrez.* On l'appelle auſſi l'*os large*, parce que ſa largeur fait comme un triangle, qui eſt au commencement large, & qui va peu à peu, en s'étréciſſant. Sa partie antérieure eſt câve comme un demi-cèrcle, & par celle de dèrriére il eſt gibbeux & vouté. Il eſt compoſé de cinq *os*, & quelquefois de ſix, qui ſe ſéparent aiſément aux petits enfans, mais qui s'uniſſent tellement aux grands, qu'il ſemble que ce ne ſoit qu'un *os.* On les met au nombre des vertebres, quoi qu'ils n'en ayent pas l'uſage. Denys Papin de Blois, Docteur en Médecine, Membre de la ſocieté Royale & Profeſſeur de Mathématique à Marpurg 1681. à Londres, a fait la déſcription d'une machine pour amolir les *os*, ſon uſage eſt l'art de les aſſaiſonner, de les cuire, de les rendre bons à manger, d'en faire des bouillons & de la gelée. On en a trouvé une à Paris, plus ſimple encore que celle de Papin, & dont quelques pèrſonnes ont fait uſage pour les pauvres, dans les dernières années de diſette. Ce n'eſt aûtre choſe qu'un canon de fonte ou de fér; on le remplit d'*os*, puis on en ferme l'entrée bien éxactement, on le met au feu, & les *os* s'y liquefient & deviennent propres à faire du potage. Le Traité de M. Papin fut imprimé en françois à Paris en 1682. ſous ce titre, *La maniere d'amollir les os, & de faire cuire toutes ſortes de viandes en fort peu de tems & à peu de frais.* On dit que dans l'Inde près de Malaca on trouve une hèrbe, qui endurcit ſi fort les *os*, que ſi on en frotte les dents, il n'y a point de cailloux ſi durs qu'elles ne réduiſent en poudre. Au contraire dans la Norvége il y a une hèrbe qui ramolit ſi fort les *os* des bêtes qui en mangent, que les bœufs même ne ſçauroient ſe ſoûtenir ſur leurs piéds, après en avoir mangé, & tout leur corps devient maniable comme de la cire. Journal d'Allemagne, & IXe Journal de France 1677.

Les Journaux de Leipſix, 1683. p. 220. parlent d'une femme malade depuis 25. ans d'un ulcère dans l'uterus, qui rendit par les ſelles douze ou treize petits *os* tous entiers, mais qui n'avoient nulle reſſemblance à aucun *os* d'animal, de ſorte qu'elle n'avoit pû les manger.

Os, ſe dit auſſi de quelques poiſſons, quoique leurs parties ſolides s'appellent ordinairement *arêtes.* Ainſi on dit que les Orfèvres font leurs moules les plus délicats d'*os* de Séche. *Oſſa ſepiæ.* La Séche eſt un poiſſon. On dit auſſi les *os* d'un crocodile; les *os* d'une baleine. Les Marchands font auſſi trafic d'*os* de cœur de cèrf, parce qu'ils ſèrvent à beaucoup de maladies. *Oſſa cordis cervini.*

Os, ſignifie auſſi cette matière dont on fait pluſieurs ouvrages de tableterie, qui en effet vient des *os* de quelque animal. L'*os* ne ſe jaûnit pas ſi-tôt que l'yvoire. On emmanche d'*os* les couteaux.

On dit poëtiquement, Que la tèrre ſoit légère à ſes *os*, en ſouhaitant que le repos d'un mort ne ſoit point troublé. Deucalion

jetta dèrrière ſon dos les *os* de ſa grand'mère, c'eſt-à-dire, des pièrres.

On dit auſſi figurément, Les *os* lui pèrcent la peau. ABLANC. pour dire, Il eſt fort maigre. Mes *os* tiennent à ma peau à force de gémir. PORT-R. Mes péchez m'ont réduit à être agité & inquiété juſques dans les *os*. ID. On dit auſſi d'un pays maigre, où il y a des roches qui ſortent hors de tèrre, que les *os* lui pèrcent la peau, comme eſt tout le Gâtinois. Ce dèrnier eſt du ſtile bas.

Caſſer les *os*, c'eſt dans le ſtile bas & familier, Battre cruellement. On dit qu'on caſſera, qu'on briſera les *os* de celui qu'on veut menacer fortement. Je te *caſſerai* les *os*. Caſſer les *os* ſe dit auſſi pour, Rouer. Le Boureau lui a caſſé les *os*. *Oſſa conterere.*

On dit, Avoir la vérole dans les *os*; pour dire, l'avoir fort invétérée. *Lue venerea etiam in oſſibus affixi, laborare.*

On appelle auſſi *os* les noyaux de cèrtains fruits, qui ſont fort durs. Il y a des neffles à trois *os*, & d'aûtres à cinq *os*. Quelques-uns appellent auſſi *os*, le noyau des olives. *Officula.*

Os, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme ne fera pas de vieux *os*; pour dire, qu'il eſt infirme, qu'il mourra en jeuneſſe. On dit, Jamais à un bon chien il ne vient un bon *os*; pour dire, que l'occaſion de travailler ne s'offre pas à ceux qui en ont bonne envie. On dit auſſi, Voilà bien des chiens après un *os*; pour dire, qu'il y a bien des gens qui veulent entrer en une même affaire, ou en partager le profit. On dit auſſi, Jetter un *os* en la gueule de quelqu'un; pour dire, lui donner quelque chôſe, afin d'empêcher qu'il ne crie, qu'il n'enchériſſe, qu'il ne découvre le myſtère. On dit auſſi d'un chicaneur qui pille une partie, d'une pèrſonne qui eſt à la charge d'autrui, qu'ils le rongent juſqu'aux *os*. On dit auſſi, donner un *os* à ronger à quelqu'un, pour dire, lui ſuſciter quelque affaire qui lui donne bien de la peine. On dit d'une pèrſonne fort maigre, qu'elle n'a que la peau & les *os*; que c'eſt une peau étenduë ſur des *os*, c'eſt ce que Virgile éxprime par ces mots. *Vix oſſibus hæret.* Que jamais belle chair ne fut près des *os*. On dit auſſi en dînant, que les *os* ſont pour les abſens; pour dire que ceux qui viennent dîner tard n'ont que le reſte des aûtres. *Abſentibus oſſa.* On dit d'un joueur de dez, que les *os* lui ſortent des doigts. On dit auſſi, Si j'avois de l'argent dans les *os*, je les caſſerois pour vous ſatisfaire; quand on veut témoigner la bonne volonté qu'on a de payer. On dit auſſi à la boucherie, Il n'y a point de viande ſans *os*; pour dire, qu'on veut vendre l'un & l'aûtre enſemble.

Os. ſ. m. Vieux mot. Voyez OST. C'étoit la même chôſe.

O S A.

OSA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Siénois, en Toſcane. *Oſa.* Elle ſe décharge dans la mèr à Télamone-Vécchio. MATY.

O S C.

OSCHE. Vieux mot. Voyez OUCHE. Ce mot veut auſſi dire *coche, entaillure.* Faire des *oſches*, c'eſt-à-dire, faire des coches. Le mot d'*oſche* ſignifie auſſi, ſelon quelques-uns, un droit, une redevance: dans ce ſens on l'appelle *olchia* dans la baſſe Latinité. Voyez la Coutume des Aix imprimée par M. De la Thaumaſſière dans ſes anciennes Coutumes de Bèrry; & les Titres de l'hiſtoire de Bretagne.

OSCHÉOCÈLE. ſubſt. f. Tèrme de Médecine, ſorte d'hèrnie ventrale qui conſiſte en ce que les inteſtins déſcendent dans le ſcrotum.

Ce mot vient d'ὄσχεον, *ſcrotum*, & de κήλη, *tumeur.*

OSCHÈRLEBEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la baſſe Saxe. *Oſcherleba.* Ce lieu eſt dans la Principauté d'Halbèrſtat, aux confins du Duché de Magdebourg, à huit lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

OSCHOPHORIES. ſ. f. & pl. Fêtes que Théſée inſtitua en reconnoiſſance de ce qu'il n'avoit point été dévoré par le Minotaure, & que par la mort de ce monſtre il avoit délivré Athénes ſa patrie du tribut de ſept jeunes hommes qu'elle étoit convenu d'envoyer tous les ans en Créte, pour être devorez par ce monſtre. *Oſchophoria.* Les uns diſent que les *Oſchophories* furent inſtituées en l'honneur de Minèrve & de Bacchus qui avoient prêté ſecours à Théſée dans ſon entrepriſe. Les aûtres que ce fut à l'honneur de Bacchus & d'Ariadné. Plutarque préfére ce ſentiment qui va être raporté après l'étymologie. Pour célébrer les *Oſchophories* des jeunes gens qui avoient encore leur père & leur mère, couroient du temple de Bacchus à celui de Minèrve, portant des grappes de raiſin: celui qui arrivoit le prémiér étoit le vainqueur, & faiſoit le ſacrifice, en répandant d'une phiole un mélange de vin, de miel, de fromage, de farine & d'huile.

Ce mot eſt Grèc, il eſt compoſé d'ὄσχη, qui ſignifie une *branche de vigne chargée de raiſin*, & de φέρω, *je porte*, ou de φορὰ *fruit*, ce qui provient d'un arbre, ce qu'il porte. Les *Oſchophories* furent ainſi nommées, parce que Théſée fut de retour à Athénes, & célébra cette fête au tems des vendanges.

OSCILLATION. ſ. f. Balancement. C'eſt la même chôſe que *vibration. Oſcillatio.* M. Huyghens a fait un traité des centres d'*oſcillation*. M. Taylor en a auſſi donné un petit traité dans les Tranſactions Philoſoph. an. 1713. p. 11. Le centre d'*oſcillation* eſt, dans un corps ſuſpendu, un cèrtain point, dont châque vibration ſe fait de la même manière, & dans le même tems, que ſi ce point ſeul étoit ſuſpendu à la même diſtance du point de la ſuſpenſion. Les eaux de Bourbon parcourant les viſcéres, ſavonnent les glandules & les fibres accablées ſous des viſcoſitez envieillies, & rendent aux parties ſolides leur *oſcillation*, & leur prémiér reſſort. MEM. DE TR.

O S E.

OSÉE. ſ. m. Nom propre du prémiér des douze petits Prophêtes. *Oſeas.* On croit qu'*Oſée* eſt le plus ancien de tous les Prophêtes, dont les écrits nous reſtent, & qu'encore qu'Amos & Iſaïe ayent commencé à prophétiſer ſous Oſias, auſſi-bien que lui, ce n'a été néanmoins que quelques années depuis lui. *Oſée* eſt pathétique & plein de ſentences courtes & vives. Sa Prophétie s'appelle auſſi *Oſée*. Il eſt écrit dans *Oſée*, &c.

OSEILLE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Oxylapatum, oxalis, rumex.* Celle qu'on appelle *oſeille longue*, ou *grande oſeille*, pouſſe des tiges à la hauteur d'environ deux piéds, garnies de feuilles, rangées altèrnativement, oblongues, larges à leur bâſe, finiſſant en pointe, liſſes, d'un vèrd obſcur, & d'un goût acide. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines attachées au fond d'un calice qui eſt à ſix feuilles poſées comme à double rang trois à trois. Sa ſemence eſt à trois coins de couleur brune. Sa racine eſt fibreuſe, très-amère, jaûne. Quelques-uns l'appellent auſſi *vinete*, ou *ſaliette*. En Latin, *acetoſa pratenſis.* C. BAUH. Les racines d'*oſeille* ſont apéritives, elles donnent à l'eau une couleur rouge: ſes feuilles ſont rafraichiſſantes, & tempèrent la bile, étant pillées, ou cuites ſous la braiſe, elles avancent la ſuppuration. On met l'*oſeille* au porage, & on en fait des ſauces. La ſaûce vèrte eſt faite de jus d'*oſeille*. A Pâques on fait des œufs à l'*oſeille*, de la farce à l'*oſeille*.

Ménage fait venir ce mot d'*acetum*, acide, à cauſe de l'aigreur de l'*oſeille*. En Normandie on l'appelle *jurelle*, par la même raiſon, *ſur* ſignifie *aigre* en Normandie.

OZENZARA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Éphraïm. *Ozenzara.* Elle fut bâtie par Sara, fille d'Éphraïm.

OSEO. ſ. m. *Oſea.* Il y a deux villages de ce nom ſur la côte occidentale de la Sardaigne, l'un près de Caſtel-Doria, l'aûtre à deux lieuës de Bola, vèrs le couchant méridional. Quelques Géographes mettent l'ancienne ville d'*Oſeo* au prémiér, & d'aûtres au dèrniér. MATY.

ÔSER. v. n. & act. Entreprendre quelque chôſe avec hardieſſe. *Audere.* Les Géans *oſerent* bien attaquer le Ciel, dans la fable. Lucifer *ôſa* bien s'élever contre Dieu, dans la vérité. Un Prince n'*ôſe* toucher à l'encenſoir. Oza mourut ſubitement pour avoir *ôſé* toucher l'Arche qui étoit en danger de tomber, II. *Rois*, C. 5. v. 6. C'eſt un téméraire qui eſt capable de tout *ôſer*, de tout entreprendre. M. de Turenne étoit capable de tout *ôſer*, quand la prudence & le conſeil étoient inutiles. FLEUR.

Je vois bien que mon cœur aſpire à l'impoſſible,
Et que tous ſes deſirs ôſent plus qu'il ne faut. GOMB.

Ce mot vient du Latin *auſare.* MÉNAGE.

Lorſqu'on ſe ſèrt de ce vèrbe *ôſer* avec la négative *ne*, le meilleur eſt de ſupprimer le *pas* ou le *point* qui accompagne ordinairement cette négative. VAUG. REM. Ainſi il eſt mieux de dire, je n'*ôſe* faire cela, que de dire je n'*oſe* pas faire cela. Ils n'*oſoient* ſortir de leurs tentes, ni s'aſſembler, ni demeurer autour des drapeaux. ABLANC. La Reine en parla à M. le Prince qui n'*ôſa* contredire cette propoſition. LA ROCHEF.

Je bénis mon martyre, & content de mourir,
Je n'ôſe murmurer contre ſa tyrannie. VOIT.

ÔSER, ſe dit auſſi en tèrmes de provocation & de mépris. Je gage que vous n'*oſeriez* ſauter ce foſſé. Tu n'*oſerois* regarder cet homme que tu menaces.

ÔSÉ, ÉE. part. & adj. Audacieux, téméraire. Qui ſera aſſez *ôſé* pour lui réſiſter en face? Il n'eſt pas ſi *ôſé* que de déſobéir aux ordres du Roi. Les Péres Obſervantins furent ſi *ôſez* que de la deſtituer. PAT.

OSERA. ſ. m. Nom propre d'un village d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon ſur l'Ébre, à cinq lieuës au-deſſous de Sarragoſſe. *Oſera.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Oſicerda*, petite ville des Édettans. MATY.

OSERAYE. ſ. f. Lieu planté d'oſiers. *Vimineum, viminalis locus.* Les *oſerayes* ſont de bon raport.

OSERO.

OSERO, OSORO. ſ. m. Nom propre d'une iſle du golfe de Veniſe. *Auſara*, *Abſorus*, *Abſortus*, *Apſorrus*, *Abſyrtium*, *Abſyrtos*. Elle appartient aux Vénitiens. Elle eſt au midi de celle de Chèrſo, & en eſt ſi proche qu'elle lui eſt jointe par un pont. *Oſero* en Latin *Auraſenſis inſula*, & *Abſorus* en eſt la capitale, & elle a un Évêché ſuffragant de Zara. MATY.

OSI.

OSIANDRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques Proteſtans, ainſi nommez d'André Oſiandèr, père de Luc. *Oſiandrianus*, *a*. Ils èrroient au ſujet de la Juſtification, prétendant que l'homme eſt juſtifié formellement, non pas par la foi & par une appréhenſion de la juſtice de J. C. ou par l'imputation de la juſtice du Sauveur, ſelon l'opinion de Luthèr & de Calvin, mais par la juſtice eſſentielle de Dieu.

Demi-OSIANDRIEN, ENNE. *Semi-Oſiandrianus*. On appella de ce nom, ceux des Oſiandriens qui tenoient pour cette vie l'opinion de Luthèr, & pour l'autre celle d'Oliandèr, qui vouloient que l'homme fût juſtifié ici bas par l'imputation, & dans le ciel par la juſtice même eſſentielle de Dieu.

OSIER. ſ. m. *Vimen*. Eſpéce de ſaule qui jette beaucoup de vèrges, ou rameaux menus, plians, couvèrts d'une écorce rouge noirâtre. Ses feuilles ſont oblongues, pointuës, ſans poil, un peu blanchâtres par deſſous, crenelées en leurs bords. En Latin *ſalix vulgaris rubens*. C. BAUH. Les rameaux d'*ôſier* ſèrvent à lier des cèrcles pour les tonneaux, à faire des panniers, des hottes, & autres ouvrages du métier de Vanier. Des bottes d'*ôſier*, des brins, des ſions d'*ôſier*. Les gèrbes d'*ôſier* & de ployon, doivent être chàcune de quatre piéds de lien.

Nicod croit qu'il vient du Grèc *ὶσιὸς*, qui ſignifie *ôſier*. Ménage le dérive du Grèc *ὶτέα*.

On dit dans le Jardinage *reſte d'ôſier*. Il faut tailler les jaſmins d'Eſpagne en tête d'*ôſier*. LIGER. C'eſt-à-dire, couper les branches tout près du tronc, comme on a fait à l'*ôſier*. Que de têtes d'*ôſier* ſur cet arbre! LIGER.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt franc comme *ôſier*, quand il eſt ſincère, pliant, accommodant, &c. *Vir commodus, indulgens, placendi ſtudioſus.*

Il reſte à vous parler du père,
Qui ne vaut pas moins que la mère,
Le fier & brave Montauſier,
Dont le cœur eſt franc comme ôſier. VOIT.

OSIÈRE. ſ. f. Vieux mot. Jointure. *Commiſſura, articulus.*

OSIMO, OSMO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Epiſcopale qui n'eſt ſuffragante d'aucun Archevêque. *Auximum*, *Auxnmum*, *Oximum*. Elle eſt dans la Marche d'Ancône, province de l'État de l'Egliſe, ſur le Muſone, à cinq lieuës au-deſſus de Lorette. MATY.

OSIRIS. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Égyptiens. *Oſiris*. Il étoit fils de Jupitèr & de Niobé fille de Phoronée. Il régna dans Argos, mais peu content de ſes ſujets, il laiſſa la couronne à ſon frère Ægialée, & paſſa en Égypte; à laquelle il donna de très-belles loix, & où il regna. Il épouſa Io, que les Égyptiens appellèrent Iſis, & ils les honorèrent l'un & l'autre comme des Dieux. On dit qu'il fut mis en piéces par ſes ennemis, changé en bœuf par les Dieux, & que c'eſt lui que les Égyptiens adorent ſous le nom d'Apis & de Sérapis. Quelques-uns même prétendent que c'eſt à lui que ſe tèrmine, ou de lui que vient la vénération que les Indiens ont pour les vaches. Voyez *Alexander Roſſeus*, *Myſtag. Poët.* & Piètro-della Valle, T. IV. On dit auſſi que les Égyptiens par *Oſiris* entendoient le Soleil & même Bacchus, & encore Jupitèr. Le Nil s'appella auſſi *Oſiris*. Hellanicus diſoit que le nom propre de ce Dieu étoit Arſaphes, que c'étoit les Prêtres qui lui avoient donné celui d'*Oſiris*. Il enſeigna aux Égyptiens l'Agriculture & pluſieurs autres arts. Les Romains l'honorèrent auſſi, & lui conſtruiſirent pluſieurs temples. Voyez Selden, *de Diis Syris*, *Synt.* 1. *C.* 4. *&* *C.* 11. qui croit qu'*Oſiris*, Adonis & Thamnus ſont la même chôſe. Pline confond *Oſiris*, Pan, Sérapis & Hammon. Marſham, *Canon. Chron. Sæc. I.* prétend qu'*Oſiris* eſt Ménès ou Cham. Voyez encore Voſſius, *De Philoſophia* C. VI. §. 11. & *de Idolol. L. I. C.* 27. qui le prend pour Miſraem. M. Spon a donné une figure d'*Oſiris* dans ſes Rechèrches d'Antiquité, p. 465. Il a une éſpéce de mitre ſur la tête. Le bas de la mitre eſt tèrminé par une corne de bœuf de chàque côté, parce qu'il étoit auſſi adoré ſous la forme d'un bœuf, pour avoir enſeigné aux hommes la culture de la Tèrre. Il tient de la main gauche un cèrtain bâton recourbé comme une croſſe, & préſque ſemblable au *lituus* des Romains, & de la droite un inſtrument triangulaire, qui reſſemble aſſez à un fouet à trois cordons. Plutarque dit qu'*Oſiris* commandoit aux morts; & le fouet, ne pouvoit-il point être la marque de ſon autorité? Si ce n'eſt que ce fût quelque inſtrument muſical, comme étoit le ſeſtre de la Déeſſe *Iſis*; enſorte que ce qu'il tient de la main gauche fût comme l'archet, & ce qu'il tient de la droite un inſtrument de fèr, ou de cuivre propre à quelque mélodie, étant frapé par l'archet. SPON *à l'endroit cité*. On attribuë aux Egyptiens l'invention de la bièrre, & à leur Dieu *Oſiris*. HUET, *Orig. de Caen*, *C.* 10.

Les Égyptiens appelloient *Oſiris*, la planéte que les Grècs & les Latins appellent Jupitèr, & nous après eux. Voſſius croit que l'*Oſiris* des Égyptiens eſt le même que l'Adonis des Phéniciens, & l'Atys des Phrygiens. Ils déſignoient *Oſiris* par un ſceptre ſurmonté d'un œil. On pleuroit *Oſiris* dans le mois Atys. On le repréſentoit noir: Voſſius croit que c'eſt parce qu'*Oſiris* étoit le Nil, qui eſt appellé dans l'Écriture *Sihor*, ou *Sichor*: c'eſt-à-dire, *noir*, parce qu'il rend la tèrre noire, en l'engraiſſant de ſon limon. Voyez cet Auteur, *De Idolol. L. II. C.* 24. 33. 74. 75. & L. VII. C. 2. & C. 9.

Ce mot vient de l'Hébreu אור, *Or*, qui ſignifie *feu*, *lumière*, *le ſoleil*. Quelques-uns le tirent de l'hébreu *Aſcher iſch*, אשר, *heureux*, & איש, homme. Plutarque & Euſèbe diſent que *Os* en Égyptien, ſignifie beaucoup, *multus*, *ùν*, c'eſt-à-dire, עין, *Ain*, œuil. *Oſiris*. Qui a beaucoup d'yeux, nom qui convient fort au ſoleil. Plutarque le dérive de ὅσιος *ieρὸς*, *Sacroſanctus*.

OSM.

OSMIANA. Voyez OSSIMIANA.

OSMO. ſ. m. Borgo d'Oſmo. C'eſt une petite ville d'Eſpagne. *Uxama*, *Auxima*. Elle a une Univèrſité fondée en 1550. & un Évêché ſuffragant de Tolède, elle eſt ſituée ſur le Douro, à dix lieuës de Seguença, vèrs le Nord. On voit ſur le Douro, vis-à-vis de *Borgo d'Oſmo* l'ancienne *Oſme*, qui fut ruinée par les Mòres, & dont il ne reſte que quelques maiſons.

OSMONIE. Tèrme de Calendrier. *Oſmonia*. Voyez OMONIE, c'eſt la même choſe.

OSN.

OSNABRUG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Weſtphalie. *Oſnabrugum*, *Oſnabrucum*. Elle eſt anſéatique, capitale de l'Évêché d'*Oſnabrug*, & ſituée ſur la rivière d'Hâſe, à dix ou onze lieuës de Munſtèr, vèrs le nord-eſt. *Oſnabrug* eſt célébre par le Traité qui s'y fit entre la Suéde, l'Empire, & les Princes Proteſtans d'Allemagne, au même tems qu'on traitoit la paix générale à Munſtèr. Elle a un Évêché fondé par Charlemagne l'an 775. & ſuffragant de Cologne, & la Citadelle Pètèrbourg, réſidence ordinaire de l'Évêque. MATY. Charlemagne fonda en Weſtphalie l'Egliſe d'*Oſnabrug*, dont le prémier Évêque fut Viho diſciple de S. Boniface, ordonné l'an 778. FLEURY.

L'Évêché d'OSNABRUG, *Epiſcopatus Oſnabrugenſis*, ou *Oſnabrucenſis*. Il eſt entre l'Évêché de Munſtèr, la Principauté de Minden, & le Comté de Raventbèrg. Son étenduë eſt environ de treize lieuës de long, & de ſix de large, & ſes lieux principaux ſont *Oſnabrug*, capitale, Quakembruge, Torſtenove, Worde, Huntelbourg, Ibourg & Melle. Cet Évêché a été rendu par le Traité d'*Oſnabrug*, altèrnatif entre les Catholiques & les Proteſtans. Mais lorſque c'eſt le tour de ceux-ci, le Chapitre, qui a le droit d'Élection, ne peut prendre l'Évêque que de la la Maiſon de Brunſvvick, tant qu'elle ſubſiſtera. De vingt-cinq Chanoinies, qui compoſent le Chapitre, il y en a trois remplies de Proteſtans, & quatre par des Jéſuites, qui ſont obligez, pour cette raiſon, d'entretenir le Collége d'*Oſnabrug*, & le Prédicateur de l'Égliſe Cathédrale. MATY.

OSO.

OSOPO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort. *Oſopium*, *Oſopum*. Il eſt dans le Frioul, province de l'État de Veniſe, ſur la rivière de Tajamento, environ à une lieuë de la petite ville de Gémona, vèrs le midi. MATY.

OSORNO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Caſtille en Eſpagne. *Oſornum*. Il eſt dans les montagnes aux confins des Aſturies, & à cinq lieuës de Villa-Diégo. Quelques Géographes prennent *Oſorno* pour la petite ville des Vaccéens, que l'on nommoit *Ségiſamen*, *Julia*, ou *Segeſama*, & que d'autres placent à Veyſama, village de la même contrée. MATY.

OSORNO, eſt auſſi le nom d'une petite ville du Chili, en l'Amérique méridionale. *Oſornum*. Elle eſt vèrs l'Archipel d'Ancud, ſur la rivière de Cabrero, à quarante-cinq ou cinquante lieuës de Villa-Ricca, vèrs le midi. On voit dans les Andes, au levant de cette ville, le Volcan d'*Oſorno*, qui vomit des *flammes*. MATY.

OSQ.

OSQUE. ſ. m. & f. & adj. *Oſcus*. Nom d'un peuple de Campanie. Dans les commencemens de l'hiſtoire Romaine il eſt par-

lé des *Osques*. La langue *Osque* eſt une de celles qui a contribué à former le Latin.

OSQUE. ſ. m. Mot Languedochien qui ſignifie Cran, creneau. *Pinna*. Voyez Borel au mot *Cran*. On dit auſſi hoche.

O S R.

OSRANACH. ſ. m. OSRUHNAH. Nom d'une grande ville de l'Uſbeck, ou Mavvaralnalura, en Aſie. *Oſrana*, *Oſruna*. Elle eſt capitale d'une province qui porte ſon nom, & ſituée environ à vingt lieuës de Samarcand du côté du levant. MATY.

O S S.

OSSE. Vieux adj. m. & f. hardi. *Audax*.

Allaſt ſe il eſtoit ſi os. PERCEVAL.

Abattre ne le laiſſeroit
Par creature, tant fut oſe. GUILL. GUIART.

OSSEC. ſ. m. Terme de Marine. *Sentina*. C'eſt le réceptacle de la ſentine, ou le bas de la pompe, où ſe reçoivent toutes les eaux du vaiſſeau. Quelques-uns appellent *oſſes* tout ce qui compoſe le mouvement & l'effet de la pompe.

Ce mot vient par corruption de *au ſec*; car c'eſt en effet ce qui ſert à mettre le navire *au ſec*. On le dit auſſi, ſur les rivières de l'endroit où s'amaſſent les eaux du bateau qu'on vuide avec l'écope.

OSSÉEN, ou OSSENIEN, ENNE. ſ. m. Nom de ſecte. *Oſſeni*, *Eſſeni*, *æ*. C'étoit une ſecte de Juifs demi-Chrétiens, qui ſemblent être les mêmes que les Elléens. Ils habitoient dans l'Arabie au voiſinage de la Paleſtine, près la mer morte. Quelques Auteurs diſent que ſous l'Empire de Trajan, c'eſt-à-dire, vers la fin du premier ſiécle, un nommé Elxai Juif d'origine, ſe joignit à eux, & leur enſeigna beaucoup d'erreurs. Voyez au mot ELCÉSAÏTE, s'il eſt vrai, comme l'a prétendu Scaliger, que *Elxai* & *Eſſéen* ſoit la même choſe. Saint Epiphane parle des *Oſſéens*, héreſ. 19. & héreſ. 30. n. 17.

OSSELET. ſubſt. m. Diminutif d'os. Petit os. *Os parvum*. Les mains ſont un tiſſu de nerfs & d'*oſſelets* enchaſſez les uns dans les autres. FÉNEL.

OSSELET, ſe dit en particulier d'un petit os qui eſt au derrière du gigot de mouton, dont ſe ſervent les enfans pour jouer aux jeux qu'ils nomment des *Oſſelets*. *Spondylus*, *aſtragalus*.

Son corps eſt fait de chapelets;
Et c'eſt jouer aux oſſelets
Que de le jouer avec elle. GOMB.

OSSELET, eſt auſſi une eſpéce de gêne ou de violence qu'on fait à quelqu'un, pour lui faire dire où il a caché ſon argent, ou pour l'obliger à ſuivre, quand on le mène priſonnier. *Fidicula*. C'eſt un os de pied de mouton qui ſerre un nœud coulant qu'on met au pouce, ou au poignet. Les ſoldats, les ſergens, ſçavent fort bien donner les *oſſelets*.

OSSEMENS. ſ. m. plur. Os du corps humain. *Oſſa*, *oſſa nuda*. Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe: Quoique cette femme ſoit fort menuë, ce n'eſt pas qu'elle ſoit maigre, mais c'eſt qu'elle eſt de petits *oſſemens*.

On le dit plus communément des os d'hommes morts, comme ceux qu'on voit aux cimetières. Habert a bien employé ce mot dans le *Temple de la mort*, en parlant des rivières.

Qui traînant des corps morts & de vieux oſſemens,
Au lieu de murmurer, font des gemiſſemens.

OSSÉNIEN, ENNE. Voyez OSSÉEN.

OSSERY. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Lagénie en Irlande. *Oſſoria*, *Oſſeriæ*. Elle eſt entre la ville de Kilkenni, & celle de Maribarovv, ou Quenſtovvne, ſur la Nure, qui la diviſe en haut & bas Oſſery. Ce pays a titre de Comté & d'Evêché, dont l'Evêque fait ſa reſidence à Kilkenny. MATY. L'*Oſſery* eſt un petit pays aux confins de Mommonie & de Lagénie, duquel la ville capitale eſt Seirkeran, qui étoit Epiſcopale, & dont le ſiége fut transféré à Aghavoa dans l'XIe ſiecle & dans le XIIe ſous Henri II. Roi d'Angleterre, l'Evêque Felix O Dullany le tranſféra dans la ville de Kilkenni. Dela les Evêques d'*Oſſery* furent nommez Evêques de Kilkenni, & ne laiſſérent pas de retenir le titre d'*Oſſery*. Il faut ſur cela voir Vaſéus en ſes Antiquitez Hibérniques, & encore mieux dans ſes Evêques d'Hibérnie. CHASTELAIN, *Martyr. Tom. I. p.* 641.

OSSEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie. *Oſſeus*. Qui eſt de la nature, de la ſubſtance d'os. Ce qu'on appelle le conduit de l'ouïe eſt formé du conduit cartilagineux & du conduit *oſſeux*, mais l'un au bout de l'autre. DU VERNEI. La dent dans la partie *oſſeuſe* a de la ſenſibilité par l'eſprit animal que le nerf y porte, & y répand. MARTIN. On dit auſſi des noyaux de nèfles, qu'ils ſont de nature *oſſeuſe*.

OSSEZ. Vieux adverbe, Aſſez. *Satis*, *affatim*, *abunde*.

OSSIFICATION. ſ. f. Terme d'Anatomie. Formation des os. *Oſſium formatio*. L'*Oſſification* ſe fait peu à peu.

OSSIFIER. v. act. Terme de Médecine. Changer en os. *Oſſacere*, *In os mutare*, *os evadere*. Dans les enfans il y a beaucoup de cartilages qui ne ſont point encore *oſſifiez*. Ce verbe eſt nouveau; on le trouve dans les Auteurs les plus récens qui ont écrit de la Médecine & de la Chirurgie. Il s'employe avec un pronom perſonnel, *s'oſſifier*, c'eſt devenir os, *os fieri*, prendre la nature des os, *oſſis naturam induere*; ce mot ſe dit de la ſubſtance qui ſert de matière aux os, & de ce qui approche de la nature des os.

OSSIFIQUE. adj. Ce mot eſt nouveau, & n'eſt guère en uſage qu'en parlant des vieux Philoſophes, qui expliquoient toutes les opérations naturelles, la nutrition, la végétation &c. par des qualitez. Qualité *oſſifique* eſt une qualité qui convertit en os une partie de la nourriture que prennent les animaux; on dit de même qualité *chilifique*, *ſanguifique*, &c. Voyez Dionis qui rejette toutes ces qualitez dont il parle dans ſon traité des Opérations.

OSSIFRAGUE. ſ. m. C'eſt, ſelon Albert le Grand, la cinquiéme eſpéce d'aigle, qui eſt fort petite, quoiqu'Ariſtote diſe que c'eſt la plus grande, à la réſerve de celle d'Allemagne. Son ramage eſt cendré tirant ſur le blanc. Pline dit qu'elle eſt fort ennemie de l'aigle de mer qui conçoit & retient de tous les oiſeaux de proie. Elle nourrit non ſeulement ſes petits, mais auſſi ceux qu'une autre aigle a rejettez. Elle a la vuë foible contre le naturel des autres aigles. En Latin *Oſſifraga*.

OSSILAGO, ou OSSIPANGA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe de l'ancienne Rome. *Oſſilago*. C'étoit elle qui conſolidoit les os des hommes. Arnobe *L. IV. Contrà Gentes*. Il l'appelle ailleurs *Oſſipanga*, ou *Oſſipagina*. Et Stevvechius dans ſes *Eredia* ou Notes ſur cet Auteur, veut qu'on mette *Oſſipanga* aux endroits où il y a *Oſſilago*. Heraldus rejette l'un & l'autre, & met à leur place *Opigena*. Oſſipanga peut néanmoins venir de *os*, *oſſis*, & de *pago*, vieux mot qui vient du Grec πηγνύω, πήγνυμι, *compingo*, à l'aoriſte ἔπαγον, & de-là πάγος, *denſitas*; d'où les Latins avoient fait *pago*.

OSSMIANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec Chaſtellenie. *Oſſmiana*. Elle eſt ſur la rivière d'*Oſſmiana*, dans le Palatinat de Wilna, vers le ſud-eſt.

OSSONE, ou *Oſſuna*. ſubſt. fem. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne. *Oſſuna*, anciennement *Orſona*, *Urſao*, *Urſo*. Elle a titre de Duché, & une Univerſité; & elle eſt ſituée dans l'Andalouſie, à cinq lieuës d'Ecija, vers le midi. MATY.

O S T.

OST. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une armée. Il campa ſon *oſt* en un tel endroit. *Exercitus*.

Ce mot vient du Latin *hoſtis*. D'autres veulent qu'il vienne d'*obſidiatus*. Voyez Ménage.

On appelloit autrefois *oſt banni* la convocation du ban & arriére-ban, lorſque les Vaſſaux étoient tenus de ſuivre leur Seigneur en guerre, ou de lui fournir un homme, ou certains deniers pour ſe racheter: ce qu'on appelle dans les vieux titres *beribannus*. On a dit dans le même ſens, ſervice de l'*oſt*, aide de l'*oſt*, pour dire ſervice & aide qu'on doit en guerre, & à la guerre.

OST. ſ. m. Ancien mot Celtique & Tudeſque. Orient, *Orient*. Ce mot perd tacitement ſon *s* dans la compoſition. HUET, *Orig. de Caen*, *C.* 21.

OSTABARETZ. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la baſſe Navarre en Gaſcogne. Le bourg d'Oſtabat, à deux lieuës de S. Palais, vers le midi, en eſt le lieu principal. *Oſtabaretium*. MATY.

OSTADE. ſ. f. Eſpéce d'étoffe ancienne. Henry Eſtienne appelle des manches de deux paroiſſes, qui ſont moitié d'*oſtade*, & moitié de velours. *Manica coloris diverſi. Manches de deux paroiſſes*, c'eſt-à-dire, moitié d'*oſtade*, & moitié de velours: *ou un pourpoint de trois paroiſſes, ſi le corps eſt de demi-oſtade, le bout de manches de cuir, & le bas de velours*. VILLON ès Repuës franches.

Robe fourrée, pourpoint d'oſtade, &c. BOREL.

OSTAGE. ſ. m. Perſonnes que deux partis ennemis ſe donnent réciproquement, quand ils ſont ſur le point de faire quelque traité ou capitulation pour aſſurance de part & d'autre de l'exécution de ce qui ſera convenu. *Obſes*. La garniſon d'une telle place capitule, elle a donné des *otages*. *Obſides dedit*. Un tel Officier a ſervi d'*otage*. Un *otage* devient acceſſoire, ou principal ſelon l'état des choſes. Il eſt ſimplement un acceſſoire, lors, par exemple, qu'un Prince promet fidelité à un autre Prince, & qu'il donne ou ſon fils, ou quelque grand Seigneur, pour aſſurance de ſa parole, ſans qu'il ſoit rien ſtipulé davantage: car alors ces *otages* ne ſont qu'un ſurcroît de l'engagement du Prince,

Prince, enſorte que s'il vient à manquer de parole, ils n'en demeurent en aucune manière reſponſables. Un *ôtage* devient principal, lorſque par une altèrnative on ſtipule qu'il répondra de l'événement des chôſes. Par éxemple, ſi une ville promet de ſe rendre dans un cèrtain tems, en cas qu'elle ne reçoive point de ſecours, & que pour ſûreté de ſa parole elle donne des *ôtages*, ces *ôtages* ſont, comme eſt une caution à un créancier pour la ſûreté de la dette de ſon principal débiteur; enſorte que ſi le ſecours arrive dans le tems, la promeſſe devenant nulle, les *ôtages* ſont déchargez, & ne peuvent point être retenus, de même que la caution eſt déchargée, & ne peut pas être rechèrchée, ſi le véritable débiteur paye le créancier. Mais ſi le ſecours ne venant point, cette ville ne laiſſe pas de fauſſer ſa parole, & de refuſer de ſe rendre, alors les *ôtages* prennent la place de la chôſe même, deviennent principal, & l'on peut ſur eux punir la mauvaiſe foi, & répéter les dommages & interêts que l'on en ſouffre, comme la caution devient le principal débiteur, ſi le débiteur même eſt inſolvable. COURTIN. Un *ôtage* donné pour une autre pèrſonne eſt libre, ſi cette pèrſonne meurt. COURTIN. Les *ôtages* peuvent avoir des biens, & diſpôſer de leur ſucceſſion; car ce n'eſt que de droit Romain que leur bien ſoit confiſqué. ID. On ne peut pas tuer les *ôtages*, ſelon le droit des gens, ſi ce n'eſt pour quelque crime particulier. ID. Une lettre d'Arton Évêque de Vèrceil, vèrs le milieu du Xe ſiécle, traite du droit des *ôtages*, & décide qu'on ne leur peut faire de mal, par repréſailles. Cette lettre ſe trouve dans le Spicilége du P. d'Achery, T. VIII. p. 132.

ÔSTAGE, ſe dit auſſi des places qu'on donne pour ſûreté à ceux d'un parti ennemi, pour l'éxécution d'une paix. Les Huguenots pendant les troubles, demandoient des villes d'*ôtage*, des places de ſûreté.

ÔSTAGE, ſe dit encore des ſûretez qu'on donne entre pèrſonnes qui n'ont point de différend. *Fidejuſſio.* Quand on déſcend la châſſe de ſainte Geneviéve, quand on tranſporte la ſainte Ampoule, on laiſſe des pèrſonnes de condition en *ôtage* juſqu'au retour. Cet homme ne me trahira pas, j'ai tous ſes papiers en ma poſſeſſion, j'ai de bons *ôtages* de ſa fidélité. On a appellé auſſi autrefois *ôtages*, des cautions jurées que dans les vieux titres on appelle *obſes*, ou *hoſpes*, parcequ'elles étoient obligées de demeurer en la maiſon du créancier, juſqu'à ce que le débiteur eût ſatisfait.

OSTAGE, s'eſt dit autrefois pour Riche, dit Borel. Apparemment parcequ'on ne donnoit pour *ôtages* que des gens riches qui puſſent répondre pour d'autres. *Dives, opulentus.*

OSTAGE. ſ. m. Vieux mot. Droit d'oſt. *Oſtagium.* Il paroît par un titre de l'XIe ſiécle, raporté dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 120. que c'étoit le droit d'obliger les gens à venir à l'armée ſervir à leurs frais. Car le Comte d'Hoël donne à l'Égliſe de S. Amand la petite contrée, ou comme il eſt dit, la tribu de Karantuc, libre de tout *ôſtage*, mais à condition que les Vaſſaux donneront à l'Égliſe ce qu'ils dépenſeroient à l'oſt ou à l'armée.

OSTAGIER. ſ. m. Vieux mot. Oſtage, venant d'*obſes*. BOREL.

OSTALRIC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Oſtalricum.* Elle eſt dans la Catalogne, ſur la rivière de Tordera, à huit lieuës de Girone, du côté du midi. Elle étoit défenduë par un château, qui n'étoit acceſſible que du côté de la ville, où il y avoit ſept retranchemens l'un ſur l'autre, mais fort mal entretenus. Les François prirent ce château l'an 1694. & ils le démolirent l'an 1695. MATY.

OSTARDE. Voyez OUTARDE.

OSTE. ſ. m. & f. Vieux mot qui ſe trouve dans De Beaumanoir; il ſignifie, celui qui tient une maiſon d'un Seigneur, & qui eſt ſon Juſticiable. *Clients, hoſpes.*

Ce mot vient du Latin *hoſpes*, aujourd'hui on dit *hôte*.

OSTELER. Vieux v. act. Loger. *Perceval.* BOREL.

OSTENDE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Pays-Bas. *Oſtenda.* Elle eſt ſur la côte de la Flandre Éſpagnole, où elle a un fort bon port, entre Bruges & Nieuport, à quatre lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. *Oſtende* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt peuplée, marchande, & ſur tout très-forte par ſa ſituation dans des marais, & par ſes ouvrages. Elle eſt fameuſe par le ſiége que les Hollandois y ſoutinrent contre les Éſpagnols depuis le 15 Juillet 1601. juſqu'au 20 Septembre 1604. qu'elle fut renduë n'étant plus qu'un monceau de ruines. MATY. Nous avons en François l'hiſtoire de ce ſiége d'*Oſtende* en douze livres par Chriſtophe de Bonours, & imprimée en 1628. à Bruxelles, in 4°.

OSTENDOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Oſtende. Un Armateur *Oſtendois*, portant pavillon Impérial, ayant pris dans la Manche un navire marchand, chargé pour Bilbao, portant pavillon Éſpagnol, le Capitaine *Oſtendois* fut arrêté à Londres, & mis à la garde d'un Meſſager. *Gazette du 6 Août 1718.*

OSTENSIF, IVE. adj. m. & f. Qui peut être montré. *Oſtenſivus.* Les Négociateurs ſe ſèrvent de ce tèrme en parlant des lettres, ou des inſtructions qu'ils peuvent montrer pour juſtifier leurs ordres; c'eſt par oppoſition à leurs inſtructions ſecrettes, qu'ils ont ordre de ne pas montrer.

OSTENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Auſtindus.* Auſtind Archevêque d'Auch, eſt compté entre les Saints, & honoré le 25 Septembre ſous le nom de ſaint *Oſtent*. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 61.

OSTENTATEUR. ſ. m. *Jactator, buccinator, oſtentator.* Ce mot ne ſe dit guère, & on ne le trouve point encore dans les Dictionnaires. Cependant il peut être d'uſage, & avoir même bonne grace en de cèrtains endroits. Il ſignifie ſupèrbe, vain, orgueilleux.

Quel eſt ce bel éſprit, à la pèrruque antique,
Dont l'art oſtentateur *à nos yeux éblouis?* S. ÉVR.

OSTENTATION. ſ. f. Vanité, vaine parade; faſte, affectation de faire paroître ce qu'on a de bonnes qualitez. *Jactantia, vendicatio, putida prædicatio.* Cet Ambaſſadeur marche avec faſte & *oſtentation*. Ce Prédicateur prêche avec zéle, mais au fond il y a beaucoup d'*oſtentation* & de vanité. L'*oſtentation* de la douleur va plus loin que la douleur même. BOUH. La véritable gloire eſt délicate & modeſte: plus elle eſt bien fondée, plus elle s'éloigne de l'*oſtentation*. S. ÉVR. Un dévot d'*oſtentation* ne chèrche qu'à ſe faire regarder du peuple. DE VILL. La valeur d'*oſtentation* donne plus de relief, & éblouit plus de ſpectateurs, qu'un caractère modeſte. P. LE BOSS. Les femmes pleurent leurs maris par *oſtentation*; c'eſt une triſte & fatigante vanité. M. ÉSP. Nulles pèrſonnes n'engagent leur foi avec plus d'*oſtentation*, que celles qui la violent davantage. BOUH. La gloire s'éloigne du faſte & de l'*oſtentation*. BELL. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, il en jouit ſans *oſtentation*. BOSS. Les hommes ſont tellement formez à l'agitation & à l'*oſtentation*, que les qualitez paiſibles & obſcures ne ſe ſentent plus. MONT.

Vivre en faveur, ſans oſtentation. SENECÉ.

OSTÉOCOILE. ſ. f. Pièrre ſablonneuſe, de couleur cendrée ou blanchâtre, ayant la figure d'un os, de différentes groſſeurs. On la trouve en pluſieurs lieux d'Allemagne. Elle eſt propre pour remettre les os rompus, étant appliquée ſur les fractures, & priſe intérieurement.

Ce mot vient du Grèc ὀστέον, *os*, & de κόλλα, *colle*.

OSTÉOCOPE. ſ. m. Douleur aiguë & profonde, dans laquelle il ſemble à ceux qui en ſont attaquez, qu'on leur rompt & briſe les os. Elle eſt cauſée par une humeur âcre, qui picote la membrane dont les os ſont revêtus. L'*oſtéocope* tourmente particuliérement les ſcorbutiques & les vérolez.

Ce mot vient de ὀστέον, *os*, & de κόπτειν, *rompre*.

OSTÉOLOGIE. ſ. f. Partie de l'Anatomie qui enſeigne à connoître la nature des os du corps humain, leur figure, leur diſpoſition & leurs ligamens. On imprima une *Oſtéologie* nouvelle chez d'Houri en 1690. Il y a auſſi une *Oſtéologie* nouvelle en Anglois par Clopton Havèrs.

Du mot Grèc ὀστέον, *os*, & λόγος, *diſcours*, on a fait *Oſtéologie*, Traité des *os*.

ÔSTER. v. act. Tranſporter une chôſe d'un lieu à un autre. *Oter.* cet enfant de la voie des carroſſes. *Auferre.* Faites *ôter* ces platras qui encombrent les paſſages. Un Garde eſt venu qui l'a fait *ôter* de la place où il étoit. *Oter*-vous de devant mes yeux, je ne vous puis ſouffrir.

Ce mot vient du Latin corrompu *hoſtare*, qui a été fait de *haurire*. MÉNAGE.

ÔSTER, ſignifie auſſi, Souſtraire, retrancher, diminuer. *Subtrahere, reſecare, minuere.* La ſeconde régle d'Arithmétique enſeigne à *ôter* un petit nombre d'un plus grand. Il faut *ôter* trois doigts des côtez de cette table, pour la rendre quarrée. Il faut *ôter*, retrancher ces gros chênes, qui offuſquent ce taillis. Il faut *ôter* du bois, quand le feu eſt trop grand. Je m'apèrçois qu'on a bien *ôté* de mon blé, de mon argent. Chaque jour *ôte* quelque chôſe de notre vie. Cette montagne *ôte* la vûë de ce château.

ÔSTER, ſignifie encore, Arracher, enlever ou par violence, ou par des remédes. *Eradicare, vi auferre, extollere, reſecare.* On lui a *ôté* tout ſon bien. On lui a *ôté* juſqu'à ſa chemiſe. On lui a *ôté* la tête de deſſus les épaules, il a été décapité. *Capite plexus eſt.* On lui a *ôté* une louppe de la tête, une taye de deſſus l'œil, *ôté* les bourgeons du viſage. Ce remède lui a *ôté* ſa migraine, ſon mal de cœur.

ÔSTER, ſe dit figurément en chôſes morales. Si vous lui *ôtez* l'honneur, vous lui *ôtez* la vie. *Si eum dignitatis gradu dimoveas, e vivis eum extollis.* Si vous lui *ôtez* ſa femme, vous lui *ôtez*

toute ſa conſolation. On ne lui ſçauroit *ôter* cette opinion de l'eſprit ; *ôter* cet affront de ſa mémoire. Une violente paſſion d'Amour *ôte* la libèrté, *ôte* le repos, le jugement. Ce procédé *ôtera* à la Sorbonne l'autorité qui lui eſt néceſſaire. Pasc. Pour punir le ſerpent de ſa malice, Dieu lui *ôta* l'uſage de la parole. Arn. *Otez* l'Amour de la vie, vous en *ôtez* les plaiſirs. Mol. Que vous m'avez fait de plaiſir de m'*ôter* ma colère ; je ne ſçavois qu'en faire ; je ne ſuis point née pour gronder. Let. Port.

Ôter le chapeau à quelqu'un, c'eſt le ſaluer avec civilité, ſe découvrir pour lui faire honneur. *Caput adaperire.* Il faut *ôter* ſon chapeau dans l'Égliſe, chez le Roi, à la rencontre des amis, ou des ſupérieurs.

On dit proverbialement, *Otez* cela de vos papiers ; pour dire, N'ayez pas cette opinion, ne croyez pas que cela vous ſoit dû. *Dele, oblitera.*

Ôté, ée. part. & adj. *Ablatus, ademptus, detractus.*

Ôté. adv. Excepté, hormis. *Praeter.* Je ferai tout pour vous ; *ôté* ce qui touche mon honneur & ma conſcience. *Oté* deux ou trois de cette compagnie, tous les autres ſont des ignorans.

Elle eſt charmante, elle eſt accorte,
Et tout ce que la Belle porte
Lui ſied bien, ôté ſon mari. Main.

OSTEREILE. Voyez OUTARDE.

OSTERICHE. Vieux ſ. f. Autriche. Borel.

OSTÈRLAND. Voyez ALTEMBOURG, Duché. T. I.

OSTÈRLIN. C'eſt le nom que les Négocians des villes Anſéatiques prirent, quand ils ſe furent confédérez vèrs la fin du XIIe ſiécle, d'où leur vint leur nom d'Anſéatiques, du vieux mot Tudeſque *anſa*, confédération, ſelon la remarque de M. De Leibnitz. Pour *Oſtèrlin* il ſignifie Oriental ; *Oſt*, l'orient en Tudeſque, d'où nous vient le mot d'*Eſt* pour ſignifier la même chôſe.

OSTÈRMONET. Vieux ſ. m. Avril. Borel. *Aprilis.*

OSTÈRWIEG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe Saxe. *Oſtervicum.* Elle eſt dans la Principauté d'Halbèrſtat, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant, & ſur la rivière d'Olſe. *Oſtèrwieg* eſt défenduë par un bon château. Elle portoit autrefois le nom de Selingſtat. Charlemagne y fonda l'Évêché, qui fut enſuite transféré à Halbèrſtat. Maty.

OSTEVENT. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *Auvent. Umbraculum.* C'eſt un aſſemblage de cinq ou ſix rangs de planches, qu'on met au deſſus des boutiques, pour les garantir du vent, du ſoleil & de la pluie. La Police a réformé, rétréci les *auvents*. On ne peut mettre un *auvent* ſans la pèrmiſſion du Voyer.

OSTEX, & OSTEL. Vieux ſ. m. Maiſon, logis. *Domus, ades.* Il avoit au plur. *Oſteux.*

OSTFALE, ou OSTFALIEN. Nom d'un peuple ancien de la Saxe. *Oſtfalus.* Les *Oſtfales* habitoient à l'orient comme les Weſtphales à l'occident, & cette ſituation a fait donner à ces deux peuples de la nation Saxone, les noms d'*Oſtfales* & de Weſtphales.

Ce nom vient d'*Oſt* qui veut dire en Saxon *Orient*, & de *vale* qui ſignifie dans la même langue un *poulain* : ceux qui aportent cette étymologie prétendent que le grand nombre de chevaux qu'on nourrit en Saxe, a fait donner autrefois aux peuples de ce pays les noms qu'ils eurent. D'autres dérivent ce nom d'*oſt*, & de *walten*, qui ſignifie changer de pays ; ainſi les noms d'*Oſtphale*, & de Weſtphale ſignifient des peuples venus d'ailleurs, dont les prémiers s'établirent à l'orient des autres qui étoient à l'occident.

OSTIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Italie, ſituée à l'embouchure du Tibre, à quatre lieuës de Rome. *Oſtia Tiberina.* Elle fut fondée par Ancus Martius, quatrième Roi de Rome, détruite par les Sarrazins, & demeurée déſerte, parceque l'air y eſt fort mauvais. Elle a un Évêché, dont le Doyen des Cardinaux eſt toûjours revêtu. Il y a une nouvelle *Oſtie* vis-à-vis de l'ancienne, mais on n'y voit qu'un monceau de huit ou dix maiſons. Misson.

OSTIÈRE. Vieux mot qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Gueux de l'*oſtiere*, mendiant de porte en porte, *Ganeo oſtiarius.*

OSTIEX. Vieux mot qui ſignifie *maiſon.* De Beaumanoir ſe ſèrt de ce mot. *Domus, hoſpitium.* C'eſt la même chôſe qu'*Oſtex*, qui eſt ci-deſſus.

OSTIGLIA. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg, mais ancien. *Oſtilia.* Il eſt dans le Mantouan, en Lombardie, ſur le bord ſeptentrional du Pô, vis-à-vis du bourg de Rever, & à dix lieuës au-deſſus de Ferrare. Maty.

OSTILLE. ſ. f. Nom propre d'un lieu qu'on nomme communément du patron de la parroiſſe, S. Mars d'*Oſtille. Oſtilliacum, Uſtilliacum.* Il eſt dans le Maine entre Mayet & Bleve. Oderic. Vital. L. X. *Hiſt.* Valois, *Not. Gall. p.* 313.

OSTINATI. *Gli Oſtinati*, C'eſt-à-dire, *Les Obſtinez.* C'eſt le nom d'une Academie établie à Vitèrbe, ville d'Italie. *Pertinaces, Obſtinati.*

OSTINATION. Voyez OBSTINATION.

OSTINÉ, ée. Voyez OBSTINÉ.

OSTIOUG. Voyez OUSTIOUG.

OSTISE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Ce mot veut dire *fouage ; tenement.* Droit d'*oiſiſes* eſt, en quelques endroits, un droit d'une geline par an qu'un ſujet paye à ſon Seigneur pour le fouage & tenement. *Jus hoſpitii, jus habitationis.* En ce ſens on diſoit au pluriel *oſtizes* & *hoſtizes.* Voyez la Coutume de Blois.

Ce mot vient de *hoſtizia* ; c'eſt-à dire, Maiſon : d'où vient Hoſtel, & Ouſtal en Languedoc. Borel.

OSTMAN. ſ. m. Nom de peuple. *Oſtmanni.* Le nom d'*Oſtmans* fut donné autrefois aux Norvégiens, & aux Danois par les Anglois.

Ce nom dans les langues ſeptentrionales, veut dire *homme de l'Eſt*, ou *de l'Orient*, & en effet les Norvégiens & les Danois, ſont plus à l'orient que les Anglois & les Écoſſois.

OSTOIR. Vieux ſ. m. Autour. Oiſeau. Borel.

Puis vient l'oſtoir après, qui mange l'oiſillon,
R. de Guyot de Nanteuil.

OSTOYER. Vieux v. n. Camper. Borel. *Habere alicubi caſtra.* Il étoit fait de *oſt*, armée.

OSTRACINE. ſ. f. *Oſtracine.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Alèxandrie, & ſituée dans l'Égypte, ſur la cote de la mèr Méditèrranée, à dix-huit lieuës de Damiéte. Elle eſt réduite en un village nommé Oſtracioni. Maty.

OSTRACISME. ſ. m. Sorte de jugement populaire à Athènes. Sentence de banniſſement politique qui ſe faiſoit chez les Grècs, des pèrſonnes dont la trop grande puiſſance étoit ſuſpecte au peuple, ou dont le mérite, & le crédit donnoient de l'ombrage, dans la crainte qu'ils n'attentaſſent à la libèrté publique, ou que leur pouvoir ne dégénérât en tyrannie. *Oſtraciſmus.* C'étoit pour ſoulager l'envie, & la jalouſie de ceux qui étoient inférieurs en autorité, ou en mérite. Ce banniſſement étoit honorable, & n'étoit pas infamant ; parceque ce n'étoit pas la peine d'un crime. Il durоit dix ans ; & cependant le banni ne laiſſoit pas de jouir de ſes biens. Il étoit nommé *oſtraciſme*, parceque le peuple donnoit ſon ſuffrage, en écrivant ſur des coquilles, le nom de celui qu'il vouloit ainſi bannir. Ariſtote fut banni, parcequ'il avoit le renom d'être trop juſte. Plutarque. L'*oſtraciſme* étoit nul, s'il n'y avoit 6000 citoyens dans l'aſſemblée du peuple.

Ce mot vient d'*ὀστρακισμὸς*, qui ſignifie en Grèc la chôſe qui vient d'être expliquée,

Il vient d'*ὄστρακον*, *coquille*, parceque châque citoyen écrivoit ſon ſentiment ſur une *coquille*, qu'il jettoit dans l'urne.

OSTRACITE. ſ. f. Sorte de pièrre crouteuſe, rougeâtre, faite en forme d'écaille d'huître, & qui ſe peut diviſer en lames. On en trouve en pluſieurs lieux d'Allemagne.

Ce mot vient du Grèc *ὄστρακον*, *coquille.*

Ostracite, ſe dit auſſi d'une eſpéce de cadmie qu'on trouve au bas des fourneaux où l'on purifie le cuivre : elle eſt peſante, & ſemblable à l'écaille d'une huître, d'où vient qu'on lui a donné ce nom, *ὀστράκινον*, en Latin *ouix*, *corneola.* L'*oſtracite* eſt détèrſive & aſtringente ; on en mêle dans des onguens.

OSTRELIN. ſ. m. Tèrme de Marine. *Auſtrinus.* C'eſt un mot qui vient de l'Anglois, qui ſignifie, Oriental à l'Angletèrre, & qui ſe dit principalement des villes confédérées d'Allemagne, dont la capitale eſt Lubec. Fournier, Aubin *& autres.* Le Comptoir d'Anvèrs s'appelle l'Hotel des *Oſtrelins.* On écrit auſſi Ostèrlin. Voyez ce mot.

OSTREVANT. ſ. m. ou l'Iſle de S. Amand. *Auſterbantum, Auſterbatium, Auſtrebatium, Auſtrebantenſis, Auſtrebatenſis pagus, inſula S. Amandi.* Ce pays étoit autrefois une partie du Comté de Valenciennes. Il eſt maintenant du Hainaut. Il eſt aux confins de la Flandre & de l'Artois, & renfèrmé entre l'Eſcaut, la Scarpe & la Sanze. Bouchain & S. Amand en ſont les lieux principaux. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 67. *&* 349.

OSTRO. ſ. m. Nom qu'on donne au vent de midi ſur la mèr Méditèrranée. *Notus.*

OSTROG. ſ. m. Nom propre d'une ville forte, avec une bonne citadelle, & titre de Duché. *Oſtrogium.* Elle eſt dans la Haute Volhynie, en Pologne, ſur la rivière d'Horin, environ à vingt lieuës de Luſuc, vèrs le levant. Maty.

OSTROGOT, ote. ſ. m. & fém. Nom de peuple qui ſignifie Goth oriental. Voyez au mot Goth. *Oſtrogothus, a. Gothus orientalis.*

talis. Les *Oſtrogots* ſont les Goths orientaux. Car *Oſt* en langue Tudeſque ſignifie l'Orient ; on trouve auſſi Auſtrogots, comme Autriche ; mais aujourd'hui il faut écrire *Oſtrogot.* Voyez Oſtrogothie.

Ce mot a paſſé dans la Langue en cette phraſe proverbiale. Vous me prenez pour un *Oſtrogot* ; c'eſt-à-dire, pour un Barbare, un ignorant qui vient d'un pays fort éloigné. On dit encore de celui qui parle, qui écrit mal ; Il parle, il écrit comme un *Oſtrogot.*

OSTROGOTHIE, ou OSTROGOTHLANDE. ſ. f. C'eſt-à-dire, le pays des Goths orientaux. *Oſtrogothia, Gothia Orientalis*, province de la Gothie, une des grandes parties du Royaume de Suéde. L'*Oſtrogothie* eſt bornée au couchant par le lac Wétèr, qui la ſépare de la Weſtrogothie. Elle a la Sudèrmanie au nord, la Smalande au midi, & la mèr Baltique au levant. Sa longueur du couchant au levant eſt de vingt-trois lieuës, ſa largeur eſt auſſi grande vèrs le couchant, mais beaucoup moindre vèrs le levant. Ses lieux principaux ſont Lincoping, Norxoping, Sundèrxoping, Northolms & Stégébourg. Au reſte on comprend quelquefois ſous l'*Oſtrogothie*, la Smalande, avec les iſles de Gothland & d'Ocland. MATY.

OSTROVICE. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un bon fort. *Oſtrovica.* Il eſt dans la Morlaquie ſur la rivière d'Unna, à ſix lieuës de Segna, vèrs le levant. Les Vénitiens ont autrefois ruiné ce lieu ; mais l'an 1683. ils ont trouvé à propos de le réparer, & d'y mettre une garniſon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Arauſona*, ou *Arauſa*, petite ville de l'Illyrie. MATY.

OSTRU. ſ. f. Nom propre de femme. *Auſtrudis.* C'eſt ainſi qu'on appelle en quelques endroits la Sainte qu'on nomme en d'autres *Audru.* Sainte *Oſtru* fut choiſie l'an 654. par les ſuffrages de toutes les Religieuſes du monaſtère de Laon, qui étoient plus de trois cens pour être leur Abbeſſe, après la mort de ſa mère qui l'étoit. Voyez AUDRU.

OSTRUCE. Vieux ſ. f. Autruche. BOREL.

OSTUNI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, & bien peuplée. *Oſtunium.* Elle eſt dans la tèrre d'Otrante, province du Royaume de Naples, près de la tèrre de Bary, & du golfe de Veniſe, à cinq lieuës de Brindes, dont elle eſt ſuffragante. Le tèrroir d'*Oſtuni* eſt fort bien cultivé, & il eſt tout chargé d'oliviers & d'amandiers. MATY.

O S Z.

OSZUR GHÉTI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Georgie, en Aſie. *Oszurietum.* Elle eſt capitale du Royaume de Guriel, & la réſidence du Prince de ce nom.

O T A.

OTACOUSTIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des inſtrumens qui aident, ou pèrfectionnent le ſens de l'ouie. *Otacuſticus, a.* On dit auſſi Acouſtique. Voyez ce mot.

Ce mot vient de Ὦς, ὠτὸς, *l'oreille*, & ἀκούω, *j'entens.*

OTALGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſignifie douleur d'oreille. L'*otalgie* eſt cauſée par une ſéroſité âcre qui picote la membrane dont le conduit de l'oreille eſt tapiſſé : elle vient auſſi d'une plaie, ou d'un ulcère de cette partie, ou de quelque autre choſe éxtèrne & mordicante qui y eſt entrée.

Ce mot eſt fait de deux mots Grècs, Ὦς, ὠτὸς, *oreille*, & ἄλγος, *douleur.*

O T E.

OTEL. adv. Vieux mot qui ſignifie *autant, pareillement.* On le trouve dans quelques Coutumes. *Tantundem, pariter.*

OTEILLE. ſ. f. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit de cèrtaines figures dont on charge l'Écu, qui ont apparence ou de fèrs de lance, ou d'amandes pelées, qui ſont aſſez larges par le dèrrière. *Haſtula.* On ne les voit guère que dans les Armes de Cominges. Ceux qui croyent que ce ſont des fers de lance, comme le P. Monet, dérivent ce mot de *haſtula*, ou *haſtile.* Les autres prétendent que des amandes pelées, en vieux François, s'apelloient *otelles.* Ce mot ſignifioit auſſi chez les Anciens, le *pignon*, le comble, ou le faîte d'un bâtiment, ou d'un tabèrnacle. *Apex, culmen, cacumen, vertex.*

OTEN. ſ. m. Nom propre du Dieu de la guèrre parmi les Goths. HUET, *Orig. de Caen, C. 21. Otenus*, ou *Oten, is.* Son nom eſt *Otbin*, & *Odin*, plutôt qu'*Oten.* Voyez OTHIN.

OTENCHYTES. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Sorte d'inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſèrvent, pour jetter ou infuſer quelque choſe dans les oreilles.

Ce mot eſt Grèc, il vient de Ὦς *oreille*, & de ἰσχέω, *verſer, répandre.*

OTEVOIE. ſ. m. Nom d'un Officier qu'avoient autrefois les Rois d'Angletèrre. Dans les titres de la maiſon de la Roche des Aubiers en Anjou, il eſt parlé de *Monſour Lanceiot Huraut Grant* Otevoie *du Roy d'Angleterre.*

OTEX. Vieux ſ. f. Hoteſſe. *Perceval.* BOREL.

O T H.

OTH, ou OUT. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom que les Turcs orientaux donnent au quatrième cycle de leur Calendrier, que les Cathaïns appellent *Tchiou*, qui ſignifie le même qu'en Pèrſan *Ghiav*, un bœuf. D'HERBELOT.

OTHAN. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens peuples du nord. *Othan.* Quelques-uns demandent ſi ce n'eſt point Wodan, ou la Déeſſe Eoſtre dont parle Béde, *De Rat. Temp. C.* 13. que d'autres appellent Oſtar, & qu'ils prétendent être l'Aſtarte de Syrie. Vaines conjectures. *Othan* eſt la même choſe qu'Othin. Voyez ce mot.

OTHANA, OTANA. ſ. f. *Othana.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, ſituée dans la partie ſeptentrionale de l'iſle de Sardaigne. Elle eſt ruinée, & il ne reſte plus parmi ſes maſures qu'une Égliſe qui porte ſon nom. Son Évêché a été transféré à Algiéri. MATY.

OTHENON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Othino.* Le B. *Othenon* étoit Prémontré, Abbé de Monchrot en Souabe. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 37. & 48.

OTHIN, ou ODIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens peuples du nord. *Othinus, Odinus*, dans l'hiſtoire de S. Gutbèrt, *Othan.* Car c'eſt le même, puiſqu'il eſt joint avec Thor. Brynolfus Svenonius diſtingue deux ou trois *Othins.* Le prémiér étoit d'Aſie plus ancien que le Thord'Aſie, celui-là eſt ſurnommé l'ancien ; & une vieille Généalogie, qui ſe garde dans l'Égliſe cathédrale de Schalholt, capitale d'Iſlande, le fait déſcendre des Rois de Troye, & du Saturne de Créte. Il croit que celui là n'a jamais paſſé en Europe. Le ſecond eſt l'*Othin* d'Upſal, qui a été honoré comme un Dieu dans la Suéde, & tout le ſeptentrion, excepté la Norvége, qui bien qu'elle l'honorât auſſi, mettoit pourtant Thor au deſſus de lui. Enſuite on attribua à ce dèrniér tout ce qui convenoit au prémiér, & l'on n'en fit qu'un des deux. Le troiſiéme eſt celui que le Grammairien Saxon appelle *Mithodinus. Mid Odin*, c'eſt-à-dire, *Odin*, mitoyen. Enfin Svenonius conjecture que celui-ci s'étant retiré en Fionie, comme dit *Saxo Grammaticus*, ce pourroit bien être de lui que viendroit, chez eux, le nom d'Othonie leur capitale, *Othonia.* Voyez les Notes de Stephanius, ſur Saxon le Grammairien, p. 49. & 50. Ce Grammairien dit que ce fut un inſigne Magicien qu'*Othin*, que les Rois du nord lui envoyèrent à Byzance ſa ſtatuë toute couvèrte d'or, & ornée de précieux bracelèts, & qu'il la fit parler. Sa femme ſe nommoit Frigga. Deshonoré par cette infame Princeſſe, il ſe retira, & un cèrtain Mithothin entreprit de ſe faire Dieu à ſa place. *Othin* revint après dix ans d'éxil, & obligea tous ceux qui, pendant ſon abſence, avoient uſurpé la Divinité, à la dépoſer. *Othin* n'avoit qu'un œuil, & il s'apparoiſſoit toujours ſous la forme d'un vieillard. C'eſt lui qui apprit dans le nord l'art de ranger une armée en bataille ; il préſidoit à la Guèrre, comme Mars dans l'opinion des Grècs & des Romains ; & on lui ſacrifioit les priſonniers que l'on faiſoit dans les combats. Ce fut par leurs preſtiges & leur magie, que Thor & *Othin* s'attirèrent les honneurs divins. Thor étoit fils d'*Othin*, d'où *Saxo Grammaticus* conclut que Thor n'eſt point Jupitèr, & ni *Othin* Mèrcure. Le mécredi portoit le nom d'*Othin*, & le jeudi celui de Thor. L'Edda, ou Livre de Poëſie très-ancien, qu'on attribue à Suorron Sturlæſonius, & d'aûtres à Semunde ſurnommé Frode, ou le Sage, fait déſcendre *Othin* de la Sybille du nord appellé Sif, dont il étoit la vingt-uniéme génération. Il ſe nommoit *Voden*, d'où enſuite l'on a fait *Oden*, & *Othin*, *Otin.* Il étoit très-éloquent & très-bien fait ; lui & ſa femme Frig étoient de grands Devins, ce qui leur attira bien de la conſidération, & les rendit les plus fameux Rois de tout le ſeptentrion. Il pouſſa ſes conquêtes juſqu'en Saxe, en Weſtphalie & en Franconie, dont il partagea les Gouvèrnemens entre trois fils qu'il avoit. En s'en retournant il prit le Jutland, & ſe rendit maître, par force, ou par traitez, de préſque tous les Royaumes du nord. Voyez *Saxo Grammaticus, L. I. & L. VI. hiſt. Dan.* & les Notes de Stéphanius, p. 49. & ſuiv. & p. 135. & ſuiv. où l'on trouvera beaucoup d'autres choſes ſur *Othin.*

OTHMAR. Voyez OMAR.

OTHOMAN, ou OTTOMAN. ſ. m. Nom propre d'homme fils d'Orthogules, déſcendu des Chèfs de la nation Turque, qui dès l'an 1042. de ſujets qu'ils étoient des Pèrſes, s'en rendirent les maîtres, & fondèrent dans l'Aſie divèrſes Principautez. Toutes ſe trouvèrent éteintes vèrs la fin du XIIIe ſiécle, à la réſèrve de celle d'Orthogules, à laquelle, ce qui reſtoit des aûtres ſe réunit. *Othoman* ſe rendit maître de l'Égypte & de la

Bithynie. C'eſt *Ottoman* qui inſtitua les Janiſſaires ou ſoldats de ſa garde.

OTHOMAN, ou OTTOMAN, ANE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Turc. *Othomanus, a.* Les Empereurs des Turcs ont été d'abord nommez *Othomans* d'*Otthoman*, ou Oſman qui fut prémier Empereur des Turcs, quoiqu'il ne fût que fils d'un payſan nommé Otthogule; & dont tous les Empereurs des Turcs déſcendent juſqu'ici. Enſuite nous avons donné ce nom à toute la Nation. Il eſt plus beau, plus élégant & plus propre du ſtile élevé que celui de Turc. Nous diſons Les *Othomans*, Les Princes *Othomans*, Une Princeſſe *Othomane*. L'armée *Ottomane*, les troupes *Othomanes*. Les fiérs *Othomans*. Les peuples de la Gréce ſont plûtôt éſclaves, que ſujets de l'*Ottoman*. DU LOIR, *p.* 36.

Songe, que du récit, Oſmin, que tu vas faire,
Dépendent les deſtins de l'Empire Ottoman.
Qu'as-tu vû dans l'armée, & que fait le Sultan? RACINE.

Mais malgré ſes ſoupçons le cruel Amurat,
Avant qu'un fils naiſſant eût raſſuré l'Etat,
N'oſoit ſacrifier ce frére à ſa vengeance,
Ni du ſang Ottoman *proſcrire l'eſpérance.* ID.

De l'honneur Ottoman *ſes ſucceſſeurs jaloux,*
Ont daigné rarement prendre le nom d'époux. ID.

Nul n'éleva ſi haut la grandeur Ottomane. ID.

Rhodes, des Ottomans *ce redoutable écueil.* ID.

Le ſang des Ottomans,
Ne doit point en eſclave obéir aux ſermens. ID.

OTHONNA. ſ. f. Plante dont parle Dioſcoride, & qui ſelon quelques Botaniſtes eſt une éſpéce d'œillet d'Inde, qu'on appelle *Tagetes maximus, rectus, flore pleno multiplicato.* J. BAUH. Voyez OEILLET D'INDE.

O T I.

OTIN, ou ODIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Danois. *Otinus, Odinus.* Les principaux Dieux des anciens Danois étoient *Otin*, Tor & Freyus. C'étoient de grands hommes qu'on avoit mis au nombre des Dieux, comme Suorro Sturlaſonius l'a prouvé. Voyez Bartholin, *Antiquit. Danica.* On écrit plus communément OTHIN. Voyez ce mot.

O T L.

OTLINGEN. Voyez ETLINGEN.

OTLINGUE. ſ. f. *Otlingua.* C'eſt un nom qu'on a donné autrefois à la Saxe.

OTLINGE, ou OTLINGUE. ſ. & adj. *Otlingus.* C'eſt un nom qu'on donnoit autrefois aux Saxons.

O T M.

OTMAGIUCHI. Voyez LATI.

OTMARS, OTMARSSEN. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Otmarſia.* Il eſt dans la Haute Alſace, près du Rhin, à deux ou trois lieuës de Nevvenbourg, vèrs le couchant. On croit que ce village eſt un ancien lieu des Triboces, nommé *Stabula, ad ſtabula.* MATY.

O T O.

OTOQUÉ. ſ. m. Nom d'une iſle de la mer du ſud ſur la côte occidentale de l'iſthme de Panama. *Otoque.* Elle eſt à quatre lieuës de l'iſle de Tavoga. Elle eſt aſſez grande.

OTOURAK. ſ. m. Tèrme de Relations. Morte-paye. Nom que l'on donne dans les troupes Ottomanes aux ſoldats que l'on paye ſans qu'ils aillent ſervir en campagne. L'Aga des Janiſſaires a ſous ſa charge quarante mille Janiſſaires, dont il y en a environ huit mille réſidans dans Conſtantinople, tant morte-payes, qu'ils appellent, *Otourak*, qui ſignifie proprement *aſſis*, c'eſt-à-dire, gens de repos, qu'autres. DULOIR. *p.* 97.

O T R.

OTRANTE. ſ. m. Nom propre d'une ville qui a donné ſon nom à la tèrre d'*Otrante*, une des provinces du Royaume de Naples. *Hydruntum, Hydrus.* Elle eſt ſituée ſur la côte orientale, à ſix ou ſept lieuës de Leccie, & elle a un bon port, d'où le paſſage en Gréce eſt le plus court & le plus commode. Elle fut priſe & pillée par Mahomet II. l'an 1480. Mais elle s'eſt rétablie. Elle eſt fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & c'eſt le ſiége d'un Archevêque. MATY. En 969. Polyeucte Patriarche de Conſtantinople érigea *Otrante* en Archevêché, à l'inſtance de l'Empereur Nicéphore. C'étoit un attentat contre l'autorité du Pape; cette partie méridionale de l'Italie, comme a remarqué M. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 56. n'ayant point eu juſques-là d'autre métropole que Rome.

La tèrre d'OTRANTE. *Provincia Hydruntina, Hydruntinum territorium.* C'eſt une partie de la Pouille, & une des douze provinces du Royaume de Naples. C'eſt une grande préſqu'iſle, qui eſt bornée au couchant par la tèrre de Bary, & par la Capitanate, baignée au nord par le golfe de Veniſe, au midi par celui de Tarente, & au levant par la mèr Ionienne. Cette province peut avoir trente-deux lieuës du couchant au levant, & neuf dans ſa plus grande largeur du nord au ſud. C'eſt un pays plein de montagnes, & aſſez ſec; il produit pourtant quantité d'olives, de figues & du vin. On y voit une éſpéce d'araignées qu'on nomme des Tarentules, dont la morſure eſt fort venimeuſe, & ne ſe guérit, dit-on, qu'en danſant au ſon des inſtrumens de muſique. Il y a auſſi de ces ſerpens amphibies, que les Grecs appelloient Chèrſydres. Enfin ce pays eſt ſouvent déſolé par les ſauterelles; mais on aſſure que la Providence y fait naître une éſpéce d'oiſeaux qui font la guérre à ces inſectes, & qui les mangent. Ce pays a plus à craindre encore des Corſaires Turcs, qui y font ſouvent des déſcentes, pillent la campagne, & emmenent en éſclavage tous les habitans qu'ils peuvent attraper. Auſſi a-t-on conſtruit tout le long de ſes côtes un nombre incroyable de Tours, où l'on tient du canon & du monde pour s'oppoſer à ces ennemis. Toutes ces incommoditez n'empêchent pas que la tèrre d'*Otrante* n'ait un aſſez grand nombre de villes. *Otrante*, Brindes & Tarente Archiépiſcopales, Leccie Épiſcopale, & capitale, à la place d'*Otrante*, qui l'étoit autrefois; Caſtro, Gallipoli, Mutera, Mutolu, auxquelles on peut ajoûter S. Maria di Leuca, Aleſſano, Ugento, Nardo, Oſtuni & Caſtellaneta, qui ſont toutes Épiſcopales. MATY.

Le cap d'OTRANTE. *Hydrus promontorium.* Ce cap eſt près de la ville d'*Otrante*, du coté du nord, une ligne tirée de ce cap, juſqu'aux côtes de l'Épire, au travèrs de la bouche du golfe de Veniſe, fait la ſéparation de ce golfe d'avec la mèr Ionienne. MATY.

OTRER. Vieux vèrbe actif. Octroyer. *Donare, concedere.*

OTRICOLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Etat de l'Égliſe en Italie. *Otriculum, Otriculum novum.* Elle eſt dans le Duché de Spolète, entre Narni & Citta-Caſtellana. *Otricoli* eſt ſur une petite montagne, à demi-lieuë du Tibre, ou eſt ſitué le village nommé Civita d'Ocria, qui eſt proprement l'ancienne ville Épiſcopale, que l'on appelloit *Otriculum, Otriculum, Otriculi* & *Utriculum.* MATY.

O T T.

OTTE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne forêt, & du lieu où cette forêt étoit. *Utta.* La forêt d'*Otte* étoit entre Sens & Troye. Le pays porte encore ce nom: car on dit Seant en *Otte*, Aix en *Otte*. Le pays d'*Otte* s'étendoit pourtant plus que la forêt, qui lui donnoit ſon nom. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 625. & 626.

OTTENWALD. Voyez ODENWALDT.

OTTESUND. ſ. m. Nom d'un détroit du golfe d'Alborg, en Jutlande. *Othonis fretum.* Ce détroit eſt aux confins des Diocéſes d'Alborg & de Rypen, un peu au levant de la ville de Lemvig. Il a pris ſon nom de l'Empereur Othon, qui s'avança dans le Jutland juſqu'à ce détroit. MATY.

OTTING. Voyez OETING.

OTTOSCHATZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Morlaquie, ſitué à quatre lieuës de Segna, vèrs l'orient. *Ottoſchatum.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Ancia*, petite ville de la Liburnie, que d'autres placent à Bregna, village voiſin. MATY.

OTTUPLE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Meſure à quatre tems, qu'on marque ordinairement par un C, quelquefois par $\frac{8}{11}$ & ſouvent par un C barré, quand les quatre tems ſont fort vites. *Octupla.* Ce mot vient de l'Italien *Ottupla*, qui eſt la même choſe qu'*octuple*.

O U.

OU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Uſus.* Saint *Ou*, Martyr. Il y a près de Méry, à quatre lieuës d'Arcies, au Diocéſe de Troye en Champagne, un village de ſon nom, ou il eſt honoré comme Martyr. CHASTEL. *Martyrol. T. I. p.* 374. & 379.

OU, ſans accent. Conjonction diſjonctive, & alternative. *Aut, ſeu, ſive, vel.* Il faut faire l'un *ou* l'autre, ſortir, *ou* demeurer; dire oui *ou* non; payer *ou* agréer, &c. Vaugelas a fait quelques remarques ſur l'uſage de ce mot: il prétend qu'il faut dire, par éxemple, *ou* la douceur, *ou* la force le fera, & non pas le fera, à cauſe que la diſjonctive *ou* ne ſe trouve que deux fois. Mais lorſqu'elle ſe trouve plus de deux fois, il croit qu'on peut mettre le vèrbe au pluriel ou au ſingulier, comme en cet exemple: Peut-être qu'un jour, *ou* la honte, *ou* l'occaſion, *ou* l'exemple leur donneront, ou leur donnera un meilleur avis. L'on & l'autre

l'autre eſt bon; cependant à cauſe de l'accumulation des chôſes qui préſentent des faces différentes à la fois, il eſt plus élegant de dire *donneront*, que *donnera*. VAUG. REM. Il faut remarquer qu'on met cette conjonction *ou*, même devant le prémier membre d'une énumération, & que quelquefois auſſi on ne la met qu'après le premiér membre & devant le ſecond. Le Comte ſait qu'on peut l'accuſer de part *ou* d'autre, d'avoir *ou* mal entendu, *ou* mal retenu cette réponſe. L'AB. REGN. on pouvoit ſupprimer le mot *ou* qui eſt devant les mots *mal entendu*; mais c'eût été une faute de dire, *ou* de part *ou* d'autre, parceque l'uſage veut qu'on diſe, de part *ou* d'autre.

Où, avec un accent grave, qui ne marque point une prononciation différente de celle, ou du nom, ou de la prépoſition, dont nous avons parlé dans les deux articles précédens, mais qui ſert ſeulement à diſtinguer ſa nature, & qui fait faire attention que l'*où* avec accent, n'eſt pas la même chôſe, & n'a pas le même ſens que l'*ou* ſans accent; & qu'il eſt adverbe de lieu. *Où* va ce chemin-là? *Quò ducit illud iter? Où* êtes-vous allé ſi vîte? *Quò tam cito pergis? Où* logez-vous à préſent? Remarquez l'endroit *où* nous en ſommes. Il eſt venu de je ne ſçai *où*; pour dire, il eſt inconnu.

Ce mot vient du Latin *ubi*.

Où, ſe met élégamment pour le pronom relatif *lequel* ou *laquelle*, tant au ſinguliér qu'au pluriel, en y joignant quelque prépoſition. La haine & la flatterie ſont les écueils où la vérité fait naufrage. LA ROCHEF. Pour dire, dans leſquels. Il ſe dit auſſi pour, *à quoi*. Bon Dieu! *où* en ſommes-nous réduits!

OU, Vieille particule qui s'eſt dite au lieu de *au*, qui ſignifie *à le*. *Ou point que*, pour, au point que, lorſque. *Ou quel* pour auquel.

Ou eſt auſſi une vieille prépoſition. Dans. *In. Ou pays*, dans le pays. LOBINEAU.

OU QUE, pour dire, en quelque lieu que, ſe trouve en pluſieurs Auteurs anciens & modernes. *Quòcunque*. Marot a dit:

L'œil & le cœur de tous ceux qui la virent,
Où qu'elle allât, tout le jour la ſuivirent.

Bréboeuf l'a auſſi employé dans ce vèrs: *Où qu'*il porte les yeux, il y porte la mort. Après ces autoritez je ne laiſſe pas de le condamner. MÉN. Il ne vaut pas mieux, quand il s'agit des pèrſonnes. On ne dit point, C'eſt un homme *où* j'ai remarqué beaucoup de vèrtu. CHÉVREAU.

O U A.

OUAGE. ſ. m. Voyez OUAICHE.

OUAHAL, OUALCHRE. &c. Voyez WAHAL, WALCHRE, & ainſi des autres.

OUAI, OUAIS. Sortes d'intèrjections qui marquent de l'admiration, de la ſurpriſe, *Ouai!* cet homme-là fait bien le fièr. *Siccine, ita ſuperbit. Ouais!* Ce Maître d'armes vous tient fort au cœur. MOL.

Ce mot vient du Grèc οὐὶ, ou du Latin *ohe*. HUET.

OUAICHE. ſ. m. Terme de mèr. C'eſt le ſillage, ou la trace du vaiſſeau. *Navis in undis veſtigium*. On dit auſſi *ouage*. On dit, tirer un vaiſſeau en *ouaiche* ou à *ouaiche*, lorſqu'on lui donne le cable, parcequ'il eſt peſant à la voile, ou qu'on le remorgue, étant incommodé. Cela ſe fait de la ſorte. Le vaiſſeau qui remorgue, ou tire en *ouaiche*, attache le bout d'un cable ou d'une hanſière au piéd de ſon grand mats; & faiſant paſſer l'autre bout par un ſabord de l'arrière, il fait porter ce bout à bord du vaiſſeau incommodé, & l'y ayant fait amarrer au piéd du mats de miſaine, il tire & remorgue ce vaiſſeau incommodé. GUILLET. Tirer un vaiſſeau en *ouaiche*, c'eſt le tirer après ſoi, le tirer dans ſon ſillage, le touer, le remorguer. Trainer un pavillon ennemi en *ouaiche*, c'eſt le trainer attaché à l'arrière du vaiſſeau, enſorte qu'il déſcende juſqu'à fleur d'eau. Trainer un pavillon ennemi en *ouaiche*, c'eſt une marque de victoire. Ma conſèrve me voyant déſemparé, & ne me voulant pas abandonner, me donna le cable, & me tira en *ouaiche*. Ces deux pavillons furent tirez à *ouaiche* par leurs ſeconds. GUILLET.

OUAILLE. ſ. f Brebis. *Ovis*. En ce troupeau il y a tant de moutons, & tant d'*ouailles* qu'on a données à chepteil. Il ne ſe dit plus qu'à la campagne.

Nicod dit que ce mot vient de *ovicula*.

OUAILLE, ſe dit figurément & plus au plurier qu'au ſingulier, des hommes qui ſont ſous la conduite ſpirituelle d'un Paſteur. *Oves*. Il ne faut pas qu'un Curé laiſſe pèrdre une ſeule *ouaille* de ſon troupeau. L'Ecriture dit que les *ouailles* connoiſſent la voix du Paſteur; pour dire, qu'elles ſuivent ſes inſtructions. Elle voit la plûpart de ſes *ouailles* pèrduës. PATR. Il réſida à ſon Égliſe, pour y prendre ſoin des *ouailles* que Dieu avoit commiſes à ſa garde. MAUCROIX.

OUAINE. ſ. f. Nom d'une petite rivière de France, qui n'eſt connuë que par la défaite du jeune Clotaire, par les Rois Théodebèrt & Théodoric, l'an 605. ſuivant du Tillet. *Arouanna*, *Aruenna*. Elle paſſe à Dormeille où ſe donna la bataille entre Clotaire & les deux Rois, dont on a parlé; & ſe jette dans le Loin, à Moret en Gaſtinois. Valois, *Not. Gall. p.* 44.

OVAIRE. ſ. m. Eſt une partie des oiſeaux, où ſe forment les œufs. *Ovarium ſamineum*. Les Anatomiſtes modèrnes donnent auſſi des *ouaires* aux femmes. Bartholin a fait un traité de l'*ouaire* des femmes, & il ſoutient qu'il doit être ainſi nommé, & non pas *teſticules*.

OVALAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un trou de l'iſchion, parcequ'il eſt de forme ovale. *Ovatus*. La partie antérieure de l'iſchion fait la circonférence du trou *ovalaire*. DIONIS.

OVALE. ſ. m. & f. L'Académie le fait maſc. Figure enfèrmée par une ſeule ligne courbe, & ronde imparfaitement, dont les diamétres ſont inégaux; elle repréſente un œuf. *Figura ovata*. L'*ovale* commune eſt une figure irrégulière, à cauſe qu'elle eſt moins large par un bout que par l'autre; & en cela elle eſt différente de l'éllipſe, qui eſt l'*ovale* mathématique, régulière; & également large par les deux bouts. Le Vulgaire les confond ordinairement. Les Géométres l'appellent une *fauſſe ellipſe*.

OVALE rallongée eſt celle qui eſt la plus longue; c'eſt auſſi la chèrche rallongée de la coquille d'un eſcalier *ovale*, faite de la ſection oblique d'un cilindre. *Ovale* rampante eſt celle qui eſt biaiſe ou irrégulière par quelque ſujetion, comme il s'en trace pour trouver des arcs rampants dans les murs d'échifre d'un eſcalier. *Ovale* de Jardinier eſt celle qui ſe trace par le moyen d'un cordeau, dont la longueur doit être égale au plus grand diamétre de l'*ovale*, & qui eſt attachée par ſes extrêmitez à deux piquèts auſſi plantez dans le grand diamétre pour former cette *ovale* d'arc.

OVALE. adj. m. & f. Qui eſt de figure curviligne plus longue que large. *Ovatus*. Un tour de viſage *ovale* eſt agréable. Anne de Boulen avoit le viſage *ovale*. MAUC. Képler & Tycho-Brahé ont remarqué que la tèrre ſembloit *ovale*.

En Architecture, l'on appelle *colonne ovale*, celle dont le fût eſt applati, ſon plan étant *ovale*, pour éviter de la ſaillie.

En tèrmes d'Anatomie, on appelle *ovale*, une petite fenêtre qui eſt dans l'oreille intérieure qui ſert au ſentiment de l'ouïe, & qu'on a ainſi appellée à cauſe de ſa figure. Voyez OREILLE.

On dit auſſi adverbialement, en *ovale*; pour dire, tracé à la manière d'une *ovale*. *Figurâ, vel modo ovali deſcriptum*. On peut tourner en *ovale* ſur le tour ordinaire, & en toute autre figure.

OUARA. ſ. m. Nom d'un oiſeau de l'iſle de ſainte Catherine. C'eſt une eſpéce de Pêcheur tout rouge, d une belle couleur. FRÉZIÉR.

OVARISTE. ſ. m. Celui qui tient que la génération de l'homme ſe fait par des œufs. *Qui hominem ex ovo generari putat*. Ce mot ſe trouve dans Dionis, qui apparemment l'a fait.

OUATE. ſ. f. C'eſt, en ſa propre ſignification, une eſpéce de coton qui croit autour de quelque fruit d'Orient: mais en France c'eſt le prémier vêtement, ou la prémière ſoie qui ſe trouve ſur la coque du vèr à ſoie. *Tomentum xylinum, goſſipium*. On la fait bouillir, & quand elle eſt cuite, on en fait la *ouate*, dont on ſe ſert pour mettre dans les doublures des robes de chambre. Remarquez qu'on écrit, & qu'on prononce de la *ouate*, quoique quelques-uns diſent & écrivent de l'*ouate*. L'ACAD.

On apporte à l'inſtant ſes ſomptueux habits,
*Où ſur l'*ouate *molle éclate le tabis.* BOIL.

OUATÈRGAN. ſ. m. Foſſé plein d'eau bourbeuſe, de bouë. *Foſſa lutoſa, paludoſa*. Des chemins bordez d'*ouatergans* à droit & à gauche. DE BUSSI.

OVATION. ſ. f. Tèrme de l'Hiſtoire Romaine, qui ſe dit des petits triomphes accordez à des Capitaines qui avoient vaincu ſans grande effuſion de ſang, ou défait des rebelles, des eſclaves, des pirates, ou autres indignes ennemis de la République Romaine. *Ovatio*. Leur entrée ſe faiſoit à piéd, ou quelquefois à cheval; mais jamais ſur un char; ils portoient des couronnes de myrte, qu'ils appelloient *ovales*, ayant néanmoins à leur ſuite tout le Sénat.

Ce mot vient, ſelon Sèrvius de *ovis*, parceque le Vainqueur immoloit ſeulement une brebis à Jupitèr; au lieu que le vrai Triomphateur lui immoloit un Taureau. D'autres le dérivent des acclamations & cris de joie qui ſe faiſoient pour honorer l'*ovation*. Cette eſpéce de triomphe fut mis en uſage l'an 250. de Rome.

OUAXACA. Voyez GUAXACA. *Tom. III. p.* 399.

O U B.

OUBLÉE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de patiſſerie. *Oblia* dans la baſſe Latinité. Il y aura un Patiſſier à qui l'on fera marché de faire le pain de bouche, les *oublées*, &c. *Statut. ann.* 1316. Jean

de Vèrnon ſera le pain de bouche, les patez & les *oublés*, &c. *Statut. an.* 1317. Voyez OUBLIE.

OUBLI. ſ. m. Manque de ſouvenir, ce qui eſt ſorti de la mémoire. *Oblivio.* Les ingrâts mettent les bienfaits fort aiſément en *oubli.* Selon cette doctrine les péchez qu'on fait dans un entier *oubli* de Dieu, ne pourroient être imputez. PASC. Les hommes établiſſent leur repos à vivre dans l'ignorance, & dans l'*oubli* de leur état. NIC. L'*oubli* de ſoi-même eſt la ſource de l'orgueil. ID. La gloire & la réputation ſe pèrdent enfin dans les abîmes d'un éternel *oubli.* FLÉCH.

Voy comme la Sculpture, à l'envi de l'Hiſtoire,
Enrichit ta vèrtu d'un nouvel ornement,
Et va forcer l'oubli dans ce retranchement. SENECÉ.

Les Poëtes diſent qu'ils ſauvent les noms de l'*oubli*, qu'ils les garantiſſent de l'*oubli.* Ils ont inventé le fleuve Léthé, ou de l'*oubli*, en faveur de la Métempſychoſe.

L'oubli qu'on boit là bas ſur un ſombre rivage. BRÉBEUF.

Les Anciens croyoient qu'en entrant aux Enfèrs on buvoit de l'eau du fleuve Léthé, & qu'elle faiſoit oublier tout le paſſé. L'Antiquité avoit conſacré l'*oubli* à Bacchus, pour faire comprendre qu'on doit oublier tout ce qui ſe dit à table, & dans la libèrté de la joie & du vin : C'étoit un provèrbe des Grecs ; Je hais le convive qui a de la mémoire.

OUBLIAGE. ſ. m. Vieux mot. Tèrme de Coutumes. Voyez OUBLIE.

OUBLIAL. ſ. m. Tèrmes de Coutumes. *Oblia nummorum.* Pour connoître ce que c'eſt que le Droit d'*oublial*, Voyez Droit d'*oublie*, *oblage*, *oublée*, *oubliage*.

OUBLIANCE. ſ. f. Manque de mémoire, de ſouvenir. *Oblivio.* Il commence à vieillir, & n'eſt plus en uſage que dans ces phraſes, Il n'a point fait cela par malice, mais par *oubliance*, par pure *oubliance.*

OUBLIE. ſ. f. Pâtiſſerie ronde, déliée, & cuite entre deux fers. *Cruſtula mellita.* On la fait avec de la pâte delayée. A Paris les *oublies* ſont inſipides. A Lion on les fait comme des cornèts de métier. C'eſt le profit des garçons Pâtiſſiers de crier le ſoir, en hivèr, des *oublies.* Ils appellent une main d'*oublies*, les ſept ou huit qu'ils jettent ſur la table. René Duc de Bar & de Lorraine, qui avoit pris le nom de Roi de Sicile, ayant été pris à la bataille de Thoulongeon, & mené priſonnier au château de Piracon ſur Salins, & y demeurant long-tems, peignit de ſa main, fort richement & proprement, des *oublies* d'or en la chambre où il tenoit priſon ; voulant ſignifier que ſes gens qui ne faiſoient point de diligence de le faire délivrer, l'avoient du tout oublié. *Paradin, L. III. p.* 729. 730.

On appelle quelquefois le pain à chanter une *oublie. Cruſta mellita.* On dit d'un chapeau, d'un rabat dont les bords ſe retrouſſent, & qui ne ſe tiennent pas droits, qu'ils font l'*oublie.*

Droit d'OUBLIE. Tèrme de Coutumes. Droits que les ſujèts & les vaſſaux doivent à leurs Seigneurs en quelques endroits ; il conſiſte en quelques patiſſeries, appellées *oublies*, que les vaſſaux donnent à leurs Seigneurs. *Oblia, obliagia*, dans la baſſe Latinité. Ce droit d'*oublie* a été changé en argent.

Ce mot vient par corruption d'*oblaye*, qui a été fait d'*oblata*, dont les Écrivains des dèmiers tems ſe ſont ſèrvis, pour ſignifier une hoſtie non conſacrée. Voyez les Bollandiſtes, *Acta SS. April. T. I. p.* 312. *not. d.* On l'appelloit autrefois *oblée* & *oblaye*, & les Oublieurs *Oblayeurs.* On les trouve ainſi nommez dans des Arrêts du Parlement fort anciens. Les Latins l'ont appellé *nebula.* D'autres le dérivent du Latin *obelia*, parceque tel ouvrage ne ſe vendoit qu'une *obole.*

OUBLIER v. act. Pèrdre la mémoire de quelque choſe, ne s'en plus ſouvenir, n'y penſer plus. *Obliviſci, non recordari, amittere memoriam.* Il y a mille principes des Sciences, qu'un Docteur eſt bien aiſe d'*oublier.* Une longue abſence fait *oublier* une Maîtreſſe. Les langues *s'oublient*, ſi on ne les cultive. *Lingua neglecta oblivione deletur.* Je n'*oublirai* jamais vos bienfaits. On *oublie* aiſément les malheureux quand on eſt dans la proſpérité. S. ÉVR. Je ne vous ſoupçonnai de m'avoir *oublié*, que quand je ne ſçus plus que me dire pour vous excuſer. B. RAB. *Oubliez*, dans la douceur d'être aimée, le reſte de votre douleur. S. ÉVR. J'*oublie* que je ſois malheureux, quand je ſonge que vous ne m'avez pas *oublié.* VOIT. La qualité de Grand, fait préſqu'*oublier* qu'on eſt homme. NIC. Il y a des femmes qui veulent abſolument qu'on parle d'elles ; & le plus grand des malheurs, à leur avis, eſt d'être *oubliées.* BELL. Je n'aime pas que mes amis me laiſſent la libèrté de les *oublier.* B. RAB. Les emplois & les occupations nous emportent, nous divèrtiſſent en faiſant que nous nous *oublions* nous-mêmes. NIC. Il vaut mieux *oublier* ſa douleur que de la combattre. S. ÉVR. On *oublie* bien les abſens : à plus forte raiſon *oublie*-t-on les morts, qui le ſont pour toujours. ID. J'*oubliai* ma colère, & ne ſçus que pleurer. RAC. En ce ſens on dit, que quand un père *oublie* à faire mention de ſes enfans dans ſon teſtament, cela le rend nul. Il les faut éxhéréder nommément. Ceux qui entrent en Religion doivent *oublier* leurs parens, leurs amis ; pour dire, renoncer à toutes choſes. *Omnibus nuntium remittere.*

OUBLIER, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas préſent à la mémoire : ce qui en eſt échapé ſeulement pour quelques momens ; ce dont on ne ſe ſouvient pas ſur l'heure, quoiqu'on n'en ait pas pèrdu tout-à-fait le ſouvenir. *Non recordari, oblivisci. Oublier* ſes gands, ſon manchon, ſa bourſe, c'eſt les laiſſer quelque part. J'avois *oublié* ce paſſage, mais vous m'en faites ſouvenir. J'*oubliois* de vous dire, de vous écrire, cette circonſtance ; c'eſt un tour d'expreſſion pour revenir à une choſe dont on ne s'étoit pas ſouvenu. J'avois *oublié* à vous dire : c'eſt ce que diſent ceux qui n'ont point d'ordre dans leurs penſées, & de qui le jugement n'aide point à la mémoire, lorſqu'ils font un long récit. Loc. Ne trouvez-vous pas plaiſant ce qu'un homme m'écrivoit : J'*oubliois* à vous dire qu'il y a trois jours que ma femme eſt morte. M. SCUD.

OUBLIER, ſignifie encore, Témoigner qu'on n'a plus de reſſentiment ; feindre qu'on a pèrdu le ſouvenir de quelque choſe. *Fingere ſe non amplius recordari, oblivione delere.* Dans les accommodemens on oblige les parties d'*oublier* le paſſé. Dans une amniſtie le Prince promet d'*oublier* tous les déſordres précédens. Nous prions Dieu tous les jours d'*oublier* nos péchez.

OUBLIER, ſignifie auſſi, Omettre, négliger. *Omittere, negligere.* Il n'a rien *oublié* pour régaler ſon ami, pour lui faire un repas magnifique. Il n'a rien *oublié* pour le pèrſuader. ABLANC. Il n'a rien *oublié* pour faire bien élever ſes enfans. La nature qui avoit été ſi libérale pour Corneille, en des choſes éxtraordinaires, l'avoit comme *oublié* dans les plus communes. S. ÉVR.

OUBLIER, ſignifie encore, Manquer à ce qu'on ſe doit à ſoi, ou à autrui, pèrdre le reſpect, devenir fièr ; ne ſe plus ſouvenir de ce qu'on a été. *Deeſſe ſuo officio, non ſe recipere, eſſe ſui ſortis immemorem.* Cette Dame s'eſt bien *oubliée* de faire une ſi baſſe alliance ; elle a bien *oublié* ce qu'elle étoit. On ne doit jamais s'*oublier* devant ſes Supérieurs. Les gens de fortune s'*oublient* aiſément ; ils deviennent inſolens dans la proſpérité. Les pèrſonnes même qui ont de la probité, s'*oublient* quelquefois dans le malheur, & le dérangement de leurs affaires. BELL. Elles ont *oublié* ce qu'elles doivent à leur ſèxe & à leur profeſſion. PATR. Le méchant s'*oublie* dans la proſpérité. MAUC. On dit à une pèrſonne qui pèrd le reſpect, & qui s'emporte, Vous vous *oubliez.* On dit d'un homme de baſſe naiſſance, élevé à une haute fortune, qui devient fièr & orgueilleux, qu'il s'*oublie.* On dit d'un Auteur qui ne ſe ſoutient pas par tout également, qu'il s'*oublie* quelquefois. Boileau dit de Xénophon & de Platon, que ces Héros de l'Antiquité, s'*oublient* eux-mêmes, juſqu'à laiſſer échaper dans leurs écrits, des choſes baſſes & puériles. Il y a des malheurs où les hommes approuvent qu'on ſoit ſenſible juſqu'à l'excès, & où l'on peut s'*oublier* entièrement avec bienſéance. DISC. D'ÉL. Si les femmes ſe rendoient plus redoutables aux hommes, ils ne s'*oublieroient* pas auprès d'elles comme ils font. BELL.

OUBLIER, avec le pronom pèrſonnel ſignifie auſſi quelquefois, s'égarer, ſe laiſſer tranſporter. *Officii non meminiſſe ; officio deeſſe, efferri ; ſui oblivisci.* L'eſprit, dans ce nectar, heureuſement s'*oublie.* BOIL.

OUBLIER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit de celui qui eſt dans un grand repas, dans une bonne occaſion de profiter, Il eſt bien fou qui s'*oublie*, qui s'abſtient de manger, de s'enrichir. On dit d'un homme attaché à la rechèrche de ſes intérêts, qu'il n'*oublie* rien pour dormir. *Nullum non movet lapidem ut.* On dit auſſi d'un homme avide à voler ou à exiger, qu'il n'*oublie* pas ſes mains, qu'il ne va pas ſans ſes mains. Marot dit de ſon Valèt qui le vola, qu'il n'*oublia* rien, fors à lui dire adieu. On dit auſſi, Qui bien aime, tard *oublie.* On dit qu'une choſe eſt miſe au rang des péchez *oubliez*, quand on la néglige, quand on n'en fait plus de cas, quand on n'en parle plus. On dit auſſi par une formule de quête, N'*oubliez* pas les pauvres malades, l'Hopital général, le ſervice du Saint Sacrement, pour exciter les gens de bien à faire quelque libéralité pour ces choſes.

OUBLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oblitus, oblivione deletus.*

OUBLIETTE. ſ. f. Lieu qu'on dit être en quelques priſons, où l'on met ceux qui ſont condamnez à une priſon perpétuelle, qu'on a tout-à-fait oubliez. *Carcer perpetuus, oblivium perpetuum.* Froiſſart fait mention de ces *oubliettes.* Bonfons dans les Antiquitez de Paris raporte la condamnation de Hugues Aubriot Prévot de Paris, qui fut condamné à être dans l'*oubliette*, au

pain

pain & à l'eau; c'eſt-à-dire, dans une priſon pèrpétuelle. Et dit, *Il fut prêché & mitré publiquement au parvis Noſtre-Dame ; & après ce condamné à être en l'*oubliette *au pain & à l'eau.* Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *oubliette*, la priſon de l'Évêque de Paris, parceque les Clèrcs qui avoient failli, y étoient ſi longtems, qu'on les tenoit pour oubliez.

Il y avoit autrefois en Pèrſe un château que les Grècs appelloient Λήθη, c'étoit ce que nous appellons *oubliette*. Ceux qui étoient enfèrmez dans ce château devoient être tellement oubliez, qu'il étoit défendu, ſur peine de la vie, de prononcer leur nom.

Le peuple dit d'une pèrſonne qu'on a éxécuté ſecretement en priſon, qu'il a paſſé par les *oubliettes* : le Peuple donne encore un aûtre ſens à cette éxpreſſion, & il dit, que paſſer par les *oubliettes*, c'eſt être tourmenté d'une manière éxtraordinaire dans quelque lieu ſoutèrrain d'une priſon, & y être mis à mort par un ſupplice cruel.

OUBLIEUR. ſ. m. (L'Académie dit *Oublieu.*) Garçon Patiſſier qui va crier des oublies. *Cruſtularius.* On fait dire des chanſons à l'*Oublieur*, quand on a vuidé ſon corbillon d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE. adj. Celui qui n'a point de mémoire, ni de ſoin. *Obliviоſus, immemor.* Il faut chaſſer ce vâlet, car il eſt trop *oublieux*. Jupitèr fut *oublieux* en pluſieurs occaſions. Cost.

O U C.

OUCHAR. Voyez EUCHÈR.

OUCHE. ſ. f. ou OSCHE. Vieux mot François qui eſt encore en uſage en pluſieurs provinces, qui ſignifie une tèrre laboûrable clôſe de foſſez ou de haies; en Anjou, dans le Maine, la Touraine, le Bèrry & ailleurs, c'eſt un jardin fèrmé de haies & planté d'arbres fruitièrs, ſous leſquèls on ſéme quelquefois des légumes ou du chanvre. *Pomarium.* Dans la Coutume de Nivèrnois il y a *boſche*. On l'a appellée en Latin, *olea, olcha, olchia*, d'où l'on a fait le vèrbe *occare*, pour dire, *labourer*, & *ager occatus*, pour dire, *champ laboureé*. Du Cange. L'Abbaye de Chalivoy a pluſieurs *ouches* dans ſon domaine.

OUCHE. ſ. m. Nom d'une petite contrée de France, le pays d'Ouche. *Uticenſis tractus.* C'eſt un petit pays de Normandie. Il eſt au couchant de la rivière d'Ilon, & de la ville d'Évreux. On en ignore maintenant les bornes. Maty. Du Moulin dit dans ſon Diſcours de la Normandie, *Ouche* baigné de Riſle, eſt un tèrroir plat, pièrreux pour la plûpart, trop ſec dans les chaleurs & trop humide dans les pluies; & toutefois par le travail des habitans, il raporte ſuffiſamment des grains. Ses villes & bourgades ſont Verneuil, Breteuil, Conches, l'Aigle, Lyre, Rugles & la Barre.

Ouche, en Latin *Uticum*, ou *Uticus*, étoit autrefois une forêt dans laquelle il y avoit un Monaſtère de même nom. Valois dit que l'un & l'aûtre étoit dans le Diocèſe de Liſieux & dans le Doyenné de Montreuil. Aujourd'hui ce lieu & le Monaſtère s'appellent Évroul. *Not. Gall. p.* 615.

Ouche, ou Ouſche. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Bourgogne. *Oſcarus, Oſcara, Oſchara, Hoſcarus.* Elle baigne Dijon, & ſe décharge dans la Saône, un peu au deſſus de S. Jean de la lune. Maty. Cette rivière donnoit autrefois ſon nom à la contrée qu'elle arrôſe, qu'on nomme le tèrritoire d'*Ouche*, *pagus Oſcarenſis*, ou *Uſcarenſis*. Il étoit renfèrmé entre la Saône, l'*Ouche* & la Tille, & avoit titre de Comté. Les habitans de ce pays s'appelloient *Oſcarenſes*, & l'on trouve *Uſceronces Oſcarenſium*; Le Vicomte du pays d'*Ouche*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 393. 394.

OUCHI. ſubſt. maſc. Nom propre de lieu. *Ulceium.* Il y a *Ouchi* le chatel, *Ulceium caſtellum*, qui eſt près de Soiſſons, & *Ouchi* la ville, *Ulceium villa*, qui eſt près d'*Ouchi* le chatel. Valois, *Not. Gall. p.* 615.

OUCRE. ſ. m. Voyez HOURQUE.

O U D.

OUD. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un des douze mois, d'un des douze ſignes, d'une des douze années du cycle duodénaire, d'une des douze heûres chez les Turcs orientaux, & chez quelques peuples Tartâres. Ce mot dans leur langue ſignifie *taureau.*

OUDAN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de l'onziéme mois de l'année des Arméniens de Giulfa qui eſt un grand fauxbourg d'Iſpahan qu'ils habitent. Ce mois répond à peu-près au mois d'Août, & eſt l'onziéme de leur année, qui commence par le mois d'Octobre.

OUDE. ſ. f. Nom d'une rivière de France. *Ulda.* Elle eſt dans la Brétagne. Elle paſſe à Rohan, à Joſſelin, à Maleſtroit, & ſe jette dans la Vilaine. Quelques-uns l'appellent Auſte, Auſt, ou Aouſt, mais mal. D'Argentré la nomme la rivière d'*Oude*. *Oude* s'eſt fait d'*Ulda*, comme *outre* de *ultra*, au lieu que Auſte & Aouſt, viendroit d'*Auguſta*. Valois, *Not. Gall. p.* 615.

OUDENARDE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Pays-Bas, capitale d'une Chaſtellenie de la Flandre Eſpagnole, & ſituée ſur l'Eſcaut, qui la partage en deux, entre Gand & Tournay, à cinq lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. *Aldenarda. Oudenarde* eſt conſidérable par ſon commèrce, & par les belles tapiſſeries qu'on y fabrique, & l'eſt encore davantage par ſes fortifications, & par ſa citadelle. Nous la primes l'an 1658. & on la rendit par la paix des Pyrénées : nous la reprîmes l'an 1667. & elle fut encore renduë par la paix de Nimégue l'an 1679. Elle eſt maintenant entre les mains de l'Empereur.

OUDENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un lieu. *Aldenburgus.* C'eſt-à dire, *Vetus burgus.* Car *Ald*, & *Eald*, en Allemand, ou bien *Old* & *Oud* en Flamand ſignifie *vieux*. Ce lieu eſt dans la Flandre & dans le Diocèſe de Bruges. Valois, *Not. Gall. p.* 37.

OUDEWATER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Aqua veteres*, *Oudevatera.* Elle eſt dans le Comté de Hollande, ſur le petit Yſſel, entre Goude ou Tèrgovv, & Uttech, à deux lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. Maty.

OUDON. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Olda.* L'*Oudon* coule dans le Maine & dans l'Anjou, où il entre dans la Maine. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 392. M. Ménage dans ſon Hiſtoire de Sablé L. IV. C. 3. l'appelle en Latin *Uldo*, ou *Uldonium.* Quelques-uns diſent mal *Odo.*

OUDON. Voyez ODON.

OUDOR. Vieux ſ. m. J'eſtime que c'eſt une lande. Pèrceval s'en ſèrt. Borel. Peut-étre que ce mot venoit du Grèc ἴδω, *la tèrre.*

OUDRY. Voyez ULRIC.

O U E.

OVE. ſ. m. Eſt un ornement d'Architecture taillé en forme d'œuf ſur un membre appellé *quart de rond. Echinus.* On appelle auſſi *œufs* ceux qui paroiſſent envelopez de quelques feuilles de ſculpture. On en fait auſſi en forme de cœur; c'eſt pourquoi les Anciens avoient mêlé des dards parmi les *oves* pour ſymboliſer avec l'Amour.

Ove, ou Oeuf, eſt encore une moulure ronde, dont le profil eſt ordinairement d'un quart de cèrcle. Les Ouvriers l'appellent ἐχῖνος, qui en Grèc ſignifie, *hériſſon*, parceque ce membre, lorſqu'il eſt taillé en ſculpture, a quelque choſe qui approche de la châtaigne à demi fèrmée dans ſon écorce piquante, laquelle reſſemble à un hériſſon. On l'appelle *Oves* fleuronnez, ceux qui paroiſſent envelopez par quelque feuille de ſculpture. Daviler.

OUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui *oye. Anſer.* On dit encore la ruë *aux oües* à Paris, qui étoit autrefois fameuſe par les rotiſſeries où on vendoit des *oües*, ou oyes. On l'appelle ordinairement la ruë *aux ours. Vicus urſinus*, mais mal.

OVE, OVEC, OVÉQUE, & OVÉQUES. *Avec.* Borel. *Cum.*

OUEIN, & OUEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Audoenus*, *Dado.* Saint *Ouein*, fils d'Authaire & d'Aige, tous deux illuſtres par leur nobleſſe, & plus diſtinguez encore par leur piété, naquit à Sancy dans le tèrritoire de Soiſſons, vèrs l'an 609. ſous le régne de Clotaire II. Baillet. S. *Ouein* fut envoyé fort jeune à la Cour, où il connut S. Éloy. Il fut ordonné Évêque en 640. & mourut en 683. âgé d'environ 74 ans. La Croix Saint *Ouein* & depuis la Croix S. Leuffroy eſt un Monaſtère qui fut bâti après la mort de S. *Ouein*, dans un lieu du Diocèze d'Évreux, où ce Saint avoit vû un mèrveilleux météore de lumière en forme de croix, dont il avoit tracé la figure ſur la tèrre, y mettant des reliques, afin que les peuples euſſent dans la ſuite de la vénération pour cet endroit, qui étoit ſur l'Eure, aux extrémitez du Diocèze d'Évreux.

Quelques-uns écrivent *Ouen*, c'eſt même le plus ordinaire. Saint *Ouen* fut en grand crédit à la Cour du Roi Dagobèrt, dont il gardoit le ſeau en qualité de Référendaire ou Chancelier. Il reſte encore des Actes originaux ſouſcrits de ſa main en cette qualité. Fleury. Godeau écrit *Ouyn*, mais contre l'uſage.

OVEN. Vieux adv. C'eſt à mon avis, l'année paſſée. D'où vient *ongan* mot Gaſcon. Borel. *Anno ſuperiore.*

OVER. Vieux vèrb. act. Ouir, Borel. *Audire.*

Beaux Diez, diſt-il, qui tout povez,
S'il vous plaiſt ma requeſte ovez. R. de la Rôse.

De même *ovant* pour *oyant* dans Bethancourt.

OVERISSEL, OVÈR-YSSEL. ſ. m. ou TRANSISALANE. ſ. f. C'eſt le nom d'une des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Tranſiſalana provincia*, *Tranſiſalania.* Elle eſt bornée au midi par le

le Welvve, & par le Comté de Zutphen, au nord par la Frise, & par la Seigneurie de Groningue. Elle a au levant l'Évêché de Munstèr, & le Comté de Benthem; & au couchant la Zuidèrzée. L'*Overissel* peut avoir vingt lieuës du nord au sud, & quatorze du couchant au levant. Il est plein de grands marais, & diviſé en trois principales contrées, 1°, le Salland, ſous lequel on comprend le petit pays de Wollenhove, est au couchant; 2°, le Drente; 3°, le Tvvente, qui ſont au levant, celui-là vèrs le nord, & celui-ci vèrs le ſud. Ses villes principales ſont Deventèr capitale, Zvvol, Campen, Coevvorde, Oldenſael, Stenvvick & Svvartesluis. Cette province appartenoit autrefois à l'Archevêque d'Utrecht, & elle a pris ſon nom, qui ſignifie le pays au delà de l'Yſel, de ſa ſituation par raport à la ville d'Utrecht. L'Archevêque Henri de Bavière la céda avec la Seigneurie d'Utrecht à l'Empereur Charles-Quint l'an 1527. Et ainſi elle devint une des provinces des Pays-Bas. MATY.

OVÈRLANDE. ſ. f. Petit bâtiment qui ſèrt en Hollande ſur le Rhin & la Meuſe à porter des tèrres pour faire des ouvrages, à charger de la poterie, &c. *Navis vectoria.*

OUESSANT. ſ. m. qui ſignifie les ſables du couchant. *Uxanteis, Uſantis, Vixantia, Axantis.* C'eſt une petite iſle de France, ſituée à trois lieuës de la côte occidentale de la Bretagne, à l'endroit où elle commence à tourner vèrs le nord près du cap du Fou. *Fagi promontorium.* Elle n'a que trois lieuës de circuit, quelques villages, & un château pour leur défenſe. On voit entre cette iſle & la côte de Bretagne, pluſieurs autres petites iſles, que l'on appelle en général les iſles d'*Oueſſant*. On trouve quelquefois *Heyſant* & *Heiſſant*. Les Anglois & les cartes Angloiſes l'appellent *Uſhant*. Valois, *Not. Gall. p.* 625.

OUEST. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur l'Océan au vent d'occident, & au point cardinal de l'horiſon, qui eſt au couchant. *Zephyrus, Favorinus.* On a navigé trois jours heureuſement avec un vent d'*oueſt*. Cette côte s'étend *eſt* & *oueſt*; pour dire d'orient en occident.

On le compôſe avec les mots de *nord*, & *ſud*, pour faire un demi-vent, un quart de vent. *Nord-oueſt*, *Sud-oueſt*, *Nord-nord-oueſt*, *Sud-ſud-oueſt*, &c. Voyez VENT. Le P. Hoſte Jéſuite qui a ſouvent accompagné les prémiérs Officiérs des armées navales du Roi dans leurs campagnes, remarque que ce mot d'*oueſt*, ſe prononce comme *oi* dans les mots compoſez où il entre, par exemple, *Noroi*, *Nor-noroi*, *Ouai-noroi*, &c. pour *Nord-oueſt*, *Nord-nord-oueſt*, *Oueſt-nord-oueſt*, &c.

OUÉSTMINSTÈR. Quelques-uns écrivent ainſi. Voyez WESTMINSTÈR.

O U F.

OUF. Intèrjection. Particule indéclinable qui ſe dit abſolument, quand on ſouffre quelque douleur. *Hoi, heu, eheu. Ouf*, vous me faites mal. *Ouf*, tu m'étrangles, fat. MOL. *Ouf, ouf.*

OUFLAY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ufphilaicus.* Saint Wlfilac, vulgairement Saint *Ouflay*, & Saint Walfroie, a été mal nommé en Latin *Wolphus* ou *Wulfus*, & mal ſurnommé *Laicus.* BAILL. *au 20 d'Octobre.* Saint *Ouflay* étoit un Diâcre ſolitaire au diocèze de Tréves du tems de S. Grégoire de Tours, qui le connut dans le voyage qu'il fit en Auſtraſie l'an 585. & qui nous apprend tout ce que nous en ſçavons, dans ſon hiſtoire, L. VIII. c. 15.

O U G.

OUGEAU. Voyez ODILON.

OUGLIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Morlaquie. *Ouglinum.* Elle eſt à la ſource de la rivière de Dobra, & à cinq lieuës de la ville de Segna, vèrs le nord. On la prend communément pour la petite ville de Liburnie, qu'on nommoit anciennement *Avendo, Avendonis & Vendum.* MATY.

OUGNON, L'OUGNON. Voyez LOUGNON.

O U I.

OUÏ, OUÏE. Voyez OUY, OUYE. *Auditus.*

OUIAU. ſ. m. Nom d'un arbre qui croit dans la province de Machicore en l'iſle de Madagaſcar. *Amygdalus Madagaſcarenſis.* L'*ouian* porte une cèrtaine eſpéce d'amande, dont on tire une huile très-excellente, tant pour en oindre les cheveux, que pour s'en ſèrvir dans le manger. DAPPER, *p.* 454.

OUICT. Vieux nom de nombre cardinal. m. & f. Huit. *Octo.*

OVICULE. ſ. m. Petit ove. C'eſt l'aſtragale Leſbien, ſelon Balde. *Aſtragalus Leſbius.* Quelques-uns nomment encore *oviole*, l'ove ou moulure ronde des chapiteaux Ionique & compoſite, laquelle eſt le plus ſouvent taillée de ſculpture. DAVILÈR.

OVIÉDO. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, capitale de l'Aſturie d'*Oviédo*. *Erectum.* Elle eſt au confluant de l'Ove, & de la Deva (d'où il ſemble qu'elle a pris ſon nom) entre la ville de Léon, & celle d'Aviles. *Oviedo* a une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle a été bâtie des ruines d'une ancienne ville que l'on nommoit *Lacus Aſturum.* MATY. L'Égliſe d'*Oviédo* fut erigée en métropole par le Pape Jean VIII. l'an 900. *Oviédo* commença par un Monaſtère fondé ſous ce même régne par des Moines, pour y mettre des reliques de Saint Vincent. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 43. *T. IX. p.* 456. Alfonſe le Catholique transféra à *Oviédo* l'Évêché qui étoit à Lugo, ou plutôt Lucus, ancienne ville d'Aſturie, à préſent ruinée.

Le Royaume d'OVIEDO. *Ovetanum Regnum.* Ce Royaume fut érigé dans les Aſturies environ l'an 717. par les Chrétiens qui s'y retirèrent, lorſque les Maures eurent conquis le reſte de l'Eſpagne. Pélage en fut le prémiér Roi; & ſes ſucceſſeurs ayant conquis la Galice, & la partie ſeptentrionale du Royaume de Léon, tranſportèrent la réſidence en la ville de ce nom, & prirent le titre de Rois de Léon. MATY. Voyez auſſi M. De la Neuville dans ſon Hiſtoire de Portugal.

OVIEDO, Sierra d'*Oviedo*. Montagnes des Aſturies en Eſpagne. Voyez ASTURIE, *Tom. I. p.* 671.

OUILLE. ſ. f. Sorte de potage fait de divèrſes hèrbes, & ſans beurre, qu'on ſèrt quelquefois les jours maigres ſur les bonnes tables pour faire quelque divèrſité. *Juſculum herbaceum.*

OUILLE. Voyez EULALIE, & OLAIRE.

OVILLET. ſ. m. Vieux mot. Inſtrument pour le vin. BOREL.

OUIN. Voyez OUEIN.

OVINIAN. ſ. m. Nom d'un arbre de l'Amérique méridionale. Il porte une graine à peu près ſemblable à celle du geniévre, pour la groſſeur & pour le gout. On en fait de la chica, qui eſt la plus forte & la plus eſtimée de toutes. Cette graine donne à l'eau une couleur de vin de Bourgogne, & un gout fort qui enyvre pour long-tems. FRÉZIÉR, *p.* 62.

OUIR. v. act. & n. *J'ois, tu ois, il oit, nous oions, vous oiez, ils oient*, ou bien, *nous oyons, vous oyez, ils oyent. J'oiois*, ou *j'oyois. J'ouis, j'ai ouï, j'oirai*, que *j'oie*, ou *que j'oye. J'oirois, que j'ouiſſe.* Ce vèrbe eſt un peu rude en quelques-uns de ſes tems; c'eſt pourquoi on ſe ſèrt d'un autre vèrbe en ces tems-là. Ainſi, il n'a guère d'uſage qu'à l'infinitif, au prétérit, & aux tems formez du participe. Il ſignifie, Entendre. Recevoir dans les oreilles quelque ſon qui les frape. *Audire. Ouir* le ſèrmon. Un ſourd eſt celui qui n'*oit* goutte. Les roſſignols commencent à ſe faire *ouir* au mois de Mai. J'ai *ouï* prêcher cet Abbé. J'ai *ouï* plaider cet Avocat. J'ai *ouï* raiſonner ce Philoſophe. Il eſt prié d'aller *ouir* la lecture de cette Tragedie. S. Auguſtin ſouhaitoit d'avoir *ouï* prêcher S. Paul. On la vit ſouffrir, mais on ne l'*ouït* pas ſe plaindre. FLÉCH. O mon Pére! on ne peut *ouir* ſans horreur les choſes que je viens d'entendre. PASC.

Si vous oyïez une équivoque
Vous jettiez d'aiſe votre toque. S. AMAND.

OUÏR, ſignifie auſſi, Être préſent. *Adeſſe.* Je n'ai pu *ouir* la Meſſe que du bout de l'Égliſe.

OUÏR, ſignifie auſſi, Donner audience. *Forum, vel curiam dare.* Un arrêt contradictoire eſt celui qu'on rend après avoir *ouï* les parties. Les ſentences d'audience portent dans leur diſpoſitif, Parties *ouïes*. Il faut *ouir* le Procureur du Roi, le Procureur Général dans les affaires où le public, les mineurs & l'Égliſe ont intérêt. Les Députez d'une telle ville, les Ambaſſadeurs d'un tel Prince, ont été *ouïs*, ont été admis à l'audience. Le Préſident demande à un Avocat qui commence à plaider, Qui vous *oit*? pour dire, Quel eſt l'Avocat contre vous?

OUÏR, ſe dit auſſi de ce qu'on dit en ſecret, en particulier. *Auſcire.* On a établi trant de Confeſſeurs pour *ouir* les pénitens en confeſſion à Pâques. On a commis un tel Conſeiller pour *ouir* la dépoſition des témoins, pour *ouir* un accuſé dans ſon interrogatoire. Une aſſignation pour être *ouï*, eſt quelque choſe de moindre qu'un décret d'ajournement perſonnel. On dit auſſi, J'ai *ouï* quelque bruit de cette affaire; pour dire, j'en ai entendu parler ſecrettement.

OUÏR, ſignifie auſſi, Étudier ſous un maître. *Audire præceptorem, doctorem.* Cet écolier va *ouir* un tel Profeſſeur, il fait ſon cours ſous lui.

OUÏR, ſe dit figurément en choſes morales. Le ſang innocent répandu crie vangeance, ſe fait *ouir* juſques dans le Ciel. Il faut *ouir* la voix du Ciel, les inſpirations qui nous viennent d'enhaut. La renommée fera *ouir* le nom, la gloire de ce Prince juſques dans les ſiécles futurs.

OUÏR, ſignifie, auſſi Éxaucer. *Exaudire.* Dieu a *ouï* les prières de cette femme ſtérile, il lui a envoyé lignée. On dit provèrbialement, Dieu vous veuille bien *ouir*, à ceux qui font quelque ſouhait à notre avantage.

OUÏ, IE. part. paſſ. & adj. *Auditus.*

OUÏ-DIRE. ſ. m. indéclinable. *Fama, auditio.* Ce qu'on n'a pas vu

vu ni entendu ſoi-même, & qu'on ne ſçait que par le récit d'autrui. *Fando cognitum.* Ce n'eſt qu'un *ouï-dire*, auquel on n'ajoûte point de foi en Juſtice. Ne parler point par *ouï-dire*. Ne parler que ſur des *ouï-dire*. Croire ſans aucune apparence, ſinon peut-être de quelque *ouï-dire*. Je n'en parle point par *ouï-dire*. Ils n'en parlent peut-être que ſur un *ouï-dire*. Les Apôtres vont prêcher à toutes les nations que le Meſſie promis eſt venu, & avec lui le ſalut du monde; qu'ils ne parlent point par *ouï-dire*; que ce Meſſie a vécu parmi eux, Dieu & homme tout enſemble. PELISSON. Il y a bien des hiſtoriettes & des ſatires écrites ſur des *ouï-dire*. DE VIGN. MARV. Qu'ils ne parlent point par *ouï-dire*. PELISSON. Rabelais a fait un perſonnage de *Ouï-dire*, qui tient école de Témoignerie.

O U K.

OUKHAM. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ochamum.* C'eſt le lieu principal du petit Comté de Rutland, en Angleterre. Il eſt ſur la rivière de Guvash, entre Leiceſter & Peterburg, environ à cinq lieuës de chacune de ces villes. MATY.

O U L.

OULD. Voyez OLD.

OULE. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt une onde ou vague de mèr qui eſt pris de *ola* Eſpagnol. *Unda fluctus.* On écrit auſſi *houle*.

OULÉ, ÉE, Vieux adj. & part. Orlé, ourlé. *Limbo* ou *elice conſutus.*

D'une bande d'or nélée
Aux manches & col oulée. R. DE LA RÔSE.

OULICE. Tèrme de Charpenterie. *Obliquus cardo.* On appelle *tenons à oulices*, des tenons coupez en quarré & en about auprès des paremens du bois, pour les revêtir après coup, & quand l'ouvrage eſt fini. On les appelle autrement *tenons à tournices.*

OULMIÈRE. ſ. f. Lieu planté d'ormes. *Ager ulmis conſitus.*

Ce mot vient du Latin *ulmus* qui ſignifie *orme*, autrefois on diſoit *oime* & *oimeau*, d'où l'on a fait *oulmière.*

OULO, ſ. m. ULA, ILLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suéde. *Ula.* Ce lieu bâti de nouveau & fortifié, eſt ſitué dans la Cajanie ou Bothnie orientale, à l'embouchure de la rivière d'*Ula*, dans le golfe de Bothnie. MATY.

OULX. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un monaſtère conſidérable de l'ordre des Chârtreux. *Oulcium.* Elle eſt dans le Dauphiné, aux confins du Piémont ſur la Doire, entre Briançon & Suſe, à quatre lieuës de toutes les deux. Quelques Géographes prennent *Oulx* pour l'ancien *Ocelum*, bourg des Brigantins, lequel d'autres mettent à Exilles. MATY.

S. LAURENT D'OULX. Congrégation de Chanoines Réguliérs. Voyez LAURENT.

O U M.

OUMOY. ſ. m. Petite contrée de France. *Ulmetia, Olmetia, Holmetia.* Elle eſt en Normandie, le long de l'Orne, près de Gontel, entre Argentan & Eſcouchi. Valois, *Not. Gall. p.* 239. au mot *Guntherii caſtellum.*

Ce mot vient d'*Ulmetum* lieu planté d'ormes, ou d'*Olina*, *Olna* nom Latin de la rivière d'Orne. *Olna, Olnetia, Olmetia.* Valois cité.

O V O.

L'iſle de l'Ovo. *Inſula ovi*, anciennement *Iſla.* C'eſt une petite iſle du golfe de Colochine. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Lérigo, & elle a pris ſon nom modèrne de ſa figure, qui eſt ovale. MATY.

OVOEC. Vieille conjonct. Avec. BOREL. *Cum.*

Seignor ſavez porquoi j'ai mon habit changié,
J'ai eſté ovoec *fame. Or revois au Clergié.*
ADAM LE BOSSU.

O U P.

OUPURER. Vieux vèrbe, Opérer, travailler. *Operari, laborare.*

O U R.

OURAGAN. ſ. m. C'eſt une tempête qui s'éléve par la contrariété de pluſieurs vents, & qui a quelque choſe de pareil au ſiphon dont parlent Ariſtote & les Anciens. *Venti furentes.* Il en arrive ſouvent vèrs la Chine & le Japon, & auſſi au golphe de Méxique. C'eſt un vent qui commence à l'oueſt, & qui en vingt heures parcourt tous les rhumbs de vent, fait tout le tour de la bouſſole, élevant des flots prodigieux; & comme il ſouffle tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les flots contraires ſe briſent les uns contre les aûtres, & font faire un naufrage infaillible aux vaiſſeaux. Cela arrive au changement des ſaiſons, & il n'y a point de remède, ſinon d'éviter de ſe trouver en mèr en ce tems-là. C'eſt principalement dans les iſles qu'il fait le plus de ravage, abatant arbres, maiſons, & tout ce qu'il rencontre.

Ce mot vient d'*orage* ſelon M. Huet.

OURAN, ou bien OURAN-SOANGUE. Tèrme de Relations. Nom que l'on donne dans l'iſle de Gramboccanore dans les Indes, à des Magiciens. *Uranus, Uranus Soangus.* Le Roi de Gramboccanore, envoya Brittio (Officier Portugais) dedans une barque avec douze hommes, que ceux du païs appelle *Ourans-Soangues*, c'eſt-à-dire, hommes-diables, parceque par art diabolique, ils ſe rendent invifibles, & entrent où bon leur ſemble, faiſant une infinité de maux, tellement que châcun les craint & haït mortellement; & quand on les peut attraper ils ſont maſſacrez ſur le champ, s'ils ne s'échapent. Ce Roi donnoit ces gens à Brittio pour les envoyer faire des courſes en Tidôre, & y tuer force peuple, de quoi Brittio ſe moquoit au commencement. Mais après que ces *Ourans-Soangues* eurent fait cinq ou ſix voyages en Tidore, d'où ils raporterent grand nombre de têtes, châcun commença à s'étonner, ſur tout les Tidoriens, leſquels ayant trouvé moyen de ſurprendre la barque de ces diâbles, il fallut leur amener un vaiſſeau de Tèrnate; & on ne trouva qu'onze *Ourans*, le douziéme s'étant évanoui, ſans que depuis l'on ait pû ſçavoir ce qu'il étoit devenu. Pour éprouver ſi effectivement ils ſe rendoient invifibles, on en prit un auquel on ſêrra le cou en un collier, de ſorte qu'il n'y avoit apparence qu'il s'en tirât ſans l'aide d'une autre pèrſonne, & on le fit garder toute la nuit: mais le matin on ne trouva que le collier, ce qui épouvanta Brittio & tous les Portugais. Or afin que le Roi de l'iſle de Tidôre ne ſe plaignit qu'on lui faiſoit la guèrre par art diabolique, il défendit aux *Ourans-Soangues* d'y plus aller, & les envoya en leur iſle. *Hiſt. de Portug. imprimée en* 1581. *in-fol. p.* 548.

OURAQUE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt dans le fœtus humain, une attache membraneuſe qui va du fond de la veſſie juſqu'au nombril avec les vaiſſeaux ombilicaux, & qui tient la veſſie ſuſpenduë juſqu'au nombril. *Urachus.* Dans les fœtus de veau, & de quelques autres animaux, l'*ouraque* eſt un canal qui porte l'urine de la veſſie dans la membrane allantoïde, pendant qu'ils ſont dans le ventre de leur mére. M. Drelincourt célébre Profeſſeur de Leide ſoutient que l'*ouraque* n'eſt point pèrcé dans le fœtus humain, contre l'opinion de quelques Anatomiſtes. C'eſt auſſi le ſentiment le plus reçu.

OURCE. ſ. f. Tèrme de Marine. Corde qui tient à babord & à ſtribord la vèrgue d'artimon. On écrit auſſi *bource.*

OURDIR. vèrb. act. Tèrme de Fèrrandinier & de Tiſſerand. Diſpôſer & arranger en long, les fils ou la chaîne de la toile, ou d'une étoffe ſur métier, pour enſuite y paſſer la trême. *Stamen, vel telam ordiri.*

Ce mot vient du Latin *ordiri, commencer.*

OURDIR, eſt auſſi un tèrme de Vaniér, qui ſignifie, Tourner l'ôſier à l'entour du moule du panier; tortiller l'ôſier. *Plicare. Ourdiſſez*-moi cela.

OURDIR, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit d'un groſſier enduit qu'on fait de chaux ou de plâtre ſur un mur de moilon, par deſſus lequel on en met un aûtre de plâtre fin qu'on unit proprement avec la truelle. *Arenatum parieti inducere.* Ce mur n'eſt pas encore bien enduit, il eſt ſeulement *ourdi.* On l'écrit plus ſouvent avec une *h.*

OURDIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Forger, tramer, conduire. *Dolum, conſpirationem moliri, machinari, fabricare, comminiſci, excogitare. Ourdir* une trahiſon, c'eſt former le deſſein d'une trahiſon, d'une conſpiration; cabaler contre quelqu'un. Peut-être la vèrrons-nous rompre de ſes propres mains la trame qu'elle a *ourdie.* PATRU. *Ourdir* une Hiſtoire. MALH. Ce mot eſt très-beau dans le figuré, & très-poëtique. MÉNAG. Il n'a pas aujourd'hui tant d'agrément que Ménage lui en trouvoit de ſon tems, & on l'emploie peu en prôſe.

OURDI, IE. part. paſſ. & adj. *Textus.*

La ruſe la mieux ourdie,
Peut nuire à ſon inventeur;
Et ſouvent la perfidie
Retourne ſur ſon auteur.

OURDISSOIR. ſ. m. Outil de Rubanier, de Fèrrandinier & de Tiſſerand, ſurquoi ils mettent la ſoie ou le fil, lorſqu'ils ourdiſſent. *Staminis vel telæ ſuccula.* Mettre la chaîne à l'*ourdiſſoir*, ou ſur l'*ourdiſſoir.*

OURDISSURE. ſ. f. Action par laquelle on ourdit de la toile, ou quelque tiſſu. *Textura, orſus.*

OVRE. Vieux ſ. f. Oeuvre. Pèrceval, *de opera.* BOREL. C'eſt ainſi

ainſi que les Eſpagnols diſent, *Obra*, *ovra*, du même mot.

OVRER. Vieux v. act. Ouvrir. *Aperire.* D'où l'on fit d'abord *opérer*, puis *oprer*, *obrer*, *ourer*. *Ourer* a auſſi ſignifié travailler, d'*operari*; & prier, d'*orare*, *orer*, *ourer*.

OURINE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit auſſi bien qu'*orine* pour *origine*. On le trouve dans quelques Coutumes.

OURIQUE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Portugal. *Orichium*, *Orica*, *Uricum*. Il eſt dans l'Aleutejo, près du Zadaon, à onze lieuës de Silves, du côté du nord. Alfonſe Duc de Portugal défit en ce lieu cinq Rois Maures l'an 1139. prit le titre de Roi de Portugal, & pour ſes armes cinq têtes de Maures, que ſes ſucceſſeurs portent encore dans leur écu. MATY.

OURLA. ſ. Nom de quelques iſles de l'Archipel, ſituées ſur la côte de la Natolie. Les iſles qui ſont adjacentes à l'Ionia, qui eſt l'ancienne Phocée, ces iſles, dis-je, nommées aujourd'hui *Ourla*, & autrefois *Periſtérides*, *Carteria*, *Alopéce*, & autres ſont appellées par ceux du pays Gladène, du nom d'un Corſaire fameux qui y faiſoit ſa retraite. DU LOIR, *p.* 11.

OURLÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe d'un beau rouge, ſur du blanc. MORIN.

OURLÉE RECTIFIÉE. Autre Tulipe rouge brun, tirant ſur le cramoiſi, & beaucoup de blanc d'entrée. MORIN.

OURLET. Voyez ORLE.

OURLET, ſe dit en Architecture, de la jonction de deux tables de plomb ſur leur longueur, laquelle ſe fait en recouvrement, par le bord de l'une repliée en forme de crochet ſur l'autre. *Margo plumbea.* On appelle auſſi *ourlet*, la lévre repliée en rond d'un chaineau à bord, ou d'une cuvette de plomb.

OURQUE. ſ. f. Gros poiſſon de mer, monſtre marin, *Orca.*

OURQUE, eſt auſſi le nom d'un petit bâtiment de mer, ce qui vient de *orca*, qui étoit une eſpéce de vaiſſeau dont ſe ſervoient les Eſpagnols, dont parlent Varron & Iſidore; & une eſpéce de cruche à mettre de l'huile & autres liqueurs, d'où l'on a fait depuis *urceolus.*

OURS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Urſus.* A Aouſte en la Tarantaiſe, il y a une Egliſe collégiale de Saint Ours. CHASTEL. *Martyrol. T. I. p.* 484. & 491. Saint *Ours* Abbé en Bèrry & en Tourraine au VIe. ſiécle, étoit de la ville de Cahors en Aquitaine. S. *Ours* mourut vèrs l'an 508. peu de tems après que Clovis eut défait Alaric. BAILLET. 28e. *Juillet*, S. *Ours* Evêque de Troyes en Champagne mourut au mois de Juillet 426.

OURS. ſ. m. OURSE. ſubſt. f. Bête féroce qui ſe retire dans les montagnes, qui eſt fort veluë, & qui a des ongles crochus, qui monte au haut des arbres. *Urſus, urſa.* Dans les pays ſeptentrionaux les *ours* ſont blancs. C'eſt une érreur populaire de croire que l'*ours* n'eſt qu'une maſſe de chair informe quand il vient au monde, & que ce n'eſt qu'à force de le lécher que l'*ourſe* le pérfectionne. Ariſtote & Pline diſent que l'*ours* en naiſſant n'eſt guère plus grand qu'une ſouris, & qu'il croît toute ſa vie; il continuë même après ſa mort, s'il eſt vrai ce que pluſieurs Anciens ont écrit, que ſa graiſſe s'enfle quand elle eſt gardée. Élias dit que l'*ours* vit quarante jours, en léchant ſeulement ſon piéd droit. L'*ours* a cela de particulier, qu'il a cinquante-ſix petits reins, formez par autant de parenchimes ſépatez, & enveloppez dans une membrane en forme de ſac, dont la maſſe repréſente une pomme de pin qui eſt mûre. Pline & Plutarque diſent que ſa chair eſt un manger éxcellent, & Michaël Herus diſent qu'en Allemagne, ſes pattes ſallées & fumées, ſe ſervent ſur la table des Princes. L'*ours* eſt capable de diſcipline, il ſaute, il danſe, & fait mille petits tours.

Iſidore dérive ce mot du mot latin *orſus*, ourdi, commencé, parceque, ſelon l'opinion populaire, l'*ours* n'eſt que commencé & qu'ébauché quand il vient au monde, & que ſa mère l'achéve en le léchant. D'autres le tirent du vèrbe latin *urgere* préſſer, pouſſer; parcequ'il renvèrſe les autres animaux en les pouſſant. D'autres enfin de l'adjectif *hirſutus* velu.

Il y a peu d'*ours* en Afrique. Il ne s'en trouve point du tout dans l'iſle de Candie, ni en Angleterre. Mais il y en a beaucoup dans les montagnes de Suiſſes, dans la forêt noire, & dans les autres forêts d'Allemagne, dans la Lithuanie, dans la Tartarie ſeptentrionale, dans les vaſtes forêts de Moſcovie & dans tout le Nord. Quelques Naturaliſtes modernes le renfèrment dans le genre des châts, & le définiſſent un animal qui met ſes pouſſins vivans au monde, qui a quatre piéds, des ongles, quatre dents trenchantes à chaque mâchoire, qui mange de la chair, & eſt du genre des châts. *Animal viviparum, quadrupes, unguiculatuſque, dentibus inciſoribus in utraque maxilla quaternis, carnivorum, denique e felino genere.* Les hiſtoires de Danemarx parlent d'un *ours* qui ravit une jeune fille fort belle, & en devint amoureux.

En tèrmes de Blâſon l'*ours* s'appelle tantôt *paſſant*, tantôt *rampant.* *Urſus teſſerarius.* Il ne montre jamais qu'un œil & qu'une oreille, non plus que le lion.

L'ORDRE DE L'OURS. Nom d'un Ordre de Chevalerie, établi en Suiſſe par Frédéric II. Empereur, l'an 1213, ſous le pontificat d'Innocent III. *Equeſtris Ordo ab Urſo dictus.* Frédéric inſtitua cet Ordre en faveur de l'Abbé de S. Gal, & en reconnoiſſance des grands ſervices que les Suiſſes lui avoient rendus. La marque de cet Ordre étoit un collier compoſé d'une chaine d'or, autour de laquelle étoit entrelaſſée une branche de chêne. De ce collier pendoit une médaille, qui répréſentoit un *ours* élevé ſur une éminence de tèrre. Il lui donna S. Gal pour patron. Voyez l'Abbe Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl Ord. Milit. C.* 38.

OURS, ou OURSE, eſt auſſi un tèrme de Marine qui ſignifie un cordage particulier de l'artimon, qui ſèrt de bras à ſa vèrgue. *Funalia artemonis.* Il eſt garni d'un croc par un bout, afin de ſaiſir l'étrope amâre à l'extrémité de la vèrgue.

On dit proverbialement d'un homme qui a beaucoup de poil à l'eſtomac & ſous le linge, qu'il eſt velu comme un *ours.* On dit d'un homme qui a peur, qu'il le faut monter ſur l'*ours*, comme on fait monter les enfans. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait comme un meneur d'*ours*; pour dire, qu'il eſt mal bâti, mal accommodé. On dit auſſi, qu'il ne faut pas vendre la peau de l'*ours*, qu'on ne l'ait pris; pour dire qu'il ne faut pas partager un butin, en éſpérance de gagner la bataille; ni une ſucceſſion, avant qu'on la poſſéde paiſiblement.

L'iſle des OURS, appellée par les Flamands, *Beeren Eyland. Inſula Urſina.* C'eſt une iſle qu'on a découvèrt dans l'Océan glacial, entre le Nord-cap, & les côtes du Spitzbèrg, ſous le 74e degré de latitude. Apparemment qu'on n'y a rien vû de plus remarquable que des *ours*, puiſqu'on lui en a donné le nom. MATY.

OURSE, en tèrmes d'Aſtronomie, ſe dit de deux Conſtellations voiſines du pole arctique. *Triones.* La petite *Ourſe* eſt la plus proche du pole, & comprend ſept étoiles qu'on appelle *le petit Chariot*; *Urſa minor.* Baïer en compte huit, dont il y en a deux de la ſeconde grandeur, une de la troiſiéme, trois de la quatriéme, une de la cinquiéme, une de la ſixiéme. Deux de ces étoiles, en tèrmes de Marine, s'appellent les *Gardes.* Keplér y a découvèrt juſqu'à vingt étoiles. Elle s'appelle autrement *Cynoſure*, & elle a donné le nom au pole arctique, du mot Grec ἄρκτος, qui ſignifie *ourſe.* La grande *Ourſe* que le même Auteur dit être compoſée de cinquante-ſix étoiles, ſelon Ptolomée de 35. & ſelon Baïer de 32. eſt une conſtellation voiſine, qui a une ſituation contraire. *Urſa major.* Elle a ſept étoiles plus viſibles & plus brillantes, qui ſont auſſi diſpoſées en forme de chariot. C'eſt pourquoi le peuple l'appelle le *grand Chariot*, ou le *Chariot de David. Urſa major.* Il y a ſix étoiles de la ſeconde grandeur, & une de la troiſiéme. Si on tire une ligne droite par les deux roues de derrière de ce prétendu *chariot*, le premiere étoile que l'on rencontre, en remontant au Zenit, eſt l'étoile polaire qui eſt la derniere de la queuë de la petite *Ourſe.* On l'appelle auſſi *Helice*, ou *Caliſto.*

Les Poëtes ſe ſervent du mot d'*Ourſe* pour ſignifier le *pole.* Il a voyage ſous l'*Ourſe*, c'eſt-à-dire, vers le Septentrion. La plûpart d'entre eux s'étoient retirez juſques ſous l'*Ourſe* VOIT.

Deja tous ces flambeaux mouroient de toutes parts,
La Pleiade étonnée abaiſſoit ſes regards,
Et ſous un feu trop pur, l'Ourſe défigurée,
Reprenoit la couleur de la voute azurée. BRÉBEUF.

Oui, ton nom, du midi juſqu'à l'Ourſe vanté,
Ne devra qu'à leurs vèrs ſon immortalité. BOIL.

OURSE. Voyez OURCE.

OURSIN. Voyez HÉRISSON.

OURT. ſ. m. OURTE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des pays-bas. *Urta.* Elle prend ſa ſource à *Ourt*, dans le Luxembourg, baigne Houffalize, la Roche en Ardenne & Durbuy, reçoit le Vèze, & ſe décharge dans la Meuſe, vis-à-vis de la ville de Liége. MATY. Elle prend ſa ſource dans les Ardennes, d'un lac ou plûtot d'un étang, & paſſe au village d'Ourt, au deſſous duquel elle reçoit le *petit Ourt*, *Urta minor*, autre petite rivière, qui n'a que trois lieuës de cours: de là elle va à la Roche, au grand & au petit Ham, à Durbuy, à Longué, enſuite elle reçoit, près de Chone, la Weſa ou le Weſdret, venant de Limbourg, & va ſe jetter dans la Meuſe à Liége, ou à S. Lénard, tout près de Liége. Les Flamans écrivent *Urt*, & nous *Ourt.*

OURT. ſ. m. Nom de deux villages du Liégois. *Urta.* L'un eſt ſur le petit *Ourt*, & l'autre ſur le grand, & peu éloigné de la ſource de cette rivière.

OURTES, ORTÉS, ORTHES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Béarn, ſur le Grave du Pau; à neuf lieuës au deſſous de la ville de Pau. *Orteſium. Ourtes* eſt défenduë par le château de Moncade, les Proteſtans y avoient un College avant la révocation de l'Edit de Nantes.

OURVARI. Voyez HOURVARI. *Grevi ſtrepitu.*

OUS.

OUSCHE. Voyez OUCHE.

OUSCLAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie *baiſer*. *Oſculum*, & dans la baſſe Latinité *oſcleia* & *oſcleum*. Ce mot d'*ouſclage* ſignifie auſſi dans quelques Coutumes, un don, un préſent que l'époux fait à ſa future épouſe en lui donnant un baiſer; & ſi l'époux vient à mourir avant le mariage, une partie des chôſes qu'il a données appartient à l'épouſe.

Ce mot vient des mots, *oſculum*, *oſcleum*, *oſcleia*.

OUSE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Angleterre. *Urus*. Elle coule dans le Comté d'Yorck, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le golfe d'Humber, au couchant de la ville d'Hul. MATY.

OUSER. Vieux v. a. Oſer. BOREL. *Audere*.

OUSTE, L'OUSTE, ſ. f. ou L'AUST. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Bretagne en France. *Ouſta*, *Auſta*. Elle baigne Uxel, Loudeac, Rohan, Joſſelin, Maleſtroit, & ſe décharge dans la Vilaine, un peu au deſſous de Rhedon. MATY.

OUSTIOUG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Ouſtioug, en Moſcovie. *Uſtiuga*. Elle eſt fortifiée par un château, & ſituée ſur la Suchana ou Dvvina, vis-à-vis de l'embouchure de Jug, à quatre-vingts lieuës au deſſous de Wologda, & à une pareille diſtance au deſſus d'Archangel.

OUSTIOUG. ſ. m. Nom d'une province de la Moſcovie. *Uſtiuga*. Elle eſt entre celles de Dvvina, de Wologda, de Niſi-Novogrod, de Czèrmiſſi, de Wiadski, de Pèrmski & de Condinski. Cette province a beaucoup d'étenduë; mais une grande partie n'eſt que forêts. Elle eſt baignée par la rivière de Suchana ou de Dvvina, & par celles de Jug & de Witſogda. Elles ſont toutes abondantes en poiſſons, que les habitans après les avoir ſéchez, & endurcis au ſoleil, conſèrvent pour en faire leur principale nourriture.

OUT.

OUT. Tèrme de Calendrier. Voyez OUD, c'eſt la même chôſe.

OUTAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ultanus*. Saint *Outain* fils de Fyltan petit Roi de Momonie en Irlande, & frère de S. Foillan fut Abbé de Foſſe, de Pérone & de S. Quentin, depuis l'an 652. juſques vèrs l'an 686. qu'il mourut. Voyez Baillet au 31 d'Octobre.

OUTARDE. ſ. f. Gros oiſeau qui vit dans les campagnes, bon à manger, qui eſt fait comme une oie. *Otis*. *Avis tarda*. L'*Outarde* qu'on appelle auſſi *Oſtarde* ou *Bitarde* eſt plus groſſe qu'un coq d'Inde, & qu'une gruë. Elle péſe beaucoup, à cauſe de la quantité de ſa graiſſe, il y en a grand nombre en Eſpagne & en Angleterre, l'on en voit en France dans les plaines de la Champagne, elles viennent des Alpes & des pays ſeptentrionaux; cet oiſeau ſe plait dans les campagnes ſpatieuſes, où il n'y a ni arbres ni buiſſons, parcequ'il ne ſe branche jamais, & à cauſe qu'il craint les Chaſſeurs, qui le ſurprendroient avant qu'il fût en état de s'élever à raiſon de ſa trop grande peſanteur. Les *outardes* ne fréquentent point les eaux, ſi ce n'eſt celles qu'elles rencontrent après les pluyes dans les plaines. Les pèrſonnes qui en ont voulu nourrir diſent qu'elles meurent de déplaiſir de ſe voir privées de leur libèrté, & qu'elles s'étouffent elles-mêmes, en retirant leur ſouffle, & s'empêchant la reſpiration.

L'*outarde* a la tête faite comme le vautour; ſon bèc eſt robuſte & bien fendu, les plumes de deſſus de ſa tête ſont cendrées, celles de ſon eſtomac ſont de ſemblable couleur; le deſſus des ailes eſt blanc; elle a les jambes & le cou long, & couvèrt de plumes grivelées de tanné, & de couleur noirâtre depuis la poitrine; elles continuent par deſſus le dôs; pour ce qui eſt du reſte, il eſt blanc, ſçavoir le ventre & le deſſous des ailes, excepté les extrémitez, qui ſont noires; elle a l'ouvèrture de l'ouie plus large qu'aucun oiſeau que l'on connoiſſe; tout ſon pennage eſt rougeâtre à la racine; ſes cuiſſes ſont couvèrtes de plumes blanches; ſes jambes ſont groſſes comme le pouce, & longues de demi-piéd, toutes couvèrtes d'écailles, elle a les piéds fort gros, les ongles courts, & n'a que trois doigts; les pennes de ſa queuë ſont blanches à la racine, vèrs le croupion, tannées par deſſus & grivelées de noir; ſa poitrine eſt gróſſe & ronde.

Quelques-uns diſent que ſa chair a ſept ſortes de goûts différents. Cet oiſeau eſt ſi peſant, que ſi un homme bien monté le ſurprend avant qu'il ſe ſoit élevé, il le prendra à la main. L'on prend ces oiſeaux avec des filèts, en faiſant marcher un cheval qu'ils ſuivent, à cauſe qu'ils ſe plaiſent grandement à voir des chevaux, & qu'ils ont de la ſimpathie pour eux.

On a diſſéqué des *outardes* à l'Académie des Sciences, dont la plus grande avoit trois piéds depuis le bèc juſqu'aux ongles. Son col étoit long d'un pied, & ſes jambes d'un piéd & demi, & ſes ailes aſſez courtes; ce qui fait que cet oiſeau a de la peine à voler.

Oppian dit qu'il n'y a que l'*outarde* qui craigne le chien. Son plumage eſt de ſix couleurs, blanc, noir, gris, cendré, gris-brun, & de couleur de róſe; ſon bèc étoit long de trois pouces à-peu-près comme celui d'un poulet d'Inde. Ses jambes & la moitié des cuiſſes revêtu de petites écailles griſes, de figure éxagone, grandes d'une ligne & couvèrtes d'une petite peau. Son géſier étoit rempli de pièrres de la groſſeur d'une noix, & on y a trouvé juſqu'à 90. doubles uſez, & polis par leur frottement mutuel ſans apparence d'éroſion. L'inteſtin ſe rétréciſſoit à un pouce de l'anus, & enſuite ſe dilatoit, faiſant une poche capable de contenir un œuf, où les deux uretères étoient inſérez, avec un petit trou au milieu qui conduiſoit dans un ſac, qui étoit comme un troiſième *cæcum*, qu'on appelle vulgairement la *bourſe de Fabrice*, du nom de celui qui l'a prémièrement décrite. Ariſtote, dans Athénée remarque que l'*outarde* n'a point de jabot, quoiqu'elle mange quelquefois du foin & qu'elle rumine. Il la compare à un grand coq. Belon dit que c'eſt le plus grand des oiſeaux après l'Autruche.

On l'appelle en Latin & en Eſpagnol *Avis tarda*, d'où eſt venu le nom d'*outarde*, ou du Grèc ὠτὶς, qu'on croit être la même chôſe. Albèrt le Grand l'appelle *Biſtarda*, parcequ'elle fait deux ſauts quand elle commence à voler. MÉMOIRES DE PERRAULT.

On prétend que l'*outarde* ne pond qu'à quatre ans, qu'elle ne pond que de deux ans en deux ans, & que l'année qu'elle ne pond point, elle ſe déplume. L'*outarde* ne ſe pèrche point. Les Sauvages ſont des robes d'*outardes*.

L'Œdicnémon ou Ædicnemus, eſt une éſpéce d'*outarde*, il a du moins beaucoup de raport à l'*outarde*. Cet oiſeau eſt plus fréquent en Angleterre qu'en France, il a le champ du pennage comme celui de l'*outarde*, bien qu'on le croye d'une éſpéce différente; il eſt beaucoup plus tardif à couver & à faire éclore ſes petits, que les aûtres oiſeaux, car à peine ont-ils la force de voler à la fin d'Octobre; il n'eſt guére plus grand qu'un courlis; il a les jambes fort groſſes au deſſous du genouil, & n'a que trois doigts aux piéds, ainſi que l'*outarde*. Il a les ailes tellement ſemblables à l'*outarde* que l'on le prendroit pour un Outardeau: le deſſus de ſon dos eſt de couleur enfoncée avec des taches noires, ſes jambes ſont longues.

Il y a une autre éſpéce d'*Oedicnémon*, nommée en Latin *Ginochiella*: qui a les grandes pennes des ailes noires, ainſi que tout le dos: celles du deſſus & du dèrriére de ſa tête ſont de chaſtain; ſa gorge eſt divèrſifiée de taches de couleur de rouille; tout ſon ventre eſt blanchâtre; ſon bèc eſt noir & pointu; cette noirceur n'eſt qu'à l'extrémité, il eſt jaûne par le haut; ſes jambes & les doigts de ſes piéds ſont ſemblablement jaûnes, approchant de la couleur d'ochre, les ongles en ſont noirs. L'on peut encore raporter à ces éſpéces un autre oiſeau qui approche de l'Œdicnémon, & qui eſt appellé des Anglois *Morinellus*, & par les Allemans d'*Oterelle*. Il eſt petit & approche la groſſeur de l'étourneau, il a trois doigts ſeulement qui ſont par devant, & n'en a point dèrriére, le ſommet de ſa tête eſt noir, & les côtez en ſont blancs; il eſt prèſque de la couleur de la caille, en y mêlant un peu de cendré proche du cou. Il eſt ſi curieux de conſidérer tout ce que fait l'Oiſeleur, que c'eſt par-là qu'il eſt ſurpris, & couvèrt de ſes rêts.

OUTARDEAU. ſ. m. Le petit d'une Outarde. *Otis parva*, *junior*.

OUTENTO. ſ. m. C'eſt ainſi que M. de Choiſi écrit. Les *Outentots* ſont les peuples de l'extrémité de l'Afrique, où eſt le cap de Bonne-eſpérance. Les peuples qui ſont à quarante lieuës autour du cap ont été nommez par les Hollandois *Outentots*, parceque dans leur langue, ils ſe ſèrvent ſouvent d'un mot qui ſonne comme celui-là. DE CHOISI.

OUTIL. ſ. m. Inſtrument dont les Ouvriers & les Artiſans, ſe ſèrvent pour travailler. *Inſtrumentum*, *utenſile*. Les marteaux, les régles, les compas, les équèrres, ſont des *outils* de Tailleurs de pièrre. Les rabots, villebrequins, ciſeaux, ſont des *outils* de Menuiſier.

Ce mot vient de *utile* ou *utenſile*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité, on a dit *attillia* en la même ſignification.

OUTIL *à fuſt*. Les *outils* que l'on appelle *à fuſt* ſont des *outils* de Menuiſier, qui ſont compoſez de fuſt, de fèr, & d'un coin de bois qui tient le fèr dans la lumière. Félibien compte 13. *outils à fuſt*.

OUTIL *en ondes*. C'eſt une machine, dont on ſe ſèrt pour pouſſer des moulures en ondes, ſur l'ébéne, ſur l'olivier, & aûtres bois durs. Elle eſt compôſée d'une roue avec une échelle au deſſous; au deſſus de l'échelle il y a deux reſſorts, & ſur les reſſorts une vis, qui fait appuyer ſur le bois un fèr taillant, qui le coupe & le façonne en ondes auſſi avant qu'on veut. Il y a auſſi des ſcies d'une manière propre à ces ſortes d'ouvrages. FÉLIBIEN.

On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on veut mépriſer, Voilà un bel *outil*. On dit auſſi, qu'un méchant Ouvrier ne ſçauroit trouver de bons *outils*.

OUTIN. Voyez EUTYN.

OUTOMCHU. ſ. m. Nom propre d'un arbre de la Chine. Il eſt ſemblable au Sicomore; les feuilles en ſont longues, & larges de huit à neuf pouces, attachées à une queuë d'un pié de long; il eſt extrémement touffu, & chargé de bouquets ſi preſſez, que les rayons du ſoleil ne ſçauroient le percer: le fruit, qui en eſt extrémement petit, quoique l'arbre ſoit des plus grands, vient de la manière que je vais dire. Vers le mois d'Aout, ou à la fin de Juillet, il ſe forme ſur la pointe des branches de petits bouquets de feuilles différentes des autres; elles ſont plus blanches, plus molles, moins larges, & tiennent lieu de fleurs; ſur le bord de chacune de ces feuilles, naiſſent trois ou quatre petits grains, comme des poids verds, qui renferment une ſubſtance blanche, d'un gout aſſez agréable, & ſemblable à celui d'une noiſette qui n'eſt pas encore mûre. P. LE COMTE.

OUTRAGE. ſ. m. Injure atroce; offenſe; affront ſenſible & cruel. *Convicium, probrum, contumelia, injuria, invectio, atrocitas.* Les Juifs firent mille *outrages* à JÉSUS-CHRIST. S. Ignace ſouffrit ſans ſe plaindre, les railleries, & les *outrages* les plus ſanglans des libertins. FL. C'eſt faire un cruel *outrage* à une femme, que de lui ravir ſon honneur. Les femmes ne pardonnent guère les *outrages* qu'on fait à leur beauté. VILL. Je veux lui montrer que je ſuis Chrétien, en ſouffrant les *outrages* avec patience. BAIZ. Eſſuyer les *outrages* d'un faquin. BOIL.

OUTRAGE. Ce mot s'employe auſſi figurément en pluſieurs phraſes. Combien de femmes ont recours à l'art, pour réparer l'*outrage* des années? BELL. Il faut s'accoutumer aux *outrages* de la fortune. VOIT. *Volubilitati, inconſtantiæ, inſtabilitati fortunæ ſerviendum eſt. Fortunæ injuriis aſſuefieri.*

Du tems qui détruit tout, je crains peu les outrages.
DES-HOUL.

Toutefois ſi quelqu'un de mes foibles écrits
*Des ans injurieux peut éviter l'*outrage. BOIL.

Malgré la loi des ans, & leur cruel outrage. IRÉ.

Un cœur généreux eſt ſenſible aux *outrages*, aux indignitez.

Du Cange dérive ce mot d'*ultraginm*, qu'on a dit en ce ſens dans la baſſe Latinité, c'eſt-à-dire, *outre meſure*, d'où vient qu'on a dit auſſi *excès*.

OUTRAGEANT, ANTE. adj. qui outrage. *Ledens, offendens, injurioſus.* Ce diſcours, ce reproche, eſt *outrageant*. Il ſe rencontre toûjours dans la vie quelque affaire fâcheuſe & *outrageante*.

OUTRAGER. vèrb. act. Dire des injures à quelqu'un; le maltraiter, l'offenſer en ſa perſonne, ou en ſon honneur. *Ladere, diſcerpere, verberare, vexare, inſequi verbis contumelioſis, inſultare, verbis male accipere, contumeliâ afficere, contumeliam dicere, invehi in aliquem, violare.* Après avoir été *outragé* par mille injures, la colère l'a emporté. Ses ennemis l'ont attrapé à leur avantage, & ils l'ont cruellement battu, & *outragé*: ils l'ont *outragé* de toutes manières. La ſeule patience Chrétienne a le privilége de calmer & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a *outragez*. M. ESP. Celui qui aura *outragé* l'un de ſes citoyens, ſera traité comme il aura traité l'autre. PORT-R. Un diſcours trop ſincère aiſément nous *outrage*. BOIL.

OUTRAGÉ, ÉE. part. & adj. *Læſus, vexatus.* Les images de l'Empereur (Léon) furent renverſées en divers endroits. Il ſe crut *outragé* en ſa perſonne; on lui reprocha un ſemblable *outrage* qu'il fit à J. C. & à ſes Saints, & que de ſon aveu propre l'injure faite à l'image retomboit ſur l'original. BOSSUET.

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Qui outrage. *Atrox, importunus, contumelioſus, injurioſus, conviciator, criminoſus.* Un ſatirique peut railler; mais il ne doit pas être *outrageux*. C'eſt le propre des harangères d'être *outrageuſes* en paroles, en injures. De Beaumanoir dans ſes Coutumes, donne à ce mot la ſignification d'*exceſſif*. Don *outrageux*. *Nimius, excedens.*

OUTRAGEUSEMENT. adv. D'une manière outrageuſe. *Contumelioſè, injuriosè.* Ce pauvre homme a été bâtonné *outrageuſement*. Ils attaquèrent *outrageuſement* la mémoire de votre père. VAUG.

A OUTRANCE. adverbe. Avec violence; d'une manière exceſſive. *Infeſtiſſimè, nimis.* C'eſt un chaud ami qui vous a défendu *à outrance*, à toute *outrance*. Les Allemans boivent *à outrance*. Il a pouſſé ſon cheval *à outrance*, à toute bride, il l'a crevé. On le dit particulièrement des combats. On appelle combat *à outrance*, à fer émoulu, celui où on veut à la vie de ſon ennemi. Il pourſuit les ennemis *à outrance*, il les va chercher par tout où ils ſont. On le dit auſſi dans les diſputes en fait de doctrine. Ces Docteurs & ces Miniſtres diſputent *à outrance* ſur l'Euchariſtie. Il n'eſt pas de la politeſſe de diſputer *à* toute *outrance*. BELL. Ce vous eût été peu de gloire de mener *à outrance* un homme déjà outré. VOIT. On dit auſſi qu'un homme eſt plaideur *à outrance*, qu'il pourſuit ſa partie *à outrance*; pour dire, ſans relâche, ſans miſericorde, qu'il le pouſſe à bout, qu'il le veut perdre. Il m'a obligé *à* toute *outrance* de prendre ſon argent.

OUTRE. ſ. m. Peau de bouc couſue & préparée, dans laquelle on met des liqueurs. *Uter.* En Eſpagne on met le vin dans des *outres* pour le tranſporter. En France on y met l'huile. Homere a feint qu'Eole enferma les vents dans un *outre*, & en fit preſent à Ulyſſe. DACIER. Les Danſeurs de corde viennent à l'occaſion des *outres* qu'on faiſoit ſauter, & ſur leſquels on danſoit. SCRON. Le mot d'*outre* vient du Latin *uter*.

OUTRE, ſe dit auſſi des mêmes peaux de bouc qu'on emplit de vent, qui ſervent de groſſes calebaſſes. En Orient, on ne paſſe la plûpart des grandes rivières que ſur des *outres*. On ne navige ſur l'Euphrate, qu'avec des radeaux portez ſur des *outres*.

OUTRE. Prépoſition de lieu qui ſignifie, au-delà: auquel ſens cette prépoſition n'a d'uſage que dans de certains mots compoſez. *Trans, ultra.* Ainſi on dit, il a fait pluſieurs voyages d'*outre*-mer, c'eſt-à-dire, en Orient; au-delà de la mer Méditerranée. Les voyages d'*outre*-mer commencérent ſous le regne de Philippe I. & ſous l'autorité du Pape Urbain II. PASQ. S. Louis étant encore *outre-mer* écrivit à ſa fille Iſabelle une lettre de ſa main, où il l'exhortoit fortement au mépris du monde, & à l'entrée en Religion. FLEURY. Louis d'*Outremer* a été ainſi ſurnommé à cauſe du ſejour qu'il avoit fait en Angleterre. Car pendant les troubles qui deſolérent la France, ſous la fin du régne de Charles le ſimple ſon pere, la Reine Ogive l'avoit emmené en Angleterre proche du Roi Edelſtan ſon frere; & il y reſta juſqu'à la mort de Raoul de Bourgogne, qui étoit reconnu pour Roi; mais après ſa mort, qui arriva le quinze Janvier 936. les Seigneurs rappellérent Louis, & le mirent ſur le trône.

On dit auſſi, les pays d'*outre*-Loire; d'*outre*-Meuſe.

Le pays d'OUTRE-MER. *Tranſmarina partes. Ultramarina regio.* On a donné autrefois ce nom aux contrées de l'Aſie, qui ſont près de la mer noire, & de la Méditerranée, & on y comprenoit l'Arménie, la Natolie, la Syrie, l'Arabie, & même l'Egypte; pays qui ſont tous au-delà de la mer par raport à l'Europe. Il ſemble que ce nom ſoit né au tems des Croiſades; car on diſoit communément faire le voyage d'*outre-mer*, pour marquer qu'on alloit faire la guerre aux Infidelles en la Terre-ſainte.

Le pays d'OUTRE-MEUSE. Voyez LIMBOURG, Duché.

Ce mot vient du Latin *ultra*, auſſi-bien que celui d'*outrager*.

OUTRE, ſignifie encore par-deſſus. *Super, præter.* Le Maître l'a bien récompenſé, il lui a donné trente écus *outre* ſes gages; il lui a donné un habit tout complet, *outre* ce qu'il avoit gagné.

OUTRE, eſt auſſi fort ſouvent adverbe. *Præter.* Paſſer *outre*. *Ultra progredi.* N'aller pas plus *outre*.

OUTRE, ſe dit des choſes qu'on fait malgré des obſtacles, des défenſes. *Non obſtante.* On leur avoit fait des défenſes de ſe marier, ils n'ont pas laiſſé de paſſer *outre*. Il eſt dit dans les ſentences de proviſion, qu'il ſera paſſé *outre*, nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations. Les Juges ont paſſé *outre* à l'inſtruction de ſon procès, nonobſtant ſon declinatoire. *Nulla habita ratione præſcriptionis fori, Judices litem inſtruxerunt.*

OUTRE, ſe dit auſſi en Morale; & dans le diſcours il ſert de tranſition. *Præterea, ad hoc, ſuper hoc.* *Outre* toutes ces conſidérations, j'ajoute. Il ſe joint auſſi quelquefois avec la particule *que*. *Outre* qu'elle eſt riche, elle eſt belle. *Outre* que je ſuis libre de faire ce qu'il me plaît, j'ai eu raiſon de le chaſſer de chez moi.

EN OUTRE. adv. De plus, davantage. *Inſuper, præterea, adde quod.* Je vous dis *en outre*. Il vieillit.

D'OUTRE EN OUTRE. De part en part. *Tranſverſim.* Il eut le dos percé *d'outre en outre*. ABLANC. Il perça les montagnes *d'outre en outre*. VAUG. Dans le même ſenſon dit auſſi, qu'une choſe paſſe tout *outre*. Un eſſieu paſſe tout *outre* dans le moyeu de la roue. Cette poutre paſſe tout *outre* le mur. Il a reçu un coup d'épée dans le corps, qui lui paſſe tout *outre*.

OUTRE ET PAR DESSUS. C'eſt une façon de parler qui n'a d'uſage qu'en matière de Pratique, de Finance & de Negoce. *Outre & par deſſus* ce qu'il avoit déjà reçu, on lui a encore donné plus de cent écus.

OUTRÉE. ſ. f. Terme de Coutumes. Délivrance, adjudication, enchère. *Traditio, adjudicatio, licitatio.* Un Seigneur qui a le droit d'ouïr pour l'*outrée* de la groſſe dixme. Un droit de neuf gros payable au Seigneur par celui qui a l'*outrée*, c'eſt-à-dire, par celui qui a l'adjudication, qui eſt adjudicataire.

OUTRECUIDANCE. ſ. f. Témérité, inſolence. *Audacia, arrogantia, inſolens ferocitas.* C'eſt une grande *outrecuidance* de s'attaquer à ſon Maître, à ſon Createur. Ce mot eſt vieux, & ne peut plus être d'uſage que dans le ſtile railleur & ſatirique. Céline fut puni de ſon *outrecuidance*. BUSSERADE. Régniér a dit à Louis XIII.

Jamais

Jamais autre que toi n'eut avecque prudence
Vaincu de ſon ſujet l'ingrate outrecuidance.

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Téméraire, inſolent. *Temerarius, arrogans.* Il eſt vieux auſſi. Il eſt compoſé de ces deux mots *outre*, & *cuider*, qui ſignifie *penſer*.

OUTRÉEMENT. Vieux advèrbe. En colère; ou grandement. BOREL. D'une manière outrée, exceſſive. *Iracunde, magnoperè, etiam atque etiam.*

Si vous en prie outrément. GAUVAIN.

OUTREMÈR. ſ. m. Eſt un nom que les Peintres donnent au bleu d'azur fait de lapis lazuli. Il eſt mis au rang des couleurs douces & légères. *Cæruleum defæcatiſſimum.* Il ſe fait avec du lapis qu'on calcine dans un mortier; on le broye enſuite très-ſubtilement ſur le porphyre; puis l'ayant mêlé dans une pâte compoſée de poix, de cire & d'huile, on lave bien cette pâte pour en ſéparer la partie bleuë, laquelle ſe précipite au fond en une poudre fort belle: on vèrſe l'eau par inclination, & l'on fait ſécher cette poudre qui eſt ce qu'on appelle l'*outremèr*, & qui ſert à la peinture. Les Peintres ſe ſervent quelquefois au lieu d'azur, de la pièrre Arménienne, qui eſt beaucoup plus tendre, & qui a une couleur vèrte tirant ſur le bleu.

OUTREMÈR. Voyez OUTRE.

OUTREMESURE, ſignifie, Avec excès, déraiſonnablement. *Extra modum, præter rationem.* Il a été battu *outre meſure*. Il ne faut pas faire travailler un cheval *outre meſure*, on le ruine.

OUTREMEUSE. Voyez OUTRE.

OUTREMOITIÉ. Au-delà de la moitié. *Extra, præter dimidiam partem.* Voyez LÉZION.

OUTREPASSE, en tèrmes des Eaux & Forêts, eſt l'abbatis qu'on fait des bois au-delà des bornes marquées par les Officiérs. *Ultra fines præſcriptos tranſgreſſio.* L'Ordonnance veut que les Marchands qui font des *outrepaſſes* ſoient condamnez au double, à raiſon du prix de leur adjudication.

OUTREPASSER. v. act. Paſſer au-delà des bornes préſcrites. *Tranſgredi, ultra limites progredi.* On fait abbatre un mur, quand on a *outrepaſſé* l'alignement. Un Agent qui *outrepaſſe* le pouvoir qu'on lui a donné, eſt ſujet à déſaveu. Il a bu cinquante raſades; cela *outrepaſſe* toute croyance.

OUTRER. v. act. Porter les chôſes trop loin, au-delà de la meſure raiſonnable, au-delà de la juſte raiſon. *Præter modum extollere, efferre.* Les François *outrent* toutes chôſes; ils *outrent* toutes les modes. Cet Auteur *outre* ſes hypèrboles, il *outre* ſes penſées. Les Stoïciens ont *outré* la Morale. Démoſthène étoit un de ces eſprits extraordinaires qui *outrent* tout, juſqu'à la raiſon. BAYL. Dans la Comédie Italienne, il n'y a point de pèrſonnage qui ne ſoit *outré*. S. ÉVR. Les gens quiont trop de vivacité *outrent* toujours les chôſes. BELL. Quand on ne ménage pas ſon eſprit ſelon les règles du bon ſens, & qu'on ne ſe renfèrme pas dans les bornes de la nature, on *outre* tout. BOUH. La loi, par une ardeur immodérée de contenir les méchans, peut quelquefois *outrer* les peines. TOUR.

OUTRER, ſignifie auſſi, Laſſer, fatiguer démeſurément; & ſe dit particuliérement des chevaux. *Laceſſere, provocare, defatigare.* Il a *outré* ce cheval, il l'a rendu pouſſif.

OUTRER, ſignifie auſſi, Picquer au vif, faire un cruel affront, offenſer griévement & avec excès; pouſſer la patience à bout; irriter. *Aſperioribus verbis vellicare, inurere, graviter offendere, irritare.* On peut quelquefois railler les gens, mais il ne faut pas les *outrer*. Il fut *outré* de douleur en apprenant la mort de ſa femme. Ajax fut tellement *outré* du refus des Grècs, qu'il ſe tua lui-même. Il y a des pèrſonnes qui ſe montent *outrez* de douleur à la mort de leurs amis, pour ſe faire remarquer & ſe diſtinguer des aûtres. M. ÉSP. Caton *outré* que la juſtice de ſa cauſe eut été trahie par le caprice de la Fortune, ſe donna la mort. IDEM.

OUTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Trop pouſſé; exceſſif. *Percitus, perculſus.* La valeur *outrée* dégénère en témérité. Les louanges *outrées* ne font honneur, ni à celui qui les donne, ni à celui qui les reçoit. BELL. C'eſt l'amour propre, & la trop bonne opinion que nous avons de notre mérite, qui nous rendent les dupes d'une flaterie *outrée*. S. ÉVR. Ces violentes amitiez d'Oreſte, & de Pylade paſſeroient aujourd'hui pour des attachemens *outrez*, qui ne ſont bons qu'à faire le ſujèt d'une Tragédie. S. ÉVR. Sénèque infecte aiſément l'imagination bouillante des jeunes gens par des idées fauſſes & *outrées*. MÉNAGE. Pour plaire il ne faut point forcer la nature: tout ce qui eſt *outré* rebute les gens de bon goût. BELL. Lucain, d'un eſprit naturellement *outré*, ſe guinde, & s'évapore ſouvent. BOUH. Il ne faut pas confondre le ſublime avec l'*outré*. ID.

OUTRÉ, ſignifie auſſi, Piqué, pouſſé à bout. *Outré* de colère. *Ira intenſus, inflammatus.* C'eſt un homme *outré*, & piqué au vif.

On appelle un pouſſif *outré*, un cheval qu'on a rendu ſi pouſſif à force de travail, qu'il eſt impoſſible de le guérir. *Equus ætu & vulneribus defatigatus.* Cheval *outré*, eſt auſſi un cheval à bout, épuiſé d'haleine, & dont la fatigue a conſumé les forces.

OUTRILLE, & OUTRILLET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Auſtregeſilus.* Environ ce tems-là (c'eſt-à-dire, l'an 579.) il y avoit à la Cour du Roi Gontran un jeune Gentilhomme, qui depuis fut Archevêque de Bourges. Il y étoit né de parens nobles. Après qu'il eut achevé ſes études, ils l'envoyèrent au Roi Gontran. Nous l'appellerons *Outrille*, ainſi qu'on l'appelle en la ville de ſa naiſſance, quoique de ſon nom en Latin *Auſtregiſillus*, on l'appelle ailleurs qu'en Bèrry, Auſtregeſille. P. PÉRRY *Héſ. en l'hiſtoire de Chalons p.* 40. Au reſte, puiſque cet Auteur vouloit parler comme on fait en la ville de la naiſſance de ce Saint, il devoit dire *Outrillet* & non pas *Outrille*. Car à Bourges qui eſt cette ville, & où il y a une Paroiſſe, qui porte ſon nom, on dit Saint *Outrillet*, c'eſt donc l'uſage, il faut le ſuivre.

OUV.

OUVANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Allobroges. *Ouvana.* Ils adoroient Minèrve ſous ce nom. Joſ. Scaliger écrit qu'*Ouvane* a encore celui de Beliſame en quelques inſcriptions. CHORIER, *hiſt. de Dauph. L. II. p.* 87. & 88.

OUVAVE. ſ. m. C'eſt une eſpéce de roſeau à pluſieurs nœuds, comme les cannes d'Inde. Il vient dans l'île de Madagaſcar. Sa racine eſt auſſi bonne à manger que l'Igname Soumonthoui, ſon bois qui eſt d'une couleur violette ſert à teindre en rouge. DAPPÈR, *p.* 455. *Arundo purpurea Madagaſcarenſis.*

OUVÈRT, ÈRTE. adj. Qui laiſſe une entrée, un paſſage libre. *Apertus, patefactus, patens, adapertilis, hians.* Dans cette maiſon la porte eſt *ouverte* à tous les honnêtes-gens. On a laiſſé une fenêtre *ouverte* par où les voleurs ſont entrez. On donne l'audience à portes *ouvertes*, en public. L'Audience eſt *ouverte*, elle eſt commencée. *Cæſarum auditorium apertum eſt.* On a ordonné que les priſons ſeront *ouvertes* à ce priſonnier. On a trouvé la porte tout arrière *ouverte*. Une porte *ouverte*, une maiſon *ouvèrte*, un Port *ouvert* à tous les Etrangers, auquel ils peuvent venir commèrcer librement.

OUVÈRT dans le Blâſon ſe dit des tours, des châteaux, &c. qui ont une porte, une ouvèrture.

Dans les Coutumes, un fief eſt dit *ouvèrt*, lorſqu'il y a mutation de Seigneur ou de Vaſſal, & que le nouveau poſſeſſeur n'a pas été inveſti; ou quand le Vaſſal manque à la foi qu'il doit.

On dit en tèrmes de Guèrre; que la tranchée eſt *ouverte*; *Foſſa duci cæpta. Ciſtrenſe vallum apertum eſt:* pour dire qu'on commence à faire ſes approches: qu'une ville eſt *ouvèrte*; pour dire, qu'on y a fait quelque brèche, ou qu'elle n'eſt pas fortifiée, qu'il y a une partie des murs à bas. On dit qu'un pays eſt *ouvert*; pour dire, que les ennemis y peuvent entrer facilement, que les frontières ne ſont point défenduës ni par art, ni par nature. Une ville *ouvèrte* eſt celle qui n'a point de fortifications, point de défenſes. Ce Royaume eſt tout *ouvert* de ce coté-là, c'eſt-à-dire, qu'il n'y a point de places fortes qui puiſſent arrêter les ennemis, les empêcher d'y pénétrer. On dit qu'un bataillon eſt *ouvert*, quand il eſt pèrcé, rompu, quand on peut entrer dedans On dit que le champ eſt *ouvèrt* à un combat, à une diſpute, quand il eſt pèrmis d'y combattre, diſputer, &c. On dit auſſi que la gorge d'une femme eſt *ouvèrte*; pour dire, qu'elle eſt nuë. On dit les bras *ouvèrts*, pour dire étendus. Les Jardiniers diſent ce buiſſon eſt trop *ouvert*, c'eſt-à-dire, trop étendu; les branches ſortent trop en dehors. *Nimium diductus.* LIGER.

On appelle en tèrmes de Négoce, Un compte *ouvèrt*, le commèrce réciproque qui ſe fait entre Marchands par l'envoi d'étoffes, d'argent, de reſcriptions, depuis le dèrnier compte de ſocieté, ſoudé entre eux. *Diurna & reciproca negotiatio.*

On dit que la Paulete eſt *ouvèrte* depuis le 15. Décembre juſqu'au 15. Janvier, quand il y a un Bureau ouvèrt pour y recevoir ce droit que payent les Officiers pour aſſûrer leurs charges, *Jus Pauletinum patens eſt, ſive camera Juris Pauletini exactorum patet.* On dit auſſi en parlant des rentes de la Ville, que le Bureau eſt *ouvèrt*, que le quartier eſt *ouvert*, quand on a commencé à payer en public un quartier de ces rentes. On dit qu'une ſucceſſion eſt *ouvèrte*, qu'elle eſt *ouvèrte* au profit de quelqu'un; pour dire, qu'il eſt en état de la recueillir. Et on dit qu'un fief eſt *ouvèrt* en faveur du Seigneur, faute de droits non payez, ou de devoirs non rendus par le vaſſal; pour dire, que dans ces ſortes d'occaſions, le Seigneur eſt en droit de jouir du fief de ſon vaſſal. On dit que le Jubilé eſt *ouvert*; pour dire, qu'il eſt commencé: qu'il y a guèrre *ouvèrte* entre des Princes, pour dire, qu'ils ont rompu enſemble. Porter quelqu'un à une rupture ou-

vèrte. LA ROCHEF. Si cette maxime s'établiſſoit la porte ſeroit *ouverte* à bien des deſordres.

On appelle, Tenir table *ouverte*, quand on reçoit en ſa maiſon à dîner tous les étrangers qui ſe préſentent, ou quand on a un bon nombre de couvèrts pour les ſurvenans. *Rectam cœnam ducere.*

On dit figurément qu'un homme eſt *ouvert*, qu'il a un front *ouvert*; pour dire, qu'il eſt ſincère, qu'il n'eſt point diſſimulé, ni ſombre, qu'il a la mine d'être ſincère, de parler avec franchiſe, ſans déguiſement; *Ingenuus, cultus, ſincerus.* Une manière *ouverte* & commode a de grands charmes pour ſe faire aimer. LE CH. DE M.

On appelle auſſi, un eſprit *ouvèrt*, celui qui a de la vivacité, de la facilité à comprendre les choſes. *Ingenium acutum, acre, ſolers.*

OUVÈRT, ſe dit auſſi des chevaux, qui ont les jambes de derrière fort éloignées l'une de l'autre. *Diſtentis cruris equus.*

OUVÈRT, ſe dit advèrbialement. Parler à cœur *ouvert*, c'eſt-à-dire, ſans déguiſement. *Aperte, ſincerè, ingenuè dicere, loqui.* Expliquer le Grèc à livre *ouvèrt*, c'eſt-à-dire, en quelque endroit qu'on l'ouvre. Chanter à livre *ouvert*, c'eſt-à-dire, ſur le champ, & ſans étudier la note. Recevoir quelqu'un *à bras ouvèrts*, c'eſt-à-dire, le recevoir avec beaucoup de franchiſe & d'amitié, volontiers, avec plaiſir.

ÊTRE A L'OUVÈRT, en tèrmes de Marine, c'eſt être vis-à-vis de l'entrée d'un port, d'une rivière, &c. *Eſſe recta ad portum.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt un briſeur de portes *ouvèrtes*, *Thraſo*; pour dire, qu'il eſt fanfaron, qu'il ſe vante de faire des choſes faciles. On dit auſſi, Dormir les yeux *ouverts*, comme un liévre.

OUVÈRTEMENT. adv. D'une manière ouvèrte, publique, intelligible. *Clarè, diſtinctè, pellucidè.* Les Eſpagnols ont déclaré la guèrre *ouvèrtement* à la France. Il a ſoûtenu cette propoſition *ouvertement*, & en tèrmes fort clairs & fort nêts. On les accuſoit *ouvèrtement* d'être hérétiques. PASC. Il ne faut pas choquer trop *ouvèrtement* le préjugé public. FONT.

OUVÈRTE, ÈRTE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Voyez ci-deſſus à ſa place.

OUVÈRTOIR. Vieux. ſ. m. Boutique. BOREL. *Officina.* Comme *Ouvroir*, Lieu où l'on ouvre, c'eſt-à-dire, où l'on travaille; ou bien d'*Operatorium*, on a fait *Operatoir*, *Oberatoir*, *Obertoir*, *Ovèrtoir*, *Ouvèrtoir*.

OUVÈRTURE. ſ. f. Fente, trou, eſpace vuide dans ce qui eſt continu, dans ce qui eſt plein d'ailleurs; jour qu'on fait, ou qui s'eſt fait dans quelque corps ſolide. *Apertio, apertura, rima.* Ce bâtiment eſt bien pèrcé, il y a de belles fenêtres, de grandes *ouvertures*; les portes, les *ouvertures* ſont bien diſpoſées. Cette tèrraſſe n'eſt pas bien bâtie; il y a des crevaſſes, des *ouvèrtures*. Ces barreaux ne ſont pas aſſez ſèrrez, on y a laiſſé trop d'*ouvèrture*. L'eau & le vent s'inſinuent par les plus petites *ouvertures*.

En tèrmes de Marine, on appelle *ouvèrture* un petit détroit entre deux éminences ou montagnes. On le dit auſſi ſur tèrre de l'eſpace qui eſt entre deux montagnes, deux forêts, &c. Il faut que cet eſpace ne ſoit pas vaſte, & à pèrte de vûë, pour avoir le nom d'*ouvèrture*.

OUVÈRTURE, ſe dit auſſi de ce qu'on ſépare, qu'on déſunit, qu'on élargit. *Apertio.* L'*ouverture* de la veine ſoulage un malade. *Vena ſectio ægrum allevat.* On a ordonné l'*ouverture* de ce corps, qu'on ſoupçonne d'avoir été empoiſonné. Dès qu'il y a quelque *ouvèrture* en un bataillon, il eſt bien-tôt défait. Il éxplique le Grèc à l'*ouvèrture* du livre. On dit auſſi qu'un homme s'eſt trouvé à l'*ouvèrture* des portes; pour dire, au tems qu'on les ouvroit. On ordonne auſſi, quand il y a rebellion à Juſtice, qu'il ſera fait *ouvèrture* par bris & fracture des portes: qu'on fera l'*ouvèrture* d'un coffre, d'un ſcellé, partie preſente ou appellée. On dit auſſi maintenant, Les *ouvertures* de la ville de Paris, en parlant d'un nouvel élargiſſement des ruës. L'*ouvèrture* de la tranchée; l'*ouverture* de la tèrre dans les Égliſes pour y entèrrer. *Apertura, apertio.* L'*ouverture* d'une mine eſt de grands frais. Il s'eſt trouvé à l'*ouvèrture* du paquet d'un courier, à l'*ouvèrture* d'un pâté. *Ouvèrture* de la chaîne d'un port.

OUVÈRTURE eſt auſſi le commencement de la fouille d'un tèrrain.

OUVÈRTURE, ſe dit auſſi des ſolemnitez qu'on fait au commencement des actions & aſſemblées publiques. C'eſt, en ce ſens, un tèrme & de l'uſage ordinaire, & du Théâtre, des ſpectacles, de la Muſique, de l'Orchéſographie, de la Chorographie, &c. *Primus ſolemniſque ſupremæ curiæ conceſſus à feriis.* Les *ouvèrtures* du Parlement par M. du Vair. L'*ouverture* du Jubilé ſe fait par une Proceſſion générale. L'*ouverture* du Théâtre, de la Scéne de l'Opéra, ſe fait par l'Aurôre, par une belle ſymphonie, par une petite piéce de Muſique qui ſe joüe, & qui ſe chante quelquefois auſſi tout enſemble, & qui pour cet éffet porte elle-même le nom d'*ouvèrture*. L'*ouverture* du combat, de la diſpute. A l'*ouvèrture* de la campagne, on a pris une telle place.

OUVÈRTURE, ſe dit figurément en Morale, des avis, des expériences qu'on trouve dans les jugemens, dans les affaires, qui en avancent le ſuccés. *Conſilium, propoſitum, via, ratio.* Voilà une bonne *ouvèrture* pour vous faire ſortir de cette mauvaiſe affaire; votre partie vous en a fait elle-même l'*ouvèrture*. L'*ouverture* de cet avis a entraîné tous les Juges. Je ne vois aucune *ouvèrture* pour parvenir à cette charge; pour dire, aucun moyen.

On dit d'un homme ingénieux, inventif, qu'il a de belles *ouvèrtures* d'eſprit. *Habere præclaras animi dotes, vel acumina, ſagacitatem.* On appelle auſſi *ouvèrture* de cœur, cette franchiſe avec laquelle on découvre les ſecrets de ſon âme à ſon ami. Il expoſe l'état de ſa conſcience avec la même ſincérité & la même *ouvèrture* de cœur, que s'il parloit à JÉSUS-CHRIST. PASC.

En tèrmes de Palais on appelle *Ouvertures* de requête civile, les moyens ſur leſquels elle eſt fondée, qui doivent ſe tirer de la forme, & non pas du fonds. *Cauſa, rationes libelli ſupplicis.* Ils ſont contenus dans le Titre 35. Art. 12. de l'Ordonnance de 1667. Un Arrêt eſt injuſte au fonds, qui eſt pourtant confirmé faute d'*ouvèrtures* de requête civile dans la forme. On dit auſſi, qu'il y a *ouvèrture* à la Regale, quand un Évêque eſt décedé, & lorſqu'il y a quelque bénéfice du Diocéſe, qui n'eſt pas rempli de droit ou de fait; c'eſt-à-dire, de poſſeſſion réelle, paiſible & priſe en perſonne.

On appelle auſſi *Ouvèrture* de fief, un fief vacant. *Beneficiarum prædium ſilens. Ouvèrture de fief*, dit Ragueau en ſes Indices royaux, ſur le mot *Ouvèrture*, eſt quand il y a mutation de Seigneur ou de Vaſſal. *Feudum apertum.* DICT. DE DROIT. Elle dure juſqu'à ce que le ſucceſſeur ou héritier ait fait la foi & hommage; & on appelle ce fief *vuide & ouvert* ou *découvert*. Il y a *ouvèrture* de fief quand il y a mutation de Seigneur ou de Vaſſal.

Ouvèrture de fideicommis, ou ſubſtitution. Voyez ce mot. *Ouvèrture* de rachat, ſe dit quand le cas eſt arrivé, où le rachat eſt dû au Seigneur. On dit auſſi, L'*Ouvèrture* des Vendanges, quand le Juge a donné pèrmiſſion de vendanger. *Initium vindemiarum, licentia vindemias colligendi. Ouvèrture* de clameur dans la Coutume de Normandie, eſt lorſqu'on peut intenter l'action en retrait; c'eſt l'état ou la ſituation des choſes où cela ſe peut faire, & l'*ouvèrture* de clameur dure tant qu'on peut intenter cette action. *Ouvèrture* de Régale lorſqu'un bénéfice ſujet à la Régale vaque de fait ou de droit.

En tèrmes de Jardinage, *ouvèrture* ſe dit pour étenduë. Vous ne donnez pas aſſez d'*ouvèrture* à vos arbres: ce buiſſon a trop d'*ouvèrture*. LIGER.

OUUI-LASSA. ſ. f. Nom d'une plante de la province de Machicore en l'iſle de Madagaſcar. C'eſt une plante qui rampe; ſa racine eſt ſemblable à celle du Jalap, & rend une gomme ou réſine comme la ſcamonée. Quand on en mange, elle purge avec tant de violence qu'elle fait rendre juſqu'au ſang. DAPP. p. 454.

OUVRABLE. adj. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Jour *ouvrable*, & ſignifie les jours ordinaires de la ſemaine où il n'eſt pas fête, où il eſt pèrmis de travailler, d'ouvrir les boutiques. *Dies operarius, vel negotioſus.* On dit auſſi jours *ouvriers*.

OUVRAGE. ſ. m. Oeuvre; éffet qui eſt produit par quelque cauſe, qui eſt fait par quelque ouvriér, & qui reſte après ſon travail; production. *Opus, effectio.* Le ciel & la tèrre ſont des *ouvrages* d'une ſageſſe, d'une puiſſance infinie. Le firmament nous annonce les *ouvrages* de Dieu. La création eſt l'*ouvrage* de ſix jours. Le ſeptiéme jour Dieu ceſſa de travailler au grand *ouvrage* de la création du monde. ARN. L'or eſt l'*ouvrage* de la nature, & ne ſe peut faire par art. Le vèrre eſt le dèrnier *ouvrage* de l'art & de la nature, on ne pouſſe point les corps plus loin. Le miel eſt l'*ouvrage* des abeilles. *Ex operibus apum.* La ſoie eſt l'*ouvrage* des vèrs à ſoie. *Bombicum opus.*

On met de la différence entre les *ouvrages d'eſprit*, & les *ouvrages de l'eſprit*. Les inventions des hommes dans les Arts & les Sciences s'appellent des *ouvrages de l'eſprit*. Mais les compoſitions ingénieuſes des gens de lettres, ou en proſe, ou en vèrs, ſont des *ouvrages d'eſprit*. *Ingenii opus.*

OUVRAGE, ſe dit auſſi des ornemens & enrichiſſemens qui ſe font ſur pluſieurs choſes. *Ornamentum, ornatus, exornatio.* Il eſt bienſéant à une fille de faire toutes ſortes d'*ouvrages*, de tapiſſerie, de dentelle, de broderie, &c. Les mains de la Princeſſe induſtrieuſement occupées, s'éxèrçoient à des *ouvrages* dont la piété avoit donné le deſſein. Boss. Ces plafonds, ces buffets, ces vâſes ſont enrichis de beaucoup d'*ouvrages* de ſculptures, de moulures.

OUVRAGE, ſe dit auſſi en parlant de la manière dont une châſe eſt faite. Les bâtimens des Cathédrales ſont des *ouvrages* Gotiques. *Ædificia cathedralium eccleſiarum ſunt gothica opera.* Nos *ouvrages* modèrnes de marqueterie ſont plus beaux que les anciens

ciens *ouvrages* de Moſaïque. On admire à Grenade les *ouvrages* Arabeſques qui y ſont demeurez. Les *ouvrages* de la Chine ſont eſtimez par leur matière, ceux des Européens par leur artifice. *Ouvrage* de limoufinerie, *ouvrage* de ſerrurerie, de charpenterie.

OUVRAGE, ſe dit auſſi de la peine, du travail & du tems qu'on y employe. *Opificium & labor.* Les tableaux des Flamans ſont eſtimez par la quantité de l'*ouvrage*; il y a quelquefois 1000. ou 2000. figures. La fortification de cette place eſt un *ouvrage* de deux ans. La compoſition d'un tel Dictionnaire eſt un *ouvrage* de cent ans.

OUVRAGE A CORNES, en tèrmes de Fortification. C'eſt un dehors qu'on avance pour couvrir un baſtion ou une courtine, ou pour gagner du tèrrain. *Cornutum munimentum.* Il eſt fait de deux faces ou pans, ou aîles, avec deux demi-baſtions, & une courtine à la tête; ou avec une ſimple tenaille.

OUVRAGE A COURONNE, ou COURONNEMENT. C'eſt un autre dehors compôſé de deux *ouvrages* à cornes joints enſemble, qui forment un baſtion au milieu, & deux demi-baſtions aux cotez. *Munimentum coronatum:* & généralement on appelle tous les dehors d'une place, des *ouvrages* détachez.

OUVRAGE, ſe dit en ce même ſens des travaux de mains d'hommes. Les Pyramides ſont des *ouvrages* des anciens Rois d'Égypte, qui ſubſiſtent encore après 2000. ans. *Ædificia, ſeu pyramides ex operibus Regum Ægypti.* Les *ouvrages* des Romains ſont preſque tous détruits. Le Roi a entrepris un grand *ouvrage*, qui eſt la jonction des deux mèrs, & en eſt venu à bout. Cette ſtatuë eſt un *ouvrage* de Phidias. Ce tableau eſt un *ouvrage* du Pouſſin.

OUVRAGE, ſe dit auſſi en chôſes morales. *Effectus.* La convèrſion du pécheur eſt l'*ouvrage* de la grâce, & jamais celui de la raiſon. Ce. L'*ouvrage* de la rédemption eſt l'*ouvrage* de la miſéricorde divine. Si ce jeune Seigneur a du mérite, c'eſt l'*ouvrage* de ſon Gouvèrneur; il le doit à ſon éducation. Un Miniſtre, en élevant ſes créatures, ne ſe met jamais hors d'état de pouvoir détruire ſon *ouvrage*, s'il ſe révôltoit contre l'ouvrier. S. Évr. La grandeur de Céſar étoit l'*ouvrage* de la Fortune. M. Ésp. La vèrtu eſt notre propre *ouvrage*. Id.

OUVRAGE, ſe dit auſſi des productions de l'eſprit, ſoit en vèrs, ſoit en proſe. Un *ouvrage* ſe ſent toujours un peu de la pauvreté de l'Auteur. S. Évr. La Fortune ſe mêle de la réputation des *ouvrages*, comme de celle des hommes. B. Rab. Mon goût a fait le deſſin de tous les *ouvrages* de mon tems. G. G. L'Iliade d'Homère, l'Énéïde de Virgile, ſont des *ouvrages* incomparables, & qui ont ſervi de modéle à tous les aûtres. On a recueilli tous les *ouvrages* de Gaſſendi en ſix grands volumes. Les Poëtes ſont fort amoureux de leurs *ouvrages*.

Ainſi recommençant un ouvrage *cent fois,*
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois. Boil.

Nous devons à la mort, & nous & nos ouvrages.
Ronsard.

*L'*ouvrage, *& l'ouvrier ſont le même voyage.* Id.

Bornons ici notre carrière,
Les longs ouvrages *me font peur;*
Loin d'épuiſer une matiere,
On n'en doit prendre que la fleur.

On dit auſſi en Architecture, Viſiter les *ouvrages*, *explorare*; toiſer les *ouvrages*, *metiri opera*, pour connoître le travail, & la bonté d'un bâtiment.

OUVRAGE DE PATIENCE. C'eſt en tèrmes du grand Art, l'*ouvrage* de la pièrre Philoſophale qu'on appelle ainſi: à cauſe de la patience qu'il faut pour en venir-à-bout. Si jamais on en vient-à-bout.

OUVRAGER. v. act. Ce vèrbe n'eſt en uſage qu'au participe. Il ſignifie, Enrichir une chôſe de pluſieurs ornemens, & ne ſe dit proprement que de cèrtains ouvrages qui demandent beaucoup d'adreſſe & de travail de main, comme ſont les ouvrages de damaſquinure, de filigrane & de broderie. La garde de cette épée eſt fort *ouvragée*. *Laboratus, ornatus.* Cet habit eſt bien *ouvragé*, il y a bien de la broderie. Ce velours figuré, ce brocard, ſont bien *ouvragez*, on y voit de belles figures, de beaux deſſins.

OUVRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Opere vario diſtinctus.* Il y a des gens qui eſtiment mieux les meubles tout unis que les *ouvragez*.

OUVRAIGNE. Vieux mot. ſ. m. Ouvrage, Labeur. *Labor, opus.*

OUVRANT, ANTE. adj. On le dit en ces deux phraſes: A jour *ouvrant*, *ineunte die:* A portes *ouvrantes*, *januis apertis*; pour dire, Au point du jour, A l'ouvèrture des portes de la ville.

OUVRER. v. act. & n. Travailler. *Operari.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe: Il eſt défendu par les réglemens de Police d'*ouvrer* les Fêtes & les Dimanches.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *obrar*, ſignifiant la même chôſe; ou plutôt il vient comme *obrar*, du Latin *operari*, *opérer*, *obrer*, *ovrer*, *ouvrer*.

OUVRÉ, ÉE. part. & adj. Il eſt fort en uſage en ces phraſes. Du linge *ouvré*, de la toile *ouvrée*; pour dire, qui n'eſt pas unie, où l'on voit pluſieurs figures & ouvrages. *Linteum opere vario diſtinctum.* Le linge *ouvré* eſt de bon uſage pour la table, eſt moins ſujèt à être pèrdu.

On le dit auſſi des métaux. On fait payer tant à la Douane pour le fèr *ouvré* & non *ouvré*, *ferrum in opus redactum, vel non*; c'eſt-à-dire, en bârres, & non en œuvre. Le cuivre en lames n'eſt pas *ouvré*.

OUVREUR. Vieux ſ. m. Ouvrage. *Opus.*

J'ai Cèrgans & Laboureurs
Ouvrans en divers Ouvreaux.
Borel, *citant un Ovide MS.*

OUVREUR. ſ. m. Celui qui ouvre. *Janitor, apertor.* A la Comédie il y a un *Ouvreur* de loges.

OUVRIER, IÈRE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui travaille à quelque chôſe. Artiſan qui travaille à quelque ouvrage. *Opifex, artifex, officinator, operarius, fabricator.* Les Poëtes ſont *ouvrier* de trois ſyllabes Voilà un attelier où il y a quantité d'*ouvriers*, de Maçons, de Peintres, de Menuiſiers, &c. Ce Charpentier a toujours trente *ouvriers* ou compagnons qui travaillent dans ſon chantier. Cet Horlogeur eſt un excellent *ouvrier*. Ces rabâts ſont faits de la main de la bonne *ouvriere*, qui prend un écu de la façon de la piéce. Je ne puis rien ſouffrir qui ne ſoit de la bonne *ouvriere*. Mol. En ce ſens, & en ſtile familier & ordinaire, on dit plus communément aujourd'hui *bon faiſeur* & *bonne faiſeuſe*, que bon *ouvrier* & bonne *ouvriere*. Bonne *ouvriere* ſignifie plutôt une *ouvriere* qui travaille beaucoup, qu'une *ouvriere* qui travaille bien. Il n'en eſt pas de même de bon *ouvrier*, il ſignifie l'un & l'aûtre. La plûpart des habitans de Touraine ſont des *ouvriers* en ſoie; ceux du Lionnois, en toile, &c.

OUVRIER, ſe dit auſſi de ceux qui font des ouvrages d'eſprit. *Artifex ingenioſus.* Virgile étoit un excellent *ouvrier*. Voilà un livre anonyme qui part de la main d'un bon *ouvrier*.

OUVRIER, ſe dit en chôſes morales. *Artifex.* Quand on voit le ciel & les aſtres, on voit bien que c'eſt un grand *ouvrier* qui les a faits. Dieu anime les reſſorts de notre corps, mais ce ſçavant *ouvrier* ſe réſerve à lui ſeul l'intelligence de ſon ouvrage. S. Évr. Jésus-Christ a dit que la moiſſon étoit grande, mais qu'il y avoit peu d'*ouvriers*; en parlant de la prédication Évangélique. *Meſſis quidem multa, operarii autem pauci.* Il a un régime dans le figuré, quoiqu'il n'en ait point au propre. Qui n'admirera cet eſprit céleſte qui fut l'*ouvrier* de tant de fictions ſi ingénieuſes. Pasc. Selon la doctrine ſupèrbe de Pélage, l'homme a ſon ſalut entre les mains, & il peut être l'*ouvrier* de ſon propre bonheur. Port-R. La ſageſſe eſt l'*ouvrier* de toutes chôſes. Cost. *Sapientia eſt omnium artifex.* Elle eſt l'*ouvrière* d'un menſonge ſi monſtrueux. Patru. La fortune n'a point eu de part à ſon éxaltation: il eſt lui-même l'*ouvrier* de ſa fortune. Le P. Gaillard. Chacun ſera *ouvrier*, avec Dieu, de ſon propre ſalut. Pélisson.

On dit auſſi dans la langue de l'Écriture-ſainte, *Ouvriers* d'iniquité; pour ſignifier les méchans. *Operarii iniquitatis.* Juſques à quand tous ces *ouvriers* d'iniquité ſe répandront-ils en de vains diſcours? Port R.

OUVRIER, IÈRE, eſt auſſi quelquefois adjectif. Ainſi on appelle jours *ouvriers*, les jours que l'on appelle auſſi, jours *ouvrables*, c'eſt à-dire, les jours où il n'eſt point fête, où il eſt pèrmis de travailler, & d'ouvrir les boutiques. *Dies operarius, profeſtus.*

On appelle la cheville *ouvriere* d'un caroſſe, une groſſe cheville de fèr qui joint le train de devant à la fléche. *Operaria ſubſcus.*

On dit provèrbialement, C'eſt un *ouvrier*; pour dire, il eſt alèrte, & adroit, il entend bien ſes affaires. Et au contraire on dit ironiquement, que c'eſt un plaiſant *ouvrier*; pour dire, un plaiſant homme, qui n'entend rien à l'affaire dont on lui parle.

OUVRIR. v. act. *J'ouvre*, *j'ouvris*, *j'ai ouvèrt*, *j'ouvrirai*, *que j'ouvre*, *que j'ouvriſſe*, *j'ouvrirois.* C'eſt le contraire de fèrmer; c'eſt faire que ce qui étoit fèrmé ne le ſoit plus; c'eſt donner libre entrée ou paſſage à quelque chôſe en quelque lieu. *Aperire, patefacere, reſerare, adaperire, diſcindere, laxare, pandere, reſolvere.* Dès que le Roi ſe préſenta devant cette ville, on lui *ouvrit* les portes. Il s'eſt *ouvert* un paſſage dans le pays ennemi. Il faut *ouvrir* les fenêtres pour laiſſer ſortir la fumée. On a

ouvert

ouvert les ports, le commèrce eſt libre. Il s'employe quelquefois abſolument, *Ouvrez*, c'eſt moi. On *ouvrira* à celui qui frappe. PORT-R. Cette porte n'*ouvre* point, elle eſt condamnée. Les Marchands n'*ouvrent* point les Fêtes, leurs boutiques ſont fèrmées aux acheteurs. Le Parlement n'*ouvre* point aujourd'hui; pour dire, n'entre point.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Lever, ôter ce qui fait qu'une chôſe eſt fèrmée. *Reſerare, reſignare.* On *ouvre* une ſèrrure, un cadenas avec la clef. On *ouvre* une armoire, un coffre, en briſant le volet, le couvèrcle. On *ouvre* une lettre, en rompant le cachet. *Ouvrir* le robinet d'une fontaine. Dieu *ouvrit* les cataractes du ciel, quand il envoya le déluge. Il faut *ouvrir* les écluſes pour faire entrer & ſortir le bateau. Hircan fit *ouvrir* le ſépulcre de David. ARNAUD.

OUVRIR, ſignifie auſſi, pèrcer un mur, pour y faire des fenêtres *Aperire, patefacere, perforare.* Il avoit fait *ouvrir* une vûë ſur le voiſin, on la lui a fait boucher.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Entamer. *Ouvrir* un pâté. *Artocreas diſſolvere*, des huitres. *Ouvrir* un melon, des noix, des grenades. *Ouvrir* un ballot, une tonne de marchandiſes.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Commencer à creuſer la tèrre. *Terram effodere.* Le péril eſt grand, quand on *ouvre* la tranchée trop près de la ville. On a *ouvert* une mine, une carrière, une marnière dans un tel endroit, on a commencé d'y fouiller. Il coûte beaucoup dans les Parroiſſes pour avoir pèrmiſſion d'*ouvrir* la tèrre, de faire une foſſe.

OUVRIR, ſignifie encore, Séparer ce qui étoit joint au continu. *Diſtendere. Ouvrir* les jambes, la bouche. *Crura, rictum diſtendere. Ouvrir* un livre. Les chameaux ſont en danger de s'*ouvrir*, de s'écarteler dans les tèrres graſſes, & pour cela on les fait marcher ſur des tapis dans les mauvais pas. *Ouvrir* la veine; c'eſt-à-dire, Saigner. *Ouvrir* un corps mort pour l'embaumer, ou pour voir de quoi il eſt mort. Le ſupplice des Japonois eſt d'*ouvrir* le ventre.

OUVRIR, ſignifie encore, Élargir, rendre les chôſes plus étenduës, ou moins proches. *Dilatare.* On commande aux ſoldâts d'*ouvrir* les rangs, ou les files, quand on les veut doubler. On dit auſſi, *Ouvrir* un bataillon; pour dire, le pèrcer, le rompre, entrer dedans, le défaire. La mèr s'*ouvre* après avoir paſſé le détroit. Quand on a paſſé les Monts, le pays s'*ouvre*. On a *ouvèrt*, c'eſt-à-dire, élargi les ruës de Paris.

OUVRIR. En tèrmes de Jardinage, ſe dit des arbres, & ſur tout de ceux qui ſont en buiſſon, & il ſignifie étendre, donner de l'étenduë. *Diducere. Ouvrez*-moi davantage ce buiſſon, que vous ne faites. Vous *ouvrez* trop cet arbre. LIGER.

OUVRIR, ſe dit de quelques fruits. *Hiare, rimas agere.* Les abricots, les prunes, les pêches s'*ouvrent*; pour dire, ſe fendent.

OUVRIR, change de ſignification ſuivant pluſieurs mots qui s'y joignent. On dit qu'un homme *ouvre* boutique, non ſeulement pour dire qu'il ôte les ais de ſa boutique, mais auſſi pour dire qu'il commence à établir ſon négoce, une manufacture qu'il a droit de travailler publiquement de ſon métier. *Officinam inſtituere. Ouvrir* ſa bourſe à ſes amis; pour dire, leur prêter de l'argent: leur *ouvrir* les bras; pour dire, les recevoir agréablement & avec tendreſſe. *Ouvrir* les oreilles, écouter avec attention une propoſition avantageuſe. *Ouvrir* les yeux; pour dire, Reconnoître une vérité, ſortir de l'aveuglement où l'on étoit. N'oſer *ouvrir* la bouche, c'eſt n'ôſer parler. *Ne hiſcere quidem.* On dit auſſi *ouvrir* un pourpoint; pour dire, le laiſſer découſu aux manches & au dos, pour avoir de l'air.

OUVRIR deux pointes, deux clochers, & chôſes ſemblables, eſt un tèrme de Marine, qui ſignifie, voir ces chôſes-là ſéparément, & non pas l'une dans l'autre, c'eſt-à-dire, vis-à-vis l'une de l'autre.

OUVRIR, ſe dit figurément en ces phraſes: JÉSUS-CHRIST nous a *ouvèrt* le chemin du Ciel; *Jeſus-Chriſtus viam ad cœlum nobis aperuit, patefecit*; il nous a donné le moyen d'y parvenir. Élie, Éliſée, & pluſieurs autres Prophétes venoient enſuite. Ils *ouvroient* & fèrmoient le Ciel à leur parole, pour en faire déſcendre, tantôt la pluie, tantôt le feu. PÉLISS.

Un Schiſme *ouvre* la porte à bien des malheurs. Platon faiſoit commencer les études par la Géométrie, parcequ'elle *ouvre* l'eſprit. On dit auſſi, *Ouvrir* ſon cœur à ſon ami; pour dire, lui découvrir les ſecrèts de ſon âme. Le cœur s'*ouvre* avec plaiſir aux douceurs de l'amitié. Le cœur n'eſt preſque jamais *ouvert* à la vérité lorſqu'elle ſe préſente. NICOL. On dit, S'*ouvrir* à quelqu'un; pour dire, lui communiquer quelque entrepriſe ſecrette. *Mentem aperire.* Je ne m'*ouvrirois* pas à vous, ſi je n'étois pèrſuadé qu'on ne riſque rien en vous confiant un ſecrèt. BOUH. Je vous *ouvre* mon cœur, ſans art & ſans étude. S. ÉVR. Un Juge ne doit point s'*ouvrir* aux parties, leur témoigner quel ſera ſon ſentiment. Vous vous *ouvrez* trop en cet encan, vous faites des enchères trop hardies. On dit auſſi, Il s'eſt *ouvert* un chemin à la gloire; s'*ouvrir* un chemin au trône, aux dignitez. S. Jean nous *ouvre* des routes toutes nouvelles. PÉLISSON.

On dit auſſi, *Ouvrir* un avis; pour dire, être le prèmier à propoſer une opinion, un expédient dans les jugemens ou déliberations, ou dans les accommodemens ou négociations. *Sententiam ferre, proferre.* Ce bon-homme *ouvroit* les avis les plus rigoureux. LA ROCHEF.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Commencer une aſſemblée, une action publique. On *ouvre* les États, le Parlement, par une Meſſe ſolennelle, par une harangue. *Comitia edicere, vel indicere. Ouvrir* le Jubilé par une Proceſſion générale. On *ouvre* les claſſes à la Saint-Remi. On *ouvre* le Théâtre, la ſcéne de l'Opéra par un Prologue, par une belle décoration, une agréable ſymphonie. C'eſt à celui qui donne le bal à l'*ouvrir*, à mener le prèmier branle, à danſer la prèmière courante. *Ouvrir* la lice; c'eſt commencer une courſe, un combat, une diſpute. *Certamen, aut diſputationem ordiri. Ouvrir* la campagne par une bataille.

OUVRIR & DÉLIER. Tèrmes du grand Art, qui ſignifient faire le corps, qui eſt dur & fixe, mol & fluide.

OUVROIR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *boutique. Il* ne ſe dit plus à Paris que de deux boutiques de Fruitiéres qui ſont vèrs le Petit-Châtelet, qu'on appelle le grand & petit *Ouvroir*. Ce ſont des lieux où on repoſe les châſſes de ſainte Geneviéve, & de ſaint Marceau, quand on les porte en proceſſion par la ville, & où elles ſe ſéparent. On écrivoit auſſi *Ouvrouer*, & il ſignifioit boutique, ou armoire. BOREL, *citant Coquillard.*

OUVROIR, ſe dit encore dans les arſenaux & lieux de manufacture, où il y a pluſieurs ouvriers qui travaillent enſemble à une même éſpéce d'ouvrage. On leur donne à chacun leur *ouvroir*, le lieu propre pour y faire leur travail. Dans les Hotels de Monnoie on appelle *ouvroir* & *ouvrerie*, le lieu où l'on fabrique la monnoie. On le dit auſſi du comptoir. On dit encore, *Ouvrer* la monnoie; pour dire, la fabriquer. Il en eſt auſſi parlé dans tous les ſtatuts des Marchands & Artiſans, tant vieux que modèrnes.

Du Cange dit que ce mot vient de *apertorium*, parceque toutes les boutiques & *ouvroirs* doivent être ouvèrts ſur la rue, ſuivant les réglemens; & du mot *ouvroir*, on a dérivé *œuvre, ouvrier ouvrage*, &c.

OUVROIR, eſt auſſi dans une Communauté de filles, une grande ſalle, où, à des heures réglées, elles s'occupent à des éxercices convenables à leur ſéxe. *Cella operaria, operatorium.*

O W.

OWAR. ſ. m. On donne ce nom à deux villes de la Hongrie, à Newhauſel, & à Altenbourg. Voyez ALTENBOURG, & NEUHAUSEL.

OWÈRFLAKÉE. ſ. f. Nom propre d'une iſle du Comté de Hollande. *Transflacheana inſula.* Elle eſt dans l'entrée du golfe de Bies-Boſch, aux confins de la Zéelande & du Brabant; & au midi d'un grand banc de ſable, qu'on appelle Flakée, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie *au de là de Flakée.* Il n'y a point de ville dans cette iſle, & Sommèrdick en eſt le lieu principal. MATY.

OWÈRE, ou OVEIRO. ſ. m. Nom propre d'un petit Royaume de l'Afrique. *Owerrum*, ou *Oveirum Regnum.* Il eſt renfèrmé dans les bornes qu'on donne à celui de Bénin; & il a ſa capitale de même nom, environ à vingt lieuës de la ville de Bénin, vèrs le midi. Ce qu'on dit de particulier de ce pays eſt que, quand on l'a découvèrt, le Roi, & ſans doute pluſieurs de ſes Sujets, étoient Chrétiens. MATY.

OWRUCZE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Owrucza.* Elle eſt dans la Haute Volhynie, vèrs les confins de la Baſſe, & de la Lithuanie, ſur la riviére de Noren, à trente lieuës de Kiovie, vèrs le nord-oueſt.

O U Y.

OUY, ou OUI. Advèrbe d'affirmation, qui eſt oppoſé à *non. Ità, etiam.* Dans les interrogatoires il faut répondre catégoriquement par *oui*, ou par non. Les bons Chicaneurs prennent garde de ſe méprendre, & ne diſent jamais ni *oui*, ni non. C'eſt un homme qui n'a point d'opinion, que celle qu'on lui donne; qui ne dit jamais *non*, de rien, & qui dit *oui* de tout. M. SCUD. Je connois un autre homme qui ne dit jamais *oui*, qui diſpute toujours, qui contredit tout le monde, & qui ceſſe de vouloir ce qu'il veut, dès qu'un autre le veut comme lui. ID. Régulièrement la voyelle qui précéde *oui* doit ſe pèrdre: cependant il ſemble qu'il ſoit libre de la conſèrver. Ainſi on peut dire, Je dis qu'*oui*, & je dis que *oui*. Les Anciens diſoient qu'*oui*, mais

les nouveaux diſent que non. Pasc. Il répondit qu'*ouï*. Vaug. On lui dit que *oui*. Ablanc. Je croi que *oui*. Mol. Dans le langage humain, les circonſtances des choſes détèrminent le ſens des paroles, & ſuivant que nos éxpreſſions ſont placées, quelquefois *oui*, veut dire non. Pélisson.

Il marque auſſi le conſentement. *Oui*, j'en demeure d'accord. On s'en ſert encore pour confirmer ce que l'on a déja dit : *Oui*, je veux que tout le monde ſçache que vous avez tort. *Oui*, toute la Nation a les yeux ſur vous.

Ce mot eſt dérivé, ſelon quelques-uns, de *ouï*, participe de *ouïr*, comme qui diroit, Je vous ai *ouï*, j'y conſens. *Audivi, & aſſentior.* Mais Ménage veut qu'il vienne de *hoc eſt*, ſur ce qu'en Languedoc on dit *oc* pour dire *oui* ; & que la France a été autrefois diviſée en langue d'*ouï*, ou *oil*, & en langue d'*oc* par les Ordonnances : ce qui a donné le nom au Languedoc, comme qui diroit la langue de *oc*, laquelle s'étendoit autrefois à tout le pays au-delà de la Loire.

Ouy, ſe joint avec d'autres particules pour augmenter ſa ſignification, ou quelquefois par ironie. *Oui-da. Oui* vraiement. *Oui* certes. *Oui* ma foi. *Ouï*, je t'en réponds ; *oui*, je t'en caſſe. *Quaſi verò, ſcilicet, mehercule, ita verò, ita enim verò.*

On dit auſſi réduplicativement, *Oui, oui*, je m'en ſouviens. *Sic, ſic, memini. Oui, oui*, vous nous contez une plaiſante hiſtoire. Mol. Au Palais on ſe ſert ſouvent de cette formule ou tranſition, *oui, mais* dira-t-on.

On l'employe auſſi quelquefois en commençant un diſcours, lorſqu'on veut inſinuer qu'on a déja parlé des choſes dont on parle.

Ouï, *puiſque je trouve un ami ſi fidéle,*
Ma fortune va prendre une face nouvelle. Racin.

Ouy, s'employe auſſi fort ſouvent pour marquer qu'on s'étonne d'une choſe, & qu'on l'admire. *Ità certe.* Il a eu l'impudence de lui donner un démenti ; *oui!* En ce ſens il ſe prononce long.

Ouy, eſt auſſi ſub. Ils ſe ſont querellez pour un *oui*, pour un non. C'eſt un *oui* proféré de bon cœur, que celui d'un Amant qui ſe marie.

Quand on a prononcé ce malheureux ouï. S. Évr.

Ah! cet ouï *ſe peut-il ſupporter?*
Et ſans un mal de cœur ſçauroit-on l'écouter? Mol.

Dans cet éxemple *cet ouï*, ſe prononce comme s'il y avoit *ce ouï*. Le *t* ſe ſupprime en parlant. On voit que les Poëtes le font tantôt de deux ſyllabes, & tantôt d'une ſeule.

Ouye. ſ. f. C'eſt un des cinq ſens, par le moyen duquel on apèrçoit les ſons. *Auditus.* Cette pèrcéption eſt cauſée par un mouvement que les corps réſonans impriment d'abord dans l'air qui les environne : ce mouvement paſſe dans l'air voiſin, puis dans celui qui ſuit, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à la membrâne de l'oreille, qu'on appelle la membrâne du tambour, qui eſt auſſi émuë par l'air qui la touche immédiatement. L'émotion de cette membrâne ſe communique au labirinte, enſuite au limaçon, & enfin aux nèrfs acouſtiques & aux éſprits animaux qui portent cette impreſſion au cèrveau, & qui donnent lieu au ſentiment qu'on nomme *ouye*. La divèrſité du mouvement des éſprits animaux cauſe les paſſions différentes, & les effets ſurprenans que l'on attribuë à la muſique. Un ſon lent éxcite la triſteſſe & la langueur : un ſon aigu produit la joïe & l'amour. Il a l'*ouye* dure, il n'entend pas de loin. Le bruit continuel fait pèrdre l'*ouye*, comme il arrive à ceux qui ſont près les cataractes du Nil, dont les Voyageurs modèrnes ne demeurent pas d'accord. M. Du Vèrney a fait un fort beau Traité de l'organe de l'*ouye*.

Ouye, ſe dit auſſi de la partie de la tête des poiſſons qui s'ouvre, par où ils entendent, & par où ils réſpirent. *Branchia.* On embroche les harengs par les *ouyes*. On leur enſanglante les *ouyes* pour les faire paroître frais.

Ouye, ſignifie auſſi les ouvèrtures qui ſont ſur la table de pluſieurs inſtrumens de Muſique, comme des violons, des violes, de la harpe qui ont différentes figures, & qui ſont les endroits par où ſort le ſon harmonieux. *Echeia.*

Ouye, en tèrmes de Botanique, eſt un nom qu'on donne à la grande joubarbe. *Semper vivum majus.* Voyez Joubarbe.

On dit provèrbialement, qu'un homme a les *ouyes* pâles, quand il paroît encore à ſon viſage qu'il a été malade, ou quand il s'y voit quelque grande marque de chagrin ou d'affliction. *Pallore ſuffuſus.* Ce qu'on dit par métaphore du poiſſon mort qui a les *ouyes* pâles.

OUZ.

Ouz. ſ. m. & pl. Les *ouz* du Duc ; c'eſt-à-dire, les *oſts* du Duc. Lobineau. *Ducis exercitus.*

OXF.

Oxford. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Comté d'*Oxford*. *Oxonia, Oxonium, Oxfordia.* Elle eſt ſur la Tamiſe, entre Londres & Gloceſter, à ſeize lieuës de la prémière, & à douze ou treize de l'autre. *Oxford* eſt médiocrement grand, bien bâti, & bien peuplé. C'eſt un Évêché ſuffragant de Cantorbery ; mais ce qui le rend plus célèbre eſt ſon Univèrſité. Elle a dix-huit Colléges, dont celui de la Madelaine eſt le mieux bâti, & une Bibliothéque fort belle, tant à cauſe du grand nombre de bons livres, & de manuſcrits qu'elle renferme, que de ſa grande propreté. Cette Univèrſité a le privilége d'envoyer deux Députez au Parlement d'Angleterre, outre les deux que la ville nomme de ſon chèf. En 1545. Henri VIII. y érigea en Évêché l'Abbaye d'Oſney. *Oxford* a une Univèrſité la plus célèbre d'Angleterre. Elle ſe vante même d'avoir donné la naiſſance à celle de Paris. Elle a dix-huit Colléges, dont le principal eſt le Collége de Chriſt, qu'on nommoit auparavant le Collége du Roi, & qui d'abord fut appellé le Collége du Cardinal Volſey, parceque ce Prélat le fit fonder en 1523. auſſi-bien que celui d'Ipſwich, du revenu de quelques Couvens dont il avoit obtenu du Pape la ſuppreſſion. Il y a dans le ſeul Collége de Chriſt 186 Profeſſeurs, à qui le Cardinal aſſigna des fonds néceſſaires pour vivre tous avec éclat. Larrey.

Oxford shire. C'eſt-à-dire, Comté d'*Oxford*. *Oxonia ; Oxonienſis*, ou *Oxfordienſis Comitatus.* Province d'Angleterre. Elle eſt bornée au levant par le Comté de Buxingham ; au ſud par celui de Barck ; au couchant par celui de Gloceſter ; & il a au nord ceux de Warvvick & de Northampton ; la longueur de ce Comté eſt de ſeize lieuës, & ſa largeur varie de huit lieuës juſqu'à trois. Il eſt baigné par pluſieurs rivières, particulièrement par la Tamiſe, & ſon tèrroir conſiſte en de beaux pâturages, & en des plaines très-fèrtiles. Ses lieux principaux ſont Oxford capitale, & les bourgs de Woſtock, de Bambury & de Burford. Maty.

OXI.

Les mots qui commencent en François par ces deux ſyllabes *oxi*, ſont dérivez du Grec, & compôſez du mot ὀξὺς ; & comme ils ſont la plupart des tèrmes de Sciences & d'Arts, on conſèrve d'ordinaire le caractère de leur étymologie ; cependant les ſçavans mêmes les écrivent quelquefois avec un *i*, & on trouve dans des Auteurs récens, *oxicrat, oxirhodin*, &c. ce qui n'eſt pas ſupportable dans le dèrnier mot ; car il eſt plus naturel de mettre un *y* Grec à la ſeconde ſyllabe, que de mettre une *h* après l'*r*, où elle charge le mot ſans avoir aucun éffet, par raport à la prononciation.

OXY.

Oxyacantha. ſ. m. Arbriſſeau épineux qui eſt une éſpéce de néfflier, qu'on appelle autrement *aubeſpin*, ou *épine blanche*.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grecs ὀξὺς, *aigu*, & ἄκανθα, *épine* ; & l'on a donné ce nom à cet arbriſſeau, parce qu'il eſt armé d'épines fèrmes & aiguës.

Oxycédre. ſ. m. Arbre qui a le tronc tortu, & les branches ſouples & fléxibles. Ses feuilles ſont étroites, pointuës, épaiſſes, ſemblables à celles du Ciprès. Ses fleurs ſont des chatons à pluſieurs petites écailles, au bas deſquelles on trouve quelques bourſes membraneuſes remplies de pouſſière. Ses fruits ſont des bayes qui deviennent jaunes en muriſſant, un peu charnuës, odorantes. En Latin *Cedrus folio cupreſſi major, fructu flaveſcente.* C. Bauh.

Ce mot vient de ὀξὺς, *pointu*, & κέδρος, *cedre* ; comme qui diroit, *Cedre à feuilles pointuës.*

Oxycrat. ſ. m. Mélange d'eau & de vinaigre. *Oxycratum.* On met une cuillerée de vinaigre ſur cinq ou ſix fois autant d'eau. L'*oxycrat* eſt propre pour tempérer & pour rafraichir. On fait des fomentations d'*oxycrat*, des lavemens d'*oxycrat*.

Ce mot eſt fait de deux mots Grecs, ὀξὺς, *aigre*, & de κεράννυμι, *je mêle.* Ceux qui prononcent *obſicrat* parlent mal.

Oxycroceum. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Reméde dont on fait des emplâtres fort bons dans les fractures, pour aider à former le calus. *Oxycroceum.*

Oxygala. ſ. m. Lait aigre. *Oxygala.* Les Turcs en uſent pour breuvage, & l'appellent *Igur.* Vigenère *Ill. ſur Chalc. p.* 340. Ils boivent de l'*oxygala* détrempé dans de l'eau, ce qui rafraichit, & nourrit beaucoup. *Id.* Il écrit *Oxigala.*

Oxygône. adj. m. Tèrme de Géométrie. Qui a un angle aigu. *Acutum habens angulum.* Il ſe dit proprement des triangles qui ont les trois angles aigus, ou moindres de 90 degrez. On l'appelle autrement *acutangle. Oxygonum.*

Oxymel. ſ. m. Mélange de miel & de vinaigre. Il y a de deux

ſortes d'*oxymel*, le ſimple & le compoſé. L'*oxymel* ſimple eſt un mélange de deux parties de bon miel, & d'une partie de vinaigre blanc qu'on fait bouillir juſqu'en conſiſtence de ſyrop. Il eſt propre pour détacher & pour inciſer les phlégmes qui ſont attachez à la gorge & à la poitrine. L'*oxymel* compoſé ne differe du ſimple, qu'en ce que l'on ajoûte au miel & au vinaigre la décoction des cinq racines apéritives majeures, & des ſemences d'ache, de perſil & de fenouil. On s'en ſert pour ouvrir les obſtructions du foye & de la rate, & pour attenuer & détérger les humeurs craſſes. Il y a auſſi l'*oxymel* ſcillitique qui eſt fait de miel & de vinaigre ſcillitique. Celui-ci a les mêmes qualitez que l'*oxymel* ſimple, mais il a plus de force.

Ce mot vient de *ὀξὺς*, *aigre*, & *μέλι*, *miel*.

OXYREGMIE. ſ. f. Terme de Médecine. *Oxyregmia*. C'eſt une aigreur de l'acide de l'eſtomac qui cauſe des raports.

Ce mot vient d'*ὀξὺς*, & *ἐρεύγω*, *ructo*.

OXYRRHODIN. ſ. m. C'eſt un mélange de deux parties d'huile roſat, & d'une partie de vinaigre roſat, qu'on agite quelque tems. On y mêle quelquefois des ſucs ou des eaux diſtillées. L'*oxyrrhodin* eſt propre pour les inflammations, & pour déſſécher les dartres. Scultet le compoſe ainſi qu'il ſuit : Deux blancs d'œufs battus, vinaigre roſat une once & demie, eau roſe quatre onces, huile roſat deux onces.

Ce mot vient de *ὀξὺς*, *aigre*, & *ῥόδον*, *roſe*.

OXYSACCHARUM. ſ. m. C'eſt un ſyrop qu'on prépare avec le vinaigre, le ſuc des grenades aigres & le ſucre. Il eſt propre pour rafraîchir & pour réſiſter à la malignité des humeurs.

Ce mot vient de *ὀξὺς*, *aigre*, & de *σακχάρον*, *ſucre*.

O Y A.

OYANT, ANTE. adj. & ſubſt. Terme de Pratique. Celui à qui on rend un compte en Juſtice. *Rationem audiens vel ſuſcipiens*. Le compte ſe rend aux dépens des *oyans* compte. Les débâts ſe fourniſſent par le défendeur & *oyant* compte.

O Y E.

OYE. S'eſt dit autrefois pour oreille ou pour l'ouye. *Auris, auditus*.

OYE. ſ. f. Gros oiſeau domeſtique qui marche en troupe. *Anſer, ocha*. Le jâr eſt le mâle de l'*oye*. Une *oye* graſſe eſt bonne à manger. Les plumes dont on écrit ſont des ailes de l'*oye*. On met les *oyes* en muë. Les *oyes* ſont de bon guet, & ont ſauvé autrefois le Capitole. Il y a auſſi des *oyes* ſauvages. Par la Coutume d'Orléans, il eſt permis à celui qui trouve des *oyes* ſur ſon héritage de les tuer, comme bêtes malfaiſantes.

Ce mot vient de *auca*, qui a été fait d'*avica*. MÉNAGE. Ou d'*Oga*, & *Auca*, dans la baſſe Latinité. Ou plutôt d'*auca*, on a fait *oga*, d'*oga*, *oge*, qui ſe trouve en effet dans nos vieux Auteurs, d'oge s'eſt fait oje, oie, oye. Pour *oga*, ou *auca*, il ſignifie une *oye*, mais ſur tout une *oye* ſauvage. Voyez les Bollandiſtes au 19e Janvier ſur la vie de S. Valſtan, *C. 1. p. 143. T. II.* & *Acta SS. Mart. T. I. p. 255. Not. e.* Les Italiens & les Eſpagnols diſent encore *oca*. M. Huet croit qu'il vient de l'Arabe *Wjaon*.

L'OYE PRIVÉE. *Anſer domeſticus. Ocha domeſtica*. C'eſt un oiſeau ſi connu à cauſe de la grande utilité que l'on en tire, qu'il n'y a preſque point de pays où l'on n'en voye; elle multiplie beaucoup, & fait quantité de petits. Il s'en rencontre de deux éſpéces de privées, dit Ariſtote; les unes ſont blanches & grandes, & les autres ſont petites & approchant davantage de la ſauvage : on les plume une fois tous les ans, & leurs plumes ſervent à la plus grande commodité de l'homme, ſçavoir à ſon repos; chacun ſçait que les grandes pennes des ailes ſervent à l'uſage de l'écriture; ſa chair n'eſt pas autrement recommandable parce qu'elle charge, qu'elle eſt très-excrémenteuſe, & fort difficile à digérer; elle ne laiſſe pas néanmoins d'être en grand uſage. Il y a des pays où il y en a plus grande quantité qu'en d'autres, comme ſont la Hollande, le Hainaut, l'Artois & les régions ſeptentrionales. Elles font grande déſtruction de grains de toutes ſortes : & aux endroits où leur fiente tombe, il n'y vient rien de long-tems. Elles commencent à faire leur ponte depuis le prémier Mars juſqu'à la fin de Juin, & elles n'oublient jamais l'endroit auquel elles ont fait leur prémière ponte; & quand on leur dérobe leurs œufs, elles continuent à pondre toujours : on les dépouille de leurs plumes en Mars, & quelquefois auſſi en Septembre. Les oiſons de deux mois ſont excellens.

Quelques Auteurs diſent que les teſticules de l'*oye* mangées par la femme, après ſes purgations naturelles, la rendent féconde. La fiente de l'*oye* bien déſſechée & pulvériſée, & priſe le matin, le poids d'une dragme, dans du vin blanc, l'eſpace de neuf jours, guérit de la jauniſſe.

L'on tient que les *oyes* vivent juſqu'à ſoixante ans, & qu'elles ne ſont point ſujettes à la rage. Elles ſont d'auſſi bonne garde que les chiens quand elles ſont une fois accoutumées dans les maiſons. Les Romains s'en ſervoient autrefois à garder le Capitole, & il fut ſauvé par leur moyen de la ſurpriſe des Gaulois; auſſi depuis ce tems ils en firent plus d'éſtime : un témoignage de cela eſt, que la prémière choſe que faiſoit le Cenſeur auſſitot qu'il avoit été élu, c'étoit de nommer un homme qui en eût la charge & le ſoin particulier.

Le long de la rivière de Loire, elles s'aſſemblent en de certains tems de l'année, & puis elles s'en vont faire leur paſſage en d'autres pays, deſquels elles reviennent enſuite chûcune à leurs maiſons, & ne manquent pas de pratiquer cela tous les ans; ce qui eſt remarquable & digne d'admiration.

OYE SAUVAGE. *Anſer ferus. Ocha ferа*. Les *oyes* ſauvages ſont de paſſage, & ſuivent quaſi la même méthode que les canards & les autres oiſeaux de riviere : nous n'en voyons en France que l'hiver, pendant lequel tems elles ſe plaiſent dans les grandes plaines remplies de bléds verts, deſquels elles ſe ſervent de pâture; elles aiment fort le découvert, de crainte des chaſſeurs.

L'*oye* ſauvage a la chair beaucoup meilleure & plus délicate que la privée, elle ne fait pas ſes petits en ce pays; mais elle ſe retire dans des iſles & des lieux maritimes, dans leſquels il y a de grands marécages.

Il y en a encore en d'autres pays, qui different de celles que nous voyons en France. En Italie, aux environs de Ferrare, l'on en voit qui ont le bec noir au commencement & à la fin, jaune par le milieu, & un peu courbé par le deſſus; il eſt dentelé comme une ſcie, & le palais eſt même rempli de dents; à l'extrémité du bec l'on voit quelque choſe d'élevé, fait comme un ongle, & qui deſcend en ſe courbant, & finit en pointe; ſon dos & ſon cou ſont cendrez, un peu rougeâtres à la ſuperficie, les plumes du cou ſont très-étroites, & menuës comme celles des chapons, les grandes pennes des ailes ſont noires à leurs extrémitez, & celles qui les couvrent du prémier & ſecond rang, ont l'extrémité blancheâtre, & compoſent une ligne blanche, qui traverſe les ailes & toutes les autres plumes du corps, & principalement celles des ailes qui ſont blanches par leurs bords; les dix de la queuë ſont très-courtes & blanches, ainſi que celles du dos qui couvrent le commencement de la queuë; la partie de deſſous eſt d'un gris cendré, auſſi-bien que le dedans des ailes; le bas du ventre & le cul ſont très-blancs; les jambes ſont longues, & d'une couleur très-agreable, mêlée de jaune & de rouge comme de l'orangé; les pieds ſont de ſemblable couleur, & de même ceux des privées quant à la figure; les membranes qui joignent les doigts ſont un peu dentelées en ſcie.

Il y en a d'une autre eſpéce qui eſt aſſez ſemblable à celle-ci, hormis qu'elle n'a pas le bec dentelé, ſa queuë eſt auſſi très-courte, ſon pennage eſt d'un gris cendré, ſes pieds ſont de même que ceux de l'autre, l'on en voit de celles-ci en Flandre.

Il y en a une autre ſorte qui eſt fort grande, & a le bec dentelé & courbé en pointe, ſon cou eſt tout couvert de plumes en façon de poils; ſes plumes ſont partout d'un cendré mêlé d'un peu de brun, particulierement ſur le dos; ſa queuë eſt ſemblablement très-courte & menuë; ſes piéds ſont robuſtes, & de même couleur que ceux des deux dernières. Et c'eſt ce qui nous donne à connoître que toutes les eſpéces d'*oyes* n'ont pas les jambes de couleur d'eau, ainſi que raporte Ariſtote.

Les *oyes* privées & ſauvages ſe plaiſent extrémement dans les lieux marécageux, & aux environs des eaux; elles tirent néanmoins leur nourriture des bléds & des grains, & ſe mettent quelquefois en ſi grande troupe, qu'elles gâtent en peu de tems tout un pays, à cauſe qu'elles arrachent les grains & leurs racines, & que leur fiente eſt fort brûlante. Dans l'Ethiopie & dans les pays ſeptentrionaux, il y en a grande abondance, ainſi que le raporte Olaüs Magnus, & principalement au tems de leur couvaiſon, qui eſt au mois d'Avril, parce qu'en ce tems elles viennent des pays méridionaux, & ſe retirent aux pays froids, à cauſe qu'elles ſont d'un naturel très-chaud. Les perſonnes qui ont voyagé dans l'Amérique, raportent que l'on y voit pareillement grande quantité d'*oyes* & de cannes, principalement au mois de Décembre : elles volent à la maniere des gruës, en formant toûjours quelque lettre, & elles font de très-grandes traverſes de pays, comme le témoigne Georgius Agricola. Quand elles reviennent l'hiver, elles font leur paſſage plus volontiers lorſque le vent ſouffle du ſeptentrion au midi, parce qu'autrement il leur ſeroit contraire, & retarderoit leur voyage. Albert-le-Grand dit qu'elles font des cris fort hauts en volant, afin d'avertir celles qui les ſuivent de la route qu'elles doivent tenir. Ambroſius ajoute à cela, que les plus fortes ſecourent les plus foibles, en les ſoutenant & les attendant. Quand elles volent bas, ſi l'on en tire quelqu'une, & qu'elle tombe, les autres

déſcendent après, comme pour la ramaſſer. Oppien dit que les *oyes* ſe mettent dans le bec quelque petit caillou pour s'empêcher de crier, lors qu'elles paſſent le mont Taurus, dans lequel il y a grande quantité d'aigles.

Les *Oyes* ſauvages du Château de Pirou en Baſſe-Normandie ſont célébres. Au piéd des murailles de ce château on compte dix-huit ou vingt niches de piérre, où l'on a ſoin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les *oyes ſauvages*, qui ne manquent pas le prémier jour de Mars de venir la nuit faire pluſieurs rondes autour du château, pour voir au clair de la lune & des étoiles, ſi leurs nids ſont prêts : les jours ſuivans elles prennent poſſeſſion des nids, qui leur ſemblent les plus molêts & les plus commodes : ce qui ne ſe fait pas ſans coup férir. Quelquefois, à grands coups d'ongle & de bec, ces oiſeaux ſe mettent tout en ſang, & font un ſi grand bruit, que les échos en retentiſſent de toutes pârts. On ne s'entend point dans les appartemens du château, ni dans les mâſures des environs. Quand tous ces nids ſont pris par les plus brâves d'entre les *oyes*, on en met ſix ou ſept aûtres ſur les parapêts des murailles, qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles ſont éxtraordinairement hautes, les *oyes*, qui y couvent, ne manquent pas dès que leurs petits ſont éclos, d'avèrtir en criant, qu'on vienne les déſcendre dans le foſſé ; que ſi on ne leur rend pas ce bon office, les mères y déſcendent elles-mêmes, & étendant charitablement leurs ailes, reçoivent leurs petits à la déſcente, de crainte qu'ils ne ſe bleſſent.

Châque *oye* a ſon mâle auprès d'elle ; & il eſt remarquable que ce ſont de véritables *oyes ſauvages* ; que quelquefois il ne paroît aûcun de ces oiſeaux dans les campagnes voiſines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent ſur les lacs de Pirou.

Quand ces oiſeaux ſont hors du château, on ne ſçauroit approcher de ſix cens pas ſans les faire envoler ; mais quand ils ſont dans le château, ceſſant pour l'amour de leur hôte d'être ſauvages, ils viennent prendre du pain & de l'avoine à la main ; & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fuſils dans les cours, ils ne s'en éffarouchent point. Ils couvent depuis le commencement de Mars juſques dans le mois de Mai. Lorſque leurs petits ſont aſſez forts pour les ſuivre, ils les dérobent la nuit ; & ſe retirent par de faux-fuïans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année ſuivante.

Les ſpéculatifs du pays, prétendent (comme on le dit en Suiſſe & en Hollande des Cygognes) que c'eſt un bon ſigne, quand il vient à Pirou grand nombre d'*oyes ſauvages*. Le Seigneur de ce château a grand ſoin que leurs nids ſoient bien molêts, & que la nourriture ne leur manque point.

J'ai connu un vieux Gentilhomme Bas-Normand, qui diſoit, qu'étant enfant, il avoit appris à lire dans une très-ancienne Chronique, qui raportoit que quand il naiſſoit un garçon dans l'illuſtre maiſon de Pirou, les mâles de ces *oyes* paro ſſoient revêtus de plumes griſes, & prenoient le deſſus du pavé dans les cours du château ; mais que quand c'étoit une fille, les femelles en plumes plus blanches que neige prenoient la droite ſur les mâles. Que ſi cette fille devoit être religieuſe, on remarquoit une de ces *oyes* entre les aûtres, qui ne nichoit point ; mais demeuroit ſolitaire dans un coin, mangeant peu, & ſoûpirant dans ſon cœur, je ne ſçai pourquoi. DE VIGN. MAR.

OYE d'Écoſſe, *Anſer coticus*, eſt un oiſeau, qui fréquente la marine, qui eſt appellé dans le pays *Solendguſe*. Cette éſpéce d'*oye* eſt plus petite que l'*oye* nonette ; mais de figure & de voix, elle lui eſt tout-à-fait ſemblable. Elle fait ſon nid dans la mèr d'Écoſſe dans les rochers élévez de l'iſle de Bas ; & dans tous les aûtres Royaumes de l'Angletérre, il ne s'en rencontre point ; cette *oye* aime ſes petits avec tant de tendreſſe, que lorſque les enfans de ce pays vont pour les dénicher, ils ne le peuvent faire ſans péril de leur vie. Elle a tant de graiſſe, que l'on ne peut voir d'oiſeau plus gras, & les Écoſſois s'en ſervent à la compoſition de pluſieurs excellens remédes : elle ne s'éloigne de l'iſle de Bas que de ſix mille pour le plus, en telle ſorte que cet oiſeau ſemble être propre à cette iſle ſeulement, & particuliérement proche du fleuve Furt, qui coule proche la ville de Édinbourg dans l'Écoſſe.

OYE *Nonette*, en Latin, *Vulpanſer*, eſt de la taille & de la figure d'une *oye*, & la cauſe de ce ſurnom procéde de ce que ſon pennage eſt diviſé comme l'habit d'une Nonain, c'eſt-à-dire, d'une Religieuſe ; elle eſt néanmoins plus petite qu'une *oye*, mais auſſi elle eſt plus grande qu'un canard ; le deſſus de ſa tête, le long de ſon cou par dèrriére, & par le devant de ſon eſtomac, elle a les plumes fort noires ; depuis le deſſous du bec devant le gôſier juſqu'à la moitié du cou, & au deſſous des yeux elle eſt blanche, ſa queuë eſt courte & noire ; ſes ailes, ainſi que le deſſus de ſon dos, ſont de couleur plombée ; elle a des plumes madrées aux deux côtez de ſes cuiſſes, comme l'*oye* & la canne de mèr ; elle eſt haut enjambée, & toutefois ſes piéds ſont plâts, larges & très-noires, comme ſont auſſi ſes jambes, ſon bec & ſes yeux ; ſon bec eſt rond & plus court que celui de l'*oye*. Quand elles s'aperçoit que quelqu'un a trouvé ſes petits, elle y acourt, & fait comme ſi elle ſe vouloit laiſſer prendre, ou de même que ſi elle avoit une aîle ou la jambe rompuë ; & pendant que l'on s'amuſe à la pourſuivre, ſes petits s'échapent, & lorſqu'elle s'en voit éloignée, elle prend ſon vol à ſon ordinaire. La pèrdrix rouge, auſſi-bien que la griſe, en font de même. La Police défend de nourrir des *oyes* dans les villes. Voyez DE LA MARRE. *Tr. de Pol. T. I. p. 439. col. 2.*

Merde d'oye, eſt une couleur jaûnâtre mêlée de vèrd, qui reſſemble à l'éxcrement des *oyes*. La *merde d'oye* gâte les prez, & brûle ſi bien la tèrre, qu'il n'y revient plus d'hèrbe. *Stercus anſerinum.*

Patte d'oye, en tèrmes de Jardinage, ſe dit de trois allées qui viennent aboutir en un même centre. *Palma anſerina.* Il y a une *patte d'oye* dans le jardin de Chamlay, qui eſt fort belle. LIGER. En tèrmes de Marine, mouiller en *patte d'oye*, c'eſt de gros tems mouiller trois ancres ; une au vent, & les autres à ſtribord, & à bas-bord de celle-là, enſorte que les trois ancres ſoient diſpôſées en triangle ; ce qui figure une *patte d'oye*, au dire des gens de l'équipage. GUILLET.

Petite oye, eſt ce qu'on retranche d'une *oye*, quand on l'habille pour la faire rôtir, comme les piéds, les bouts d'aîles, le cou, le foye, le gésier. *Volatilium reſegmina.* Une *petite oye* dans le pot fait une bonne ſoupe.

Petite oye, ſe dit figurément des rubans & garnitures qui ſervent d'ornement à un habit, à un chapeau, &c. *Ornatus adjectus.* La *petite oye* coûte ſouvent plus que l'habit. La *petite oye* conſiſte aux rubans pour garnir l'habit, le chapeau, le nœud d'épée, les bas, les gands, &c. Que vous ſemble de ma *petite oye* ? MOL.

On appelle *petite oye* dans un commerce infâme, les libèrtez criminelles qu'on prend avec une femme, quand elles ne vont pas au dèrnier excès ; les privautez & les moindres faveurs qu'on peut obtenir d'elle, quand on ne peut en avoir les dèrniéres.

On appelle jeu de l'*oye*, celui qu'on joüe avec deux dez, ſur une carte où il y a 63. câſes ou cellules divèrſement marquées, & qui ont des figures d'*oyes* diſpôſées de neuf en neuf. *Anſerinus ludus.* Le jeu de l'*oye* eſt renouvellé des Grècs.

Hèrbe aux *oyes*. Plante qu'on appelle aûtrement Argentine. *Argentina.* Voyez ARGENTINE.

OYE ſe dit dans quelques phrâſes en tèrmes du grand Art. *Oye d'Hermès*, c'eſt le Mèrcure Philoſophal *Oye d'Hermogène*, c'eſt la matiére qui s'éléve étant blanche, après que la noirceur eſt paſſée.

Provèrbialement un conte fait à plaiſir, une fâble, telle qu'on en dit aux enfans, s'appelle un conte de ma mère l'*oye* ; parcequ'il y a de ces contes, où l'on fait agir & parler une mère *oye*, une vieille *oye*.

Et ne m'eſmeut non plus quand leur diſcours fourvoye,
Que d'un conte d'Urgande, ou de ma mère l'oye. RÉGNIÉR.

OYE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr de Gaſcogne. *Ogia, Ogiaca, Ogea.* Elle eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Ré. *Oye* eſt fort petite, & n'a rien de conſidérable. MATY.

OYE. ſ. f. Nom d'un bourg avec un bon château. *Oya.* Il eſt dans le pays reconquis, en Picardie, entre Calais & Graveline, à deux lieuës de la prémière, & à une de la dèrniére. *Oye* donne le nom au Comté d'*Oye*, dont Calais eſt la capitale. MATY.

OYEMENT. Vieux ſ. m. L'ouye. BOREL. *Auditus.*

OYEN. Voyez OUEIN.

OYEND. ſ. m. & nom propre d'homme. *Eugendus, Augendus.* Saint *Oyend* qui naquit vèrs l'an 449. & qui fut Abbé de Condat, Monaſtère du Diocèſe de Lyon, dans les déſerts de Jura, ou du Montjou, appellé depuis de Saint Claude en Franche-Comté, n'eut préſque pas le loiſir de reſpirer l'air corrompu du ſiécle. A l'âge de ſept ans ſes parens l'offrirent à Saint Romain, Fondateur & prémiér Abbé de Condat dans le Ve ſiécle. BAIL. I. *Janv.* Il mourut vèrs l'an 510. âgé de 60. ans & 6. mois. ID. Saint *Oyend* de Jou eſt le Monaſtère appellé aujourd'hui Saint Claude en Franche-Comté, & qui d'abord fut nommé Condat, enſuite Saint *Oyend* de Jou, & puis enfin Saint Claude. En Forès on appelle ce Saint Abbé, Saint Éand. C'eſt peut-être lui que Vandelbèrt ſeul met le 4e de Janviér, ſous le nom d'*Augentus*, mot fort approchant de celui d'*Augendus*, qui eſt le nom que l'on trouve dans les plus anciens MMSS. pour ſignifier Saint *Oyend*. Quelques Écrivains modèrnes l'ont très-mal appellé Saint *Ouen*. D. Mabillon orthographie par tout Saint *Oyan*, crainte qu'on ne prononce Saint *Oyen* ; c'eſt comme ſi pour *Orient*, on écrivoit *Orian*, crainte qu'on ne prononçât *Orien* : l'uſage remarqué par Vaugelas, par lequel l'*en* final garde le ſon de l'*é*, & l'*en* ſuivi d'une conſonne, en même ſyllabe, prend celui de l'*a*, ne fera jamais prononcer *Oyend*, aûtrement que comme *différent, orient, barenc*, & nullement comme bien, lien, ſoutien, Julien, Adrien, Dioletien,

cletien, Agen. &c. Au lieu qu'écrivant *Oyan*, on ſuppoſe non-ſeulement à l'uſage, mais encore à l'étymologie, qui veut que l'*n* & le *d* d'*Eugendus* ſoient conſervez ; & de plus on ne remédie pas à la crainte d'une mauvaiſe prononciation ; puiſqu'au contraire, on voit que ceux qui prononcent le plus éxactement, liſant par éxemple de vieux livres, où ils trouvent *Dioclétian*, ne laiſſent pas de prononcer *Dioclétien*, par la régle que l'*n* n'eſt pas ſuivie d'une conſonne en même ſyllabe. CHASTELAIN. *Martyrol. T. I. p.* 21.

D'*Augendus* on a fait *Augend*, *Augen*, *Ogen*, puis le *g* ſe changeant en *y*, *Oyen*.

SAINT-OYEN, ou SAINT-OYAN de Joux. *Fanum*, ou *Abbatia Sancti Augendi Jurenſis*. C'eſt le plus ancien & le plus célébre des Monaſtéres de Joux, il s'appelloit d'abord *Condatiſco*, *Condatiſcenſe Monaſterium*. Il a pris enſuite le nom de Saint *Oyen*, *Augendus*, *Eugendus*, *Augentius*, l'un de ſes prémiers Abbez, & Diſciple de Saint Romain & de Saint Lupicin, & enfin celui de Saint-Claude qu'il porte aujourd'hui.

OYER. ſ. m. Nom que l'on donnoit aux Rotiſſeurs à Paris dans le XVIe ſiécle. Vendeurs d'oyes rôties. *Coquus*, *Aſſarius Anſerum*, ou *Carnium Aſſatarum Chynopola*, *Propola*. Les oyes étoient en ce tems d'un ſi grand uſage à Paris, que les Rotiſſeurs ne faiſoient préſque point alors d'autre débit ; c'eſt delà qu'ils ſe trouvent nommez dans les anciennes Ordonnances, *Oyers*, & non pas Rotiſſeurs, & que le quartiér où ils demeuroient en plus grand nombre, prit le nom de ruë aux *Oyers*, que l'on nomme aujourd'hui par corruption ruë aux Ours. DE LA MARE. *Tr. de Pol. T. I. p.* 539. Ces Rotiſſeurs eurent pérmiſſion de vendre des oyes, ou des oues, ainſi que nos Anciens prononçoient ce mot ; & comme cet oiſeau étoit le plus délicat de leur commérce, ils s'en qualifiérent auſſi *Oyers*, la plûpart s'établirent à Paris dans une ruë qui étoit alors joignant les remparts, au nord de la Ville ; cela lui donna le nom de ruë aux Oues, que l'on a depuis changé par corruption en celui de ruë aux Ours. ID. *T. II. p.* 1430. Un Réglement fait apparemment en 1298. commence ainſi : C'eſt l'Ordenance du meſtier des *Oyers* de la ville de Paris. Le 3e article eſt que chacun apprentif, qui ſera mis oudit meſtier d'*Oyer*, cil qui ſera mis, payera dix ſols, c'eſt-à-ſçavoir, 6. ſous au Roi, & 4. ſous au Maiſtre du meſtier. ID. *Ib.* Par ce Réglement, il paroît que les *Oyers* ne vendoient pas ſeulement des oues, ou oyes, mais toutes ſortes de viandes.

O Y S.

OYSEAU. Voyez OISEAU.

OYSON. Voyez OISON. Les *Oyſons* de deux mois ſont éxcellens.

O Y T.

OYTISSIME. Vieux nom de nombre. m. & f. & ordinal ; huitiéme. *Octavus*, *a*. LOBIN. *Gloſſ.*

OYT. Vieux nom. ſ. m. & f. huit. *Octo*. LOBIN. *Gloſſ.*

O Z A.

OZACA. ſ. f. Nom propre d'une grande ville, où l'Empereur du Japon a fait bâtir un château fort magnifique. *Ozaca*. Elle eſt ſur un grand golfe de l'iſle de Niphon, à dix-ſept lieuës de la ville de Meaco, vérs le ſud-eſt. Elle eſt comme au centre du Japon. Voyez la déſcription qu'en fait le P. Bartoli, dans ſon Hiſtoire des Miſſions du Japon. *P. I. L. III. p.* 825.

O Z É.

OZÉGUE. ſ. m. Nom d'un arbre du Royaume de Congo, dans la baſſe Éthiopie. C'eſt une éſpéce de prunier, dont les fruits ſont jaunes, & ont l'odeur & le goût fort agréable. On fait de leurs branches des hayes, des paliſſades & des pavillons, ou cabannes, ſous leſquelles on ſe met à couvért des rayons du ſoleil, par l'épaiſſeur de leurs feuilles. DAPPÉR. *p.* 345. *Prunus Ethiopica*.

OZEILLE. Voyez OSEILLE.

OZÈNE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Ulcère du nez putride & fétide : la cauſe de l'*Ozene* eſt une humeur âcre, & quelquefois maligne, comme dans la vérole. *Ozana*. *Ozene* vérolique. *Sculter.*

Ce mot vient du Grèc ὄζαινα, qui ſignifie la même chóſe.

O Z I.

OZIER. Voyez OSIER.

O Z W.

OZWIÉZIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haute Pologne, ſituée ſur la Viſtule, dans le Palatinat de Cracovie, & à quatorze lieuës au-deſſus de la ville de ce nom. *Ozwiecinum*. *Ozwiécin* eſt couvérte d'un coté par un grand marais, qui en rend l'approche fort difficile ; & elle a de l'autre, une hauteur défenduë par un château, dont les murailles ne ſont que de bois. Elle a tître de Duché, & dépendoit autrefois de la Siléſie ; mais l'an 1454, Jean Duc d'*Ozwiécin* la vendit à Caſimir III. Roi de Pologne, dont les Succeſſeurs la poſſédent encore. MATY.

P

P. PAA. PAB. PAC.

Subſt. maſc. Lettre conſonne ; la quinziéme de l'Alphabet François. Grand *P*, petit *p*. Ce *P* eſt bien fait. Le *P*, quand il eſt accompagné d'une *H*, ſe prononce comme une *F*. Ainſi on prononce *Philoſophie*, comme ſi on écrivoit *Filoſofie*.

Le *P* ne ſe prononce pas en pluſieurs mots, où il eſt pourtant néceſſaire de le conſerver pour marquer leur étymologie. Par éxemple, ces mots, *loup*, *ſept*, *compte*, *temps*, ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit, *lou*, *ſet*, *comte*, *tems*.

P, eſt auſſi une léttre numérale qui ſignifie *cent*, ſuivant ce vèrs d'Ugution.

P ſimilem cum G numerum monſtratur habere.

Mais Baronius croit qu'il ſignifie le nombre ſeptenaire. Quand on met un titre au-deſſus il ſignifie *quatre cens mille*.

Saint Jérôme remarque ſur Daniel, que les Hébreux n'ont point de *p*, & qu'à ſa place, ils ſe ſervent du *ph*; & qu'il n'y a que le ſeul mot *Apadno* dans toute l'Écriture qui ſe liſe par *p*.

Le *P* s'eſt ſouvent changé en *B*. On trouve *Byrrhus* & *Balatium*, pour *Pyrrhus* & *Palatium*.

Dans les noms Romains on met *P* tout ſeul pour le prénom *Publius*. En notre langue *P*, ſignifie *Patriarche*. *P. C. Patriarche de Conſtantinople*. M. l'Abbé Fleuri dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, & d'autres, uſent ſouvent de cette abbréviation. De même *P. R.* ſe met quelquefois pour *Peuple Romain*, pour *Prétendu Réformé*.

P. en Muſique marque quelquefois *piano*, & veut dire ce que nous éxprimons en François, par le mot *doux*; c'eſt-à-dire, qu'il faut adoucir & diminuer tellement la force de la voix ou de l'inſtrument, que cela faſſe comme un écho. Brossard.

P. P. veut dire *pia piano*, plus doux, ou comme un ſecond écho moins fort, ou qui paroiſſe plus éloigné que le prémiér. *PPP. pianiſſimo*, très-doux, comme un troiſiéme écho, ou comme ſi la voix ou le ſon de l'inſtrument ſe pèrdoient dans l'air. Id.

P A A.

PAAL GOWAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Douziéme & dèrniér moins de l'année des Indiens. Voyez l'Inde de *Dapper*, *p.* 31. & *Balde*, Déſcr. de la Côte de Malabar, *Part. dern. C.* 17.

P A B.

PABOUS. ſ. m. Tèrme de Relation. Ce mot eſt Pèrſien, & ſignifie le baiſer des piéds; c'eſt une cérémonie fort ancienne en Pèrſe, inſtituée par Caioumarrath leur prémiér Roi, pour marque de réſpect à l'égard des Souverains, & de foi & hommage à l'égard des Seigneurs. D'Hèrb.

PABUT. Voyez TUGAL.

P A C.

PACA. ſ. m. Animal du Bréſil. Il eſt ſemblable à un petit cochon de deux mois. *Paca*.

PACAGE. Voyez Pascage.

PACALES, ou PACALIES. ſubſt. f. & plur. Nom d'une fête païenne des anciens Romains. *Pacalia*. Aldhelmus. *De Laud. Virgin. C.* 26. *Biblioth. Patr. T. XIII. p.* 47. parlant des fêtes & cérémonies impures du Paganiſme, en nomme une *Pœnalia*. Gronovius prétend qu'il y a faûte, qu'il n'y avoit point de fête nommée *Pœnalie*, & qu'il faut lire *Pacalia*, ou peut-être *Palilia*. Si c'eſt *Pacalia*, c'étoit une fête à l'honneur de la Paix, de *pax*, *pacis*, la paix.

PACAMORES, ou PACAMOROS. ſ. m. & plur. Nom d'une province de l'Audiance de Quito dans l'Amérique méridionale. *Pacamores*. Elle eſt entre la province de Quixos, & celle de Quito; le Pérou propre, & les rivières de Maragnon, & de l'Amazône. Il y a des mines d'or dans cette province, & les Eſpagnols y ont les Colonies de Loyola, de Valladolid, ou S. Juan de Salinas, S. Jago de las Montanas. Maty.

P A C.

PACAY. ſ. m. Arbre du Pérou, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du noyer, mais de grandeurs inégales. Elles ſont rangées par paires ſur une même côte, de manière qu'elles vont en augmentant à meſure qu'elles s'éloignent de la tige. Ses fleurs ſont à peu près les mêmes que celles de l'Ynga de Piſon, & du P. Plumiér; mais ſes fruits ſont différens. La gouſſe dont ce Père nous a donné la figure eſt éxagone, & celle du *Pacay* eſt ſeulement à quatre faces, dont les deux grandes ſont larges de 16 à 18 lignes, & les petites de 7 à 8. Pour ce qui eſt de la longueur elle eſt fort inégale : il y a des gouſſes de quatre pouces, & d'autres qui ont plus d'un pied de long. Elles ſont diviſées au dedans en pluſieurs petites loges, qui enfèrment chacune un grain ſemblable à une féve plate, enveloppé dans une ſubſtance blanche & filamenteuſe, qu'on prendroit pour du coton; mais ce n'eſt en éffet qu'une huile criſtaliſée, que l'on mange pour ſe rafraîchir, & qui laiſſe dans la bouche un petit gout muſqué, fort agréable, ce qui lui a donné le nom de Poids Sucrin parmi nos François. Frézier, *p.* 155. 156.

PACCA, ou *Béxa*, ou *Béja*. ſ. f. Nom propre d'une ville de Portugal, ſituée dans l'Alentejo, à deux lieuës de la Guadiane, & à neuf de la ville d'Ébora. *Pacca* a titre de Duché, & des bains fort renommez *Bexa*, *Beja*, *Baxa*, *Pax Julia*.

Lac de *Pacca*, ou de Béja, eſt un lac voiſin de la ville, dont on vient de parler. On dit que quand le tems ſe diſpoſe à la pluie, ou qu'il doit faire quelque orage, il ſort de ce lac un bruit ſemblable au mugiſſement d'un taureau, qui s'entend de cinq ou ſix lieuës à la ronde.

PACCANDA. ſ. f. Voyez FORMOSE. *T. II. p.* 1930.

PACEM. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Sumatra. *Pacemum*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale, à trente-trois lieuës de la ville d'Acham, vèrs le levant. Elle eſt capitale d'un Royaume qui dépend maintenant du Roi d'Achem. Maty.

PACFI. Voyez PAQUEFI.

PACHACAMAC. ſ. m. Nom propre d'une idôle du Pérou, & de la vallée, dans laquelle elle étoit adorée, & à laquelle elle avoit donné ſon nom. *Pachacamac* ſignifie le Créateur & le Gouvèrneur du monde. Melendèz dans ſes *Teſoros Verdaderos de las Indias*, dit qu'un Auteur Éſpagnol avoit cru que ce nom ſignifioit le *muet*, parce qu'une autre idôle des Péroutiens s'appeloit *Le Parleur*, en leur langue *Rimac*; mais qu'il s'eſt trompé. La vallée de *Pachacamac*, où ce Dieu étoit adoré, eſt à cinq lieuës de Lima du côté du midi. D'autres diſent que *Pachacamac* en Pérouan ſignifie l'âme du monde. Voyez *les Mémoires de Trévoux* 1706. *p.* 2052. *Melendez* & *Jovet*.

PACHACAMAC. ſ. m. Nom propre d'une vallée du Pérou, ſituée à quatre lieuës de la ville de Lima. *Pachacamaca*. Elle eſt célébre par ſa beauté, & par ſa fèrtilité; mais encore plus par un magnifique Temple que les Incas du Pérou y avoient fait bâtir, à l'honneur du Créateur du Ciel & de la Tèrre, qu'ils appelloient *Pachacamac*. Lorſque les Éſpagnols conquirent le Pérou, ils trouvèrent dans ce temple des richeſſes immenſes.

PACHACAMALI. ſ. m. Nom propre du ſouverain Dieu des peuples du Pérou. Ils l'appellent auſſi Pachaycakik. *Pachacamalius*, *Pachaycakikus*. Quoique ces peuples admettent pluſieurs Dieux, ils en reconnoiſſent pourtant un, auquel tous les autres ſont ſoumis; c'eſt-à-dire, qu'ils n'en admettent qu'un, auſſi-bien que la plupart des autres nations, qui ont reçu le Polythéïſme. Ce nom en Pérouan ſignifie Créateur du Ciel & de la Tèrre. Ils le nomment encore plus communément Viracochin, & quelquefois Uſapa, qui veut dire admirable. Voyez Linſchoton *Hiſt. Ind. Occid. L. V. C.* 3. Il n'y a point de doute que ce *Pachacamali* ne ſoit le même que Pachacamac. Comparez ces deux Articles.

PACHAMAMA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des habitans du Pérou. *Pachamama*. Voſſius *de Idol. L. II. C.* 62. croit que par ce nom ces peuples ont voulu déſigner la tèrre.

PACHAYCAKIK. Voyez PACHACAMALI.

PACHE. ſ. m. Ce mot ne vaut plus rien, & à ſa place on dit *pâte*. Vaug. Rem. *Pactum*, *pactio*.

PACHÉCO, ou PACHÉCA. Iſle de *Pachéco*, ou la *Pachéca*. C'eſt une iſle de la mèr du ſud à l'entrée du golfe de Panama. Elle eſt de moyenne hauteur couvèrte de bois. C'eſt la plus ſeptentrionale des iſles des pèrles ou des Rois.

PACHICOLME. Voyez GÉROMLÉA.

PACHINO. Voyez PASSARO. Cap.

PACHÔME. Voyez PACÔME.

PACHON. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois Copte, qui répond à notre mois de Mai en commençant cinq jours plûtot. *Pachon.* C'eſt le 9e mois de ceux d'Alexandrie & des autres Égyptiens. L'Anthologie L. I. C. 91. dans l'Épigramme qui contient les mois Égyptiens dit, que *Pachon* étoit le mois de la moiſſon. Les Coptes l'appellent auſſi *Bashansh*, ou *Bashnis*, & *Beſchneſch*. Voyez Fabricius dans ſon *Menologium*.

PACHSU. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Ionienne. *Pachſua, Ericaſa.* Elle eſt au midi de celle de Corfou, & au couchant du golfe de l'Arta. Cette iſle avec celle d'Anti-Pachſu, qu'elle a au midi, étoient appellées par les Anciens *Paxa Inſula.* MATY.

PACHTLI. ſ. m. Nom de mois chez les Méxiquains. Ils le donnent à l'onziéme des dix-huit mois de 20 jours qui compôſent leur année, & qu'ils nomment encore Hécolti; & au douziéme qu'ils appellent auſſi Hueipachtli. Voyez Scalig. *Emend. temp. p.* 224. Kirkèr, *Oedip. Ægypt. T. III. p.* 30.

PACHYMÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pachymeres.* Géorge *Pachymère* a écrit en Grèc un Commentaire ou Paraphraſe ſur les prétendus ouvrages de S. Denys l'Aréopagite, une Hiſtoire de ſon tems en XIII. livres, qui comprend 49 années, depuis 1258. juſqu'en 1308. & quelques autres Opuſcules.

PACIAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. Nom d'Office & de dignité. Conſèrvateur de la paix. *Paciarius.* Le Concile de Montpéllier de l'an 1214. Can. 23. & celui de Toulouſe de l'an 1229. Can. 31. appellent *Paciaires* ceux qui étoient commis par le Pape pour faire obſèrver la paix à ceux, à qui le Pape ou les Conciles avoient ordonné de l'obſèrver. Clément IV. donna à Charles I. Roi de Sicile le nom & la dignité de *Paciaire* dans la Toſcane. Les Échevins des villes ont été appellez *Paciaires*, parce qu'ils ſont établis pour maintenir la paix & le bon-ordre entre les bourgeois. Voyez Buzelin *Hiſt. de Flandre*, *L. III. C.* 15.

PACIFICATEUR. ſ. m. Celui qui pacifie, qui négocie, qui procure la paix. *Pacificator, mediator, interceſſor.* Ce Prince a été le *pacificateur* de la guèrre civile. Ce Prélat eſt le *pacificateur* de tous les différends qui ſont entre ſes Diocèſains.

Wicquefort dans ſon Traité de l'Ambaſſadeur, P. II. Sect. 11. diſtingue le *Pacificateur* du Médiateur. La paix ayant été faite entre la France & l'Angleterre en l'an 1629. les inſtrumens de part & d'autre en furent mis entre les mains de quelques Ambaſſadeurs, qui s'y étoient employez comme *Pacificateurs*, & non comme Médiateurs, pour en être les dépoſitaires, juſqu'à ce que les ratifications euſſent été échangées. On ne peut pas dire non plus, que l'Archevêque de Piſe, Ambaſſadeur du Grand-Duc de Toſcane à Madrid, fut Médiateur; quoique Baſſompiètre & du Fargis Ambaſſadeurs de France ſouffriſſent qu'il ſe trouvât aux conférences, afin d'y faire office de *Pacificateur* des différends que les Ambaſſadeurs de France pouvoient avoir avec les Commiſſaires Eſpagnols. Le Grand-Duc n'avoit point offèrt ſa médiation, & elle n'avoit pas été agréée en France. WICQUEFORT.

PACIFICATEUR. Voyez PACIFIQUE.

PACIFICATION. ſ. f. Rétabliſſement de la tranquilité publique. *Pacificatio, mediatio.* Il ſe dit particulièrement des troubles qui furent éxcitez en 1562. ſur le ſujet de la Religion. L'Édit de Nantes a été le plus ſolemnel des Édits de *pacification.* Les Hérétiques ont bien abuſé des Édits de *pacification.*

PACIFICATION, ſe dit auſſi des accommodemens entre particuliérs.

PACIFIER. vèrb. act. Rétablir la paix, la tranquilité en quelque lieu. *Pacificare, pacare, pacem conciliare, facere, conficere.* *Pacifier* l'Europe. ABLANC. *Pacifier* les mouvemens de quelque Royaume. LA ROCHEF. Les troubles ont été *pacifiez* par les ſoins d'un tel Prince. Tous les procès de cette famille ont été accordez & *pacifiez* par ce mariage.

PACIFIER, ſe dit auſſi de la mèr & des vents. *Sedare.* Après deux jours d'orage, la mèr ſe *pacifia*, l'air fut *pacifié* par un grand calme.

PACIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pacatus.*

PACIFIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Paiſible; qui a l'éſprit de paix, qui n'aime point la diſſention. *Pacificus, quietus, tranquillus.* JÉSUS-CHRIST met au nombre des Bienheureux les *pacifiques*, parce qu'ils ſeront appellez enfans de Dieu, en Saint Mathieu, Chap. 5. v. 9. On appelle éſprit *pacifique*, celui qui ne fait guèrre, querelle, ni procès à pèrſonne. Un régne *pacifique*, celui qui n'eſt troublé ni par guèrres, ni par ſéditions. Il y a auſſi une régle de Chancellerie des poſſeſſeurs *pacifiques*, qui empêche qu'on inquiéte, après trois ans de poſſeſſion *pacifique*, le Titulaire d'un Bénéfice. Le Bénéfice *pacifique* eſt celui dont le titre n'eſt point conteſté.

On appelle en Géographie la mèr *pacifique*, la mèr du Sud, qui eſt de l'autre côté de l'Amérique, parce qu'il y arrive moins de tempêtes que dans l'Ocean Atlantique. *Mare pacificum.*

M. Frézier dit que cette mèr ne mérite point ce nom, & qu'il y a vu des tempêtes auſſi violentes, que dans les autres mèrs. Magellan qui avoit toujours eu un vent favorable quand il travèrſa cette vaſte mèr en 1520. ſans éſſuyer aucune tempête, lui donna le nom de *pacifique.* Voyez plus bas une autre raiſon de ce nom. On l'appelle aujourd'hui plus communément *la mèr du ſud*, en Eſpagnol *mar del zur.* C'eſt une vaſte partie de l'océan. Elle s'étend du nord au ſud, depuis la tèrre de Jeſſo, juſqu'au tropique du capricorne, qui la ſépare de la mèr Magellanique, ayant au couchant l'Amérique, & au levant les iſles des Larrons. On l'appelle mèr du ſud, parce que les Eſpagnols la découvrirent à l'endroit qui eſt au midi de la mèr de nord, & on lui a depuis donné le nom de mèr *pacifique*, parce qu'elle eſt ſi peu ſujette aux orages, que les vaiſſeaux qui partent d'Acapulco, port du Méxique, pour les Philippines, y arrivent ſouvent ſans être obligez de changer leurs voiles de place. Elle eſt diviſée en quatre parties qu'on appelle mèr de Jeſſo, mèr de Californie, mèr de Sud, & mèr du Pérou. On a découvèrt pluſieurs iſles dans cette mèr, dont celles de Salomon, & la tèrre de Quir ſont les principales. MATY.

LETTRES PACIFIQUES. On appelloit autrefois *lettres pacifiques*, celles que les Évêques, ou les Chorévêques donnoient aux Prêtres qui étoient obligez de faire quelque voyage. Le Concile d'Antioche tenu l'an 341. Can. 8. ordonne qu'aucun étranger ne ſoit reçu ſans *lettres pacifiques.* Il défend aux Prêtres de la campagne d'en donner, ni d'autres lettres canoniques; ſinon aux Évêques voiſins: mais les Chorévêques donneront des *lettres pacifiques.* C'étoient des lettres de recommandation, ou comme on a dit en ce ſiécle, des lettres teſtimoniales, par leſquelles on atteſtoit que celui à qui on les donnoit étoit Catholique & uni avec le Chèf de l'Égliſe. C'eſt pour cela qu'on les nommoit lettres Canoniques, lettres communicatoires, lettres de recommandation, lettres Eccléſiaſtiques, & lettres *pacifiques.* La vie du Pape Sixte I. tirée du Pontifical du Pape Damaſe, dit que ce fut ce ſaint Pontife qui établit l'uſage de ces lettres que l'on nommoit auſſi formées, *formata*, ou *litera canonica, commendatitia, communicatoria, eccleſiaſtica, pacifica.* Voyez les Remarques de Binius ſur cette vie au I. Tome des Conciles, édition du P. Labbe, p. 553. & 554. & FORMÉE.

PACIFIQUE, ou *Pacificateur.* ſ. m. Nom de Secte. *Pacificus, Pacificator.* On donna ce nom dans le Ve ſiécle à ceux qui embraſſèrent l'Hénotique de l'Empereur Zénon. Voyez Évagrius, *L. III.* Sanderus *Her.* 103. & Baronius à l'an 482. n. 25.

Des Anabaptiſtes qui dans le XVIe ſiécle couroient les villages en Allemagne, & ſéduiſoient bien de pauvres payſans, s'appellèrent auſſi *Pacifiques.* Voyez *Sander*, *Hæreſ.* 232.

PACIFIQUEMENT. adv. D'une manière paiſible. *Pacificè, quietè, tranquillè.* Ce Roi vécut fort *pacifiquement*, il n'y eut ni guèrres ni troubles pendant ſon régne.

PACOBA. ſ. m. Petit arbre qui croit dans pluſieurs Provinces des Indes Orientales & Occidentales. *Pacoba.* On l'appelle autrement *Muſa.* Voyez MUSA.

PACÔME, ou *Pachôme*, mais prononcez *Pacôme.* ſ. m. Nom propre d'homme. *Pachomius.* Il y a un *Pacôme* de Scythie, dont parle Sozoméne L. VIII. C. 6. de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique; & un S. *Pacôme* d'Égypte, qui avoit ſèrvi ſous Licinius. L'un & l'autre ſont de ſaints Abbez, & furent pères de pluſieurs Moines, & Anachorètes. Saint *Pacôme* d'Égypte eſt regardé comme le prémiér Fondateur des Congrégations Monaſtiques, & le véritable Inſtituteur de la vie Religieuſe dans les Cloîtres. BAIL. S. *Pacôme* naquit en la haute Thébaïde vèrs l'an 276. & mourut l'an 349. Voyez le P. Papebroch, & la vie de ce Saint. *Acta Sanctor. Maii*, *T. III. p.* 287. *& ſuiv.*

PACOS. ſ. m. Eſt un animal apprivoiſé qui ſe trouve au Pérou, qui reſſemble à celui qu'on appelle *vicuña* ou *vigogne.* *Paces.* Il eſt fort délicat, a peu de chair, & a beaucoup de laine éxtrémement fine. On s'en ſèrt ſouvent en Médecine.

PACOURY. ſ. m. Grand arbre & fort ſpacieux, qui ſe trouve dans l'iſle de Maragnan. *Pacouvius arbor.* Il a ſes feuilles ſemblables à celles du pommiér, & ſa fleur blanche. Son fruit eſt gros comme les deux poings avec une peau épaiſſe d'un demi-pouce. Il contient deux ou trois noyaux fort bons, & il eſt fort éſtimé quand il eſt cuit ou confit.

PACTA CONVENTA. Deux noms Latins neutres & pluriels, qu'on donne en Pologne aux articles, dont le Roi & la République conviennent, & qu'ils s'obligent mutuellement d'obſèrver.

d'obſerver. *Pacta conventa.* Nous employons ces mots en parlant des affaires de Pologne, c'eſt l'uſage. On fit la lecture des *Pacta conventa*, que le Roi avoit jurez à ſon couronnement. GAZETTE *du* 19. *Nov.* 1718.

De-là, des perſonnes qui veulent convenir, ou qui ſont convenus enſemble de quelques choſes, diſent quelquefois en ſtile familier, Il faut faire nos *Pacta conventa*. Ce ne ſont pas-là nos *Pacta conventa*.

PACTE. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Pact*. Traité, accord, promeſſe, convention. *Pactum, promiſſio, conventio, fœdus conventum, pactio.* Ce mot eſt conſacré aux ſortiléges, & ſe dit des conſentemens qu'on donne aux impoſtures de ceux qui prétendent faire des choſes merveilleuſes par la puiſſance ou le miniſtère du diable; & en ce cas on diſtingue un *pacte éxprès*, quand on donne un conſentement formel à ces impoſtures; & un *pacte tacite*, quand on pratique leurs enſeignemens, ou cérémonies, ſans faire une rénonciation éxpreſſe à tout commèrce avec les puiſſances infèrnales. On dit que les Sorciérs font *pacte* avec le diable. VAUG. REM.

Il n'eſt pas vrai que ce mot ſoit tellement conſacré aux ſortiléges qu'on ne le diſe point en d'autres matières. Il ſe dit pour accord, convention, contrat. Quelle main a pû lier ces deux éxtrémitez? (le corps & l'âme.) Elles ne ſe ſont pas liées d'elles-mêmes. La matière n'a pû faire un *pacte* avec l'éſprit: car elle n'a par elle-même ni penſée, ni volonté pour faire des conditions. FÉNEL. *Pacte*, ou paction, dit le nouveau Dictionnaire de Droit, du Latin *paciſci*, d'où ſe forme le ſubſtantif *pactum*, eſt le conſentement de deux ou de pluſieurs pèrſonnes ſur une même choſe. *Duorum aut plurium in idem conſenſus. L.* 3. §. 2. *ff. de pactis.* Il y a deux éſpéces qui ſe raportent à ce qu'on appelle en général convention; ſçavoir, le *pacte*, & le contrat. ID. *Pacte* contre les bonnes mœurs, contre le droit public & naturel, ou contre les régles ordinaires du droit; c'eſt-à-dire, contre le droit commun, eſt nul. Valla *in tract. de reb. dub. P. I.* conformément à la loi 39. *ff. de Pactis.* ID. Il eſt pourtant à remarquer que les Auteurs que ce Dictionnaire cite, Boutillier & Charondas, diſent toujours paction, & jamais *pacte*. Ainſi ce mot en ce ſens n'eſt en uſage que depuis eux. Enfin dans ce Dictionnaire-ci, même au mot PACTISER, on le prend au ſens de convention.

En matière Théologique, & en parlant des alliances de Dieu avec les hommes, on employe auſſi quelquefois le mot de *pacte*. Voici le *pacte* que je ferai avec vous, que vous obſèrverez, & votre poſtérité après vous. Tous les mâles d'entre vous ſeront circoncis. SACI. *Gen. XVII.* 10. Ce *pacte* que je fais avec vous ſera marqué dans votre chair, comme le ſigne de l'alliance étèrnelle que je fais avec vous. ID. *Ibid.* 13. Sara votre femme vous enfantera un fils, que vous appellerez Iſaac, & je ferai un *pacte* avec lui & avec ſa race après lui, afin que l'alliance que j'aurai faite avec eux ſoit étèrnelle. ID. *Ib.* 19. Les Traducteurs de Genève & les Lovaniſtes mettent toujours *alliance* en ces endroits & autres ſemblables; d'où il ſemble que l'on doit conclure, comme on l'a déja fait de Boutillier & de Charondas, que ce mot ne s'eſt pris en ce ſens que depuis eux.

PACTI. Voyez PATTI.

PACTION. ſ. f. Ce mot ne ſe dit aujourd'hui qu'en parlant d'affaires, & ſignifie, accord, convention, clauſe qu'on met dans quelque contrat, ou traité. *Pactio, conventio, clauſula.* On fait ſerment dans les procurations *ad reſignandum*, qu'il n'y eſt intèrvenu aucun dol, fraude, ſimonie, ou autre *paction* illicite.

PACTISER. v. n. Faire un pacte, ou convention. *Paciſci, fœdus inire.* Il n'eſt en uſage qu'en pratique, & ne ſe dit guère qu'en mauvaiſe part. Ceux qui *pactiſent* beaucoup en réſignant un Bénéfice, ſont ſujets à tomber dans la ſimonie. On dit auſſi *pactionner. Paciſci.* Il eſt défendu aux Procureurs & Avocats de *pactionner de quotâ litis*, d'un certain revenant bon d'un procès.

PACTOLE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie. *Pactolus.* Elle prend ſa ſource au mont Tmole, baigne Sarde, & peu après ſe décharge dans le Sarabat. On l'appellée anciennement Chryſorhoas, qui ſignifie une rivière qui roule de l'or, parce qu'on en trouvoit parmi ſon ſable. MATY.

PACU. ſ. m. Voyez ARÉQUE, ou ARÉCA. *Tom. I. p.* 553.

PACY, ou PASSY. ſ. m. Nom propre de lieu *Paciacum, Paceium.* C'eſt une petite ville de France, ſur l'Eure, à moitié chemin entre Évreux & Mante en Normandie. Valois, *Not. Gall. p.* 397.

P A D.

PADE. ſ. f. Qui ſe dit pour *Padoüe* dans le ſurnom d'Antoine Bulham ou Boutillan, qui naquit l'an 1195 à Liſbone en Portugal, dont il a long-tems porté le ſurnom; mais que depuis nous appellons S. Antoine de *Pade*; c'eſt-à-dire, de Padoüe. *Antonius de Patavio*, parce qu'étant entré dans l'Ordre de Saint François, & ayant été envoyé à Padoüe par ce ſaint Patriarche pour y être Lecteur de Théologie, il y demeura long-tems, & y mourut le 13. Juin 1231.

PADELIN. ſ. m. Tèrme de Vèrrerie. C'eſt le pot ou grand creuſet, où l'on fait fondre la matière du vèrre. *Vitri fuſor caliculus, vel capeduncula.*

PADENA. ſ. f. Dans la Coutume de Béarn, *Rubrica de ſententias, art.* 6. C'eſt une poëlle à faire du ſel. DE LAURIÈRE. *Gloſſ. du Droit.*

PADERBORN. Ville du Cèrcle de Weſtphalie, capitale de l'Evêché qui porte ſon nom, & ſituée ſur la Lippe, à ſix lieuës au deſſus de Lipſtat. *Paderborna, Paterborna. Paderborn* eſt une ville Anſéatique. Elle a été Impériale & libre; mais dans le XVIe ſiécle les Évêques la ſoumirent, pour la préſèrver de l'Héréſie. Elle eſt aſſez grande, bien bâtie, & fortifiée; & elle a une Univèrſité & un Evêché ſuffragant de Maïence. On voit près de cette ville, au confluant de la Lippe & de l'Alme, Nienhuis qui eſt un château aſſez fort, & où les Evêques de *Paderborn* font leur réſidence ordinaire, & qui a été bâti ſur les ruines du château de Druſus. On voit auſſi près de *Paderborn* la campagne où les Légions de Varrus furent maſſacrées par Arminius, Chèf des Chéruſques. Cette ville eſt célèbre par le ſéjour qu'y fit Charlemagne lorſqu'il faiſoit la guèrre aux Saxons. C'eſt cet Empereur qui en a fondé l'Evêché, dont le Chapitre eſt compôſé de vingt-quatre Chanoines, qui n'y ſont réçus qu'à l'âge de vingt-un ans, & après avoir étudié quelque tems dans quelque Univèrſité de France, ou d'Italie. MATY.

L'Évêché de PADERBORN. *Paderbornenſis Epiſcopatus.* C'eſt un petit État de la Weſtphalie, qui eſt borné par les Comtez de la Lippe, de Ritbèrg & de Weldech, par la Heſſe, par l'Abbaye de Corvey, & par les Duchez de Weſtphalie & de Brunſvvich. Il peut avoir treize lieuës du couchant au levant, & huit du nord au ſud. La Lippe y a ſa ſource & en baigne une partie. On y voit au milieu des montagnes fort hautes, où il y a des mines de fèr. Le reſte du pays eſt fort fèrtile en grains & en pâturages. Ses lieux principaux ſont *Paderborn* capitale, Bracxel, Warbour, Hèrſtell, Lipſpring, Buren, Lugde & Saltzkotten. MATY.

PADES. Vieux mot. C'eſt la Peſſe, ou *Picea*, arbre dont on tîre la poix. BOREL.

PADICHAY, ou PADISCHAH. ſ. m. Titre que le Grand-Seigneur donne au Roi de France. Ce mot ſignifie Empereur. *Imperator.* Les titres que le Grand-Seigneur donne au Roi de France, ſont: *Iftikarıl umera il izamil iſſié Muiktarul Kuberayl ſikham fil, milletil Meſſihhye, mouſlihhi dgemahirit tai fétin neſranye ſabbihi ezialil hhachameti uel vekar ſabbihi delà il medgedi vel iftikhar Frantcha Padichay.* C'eſt-à-dire, la gloire des plus majeſtueux Monarques de la croyance de Jéſus, le choiſi d'entre les Princes glorieux de la Religion du Meſſie, l'arbitre de toutes les actions Chrétiennes, Seigneur de Majeſté & d'honneur, Patron de louange & de gloire, l'*Empereur de France* Louis. DU LOIR. *p.* 265. Le Grand-Seigneur ne donne ce titre à nul autre qu'au Roi de France, pas même à l'Empereur d'Allemagne. C'eſt le titre qu'il prend lui-même, quand il ſigne. Il le donne au Roi, parce que les Turcs prétendent qu'Amurat II. épouſa une Princeſſe Françoiſe qui fut mère du Grand Mahomet II. Ainſi le Grand-Seigneur ſe tient parent de nos Rois. Paul Jove dit que cette Princeſſe étoit fille d'un Deſpote de Sèrvie, & Chrétienne du rit Grèc, & comme les Turs appellent les Chrétiens Francs, cela a donné occaſion à l'équivoque, & a fait croire que cette Sultane qui étoit Franche; c'eſt-à-dire, Chrétienne, étoit Françoiſe.

Depuis peu les Rois d'Angletèrre ont auſſi obtenu le titre de *Padiſchah* à force de préſens. D'HÈRBELOT.

Le mot *Padiſchah* que prennent les Grands Rois de l'orient comme les Empereurs des Turcs & des Pèrſans & des Mogols, eſt formé de *Pad*, qui en Pèrſien ſignifie *Garde* & *Gardien*, & de *Schah* qui ſignifie *Roi*. D'HÈRBELOT.

PADOENCE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Pâturage. *Paſcuum.* On dit auſſi *padouan* ou *padouen*. Voyez ce mot.

PADOUA. Monti di *padoua*. C'eſt-à-dire, montagne de Padoue. *Patavini Colles*, anciennement *Euganei Colles*. Collines du Padouan. Elles ſont près du bourg d'Eſte.

PADOUAN. ſ. m. Nom propre d'une petite province du domaine des Vénitiens en Italie. *Ager Patavinus*, ou *Paduanus.* Elle eſt bornée au levant par le Dogato, au midi par la Poléſine de Rovigo, au couchant par le Véronois, & au nord par le Vicentin. Son tèrroir qui eſt bien arrôſé, paſſe pour un des plus fèrtiles

fertiles de l'Italie. Ses lieux principaux ſont Padouë capitale, Eſte, Monſélice, Miravo, Campo S. Piétro & Citadella. On voit prés d'Eſte les montagnes ou les collines de Padouë, que les Anciens appelloient *Euganei colles*. MATY.

PADOUAN, ANE. ſ. m. & f. Nom de peuple, qui eſt de Padouë. *Patavinus*.

PADOUAN. ſ. m. Nom propre d'homme. Le *Padouan* eſt un Peintre célébre d'Italie, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Padouë. Il fleuriſſoit au commencement du XVIIe ſiécle. Il s'appelloit Louis Léon; ſon talent étoit pour le portrait. Il gravoit auſſi fort bien ſur l'aciér, & il a contrefait un grand nombre de médailles anciennes. On conſérve ſes formes, au moins pluſieurs, dans le Cabinet de Sainte Geneviéve à Paris. Son fils Octavien, quoique né à Rome, fut auſſi nommé le *Padouan*. Voyez Félibien VI. Entret. p. 101. &c. Il s'eſt trouvé un *Padouan* & un Parmeſan en Italie, & un Carteron en Hollande, qui ont ſçu attraper parfaitement l'antique. P. JOUBERT.

PADOUAN. ſ. m. Tèrme de Médailliſte. Fauſſes médailles frapées ſur les coins ou formes du *Padouan*, dont nous avons parlé dans l'article précédent. *Numiſma adulterinum ex Paduani typys ſeu formis expreſſum*. Cette médaille eſt fauſſe, n'eſt pas antique, ce n'eſt qu'un *Padouan*. Ce Cabinet eſt nombreux, mais il y a bien des *Padouans*.

PADOUAN, ou PADOUEN. ſ. m. Pâturage, tèrre vaine & vague, bois, ou lande commune de pluſieurs ou d'une Paroiſſe. *Paſcuum commune*, *Compaſcuum*.

PADOUANTAGE. ſ. m. Droit d'envoyer ſes troupeaux dans un padouan. *Jus compaſcendi in agro compaſcuo unius aut plurium pagorum*.

Skinnèr dans ſon *Etymologicon*, tire ce mot de *paſt*, & *avantage*; mais mal. De *paſcere*, on a fait *padouir*, pour *paître*, ou mener des bêtes aux pâturages, & de *padouir*, on a fait *padouan*, *padouantage*, *padoence*. De LAURIÈRE.

PADOUÉ. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie capitale du Padouan. *Patavium*, quelquefois *Padua*. Elle elle ſut les rivières de Brento, & de Bachiglione, à huit lieuës de Veniſe, du côté du couchant. Cette ville paſſe pour être plus ancienne que Rome. *Padouë* eſt diviſée en vieille & nouvelle ville, aſſez grande, bien bâtie, & bien fortifiée. Elle a une Univèrſité fort célébre, avec une belle Bibliothéque, deux Académies de beaux éſprits, qu'on nomme *Gli Recouverati*, & *Gli Inflammati*, & un Évêché Suffragant d'Aquilée. *Padoue* a paſſé par pluſieurs États différens, comme la plupart des villes de l'Italie Elle fut ſoumiſe aux Empereurs Romains, ſe mit en libèrté ſous Orbon prémiér, enſuite elle fut la proie de quelques Tyrans. Les Venitiens l'enlevèrent l'an 1406. à François Carrare, l'un de ces Tyrans, qu'ils firent étrangler avec deux de ſes fils, & ils en ſont encore aujourd'hui les maîtres. MATY.

PADOUË. ſ. m. Les Marchands prononcent & écrivent *padon*, & pluſieurs voudroient qu'on le prononçât, & qu'on l'écrivît de même. MÉN. *Vitta bombicina vel faſcia*. Le *padoue* eſt une ſorte de ruban fait avec du fleurèt tant en chaînes, qu'en trêmes; c'eſt-à-dire, avec la bourre de ſoie, qui eſt l'envelope du cocon du vèr à ſoie. On en fait auſſi de fil.

PADOUIR. v. a. Vieux tèrme de Coutumes. Mettre des bêtes en des pâturages communs, ou landes. RAGUEAU. BOREL.

PADRON. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Galice, en Eſpagne. *Fanum Patronis*. Elle eſt ſur la rivière d'Ulla, à quatre lieuës de Compoſtelle, vèrs le midi. *Padron* étoit autrefois une ville Épiſcopale, nommée *Iria Flavia*, pour *Iria Flavia Caporum*. Son Évêché a été transféré à Compoſtelle. MATY.

PADSTOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Angletèrre, avec un grand port. *Paſtovia*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Cornouaille, où elle a un grand port, à huit lieuës de Falmouth, & à dix de Plimouth. MATY.

PAE.

PAE. ſ. Tèrme de Droit & de Coutumes. Dans le for de Béarn. *Tit. Des Récébédors, Art. VII.* C'eſt payement. DE LAURIÈRE. *Solutio*.

PAÉONIEn NE. adj. f. Surnom que les Anciens ont donné à Minèrve, parce qu'elle préſidoit à la Médecine, & qu'elle donnoit la ſanté. *Paonia*. Car παιὼν ſignifie quelquefois un Médecin.

PAG.

PAG. ſ. m. Bête ſauvage du Bréſil. Il eſt de la grandeur d'un chien. Sa peau eſt fort belle: marbrée de taches noires, blanches & griſes. *Pagus*.

PAGAI. ſ. m. Tèrme de Relation. Aviron à deux pêles, dont ſe ſèrvent les Indiens du Chili pour conduire leurs balſes, *Remus duplex*. Avec un *pagai*, ou un aviron à deux pêles, un homme s'expoſe deſſus une balſe, & ſi le vent peut lui ſèrvir, il met une petite voile de toile de coton. FRÉZIÉR. *p.* 109.

PAGANALES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête paienne qui ſe faiſoit autrefois dans les villages, *in pagis*, d'où ſon nom étoit venu. *Paganalia*. Dans les *Paganales*, les Payſans alloient comme en proceſſion tout autour du village, & l'on faiſoit des luſtrations pour le purifier; on y faiſoit auſſi des ſacrifices, dans leſquels on offroit aux Dieux des gâteaux, qu'on mettoit ſur leurs autèls. Voyez les Faſtes d'Ovide, L. I. v. 669. Denys d'Halicarnaſſe & ſaint Jérôme ont écrit que ce fut le Roi Sèrvius Tullus, qui inſtitua les *Paganales*. Elles ſe faiſoient au mois de Janviér, aprés que les ſemailles étoient achevées.

PAGANISANT, ANTE. ſubſt. m. & f. Nom de Secte. Voyez ETHNOPHRONE. *T. II. p.* 1508.

PAGANISME. ſ. m. Religion des Payens; fauſſe Religion où l'on adoroit toutes ſortes d'idóles, & de faux Dieux. *Paganiſmus*. Le monde a été long-temps aveuglé des èrreurs du *paganiſme*. Les ténebres du *paganiſme* On adore dans le *paganiſme* des hommes tels que Jupiter, Hércule, Bacchus; des perſonnages phantaſtiques, comme la Victoire, la Renommée, la fiévre, des bêtes, comme en Égypte les crocodiles, les chats; & des choſes inanimées, comme des oignons, &c.

PAGARQUE. ſ. m. Magiſtrat qui a un petit diſtrict à la Campagne, comme un Bailli de village. *Pagarchus*. Il eſt fait plus d'une fois mention des *Pagarques* dans les Novelles.

Ce mot vient de *pagus*, village & territoire, contrée de la campagne, & d'ἀρχὴ, commandement.

PAGE. ſ. m. Enfant d'honneur qu'on met auprès des Princes & des Grands Seigneurs pour les ſervir avec leurs livrées, & en même tems y avoir une honnête éducation, & y apprendre leurs exércices. *Puer honorarius, vel Ephebi Regii*. Le Roi a des *pages* de la chambre, de la grande & de la petite écurie, & de la muſique. Les *pages* ſe diſtinguoient ci-devant des autres gens de livrée, en ce qu'ils portoient des culottes ou des hauts-de-chauſſes trouſſez, & des manches doublées de velours.

Ce mot vient du Grec παῖς, qui ſignifie un *enfant*. NICOD. Ménage dit que le mot de *page* ſignifioit autrefois *petit garçon*. Du Cange dit qu'il ſignifie dans le Grec moderne un *jeune valet*. On appelloit autrefois *page* & *enfant de cuiſine*, les petits Officiérs ſervans à la cuiſine du Roi. Cujas & Jacques Godefroi témoignent que ces enfans d'honneur étoient appellez chez les Empereurs, *pedagogiani pueri*. Le Préſident Fauchet dit que les Tuilliérs appellent *pages*, les petits garçons qui ſèrvent à tranſporter leurs tuilles, & que juſqu'au tems de Charles VI. & VII. ce nom a été donné à de viles perſonnes ſervans à pied: & ce n'eſt que depuis quelque tems qu'on a diſtingué les *pages* nobles, des *pages* vilains ſèrvans à pied, qu'on a appellez *naquets* ou *laquais*. *Pediſſequus*, *aſſecla*.

On dit qu'un garçon eſt hors de *page*, quand il a quitté les trouſſes ou les chauſſes, qu'il n'eſt plus ſous la diſcipline des Écuyers; *Ex ephebis exceſſit*: & on le dit figurément de ceux qui ſont affranchis de quelque puiſſance ou autorité qu'on prenoit ſur eux: parce qu'autrefois on tenoit les *pages* dans une grande ſujetion, & l'on exèrçoit à leur égard une diſcipline fort ſévère. Ainſi on dit que le Roi Louis XI. a mis les Rois hors de *pages*, pour dire, qu'il a porté ſon autorité plus loin que ſes prédeceſſeurs. Mezerai ajoute, qu'il falloit dire, que Louis XI. mit les Rois hors du ſens & de la raiſon. On dit auſſi d'un impudent, qu'il eſt éffronté comme un *page* de Cour. On dit encore un tour de *page*, d'une malice ou fripponnerie que font les jeunes gens, ſoit *pages*, laquais, écoliérs, &c. On dit auſſi de ce qui eſt en petite quantité, Il n'y en aura pas pour les *pages*.

LE HORS DE PAGE. C'eſt ainſi qu'on appelle chez le Roi, la récompenſe qu'on donne aux *pages* qui ſortent de ſervice.

PAGE, en tèrmes de Marine, eſt un jeune garçon au deſſous de dix-huit ans, qui apprend le métier de Matelot, qui monte aux hunes & pèrroquets, & qui rend tous les ſèrvices au vaiſſeau convenables à ſon âge. *Nauticus tirunculus*. On l'appelle auſſi *Mouſſe* de *Moço*, qui en Eſpagnol ſignifie un *page*, un valèt.

PAGE. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. *Pagina*. C'eſt la moitié d'un feuillet, ou d'un rolle, ce qui ſe préſente aux yeux à droit & à gauche en ouvrant un livre. Il ſe dit auſſi de l'écriture contenuë dans la *page* même. L'Ordonnance veut que les écritures d'Avocats ayent vingt-&-une lignes à la *page*, & ſix mots à chaque ligne. Ce travail eſt difficile, on n'en ſçauroit compoſer que deux *pages* par jour. Il n'y a pas aſſez de matière pour remplir la *page*. Un regitre de Banquier doit être numeroté & paraphé à chaque *page*. Il n'y a point de *page* de ce livre, où il n'y ait pluſieurs fautes.

PAGE, ſe dit auſſi des jeunes enfans de tribut ou eſclaves qui ſervent le Grand-Seigneur. Le prémiér Aga du Sérrail commande les *Pages* du Grand-Seigneur. DU LOIR, *p.* 90. Il y en a cinq claſſes qui ſont autant de chambres.

La prémière, qui eſt la plus baſſe en dignité, porte la qualité de *grande* pour le nombre de ceux qui la compoſent. Ce ſont les plus jeunes à qui on enſeigne à lire, à écrire, à bien parler les langues, qui ſont la Turque pour ce monde, l'Arabe pour le Paradis, & la Pèrſane pour l'enfèr, à cauſe de l'héréſie de la nation qui la parle.

La ſeconde s'appelle *petite*, où depuis l'âge de quatorze ou quinze ans juſqu'à vingt ou environ, ils ſont exércez à bon éſcient aux armes, à picquer des chevaux, à l'étude des belles Lettres, dont les Turcs ont la connoiſſance, comme eſt la Logique, l'Arithmétique, la Géométrie, & un peu d'Aſtrologie. Dans châcune de ces chambres il y a un *Page* de la Chambre privée, qui leur commande comme un Préfet dans les Colléges des Jéſuites.

La troiſiéme Chambre nommée *Kiler* comprend bien deux cens *Pages*, qui outre leurs exércices ſont commandez par le Kilerdgi-Bachi pour le ſérvice de la ſommerie & de la fruiterie.

La quatriéme n'en a que quatre-vingt, qui ſous le Khazinédar-Bachi ont ſoin du tréſor, qui eſt dans l'appartement du Grand-Seigneur.

La cinquiéme ſe nomme *Khas Oda*, c'eſt-à-dire, Chambre privée, & n'eſt compoſée que de quarante *Pages*, qui ſervent à la Chambre du Prince. Le prémiér de ces *Pages* s'appelle *Oda-Bachi*, c'eſt-à-dire, chéf de la Chambre, ou pour mieux dire, Prémiér Gentilhomme de la Chambre: le ſecond eſt le *Silikhtar*, qui eſt l'Écuyer du Grand-Seigneur, & qui porte ſon épée. Le troiſiéme s'appelle *Tcho-Agar*, c'eſt-à-dire, *porte-drap*, ou pour mieux parler à notre façon, *porte-manteau*. Le quatriéme eſt le *Réquiabtar*, qui lui tient l'étriér. Le cinquiéme s'appelle *Tulbentoglan*, qui a ſoin de ſon tulban; & le ſixiéme *Teruakdgi-Bachi*, parce qu'il lui rogne les ongles.

Toutes les nuits huit *Pages* de ces Chambres ſont de garde, quand leur Prince eſt couché, ils ſont poſez en divèrs endroits les uns plus proches de lui que les aûtres, ſelon le degré de leur Chambre, & ceux qui ſont de la privée les commandent. Ils prennent garde auſſi que la lumière qu'ils tiennent toûjours dans ſa chambre, ne lui donne point dans les yeux, craignant qu'il ne s'éveille; & s'ils le voyent travaillé de quelque ſonge qui l'inquiéte, & qui le tourmente, ils le font éveiller par quelqu'un de leurs Aghas. Si le Grand-Seigneur eſt couché avec quelque Sultane, il n'y a point de *Pages* dans ſa chambre, & les Eunuques prennent leur place, & quand il ſort du Sérrail, le Silikhtar, & le Tcho-Hagar l'accompagnent par tout avec un *Page* de ceux de la chambre du Kilèr, qui lui porte toûjours à boire.

Tous les *Pages* des deux dérniéres Chambres ont bien vingt-cinq à trente ans, & ne ſortent jamais de *Page* qu'on ne les gratifie d'une belle charge, & les trois prémiérs de la Chambre privée deviennent Capidgi-Bachi, ou Agha des Janiſſaires, ou Beiglerbeis, ou Capondan-Bacha, c'eſt-à-dire, Bacha de mèr.

Outre les Aghas qui commandent dans les Chambres, il y a des Officiérs ſubalternes qui ſont Eunuques, & qui veillent à leurs actions, de nuit auſſi bien que de jour. La communication d'une chambre à l'aûtre, leur eſt défenduë, & ils ne ſe voyent point ſans pèrmiſſion particulière. Chaque Chambre a ſon dortoir, comme chaque *Page* a ſon lit, qui ne s'ouvre point du côté de celui de ſon voiſin. Le Grand-Seigneur veille lui-même à l'éducation de ſes *Pages*, il ne ſe contente pas ſeulement du compte que lui en rendent les Aghas; mais ſouvent il fait la revûë des Chambres, tant pour s'informer du traitement qu'on leur fait, que pour ſçavoir s'ils profitent dans les chôſes qu'ils apprennent. Il tâte lui-même à leur boiſſon, regarde leurs lits, leur fait faire devant ſoi les exércices, & ſelon qu'il les trouve avancez, il les fait monter à des claſſes, & à des chambres plus hautes, ou les fait ſortir du Sérrail, pour les récompenſer de quelque charge ſortable à leur capacité. DU LOIR, *p.* 91, *& ſuiv.*

PAGÉE. adj. Tèrme de Coutumes. *Paganus*. Dans la Coutume de Béarn, *Rubrica deus Caſtellans, Art. IV.* Les homi-*pagées*, ſont des roturiérs.

PAGÉSIE. ſ. f. Tèrme de Droit. *Pagéſie* dans la Coutume d'Auvèrgne eſt une ſolidité que l'on exérce ſur les Cenſitaires appellez Copagenaires. DICT. DE DROIT. *Jus reperendi à ſingulis debitoribus totum id quod ſimul debent. Tenementum paganorum.* Cette éſpéce de tenure ſe trouve ſpécifiée ès Tèrriérs de pluſieurs Seigneuries, ès pays de Velay, Forêts & Bourbonnois, & eſt de même éffèt que tenir en frarêîche ès pays d'Anjou, Touraine & le Maine; ou que les Maſures en Normandie, c'eſt-à-dire, que châcun des détenteurs du fond, eſt tenu ſolidairement aux cens & redevances, ſans que le Seigneur ſoit tenu de diviſer, ni de s'adreſſer à tous les détenteurs, ſi bon ne lui ſemble. GALLAND, DE LAURIÈRE.

PAGLIA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'Italie. *Palia*. Elle a ſa ſource près du bourg de Paglia, dans le Siénois, baigne Aqua-Pendente dans l'Orviétan, & ſe décharge dans le Tibre, à une lieuë au deſſus d'Orviéte. MATY.

PAGLION. ſ. f. Petite rivière du Comté de Nice. *Paulon*. Elle baigne la Scaréna & Nice, où elle ſe décharge dans la mèr de Génes. MATY.

PAGMAGMARISI, ou SPAGMAGMARISI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Épire. *Pagmagmaruſius fluvius*. Elle a ſa ſource aux montagnes de la Chimère, & ſe décharge dans le fond du golfe l'Arta, près de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Arachtus*. MATY.

PAGNOTE. adj. & ſ. m. & f. Poltron, lâche, peu hardi. *Iners, ignavus, timidus*. Un Gentilhomme *pagnote* eſt fort mépriſable. On ne trouve point étrange qu'une femme ſoit *pagnote*, qu'elle ait peur des épées, des éſprits.

Ce mot vient de l'Italien *pagnota*, qui ſe dit des Gentilshommes qui ſe louent pour éſcorter les Grands en quelques cérémonies.

A la guèrre ont appelle *mont-pagnote*, un lieu élevé, qu'on choiſit hôrs de la portée du canon d'une ville aſſiégée, où ſe viennent placer ceux qui ſont curieux de voir un camp, un ſiége, une attaque, ſans être en danger. *Statio timidorum*. On l'appelle auſſi le *poſte des invulnérables*.

PAGNOTERIE. ſ. f. Lâcheté, poltronerie. *Inertia, ignavia, ſtultitia*. Ce tèrme eſt bas. Il ſignifie auſſi, ſotiſe, impèrtinence; & en ce ſens on dit fort bien, dans le ſtile familier & comique, Cet homme eſt pleinde *pagnoteries*, il ne dit que des *pagnoteries*; pour dire, qu'il n'y a rien que de ſot & d'impèrtinent dans ſes diſcours.

PAGO. ſ. m. Nom propre d'une iſle avec une petite ville de même nom. *Giſla Paganorum Inſula*. Elle eſt dans le golfe de Veniſe, environ à une lieuë de la côte de la Morlaquie. *Pago* appartient aux Vénitiens. Elle a tître de Comté, duquel dépend le petit pays de Banadego, où ſont Saint Michel, & Budih, l'iſle d'Arbe, & quelques autres lieux moins importans. MATY.

PAGODE. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un nom que les Portugais ont donné à tous les temples des Indiens, & Idolâtres d'Orient. *Pagodus*. Les *pagodes* des Chinois & des Siamois ſont richement parez, & magnifiquement bâtis: entre aûtres il y en a un à Golconda, dont la niche où l'on fait la prière eſt d'une piérre de ſi prodigieuſe groſſeur, qu'on a été cinq ans à la tîrer, & on employoit à ce travail cinq ou ſix cens hommes. La machine qui la portoit étoit tîrée par 1400. Bœufs. Les revenus du *pagode* de Janigrate ſont ſi grands, qu'ils peuvent nourrir tous les jours quinze à vingt mille Pelerins. Il ſe prend auſſi pour l'Idôle qu'on adore dans le temple, & dans ce ſens il eſt plus ordinairement féminin. *Pagode* d'or. Vilaine *pagode*. Petite *pagode*. L'ACAD. Delà vient que les curieux donnent auſſi le nom de *pagode* aux petites Idôles de porcelaine qui viennent de la Chine.

M. de la Loubère qui fut Envoyé extraordinaire du feu Roi Louis le Grand, auprès du Roi de Siam, fait ce nom féminin, même en ce ſens dans la Déſcription qu'il a donnée de ce Royaume; & où il décrit auſſi les *Pagodes* des Siamois. Wicquefort dans ſa Traduction des Voyages de Mandeſlo, le fait auſſi féminin.

PAGODE. Pour l'Idôle qu'on adore, le Père Bouhours en ce ſens même le fait maſculin; mais on ne croit pas qu'au moins aujourd'hui ce ſoit le plus commun uſage. S'ils découvroient qu'un Chrétien eût des *Pagodes* cachez qu'il adorât en ſecrèt, ils le reprenoient hardiment. P. BOUH. Ils voyoient clairement la différence qu'il y avoit entre le Dieu des Chrétiens & les *Pagodes*; c'eſt le nom qu'on donne dans l'Orient, & aux Temples & aux Simulacres des Faux-Dieux. ID.

On dit d'un homme à qui la tête branle, ou qui la balance de côté & d'aûtre, qu'il remuë la tête comme une *Pagode*. On fait quelquefois ſur les Théâtres des repréſentations de *Pagodes*; des danſes, des entrées de *Pagodes*: on appelle ainſi des danſeurs habillez en *Pagodes*, & qui remuent la tête & les mains comme les *Pagodes*.

Le mot de *Pagode* vient du Pèrſien *Pogbedab*, ou *Pokboda*, qui ſignifie Temple d'Idôles, ou Idôle qui eſt adorée comme Dieu. D'HÈRBELOT, *Bibl. Orient. p.* 534. M. Huet dit la même chôſe. Mais il écrit *Pontgeda*.

PAGODE, eſt auſſi le nom d'une monnoie qui a cours dans les Indes, & qui vaut à-peu-près un écu d'or de France. *Nummus Indus*.

PAGOMEN. ſubſt. m. Tèrme de Calendriér. C'eſt ainſi que les

Éthiopiens appellent les jours qu'ils ajoûtent à l'année, après leurs douze mois. Ce mot vient du Grec ἐπαγόμενοι, *ajoûté*. Voyez le Calendriér Copte qu'a donné Ludolfe dans ſon Commentaire ſur l'hiſtoire d'Éthiopie, Scaligèr, Canon. Iſagog. p. 110. & ſuiv. *& de Emend. Temp.* p. 238. 350. 671. & 685. Kirchèr, Prodrom. Copt. p. 140. Ricciol. *Chronol. Reformat.* p. 53. & 51.

PAGUE. ſ. f. Vieux tèrme de Coutumes. Payement. *Solutio.* Il eſt en uſage en cette phraſe, *Pague de commune*, Coutume de Bayonne, *Tit. VIII. Art.* 14. C'eſt la faculté qu'a le débiteur d'une ſomme, d'en aſſigner le payement ſur ſes biens immeubles, ce qui n'eſt pas pèrmis à celui qui ne doit la que ſomme de dix ſols tournois, ou au-deſſous. De Laurière.

P A H.

PAHALAVAN-GÉHAN. Tèrme de Relation ou d'hiſtoire d'Orient. Nom d'une chargе, titre, qualité que les anciens Rois de Pèrſe donnoient aux Généraliſſimes de leurs troupes. *Imperator, ſummus Imperator.* Le mot *Pahalavan*, ou *Pehlevan* en Pèrſien, ſignifie un homme brâve, un héros, & *Géhan*, le monde. *Pahalavan-géhan*, le plus vaillant homme de ſon ſiècle. D Herbelot.

PAHANG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit pays, auquel on donne titre de Royaume. *Pahanum.* Elle eſt ſur la côte orientale de la préſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, à quarante lieuës de Malacca. Maty.

P A I.

PAIABLE. adj. m. & f. Tèrme de négoce. Qui ſe doit payer, qui ſe doit acquitter dans un cèrtain tems, ou à cèrtaines pèrſonnes. *Solvendus, numerandus.* Cette lettre, ce billet de change, eſt *paiable* au porteur, à un tel, à ſon ordre; elle eſt *paiable* à vûë, à quinzaine, en tel tems. Cette aſſignation eſt bonne & *paiable.* Les amendes ſont *paiables* par corps, & quelquefois ſans déport. L'Académie écrit ce mot & les ſuivans avec un *y*: *payable*, *payant*, *paye*, &c. Et en effèt il ſeroit mieux de retenir l'*y* dans tous les mots où l'*i* appartient auſſi-bien à la prémière ſyllabe qu'à la ſeconde, & où il eſt en quelque façon double. Cette pratique s'établit de jour en jour, & eſt la meilleure. Voyez la *Grammaire du P. Buffier.*

PAIANT, ante. adj. & ſubſt. Qui paye. *Solvens.* Il y avoit à la Comédie dans le partèrre tant de *paians*, ſans les paſſevolans. A cet écot il n'y avoit que quatre *paians*; les aûtres étoient écrocs & écornifleurs.

PAIE. ſ. f. Choſe dûë pour avoir ſervi. Solde qu'on donne aux gens de guèrre pour leur ſubſiſtance. *Stipendium.* Nous ne vous ſervirons pas ſeulement pour la *paie*, comme des mèrcénaires, mais par affection. Abl. L'armée s'eſt confédérée & révoltée, faute de *paie.* La *paie* des ſimples ſoldats eſt fort modique. Les hautes *paies* ſont des bas Officiérs qui ont plus de *paie* que les aûtres, comme les Sous-Brigadiérs, Sèrgens, Caporaux, Anſpeſſades. Les *mortepaies* ſont des troupes entretenuës pour la garde ordinaire d'une place, qui n'en ſortent point. Les ſoldats éſtropiez étoient autrefois des *mortepaies.*

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *pagua* ou *paga*, qu'on a dit en la même ſignification, auſſi bien que *pagamentum*, d'où eſt venu *paiement.*

Paie, ſe dit quelquefois pour payeur. Les Courtiſans ſont de mauvaiſes *paies. Malum nomen.* On fait crédit volontiers aux bourgeois, car ce ſont de bonnes *paies.*

PAIEMENT. ſ. m. *Solutio, penſio, numeratio.* Somme qu'on compte pour s'acquitter d'une dette, ou autre choſe équivalente qu'on donne pour le même effèt. On lui a fait le *paiement* de cette ordonnance en belle monnoie, en louis d'or & d'argent. Il a pris des billets, des nippes, des héritages en *paiement.* Il a ſtipulé le rachat de cette rente en trois *paiemens*, ou en trois tèrmes.

Paiement, ſignifie, dans le commèrce, cèrtains tèrmes fixes & arrêtez, où les Négocians ſont acquitter leurs dettes, & renouveller leurs billets. *Tempus ſolutionis.* Les *paiemens* à Lyon ſont aux jours des Foires, qui ſe tiennent aux quatre tèrmes de l'année. Le *paiement* des Rois commence le prémiér Mars, & dure tout le mois. Le *paiement* de Pâques commence le prémiér de Juin, celui d'Août le prémiér de Septembre, celui de la Touſſaints, le prémiér de Décembre, & durent auſſi tout le mois.

Paiement, ſignifie auſſi, ſalaire, récompenſe; & ſe dit tant en bonne qu'en mauvaiſe part. *Merces.* On lui a donné en *paiement* des éxcuſes, des complimens. Les *paiemens* doivent être proportionnez à la qualité de la pèrſonne, & à celle du ſervice rendu. Ce ſcélérat a reçû le *paiement* de ſes démérites par une mort honteuſe.

PAIEN, enne. adj. & ſ. Voyez Payen. Ce mot cependant s'écrit plus correctement avec un *i trema*, qu'avec un *y*, puiſque l'*i* ſe prononce ſeul, & indépendamment de l'*a.*

PAJENDE. Voyez Jende.

PAIER. v. act. Acquitter une dette, un devoir. *Payer* le prix d'une choſe achetée. *Nomina ſolvere, abſolvere, diſſolvere, luere, pendere, penſitare, reſolvere.* Ce bourgeois a acheté cette tèrre, il l'a bien *payée.* On *paye* quelquefois des deniers d'emprunt, pour leſquelles on conſent une hypothéque privilégiée ſur la choſe. Les Notaires ſont obligez de faire mention des deniers comptez, nombrez & *payez* en telles ou telles eſpéces. Jésus-Christ ordonna qu'on *payât* le tribut à Céſar. Il a été condamné à *payer* nonobſtant ſa rémontrance. On l'a contraint à *payer* par éxécution de ſes meubles. Les créanciers ne ſeront *payez* qu'au ſol la livre, par contribution. Se *payer* par ſes mains, c'eſt ſe *payer* ſoi-même, & du fonds qu'on a entre les mains.

Ce mot vient de *pagus*, à ce que dit Nicod, à cauſe que les gens de village ſont ceux qui *payent* le plus d'impôts, ou ceux qu'on fait *payer* le plus aiſément. Il vient de *pacare*, parceque celui qui *paie* appaiſe les créanciérs; comme *quitte* & *quittance* viennent de *quietus* & *quietatio.* Saumaiſe croit qu'il vient de *pactare*, c'eſt-à dire, *tributum, vel pactum ſolvere.*

Paier, ſe dit quelquefois des choſes inanimées, qui doivent un cèrtain droit. Cette marchandiſe *paie* tant à la Douane. Le muid de vin *paie* tant d'entrée, *paie* tant de gros. *Pro dolio vinitanto tum debetur.* Le pié-fourché ſe *paie* à la porte, au Bureau. On dit auſſi qu'une charge *paie* Paulette; pour dire, qu'on peut empêcher qu'elle ne ſoit vacante par mort. Ce Bénéfice *paie* tant de décimes, d'annates. Cette Généralité *paie* tant de tailles. On dit auſſi qu'il faut *payer* le tribut à la mort, à la nature, à l'amour.

Paier, ſe dit quelquefois des liberalitez qu'on fait à autrui, quand on ſatisfait au lieu de lui. Il lui a *payé* à dîner, *dare.* Cette fille a *payé* aujourd'hui ſa fête. Ce priſonnier a *payé* ſa bienvenuë. Quand les gens du peuple ſe rencontrent, ils s'entrediſent, Veux-tu *payer* pinte, chopine? Les Pères de la Mèrcy ont racheté les éſclaves, ils ont *payé* pour eux leur rançon. On dit en ce ſens, que Jésus-Christ nous a racheté de ſon ſang précieux, qu'il a *payé* pour tout le genre humain.

Paier, ſe dit quelquefois en parlant des reſſentimens de vengeance, de menâces, de peines, & ſupplices. *Solvere, panas dare.* Vous avez fait un affront à ce brâve, tôt ou tard vous le *payerez*: il vous le fera *payer* plus chèr qu'au marché. Si ce malheureux a fait la faute, il en *paie* la peine. Vous en *payerez* la folle enchère, les pots caſſez. Ce malheureux a été pris au milieu d'une ſédition, il *payera* pour tous les autres. On dit auſſi de celui qui a reçu quelque coup, ou quelque forte replique, qu'il a été *payé*, qu'il a reçu ſon fait. Te voilà *payé* de ta raillerie. Mol. Il a *payé* chèrement, & avec uſure le tort qu'il a voulu faire à ſa partie.

Paier, ſe dit auſſi des récompenſes, ſalaires, ou ſatisfactions équivalentes. Cet homme eſt bien divèrtiſſant à table, il *paie* bien ſon écot. *Solvit ſymbolum.* Cet Auteur dit de bonnes choſes, il *paie* bien ſon Lecteur. Cette Dame lui fait bien *payer* ſes faveurs, elle éxige de longs ſervices, de grandes aſſiduitez. Une femme prude *paie* de maintien & de paroles; une femme ſage *paie* de conduite. La Bruy. Les Hollandois *paient* la fidélité de leurs femmes par un grand aſſujettiſſement. S. Évr. Les yeux qui m'ont pris *payeront* tous mes maux avec un ſouris. Voit. Un mauvais débiteur *paie* d'excuſes, & de révérences. Je conſens à *payer* de complaiſance pour toute la compagnie. M. Scud. Un honnête-homme ſe *paie* de raiſon. Je ne me *paie* point de complimens. *Praclara ſpecie non ducor.* Le Souverain eſt-il bien *payé* de ſes ſoins, & de ſes inquiétudes, par le plaiſir que donne la puiſſance abſoluë, & par les proſtèrnations des Courtiſans? La Bruy. Un éſprit raiſonnable eſt aſſez *payé* par le plaiſir d'obliger une pèrſonne de mérite. Bell. Nous *paions* de toute notre libèrté une courte jouiſſance des faveurs de la fortune. S. Évr. J'ai *payé* les plaiſirs de ma paſſion, de la pèrte de toute ma réputation. Lett. Port. Je le fuis venu trouver pour *payer* ſes faveurs de quelque ſervice. Abl. Peu de cœurs *paient* en monnoie de bon aloi. Tour. On dit auſſi, pour bien louer quelque chôſe, ou quelque bon mot, Cela ne ſe peut *paier.* Ce ſont-là de ces choſes qui ne ſe peuvent *payer.* Mol. On dit auſſi d'un ingrat, qu'il a mal *payé*, qu'il a mal reconnu les ſervices qu'on lui a rendus. On dit auſſi qu'un Capitaine a *payé* de ſa pèrſonne, quand à la guèrre il s'éxpoſe au danger comme les moindres ſoldats: qu'un homme *paie* de mine, quand il eſt bien fait & agréable.

PAIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt la Coutume de Lorris, où le battu *paie* l'amende. Voyez l'explication de ce proverbe à *Couſtume*. On dit qu'un homme *paie* les violons, & que les autres danſent, quand quelqu'un fait les frais d'un divertiſſement, où il a le moins de part. On dit auſſi, que qui répond *paie*, qui caſſe les verres les *paie*. On dit d'un homme dur à la déſſerre, qu'il ne veut ni compter, ni *payer*; qu'il *paie* bien, quand il *paie* comptant; qu'il *paie* en chats & en rats; pour dire, par parcelles, & en mauvaiſes denrées. Voyez l'explication de ce proverbe à *Chat*; qu'il *paie* en monnoie de ſinge, en gambades; qu'il *paie* en Louis, quand il obtient des lettres de répit qui commencent par LOUIS. On dit au contraire de celui qui *paie* bien, qu'il *paye* en Changeur, en Saunier. On dit auſſi, Tant tenu, tant *paié*; pour dire, qu'il faut *payer* à proportion du tems de ſervice. On dit auſſi, Qui mange la vache du Roi, à cent ans de là en *paie* les os. On dit auſſi ironiquement à celui à qui on fait banqueroute, Vous voilà *payé*.

PAIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PAIEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui paie. *Nomen.* Quand on eſt en réputation d'être bon *paieur*, on trouve toûjours crédit. Les Nobles paſſent pour de mauvais *paieurs*. *Qui cum creditoribus ſuis male agit.* On dit auſſi à ſon créancier, Rendez-moi bon *paieur*, faites que je paie ſûrement, donnez-moi de bonnes décharges.

PAIEUR, eſt auſſi un Officier commis pour faire des recettes & des paiemens. Un Receveur & *Paieur* des rentes de l'Hôtel de ville. *Civilis quæſtor, Diribitor.* Un *Paieur* des gages du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c. C'eſt un Commis de l'Extraordinaire qui eſt le *Paieur* de l'armée.

PAILLARD, ARDE. adj. & ſubſt. Laſcif, luxurieux, impudique; qui eſt fort adonné à la volupté, aux plaiſirs charnels. *Impudicus, libidinoſus, ſcortator, Veneri addictus.* Et au féminin, *meretrix, proſeda.* Les gens *paillards* n'entreront point dans le Ciel. Jupiter & Hercule ont été des Dieux fort *paillards*. Il n'eſt plus en uſage que dans le ſatirique & le burleſque.

Ce mot vient de *paille*, parcequ'elle ſert de lit aux femmes débauchées.

PAILLARD, ſe dit quelquefois par manière de raillerie, ou d'injure, ou de cageolerie. *Libidinoſus.* C'eſt un fort *paillard*; pour dire, un puiſſant coquin, un homme robuſte. C'eſt un vilain *paillard*, un faux *paillard*. On le dit auſſi en chatouillant un jeune enfant, Vous êtes un petit *paillard*.

PAILLARD, ſe dit auſſi quelquefois des choſes.

Il ſaoule le paillard *déſir*,
Qui dans ſon ſein velu ſe couve. S. AMAND.

PAILLARDEMENT. adv. D'une manière paillarde. *Libidinoſe, impurè.* Quand on regarde une femme *paillardement*, avec concupiſcence, on a déja paillardé dans ſon cœur, dit JÉSUS-CHRIST. On doute de l'uſage de ce mot.

PAILLARDER. v. n. Commettre le péché charnel, le péché de luxure, & ſur tout l'adultère. *Scortari, meretricari, libidinoſè agere, impure libidini ſe dare, libidinare.* Un des commandemens de Dieu porte, tu ne *paillarderas* point. Il vieillit, & n'eſt plus en uſage que dans le burleſque & le ſatirique, ſoit au propre, ſoit au figuré.

PAILLARDER, ſe dit figurément des Égliſes qui ſont ſchiſmatiques, ou idolâtres, qui ont admis d'autres Dieux dans leur culte, dans leur Religion. *Fornicari.* Le Seigneur a ſouvent reproché au peuple Juif qu'il avoit *paillardé*, qu'il avoit brûlé de l'encens à des Dieux étrangers.

PAILLARDER, ſe dit encore figurément de ceux qui ſe dorlotent par trop, qui cherchent leurs commoditez. *Indulgere libidini.* Cet homme eſt toujours deux heures dans ſon lit à ſe *paillarder*, à prendre ſes aiſes avant que de ſe réſoudre à ſe lever.

PAILLARDISE. ſ. f. Impudicité, luxure, impureté, péché de la chair. *Impudicitia, impura libido, obſcœnitas, ſalacitas, venus, venerea voluptates.* La *paillardiſe* eſt le péché qui damne le plus de monde, qui nous éloigne plus de Dieu. Il n'eſt plus guère en uſage, que dans le ſtile bas & comique.

PAILLASSE. ſ. f. La plus baſſe garniture d'un lit, faite de paille enfermée dans la toile, qui n'eſt ouverte que par le milieu. *Culcita* ou *culcitra ſtraminea, ſtibas.* Les ſoldats au Corps-de-garde ne couchent que ſur des *paillaſſes*. Une *paillaſſe*, un lit de plume & un matelas, ſont les garnitures de lits ordinaires. On a enlevé tous les meubles de ce pauvre homme, on ne lui a pas laiſſé une *paillaſſe*.

PAILLASSE, ſe dit auſſi de la ſeule toile qui contient la paille. Il faut vuider, emplir cette *paillaſſe*.

Ce mot vient du Latin *palea*.

PAILLASSE DE CORPS-DE-GARDE. Ces mots ſont figurez, & ſignifient dans le ſtile bas & ſatirique, une femme ou une fille de mauvaiſe vie, qui s'abandonne indifféremment à tous les ſoldats, au prémier venu. *Proſtibulum, ſcortum.*

On dit proverbialement, Sérviteur à la *paillaſſe*; pour dire, qu'on quitte le ſervice de l'armée, où il faut coucher ſur la *paillaſſe*.

PAILLASSON. ſ. m. *Tegmen ſtramineum.* Groſſe couverture de paille ſoutenuë par des bâtons, & entrelaſſée avec des cordes, du plion, ou de l'oſier, dont ſe ſervent les Jardiniers pour garantir leurs couches & leurs eſpaliers des injures de l'air. Les *paillaſſons* & les cloches ont ſauvé cette année les melons des Jardiniers.

PAILLASSON, ſe dit auſſi des nattes qu'on met au devant des fenêtres pendant l'été. *Storea, teges telâ circumveſtita.* On les baiſſe autant qu'on veut avec des cordes, & l'on ſe garantit ainſi des ardeurs du ſoleil.

PAILLE. ſ. f. Le tuyau & l'épi des gros & menus blez. *Culmus.* La *paille* de ſegle eſt longue, & ſert à lier les gerbes. La *paille* de blé ſert de fourage aux beſtiaux. La *paille* d'avoine eſt douce & délicate. Les Verriers s'en ſervent pour faire le tranſport de leurs verres. On fait des nattes, des chaiſes, des cordons, des chapeaux & des capelines de *paille*, même des lits & des broderies. On oblige les Fermiers à conſerver les *pailles* & les pailliers dans les métairies. On dit un brin de *paille*, ou une botte de *paille*, couleur de *paille*, & une cabane couverte de *paille*. On menace un priſonnier mutin de lui faire fouler la *paille*; pour dire, qu'on le mettra au cachot.

On appelle *menuë paille*, la bâle des grains, qui eſt la pellicule qui environne le grain immédiatement, qu'on en ſépare, quand il eſt battu, par le moyen d'un van, ou d'un crible. Les *menuës pailles* ſont bonnes pour nourrir les chevaux & les vaches. *Gluma.*

PAILLE, ſe dit auſſi d'un petit fétu de la moindre partie d'un brin de *paille*. Il m'eſt entré une *paille* dans l'œil. *Feſtuca.* Ces pauvres gens mangent de ſi mauvais pain qu'on y voit encore des *pailles*. L'Écriture compare les petits défauts à des *pailles*, à des fétus: Pourquoi voyez-vous une *paille* dans l'œil de vôtre frère, lorſque vous ne vous apperçevez pas d'une poutre qui eſt dans le vôtre. PORT-R.

On dit en termes de Guerre, Faire aller les ſoldats à la *paille*, pour dire, permettre aux ſoldats d'un bataillon d'aller aux néceſſitez de nature, à la charge de venir, au prémier ſignal, reprendre leurs armes qu'ils ont laiſſées ſur le terrain pour marquer leur poſte. *Milites dimittere ad requiſita naturæ.*

PAILLE, ſe dit figurément dans les paraboles de l'Évangile, pour ſignifier les réprouvez oppoſez aux élûs. Le Seigneur a dit qu'il ſéparcroit la *paille* du bon grain, & qu'il brûleroit la *paille*. *Separabit paleas de medio tritici.* Les tempêtes dont l'Égliſe a été battuë, ont emporté la *paille*, & fait paroître le froment qui étoit couvert & enveloppé ſous la *paille*. NIC. Quand Satan crible les hommes par la permiſſion de Dieu, il ſe trouve plus de *paille* que de bon grain. HERMAN.

PAILLE, en termes de Phyſique, ſe dit auſſi à l'égard des métaux qui ne ſont point affinez, de certains endroits plus foibles où ils ſont ſujets à ſe caller. Le fer aigre n'eſt pas bon à faire des armes, parcequ'il eſt rempli de *pailles*, & qu'il eſt caſſant. *Ramentum, bratteola.*

On appelle auſſi *paille*, les écailles de fer qui en tombent quand on le forge. *Decuſſa è ferro palleola.* Ces *pailles* ſervent à ceux qui mettent le verre en couleur; car ils en font le noir, y mêlant un peu d'*es uſtum*.

PAILLES DE BITTES. Terme de Marine. *Fibula, retinaculum.* Ce ſont de longues chevilles de fer que l'on met à la tête des bittes pour tenir le câble ſujet.

On appelle auſſi *pailles*, les inégalitez, crévaſſes, ou diverſitez de couleurs qu'on trouve dans les marcaſſites ou pierres de mine.

PAILLE, ſe dit auſſi d'un défaut qui ſe trouve dans pluſieurs pierres précieuſes. *Ramentum, partes vitiatæ.* C'eſt une eſpéce d'obſcurité ou de nuée qui empêche la continuité de leur éclat, & qui diminuë beaucoup de leur prix. Les défauts ordinaires des pierreries ſont les *pailles* & les gendarmes. *Paille* eſt la même choſe que *glace* & que *ſurdité* en cette matière.

PAILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme a mis bien de la *paille* en ſes ſouliers; pour dire, que c'étoit un gueux qui eſt devenu riche en peu de tems. On dit auſſi d'un prodigue, d'un homme qui fait grande depenſe, que tout y va, la *paille* & le blé. *Prodigus in ſumptus inanes effuſus.* On appelle un homme de néant, un fort-vétu qui ſe préſente pour caution, un homme de *paille*; & pour exagérer la miſére de quelqu'un,

quelqu'un, on dit qu'il couche ſur la *paille*. Au contraire pour dire qu'un homme eſt fort à ſon aiſe, & dans un bon poſte, on dit qu'il eſt dans la *paille* juſqu'aux yeux, juſqu'au ventre; & de pluſieurs gens qui ſe ſont rendus maîtres d'une maiſon, qui y font grande chère avec diſſipation des biens du maître, on dit qu'ils ſont aiſes comme rats en *paille*. On dit auſſi d'une chôſe excellente qu'on veut louer, qu'elle léve la *paille*, par une alluſion qu'on fait avec l'ambre qui a la vertu de lever la *paille*. On dit auſſi, Tirons à la courte-*paille*, quand deux chôſes ſont en concurrence, pour voir, par le ſort, celle qui aura l'avantage. On dit en ce ſens, Jettez la *paille* au vent, lorſqu'on eſt incertain de ſa route, & qu'on ſe régle ſur le mouvement que le vent donnera à la *paille* pour ſçavoir de quel coté on tournera. On dit auſſi d'une colère, d'un amour, ou d'une autre paſſion qui fait beaucoup de bruit, qu'on juge ne devoir pas durer long-tems, que ce ne ſera qu'un feu de *paille*. On dit auſſi de deux perſonnes amies qui ſe ſont brouillées, qu'elles ont rompu la *paille*. Ce proverbe vient de ce que chez les vieux Gaulois, & à leur exemple chez les Romains, la priſe de poſſeſſion des terres ſe faiſoit par la délivrance d'une houſſine d'aûne, ou en donnant un fétu ou un brin de *paille*; ce qu'on appelloit *infeſtucation ſeigneuriale*: & au contraire le déguerpiſſement ou déſaiſiſſement qu'ils nommoient *exfeſtucation*, ſe faiſoit en rompant quelque brin de *paille*. La ceſſion en matière civile ſe faiſoit en mettant une houſſine d'aûne, ou bien un fétu, ou *paille* rompuë ſur le ſeuil de la porte, pour marquer qu'on abandonnoit ſes biens, ce qu'on appelloit *chrenecrudaper durpillum & feſtucam*; *ceſſion par le ſeuil & le fétu*. Depuis on s'eſt ſervi de cette phrâſe pour dire, Rompre l'amitié & l'intelligence qui eſt entre deux perſonnes. On dit auſſi, ſi cela arrive, ſi ce mariage ſe fait, croix de *paille*, pour donner un témoignage qu'on ne croit pas qu'une affaire réüſſiſſe. On dit auſſi en Juriſprudence féodale, qu'un Seigneur de *paille* mange un vaſſal de fer; pour dire, qu'il peut conſommer tout ſon fief par des ſaiſies féodales. On dit auſſi, Cheval de *paille*, cheval de bataille; Cheval d'avoine, cheval de peine; Cheval de foin, cheval de rien.

PAILE, ou PAILLE. ſ. m. Vieux mot. Dais, pavillon, d'où j'éſtime que le mot de *poele* a été tiré. BOREL.

Riches chapes & paile avoient. PERCEVAL.

Et le paile ſor quoi giſoit. ID.

Ailleurs Perceval ſemble le prendre pour une chambrette, une petite chambre. Car il dit qu'il y avoit un lit dans un *paile*, & un mort dans ce lit. En un autre endroit il le prend pour le drap mortuaire, en diſant:

Si ot dedans la bierre un corps,
Et ſor le paile par deſors,
Avoit une épée couchie. PERCEVAL.

Et la Reine de ſon coffre,
Fit traire un paile qu'elle offre. ID.

Son chapeau fut de Sebelin,
Couvert d'un paile Aléxandrin. ID.

En général le mot de *paile* veut dire un drap, tapis, ou manteau, & j'éſtime qu'il vient de *pallium*. BOREL.

PAILLE. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour poilon. BOREL. *Cucuma, Pultarium*. Voyez auſſi PAILE.

La PAILLE du Poulet en têrmes de Philoſophie hêrmétique, c'eſt la cendre de l'écuelle.

PAILLÉ. adj. m. Têrme de Blâſon, qui ſignifie la même chôſe que *diapré*. *Bracteatus*. Il ſe dit des faſces, pals, & autres piéces bigarrées de différentes couleurs. Clère, en Normandie, porte d'argent à la faſce d'azur *paillée* d'or.

PAILLER. ſ. m. Ancien nom d'une milice Françoiſe. *Palearius*. Les *Paillers* étoient des ſoldats ainſi nommez peut-être, parce-qu'ils portoient de la paille à leur caſque pour ſe reconnoître dans les actions; ou parcequ'ils mettoient le feu par tout avec des bouchons, & qu'ils en portoient toûjours pour cela. Voyez le Gloſſ. de Du Cange.

PAILLET, ETTE. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au maſculin, & qui ſignifie, qui eſt de couleur de paille. *Helvus*. C'eſt une épithéte qu'on donne particuliérement au vin, & aux liqueurs qui devroient être rouges, & qui ſont néanmoins pâles & claires. Les uns aiment le vin roſé de Baune, les autres le vin *paillet* de Chablis.

PAILLETTE. ſ. f. Petite partie ou grain d'or ou d'argent qu'on trouve dans les rivières, dans des lieux où il y a des mines. *Auri bracteola*, & qui eſt ramaſſée par des gens qu'on nomme *Arpailleurs*. *Bracteolarum collectores*.

PAILLETTES, ſe dit auſſi de petits grains d'or ou d'argent, de cuivre ou d'acier, applatis & percez, qu'on applique ſur des broderies pour leur donner plus d'éclat.

PAILLETTE. Voyez ETAMINE. C'eſt la même chôſe en têrmes de Fleuriſtes. *Paillettes* noires ou brunes. Les Botaniſtes diſent *Etamines*. Voyez ce mot.

PAILLEUR. ſ. m. (L'Académie dit *Pailleux*.) Homme qui vend & porte de la paille dans les maiſons où il y a équipage. *Palearius propola*.

PAILLEUX. adj. On dit du fer *pailleux*; c'eſt-à-dire, qui a des pailles, ou filamens qui le rendent caſſant. *Ferrum bracteolatum*.

PAILLIER. ſ. m. Paille fouragée par les moutons, ou autres beſtiaux qui ont mangé l'épi & le grain qui étoit reſté dedans, enſorte qu'elle ne vaut plus rien que pour faire de la litière, & pour être pourrie ou convertie en fumier. *Stramentum*.

PAILLIER, ſignifie auſſi la baſſecour d'une métairie où l'on nourrit des beſtiaux, & où l'on porte les pailles & fourages dont on fait des meulons pour les conſerver, juſqu'à ce qu'on en ait beſoin pour faire de la litière & du fumier. *Palearium, palearum acervus*. Les chapons de *paillier* engraiſſez dans la baſſecour ſont meilleurs que ceux du Mans qu'on engraiſſe par artifice. On l'a appellé en Latin *palearium* & *paleare*. Un Fermier ne doit pas vendre ni divertir les pailles & *pailliers*.

PAILLIER, ou REPOS. En têrmes d'Architecture, eſt auſſi la partie d'un éſcalier qui eſt plaine & unie, & ordinairement quarrée, où il n'y a point de marche ou de degrez, & où l'on ſe peut repoſer, ſoit en montant, ſoit entrant dans les appartemens. *Scalarum ſtatio*. La beauté d'un grand éſcalier, c'eſt d'y trouver ſouvent des *pailliers*, des repos. Quelques-uns dérivent ce mot de *paleo*, qui ſignifie un *petit théâtre*, ou lieu éleve. Daviler dit *palier*. Voyez PALIER.

On dit proverbialement, qu'on eſt bien fort ſur ſon *paillier*; pour dire, en ſa maiſon, en ſa cour, ſur ſon degré, auprés de ſes amis & de ſes domeſtiques: ce qui ſe dit non ſeulement des hommes, mais auſſi des animaux, & particuliérement d'un coq & d'un chien.

PAILLO. ſ. m. Têrme de Marine. On appelle le *paillo* d'une galére, la chambre où l'on met le biſcuit, & où loge l'Écrivain. *Panis armamentarium, panarium*.

PAILLON, ou PALION. ſ. m. Nom propre de rivière. *Paulo, Palo*, ou *Pailo*. Il eſt dans le Comté de Nice en Provence, au de là du Var. Nous l'appellons *Paillon*, les habitans diſent *Palion*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 375.

PAILLON DE SOUDURE. ſ. m. Têrme d'Orfévre. C'eſt un petit morceau de ſoudure, un petit morceau de métal mince & allié pour ſouder. *Ferrumen*. Quand on veut ſouder quelque chôſe, on coupe la ſoudure par *paillons*. Mettre des *paillons*. Poſer des *paillons* ſur les endroits que l'on veut ſouder. Cette piéce eſt mal ſoudée, il n'y avoit pas aſſez de *paillons*.

PAIN. ſ. m. Maſſe de pâte cuite qui ſert de principale nourriture à l'homme, ou aliment ordinaire de l'homme, fait de farine pétrie & cuite; ou compoſé de farine, de levain ou de levûre de biére, qu'on paîtrit, & qu'on fait cuire pour la nourriture de l'homme principalement. *Panis*. En Europe le *pain* ſe fait de blé moulu, paîtri & cuit. En Amérique il ſe fait de caſſave, qui eſt une racine dont le ſuc eſt un poiſon, & le marc bon à manger. Le *pain* de froment eſt le meilleur *pain*. *Panis farreus, adoreus*. Le *pain* de ſeigle lâche le ventre. *Panis arinceus, vel ſecalinus*. On l'a appellé à Paris le *pain d'eſprit-fort*. Le *pain* de ſon n'eſt bon que pour les chiens. *Furfuraceus*. Thomas Bartholin dit que dans la Norvége on fait du *pain* qui ſe garde trente ou quarante ans; & qu'on y eſt plus friant de *pain* dur, qu'on ne l'eſt ailleurs de *pain* tendre, parceque plus celui-là eſt vieux, & plus il eſt agréable. On a ſoin d'en garder fort long-tems pour les grands feſtins; deſorte qu'à la naiſſance d'un enfant on mange du *pain* qui a été cuit à la naiſſance de ſon aïeul. Ce *pain* eſt paîtri de farine d'orge & d'avoine, & eſt cuit entre deux cailloux creux. Les Anciens faiſoient cuire le *pain* ſous la cendre.

On dit, Une croute de *pain*; une mie de *pain*. *Cruſta vel mica panis*. Des chapelures de *pain*, du *pain* moiſi, *mucidus* ou *aſtivanus*; du *pain* raſſis; *panis reſidens*, le biſeau, l'entamure du *pain*; *panis fruſtum*; du *pain* bis-blanc; du *pain* bis, qu'on appelle à la campagne du *gros Guillot*; *panis ater*; du *pain* ſec; du *pain* & du beurre; un quignon, une bube, un chanteau de *pain*. *Panis fruſtum*. On appelle *pain au couteau*, celui qui eſt entamé pour l'uſage ordinaire de la maiſon. Dans les Coutumes, on a dit, Mettre hors de *pain*, ou hors de *pain* & pot; pour dire, Émanciper. *Emancipare*. On dit, Jeuner au *pain* & à l'eau, quand on fait une abſtinence de toutes choſes. Voyez plus bas *Etre en pain*.

PAIN,

PAIN, change de ſignification ſuivant ſes diverſes qualitez & épithétes.

PAIN DES ANGES, ou PAIN CÉLESTE, ſe dit de la Sainte Euchariſtie. *Panis Angelorum, cæleſtis.*

PAIN A CHANTER. C'eſt du pain ſans levain qui ſert à la conſécration, dont on fait des hoſties. Dans les Sacriſties on appelle abſolument un *pain*, une hoſtie non conſacrée. *Sacrificii panis plagula.* On s'en ſert auſſi à cacheter. On l'appelle dans l'Égliſe *pain azyme*, ou *ſans levain*; *panis azymus*: & les Juifs ne mangeoient point d'autre *pain* durant la Pâque. Ils faiſoient une éxacte pèrquiſition dans leurs maiſons pour n'y laiſſer aucun *pain* levé. Les Grècs obſervent pluſieurs cérémonies pour faire leur *pain à chanter*. Il faut que celui qui le prépare n'ait point couché avec ſa femme le jour d'auparavant; & ſi c'eſt une femme, il faut qu'elle n'ait point couché avec ſon mari. Voyez Chriſtophle Angelus dans ſon traité de l'État préſent de l'Égliſe Grécque. François Alvarez a décrit fort au long dans ſes *Voyages d'Ethiopie* la manière dont les Éthiopiens ou Abyſſins prépárent le *pain*, qui eſt déſtiné pour être conſacré; ils ont pour cela un lieu particuliér, qui eſt une eſpéce de Sacriſtie. Le P. Sirmond dans ſa *Diſquiſition, touchant le pain azyme*, prouve par l'autorité d'un Concile de Toléde, qu'autrefois on n'obſervoit pas moins de cérémonies pour la préparation de ce *pain* dans l'Égliſe Latine, que dans les Égliſes d'Orient, qui conſèrvent encore aujourd'hui cet ancien uſage. Il apporte l'éxemple de la Reine Radegonde, qui diſtribuoit elle-même dans les lieux ſacrez les *pains* qu'elle avoit faits de ſes propres mains. On voit auſſi dans la diſpute du Cardinal Humbèrt contre les Grècs, que chez les Latins on ne préſentoit point de *pains* pour le ſacrifice de la Meſſe, qui ne fuſſent pris de la Sacriſtie, où ils avoient été préparez par les Diâcres & par les Soû-Diâcres, & même par les Prêtres qui récitoient pluſieurs Pſeaumes. Voyez les notes du Père Simon ſur les opuſcules de Gabriel de Philadelphie, *pag.* 48. où il éxplique au long les cérémonies qu'obſèrvent les Orientaux dans la préparation de ce *pain*. Il y remarque entre autres chôſes, que chez les Chaldéens du rit Neſtorien, le Prêtre qui doit célébrer la Liturgie ſe léve à minuit, qu'il fait lui-même le *pain* avec de la farine qu'on garde dans la Sacriſtie, & qu'il récite plus de vingt Pſeaumes.

PAIN BÉNIT, eſt un *pain* qu'on offre à l'Égliſe pour le bénir, le partager entre les Fidéles, & le manger avec dévotion. *Panis luſtratus, vel luſtricus.* Quelques Sçavans en fixent l'inſtitution au ſeptiéme ſiécle dans le Concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux ſeuls Cathécuménes, afin de les préparer à la communion. Enſuite on l'a donné aux autres Fidéles. Les Grècs ont appellé ces *pains*, *Panagia* & *Eulogia.*

PAIN SACRÉ, eſt un morceau de cire, ou de pâte, ou de tèrre, ſur laquelle on a fait des cérémonies & bénédictions particuliéres, qu'on enchaſſe dans des *Agnus-Dei*, ou des reliquaires, & qu'on garde avec vénération. *Panis ſacer.*

PAIN DE S. HUBÈRT, DE SAINTE GENEVIÉVE, DE S. NICOLAS DE TOLENTIN, &c. Ce ſont des *pains* bénits avec cèrtaines prières & invocations de ces Saints, qui, à ce qu'on dit, guériſſent de la rage, de la fiévre, & autres infirmitez.

PAINS DE PROPOSITION. Ce ſont les *pains* qu'on offroit en ſacrifice dans l'ancienne Loi. *Panes propoſitionis* Il n'y avoit que les Prêtres & les Lévites à qui il étoit pèrmis d'en manger.

PAIN DU ROI, ou le PAIN DES PRISONNIÉRS; eſt le *pain* que le Roi donne ſur le fonds des amendes pour la nourriture des pauvres priſonniérs. *Panis Regius.* On dit auſſi en parlant de ceux qui ſont enrollez dans les troupes, qu'ils mangent le *pain du Roi*. On le dit auſſi de ceux qui ſont en galère.

PAIN DE MUNITION, eſt une ration de *pain* bis blanc du poids de 24 onces, que les Munitionnaires doivent fournir châque jour à châque ſoldat. *Panis Caſtrenſis.*

PAIN DE CHAPITRE, eſt du *pain* qu'on diſtribuë par chaque jour à chaque Chanoine. *Panis Capitularis.* Il eſt de fine fleur de farine bien paîtrie, & d'une conſiſtence aſſez fèrme. Il étoit autrefois broyé, & avec peu de levain.

PAIN BROYÉ, eſt le *pain* que font les Boulangérs pour leur chef-d'œuvre, quand ils ſont reçûs maîtres. *Panis tritus, tuſus.* Il n'eſt plus guère en uſage qu'en cette occaſion. Il étoit fait de la fleur de farine, qui n'étoit pas ſeulement paîtrie en la manière ordinaire, mais qui outre cela étoit broyée pendant un long tems avec des bâtons fèrrez.

PAIN A LA REINE, PAIN MOLET, A LA MODE, A LA MONTAURON, DE SÉGOVIE, DE GENTILLI, PAIN DE CONDITION. Ce ſont diverſes façons & préparations que donnent les Boulangérs de petit *pain* à celui qu'ils vendent. Ils mettent du lait au *pain* à la Mode, à la Montauron, de Ségovie, &c. Ils mettent du ſel & de la levure de bière au *pain* à la Reine; du beurre au *pain* de Gentilli, &c. & en tous ces *pains*, la pâte eſt plus molle & plus levée.

PAIN DE RIVE. C'eſt du *pain* qui n'a point de biſeau, ou qui en a très-peu. *Panis in furno non alliſus.* Il ne manqueroit pas de vous parler d'*un pain de rive*, relevé de croute croquante ſous la dent. MOL.

Dans les vieux ſtatuts des Boulangérs-Talmeliérs de Paris, il eſt fait mention de *pain rebouti*, c'eſt-à-dire, refuſé, & que les Boulangérs n'ont pû vendre; de *pains ratez*; c'eſt-à-dire, entamez de ſouris; de *pains durs*, *ars* ou *échaudez*; de *pains meſtournez*, c'eſt-à-dire, trop petits; de *pain blanc*, appellé de *Chailly*; de *pains bourgeois*; *de pains faitis*, qu'on dit *pains de brode*; de *pain pot*, qui eſt de la valeur de plus de deux deniers, &c.

PAIN CHALAND, eſt le gros *pain* que vendent les Boulangérs de la ville, & qu'ils font porter dans les maiſons des bourgeois, qui ſont leurs chalands ordinaires. *Panis emptitius.* Il eſt oppôſé au *pain* que les Boulangérs de Corbeil & autres de dehors viennent éxpôſer au marché à tous venans. Quelques-uns prétendent au contraire, que le *pain chaland* étoit autrefois le *pain* de Corbeil, qui venoit à Paris par des bateaux qui s'appellent *chalands.*

PAIN DE GONESSE, eſt un *pain* particuliér, qui éxcelle ſur tous les autres, à cauſe de la bonté des eaux, qui ſe trouvent à Goneſſe, bourg à trois lieuës de Paris. C'eſt un *pain* léger, & qui a beaucoup d'yeux, qui ſont les marques de ſa bonté, ſuivant le provèrbe Eſpagnol: *Pan con ojos, quejo ſin ojos.*

PAIN DE CUISSON, OU DE MÉNAGE, eſt le *pain* que les bourgeois cuiſent à la maiſon, ſoit à la ville, ſoit à la campagne. *Cibarius panis.* On appelle *pain de braſſe*, les gros *pains* qu'on fait pour les gens.

PAIN MOUTON, eſt un petit *pain* ſaupoudré de quelques grains de blé, que les Pâtiſſiérs font le jour des étreines, que les valèts donnent aux petits enfans. *Panis verveceus.* Ce mot vient par corruption de *panis mutuatus*, que j'ai trouvé dans un vieux Cartulaire; car ce ſont de petits préſens que les pauvres font aux riches, qui tiennent moins du don que de l'emprunt. Il eſt ſemé de grains de blé, qui ſont le ſymbole de la multiplication, pour figurer le profit qu'on eſpère d'en tirer.

PAIN D'ÉPICE, eſt du *pain* paîtri avec de l'écume qu'on tire du ſucre, quand on l'affine dans les ſucreries. *Panis ſpeciarius.* On en fait auſſi avec du miel & quelques aſſaiſonnemens d'épiceries. Les *pains d'épice* les plus éſtimez ſont ceux de Rheims & de Vèrdun. Les Anciens l'appelloient *Panis mellitus.* Ils appelloient auſſi *panis nauticus*, ou *Alexandrinus*, le biſcuit de mèr.

On dit figurément d'un Juge qui aime le ſac, & qui taxe trop haut ſes vacations, qu'il aime bien le *pain d'épice.*

PAIN D'ÉPICIER, eſt celui qui vend ou qui fait le *pain* d'épice. *Piſtor ſpeciarius.*

On a fait auſſi dans les néceſſitez publiques du *pain* avec pluſieurs autres matiéres, avec du gland, des racines. Durant le ſiége de Sancèrre, on fit du *pain* d'ardoiſe.

PAIN, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles de la pâture de l'âme. *Panis ſpiritualis.* JÉSUS-CHRIST a dit que l'homme ne vit pas ſeulement de *pain*, mais auſſi de ſa parole. Il n'a pas voulu que le *pain* des enfans de Dieu fût donné aux chiens; c'eſt-à-dire, aux Infidelles.

PAIN DE DOULEUR, ſe dit auſſi figurément de la vie qu'on paſſe dans l'affliction, dans la miſère, *Panis doloris.* De là vient qu'en ſtile de procédures Eccléſiaſtiques, on dit qu'un homme eſt condamné au *pain de douleur*; pour dire, qu'il eſt condamné au *pain* & à l'eau.

Dans l'Oraiſon Dominicale nous demandons à Dieu notre *pain quotidien*, c'eſt-à dire, nos néceſſitez ordinaires. *Victa neceſſaria.* On appelle auſſi *pain quotidien*, ce qui nous eſt familiér & ordinaire. Ainſi Régnier a dit que Cicéron eſt le *pain quotidien* de la Pédanterie.

PAIN, ſe dit auſſi généralement de toute nourriture & ſubſiſtance, & de ce qui ſert à paſſer la vie. *Victus & veſtitus.* Il a eu une penſion du Roi, voilà du *pain* aſſûré pour le reſte de ſes jours. Cet homme travaille jour & nuit pour gagner du *pain* à ſes enfans. Ce métiér qu'il éxèrce eſt ſon gagne-*pain*. Cette femme eſt fort leſte, & elle n'a pas du *pain* chez elle. S'il plaide, c'eſt malgré lui, c'eſt pour défendre ſon *pain*, c'eſt-à-dire, ſon bien. Il eſt réduit à demander ſon *pain*, c'eſt-à-dire, ſa vie. La fotiſe du peuple lui a donné du *pain*. ABLANC. C'eſt-à-dire, qu'il vit de la fotiſe du peuple.

Tandis que Colletet croté juſqu'à l'échine
Va mandier ſon pain *de cuiſine en cuiſine.* BOIL.

On dit auſſi qu'un homme a mangé du *pain* d'un autre; pour dire

qu'il a été ſon domeſtique. On dit qu'on lui a mis le *pain* à la main; ou qu'on lui a ôté le *pain* de la main; pour dire, qu'on a été cauſe de ſa fortune, ou de ſa ruine. On dit qu'un homme n'a ni *pain* ni pâte chez lui; pour dire, qu'il eſt dans la dernière néceſſité.

PAIN, ſe dit auſſi de pluſieurs corps qu'on réduit en une maſſe. *Maſſa.* Un pain de ſucre eſt fait en cone ou en pyramide ronde. *Sacchari meta, vel maſſa.* Un *pain* de cire eſt une maſſe de cire platte & ronde. *Cereæ maſſæ. Pain* de bougie eſt une menuë bougie tortillée. *Maſſa fili cerati.* Les fromages de Gruyère, de Hollande, de Parme, s'apportent ici en gros *pains.* On dit auſſi, Un *pain* de ſavon, de craye, de lie. Il y a de l'acier qui vient en *pain*, d'autre en bille.

On appelle auſſi, *Pain de blanc à blanchir*, un morceau de blanc qu'on vend chez les Chandeliers de Paris, & dont on ſe ſert pour blanchir la vaiſelle, & pour lui donner l'éclat. *Maſſa cretacea.* On appelle *pain de vieux oing*, une maſſe de vieux oing en forme de *pain*, qui ſert à graiſſer les roues des caroſſes, des chariots, &c. *Maſſa axungia.*

On appelle *pain de lie*, celle que les Vinaigriers accommodent, après qu'elle a acquis quelque conſiſtance, en forme de tuile faîtière. *Maſſa facis acetoſæ*, ou *acida*; & alors les Chapeliers s'en ſervent pour fabriquer leurs chapeaux.

PAIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A mal enfourner on fait les *pains* cornus; pour dire, Le principal point d'une affaire, c'eſt de la bien commencer. On dit qu'une fille a pris ou emprunté un *pain* ſur la fournée, quand elle s'eſt laiſſée engroſſer avant que d'être mariée. On dit d'un homme qui déjeune avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des morts, qu'il y porte *pain* & vin. On dit d'un homme habile qui a été de pluſieurs conditions, qui a voyagé, qu'il ſçait plus que ſon *pain* manger, qu'il a mangé de plus d'un *pain*. On dit d'un avare, d'un homme retiré qui ne donne à manger à perſonne, qu'il mange ſon *pain* dans ſa poche, ou dans ſon ſac. On dit d'un homme inutile, d'un valet fainéant, qu'il ne vaut pas le *pain* qu'il mange. On dit de tous ceux qui ſont en condition, qu'ils mangent le *pain* hardi; pour dire, qu'ils ſont aſſurez d'en trouver toujours à la maiſon, ſans avoir beſoin de le gagner. On dit auſſi en parlant d'un homme qui a du bien tout acquis, qu'il a du *pain* cuit, qu'il n'a que faire de travailler pour en acquerir. On dit auſſi, *Libertas & pain cuit*; pour dire, qu'on eſt heureux, quand on a du bien, & qu'on n'eſt ſujet à perſonne. On dit auſſi d'un enfant qu'on éleve délicatement, & qu'on prévoit ne devoir pas avoir beaucoup de bien dans la ſuite, qu'il mange ſon *pain* blanc le premier. On dit auſſi qu'on mange ſon *pain* à la fumée du rôt, quand on voit prendre aux autres des plaiſirs auſquels on ne peut avoir part. On dit des choſes qui tirent en longueur, dont on ne peut retirer de long-tems de profit, comme des études d'un écolier, que c'eſt du *pain* bien long. On dit auſſi, long comme un jour ſans *pain*, d'une choſe qui ennuye, comme le tems d'un jour où l'on n'a rien à manger. On dit auſſi d'une terre, ou d'une autre choſe précieuſe qu'on a vendue à trop bon marché, qu'on l'a donnée pour une piece de *pain.* On dit encore, Changement de corbillon fait appetit de *pain* bénit. On dit auſſi d'une diſgrâce qui eſt arrivée à une perſonne qui la méritoit bien, que c'eſt *pain* bénit. On dit auſſi des jeunes gens qui reviennent affamez à la maiſon, qu'ils vont faire la guerre au *pain.* On dit auſſi, De tel *pain* telle ſoupe; pour dire, que les choſes ſont bonnes, ſuivant la matière qu'on y met. On dit auſſi, que des gens promettent plus de beurre que de *pain*, quand ils repaiſſent les autres de vaines eſpérances. On dit auſſi, qu'un homme a perdu le goût du *pain*; pour dire, qu'il eſt mort, ou bien qu'il eſt malade. On dit encore à la table, *Pain* coupé n'a point de maître; pour dire, qu'on peut ſe ſervir du *pain* de ſon voiſin. On dit, *Pain* tendre & bois vêrd, mettent la maiſon en déſert. La formule du jurement des anciens Chevaliers étoit qu'ils ne mangeroient *pain* ſur nappe juſqu'à ce qu'ils euſſent éxécuté leur promeſſe. On dit auſſi, Jamais *pains* de deux couteaux ne furent ni bons ni beaux.

En l'amoureuſe loi
Pain *qu'on dérobe, & qu'on mange en cachette,*
Vaut mieux que pain *qu'on mange, ou qu'on achete.*
LA FONT.

ÊTRE EN PAIN. Dans les Coutumes de Hainaut, Ch. 42. 98. 106. & de Mons, Ch. 6. 8. 9. 10. 36. C'eſt être ſous la puiſſance de ſon père. *Eſſe in poteſtate patris*, DE LAURIÈRE.

ÊTRE HORS DE PAIN, C'eſt dans les mêmes Coutumes, Être émancipé, n'être plus ſous la puiſſance de ſon père. DE LAURIÈRE. *Eſſe ſui juris.*

MÉTRE HORS DE PAIN, ou hors de pain & de pot. Émanciper. *Emancipare, ſui juris facere, manu mittere, patria poteſtate abſolvere.* Miſe hors de *pain*, émancipation. *Emancipatio, manumiſſio.* Sous les deux premières races de nos Rois, les péres & même les meres avoient en France une telle puiſſance ſur leurs enfans, qu'ils les pouvoient vendre. *C. 4. L. II. Capitul.* Mais en pluſieurs lieux ſous la 3e race cette puiſſance fut tellement adoucie qu'il ſemble qu'elle ne fut conſervée aux péres & méres, que comme une recompenſe des alimens & de l'éducation donnée aux enfans. De-là vient que par les Coutumes de Chartres, Art. 103. de Château-neuf, Art. 134. de Dreux, Art. 93. & quelques autres, dès que la mere eſt morte, les enfans (parce qu'ils ont, ou ſont preſumez avoir de quoi ſe nourrir & s'entretenir) ceſſent d'être en la puiſſance de leur père. De-là vient encore que dans pluſieurs autres Coutumes, & même à Paris, les enfans n'étoient ſous la puiſſance de leur père, que tant qu'ils étoient en *celle*, & ils étoient en *celle*, lorſqu'ils étoient en *domicile* de père & de mere, & lorſqu'ils étoient en celle & domicile de père & de mere, comme ils étoient nourris par leurs père & mere, ils étoient en *pain* & en pot. De-là vient que les mots celle, domicile, *pain* & pot ſont pris pour la puiſſance ſur les enfans; & que pour marquer que les enfans étoient émancipez, on a dit qu'ils étoient hors de celle, ou hors de *pain* & de pot. DE LAURIÈRE.

PAINBÊCHE. ſ. f. Tèrme injurieux qu'on dit à des femmes pour leur reprocher leur fainéantiſe, ou malhabileté; comme ſi on diſoit qu'il leur faut mettre le pain au bec, & les abêcher, ainſi que des oiſeaux. *Mulier iners, ſocors.* Cette femme eſt une vraie *painbêche.*

PAIN DE COCU, eſt une petite hèrbe qu'on mange en ſalade, que les Jardiniers nomment autrement *alleluya*, & les Médecins *trifolium acetoſum*, ou *oxys*, ou *oxyriphillum.* Voyez ALLELUYA.

PAIN DE POURCEAU, eſt une plante qui pouſſe des feuilles preſque rondes, de couleur verte-brune, & marbrée de blanc par deſſus, purpurines par deſſous, attachées à des queuës. Ses fleurs ſont purpurines, de bonne odeur, portées ſur de longs pédicules: elles ſont taillées en godet dans leur partie inferieure, & la partie ſupérieure de ce godet eſt découpée en cinq parties. Il leur ſuccede un fruit ſphérique & membraneux qui s'ouvre en pluſieurs parties, & qui contient des ſemences irrégulières. Sa racine eſt ronde, garnie de petites fibres noirâtres. En Latin *cyclamen orbiculato folio injectæ purpuraſcente.* C. BAUH. On ſe ſert de la racine du *pain de pourceau* pour guerir les obſtructions, & pour réſoudre les tumeurs. Il y a quelques autres eſpéces de *pain de pourceau.* Cette plante a été ainſi appellée parceque ſa racine eſt faite comme un pain, & que les cochons en mangent.

PAINE. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom du 6e mois des Coptes, qui répond à notre mois de Juin. Ils l'appellent auſſi *Banna*, & les Abyſſins, *Peuni*, ou *Penni. Fabricius* citant *Megiſerus.*

PAINER. v. a. Vieux mot. *Peiner*, tourmenter, faire de la peine. *Vexare, cruciare.*

PAINPONT. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin. *Panispons.* Il eſt dans la Bretagne, en France à ſept lieues de Rennes, vers le couchant MATY.

PAINTRERIE. Vieux ſ. f. Peinture. *Pictura.* On le dit encore baſſement, familierement, & par mépris.

PAIOMIRIOBA, ou PAGIMIRIOBA. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues d'environ trois pieds, vertes, fort rameuſes. Chaque rameau eſt garni de huit ou dix feuilles rangées par paire ſur une cote, aſſez longues, pointuës. Aux extrémitez des rameaux naiſſent de petites fleurs à pluſieurs feuilles, ſemblables à celles de l'orobe, mais tout-à-fait jaunes. Il leur ſuccede des gouſſes longues, rondes, un peu aplaties, courbes: chaque gouſſe contient cinquante ſemences, & quelquefois davantage, rondes, larges, aplaties, de couleur brune, un peu plus groſſes que des lentilles. Sa racine eſt longue, droite, de couleur jaune. Maregrave appelle cette plante *Orobus Braſilienſis flore luteo* paiomirioba *dictus*; & Hermans, *ſenna Orientalis fruticoſa ſophera dicta.* Elle croit en pluſieurs lieux de l'Amérique.

PAJONISME, *Pajoniſmus.* C'eſt le nom d'une nouvelle ſecte qui s'éleva il y a quelques années parmi les Calviniſtes, & qui n'a pas ſubſiſté long-tems. L'Auteur étoit un Miniſtre d'Orléans appellé Pajon, qui avoit beaucoup raffiné ſur l'Arminianiſme.

PAJONISTE. *Pajoniſta.* Nom que les Calviniſtes ont donné à ceux qui ſuivent les ſentimens de Pajon. Comme les ſentimens de ce Miniſtre d'Orléans s'étoient répandus en France parmi quelques Miniſtres qui ne pouvoient approuver les opinions dures de Calvin & de Bèze ſur la grâce efficace & la prédeſtination, on tint à Rotterdam en 1686. un Sinode appellé le *Sinode de Walon*, où l'on toucha quelque choſe du Pajoniſme.

PAIR. adj. m. Tèrme d'Arithmétique, qui ſe dit des nombres qui

qui ſe peuvent diviſer en deux parties égales ſans fraction. *Par numerus.* Le nombre *pair* diffère du nombre impair par une unité qu'il a de plus ou de moins. *Impar.* On l'appelle *pairement pair*, quand il peut être meſuré par un nombre *pair*, *par primus*, comme *ſeize*, qui peut être pluſieurs fois diviſé en nombre *pair*; Et *pairement impair*, celui qui peut être meſuré par un nombre impair, comme *vingt*, qui peut être méſuré par *cinq*. *Par impar.*

PAIR. ſ. m. ſe dit prémièrement de quelques oiſeaux qui s'aparient pour la génération, comme des pèrdrix, des pigeons, & particulièrement de la tourterelle. *Par.* La tourterelle ne va jamais ſans ſon *pair*: quand elle a pèrdu ſon *pair*, elle méne une vie languiſſante. Marculphe remarque que dans les loix Ripuaires on appelloit *pair*, l'un & l'aûtre des gens mariez.

PAIR, ſignifie auſſi, Reſſemblant, égal, pareil, qu'on peut comparer avec raiſon avec un aûtre. *Similis, aqualis, parilis.* Il eſt adjectif; mais il ne s'employe guère que ſubſtantivement. En ce ſens on dit, Paris ſans *pair*. C'eſt un homme ſans *pair*; pour dire, qu'ils ſont au-deſſus des aûtres, qu'ils n'ont rien qui leur puiſſe être comparé.

PAIR. Tèrme de Poëſie. Piéd *pair*, ou *impair*. *Pes par vel impar.* Voyez PIÉD.

En tèrmes de Négoce on appelle change au *pair*, quand il n'y a rien à pèrdre, ou à gagner entre les Cambiſtes; lorſque pour une ſomme qu'on donne en un lieu, on reçoit la même en un aûtre, ſans aucune remiſe. *Cambium par, æquale.*

PAIR, ſignifioit autrefois Égal, de même condition: *Æqualis, ejuſdem conditionis & ſtatus, coæqualis*, d'où vient qu'on trouve en quelques Conciles ou Aſſemblées, Du conſentement de nos *Pairs*, Évêques, Abbez, Prêtres, &c. Depuis on a appellé *Pairs* les vaſſaux d'un même Seigneur obligez au ſervice de ſa Cour & de ſa Juſtice. Les *Pairs* étoient des Aſſeſſeurs ou hommes lètrez qui aſſiſtoient le Seigneur au jugement de ſes vaſſaux. On les appelloit ainſi, parce qu'ils étoient égaux en fonction. On les appelloit auſſi *Hommes de fief*, *Pairs de fief*, & *Compagnons*, & *Freres*. En pluſieurs Coutumes ils étoient obligez à peine d'amende & de ſaiſie de leurs fiéfs, de venir aſſiſter le Bailli qui tenoit ſa juriſdiction & ſes aſſiſes, & de juger à leurs périls & fortunes, au danger de l'amende envèrs le Roi, s'il étoit mal jugé; & s'ils avoient quelques procès ou différends, ils avoient droit d'être jugez par leurs *Pairs*, préſidez par le Seigneur du fief. Le Seigneur étoit obligé de garnir ſa Cour de *Pairs*, qui devoient être quatre pour le moins; & quand il y avoit en une Seigneurie trop grand nombre de *Pairs*, le Seigneur en choiſiſſoit ordinairement douze, auſquels il attribuoit la qualité de *Pairs*. Il y a auſſi des éxemples de femmes qui ont aſſiſté à des jugemens en qualité de *Pairs*, à cauſe de leurs tenemens, & non point comme femmes de *Pairs*. Et il eſt conſtant que dès la prémière origine des fiéfs il y a eu des *Pairs* établis pour juger les procès.

On a appellé auſſi *Pairs* dans les Coutumes un aîné avec ſes frères cadets, qui poſſédoient un fief patèrnel en commun: ce qu'on appelloit *en parage*. *Paritis.*

PAIR, eſt auſſi une qualité qu'on a donné anciennement à quelques Seigneurs en témoignage de leur égalité. *Par, coæqualis.* Il y avoit des *Pairs* à Touloufe. Les ſept *Pairs* du Comté de Champagne.

PAIR, ſe dit par éxcellence de douze Grands Seigneurs de France à qui on donne la qualité de *Pairs*. *Pares Francia.* L'inſtitution de ces douze *Pairs* eſt fort incèrtaine, & l'on n'en ſçait l'origine que fort douteuſement. Quelques-uns la raportent à Hugues Capèt, lorſque les Ducs & Comtes eurent commué en fiéfs pèrpétuels les dignitez qu'ils tenoient du Roi. Mais cela eſt impoſſible. La Champagne ne portoit pas encore le titre de Comté, & on ne comprend pas pourquoi l'on auroit mis les Comtes au rang des *Pairs* de France. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt une viellie tradition, & que le tems a conſacré, qu'il y a eu de tout tems douze *Pairs*. Voyez Paſquier & du Cange. Il y a ſix Ducs & *Pairs* & ſix Comtes & *Pairs*, dont ſix ſont Eccléſiaſtiques, & ſix Laïques. Les Archevêques de Rheims, les Evêques de Laon & de Langres, ſont Ducs & *Pairs*. *Duces & pares.* Les Évêques de Noyon, de Chaalons ſur Marne & de Beauvais, ſont Comtes & *Pairs*. *Comites & pares.* Les Ducs de Bourgogne, de Normandie & d'Aquitaine étoient *Pairs* Laïques, & les Comtes de Flandres, de Champagne & de Touloufe, Comtes *Pairs*. Ils aſſiſtent encore maintenant au ſacre des Rois par cérémonie, & par répréſentation, & au couronnement, où ils font les diverſes fonctions attachées à leur dignité. Comme les ſix Pairies laïques ſont préſentement réünies à la Couronne, éxcepté le Comté de Flandre, l'on choiſit ſix Seigneurs de la prémiere qualité pour les répréſenter. Au ſacre de Louis XIV. le Duc d'Anjou repréſentoit le Duc de Bourgogne, &c. Les *Pairs* Eccléſiaſtiques y aſſiſtent d'ordinaire en pèrſonne. On ne ſçauroit rendre raiſon pourquoi Louis le Jeune, ou celui qui les a inſtituez, ne choiſit qu'un Archevêque de tout le Royaume, & pourquoi il les prit tous dans les ſeules provinces de Picardie, Champagne & Bourgogne. PASQ. Aujourd'hui on appelle proprement *Pair*, tout Seigneur dont la tèrre eſt érigée en *Pairie*. Il y a des Ducs & *Pairs*, dont les lettres ſont vérifiées au Parlement, & il y en a d'aûtres qui ſont ſeulement Ducs & *Pairs* par brevet. L'Archevêché de Paris a été érigé en Duché Pairie en 1674. Les léttres n'ont été vérifiées au Parlement qu'en 1690. C'eſt la dèrnière érection en Duché Pairie. Le nombre n'eſt point reglé: cela dépend du Roi.

PAIR, en Angletèrre eſt un Seigneur qui a droit de ſéance & de ſuffrage à la Chambre haute du Parlement. Il y en a cinq degrez; Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons. *Duces, Marchiones, Comites, Vicecomites & Barones.* C'eſt le Roi qui confère la dignité de *Pair*, en les honorant de l'un de ces titres, ſelon lequel ils prennent leur rang. Tous les *Pairs* ſont qualifiez *Mylords*. Le Roi en crée quand il lui plaît.

Ce mot vient, ſelon Paſquiér, de *Patrice*, qui étoit la dignité la plus honorable dans l'Empire d'Orient. Selon d'aûtres, avec plus d'apparence, il vient de *pares curiæ*, ou des fiéfs, parce qu'ils étoient égaux entre eux. La plus probable opinion eſt que les *Pairs* ont été inſtituez par Louis le Jeune, père de Philippe Auguſte vèrs l'an 1179. & qu'ils en firent les prémières fonctions au ſacre de ſon fils. Il donna la préſéance à l'Archevêque de Rheims; & la prérogative de ſacrer & de couronner le Roi. Depuis ce tems-là le nombre de douze *Pairs* a demeuré fixe dans le cérémonial. C'eſt une èrreur de croire qu'ils fuſſent inſtituez par Charlemagne, vû que la plûpart des fiéfs qui ont porté le nom de Duché & Pairie, n'ont été érigez en Duché que longtems après, & que les Ducs étoient ſimples Gouvèrneurs de province. Ils ont été inſtituez à l'éxemple des anciens *Pairs* de fiéfs, vaſſaux & hommes de fiéf; & non point à l'éxemple des Patrices Romains, comme quelques-uns l'ont crû. Ces vaſſaux étant appellez *Pairs de fief*, *pares curiæ*, comme mouvans d'un même Seigneur, lequel ils étoient obligez d'aſſiſter dans le jugement des caûſes des fiéfs. Ainſi les *Pairs* de France ne ſont autre choſe que tenans fiéfs du Royaume, & relevans immédiatement de ſa Couronne, & c'eſt par cette raiſon qu'ils ſont Conſeillers du Roi dans ſon Parlement. Dans les Coutumes & dans l'Hiſtoire de France, il eſt ſouvent fait mention des *Pairs de fief*. Il ſemble qu'ils ne connoiſſoient que des matières féodales: les conteſtations qui arrivoient entre les vaſſaux pour leurs fiéfs, ou leurs dépendances, doivent être tèrminées par le Seigneur ſupérieur des deux contendans, & par les *Pairs du fief*. Si le procès étoit entre le Seigneur & le Vaſſal, le Seigneur n'en pouvoit connoître; & les *Pairs de fief* en jugeoient ſeuls.

La Cour du Parlement de Paris eſt la Cour des *Pairs*, parceque les *Pairs* y ont ſéance, & voix délibérative. *Senatus Parium.* Les Ducs & *Pairs* s'y trouvent quand il leur plaît: lorſqu'ils y ſont en grand nombre, on dit, la Cour eſt garnie de *Pairs*.

PAIR, ſe dit auſſi d'une femme veuve d'un Duc & *Pair*. Oraiſon funébre de la Ducheſſe d'Aiguillon, *Pair* de France. FLÉCH. *Fœmina Par Francia.*

PAIR, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Jouer à *pair*, ou à non. *Ludere par impar.* C'eſt une eſpece de jeu ou de gageure, en laquelle on devine ſi un nombre des choſes cachées dans la main ou ſous le chapeau, eſt *pair* ou s'il ne l'eſt pas. On dit auſſi, Parler *pair*: c'eſt-à-dire, parler juſte, & ſans équivoque: répondre formellement & préciſément. Il va du *pair* avec lui; c'eſt-à-dire, il eſt ſon égal. Ce qu'il faiſoit avec méditation & avec ſoin, marchoit *du pair* avec les Ouvrages les plus râres de l'Antiquité. SAR. La poſtérité fait marcher *de pair* l'excellent Poëte, & le grand Capitaine. RACIN.

ÊTRE PAIR A PAIR. adv. Être égaux. Nous voilà donc *pair à pair*. *Eſſe æquales, pares.*

PAIR, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Ils traitent de *pair* à compagnon; pour dire, ils ſont égaux. *Ex æquo agere cum aliquo.* On dit auſſi qu'un homme s'eſt tiré du *pair*, qu'il eſt hors du *pair*; pour dire, qu'il s'eſt élevé au deſſus des autres. On dit bien auſſi, qu'un homme s'eſt tiré hors du *pair*, quand il s'eſt tiré d'une affaire qui étoit dangereuſe.

PAIR. Tèrme de Muſique. Un ton *pair*, ou un mode *pair*. Les tons ou modes *pairs* ſont les quatre tons plagaux, parce que dans la tâble des tons, ils ſont éxprimez par les quatre nombres *pairs*. 2, 4. 6. 8. Voyez Broſſard, *Dict. de Muſique*, p. 205.

PAIR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paternus.* S. Patèrne Évêque d'Avranches au VIe. ſiécle que le vulgaire de France appelle S. *Pair* avoit été Moine dès ſa jeuneſſe au Monaſtère d'Anſion, qui depuis fut appellé de S. Jovin au diocéſe de Poitiers ſa patrie. S. *Pair* fut fait Évêque à 70. ans, & aſſiſta en 557. au IIIe Concile de Paris. S. *Pair* naquit à Poitiers l'an 482. Il fut Moine d'Anſion

ſion ou de S. Gavin. En 552. il fut choiſi pour remplir la place de S. Gilles Évêque d'Avranches, & mourut en 562. le 16. Avril. Voyez les Bollandiſtes à ce jour, & le ſecond ſiécle des *Acta Sanct. Benedictinorum.*

PAIRE. ſ. f. Tèrme collectif. Deux chôſes pareilles qui ſe joignent ordinairement enſemble. *Pares.* Il ſe dit plus ſouvent des chôſes artificielles, que des naturelles. On dit une *paire* de gands, de bas, de jartières, de ſouliérs, de manches, de manchettes, de pendans d'oreilles, de lunettes; & on ne dit point une *paire* de mains, de bras, de jambes, de piéds, d'yeux. On dit pourtant en Burleſque, une belle *paire* de feſſes. Cet âne a une belle *paire* d'oreilles. Scarron a dit,

Elle avoit au bout de ſes manches
Une paire *de mains ſi blanches.*

On le dit auſſi de deux chôſes qui s'accouplent enſemble, qui ſont appariées, & qui ne ſervent guère l'une ſans l'autre. Une *paire* de bœufs pour mettre à la charue. *Jugum boum.* Une *paire* de rouës. Une *paire* de poulets, de pigeons. Une *paire* de ſoles, parce qu'on ne les préſente pas ſeuls. Une paire de chenêts, une *paire* d'étrivières, d'étriers, de piſtolets, parce qu'on en vend ordinairement deux enſemble.

On le dit auſſi des chôſes qui ſont compôſées de deux parties ſemblables, quoiqu'elles ne faſſent qu'un tout qui n'eſt point ſéparé. Une paire de caleçons, de haut-de-chauſſes; une *paire* de pincettes, de ciſeaux, de forces, de tenailles, de mouchettes. On dit auſſi une paire d'armoires, parce qu'elles ſont compôſées ordinairement de deux piéces ſemblables pour la facilité du tranſport.

PAIRE, ſe dit auſſi d'un aſſortiment de pluſieurs chôſes qu'on aſſemble pour en rendre une autre complette. Comme une *paire* d'habits, qui eſt compoſée d'un pourpoint, d'un haut de chauſſes & d'un manteau, ou d'un juſtaucorps. *Veſtis completa.* Une paire d'armes, compôſée d'un caſque, cuiraſſe, braſſarts, taſſettes, &c.

PAIRE, ſe dit auſſi par éxtenſion, d'une chôſe qui eſt unique, & qui n'eſt point appariée. Ainſi on dit, Une *paire* d'Heures, une *paire* de tablettes, pour dire, un livre d'Heures, de tablettes. Une *paire* de broſſes, de vèrgettes. On dit une *paire* de ſept Pſeaumes, une *paire* de Vigiles; pour dire une fois ſeulement ces prières; & au Palais on dit une *paire* d'écritures; pour dire ſeulement une piéce ou volume d'écritures d'un Avocat: ce qui vient pourtant de ce qu'on joint, & qu'on apparie pluſieurs heures, pluſieurs Pſeaumes, ou pluſieurs cahiérs d'écritures enſemble. Ainſi on dit auſſi, Une *paire* de lettres, parcequ'étant pliées, il ſemble qu'elles ſoient doubles.

PAIRE, ſe dit quelquefois de deux animaux mâle & femelle qu'on met enſemble pour la génération. *Par animalium.* Il faut pour le moins cent *paires* de pigeons pour peupler un colombier à piéd. Dieu commanda à Noé de faire entrer dans l'Arche ſept *paires* d'animaux, mâles & femelles, & ſept *paires* de toute éſpéce d'oiſeaux, & deux *paires* d'animaux immondes, pour en conſérver la race ſur la tèrre.

PAIRE. Les Anatomiſtes donnent le nom de *paire* aux diviſions des nèrfs. *Par nervorum.* Parce qu'il y en a toûjours deux de même ſorte, l'un d'un côté & l'autre de l'autre coté. Il y a trente *paires* de nèrfs qui partent de la moëlle de l'épine du dos; & dix qui ſortent de la moëlle allongée. La première *paire* qui ſort de la moëlle allongée eſt l'olfactoire; la ſeconde ſont les optiques; la troiſiéme les moteurs des yeux. On appelle la quatriéme *paire* pathétique; la cinquiéme *paire* eſt plus groſſe que les autres & ſe diviſe en trois rameaux; l'opthalmique, le maxillaire ſupérieur, & le maxillaire inférieur. La ſixiéme *paire* eſt celle que les Anciens ont appellée mal-à-propos guſtative. La ſeptiéme *paire* eſt l'auditive. La huitiéme celle qu'on appelle vague. La neuviéme & la dixiéme *paire* n'ont point de nom particulier. De celles qui ſortent de l'épine du dos ſept partent du cou, douze des vèrtebres du dos, cinq de celles des lombes, & ſix de l'os ſacrum. Toutes ces *paires* de nèrfs n'ont point de noms particuliérs. On dit auſſi conjugaiſon de nèrfs.

PAIRE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. C'eſt une autre *paire* de manches; pour dire, C'eſt une affaire différente, c'eſt une chôſe toute ſéparée de celle dont il s'agit. Il lui a donné une *paire* de ſoufflets, l'aller & le revenir. On dit auſſi, les deux font la *paire*, quand on voit deux pèrſonnes enſemble qui ont les mêmes qualitez, & qui ſont bien appariées; mais on n'en uſe guère qu'en mauvaiſe part.

PAIREMENT. adv. ſe dit en ces phraſes marquées ci-devant à *Pair. Pairement* pair, & *pairement* impair. *Pariter par, pariter impar.*

PAIRIE. ſ. f. Dignité de Pair attachée à quelque Duché, ou Comté. LOISEAU. *Paris Franciæ dignitas.* Les Rois de France peuvent ſeuls dans leur Royaume ériger des Tèrres en *Pairies.* CHOISI. Les appellations des Duchez *Pairies* ſe relévent directement au Parlement; mais depuis que ces dignitez ſe ſont trop multipliées, on n'en vérifie plus les lettres qu'à la charge du reſſort ordinaire.

Dans les anciennes Coutumes on appelloit, Tenir une tèrre en *Pairie*, quand on la tenoit à la charge d'aſſiſter le Bailli du Seigneur dans ſes jugemens, comme faiſoient les anciens vaſſaux & hommes de fief, & on diſoit, Faire un hommage en *Pairie*, c'eſt-à-dire, en dignité, & en une qualité plus noble que celle de la ſimple foi & hommage. *Solemnis profeſſio obſequii juridici.*

PAIRLE. ſ. m. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit d'une figure compôſée de trois cotices mouvantes des deux angles du chef & de la pointe, & qui ſe joignent au fort de l'Écu, en forme d'un Y Grec; ou eſpéce de pal qui mouvant du pied de l'Écu, ſe diviſe quand il arrive au milieu, en deux parties égales qui vont aboutir aux deux angles du chef. Ceux qui donnent l'étymologie à ce *pairle*, le font dériver du *pallium* des Archevêques, parcequ'il en a la figure, n'étant répréſenté qu'à moitié. D'autres croyent qu'il vient plutot de *pergula*, qui étoit un bois fourché dont on ſe ſervoit autrefois pour ſuſpendre les lampes, & pour etendre les habits ſacrez dans les Sacriſties. D'autres enfin l'ont dérivé de *parilis*, parce qu'il eſt compoſé de trois branches de longueur égale. Illoudun porte d'azur au *pairle* d'or, accompagnées de trois fleurs de lis mal ordonnées de même.

PAÏS. ſ. m. Voyez PAYS. Car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, comme nous le montrerons en ſon lieu. Il faut cependant conveuir que pluſieurs Auteurs écrivent *Pais* donnant le ſon d'un *e*, à cet *a*, comme nous l'avons remarqué à la létre A. *T. I. p.* 1. mais cette orthographe nous paroit mauvaiſe.

PAÏS. ſ. m. On l'ecrit plus correctement *pays*, & on prononce *péys*. Il ſe dit des diverſes régions, provinces & contrées de l'Univèrs. *Regio, orbis tractus, natio, patria, terra.* Cet homme a voyagé en pluſieurs *pais* de l'Orient, de l'Occident & du Midi. Les *pais* ſont bien différens en température, en qualité, & en mœurs des habitans. Il eſt allé voir le *pays*, courir le *pays*. Il eſt allé en étrange *pays*; pour dire, hors du Royaume. Les *pays* froids, les *pays* chauds.

Ce mot vient de *pagus*, qui ſignifie *province*, comme *payſan* vient de *pagenſis: quia ut regio in pagos, ita pagi in villas, oppida & burgos diſtributi erant.*

PAÏS, ſe conſidére auſſi à l'égard des différentes qualitez des provinces. Les Alpes, la Suiſſe ſont des *pais* montueux. La Hollande eſt un *pais* maritime, marécageux & abondant en pâturage. L'Afrique eſt un *pais* ſec & maigre. Les Ardennes ſont des *pais* de bois, un *pais* de chaſſe. La Beauce eſt un *pais* plain & uni. Voilà des fruits du *pais*, du cru du *pais*. Et en général on appelle le *plat-pais*, la campagne ouverte de tous côtez aux inſultes des gens de guèrre; ce qui eſt loin des villes & des forteresſes. Faire le dégât dans le *plat-pais*. ABLANC. Ravager le *plat-pais*. VAUG. *Agros populari, devaſtare.* On appelle à Paris la Tèrme des Aides du *plat-pais*, celle qui comprend tous les villages & villes d'autour de Paris, de l'Élection de Paris. *Campeſtris plaga.*

On appelle en ce ſens le *haut-pais* ou *pais-d'amont*, celui qui eſt le le plus éloigné de la mèr; où ſont les ſources des riviéres; & les *pais-bas*, ceux qui ſont vèrs leurs embouchûres, & proche de la mèr; & par éxcellence, la Flandre, ou les dix-ſept Provinces qui la compoſoient autrefois, s'appellent *les Pais-bas. Germania inferior, Belgium.* On appelle en France le *Pais reconquis*, le Boulonnois; & on dit de quelques contrées particuliéres, le *pais* de Caux, le *pais* d'Aunis, le *pais* Meſſin, &c. Un *pais* de Cocagne, eſt un *pais* fertile & abondant ou il fait bon vivre; & cela par allusion à un *pais* imaginaire de Cocagne, où l'on a toutes ſortes de félicitez. Voyez l'origine de cette phraſe à COCAGNE.

Paris eſt pour un riche, un païs de Cocagne. BOIL.

PAÏS, eſt auſſi un tèrme relatif à l'égard du gouvèrnement, des mœurs, des différentes contrées. Il eſt maintenant en *pais* chrétien. Il a bien ſouffert dans les *pais* infidelles. *Pais de Droit écrit*, eſt celui où l'on ſuit encore le Droit Romain, comme en France le Languedoc, le Lyonnois, la Provence. *Jus ſcriptum.* Un *pais coutumier*, celui qui eſt gouvèrné par d'anciennes Coutumes particuliéres & écrites, comme la Normandie, la Champagne, la Bretagne, Paris. *Jus uſuarium.* Le *pais de franc alleu*, eſt un petit *pais* ſitué entre l'Auvèrgne & le Limoſin. *Fradium optima conditione. Pais d'Etats*, ſont ceux qui ont conſérvé le droit d'aſſeoir des impoſitions par l'ordre des Députez des Notables de la Province, comme la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc: & *pais d'Election*, celui où elles s'aſſeient par les Élus, & autres Officiers créez à cet éffet. On appelle auſſi *Pais de Concordat*, celui où les matiéres bénéficiales ſe réglent par la diſpoſition faite entre François I. & Leon X. & le *Pais d'obédience*, celui

ou

où il n'eſt pas encore reçu, où le Pape nomme purement aux Bénéfices pendant huit mois, comme la Bretagne, la Lorraine, &c.

PAÏS, eſt auſſi un tèrme relatif à l'égard de quelques pèrſonnes particulières, & ſignifie alors le lieu où l'on eſt né, habitué, ou naturaliſé; & cela s'étend depuis l'endroit précis où l'on eſt né juſqu'au bout du Royaume d'où il dépend. On l'appelle autrement *patrie*. *Patria*, *natale ſolum*. Il faut mourir pour la défenſe de ſon *païs*, de la patrie. L'air du *païs* natal le remettra en ſanté. Il faut qu'il retourne au *païs*. Il retient encore quelque choſe des mœurs, de l'accent de ſon *païs*. C'eſt une pauvre choſe qu'un homme qui n'eſt jamais ſorti de ſon *païs*. Je vais écrire au *païs*. J'irai ces vacations au *païs*. Cet homme eſt banni de ſon *païs*. Il eſt étranger en ſon *païs*. Les gens naturaliſez ſont réputez être du *païs*. On appelle les gens du *païs* ceux qui y ſont habituez & demeurans.

On appelle en tèrmes burleſques le *païs Latin*, l'Univèrſité, le lieu où régne la Pédanterie.

Les Rois du Païs Latin,
Ont pour ſceptre une férule. MAI.

On appelle la Normandie le *païs de Sapience*, parce qu'il eſt gouvèrné par une ſage Coutume, & parce que les gens y ſont plus habiles en procès: auſſi les fait-on majeurs à vingt ans. Le *Païs d'Adieuſias*, c'eſt la Gaſcogne, où régne la fanfaronnade.

PAÏS, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Modèrnes ont découvèrt de nouveaux *païs*, des *païs* inconnus dans les Sciences, dans l'Aſtronomie. L'Algébre eſt un *païs* inconnu à la plûpart des Sçavans. Nous voici en *païs* de connoiſſance, nous pouvons parler pertinemment ſur cette matière. Cet Orateur a battu bien du *païs*; pour dire: Il a dit bien des choſes inutiles à ſon ſujèt. *Hic orator campos excurrit.*

On dit figurement, que le Ciel eſt notre *païs*, notre patrie, & que nous ſommes ſur la tèrre comme éxilez. On dit d'un homme fort ſçavant, qu'il eſt de tous les tems & de tous les *païs*.

PAÏS, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Nul n'eſt Prophête en ſon *païs*, diſoit le Seigneur en S. Mathieu, *Chap. 13. verſ. 57. Nullus Propheta in patria ſua.* On dit auſſi, Autant de *païs*, autant de guiſes; pour dire, que les peuples ont des mœurs bien différentes. On dit auſſi, qu'un homme parle à vuë de *païs*, qu'il juge à vuë de *païs*; pour dire, qu'il ſe hazarde de parler, de juger d'une choſe dont il n'a pas une connoiſſance cèrtaine. On dit à celui qui ſe laiſſe tromper, ou pèrſuader une choſe, Vous êtes bien de votre *païs*; vous n'êtes encore guère déniaiſé; & à celui qui ignore une nouvelle qui eſt connuë de tout le monde; Hé de quel *païs* venez-vous? On dit auſſi par ménace à celui contre qui on a différend, qu'on lui fera bien voir du *païs*; pour dire, qu'on lui donnera bien de l'exèrcice, qu'on le fera bien courir, qu'on le traduira en pluſieurs Juriſdictions. On dit auſſi; qu'il eſt des ſots de tout *païs*; pour dire, que dans les lieux les plus polis il ſe trouve des gens qui n'ont guère d'eſprit. On dit auſſi, *Païs* ruiné vaut mieux que *païs* pèrdu, pour excuſer le dégât qu'on fait en quelque province, afin d'ôter aux ennemis l'eſpérance d'y ſubſiſter. On dit auſſi d'un homme, qu'il a gagné *païs*, qu'il a tité *païs*, qu'il a vuidé le *païs*; pour dire, qu'il s'eſt enfui, qu'il s'eſt exilé. *Exceſſit, erupit.* *Païs* eſt auſſi un ſalut de gueux, un nom dont ils s'appellent l'un l'autre, quand ils ſont de même *païs*: ainſi ils diſent, Bon-jour *païs*, Adieu *païs*; pour dire, bon jour un tel, Adieu un tel.

PAISAGE. ſ. m. (Prononcez *péiſage*, de quatre ſyllabes.) Aſpect d'un païs: le tèrritoire qui s'étend juſqu'où la vuë peut porter, ou étenduë de païs que l'on peut voir d'un ſeul aſpect. *Tractus.* Les beaux *paiſages* ſont ceux qui ſont divèrſifiez par quantité d'objets agréables à la vuë, comme des collines, des vallées, des campagnes, des prairies, des bois, des vignes, des maiſons de plaiſance, des villes, des bourgades, des hameaux, des ſources, des ruiſſeaux, des rivières, & enfin la mèr même. Plus il y a de ces divèrs objets dans un *paiſage*, & plus il eſt beau.

PAÏSAGE, ſe dit auſſi des tableaux où ſont répréſentées quelques vuës de maiſons, ou de campagnes. Les vuës des Maiſons Royales ſont peintes en *paiſages*, à Fontainebleau & ailleurs. *Amœnorum locorum coloribus deſcriptio.*

PAÏSAGISTE. ſ. m. Tèrme de Peinture. Peintre qui s'attache particuliérement à peindre des païſages. *Pictor topographicus.* Les Peintres d'hiſtoire ſe mettent bien au deſſus des *Paiſagiſtes*. Le Lorrain, Fouquier, ont été de grands *Paiſagiſtes*.

PAISAN, ANNE. ſ. m. & f. (Prononcez *péiſan.*) Roturier qui habite dans les villages, qui cultive la tèrre, & qui ſèrt à tous les ménages de campagne. *Ruſticus.* Les *paiſans* ſont ceux qui ſupportent les charges de l'État, qui payent la taille, qui font les corvées, &c. Les *paiſans* qui ſont riches ſont fort malins & inſolens.

Ce mot vient du Latin *paganus*, *à pagis*. On les a appellez dans la baſſe Latinité, *paganenſes*, *pagani* & *pagenſes*. Sèrvius dit que les *paiſans* logeoient auprès des fontaines: d'où vient que les villages ont été appellez *pagi*, ἀπὸ τῶν πηγῶν, d'où ils ont été appellez *pagani*.

On appelle figurément un homme groſſier, ruſtique, incivil, malpropre, Un *paiſan*. Ce Noble de campagne eſt un vrai *paiſan*. La plûpart des Pédans tiennent encore du *paiſan*.

PAÏSAN, ANNE, eſt auſſi quelquefois adjectif, & ne ſe dit que par mépris. Un air *paiſan*. Des manières *paiſannes*. *Ruſticorum more*, *agreſti*, *villatico*.

A LA PAÏSANNE. adv. A la manière des païſans. Beaucoup de femmes ſe coëffent *à la paiſanne*, comme font les païſannes, avec des cheveux plats le long du front. *Ruſticarum more comam componere.*

PAISIBLE. adj. m. & f. Tranquile; qui eſt en repos, ſans guèrre, ſans procès, ſans différend, ſans alarmes. *Tranquillus, quietus.* L'État de la France eſt fort *paiſible*. Ce ménage eſt fort *paiſible*. Les Stoïciens conſèrvoient un éxtérieur *paiſible*, & nourriſſoient par là leur orgueil. DISC. D'ÉL. La douceur naturelle fait que l'éxtérieur de l'homme eſt toûjours *paiſible*. ID. Je jouis d'une vie douce & *paiſible*. VILL. Je ſonge à retourner dans une vie *paiſible* & retirée, où la ſageſſe nourriſſe mon cœur. FEN.

Non, ne me parlez point de ces tiedes Amans,
Dont les paiſibles *cœurs n'ont nuls emportemens.* MOL.

Un ſage ami toûjours rigoureux, inflèxible,
Sur vos fautes jamais ne vous laiſſe paiſible. BOIL.

Amour, j'aime mieux mes paiſibles *langueurs,*
Que le trouble cruel de tes fauſſes douceurs. S. ÉVR.

Avec ce que l'on aime, un ſort doux, & paiſible
Vaut bien le ſort du plus grand Roi. QUIN.

On le dit auſſi de celui qui aime la paix, qui eſt d'une humeur douce & pacifique. C'eſt un Prince *paiſible*, qui ne veut point de guèrre. Je préfére aux Conquerans, ces illuſtres oiſifs & ces héros *paiſibles* qui ne ſongent qu'à ſe rendre maîtres d'eux-mêmes. M. ÉSP. C'eſt un bon bourgeois qui a un éſprit *paiſible*, & qui vit bien avec tout le monde. Les vèrtus chrètiennes ſont *paiſibles* & modérées. M. ÉSP.

PAISIBLE, ſe dit auſſi des animaux domeſtiques. Ce cheval eſt fort *paiſible*, il ſe laiſſe monter aiſément. *Aſcenſu facilis.*

PAISIBLE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. La mèr étoit *paiſible*, le ciel étoit ſerein, l'air *paiſible*, ſans vent, ſans orage. Dormir d'un repos *paiſible*, en un lieu *paiſible*. *Tranquille requieſcere.*

PAISIBLE, ſe dit auſſi figurément des biens & poſſeſſions qui ne ſont point conteſtées. Dans les pèrmutations on traite d'un Bénéfice *paiſible* à *paiſible*. *De Beneficio pacifico ad Beneficium pacificum.* Ce Noble eſt *paiſible* poſſeſſeur de cette tèrre; depuis cent ans ſa poſſeſſion a été *paiſible*, n'a jamais été interrompuë. En matière bénéficiale on appelle poſſeſſion *paiſible*, celle qui a duré trois ans ſans conteſtation ni intèrruption. *Triennalis poſſeſſio.*

PAISIBLEMENT. adv. D'une manière paiſible. Cette affaire s'eſt traittée fort *paiſiblement*. *Placidè prorſus actum eſt hoc negotium.* Il s'endormit fort *paiſiblement* à l'ombre d'un hêtre. Jouiſſons *paiſiblement* des richeſſes, & ne les chèrchons pas avec inquiétude. S. ÉVR.

PAISSANT, ANTE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des vaches & brebis qui ont la tête baiſſée pour paître. *Depaſcens.*

PAISSE, ou PASSE. ſ. m. Vieux mot. Un Paſſereau, un moineau. *Paſſer.* Il s'étoit formé du mot Latin *Paſſer*.

PAISSE SOLITAIRE. *Paſſer Solitarius.* L'Auteur dont nous avons tiré ce qui ſuit, le nomme quelquefois, *Paiſſe* ou *ſerin de Canarie*, comme étant la même choſe. *Le Paiſſe* ſolitaire eſt reconnu par l'éxpérience que pluſieurs pèrſonnes en ont faite, pour un oiſeau très-agréable; il n'eſt bon que pour ceux qui ſont les pères des oiſeaux, & qui ſe plaiſent de les élever & gouvèrner, parce qu'il faut avoir une très-grande patience & un ſoin tout particulié à leur accommoder la quantité des viandes différentes qu'il leur faut, comme de la pâtée de cœur, des jaûnes d'œufs & du maſſepain. Ces ſortes d'oiſeaux & tous les aûtres généralement, qui mangent de la pâtée, deviennent facilement malades à cauſe de la divèrſité des mêts qu'ils mangent, mais ils ſe guériſſent auſſi très-facilement avec ces différentes viandes, à cauſe de leurs bonnes ſubſtances.

Le mâle eſt plus rougeâtre que les aûtres du même nid, parce qu'il

qu'il a la poitrine moins cendrée que la fémelle, ſa cage doit être grande, & plus elle ſera ſpacieuſe, meilleure elle ſera.

Ariſtote dit que cet oiſeau, eſt du genre des mèrles, qu'il eſt ſemblable au noir; mais qu'il n'eſt pas toutefois d'un noir ſi obſcur, ni d'une taille ſi grande, qu'il ſe retire dans les lieux piérreux & dans les maiſons écartées; il n'a pas le béc luiſant, ni jaune comme le mèrle.

Voici comme Aldrouand le décrit: Cet oiſeau eſt d'une taille, dit-il, un peu moindre que le mèrle, il a le béc aſſez long & un peu courbé; ſa tête eſt petite à proportion du corps, le deſſus en eſt uni & noir au commencement des plumes; du reſte il eſt noir, non toutefois tant que le mèrle.

La fémelle de cette eſpéce d'oiſeau eſt toute brune, & n'a rien de bleuâtre, ſa poitrine eſt divèrſifiée de taches jaûnâtres, & eſt tout à fait diſſemblable au mâle, elle fait ſon nid dans les lieux buiſſonneux & pleins de roches, & méne une vie ſolitaire. Cet oiſeau a le chant fort agréable. Il vit huit à dix ans quand on en a du ſoin.

Belon dit que le mâle ſe diſtingue de la fémelle par ſa beauté, & parce qu'il a les couleurs plus vives. Ceux qui n'en ont pas vû le prendroient d'abord pour une grive, parcequ'il eſt tout grivelé, il a le deſſous de la poitrine & les deux côtez de couleur de datte, mais les taches qui y ſont divèrſifient cette couleur; il a le dós cendré & couvèrt de taches faûves; ſa queuë eſt rouſſe, ainſi que celle du Roſſignol; il la change auſſi tot qu'il eſt tiré du nid; ſon béc eſt rond, aigu & blanchâtre, noir à l'éxtrémité, un peu plus fort & robuſte que celui du mèrle, & de la grive, encore qu'il ſe nourriſſe de chair, & mange de la charogne le long des chemins, & de petits inſectes qu'il avalle tout vivans. Ses piéds ſont ſemblables à ceux de la grive, & ſont de pareille couleur, ſes yeux ſont de même, & environnez de plumes blanches; on ne le voit que très-rarement dans les plaines & les vallées, il eſt grandement éſtimé à cauſe de ſon chant, qui eſt très-doux & très-agréable. A cèrtain tems de l'année il ſe retire ſous des toits de maiſons couvèrtes de tuiles concâves, que l'on nomme Imbricées, deſquelles on couvre les châteaux, qui ſont ſituez dans les montagnes, ainſi que l'on en voit en Italie, dans la Provence, en Forêt & dans les montagnes d'Auvèrgne.

Le *Paſſe*, ou ſerin de Canarie, eſt ſujèt aux mêmes maux que le ſerin commun, ainſi qu'aux ſpaſmes & oppreſſions de poitrine, à cauſe de la trop grande chaleur naturelle. Le *paſſe* ſolitaire eſt encore ſujèt au mal caduc, & aux vèrtiges, mais principalement à la mélancolie, qui le fait le plus ſouvent mourir.

PAISSEAU. ſ. m. Ce mot n'eſt pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Auſſi ne le dit-on que dans quelques provinces. A Paris on dit *échalas*. C'eſt une manière de bâton quarré d'un pouce d'épaiſſeur, & de cinq ou ſix piéds de longueur. *Palus, pedamentum*. On s'en ſèrt dans les vignes pour y attacher les ſeps. Il a fallu tant de *paiſſeaux* pour rétablir ces vignes qui étoient en friche. On ſe ſèrt auſſi de *paiſſeaux* ou d'*échalas* dans les jardins, pour faire des éſpaliers; mais alors on les fait ordinairement plus longs.

Ce mot vient du Latin *palicellum*, ou *palus*. On a dit auſſi *paxillus* & *peiſſellus*, dans la baſſe Latinité.

PAISSELER. v. act. Mettre du paiſſeau, ou des échalas aux vignes. *Staminare, palare, pedare*. Par les baux on oblige les Fèrmiérs de rendre les vignes en bon état, fumées, foſſoyées & *paiſſelées*, ou échalaſſées.

PAISSELIÈRE, ou PESSELIÈRE. ſ. f. Je croi que ce mot s'eſt dit autrefois pour un lieu où l'on fait du paiſſeau. *Palorum*, ou *palicellorum officina*. Il y a une Seigneurie en Bèrry qui s'appelle *Peſſeliere*. Voyez la Thaumaſſière, *Hiſt. de Berry*, L. IX. C. 68. On l'appelle paiſſon, ou peſſon de bois. C'eſt la pâture des porcs, qui conſiſte au gland qui provient du chêne, & à la faine qui provient du hêtre. Voyez les anciennes Coutumes de Bèrry, par M. de la Thaumaſſière, *Ch. 75. P. I. p. 113.*

PAISSON. ſ. m. Ce que les beſtiaux mangent dans les forêts & à la campagne; & ſe dit plus particuliérement de la glandée & aûtres fruits ſauvages pour les porcs. *Glandaria vel herbaria paſtio*. Ce Seigneur a vendu cette année la *paiſſon* de gland dans ſa forêt cent écus. Les habitans ont droit de *paiſſon*, d'envoyer paître leurs beſtiaux dans une forêt. On appelle auſſi ce droit *panage*.

PAISSON, eſt auſſi l'action de paître le gland & la faine. *Paſtio*. Les hèrbes qui croiſſent dans les forêts ſe nomment. *Paiſſons*. GAURET. *Style du Conſeil, p. 36.*

PAISSON, eſt auſſi un inſtrument de fèr ou d'aciér délié, qui ne coupe pas, fait en manière de cèrcle, large d'un demi-pié ou environ, & monté ſur un pié de bois, ſèrvant aux Ouvriérs qui prépárent les peaux, ou qui les employent, pour les étendre les amollir & les rendre plus maniables. *Radula*.

PAISTRE. v. act. & n. *Je pais, tu pais, il paît, nous paiſſons, vous paiſſez, ils paiſſent. Je paiſſois. Je paîtrai. Que je paiſſe, paiſſant.* Ce vèrbe eſt défectueux: il ſe dit proprement des bêtes; & veut dire non ſeulement manger, mais auſſi faire manger l'hèrbe ſur la racine. En général il ſignifie, faire prendre aux beſtiaux, à la campagne, la nourriture convenable. *Paſci, herbam paſcere vel carpere*. On méne *paître* les bœufs dans les pâtis & hèrbages. Les moutons *paiſſent* les prez, *paiſſent* dans les garennes, dans les jachères. *Pratum depaſcere*. Les chévres *paiſſent* aux collines. On fait *paître* auſſi les blez aux moutons, quand ils ſont trop touffus, quand ils pouſſent. Les cochons vont *paître* dans les forêts le gland, la faine, les châtaignes. Il y a des oiſeaux qui *paiſſent* l'hèrbe, comme les oiſons, les gruës, les poules. Il y eut une telle ſtérilité, que les paiſans furent contraints de *paître* l'hèrbe.

En tèrmes de Fauconnerie on dit, *Paître* ſon oiſeau; pour dire, lui donner à manger. *Paſcere avem*. On le dit auſſi au prétérit, Son oiſeau *a pu*. On dit auſſi, que les corbeaux, les vautours ſe paiſſent de charognes. Les bons oiſeaux ſe *paiſſent* ſur le vif.

PAISTRE, ſe dit même quelquefois des végétaux. Joſephe fait mention d'une hèrbe qui eſt de la figure d'un mouton, & qui *paît* l'hèrbe qui eſt autour d'elle. *Paſci*.

PAISTRE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. JÉSUS-CHRIST a dit à S. Piètre, *Pay* mes brebis, en S. Jean. *Paſce oves meas*. On dit auſſi, qu'un homme ſe *paît* de vent, de belles imaginations, de chimères; pour dire, qu'il ſe nourrit l'éſprit de choſes vaines & peu ſolides, d'éſpérances mal fondées.

On dit provèrbialement de ceux qu'on a rabrouez ſur quelque demande ou propoſition, qu'on les a bien envoyé *paître*; pour dire qu'on les a traitez avec mépris & indignité. *Expellere, fugare*. Allez *paître* l'hèrbe. SAR.

Le part. paſſ. PÛ, UE, n'eſt guère en uſage qu'avec le réduplicatif. Il a *pû* & *repû*; pour dire; Il a bien mangé. *Satiatus eſt*.

PAISTRE. ſ. m. Vieux mot. Paſtre, Bèrger, *Paſtor*. Cil Abel fut *paiſtre*. *Bible hiſtoriaux*.

PAISTRIN. ſ. m. Vaiſſeau propre à paîtrir, à faire de la pâte. Les bourgeois ſont un *paîtrin* d'un muid ſié en deux. *Piſtrinum vel mactra, magida, magis, idis*.

PAISTRIR. L'Académie écrit *Peſtrir*; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *Pétrir*. v. act. Faire de la pâte pour en faire enſuite du pain. *Subigere, depſere*. On *paîtrit* la farine avec de l'eau, en la remuant fortement pluſieurs fois avec les piéds ou les mains. Le moyen de faire de bon pain eſt de bien *paîtrir* la pâte. Il y a du petit pain qu'on *paîtrit* avec du lait.

PAISTRIR, ſe dit figurément en parlant de ceux qui ſont d'une bonne & forte complèxion. *Robuſtus*. Cet homme eſt bien *paîtri*, fait de bonne pâte. L'homme a été *paîtri* du limon de la tèrre. On diroit que le Ciel l'a *paîtri* d'autre limon que moi. BOIL.

PAISTRIR, ſe dit auſſi des tèrres graſſes & onctueuſes qu'on remuë, & qu'on preſſe avec les piéds pour les rendre plus fermes, & faire qu'elles réſiſtent à l'eau. Quand on fait des ouvrages de tèrre, des pots, des tuiles, il faut bien *paîtrir* l'argile. *Terram depſere, ſubigere*. Les bâtardeaux, les chauſſées des étangs ſe font d'argile bien *paîtrie*.

PAISTRI, IE. part. paſſ. & adj. Il y a des gens qui ſont comme *paîtris* de phrâſes & de petits tours d'expreſſion, concèrtez dans leur geſte & dans leur maintien. LA BRUY. Il eſt des âmes *paîtries* de fange & de bouë, qui ne ſont épriſes que du gain & de l'intérêt. *Terrena anima*. ID.

Ces mots viennent de *pertritus*.

PAIX. ſ. m. Ce mot n'a point de plurier. Tranquilité, repos de ceux qui n'ont ni guèrre, ni différend avec pèrſonne. *Pax, quies, tranquillitas*. Ce repos ſe peut conſidérer en trois maniéres. 1°, A l'égard de tout l'Etat, & en ce cas il eſt oppoſé à la *guèrre*. Le Roi très-Chrétien a tèrminé heureuſement la guèrre par une glorieuſe *paix*, il a donné la *paix* à toute l'Europe. Il ſe dit auſſi de cèrtains Traitez de *paix* fameux, par le moyen deſquels la *paix* a été rétablie. La *paix* des Pyrenées. La *paix* de Nimégue. La *paix* de Munſtèr a pacifié toute l'Allemagne. La *paix* de Ryſwick de 1697, a pacifié préſque toute l'Europe. *Pacis Ryſwicenſis compoſitio toti Europæ pacem conciliavit*.

PAIX, ſe dit en ſecond lieu à l'égard des familles particulières, & eſt oppoſé à *procès, querelles, différends*. Il y a long tems que ces parens plaident, il faut tâcher de mettre chez eux la *paix*. *Diſtractos parentum animos reconciliare*. Ce mari & cette femme ne ſçauroient vivre en *paix*, il y manque la *paix* du ménage. On y a mis la *paix*, ils ſont en parfaite intelligence. Ce plaideur a quitté la moitié de ſon droit pour acheter la *paix*, pour ſe rédimer de vexation. Après avoir été bien tourmenté on

l'a

l'a laiſſé en *paix*. Dans la plûpart des ſociétez l'on n'y voit qu'une *paix* extérieure. NIC.

PAIX, ſe dit en troiſiéme lieu, de ce repos, de cette tranquilité d'eſprit qu'on a avec ſoi-même, quand on n'eſt point troublé, ni agité de paſſions. JÉSUS-CHRIST dit à ſes Apôtres, qu'il leur laiſſe la *paix*; non pas la *paix* telle que le monde donne; mais celle qu'il donne lui-même; c'eſt-à-dire, la *paix* intérieure de l'âme. *Pacem meam do vobis, non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Les vrais Chrétiens jouiſſent toûjours d'une tranquile *paix*. L'AR. TÉTU. Les dévots préſomptueux s'établiſſent dans une fauſſe *paix*, & ſe repaiſſent des idées d'une miſéricorde imaginaire. FLÉCH.

A l'abri d'une longue, & ſûre indifférence,
Je jouis d'une paix *plus douce qu'on ne penſe.* DES-HOUL.

Je ne ſuis point de ces femmes hardies,
Qui goûtent dans le crime une tranquile paix,
Ont ſçû ſe faire un front qui ne rougit jamais. RAC.

Après les noirs forfaits que votre amour vous coûte,
Votre ame doit frémir de la paix *qu'elle goûte.* QUIN.

On dit auſſi, que quelqu'un a fait ſa *paix* avec ſon maître, lorſqu'il s'eſt reconcilié avec lui, qu'il eſt rentré en ſes bonnes grâces. *In gratiam redire.*

PAIX, ſe dit auſſi de cet état où l'on eſt éloigné des crieries, du bruit, du tumulte & de l'importunité des hommes. Cette femme eſt ſi criarde, qu'on ne ſçauroit vivre en *paix* avec elle. *Adeò garrula & loquax eſt iſta mulier, ut cum ea convenire nequaquam poſſit.* On eſt, à la ville, fatigué de tant de viſites, que les amis & les importuns ne nous laiſſent pas en *paix* un moment.

Vivre avec ſon Iris dans une paix *profonde,*
Et ne compter pour rien tout le reſte du monde. M. SCUD.

Ne parlons point des abſens, laiſſons-les en *Paix*. Dans le Barreau, dans les Aſſemblées, il faut crier ſans ceſſe, *Paix* là, pour avoir ſilence.

PAIX FOURRÉE, PAIX PLATRÉE, eſt celle qui n'eſt faite qu'en apparence, & pour un tems; lorſque les Princes ou les particuliers ne ſe ſont accordez que par la neceſſité de leurs affaires, & dans le deſſein de recommencer la guèrre, ou leurs querelles à la prémière occaſion favorable. *Pax ſimulata, ficta.*

MAISON DE PAIX, eſt celle où régne une grande concorde & amitié entre ceux qui y habitent. *Domus pacis.* Dans les anciennes Coutumes on a appellé *Maiſon de paix*, l'Auditoire où ſe rendoit la Juſtice; & *Villes de paix*, celles où il n'étoit pas pèrmis aux ſujèts de ſe venger autrement qu'en ſe pourvoyant en juſtice; par oppoſition à pluſieurs lieux des provinces où le droit de guèrre étoit alors pèrmis pour vuider les différends des Seigneurs. Un *eſprit de paix*, eſt un homme doux & équitable qui eſt ennemi des différends & des injuſtices. On dit auſſi que notre Dieu eſt un Dieu de *paix*, qui n'habite point avec la haine & la diſcorde.

PAIX, ſe dit auſſi par forme de ſouhait & de bénédiction. Allez en *paix*, Dieu vous conduiſe. *Vade in pace, Deus deducat te.* La *paix* ſoit céans. Il eſt mort en bon Chrétien, Dieu lui faſſe *paix* & miſéricorde. Ici deſſous repoſe en *paix*.

PAIX, eſt auſſi ce qu'on va baiſer par vénération à l'Égliſe, ſoit en allant à l'offrande, ſoit lorſqu'on ſe ſouhaite la *paix* l'un à l'autre après la conſécration. Quand un Prélat officie, il donne à baiſer ſon anneau. Le Curé donne à baiſer la patène après le *Pax Domini*. On donne au Clèrgé à baiſer des images, ou reliquaires: & on dit de toutes ces chôſes, qu'on baiſe la *paix*. En cet endroit de la Meſſe on ſe donne le baiſer de *paix*, ſuivant le cérémonial Romain. Ils ont été inſtituez par le Pape Innocent I. comme témoignent Rupèrt, & aûtres. L'Égliſe Grècque donnoit ce baiſer de *paix* incontinent après le lavement des mains. On a depuis abrogé cette coutume, & on a introduit au lieu le baiſer de *paix*, qu'on a appellé *oſculatorium marmor & lapis pacis.*

On appelle auſſi parmi le peuple la *paix*, un os plat & large qui forme l'épaule d'un mouton, d'un veau, d'un cochon, &c. ce qui répond à l'omoplate du corps humain.

PAIX, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On ne fait la guèrre que pour faire la *paix*. *Ex bello pax. Si vis pacem, para bellum.* On dit qu'un homme eſt *paix* & aiſe chez lui, lorſqu'il a toutes les commoditez de la vie, & qu'il n'a ni procès, ni querelle. Balſac a dit des Colléges où l'on diſpute pèrpétuellement, que c'eſt un païs où il n'y a ni *paix* ni trêve. On dit, *Paix* & peu; pour dire, qu'il faut peu de chôſe pour rendre un homme heureux, pourvû qu'il en jouiſſe en repos.

La PAIX étoit une Divinité chez les Anciens; & on l'honoroit dit Juvénal, *Sat. I. v. 115.* Elle avoit un autel à Rome, & un temple ſupèrbe que l'Empereur Claude commença & que Veſpaſien acheva. Pline en parle, L. XXXIV. C. 8. & L. XXXVI. C. 5. Veſpaſien y mit les vâſes du temple de Jéruſalem, comme écrit S. Jérôme. C'étoit en ce temple que les Maîtres des Arts s'aſſembloient pour diſputer des prix. On doit croire auſſi que ce fut Veſpaſien qui mit dans ce temple la Bibliothéque de la *Paix*, dont parle Aulu-Gelle, L. XVI. C. 8. Peut-être eſt-ce à l'occaſion de ce temple que fut frappée la médaille de Veſpaſien PAX AUGUSTI. & l'inſcription raportée dans Gruter, p. CCXXXIX. Ce temple brûla ſous Commode. Domitien bâtit auſſi un temple à la *Paix*. Il a une médaille ſemblable à celle de ſon père dont nous venons de parler. La *Paix* ſur ces médailles eſt repréſentée en vénérable matrône, d'un air gracieux, tenant d'une main une corne d'abondance, & de l'aûtre une branche d'oliviér. On la répréſentoit quelquefois tenant dans ſon ſein Plutus encore enfant, pour marquer que c'eſt elle qui produit l'abondance & les richeſſes; quelquefois avec un caducée, ou des épis de bléd. On la couronnoit de lauriér ou de rôſes. Voyez *Paſchalius, de Coron. L. VII. C. 4.* Les Athéniens érigèrent un autel à la *Paix*, après leur victoire ſur les Lacédémoniens. Voyez la vie de Timothée par Corn. Népos. C. 2.

L'arbre de Canelle de l'Amérique eſt conſacré chez les Indiens aux cérémonies de la *paix*. Dans celles qu'ils firent avec les Eſpagnols en 1643, ils tuèrent pluſieurs moutons du pays; on teignit dans leur ſang un rameau de canelle que le député des Caciques remit entre les mains du Général Eſpagnol le Marquis de Baydes, en ſigne de *paix*. Cette cérémonie, quoique pratiquée par des Sauvages, n'eſt pas ſans exemple dans l'Écriture. Voyez *Exod.* XII. *Hebr.* IX.

Notre-Dame de la PAIX. Monaſtère de Bénédictines à Douay, réformées par la Mère Florence de Vèrguigneul, l'an 1604. Voyez le P. Hélyot. *T. VI. C. 44. p. 333.*

Le port de PAIX, ou les trois riviètes. *Portus pacis, Triſluvium.* C'eſt un bourg que les François ont fondé dans l'iſle de S. Domingo. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, où il a un bon port, vis-à-vis de l'iſle de Tortuga.

PAIX. ſ. m. Vieux mot & tèrme de Coutume. Paiſſon. *Paſtio, paſtus.* Dans la Coutume de Sole, *Tit. 13. Art. 1. Paix* & glandage; c'eſt la paiſſon & la glandée. *De Laurières.*

PAL.

PAL, ou PAU. ſ. m. Piéce de bois longue & taillée en pointe. *Statumen, vallus.* Le ſupplice qui étoit en uſage autrefois chez les Romains, & maintenant chez les Turcs, eſt d'aiguiſer un *pal*, & le faire paſſer par le fondement à travèrs du corps. On fiche des *pals* en tèrre pour ſèrvir de défenſe ou de barrière, pour fèrmer, ou ſèrvir de clôture.

Ce mot vient de *palus*, qui ſignifie la même chôſe en Latin, d'où l'on a fait auſſi *paliſſade*. Il eſt vieux & n'eſt plus en uſage que dans le Blâſon.

PAL, ou PAU. Tèrtullien dit dans ſon Traité, *adv. Pſychicos*, que les Romains plantoient des *paux* ou *pals*, pour ſèrvir de bornes aux heritages, *pali terminales*, & qu'ils les conſacroient au Dieu Tèrme. Lactance. *De Falſa Relig. L. I. C. 20.* marque que l'on regardoit ces bornes comme le Dieu Tèrme, ſoit qu'elles fuſſent de piètre, ou ſeulement des pieux de bois. On les regardoit au moins comme conſacrez à ce Dieu. On les couronnoit de fleurs, on les ornoit de feſtons, *Ovid. Faſt. L. I. v. 641.* Et de bandelettes ou de rubans, *Prudence, contra Symm. L. II. v. 1005.* On les oignoit. *Lucien Pſeudom.* On adoroit le Dieu devant ces pieux ou pals. *Clem. Alexandr. Strom. L. VII.* Voyez *Paſchal. De Coron. L. IV. C. 4.*

PAL, Planches où ſont des ais, ou doſſes que l'on met debout, ou autrement pour faire des digues ou batardeaux. FÉLIBIEN.

PAL, en tèrmes de Blâſon, eſt une piéce honorable de l'Écu, qui eſt la répréſentation d'un *pal*, ou pieu poſé debout, qui comprend toute la hauteur de l'Écu depuis le deſſus du chèf juſqu'à la pointe. *Palus.* Quand il eſt ſeul, il doit contenir le tièrs de la largeur de l'Écu. Quand il eſt en nombre impair, on le rétrécit de façon, que ſi l'on en met deux, ils comprennent deux cinquiémes de l'Écu; ſi l'on en met trois, ils comprennent les trois ſeptiémes; & alors on ſpécifie le nombre des piéces, auſſi bien que celles dont ils ſont accotez & chargez. Il y a auſſi des *pals cometez* & *flamboyans*, qui ſont pointus & en ondes. Les *cometez* ſont mouvans du chef; les *flamboyans* de la pointe. Les *pals* dans les Armoiries ſont des marques de Juriſdiction. Il porte de ſinople à un *pal* d'or. Il porte d'argent à deux *pals* de ſâble. COL.

On appelle un Écu *palé*, quand il eſt chargé également de *pals*, de métal & de couleur: *Palis exaratus.* Et *contrepalé*, *Palis in tranſverſum*

verſum ductis, ſe dit lorſque l'Écu eſt coupé, & que les démi-*pals* du chèf, quoique d'émaux ſemblables à ceux de la pointe, ſont néanmoins différens en leur rencontre; enſorte que ſi le prémiér du chèf eſt de métal, celui qui lui répond au deſſous doit être de couleur, & on l'appelle *paliſſé*, quand il y a des *pals* aiguiſez dont on fait les paliſſades pour la défenſe des places. Du Cange dit que ce mot vient de *pallea*, qui ſignifioit un *tapis*, ou une piéce d'étoffe de ſoie; & que les Anciens appelloient *pales*, les *tapiſſeries* qui couvroient les murailles; & diſoient *paler*, pour dire, *tapiſſer*. Ainſi on a dit une chambre *palée* de drap d'or, ou de ſoie, parceque c'étoient des bandes de tapiſſerie de deux couleurs: que de là on doit tirer l'origine du mot de *pal*, qui ſignifie un *baton*, comme croyent pluſieurs Écrivains. Les Armes d'Aragon ſont *palé* d'or & de gueules. *Stemmata Arragonia ſunt exarata paliis aureis & rubris.*

PALACAS, ou PLATAMONA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Gréce. *Platamona*, anciennement *Haliacmon*, *Aliacmon*, ou *Aliagmon*. Elle coule dans la Macédoine, où ſa rapidité & ſes débordemens font beaucoup de mal, elle ſe décharge dans le golfe de Salonichi, à Chitro. MATY.

PALACIOS. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Éſpagne. *Palacia*. Il eſt dans l'Andaloulie, à deux lieuës du Guadalquivir, & à ſix de Sévile, du côté du midi. MATY.

PALADE. ſ. f. *Remigii impulſus*, *impetus*. Tèrme de Marine. Mouvement des pales des rames, par lequel entrant dans l'eau elles font avancer un bâtiment. Chaque *palade* ne fait avancer la meilleure de nos galéres que dix-huit piéds.

PALADIN. ſ. m. Héros; Avanturiér, ou Chevaliér èrrant, dont il eſt fait beaucoup de mention dans les Romans, fondez ſur ce que la plûpart étoient des plus notables Officiérs de la Cour, & du Palais de l'Empereur Charlemagne. *Heros paladinus*. *Eques errabundus*. Ainſi ce mot eſt venu par corruption de *Palatin*, & on l'a donné à Roland, Renaud, Ogiér, Oliviér, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont on a fait des Héros de Romans.

PALAFUGEL. ſ. m. Nom propre d'un petit cap de la côte de la Catalogne. *Palafugellum promontorium*. Il eſt environ à une lieuë de Palamos, du côté du nord. MATY.

PALAGONIA. Voyez PALICONIA.

PALAIS. ſ. m. Demeure Royale, nom qu'on donne généralement aux maiſons des Rois & des Princes. *Regia*, *Palatium*. Le *Palais* de l'Empereur, du Roi d'Éſpagne. Le *Palais* Royal à Paris qu'on a appellé auſſi *Palais Cardinal*. C'eſt en ce ſens qu'en parlant de quelques principaux Officiérs de leur maiſon, on a appellé les Maires du *Palais* dans la prémière & ſeconde Race de nos Rois, leurs prémiérs Officiérs ou Miniſtres qui avoient un très-grand pouvoir. Le Maître du Sacré *Palais* étoit un grand Officiér chez les Empereurs, dont il eſt ſouvent parlé dans le Droit.

Ce mot vient originairement des Empereurs Romains, parce qu'Auguſte faiſoit ſa demeure en la maiſon de Romulus, qu'on appelloit proprement le *Palais*, à cauſe du mont *Palatin* où elle étoit aſſiſe. *A ſitu in monte Palatino*. Depuis on a appellé *Palais*, toutes les demeures des Rois, & leurs maiſons qu'ils ont abandonnées aux Magiſtrats pour rendre la juſtice; & on appelle *Palais*, toutes les Maiſons Royales que les Rois avoient en divèrs lieux de leurs Royaumes, & où ils tenoient leurs plaids quand ils y faiſoient ſéjour.

Les Poëtes ont appellé auſſi *Palais*, les demeures de leurs faux-Dieux. *Regia*, *Baſilica*. Ils mettoient le *Palais* de Jupitèr dans le ciel. Ils attribuoient au ſoleil un *Palais* lumineux. Ils donnoient un *Palais* de criſtal à Neptune, & de ſombres *Palais* à Pluton, &c.

PALAIS, ſe dit auſſi d'une maiſon de grand Seigneur, quand elle eſt bâtie ſupèrbement, & ſur tout en parlant des maiſons d'Italie. *Palatium*. Le *Palais* Farnèſe. Les Cardinaux, les Ambaſſadeurs ont leur *Palais* à Rome. Qu'eſt-ce que ſe propóſent ces gens qui bâtiſſent des maiſons ſupèrbes beaucoup au deſſus de leur condition & de leur fortune? C'eſt qu'ils s'imaginent que tous ceux qui vèrront leurs *Palais*, & toute cette magnificence excèſſive, concevront des ſentimens de reſpect & d'admiration pour celui qui en eſt le maître. LOG.

PALAIS, ſe dit encore par éxagération d'une petite maiſon, quand elle eſt propre & bien ajuſtée, ou quand on y eſt logé commodément, & même au delà de ſa condition, comme le *Palais* Brion chez Monſieur. *Regia*, *venuſta domus*. Cette maiſon de campagne eſt un petit *Palais* enchanté. Beaucoup de Bourgeois, de Financiérs, ſont logez dans des *Palais*, ont plus de logement qu'il ne leur en faut.

PALAIS, ſignifie auſſi le lieu principal où on rend la Juſtice ſouveraine au nom du Roi, parce qu'éffectivement on la rendoit dans le *Palais* du Roi, comme on voit encore à Paris qu'elle s'éxèrce en la maiſon où demeuroit S. Louïs. *Forum*, *Palatium*. Il y a au *Palais* la Grand' Chambre, les Enquêtes, les Requêtes du *Palais*, le Baillage du *Palais*, & pluſieurs autres Juriſdictions qui ont divèrs noms.

On appelle Marchands du *Palais*, ceux qui ont des boutiques dans les ſâles, galeries, & dans la Cour du *Palais*. *Fori propola*. Corneille a fait une Comédie, dont la ſcéne eſt dans la Galerie du *Palais*.

PALAIS, ſe dit auſſi de ce qui regarde la Juſtice qu'on y éxèrce. On appelle Gens de *Palais*, tous ceux qui ſuivent la profeſſion de la Juſtice; & qui portent la robbe au *Palais*, ou aux autres Juriſdictions. *Forenſes*. Clèrcs du *Palais*, ceux qui ſervent ſous les Procureurs, Avocats, Gréffiérs, &c. *Miniſtri amanuenſes vel ſcribæ*. Stile du *Palais*, l'uſage ordinaire de la procédure qu'on y obſèrve. L'Almanach du *Palais*, celui où ſont marquées les jours où l'on ne plaide point. La Diſcipline du *Palais*, les Reglemens qu'on fait pour mettre les procédures dans l'ordre. Les ouvèrtures du *Palais* ſe font le lendemain de la ſaint Martin.

PALAIS, ſe dit auſſi en nom collectif, du Corps des Officiérs de Juſtice, & des maximes qu'on obſèrve pour la faire rendre. *Fori enſes*. Tout le *Palais* vous dira qu'on ne peut faire renvoyer une cauſe conteſtée. Les régles du *Palais* veulent qu'on mette d'abord les cauſes au rolle.

PALAIS. Ce mot eſt auſſi un peu figuré dans pluſieurs façons de parler qui ſont aſſez en uſage. Ainſi on dit, Mourir de faim au *Palais*, pour dire, ne rien faire, ne rien gagner dans la profeſſion d'Avocat. Le *Palais* n'enrichit aujourd'hui que fort peu de perſonnes; pour dire, la profeſſion d'Avocat n'eſt plus ſi lucrative qu'autrefois. *Dat jam Juſtinianus honores, non opes.*

PALAIS. On a donné le nom de Palais pour tître à pluſieurs Livres. Le *Palais* de l'honneur, le *Palais* de la Gloire ſont deux Livres du P. Anſelme, qui contiennent la Généalogie des Maiſons de Lorraine & de Savoye, & de quelques grandes Maiſons de France; l'origine du Blâſon, &c.

PALAIS. ſ. m. Nom de lieu. *Palatium*. Il y en a deux de ce nom dans le Limouſin, l'un près de Limoges, ſur une petite rivière que Valois appelle en Latin *Taurio*, près de l'endroit où elle ſe joint à la Vienne. L'autre eſt plus éloigné de Limoges. Quelques-uns ont pris *Palatium* pour Pau en Béarn, mais mal, ſelon Valois, *Not. Gall. p.* 397.

PALAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Palladius*. Saint *Palais* Archevêque de Bourges eſt inhumé dans l'Égliſe d'un bourg qui s'appelle, de ſon nom, Saint-*Palais* à quatre lieuës de Bourges. Saint-*Palais* Évêque de Saintes, vécut juſqu'à la fin du VIe ſiécle. Baillet appelle ce Saint, *Pallade* ou *Palais*, mais l'uſage eſt de dire *Palais*, tant en parlant de ces Saints, que des lieux qui ont pris leur nom. Il ne faut pas en uſer de même à l'égard des autres hommes qui portent le nom de *Palladius* en Grèc ou en Latin. Ainſi il ne faut point dire l'Hiſtoire Lauſiaque de *Palais*, mais de *Palladius*, ou de *Pallade*.

On voit aſſez que ce nom s'eſt formé du Latin *Palladius*, *Pallad*, *Palads*, *Palas*, *Palés*, *Palais*.

SAINT-PALAIS. Nom d'une petite ville de la Gaſcogne, en France. *Fanum S. Palladii*. Elle eſt dans la Baſſe-Navarre ſur la Bidouſſe, à ſept lieuës de S. Jean-de-piéd-de-Port, vèrs le nord oriental. MATY. Il y a un bourg de ce nom dans le Bèrri.

PALAIS D'YONNE. Voyez VOUZI.

PALAIS, en tèrmes d'Anatomie; ſignifie auſſi la chair qui compóſe la partie ſupérieure & intérieure de la bouche, ou de la gueule des animaux. *Palatum*. Au fond du *palais*, il y a deux trous qui lui donnent communication avec les narines. Pluſieurs éſtiment que le ſentiment du goût réſide dans le *palais*. Les *palais* de bœuf ſont partie des béatilles qui entrent dans les ragoûts. Le *palais* de la carpe eſt ce que le vulgaire appelle ſa langue. Du Laurens dit que ce mot *palais* vient du Latin *pali*, à cauſe qu'il eſt enfèrmé par deux rangs de dents, qui ſont comme de petits pieux que les Latins nomment *pali*, dont ils ont fait *palatum*.

On dit provèrbialement & baſſement, des jours de jeûne, qu'il eſt fête au *palais*, par une méchante alluſion du *palais* de la bouche à celui où on rend la Juſtice.

PALAMEDE. ſ. maſc. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe Colombin, rouge & blanc, ſa fleur eſt ample & s'éleve aſſez haut de tèrre. MORIN.

PALAMENTES. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſignifie les rames des galères. *Remi triremis*.

PALAMOS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Palamus*. Elle eſt dans la Catalogne, ſur la côte, où elle a un aſſez bon port, à huit lieuës de Girone, vèrs l'orient. Les François la prirent l'an 1694. & ils en démolirent les fortifications en 1695.

PALAN. Tèrme de Marine. C'eſt un aſſemblage d'une corde, ou de deux, d'un mouſle à deux poulies, & d'une poulie ſimple qui lui eſt oppoſée. On s'en ſèrt pour embarquer & pour débarquer les marchandiſes. *Palan* ſimple, *palan* à caliorne, c'eſt la caliorne entière, *palan* à candelette. Voyez CANDELETTE. *T. I. p.* 1381. *Palan* de ſurpante. *Palan* d'amure, c'eſt un petit *palan*, dont l'uſage eſt d'amurer la grande voile par un gros vent. *Palans* de bout; ce ſont de petits *palans* frapez à la tête du mât de beaupré par deſſous, dont l'uſage eſt de tenir la vèrgue ſivadiére en ſon lieu, & d'aider à la hiſſer lorſqu'on la met à place. *Palan* pour rider les hauts-bans. *Palans* de retraite; ce ſont de petits *palans*, dont les canoniers ſe ſèrvent pour remettre le canon dedans, quand il a tîré lorſque le vaiſſeau eſt à la bande. *Palans* de canon. Voyez DROSSE. *T. II. p.* 955. c'eſt la même chôſe. On dit auſſi Troſſe & Triſſe.

PALAN. ſ. m. Se dit auſſi d'une corde qui ſèrt à remuer le timon des Galères.

PALAN. Tèrme de Marine. C'eſt la corde qu'on attache à l'étai, ou à la grande vèrgue, ou à celle de l'avant, pour tirer quelque fardeau, ou pour bander les étais. *Funes belciarii.* Le *palan* eſt compôſé de trois cordes, ſçavoir celle du *palan*, l'*étaque* & la *driſſe*. Un *palan* a trois poulies, l'une deſquelles eſt double. Il eſt attaché au mât de miſaine, & ne s'en détache jamais, comme étant du ſervice ordinaire. Les *grands palans* ſont ceux du grand mât, les *palans de miſaine* ſont ceux qui tiennent au mât de miſaine; les *palans d'étai* ſont ceux qui ſont amarrez à l'étai.

Quelques-uns dérivent ce mot de *palanga*, ou *phalangus*, qui eſt un bâton uni, auquel on attache quelque choſe, ſelon Papias. Nonius dit auſſi que *palanga* ſignifie ces piéces de bois unies qu'on met ſous les navires, lorſqu'on les met à l'eau, ou qu'on les en retire.

PALANDRIE. ſ. f. Vieux mot. Vaiſſeau ou barque plate. Ce mot ſe trouve dans Villehardouin.

PALANQUE. ſ. f. Tèrme de fortification, qui ſe dit des places de Hongrie. *Munimentum.* C'eſt un dehors, un fort dans les dehors de la place. Un fauxbourg fortifié.

PALANQUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt mettre dans le bord les grands fardeaux, ou les en deſcendre par le moyen des palans. *Funibus belciariis onera attollere vel demittere.*

PALANQUIN. ſ. m. Eſt un petit palan, ou cordage qui ſèrt à lever les fardeaux médiocres dans un vaiſſeau. *Librarii funes.*

PALANQUIN, ſ. m. Tèrme de Marine. Il y en a de doubles & de ſimples. *Palanquins* de ris. Ce ſont des *palanquins* que l'on met au bout des vèrgues des huniérs, par le moyen deſquels on y amene les bouts des rits, quand on les veut prendre. *Palanquins* ſimples de racage. On s'en ſèrt pour guinder ou amener le racage de la grande vèrgue, lorſqu'il faut guinder ou amener la vèrgue. Voyez BALANCINES. *Tom. I. p.* 815. C'eſt la même chôſe.

PALANQUIN, en tèrmes de Relation, eſt une eſpéce de chaiſe que des hommes portent ſur les épaules, dont ſe ſèrvent les peuples Orientaux de la Chine & de l'Inde pour ſe faire tranſporter là où ils veulent aller. *Sedes geſtatoria.*

PALANQUINET. ſ. m. Voyez PALAN. C'eſt la même chôſe. C'eſt-à-dire, une corde qui ſèrt à remuer le timon des galères.

PALANZA. C'eſt un petit bourg, mais très ancien. *Palantia.* Il eſt dans le Duché de Milan, ſur le lac Majeur, à quatre lieuës d'Arôna, vèrs le Nord. MATY.

PALAPOLI. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Natolie. *Palapolis*, anciennement *Celenderis*, *Colenderis.* Elle eſt ſur la côte de la Caramanie entre Scalèmute & Tharſe, & elle a un Évêché ſuffragant de Sélucie. MATY.

PALARDEAUX. Tèrme de Marine. Ce ſont des bouts de planche qui ſèrvent à boucher les écubiérs, ou les trous du bordage, que les Calfateurs attachent & couvrent de bourre & de goudron. *Obturamenta navis foraminum.*

PALASSOLE. ſ. m. Nom de lieu en Toſcane. *Palatiolum.* Voyez PALAZZUOLO.

PALASTRE. ſ. m. Tèrme de Sèrrurier. Piéce de fèr qui compôſe la partie extérieure de la ſèrrure, ſur laquelle s'aſſemblent toutes les piéces & reſſorts qui la font agir, les pénes, les gardes & les reſſorts. *Sera capſula.*

PALATÉE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité, ſous la garde & la protection de laquelle, les Romains croyoient qu'étoit le mont Palatin. *Palatea.* Roſin, L. III C. 17.

PALATIA, ou PALATSCIA. Village de la Natolie, ſur la côte de l'Archipel, à quelques lieuës du Madre, vèrs le midi. *Palatia, Palatſchia.* Il eſt près de la montagne & du golfe de *Palatia*, appellez anciennement *Latmus mons*, *Latmicus ſinus.* Au reſte, quelques-uns le prennent pour l'ancienne ville appellée *Heraclea ad Lathmon*, *Heraclea Carica*, ou *Lathmus*, & d'autres pour *Meletus.* Voyez *Milet.*

PALATIA. Voyez MADRE.

PALATIN. Le mont PALATIN. *Palatium*; *Mons Palatinus.* C'eſt la principale des ſept collines de l'ancienne Rome. Elle fut habitée par Valentia, fille d'Italus, long-tems avant la fondation de Rome; & encore par Évandre, qui y conſtruiſit une citadelle. Le mont *Palatin* eſt proprement le bèrceau de Rome; car c'eſt le prémiér endroit que Romulus ceignit de murailles.

On raporte différentes raiſons du nom qu'il portoit. Les uns diſant qu'il vient de *palare*, èrrer, être vagabond, & qu'il lui fut donné, parce que les Ariades, qui èrroient çà & là avec Évandre, chèrchant une habitation, fixèrent là leurs courſes, & s'y établirent. D'aûtres diſent que le tèrritoire de Réare s'appelloit *Palatium*, que de là les Aborigénes qui l'habitoient s'appelloient Palatins, & qu'étant venus occuper la colline, dont nous parlons, ils lui donnèrent leur nom. D'aûtres, au raport de Varron, tîrent ce nom de celui de Palatia, femme du Roi Latinus. D'aûtres de Pallas, biſayeul d'Évandre. *Virgile, En. L. VIII. v.* 53. D'aûtres de Pallas ſon fils, tué par Turnus. D'aûtres de Palatho, fille d'Hypèborée, & mère de Latinus, qu'elle eut d'Hèrcule. D'aûtres de Palantée, ville d'Arcadie; que d'abord on dit *Palanſium*, d'où ſe fit enſuite *Palatium.* D'aûtres prétendent qu'on l'a d'abord nommé Balantium, *à balatu*, du bêlement des brebis qu'on y paiſſoit, avant qu'il fut habité, que Nœvius ancien Poëte l'appelloit ainſi; que Feſtus autoriſe cette étymologie, en diſant ce que nous venons de raporter du bêlement des troupeaux; que de *Balantium* on a fait *Balatium*, puis *Palatium.* Enfin Solin dit que c'eſt de la Déeſſe Palé qu'il a pris ce nom. Voyez Roſinus, *Antiqq. Rom. L. I. C.* 2, & 4. Voſſius ſur le mot *Palatium.*

Apollon PALATIN. On ſurnommoit ainſi ce Dieu à Rome dans le temple qu'Auguſte lui fit bâtir ſur le mont Palatin, après une réponſe des Aruſpices, qui le portoit. Auguſte enrichit le temple d'Apollon *Palatin* d'une belle & nombreuſe Bibliothéque, ainſi qu'Horace l'inſinuë, *L. I. Epiſt. III. v.* 23.

Les Jeux PALATINS, *Ludi Palatini.* C'étoient des Jeux inſtituez à Rome en l'honneur de Jules Céſar, ſelon quelques-uns; & en l'honneur d'Auguſte, ſelon les aûtres. On prétend que Dion les appelle *Auguſtales*, L. LVI. ce qui confirmeroit le ſecond ſentiment. Il eſt cèrtain qu'il dit que Livie inſtitua en l'honneur d'Auguſte des jeux particuliérs ſur le mont Palatin; mais il diſtingue manifeſtement ces jeux de ceux qu'il appelle *Auguſtales*, & il n'y a nulle raiſon de dire que ceux qu'il appelle ainſi fuſſent les Jeux *Palatins.* Voyez ſur ces Jeux, *Alexand. ab Alexandro, Geniali. Dier.* L. VI. C. 19. & L. LVI. C. dèrniér. Les Saliens *Palatins* étoient les douze Prêtres de Mars, appellez Saliens, & tîrez du nombre des Patrices par un réglement de Numa, pour faire les ſacrifices de Mars ſur le mont Palatin.

La Tribu *Palatine*, dans l'ancienne Rome, étoit une des quatre tribus de Rome, établies par le Roi Sèrvius Tullus. *Tribus Palatina.* Vatron écrit qu'elle fut ainſi nommée, parce qu'elle occupoit le mont *Palatin* avec le marché & le Capitole.

PALATIN, INE. Adj. m. & f. qui ſe dit de ce qui a la qualité de Palatin. *Palatinus, a.* La Maiſon *Palatine.* La branche Électorale *Palatine.*

PALATIN. ſ. m. Dans les vieux Titres & Coutumes, c'eſt un nom général & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au Palais d'un Prince. *Palatinus.* Et *Comte Palatin*, étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le ſèrvice qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de ſon Palais. Matthæus dit qu'anciennement les *Palatins* étoient ceux qui avoient l'intendance du Palais, & de la Cour du Prince; c'eſt ce que les Grècs appelloient *Curopalata*, & les François, *Maires* du Palais. En Allemagne il n'eſt reſté que le *Palatin* du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient déléguez par le Prince pour tenir la Juſtice en quelque Province. On a appellé auſſi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où l'on rendoit la Juſtice. Ainſi les Hiſtoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont ceſſé que lorſque la Champagne a été réunie à la Couronne. Ils ont été dès le commencement de la Monarchie, & ſe ſont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les aûtres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a eu auſſi des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froiſſart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* ſignifie ſeulement un Prince d'Allemagne, ou un Seigneur de Pologne, qui a un *Palatinat.*

Ce mot vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des

Juges de leurs Palais, qu'on nommoit autrement *Phaltz-graves*, pour corriger les abus des autres Juges des provinces de Saxe, de Bavière, de Franconie & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatinats*. Le nom en eſt demeuré à *l'Electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en Latin *Comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la Cour, ou de la ſuite de l'Empereur. On dit auſſi *Palatin de Baviere*. Il y a dans l'un & l'autre Code un titre, *De Palatinis Sacrarum Largitionum*, qui étoient des eſpéces de Tréſoriers de l'Empereur. Il y a auſſi des *Palatins* en Pologne. Ce ſont des Gouvèrneurs de province.

PALATINAT. ſ. m. Province, Seigneurie poſſédée par un Prince Palatin, & qui lui donne ſon titre & ſa dignité. *Palatinatus, vel Palatini dignitas.* Il y a en Allemagne le Haut & le Bas *Palatinat*, le *Palatinat* de Bavière, le *Palatinat* du Rhin.

Ce mot eſt auſſi en uſage en parlant de la Pologne, & ſignifie la province d'un Sénateur de Pologne : ou un gouvèrnement. La Pologne eſt diviſée en pluſieurs *Palatinats*. Après qu'on eut déliberé à Varſovie, châque Sénateur s'en retourna en ſon *Palatinat*.

PALATINAT du Rhin, ou le Bas PALATINAT. *Palatinatus Rheni, Palatinatus Inferior.* C'eſt une des provinces du Cèrcle Électoral du Rhin. On appelle ce pays le Palatinat du Rhin, parce qu'il eſt autour de ce fleuve ; & le Bas *Palatinat*, pour le diſtinguer du *Palatinat* de Bavière, qui porte le nom de Haut *Palatinat*. Il eſt borné au nord & au levant par l'Électorat de Maïence, & par le Landgraviat de Darmſtat ; il a au midi une partie du Duché de Wurtenbèrg, le Marquiſat de Bade & l'Alſace ; & au couchant la Lorraine & l'Électorat de Tréves. On peut diviſer ce pays en cinq parties, qui ſont, 1°, le Duché de Simmeren, 2°, celui de Deux Pont, 3°, le Comté de Spanheim, 4°, celui de Veldents, auquel eſt annexée la Principauté de Lautereck, 5°, le *Palatinat* propre. Il y a encore quelques petits pays enclavez dans ceux là, les Comtez de Rheingraveſtein, de Linange & de Falkenſtein, la Baronie de Ripoſtzkirk, & les Diocèſes de Wormes & de Spire. MATY.

PALATINAT ÉLECTORAL. C'eſt la partie du *Palatinat*, laquelle poſſédent les Électeurs Palatins. *Palatinatus Electoralis.* Ce pays peut avoir vingt-quatre lieuës de long, & autant de large. L'air y eſt un peu froid, mais fort ſain, & le tèrroir un des plus fèrtiles de l'Allemagne en bléd, en paturages, & en vin qui paſſe pour le meilleur qui croiſſe le long du Rhin. Il eſt baigné par la Nahe, le Nèckre & le Rhin, dans lequel on trouve des grains d'or, dont on fait les Ducats du Rhin. Ce pays fournit encore des agathes, & du jaſpe. On le diviſe en deux parties, l'orientale & l'occidentale ; la prémière à la droite du Rhin ; & l'autre à ſa gauche. La partie orientale ne contient que cinq Bailliages, qui ſont ceux de Bretten, d'Heidelbèrg, de Moſbach, partie de Dutzbèrg, ou Dumbſtat, & celui de Boxberg, qui eſt enclavé dans la Franconie. La partie occidentale comprend neuf Bailliages, qu'on rencontre dans cet ordre en déſcendant le Rhin, Gèrmèrsheim, Creutznach, Baccarat, Strombèrg, Simmeren & Kirckberg. Tous ces Bailliages ont leurs capitales de même nom qu'eux : Heidelbèrg l'eſt de tout l'Électorat.

L'Électeur Palatin poſſédoit autrefois le Haut *Palatinat*, étoit le cinquiéme Électeur ; & en tems de vacance du Trône Impérial, il étoit Vicaire général de l'Empire dans les pays du Rhin, dans la Souabe & dans la Franconie. Mais l'Électeur Frédéric V. ayant été mis au ban de l'Empire, & dépouillé de ſes Tèrres & Dignitez par l'Empereur Fèrdinand II. le Duc de Bavière fut inveſti du Haut Palatinat, & de la dignité d'Électeur, à laquelle il a prétendu que celle de Vicaire de l'Empire étoit annéxée, & il a conſèrvé cette dépouille ; quoique le Palatin ait été remis dans la poſſeſſion de ſes autres États par la paix de Weſtphalie, & qu'on y ait créé pour lui un nouvel Électorat, qui eſt le huitiéme. Au reſte, la branche Électorale Palatine ayant été éteinte l'an 1685. celle de Neubourg lui a ſuccédé, & elle poſſéde, outre l'Électorat, les Duchez de Neubourg, de Juliérs & de Bèrg, avec la Seigneurie de Ravenſtein. MATY.

PALATINE. ſ. f. Fourrure que les femmes mettent ſur leur cou en hivèr pour couvrir leur gorge, & la tenir chaudement. *Pelliceus colli amictus.* On a vû acheter une *palatine* 40. piſtoles. Ces *palatines* ſont ordinairement de martres, ou de fouïnes bien paſſées, doublées de tafetas, & taillées en forme de mouchoir de cou.

Ce mot vient de ce que la mode en a été inventée depuis peu par une Dame de la ſuite d'une Princeſſe de la Maiſon Palatine.

PALATSCHIA. Voyez PALATIA.

PALATUAL, ALE. adj. qui ſe dit du Prêtre, que les Romains établiſſoient pour faire les ſacrifices à la Déeſſe qui avoit la protection du mont Palatin. *Palatualis.* Voyez Feſtus. Le Flamen *Palatual* étoit le Prêtre de Palatée.

PALATUAR. ſ. m. Nom d'une fête, d'un ſacrifice, qui ſe faiſoit autrefois à Rome ſur le mont Palatin. *Palatuar.* Voyez Roſin, *L. IV. Antiq. Rom. C. 16.*

PALAURE. ſ. f. Parole. *Verbum.* Ce mot ſe trouve dans le For de Béarn. Rubr. des Contrats & Formies, Art. 39.

PALAZZO. ſ. m. Nom propre d'un ancien village ſitué ſur l'Adige, dans l'Évêché de Trente, environ à une lieuë au-deſſous de la ville de ce nom. *Ad Palatium.* MATY.

PALAZZO DI ADRIANO. Nom d'un bourg de la vallée de Mazara, en Sicile. *Palatium Adriani.* Il eſt ſur la rivière de Calatabellota, vèrs ſa ſource, à ſept lieuës de Xacca, vèrs le nord oriental. MATY.

PALAZZOLO, ou PALAZUOLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un pont de piérre, ſur l'Oglio. *Palatiolum.* Il eſt dans le Bréſſan, en l'État de Veniſe, entre Breſſe & Bèrgame. MATY. Nous diſons auſſi en François *Palazzole*, ou *Palaſole*.

PALAZZUOLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Palatiolum.* Ce lieu qui eſt vèrs les ſources de l'Anapo, à ſept lieuës au deſſus de Siracuſe, eſt pris par quelques-uns pour l'ancien *Herbeſſus* ou *Erbeſſus*, & par d'autres, pour l'ancien *Patiorus*.

PALE. ſ. f. Piéce de bois qui ſert à boucher l'ouvèrture d'un biez de moulin, ou la chauſſée d'un étang. *Cataracta.* Pour mettre l'étang en cours, il faut lever les *pales*. On l'appelle en d'autres endroits la *bonde*. Pour donner l'eau à la rouë du moulin, il faut lever une *pale*. Le biez du moulin eſt fèrmé par trois *pales*. En quelques lieux on les appelle auſſi des *lançoirs*.

PALE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Pale* d'aviron. *Remigii palma.* Partie de la rame qui entre dans l'eau. Bout plat de l'aviron qui entre dans l'eau.

PALE, (l'Académie écrit *palle*, & la prémière ſyllabe en eſt brève,) ſignifie à l'Égliſe ce qui ſèrt à couvrir le calice. *Palla.* C'eſt un carton quarré couvèrt de la même étoffe que le reſte des ornemens, qui eſt chargé d'une croix. On l'appelle en quelques lieux le *voile*. On leve la *pale* pour découvrir le calice à la conſécration.

PALÉAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'obligation qu'ont les matelots de décharger & mettre hors le vaiſſeau, les grains, les ſels, & autres marchandiſes qui ſe remuent avec la pêle. *Surſum elevatio.* Les matelots n'ont point de ſalaire pour le *paléage* & le manéage ; mais il leur en eſt dû pour le guindage & le rémuage. *Exoneratio.*

PALÉE. ſ. f. C'eſt la partie de la rame, ou de l'aviron, qui eſt plate, & qu'on enfonce dans l'eau pour ramer. Quelques-uns diſent *pale*. *Rami palmula.*

PALÉE. Tèrme de Coutumes. On dit, Lever la *palée* vvaſon ; pour marquer les réunions aux fiéfs des héritages chargez de rente, faute de payement des arrérages. *La Salle de Liſle, Tit. I. Art. 45.* DE LAURIÈRE.

PALÉE. ſ. f. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Nom que l'on donna dans le quatriéme ſiécle à une des deux Égliſes où les Catholiques s'aſſembloient durant le ſchiſme d'Antioche. Les autres Catholiques s'aſſembloient dans une Égliſe du fauxbourg, qu'on appelloit la *Palée*, ou l'ancienne Égliſe. FLÉCH.

Ce mot vient du Grèc, παλαιὰ, qui veut dire *ancienne*.

PALEFRÉNIER. ſ. m. Valet qui panſe les chevaux chez les Écuyers & grands Seigneurs. Car dans les Hôtelleries & à la campagne, on les appelle *Valets d'étable*. *Agaſo, hipocomus.*

Ce mot vient d'un vieux mot *palefroi*, qui ſignifioit autrefois un *cheval*. Ç'a été autrefois un nom honorable qui ſe diſoit de tous ceux qui avoient ſoin des chevaux ; & on appelloit autrefois le grand Écuyer, grand *Paleſrénier* du Roi, celui qui commandoit à ſon Écurie. Un Roi de Thrace diſoit qu'il lui ſembloit qu'il ne différoit en rien de ſon *paleſrénier*, lorſqu'il ne faiſoit pas la guèrre. ABLANC.

PALEFROI. ſ. m. Cheval de parade & de pompe, ſur lequel les Princes & grands Seigneurs faiſoient leur entrée. *Equus phaleratus* On le dit auſſi des chevaux ſur leſquels les Dames étoient montées.

Ce mot eſt vieux, & ne ſe trouve plus que dans les Amadis & autres Romans. On s'en peut pourtant ſèrvir dans le ſtile railleur, à l'éxemple de Sarrafin, qui a dit : Tels *paleſrois* ſont peut aux Demoiſelles. Nicod eſtime que ce mot vient par corruption de *par le frein*, à cauſe que, dans les cérémonies, les plus apparens de la ville tenoient à honneur de conduire ces chevaux par le frein. Ménage dit qu'il vient de *paleſredus*, qu'on a dit

dit pour *parafredus*, qui vient de *paræveredus*, qui étoit un coureur, ou cheval de courrier. D'autres le dérivent de *pareo*, & *frænum*. Du-Cange le dérive *à passu equi, & frano, quia leni passu per frænum ducitur.*

Autrefois on diſtinguoit les chevaux en trois manières. Les *deſtriers* étoient les grands chevaux de bataille. *Equus bellator vel militaris.* Les *palefrois* étoient des chevaux de pas pour voyager à l'aiſe. *Equus voluntarius.* Et les *rouſſins* étoient des chevaux de ſomme pour porter le bagage. *Equus ſarcinarius.*

PALEMAIL. Vieux mot. Voyez MAIL, c'eſt la même choſe. *Sphariſterium malleare, ludus tudicularis globi majoris.* Ménage le dérive de *pila*, & *malleus.* Les Eſpagnols diſent *pallemalla*, & les Italiens *palemaglio.*

PALEMENTE. ſ. f. Tèrme de Marine des galères. Nom collectif, qui ſe dit des rames d'une galère. Quand on veut armer le caicq, les matelots paſſent ſur la *palemente*, en ſautant d'une rame à l'autre. DE BAR.

PALENCIA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Léon, en Eſpagne. *Palantia, Pallancia, Palentia.* Elle eſt ſur le Carion, près du Pizuèrga, à huit lieuës au-deſſus de Valladolid. *Palencia* eſt ancienne; elle a une Univerſité, & un Évêché ſuffragant de Burgos. MATY. Alphonſe, Roi de Léon, fonda une Ecole à *Palencia*, vèrs le commencement du XIIIe ſiécle. Son fils Ferdinand, Roi de Caſtille & de Léon, la transféra à Salamanque, vèrs 1238. Au commencement du XIIIe ſiécle, *Palencia* étoit l'Ecole de Caſtille la plus fameuſe.

PALENSÈRTHAL. ſ. m. C'eſt-à-dire, la vallée de Palens. *Palenſa vallis.* C'eſt une petite contrée des Bailliages que les Suiſſes poſſèdent dans le Milanois. Elle eſt le long du bord oriental de la rivière de Brenna, entre la ville de Bellizonte, & les ſources du Rhin. MATY.

PALENZUOLA. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Palantia parva.* Il eſt ſur l'Arlançon, à cinq lieuës de Palencia, vèrs le levant. MATY.

PALÉOCASTRO. ſ. m. Nom propre d'un bourg ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Paleocaſtrum.* C'eſt-à-dire, Ancien, ou vieux château.

Ce mot eſt formé d'un mot Grèc παλαῖ&, *ancien*, & d'un mot Latin *caſtrum*, château.

PALÉOCASTRO, eſt auſſi un ancien bourg de l'iſle de Candie. *Palæocaſtrum*, anciennement, *Apteria, Apteron, Aptera.* Il eſt à quatre lieuës de la Canée, vèrs le ſud. MATY.

PALÉOCASTRO. Autre bourg, avec un bon port. *Paleocaſtrum.* Il eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Candie, entre le cap de Sidero, & celui de Salomon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville d'Itanus, & d'autres pour celle de Minoa, que pluſieurs mettent à Caſtel Mirabelo. MATY.

PALÉO LAMBRICA. C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué au pié du Mont Himette, à cinq lieuës d'Athènes, vèrs le levant. *Lampra.* Samſon, dans ſa carte de la Morée, appelle ce lieu Lampra, & il en met deux, le Haut Lampra, qui eſt vèrs la montagne, & le Bas Lampra, qui eſt ſur la côte. MATY.

PALÉOPOLI. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du Péloponèſe; maintenant ce n'eſt qu'un village, qui a un grand & bon port, ſur le golfe de Colochina, en Morée, à ſept ou huit lieuës de Miſcitra, vèrs le midi. *Paleopolis*, anciennement *Gythium. Paléopoli* ſignifie ancienne ville; de παλαῖα ancienne, & de πόλις, ville.

PALÈRME. ſ. m. Nom propre de la ville capitale de la Sicile. *Panormus, Panormum.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la vallée de Mazara, à l'embouchure de l'Oréto, & environ à une lieuë de Monréal. Palèrme eſt une grande ville, bien bâtie, & où l'on voit une plus grande quantité de fontaines & de jets d'eau, qu'en aucune ville de l'Europe. Elle eſt fortifiée & défenduë par deux citadelles, qui ſont à l'entrée de ſon port, qui eſt fort bon. Elle a un Archevêché; & le Viceroi de Sicile, avec la meilleure partie de la nobleſſe de l'iſle, y font leur réſidence. On voit près de *Palerme*, vèrs le couchant, le mont Pélégrin, où après avoir monté environ une lieuë, on trouve une cavèrne ſemblable à celle qu'on appelle en Provence, la ſainte Baume. MATY.

Le golfe de PALÈRME. *Sinus Panormitanus.* Ce golfe eſt une petite partie de la mèr de Toſcane. Il s'étend le long de la côte ſeptentrionale de la Sicile, depuis le cap de Galle, juſqu'à celui de Bongèrbino, & il prend ſon nom de la ville de Palèrme, qui eſt ſur ſon rivage.

PALÈRMO, ou PALORMO, ou PALÈRMI. ſ. m. Nom d'un lieu de la Natolie, ſitué ſur le cap Chizico, & que l'on prétend être l'emplacement où étoit autrefois Cyzique, & en contenir les ruines.

PALÈRMO, ou PANORMO. ſ. m. Nom propre d'un village avec un port. *Panormus.* Il eſt ſur la côte de l'Épire, en Gréce, environ à huit lieuës de Butrinto, vèrs le nord. MATY.

PALÈRNODE. Vieux mot. Sorte de vèrs Eccléſiaſtiques, où pluſieurs nombres ſe rejettent au corps principal, ſelon un vieux Livre intitulé: *L'Art de Rhétorique.* BOREL.

PALERON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un os de figure près que triangulaire, qui couvre le dèrrière des côtes. *Humerus, armus.* Preſque tous les muſcles qui meuvent le bras naiſſent du *paleron.* On le dit particulièrement des animaux; & alors il s'entend de toute la chair qui couvre cet os, & forme l'épaule. Le quartièr de bœuf, qui eſt du côté de l'épaule, ou le quartièr du devant, s'appelle le *paleron.* Le *paleron* contient le trumeau, le genou, la boëte à la moëlle, & le dèrrière du *paleron.* On dit auſſi qu'un cheval eſt bleſſé au *paleron.* Les Charcutiérs appellent *paleron* de porc, la piéce de porc qui eſt au quartièr de devant; c'eſt en éffèt une épaule de porc.

PALÉS. Fauſſe Divinité des Païens, que les Bèrgérs invoquoient. *Pales.* On faiſoit tous les ans à la campagne, des fêtes en ſon honneur, qu'on appelloit *Palilia.*

PALES, ou PALÉE. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des rangs ou files de pieux fichez profondément en tèrre, pour faire les ponts de bois ſur des rivières. Ils en ſupportent les poûtres, & les travées qui travèrſent d'un rang à l'autre, & ils ſont fortement attachez enſemble par des moiſes & des lièrnes. *Palorum in terra defixorum ſeries, ſive ordo.*

PALÉSOLI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Soli, Sola.* C'étoit anciennement une ville de l'Aſie mineure. Elle étoit ſur la côte de la Cilicie, & avoit un Évêché ſuffragant de Séleucie. Pompée lui donna le nom de Pompeïopolis, pour conſerver la mémoire de la victoire qu'il remporta ſur les pirates. Elle prit enſuite le nom de Trajanopolis, & on croit que l'Empereur Trajan y eſt mort. Ce n'eſt plus qu'un miſérable village de la Caramanie, ſitué au couchant de la ville de Tharſe. On dit qu'il y a une fontaine dont l'eau brule à la lampe comme de l'huile.

Ce mot eſt formé de παλαῖοι Σόλοι, *l'Ancienne Soli.*

PALESTE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour Palet, le jeu du Palet. BOREL. *Diſcorum ludus.*

PALESTEAU, ou PALISTEAU. ſ. m. Vieux mot. Lambeau. *Limbus, ſegmentum panni, lacinia.* On dit encore en Languedoc par corruption peilles & peillets.

Ce mot pourroit venir de *pallium.* BOREL.

Et n'avoit qu'un vieil ſac éſtroit,
Tout plein de menus paleſteaux. R. DE LA RÔSE.

PALÉSTINE. ſ. f. ou le pays des Philiſtins. *Paleſtina, Philiſtæorum regio.* C'étoit anciennement une contrée du pays de Chanaan. Elle s'étendoit le long de la mèr Méditèrranée, depuis le torrent de Boſor, ou d'Égypte, qui la ſéparoit de l'Arabie déſerte, juſqu'à Céſarée de la *Paleſtine*, aujourd'hui Caiſariyac. Ses principales villes étoient Gaza, Aſcalon, Azoth, Accaron & Geth. Aujourd'hui on donne le nom de *Paleſtine*, non ſeulement à ce petit pays, mais à toute la Judée, à toute la Tèrre-ſainte. Hérodote le donne même à toute la Syrie. Ptolomée, Strabon & Tacite, L. II. Annal. cap. 42. ajoûtent ce nom à celui de Syrie, & appellent la Judée, Syrie *Paleſtine.* Il y a au contraire des Anciens, qui ont bien ſçû diſtinguer la Judée de la *Paleſtine.* Ovide, *L. II. Faſt. v.* 464. étend la *Paleſtine* juſqu'au Tigre; & ſelon Pline, L. VI. C. 27. La Sittacène, région d'Aſſyrie, arroſée du Tigre, s'appelloit auſſi *Paleſtine.* On a encore donné à l'Arabie pétrée, ou au tèrritoire de Pétra en Arabie, le nom de *Paleſtine.* Enfin quelques-uns diſent, qu'il y avoit une région de la Thrace, qui ſe nommoit *Paleſtine.* Lucain en parle, L. V. C. 460. A la vérité Grotius veut qu'au lieu de *Paleſtinas*, on liſe *Apameſtinas*, d'*Apameſte* ville d'Italie, ſur la pointe de tèrre qui avance le plus vèrs l'Épire; mais Lucain parle d'une baye de l'Épire, & non pas d'Italie. D'autres diſent que *Paleſté* étoit ce lieu près de Pharſale, où Céſar dit qu'il fit ſon débarquement. *De Bello Civili, L. III.* Mais Céſar ne lui donne point de nom; & quand il ſeroit vrai qu'il ſe nommât *Paleſté*, & que de-là Lucain auroit fait *Paleſtinus*, il ne s'enſuivroit pas que le tèrritoire s'appellât *Paleſtine.*

PALESTRE. ſ. f. C'étoit chez les Grècs un édifice public où les Jeunes gens s'éxèrçoient à la lutte, ou à la courſe, &c. Voyez VITRUVE. *Paleſtra.* Il vient du Grèc παλαίστρα, *lutte.*

Ici dans la Paleſtre *unie,*
Les Lutteurs font tous leurs éfforts. ST. AMANT.

PALÉSTRINE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Campagne

de Rome, en Italie. *Prenoſte*, *Poly-Stephanos*. Elle eſt environ à huit lieuës de Rome, du côté du levant. Elle a titre de Principauté, & un Évêché, qui eſt toujours poſſedé par un des ſix plus anciens Cardinaux. L'ancienne Prénéſte, célébre par ſon temple de la Fortune, & par ſes Sorts, étoit ſur le panchant d'une colline, où il y a maintenant un château. Le Pape Boniface VIII. la ruina, & fit bâtir *Paléſtrine* dans la vallée où elle eſt maintenant. MATY.

PALÉSTRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Paléſtre, & aux éxércices qui s'y faiſoient. *Paleſtricus*, *a*. On appelloit autrefois *Paléſtriques*, les Jeunes-gens qui faiſoient les éxércices de la paléſtre. *Juvenes paleſtrici*. On pourroit dire auſſi, les éxércices *Paléſtriques*, ou de la Paléſtre. Il ne faut point faire difficulté de ſe ſervir de ces mots dans des ouvrages d'érudition.

PALESTROPHYLAX. ſ. m. Le Gouvérneur de la Paléſtre, celui qui gouvérnoit les Jeunes-gens qui s'y éxérçoient; qui préſidoit aux éxércices Paléſtriques, comme parmi nous l'Écuyér d'une Académie. *Paleſtrophylax*. On l'appelloit auſſi Xyſtarque; Hippocrate le nomme *Paleſtrophylax*. *Epidem. L. VI. Sect. VII.*

Ce mot eſt Grec, compoſé de παλαίστρα, *paléſtre*, de πάλη, *lutte*, & de φύλαξ, *Gardien*. Gardien de la Paléſtre. Nous diſons *Cartophylax*, pourquoi ne dirions-nous pas *Paléſtrophylax*?

PALET. ſ. m. Jeu qui ſe fait avec un carreau ou morceau de piérre, de bois, ou de fér qu'on jette à la portée du bras, celui qui approche le plus près du but gagne le coup. *Diſcus*, *orbiculus*. Apollon en jouant avec Hyacinthe ſon mignon, le tua d'un coup de *palet*.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *palat*, qui ſignifie *lapidibus ſternere*; d'autres le dérivent de *paleſtra*.

PALETOT. ſ. m. Éſpéce de juſte-au-corps d'étoffe groſſiére, & ſans manches, dont ſont vétus les payſans, & particuliérement en Éſpagne. *Palla*. Il ne vient que juſqu'aux genoux.

Ce mot vient du Grec, παλτὸς, dont Strabon fait mention. C'étoit autrefois un habit de Gendarmes. Du Cange le dérive de *faldones*, d'où l'on a fait depuis *paldones*, pour ſignifier des vétemens de laine; ou de *palla*, qui étoit un vétement des Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il vient immédiatement de l'Éſpagnol *paletoque*, qui ſignifie la même chóſe.

On donne auſſi ce nom à une tulipe bigarrée de divérſes couleurs.

PALETTE. ſ. f. Petit battoir ou inſtrument de bois, qui eſt plat & en ovale, & qui a un manche. Il ſért aux enfans à jouer au volant. *Palmula luſoria*.

Ce mot vient du Latin *paleta*.

PALETTE, eſt auſſi un inſtrument qui ſért aux Peintres, ſur lequel ils ont divérſes couleurs toutes prêtes pour peindre. *Palmula pictoria*. C'eſt une petite planche ovale fort polie, & ſans manche, qui eſt trouée par un bout, afin d'y paſſer le pouce pour la tenir.

Les Imprimeurs appellent *palettes*, ce qui leur ſért à relever l'encre. *Palmula atramentaria*.

Les Relieurs appellent auſſi *palette*, pluſieurs petits férs ou outils qui ſervent à dorer. Les Doreurs ont auſſi des pinceaux ou petites broſſes faites de poil, qu'ils appellent *palettes*.

PALETTE, eſt auſſi une petite pelle de fér longue & menuë, dont ſe ſervent les Artiſans à forge, qu'ils appellent autrement *tiſonnier*.

PALETTE. Inſtrument dont les Sauniérs ſe ſérvent pour couper les bouches d'aires.

PALETTE, eſt auſſi une petite planche de bois ſérvant aux ſérruriérs, ſur laquelle il y a une petite piéce d'acier trempé, & pércée à demi, pour recevoir un des bouts du foret, lorſqu'on fóre quelque ouvrage. FÉLIBIEN.

PALETTE, en tèrmes de Chirurgie, eſt un petit vaiſſeau en forme d'une écuelle, qui leur ſért à recevoir & à meſurer le ſang qu'ils tirent dans les ſaignées. *Parva ſcutella*. On le dit auſſi du ſang contenu dans ces petits vaiſſeaux. On lui a tiré trois à quatre *palettes* de ſang. La *palette* de Paris peut tenir trois onces de ſang, & un peu plus.

Ce mot *Palette* en ce ſens vient de *poellette*, ou *petite poëlle*, qui ſe trouve ainſi écrit dans Villon.

On appelle auſſi en Médecine *palette*, la rotule ou l'ôs du genou. *Patella*.

PALI. Voyez PALO, & PALOS.

PALIACATE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la préſqu'iſle de l'Inde de-çà le Cange. *Paliacata*. Elle eſt ſur la cote de Coromandel, dans le Royaume de Bilnagar, & au ſeptentrion de la ville de Saint-Thomas, ou Maliapur. MORIN.

PALIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg fortifié. *Palianum*. Ce lieu eſt dans la Campagne de Rome, à dix lieuës de la ville de Rome, vérs le levant. MATY.

PALIBOTRE. ſ. m. Nom que les Rois de Pérſe ont long-tems porté dans l'antiquité. *Paliboſrus*. Ce nom venoit d'un Roi Pérſan trés-celébre, dont il étoit le nom propre. Ses ſucceſſeurs le prirent, comme les Rois d'Égypte celui de Pharaon.

PALICE, ou PALISCE. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom de deux Demi-Dieux, fils de Jupiter & de la Nymphe Thalie, ou, ſelon d'autres, de la Nymphe Aethna. *Palicus*, *Paliſcus*. Leur mére, pour éviter la fureur de Junon, ſouhaita un jour pendant ſa groſſeſſe que la tèrre l'engloutit; elle s'ouvrit en éffet doucement ſur le champ, & l'enferma dans ſon ſein. Elle y mit au monde à ſon terme deux jumeaux, que la tèrre rendit enſuite, s'étant ouvèrte de nouveau. C'eſt de-là qu'ils furent appellez *Palices*, de πάλιν ἐκτεθῆναι, *venir une ſeconde fois*. Ils furent adorez en Sicile, où tout ceci étoit arrivé, & ils y avoient un temple qui étoit dans une grande vénération. Bochart prétend que leur nom eſt Phénicien; qu'il vient de פלא *Palah*, qui en Syriaque ſignifie, Honorer, *colere*, *venerari*. Voyez ſon Chanaan, L. I. C. 28.

PALICE. ſ. f. La *Palice*. Bourg de France. *Palicia*. Il eſt dans le Bourbonnois, ſur la Beſbre, à neuf lieuës de Moulins, vérs le midi oriental. MATY.

PALICHI. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Paleis*, *Palea*. Il eſt dans l'iſle de Céfalonie, ſur le bord occidental du golfe d'Argoſtoli, vis-à-vis de la ville de Céfalonie. MATY.

PALICONIA, PALAGONIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la vallée de Noto, en Sicile. *Paliconia*, *Palagonia*. Il eſt bâti près du lac de Naphtia, & des ruines de l'ancienne Palica, à quatre lieuës de Leontini, vérs le couchant. MATY.

PALIÉR. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Éſpace entre les rampes, & aux tournans d'un éſcalier. On appelle *palier de communication*, celui qui ſépare, & communique deux appartemens de plain-pié; & *paliér circulaire*, celui de la cage ronde, ou ovale d'un éſcaliér en limace. Un *demi-paliér*, eſt celui qui eſt quarré de la longueur des marches. DAVILÈR. Voyez PALIÉR.

PALILIES. ſ. f. & plur. Fête des anciens Romains, à l'honneur de la Déeſſe Pales. *Palilia*. Quelques-uns les nomment *Parilies*, *Parilia*. Les *Palilies* ſe célébroient par les Bérgers le 21e de Mai, jour auquel Romulus commença la fondation de Rome; ou bien pour prier la Déeſſe d'avoir ſoin des troupeaux, & de les garentir des loups, & des maladies. Une partie de la cérémonie conſiſtoit à mettre des fagóts de paille allumée dans une place, & les Bérgers ſe divertiſſoient à ſaûter pardeſſus. Ovide, *Faſt. L. IV. v.* 781. Propérce, *L. IV. Eleg. I. v.* 19. *Eleg. IV. v.* 73. Voyez encore Ciceron, *De Divin. L. II. n.* 47. Suétone, Vie de Caligula, C. 16. Ovide, *L. IV. Faſt.* où il décrit fort au long toutes les cérémonies de ce jour, & *L. VI. v.* 257. Denys d'Halic. L. I. & Plutarque, dans la Vie de Romulus.

PALILLO. ſ. m. Mouillez les deux *ll*. Nom d'un fruit de l'Amérique méridionale. Sa peau eſt dure, caillante, jaune; ſa chair eſt jaune auſſi. Il eſt de figure ronde.

PALIMBAN. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Palimbanum*. Elle eſt dans l'iſle de Sumatra, vérs le détroit de la Sonde, & ſur celui de *Palimban*, qui eſt entre la petite iſle de Banca, & celle de Sumatra. MATY.

PALING, ou BALING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cércle de Souabe. *Palinga*, *Balinga*. Elle eſt ſur le Teyac, à cinq lieuës de Tubinge, vérs le midi. *Paling* eſt capitale d'un petit pays, qui appartient aux Ducs de Wurtembérg, & qui eſt enclavé entre les tèrres d'Autriche, de Furſtembérg, & d'Hohen-Zollérn. MATY.

PALINGENESIE. ſ. f. Nouvelle naiſſance, paſſage de l'âme d'un défunt dans un aûtre corps. *Novus ortus*. C'eſt préſque la même chóſe que la Métempſychóſe enſeignée par Pythagóre, & qui eſt encore cruë par les Banians & autres peuples idolâtres de l'Orient.

PALINOD, ou PALINOT. ſ. m. Éſpéce de Poëſie qu'on fait en l'honneur de la Viérge en queiques lieux de Normandie, comme à Caën, à Roüen & à Dieppe; on y propoſe des prix à ceux qui auront fait la meilleure piéce de Poëſie en ſon honneur. Ce ſont d'ordinaire des Chants Royaux. Voyez Ménage. Il n'y a que les écoliérs, ou les médiocres Poëtes qui faſſent des *palinots*.

PALINODIE. ſ. f. Diſcours contraire à un précédent. *Palinodia*. Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phraſe provérbiale: Chanter la *palinodie*; pour ſignifier, ſe rétracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *A ſe dicta revocare*. Deſmarets a dit dans ſes Viſionnaires:

Chante donc la palinodie,
Cher paradoxe de mes ſens.

Quand on fait une réparation d'honneur à quelqu'un, on chante la *palinodie*.

Ce mot vient du Grèc, où il ſignifioit ſeulement *Chanter derechef*; & c'eſt pour cela que l'on a donné le nom de *palinodie* à toutes ces ſortes de Poëmes qui contiennent une rétractation en faveur de la perſonne que le Poëte avoit offenſée. On dit que le Poëte Stéſichore eſt le prémier Auteur de la *palinodie*. L'Ode VI. du I. Liv. d'Horace, laquelle commence par ces mots, *O matre pulchrâ*, eſt une véritable *palinodie*.

PALINTOCIE. ſ. f. Ce mot, formé du Grèc, ſignifie deux choſes. 1°. Enfantement renouvellé une ſeconde fois. Ainſi la ſeconde naiſſance de Bacchus, ſortant de la cuiſſe de Jupitèr, étoit une *Palintocie*. 2°. *Palintocie* veut dire, Répétition d'uſure, ou d'intérêts payez. Les Mégariens ayant chaſſé leur Tyran, ordonnèrent la *Palintocie*; c'eſt-à-dire, ils firent une Loi, qui ordonnoit aux Créanciérs de rendre à leurs débiteurs les intérêts, qu'ils avoient tiré de l'argent qu'ils avoient placé ſur eux. Voyez Plutarque en ſes Queſtions Grécques, Q. 8.

Ce mot vient de πάλιν, *derechef*, *de nouveau*, & de τόκος, dérivé de τίκτω, j'enfante, je mets au monde, je produis, d'où τόκος ſignifie enfantement, & intérêt d'un argent placé, parceque c'eſt ce que cet argent produit. Le mot de *Palintocie* ne doit être employé qu'en matière d'érudition.

PALINURO. ſ. m. Nom d'un cap du Royaume de Naples. *Palinurum promontorium, Capo Palinuro*, Palénudo, ou Palémiro. Il eſt dans la Principauté citérieure, entre les golfes de Salèrne & de Policaſtro. Virgile dit, à la fin du Ve Liv. de l'Énéïde, que Palinure, Pilote d'Énée, ſe noya, & l'on croit que c'eſt près de ce cap, à qui on a donné ſon nom.

PALION. Voyez PAGLION.

PALIS. ſ. m. Petit pal pointu dont on fait des clôtures, quand on en arrange pluſieurs enſemble, comme ſont ceux dont on fait les parcs des Bèrgérs, ou des ſéparations dans des bois, des cours & des jardins. Le loup eſt entré dans ce parc, à cauſe qu'il a trouvé un *palis* rompu. On fèrme de *palis* l'éſpace où l'on a coupé des bois dans quelque triage, pour le mettre en défenſe contre les bêtes.

PALIS. ſ. m. S'eſt dit auſſi pour clôture de paux, ou de pieux, paliſſade. *Crebriſurum, vallum ex ſuris ſeu ſudibus.* Ce mot ſe trouve dans Pèrceval. BOREL.

PALISSADE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Clôture faite avec des pieux fichez en tèrre, gros de huit à neuf poûces, longs de neuf piéds, enfoncez en tèrre de trois. *Vallum, vel vallus.* Elle ſèrt à fortifier les avenuës des poſtes ouvèrts, des gorges des demi-lunes, le fond du foſſé, & le parapèt du chemin couvèrt. Sur le talud des remparts, ſur le ſommet des dehors, il y a des *paliſſades* à plomb; d'aûtres qui ſont inclinées ſur le tèrrain, afin que les cordes qu'on y jette pour les arracher coulent, & n'ayent point de priſe. On les aſſemble auſſi avec des travèrſiérs.

PALISSADE, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie un ornement des allées des jardins, où l'on plante des arbres qui portent des branches dès le bas, qu'on étend enſorte, qu'ils paroiſſent comme une muraille couvèrte de feuilles. *Series arborum muro applicitarum.* Les *paliſſades* de charme ſont celles qui viennent les plus hautes, & qu'on rend les plus unies. On fait de petites *paliſſades* de jaſmin, de fileria, de grenadiérs; des *paliſſades* à hauteur d'appui. Le fileria eſt fort propre à faire des *paliſſades* de moyenne hauteur. On fait auſſi des *paliſſades* pour arrêter les eaux des moulins.

PALISSADE, étoit auſſi une partie de la coëffure des femmes. C'étoit un fil de fèr qui ſèrvoit à faire lever le devant de la cornette, & qui ſe mettoit ſous la cornette. *Stamen calicantarium.* Une *paliſſade* bien faite.

PALISSADER. v. act. Se fortifier, ſe retrancher avec des paliſſades. *Vallo munire.* Ce camp eſt bien fraiſé & *paliſſadé*.

PALISSADÉ, ÉE. part. & adj. *Vallo munitus.*

PALISSER. v. act. Clôrre avec des palis. Il eſt en uſage chez les Jardiniers; pour dire, Faire des éſpaliers, attacher des branches d'arbre contre un mur, ou à un treillage. *Arbores muro adjungere.*

Tous ces mots viennent du Latin *paliciata*, *palicium*, & *palus*, *pau*, & *palata*.

PALISSÉ. adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des piéces à paux, ou faſces aiguiſées enclavées les unes dans les autres.

PALISSEUR. ſ. f. Vieux mot. Pâleur. *Pallor.*

De paliſſeur *ne de maigreſſe.* ROM. DE LA RÔSE.

PALISTEAU. Voyez PALESTEAU.

PALIURE. ſ. m. Arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre, & dont les rameaux ſont épineux. *Paliurus.* Ses feuilles ſont preſque rondes, pointuës, de couleur vèrte-brune tirant ſur le rouge. Ses fleurs ſont petites, jaunes, compoſées ordinairement chacune de cinq feuilles diſpoſées en rond. Son fruit eſt en boucliér relevé ſur le milieu, délié aux bords & comme membraneux. On trouve dans le milieu de ce fruit un noyau oſſeux, ſphérique, diviſé en trois loges, dans chacune deſquelles il y a ordinairement une ſemence preſque ronde, liſſe, de la couleur de la graine de lin. Les racines & les feuilles du *paliure* ſont aſtringentes, ſa ſemence eſt ſingulière contre la piérre & la gravelle.

PALLA. ſ. f. Tèrme Latin dont ſe ſèrvent les Antiquaires, *Palla*. C'étoit le manteau que les Dames Romaines portoient par deſſus leur robe appellée *Stola*. Elles le portoient ſur l'épaule gaûche; & paſſant de l'autre côté, & par l'autre bout ſous le bras droit, les deux bouts ſe replioient ſous le bras gaûche, laiſſant la poitrine & le bras droit découvèrts. Elle faiſoit beaucoup de plis, qu'on appelloit des rides, & c'eſt-là, ſelon Varron, la raiſon pour laquelle on l'appelloit *palla*, & parcequ'elle étoit fort mobile, de πάλλω, *vibro, quatio, agito.* Voyez Pitiſcus ſur ce mot.

PALLADE, PALLAS. Les habitans de Thébes en Égypte, donnoient ce nom à de jeunes filles qu'ils conſacroient à Jupitèr. *Pallas.* Strabon, Liv. XVII. & Euſtatius ſur le I. Livre de l'Iliade, & ſur le XIIIe Livre de l'Odyſſée, parlent de ces *Pallas*, ou de ces *Pallades*. Il y a de l'apparence qu'elles étoient ainſi nommées, parceque c'étoient de jeunes filles. Car πάλλας avec l'accent ſur la pénultiéme ſignifie νεᾶνις, ſelon Euſtathius ſur Homère, p. 1419. & 1742. Cela étant, il faut corriger Strabon, & au lieu de Παλλάδας, lire πάλλαδας. La *Pallade* étoit une des filles des mieux faites, & des plus nobles familles de la ville. La conſécration qu'on en faiſoit étoit abominable. Elle ſe proſtituoit d'abord à tous ceux qu'elle vouloit, après cela on la donnoit à ſon mari; mais avant que de la lui donner, & pendant qu'elle ſe proſtituoit, on la pleuroit comme morte. Strabon, Liv. XVII. p. 816.

PALLADE, ou PAILADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Palladius.* Voyez auſſi PALAIS.

PALLADIUM. ſ. m. Statuë de Pallas, que l'on conſèrvoit à Troye, & de laquelle dépendoit le ſort de cette ville. *Palladium.* On diſoit que pendant que l'on bâtiſſoit à Troye une citadelle à l'honneur de Pallas, & qu'on lui conſtruiſoit un Temple dans le lieu le plus élevé de la citadelle, le *Palladium* tomba du ciel dans ce temple, & y choiſit la place que Pallas y vouloit occuper. Enſuite Apollon rendit un oracle qui portoit que Troye ſeroit priſe, quand cette ſtatuë de Pallas ſortiroit hors des murs de la ville; ce qui fit entreprendre à Dioméde & à Ulyſſe de l'enlever. Voyez Hérodien L. I. C. 14. Euſtathius ſur Homère, p. 84. 627. 882. & 1419. Virgile Énéid. L. II. v. 163. L'on diſoit autrefois à Rome que l'on y conſervoit dans le Temple de Veſta une ſtatuë de Pallas, que l'on prétendoit être le *Palladium* de Troye, apporté en Italie par Énée; & qu'il étoit parmi ces choſes ſacrées, qui ſe gardoient dans ce Temple, & n'étoient connuës que des Miniſtres du Temple & des Veſtales. Voyez Vivès ſur S. Auguſtin, *De Civit. Dei, L. I. C.* 2. Cette ſtatuë paſſoit auſſi pour être le deſtin de Rome, & l'on en avoit fait faire pluſieurs toutes ſemblables, avec leſquelles on l'avoit confonduë, afin qu'on ne pût l'en diſtinguer pour l'enlever. Tite-Live, Livre XXVI. Lamprid. dans la vie d'Élagabale C. 6. Il y avoit auſſi dans la citadelle d'Athènes un *Palladium* que Nicias y avoit placé & conſacré. *Vivès cité.* Ces *Palladium* étoient des éſpéces de Taliſmans. Outre les Auteurs citez, voyez *Roſin. L.* 2. *C.* 12. On voit au revèrs de quelques médailles antiques Énée portant ſur un bras ſon père Anchiſe, & ſur la main de l'autre bras le *Palladium*, avec Aſcanius, qui porte ſes Dieux Pénates.

PALLAGE. ſ. m. Droit dû à quelques Seigneurs pour chaque bateau qui aborde en leur Seigneurie. *Pallagium.* Ce mot ſe trouve dans le livre rouge neuf des Maitriſes du Châtelet, fol. 4. *De Lauriere.* En quelques endroits on dit *Pellage*. Voyez ce mot & ſon étymologie.

PALLANTIUS. Surnom m. que l'on donnoit à Jupitèr. *Pallantius.* Jupitèr *Pallantius* étoit le Jupitèr de Trapézunte. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 13.

PALLAS. ſ. f. Autrement *Minèrve, Pallas, vel Minerva.* Déeſſe, fille de Jupitèr, du cèrveau duquel elle ſortit toute armée, ce qui la fit regarder comme la Déeſſe de la Guèrre. On lui attribuë auſſi l'invention de beaucoup d'Arts; ce qui la fit regarder comme la Déeſſe des Sciences.

Quelques uns prétendoient, qu'elle étoit ainſi nommée, parceque

dans le combat contre les Géants, elle en tua un nommé *Pallas*: d'autres, parcequ'elle étoit ſautée *ουτ' πηλατο*, de la tête de Jupiter; d'autres, parceque Semelé ayant été tuée du foudre de Jupiter, & Bacchus qui n'étoit encore qu'un embryon, étant en danger de périr, elle le remit tout palpitant dans la cuiſſe de Jupiter, *παλλομενον την τῦ ἀμβλωματος*, *χαρδιαν*, *ἤντυξε τῶ Διΐ*. D'autres de *Pallas*, nom d'un lac d'Afrique; d'autres de ce qu'elle ſautoit ſur l'ennemi à la guerre, *ἐπηλατο*. D'autres de *πάλλειν*, *manier*, *lancer un dard*, ou *une haſte*. Toutes ces étymologies, ſont fabuleuſes & ridicules. La dernière eſt plus ſelon les régles de la Grammaire. Quelques-uns le tirent de l'Hébreu פלץ, *palats*, en Latin *agitare*, parcequ'elle manioit le dard & les armes, *agitabat haſtam*; ou bien de פלה, *palah*, être admirable. Celles-ci ne ſont pas plus certaines que les précédentes.

PALLAS. ſubſt. f. Terme de Fleuriſte. Tulipe pourpre & blanc. MORIN.

PALLÉ. Terme de Blaſon. Se dit d'un Écu chargé de pluſieurs pals. *Palatus*. *Pallé* d'argent, d'azur; *pallé* de huit piéces d'or & d'azur.

PALLE. ſ. f. Terme d'ancienne Liturgie. C'étoit un tapis ou une toilette de ſoie dont on couvroit l'autel. *Palla*. Le Prêtre ayant mis ce qu'il falloit ſur l'autel, le couvroit de la *palle*, qui étoit un tapis, ou toilette de ſoie, aſſez grande pour couvrir l'autel entier. FLEURY.

PALLE, PAUCHE. ſ. f. ou CUILLIER. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Albardeola*, ou *Platea*. La *palle* a la taille plus petite qu'une oye; ſon bec eſt long de neuf pouces, & entièrement noir, avec quelques taches, qui ſont de couleur de rouille; au-deſſus il eſt comme d'une ſubſtance de cuir; au commencement il eſt de la largeur de deux doigts un peu courbé en arc; au milieu il n'eſt que de la largeur d'un doigt, enſuite dequoi il va s'élargiſſant juſqu'à l'extremité, où il eſt de la largeur de trois doigts, & eſt fait comme une cuillière toute ronde, dont l'extrémité de la partie d'en haut eſt un peu courbée en bas, & par le dedans il y a des lignes & des boſſes qui ſont creuſées, toute ſa circonférence ſe voit environnée d'une entaille ou inciſure qui eſt faite comme une ligne de part & d'autre; le deſſus du bec eſt un peu plus large que le deſſous, ſon col eſt fort long, le reſte de ſon corps eſt blanc comme un cigne; ſes jambes ſont brunes, ou plûtôt noires; une partie des cuiſſes eſt dénuée de plumes; entre les doigts de ſes piéds il y a une membrane, qui ne s'étend pas beaucoup, & qui eſt au commencement de leur ſéparation juſqu'à leur milieu; ſa queuë eſt longue de ſept doigts ou environ. L'on voit aſſez communément de ces eſpéces d'oiſeaux ſur les bords de la mer océane, principalement vers les côtes d'Angleterre, auſſi-bien que le Héron blanc; il ne s'en voit preſque jamais dans les marais qui ſont proches de la mer méditerranée; il ſeroit ſemblable au Héron blanc, ſi ce n'étoit ſon bec qui eſt roud à l'extrémité, & large.

Bellon dit qu'il y a des *palles* de deux eſpéces, dont la plus grande ſe nomme *pauche*, & l'autre eſt plus petite, appellée *palle* ou cuillier; elle compoſe ſon nid de buchettes ſur la ſommité des hauts arbres, près de la marine, principalement ſur les confins de la Bretagne & du Poitou; elle éleve juſqu'à quatre petits, dont le goût eſt aſſez délicat à ceux qui aiment le goût de la ſauvagine.

Ariſtote dit que ces ſortes d'oiſeaux chèrchent leur vie dans les marais, dans les prez, & dans les champs, & vivent de poiſſon de toutes eſpéces; qu'elles ſe pèrchent la nuit au haut des arbres, & font grand bruit dans les forêts; & qu'elles ont un cri différent de celui du Héron & du Butor.

L'on dit de cet oiſeau qu'il remplit ſon eſtomach de poiſſon à écailles; & après les avoir cuits par ſa chaleur naturelle, il les vomit & ſépare la chair des écailles. Cet oiſeau eſt très-vorace, & l'on en a vû un à Verſailles avaler juſqu'à 12 ou 14 carpes qu'on lui jetta.

L'on raporte auſſi qu'il pille les autres oiſeaux de mer qui vont à la proie du poiſſon, & les preſſe tellement avec ſon bec qu'il leur fait rendre gorge. Quelques-uns l'appellent pélican de mer.

PALLÉNIDE, ſurnom de Minerve. *Pallenis*. Il y avoit un temple de Minerve *Pallénide* entre Athènes & Marathon. *Herod. L. I. C.* 21.

PALLER. Vieux verbe neutre. Parler. *Loqui*.

Sous & ſus par tot aller,
Et devant le Barons paller. R. DE LA RÓSE.

Souvent, pour adoucir la prononciation, notre langue a changé l'*r* en *l*.

PALLETER. Vieux v. n. Eſcarmoucher. *Leviter pugnare, velitari*. Ce mot ſe trouve dans Froiſſard.

PALLETIE. ſ. f. Vieux mot. Eſcarmouche. *Pugna levis, velitatio*.

PALLIATIF, IVE. adj. Qui ne fait qu'adoucir, ou guérir le mal en apparence. *Remedium demulcens*. Les remédes *palliatifs* ne font que flatter le mal, il faut aller à la ſource, à la cauſe, pour le guérir.

PALLIATION. ſ. f. Excuſe, adouciſſement, déguiſement d'une faute. *Fucus, diſſimulatio*. On a beau uſer de *palliations*, la vérité ſe découvre; l'énormité du crime ſubſiſte toûjours.

PALLIATION, ſe dit auſſi des ſubtilitez, ou des diſtinctions, que l'on employe pour faire voir qu'une choſe, que l'on croit méchante ou défenduë, ne l'eſt pas. *Fallacia, fucus*. Ne ſuffiſoit-il pas d'avoir permis aux hommes tant de choſes defenduës, par les *palliations* que vous y apportez? PASC.

PALLIATION, ſe dit auſſi des remédes qui ne guériſſent le mal qu'en apparence. *Simulatio, diſſimulatio*. Les Médecins ſe ſervent de *palliations* dans les maux dont ils ne peuvent découvrir la cauſe, ou la détruire.

PALLIER. v. act. Adoucir, excuſer, déguiſer une faute. *Diſſimulare, excuſare*. Il a *pallié* ſon crime avec tant d'adreſſe, qu'il a fait enthériner ſa grâce.

Ce mot vient de *palliare*, formé de *pallium*, comme qui dirait *couvrir de ſon manteau*.

PALLIER. ſ. m. Vieux mot. Parleur. *Merlin. Qui loquitur*, *Loquax*. Voyez encore PAILLIER.

PALLIER, ſignifie auſſi, guérir en apparence. *Morbum obtegere*. Les Charlatans *pallient* ſeulement les maladies qu'ils ſemblent guérir, & laiſſent un levain du mal qui paroit de nouveau après quelque tems.

PALLIER, ſe dit auſſi au figuré. *Obtegere, velare*. Ces traitez de pacification n'ont fait que *pallier* le mal, & ne l'ont pas guéri. La Philoſophie des Sages du Paganiſme ne détruiſoit point les vices; elle ne faiſoit que les *pallier*. M. ÉSP.

PALLIO. ſ. m. Terme de Marine. Le *pallio* d'une gallère, eſt la chambre où l'on met l'Écrivain. *Scriba*, ou *Notarii cubiculum in triremi*. On écrit *Paillo*. Voyez ce mot.

PALLIUM. ſ. m. Eſt un ornement Pontifical propre aux Souverains Pontifes, Patriarches, Primats & Métropolitains, qu'ils portent par deſſus leurs habits Pontificaux en ſigne de juriſdiction. *Pallium paſtorale*. Il eſt fait en forme de bande, large de trois doigts, qui entoure les épaules comme de petites bretelles, ayant des pendans longs d'un palme par devant & par dèrriére, avec de petites lames de plomb arondies aux extremitez, couvèrtes de ſoie noire avec quatre croix rouges. Ils eſt fait d'une laine blanche tonduë ſur deux agneaux, que des Religieuſes de ſainte Agnès offrent tous les ans le jour de ſa fête pendant qu'on chante à la Meſſe l'Agnus Dei. Ils ſont reçûs par deux Chanoines de l'Égliſe de Saint Jean de Latran, qui les mettent entre les mains des Sou-Diacres Apoſtoliques. Ce ſont eux qui ont ſoin de les faire paître & tondre en la ſaiſon. Il n'appartient qu'à eux de faire ces *Palliums*, qu'ils portent enſuite ſur les corps de ſaint Piérre & de ſaint Paul au grand Autel de leur Égliſe, ſur leſquels on fait des prières toute la nuit, comme il eſt témoigné dans le Cérémonial Romain. Quelques-uns croyent que ce fut le Pape Linus, qui en a introduit l'uſage, comme dit Euſebe de Céſarée; & que comme l'Éphod étoit la marque d'autorité des Prêtres de la Synagogue, le *Pallium* le fut de même de celle des Prêtres Chrétiens. D'autres ont obſervé qu'il n'en eſt point fait de mention juſqu'en l'an 336. D'autres enfin croyent que ce fut Conſtantin le Grand qui l'accorda au Pape Silveſtre, d'où il eſt venu aux autres Patriarches & Archevêques. Il n'appartient proprement qu'au Pape d'accorder le *Pallium*, quoique quelques Patriarches l'ayent accordé à leurs Suffragans, après l'avoir eux-mêmes reçû du Siége Romain. Autrefois le Pape envoyoit le *Pallium* à quelques Évêques ſes Dioceſains, auſquels il communiquoit beaucoup de ſon autorité. Ils étoient les Collateraux du Pape, & comme les Patrices à l'égard des Empereurs. Le prémier des Évêques de France qui le reçut fut Vigile, Archevêque d'Arles, afin d'avoir la préſéance ſur les autres Évêques, en faveur duquel Childebert II. écrivit au Pape ſaint Grégoire, comme dit Paſquier. Grégoire I. lui donnoit pouvoir ſur toute la Gaûle, & l'établiſſoit comme Vicegérent du Saint Siége. Quelques Archevêques ont entouré leurs Armoiries du *Pallium* en forme de collier d'Ordre, parceque c'eſt la marque particulière de leur dignité. Autrefois il falloit l'aller querir à Rome en perſonne; enſuite on en a envoyé par les Légats du Pape; & enfin on en a envoyé demander par gens exprès avec cette formule, *Inſtanter, inſtantius, inſtantiſſime*. Un Métropolitain avant que d'avoir le *Pallium* ne peut pas conſacrer des Évêques, dédier des Égliſes, & être appellé Archevêque, & lorſqu'il étoit transféré, il falloit qu'il demandât le *Pallium* de nouveau: & juſques-là il ne pouvoit tenir de Synode, ni faire d'autres fonctions

Pontificales.

pontificales. On enterroit les Archevêques avec leur *Pallium*, & on l'ôtoit à ceux qui méritoient d'être dégradez. Quelquefois l'uſage du *Pallium* a été reſtraint & renfermé en certaines occaſions & cérémonies, n'y ayant que le Pape qui ait droit de le porter toûjours & en tous lieux. Quelquefois le Pape l'a envoyé à des Évêques perſonnellement, mais avec quelque formule particulière raportée dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum* du Père Garnier. Quelquefois il a donné ce droit à des Égliſes particulières. Chez les Grecs tous les Évêques portent le *Pallium*. Quelques Auteurs l'appellent *Superhumerale*. Il eſt parlé dans pluſieurs Titres anciens d'un *Pallium*, qui étoit un habit long ſemé de pluſieurs croix : & Tertullien témoigne que c'étoit l'habit des Chrétiens, & que celui des Païens s'appelloit *toga*. On l'a dit auſſi d'un habit propre aux Moines, d'un voile de Religieuſes, & du drap qu'on étend pendant la Meſſe ſur les gens qu'on marie, qu'on a depuis appellé *poile*. Le *Pallium* ne ſe portoit point aux proceſſions ; & ſaint Grégoire trouva fort mauvais que Jean de Ravenne le fit, excepté aux fêtes de ſaint Jean-Baptiſte, de ſaint Pierre & de ſaint Apollinaire, premier Évêque de Ravenne, auxquelles cela avoit été accordé à ſes prédéceſſeurs. Les conditions requiſes pour le *Pallium* étoient que celui à qui on le donnoit l'eût demandé ; que le Roi y eût conſenti, & que l'Empereur y conſentît auſſi, même pour un Évêque qui n'étoit point ſon ſujet. Voyez les lettres de S. Grégoire *VII. Indict. I. Epiſt.* 5. Eugéne III. envoya en Iſlande l'an 1152. quatre *Palliums* pour les quatre Archevêques. *Hiſt. d'Anglet. P. I. p.* 356. Voyez ſur la forme du *Pallium* l'Appendix la des Bollandiſtes dans le *Propylæum ad Acta Sanctor. Maii, P. I. p.* 208.

PALLORIEN. ſ. m. Nom d'une eſpéce de Saliens, ou de Prêtres chez les Romains. *Pallorius*. Les Saliens *Palloriens*, en Latin *Salii Pallorii*, étoient les Prêtres du Dieu Pâleur. Voyez ce mot. Les *Palloriens* étoient une partie des Saliens ou Prêtres de Mars, parceque la Pâleur eſt un des compagnons de ce Dieu.

PALMA CHRISTI. ſ. m. Plante qui a été ainſi nommée, parceque ſes feuilles ont la figure d'une main ouverte. *Ricinus*. On l'appelle autrement *ricin*. Voyez RICIN.

Le *Palma Chriſti*, ou *Ricinus Americanus*, eſt appellé par les Eſpagnols au Pérou, *Pillerilla*. Ils aſſurent que ſa feuille étant appliquée ſur le ſein fait venir le lait aux nourrices, & ſur les reins le fait paſſer ; ſa graine eſt tout-à-fait ſemblable au Pignon d'Inde ; on en fait de l'huile dans le Paraguay. FRÉZIER, p. 12.

PALMA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Palma*. Il eſt au confluent du Guadalquivir & du Xénil, à une ou deux lieuës au deſſous d'Écija. MATY.

PALMA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ſitué ſur la côte de la Calâbre Ultérieure, à huit lieuës de Régio, vers le nord. *Palma*. Ce bourg eſt bâti ſur les ruines d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum*, & *Tauri Civitas*, qui fut détruite par les Sarrazins. MATY.

Le golfe de PALMA. *Palmæ ſinus*, anciennement *Suſcitanus ſinus*. Ce golfe eſt entre la côte méridionale de la Sardaigne, & la petite iſle de S. Antiocho. Il a pris ſon nom du village nommé Palma di Sola, ou di Solz, qui eſt ſur la côte de Sardaigne, près des ruines de l'ancienne *Solci*, *Sulci* & *Sulchi*, dont il conſerve le nom. MATY.

PALMA, PALME. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan Atlantique. *Palma*. C'eſt une des Canaries. Elle peut avoir vingt-ſix lieuës de circuit. Les Eſpagnols s'en rendirent maîtres l'an 1493. & ils ont pluſieurs Colonies, dont la principale eſt *S. Crux de la Palma*. L'an 1677. il y eut en cette iſle un tremblement de terre, qui commença le 13 de Novembre, & dura cinq jours, pendant leſquels la montagne des Chévres s'ouvrit en dix-huit endroits, qui vomirent tous des flammes, & le 20 du même mois cette montagne s'ouvrit encore en un autre endroit, & pouſſa du feu, des pierres, & particuliérement des cendres juſqu'à ſept lieuës loin : ce qui obligea les habitans d'abandonner toute cette étenduë de pays. On prend communément l'iſle de *Palma* pour l'ancienne *Capraria*. MATY.

PALMACIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mer de Gênes. *Palmacia*. Elle eſt à l'entrée du golfe de Spezza, un peu au levant de la ville de Porto Vénéré. On le prend communément pour l'ancienne *Venaria*. MATY.

PALMAIOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mer Toſcane. *Palmariola*, anciennement *Artemita*. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Elba, du côté de Porto Ferraio. MATY.

PALMAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle qui prend ſon origine de l'apophyſe interne & inférieur de l'os du bras, & qui va s'inſérer à la peau de la paume de la main ; ce qui lui a fait donner ce nom. *Palmarius*.

PALMA NUOVA. Nom propre d'une ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Palma Nova*. Elle eſt dans le Frioul ſur la Nateſſa, à une lieuë de l'ancienne *Palma*, & à trois d'Udina, de Citta di Friuli & de Gradiſca. *Palma Nova* paſſe pour une des meilleures places de l'Europe. Elle eſt environnée de neuf bons boulevarts, défenduë par une bonne citadelle, & pourvûë d'une fort grande quantité de canons. Les Vénitiens labâtirent l'an 1593. pour couvrir leurs terres contre les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche.

PALMANT. ſ. m. Terme de Coutumes. Enchériſſeur, ſelon Rageau, mais mal. C'eſt *Preneur*. Voyez PALMEE.

PALMAR. ſ. m. ou PALMARINHO. ſ. m. Nom d'un cap du Congo, en Éthiopie. *Promontorium Palmarini*. Il eſt dans la contrée de Songo, ſur le bord ſeptentrional de l'embouchure du Zaire. MATY.

PALMARUOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mer Toſcane. *Palmaria*. Elle eſt près de la côte occidentale de celle de Ponza, au midi de la ville de Terracine. Le Pape Silvérius y mourut, exilé l'an 540. Elle eſt maintenant déſerte. MATY.

PALMAS, le cap de *Palmas*, ou des palmes. *Palmarum promontorium*. C'eſt un grand cap de la Guinée. Il s'avance dans la mer, entre la côte des dents, & celle de Mallaguette. Quelques Géographes le prennent pour la montagne de la Libie, que les Anciens nommoient *Currus Deorum*, que d'autres placent à la montagne de Sierra Lionna. MATY.

Cap de PALMAS, de Palmeïras, ou de Ségogora. *Promontorium palmarum*. C'eſt un grand cap de la préſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Il eſt en la côte du Royaume d'Orixa, & il s'avance dans le golfe de Bengale, au midi de l'embouchure du Guenga & du Gange. MATY.

PALME. ſ. f. Branche ou rameau du palmier. *Rami palmarum*. On porte des *palmes* à la proceſſion du jour des Rameaux, en mémoire de l'entrée de Notre-Seigneur en Jéruſalem.

PALME, ſe prend auſſi pour l'arbre du palmier. *Palma*. En Perſe & en d'autres pays de l'Orient on fait du vin de *palme*, qui eſt auſſi bon que le nôtre, quand il vient d'être fait, mais qui s'aigrit au bout de quatre jours. Il eſt dit dans l'Écriture, que le juſte fleurira comme la *palme*. Pſ. 92. 13.

Cet arbre a ſervi de corps à pluſieurs deviſes. Marie Stuart fit celle-ci ſur elle-même dans la priſon où Élizabeth la retenoit. Une *palme* courbée ſous le faix & ſe relevant. *Ponderibus virtus innata reſiſtit* ; c'eſt-à-dire, *Sa vertu ſous le poids ne peut être accablée*.

Au revers d'une médaille d'Hadrien, où Sabine debout tient une *palme* par le milieu de la main droite, & de l'autre une corne d'abondance, accompagnée de deux petits enfans, l'un mâle & l'autre femelle, avec cette inſcription. HILARITAS P. R. *Populi Romani* : la *palme* eſt priſe pour la fécondité, parceque le palmier en eſt le ſymbole, à cauſe qu'il fructifie continuellement juſqu'à la mort, comme dit Libanius en ſon éloge. Auſſi Artémidore L. I. C. 79. & Achmet C. 151. diſent que le palmier vû en ſonge, pronoſtique une future lignée d'enfans mâles qui vivront long-tems. *Triſtan, T. I. p.* 480. Au revers d'une médaille de Tétricus, une Déeſſe debout tient une *palme* par le milieu, & de la main gauche une corne d'abondance : l'inſcription eſt SALUS AVGG. d'où Triſtan conclut, T. III. p. 226. que la *palme* eſt le ſymbole de la conſervation de l'Empire, affermie par quelque victoire ; ou le ſymbole de la ſanté.

En Blâſon on accoſte les Écus ſouvent par des *palmes*, tant ceux des hommes, que des femmes, comme étant des ſymboles de l'amour conjugal, que les Anciens ont repréſenté par des *palmes* mâles & femelles.

PALME, ſe dit figurément en Morale d'une victoire, ou d'un avantage remporté en quelque combat, à cauſe que la *palme* en étoit autrefois le ſymbole. *Victoria, vel pugnæ palma, quia palma eſt victoriæ ſignum ſeu ſymbolum*. La *palme* qui ſortit tout-à-coup de la baſe de la ſtatuë de Céſar, dédiée au Temple de la Victoire, ſur le point de la bataille que Céſar livra à Pompée, fut priſe pour un préſage de la victoire. Les Poëtes promettent des *palmes* aux Conquérans. Ils couronnent les Amans de *palmes* & de myrtes. S'il veut des *palmes*, qu'il les cueille en votre ſein. MALH. Célébrons cette *palme* qui nous invite à chanter. SAR. Muſes, à vos ſoins immortels il conſacre ſes *palmes*. SEGRAIS.

Une palme *ſi vulgaire*,
N'eſt pas pour tel Champion. VOIT.

On dit dans l'Égliſe, qu'un tel Saint a la *palme* du martyre : & en effet on lui met une *palme* à la main. *Martyrii ſeu victoriæ palmam reportavit*. On dit auſſi de pluſieurs qui diſputent un même

même prix, qu'un tel a remporté la *palme*, qu'il a le mieux fait

PALME, est aussi un ornement d'Architecture. *Palmula*. Elle sert d'attribut à la victoire & au martyre.

PALME. s. m. Pan, ou empan ; mesure Romaine qui se raporte à la longueur de la main, quand elle est étenduë autant qu'elle le peut être, parceque la palme de la main s'appelloit *palma*, *spithama*, *vel palmus*. Le *palme* antique Romain étoit de huit pouces six lignes & demie. Le *palme* est de différentes longueurs suivant les pays. Dans les lieux où le *palme* Romain modèrne est en usage, il contient environ huit pouces, & trois lignes. A Gènnes la mesure des longueurs s'appelle *palme*, & il faut quatre *palmes* & quatre cinquièmes pour faire une aûne de Paris. Le *palme* des Grècs est de neuf pouces & deux lignes. On s'en sert en Languedoc.

PALME. Port de *Palme* de Sant-Iago. Voyez JACQUES. T. III. p. 768.

La Congrégation de la Tour des PALMES. Nom d'une Congrégation de Religieux, qui fut l'une de celles dont on forma, par leur réunion, l'Ordre des Hèrmites de S. Augustin. *P. Hélyot. T. III. C. 2. p. 12.*

PALMÉE, ou PAULMÉE. Tèrme de la Coutume de Mons, Ch. 12. & de la Salle de Lisle, Tit. des éxécutions art. 8. 10. 23. *Licitatio*. Selon Ragueau, *Conductio : Redemption*, selon l'éxplication de M. de Laurière, rapportée ci-après. Vendre par enchère de *paulmée* en la Coûtume de Tournay au Tit. des héritages partables, art 3. sont les enchères qui se font en bail à rente, ou en vente d'héritage, *sorte quasi palma data plus licitanti*. RAGUEAU; mais mal. Les *palmées* ne sont pas enchères, ni les palmans enchérisseurs ; & *palmée* ne vient pas du mot *palme* pris pour rameau, comme l'a cru Ragueau. De *palma*, fait du Grèc παλάμη, ou παλάμα, qui signifie la paûme de la main, on a fait paûmoyer, & paûmer pour manier & prendre quelque chôse. Les *paulmées* sont donc, pour ainsi parler, des prises de maisons & d'héritages à rente, & les palmans sont les preneurs, ce qui paroît évidemment par la Coutume de Haynaut, p. 9. de l'édition de Mons 1663. qui appelle *arrentans* les bailleurs à rente, & *palmans* les preneurs. Ainsi la *palmée*, ou *paulmée* est la prise de la maison à rente. Ces mots ne se trouvent pas seulement dans les Coutumes de Flandre, mais encore dans nos Praticiens, comme dans Beaumanoir, Ch. 44. p. 245. DE LAURIÈRE.

PALMER. Voyez ZOAR.

PALMETTES. s. f. pl. Petits ornemens d'Architecture, en forme de feuilles de palmiér, qui se taillent sur quelques moulures. *Palmula*.

PALMIÉR. s. m. Arbre qui vient en Égypte, & dans les pays chauds. *Palma*. Il est fort haut, & il a un tronc écaillé qui ne produit des branches qu'à sa cime, lesquelles se tournent en rond, parceque leurs éxtrémitez panchent vèrs la tèrre. Ses feuilles sont longues, doubles, & étroites comme une épée. Il jette force fleurs attachées à une queuë fort mince, qui viennent en grappe, & ressemblent à celles du safran, si ce n'est qu'elles sont moindres, & blanches. Il porte un fruit qu'on appelle *dattes*, & par corruption *dattes*. Le *palmiér* femelle ne porte point de fruit, s'il n'est planté auprès du *palmiér* mâle, à ce que dit Pline. Il y a aussi d'autres éspéces de *palmiér*. Voyez Dioscoride, Mathiole, Pline & Théophraste.

Les étrangers donnent le nom de *palmiér* à des arbres d'éspéces fort différentes, dont le plus éxcellent est le coco, & les Indiens en font huit éspéces, dont la cultivée est la meilleure, qu'ils appellent *barka* ; c'est-à-dire, *éxcellent* en leur langue. C'est une noix de bon goût, & fort saine, qui ne charge point l'éstomac, quelque quantité qu'on en mange. Elle est différente des *palmiérs* qui portent les dattes, qui dans les Indes ne portent point de fruit, mais rendent seulement une liqueur dont on fait du vin. Il y en a aussi une autre éspéce dont on fait des parasols assez grands pour mettre deux hommes à couvèrt, qui ne porte point aussi de fruit. La mèr porte aussi des cocos qui croissent sans culture aux isles des Maldives. Ils jettent sur les côtes leurs noix, qui sont aussi grosses que la tête d'un homme. On tient que leur chair est souveraine contre les poisons : ce qui fait qu'on en achete quelquefois au poids de l'argent. Il y en a une éspéce nommée *macomeira*, qui est la seule dont le tronc se fourche une ou plusieurs fois. Son fruit est d'une ôdeur agréable, il aide à la digestion, & est bon contre les vapeurs des hypochondres. Il y en a une autre éspéce qu'ils appellent *trefulin*, qui croît le plus haut de tous, & dont on pourroit faire des mâts pour les plus grands vaisseaux, s'il avoit assez de solidité. Cet arbre porte une gousse pleine de seize noix, dont chacune est grosse comme les deux poings, qui sont d'abord vèrtes, & puis de couleur de pourpre. On y trouve trois séparations pleines d'un miel coagulé, frais & rafraichissant, & sa chair est d'un blanc pâle. Il y a des feuilles de *palmiérs* qui sèrvent à couvrir les palanquins ou litières, que le soleil ni la pluie ne pèrcent point. Il y en a d'aûtres qui sèrvent de papiér, sur lesquelles on écrit avec une pointe de fèr, & dont on fait des livres. Il y a aussi un *palmiér* qui porte un fruit nommé *areca*, qui approche fort du *trefulin*, qui est fort éstimé des Indiens. En général le tronc des *palmiérs* n'est pas fort solide. Leurs feuilles croissent au haut du tronc, qui tombent à mesure que l'arbre croît, sans y laisser autres vestiges qu'un bourlet, au lieu où elles étoient attachées. Voyez Coco, & ARECA. Ce que dessus est éxtrait du Voïage du P. Jéronimo Lobo.

La racine de *palmiér* donne une éxcellente trempe au fèr, & ses feuilles roulées sèrvent de torches, dont les Voyageurs se défendent contre les sèrpens qui sont en grand nombre, & qui les attaquent, quand ils ne sont point armez de ces torches.

Il y a dans l'Amérique une éspéce de *palmiér* qui sèrt à une nation qui est vèrs l'embouchure de la rivière d'Orenoque, de maison & de sépulcre, & qui lui fournit tout ce qui lui est nécessaire pour la vie. De la moëlle on tire une farine délicate qui lui sert de pain. Des branches & des feuilles on en compose une boisson. Dans la vie de Christophle Colomb il est aussi parlé d'une nation entière qui vivoit sur des arbres où elle s'étoit réfugiée pour éviter les tigres & ses ennemis.

PALMIÉR. s. m. Le Coco ou Cocotier est une éspéce de *palmiér* bien plus haut que les autres, & dont le tronc & les branches sont beaucoup plus grósses. Son fruit s'appelle aussi *coco*, lequel ne paroît pas d'abord ; car l'arbre ne jette que deux ou trois envelopes qui se rompent à mesure que le fruit qu'elles enferment pousse & grossit. De son tronc sort une graine de la grosseur du bras d'un homme, assez semblable au cimeterre des Maures. Cette graine s'ouvre, & fait paroitre une grape de 80. ou 100. noix ; mais il n'y en a que 13 ou 14 qui viennent à parfaite maturité. Sur le même arbre on voit quatre ou cinq grappes de différens âges, les unes en fleur, les autres nouvellement sorties de fleur, grósses comme des noix ordinaires. Quand la noix est encore vèrte, elle est pleine d'une liqueur qui est la plus agréable boisson de ces pays-là, & châque noix en rend plein un grand vèrre. Lorsqu'elle est plus avancée, le dedans a la consistence de la chrême, & on la mange avec des cuillières. Quand il est arrivé à sa perfection, ce fruit est agréable au goût, mais il est de difficile digestion, & il ressemble à des cèrneaux de noix vèrtes. L'écorce extérieure du fruit est noire, & étant filée, elle fournit des câbles assez grós pour les grands vaisseaux plus forts & moins brisans que ceux de chanvre. La seconde écorce qui couvre ce fruit se peut manger comme des cardons d'Espagne, quand elle est encore tendre & vèrte : le dedans de la noix de *coco* sert de pain. On tire assez d'eau de ces noix, quand elles sont vèrtes pour fournir un vaisseau. Elle est claire comme eau de roche, & plus fraiche. Quand la noix est séche, on en tire une éxcellente huile. On tire du vin de l'arbre quand il a jetté sa graine. On la coupe vèrs le bout, on la lie, & on la met dans une cruche qui reçoit la liqueur que jette le *coco*, qu'on recueille deux fois le jour, le matin & le soir. Cette liqueur est douce, purge le corps, & on la boit par un grand régal. Ce vin sur les lieux s'appelle *ouracha*, ou *ruacho jona*. Quand il est distilé, il monte à la tête, & fait d'étranges effets. On en fait d'éxcellent vinaigre, en jettant dedans deux ou trois tisons allumez. On tire du sucre commun de la séve, qu'on appelle *mascouade*, qui est un mèts fort délicieux, en le faisant bouillir & coaguler. Un *coco* de Cochim peut seul appaiser la soif de deux pèrsonnes, tant il est grós. L'eau de ces noix étant encore vèrtes, est un grand cosmétique pour les femmes, & leur fait un fort beau teint. Du bois de ces *cocos* on fait des vaisseaux qu'on appelle *pangayos*, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la côte, à cause qu'ils n'ont point de fèr, & ne peuvent pas souffrir le heurt des vagues. On fait des planches du tronc de ces arbres, qu'on coud ensemble avec du funin, qu'on tire de la dèrnière écorce de la noix, qui sèrt aussi à calfater avec de la colle de poisson, qui sèrt de brai & de goudron. Les cordages sont faits du *cairo*, ou écorce du *coco* ; & les feuilles du palmiér nommé *cayouris*, cousuës ensemble, servent de voile. On en fait aussi des bonnèts, quand elles sont séchées. Elles sont blanches, si propres & si légères, que le Viceroi s'en sert. Enfin avec du palmiér & du *coco* on peut construire un navire, & l'emplir de toutes les provisions & nécessitez, sans se sèrvir d'autre chose. On en peut faire aussi la cargaison du vaisseau, parce qu'on en trouve le debit dans toutes les Indes. Il n'y a point d'arbre dont les hommes puissent tirer plus de fruit & d'utilité. Leur vrai climat est l'Afrique & l'Arabie. Il en vient aussi en Amérique.

Le Cocotiér est la plus belle de toutes les éspéces de palmiér. Ses branches sont à son éxtrémité & s'étendent comme celle du Dattiér. Son fruit vient au-dessous de sa tige en bouquèts de dix ou douze noix. Sa fleur ressemble à celle du Châtaigniér. Le Cocotiér vient sur le bord des rivières ou de la mèr, & dans le sable.

Les

Les Indiens de l'Amérique méridionale ſont leurs câbles du brou qui environne le fruit, ſes feuilles leur ſervent à faire des voiles ; du bois ils en tirent des planches, des chevilles & des ancres, & le fruit leur ſert de vivres. Quand il eſt en ſa maturité il eſt agréable, mais de difficile digeſtion, il enferme une liqueur blanche comme du petit lait, qui eſt délicieuſe & rafraîchiſſante, & il en a quelquefois plus d'une chopine. Ces Palmiérs fourniſſent aux Indiens tout ce dont ils ont beſoin. Ils font de la coquille du coco des vâſes & des cuillières ; du noyau ils en tirent du pain & de l'huile ; & l'écorce de l'arbre étant fenduë, laiſſe couler une liqueur qui a le goût de vin, & qu'ils boivent toute fraiche, parce qu'elle s'aigrit en vingt-quatre heures. Ils font du fil & de jolies étoffes d une petite peau qui eſt entre le bois & l'écorce de cet arbre ; le bois du même arbre ſert à bâtir leurs maiſons, & les feuilles à les couvrir, ils s'en ſervent auſſi en place de papier quand elles ſont fraîches.

Le Cocos, ou Cocotier eſt un arbre dont la feuille reſſemble fort aux *Palmes* des Dattiérs ; il porte une grape de cocos ronds, gros comme de petites noix, & pleins d'une ſubſtance blanche & huileuſe, qui eſt bonne à manger. Ce fruit eſt envelopé dans pluſieurs couvertures, celle qui entoure la coque eſt une écorce comme celle des noix vertes, par laquelle ils ſont liez les uns aux autres comme une grape de raiſin. Une ſeconde écorce l'envelope tout entier ; elle s'ouvre, quand il eſt jaune & mûr en deux grandes hémiſphéroïdes de trois piéds de long & un de large, ſuivant la quantité des fruits qu'elle contient. Le Père Ovale dit que ces arbres ne donnent jamais de fruit s'ils ſont ſeuls, qu'il en faut auprès du mâle un autre qui ſoit fémelle ; mais les habitans du Chili m'ont dit le contraire. FRÉZIER, p. 108.

PALMIÉR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Donné à rente, pris à rente. *Conductus, redemptus, locatus, elocatus.* Voyez PALMÉE. Héritage *palmiér.* COUT. *de Mons, ch.* 12.

PALMISTE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à quatre eſpéces de palmiérs qui croiſſent dans les iſles Antilles. Il y a le *palmiſte épineux* qui eſt un grand arbre, qu'on a ainſi appellé, parceque ſon tronc, ſes branches & ſes feuilles ſont armées d'epines extrêmement aiguës & fort dangereuſes. Les Négres avant que de s'en approcher mettent le feu alentour du piéd de l'arbre pour bruler toutes ces épines. Son bois eſt ſemblable à du marbre noir, dur & fort peſant. Ses feuilles reſſemblent à celles du palmiér ; mais elles ſont plus longues. Son fruit conſiſte en un gros bouquet compoſé de pluſieurs noix griſâtres, dures & rondes, qui renferment des noyaux bons à manger. Gaſpar Bauhin l'appelle *Palma Americana ſpinoſa.* Les Indiens font du bois de cet arbre des epées & des fleches qui peuvent percer les cuiraſſes de fer. Il y a un autre *palmiſte épineux* qui n'eſt jamais plus gros que la jambe. Ses épines ſont comme des aiguilles à coudre. Le fruit en eſt rond & rouge comme une cerise, gros comme le bout du doigt. Il y a le *palmiſte franc*, qui eſt ainſi nommé à cauſe qu'il n'a point d'epines. C'eſt un arbre grand & droit, & d'une hauteur démeſurée. Ses racines s'élevent hors de tèrre tout autour de la tige, de la hauteur de deux ou trois piéds : elles ſont petites à proportion de la hauteur de l'arbre ; mais elles ſont entrelacées ſi étroitement, qu'elles lui ſervent de ſolide appui. Son ſommet eſt orné de pluſieurs belles branches, accompagné de part & d'autre d'une infinité de feuilles vertes, longues, étroites & déliées. On trouve auſſi au ſommet une moëlle blanche fort tendre & fort ſavoureuſe, couverte de pluſieurs feuilles déliées & très-blanches. Les François appellent cette moëlle & les feuilles qui l'envelopent *chou de palmiſte*, parcequ'ils en mettent au potage au lieu de choux ou d'autres herbes. Il ſort encore du plus haut du tronc de cet arbre un beau panache qui eſt toûjours tourné vers le ſoleil levant. Ce panache ſe renouvelle tous les ans, & quand il eſt ſorti de ſon étui, il eſt chargé d'une infinité de petites fleurs jaunes, qui venant à tomber ſont ſuivies de pluſieurs fruits ronds, de la groſſeur d'un petit œuf de poule, attachez à un ſeul bouquet. M. Rai appelle cet arbre, *palma nobilis ſeu regalis Jamaicenſis & Barbadenſis.* Si l'on fend en deux ſon tronc, & qu'on enleve une certaine matière filaſſeuſe & mollaſſe qui eſt au dedans, le bois qui reſte creuſé, fournit de longues goutières qui durent long-tems. On s'en ſert pour couvrir d'une ſeule piéce le faîte des câzes, & pour conduire les eaux par tout où l'on veut. Les Tourneurs & les Menuiſiérs font auſſi avec ce bois, qui eſt preſque noir, & ſe polit aiſément, pluſieurs beaux ouvrages qui ſont naturellement marbrez. Il y a une autre eſpéce de *palmiſte franc*, qui ne croit pas ſi haut que le précédent ; il porte une petite graine ronde que les Négres ſont ſoigneux de recueillir, à cauſe qu'elle ſert à faire de beaux chapelets qui ſont marbrez & fort polis.

Le *Palmiſte* épiné, depuis le piéd juſqu'au ſommet, eſt garni d'épines qui ſont longues de quatre doigts, de figure platte, extrêmement ſubtiles, dures & pénétrantes. On les voit autour de de cet arbre par cordons, à quelque diſtance les uns des autres. Il y a de certains Indiens de la Tèrre ferme de l'Amérique méridionale, nommez Aroargues, qui ſe ſervent de ces épines pour tourmenter leurs ennemis, quand ils les ont fait priſonniérs de guèrre. Voici la manière dont ils s'y prennent. Ils attachent le priſonniér à un arbre, & le lardent de ces épines ſi près à près, qu'on ne peut mettre un pouce entre deux. Ces épines ont un grand bout dehors, environné de cotton trempé d'huile de palme, étant ainſi accommodées ils y mettent le feu, & malgré ce tourment, le miſérable qui le ſouffre ne laiſſe pas de chanter. Car la coûtume de ces ſortes d'Indiens, lorſqu'ils ont fait quelques priſonniérs de guèrre, & qu'ils les font mourir par les plus cruels tourmens, eſt de les contraindre de chanter, & voilà ſans doute pourquoi le miſérable dont je parle chantoit. J'ai nommé ces arbres *Palmiſtes*, à cauſe que les habitans les nomment ainſi, quoique l'on doive dire *Palmiérs.* OEXMELIN.

Le *Palmiſte* franc eſt un arbre de 130. piéds de haut ou environ, les queuës de ſes feüilles ſont d'une ſubſtance maniable, couvèrte d'une peau blanche comme neige, mince comme du papier, & douce comme de la ſoie, ſur laquelle on peut auſſi-bien & mieux écrire que ſur l'écorce du Tilliér, dont les Anciens ſe ſervoient avant l'invention du papier & du parchemin. Les Boucaniérs autrefois n'ayant ni papier, ni encre, ni plume, faiſoient des plumes de cèrtains petits roſeaux, comme font les Turcs encore aujourd'hui, ſe ſervoient du ſuc de Génipas au lieu d'encre, & écrivoient ſur cette petite peau qui leur ſervoit de papiér. OEXMELIN.

CHOU PALMISTE. C'eſt une chair blanche d'un goût de noiſette aſſez agréable que l'on tire d'un palmiér qui ſe trouve au Bréſil, & dans les iſles voiſines. C'eſt nos matelots qui lui ont donné ce nom. Ce n'eſt point un fruit ; ce ſont les jeunes branches de cet arbre enfermées ſous de plus anciennes, à peu près comme celles d'un chou ; ce qui lui a fait donner le nom de *Chou Palmiſte.*

PALMITE. ſ. m. C'eſt la partie intérieure du gros du tronc du palmiér, & c'eſt le point d'où, comme d'un centre, partent toutes les branches de l'arbre. C'eſt une ſubſtance blanche comme du lait caillé, extrêmement tendre, & d'un goût plus doux & plus agréable que les meilleures confitures, & on ne doit point craindre d'en manger par excès. *Medulla palma.*

PALMOSA. Voyez PATHMOS.

PALMULAIRE. ſ. m. Qui s'eſt dit pour *Parmulaire.* Nom de cèrtains gladiateurs, qui combattoient armez d'un petit boucliér de la forme de ceux qu'on nommoit *Parma, parmula. Palmularius* ; au lieu de *Parmularius*, l'r s'étant changé en une létre plus douce. Suétone parle d'un *palmulaire* dans la vie de Domitien, Ch. X. où Suicèr montre que *Palmularius* n'eſt point un nom propre. Les Grecs avoient auſſi pris ce nom des Latins. Voyez Suicèr au mot Παλμυλαριος.

PALMYRE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Syrie, ſur les confins de l'Arabie déſerte. *Palmyra.* Elle étoit entre Damas & Séleucie, à 225 milles de la prémière, & à 533 de l'autre. A l'orient d'Arient d'Antioche, dont elle étoit éloignée de 240 milles. *Palmyre* avoit un Archevêque. Elle ſe nomme aujourd'hui Arden, ſelon quelques-uns, & Fayd, ſelon Sanſon. La fameuſe Zénobie étoit Reine de *Palmyre.* Cette ville qui avoit été ruinée, ayant été rétablie par Adrien, elle prit en reconnoiſſance le nom d'*Adrianopolis. Stephan. de Urbib.* Voſſius, *de Idolol. L. II. Ch.* 5. & beaucoup d'autres, comme Piſcator & Cornélius *à Lapide*, Halifax dans ſon voyage, croyent que *Palmyre* eſt la même que Thamor ou Thadmor, que Salomon bâtit dans la ſolitude. 3e L. des Rois IX. 18. Toutes les inſcriptions qui ſe voyent à *Palmyre* ſont antérieures au pillage de cette ville par Autélien. Il y a quelques Auteurs qui prétendent que Balbek, ville de la Cœléſyrie, à 18 lieuës de Damas, que Naſſiredin & Ulugbeg, placent à 70d. 45. m. de longitude, & que le prémiér met à 33 d. 40 m. de latitude ſeptentionale, & Ulugbeg à 33 d. 15 m. de latitude nord ; il y a, dis-je, des Auteurs qui prétendent que cette ville eſt l'ancienne *Palmyre.*

PALMYRÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitans de Palmyre. *Palmyreni.* Les *Palmyréniens*, pour témoigner à l'Empereur Adrien leur reconnoiſſance de ce qu'il avoit fait rebâtir & orner leur ville, ſe firent appeller Adrianopolites. MÉM. DE TREV. Cellarius a fait une Diſſertation ſur les Empereurs *Palmyréniens.* La langue *Palmyrénienne* étoit la langue Syro-Chaldaïque. L'ère des *Palmyréniens* eſt la même que celle des Séleucides. Jacques Rhenford a donné l'Alphabeth *Palmyrénien* dans un Livre intitulé *Periculum Palmyrenum.* Jaribolos, ou comme il y a dans Gruter, Agibolos étoit un Dieu des *Palmyréniens.* L'Empereur Autélien défit les *Palmyréniens*, & prit leur Reine Zénobie qu'il conduiſit en triomphe. Les caractères *Palmyréniens* nous ſont

inconnus. Il y a dans les ruines de Tchalminar pluſieurs inſcriptions *Palmyréniennes*.

PALO. ſ. m. Nom propre d'un bourg légèrement fortifié. *Palum*, anciennement *Aſium*. Il eſt dans le Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie, ſur la cote, à trois lieuës du lac & de la ville de Bracciano, vèrs le midi. MATY.

PALO, Eſt auſſi un village de la vallée de Noto, en Sicile. *Palum*. Il eſt près du cap de Paſſaro, ſur le bord oriental d'un petit golfe nommé aujourd'hui le port de *Palo*, ou de Caſtellucio, & anciennement *Odiſcia*, *Odyſſea*, *Portus Ulyſſis*. MATY.

PALOMBARO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Palumbara*. Il eſt dans la Sibine, à deux lieuës de Tivoli, vèrs le nord. MATY.

PALONNEAU. ſ. m. Tèrme de Charron. C'eſt la piéce de bois qui eſt de chaque côté du timon d'un coche, ou d'un carroſſe, où l'on attache les traits des chevaux, quand on les attele; ce qui donne le branle à la machine. *Palanga tractoria*.

PALOPOLI. Voyez PALAPOLI.

PALORMI. Voyez PALÈRMO.

PALOS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Palus*. Ce lieu eſt près de l'embouchure du Tinio, dans le golfe de Cadix, à dix lieuës de San-Lucar de Bèrraméde, vèrs le couchant ſeptentrional. *Palos* eſt le lieu d'où Chriſtophle Colomb partit l'an 1492. pour aller découvrir l'Amérique. MATY.

Cap de PALOS. *Palum promontorium*, anciennement *Scombraria*, ou *Saturni promontorium*. Ce cap eſt dans le Royaume de Murcie, au midi de la ville de ce nom, & il ſépare le golfe de Cartagéne de celui d'Alicante. MATY.

Cap de PALOS, ou de PALO. *Palum promontorium*, anciennement *Dyrrachinum promontorium*. Cap de la côte de l'Albanie, en Gréce. Il prenoit autrefois ſon nom de Durazzo, dont il n'eſt éloigné que d'une lieuë, du côté du nord. MATY.

PALOT. ſ. m. Homme groſſiér & ruſtique, de la lie du peuple, comme le Payſan, le Batelier, le Crocheteur, &c. *Ruſticus*, *villaticus*, *agreſtis*. Cet homme marche en gros *palot*. Il eſt venu crotté comme un *palot*, & a tout ſali ma chambre.

PALOTTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg fortifié. *Paloda*. Ce lieu eſt dans la Baſſe-Hongrie, environ à cinq lieuës au nord d'Albe-Royale. Les Impériaux la prirent par compoſition l'an 1687. MATY.

PALOTTE. ſ. f. Eſt un nom qu'on a donné autrefois à la paulette, du nom de *Paulet* ſon inventeur. *Tributum annuum pauletanum*. Voyez PAULETTE.

PALOURDES. Éſpéce de coquillages de mèr. *Chamapaloris*.

PALPABLE. adj. m. & f. Ce qui ſe peut appèrcevoir par les ſens. & particuliérement par celui du toucher. *Quod ſub tactum cadit*, *tractabile*. Les Anges, les éſprits ne ſont point *palpables*. JÉSUS-CHRIST montra ſes plaies à ſaint Thomas, pour montrer qu'il avoit un corps *palpable*. Les ténébres d'Égypte étoient ſi épaiſſes qu'elles en étoient *palpables*. *Tenebræ palpabiles*.

PALPABLE, ſe dit figurément des raiſonnemens qui ſont clairs & évidens. *Demonſtrationes evidentes*, *ſenſiles*. La Géométrie a des démonſtrations ſi évidentes, qu'elle rend les choſes *palpables*, comme ſi on les touchoit au doigt & à l'œil. Les expériences Phyſiques font connoître des véritez *palpables* & ſenſibles. Suppoſition *palpable*. PAT.

PALPABLEMENT. adv. Évidemment, ſenſiblement. *Evidenter*, *ſenſibiliter*. Je lui ai fait connoître cela *palpablement*. L'ACAD.

PALPITANT, ANTE. adj. Qui palpite; qui a un mouvement fréquent & déréglé. *Palpitans*. Il m'a dit cette nouvelle encore tout *palpitant* de la diligence qu'il avoit faite. Racine a dit en parlant du Prêtre qui ouvre les entrailles d'une victime pour apprendre l'avenir;

Et d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant *conſultera les Dieux.*

PALPITATION. ſ. f. Mouvement convulſif du cœur, qui conſiſte dans un mouvement déréglé, forcé & véhément. *Palpitatio cordis*. La *palpitation* a divèrs degrez, étant tantôt grande, tantôt médiocre & tantôt petite: elle eſt quelquefois ſi impétueuſe, qu'on l'entend & qu'on la voit; il eſt même arrivé que les côtes en ont été rompuës. Le tremblement du cœur diffère de la *palpitation*; dans le tremblement les pulſations ſont petites, fréquentes & tremblotantes, au lieu que la *palpitation* eſt une ſecouſſe immodérée & violente. La cauſe de la *palpitation* eſt tout ce qui peut irriter le cœur, & y éxciter une conſtriction déréglée, comme ſont l'acrimonie du ſang, les polypes & les autres éxcréſcences qui ſe forment dans ſes ventricules, l'eau abondante dans le péricarde, &c. Les artères ſont auſſi ſujettes à des *palpitations*. Quelquefois ce ſont les carotides, quelquefois les artères des temples, & quelquefois l'artère ſplénique. La cauſe eſt la circulation du ſang empêchée dans ſes artères particuliéres.

PALPITATION. ſ. f. La *palpitation* du cœur eſt un déréglement des mouvemens de ce viſcére, qui le ſoulève, & le fait bondir avec violence vèrs les cotes pendant ſa contraction, avec une grande foibleſſe & concentration dans le poux.

L'Anatomie nous a découvert un fort grand nombre de cauſes occaſionelles de cette maladie, mais on eſt fort en peine à déterminer ſa véritable cauſe éfficiente. Les Modèrnes ont crû mieux réüſſir que les Anciens, en la chèrchant dans le ſang de l'artére pulmonaire, qu'on ſuppoſe rejaillir avec impétuoſité vers le ventricule droit du cœur, ne pouvant ſuivre ſa route vers les aûtres vaiſſeaux du poulmon étranglez, bouchez par obſtruction, ou comprimez par différentes cauſes.

On a trouvé dans les gens morts de cette maladie, ou qui l'avoient ſoufférte pendant leur vie, des vèrs ou des polypes dans les ventricules du cœur, principalement dans le droit, des hydropiſies ou des abcés conſidérables dans le péricarde, dans quelques-uns un cœur éxtrémement grand, & l'artère pulmonaire dilatée au double, & au quadruple de la capacité ordinaire, & quelquefois capable de laiſſer introduire le poing dans ſa cavité, avec des obſtructions de la veine pulmonaire, par des matiéres cartilagineuſes, qui bouchoient ſi fort ſa cavité, qu'au raport de Blancard dans ſon Anatomie pratique, à peine pèrmettoit-elle l'introduction d'une épingle. On peut voir pluſieurs aûtres obſervations ſemblables dans le *Sepulcrum* de Bonnet, & dans le prémier Tome de la Bibliotheque de Médecine pratique de Manget, au chapitre des maladies du cœur. Elles marquent toutes des défauts locaux, ou des embarras dans le cœur, ou autour du cœur.

De ces obſervations quelques-uns ont conclu que les obſtructions des vaiſſeaux capillaires, artériels, ou veineux du poumon oppoſant une digue inſurmontable au cours de la plus groſſe partie du ſang, qui y eſt pouſſé par la contraction du cœur, il faut de néceſſité que pendant qu'il n'en coule dans ces vaiſſeaux qu'une petite quantité, à cauſe de leur obſtruction, le reſte faſſe éffort contre leurs côtez, & les oblige à céder, & à s'étendre conſidérablement, à proportion de la quantité du ſang que la contraction du cœur acheve d'y pouſſer; mais parceque l'artère du poûmon ne ſçauroit, ſans créver s'étendre au point qu'il faut pour recevoir tout le ſang du ventricule droit, & que le ſang, à raiſon des obſtructions, ne ſçauroit continuer ſon mouvement progreſſif à proportion de la viteſſe avec laquelle il eſt pouſſé par la contraction du cœur; celui-ci à chaque contraction ne ſçauroit éxprimer & pouſſer dans l'artère pulmonaire, qui ſe trouve pleine, tout le ſang qu'il contenoit dans ſon ventricule droit; ainſi cette portion de ſang qui y reſte recevant toute l'impulſion qu'imprime la contraction du cœur; elle la rend au cœur même, en ſe rétréchiſſant, & ſe brûlant avec impetuoſité contre ſes côtez, ce qui le fait bondir & élancer impétueuſement contre les cotes. Il en eſt de même ſi les embarras de l'aorte empêchent l'entière évacuation du ventricule gauche, & généralement de tout ce qui fait, ou obſtruction, ou compreſſion des vaiſſeaux; comme les polybes, les abces, l'hydropiſie dans les parties voiſines du cœur. Pour les vèrs en mordant & pinçant vivement les fibres nèrveuſes du cœur, cauſent par-là des reflux violens des éſprits vèrs le cèrveau, qui ſont ſuivis d'un écoulement abondant d'aûtres éſprits dans les nèrfs du poumon, qui ſont ſympathiques avec ceux du cœur; & par cette cruë les éſprits cauſant des contractions fortes & des reſſerremens convulſifs dans tout le tiſſu vaſculaire, & valvulaire du poûmon, qui s'oppoſent au libre paſſage du ſang, ils peuvent par-là donner occaſion à la *palpitation* du cœur. La *palpitation* vient encore quelquefois de la compreſſion du poumon, cauſée par la rarefaction éxtraordinaire des ſucs vicieux & fèrmentatifs qui ſéjournent dans l'eſtomach & dans les boyaux, & qui étendent & dilatent tellement ces parties, que le diaphragme & les poumons s'en trouvant éxtrémement reſſerrez & gênez, le ſang n'y circule qu'avec beaucoup de difficulté; ce qui doit donner occaſion à une *palpitation* de cœur, qui durera autant de tems que cette rarefaction dans les prémiéres voyes. Tel eſt, ſelon un nouveau Médecin, la ſeule cauſe immédiate de la *palpitation* de cœur. Mais il y en a autant de cauſes éloignées, ou occaſionnelles, qu'il y en a qui peuvent cauſer l'obſtruction de l'artère pulmonaire, & plus ordinairement celles qu'on a indiquées ci-deſſus. Conſultez la Diſſèrtation du Médecin dont nous parlons dans les *Mémoires de Trévoux* 1714. *Avril*, *p.* 715.

Dans le même Ouvrage 1714. *Décembre*, p. 2165. un aûtre Médecin donne encore les vents pour une cauſe ſympathique de la *palpitation* du cœur, & il dit que les Anciens ſans éxception, l'ont

l'ont regardée comme la cauſe la plus fréquente de ce mal. En effet, ajoûte-t il, on peut tirer de cette ſource une multitude de cauſes de la *palpitation* ſympathique à raiſon du ventricule, du diaphragme, du médiaſtin, &c. Ce qu'il éxplique enſuite plus en détail.

D'autres veulent que la ſeule cauſe de la *palpitation* de cœur, ſoit un ſang viſqueux, qui dans ſa rarefaction dilatant éxtraordinairement l'artère du poumon, & faiſant par conſéquent retréſſir la cavité de ſes rameaux capillaires vèrs leurs éxtrémitez, ou comprimant par cette dilatation les autres petits vaiſſeaux du poumon, empêche le ſang de continuer avec libèrté ſon mouvement circulaire, & donne occaſion à la *palpitation* de cœur.

Tous les Auteurs tiennent la *palpitation* de cœur pour un mal très-dangereux, & Galien obſèrve que ceux qui ont ce mal dans leur jeuneſſe ne vieilliſſent pas.

M. Piſon Docteur de la Faculté de Paris, & Medécin du Duc de Lorraine Henri II. du nom, traite auſſi de la *palpitation* du cœur dans ſes Obſèrvations & Conſultations, dont on fit une Édition nouvelle à Leide en 1714. La *palpitation* du cœur, ſelon lui, peut venir ou d'une ſérosité ſurabondante, qui abreuve & gonfle la propre membrane de ce viſcère, comme l'a découvèrt Gallien dans l'ouvèrture d'un ſinge; ou d'une trop grande quantité d'eau contenuë dans le péricarde; enſorte que le cœur ſe trouvant par ce moyen trop à l'étroit, & ne pouvant ſe mouvoir avec libèrté, eſt obligé de faire pluſieurs ſoubreſauts, au lieu des mouvemens réglez qu'il faiſoit auparavant. Elle peut encore être cauſée par une ſérosité qui ſe jette dans les ventricules du cœur, ſoit que cette ſérosité vienne des grands vaiſſeaux, qui fourniſſent le ſang, ſoit qu'elle vienne des poumons, ou du cèrveau, comme il arrive ſouvent. De ces trois cauſes, la plus ordinaire eſt le péricarde trop tendu, par la quantité d'eau qui le gonfle, comme on le voit dans la plûpart des cadâvres qu'on ouvre après cette maladie. Ces différentes cauſes ont différens ſignes qui leur ſont propres. La ſérosité bouillante qui des vaiſſeaux du ſang, ſe jette tout d'un coup, & s'élance dans les ventricules du cœur, ſe manifeſte par des battemens ſubits aux tempes, des ſifflemens d'oreilles, des yeux qui ſe troublent, des douleurs vagues qui attaquent différentes parties du corps, & des vents qui tourmentent le malade. Si avec ces ſignes, le malade eſt d'un tempérament chaud & ſec, & qu'il ait les cheveux noirs, il y a tout lieu de conjecturer que ſa *palpitation* de cœur vient de la cauſe dont nous parlons. Quand elle eſt produite par l'abondance d'eau qui embataſſe le péricarde, ou qui gonfle la propre membrane du cœur, le malade ſe ſent le cœur comme ſuffoqué dans l'eau, ſon poux eſt foible, ſa *palpitation* eſt continuelle, ou près-que continuelle, il a une petite fiévre, qui ſemble tenir de la fiévre hétique, il réſpire avec beaucoup de difficulté, & ſa maladie n'eſt venuë que peu à peu.

La *palpitation* qui vient de la ſérosité ſe guérit par les ſaignées. L'autre, en purgeant les ſérositez par le moyen de quelques minoratifs doux, comme ſont l'hière ſimple, le ſyrop roſat ſolutif, & enſuite la ſaignée du bras, ou même du piéd, pour faire une plus grande révulſion, en cas qu'il y ait ſuppréſſion de régles, ou d'hémorroïdes, & ces ſaignées doivent être faites du côté du viſcère, que l'on croit être la ſource de la ſérosité, qu'on veut ôter; du côté droit, ſi c'eſt le foye; du gauche, ſi c'eſt la rate. Une grande maigreur du malade doit empêcher la ſaignée. Après ces préparations, il faut venir à une purgation univèrſelle des ſérositez. Les meilleurs médicamens qu'on puiſſe employer pour cela, ſont la ſemence de carthame, le ſené oriental, la térébentine, la poudre d'hière, l'agaric, la rhubarbe, le chou marin, avec le diaphonix, enfin l'électuaire de citro. Ces remédes ſe donnent en forme liquide, ou en forme ſolide, ſelon le gré des malades, en y mêlant un peu de manne, de ſyrop roſat, ou de ſyrop de polypode. Les remédes tant intèrnes qu'éxtèrnes, capables de faire des révulſions particulières ſont d'un grand ſecours. Les ventouſes appliquées aux cuiſſes, aux lombes, & s'il le faut au dôs, ce qui ſe fait plus rarement; les ligatures des éxtrémitez, & les frictions ſont les éxtèrnes. On peut joindre aux ventouſes des ſcarifications, ſi l'on craint de trop affoiblir le malade par des ſaignées. Les intèrnes ſont les diurétiques, dont on doit ſur-tout ſe ſervir, lorſque le malade ſent une grande éffèrveſcence, que les ſudorifiques pourroient irriter. Ces diurétiques ſont ou ſimples, ou compôſez: les ſimples ſont les cinq racines apéritives, celle de ſcorſonère, les capillaires, la bétoine, la méliſſe, le romarin, le ſcordium, la vèrge d'or, la ſemence d'anis, de citron & le bois d'aloës. On fait de ces médicamens des décoctions, des apoſémes, des poudres, des conſèrves: on y joint la rhubarbe & la poudre de rhapontique. Il eſt bon de mêler avec ces remédes quelques rafraîchiſſans, comme la bourrache, la bugloſe, le ſyrop de pomme, celui de ſuc d'ozeille: tous rafraîchiſſans temperez, qui ont principalement lieu dans les *palpitations* périodiques cauſées par l'éfferveſcence de la ſérosité dans les gros vaiſſeaux, d'où elle s'élance dans le cœur. Piſon recommande encore les eaux acides, parce qu'elles ſont fort diurétiques, & qu'elles entraînent avec elles tous les amas de ſérositez: mais il préfère à tous les autres remédes le ſyrop de ſcories d'aciér, dont il donne la compoſition.

Les remédes topiques ne doivent point non plus être oubliez dans la *palpitation* de cœur périodique. Ces topiques ſont l'onguent roſat avec un peu d'écorce de citron, ou de poudre de canelle; ce ſont des ſachèts compôſez de fleurs cordiales. Il ſemble que les ſudorifiques devroient être d'une grande utilité pour évacuer la ſérosité. Mais Piſon avèrtit qu'ils ſont dangereux, quand la *palpitation* eſt accompagnée d'une grande difficulté de réſpirer.

Quant au régime que doivent garder les malades attaquez de *palpitation*, il faut éviter les grands & les fréquens breuvages, manger du rôti plutôt que du bouilli, boire peu de vin, & qu'il ſoit vieux, le tremper avec de l'eau de méliſſe, ou ſubſtituer au vin, de l'eau dans laquelle on ait éteint pluſieurs fois de l'or au ſortir du feu, ou dans laquelle on ait fait bouillir du bois de *ſaſſafras*. L'uſage d'une poudre compôſée de coriande préparée, un gros; fenouil doux, un gros; râpure de corne de cèrf, ivoire, os de cœur de cèrf, poudre de pèrle, & corail rouge, chacun un grós encore, canelle cinq grains, ſucre roſat une livre; le tout bien mêlé. Enfin il faut entretenir le ventre libre par des lavemens faits de décoctions adouciſſantes.

On eſt ſurpris de ne point trouver parmi tous ces remédes, la confection d'Alkèrmès. Il eſt cependant éxcellent, & celui qui écrit ceci, en peut répondre par l'éxpérience qu'il en fait lui-même.

PALPITER. v. n. Avoir le pouls agité par le mouvement du cœur, des artères & du diaphragme. *Palpitare, ſalire, micare.* Un homme qui a couru, ou fait quelque éxèrcice violent, *palpite*, le pouls lui bat violemment. Son cœur *palpite* à la vuë de ſa maitreſſe. M. Des Jar.

On le dit auſſi de ces mouvemens du cœur qui s'obſèrvent encore aux agoniſans, ou même après la mort de ceux qui ſont bleſſez, quand la chaleur naturelle y demeure quelque tems. Il vient de mourir, il *palpite* encore. *Adhuc ſalitat.* Le cœur qu'on a arraché à un animal, *palpite*, encore longtems, juſqu'à ce que tout le ſang & les éſprits en ſoient ſortis.

PALQUI. ſ. m. Nom d'une plante du Chili. Le *Palqui* eſt une éſpéce d'hiébe fort puant, qui a la fleur jaûne. Il ſert à guérir la teigne. Frézier. *p.* 107.

PALSANGUÉ. Sorte de jurement que les payſans & les gens de baſſe condition proférent. Ce jurement dans la bouche de ces ſortes de pèrſonnes eſt la même chôſe que palſembleu dans la bouche des Marquis. Ces deux mots ont la même origine, mais elle eſt étrangement défigurée.

PALSEMBLEU. Sorte de jurement compôſé de quatre mots tout défigurez, ce qui cache la honte de ſon origine. Ce jurement dans les Comédies ſe met à la bouche des Comtes & des Marquis, parce qu'il n'y a guère que les fanfarons, & ceux qui parlent comme eux qui le mêlent à leurs diſcours.

Ces deux mots ſe ſont faits par corruption de *par le ſang de Dieu*; jurement éxécrable.

PALTA. ſ. m. Sorte de fruit qui croît au Perou, & que les Eſpagnols appellent *poire*, à cauſe de ſa forme & de ſa couleur. Les Sauvages ont nommé ces fruits *palta* du nom de la province où ils viennent en abondance. Ils ſont trois ou quatre fois plus gros que les poires de l'Europe, & ont une peau déliée & fort polie, avec une chair épaiſſe d'un travèrs de doigt qui environne un noyau de la même forme que le fruit. Cette chair eſt ſaine & d'un fort bon goût, ce qui fait qu'on la donne aux malades avec du ſucre. De Laet appelle l'arbre qui porte ce fruit *paltifera arbor*.

Le *Palta* eſt comme une groſſe poire, également gros par les deux bouts; ſa peau liſſe & vèrte; ſa chair vèrdâtre & préſque molle. Il a un goût de noiſette aſſez agréable. La chair environne un grôs noyau dur, qui ne lui laiſſe qu'un doigt d'épaiſſeur. On mange ce fruit avec du ſel, ou avec du ſucre. Dans nos Iſles de l'Amérique on le nomme Aguacates, d'où nos François ont forgé le nom d'Avocats qu'ils leur donnent.

Le *Palta* contient un noyau rond un peu en pointe, de la conſiſtence & de la groſſeur d'une châtaigne, mais qui ne ſert à rien que pour la teinture en muſc. La ſubſtance qui l'envelope eſt vèrdâtre & préſque molle comme du beûrre, dont elle a un peu le goût, mêlé de celui de noiſette, en la mangeant avec du ſel. La meilleure manière de la manger eſt de la battre avec le ſuc & le jus de citron; ce fruit eſt fort ſain & bien faiſant. Frézier, *pag.* 155.

PALTOC. ſ. m. Vieux mot. Tulipe bigarrée de divèrſes couleurs. *Tulippa multicolor.* Aujourd'hui on écrit *Paltot*.

PALTOQUET,

PALTOQUET. ſ. m. Homme qui a l'air & les manieres groſſières, payſannes, qui marche, qui eſt vêtu & qui agit groſſièrement & en payſan. Ce mot vient de *Paletot*, jaquette de payſan.

PALTOT. ſ. m. Nom d'une tulipe dont voici les éſpéces. *Paltot cadons.* Rouge obſcur & jaûne, printanière. *Paltot* de trois couleurs, colombin pâle, couleur de ſouffre & rouge. *Paltot enfumé*, minime, feuille morte, le tout brouillé. *Paltot Laydane*, rouge brûlé, citron, couleur de ſuif, le tout brouillé. *Paltot Ledanus*, rouge très-vif, & jaûne clair, printanière. *Paltot Pluton*, rouge brûlé & jaûne. *Paltot Questor*, minime brûlé, feuille morte clair, le tout brouillé. *Paltot Robin*, fautif. *Paltot S. Joſeph*, rouge & jaûne printanière. *Paltot S. Paul*, rouge tirant ſur l'incarnat & jaûne de ſoufre. *Paltot S. Philibert*, couleur de rôſe obſcure, rouge & citron brouillé. *Paltot S. Pierre*, rouge enfumé, colombin & jaûne, citron brouillé. *Paltot ténébreux*, rouge brûlé & jaûne tirant ſur le chamois. MORIN.

PALTOTY. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Éſpéce de Tulipe.

PALUS. ſ. m. Tèrme de Géographie. Marécage. Il ne ſe dit que d'une province qu'on appelle *Paulus Meotides*, vèrs l'embouchure du Tanaïs au delà du Pont-Euxin. On dit auſſi en burleſque; le Stygien *Palus*; pour dire, l'Enfer.

PALYON. ſ. m. Vieux mot. Manteau de gens d'Égliſe. Chape.

Croces, mitres & palyons,
Provendes & prélations. OVIDE, Mſ.

Ce mot vient de *Pallium.* BOREL.

PAM.

PAMBOU. ſ. m. Tèrme de Relations. Serpent aux Indes. *Serpens quidam Indicus. Pambou.* En ſecouant la peau de cérf, ſur laquelle nous avons coutume de nous aſſéoir, il en ſortit un gros ſèrpent de ceux qu'on appelle en Portugais *Cobra-Capel.* Le venin en eſt fort préſent. Les murailles de tèrre, dont nos pauvres maiſons ſont conſtruites, nous attirent ſouvent de ſemblables hôtes, & nous expôſent à tout moment à leurs morſures. Cette éſpéce de ſèrpent eſt encore plus commune dans les tèrres du Maduré que dans les aûtres endroits de l'Inde, parceque les Gentils s'imaginant que ces ſèrpents ſont conſacrez à un de leurs Dieux, leur rendent un cèrtain culte, & ont ſi grand ſoin de les conſèrver, qu'ils en nourriſſent à la porte des temples, & juſque dans leurs propres maiſons. Ils donnent à cette éſpéce de ſèrpent le nom de *Nalla Pambou*, qui ſignifie *Bon Sèrpent*; car, diſent-ils, il fait le bonheur des lieux qu'il habite. Cependant tout bon qu'il eſt, il ne laiſſe pas de porter la mort dans le ſein de ſes adorateurs.

Le remède ſpécifique contre la morſure de ces ſèrpens, & de quantité d'aûtres bêtes venimeuſes qu'on trouve aux Indes, ſe nomme *Veia-Marondou*; c'eſt-à-dire, le remède au venin. Il eſt plus en uſage parmi les Chrétiens que parmi les Gentils; parceque ceux-ci recourent auſſi-tôt aux invocations du Démon, & à une infinité d'aûtres ſupèrſtitions, dont ils ſont fort entêtez; au lieu que les Chrétiens n'ont recours qu'aux remédes naturels, entre leſquels celui-ci tient le prémiér rang. On dit que c'eſt un Jogui ou Pénitent Gentil, qui communiqua ce ſecret à un des prémiérs Miſſionnaires, en reconnoiſſance d'un ſèrvice important qu'il en avoit reçu. LÉTRES ÉDIF. *T. IX. p.* 131. & 132.

PAMER. Voyez PASMER.

PAMIÉRS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Comté de Foix, ſur l'Ariége, à trois lieuës de la ville de Foix, vèrs le nord. *Apamia*, anciennement *Fredelacum. Pamiérs* a le château de Frédelet, qui conſèrve l'ancien nom de la ville, & un Évêché ſuffragant de Toulouſe. MATY. C'eſt Boniface VIII. qui érigea *Pamiérs* en Évêché. La Bulle d'érection eſt du 16e Septembre 1295. Valois parle de cette ville, *Not. Gall. p.* 25. & 26.

PAMMÉLÈS. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Oſiris. *Heſychius*, *Pammeles.* Ce nom viendroit-il de πᾶν, *omne*, & μέλει, *cura eſt.* C'étoit le Dieu de la Nature.

PAMPE. ſ. f. Éſpéce d'hèrbe plate en forme de petit ruban, qui vient au tuyau du blé, lorſqu'il eſt pendant par les racines, & qu'il ſe forme en épi. La *pampe* du blé, *Pampinus tritici.* On dit auſſi la *pampe* de l'orge, de l'avoine, &c.

PAMPELIMOUSE. ſ. f. Fruit des Indes. Ce qu'on nomme dans les Indes les *Pampelimouſes*, ſont très-ordinaires à la Chine, & pour cela même beaucoup moins éſtimées qu'en Europe. P. LE COMTE.

PAMPELUNE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, capitale du Royaume de Navarre, & ſituée ſur l'Arga entre Baïonne & Olite. *Pampelona, Pampelon, Pampelo, Pompeiopolis. Pampelune* eſt fort ancienne. Elle a été bâtie ou agrandie par Pompée le Grand, dont elle porte le nom, & c'eſt une des plus fortes places que les Éſpagnols ayent ſur la frontière de France. Philippe II. y fit conſtruire une fort bonne citadelle à cinq baſtions, environnée d'un bon foſſé plein d'eau, & d'un grand marais. On a fait dans cette citadelle une machine, par laquelle un ſeul cheval fait tourner cinq meules à moudre du bléd. MATY.

PAMPHI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois de l'année des Égyptiens, qu'ils nomment *Phaophi, Phaothi, Pamphi*, ou *Parphi.* Il répond au mois d'Octobre. Voyez Kirchèr *Oedip. Ægypt. T. II. P. II. p.* 261. & *ſuiv. Prodrom. Copt. p.* 140. La Chronol. Réform. du P. Riccioli L. I. p. 53. Scaligèr *De Emend. Temp. L. III. Can. Iſag. p.* 90, 95, & 110.

PAMPHILE. ſ. m. *Pamphilus.* Nom propre d'homme qui vient du Grec, & qui veut dire, qui aime tout. D'Ablancourt a dédié ſa traduction de Minucius Félix à Conrart ſous le nom de *Pamphile*, parcequ'en éffèt le bon homme Conrart aimoit & careſſoit tout le monde. Le Minucius Félix eſt dédié à *Philandre.*

PAMPHYLIE. ſ. f. C'étoit anciennement une province de l'Aſie Mineure. *Pamphilia.* Elle étoit bornée au couchant, au nord, & partie au levant par le Mont Taurus, qui la ſéparoit de la Lycie, de la Galatie & de la Capadoce. Elle avoit au levant, vèrs la côte, la Cilicie, & la mèr de *Pamphylie* au midi. Elle comprenoit la Cilicie âpre, préſque toute la Piſidie, une grande partie de la Carbalie, & la Piſidie propre, qui étoit environnée de tous ces aûtres pays, & de la mèr. Les principales villes de la *Pamphylie* propre, étoient Aſpendus ruinée, Pèrga, Tèrmeſſus & Attalia; aujourd'hui Pèrga, Tèrmès & Satalia. Cette province eſt maintenant la partie occidentale de la petite Caramanie. MATY. La *Pamphylie* s'appelloit autrefois Mopſopie. *Mopſopia.* Pline, L. V. C. 27.

PAMPLONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre-Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Pampelon nova.* Elle eſt dans le nouveau Royaume de Grenade, à ſoixante-quinze lieuës au nord-eſt de Santa Fe de Bogota.

PAMPRE. ſ. m. Feuilles de vignes qui tiennent à la branche, au ſarment. *Pampinus vinea.* Les Poëtes ont ſouvent dit que les Bacchantes s'en couronnoient, & enveloppoient leurs javelots de *pampre.* Les épis dorez, les *pampres* vèrds. On ſe ſèrt de *pampre* pour décorer les colonnes torſes.

Ce mot vient du Latin *pampinus.* MÉNAGE.

PAMPRÉ, en tèrmes de Blaſon, ſe dit de la grape de raiſin attachée à ſa branche. *Pampinatus.* Olivier porte trois grapes de raiſin d'azur *pamprées* de ſinople.

PAMYLIEN, ou PAMMILIEN, ENNE. Les fêtes *Pamyliennes.* Les ſacrifices *Pamylicus* étoient des ſacrifices, qui ſe faiſoient à l'honneur d'Oſiris. *Pamylia ſacra.* Les fêtes *Pamyliennes*, étoient une fête à l'honneur du même Dieu, qui, ſi l'on en croit l'Antiquité, fut inſtituée à l'occaſion qu'on va dire. Une femme de Thèbes, nommée Pamyla, étant ſortie du temple de Jupitèr, pour aller querir de l'eau, entendit une voix, qui lui ordonnoit de publier que le grand Oſiris étoit né; que ce ſeroit un grand Roi, & auquel on auroit de grandes obligations; flatée de cette éſpérance, Pamyla nourrit & éleva Oſiris, & on inſtitua une ſolemnité qu'on appella *Pamylienne*, cette fête étoit à-peu-près ſemblable aux Palloſories. On y portoit une figure d'Oſiris, aſſez ſemblable à celle de Priape, parce qu'Oſiris étoit regardé comme le Dieu de la génération, & de toutes les productions. Voyez Lilius Gyraldus, *Synt. Deor. VIII. p.* 271.

PAN.

PAN. ſ. m. Le Dieu des Bèrgers, auquel les Poëtes ont donné des cornes, & des piéds de chévre, une barbe & une queuë, comme à un bouc. *Pan.* Il a été adoré par les Anciens, principalement en Arcadie. Ils le croyoient auſſi le Dieu de toute la nature; & ſon nom eſt venu du mot Grec πᾶν, qui ſignifie *tout*, parceque la nature comprend tout; & on dit que *Pan* fut le prémiér inventeur des flutes, & du ſifflet de Chauderonniér.

PAN. Les Poëtes reconnoiſſent pluſieurs Dieux du nom de *Pan.* Nonnus Liv. 4. des Dionyſiaques dit, que du prémiér & plus ancien *Pan* furent engendrez douze aûtres *Pans.* Il reconnoit même deux anciens *Pans*, dont l'un étoit fils de Mèrcure & d'une Nymphe nommée Soſa qui préſidoit à la chaſſe, & l'autre étoit fils de Mèrcure & de la Nymphe Pénelope qui étoit la Divinité des Bèrgers.

PAN étoit auſſi le Dieu des chaſſeurs. Quand la chaſſe avoit été heureuſe, les chaſſeurs lui rendoient quelques honneurs; quand elle ne l'avoit pas été, ils jettoient contre lui des ſquilles, ou oignons ſauvages. *Pan* étoit auſſi le Dieu des pêcheurs, & l'on croyoit qu'il habitoit ordinairement les lieux voiſins de la mèr.

Homère,

Homère, dans ſon Hymne ſur ce Dieu, v. 1. l'appelle fils de Mèrcure. Hérodote, dans ſon II. Liv. dit qu'il étoit fils de Pénélope. Durius de Samos, dans ſon Livre intitulé *De Agatocle*, dit que Pénélope s'étant abandonnée à tous ſes amants, elle mit au monde *Pan*. Hygin le fait auſſi fils de Mèrcure & de Pénélope. Pour Apollodôre, il dit, L. I. que *Pan* étoit fils de Jupitèr & de la Contumélie, mot Latin, qui ſignifie un affront, dont on avoit fait une Déeſſe. D'autres ont dit qu'il étoit fils d'une Démogorgone. Homère dit qu'il avoit pour demeure les montagnes & les forêts, où il vivoit avec les Nymphes. Selon Héraclite, *De Incredibilibus*, *C.* 25. les *Pans* & les Satyres n'étoient autre chôſe que des hommes vivans dans les montagnes. On leur donnoit du poil & des jambes de boue, parce qu'ils étoient fort mal-propres, qu'ils n'uſoient point du bain, & ſentoient fort mal. On diſoit qu'ils étoient amis de Bacchus, parceque ſur leurs montagnes ils cultivoient des vignes.

L'Anonyme qui a fait en Grec le Traité *De Incredibilibus*, *C. XI.* dit d'après Polyænus dans ſon Traité des Stratagêmes, que *Pan* avoit inventé l'ordre de bataille, & la manière de ranger les troupes en phalanges, c'eſt-à-dire en bataillons, & à donner à une armée une aile droite & une aile gauche, que les Grecs & les Latins appelloient les cornes d'une armée, & que c'étoit pour cela qu'on repréſentoit *Pan* avec des cornes; qu'il fut le prémier qui ſçût jetter la tèrreur dans une armée ennemie, par ſtratagême & par artifice; car les coureurs de Bacchus lui ayant raporté qu'une armée innombrable d'ennemis lui venoit tomber ſur les bras, il fut ſaiſi de crainte; mais *Pan* ne pèrdant point cœur, ordonna que pendant la nuit l'armée de Bacchus fit tout le plus de bruit qu'elle pourroit; que les troupes ayant obéï, & fait la nuit ſuivante un bruit éffroyable de trompettes, & de grands cris que les rochers & les forêts multiplioient encore, les ennemis furent épouvantez, & pritent la fuite; & que c'eſt pour cela qu'on appelle les vaines craintes & les allarmes que des armées prennent pendant la nuit, des tèrreurs paniques.

Phurnutus prétend que la figure ſous laquelle on peignoit *Pan*, montre que ce Dieu n'étoit autre choſe que l'Univers. Il étoit tout hériſſé de poils depuis la ceinture juſqu'au bout des piéds, pour marquer les inégalitez de la tèrre, qui eſt la partie inférieure de l'Univèrs. Par ſa partie ſupérieure, il étoit ſemblable à un homme, parceque l'éthèr, dit Phurnutus, à cauſe de la raiſon qu'il poſſède, a l'empire du monde. *Pan* étoit fort laſcif, continue-t-il, à cauſe du grand nombre de ſemences, & des cauſes des différens êtres que l'Univèrs renfèrme. Il habitoit dans des lieux déſèrts & ſolitaires, pour montrer qu'il n'y a qu'un monde, &c. D'autres diſent que ſes cornes marquoient les rayons du ſoleil & de la lune; ſa face rubiconde la couleur de l'éther; la peau de chèvre étoilée qu'il avoit ſur la poitrine, les étoiles du firmament; le poil dont ſa partie inférieure étoit couvèrte, les arbres, les buiſſons, les herbes, les plantes de la tèrre; & ſes piéds de chèvre, la ſolidité de cet élement.

On offroit à *Pan* du lait & du miel dans de la vaiſſelle de campagne, ou de payſans. Le Pin étoit conſacré à *Pan*. Les Prêtres de *Pan* étoient les Lupèrcales. Et ſes fêtes, qui ſe faiſoient au mois de Février ſur le mont Aventin, s'appelloient auſſi Lupèrcales. Voyez ces mots.

C'étoit *Pan*, dit Apollodôre, qui enſeigna à Apollon l'art de deviner, & de connoître l'avenir. Il paſſoit dans l'antiquité pour l'inventeur de la flute des Anciens, compoſée de ſept chalumeaux ou tuyaux. Son combat avec Cupidon, qui le vainquit, & ſes amours avec la Nymphe Syrinx ſont célebres dans les Poëtes. On dit que c'eſt lui qui trouva l'Écho, & que c'eſt pour cela qu'on feignit les amours de *Pan* avec la Nymphe Écho. On le fait encore Auteur de la Philoſophie, & de l'Idolatrie. Tite-Live, Macrobe & Probus dans ſon Commentaire ſur les Géorgiques de Virgile, dit que les Latins l'appelioient *Inuus*. Silius Italicus a fait une deſcription de *Pan* dans ſon XIIIe Livre; c'eſt la plus détaillée que j'aye trouvée. Voyez ſur *Pan*, Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 8, 12, 16, 27. *&* *L. II. C.* 74. *&* 99. Natalis Comes, *L. V. C.* 6. Lilius Giraldus, *Hiſt. Deor. Syn. XV. p.* 433. & ſuivantes.

Selon quelques-uns, ce nom vient de Πᾶν, *tout*, parceque ce Dieu, comme on l'a dit, n'étoit autre choſe que l'Univèrs. Selon d'autres, il vient de l'Hébreu פן, *pun*, ou *pon*, qui ſignifie *être épouvanté*, parcequ'il épouvantoit, & cauſoit ce que l'on appelle de ſon nom des tèrreurs paniques.

Pan étoit honoré dans toute l'Arcadie, & principalement dans le mont Lycée & le mont Ménale. On dit qu'il avoit un temple à Piſe, où il rendoit des oracles. Hornius, Hiſt. Philoſ. L. I. C. 8. prétend que c'étoit le méme que le Soleil, Apollon, & Satan. Pluſieurs confondent *Pan*, Sylvain & Faune, & diſent que *Pan* étoit le nom que les Grècs donnoient au Dieu que les Latins appelloient Sylvain & Faune. Le Mendès des Égyptiens étoit le *Pan* de ces peuples. Ils l'adoroient ſous la figure d'un bouc. C'eſt ce qu'on apprend d'Hérodote, de Suidas & de Diodore de Sicile.

PAN, ſignifioit autrefois l'étenduë d'un corps en long & en large: & de là vient qu'il ſignifie à preſent une partie d'une muraille. Il faut refaire un *pan* de la muraille de ce parc qui eſt tombée. Ce mot vient de *pagina* Latin, qui ſignifie cette même étenduë. Du Cange dit qu'il vient du mot *pannus*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité *portion* ou *morceau*. *De pannus, ſegmentum*, on a fait *pan* de mur, pour ſignifier une partie d'un mur. DE LAURIÈRE.

PAN, en tèrme de guèrre, ſignifie la même chôſe que la face d'un baſtion dans la fortification Hollandoiſe. *Facies propugnaculi.* Les *pans* ou faces des baſtions ont 48. toiſes. Le *pan* s'étend depuis la pointe de l'angle flanqué, juſqu'à l'angle de l'épaule.

PAN, ſe dit auſſi des différens côtez, & des divèrſes faces d'un corps, ou d'une figure. On a vû la mode que la vaiſſelle d'argent étoit taillée à *pans*. Une ſalière à *pans*, à ſix faces, ou angles, eſt oppôſée à une ſallière écolletée ou arrondie. La chaire de ce Prédicateur eſt à ſix *pans*, ou ſix faces. *Exagonalis.* On dit auſſi, Une tour à pluſieurs faces ou *pans*; & on appelle généralement une figure à *pans couppez*, celle dont les angles ſont couppez. Un eſcalier à *pans couppez*. *Scala interſectis frontibus.*

PAN DE CHARPENTE, eſt tout l'aſſemblage d'une charpenterie qui compoſe le devant d'une maiſon, ou autre partie qui va depuis le portail juſqu'au faîte. *Compluviatum materialium.* Les *pans* de bois ſont garnies de ſablières, de poteaux de remplage, de potelets & poteaux de décharge, &c.

PAN DE FUST. Cout. de Rheims, art. 377. C'eſt un mur de bois. *Murus ligneus.* Les Rédacteurs ou Réformateurs de cette Coutume, qui n'ont pas ſçû l'étymologie de ce mot, ont écrit *Pandefuſt* au lieu de *pan de fuſt*, & ils ont ajouté *de bois*, *pandefuſt de bois*, ſans faire attention qu'ils diſoient deux fois la même chôſe, un *pan de fuſt* n'étant autre chôſe qu'un *pan de bois*. DE LAURIÈRE.

PAN, ou PANNONCEAU, ſignifie auſſi ſauvegarde, & dénote les armoiries qu'on affiche aux tèrres ſaiſies, &c. RAGUEAU, BOREL.

PAN. Le *pan* eſt l'étenduë de la main depuis l'éxtrémité du poûce, juſques à l'éxtrémité du petit doigt. *Pan de canne.* S. Sévèr Tit. XVIII. art. 2. La canne eſt une vèrge de fèr attachée, ou ſellée dans le marché, & diviſée par *pans* pour ſervir de modéle à toutes les meſures particulières, & empêcher ainſi les fraudes. Voyez le For de Béarn. *Rubriq. des Pecs & Meſuras art.* 2. L'once de poûce eſt la cinquiéme partie du *pan* de canne; & la cinquiéme partie du *pan* de canne, eſt la meſure de la playe loyau, pour laquelle l'amende eſt de 7. l. 8. ſ. pour le Seigneur haut-juſticiér. Ce qui eſt un reſte de l'ancien droit de France, qui fixoit les amendes par rapport aux différentes longueurs ou profondeurs des bleſſures. DE LAURIÈRE.

PAN, ſignifie Gage dans la Coutume de Montargis, C. IV. art. 9. & d'Orléans, art. 158. Ce mot ſemble Alleman, ou Teutonique. Cornel. Kylianus *in Etymol.* Pand, *pignus, hypotheca. Pand*, dit Becan, vient de *band*, lien, parceque le gage eſt un lien de la parole qu'on a donnée; en Allemand *pfand*. Voyez Skinnèr dans ſon Étymologique Anglois.

PAN, eſt auſſi un tèrme de Tapiſſier & de Ménuiſier, & ſe dit en parlant de lit. C'eſt une piéce de bois large de quatre poûces, épaiſſe de deux, & longue conformément au lit. Il y a dans un bois de lit quatre *pans*, deux de longueur, & deux de largeur. *Quatuor facies.*

PAN, eſt auſſi une meſure de Languedoc & de Provence. C'eſt la même chôſe que *palme*.

On dit auſſi, qu'un homme a emporté quelque chôſe dans un *pan* de ſa robe, qu'il a mis un *pan* de ſa robe ſur ſa tête, pour ſignifier le devant de ſa robe, dont il s'eſt ſervi, c'eſt-à-dire, un lé de ſa robe dont il s'eſt ſervi. *Veſtis lacinia, ſinus.* Ce mot en ce ſens vient de *pannus*; & pluſieurs croyent que c'eſt ſa prémière ſignification; que l'autre n'en eſt dérivé que par une reſſemblance.

PAN, eſt auſſi une ſorte de filet qui ſert à prendre des lapins, & qu'on appelle plus ordinairement *paneau*. *Plaga indago.*

PAN DE RÈTS. *Retis.* Ce ſont les filets avec leſquels on prend les grandes bêtes. SALN.

PANACÉE. ſ. f. Reméde univèrſel, qui guérit toutes ſortes de maladies.

PANACÉE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une fille d'Éſculape. *Panacea.* Liſez Pline, L. XXIV. C. 14. & Voſſius, L. IV. C. 58. Ce mot vient des mots Grècs πᾶν, *tout*, & ἀκέομαι, *je guéris*. Il n'y a que des Charlatans & des fourbes qui ſe vantent d'avoir de véritables *panacées*.

PANACES. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné à des plantes fort différentes, à cauſe des grandes vertus qu'on leur a attribuées. Il y a le *panaces Heraclien*, l'*Aſclepien* & le *Chironien*. Le *panaces Heraclien* eſt la grande berce que Jean Bauhin appelle *ſphondilium majus ſive panax Heracleum quibuſdam*. On tire par inciſion de ſa racine & de ſa tige la gomme opopanax. Voyez BERCE. Le *panaces Aſclepien* eſt ſelon quelques Botaniſtes une eſpéce de férule que Gaſpar Bauhin nomme *libanotis ferula folio & ſemine*, & M. Tournefort *ferula minor*. Sa feuille eſt preſque auſſi grande que celle de la férule, découpée plus menu, plus roide, d'une odeur qui n'eſt pas deſagréable. Ses fleurs ſont en ombelle, de couleur jaune, petites. Sa ſemence eſt ſemblable à celle de la férule, blanchâtre, fort amère. Le *panaces Chironien* eſt ſuivant quelques-uns, une eſpéce d'héliantheme que Jean Bauhin appelle *helianthemum vulgare flore luteo*. Voyez HÉLIANTHEME. D'autres diſent que c'eſt une eſpéce de panais. Les *panaces* ont pris leurs noms de ceux qui les ont découverts. L'*Héraclien*, d'Hercule, l'*Aſclépien*, d'Eſculape; & le *Chironien* de Chiron.

Ce mot eſt Grec, il vient de πᾶν, *tout*, & ἀκέομαι *je guéris*.

PANACHE. ſ. m. Bouquet de plumes qui ſervent d'ornement. Les Cavaliers portent ſur leurs chapeaux des *panaches* de plumes d'autruche. *Panicula plumaria, plumatile muſcarium.*

Relevant ſa mouſtache,
Et ſon feûtre à grands poils ombragé d'un panache. BOIL.

Les Anciens portoient des *panaches* ſur leurs caſques: Homère en donne un à Hector. On orne les lits & les dais avec des *panaches*, & des aigrettes de héron. On fait des tapiſſeries avec des figures de *panaches* de plumes; du papier marbré avec des *panaches*.

PANACHE, en Architecture eſt une portion triangulaire de voute, qui aide à porter la tour d'un dôme. *Excurrens à ſcapo orbiculus.*

PANACHE, en têrmes d'Orfévre, & de Poitier-d'étain, ſe dit d'un ornement de la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier qui eſt fait en forme de thore, ou de gros cordon en boſſage, comme ceux des baluſtres. On l'appelle quelquefois *ſuage*. Il y a des *panaches* ouvragez, godronnez & renverſez qui ſervent d'ornemens à toutes ſortes d'ouvrages. En Sculpture c'eſt un ornement de plumes d'autruche qu'on a introduit dans le chapiteau de l'ordre François. *Criſta plumatilis illuſtratus vel ornatus.*

On dit provèrbialement, qu'une femme a mis un beau *panache* ſur la tête de ſon mari, quand elle lui a été infidelle. On dit en ce même ſens, *panache* de cèrf.

D'un panache *de cèrf ſur le front me pourvoir,*
Helas! voilà vraiment un beau venez-y-voir. MOL.

PANACHE eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte, qui ſignifie un agréable mélange de couleurs dans une fleur. *Flos variis coloribus pictus, diſtinctus.* Anémone qui a un beau *panache*. Les tulipes les plus nuancées ſont les plus beaux *panaches*. Un *panache* brouillé ne vaut rien.

PANACHE, ſe dit en têrmes de Fleuriſte, de pluſieurs tulipes, dont voici les noms & les couleurs. *Panachée d'Arras*, pourpre clair, violet & blanc printanière. *Panachée de l'aûbe*, roſe, rouge & blanc non d'entrée. *Panachée de Caen*, rouge éclatant & blanc à grandes panaches. *Panachée de lief*, rouge brun tirant ſur le colombin & blanc. *Panachée de Paris*, eſt d'un rouge fort éclatant, avec un beau blanc d'entrée. *Panachée Robert*, incarnat & blanc non d'entrée. MORIN.

PANACACHE DE MÈR. *Plumarium marinum vel plumatile.* C'eſt un arbriſſeau qui croît à la hauteur de deux piéds ou davantage, & qui eſt de figure plate, & étendu en forme d'éventail: ſon tronc eſt ſimple & court, ſe diviſant d'abord en quelques branches aſſez groſſes, d'où une infinité d'autres plus petites naiſſent, qui ſe répandent au long & au large, & qui s'entrelacent ſi bien les unes dans les autres, qu'elles ne laiſſent que quelques petits éſpaces vuides. Tout cet arbriſſeau eſt enduit d'une éſpéce de croute purpurine qu'on peut oter facilement. Le *panache de mèr* naît ſur des rochérs au fond de la mèr, d'où il eſt jetté ſur le rivage; on en porte des Indes orientales & des occidentales. C. Bauhin l'appelle *corallina cortice reticulato maculoſo purpuraſcente.*

PANACHE DE MÈR, eſt auſſi une ſorte d'inſecte ou de petit animal de mèr. RUND.

PANACHER. v. n. Qui ne ſe dit que des fleurs quand le fond de la couleur naturelle de leurs feuilles eſt rayé, & ſe divèrſifie par des couleurs qui les tranchent nèt, & qui ne ſe brouillent pas. *Coloribus variegare, diſtinguere.* Quand une tulipe de couleur bizarre vient à *panacher* elle eſt fort éſtimée. Quand elles ſont venuës en France, il n'y en avoit point de *panachées*. On tient que c'eſt une marque de vieilleſſe, quand la tulipe *panache*. Il y a auſſi des trillets *panachez*, des anémônes *panachées*. Un filetia *panaché*, mêlé de vèrd & d'un jaune doré.

PANACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pannichalis diſtinctus.*

PANACHRANTE. adj. m. & f. Immaculé, qui eſt ſans tache. *Immaculatus, omni labe,* ou *maculâ carens.* Les Grècs donnent de toute antiquité ce titre à la Sainte-Vierge. Vecchus ſe retira au Monaſtère dédié à la Vierge ſous le titre de *Panachrante*, c'eſt-à-dire, Immaculée. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L. LXXXVII. n.* 26.

PANADE, ou PANNADE. ſ. f. Voltigement de cheval. POMEY. *Equi curſus & ſaltus in orbem.*

PANADE. Eſt auſſi une éſpéce de ſoupe ou de potage fait de pain cuit, & imbibé dans le jus de viande qu'on donne aux malades qui ne peuvent pas encore digérer la viande, & aux perſonnes délicates, qui en prennent le matin en guiſe de bouillon pour s'engraiſſer. *Puls panaria, intrita pulteria, panis carnium juribus coctus.* Cardan dit que Cornaro Vénitien fameux, a vécu près de cent ans, ne mangeant que de la *panade*.

PANADER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se *panader*, ſe quarrer, montrer à ſa démarche qu'on eſt ſuperbe, orgueilleux. Les gueux revétus ſe *panadent* avec leurs beaux habits.

Ce mot vient apparemment de *paon*, vû que c'eſt le propre de cet oiſeau de marcher ſuperbement, quand il regarde ſa queuë, comme l'on diſoit *paonader*. Il ne peut être d'uſage que dans le ſtile familier & comique. Il ſe *panada* tout fier parmi d'autres paons. *Se in orbem agere.* LA FONT.

PANAGE. ſ. m. Droit de paiſſon. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur, ou au propriétaire d'une forêt, pour ſouffrir que les porcs y viennent paître le gland, la faine, &c. La plûpart des aveus & dénombremens font mention du droit de *panage*.

On appelle *arriere-panage*, le temps qu'on laiſſe les béſtiaux dans les forêts après le tems du *panage* expiré.

Ce mot vient *à paſcendo*. On écrivoit autrefois *paſnage*. Dans la baſſe Latinité on a dit *paſtionaticum, paſtinaticum, paſnagium* & *pannagium*. DU CANGE.

PANAGE. C'eſt en Breſſe une quantité de bléd; par éxemple, de 20 meſures, que le granger ou le métayer retient par le contrat de grangeage, à prendre ſur les bléds avant que de les partager, pour nourrir les moiſſonneurs ou batteurs. DE LAURIÈRE.

Ce mot vient de *panis*, pain. Voyez Revel, ſur les Statuts de Breſſe.

PANAGE ou PANNAGE. Voyez PAÎNAGE.

PANAGÉE. ſ. f. Surnom de Diane. *Panagea.* Ce mot eſt Grèc; il pourroit venir de πᾶν, *tout*, & ἀγαστὸς, *admirable*. Mais on dit qu'il fut donné à Diane, parce qu'elle ne faiſoit que courir de montagne en montagne, & de forêt en forêt; qu'elle changeoit ſouvent de demeure, étant tantôt au ciel, & tantôt ſur la tèrre; qu'enfin elle changeoit de forme & de figure. Voyez Éraſme dans ſes Provèrbes.

PANAIS, ou PASTENADE. ſ. m. Plante dont il y a deux éſpéces, l'une cultivée, l'autre ſauvage. Le *panais* cultivé pouſſe une tige à la hauteur de trois ou quatre piéds, fèrme, canelée, creuſe. Ses feuilles ſont compoſées d'autres feuilles d'une grandeur conſidérable, rangées par paires ſur une groſſe côte, oblongues, larges, dentelées en leurs bords, veluës, de couleur vèrte-brune, d'un gout agréable & un peu aromatique. Ses fleurs ſont en ombelle, compoſées chacune de cinq petites feuilles diſpoſées en roſe, de couleur jaune. Il leur ſuccéde un fruit qui eſt fait de deux graines ovales, minces, bordées d'un petit feuillet. Sa racine eſt groſſe, longue, charnuë, ayant au milieu un nèrf dur. En Latin *paſtinaca ſativa latifolia*. Les racines du *panais* ſont douces & de bon gout, on en mange comme des carottes & des bétteraves: elles ſont detèrſives & apéritives. Il y a un *panais* ſauvage qui croît dans des lieux incultes, il diffère du précédent en ce que ſes feuilles ſont plus petites, & ſa racine plus dure, plus ligneuſe, moins groſſe, & moins bonne à manger. En Latin *paſtinaca ſylveſtris latifolia. Paſtinaca*, vient, dit-on, *à paſtu*, parceque l'on mange le *panais* des jardins; ou *à paſtino*, comme veulent quelques autres, parce qu'il faut cultiver la tèrre avec ſoin pour avoir de bons *panais*, & *paſtinum* ſignifie une houë.

PANALE. Voyez MASTICO.

PANAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale, ſituée ſur l'iſthme, & ſur le golfe de *Panama*, à dix lieuës de Porto-Bello, vèrs le midi. *Panama.* Cette ville a un port, qui, lorſque la marée eſt baſſe, demeure à ſec; ce qui oblige les vaiſſeaux de s'arrêter au port de Perico, qui en eſt à trois lieuës. Elle eſt bâtie de bois, défenduë par une citadelle; le ſiége du Gouvèrneur de la Tèrre-Ferme particuliére, & celui d'un Évêque ſuffragant de Lima. L'air y eſt mal ſain, ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit fort bien peuplée & très-riche, parce qu'elle eſt le centre de tout le commérce qui ſe fait du Pérou en Eſpagne. Les François la prirent le 27. Janvier 1671. & ils l'abandonnè-

rent

rent après l'avoir pillée. MATY. *Panama* eſt ſituée par les huit degrez, 58 min. de latitude nord. Elle eſt d'une grandeur médiocre, entourée de murailles, avec des foſſez peu profonds du coté de tèrre, & quelques fortifications du côté de la mèr. Ses maiſons ſont grandes, & ouvèrtes de tous côtez. La chaleur n'y eſt pas ſupportable depuis 9. heures du matin juſqu'après 5. heures du ſoir. Il n'y a qu'une ſeule maiſon de piètre, toutes les autres ſont de bois.

L'Ancienne *Panama* eſt à une lieuë de Toqué, du côté du couchant. Elle a été abandonnée depuis que Morgan Flibuſtier Anglois la pilla & la brûla en 1671. L'air y étoit fort mal ſain; il eſt meilleur à la nouvelle *Panama*, quoiqu'il n'y ſoit pas encore fort bon. Les pluies, les vents, les tonnèrres y ſont fort ordinaires. Le bœuf & le mouton n'y valent rien. La plûpart n'y vivent que de maïs; il n'y a de froment que ce qui vient de Lima. Cette ville donne ſon nom à l'iſthme d'Amérique.

Le golfe de PANAMA. *Panama ſinus*. Ce golfe eſt une partie de la mèr du ſud. Il s'avance vèrs celle de nord juſqu'à la ville de *Panama*, dont il a reçû ſon nom. On y voit pluſieurs petites iſles, qu'on nomme les iſles des pèrles, parce qu'on y pêche beaucoup de pèrles. MATY.

L'iſthme de PANAMA, *Panama iſthmus*. C'eſt une langue de tèrre, qui eſt entre la mèr de nord & celle de ſud, & qui joint l'Amérique ſeptentrionale avec la méridionale. Il a quatre-vingt dix lieuës du levant au couchant, & ſoixante dans la plus grande largeur; mais entre la ville de *Panama*, & celle de Porto Bello, il n'y a que dix-huit lieuës de chemin, dont une partie ſe fait ſur la rivière de Chiagre. On avoit eu quelque deſſein de couper cette iſthme, mais on en a été empêché, dit-on, par la conſideration qu'on a faite, que la mèr de ſud eſt plus haute que celle de nord. L'air de ce pays eſt fort chaud, ſouvent couvèrt & mal ſain, le tèrroir plein de montagnes, & peu fertile, & les arbres toûjours vèrds, mais ſans fruits. MATY.

PANAPANA ou L'ANAPANA. ſ. m. Nom d'un poiſſon du Bréſil. *Panapanas. Zygæna Braſilienſis*. Il eſt ſemblable à celui que les Provençaux appellent *Peis Jouzion* & *barat. lla*. C'eſt un gros poiſſon du genre des cétacées.

PANARÉTE. ſ. m. Nom que les Grècs donnent également à trois Livres de l'Écriture, les Proverbes de Salomon, la Sageſſe & l'Eccléſiaſtique. *Panaretus*. Πᾶν, *tout*, ἀρετὴ, *vertu*. Ces Livres enſeignent toute vèrtu.

PANARI. ſ. & nom propre d'une des iſles de Lipari, ſituées dans la mèr Toſcane. *Panaria*, anciennement *Iceſia*, *Hiceſia*, *Hycæjum*, *Thermiſſa*. Elle eſt à trois lieuës de celle de Lipari, vèrs le nord. Elle n'eſt nullement conſidérable, mais déſèrte, & n'a que deux lieuës de circuit. MATY.

PANARIS. ſ. m. Tèrme de Médecine, eſt un mal ou tumeur qui vient à l'extrémité des doigts, qui fait une grande douleur & inflammation cauſée par une humeur maligne, âcre ou ſalée, contenuë entre l'os & le périoſte, & les nèrfs & tendons. Un réméde infaillible pour le guérir eſt de lui donner ouvèrture, ſoit par la pointe de la lancette, ou quelque onguent, & puis tremper le doigt dans une léſcive de cendres de ſarment. Il en ſort des glaires & des morves, qui ſont le propre éxcrement de la membrane altérée & une ſuppuration impropre d'une partie qu'on ne croit pas y être ſujette. Le *panaris* rend les malades comme inſenſez, ils pèrdent preſque patience, ne pouvant ni repoſer, ni ſe tenir en place. Il différe du mal d'aventure ordinaire, en ce que la cauſe de celui-ci eſt éxtèrne, produit par une piqure d'une aiguille ou écharde; au lieu que le *panaris* vient d'une cauſe intèrne.

Du Cange dit que ce mot vient de *panaricium* qu'on trouve dans Apulée, ce qui vient du Grèc παρωνυχία, c'eſt à-dire, un abſcès qui ſe forme à la racine des ongles.

Le *panaris* eſt une tumeur chaude, engendrée par un ſang aduſte & atrabilaire au bout des doigts proche des ongles, laquelle cauſe des douleurs très-vives à cauſe du voiſinage des nèrfs. BURNET. Pour le *panaris*, après la ſaignée & les rémédes univèrſels, on tiendra long-tems le doigt dans un œuf pourri, ou dans des ſouris putréfiées. ID. J'ai vû un doigt grôs comme le bras par un *panaris*, qui empêchoit de dormir le malade pendant quelques jours; j'envelopai le doigt d'une peau de taupe, après l'avoir frotté du ſang; le malade dormit la nuit, & le doigt étoit guéri le lendemain. *Jo. Helmont, traité qui a pour titre Butler*. Mettre le doigt malade dans l'oreille d'un chat, guérit un *panaris* en deux heures. *Lazar Riverius Obſerv.* 63. *Cent* 4. Voyez BURNET, *Tréſor de la Pratique de Médecine*

PANARO. ſ. m. ou SCULTENA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Italie. *Scultena*. Elle prend ſa ſource dans l'Apennin, travèrſe la vallée de Frignano, portant le nom de Scultena. Elle prend celui de *Panaro* au deſſous d'Acquaria; & coulant ſur les confins du Modénois & du Boulonois, elle baigne Final: elle ſe décharge dans le Pô à Buondeno, quatre lieuës au-deſſus de Ferrare. MATY.

PANARUCAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Java, capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom. *Panaruchanum*. Elle eſt ſur le détroit de Balambuan à quinze lieuës de la ville de Balambuan, vèrs le nord. *Panarucan* a un bon port, où il ſe fait beaucoup de commèrce. On dit qu'il y a près de cette ville une montagne de ſoufre, qui commença à jetter des flammes l'an 1586. & qui fit périr plus de dix mille pèrſonnes par ce prémier embraſement. MATY.

PANATHENAÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Panathénées. *Panathenaicus*, *a*. On donnoit ce nom en particulièr à cèrtains grands vâſes à vin, qui tenoient deux congius & plus, comme on le voit dans Athénée.

PANATHÉNÉES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête qui ſe célébroit à Athènes à l'honneur de Minèrve, que les Grècs nomment Athéné. *Panathenea*. Harpocration & Suidas diſent que les fêtes de Minèrve furent inſtituées par Érichtonius IVe Roi d'Athènes, qui vivoit avant Théſée. Théodoret eſt le ſeul qui diſe *L. I. Græcan. affect.* que cette fête fut établie par Orphée. Quoi qu'il en ſoit, juſqu'à Théſée, ce fut une fête particulière de la ville d'Athènes, & elle s'appella ſimplement les Athénées; mais Théſée ayant réuni tous les peuples de l'Attique en une ſeule République, ils accoururent tous à cette fête, & la célébrèrent de concèrt, ce qui fit qu'on lui donna le nom de *Panathenées*, comme qui diroit les Athénées de toute l'Attique. Toute l'Attique en effèt y prenoit part, & chaque peuple envoyoit un bœuf pour les ſacrifices qu'on y faiſoit, & pour l'entretien du nombre prodigieux de gens qui s'y trouvoient. Si l'on y mangeoit beaucoup, il paroit que l'on n'y beuvoit pas moins; témoin les vâſes Panathénaïques, dont nous avons parlé à ce mot.

Au reſte il y avoit deux ſortes de *Panathenées*, les grandes & les petites. Les grandes *Panathénées* ſe célébroient tous les cinq ans; les petites tous les ans, ou tous les trois ans, ſi l'on en doit croire l'Auteur de l'argument de l'Oraiſon de Démoſthène contre Midias.

On faiſoit aux *Panathénées* une de ces proceſſions, que les Anciens appellent Pompe; elle étoit compoſée des vieillards les plus verts & les plus vigoureux, qui portoient tous à la main une branche d'olive; ce qui les faiſoit nommer Thallophòres, ou Porte-rameau. C'étoit pour honorer Minèrve, l'inventrice de l'olivier. On y faiſoit auſſi des combâts à la même fin, dont le prix étoit un vâſe d'huile, & dans leſquels les combattans, ou plutôt les victorieux, étoient honorez d'une couronne d'olivier. On portoit à la pompe des grandes *Panathenées* un voile, ou une éſpece de bannière, ſur laquelle les actions de Minèrve étoient répréſentées en broderie, & qui étoit faite par des filles. On y voyoit auſſi les noms de tous ceux qui avoient rendu ſervice à la République. C'étoit un crime aux ſpectateurs d'aſſiſter aux jeux des *Panathenées* en habit de couleur. Il y avoit dans ces jeux des courſes de flambeaux, comme en ceux qu'on faiſoit à la mémoire de Promethée, & aux Vulcanales.

Les grandes & les petites *Panathénées* ſe faiſoient ſur la fin du mois Hecatombeon, c'eſt-à-dire, vèrs la mi-Juillet du Calendriér Grégorien. Toutes les cérémonies étoient les mêmes dans les unes & dans les autres, à la banniére, ou au voile près, qui ne ſe portoit que dans les grandes; dans leſquelles on chantoit auſſi des vèrs d'Homère, peut-être ſon hymne à l'honneur de Minèrve, ou quelques endroits de l'Iliade & de l'Odyſſée, qui concernoient cette Déeſſe. Voyez Élien, L. VI. C. 1. & Samuël Petit dans ſon Commentaire ſur les Loix Attiques, L. I. Tit I. où il traite fort ſçavamment & fort au long des *Panathénées*.

PANCALE, ou PANCALIÉR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Pancalerium*. Elle eſt dans le Piémont, ſur le Po, à trois lieuës au-deſſus de Turin. MATY. Quelques uns écrivent *Pancaliérs*.

PANCALIERS. ſ. m. Éſpéce de choux qui ſont venus de la ville de *Pancaliers* en Piémont. *Braſſica pancalica*.

PANCARPE. ſ. m. Nom d'un ſpectacle que les Empereurs Romains donnoient quelquefois au peuple. *Pancarpus*, *Pancarpum*. C'étoit une éſpéce de chaſſe, dont on donnoit le plaiſir au peuple; on renfèrmoit dans le Cirque ou l'Amphitéâtre, non ſeulement des liévres, des lapins, des chevreuils, mais des bœufs, des cèrfs, &c. Quelquefois même on tranſplantoit des arbres dans le Cirque ou l'Amphitéâtre, & l'on en faiſoit comme une éſpéce de forêt dans laquelle on lâchoit ces bêtes. De là vient que le *Pancarpe* s'appelloit auſſi la forêt, *Sylva*. On abandonnoit ces bêtes au peuple, c'eſt à-dire, à tous ceux qui vouloient ſe donner le plaiſir de cette chaſſe. Ils les couroient, il les tiroient, ils les mettoient en piéces; c'étoit un divèrtiſſement ſemblable aux chaſſes qui ſe font dans un parc clôs. Élagable, les Gordiens, & Probus, donnèrent ce divèrtiſſement au peuple, comme on le voit

voit dans les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte. Tout ceci eſt tiré de Caſaubon, dans ſes Notes ſur les Gordiens de Capitolin, p. 190. Cet Auteur prétend donc que le *Pancarpe* & la forêt ſont la même choſe. Cujas & Fr. Pithou étoient auſſi de ce ſentiment. Mais Saumaiſe dans ſes Corrections & Notes ſur le même Capitolin, p. 257. & ſuiv. diſtingue le *Pancarpe* de la forêt, & prétend qu'au lieu que la forêt n'étoit qu'un divertiſſement, & une chaſſe telle que nous l'avons décrite, le *Pancarpe* étoit un combat dans lequel des gens forts & robuſtes, qu'on louoit à cet effet, combattoient contre des bêtes féroces; ce qu'il prouve par Caſſien, *Collat. V. C.* 14. par la 105. Novelle de Juſtinien, par Claudien, par Firmicus, par Manilius, par Caſſiodore, L. V. Ep. 42. où cet Auteur décrit fort au long le *Pancarpe*.

Ce mot vient de πᾶς, *tout*, & καρπὸς, *fruit*. Il ſe diſoit à Athènes d'un ſacrifice où l'on offroit toutes ſortes de fruits, & qu'on appelloit à cauſe de cela πάγκαρπα δυσία. De là on a appellé πάγκαρπα tout ce qui étoit compoſé d'une variété de choſes différentes, comme le *Pancarpe*, où l'on raſſembloit différentes ſortes de bêtes.

PANCARTE. ſ. f. Affiche qu'on met à la porte des Bureaux des Douanes, & autres lieux, où on léve des impoſitions ſur diverſes marchandiſes, qui contient la taxe qui en eſt faite, & qu'on doit payer. Ceux qui prétendent droit de Péage, doivent faire mettre, en un lieu éminent, public & acceſſible, un tableau, ou *pancarte*. RAGUEAU.

PANCARTE, ſe dit auſſi par mépris de toutes autres ſortes de papiérs. J'ai eu la patience de lire les méchans Ouvrages de cet Auteur, & puis je lui ai rendu toutes ſes *pancartes*. Ce ne ſont point de vieux reſtes de *pancartes* toutes mangées, qui vous parlent. PAT.

Ce mot vient du Latin *pancarta*, qui ſignifie toute ſorte de papiérs, de patentes; & du Grec παγχάρτης. MÉN. D'autres diſent qu'il vient de *carta expanſa*.

PANCE. Voyez PANSE.

PANCEMENT. ſ. m. (L'Académie écrit *penſement*.) Soin qu'on prend d'un malade ou d'un bleſſé pour le guérir. *Cura*, *curatio*. On donne aux accuſateurs, & complaignans en Juſtice des proviſions alimentaires pour leurs *pancemens* & médicamens. Ce malade eſt mort faute de bon *pancement*, ou autrement.

PANCEMENT, ſe dit auſſi à l'égard des chevaux, mulèrs, &c. *Cura*. Le *pancement* de la main eſt néceſſaire à un cheval, à un mulèt, pour les entrétenir en bon état.

PANCER. v. act. (L'Académie écrit *penſer*.) Avoir ſoin d'un malade, lui fournir les choſes néceſſaires. *Curare*. Ce malade eſt bien ſoigné, bien *pancé* & bien aſſiſté par ſa garde, par ſa femme.

PANCER, ſe dit auſſi des médicamens qu'on donne aux malades & aux bleſſez. Les malades ſont bien *pancez* & médicamentez dans les Hopitaux de la Charité. *Ægroti ſollicitè curantur*. Il meurt bien des gens à l'armée faute d'être *pancez* & médicamentez.

On dit qu'on *pance* une plaie, lorqu'on y met le prémiér appareil, qu'on le léve, ou qu'on en change, ou qu'on en néttoie les emplâtres: ce qui ſe dit auſſi des cautères, cancèrs & ulcères. *Primos apparatus ad vulnus adhibere*. On dit auſſi, qu'un homme a été bien *pancé*, mal *pancé* du vilain mal, quand il a paſſé par le grand remède, par la ſalivation.

PANCER, ſe dit auſſi des animaux, dont on commèt le ſoin à quelqu'un pour les nourrir & nettoyer, & pour leur fournir leurs néceſſitez. *Curare*. On le dit des chiens, des oiſeaux, mais particuliérement des chevaux, dont on recommande le ſoin à des Écuyers, Palefréniers, Cochers, & Chartiérs pour les maintenir en bon état.

PANCER, ſignifie encore plus proprement, à l'égard des chevaux, les étriller & les néttoyer. *Strigili equum defricare & detergere*. Les chevaux ont autant beſoin d'être *pancez* de la main pour ſe bien entretenir, que du ſon & de l'avoine. Il faut qu'un bon Cavalier ſçache *pancer* lui-même ſon cheval; c'eſt-à-dire, l'étriller.

On dit proverbialement à ceux qu'on veut chaſſer avec mépris, Allez-vous faire *pancer*. *Hinc procul diſcedite, recedite*.

PANCHANT, ou PENCHANT, ANTE. adj. & ſ. *Devexus, declivis*. Qui n'eſt pas droit, ou poſé à plomb, ou pèrpendiculairement; qui eſt incliné. Ce mur eſt vieux, crévaſſé, & tout *panchant*. On remarque ſur le chemin de Saint Denis une croix *panchante*, c'eſt-à-dire, inclinée, & élevée un peu obliquement.

PANCHANT. ſubſt. ſignifie, Pente. *Loci dejectus, divexitas, declivitas*. C'eſt une montagne d'un *panchant* fort aiſé. ABLANC. Être aſſis ſur le *panchant* d'un coteau. DES-H.

PANCHANT, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie; qui menace ruine, qui va en décadence. *In ruinam pronus, ruinoſus*. Je vois l'Empire *panchant*, & prêt à périr par les troubles, & les guèrres inteſtines qui l'ébranlent. Malhèrbe a dit de la vieilleſſe, que c'eſt un âge *panchant*.

PANCHANT, au figuré, ſignifie auſſi ſubſtantivement, Branle, mouvement pour tomber. *Ad ruinam propenſio*. La fortune de ce favori eſt ſur ſon *panchant*; elle décline. Être ſur le *panchant* de ſa ruine.

PANCHANT, ſignifie encore, Inclination, naturel. *Inclinatio, propenſio*. Dans les Princes le *panchant* au péché eſt fortifié par la facilité de le commèttre, & par l'impunité après l'avoir commis. FLÉCH. Je fais gloire d'avouer le *panchant* qui me porte à l'amour. VOIT. Un aveugle *panchant*. CORN.

Helas! de ſon panchant *perſonne n'eſt le maître*. DES-H.

Qu'aiſement l'amitié juſqu'à l'amour nous meine;
C'eſt un panchant *ſi doux qu'on y tombe ſans peine*. CORN.

PANCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe eſt panchée. *Inclinatio*. Le *panchement* du corps eſt une poſture néceſſaire, ou bienſéante en pluſieurs occations. Le *panchement* d'un mur eſt un témoignage qu'il ménace ruine.

PANCHER, ou PENCHER. v. act. & neut. Incliner; tirer quelque choſe de ſa ſituation pèrpendiculaire. *Inclinare, incumbere, pendere*. Il faut *pancher* un vaiſſeau pour en vuider l'eau. Quand il n'y a plus d'équilibre, la balance *panche* d'un côté, ou de l'autre. Un maître à danſer recommande qu'on ne *panche* point la tête, ni le corps, qu'on ſe tienne droit. Il faut étayer ce mur, il commence à *pancher*. Les arbres trop chargez de fruits *panchent* vèrs la tèrre. Nicod tient que le mot de *pancher* vient du Latin *pendere*.

PANCHER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Incliner, ſe porter. Dieu répand dans l'âme quelque amour qui la *panche* vèrs la choſe commandée. *Inclinatio, propenſio*. PASC. MM. de l'Académie ont cenſuré Corneille pour avoir fait *pancher* actif, & avoir dit, Sa beauté de ſon côté me *panche*, au lieu de dire, Me *fait pancher*. Mr Ménage a excuſé Corneille ſur cette licence poëtique. Il faut qu'un Prince *panche* plus vèrs la clémence que vèrs la ſévérité. Il faut qu'un Juge ne *panche* ni d'un côté, ni d'autre; qu'il ne regarde que la juſtice. Ce homme a quelque défaut; mais il a d'ailleurs tant de mérite, qu'on *panche* toujours pour lui.

PANCHÉ, ÉE. part. part. & adj. *Propenſus, inclinatus*. Il a les mêmes ſignifications de ſon vèrbe.

PANCHIMAGOGUE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un remède ou éxtrait d'aloës, de rhubarbe, de ſené, de ſcamonée, de jalap, d'agaric, de coloquinte, & d'éllébore noir. Son nom vient de ce qu'il a la vèrtu de purger généralement toutes les mauvaiſes humeurs du corps. On le donne en pilules enveloppées.

Ce mot eſt compoſé de trois mots Grècs, πᾶν, *tout*, χυμὸς, *ſuc*, & ἄγειν, *amener*.

PANCHRESTAIRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit chez les Anciens aux Pâtiſſiérs qui faiſoient une ſorte de pâtiſſerie douce, appellée *panchreſtum*, c'eſt à-dire, *tout bon, tout doux*; de πᾶν *tout*, & χρηστὸς, *bon, utile, doux*. *Pancreſtarius*. Voyez Déſid. Héraldus, ſur le II. L. d'Arnobe, & Saumaiſe, ſur la vie d'Élagabale par Lampridius, C. 32.

PANCHRESTE. ſ. m. Médicament propre pour toutes ſortes de maladies.

Ce mot eſt Grèc, formé de πᾶν, *tout*, & de χρηστὸς, *utile*.

PANCORBO. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne. *Pons Curvus*. Il eſt dans la Caſtille-Vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ébro, environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

PANCRATIASTE. ſ. m. Les Anciens appelloient ainſi ceux qui ne ſe bornoient point dans la Gymnaſtique à un ſeul éxèrcice du corps, mais qui réuſſiſſoient & à la lutte, & aux jouxtes, & aux poings. *Pancratiaſtes*. Voyez Ariſtote. *Rhet. L. I. C.* 5. & Hiéron. Mèrcurialis *De Arte Gymn. L. I. C.* 14. Gérard Voſſius, *De Gymnaſt. C. III.* §. 85. Et cette ſorte de combat, qui joignoit enſemble la lutte, & le combat des poings & des piéds s'appelloit *Pancratium*.

Ce mot vient de πᾶν, *tout*, & κράτος, *force*.

PANCRATIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *ſcille rouge*. Voyez SCILLE. Ce tèrme ſe dit auſſi du narciſſe marin.

PANCRATIUM. ſ. m. Les Anciens appelloient *Pancratium*, un éxèrcice du corps mêlé de la lutte, *luctæ*, & du combat des poings, *pugilatus*. C'étoit le troiſième éxèrcice de la Gymnaſtique, qui y fut ajoutée plus tard que les autres. Voyez les Auteurs citez au mot PANCRATIASTE.

PANCRÉAS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un corps compô-

ſé

ſé d'une grande quantité de glandes envelopées d'une même membrane. Il eſt ſitué ſous la partie poſtérieure & inférieure du ventricule, s'étendant depuis le duodenum juſqu'à la ratte. Il a des artères, des veines, des nèrfs, des vaiſſeaux lymphatiques; il a auſſi un conduit particulier qu'on appelle le conduit *pancréatique*, ou le canal de Virſungus; parce qu'il fut découvèrt en l'année 1642. par Virſungus célèbre Anatomiſte à Padouë. L'uſage du *pancréas* eſt de ſéparer un ſuc qui n'eſt pas acide, comme la plûpart le croyent, mais un peu ſalé. Ce ſuc eſt porté par le canal *pancréatique* dans le duodenum, où il ſèrt à délayer & à rendre le chile plus fluide, & à tempérer la bile. Théodôre Janſon prétend que le ſuc *pancréatique* n'a pas été inconnu à Hippocrate & à Galien. M. de Graef Médecin Hollandois a trouvé moyen de ramaſſer ce ſuc, & a fait un livre intitulé *Du Suc pancréatique*, où il éxplique de quelle machine il s'eſt ſèrvi pour le recueillir, & ſes qualitez.

Ce mot eſt Grèc, formé de πᾶν, *tout*, & de κρέας, *chair*, comme qui diroit, tout de chair.

Il y a un poiſſon qu'on appelle *Lieu*, qui a 440. *pancréas*, & qui n'a que cinq ouvèrtures dans l'inteſtin, qui répondent à cinq branches, dont il y en a trois qui ont chacune 80. *pancréas*, & deux qui en ont chacune 100. Pèrrault, Eſſais de Phyſique.

PANCRÉATIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui appartient, qui a raport au pancréas. *Pancréaticus.* Le pancréas a un conduit particulier, que l'on nomme *pancréatique.* Il fut découvèrt en l'année 1642. par Virſungus célèbre Anatomiſte à Padouë. Ce canal eſt membraneux; il entre dans le duodénum, aſſez proche de l'ouvèrture du conduit de la bile, qui eſt quelquefois le même pour ces deux canaux. Il porte à l'inteſtin une liqueur jaûne, comme on le peut remarquer par la couleur de la ſonde, quand on l'en retire après l'y avoir inſerée. Dionis. Le ſuc *pancréatique* eſt d'un goût acide, tirant ſur le ſalin. Des chiens, à qui le conduit *pancréatique* avoit été lié & coupé, ne laiſſoient pas de manger, de boire, & de faire les autres fonctions de la nutrition à leur ordinaire; un entre autres n'en étoit que plus affamé. C'eſt Brunnèr qui eſt garant de ces faits.

PANDA, ou PANDE. ſ. f. Nom de fauſſe Divinité chez les Romains. *Panda.* Il y en avoit deux qui portoient ce nom. La prémière pour qui l'on avoit une grande vénération, étoit ainſi nommée, parce qu'elle ouvroit le chemin. C'étoit la Déeſſe des voyageurs.

La ſeconde étoit la Paix, ou une Déeſſe de la Paix, qu'on appelloit ainſi, parce qu'elle ouvroit les portes des villes. Arnobe dit *L. IV. adv. Gentes*, que c'eſt parce que T. Tatius eut la pèrmiſſion d'ouvrir un chemin pour prendre la colline du Capitole; & Arnobe l'appelle *Panda* ou *Pantica.* Varron dans ſon I. L. *De vita Pop. Rom.* raportoit le ſentiment d'un ancien Auteur nommé Ælius, qui croyoit que *Panda* & Cérès étoient une même divinité, & que ce nom lui avoit été donné *à pane dando*, parce qu'*elle donnoit le pain* aux hommes; mais Varron, comme le témoigne Aulu-Gelle, L. XIII. C. 22. diſtinguoit *Panda* de Cérès. Et ce nom ne vient point *à pane dando*, mais de *pandere*, *pando*, ouvrir.

Scaligèr dans ſes Conjectures ſur Varron, croit que cette Déeſſe dans les Paganales s'appelloit *Empanda*, & que ce nom lui étoit donné pour ſignifier *largeur*, *étenduë.* Voyez cet Auteur, Turnèbe, *Adverſ. L. XIX. C.* 11. & Jacob. Oiſelius dans ſes Notes ſur Aulu-Gelle, L. XIII. C. 22.

PANDECTAIRE. ſ. m. Auteur de Pandectes; qui a fait des Pandectes. *Pandectarius.* On a donné le nom de *Pandectaire* à Matthæus Sylvaticus Médecin de Mantouë, à cauſe des Pandectes de Médecine, dont il eſt Auteur. Voyez l'article ſuivant.

PANDÈCTES. ſ. f. plur. Tèrme de Juriſprudence. *Juris volumina*, *Digeſta*, *vel Digeſti.* C'eſt le digeſte, ou la compilation, ou collection faite du tems de Juſtinien en 534. des déciſions, ou réponſes des anciens Juriſconſultes, ſur toutes les queſtions de Droit, auſquelles il a donné force & autorité de loi par l'Épître qui eſt à la tête. *Les Pandectes* & le Code lui ſont des pays inconnus. Mai. pour dire, que c'eſt un homme de Palais fort ignorant.

Ce mot eſt Grèc, πανδέκται, & ſignifie *compilation*, ou *livre contenant toutes choſes.* D'autres diſent qu'il vient de πᾶν, qui ſignifie *tout*, parce qu'on prétend que ces livres contiennent toute la doctrine du Droit, comme dit Bartole. Il y en a cinquante Livres, qui ſont la prémière partie du Droit Civil. On les déſignoit par deux ππ: & comme les copiſtes ont pris ces deux ππ pour deux ff, de-là eſt venuë la métode de citer le Digeſte par deuf ff. Papias a étendu la ſignification de ce mot au Vieux & Nouveau Teſtament.

Les *Pandectes Florentines* ſont celles qui ſont imprimées ſur un ancien & fameux Manuſcrit qui eſt à Florence.

Il y a auſſi des *Pandectes* de Médecine, qui eſt une éſpéce de Dictionnaire de choſes qui regardent la Médecine, compilé par Matthæus Sylvaticus de Mantouë, qui vivoit dès l'an 1297. où il y a les mots Latins, Grècs, Arabes & étrangers; ce qui lui a fait donner le nom de *Pandectaire*; mais ce livre eſt fort corrompu & fautif.

Léunclavius a fait auſſi un livre qu'il a appellé *Pandèctes de Turquie.*

PANDELOQUE. PANDRE. Voyez Pendeloque. Pendre. *Pendula Bulla.*

PANDI. ſ. m. Nom d'un Royaume des Indes. *Pandium Regnum.* Le Royaume de *Pandi* eſt entre le Malabar & la Pêcherie. Bouhours, *Vie de S. Xavier, L. II.*

PANDIONIDE. ſ. f. Qui ſe diſoit d'une des douze Tribus d'Athènes, ainſi nommée du Roi Pandion. *Pandionis.* La Tribu *Pandionide* étoit compoſée de dix Peuples, ou Communautez. Voyez Roſſæus, *Archæol. Att. L. I. C.* 6.

PANDÔRE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui reſſemble au luth. Il a le même accord & le même nombre de cordes, mais elles ſont de leton, qui tremblent plus long-tems, & par conſéquent font un ſon plus agréable. Ses touches ſont de cuivre, comme celles du ciſtre. Son dos eſt plat comme celui de la guittare, & les bords de ſa table, auſſi-bien que ſes côtes, ſont taillez en pluſieurs figures de demi-cèrcles. Elle n'eſt plus guère en uſage en France. Du Cange dit que c'eſt un inſtrument de muſique à trois cordes, dont il eſt fait mention dans Varron, Iſidôre, & autres; & allegue qu'on a dit *panduriſare*, pour dire, *jouer de la pandôre.*

Cet inſtrument s'appelle en Grèc πάνδουρα, *Pandura*, πάνδουρα, *pandora*, πάνδορος, *pandorus*, πάνδυρὶς, *panduris.* C'étoit un inſtrument à trois cordes, & ce nom étoit Aſſyrien, ſelon Julius Pollux. Iſidôre dit qu'il avoit ce nom de Pandorius ſon inventeur; d'autres que c'étoit une invention de Pan, auſſi-bien que la flute. Dans la ſuite on appella *Pandôre*, ou *Pandure*, la flute compoſée de ſept tuyaux.

On dit auſſi en provèrbe, la boëte de *Pandôre*; pour dire, la ſource de tous les maux qui ſont dans le monde: ce qui eſt fondé ſur une fâble, où les Poëtes feignent que Jupitèr avoit enfèrmé tous les maux imaginables dans une boëte bien clôſe qu'il donna à *Pandôre* femme d'Épimethée, après lui avoir recommandé de ne la pas ouvrir: mais comme elle manqua d'obéïſſance, tous ces maux, à ſon ouvèrture, ſe répandirent ſur la tèrre.

Pandôre. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom qu'Héſiode donne à la prémière femme. *Pandora.* Elle fut formée par Vulcain, mais ſur les conſeils, ou l'idée que lui en donna Jupitèr. Héſiode, *Op. & D.* depuis le v. 47. juſqu'au 83. & dans ſa Théogonie, v. 571. & ſuiv. Vulcain lui mit un voile & une couronne d'or ſur la tête, & la conduiſit à l'aſſemblée des Dieux & des hommes. Tous l'admirèrent & chacun lui fit quelque preſent. Pallas lui donna la ſageſſe, Vénus la beauté, Apollon la ſcience de la Muſique, & Mèrcure l'éloquence. Jupitèr irrité contre Prométhée de ce qu'il avoit ravi le feu du Ciel pour animer l'homme qu'il avoit formé, nommé Épiméthée, lui envoya *Pandôre* avec une boëte qu'il lui avoit donnée bien clôſe. Prométhée avoit avèrti Épiméthée de ne recevoir aucun préſent de Jupitèr & de le lui renvoyer. Il négligea cet avis, il reçut *Pandôre.* Elle ouvrit la boëte, d'où ſortirent tous les maux qui affligent le genre humain. Quelques Mythologiſtes diſent que *Pandôre* eſt la nature; d'autres croyent voir dans cette fâble des traits bien marquez de l'hiſtoire d'Éve. Voyez le *Myſtogogus Poëticus* de Roſſæus, & Natal. Comès, L. II. C. 6.

Ce nom vient de πᾶν, *tout*, & δῶρον, *don*, *préſent*; c'eſt-à-dire, *tout don*, ou *toutes ſortes de dons.*

La Mère de Deucalion s'appelle auſſi *Pandôre* dans les fâbles.

Enfin l'on donnoit ce nom à la tèrre, qui nous fournit toutes nos néceſſitez.

PANE. ſ. f. *Villoſum ſericum.* Voyez Panne.

PANÉADE. ſ. f. Nom d'une fontaine de la Cœléſyrie. *Paneas.* Cette fontaine étoit dans Céſarée de Philippe, & c'eſt, dit-on, une des ſources du Jourdain.

Panéade. ſ. f. Nom d'une ville de la Cœléſyrie. *Paneas.* Elle étoit à la ſource du Jourdain, dont nous venons de parler, & dont elle prit ce nom. Philippe, qui n'eut ni la cruauté ni l'impiété de ſes frères, embellit *Panéade*, & la nomma Céſarée. Félibien. C'eſt de-là qu'elle s'appelle Céſarée de Philippe.

PANEAU, ou PANNEAU. ſubſt. m. Tèrme de Menuiſerie. *Tympanum.* C'eſt un quarré de bois mince, & quelquefois ouvragé, qu'on enchaſſe dans les rainures d'une plus grande piéce, entre deux montans, & deux travèrſes. Il faut faire une

porte à *paneaux*. Des volèts à *paneaux*. Les Vitriérs ſe ſervent auſſi de ce tèrme, & diſent, des *paneaux* de vitre, qui s'enchaſſent dans les rainures ou feuilliures des fenêtres. *Textum vitreum*. Les *paneaux* de ce caroſſe ſont forts & bien nèrvez.

Ce mot vient du Latin *penellum*. Du Cange.

Paneau. Tèrme de Maçonnerie. L'une des faces d'une pièrre taillée. On appelle *paneau de douelle* celui qui fait en dedans, ou en dehors la curvité d'un vouſſoir : *paneau de tête*, celui qui eſt au devant : *paneau de lit*, celui qui eſt caché dans les joints.

Paneau, eſt auſſi une eſpéce de filèt qu'on met ſur le paillage du gros ou menu gibiér pour le prendre, qui eſt compoſé de pluſieurs pans de maille. *Retia. Paneau* ſimple. *Paneau* double. *Paneau* contremaillé. Cette ſorte de filèt s'appelle auſſi *pan*. Ruses Innoc.

Paneaux d'une ſelle à cheval, ſont deux couſſinèts pleins de bourre de bœuf, ou de cèrf; quelquefois de crin, qu'on met des deux côtez de la ſelle, pour empêcher que les arçons ou les bandes n'écorchent le cheval. *Ephippii pulvilli*.

Paneau, ſe dit auſſi d'une eſpéce de ſelle ſans arçons, ou d'une garniture rembourrée qu'on met ſous les bâts des bêtes de ſomme. *Inſtragulum*. Ce cheval n'a point de ſelle, il n'a qu'un *paneau*.

Paneau, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un hòmme créve dans ſes *paneaux*; pour dire, qu'il eſt trop ſerré dans ſes habits; ou figurément, qu'il créve de dépit, par une métaphore tirée des *paneaux* d'une ſelle, qui ſerrent quelquefois trop fort un cheval. On dit auſſi, qu'il a donné dans le *paneau*; pour dire, qu'il a été ſurpris par ſon trop de crédulité, qu'il a donné dans un piége qui lui avoit été tendu. Mais en ce ſens-là la métaphore eſt priſe des *paneaux* que l'on tend pour prendre les lapins, & autres animaux. C'eſt un homme à donner dans tous les *paneaux* qu'on voudra. *Plagis ſe irretire vel in plagas ſe inducere*. Mol.

Paneaux, en tèrmes de Marine, ſe dit des planches qui font l'aſſemblage des trappes, ou mantelets qui fèrment les écoutilles. Le grand *paneau* eſt celui qui fèrme la plus grande écoutille.

PANÉE. adj. fém. qui ſe dit de l'eau dans laquelle on a fait tremper du pain, pour en ôter la trop grande crudité. *Aqua crtuda pane correcta*. On donne aux malades qui n'aiment point la tiſane, de l'eau *panée*.

PANÉGYRIARQUE. ſ. m. Magiſtrat des villes Grécques, qui preſidoit aux fêtes, ſolemnitez, jeux & combats panégyriques, comme tenant lieu de celui qui ailleurs étoit qualifié στρατηγὸς, Préteur, Magiſtrat, ou Duumvir. *Panegyriarcha*. Ces aſſemblées ou fêtes étoient une eſpéce de foire, qui ſe tenoit à Athènes de 5 en 5 ans. Hérode en parle, L. VI. & Philoſtrate, L. VIII. C. 7. Voyez *Triſtan*, *T. II. p.* 593.

PANÉRGYIQUE. ſ. m. Diſcours d'un Orateur fait à la louange d'une pèrſonne, ou d'une vèrtu éxtraordinaire, ou qu'on veut faire paſſer pour telle. *Panegyricus*, *vel Oratio in laudem alicujus conſcripta*. On tient que le *Panégyrique* d'Héléne eſt le chèf-d'œuvre d'Iſocrate. Voiture éſtimoit moins le *Panégyrique* de Trajan, qu'une ſorte de potage qu'on mangeoit à Balſac. Menteur comme un *Panégyrique*, ou une Oraiſon funèbre, diſoit Balſac. L'imagination a plus de part aux *panégyriques* que la raiſon; ce ſont des hypèrboles continuelles. Flèch. On fait dans les chaires les *panégyriques* des Saints le jour de leur fête. Rien n'eſt plus ennuyeux qu'un *panegyrique* mal fait Mnoud. Les *panégyriques* des Saints doivent étre des tableaux expoſez aux yeux des peuples pour les porter à les imiter. Id. Il n'y a point de plus beau *panégyrique* des grands hommes que leurs actions. Abl anc. Il ne faut pas aller chèrcher le vrai mérite d'un homme dans ſon *panégyrique*. Bay.

Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
Peut pourrir à ſon aiſe au fond d'une boutique. Boil.

Chèrche donc un Héros qui t'offre plus qu'un nom,
Et de qui, pour garant ayant la foi publique,
Le peuple ait, avant toi, fait le panégyrique. Vill.

Le *panégyrique* eſt une partie du genre démonſtratif, ſuivant les Rhétoriciens. On dit auſſi à l'ajdectif un diſcours *panégyrique*.

Ce mot vient du Grèc πᾶν, qui ſignifie *tout*, & ἀγυίρω, qui ſignifie *j'aſſemble*, parce que les *panégyriques* ſe faiſoient autrefois dans des aſſemblées publiques, & dans les fêtes & ſacrifices ſolemnels. On appelloit à Athènes *Panegyris*, les Foires & Aſſemblées du peuple qui ſe faiſoient tous les cinq ans, comme témoigne Hérodote.

Panégyrique, ſe dit auſſi des louanges qu'on donne à quelqu'un dans l'entretien familier. Je crois que vous avez entrepris de faire mon *panégyrique*. *Laudes celebrare*.

Panegyrique, ſe dit quelquefois en contreſens, des médiſances. Vous accommodez bien cette femme-là, vous lui faites là un beau *panégyrique*. *In hanc mulierem acerbe invehèris*.

Panégyrique, ſe dit auſſi d'un livre Eccléſiaſtique qui eſt à l'uſage des Grècs. Il eſt ainſi appellé parce qu'il contient pluſieurs *panegyriques* ou diſcours faits à la louange de Jesus-Christ & des Saints. *Panegyricus*. Il ſe trouve en manuſcrit dans la plupart des Egliſes. Mais il n'eſt pas le même dans toutes, chaque Egliſe ayant de cèrtains Saints particuliers, & les compilateurs de ces ſortes d'ouvrages ſont ordinairement leurs recueils ſelon leur dévotion. Ils ſont diſpoſez ſelon l'ordre des mois; enſorte qu'ils contiennent ſouvent douze volumes qui répondent à chaque mois de l'année.

PANÉGYRISTE. ſ. m. Orateur, ou Écrivain qui fait un panégyrique. *Orator*. Les Prédicateurs polis, & à la mode, ſont preſque tous *Panégyriſtes*. Le *Panégyriſte* met toujours le Saint du jour au-deſſus des autres. Flech.

Panegyriste. ſ. m. Magiſtrat, qui dans les villes Grécques célébroit, au nom des peuples convoquez & aſſemblez, les fêtes, jeux & combats ordonnez en l'honneur des Dieux & des Empereurs, & qui en faiſoit les harangues & les éloges devant l'aſſemblée. *Panegyriſtes*. Voyez *Triſtan*, *T. II. p.* 592. 593.

Panégyriste, ſe dit auſſi en particulier de ceux qui louent tout le monde, ou avec excès. *Aſſentatores vel grati adulatores*. Je hais ces *panégyriſtes* pèrpétuels qui ont toujours l'encenſoir à la main. S. Réal.

PANELLÉNIENS. ſ. m. & plur. Jeux, combats, fêtes que toute la Grece célébroit en commun. *Panellenia*. La prémiére inſcription de la page CCCXIV. de Grutèr, qui eſt à Rome dans le Palais Farnéſe, & que Lipſe avoit décrite avant Grutèr, parle des jeux *Panélléniens*, & les joint avec les Panathénées, les Olympiens & les Hadrianiens. Quelques-uns croyent que ces quatre noms ne ſignifient qu'une même fête; mais Saumaiſe croit que les *Panelléniens* ſont différents des Hadrianiens. Voyez cet Auteur ſur Spartien dans la vie d'Hadrien, C. 8. Le Scholiaſte de Pindare fait mention des *Panelléniens*, ce qui fait juger que ces fêtes étoient anciennes.

Ce mot eſt compoſé de πᾶς, *omnis*, & d'Ἕλλην, *Græcus*. Toute la Grèce y prenoit part.

PANÈME, ou *Panémos*. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Neuviéme mois des Macédoniens, des Grècs d'Aſie, des Epheſiens, des habitans de Pergame, &c. *Panemus*. Il répondoit pour la plus grande partie au mois de Juin. Voyez Fabricius, *Menolog.* p. 42. Le mois *Panemus* étoit le 9e de l'année des Syro-Macédoniens, des habitans d'Antioche, de Gaze, de Smyrne, des Arabes, &c. & répondoit au mois de Juillet. *Id. p.* 44. C'étoit auſſi le 9e des Tyriens, mais il ne répondoit qu'au mois d'Août. *Id. p.* 46. & au mois de Septembre chez les Sidoniens & les Lyciens, chez qui il étoit auſſi le 9e mois de l'année. *Id. p.* 47. Pour les Achéens, c'étoit le 7e & il répondoit au mois de Juillet. *Id. p.* 48. Le 8e pour les Thébains & les Bœotiens, & il répondoit au mois d'Avril. *Ib. p.* 58. A Corinthe, c'étoit le 8e mois de l'année, qui répondoit au mois d'Août de l'année Julienne. *Id. p.* 60.

PANER. v. act. Vieux mot. Receler. *Recipere, occultare, occulere, abſcondere*.

PANERÉE. ſ. f. Plein paniér. *Calathus fructibus refertus, completus*. Il m'a apporté une *panerée* de fruits. Ce Boulanger a vendu ſa *panerée* de pain en un quart d'heure.

PANESSE. ſubſt. f. La femelle du paon. Danet. *Pavo femella*. L'Académie dit *panache*.

PANETER. ſ. m. Boulanger. *Piſtor*. C'eſt un tèrme de la Coutume de Pérouſe, publiée par M. de la Thaumaſſière dans ſes Anciennes Coutumes de Bèrry.

PANETERIE. ſ. f. Le lieu où l'on diſtribuë le pain chez le Roi, & l'office de celui qui le diſtribuë. *Panarium*, *artocopium*. Le Gobelet, l'un des ſept offices de chez le Roi, ſe diviſe en Echanſonnerie-bouche, & *Paneterie-bouche*, qui eſt pour la table du Roi. La *Paneterie-commun* eſt le troiſiéme des ſept offices de chez le Roi. Le *Chef de Paneterie* eſt le prémier de ces Officiers.

Paneterie, eſt auſſi un Bénéfice ou Office clauſtral. La *paneterie* de S. Denis, de Fécamp, &c.

PANETIÉR. ſ. m. Officier qui a ſoin du pain. *Rei panaria tuſtos, adminiſter*. Le *Grand Panetiér de France* étoit celui qui avoit la police du pain, & la Juriſdiction ſur tous les Boulangers & Meuniers de France. Aujourd'hui il y a pluſieurs petits Offices de *Panetiérs* chez le Roi, qui ont ſoin de faire la proviſion & diſtribution du pain aux Officiers. Le *Grand Panetiér* étoit autrefois un des Officiers de la Maiſon du Roi qui recevoit les Maîtres Boulangers, qui avoit ſur eux droit de viſite & de confiſcation;

fiſcation ; ce qui a été rétabli depuis peu d'années , y ayant maintenant une Chambre & une Juriſdiction dans l'enclos du Palais , qu'on appelle la *Paneterie* ; & laquelle eſt exércée par un Lieutenant Général. Les Boulangérs de Paris lui doivent un cértain droit que quelques-uns appellent *bon deniér* , & le *pot de romarin*. Du Tillet Rec. des R. de F.

Panetiér , eſt auſſi un Officiér claustral qui avoit la même fonction dans pluſieurs Abbayes. *Panaria annona procurator.*

PANETIÈRE. ſ. f. Éſpéce de grande poche ou de petit ſac de cuir , de toile , &c. qui ſért aux Bèrgérs & aux Bèrgères pour mettre leur pain , & autres chóſes pour vivre , ce qu'ils portent quand ils vont garder leurs brebis dans la campagne. *Pera.* Elle eſt faite comme une fronde , ils la portent en écharpe. Le mot de *panetière* ſe trouve dans les Églogues & dans les Romans qu'on nomme *Bèrgeries.* Il eſt auſſi en uſage en divèrſes provinces ; mais les Bèrgérs d'autour de Paris ſe ſèrvent de celui de *Gibecière.*

PANETON. ſ. m. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt la partie de la cléf où ſont les fentes , & les dents qui paſſent dans les gardes ; ce qui en fait le muſeau. *Pars clavis in ſerâ verſatilis.*

On ſe ſért auſſi de ce mot en Blâſon , quand on décrit la partie de la cléf qui jouë dans la ſèrrure , dont il faut faire mention en blâſonnant. Quand la cléf n'eſt pas dans ſon aſſiéte ordinaire ; c'eſt-à-dire , en pal , & le *paneton* tourné à droit , on l'appelloit plutót *penneton* , parce qu'il a la figure d'un petit *penon* ou bannière.

PANFILIE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui porte un beau gris de lin bordé de pourpre , panaché de blanc de lait à grandes piéces , comme appliquées. Morin.

PANGÉE. ſ. m. Nom ancien d'une montagne de Thrace. *Pangæus* , & au plur. *Pangæa* , neut.

J'apperçois le Pangée *& ſes triſtes frimâts.* Brébeuf.

Cette montagne étoit aux confins de la Macédoine , tout près de la ville de Philippes. Il y avoit , ſelon Hérodote , L. VII. des mines d'or & d'argent. On la nomme aujourd'hui Caſtagna & Malaca.

PANGLOSSIE. Naudé Maſc. p. 141. s'eſt ſervi de ce mot pour ſignifier un livre , un recueil de piéces en pluſieurs langues. Il eſt Grèc , & compóſé de πᾶς , *tout* , & γλῶσσα , *langue.*

PANHAPEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la près-qu'iſle de l'Inde de-çà le Gange. *Panapelum.* Elle eſt dans le Malabar , ſur les montagnes de Gate , à ſept lieuës de la ville d'Angamale , vèrs le nord. *Panhapel* eſt capitale d'un petit pays qui a ſon Roi ou Prince particuliér. Maty.

PANICAUT. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement Chardon-Roland. *Eryngium.* Il y en a pluſieurs éſpéces. Le *Panicaut* vulgaire pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi , ou de deux piéds , accompagnée de feuilles rangées altèrnativement , dures , découpées profondément , garnies en leurs bords d'épines roides & piquantes. Il porte au ſommèt de ſa tige & de ſes branches beaucoup de têtes épineuſes , qui ont à leur bâſe une couronne de feuilles : ces têtes ſoutiennent des fleurs blanchâtres à cinq feuilles diſpóſées en róſe. Sa racine eſt longue , de la grótſeur du pouce , & quelquefois du petit doigt , noire au dehors , blanche au dedans , d'une ſaveur douce. En Latin *Eryngium vulgare.* C. Bauh. Les racines du *panicaut* ſont apéritives & diurétiques ; on les employe dans les bouiſſons , dans les ptiſannes , dans les apozêmes.

PANICULE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Membrâne charnuë. *Panniculus carnoſus , Membrana carnoſa.* Tous les anciens Anatomiſtes appellent *panicule* charnu , ou membrâne charnuë , un tégument commun de tout le corps humain , qui en eſt la quatriéme envelope après l'épidèrme , la peau & la graiſſe. Ce *panicule* charnu , ſelon eux , eſt une membrâne épaiſſe , qui couvre tout le corps , & qui devient même muſculeuſe en quelques endroits. Mais les Anatomiſtes plus récens prétendent que ce *panicule* charnu ne doit point être compté pour une partie contenante ; qu'il ne ſe trouve point dans l'homme ; que ce que l'on prend pour le *panicule* charnu , n'eſt aûtre chóſe que la membrâne de la graiſſe. Les Anciens ont donné à ce *panicule* l'uſage de rider la peau ; mais par tout où la peau ſe ride , il y a des muſcles particuliérs pour cet éffet ; ce ſont ceux que l'on nomme cutanez. Ils ont dit qu'à la vérité ces muſcles faiſoient des mouvemens particuliérs , mais non pas par tout le corps , & qu'on ne les remarquoit qu'aux endroits où il n'y avoit point de graiſſe entre le *panicule* charnu & la peau ; ce qui eſt faux. D'ailleurs dans les animaux même qui remuent leur peau , ce *panicule* charnu eſt un muſcle cutané , auſſi-bien que le dartos. Voyez Dionis , *Des Part. contenant. commun. l. Dém. Anat.*

Panicule a été fait du Latin *panniculus* , diminutif de *pannus* , un drap , une étoffe. Il ſignifie donc un petit drap , un tiſſu délié , une membrâne.

PANICUM. ſ. m. Plante. *Panicum.* Voyez Panis. C'eſt la même chóſe.

PANIÉR. ſ. m. Vaiſſeau portatif fait ordinairement d'oſiér ; ouvrage de Vaniér , rond ou ovale , plein ou à jour , toûjours compóſé d'un corps & d'un fond , & ſouvent d'une anſe & d'un couvèrcle , qui a des uſages différens ſuivant ſa figure , ou ſa capacité. *Foſcella.* Quand on va cueillir des fruits , il faut porter un *paniér.* On porte un *paniér* au marché , quand on y va acheter les proviſions du ménage. Les enfans portent à l'école un *paniér* , où eſt leur livre & leur déjeûner. *Paniér* à claires voies , *paniér* d'oſiér fin , de jonc , &c. *Fiſcus , fiſcina , qualus , calatus , vimineum textum corbis.*

Ce mot vient de *panis* ou de *panarium* , parcequ'on fit prémièrement les *paniérs* pour tenir du pain.

Paniér , ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſe mettent ſur des bêtes de ſomme , ſur des chevaux de bât , pour tranſporter des proviſions à la campagne , ou à l'armée , ou des marchandiſes d'une ville en une autre , comme les *paniérs* de Meſſagérs , de Chaſſemarée , de Poulaillérs , de Boulangérs , de Coquetiérs. On en charge auſſi des charrêtes. Les coches & carroſſes de voiture ont auſſi devant & dèrrière de grands *paniérs* qu'on appelle plus proprement *magaſin.* A l'armée on fait des retranchemens & des défenſes avec des *paniérs* pleins de tèrre , qu'on appelle autrement *gabions.*

Paniér , en tèrmes d'Agriculture , ſe dit d'une ruche de mouches en un coin de ſon jardin. *Alveus , alveolus.* Il vend cinq livres le *paniér.*

Paniér , ſe dit auſſi de la partie de l'arbalête faite en petite bourſe au milieu de la corde , où ſe met la balle ou le jallet quand on veut tirer. *Ciſta.*

Paniér a feu. Éſpéce de machine dont on ſe ſért à la guèrre , & que l'on jette avec des mortiérs. *Ciſta pyrauſtica.* Jetter des *paniérs à feu.*

Paniér , ſe dit auſſi de ces vaiſſeaux de piéces de bois entrelacées , dans leſquelles on tranſporte les vèrres des Vitriérs. *Ciſta.* Ces vèrres s'achettent au *paniér.* Il doit y avoir vingt-quatre plats de vèrre dans un *paniér.*

On appelle un *paniér* à vèrres , celui qui a pluſieurs ſéparations , en la place deſquels on met un vèrre pour les conſerver. *Calatum vitrarium.*

Paniér , ſignifie auſſi quelquefois une panerée , ce que peut contenir un *paniér. Calathus plenus , referens.* Il lui a vendu un *paniér* de marée. Un *paniér* de fraiſes. Un *paniér* de ceriſes : celui-ci s'appelle ordinairement *cueilloir.* Le deſſus du *paniér* eſt l'élite , le plus beau de la marchandiſe : le fond du *paniér* eſt le rebut. Les Fruitiérs diſent ſouvent , C'eſt tout ſucre en mon *panier* , pour vanter la bonté de leurs fruits.

En Architècture on appelle *arce de paniér* , une voute ſurbaiſſée , & qui n'eſt point en plein ceintre. *Fornix elumbis , delumbatus.* On appelle auſſi *paniérs de fleurs* , ces ornemens qui répréſentent des *paniérs* , qu'on met ſur la tête des caryatides ou des thèrmes. Il eſt différent de la corbeille , en ce qu'il eſt plus haut & plus étroit. Un *paniér* rempli de fleurs ſért d'amortiſſement ſur les colonnes , & les pilliérs de la clôture d'un jardin.

On dit du *plâtre au paniér* , quand il eſt paſſé par un *paniér* , & lorſqu'il eſt plus gros que celui au ſas. *Gypſum cribratum per calathum.*

Paniér , ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit d'un prodigue , C'eſt un *paniér* pèrcé , plus on lui donne , plus il dépenſe , on ne ſçauroit l'entichir. *Caniſtrum perforatum vel dolium perforatum.* On dit auſſi au figuré d'une mauvaiſe mémoire , que c'eſt un *paniér* pèrcé , lorſqu'elle ne peut rien retenir. On dit auſſi d'un homme bien bête , qu'il eſt ſot comme un *paniér.* Cette comparaiſon n'a pas grand fondement , ſi ce n'eſt qu'il vient du provèrbe précédent ; car un homme eſt fort ſot lorſqu'il ne peut rien retenir de ce qu'on lui dit. On dit auſſi , Petit Mèrciér , petit *paniér* ; pour dire , qu'il ne faut pas s'étonner qu'un homme ne faſſe pas grande dépenſe , quand il n'a pas grand bien. On appelle auſſi parmi les valèts , l'ance du *paniér* , les fèrremens de mule ; les vols qu'ils font à leurs maîtres ſur le prix des denrées qu'ils achetent au marché. On dit auſſi , Adieu *paniér* , vendanges ſont faites , quand il eſt venu quelque déſolation ſur les vignes , ſoit par grêle , ou paſſage de gens de guèrre , enſorte qu'on n'aura point beſoin de *paniérs* , parce qu'on ne fera point de vendanges. On dit encore , qu'il ne faut pas mettre tous ſes œufs dans un *paniér* ; pour dire qu'il ne faut pas mettre toute ſa marchandiſe dans un vaiſſeau , riſquer tout ſon bien à la fois , qu'il le faut mettre en pluſieurs endroits. On dit encore , qu'au jour du

Jugement

Jugement chacun ſera Mèrciér, & portera ſon *paniér* ; pour dire, que chacun répondra de ſes fautes. *Unuſquiſque onus ſuum portabit.*

PANIÉR. Les femmes Turques treſſent leurs cheveux autour de la tête comme un petit *paniér* de jonc, & ils leur battent par dèrrière, nattez fort large, avec quelques piéces d'or rares qui pendent au bout ; & celles qui les ont trop courts les enfèrment dans un étui plus long, qui eſt ordinairement de ſatin, DU LOIR, p. 184.

Sur les médailles, un *paniér* de fleurs & de fruits, montre la beauté & la fèrtilité du pays. P. JOBERT. Et un *paniér* couvèrt avec du lièrre à l'entour, & une peau de Faon, marque les myſtères des Bacchanales ; cela paroit par la ſtatuë de Bacchus qui ſe trouve ſouvent au deſſus. On ſçait que Sémélé grôſſe de Bacchus, fut miſe par Cadmus dans une corbeille, & jettée dans la rivière. ID.

PANIQUE. adj. m. & f. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Tèrreur ou frayeur *panique* ; c'eſt-à-dire, ſans ſujèt, ſans cauſe légitime. *Falſus terror, vel panicus.* Les armées entières ont fui quelquefois par des tèrreurs *paniques*, ſans qu'on les attaquât. Une tèrreur *panique* s'empara des eſprits. ABLANC. On gâte les enfans en leur mettant dans l'eſprit mille tèrreurs *paniques*. Cette façon de parler eſt fondée ſur ce qu'on dit que *Pan*, au raport de Polienus en ſes Stratagêmes, a été l'un des Capitaines de Bacchus, lequel mit en déroute les ennemis par le moyen du grand bruit qu'il fit faire à ſes ſoldats qui combattoient dans une vallée, où il avoit obſervé qu'il y avoit pluſieurs échos ; ce qui fit croire qu'ils étoient en bien plus grand nombre, de ſorte que les ennemis s'enfuïrent ſans combattre ; ce qui a fait appeller toutes les frayeurs mal fondées, *terreurs paniques* : c'eſt ce qui a donné lieu à la fâble, qui dit que la Nymphe Écho a été aimée du Dieu Pan.

PANIQUE. Tèrreur *Panique*. On dit que cette éxprèſſion vient de ce que dans la guèrre des Titans contre Jupiter, Pan fut le prémiér qui jetta la tèrreur dans le cœur de ces Géants. Théon intèrprète du Poëte Aratus, dit que ce fut en faiſant grand bruit d'une conque marine, dont il ſe ſèrvoit comme de trompette, & dont il étoit l'inventeur. Nonnus, *Dionyſiac.* 10. arme de plus Pan d'un fouet, qui éxcite à la fureur. Voyez Ange Politien, *Miſcellan. C.* 28.

PANIS, ou PANIZ. ſ. m. Sorte de plante ſi ſemblable au millet, qu'on ne la diſtingue que par l'arrangement de ſes fleurs & de ſes graines qui naiſſent dans les épics, au lieu que dans le millet elles naiſſent en botte ou en bouquet. Il y a pluſieurs éſpéces de *Panis*. Celle que C. Bauhin appelle *Panicum Germanicum, ſive paniculâ minore*, pouſſe pluſieurs tiges noueuſes, garnies de feuilles ſemblables à celles des cannes, plus rudes & plus pointuës que celles du millet, plus larges que celles du froment. Ses ſemences ſont plus petites & plus rondes que celles du millet, luiſantes, tantôt blanches, tantôt rouges & tantôt jaunes. Elles ſervent à faire du pain qui eſt peu nouriſſant, & on en met cuire dans du lait comme du ris ; on en nourrit auſſi les poules & les pigeons.

PANIZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Turquie en Europe. *Paniſſa, Panyſus.* Elle a ſa ſource dans la Romanie, entre dans la Bulgarie, où elle baigne Déveltus, & ſe décharge dans la mèr noire, un peu au midi de Roſico. MATY.

PANLOQ. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr des Philippines. *Panloquia.* C'eſt la capitale des iſles Palaos, ou nouvelles Philippines. On la découvrit le 11e Décembre 1710. & à une lieuë au large de l'iſle, on ſe trouva par 7 dégrez 14 min. de latitude nord. *Lettres édif. T. XI. p.* 85. 86.

PANNE, ou PANE. ſ. f. ſignifie originairement une peau, & ſe dit auſſi d'une peau avec ſa toiſon, à laquelle on donne diverſes préparations. *Pellis, villoſum corium.* Mais dans l'uſage commun elle ſe dit d'une peau chargée d'une cèrtaine épaiſſeur de graiſſe qui s'y attache, & particulièrement celle du ventre, ſoit dans les hommes, ſoit dans les animaux. *Axungia.* Et plus particulièrement ce mot ſe dit de la graiſſe de porc, quand elle n'eſt ni battuë, ni fonduë, ainſi qu'on la bat & qu'on la fond, lorſqu'on en veut faire du ſain-doux. Tirer la *panne* du ventre d'un porc. *Axungiam extrahere*, Battre la *panne*. *Axungiam conterere.*

La graiſſe de cochon appellée *panne*, eſt employée en Médécine pour amollir & pour réſoudre. LÉMERY.

PANNE ISABELLE, tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémône. On la nomme ainſi à cauſe que ſa peluche eſt de couleur iſabelle ; ſes grandes feuilles ſont colombines, ou plutôt couleur de pêcher : celle-ci eſt ſujette à dégénérer en ſa peluche, laquelle change quelquefois ſa couleur, & devient comme les grandes feuilles. MORIN.

PANNE, ſignifie auſſi une étoffe toute de ſoie, dont les filèts traverſans ſont compôſez, & forment une éſpéce de poil qui eſt plus long que celui du velours, & plus court que celui de la peluche. *Bombycinum heteromallum.* Les *pannes* ſont de même ſoie, qualité & largeur que le velours façonné. On appelle ſouvent de bons bourgeois, des manteaux doublez de *panne* ; parceque c'eſt leur vêtement d'hivèr le plus ordinaire. Ce mot vient de *pannus*, qui ſe dit de toutes ſortes d'étoffes chaudes & mollettes, ſoit de laines ou de ſoie ; & celui-ci eſt dérivé de *penne*, qui ſe dit de toutes ſortes de draps & de fourrures, parce qu'elles ont la même qualité chaude & molle.

PANNE, ou PENNE, en tèrmes de Blaſon, eſt la même choſe que fourrures ; ſçavoir le vair & l'hèrmine. *Pellis ſcutaria.* L'un & l'autre ont l'argent pour métal. L'hèrmine a pour couleur le ſable ; & le vair l'azur qu'il ne faut point ſpécifier, quand cette regle eſt obſervée.

Le Blaſon compôſé de différens émaux,
N'a que quatre couleurs, deux pannes, deux métaux.

PANNE, chez les Artiſans, ſe dit du côté le plus mince du marteau oppoſé à la tête. *Mallei pars tenuior.* Frapper de *panne*.

PANNE. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois de ſix ou ſept pouces en quarré, entre deux fèrmes, ou jambes de force, & entre le faîte & l'entablement, ſur laquelle poſent les bouts des chevrons, qui ne pourroient pas être aſſez longs pour aller du haut du toit juſqu'en bas, ou aſſez forts pour ſoutenir les lattes, & l'ardoiſe, ou les tuiles. Les *pannes* ſont de même groſſeur que les faîtes & ſoufaîtes, de ſept pouces, & ſont peuplées de chevrons éſpacez de quatre à la latte, brandis & chevillez ſur la *panne*.

PANNE, ſe dit en tèrmes de Marine. Mettre à *panne*, c'eſt faire pancher le navire d'un côté pour fèrmer quelque voie d'eau qui eſt de l'autre bord. *Navem in latus inclinare.* On le dit auſſi, quand on retarde le vaiſſeau, pour attendre ou laiſſer paſſer d'autres vaiſſeaux qui veulent gagner l'avant. On appelle cela, Être en *panne*.

PANNE, eſt le nom de la fèmelle d'un paon. Danet dit *Paneſſe*, & l'Académie dit *Panache*. Elle n'a pas cette longue queuë, comme le mâle. *Pavo femina.*

PANNEAU. Voyez PANEAU.

PANNELLES. ſ. f. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit des feuilles de peuplier peintes ſur un Écu. *Scutum foliis populeis ornatum.*

PANNICULE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une membrâne qui eſt ſous la graiſſe, & qui envelope les parties du corps des animaux. On l'appelle ordinairement *panicule charneux. Panniculus carnoſus.* Aux hommes cette partie eſt nèrveuſe, membrâneuſe, & adipeuſe ; mais aux bêtes elle tient contre la peau, & eſt ſeulement charneuſe. Voyez PANICULE.

PANNOMIE, ou PANORMIE. ſ. f. Mot fait du Grec, & qui ſignifie, recueil de toutes les loix. *Pannomia, Panormia.* Le prémiér eſt meilleur que le dèrniér. C'eſt Antoine Auguſtin, qui dans ſes Corrections de Gratien dit *Panormie*, au lieu de *Pannomie*. C'eſt le titre du décret que l'on a attribué à Yves de Chartres ; mais Bellarmin prétend qu'il n'eſt pas de lui, parceque dans le VIIIe Livre, il y a pluſieurs décrets d'Innocent II. & des choſes tirées de l'hiſtoire de Sigebèrt. Or Innocent II. & Sigebèrt n'ont vécu qu'après Yves de Chartres. Pancirolle attribuë la *Pannomie* à Hugues de Châlons.

Ce mot vient de πᾶς, *toute*, & νόμος, *loi*. *Pannomie*, ouvrage qui comprend toutes les loix.

PANNONIE. ſ. f. Nom d'une ancienne province d'Europe, ſituée entre le Danube au nord, le Norique à l'occident, la Myſie à l'orient, & la Save au midi. *Pannonia.* On la diviſoit en *Pannonie* ſupérieure, & *Pannonie* inférieure, celle-ci au levant, & celle-là au couchant. Triſtan cite des médailles, où la *Pannonie* tient des cornes d'abondance, & d'autres où elle porte des lingots d'or & d'argent dans le pan de ſa robe ; ce qui, dit-il, a raport à la richeſſe & à la fèrtilité de ce pays. Voyez cet Auteur, *T. I. p.* 555, 556. Une médaille de Déce répréſente au revèrs les deux *Pannonies* ſous deux figures de femmes debout, l'une tenant le bras courbé, & la main ouvèrte, & tenant de ſa main gauche un ſigne militaire ; & l'autre tenant une maſſuë ou un *parazonium*. L'inſcription eſt PANNONIAE. Voyez-la dans Triſtan, T. II. p. 586. En 948. Léon VIIe déclara que l'Archevêque de Salibourg auroit juriſdiction ſur la *Pannonie* occidentale, & celui de Lorc ou Lauréac ſur l'orientale, le pays des Avares, des Moraves & des Sclaves.

Dion, L. XLIX. dit que le nom de *Pannonia* fut donné à cette province, *à pannis*, c'eſt-à-dire, des bandes d'étoffe, que les habitans de cette région coupoient en lambeaux pour s'en vêtir

vétir après les avoir aſſemblez, en les couſant les uns près des aûtres.

PANNONIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Pannonius, a.* Les Régions *Pannoniennes.* TRISTAN, *T. I. p. 556.*

PANNONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Pannonie. *Pannonicus, a.* Couvrir le Danube de vaiſſeaux pleins des commoditez de toutes les contrées *Pannoniques*, pour en aider & aſſiſter les provinces voiſines. TRISTAN, *T. I. p. 555.*

PANNUS. Tèrme Latin qui ſignifie drap, & dont on ſe ſért en Médecine & en Chirurgie. C'eſt le nom que l'on donne à la toile qui vient ſur l'œil. *Pannus.* Cette maladie, nommée *Zebel* par les Arâbes, eſt une éxcreſcence ſur la conjonctive, moins dure & membraneuſe que l'*unguis*, ou ongle; mais molle, & répréſentant aſſez bien un tiſſu de petites veines gonflées par le ſang. Sa caûſe eſt le ſang embarraſſé dans les petites veines de la conjonctive, qui les enfle. Sa cure eſt preſque la même que celle du *prerigium*, ou de l'*unguis*, avec quoi le *pannus* a beaucoup d'affinité. Il y a cette différence, que dans le *prerigium* l'éxcreſcence membraneuſe ne couvre qu'une partie de l'œil en fotme d'ongle; dans le *pannus*, elle le couvre tout. BRUNET.

PANOMPHÉE. adj. m. & f. Surnom ou épithéte que les Grècs donnent à Jupitèr, parce qu'il étoit adoré de toutes les nations; qu'il entendoit les voix, les langues de toutes les nations, qui lui faiſoient des vœux; ou, comme dit Euſtathius, parce que les voix de toutes les nations ſe tournoient vèrs lui. *Panompheus.* On a dit plaiſamment, que le mot Alleman *trink*, qui eſt une invitation à boire, & ſignifie *beuvez*, eſt un mot *panomphée*, parce que toutes les nations le diſent, & l'entendent.

PANON. ſ. m. Vieux mot. Partie d'un arc. Les *panons* d'un arc. Il faut que ce ſoient les cornes ou bouts de l'arc, ou peut-être les pennes ou plumes de la fléche. D'où vient qu'on dit, empéner une fléche, & un matras déſempéné. BOREL.

PANON. Tèrme de Marine. Voyez PLUMET.

PANONCEAU. ſ. m. Les pans on *panonceaux* ſont des banniéres; une éſpéce d'enſeigne. *Vexillum, ſignum militare.*

> Pannonceaux *par leur flox ventelent,*
> *Et mainte bannière iſabelle.* G. GUIART.
>
> *En aûtres pluſieurs manières*
> *Bruient* panonciaux *& bannières.* ID.

Ce devez ſçavoir que toutes ces bannières & *pannonceaux* étoient en ſtont & en montre. FROISSARD, *Vol. IV. Chap.* 18. & au Vol. I. Ch. 24. il dit, Sous le pennon Saint-Géorge, & à la bannière de Meſſire Jean Chandos, où bien étoient douze cens *pennonceaux.* Il paroît par cet endroit, que le *pannonceau* n'étoit pas la même chôſe que pennon, ni que bannière, mais une enſeigne portée par un homme d'arme moins qualifié, & qui ſervoit ſous ceux qui avoient droit de porter pennon ou bannière.

On écrivoit auſſi *pennonceau*; c'eſt un diminutif de pennon, parce qu'il n'étoit pas ſi grand que le pennon. Ces mots viennent de *pannus*, drap, étoffe, parce qu'on les faiſoit de riches étoffes. BOREL. Voyez encore PAN. Le 3e Canon du Concile Romain, tenu par Saint Grégoire l'an 595. porte: Un nouvel abus s'eſt introduit en cette Égliſe, que les Directeurs du patrimoine mettent des *pannonceaux*, comme les Officiérs du Fiſe, aux tèrres, ou aux maiſons qu'ils prétendent appartenir à l'Égliſe, & défendent le bien des paûvres par voie de fait. C'eſt pourquoi j'ordonne, ſi quelqu'un met des *pannonceaux* de ſon propre mouvement, qu'il ſoit anathême.

PANONCEAU. ſ. m. Écuſſon d'armes, ou d'armoiries. *Pinnatum ſcutum.* Voyez PANNON.

PANONCEAU, ſignifie en pluſieurs lieux une girouette, parceque les Seigneurs y faiſoient mettre leurs Armes. On les nomme ainſi dans les vieux titres. *Parma teſſeraria.* Les *pannonceaux* & girouettes armoyez ſur les tours & faîtes des maiſons étoient autrefois des marques de Nobleſſe, & de maiſons de Gentilshommes.

PANONCEAU, ſe dit en pratique, des armes qui ſont aux placarts & aux affiches qu'on met aux portes des Égliſes, & des maiſons ſaiſies, pour annoncer les criées & les enchères, qui ſe feront de l'autorité du Roi, ou des Seigneurs en leur Juſtice. *Rei promulganda proſcriptio.* Les procès vèrbaux de criées portent toûjours, que les Sèrgens y ont mis des affiches ou *panonceaux.*

On appelle auſſi *panonceaux*, des écuſſons d'armes que les Seigneurs font afficher à des poteaux dans les carrefours, & ſur les grands chemins, pour marquer le droit qu'ils ont de Juſtice & de Voirie, & pareillement des écuſſons qu'on met aux portes des maiſons qui ſont en ſauvegarde. *Scutum gentilitium.*

Dans l'Édit du Roi Philippes de l'an 1338. le *pannonceau* eſt appellé *pannichellus.* On l'appelle en quelques lieux *banniere*, & ſurtout dans le ſtile du Châtelet de Paris, où il y a des Regîtres qu'on appelle *des bannieres*; c'eſt-à-dire, des publications. *Publicationes.*

PANORMITAIN, AINE. ſ. m. Nom de peuple. Qui eſt de Panorme, aujourd'hui Palèrme. *Panormitanus, a.* On peut ſe ſèrvir de ce mot, en parlant de l'antiquité; car aujourd'hui il ne faut point appeller les habitans de Palèrme *Panormitains.* Nous avons des médailles des *Panormitains.* Voyez la VIIIe Tâble de Goltzius. On a donné le nom de *Panormitanus* à Nicolas Tudeſchi, & Antoine de Palèrme; & quand on les cite en notre langue, on dit en Latin *Panormitanus*, & non point *Panormitain.*

PANORMO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Romanie. *Panormus.* Il eſt dans la près qu'iſle, au midi de la ville de Caridia. MATY.

PANORMO. Voyez PALORMO.

PANQUE. ſ. f. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique méridionale. *Panke Anapodaphili folio.* Sa feuille eſt ronde & tiſſuë comme celle de l'Achante; elle a deux ou trois piéds de diamétre, quoique le P. Feuillée la borne à dix poûces. Le noir ſe fait avec la tige & la racine de *Panke.* Lorſque ſa tige eſt rougeâtre, on la mange cruë pour ſe rafraîchir; elle eſt fort aſtringente; on la fait bouillir avec le Maxi & le Gouthiou, arbriſſeau du pays, pour l'employer à la teinture en noir; elle eſt belle, & ne brûle pas les étoffes, comme les noirs d'Europe. On ne trouve cette plante que dans les lieux marécageux. FRÉZIÉR, *p. 72.*

PANQUÈCALITZI ſ. m. Tèrme de Calendriér. XIVe des dix-huit mois qui compoſent l'année des Méxicains, & qui ſont de châcun 20. jours. *Fabr. Menol.*

PANSARD, ARDE. Qui a un grôs ventre, une grôſſe panſe. *Ventroſus, homo ventricoſus.* C'eſt un tèrme injurieux, & qu'on ne dit que pour reprocher à quelqu'un le défaut de ſa taille, ou ſa gourmandiſe. Quelques-uns diſent auſſi *panſu.*

PANSE, ou PANCE. ſ. f. Éſtomac, ventre gras & trop grôs. *Venter, alvus, abdomen.* On lui a donné un coup de *panſe.*

> *Peut-on voir ſans courroux & ſans étonnement,*
> *Que des Religieux nez pour la pénitence,*
> *Loin de ſe contenter du plus ſimple aliment,*
> *Prennent tant de ſoin de leur* panſe? BARATON.

Ce mot eſt venu du nom que les Latins, & entre autres Plaute, ont donné aux boyaux grêles, qu'ils ont appellez *pantices.* Nicod dit que ce mot vient du Latin *pantex.* Ménage & Scaligèr diſent auſſi que ce mot vient de *pantes*, ou de *panis*, parceque c'eſt le lieu où ſe digère le pain. Borel le dérive de *panicium*, ou du Grèc, πᾶν, *tout*, & σάκκος, *ſac.*

PANSE, ſe dit auſſi du prémiér des quatre ventricules qu'ont les animaux qui ruminent. Il eſt fort grand. Sa tunique intérieure eſt couvèrte d'une infinité de petites éminences de différente figure ſerrées les unes contre les aûtres, & ayant une fermeté, une ſolidité qui empêche que la dureté des hèrbes non mâchées ne bleſſent la ſubſtance délicate du ventricule: car les hèrbes ſont ſoutenuës ſur ces éminences, comme ſi elles étoient ſur un gril pour recevoir la chaleur des éſprits ſortant de la tunique, qui les amortit & les diſpoſe à la coction. On l'appelle autrement *l'hèrbiér*, ou le *double*, en Latin *magnus venter.*

PANSE, ſe dit auſſi de la partie qui avance dans une léttre, ou caractére. On dit de celui qui ne ſçait pas écrire, qu'il ne ſçait pas faire une *panſe* d'a. *Qui nihil ſcit.*

PANSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a plus grands yeux que grande *panſe*, c'eſt-à-dire, il ſe fait ſervir à manger beaucoup plus qu'il ne lui faut. *Gutturi & ventri addictus.* On dit auſſi, Après la *panſe*, vient la danſe; pour dire, qu'on veut avoir les plaiſirs de Vénus, après ceux de Bacchus. On dit auſſi, Grand mèrci *panſe*, à ceux qui vous donnent quelque chôſe, qu'ils ne ſçauroient manger, ni mettre à profit. On dit auſſi, qu'il faut ſèrvir Dieu avant ſa *panſe*; pour dire, qu'il ne faut pas déjeuner avant que d'aller à la Meſſe. On dit auſſi d'un ouvrage auquel on ne travaille point, qu'on n'y fait pas une *panſe d'a.* Si je voulois recevoir vos quatre mille livres, ſans faire aucune *panſe d'a*, ni œuvre de mes mains, vous ſeriez, &c. VOIT.

PANSER. Voyez PANCER.

PANSEMENT. Voyez PANCEMENT.

PANSOPHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Panſophius.* Les Ménées marquent Saint *Panſophe* Martyr ſous Déce, & ſous le Préfet Auguſtal, ce qui eſt parler problématiquement; car le Préfet d'Égypte n'a commencé d'être qualifié Auguſtal que ſous Valens, en 367. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 287.

PANTAGATIN ſ. m. Nom que l'on donne à la côte de la Pêcherie, aux chèfs des Peuplades. *Pagarchus in India.* Les Dimanches, aſſemblez les hommes dans l'Égliſe, & prenez bien garde ſi les *Pantagatins*, ou les chèfs du peuple y aſſiſtent. BOUHOURS, *Vie de Saint Xavier, L. IV.*

PANTALARÉE, ou CAUSERA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Pantalaria, Patalaria, Datalaria, Coſſyra, Coſſura, Coſura.* Elle eſt vèrs les côtes du Royaume de Tunis, à dix-ſept lieuës du cap de Bône, vèrs le levant. Cette iſle peut avoir dix lieuës de circuit; mais elle manque d'eau, & eſt préſque ſtérile. Elle a titre de Principauté, un petit bourg, & un fort contre les pirates; & elle dépend de la Sicile. MATY.

PANTALÉON. ſ. m. Nom propre d'homme, fait par corruption de Pantéléémon, comme les Grècs diſent. *Pantelecmon.* Saint *Pantaléon*, dont le vrai nom eſt Pantéléémon, qui veut dire, tout miſéricordieux, au lieu que *Pantaléon* ſignifieroit un homme qui en tout eſt un lion, cruel en tout; ce Saint, dis-je, eſt devenu fort célèbre par le culte que l'Égliſe a rendu à ſa mémoire, tant en Orient qu'en Occident. Voyez Surius & Baillet, au 27e Juillet.

SAN-PANTALÉON. Nom d'une iſle. *Inſula S. Pantaleonis.* Cette iſle eſt fort petite. Elle eſt ſituée environ à deux mille pas de la côte occidentale de la Sicile, entre la ville de Marſala, & celle de Trapano. Il y avoit anciennement ſur cette iſle une ville nommée Motya, qui eſt maintenant ruinée. MATY.

PANTALICA. ſ. f. Nom propre de la vallée de Noto, en Sicile. Il eſt ſur la rivière d'Anapo, à cinq lieuës au-deſſus de Siracuſe. *Pantalica.* MATY.

PANTALON. ſ. m. Bouffon, ou maſcarade qui fait des danſes par haut, & des poſtures irrégulières & extravagantes. *Mimus Indio.*

PANTALON, ſe dit auſſi de l'habit que portent d'ordinaire ces bouffons ou maſques, qui eſt fait juſtement ſur la forme de leurs corps, & tout d'une piéce depuis la tête juſqu'aux piéds. *Veſtis interior adſtrictior.* On appelle les *pantalons* de Veniſe, ceux qui portent des habits ainſi ſerrez ſous leurs robes.

PANTALON, ſe dit auſſi d'un calçon, qui eſt tout d'une piéce avec les chauſſettes, ou d'un haut-de-chauſſes étroit qui tient avec les bas. *Interiora femoralia.* Un *pantalon* de chamois, de toile, &c.

Ce mot vient des Vénitiens, qui portent cet habit, & qu'on appelle *Pantaloni*, à cauſe de ſaint *Pantaleon*, qui étoit autrefois leur patron. MÉNAGE.

PANTALONADE. ſ. f. Eſpéce de danſe irrégulière & extravagante que danſent ordinairement les bouffons & les pantalons. *Saltatio vel tripudium mimicum.*

PANTALONADE, ſe dit auſſi de ces entrées & ſorties bruſques & irrégulières que fait un étourdi dans une compagnie ſérieuſe, & de toutes autres grimaces & poſtures, qu'on y fait contre la bienſéance. *Jocularis, vel facetus ingreſſus, Ridiculus.*

PANTELANT, ANTE. adj. Qui palpite, celui à qui le cœur bat trop fort, ſoit pour avoir trop couru, ſoit pour avoir eu quelque émotion extraordinaire par la peur, par la colère, &c. *Anhelans.*

PANTELER. v. n. Être pantelant. *Anhelare.* Il eſt de peu d'uſage.

Ce mot vient de l'Anglois *to pant*, qui ſignifie *haleter.*

PANTENNE. Terme de Marine. Voile en *pantenne.* Voyez VOILE.

PANTHÉES. ſ. m. pl. C'étoient chez les Romains des ſtatuës compoſées de figures, ou de ſymboles de pluſieurs Divinitez réunies enſemble. *Multorum Deorum ſymbola.* Mr Baudelot prétend que les *Panthées*, & les Lares étoient la même choſe. Le Père Joubèrt les appelle *Panthéons.* Il dit qu'il a remarqué des *Panthéons* ſur divèrſes médailles, & il dit que ce ſont des têtes parées, & ornées des ſymboles de pluſieurs Divinitez différentes.

PANTHÉON. ſ. m. Mot qui vient du Grèc, & qui ſignifie un temple de l'ancienne Rome dédié à tous les Dieux. De πᾶν, *tout*, & θεὸς, *Dieu.* Le *Panthéon* n'avoit qu'une porte, & une ouvèrture en haut, par laquelle il recevoit le jour. Le *Panthéon* étoit large, élevé & de forme ronde, parcequ'il répréſentoit le monde. Ce fut M. Agrippa gendre d'Auguſte, qui fit conſtruire le *Panthéon.* Le Pape Boniface IV. a conſacré le *Panthéon* à la Vièrge, à tous les Saints & à toutes les Saintes du Paradis.

Le *Panthéon* étoit dédié à Jupitèr Vengeur; mais quoiqu'il fût dédié à Jupitèr Vengeur, il portoit néanmoins ce nom à cauſe du grand nombre de ſimulacres, qui étoient placez dans des niches alentour, & parce qu'il étoit bâti en dome, pour répréſenter le Ciel, la demeure de tous les Dieux. Boniface IV. demanda à l'Empereur Phocas le temple nommé *Panthéon*, parce qu'il étoit dédié à tous les Dieux. Agrippa, gendre de l'Empereur Auguſte, l'avoit fait bâtir ſous ſon troiſiéme Conſulat, l'an de Rome 729. vingt-cinq ans avant la naiſſance de J. C. & l'Empereur Pèrtinax l'avoit réparé. Le pape Boniface l'ayant obtenu, en fit une Égliſe, ſans changer le bâtiment, & la dédia en l'honneur de la Sainte Vièrge Marie, & de tous les Martyrs. Elle ſubſiſte encore à Rome ſous le nom de Notre-Dame de la Rotonde. De cette dédicace eſt venuë la fête de tous les Saints le prémiér jour de Novembre, qui étoit auparavant un jour de jeune, & cette fête fut dèſlors obſervée à Rome. FLEURY.

Il y avoit auſſi un temple à Nimes, qu'on appelle le *Panthéon* de Nimes. Il y a douze niches, que l'on croit avoir été déſtinées aux douze grands Dieux.

Rufus & Victor appellent auſſi *Panthéon*, un temple dédié à Minèrve, ſous la qualité de Médecine, *Minerva Medica.*

Il y a à l'Éſcurial une chapelle que l'on nomme *Panthéon*, parce qu'elle eſt ronde comme le *Panthéon* de Rome. Elle a 35. piéds de diamétre, & 38. de haut depuis le pavé, qui eſt de piéces raportées de jaſpe & de marbre, juſqu'à la cléf. Tout le dedans de cette chapelle eſt de marbre noir, à l'éxception des lucarnes, & de quelques embelliſſemens de jaſpe & de marbre rouge. Le marbre noir eſt enrichi de divèrs ornemens d'architecture, qui font un très-bel éffet. Il y a huit arcades ou enfoncemens dans la chapelle; dans l'un eſt la porte, l'autel dans celui qui eſt vis-à-vis, & dans les ſix autres ſont des urnes pour les corps des Princes & des Princeſſes. On ne met dans le *Panthéon* que les corps des Rois & des Reines qui ont eu lignée. Il n'y a place que pour 26. corps; on n'y en a encore mis que huit, Charles V. Philippe II. Philippe III. Philippe IV. Dona Margarita d'Autriche, femme de Philippe III. Iſabelle de Bourbon, femme de Philippe IV. CORNEILLE.

PANTHÉON. ſ. m. Quelques-uns appellent auſſi *Panthéons*, les figures des Divinitez, que d'autres nomment panthées. Les *Panthéons* ſur les médailles & autres monumens anciens, ſont des têtes parées de ſymboles de pluſieurs Déitez différentes. Telle eſt celle qui ſe trouve à la médaille d'Antonin Pie, & de la jeune Fauſtine, qui eſt toute enſemble Sérapis par le boiſſeau qu'elle porte, le Soleil par la couronne de rayons, Jupitèr Hammon par les deux cornes de bélier, Pluton par la groſſe barbe, Neptune par le trident, Eſculape par le ſerpent entortillé au manche. M. Baudelot, dans ſa Diſſertation ſur les Dieux Lares, veut que les *Panthéons* viennent de la ſuperſtition de ceux, qui prenant pour les protecteurs de leurs maiſons pluſieurs Dieux, les réuniſſoient tous dans une même ſtatuë, qu'ils ornoient des différens ſymboles propres de châcune de ces Déitez. Il en a fait graver pluſieurs. P. JOUBÈRT.

PANTHÈRE. ſ. f. Bête farouche & cruelle, que quelques-uns appellent la fémelle du léopard. *Panthera.* Elle eſt blanche, & a la peau marquetée de divèrſes couleurs, ou taches, que Pline appelle des *yeux.* Les Anciens ont dit que la *Panthere* étoit le ſeul animal qui avoit une bonne odeur, & que cela lui ſervoit pour attirer les aûtres animaux.

On prétend que ce mot vient de Πανὸς θήρ, la Bête de Pan, parce que Bacchus & le Dieu Pan aimoient cette bête.

PANTICA, ou PANTIQUE. Voyez PANDA.

PANTICO. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne, ſituée dans la Tartarie Crimée, ſur le détroit de Caffa, à ſix ou ſept lieuës de Kèrci, vèrs le nord. *Panticapæa, Panticapæum.* Quelques-uns l'appellent Voſpéto, nom qui vient de celui de Boſphorum, qu'elle a porté anciennement. MATY.

PANTOCHÈRES. Tèrme de Marine. Ce ſont les cordes qui ſèrvent à rider, ou à roider les haubans qui tiennent le mât, quand le vaiſſeau panche plus d'un côté que d'autre. *Funiculi contractorii.*

PANTOIMENT. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. Maladie d'un oiſeau qui eſt pantois ou aſthmé, qui a le poumon enflé. *Aſthmaticus & pulmone laborans.*

PANTOIS, OISE. adj. Vieux mot qui ſignifioit, celui dont la réſpiration eſt empêchée par quelque aſthme ou fluxion. *Anxié anhelans.*

Ton feu grégeois
M'a fait pantois. SCAR.

PANTOMÉTRE,

PANTOMÉTRE, ou HOLOMÉTRE. Inſtrument de Géométrie qui ſert à meſurer toutes ſortes d'angles, de longueurs, ou de hauteurs. *Pantometrum vel holometrum.* Il eſt compôſé de trois branches diviſées par degrez, & mobiles ſur deux demi-cercles auſſi diviſez, qui ſont attachez ſur la bâſe. L'un de ces demi-cercles eſt auſſi mobile ſur ſa bâſe, & s'éloigne, ou s'approche de l'aûtre pour former toutes ſortes de triangles, par le moyen deſquels on fait toutes les opérations de la Trigonométrie. Les Modèrnes en ont fait d'une autre maniére. Il y en a entr'autres un nouvellement inventé par le Sr Bullet, Architecte du Roi, qui en a fait un traité.

PANTOMIME. ſ. m. Acteur, Comédien: Bouffon qui paroiſſoit ſur le théâtre des Anciens, & qui par des geſtes, & par des poſtures répréſentoit toutes ſortes d'actions. *Pantomimus.* Le *Pantomime* eſt tout ſeul pluſieurs pèrſonnes. ID. L'Art du *Pantomime* eſt d'éxprimer les mœurs, & les paſſions des hommes, & de contrefaire les deux contraires en un même moment. ID. La pèrfection du *Pantomime* eſt de répréſenter ſi bien ce qu'on jouë, qu'on ne faſſe ni gèſte, ni poſture qui n'ayent du raport à l'action qu'on répréſente. ID. Il faut que le *Pantomime* ait une grande ſoupleſſe pour changer de viſage à chaque paſſion qu'il jouë, & ne faire aucun gèſte qui n'ait ſa raiſon. ID. Les bouffons Italiens ſont inimitables, & je ne ſçai ſi les Mimes & les *Pantomimes* des Anciens, ont eu beaucoup d'avantage ſur eux. S. ÉVR. Scaramouche étoit un bon *Pantomime.* Il faut que le ſpèctateur entende ſans parler, tout comme ſi le *Pantomime* parloit. ABLANC.

M. Madéro, Bibliothécaire de Saint-Marc à Veniſe, a donné un traité de Nicolas Calliachi, ſur les Mimes & les *Pantomimes*, à Padouë, in 4° en 1714.

PANTONIÉR. ſ. m. Vieux mot. Un Garde-pont, un orgueilleux. *Pontis cuſtos, ſuperbus.*

Ains le devez-vous éſparnier,
Plus qu'un orgueilleux pantonniér. R. DE LA RÔSE.

Pantoniér ſignifie Garde-pont; n'étoit-ce point la même chôſe qu'aujourd'hui *Pontoniér?*

PANTOQUIÈRES. ſ. f. Tèrme de Marine. Cordes qui font un entrelacement avec les haubans pour les tenir plus roides, & plus fèrmes, afin de mieux tenir le mât dans une tempête. *Funiculi cum ſcanſilibus intexti.*

PANTOUFLE. ſ. f. Chauſſure qu'on porte dans la chambre pour être à ſa commodité, qui n'a point de quartiérs qui couvrent le talon, & qui eſt d'étoffe plus délicate que le ſouliér, autrement *mule. Crepida ſolea.* On dit qu'un homme eſt en *pantoufles* & en bonnèt de nuit, lorſqu'il eſt retiré chez lui, qu'il ne veut plus voir le monde. On baiſe la *pantoufle* du Pape par humilité & vénération.

Nicod, après Budée, dit que ce mot vient du Grèc, πᾶν, & φιλὸς, qui ſignifie *tout liége*, parceque les *pantoufles* ordinaires ont des ſemelles de liége. Turnèbe dit qu'il vient de *pedum infula*: & Ménage avec plus de raiſon de *pantuflen* Alleman, qui ſignifie la même chôſe.

PANTOUFLES, en tèrmes de Manége, eſt une éſpéce de fèr à cheval forgé, enſorte qu'il eſt plus épais en dedans qu'en dèhors, & va en talus du côté qu'il s'applique contre la corne, afin que l'épaiſſeur du fèr en dedans chaſſe le talon, & le pouſſe en dèhors. *Solea ferrea ad extra declivis.* Il ſèrt à rétablir les talons ſèrrez & encaſtelez.

On dit provèrbialement, qu'on iroit en *pantoufle* en quelque lieu; pour éxagérer la beauté du chemin, ou la commodité qu'il y a pour y aller. On dit auſſi pour ſe mocquer de celui qui croit s'être bien déguiſé, & qu'on reconnoît; qu'il a mis ſon ſouliér en *pantoufle.*

Othon Spèrlingius, Juriſconſulte & ſçavant Danois, imprima en 1698. à l'Impreſſion Royale de Coppenhague, un traité des Chauſſures des Anciens, nommées communément *Pantoufles. De Crepidis Veterum, nunc vulgò* Pantofeln *dictis, Diatribe*, dans lequel il prétend que le mot *Pantoufle*, en Allemand *Pantoffeln*, en Danois *Toffel*, en Italien *Pantufole*, s'eſt formé en Italie, après que les Gôts y eurent porté leur langue, & qu'il eſt compôſé de Pan, qui vient de *Pannus*, drap, étoffe, & de *Tufola*, qui en Italien ſignifie une chôſe légère, & qu'on donna ce nom à cette éſpéce de chauſſure, parce que le deſſus en étoit ſouvent couvèrt d'étoffe au lieu de cuir, ce qui étoit plus doux & plus commode.

PANTOUFLER. v. n. On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter ici, en nous avèrtiſſant qu'il ſignifie, faire bien des pas, & des démarches. *Itare.* Il a bien *pantouflé* pour cette affaire; mais nous doutons fort qu'il ſoit en uſage; s'il y eſt, il eſt bas.

PANTOUFLIÉR. ſubſt. maſc. Mot burleſque & factice qu'on ne trouve que dans le Lucien de M. d'Ablancourt, & qui ſignifie, Qui a des pantoufles. *Crepidarius.* Dieu te gard, maître *pantouflier.*

PANTURE. ſ. f. Tèrme de Sèrruriér, qui ſe dit des bandes de fèr, qui ſèrvent à ſoûtenir les portes ou les fenêtres ſur les gonds. *Longurius ferreus.* Il y en a de pluſieurs ſortes. Pour les portes cochères, l'on y met deux ou trois *pantures*, qui ſont des bandes ou bâtres de fèr plattes, & pèrcées tout du long, pour les attacher contre la porte avec des clous rivez en dedans, ou bien avec un crampon, qui paſſe par deſſus le collet de la bande, & qui travèrſant la porte, eſt rivé par l'autre côté ſur le bois. FÉLIBIEN. On appelle *pantures* Flamandes, ou bandes Flamandes, celles qui ſont faites de deux barres de fèr ſoudées l'une contre l'aûtre, & repliées en rond pour y faire paſſer le gond. Après qu'elles ſont ſoudées, on les ouvre, & on les ſépare l'une de l'aûtre, autant que la porte a d'épaiſſeur, puis on les courbe quarrément pour les faire joindre des deux côtez contre la porte. On met quelquefois des feuillages ſur ces ſortes de bandes. IDEM.

PANUCO. ſubſt. maſc. Nom propre d'un lieu appellé autrement S. Éſtevan del puerto. *Panucum, Fanum Sancti Stephani de portu.* C'eſt une petite ville, capitale du Panuco, & ſituée ſur une rivière de même nom, à dix lieuës du golfe de Méxique, & à vingt-ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

PANUCO, eſt auſſi le nom d'une province de l'Audience du Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Panuca.* Elle eſt baignée au levant par le golfe de Méxique, & bornée ailleurs par le Tlaſcala, le Méxique particuliér, le Méchoacan, le Zacatécas, la nouvelle Biſcaye, le nouveau Méxique, & la Floride. Sanſon dans ſes grandes cartes, donne à cette province environ quatre-vingt-dix lieuës du couchant au levant, & quatre-vingt du nord au ſud. On dit qu'il y a des mines d'or, mais auſquelles on ne travaille pas. Les principales colonies que les Éſpagnols y ont établies, ſont *Panuco*, S. Iago de las Valles, & Tampice. MATY.

PANUFLE. ſ. fém. Vieux mot. Sorte de pantoufles. *Crepida, crepida ſpecies.*

Aurez-vous ſouliérs à liens,
Larges à mettre grands panufles. R. DE LA RÔSE.

PANUR. ſubſt. maſc. Nom propre d'une petite ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. *Panurum.* Elle eſt dans le Malabar, vèrs les montagnes de Gate, au levant de Tanor. Elle eſt capitale d'un petit pays, qui eſt ſous la protection du Roi de Calicut. MATY.

PAO.

PAO CHINA. Nom d'une racine qui croît à la Chine, & que les Portugais appellent dans les Indes *Pao china*, qui eſt un éxcellent ſudorifique, très-propre à purger les humeurs & le ſang corrompu. P. LE COMTE.

PAOGAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Chine. *Paoganum.* Elle eſt fortifiée, & a fait autrefois beaucoup de réſiſtance aux Tartâres. On la met dans la province de Peking, ſur la rivière de Sancan. MATY.

PAOKING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Paokinga.* C'eſt la neuviéme de la province d'Huquam, & elle a quatre autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

SAN PAOL. Voyez S. PAUL.

PAON, ou PAN. C'eſt ainſi qu'on le prononce. ſ. m. *Pavo maſculus.* Oiſeau qu'on nourrit dans les baſſecours, & dont la fémelle s'appelle *panne* ſelon quelques-uns, *paneſſe* ſelon quelques aûtres, & *panache* ſelon l'Académie. *Pavo fœmina.* Le *paon* a une grande queuë divèrſifiée de pluſieurs couleurs, & remplie de pluſieurs marques en forme d'yeux. *Gemmantes pavonina penna.* Il a un petit bouquèt comme un petit arbre chevelu ſur la tête. Un *paon* fait la rouë pour ſe mirer dans ſa queuë, où brillent autant d'yeux qu'au ciel. *Roſat pavo.* On dit que le *paon* a la tête de ſèrpent, la queuë d'Ange, & la voix de diâble. On a répréſenté un homme bien fait qui parle mal, par un *paon*, avec ces paroles: *Ut placeat, taceat.* BOUH. Tèrtullien dit du *paon*, qu'il change de queuë toutes les fois qu'il la remuë. Le *paon* à l'entrée du printems étale avec plus de magnificence l'or & l'azur de ſes aîles, & diſpute avec le printems à qui produira de plus belles chôſes. ABLANC. Le *paon* ſe mire dans ſes plumes, dont l'éclat eſt redoublé par celui de la lumière, qui ne ſe contente pas d'embellir ſes couleurs; mais qui les multiplie. ID.

Ce mot vient de *paun*, qui en langage Celtique ou Breton ſignifie la même chôſe.

Le *paon* eſt l'oiſeau qui étoit conſacré à Junon chez les Païens. Ils ont feint qu'on avoit tranſporté les yeux d'Argus ſur la queuë du *paon*. Scaligèr dit que la chair de *paon* ne ſe corrompt jamais, & qu'il l'a éſſayé. Saint Auguſtin traitant de la réſurrection, apporte cet exemple pour montrer qu'il y a de certains ſecrèts dont on ne peut ſçavoir la raiſon; car il a la chair blanche comme les autres oiſeaux; il mange des ſerpens, & d'autres chôſes fort corruptibles; & il a la chair fort preſſée & fort ſolide.

En tèrmes de Blâſon on appelle un *paon rouant*, lorſqu'il étale ſa queuë, & qu'il eſt repréſenté de front. *Pavo rotans.*

Le *paon* eſt un très-bel oiſeau, mais ſon cri eſt tout-à-fait déſagréable. On ne laiſſe pas de l'éſtimer, & d'en nourrir dans toutes les maiſons ſupèrbes, à cauſe de la beauté & de la richeſſe de ſon pennage. Les mâles ont les couleurs beaucoup plus belles, plus vives & plus divèrſifiées que les femelles, qui ſont près que toutes griſes; ces ſortes d'oiſeaux s'élevent, & ſe nourriſſent de même que les poules communes.

Le mâle a la tête, la hupe, le bèc, le col, le dôs, les aîles, & la queuë de couleurs différentes, qui ſont très-éclatantes; dans la fémelle, il y a très-peu de divèrſité; car toutes ſes aîles, ſon dôs, ſon ventre, ſes cuiſſes, & ſes piéds ſont de couleur brune, tirant ſur le cendré; le ſommet de ſa tête & de ſa hupe ſont de ſemblable couleur; elle a cependant quelques taches très-petites au ſommet, qui ſont comme des points vèrdâtres. Les taches blanches qui ſe rencontrent au mâle, ſont bien plus petites que celles qui ſont à la fémelle; le mâle a le tour de la prunelle jaunâtre, & il eſt de couleur plombée en la fémelle, ſon menton eſt tout blanc; les plumes du col, qui déſcendent en onde, ſont vèrtes proche de la poitrine, & blanches à leurs éxtrémitez.

Le *paon* eſt d'un naturel très-chaud & fort laſcif, de manière qu'il ne faut pas moins de cinq fémelles à chaque mâle. Ariſtote dit que le *paon* vit vingt-cinq ans ou environ; ſa queuë tombe à la chûte des feuilles, & ne revient qu'au printems, & pendant ce tems il ſe cache de honte de n'avoir plus un ſi ſupèrbe ornement, duquel il ſemble ſe glorifier. Les trois prémières années ſes plumes ſont toutes ſimples, au bout deſquelles ſes belles couleurs paroiſſent. Quand il voit quelqu'un qui ſe plait à le conſidérer, il étale ſes plumes avec plaiſir; mais s'il s'appèrçoit qu'on le mé priſe, il les cache auſſi-tôt, & ſemble s'irriter contre ceux qui n'éſtiment pas ſa beauté.

Le *paon*, auſſi-bien que l'oie, ſèrt de garde au logis où il eſt, & quand il voit arriver quelque étranger, il en donne avèrtiſſement par ſon cri. Il gâte les jardins & les toits; il caſſe les œufs de ſa fémelle & l'empêche de couver, à cauſe qu'il eſt trop luxurieux. Il y en a grande quantité par toute la France, & principalement en Normandie, vèrs Liſieux. La fémelle ne pond guère accroupie, & l'on trouve le plus ſouvent ſes œufs ſous le juchoir, leſquels lui échapent en dormant; elle vit moins que le mâle.

Quelques Naturaliſtes raportent que la fiente des *paons* eſt éxcellente pour les maux des yeux; mais il eſt très-difficile d'en avoir, à cauſe qu'ils la mangent. Le *paon* a beaucoup de ſimpatie avec la colombe, & donne de la tèrreur aux ſerpens.

PAON BLANC. *Pavo albus.* Les *paons* blancs ſont beaucoup plus fréquens dans les pays ſeptentrionaux, ou du moins c'eſt la commune créance, parce que dans ces pays les oiſeaux que nous avons les plus noirs, ainſi que les corbeaux, les mèrles, & autres ſemblables, s'y rencontrent blancs; cela vient du froid éxtraordinaire qui y domine. Il y en a néanmoins dans les autres régions, puiſqu'il s'en rencontre dans les iſles de Madère, & en France; & ceux qui auront la curioſité d'en avoir de blancs, n'ont qu'à obſèrver ce que l'on va dire, qui eſt de les mettre en lieu auquel ils ne voyent que du blanc pendant le tems qu'ils parient, qu'ils pondent, qu'ils couvent, & ſont éclôrre leurs petits, leur étendant des linges blancs, deſſus, deſſous & de tous les côtez.

PAON DU JAPON. *Pavo Japonenſis.* Il a le bèc cendré comme le commun, mais plus long & plus menu; le ſommet de ſa tête eſt plane & vèrdâtre, auſſi-bien que le haut de ſon cou; l'un & l'autre ſont ſemez de taches bleuës avec de petites lignes blanches, qui déſcendent en bas; la hupe qu'il a ſur la tête, eſt longue de quatre doigts, en partie vèrte, & en partie bleuë & de la figure d'un épi, la prunelle de l'œil eſt noire, & l'iris jaûne, cette iris eſt environnée d'un cèrcle rouge; la poitrine & le dôs ſont couvèrts de plumes faites comme des écailles divèrſifiées de pluſieurs couleurs; car celles de la poitrine ſont compôſées de vèrd, de bleu, & d'un jaûne doré; celles du dôs ne ſont que de bleu, & de vèrd ſeulement. Le commencement des aîles eſt de même couleur que le dôs, avec cette différence que les écailles vèrtes ne paroiſſent pas tant, mais les bleuës ſont plus grandes, & plus éclatantes. Les prémieres plumes du ſecond ordre ſont de la couleur de celles d'enhaut; les aûtres ſont vèrtes par le milieu, & travèrſées de lignes noires, enſuite elles ſont jaunâtres, & travèrſées pareillement de lignes noires; à leurs éxtrémitez elles ſont noires; le ventre, les cuiſſes, & les piéds ſont de gris cendré, & ornées de taches noires; celles qui ſont au ventre, ont des lignes blanches; ſa queuë a moins de plumes que celles des *paons* de France, & ſa couleur eſt plus brune, & tire ſur le châtain; les tuyaux en ſont très-blancs; les yeux que l'on voit dans la queuë des *paons* ſont beaucoup plus grands à ceux de cette éſpèce; les prémiérs ſont dorez; ceux qui ſuivent, bleus, & les dèrniérs vèrds, ainſi qu'aux communs.

Il y a auſſi des *paons* qui viennent du Japon qui ſont près que ſemblables aux nôtres, mais la fémelle eſt beaucoup différente du mâle; elle eſt plus petite, elle a la tête, le cou, le dôs, la poitrine & les aîles toutes ſemblables au mâle; ce qu'elle a d'éxtraordinaire & d'admirable, c'eſt que deſſus le croupion vèrs la fin du dôs, on lui voit une éſpéce de queuë remplie d'yeux comme celle du mâle, leſquels, quoiqu'ils ſoient plus petits que ceux du mâle, ils ne laiſſent pas d'être grands à proportion des pennes; elle a outre cela une queuë vèrte, environnée de plumes bleuës, deſquelles les tuyaux ſont blancs; elle eſt encore différente du mâle, en ce qu'elle a le ventre entièrement noir.

Willugbey remarque dans ſon Ornithologie, que les pies & les cendres des hirondelles ſont éxcellentes pour les yeux, auſſi-bien que la fumée des plumes de *paon*, pour les inflammations qui y ſurviennent, & le fiel de pèdrix pour les cataractes.

Le *paon* eſt le ſymbole de la vanité & de la complaiſance ſur nous-mêmes.

Sur les médailles, le *paon* marque la conſécration des Princeſſes, comme l'aigle marque celle des Princes. On croyoit que ces oiſeaux favoris, l'un de Junon, & l'autre de Jupitèr, portoient les âmes au Ciel. C'eſt pourquoi on les voit quelquefois au deſſus du bucher. P. JOBERT. Et quelquefois portant le Prince ou la Princeſſe dans les airs.

PAON ROYAL. Nom d'un œillet. Voyez Grand Preaux, au mot GRAND.

PAONACE. ſ. f. Vieux mot. Couleur violette ou de pavot, ou de queuë de paon, ſelon Thyléſius, au livre des couleurs. Géoffroy en ſa ſatyre des Patenoſtres.

Auſſi bien ſous burreau, comme ſous paonace,

c'eſt-à-dire, pourpre. BOREL.

PAONI. ſ. m. Voyez PAYNI.

PAONING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Paoninga.* Elle eſt ſur la rivière de Kialing, dans le Suchuen, dont elle eſt la ſeconde. Elle a neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

PAONNEAU. ſ. m. C'eſt le petit d'un paon. C'eſt un manger fort délicat. Nous mangeâmes d'éxcellens *paonneaux*. *Pavunculus.*

PAOPHI. ſ. m. Voyez PAMPHI.

PAOTING. ſ. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Paotinga.* Elle eſt la ſeconde de la province de Péxing, & elle a dix-neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

PAP.

PAPA. ſ. m. Tèrme dont les enfans ſe ſèrvent pour appeller leur père. Un *papa* mignon. Ils appellent auſſi leur grand *papa*, leur grand-père.

PAPA, eſt auſſi un nom que donnent près que tous les peuples Orientaux à leurs ſouverains Prêtres. On a auſſi trouvé des *Papas* dans l'Amérique: & ſur tout au Pérou; on appelle *Papas*, les Prêtres qui vont s'agenouiller devant le Soleil & la Lune, & ſe tournent le matin vèrs le levant, & le ſoir vèrs le couchant, pour leur demander leurs néceſſitez.

On croit que ce mot vient des anciennes inſcriptions Latines, comme *Pater Patria*, & *Pater Patrum*. D'autres le dérivent du Grèc πάππος, *avus*, *grand-père*, ou de *pappas*, qui ſignifie *pere nourriciér*. Le Grand-Prêtre des Méxiquains s'appelloit auſſi *Papa*, & c'étoit lui qui ouvroit le ſein des hommes qu'on ſacrifioit, & qui étoit tenu chez eux en grande vénération. En pluſieurs Royaumes d'Orient les Indiens appellent auſſi *Papas* les Grands-Prêtres de leur Religion, comme dit Joſeph Acoſta. Les Éthiopiens appellent auſſi *Papas* les Prêtres: & les Clèrcs ont été appellez *Papas* en différens tems.

Les Grècs appellent leurs Prêtres *Papas*. Πάπας, mais non point Παπᾶς;

Παπᾶς; car il faut diſtinguer ces deux mots ſelon le P. Goar; le ſecond ne convient qu'au ſouverain Pontife. *Protopapas*, c'eſt le prémiér d'entre les Prêtres. Ce nom & cette dignité s'eſt conſervée en Sicile qui dépendoit autrefois de l'Égliſe Grécque. Il y a encore aujourd'hui dans l'Égliſe de Meſſine un *Protopapas*. Le *Protopapas* étoit autrefois dans l'Égliſe Grécque ce que nous appellons aujourd'hui Archiprêtre, de πρῶτος, *prémiér*, & Πάπας, *Prêtre*. Les Turcs appellent auſſi le Pape, *Rim Papa*, ou *Roumiab Papaſſi*. Comme il y avoit le *Protopapas* du Clergé de l'Égliſe, il y avoit auſſi le *Protopapas* du Palais, qui étoit le prémiér du Clergé qui déſervoit la Chapelle de l'Empereur. Voyez Codinus.

PAPA. C'étoit un des noms que les Anciens donnoient à Atys. Selon Diodore de Sicile, L. III.

PAPA, ou PAPE. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du Xe mois de l'année des Coptes & des Abyſſins, qui répond au mois d'Octobre de l'année Julienne. Les Abyſſins diſent *Papa*, & les Coptes *Pape*.

PAPA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la baſſe Hongrie. *Papa*. Elle eſt ſur la rivière de Marchaltz, à ſept lieuës de Javarin, vèrs le ſud. *Papa* eſt petite, mais fortifiée, & défenduë par une citadelle.

PAPA, eſt auſſi le nom de l'une des Orcades. *Papa*. Elle eſt à une lieuë de Veſtra, vèrs le nord. Elle eſt très-petite, & n'a rien de remarquable que ſon port, qui eſt aſſez commode.

PAPA; L'ISOLA DE PAPA; c'eſt-à-dire, l'Iſle du Pape. Nom d'une petite iſle de la mèr de Marmara. On l'appelle auſſi Calonio & Magnine. *Inſula Papæ*, *Calonia*, *Magniana*. On la place vèrs la côte de la Natolie au couchant de Bouſſe.

PAPABLE. adj. m. *Eligibilis*. Propre à être élû Pape: il n'a d'uſage qu'en parlant des Prélats, ſur tout des Cardinaux qu'on regarde comme pouvant parvenir à la Papauté. C'eſt un ſujèt *papable*, *très-papable*.

PAPADOROS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Albanie, ſitué entre Aleſſio & Durazzo. *Papadorum*. On le prend pour l'ancienne *Epicaria*, ville de la Dalmatie, mais avec peu de fondement. MATY.

PAPAL, ALE. adj. Qui concèrne, qui regarde le Pape. Le Siége *Papal*, la dignité *Papale*, tèrre *Papale*.

PAPALOAPAM, ou ALVARADO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Méxique. *Papaleopamus*, *Alvaradus fluvius*. C'eſt la plus conſidérable de la province de Guaxaca, elle baigne la ville de ce nom, & celle de S. Ildefonſe, & va ſe décharger dans le golfe de Méxique. Cette rivière facilite beaucoup le commèrce des habitans du pays, portant bâteau juſqu'à Guaxaca. MATY.

PAPAS. Fruit du Pérou, nommé autrement pomme de tèrre, ou topinambours. Le village de Cobija eſt compoſé d'une cinquantaine de maiſons d'Indiens, faites de peaux de loups marins. Comme le tèrroir eſt ſtérile, ils ne vivent ordinairement que de poiſſon, de quelque peu de maïs, & de topinambours, ou *papas* qu'on lui apporte de Atacama en échange de poiſſon. FREZ. *p.* 230.

PAPAS. ſ. m. Sorte de racine qui croît ſous tèrre au Pérou, & dont la bulbe reſſemble aux châtaignes. *Tubera Peruviana*. Lorſqu'elle eſt cuite, elle approche du goût d'une châtaigne bouillie.

PAPAT. ſ. m. Dignité du Pape, & le tems de ſa durée. *Papatus*, *vel ſuprema dignitas Pontificalis*. On dit par une phraſe Italienne, *Gaudere il Papato*; pour dire, qu'il faut jouir en paix des biens, des honneurs & dignitez où l'on eſt parvenu. Coldun demanda au Pape (Boniface VIII.) s'il ne vouloit pas céder le *Papat*? Non dit-il, je pèrdrai plûtôt la vie: voilà mon cou: voilà ma tête. ABBÉ DE CHOISI.

PAPAUTÉ. ſ. f. C'eſt auſſi la dignité du ſouverain Pontife. Il eſt parvenu à la *Papauté* par le commun ſuffrage des Cardinaux. La *Papauté* doit beaucoup aux Papes Léon I. Nicolas I. & Grégoire I.

PAPAYA, ou PAPAYER. ſ. m. Arbre qui ſe trouve aux iſles Antilles. Il croît ſans branches, de la hauteur de quinze à vingt piéds, gros à proportion, creux, & ſpongieux au dedans. Ses feuilles ſont diviſées en trois pointes, à-peu-près comme celles du figuier, attachées à de longues queuës, groſſes comme le pouce, qui ſortent de la cime de l'arbre, & ſe recourbent en bas. Ses fleurs approchent de celles du jaſmin, & ont une bonne ôdeur. Ses fruits ſont ronds, de la groſſeur d'un coin: ils naiſſent à l'entour du tronc, auquel ils demeurent attachez, n'ayant que des queuës fort courtes, de même que les fleurs. Dutèrtre l'appelle *papayer femelle*. Il y a une autre éſpéce de *papayer* que Dutèrtre appelle *papayer mâle*, dont les fleurs & les fruits ſont attachez à de longues queuës. Il y a une troiſiéme éſpéce de *papayer*, qui ſe trouve particuliérement en l'iſle de Sainte-Croix. Il eſt plus beau & plus chargé de feuilles. Mais ce qui le fait éſtimer davantage, c'eſt ſon fruit qui eſt de la groſſeur d'un melon, & de la figure d'une mamelle; d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamao*: il a une chair fèrme qui ſe coupe par tranches comme le melon, & qui eſt d'un goût délicieux, ſon écorce eſt d'un jaûne mêlé de quelques lignes vèrtes, & au dedans il eſt rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molaſſes. Ce fruit fortifie l'éſtomac, & aide à la digeſtion. Quelques-uns le mangent comme il vient de l'arbre; mais les délicats le préparent avec du ſucre, & en font une ſorte de marmelade qui eſt fort agréable à la vûë, & d'un goût excellent. Cluſius & Marcgrâve l'appellent *mamæra fœmina*, & Bontius, *arbor milonifera*, *papaio vulgò dicta*. M. de la Loubère dans ſa Relation du Royaume de Siam en fait mention ſous le nom de *melon de Siam*.

PAPAYE. ſ. f. Fruit du Papaye, ou Papayer. *Papaio*. *Papaya*. Les *papayes* ont la même couleur que nos melons, mais la chair n'en eſt pas ſi fèrme. LÉTR. ÉDIF. *T. X. p.* 399.

PAP-CASTLE. ſ. m. Nom propre d'un château du Comté de Northumbèrland, en Angletèrre. *Papocaſtelum*. Il eſt ſur la rivière de Darvvent, à une lieuë au deſſus de Werkinton au lieu où étoit la petite ville des Brigantes, nommée *Epiacum*. MATY.

PAPE. ſ. m. Le Chèf de l'Égliſe univèrſelle. On appelle le *Pape* Sa Sainteté, Notre S. Père le *Pape*. Des Bulles du *Pape*; des Brèfs du *Pape*. Le *Pape* eſt le ſeul qui admet des réſignations en faveur, à cauſe qu'elles ſentent la ſimonie. Dans le Concile de Latran tenu ſous Innocent III. le *Pape* fut déclaré *Ordinaire des Ordinaires*.

Ce mot vient du Latin *Papa*, qui a été dit par abrégé de *Pater Patrum*, ainſi eſt-il appellé ſouvent par Yves de Chartres, parcequ'il eſt l'Évêque des Évêques. Ce mot a ſignifié auſſi en Latin, *admirabilis major cuſtos*, *pædagogus qui ſequitur ſtudentes*, ſelon Iſidore & Papias.

Le P. le Cointe, dans ſes Annales, a remarqué qu'autrefois on donnoit le titre de *Pape* à tous les Évêques, comme on voit dans S. Cyprien, S. Jerome, S. Grégoire, S. Auguſtin, & ſur tout dans Sidonius Apollinaris. On les traitoit auſſi de Sainteté & de Béatitude, & leur Égliſe de Siége Apoſtolique; & que ç'a été ſeulement à l'onziéme ſiécle que Grégoire VII. ordonna dans le Synode de Rome, que le titre de *Pape* appartiendroit ſeulement à l'Évêque de Rome, comme une prérogative, & une diſtinction particulière.

PAPE. Après la réünion des Grècs à l'Égliſe Romaine, faite en 1277, au Concile de Lyon, Veccus Patriarche de CP. écrivit ainſi au *Pape*. Nous reconnoiſſons la primauté du Siége Apoſtolique; nous venons à ſon obédience, & nous promettons de lui conſèrver toutes les prérogatives, que lui ont attribué ceux qui avant le ſchiſme ont tenu le ſiége de Conſtantinople, & tous les priviléges que lui ont accordé les Empereurs. En conſéquence de la primauté de l'Égliſe Romaine, nous reconnoiſſons que le *Pape* a la plénitude de puiſſance; & que comme il eſt plus obligé que les aûtres à défendre la foi, auſſi les queſtions de foi doivent être décidées par ſon jugement. A cette Égliſe peuvent appeller tous ceux qui ſe trouvent léſez dans les affaires, qui appartiennent à la juriſdiction eccléſiaſtique: toutes les Égliſes lui ſont ſoumiſes, & tous les Prélats lui doivent réſpect & obéïſſance. C'eſt elle qui a confirmé les priviléges des autres Égliſes particuliérement des Patriarcales. FLEURY, *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, *L. LXXXVII. p.* 278. Trois mois après, le Patriarche Veccus publia une bulle, où il dit: Nous vous faiſons ſçavoir que dans le Concile aſſemblé à CP. pour l'éxamen du ſchiſme, ſurvenu depuis long-tems entre l'Égliſe Latine & la Grécque, nous avons éxcommunié tous ceux qui ne reconnoiſſent pas que la ſainte Égliſe Romaine eſt la mère, & le chèf de toutes les autres Égliſes, & la maîtreſſe qui enſeigne la foi orthodoxe; & que ſon ſouverain Pontife eſt le prémiér & le paſteur de tous les Chrétiens, en quelque rang qu'ils ſoient, Évêques, Prêtres, ou Diâcres. ID. *p.* 279. Le *Pape* eſt ſupérieur de tous les Évêques quand il s'agit de les corriger. FLEURY. On reconnoit les *Papes* en France pour être chèfs viſibles de l'Égliſe & Vicaires de J. C. On éſtime que leur puiſſance eſt ſans bornes pour la conſervation de la foi, & de la diſcipline Eccléſiaſtique; mais on prétend qu'il eſt ſoumis aux Canons de l'Égliſe Univèrſelle. DICT. DE DROIT.

M. Fleury a remarqué dans ſon Hiſt. Eccléſ. L. 63. p. 445. que le Légat du *Pape* en ordonnant prêtre Berthold l'Auteur d'une Chronique que nous avons, il lui donna le pouvoir, par l'autorité du *Pape* de recevoir les pénitens, d'adminiſtrer la pénitence. Quoique ſignifie le mot obſcur d'Égliſes ſuburbicaires dans Ruffin, L. I. C. 6. il ne regarde le *Pape* que comme Patriarche en Occident, ſans préjudice de la qualité de chef de l'Égliſe

Univèrſelle, ſi bien établie dans les ſiécles précédens. *M. l'Ab. Fleury, Hiſt. Eccl. L. XI. p.* 148. Voyez encore au mot SUBURBICAIRE. Tous les Évêques opprimez avoient recours au *Pape*, parceque la dignité & la prérogative de ſon ſiége lui donne droit de prendre ſoin de toutes les Égliſes. C'eſt ainſi qu'en parlent Socrate, *L. II. C.* 15. & Sozoméne, L. III. C. 8. Auteurs Grècs, & par conſéquent non ſuſpècts de flater l'Égliſe Romaine. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. XII.* Il y a un canon qui défend aux Égliſes de rien ordonner ſans le conſentement de l'Évêque de Rome. Ce ſont les paroles de Socrate, L. II. C. 8. Le 4e canon de Sardique dit que quand un Évêque dépoſé prétend avoir de quoi ſe juſtifier, on ne doit point en mettre un aûtre à ſa place, avant que le *Pape* ait prononcé. Dans les *Act. SS. Bened. Sæc. IV. P. II. præf. C.* 7. *n.* 177. le P. Mabillon prouve qu'au VIIIe ſiécle, c'étoit la coutume de demander au *Pape* l'approbation & la cenſure des Livres, & le Diâcre Jean dans ſa Préface de la vie de ſaint Grégoire, dit que Dieu a donné au *Pape* cette autorité ſpéciale d'approuver ou de condamner tous les Écrits. Et ſur ce qu'Autpèrt dans le VIIIe ſiécle dit, qu'il ne ſçait point d'Auteur avant lui qui ait demandé l'approbation du *Pape*, le P. Mabillon répond qu'il y a bien de la différence entre que l'Auteur même ſoumette ſon ouvrage au *Pape*, & que de ſoi l'ouvrage lui ſoit ſoumis, & il aſſure que c'eſt un droit que le *Pape* a toûjours eu. Voyez l'endroit cité.

Jean XII. eſt le prémiér *Pape* qui ait changé de nom. Voyez Baronius à l'an 977. Il ſuccéda à Agapit II. mort en 956. & ſe nommoit Octavien. En 962. Otton I. Empereur étant à Rome avec Jean XII. on fit un réglement pour l'élection du *Pape*. On en fit un aûtre en 964. dans un Concile tenu dans l'Égliſe de Latran. Centio Camérier du *Pape* a décrit dans l'Ordre Romain les cérémonies qui ſe faiſoient de ſon tems, c'eſt-à-dire, vers la fin du douziéme ſiécle, à l'élection du *Pape*. Voyez le *Muſæum Italicum* du Père Mabillon, T. II. p. 210. Dans les *Acta Sanctorum* des Bollandiſtes il y a au commencement du mois de Mai un Tome intitulé *Propylæum ad Acta Sanctorum Maii*, qui contient de ſçavantes Diſſertations ſur les *Papes*, ſur les Catalogues des *Papes*, ſur la Chronologie des *Papes*, ſur les points controverſez de l'hiſtoire des *Papes*, ſur l'élection des *Papes*, ſur les habits des *Papes*, ſur la manière de compter les années dans les Bulles des *Papes*, ſur le ſtile de ces formules, de ces Bulles, &c.

PAPE, ſe dit quelquefois pour la Religion Catholique, dont le *Pape* eſt le chèf.

Elle a d'un zéle tout divin
Quitté le Pape *pour Calvin*
Et preféré Genéve à Rome.
DIVERT. DE SCEAUX.

On appelle *Pape Colas* un homme qui ſe met dans une place de diſtinction, ou commode, dans un fauteuil, qui s'y répand. On dit qu'il ſe met, qu'il s'aſſiéd, qu'il eſt aſſis en *Pape Colas*. Quand un homme paſſe des prières d'obligation qu'il devroit dire, qui les omet, ou toutes, ou en partie, on dit qu'il en met bien dans le grénier du *Pape*, pour marquer qu'il faudra des indulgences pour réparer ces manquemens.

POIRE DU PAPE. Voyez POIRE.

PAPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme eſt ſervi comme le *Pape*; pour dire, qu'il eſt bien ſervi. On dit, Nous aurions fait un *Pape*, à celui qui a eu en même tems que nous la même penſée. On dit qu'un homme eſt fantaſque comme la mule du *Pape*, parcequ'on dit qu'elle ne boit & qu'elle ne mange qu'à ſes heures. On dit auſſi d'un homme réſolu à ſe tenir fèrme en quelque poſte, qu'il n'en branleroit pas pour le *Pape*.

PAPEFIF DE NAVIRE. C'eſt, ſelon Pomey, la partie ſupérieure d'une voile. Voyez PAQUEFIC. *Majus velum mediani mali.*

PAPEGAI. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *pèrroquet*. *Pſittacus.* Maintenant il ſignifie un oiſeau de carte ou de bois qu'on met au bout d'une pèrche pour ſèrvir de but à ceux qui tirent de l'arc & de l'arquebuſe, qui donnent un prix à celui de leur compagnie qui l'abat. On l'appelle en quelques endroits le *Papegault*.

PAPEGUAY. *Papagallus.* Le *Papegay* ou gros pèrroquet eſt l'un des plus remarquables de tous les oiſeaux; il ne s'en trouve point qui lui ſoient ſemblables pour la divèrſité, & la vivacité de ſes couleurs; en un mot cet oiſeau eſt très-râre & très-parfait; il prononce diſtinctement les paroles comme l'homme, & principalement lorſqu'il eſt enſeigné de quelque pèrroquet qui parle bien, il chante des chanſons, & apprend facilement à contrefaire toutes ſortes d'animaux; il appelle les pèrſonnes qui paſſent par les ruës, & les trompe en contrefaiſant le ſifflet naturel. Peu de pèrſonnes nourriſſent de ces oiſeaux, parceque ſont de grand prix: on les apporte des Indes où il y en a grande quantité de pluſieurs éſpéces différentes. Cet oiſeau fait ſon nid dans les écueils, & dans les lieux qui ſont de très-difficile acces, & ne fait pour l'ordinaire que deux œufs. Ceux qui ſont pris niais ſont les meilleurs, parceque les aûtres n'apprennent pas ſi facilement la prononciation des paroles. Lorſqu'on leur veut enſeigner quelque choſe, il faut mettre une heure après qu'il eſt nuit, un miroir entre celui qui lui veut montrer, & ſa cage dans laquelle il eſt, & le placer de façon qu'il ſe puiſſe voir, afin qu'il croye que c'eſt celui de ſon éſpéce qui parle. Il faut choiſir une pèrſonne qui ait la voix claire, & celle d'une femme eſt plus propre que celle de l'homme, parcequ'elle a la voix plus douce.

Son manger ſera du chenevi, du pain trempé dans de l'eau, & dans du vin; outre cela on lui peut donner généralement toutes ſortes de fruits; ſi on en a le ſoin qu'il faut, il vivra vingt ans ou environ.

Le mâle ſera plus gros que la fémelle; il aura du jaune & du rouge au deſſous du bèc. Je parle des véritables, & de ceux qui ſont naturèls des Indes. Il eſt néceſſaire de leur accommoder le bec, du moins une fois l'an; cela le ſoulagera, & fera qu'il ne gâtera pas ſa cage, ainſi qu'ils ſont d'ordinaire. Les Oiſelèrs ſeront plus adroits à leur accommoder le bèc, parcequ'ils en ont la pratique, & réuſſiront mieux que non pas les novices, ou bien les Fauconniérs qui ſe plaiſent à tenir & élever des oiſeaux de proie. Le véritable pays des pèrroquets eſt l'Inde, & la plûpart viennent du Brèſil; ceux-là ſe rencontrent beaucoup meilleurs que les aûtres, & apprennent mieux; les rouges ſont les plus difficiles à enſeigner; il s'en rencontre grande quantité au pays où croît le poivre, la canelle, le girofle, le ris, & les autres ſemblables ſemences dont ces animaux vivent. Ils en font grande déſtruction aux lieux où ils ne ſont pas chaſſez.

Ils ſont faciles à nourrir, parcequ'ils s'accommodent de tout, en leur donnant tantôt d'une façon tantot de l'aûtre. Lorſqu'on leur donne du pain trempé, il ne leur faut pas donner à boire; & quand ils mangent de quelque graine, il leur faut toûjours donner à boire, parcequ'ils boivent ſouvent: *il ne leur faut jamais donner d'aucune ſorte de viande, ni rien de ſalé*; ils ſont ſujèts aux mêmes infirmitez & maladies que les aûtres oiſeaux.

PAPELARD, ARDE. adj. Hypocrite, faux dévot. *Palpator.* On le dit auſſi d'un homme ruſé, adroit, careſſant; de celui qui flatte, qui amadoüe avec de belles paroles à deſſein de tromper. Ce mot ſignifioit autrefois *begayeur*, qui avoit la langue graſſe, qui parloit avec difficulté, comme les enfans qui ne peuvent dire que *papa*.

Du Cange croit que ce mot vient d'un flateur, qui à chaque moment fait des admirations & exclamations avec ce tèrme Latin *Papæ!*

PAPELARDISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *hypocriſie*, & dont on ſe peut encore ſervir dans le burleſque. *Hypocriſis.* Nous vîmes que ſon fait étoit *papelardiſe*. LA FONT.

PAPELINE. ſ. f. Étoffe dont la chaine eſt de ſoie, & la trême de flouret, qui ſe fabrique à Avignon tèrre Papale, d'où elle a pris ſon nom. *Pannus textus ex ſerico & filo.* Elle a demi-aune ou cinq octaves de largeur, & doit avoir une liſiére d'un ſeul côté de l'étoffe de différente couleur à la chaine, pour la diſtinguer des étoffes de pure ſoie.

PAPELONNÉ. adj. Tèrme de Blâſon. *Lunatus*, qui ſe dit d'une repréſentation en forme d'écailles ou de demi-cèrcles qu'on fait ſur un Écu, comme pluſieurs rangées de tuiles ou d'ardoiſes ſur une couvèrture, dont les bouts tirent vèrs le chèf, & les demi-cèrcles vèrs la pointe. Le plein de ces écailles tient lieu de champ, & les bords de piéces & d'ornement.

PAPERASSER. v. n. Ce mot ſe trouve dans Scarron pour, Faire écriture ſur écriture, écrit ſur ecrit. *Inepte & continuo ſcribere.*

Nul d'eux ne peut ſe paſſer,
D'inceſſamment paperaſſer. SCAR.

PAPERASSES. ſ. f. plur. Vieux papiérs qui ne ſèrvent plus à rien. *Charta rejectaneæ.* On a ôté tous les bons papiérs de cet inventaire, on n'a laiſſé que des *paperaſſes*.

PAPESSE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phraſe. La *Papeſſe* Jeanne; car on a dit qu'il y avoit eu une *Papeſſe* Jeanne, que l'on plaçoit entre Léon IV. & Benoît III. l'an 854. & 855. ou 856. & 857. & qui fut, diſoit-on, ſur le trone de ſaint Pierre deux ans cinq mois & quatre jours. Quelques-uns croyent que cette opinion peut être venuë de ce que le Pape Jean VIII. eut aſſez de foibleſſe pour redonner à Photius ſa communion, & le

le reconnoître pour vrai Patriarche ; car de là il fut appellé femme, de même que ce Prince qu'on appella le Roi Marie, parcequ'il ſe laiſſoit gouvèrner par la Reine Marie ſa femme. Il y a eu des Proteſtans, qui par ignorance, ou en haine de l'Égliſe Catholique, ont tâché de faire valoir cette prétenduë tradition. Encore à la fin du dèrniér ſiécle, M. Spanheim, Profeſſeur en Théologie à Leyde, a écrit fort amplement ſur ce ſujèt, prétendant que c'eſt une queſtion de fait très-problématique. Mais il eſt ridicule de regarder, même comme problématique, une fâble, que tous les Hiſtoriens contemporains démentent, ne mettant aucun intèrvalle que celui de l'élection entre Léon IV. qui mourut le 17. Juillet 855. & Benoît III. qui lui ſuccéda le 29. Septembre de la même année, comme on le peut voir dans la Diſſèrtation qu'a fait le Père Labbe ſur ce ſujèt, & qu'il a miſe à la fin de ſon prémiér Tome, *De Scriptoribus Eccleſiaſticis*. De plus, outre plus de trente Auteurs Catholiques qui ont ſolidement réfuté cette fâble, & que le Père Labbe indique pour la plûpart, Blondel en a démontré la fauſſeté.

PAPETERIE. ſ. f. Lieu où on fait le papiér. Les *papeteries* d'Ambèrt en Auvèrgne ſont les plus belles de France, à cauſe de la clarté & de l'abondance des eaux. *Chartaria.*

PAPETIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. *Chartarius.* Qui fait, ou qui vend le papiér. Maître *Papetiér.* Compagnon *Papetiér.*

PAPETIÉR FORAIN. C'eſt un Marchand *papetiér* qui fait faire ſon papiér hors de Paris, qui l'y améne, & le vend aux autres Marchands & Mèrciérs de la ville.

PAPETIER-COULEUR. Les Artiſans qui font le carton, & que l'on appelle *Cartonniérs*, s'appellent, entre eux *papetiérs-couleurs.*

PAPHLAGONIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée de la Galacie, en l'Aſie Mineure. *Paphlagonia.* Elle avoit la Galacie propre au midi, la Capadoce au levant, la Bithynie au couchant, & le Pont-Euxin au nord. Il y avoit pluſieurs villes, dont les plus connuës étoient Amaſtris, Sinope, Amiſus & Gangra, appellées aujourd'hui Samaſtro, Sinopi, Simiſo & Chiangare. Quelques Géographes nomment maintenant cette contrée Roni, & les autres Bolli. MATY.

PAPHLAGONIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Paphlagonie. *Paphlagonius, a.* Michel *Paphlagonien* Empereur de CP. avoit été changeur, & faux monnoyeur. L'Impératrice Zoë en étant devenuë amoureuſe, empoiſonna d'un poiſon lent l'Empereur Romain Argyre ſon mari; que Michel fit étouffer dans le bain, l'an 1034. & Zoë l'épouſa. On le diſtingue par le ſurnom de *Paphlagonien.*

PAPHOS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'iſle de Chypre. *Paphos, Paphus, Paphium.* Elle étoit ſur la côte occidentale, & ſur le promontoire appellé *Drepanum*; aujourd'hui *Capo di Baſſo*, ou Capo-bianco, le Cap de Baſſo, c'eſt-à-dire, de *Paphos*, ou le Cap-blanc. *Paphos* eſt une ville Épiſcopale, aujourd'hui nommée *Baſſo.* Le nouveau *Paphos* eſt à ſept milles de l'ancien.

PAPIÉR. ſ. m. Feuille mince, & artiſtement faite, ſur laquelle on écrit. *Charta, papyrus.* On le fait en France avec du vieux drapeau. Il eſt blanchi & haché ſi menu avec l'aide des moulins, qu'il ne paroît que comme de l'eau trouble. On leve la ſupèrficie avec un moule fait de fil de fèr très-délié : on l'égoute, on le laiſſe ſécher, & on le colle, afin qu'il ne boive point. A la Chine le *papiér* eſt fait de ſoie. Les Anciens ſe ſèrvoient de l'écorce d'une plante qui croît en Égypte, qu'on nommoit *papyrus*, d'où eſt venu le nom du *papiér.* On en faiſoit auſſi des voiles, des cordages, des habits, des couvèrtures, &c. comme enſeignent Théophraſte & Pline. Aux Maldives il y a un arbre appellé *macarequeau*, dont la feuille eſt longue d'une braſſe & demie, & large d'un pié, ſur laquelle les habitans écrivent. Ils en font des livres qui durent autant que les nôtres. Les Turcs ſont ſi ſupèrſtitieux, à ce que dit Buſbecq, qu'ils ne veulent profaner aucun *papiér*, mais le ſèrrent fort proprement, parcequ'on y peut trouver le nom de Dieu. Les Anciens donnoient divèrs noms au *papiér*, ils l'appelloient *Anguile*, *Livien*, *Claudien*, *Fannien*, *Amphitheatrique*, ſuivant les divèrſes longueurs qu'il avoit, ou les divèrs uſages où on l'employoit.

Le *papiér* ſe vend à la main, *Scapus*, & à la rame, *Chartarum ſcapi viceni.* Il y a du *papiér* fin, du *papiér* réglé, lavé, doré, pour écrire des lettres; du *papiér* à chaſſis, & du *papiér* pour les Imprimeries. Les livres en grand *papiér* ſont des livres qui ont de plus grandes marges que ceux qui ſont en petit *papiér*, quoiqu'ils ſoient de la même impreſſion.

Les Imprimeurs appellent *papiér blanc*, le prémiér côté de la feuille qu'on couche ſur la forme. Nous commençons le *papiér blanc.* *Charta alba.*

Le *papiér gris* ou *brouillard*, eſt du *papiér* qui n'eſt point collé, du *papiér* qui boit, & qui ſèrt à filtrer pluſieurs liqueurs. On appelle auſſi du *papiér brouillard*, celui qui ne ſèrt plus de rien, ou non écrit. *Charta bibula.*

On appelle auſſi *vieux papiérs*, les *papiérs* écrits qui ne ſèrvent plus de rien, des maculatures d'Imprimerie qu'on vend aux Beurrières, aux Épiciérs pour faire des cornèts ou enveloppes.

Le *papiér bleu*, eſt un autre *papiér* qui ſèrt aux Marchands à envelopper quelques marchandiſes, comme les pains de ſucre, les piéces de toile, &c. *Charta inciſura.* De là vient que *Mettre en papiér* ſignifie parmi eux, Enveloper des marchandiſes dans du *papiér.* Du *papiér à carter*, c'eſt celui qui eſt ſans marque pour faire des cartes.

Le *papiér marbré*, eſt un *papiér* peint de divèrſes couleurs, qui ſe fait en appliquant une feuille de *papiér* ſur de l'eau où l'on a jetté pluſieurs couleurs détrempées avec de l'huile ou du fiél de bœuf. *Charta variis coloribus picta.* Elle en empêche le mélange, & ſelon la diſpoſition qu'on leur donne avec un peigne, on fait les ondes & les panaches.

Au Palais on appelle du *papiér timbré*, du *papiér marqué*, ou *formulé*, le *papiér* qui eſt marqué d'une cèrtaine marque royale, ſur lequel il eſt pèrmis d'écrire tous les actes, expéditions & procédures de Juſtice. *Papyrus ſignata.*

On appelle auſſi un *papiér volant*, celui qui ne fait aucune foi, qui n'a aucune autorité en Juſtice. *Charta dejectaria.* Ce n'eſt qu'un *papiér volant*, qui ne peut être conſidéré en Juſtice. PAT.

On appelle *papiér de compte*, le grand *papiér* ſur lequel on écrit les groſſes des comptes, les écritures des Avocats qu'on appelle *roles doubles.* *Chartula rationaria.* On appelle des expéditions en *papiér*, les copies ou procédures qui ne ſe délivrent point en parchemin.

PAPIÉR, ſe dit auſſi de ce qui eſt écrit, par oppoſition à un diſcours prononcé, ou à ce qui eſt réel & effectif. Cette Oraiſon funébre a paru belle dans la chaire, mais ſur le *papiér* on y a bien trouvé à redire. *Hæc oratio funebris viſa eſt elegans in cathedra; at verò non eadem in papyro.* Cette machine paroît fort belle ſur du *papiér*, mais je doute qu'elle réüſſiſſe en grand étant miſe en œuvre.

PAPIÉR, ſe dit auſſi des livres journaux des Marchands. *Diarium, calendaria, tabulæ*, des regîtres, & autres où l'on écrit ſa recette & ſa dépenſe : & en ce ſens on dit un *papiér cenſiér*, ou un *papiér tèrrier.* *Clientélarum index, charta.* Les *papiérs tèrriérs* ſont auſſi les regîtres qui contiennent les aveus & dénombremens, les reconnoiſſances faites par les vaſſaux & tenanciérs des droits & redevances qu'ils doivent au Seigneur.

PAPIÉRS, en pluriel, ſe dit de tous les titres & enſeignemens d'une maiſon, quoique la plûpart ſoient en parchemin. *Tabulæ.* Tous les *papiérs* qui juſtifient cette dime ſont au tréſor d'une telle Abbaye. Un bon Plaideur qui voyage par eau envoye ſes *papiérs* par tèrre, afin qu'ils ſoient en plus grande ſureté. On a ſcellé tous les *papiérs* de cette ſucceſſion.

PAPIÉRS. Ce mot au pluriel ſignifie auſſi quelquefois des Manuſcrits. *Manuſcripta.* Après la mort de M. Paſcal on trouva quelques *papiérs*, qu'on fit imprimer auſſi-tôt.

PAPIÉR, en général parmi le peuple, ſe dit de toute ſorte de procédûre & de *papiér* écrit. Un payſan dit à ſon Procureur, On m'a donné hièr ce *papiér*, voyez ce qu'il chante.

PAPIÉR, ſe dit encore d'une plante qui croît en Égypte ſur le bord du Nil, & qui pouſſe quantité de tiges triangulaires hautes de ſix ou ſept coudées. Ses feuilles ſont longues comme celles du roſeau. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines diſpoſées en bouquèts ſèrrez aux ſommitez des branches. Ses racines ſont ligneuſes, groſſes, nouées comme celles des roſeaux, d'un ódeur & d'un goût ſemblables à l'ôdeur & au goût du ſouchet. En Latin *papyrus Nilotica ſive Ægyptiaca.* C. BAUH. Les Anciens faiſoient de l'écorce de cette plante des feuilles ſur leſquelles ils écrivoient. Avant que le blé & les autres fruits fuſſent en uſage, ils s'en nourriſſoient. Elle leur fourniſſoit auſſi de quoi faire des habits, des barques, des uſtenciles de ménage, des couronnes à leurs Dieux, & des ſouliérs à leurs Prêtres. Sa racine leur ſèrvoit de bois. Les Chirurgiens employent ſes feuilles pour tenir les plaies ouvèrtes, & pour les dilater. Quelques-uns dérivent le mot de *papyrus* du Grèc πῦρ, *feu*, à cauſe que cette plante s'enflâme aiſément.

PAPIÉR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt réglé comme un *papiér* de Muſique. *Ad amuſſim diſpoſitus.* On dit d'un méchant drap qui ſe déchire aiſément; que ce n'eſt que du *papiér*, du *papiér* mouillé. On dit que le *papiér* ſouffre tout, pour dire, que quand un homme dreſſe tout ſeul un acte, il y met tout ce qu'il lui plaît. On dit auſſi, qu'un homme eſt riche en *papiér*, que tout ſon bien eſt en *papiér*; pour dire, qu'il a du bien litigieux,

litigieux, ou du bien en cédules, & qu'il n'a point d'immeubles dont il jouiſſe en paix. On dit auſſi, Otez cela de vos *papiérs*; pour dire, Vous vous trompez de croire une telle chôſe. On dit auſſi, Il lui faut fournir d'ancre & de *papiér*, à celui qui demande beaucoup de chôſes qu'on n'eſt pas obligé de lui donner. On dit auſſi, que le parchemin eſt plus fort que le *papiér*; pour dire, que les títres & obligations en parchemin ſont plus forts que les promeſſes chirographaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt écrit ſur les *papiérs* d'un aûtre; pour dire, qu'il eſt débiteur de quelques ſommes. On dit auſſi, qu'il eſt écrit ſur le *papiér* rouge, pour dire, Il a choqué quelque puiſſant, qui attend à ſe venger de lui à la prémiére occaſion qu'il en trouvera. Ce provèrbe vient de ce qu'il y a eu au Gréffe du Parlement un Livre couvért de baſane rouge, dans lequel on enregiſtroit les défauts, & ſi on ne ſe préſentoit dans trois jours, on pèrdoit ſa caûſe avec dépens.

On appelle un *papiér bleu*, un petit livret qui n'a que peu de pages, & qu'on ne couvre que de papiér. Ce n'eſt point un gros livre, ce n'eſt qu'un *papiér bleu*. Il n'y a que pour une heure de lècture. On appelle auſſi ces ſortes de livres des *Bluéts*.

PAPIÉR DE CARTOUCHE, OU DE GARGOUSSE. Tèrme de Marine. C'eſt de gros papiér gris dont on ſe ſért pour faire des gargouſſes, on le forme ſur un moule, puis on l'emplit de mitrailles. DICT. DE MARINE.

PAPILLAIRE. adj. maſc. & fem. Tunique *papillaire*, corps *papillaire*, membrane *papillaire*. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une tunique ou membrane de la langue. *Papillaris*, *e*. *Tunica papillaris*, *corpus papillare*. La tunique ou le corps *papillaire* eſt la troiſiéme envelope de la langue, placée ſous les deux prémiéres, c'eſt-à-dire, ſous la membrane extérieure qui revêt la langue, & ſous la ſubſtance viſqueuſe qui eſt ſous cette prémiére membrane. La tunique *papillaire* eſt toute remplie de nèrfs de la cinquiéme & de la neuviéme paire. De cette tunique ou corps *papillaire* ſortent les papilles, dont nous allons parler dans l'article ſuivant, & deſquelles cette tunique tire ſon nom de *papillaire*. Ces papilles s'appellent auſſi éminences *papillaires*. Les ſèls venant à traper ces éminences *papillaires*, y cauſent des ondulations qui ſe communiquent dans le même moment aux eſprits contenus dans les nèrfs, qui les portent aux corps cannelez, qui les repréſentent à l'âme telles qu'ils les ont reçûës. DIONIS.

PAPILLE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de cèrtaines petites parties de la langue. *Papilla*. De la tunique ou corps papillaire de la langue ſortent des *papilles* nèrveuſes, qui pénétrent la ſubſtance viſqueuſe, pour venir ſe tèrminer ſur la ſurface de la langue. C'eſt par le moyen de ces ſortes de *papilles* que la langue s'appèrçoit des différentes qualitez des ſaveurs. DIONIS. On voit dans les langues d'animaux cuites, une infinité de ces petites éminences, qui ſortent de la membrane de la langue; ce ſont comme de petites pointes ſemblables à celles des peignes des cardeurs. ID.

On les appelle *papilles*, du mot Latin *papilla*, qui ſignifient mammelon, apparemment parceque ce ſont des éminences comme les mammelons.

PAPILLON. ſ. m. Petit inſecte volant qui vient des chenilles, ou des vèrs, qui a ſix piéds & deux ailes. *Papilio*. Morin le Fleuriſte a obſèrvé curieuſement pendant pluſieurs années, que chaque plante avoit ſa chenille & ſon *papillon* particuliér. Il en a nourri éxprès une infinité ſous des cloches de vèrre, qu'il a fait enſuite deſſiner ſur du vélin.

Swammèrdam a décrit 114 eſpéces de *papillons* de nuit avec leurs nymphes dorées. Il y en a de tout unis, de velus, de colorez & de tranſparans. Il les appelle en Latin *papilio nocturnus*, ou *phalæna*. Aldrovandus en décrit 118 ſortes. Mouſet en repréſente de 86 ſortes; Hoefnagel de 50. Godart de 77 ſortes de ceux qui volent de jour, & huit qui volent de nuit. Il y a des *papillons* qui ſe forment de ces vèrs qui mangent le papiér, les étoffes & les feuilles des arbres, entre leſquels il y en a quelques-uns qui portent leur maiſon de même que les tortuës. Les mâles des *papillons* ont des aîles, & la fémelle n'en a point. Il y en a dont les aîles reſſemblent à des plumes; & les marques qu'on appèrçoit ſur les *papillons* en général ne viennent que des petites plumes dont elles ſont couvèrtes, qui ont diverſes ſtructures. Il y a des *papillons* qui volent toûjours tout droit, & pour cela ils ont une queuë un peu plus longue, & les aûtres ont un mouvement oblique. Le *papillon* n'eſt pas ſeulement enfèrmé dans la chenille, comme un animal dans l'aûtre; mais la chenille eſt le *papillon* même revêtu d'une membrane qui nous cache tous ſes membres. Proche la tête du *papillon* ſont ſes deux cornes. Un peu plus bas ſont ſes deux aîles ſituées aux deux côtez. Un peu au deſſous on voit les quatre piéds, & entre les jambes & les aîles on découvre ſa petite trompe qui paroît fort étenduë. Ses aîles ont des veines qui ſont comme autant de canaux qui répandent l'humeur qui les fait croître, & qui ſont percepti bles à la vûe. Il y en a dont les aîles ſont parſemées comme de pérles & de diamans dans un ordre régulier, dont l'éclat ſurpaſſe celui des queuës de paon & les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Naturaliſtes ont obſèrvé qu'un *papillon* de vèr à ſoie fait 130. vibrations dans le coît, comme il eſt porté dans les Journaux d'Angleterre.

Ce mot vient de *papilio*, qui ſignifie la même chôſe en Latin.

On dépeint en Armoiries les *papillons* avec les aîles étenduës; & on les appelle *miraillez*, quand ils ont pluſieurs marques ou miroirs qui ſont d'aûtre couleur que les ailerons. *Ala variata vel diſcolores*.

On dit provèrbialement, qu'un homme court après les *papillons*, ou qu'il vole les *papillons*, quand il s'amuſe à des bagatelles. On dit qu'il vient comme un *papillon* ſe bruler à la chandelle, quand il devient ſottement amoureux; ou quand il quitte un azyle pour ſe faire prendre. De-là vient qu'on dit auſſi, Il eſt ſot comme un *papillon*.

PAPILLON. Tèrme d'Agriculture. Les Vignerons diſent, les vignes font le *papillon*, c'eſt-à-dire, que leurs bourgeons en s'épanouiſſant ne donnent qu'une feuille de chaque côté, qui reſſemblent aux aîles d'un papillon, & c'eſt une mauvaiſe marque.

PAPILLONE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui a ſes panaches très-fins, & a les mêmes couleurs que la galatée, qui ſont iſabelle, jaunâtre, & rouge doré; mais les figures ſont différentes. MATY.

PAPILLONNER. v. n. Ce mot eſt tout nouveau, & ne ſe trouve encore dans aucun autre Dictionnaire. Il ſignifie Être toûjours dans le mouvement, dans l'action, à la manière des *papillons*, qui ne ſont jamais plus d'un moment dans une même place. *Voltitare*, *agitari*, *exagitari*. Madame des Houliéres s'en eſt ſervie en ce ſens, dans ſon Épitre à Madame d'Uiſe, dont elle dit qu'elle *papillonne* toûjours.

PAPILLOTAGE. ſ. m. Tèrme de Pèrruquiér. *Crinium glomeratio*. Ce ſont les papilliotes de quelque friſure ou de quelque pèrruque. Faire ou défaire un *papillotage*.

PAPILLOTE. ſ. f. Paillete d'or & d'argent dont on relève les habits en broderie. *Glomeratio*.

PAPILLOTE, eſt auſſi un petit morceau de papiér ou de tafetas dans lequel on enfèrme les cheveux, afin qu'ils ſe tiennent friſez. *Glomus*, *glomeramen chartaceum*.

PAPILLOTER. v. act. Tèrme de Pèrruquiér. Mettre des cheveux en papillotes. *Glomerare*, *glomeratim colligere*, *capillum* une pèrruque.

PAPILLOTER. C'eſt auſſi en tèrme d'Agriculture, Faire le papillon. En ce ſens il eſt neutre. Voyez PAPILLON, tèrme d'Agriculture.

PAPIN. ſ. m. Mot vieux & provincial, au lieu duquel on dit à Paris *bouillie*. *Puls*. Faites manger du *papin* à cet enfant. Voyez BOUILLIE.

PAPINIANISTE. ſ. m. On appelloit autrefois de ce nom ceux qui faiſoient leur troiſiéme annee d'etude du Droit. *Papinianiſta*. On leur donnoit ce nom, parceque cette année-là on leur donnoit à lire les livres du célebre Papinius. Voyez le Dictionnaire de Droit de Calvin.

PAPINOWGOROD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Papinogroda*. Elle eſt près de la riviére de Petzora dans la Province de ce nom, environ à ſoixante & quinze lieuës de la ville de Petzora, vèrs le levant. MATY.

PAPIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Papirius*. Ce mot ſe dit des Modèrnes qui ont porté le nom Papirius. *Papire* Maſſon qui avoit été Jéſuite, & qui fut depuis Avocat au Parlement de Paris a fait une hiſtoire des Papes, des Annales de France, des éloges Latins des hommes illuſtres, une deſcription des fleuves de France &c.

PAPIRIUS, PAPIRIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Papirius*, *a*. Il y avoit deux familles de *Papirius*. L'une étoit Patricienne du ſecond ordre, ou *minorum gentium*, & l'aûtre Plébeienne. Les ſurnoms des *Papirius* Patriciens étoient Magillanus Craſſus, Curſor, Prætentatus, Maſo, & Poëtus. Ceux des Plébéiens *Carbo* & *Turdus*. On écrit auſſi *Papyrius*, mais mal; car ſur les médailles de cette famille, tant Grèques que Latines on ne trouve jamais que PAPIR, & IIAΠΙΡΙΟΥ. On ne voit de médailles dans les Cabinets que de la famille *Papiria* Plébeienne. Il y eut un Papirius Gouvèrneur de Bythinie, pour lequel Nicée & Nicomedie trapèrent des médailles. Il y en eut un IIVIR Monetaire ſous Auguſte. Les *Papirius* donnèrent à la République, des Conſuls, des Dictateurs, des Cenſeurs & des Colonels généraux de la Cavalerie. Les branches de la famille *Papiria* ſe diſtinguèrent par les ſurnoms de

de Craſſus & de Curſor. Le jeune *Papirius* eſt fameux dans l'hiſtoire Romaine par la diſcrétion qu'il eut de ne point découvrir à ſa mère ce qui s'étoit traité au Senat, où il avoit accompagné ſon père, ſelon la coûtume de ſon tems. Une des Tribus de Rome portoit auſſi le nom de *Papiria*. Voyez Roſin, *Antiqq. Rom. L. VI. C.* 15. Cicéron, *L. IX. Ep.* 21. Patin, *Familiæ Rom. p.* 199.

PAPISME. Tèrme injurieux dont les Proteſtans ſe ſèrvent quand ils parlent de la Religion Catholique.

PAPISTE. adj. m. & ſ. Tèrme odieux dont les Proteſtans ſe ſèrvent pour déſigner les Catholiques.

PAPIUS, PAPIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Papius*, *a*. Ce nom, comme tous les autres de familles, eſt auſſi adj. au féminin. La famille *Papia* étoit plébéïenne. La loi *Papia* fut portée par C. Papius Tribun du Peuple l'an de Rome 688. Elle défendoit aux étrangers de demeurer dans Rome. Toutes les médailles qui nous reſtent de la famille *Papia* ſont de L. *Papius* Celſus fils de ce Tribun, à ce que croit Patin. Il y porte la qualité de IIIVIR. & y paroît la tête couvèrte d'une dépouille de chevreuil.

PAPOAGE. Biens ou héritages PAPOAUX. Biens qui viennent du père ou de l'aïeul, & auſſi ceux qui viennent par droit de parenté. Ces mots viennent de πάππος, *aïeul*.

PAPOLATRE. ſ. m. Tèrme injurieux, pour dire, Qui adôre le Pape. Les Luthériens & les Calviniſtes appellent les Catholiques *Papolâtres*.

PAPOUCHE. ſ. f. Tèrme de Relation. Eſpéce de ſouliér que portent les Indiens & les Mogols. *Calceus Indicus*. En entrant chez les Princes, les Mogols laiſſent leurs *papouches* à la porte. Le plus grand affront qu'un Grand puiſſe recevoir aux Indes, c'eſt de lui faire donner des coups de ſes *papouches* ſur ſa toque. Voyez Tavèrniér, *Voyage des Indes, Tom. II. L. I. C.* 9.

PAPOUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pappulus*, *Pappolus*, *Papulus*. Les Martyrologes font mention de S. *Papoul* Martyr le 7e d'Octobre. Il fut martyriſé dans le IVe ſiécle au lieu nommé Lauragais, près de Toulouſe. Saint *Papoul* eſt regardé comme l'un des principaux compagnons de l'Apoſtolat de S. Saturnin prémiér Évêque de Toulouſe. Bail. *au* 3e *de Nov.* Ce ſaint Prêtre fut martyriſé dans le tèrritoire de Toulouſe au canton que nous appellons maintenant Lauraguais ou l'Auraguais. Long-tems après ſa mort l'éclat de ſa mémoire fit bâtir une Égliſe, puis un Monaſtère autour de ſon tombeau. Le concours des peuples qui vinrent de toutes parts y ſatisfaire leur dévotion y forma enſuite un bourg, ou une petite ville, qui eſt devenuë le ſiége d'un Évêque, depuis que l'an 1317. le Pape Jean XXIIe changea l'Abbaye en Evêché. Id.

S. Papoul. Petite ville du Languedoc en France, à huit ou neuf lieuës de Toulouſe entre le levant & le midi, bâtie & érigée en Évêché aux occaſions que nous avons marquées dans l'article précédent. *Sancti Papuli*, ou *Papoli fanum*. *Papulopolis*. Elle eſt entre Carcaſſonne & Toulouſe, à cinq lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière, dont ſon Évêque eſt ſuffragant. C'étoit un Monaſtère dont S. *Papoul* étoit Patron. Il ſe bâtit une ville autour du Monaſtère, qui dans la ſuite fut érigée en Évêché par Jean XXIIe. Le Diocèſe de S. *Papoul*, *Sancti Papulenſis Diœceſis*, comprend S. *Papoul*, Caſtelnau d'Arri, Vignonet, le Mas Sainte Puelles & Montmaur, Villeneuve & Vèrdun. Valois, *Not. Gall. p.* 26.

PAPOUS, la tèrre des PAPOUS. *Regio Papuorum*, ou *Nigrorum*. C'eſt un pays ſitué dans l'Océan Indien, près de la ligne, entre les grandes Molucques & la nouvelle Guinée; on ne ſçait pas ſi elle eſt ſéparée par un petit détroit, ou ſi elle lui eſt jointe. On ne connoit que quelques côtes de ce pays; mais on dit que ſes habitans ſont ſi éſtimez par leur valeur, & par leur fidélité, que les Princes voiſins s'en ſèrvent pour la garde de leurs pèrſonnes.

PAPPÉE. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom de Jupitèr. *Pappæus*. Origéne dans ſon Ve livre contre Cèlſe, dit que les Scythes appelloient Jupitèr, *Pappée*, comme les Égyptiens l'appelloient Hammon.

PAPPENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie. *Pappenhaimum*. Elle eſt ſur la rivière d'Altmul, environ à quatre lieuës au-deſſus d'Aichſtet, & elle eſt capitale de la Baronnie de *Pappenheim*, qui eſt fort petite, & n'a rien de conſidérable. Les Comtes de *Pappenheim* poſſédent encore quelques petits pays en Souabe, au couchant de Donavvèrt, & au midi de Memmingen. Maty.

PAPYER. Vieux v. act. Begayer comme les enfans qui ne ſçavent que dire pa-pa. *Pathelin*.

A peine je puis papyer. Borel.

PAPYRUS. ſ. m. Plante qui croît en Égypte le long du Nil. *Papyrus*, *vel Papyrum*. Les Anciens ſe ſèrvoient de l'écorce de ſes tiges pour faire des feuilles ſur leſquelles ils écrivoient. On l'appelle auſſi *papiér*. Voyez Papiér.

PAQ.

PAQUE. Voyez Pasque.

PAQUEBOT, ou BAQUEBOUT. ſ. m. Vaiſſeau de paſſage pour les paſſans & Meſſagers. *Tabellaria navis*. Il y en a un qui travèrſe d'Angletèrre tous les jours de Douvres à Calais qui ſèrt de meſſager d'Angletèrre en France.

PAQUEFIC. ſ. m. Tèrme de Marine. On diſoit autrefois *papeſſif*, & on dit auſſi *pacſi*, ou *paſi*. *Decumanum velum*, *artemon*. C'eſt le nom qu'on donne aux deux baſſes voiles. La grande voile qui tient à la croiſée du milieu du grand mât, s'appelle le grand *pacſi*. La panſe en eſt le milieu, qui s'avance quand elle a le vent dedans. Le petit *pacſi* ou *paſi* du bourſet eſt la voile de miſaine. *Epidromon*, *velum ad puppim*, Être aux deux *pacfics*, c'eſt être aux deux baſſes voiles.

PAQUERETTE. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle en Latin *bellis*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on nomme *petite paquerette ſauvage*, en Latin *bellis ſylveſtris minor*, pouſſe quantité de feuilles, un peu graſſes, veluës, oblongues, arrondies vèrs leur éxtrémité, dentelées fort légèrement. Il s'éleve d'entre elles pluſieurs pédicules menus, ronds, qui ſoûtiennent chacun une fleur radiée, dont le milieu eſt jaûne, & le tour de couleur blanche ou rouge. Ses racines ſont des fibres déliées. Cette plante eſt très-vulnéraire, propre pour emporter les obſtructions, pour fondre le ſang épaiſſi par un air trop froid, & pour faciliter la circulation. Elle eſt appellée *paquerette*, ou *paquette*, parce qu'elle fleurit vèrs le tems de Pâques.

PAQUET. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs hardes ou papiérs qu'on joint, qu'on lie, qu'on coud, ou qu'on envelope enſemble. *Sarcina faſcis*. On fait des *paquets* des menus meubles, quand on déménage; des *paquets* de menu linge, de ſèrviettes, quand on les met au blanchiſſage; des *paquets* de lettres, quand on en envoye pluſieurs enſemble à une même pèrſonne. On vend les petits livres par *paquets* dans les encans & inventaires. On dit auſſi, que le *paquet* de Londres, d'Amſtèrdam, n'eſt pas encore arrivé; pour dire qu'on n'a pas encore vû le courier de ces villes. Il a porté le *paquet* du Roi.

Ce mot vient de l'Alleman *pack*, qui ſignifie la même chôſe. D'aûtres le dérivent de *pactum*, d'où l'on a dit auſſi *compactum*. La vraie origine de ce mot François vient de la langue Cèltique ou bas-Breton, qui appelle les chôſes envelopées enſemble *eur paquet*.

On dit figurément, qu'on a donné le *paquet* à une pèrſonne: pour dire, qu'on lui a donné ſon congé; & qu'elle doit faire ſon *paquet* pour s'en aller, pour deloger. *Sarcinas colligе*.

Paquet, ſe dit auſſi de cèrtaines accuſations dont on charge quelqu'un, des ordures qu'on n'ôſe nommer. *Sarcina diffamatoria*, *inhoneſta*. Cette fille ſe ſentant groſſe a donné le *paquet* à un tel, elle l'en a accuſé. Quand il a été ſe baigner, il a laiſſé voir ſon *paquet*.

Paquet, ſe dit encore d'une réplique, ou d'une raillerie ingénieuſe qu'on fait à quelqu'un. *Dicterium ingenioſum*. Ce Satirique eſt à craindre, il donne à chacun ſon *paquet*. S'il vous réplique il vous donnera votre *paquet*.

On appelle *porte-paquet*, un indiſcrèt qui va reporter à quelqu'un ce qu'on a dit contre lui en une compagnie. *Sufurro*.

Paquet, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut haſarder le *paquet*; pour dire achever l'aventure qu'on a entrepriſe. *Periculum ſubeundum eſt*. On dit auſſi à un boſſu qu'il porte ſon *paquet*; pour lui reprocher qu'il a une boſſe ſur le dos.

PAQUETER. v. act. Mettre quelque chôſe en paquets. *In ſarcinam colligere*. Il eſt moins en uſage que ſon compoſé *empaqueter*.

PAQUETTE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *marguerite* ou *paquerette*. *Bellis*. Voyez Paquerete.

PAQUIS. Voyez Pasquis.

PAR.

PAR. Prépoſition dont on ſe ſèrt en pluſieurs occaſions & ſignifications. *Per*, *pra*, *in*, *à*, *ab*. Tout *par* amour rien *par* force. *Omnia per amorem*, *nihil per vim*. Il a été bleſſé *par* un tel, *par* haſard, *par* ſa faute, *par* vengeance. Il a eu cela *par* le moyen, *par* la faveur d'un tel, *par* telle raiſon. Il m'a juré *par* ſa foi, *par* ſa part du paradis. Il eſt venu *par* eau, *par* la diligence. *Par* manière de parler, d'aquit. Il eſt toûjours *par* voie & *par* chemin. Il prend Dieu *par* tous les côtez. Il ſe laiſſe mener *par* ſa femme, *par* le nez. Il a coupé cela *par* piéces. Il l'a jetté *par*

tèrre. Il eſt ſorti *par* la pluie. Il s'eſt répandu un bruit *par* ci, *par* là. *Rumor divagatus eſt hac, illac.* Cela lui appartient en tout & *par* tout. Il a des dettes *par* deſſus la tête. On dit *par* tout. *Dicunt ubique.* C'eſt *par* trop l'outrager. Il a eu le fouet *par* les carrefours. Il dit *par* fois la vérité. *Par* ci-devant, *par* ci-après. Cette place a été priſe *par* compoſition. On dit, Croix de *par* Dieu; A de *par* ſoi, a. Somme *par* ſoi. On dit auſſi, *par* bleu, & *par* bieu, en faiſant ſemblant de jurer. *Par* votre permiſſion. *Pace tua.* De *par* le Roi, & en mille autres rencontres ſemblables.

On dit auſſi, *par fois*; pour dire, *Quelquefois. Aliquando, aliquoties. Parceque, paraventure, pardevant. Quia, forte, caſu, ante,* &c.

PARA. Prépoſition Grècque, qui ſignifie proche, & qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots d'art, qui viennent du Grèc, comme en Muſique *Paramèſe*, Proche la moyenne, *Parhypatemeſon*, Proche la principale des moyennes, *Parahypatehypaton*, Proche la prémière des principales. *Broſſard.* Et en d'autres matières, Paraclet, parabole, paraphraſe, &c.

PARA. ſ. Nom propre d'une petite ville du Bréſil, ſituée ſur l'embouchure de la rivière des Amazones, à quarante lieuës de la mèr. *Para.* Elle eſt capitale d'une Capitanie des Portugais, qui eſt le long de la mèr de nord, entre la Capitanie de Maragnan, & la rivière des Amazones. Les Portugais y ont quelques colonies peu conſidérables. MATY.

PARABITA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg des Salentins, réduit en village. *Parabita*, anciennement *Bavota.* Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, à deux lieuës au levant de Gallipoli.

PARABOLAIN. ſ. m. Gladiateur, appellé autrement Confecteur. Voyez ce mot T. II. p. 102. *Parabolus, Parabolanus.*

Ce mot leur fut donné du Grèc παραβάλλω, qui vient de παραβάλλω, *ſe jetter, ſe précipiter*; & qui ſignifie un homme hardi, téméraire, qui ſe jette dans le péril, & s'expoſe à la mort, comme faiſoient ces miſérables.

PARABOLAIN. ſ. m. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Nom que l'on donnoit, ſur-tout à Aléxandrie, à des gens du peuple qui ſe conſacroient au ſervice des Egliſes & des Hopitaux. *Parabolanus.* Les *Parabolains* ne pouvoient point ſe retirer, ni s'éxemter du ſervice des malades. C'étoit une eſpéce de confrérie de gens qui s'y conſacroient. Elle montoit quelquefois juſqu'à 600. perſonnes qui dépendoient de l'Évêque. Elle fut établie, afin que les malades, & ſur-tout les peſtiferez ne demeuraſſent point ſans ſecours. Il paroît par des Loix du Code Théodoſien que ces *Parabolains* donnoient quelquefois de l'embarras au Préfet d'Égypte. Voyez la loi 22e *de Epiſc. & Cleric.* Baron. à l'an 416. & *Malbrancus de Morinis L. X. C.* 38. Bollandus, *Act. SS. Jan. Tom. II. p.* 847.

Ce nom leur fut donné des *Parabolains* profanes ou *Confecteurs*, parcequ'ils s'expoſoient comme eux à la mort, quoique d'une manière, & pour une cauſe bien différente.

PARABOLAIRE. ſ. m. *Parabolarius.* C'eſt la même chôſe que *Parabolain* ou *Confecteur.* Voyez ces mots.

PARABOLE. ſ. f. Signifie proprement Comparaiſon. *Parabola, comparatio.* Les Maîtres du grand Art s'en ſèrvent en ce ſens.

PARABOLE. Inſtruction allégorique fondée ſur quelque chôſe de vrai ou d'apparent de la nature ou de l'hiſtoire, dont on tire quelque moralité par la comparaiſon de quelque autre chôſe qu'on veut faire entendre au peuple. *Parabola, ſimilitudo, allegoria.* JÉSUS-CHRIST enſeignoit les Juifs en leur parlant par *parabole.* La *parabole* des cinq Viérges ſages, & des cinq imprudentes. On a traduit en vèrs les *paraboles* de l'Évangile. On appelle auſſi les *Paraboles* de Salomon, le Livre des Provèrbes.

PARABOLE. Tèrme de Géométrie, eſt une figure ronde, étroite par en haut, & large par en bas, qui ſe fait par la ſection du cône, lorſqu'un plan le coupe parallèlement à un de ſes côtez, de ſorte que d'un même point du cône on n'en ſçauroit décrire qu'une ſeule. *Parabola.* Toutes les autres ſéctions qui ſe font en dedans de ces paraléles s'appellent *élipſes. Ellipſes.* Celles qui ſe font en dehors ſont des *hyperboles. Hyperbola.* Elle eſt de grand uſage en Optique pour faire des mirоirs ardens.

PARABOLIQUE. adj. Qui tient de la parabole. Diſcours *parabolique. Parabolicus ſermo.* Mirоir *parabolique. Speculum parabolicum.*

PARABOLIQUEMENT. adv. En parabole. *Parabolicè.* En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, au lieu de dire, Par comparaiſon, on dit *paraboliquement.* En Géométrie on dit *paraboliquement*, pour dire, en décrivant une parabole.

Ces mots viennent du Grèc παραβολὴ, *comparaiſon*, de παραβάλλω, *comparo.*

PARABRAMA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Indiens. *Parabrama.* Le prémiér & le maître des Dieux des Indiens eſt *Parabrama*, c'eſt-à-dire, une ſubſtance très-parfaite, qui a l'être de ſoi-même, & qui le donne à tout le reſte. Ce Dieu étant un eſprit dégagé de la matière, & ayant envie de paroître une fois ſous une figure ſenſible, ſe fit homme. Par le ſeul déſir qu'il eut de ſe montrer, il conçut un fils, qui lui ſortit de la bouche, & qui s'appella Maiſo. Il en eut deux autres après, dont l'un nommé Viſuu lui ſortit de la poitrine, & l'autre nommé Brama lui ſortit du ventre. Avant que de redevenir inviſible il aſſigna des demeures & des emplois à ſes trois enfans. Il mit l'aîné dans le prémiér Ciel, & lui donna un empire abſolu ſur les élémens & ſur les corps mixtes. Il plaça Viſuu au-deſſous de ſon frère aîné, & l'établit le juge des hommes, le père des paûvres, & le protecteur des malheureux. Brama eut pour ſon partage le troiſiéme Ciel avec l'intendance des ſacrifices, & des autres cérémonies de la Religion. Et ce ſont là les trois Dieux que les Indiens repréſentent en une idôle à trois têtes ſur le même corps, pour ſignifier myſtérieuſement qu'ils viennent tous trois d'un même principe. Par où l'on voit qu'ils ont autrefois entendu parler du Chriſtianiſme, & que leur religion eſt une imitation imparfaite, ou plutôt une corruption de la nôtre. BOUHOURS.

PARACA. Nom d'une petite habitation à deux lieuës au *midi* de Piſco, ſur la côte du Pérou. Il y a une petite anſe appellée l'anſe de *Paraca*, au fond de laquelle on peut carener. Il n'y a point de mèr, & il y a par tout mouillage depuis onze juſqu'à cinq braſſes d'eau. A *Paraca* il n'y a que ſix ou ſept maiſons. FREZIÉR, *p.* 163.

PARACELLAIRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à un Officier du Pape. *Paracellarius.* On l'appelloit auſſi *ſubpulmentarius.* Le *Paracellaire* étoit celui qui avoit ſoin de diſtribuer aux paûvres les reſtes de la table du Pape; & il y avoit pluſieurs *Paracellaires*, comme il paroît par Anaſtaſe le Bibliothécaire, dans la vie du Pape Zacharie, qui inſtitua des fonds pour ces aumônes, ou diſtributions de vivres qui ſe faiſoient aux paûvres; mais il ne ſemble pas que ce fuſſent de ceux de la table du Pape, mais ſeulement du Palais du Pape qu'elles ſe faiſoient.

PARACENTÈSE. ſ. f. Opération de Chirurgie, qui conſiſte dans une petite ouvèrture qu'on fait au bas ventre, lorſqu'il y a des eaux dans ſa capacité, ou entre les tégumens. *Paracenteſis.* Les Anciens ſe ſèrvoient de lancette, mais les Modèrnes ſe ſèrvent du trocur, qui eſt un poinçon accompagné de ſa canule. *Diſcerniculum tubulatum.* L'ouvèrture ſe fait trois ou quatre doigts au-deſſus du nombril, & à côté pour éviter la ligne blanche. On tire les eaux à divèrſes repriſes, afin de ménager les forces du malade, & on fait une nouvelle piqure toutes les fois qu'on en veut tirer. La *paracenteſe* réüſſit fort rarement, parce qu'en vuidant les eaux par ſon moyen, on n'emporte pas la cauſe du mal.

On fait auſſi la *paracentéſe* du thorax, & l'on dit *paracentéſe* de l'abdomen. Au reſte il faut écrire *paracentéſe*, & non pas *paracentheſe*, comme ont fait le Traducteur de Scultet, & Dionis dans ſes Opérations de Chirurgie.

Quelques Auteurs donnent le nom de *paracentéſe* à toutes les Opérations qui ſe font, ſoit avec la lancette, ſoit avec l'aiguille, en quelque partie du corps que ce puiſſe être; ils n'en éxceptent pas même l'opération qu'on fait à l'œil pour abatre une cataracte, ſe fondant en cela ſur l'étymologie de ce nom. Beaucoup d'autres ne lui donnent pas une ſi grande étenduë, n'appellant *paracentéſe* que les ouvèrtures qu'on fait à la tête, à la poitrine, au ventre, & au ſcrotum, pour en tirer les eaux qui y ſont contenuës; & enfin la plûpart bornent la *paracenteſe* à la ſeule opération pratiquée au ventre des hydropiques. DIONIS, *Opérat. de Chir. II. Dém. p.* 110. & 111.

Ce mot vient de deux mots Grècs παρὰ, *avec*, & κεντέω, *piquer.*

PARACHEVEMENT. ſ. m. Fin, perfection d'un ouvrage. *Perfectio, finis, abſolutio, conſummatio operis.* Il faut bien encôre employer trois années pour le *parachevement* de cet édifice. Il y a long-tems qu'on attend le *parachevement* du Dictionnaire de l'Académie.

PARACHEVER. v. act. Tèrminer; mettre fin à quelque ouvrage, le rendre fait & parfait. *Exequi, efficere, abſolvere; terminare, perficere, conſummare opus.* Ce bâtiment ne ſera *parachevé* de long-tems. Il a *parachevé* ſa courſe. Il ne faut point payer les Entrepreneurs, que leur beſogne ne ſoit *parachevée.*

PARACLET. ſ. m. Nom qu'on a donné dans l'Égliſe au Saint-Eſprit.

Ce mot vient du Grèc παράκλητος, & ſignifie *Conſolateur, Avocat.*

LE PARACLET. C'eſt le nom d'une Abbaye de France ſituée dans le Diocèſe de Troyes. *Paracliteuſe Monaſterium. Abbatia Paracliti*, ou de *Paraclito.* C'eſt une Abbaye de filles, fondée par Piérre Abellard, & dont Éloïſe fut la prémière Abbeſſe. Camuſat dans ſon hiſtoire Miſcellanée dit qu'on y fait l'Office en

Grèc

Grèc le jour de la Pentecôte. C'eſt en l'honneur du S. Eſprit qu'on lui donna le nom du *Paraclet*. M. Chaſtelain dit *Paraclit*, mais ce n'eſt pas l'uſage.

PARACLÉTIQUE. Livre Eccléſiaſtique des Grècs. *Liber paracleticus.* Il a été ainſi nommé du vèrbe Grèc παρακαλέω, qui ſignifie, *conſoler*, *éxhorter*, parce qu'en éffèt la plupart des diſcours qu'il contient tendent à conſoler les pécheurs, & à les éxhorter à la pénitence. Voyez Allat. *Diſſert.* 1. *de lib. Eccleſ. Græcorum.*

PARACODE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paracodas.* Saint *Paracode* fut Évêque de Vienne au IVe ſiécle, & ſucceſſeur de ſaint Denys. La lettre du Pape Victor à ſaint *Paracode* eſt ſuppoſée : ils n'étoient pas de même tems. CHASTEL. *Martyr.* T. I. p. 22.

PARACŒMUMÉNE, ou PARAKIMOMÊNE. ſubſt. m. Nom d'un Officiér de l'Empereur de Conſtantinople. *Paracœmomenus*, *Parakimumenus.* C'étoit le Chambriér, ou Grand-Chambriér de l'Empereur. Chambellan, Grand-Chambellan. Il y en avoit deux. L'un qu'on appelloit le Chambellan de l'Anneau, & l'autre le Chambellan de la Chambre. Voyez Codin, le Père Goar ſur cet Auteur. Meurſius dans ſon Gloſſaire, & Du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, & dans ſes Obſèrvations ſur Villehardouin, N. XCVI. Puiſque nous avons dans notre langue les noms de Chambriér & de Chambellan qui répondent à celui de *Paracœmumène*, je ne voudrois point me ſèrvir de celui-ci, mais des aûtres, comme ont fait Villehardouin & Du Cange. Le *Paracœmumène* de l'Anneau paroît pourtant différent d'un Chambellan, & être plûtôt un Garde du Sceau.

Ce mot vient de Παρακοιμᾶσθαι, coucher auprès de quelqu'un, dans la chambre de quelqu'un.

PARADE. ſ. f. Étalage de ce qui eſt plus beau, montre de ſes ornemens, de ſa magnificence. *Pompa*, *apparatus.* Ce Seigneur a fait une fête, il a mis toute ſon argenterie en *parade* ſur ſon buffét, tous ſes plus beaux meubles en *parade*. On éxpôſe les Princes morts à la vûë du peuple en leur lit de *parade*. Une Dame reçoit compagnie en ſa chambre de *parade*. Cet Ambaſſadeur faiſoit porter en *parade* ſes préſens. On fit une cavalcade ſur des chevaux, & avec des habits de *parade*. Ce qu'on appelle magnificence, n'eſt aûtre chôſe que ſe mettre en *parade* pour attirer ſur un ſot les yeux des ſots. Le CH. DE M. Le Conquérant fait porter en *parade* les dépouilles des ennemis. Un vieillard ne porte une épée que par *parade*. Ainſi Corneille fait dire à Dom Diégue de ſon épée.

..... & qui dans cette offenſe
M'a ſervi de parade, *& non pas de déffenſe.*

On le dit auſſi en chôſes morales. Cet homme fait par tout *parade* de ſon bel éſprit ; il fait *parade* de tels & tels Ouvrages qu'il récite. Un hypocrite fait *parade* de ſes aumônes.

Ce mot vient de *parata* Latin, qui ſignifioit, *ornement*, *oſtentation*, MÉNAGE.

PARADE, en tèrmes d'éſcrime, ſe dit de l'action par laquelle on pare quelques coups. *Ictûs declinatio*, *repulſio*, *vitatio.* Il y a autant de ſortes de *parades*, que de coups & d'attaques. On fait des *parades* en dehors, en dedans, en haut, en bas, en feinte, en appel. Il y a auſſi des *parades* du corps. Voyez PARER.

PARADE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des Officiérs qui ſe rendent au poſte où il leur eſt ordonné de ſe mettre ſous les armes dans le meilleur ordre qu'ils peuvent, ſoit pour s'aſſembler en montant ou deſcendant la garde, ſoit pour former un bataillon, ou en d'aûtres occaſions qui le requiérent. *Repraſentatio*, *exhibitio.* Un Capitaine à la tête de ſa compagnie fait *parade* quand le Roi paſſe.

PARADE, ſe dit auſſi parmi les Danſeurs de corde, & aûtres gens de cette ſorte, des divèrſes poſtures que font leurs boufſons, & des fades plaiſanteries qu'ils diſent pour arrêter les paſſans, & les engager à entrer dans le lieu où ils jouent. *Oſtentatio habitus.* Faire *parade* devant la porte. Ceux qui font cette ſorte de *parade* montent ou ſur une échelle, ou ſur une manière de balcon, afin d'être vûs de plus de gens.

PARADE. En tèrmes de Marine faire *parade*, c'eſt orner un vaiſſeau de tous les pavillons, qui ſont à ſon bord, & de tous ſes parois. *Explicare omnia vexilla.* Tous les vaiſſeaux firent la *parade*, & châcun déploya tous ſes pavillons. DICT. DE MARINE. On dit auſſi *Parer.* Les vaiſſeaux ſeront parez de flammes.

PARADE, ou PARATE. ſ. f. Droit ancien. Quantité de bléd, de volaille, de cire, de poivre, & d'autres chôſes ſemblables, qui ſe donnent à un Seigneur par châque année, lorſqu'il vient dans une ville ou tèrre, où il y a des fiéfs de ſa dépendance. *Parata.* Voyez Galland, Du Cange & De Laurière.

PARADIS. ſ. m. Jardin de délices où fut mis Adam pendant ſon état d'innocence, & dont il fut chaſſé, quand il eut déſobéï à Dieu. *Paradiſus hortus.* On tient que le *paradis* tèrreſtre étoit à l'orient d'Eden en Méſopotamie. D'aûtres ont crû qu'il étoit par toute la tèrre, dont la face fut changée après le péché d'Adam. Guillaume Poſtel l'a placé ſous le Pôle Arctique. Voyez la Peyrère en ſa ſainte Géographie, qui raporte toutes les opinions ſur ce ſujèt.

PARADIS TÈRRESTRE. Moïſe appelle le Paradis tèrreſtre, le Jardin d'Éden, c'eſt-à-dire, un lieu de délices. On ne ſçait pas bien la place où étoit ce *paradis.* Les uns le mettent dans la Judée, au lieu où eſt maintenant le lac de Généſareth, les aûtres dans la Syrie, vèrs les ſources de l'Oronte & du Chryſorrhoas ; mais on ne voit dans ces deux lieux aucun veſtige des rivières qui arroſoient le *paradis* tèrreſtre ; les aûtres le mettent dans la grande Arménie, vèrs la montagne d'Ararath, où l'Arche de Noë s'arrêta, & ils croyent y trouver les ſources des quatre fleuves qui arroſoient le Jardin d'Éden, l'Euphrate, l'Heiddekel, aujourd'hui le Tigre, le Gihon, aujourd'hui l'Araſſe, & le Piſon, aujourd'hui le Phazze. Mais le Chevaliér Chardin nous apprend dans ſes voyages, que le Phazze a ſa ſource dans les montagnes du Caucâſe, au nord du Royaume d'Iméréti, & non pas vèrs la montagne d'Ararath, comme les Cartes le marquent ordinairement ; & d'ailleurs on ne peut pas trouver vèrs la grande Arménie les pays d'Havilla & d'Éthiopie, que ces fleuves baignoient en ſortant d'Éden. Il y a pluſieurs autres ſentimens peu fondez ſur la ſituation du *paradis* tèrreſtre. Le plus commun & le plus probable, eſt celui qui le met dans la Chaldée, entre le confluent de l'Euphrate & du Tigre, & leur ſéparation. Ces fleuves ſont deux de ceux qui arroſoient le *paradis.* Le Phiſon étoit une branche de ces fleuves après leur ſéparation, & le *Gihon* étoit l'autre branche qui étoit du côté de l'Arabie, ou de l'occident. L'Éthiopie, l'un des pays que ces fleuves baignoient, étoit inconteſtablement l'Arabie déſèrte ; car Moïſe donne à ſa femme, qui étoit de ce pays-là, le nom d'Éthiopienne, & l'Havila, que les mêmes fleuves baignoient, doit être le Chuſitan, en Pèrſe, où ſe trouvoient anciennement l'or, la ſardonix, le bdellion, & les pèrles, dont Moïſe parle dans ſa déſcription. Voyez la diſſèrtation de M. Huet ſur le *paradis* tèrreſtre, & celle de Morin dans les Ouvrages de Bochart, & en cet Ouvrage-ci les mots, ÉDEN, GÉON, PHISON, &c.

On appelle par exagération une belle maiſon un beau jardin, un petit *paradis* tèrreſtre. *Domus amœna.* Il vient auſſi du mot Grèc παράδεισος, qui ne ſignifie aûtre chôſe que *verger*, lieu plein de pommes, & de toutes ſortes de fruits.

PARADIS, pris abſolument & ſans épithéte, ſignifie le ciel, le ſéjour des Anges & des Saints, qui jouiſſent de la préſence de Dieu. *Cœlum*, *beatorum ſedes.* C'eſt un état criminel de ne pas ſoupirer pour le *paradis*, & d'être content de ce qu'on poſſéde en ce monde. NIC. Les Prédicateurs ſurfont le *paradis* dans la chaire ; mais ils le donnent à meilleur marché dans le confeſſional. MÉN. C'eſt un grand ſcandale, que les dévots ſi pèrſuadez du *paradis*, reculent dès que la mort ſe préſente. S. ÉVR. Saint Piérre eſt peint avec les cléfs du *paradis* en ſes mains. JÉSUS-CHRIST a dit qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre en *paradis*, que de faire paſſer un cable par le trou d'une aiguille. On fait jurer les Chrétiens ſur leur part de *paradis.*

Le *paradis* de Mahomet eſt un lieu qu'il a feint & imaginé à ſa mode, où il fait éſpérer tous les plaiſirs ſenſuels & brutaux à ceux qui ſuivent ſa loi.

PARADIS, eſt auſſi un autel fort paré, & fort éclairé de cièrges, ſoit dans une Égliſe, ſoit dans les ruës, qu'on prépare pour y faire repôſer le St Sacrement, quand on le porte à la Proceſſion de la Fête-Dieu, ou le Jeudi-abſolu.

PARADIS. Ce mot s'employe encore figurément en pluſieurs façons de parler, pour ſignifier un lieu de plaiſir & délices. *Locus deliciarum*, *voluptatis.* Véniſe ſe doit nommer à cette heure le *paradis* de la tèrre. VOIT. Ses yeux ſont le *paradis* des âmes. ID. Elle m'a fait voir le *paradis* dans l'enfèr où je ſuis. ID. En me tirant d'èrreur, il m'ôte du *paradis.* BOIL.

PARADIS, en tèrmes de Comédie, eſt le troiſiéme & dèrniér rang des galeries qui ſont autour de la ſâle, qui étoit autrefois occupé par les laquais, & qu'on loue maintenant. *Tertium tabulatum.*

En tèrmes de Marine on appelle *paradis*, la partie d'un port où les vaiſſeaux ſont plus à couvèrt, qu'on nomme autrement *baſſin*, ou *darſine.*

FLEUR DE PARADIS. *Flos Paradiſiacus.* Dans les plaines de Truxillo, au Pérou, il ſe trouve un arbre qui porte 20 ou 30 fleurs toutes différentes & de divèrſes couleurs, jointes enſemble, comme une grape de dattes, on l'appelle *flos del Paraiſſo.* Fleur du *Paradis.*

GRAINE DE PARADIS. Voyez MANIQUETTE.

OISEAU DE PARADIS. *Apus*, *Cacopus Manucodiata*. Dans les îles des Moluques on appelle ces oiſeaux, *oiſeaux de Dieu*, ou de *Paradis*, tant pour la figure extraordinaire de leurs corps, que parceque l'on ne ſçait pas le pays de leur naiſſance, ni d'où ils viennent, ni même le lieu auquel ils ſe retirent, puiſque l'on ne les trouve que lorſqu'ils ſont morts ſur la tèrre; ils n'ont point de piéds; mais ils ont de cèrtains nèrfs ou filamens à la queuë, deſquèls l'on conjecture qu'ils ſe ſèrvent à ſe tenir aux arbres. Aldrovand en raporte de cinq éſpéces, leſquels n'ont pas le corps plus grós qu'une hirondelle, & qui ſont tous différens les uns des aûtres. Pour ce qui regarde le lieu auquel ils habitent, cela eſt tout-à-fait incèrtain; il eſt néanmoins très-probable qu'ils ſont leur demeure principale en l'air, & la diſpoſition de leurs aîles & de leurs plumes nous doivent confirmer dans cette penſée; mais de ſçavoir le lieu où ils ſe retirent au tems qu'ils ſe veulent repoſer, cela eſt toutefois incèrtain, & pèrſonne n'en a eu juſques à préſent une parfaite connoiſſance, non plus que de leur façon de vivre; ce que l'on peut conjecturer eſt qu'ils vivent de mouches, ainſi que les hirondelles; mais comme ils ont le bèc robuſte & crochu, l'on éſtimeroit qu'ils devroient plûtôt vivre de proie: pour ce qui eſt de leur manière de parler & de couver, c'eſt une chôſe encore plus incèrtaine, puiſque l'on ne rencontre ces éſpéces d'oiſeaux que lorſqu'ils ſont morts ſur la tèrre. Il y en a cinq différentes éſpéces, qui nous ſont connuës, & dont voici la déſcription.

La prémière éſpéce des Oiſeaux de *Paradis* eſt de la grandeur d'une hirondelle, & a beaucoup de ſa forme; le champ de ſon pennage eſt compôſé de différentes couleurs, qui ſont très-agréables à voir; ſa tête eſt comme celle d'une hirondelle, & aſſez groſſe à proportion du corps; les plumes qui la couvrent depuis le bèc juſques ſur le dèrrière, ſont courtes, groſſes, dures & épaiſſes, & d'un jaûne éclatant & luiſant comme de l'or; celles qui couvrent la partie du menton, ſont plus douces & plus fines, & ſont d'une couleur perſe, qui tire ſur le bleu, comme la couleur que l'on voit à la tête du canard mâle, lorſque le ſoleil donne deſſus; ſon bèc eſt plus long que celui de l'hirondelle; les plumes de ſes aîles ſont de la même figure que celles des hérons, mais elles ſont plus délicates & plus longues, elles ſont brunes & d'une couleur qui participe du noir & du roux, leſquelles, avec celles de la queuë, ſont drontes & immobiles. Il y a encore de petites plumes qui ſont à la naiſſance des grandes pennes des aîles, qui les couvrent, qui ſont diviſées par le milieu, qui ſont rouſſes & de couleur d'écarlate; le reſte eſt d'un jaune doré très-luiſant, tout le reſte du corps eſt couvèrt de plumes fauves; qui tirent ſur le roux, en telle façon néanmoins, que l'on connoit quelque différence entre elles; car celles qui ſont au ventre & à la poitrine, qui ſont fort preſſées, & occupent la largeur de deux ou trois doigts, ſont fauves, ſans aucune autre couleur; celles qui ſont attachées au dós ſont plus rares & moins fréquentes, & l'on voit des diſtances entre elles, ainſi que ſont les plumes que l'on voit ſur le dèrrière du héron; elles ne ſont pas ſi larges, & n'ont pas cette belle couleur; elles approchent plûtot de la couleur de chair un peu obſcure, les deux fils qui ſont attachez au dós ſont noirs en quelque façon.

La ſeconde éſpéce a la tête blanchâtre, ſemée de taches d'un jaûne doré; ſes yeux étoient ſemblablement jaûnes; la peau qui les couvre eſt rouge; ſon bèc participe du rouge & du vèrd, & eſt long de deux doigts, un peu courbé par le deſſus; ſa queuë eſt rouge, longue & aiguë, approchant de celle des pies, & propre à picquer les petits animaux; ſa poitrine eſt un peu rougeâtre; ſon ventre, ſon dós & ſes aîles ſont blanchâtres; elles ſont néanmoins au haut & à la fin de couleur de rouille. Le dós ſemble un peu tirer ſur le jaûne, & proche du croupion il approchoit au rouge ou à la couleur de rouille. Les aîles ſurpaſſent de beaucoup en longueur celles de la prémière éſpéce; les pennes de la queuë, à leur origine, ſont blanchâtres, & par le reſte de couleur de rouille; leurs deux grandes plumes ſont plus longues de deux paûmes que les aûtres.

La troiſiéme éſpéce eſt un oiſeau beaucoup plus long que les aûtres, il a le bèc aſſez courbé, principalement par le deſſus. Il eſt long de trois doigts, & plus court par deſſous; préſque tout le champ du pennage de cet oiſeau eſt blanc, à l'éxception du ventre & du col, qui ſont de couleur de châtain; le deſſus de la tête de couleur de rouille, une couleur jaûne la ſuit, puis une vèrte; proche du dós les plumes ſont fort élevées & longues de deux ou trois doigts.

La quatriéme éſpéce, Manucodiata Cirrata, a le bèc très-long à proportion de ſon corps, il eſt noir & un peu crochu, les plumes de ſa tête, de ſon col & de ſes aîles ſont noirâtres: à l'endroit par où elles tiennent au bèc elles ſont jaûnes; il a une hupe longue de trois doigts ou environ, qui eſt droite, & de couleur jaûne, & qui paroit compôſée plûtôt de poils que de plumes, & par-là il eſt très-différent des aûtres.

La cinquiéme éſpéce, qui eſt la vulgaire, eſt de la grandeur d'une petite grive, & eſt d'une légèreté incroyable, auſſi a-t-il les aîles très-longues, fort fléxibles, & leurs plumes ſont fort diſpèrſées, ſi on leur peut donner le nom de plumes plûtôt que de poils. Il y en a deux longues très-étroites, qui ſont noires, qui ont la dureté de la corne, il n'a pas de piés non plus que les aûtres, & vole toûjours, & ne ſe repôſe guère qu'à quelque arbre, en s'accrochant par ces deux plumes longues, dont on a parlé.

PARADIS, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit des gens riches qui prennent toutes leurs aîſes, qui goûtent tous les plaiſirs, qu'ils ſont leur *paradis* en ce monde. On dit d'un homme qui a été à l'agonie, qu'il a heurté à la porte du *paradis*. On dit auſſi qu'un homme entend les joyes de *paradis*, quand il voit ou entend les aûtres qui ſe divertiſſent, qui prennent des plaiſirs où il n'a point de part. On dit auſſi d'un chemin fort étroit ou difficile, que c'eſt le chemin du *paradis*, on n'y va qu'un à un. On dit que Paris eſt le *paradis* des femmes, le purgatoire des hommes, & l'enfer des chevaux. On dit auſſi quand quelqu'un eſt dans une grande joie, qu'il croit être en *paradis*; & quand il eſt en quelque grand danger, qu'il ſe recommande à tous les Saints & Saintes de *paradis*.

PARADISO. Voyez PARIO.

PARADOXE. adj. & ſ. maſc. Propoſition inoüie, ſurprenante & difficile à croire, à cauſe qu'elle choque les opinions communes & reçûës, quoiqu'elle ne laiſſe pas quelquefois d'être véritable. Les Stoïques ont été ceux qui ont avancé les plus grands *paradoxes*. L'opinion de Copèrnic eſt *paradoxe*, ſelon le peuple, & eſt tenuë pour cèrtaine, ſelon tous les Sçavans. Il y a même des *paradoxes* en géométrie, dont pluſieurs ſont recueillis dans l'Appiarium de Mario Bettino Jéſuite, & entre aûtres celui-ci, que le contenu eſt plus grand que le contenant. Il ne faut pas prendre à la lèttre les éxclamations des Orateurs, ni les *paradoxes* de l'éloquence. Ct. Humiliez-vous, raiſon imbécile: connoiſſez ſuperbe, quel *paradoxe* vous êtes à vous-même. PASC.

Ce mot eſt Grèc & vient de παρὰ, *contre*, & δόξα, *opinion, ſentiment*.

PARADOXE, ou PARADOXOLOGUE. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Farceur chez les Anciens, de diſeurs de fadaiſes & de bagatelles. *Paradoxus*, *Paradoxologus*. On les nommoit autrement *Ordinaires*, apparemment parce que ces farceurs parlant ſans étude & ſans préparation, ils étoient à tous les jours & toûjours prêts. On les appelloit encore *Manilologues*, comme qui diroit Diſeurs de contes d'enfans, & Aretalogues d'ἀρετὴ, *vertu*, parce qu'ils parloient beaucoup de leurs vertus & des talens râres, qu'ils prétendoient poſſeder, comme font les Charlatans. Le Scholiaſte de Juvénal en parle, & Saumaiſe dans ſes Notes ſur Tertullien *De Pallio*.

PARADVENTURE. adv. Par hazard. *Caſu*, *fortuito*, *forſitan*. Je ne chèrchois pas cet homme-là, mais *paradventure* je l'ai trouvé. Il eſt vieux.

PARAFE. ſ. m. (Quelques-uns écrivent PARAPHE.) Marque & caractère particulier compoſé de pluſieurs traits de plume mêlez enſemble, que chacun s'eſt habitué de faire toûjours de la même manière, pour mettre au bout de ſon nom, & empêcher qu'on ne contrefaſſe ſa ſignature. *Nota peculiaris ſubſcripto nomini addita*. Les Notaires font mettre des *parafes* à tous les renvois, les apoſtilles & les ratures d'un contrat. Ceux qui ne ſçavent point faire de *parafe*, y mettent les prémières lèttres de leur nom. Le *parafe* du Roi eſt une grille, que les Secretaires du Roi mettent avant le leur en toutes les lèttres qu'ils éxpédient. Ménage dérive ce mot de *paragraphus*.

PARAFER. v. act. Mettre ſon parafe, ou les prémières lèttres de ſon nom, à quelque apoſtile, ou à quelque renvoi, ou au bas de la page de quelque acte. *Scripturæ chirographum ſubjicere*. Les Commis du Greffe ne ſignent pas les arrêts; ils n'ont pouvoir que de les collationner & *parafer*.

En tèrmes du Palais on appelle *parafé*, *ne varietur*, un acte important qu'on collationne, ſur lequel il y a quelque conteſtation, ou inſcription en faux à apréhender. Chacune des parties le *parafe* avec l'Officiér, afin qu'on n'en puiſſe pas ſuppôſer un aûtre en ſa place.

On dit auſſi d'un procès, qu'il a été *parafé* par prémière & dèrnière, quand le Secretaire du Raporteur qui le donne en communication, met ſon parafe à chaque piece en même tems qu'il la numérote. *A prima pagina ad ultimam peculiari nota ſubſcribere litis inſtrumentum, ne varietur*. C'eſt pour abréger le tems qu'il faudroit à les vérifier ſur l'inventaire.

PARAFÉ, ÉE. part. & adj. *Perpetuis lineis circumductus.*

PARAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Égalité de condition entre nobles, ou tenans noblement. *Æqualis nobilitas. Parage* en tèrmes de Coutume, eſt lorſqu'un fiéf eſt partagé entre frères; alors les puînez tiennent leur part de l'aîné par *parage*, ſans hommage. Loyſeau rechèrchant l'origine du *parage* dit que dans les grandes maiſons, on laiſſoit aux puînez certains membres de hautes Seigneuries qui leur étoient baillées en partage, pour les tenir à pareil droit que l'aîné tenoit le chef lieu, à condition de relever de lui en *parage*. La même chôſe ſe pratique en Écoſſe, où les maris des ſœurs puînées ne ſont point obligez de faire la foi & hommage au mari de l'aînée, ni leurs enfans juſqu'au ſecond degré. Comme le *parage* eſt une égalité de redevance entre frères, ou ſœurs, quelques-uns l'ont appellé *fraterage*, *pareage*, ou *parentage. Fraternitas, parilitas vel affinitas.* Il ſe pratique en pluſieurs Coutumes. Depuis l'Ordonnance de Philippe Auguſte il n'a point lieu dans la Coutume de Paris. Les puînez tenoient leurs fiéfs en *parage* en pareil degré que l'aîné: & ces gens s'appelloient *Parageaux* & *Parageurs*. On le diſoit auſſi des couſins & autres parens, juſqu'au degré du quart au quint, auquel il n'eſt plus prohibé de ſe marier, & juſque-là on pouvoit tenir en *parage* avec l'aîné ou chèf de la famille, qui étoit obligé de garentir le *parage*, & porter la foi & hommage pour tous les autres. En Normandie le *parage* n'eſt plus en uſage qu'entre filles, & en cas de partage. La Coutume de Normandie, article 135. dit que la tenure par *parage* ſe fait lorſqu'un fiéf noble étant diviſé entre filles, l'aînée fait hommage au chèf Seigneur pour les autres, & les puînées tiennent leur portion de l'aînée par *parage*; c'eſt-à-dire, ſans foi ni hommage. Le *parage* finit au ſixiéme dégré incluſivement. Il finit auſſi lorſque l'un des parageurs vend ſa portion à un autre qui ne ſoit point parageur.

PARAGE. Vieux ſ. m. Parentage. *Cognatio, Conſanguinitas.*

Si vous eſtes de grand parage,
Je ne ſuis mie de menour. OVIDE *Mſ. cité par Borel.*

On diſoit auſſi *paraige* & *parroye*. Voyez encore l'Article ſuivant.

PARAGE. Voyez Ragueau, en ſes Indices. lett. P.

Parage, c'eſt comme qui diroit parentage; c'eſt une eſpéce de dépié ou démembrement de fiéf qui n'a lieu qu'entre parens. On peut dire auſſi que ce nom vient de *pairage*, à cauſe que les parageaux ſont égaux en dignité avec le parageur, c'eſt-à-dire, avec le frère aîné, qui fait la part aux autres. DICT. DE DROIT. D'autres traitent cette étymologie de ridicule, & croyent que ce mot vient de *pair*. Toutefois *parage* ſe prend pour parentage en l'ancienne Chronique de Flandres, C. 5. Voyez le Gloſſaire de M. de Laurière.

On dit, Garentir en *parage*, garentir le *parage*, garentir en franc *parage*, fiéf garenti en *parage*, jurer en *parage*, partager en *parage*; raconter en *parage*, quand le parageau eſt tenu retourner à l'obéïſſance de ſon parageur, en racontant ſon lignage; tenir en *parage*, ou par *parage*.

PARAGE, originairement ſignifioit, Nobleſſe, *Nobilitas*, *parilitas*, parce que tous les Nobles prétendent parité, ou égalité en nobleſſe; & ainſi on diſoit autrefois, *Emparager* une fille; pour dire la marier noblement, & ſans dérogeance. *Paris dignationis viro nobilem filiam collocare.*

HAUT-PARAGE, étoit un grand fiéf, comme ceux des Pairs, & des Seigneurs mouvans immédiatement du Roi, qui avoient été donnez autrefois en apanage à des perſonnes du ſang Royal: & en ce ſens on diſoit, une femme de *haut-parage*; pour dire, de très-noble parenté & extraction. *Mulier nobiliſſima dignationis vel proſapiæ.* Reine de *haut-parage*, c'eſt-à-dire, de haut parentage.

Ce mot vient du Latin *paraginm*, fait de *par*, & ſignifiant *parité*.

PARAGE, en tèrme de mer, ſe dit d'une cèrtaine plage ou étenduë de mèr. *Maris plaga vel tractus.* Nous étions en un tel *parage*; pour dire, en telle côte, à telle hauteur. Il n'y a point de ports, il n'y a point de fond dans tout ce *parage*, en toute cette côte.

PARAGEAU, ou PARAGEUR, ou PARAGER. ſ. m. Qui tient fiéf en parage avec un autre. POMEY. *Clientelaris fundi aquo jure conſors.* Fiéf *parageaux*, le chèf des conſors, tenant fiéf en parage. ID. Le *parager* ne doit point de lots & ventes pour la vente de ſon fiéf *parager*. Les Coutumes appellent d'ordinaire les aînez *parageurs*, (ou *chemiers*) & les puînez *parageaux*. La Coutume de Normandie les appelle tous également *parageurs*.

PARAGOGE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Allongement. C'eſt lorſque l'on ajoûte une ſyllabe au bout d'un mot: comme *dicier*, pour *dici*. *Paragoge.*

PARAGOGIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Grammaire. *Qui eſt* ajoûté, qui s'ajoûte. *Paragogicus, a.* En Hébreu le ה eſt ſouvent *paragogique*, comme אברכה, pour ארך, Je louerai, Pſ. XXXIII. 1. Les lettres *paragogiques* n'ajoutent rien à la ſignification. Elles s'ajoutent ſeulement pour donner un ſon plus plein & plus agréable aux mots, ou pour la meſure du vèrs ou de la période. Il y a auſſi des particules *paragogiques*.

Les deux mots précédens viennent de παράγω, *addo*, compôſé de παρὰ, & ἀγω.

PARAGONNER. v. act. Comparer. Voyez PARANGONNER, ainſi que l'écrit l'Academie. *Aſſimilare, comparare, conferre alterum cum altero.*

SE PARAGONNER, eſt un tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit des tulipes, & ſignifie, revenir tous les ans avec un panache beau & net. *Variegare.* Quand les plaques demeurent bien diſtinctes des couleurs & du panache, on doit eſpérer que la tulipe ſe *paragonnera* tous les ans. CULT. DES FLEURS.

PARAGOYA, CALAMIANES, PULOAM. ſſ. m m. Noms propres d'une iſle de l'océan Indien. *Panagoia, Calamiana, Puloamum.* Elle eſt entre l'iſle de Bornéo & les Philippines. Elle a environ cent lieuës de longueur, & vingt dans ſa largeur médiocre. Elle eſt peu fèrtile, & mal peuplée; & elle a ſon Roi particulier, que l'on dit être tributaire de celui de Bornéo. On dit auſſi que les Habitans y diſtillent du riz pour en tirer du vin, qui eſt meilleur que celui de palme. On dit enfin qu'il y croît des figues d'une énorme groſſeur, épaiſſes comme le bras, & longues comme la moitié du bras. MATY.

PARAGRAPHE. ſ. m. Tèrme de Juriſconſulte. Il vient du Grèc, & ſignifie une ſection ou diviſion qui ſe fait des tèxtes des loix; ce qui s'appelle ailleurs un *article*. *Paragraphus, articulus.* Une telle loi eſt diviſé en trois *paragraphes*. Il en a cité le prémier *paragraphe*, qui eſt le ſecond article. La marque de *paragraphe* cité eſt faite ainſi §. Les Grècs ſe ſervoient auſſi de *paragraphes* pour marquer les couplets, ou ſtrophes, ou autres diviſions des odes & des ouvrages poëtiques. Qu'un homme à *paragraphe* eſt un joli galant. MOL. C'eſt-à-dire, un Étudiant, ou un Régent en Droit.

PARAGUANTE. ſ. f. Préſent qu'on fait par honnêteté à celui qui s'entremet pour nous faire faire quelque traité, quelque affaire qui nous procure de l'avantage. La plupart des Intendans des grands Seigneurs ménagent pour eux une *paraguante*, quelque préſent ſecrèt, quand ils ſont des baux & des accommodemens. On appelle auſſi *paraguante*, les petits préſens qu'on donne par reconnoiſſance à ceux qui nous apportent quelque bonne nouvelle.

Ce mot eſt purement Éſpagnol, & vient de *para* pour & *guantes*, des gants, parcequ'on ne donnoit d'abord pour un préſent honnête qu'une paire de gants.

PARAGUAY, PARAGUAYR. ſſ. m m. Il n'y a que le prémiér qui ſoit en uſage dans notre langue. C'eſt une grande région de l'Amérique méridionale. *Paraguaia, Paraguaria.* Elle eſt bornée au nord par le Bréſil, & par les Tèrres des Amazônes; au couchant par le Pérou & par le Chili; au ſud par les Tèrres Magellaniques; & au levant par la mèr Magellanique. Ce pays jouit d'un air tempéré, & fournit toutes les choſes néceſſaires à la vie. Il y croît en particulier du coton, du ſucre, de la cochenille, & une plante nommée copatibas, dont le ſuc eſt un baume éxcellent. Les Éſpagnols ont pluſieurs colonies en ce pays, que l'on diviſe en ſept grandes provinces. Ces quatre ſont le long de la rivière de *Paraguay*. *Paraguay* particulier, Chaco, Rio de la Plata, & Urvaig. Le Tècumon eſt au couchant de la rivière de *Paraguay*; le Parana & le Guayra au levant. MATY. Il y a dans le XIIIe Recueil des Lèttres Édifiantes & Curieuſes, une Relation du P. Florentin de Bourges, Capucin, qui contient beaucoup de particularitez du *Paraguay*.

PARAGUAY PROPRE. C'eſt une des deux provinces ſeptentrionales du *Paraguay*; la rivière de ce nom la ſépare du Chaco, qu'elle laiſſe au couchant; & le Bréſil la borne au levant. Ce pays eſt habité par pluſieurs peuples bien faits, traitables & laborieux. *Paraguaia propria.* Les Éſpagnols n'y ont aucune colonie conſidérable; il y a néanmoins un Évêque qui fait ſa réſidence à l'Aſſomption, en la province de Plata.

La rivière de PARAGUAY, ou de la Plata. *Paraguaius*, ou *Argenteus fluvius.* C'eſt un des grands fleuves de l'Amérique. Il prend ſa ſource vèrs les confins du pays des Amazônes, dans le lac de Xarijès, coule ſur les confins des provinces du *Paraguay*, & de Chaco, travèrſe celle de Rio de Plata, cotoye celle d'Urvaig, & ſe décharge dans la mèr Magellanique par une ſeule embouchure de cinquante lieuës de large, en ayant déja dix ou douze à cent cinquante lieuës au-deſſus, mais ſon lit n'eſt pas ſi profond à proportion, étant en pluſieurs endroits embaraſſé par des rochers, & par des bancs de ſable, qui en rendent la na-

vigation dangereuſe. Elle baigne pluſieurs colonies des Eſpagnols, dont les principales, après S. Fé, & Buénos Ayres, ſont l'Aſſomption, Sette, Corientes & Spiritu-Santo, ou Torre de Gabolo. Les plus conſidérables rivières qu'elle reçoit, ſont vèrs l'orient, le Parana & l'Urvaig; & vèrs le couchant, le Picolmayo, ou la rivière de la Plata, qui lui fait quelquefois porter ſon nom, le Salado & le Carcaranna. MATY.

HÈRBE DU PARAGUAY. *Herba Paraguarienſis.* C'eſt une plante qui croît au *Paraguay*, & dont on prend l'infuſion, comme on fait celle du thé. Pendant la journée, les Eſpagnols du Pérou uſent beaucoup de l'*hèrbe du Paraguay*, que quelques-uns appellent *hèrbe de S. Barthélémi*, qu'ils prétendent être venu dans ces provinces, où il la rendit ſalutaire & bienfaiſante, de vénimeuſe qu'elle étoit autrefois. On ne l'apporte que ſéchée, & près que en pouſſière. Au lieu d'en boire la teinture ſéparément, comme nous buvons celle du thé, ils mettent l'hèrbe dans une coupe faite d'une calebaſſe, armée d'argent, qu'ils appellent *Maté*, ils y ajoûtent du ſucre, & vèrſent deſſus l'eau chaûde, qu'ils boivent auſſitôt, ſans lui donner le tems d'infuſer, parce qu'elle noircit, comme de l'encre. Pour ne pas boire l'hèrbe qui ſurnage, on ſe ſèrt d'un chalumeau d'argent, au bout duquel eſt une ampoulle pèrcée de pluſieurs petits trous; ainſi la liqueur qu'on ſuce par l'autre bout, ſe dégage entièrement de l'hèrbe. L'on boit à la ronde avec le même chalumeau, en remettant de l'eau chaûde ſur la même hèrbe à meſure que l'on boit. Au lieu de chalumeau, ou *bombilla*, quelques-uns écartent l'hèrbe avec une ſéparation d'argent, pèrcée de pluſieurs petits trous. On commence à ſe ſèrvir de petits chalumeaux de vèrre. Cette liqueur, à mon goût eſt meilleure que le thé; elle a une ôdeur d'hèrbe aſſez agréable. Les gens du pays y ſont tellement accoûtumez, qu'il n'eſt pas juſques aux plus paûvres, qui n'en uſent au moins une fois le jour en ſe levant. FRÉZIÉR, *p.* 219. L'uſage de cette hèrbe eſt néceſſaire dans le pays des Mines, & dans les montagnes du Pérou, où les Blancs croyent l'uſage du vin pèrnicieux. FRÉZIÉR, *p.* 229. & 230. Il y a de cette hèrbe à Paris, mais elle n'y fait pas fortune, peut-être parce qu'on ne ſçait pas la manière de la prendre, que nous venons d'expliquer.

Le commèrce de l'hèrbe du *Paraguay* ſe fait à Santa Fé, où elle vient par la rivière de la Plata, & par charrettes. Il y en a de deux ſortes, l'une qu'on appelle *Hierba de Palos*, & l'aûtre plus fine & de meilleure qualité, *Hierba de Camini*. La grande conſommation s'en fait depuis la Paz juſqu'au Cuſco, où elle vaut la moitié plus que l'aûtre, qui ſe débite depuis le Potoſi juſqu'à la Paz. Il ſort tous les ans du *Paraguay* pour le Pérou plus de 50000 arôves, c'eſt-à-dire, 12500000 peſant de l'une & de l'autre hèrbe, dont il y a au moins le tièrs de Camini, ſans compter environ 25000 arôves de celle de Palos pour le Chili. On paye par paquet, qui contient ſix ou ſept arôves, quatre réaux de droit d'Alcavala, & les frais de la voiture de plus de 600 lieuës font doubler le prix du prémiér achat, qui eſt environ deux piaſtres l'arôve, ou 25 livres. Cette voiture ſe fait ordinairement par des charrettes, qui portent 150 arôves; depuis Santa-Fé juſqu'à Jujuy dèrnière ville du Tucuman, & de là juſqu'au Potoſi, qui en eſt encore éloigné de 100 lieuës, on la tranſporte ſur des mules.

Je ne ſçai s'il y a une aûtre *hèrbe du Paraguay*, que celle dont je viens de parler: mais dans les Éphémérides des Curieux de la Nature, *Decad. III. An. III. p.* 7. *de l'Appendice*, il eſt dit que l'*hèrbe du Paraguay* eſt un excellent vômitif, qui ne fait point faire d'éfforts à l'eſtomac; & l'on s'y plaint de ce que cette hèrbe produiſant beaucoup de très bons éffèts dans l'Amérique, elle ne ſe trouve point encore chez les Droguiſtes. Ce que l'on appelle communément l'*hèrbe du Paraguay*, n'eſt point un vômitif. Ne confondroit-on point l'Ipékakuana avec l'*hèrbe du Paraguay*?

PARAYBA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Bréſil, *Paraiba*. Elle eſt capitale de la Capitanie de *Paraiba*, qui eſt entre celles de Tamaraca & de RIO GRANDE. Cette ville eſt ſur la rivière de *Paraiba*, à deux ou trois lieuës de la mèr, & elle a deux bons forts ſur la rivière, pour en défendre le paſſage. Les Hollandois la prîrent l'an 1634. & ils la nommèrent Friderickſtadt. Elle a repris ſon prémiér nom, en retombant ſous la domination des Portugais, qui l'appellent quelquefois Philippine, & Noſtra-Seignora das Nieves. MATY.

PARAIGE. Voyez PARAGE.

PARAIMER. Vieux v. a. Aimer. *Amare*, *diligere*. Ce mot ſe trouve dans de Méhun, au Codicile. BOREL.

PARAIN. Voyez PARREIN.

PAR AINSI. adv. Doncques, ou par ce moyen. *Ergo*, *igitur*, *itaque*. *Par ainſi* il faut conclure. *Par ainſi* il s'eſt rendu maître. Ce mot eſt tout-à-fait hors d'uſage, & à ſa place on dit *ainſi*. VAUG. REM.

PARAKENTÈSE. Voyez PARACENTÈSE.

PARAKYNANCIE. ſ. f. Tèrme de Médécine. Éſpéce d'éſquinancie dans laquelle les muſcles éxtèrnes du larinx ſont attaquez.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἄγχω, ſuffoquer.

PARALIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom que l'on donnoit, à Athènes, à ceux qui demeuroient dans le quartiér de la mèr, ou du port. *Paralius*, *a*. Voyez PÉDIÉEN.

Ce mot vient de παρὰ, & ἅλς, la mèr.

PARALIPOMÈNES. ſ. m. plur. Ce qui a été omis ou oublié dans quelque ouvrage ou traité précédent. Il y a deux livres dans l'Écriture qu'on nomme *Paralipoménes*, (on les appelle auſſi *Chroniques*,) qui ſont un ſuplément des quatre livres de l'Hiſtoire des Rois, dont les deux prémiérs portent auſſi pour titres *Livres de Samuel*. Quintus Calabèr a fait un ouvrage intitulé les *Paralipoménes d'Homère*.

Ce mot eſt Grèc, & formé du vèrbe παραλείπω, *prætermitto*, *j'omets*. Quelques Auteurs ont dit *Subrelictorum*, au lieu de *Paralipomenon*.

PARALIPSE. ſ. f. Figure de Rhétorique. C'eſt une feinte que l'on fait de vouloir omèttre ce que l'on dit pourtant; mais une feinte naturelle. *Prætermiſſio*. Quand on eſt animé, les raiſons ſe préſentent en foule à l'éſprit. Il voudroit les pouvoir éxpoſer toutes: mais de peur d'ennuyer, il les produit comme en paſſant, & ſans s'y arrêter. Par éxemple, Je paſſe ſous ſilence les injures que j'ai reçuës, &c.

PARALLACTIQUE. adj. m. & f. qui appartient à la parallaxe. *Parallacticus*, *a*. L'angle *parallactique*. Voyez PARALLAXE.

PARALLAXE. ſ. f. (Boileau l'a fait maſculin.) Tèrme d'Aſtronomie. *Parallaxis*. Il eſt purement Grèc, παράλλαξις. C'eſt l'arc du Firmament contenu entre le vrai lieu de l'aſtre, & ſon lieu apparent. Le vrai lieu d'un aſtre eſt le point du Firmament où il ſeroit vû ſi l'on étoit au centre de la tèrre, & que notre œil y fût placé. Le lieu apparent eſt le point du Firmament où l'aſtre paroît à ceux qui ſont ſur la ſurface de la tèrre. Ainſi parce que nous le voyons de deſſus la ſurface de la tèrre, qui eſt éloigné du centre d'un demi-diamettre de la tèrre, nous le voyons par un rayon viſuel qui paſſant par le corps de l'aſtre, & allant aboutir au delà juſqu'au Firmament, marque un autre point, qui eſt en ſon lieu apparent. C'eſt cette différence qu'on appelle la *parallaxe*, qui eſt l'angle formé par ces deux rayons viſuels, tirez l'un du centre, & l'autre de la ſurface de la tèrre, lorſqu'ils travèrſent le corps de l'aſtre, & qui eſt meſuré par cet arc du Firmament compris entre ces deux points du vrai lieu, & du lieu apparent. Plus un aſtre eſt voiſin de la tèrre, & plus grande eſt ſa *parallaxe*. La *parallaxe* horizontale eſt la plus grande. Les aſtres qui ſont dans le cèrcle méridien, ou au zénit, ne ſont point de *parallaxe*. La *parallaxe* eſt auſſi l'angle qui ſe fait au centre d'une planète par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la tèrre, & l'autre de deſſus la ſurface de la tèrre. Cet angle qu'on appelle auſſi *angle parallactique*, eſt plus grand à meſure qu'on eſt plus proche de la tèrre, dans une égale élévation ſur l'horiſon. Saturne eſt ſi élevé qu'à peine y peut-on obſèrver quelque *parallaxe*. On connoît la hauteur des comètes par l'obſervation de leurs *parallaxes*. Les étoiles fixes ne font aucune *parallaxe* à cauſe de leur éloignement. La *parallaxe* horiſontale du ſoleil eſt de deux minutes, ſelon Lanſberg. Tycho-Brahé lui en donne trois. Jean-Baptiſte Morin a fait un traité des *Parallaxes*.

On appelle auſſi *parallaxe*, cet angle qui ſe fait dans les obſervations qui ſe font avec le niveau compris entre la vraie ligne de niveau, & celle de l'apparent.

PARALLAXE de longitude, c'eſt un arc de l'écliptique; ou parallèle à l'écliptique, compris dans deux grands cèrcles, dont l'un paſſe par les pôles de l'écliptique & le lieu véritable d'un aſtre, & l'autre par les mêmes pôles, & par le lieu apparent de l'aſtre; enſorte que la *parallaxe* de longitude n'eſt autre choſe que la différence du lieu vrai, & du lieu apparent par raport à la longitude de l'écliptique. HARRIS.

Parallaxe de latitude, c'eſt un arc du grand cèrcle qui paſſe par les pôles du zodiaque, & le lieu apparent d'une étoile, & compris entre deux cercles de l'écliptique également diſtant, dont l'un paſſe par le lieu véritable de l'aſtre, & l'autre par ſon lieu apparent. HARRIS.

PARALLÈLE. adj. de tout genre, & ſ. f. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des lignes également diſtantes l'une de l'autre, & qui ne ſe toucheroient jamais, quand elles ſeroient prolongées à l'infini. Παράλληλος, *Æquidiſtans*, *vel æqualiter diſtans*. Il ſe dit auſſi des ſuperficies. Ces deux murailles ſont *parallèles*.

En

En Aſtronomie on entend par *cèrcles parallèles*, des cèrcles qui ſont tirez d'occident en orient par tous les degrez du mèridien, & commençant par l'équateur, auquel ils ſont *parallèles*, juſqu'aux pôles du monde. On appelle les degrez des cèrcles *parallèles*, des degrez de longitude. Les *parallèles* de l'équateur ſont les cèrcles qui paſſent par chaque degré de latitude. On ne marque ordinairement que huit *parallèles* qui ſont en effet de part & d'aûtre de l'Équateur. Les tropiques & tous les aûtres cèrcles de déclinaiſons ſont des *parallèles*.

C'eſt un mot Grèc qui ſignifie, Des chôſes qui ont du raport les unes aux aûtres. Pour l'orthographe, ceux qui ſuivent l'étymologie écrivent toujours, *parallèle*, & ceux qui ſuivent la prononciation écrivent, *paralelle*. Je ſuis pour le dèrnier. MÉN. L'uſage le plus fréquent eſt pourtant pour *parallèle*.

PARALLÈLE. ſ. m. ſignifie encore, Comparaiſon. *Collatio, comparatio, æquiparatio.* Le *parallele* de Céſar & d'Aléxandre. VAUC. REM. Je ne veux point entrer en *parallele*, qu'on me mette en *parallèle* avec cet homme-là. Les *parallèles* Hiſtoriques de Caſſandre.

PARALLELIPIPÉDE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps ſolide compoſé de ſix ſurfaces rectangles, parallèles les unes aux aûtres, & dont les oppoſées ſont égales. Deux cubes attachez enſemble, & pôſez bout-à-bout font un corps *parallelipipéde*. Une poûtre équarrie qui a deux quarrez à ſes extrémitez, & dont les cotez ſont de quatre quarrez longs, en font un auſſi.

PARALLÈLISME. Tèrme d'Optique. Action par laquelle des lignes ou des rayons deviennent parallèles. *Parallelismus.* Les objèts éloignez ont de la peine à être apperçus à cauſe du *parallelisme* des rayons.

Mouvement de Parallélisme, Tèrme d'Aſtronomie, ſe dit du mouvement de l'axe de la tèrre, lequel ſe fait d'une manière toujours parallèle à lui-même: c'eſt-à-dire, que l'axe de la tèrre que l'on ſuppôſe ſe mouvoir, en parlant ſelon le ſyſtème de Copèrnic, eſt toujours tourné vèrs la même partie du ciel: le pole arctique de la tèrre regardant toûjours vers la partie du ciel où eſt l'étoile polaire, ou la conſtellation qu'on appelle la petite Ourſe. C'eſt ce *mouvement de parallelisme* qui ſert à rendre raiſon de la viciſſitude des ſaiſons, & de l'inégalité des jours & des nuits.

PARALLÈLOGRAMME. Tèrme de Géométrie. Figure quadrangulaire qui a ſes quatre côtez égaux & parallèles; & les angles oppoſez auſſi égaux, comme le quarre, & le rhombe, &c. *Parallelogrammus.* Quand le *parallelogramme* a les quatre angles droits, il s'appelle *rectangle*: & ſi tous les cotez ſont égaux, il s'appelle quarré. Mais ſi tous les côtez étant égaux, les angles ne le ſont pourtant pas, le *parallelogramme* s'appelle *rhombe*, ou *lozange*. Les *parallelogrammes* qui ſont ſur même bâſe, & entre mêmes parallèles, ſont égaux. EUCLIDE.

PARALLÉLOPEURON. ſ. m. Quelques Géométres donnent ce nom à un paralélogramme imparfait, ou une eſpéce de trapèze, ayant ſes cotez & ſes angles inégaux. *Parallelopeuron.*

PARALOGISME. ſ. m. Faux raiſonnement; vice de la démonſtration, lorſqu'on tire une conſequence ſur des principes qui ſont faux, ou qu'on n'a pas démontrez, ou lorſqu'on a paſſé par deſſus quelque propoſition qu'il falloit prouver en chemin. *Paralogiſmus.* Il n'y a point d'Auteurs qui ayent écrit ſur la quadrature du cèrcle, qui n'ayent fait des *paralogiſmes*. Le *paralogiſme* diffère du *ſophiſme*, en ce que le *ſophiſme* ſe fait par malice, ou par une méchante ſubtilité; au lieu que le *paralogiſme* ſe fait par èrreur, & faute d'une ſuffiſante lumière ou application. Il ne paroit pas néanmoins que Mrs de Port-Royal y mettent de la différence. Il n'eſt pas inutile de répréſenter les principales ſources des mauvais raiſonnemens qu'on appelle *ſophiſmes* ou *paralogiſmes*. PORT-R. L'un & l'autre viennent du Grèc, σόφισμα παραλογισμὸς.

PARALYSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie cauſée par une réſolution de nèrfs, qui rend le corps entrepris & ſans mouvement, ou quelqu'une de ſes parties. *Paralyſis.* La *paralyſie* eſt parfaite, quand il y a privation du mouvement & du ſentiment tout enſemble. L'imparfaite eſt lorſque l'un de ces deux eſt aboli, & que l'aûtre demeure. La *paralyſie* d'un côté du corps ſeulement ſe nomme *hemiplegie*, c'eſt-à-dire, réſolution de la moitié du corps. La *paralyſie* univèrſelle arrive quand la tête demeurant en ſon entier, les parties qui ſont au deſſous ſont deſtituées de ſentiment & de mouvement; mais quand cela n'arrive qu'à quelque membre, comme au bras ou à la jambe, on l'appelle particulière; & quand ces membres ſont ſeulement engourdis & hébétez, les Médecins l'appellent *ſtupeur*. La cauſe de la *paralyſie* eſt une pituite épaiſſe qui bouche entièrement les nèrfs, & empêche que l'eſprit animal ne ſoit diſtribué en la partie où il eſt inféré. Dans la *paralyſie* univèrſelle la moëlle de l'épine du dos eſt entièrement offenſée. Dans la particulière elle l'eſt ſeulement à l'endroit du pèrf qui ſert au mouvement du membre pèrclus. La *paralyſie* ſe fait ſouvent d'une légère apoplèxie, & alors elle eſt proprement appellée *paraplegie*. Il n'y a point de reméde plus efficace dans la plûpart des *paralyſies*, que les eaux de Bourbon; je dis, dans la plûpart des *paralyſies*; car il y en a, comme le remarque Willis, dont l'uſage des eaux, en agitant les cauſes, les rendent plus univèrſelles, auſſi bien que leurs effèts, & réduiſent les malades à une totale imbécillité de membres: mais on peut dire, qu'il y a peu de ces eſpéces de *paralyſies*.

Le mot de *paralyſie* vient du Grèc παραλύω, qui ſignifie *je délie*, parceque cette maladie détend les nèrfs, & leur ôte leur vigueur ordinaire.

PARALYSIE, ſe dit auſſi au figuré. *Paralyſis.* Il me prit comme une *paralyſie* d'eſprit, qui m'en ôta l'uſage tout d'un coup. LE CHEV. D'H.

PARALYTIQUE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt atteint de paralyſie. *Paralyticus, clinicus.* Il eſt *paralytique* de la moitié du corps. L'Évangile nous apprend l'hiſtoire du *paralytique*, & qu'il y avoit une Piſcine Probatique en Jéruſalem, qui guériſſoit la paralyſie de ceux qui y étoient jettez, quand l'Ange en avoit troublé l'eau. Les Latins l'ont appellé *ſideratus*.

PARAMÈTRE. ſ. m. Quelques Géométres, comme Mydorgius & d'aûtres, donnent ce nom au côté droit de la parabole. HARRIS. *Parameter, latus rectum.* Ce mot de *paramétre* eſt auſſi en uſage pour l'éllipſe, & la parabole.

PARAMONAIRE. ſ. m. dans l'Antiquité Eccléſiaſtique, on a donné ce nom au Fermier d'une Égliſe; Payſan qui tenoit le bien d'une Égliſe. Métayer d'une Égliſe. *Paramonarius*, & auſſi *Aſſecla, Buccellarius Satelles.* Voyez Cujas & Godefroy, ſur la Loi *Sancimus* 43. §. 3. *C. De Epiſc. & Cleric.*

PARANA. ſ. & nom d'une province du Paraguay. *Parana.* Elle eſt entre celle d'Urvaig, de Guayr & de Rio de la Plata. Les Jéſuites ont retiré des bois les peuples de ce pays, les ont inſtruits des devoirs de la ſocieté & de la Religion Chrétienne, & les ont portez à bâtir pluſieurs bourgs, dont les principaux ſont, Acaraig, ou la Nativité, S. Marie de Yguazu, le S. Sacrement, Itapoa, ou l'Incarnation & S. Ignace. MATY.

PARANA, eſt auſſi le nom d'une grande rivière du Paraguay. *Parana.* Elle prend ſa ſource dans le Bréſil, traverſe la province de Guayr, une partie de celle de Parana & de Rio de la Plata, & elle ſe décharge dans le Paraguay, à Sette Corrientes. MATY.

PARANAÏBA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Paranaiba.* Elle coule dans le pays de Paranaïba, & ſe décharge dans la rivière des Amazones, vèrs ſon embouchure, du côté du ſud. MATY.

PARANGON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Comparaiſon. *Comparatio, collatio.* Cela eſt ſans *parangon*. Faire le *parangon* d'une chôſe avec une aûtre.

PARANGON, ſe dit auſſi pour, Patron, modéle. *Exemplar, prototypus. Parangon* de beauté, de chevalerie. C'eſt un *parangon* de ſageſſe & de doctrine. ABLAN. Il eſt vieux.

PARANGON, eſt auſſi quelquefois adjectif, & ſe dit des pièrres précieuſes excellentes. *Æqualis, æquiparatus.* Un diamant *parangon*, un rubis *parangon*, une pèrle *parangon*, qui ſont d'une groſſeur, d'une beauté & d'un prix extraordinaire comme les pèrles de Cléopatre & de l'Empereur Rodolphe.

PARANGON, en tèrmes d'Architecture, ſignifie auſſi, du marbre fort noir. *Marmor atrum.* C'eſt du *parangon*.

PARANGON. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt la ſeconde groſſeur des caractères d'Imprimerie après le gros canon & le petit canon. Il y a le gros *parangon*, & le petit *parangon*. Le gros eſt le caractère qui eſt entre le petit canon & le petit *parangon*: le petit eſt celui qui eſt entre le gros *parangon* & le gros Romain.

PARANGON en tèrme de Fleuriſte, ſe dit de quelques tulipes. *Parangon d'Acaſte*, tulipe pourpre, & rouge cramoiſi, gris & blanc. *Parangon S. Mandé* tulipe incarnat & blanc. *Parangon Viltons*, tulipe rouge, tirant ſur le colombin & blanc vif. MORIN.

SE PARANGONNER. Tèrme de Fleuriſte, qui s'entend des œillèts, des anémônes & des tulipes, & qui veut dire que ces fleurs auront tous les ans leurs panaches, qu'elles ſeront toûjours les mêmes, toûjours nettement panachées. Voyez *Paragonner*.

PARANGONNER. v. act. Il eſt vieux & ſignifie, Comparer. *Conferre, comparare.* Oſe-t-il ſe *parangonner* à vous? Qui eſt le Conquérant qu'on ôſe *parangonner* avec le Grand Aléxandre?

PARANOMASIE. ſ. f. Tèrme dogmatique. Reſſemblance que les môts ont entre eux. Les *paranomaſies* ſont ordinairement dans les langues qui ont une même origine, ou une grande proximité entre elles. LE CL.

Ce mot vient de παρὰ *près, proche* & ὄνομα, *nom*; la proximité ou reſſemblance de deux noms.

PARANYMPHE.

PARANYMPHE. ſ. m. C'étoit autrefois celui qui conduiſoit par honneur l'épouſée, qui aſſiſtoit à ſes noces. *Paranymphus.* Maintenant il n'eſt en uſage qu'en l'Univerſité, & ſe dit de la cérémonie qui ſe fait en Théologie en faveur des Licentiez, quand on les reçoit docteurs. On y invite toutes les Compagnies ſouveraines, le Châtelet & le Bureau de la ville par des harangues Latines & différentes qui ſe font en chaque Chambre, auſquelles le Préſident répond en la même langue.

PARANYMPHE. ſ. m. *Paranymphus.* Les Anciens l'appelloient auſſi *Auſpex*, parce qu'il préſidoit à la célébration des nôces, qui commençoit par prendre les auſpices. Le *Paranymphe* ne faiſoit ſes fonctions que pour le mari; car de la part de l'épouſe, c'étoit une femme qu'on nommoit *Pronuba.* Le *Paranymphe*, après un ſacrifice qui ſe faiſoit d'abord, conduiſoit le nouvel époux chez ſon beau-père. Les Juifs avoient auſſi des eſpéces de *Paranymphes*, que le Thalmud & les Rabbins appellent שושבים, *Schuſchebim*, c'eſt-à-dire, les compagnons ou les amis de l'époux. Voyez Seldenus, *Uxor Hebr. L. II. C.* 16. &c. & Buxtorf, à ce mot dans ſon Léxicon Thalmudique. Grotius croit que c'eſt de ces *Paranymphes* que parle S. Matthieu IX. 15. Il y a eu auſſi des *Paranymphes* parmi les Chrétiens. Le IVe Concile de Chartage, Can. 13. cité par Reginon, L. II. C. 153, ordonne que lorſque l'époux & l'épouſe vont demander la bénédiction au Prêtre, ils lui ſoient préſentez par leurs péres & méres, ou par les *Paranymphes.* Il en eſt encore fait mention dans Burchard, L. IX. C. 6. & 7. dans les Capitulaires de Charlemagne, L. VIII. C. 363. où parmi les uſages des mariages chrétiens, il met celui-ci, que l'épouſe ſoit à la garde des *Paranymphes*, & qu'ils faſſent le mariage, *à Paranymphis cuſtodita & ſociata.*

Régnier a dit *paranymphe* pour panégyrique.

Car quand un Charlatan relève ſon langage
Et de coquin faiſant le Prince revêtu,
Bâtit un paranymphe *à ſa belle vertu.* RÉGNIER.

PARAO. ſ. m. Tèrme de Relation & de Marine. C'eſt un petit bâtiment ou vaiſſeau des Indes que l'on arme quelquefois en guèrre. *Navis Indica, Myoparo.* La rivière qui baigne les murs de la ville de Bouton, dans l'iſle de même nom eſt en tout tems couvèrte d'un grand nombre de petits bâtimens, que l'on nomme *Paraos*, & dont il y en a cinquante armez en guèrre, & & montez de piètriérs. Le Roi de Bouton ſe ſèrt de ces *Paraos*, pour lever le tribut qu'il éxige des petites iſles ſituées autour de Bouton. MÉM. DE TR. On découvrit un *parao*, dont on prit le maître pour ſèrvir de Pilote.

PARAPET. ſ. m. Tèrme de Fortification. C'eſt une défenſe ou couvèrture de ſix à ſept piéds de haut, pour mettre les ſoldats & le canon à couvèrt des ennemis. *Peribolus, lorica.* Il s'en fait à tous les ouvrages, ſoit du dedans, ſoit du dehors de la place & même aux travaux qu'on fait pour en approcher. Le *parapet* royal ou du rampart, eſt de tèrre à l'épreuve du canon, & doit avoir dix-huit à vingt piéds d'épaiſſeur. Le *parapet* des murailles eſt de piètres. Le *parapet* de lignes de tranchées eſt de tèrre remuée, de gabions, de faſcines, de ſacs à tèrre, &c. Le *parapet* du corridor eſt le glacis ou l'eſplanade.

PARAPET eſt auſſi un petit mur à hauteur d'appui qu'on fait ſur le bord des ponts, des quais, ou des murs élevez pour ſèrvir de garde-fou, & empêcher qu'on ne tombe. *Peribolus.* Borel rapporte un curieux Recueil des noms anciens & modèrnes qu'on a donné à ces *parapets*, tirez de Joſeph Maria Subréſius Évêque. Les Latins les ont appellez *ſubarra, baſtia*, d'où ſont venus les noms de *baſtion* & *baſtille*, & celui de *baille*, qui ſignifioit en vieux François la même choſe que maintenant *parapet.* On les appelloit auſſi *pagineumata, lorica, antemuralia.* Les Eſpagnols les ont appellez *barbacanes*; les Italiens *parapetti*, à cauſe qu'ils défendent la poitrine, d'où enfin nous avons fait le mot de *parapet.*

PARAPHAGENE. On donna ce nom à un canton du Cimetière de Caliſte près de Rome, parce que les corps s'y conſumoient en peu de tems. CHASTELAIN.

PARAPHE, PARAPHER. Voyez PARAFE, PARAFER.

PARAPHÈRNAUX. adj. plur. Terme de Juriſprudence qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Biens *paraphernaux*: ce ſont les biens apportez par la femme, que le mari a reçus au-delà de la dot, & que la femme retient, enſorte que le mari même n'en a pas la jouiſſance, à moins qu'il n'y ait une paction contraire dans le contrat. *In his rebus quas extra dotem mulier habet, & quas Graci παράφερνα vocant, nullam, uxore prohibente, vir habeat communionem.* COD. DE PACTIS. La Coutume de Normandie, article 39. donne à ce mot un ſens bien différent. Elle appelle biens *paraphèrnaux* les meubles & linge, & autres hardes à l'uſage de la femme, & qu'on lui adjuge au préjudice des créanciers, lorſqu'elle renonce à la ſucceſſion de ſon mari. Ce mot vient du Grèc παρὰ, *au de-là*, φερνὴ, *dot*, au de-là de la dot.

PARAPHIMOSIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Paraphimoſis*, de παρὰ, *contre*, & φίμωσις, *obſtruction.* C'eſt une maladie du prépuce, qui arrive lorſqu'il eſt retiré, & tellement enflé ou ulcéré qu'on ne le peut rabattre ſur le gland.

Ce mot vient du Grèc παρὰ, *beaucoup*, & φιμὸων, *ſerrer, étrécir.* Voyez PHIMOSIS.

PARAPHONE. adj. m. & f. Tèrme de Muſique. *Paraphonus, vicinus.* Il ſe dit des ſons, qui ſont diſtans de l'intèrvalle d'une 4e ou d'une 5e, ou de leurs répliques, & qui par conſéquent ſont conſonans. Les Italiens diſent *Suoni paraſoni. Broſſard.*

Ce mot vient de παρὰ, *proche*, φωνὴ, *voix.*

PARAPHONISTE. ſ. m. Chantre. C'eſt le nom qu'on donne aux Chantres, dans l'Ordre Romain. *Paraphoniſta, Cantor.* Les Enfans *paraphoniſtes. Infantes paraphoniſta*, c'eſt chez les Grécs ce que nous appellons Enfans de Chœur. L'*Archiparaphoniſte*, *Archiparaphoniſta*, c'eſt le grand Chantre.

PARAPHRASE. ſ. f. Explication d'un texte en tèrmes plus clairs & plus amples, par leſquels on ſupplée ce que l'Auteur a pû dire & penſer ſur le même ſujet. Παράφρασις. La *paraphraſe* Chaldaïque. Il y a cent ſortes de *paraphraſes* ſur les Pſeaumes & ſur les autres Livres de l'Écriture. M. Godeau a fait en vèrs pluſieurs belles *paraphraſes* des Pſeaumes de David. Le Cardinal de Richelieu trouva les *paraphraſes* de M. Godeau ſi charmantes, qu'il lui fit avoir l'Évêché de Graſſe. Les *paraphraſes* d'Éraſme ſur le Nouveau Teſtament, ſont ſi belles, que je crois qu'elles lui ont été divinement inſpirées. COLOMESIUS.

La *Paraphraſe* Chaldaïque s'appelle autrement le *Targum.* Il y a trois *paraphraſes* Chaldaïques ſur le Pentateuque, celle d'Onkelos, que quelques-uns croyent être le même qu'Aquila; & que d'autres diſent avoir été cet Onkelos que les Thalmudiſtes dans le Traité *Gittin*, c'eſt-à-dire, *des Contrats*, font neveu de l'Empereur Tite. L'autre *paraphraſe* Chaldaïque de Jonathan, & une troiſiéme qu'on appelle *Targum* de Jéruſalem. La *paraphraſe* Chaldaïque ſur les prémiérs & les ſeconds Prophètes, eſt de Jonathan fils d'Uziel, que quelques-uns confondent avec Théodotion. L'Auteur de la *Paraphraſe* Chaldaïque ſur les Livres Hagiographes eſt inconnu. Quelques-uns l'attribuent à un Joſeph, ſurnommé le Louche; d'autres à Rabbi Akilas; d'autres prétendent qu'il y a une ſi grande variété de ſtile qu'elle ne peut être toute du même Auteur.

PARAPHRASER. v. act. Écrire des paraphraſes. *Explicationem pleniori illuſtrare.* Ce Pſeaume eſt bien *paraphraſé.* On le dit auſſi de ceux qui ajoutent quelque choſe à une hiſtoire, ou à une avanture qu'ils racontent, qu'ils *paraphraſent.*

PARAPHRASTE. ſ. m. Celui qui fait des paraphraſes, comme métaphraſte celui qui fait des traductions, παραφραστὴς, qui éxplique plus au long & plus intelligiblement.

Le Sieur Godeau le paraphraſte,
Le bon Baudouin le metaphraſte
Ont maintenu tous ces beaux mots. MÉNAGE.

PARAPHRÉNÉSIE. ſ. f. Eſpéce de phrénéſie dont les Anciens attribuoient la cauſe à l'inflammation du ventricule, du foie & ſur tout du diaphragme: ils l'appelloient auſſi *fauſſe phrénéſie* pour la diſtinguer de la véritable qu'ils faiſoient conſiſter dans l'inflammation du cèrveau & de ſes membranes. On ne doit point diſtinguer ces deux eſpéces de phrénéſies, puiſque l'une & l'autre viennent du mouvement déréglé des eſprits animaux; & que l'inflammation du cèrveau, non plus que celle du ventricule & du diaphragme ne peuvent point les cauſer.

Ce mot eſt Grèc, il vient de παρὰ, *par de là*, & de φρὴν, *entendement.* Voyez PHRENÉSIE.

PARAPLÉGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſe dit de la paralyſie qui ſuccéde à l'apopléxie. Il ſe dit auſſi de la paralyſie particuliére d'une ou de pluſieurs parties. Il ſe dit encore de la paralyſie univèrſelle, qui attaque toutes les parties ſituées au deſſous de la téte.

Ce mot eſt Grèc, il vient de παρὰ, *beaucoup*, & de πλήσσω, *frapper.*

PARAPLUYE. C'eſt la même choſe que *parajol*, qui ſèrt à défendre de la pluie, auſſi-bien que du ſoleil. *Manuarium umbraculum, umbella.* Mais les Dames qui parlent bien diſent plutôt *paraſol* que *parapluye.* Voyez PARASOL.

PARAPRÈS. adv. On l'a avèrti de ſe ſauver, on y a été *paraprès*, & on ne l'a point trouvé. *Poſtea.* Cela frappe l'eſprit d'abord, & tout ce qu'on dit, & qu'on réplique *paraprès*, n'eſt que du ſecond bond, & ne fait point d'impreſſion. Ce mot ne ſe dit plus; en ſa place on dit *après.*

PARASANGE. ſ. f. Danet le fait maſculin. Ancienne meſure de

de Pèrſe, différente ſuivant le tems ou les lieux, de 30. de 40. ou de 60. ſtades. *Paraſanga.*

L'éſpace que les Pèrſans appellent *ſirſenk*, & que nous nommons, après les Grècs & les Latins, *paraſange*, eſt de quatre mille pas. D'Herbelot, *Bibl. Or. p.* 239. *B.* Ce pas géométrique, que les Arabes appellent *Khathonat*, comprend trois *akdam* ou piéds, dont il faut douze mille pour faire une *paraſange*. *Id. p.* 992. *A.* Abulfeda Géographe Arabe dit, que tant ſelon les Anciens, que ſelon les Modèrnes la *paraſange* contient trois milles. Héſychius dit qu'elle eſt de quatre milles. Hérodote la fait de 30. ſtades. Strabon varie ſur cela, quelquefois il donne à la *paraſange* 60. ſtades, quelquefois 40, & quelquefois 30. Voyez l'Épître Dédicatoire que Gréaves a mis à la tête de ſon Traité Anglois du piéd Romain. *Of the Romain Foot.*

PARASCÉNIUM, ou POSTSCÉNIUM. ſ. m. C'étoit anciennement un lieu dèrrière les théâtres, où les Comédiens ſe retiroient pour s'habiller, & pour répéter les ballêts & les comédies. Félibien. Le dèrrière d'un Théâtre.

PARASCÈVE. ſ. f. Tèrme de Bréviaire. C'eſt la ſixiéme férie de la dèrnière ſemaine de Carême, auquel jour Jésus-Christ a conſommé le myſtère de la redemption ſur l'arbre de la croix. Παρασκευὴ, *préparation.* Iſidore & Papias diſent que ce mot, qui eſt Grèc, ſignifie *préparation*, à cauſe que ce jour-là les Juifs préparoient ce qui étoit néceſſaire pour célébrer le Sabbat.

Dans le nouveau Teſtament nos Traducteurs ne ſe ſervent point du nom de *paraſcève*, que l'Écriture donne au jour qui précédoit le Sabbat, ou une fête. *Paraſceve.* La traduction de Genêve, celle de Louvain, le Père Amelot, Mons, Simon, diſent toujours *la préparation.* Le Père Bouhours, en ſaint Marc, XV. 42. traduit *le jour des préparatifs*, Luc XXIII. 54. *La veille du Sabbat*; & de même en ſaint Jean XIX. 14. 31. 42. Mons traduit *la préparation du Sabbat*, en ſaint Matthieu, XXVII. 62. & en ſaint Jean, XIX. 31. *Veille & préparation.* Monſieur Simon s'eſt pourtant ſervi du mot de *paraſcève* dans ſes Notes, & l'on peut le faire dans des diſcours d'érudition. Les Juifs appellent le vendredi, *paraſcève*, ou *préparation* du Sabbat, parce qu'ils préparent ce jour-là tout ce qui leur eſt néceſſaire pour paſſer le jour du Sabbat, auquel il eſt défendu de travailler, & même d'apprêter à manger. Simon. *Matth. XXVII.* 62. Le mot de *paraſcève* ſe prend toujours quand il eſt ſeul, pour le vendredi, parce qu'on préparoit ce jour-là ce qui étoit néceſſaire pour le jour du Sabbat : mais quand on y joint le nom d'une fête, c'étoit la préparation pour cette fête-là. Id. en S. Jean XIX. 14. *Paraſcève*; c'eſt-à-dire, le vendredi, auquel l'on préparoit tout ce qui étoit néceſſaire pour le jour du Sabbat. Id. *Ib.* 31. Le P. Daniel a auſſi employé le mot de *paraſcève* dans ſa traduction du ſyſtême de Louis de Léon, ſur la Pâque de J. C. p. 11. Selon S. Jean, dit-il, le jour que N. S. Jéſus-Chriſt fut mis en croix étoit la *paraſcève* de Pâques; c'eſt-à-dire, ſelon la ſignification de ce mot *paraſcève*, c'étoit le jour qu'on ſe préparoit à la fête de Pâques.

PARASELENE. ſ. f. Tèrme de Phyſique. C'eſt un météore ou apparence qu'on voit autour de la lune, qui eſt un cèrcle lumineux qui l'environne, dans lequel on voit quelquefois une ou deux images de la lune apparentes, qui ſe font de même que le parélie autour du ſoleil.

Ce mot vient du Grèc παρὰ, *proche*, & de σελήνη, *lune Juxta lunam.*

PARASITE. ſ. m. Écornifleur; piqueur d'éſcabelle, qui va dîner aux dépens d'autrui, ſans être invité, παράσιτος, qui chèrche les mèts. Un art étant un recueil de préceptes mis en pratique pour une fin utile à l'homme, il eſt clair que le métier de *paraſite* doit être mis entre les arts libéraux. Abl. L'art de *paraſite* eſt l'art de vivre aux dépens d'autrui, dont la fin eſt la volupté. Id. Le *paraſite* n'a point d'embarras; il trouve toujours la nape miſe, ſans ſe mettre en peine de rien. Id. Ceux qui tiennent table ſont incommodez des *paraſites*. Les Poëtes de Cour, ſont de vils *paraſites*. Les *paraſites* ſont d'ordinaire bouffons & flatteurs. Les Courtiſans ſont les *paraſites* des Rois & Princes. Ablan. La deviſe d'un *paraſite* eſt un âne parmi des chardons, avec ces mots *pugnant dum ſaturent* : pour marquer l'humeur d'un *paraſite*, qui ne ſe ſoucie pas d'être mocqué à la table des Grands, pourvû qu'on le laiſſe manger ſon ſaoul. Bouh. Le *paraſite* ne ſeme ni ne moiſſonne, & trouve tout abondamment. Abl. Si les *paraſites* ne ſçavoient tendre adroitement des piéges à la vanité des Grands, ils courroient riſque de faire de mauvais repas. S. Évr. Diogène voyant les ſouris qui venoient manger les miettes de ſon pain tombées à tèrre, dit en riant, Qui l'eût crû ! que Diogène eût eu auſſi des *paraſites* ? M. Sc. Les Artiſans ſont leur chèf-d'œuvre à jeûn, & les *paraſites* ſont le leur à table. Ablan. Il y a dans Lucien un Dialogue à la louange des *paraſites*. Originairement ce mot ſignifioit ſeulement un valet, ou domeſtique qui vivoit à la tâble, ou aux dépens de ſon maître. Au reſte il y a bien de l'apparence que la coutume d'appeller *paraſites* les écornifleurs, vient de ce que Solon, ainſi que le raporte Plutarque, avoit ordonné à quelques gens d'aller manger à l'Hotel de ville; car il les appella lui-même *paraſites*. Il ne vouloit pas à la vérité qu'on négligeât d'y aller; mais il ne vouloit pas non plus qu'on y allât trop fréquemment. Il étoit choqué de la fièrté des prémiérs, & de la vilenie des ſeconds. Ainſi il n'y a pas lieu de douter que ceux-ci étant en plus grand nombre que les autres; ce ne ſoit la véritable raiſon pour laquelle le mot de *paraſite* a été pris en mauvaiſe part.

Chez les Grècs, d'où ce mot eſt venu, non ſeulement il ne ſe prenoit point en mauvaiſe part, mais il étoit même honorable. Les *Paraſites* étoient des éſpéces de Prêtres, ou du moins des Miniſtres des Dieux, comme à Rome les Épulons, dont nous avons parlé en leur place. Voyez Athénée, L. VI. Pollux, L. VI. C. 7. & Héſychius. Ils avoient ſoin du bléd ſacré, comme on parloit alors; c'eſt-à-dire, de celui qu'on recueilloit dans les tèrres qui étoient affectées, conſacrées à chaque Temple, & à chaque Dieu, & dont on faiſoit les ſacrifices, les offrandes & les repas ſacrez, ou qui ſe donnoient dans les cérémonies de Religion, & de celui que les particuliérs donnoient pour les mêmes uſages. Ils avoient l'intendance des ſacrifices; & de concèrt avec le Roi, ils avoient ſoin qu'on les fît. Hèrcule ſeale avoit douze *paraſites* à Athènes, dont chaque peuple de l'Attique fourniſſoit le ſien, qui ſe prenoit des familles les plus diſtinguées. Ces douze *paraſites* étoient obligez de faire chaque mois un ſacrifice avec le Prêtre.

Polybe dit, que le nom de *Paraſite* étoit auſſi un nom honorable chez nos anciens Gaulois, & qu'ils le donnoient à leurs Poëtes. Voyez Scaligèr, *Poet. L. I. C.* 14.

Maſcurat dit que le Cardinal de Richelieu étoit aſſez ἐλπίδων παράσιτος, comme parle Nicéphorus Grégoras; c'eſt-à-dire, *paraſite* d'éſpérances.

PARASITIQUE. ſ. f. L'art de paraſite, l'adreſſe de vivre ſans qu'il en coute rien, παρασιτικὴ. J'ai montré que la *paraſitique* étoit un art, & il reſte à montrer que c'eſt le meilleur. Ab.

PARASOL. ſ. m. Petit meuble portatif, ou couvèrture ronde qu'on porte à la main pour défendre ſa tête des grandes ardeurs du ſoleil. *Umbella portatilis.* On le fait d'un rond de cuir, de tafetas, de toile cirée, de bourracan, &c. Il eſt ſuſpendu au bout d'un bâton. On le plie, ou on l'étend par le moyen de quelques côtes de baleine qui le ſoutiennent. Tous les Indiens ou Orientaux ne marchent point ſans *paraſols*. Ils ſèrvent auſſi pour ſe défendre de la pluye, & alors quelques-uns les appellent *parapluye.*

PARASTATE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de ce petit corps rond qui eſt couché ſur le dos de chaque teſticule, *paraſtates.* Il eſt auſſi appellé *épididime.* Voyez Épididime.

Ce mot vient de παρὰ, *après*, & ἵστημι, *être ferme.*

PARASTRE. ſ. m. Beau-père. *Vitricus.* Ce mot s'eſt dit quelquefois pour ſignifier un beau-père maltraitant les enfans que ſa femme avoit d'un premier lit, de même qu'on appelle *marâtre*, la belle-mère qui maltraite les enfans que ſon mari a d'une prémière femme. Ce mot eſt dans pluſieurs Coutumes, mais à préſent il eſt de peu d'uſage. Voyez Paſquier.

PARASYNANCHIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Éſpéce d'éſquinancie dans laquelle les muſcles extérieurs de la gorge ſont enflammez.

Ce mot eſt Grec, il vient de παρὰ σὺν ἀγχόνη, *ſuffoquer.*

PARATHÈSE. ſ. f. Tèrme de Liturgie Grécque. Nom que l'on donne à une oraiſon que l'Évêque récite ſur les Cathécuménes, en étendant les mains ſur eux pour leur donner la bénédiction, qu'ils reçoivent en courbant la tête ſous ſes mains. *Parathesis.* Voyez Suicèr à ce mot.

PARATI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Bréſil, ſur la côte, avec une belle baye, c'eſt-là que commence le chemin, qui conduit aux mines.

PARATILME. ſ. m. Tèrme d'ancienne Juriſprudence Grécque. Nom que l'on donnoit à la peine que l'on impôſoit aux adultères qui étoient pauvres. *Paratilucus.* Elle conſiſtoit à leur faire entrer un raifort dans l'anus, ce qui s'appelloit ἀπορραφανίδωσις, ou à leur arracher le poil du ſiége, ou de l'anus, ce qui ſe dit en Grèc, παρατιλμὸς, de παρατίλλειν, *arracher, tirer le poil.* Voyez les Ant. Lect. de Cœlius Rhodiginus. *L. X. C.* 5.

PARATITLAIRE. ſ. m. Docteur, ou Sifleur qui enſeigne les paratitles. *Paratitlarius.* Il ſe dit auſſi de celui qui apprend les paratitles ſous quelque Docteur en Droit, ou ſous quelque Sifleur.

PARATITLES. ſ. f. plur. Tèrme de Juriſprudence. Notes courtes, éxplication ſommaire, qu'ont faites quelques Juriſconſultes des titres du Digeſte & du Code, pour les comparer, &

montrer la liaiſon qu'ils ont enſemble ; abrégé, ſommaire de ce que contient un traité. *Notæ breves, explicationis ſummula.* Les *Paratitles* de Cujas, de Marau, &c. Chaillanée a fait un ſecond Commentaire ſur celles de Cujas.

PARAVAS. ſ. m. & f. Nom de peuple habitant de la côte de Malabar, de la côte de la Pêcherie. *Malabar.* Aubin dans ſon Dictionnaire de Marine les nomme *Paruas.* Mais nous diſons *Paravas.* Dans la côte orientale, qui s'étend depuis le cap de Comorin juſques à l'iſle de Manar, & qu'on appelle la côte de la Pêcherie, il y a certains peuples nommez *Paravas* ; c'eſt-à-dire, Pêcheurs. P. Bouhours. Aubin dit qu'ils ſont ainſi nommez à cauſe qu'ils vont à la pêche des perles avec des vaiſſeaux qu'on nomme *Parre*, ou *Parreau.* Voyez ce mot. M. Corneille dit qu'on appelle auſſi *Paravas* les habitans de l'iſle de Manar.

PARAVENT. ſ. m. Grand volet de bois qu'on met en dehors des fenêtres aux maiſons de campagne pour défendre les vitres des orages & des vents, & pour ſervir de défenſe contre les voleurs. *Feneſtrales valvæ.* On l'accroche en dedans au bois de la croiſée.

Paravent, ſe dit auſſi des grands chaſſis de bois couverts de quelque étoffe ; qui ſont attachez enſemble & mobiles. *Valvæ mobiles contextæ.* On les met dans les chambres auprès des portes, auprès du feu, autour des lits, pour ſe couvrir & défendre contre le vent. Chaque chaſſis s'appelle une *feuille de paravent.* Il y a auſſi de petits *paravents* à hauteur du genou, qu'on met autour d'une table quand on étudie, pour n'avoir pas ſi froid aux piéds. On donne ſouvent des Comédies où les Acteurs ſortent de derrière un *paravent*, qui fait toute la décoration du théâtre.

Ce mot vient de l'Italien *paravento.*

PARAVENTURE. adv. Voyez Paradventure.

PARAY. ſ. m. *Paray le frary.* Nom propre d'un bourg de France, ſitué proche de Bourbon-Lanci en Bourbonnois. *Paredum fratrum.* Il eſt ainſi nommé à cauſe d'un monaſtère qu'il y a en ce lieu.

PARAZONIUM. ſ. m. Terme de Médailliſte. Les Antiquaires donnent ce nom à un Sceptre arrondi par les deux bouts comme un bâton de commandement ; ou une eſpéce de poignard ou de courte épée que l'on porte à la ceinture. Cependant ſa figure, & la manière dont on le tient ne diſent rien moins que ce que ce mot ſignifie. Il n'y a qu'à voir la médaille *Honor & Virtus* de Galba, où l'Honneur tient ce prétendu *parazonium* en l'air, un bout appuyé ſur le genou ; celle de Tite & de Domitien, où l'un & l'autre le tient appuyé ſur le flanc, & nullement attaché à la ceinture. Je trouve une médaille d'Antonin Pie, dans M. Patin, *p.* 228. où le *parazonium*, qu'il appelle en ce lieu-là *Scipio*, eſt en travers, ſur les deux épaules en forme de carquois. Dans les revers même de Veſpaſien, où Rome armée porte le *parazonium*, il n'eſt point attaché à la ceinture, ni de figure à le pouvoir être. On ne voit pas non plus qu'on le puiſſe aiſément manier, ni qu'il y ait ce que nous appellons la garde de l'épée, & que les Latins nomment *capulus.* Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que le *parazonium* eſt un vrai bâton de commandement, tout tel que parmi nous le bâton de Maréchal de France. P. Joubert.

PARBIEU. Sorte de ſerment burleſque, qui veut dire, Par ma foi, en vérité. *Mehercle.*

Parbieu *j'en tiens, c'eſt tout de bon,*
Ma libre humeur en a dans l'aile. S. Amant.

PARBLEU. Autre ſorte de ſerment burleſque, qui ſignifie la même choſe. *Parbleu* je garantis la piéce déteſtable. Molière. *Hercle.*

PARBOUILLIR. v. n. Terme de Médecine, qui ſe dit des herbes qu'on fait bouillir quelque peu de tems pour en tirer le premier ſuc, ou des liqueurs qu'on veut épaiſſir. *Leviter ebullire.*

Parbouilli, ie. part. & adj. *Leviter ebullitus.*

PARC. ſ. m. Palliſſade mobile qu'on fait dans les champs pour enfermer les moutons qu'on mene paître en été dans les lieux éloignez, où ils paſſent la nuit. *Septum.* Les Bergers changent leur *parc* de tems en tems pour fumer les terres l'une après l'autre. Les loups n'attaquent pas les moutons dans leur *parc*, à cauſe des chiens qui le gardent.

Parc, en terme de Marine, ſe dit des pêcheries conſtruites ſur les gréves de la mer. *Septum piſcarium.* L'Ordonnance de la Marine en 1681. Liv. 5. T. 3. enjoint la démolition des *parcs* conſtruits avec bois, ou pierres, à la réſerve de ceux qui ont été conſtruits avant l'année 1544. Il y a auſſi des filets appellez *hauts*, ou *bas parcs*, dont les mailles ſont reglées au même lieu.

Parc, ſe dit encore dans un vaiſſeau, d'un lieu fait de planches entre deux ponts, pour enfermer les beſtiaux, que les Officiers font embarquer pour leur proviſion. *Stabulum.* L'Ordonnance dit *parcs* & cages de moutons, volailles & beſtiaux. Aubin.

Parc, ſe dit auſſi d'un très-ample filet qu'on tend ſur le bord de la mer, lequel n'a qu'une ouverture du côté de terre, qui demeure à ſec après le reflus ; de ſorte que le poiſſon qui eſt entré dedans ne ſe peut ſauver. *Retia ſemi-orbiculata.*

Parc, ſe dit auſſi de ces amples pâturages fermez de foſſez, où l'on met les bœufs à l'engrais. *Septum armentarium.*

Parc, ſe dit par extenſion des grandes enceintes de murailles qu'on fait pour enfermer les bêtes fauves. *Vivarium altilium, ferarum ſeptum.* On tient que le *parc* de Chambor a ſept lieuës de tour. Il eſt allé chaſſer, ſe promener dans le *parc.*

Nicod tient que ce mot vient de l'Hébreu *pardes*, qui ſignifie un *parc* d'arbres fruitiers. Borel le dérive auſſi de *pardes*, qu'il dit ſignifier un *vergér.* Ménage le dérive de l'Anglois *park*, & de l'Alleman *pherch*, ſignifiant la même choſe. Du Cange dit que quelques-uns en attribuent l'invention à Henri I. Roi d'Angleterre : mais Spelmannus montre qu'il étoit bien plus ancien chez les Anglo-Saxons ; & Zozime aſſure que les Rois de Perſe avoient auſſi des forêts ceintes de murs, que nous appellons ici *parcs.* *Parc* vient du mot Celtique *parc*, qui ſignifie *enclos*, ou lieu fermé de murailles.

Parc, ſe dit auſſi en termes de chaſſe, de l'enceinte des toiles, où l'on enferme les bêtes noires, & où on les court.

Parc, en termes de guerre, eſt un poſte hors de la portée du canon, où eſt le magaſin des munitions qui regardent le ſervice du canon, des armes à feu & des feux d'artifices. *Inſtrumentis igniarii pulveris ſeptum.* Le *parc* de l'artillerie eſt bien fortifié, & gardé avec des piquiers ſeulement. Chaque attaque a ſon *parc* d'artillerie. On appelle auſſi, Le *parc des vivres*, un lieu marqué dans le camp à la queuë des Régimens, qui eſt occupé par les Vivandiers ou Marchands qui ſuivent l'armée.

Parc, ſe dit auſſi d'un lieu dans un Arſenal de Marine, où l'on renferme les Magaſins généraux & particuliers, & où l'on conſtruit les vaiſſeaux du Roi. Ozan. *Septum annonæ & conſtructionis maritimæ.*

On dit auſſi qu'une choſe a été faite & adjugée au *Parc civil* du Châtelet de Paris ; pour dire, à l'ordinaire, à l'iſſuë de l'Audience, en cette place qu'on appelle ailleurs le *Parquet.*

PARCAGE. ſ. m. C'eſt en quelques lieux un droit du au Seigneur par ceux de ſes habitans qui ont un parc, où ils mettent leurs troupeaux. De Laurière. *Vectigal ſolvendum Domino ad obtinendum jus ſepti pecuarii.*

PARCELLE. ſ. f. Petite partie d'un tout. *Particula.* L'argent qu'on reçoit en *parcelles*, *particulatim*, ne fait point de profit. Les Ouvriers ramaſſent l'or juſqu'à ſes moindres *parcelles.* Diviſer une choſe en pluſieurs *parcelles.* Pat. Il ſe dit auſſi figurément. L'âme de l'homme eſt une *parcelle* de la Divinité. Dan.

PARCENÈR. ſ. f. *Soror cohæres.* Les *Parcenèrs* ſont ſœurs, qui partagent une hérédité, ou tenement entre elles, comme cohéritiers. De Laurière.

PARCEQUE. Conjonction cauſative, & advèrbe. A cauſe, Vû que, D'autant que. *Quia, propter, cùm, quòd, quoniam.* On le dit pour éxpliquer la raiſon qui nous oblige à faire, ou à dire quelque choſe. Je le veux ſervir, *parcequ'*il eſt de mes amis. C'eſt un défaut d'employer *par ce que*, ſeparé en trois ſyllabes, dans ce ſens : *par ce que* vous me mandez de la bonté du Roi, je comprens, &c. Il vaut mieux l'éviter. Vaug. Corn. Alors *par ce que* diviſé en trois ſignifie, Sur ce que, ou par les choſes que vous me mandez ; & cela fait une équivoque.

PARCHASSER. v. n. Terme de chaſſe, qui ſignifie ; finir la chaſſe par la priſe de la bête chaſſée. *Venationem perficere.*

PARCHEMIN. ſ. m. Peau préparée pour écrire, qui ſert auſſi à quelques autres uſages. *Membrana.* Il eſt fait de mouton, ou de belier, quelquefois de chévre, quand la peau eſt tannée & bien raclée avec des fers propres, & après avoir été paſſée en chaux.

Ce mot vient du Latin *pergaminum*, ou *pergamenum*, qui ſe trouve dans ſaint Jérôme, à cauſe que l'uſage du *parchemin* a été inventé par les Rois de *Pergame*, n'ayant pas l'uſage du papier en ces tems-là, comme écrit Iſidore.

Le *parchemin vierge*, eſt fait de la peau d'un agneau ou d'un chevreau mort-né. *Pergamena abortiva.* Quelques ſuperſtitieux diſent qu'il eſt fait de la coëffe que quelques enfans ont dans le ventre de leur mère.

Parchemin en coſſe, eſt la peau telle qu'elle ſort des mains du Mégiſſier, & telle qu'on la met ſur la hèrſe du parcheminier.

Parchemin timbré, eſt celui dont on ſe ſert dans toutes les expéditions de Juſtice, qui eſt marqué d'une marque particuliére en chaque Généralité. *Membrana inſignita. Parchemins* inventez

pour

pour convenir les hommes de leur parole, ou pour les en convaincre : honte de l'humanité. LA BRUY. On dit, écrire en *parchemin*, ou mettre en peau. On appelle les Clèrcs & Copiſtes, des grateurs de *parchemin*.

On dit qu'on donne du *parchemin* à ceux qu'on paye en obligations, en contrats, au lieu de leur donner de l'argent. Cet homme n'a eu en mariage que du *parchemin*; c'eſt-à-dire, des titres d'héritages & des rentes.

On dit provèrbialement, Allonger le *parchemin*; pour dire, Allonger inutilement le diſcours, multiplier les écritures ſans néceſſité, & ſouvent par un pur eſprit de chicane. *Rem prolongare, procraſtinare.*

PARCHEMINERIE. ſ. f. Lieu où ſe vend le parchemin; & l'art de le préparer. *Pergamenaria taberna.* La ruë de la *Parcheminerie.*

PARCHEMINIER. ſ. m. Marchand, ou Ouvrier qui vend, ou qui prépare le parchemin. *Pergamenarius opifex*, ou *propola.*

PARCHONNIER, ÈRE. ſ. m. & f. & adj. Qui ſe dit des pèrſonnes & des chôſes qui ont quelque choſe de commun. *Communis.* Héritage *parchonniér*, tèrres *parchonnières*, moulin *parchonniér. Parchonniér* du meurtre; c'eſt-à-dire, complice. *Reus.* On dit auſſi *parçonniér*; *parchoniér* étoit la prononciation de quelques provinces.

Coquille, ſur la Coutume de Nivèrnois, éſtime que ce mot vient de *parçon*, ou du Latin *portio.*

PARCIÈRE. ſ. m. & f. Qui partage quelque choſe avec un autre. *Qui aliquid cum aliquo partitur.* Métayer *parciere* eſt celui qui partage les fruits d'une tèrre avec le maître. Compagnie *parciere* pour le bétail.

PARCIQUINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute de couleur de fleur de pêcher; ſa peluche bien rangée eſt fort commune à Paris. MORIN.

PARCLÔSE. A la *parclôſe*. Vieille phraſe advèrbiale. A la parfin. BOREL. A la fin. *Denique, tandem.*

PARCLOSES. Tèrme de Marine. Les planches qu'on met à fond de câle ſur des piéces de bois appellées *vitonnieres*, qui ſont mobiles, & qu'on leve pour voir ſi le cours des eaux, qui doivent aller vèrs l'égout, ou vèrs les archipompes, n'eſt point empêché. *Aſſula mobiles.*

PARÇON, ou PARCION. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Vieux mot. Portion. *Portio.* On a dit auſſi *parchon.*

PARÇONNIÉR. ſ. m. Qui a ſa portion dans un partage. C'eſt un vieux tèrme de Coutumes. *Qui partem habet alicujus rei, qui rem aliquam cum alio partitur.* Être aumôniér *parçonniér.* C'eſt être légataire & cohéritier tout enſemble. *Parçonniér* de meurtre, complice de meurtre, qui y a part. *Reus.* En quelques endroits on prononçoit *parchonniér.* Voyez ce mot.

PARCOURIR. v. act. Voyager, aller en divèrs lieux, & y faire peu de ſéjour. *Percurrere, peragere, obire, lustrare.* Ce curieux a *parcouru* l'Aſie, toute l'Inde, & nous a raporté des mémoires fort conſidérables. Il a *parcouru* toute l'Italie, & y a ramaſſé pluſieurs médailles & piéces antiques. Il ſe dit auſſi du ſoleil entant qu'il ſe meut d'un lieu à un aûtre. Le ſoleil paroît *parcourir* l'écliptique d'occident en orient. ROH.

PARCOURIR, ſignifie auſſi, feuilleter un livre; voir une affaire légèrement, pour être inſtruit de ce qu'elle contient. *Perlegere, oculis pervolvere.* Ce n'eſt pas aſſez de *parcourir* les livres pour être ſçavant.

PARCOURIR, ſignifie auſſi, Chèrcher en divèrs endroits. *Perquirere.* J'ai *parcouru* tous les coins & recoins du Palais, ſans trouver mon Avocat. J'ai *parcouru* des yeux les Barreaux, je ne l'ai point appèrçû.

PARCOURS, ou PROCOURS & entrecours. ſ. m. C'eſt l'uſance & coutume. Ce qui dépend des anciennes ſociétez qui étoient entre les villes & pays de divèrs Seigneurs, pour la commodité du commèrce. *Societas, pactio.* Le *parcours*, ou l'entrecours, quand il étoit fait entre deux Seigneurs, qui avoient droit de ſouveraineté, étoit une ſociété, au moyen de laquelle les ſujèts d'un de ces Seigneurs pouvoient librement & ſans danger de tomber dans la ſèrvitude de corps, ſe venir établir dans l'état de l'aûtre. Le *parcours* contracté entre deux Seigneurs de fiéf étoit fait ou au ſujèt de leurs éſtagiérs, & de leurs hommes de corps, ou des beſtiaux de leurs ſujèts. Quand il concèrnoit les hommes de condition ſèrvile, c'étoit une ſociété au moyen de laquelle l'éſtagiér & l'homme de corps d'un Seigneur pouvoit s'aller établir dans le fiéf & la juſtice d'un aûtre, & prendre femme de ſa condition dans la tèrre de l'autre Seigneur, ſans danger de formariage. Le *parcours* pour les beſtiaux étoit une ſociété entre deux Seigneurs, ou deux villages, au moyen de laquelle les ſujèts de l'un, pouvoient mener paître leurs beſtiaux dans les vains pâturages de l'autre. Ce *parcours* eſt encore en uſage. Voyez les Coutumes du Comté de Bourgogne, Ch. XVI. Art. 103. de Lorraine, Tit. XV. Art. I. &c. DE LAURIÈRE.

Bourgeois de *parcours* étoit un franc-homme, qui, en vèrtu du *parcours*, ou d'une ſocieté qu'il y avoit entre ſon Seigneur, ou ſon pays & le Seigneur, ou le pays, dans les tèrres duquel il s'établiſſoit nouvellement, avoit droit de décliner par ſimple aveu, & ſans prendre de Léttres-patentes, la juriſdiction du Seigneur de ce lieu, & de devenir juſticiable des Juges Royaux, & Bourgeois du Roi, en vèrtu du *parcours*; ce qui s'appelloit Bourgeois de *Parcours.* Voyez *De Laurière, Gloſſ. P. II. p.* 193. *& ſuiv.*

PARCOURU, UË. part. *Perquiſitus, inveſtigatus.*

PARDÉLA. ſ. Nom d'un oiſeau ſemblable au pigeon, d'un plumage mêlé de blanc & de noir fort régulièrement; d'où vient que nos Matelôts les appellent des Damiérs, & les Eſpagnols *Pardéla.* Ils ont le bèc long, un peu crochu, & pèrcé au milieu de deux narines; leur queuë dévelopée reſſemble aux écharpes en falbala de petit deuil. FRÉZIÉR, *p.* 27.

Ce nom eſt un diminutif de *pardo*, qui en Eſpagnol ſignifie un léopard, & on l'a donné à ces oiſeaux à cauſe de la couleur de leur pennage.

PARDERRIÈRE. adv. Par la partie de dèrrière. *Pone.* Il l'a pris en trahiſon, il l'a pris *parderrière.* Il eſt boſſu pardevant & *pardèrrière. Gibboſus antrorſum & retrorſum.*

PARDESSOUS. Prépoſition qui ſe dit de ce qui eſt inférieur. *Sub, ſubter.* Il paſſera bien de l'eau *pardeſſous* les ponts entre-ci & là. Il a tant d'avantage ſur vous, qu'il vous joueroit *pardeſſous* la jambe. Il eſt auſſi advèrbe. Il paſſa *pardeſſous.*

FIÈF PARDESSOUS, dans l'ancienne Coutume de Normandie, ce ſont ceux qui déſcendent des fiéfs chevel, & leur ſont ſoumis, comme les vavaſſoreries, qui ſont tenuës par hommage & par ſèrvice de cheval. DE LAURIÈRE. *Feudum inferius, alteri ſubjectum, obnoxium.*

PARDESSUS. ſ. m. Ce qu'on donne par gratification au-delà du prix dont on eſt convenu, ou de la meſure ordinaire. *Supra quod pollicitum erat, Corollarium.* Les Marchands qui veulent aquerir de la chalandiſe donnent quelque choſe pour le *pardeſſus.* On donne le treiziéme pour le *pardeſſus.*

PARDESSUS. Prépoſition. Plus haut, au-delà. *Suprà, altiùs, ulteriùs.* Il s'eſt ſauvé *pardeſſus* les murs. Il n'y a rien *pardeſſus* le Firmament. Le cadet a cet avantage *pardeſſus* ſon aîné, qu'il eſt mieux fait & plus brâve. Il a des dettes *pardeſſus* la tète. On met un manteau *pardeſſus* les autres habits. Il faut prendre ſon chemin *pardeſſus* la ville.

On dit provèrbialement, qu'un homme vend ſa marchandiſe *pardeſſus* les maiſons; pour dire qu'il la vend un prix éxceſſif. *Cariùs.*

PARDESSUS, eſt auſſi quelquefois advèrbe. L'eau coule *pardeſſus.* Chèrchez prémièrement le Royaume de Dieu, & toutes choſes vous ſeront données *pardeſſus*, dit J. C.

PARDEVANT. Prépoſition. Tèrme de Palais, qui ſe dit de la comparution qu'on fait devant une pèrſonne publique *Ante, coram. Pardevant* les Conſeillers, Notaires, Gardenottes du Roi, fut préſent, &c. C'eſt un acte paſſé *pardevant* un Tabellion. Il eſt aſſigné à comparoir *pardevant* tels Juges. On prétend que *pardevant* eſt un peu vieux en ce ſens, & que les Avocats qui parlent bien diront plutôt un contrat paſſé *devant* Notaires, que *pardevant* Notaires.

PARDEVANT, eſt auſſi advèrbe, & en uſage dans le diſcours ordinaire. *Antrorſum.* Il avoit déja reçu neuf bleſſures *pardevant* & par dèrrière. VAUG. Il eſt auſſi ſot *pardevant* que par dèrrière.

PARDEVÈRS. Prépoſition relative à cèrtain côté dont on parle. *Penes.* Cet inſolent a toujours eu des coups de bâton *pardevèrs* lui. Les gens adroits tiennent toujours le bon bout *pardevèrs* eux.

PARDON. ſ. m. Grâce & rémiſſion que Dieu par ſa miſéricorde accorde aux pécheurs pour les péchez qu'ils ont commis. *Gratia, venia, condonatio, pax, remiſſio, ignoſcentia.* Nous devons tous éſpérer que Dieu nous fera *pardon* & miſéricorde. Nous demandons tous les jours à Dieu le *pardon* de nos faûtes dans l'Oraiſon Dominicale.

PARDON, ſignifie auſſi l'indulgence que le Pape acçorde aux Fidéles pénitens, la rémiſſion des peines de Purgatoire qu'ils ont méritées pour la ſatisfaction de leurs péchez. *Indulgentia.* Il faut aller gagner les *pardons* qui ſont à une telle Égliſe, à une telle ſtation, à une telle confraitie. Les grands *pardons* ſont en tems de Jubilé. Cette Bulle porte 40. mille ans d'indulgence & de vrai *pardon.*

Le grand PARDON. Autrefois on appelloit ainſi le Jubilé.

Ceux qui appellent le *Jom Hacchipurim* des Juifs, jour du *pardon*, diroient mieux, s'ils l'appelloient jour de l'éxpiation, ou des éxpiations. Nous en avons parlé au mot ÉXPIATION, *T. II. p.* 1584.

PARDON, eſt auſſi une Salutation Angélique qu'on dit à la Vierge au ſon de trois petits coups d'une cloche qui ſonne le matin, à midi, & au ſoir, pour gagner des indulgences. *Salutatio publica Angelica.* Voilà le *pardon* qui ſonne : c'eſt l'avertiſſement de faire cette prière. On l'appelle autrement l'*Angelus.*

PARDON, ſe dit auſſi des lettres du Prince expédiées en Chancélerie, par leſquelles il remet, il pardonne quelque crime. *Condonatio, remiſſio.* Elles différent de la *grâce* & de l'*abolition*, en ce que le *pardon* s'accorde à celui qui a été ſeulement préſent à quelque action qui mérite punition corporelle, & qui n'y a pas contribué, quoiqu'il ſoit compris dans les informations. Elles ſont ſcellées ſimplement en cire jaune à double queuë. On les obtient en la petite Chancélerie, & celui qui les obtient n'eſt point obligé de ſe mettre en état pour les préſenter aux Juges, au lieu que la *rémiſſion* & l'*abolition* ſe ſcellent en cire vèrte & en lacs de ſoie, & l'accuſé ſe doit mettre en état pour les préſenter.

On dit auſſi, que le Roi a accordé un *pardon* général & une amniſtie à ceux qui ont fait par le paſſé quelque rebellion, ou autre chôſe contre ſon ſervice.

PARDON, ſe dit auſſi des particuliérs qui ſe remettent les uns aux autres les offenſes ou injures qu'ils ſe ſont faites, ou qui les oublient. *Condonatio.* Le *pardon* eſt dû aux ennemis par la charité chrétienne. La juſtice l'a obligé à venir demander *pardon* à ſa partie en pleine audience. Dans l'amende honorable on demande *pardon* à Dieu, au Roi, à la Juſtice & à ſa partie.

PARDON, eſt quelquefois un ſimple tèrme de civilité & d'excuſe. *Excuſatio.* Je vous demande *pardon*, ſi je paſſe devant vous. *Excuſatum me habeas*, ſi je ne ſuis pas de votre avis, ſi je vous incommode. On le dit auſſi, quand on a fait quelque mal à autrui par mégarde.

PARDONNABLE. adj. m. & f. Qui mérite grâce & rémiſſion. *Venialis, venià dignus.* Les fautes de fragilité, d'accident, ſont *pardonnables.* Les aſſaſſinats ſont des cas qui ne ſont pas rémiſſibles, ni *pardonnables.* Il ſe dit des chôſes ſeulement, & jamais des pèrſonnes. VAUG.

PARDONNABLE, ſignifie quelquefois ſimplement, Excuſable. *Excuſandus.* Il n'eſt pas *pardonnable* à un Profeſſeur d'Eloquence de faire des ſolécíſmes. Si ce payſan a contrevenu à cette ordonnance de Police, cela lui eſt bien *pardonnable*, car il l'ignoroit.

PARDONNER. v. act. Il ſe dit des chôſes, & jamais des pèrſonnes; car on dit bien *pardonner* un crime, mais on ne dit pas *pardonner* un criminel. VAUG. Il ſignifie, faire grâce, oublier une offenſe, une injure, la remettre; n'en conſerver point de reſſentiment. *Parcere, ignoſcere, veniam dare, tribuere, condonare, injuriarum non recordari, oblivíſci, inimicitias concedere, tribuere veniam alicui, remittere, facere gratiam, delicti pœnam prætermittere, noxam remittere.* Il eſt plus beau de *pardonner*, que de punir. Dieu *pardonne* tout, & les hommes rien. H. S. DE M. Les péchez contre le Saint-Eſprit ne ſe *pardonnent* ni en ce monde, ni en l'autre. Dieu veut qu'on *pardonne* à ſon frére non ſeulement ſept fois, mais ſept fois ſeptante fois. Il n'y a guère moins d'inconvénient à *pardonner* à tout le monde, que de ne *pardonner* à pèrſonne. MÉN. Il eſt plus excuſable de *pardonner* contre la juſtice, que de condamner injuſtement. COURTIN. Celui qui offenſe ne *pardonne* jamais. MÉN. La vengeance eſt un plaiſir paſſager; mais la gloire de *pardonner* eſt durable. M. ÉSP. Les femmes ne *pardonnent* guère les outrages qu'on fait à leur beauté. VILL. La clémence étoit la vèrtu chérie de Henri IV. enſorte qu'on peut douter s'il a ſoumis le Royaume à force de combattre, ou à force de pardonner. MÉZ. On dit auſſi, qu'on *pardonne* ſa mort à ſon ennemi, lorſqu'on ne veut pas qu'on le pourſuive, qu'on reconnoit qu'on a eu tort de l'attaquer.

PARDONNER, ſignifie ſimplement, Supporter, tolérer, excuſer. *Sufferre, tolerare, excuſare.* Le monde eſt tout plein de gens qui ne *pardonnent* rien. NICOL. Il faut ſe *pardonner* mutuellement bien des chôſes, ſi l'on veut couler une vie douce & tranquile. BELL. Celui-là eſt homme de bien qui *pardonne* tout, comme s'il faiſoit tous les jours des fautes, & qui s'abſtient d'en faire, comme s'il ne *pardonnoit* rien. BOU. J'eus de la peine de *pardonner* tant de beauté à ma rivale. H. S. DE M. Les hommes ſont trop envieux pour ſe *pardonner* un mérite qui les bleſſe. BELL. On ne peut pas *pardonner* à cet Auteur une faute ſi groſſière, une ſi craſſe ignorance. *Tanta authoris ignorantia veniam caret.* On *pardonne* dans un grand poëme quelques licences, quelques méchans vèrs.

On dit dans la converſation & par adouciſſement, Dieu me *pardonne*, Dieu me veuille bien *pardonner*. *Deus mihi indulgeat.* A l'entendre parler je croi, Dieu me *pardonne*, qu'il a pèrdu l'eſprit. On dit auſſi par civilité, *pardonnez*-moi ma hardieſſe, ſi j'oſe vous contredire. *Tua pace audeam dicere. Pardonnez*-moi cette expreſſion un peu forte.

On dit en ce ſens qu'un homme ne ſe *pardonne* rien; pour dire, qu'il eſt un ſévère cenſeur à lui-même, tant pour ſes mœurs, que pour ſes ouvrages. Nous nous *pardonnons* tout, & rien aux autres hommes. LA FONT.

PARDONNER, ſe dit auſſi ſouvent pour Excepter, épargner: auquel ſens il ne s'employe guère qu'avec la particule négative *ne*, & ne régit que le datif. La mort ne *pardonne* à pèrſonne. Le tems ne *pardonne* à aucune chôſe. Le ſoldat ne *pardonne*, ni à âge, ni à ſexe. Il ne pardonne pas aux chôſes les plus ſacrées.

PARDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Crime *pardonné.* Offenſe, injure *pardonnée. Crimen condonatum, vel offenſa, injuria remiſſa.* Faute, bévuë *pardonnée.* Dans le diſcours familier, lorſqu'un homme demande par civilité qu'on lui pardonne, s'il fait, ou s'il dit quelque chôſe, on lui répond ordinairement, vous êtes tout *pardonné.*

On dit proverbialement. Le peché que l'on cache eſt à demi *pardonné.* On dit auſſi, s'il m'attrape, je lui *pardonne*, pour dire, je ſuis plus fin que lui.

PARDOV. ſ. m. Nom propre d'homme. *Parduiſus.* Saint *Pardou* fils d'un Laboureur naquit vers l'an 658. à Sardène, village de la haute Marche, près de Guéret. BAILLET, *au 6e d'Octob.* Il ſe retira dans un hérmitage, & y donna une ſi haute idée de ſa ſainteté, que Lanthaire Comte de Limoges l'établit Supérieur d'un Monaſtère qu'il bâtit aux ſources de la Gartempe, en un lieu appellé Waract, d'où ce Saint a été nommé *Paraniſus Waractenſis.* Il mourut en 737. âgé d'environ 80. ans.

PARDUBITZ, PARDOWITZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Bohême. *Pardubitia.* Il eſt dans le Cércle de Bechin, ſur la riviere de Lublovv, près des confins de la Moravie, & de l'Autriche. MATY.

PARÉ, ÉE. part. & adj. *Ornatus, compſus, exornatus.*

PARÉ, ÉE, en tèrmes de Blaſon ſignifie la même chôſe que lampaſſé ou langué.

PARÉ, en tèrmes de Marine, ſignifie Prêt à faire quelque chôſe, ou à être manœuvré ou à ſe battre. *Paratus.* Être *paré.* Ce vaiſſeau tâcha de nous aborder pendant pluſieurs jours; mais nous trouvant auſſi *parez* la nuit que le jour, &c. AUBIN. Canoniers, qu'on tienne tout *paré*, & que rien n'embaraſſe le pont. *Id.*

PARÉATIS. ſ. m. Tèrme Latin uſité en Chancélerie & en Pratique. Un *paréatis* eſt une léttre de Chancélerie qui s'obtient pour faire éxécuter un contrat ou un jugement hors du reſſort de la Juſtice où il a été rendu. Le *paréatis* du grand ſceau eſt éxécutoire par toute la France. Il faut donner une requête au Juge des lieux, pour avoir une ordonnance de *paréatis*, ou une pèrmiſſion de faire éxécuter dans ſon reſſort une ſentence donnée par un autre Juge. Les Edits & Déclarations portent une clauſe dans leur commiſſion, qui donne pouvoir de les mettre par tout à éxécution, ſans demander *placet, viſa*, ni *paréatis.*

PAREAU. ſ. m. Grande barque des Indes qui a le devant fait comme le dèrrière, & où l'on met indifféremment le gouvernail quand on veut changer de bord. OZAN. *Navicula Indica. ſcapha.* Le *pareau* a le devant & le dèrrière fait de la même façon. AUBIN.

On dit auſſi *párre.* Les *párres* ſont des vaiſſeaux dont on ſe ſert vès Ceylan, qui ont beaucoup de raport aux caguets de Hollande. Ce ſont des bâtimens de charge qui ne pèrdent point les cotes de vûë. On s'en ſert principalement dans la Tutocorie, aux cotes de Malabar, où les habitans qui vivent de l'induſtrie qu'ils ont à pêcher les pèrles, s'appellent Parvaes (Paravas) à cauſe qu'ils vont à cette pêche avec cette ſorte de bâtiment. AUBIN.

Les Corſaires de Malabar ſe ſervent auſſi d'un bâtiment à rames qu'ils nomment *paro*, ou *pareau.* Ce peut bien être le même. AUBIN.

PARÉE. ſ. f. Tèrme de Coutume. C'eſt la même chôſe que parcours. Voyez ce mot. Droit de *paree*, eſt celui par lequel les Seigneurs voiſins peuvent ſuivre en la terre l'un de l'autre leurs ſujets & hommes ſerfs, ſans qu'ils ſe prétendent être affranchis, pour être ſortis de la tèrre de leur Seigneur. *Jus Domini in homines ſuos etiam in Dominio alieno.*

PARÉE. adj. f. En tèrmes de Palais, on dit qu'une piéce porte une éxécution *parée*, quand elle peut ſervir à contraindre une pèrſonne, ſur le champ, à payer ou à faire quelque chôſe liquide & certaine; & lorſqu'elle peut être éxécutée, nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations, comme les contrats, jugemens, & autres actes authentiques & ſcellez, à la différence des ſimples promeſſes qui ont beſoin de reconnoiſſance, ou de l'autorité des Juges pour en ordonner l'éxécution.

Ce mot vient de *parata, prête.*

A la boucherie on appelle la piéce de bœuf *parée*, celle qui ſe lève

à la tête de la ſurlonge. *Bovinum ſuſtum præparatum.*

PARÉGORIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. C'eſt la même chôſe qu'anodin. Qui appaiſe la douleur. *Paregoricus, a.* Des remédes *parégoriques.* On doute que ce mot ſoit en uſage.

PAREIL, EILLE. adj. & ſubſt. Égal; ce qui reſſemble à un autre, ſoit en quantité, ſoit en qualité; qui eſt équivalent. *Par, ſimilis, æqualis, paritis, compar, coæqualis; pretio æqualis.* Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Voilà deux jumeaux qui ſont *pareils* en tout, en taille & en humeurs, &c. Ces deux étoffes ſont ſi *pareilles*, qu'il ſemble qu'on les ait coupées de la même piéce. On blâme celui qui ſe bat contre un autre, quand il n'eſt pas ſon *pareil.* Il faut mettre ce bas de chauſſe avec ſon *pareil.* Voilà un beau piſtolet j'ai perdu le *pareil.* Bouche qui n'eut jamais ſa *pareille* en divins attraits. VOIT.

Ce mot de *pareil* vient du Latin *par*, ou *parilis*, qui ſignifie la même chôſe.

A LA PAREILLE. adv. D'une manière ſemblable. Il ſe dit en bien & en mal. Faites-moi ce plaiſir, je vous le rendrai *à la pareille. Parem gratiam tibi referam.*

A nulle autre *pareille*; pour dire, qu'une chôſe n'a point de *pareille*, & qu'elle eſt incomparable, *incomparabilis*, eſt une phraſe uſée, & qui paſſe pour cheville. MÉN. Boileau s'eſt moqué de *ſans pareil* lorſqu'il a dit, en parlant des piéces flatteuſes.

Ouvrages mercenaires,
Où toujours le Héros paſſe pour ſans pareil. BOIL.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a été maltraité autrefois de ſon ennemi, mais il s'en eſt vengé, il lui a rendu la *pareille.* En la loi du Talion on rend la *pareille. Lex Talionis.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt ſans *pareil*, qu'on ne peut trouver ſon *pareil*; pour dire, qu'il a des qualitez excellentes & au-deſſus des autres hommes, qu'on n'en trouve point qu'on puiſſe lui comparer. *Parem habet neminem vel æqualem.* On dit auſſi, billes *pareilles*, les chôſes étant *pareilles*; pour dire, ſans aucun avantage de l'une ſur l'autre.

PAREILLEMENT. adv. de comparaiſon. *Pariter.* Semblablement. *Similiter.* Ils ſont ſi unis dans cette maiſon, que quand l'un veut une chôſe, l'autre le veut *pareillement.*

PAREILLEMENT, ſert quelquefois de liaiſon du diſcours qui commence une période. *Pareillement* il eſt arrivé pluſieurs fois, &c. *Item itemque, ſimiliter, quoque, perinde, prout, juxta, atque, itidem, tum verò.*

PAREIN. Voyez PARREIN. *Pater luſtralis, luſtricus.*

PAREIRA BRAVA. ſ. m. Racine qui vient du Brésil, & que les naturèls du pays appellent botou, ou botava. Ce nom de *Pareira brava*, eſt celui que les Portugais lui donnent. Il ſignifie, vigne ſauvage. *Vitis ſylveſtris.* Le *pareira brava* eſt un ſpecifique pour les coliques néphrétiques. Il en eſt peu qu'il ne guériſſe. M. Géoffroi attribuë cet effet à la vertu qu'a le *pareira brava*, de diſſoudre les glaires qui collent enſemble les ſables & les graviérs dans les reins. C'eſt pour la même raiſon qu'il ſe donne avec ſuccès pour diſſiper l'aſthme humoral & la jaunifle. La doze eſt de deux gros coupez en petits morceaux, que l'on fait bouillir en trois demi-ſeptiérs d'eau, juſqu'à ce que la liqueur ſoit réduite à une chopine. On coule cette décoction, & on la partage en trois vèrres que l'on fait prendre chauds comme du thé, avec un peu de ſucre. Pour préſerver ceux qui ſont ſujèts à la gravelle, on leur en fait uſer tous les mois pendant huit jours, 24 grains ſeulement à châque doze, que l'on fait légèrement bouillir dans une taſſe d'eau. On peut auſſi donner cette racine en ſubſtance, pulvériſée à la doze de 12 ou 18 grains. Les Portugais diſent encore qu'elle guerit la dyſenterie, les crachemens de ſang, l'eſquinancie, les morſures des bêtes venimeuſes, les fiévres malignes, &c. *Voyez les Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1710.

PARELIE. ſ. m. Eſt un météore, ou faux ſoleil, ou une lumière fort vive qui paroit quelquefois aux cotez du ſoleil par la réflexion de ſa lumière dans une nuée convenable. *Parhelium, expreſſa ſolis imago in nube.* Les plus ordinaires ſe voyent en même tems que les grandes couronnes, & ſont placez dans la même circonférence & dans la même élevation. Ils ont des couleurs à peu près ſemblables à celle de l'arc-en-ciel. Le rouge, & le jaune ſont du côté du ſoleil, & le bleu & le violet de l'autre côté. On voit ſouvent des couronnes entières ſans *parelie.* On voit auſſi des *parelies* ſans couronnes. En l'année 1629. on a vû à Rome un *parelie* de cinq ſoleils; & en l'année 1666. on en a vû un à Chartres de quatre.

PARELLE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *patience*, en Latin *lapathum.* Voyez PATIENCE.

PAREMENT. ſ. m. Ornement d'Égliſe qui ſert à parer l'autel, ou ceux qui y officient. *Veſtiaria altaris ornamenta.* On le dit prémiérement de la ſimple couvèrture qui eſt au-devant de la table d'autel, & enſuite des rideaux des crédences, des chapes, chaſubles, dalmatiques, étoles, &c. Le Roi a donné des *paremens* à cette Égliſe: il y a ſix chapes, une chaſuble, deux dalmatiques en broderie & de même parure.

PAREMENT, en matière d'habits d'hommes & de femmes, ſe dit des extrémitez, ou des parties qui ſont plus en évidence que les autres, & qu'on enrichit davantage. *Ornatus, exornatio.* Ainſi on appelle les *paremens*, le bout des manches qui ſe retournent. *Aſſutum veſti ornatus gratiâ textum alterum.* Ce manteau n'eſt pas entiérement doublé de velours, il n'y a que les *paremens*: les extrémitez de devant qu'on retourne, & qui paroiſſent. Les *paremens* du pourpoint ſont les devants d'un pourpoint que les Eſpagnols ſont de velours, n'ayant que du treillis par dèrrière, ce qu'on a appellé *nihilandos.*

PAREMENT, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le devant d'une piérre taillée fort uniment, ou la face qu'on expoſe au dehors, la partie qui eſt au dedans du mur étant brute, & ſans être taillée; quand la piérre eſt aſſez groſſe pour faire toute l'épaiſſeur du mur, & qu'elle a deux *paremens* dans deux faces oppoſées, on dit qu'elle fait *parpin. Lapidis facies exterius obverſa.* Palladio remarque qu'autrefois pour empêcher que le *parement* d'une piérre ne s'écornât, on la tailloit groſſiérement en ronde boſſe, qu'on ravaloit & rabattoit ſur le tas. On appelle auſſi *parement* de pavé, la diſpoſition uniforme du pavé, ſans boſſe, ni flaches.

PAREMENT DE MENUISERIE, c'eſt ce qui paroit extérieurement d'un ouvrage de Menuiſerie avec cádres, & panneaux, comme d'un lambris, d'une embraſure, &c. *Fabricæ lignariæ elegantia.* Il y a des aſſemblages, tels que le parquet, qui ſont arraſez en leur *parement.*

PAREMENT, en tèrmes de Rotiſſeur, ſe dit de la graiſſe qui eſt autour de la pance d'un agneau, & qu'on étend proprement ſur les quartiérs de dèrrière, pour leur donner plus de grâce. *Carnium apparatio.* Mettez le *parement* à cet Agneau. Ce *parement* eſt mal mis.

PAREMENT, ſe dit encore en Fauconnerie de divèrſes mailles ou divèrſitez de couleurs qui pârent les ailes d'un oiſeau de proie. *Accipitris pectorales macule.*

PAREMENT, ſe dit auſſi dans les forêts entre les Bûcherons, des gros bâtons qu'ils mettent pour parer les fagots au-deſſus de l'âme & de la bourrée.

PAREMENTIER. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit la même chôſe qu'à préſent *Tailleur*, parce qu'il tailloit & paroit les habits, comme témoigne Du Cange, qui dit auſſi qu'on l'appelloit en Latin *parator.*

PARENCHYME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la propre ſubſtance, de pluſieurs parties du corps des animaux, comme du cœur, des poumons, du foie, de la rate, des reins. Éraſiſtrate l'a ainſi appellée, parce qu'il croyoit qu'elle n'étoit autre choſe qu'un amas, & une affuſion de ſang coagulé entre les vaiſſeaux de ces parties. Les Modèrnes rejettent cette opinion, & ils démontrent clairement que le cœur eſt un véritable muſcle, que les poumons & la rate ſont un amas de veſſicules membraneuſes & de vaiſſeaux, & que le foie & les reins ſont un compoſé de glandes, par où la bile & l'urine ſe filtrent. Ce mot eſt Grèc, παρέγχυμα, *affuſio*, épanchement, & ſignifie *engendré par l'amas & l'épaiſſiſſement d'un ſuc.*

M. Grevv dans l'Anatomie des Plantes a appellé *parenchyme*, la partie du corps intérieur de la plante dans laquelle le ſuc eſt diſtribué; & ſi on le regarde avec un microſcope, on voit qu'il reſſemble à de la moëlle. Le *parenchyme* de l'écorce ſe peut comparer à une éponge, parce que c'eſt un corps poreux, ployable, & qui ſe peut dilater. Ses pores ſont innombrables & fort petits, & reçoivent autant d'humeur qu'il en faut pour les remplir, & même pour les étendre: & cette diſpoſition des pores eſt celle qui fait croitre la plante. Le *parenchyme* eſt blanc au commencement, mais il change de couleur à meſure que la racine groſſit; car il devient jaune dans la racine de la parelle, & rouge dans celle de la biſtorte.

PARENSANE. ſ. f. Tèrme de Marine, que les Levantins diſent en cette phraſe. Faire la *parenſane*; c'eſt appareiller, mettre les ancres, les voiles & les manœuvres en état de faire route. *Parare, apparare navem ad iter.*

PARENT, ENTE. ſ. m. & f. Tèrme relatif qui ſe dit de tous ceux qui ſont d'une même famille, & ſortis d'une même ſource. *Conſanguineus, propinquus, vel conſanguinitate conjunctus, neceſſarius.* Il ne ſignifie élegamment que ceux qui nous ſont unis par le ſang, & en général; ſans marquer en particulier le père, & la mère. Il y a pourtant de bons Auteurs qui l'employent dans ce ſens-là; mais il ne faut pas y déférer trop. BOUH. Aſſeyez-vous marchoient environ deux cens de ſes plus proches *parens.* VAUG. Les *parens* patèrnels ſont ceux à qui on eſt joint du côté du père. *A patre agnati.* Les *parens* matèrnels ceux qui ſont du côté de la

mére. *Cognati. Parens* aſcendans, le père, l'ayeul, l'oncle; & ainſi en remontant tant au maſculin qu'au féminin. Les déſcendans ſont au contraire. On recuſe les Juges qui ſont *parens* des parties juſqu'au quatriéme degré, ſuivant l'Ordonnance. On évoque un procès d'un Parlement où une partie a des *parens* en certain nombre. L'Écriture dit qu'il faut chercher ſon ſalut loin de ſes *parens*. Le Concile de Latran II. a réduit la prohibition du mariage entre *parens* au quatriéme degré. Cette défenſe alloit auparavant juſqu'au ſeptiéme degré. On ne peut aliéner les biens des mineurs, marier les enfans mineurs, ſans avis de *parens*, ſans aſſemblée des plus proches *parens*. Cet homme ſemble être tombé des nuës, il n'a ni *parens*, ni amis. Tout le monde veut être *parent* de celui qui eſt en faveur. MR. N. Corneille a dit, les Rois ont des ſujets, & n'ont point de *parens*. Quand on dit, nos prémiers *parens*, on entend ordinairement parler d'Adam & d'Éve. La déſobéiſſance de nos prémiers *parens*, a attiré bien des malheurs à leur poſtérité.

Ce mot vient du Latin *parens*.

Les *parens* ſe diviſent en trois claſſes: en péres & méres, en enfans, & en proches; ſous le nom de péres & méres ſont contenus ceux qui m'ont engendré, comme mon pére, ma mére, mon aïeul, mon aïeule, & ceux qui ſont au deſſus d'eux. Sous le nom d'enfans ſont compris ceux que j'ai engendrez, ſçavoir mon fils, ma fille, mon petit-fils, ma petite-fille, & ceux qui ſont au deſſous d'eux. Sous le nom de proches on entend les collatéraux, c'eſt-à-dire, ceux qui ne nous ont point éngendré, ni nous eux; tels que ſont un frére, une ſœur, un oncle patérnel ou matérnel, une tante patérnelle ou matérnel; un couſin, une couſine & ceux qui déſcendent d'eux. COURTIN. Les deux prémiéres claſſes s'appellent ligne directe; & la troiſiéme, ligne collatérale.

On dit provérbialement de celui qui ſe dit *parent* d'un aûtre en un dégré fort éloigné, qu'ils ſont *parens* du côté d'Adam. On dit auſſi d'un homme qu'on a fort rabroué, qu'on l'a bien renvoyé chez ſes *parens*, chez ſon grand-pére.

PARENTAGE. ſ. m. Nom collectif, qui ſe dit de tous les parens enſemble. *Cognatio, familia, genus. Le parentage* étoit aſſemblé à la cérémonie de ſes nôces. Il ſignifie quelquefois ſeulement l'origine. Cet homme eſt de haut *parentage*.

PARENTALES. Je ne ſçai pourquoi quelques Dictionnaires donnent ce mot, pour éxprimer en François ce que les Latins appellent *Parentalia*. Puiſque nous avons en notre langue Obſéques, Devoirs funébres, Dérniers devoirs, il faut ſe ſervir de ces mots. Il n'eſt pérmis de faire paſſer en notre langue les mots étrangérs, que lorſque nous n'en avons point qui leur répondent, qui éxpriment la même chôſe.

PARENTÉ. ſ. f. Liaiſon par le ſang. Une *parenté* proche. *Propinquitas, affinitas, conſanguinitas*. Entre ces deux pérſonnes il n'y a qu'une *parenté* éloignée. On a fait évoquer ce procès à cauſe des *parentez* & alliances d'un tel.

PARENTÉ, ſe dit auſſi collectivement de tous les parens enſemble. Toute la *parenté* aſſiſta à cet entérrement, à cette cérémonie. Il s'eſt marié du conſentement de toute ſa *parenté*, qui a ſigné au contrat.

On peut voir ſur les degrez de *parenté* défendus aux Hébreux le Lévitique XVIII. 6--18. XX. 14--21. Deut. XXII. 30. &c. & Selden *De jure nat. & Gentium, L. V. C.* 11. & *Uxor Hebraica, L. I. C.* 1. 2. 6. où il éxplique les ſentimens différens des Thalmudiſtes & des Karaïtes ſur cela. Voyez auſſi Grotius, *De Jure belli & pacis, L. II. C.* 5. Bécan. Jéſ. *Analog. Vet. & Nov. Teſt. C. XX. q.* 2. Tous ceux qui ont écrit de la République des Hébreux, & les Commentateurs aux endroits du Lévitique qu'on a citez, ſur tout Bonfrérius & Cornelius à Lapide, & Lorin. Pour les loix de l'Égliſe, voyez Bellarmin, *De Matrim. C. XXIV--XXX.* Maldonat, *De Matrim. C. II. P. III. q.* 2. Sanchez, &c.

Les Canons & les Loix Civiles comptent différemment les degrez de *parenté*. On peut voir ſur cette différence Pierre Damien, dans ſa lettre à Pierre Évêque de Céſene, & dans celle qu'il écrivit à l'Archidiâcre de Ravenne, ſur l'érreur des inceſtueux, & de plus la décrétale d'Aléxandre II. adreſſée à tous les Évêques, Clércs & Juges d'Italie ſur le même ſujet. C'eſt la 38e de ce Pape.

La *parenté* eſt le lien qui ſe trouve entre les pérſonnes qui déſcendent d'une même ſouche. La *parenté* en ligne directe eſt celle des aſcendans & des déſcendans. Les enfans, les petits-enfans, les arriére-petits-enfans ſont parens en ligne directe de leurs aſcendans, c'eſt-à-dire, du pére, de l'aïeul, & du biſaïeul, comme ceux-là ſont parens en ligne directe de leurs déſcendans. La *parenté* en ligne collatérale eſt celle des frére, de l'oncle, du néveu, de la niéce, de la tante, & des couſins. DICT. DE DROIT. Les éloignemens de *parenté* s'appellent degrez. Pour trouver en quel dégré de *parenté* l'on eſt, ſelon notre Droit François conforme au Canonique, il faut compter en ligne directe autant de degrez qu'il y a de générations en remontant juſqu'à la ſouche commune, que l'on ne compte point: de ſorte, par éxemple, que le petit-fils eſt parent de ſon aïeul ou grand-pére, & de ſon aïeule ou grand-mére au ſecond degré. Le fils eſt par conſéquent parent de ſon pére & de ſa mére au prémiér degré. Pour trouver les degrez en ligne collatérale, on ne monte que par l'une ou par l'autre des deux colonnes, & il y a autant de degrez qu'il y a de générations, ſans compter non plus la ſouche commune, Par éxemple,

PIÉRRE.

PAUL	1.	JACQUES	1.
MARIE	2.	FRANÇOISE	2.
JULIEN	3.	CHRISTOPHLE	3.
CÉSAR	4.	MAGDELAINE	4.

Piérre eſt la ſouche commune d'où déſcendent de générations en générations Céſar & Magdelaine; ces deux dérniers, ſuivant la computation canonique obſervée en France, ſont parens au 4e degré; ſuivant le Droit Romain, ils le ſeroient au 8e dégré. ID.

PARENTELLE. ſ. f. Qualité de parent. Ce Juge a été recuſé à cauſe de la *parentelle*. La *parentelle* juſqu'au quatriéme degré empêche le mariage. Il eſt vieux.

PARENTHÈSE. ſ. f. Terme de Grammaire. Petit nombre de paroles intércalaires, qu'on inſére dans le diſcours, qui en coupent le ſens, & qu'on croit néceſſaires pour l'intelligence. *Parenthéſis*, qui vient du Grec παρὰ, *inter*, *entre*, & de ἔθεσις, *poſitio*, poſé entre. Comme la langue Françoiſe ne ſouffre rien d'obſcur, ni de confus, elle ne s'accommode, ni de ces fréquentes *parentheſes* qui rompent le diſcours, ni de ces phraſes tronquées, dont il faut deviner le ſens, & qu'on n'entend qu'après y avoir long-tems rêvé. GILL. Les modernes évitent les *parentheſes*, parcequ'en tenant l'éſprit en ſuſpens, elles l'embaraſſent, & rendent le diſcours moins net, & moins agréable. Elles ſont ſur tout inſuportables en vérs, ſi elles ne ſont courtes, & ingénieuſes. En les récitant, on les prononce d'un autre ton, & en les écrivant on les enférme entre ces caractéres (), afin de les faire diſtinguer de la ſuite du diſcours. Ces caractéres ſe nomment auſſi *parentheſes*, & on dit qu'on ouvvre la *parenthéſe*, quand on ſe ſert du prémiér; & qu'on la ferme, quand on ſe ſert du ſecond.

PAR PARENTHÈSE. *Per parentheſim, intra parentheſim*. Façon de parler advérbiale, dont on ſe ſert pour éxcuſer l'intérruption qu'on fait d'un diſcours, d'une convérſation, pour dire une choſe qui vient alors dans la mémoire, & qu'on ſera bien aiſe de ſçavoir.

PARENZO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Vénitiens, ſituée ſur une petite préſqu'iſle, qui eſt en la côte occidentale de l'Iſtrie, à trois lieuës de Citta-Nuova, vérs le midi. *Parentium*. Les Génois pillérent *Parenzo* l'an 1354. mais elle s'eſt bien rétablie depuis ce tems-là. Elle eſt bien fortifiée, & a un bon port, & un Évêché ſuffragant d'Aquilée. Tous les vaiſſeaux qui vont à Veniſe ſont obligez de prendre un pilote à *Parenzo*, pour les conduire dans les lagunes de Veniſe, qui ſont pleines de bancs de ſable. MATY.

PARER. v. act. Orner quelque chôſe, l'ajuſter, l'embellir; la rendre plus belle, plus riche, plus agréable à voir. *Ornare, exornare, expolire, excolere, concinnare, parare*. On *pare* les Égliſes dans les fêtes ſolennelles, de tapiſſeries, de tableaux, d'argenterie. Ces chambres ſont *parées* de beaux meubles, de belles tapiſſeries, de tableaux. Si la beauté des femmes ne faiſoit pas naître l'amour dans le cœur des hommes, que feroient-elles de tout le tems qu'elles employent à ſe *parer*? M. Sc. Préſque tous ceux qui déclament contre les femmes qui ſe *parent*, iroient les prier de reprendre leurs ajuſtemens, ſi elles ceſſoient de s'en ſervir. S. ÉVR. Lorſqu'une femme eſt *parée*; ſi ſa parure ne plaît pas, elle choque toujours. CH. DE M Se *parer* de ſa ſeule beauté. M. SCUD.

Ce mot de *parer* vient de *parare*; de même que *parement* vient de *paramentum*, & *parure* de *paratura*.

PARER, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes naturelles. La tére ſe *pare* au printems de ſes plus belles fleurs. L'Aurore s'étoit *parée* ce jour-là pour aſſiſter à ce triomphe, à cette féte.

PARER, ſe dit au figuré, & ſignifie auſſi, Orner, embellir, enrichir. *Ornare, decorare, ditare*. Il faut ſçavoir l'art de *parer* la vértu, & de ne la montrer pas comme une choſe difficile à pratiquer. PASC. Sénéque *pare* une penſée de toutes les couleurs qui la peuvent rendre agréable. BOUH.

PARER, ſignifie encore, Faire parade, montrer avec oſtentation. *Oſtentare, jactare, venditare*. Les Stoïciens ſe *paroient* d'u-

ne

ne patience faſtueuſe. Disc. d'Él. Se *parer* du mérite d'autrui. Boil.

Se pare *qui voudra du nom de ſes aïeux,*
Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux. Corn.

Parer, ſe dit auſſi des préparations qui ſe donnent à pluſieurs choſes pour les rendre plus belles, ou plus diſpôſées à s'en ſervir. Les Bonnetiers parent leurs bas, les Marchands leurs marchandiſes, par des eaux qu'ils leur donnent, par les manières de les preſſer, comme aux ſatins, aux camelots, tabis, &c. On le dit même des Fruitières, qui *parent* leurs marchandiſes en mettant les plus beaux fruits au deſſus du panier.

Parer, ſe dit auſſi des choſes qui ſe préparent & ſe nettoyent en les ratiſſant & raclant, comme les cuirs & les parchemins. *Pelles perficere.* Les Courroyeurs & les Parcheminiers ont des fers & des couteaux à *parer.* On dit en ce ſens, un cuir *paré*, une vache *parée.*

Parer. Les Relieurs ſe ſervent de ce mot dans le même ſens. C'eſt ôter, avec le couteau à *parer*, les extrémitez, & quelquefois le dos d'un morceau de peau dont on veut couvrir un livre. *Parer* une couvèrture.

Parer, eſt auſſi un tèrme de Rotiſſeur, qui ſignifie, lever la graiſſe qui eſt ſur la panſe d'un agneau, & l'étendre ſur le quartier de dèrrière. *Parer* un agneau.

Parer, en tèrmes de manége, ſignifie, Couper les ongles, ou la corne d'un cheval avec un boutoir, pour rendre la ſole unie, & propre à être ferrée. *Imum equi cornu reſecare.*

Parer, ſe diſoit autrefois de l'arrêt du cheval. Depuis le partir du cheval juſqu'à ſon *parer.* On diſoit auſſi, *Parer* ſur les hanches. Le *parer* d'un cheval. *Statio.* Depuis, ce mot eſt devenu de peu d'uſage. En ce ſens & au ſuivant, il vient de l'Éſpagnol, *Parar*, qui ſignifie *arrêter.*

Parer, en tèrmes d'Éſcrime ſignifie, Se défendre de quelques coups qu'un autre porte. *Declinare, vitare, avertere.* Il faut *parer* du fort de l'épée. Les bons Éſcrimeurs portent & *parent* en même tems. Les Éſpagnols *parent* avec le poignard. Les Anciens portoient des boucliérs pour ſe *parer* des coups de fleches & de piérres.

On appelle *Parer* du corps, quand par ſon agilité & ſoupleſſe on ôte le corps hors de la ligne par où le coup doit paſſer. *Idonea declinatione effugere.* On *pare* auſſi du corps en lâchant le piéd gauche en arrière, & attirant le droit à ſa place; ce qui s'appelle, Rompre la meſure du corps & des piéds. On *pare* auſſi du corps, en lâchant le piéd droit, tenant le bras & l'épée fort avancez, pour *parer* en prenant le deſſous, en baiſſant le corps à gauche, ou en faiſant un ſaut en arrière d'un ſeul tems.

Parer, ſe dit auſſi en tèrmes ordinaires des coups qu'on évite. Il a *paré* de la main, le ſoufflet qu'on lui vouloit donner. Il a *paré* avec ſa raquette ce coup de balle. Il eût été bleſſé de cette charrette, s'il n'eût *paré* le coup en ſe retirant promptement.

On dit auſſi figurément, *Parer* un coup, *parer* une botte, *parer* une éſtocade; pour dire, ſe défendre d'un mauvais office, d'une demande fâcheuſe, importune; & qui eſt à charge. *Ictum excedere, avertere.*

Parer, en tèrmes de Mèr ſignifie, Doubler un cap, paſſer au delà, & le laiſſer à côté. *Promontorium prætervehi.* On dit auſſi, *Parer* un écueil, un banc de ſable; pour dire, l'éviter. On appelle auſſi *Pare à virer*, le commandement qu'on fait à la manœuvre pour ſe préparer au revirement du vaiſſeau. Ce Pilote s'eſt *paré* adroitement de cet écueil. *Parer* ſignifie auſſi ſur la mèr, Mettre une choſe en état de s'en ſervir, la débarraſſer. *Expedire, parare. Pare* le cabeſtan, *pare* une barrique de vin pour faire du breuvage. Aubin. *Parer* un câble. Id. *Parer* une ancre. Id.

Parer, en tèrmes de Marine, C'eſt orner un vaiſſeau de tous ſes pavillons, faire la parade. Voyez Parade.

Parer, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, pour ſignifier, Éviter; ſe défendre des demandes, des pourſuites qu'on nous fait. *Evitare, devitare, effugere.* Je ne puis me *parer* du procès qu'on me fait, que par la préſcription. On a fait une taxe ſur ce Financier, il ne s'en pourra jamais *parer*, il faut qu'il la paye. J'ai fort bien fait de *parer* la déclaration d'un déſir que je ne ſuis pas réſolu de contenter. Mol.

Parer, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'une femme eſt *parée* comme un autel, comme une épouſée, quand elle affecte de porter trop d'ornemens, ou trop extraordinaires. *Compoſita ut ſimilitudo templi.* On dit auſſi de celui qui paroît ſouvent en public avec une pèrſonne de grande beauté, ou de grand mérite, qu'il s'en *pare* comme de ſa belle robe. On dit qu'un homme ſe *pare* du bien d'autrui; pour dire, qu'il eſt vétu d'habits empruntez; qu'un Auteur a dérobé pluſieurs penſées qu'il s'approprie. On dit auſſi, qu'un homme a *paré* une éſtocade, quand il a refuſé de préter quelque choſe à un hardi emprunteur qui ne la lui auroit pas renduë.

Se parer. C'eſt agir, pour ſe tenir prêt & en état. *Diſponere, præparare, accingere ſe.* Nous apèrçûmes deux navires au vent à nous, qui avoient le cap ſur nous, ce qui fit que nous virâmes pour nous *parer.* Aubin.

Parere. ſ. m. Avis, ſentiment. *Sententia, opinio, ſenſus.* Ce mot n'eſt point François, il eſt purement Éſpagnol. On s'en eſt cependant ſervi dans le *Parfait Négociant*, & dans les Mémoires de Trevoux en parlant de ce livre. La ſuite du *Parfait Négociant* contient les *Pareres*, ou Avis & Conſeils ſur les plus importantes matières du commèrce. Apparemment ce mot eſt reçû parmi les Négocians; mais il ne l'eſt nullement dans l'uſage ordinaire.

Parèrméneutes. ſ. m. & fém. Nom de ſecte. *Parermeneutes.* Saint Jean Damaſcène parle des *Parèrméneutes.* Ce ſont des gens qui dans le VIIe ſiécle prétendirent expliquer l'Écriture châcun ſelon ſon ſens particuliér, & qui pour cela furent regardez & condamnez comme Hérétiques. Voyez ſaint Jean Damaſcène. Les *Parèrméneutes* ou faux Interprétateurs, s'ingéroient d'eux-mêmes d'expliquer le ſens des ſaintes-Écritures; s'arrêtant avec obſtination à l'éxplication qu'ils lui donnoient, quoiqu'elle fût contraire aux ſentimens de l'Égliſe. Jovet, *T. I. p.* 58.

Paresis. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſe dit d'une maladie qu'on nomme autrement *paralyſie. Solutio.*

Ce mot eſt Grèc, il ſignifie *relaxation.* Voyez Paralysie.

Paresse. ſ. f. C'eſt un des ſept péchez capitaux, qui eſt la cauſe des péchez d'omiſſion que commet un Chrétien.

Ce mot vient du Grèc *πάρεσις*, à ce que dit Nicod.

Paresse, eſt auſſi un vice moral, & ſignifie, Nonchalance, molleſſe, lenteur, fainéantiſe; délicateſſe qui empêche de faire ſon devoir, ou de vaquer à ſes affaires. *Acedia, negligentia, deſidia, ignavia, ſegnities, inertia, pigritia, pigrities, pigritas.* La *pareſſe* eſt le vice des honnêtes-gens, ou plûtôt des voluptueux: elle tient un peu à toutes les vèrtus paiſibles. La *pareſſe* aſſoupit l'âme, & l'endort. M. Ésp. La *pareſſe* donne entrée à tous les vices. Le P. Mal. Sa *pareſſe* naturelle ſe remarque juſques dans ſa convèrſation, qui eſt languiſſante comme lui. La *pareſſe* fait à l'égard de ceux qui manquent d'éſprit, ce que la prudence fait aux autres: elle les empêche de ſe produire mal-à-propos dans le monde. M. Scud. La *pareſſe* détruit & conſume inſenſiblement les paſſions, & les vèrtus. La Roch. Combien de gens n'acheteront des charges que pour ſatisfaire leur orgueil, & honorer leur *pareſſe*? Fléch. Ma *pareſſe* trouve toûjours un prétexte à toutes les choſes qu'elle ne veut pas faire. Voit. La *pareſſe* nous éloigne du ſoin de nous informer éxactement des choſes, parceque ce ſoin eſt toûjours accompagné de quelque ſorte de peine. Nic. Il y a une cèrtaine *pareſſe* molle & voluptueuſe, qui dérobe inſenſiblement à l'éſprit ſa vigueur & ſa vivacité. S. Évr. La *pareſſe*, toute languiſſante qu'elle eſt, ne laiſſe pas d'être ſouvent la maîtreſſe des autres paſſions: elle uſurpe ſur tous les deſſeins & ſur toutes les actions de la vie. Rochef.

Paresse, ſe dit quelquefois advèrbialement. Il a pèrdu ſon procès, *pareſſe* de le ſolliciter. *Cauſam amiſit per negligentiam litem procurandi.*

Paresseux, euse. adj. & ſ. Négligent, nonchalant, fainéant; qui a le vice de la pareſſe. *Negligens, piger, iners, deſes, ignavus, preſes, ſegnis, lais homo, diſcinctus.* On le dit proprement de ceux qui ſe levent tard. J'ai été *pareſſeux* aujourd'hui; mais c'eſt que je me ſuis couché tard. Il n'y en a point qui preſſent tant les aûtres que les *pareſſeux.* La Roche. Vous êtes *pareſſeuſe* à un point qui ne ſe peut ſouffrir. Voit.

Paresseux, ſe dit auſſi de ce qui eſt debile, ou lent. La tortuë eſt un animal *pareſſeux. Teſtudo eſt animal tardum.* C'eſt faire grâce aux éſprits lents & *pareſſeux* que de les pouſſer dans le chemin du ſalut. Fléch.

Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un ſpectateur toujours pareſſeux *d'applaudir.* Boil.

Paresseux, ſe dit auſſi du ventre, quand il eſt trop lent à ſe décharger. Ventre *pareſſeux.* La Chamb. Il ne faut pas prendre trop de lavemens, cela rend le ventre *pareſſeux*, la nature *pareſſeuſe.*

Paresseux, ſe dit auſſi de celui qui ne fait pas ſon devoir, ſa beſogne. *Piger in fungendo ſuo officio.* Cet écolier n'a pas fait ſon thême, il a été marqué entre les *pareſſeux.* On dit en provèrbe, jamais *pareſſeux* n'eut grande éculée.

On appelle une *pareſſeuſe*, une cèrtaine coëffure de femme qui s'applique

s'applique ſur la tête comme une perruque, & qui fait qu'une femme qui ſe lève tard eſt coëffée en un moment.

PARESSEUSEMENT. adv. D'une manière pareſſeuſe. *Ignavè, ſegniter, lente, pigrè, negligenter, oſcitanter.* Pomey. Il fait toutes choſes *pareſſeuſement*.

PARETUVIER. ſ. m. Voyez Mangle.

PARFAIRE. v. act. *Perficere, abſolvere, conficere, efficere, conſummare, faſtigium imponere operi, complere.* Ce mot a vieilli. Il ſignifie, Rendre achevé, complet. Il faut *parfaire* ce payement, achever de payer. Il faut *parfaire* ce livre, le rendre complet. Ce bourgeois a de la peine à *parfaire* ce bâtiment.

Faites-vous toute belle, & tâchez de parfaire
L'Ouvrage que les Dieux ont ſi fort avancé. Voit.

On dit en tèrmes de Palais, Il faut dans les retraits lignagers, en tous les actes de la cauſe, offrir bourſe & deniers à découvèrt & à *parfaire*, c'eſt-à-dire, fournir au delà des deniers qui ſont dans la bourſe, juſqu'à la concurrence de la ſomme qu'on doit rembourſer pour retirer l'héritage. On dit auſſi, un tel Juge eſt commis pour lui faire & *parfaire* ſon procès.

PARFAIT, AITE. adv. achevé, complet. *Abſolutus, completus, conſummatus, perfectus, effectus.* Cet Architecte s'eſt obligé de rendre ce bâtiment fait & *parfait* dans un tel tems.

On dit auſſi en tèrmes de Palais, que le procès ſera fait & *parfait* à un accuſé; pour dire, qu'il ſera inſtruit juſqu'à ſentence définitive.

Parfait, ſignifie auſſi, Accompli, où il n'y a rien à déſirer ni à ajoûter. Il n'y a rien de *parfait* ſur la tèrre. Horace dit que le plus *parfait* eſt celui qui a le moins de défauts.

On le dit auſſi de ce qui approche de la pèrfection. C'eſt une beauté *parfaite*. L'Énéïde eſt un Ouvrage *parfait*. Le *parfait* Courtiſan eſt un très-beau livre fait par le Comte Baltazar, en Italien. Cicéron a écrit du *parfait* Orateur. Entre les vivantes images de la divinité, c'eſt la première, la mieux reſſemblante, & la plus *parfaite*. Bens.

Parfait, en tèrmes de Dévotion, eſt celui qui a renoncé à toutes les chôſes du monde pour ſe donner entièrement à Dieu. Si tu veux être *parfait*, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, & me ſuis, dit Jésus-Christ, en ſaint Matthieu. Il nous y éxhorte auſſi à être *parfaits* comme notre Père qui eſt aux cieux eſt *parfait*. Saint Paul employe auſſi le tèrme de *parfaits*, mais ſubſtantivement, & dans un ſens un peu différent, puiſque c'eſt pour déſigner ceux qui ſont avancez en connoiſſance, & qui ont plus de lumière que les aûtres. La ſapience que nous propoſons, dit-il, eſt pour les *parfaits*. 1. *Cor.* 2. 6.

On appelle en tèrmes d'Arithmétique un nombre *parfait*, celui dont les parties aliquotes ajoûtées enſemble font le même nombre dont ils ſont les parties. Par éxemple, 6. eſt un nombre *parfait*; car 1. 2. & 3. qui ſont ſes parties aliquotes, font 6. 28. eſt encore un nombre *parfait*, car ſes parties aliquotes, 1. 2. 4. 7. & 14. font 28.

Parfait, en tèrmes de Muſique, eſt ce qui eſt accompli, ce qui contente pleinement l'eſprit & l'oreille. Ainſi on dit, Cadence *parfaite*, conſonance *parfaite*, accord *parfait*, mode *parfait*, tems *parfait*. Les conſonances *parfaites* ſont la 8e & la 5e, & les imparfaites la 6e & la 3e. L'accord *parfait* eſt l'uniſſon. Il y avoit chez nos anciens Muſiciens deux ſortes de modes, le majeur & le mineur, & châcun d'eux étoit ou *parfait*, ou imparfait. Le majeur *parfait* ſe marquoit avec trois lignes qui rempliſſoient châcune trois eſpaces, & trois aûtres qui n'en rempliſſoient que deux. Cela marquoit que la Maxime valoit autant que trois longues. Le mineur *parfait* étoit marqué par une ligne qui traverſoit trois eſpaces, & cela ſignifioit que la longue valoit trois brèves. Brossard. Avec les mots mode & tems, le mot *parfait* marque ordinairement chez nos Anciens la meſure triple, & imparfait la meſure binaire; prétendant que le nombre trois, qui ne ſouffre point de diviſion, eſt plus *parfait* que le nombre deux: voilà pourquoi ils marquoient le triple par un cèrcle, qui eſt la figure la plus *parfaite* de toutes, & le binaire par un demi cèrcle. Id. Le cèrcle entiér ou tranché, mais ſans point étoit la marque du tems *parfait*, ſous lequel une brève même ſans point, valoit trois ſémi-brèves. Le demi cèrcle ou entiér, ou tranché étoit le ſigne du tems imparfait, ſous lequel une brève ne valoit que deux ſémi-brèves, ou rondes. Id. Prolation *parfaite*. Voyez Prolation.

En tèrmes de Grammaire on appelle le préterit *parfait*, un tems paſſé, cèrtain & défini, *J'ai aimé*, *j'ai lû*: un *parfait* indéfini, *J'aimai*, *je lûs*: le pluſque *parfait* eſt un tems auſſi paſſé & indéfini, *J'avois aimé*, *j'avois lû*.

On appelle auſſi en Phyſique un animal *parfait*, celui qui eſt né par une génération univoque, par oppoſition à inſecte qu'on prétend être né par génération équivoque. On appelle auſſi animal *parfait*, un animal entiér, qui eſt propre pour la génération.

PARFAITEMENT. adv. D'une manière parfaite. *Perfectè, abſolutè, ad unguem.* Il faut aimer Dieu *parfaitement*. Il ſçait *parfaitement* bien ce qu'il ſçait. Il eſt *parfaitement* honnête-homme. Comme une chôſe parfaite eſt une chôſe accomplie, & à laquelle il ne manque rien, à la rigueur des tèrmes, *parfaitement* ne peut être mis avec un comparatif; on ne dit point *plus parfaitement*; on le met encore moins avec un ſuperlatif, comme ceux qui finiſſent leurs lettres par ces mots, *Je ſuis très-parfaitement, Votre*, &c. M. de Balzac a fait cette faute. Mén. Cette phraſe n'eſt plus une faute, puiſque tout le monde s'en ſert.

PARFAUTE. adv. Ce mot eſt du Palais, & un peu vieux. On dit en ſa place, Faute de. *Parfaute* de payer, dites, Faute de payer.

A LA PARFIN. adv. augmentatif de celui d'*enfin*. En fin finale. Il vieillit, & n'eſt plus en uſage.

PARFOIS. adv. Mais il n'eſt pas ſi uſité que *quelquefois*. *Quandoque, aliquando.*

Et ſi parfois *d'amour votre ame eſt allumée,*
C'eſt un feu paſſager. Voit.

PARFONDRE. v. act. Mettre de la beſogne d'émail au fourneau pour s'attacher & ſe prendre ſur l'or. *Encauſtum aurum inducere.* Il eſt auſſi en uſage chez d'autres Artiſans que les Emailleurs.

PARFORCER. v. n. Faire un éffort violent & préſque au delà de ſes forces. *Conari, conniti, eniti, contendere.* Vous vous bleſſerez, ſi vous vous *parforcez* à lever ce fardeau. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage. Il faut dire, ſe forcer.

PARFOURNIR. v. act. Achever de fournir ce qui eſt néceſſaire pour rendre une chôſe complette. *Supplere, explere.* Si vous payez la moitié de cette obligation que nous devons, je *parfournirai* le reſte. Un Libraire eſt obligé de *parfournir* les feuilles qui manquent à un livre qu'il a imprimé. Ce mot eſt vieux.

PARFUM. ſ. m. Odeur agréable qui frape l'odorat. Les fleurs répandent dans l'air un agreable *parfum*. *Suffimen, ſuffimentum, odores, odoramenta, thimiama, aromata.* Le muſc n'eſt pas un *parfum*, s'il eſt tout pur; il entête furieuſement, ſi on ne l'adoucit par quelque mélange. Elles achetèrent des *parfums* pour embaumer Jésus. Port-R.

Parfum, ſe dit figurément des chôſes qui flattent agréablement l'eſprit. Le *parfum* des louanges. La prière monte au ciel comme un agréable *parfum*. Ce n'eſt pas mon deſſein d'entrer dans d'inutiles curioſitez, en décidant indiſcrétement par où s'éléve, & s'éxhale dans le ciel, le *parfum* de nos oraiſons. Fléch.

Parfum, en tèrmes de Médecine, ſe dit de toutes les vapeurs bonnes ou mauvaiſes qu'on fait élever en l'air pour guérir les maladies. *Unguentum.* On guérit les maux de matrice avec le *parfum* de plumes de pèrdrix brûlées, de vieux cuirs, &c. On fait prendre le mèrcure tantôt avec des emplâtres, tantôt en *parfums*, ce qu'on appelle *parfum de cinnabre*. On donne à ceux qui ſont trop humides du cèrveau, du tabac en *parfum*; pour dire, en fumée. Il y a des *parfums* ſecs qui ſont en trochiſques & en pillules, faits d'oliban, de maſtic, d'aloës, de cloux de girofle, de benjoin, &c. les autres, humides, viſqueux & gras, qui ſe font de jus d'hèrbes, &c.

Parfum, ſe dit auſſi des corps mêmes dont s'éxhale le *parfum*. Préſque tous les *parfums* viennent d'Orient & des pays chauds.

PARFUMER. v. act. Exhaler une agreable odeur, & en laiſſer l'impreſſion ſur quelque chôſe. *Suffire, vaporare, exhalare, fumigare.* Les iris, les roſes, & les fleurs de vignes qui viennent en même ſaiſon, *parfument* l'air agréablement. On *parfume* des gants, des peaux, des pommades, des chambres, avec force fleurs d'oranges, jaſmins, jonquilles, tubereuſes & autres fleurs odorantes. On *parfume* les liqueurs avec du muſc, de l'ambre gris.

Parfumer, ſe dit auſſi en tems de peſte, en parlant des ſoins qu'on prend de chaſſer le mauvais air des corps qu'on croit infectez, en éxcitant dans les lieux d'épaiſſes fumées de bois de genièvre, de vinaigre, de poudre à canon, & autres qui font de violentes impreſſions dans l'air, qui le chaſſent & le renouvellent. *Fumigare, ſuffire.*

Parfumer. En tèrmes de Marine. *Parfumer* un vaiſſeau, c'eſt faire brûler du goudron & du genièvre, & jetter du vinaigre entre les ponts d'un vaiſſeau. *Vaporare.* Les bâtimens & les hommes ſeront *parfumez*. Aubin.

Parfumer, ſe dit auſſi en contreſens & ironiquement des mauvaiſes odeurs qui ſe répandent. Le gouſſet de cette femme

nous a tous *parfumez. Quam tetrum affiat odorem iſta mulier.*

PARFUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit figurément d'un don, d'une conceſſion qu'on a fait de bonne grâce, & ſans qu'il en coûte rien pour les frais de l'obtention, qu'il eſt *parfumé. Gratis datum.* On lui a envoyé les proviſions de cette charge, de ce Gouvèrnement, toutes *parfumées*; pour dire, ſans qu'il ait eu la peine de la demander, d'en payer ni ſolliciter l'expédition.

PARFUMER, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. Sénéque *parfume* trop ſes penſées. *Nimis affectata.* Elles donnent dans la tête à la longue. BOUH.

PARFUMEUR, EUSE. adj. Qui parfume, ou qui vend des parfums, ou des chôſes parfumées. *Unguentarius propola, ſuffitor.*

PARGE. ſ. m. Vieux mot. Page.

PARGER. v. act. Vieux mot. Dans les Coutumes locales d'Auvèrgne, *parger* héritages, c'eſt les fumer & les engraiſſer, en enfèrmant deſſus des bêtes à laine dans un parc. DE LAURIÈRE. *Stercorare.*

PARGIE, ou PÈRGIE. ſ. f. En Baſſigny c'eſt un droit général dû au Seigneur pour toutes les amendes qui pourroient être adjugées à cauſe du dommage fait par des beſtiaux aux héritages des particuliers. *Pargia.* Voyez le Gloſſ. de De Laurière, & les Coutumes de Bèrry par la Thaumaſſière.

PARHYPATÉMÉSON. Tèrme Grèc qui ſignifie proche la principale des moyennes. C'eſt en Muſique le nom d'une des chordes de la lyre, ou du ſyſtême des Grècs, qui répond à l'F, *ut*, *fa* de la ſeconde octave de l'Orgue, ou du ſyſtême moderne, qui eſt proprement le *fa* ou l'*ut* de la clef F, *ut*, *fa*. BROSSARD.

Ce mot eſt compoſé de παρὰ, prépoſition, *proche*, d'ὕπατος, *le plus haut*, & μέσος, *moyen. Parhypatéméſon*, Proche du plus haut du moyen.

PARI. ſ. m. Somme qu'on met en dépôt pour une gageure, ou au jeu, lorſqu'on favoriſe un parti de gens qu'on voit jouer, & qu'on aſſûre que l'un eſt plus fort que l'aûtre, qu'il gagnera la partie. *Pecuniaria ſponſio.* Il y avoit un *pari* de cent piſtoles à cette partie de paume.

PARI, ſignifie auſſi ſimplement, Gageure qu'on fait ſur une chôſe incèrtaine, ou ſur quelque conteſtation, lorſqu'on ſoutient qu'un cèrtain fait eſt véritable, qu'une telle chôſe arrivera. *Certatio pignoratitia.* A Rome on fait ſouvent des *paris* ſur le ſuccès des entrepriſes importantes, châque nation en fait pour ſon parti.

PARIA. ſ. m. Nom propre d'une contrée qui s'appelle auſſi la Nouvelle Andalouſie. *Paria, Nova Vandalitia.* C'eſt un grand pays de l'Amérique méridionale. Il eſt vèrs le pays de l'Amazône, la Guiane & la Caribane, le long de la rivière de *Paria*, dont il a pris ſon nom. On entend cependant le plus ſouvent par le *Paria*, ou la Nouvelle Andalouſie, la partie ſeptentrionale de ce grand pays, laquelle eſt le long de la mèr du nord, entre le Gouvèrnement de Vénézuela, & la Caribane. Les Eſpagnols y ont établi un Gouvèrnement, dont Comana, ou la nouvelle Cordouë eſt la capitale. On trouve dans ce Gouvèrnement de belles émeraudes, & on y pêchoit autrefois quantité de belles pèrles. MATY.

Le lac de *Paria*, ou d'Aulagas. C'eſt un grand lac du Pérou. *Paria, Aulaga.* Il eſt dans la province de los Charcas, près des Andes, & de la ville de Potoſi. Ce lac communique par la rivière de Deſaguadero avec un autre grand lac qu'on nomme Titicaca. MATY.

PARIA, rivière. Voyez ORENOQUE.

PARIADE. ſ. m. Tèrme de chaſſe. C'eſt la ſaiſon où les pèrdrix s'apparient. *Perdicum coitio.* La chaſſe eſt ſévérement défenduë au tems de la *pariade.*

PARIAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes, qui ſe dit d'un droit de compagnie & de ſociété, établi par un accord, ou aſſociation, entre un Seigneur, ou le Roi, un Abbé, ou l'Égliſe, pour l'exèrcice de la Juſtice, ou pour la levée des droits & amendes ſur les juſticiables, dont il y a pluſieurs éxemples dans les anciens Titres. *Conſortio, vel ſocietas.* Cette Juſtice, ce fièf, ſont tenus en *pariage* entre tels & tels Seigneurs.

PAR-ICI. adv. De ce côté. Il faut paſſer *par-ici. Hac.*

PARIER. v. act. Gager qu'une telle propoſition eſt vraie, qu'une telle chôſe arrivera, qu'un tel joueur gagnera. *Sponſione certare.* Il a *parié* dix piſtoles que la nouvelle qu'il a débitée étoit vraie. Il a *parié* qu'il ſauteroit ce foſſé à joints piéds. Cet homme ne veut pas jouer, mais il *parie* tantôt pour l'un, tantôt pour l'aûtre. Il faut *parier*; cela n'eſt plus volontaire; vous êtes embarqué; & ne *parier* point que Dieu eſt, c'eſt *parier* qu'il n'eſt pas; *pariez* donc qu'il eſt, ſans héſiter. PASC.

Ce mot vient de *pariare*, parceque quand on *parie*, on met de part & d'aûtre des paris, chôſes ſemblables.

PARIÉTAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges rondes, rougeâtres, rameuſes. Ses feuilles ſont oblongues, pointuës, veluës, rudes, s'attachant facilement aux habits, diſpoſées altèrnativement. Ses fleurs ſont petites, compoſées ordinairement de quatre étamines ſoutenuës par des calices de différente ſtructure. Il leur ſuccéde une ſemence noire, fort petite, luiſante, couvèrte d'une envelope veluë. Sa racine eſt fibreuſe, rougeâtre. En Latin *parietaria officinarum, & Dioſcoridis.* C. BAUH. Cette plante eſt émolliente & laxative, on s'en ſèrt beaucoup dans les lavemens & dans les demi-bains détèrſifs & adouciſſans: ſon ſuc fait paſſer les urines, & débouche tout-à-fait les reins. Il y a quelques autres éſpéces de *pariétaire.*

Ce mot vient de *paries, muraille*; car on trouve le plus ſouvent ces ſortes de plantes ſur les murailles. Aurelius Victor dit que Conſtantin avoit donné le nom de cette hèrbe à l'Empereur Trajan, à cauſe que ſes ſtatuës & ſes inſcriptions ſe trouvoient ſur toutes les murailles de Rome, de même que la *parietaire.*

PARIÉTAL, ALE. adj. m. & f. Qui appartient aux parois, qui fait les parois, c'eſt-à-dire, les côtez de quelque chôſe. *Parietalis.* On ſe ſèrt de ce mot en Anatomie, & on le donne à deux ôs de la tête. Le troiſiême & le quatriême des ôs du crâne ſont les *pariétaux*, ainſi nommez, parcequ'ils forment les parois de la tête. Ils ſont d'une ſubſtance plus déliée, plus mince, & moins dure que le coronal & l'occipital. La figure des *pariétaux* eſt quarrée; leur grandeur ſurpaſſe celle des autres ôs de la tête, leur ſituation eſt aux parties latérales, qu'ils occupent toutes. La future ſagittale les joint enſemble par leur partie ſupérieure; la coronale les unit par leur partie antérieure à l'ôs du front; la lambdoïde les joint par leur partie poſtérieure à l'ôs occipital; & enfin la future ſquammeuſe les unit par leur partie inférieure aux ôs pétreux. Ces ôs ont leur partie éxtèrne fort polie; mais l'intèrne eſt inégale, à cauſe des impreſſions que les artères de la dure-mère y ont faites, par leur battement continuel, dans le tems qu'ils n'étoient pas encore oſſifiez. DIONIS.

PARIEUR. ſ. m. Celui qui parie. *Sponſor, vel ſponſione certans.* A la paume il y a plus de *parieurs* que de joueurs.

On dit provèrbialement, quand on voit arriver quelque coup de partie, quelque beau coup, Voilà un vilain coup pour les *parieurs*: ce qui ſe dit non ſeulement dans le jeu, mais auſſi dans les autres affaires, quand il arrive quelque préjugé, ou autre chôſe qui eſt fort déſavantageuſe à un parti.

PARIME. ſ. m. Nom d'un lac que l'on place dans la Guiane, en l'Amérique méridionale, ſous la ligne; & on lui donne environ ſix vingt lieuës du couchant au levant, & cinquante du nord au ſud. *Parimeus lacus.* Mais les plus habiles Géographes croyent, que ce lac & la ville Manoa & Dorado, qu'on place ſur ſon bord occidental, ſont des chôſes purement imaginaires, parceque nul Européen n'a pû les trouver juſqu'ici. MATY.

PARINA. La pointe de *Parina.* Cap dans la mèr du ſud, ſur la côte du Pérou, à huit lieuës & demie au nord de Payta.

PARINACOCHA. ſ. f. Nom propre d'une province du Pérou propre. *Parinacocha.* Elle eſt à l'orient des montagnes des Andes, entre la ville de Lima, & le lac de Titicaca. MATY.

PARIO, PARIS, PARADISO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Myſie, en l'Aſie mineure; maintenant elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mèr de Marmora, où elle a un port, vis-à-vis de l'iſle de Marmora, & à ſept lieuës de Lampſaco, vèrs le levant. *Parium.* MATY.

PARIO, ou PAROS. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel, ſituée entre celles de *Naxi* & d'Antiparo. *Paros.* Elle a environ dix-ſept lieuës de circuit, & elle étoit autrefois renommée, à cauſe de ſon beau marbre blanc. Les Vénitiens l'ont poſſédée; elle eſt maintenant ſous la domination des Turcs. Il y a pluſieurs villages, & la ville de *Pario* Epiſcopale & ſuffragante de Naxi. MATY.

PARIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pariſius.* Le bienheureux *Páris*, qui s'appelloit dans ſon pays Pariſio, ou Pariggio, naquit à Boulogne en Italie l'an 1150. Il ſe retira dans la ſolitude de Camaldoli, où il vécut juſqu'à l'âge de 116. ans, étant mort en 1267. Voyez le P. Papebroch, *Jun. T. II. p.* 485. & Baillet, 11. *Juin.*

PARIS, fils de Priam enleva Héléne, & fut cauſe par là de la guèrre de Troye. Voyez le Poëme de Colutus Poëte Grèc, intitulé, enlevement d'Héléne. Le Jugement de *Páris*, c'eſt le Jugement qu'il porta entre trois Déeſſes qui diſputoient de la beauté, & qui le prirent pour arbitre pendant qu'il paiſſoit les troupeaux ſur le mont Ida. Voyez encore ſur cela le Poëme que l'on vient de citer.

PARIS. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Royaume de

France. *Lutetia*, *Lutetia Pariſiorum*, *Pariſii*; elle a été auſſi appellée *Lutetia*, *Leucotetia*, *Pariſius*, *Pariſium*. Elle eſt ſituée dans l'iſle de France, ſur la Seine. *Paris* eſt une des plus célébres villes de l'Europe, par ſon antiquité, par ſa grandeur, par la magnificence de ſes bâtimens, par le nombre de ſes habitans, par ſes richeſſes, par ſon commèrce, par les Arts & par les Sciences, qui y fleuriſſent plus que nulle part ailleurs. Elle eſt diviſée en quatre parties, qui ſont, la Cité, ou l'iſle du Palais, qui eſt l'ancienne ville; l'iſle Notre-Dame, la Ville, & l'Univèrſité. Outre ces quatre parties, qui ſont le corps de la ville, il y a encore onze ou douze grands Fauxbourgs. On y compte dix-ſept portes, vingt-cinq places, douze ponts, ſept cens vingt ruës, cinquante mille maiſons, une centaine de couvents de Religieux ou de Religieuſes, quarante-quatre Égliſes Paroiſſiales, trente autres, quatre-vingts Abbayes, trente Hôpitaux, ſoixante Hôtels, ou magnifiques Palais, & l'on croit qu'elle contient deux millions d'âmes. Le Roi y fait aujourd'hui ſon ſéjour, dans le Palais des Tuilleries, qui joint celui du Louvre, du côté du couchant; ce ſont deux ſuperbes Palais, qui n'en font plus qu'un. *Paris* eſt auſſi le ſéjour des Princes du ſang, & de la plûpart des Grands Seigneurs de France. Elle eſt ornée d'un Parlement, qui eſt le plus ancien, & le plus illuſtre du Royaume, étant celui des Pairs. Il a ſous ſoi pluſieurs Juſtices ſubaltèrnes, & au deſſus de ſoi pluſieurs Conſeils du Roi. Il y a à *Paris* une citadelle, qu'on nomme la Baſtille, plus célébre pour être la priſon des criminels d'État, que pour la force. Il y a un Arcenal des mieux pourvûs de France, un Archevêché, qui a tître de Duché-Pairie, une Cour des Monnoyes, une Univèrſité, avec ſoixante Colléges, dont celui de la Sorbonne eſt le plus célébre; cinq Académies. L'Académie Françoiſe, l'Académie des belles Lettres & des Inſcriptions, l'Académie des Sciences, l'Académie de Peinture, & l'Académie d'Architecture. On y trouve auſſi pluſieurs belles Bibliothéques. Les environs de *Paris* ſont ſi peuplez, qu'on aſſure qu'à dix lieuës à la ronde il y a plus de dix mille bourgs, villages, ou châteaux. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 440. où il parle de *Paris*. *Paris* eſt à 48 d. 50 min. de latitude, & au 20e d. de longitude.

Connoiſſez-vous Paris, *où votre vol s'adreſſe*,
Avez-vous aſſez médité,
De cette royale cité,
La hauteur, les dégoûts, & la délicateſſe? SENECÉ.

M. de Senecé fait *Paris* de féminin dans ces vèrs, Liv. IV. Épigram. 3.

Dans ce beau ſiécle, où Paris *eſt au faîte*,
Grace à ſon Roi, des biens, des dignitez,
Où ſous ſon ombre elle éleve ſa tête,
Cent pieds de haut ſur les autres citez.

Il falloit dire.

Ou ſous ſon ombre il éleve la tête.

Le vèrs n'en ſeroit pas moins bon. Souvent néanmoins nos Auteurs font ainſi répondre un féminin, aux noms de ville maſculins, & ſouvent ſans le nom *ville*. Ainſi dans la tâble de ſon Hiſtoire de Sicile, le Père Buffiér dit Régio aſſiégée la prémière fois, priſe par les deux frères, c'eſt-à-dire, la ville de Régio.

Triſtan, T. III. p. 734. 735. croit que le nom de *Paris* & des Pariſiens a été formé de *Paris Iſis*, parcequ'on y adoroit Iſis. Il eſt cértain qu'on y a honoré la Déeſſe Iſis. Voyez les rechèrches de M. Spon. Quelques-uns prétendent que c'eſt du même mot Iſis que viennent encore beaucoup de noms de lieux des environs de *Paris*, comme Iſſi, Laï, Atis, &c.

On dit provèrbialement, Prendre *Paris* pour Corbeil, pour ſe tromper.

Ainſi cette raiſon eſt une étrange béte,
On l'a bonne, ſelon qu'on a bonne la tête,
Qu'on imagine bien, du ſens comme de l'œil,
Pour grain ne prenant paille, ou Paris *pour Corbeil.*
RÉGNIÉR.

PARIS. Voyez SESTRE, le grand Seſtre.

PARISIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Paris. *Pariſius*, *Pariſinus*, *Pariſienſis*. Quand le mot Latin *Pariſienſis* ſe joint ſeul au nom propre, ou de baptême, comme une eſpéce de ſurnom, on ne dit point *Pariſien*, mais *de Paris*, ainſi l'on dit Guillaume de Paris, en Latin *Guillelmus Pariſienſis*, & non point Guillaume *Pariſien*. On dit même Matthieu Paris en retranchant la prépoſition *de*.

PARISIENNE. Tèrme d'Imprimerie, c'eſt le plus petit caractère dont ſe ſervent les Imprimeurs. *Minutiſſimi characteres*. On l'appelle autrement *Sédanoiſe*.

PARISIENNE. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui a ſes grandes feuilles blanches, ſa peluche au commencement eſt couleur de citron pâle, qui blanchit après. MORIN.

PARISIS. ſ. m. Tèrritoire d'auprès de Paris. *Territorium Pariſienſe*, *vel Pariſienſis ager*. Louvre en *pariſis*.

PARISIS, ſe dit auſſi par oppoſition à *tournois*, du prix de la monnoie qui valoit un quart davantage à Paris, qu'à Tours. *Unius quintæ acceſſio*. Ainſi le ſol *pariſis* vaut 15 deniers, & le ſol tournois n'en vaut que 12. Quatre-vingt livres *pariſis* font cent livres tournois. Quand on prend des meubles ſur le piéd de la priſée d'un inventaire, on eſt obligé d'y joindre le *pariſis*, qu'on appelle autrement la *crue*. Quand les meubles ne ſont plus en nature, on les éſtime ſur la priſée & le *pariſis*. Le *pariſis* chez les Financiérs s'appelle le *quart en ſus*. La prémière Paulette a été taxée ſur le piéd du ſoixantiéme denier de l'évaluation des Offices, & du *quart en ſus*, ou le *pariſis*. Le Roi, par ſa dèrnière Ordonnance, a oté le *pariſis*.

PARITA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Parita*. Elle eſt dans la province de Varagua, ſur le golfe de *Parita*, qui eſt au midi occidental de celui de Panama. MATY.

PARITÉ. ſ. f. Qualité qui fait que deux chôſes ſe reſſemblent, ou ſont égales. *Æqualitas*. On s'en ſért particuliérement dans la diſpute. Il y a *parité* de raiſons. On ne trouve point de comparaiſon qui ait une entière *parité*.

PARITOIRE. ſ. f. Vieux mot, l'herbe pariétaire. BOREL. *Parietaria*.

PARJURE. adj. Qui jure à faux; contre ſa ſcience & ſa connoiſſance. *Perjurus*. Homme *parjure*. Femme *parjure*.

Mon cœur même aujourd'hui,
De ſon parjure *Amant lui promettoit l'appui.* RACIN.

PARJURE, ſe dit auſſi ſubſtantivement du faux ſerment. *Perjurium*. La peine du *parjure* par les Capitulaires de Charlemagne eſt d'avoir la main coupée: aujourd'hui cette peine eſt arbitraire, & dépendante de la prudence du Juge. Par les Canons il eſt défendu de faire jurer un homme que l'on peut convaincre de *parjure* ſur le champ: ils diſent que c'eſt être homicide de ſon âme. Un Empire bâti ſur le *parjure* panche néceſſairement vèrs ſa ruine. TOUR. Ajoûter l'outrage au *parjure*. RACINE.

Je ſçai que vos regards vont t'ouvrir mes bleſſures,
Que tous mes pas vers vous ſont autant de parjures. RACIN.

PARJURE, ſe dit encore ſubſtantivement de celui qui fait un faux ſerment. *Perjurus*, *perjurioſus*. Celui qui fait un faux ſerment, celui qui ne dit pas la vérité, quand on lui fait lever la main en Juſtice, eſt un *parjure*.

Je ſçai de cent beautez les triſtes avantures,
Et l'empire amoureux eſt tout plein de parjures.
M. DE LA SUZE.

Cupidon ne punit rebelle, ni parjure;
C'eſt un empire qui ne dure,
Qu'autant que ſes ſujets y trouvent des appas. DES-H.

PARJURER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Perjurare*, *pejerare*. Il faut être grand ſcelérat, pour ſe *parjurer*, pour mentir devant le Juge, pour n'accomplir pas ce qu'on a promis par ſerment.

PAR LA. adv. Par cet endroit. Par ce lieu. Il vient de paſſer *par là*. SCAR. *Illac tranſiit*.

PAR LA. Sorte de conjonction qui veut dire, Ainſi, par ces chôſes. *Ità*, *ſic*. Je voi *par là* que, &c. PASC.

PARLANT, ANTE. adj. Qui parle. *Loquens*. Il n'eſt guére en uſage qu'en ces phraſes. La fameuſe tête *parlante* d'Albert le Grand. L'invention des trompettes *parlantes* nous eſt venuë depuis peu d'Angleterre: ce ſont de grands tuyaux de fer blanc tous droits, avec une ouvèrture en ſon pavillon faite de la manière d'un cornet, mais bien plus large. Elles portent la voix articulée une lieuë. Voyez TROMPETTE.

PARLANT. La Fontaine a un peu étendu l'uſage de ce mot, quand il dit,

Les arbres & les plantes,
Sont devenus chez moi créatures parlantes.

On dit auſſi en tèrmes de Blaſon, Des armes *parlantes*, quand les piéces dont l'Écu eſt chargé diſent le nom de la famille à qui elles appartiennent, comme le *crequier* qui eſt dans l'Écu des Sieurs de *Crequi*; les *maillets* en celles de *Maillé*; la *tour* en celles

celles des Sieurs *de la Tour*, &c. *Scutaria teſſera nomini accommodata.*

On dit auſſi, Voilà un portrait *parlant*; pour dire, qu'il reſſemble fort. *Imago prototypo omninò conformis.* On diſoit d'un Pantomime de Néron qu'il avoit des poſtures, & des mains *parlantes.* ABLANC.

PARLEMENT. ſ. m. Compagnie Souveraine établie par le Roi pour juger en dèrniér reſſort les différends des particuliérs, & prononcer ſur les appellations des ſentences renduës par les Juges inférieurs. *Suprema curia, ſupremus ſenatus.* Il y a dix *Parlemens* en France. Le *Parlement* fut fixé à Toulouſe en 1303. par Philippe le Bel, & ſupprimé en 1312. pour une ſédition, & incorporé à celui de Paris. Dans cette prémière inſtitution il étoit compoſé de deux Préſidens, ſix Conſeillers Laïques, & ſix Conſeillers Eccléſiaſtiques, avec un Procureur Général. Il ne fut rétabli que par Charles VII. en 1419. Par cette ſeconde érection il n'y avoit qu'onze Conſeillers, & un Préſident qui étoit l'Archevêque de Toulouſe. En 1425. le Roi tranſporta le *Parlement* de Toulouſe à Béziers, & en 1427. il le réunit une ſeconde fois à celui de Paris. Mais en 1443. il le remit à Toulouſe. Celui de Dijon a été établi en 1476. par Louis XI. celui de Grenoble en 1453. Celui de Rouen en 1499. par Louis XII. Celui de Rennes en Bretagne en l'an 1553. par Henri II. Celui de Bordeaux en 1502. Du Cange dit que c'eſt en l'an 1460. Celui d'Aix en 1501. ou 1502. par Louis XII. Il y a auſſi celui de Mèts érigé par Louis XIII. en 1633. & celui de Pau en Béarn, érigé en 1519. par Henri I. Roi de Navarre.

Le *Parlement* de Paris eſt le prémiér, & celui dont le reſſort eſt de plus grande étenduë. Il eſt compoſé de ſix chambres: la Grand' Chambre, & les cinq Chambres des Enquêtes: les deux Chambres des Requêtes ſont auſſi du *Parlement*. Sous la ſeconde Race le *Parlement* étoit le Conſeil des Rois. Ils y donnoient audiance aux Ambaſſadeurs, & l'on y décidoit des affaires de la guèrre, & du gouvèrnement. Les Rois y préſidoient ſans être les maîtres des réſolutions qu'on y prenoit. Depuis, les Rois réſervèrent à leur Conſeil la déciſion des grandes affaires, & renvoyèrent au *Parlement* les affaires des particuliérs. ABBÉ DE CHOISI. On appelloit anciennement *Parlement* une aſſemblée des Grands & des Barons du Royaume, à laquelle le Roi préſidoit. On y décidoit des plaintes des Sujèts, on y recevoit les Ambaſſadeurs, & on y faiſoit quelquefois des réglemens pour le bien de la nation. Pepin les convoquoit aſſez ſouvent pour gagner l'affection de ſes Sujèts, en ne faiſant, & ne détèrminant rien que par l'avis & le conſeil des Grands Seigneurs de l'État. Charlemagne les conſultoit ſouvent, & Louïs le Débonnaire encore plus fréquemment, il fixa même deux de ces Aſſemblées deux fois l'an, afin qu'elles fuſſent plus ſolennelles. On y propoſoit les affaires les plus importantes au Royaume; & l'on y tèrminoit les différends les plus grâves entre les Sujèts. Ces *Parlemens* acquirent tant de réputation que les Étrangers les prenoient pour juges de leurs démêlez. Le Roi les convoquoit, tantôt dans une ville, & tantôt dans une autre, & d'ordinaire vèrs les grandes fêtes de Pâques, Pentecôte, Touſſaints, Noël; de là vient encore la coutume, que le *Parlement* fait ſédentaire, prononçoit des arrêts en robe rouge la veille de ces jours-là. On a dit que dans ces *Parlemens* ne ſe décidoient que les affaires de grand poids, ou celles qui concèrnoient l'Etat. Les Baillis & Sénéchaux vuidoient, en dèrniér reſſort, les cauſes de moindre importance. Mais à cauſe de l'abus qu'ils faiſoient de leur autorité, l'on en porta divèrſes plaintes au Roi. Enſorte que le *Parlement* ſe trouva peu-à-peu chargé d'un nombre infini de procès. C'eſt pourquoi afin de faire expédier la juſtice avec plus de diligence, & de commodité, Philippe le Bel rendit le *Parlement* ſédentaire en 1302. à Paris. Il ordonna que le *Parlement* tiendroit ſes ſéances deux fois par an: à Pâques & à la Touſſaints. Il le diviſa en deux Chambres, la Grand'Voute, ou la Grand' Chambre, & la Chambre des Enquêtes, en laquelle il y avoit deux ſortes de Conſeillers, *Jugeurs* pour juger, & *Rapporteurs* pour raporter. Comme ce *Parlement* ne tenoit que deux mois à chaque ſéance, le Roi décèrnoit une nouvelle commiſſion contenant la liſte de ceux qui devoient y aſſiſter. Il étoit compoſé d'Eccléſiaſtiques, & de gens d'épée. Ce qui a duré juſques vèrs l'année 1380. Le *Parlement* ne commença à s'aſſembler ſans diſcontinuation que ſous le régne de Charles V. mais le nombre de ceux qui le compoſoient n'étoit point fixe. Sous Charles VI. le *Parlement* fut ſouvent intèrrompu, & il n'y avoit préſqu'aucun ordre cèrtain. Il y eut même deux *Parlemens*; l'un à Paris pour les Anglois, & l'autre à Poitiérs pour le Dauphin, qui fut Charles VII. Alors le *Parlement* avoit l'autorité ſur toute la France; c'eſt Charles VII. qui commença à retrancher, & à démembrer ſa juriſdiction, par l'érection d'un autre *Parlement* à Toulouſe; à l'exemple duquel on a érigé depuis les autres *Parlemens*. Au commencement le *Parlement* ne jugeoit point ſur les appellations des juges inférieurs; les Baillis & les Sénéchaux jugeoient en dèrniér reſſort. Mais on pouvoit ſe pourvoir au *Parlement*, non pour ſimples griefs, ou moyens d'appel contre la ſentence; mais par requête en forme de plainte. Depuis que le *Parlement* fut rendu ſédentaire & réduit en Cour de Juſtice ordinaire, il confondit les plaintes avec les appellations pour accroître ſon pouvoir, & dépouiller les Baillis & les Sénéchaux du privilége de juger ſouverainement, & ſans appel. Voyez APPEL. Pendant les troubles du régne de Charles VI, le *Parlement* s'attribua le droit d'élire ceux qui devoient en être les membres. Voyez ÉLECTION. On ne choiſiſſoit plus auſſi que des gens de robe, parcequ'étant obligez d'y aſſiſter continuellement, cet emploi ne convenoit point aux gens d'épée. PASQ. Le *Parlement* de Paris eſt la Cour des Pairs, le lieu où le Roi tient ſon Lit-de-Juſtice, où il fait vérifier ſes Édits quand il les fait vérifier en ſa préſence. La Grand'Chambre du *Parlement*, eſt celle où ſe plaident les cauſes d'audience, les rolles des provinces. Les cinq Chambres des Enquêtes du *Parlement*, ce ſont celles où l'on juge les procez par écrit. La date des arrêts porte toûjours, *Fait en Parlement*, & ils ſont intitulez, quand il ne ſont point en forme, *Extrait des Regitres du Parlement*. Les requêtes des parties portent en titre, *A Noſſeigneurs du Parlement*; celles du Procureur Général, *A Meſſieurs du Parlement*. On dit, Un Avocat au *Parlement*; Procureur au *Parlement*; & non pas Avocat en *Parlement*. Patru a dit, Avocat en la Cour de *Parlement*.

Outre ces dix *Parlemens* principaux, le Roi a établi pour le Comté de Bourgogne en 1674. un *Parlement* à Dole, lequel a été tranſferé à Bezançon. Il y a encore un *Parlement* à Tournai. Outre ces *Parlemens*, le Conſeil Souverain de Rouſſillon à Perpignan, le Conſeil Souverain d'Arras, ont la même autorité, & le même pouvoir pour les affaires civiles.

PARLEMENT. ſ. m. Il y a douze *Parlemens* en France. Les voici ſelon l'ordre de leur établiſſement, I. Paris 755. rendu ſédentaire en 1302. II. Toulouſe 1302. III. Grénoble 1453. IV. Bourdeaux 1462. & ſelon du Cange 1460. ſelon d'autres 1502. V. Dijon par Louis XI. en 1476. rendu ſédentaire en 1494. VI. Rouen 1499. par Louis XII. Il reçut le nom de *Parlement* en 1535. auparavant il s'appelloit Cour de l'Échiquér. VII. Aix 1501. VIII. Rennes par Henri II. en 1553. IX. Pau 1619. X. Mêts 1633. XI. Dole, maintenant Bezançon 1674. par Louis le Grand, XII. Tournai, maintenant Douai en 1669. par le même Prince. Ce nombre de douze *Parlemens*, par leſquèls le Roi rend la juſtice à ſes Peuples, donna occaſion à la belle déviſe qui fut faite pour le feu Roi, qui les a mis en ce nombre par la création de celui de Dole & de celui de Tournai. Le Soleil, qui étoit la déviſe de ce Prince, étoit repréſenté parcourant le Zodiaque, diviſé en douze ſignes, & pour âme cette Hémyſtiche de Virgile; Géorg. I. 232. *Per duodena regit.*

Juſqu'au régne de Philippe de Valois il n'étoit point entré de Laïques au *Parlement* qu'ils ne fuſſent au moins Chévaliérs. Si on y appelloit des gens de loi ce n'étoit que pour les conſulter; ſur la fin de ce régne ils y eurent voix délibérative, & entrée comme les Chevaliers. Cela fit de la bigarrure, les Chevaliérs à l'ordinaire s'y trouvoient l'épée au coté & avec leur manteau, les gens de loi au contraire n'oſant prendre le manteau, qui étoit l'habit de Chévaliérs, n'étoient vétus que d'une robe qui n'étoit pas ample & traînante, comme la robe d'aujourd'hui, mais ſèrrée comme une ſoutane. Le Chévaliér s'appelloit Meſſire ou Monſeigneur, & on ne traite encore aujourd'hui le *Parlement* de Nos Seigneurs, qu'en mémoire des Chévaliérs qui le compoſoient autrefois; les Légiſtes au contraire fuſſent-ils Préſidens & même Prémiérs Préſidens, n'étoient qualifiez que de Maîtres. Le Prémier Préſident Mauger, qui mourut en 1418, n'eſt point appellé autrement dans les régiſtres du *Parlement*, & Philippe de Morvillièrs, d'ailleurs homme de qualité, ne fut point traité de Meſſire qu'il n'eût été fait Chevaliér. Les Préſidens au Mortiér qui repréſentent les Chevaliérs, en ont conſervé l'habit; & la robe des Graduez eſt demeurée aux Conſeillèrs, qui leur ont ſuccédé.

PARLEMENT, ſignifie quelquefois la ſéance du *Parlement* pendant une année, qui commence à la Saint-Martin, & finit au 7e. Septembre. *Curiæ ſuprema conſeſſus.* L'ouvèrture du *Parlement* ſe fait par une Meſſe ſolemnelle, & des harangues de l'Avocat Général & du Prémiér Préſident. Il y a quelquefois une continuation de *Parlement*, pendant les vacations. On dit en ce ſens, Vous ne ſerez pas jugé de ce *Parlement*, on eſt trop près de la fin du *Parlement*; il faut attendre à l'autre *Parlement*.

PARLEMENT D'ANGLETÈRRE, eſt une convocation des États du Royaume que le Roi aſſemble, diſſout, ou proroge quand il lui plait. C'eſt une inſtitution des Saxons: ils appelloient ces aſ-

ſemblées, *Gemeots*. Sous Guillaume le Conquerant on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces ſortes d'aſſemblées. M. TEMPLE. Avant Guillaume le Conquerant l'aſſemblée qui prit de ſon tems le nom de *Parlement*, n'étoit compoſée que des Grands de la nation. Ce fut Henri III. qui y joignit la Chambre des Communes. Les prémiéres lettres-patentes pour la convocation du *Parlement*, dans la forme où il eſt aujourd'hui, ſont dattées du 49e. du Regne de Henri III. Polydore Virgile attribuë l'inſtitution des *Parlemens* à Henri I. Le Pére d'Orléans ſoutient que l'aſſemblée des Barons ou des Grands, que les Princes avoient coutume de conſulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que ſous le Régne de Henri III. en 1217. Il dit que l'Hiſtoire ne fait mention de la Chambre des Communes que ſi long tems après lui, qu'on ne peut pas dire qu'il ait compoſé le *Parlement* tel qu'il a été depuis. Il croit que bien loin que le *Parlement d'Angleterre* ſoit l'ouvrage de l'autorité Royale, c'eſt au contraire un tribunal qui s'eſt érigé de lui-même pour le contrebalancer, & lui donner des bornes. Avant le régne de Henri VII. tous les Actes du *Parlement* ſe paſſoient en François, préſentement il ſe font en Anglois. Il faut avoir 21 ans pour avoir ſéance au *Parlement*. Il eſt compoſé de la Chambre Haute, qui eſt celle des Pairs ou Seigneurs; & de la Chambre Baſſe qui eſt celle des Communes. Le nombre des Seigneurs n'eſt point fixé. Il dépend du Roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plait. Ceux qui ont droit de ſéance, & de ſuffrage ſont les deux Archevêques, & les 24 Évêques, les autres ſont ou Ducs, ou Marquis, ou Comtes, ou Vicomtes, ou Barons, & ils prennent ſéance ſelon le titre qu'ils portent. La Chambre Baſſe eſt compoſée de deux Députez pour chaque province, qui ſont 80. De 12. Deputez pour les 12. Comtez du pays de Galles: de 50 Deputez des 25. citez d'Angleterre, & de quatre pour la ville de Londres. De 16 pour les huit Cinq ports, De deux pour chacune des deux Univerſitez, & de 332 pour 148 Bourgs, outre douze Bourgs de la Principauté de Galles. Tout cela enſemble fait 510 Deputez. Mais il n'arrive preſque jamais que ce nombre ſoit complet. Par un Bill, ou Acte paſſé du *Parlement* en l'année 1695. il eſt porté qu'à l'avenir le *Parlement* ſera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même *Parlement* ne pourra continuer que pendant trois ans ſeulement; après lequel tems il doit être caſſé pour procéder à une nouvelle élection des membres qui le compoſent. Cet Acte eſt appellé l'Acte du *Parlement* triennal.

Ce mot de *Parlement* vient originairement de *parlamentum*, qui ſignifioit ſeulement, comme témoigne Joannes de Janua, un pour-parler, ou une conférence de pluſieurs perſonnes aſſemblées pour délibérer de leurs affaires communes: ce qui ſe diſoit auſſi bien des aſſemblées particulières du peuple, que de celles des principaux Officiérs du Royaume convoquez pour délibérer ſur les affaires d'Etat. Villehardouin employe le mot de *Parlement* en ce ſens.

PARLEMENT. ſ. m. Vieux mot. Entretien, conférence, converſation. *Colloquium*. On diſoit autrefois prendre un *parlement*, pour s'aboucher, conférer avec quelqu'un. *Agere cum aliquo*, ou pour prendre un conſeil. *Conſilium capere*. Ce mot ſe trouve en ce ſens dans Villehardouin. HUREL. Parler & *parlement* ſignifient conférer, conférence, communiquer, traiter. DE LAURIÈRE.

PARLEMENTAIRE. ſ. m. Qui eſt du parti du Parlement. *Curia ſuprema ſectarius*. Il ne ſe dit guére qu'en cas de trouble, ou de revolte, quand il y a un parti formé du Parlement contre celui du Roi. Les *Parlementaires* d'Angleterre.

PARLEMENTER. v. n. Compoſer; entrer en traité, capituler. Il ne ſe dit guére que des rebelles, ou des villes aſſiégées. *De conditionibus dedendæ urbis, vel arcis, articulatim agere*. La garniſon a battu la chamade, elle demande à *parlementer*. Les Mécontens dégoûtez de la guèrre commencent à *parlementer*.

PARLEMENTER, ſe dit auſſi en des affaires & négociations particulières. *De rebus vel negotiis componendis ſimul colloqui*. Mes parties ſont laſſes du procès, elles veulent *parlementer*. Cette femme à qui on a fait des propoſitions commence à *parlementer*.

A peine Mars ſe preſenta,
Que la belle parlementa. LA FONT.

On dit provèrbialement, Ville qui *parlemente* eſt à demi renduë, pour dire que quand on *parlemente*, il faut qu'on ne ſe puiſſe plus défendre.

PARLER. v. act. S'expliquer, s'énoncer; faire entendre ſa penſée par des tèrmes convenables. *Loqui, fari, fabulari, fermocinari, mentem ſuam explicare, cogitata verbis exequi*. Les Apôtres, après avoir reçu le S. Eſprit, *parloient* toutes ſortes de langues. Ce Docteur *parle* Latin, & ne ſçait pas ſa propre langue. Ce Picard *parle* encore ſon patois. *Parler* un langage inconnu. ABLANC. M. de Brebeuf en parlant de l'art de l'écrit ure dit, que c'eſt *parler* aux yeux, & peindre la parole.

Ce mot vient de *parole*, & on a dit autrefois *paroler*; pour dire, *parler*.

PARLER, ſe dit plus ſouvent ou abſolument, ou neutralement. *Alloqui, colloqui, inſuſurrare, loqui*. *Parler* à l'oreille. Si vous avez beſoin d'argent, vous n'avez qu'à *parler*, je vous en prêterai. *Parlez*, & on vous répondra. J'en puis *parler* comme ſçavant. A vous entendre *parler*, je vois bien où vous en voulez venir. On dit auſſi, Moi qui vous *parle*, pour dire, Moi-même. On accuſe de folie les gens qui *parlent* tout ſeuls. Les Amans *parlent* aux échos, aux rochers.

PARLER, ſe dit auſſi du ſimple ſon de la voix, de la maniére de former la parole. *Loqui, fari, proferre ſermonem, mittere vocem, fermocinari*. Les dévots affectent de *parler* du nez. Ceux qui n'ont pas le filet coupé *parlent* gras, & begayent. C'eſt un bredouilleur, qui *parle* entre ſes dents. Il y a des gens qui *parlent* du ventre, qui contrefont les eſprits: on les appelle *Gaſtrilogues*. Cet enfant ne ſçait pas encore *parler*. Ce malade a un grand rhume qui fait qu'on ne l'entend point *parler*. Cet homme eſt mort ſans *parler*, ou de mort ſubite.

PARLER, ſignifie auſſi, S'expliquer en quelque maniére que ce ſoit. Il y a des muets qui *parlent* par ſignes, qui ſe font entendre par ſignes. *Verbis aut ſignis mentem aperire*. Les Pantomimes s'exprimoient ſans *parler*, leurs poſtures *parloient* pour eux.

PARLER, ſe dit auſſi quand on s'explique par la bouche ou par la plume d'autrui. Dieu a *parlé* par la bouche de ſes Prophetes. Dieu *parle* aux hommes par ſes loix, & par les écrits de ſes Prophètes.

Parlez, *Seigneur*, parlez, *mon ame eſt attentive*
Aux oracles ſacrez de votre ſainte Loi. L'AB. TÉTU.

Oui malgré tout le bruit qu'excite autour de nous
Le Démon, la Chair & le Monde,
Parlez, *Seigneur*, parlez, *je n'écoute que vous*. ID.

Les Rois *parlent* par la bouche de leur Chancelier à leurs ſujets; aux étrangers par la bouche de leurs Ambaſſadeurs; à leurs ennemis par la bouche de leurs canons. Les Avocats commencent ainſi leurs plaidoyers, Je *parle* pour un tel contre un tel. L'Avocat Général n'a *parlé* ni pour l'un, ni pour l'autre; c'eſt lui qui *parle* pour le Roi. On dit auſſi, qu'on fait *parler* un homme, quand on fait accroire qu'il a dit des choſes, d'une autre maniére qu'il ne les a dites, ou qu'il ne les a entenduës.

PARLER, ſignifie encore, Murmurer; dire tout bas; & expliquer ſa penſée avec crainte, & circonſpection. *Murmurare*. Il court un bruit ſourd de cet Edit, on en *parle*, on en murmure. On ne *parle* que de cette mauvaiſe nouvelle dans la ville.

PARLER, ſe dit quelquefois en bonne part, & ſignifie, Faire du bruit & de l'éclat. Ce grand perſonnage a bien fait *parler* de lui. Alexandre n'a fait toutes ces conquêtes, qu'afin qu'on *parlât* de lui, que pour faire du bruit.

PARLER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie, Médire. *Detrahere*. Quand on ne *parle* plus d'une belle femme, c'eſt un ſigne qu'elle eſt devenuë laide. B. RAB. La femme la plus vertueuſe eſt celle dont on a le moins *parlé*. FL.

Je veux croire qu'au fond il ne ſe paſſe rien,
Mais enfin on en parle, *& cela n'eſt pas bien*. MOL.

PARLER, ſignifie auſſi, Laiſſer échaper un ſecret. *Divulgare, evulgare*. Il faut que quelqu'un de nous ait *parlé*, puis qu'on ſçait notre délibération. Les habiles gens ont tant d'artifice pour nous faire *parler*, qu'il eſt preſqu'impoſſible de leur rien cacher. BOUH. Cela vient de l'inclination naturelle que nous avons à *parler*, & du plaiſir que nous prenons à apprendre aux autres ce qu'ils ignorent. ID. Il y a une grande différence entre la ſincérité, & une certaine démangeaiſon de *parler*, qui fait qu'on s'ouvre à toutes ſortes de perſonnes. BELL.

PARLER, s'employe auſſi quelquefois pour, Appeller, faire venir à ſoi. *Parlez* ho. Venez ça, *parlez*, mon ami, &c. *Veni huc*.

PARLER, ſignifie auſſi, Menacer, défier. C'eſt un homme qui *parloit* en maître. Il *parle* à cheval, avec autorité. *De ſuperiore loco verba facere*. Je lui ai envoyé *parler*. Il ne *parle* plus ſi haut. Vous *parlez* bien inſolemment, à qui penſez-vous *parler*? Je lui ai *parlé* des groſſes dents. *Intonare*.

PARLER, ſignifie ordinairement, Diſcourir, s'entretenir, ſoit en public, ſoit en particulier. *Dicere*. On *parle* peu quand la vanité ne fait pas *parler*. LA ROCH. On aime mieux dire du mal de ſoi-même que de n'en point *parler*. ID. Les petits eſprits ont le don de *parler* beaucoup, & de ne rien dire. ID. Il

y a des gens qui ſongent plus à *parler*, qu'à s'expliquer. Le Ch. de M. On reconnoit ceux qui *parlent* trop, par le petit nombre de chôſes, & par le grand nombre de paroles qu'ils diſent, M. Scud. En *parlant* peu, on peut acquerir quelque eſtime avec un mérite médiocre. Bell. Un Ancien diſoit, *Parle* afin que je te voye; c'eſt-à-dire, afin que je te connoiſſe. Il faut des raiſons pour *parler*; mais il n'en faut pas pour ſe taire. Nic. Ceux qui *parlent* bien ſe donnent d'ordinaire le privilége de *parler* beaucoup. S. Évr. Il faut bien avoir de la hardieſſe pour *parler* en public; & un talent heureux à *parler* de bonne grace. Le privilége de la converſation, c'eſt de *parler* avec moins d'art & d'étude; il faut que chacun y *parle* à ſon tour. On trouve une ſecrete douceur à *parler* de ſoi, & de ſa mauvaiſe fortune: l'amour propre en eſt flatté. Bell.

On dit, Ne *parlons* plus de nos différends paſſez, briſons là, n'en *parlons* plus, *parlons* d'autre chôſe; c'eſt-à-dire, oublions-les. *Ad alia tranſeamus.* Cette affaire eſt manquée, il n'en ſera plus *parlé*; on n'en entendra jamais *parler*. *Memoria eximatur.* On n'a jamais oui parler de pareille choſe. Je vous *parle* en ami, c'eſt-à-dire, librement & ſincèrement. Quand vous propoſez cet expédient, c'eſt bien *parler*, c'eſt bien dit. On dit auſſi, qu'un homme *parle* légérement, à la volée, qu'il *parle* en l'air & ſans ſçavoir, qu'il *parle* par oui dire, qu'il *parle* par cœur; pour dire, ſans raiſon & ſans fondement, ſans inſtruction.

Parler bien, ou *parler* mal de quelqu'un, c'eſt le louer, ou en médire. On dit auſſi, il n'en *parle* que par envie.

Parler, ſe dit quelquefois pour ſignifier, Recommander. *Commendare.* Je lui ai *parlé* de votre affaire, j'en ai *parlé* de la bonne ſorte, je la lui ai bien recommandée.

Parler, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des paroles, & des conſtructions juſtes & élégantes. *Eleganter, concinne, ſolute, nitide eloqui.* Voilà une belle façon de *parler*, une belle phraſe. Il faut éviter les façons de *parler* faſtueuſes. Bouh. Ce ſont des chôſes fort différentes, de *parler* bien, & de parler grammaticalement. La M. le V. On ne *parle* pas juſte, quand on ne *parle* que par la peur de ſe taire. S. Évr. Que ſert de bien penſer, ſi on *parle* mal? Bouh. C'eſt un homme qui *parle* correct, il *parle* comme un livre, il *parle* comme un Ange, comme un oracle; il *parle* juſte & pèrtinemment. Le bon art qui fait qu'on excelle à bien *parler*, ne ſe montre que ſous une apparence naturelle; il n'aime que la beauté ſimple & naïve. Le Ch. de M. Il eſt aiſé de *parler* mal, en voulant *parler* auſſi bien que Balzac. Bouh. On dit de quelqu'un qu'il *parle* gras, quand il dit des paroles obſcenes.

Parler blâſon; *parler* guèrre: cela ſe dit d'une pèrſonne qui ſçait tous les tèrmes de la guèrre & du blâſon. *Perite differere de bello & ſtemmatibus.* *Parler* Fouilloux: c'eſt *parler* avec capacité de la chaſſe, & dans les tèrmes de Fouilloux, qui en a écrit. *Parler* épigrammes: *Parler* Horace. Bouh.

En tèrmes du Muſique, on dit que les tuyaux *parlent* bien, quand le ſon qu'ils rendent eſt juſte, clair & net. *Pneumatici organi ſiſtula ſonum juſtum, clarum & nitidum reddunt.* On le dit auſſi de quelques autres inſtrumens.

Parler, ſignifie auſſi, S'obliger en un contrat; y intèrvenir. *Obſtringere ſe.* Je ne veux point prêter de l'argent à cet homme-là, ſi ſa femme, ou ſon fils majeur, n'y *parlent*, ne s'obligent ſolidairement avec lui.

Parler, ſe dit figurément en chôſes morales & inanimées. Les murailles *parlent*, c'eſt-à-dire, que les affaires qu'on croit les plus ſecretes, ſe découvrent. *Parietes habent aures.* Les cieux & toute la nature *parlent* de la gloire du Seigneur, annoncent ſa puiſſance. Tout me *parle* ici de vous, & je ſuis toute occupée de votre idée. L. Port. Cette affaire *parle* toute ſeule, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt claire, qu'elle n'a point beſoin d'éxplication, ni de défenſe. Ce contrat ne *parle* point de cette clauſe, c'eſt-à-dire, qu'il n'y en eſt fait aucune mention. On dit d'un portrait, qu'il *parle*, quand il reſſemble bien. Son amour *parloit* par ſes yeux. Sa douleur *parloit*, & étoit peinte ſur ſon viſage. On dit auſſi, Se *parler* par lettres; pour dire, communiquer ſes penſées par lettres. *Litteris quem piam appellare.*

Parler, s'employe encore figurément en pluſieurs autres occaſions, ſelon leſquelles il ſignifie différentes chôſes. Boileau dit des mauvais Poëtes, que Calliope jamais ne daigna leur *parler*, c'eſt-à-dire, les inſpirer. *Inſpirare, ſuggerere.*

Elle ſeule (l'Ecriture) ſçavante à peindre la Nature,
Sçait & parler au cœur, & le faire parler. Vill.

Parler, ſe dit auſſi de quelques oiſeaux, comme les pèrroquets, pies, ſanſonnets, les linottes, les moineaux, les geais & les corbeaux. *Voces depromere.* A l'égard des bêtes, Pline, Plutarque, Ælian & autres Hiſtoriens ſont mention de quelques-unes qui ont *parlé*. Homère fait *parler* Xante le cheval d'Achille: en quoi il a été imité par Oppian. Tite-Live raporte qu'un bœuf a *parlé*; & Philoſtrate donne le même privilége aux navires & à l'ormeau dans la vie d'Apollonius; mais tout cela eſt fabuleux. Le ſerpent d'Éden & l'aneſſe de Balaam ont *parlé*; mais par miracle. Dans les Fâbles, dans les Apologues, on fait *parler* les Arbres, les rochers, &c.

Un jeune payſan Alleman, badinant avec ſon chien, crut entendre quelque ſon, qui approchoit d'un mot Alleman, & là-deſſus, tout enfant qu'il étoit, il ſe mit en tête de le faire *parler*, & il y a réüſſi. Le Baron de Leibnitz aſſure qu'il a vû & entendu ce chien *parlant* à Zeitz au mois de Décembre de l'an 1714. Ce chien prononçoit pluſieurs mots Allemans; mais jamais qu'en écho, c'eſt-à-dire, après que ſon Maître le lui avoit prononcé, & il ſembloit qu'il les prononçât toûjours malgré lui, & comme par force. S'il y avoit eu des récompenſes attachées, peut-être les eût-il prononcez *motu proprio.* Il avoit fallu quelques années pour faire apprendre à ce chien une trentaine de mots. Il avoit plus de trois ans, quand il fut mis à l'école. *Voyez les Mém. de Trév.* 1715, *p.* 908. Voyez auſſi l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

Parler. Tèrme de Piquet, d'Impériale & d'aûtres jeux. C'eſt accuſer ſon point, le dire, le déclarer. On dit c'eſt à vous à *parler*. *Parlez.* M. n'a point encore *parlé*.

Parler, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de l'abboi des chiens. Le limiér eſt un gros chien de chaſſe, qui ne *parle* point. Ce chien *parle* trop.

En Venerie on dit, *Parler* aux chiens, quand par quelque cri ou ſignal, on les éxcite à la chaſſe, ou à faire quelque mouvement. *Canes excitare.* Les livres de Venerie contiennent les tèrmes propres pour *parler* aux chiens. Voyez Chien.

Parler, ſe dit proverbialement en ces phraſes. De l'abondance du cœur la bouche *parle*; c'eſt-à-dire que nous *parlons* ſouvent de ce qui nous touche le plus. On dit, des chôſes peu importantes, Cela ne vaut pas la peine d'en *parler*. On dit auſſi qu'un homme *parle* bien à ſon aiſe de quelque chôſe, quand il eſt à couvèrt des inconveniens que peut cauſer la choſe dont on *parle*. On dit auſſi, *Parler* Latin devant les Cordeliérs; pour dire, *Parler* d'une chôſe à un homme qui la ſçait déja fort bien, ou mieux que lui. On dit auſſi, Quand les ânes *parleront* Latin; pour marquer un tems fort éloigné. On dit auſſi, qu'on fera bien *parler* François à quelqu'un; pour dire, qu'on lui fera bien dire la vérité, qu'on le mettra bien à la raiſon, qu'on l'obligera à faire des offres raiſonnables. *Parler* à bâton rompu, c'eſt parler ſans ſuite, ſans ordre. On dit qu'un homme *parle* à tort & à travers, qu'il *parle* comme un aveugle des couleurs; pour dire, ſans connoiſſance de la chôſe dont il *parle*. On dit auſſi, qu'il vaudroit autant *parler* à un ſourd, quand on veut pèrſuader quelqu'un de faire une chôſe dont il n'a point d'envie. On dit qu'un homme *parle* le cœur dans la main; pour dire qu'il *parle* ſincèrement. On dit auſſi, *Parler* Chrétien; pour dire, *parler* nettement, clairement, ſans ambiguité. On dit à-peu-près dans le même ſens, *Parler* par la bouche, comme Saint Paul. On dit auſſi, qu'un homme trouvera à qui *parler*; pour dire, qu'il trouvera bien des difficultez en une affaire qu'il a entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme *parle* phébus, quand pour vouloir parler un ſtile trop haut, il tombe dans le galimathias. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé de *parler*, mais qu'il eſt malaiſé de faire. On dit encore, Trop gratter cuit, trop *parler* nuit. Il y a un tems de *parler*, & un aûtre de ſe taire. On dit populairement, J'ai bien *parlé* à ſa barrette; pour dire, Je l'ai réprimendé vèrtement. On dit auſſi d'un homme habile qu'on envoye négocier quelque choſe, qu'il ſçait aller & *parler*. On dit auſſi, qu'un enfant *parle* comme un pèrroquet, lorſqu'il n'entend point ce qu'il dit, ce dont on a chargé ſa mémoire. On dit encore, Qui *parle* du loup en voit la queuë, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où l'on *parloit* de lui.

PARLER. ſ. m. ſignifie la parole, le diſcours. *Locutio, elocutio, ſermo.* Il a le *parler* agréable. *Suaviloquentia.* Cet homme affecte un *parler* éfféminé, un *parler* niais. Un beau *parler* n'écorche point la langue. Ce mot ne ſe dit élégamment qu'en Poëſie.

Ses regards ſont par tout des vainqueurs glorieux,
Et ſa bouche, qui forme un parler gracieux,
A l'éclat & l'odeur d'une roſe vermeille. Sara.

On dit en tèrmes de Palais, Un *parler* ſommaire; pour dire, une inſtruction faite ſommairement devant un Raporteur. *Inſtructio denuntiata.* Les *parlers* ſommaires ſont abrogez.

PARLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui parle beaucoup. *Loquax, garrulus, verboſus.* C'eſt un grand *parleur*. Les grands *parleurs* ne ſe font admirer que des ſots. Bell. Un grand *parleur* ſe vantant de ſçavoir beaucoup, ſi tu ſçavois beaucoup, lui dit Simonide, tu ne parlerois pas tant. Abl. Il n'y a rien de ſi accablant

que d'entendre ce grand nombre de chôſes inutiles & fauſſes, que diſent tous ces grands *parleurs*. M. DE SCUD. Une grande *parleuſe* eſt encore plus importune qu'un trop grand *parleur*. ID. Ces *parleurs* étèrnels, qui ne laiſſent rien dire aux aûtres, ſont inſupportables en convèrſation. *Perpetui garruli*. S. ÉVR. Les petits génies ſont ordinairement grands *parleurs*. BELL. Il n'y a point de plus grands *parleurs* que les demi-ſçavans. ABL.

Ne ſoyez à la Cour, ſi vous y voulez plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop ſincère. LA FONT.

Ainſi *parleur* eſt, comme on le peut voir par ces éxemples, près-que toûjours pris en mauvaiſe part: & ne ſe dit que d'une habitude à parler trop, & mal à propos, & ſeulement pour parler. BOUH. Une épithéte en peut rectifier le mauvais ſens; un beau *parleur*, ſignifie un homme éloquent. *Vir diſertus, dicendi peritus, lepidus verborum opifex*. Ces *parleurs* célébres impôſent aux yeux & aux oreilles; ils dérobent, & ils traviſſent nôtre jugement. BALZ.

C'eſt ce divin parleur, *dont le fameux mérite,*
A trouvé chez le Roi plus d'honneur que d'appui. MAIN.

PARLIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un Avocat. On diſoit auſſi, *Amparlier*. *Cauſidicus*.

PARLIER. *Parlier*. Procureur. RAGUEAU, BOREL. Celui qui parle pour un aûtre. *Procurator, Allor*. On les appelloit auſſi Avantparliérs & prélocuteurs. ID.

PARLOIR. ſ. m. Lieu où l'on parle. *Exedra colloquii, vel cella*. Il ne ſe dit plus que des lieux où les Religieuſes viennent parler aux gens de dehors, à travèrs d'une grille. Il y a des Convens où il faut retenir de bonne heure les *Parloirs*. Il y en avoit auſſi autrefois aux Monaſtères d'hommes, où les Novices s'aſſembloient pour parler aux heures de récréation, mais il y avoit enhaut des écoutes, d'où les Supérieurs les pouvoient entendre. On en voit encore un à l'Abbaye Saint Gèrmain des Prez entre le Chapitre & le Réfectoire. On appelloit autrefois le Bureau de la ville, le *Parloir aux Bourgeois*, qui étoit un lieu où l'on éxaminoit les articles de la Coutume de Paris devant le Prévôt des Marchands & les Échevins.

PARLOIR. C'eſt, parmi les Feuillans, une petite chambre ouvèrte de tous côtez, & qui eſt à châque bout du dortoir, où les Religieux parlent enſemble, parcequ'il ne leur eſt pas pèrmis de parler au dortoir. *Locutorium*.

PARMA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Parma*. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, travèrſe du midi au nord le Duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le Pô, entre Briſſello & Cazal-major. MATY.

PARMAHAT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. IVe mois de l'année des Coptes. Il répond au mois d'Avril. FABRICIUS, *Menol*.

PARME. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Sorte de bouclier ancien. *Parma*. Polybe dit, L. VIe que les ſoldats que l'on nommoit Vélites éſcarmoucheurs, étoient armez d'un ſâbre, d'un javelot, & d'une *parme*; & que la *parme* étoit forte, fèrme par ſa ſtructure, & aſſez grande pour couvrir le corps, qu'elle étoit ronde, & qu'elle avoit trois piéds de diamétre. Sèrvius dit pourtant ſur le X. Livre de l'Énéïde v. 817. p. 616. del'Édit. de Rob. Étienne, A, que c'étoit une arme légére en comparaiſon du boucliér; & Virgile le dit auſſi dans ſon vèrs. Voyez Roſin, *Antiqq. Roman. L. X. C.* 10. *Alex. ab Alexandro, Genial. Dier. L. VI. C.* 22. & Juſte-Lipſe, *De Militia Rom.*

PARME. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lombardie, capitale de l'État de *Parme*, & ſituée ſur la rivière du même nom, entre Modéne & Plaiſance, environ à douze lieuës de l'une & de l'autre. *Parma*. *Parme* peut avoir une lieuë de circuit; la rivière la ſépare en trois parties, jointes par trois ponts. Elle eſt bien peuplée, bien fortifiée, & défenduë par une citadelle à cinq baſtions, qui paſſe pour une des plus régulières, des meilleures & des mieux munies de l'Italie. Le Duc de *Parme* y fait ſon ſéjour ordinaire, dans un Palais fort magnifique. Cette ville eſt encore ornée d'un Évêché ſuffragant de Boulogne, d'une Univèrſité célébre, fondée en 1599, & d'une Académie de Sçavans, qu'on appelle *gli Innominati*. L'Empereur Barbe-rouſſe aſſiégea *Parme* pendant deux ans, ſans pouvoir la prendre. MATY.

L'État de PARME. *Parmenſis ditio*. C'eſt un des États de la Lombardie, en Italie. Il eſt borné au nord & au couchant par le Duché de Milan, au levant par celui de Modéne, & au midi par l'Appennin, qui le ſépare de l'État de Gènes & de celui de Toſcane. Cet État peut avoir vingt-deux lieuës du couchant au levant, & treize du nord au ſud. L'air y eſt très-bon, & les hommes y vieilliſſent beaucoup. Le tèrroir y eſt fort fèrtile en bléd, en vin, en huile & en chanvre; il nourrit quantité de béſtiaux, & on y fait des fromages fort éſtimez; il y en a d'une ſi énorme groſſeur, qu'ils pèſent juſqu'à deux cens livres. On diviſe cet État en quatre parties, qui ſont le Duché de *Parme*, celui de Plaiſance, l'État de Buſſeto & celui du Val de Taro. Ce pays a ſouffèrt divèrſes révolutions depuis la décadence de l'Empire d'occident; mais étant enfin tombé entre les mains des Papes, Paul IIIe le donna à Louis Farnèſe ſon fils, pour le tenir en qualité de vaſſal des Papes, auxquèls ſes ſucceſſeurs payent dix mille écus tous les ans pour l'hommage. Au reſte les Ducs de *Parme* ont poſſédé autrefois les Duchez de Caſtro, & de Ronciglione, qui ſont enclavez dans le patrimoine de Saint-Piérre, mais les Papes en ſont maintenant les maîtres. MATY.

Le Duché de PARME. C'eſt la partie orientale des États de *Parme*. Elle s'étend le long de la rivière de *Parme*, depuis le Pô juſqu'à l'Apennin. C'eſt un bon pays, & bien peuplé; mais il n'y a de lieu conſidérable que la ville de *Parme*, & les bourgs de Roſſena & de Belforte. MATY.

PARMESAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt de Parme, ou du Duché de Parme. *Parmenſis*.

PARMESAN. ſ. m. Duché de Parme. Voyez ci-deſſus. *Parmenſis Ducatus*.

PARMESAN. ſ. m. Excellent fromage qui vient de Parme, qui eſt ſéc & piquant, & qu'on apporte en gros pains comme ceux de cire. *Caſeus Parmenſis*. On ſèrt du *parmeſan* ſur les bonnes tables. On ne mange du *parmeſan* qu'en petite quantité.

PARMESANE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui porte de grandes feuilles blanches à fond rouge, ſa peluche couleur de rôſe incarnat & feuille-morte jaunâtre. MORIN.

PARMI. Prépoſition. Au milieu, entre pluſieurs chôſes. *Inter, cum*. Il court un bruit parmi le peuple. Il s'eſt fourré *parmi* la preſſe. J'ai brouillé ce billet *parmi* mes papiérs. L'ivroie eſt mêlée *parmi* le bon grain. On prétend que *parmi*, ſe dit plus ordinairement en parlant des pèrſonnes, & *dans* en parlant des lieux. Cette opinion a cours *parmi* les Sçavans; & non point *dans* les Sçavans. Cette régle a des éxceptions: on dit, Cette phraſe eſt en uſage *dans* le beau monde, & non *parmi* le beau monde; quoiqu'il s'agiſſe des pèrſonnes. S. ÉVR.

Ce mot vient du Latin *per medium*. MÉN.

PARMITANT, ou *Permettant*. Vieux mot de la Coutume de Hainaut, Ch. 72. C'eſt-à-dire, au moyen de quoi, ou, cependant. DE LAURIÈRE.

PARMOSA. Voyez FERMACO.

PARNAGE. ſ. m. Tèrmes d'Eaux & Forêts, & de Coutumes. C'eſt un droit ſeigneurial dû au propriétaire d'une forêt pour la glandée & paiſſon des porcs ou autre bétail. *Glandaria paſſionis jus*.

PARNASSE. ſ. m. Mont de la Phocide conſacré à Apollon & aux Muſes, qui eſt la ſource des fontaines Caſtalide, Hippocrene & Aganippe, tant célébrées par les Poëtes. *Parnaſſus*.

PARNASSE, ſe prend figurément pour les Poëtes, & la Poëſie. Ce miſérable eſt le rebut, & la honte du *Parnaſſe*. Il tâche à grimper ſur le *Parnaſſe*. Le *Parnaſſe* eſt ſur tout fécond en impoſteurs. BOIL. Il a dormi ſur le *Parnaſſe*; pour dire, Il fait des vèrs. C'eſt un favori du *Parnaſſe*, un éleve du *Parnaſſe*.

Durant les prémiérs ans du Parnaſſe *François,*
Le caprice tout ſeul faiſoit toutes les loix:
La rime au bout des mots aſſemblez ſans meſure,
Tenoit lieu d'ornemens, de nombre & de cejure. BOIL.

On appelle auſſi le *Parnaſſe*, des Recueils de vèrs. Le *Parnaſſe* Satyrique eſt un méchant livre, un Recueil de vèrs obſcénes.

PARNASSE. ſ. m. Montagne. *Parnaſſus*, anciennement *Larnaſſus*. Elle eſt dans la Livadie, vèrs les ruïnes de Delphes, au couchant de Livadia. Elle a deux ſommêts anciennement fort fameux, pour être conſacrez l'un à Apollon, & aux Muſes, & l'autre à Bacchus. Cette montagne paſſe pour la plus haute de la Gréce, ſes croupes ſe cachent dans les nuës, & le Chevaliér Whélèr aſſûre qu'on la voit de Corinthe, quoiqu'il y ait entre deux des montagnes fort hautes, & pour le moins dix-huit lieuës de diſtance en ligne directe. MATY.

PARNES. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui faiſoit autrefois la ſéparation de la Bœotie & de l'Attique. DU LOIR, *p.* 305.

PARNOPIUS, ou PARNOPIEN. ſ. m. ou adj. Nom que les Bœotiens donnoient à Apollon. *Parnopius*. Il portoit ce nom à cauſe que παρνοψιον, dans le dialecte Éolique ſignifie un *rat*, ou bien qu'il ſignifioit *un moucheron, un cenſin* en Bœotie, & qu'Apollon préſèrvoit de ces animaux. Pauſanias dit, L. I. que c'eſt parcequ'il avoit délivré l'Attique de ſauterelles, qu'on appelloit παρνοπες.

PARO. Voyez PAREAU.

PAROCZLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Haute Hongrie.

grie. *Parœzlovia.* On le place près de la ville d'Agria, vèrs l'orient, & on le prend pour le *Partiſcum* de Ptolomée, petite ville des Jaziges Metanaſtes. MATY.

PARODIE. ſ. f. Plaiſanterie Poëtique, qui conſiſte à appliquer, dans un ſens railleur, à une pèrſonne que l'on veut railler, les vèrs d'un aûtre, & à tourner un Ouvrage ſérieux en burleſque, en affectant d'obſèrver, autant qu'il eſt poſſible les mêmes rimes, paroles, ou cadences. *Criticus vel cantor.* On a fait des *parodies* ſur le Cid, ſur les Opéra, & ſur pluſieurs Chanſons. La *parodie* a été inventée par les Grècs. Nous avons deux *parodies* aſſez fameuſes en nôtre langue, celle de Bèrthelot contre Malhèrbe, & l'autre qui a pour titre *Chapelain décoeffé.*

PARODIE. Ce mot eſt Grèc, compôſé de la prépoſition παρὰ, & d'ὁδὸς. Voyez Chemin. Et ſignifie une chôſe qui ſe rencontre dans le chemin & l'intèrromt, qui vient à la travèrſe; parceque ces *parodies* venoient à la travèrſe, & dans les intèrvalles de la lecture.

PARODIER. v. act. Faire des parodies. Cette piéce a été *parodiée* fort ingénieuſement. *Verſus induſtrie & probe immutare.*

PARŒMIE. ſ. f. Éſpéce de figure, ou de provèrbe ſententieux. La *paræmie* eſt une allégorie ſerrée, & diffère de la *parabole*, en ce que celle-ci eſt plus étenduë.

PAROENT. ſ. m. Dans le For de Béarn, Rubr. *De Homicidiis art.* 19. Meurtriſſûre. *Suggillatio, livor, contuſio.*

PAROFÈRTE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Préſentation, offre. *Oblatio.*

PAROI. *Paries.* Voyez PAROY.

PAROIR. ſ. m. L'inſtrument avec lequel un Maréchal pare le piéd du cheval. On l'appelle autrement *boutoir. Equini cornu ſectrix navicula.*

PAROIRE. ſ. f. Tèrme de Chaudronniér. Inſtrument d'acier, large & épais, comme une piéce de trente ſols, qui a un manche, & dont le Chaudronniér ſe ſért pour grater le cuivre avant que de l'étamer. *Interpolatorium.*

PAROISTRE. On prononce ordinairement *parétre*, ou *paraître.* v. n. *Je paroi*, tu *parois*, *il paroit*, *nous paroiſſons. Je paroiſſois. Je parus. J'ai paru. Je paroitrai. Que je paroiſſe. Que je paruſſe. Je paroitrois. Paroiſſant.* Ce mot ſe dit des pèrſonnes & des chôſes; & ſignifie, Se montrer, ſe faire voir, ſe manifeſter, ſe rendre viſible, être en évidence. *Parere, apparere.* Il ſe leve dès que le jour *paroit.* En tems de pluie le ſoleil ne *paroit* point. Les cométes *paroiſſent* de tems en tems. Trois ſoleils *paroiſſent* quelquefois dans le ciel. *Terni ſoles apparebant in æthere.* Cette fiévre eſt dangereuſe, le pourpre commence à *paroitre.* Il eſt ſouvent impèrſonnel. Il *parut* une cométe au ciel. Il a *paru* une nouvelle étoile dans la Caſſiopée. On en vèrra encore quelques éxemples dans les aûtres articles.

PAROISTRE, ſe dit auſſi de ce qui s'éxpôſe en public. Il va *paroitre* un livre qui fera bien du bruit. Il a *paru* de tems en tems de faux Prophètes. Il *paroit* tous les jours de nouveaux ennemis. *Novi hoſtes comparent in dies.* Il y eut tels & tels Chevaliers qui *parurent* en lice en ce tournois. Les ennemis ont *paru* ſur la frontière; pour dire, s'y ſont avancez.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Se faire diſtinguer des aûtres, éclater davantage. *Fulgere, effulgere præ cæteris.* Une Dame a *paru* dans ce bal qui a éffacé toutes les aûtres. Ce brâve s'eſt fait *paroitre* en cette bataille, a ſignalé ſa valeur. Les Courtiſans ſe ruinent pour vouloir *paroitre* plus qu'ils ne peuvent. Le livre du Baron de Feneſte n'eſt que pour railler les ambitieux qui veulent trop *paroitre.*

PAROISTRE, ſignifie auſſi avoir ſimplement l'apparence, ſembler. *Videri, videor.* On ne ſe met pas en peine d'être honnête-homme, on tâche ſeulement de le *paroitre.* BELL. Si l'on ne peut pas être honnête homme, il vaut du moins mieux le *paroitre:* l'hypocriſie de cette éſpéce mérite quelque éxcuſe. M. SCUD. Si l'on *paroiſſoit* tout ce que l'on eſt à la Cour, l'on n'avanceroit guère ſa fortune. ID. Les Éſpagnols *paroiſſent* ſages, ils ſont fous; les François *paroiſſent* fous, & ils ſont ſages. RELAT. DE MADRID. Si vous jugez ſur les apparences à la Cour, vous ſerez ſouvent trompé; ce qui *paroit* n'eſt preſque jamais la vérité. P. DE CL. Les polyédres, ou les lunettes à facettes, font *paroitre* vingt écus ſur une table, quoiqu'il n'y en ait qu'un. Cette bordure *paroit* d'or, & ce n'eſt pourtant qu'un vèrnis. Un hypocrite *paroit* homme de bien, & ne l'eſt pas. *Hypocrita viri boni ſpeciem præ ſe fert.* Les miroirs concaves font *paroitre* les objèts plus gros, & les convexes plus petits. Un Philoſophe Sceptique ne dit jamais, Cela eſt vrai, mais il me *paroit* tel. Les Juges ſont tenus de juger ſur ce qui leur *paroit*, & non pas ſelon leur propre ſcience. Il *paroit* à ſon viſage qu'il a été bien malade. Ses tranſports ont fait *paroitre*, ont découvèrt le ſécrèt de ſon cœur. Cette raiſon me *paroit* bonne.

PAROISTRE, ſignifie encore, Marquer, laiſſer des témoignages de ce qui a été fait. *Veſtigia relinquere.* L'armée a paſſé par ce village, il y *paroit* bien. Il y a de faux Monnoyeurs qui affoibliſſent une piéce d'or ſans qu'il y *paroiſſe.* Il eſt râre d'avoir la petite vérole, ſans qu'il y *paroiſſe.*

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Se préſenter en Juſtice, ou y produire quelque procès. *Judicio ſe ſiſtere.* Cet homme n'a oſé *paroitre* à l'Audience, parce qu'il y a un décret de priſe de corps contre lui. Il faut qu'une telle partie *paroiſſe*, qu'elle intèrvienne en la cauſe pour la rendre meilleure. Dès qu'on aura fait *paroitre* ce teſtament, ce titre, le procès ſera indubitable. On dit auſſi qu'un enfant n'oſeroit *paroitre* devant ſon père; qu'un homme diſgracié n'oſeroit *paroitre* en Cour, c'eſt-à-dire, ſe préſenter.

PAROISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela *paroit* comme le nez au viſage; pour dire, eſt évident, ne ſe peut cacher. *Nihil clarius, evidentius.* Il n'a *paru* en cette aſſemblée que comme un éclair; c'eſt-à-dire, il y a été peu de tems.

PAROLE. ſ. f. Mot articulé d'une, ou de pluſieurs ſyllabes, qui ſért à éxpliquer la penſée, & que l'homme ſeul eſt capable de proférer. *Vox, verbum, loquela, dictio, dictum, oratio, locutio, allocutio, ſermo.* La *parole* eſt un ſon articulé, auquel on attache cèrtaines idées, dont les hommes ſont convenus entre eux. JÉSUS-CHRIST a dit qu'on rendra compte de châque *parole* oiſeuſe. Un Orateur doit peſer, doit compter toutes ſes *paroles.* Il ne faut pas s'éxpliquer avec un ſi grand circuit de *paroles.* Les *paroles* ſuperfluës obſcurciſſent les néceſſaires. VILL. L'éxactitude du ſtile conſiſte également à employer toutes les *paroles* qu'il faut, & à n'employer que celles qu'il faut. BOUH. Les plus belles penſées paroiſſent peu ſans l'ornement des *paroles.* ID. Une *parole* ſignificative, ambiguë, équivoque. *Paroles* fleuries, *paroles* riches, *paroles* choiſies. VOIT. Rien ne donne plus de vigueur, & d'élegance au diſcours que le choix des *paroles:* elles donnent aux chôſes une éſpéce d'âme & de vie. BOIL. On dit d'un homme, qu'il dit plus de chôſes que de *paroles*; pour ſignifier que ſes réponſes ſont préciſes, & pleines d'un très grand ſens. BOUH. Le ſens ſe pèrd d'ordinaire dans la multitude des *paroles.* ID. Rien n'eſt plus extravagant qu'un vain ſon de *paroles*, ſi elles ne ſont ſoutenuës de penſées ſolides, & de bon ſens. ID. Il y a des gens de qui l'éſprit n'eſt qu'en *paroles*, & qui ne s'occupent jamais qu'à parler. M. Sc. Il y a des gens qui prétendent qu'il eſt ridicule de s'aſſervir ſcrupuleuſement aux *paroles*, & que ce ſoin préjudicie aux penſées, enſorte que pour éviter une diction mauvaiſe ou douteuſe, on ſoit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de bon dans l'éſprit. Ils diſent que ce rigoureux éxamen des *paroles* eſt une gêne qu'on s'impoſe; que ces vaines ſubtilitez, & cette contrainte ſervile, ſont capables d'affoiblir la langue, & de l'énèrver. VAUG.

On dit hypèrboliquement, J'éxpliquerai cela en trois *paroles*, Je n'ai qu'une *parole* à ajoûter; pour dire, peu de mots. *Paucis verbis.* On dit encore, Vous ferez plus d'une *parole* que moi avec toutes mes ſollicitations. On dit, Il fut ſi confus, qu'il ne put dire une *parole*, c'eſt-à-dire, un ſeul mot. On dit de même, Il faut répondre en une *parole*; oui, ou non.

Ce mot vient de *parabola*, dont les Écrivains de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis pour ſignifier toutes ſortes de *paroles*, & dont les Italiens ont fait *parola*, & les Éſpagnols *palabra.* On a dit auſſi *parabolare*; pour dire, *parler.*

PAROLE, ſe dit par éxtenſion de pluſieurs tèrmes ou *paroles* liées enſemble, qui forment une ſentence, ou un apophthégme à retenir. *Locutio, elocutio.* Ce Père, ce Philoſophe a dit une belle *parole.* Toutes ſes *paroles* portent coup, c'eſt-à-dire, ſont ſententieuſes, déciſives, eſſentielles. Voici les dèrniéres *paroles* de ce grand homme: c'eſt-à-dire, ſes dèrniérs ſentimens.

PAROLE, ſe dit encore en un ſens plus étendu, de tout un diſcours qu'on prononce. Ce Magiſtrat a le talent de la *parole* plus qu'homme du monde. BOUH. *Eſt huic Magiſtratui dicendi maxima facultas.* Les *paroles* ſur le papiér ſont comme un corps mort qui eſt étendu par tèrre: dans la bouche de celui qui les profère elles vivent, elles ſont éfficaces; ſur le papiér elles ſont ſans vie. VILL. Dans les députations, c'eſt le Chef ou le Préſident qui porte la *parole.* Ce ſont les Avocats Généraux qui ont la *parole*, qui plaident pour le Roi. Quand l'heure ſonna, un tel Avocat avoit la *parole.* Il adreſſa ſa *parole* au Préſident. On dit, Couper la *parole*; pour dire, Intèrrompre quelqu'un, Prendre la *parole* pour dire, prendre l'occaſion de parler. *Dicenti interloqui, vel dicentem interpellare.*

PAROLES, ſe dit auſſi par oppoſition aux éffets réels. Tout ce que vous me dites, ce ſont des *paroles* en l'air, des *paroles* pèrduës. *Verba & voces, prætereaque nihil.* Je ne me repais point de *paroles.* L'honneur qu'on rend en *paroles* coûte peu. PORT-R. Peut-être que ne me pouvant donner que des *paroles*, vous les avez choiſies ſi riches & ſi fleuries, que je doute ſi les éffets

vaudront

vaudront mieux. VOIT. A la Cour on ne ſe ſert guère de *paroles*, que pour déguiſer ſes ſentimens. SAR. Scarron a traduit une Nouvelle intitulée, *Plus d'effets que de paroles.*

Oui les femmes ſont vos idôles ;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles. GOMBAUD.

PAROLE, ſe dit auſſi des diſcours particuliérs, des choſes qui ſe diſent dans la converſation. *Colloquium.* Il eſt défendu d'informer pour des *paroles* injurieuſes. Il ne faut qu'une *parole* lâchée mal-à-propos pour faire une querelle. Il lui a parlé en *paroles* couvertes, c'eſt-à-dire, Il lui a donné à entendre, à ſoupçonner, ſans s'expliquer clairement & en propres *paroles.*

PAROLE, ſe dit auſſi de l'organe, du ſon, & de l'inflexion de la voix, qui ſert à former la *parole. Organum, articulatio, vocis inflexio.* Ce portrait eſt ſi vif, ſi animé, qu'il n'y manque que la *parole.* Le ſaiſiſſement lui a fait perdre la *parole.* C'eſt un homme que je connoitrois entre mille à ſa *parole.* Il eſt à l'agonie, il a perdu la *parole. Obmutuit.* La *parole* lui eſt revenuë. Brébeuf a dit en parlant de l'écriture, que c'eſt

Un art ingenieux
De peindre la parole, *& de parler aux yeux.*

En termes de Théologie on appelle *parole de Dieu*, l'Évangile. Dieu nous a envoyé ſon Verbe pour nous annoncer ſa *parole. Miſit filium ſuum ut nobis revelaret verbum ſuum.* C'eſt une *parole* d'éternelle vérité. La *parole de Dieu* annoncée ſimplement, & ſans art, avoit dans la bouche du Saint toute ſa force, & toute ſa majeſté. FLÉCH. L'éfficace de la *parole* eſt indépendante des défauts de celui qui la prêche. A. DU J. On le dit auſſi des ſermons & des diſcours pieux. Il faut ſouvent aller entendre la *parole de Dieu.* Les Calviniſtes appellent leurs Paſteurs *Miniſtres de la parole de Dieu.*

PAROLE, ſe dit auſſi de la vertu énergique ou éfficace qui eſt renfermée en certains termes. Les *paroles* ſacramentelles font la conſécration. Il y a des *paroles* conſacrées, myſtérieuſes, qui ſervent à expliquer pluſieurs points de la Religion. On le dit auſſi en mauvaiſe part en ce ſens, On ne guérit point avec des *paroles* ſans le ſecours de la Magie, de l'Eſprit malin. On dit auſſi, Ce ſont les propres *paroles* de ce texte, de cette loi ; pour dire, ce ſont les termes éxprès & formels.

PAROLES, en termes de Juriſprudence, ſe dit en parlant de mariage. On faiſoit autrefois les mariages par *paroles* de préſent, en diſant, *Je vous prens à femme, & je vous prens pour mari. Verba de matrimonio de præſenti contrahendo.* C'étoit un mariage parfait ; il ne ſe fait plus qu'en préſence d'un Prêtre. Il eſt défendu de faire les contrats par *paroles* de préſent ; on les fait par *paroles* de futur, les parties ſe promettent l'une & l'autre de s'épouſer.

PAROLE, en termes de guèrre, c'eſt un ordre donné à la hâte & ſur le champ, & c'eſt en ce ſens qu'on dit *Paſſe-parole*, quand l'ordre paſſe d'un ſoldat à l'autre, juſqu'à l'extrémité du camp ou aux dèrniers bataillons. On dit auſſi, Porter une *parole* d'honneur à un brâve ; pour dire, le défier au combat ſinguliér. *Provocatio ad ſingulare certamen.*

PAROLE, ſignifie auſſi quelquefois, Ordre ou commandement ſouverain qui s'éxécute ſur le champ. Ainſi l'Écriture-ſainte nous dit que Dieu a créé toutes choſes par ſa *parole :* il dit que la lumière ſoit, & la lumière fut. Ainſi Du Bartas a dit du Créateur ;

Qu'il fait trembler la terre, & de qui la parole
Serre & lâche la bride aux poſtillons d'Eole.

PAROLE, ſignifie auſſi Promeſſe, aſſurance, éſpérance qu'on donne à quelqu'un. Il m'a donné ſa foi & ſa *parole*, une *parole* poſitive. Entre gens d'honneur une *parole* eſt un contrat. PORTR. Vous pouvez aller le trouver ſur ma *parole*, ſur l'aſſurance que je vous donne. Il m'a donné de bonnes *paroles*, de belles éſpérances. On a laiſſé aller ce priſonnier ſur ſa *parole*, ſur la promeſſe qu'il a donnée de revenir, ou d'envoyer ſa rançon. Il a joué ſur ſa *parole* ; pour dire, ſans mettre de l'argent au jeu. Il faut croire un honnête homme ſur ſa *parole.* Tous les Édits portoient autrefois, En foi & *parole* de Roi.

En ce ſens on dit, Tirer *parole* ; pour dire, Prendre aſſurance de quelqu'un. *Cautio.* Retirer ſa *parole*, ou, Rendre ſa *parole* ; pour dire, Se dégager. Tenir ſa *parole*, ou manquer de *parole* ; pour dire, Accomplir ce qu'on a promis, ou y manquer. On dit qu'un Marchand eſt à une *parole* ; pour dire, qu'il ne ſurfait point. On dit qu'un homme n'a qu'une *parole* ; pour dire, qu'il eſt ferme & conſtant en ſes réſolutions ; Et que ce n'eſt pas un homme à une *parole*, pour l'accuſer d'être grand parleur. On dit qu'un homme eſt puiſſant en *paroles*, quand il a l'art de perſuader ; qu'il eſt libre en *paroles*, quand il parle trop hardiment, ou avec deshonnêteté ; qu'il eſt ſobre en *paroles*, quand il parle peu & modeſtement, & qu'il lui faut arracher les *paroles* de la bouche. Au contraire on dit qu'un homme a la *parole* en main, à commandement, que les *paroles* lui naiſſent dans la bouche, pour dire, qu'il a une grande facilité de s'éxpliquer ; qu'il eſt avantageux en *paroles* ; pour dire que c'eſt un brailleur qui veut emporter tout à force de crier ; que des gens ſe ſont pris de *paroles* ; qu'ils ont eu de groſſes *paroles* ; que des *paroles* ils en ſont venus aux mains, pour dire, qu'ils ſe ſont battus.

PAROLE, ſignifie auſſi, Propoſition, offre, accommodement. Il lui a porté *parole* de mariage pour un tel avec ſa fille. *Sponſio.* Il lui a porté *parole* de payer telle ſomme pour ſortir de ce procès ; une *parole* de vingt mille écus pour acheter ſa maiſon.

PAROLE, en terme de Muſique, ſe dit au pluriél du texte qui répond aux notes de la Muſique, BROSSARD. Voilà un beau motet ; mais auſſi les *paroles* ſont belles, & ont donné beau jeu au Muſicien. La Muſique eſt belle ; mais les *paroles* ne valent pas grand choſe.

On dit en Poëſie, Faire les *paroles* d'un air ; c'eſt-à-dire, faire des vèrs qu'on met après en Muſique. Voilà un air qui eſt fait par un tel Muſicien, & les *paroles* ſont d'un tel Auteur.

PAROLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A bon entendeur il ne faut qu'une *parole* : ou ironiquement, qu'une charretée de *paroles.* On dit auſſi, A Grand Seigneur, peu de *paroles* ; pour dire, qu'il ne faut pas abuſer de leur audience. On dit auſſi que la *parole* s'enfuit, & que l'écriture demeure ; pour dire, qu'il faut s'aſſurer plutot ſur l'écrit des gens, que ſur leurs promeſſes. On dit en ce ſens, que les *paroles* du matin ne reſſemblent pas à celles du ſoir ; pour dire, que les hommes ſont ſujets à manquer de *parole*, & à changer d'avis. On dit auſſi, qu'un homme de bien & d'honneur n'a que ſa *parole* ; pour dire, qu'il eſt obligé de la tenir. On dit au contraire, qu'un homme n'eſt pas éſclave de ſa *parole*, quand il a la lâcheté de ſe dédire. On dit auſſi, que les eſprits ſont les mâles, & que les *paroles* ſont les femelles ; pour dire que l'un eſt plus fort que l'autre. On dit auſſi, qu'on prend les bêtes par les cornes, & les hommes par la *parole* ; pour dire que les hommes s'engagent, quand ils donnent leur *parole.* On dit auſſi, Quand les *paroles* ſont dites, l'eau benite eſt faite ; pour dire, qu'un traité eſt conclu, quand on eſt d'accord des conventions. On dit auſſi, Trouver un homme en deux *paroles* ; pour dire qu'il ſe contredit, ou qu'il manque à la première *parole* qu'il avoit donnée. On dit auſſi, que la *parole* fait le jeu, quand on dit qu'on joüe une telle ſomme, ſans mettre éffectivement au jeu. On dit à celui qu'on veut menacer, qu'on lui fera rentrer ſes *paroles* dans la gorge, quand on a deſſein de ſe vanger de quelque *parole* choquante qu'il aura dite. On dit auſſi ironiquement. A ces douces *paroles* que répondites-vous ?

PAROLER. Vieux vèrbe n. Parler. *Loqui.*

Pallas ſe taiſt, Venus parole ;
Je ſuis celle qui tient éſcole.
OVIDE Mſ. cité par Borel.

Cette gent dont je vous parole. R. DE LA RÔSE.

Ce mot vient de *parabolari*. BOREL.

PAROLI. ſ. m. Terme de jeu. Le double de ce qu'on a joué la prémiére fois. Faire *paroli* à la chance. *Duplum depoſita primaria pecunia.* Offrir, donner le *paroli* ; jouer au trictrac partie, *paroli* & le tout.

On dit figurément, donner le *paroli* à quelqu'un ; pour dire, Renchérir ſur ce qu'il a dit, ſur ce qu'il a fait, ſoit en bien, ſoit en mal. Vous m'avez obligé, mais je vous donnerai le *paroli. Par rejeram.*

PARONOMASE. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on renverſe le ſens d'un mot par un autre, dont le ſon eſt le même, mais dont la ſignification eſt très différente. Par éxemple, *hoc eſt amantium, vel potius amentium. Paronomaſia, alluſio vocis ad vocem fere per litteræ adjectionem, detractionem, tranſpoſitionem, vel immutationem.*

PARONS, ou PAIRONS. Terme de Fauconnerie. Ce ſont les pères & mères de tous les oiſeaux de proie. *Parilis.*

PARONYCHIA. ſ. f. Plante d'un très-bel aſpect, qui pouſſe des tiges nouées, couchées à terre, garnies de feuilles, ſemblables à celle de la renouée, mais plus courtes. Sa fleur eſt à pluſieurs étamines, ſoutenuës par un calice en baſſin, recoupé en cinq parties, terminées par une manière de capuchon. Il lui ſuccéde une ſemence enfermée dans un capſule, relevé de cinq côtes. Sa racine eſt ligneuſe, blanche, aſſez groſſe, longue. Cluſius l'appelle *paronychia Hiſpanica*, παρονυχία. Cette plante eſt aſtringente. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *paronychia.*

Ce mot vient de παρὰ, *proche*, & de ὄνυξ, *ongle*, car la *paronychia* eſt luiſante, de couleur argentine, ſemblable à celle de l'ongle.

PARONYCHIE.

PARONYCHIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce de tumeur ou inflammation, qui vient au bout des doigts, & aux racines des ongles. On l'appelle autrement *panaris*. Voyez PANARIS.

Ce mot vient de ὄνυξ, qui ſignifie *ongle*.

PAROTIDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Glande fort groſſe qui eſt ſituée dèrrière les oreilles, & qui remplit tout cet eſpace qui eſt entre l'angle poſtérieur de la mâchoire inférieure & l'apophyſe maſtoïde. παρωτις. Tumeur des glandules ſous les oreilles. Les *parotides* ont des artères qui viennent des carotides, & des veines qui vont dans les jugulaires éxtèrnes. Leur uſage eſt de ſéparer la ſalive qui eſt portée dans la bouche par deux vaiſſeaux nommez ſalivaires, qui ſont formez de pluſieurs petits rameaux qui ſe réünifſent enſemble au ſortir de ces glandes, & qui vont le long des joüés.

Ce mot vient de παρὰ, *auprès*, & de οὖς, *oreille*.

PAROTIDE, en tèrmes de Médecine, ſe dit des tumeurs contre nature qui occupent les glandes *parotides*. Les enfans ſont fort ſujèts aux *parotides*. Les *parotides* ſurviennent ſouvent dans les fiévres malignes & peſtilentielles.

PAROXYSME. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une maladie qui ſe rengrége, ou qui reprend. On appelle auſſi un accès de fiévre, un *paroxyſme*.

Ce mot vient de παρὰ, *beaucoup*, & de ὀξὺς, *aigu*.

PAROY. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *muraille*. *Paries*. On ne s'en ſèrt plus qu'en ces phraſes, S'appuyer contre la *paroy*. Blanchir la *paroy*. Mettre le lit contre la *paroy*. Quand l'Ecriture menace d'une grande déſtruction, elle l'étend juſqu'à celui qui piſſe contre la *paroy*. Ce mot vient de *paries*. Il y a pourtant cette différence entre la *paroy*, & la *muraille*, que *paroy* ſe dit proprement d'une cloiſon, d'une ſéparation, d'un mur mitoyen; au lieu que la *muraille* ſe dit plutôt de l'enceinte d'un héritage, d'une ville, &c. *Murus*, *mœnia*.

PAROY, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit des clôtures & des membranes qui fèrment les parties creuſes du corps, & ſur-tout du thorax & de la matrice. *Latera*. On a de la peine à détacher ces humeurs viſqueuſes qui ſont attachées aux *parois* du thorax. Il ſignifie auſſi ce qui ſépare les deux narines depuis le haut du nez juſqu'à la lévre. DEGORI.

PAROY, en tèrmes des Eaux & Forêts, ſe dit de pluſieurs arbres qui ſont marquez ſeulement du marteau de l'Arpenteur entre des piéds corniérs qui ſéparent les bois de différens propriétaires, ou les différentes coupes d'un bois *Arbores mallei nota inſculpta*. Le piéd corniér eſt celui qui eſt aux angles & éxtrémitez de la vente. Les tournans ſont ceux qui ſont aux angles rentrans. On n'oſeroit toucher aux arbres de *paroy* qui ſéparent un bois d'avec un aûtre bois, ou une coupe d'avec une autre coupe.

PAROY, en Anatomie. Les *parois* de la tête. Les os pariétaux ſont ainſi nommez, parce qu'ils forment les *parois* de la tête. DIONIS. Les parties qui ont à ſe mouvoir dans des vaiſſeaux, ſont les *parois*, parce qu'ils ſont fléxibles & élaſtiques, & ce mouvement ne ſe peut faire que par le raprochement de ces parties; donc ce mouvement des vaiſſeaux eſt le raprochement de leurs *parois*. HECQUET.

PAROY. ſ. m. Nom de lieu. *Paredum*. *Paroy* le Moinal, dans Rodulfus, *Hiſtoriar. L. III. C.* 2. Dans une lettre de Paſcal II. de l'an 1109. & dans les priviléges accordez par Charles le Gros en 1119. eſt un Prieuré dépendant de Cluny. *Paredum Monachale*. Le bourg où il eſt, porte auſſi ce nom. Il eſt dans l'Autunois en Bourgogne. Voyez encore PARAY.

PARPAILLOT. ſ. m. PARPAILLOTE. ſ. f. Ménage écrit *parpaillauts*. Nom injurieux qu'on a donné en quelques endroits de la France à ceux de la Religion P. Réformée. On dit qu'au ſiége de Clérac, ils firent une ſortie couvèrts de chemiſes blanches, en un tems où l'on voyoit beaucoup de papillons, que les Gaſcons appellent *parpaillols*, comme les Italiens *farfalla*; & que de-là ce nom leur eſt demeuré. PASQUIER. Voyez Ménage. Borel dit que c'eſt à cauſe qu'ils couroient au danger ſans crainte, & alloient chèrcher leur mort, comme font les papillons qui ſe vont brûler à la chandelle.

PARPAIN, ou PARPAING, GNE. adj. Tèrme de Maçonnerie. *Lapis angularis*. On appelle *pierre parpaigne*, une pièrre de taille qui travèrſe toute l'épaiſſeur d'un mur, en telle ſorte qu'elle ait deux paremens; l'un en dedans, l'autre en dehors. On appelle cette pièrre *parpaigne*, & on dit qu'elle fait *parpain*, quand elle fait face des deux côtez; comme celle des parapets des ponts, & des quais. La Coutume de Paris, Art. 207. oblige les Bourgeois à mettre des jambes *parpaignes* ſous les poutres qu'ils veulent faire porter à un mur mitoyen.

PARPAIN D'APUI. On nomme ainſi les pièrres à deux paremens, qui ſont entre les aléges, & forment l'appui d'une croiſée, particulièrement quand elle eſt vuide dans l'embraſure. DAVILER.

PARPAIN D'ÉCHIFRE. Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un éſcaliér, & ſur lequel on póſe la rampe de pièrre, de bois, ou de fèr. Il eſt ainſi nommé, parceque pour poſer les marches, on les chifre le long de ce mur. On l'appelle auſſi ſimplement *échifre*. Vitruve appelle les échifres & limons, *Scapi ſcalarum*. DAVILER.

PARPAYE. ſ. f. Fin de payement. POMEY. *Solutio integra reliqui æris*.

PARPAYER. v. act. Achever un payement. POMEY. *Reliquum æs perſolvere*.

PARPEIGNE. adj. f. Jambe *parpeigne*, dans la Coutume de Paris & de Bourbonnois, eſt une jambe de pièrre de taille, qui éxcéde tant ſoit peu l'épaiſſeur du mur; & parcequ'elles paſſent ainſi *par* le *pan* du mur, elles ont été nommées *parpeignes* & *parpaignes*. DE LAURIÈRE. En quelques endroits, on appelle une groſſe pièrre, un *parpin*, ou *parpain*.

PARQUE. *Parca*. ſ. f. Déeſſe qui ſelon les anciens Payens, préſide à la vie des hommes. Il y a trois *Parques*; Clothon, Lachéſis, Atropos. L'une tiroit le fil de nos jours, l'autre tournoit le fuſeau, & l'autre coupoit la trame. Les Anciens confondoient ſouvent les *Parques*, & les Déſtinées. *Fata*. Platon dit que les trois *Parques* ſont filles de la Néceſſité, ou de la Déſtinée: Lachéſis marque le paſſé, Clothon ajoûte le préſent à l'avenir, & Atropos marque l'avenir. DAC. Si les ordres des *Parques* ſont inévitables aux Dieux, auſſi-bien qu'aux hommes, comment trois pauvres vieilles peuvent-elles ſe mêler de tant de chôſes? LUCIEN. Les Anciens ont feint que les *Parques* employoient ſur leur quenouille de la laine blanche pour filer une vie longue & heureuſe; & de la laine noire pour filer une vie courte & malheureuſe. DAC.

On dit poëtiquement, la *Parque* noire. Les ciſeaux de la *Parque*. La *Parque* file la trame de notre vie. La *Parque* tranche le fil de nos jours.

La main des Parques *blémes*
De vos jours & des miens ſe joue également. LA FONT.

La Parque *ne peut rien ſur mon amour éxtréme*. VILL.

PARQUE. ſ. f. *Parca* étoit encore le nom d'une autre divinité qui probablement étoit différente des Parques dont on vient de parler, & avec leſquelles quelques-uns ſemblent pourtant la confondre. C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens, & Varron dit qu'on l'appelloit *Parca* par corruption de *Parta*, l'uſage ayant changé le *c* en *t*. Et Tèrtullien dans le livre *de Anima*, *C.* 37. la nomme *Partula*. Voyez Ant. Thyſius dans ſes Notes ſur Aulu-Gelle.

PARQUE. ſ. f. Eſt auſſi un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes de l'Amérique méridionale. Elle a deux ou trois piéds de long. Son corps eſt couvèrt de fort belles écailles dorées. Elle eſt un peu plus groſſe par le milieu. Sa chair eſt blanche & de bon goût.

PARQUER. v. act. Mettre dans une enceinte. *Sepire*. On *parque* l'Artillerie en tel endroit. *Tormenta bellica idoneo loco ſiatuere*. Les gens de l'Artillerie ſe *parquerent* du côté de la riviére. Il eſt auſſi neutre. L'Artillerie *parquoit* en un tel lieu.

PARQUER, ſe dit auſſi à l'actif en parlant des bœufs qu'on met à l'engrais dans un hèrbage; & des huitres qu'on met en de cèrtains réſèrvoirs pour les faire groſſir. *Metari ſeptum pecuarium*. Il y a là dequoi *parquer* mille bœufs. Sur le bord de la mèr, il y a des endroits où l'on *parque* les huitres.

PARQUER, ſe dit auſſi, des moutons qui ſont dans le parc en été; mais en ce ſens il eſt ordinairement neutre. Les moutons ne *parquent* que dans la belle ſaiſon. Les troupeaux d'un village peuvent *parquer* ſur les tèrres de tous ceux qui ont des moutons. *Oviario ſepto locum cavere*.

PARQUET. ſ. m. ou *Feuille de parquet*. Tèrme de Menuiſerie. *Pavimentum ligneum*. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs piéces de bois, & compoſé d'un chaſſis & de pluſieurs travèrſes croiſées quarrément, ou diagonalement, qui forment un bâti qu'on appelle carcaſſe, qu'on remplit de carreaux retenus avec languettes dans les rainures de ce bâti. Le tout à parement arraſé. Il eſt arrêté ſur des lambourdes avec cloux à tête pèrduë qui font un compartiment ſur le plancher d'enbas dans les chambres & dans les cabinets. Voilà un beau *parquet*.

PARQUET, ſe dit auſſi de l'éſpace qui eſt enfèrmé par les ſiéges des Juges, & par le barreau où ſont les Avocats. *Forenſes cancelli*. On fit entrer les parties dans le *parquet*. Travèrſer le *parquet*. Les Procureurs ſont à genoux dans le *parquet*.

PARQUET, ſe prend auſſi pour le lieu où les Gens du Roi de quelque Compagnie ſupérieure ou ſubaltèrne tiennent leurs ſéances. *Fori auditorium*. Monſieur le Procureur Général eſt au

parquet. Il ſe prend quelquefois pour les Gens du Roi mêmes. C'eſt au *Parquet* à ordonner là-deſſus. On les a renvoyez au *Parquet*.

PARQUET. ſ. m. Auditoire d'un Juge. Il eſt ainſi appellé, parceque le Tribunal eſt ordinairement entouré, comme on peut voir au *parquet* des Requêtes du Palais. RAGUEAU, *en ſes Indices Royaux*. DICT. DE DROIT.

PARQUET, en tèrmes de Marine, eſt un petit retranchement, fait ſur le pont avec un bout de câble, ou d'autre groſſe corde. *Septum*. On met dans le *parquet* des boulêts de canon, pour les avoir tout prêts quand on en a affaire. AUBIN.

C'eſt auſſi le retranchement où l'on tient les boulèts dans un magazin. Le Commiſſaire géneral de l'Artillerie de la Marine doit tenir la main à ce que les canons & les mortiérs, qu'on tire des vaiſſeaux qu'on déſarme, ſoient portez où ils doivent être: que les canons ſoient mis dans leurs *parquèts*, &c. AUBIN.

PARQUET, ſe dit auſſi parmi les Proteſtans, d'une certaine clôture de Menuiſerie qui eſt dans leurs Temples, & qui ſépare les bancs des Miniſtres & des Anciens, d'avec les bancs du peuple. *Septum*. Vous irez vous mettre dans le *parquet*.

PARQUETAGE. ſ. m. Ouvrage de parquet. *Sectilibus variatum*. Ce *parquetage* eſt fort beau.

PARQUETER. v. act. Mettre du parquet en quelque lieu pour le rendre plus propre & plus beau. *Cubiculum, vel conclave variis figuris inſternere*. *Parqueter* une chambre, *Parqueter* un cabinet.

PARQUOY. Conjonction illative, ou qui infère quelque choſe, qui ſignifioit autrefois *donc*, *par ainſi*. *Proin*, *ergo*, *qua de re*, *proinde*, *quare*, *itaquè*, *quocircà*, *quamobrem*.

Ce mot ſe dit encore dans le dogmatique, d'une cauſe formelle. L'entendement eſt ce *par quoy* l'homme raiſonne. L'éxiſtence eſt ce *par quoy* une choſe éxiſte.

PARRE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Patroclus*. S. Patrocle, que les peuples appellent S. *Pârre*. BAILLET. S. *Pârre*, après avoir fait profeſſion des armes, mena une vie retirée dans une tèrre de ſon patrimoine, proche de la ville de Troyes, où il fut décapité pour la foi, l'an 259, le 21e Janv. ſous l'Empire de Maximien. Voyez Grég. de Tours, *De Glor. Mart. L. I. c. 64*. A Troyes S. *Pârre* Martyr, qui du tems de l'Empereur Aurélien, obtint la couronne dûë à ſa confeſſion. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 361. S. Grégoire de Tours parle de S. *Pârre* au L. *De la Gloire des Martyrs*, ſans déſigner le tems où il a vécu. Ses Actes marquent ſa mort un vendredi, ce qui ne ſe peut accorder avec l'année de l'arrivée d'Aurélien dans les Gaules, 274. en laquelle le 21 Janviér, auquel S. *Pârre* mourut, étoit un mércredi, ni avec la ſuivante, en laquelle il étoit le jeudi. ID. *pag.* 368.

PARRE. Voyez PAREAU, ci-deſſus.

PARREIN, ou PARRAIN. ſ. m. Celui qui tient & leve un enfant ſur les fonts de Batême, qui lui impoſe le nom. *Pater luſtralis*, *luſtricus parens*, *ſponſor*, *patrinus*, *ſuſceptor*. On ne batiſe pèrſonne en cérémonie ſans un *parrein* & une marreine. Le *parrein* contracte une alliance ſpirituelle avec les père & mère de l'enfant. On a auſſi des *parreins* & marreines en la Confirmation. Le nombre des *parreins* a été réduit à deux; car autrefois on en prenoit tant qu'on vouloit. Les Allemans s'en ſèrvoient pour s'enrichir, car ils prenoient des Princes pour *parreins*, qui leur faiſoient de fort beaux préſens. En France on en prenoit trois, deux *parreins* & une marreine pour un garçon, un *parrein* & deux marreines pour une fille. Les cloches qu'on batiſe ont auſſi des *parreins* & marreines.

Ce ſont les pèrſécutions des prémiérs ſiécles, qui donnèrent occaſion à l'inſtitution des *parreins*, que l'on prit comme des témoins du batême. Le miniſtre du batême au ſortir de l'eau donnoit le nouveau batiſé à ſes *parreins*, qui lui faiſoient gouter un peu de miel. Dans le traité de Tértullien ſur le batême. C. 19. on voit l'uſage des *parreins*, qui répondent pour les enfans. Il paroit par l'Aſſemblée ou Concile de Cariſiac, ou Quiércy ſur Oyſe tenuë en 754. C. 4. qu'il y avoit alors des *parreins* pour la confirmation, comme pour le batême, & que cette conſanguinité ſpirituelle portoit le même empêchement pour le mariage, que celle que l'on contracte au batême. Le Concile d'YORK, tenu en 1195, ordonne, Can. 4, qu'il n'y aura au batême que deux *parreins* & une marreine, ou deux marreines & un *parrein*.

Ce mot vient du Latin *patrinus*. MÉNAGE.

PARREIN, ſe dit auſſi du Saint dont on a reçu le nom au Batême. St. Antoine eſt le *parrein* de tous ceux qui s'appellent Antoine.

Les Anciens de qualité faiſoient couper les prémiérs cheveux à leurs enfans par d'autres pèrſonnes de qualité qu'ils appelloient *peres ſpirituels*, ou *parreins*. L'Hiſtoire raporte l'éxemple de Charles Martel, qui envoya ſon fils Pepin à Luitprand Roi des Lombards, afin qu'en lui coupant les cheveux, il devint ſon père ſpirituel. On en a uſé de même à l'égard de la prémière barbe.

PARREIN, s'eſt dit auſſi de ceux qui aſſiſtoient de leur préſence un Chevalier dans un tournoi, ou en un combat ſingulier. Les *parreins* de duels étoient ceux qu'on avoit choiſis comme Avocats des deux combattans, pour repréſenter aux Juges les raiſons du combat. *Patronus*. On en prend encore, par cérémonie, dans les Carrouſels. Il y en a deux en chaque Quadrille, ou davantage.

PARREIN, ſe dit auſſi burleſquement de ceux qui ont donné un nom ou un ſobriquet à quelque choſe. *Nominator*. C'eſt un tel Conſeiller qui a été le *parrein* de la Fronde.

PARREIN, ſe dit auſſi d'un ſoldat choiſi pour punir un ſoldat qui a déſerté. Choiſir un *parrein*.

Les *parreins* anciennement étoient de jeunes-gens qui en la pompe du Cirque conduiſoient les chariots, les répréſentations & les images des Dieux. Ils étoient nommez *patrimi* & *matrimi*, & Ciceron en fait mention dans ſa harangue *De Aruſpicum reſponſis*. Ils faiſoient une fonction ſemblable à celle des jeunes enfans qu'on habille en Anges dans les cérémonies eccléſiaſtiques pour y jetter des fleurs, porter des encenſoirs & des lumières, accompagner les reliques & les images des Saints.

PARRICIDE. adj. & ſ. m. f. Le meurtrier ou le meurtre d'un père, *patricida*, d'une mére *matricida*, ou de quelque autre parent fort proche; comme frère, ou ſœur, oncle, ou tante, mari ou femme; enfans, ou petits-enfans; gendre, ou belle-fille: quelques-uns étendent le mot de *parricide* à tout crime énorme & dénaturé. VAUG. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les *parricides*, parcequ'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme aſſez méchant pour devenir *parricide*. Oreſte commit un *parricide* involontaire, en tuant ſa mère ſans la connoître. Néron fut le *parricide* de ſa mère. Cette main *parricide* a été trempée dans le ſang de ſon père.

Nommez-moi les perfides,
Qui vous oſent donner des conſeils parricides. RACIN.

PARRICIDE, ſe dit auſſi du meurtre d'une pèrſonne ſacrée, comme celle des Rois & des Prelats. *Parricidium*. On a commis d'horribles *parricides* en la pèrſonne de nos Rois. Les Juifs firent le plus grand des *parricides* en crucifiant le Meſſie.

PARROISSE. ſ. f. Égliſe déſſèrvie par un Curé, & par ſes Vicaires, où s'aſſemble un cértain nombre d'habitans pour aſſiſter au ſèrvice divin, recevoir les ſacremens, & s'aquitter des devoirs de la Religion. *Parochia*. Cette *Parroiſſe* eſt bien deſſervie, il y a de bons Prêtres & un bon Curé. On eſt obligé d'aſſiſter au Prône & à la Meſſe de *Parroiſſe*, qui eſt une Meſſe publique que le Curé doit à ſes Parroiſſiens. On prétend que dans la primitive Égliſe le mot de *parroiſſe* ſignifioit une ſeule Égliſe, ou un troupeau renfèrmé dans une ſeule Égliſe. Mais dans la ſuite l'on étendit la ſignification de ce tèrme, & l'on entendoit par-là un Dioceſe compoſé de pluſieurs Egliſes. Il n'y avoit d'abord qu'une ſeule maiſon dans chaque grande ville où tout le peuple s'aſſembloit, & cela s'appelloit la *Parroiſſe*. Mais depuis, une *Parroiſſe* étoit un petit Dioceſe, & c'eſt pourquoi Euſebe appelle les Égliſes de France les *Parroiſſes* des Gaules. Les *Parroiſſes* de la campagne n'ont commencé qu'au quatriéme ſiécle, mais celles des villes ſont plus anciennes. DU PIN. La ville d'Aléxandrie eſt la prémière qui ait été diviſée en *Parroiſſes*. Baronius dit que dès le tems du Pape Corneille, il y avoit déja 46 *Parroiſſes* à Rome.

Ce mot vient du Latin *parochia*, qui a été fait du Grèc παροικία. Du Cange dit que ce nom s'eſt donné autrefois à tout le tèrritoire & reſſort d'un Evêque, & que ce mot vient de *voiſinage*, à cauſe que les prémiérs Chrétiens n'oſant pas s'aſſembler dans les villes, étoient obligez de le faire ſecretement dans les maiſons proches & voiſines.

PARROISSE, ſe dit auſſi du tèrritoire, ſoit à la ville, ſoit à la campagne, ſur lequel s'étend la juriſdiction ſpirituelle du Curé. *Parochia territorium*. Cette *Parroiſſe* eſt de ſi grande étenduë, qu'il a fallu lui bâtir une aide, un ſecours. Ce hameau a été annexé à cette *Parroiſſe*. La France ſe diviſe en Généralitez, en Élections, & en *Parroiſſes*. Il y a 400. *Parroiſſes* dans l'Archevêché de Paris. 1400. dans celui de Rouen, & 1800. *Parroiſſes* dans celui de Chartres. Quand on élit domicile, il faut cotter la ruë & la *Parroiſſe*. On appelle Seigneur de *Parroiſſe*, celui qui a la Haute Juſtice dans une *Parroiſſe*, ou du moins ſur les environs de l'Égliſe.

PARROISSE, eſt auſſi un nom collectif qui ſignifie tous les habitans de ce tèrritoire. *Parochiani accolarum conventus*. Toute la *Parroiſſe* a député vèrs l'Intendant pour avoir modération de la taille.

taille. La *Parroiſſe* eſt allée en proceſſion à une telle Égliſe. Il ſe dit auſſi quelquefois du ſeul Clèrgé qui déſſèrt la *Parroiſſe*. Toutes les *Parroiſſes* de Paris allèrent au devant du Roi à ſon entrée.

PARROISSE, ſe dit provèrbialement en ces phràſes. On dit de deux choſes dépariées qu'on porte enſemble, qu'elles ſont de deux *Parroiſſes* comme deux bas, deux ſouliérs, deux gants, un pourpoint & un haut de chauſſe de différente parure. On appelle *coqs de Parroiſſe*, les plus riches habitans d'un bourg, d'un village, les anciens Marguilliérs d'une *Parroiſſe*. *Parochiæ optimates.*

Les Pâtiſſiérs appellent auſſi *tartes de Parroiſſe*, de grandes tartes qu'ils font pour une aſſèmblée où il y a pluſieurs gens conviez.

PARROISSIAL, ALE. adj. *Parochialis.* On diſoit autrefois *Parrochial.* Qui appartient à la Parroiſſe. Égliſe *parroiſſiale.* Meſſe *parroiſſiale.* Satisfaire au devoir *parroiſſial.* On fait les criées à la porte de l'Égliſe *parroiſſiale.*

PARROISSIEN, ENNE. ſubſt. Qui eſt habitant dans le tèrritoire d'une Parroiſſe. *Parochianus.* Ce Curé a tant de *Parroiſſiens.* L'Évêque du Bellai a fait un beau livre, des devoirs du bon *Parroiſſiens.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a affaire au Curé & aux *Parroiſſiens*; comme on dit, à la veuve & aux héritiers; pour dire, qu'il a bien de la peine à contenter des pèrſonnes qui ont de différens intérêts.

PARROYE. Vieux mot. ſ. m. Voyez PARAGE.

PARS, ſe diſoit autrefois pour pèrs, couleur pèrſe. Voyez ce mot. *Cæruleus, a.*

Puis venoit une haquenée
Couvèrte d'un beau cramoiſi,
Toute de fleurs de lys ſemée
Sur un beau velours pars *choiſi.* MARTIAL *d'Auvergne en ſes Vigiles.* BOREL.

PARSEMER. v. act. Semer, épandre çà & là. *Perſpergere.* Les manteaux des Chevaliérs de l'Ordre ſont *parſemez* de flammes; le manteau Royal, de fleurs de lis. *Trabea liliis reſperſa eſt.* Le chemin étoit *parſemé* de chauſſe trapes pour incommoder la cavalerie. Le champ de bataille étoit *parſemé* de corps morts, d'armes, de bagage, &c.

PARSI. ſ. m. & f. Tèrme de Rélation. Ce nom qui ſignifie proprement un *Pèrſien* en général, ne ſe prend maintenant que pour un ancien Pèrſan, un idolâtre qui profeſſe le culte du feu. *Perſa, ignis cultor.* La plûpart de ces gens-là ſe ſont retîrez dans les Indes, depuis que Schah-Abbas fit abâtre les anciens temples du feu, ou Pyrées, qu'ils avoient conſèrvez ſur la montagne d'Alvend. On donne encore ce nom dans les Indes aux déſcendans de ces Pèrſes, qui dans le XVIIe ſiécle ſe retîrèrent-là pour éviter la pèrſécution des Mahométans, & qui ont une religion particulière. Ils reconnoiſſent un ſeul Dieu, créateur & conſèrvateur de l'Univèrs; mais qui a ſous lui ſept Intendans ou Miniſtres, qui en ont encore vingt-ſix ſous eux. Ils adorent près que ces trente-trois Miniſtres comme des Dieux. Ils n'ont ni temples ni moſquées. Ils font toutes les cérémonies de leur religion dans une chambre de leur maiſon, le prémiér & le vingtiéme jour de la lune. Les Docteurs ou Prêtres *Parſis* portent une ceinture de laine ou de poil de chameau. Ils ont de la vénération pour le feu, qu'ils regardent comme le ſymbole de la Divinité. Ils ne mangent rien qui ait eu vie, non plus que les Brâmes & les Banians, ſurtout du bœuf, de la vache & du liévre. Ils ne tuent point non plus les chevaux, les éléphans, ni les chameaux. Voyez les Voyages d'Oléarius T. II. D'Hèrbelot au mot *Parſi.* Il y a pourtant encore des *Parſis* dans un faubourg d'Hiſpaham. D'HÈRBELOT. Il y a encore quelques *Parſis* en Pèrſe; ce ſont ceux qu'on appelle Gaures, & dont nous avons parlé, T. III. p. 111. Voyez auſſi Jovet dans ſon hiſtoire des Religions du monde. T. III. p. 100. & 159.

PART. ſ. f. Portion d'un tout ſéparé en pluſieurs morceaux. *Pars, portio.* Les ſucceſſions des bourgeois ſe diviſent en autant de *parts* égales, qu'il y a d'enfans; on leur donne à chacun leur *part.* Les préciputs & droits d'aîneſſe ſe prennent hors-*part*, avant que de partager. Dans les ſocietez, chacun a ſa quote-*part* du gain & de la pèrte, à proportion de la ſomme pour laquelle il y eſt entré en *part.* On eſt obligé de payer les dettes d'un défunt ſuivant la *part* & portion dont on eſt ſon héritier, ſuivant ſa *part* héréditaire. *Pro rata portionis parte.* Il a été condamné aux trois *parts* des dépens.

On appelle une *part* de pain-beni, une *part* de gâteau, de tourte, un morceau de ces choſes partagées. *Panis luſtralis particula.* La *part* à Dieu, dans le gâteau des Rois, eſt celle qu'on donne aux paûvres.

PART, ſignifie auſſi le droit, l'intérêt qu'on a, ou qu'on peut avoir en quelque choſe. *Pars.* Dieu a dit que les méchans n'auront point de *part* avec lui; qu'ils n'entreront point au Ciel. Les Juges font jurer les parties ſur leur *part* de Paradis. *Per cœlum.* Je prens *part*, je prens intérêt à votre ſanté, à votre fortune. Prendre *part* à la gloire de quelqu'un. VOIT. Un tel brigue une telle charge, je croi qu'il y a bonne *part*, qu'il pourra l'obtenir.

PART, ſignifie auſſi, Connoiſſance qu'on a d'une affaire, participation à quelque choſe. Ce miniſtre n'a point eu de *part* à cette négociation. *Non eſt hujus actionis particeps.* On accuſe un tel d'avoir eu *part* à cette conjuration, en cette entrepriſe. On diſoit autrefois, chèf de *part*; pour dire, chèf de parti.

Donner part, ſe dit pour, Donner nouvelle de quelque évenement conſidérable. *Aliquid nunciare.* Il y a déja long-tems que la nouvelle d'un tel mariage eſt arrivée, mais les Ambaſſadeurs n'en ont point encore *donné part.*

PART, ſignifie auſſi un côté particulier. On dit au Palais dans les qualitez de tous les jugemens, Entre un tel demandeur d'une *part*, & un tel défendeur d'autre *part*, après qu'ils ont été ouis, ou qu'ils ont produit de *part* & d'autre. *Ex una & altera parte.* On dit auſſi, D'une *part* il ſemble que cela ſoit vrai, par telle raiſon, mais d'autre *part* on objecte &c. D'une *part* la loi de l'Évangile ordonne de ne point rendre le mal pour le mal, & de l'autre, les loix du monde défendent de ſouffrir les injures. PASC. On dit auſſi il ne viendra point d'oppoſition de ma *part*, de mon côté, de mon chèf. J'y conſens de ma *part.* *Aſſentior nomine meo.*

PART, ſe dit auſſi, dans le même ſens, en parlant de billets, de lettres de change. J'ai reçu le contenu en l'autre *part*, ou de l'autre *part*; pour dire, la ſomme contenuë de l'autre côté, ou en l'autre coté de la feuille. *Ex altera parte.*

PART, ſignifie auſſi cèrtain lieu déſigné. Vous trouverez l'homme que vous chèrchez en telle *part.* Le remors ſuit le criminel en quelque *part* qu'il aille. *Reus ſtimulo conſcientiæ pungitur quocunque eat.* C'eſt de la *part* de l'Aquilon que tout le mal doit arriver. J'ai vû cette penſée quelque *part.* Vous ne trouverez cela écrit nulle *part.* Je n'irai nulle *part* aujourd'hui. Il eſt accablé de toutes *parts.* Ce Juge inclinoit de *part* & d'autre. Faites lui tenir ma lètre, la *part* où il ſera. *A me has litteras ei deferas ubicunque ſit.*

PART, ſe dit auſſi en ce ſens, des pèrſonnes qui donnent, qui envoyent quelque choſe. Il faut recevoir tous les biens & les maux, comme venans de la *part* de Dieu. *A Deo.* Il faut éxécuter ponctuellement les ordres qui viennent de la *part* de nos Supérieurs. Commander dans une ville de la *part* du Roi. ABL. Pour dire, par l'ordre du Roi. Vous lui direz de ma *part*, que tout va bien. SCAR. Je vous aſſure de la vérité de cette hiſtoire, parceque je la tiens de bonne *part.* Faites à un tel des baiſemains, des recommandations de ma *part.* *Talem à me ſalutа.*

PART, ſe dit encore des ſens ou intèrprétations qu'on donne aux mots & aux affaires. Ce tèrme ſe prend toujours en bonne *part*; celui-là en mauvaiſe *part*, eſt odieux & ironique. *In bonam vel in malam partem.* Il y a des gens qui éxpliquent en mauvaiſe *part* toutes les choſes qu'on leur dit. Il faut prendre en bonne *part* toutes les remontrances de nos amis.

PART, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Je vous demande quelque *part* à votre amitié, en votre mémoire, en votre éſtime. *Tuam exiſtimationem vehementer exopto.* Faites moi un peu *part* de vos ſecrèts, de votre ſcience. Je lui ai fait *part* de cette nouvelle, je la lui ai communiquée.

On dit auſſi la *plus-part*; pour dire, la plus grande partie. La *plus-part* du tems, c'eſt-à-dire, ſouvent. *Plerique, plerumque.* La *plus-part* des hommes manquent de juſtice. La *plus-part* du bien ſe mange en procès; pour dire, beaucoup, la meilleure *part.*

A PART. adv. Séparément, en un autre lieu. *Sejunctim, ſeparatim, particulatim, arcanò, ſeorſim, ſeorſum, ſecretò, ſeparatè.* Les Chartreux ont chacun une cellule *à part.* Il faut mettre *à part* toutes les haines & animoſitez, quand on veut s'accomoder. *Simultates ſeponere.* Je l'ai tiré *à part*, à quartier, pour lui dire un mot en ſecret. Pour bien faire ſes affaires, il faut que chacun les faſſe *à part*, qu'il faſſe bande *à part.*

Mettre à part, ſe dit pour, Cacher, ſèrrer, mettre à couvért. Il eſt bon de *mettre* un peu d'argent *à part.* *Servare, recondere.*

QUELQUE PART. *Aliquâ.*

A PART MOI, A PART SOI. Façons de parler adverbiales. *Mecum, ſecum.* En moi-même, en ſoi-même; tacitement. Je diſois à *part moi.* Il eſt bas.

A PARTÉ. ſ. m. Voyez ce mot dans la place qu'il doit occuper ſuivant l'ordre alphabétique de la lettre P.

On dit auſſi, qu'un homme a reçû un coup qui l'a pèrcé de *part* en

en *part* ; pour dire, d'un côté du corps à l'autre : que l'axe d'un globe le traverſe de *part* en *part*, qu'il va d'un pole à l'autre. *Tranſverſim.*

PART, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celui qui a prétention ſur quelque choſe, qu'il n'en jetteroit pas ſa *part* aux chiens. On dit que le plus fort, fait la *part* au plus foible. On dit, Faire la *part* au plus jeune ; pour dire, Partager inégalement & injuſtement. On dit auſſi, qu'un homme a *part* au gâteau, qu'il partage le gâteau ; pour dire, qu'il a un intérêt ſecrèt en quelque affaire. On dit ironiquement, On vous en garde dans un petit pot à *part* ; pour dire, il n'y a rien à eſpérer pour vous. On dit auſſi, quand on eſt en la compagnie d'un autre qui trouve quelque choſe, J'y retiens *part* ; pour dire, qu'on veut partager ſa bonne fortune. On dit auſſi, Raillerie à *part* ; pour dire, Parlons ſérieuſement. *Semoto joco, remoto.* On dit auſſi, C'eſt un fait à *part* ; pour dire, Cela eſt excepté, ou, C'eſt autre choſe. On dit auſſi, qu'à un cheval hargneux, il lui faut une étable à *part* ; pour dire, que les hommes chagrins & fantaſques ne ſont pas volontiers admis dans les bonnes compagnies. On dit auſſi, Il reſſemble à Thibaud Garrau, il fait ſon cas à *part*. Ce proverbe eſt originaire d'Orléans, où ce Thibaud Garrau fut un fameux & riche Marchand qui n'avoit point de communication, de correſpondance, ni de ſociété avec les autres Marchands, de ſorte que quand quelqu un vivoit en particulier, ou étoit peu ſociable, on diſoit, Il reſſemble à Thibaud Garrau, qui fait ſon cas à *part*.

PART. ſ. m. ſignifie en Médecine, & en Juriſprudence, Accouchement. *Partus.* On a vû une femme à Paris, qui a fait dix enfans en quatre *parts*. On le dit auſſi de l'enfant dont une femme eſt accouchée. On accuſe cette femme de ſuppoſition de *part*. La ſuppoſition du *part*, eſt un crime dont l'accuſation peut être intentée par ceux qui y ont intérêt ; & la peine, eſt la mort, comme pour crime de faux. Voyez l'Arrêt du 2. Août 1659. rapporté au II. Tome du Journal des Audiences, L. II. C. 34. Celui du 10. Février 1674. au III. Tome, L. VIII. C. 3. Suppreſſion de *part* eſt le crime d'une femme qui par des remédes veut mettre obſtacle à la naiſſance d'un enfant, ou qui après la lui avoir donnée, le ſupprime, l'expoſe, quelquefois le défait. DICT. DU DROIT.

PART. ſ. f. Les Philoſophes hèrmétiques diſent la *part*, pour le lieu. *Locus.* La *part* où, c'eſt-à-dire, l'endroit où, là où. *Locus in quo, locus ubi.*

PART. Autrefois s'eſt dit pour *parti*. BOREL.

A LA PART. Être *à la part*. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'équipage, quand il doit avoir ſa *part* des priſes qu'on fera ſur l'ennemi. *Habere in præda partem.* Il ſe dit auſſi de ceux qui vont aux pêcheries ſans recevoir de gages ; mais qui ont une certaine *part* réglée à la pêche. AUBIN.

PARTAGE. ſ. m. Diviſion, diſtribution, ſéparation d'une chôſe en pluſieurs parties & portions. *Partitio, diviſio, diſtributio, diviſus.* Le *partage* d'une ligne en divèrſes parties. Les Aſtrologues ont fait le *partage* du ciel en douze maiſons, & les Géographes le *partage* de la tèrre en cinq zones, &c.

On le dit particuliérement des ſucceſſions, des chôſes qui ſont acquiſes en commun. Les enfans peuvent venir à *partage* de la ſucceſſion de leur père, ou y renoncer. En cas de *partage*, il faut qu'ils raportent ce qu'ils ont touché. Les ſoldats ſe battent ſouvent ſur le *partage* du butin. *Prædæ partitio.* On dit que quand les Lacédémoniens faiſoient la moiſſon, il ſembloit que ce fût un *partage* de frères, les récoltes étoient égales.

PARTAGE, ſe dit auſſi d'une poſſeſſion ou portion, qui nous vient par droit héréditaire. Cette Seigneurie eſt mon *partage*. *Pars.* Les apanages ſont donnez aux Princes pour leur tenir lieu de *partage*. Les *partages* d'ainez en Normandie ſont fort avantageux. Dans les plus puiſſantes Maiſons, les *partages* ſont regardez comme une eſpéce de diſſipation par où elles ſe détruiſent d'elles-mêmes. BOSS. Trop content des États marquez pour mon *partage*. RAC.

En ce ſens on dit figurément que le Ciel eſt notre *partage* ; pour dire, que nous le poſſéderons, ſi nous vivons chrétiennement. Le *partage* de l'eſprit eſt le mieux fait : châcun eſt content de la meſure qu'il en a. S. ÉVR. Un cœur ſans *partage* me ſuffit. H. S. DE M. Je ne prétens point entrer en *partage* avec vous de l'honneur que mérite une ſi belle action. S. ÉVR. Coſtar diſoit à Balzac, que ſes penſées étoient occupées à faire le *partage* de la gloire.

PARTAGE, eſt auſſi l'action par laquelle on partage, ou l'acte qui en eſt rédigé par écrit. *Diviſionis inſtrumenta.* Ces Arbitres font le *partage* des biens de cette maiſon. Ces Arpenteurs ſont nommez pour faire le *partage* de ces tèrres. Les meilleures preuves qu'on apporte dans les Généalogies, ce ſont les contrats de mariage, & de *partage*.

PARTAGE, ſe dit auſſi de la diviſion des Juges, quand ils ſont de différente opinion, & en nombre égal. *Judicum in ſententia diſcrepantia. Partage* d'opinions eſt lorſque dans le jugement d'une inſtance, ou d'un procès, les voix des Juges ſe trouvent partagées par moitié. Quand ce *partage* arrive dans une Chambre des Enquêtes, le Raporteur, & celui qui eſt de contraire avis, appellé Compartiteur, à cauſe qu'il a donné lieu au *partage*, paſſent dans une autre chambre, où ſur le raport l'affaire eſt jugée. Il y a eu *partage* en telle Chambre ſur une telle queſtion. Dans les affaires criminelles le *partage* n'interrompt pas le jugement ; l'Arrêt ſe rend ſur le parti le plus doux. Il n'y a point auſſi de *partage* dans les affaires qui concèrnent les droits & intérêts du Roi, ſuivant la Déclaration de 1640. DICT. DE DROIT.

PARTAGE, en tèrmes d'Hydraulique, ſe dit du plus haut point qu'il ſe trouve, d'où l'on puiſſe faire écouler les eaux d'un côté, ou de l'autre. *Locus partitionis aquarum.* Le baſſin de Naurouſe a été choiſi pour le point de *partage* du Canal de Languedoc : c'eſt où ſe fait le *partage* des eaux qui vont d'un côté dans l'Océan par la rivière de Freſquel & par la Garonne, & de l'autre par la rivière d'Aude dans la Méditerranée. L'étang de Long-pendu en Bourgogne avoit été marqué autrefois, pour un point de *partage* pour la jonction de la Saône à la Loire ; parceque d'un côté il ſe décharge dans la Brebinche, & de là dans la Loire ; & de l'autre dans la Dehune, & de là dans la Saône.

PARTAGE, ſe dit figurément des dons, & des talens naturels, qui ont été départis aux créatures ; ou des qualitez, & des devoirs de châcun. *Animi dotes.* L'homme a eu l'eſprit en *partage*, le lion la force, le roſſignol le chant, &c. La témérité eſt le *partage* de la jeuneſſe, & la prudence eſt le *partage* des vieillards. S. ÉVR. La gloire eſt le *partage* de la vèrtu. ID. Les larmes ont été données aux femmes en *partage*. ABLANC. Il y a cèrtaines paſſions qui ſont tombées comme en *partage* aux femmes. BAY. Les ſujets n'ont que l'obéïſſance en *partage*. CL. On dit proverbialement, *Partage* de Montgommeri, tout d'un côté, & rien de l'autre.

PARTAGER. v. act. Diviſer, couper en pluſieurs parties. *Partiri, dividere, reſecare, ſecare, diviſuum facere, partes facere.* Les Géométres n'ont pû encore trouver l'invention de *partager* un angle en trois parties égales préciſément. Ils ſont ſix enfans à *partager* cette ſucceſſion. Cette maiſon ne ſe peut *partager*, il la faudra liciter.

PARTAGER, ſe dit auſſi de toute ſéparation qui ſe fait, ſoit en parties égales, ſoit inégales. *Dividuum facere, partiri, partes facere, ſecare, dividere.* Le Danube *partage* l'Allemagne, la Loire, la France ; le Gange, l'Inde. Ce ruiſſeau *partage* mon pré. L'horiſon, l'équateur *partagent* le monde. Les Portugais & les Eſpagnols ont *partagé* le monde entre eux par le premier méridien : les Portugais ont eu les Indes orientales qui ſont en deçà, & les Eſpagnols les occidentales qui ſont au delà.

PARTAGER, ſe dit auſſi à peu près dans le même ſens, en tèrmes d'Arithmétique. *Partager* une ſomme. *Dividere.*

PARTAGER, ſignifie auſſi, Donner le partage. Les péres font ſagement, qui *partagent* leurs enfans de leur vivant. *Diſpertire.* L'un a été *partagé* en tèrres, & l'autre en argent. J'ai été fort mal *partagé* dans cette hoirie.

PARTAGER, ſe dit auſſi des États, qui ſe diviſent en partis & en factions. La France a été long-tems *partagée* pendant la Ligue. *Factionibus lipertita.* Les Favoris ont ſouvent *partagé* la Cour.

PARTAGER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales ; & ſignifie, Diviſer ; avoir, ou prendre part. Les Théologiens ont été ſouvent *partagez* ſur cette queſtion. La Grand'-Chambre eſt *partagée* ſur le jugement de ce procès. *Suprema Senatûs Camera in varias opiniones diſtracta.* Je ne ſuis jamais jaloux ; car ou j'eſtime aſſez celle que j'aime pour ne point croire qu'elle puiſſe *partager* ſon cœur, ou je l'eſtime aſſez peu, pour ne m'inquiéter point qu'elle le *partage*. LE CH. D'H. Il y a un heureux naturel avec qui l'art ne *partage* rien. ID. Les Stoïciens veulent qu'on ſoulage les affligez ; mais non pas qu'on *partage* leur douleur. MONT. Qu'il eſt beau, après le tumulte des armes, de ſçavoir goûter cette gloire tranquile, qu'on ne *partage* point avec la Fortune! BOSS. Je reſſens vos plaiſirs, je *partage* vos peines. S. ÉVR. On dit auſſi, que l'eſprit eſt *partagé*, quand on ſonge à pluſieurs chôtes, lorſqu'on a divèrſes occupations : qu'on s'applique à différentes études. Un eſprit *partagé* ne réüſſit jamais ſi bien que celui qui s'applique uniquement à quelque chôſe. Un Amant eſt trop diſtrait & trop *partagé*. P. DE CL. On dit auſſi, qu'un homme eſt *partagé* entre l'amour & la colère ; entre la crainte & l'eſpérance ; pour dire, qu'il eſt agité de paſſions & de mouvemens contraires.

PARTAGER, ſe dit auſſi de la nature, & des dons qu'elle fait

aux uns ou aux aûtres. Il a été *partagé* de tous les dons du corps & de l'âme, de la beauté, de l'eſprit, de la vertu. *Omnibus animi & corporis dotibus præditus.* On dit qu'un homme a été bien *partagé* de nez, quand il a un nez extraordinairement grand; de même des oreilles & des autres parties.

PARTAGER LE VENT. Tèrme de mèr. C'eſt prendre le vent en louvoyant, c'eſt-à-dire, en faiſant pluſieurs bordées, tantôt d'un côté, tantôt de l'aûtre. *Oblique navigare.* OZAN. On dit auſſi dans le même ſens, Chicaner le vent. *Partager* le vent ou l'avantage du vent, c'eſt auſſi louvoyer ſous le même rumb de vent, que celui à qui on le veut gagner, ou qui le veut gagner ſur vous, & ne pouvoir parvenir à le gagner, quoique ſans le pèrdre auſſi, c'eſt-à-dire, ſans tomber ſous le vent; mais ſe maintenir toûjours l'un l'aûtre. *De vento decertare.* Notre vaiſſeau ne pouvant mettre la frégate à-vau-le-vent de lui, tâcha du moins d'en *partager* l'avantage. AUBIN.

PARTAGER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit que des gens *partagent* le gâteau enſemble, quand ils ſont d'intelligence pour faire quelque profit ſecrèt au préjudice d'un tièrs, ou du public. On dit *partager* comme frères, pour dire, *Partager* également quelque choſe. *Æqualiter partiri.* On dit auſſi, *partager* un cheveu, quand on affecte de diſtinguer les choſes juſque dans les moindres des ſubdiviſions.

PARTAGÉ, ÉE. part. & adj. *Diviſus, diſtractus.* Succeſſion *partagée.* Eſprits *partagez.* Ville *partagée* en deux factions. Opinions *partagées*, &c. *Partagé* en trois. *Tripartitus, tripertitus.*

PARTANCE, ſ. f. ou PARTEMENT. Tèrme de Marine, ſe dit du départ des vaiſſeaux. *Profectio.* Être de *partance*, c'eſt être prêt à partir. On appelle le coup de *partance*, le coup de canon qu'on tire en quittant le port; & bannière de *partance*, le pavillon qu'on met à la poupe, qui eſt un ſignal à tout l'équipage de ſe rendre à bord pour partir.

PARTANT. adv. Sorte de conjonction, qui ſignifie, C'eſt pourquoi, par conſéquent, donc. *Itaque, propterea, idcirco, ergo.* Vous dites que cette propoſition eſt vraie, *partant* la contraire eſt fauſſe. Le ſoleil luit, *partant* il fait jour. Ce mot qui ſemble ſi néceſſaire pour le raiſonnement, commence à n'être guère bien reçû dans le beau ſtile. C'eſt pourquoi je m'en voudrois abſtenir, ou n'en uſer que dans le comique. VAUG. MÉN. Plus d'amour, *partant* plus de joie. LA FONT.

Il ſignifie auſſi, Pourvû que. *Dummodo, dum, modo.* Je vous payerai votre dû, *partant* que vous me donniez une valable décharge. En ce ſens il a vieilli abſolument.

PARTE. Voyez PARQUE.

A PARTÉ. ſ. m. Mot pris de l'Italien & de l'Eſpagnol, & dont on ſe ſèrt en parlant de ce qu'un Acteur dit ſur le théâtre, comme s'il n'étoit point entendu des autres Acteurs qui ſont auprès de lui. Cet *à parté* eſt trop long.

PARTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on part, & on quitte un lieu pour aller en un aûtre. *Diſceſſus, profectio, digreſſio, diſceſſio.* Je remets de huit jours mon *partement.* VOIT. Il faut que j'aille dire adieu à mon frère qui eſt ſur ſon *partement* pour l'armée. Il ne ſe dit plus. RÉGL. Il faut dire, qui eſt ſur ſon *départ.*

On dit auſſi, Un beau *partement* de fuſées quand dans un feu d'artifice il y a pluſieurs fuſées qui s'élancent en l'air en même tems. *Miſſilium ignium pulchra vibratio.* Fuſées de *partement*: elles ſont dans des boëttes.

PARTENAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Partinaculum, Partiniacum, Partinacum, Partenacum.* Elle eſt dans le Poitou, ſur la Touë, à neuf ou dix lieuës de Poitiérs, vèrs le couchant. MATY. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 444.

PARTENIR. Vieux vèrbe n. Attoucher, réputer, *Songe de Vèrger.* BOREL. Appartenir. *Pertinere.*

PARTENKIRCK. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Bavière. *Parthanum.* Il eſt dans le haut Évêché de Freiſingen, ſur la Loyſa, à neuf ou dix lieuës d'Inſpruck, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

PARTÈRRE. ſ. m. La partie du jardin découvèrte, où l'on entre en ſortant de la maiſon. *Planum, vel plana area. Area hortenſis, Pulvinus.* Il n'y a rien de plus beau qu'un *partèrre* émaillé de fleurs, de tulipes, d'anémones & de renoncules. *Voluptuarii horti deſcriptio & diſtributio.* Un *partèrre* diviſé par carreaux, entouré de plattebandes. Les jèts d'eaux & les baſſins ornent fort un *partèrre.* On fait auſſi des *parterres* de buis en broderie; ou des compartimens avec enroulemens en un *partèrre* de gazon. Le *partèrre* eſt la partie découvèrte d'un jardin, au devant d'une maiſon, & qui eſt diviſée par compartiment de buis nain, ou de gâzon. DAVILÈR. Il y a différentes ſortes de *parterres. Partèrres* de broderie, c'eſt celui qui eſt compoſé de rinceaux, de fleurons, & autres figures formées par des traits de buis nain, & entouré de plattebandes, comme le grand *partèrre* des Tuileries. *Area topiaria.* DAVILÈR. *Partèrre* de piéces coupées, c'eſt celui qui eſt par compartiment de figures régulières ſéparées par des ſentiérs, & dans lequel on met des fleurs, comme le grand *partèrre* de Trianon. *Area florea.* ID. *Parterre* de gâzon, celui qui eſt de piéces de gâzon en compartimens quarrez, & avec enroulemens, comme le *parterre* de l'Orangerie de Vèrſailles. ID. *Partèrre* à l'Angloiſe, celui qui eſt de broderie mêlée de plattebandes, & enroulemens de gâzon, comme le grand *partèrre* appellé à la Dauphine au deſſus de l'Orangerie de Vèrſailles. ID. *Partèrre* d'eau, eſt un compartiment formé, ou par pluſieurs baſſins de diverſes figures avec jèts & bouillons d'eau, comme à Chantilly; ou par un ou deux grands baſſins, comme au devant du château de Vèrſailles. ID.

Fournir à tout ce que vous faites,
C'eſt un emploi trop mal aiſé,
Tant de ſiéges ont épuiſé
Nos Orateurs & nos Poëtes.
Nos partèrres *n'ont plus de fleurs à vous donner*
On s'il en reſte quelques-unes,
Ce ne ſont que les plus communes
Indignes de vous couronner.

PARTÈRRE, ſignifioit autrefois une place à bâtir. DAVILÈR. *Area ædificii.*

On dit populairement de ceux qui tombent par tèrre, qu'ils font des *parterres*; C'eſt une mauvaiſe alluſion, ou un mauvais jeu de mots, de *par terre*, en deux mots, c'eſt-à-dire, à tèrre, & *partèrre* un ſeul mot, le *parterre* d'un jardin. Les ivrognes font des *parterres.* Quand il vèrglaſſe, on fait bien des *parterres*, c'eſt-à-dire, que l'on tombe par tèrre, ou à tèrre. Ils feront tantôt de beaux *parterres.* MASCUR.

PARTÈRRE, ſignifie auſſi l'aire d'une ſalle de Comédie, entre le théâtre & l'amphitéâtre, où le peuple eſt debout. *Area ima.* Le *parterre* ſeroit le plus beau lieu pour entendre la Comédie, ſans les incommodes qui s'y trouvent, ſans les querelles qui y arrivent. La porte du *parterre* eſt ſouvent diſtinguée de celle des loges. Il n'y a que les hommes qui aillent au *parterre*, au moins à Paris.

Un Clèrc pour quinze ſols, ſans craindre le holà,
Peut aller au partèrre *attaquer Attila.* BOIL.

PARTÈRRE, ſe dit figurément du peuple qui eſt contenu dans le *parterre.* Molière a fait dire à un Marquis impèrtinent, Ri *partèrre*, pour mépriſer le jugement du peuple. Le *parterre* eſt pourtant ce qui donne le plus d'applaudiſſement, & de cours aux piéces. Ces Meſſieurs ne veulent pas que le *parterre* ait du ſens commun. MOL. Le *parterre* qui n'a d'autres lumières que celles de la nature, juge mieux que ceux qui embarraſſent le théâtre. S. ÉVR.

PARTÈRRE, ſignifie auſſi un billet pour aller au *partèrre* entendre la Comédie. Un *parterre* coûtoit autrefois quinze ſols, & à préſent vingt.

PARTHE, PARTHIE. ſ. f. Nom propre du pays des Parthes. *Parthia.* Elle avoit l'Arie au levant; la Carmanie déſerte au midi; la Médie au couchant; & l'Hircanie au nord. Ce pays comprend aujourd'hui la plus grande partie du Érax Atzen, vèrs le levant, & une partie du Choraſſan vèrs le couchant; ſa capitale étoit Hécatompylos, que quelques-uns croyent être la ville d'Hiſpaham, capitale de la Pèrſe. Au reſte on comprend quelquefois la Margiane, & l'Hircanie ſous la *Parthie*, qui donna le nom à l'Empire des *Parthes*, fondé par Arſaces, 250 ans avant la venuë de JÉSUS-CHRIST, & éteint l'an de grâce 227. ou 228. ſous Abraham, tué par Artaxèrxes Roi de Pèrſe. MATY.

PARTHE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Parthus, a.* Les *Parthes* furent d'abord peu connus; mais ils devinrent enſuite bien puiſſans, & firent bien des affaires aux Romains. Juſtin, L. XLI. C. 1. dit qu'ils étoient originairement Scythes; qu'ayant occupé le pays que nous venons de décrire dans l'article précédent, ils lui donnèrent leur nom. Les *Parthes* n'eurent pas de peine à s'en rendre maîtres, parceque les Macédoniens l'avoient négligé à cauſe de ſa ſtérilité. Le Fondateur de la Monarchie des *Parthes* fut Arſaces, dont les ſucceſſeurs s'appellèrent Arſacides. Le dèrnier des Rois *Parthes* fut Artabanus, qui fut tué par Artaxèrxes Pèrſan; en lui finit l'Empire des *Parthes*, après avoir duré quatre cens ans juſque ſous l'Empire d'Aléxandre Sévère. D'où il s'enſuit qu'il avoit commencé environ 220 ou 230 ans avant J. C. Il reſte beaucoup de médailles des Rois *Parthes*; mais, dont les inſcriptions ſont en caractères juſqu'ici inconnus; ce ne peut être que le caractère & la langue *Parthe*; qui doit être la même que la Scytique. Les Rois *Parthes* ſur les monumens qui nous en reſtent, comme médailles & piérres gravées, ſont

repréſentez avec beaucoup de cheveux friſez avec grand ſoin. Ils ont auſſi une longue barbe fort belle & fort propre ; des pendans d'oreille. Leur buſte eſt porté ſur des ailes, & deſſous ces ailes ſont des cornes. Celles-ci ſont le ſymbole de la force ; peut-être celles-là le ſont-elles de la rapidité de leur conquête, ou de la vivacité de leur eſprit. Voyez les Mémoires de Trevoux, Juin 1702. p. 24. Les *Parthes* ont ſur les médailles de longs bonnêts en cône, ou en chauſſe d'Apothicaire. Voyez la médaille de Trajan, PARTHIA CAPTA, dans Triſtan, T. I. p. 398.

PARTHÉNON. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du 9e des mois céleſtes de Méthon, d'Euctémon & de Calippe ; dont les noms étoient pris des ſignes, où étoit alors le ſoleil. *Parthenon*, c'eſt-à-dire, le mois de la Vierge, de Παρθένος, *Vierge*. Voyez le P. Pétau, *Uranolog.*

PARTHÉNONE. ſ. m. Temple de Minèrve. *Parthenon*. Ictinus & Callicrate bâtirent dans le château d'Athènes le temple de Minèrve appellé *Parthénone*, c'eſt à-dire, le temple de la Vièrge. Vitruve remarque qu'il étoit d'ordre Ionique, & qu'Ictinus eut pour aſſocié, dans la conduite de cet ouvrage, un nommé Carpion. FÉLIBIEN. Ce fut environ 439. ans avant JÉSUS-CHRIST.

On donnoit auſſi ce nom chez les Grècs à l'appartement des filles, dans les maiſons des particuliérs.

Il vient de Παρθένος, Vièrge, Παρθένων, Maiſon des Vièrges, ou de la Vièrge.

PARTHÉNOPÉ. ſ. f. Nom de l'une des Syrénes. *Parthenope*. On dit que les Syrénes, de douleur de n'avoir pû attirer Ulyſſe ſur leurs rochérs, ſe précipitèrent dans la mèr, qu'elles ſe ſéparèrent en divèrs endroits, & que *Parthénopé* le plaça dans la baye de Naples ; d'où vient que cette ville, qui fut bâtie dans la ſuite, s'appella *Parthenope*.

PARTHICAIRE. ſ. m. Marchand de peaux ou de fourures Parthiques chez les Anciens. *Parthicarius*.

PARTHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Parthie. *Parthicus*. Les peaux ou les fourures *Parthiques* en Latin *Parthica pelles*, étoient autrefois fort éſtimées. Les Romains donnèrent le titre de *Parthique* à ceux des Empereurs qui vainquirent les Parthes. Trajan porte ſur ſes médailles les titres de Gèrmanique, Dacique, *Parthique*.

Les jeux *Parthiques* appellez *Parthica* & *Trajanalia*, furent inſtituez par Hadrien en mémoire de la victoire de Trajan ſur les Parthes. Les Marbres d'Arondel en parlent. Voyez Triſtan, T. I. p. 398. ſur la médaille de Trajan PARTHIA CAPTA.

PARTI. ſ. m. Faction, intérêt ; puiſſance oppoſée à une aûtre. *Partes*, *factio*. Les François & les Eſpagnols ſont toûjours dans des *partis* oppoſez. Les héréſies cauſent des troubles dans un État, & le diviſent en *partis* contraires. Il faut toûjours être du *parti* du Roi ; c'eſt le bon *parti*. C'eſt quelquefois par orgueil qu'on ſe jette dans le mauvais *parti*. On trouve les prémières places priſes dans le bon *parti* ; & l'on ne veut point les dèrnières. LA ROCH. Les Hérétiques ont toûjours ſçu mettre de leur *parti* la concupiſcence, & la vanité. NICOL. De la divèrſité des opinions on a vû naître celle des *partis*, & l'attachement aux *partis* a produit les révoltes, & les guèrres. S. ÉVR. L'Amour eſt de tous les *partis*. VILL. On appelle Chèf de *parti*, celui qui forme, qui releve, qui ſoutient un *parti*. *Rei gerendæ caput*.

PARTI, ſe dit auſſi en Morale, de la diſpute qui ſe fait pour ſoutenir, ou combattre quelque propoſition. Il faut toûjours prendre le *parti* de la vérité. *Tutiorem partem & certiorem ſequi, tueri, complecti*. Il y a des Docteurs qui ſoutiennent l'un & l'autre *parti*. Le meilleur *parti* eſt de n'en point prendre en des diſputes, où l'on ne peut connoître la vérité. BOUH. Scot & S. Thomas en Théologie ſont des Chèfs de *parti*.

PARTI, ſignifie auſſi une troupe de gens de guèrre qu'on commande pour quelque expédition. *Militum agmen, turma, caterva*. Un *parti* de Cavalerie a enlevé un grand nombre de beſtiaux. Commander un *parti* ; défaire un *parti*. Les gens qui vont en *parti* doivent avoir un ordre par écrit des Commandans, & être du moins au nombre de vingt Fantaſſins, ou de quinze Cavaliérs ; ſinon ils ſont réputez brigands.

PARTI, ſignifie auſſi, Profeſſion qu'on embraſſe. *Profeſſio, ſtatus, vita conditio*. Il a pris le *parti* de l'Égliſe, le *parti* des Muſes, le *parti* des armes. En ce ſens on dit qu'un homme a pris *parti* dans les troupes ; pour dire, qu'il s'eſt enrolé, qu'il s'eſt mis au ſervice d'un Général.

PARTI, ſe dit auſſi de l'établiſſement par mariage. Cette fille a trouvé un bon *parti*. *Luculenta optimaque conditio ei obtigit*. Ce jeune homme s'eſt méſallié, il n'a pas pris un *parti* ſortable.

PARTI, eſt auſſi un emploi, une condition qu'on propoſe avec cèrtains avantages, cèrtaines conditions. Si vous me ſuivez, je vous ferai un ſi bon *parti* que vous en ſerez ſatisfait. Il a eu tegret d'avoir refuſé le *parti* qu'on lui offroit.

PARTI, ſe dit auſſi des réſolutions qui ſe prennent en délibérant ſur des affaires douteuſes. Son eſprit a été long-tems irréſolu entre deux *partis* différens. *Diu claudicavit in duas partes*. Un grand Capitaine doit prendre ſon *parti*, & ſa réſolution ſur le champ. C'étoit le ſeul expédient qu'il y avoit à prendre dans cette affaire. Ne craignez point de prendre des *partis* trop rudes, & trop difficiles : quelques affreux qu'ils vous paroiſſent, il ſeront plus doux dans les ſuites, que les malheurs d'une galanterie. P. DE CL. Entre deux *partis*, il vaudroit mieux prendre le mauvais que de n'en prendre point : l'incèrtitude gâte tout. DE LANCLADE. La raiſon contre l'amour eſt un foible *parti*. M. SCUD. Un honnête homme ſe fait honneur de quitter un mauvais *parti*, quand il s'eſt malheureuſement engagé à le prendre. M. SCUD.

PARTI, ſignifie auſſi un traité avec le Roi ; un recouvrement de deniérs dont on traite à forfait, ou moyennant cèrtaines remiſes. Le *parti* du tabac, du huitiéme deniér. On a mis quelquefois les tailles en *parti*.

PARTI. Tèrme de Blâſon. C'eſt la diviſion de l'Écu en deux parties égales depuis le haut juſques au bas. *Bi-partitus, vel in palum diſſectus*. Il y a quatre diviſions de l'Écu, le *parti*, le coupé, le tranché, & le taillé. COLOMB. Il porte *parti* d'or & de gueules.

On dit proverbialement d'un homme peu hardi, qu'il ſe met toûjours du *parti* du plus fort ; & d'un homme doux & paiſible, qui ne prend point de *parti*, qu'il demeure neutre. On dit auſſi, qu'on a joué un mauvais *parti* à quelqu'un lorſqu'on l'a attrapé, qu'on lui a fait quelque vilain tour.

PARTI. ſ. m. Tèrme de Lanſquenet. On appelle faire le *parti*, donner le *parti*, lorſqu'il n'y a pas d'égalité dans les cartes, & que la carte du joueur eſt double ; par éxemple, il eſt obligé pour faire le *parti* de jouer trois contre deux, parcequ'il lui reſte en main trois cartes en gain, & qu'il ne lui en reſte que deux en pèrte. On joué quelquefois le *parti* forcé, & pour lors on eſt obligé de prendre & de donner le *parti*.

PARTI, IE. part. & adj. Voyez PARTIR.

PARTIAIRE. adj. qui n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe : Fèrmiér *partiaire* : c'eſt un Métayer qui prend les tèrres à labourer, à la charge d'en rendre au Maître la moitié, ou autre partie des fruits. *Colonus agri ea lege ut fructuum ei cedat pars dimidia*.

PARTIAL, ALE. adj. (Prononcez *parcial*). Celui qui ſe déclare ouvèrtement pour un parti. *Factioſus, ſectarius, ſeditioſus*. C'eſt une mauvaiſe qualité à un Juge que d'être trop *partial*.

PARTIALE, ſe dit en Muſique des quatre notes, la blanche, la noire, la croche, & la double-croche : elles ſont ainſi appellées, parcequ'il en faut pluſieurs de châcune pour faire une meſure. BROSSARD. On doit y ajoûter la triple croche, qui n'eſt pas de l'ancien uſage, mais qui a été ajoûtée par les Modèrnes.

PARTIALISER. v. act. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Prendre tellement le parti de quelqu'un qu'on a peine à écouter ce qui lui ſeroit contraire. Il ne faut pas qu'un Juge ſe *partialiſe*.

PARTIALITÉ. ſ. f. Faction, diviſion. *Factio, diviſio*. Il y avoit des troubles & des *partialitez* alors dans l'État. Les *partialitez* de la dévotion érigent autel contre autel. LE P. GAIL.

On le dit auſſi d'une grande préoccupation, ou affectation de témoigner qu'on eſt dans les intérêts de quelqu'un. On ne le prendra pas pour arbitre de ce différend ; il a témoigné trop de *partialité*. Avec quelle *partialité* l'âme s'aquitte-t-elle de l'éxamen de ſes devoirs ? ABLANC.

PARTICIPANT, ANTE. adj. Qui a part à quelque chôſe. *Particeps, participans*. La bonté de Dieu a promis de rendre les hommes *participans* de ſa gloire. Il n'y a que les Chanoines qui aſſiſtent à l'Office qui ſoient *participans* aux diſtributions manuelles. On diſtingue en Italie les Officiérs *participans*, comme les Protonotaires, & aûtres qui ſont en fonction, d'avec les *honoraires*, qui n'ont ſeulement qu'un titre ſans éxèrcice.

PARTICIPATION. ſ. f. Ce qui nous donne part en quelque chôſe, ſoit par droit, ſoit par grâce. *Participatio, communio*. Il a fait des aumônes, des fondations, pour avoir *participation* aux prières des Fidéles. La *participation* aux Sacremens nous confère la grâce.

PARTICIPATION, ſignifie auſſi, Réfléxion, emprunt. *Mutuum radiorum repercuſſus*. La lune & les aûtres planétes n'ont point de lumière propre, elles ne l'ont que par *participation*, par emprunt, par réfléxion du ſoleil. L'eſprit eſt une *participation*, un rayon de la Divinité.

PARTICIPATION, ſignifie auſſi, Communication d'une affaire dont

dont on donne part, où l'on prend part. Le Roi a fait cette affaire de ſon chèf, ſans en donner *participation* à ſes Miniſtres. On a trouvé mauvais qu'on ait fait un tel traité ſans la *participation* des Ambaſſadeurs. Ce Seigneur accuſé de conjuration, n'y a jamais eu aucune *participation*.

PARTICIPE. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Partie d'oraiſon. C'eſt parmi nous un adjectif qui eſt formé d'un vèrbe, & qui retient le régime du vèrbe dont il eſt formé. *Participium*. Il y a de deux ſortes de *participes* : l'un actif qui eſt indéclinable, & l'autre paſſif qui ſe décline comme les autres noms adjectifs. Les *participes* paſſifs ſèrvent à former pluſieurs tems des vèrbes avec les vèrbes auxiliaires *avoir* & *être*. Les *participes* ſont de véritables noms.

Il n'y a rien de plus important, ni de plus ignoré en toute la Grammaire Françoiſe, que l'uſage des *participes* paſſifs. Nous avons deux vèrbes auxiliaires : *Etre*, & *avoir*. Le *participe* ſe joint toujours avec l'un ou avec l'autre. Avec le vèrbe *être* il a régulièrement deux genres, & deux nombres : le ſinguliér, & le pluriér. Avec le vèrbe *Avoir*, le *participe* eſt indéclinable : J'ai *reçu* vos lettres. Voilà ce qui ſe fait ſelon la pure raiſon de la Grammaire. Mais il y a des occaſions où l'on donne des genres & des nombres, afin de mieux ſoutenir la prononciation : comme, La libèrté que *j'ai priſe*. Cependant ſi l'on ajoûte quelque chôſe après le *participe*, il redevient indéclinable : comme, Le commèrce, en parlant d'une ville, *l'a rendu* puiſſante : ou, La peine que *m'a donné* cette affaire. Tout le contraire arrive à l'égard du vèrbe *être* : ſon *participe* redevient indéclinable au milieu d'un ſens, pour empêcher la prononciation de languir, & de traîner trop : comme, Elle *s'eſt fait* peindre ; elle *s'eſt venu* aſſeoir. Cela s'éloigne peut-être un peu des régles de la Grammaire : & l'exemple qui ſuit eſt encore plus fort ; Ces approbations m'ont confirmé dans la vénération que *j'ai* toûjours *eu* pour les Anciens : en voici un autre, Pour peu que nous ſentions de fèrveur dans nos prières, & pour une larme que nous y aurons *répandu*, nous nous regardons auſſi-tôt comme des gens d'oraiſon. Ces exemples peuvent autoriſer ceux qui feroient ſcrupule d'écrire ainſi. Bouh. Quand le prétérit va devant le nom qu'il régit, le *participe* eſt indéclinable, *J'ai reçû* vos lettres : & ſi le nom va devant le prétérit, il ſe décline, Les lettres que *j'ai reçûes*. Si le prétérit eſt paſſif, le *participe* prend toûjours un genre & un nombre ; par èxemple, on dit à l'actif, Les habitans nous *ont rendu* maîtres de la ville ; & au paſſif, Nous nous *ſommes rendus* maîtres. Mais lorſque le prétérit actif ou paſſif, eſt ſuivi d'un vèrbe, au lieu d'un nom, il eſt indéclinable ; comme, Elle *s'eſt fait* peindre : ou, La Reine la plus accomplie que nous *euſſions vû* ſeoir ſur le trône. Vaug. Tout le monde ne demeure pas d'accord de ces régles, & des pèrſonnes intelligentes déclinent le *participe* dans les dèrniérs èxemples. Chrn. Voyez les Auteurs ci-deſſus citez. Dans le choix des phraſes conteſtées, je ſuivrois les loix de la Grammaire. Mrs de l'Académie en effèt n'approuvent pas la régle de Vaugelas. Ils tiennent que le *participe* ſoit à l'actif, ſoit au paſſif eſt le même : & par conſéquent que le ſubſtantif qui précéde, détèrmine le *participe*, & lui donne ſon genre, & ſon nombre : ainſi on doit dire, Les habitans nous ont *rendus* maîtres de la place. Je l'ai *vue* belle, & non pas je l'ai *vû* belle. A l'égard des *participes* qui ſont ſuivis d'un vèrbe, il eſt cèrtain qu'ils ſont indéclinables Je l'ai *fait* peindre, & non pas je l'ai *faite* peindre, en parlant d'une femme. Mais quand les *participes* ſont ſuivis d'un autre *participe*, les ſentimens ſont encore partagez ; les uns veulent, Elle s'eſt *trouvée guérie* ; & les aûtres, Elle s'eſt *trouvé guérie*. M. L. T. On diſpute encore comment après deux ſubſtantifs, de différent genre, on doit conſtruire le *participe*. Quand il n'y a point de vèrbe qui ſuive, il faut que le *participe* prenne loi du dèrniér ſubſtantif, & quand il y a un vèrbe qui ſuit, il faut prendre le genre maſculin. Il faut dire les hommes, & les femmes ont été aſſujettis aux mêmes loix. Le plus ſûr eſt d'éviter ces phraſes-là, & de bien conſulter l'oreille avant que de ſe détèrminer. Id. Les *participes* des vèrbes qui ſont véritablement neutres, & qui ont la conjugaiſon paſſive par le vèrbe *être*, s'accordent toujours en genre, en nombre, & en cas avec le ſubſtantif : par èxemple, Elle s'eſt *prévalue* de l'amitié que je lui témoignois. Id. Remarquez que les *participes* en *ant*, ne ſont différens des gérondifs qu'en ce qu'ils ne marquent point le tems. Mén. Les *participes* en *ant*, ſont indéclinables. On dit, J'ai trouvé cette Dame *liſant*, & non pas *liſante*. Refl. On confond aſſez ſouvent cette ſorte de *participe* avec le gérondif. En général il eſt cèrtain que le gérondif eſt toûjours indéclinable ; mais le *participe* en *ant* ne l'eſt pas toûjours.

Ce que les Grammairiens appellent communément *participes* des vèrbes ſont de véritables noms adjèctifs, mais avec de cèrtains rapports aux vèrbes. Leur dénomination ſe prend de ce qu'étant noms, ils participent à quelques propriétez du vèrbe dont ils tirent leur ſignification, & dont ils ont le régime : ce rapport des *participes* avec les vèrbes eſt ce qui les fait ſi communément confondre avec les vèrbes. P. Buffiér. Tout cela eſt vrai, ſur tout des *participes* paſſifs. M. l'Abb. Dangeau.

On les nomme *participes*, parceque ce ſont des mots qui participent quelque chôſe de la nature des noms, & quelque chôſe de la nature des vèrbes : ils participent de la nature des noms, parce qu'ils ont des ſinguliérs, des pluriéls, & même des genres comme les noms ; ils participent de la nature du vèrbe, parce-qu'ils en ont la ſignification, & qu'ils marquent l'action ſignifiée par le vèrbe. M. l'Abb. Dangeau.

Il y a deux ſortes de *participes*, l'un nommé actif, parcequ'il éxprime le ſujèt qui fait l'action du vèrbe, comme *agiſſant*, *liſant* ; l'aûtre nommé paſſif, parcequ'il éxprime le ſujèt, qui reçoit l'action du vèrbe, *enſeigné*, *lu*. P. Buffiér. Pluſieurs Grammairiens diſent qu'en François, il n'y a point proprement de *participe* actif, & que ce ne ſont que des gérondifs, ou des adjectifs vèrbaux : mais c'eſt plûtôt une diſpute de mots qu'une véritable difficulté. M. l'Abb. Dangeau.

Le *participe* paſſif, eſt un nom adjectif régulièr, ſuſceptible de genres, d'articles & de nombres, *éſtimé*, *éſtimée*, *des hommes éſtimez*, *des femmes éſtimées*. P. Buffiér.

On a coutume d'appeller *participes* paſſifs tous les *participes* qui ſèrvent à la formation des tems compoſez des vèrbes : mais parceque la dénomination de paſſifs ne peut proprement appartenir qu'aux *participes* employez paſſivement à la formation de ces tems, avec le vèrbe ſubſtantif *être*, qu'elle ne convient nullement aux *participes* employez dans la conjugaiſon des vèrbes actifs, avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, & qu'elle ne peut jamais être appliquée aux *participes* de cèrtains vèrbes neûtres, comme *marcher*, *parler*, *agir*, *dormir*, *rire*, &c. qui ne forment jamais leurs tems compoſez que par le moyen du même vèrbe auxiliaire, il ſemble que pour ne pas confondre toutes ces différentes ſortes de *participes* ſous le tèrme de paſſif, qui ne convient qu'à quelques-uns, il ſeroit plus à propos de les appeller d'un nom qui convînt à tous : car ſans cela il n'eſt pas poſſible de donner aucune idée nette des tems compôſez de cèrtains vèrbes neûtres, comme *parler* & *agir* ; & de qualifier par èxemple, *parlé* & *agi*. Il ne paroît pas que ceux qui ont écrit de la Grammaire Françoiſe ayent fait juſqu'ici aucune attention là deſſus : car ou ils ont compris indifféremment, ſous le nom de *participes* paſſifs cette partie des vèrbes, qui ſèrt à la formation de leurs tems compoſez, en quoi ils ont confondu des chôſes qui ſont d'une nature très-différente, *parlé*, *agi*, *neigé*, *plu*, *fallu*, n'ayant rien qui tienne du *participe* paſſif ; ou même ils ont cru ne leur devoir pas donner de rang parmi les *participes*, parcequ'on ne les employe jamais ſans vèrbe : & enfin ne ſçachant où les ranger, ils ne leur ont pas même donné de nom.

Or il eſt conſtant que ces ſortes de mots ſont une partie de leurs vèrbes ; & comme cette partie ne peut appartenir ni à l'indicatif, ni à aucun aûtre mode, ni au gérondif, il n'y a que le ſeul *participe*, auquel elle puiſſe être attribuë, & d'où par conſéquent elle puiſſe tîrer ſa qualification.

Cela étant, tout *participe* qui ſèrt à la conjugaiſon des tems de ſon vèrbe, ayant quelque ſignification du paſſé, il ſemble que pour comprendre tous ces *participes* ſous une dénomination générale, on ne puiſſe leur en donner de plus propre, que celle de *participes* paſſez ou du prétérit. Comme pourtant, encore qu'ils conviennent tous en cela, ils ne laiſſent pas d'être différens d'ailleurs les uns des aûtres, en ce que les uns, comme *aimé*, *venu*, *tombé*, & généralement tous ceux qu'on a coutume d'appeller *participes* paſſifs, non ſeulement ſèrvent à la conjugaiſon de divèrs tems de leurs vèrbes, mais ont encore un uſage plus étendu, dans lequel ils reçoivent genre & nombre, & que les aûtres, comme *parlé*, *agi*, *dormi*, &c. n'ont aucun uſage hors de leurs vèrbes, & ne ſont ſuſceptibles, ni de genre, ni de nombre ; il ſeroit, ce ſemble, à propos de les diſtinguer par leurs principales différences, & d'appeller les prémiers, *participes paſſez adjectifs*, & les aûtres *participes paſſez abſolus*.

Mais parcequ'entre ces *participes* paſſez adjectifs les uns ſont employez activement avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, les aûtres paſſivement avec le vèrbe ſubſtantif *etre*, & que de plus les mêmes *participes*, comme *aimé*, *fait*, *dit*, &c. ſont employez tantôt activement, tantôt paſſivement, il y auroit une ſubdiviſion à faire dans les *participes paſſez adjectifs*, qui ſeroit d'appeller *participes paſſez adjectifs & actifs*, tous ceux qui s'employent ordinairement avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, & *participes paſſez adjectifs & paſſifs*, tous ceux qui s'employent d'ordinaire avec le vèrbe ſubſtantif *être*, pris dans la ſignification qui lui eſt propre.

Ainſi tous les *participes* qui ſèrvent à la conjugaiſon des vèrbes, ſeroient appellez *participes paſſez*, ou du *prétérit*, pour les diſtinguer

tinguer des *participes du préſent*, qui n'y ſervent point, & qu'on appele communément *participes* actifs. Enſuite, comme cette dénomination générale de *participes du prétérit*, embraſſe deux eſpéces de *participes*, on diſtingueroit en appellant *participes adjectifs du prétérit*, ceux qui reçoivent genre & nombre; & *participes abſolus du prétérit*, ceux qui n'en reçoivent point. Et enfin comme les *participes* adjectifs du prétérit s'employent ou activement ou paſſivement, on les appelleroit *participes actifs du prétérit*, lorſqu'ils s'employent activement avec le vèrbe auxiliaire, & *participes paſſifs du prétérit*, lorſqu'ils s'employent paſſivement avec le vèrbe ſubſtantif. L'Abbé Regnier.

M. L'Abbé Dangeau, dans les Tables qu'il a données des différens vèrbes François, diviſe & ſubdiviſe auſſi les *participes* à ſa manière, & plus éxactement encore. D'abord il admet un *participe* actif comme *chantant*, & un participe paſſif *chanté*. Enſuite il diviſe l'un & l'autre en préſent & en prétérit. Le *participe* actif préſent, c'eſt *chantant*, le *participe* actif prétérit *ayant chanté*. Le *participe* paſſif c'eſt *en chanté*. Le *participe* prétérit paſſif eſt encore ou ſimplement compoſé comme *en chanté*, ou ſurcompoſé, comme *ayant en chanté*.

Quant à l'uſage des *participes*, qui eſt l'une des plus grandes difficultez de notre langue, voici ce qu'on a remarqué.

Le *participe actif* ne ſe décline point en François, & n'eſt ſuſceptible ni d'articles, ni de nombres, ni de genres divèrs: On dit *un homme doutant*, *une femme doutant*, *des perſonnes doutant*, & non point *doutans*, ou *doutantes*. On ne dit point non plus *le doutant*, ni *la doutante*, à moins que le *participe* actif ne devint, par l'uſage, un nom ſubſtantif, comme, *le ſuppliant*, ou adjectif, comme, *une femme agiſſante*, *un concert charmant*, *une ſimphonie charmante*. P. Buffier. *Une ſubſtance penſante*. Fen. *Des créatures parlantes*. La Font. Voyez Parlant, Penſant, Paſſant, &c. On la conduiſit dans la cabane d'une Françoiſe *habitante* de Montréal. Let. Édif. et cur. Rec. XIII. L'*habitante* de Montréal y courut comme les autres. Ibid. Le *participe* actif eſt donc un adjectif, qui depuis un tems dans notre langue ne ſe décline plus; mais il eſt également de tout genre & de tout nombre. *Un homme connoiſſant*, *une femme connoiſſant*, *des gens connoiſſant*, &c.

Il ſe joint & ſe rapporte communément à un nom, qui eſt un nom natif du vèrbe. *Les Philoſophes connoiſſant la vérité ne doivent pas la taire*: au lieu qu'on diroit peu, *Ce ſont des Philoſophes connoiſſant la vérité*, parceque *Philoſophes* n'eſt pas ici nominatif du vèrbe; mais on diroit très-bien: *J'ai vû des Philoſophes qui connoiſſant la vérité ne vouloient pas la dire*, parcequ'alors *connoiſſant*, joint avec *qui*, devient nominatif du vèrbe *vouloient*: On ne dira guère: *Le plaiſir d'un homme étudiant*; ni *cela convient à un homme étudiant*; il faut dire *d'un homme*, ou *à un homme qui étudie*. Il y a pluſieurs *participes* actifs, que l'uſage a rendus de véritables adjectifs, & qui ſe déclinent comme *dominant*, *dominante*, &c. *des perſonnes dominantes*.

Le *participe* actif, pour marquer un tems paſſé, prend à ſa ſuite le *participe* paſſif, comme *ayant eu*: il s'employe de même ſans ſe décliner: *Ayant eu la ſatisfaction de vous voir, je ne déſire plus rien*, &c. c'eſt-à-dire, *Apres avoir eu*, &c. *Des perſonnes habiles ayant éxaminé mes raiſons*, &c.

Le *participe* reçoit quelquefois avant ſoi la particule *en*: comme *en parlant*, *en liſant*, &c. & c'eſt ce que quelques-uns appellent gérondif; n'importe quel nom on lui donne, pourvû qu'on ſçache que cette particule *en*, devant un *participe* actif, ſignifie *lorſque*, *tandis que*: comme, *en me parlant, il penſoit à autre choſe*; c'eſt-à-dire, *lorſqu'il me parloit: je vous le dirai en allant*, c'eſt-à-dire, *tandis que j'irai*, ou *que nous irons*, &c. Voilà en deux mots toute la nature & les prérogatives du gérondif, qui a ſi fort occupé quelques-uns de nos Grammairiens. P. Buffier.

Le *participe* paſſif eſt d'un très-grand uſage, & ſèrt à former toutes les parties des vèrbes que j'appelle compoſées. M. L'Ab. Dangeau.

Le *participe* paſſif s'employe comme un adjectif ordinaire, éxcepté dans quelques vèrbes neûtres, où il ne peut ſe joindre avec l'auxiliaire *je ſuis*. Il a des genres auſſi-bien que des nombres divèrs; *un homme eſtimé*, *une femme eſtimée*, *des gens eſtimez*.

Il s'employe dans tous les tems compoſez des vèrbes auxiliaires *je ſuis*, & *j'ai*, comme *je ſuis écouté*, *j'étois écouté*, *j'ai ecouté*, *j'avois écouté*, &c. Dans cet emploi, tantôt il eſt déclinable, tantôt indéclinable; on l'appelle déclinable quand on le fait accorder en genre & en nombre avec ſon ſubſtantif; mais de marquer préciſément quand il l'eſt ou ne l'eſt pas, c'eſt une des plus grandes difficultez de notre langue. P. Buffier.

Le P. Buffier, qui fait profeſſion dans ſa Grammaire Françoiſe de ne rapporter que ce qui eſt cèrtain, le réduit à ces points. 1°. Les *participes* à la ſuite du vèrbe auxiliaire *J'ai*, ſont toujours indéclinables, quand il n'eſt point précédé d'un pronom à l'accuſatif, comme, *j'ai reçû vos lettres*, & non pas *reçûes*. 2°. Les *participes* ſont toûjours déclinables, quand ils ſont à la ſuite du vèrbe *je ſuis*, employé ſimplement comme ſubſtantif; par éxemple, *ils ſont perdus*, ou *elle eſt ravie de paroître*: ces deux régles ne ſouffrent ni doute, ni exception. 3°. Hors de ces deux occaſions, il ſemble qu'on pourroit, ſans commettre de faute, rendre toûjours le *participe* indéclinable; ce qui eſt important à ſçavoir, pour ne point embaraſſer les commençans. Les *participes* ſont ordinairement déclinables à la ſuite de l'auxiliaire *j'ai*, précédé d'un pronom à l'accuſatif, comme *que*, *la*, *les*: Ainſi on dira, *le livre que j'ai fait*, *je vous le preſente*: *la harangue que j'ai faite*, *je vous la donne*; *les vers que j'ai faits*, *je vous les ai lûs*.

Il en eſt de même après l'auxiliaire, *je ſuis*, quand il ſèrt à former un vèrbe réciproque, qui n'auroit point pour régime un infinitif, un accuſatif, ou un nominatif, comme: *Elles s'étoient appliquées à la Muſique*: *Ils ſe ſont conſolez de leur diſgrace*. Si le vèrbe n'avoit aucun régime, cette pratique ſeroit encore plus néceſſaire, comme: *Elles ſe ſont appliquées*: *Ils ſe ſont conſolez*.

Quelques-uns croyent néanmoins que même dans ces occaſions, les *participes* pourroient être indéclinables; & ils en citent des éxemples d'Auteurs diſtinguez; cette pratique ſeroit commode; mais le contraire eſt incomparablement plus autoriſé; & pluſieurs aſſurent qu'on ne peut y contrevenir ſans faire une faute. Quoi qu'il en ſoit, voici des occaſions, où le participe ne doit point ſe décliner.

1°. Le participe eſt indéclinable, quand après ſoi il a le nominatif du vèrbe; éxemple, *La peine que ſe ſont donné mes amis*, & non pas *donnée*; *les peines qu'ont pris les ſçavans*, & non pas *priſes*. Bien que cette régle ſoit marquée par l'Académie, par M. Corneille, par le P. Bouhours, & avant eux par M. de Vaugelas, quelques-uns encore aujourd'hui n'en conviennent pas généralement. A la vérité le participe devroit ſe décliner dans la phraſe ſuivante & dans ſes ſemblables; *Que ſont devenues vos entrepriſes?* Mais alors le *que* eſt interrogatif, & non point relatif.

2°. Le *participe* eſt indéclinable, quand il a pour régime & à ſa ſuite un infinitif pur; c'eſt-à-dire, qui n'eſt précédé d'aucune particule: comme, *Les perſonnes que j'ai entendu chanter*, & non pas *entendues chanter*; *les choſes qu'on a dû & voulu faire*, & non pas *dues & voulues faire*. De même on dira; *elle s'eſt fait peindre* & non pas *faite peindre*. Si l'infinitif n'étoit pas pur, le *participe* pourroit être déclinable; comme *des ſoldats qu'on a contraints de marcher*: on diroit encore; *elles ſe ſont laſſées de travailler*: *elle s'eſt éxercée à chanter*, plutôt que; *elles ſe ſont laſſé de travailler*; *elle s'eſt éxercé à chanter*; *Ils ſont venus me voir*, plutôt que, *ils ſont venu me voir*: au lieu qu'on diroit plutôt; *ils me ſont venu voir*, que *ils me ſont venus voir*, parce qu'en ce dèrnier éxemple *voir* eſt un infinitif pur.

3°. Le *participe* eſt indéclinable après un vèrbe réciproque, qui a pour auxiliaire *Je ſuis*, & pour régime un pronom perſonnel au datif; *Ils ſe ſont donné un ridicule à eux-mêmes*, & non pas *donnez*, parceque *Se* eſt ici au datif: de même une femme parlant d'elle-même diroit, *Je me ſuis preſcrit cette régle*, & non pas *preſcrite*, parceque *me* eſt ici au datif.

4°. Le *participe* du vèrbe *pouvoir*, qui eſt *pu* eſt toûjours indéclinable, parce qu'il eſt toûjours ſuivi d'un infinitif pur ſous-entendu. On ne dit pas *J'ai fait les démarches que j'ai pues*, mais *que j'ai pu*: car on ſous-entend manifeſtement *que j'ai pu faire*: Par la même raiſon les *participes* des vèrbes *vouloir* & *devoir* ſont d'ordinaire indéclinables, comme en ces phraſes. *Il a dit toutes les raiſons qu'il a voulu*, ſous-entendant *voulu dire*, ou *j'ai donné ſur cela les avis que j'ai dû*, ſous-entendant *dû donner*.

5°. Les *participes* ſont indéclinables, quand ils ſont ſuivis dans la même phraſe de *que*, ou de *qui*: comme *Les raiſons qu'il a cru que j'approuvois*: & non pas *qu'il acrues*: De même *les perſonnes que j'ai vu qui étoient prévenues*, & non pas *que j'ai vues*; le *que* & le *qui* ſuppléant ici pour un infinitif: ſçavoir *qu'il a cru être approuvées de moi*, ou *que j'ai vu être prévenues*.

6°. Les *participes* ſont indeclinables dans les vèrbes impèrſonels: *Les pluyes qu'il a fait*, & non pas *qu'il a faites*.

Hors des cas, que nous avons marquez, & même en quelques-uns de ceux-là, l'uſage n'a rien de bien déterminé touchant la déclinaiſon des *participes* dont nous parlons. Ainſi on demande encore s'il faut dire; *La réſolution que j'ai, vis*, ou *que j'ai priſe d'aller*, &c. *Des perſonnes qu'on a ſoupçonné* ou *ſoupçonnées d'avoir volé*: *Elle s'eſt fait*, ou *elle s'eſt faite religieuſe*; *Ils ſe ſont rendu*, ou *rendus maîtres de tout*. *Les choſes qu'on lui a donné* ou *données à entendre* &c. P. Buffier. Je ne ſuis trouvé trop heureuſe qu'un honnête-homme ait voulu une choſe qui dependoit de moi. Mlle de Sevigny, *écrivant au Comte de Buſſy*. Je ne leur trouve point cette ignorance balle & ſtupide, qu'on a voulu depuis leur attribuer pour décrire les Mémoires qu'ils m'avoient donné.

donné. MARSOLIÉR. Voyez auſſi dans la Grammaire de M. l'Abbé Régnier des Marais, Le Traité des *participes*, p. 484. & ſuivantes.

M. l'Abbé Dangeau l'homme du monde qui a jamais mieux ſçû notre langage & ſes principes, ne croit pas que l'uſage ſoit ſi indéterminé que le P. Buffier penſe. Voici quelques régles que cet illuſtre Académicien nous donne.

I. Quand avec un vèrbe actif prenant le vèrbe auxiliaire *avoir*, on nomme le ſubſtantif ou le pronom qui marque le ſujet ſur qui tombe l'action avant que de mettre le vèrbe, alors le *participe* peut avoir un pluriél, ou un féminin, par exemple: je dirai fort bien, *j'ai chanté des pſeaumes*, parceque le vèrbe *j'ai chanté* eſt mis avant le mot de *pſeaumes*, qui marque l'objèt de l'action de chanter, ou le ſujèt ſur qui tombe cette action: mais ſi dans ma phraſe j'avois mis le mot de *pſeaumes* avant le vèrbe, il faudroit dire, *Les pſeaumes que j'ai chantez*. Tout de même ſi ce ſubſtantif eſt féminin, je dirai, *J'ai chanté une hymne*, parceque le vèrbe *j'ai chanté* eſt avant le ſubſtantif *hymne*; mais ſi le mot d'*hymne* précédoit le vèrbe, il faudroit que le *participe* ſuivît le genre du ſubſtantif; & je dirois, l'*hymne que j'ai chantée*; Et tout de même au pluriél féminin je dirai, *J'ai chanté* des hymnes, & les hymnes que j'ai chantées. M. L'ABB. DANGEAU.

II. Dans les vèrbes neûtres & dans les vèrbes paſſifs, quand on employe le pluriél par politeſſe, & qu'on dit *vous* au lieu de *tu*, le participe ne prend pas une *s* au pluriél, & l'on ne dit pas, *Monſieur, vous êtes louez*, mais *vous etes loué* quoique le pronom *vous* ſoit au pluriél, & que le vèrbe *êtes* ſoit auſſi au pluriél. Dans ces occaſions le participe paſſif prend bien la tèrminaiſon féminine, quand il s'agit d'une femme, mais il n'y prend pas l'*s* qui eſt la marque du pluriél, & l'on dit, *Madame, vous êtes eſtimée*, & non pas *eſtimées*, parce qu'alors on employe le participe par raport à la pèrſonne dont on parle, & non par raport au pronom *vous*, & au vèrbe auxiliaire pluriél, dont on ſe ſèrt. M. L'ABB. DANGEAU. C'eſt ainſi que les Latins en faiſant attention à la chôſe ſignifiée & non pas au nom, diſent, *Centauro invehitur magna*, parceque *Centaurus*, là, eſt *navis*. Virgil. Énéid. L. V. v. 122. Et, *In Eunuchum ſuam*, cité par Servius ſur cet endroit de Virgile; parceque *Eunuchus* ſignifie là la Comédie de Térence intitulée, *Eunuchus*. Les Grècs ont de ſemblables figures.

III. Les vèrbes neûtres actifs n'ont proprement point de participes paſſifs, au lieu que les neûtres paſſifs en ont. Par exemple, les participes *éternué* & *dormi*, qui ſèrvent à former les parties compoſées des vèrbes neûtres actifs, *éternuer* & *dormir*, ſont des éſpéces de mots indéclinables, qui peuvent bien s'employer avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, pour former les tems compôſez, *j'ai éternué, j'ai dormi*. Maison ne les peut jamais employer comme des participes & en manière d'adjectifs, & dire *une femme éternuée, des hommes dormis*, au lieu que les participes des vèrbes que je nomme neûtres paſſifs s'employent fort bien en manière d'adjectifs, & peuvent avoir des féminins & des plurièls, & l'on dira fort bien, *Une femme venue fort à propos, des hommes deſcendus de bien haut*. M. L'ABBÉ DANGEAU.

IV. Dans les vèrbes neûtres paſſifs qui ſont compoſez du vèrbe être & du *participe paſſif*, ou ſecond *participe* du vèrbe neûtre, ces participes ont un pluriel, & un féminin, comme les vèrbes actifs pris au paſſif. ID.

V. M. l'Abbé Dangeau appellant vèrbe pronominaux ceux qui ſont toûjours formez des pronoms identiques, *me*, *te*, *ſe*, &c. & diviſant ces vèrbes pronominaux en quatre claſſes, les identiques, les réciproques, les neûtriſez & les paſſivez, donne ces régles par raport au participe paſſif. C'eſt de la différence des cas, ou ſi vous voulez des ſens dans le ſquèls on prend le pronom, que vient la manière dont ſe forment les parties compoſées, tant des vèrbes identiques que des vèrbes réciproques.

1°. Quand le pronom eſt pris à l'accuſatif, les ſecondes ſections du vèrbe marquent le nombre & le genre dans le *participe*; par éxemple, dans le vèrbe identique, *Cette femme s'eſt bleſſée elle-même, ces hommes ſe ſont bleſſez eux-mêmes, ces femmes ſe ſont bleſſées elles-mêmes*. Et tout de même dans le vèrbe réciproque, *Ces hommes ſe ſont bleſſez l'un l'aûtre, Ces femmes ſe ſont bleſſées l'une & l'aûtre*. Mais ſi le pronom eſt pris au datif le *participe* qui ſert à former les ſecondes ſections demeurera toûjours indéclinable, & l'on dira dans le vèrbe identique, *Cette femme s'eſt imaginé que*, &c. *Ces femmes ſe ſont imaginé que*, &c. Et tout de même dans les vèrbes réciproques, *Ces hommes ſe ſont donné des louanges l'un à l'aûtre, Ces femmes ſe ſont donné des louanges l'une à l'aûtre*. M. L'ABBÉ DANGEAU.

2°. Dans les vèrbes neûtriſez & dans les vèrbes paſſivez le pronom ne ſe prend jamais au datif, & les *participes* qui ſèrvent à former leurs parties compoſées ſe déclinent, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont employez au ſinguliér ou au pluriél, au maſculin ou au féminin, ſelon la nature du nom ou du pronom auquel ils ſe raportent: & l'on dit au neûtriſé, *Cette femme s'eſt promenée, Ces hommes ſe ſont repentis*: & au paſſivé, *ces marchandiſes ſe ſont bien vendues, ces grains ſe ſont débitez fort promptement*. M. L'ABB. DANGEAU. Voilà des régles ſures, & toutes les réfléxions de cet illuſtre Abbé ſur notre langue ſont des chèf-d'œuvres en fait de Grammaire, & ce qui a parû de plus parfait ſur quelque langue que ce ſoit.

PARTICIPE, eſt auſſi un tèrme de Finance, qui ſe dit de celuf qui a part dans un traité, dans une affaire de finance. L'Arrêt porte que tous les Traitans & leurs *Participes* ſeront obligez de &c. *Conſors, particeps*.

PARTICIPES, en tèrmes de Marine de Levant, ſe dit de ceux qui ont part au corps d'un navire marchand. *Conſors*. On les appelle auſſi *Parſonniers*, de même que ſur l'Océan on les appelle *Combourgeois*.

PARTICIPER. vèrb. neut. Avoir part à quelque chôſe. *Participare, vel partem capere*. Un Conſeiller préſent *participe* aux épices, y partage avec les aûtres. Un aſſocié *participe* à tous les droits d'une ſocieté. Une femme *participe* à tous les acquèts du mari.

PARTICIPER, ſe dit auſſi en matière criminelle. Cet homme n'eſt pas le principal auteur du crime, mais il y *participe*, il en eſt complice. *Conſcium eſſe*.

PARTICIPER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Alienorum peccatorum conſcium eſſe*. On *participe* aux péchez des aûtres quand on les y engage par de mauvais éxemples. NICOL. Celui qui eſt d'une Confrairie *participe* à toutes les prières des Confrères. Il n'y a que ceux qui demeurent dans la communion de l'Égliſe qui puiſſent *participer* à la gloire étèrnelle.

PARTICIPER, ſe dit auſſi pour, Prendre part, s'intereſſer, & alors c'eſt ordinairement un tèrme de civilité & de compliment. *Partem capere, vel venire in partem*. Je *participe* à vôtre douleur. Je *participe* à la pèrte que vous avez faite. J'ai été chez vous pour vous témoigner que je *participe* à votre joie.

PARTICULAIRE. ſ. m. Nom d'un Officiér des anciens Monaſtères. *Particularius*. Le *Particulaire* étoit celui qui diſtribuoit les portions aux Moines. Voyez Du Cange.

PARTICULARISER. v. act. Dire beaucoup de menuës circonſtances d'une affaire. *Rem ſingulatim edifſerere*. Les hiſtoires qu'on *particulariſe* trop, dont on dit trop de détail, ſont ennuyeuſes.

PARTICULARISME. ſ. m. Tèrme de Controvèrſe. Opinion des Particulariſtes. *Opinionis ſive ſententiæ ſingularitas*. Les Lutheriens regardent le *Particulariſme* comme une opinion monſtrueuſe qui va à anéantir le culte de la Religion.

PARTICULARISTE. ſ. m. Tèrme de Controvèrſe. Celui qui tient pour la grâce particulière: c'eſt-à-dire, qui enſeigne, ou qui croit que JÉSUS-CHRIST eſt mort uniquement pour les Élûs, & non pas pour tous les hommes en général. *Particularis ſententiæ tenax*.

PARTICULARITÉ. ſ. f. Menuë circonſtance d'une affaire qu'on éxamine ou qu'on récite en détail. *Quod eſt ſingulare*. Il faut obſérver cette *particularité*.

PARTICULE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Petit mot qui n'a qu'une ſyllabe, ou deux au plus. *Particula*. Les articles, les intèrjèctions, pluſieurs pronoms, & advèrbes ſont des *particules* qu'on employe avec grace en toutes les langues. On les appelle proprement *particules*, quand elles ne ſe déclinent, ni ſe conjuguent point. *Pas* eſt une *particule* négative. Il ne faut pas embaraſſer une paſſion de liaiſons, & de *particules* inutiles, c'eſt lui ôter cette impétuoſité qui la faiſoit marcher avec violence. BOIL. L'omiſſion des *particules* eſt une beauté dans la poëſie. MÉNAG.

PARTICULE, ſe dit auſſi pour, petite partie d'un tout. *Particula*. Ramaſſer juſqu'aux moindres *particules* de l'Hoſtie. Les Philoſophes modèrnes ne parlent d'aûtre chôſe que des *particules* des corps, c'eſt dans les plus petites *particules* des corps muës de cèrtaine manière, que conſiſte l'odeur, la ſaveur, &c.

PARTICULE, eſt auſſi un tèrme de Théologie, principalement chez les Grècs qui les appellent μερίδες. Les Latins diſent *particulas*. Les petites parties de l'Hoſtie conſacrée ſe nomment *particules*. Mais depuis quelques ſiécles toute l'Égliſe Grécque obſérve dans ſa Liturgie une cérémonie qui s'appelle la cérémonie des *particules*. Ce ſont pluſieurs petites parties du pain qui n'eſt point conſacré, & qu'on offre en l'honneur de la Sainte Vièrge, de S. Jean-Baptiſte & de pluſieurs autres Saints. Et l'on donne même le nom de προσφορὰ, *offrande*, ou *oblation* à ces *particules*. Voyez la Liturgie Grècque de S. Chryſoſtôme dans l'Euchologe avec les notes du P. Goar. Gabriel Archevêque de Philadelphie a publié un petit traité intitulé περὶ τῶν μερίδων, c'eſt-à-dire, des *particules*. Il prétend que cette cérémonie eſt très-ancienne, puiſqu'elle ſe trouve dans les Liturgies de S. Jean Chryſoſtôme

& de S. Baſile. M. Simon qui a fait imprimer en Grec & en Latin ce petit traité de Gabriel avec des remarques, montre que l'uſage de ces *particules* chez les Grecs n'eſt pas ſi ancien qu'ils le croyent. Arcudius parle auſſi fort au long de ces *particules*, *lib.* 3, 6, 8. Meſſieurs de Port Royal en font auſſi quelquefois mention dans leurs livres de la *Perpétuité*. Il y a eu de grandes diſputes là-deſſus entre les Catholiques & les Calviniſtes. Aubertin & Blondel ont expliqué en leur faveur un paſſage de la Théorie de Germain Patriarche de Conſtantinople, où l'on voit la cérémonie de ces *particules*, comme étant en uſage de ſon tems. Mais M. Simon dans ſes notes ſur Gabriel de Philadelphie a fait voir que cela ne ſe trouve point dans les éxemplaires anciens du Patriarche Germain, & que la diſpute qui eſt ſur ce ſujet entre Meſſieurs de Port-Royal, & les Miniſtres Calviniſtes eſt hors de propos, n'étant fondée que ſur un éxemplaire de cette Théorie, qui a été altérée en divers endroits par les Grecs modernes pour l'accommoder à leurs uſages.

PARTICULIÉR, IÈRE. adj. *Singularis, privatus.* Terme relatif qui regarde l'eſpéce ou l'individu, & qui eſt oppoſé au genre, à l'univerſel. L'Egliſe croit un Jugement *particulier*, en attendant le général de la fin du monde. Il faut préférer le bien public à l'intérêt *particulier*. Après avoir éxaminé la queſtion générale, il faut deſcendre aux *particulieres*. Il y a un Titre *particulier* dans le Droit ſur cette matière. Un habitant *particulier* d'une Paroiſſe. On dit auſſi, qu'un homme eſt *particulier*, lorſqu'il fuit le commerce & la fréquentation des autres hommes, qu'il n'aime pas à viſiter, & à être viſité; ſoit qu'il le faſſe par un eſprit ſauvage, phantaſtique & bourru; ſoit qu'il le faſſe par un eſprit de retraite, & pour vaquer à la contemplation.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Privé, qui eſt oppoſé aux Puiſſances, aux Magiſtratures. *Homo privatus.* Les Conſuls Romains après leur triomphe, retournoient à une vie *particuliere*, à la charrue. Les Aſſemblées *particulieres* ne ſont pas permiſes ſans autorité publique.

PARTICULIÉR, en ce même ſens, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. *Singularis, privatus.* Un *particulier* n'a pas droit ſur la vie d'un autre. PASC. Ce qui eſt bon pour un Magiſtrat, n'eſt pas bon pour un *particulier*.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Ce qui n'eſt pas commun, qui eſt à part & ſéparé. *Privatum, ſeparatum.* Ces Chanoines vivent en communauté; ils ont pourtant leur bien *particulier*, ils ont des chambres *particulieres*. On donnoit autrefois aux lepreux des maiſons, des habitations *particulieres*; qui n'avoient point de communication avec les autres. *Separata.* Cet homme a l'eſprit fort pénétrant, il a des vuës *particulieres* ſur les affaires qu'il éxamine.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Spécifique; & ſe dit de quelque qualité, de quelque vertu qui eſt propre à une choſe, à une perſonne, & qui ne ſe trouve point en d'autres. *Proprius, peculiaris.* L'aimant a une vertu *particuliere* d'attirer le fer, *Magnes vim habet ſpecificam trahendi ferrum*, de ſe tourner vers les Poles, & a cela de *particulier*, qu'il a deux poles qui ſont ennemis, qui ſe chaſſent l'un l'autre. Ce Medecin a une méthode *particuliere* de guérir les malades, ſans les dégoûter par les medecines. Le mercure a une vertu *particuliere* & ſpecifique pour guérir la vérmine, les ulcéres, la galle, la vérolle.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Extraordinaire: excellent, ſinguliér. Cet Avocat a un mérite tout *particulier*, tout extraordinaire. Ce Prédicateur a un talent *particulier* pour la chaire, il y réüſſit admirablement.

PARTICULIÉR, ſe dit auſſi pour Fort, véhement. J'ai une paſſion *particuliere* pour la muſique, pour la comédie, &c.

PARTICULIÉR, ſe dit auſſi du détail des choſes, des circonſtances, des minuties. Dans un procès criminel il faut éxaminer les circonſtances *particulieres*. Cela eſt un fait à part, c'eſt un cas *particulier*. On appelle auſſi au Palais, Un arrêt de défenſes *particulieres*, celui qui ſe donne en conſidération des perſonnes, des cas & des conjonctures qui ſe rencontrent en une affaire, & qui ne font point de conſéquence, ni pour le reſte d'un procès, ni pour d'autres affaires ſemblables.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Familiér, ſecrét. Les amis ont enſemble une amitié très-étroite & très-*particuliere*. On a demandé à ce Miniſtre une audience *particuliere*, c'eſt-à-dire, ſecrette, à l'oreille, tête à tête.

En Juriſprudence on appelle un Lieutenant *Particulier*, un Magiſtrat qui juge en l'abſence du Lieutenant Civil à Paris, ou du Lieutenant Général dans les autres Prédidiaux, qui tient l'Ordinaire, c'eſt-à-dire, une audience *particuliere* pour les cauſes ordinaires du Bailliage ou de la Prevôté, après que la grande, ou la Prédidiale eſt finie. *Privatus Prætor.* Il y a auſſi en quelques Juſtices des Aſſeſſeurs *Particuliers*.

On appelle auſſi, Maître *Particulier* des Eaux & Forêts, un Officier qui juge des matières des Eaux & Forêts dans une petite province, par oppoſition au Grand-Maître, qui a pluſieurs provinces ſous lui. *Aquaria & ſylveſtris provincia Præſes.* On appelle auſſi ſon Siége & ſa Juriſdiction, la Maîtriſe *Particuliere*, comme celle de Paris, de Bourges, de Rouen, dont les appellations reſſortiſſent à la Table-de-marbre, ou à la Réformation générale des Eaux & Forêts.

PARTICULIER, ſe dit auſſi ſubſtantivement & adjectivement en tous ces ſens. Les gens de Palais pour commencer le récit d'un fait, d'une hiſtoire, diſent, Un *particuliér*, pour dire, un certain homme. *Quidam.* On ne contraint point les *particuliérs* pour le général de la taille, qu'en certains cas. On n'a point reçu l'envoyé d'un tel Prince comme Ambaſſadeur, mais comme un ſimple *particuliér*. Cet Orateur eſt auſſi agréable dans le *particuliér* que dans le public. Voilà une relation qui nous apprend tout le *particuliér* de cette bataille. On a tort de médire de ces deux perſonnes qui s'aiment, car il n'y a rien de *particuliér* entre elles. Je n'ai rien de *particuliér* à vous dire, j'entens de ſecrét, de détail. La concluſion ne vaut rien du *particuliér* au général. Vous ne me contez pas tout le fin de votre procès, il faut qu'il y ait du *particulier*, puiſque vous l'avez perdu. Ce Prince eſt ſi affable, qu'il traite ſouvent avec ſes Sujets, comme de *particuliér à particuliér*.

EN PARTICULIÉR. advèrbial. A part, ſéparément des autres, châcun de ſon côté, en détail. *Separatim, ſeorſum.* Cet homme veut dîner *en* ſon *particuliér*, a toûjours logé *en* ſon *particuliér*. *Hic homo vult prandere privatim, & ſolitariam vitam degere.* Il faut qu'un Juge éxamine châque témoin *en particuliér*. Chacun *en particuliér* ſe mit à le ſuppliér. VAVG. Il y a du plaiſir à lire les Auteurs qui ont traité *en particuliér* de châque choſe.

Être en ſon *particuliér*; c'eſt être retiré dans ſa chambre, dans ſon cabinet. *Seorſum.*

En mon *particuliér*, ou pour mon *particuliér*, ſignifie, Quant à moi, pour ce qui eſt de moi. En mon *particulier* je ſuis d'avis. *Ego verò, ego quidem, quod ad me attinet ſuadeo.*

PARTICULIÈREMENT. adv. D'une manière particulière, ſpéciale. *Præſertim, præcipuè, maximè.* Le Pére Kircher a traité *particulierement* de la lumière; Gilbert de la pierre d'aiman. Cet homme vit fort *particulierement*, en retraite. Cela m'a été recommandé *particulierement*, éxpreſſément, & ſur toutes choſes. On dit auſſi, Cela m'appartient *particulierement*, en proprieté, par un titre particuliér.

PARTIE. ſ. f. Portion d'un tout, entant qu'il eſt diviſé, ou diviſible. *Pars, portio.* La quantité eſt diviſible en une infinité de *parties*, non pas égales, mais proportionnelles. Toute la variété des corps ne dépend que de la différente union, ou arrangement, ou aſſemblage des *parties*.

On le dit auſſi des corps politiques. La plus grande *partie* du monde, ou de gens, eſt gâtée de cette érreur. La meilleure & la plus ſaine *partie* de cette aſſemblée étoit d'avis.

Les Médecins diviſent en général les *parties* du corps humain, en *contenantes* & en *contenues*, en *ſimilaires* & en *diſſimilaires*; & les *ſimilaires* en *ſpermatiques* & *ſanguines*, &c. Ils appellent auſſi les *parties nobles*, ou *eſſentielles*, celles qui ſont abſolument néceſſaires à la vie, comme le cœur, le poumon, le foie, le cerveau. Les *parties naturelles* ſont celles que le Vulgaire appelle *honteuſes*, ou *genitales*, celles qui ſervent à la génération. *Partes corporis humani dividuntur in partes continentes & contentas, ſimilares & diſſimilares; ſimilares in ſpermaticas & ſanguineas, &c. Partes nobiles vel eſſentiales, ut cor, pulmo, jecur, cerebrum: ſunt adhuc partes naturales ſeu pudibunda vel genitales, &c.* Il y a une éſpéce d'hommes qui naiſſent comme des plantes, mais ceux-là n'ont point de *parties naturelles*. ABLANC. Il faut connoître les *parties honteuſes* de la femme pour remédier aux maladies qui leur arrivent. MAURICEAU. Les plus beaux livres des Médecins ſont ceux qui traitent de l'uſage des *parties*. On dit que la nature ſe décharge toûjours ſur la *partie* la plus foible, ſur la *partie* malade, ſur la *partie* offenſée.

En Géométrie & Aſtronomie on le dit des diviſions, des lignes, ou des cercles. On diviſe le demi-diamétre du cercle, qu'on appelle autrement le *rayon*, ou le *ſinus total*, en cent mille *parties*; la circonférence d'un cercle en trois-cens-ſoixante *parties* ou degrez. C'eſt ſur ces deux diviſions qu'on fait toutes les ſupputations des mouvemens céleſtes. On diviſe auſſi le ciel & le monde en quatre *parties*, en orientale, & occidentale, ſeptentrionale & méridionale: l'année en quatre *parties* ou ſaiſons. La Philoſophie ſe diviſe en quatre *parties*, &c. S. Thomas a diviſé ſa Somme en pluſieurs *parties*. Les nombres ſe diviſent en *parties aliquotes*, & *aliquantes*. Voyez ALIQUOTE.

En Chymie on dit, qu'on réſoud tous les corps dans leurs plus petites *parties*; qu'on ſepare les *parties* homogénes d'avec les hétérogénes; les *parties* ſubtiles, volatiles, ſulphurées, mercu-

riales

riales & aëriennes, d'avec les *parties* craſſes, tèrreſtres, viſqueuſes & groſſières.

En Muſique on appelle *parties*, les accords que ſont divèrſes pèrſonnes qui chantent enſemble. Il y a quatre principales *parties*, *le Deſſus*, *Superius*; *la Baſſe*, *Baſſus*; *la Taille*, *Tenor*; & la *Haute-contre*, *Contra ſeu altus*. Le reſte ne ſont que des *parties* redoublées. On fait des concèrts à dix, douze, ou quinze *parties*. Les orgues qui s'étendent juſqu'à huit octaves peuvent avoir juſqu'à vingt-cinq *parties*. Les uns ont du génie pour inventer les airs ou les chants, & les autres pour y mettre des *parties*. En ce ſens on dit qu'un homme chante en *partie*, qu'il tient ſa *partie* dans un concèrt; pour dire, qu'il chante ſur des tons qui ſont aſſignez à une telle *partie*.

On compare les quatre *parties* de la Muſique aux quatre élémens. La Baſſe repréſente la tèrre. La Taille repréſente l'eau, qui ne fait qu'un globe avec la tèrre, comme la Taille eſt près que la même chôſe que la Baſſe, puiſque quand la Baſſe manque, la Taille en fait la fonction; d'où vient qu'on la nomme *Baſſe-taille*. La Haute-contre eſt comparée à l'air, parcequ'elle s'inſinuë aiſément dans toutes les autres *parties*, & a même raport au Deſſus, que la Taille à la Baſſe. Enfin le Deſſus eſt comparé au feu, d'autant qu'il a les mouvemens plus vites & plus légers que les autres.

PARTIE. ſ. f. Tèrme de Muſique. En Grèc *Diagramma*, & en Latin *Pars*. C'eſt proprement une portion de la partition écrite ſéparément pour la plus grande commodité de ceux qui éxécutent; ou bien c'eſt un ou pluſieurs des ſons qui font l'harmonie, écrits à part. Dans les ouvrages qui ſont à voix ſeule, & deux ou pluſieurs inſtrumens, il y a une *partie* déſtinée pour la voix, ou pour celui qui chante; on l'appelle *partie* chantante; les autres ſont pour ceux qui doivent jouer. *Partie* ſupérieure, c'eſt toute *partie*, dont le chant n'eſt point le fondement de l'harmonie; comme au contraire, *partie* inférieure, c'eſt toute *partie* dont le chant doit ſervir de Baſſe ou de fondement à l'harmonie. Par ce moyen, une taille, une haute-contre, & même un deſſus, peuvent être des *parties* inférieures ou des Baſſes. BROSSARD.

On dit *parties* récitantes. On pourroit appeller le petit chœur, le chœur des *parties* récitantes. *Parties* du grand chœur, *parties* du petit chœur. *Parties* découvèrtes ou éxtrêmes, comme le deſſus & la baſſe. *Parties* mitoyennes ou couvèrtes, ou *parties* du milieu, ce ſont celles qui tiennent le milieu entre le deſſus & la baſſe. Les *parties* découvèrtes ou éxtrêmes, ſont les ſons les plus hauts, ou les plus bas de toute la compoſition. BROSSARD.

Tous les Muſiciens & Symphoniſtes ſont placez dans le rang de leur *partie*, tant vocale qu'inſtrumentale. ÉTAT DE FRANCE, *T. I. p.* 42.

PARTIE, ſe dit figurément en ce ſens en parlant de tous les devoirs ou de toutes les autres chôſes que quelqu'un fait en particuliér. Quand on appelle cet homme en conſultation, en quelque délibération importante, il tient bien ſa *partie*. Il tient bien ſa *partie* à la table, au jeu, dans les aſſemblées, &c. *Præſantiſſimo eſt oris totiuſque corporis habitu.*

En Morale on dit qu'il faut que la *partie* ſupérieure commande à l'inférieure; pour dire, qu'il faut que l'entendement, la raiſon, ait l'avantage ſur les appetits ſenſuels, ſur les paſſions. Les Rois communiquent une *partie* de leur autorité à leurs Miniſtres, & à leurs Parlemens.

PARTIE, en tèrmes de Palais, ſe dit de tous les plaideurs. *Partes adverſa*. Les demandeurs & les défendeurs, les appellans & les intimez, s'appellent *parties principales*, & les *parties intèrvenantes* ſont celles qui s'y joignent par quelques intérêts, ou qui y ſont appellées en aſſiſtance de cauſe. Il a demandé à être reçû *partie* en ce procès, il eſt *partie* intéreſſée: il eſt dépoſſédé, c'eſt la *partie* ſouffrante.

Le mot de *Partie*, en ce ſens, eſt ordinairement féminin: néanmoins il ſemble que lorſque ceux pour qui, ou contre qui on plaide, ſont des hommes, on peut mettre au maſculin le pronom, & le nom qui s'y raportent. Les Juges peuvent recevoir des préſens des *parties*, quand ils les leur donnent par amitié. PAT. Ma *partie* au ſortir de l'enfance s'eſt *conſacré* au Miniſtère de l'autel. ID. On dit qu'un homme eſt Juge & *partie*, quand il veut ſe rendre Juge en ſa propre cauſe. *Judex in propriâ cauſa.* On dit figurément, Prendre le Ciel à *partie*, Prendre un homme à *partie*; pour dire, Se prendre à lui-même, comme s'il étoit cauſe de quelque mal qui eſt arrivé. Il n'y a que les âmes vulgaires qui prennent la déſtinée à *partie*: un grand cœur doit être au deſſus de tous les accidens. CORN. On appelle *partie civile* en matière criminelle, le particuliér qui a été offenſé, ou qui a droit de ſe rendre *partie*, de ſe porter *partie*, pour en avoir la réparation, ſoit en honneur, ſoit en dommage, ou intérêt. C'eſt en cela que la pratique de France eſt très-différente de celle des Romains; par le droit Romain il n'y avoit qu'une ſeule *partie* qui pût être accuſateur, & il pouvoit même demander la punition du criminel. En France la pèrſonne intéreſſée eſt bien admiſe à déférer le coupable à la Juſtice, & à adminiſtrer les preuves à la pèrſonne publique pour la conviction des accuſez; mais ce n'eſt point pour donner à l'accuſateur la libèrté de conclure à la peine que mérite le crime; il peut ſeulement conclure au payement du dommage qu'il a ſouffèrt par le crime de l'accuſé. On l'appelle *partie* civile, ou privée. La *partie publique*, c'eſt le Procureur-Général, ou ſes Subſtituts, qui ont droit de faire punir les crimes, & de conclure à peine afflictive. Une *partie capable*, eſt celle qui de droit a l'âge compétant, ou les qualitez pour agir. Il n'y a que le mari qui ſoit *partie capable* pour accuſer d'adultère. Un mineur, un furieux, un intèrdit, &c. ne ſont pas *parties capables* pour contracter, pour agir. Les requêtes ſe répondent par une ordonnance de Soit *partie* appellée, Soit communiquée à *partie* advèrſe, les *parties* en viendront au prémiér jour. On dit des jugemens, qu'ils ſont rendus *parties* ouïes, ou par défaut; ou d'accord de *parties*, par colluſion de *parties*, celui où on ne juge point des affaires du Roi, mais ſeulement des particuliérs; & on appelle les Greffiérs de ce Conſeil, Greffiérs des *parties*.

PARTIE, ſignifie auſſi, Client, à l'égard de ſon Avocat ou Procureur dont il a coutume de ſe ſervir, quoiqu'il ne plaide pas éffectivement. *Cliens*. Cet Avocat contente bien ſes *parties*. Ce Procureur a une bonne étude, il a de bonnes *parties*; il ronge ſes *parties* juſqu'aux os.

PARTIE, en tèrmes de Finances, ſignifie une ſomme d'argent. *Pecunia ſumma*. Ainſi on dit à la Chambre des Comptes, qu'on a rayé une *partie*; pour dire, un article de compte, qu'on a tenu une *partie* en ſouffrance; pour dire, qu'on donne un tems de ſix mois pour en raporter la quittance. On appélle auſſi les *parties prenantes*, celles qui ont reçû les ſommes qui ſont tenuës de fournir les quittances. Le Banquiér n'a pas voulu payer cette *partie*, ſans avoir avis de ſon corréſpondant, parcequ'elle étoit trop forte. Il a amorti, il a racheté deux *parties* de rentes, qui étoient à prendre ſur lui. Les Marchands tiennent leurs livres à *parties* doubles, en débit & crédit.

Le Tréſoriér des *parties caſuelles* eſt celui qui reçoit les deniérs provenans des Offices, qui ont vaqué par mort, ou les droits qui ſe payent à chaque réſignation qu'on taxe au quart, ou au huitiéme deniér, ou le droit annuel, ou la paulette, & les prêts qu'on paye d'année en année pour les conſerver. *Quæſtor fortuitorum compendiorum*. Il en rend enſuite un compte à la Chambre, qu'on appelle *le compte des parties caſuelles*. On appelloit autrefois la *prémiére*, ou la *ſeconde partie* de l'Épargne, celle qui étoit déſtinée pour le Roi, ou au payement des Officiérs.

PARTIE, ſe dit auſſi d'un mémoire de pluſieurs fournitures faites par des Marchands, ou Ouvriérs. Il faut demander le payement des *parties* dans les ſix mois, ou dans l'année, ſuivant la nature des marchandiſes; ſinon il y a fin de non-recevoir par la Coutume. Un arrêt de *parties* vaut une promeſſe, & l'action en dure trente ans.

PARTIE, en tèrmes de Joueurs, eſt une convention faite entre eux de cèrtaines régles ou bornes, dans leſquelles celui qui a plutôt cèrtains avantages, ou nombre de points ou de marques, doit tirer l'argent. *Luſio*. Un tour de Triquetrac eſt compoſé de douze *parties*, chaque *partie* de douze *points*. La *partie bredouille* eſt la *partie* où l'on gagne douze points de ſuite, ſans que l'autre en marque un ſeul. Les *parties* de Paume ſont de quatre, ou de ſix jeux. Au Piquet on fait la *partie* de cent ou de cent cinquante. Le beau jeu eſt de jouer *partie*, revanche, & le tout. On appelle *partie* liée, quand on eſt obligé d'en gagner deux de ſuite. On appelle une belle *partie*, celle qui eſt jouée par de bons joueurs, & où l'on joue de groſſes ſommes. On le dit auſſi de celle où il arrive des coups extraordinaires & imprévus, qui font gagner celui qui n'en avoit aucune eſpérance, comme il arrive ſouvent aux échecs.

PARTIE, ſe dit auſſi de tous les autres divèrtiſſemens où l'on engage cèrtaines pèrſonnes, & à cèrtains jours. On a fait le jour de Saint Hubèrt une grande *partie* de chaſſe à la Cour. Ces Seigneurs ont fait une *partie* pour courir la bague. C'eſt un galant qui eſt de toutes les belles *parties*; qu'on met de toutes les *parties* de divèrtiſſement. Toutes les *parties* qu'on fait pour *quand vous voudrez*, ne s'éxécutent jamais. Une *partie* de plaiſir. Ce ne furent par-tout que galanteries, & que *parties* de plaiſir. SCAR.

On appelle une *partie quarrée*, celle qui eſt faite entre deux hommes & deux femmes ſeulement pour quelque promenade, ou quelque repas. *Deambulatio quadrata ex condicto.*

PARTIE, ſe dit auſſi des combats. Nos deux amis ont réſolu de s'aller battre, il faut que nous ſoyons de la *partie*. Un Capitaine qui a réſolu d'aller attaquer quelque poſte, demande à ſes amis, aux volontaires, Qui veut être de la *partie* ? Cet homme ſçait bien faire ſa *partie*, ſçait bien prendre ſes avantages.

PARTIE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, d'un complot qu'on fait pour aſſaſſiner, pour pèrdre quelqu'un, pour le ruiner. *Clandeſtinum conſilium*. Il a pèrdu ſon procès, c'eſt qu'il y avoit une *partie* faite entre pluſieurs de ſes Juges. On n'a pas pû prendre le principal aſſaillin; mais on en a pris un qui étoit de la *partie*.

PARTIE, ſe dit figurément des qualitez, des talens naturels, ou acquis qui rendent une pèrſonne conſidérable. *Animi & naturæ dotes*. Ce garçon eſt bien fait, il a de l'eſprit, il eſt honnête, il eſt ſçavant, il a cent bonnes *parties*, cent bonnes qualitez. Cléarque avoit toutes les *parties* qu'il faut avoir pour commander. ABLANC. M. le Chancelier a toutes les *parties* néceſſaires pour ſoutenir la grandeur de cette charge. LE MAIT. On ne doit pourtant employer ce tèrme qu'avec beaucoup de délicateſſe & de ménagement. RÉFL.

PARTIE, ſignifie auſſi, Mélange fait d'un peu d'une choſe, & un peu d'une autre. Le blé méteil ſe fait *partie* de froment, & *partie* de ſeigle. *Miſcellum frumentum*. Il a fait cela *partie* d'amitié, & *partie* de force. Cette armée étoit *partie* de ſujets naturels, & *partie* d'étrangers. Les curieux négocient leurs bijoux *partie* en argent, & *partie* en trocs.

En tèrmes d'Aſtrologie judiciaire la *partie de fortune* eſt l'horoſcope lunaire, c'eſt-à-dire, le point d'où ſort la lune, en même tems que le ſoleil eſt au point aſcendant de l'orient. On prétend que le ſoleil à l'aſcendant donne la vie, & la lune diſpoſe l'humide radical; & eſt une cauſe de la fortune. Les raiſons ſont ſubtiles en ſont raportées par Titus en ſa Philoſophie Céleſte; mais elles n'ont point de ſolidité. La *partie de fortune* eſt marquée dans les horoſcopes par un cèrcle diviſé par une croix.

En Grammaire on appelle *parties d'oraiſon*, tous les mots qui entrent en la compoſition d'un diſcours. *Partes orationis*. Les Grammairiens admettent huit *parties d'oraiſon*, le nom, le vèrbe, le pronom, &c. On dit auſſi, en tèrmes de Grammaire, Faire les *parties* d'un diſcours; pour dire, Marquer ſi un mot eſt un nom, ou un vèrbe, ou autre choſe de cette nature.

EN PARTIE. Façon de parler adv̀erbiale. Il eſt ſeigneur *en partie* d'une telle parroiſſe. Cet ouvrage eſt fait *en partie*, & il n'eſt pas encore achevé. Il n'a été payé qu'*en partie*, on lui doit encore du reſte. Il n'eſt héritiér qu'*en partie*, pour une cèrtaine portion héréditaire.

PARTIE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes: Le tout eſt plus grand que ſa *partie*. On dit que qui n'entend qu'une *partie*, n'entend rien. On dit qu'un homme aura à faire à forte *partie*, quand il doit trouver beaucoup de réſiſtance à faire réüſſir quelque entrepriſe, ſoit par la réſiſtance de la matière, ſoit par les obſtacles que lui feront ſes compétiteurs. On appelle *parties* d'Apothicaires, les mémoires des Ouvriérs, des Maîtres-d'Hotel, dont les articles ſont éxceſſifs, & mis à plus haut prix que les choſes ne valent. On dit, Qui quitte la *partie* la pèrd, non ſeulement quand on quitte le jeu, mais auſſi quand on ſe retire de la Cour, d'un emploi, d'un ſèrvice avantageux. *Cauſa cadit, qui deſerit*. On dit auſſi, Faire un coup de *partie*, quand on a fait quelque choſe en une affaire qui donne bien de l'avantage, & l'aſſûrance d'y réüſſir. On dit auſſi, que la *partie* n'eſt pas égale, quand un homme ſe bat, ou diſpute contre un autre plus fort de corps, ou plus ſçavant que lui. On dit auſſi qu'un homme pelotte en attendant *partie*; pour dire, qu'il fait quelque choſe de peu de conſéquence en attendant mieux. On dit auſſi, C'eſt une *partie* faite à la main; pour dire, qu'elle a été concèrtée, faite éxprès pour nuire à quelqu'un. On dit auſſi, que ne c'eſt pas aſſez de bien jouer, il faut bien faire ſes *parties*; pour dire, Ce n'eſt pas aſſez de bien ſçavoir ſes affaires, il n'en faut entreprendre que de bonnes. On dit auſſi, qu'il ne faut jamais remettre la *partie* au lendemain; pour dire, il ne faut point différer ce qu'on peut faire ſur l'heure.

PETITES PARTIES. Tèrme de Jeu de Cartes. C'eſt le jeu de Picquet en aller & venir, excepté quand on fait Opera, ou que l'on gagne double; car pour lors on ne joüe point le ſecond coup, & celui qui gagne reſte toûjours le prémiér en carte. Aux petites *parties*, blanche vaut cinq, repic vaut quatre, pic trois, capot trois, & double vaut deux, & la partie ſimple, qui vaut un. Les petites *parties* ſe jouent par douzaines, ou demi-douzaines, & l'on met ordinairement un pari à la fin, en faveur de celui qui a gagné dans la douzaine.

PARTIR, v. neut. *Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. Je partis, tu partis, il partit. Nous partimes, vous partites, ils partirent. Je ſuis parti. Je partirai. Que je parte, que je partiſſe, je partirois.* Sortir, quitter un lieu pour ſe tranſporter en un autre. *Proficiſci, movere ſe loco, ex loco; abire, concedere, abſcedere, diſcedere, digredi, excedere, faceſſere, proficiſci de loco.* Les Courriers de Paris à Lion *partent* trois fois la ſemaine. Les chiens ont fait *partir* le gibier, le ſanglier, les pèrdrix. Cette marchandiſe ne *partira* point de mes mains qu'à un tel prix. Il ne fait que *partir*. Deux choſes qui ſont entrées enſemble dans la mémoire, en *partent*, en ſortent enſemble.

PARTIR, ſignifie encore, Mourir, ſortir de la vie. *E vivis excedere*. Comme je ne ſuis attaché à rien, la mort me trouvera toûjours prêt à *partir*. M. SCUD.

On dit qu'un homme ne *part* point d'un lieu; pour dire, qu'il n'en bouge, qu'il y eſt préſque toûjours: auquel cas il ne s'employe qu'avec la négative. Il ne *part* point de la maiſon. Cette femme ne *part* point de l'Égliſe. En ce même ſens, il ſe conſtruit quelquefois avec le vèrbe auxiliaire *avoir*. Il n'a point *parti* de là depuis trois heures. L'ACAD.

On dit en tèrmes de Manége, Faire *partir* un cheval, ou faire échaper de la main; pour dire, le pouſſer avec impétuoſité. On dit auſſi, Faire *partir* un cheval de bonne grâce. *Hic equus elegantèr, concinne groſſum init*. On dit auſſi *Partez*; pour dire, pouſſez & piquez votre cheval. Par éxtenſion on dit des hommes, qu'ils *partent* de la main, quand ils vont en diligence éxécuter les ordres qu'on leur a donnez.

PARTIR, ſe dit auſſi des choſes, qui ſont pouſſées avec grande force. Le boulet de canon *part* avec grande impétuoſité; rien ne peut retenir le coup quand il eſt *parti*, quand il eſt lâché. *Globus tormentarius quam citiſſimè fertur*.

Et la foudre qui va partir,
Ne peut plus être retenue,
Par l'attente du repentir. CORN.

PARTIR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Provenir, procéder, venir. *Provenire, procedere, venire, emanare*. Toutes les fauſſes doctrines ſont *parties* de la boutique de Satan. Ce Peintre ne laiſſe point *partir* un tableau de ſes mains, qu'il ne ſoit bien fini. Cette invention *part* d'un bel eſprit. La flaterie *part* d'un eſprit lâche & intéreſſé. Il n'eſt pas difficile aux Grands de reconnoître quand les louanges qu'on leur donne, *partent* de la flaterie. ABLANC. Ce ſont des fautes illuſtres, qui *partent* d'une grande âme. BOIL.

PARTIR, eſt auſſi un tèrme de Maître d'Armes, qui ſignifie, Avancer le corps, & pouſſer en même tems. Ce mot *Partir* n'eſt ordinairement uſité que quand le Maître parle à ſon Écolier. Il lui dit, En garde, *partez*. *Progredere*; c'eſt-à-dire, avancez & pouſſez; prenez garde que la main *parte* la prémière en tous vos coups. Attirer ſon ennemi par des feintes pour le faire *partir*. Il faut après la parade, *partir* d'un tems, droit au corps. LIANCOURT.

PARTIR, ſignifie auſſi, Partager, diviſer une choſe en pluſieurs parties: mais en ce ſens il eſt actif, & il vieillit, ſice n'eſt en Arithmétique, où l'on dit encore, *Partir* un nombre en quatre, en cent, en mille. *Partiri, dividere*. Voici comme il ſe conjugue. *Je partis, tu partis, il partit. Nous partiſſons. Je partis. J'ai parti. Je partirai. Que je partiſſe. Je partirois.* Il n'eſt pas uſité en tous ſes tems.

On dit provèrbialement, que des gens ont toûjours quelque maille à *partir* enſemble, quand ils ont coutume d'avoir quelque querelle ou conteſtation. On dit auſſi, en parlant de deux perſonnes qui font un marché enſemble, & qui ſont en différend de peu de choſe, qu'il faut *partir* le différend par moitié. On dit auſſi pour marquer qu'un homme eſt fort avare, qu'il *partiroit* une maille en deux. *Dividere*.

PARTI, IE. part. & adj.

PARTI, en tèrmes de Blaſon, ſe dit proprement d'un Écu partagé en deux, quand une ligne pèrpendiculaire en fait la diviſion en parties égales. Il porte *parti* d'or & d'azur. *Bi-partitus*. On le dit des autres diviſions de l'Écu, *Parti* en faſce, *Parti* en bande. Quand il eſt *parti* & coupé, on l'appelle *écartelé*; & quand il eſt tranché & taillé, on l'appelle *parti en ſautoir*. On l'appelle *parti de l'un en l'autre*, quand tout l'Écu eſt chargé d'une piéce honorable, d'un animal, ou de quelque autre meuble, qui ſont *partis* du même trait que celui de l'Écu, ils conſèrvent les mêmes émaux, en telle ſorte néanmoins que d'un côté le métal de l'un eſt ſur la couleur de l'autre, & que le contraire ſe trouve de l'autre coté, comme, Il porte de ſable *parti* d'argent, à une aigle éployée *partie de l'un en l'autre*. Et on appelle un Écu *parti* & coupé de ſix piéces; trois en chéf, & trois en pointe; de huit piéces, quatre en chéf, & quatre en pointe; de neuf piéces, trois en chéf, trois en faſce, & trois en pointe; de dix piéces, cinq en faſce, & cinq en pointe;

&

& de douze piéces, quatre en chèf, quatre en faſce, & quatre en pointe, lorſque l'Écu eſt partagé en pareil nombre de quartiers.

PARTIR. ſ. m. Départ. Le *partir* eſt affligeant, quand on quitte pour long-tems ſes parens, ſes amis, ſa maîtreſſe. *Diſceſſus moleſtus & acerbus.* Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

PARTIR, en terme de Manége, ſe dit auſſi de l'action du cheval, quand on le pouſſe avec viteſſe. Entre le *partir* & l'arrêt de ce cheval il y a bien 300 pas. On appelle auſſi *beau partir de main*, quand le cheval s'échape droit, & court ſur une ligne droite juſqu'à ſon arrêt. *Laxatis habenis curſum inire.* On dit auſſi le *partir* de l'oiſeau.

On dit adverbialement, Au *partir* de là; pour dire, Après tout, qu'en peut-il arriver? Il n'eſt plus uſité.

PARTISAN. ſ. m. Celui qui s'eſt rangé du parti de quelqu'un, qui a épouſé ſes intérêts, qui le défend de toute ſa force, ſoit par les armes, ſoit par la diſpute. *Fautor alicujus, alicui faveus.* Auquel ſens le mot de *Partiſan* a un régime. Les Auteurs ont leurs *partiſans*, auſſi-bien que les Capitaines: l'un eſt *partiſan* de Céſar, l'autre de Pompée; l'un de Scaligèr, l'autre de Cardan.

PARTISAN, ſe dit auſſi de celui qui ſçait bien conduire un parti de gens de guêrre pour ſurprendre l'ennemi, enlever ſes quartiers, ſes fourageurs. *Dux, Ductor, Deductor.* Il y a des Officiers de guêrre qui ſont particuliérement eſtimez, de ce qu'ils ſont bons *partiſans.*

PARTISAN, eſt auſſi un Financier, un homme qui fait des traitez, des partis avec le Roi, qui prend ſes revenus à fêrme, le recouvrement des impôts, qui en donne auſſi les avis & les mémoires. *Publicanus.* On établit de tems en tems des Chambres de Juſtice pour punir les voleries qu'ont fait les *Partiſans.*

PARTITEUR. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique, Diviſeur. *Partitor, diviſor.* Dans la régle de diviſion, on met le *partiteur* au deſſous du prémier nombre à diviſer, avec une barre entre deux.

PARTITION. ſ. f. C'eſt la dèrnière des quatre prémières régles d'Arithmétique, qui ſért à diviſer un grand nombre par un plus petit. *Partitio.* En tèrmes de Blaſon, on dit la *partition* de l'Écu, en parlant de ſa diviſion.

PARTITION, en termes de Muſique, eſt une diſpoſition de pluſieurs parties d'un air de Muſique notées ſur une même feuille; enſorte que dans le prémier rang de réglets ſoit le Deſſus, dans un autre rang la Baſſe; dans un autre la Taille, &c. afin qu'on les puiſſe toutes chanter conjointement, ou ſéparément, en voyant la même feuille.

PARTITION. ſ. f. En Gréc διάγραμμα, en Italien *partitura.* Ce que l'on nomme *partition*, c'eſt où toutes les parties ſont rangées les unes ſous les autres. Mais les Italiens ſe ſervent ſouvent de ce tèrme, pour marquer la baſſe-continuë chiffrée, ſur tout lorſque dans les récitatifs la partie chantante eſt écrite au deſſus de leur baſſe-continuë; ou quand les entrées des fugues ſont marquées par les clefs des parties qui les commencent. BROSSARD.

PARTITION, ſe dit auſſi quelquefois en parlant de diſcours, & ſignifie, Diviſion: mais on le trouve rârement en cette ſignification. *Diviſio.* Les Prédicateurs ont toujours trois ſujèts admirables de vos attentions, & il ſemble à les voir s'opiniâtrer à cet uſage, que la grâce de la convèrſion ſoit attachée à cette *partition.* LA BR. On dit auſſi en Rhétorique, Les *Partitions* Oratoires de Cicéron, en parlant d'un Dialogue entre Cicéron, & ſon fils.

PAR TOUT. adv. de lieu. En tout lieu. *Ubique.* Dieu eſt *par tout. Par tout* où l'amour régne il doit faire la loi. LA SABL. On dit d'un homme vigilant, qu'il eſt *par tout*, c'eſt-à-dire, qu'il prévoit toutes choſes, & y remédie.

Que les Romains, preſſez de l'un à l'autre bout,
Doutent où vous ſerez, & vous trouvent par tout. RACIN.

On dit d'un importun, qu'il fourre ſon nez *par tout. Omnibus negotiis homo ille ſe implicat.* On dit auſſi, En tout & *par tout*; pour dire, Abſolument. Je vous garantis de cela en tout & *par tout*, en toutes ſes parties, & devant toutes ſortes de pèrſonnes. Un paſſe-*par-tout.* Voyez PASSE-PAR-TOUT.

PARTROUVER. Vieux v. act. Trouver. *Invenire, reperire.*

PARTULE. Voyez PARQUE.

PARTUNDE, ou ſelon d'autres, PARUNDE. ſ. f. *Partunda*, ou *Parunda.* Nom de la Déeſſe qui préſidoit aux enfantemens, & qu'on nommoit autrement Lucine.

Ce mot vient de *pario*, je mèts au monde.

PARVALLON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Parcus Vallonis.* Il eſt au diocèſe d'Orenge, en France.

PARVENIR. v. n. *Je parviens, tu parviens, il parvient. Nous parvenons. Je parvins. Je ſuis parvenu. Je parviendrai. Que je parvienne. Que je parvinſſe. Je parviendrois. Que je ſois parvenu.* Arriver au lieu où l'on déſiroit aller. *Pervenire.* On n'eſt point encore *parvenu* au ſommet du Pic de Ténérife, à la navigation juſqu'au pole.

PARVENIR, ſe dit auſſi en chôſes morales. Il eſt difficile de *parvenir* à la pèrfection Chrétienne, de *parvenir* à ce grand détachement du monde, de *parvenir* à la haute ſageſſe, à la connoiſſance des ſecrèts de la nature. On ne doit avoir d'autre penſée que de *parvenir* au ciel. Ce diſcours eſt *parvenu* juſqu'aux oreilles des Princes. Les plaintes & les prières des innocens opprimez ſont *parvenues* juſqu'au ciel. *Ad cœlum pervenerunt.*

PARVENIR, ſignifie auſſi, Faire fortune. *Nanciſci commodam fortunam, vel proſperam.* Cet homme eſt devenu riche en peu de tems, il eſt bien *parvenu*: ce n'étoit qu'un petit Commis, le voilà un des Fèrmiérs Généraux. La pèrſévérance, l'adreſſe & le bonheur font qu'un homme *parvient* à ſes fins. Ce jeune-homme ſe rend fort aſſidu, il a bonne envie de *parvenir.*

PARVENU, UE. part. & adj.

PARVIS. ſ. m. Place publique qui eſt ordinairement devant la principale face des grandes Égliſes. *Proſylæum, atrium.* Le *parvis* de Notre-Dame, de Sainte-Geneviéve. On le diſoit autrefois de toutes les places qui étoient devant les Palais, & les grandes maiſons. Les Auteurs Chrétiens appellent le *Parvis des Gentils*, ce que les Juifs appelloient le *prémier Temple.* Il y avoit deux *Parvis* dans le Temple de Jéruſalem: l'un intérieur, qui étoit celui des Prêtres, & l'autre extérieur, qu'on appelloit auſſi le *Parvis d'Iſrael*, ou le *Grand Parvis.* LE CL.

Quelques-uns diſent que ce mot vient de *paradiſus*, d'autres de *parviſium*, qui eſt un lieu bas de la nèf, où l'on tenoit autrefois les petites Écoles, *à docendis parvis pueris.* Voyez Ménage, qui raporte pluſieurs titres curieux en faveur de l'une & de l'autre opinion. D'autres le dérivent de *parvus*, diſant qu'on appelloit autrefois *pervis*, une place publique devant un bâtiment.

PARULIS. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une inflammation de gencive, que les Médecins mettent au rang des phlegmons, & qui vient quelquefois à ſuppuration.

Ce mot eſt Grec; il vient de παρὰ, *proche*, & de ὄυλον, *gencive.*

PARUNDE. Voyez PARTUNDE.

PARURE. ſ. f. Ce qui pare; ajuſtement, ornement. *Ornatus, ornamentum.* Cette femme étoit ce jour-là dans ſa plus belle *parure.* La *parure* extraordinaire de cette Égliſe annonce quelque Fête. Il n'y a point de femme que le ſoin de ſa *parure* n'occupe entièrement. P. DE CL. Les richeſſes ſont au mérite ce que la *parure* eſt aux belles pèrſonnes. LA ROCHEF. Les gens de bon goût ont plus de ſoin de la propreté, que de la *parure.* CH. DE M. Il y a des femmes qui ſe pèrdent avantageuſement ſous leur *parure.* S. ÉVR. Elle a pèrdu ces riches *parures*, ces ornemens ſi précieux qui la rendoient vénérable aux yeux du Vulgaire. PAT. Où ſont déſormais mes cheveux épais, & ma riche *parure*? AB. RÉG.

L'or de ſa blonde chevelure,
Son port celeſte & ſa parure,
Le faiſoit aſſez remarquer. VOIT.

PARURE, ſe dit auſſi des beautez de la nature. *Decus, ornamentum, lux, ſplendor.* Les étoiles brillantes pendant une nuit bien ſereine, ſont la *parure* du ciel. Une grande variété de fleurs eſt une belle *parure* pour un partèrre. Les prez, de beaux bléds, les arbres, les bois, ſont les *parures* de la campagne.

La tèrre ouvre ſon ſein, & change de parure.
N. CH. DE VÈRS.

PARURE, ſignifie auſſi, Reſſemblance, ou convenance de chôſes dont on fait parade. Un attellage de chevaux doit être de même *parure. Ejuſdem ornatus, ſymmetria & apparatus.* C'eſt-à-dire, de même taille, & de même poil. Ce Gouvèrneur avoit à ſon entrée 50 Gardes tous d'une *parure*, vêtus de même livrée, de même manière. Les tapiſſeries d'un alcôve, & de la chambre ſont ſouvent de différente *parure.*

PARURE, ſe dit auſſi en général de ce qu'on retranche en parant ou préparant des cuirs, ou autres choſes ſemblables. *Ramenta.* Mais il ſe dit en particuliér des extrémitez de la peau qu'on ôte avec le couteau à parer, quand on relie des livres, de tout ce qu'on coupe d'une peau avec le couteau à parer, lorſque les couvèrtures ſont taillées. Le mot de *parure* en ce ſens n'a point de ſinguliér. On jette les *parures*, parcequ'elles ne ſervent de rien. Il eſt défendu de faire de la cole-forte avec des *parures* ou rognures de cuir.

PAS.

PAS. ſ. m. Meſure qui ſe prend de l'eſpace qui eſt entre les deux piéds d'un animal, quand il marche. *Paſſus, greſſus, gradus, veſtigium.* Le *pas* commun de l'homme eſt de deux piéds & demi. Le *pas* des Allemans, qu'on appelle autrement *géométrique*, eſt de cinq piéds de Roi. Le mille d'Italie eſt de mille *pas* géométriques, la lieuë de France eſt de trois mille *pas*; celle d'Allemagne de quatre mille; la ſtade de cent & vingt-cinq *pas*. Les lieuës ſe meſurent avec un *compte-pas*. Voyez PODOMETRE. Nicod croit que ce mot vient de l'Hébreu *phaſé*, qui ſignifie *paſſage*.

PAS, ſignifie auſſi chaque ajambée, ou mouvement des piéds de l'animal, qui s'avance, & qui les tranſporte d'une place à une aûtre. Ceux qui ont les jambes plus longues font des *pas* plus grands que les aûtres.

PAS, ſe dit auſſi de la démarche, de la manière d'aller. *Diſceſſus.* Aller *pas* à *pas*, à *pas* de tortuë; c'eſt-à-dire, lentement. *Lentè, lento gradu.* Marcher à *pas* comptez, c'eſt marcher gravement. S'il y a de la groſſiéreté à marquer trop ſes *pas* en marchant, c'eſt un défaut que de ne marcher que deſſus la pointe des piéds. BOUH.

Marchoient à pas *comptez,*
Comme un Recteur ſuivi des quatre Facultez. BOIL.

A pas *plus meſurez,*
Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrez. ID.

On dit auſſi, aller à *pas* de loup; pour dire, aller à petit *pas*, doucement, & en tapinois. *Lento gradu.* Aller bon *pas*, doubler le *pas*, c'eſt aller à grand *pas* & vîte. *Pleno gradu.* Faire un *pas* en arrière. *Retrogradi.* Retourner ſur ſes *pas*; c'eſt reculer. *Iter ſuum relegere, repedare.*

En têrmes d'Eſcrime on appelle, marcher à grands *pas*, quand on laiſſe un eſpace de dix-huit pouces entre les piéds qui avancent ſur la ligne droite, ou qui reculent en arrière; & on dit à petit *pas*, quand cet eſpace n'eſt que d'environ neuf pouces.

PAS, ſe dit auſſi en têrme de Danſe, de manières différentes d'y conduire ſes piéds en marchant, en ſautant, en pirouettant. *Paſſus.* Voici les noms des principaux *pas* de danſe.

En général le *pas* ſe prend pour une compoſition faite ſur un air. Ainſi on dit, Il a fait un beau *pas* ſur une telle chacone, ſur une telle gigue, &c. Au propre, c'eſt un mouvement d'un piéd d'un lieu à un aûtre: ce qui ſe fait en cinq manières, quand on porte également les deux piéds ou en avant, ou en arrière, ou de côté.

Le *pas droit* eſt un *pas* ſimple qui ſe fait en ligne droite.

Le *pas grave*, ou *ouvert*, ſe dit, lorſqu'en marchant un piéd s'écarte de l'aûtre, en décrivant un demi-cércle.

Le *pas battu* eſt lorſqu'on paſſe une des jambes par deſſus l'aûtre, ou par deſſous, avant que de poſer le piéd à têrre; ou lorſqu'on bat d'une cuiſſe contre une autre.

Le *pas tourné* eſt lorſqu'on fait un tour des jambes, ou qu'on décrit un cércle entiér avec le piéd en avant, ou en arrière. Il s'appelle auſſi *tour de jambes.*

Le *pas tortillé* eſt lorſqu'on fait mouvoir un piéd ſur une ligne parallèle à celui qui eſt poſé à têrre, & qu'en le poſant à têrre on le remet à angle droit; ou autrement, c'eſt lorſqu'en partant on met la pointe du piéd en dedans, & en le poſant on la remet en dehors. Il ſe fait de la hanche.

On appelle les *pas* avec mouvement, ceux qui ſe font avec les plis des genoux.

Le *pas relevé*, ou *tems*, ſe fait lorſqu'après avoir plié au milieu du *pas*, on ſe releve en le finiſſant.

Pas balancé, ou *balancement*, ſe fait lorſqu'on ſe jette à droit avec mouvement ſur la pointe du piéd, pour faire enſuite un coupé. On l'appelle *demi-coupé.*

Pas coupé, eſt lorſqu'après avoir fait un *pas* avec mouvement, il en ſuit un aûtre plus lent, de quelque nature qu'il ſoit.

Pas dérobé, eſt lorſque les deux piéds ſe meuvent en même tems dans un ſens oppoſé.

Pas gliſſé, eſt lorſqu'on fait un *pas* plus grand qu'il ne doit être naturellement, car ſa grandeur naturelle & déterminée eſt la largeur des épaules.

Pas chaſſé, ou ſimplement *un chaſſé*, eſt lorſqu'on plie avant que de mouvoir le piéd.

Pas tombé, ſe dit lorſqu'on ne plie qu'après avoir poſé le piéd qu'on a mû.

Les *pas mignardez* ſe font quand le mouvement des piéds ſuit les diminutions qui ſont ſur les notes de Muſique, comme lorſqu'on étend les cinq minimes blanches en dix minimes noires.

Il y a auſſi des *pas* qu'on appelle *pas* de Courante, de Bourrée, de Menuet, de Gavotte, de Branle, de Canarie, de Traquenart, de Bocane, de Siſſonne, de Ballet, &c. Danſer les cinq *pas.*

Les pirouettes, les ſauts, les cabrioles, les demi-cabrioles & fleurets ſont mis au rang des *pas.* Voyez-les à leur ordre, & l'Orchéſographie de Thoinot Arbeau.

PAS, en têrmes de Manége, ſe dit de l'allure d'un cheval la moins vîte & la moins élevée, quand il leve en même tems les jambes diamétralement oppoſées. Et on dit un bon cheval de *pas*, qui obéit au *pas*, qui a un *pas* relevé. *Gradarius.* On appelle auſſi un *pas averti*, un *pas écouté*, un *pas* d'école réglé & ſoutenu. Un *pas* & un ſaut eſt un manége par haut d'un cheval qui, entre deux cabrioles, marque une courbette. Deux *pas* & un ſaut eſt un manége compoſé de deux courbettes têrminées par une cabriole.

PAS, ſe dit poëtiquement des choſes inanimées. Ainſi M. Godeau a dit de la mêr.

Fameux théatre des naufrages,
Mer, dont les flots impétueux,
Viennent d'un pas *reſpectueux*
Baiſer le ſable des rivages.

PAS, ſe dit figurément en pluſieurs choſes morales, des démarches, des progrès qu'on fait dans les affaires du monde, de la manière de s'y conduire. Ce jeune-homme s'eſt décrié, il a bronché dès le prémiér *pas* qu'il a fait dans le monde. Il a fait un *pas* de Clêre dans cette affaire, une faute groſſière. *Error, menda.* Il faut prendre garde de ne faire point de faux *pas*, de fauſſe démarche dans cette négociation. Voilà tantôt ſix ans écoulez, & nous ne ſommes encore qu'au prémiér *pas.* PAT. pour dire, nous ne ſommes encore qu'au commencement. Ce Prédicateur va à grand *pas* aux Prélatures. La mort étant le dêrniér têrme de toutes choſes, c'eſt bien aſſez d'aller à elle d'un *pas* aſſuré, ſans que l'on y coure. VAUG. Les hommes marchent inceſſamment vêrs la mort malgré eux, & ils ne ſçavent point même ſi chaque *pas* ne les y fera point arriver. NIC. Le prémiér *pas* que fait dans le monde un homme enivré de lecture, eſt preſque toûjours un faux *pas.* S. ÉVR. Pourvû que Sénéque faſſe de grands *pas*, & des *pas* figurez, il s'imagine qu'il avance beaucoup. MALED. Il ne faut jamais ſervir ſes amis à *pas* lents, comme un Miniſtre d'État fait ſa créature. S. ÉVR. Les hommes s'avancent à grands *pas* vêrs l'étêrnité, ſans prévoyance, & ſans réfléxion. NIC. Dans le commêrce de la vie, le moindre faux *pas* eſt remarqué. S. ÉVR. Tous les *pas* d'un Amant content ſont des démarches languiſſantes. ID.

On dit poëtiquement, que les fleurs naiſſent ſous les *pas* d'une belle; pour dire, qu'elle eſt majeſtueuſe; qu'elle a bonne grâce à marcher. Les Amours naiſſent ſous vos *pas.* VOIT. On dit auſſi, que des affaires, ou autres choſes, marchent d'un même *pas*; pour dire, qu'elles ont des progrès égaux, qu'elles vont enſemble. Suivre un Auteur *pas* à *pas. Gradatim, pedetentim.*

PAS, ſe dit auſſi des peines, des fatigues qu'on prend, qu'on ſe donne pour réüſſir dans les affaires. C'eſt un homme qui a bien fait des *pas* inutiles dans cette affaire; pour dire, Il a long-tems vainement ſoupité, il a pêrdu ſes ſoins, & ſes fleurettes.

PAS, ſe dit auſſi pour Embarras, difficulté, péril. *Anguſtiæ, fauces.* Il s'eſt tiré d'un mauvais *pas*, en accommodant cette affaire criminelle qu'on lui avoit ſuſcitée.

PAS, ſe dit auſſi des veſtiges des piéds que les animaux laiſſent imprimez en marchant ſur la neige, ſur la têrre molle & glaiſe. *Impreſſa veſtigia.* De là vient qu'on dit au figuré, Marcher ſur les *pas* de quelqu'un; pour dire, l'imiter, le prendre pour modéle. Il marche ſur les *pas* de Théocrite & de Virgile. BOIL. *Imitari.* Se faire éſtropier ſur les *pas* des Céſars. ID. Marcher ſur les *pas* de ſes aïeuls. ID.

PAS, ſe dit auſſi d'une marche, d'un degré, du ſeuil d'une porte. *Limen.* Il y a quatre *pas* à monter à ce pêrron. Il étoit ſur le *pas* de ſa porte. En Pêrſe & en Tartarie c'eſt un crime capital de marcher ſur le ſeuil, ſur le *pas* d'une porte, comme témoigne Tavêrnier pour la Pêrſe, & Rubruquis pour la Tartarie.

PAS, ſe dit auſſi par éxtenſion d'un paſſage dangereux, étroit & fortifié, où l'on peut aiſément empêcher de paſſer. *Locus periculoſus, difficilis, anguſtus, munitus.* Le *pas* de Suze, de l'Écluſe, des Thêrmopyles. Le *Malpas* du Canal de Languedoc eſt une montagne de roche dure qu'on a coupée & percée, par deſſous laquelle paſſe ce Canal par l'eſpace de quatre-vingt cinq toiſes. Dans les montagnes il y a pluſieurs *pas* difficiles à paſſer.

Pas difficile, ſe dit figurément, de toute affaire embarraſſante, délicate, épineuſe, & ſur laquelle il faut aller bride en main, & ſe conduire avec beaucoup de circonſpection. *Negotium involutum, implicatum, impeditum.* Il faut avoir bien de l'eſprit pour

ſe

ſe tirer d'un *pas* ſi difficile. LA CHAMB. On dit encore figurément & élégamment, Franchir le *pas*, pour ſe déterminer, prendre un parti dans les choſes, difficiles, & où il eſt beſoin de réſolution. CHAP.

On dit auſſi ſur la mèr, le *Pas* de Calais, c'eſt-à-dire, le Détroit: *Fretum Britannicum*, & on appelle auſſi *Pas*, toute ſorte de détroit qui eſt entre des tèrres, des bancs de ſable ou des rochers par où il faut paſſer pour aller en quelque lieu. Les Tartes Bourbonnoiſes ſont des *pas* dangéreux, des bourbiérs où ſe pèrdent les chevaux & les Cavaliérs. En ce ſens on diſoit autrefois dans les tournois, que les Chevaliérs ouvroient le *pas*, défendoient le *pas*, en parlant des lieux ou des lices qu'ils choiſiſſoient pour faire ces éxèrcices. *Præpilatarum haſtarum ludicrum aperire.* On ouvroit le *pas* d'ordinaire auprès des Monaſtères, où les Chevaliérs alloient auparavant faire leurs dévotions, & où le victorieux alloit offrir ſes armes & ſon cheval.

On appelle en tèrmes de Fortification, le *pas de la ſouris*, un petit relais, ou éſpace, qu'on laiſſe ſur la muraille au deſſus du cordon pour donner du piéd au parapet.

PAS, ſe dit encore d'un cèrtain point d'honneur qu'on obſèrve pour la marche entre ceux qui ont quelque prééminence l'un ſur l'aûtre. Cet Officiér conteſte le *pas* à cet autre, à cauſe de ſon ancienneté. *De honoratiore loco cum quopiam contendere.* Il lui a donné le *pas*, il a pris le *pas* devant lui. L'amour ne doit pas prendre le *pas* ſur la gloire. G. G. Prendre le *pas* au deſſus d'Homère, & de Virgile; c'eſt ſe préférer à eux.

Les Artiſans diſent qu'ils ont des outils de toutes ſortes de *pas*; pour dire, de toutes ſortes de grandeurs: *inſtrumenta omnis magnitudinis:* on appelle *pas* de vis, chaque tour de la ligne ſpirale, cannelure, ou éminence qui régne autour du cylindre, tourné en vis. *Strix, canaliculus.*

PAS. Tèrme de Tiſſerand. C'eſt le paſſage du fil dans la lame. Être hors du *pas*, c'eſt prendre un fil pour un autre.

PAS. Tèrme de Charpentiér. Petite entaille faite ſur les plateformes d'un comble, pour recevoir les piéds des chevrons. On appelle *pas d'une porte*, la pièrre qu'on met au bas d'une porte, & qui différe du ſeuil, en ce qu'elle avance au-delà du nud du mur en manière de marche. *Gradus.*

De ce pas, *tout d'un pas*, ſont des façons de parler advèrbiales; pour dire, tout-à-l'heure, tout de ſuite. *Nunc, jam.*

On dit auſſi, *pas à pas*; pour dire, tout doucement. *Gradatim, pedetentim.* Aller *pas à pas.* Suivre quelqu'un *pas à pas.*

On dit auſſi, qu'il faudra qu'un homme paſſe le *pas*, ſoit lorſqu'on le fait mourir, ſoit lorſqu'on l'oblige à ſouſcrire à cèrtaines conditions onéreuſes. On dit qu'il n'y a plus qu'un *pas* juſqu'à un cèrtain lieu, par comparaiſon à un plus grand chemin qu'on a fait, quoiqu'il y ait encore une ou pluſieurs lieuës. Voiture a dit dans un ſtile figuré, il voyoit à deux *pas* de lui la priſon & la mort; pour dire, qu'il étoit fort éxpôſé à l'une & à l'aûtre.

PAS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La peur a bon *pas*, parcequ'elle oblige à s'enfuir bien vite. *Timor addit alas.* On dit de celui qui a grande obligation à un aûtre, qu'il devroit baiſer les *pas* par où il marche.

PAS D'ANE, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine ſix ou ſept feuilles grandes, preſque rondes, anguleuſes, vèrtes pardeſſus, cotoneuſes & blanches pardeſſous. Il en ſort auſſi pluſieurs tiges rougeâtres, accompagnées de petites feuilles fort différentes des prémières; car elles ſont longues, pointuës, rangées altèrnativement. Chaque tige ſoutient une fleur radiée, jaûne, qui s'épanouit à l'entrée du printems avant que les feuilles paroiſſent, d'où vient qu'on l'appelle *filius ante patrem.* Sa racine eſt menuë, blanche, s'étendant de côté & d'aûtre ſous la tèrre. Cette plante eſt autrement nommée *pas de cheval*, ou *tuſſilage*, en Latin *Tuſſilago vulgaris.* C. BAUH. Ses feuilles & ſes fleurs ſont fort adouciſſantes, très-propres pour les maladies de la poitrine qui ſont cauſées par des ſéroſitez âcres & ſalées. On en fait fumer les feuilles aux aſthmatiques, de même que l'on fume celles du tabac.

PAS D'ANE, eſt auſſi une éſpéce de mords qu'on prépare pour les chevaux qui ont la bouche forte. *Lupatum.*

PAS D'ANE, eſt auſſi un tèrme de Fourbiſſeur, & ſe dit d'une garde d'épée qui couvre la main.

PAS D'ANE, eſt auſſi ſur les navires un anneau avec une queuë.

PAS, eſt auſſi une particule négative de grand uſage en la langue, quoiqu'elle ſemble ſupèrfluë, étant toûjours précédée de *ne*, ou *non*, qui eſt une autre négative. *Ne, non.* Je ne le veux *pas.* Cela n'eſt *pas* bon. Ne veux-tu *pas* venir? Je n'ai pas beaucoup de tems à pèrdre. On dit auſſi, non *pas* cela. Je le conſidére, non *pas* comme mon maître, mais comme un bon ami. *Pas* un homme, *pas* une femme. On n'aime *pas* long-tems, quand on n'eſt *pas* aimé.

PAS. Aubin, dans ſon Dictionnaire de Marine, *p.* 597. dit que le *pas* commun eſt de deux piéds ſeulement. Il y a deux ſortes de *pas*; le *pas* compoſé ou Géométrique, qui eſt de 5 piéds; & le *pas* ordinaire & ſimple d'un homme, qui eſt 2 piéds & ½; deux de ces *pas* ſimples faiſant un *pas* compoſé. C'eſt ce qui meſuroit la diſtance des lieux, car un ſtade Romain étoit 125 *pas* Géométriques, ou 250 *pas* communs. Une lieuë de France ou le chemin d'une heure étoit 24 ſtades, qui faiſoient 3000 *pas* Géométriques, ou 6000 *pas* communs. Ainſi 1000 *pas* font 4 ſtades, ou les ⅔ d'un ¼ de lieuë; cent mille *pas* font environ 16 lieuës, & près de ¼ de lieuë. COURTIN.

PAS. Tèrme d'Agriculture & de Vigneron. On dit, Planter de la vigne au *pas*; voici comment cela ſe fait: Sur un alignement tiré au cordeau, le Vigneron fait d'abord avec la pioche un trou capable de contenir le chapon, ou la croſſette qu'il lui déſtine; puis quand ce chapon eſt poſé, il met un piéd deſſus, tandis que portant l'aûtre à un piéd & demi environ de celui qui tient le chapon, il fait près du dèrniér piéd porté & ſur ce même alignement un aûtre trou pour y mettre un autre chapon, après que la tèrre de ce dèrniér trou il en a rempli le prémiér fait; & c'eſt ainſi qu'il travaille juſqu'au bout de ſon alignement. On dit, Je ferai planter de la vigne au *pas.* Cette vigne a été plantée au *pas.* LIGER.

PAS D'ADAM. Nom que l'on donne à un pic ou montagne de l'iſle de Ceylan. *Adami paſſus, veſtigium.* Voici ce qu'en dit l'Auteur Arabe d'une Relation d'un voyage à la Chine, traduit par M. l'Abbé Renaudot. On trouve plus avant dans les tèrres une montagne appellée Rahoum, ſur laquelle on croit qu'Adam eſt monté, & qu'il a laiſſé un véſtige de ſon piéd ſur une roche, au haut de la même montagne. Il n'y a qu'une ſeule trace d'un pas d'homme, qui a ſoixante & dix coudées en longueur, & on dit qu'Adam avoit alors l'aûtre piéd dans la mèr. Autour de cette montagne il y a des mines, d'où on tire des rubis, des opales & des améthyſtes, ſur quoi le Traducteur fait cette remarque: Ce que les Arabes raportent de ce véſtige ſur le haut d'une montagne, qu'on dit être le piéd d'Adam, eſt raporté par la plûpart des Auteurs Arabes, qui ſont très-curieux de pareilles fables, & confirmé par la tradition du pays, conſèrvée juſqu'à notre tems. Robèrt Knox, Anglois, qui a demeuré 2 ans dans cette iſle, & qui en a publié une ample relation en 1681, en parle de cette manière: Au ſud de Conde-Uda il y a une montagne, qu'on ſuppôſe être la plus haute de cette iſle, qui s'appelle *Hamalell* en langue des Chingulas, mais que les Portugais & les aûtres nations d'Europe appellent Pic d'Adam. Elle eſt fort éſcarpée en forme de pain de ſucre, & au ſommet il y a une pièrre plate, ſur laquelle on voit imprimée la figure d'un piéd d'homme, mais plus grande que le naturel, étant d'environ deux piéds de long. Les peuples de cette iſle comptent, parmi les œuvres méritoires, d'aller viſiter cette trace, & de ſe proſterner devant, & généralement vèrs le commencement de leur nouvelle année, qui eſt dans le mois de Mars, les hommes, les femmes, les enfans vont à cette grande & haute montagne, pour y faire leurs dévotions.

PAS D'ARMES. Tèrme de Chevalerie. Les *Pas d'Armes* étoient des lieux que l'on entrepreniot de défendre, comme des ponts, des grands chemins, & des paſſages, qu'on ne pouvoit travèrſer ſans combattre ceux qui les gardoient. Les Chevaliérs qui tenoient le *pas*, attachoient leurs écus armoyez de leurs armes à des arbres, à des pals, ou à des colonnes dreſſées pour ce ſujet. Ceux qui vouloient acquérir de l'honneur dans ces combâts, touchoient avec leur lame un de ces écus; de ſorte que celui à qui il appartenoit, étoit obligé de combattre; & celui qui étoit vaincu, devoit donner au victorieux le prix dont on étoit convenu. P. HONORÉ. Les Auteurs diſent communément, qu'Henri II. fut bleſſé dans un tournoi; mais les Létres de Déh diſent que ce fut un *Pas d'Armes*, parce que ces combats d'honneur ſe prennent ſouvent l'un pour l'aûtre, quoiqu'il y ait quelque différence. Le Duc de Valois ayant formé en 1514. à Abbeville le deſſein d'un tournoy, il y fit publier, par pèrmiſſion du Roi Louis XII. que le *pas* ſeroit ouvèrt à Paris au mois de Novembre par lui, & par neuf de ſes compagnons, pour être tenu contre tous venants à piéd & à cheval.

PAS DE HAUBANS. Voyez ENFLÉCHURE. T. II. p. 1184. C'eſt la même choſe.

PAS. Particule négative. Il y a des gens qui mettent cette particule en des endroits, où plus communément & mieux, on ne l'ajoûte point. L'Abbé de la Trappe aimoit ce pléonaſme; je l'ai ſouvent trouvé dans ſes ouvrages; en voici quelques-uns: Le monde ſeroit plus édifié, qu'il ne l'eſt *pas* de leur conduire. ID. Si notre foi étoit plus vive, & notre charité plus ardente qu'elle ne l'eſt *pas*, on auroit plus de crainte de commettre un ſeul péché, que de ſouffrir dix mille morts. ABB. DE LA TR. Il faut

rendre

rendre traitable celui qui nous donne ſujet de nous plaindre, & le forcer par toutes ſortes de bons offices à changer de ſentimens, & à nous traiter d'une manière plus juſte & plus charitable qu'il ne fait *pas*. ABBÉ DE LA TR.

PAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Baronie. *Paſſium*. Il eſt dans l'Artois, province des Pays-Bas, ſur l'Authie, à deux ou trois lieuës au-deſſus de Dourlens. MATY.

PASAGE. Voyez PASSAGIN.

PASAVA. Voyez PASSAVA.

PAſCAGE. ſ. m. Lieu où l'herbe eſt abondante, où l'on mene paître les beſtiaux. *Paſcua*. La Hollande eſt un pays de *pâcages*, où l'on fait de grandes nourritures de beſtiaux.

Ce mot vient de *paſcaſium*, *paſquerium* ou *paſcuarium*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité.

PASCAL, ALE. adj. (Prononcez l'*s*.) Qui appartient à Pâques. *Paſchalis*. L'Agneau *Paſcal* eſt un agneau que les Juifs mangeoient avec grandes cérémonies en mémoire de ce qu'ils avoient été retirez de la ſervitude d'Égypte. Ils le devoient manger promptement, étant debout, ayant des bâtons à la main, leurs robes trouſſées avec des ceintures, &c. Les cérémonies *paſcales*. L'eau benite *paſcale*. On chante *Alleluya* au tems *paſcal*. On dit cierges *paſcals*, & non pas cierges *paſcaux*.

PASCAL, ALE. L'Épître *Paſchale*, dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, eſt une Léttre circulaire que le Patriarche d'Aléxandrie, & enſuite le Pape écrivoit autrefois à tous les Métropolitains, pour leur indiquer le jour auquel la Fête de Pâques ſe devoit célébrer. Nous avons des modéles de ces Léttres *Paſcales* dans St. Léon, Ép. 95. & dans l'ouvrage de Buchérius, ſur le Canon *Paſcal*, &c.

On écrit auſſi *Paſchal*. Le tems de Carême ſe paſſa en des exércices continuels de piété & de pénitence, qui ſervirent de diſpóſitions à la communion *Paſchale*. BOUHOURS.

PASCAL, ou PASCHAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſchalis*. Il y a deux Papes du nom de *Paſchal*. *Paſchal I.* gouverna l'Égliſe depuis 817. juſqu'à 824. & *Paſchal II.* depuis 1099. juſqu'en 1118.

PASCASE, ou PASCHASE, prononcez l'*s*, & dite *Paſcáſe*. ſ. m. & nom propre d'homme, que nous diſons autrement *Paſquier*. *Paſcaſius*. Saint *Paſcáſe* ou Paſquier, ſurnommé Radbért, Abbé de Corbie naquit dans la ville ou dans le Diocéſe de Soiſſons vers la fin du VIIIe ſiécle. Il ſe fit Religieux à Corbie encore jeune, & en 822. il alla avec l'Abbé Adelard & Wala ſon frére fonder en Allemagne la nouvelle Corbie, ou Corvvey en Saxe. En 844. Il fut élû Abbé de Corbie en France, & mourut vers l'an 865. Nous avons quelques ouvrages de lui. Voyez les Bollandiſtes, *April. T. III. p. 462. & ſuiv.* où l'on trouve une Diſſértation du P. Henſchenius ſur *Paſcáſe*, & ſa vie par le P. Sirmond. Voyez auſſi *Acta SS. Bened. Sec. IV. Paſchaſe* Ratbért Abbé de Corbie, dans le IXe ſiécle a écrit un livre de l'Euchariſtie, qui excita des troubles dans ſon tems. Le Miniſtre Claude & les Calviniſtes ont prétendu qu'il avoit introduit dans l'Égliſe de nouvelles opinions ſur ce Sacrement & qu'il étoit l'auteur de la créance de la réalité, mais il ne s'agiſſoit nullement de la réalité dans cette diſpute. Les deux parties la reconnoiſſoient également; & il eſt clair par les Pères des ſiécles précédens, que *Paſcáſe* n'a rien innové ſur cela. Dans des ouvrages d'érudition on l'appelle toûjours *Paſcáſe* en notre langue, & non point *Paſquier*, qui eſt cependant la même chôſe. Voyez encore PASQUIER.

PASCASE, ou PASCHASE. ſ. f. Nom propre de femme. *Paſchaſia*. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 145. 149. Grégoire de Tours dit que Sainte *Paſcáſe* fut inhumée à S. Bénigne de Dijon.

PASCATIR, PASCHATIR, BÉSÉGÈRT. ſſ. mm. C'eſt, ſelon Sanſon, une partie du Royaume de Bolgar en Moſcovie. *Paſcatira*. Elle eſt au couchant de la rivière de Kam, entre le Royaume de Caſan, & la Sibérie; *Paſcatir* & Sagutin en ſont les lieux principaux. Ce pays ſemble être celui que M. Witſen, dans ſa grande carte, appelle BAXRON, en Latin *Baskiria*, où il met les villes de Kamaſſina, Niſne, Uſolia, Vèrgno-Uſolia ou Pérécop, Kungur, Ufinskoy, Bir & Oſa. MATY.

PASCH. ſ. m. Tèrme de Calendriér, nom du cinquiéme mois des Abyſſins. Les Coptes l'appellent *Paſchnès*, ou *Baſnes*. FABR. *Menol. p.* 163.

PASCHNÈS. ſ. m. Voyez PASCH.

PASCHON. Voyez PACHON. C'eſt la même chôſe. Probablement même que *Paſchon* eſt une faute de Copiſte.

PASIPHAÉ. ſ. f. Nom propre d'une fille du Soleil. *Paſiphaé*. Elle épouſa Minos Roi de Créte. Les Fâbles diſent qu'épriſe de l'amour d'un taureau, ayant été enfermée par Dédale dans une vâche de bois, elle conçut de ce taureau, & enfanta le Minotaure. Sèrvius, dit que la vérité de cette Fâble eſt que *Paſiphaé*, ayant conçu de l'amour pour un Sécretaire du Roi ſon mari, nommé Taureau, elle ſatisfit ſa paſſion dans la maiſon de Dédale; & qu'elle eut de Taureau deux jumeaux, dont l'un reſſembloit au pére, & l'autre à Minos. Voyez cet Auteur ſur le VIe. L. *de l'Enéide*, v. 24. & Natalis Comès. L. VI. C. 5. Cicéron L. III. *De natura Deorum*, dit que la mère de *Paſiphaé*, & de Cercé fut Pèrséïde fille de l'Océan.

PASITHÉE. ſ. f. Nom propre d'une des trois Grâces. *Paſithea*. Elle étoit fille de Jupitèr & d'Eurynomé, & ſœur de Thalie & d'Éuphroſyne.

Il y a auſſi dans Héſiode, *Théog.* v. 352. une Nymphe marine fille de Nérée & de Doride, qui s'appelle *Paſithée*. On trouve encore une fille d'Atlas & d'Æthra qui porte le même nom.

PAſLE, adj. m. & f. Blême, décoloré, à qui il manque quelque vivacité de teint. *Pallidus*. Un homme devient *pâle* & défait, ou par une maladie, ou par la peur, ou par la colére. Voyez ce viſage *pâle*, & cet Amant tranſi. On dit que les filles ont les *pâles* couleurs, quand elles ont des ſuppreſſions. Saraſin diſoit à une Dame qui avoit le teint *pâle* & languiſſant, dites, *J'aime*, & vous rougirez.

Minos juge aux enfers tous les pâles *humains*. RAC.

Du Tyran ſoupçonneux pâles *adulateurs*. BOIL.

On appelle poëtiquement les Manes, les ombres des morts, les *pâles* ombres. On appelle des roſes *pâles*, des rôſes ordinaires, par oppoſition à celles de Provins qui ſont d'un rouge plus foncé. On dit auſſi, que le ſoleil eſt *pâle*, lorſqu'il eſt éclipſé, ou qu'il y a quelque nuée qui commence à le couvrir; car il ne jette alors qu'une lumière *pâle* & blafarde. On appelle couleurs *pales*, celles qui ſont lavées ou mêlées de blanc. Ainſi on dit du bleu *pâle*, du jaune *pâle*.

PAſLEUR. ſ. f. Blancheur fade, pèrte de la couleur ordinaire que doit avoir le teint dans ſa vivacité. *Pallor*, *pallor exalbidus*. Si-tôt qu'il fut bleſſé, on vit ſur ſon viſage une mortelle *pâleur*. La *pâleur* de la crainte vient de ce que le ſang & la chaleur ſe retirent pour accourir au ſecours du cœur. FÉL. Les Romains regardoient la *pâleur* comme une marque de molleſſe, & de volupté. LE CL.

De mon teint abatu la mortelle pâleur,
Te dira mon amour, ſans bleſſer ma pudeur. LA SUZE.

PAſLEUR. Divinité chez les Anciens. On attribuë à Tullus Hoſtilius l'inſtitution du culte pour la crainte, & la *pâleur*.

PAſLEUR. Les Romains avoient fait un Dieu de la *Pâleur*, parce qu'en Latin *Palor* eſt maſculin. Voyez ſaint Auguſtin, *L. IV. De Civit. C.* 15. Et Lactance, *Divin. Inſtit. L. I. C.* 20. dit que ce fut Tullus Hoſtilius, qui le prémiér en fit faire une ſtatuë & l'honora. Il paroit de plus par Tite Live, *L. I. C.* 27. qu'il lui bâtit un temple: car il en fit vœu dans un combat où ſes troupes prenoient la fuite. Plutarque dit, que ce temple étoit hors la ville. Voyez Dempſtèr, *Antiqq. Rom. L. I. C.* 12. On appaiſoit ce Dieu, en lui ſacrifiant un chien & une brébis. *Alexand. ab Alex. Gen. Dier. L. I. C.* 13. Il avoit des Saliens, ou Prêtres qu'on nommoit Palloriens. *Salii Pallorii*.

PASLIR. v. n. Devenir blême. *Expalleſcere*. On rougit de honte, on *pâlit* de colére. La crainte qui fait rougir, eſt plus excuſable que celle qui fait *pâlir*; celle qui fait rougir naît de la pudeur, & d'une honte modeſte; & celle qui fait *pâlir*, témoigne que tout le ſang ſe retire au cœur pour en ſoutenir la foibleſſe. M. SCUD. Le récit de cette menace l'a fait *palir*. Il a *pâli*, quand on lui a aporté cette funeſte nouvelle. Un criminel *palit* à la préſence de ſon Juge.

La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure,
N'a jamais fait pâlir *ces fieres Nations*. BRÉB.

Le plus afreux péril n'a rien dont je pâliſſe. RAC.

PAſLIR, ſe dit auſſi figurément du ciel, de l'air,

La foudre fait briller ſes éclairs en tous lieux,
Fait pâlir *la nature, & fait trembler les cieux*. BRÉBEUF.

Nos Frères ont appellé ces grands mouvemens, ſoit du ſchiſme d'Iſraël, ſoit de l'héréſie d'Arius, des défaillances, des ſyncopes, des obſcurciſſemens de l'Égliſe, ce ſont leurs tèrmes; & par là ils ont porté, ou voulu porter l'eſprit des ſimples encore plus loin, & juſqu'à une penſée la plus folle du monde. Ils ont fait à peu près, comme ſi d'une *pamoiſon*, ou d'une éclipſe de quelque quart d'heure, qu'on auroit ou vûë, ou imaginée, on concluoit qu'il ne ſeroit pas impoſſible de voir une *pâmoiſon*, ou une éclipſe de trente ans. PÉLISSON.

PAſLISSANT, ANTE. adj. Qui pâlit. *Palleſcens*, *expalleſcens*. Les Sorciers ſe vantent de rendre les aſtres *pâliſſans* par leurs charmes.

PAſMER.

PAſMER. v. n. Qui ſe dit ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Tomber en défaillance, pèrdre l'uſage des ſens: ce qui arrive, lorſque l'agitation, & le mouvement des eſprits eſt arrêté par quelque cauſe, ou paſſion violente & ſubite. *Animo deficere, ſyncope affici, animo linqui.* Ronſard a dit, ſon bel œil dont la force me *pâme*: au lieu de dire me fait *pâmer*: c'eſt une licence poëtique. MÉN.

Cet Amans s'eſt pâmé *dès l'heure qu'il m'avîd.* DESMARETS.

Sire, on pâme *de joye, ainſi que de triſteſſe.* CORN.

Cet enfant ſe *pâme* à force de crier. *Nimia vociferatione ejulatur hic adoleſcentulus.* Cette femme a eu tant de frayeur en voyant des épées nuës, qu'elle s'eſt *pâmée*, & on l'a cruë morte; pluſieurs gens ſe *pâment* & s'évanouiſſent, quand on les ſaigne. On dit qu'un homme ſe *pâme* de rire; pour dire, qu'il rit de telle force, que cela lui pourroit faire pèrdre l'uſage des ſens, la réſpiration.

Ce mot vient du Grèc σπάσμα. On dit auſſi en Italien *ſpaſimarſi.* MÉN.

PAſMÉ, en tèrmes de Blâſon, ſignifie, à gueule bée ou béante, comme évanoui ou éxpirant, qui ſe dit particulièrement du Dauphin d'Auvèrgne ſans langue, & la hure ouvèrte pour le diſtinguer du Dauphin de Viennois, qui eſt répreſenté vif. Il ſe dit auſſi de l'aigle qui n'a point d'yeux, & qui a le bec ſi crochu & ſi long, qu'elle ne peut plus rien prendre pour ſe nourrir.

PAſMOISON. ſ. f. État d'une pèrſonne pâmée; défaillance. *Deliquium, virium defectio.* En apprenant cette nouvelle les forces lui ont manqué, il eſt tombé en *pâmoiſon.* La *pâmoiſon* diffère de l'*évanouiſſement*, en ce que celui-ci arrive par la défaillance des forces naturelles: au lieu que la *pâmoiſon* ſe fait par quelque violente paſſion qui cauſe une convulſion ſubite, qui empêche le paſſage des eſprits. *Animi deficientis effectus.*

PAſNAGE, ou PENNAGE. Les deux *n*, dans le prémiér, ſont également brèfs. Paiſſon des bôis. *Paſtio ſylvarum.* Le *paſnage* appartient au Seigneur Haut-Juſticier, qui a droit de gruerie & de garenne. DE LAURIÈRE.

PAſNAGE, ou PARNAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de porcétant en glandée, ou autre droit & devoir d'argent qui eſt dû au Seigneur d'une forêt pour la glandée & paiſſon des porcs, ou pour le paſcage & paturage des bêtes. *Paſtio ſuum ex glandibus.* ID.

PAſNAYE. Vieux. ſ. m. Paſtenade, panais: ce mot vient de *panax.* BOREL.

PAſQUE. ſ. f. Fête ſolemnelle qui ſe célébre chez les Juifs en mémoire de leur délivrance de la captivité d'Égypte. *Paſcha.* Immoler la *Pâque*, manger la *Pâque* ſe dit en ſtile de l'Écriture-ſainte, de l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient tous les ans pour célébrer la fête de *Pâque*: ce qui ſe pratiquoit le 14. de la lune d'après l'équinoxe du printems.

L'autorité de trois Évangéliſtes eſt formelle pour montrer que Jéſus-Chriſt ne prévint point le jour marqué par la Loi pour faire la *Pâque*, ainſi que le prétendent les Grècs, & quelques Docteurs Catholiques. *Le prémiér jour des Azimes*, dit ſaint Matthieu, *les Diſciples vinrent demander à Jéſus, où voulez-vous que nous vous préparions la* Pâque. *Le prémiér jour auquel on immoloit la* Pâque, dit S. Marc, *ſes Diſciples lui dirent, &c. Arriva le jour des Azymes, où il falloit immoler la* Pâque, *&c.* dit S. Luc. Peut-on lire ces paroles ſans comprendre que ce jour étoit le prémiér jour des Azymes à Jéruſalem; que c'étoit le jour que les Juifs immoloient, & qu'ils étoient obligez d'immoler la *Pâque*? P. DANIEL. Le Père Lami de l'Oratoire a prétendu que Jéſus-Chriſt n'avoit point fait la *Pâque* l'année qu'il mourut. Tout le monde s'eſt récrié contre ce ſentiment. Du Chapitre XVIIIe de ſaint Jean, v. 28. pluſieurs ont conclu que les Juifs devoient faire ce jour-là le feſtin de l'agneau paſcal, & que par conſéquent Notre Seigneur avoit prévenu d'un jour le tems de la *Pâque* légale. Le Père Hardouin, prétend que les Galiléens faiſoient la *Pâque* en un jour, & les Juifs en un aûtre, & que c'étoient tantôt les uns & tantôt les aûtres qui commençoient. Il fut fait beaucoup de Diſſèrtations Latines & Françoiſes ſur ce ſujèt, ſur la fin du dèrniér ſiécle.

La ſeconde PAſQUE. Fête des Juifs, qui ſe célébroit le quatorziéme du ſecond mois, de la même manière que la prémière ſe célébroit le quatorziéme du prémier mois. Dieu avoit inſtitué cette ſeconde *Pâque* en faveur des voyageurs & des malades qui n'auroient pas pû célébrer la prémière, ou être ce jour-là à Jéruſalem. Voyez le L. *des Nombres*, Ch. 9. v. 6. & ſuiv.

Il eſt ridicule de dire avec Lactance que ce mot vient du Grèc πάσχω, *je ſouffre*, comme ſi c'étoit à cauſe de la Paſſion de Jéſus-Chriſt, que ce nom eut été donné à la fête de *Pâque*. Ce nom vient de l'Hébreu פסח *peſahh*, qui ſignifie *paſſage*, *ſaût*, & vient de פסח, qui ſignifie prémièrement *ſauter*, *marcher en ſautant*, *en ſautillant*, *aller par ſauts*, comme font quelques oiſeaux, 2°. De là, il ſe dit activement pour omettre une choſe, comme *paſſer* & *ſaûter*, en notre langue. Ainſi parce que l'Ange éxtèrminateur, qui alloit de maiſon en maiſon, tuant tous les prémiérs nez des hommes & des bêtes, *paſſoit*, *ſaûtoit* celle des Iſraëlites, c'eſt-à-dire, qu'il n'y entroit pas, & n'y faiſoit pas mourir de même les prémiérs nez, la fête qui fut inſtituée en mémoire, d'un ſi grand bienfait, par ordre de Dieu, fut appellée le *paſſage*, ou, ſi l'on pouvoit ainſi parler, le *ſaût*, du mot qui pouvoit le mieux conſèrver à rappeller la mémoire du bienfait. Ce ne fut donc pas à cauſe du paſſage de la mèr rouge, comme quelques-uns ſe l'imaginent. Cette fête étoit inſtituée, & avoit ſon nom, avant que les Iſraëlites euſſent fait le prémiér pas pour ſortir d'Égypte, & par conſéquent pluſieurs jours avant le paſſage de la mèr rouge. De פסח, *peſahh*, en changeant le ח, *hheth*, en *Coi*, χ, & ajoûtant à la fin un *aleph*, à la manière des Chaldéens & des Syriens, les Grècs ont fait Πάσχα, que les Latins ont éxprimé *paſcha*, d'où nous avons fait *Paque*. Voyez encore Fungerus dans ſes Étymologies.

Voyez ſur la *Pâque* des Juifs, le Traité de la Miſchne, intitulé פסחים, *les Pâques*, les victimes paſchales. Il eſt dans la ſeconde partie appellée מועד, *Moed*, parcequ'elle traite des Fêtes. Voyez auſſi les Commentaires & les Notes imprimées par Surenhuſius dans ſon Édition de la Miſchne. Voyez auſſi Bochart, *Hieroz. P. I. L. II. C.* 50. Suicèr dans ſon Tréſor. Bécan, *Analog. Vet. & N. Teſt. C. XIII. n.* 15. *& ſuiv.* Godwin, *Moſes and Aaron, L. III. C.* 2. Cunæus, *De Rep. Hebr. L. II. C.* 13. avec les Notes de Nicolaï. La République des Juifs de Luddekker, *L. IX. C.* 4.

PAſQUE, eſt auſſi une fête qui ſe célébre chez les Chrétiens en mémoire de la réſurrection du Sauveur. *Sacra Paſchalis dies, Chriſti reſurgentis ſolemnitas.* Les Chrétiens d'Aſie avant le Concile de Nicée célébroient la *Pâque* le 14. de la lune, auquel JÉSUS-CHRIST avoit été crucifié: cet uſage les fit nommer *Quartodecimans.* L'Égliſe célébre la *Pâque* le prémier Dimanche d'après la pleine lune de Mars, laquelle tombe immédiatement après l'équinoxe du printems, ſuivant le Concile de Nicée tenu l'an 325. de JÉSUS-CHRIST, afin de ne ſe point rencontrer avec celle des Juifs. Ainſi, ſi le 14. de la lune, ou la pleine lune, ſe rencontroit au Dimanche, il faudroit attendre le Dimanche ſuivant. Pour fixer le 14. de la lune de Mars; ou du moins pour en rendre le calcul facile, les Aſtronomes d'Aléxandrie détèrminèrent, que ce ſeroit le 14. de la lune, lequel ſe rencontreroit préciſément à l'équinoxe du printems, ou immédiatement après. Or l'équinoxe du printems tombe invariablement au 21. de Mars. Par conſéquent la lune dont le 14. tombe avant l'équinoxe appartient au mois précédent. Cependant le prémiér de la nouvelle dont le 14. doit ſe trouver à l'équinoxe, ou peu après l'équinoxe, ſe rencontre conſtamment entre le 8. de Mars & le 5. d'Avril, enſorte que la *Pâque* ne peut jamais remonter plus loin que le 22. de Mars, ni être retardée au delà du 25. d'Avril. Elle roule néceſſairement dans cet intèrvale. *Pâque* eſt la prémière des fêtes mobiles. *Paſcha* eſt un mot Hébreu qui ſignifie *paſſage*, parceque cette Fête avoit pour fondement le paſſage de l'Ange déſtructeur par deſſus les maiſons des Iſraëlites, ſans y faire aucun mal, pendant qu'il entroit dans les maiſons des Égyptiens, pour y tuer tous les prémiers-nez des hommes, & des bêtes.

PAſQUE, & plus ordinairement PASQUES. Ce mot, quand il ſignifie le propre jour de *Pâques*, eſt toujours maſculin, & n'a point de pluriel. *Pâques* eſt haut, *Pâques* eſt bas cette année. Quand *Pâques* ſera venu. Dès que *Pâques* ſera paſſé.

On appelle *Pâques fleuries*, le Dimanche des Rameaux; *Palmarum feſtus dies*, *Pâques cloſes*, le Dimanche de Quaſimodo, qui eſt l'octave de la grande *Paque*, qui fèrme la ſemaine de *Pâques*. Il eſt féminin, & ſe dit au plurier.

On appelloit autrefois dans l'Egliſe, *Pâques*, toutes les fêtes ſolemnelles. Ainſi on appelloit la grande *Pâque*, la *Pâque* de la Réſurrection; la *Pâque* de la Nativité, le jour de Noël, la *Pâque* de l'Aſcenſion, *Pâques* de l'Épiphanie, *Pâques* de la Pentecôte, qu'on a appellée *Paſca roſada* ou *roſatium*, à cauſe qu'elle vient au tems des róſes, &c. On dit encore en Eſpagnol, *Paſcha de Navidad*, &c.

Faire ſes *Pâques*, c'eſt communier dans ſa Paroiſſe dans la quinzaine de *Pâques*. Dieu vous mette en bonnes *Pâques*. *Paques* en ce ſens eſt toûjours féminin, & n'a point de ſingulier.

On appelle *œufs de Pâques*, de petits préſens qu'on fait en l'honneur de la fête, aux valets, aux enfans, aux artiſans. *Ova Paſchalia.* Les Régens donnent des vèrs à leurs écoliers pour les *œufs de Pâques.*

PAſQUE, Se dit auſſi de l'Agneau qu'on ſacrifioit le jour de *Pâque*, & qu'on mangeoit en famille, & en habit, en poſture de voyageur. *Paſcha, agnus paſchalis.* Préparer la *Pâque*. Manger la *Pâque*.

PASQUE ANNOTINE. Voyez ANNOTINE.

On appelloit autrefois le Dimanche des Palmes, *Pâque demandée*, *Paſcha petitum*, ou la *Pâque* des Compétens, parce que ce jour-là on faiſoit la cérémonie de donner le Symbole aux Cathécuménes nommez Compétens, ce qui ſe faiſoit par l'Évêque au ſon de toutes les cloches, mais à portes cloſes, & en récitant quelques prières; comme on le peut voir dans Rabanus Maurus, *De Inſtitut. Clericor. L. II. C.* 35. La coutume de faire le Catéchiſme dans les Paroiſſes pendant le Carême eſt un reſte de cette cérémonie.

PASQUE DE NÔTRE-DAME. Les Syriens appellent ainſi le 15e du mois *Ab*, qui eſt le dernier mois de l'été, ſelon d'Hèrbelot, & qui ſelon Buxtorf, répond à notre mois de Juillet. Depuis le prémier jour de ce mois juſqu'à la *Pâque de Notre-Dame*, les Syriens jeûnent. D'HERBELOT, *Bibl. Or. p.* 1.

DEVOIR DE PAſQUES. Tèrme de Coûtumes. C'eſt un agneau ſur châcun ménagier tenant brebis en la paroiſſe, qui a été adjugé au Curé du bourg Beautèrre, par arrêt de Rennes du 16e Oct. 1561. DE LAURIÈRE.

PAſQUE-DIEU. Eſt une eſpéce de jurement qui n'eſt plus en uſage. C'étoit celui de Louis XI. Raoul de Launoy, jeune Gentilhomme, s'étant comporté à un aſſaut avec une extrême bravoure, dont ce Prince fut témoin, il le fit venir après l'action, & lui dit en le recevant: *Pâque-Dieu*, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat, il vous faut enchainer; car je ne veux point vous pèrdre délirant me ſervir de vous plus que d'une fois; & en diſant cela il lui jetta au cou une chaîne d'or de cinq cens écus. P. DANIEL. *Pâque-Dieu*, voilà la plus belle choſe, dont j'aie entendu parler depuis long-tems. MASCUR.

PASQUE DES TURCS. Voyez BEÏRAM. *Tom. I. p.* 963. Les Turcs en leur jour de *Pâque* font des réjouiſſances, dont les ordures ne répondent guére à la ſolemnité de la fête, qu'ils célébrent d'ailleurs avec tant de dévotion. DU LOIR. *p.* 194.

PAſQUES, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut faire Carême-prenant avec ſa femme, & *Pâques* avec ſon Curé. Entre *Pâques* & la *Pentecouſte*, le deſſert eſt une croute. On dit auſſi, A *Pâques* on s'en paſſe, à la Pentecouſte, quoiqu'il couſte: cela s'entend des habits d'été, dont on n'a abſolument beſoin qu'en ce tems-là.

On dit auſſi pour ſe moquer d'un homme, ou bourgeois vêtu de neuf, qu'il eſt brâve comme un bourreau qui fait ſes *Pâques*. On dit auſſi, qu'il faut faire une dette payable à *Pâques* pour trouver le carême court. On dit auſſi, ſe faire poiſſonnier la veille de *Pâques*; pour dire, s'engager dans un parti, dans une affaire, lorſqu'il commence à n'y faire plus bon, qu'il n'y a plus aucun avantage à en eſpérer. L'Eſpagnol dit que les Juifs ſe ruinent en *Pâques*, les Mores en noces, & les Chrétiens en procès.

PAſQUERETTE. ſ. f. Petite fleur blanche qui vient au printems, au tems de Pâques. *Bellis.* Elle reſſemble à une marguerite. Voyez PAQUERETTE, ou PAQUETTE.

PAſQUERETTE. On appelle proverbialement les cheveux blancs d'un homme qui commence à griſonner, des *paſquerettes* de cimetière.

PASQUIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſchaſius.* Quoique *Paſquiér* & *Paſcaſe* ſoient originairement la même choſe venant l'un & l'autre de *Paſchaſius*, on ne dit pourtant pas indifféremment *Paſquiér* & *Paſcaſe*. Voyez PASCASE. On dit auſſi *Paſquiez* dans les provinces méridionales de France.

PAſQUIEZ, ou PASCHASE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſcaſius.* Saint *Paſquiez* Évêque, fut renommé pour ſon érudition, & pour l'intégrité de ſes mœurs.

PASQUIN. ſ. m. (Prononcez l's.) Statuë fort tronquée & mutilée qui eſt à Rome à un coin du Palais des Urſins. *Paſquinus, ſtatua Romæ famoſis ſcriptis percelebris.* Cela vient d'un nommé *Paſquin* fameux Cordonnier de Rome, qui étoit grand railleur, & qui ſe plaiſoit, auſſi bien que ſes gens, à donner des brocards à tous ceux qui paſſoient par la ruë. Après ſa mort, comme on fouilloit ſous le pavé au devant de ſa boutique, on trouva dans la tèrre une ſtatuë d'un ancien Gladiateur aſſez bien faite; mais mutilée, & à demi gâtée. On la dreſſa à l'endroit où elle avoit été trouvée, à l'encoignure de la boutique de défunt Maître *Paſquin*, & d'un commun conſentement on la nomma de ſon nom. Depuis toutes les ſatires ont été appliquées à cette figure, comme ſi on les eût voulu attribuer à un *Paſquin* reſſuſcité. *Paſquin* s'adreſſe d'ordinaire à Marforio, autre ſtatuë de Rome, ou Marforio à *Paſquin*, que l'on fait repliquer. Ses réponſes ſont d'ordinaire courtes, vives & malignes. Quand on attaque Marforio, *Paſquin* vient au ſecours; & quand c'eſt à *Paſquin* que l'on en veut, Marforio le défend, & la riſpoſte eſt toûjours piquante; c'eſt-à-dire, que l'on fait parler ces deux ſtatuës, & qu'on leur fait dire ce que l'on veut. Voyez MARFORIO.

PASQUIN, ſe dit parmi nous d'une ſatire courte & plaiſante. *Famoſa præſcriptio.* Faire courir un *paſquin*. L'ACAD. Les *paſquins* eurent grands cours en France du tems de Charles IX. & de Henri III. BRANTOME. Melin de Saint Gelais a introduit le mot de *paſquin* dans notre poëſie, à cauſe de la ſtatuë dont il eſt parlé dans l'article précédent.

PASQUINADE. ſ. f. Placard ſatirique qu'on attache à la ſtatuë de Paſquin. *Programma maledicum.* On le dit par extenſion de toute ſatire, raillerie, ou bon mot, qu'on dit contre le public & contre les Puiſſances, quoiqu'on ne les ait point attachées au Paſquin, & qu'on les ait ſeulement fait courir dans le monde. Et on le dit auſſi bien à Paris qu'à Rome. Il y a ceci de différence entre la *paſquinade* & la *ſatire*, que la ſatire n'a point d'autre but que de corriger, au lieu que la *paſquinade* à pour but de mordre & de déchirer les particuliers. Les Italiens ont fait pluſieurs livres qu'ils ont appellez *Paſquino in eſtaſi.*

PASQUIS. *Paſcuum.* Ce mot ne ſe dit plus. Voyez PASCAGE.

PASSABLE. adj. m. & f. Qui peut paſſer, dont on peut ſe ſervir, qui n'eſt ni excellent, ni mauvais. Ce logis, cet appartement eſt *paſſable*. *Mediocris vel tolerabilis, non rejiciendus.* Ce repas eſt *paſſable*, ſuffiſant. Ces vèrs, ces melons ſont *paſſables*; il y en a de meilleurs, il y en a de pires.

PASSABLEMENT. adv. D'une maniere paſſable. *Mediocriter.* Cet Ecolier a ſoutenu ſes Thèſes *paſſablement*. Cet Avocat a plaidé *paſſablement*. *Sat bene.* Ils ſe figurent qu'il n'y a qu'à s'expliquer *paſſablement* pour devenir bon Hiſtorien. ABLAN.

PASSACAILLE. Voyez PASSECAILLE.

PASSADE. ſ. f. Action de celui qui ne fait que traverſer un pays, qui n'y veut point ſejourner. *Decurſus, tranſitus, tranſgreſſus.* Un Voyageur ne fait qu'une *paſſade* dans les villes qui ne ſont pas ſi conſidérables. J'ai été mal logé dans un tel lieu, mais patience, ce n'eſt qu'une *paſſade*. Ne me faites point une viſite de *paſſade*, arrêtez-vous chez moi.

PASSADE, ſignifie auſſi les charitez, les aſſiſtances qu'on demande en paſſant, en voyageant. Les Pelerins de Saint-Jacques, de Saint-Michel, demandent la *paſſade*. *Stipem erogare.* Il y a des Hopitaux où on reçoit les pauvres, où on leur donne la *paſſade*. *Tranſeunti ſtipem dare.* Les compagnons de métier, qui battent la ſemelle, ſe donnent la *paſſade*, s'aſſiſtent les uns les autres.

PASSADE, ſe dit auſſi entre les nageurs, lorſqu'en ſe rencontrant, l'un entonce l'autre dans l'eau, & le fait paſſer entre ſes jambes. Ils appellent cela, donner la *paſſade*. *Jocoſa natantium colluctatio.*

PASSADE, en tèrmes de Manége: eſt le chemin que fait le cheval en paſſant ou repaſſant pluſieurs fois ſur une longueur de tèrrain. *Converſio quinque motibus perfecta, uno motu conſtans.* Les *paſſades* ſont differentes ſelon la differente maniere de changer de main, & de fermer la *paſſade*.

Paſſade d'un tems, en pirouette, ou *demi-pirouette*, eſt un tour que le cheval fait d'un ſeul tems, de ſes épaules & de ſes hanches.

Paſſade ou *demi-volte de cinq tems*; eſt un demi tour que le cheval fait au bout d'une ligne droite en cinq tems de galop.

Paſſades furieuſes ou *à la Françoiſe*, ſont celles qui ſe font par une demi-volte en trois tems, en marquant un demi-arrêt. On s'en ſert dans un combat ſingulier.

Paſſades relevées, ſont celles dont les demi-voltes ſe font à courbettes.

PASSADE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Eſcrime. Voyez PASSE. *In adverſarium impetus.*

PASSADE. Brebeuf a dit auſſi *paſſade*, en parlant des vaiſſeaux, & des évolutions des navires dans un combat.

Mais celles des Gregeois ſe montrent mieux inſtruites,
A provoquer l'attaque, à ſe rendre des viſites,
A couper la paſſade *avec habileté,*
Et ſuivre du timon l'ordre précipité. BRÉBEUF.

PASSADO. Le cap de *Paſſado*. C'eſt un cap de la côte du Pérou, dans la mer du ſud. On l'appelle cap de *Paſſado*, comme qui diroit cap du paſſage; parcequ'il eſt au paſſage de la ligne. Nos cartes & quelques-uns de nos Voyageurs le mettent en effet immédiatement ſous la ligne: les Eſpagnols l'en éloignent d'onze minutes du coté du ſud.

PASSAGE. ſ. m. Chemin, lieu par où l'on paſſe pour aller dans un autre lieu. *Via, tranſitus.* Les villages, les hotelleries, ſont bâtis ſur les *paſſages*, ſur les lieux par où on paſſe. Le chemin d'Orléans à Paris eſt le plus grand *paſſage* de France. On a envoyé en un tel lieu, au devant d'un tel, pour le recevoir à ſon

paſſage.

paſſage. Otez-vous de mon *paſſage*. Il ne faut pas embarraſſer le *paſſage*.

PASSAGE, ſe dit auſſi d'un petit chemin ou dégagement qui va d'une chambre, d'un appartement à un autre. *Thyrorion*. Cette chambre, ce corridor, cette galerie ne ſèrvent que de *paſſage*, ſont un *paſſage*.

PASSAGE, ſe dit auſſi de l'ouvèrture que ſe font pluſieurs corps, ſoit par leur violence, ſoit par leur ſubtilité. Le canon ſe fait un *paſſage* par tout. *Tormentum bellicum viam ſibi quacunque aperit, patefacit*. Malhèrbe a dit d'un torrent.

Rien n'eſt ſûr en ſon paſſage,
Ce qu'il trouve il le ravage.

Le mèrcure trouve un *paſſage* dans les corps les plus ſolides. Il faut laiſſer un *paſſage*, une ouvèrture à la fumée.

PASSAGE, ſignifie auſſi une route qu'on ſe fait malgré les obſtacles : pour paſſer & pour avancer un chemin qu'on ſe fait vigoureuſement au travèrs de quelques troupes ou de quelque gros d'ennemis. Se faire *paſſage* l'épée à la main. ABLANC. *Diſtricto gladio viam ſibi patefacere*.

PASSAGE, eſt auſſi un droit de ſèrvitude qu'on a de paſſer ſur l'héritage d'un autre. *Subjectio*. Il a droit de *paſſage* par cette cour, par cette alée commune ; droit de *paſſage* de voiture ſur ce champ, à travèrs ce pré. Il faut ôter de mon *paſſage* ce que vous y avez mis pour le boucher.

PASSAGE, ſe dit auſſi des lieux étroits & difficiles qui fèrment l'entrée d'un pays. Le prémier ſoin d'un Chèf d'armée, c'eſt d'occuper les *paſſages* du lieu où il veut faire la guèrre, de bien garder, fortifier les *paſſages*. *Vias præoccupare*. Le Roi a envoyé demander à un tel Prince un *paſſage* ſur ſes tèrres. *Jus liberi commeatûs petiit, rogavit, per fundum, per fines ſuos*. On lui a livré un *paſſage*. Il faut envoyer reconnoître, ſonder le *paſſage*. On lui a fèrmé, diſputé, coupé le *paſſage*. *Alicui tranſitum inhibere, aditum intercludere*. Il a tenté le *paſſage*.

PASSAGE, ſignifie auſſi l'action de celui qui paſſe. Les payſans ont beaucoup à ſouffrir du *paſſage* des gens de guèrre. Le *paſſage* de la mèr Rouge eſt le plus grand miracle que Dieu ait fait en faveur de ſon peuple. *Tranſitus maris rubri*.

On appelle oiſeaux de *paſſage*, ceux qui ne viennent qu'en cèrtaines ſaiſons, comme les hirondelles, qu'on croit s'en aller en automne aux pays chauds, & même paſſer la mèr. *Peregrinæ aves*. Il y a auſſi des poiſſons de *paſſage*, comme les harengs, les maquereaux, &c.

PASSAGE, eſt auſſi un droit qu'on paye pour le tranſport de ſa pèrſonne, ou de ſes marchandiſes. Il a tant payé pour ſon *paſſage* en Canada, & tant pour ſes balots & ſes hardes. *Vectura*. Les Anciens mettoient une piéce de monnoie en la bouche des défunts, pour payer à Caron le *paſſage* de la barque.

PASSAGE, ſignifie auſſi le droit, l'impoſition que les Princes mettent ſur les marchandiſes au *paſſage* de leurs détroits, de leurs ports, de leurs frontières. *Vectigal*. Le Roi de Dannemarc fait payer un droit de *paſſage* par le Zund. Les autres Princes ont des bureaux, des douanes & traites foraines au *paſſage* des frontiéres.

PASSAGE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Le péché d'Adam nous avoit fèrmé le *paſſage* du Paradis. JESUS-CHRIST nous l'a ouvèrt par ſa mort. Chriſtophle Colomb a ouvèrt le *paſſage* des Indes Occidentales. Les Modèrnes nous ont ouvèrt de nouveaux *paſſages*, pour pouſſer plus loin nos connoiſſances. Le grand mérite de cette pèrſonne lui a ouvèrt le *paſſage* aux honneurs, aux dignitez. On dit que le *paſſage* des Enquêtes à la Grand' Chambre a convèrti quelquefois des Hérétiques.

PASSAGE, ſignifie quelquefois, changement d'état. *Tranſitus ab uno ſtatu in alium*. Le *paſſage* d'un vie tumultueuſe à une vie tranquile eſt fort agréable. On intèrpréta mal un *paſſage* ſi ſubit d'une éxtrême ſévérité à un relâchement que l'on trouvoit ſcandaleux. FLÉCH. La mort eſt un *paſſage* affreux, quoiqu'on paſſe d'une vie mortelle à une immortelle, à une meilleure.

PASSAGE, ſe dit auſſi de cèrtaines ſentences, de cèrtains textes, ou endroits des livres qu'on cite, & qu'on allegue. *Locus, textus*. Il a cité pluſieurs *paſſages* de l'Écriture. Ce *paſſage* a de l'obſcurité, a beſoin de commentaire. Les Pédans ſe donnent la gène pour concilier deux *paſſages* qui ſe contrediſent. Les jeunes-gens s'imaginent qu'un *paſſage* d'un Ancien eſt par tout d'un grand reliéf. RÉFL. Autrefois dans le barreau l'on citoit un *paſſage* d'Ariſtote pour une raiſon. G. G.

PASSAGE, dans l'Ordre de Malte eſt le droit qui ſe paye pour la réception. *Jus admiſſionis*. Le *paſſage* d'un Chevalier eſt de 250 écus d'or, pour le tréſor de la Religion, & 12 écus blancs, pour le droit de Langue, tant pour les Chevaliérs d'âge, que pour les Pages du Grand-Maître. Le *paſſage* d'un Chevalier reçu de minorité eſt de 1000 écus d'or, pour la Religion, & de 50 écus d'or pour la Langue. Le *paſſage* d'un Diaco, ou Chapelain eſt de 100 écus d'or, & de 12 écus blancs pour la Langue. Le *paſſage* d'un Sèrvant d'armes eſt de 200 écus d'or pour le tréſor, avec 12 écus blancs pour le droit de Langue.

PASSAGE, en tèrmes de Muſique, ſe dit des intèrvalles ou conſonances qui étant agréablement diſpôſées forment une bonne harmonie. *Conſonantia, conſentus*. Il y a dans cette piéce de fort beaux *paſſages*, & fort délicats.

PASSAGE, eſt encore une ſuite de chant compôſée de pluſieurs petites notes, comme croches, doubles croches, &c. qui dure une, deux, ou trois meſures tout au plus. Ainſi ce que les Italiens appellent, *contra punto d'un ſol paſſo*, eſt un chant d'une, de deux, ou trois meſures compôſé ſur les prémiéres notes d'un ſujèt ; mais qu'on eſt obligé d'imiter dans la ſuite ſur les aûtres notes du ſujèt, non par les mêmes cordes, ou tons ; mais en obſèrvant le même mouvement, le même nombre, & la même figure des notes du prémiér *paſſage*, c'eſt une des éſpéces de *contra punto perfidiato*.

On dit provèrbialement en menaçant quelqu'un, Il me trouvera en ſon *paſſage*, ſur ſon *paſſage* ; pour dire, je chèrcherai des occaſions de lui nuire, je lui formerai des obſtacles aux chôſes qu'il voudra entreprendre.

PASSAGE. ſ. m. Nom propre d'un bourg, avec une citadelle & un bon port. *Paſſagius portus*. Il eſt dans le Guipuſcoa, en Éſpagne, entre Saint-Sébaſtien & Fontarabie. On conſtruit beaucoup de vaiſſeaux au *Paſſage*. MATY.

PASSAGER, ÈRE. ſ. m. & f. Qui eſt tranſporté d'un lieu à un autre, dans un navire, dans un bateau, dans un coche. *Viator*. Les vaiſſeaux n'admettent les *paſſagers* que quand ils ont leurs charges. On appelle ſur la mèr, *paſſagers*, ceux qui payent fret pour le port de leurs pèrſonnes, & de leurs hardes. En Levant on les nomme *Pelerins*.

PASSAGER. Signifioit autrefois une petite barque, ſelon le Livre de la Toiſon d'Or. BOREL. *Cimba, cimbula, ſcapha*.

PASSAGER, ÈRE. adj. Qui paſſe aiſément, qui ne dure guère. *Caducus, fluxus, inſtabilis*. Tous les biens de ce monde ſont *paſſagers*, n'ont rien de pèrmanent & de ſolide. La beauté eſt une fleur *paſſagère*. Le déſir de ſe conſacrer à la vie religieuſe n'eſt quelquefois qu'une fèrveur *paſſagère*. G. G. Nous avons trop d'amour pour les chôſes vaines & *paſſagères*. M. ÉSP. La vengeance eſt un plaiſir *paſſager*, au lieu que la gloire de pardonner eſt durable. ID. La faveur du public eſt inconſtante & *paſſagère*. MÉN.

Mais peut-être qu'auſſi trop prompte à m'affliger,
J'obſerve de trop près un chagrin paſſager. RAC.

Comme chaque ſaiſon, ma flâme eſt paſſagère. VILL.

PASSAGER, ſe dit auſſi des oiſeaux, des poiſſons, qui ne paroiſſent que dans une cèrtaine ſaiſon, qui vont habiter tantôt un lieu, tantôt un autre. *Aves & piſces peregrini*. Les guignards ſont oiſeaux *paſſagers*. On le dit plus proprement des oiſeaux de proie. Un Faucon *paſſager*. Les baleines, les maquereaux, ſont des poiſſons *paſſagers*.

On dit figurément, que les hommes ne ſont que *paſſagers* en ce monde, qu'ils attendent leur retour à leur céleſte patrie. *Peregrini*.

PASSAGER. v. act. Tèrme de Manége. Promener ; mener au pas, au trot, *Equum agere, ducere mediocurſu*. *Paſſager* un cheval ſur les voltes. *Paſſager* un cheval au trot. Quelques-uns diſent *Paſſeger* un cheval, mais *paſſager* eſt le mot ordinaire.

PASSAGIN, INE, ou PASSAGE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Paſſaginus*. Le Pape Lucius III. condamne les *Paſſagins* dans ſa Conſtitution de l'an 1184, faite au Concile de Vérône. Les *Paſſagins*, ou *Paſſages*, vouloient que la loi de Moïſe fût obſervée à la lettre, & nioient la Trinité. Ils condamnoient les Péres & toute l'Égliſe Romaine. FLEURY, *Hiſt. Eccleſ. L. LXXIII. p.* 530.

Ce nom ſemble venir du Grec πᾶς ἅγιος, *Paſſagios*. Tout ſaint. FLEURY cité.

PASSALORYNCHITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Paſſalorynchita*. C'étoit une ſecte de Montaniſtes du ſecond ſiécle. Ils faiſoient profeſſion d'un ſilence pèrpétuel ; & pour le mieux garder, ils avoient toûjours le poûce ſur leurs lévres. Ils ſe fondoient ſur le 3. v. du Pſ. CXL. *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche*, &c. S. Jérôme témoigne qu'il en avoit encore rencontré quelques-uns de ſon tems. Voyez Philaſtrius, *De Har. C.* 77. & *S. Aug. Her.* 63.

Ce nom vient de παρασχὼν, un clou, un fèrmoir, & de ῥὶς, le nez. *Paſſalorynchite*, comme qui diroit bouche-nez, parceque ces

Hérétiques ayant leur doigt ſur leurs lévres, ſe bouchoient en quelque ſorte le nez.

PASSANT, ANTE, adj. Lieu par où il paſſe bien du monde. *Vicus frequentatus.* La ruë Saint-Honoré eſt une ruë bien *paſſante.* Le chemin de Lyon eſt fort *paſſant.* On entend bien du bruit, quand on eſt logé ſur une ruë *paſſante.*

PASSANT, ſ. m. Eſt celui qui paſſe chemin. *Prateriens.* Les voleurs de grand chemin ſont à l'affût pour voler les *paſſans.* En Orient il y a de grands bâtimens conſtruits pour y loger les *paſſans.* Corneille, en parlant de la courte durée de la vie de l'homme, l'appelle un malheureux *paſſant.*

PASSANT, eſt auſſi un participe qui ſignifie, Qui ſurpaſſe, qui ſurmonte. *Superans, praſtans.* Prélat *paſſant* tous les Prélats paſſez. VOIT.

PASSANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un animal pôſé dans un Écu ſur ſes piéds, & qui ſemble marcher. *Gradiens.* On le dit de la poſture ordinaire des animaux tèrreſtres. On peint les léopards *paſſans*, & les lions rampans. M. porte de gueules à deux lions *paſſans* l'un ſur l'autre.

EN PASSANT, ſe dit adverbialement; pour dire, en chemin faiſant, ſans venir éxprès, ſans deſſein formé. *Per tranſeuntem, iter faciendo, praterendo.* Vous donnerez cette lettre *en paſſant.* Beuvez un coup *en paſſant.* Un Satirique donne toûjours quelque coup de dent *en paſſant*, & ſans faire ſemblant de rien. Je vous donne cet avis *en paſſant.* Je n'ai vû cette ville qu'*en paſſant.* Les Libertins ne ſont en repos, que quand ils ne ſongent qu'*en paſſant* à ce qu'ils ſont, & à ce qu'ils peuvent être. M. Sc.

EN PASSANT, ſe dit auſſi quelquefois par une éſpéce de menace. Je lui dirai deux mots *en paſſant, cum ſe offeret occaſio, obiter.*

On dit provèrbialement, Donner de l'eau benîte des *paſſans*; pour dire, Jetter des piérres: ce qui vient d'une coutume ſupèrſtitieuſe qu'a eu long-tems le Vulgaire, de jetter une piérre ſur une foſſe qu'il trouvoit, au lieu d'eau benîte. Cette coutume eſt ſi ancienne, que Sophocle, en ſon Antigone, & Horace, Livre I. Ode XXVIII. en ont fait mention, diſant qu'on traitoit d'impies ceux qui rencontrant le cadâvre d'un homme mort, négligeoient d'y jetter une piérre, ou quelque poignée de pouſſiére.

PASSARO, ſ. m. Nom d'un cap. *Paſſarum promontorium*, anciennement *Poſidium.* Ce cap eſt ſur la côte de la Theſſalie en Gréce, entre le golfe de l'Armiro, & celui de Zéton. MATY.

PASSARO, Le cap *Paſſaro*, ou *Pachino. Pachinum promontorium.* C'eſt un des trois célébres caps de la Sicile. Il eſt dans la vallée de Noto, au levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'iſle avec la méridionale. MATY.

PASSAROVITS. ſ. m. Nom propre d'un lieu de Hongrie, devenu célébre par la paix glorieuſe que l'Empereur vient d'y faire avec les Turcs en 1718. *Paſſarovitzium.* Ce lieu eſt ſitué à deux ou trois lieuës du Danube du côté du nord, & vis-à-vis de Témeſvvar au midi de cette ville.

PASSARVVAN. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes, capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. *Paſſaruanum.* Elle eſt ſur la côte de l'iſle de Java, où elle a un bon port, entre la ville de Jortan, & celle de Panarucan, près du détroit de Balambuan. MATY.

PASSAVANT. Cri d'armes de Thibaut Comte de Champagne.

Flamant crie Aras; & Angevin, Rallie,
Es li Cuers Thiebaut Chartre & Paſſavant *crie,*

dit Maître Vace ſurnommé le Clèrc de Caën dans ſon Roman de Normandie.

PASSAVANT. Voyez plus bas PASSE-AVANT. *Commeatus.*

PASSAW. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée ſur le Danube, dans le Cércle de Bavière, à onze lieuës de Lintz, & à ſeize de Straubing. *Patavia*, anciennement *Patava* ou *Batava Caſtra*, & *Bojodurum.* Cette ville eſt grande & belle, quoique la plûpart des maiſons n'y ſoient que de bois. Elle eſt diviſée en quatre parties par le Danube, l'Inn & l'Ill, qui s'y rencontrent: au deſſous du confluant de l'Inn, on trouve *Paſſaw*; au deſſous de ce confluent Inſtat, qui eſt proprement l'ancienne *Bojodurum*; au deſſous du confluant de l'Ill eſt Ilſtat; & au deſſus de ce confluant Obèrhauſen. Chacun des trois prémiérs quartiers eſt fortifié, & porte le nom de ville, le dèrniér n'eſt qu'un bourg, où l'Évêque de *Paſſaw* a un bon château, ſitué ſur le haut d'une montagne, d'où ce bourg a pris le nom d'Obèrhauſen, qui ſignifie *Maiſons hautes. Paſſaw* eſt une ville Impériale, & libre, ſous la protection de ſon Évêque. Le chapitre y fait ſa réſidence, & elle eſt célébre par la paix du 2. Août 1552. appellée la pacification de *Paſſaw*, par laquelle le Duc de Saxe, & le Landgrave de Heſſe furent mis en libérté, & l'éxércice de la Religion proteſtante fut pèrmis dans toute l'Allemagne. MATY.

L'Évêché de PASSAVV. *Patavienſis Epiſcopatus.* C'eſt un petit État du Cércle de Baviere. Il eſt entre la baſſe Bavière, l'Autriche & la Bohême. Sa plus grande étenduë eſt de ſept ou huit lieuës; il n'y a aucun lieu conſidérable, la ville de *Paſſaw*, qui lui donne le nom, ne dépendant pas de l'Évêque, qui poſſéde la petite ville d'Ébèrſpèrg dans la haute Autriche, & celle d'Obèrnbèrg dans la baſſe Bavière. Son chapitre eſt compôſé de vingt-quatre Chanoines, entre leſquels il y a un Prévôt, un Doyen & un Cuſtode. MATY.

PASSE. ſ. f. Différence & ſupplément de la valeur d'une monnoie pour l'égaler à une aûtre d'un prix fixe & ordinaire, ce qui ſe dit auſſi bien de ce qu'il faut ajoûter, que de ce qu'il faut diminuer. *Differentia ſupplementum.* Quand on compte des écus d'or, comme s'ils valoient deux écus blancs, il faut mettre à chacun ſix ſols pour la *paſſe*, pour les égaler. Quand on met trois comptes de piéces de trois ſols & demi, & quand il y en a ſix à chaque compte pour faire un écu, il en faut retrancher trois ſols pour la *paſſe.*

PASSE, ſe dit abſolument aux jeux de Bèrlan, de la Bête, de l'Hombre, &c. pour témoigner qu'on ne veut pas jouer ce coup-là, & qu'on veut voir venir les aûtres. *Tranſeat.* Je *paſſe* pour y revenir. Tout le monde a dit *paſſe*, il faut refaire. On dit auſſi au Piquet, au Hoc, &c. *Paſſe* de point, quand on en a peu.

PASSE, ſignifie auſſi le jeu ordinaire que celui qui tient les cartes eſt obligé de mettre à ſon tour. Il faut payer la *paſſe.* Il n'a gagné que ſa *paſſe.*

PASSE, ſe dit auſſi au jeu de Billard, ou de Mail, d'une porte, ou archet, par où il faut que la bille, ou la boule paſſe, ſelon les régles du jeu. *Porta ferrea, quâ trajicitur globulus.* En ce ſens on dit qu'un homme eſt en *paſſe* au prémiér, au ſecond coup de mail, quand il eſt aſſez proche de la *paſſe* pour pouvoir mettre dedans; & figurément on dit qu'un homme eſt en *paſſe* d'obtenir des honneurs, des dignitez, des prélatures, quand il a de la naiſſance, du mérite, du crédit, de l'appui pour y parvenir. *Eſſe in procinctu ad honores.* Nous ne ſommes pas encore connuës, mais nous ſommes en *paſſe* de l'être. MOL. Être dans une belle *paſſe.* SCAR. On dit auſſi, Il eſt en *paſſe* d'avoir cette fille en mariage, de gagner ſon procès, de faire une belle fortune, quand on voit des apparences, des diſpoſitions à ces choſes. Il eſt fort peu d'emplois dont je ne ſuis en *paſſe.* MOL.

On dit au Jeu de Billard, avoir la *paſſe* pleine, lorſqu'on eſt tout vis-à-vis le milieu de la *paſſe*, ou peu s'en faut. Avoir de la *paſſe* ſimplement, c'eſt être de côté, enſorte pourtant qu'on puiſſe paſſer. Avoir beaucoup de *paſſe*, en avoir peu, ſe dit de la ſituation de la bille, ſelon qu'elle eſt plus ou moins éloignée de la ligne qui répond droit au milieu de la *paſſe.* Prendre la *paſſe*, c'eſt paſſer par dedans. Flater la *paſſe*, c'eſt tomber délicatement deſſus avec ſa bille. *Stringere.* Tourner la *paſſe*, c'eſt lui faire changer de ſituation. Donner la *paſſe* à un aûtre, c'eſt le mettre en état de paſſer, ou en tournant la *paſſe* du côté où eſt ſa bille, ou en pouſſant ſa bille du côté que regarde la *paſſe.* Se mettre en *paſſe*, c'eſt pouſſer ſa bille en un lieu où elle ſoit devant la *paſſe*, & d'où elle puiſſe paſſer dedans. Ôter de *paſſe*, c'eſt pouſſer une bille en un endroit d'où elle ne puiſſe paſſer. *Belle paſſe*, c'eſt une ſituation d'où l'on puiſſe aiſément paſſer. Être en belle *paſſe.* Avoir belle *paſſe.*

PASSE. ſ. f. Tèrme de Billard, eſt encore un horloge de ſable, dont les maîtres de Billard ſe ſèrvent pour marquer le tems que l'on joue, & le faire payer. *Horologium arenarium.* C'eſt le jeu de la guèrre, qui a introduit la *paſſe*, parceque cela roule toûjours, & qu'on ne ſçauroit meſurer le jeu, que par le tems. On dit jouer une *paſſe* de guèrre. On dit auſſi payer à la partie, ou à la *paſſe.*

PASSE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Éſcrime. *In adverſarium inſilire.* Il y a des *paſſes* volontaires qui ſe commencent du piéd gauche hors de la meſure du piéd fèrme, quand on ne peut atteindre l'ennemi. Il y en a d'autres néceſſaires, qu'on fait après avoir pouſſé de pied fèrme, lorſqu'on eſt ſi preſſé de l'ennemi, qu'on n'a pas le tems de ſe retirer, on tâche de ſaiſir la garde de ſon épée, ou l'on pouſſe tout outre, pour ſe mettre en garde dèrniére lui. La meſure de la *paſſe*, c'eſt quand les deux foibles de l'épée ſe peuvent entretoucher. Il y a des *paſſes* en prenant le tems en dedans, en deſſus, ou en deſſous, en quartant à droit, ou en paſſant à gauche, ou en parant du corps. Des *paſſes* ſous l'épée, des *paſſes* ſur la ligne, &c. Il y a auſſi des *paſſes au corps*, qui conſiſtent à ſe ſaiſir d'une maniére prompte & adroite du corps de ſon ennemi, pour en tirer l'avantage. LIANCOURT.

PASSE. Tèrme de Mèr. Largeur de mèr entre deux tèrres, ou entre des bancs, par où l'on fait paſſer les vaiſſeaux pour entrer dans un port, ou dans une rivière. *Æſtuarium, Euripus.*

PASSE, eſt auſſi un tour de cheveux qui ſèrt à coëffer les femmes. *Cincinnus additicius.*

PASSE, ſe dit abſolument & adverbialement ; pour dire, Soit. *Tranſeat. Paſſe* pour cela. *Paſſe* pour la prémière fois.

PASSE-AVANT. ſ. m. Tèrme de Finances. *Syngraphus viatorius.* C'eſt un billet que donnent les Commis aux recettes des bureaux des douanes, ou des entrées, pour donner permiſſion ou liberté aux Marchands & Voituriérs de mener leurs marchandiſes plus loin, ſoit après avoir payé les droits, ou pour marquer qu'il les faut payer en un autre bureau, ou qu'elles ne doivent rien, quand il n'y a qu'un ſimple paſſage ſans commèrce.

PASSEBALLE, ou PASSEBOULET. Planche, ou plaque de fèr, ou de cuivre pèrcée en rond par le milieu, pour y faire paſſer les boulets, & les calibres. *Modulus globularius.*

PASSECAILLE. ſ. f. Compoſition de Muſique ; air qui ſe commence en frapant, qui a trois tems lents, & quatre meſures redoublées. *Muſica modularia.* C'eſt un tèrme Eſpagnol qui ſignifie. *paſſerne :* comme nous appellons *vaudevilles*, les chanſons qui courent les ruës.

PASSECAILLE. On dit auſſi *Paſſacaille*, & Broſſard écrit ainſi dans ſon Dictionnaire de Muſique. C'eſt proprement une chacone ; toute la différence eſt que le mouvement en eſt ordinairement plus gâ:e que celui de la chacone, le chant plus tendre & les expreſſions moins vives : c'eſt pour cela que les *paſſacailles* ſont près que toûjours travaillez ſur des modes mineurs, c'eſt-à-dire, dont la médiante n'eſt éloignée de la finale, que d'une 3e mineure. BROSSARD.

Ce mot nous vient des Italiens, qui appellent cette piéce de Muſique *paſſacaglio*, ou plutôt des Eſpagnols, *paſſar*, paſſer, & *calle*, chemin, ruë. C'eſt de là que les Italiens l'ont pris, & nous d'eux.

PASSECAILLE. Préſentement ce mot ſignifie auſſi, Un porte-manchon. *Tænia manicaria.* C'eſt un ruban, ou une eſpéce de ceinture dont ſe ſèrvent les jeunes-gens pour ſoutenir leur manchon.

PASSE-CANAL. Ce mot ſignifie un paſſage entre des bancs de mèr, ou un endroit étroit de mèr entre des tèrres. *Æſtuarium.*

PASSE-CHEVAUX. C'eſt un bateau déſtiné à paſſer les chevaux. POMEY. *Hippago.*

PASSE-CITADELLE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt d'un beau gris-de-lin, pourpre & blanc, & les couleurs ſont beaucoup plus vives que la citadelle. MORIN.

PASSEDROIT. ſ. m. Grâce, faveur que fait un Juge, en ſe relâchant un peu de la rigueur des loix pour faire plaiſir à quelqu'un. *Prærogativa.*

Il ſignifie auſſi, ce qu'on donne, ce qu'on fait au-delà de ce qu'on eſt obligé. *Corollarium.*

PASSÉE. ſ. f. Se dit en Normandie, d'un chemin, d'un paſſage qu'on fait autour d'un champ, & qui a des arbres des deux côtez ; une allée. *Semita hinc inde arboribus conſita.*

PASSEFLEUR. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de lychnis, laquelle on appelle *lychnis coronaria Dioſcoridis ſativa.* C. BAUH. On la nomme autrement *paſſe-roſe*, ou *œillet-Dieu.* Elle porte de fort belles fleurs. Voyez LYCHNIS.

PASSÉGE. ſ. m. Tèrme de Manége. *Paſſége* par le droit, c'eſt un manége fort peu pratiqué en France ; mais beaucoup en Italie, & encore plus en Allemagne. On choiſit pour cela un cheval qui ſoit ſans ardeur, mais qui ait beaucoup de mouvement, & le conduiſant par le droit au pas, ou au trot, on lui apprend à lever les deux jambes enſemble, une de celles de devant & une de celles de dèrrière, en croix de S. André, puis mettant à tèrre les deux qu'il avoit en l'air, il releve alternativement les deux autres enſemble, & les tient long-tems en l'air, en telle ſorte qu'à chaque tems il ne gagne pas un piéd de tèrrain en avant. La beauté du *paſſége* conſiſte à tenir long-tems les jambes élevées en l'air. Le mouvement des jambes à ce *paſſége* eſt le même mouvement que celui du pas & du trot : la différence eſt, qu'au *paſſége* par le droit, les jambes ſont plus long-tems ſoutenuës en l'air. Les chevaux piaffeurs, & ceux qui font cette ſorte de *paſſege*, ſont propres pour un carrouſel, ou pour quelque magnificence publique. La différence de piaffer & de faire un *paſſége*, conſiſte ſeulement en ce que les chevaux piaffent naturellement, & ne ſoutiennent pas ſi long-tems les jambes en l'air qu'au *paſſége* par le droit. Mais il faut un ſi grand air pour le *paſſége*, qu'on eſt deux ou trois ans à dreſſer un cheval à ce manége ; & de ſix chevaux, c'eſt beaucoup ſi deux y réüſſiſſent. GUILLET.

PASSÉGER. v. act. Tèrme de Manége. C'eſt mener un cheval au pas, ou au trot ſur deux piſtes, le faiſant marcher de côté, enſorte que les hanches tracent un chemin parallèle à celui que traceront les épaules. *Ducere equum medio citatu curſu.* On dit auſſi, *Paſſeger*, & promener un cheval. On *paſſége* un cheval en droite ligne, & ſur les voltes. Voyez PASSAGER.

PASSEMENT. ſ. m. Dentelle, ouvrage qu'on fait avec des fuſeaux pour ſèrvir d'ornement, en l'appliquant ſur des habits. *Textilis limbus, tænia.* On en fait d'or, d'argent, de ſoie & de fil. Le mot de *paſſemens* eſt près que général à toutes ſortes de dentelles. Il différe des *galons & veloutez*, en ce que ceux-ci ſe font ſur le métier des Tiſſutiers, comme n'étant qu'un ſimple tiſſu ; au lieu que les *paſſemens*-dentelles ſe font ſur un oreiller avec des fuſeaux, & en ſuivant les points & piqures d'un patron.

PASSEMENTER. v. act. Charger un habit de paſſemens. *Veſtem taniis diſtinguere.* Cet habit eſt *paſſementé* ſur les manches. Cette juppe eſt *paſſementée* juſqu'au haut.

Il ſe dit du figuré & dans le ſtile burleſque pour Battre, fouetter dos & ventre.

(Il) mériteroit qu'une étrivière
Paſſementât *ſon marroquin.* S. AMANT.

PASSEMENTIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Marchand qui vend, qui fait faire des paſſemens. *Limbolarius textor, propola.*

PASSEMESE. ſ. f. eſt un chant à l'Italienne, propre à danſer. *Tranſitus per medium.* Elle ſèrvoit autrefois d'entrée aux baſſes danſes, & conſiſtoit à faire quelques tours par la ſalle, & à la travèrſer par le milieu ; c'eſt de là qu'eſt venu ſon nom.

PASSEMUR, eſt un nom qu'on a donné à une coulevrine extraordinaire qui a quarante calibres de long, & tire ſeize livres de balles. HANZELET. *Tormentum bellicum longius.*

PASSE-MUSCAT. ſ. m. ou PASSE-MUSQUÉE. ſ. f. Nom de l'une des quatre eſpéces de Muſcat. Voyez MUSCAT.

PASSE-MUSQUÉE. Voyez MUSCAT LONG. Par le moyen des murs bien expoſez, il faut procurer de la chaleur aux *Paſſes-Muſquées.* Le Pèrgolèſe, la *Paſſe-Muſquée*, & tous les autres principaux raiſins mûriſſent, même en plein air, dans l'Italie. Il n'en eſt pas de même dans nos provinces. LA QUINT.

PASSEPAROLE, eſt un commandement qu'on fait à l'armée, quand on donne un commandement à la tête de l'armée qu'on veut faire entendre à la queuë, en le faiſant paſſer de bouche en bouche.

PASSEPARTOUT. ſ. m. Petite clèf qui ouvre pluſieurs ſèrrures d'un même logis, qui ſont faites la plûpart en loquet. On le dit auſſi des clèfs de la prémière porte d'une maiſon qu'on donne aux locataires, ou aux domeſtiques. *Clavis tralatitia.*

PASSEPARTOUT, eſt auſſi une ſèrrure qui a deux ouvèrtures, & deux clèfs de même façon. *Sera biforis.* Elle eſt en uſage en pluſieurs Couvens, afin que le Prieur ait une clèf des cellules des Moines, pour les viſiter en leur abſence.

PASSEPARTOUT, ſignifie auſſi chez les Graveurs, une planche qui a une ouvèrture au milieu, dans laquelle on enchaſſe une autre planche gravée exprès, où eſt le portrait, le chiffre, ou les armes de quelqu'un, enſorte que la prémière ne ſèrt que de bordure ou d'ornement à l'autre.

Il y a auſſi des ſcies qu'on appelle *paſſepartout*, qui ſèrvent à fendre le gros bois dans les forêts.

PASSEPARTOUT, ſe dit auſſi des bonnes, ou mauvaiſes qualitez de quelqu'un, qui lui donnent une entrée facile en pluſieurs lieux. Un fou ſe gliſſe hardiment dans les chambres des Princes, il a ſon *paſſepartout.* Un Voyageur qui ſçait le Latin a un *paſſepartout* pour ſe faire entendre, & recevoir chez les étrangers. La diſtinction du *materialiter*, & du *formaliter* des Logiciens eſt le *paſſepartout* de la vérité. G. G.

PASSEPASSE. ſ. m. Tour d'adreſſe, ſubtilité de main avec laquelle les Charlatans ſurprennent le peuple, en faiſant paroître viſibles & inviſibles les choſes par une manière inconcevable, & en diſant pluſieurs fois *paſſepaſſe. Preſtigia.* On dit ce n'eſt pas jeu de *paſſepaſſe*, c'eſt-à-dire, Il n'y a ni trompérie, ni illuſion. Alain Chartier a dit en parlant de la mort,

Ce n'eſt pas jeu de paſſepaſſe,
Car on s'en va ſans revenir.

PASSEPIÉDS. Eſpéce de danſe qui eſt en uſage en Bretagne. On la met au rang des branles. *Pedum decuſſatus.*

PASSEPOIL. Petite bande de ſatin, ou taffetas de couleur qu'on met ſur les coutures d'un habit, & qu'on laiſſe un peu avancer en dehors pour le relever. *Pilorum decuſſatura.*

PASSEPOMME. Eſpéce de pomme précoce qui eſt ſans pepins. *Pomum ſpadonium.*

PASSEPORT. ſ. m. Lettre ou brevet d'un Prince, ou d'un Commandant, pour donner libèrté, ſûreté & ſauſconduit à quelque pèrſonne pour voyager, entrer & ſortir librement ſur ſes tèrres. *Liberi commeatus teſſera.* Le *paſſeport* ſe donne aux amis, & le ſaufconduit aux ennemis. Un Empereur donna à un Philoſophe ce *paſſeport* honorable: S'il y a quelqu'un ſur tèrre, ou ſur mèr aſſez hardi, pour fâcher Potamon, qu'il regarde s'il eſt aſſez puiſſant pour déclarer la guèrre à Céſar. BAL. Paſquiér croit qu'on a dit *paſſeport*, au lieu de *paſſepartout*.

PASSEPORT, ſe dit auſſi figurément des qualitez, priviléges, ou caractères des pèrſonnes, qui les font paſſer ou recevoir en pluſieurs lieux. Cet homme eſt galant, agréable, il a ſon *paſſeport*, Il paſſe par tout. Ceux qui portent les livrées du Roi ne payent rien ſur les ponts, ils ont leur *paſſeport*. Il y a cèrtains adouciſſemens qui ſèrvent comme de *paſſeport* à l'hypèrbole. BOUH. Une fille qui eſt laide, ou âgée, a libèrté d'aller par tout ſans ſoupçon; elle a ſon *paſſeport*.

Un train, des valets, des richeſſes;
Par tout excellens paſſeports
Des vices de l'ame & du corps. DES-HOUL.

PASSER. v. act. & n. Travèrſer quelque tèrrain, quelque pays, pour aller d'un lieu à un aûtre. *Tranſire, praterire, pertranſire, pratergredi, pervadere.* L'Empereur Charles-Quint *paſſa* par la France, il la travèrſa pour aller en Flandres. La rivière de Seine *paſſe* à travèrs la ville de Paris, de Rouen, &c. *Interfluere.* La proceſſion *paſſera* dans cette ruë. L'armée *paſſe*, défile par le Dauphiné, elle va *paſſer* les monts, c'eſt-à-dire, elle va en Italie. Le Roi a *paſſé* le Rhin à nage, que Céſar n'avoit oſé *paſſer* que ſur un pont. *Trajiſere, tranſmeare, permeare. Paſſer* la mèr. *Tranſfretare.*

Ménage après Saumaiſe dérive ce mot, de *paſſare*, qu'on trouve en ce ſens dans la baſſe Latinité.

On dit que des beſtiaux, des marchandiſes *paſſent* debout dans une ville, quand ils ne font que travèrſer d'une porte à l'aûtre, quand ils n'y ſont ni vendus, ni conſommez; auquel cas ils ne doivent aucuns droits.

PASSER, ſignifie auſſi, Ne s'arrêter pas. Le Courier n'a fait que *paſſer*. Il a *paſſé* comme un éclair. *Paſſer* une chemiſe ſur le feu pour l'airier. *Paſſer* les yeux par deſſus un écrit; pour dire, le lire, le corriger à la hâte. *Oculis perſtringere.* Il n'a pas remarqué cette faute, il a *paſſé* par deſſus. *Praterìit.*

PASSER, ſe dit à l'égard du tems, auſſi-bien que du lieu, & ſignifie, Durer. Cet habit lui a déja *paſſé* deux étés. *Perdurare.* Ce malade ne *paſſera* pas la journée. Il faut que ces proviſions nous *paſſent* l'hiver.

Paſſer bien, ou mal le tems, ſe dit ſelon qu'on ſe divèrtit, ou qu'on ſouffre. *Tempus inſumere bene vel male, tempus traducere.* Ce jeune-homme *paſſe* ſon tems comme un Roi. Ce vieillard a bien *paſſé* ſa jeuneſſe. Au contraire, ce malade a bien mal *paſſé* la nuit, il l'a *paſſée* ſans dormir. Si on découvre l'Auteur de ce libelle, il *paſſera* mal ſon tems. On dit auſſi, Il *paſſe* ſon tems à étudier, il *paſſe* ſa vie à méditer; pour dire, Il emploie tout ſon tems, toute ſa vie à ces occupations. Il va *paſſer* l'été à la campagne, il y va *paſſer* ſon ennui, ſon chagrin.

PASSER, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui ne durent guère. Les pluies d'été *paſſent* en peu de tems. Les plus grands plaiſirs *paſſent* comme du vent. Ainſi *paſſe* la gloire du monde. Nos Pères ont *paſſé*, & nous *paſſerons* comme eux, ſans retour. FLÉCH. Sa fantaiſie, ſon envie en ſeront bientôt *paſſées*. On dit auſſi, Que l'heure ſe *paſſe*, que le tems ſe *paſſe*; pour dire, s'écoule. Quand on parle du tems ſeulement pour éxprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, on dit le tems *paſſe*: mais lorſqu'on parle du tems par raport à l'uſage que nous en faiſons, on dit, *ſe paſſe*. Une partie de la vie *ſe paſſe* à déſirer l'avenir, ou à regretter le paſſé. La vie de la plûpart des gens *ſe paſſe* dans des viſites inutiles, ou criminelles. PORT-R.

On dit de la beauté en général, La beauté *ſe paſſe*. Mais on dit qu'une femme *ſe paſſe*; pour dire, qu'elle commence à vieillir, que ſa beauté ne durera plus guère: que des fleurs *ſe paſſent*, que l'âge *ſe paſſe*, que la jeuneſſe *ſe paſſe*; pour dire, qu'elles ſont ſur leur fin.

On dit auſſi, qu'une tapiſſerie ſe *paſſe*, eſt *paſſée*, quand les couleurs n'en ſont plus ſi vives, quand ſon luſtre ſe pèrd: que les fruits ſe *paſſent*, quand la ſaiſon s'en va *paſſer*; & même que des fruits, des chairs, du vin, des fromages ſont *paſſez*, lorſqu'ils ſont corrompus, qu'ils ne ſont plus dans le degré de pèrfection où ils étoient: qu'une mode eſt *paſſée*, quand elle change, quand elle eſt hors d'uſage: qu'un homme eſt *paſſé*; pour dire, qu'il eſt tout-à-fait mort. *Obiit, extinctus eſt.*

PASSER, ſe dit encore à l'égard de la quantité, longueur, largeur, hauteur, &c. pour marquer l'excès de l'une à l'égard de l'aûtre. *Exuperare.* Cet homme eſt ſi grand, qu'il *paſſe* les aûtres de toute la tête. Le cédre *paſſe* tous les autres arbres en hauteur. La largeur des draps *paſſe* beaucoup celle des étoffes de ſoie. Il faut que le manteau *paſſe* la ſoutane, qu'il ſoit plus long. Les voleurs ont *paſſé* pardeſſus ce mur. La rivière *paſſe* pardeſſus ſes bords. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *paſſer* au-delà des Colonnes d'Hèrcule. L'armée Eſpagnole *paſſoit* la nôtre en nombre, mais la nôtre la *paſſoit* en courage, en diſcipline. La plûpart des Idylles de Théocrite ne *paſſent* guère cent cinquante vèrs. BOIL. Quand cela *paſſe* trois mots, ma foi je m'ennuye. VOIT.

PASSER, ſignifie encore, Faire entrer une chôſe dans une aûtre. *Paſſer* ſon doigt dans une bague. *Paſſer* ſes bras dans les manches de ſon pourpoint. *Paſſer* un bouton dans une ganſe. *Inſerere. Paſſer* ſa chemiſe par deſſus ſa tête. *Exerere. Paſſer* un laſſet dans des œillets.

PASSER, ſignifie encore, Couler par des canaux, par de petites ouvèrtures. *Meare.* Le vent coulis *paſſe* par de petites fentes. Les ſources *paſſent* par les veines de la tèrre. L'eau qui *paſſe* par les mines en prend la vèrtu. Le ſang, le chile, la ſalive *paſſent* par des conduits très-étroits dans le corps des animaux.

PASSER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Cette réfléxion m'a *paſſé* cent fois dans l'eſprit. Les myſtères de la foi *paſſent* notre imagination, ne ſont pas concevables. Il faut avouer que cela nous *paſſe*. J'avois promis de faire telle chôſe, mais cela m'a *paſſé* de la mémoire, m'eſt échapé.

PASSER, ſe dit auſſi des vèrtus, des honneurs, des dignitez, des poſſeſſions. La généroſité du père a *paſſé* dans le cœur du fils. *Tranſmiſſa eſt.* Alèxandre & Céſar ont *paſſé* de bien loin tous les autres Capitaines. Ce Magiſtrat a *paſſé* par toutes les charges, par tous les honneurs de la ville. Ce Prince a *paſſé* nos eſpérances. Le nom, les armes & les ſeigneuries de cette maiſon ont *paſſé* dans une aûtre par les filles. Les retraits lignagers ont été établis, afin que les biens ne *paſſaſſent* point en des mains étrangères. On fait *paſſer* les bénéfices réguliérs par les mains des Cardinaux pour les mettre en commende. L'Empire des Médes *paſſa* aux Pèrſans en tel tems. Le Latin *paſſe* par tout.

PASSER, ſignifie quelquefois ſurpaſſer. *Superare, antecellere.* Prélat *paſſant* tous les Prélats *paſſez*. VOITURE, c'eſt-à-dire, ſurpaſſant.

PASSER, ſe dit auſſi des opinions, & ſignifie, *être eſtimé, être cru*, & ſe conſtruit avec la prépoſition *Pour*. Cette opinion *paſſe* pour conſtante chez les Philoſophes. *Pro vera eſtimatur, habetur.* Il faut en tout tems *paſſer* pour honnête-homme. Ce deſſein *paſſera* toûjours chez moi pour une chimère. Brutus voulut bien quelque tems *paſſer* pour fou. Ce mot *paſſe* maintenant pour bon, eſt tenu pour bon.

PASSER, ſignifie auſſi en Morale, S'abſtenir, ſe contenter, ne ſe ſoucier pas, n'avoir pas beſoin. Un homme ſobre ſe *paſſe* de peu. *Parvo contentus.* Les vieillards ont de la peine à ſe *paſſer* de vin. Celui qui croit trouver en ſoi-même dequoi ſe *paſſer* des aûtres, ſe trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut ſe *paſſer* de lui, ſe trompe encore davantage. LA ROCH. L'amour a trompé tous ceux à qui il a promis de les mettre en état de ſe *paſſer* de tout. LE CH. D'H. Quand on s'accoutume à ſe *paſſer* de ſes amis, c'eſt qu'on ſe défaccoutume de les aimer. B. RAB. Il vaut mieux apprendre à ſe *paſſer* des richeſſes, qu'à les acquérir. FÉN. Je me *paſſerai* bien de lui, & de ſon approbation. Il faut bien toûjours quelque amourette; le moyen de s'en *paſſer*? Vous vous ſeriez bien *paſſé* de faire telle chôſe.

PASSER, ſignifie auſſi, Obéïr, ſe ſoumettre ou volontiérs, ou par néceſſité. *Acquieſcere, obtemperare.* Tout homme ſage qui a un procès, en doit *paſſer* par l'avis des amis communs. La mort eſt inévitable, il faut que tout le monde *paſſe* par là. Il faut *paſſer* carrière, ſe ſoumettre aux conditions onéreuſes du Vainqueur. Il faut *paſſer* le pas comme les autres. Il faut *paſſer*, accorder tous les articles de cette capitulation. Allons, il faut que cela *paſſe*. MOL.

PASSER, ſignifie au contraire, Se mettre au deſſus, ſurmonter. Il a *paſſé* par deſſus toutes les difficultez qu'il y avoit en cette entrepriſe. *Superare.* Il faut *paſſer* par deſſus toutes ſortes de conſidérations pour rendre la juſtice aux pauvres. Quand on *paſſe* par deſſus les formalitez de l'ordonnance, c'eſt un moyen de requête civile.

PASSER, ſignifie ſimplement, Omettre. *Omittere, praterire.* Vous avez *paſſé* un article important ſans le lire, vous avez ſauté par-deſſus. *Paſſez* tout ce préambule, & venons au fait.

PASSER, ſignifie encore, Avoir eu la connoiſſance de quelque chôſe, ou l'avoir euë en ſa poſſeſſion. Les beaux tableaux, les belles curioſitez ont *paſſé* par les mains de ce Curieux; il en ſçait la valeur. Il a bien *paſſé* des livres par les mains de ce Sçavant,

il

il les connoît bien. Cet homme a *paſſé* deux fois par le mariage, il doit bien ſçavoir ce que c'eſt.

PASSER, ſignifie, Être dans la dépendance, ſous la tyrannie de quelqu'un, avoir beſoin de lui. *Subjici.* Les jeunes-gens ſe ruïnent, quand ils *paſſent* par les mains des Uſuriérs. Il faut avoir grand reſpect pour les Magiſtrats; car tôt ou tard on peut *paſſer* par leurs mains, ils peuvent ſe venger de ceux qui les choquent. Ce fanfaron a *paſſé* par les mains d'un plus méchant que lui, qui l'a bien étrillé.

PASSER, ſignifie encore, Souffrir, endurer; pardonner. *Condonare, ſufferre.* Ce jeune-homme a un Précepteur qui ne lui laiſſe *paſſer* aucune faute. *Nullam omittit mendam.* On *paſſe* bien des chôſes à une jeune perſonne qui a de la beauté, qu'on ne pardonne pas dans un âge plus avancé. BELL. Il faut être indulgent aux Auteurs, leur laiſſer *paſſer* beaucoup de chôſes, n'être pas ſi éxact à les reprendre. Je *paſſe* ce qu'il a fait contre moi, à la charge qu'il n'y retournera plus. *Paſſe* pour cette propoſition, mais pour la conſéquence qu'on en veut tirer, je la condamne.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant de la manière dont les chôſes ſont arrivées. La relation de ce qui s'eſt fait & *paſſé* en une telle bataille. Je voudrois bien ſçavoir comme cette affaire, cette négociation s'eſt *paſſée*, comment s'eſt *paſſé* le jugement de votre procès. Épicure qui paroiſſoit ſi perſuadé de l'anéantiſſement, ne laiſſa pas d'être inquiet de ce qui ſe *paſſeroit* après lui. S. EVR. La prudence ſonge à ce qui s'eſt *paſſé*, pour prévoir ce qui arrivera. LE CH. DE M.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant de la valeur des chôſes. Les louis doivent *paſſer* pour onze francs par toute tèrre. *Valere.* Il eſt défendu de *paſſer* la monnoie légère. Il faut que l'or ait *paſſé* par le creuſet, par la coupelle, par le feu, pour en ſçavoir le prix. Dans les mémoires des frais d'un entèrrement, deux bancs *paſſent* pour un Prêtre. Un as *paſſé* pour onze au Piquet, au Bèrlan.

En tèrmes de Marine on dit, *Paſſer* la ligne; pour dire, Voyager au-delà de l'équateur. *Lineam æquinoxialem præterire.* Auquel cas les Mariniers font de grandes cérémonies, & baignent dans la mèr ceux qui n'y ont point encore *paſſé*. Le prémiér méridien *paſſe* par l'Iſle de Fèr, qui eſt une des Canaries. Les Eſpagnols l'ont voulu faire *paſſer* par les Açores. Quand on dit *paſſer* le détroit, on entend celui de Gibraltar. Saint Louis *paſſa* la mèr, c'eſt à-dire, la travèrſa pour aller en Orient.

On dit auſſi, *Paſſer* ſous le beaupré d'un vaiſſeau, c'eſt-à-dire, *paſſer* fort près de l'avant de ce vaiſſeau. Ce navire a *paſſé* ſous notre beaupré. On regarde en mèr comme une civilité de ne *paſſer* pas ſous le beaupré d'un aûtre, quand on peut y *paſſer*. AUBIN. *Paſſer* au vent d'un vaiſſeau, c'eſt lui gagner le vent.

PASSER, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Payer à un Officiér la ſolde pour quelqu'un de ſes valets, comme ſi c'étoit un ſoldat éffectif. Un Lieutenant d'Infanterie a un valet *paſſé*; un Capitaine trois, quand il a cinquante hommes; ſix quand il en a cent. On a *paſſé* tant de ſoldats à la montre. *Annumerare, adſcribere.* On dit auſſi, Faire *paſſer* en revûë ſon armée, pour voir ſi elle eſt complette, & en bon ordre. On dit qu'une armée a *paſſé* ſur le ventre à une aûtre, quand elle l'a défaite abſolument. On dit qu'elle a *paſſé* tout au fil de l'épée, quand elle n'a point voulu donner de quartiér.

On dit auſſi, *Paſſer* par les armes, par les piques, en parlant des punitions des ſoldats qui ont failli, & qui ſont faits mourir par les armes de leurs camarades. *Militem reum catapultariis glandibus trajicere.* On dit auſſi d'un transfuge, qu'il a *paſſé* dans le parti ennemi.

En tèrmes d'Éſcrime, on dit qu'un homme a *paſſé* ſur un aûtre, lorſqu'il lui a fait une paſſe au collet, qu'il l'a ſaiſi au corps. *In adverſarii collum inſilire.*

En tèrmes de Pratique, on dit qu'un arrêt a *paſſé* tout d'une voix, qu'il a *paſſé* par l'avis du Raporteur, lorſque tous les Juges ont été d'un ſentiment, ou que la pluralité a ſuivi celui du Raporteur. *Una voce.* Le Parlement eſt obligé de *paſſer* tous les Édits que le Roi lui envoye.

On dit auſſi, cela n'a *paſſé* que d'une voix, a *paſſé* à fleur de corde; pour dire, L'affaire a failli à être partagée. On dit qu'une voix a *paſſé* au Parquet, lorſqu'elle y a été vuë, qu'il y a eu des concluſions des Gens du Roi: qu'un appointement a été *paſſé* au Grèffe; pour dire, du conſentement des Procureurs qui l'ont ſigné; & qu'une production a *paſſé* au Grèffe, quand elle y a été enregîtrée, & que le Raporteur s'en eſt chargé ſur le regître. Cette ſentence a *paſſé* en force de chôſe jugée. Cette coutume a *paſſé* en force de loi. *Hic mos vim legis habuit.* On dit auſſi, *Paſſer* le Barreau, quand on s'y vient placer pour plaider. On dit auſſi, *Paſſer* outre, nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques. On dit auſſi, qu'un article a *paſſé* dans un compte; pour dire, qu'il a été alloué. Cette ſomme lui a été *paſſée* en dépenſe, en frais éxtraordinaires. Au contraire, on dit qu'on a *paſſé* la plume par deſſus; pour dire, qu'on l'a rayée.

Paſſer un contrat, *Paſſer* une déclaration, *Paſſer* un jugement, une procuration, & généralement toutes ſortes d'actes judiciaires, & volontaires, qui ſe font ou en Juſtice, ou pardevant Notaires, c'eſt conſentir à quelqu'un de ces actes pour acquérir, vendre, déclarer, s'obliger, donner pouvoir, &c. & pour marquer une datte, l'on dit, Fait & *paſſé* en tel lieu, & devant tels Notaires, le tel jour. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *Paſſer* condamnation; pour dire, Acquiéſcer à la demande qu'on nous fait, reconnoître que nous avons tort.

En tèrmes de Grammaire & de Rhétorique, on dit qu'un Orateur *paſſe* d'un point à un aûtre, quand il change de matière, quand il fait quelque tranſition. *Tranſitio.* Avocat, *paſſez* au déluge, dit le Juge des Plaideurs, qui eſt une Comédie de Racine. Cette conſtruction, quoique vicieuſe, a *paſſé* dans l'uſage. Le mot *incognito* a *paſſé* tout crud en notre langue. La réticence eſt une figure qui fait *paſſer* ſous ſilence des chôſes qu'on ne laiſſe pas d'éxprimer en *paſſant*. On dit auſſi, Cela a *paſſé* en proverbe, ou ſe dit communément. Cet Orateur a *paſſé* cela délicatement, il n'a fait qu'éffleurer la matière. *Paſſons* au reſte. Ceux de Smyrne, après avoir *paſſé* légèrement ſur leur origine, dirent, &c. ABLANC.

PASSER, s'emploie auſſi dans les Arts Méchaniques, & ſignifie, Préparer, apprêter, accommoder cèrtaines chôſes. *Præparare, expolire, polire.* *Paſſer* une étoffe ſous la calandre pour la tabiſer. *Telam lævigare.* *Paſſer* le carreau ſur des coutures. *Paſſer* une image ſatinée ſous la planche. *Paſſer* en teinture, en couleur. *Paſſer* en galle. *Paſſer* les cuirs, les buffles, les peaux dans des huiles, des graiſſes, des parfums. On dit, *Paſſer* des raſoirs, des couteaux; pour dire, les aiguiſer, ou les affiler ſur la meule, ſur la piérre. *Samiare, acuere.*

On dit auſſi, *Paſſer* par la filière pour faire du fil de fèr, du fil d'archal, du fil d'or, ou d'argent. On dit auſſi, *Paſſer* une couche de vèrnis ſur un tableau, un enduit de chaux ſur une muraille. Il faut encore *paſſer* la main ſur cet ouvrage; pour dire, Il n'eſt pas fini.

PASSER, ſignifie auſſi, Couler, monder, épurer. *Tranſfluere; expurgare, percolare, exprimere per linteum.* On *paſſe* de la caſſe par le tamis pour la monder. On *paſſe* de l'hypocras par la chauſſe pour le clarifier. On *paſſe* un bouillon par le linge pour l'avoir plus pur. On *paſſe* des groſeilles par une paſſoire pour en tirer le jus. On *paſſe* la farine par le bluteau pour en ôter le ſon. On *paſſe* du plâtre par le ſas. On *paſſe* du ſable par une claye pour l'avoir plus délié.

En Chymie on *paſſe* les liqueurs par le papiér gris, quand on les veut filtrer. *Filtrare.* On *paſſe* le mèrcure par le chamois pour le purifier, on le *paſſe* par l'alembic.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme a *paſſé* par l'étamine; pour dire, qu'il a été à une rude épreuve, ſoit à l'égard du corps, quand il a eu quelque grande maladie qui l'a fort amaigri; ſoit à l'égard de l'eſprit, quand il a ſouffèrt un rude éxamen de ſa capacité; ou même à l'égard de ſa fortune, quand il a été violemment taxé pour quelque rechèrche ou malvèrſation.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant des éxamens qu'il faut ſubir, des chèf-d'œuvres qu'il faut faire pour parvenir à quelques degrez, à quelque maitriſe. *Adſcribi in album.* Il faut éſſuyer un rude éxamen pour être *paſſé* Licentié & Docteur en Théologie, en Médecine. Il faut faire des chèf-d'œuvres pour être *paſſé* maitre Cordonniér, Sellier, Rotiſſeur, &c. On dit auſſi, qu'un homme eſt maitre *paſſé* en quelque art, quand il eſt fort habile.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on polit, qu'on pèrfectionne. *Perpolire.* Il faut encore *paſſer* la plume, le pinceau ſur cette piéce, ſur ce portrait. Il faut *paſſer* la lime, le rabot ſur cet ouvrage. On dit au contraire, *Paſſer* l'éponge par deſſus; pour dire, l'éffacer entièrement. Bien des Sçavans ont *paſſé* ſur cet ouvrage; pour dire, y ont mis la main. Que pourroit-il y manquer, après tant d'habiles gens qui y ont *paſſé*? PASC.

PASSER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes de jeux. A la Paume, on *paſſe* ſous la corde, quand on a fait deux chaſſes. *Chordam ſubire.* On dit au jeu de Quilles, que qui *paſſe* pèrd. *Paſſer* au Mail & au Billard, c'eſt faire *paſſer* la boule, ſa bille dans la paſſe, dans les portes, ou petites arcades qui ſont éxprès dans le jeu. On dit au Bèrlan, à l'Hombre, à la Bête, à la Prime, au Hoc, *Paſſer* quand on ne veut pas faire jouer, quand on veut voir venir les aûtres. On dit auſſi, qu'une carte *paſſe*, lorſqu'on la joüe, & que pèrſonne ne la coupe.

PASSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Paſſer* par un *Fidelium*; pour dire, Abréger, finir. Ce proverbe, à ce que dit Paſquier, s'eſt fait par alluſion à l'uſage des Moines, qui ne pouvant pas ſuffire à éxécuter toutes les fondations faites en leurs Égliſes, les terminent par un *Fidelium*, qui eſt la dernière oraiſon qu'on dit pour les morts. On dit auſſi, qu'un homme en fait *paſſer* quinze pour douze à un aûtre, quand il trompe celui qui a en lui quelque confiance, ou qui ne ſçait pas ſe défendre de ſa malice. On dit auſſi, qu'on lui a *paſſé* la plume par le bec; pour dire, qu'on l'a fruſtré d'un avantage qu'on lui avoit fait eſpérer en quelque affaire. On dit, *Paſſer* les choſes au gros ſas; pour dire, ne les point éxaminer à la rigueur. On dit encore, *Paſſer* de fil en aiguille; pour dire, *paſſer* d'un diſcours à un aûtre. On dit qu'un homme veut *paſſer* pour beau, quand il ne veut rien payer d'un écot, d'une dépenſe qui ſe fait en commun dans une compagnie. On dit auſſi, qu'on *paſſe* maître quelqu'un, quand on dine ſans lui, quand on le fait dîner par cœur. On dit auſſi, que jeuneſſe eſt ſorte à *paſſer*; pour dire, qu'il eſt difficile de *paſſer* ſon jeune âge ſans faire quelque folie. On dit auſſi, Il *paſſera* bien de l'eau ſous les ponts entre ci & là; pour dire, Cela n'arrivera pas de long-tems. On dit auſſi, *Paſſer* du blanc au noir; pour dire, Aller d'une extrémité à l'aûtre. On dit que l'amitié *paſſe* le gand, lorſqu'on touche la main à quelqu'un à l'improviſte, ſans qu'il ait le loiſir de la préſenter nuë. On dit pour éxprimer une néceſſité abſoluë, Il faut *paſſer* par la porte, ou par la fenêtre. On dit encore de celui qui a une prétention à quelque chôſe qu'il n'aura jamais, qu'elle lui *paſſera* bien loin du nez. On dit auſſi pour taxer un homme de légèreté, qu'il ne faut qu'une mouche qui lui *paſſe* devant les yeux pour l'arrêter. On dit auſſi, Contentement *paſſe* richeſſe; pour dire, Il vaut mieux vivre ſatisfait, ſans inquiétude, que d'être riche. On dit d'un homme qui eſt mort doucement, qu'il a *paſſé* comme une chandelle. On dit auſſi de celui qui eſt accoutumé à quelque chôſe, qu'il ne s'en peut *paſſer* non plus que de chemiſe. On dit auſſi d'un homme qui a belle apparence, qu'il *paſſera* par tout, qu'il *paſſera* à la montre. On dit auſſi, Le tems *paſſe*, & la mort vient. *Tempus præterit, & mors advenit.* Voilà un ris qui ne *paſſe* pas le nœud de la gorge.

PASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Præteritus.*

On dit en tèrmes de Blâſon, Des épées *paſſées* en ſautoir, croiſées l'une ſur l'aûtre. *Decuſſati enſes.* On dit auſſi, Une queuë de lion fourchuë, *paſſée* en ſautoir, quand les deux fourches ſe croiſent, comme dans les Écus de Luxembourg, & de Bavière.

On dit que le *paſſé* ne ſe peut révoquer, qu'il faut oublier le *paſſé*. Ne parlons plus du *paſſé*. Le *paſſé* ne revient jamais. Au tems *paſſé*, ſignifie, Autrefois. *Olim, aliàs.* Les hommes ſeront faits à l'avenir comme ils ont été par le *paſſé*.

PASSÉ, ſignifie en général, Ce qui eſt arrivé, l'eſpace de la vie qui eſt écoulé; le tems qui nous eſt échapé. *Effluxum tempus, elapſum.* Le *paſſé* n'a pour moi qu'un tendre ſouvenir. S. ÉVR. Nous ne nous tenons jamais au préſent; nous anticipons l'avenir comme trop lent, pour le hâter; & nous rappellons le *paſſé* pour l'arrêter comme trop prompt. PASC. Le *paſſé* eſt une abîme qui engloutit tout, & l'avenir un autre abîme impénetrable; l'avenir s'écoule dans le *paſſé*. NIC. Il faut laiſſer le *paſſé* dans l'oubli, & l'avenir à la Providence. BOSS.

Le regret du paſſé, la peur de l'avenir,
Le chagrin du préſent, penſer qu'il faut finir,
Ce ſont les beaux préſens que nous fait la raiſon.

PASSÉ. ſ. m. Un tèrme qui eſt écoulé, qui n'eſt plus préſent. *Præteritum, jam effluxum.* En Grammaire on diſtingue trois tems, Le *Paſſé*, le Préſent, & le Futur. On l'appelle autrement *Prétérit.*

PASSÉE. ſ. f. Le paſſage d'une chôſe. Une *paſſée* de gens de guèrre a ruiné ce bourg, ce village. *Tranſitus.*

On dit en tèrmes de Vénérie, qu'on attend les oiſeaux, qu'on prend le gibier à la *paſſée* avec des filets & gluaux. *Tranſenna.* La *paſſée* des beccaſſes ſe fait à la S. Remi entre chien & loup. *Tranſitus ruſticularum.* Les cocqs de Bruyère ſe prennent auſſi à la *paſſée.*

PASSÉE, ſe dit auſſi de la trace du piéd d'une bête. La *paſſée* du cèrf. *Veſtigium.*

PASSÉE. Tèrme de Pèrruquier & de Treſſeuſe. C'eſt environ trois douzaines de cheveux qu'on treſſe ſur les ſoies; lorſqu'on fait quelque pèrruque. *Pili conjunctim contexti.* Sçavoir la *paſſée.* Apprendre la *paſſée.*

PASSEPORT. ſ. m. Ordre par écrit donné par le Souverain, ou par celui qui a pouvoir de lui, pour la libèrté & la ſureté du paſſage des pèrſonnes, des hardes, des marchandiſes, &c. *Syngraphus viatorius, liberi commeatûs teſſera, vel tabula.* Signer, expédier, délivrer un *paſſeport.*

PASSERAGE. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle en Latin *lepidium*, & dont il y a quelques éſpéces. La *paſſerage à larges feuilles* pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, rondes, rameuſes. Ses feuilles ſont longues, larges, finiſſant en pointe, ſemblables à celles du citronnier, mais plus grandes, liſſes, graſſes, d'un vèrd obſcur, rangées altèrnativement, dentelées en leurs bords. Ses fleurs viennent aux ſommitez des tiges & des branches: elles ſont en grand nombre, petites, blanches, compôſées chacunes de quatre feuilles diſpôſées en croix. Il leur ſuccéde un fruit en fèr de pique, diviſé en deux loges remplies de ſemences. Sa racine eſt groſſe comme le doigt, blanche, d'un gout âcre. En Latin *lepidium latifolium.* C. BAUH. Cette plante eſt anti-ſcorbutique, ſtomacale, propre pour l'affection hypochondriaque. On applique ſa racine pilée avec du beurre, ſur les endroits où la goutte ſe fait ſentir.

PASSEREAU. ſ. m. Petit oiſeau qu'on nomme autrement *moineau*, qui eſt en réputation pour ſa chaleur. *Paſſer.* Je me trouve comme un *paſſereau* qui eſt tout ſeul ſur le toit d'une maiſon. PORT-R. Sa fémelle s'appelle *paſſe*, du Latin *paſſer.* Le *paſſereau* de Catulle.

Il y a différentes éſpéces de *paſſereau* ou moineau, dont nous allons donner les noms & la déſcription.

La prémière, eſt le PASSEREAU ou moineau doméſtique. *Paſſer domeſticus.* Il fait ſa retraite dans nos maiſons; il fait ſon nid dans les trous qu'il rencontre aux murailles, ou dans des pots qui lui ſont préparez pour cet éffét, qui ſont ventrus & ont le col long, & que l'on attache contre les murs. Ils ſe retirent auſſi dans les colombiérs, & ont l'adreſſe de crever la poche des pigeonneaux pour en tirer le grain qui eſt dedans; l'on tient que les mâles ne vivent qu'un an, attendu qu'au commencement du printems il ne leur paroît aucune noirceur au bec, qui ne commence à paroître qu'en été; les fémelles vivent un peu davantage que les mâles, qui ne paſſent pas deux ans pour le plus; ils tirent leur nourriture de toutes ſortes de grains, & généralement de toutes ſortes d'inſectes, comme ſont les mouches, les papillons, les abeilles, les guéſpes, les freſlons, les araignées, les fourmis, les grillons, &c. Le *paſſereau* fait beaucoup de dommage.

Ils font des petits deux ou trois fois l'an, & en font quatre ou cinq à chaque nichée; lorſqu'on les veut porter pour s'en ſèrvir à la chaſſe, il faut auſſi porter leurs fémelles, afin de les éxciter à chanter & à crier davantage; il n'y a point d'oiſeau ſi facile à apprivoiſer, étant déniché, que le moineau ou *paſſereau.* Il eſt tout-à-fait néceſſaire à l'oiſeleur, car c'eſt le meilleur de tous les oiſeaux pour la chaſſe, & celui qui raporte un plus grand profit; quand il en paſſe une grande bande, ils ont de coutume de ſe lancer tout d'un coup comme une fleche tous enſemble, & particuliérement lorſqu'ils entendent le cri de leurs camarades.

PASSEREAU BLANC. *Paſſer albus.* Il y a des moineaux blancs, mais l'on n'en voit que très-rarement. Aldrovand en fait mention de deux qui étoient entiérement blancs, hormis le bec & les pieds qui étoient jaûnes, & la prunelle de l'œil qui étoit noire, & environnée d'un cércle jaûne.

PASSEREAU JAUNE. *Paſſer flavus.* Lemême Aldrovand raporte que quelques oiſeleurs lui donnerent un oiſeau, qu'ils appelloient un *paſſereau*, lequel étoit entiérement jaûne, à l'exception des yeux, qui étoient noirs; il avoit le dos, la tête, les ailes, & la queuë d'une couleur approchante du châtain; & pour ce qui étoit du bec, de la poitrine, du ventre de la gorge, & du deſſous de la queuë, ils étoient entiérement jaunes; ſes cuiſſes, ſes jambes & ſes piéds étoient châtains, ſes ongles étoient longs & noirs. Il raporte auſſi qu'il en avoit vû un autre pareillement jaune, mais d'une couleur beaucoup plus pâle, ce qui lui fit croire que c'étoit une fémelle.

PASSEREAU DE TROIS COULEURS. *Paſſer tricolor.* Il eſt ſemblablement fait mention dans Aldrovand d'un *paſſereau* diverſifié de trois couleurs, ſçavoir, de blanc, de noir, & d'une couleur jaunâtre; il avoit la tête & le col blanc, & marqueté de tâches jaunâtres; ſes ailes étoient des trois couleurs que j'ai nommées, mais le blanc & le noir y dominoient; ſon bec étoit un peu gros, comme celui des moineaux, pointu à ſon éxtrémité, & jaunâtre par le deſſus, & par deſſous entiérement jaûne; l'iris de l'œil étoit blanche, & la prunelle noire; le deſſous de la gorge, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, les jambes, les piéds & la queuë par deſſous étoient d'un blanc jaunâtre, car le deſſus de la queuë étoit tout-à-fait jaûne.

PASSEREAU BLANCHATRE. *Paſſer albicilla.* Bien que ſa queuë ne ſoit pas entiérement blanche, elle eſt toutefois d'un cendré blanchâtre, ſon bec eſt blanc, ſes yeux ſont noirs, ſa

tête

tête & toutes ſes parties inférieures ſont d'un blanc jaunâtre ; il a des taches aſſez grandes ſur le dos, qui ſont de couleur de rouille, & ornées de petites lignes blanches ; toutes les plumes de ſes ailes ſont de châtain, & jaûnes de part & d'aûtre, ſes jambes & ſes piéds ſont bruns.

PASSEREAU DE MONTAGNE. *Paſſer montanus.* Le *paſſereau de montagne* eſt un peu plus petit que le commun ; il a le bec aigu & très-court ; ſes yeux ſont noirs ; le ſommet de ſa tête eſt d'une couleur rougeâtre, ou plutôt tirant ſur le châtain, ſa gorge eſt noire ; entre ſa gorge & le ſommet de ſa tête il y a du blanc, & cette blancheur va en déſcendant par le dos & vient occuper tout le ventre ; aux côtez de ſes yeux il y a deux taches, l'une deſquelles eſt plus grande que l'aûtre, elles ſont toutes deux noires ; ſon dos & ſes ailes ſont en partie jaûnes & en partie noires, & à l'endroit où elles touchent le ventre, elles ſont tantôt de couleur de rouille, tantôt noires, & tantôt blanches ; toute ſa queuë eſt d'un jaûne obſcur, ſes jambes & ſes piéds ſont jaûnâtres.

La fémelle a toutes ces couleurs plus pâles, & n'a point de marques noires ſous la gorge, mais elle en a une proche des yeux qui eſt très-ronde, & une aûtre au commencement de la poitrine qui ne ſe rencontre point au mâle.

Il ſert au même éffet à l'oiſeleur que le moineau commun pour prendre les aûtres, le mâle ſera le meilleur ; il a la tête plus groſſe que la fémelle, & le bec plus gros, & deſſous la gorge une tâche jaûne bien colorée ; il mange du chenevy, du millet, de la navette & de toutes ſortes de ſemences que mangent les aûtres.

PASSEREAU DE FORÊT. *Paſſer ſylveſtris.* Il eſt en groſſeur très-ſemblable à tous les autres *paſſereaux* ; ſon bec eſt d'un jaûne blanchâtre, & tout-à-fait de *paſſereau* ; le ſommet de ſa tête eſt tout ainſi qu'au précédent de montagne, ſçavoir, de couleur de rouille tirant ſur le cinâbre ; il a le tour des yeux blanc, l'iris jaunâtre, la prunelle noire ; depuis le deſſous de la gorge juſqu'au deſſous du croupion, il eſt cendré, mais ſes plumes ſont un peu roullâtres à l'extrémité ; ſa gorge, & le deſſous de ſon cou ſont travèrſez de lignes continuës qui ſont noires, bien que d'ailleurs ce ſoit une choſe cèrtaine que tous les *paſſereaux* mâles l'ont entièrement noire ; ſon dos, ſa queuë & ſes piéds ſont de couleur de rouille, tîrant ſur le châtain brun, ſi ce n'eſt que ſes plumes ſont tout-à-fait jaûnes à leurs éxtrémitez ; ſes ailes ſont de même couleur ; mais les prémières pennes qui couvrent les côtez, finiſſent par une blancheur aſſez remarquable.

Il y a une éſpéce de *paſſereau*, qui a le bec blanchâtre, ainſi que le moineau doméſtique ; tout ſon corps eſt ſemé de taches rouſſâtres qui déſcendent en long ; mais elles ſont plus remarquables, & paroiſſent davantage au-deſſous du cou & à la poitrine, parce que ſes parties ſont plus blanches, & que celles de deſſus, ſçavoir, le dos, le deſſus du col, ainſi que le ſommet de la tête, ſont rouſſâtres, comme ſont pareillement la queuë & les ailes ; mais la plupart des plumes qui les compoſent, ſont blanches à leurs extrémitez.

PASSEREAU D'ILLIRIE. *Paſſer Illiricus.* Le *paſſereau d'Illirie*, eſt auſſi plus grand que notre moineau commun, mais il eſt quaſi de couleur ſemblable ; pardevant il eſt tout blanchâtre, & pardeſſus il eſt d'un roux pâle ſans mélange d'aucune autre couleur ; ſes yeux & ſon bec ſont grands à proportion de ſon corps, ſon bec eſt blanchâtre, ſa queuë eſt fourchuë, ſes piéds ſont jaûnes, avec de petites tablettes, ou lignes travèrſantes de couleur de chair ; ſes ongles ſont noirs aſſez longs & pointus.

PASSEREAU D'INDE, qui a bec rouge. *Paſſer Indicus roſtro miniaceo.* Il eſt de pareille groſſeur, que notre moineau privé, à l'éxception des longues pennes de ſa queuë, il a le bec court & gros, de couleur de vèrmillon ; ſa tête eſt unie & élevée, & noirâtre vèrs le chignon du col, & mêlée d'une couleur vèrdâtre tirant ſur le bleu ; ſemblable couleur paroit ſur ſon dos, & ſur ſon dèrrière ainſi que ſur le haut de ſes ailes qui ſont compoſées de trois couleurs principales, prémièrement de celle qu'on vient de dire, en ſecond lieu de blanc, troiſiémement de noir, & outre ces trois couleurs, d'une couleur jaunâtre, de laquelle ſont les coûteaux avec la noire ; mais par le dedans elles ſont cendrées ; le goſier, le deſſous de la gorge, la poitrine & le ventre ſont blanchâtres ; il a la queuë double comme le paon mâle & de deux couleurs ; la petite ſoutient la grande & lui ſert comme d'apui, la grande eſt compoſée de quatre plumes qui ſont très-longues, très-belles, & très-noires ; ſes jambes & ſes piéds ſont tachetez de blanc & de noir, ſes ongles ſont noirs, aigus & crochus comme ceux des oiſeaux de proie.

AUTRE PASSEREAU D'INDE. *Paſſer Indicus alius.* Celui-ci eſt de pareille grandeur que le précédent, il a le bec bleu, la tête platte, & plus élevée par le chignon du cou qui eſt noir ; ſes yeux ſont noirs ſemblablement, & environnez d'un cèrcle blanc, & dont l'iris eſt jaunâtre, ſon cou & ſa poitrine ſont d'écarlatte, ſon ventre & ſes cuiſſes ſont blanchâtres ; il a les ailes, le dèrrière & la queuë noirs, avec un peu de couleur pâle, qui eſt mêlée aux ailes ; il a deux grandes pennes à la queuë qui ſont très-longues & très-larges ; la troiſiéme eſt ſemblablement large, mais elle finit par deux filamens fort déliez & menus ; les aûtres petites plumes les ſoûtiennent & leur ſèrvent d'appui ; ſes jambes & ſes piéds ſont blanchâtres, ſes ongles ſont noirs, & ainſi qu'au précédent très-aigus, très-grands & courbez.

AUTRE PASSEREAU D'INDE. *Paſſer alius Indicus.* Ce *paſſereau* ſe met volontiers ſur les branches de figuiér ; il eſt tout noir, il a pourtant une éſpéce de bleu & d'améthiſte qui régne par tout, comme il paroît dans les chôſes extrémement noires ; ſon bec & ſes piéds ſont de couleur de chair ; ſes ongles ſont noirs, ſes yeux le ſont pareillement & ſont environnez d'un cèrcle blanc.

PETIT PASSEREAU D'ITALIE. L'on prend quelquefois aux environs de Boulogne un petit *paſſereau* qui a le corps tout d'une couleur, ſçavoir jaunâtre : ſa poitrine toutefois, & le ſommet de ſa tête ſont plus blanchâtres ; ſon bec eſt d'un beau jaûne ; ce petit oiſeau fréquente plus volontiérs les cériſiérs que les aûtres arbres.

PASSEREAU D'INDE *ſans croupion. Paſſer Indicus ſine uropigio.* Il a tout le deſſus du devant du corps, & le commencement des ailes d'une très-belle couleur d'écarlatte ; tout le reſte de ſes ailes eſt noir ; ſi vous les ouvrez entièrement, vous y vèrrez quelque choſe de blanc devèrs les côtez, ſes piéds ſont ſemblablement noirs, il a deux taches noires & oblongues, l'une deſquelles eſt plus grande que l'aûtre. Ces taches ſont fort contiguës ; ſon bec eſt très-petit à proportion de ſon corps ; car cet oiſeau eſt fort gros à raiſon de ſa petiteſſe, il eſt blanc par l'endroit où il eſt joint à la tête, le reſte eſt noir, aigu & menu. Il n'a aucunement de croupion.

AUTRE PASSEREAU D'INDE *ſans croupion. Paſſer Indicus alius ſine uropigio.* Il a le cou, la poitrine & toutes les parties baſſes d'un rouge fort couvèrt ; au côtez du cou il y a deux taches qui ſont proches l'une de l'aûtre en demi-croiſſant, aſſez grandes, & de couleur bleuë ; ſes ailes ſont fort longues, noires & bleuës par les côtez ; ſes piéds ſont courts & noirs ; ſon bec eſt un peu recourbé, blanc proche du front, & noir par le reſte ; c'eſt de ces oiſeaux que les Indiens font leurs ouvrages de plumaſſerie, auſſi bien que les précédens.

AUTRE PASSEREAU D'INDE. *Paſſer Indicus alius.* Cet oiſeau eſt ſemblable à ceux deſquels nous venons de parler ; il a une queuë longue de cinq doigts, garnie de dix plumes, & très-noires ; les grandes plumes des ailes ſont pareillement fort noires ; ſa tête, ſon dos, & ſon croupion ſont d'une couleur de pourpre fort couvèrte ; les racines de ſes plumes ſont jaunâtres ; ſon bec eſt aſſez gros, un peu courbé & aigu, noir par le deſſus & par le bas ; à l'endroit où il eſt joint à la tête il eſt blanc, ſes piéds ſont noirs.

PASSEREAU D'EAU, qui ſe met dans les joncs, qui eſt appellé pour cette raiſon des Latins, *Juncus.* Il eſt de la grandeur d'un *paſſereau* ; ſon bec eſt noir, cannelé, dur & crochu à l'extrémité ; ſa langue eſt ſemblablement cannelée, & à ſa fin elle eſt dure & fourchuë ; tout le haut & le dèrrière de ſa tête, auſſi bien que ſon ventre, ſont de couleur de châtain ; le devant de ſon cou & ſa poitrine ſont blanchâtres ; le reſte des parties de ſon corps eſt d'un brun tirant ſur le noir, ſa queuë eſt longue de trois doigts, & compoſée de dix plumes ; ſes jambes & ſes piéds ſont bruns.

Le mâle eſt différent de la fémelle, en cela ſeulement, que la fémelle a les couleurs plus uſées & moins éclatantes que le mâle, auquel elles ſont plus vives.

Il y a un autre petit oiſeau qui fréquente les joncs, appellé des Latins *vetia*, ou *helia*, & qu'on peut regarder comme une éſpéce de *paſſereau* d'eau. Cet oiſeau eſt très-petit, & n'eſt pas plus grand que la petite méſange bleuë ; ſon petit corps eſt diverſifié de pluſieurs couleurs ; il fait ſa demeure ordinaire dans les roſeaux & les lieux marécageux ; il s'éleve en l'air en voltigeant & chantant, & retombe ſoudain ſur les roſeaux. Belon a éſtimé que c'étoit celui dont Ariſtote a voulu parler ſous le nom d'*helia*, parce qu'il dit qu'il eſt petit, qu'il fréquente les roſeaux & chante bien ; il chèrche ſes commoditez ſelon les ſaiſons, en été il ſe met à la fraîcheur, & dans les lieux où il y a du vent & de l'ombrage ; & en hiver, il chèrche les abris, & les endroits où le ſoleil paroit.

PASSEROSE. ſ. f. Plante qu'on nomme autrement *paſſefleur*. Voyez LYCHNIE. *Anemône.*

PASSE-ROSÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge & blanche. MORIN.

PASSEROUTE. ſ. f. Ce mot ſe dit des tours d'adreſſe, & ſignifie

gnifie un tour qui l'emporte ſur tous les autres. *Præſtigia.*

C'eſt des plus merveilleux tours
La paſſeroute & la maîtriſe. SAR.

PASSET. ſ. m. Nom d'une meſure Romaine. Le *paſſet* eſt une meſure de buis, qui contient ordinairement cinq palmes, & qui eſt faite de pluſieurs piéces, qui ſont jointes enſemble par des clous, pour pouvoir ſe plier, & ſe porter commodément. AUZOUT.

PASSETEMS. ſubſt. m. Divertiſſement, occupation agréable à quoi on emploie ſon tems. *Oblectatio, obleitamentum.* Les gens d'eſprit font leur *paſſetems* de l'étude; les Nobles de campagne de la chaſſe; les fainéans du jeu. Les jeunes-gens tiennent que le plus agréable de tous les *paſſetems* eſt de faire l'amour. Il ne prend pas ce travail comme une occupation ſerieuſe, mais il s'y applique par *paſſetems*. C'eſt un *paſſetems* honnête & permis. Prendre les *paſſetems* les plus délicieux. BENS. Cette phraſe *paſſetems* repréſente l'uſage de ces gens prudens qui ne penſent point avoir meilleur compte de leur vie, que de la couler & échaper; de la paſſer, gauchir, & autant qu'il eſt en eux l'ignorer, & la fuir. MONT.

On appelle ironiquement un beau *paſſetems*, une occupation indigne de celui qui s'y applique. *Ludibrium, jocus inanis.* Voilà un beau *paſſetems* pour un homme ſérieux, de faire des ricochets. Les camouflets, ou autres malices ſont des *paſſetems* de laquais.

PASSE TUILLOISE. Terme de Fleuriſte. Tulipe colombin-clair, colombin-obſcur & blanc-ſale. MORIN.

PASSEVELOURS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *amaranthe*. En Latin *amarantus*. Voyez AMARANTHE.

PASSEVOGUE. ſ. f. Terme de Marine. Vogue de galère redoublée avec grand effort des rameurs. *Violentior remigatio.*

PASSEVOLANT. ſ. m. Faux ſoldat & non enrollé, qu'un Capitaine fait paſſer aux revûës pour montrer que ſa compagnie eſt complette, ou pour en tirer la paye à ſon profit. *Suppoſititius.* Les *paſſevolans* ſont condamnez à être marquez d'une fleur de lis à la joüe par un réglement de l'an 1668. Le Cardinal Palavicin compare les mots ſuperflus aux *paſſevolans*; & il dit que les Lecteurs délicats ont autant de peine à voir une même choſe revêtuë de paroles différentes, que les Commiſſaires des guerres en ont, à voir paſſer pluſieurs fois en revûë les mêmes ſoldats ſous des habits différens.

PASSEVOLANT, ſe dit figurément d'un homme qui s'introduit dans une partie de plaiſir, de dépenſe, ſans en être prié, & qui entre à la Comédie ſans payer. *Alienarum menſarum importunus affectator.* Nous ne voulons point de *paſſevolans* parmi nous. Les Comédiens ont demandé des gardes pour empêcher les *paſſevolans* d'entrer.

On appelle ſur mer *paſſevolans*, des canons de bois bronzé qui ne ſervent qu'à faire peur. Ils ont été ainſi appellez à l'imitation des faux ſoldats que les Capitaines ſuppoſent à la montre. On les appelle auſſi *fauſſes lances. Tormenta lignea ære illita.*

PASSEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui conduit un bateau, un bac pour paſſer la rivière aux hommes & aux beſtiaux. *Qui tranſvehit.* Les Bateliers qui ſont aux ports de Paris, ſont reçus Maîtres *paſſeurs* à l'Hotel de ville. A Lyon ce ſont des femmes qui ſont Batelières, les *Paſſeuſes* d'eau.

PASSEWALCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Stétin, en Poméranie. *Paſſewalcum.* Elle eſt ſur l'Uker, aux confins de la Marche Uckerane, à ſix lieuës au deſſus d'Uckermande. MATY.

PASSEZABLON. Terme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt d'un beau pourpre violet & blanc. MORIN.

PASSIBLE, adj. m. & f. Qui peut ſouffrir les joies & les douleurs, qui a du ſentiment, & peut être ému de paſſions. *Paſſibilis.* JESUS-CHRIST reſſuſcité n'a plus un corps *paſſible.* Ce mot ne ſe dit guère que dans le dogmatique, & l'exemple ſuivant n'eſt pas à imiter.

Pour les maux étrangers nos ames ſont paſſibles,
Et nos propres malheurs nous trouvent inſenſibles. HABERT.

PASSIBILITÉ. ſ. f. Terme dogmatique. Qualité des corps paſſibles, qui ont de la diſpoſition à pâtir, ſouffrir, recevoir, &c. *Paſſibilitas.*

PASSIF, IVE. Qui eſt relatif à un autre, dont il ſouffre l'action. *Paſſivus.* Le feu a un principe actif, le bois à ſon égard eſt *paſſif.* En toute génération, il faut s'imaginer une puiſſance active, & une puiſſance *paſſive.* En Morale on dit, en procédant à une élection, il a voix active & *paſſive*; pour dire, Il eſt capable d'élire & d'être élu. On dit auſſi, en termes de Pratique, Une dette *paſſive*; pour dire, une dette à laquelle nous ſommes obligez envers quelqu'un; & une dette active; pour dire, une dette qu'on nous doit.

Dans le langage des Myſtiques, l'oraiſon *paſſive* eſt une ſuſpenſion, ou une ligature totale des facultez intellectuelles, par laquelle l'âme demeure impuiſſante à produire tous les actes ou de propre induſtrie, ou de propre éffort. BOSS. Quand une fois elle s'eſt livrée à Dieu par un amoureux abandon, c'eſt aſſez d'y prêter dans la ſuite un conſentement *paſſif.* ID. Dans la parfaite contemplation l'âme doit être entiérement *paſſive* à l'égard de Dieu. FÉN. L'*état paſſif* n'eſt *paſſif* que comme la contemplation eſt *paſſive*; c'eſt-à-dire, qu'il éxclud, non les actes paiſibles & déſintéreſſez; mais ſeulement l'activité, ou les actes inquiéts, & preſſez pour notre propre interêt. ID. L'état *paſſif* eſt celui où une ame n'aimant plus d'un amour mélangé, fait tous ſes actes délibérez d'une volonté pleine & éfficace; mais tranquille & déſintéreſſée. ID. Dans l'état *paſſif* l'âme n'a plus ni action, ni ſituation propre & naturelle: c'eſt une ſoupleſſe infinie de l'ame, que la plus inſenſible impulſion de la grâce fait mouvoir. FÉN.

PASSIF, en Grammaire, eſt une ſeconde inflexion du verbe qui d'actif devient *paſſif*, en prenant le verbe auxiliaire *je ſuis*, au lieu de *j'ai*, qui le conjugue à l'actif.

PASSIF, en ce ſens s'emploie auſſi ſubſtantivement; ainſi on dit, Conjuguer le *paſſif* d'un verbe.

Neutre-paſſif, eſt un verbe qui a la conjugaiſon *paſſive*, & la ſignification neutre. Il y en a un fort petit nombre en Latin. Il y en a auſſi fort peu en François. Mais pluſieurs s'y trompent, en prenant pour *neutres-paſſifs* beaucoup de verbes qui ſont actifs, & agiſſans ſur eux-mêmes, quand on y ajoute le pronom perſonnel, & qui en ce cas ſeroient plutôt des neutres-actifs, que des *neutres-paſſifs.* Mais l'Académie paroit être dans un autre ſentiment, & par conſéquent cela mérite une diſſertation particuliére. Quelques-uns n'admettent point de verbes *paſſifs* en François: ils diſent que ce qu'on appelle *paſſif* n'eſt autre choſe que le participe du verbe joint dans différens tems avec le verbe auxiliaire *etre.* Au lieu que les verbes *paſſifs* des Latins ont des terminaiſons différentes. Ainſi il n'y a proprement que des *actifs paſſifs*, & des *neutres paſſifs* qui dans les tems formez du participe ſe ſervent du verbe auxiliaire *être.* Mais pour être *neutre-paſſif* il faut que le verbe ſoit neutre de ſa nature, c'eſt-à-dire qu'il ne régiſſe rien, & qu'il forme ſes tems avec le verbe auxiliaire. Par éxemple. Je tombe, eſt neutre, & je ſuis tombé, eſt *neutre-paſſif.* Et, s'aimer eſt actif-*paſſif*, parcequ'aimer eſt actif de ſa nature. MR DE L'ACAD.

PASSIGNIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie. *Paſſinianum.* Ce lieu eſt dans le Pérugin, ſur le lac de Pérugia, qui prend ſouvent le nom de ce bourg, & auſſi celui de Caſtiglione.

PASSIVEMENT. adv. D'une manière paſſive. *Paſſivè.* Il y a pluſieurs verbes qui ſe prennent *paſſivement.*

PASSIVETÉ. ſ. m. Terme de dévotion myſtique. Etat de l'âme paſſive & contemplative. *Status paſſivus contemplativorum.* S. Paul en banniſſant les mouvemens turbulens que donnent les ſoins du monde, ne nous ordonne point de demeurer dans l'inaction & dans la *paſſiveté.* BOSS. Dieu entraîne la créature comme il lui plaît; & dans les opérations de la grâce, il y a une certaine *paſſiveté* qui en eſt inſéparable, parcequ'il y a plus d'action de la part de Dieu, que d'éfforts de notre coté. BOSS. La *paſſiveté* des Contemplatifs n'eſt point en état de ſouffrance: elle n'eſt oppoſée qu'à l'action & à l'activité. ID.

PASSION. ſ. f. Terme de Phyſique, relatif & oppoſé à action, qui ſe dit lorſque quelque corps naturel reçoit, ou ſouffre l'action de quelque agent. *Paſſio, receptio.* Il n'y a point d'action ſans *paſſion.* On le dit auſſi en grammaire. Le verbe actif eſt celui qui marque l'action; le paſſif, celui qui marque la *paſſion.*

PASSION ILIAQUE. Terme d'Anatomie. Voyez ILIAQUE, *T. III. p.* 870.

PASSION, ſignifie auſſi, Souffrance corporelle. JESUS-CHRIST a ſouffert mort & *paſſion* pour racheter le genre humain. *Jeſus Chriſtus cruciatus, ſupplicia & tormenta ſuſtinuit.* La *paſſion* a été écrite par les quatre Evangéliſtes. Depuis, ce mot a été conſacré à ce myſtère, il n'a plus été en uſage pour les autres ſouffrances corporelles, ſi ce n'eſt à l'égard de quelques Martyrs; & en cette phraſe proverbiale, Il m'a fait ſouffrir mort & *paſſion*; pour dire hyperboliquement, il m'a fort tourmenté, incommodé, ou ennuyé.

Ce mot de *paſſion* en Bas-Breton ſignifie encore *agonie.* Il eſt emprunté du Latin *paſſio.*

PASSION, ſe dit auſſi dans l'Egliſe, de la Fête qu'on fait en mémoire de la *Paſſion* de Notre-Seigneur pendant la cinquiéme ſemaine de Carême qu'on appelle la Semaine de la *Paſſion.* Le Dimanche de la *Paſſion. Hebdomada paſſionis.* On le dit auſſi de l'Office, & du long ſermon qu'on fait le Vendredi ſaint.

De

De Domini cruciatibus & morte differere.

PASSION, ſe dit auſſi du ſermon qu'on fait le jour de la *Paſſion* ſur ce myſtère, c'eſt-à-dire, ſur la *Paſſion* de Notre-Seigneur, ſur ſes ſouffrances & ſa mort. *Oratio de Chriſti morte.* Vous avez été à la *Paſſion* ce matin, pour moi, je n'irai que ce ſoir. Prêcher la *Paſſion*. J'ai entendu la *Paſſion* d'un tel Prédicateur. Le P. Bourdaloüe a trois ou quatre *Paſſions*, toutes fort belles & d'un grand maître, c'eſt-à-dire, trois ou quatre ſermons ſur la *Paſſion* de Notre-Seigneur. Le Prédicateur de notre Parroiſſe n'a point de *Paſſion*, il en fait prêcher un autre en ſa place. Le P. Surin dit qu'on ne peut bien prêcher la *Paſſion*, qu'on n'y employe trois heures, ſi elle ne dure trois heures. Autrefois les Prédicateurs prêchoient la *Paſſion* pendant toute la Semaine-ſainte; prenant chaque jour, pour ſujet de leur ſermon, un myſtère de la *Paſſion*.

PASSION, ſe dit auſſi parmi le peuple d'un ſon de cloche qu'on fait au milieu de la Meſſe vers la conſécration, & dans les villages avant le dernier coup de la grande Meſſe, auquel tems le Curé récite la *Paſſion*. On le dit auſſi d'un certain ſon de cloche qu'on fait pour les agoniſans, afin qu'on ſe mette en prière pour eux.

PASSION, en Morale, ſe dit des mouvemens, & des différentes agitations de l'âme ſelon les divers objets qui ſe préſentent aux ſens. *Animi affectiones, affectus, paſſiones.* Pour rendre l'homme heureux, il faut remuer ſes *paſſions*. S. Évr. La raiſon ne doit être appellée que pour tempérer les *paſſions*, & non pour les éteindre. Id. A ſoixante ans il eſt mal aiſé de juger ſi les *paſſions* qu'on ne reſſent plus, ſont éteintes, ou aſſujetties. S. Évr. On peut dire que toutes les *paſſions* par leſquelles l'âme ſe porte à quelque choſe, comme l'amour ou l'ambition, ſont plutôt de véritables actions, que des *paſſions*: & qu'au contraire tous ces mouvemens par leſquels l'âme ſe trouve interrompuë dans ſon action, ſont de véritables *paſſions*; comme la triſteſſe. Nos *paſſions* ſe jouent de nous, & nous perſuadent à leur gré ce qui les flatte. Disc. d'Él. Les *paſſions* ne ſe préſentent pas toûjours ſous leur forme naturelle; c'eſt ſous les apparences même de la vertu, que ſe cachent celles dont nous nous défions le plus. Id. Si les hommes n'avoient point de *paſſions*, que feroient-ils au monde? ce ſont elles qui font naître tous les plaiſirs. M. Scud. Les *paſſions* ont en elles un certain feu qui anime toutes les actions des hommes, & la ſageſſe n'a jamais conſiſté à n'avoir point de *paſſions*; mais à leur donner des bornes. Id. Dans les choſes de *paſſion* il vaut mieux imiter le langage des perſonnes d'un eſprit médiocre, que celui des autres. Font. Les *paſſions* ont une injuſtice, & un intérêt propre qui fait qu'on s'en doit défier, lors même qu'elles paroiſſent les plus raiſonnables. La Roch. Les *paſſions* ſont en l'homme comme des troupes qui ſervent à lui procurer le bien, & à le garantir du mal. S. Évr. Chaque *paſſion* parle un langage différent. Boil. Tyrannie heureuſe que celle des *paſſions* qui font le plaiſir de la vie. S. Évr. Les *paſſions* ſont les brêches de l'eſprit. Amelot. Si l'on abandonne la *paſſion* ſur ſa foi, & ſi on la laiſſe faire à diſcretion, quel ravage ne fera-t-elle point dans la ſociété civile? Balz. Toutes les *paſſions* humaines ſont vicieuſes & déſordonnées, comme l'amour propre qui leur donne la naiſſance. M. Eſp. Les effets extraordinaires des *paſſions* ne peuvent être imitez par la raiſon: leurs mouvemens dépendent des objets. Nic.

Les Philoſophes ne s'accordent pas ſur le nombre des *paſſions*. Les *paſſions* de l'appetit concupiſcible, ſont la volupté & la douleur; la cupidité & la fuite: l'amour & la haine. *Paſſiones appetitûs concupiſcibilis ſunt, voluptas, dolor, cupiditas & fuga, amor & odium.* Celles de l'appétit iraſcible ſont la colère, l'audace, la crainte, l'eſpérance & le déſeſpoir. C'eſt ainſi qu'on les diviſe communément. *Paſſiones appetitûs iraſcibilis, ſunt ira, audacia, timor, ſpes & deſperatio.* Les Stoïciens en faiſoient quatre genres, & ſe prétendoient être exemts de toutes *paſſions*. Voyez l'Abrégé de Gaſſendi, & ſur tout Déſcartes, qui a fait un beau traité des *Paſſions* d'une manière phyſique. Coëffeteau a fait le Tableau des *Paſſions*, La Chambre, les Caractères des *Paſſions*; Le Père Senaut l'Uſage des *Paſſions*.

PASSION, ſe dit par excellence de l'amour. Il n'y a rien de ſi honnête qu'une ancienne amitié; & rien de ſi honteux qu'une vieille *paſſion*. S. Évr. L'homme le plus ſimple que la *paſſion* fait parler, perſuade mieux que le plus éloquent que la *paſſion* n'anime point. La Roch. Le plaiſir de l'amour eſt d'aimer, & l'on eſt plus heureux par la *paſſion* que l'on prend, que par celle que l'on donne. Id. Une coquette n'aime point la perſonne de ſes Amans: elle n'en aime que les *paſſions*. B. Rab. Un cœur uſé par mille coquetteries n'eſt pas capable d'une grande *paſſion*: Il faut de la vertu pour être capable de ces grands attachemens. M. Scud. Quelle différence! des dégoûts d'une vieille *paſſion*, à la délicateſſe d'une *paſſion* naiſſante. S. Évr. Notre ſiécle eſt groſſier, & l'on ne voit plus guère de ces *paſſions* déſintéreſſées qui n'en veulent qu'au cœur. Dac. Un peu de jalouſie eſt inſéparable d'une ardente *paſſion*. Vill. La *paſſion* eſt un Orateur qui perſuade toûjours. La Roch. On appelle une belle *paſſion*, un amour fidelle & conſtant; on entend quelquefois par là une *paſſion* un peu outrée, & un peu romaneſque. *Simulata & fabuloſa paſſio.* *Paſſion* honnête, eſt l'attachement qu'on a pour une perſonne de grande vertu, & de grand mérite, ſans aucun ſentiment groſſier: au contraire on appelle *paſſion* ſale, aveugle, brutale, déréglée, emportée, celle qui a pour but les plaiſirs ſenſuels. En ce ſens on dit, Être maître, ou eſclave, de ſa *paſſion*; Dompter ſa *paſſion*; s'abandonner à ſa *paſſion*: en ſuivre tous les mouvemens, tous les tranſports.

PASSION, ſe dit auſſi de la chaleur, de l'ardeur avec laquelle on fait quelque choſe. *Ardor, ſtudium.* Il ne faut pas défendre nos amis avec trop de *paſſion*, de peur de leur attirer des choſes fâcheuſes par une chaleur indiſcrete. Bell. Il faut qu'un Magiſtrat ſoit ſans *paſſion*; qu'un ſage Avocat plaide ſa cauſe ſans *paſſion*, ſans s'emporter en injures, en invectives. Pour bien perſuader, il faut faire croire qu'on parle ſans *paſſion*. Il ſert ſes amis avec beaucoup de *paſſion* & d'empreſſement. Vous parlez avec trop de *paſſion* pour en être crû. La *paſſion* vous trouble, vous emporte.

PASSION, ſe dit auſſi de tout déſir violent, du panchant, de l'inclination, de l'affection qu'on a pour quelque choſe. *Cupiditas, ardor.* Cet homme a une furieuſe *paſſion* pour le jeu. *Propenſio.* Je ſuis avec *paſſion* votre ſerviteur. Rien ne peut réfroidir la *paſſion* que j'ai pour vos intérêts. Vous ne ſçauriez douter de la *paſſion* que j'ai à vous honorer. Voit. Les impies ont de la *paſſion* pour le vice. Pasc. Avoir de la *paſſion* pour l'éloquence. Ablan.

PASSION. On dit en Rhétorique, en Poëſie, en Peinture & en Muſique, que toute l'adreſſe, ou la fineſſe de l'art conſiſte à émouvoir, à exciter, ou bien à repréſenter les *paſſions*. *Affectus movere, commovere, excitare.* Un Orateur véhément, un Poëte Dramatique, tâchent d'exciter la *paſſion* dans l'eſprit des auditeurs. Les anciens Muſiciens excitoient, ou appaiſoient les *paſſions*, comme on dit de la harpe de David à l'égard de Saül, des flûtes de Timothée à l'égard d'Alexandre. Ce Peintre exprime bien les *paſſions*. Ce Comédien entre bien dans les *paſſions* de ceux qu'il repréſente.

PASSIONNER. v. act. Animer ce qu'on dit, ou ce qu'on chante, y donner un caractère affectueux, touchant, & qui marque de la paſſion. *Afficitur ipſe dicendo, vel cantando & afficit auditores.* Le mot de *paſſionner* en ce ſens, & dans le régime actif, eſt aſſez nouveau. Ce Déclamateur, ce Comédien *paſſionnent* bien, ils mettent beaucoup de paſſion dans leurs paroles. Cette femme *paſſionne* bien tous les airs qu'elle chante. Bouh.

PASSIONNER, ſe dit auſſi par quelques-uns à l'actif, pour, Déſirer quelque choſe avec ardeur, avec paſſion, & l'Académie ne le déſaprouve pas en ce ſens. *Concupiſcere, deſiderio flagrare.* Il *paſſionne* fort cette affaire; pour dire, il la ſollicite avec ardeur. Cependant Vaugelas & Corneille condamnent abſolument cette façon de parler.

PASSIONNER, avec le pronom perſonnel eſt fort en uſage pour ſignifier, Se préoccuper de paſſion, s'intéreſſer avec chaleur pour quelque choſe. Un homme ſage ne ſe *paſſionne* jamais. *Vir ſapiens nimio ardore non afficitur.* Il ſe *paſſionne* fort pour cette affaire.

SE PASSIONNER, ſignifie auſſi, S'animer, s'émouvoir, ſe laiſſer aller à la paſſion, ſe laiſſer toucher par quelque objet doux, agréable &c. *Excitari, inflammari.* Je ſçai aſſez bien jouer une de ces langueurs qui touchent, & j'ai vû plus d'une aimable perſonne ſe *paſſionner* à mes repréſentations. Le Ch. d'H.

PASSIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. ſignifie, Tendre, amoureux, touchant. Un Amant *paſſionné*. *Amore incenſus, accenſus, amaſius tener.* Des régards *paſſionnez*. Des déſirs *paſſionnez*. *Accenſus, ardens.* Ses petites colères ont quelque choſe de *paſſionné*, qui fait qu'on n'eſt pas fâché de l'avoir irritée. P. de Cl. Le caractère d'une lettre d'amour eſt d'être tendre & *paſſionnée*, & de dire des choſes qui aillent au cœur, plutôt que des choſes qui divertiſſent l'eſprit. M. Scud. Les femmes de la Cour ſont plus galantes, que *paſſionnées*. S. Évr. On dit, Une expreſſion *paſſionnée*. Un air tendre & *paſſionné*. Un geſte touchant & *paſſionné*. Le C. a je ne ſçai quoi de fin, & de *paſſionné* qui le rend capable de plaire. S. Évr. Comme cette femme avoit l'âme *paſſionnée*, je mêlois à nos entretiens ce que je connoiſſois de plus tendre. Id.

PASSIONNÉ, ſignifie encore, Touché, affectionné; emporté, ardent. *Ardens, accenſus.* Quelque *paſſionné* que vous ſoyez pour les richeſſes, ſouvenez-vous qu'elles vous quitteront un jour malgré vous. *Avidus.* Port-R. On dit, *l'aſſionné* pour

la gloire ; *Cupidus* , *appetentiſſimus* , mais quand il s'agit de l'amour, on dit , *paſſionné de*. L'amour éxèrce un cruel empire , & dès qu'on eſt dévenu *paſſionné* d'une femme , on eſt éſclave. REFL. On dit qu'une femme eſt *paſſionnée* pour les ajuſtemens. Quand on dit en général qu'un homme eſt *paſſionné* , c'eſt-à-dire, qu'il eſt emporté , échauffé , prévenu. L'Académie écrivant à Mr. de Boiſrobert l'un de ſes membres , & ne voulant ni lui faire une incivilité , ni le traiter d'égal, réſolut de ſouſcrire, vos *très-paſſionnez* ſerviteurs ; comme un peu plus civil que *très-affectionnez* , & un peu moins que *très-humbles*. PEL.

PASSIONNÉMENT. adv. D'une manière paſſionnée , ardente. *Ardenter* , *ardentiore ſtudio*. Il ſouhaitte *paſſionnément* que ſon mariage s'accompliſſe. Il aime *paſſionnément* cette fille.

PASSO DEL CANE. Nom d'une montagne de la Syrie. *Tranſitus Canis* , anciennement , *Climax*. Elle eſt dans la Phénicie , près de Giblet , à ſept lieuës de Tripoli , vèrs le midi. MATY.

PASSOIRE. ſ. f. Utencile de cuiſine, ou d'Apothicaire. *Colum*. C'eſt un vaiſſeau de cuivre , ou d'étain , pèrcé de pluſieurs petits trous, qui ſèrt à paſſer des pois pour en tîrer la purée , des groſeilles , & autres fruits pour en tîrer le jus.

PASSY. Voyez PACY.

PAST. ſ. m. Repas. Il y a des Hôteliérs qui traîtent à *pât* , des aubèrges où l'on vit à *pât* , c'eſt-à-dire , où l'on paye tant pour chaque repas où l'on ſe trouve. *Viritim obſonare prandium* , *vel prandio*.

Ce mot ne ſe dit plus. Il vient de *paſtus*.

PAST , ſignifie quelquefois , Mangeaille. Le *pât* d'un oiſeau de fauconnerie. *Accipitris paſtio*.

PASTE. ſ. f. Matière préparée pour faire du pain , détrempée ou paîtrie avant que d'être cuite. *Subacta maſſa farinacea*. On fait le pain ſelon la *pâte* & le blé. De la *pâte* fine , de la *pâte* biſe. On appelle de la *pate levée* , *fermentata* , celle qu'on a laiſſé aigrir , ou celle où l'on a mis de la levûre de bière. Du Cange dérive ce mot de *paſta* , qu'on a dit dans la baſſe Latinité.

PASTE, ſe dit auſſi de pluſieurs ſortes de confitures. Des *pâtes* de piſtaches , d'abricots, de coins , *maſſa paſtacina* , *armeniaca* , *cydoniaca ſaccharo condita* , &c.

PASTE , ſe dit de pluſieurs choſes broyées ou pulvériſées , qu'on peut mettre en maſſe en les humectant & paîtriſſant. On fait des *pâtes* de reliques , des *pâtes* de couleurs, avec leſquelles on peint en paſtel ; des *pâtes* de ſtuc , avec quoi on fait des ſtatuës , des tâbles de marbre par impaſtation. On fait auſſi des *pâtes* d'argile pour des creuſets , des fourneaux & autres poteries.

On appelle auſſi *pâte* à laver les mains , des *pâtes* qu'on fait d'amandes pilées. *Maſſa amygdalina lotoria*.

PASTE, ſe dit auſſi de la matière préparée pour faire des pâtez, des tourtes, gâteaux , oublies , &c. On fait mettre des liévres, des jambons en *pâte* , quand on les enférme ſous une croûte de *pâte*. *Lepus* , *vel perna cruſta ſiliginea induta*.

PASTE , eſt auſſi un tèrme de Cordonnier , qui ſignifie de l'eau & de la farine mêlées enſemble , dont on ſe ſèrt pour faire tenir les morceaux de cuir qui entrent dans les talons de ſoulier. *Glutinum*.

PASTE , ſe dit figurément de la complexion , de la conſtitution du corps de l'homme. Il a la mine de vivre long-tems , il eſt de bonne *pate*. *Optima corporis conſtitutio* , *vel habitus*. On le dit auſſi de l'éſprit & des mœurs. C'eſt la meilleure *pâte* d'homme qui fût jamais , c'eſt-à-dire , un homme doux , accommodant , dont on fait ce que l'on veut. Cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & familier.

PASTE , ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il n'y a ni pain ni *pâte* au logis. *Nihil eſt quod manducetur*. Je n'ai mangé d'aujourd'hui ni pain ni *pâte* ; pour dire , Il n'y a rien à manger , Je n'ai rien mangé. On dit auſſi , que du pain ne ſent que la *pâte* , quand il eſt gras cuit , & mal paîtri. On dit , Il faut que chacun mette la main à la *pâte* ; pour dire , que chacun travaille à la cuiſine , ou que chacun de ſa part contribuë à faire réüſſir quelque affaire. On dit auſſi , qu'un homme a la main à la *pâte* , lorſqu'il eſt dans le maniement des affaires , qu'il en prend par où il en veut. On dit encore que quand on a la main à la *pâte* , il en demeure quelque chôſe aux doigts ; pour dire , que quand les pèrſonnes ont un grand maniement d'argent , il leur en reſte ordinairement quelque profit. On dit auſſi d'un homme qui eſt bien couvèrt & bien chaudement dans ſon lit , qui ne montre que la tête , qu'il eſt là comme un coq en *pâte*.

PASTÉ. ſ. m. Piéce de four faite de viande cuite hachée , ou lardée , & enfèrmée avec pluſieurs béatilles ou aſſaiſonnemens dans de la pâte afin de la rendre plus tendre & de meilleur goût, ou pour faire qu'elle ſe conſèrve plus long-tems. *Artocreas* , *farcimen*. Un *paſté* de liévre en pâte biſe ſe peut envoyer par des Méſſagérs. Un *paſté* de godiveau ou de béatille ſe mange à déjeûner. *Artocreas vitulinum*. On appelle *petits pâtez tout chauds* , des *pâtez* qu'on crie par les ruës : c'eſt le grand ragoût des Écoliérs. Un *paſté de requeſte* , eſt un *paſté* froid fait de menu de volaille. *Paſté à la Mazarine* , c'eſt celui qui a la croûte feuilletée.

PASTÉ EN POT , ou HOCHEPOT , eſt un ragoût bourgeois fait de bœuf dans un pot , qui lui tient lieu de croûte : c'eſt la nourriture ordinaire des Flamans. *Minutal*. Il faut faire un *paſté en pot* bien garni de marons. MOL.

PASTÉ , ſe dit auſſi d'une envelope de pâte dans laquelle les Pèruquiérs enférment des cheveux pour les préparer à la friſure. *Crines cruſta incluſi*.

PASTÉ , en tèrmes de Fortification , eſt un ouvrage rond en forme de fèr à cheval , qu'on fait pour couvrir une porte , & qui eſt peu ſouvent flanqué. *Adjunctum propugnaculum rotundum*. Il n'a qu'une platteforme bordée d'un parapet , & d'ordinaire on les prend d'inſulte. *Paſté* bien paliſſadé.

PASTÉ , dans les Académies de Jeu , ſe dit d'un aſſemblage de cartes que font les filous en faiſant ſemblant de les mêler par lequel ils font pèrdre ou gagner quand ils veulent. *Chartarum commixtio fraudulenta*.

PASTÉ , en tèrmes de Brocanteurs & de Curieux , ſe dit de pluſieurs menuës piéces & curioſitez qu'on aſſemble en tas pour les vendre en un encan , & pour les crier & adjuger tout d'un coup , ſans les ſéparer. *Maſſa rerum congeſta*. Ce Curieux a acheté un *paſté* où il y avoit une piéce qui valoit ſeule toutes les autres.

PASTÉ , ſe dit auſſi dans l'écriture , d'une lettre pochée , ou de l'encre répanduë par mégarde ſur le papier , ou le parchemin. *Atramentum effuſum*. On ote les *pâtez* ſur le parchemin en le ratiſſant : ſur le papier on ne les ôte qu'avec de l'eau forte.

Les Imprimeurs appellent *paté* , une forme qui eſt rompuë ou dérangée. *Typus confractus*.

PASTÉ , ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit d'une femme en travail d'enfant , qu'elle crie les petits *pâtez* ; pour dire , qu'elle crie bien haut , qu'elle ſouffre beaucoup. *Dolores parturientis*. On dit auſſi croute de *paté* vaut bien pain. On dit auſſi d'une choſe qu'on abandonne à autrui , Faites-en des choux, des raves , des *pâtez*. On dit auſſi d'un homme qu'on a aſſaiſſiné de pluſieurs coups , qu'on l'a haché ménu comme chair en *paté*. On appelle auſſi les noix des *pâtez d'Hermite*. Un bourgeois qui a un enfant bien gras & bien nourri , l'appelle ſon gros *paté*.

PASTEE. ſ. f. Tèrme de Rotiſſeur & de Poulaillier. C'eſt une cèrtaine pâte qu'on fait avec des recoupes de ſon , & dont on donne à manger à la volaille pour l'engraiſſer. *Maſſa furfurea delibuta*. Donner de la *patée* aux chapons. Engraiſſer des poulets avec de la *patée*.

PASTEL. ſ. m. Pâte faite de pluſieurs couleurs gommées & broyées enſemble , ou ſéparément , dont on fait toutes ſortes de crayons pour peindre ſur le papier , ou le parchemin. *Paſtillus ex hamatite uſto*. Il y a des Peintres qui réüſſiſſent mèrveilleuſement à faire des portraits en *paſtel*. Voyez PEINDRE.

PASTEL , qu'on nomme autrement *gueſde* , en Latin *iſatis* , ou *glaſtum* , eſt une plante dont il y a deux éſpéces , le cultivé , ou le domeſtique , & le ſauvage. Le *paſtel* cultivé a les feuilles longues , larges , ſemblables à celles de la langue de chien , de couleur vèrte brune. Il pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, groſſes comme le petit doigt, accompagnées de feuilles plus aiguës & plus petites que les autres. Ces tiges ſe diviſent vèrs leurs ſommitez en pluſieurs branches , ſur leſquelles naiſſent quantité de petites fleurs jaunes , compoſées de quatre feuilles diſpoſées en croix. Il leur ſuccède un fruit en languette qui contient une ſemence oblongue , jaunâtre. Sa racine eſt ſimple & blanche. En Latin *iſatis ſativa vel lat. folia*. C. BAUH. Le *paſtel* ſauvage ne différe du cultivé que par la culture. En Latin *iſatis ſylveſtris vel anguſtifolia*. C. BAUH.

Ce mot vient de *paſtellus* qu'on a dit pour *paſtillus* , parcequ'après avoir pilé cette plante , on la réduit en tablettes ou en boules. Le *paſtel* vient d'une graine qu'on ſême au commencement du printems , & dont on fait quatre récoltes par an , & quelquefois cinq ou ſix. Il eſt d'un grand uſage dans les teintures pour préparer les etoffes à recevoir toutes les autres couleurs , & en augmenter le luſtre & la durée. Il leur donne d'abord la teinture bleuë. Il en croît beaucoup en Languedoc. Le meilleur a la feuille unie & ſans poil ; & le mauvais qu'on appelle *batard* , a la feuille veluë. Le petit *paſtel* eſt celui de la quatriéme ou cinquiéme récolte. Le *paſtel* de la dèrniére récolte s'appelle *marouchin*. Le plus vieux *paſtel* eſt le meilleur. On laiſſe quelque tems flétrir la feuille , puis on le met ſous la roue pour le piler ; après on en fait de petits pains , qu'on appelle *coq* , ou *cocaignes* , qu'on fait ſécher à l'ombre ſur des clayes , juſqu'à ce qu'on le veuille mettre en poudre ; ce qu'on fait avec des maſſes de bois. On le laiſſe tremper pendant quatre mois dans de

de l'eau fort croupie', où on le remuë environ quarante fois, & puis il eſt en état d'être emballé & employé. Pluſieurs le confondent avec le *paſtel* d'Inde, ou l'*indigo*, qui eſt bien de différente valeur & vèrtu. Voyez INDIGO. Une forte couleur de *paſtel* eſt quaſi noire, & eſt la bâſe de tant de ſortes de couleurs, que les Teinturiérs ont une cèrtaine échelle ou nombre d'étages avec laquelle ils comptent la clarté & la profondeur de cette couleur.

PASTEL. ſ. m. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Petit repas. *Paſtellum.* Quelques-uns ſemblent dire que l'éxaction d'argent qui ſe faiſoit pour ce petit repas s'appelloit auſſi *paſtellum.* Un abus s'introduiſit au VI. ou VIIe ſiécle dans les Ordinations, pour leſquelles on éxigeoit quelque chôſe, au moins ſous le prétexte d'un petit repas qui ſe faiſoit, & qu'on nommoit *paſtellum.* S. Grégoire le défendit.

PASTELIER, ÈRE, ou PASTILIER, ÈRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Pâteliers* ſont des Hérétiques du XVIe ſiécle, qui diſoient que le corps de JÉSUS-CHRIST étoit dans l'Euchariſtie comme la chair eſt dans un pâté. Voyez l'*Eleucus* de Pratéole. Jovet les appelle *Paſtilliers.* Il ſemble que comme on dit *paſté*, il faudroit dire *Paſtelier.* C'eſt moins une ſecte, que quelques Miniſtres de Suaube qui ſe réünirent, & s'aſſemblérent pour écrire contre Œcolampade.

PASTENADE. Voyez PANAIS, c'eſt la même chôſe. *Paſtinaca.*

PASTENAQUE. ſ. f. Eſt un poiſſon de mèr qu'on appelle autrement *tarronde*, qui eſt de la figure d'une raye. Il eſt bon à manger, hormis la tête & la queuë, qui ſont fort venimeuſes. Pline dit qu'il n'y a rien de ſi dangereux que l'aiguillon de ſa queuë, lequel eſt de cinq pouces de long: & qu'il fait mourir les arbres qui en ſont piquez par la racine, quoiqu'il dit auſſi qu'il appaiſe la douleur des dents, & les fait tomber en ſcarifiant la gencive. Sa piqure cauſe aux hommes une douleur continuelle, & un endormiſſement de tout le corps, qui fait quelquefois mourir avec convulſion. Oppian écrit que ce poiſſon garde ſon venin encore qu'il ſoit mort, & que ſon foye pôſé ſur la playe en eſt le contrepoiſon. Il y a des *paſtenaques*, qui ont juſqu'à cinq piéds de long. Elles ſont ſemées de petites boucles ou pointes ſemblables à des étoiles fort aiguës, & ſes aiguillons ſont en forme de ſcie, garnis de dents des deux côtez, qui lui ſervent à prendre les poiſſons dont elle vit. On l'appelle en Latin *paſtinaca, ſcorpio marinus.* Quelques-uns l'appellent auſſi *glorin*, & *baſtango*, & *ſcorpeno.*

PASTER. v. act. Tèrme de Cordonier. C'eſt étendre de la pâte ſur les morceaux de cuir dont on fait les talons de ſouliers. *Pâter* des talons. *Glutinare.*

PASTER. v. n. Si l'on en croit Ligèr, eſt auſſi un tèrme de Jardinier. On dit, Ce fruit *pâſte* beaucoup. *Lenteſcit, glutinoſus eſt*; c'eſt-à-dire, n'a point d'eau à la chair, ainſi que de la pâte, eſt bien pâteux.

PASTEUR. ſ. m. Bèrgér, Pâſtre.

PASTEUR. Vieux mot qui ſignifioit autrefois celui qui gardoit, & menoit paître des beſtiaux. *Paſtor, cuſtos ovium, opilio.* On n'en uſe plus qu'en tèrmes de l'Écriture. Les *paſteurs* d'Abraham, de Loth. Les Anges ont annoncé la venuë du Meſſie aux *paſteurs* qui le ſont venus adorer. On s'en peut auſſi ſervir quelquefois dans des Églogues, dans des diſcours grâves. Pan a ſoin des brebis, Pan a ſoin des *Paſteurs.* SÉGRAIS.

PASTEUR, ſe dit figurément des Miniſtres de l'Égliſe qui ont charge d'âmes. Les *Paſteurs*, comme des ſentinelles endormies, abandonnoient leurs troupeaux. FLÉCH. Les brebis doivent connoître la voix de leur *Paſteur.* Le *Paſteur* eſt fait pour l'Égliſe, & non pas l'Égliſe pour le *Paſteur.* FLÉCH. JÉSUS-CHRIST s'eſt appellé lui-même le bon *Paſteur.* S. Paul l'appelle le grand *Paſteur* des brebis; & S. Piérre le *Paſteur* & l'Évêque de nos âmes.

PASTEUR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſtor.* Saint *Paſteur* étoit un jeune enfant qui fut martyriſé en Éſpagne avec S. Juſt l'an 304. ſous les Empereurs Dioclétien & Maximien. En Languedoc & en Gaſcogne on dit *Paſtour.*

PASTEUX, EUSE. adj. Pain mal cuit & mal paîtri. *Panis mollis, & malè coctus.* On dit auſſi, qu'un homme a la bouche *pâteuſe*, quand ſa ſalive eſt trop épaiſſie. On appelle auſſi un chemin *pâteux*, quand il eſt tombé quelque pluie qui a détrempé les tèrres, & a rendu les chemins fâcheux.

PASTEUX, EUSE, ſe dit auſſi des fruits, qui, quand ils ſont trop mûrs, ont pour ainſi dire une chair de pain à demi-cuit. LA QUINTINIE. Quelques poires d'épine, & quelques pêches mal conditionnées ont la chair *pâteuſe*, c'eſt-à-dire, peu fondante. ID. Le Doyenné eſt ſujèt à devenir *pâteux.* LIGÈR. La belliſſime, le beurré muſqué, le beurré blanc, ont la chair *pâteuſe.* LA QUINT.

PASTILAIRE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette phraſe, *Théſe paſtilaire. Farciminea theſis.* Les Médecins donnoient le nom de *paſtilaire* à une cèrtaine théſe, parceque le Bachelier qui la ſoutenoit étoit obligé de donner ce jour-là un pâté à chaque Docteur. MÉNAG.

PASTILLE. ſ. f. Compoſition ſéche qui rend une bonne ôdeur, lorſqu'on en brûle dans des caſſolétes pour ôter le mauvais air d'une chambre, ou pour la parfumer. *Paſtillus.* Il y entre des rèſines ôdorantes mêlées avec des bois ou des drogues aromatiques pulveriſées & incorporées avec des mucilages de gomme adraganth. Quelques-uns les appellent *Oſſelets de Cypre.* Il y a auſſi des *paſtilles* de bouche qu'on mange pour ſe rendre l'haleine douce, qui ont divèrs noms; auſſi-bien que des préparations & des matières différentes, comme muſcadins, conſèrves ou dragées. Le cachou en peut être une éſpéce.

PASTIS. ſ. m. Grands hèrbages où l'on méne paître des beſtiaux, où on les met à l'engrais. Cette métairie conſiſte en bois & en *pâtis.*

Ce mot vient de *paſticium* Latin, *à paſcendo.*

PASTISSAGE. ſ. m. Vieux mot. Pâtis, pâturage. *Paſcuum.*

Pâſtiſſages & truages,
Tailles pour payer les gages. ALAIN CHARTIÉR.

PASTISSER. v. act. Faire des pâtez, des tourtes, des gâteaux, biſcuits, &c. *Artocreas pinſere.*

PASTISSERIE. ſ. f. Préparation de pâte avec pluſieurs aſſaiſonnemens friands de viande, de beure, de ſucre, de fruits, comme ſont les pâtez, tourtes, tartres, biſcuits, brioches, &c. *Dulciarius panis.*

PASTISSIER, IÈRE. Qui ſait & qui vend des pâtez & autres friandiſes qui dépendent de ce métier. *Dulciarius piſtor.* Le *Pâtiſſier* François eſt un livre où l'on apprend l'art de *Pâtiſſier.*

PASTISSIER-BOUCHE. Officiér de chez le Roi, qui fait la pâtiſſerie pour la tâble du Roi. Il y a dans la Cuiſine-bouche quatre *Pâtiſſiers-bouche* ſervans par quartiér, & ayant 300 livres de gages. Quand le Roi ſort, le *Pâtiſſier-bouche* fournit au Coureur de vin pour la collation du Roi, deux grands biſcuits, huit prunes de pèrdrigon, ſix abricots à oreille, & deux lames d'écorce de citron, & pour cela lui eſt compté 50 ſols. ÉTAT DE FR. Le *Pâtiſſier-bouche* donne au conducteur de la haquenée, quand le Roi s'en ſért, vingt grands biſcuits, à 8 ſ. piéces 8 l. ſix douzaines de petits choux, 3 l. 1D. Les jours maigres le *Pâtiſſier-bouche* augmente un pâté de poires de bon Chrétien, de 40 ſ. un pâté d'œufs brouillez 40 ſ. deux grandes tourtes de fromage à la crême 40 ſ. 24 talmoûſes 48 ſ. 24 brioches 48 ſ. ID.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne éffrontée, qu'elle a toute honte bûë, qu'elle a paſſé par devant l'huis du *Pâtiſſier. Impudens, procax, petulans, inverecundus.* Cela vient de ce qu'autrefois les *Pâtiſſiers* tenoient cabaret; & à cauſe qu'il étoit honteux de les fréquenter, les gens prudes n'y entroient que par la porte de dèrrière, & c'étoit une éffronterie d'y entrer par la boutique, ou par le devant.

PASTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique méridionale. *Paſtum.* Elle eſt dans le Popayan, entre la ville de ce nom, & celle de Quito, à quarante ou cinquante lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

PASTON. ſ. m. Ce qui ſért à engraiſſer les chapons, & qui eſt un morceau de pâte taillé en long, préparé avec du beure & autres drogues. *Maſſa compacta ad ſaginandos capones.*

PASTON, ſe dit par éxtention d'un petit oiſeau bien gras: comme les guignards, les ortolans ſont de petits *pâtons* de graiſſe. *Perpinguis.*

PASTON, ſe dit auſſi d'un cèrtain morceau de cuir, dont on renforce le bout d'un ſouliér, afin de le rendre plus férme. *Coriaceum fulcimen.* Mon *pâton* me bleſſe.

PASTOPHORE. ſ. m. Nom de cèrtains Prêtres idolâtres d'Égypte, pour leſquels on avoit une vénération ſingulière & plus grande que pour tous les autres. *Paſtophorus.* Quelques-uns diſent que c'étoient des Prêtres de Vénus, & ceux d'entre ſes Prêtres qui portoient ſon manteau ou ſon lit, qu'on nommoit en Grèc παστὸς *paſtos.* D'autres diſent que chaque temple & chaque Dieu avoit ſes *Paſtophôres*, qui portoient ſon lit. Voyez Joan. Dallæus, *De Cultib. Relig. Latin. L. VI. C.* 6.

PASTORAL, ALE. adj. Ce qui convient, ce qui appartient aux Bèrgers, & aux pèrſonnes champêtres. *Paſtoralis, paſtoritius.* Il n'y a rien de plus touchant que les peintures qu'on nous fait de la vie *paſtorale*; mais dès qu'elle fut devenuë le partage des plus malheureux d'entre les hommes, elle n'inſpira plus rien d'agréable. Il eſt vrai auſſi qu'il ne ſe faut pas faire une idée de la vie *paſtorale* auſſi agréable que les Poëtes nous la repréſentent. Elle étoit apparemment aſſez groſſiére. Ils nous en ont vanté la tranquilité & la ſimplicité, & nous en ont diſſimulé la baſſeſſe

& la misère. Quoi qu'il en soit, on regarde la vie *pastorale*, comme la plus innocente. Elle n'admet ni l'ambition, ni tout ce qui agite le cœur trop violemment. FONT. Une vie douce, & *pastorale*.

Tendresse qui jamais n'étale ses services ;
Délicatesse, sans caprices ;
Soins plus amoureux que brillans ;
Timidité flateuse, ardeurs toujours égales ;
Respect, constance, enfin les vertus pastorales. FONT.

PASTORAL, se dit aussi des chôses qui regardent les Pasteurs Ecclésiastiques. On a recommandé ces personnes à votre soin *pastoral*, à votre charité *pastorale*, à votre vigilance *pastorale*. *Charitas, vigilantia pastoralis*. La crosse d'un Évêque est appellée le *bâton pastoral*. *Lituus pontificius, pastorale pedum*. Respecter la houlette *pastorale*.

PASTORAL. s. m. Est aussi un livre où sont contenuës les prières, les cérémonies, les devoirs & les fonctions d'un Évêque, & particuliérement celles qui sont extraordinaires, & qui se font avec plus de solemnité. *Ceremonialis liber, vel Rituâlis*. Le grand *Pastoral*.

PASTORALE. s. f. Est une piéce de théâtre, ou un Poëme dramatique, dont les personnages sont vêtus en Nymphes & en Bergéres, & représentent des amours de Bergers. La scéne est à la campagne, & dans les bois. *Drama pastoritium*. La Silvie de Mairet, est presque la seule *Pastorale* qui ait paru en François. Le Pastor Fido de Guarini, l'Aminte du Tasse, sont des *pastorales* Italiennes. Nous n'en avons point de plus achevées, ni de plus ingénieuses. Le Tasse appelle la *Pastorale*, une *fable bocagére*. Il se donne la gloire de l'avoir inventée. On prétend cependant qu'une si jolie idée est de Beccari qui fit le prémier éssai de cette sorte de Comédie *pastorale* en 1553. mais comme l'Aminte du Tasse qui ne parut qu'en 1573. éfaça tout ce qu'avoit fait Beccari, l'honneur est demeuré tout entier au Tasse. Cette éspéce de fable *pastorale*, compôsée selon les régles du théâtre, étoit inconnuë aux Anciens. Les Grecs & les Latins ont bien introduit des Bergers parlans dans les Églogues, mais ces Églogues n'étoient pas des piéces en forme, & personne n'avoit encore fait monter des Bergers sur le théâtre. Les gens de Collége disent *Pastorelle*. RÉEL.

On appelle *Pastorale*, en Musique, un chant qui imite celui des Bergers, qui en a la douceur, la tendresse, le naturel, &c. BROSS.

PASTORALEMENT. adv. Avec une bonté pastorale. *Pastorali & paterno studio, amore & ritu*. Cet Évêque a pardonné l'injure qui lui étoit faite par ce Prêtre, il l'a traité *pastoralement*.

PASTORICIDE. s. m. & f. Nom de secte qui fut donné à des Hérétiques du XVIe siécle, parcequ'ils en vouloient principalement aux Pasteurs, qu'ils les tuoient. Jovet compte les *Pastoricides* parmi les sectes Anabaptistes d'Angleterre, *T. I. p.* 471.

PASTOS. Nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale. *Pastorum Regio*. Elle est sur la cote de la mer de Sud, aux confins du Popayan & de Quito. On ne remarque point de ville dans ce pays, & il y a une de ses montagnes qui vomit des flammes. MATY.

PASTOUR, OURE. s. m. Vieux mot. Bergér, Pasteur. *Pastor*. On dit encore en Languedoc un *pastourel*, & une *pastoure*, pour un bérger & une bérgére. BOREL.

PASTOUREAU. s. m. Petit Bérger. *Pecoris custos*. Il n'est plus en usage que dans les chansons de Noel; aussi bien que *Pastourelle* pour *Bergére*.

PASTOUREAU. s. m. Nom d'une Faction qui s'éleva en France pendant la prison de S. Louis. *Pastorellus*. Un Hongrois nommé Jacob en fut l'Auteur. On l'appella aussi simplement le Hongrois à cause de son pays. Dans sa jeunesse, quarante ans auparavant, il avoit éxcité une croisade d'enfans. Il étoit apôtat de l'Ordre de Cisteaux, & sçavoit plusieurs langues, entre autres, le Latin, le François & l'Alleman. Sur la nouvelle de la prise de S. Louis, il se mit à faire le Prophête, & attira d'abord des Bérgers & des Laboureurs, ce qui les fit appeller *Pastoureaux*. A ces gens de la campagne qui le suivoient par simplicité, se joignirent des vagabons, des voleurs, des bannis, des éxcommuniez & tous ceux qu'on nommoit alors Ribaux; ensorte que bientôt ils compôsérent une armée de cent mille hommes, distribuée par troupes, qui avoient chacune leurs chefs avec cinq cens enseignes, où étoient représentez la croix & un agneau, avec les vitions que Jacob prétendoit avoir euës. On le nommoit le Maître de Hongrie, & il avoit sous lui deux autres principaux Maîtres. Ces prétendus disciples de l'Agneau portoient des épées, des poignards, des cognées, des massuës, & toutes les armes qu'ils avoient pû ramasser, & prêchoient de leur autorité, quoique laïques. Quand le maître prêchoit, les mieux armez l'environnoient prêts à se jetter sur quiconque oseroit le contredire. Ils prétendoient donner la rémission des péchez, & faire des mariages à leur gré. Ils déclamoient contre les Ecclésiastiques & les Religieux, principalement les Dominicains & les Franciscains qu'ils traitoient de vagabons & d'hypocrites. Ils taxoient les Cisterciens d'avarice; les Moines noirs de gourmandise & d'orgueil. Les Chanoines étoient, selon eux, demi-laïques, & aimoient la bonne chére. Les Évêques & leurs Officiaux étoient occupez à amasser de l'argent, & vivoient dans toutes sortes de délices. Ils n'épargnoient pas même le Pape & la Cour de Rome, dont ils disoient des choses si outrées qu'il n'y avoit pas la moindre vraisemblance.

Les *Pastoureaux* commencérent à paroître après Pâques l'an 1251. Ils s'assemblerent prémiérement en Flandres & en Picardie, où les peuples plus simples étoient moins en état de se garder de la séduction. Les *Pastoureaux* etoient déja fort nombreux, quand ils entrérent en France. La Reine Blanche les toléra quelquetems dans l'espérance qu'ils pourroient délivrer son fils S. Louis prisonnier des Sarrasins. Quand ils eurent passé Paris sans qu'on leur dit rien, ils se crurent tout permis, & commencérent à éxércer leurs pillages & leurs violences. Ils en firent tant à Orléans au mois de Juin, que la Reine, par le conseil des Évêques & des Seigneurs, résolut de les dissiper. On commença par les éxcommunier. Ils arrivérent néanmoins à Bourges avant qu'on y sçût l'éxcommunication. Ils y pillérent les synagogues & les maisons des Juifs, & brûlérent leurs Livres: mais d'abord qu'ils furent sortis de la ville, le peuple les suivit en armes, & pendant que Jacob prêchoit avec son impudence ordinaire, un boucher lui déchargea un coup de cognée sur la tête, & le jetta mort à ses piéds. Le bruit s'étant répandu que les *Pastoureaux* & leurs fauteurs etoient éxcommuniez, ils se dispérsérent, & l'on commença partout à les poursuivre & à les assommer. Le Comte de Leicestre les obligea par ses menaces de quitter les environs de Bourdeaux. Un de leurs chefs fut jetté dans la Garonne, lorsqu'il tâchoit à se retirer chez les Sarrasins, d'où il étoit venu. On trouva dans son bagage beaucoup d'argent, des poudres empoisonnées, & des lettres écrites en Arabe, par lesquelles il éxhortoit le Sultan à poursuivre son entrepise, & promettoit de lui amener un grand peuple.

Un troisiéme chef des *Pastoureaux* passa en Angletérre, où il en rassembla en peu de tems plus de 500. mais le bruit s'étant répandu qu'ils étoient éxcommuniez, & que le Hongrois avoit été tué, ils s'elevérent eux-mêmes contre celui qui les avoit séduit, & le mirent en piéces. Plusieurs de ces *Pastoureaux* étant désabusez, se croisérent par pénitence, & passérent au service de S. Louis. Ainsi finirent ces *Pastoureaux*.

D'autres *Pastoureaux* s'élevérent en France au XIVe siécle au sujet du retardement de la Croisade sous Philippe le Long. Le bruit se répandit que la délivrance de la Tête-sainte étoit reservée à des gens du petit peuple. Ainsi les Bérgers & les Pâstres abandonnérent leurs troupeaux & s'assemblerent au commencement de l'an 1320. sans armes ni provisions, & prirent le nom de *Pastoureaux*, comme les prémiers. Ils marchoient à grandes troupes qui grossissoient tous les jours; tous les fainéans, voleurs & vagabons se joignant à eux. Il s'y méla même des femmes. Ils avoient un Prêtre privé de sa Cure pour ses crimes, & un Moine apôtat de l'Ordre de S. Benoît, qui par leurs éxhortations en attirérent d'autres. Le peuple les favorisa d'abord, & leur fournit abondamment des vivres: mais leurs pillages & leurs brigandages les rendirent bientôt odieux. Ils vinrent à Paris où ils tirérent tous ceux des leurs qu'on avoit mis en prison. Ils passérent en Guyenne & en Languedoc, & commirent de grandes violences contre les Juifs. Mais enfin les Gouvérneurs & les Évêques, à la sollicitation du Pape, ayant pris des mesures pour arrêter ce mal, mis des garnisons partout, défendu qu'on ne donnât ou qu'on ne vendit des vivres aux *Pastoureaux*, & fermé tous les passages, plusieurs furent tuez, d'autres pendus, & les autres se dissipérent. La même chose arriva en même tems en Angletérre. Voyez le Continuateur de Nangis, & Valsingham.

PASTOUREL. Voyez PASTOUR.

PASTOURELLE. s. f. Nom propre d'une éspéce de poire. C'est une poire qui, malgré une pointe d'aigreur qui est dans son eau, se fait rechércher de bien des Curieux; elle est de la grosseur & figure à peu près d'un Saint-Lézin, ou d'un beau roussélet; la queuë est courbée, point enfoncée, & médiocre dans sa grosseur & longueur; la peau entre rude & douce, s'humectant en maturité; le coloris d'un côté est jaune blanchâtre, couvert de placards roux, & de l'autre il est teint si peu que rien, la chair en est fort tendre, & fort beurrée, n'ayant ni marc, ni piêtre; mais son eau aigrelette ne plaît pas à tout le monde. Cependant les mois de Décembre & de Janvier peuvent bien en soufrir quelques-unes. LA QUINT. *P. III. p.* 351. Les *Pastourelles* ne viennent qu'en Décembre & en Janvier dans les jardins dont

le

le fond eſt un peu gras & froid. LA QUINT. Quelques poires fourniſſent plus de deux mois. Ainſi les virgoulé, ambrette, leſchallerie, *paſtourelle*, S. Auguſtin, S. Germain, & ſurtout encore les epines, peuvent durer partie de Novembre, & tout Décembre. LA QUINT.

PASTRANA. ſubſt. Nom propre d'un bourg avec tître de Duché. *Paſtrana*, anciennement *Paterniana*. Il eſt dans la Caſtille nouvelle, en Eſpagne, entre le Tage & la Tajuna, & à treize lieuës de Madrid, vèrs le levant. MATY.

PAſTRE, ou PATRE. ſ. m. Celui qui garde des beſtiaux à la campagne, qui les méne paître. Il ſe dit ordinairement de ceux qui ſont les moins conſidérables d'entre les Bèrgérs; des petits garçons, qui conduiſent de petits troupeaux. *Paſtor armentitius.* Nous avons trouvé ſeulement quelques *Pâtres* qui nous ont enſeigné le chemin. Le feu a été mis en cette forêt par quelques *Patres* inconnus qui ſe chauffoient. Les *Pâtres* de Nubie. BOIL. Depuis le chéf de la Tribu de Juda juſqu'au dèrnier cadet de Benjamin, ils étoient tous laboureurs & *Pâtres*. FLEURY.

PAſTURAGE. ſ. m. Lieu où les beſtiaux vont à l'hèrbe pour ſe nourrir. *Paſcua*, *pabulum*. La Hollande eſt un grand pays de *pâturages*. Les meilleurs domaines ſont ceux qui conſiſtent en *pâturages*; il n'y faut point de réparations.

Climene, il ne faut pas mépriſer nos bocages,
Les Dieux ont autrefois aimé nos pâturages. SEGRAIS.

On diſoit autrefois *paſquis*, *paſturaux* & *paſcages*.

PAſTURAGE, ſignifie auſſi le droit de pâturer qu'on a ſur cèrtaines tèrres. *Jus paſtionis.* Les Communes d'un tel village ont droit de *paturage* dans ces varennes, il ne leur coûte rien pour le *pâturage* de leurs beſtiaux. Dans quelques Coutumes on les appelle *padouens*, & *padouentages*. On diſoit autrefois *padouire*; pour dire, *paître*.

PAſTURAGE, ſe dit figurément de tout ce qui peut contribuer à la conſolation, à la nourriture de l'âme des fidéles. *Animæ & ingenii pabulum.* Vous êtes les brebis favorites à qui le ſouverain Paſteur a réſervé ſes plus fertiles *pâturages*. FLÉCH.

PAſTURE. ſ. f. Tèrre qu'on ne cultive point, qui n'eſt ni pré, ni tèrre de labour, mais qu'on réſèrve pour y laiſſer paître les beſtiaux. *Terra inculta ad paſcendum*, *paſcua.* Il y a dix arpens de pré annexez à ce moulin, & deux arpens de *pâture*.

PAſTURE, ſignifie auſſi la nourriture propre à chaque animal, qui le fait vivre & ſubſiſter. *Paſtus animalium*, *pabulum*, *paſtio*, *pabulatio.* Le pain eſt la plus ſaine & la plus naturelle *pâture* de l'homme. L'hèrbe eſt la *pâture* des animaux; la charogne, des corbeaux. On dit auſſi d'un homme noyé, qu'il eſt la *pâture* des poiſſons; d'un homme dans le cèrcueil, qu'il eſt la *pâture* des vèrs.

PAſTURE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le bois eſt la *pâture* du feu. *Materia.* Le feu gagne toujours tant qu'il trouve de la *pâture*.

PAſTURE, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui ſèrt à nourrir l'eſprit. La prédication de l'Évangile eſt la *pâture* d'une âme chrétienne. *Pabulum & refectio.* JÉSUS-CHRIST nous a laiſſé une *pâture* céleſte dans l'Euchariſtie. La contemplation de la nature eſt la *pâture* de l'eſprit d'un Philoſophe. Ne ceſſons de combattre l'orgueil, à qui tout, juſqu'à l'humilité même, ſert de *pâture* & d'aliment. BOSS.

PAſTUREAU. ſ. m. Tèrme de Coutumes. En Bèrry & en Nivèrnois c'eſt un pré déſtiné à faire pacager les bœufs pendant le tems qu'il n'y a plus de bien dans les granges. *Pratum.* En Nivèrnois on tient les bœufs aux *paſtureaux* juſqu'à la S. Martin. Voyez la Coutume de Bèrry, Titr. *des Droits prédiaux*, art. 8. &c. Dans la Coutume de Nivèrnois, il n'y a point d'article qui faſſe les *paſtureaux* defenſables. COQUILLE, *Inſtit. du Droit Franç.* Édit. de 1665. p. 66.

PAſTURER. v. n. ſe dit des beſtiaux qu'on met à l'hèrbe. *Paſcere*, *paſtum capeſcere.* Celui qui envoye *paturer* ſes beſtiaux ſur le pré d'autrui, doit le dommage. Les ennemis ont enlevé les beſtiaux qui *paturoient* dans cette prairie.

PAT.

PAT. ſ. m. Tèrme de jeu d'échèts, qui ſe dit lorſque le Roi n'eſt pas en échèc, mais qu'on ne ſçauroit le jouer ſans qu'on l'y mette. Alors la partie eſt à refaire, & ni l'un ni l'autre ne gagne. Pluſieurs en croyant donner le mat, font un *pat*. Ce joueur eſt un ignorant, il ne ſçait pas ſe garantir du *pat*. Cette diſpoſition de jeu tend au *pat*. Il s'eſt laiſſé donner un *pat*.

PATAC. ſ. m. Monnoie d'Avignon qui vaut un double. Ce mot eſt commun dans la Provence & le Dauphiné. Villon a dit qu'il n'avoit pas vaillant un *patac*.

PATACHE. ſ. f. Vaiſſeau rond, & de haut bord, qui ſèrt à la guèrre à faire des courſes. *Modicus gaulus.* Il eſt auſſi déſtiné pour le ſèrvice des grands vaiſſeaux. Il ſèrt encore de prémière garde pour arrêter les vaiſſeaux qui veulent entrer dans le port, où elle eſt entretenuë pour faire payer quelques droits.

Quelques-uns dérivent ce mot de *picta*, nom que les Latins donnoient à quelques petits vaiſſeaux, comme témoigne Végèce.

PATAÈQUE, ou PATAÏQUE. ſ. m. Nom que les Phéniciens donnoient aux Dieux, ou idoles qu'ils plaçoient aux prouës de leurs vaiſſeaux. *Pataci*, *Pataicus.* Voyez Hérodote, L. IV. & Héſychius.

Ce mot eſt Phénicien ſelon Bochart, פתיחה, *petichæ*, qui ſignifie tître: ce qui donne à connoître le nom d'une choſe, de פתח, *patach*, ouvrir, découvrir. Voyez Chanaan, L. II. C. 3.

PATAGON, ONE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Patagon.* Les *Patagons* habitent dans la tèrre Magellanique, près du détroit de Magellan, & de la mèr du Brèſil. On les repréſente comme des Géans, qui ont dix ou douze piéds de hauteur, & qui ſont robuſtes, diſpos & hardis, vivant ſans ſouci, de leur chaſſe, ou de leur pêche, s'habillant de peaux d'animaux, & ne bâtiſſant ni villes, ni villages. On dit auſſi qu'ils craignent éxtrêmement le Diable, qu'ils appellent Sétebos; & qu'il ſe trouve des hommes parmi ces *Patagons*, qui peuvent mettre dans leurs corps par la bouche un javelot de cinq à ſix piéds de long. Cela ne paroîtra pas incroyable à ceux qui ont vu à Amſtèrdam l'an 1700. un homme de médiocre taille, qui plaçoit dans ſon goſier & dans ſon éſtomach deux baguettes en même tems, châcune grôſſe comme le petit doigt, & longue pour le moins de trois piéds, & qui après avoir bû un vèrre de bièrre, & fait quelques courbettes avec ces baguettes dans le corps, les en retiroit avec une petite ficelle qui y étoit attachée. MATY. Les *Patagons* ſont de haute ſtature. On lit dans les grands voyages de l'Amérique, que ces peuples furent nommez *Patagons*, parcequ'au lieu de chauſſure ils portoient des pieds de bêtes envélopez de peaux, de ſorte qu'ils paroiſſoient avoir des piéds de bête.

PATAGON. ſ. m. Monnoie de Flandres faite d'argent, qui a valu d'abord 48 ſols & depuis 58 ſols. On le confond avec les richedalles d'Allemagne, & les monnoies Éſpagnoles qu'on appelle *reaux*, & autres piéces cornuës & mal fabriquées, dont il eſt venu un grand nombre du Pérou.

Ménage croit que ce mot vient de *patac*, petite monnoie d'Avignon valant un double. Borel le dérive de l'Allemand *patar*, qui eſt auſſi une éſpéce de monnoie.

M. Huet dit que cette monnoie a peut-être pris ſon nom des peuples appellez *Patagons*; car Rio della plata, d'où elle venoit, n'eſt pas éloignée de leur pays.

PATAIQUE. Voyez PATAEQUE.

PATALÈNE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Patalena.* Elle préſidoit aux bléds, lorſqu'ils commencent à faire paroître leurs épis, & elle avoit ſoin que ces épis ſortiſſent bien & heureuſement. Il ſemble à quelques Auteurs que ce pourroit être la même que celle qu'Arnobe, *L. IV. adverſ. Gent.* appelle *Patellana*, ou la même que *Patella*, dont la prémière avoit ſoin des choſes qui doivent s'ouvrir, ſe découvrir; & l'autre de celles qui l'étoient déja.

PATALÈNES. ſubſt. Nom propre d'une petite près'qu'iſle de la Macédoine. *Patalena*, anciennement *Phlegra*, & *Caſſandria peninſula*. Elle eſt entre le golfe de Salonichi & celui d'Ajomana. On y voit les villes de Mendin, de Caſſandria & de Canipro, qui eſt l'ancienne Pallene. MATY.

PATAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Mogoliſtan en Aſie. *Patana.* Elle eſt ſur la côte du Royaume de Guzarate, entre le golfe de Camboya, & celui de l'Inde. Son nom ſemble indiquer qu'elle eſt la Patala de Ptolomée, plûtôt que Diu ou Camboya, où quelques-uns mettent cette ancienne ville. MATY.

PATAN, eſt auſſi le nom d'une contrée du Mogoliſtan, en Aſie. *Patana.* Elle eſt dans le Royaume de Bengale, au levant du Gange, qui la ſépare des contrées d'Élébas & de Prurop. Ses lieux principaux ſont Patane, Gouro & Bannara. MATY.

PATANA, ou PATANE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde, delà le Gange. *Patana.* Elle eſt ſur le golfe de Siam, dans la près'qu'iſle de Malaca, environ à ſoixante lieuës de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour la *Périmula* de Ptolomée, & elle eſt capitale du Royaume de *Patane*, qui eſt Mahométan, & tributaire du Roi de Siam. MATY.

PATA PATA PAN. Mots populaires imaginez pour repréſenter le ſon du tambour. *Timpani pulſationes*, *voces repetitæ.*

PATARAFFE. ſ. m. Pluſieurs traits & paraffes brouillez, confus où l'on ne connoît rien. Cette écriture ne vaut rien, ce ne ſont que de grands & vilains *pataraffes*. Il a brouillé pluſieurs

feuilles

feuilles de papier avec des *pataraſſes* pour apprendre à faire des traits.

PATARASSE. ſ. f. autrement Malbête. C'eſt une eſpéce de ciſeau à froid, dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux pour ouvrir les joints d'entre deux bordages, quand ils ſont trop ſerrez, afin de mieux faire la couture. AUBIN.

PATARD. ſ. m. Eſpéce de petite monnoie valant un ſol. Il vient du Flamand *patar*, qui ſignifie la même choſe. Ce mot eſt encore en Picardie.

PATARE, ou PATÈRA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Lycie. *Patara*. Elle étoit ſur la côte, comme il paroît par la navigation de ſaint Paul, qui alla par mèr de Cos à Rhodes, & de Rhodes à *Patáre*. *Act.* 1. XXI. Elle étoit ſituée ſur une colline voiſine de Xanthe, dont *Patáre* étoit comme le port. Après l'établiſſement du Chriſtianiſme elle eut un Évêque ſuffragant de Myre. On l'appelle encore aujourd'hui *Patera*; mais en parlant de l'antiquité, l'on dit *Patáre*. Voyez PATÈRA. Étienne de Byſance dit, que *Patare* avoit pris ce nom de πατάξαι, qui ſignifie une eſpéce de vâſe, parcequ'on en trouva un à l'endroit où cette ville fut bâtie. Il dit auſſi qu'elle avoit été bâtie par un homme nommé *Patáre*. *Patarus*.

PATARÉE. ſ. f. Nom que l'on a donné à la ſecte des Patarins. *Patarea*. Voyez PATARIN.

PATARÉEN, ENNE. adj. Qui eſt de Patâre. *Patarenus*, *Patareius*, *a*. Les *Patarées* avoient dans leur ville un fameux temple d'Apollon, qu'on nommoit pour cela Apollon *Patarée*n. L'Apollon *Patarée*n partageoit l'année avec l'Apollon de Délos. Ils ſervoient, pour ainſi dire, les peuples par ſémeſtre. L'Apollon *Patarée*n rendoit des oracles pendant ſix mois; & celui de Délos pendant les ſix autres mois.

PATARIN, INE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Patarenus*, *Patarinus*. C'eſt un nom que ſe donna la ſecte de Vaudois, parce qu'ils étoient expoſez à la paſſion & aux ſouffrances comme les Martyrs, ainſi que le dit Fridéric II. dans ſa Conſtitution contre les Hérétiques, rapportée par Vading à l'an 1254. n. 14. D'autres diſent qu'ils furent ainſi nommez d'un Hérétique nommé Patèrne, qui ſema ſes èrreurs dans la Boſnie. Pièrre de Vaucèrnay, dans ſon Hiſtoire des Albigeois, dit qu'ils furent ainſi nommez des deux prémières paroles de l'Oraiſon Dominicale *Pater noſter*. Parcequ'ils croyoient qu'il leur ſuffiſoit, pour être ſauvez, de la réciter, ou, ſelon d'autres, parcequ'ils ne diſoient point d'autres prières ni d'autres paroles que celles-là dans leur Liturgie, pas même pour conſacrer; comme dit l'Abbé Rupèrt, *De Divin. Off. L. II. C.* 21. Ce ſont les mêmes que les Albigeois & les Vaudois. Voyez ces mots.

PATART. ſ. m. Vieux mot. Nom d'une petite monnoie ancienne. *Obolus*. Ce mot ſe dit encore en Flandres & dans les Pays-Bas.

Qui n'avoit vaillant un patart. VILLON,
ès Repues franches.

Ce mot vient de *patar*, qui ſignifie un ſou en Allemand. D'où vient *patar*, c'eſt-à-dire, un double, un patagon. BOREL.

PATATA, PATATA. Mots imaginez par le peuple pour repréſenter le galop d'un cheval. J'ai vû un homme qui couroit *patata*, *patata*. *Equi curſus*.

PATATE. ſ. f. On dit auſſi BATATE. Plante qui croît en divèrs endroits de l'Amérique, & qui jette pluſieurs ſarmens aſſez gros, pleins de ſuc, unis, vèrds, couchez par tèrre. Ils ſont accompagnez de feuilles ſemblables à celles des épinars, charnuës, mollaſſes, d'un vèrd blanchâtre. Ses fleurs ſont en forme de clochettes, vèrtes en dehors, blanches en dedans: elles ſont ſuivies des ſemences. Ses racines ſont attachées pluſieurs enſemble à une tête, longues, groſſes comme des raves, quelquefois rondes, de couleur rougeâtre, ou purpurine, ou blanche, ou pâle par dehors, remplies d'une chair blanche, & d'un ſuc laiteux. Elles ſont d'un très-bon goût, approchant de celui des châtaignes. On s'en ſert au lieu de pain & de caſſave, & pour cet éffèt, on les fait cuire ſous la cendre, ou ſur les charbons. M. Rai met la *patate* parmi les eſpéces de liſeron, il l'appelle *convolvulus Indicus*, *batatas dictus*.

Le tèrroir de Malgue ou Malaga en Eſpagne porte des *patates* fort éſtimées. Les *patates* ſont rondes, & viennent par nœuds, comme les taupinambours; mais les *patates* ſe nourriſſent en tèrre ſans racine. On cuit les *patates* au four ou ſous la cendre. Il faut les aſſaiſonner de ſucre & de vin, parcequ'elles ſont pâteuſes. A l'iſle de Sainte Catherine les *patates* ſont meilleures que celles de Malgue ſi éſtimées. FRÉZ. *p.* 23. Les *Patates* s'appellent auſſi Camotes. Les Camotes ou *Patates* ſont moins bonnes à Piſco au Pérou, qu'au Brèſil. ID. *p.* 167.

PATATRA MONSIEUR DE NEVÈRS. C'eſt une éxclamation ironique qu'on fait quand on voit tomber quelqu'un. *Exclamatio illuſoria*. Ce proverbe vient de ce que François de Gonzague Duc de Nevèrs courant la poſte de Paris à Nevèrs, ſon cheval s'abbatit dans la ville de Pouilli: ſur quoi une vieille lui cria, *Patatra Monſieur de Nevers*: ce qui le mit tellement en colère, qu'il y envoya des ſoldats qui déſolérent toute la ville. D'où vient qu'encore à préſent, un paſſant n'oſeroit dire *patatra* dans la ville de Pouilli, ſans ſe mettre en dangér d'être fort maltraité.

PATAUD. ſ. m. Chien de cuiſine bien grâs & bien nourri. *Canis culinarius*.

PATAUD, ſe dit figurément & baſſement d'un homme gros & gras & potelé, particuliérement quand on le careſſe. *Obeſus*.

PATAVINITÉ. ſ. f. Défaut que l'on a reproché à Tite-Live, & qu'il avoit pris de ſa patrie, qui étoit Padouë, *Patavium* en Latin. *Patavinitas*. Pollion a repris autrefois Tite-Live de *Patavinité*. MÉNAGE. *Patavinité* eſt un mot formé du mot Latin *Patavinitas*, dont Quintilien s'eſt ſervi pour marquer un défaut, qu'au raport de ce Rhéteur Aſinius Pollio reprochoit à Tite-Live. Les Critiques ont fort chèrché ce que c'eſt que la *patavinité* de Tite-Live. Paul Beni Profeſſeur en éloquence dans l'Univèrſité de Padouë, a cru qu'il falloit entendre par là le penchant de cet Hiſtorien pour le parti de Pompée. Mais Aſinius Pollio lui-eut-il reproché un penchant dont il n'avoit pas été éxemt lui même? Le ſentiment de Pignorius eſt, que Tite-Live avoit retenu l'orthographe des Padouans qui écrivoient *fibe* & *quaſe*, au lieu de *fibi* & *quaſi*, ce qu'il prouve par pluſieurs inſcriptions anciennes. Le P. Rapin a cru que la *patavinité* n'étoit qu'une mauvaiſe prononciation, qui choquoit les Courtiſans élevez à la délicateſſe de la Cour d'Auguſte, & ſentoit un peu la province. Daniel George Morhofius croit que ce n'eſt qu'un cèrtain tour d'éxpreſſion, & quelques phraſes particulieres à ceux de Padouë. Il eſt évident par les paroles de Quintilien, que c'eſt un vice du langage de Tite-Live, & nullement de ſes ſentimens ou de ſes mœurs. C'eſt apparemment une de ces délicateſſes que nous ne ſentons plus dans une langue morte; & M. De Balzac ne pouvoit mieux tourner en ridicule ſon Barbon, qu'en ſuppoſant qu'il ſe vantoit de trouver dans Tite-Live la *patavinité* qu'Aſinius Pollio y remarquoit. Daniel Georgius Morhofius imprima à Kiel en 1685. un traité de la *patavinité* de Tite-Live, où il éxplique ſçavamment ce que c'eſt que l'urbanité, & la pérégrinité de la langue Latine. *De Patavinitate Liviana*. Il eſt ridicule de croire que *patois* vient de *patavinité*.

PATAY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Blaiſois, aux confins du pays Chartrain & de l'Orléanois, & à cinq lieuës d'Orléans, du coté du nord. *Patavium*, quelquefois *Patavium*. Quelques-uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Pictiacus*. MATY.

PATAY, ou PATEY. ſ. m. Prononcez *Paté*. Nom propre de lieu *Patavium*, *Patavum*, *Pateium*. Il eſt dans la Beauſſe. Valois, *Not. Gall. p.* 441.

PATE. ſ. f. La prémière ſyllabe de ce mot eſt brève, & c'eſt pour cela qu'il eſt mieux d'écrire avec l'Académie, *Patte*. Il ſe dit du piéd de quelques animaux, & particuliérement de ceux qui ont pluſieurs diviſions, comme ſi c'étoient des doigts & des ongles. *Pes*, *palma pedis*. *Pate* du chien, du renard, du linge, d'un poulet d'Inde, d'une taupe, d'un pèrroquet. Le chat fait la *patte* de velours, de peur de bleſſer. ABLANC. Il ne ſe dit point ni des hommes, ni des bêtes qui ont le piéd fourché, comme cèrfs, biches, &c. ni de celles qui ont de la corne, comme chevaux, ânes & mulets; ni des inſectes, comme chenilles, araignées, car alors on dit des *piéds*. En Fauconnerie on dit des *mains*, & en Autourſerie des *piéds*.

Ménage tient que ce mot vient de *plata*, comme qui diroit *plate*. Borel le dérive de *patin* du Grèc πατέω, qui ſignifie *fouler aux piéds*.

PATE D'OURS, ſe dit en tèrmes de Botanique, de l'acanthe ou branche urſine. Voyez ACANTHE. *Acanthus*.

PATE D'OYE, en tèrmes de Jardinage, ſe dit d'une diviſion d'allées qui viennent aboutir à une place, & qu'on enfile tout d'un regard, quand on eſt au centre. *Anſerinus pes*. Il n'y a rien de plus agréable dans un bois, que de trouver une *pate d'oye*. On appelle auſſi en Charpenterie, *pate d'oye*, des enrayeures qui ſe font en cèrtaines ſortes de combles.

Les Charpentiérs appellent encore ainſi cèrtains traits dont ils marquent les piéces de bois. FÉLIBIEN. La *pate d'oye* eſt la quatriéme de leur marque. ID. C'eſt une manière de marquer par trois hoches, les piéces de bois avec le traceret. DAVILÈR.

PATE d'OYE de pavé, c'eſt l'éxtrémité d'une chauſſée de pavé, qui s'étend en glacis rond, pour ſe raccorder aux ruiſſeaux d'en bas. DAVILÈR.

Toutes ces éxprèſſions & la ſuivante viennent de ce que les chô-

ſes

ſes qu'elles éxpriment, ont la figure de la *pate* d'une oye.

PATE D'ANCRE, Laiſſer tomber la *pate* de l'ancre, c'eſt mettre l'ancre pèrpendiculaire à la mèr, afin de la tenir toute prête à être mouillée. AUBIN. On dit que la *pate* de l'ancre tourne, quand la *pate* quittant le fond, tourne en haut, & que le jas va toucher le fond. AUBIN. On appelle *Pates* de voiles, des morceaux quarrez de toile, qu'on applique aux bords des voiles proche de la ralingue, pour les renforcer, afin d'y amarrer les *pates* de bouline. AUBIN.

Pates d'anſpects. Ce ſont des *pates* de fèr qu'on met au bout d'un leviér pour ſèrvir à mouvoir les gros fardeaux. AUBIN.

On dit auſſi ſur la mèr, qu'on mouille en *pate d'oye*, lorſqu'on mouille avec trois ancres diſpôſées en triangle, ou en *pate d'oye*; ce qui ſe fait de gros tems. *Tribus anchoris navem obſirmare.* On appelle ſur la mèr, *Pate de bouline*, des cordages qui ſe diviſent en pluſieurs branches au bout de la bouline pour ſaiſir la voile en pluſieurs endroits. On appelle auſſi les *pates* d'une ancre, les parties recourbées qui mordent dans la tèrre.

En tèrmes de Blâſon on repréſente les *pates* ordinairement en bâtre. *Pes tranſverſalis.* Quand elles ſont en une autre aſſiette, il les faut ſpécifier en blâſonnant.

PATE, ſe dit burleſquement de la main de l'homme. Cet écolier a été contraint de donner la *pate* pour avoir une férule. *Manum porrigere.* Si cet éſeroc met la *pate* ſur quelqu'un de vos livres, c'eſt autant de pèrdu. Graiſſer la *pate* au Clèrc d'un Raporteur. SCAR. Je demeurai ſept heures de cette ſorte, ſans remuer ni pié ni *pate*. VOIT.

PATE, ſignifie figurément, Pouvoir qu'on a ſur quelqu'un. Ce plaideur a été bienheureux de ſe tirer des *pates* de ce Procureur. *Vacuus ab unguibus Procuratoris.* Il n'a óſe le choquer tandis qu'il étoit ſous ſa *pate*. Ce filou a paſſé pluſieurs fois par les *pates* de ce Lieutenant Criminel. Tout cela eſt burleſque.

PATE, ſe dit auſſi du piéd d'un vèrre, d'un calice, ou d'un autre vaiſſeau ſemblable. *Baſis.* On a rompu la *pate* de ce vèrre. Il faut reſſouder la *pate* de cette taſſe d'argent. La *pate* d'un guéridon.

On appelle chez les Ouvriérs *pate*, un morceau de fèr pointu par un bout, qu'on fiche dans un mur pour y attacher quelque lambris qu'on y cloüe par l'autre bout qui eſt plat & troué, ou qu'on ſcelle pour faire tenir la plaque du feu au contre-cœur de la cheminée. *Fibula ferrea.*

PATE, eſt auſſi un tèrme de Charron, qui ſignifie, Bout de raye de roüe, qui entre dans le moyeu. *Fibula lignea.*

PATE, ſignifie auſſi la partie d'en bas des flûtes, flageolets, hautbois, &c. *Extremitas fiſtulæ.* Un flageolet eſt pèrcé de ſix trous ſans compter celui de l'embouchure, de la lumière & de la *pate*.

PATE, eſt auſſi un inſtrument à pluſieurs pointes qui ſèrt à faire pluſieurs régles enſemble ſur du papiér. *Norma multiplex.*

PATE, eſt auſſi une petite bande d'étoffe où il y a quatre ou cinq boutonnières qu'on attache à la fente d'un haut-de-chauſſes pour fèrmer une brayette. *Limbus auriculatus.*

PATES ſe dit auſſi, parmi les Fleuriſtes, des anémones & des renoncules, & ſignifie l'oignon ou la racine de ces ſortes de fleurs, parcequ'elle reſſemble en quelque façon à la *pate* d'un petit animal. *Bulbus.* Les *pates* des anémones & des rénoncules ſe multiplient comme les caïeux des autres fleurs.

PATE, eſt auſſi un jeu d'Écoliérs, où on jette quelque menuë monnoie contre une muraille, & où l'on gagne, quand il n'y a que la longueur de la *pate*, ou de l'éxtenſion de la main entre les piéces des joueurs. *Ludus palmarius.*

On dit provèrbialement, que le ſinge ſe ſèrt de la *pate* du chat pour tirer les marrons du feu, quand quelqu'un veut faire ſes affaires, en mettant au hazard la vie, ou le bien d'autrui. *Alieno damno res ſuas perficere.* On appelle auſſi un hypocrite, un traître affronteur, *pate pelue*, qui fait comme le loup, qui montroit une *pate* de brebis pour tromper l'agneau. On dit auſſi, qu'un chat fait la *pate* de velours, quand il retire ſes griffes en dedans.

PATÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon. *Pedatus.* On appelle *croix patée*, celle qui a les éxtrémitez plus larges, & en forme de pate étenduë, comme eſt la croix des Mathurins. *Crux pedata.*

PATELIN. ſ. m. Homme adroit, & fourbe, qui trompe les gens en leur faiſant accroire qu'il leur procure quelque avantage. *Fallax adulator, palpator.*

Ce mot vient d'un nommé *Patelin* Avocat, ſur lequel on fit une Farce qu'on appelle la *Farce de Patelin*, qui eſt fort eſtimée par Paſquier, & d'où il fait venir pluſieurs provèrbes, comme Revenir à ſes moutons, Donner des bayes, &c. Il la propoſe comme un échantillon comparable aux Comédies Grècques & Latines.

PATELINAGE. ſ. m. Artifice, tromperie d'un patelin qui flatte quelqu'un, & qui le tourne en tant de manières, qu'il vient à bout d'en tirer quelque profit. *Fallaces blanditiæ.* Le *patelinage* dans la ſocieté civile eſt une tache, & la marque d'un âme foible. BELL.

PATELINER. v. act. Gagner une pèrſonne par adreſſe & par flatteries, la pèrſuader qu'elle gagne, lorſqu'on la trompe. *Palpando fallere.*

PATELINER, aûtrefois ſignifioit ſe divèrtir. COQUILLART, BOREL. *Latari, genio indulgere.*

PATELLAIRE. ſ. m. Epithéte ou nom que les Romains donnoient à ceux des Dieux à qui les offrandes ne ſe faiſoient pas dans des patères, mais dans d'aûtres vâſes appellez *patellæ*. Voyez Lambin ſur la *Ciſtellaria* de Plaute, *Act.* II. *Scen.* I. *v.* 45.

Ce nom vient de *pateo*, *pateſco*. Je ſuis ouvèrt.

PATELLE ou PATELLANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Patella, Patellana.* C'étoit cette Divinité qui avoit ſoin des bléds, quand ils commençoient à monter en épis, & qui faiſoit heureuſement ſortir & paroître l'épi. *Papias.* Mais ſelon Arnobe, L. IV. ce ſont deux Déeſſes différentes, dont l'une préſide aux chôſes qui ſont à ouvrir, à découvrir, & l'aûtre à celles qui ſont ouvèrtes ou découvèrtes.

PATÉLO. ſ. m. Dieu des Pruſſiens Idolâtres. *Patelo.* Le ſymbole de ce Dieu étoit une tête de mort. *Guagnin. Veron. Sarmat. Europ.*

PATENE. ſ. f. Tèrme de Sacriſtie. C'eſt la couvèrture du calice faite de même matière, qui ſèrt à recevoir les particules de l'hoſtie, & qu'on donne à baiſer au peuple, quand il va à l'offrande. Le calice & la *patene* ſont des vaſes ſacrez.

Ce mot vient de *patena*, ainſi appellé *à patendo*. C'eſt un nom que donne Columella à un vaiſſeau plat & étendu.

PATENOSTRE. ſ. f. Le Pater, l'Oraiſon Dominicale. *Oratio Dominicalis.* Ménage a dit en parlant d'un Abbé ignorant.

Dieu nous en doint bientôt un autre,
Qui ſçache au moins ſa Patenôtre.

PATENOSTRES, au pluriel, ſe dit d'un chapelet & des grains qui le compoſent, parcequ'il ſèrt à répéter pluſieurs fois cette Oraiſon. *Corona Virginis precaria.* On lui a pris ſes *patenôtres* qui étoient de calembouc, de corail, de coco, &c.

PATENOSTRES, ſe dit encore de toutes ſortes de prières. *Preces, precationes, orationes.* Cette vieille eſt toûjours trois heures à dire ſes *patenôtres*. Il marmote toûjours cèrtaines *patenôtres* où je ne comprends rien. RACINE.

On appelle en provèrbe, *Patenôtres de ſinge*, le murmure que font les ſinges, quand ils grondent & remuënt les babines. *Simiæ muſſitatio.* On le dit auſſi des vieux chats, lorſqu'ils ſont en repos, & qu'ils forment cèrtains ſons dans le goſiér, comme s'ils vouloient dire quelque chôſe.

PATENOSTRES, en tèrmes d'Architècture, ſont de certains ornemens qui ſe mettent au deſſous des oves, qui ſont des grains ronds, ou ovales, qu'on appelle autrement *colliers de perles*, ou *d'olives*. *Figuræ, vel ſemiglobuli.* Les Menuiſiérs en mettent auſſi dans les bordures des tableaux, & autres ouvrages.

PATENOSTRE, en tèrmes de Blâſon, eſt un dizain de chapelet, ou le chapelet tout entiér, dont on entoure les Écus, comme font les Chevaliérs de Malte, & quelques pèrſonnes Religieuſes.

PATENOSTRE DU LOUP. Enchantement dont ſe ſèrvent les Bèrgers pour conſèrver leurs moutons. Voyez Thiérs, *Des Superſtitions.*

PATENOSTRIÉR. ſ. m. Artiſant qui fait des chapelets, qui tourne du bois pour des boutons. *Corollarum precariarum opifex.* Il y a eu à Paris trois Corps de ce métiér. *Patenôtriér* en bois, *Patenôtriér* en vèrre, & *Patenôtriér* en émail.

PATENT, ENTE. adj. Manifeſte. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique. Cette vérité eſt *patente*, évidente. *Manifeſta, evidens.*

LETTRES PATENTES, ſont des Lettres du Roi ſcellées du grand ſceau, qui ſèrvent de titre pour la conceſſion de quelque octroi, grâce, privilége de quelque établiſſement. *Regis ſolemne diploma.* Elles doivent être ſignées en commandement d'un Secretaire d'État, & vérifiées au Parlement. Ce que ſont les Édits pour le public, les *Patentes* le ſont à l'égard des particuliérs. On ne peut faire un établiſſement de Communauté ſans *Lettres Patentes*. Il faut des *Lettres Patentes* pour l'érection d'une tèrre en Marquiſat, en Comté, pour changer le nom d'une Seigneurie. Les *Lettres Patentes* ſe diſent par oppoſition à *Lettres de cachet*, parcequ'on les délivre tout ouvèrtes, *ut pateant omnibus. Regii ſigilli littera, codicilli.* Le mot de *patan* en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *viſible*.

PATENTES, ſe dit en général de toutes ſortes de tîtres & de

lettres. Il eſt venu plaider à Paris, & il a aporté toutes ſes *patentes. Omnia litis inſtrumenta.* Il a été reçu Docteur en Droit en telle Univerſité, il m'en a fait voir les *patentes.*

PATENTES *de Languedoc.* ſ. f. Sorte de droit que le fermier des cinq groſſes fermes éxige en Languedoc des marchandiſes & denrées, qui ſortent par eau & par terre du Languedoc. Jouir de la ferme de la patente.

PATEPIN. ſ. m. uſité au Boulonois. Cloporte. *Centipeda, Millepeda, Multipeda, Oniſcus, Aſellus, Blatta, Scolopendra.* Voyez Marcel Empitic & Borel.

PATER. ſ. m. Mot Latin qui eſt le commencement de l'Oraiſon Dominicale que JÉSUS-CHRIST a donnée pour le modele des priéres, en S. Mathieu, Chap. 7. L'Égliſe ordonne cinq *Pater* & cinq Avé pour gagner les Indulgences, le Jubilé.

PATER, ſignifie auſſi les gros grains du chapelet qu'on trouve à chaque dizaine, ſur leſquels on dit le *Pater*, comme ſur les petits un Avé. *Magni globuli.*

On appelle auſſi un maître Moine, un *Pater. Monachus egregius.*

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait une choſe comme ſon *Pater*; pour dire, qu'il la ſçait par cœur. On dit auſſi de celui qu'on veut taxer d'être fort ignorant, qu'il ne ſçait pas ſon *Pater*, ou qu'il n'a pas dit un *Pater*; pour dire, qu'il eſt peu dévot.

PATERA ou PATARE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Patara.* Elle eſt ſur la côte du Mentefeli, à l'embouchure du Xanthe. Elle fut autrefois célébre par ſon oracle d'Apollon Pataréen, & elle eut enſuite un Évêché ſuffragant de Mire. MATY. Voyez PATARE.

PATÈRE. ſ. f. Terme de Médailliſte & d'Antiquaire. C'étoit un vâſe dont les Romains ſe ſervoient dans les ſacrifices, dans lequel ils offroient aux Dieux les viandes qu'ils leur conſacroient, & avec lequel ils faiſoient les libations. *Patera.* Sur les médailles, la *Patére* dont on ſe ſervoit pour les ſacrifices, ſe met à la main de toutes les Déïtez, & ſouvent à la main des Princes, pour marquer la puiſſance ſacerdotale unie avec l'impériale, par la qualité de Souverain Pontife des Déïtez, ſoit du prémier, ſoit du ſecond ordre, pour faire connoître qu'on leur rendoit les honneurs divins, dont le ſacrifice eſt le principal. C'eſt pourquoi ſouvent il y a auſſi un autel, ſur lequel il ſemble que l'on verſe la *patere.* P. JOUBERT. Ce mot vient du Latin, & ſe dit en parlant des *funérailles des Anciens.* C'étoit un vâſe d'or, ou d'argent, de marbre, de bronze, de vérre, ou de terre, qu'on enfermoit dans les urnes avec les cendres du mort, après avoir ſervi aux libations du vin, ou des autres liqueurs qu'on faiſoit aux funerailles. En Architecture la *patére*, s'employe pour ornement dans la friſe Dorique, & dans les tympans des arcades. DAVILÉR.

Ce mot vient de *patere*, *pateo*, je ſuis ouvert, parce que la *patère* eſt ouvérte *quòd pateat*, c'eſt-à-dire, qu'elle a une grande ouvérture, à la diférence des bouteilles & autres vâſes ſemblables, qui n'ont qu'un cou, ou dont l'ouvérture eſt plus petite que le corps du vâſe.

PATÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paterius.*

PATÈRE. ſ. m. Nom des Prêtres d'Apollon, par la bouche deſquels ce Dieu rendoit ſes oracles. *Patera.* Ce nom, ſelon Bochart, *Chanaan L. I. Ch.* 42. vient de פתר, *patar*, qui ſignifie interpréter; les *Pateres* étoient les interprétes d'Apollon.

PATERIN, INE. ſ. m. & f. Nom que l'on donna aux Manichéens du XIIe. Siécle. *Paterinus, a.* Le Pape Lucius condamne les *Paterins* dans ſa conſtitution de l'an 1184. Voyez encore ſur ces Hérétiques, Reinerus dans ſon traité contre les Vaudois. On dit auſſi *Patarin.*

PATERIN, INE. ſ. m. & f. Nom que les ennemis de Gregoire VII. donnérent à ceux qui ſoûtenoient ſon parti. *Paterinus.* Apparemment que ce nom étoit formé de *pater*, parceque ceux qui étoient attachez à Grégoire, diſoient qu'ils étoient du parti du Pére commun des fideles.

PATERINGTON. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté d'Yorck, en Angletérre. *Pateringtonium.* Il eſt à l'embouchure de l'Humber, du coté du nord, à quatre lieuës de la ville d'Hul. On prend ce village pour l'ancienne *Pratorium*, petite ville des Pariſis, peuples de la Grande-Bretagne. MATY.

PATÈRNE. Voyez PAIR, & PATIER.

PATÈRNEL, ELLE. adj. Qui appartient au pére. *Paternus, patrius.* Les biens *patérnels* doivent retourner aux héritiérs *paternels*, & les matérnels aux matérnels. L'amour *paternelle*, l'éxemple *paternel*, le devoir *patérnel.* On dit auſſi, Le réſpect *paternel* du fils, à l'égard du pére. Toutes les nations ont unanimement révéré la puiſſance *paternelle.* TOUR. L'autorité *paternelle* a ſon principe dans la nature, & dans la Religion. Le nom de pére eſt un nom de puiſſance, & de piété: c'eſt un empire mêlé de force, & de douceur: c'eſt une magiſtrature domeſtique. C. B. Le pouvoir *paternel* ceſſe dès que Dieu fait entendre ſa voix. ID. L'Ordonnance de 1556. tira du tombeau l'autorité *paternelle* enſevelie ſous les vices & les débordemens du ſiécle. LE MAI. L'autorité *paternelle* eſt une eſpéce de Royauté domeſtique, de laquelle il n'eſt pas pérmis de ſe ſouſtraire. S. ÉVR.

PATÈRNELLEMENT. adv. D'une manière patérnelle. *Affectu paterno.* Le pére de l'enfant prodigue reçut ſon fils *paternellement*, & lui pardonna.

PATÈRNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Paterniani, æ.* Les *Paterniens* ſont des Hérétiques qui ſuivirent les érreurs d'un Samaritain nommé Symmaque, & des Patriciens. Ils croyoient que la chair étoit l'ouvrage du démon. Ils s'abandonnoient à toutes ſortes d'impuretez. Ce fut au IVe. ſiécle qu'ils s'élevérent; mais ils furent bientôt réprimez. Voyez ſaint Auguſtin, *héréſ.* 85.

PATÈRNITÉ. ſ. f. Qualité du pére. *Paternitas.* Il ne faut jamais violer le reſpect dû, & rendu en tout tems, & en tous lieux à la *paternité.* TOUR. Il y a une relation entre la *paternité* du pére & la filiation du fils dans le myſtére de la Trinité. On attribuë la *paternité* à Dieu le Pére. Les Théologiens diſputent ſi la *paternité* en Dieu eſt un caractére réel & ſpecifique, qui ſépare abſolument le Pere d'avec ſon fils; ou ſi la *paternité* n'eſt qu'une ſimple relation d'œconomie & de ſubordination; d'un coté il ſemble que la *patérnité* eſt incommunicable au Fils, & ſi elle conſtituë une diſtinction réelle & poſitive, cela va au Tritheïſme; d'autre côté, en ne regardant la *paternité* que comme un mode, ou nom d'ordre & d'œconomie, il n'y a entre le Pére & le Fils aucune diſtinction éſſentielle & intriſéque.

PATÈRNITÉ SPIRITUELLE, eſt l'alliance qui ſe contracte entre celui qui batiſe, ou qui confirme, avec celui qui reçoit le Batême, ou la Confirmation; c'eſt le 1ere ſpirituel. *Affinitas ſeu cognatio ſpiritualis.*

PATÈRNITÉ, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne aux anciens Religieux, aux Prêtres, aux Confeſſeurs, à qui on dit quelquefois, Votre *Paternité*, au lieu de Votre Révérence.

PATÈRNO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Paternum, Paternio*, anciennement *Hybla major.* Il eſt dans la vallée de Démona, en Sicile, au pié du mont Gibel, prés de la riviére de Jaretta, & à ſix lieuës des ruines de Catania, vers le couchant. MATY.

PATER-NOSTER. ſ. m. L'Oraiſon Dominicale. Ce mot n'a point de pluriér en François. Dire cinq *pater-noſter.*

PATHANIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Pathanius, a.* C'eſt un des noms que l'on donna aux Patarins ou Vaudois, & Pauvres de Lyon. Voyez ces mots.

PATHÉTIQUE. adj. m. & f. & ſ. m. Paſſionné, touchant, & capable d'émouvoir & de remuer les paſſions. *Patheticus, commovendis vel concitandis animis idoneus, aptus.* Pour être bon Avocat, il faut être *pathétique.* Le ſermon de ce Prédicateur étoit fort *pathétique.* Ce qu'on éſtime le plus dans une piéce de théatre, c'eſt le *pathétique.* Le *pathétique* eſt cet enthouſiaſme, & cette véhémence naturelle qui touche & qui émeut. BOIL. Pour être *pathétique* il faut ſçavoir bien peindre les mœurs. LE P. R. Le ſublime, & le *pathétique* par leur violence & par leur impétuoſité emportent & entraînent tout avec eux. BOIL.

PATHÉTIQUE. En Muſique, ſe dit de ce qui eſt touchant, expréſſif, paſſionné, capable d'émouvoir la pitié, la compaſſion, la colére & toutes les autres paſſions qui agitent le cœur de l'homme. Ainſi l'on dit ſtile *pathétique*, chant *pathétique*, fugue *patherique.* Le genre chromatique avec ſes ſemitons majeurs & mineurs, tant en déſcendant qu'en montant, eſt fort propre au *pathétique*, comme auſſi le bon ménagement des diſſonances, ſur tout des ſuperfluës & des diminuées; la variété des mouvemens, tantôt vifs, tantôt languiſſans, tantôt lents, tantot vites, &c. contribuë encore beaucoup au *pathétique.* BROSSARD.

En têrmes d'Anatomie on appelle *pathétique*, la quatriéme paire de nérfs des dix qui ſortent de la moëlle alongée. Ce ſont les plus petits nérfs du cérveau; ils viennent de la partie inférieure de la moëlle alongée dérriére les *nates*, & les *teſtes.* Ces nérfs ſont appellez *pathétiques*, parcequ'ils ſérvent à mouvoir les yeux dans les différentes paſſions. Ils ſe diviſent en quatre rameaux, dont l'un va dans le grand oblique, & l'autre aux muſcles de la lévre ſupérieure, au nez & aux gencives. Le troiſiéme rameau ſe diſtribuë à la membrane des narines, & le dernier au crotaphite. DIONIS.

PATHÉTIQUEMENT. adv. D'un maniére pathétique. *Patherice.* Demoſthène & Cicéron haranguoient le peuple *pathétiquement*, ils le tournoient comme il leur plaiſoit.

PATHMOS, BALMOSA, ou PATINO. ſſ. mm. Noms propres d'une petite iſle de l'Archipel. *Pathmos.* Elle eſt environ à ſept lieuës de celle de Nicaria, vers le midi. Saint Jean l'Évangéliſte

vangeliſte y fut relegué, & y écrivit ſon Apocalypſe ſous l'Empire de Domitien; & ſous celui de Nèrva il retourna à Éphéſe. MATY. *Pathmos*, eſt une des Sporades. Elle a une ville Épiſcopale, dépendante du Métropolitain de Rhódes. Saint Jean fut exilé à *Pathmos* pour la foi. Apoc. I. 9. Le Père Lubin & d'aûtres, diſent qu'elle s'appelle aujourd'hui *Pétine*, Sophien la nomme Palmôſe, *Palmoſa*. Voyez Pline, L. IV. C. 12. Il faut toujours dire *Pathmos*, quand il s'agit de l'antiquité; & *Patine* ou *Patino*, en parlant de nos tems.

L'Interprète Arabe de l'Apocalypſe la nomme בטמוס, *Bathmos*. Bochard, Chanaan, L. I. C. 8. croit que le nom *Pathmos*, vient du Syriaque בטמא, *batmo*, qui ſignifie un térébinthe, parce-qu'il en croiſſoit dans cette iſle.

PATHOLOGIE. ſ. f. Eſt une partie de la Médecine qui enſeigne à connoître les maladies tant du corps que de l'eſprit, leur nature, leurs cauſes, leurs ſymptômes. *Pathologia*. Fèrnel a écrit de la *Pathologie*.

PATHOLOGIQUE. adj. Qui appartient à la Pathologie. *Pathologicus*. Les Thèſes de Médecine ſont la plûpart des queſtions *pathologiques*.

PATHOS. ſ. m. Ce mot eſt Grèc πάθος, & ſignifie, *Paſſion*. Il ne s'employe que pour ſignifier les mouvemens que l'Orateur excite dans les Auditeurs, & n'eſt en uſage que dans la converſation, & dans le Comique. Il y a bien du *pathos* dans ſes diſcours. L'ACAD. On voit par tout chez vous l'ithos & le *pathos*. MOL.

PATIBULAIRE. adj. Qui appartient au gibet. *Patibularius*. Les Seigneurs Hauts-Juſticiérs mettent des fourches *patibulaires* dans l'étenduë de leur tèrre. On éleve différent nombre de pilliérs pour faire des fourches *patibulaires*, ſelon la qualité de la Seigneurie. *Patibulum*. Il y a ſeize pilliérs à Montfaucon, qui ſont les fourches *patibulaires* de Paris, où l'on portoit autrefois les corps des éxécutez à mort pour être éxpoſez à la vuë des paſſans.

On dit qu'un homme a une mine *patibulaire*, quand il a quelque chôſe de ſiniſtre dans le viſage qui marque de méchantes mœurs, qui menace d'une triſte fin. *Aliquid fatale præ ſe ferens*. On appelle une ruë *patibulaire*, celle où il y a eu quelques gens ſuppliciez.

PATIBULÉ, ÉE. Vieux mot. adj. m. & f. Éxpôſé en vûë. *Expoſitus, propoſitus oculis*.

PATIEMMENT. adv. Avec fèrmeté, avec conſtance, ſans ſe plaindre. *Patienter, conſtanter, æquo animo, fortiter*. Un Chrétien doit ſouffrir *patiemment* toutes les afflictions qui lui ſont envoyées de la part de Dieu. Il faut s'accoutumer à voir *patiemment* les ſottiſes des autres. Le pauvre ſupporte plus *patiemment* ſa miſére, quand il voit que le bonheur n'accompagne pas toujours les richeſſes. S. ÉVR.

PATIENCE. ſ. f. Vèrtu, fèrmeté, conſtance qui fait ſouffrir la douleur, l'advèrſité ſans ſe plaindre, ſans murmurer. *Patientia, conſtantia, tolerantia*. L'Hiſtoire de Job nous le propôſe comme un modéle de *patience*. Les méchans ſont dans le monde pour éxèrcer la *patience* des juſtes, dit S. Auguſtin. Il ne faut pas abuſer de la *patience* des autres. La *patience* échape quelquefois aux plus modérez. La *patience* eſt la vèrtu des miſérables, dont les heureux n'ont que faire. Elle eſt néceſſaire pour adoucir les amèrtumes de la vie, mais cette pénible vèrtu ne s'acquièrt pas tout d'un coup; & il faut que l'habitude qu'on s'en fait, aide à la raiſon, autrement on ſe trouveroit accablé par une médiocre infortune. M. Sc. La *patience* n'ôte pas le ſentiment des malheurs; elle le modére. S. ÉVR. Les Stoïciens ſe paroient d'une *patience* faſtueuſe. DISC. D'ÉL. La *patience* de Caton n'étoit qu'orgueil, & que fièrté. MALEB. L'amour propre ſe fait une *patience* d'interêt, ou de vanité, qui produit au dehors les mêmes éfêts qu'une véritable *patience*. NIC. La *patience* des Stoïciens étoit plutôt un déſéſpoir un peu raiſonné, qu'une véritable *patience*. DISC. D'ÉL. Virgile rabaiſſe trop la *patience* d'Énée, il ſouffre tout baſſement. LE P. LE BOSS. Une *patience* néceſſaire, & qui n'eſt fondée que ſur l'inutilité de la révolte, laiſſe un chagrin ſombre & farouche. S. ÉVR.

Le mot de *patience*, en ce ſens, ne ſemble pas uſité au plurier; c'eſt pourquoi Benſerade a été repris d'avoir dit dans le ſonnet de Job,

On vit aller des patiences
Plus loin que la ſienne n'alla.

Cependant on croit qu'il y a de cèrtaines occaſions, où les Orateurs, les Prédicateurs ſe peuvent ſèrvir de *patience* au pluriér. L'Académie ne diſant rien là-deſſus, ſemble le ſuppôſer.

PATIENCE, ſignifie auſſi, Repos. *Quies, mora*. Il a un voiſin chicaneur qui ne lui donne aucun moment de *patience*, qui ne le laiſſe point en *patience* par les procès qu'il lui ſuſcite tous les jours. C'eſt un Prince remuant qui ne ſçauroit demeurer en *patience*, il faut qu'il agiſſe, qu'il brouille toujours. *Tumultuoſus*.

PATIENCE; ſignifie encore, Attente. *Expectatio*. Donnez-vous un peu de *patience*, & vous aurez ſatisfaction. Il faut que des créanciérs ayent *patience*, pour ne pas ruïner leurs débiteurs; il faut qu'ils prennent *patience*.

PATIENCE, ſe dit quelquefois abſolument. *Patience*, chacun aura ſon tour; on aura affaire de moi, j'aurai ma revanche. *Non abibit impunè*.

PATIENCE, en tèrmes de Moinerie, ſe dit de pluſieurs ſortes de ſcapulaires, & de chemiſes que les Supérieurs donnent à leurs novices, ou à leurs malades, qui ſont différens, ſelon les divèrs Ordres. *Armillarii ſpecies*. *Patience* a un pluriér en ce ſens.

On dit provèrbialement, La *patience* outrée ſe tourne en fureur. *Patientia læſa fit furor*. On dit auſſi, Il faudroit avoir la *patience* de Griſelidis. C'eſt un petit Roman qu'on a fait autrefois, où il y a de grands éxemples de *patience*. La *patience* vient-à-bout de toutes chôſes. On dit auſſi, Il faut prendre *patience* en enrageant, lorſqu'on eſt patient malgré ſoi, qu'on eſt obligé de ſouffrir d'un Supérieur. *Ægrè, moleſtè ſufferre, tolerare*.

PATIENCE, eſt auſſi une plante qu'on appelle autrement *parelle*, en Latin *lapathum*. Il y en a pluſieurs éſpéces. Celle que C. Bauhin nomme *lapathum folio acuto plano*, pouſſe ſes tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, roides, rougeâtres. Ses feuilles ſont longues, étroites, dures, aiguës par le bout. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines attachées au fond d'un calice qui eſt à ſix feuilles poſées comme à double rang, trois à trois, ſemblables aux fleurs de l'ozeille. Il leur ſuccéde des ſemences triangulaires, noirâtres. Sa racine eſt longue, unie, jaûne. On ſe ſèrt en Médecine de cette racine dont la décoction eſt très-propre pour la gratelle, pour la jaûniſſe, & pour le ſcorbut. Elle entre auſſi dans l'onguent pour la galle. *Patientæ* en ce ſens n'a point de plurier.

L'Ouvrage de PATIENCE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. Les Sages nomment ainſi la piètre, à cauſe qu'il faut un long-tems pour la réduire en ſa dèrnière pèrfection, & que l'Artiſte ne doit pas s'ennuyer, ni agir avec précipitation; car cet ouvrage divin, diſent-ils, a ſon tems ordonné par la nature, auſſi-bien que les fleurs & les fruits, que portent les végétaux.

PATIENT, ENTE, adj. Qui eſt conſtant, endurant, qui ne ſe plaint point dans la douleur. *Patiens, tolerans, patienter ferens, ſuſtinens*. Les Martyrs ont été fort *patiens* dans leurs ſouffrances. Un homme *patient* fait de grands éforts pour ſuporter ſans murmure les injures qu'on lui fait. M. ÉSP. L'homme *patient* vaut mieux que le courageux. PORT-R. A lire éxactement les avantures de Job, il n'a pas été le plus *patient* de tous les hommes. Un Dieu qu'on fait à ſa mode, & auſſi *patient* que nos paſſions le demandent, n'incommode point. BOSS. *Patient* ſe dit auſſi des chôſes. La charité eſt *patiente*. S. CYRAN.

PATIENT. ſ. m. Criminel qui attend, qui ſouffre la mort à laquelle il a été condamné. *Reus morti addictus*. On ne donnoit point autrefois de Confeſſeurs aux *patiens* pour les aſſiſter à la mort.

PATIENT, ſe dit auſſi de celui qui eſt entre les mains des Chirurgiens, qui font ſur lui quelque opération douloureuſe. *Patiens, ager*. Quand on veut tailler pour la piètre, il faut prendre garde ſi le *patient* a aſſez de force pour ſoutenir l'opération.

PATIENT, en tèrmes de Phyſique, ſignifie le ſujèt ſur lequel quelque agent éxèrce ſa vèrtu. Toutes les opérations de la nature ſe font en appliquant l'agent ſur le *patient*. Tout agent devient *patiens* par la réaction. *Omne agens agendo repatitur*.

PATIENTER. v. n. Attendre patiemment. *Patienter expectare*. Il faut *patienter* un peu, & l'on vèrra les méchans punis & confondus. *Patientez* un peu, & on vous payera ce qui vous eſt dû.

PATIENTIA CAPO, ou le cap de Patience. *Patientiæ promontorium*. Ce cap eſt ſur la côte orientale du Yupi, contrée de la grande Tartarie, vis-à-vis de la tèrre de Jeſſo, à cent lieuës des détroits de Picko & de Wries, vèrs le nord. MATY.

PATIER. ſ. m. & nom propre d'homme. *Paternus*. Saint Patèrne, que le vulgaire de France appelle ſaint Pair, & quelquefois ſaint *Patier*, naquit à Poitiérs, l'an 482. Il fut élû Évêque d'Avranches en 552. étant alors âgé de 70 ans; il mourut en 565. le 16 d'Avril. Voyez les Bollandiſtes, Avril, T. II. p. 425.

PATIN. ſ. m. Souliér de femme qui a des ſemelles fort hautes, & pleines de liége, afin de paroître de plus belle taille. *Altior calceus, vel cothurnus*. Cette femme en quittant ſes *patins* pèrd une bonne partie de ſa taille. La trop courte beauté monta ſur des *patins*. BOIL.

Borel dérive ce mot du Grèc πάλλω, *calco*, je foule aux piéds, d'où

il dérive auſſi *pate*, qui ſignifie un *grand pié*.

PATIN, en tèrmes de Manege, eſt un fèr de cheval ſous lequel on a ſoudé une demi-boule concàve. Il ſèrt en pluſieurs accidens ou maladies de chevaux. *Solea medio globo inferius inſtructa.*

PATIN, ſe dit auſſi d'un fèrrement qu'on s'applique aux piéds pour couler plus ſûrement ſur la glace. *Calopodia.* Les *patins* ſont de grand uſage en Hollande. Les Lappons ont des *patins* faits de planches de trois ou quatre piéds, pour marcher ſur la neige.

PATIN, en tèrmes d'Architècture, ſe dit de ces pièrres qui ſont ſous le piédeſtal des colonnes, quand on les veut avoir un peu élevées, comme celles d'un maître autel. *Baſes, fulcra.* On le dit quelquefois du piédeſtal même. *Stylobata.*

PATIN, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſe mettent ſous les fondations, ſoit ſur des pilotis, ou platteformes, ſoit ſous des éſcaliers. *Subſtracti fundamentis aſſeres.* C'eſt la piéce de bois qui ſoutient tout l'éſcalier, qui eſt couchée de champ, & ſur laquelle les noyaux ſont poſez à plomb.

PATINABLE. adj. de tout genre. *Quod contrectari poteſt.* Ce mot eſt bas & ſignifie, qu'on peut manier. Beauté *patinable.* SCAR. Voyez *Patineur.*

PATINER. v. act. Manier mal-proprement. *Palpare.* La viande d'un étail de boucherie eſt *patinée* par toutes ſortes de gens. Les fruits *patinez* ſont bientôt défleuris.

On dit auſſi, qu'on *patine* une femme, quand on lui manie indiſcretement le bras, le ſein, &c. *Fœdè palpare.* Il n'y a que les payſannes, & les ſervantes qui ſe laiſſent *patiner.* Ce n'eſt point la mode de *patiner* parmi le beau monde.

PATINER. v. n. Aller ſur la glace avec des patins. *Calopodiis ferreis ſuper glacie ambulare.* Dans le nord, c'eſt une partie de divèrtiſſement que d'aller *patiner*, & voit *patiner.*

PATINEUR. ſ. m. Qui patine. Les Provinciaux ſont de grands *patineurs. Palpator.*

Les patineurs *ſont fort inſupportables,*
*Même aux beautez qui ſont très-*patinables. SCAR.

PATIR. v. n. *Je pâtis, tu pâtis, il pâtit, nous pâtiſſons. Je pâtiſſois. Je patis, j'ai pâti, je pâtirai, que je pâtiſſe, je patirois.* Avoir de la diſette, de la miſère, de la fatigue; ſouffrir, endurer. *Pati.* Les pauvres gens *pâtiſſent* beaucoup durant l'hiver. Les criminels *patiſſent* dans les cachots. L'enfant prodigue ne ſe reconnut qu'après qu'il eut bien *pâti. Agir & pâtir* eſt une deviſe des Anciens.

PATIR, ſignifie auſſi, Endurer quelque chôſe qui eſt cauſée par autrui. *Sufferre, tolerare.* Les payſans *pâtiſſent* beaucoup pendant le paſſage d'une armée. Les peuples *pâtiſſent* des fautes des Rois; les ſoldats, des fautes de leurs Capitaines.

On voit que de tout tems,
Les petits ont pâti *des ſottiſes des Grands.* LA FONT.

Vous avez fait la faute de vous obliger pour ce grand Seigneur, tous vos biens en *pâtiront.* Il ne pouvoit abandonner cette contrée, ſans que l'iſle en *pâtit.* HIST. D'AUB. On dit quand on ſe trouve au milieu des canonades & des mouſquetades, que la nature *pâtit.*

PATIR, en ſtile de dévotion myſtique, c'eſt, être dans l'inaction, & dans une contemplation paiſible & paſſive. *Divina patiens. Pâtir* n'emporte pas une ſouffrance oppoſée à la joie, & accompagnée de douleur. C'eſt ſimplement un état tranquile, oppoſé au mouvement & à l'action.

On dit provèrbialement, que les bons *pâtiſſent* pour les mauvais, quand on refuſe de prêter à un honnête-homme, parce qu'on a été éxcroqué par des fripons. *Probi pro improbis plectuntur.*

PATNA. ſ. Nom propre d'une ville & Royaume de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Patna.* Il eſt au midi de celui de Pitan, entre le Gange & le Pèrſely, vèrs leur confluant; on n'y marque que la ville de *Patna*, qui eſt ſur le Pèrſely. MATY.

PATOIS. ſ. m. Langage corrompu & groſſier, tel que celui du menu peuple, des payſans & des enfans, qui ne ſçavent pas encore bien prononcer. *Incultus plebis ſermo, vel vernacula lingua.*

On le dit auſſi des étrangers dont on n'entend point la langue. J'ai diné avec des Allemans, mais ils ont toûjours parlé en leur *patois*, je n'y ai pu rien comprendre. *Vernacule loqui.*

PATON. ſ. m. *Obſtraguli ſubditicium corium.* Voyez PASTON.

PATO RÉALE. Nom d'un oiſeau qui ſe voit au Chili. C'eſt une éſpéce de canard qui a une crête rouge ſur le bec. FRÉZIÉR, p. 74.

PATRAS. ſ. & nom propre d'une ville du Duché de Clarence, en Morée. *Patræ*, anciennement *Aroë* & *Neopatria.* Elle eſt ſituée ſur une coline, à un quart de lieuë du golfe de *Patras*, & à trois lieuës du détroit de celui de Lépante. Cette ville eſt aſſez grande, & bien peuplée; les Juifs, qui font le tièrs de ſes habitans, y ont quatre ſynagogues, & y font valoir le commèrce. Les Grècs y ont un Archevêché. *Patras* eſt fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle; elle a été pluſieurs fois priſe, & repriſe par les Turcs & par les Vénitiens. Ces dèrniérs s'en rendirent maîtres en 1687. Mais ils l'ont pèrduë dans la guèrre qui vient de finir, & l'ont cédée par la paix de Paſſarovitz.

Le golfe de PATRAS. *Patræ ſinus.* Ce golfe qui prend ſon nom de la ville Patras, eſt ſéparé de celui de Lépante par le détroit des Dardanelles, & il eſt renfèrmé entre les côtes de la Morée, & de la Livadie, & les iſles de Céfalonie & de Zante.

Le Cap de PATRAS. Voyez RIO, Cap.

PATRASSO. Voyez LEUCOS. Tom. III. p. 1400.

PATRES, AD PATRES. Façon de parler baſſe & burleſque, qui n'a guère d'uſage qu'en ces phraſes. Aller *ad patres.* Envoyer *ad patres.* Ainſi on dit qu'un homme eſt allé *ad patres*; pour dire, qu'il eſt mort. Il a pris une médecine qui l'a envoyé *ad patres. Mortuus eſt.*

PATRIA. Tour & lac. Voyez LINTÈRNE, *T. III. p.* 1475.

PATRIARCHA. ſ. Nom propre d'une petite ville avec un bon port. *Patriarche portus*, anciennement *Phthia, porto del Patriarcha.* Elle eſt ſur la côte du Royaume de Barca, en Barbarie, à neuf ou dix lieuës de la ville de Tabarca, vèrs le couchant. MATY. Prononcez *Patriarca.*

PATRIARCHAL, ALE. adj. Qui appartient au Patriarche. *Patriarchalis.* Égliſe *Patriarchale*, la croix *Patriarchale.* Siéges *Patriarchaux. Sedes Patriarchales.* Il y a à Rome cinq Égliſes qu'on appelle *Patriarchales.* Saint Jean de Latran repréſente le Pape; Saint Pièrre, le Patriarche de Conſtantinople; Saint Paul celui d'Aléxandrie; Sainte Marie-Majeure celui d'Antioche; & Saint Laurent hors des murs celui de Jéruſalem. Les Évêques pourvûs de ces tîtres marchent après le Pape & les Cardinaux, & précédent le Gouverneur de Rome, & les autres Prélats. Il n'eſt pas pèrmis, même aux Cardinaux, de célébrer au grand Autel de ces Égliſes ſans une diſpenſe du Pape portée dans une Bulle qu'on affiche au coin de l'Autel.

PATRIARCHAT. ſ. m. Dignité de Patriarche. *Patriarchatus.* Le *Patriarchat* des Arméniens vaut ſix cens mille écus de revenu, dit Tavèrniér. Élever quelqu'un au *Patriarchat.* THOMASSIN.

PATRIARCHE. ſ. m. *Patriarcha.* Un de ces prémiérs Pères qui ont été au commencement du monde, qui ont été fameux par leurs grandes lignées. Abraham, Iſaac, Jacob & ſes douze fils ont été les *Patriarches* du Vieux Teſtament. Le nombre des enfans eſt une bénédiction de *Patriarche.* Vivre en vrai *Patriarche*, c'eſt mener une vie ſimple & innocente.

Dans les abbréviations dont nous nous ſèrvons, un grand P, ſignifie *Patriarche*; & s'il eſt après un C, CP. ces deux lèttres ſignifient *Conſtantinople.* Ainſi P. de CP. c'eſt-à-dire, *Patriarche de Conſtantinople.* Si l'on doubloit le P. & qu'on mît PP. il marqueroit le plurier *Patriarches.* Les PP. de CP. ont voulu prendre le tître d'Œcuménique, c'eſt-à-dire, *les Patriarches de Conſtantinople*, &c. A CP. le P. Théophylacte mourut le 27e de Février, Indiction 14e. l'an du monde 6464. de J. C. 956. FLEURY, *Hiſt. Ecc. L.* 55e. C'eſt-à-dire, *A Conſtantinople le Patriarche, &c.* Le IVe Concile de Latran déclare le rang & les prérogatives des quatre *Patriarches*: Il met celui de Conſtantinople le prémier, puis Aléxandrie, Antioche & Jéruſalem. Cet article eſt tiré de Gratien, qui l'a pris du Concile *in Trullo*, ſans conſidérer que ce Concile avoit été dès le commencement rejetté par le Saint-Siége. Mais depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins, le Pape donnoit volontiérs à ſon *Patriarche* le prémier rang après Rome. FLEURY. *Hiſt. Eccleſ. L.* 77.

PATRIARCHE. On donna ce nom au XVIe ſiécle au Prêche que les Calviniſtes avoient au fauxbourg ſaint Marceau à Paris. *Patriarchium Calviniſticum Pariſinum.* Le *Patriarche* devint fameux par la faction qui s'y forma en 1561. Voyez Maimbourg, hiſt. du Calviniſme.

PATRIARCHE, ſe dit auſſi dans le Chriſtianiſme des Évêques qui ont occupé les grands Siéges, indépendans de l'Égliſe Romaine; tels que ſont ceux de Conſtantinople, d'Aléxandrie, d'Antioche & de Jéruſalem. Jean le Jeûneur *Patriarche* de Conſtantinople, eſt le prémier qui a pris la qualité de *Patriarche* univèrſel. Les *Patriarches* ont tenu le prémier rang dans l'Égliſe. C'étoit la ſuprême dignité. Enſorte qu'à remonter par degrez, l'Évêque n'avoit ſous lui que le tèrritoire de la ville dont il étoit Évêque: le Métropolitain commandoit à une province, & avoit pour ſuffragans les Évêques de ſa province: le Primat étoit le chèf d'un Diocèſe, & avoit ſous lui pluſieurs Métropolitains: le *Patriarche* avoit ſous lui pluſieurs Diocèſes, & les Primats eux-mêmes lui étoient inférieurs. Cet ordre n'a pas été toûjours gardé. Voyez PRIMAT. Le Père Pagi, Uſſérius, de Marca, le

P.

P. Morin ont attribué l'établiſſement des trois grands *Patriarches* aux Apôtres. Ils ont ſuppôſé que les Apôtres, ſuivant la diſtribution du monde par les Géographes, choiſirent les trois principales villes dans chaque partie du monde, Rome en Europe, Antioche en Aſie, Aléxandrie en Afrique, pour former une *Trinité de Patriarches*. D'autres bien loin d'en faire remonter l'inſtitution juſqu'à ſaint Pierre, prétendent, que le nom de *Patriarche* n'étoit pas encore connu au Concile de Nicée, & qu'encore, long-tems après, les *Patriarches* étoient confondus avec les Primats, comme étant tous Chefs de Diocèſes, & également au deſſus des Métropolitains, qui n'étoient Chefs que d'une ſeule province. C'eſt pourquoi Socrate honore du titre de *Patriarche* tous les Chefs de Diocèſes, & en compte juſqu'à dix. Palladius au commencement du V. ſiécle eſt le prémier qui a donné la qualité de *Patriarche* à l'Évêque d'Aléxandrie. Il ſemble en effet que ce n'eſt que depuis le Concile de Calcédoine en 451. que cette dignité ſoit demeurée attachée, & affectée aux cinq grands Siéges, Rome, Conſtantinople, Aléxandrie, Antioche, & Jéruſalem. Car lorſque le Concile de Nicée régla les limites, & les prérogatives de trois grands *Patriarches*, de Rome, d'Antioche & d'Aléxandrie, il ne leur donna point le titre de *Patriarches*, quoiqu'il leur en attribuât la prééminence & les priviléges. De même lorſque le Concile de Conſtantinople, en 381, ajugea le ſecond rang à l'Évêque de Conſtantinople, qui auparavant étoit ſuffragant d'Héraclée, il n'y attacha point la qualité de *Patriarche*, qui n'étoit pas encore inventée. De plus, lorſque le Concile de Calcédoine accorda le cinquiéme rang à l'Évêque de Jéruſalem, le tèrme de *Patriarche* ne ſe trouve point encore dans le decrèt du Concile, on ſe contenta de lui former un Diocèſe du conſentement de l'Évêque d'Antioche. Cependant ces cinq *Patriarches* ne gouvèrnoient pas toutes les Egliſes. Il reſta encore des chefs de Diocèſes indépendans; & qui bien loin de reconnoître la juriſdiction des grands *Patriarches*, s'appellèrent eux-mêmes *Patriarches*: tel eſt celui d'Aquilée. Carthage ne fut jamais ſoumiſe non plus au *Patriarche* d'Aléxandrie. L'autorité des *Patriarches* s'accrut inſenſiblement, & par degrez. Toutes les grandes affaires dans l'étenduë de leur Patriarchat étoient portées devant eux, ou en prémière inſtance, ou ſur l'appel des Métropolitains. Ils ordonnoient des Evêques, ils marquoient le jour de Pâques: il ne ſe faiſoit rien ſans les conſulter, & leurs arrêts étoient d'ordinaire executez avec le même reſpect que ceux des Souverains. Le titre de *Patriarche* ne fut connu des Latins que dans le VI. ſiécle. En particulier les Égliſes des Gaules n'étoient point ſoumiſes au *Patriarche* de Rome, dont l'autorité ne s'étendoit que ſur les provinces ſuburbicaires. Il n'y avoit aucune primauté entre les Métropoles des Gaules: on ne reconnoiſſoit ni Éxarque, ni *Patriarche*; les Évêques avec leurs Métropolitains gouvèrnoient l'Égliſe en commun. Depuis que le nom de *Patriarche* ſe répandit dans l'Occident on le trouve attribué à l'Évêque de Lyon, & à celui de Bourges: c'étoit dans la prémière ſignification, & en tant que chef de Diocèſe. Voyez Du Pin.

Du Cange remarque qu'il y a eu auſſi quelques Évêques & Abbez à qui on a donné le nom de *Patriarches*.

PATRIARCHE, ſe dit auſſi des chefs des Égliſes chrétiennes d'Orient, que l'Égliſe Romaine appelle ſchiſmatiques; comme le *Patriarche* des Arméniens réſidant dans un monaſtère de Saint Grégoire; le *Patriarche* des Abyſſins, qu'ils nomment *Abuna*; le *Patriarche* des Jacobites.

PATRICA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, ſitué dans la Campagne de Rome, vèrs la côte, à trois lieuës au levant d'Oſtie. *Patrica*. On voit à demi-lieuë de ce bourg une coline nommée Monte di Livano, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Lauro Lavinium*, fondée par Énée; & on prend l'Égliſe de S. Pétronelle, qui eſt ſur cette coline pour l'ancien temple d'Anna Perenna, qui étoit dans la ville de Lavinium. MATY.

PATRICE. ſ. m. Celui qui poſſédoit le Patriciat dans l'Empire Romain. *Patricius*. Quelques-uns croyent que le mot de *Pair* a été fait à l'imitation des *Patrices* Romains. Anciennement on appelloit à Rome *Patriciens* ou *Patrices* ceux qui étoient déſcendus des cent, ou ſelon quelques-uns, des 200 prémiers Sénateurs choiſis par Romulus; qu'il appella *Péres*. Ainſi les *Patriciens* étoient alors l'ancienne Nobleſſe, par oppoſition aux Plébeïens. Mais la marque ou la connoiſſance de ces anciennes familles étant preſque pèrduë, & éteinte par une longue ſuite d'années, ou par les fréquentes mutations de l'Empire, on inventa de nouveaux *Patriciens*, qui ne venoient plus de race; mais de la ſeule faveur de l'Empereur. Ce fut, à ce que dit Zoſime, le grand Conſtantin qui érigea une nouvelle dignité de *Patrice*. Il attribua cette qualité à ſes Conſeillers, & les nommoit *Patrices*, non parce qu'ils étoient déſcendus des anciens Péres du Sénat; mais parce qu'ils étoient comme les Péres de la République, ou du Prince. Cette dignité de *Patrice* devint la prémière de l'Empire. Juſtinien l'appelle *ſummam dignitatem*. Les *Patrices* en effet précédoient les Conſuls, & prenoient ſéance au deſſus d'eux au Sénat. Voyez la Novelle 62. Cette nouvelle dignité de *Patrice* ne s'accordoit qu'à ceux qui avoient éxèrcé les prémières charges de l'Empire, ou qui avoient été Conſuls. Le P. Fabèr ſoutient que la dignité Conſulaire étoit au deſſus de la *Patricienne*: mais Loyſeau prétend que les Conſuls, ſeulement pendant qu'ils étoient en charge précédoient les *Patrices*; & que d'ailleurs les *Patrices* précédoient les Conſulaires, ou ceux qui avoient été Conſuls ſimplement. Pendant les troubles & la décadence de l'Empire Romain, ceux qui occupèrent l'Italie n'oſant prendre le tître d'Empereurs, s'appelloient *Patrices* de Rome; & cela fut très-ordinaire juſqu'à Auguſtule, & à la priſe de Rome par Odoacre Roi des Hérules. Il y a eu auſſi des *Patrices* dans les Gaules, & principalement en Bourgogne & en Languedoc. Les Empereurs de Conſtantinople donnoient à leurs *Patrices* le gouvèrnement des provinces éloignées. Quand les François paſſèrent dans les Gaules, ils y trouvèrent la dignité *Patricienne* établie, & ils la conſèrvèrent pendant quelque tems. Aëtius qui combattit Attila dans les champs Catalauniques eſt appellé le dèrniér *Patrice* des Gaules. PASQ. LOYSEAU.

Le Pape Adrien fit prendre le titre de *Patrice* de Rome à Charlemagne avant qu'il prît la qualité d'Empereur. Les Rois Pepin, Charles & Carloman ont été auſſi appellez *Patrices* de Rome par les Papes. Les Papes ont auſſi donné ce tître à quelques Princes, & Rois étrangers, à cauſe de l'éminence de cette dignité qui étoit au deſſus de toutes les aûtres.

PATRICE, eſt auſſi un nom propre d'homme. *Patricius*. Saint *Patrice* Évêque, Apôtre & Primat d'Irlande, naquit vèrs l'an 377. au pays d'Albanie, à l'occident de l'Écoſſe méridionale, appellée alors *Valentia*, dans le tèrritoire de la ville d'Al-cluyd, appellée maintenant Dun-briton en Écoſſe. Dès l'âge de 16 ans, il fut pris avec une de ſes ſœurs nommée Lupite, & emmené captif en Irlande par des brigans Écoſſois, c'eſt-à-dire, des voleurs d'Irlande même. Il ſe ſaûva & revint en Écoſſe en 397. En 398, il vint en Armorique avec ſon père & ſa mère, qui périrent dans ce voyage. Pour lui, il fut pris & vendu à des Pictes gens de ſon pays, qui lui donnèrent la libèrté. Repris une troiſiéme fois, mené à Bourdeaux & vendu, il fut encore remis en libèrté. Il alla à Marmoutiér un an après la mort de ſaint Martin; il y reçut la tonſure cléricale & monaſtique, & l'an 402. il retourna dans la Grande-Bretagne, réſolu d'imiter le zéle & les miſſions apoſtoliques de ſaint Martin. Les obſtacles qu'il trouva à ſon paſſage en Irlande, l'obligèrent de revenir en France en 403. Il paſſa enſuite en Italie, employa ſept ans à viſiter les Lieux ſaints & les plus grands Sèrviteurs de Dieu, qui floriſſoient alors; & fut ordonné Prêtre en 410, dans le cours de ſes voyages. Étant paſſé en Irlande en 413, ſans miſſion, & n'ayant pû réuſſir auprès des Barbâres, il revint encore en France; & après différentes courſes, il y repaſſa en 432, revêtu de l'autorité apoſtolique, & comblé de bénédictions par le Pape Céleſtin, qui s'étoit oppoſé à ſon deſſein une année ou deux auparavant, & par Sixte III. ſon ſucceſſeur. Il travailla à la convèrſion de cette iſle avec des fruits incroyables, qui lui acquirent une vénération qui dure encore, & que l'eſprit de l'héréſie n'a pû éteindre. S. *Patrice* mourut vèrs l'an 460. Il y a bien des actes de ce Saint qui ſont faux. Voyez les longues & ſçavantes Diſſèrtations des Bollandiſtes. Mart. *T. II. p.* 517. *& ſuiv.*

PATRICE. Voyez PRINCIPE.

PATRICIAT. ſ. m. Dignité dans l'Empire Romain depuis Conſtantin. *Patricii dignitas*. Le *Patriciat* ſe trouve auſſi chez les anciens Francs, ou François, & ſous les Bourguignons. Dans l'Empire Romain le *Patriciat* donnoit le pas ſur les Préfets du Prétoire. Si l'on en croit Zoſime, c'eſt Conſtantin qui inſtitua le *Patriciat*: car ce mot ne ſe dit point en parlant des Patrices inſtituez par Romulus, & dont la qualité paſſa à leurs déſcendans pendant tout le tems de la République & des premiers Empereurs.

Le *Patriciat* de S. Pièrre, dont parlent les Livres Carolins, Ép. 65. eſt la même chôſe que le patrimoine de l'Égliſe Romaine, ou les tèrres que Pepin & Charlemagne donnèrent au Pape.

PATRICIEN. ſ. m. Celui qui étoit iſſu de Sénateurs, & des prémiers fondateurs de la République Romaine. Il eſt auſſi adjectif, & on dit qu'un tel étoit de race *Patricienne*. Voyez PATRICE.

PATRICIEN, ENNE. adj. La race *Patricienne*. Une famille *Patricienne*.

Les Conſuls avec nous affrontent les hazards,
Le ſang Patricien *eſt ſous nos étendarts.* BRÉBEUF.

Et ce Barbare mêle au gré de ſa colère,
Le ſang Patricien *à celui du Vulgaire.* Ib.

PATRICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Patricianus, a.* Ce ſont des hérétiques qui troublèrent l'Égliſe au commencement du troiſième ſiécle. Leur Chêf & l'Auteur de leurs erreurs fut un nommé Patrice, ou Patricius, qui fut Précepteur d'un Marcionite nommé Symmaque. L'hérétique Patrice tenoit que la ſubſtance de la chair n'étoit point l'ouvrage de Dieu, mais celui du diâble. C'eſt pourquoi ſes Sectateurs avoient une haine exceſſive, qui dégénéroit en fureur, contre leur propre chair. Elle les portoit quelquefois juſqu'à ſe tuer eux-mêmes. Saint Auguſtin, *Hæreſ.* 61. Baronius à l'an 203. n. XVI. On les appella auſſi Tatiens; & ce fut une ſecte d'Encratites.

PATRIE. ſ. f. Le pays où l'on eſt né; & il ſe dit tant d'un lieu particuliér, que de la province, & de l'Empire ou de l'État où l'on a pris naiſſance. *Patria, natale ſolum.* Un François qui s'en retourne des Indes en Europe, dit qu'il s'en retoune à ſa *patrie.* C'eſt étendre un peu trop la ſignification du mot de *patrie.* Les Romains & les Grècs avoient un violent amour pour la *patrie*, & ſe dévouoient pour la *patrie.* Quintus Curtius Chevalier Romain ſe précipita dans un abime pour le ſalut de ſa *patrie.* Épaminondas diſoit qu'il ne faloit non plus ſe vanger de ſa *patrie* que de ſon père. ABL. Que me ſert que ma *patrie* ſoit puiſſante & formidable; ſi triſte & inquiet, je vis moi-même dans l'oppreſſion, & dans l'indigence? LA BR. Dans les prémiers tems de la République Romaine on étoit furieux de libèrté, & du bien public; l'amour de la *patrie* ne laiſſoit rien aux mouvemens de la nature. S. ÉVR. L'amour de la *patrie* eſt une paſſion rarement fine, & ingénieuſe. Id. Tout l'Univèrs eſt la *patrie* du Sage. Id.

Le nom de patrie *eſt bien plus précieux,*
Alors qu'en la ſervant on ſe ſert encor mieux. CORN.

On dit figurément, que Rome eſt la *patrie* commune des Chrétiens. Le Ciel eſt notre véritable *patrie.* Un Philoſophe eſt par tout en ſa *patrie.* La *patrie* eſt par tout où l'on eſt bien. *Ubi bene ibi patria.*

PATRIMOINE. ſ. m. Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a hérité de ſon père & de ſa mère. *Patrimonium.* La Flandre eſt de l'ancien *patrimoine* de la France. Cet Avocat étoit riche de *patrimoine*, avant que ſe mettre au Barreau. Ce prodigue a diſſipé, a mangé tout ſon *patrimoine.* On appelle les Duchez d'Urbin & de Spolete, le *Patrimoine de S. Pierre.* On donnoit autrefois ce nom aux biens en fonds de chaque Égliſe. Ainſi on diſoit *le patrimoine de l'Egliſe de Rimini, le patrimoine de l'Egliſe de Milan, le patrimoine de l'Egliſe de Ravenne.* L'Égliſe Romaine avoit des *patrimoines* en divèrs pays, comme en France, en Afrique, en Sicile, dans les Alpes, & en pluſieurs autres endroits; & pour faire reſpecter davantage ce qui appartenoit à l'Égliſe, on donnoit d'ordinaire à chacune le nom du Saint qu'elle avoit en plus grande vénération. Ainſi l'Égliſe de Ravenne appelloit ſes héritages *le patrimoine de St. Apollinaire*; celle de Milan, *le patrimoine de Saint Ambroiſe*, &c. comme remarque Fra Paolo dans ſon traité des Bénéfices. On dit auſſi que le bien de l'Égliſe eſt le *patrimoine* des pauvres. *Bona Eccleſiaſtica ſunt pabula pauperum, ſeu patrimonia.*

PATRIMOINE DE S. PIÈRRE. Tèrme de Géographie. Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Patrimonium S. Petri.* Elle eſt ſéparée au couchant du Duché de Caſtro par la rivière de Martha; & au couchant de la Campagne de Rome, & de la Sabine par le Tibre. Elle a au nord le Duché de Spoléte, & l'Orviétan: & au ſud la mèr de Toſcane. Sa plus grande étenduë eſt de ſeize lieuës du couchant au levant, & de douze du nord au ſud. Ses principales villes ſont Vitèrbe capitale, Civitavecchia, Bracciano, Cornéto, Monte-Fiaſcone, Bolſena, Orta, Népi & Sutri. Cette province renfèrme le Duché de Bracciano, & celui de Ronciglione, & quelques-uns même y comprennent le Duché de Caſtro & l'Orviétan. MATY.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui vient de ſucceſſion de père, mère, ayeul, &c. On ne peut diſpoſer par teſtament des biens *patrimoniaux*, mais ſeulement de ſes meubles & acquêts. C'eſt ce que nos Coutumes appellent aûtrement *biens propres. Bona patrimonialia, ſeu propria.* Cet héritage eſt *patrimonial*, celui-là vient d'acquiſition.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Le prémiér canon qui parle de *titre patrimonial*, ou de patrimoine au lieu de titre Eccléſiaſtique, eſt le 5e du Concile de Latran tenu en 1179. Il porte, que ſi un Évêque ordonne un Prêtre, ou un Diâcre ſans lui aſſigner un titre cèrtain, dont il puiſſe ſubſiſter, il lui donnera dequoi vivre juſqu'à ce qu'il lui aſſigne un revenu Eccléſiaſtique; ſi ce n'eſt que le Clèrc puiſſe ſubſiſter de ſon patrimoine.

PATRIPASSIEN. On dit auſſi PATROPASSIEN. Nom qu'on a donné aux Sectateurs de l'hérèſie de Sabellius qui furent ainſi appellez, parcequ'ils ne croyoient pas que ce fût le Fils du Père, mais le Père même qui eut été crucifié. Voyez *Sabellien.*

PATRIQUES. ſ. m. & pluriel. Sacrifice que faiſoient autrefois les Pèrſes à l'honneur du Dieu Mithra. *Patrica.* Les *Patriques* étoient la même choſe que les Mithriaques, dont nous avons parlé en leur place, & qu'on appelloit *Patriques*, parceque le Prêtre qui les faiſoit, s'appelloit *Pater.* Voyez Saumaiſe ſur Lampridius, p. 117. *Hiſtoriæ Auguſtæ.*

PATRIUMPO. ſ. m. Idole des anciens Pruſſiens. *Patriumpo.* Ils nouriſſoient de lait un ſerpent à l'honneur de ce Dieu. Voyez la Sarmatie Européane de Guaguin de Vérone.

PATRIUS. ſ. ou adj. m. Surnom d'Apollon. *Patrius.* Les uns diſoient qu'il fut ainſi appellé par Icadius ſon fils, qu'il avoit eu de la Nymphe Lycia, & qui lui bâtit beaucoup de temples, ou du moins à cauſe de ces temples bâtis par ſon fils Icadius. D'autres diſent qu'il fut ainſi nommé de Patras, ville d'Achaïe, où il étoit particuliérement honoré. Sèrvius, *Enéide*, *L. III. v.* 332. Enfin Pollux dit que πατρῶος, étoit une épithète d'Apollon. Les Athéniens l'honoroient ſous ce nom.

PATROCINER. v. act. Vieux mot écorché du Latin, qui ſignifioit autrefois, plaider. *Patrocinari.* Mais préſentement il ſignifie dans le ſtile comique & burleſque, parler à une pèrſonne pour la porter à quelque ſentiment qu'on voudroit qu'elle prît, en blâmant celui qu'elle a.

Prêchez, patrocinez *juſqu'à la Pentecôte,*
Vous ſerez étonné quand vous ſerez au bout,
Que vous ne m'aurez rien perſuadé du tout. MOL.

PATROCLE. Voyez PARRE.

PATROCLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Patroclus.* Le *Patrocle* d'Homère ſi célébre dans l'Iliade étoit fils de Ménoëtius, & de Sténélé. Il tua Æas fils d'Amphidamas, & fut obligé de prendre la fuite à cauſe de ce meurtre. Il ſe retira dans la Phthie, où Pélée le recueillit en conſideration de la proximité du ſang, & le fit élever par Chiron avec Achille. De-là cette amitié ſi tendre & ſi conſtante entre ces deux Héros. On ſçait comment il fut tué par Hector, & les ſuites qu'eut ſa mort. Voyez l'Iliade d'Homère, L. XVI. *Patrocle* dans Homère, ayant pris les armes d'Achille, fait un carnage horrible de Troyens; on le prend quelque tems pour le Héros dont il porte les armes; mais enfin on ſe détrompe. Il combat & tuë Sarpédon, pour qui Jupitèr fit de grands prodiges. Le combat roule enſuite ſur les Subaltèrnes; après quoi Apollon lui-même déſarme *Patrocle*; Euphorbe le bleſſe par dèrrière, & Hector qui étoit demeuré dans l'inaction, profite de l'état où il voit *Patrocle*; il le tuë. DE LA MOTTE.

Cruel Agamemnon, devois-tu m'outrager?
Et moi-même à ce prix fallois-il me vanger?
C'en eſt fait; avec lui je me reconcilie;
Vois chez Patrocle, *vois ce que pour toi j'oublie.* Id.

L'uſage a changé ce nom en *Pair*, en *Pàrre*, & en *Parier*, pour quelques Saints qui l'ont porté. Voyez ces mots.

PATROCLEIA. Voyez GAYDARONISSI.

PATRON, ONNE. ſ. m. & f. Saint ou Sainte dont on porte le nom, ou ſous la protection deſquèls on s'eſt mis, qu'on a ſoin particuliérement d'invoquer. *Patronus.* La Sainte-Vièrge eſt la *Patronne* de tous les Chrétiens, notre *Patronne*, notre Avocate envèrs Dieu. S. Louis eſt le *Patron* du Roi.

PATRON, ſe dit auſſi des Saints ſous le nom deſquels les Égliſes ſont fondées, de ceux qui ont établi de cèrtains Ordres, qu'on a choiſis pour protecteurs en des Confrairies, des Communautez. *Patronus tutelaris.* S. Vincent étoit le prémiér *Patron* de l'Égliſe de S. Gèrmain des Prez, S. Piètre & S. Paul de Sainte Geneviéve. Saint Denys eſt le *Patron* de la ville de Paris, & Sainte Geneviéve la *Patrone.* S. Benoit eſt le *patron* des Bénédictins; Saint Ignace des Jéſuites; Saint Éloy des Orfévres & des Maréchaux; Saint Michel des Pâtiſſiérs & des Maitres en fait d'armes; Saint Nicolas des gens de mèr. Saint Piètre eſt le *patron* de Rome.

PATRON, chez les Romains ſignifioit deux pèrſonnes différentes. On appelloit *Patron*, le maître qui avoit affranchi ſon éſclave. Les maîtres en donnant la libèrté à leurs éſclaves ne ſe dépouilloient pas de toutes ſortes de droits ſur eux. La loi aſſujettiſſoit encore ces affranchis à de grands devoirs envèrs leurs *Patrons*, & ils y étoient même ſi rigoureuſement obligez, qu'on les puniſſoit, quand ils manquoient à s'en acquiter. Le droit le plus réel c'eſt que les *patrons* étoient appellez par la loi à la ſucceſſion de leurs affranchis, qui mouroient ſans enfans, & ſans

avoir

avoir testé. On appelloit encore *Patrons* ceux sous la protection desquels on s'étoit mis. Des personnes du peuple choisissoient d'ordinaire une personne puissante à qui ils rendoient toutes sortes d'honneurs & de respects, & ils s'appelloient *Clients*. Le *Patron* de son côté devoit son crédit & sa protection à ses clients; cette relation reciproque engageoit le *Patron* envers son client, & le client envers son *Patron*. Voyez CLIENT.

PATRON, se dit aussi à la Cour, d'un Seigneur sous la protection duquel on se met pour avancer sa fortune. *Mæcenas*. Tout homme qui veut suivre la Cour doit avoir un *Patron*, il n'y fera rien sans *Patron* qui fasse valoir ses services.

PATRON, se dit à Rome de celui qui gouverne. Le Cardinal *Patron*. *Cardinalis patronus*. De-là est venu qu'on dit en France, en termes bas & familiers. Le *Patron* de la câse; pour dire le Maître de la maison; ou le principal Officier qui gouverne toute la maison. Je craindrois autant un Amant *Patron*, qu'un mari. M. Sc. On dit par civilité aux amis qu'on amene chez soi, vous êtes le *patron*, vous êtes le maître. On dit aussi à ceux à qui on veut accorder quelque grâce qu'ils demandent, vous êtes *patron* de tout, je vous l'accorde.

PATRON, se dit aussi par amitié à un vieillard à qui on parle, Mon *patron*, enseignez-moi le chemin; comme on diroit en une autre occasion, mon *maître*. *Patronus*.

PATRON, se dit aussi d'un maître à l'égard de son éſclave. *Servi Dominus*. Ceux qu'on méne éſclaves à Alger sont heureux, quand ils tombent entre les mains d'un bon *Patron*.

PATRON, signifie aussi sur la mèr du levant, le pilote qui gouverne le navire, qui commande aux matelots, & à la manœuvre, qui a soin des voiles, de l'équipage. *Navarchus*, *nauticus*, *nauclerus*. Galère *patronne*. De-là vient qu'on dit dans le stile figuré & bas, qu'un tel est le *patron* de la barque; pour dire, qu'il est maître de la conduite d'une affaire.

PATRON, en termes de Jurisprudence Canonique, est celui qui a fondé ou doté une Église, ou un Bénéfice, & qui s'est réservé le droit de Patronage. *Patronus vel Fundator*. Le *Patron* a les droits honorifiques; c'est-à-dire, le prémiér rang à la procession à l'Église, à l'encens, à l'eau benite, au pain bénit, & s'il tombe en pauvreté l'Église doit le secourir. On ne peut conférer ou réſigner un bénéfice sans le consentement, ou nomination du *Patron* laïque. Le *Patron* laïque par le Droit Canonique peut nommer au Bénéfice dans les quatre mois, & peut varier dans quatre autres mois. En Normandie il y a six mois pour nommer. Le *Patron* Ecclésiastique a six mois pour présenter, & ne peut varier. Le Pape peut prévenir le *Patron* Ecclésiastique; mais il ne peut pas prévenir le *Patron* laïque. Le *Patron* ne peut pas se nommer lui-même. L'Évêque ne peut admettre une permutation au préjudice du *Patron* laïque; ni le Titulaire ne peut réſigner, sans le consentement du *Patron* laïque.

PATRON, chez les Artisans, signifie un modéle sur lequel ils taillent, ils réglent leur besogne. *Exemplar*, *prototypus*, *archetypus*, *exemplum*, *ſpecimen*. Les Tailleurs ont des *patrons* de papier sur lesquels ils coupent les habits. Les Brodeurs, les Ouvriers en points & en dentelles ont des *patrons* qu'ils imitent; ils font faire tous les jours de nouveaux desseins, de nouveaux *patrons*. Ce point de France est beau, mais il est d'un vieux *patron*. Dieu commanda à Moïse de faire le Tableau selon le *patron* qu'il en avoit vû sur la montagne. *Secundum exemplar*.

PATRON, se dit aussi d'un modele, de l'idée que nous nous proposons d'imiter. *Specimen*, *idea*. Les Orateurs qui se sont formez sur Ciceron & Démosthène ont pris de bons *patrons*. Vous prenez un mauvais *patron*, si vous imitez les Auteurs Italiens modèrnes. Saint Paul éxhorte Timothée à être le *patron* des Fidéles, en paroles, en pureté, en foi, en charité, &c. Saint Piérre nous dit que JÉSUS-CHRIST, en souffrant pour nous, nous a laiſſé un *patron* de vèrtus que nous devons imiter. *Specimen*.

PATRON, se dit en Musique pour Régle, Loi qu'on doit suivre, éxemple. *Regula*, *Canon*. Voyez RÉGLE.

PATRONAGE. ſ. m. Droit qui appartient au fondateur d'une Église, ou d'un Bénéfice *Jus patronatûs*, *nominationis*. Ce droit consiſte à avoir la nomination, ou présentation au Bénéfice par lui fondé, ou doté, à avoir les droits honorifiques dans l'Église, à être enterré dans le chancel, à avoir des litres & ceintures funébres, &c. Il y a des *Patronages* laïques, d'autres Ecclésiastiques. Le *Patronage* laïque est un droit attaché à la pèrsonne, soit comme fondateur, soit comme hèritiér des fondateurs, soit comme possédant un fiéf auquel le *Patronage* est annexé. Le *Patronage* Ecclésiastique est celui qu'on possède à cause d'un Bénéfice dont on est pourvû. Si un Ecclésiastique avoit un droit de *Patronage* de son chef, & non en vèrtu de son Bénéfice, ce seroit un *Patronage* laïque. Le *Patronage* laïque est réel, ou pèrsonnel. Le *Patronage réel*, est celui qui est attaché à la glèbe, & à un cèrtain héritage. Le *Patronage pèrsonnel* est celui qui appartient directement au fondateur de l'Église, & qui est transmiſſible à ses enfans & à sa famille, sans être annexé à aucun fonds. Le *Patronage perſonnel* ne peut être aliené, ni vendu; mais seulement le *Patronage réel*, avec la glèbe à laquelle il est attaché. Il lui faut donner un corps, & une matière pour le fixer, & le transporter à un autre. Quelques Canoniſtes regardent le droit de *Patronage* comme une sèrvitude de l'Église. Le *Patronage* dort, & n'est pas pèrdu, quand un Patron est hors de la communion de l'Église. Le Roi prétend pourvoir aux Abbayes par droit de *Patronage*. *Jure Patronatus*.

PATRONAGE. On voit les commencemens du droit de *Patronage* dans le 10e Canon du I. Concile d'Orange, en ce qu'un Évêque Fondateur peut présenter au Diocésain les Clèrçs qu'il demande pour son Église. Une Loi de Juſtinien ordonne que les Fondateurs des Églises ne puiſſent y mettre de leur autorité des Clères pour les sèrvir; mais seulement les présenter à l'Évêque, où l'on voit encore l'origine du droit de *Patronage*. Lisez encore le IVe Concile d'Orléans tenu en 541. Le *Patronage* des Églises se trouve bien nettement & bien constamment établi dans le 10e Canon du IXe Concile de Tolède tenu en 655.

PATRONAGE, est aussi le titre d'un Bénéfice en plusieurs Diocéſes, dont il y a grand nombre d'éxemples dans le Pouillé des Bénéfices. *Patronatus*.

En termes de Blâson on appelle *Armoiries de patronage*, celles où au haut de l'Écu il y a quelques marques de sujetion & de dépendance: comme, Paris porte trois fleurs de lis en chèf, pour montrer sa sujetion au Roi. *Patroni inſignia clientelæ*. Les Cardinaux mettent en chèf de leurs armes celles des Papes qui les ont honorez du chapeau, pour faire voir qu'ils sont leurs créatures.

PATRONNER. v. n. Enduire de couleurs par le moyen d'un patron. Ce mot se dit particulièrement chez ceux qui font les cartes à jouer, qui ont des patrons pour marquer & faire leurs cartes, en passant pardessus un enduit de couleurs. *Applicito archetypo figuram delineare*. Ce sont d'autres cartes pèrcées à jour & dont les piéces sont emportées aux endroits où il faut qu'il y ait cèrtaines couleurs marquées sur la carte.

PATRONNER, en termes de peinture, c'est lorsque par le moyen d'un papiér ou d'une carte découpée & à piéces emportées, qu'on applique sur une toile ou sur autre chose, on imprime avec de la couleur les figures qui sont enlevées sur la carte, de la même manière que font les faiseurs de cartes à jouer, qui ont différens patrons pour *patronner* les figures, & y mettre les couleurs. FÉLIBIEN.

PATRONYMIQUE. adj. Les Grammairiens appellent *noms patronymiques*, des noms que les Grècs donnoient à une race, & lesquels étoient formez de celui qui en étoit le chèf. Par éxemple, on appelloit *Eacides* les déſcendans d'Éaque; *Heraclides* les déſcendans d'Hèrcule. Les Romains appelloient ces noms *gentilitia*. Cela revient aux surnoms. Ainsi on appelle *Bourbons* tous ceux de la branche Royale qui régne aujourd'hui.

PATROPASSIEN. Voyez PATRIPASSIEN. Le Concile d'Antioche tenu par les Eusébiens l'an 345, dit dans sa formule de foi appellée Macrostiche, que ceux que les Romains nommoient *Patropaſſiens*, sont ceux que l'on nommoit en Orient Sabelliens. Et il marque la raison du nom *Patropaſſien* en les condamnant, parceque par l'Incarnation ils rendoient compréhensible & paſsible le Pére, qui est incompréhensible & impaſsible.

PATROUILLE. ſ. f. L'ancien mot étoit *patouille*. Ronde, ou marche que font la nuit des gens de guèrre, ou de guèt, pour obsèrver ce qui se passe dans les ruës, & veiller à la tranquilité & sûreté de la ville, ou du camp. *Excurrentes excubiæ*, *tutabulum*. Faire la *patrouille*. *Excubias exploratorias agitare*.

Il se dit de ceux qui font la *patrouille*. La *patrouille* est un corps de cinq ou six soldats détachez d'un corps-de-garde, commandez par un Sèrgent. Commander la *patrouille*. *Excubiis nocturnis præeſſe*. La *patrouille* marche par la ville. Rencontrer la *patrouille*.

PATROUILLER. v. n. On disoit autrefois *Patouiller*: & Ménage ne le condamne point. Marcher dans de la bouë, dans un lieu marécageux. *In aqua cœnoſa verſari*, *hærere*. Les enfans, les cochons, les cannes prennent plaisir à *patrouiller* dans la bouë.

PATROUILLER, vèrbe act. se dit de ceux qui manient quelque chose mal proprement, & surtout en apprêtant, ou en mangeant les viandes. *Conſpurcare*. Les gens délicats sont dégoûtez, lorsqu'ils voyent qu'on a *patrouillé* la viande, qu'on a *patrouillé* dans le potage.

PATROUILLÉ, ÉE. part. & adj. *Conſpurcatus*, *inquinatus*.

PATROUILLIS. ſ. m. Lieu où l'on a patrouillé; il se dit d'un

plat

plat de potage qu'on aura mis en désordre. *Permixtio.* Je ne puis manger de ce *patrouillis*-là.

PATTE. Voyez PATE.

PATTI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Pacta, Pactæ.* Elle eſt ſur le petit golfe de *Patti*, auquel elle donne ſon nom, à huit lieuës de Meſſine, vèrs le couchant. *Patti* eſt aſſez bien peuplé, & il a un Évêché ſuffragant de Méſſine. MATY.

PATU, ou PATTU. ſubſt. maſc. Pigeon qui a de la plume juſques ſur les piéds. *Pennipes.* Molière parlant des canons qu'on mettoit autrefois aux jambes, dit qu'ils repréſentent des pigeons *patus.*

PATULCIUS. ſ. m. ſurnom de Janus. *Patulcius.* Ce mot vient de *pateo.* Je ſuis ouvèrt, & on le donna à ce Dieu, ou parce qu'on ouvroit les portes de ſon temple pendant la guèrre, ou parcequ'il ouvroit l'année & les ſaiſons; c'eſt-à-dire, qu'il les commençoit. Il en avoit le ſoin. Voyez Ovide, *Faſt. L. I. v.* 127.

PATURON. ſ. m. C'eſt la partie du bas de la jambe du cheval qui eſt entre le boulet & la couronne, & dont la différente longueur le rend court-jointé, ou long-jointé. On le dit auſſi de quelques autres bêtes à quatre piéds. *Suffrago.*

Ce mot vient de l'Italien *paſturale*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

P A V.

PAU. Vieux ſubſt. maſ. Cheveu, poil. BOREL. *Pilus, capillus, crinis.*

PAU. Voyez PAL, & PIEU. En pluſieurs endroits les laboureurs, vignerons & autres gens de campagne diſent *pau*, au lieu de pieu, *palus, paxillus.*

PAU. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Béarn, & ſituée ſur le Gâve de *Pau*, à une lieuë au-deſſus de Leſcar, & à ſept au couchant de Tarbe, *Palum. Pau* eſt le lieu de la naiſſance du Roi Henri IV. Il y a un Parlement, une Chambre des Comptes, & un Collége de Jéſuites. *Pau* eſt à 17 degrez 6. min. de longitude, & à 43 d. 15 min. de latitude, ſelon Meſſieurs de l'Académie des Sciences.

PAVAGE. ſubſt. m. C'eſt l'ouvrage du Paveur. *Pavimentatio.* Ce *pavage* eſt beau. Voilà un *pavage* bien fait.

PAVAGE. ſubſt. maſc. Vieux mot. Péage. *Perceval.* BOREL. *Portorium.*

PAVAIE. Vieux ſ. f. Aubèrge. BOREL. *Hoſpitium, diverſorium.*

PAVAME. ſ. m. Arbre qu'on appelle autrement *ſaſſafras.* Voyez SASSAFRAS.

PAVANE. ſubſt. f. Danſe grave venuë d'Éſpagne, où les danſeurs font la rouë l'un devant l'autre, comme les paons font avec leur queuë, d'où lui eſt venu ce nom. *Gravis & hiſpanica ſaltatio, vulgo pavana dicta.* C'étoit autrefois une danſe ſerieuſe que les Gentils-hommes danſoient avec la cape & l'épée; les gens de Juſtice avec leurs longues robes; les Princes avec leurs grands manteaux; & les Dames avec les queuës de leurs robes abaiſſées & traînantes. On l'appelloit le *grand bal*, parceque c'étoit une danſe majeſtueuſe & modeſte. Il s'y faiſoit pluſieurs aſſiétes de piéds, paſſades & fleurèts, & des découpemens de piéds, pour en moderer la gravité, dont la tablature eſt décrite dans Thoinot Arbeau en ſon Orchéſtographie. Elle eſt ſuivie ordinairement de la gaillarde. Ce mot eſt commun aux Langues Italienne, Éſpagnole & Françoiſe.

PAVANE, en Muſique, eſt une piéce grave & ſerieuſe, qu'on bat ordinairement à deux tems. BROSSARD. La *pavane* eſt du genre des ſonates, & elle eſt compriſe dans la ſeconde éſpece de ſonates que les Italiens appellent *ſonata da camera.* Sonates de chambre. Voyez SONATE.

PAVANER. v. n. ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Marcher gravement & ſupèrbement. *Superbe & graviter incedere.* Les Gaſcons ſe *pavanent*, quand ils ſont vêtus de neuf. Il eſt bas.

PAUCHE. ſ. f. Oiſeau. Voyez PAILE.

PAUCRAIN. ſ. m. Voyez MANŒUVRE.

PAVE. ſ. f. & PAVEMENT. ſ. m. Vieux mots. Couvèrture. Froiſſard. D'où vient un pavé. BOREL. *Tectum.*

PAVÉ. ſubſt. m. Pièrre dure, & ordinairement de grais, dont on couvre les chemins publics pour les rendre fèrmes, auſſi-bien que les cours des maiſons, les cuiſines & les écuries. *Pavimentum.* On le dit en general du lieu qui eſt pavé, & de l'ouvrage entier; & en particulier de chaque pièrre qui ſèrt à paver. Le gros *pavé*, ou du grand échantillon, de ſix à ſept pouces en quarré ne ſèrt qu'aux chemins publics. Le menu *pavé*, ou du petit échantillon, ſèrt pour les cours, & eſt ordinairement taillé. Celui-ci s'employe à chaux & à ciment. Il y a auſſi du *pavé* noir qui n'eſt que de quatre pouces. Le *pavé* vient la plupart du Gâtinois. Dans le Lyonnois le *pavé* n'eſt que du cailloutage rond & ſec, ſur lequel on a peine à marcher. Lever un *pavé.* Arracher un *pavé.* Un cent de *pavé.* Une charretée de *pavé.*

PAVÉ. ſ. m. *Pavé* de marbre. *Pavimentum marmoreum. Pavé* de brique, celui qui eſt fait de briques poſées ſur champ, & en épi, ſemblable au point d'Hongrie, comme le pavé de la ville de Veniſe, ou de carreau barlong à ſix pans figuré, comme les bornes de vèrres adoſſées, ainſi qu'étoit pavé l'ancien Tibur. Cette ſorte de *pavé* eſt appellée des Latins, *ſpicata teſtacea*; celui de grands carreaux quarrez, *pavimentum teſſellatum*; & generalement tous les pavez de brique, *pavimentum lateritium*; *pavé* de moilon, celui qui eſt fait de moilons de meuliére poſez ſur champ pour affermir le fond de quelque grand rond ou piece d'eau; *pavé* de tèrraſſe, celui qui ſèrt de couvèrture en plate-forme ſur une voute, ou ſur un plancher de bois. *Pavimentum contignatum*; tous ces *pavez* à decouvèrt s'appellent en Latin, *Pavimenta ſubdialia. Pavé* poli, c'eſt tout *pavé* bien aſſis & bien dreſſé de niveau, cimenté ou maſtiqué, & poli avec le grais. DAVILER.

PAVÉ, ſe dit auſſi des autres pièrres ou carreaux dont on couvre le plancher des bâtimens ſur lequel on marche. *Later vel lapis quadratus.* Le *pavé* des Égliſes ſe fait de marbre avec des compartimens. On voit d'anciens bâtimens avec du *pavé* à la moſaïque, de pieces raportées. Ce tripot eſt pavé de pièrre taillée, de pièrre de liais, ou autre pièrre dure, & ce *pavé* s'appelle *rabot.* On fait du *pavé* de grands carreaux blancs & noirs, pour paver des ſales & des galeries. On en fait de poterie pour les chambres, de faïence pour des cabinets.

Borel dit que ce mot vient d'un vieux mot François *pavé*, qui ſignifioit *couvèrture*, d'où l'on a fait auſſi *paveſcher*, *pavier*, *pavois & paveſade*, qui ſignifient *ſe couvrir*, dont on uſe encore ſur la mèr. Les Anciens ont appellé *litboſtrotum*, toute ſorte de *pavé* qui étoit de divèrſes couleurs, & même tout ouvrage qui étoit de pieces raportées. Depuis on s'en eſt ſèrvi pour ſignifier toute ſorte de chemins pavez. Le *pavé* d'Orléans à Paris eſt de 34 lieuës Ne quittez point le *pavé.* Suivez le *pavé.* Le *pavé* eſt rompu. Il y a de grands trous au *pavé.*

On appelle le haut du *pavé*, le *pavé* qui eſt du côté des maiſons. Prendre le haut du *pavé*, c'eſt marcher proche des maiſons. On cede le haut du *pavé* aux pèrſonnes à qui on veut faire civilité, comme on leur céde la main droite ailleurs. *Locum honoratiorem in via cedere.*

PAVÉ, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Je ſuis ſur le *pavé* du Roi; pour dire, Vous n'avez point droit de me faire ſortir de cette ruë, ou place publique. *Via Regia.* On dit qu'un homme eſt ſur le *pavé*; pour dire, qu'il n'a point de logis, de retraite, qu'on a mis ſes meubles ſur le *pavé.* On dit auſſi, qu'il eſt tombé ſur le *pavé*, qu'il a le nez ſur le *pavé*; pour dire, que ſa fortune eſt mauvaiſe & renvèrſée. On dit au contraire, qu'un homme tient le haut du *pavé* dans une ville, qu'il n'y a pèrſonne qui lui diſpute le *pavé*; pour dire, qu'il eſt dans quelque dignité ou charge qui l'éleve au deſſus des autres. *Præſtare cæteris.* On dit auſſi d'un goinfre qui avale quelque choſe de trop chaux, qu'il a le goſier *pavé.* On appelle un batteur de *pavé*, un faineant, un filou, un vagabond qui n'a ni feu, ni lieu, qui n'a autre emploi que de ſe promener. On dit auſſi, De *pavé* ſèc & bois mouillé, *libera nos, Domine*; pour dire, que l'un & l'autre ſont fort dangereux.

PAVEMENT. ſ. m. Qui ſe dit, & de l'action de paver, & d'un éſpace pavé en compartiment de carreaux de tèrre cuite, de pièrre ou de marbre. *Stratura.* DAVILER.

PAVENTIA, ou PAVENCE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Paventia.* Elle étoit établie pour éloigner les peurs & les craintes loin des enfans. S. Auguſtin, *De Civitate Dei, L. IV. C.* 11. dit que c'eſt Jupitèr qui ſe nommoit ainſi, entant qu'il délivroit les enfans de la peur. De Cérizièrs dit *Pavence* dans ſa Traduction.

Ce mot a été fait de *pavor*, peur.

PAVER. v. act. Couvrir de pavé un grand chemin, une cour, une ſale, &c. *Sternere locum ſaxis, aream conſternere ſilicibus, pavimentare, pavire. Paver* à bain de mortier, ſe dit quand on *pave* une cour ſur une cave, où l'on n'épargne pas le mortier.

Ce mot vient du Latin *pavare*, qu'on a dit pour *pavire*, d'où eſt fait *pavimentum.*

On dit ironiquement en mépriſant les choſes dont il y a grande abondance, que les ruës en ſont *pavées. His vici abundant.* Une fille qui ne veut pas épouſer un Avocat, dit que les ruës en ſont *pavées.*

PAVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stratus.*

PAVEUR. ſ. m. Ouvriér qui employe le pavé, qui en couvre les

les chemins, les cours, &c. *Paviter, qui pavimenta ſternit.* Les inſtrumens d'un *Paveur* ſont la pince, la hie & la truelle.

PAVESADE. ſ. f. Grande bande, ou lé de toile, de friſe ou de drap, qu'on étend le long du platbord d'un vaiſſeau, quand on ſe prépare au combat, qui eſt ſoutenuë par des pontilles, afin de cacher aux ennemis ce qui ſe fait ſur le pont, & que les ſoldats puiſſent combattre comme dèrrière un parapet. On l'appelle autrement *paviérs, pavois* & *baſtingue. Lorica, ſepes.*

Ce mot vient de *pavois.* Voyez PAVOIS.

PAVESADE. ſ. f. Vieux mot. Paliſſade. BOREL. *Vallum è ſudibus.*

PAVESAN. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Milan, en Italie. *Papienſe*, ou *Ticinenſe territorium, Papienſis ager, tractus, pagus.* Elle eſt entre le Lodéſan, le Milanois propre, la Laumeſine, le Tortonois, l'État de Gènes & le Plaiſantin; le *Paveſan* eſt baigné par le Pò, & par le Téſin: ſon territoire eſt ſi fèrtile, qu'on l'appelle le Jardin de Milan, il renfèrme le tèrritoire de Bobbio, & ſes villes ſont Pavie capitale, Voghera & Bobbio. MATY.

PAVESCHE, ÉE. adj. Mot dont ſe ſèrt Mezeray, pour ſignifier, Qui eſt couvèrt de pavois. *Scutis tectus.*

PAVESCHER. Vieux v. a. Couvrir. *Tegere.*

Ce mot vient de *pavois*; c'eſt-à-dire, un écu, une rondelle. BOREL.

PAVESCHEUR. Voyez PAVESSIER.

PAVESSIER, ou *Paveſcheur.* ſ. m. Nom d'une ancienne milice. *Paviſarius, Paveſarus, Paveſiator.* On appelloit ainſi autrefois les ſoldats, qui étoient armez de pavois. Ce mot ſe trouve dans Froiſſard, *vol. 4. Ch. 13.* & en Latin dans Valſingham, au régne d'Édouard III.

PAVIE. ſ. m. (On prononce *Pavi.*) En pluſieurs provinces on dit *une pavie*, au féminin. Le grand uſage de la France eſt pour *un pavis. Mén.* M. Pèrrault a dit, Des rouges *pavis* le duvet délicat. Meſſieurs de l'Académie ont décidé qu'il falloit dire *un pavie.* C'eſt une ſorte de pêche qui ne quitte point le noyau; & ſe dit tant du fruit, que de l'arbre qui le porte. *Perſica duracina.* Gros *pavie*, petit *pavie. Pavie* blanc. *Pavie* jaûne. Le *pavie* eſt le mâle du pêcher.

La Quintinie fait *pavie*, tantôt maſculin & tantôt féminin, comme on le vèrra ci-après. Il écrit toujours *pavie.* Nous avons des Curieux qui prétendent qu'il y a autant de *pavies* que de pêches, & diſent ſur cela que le *pavie* eſt le mâle, & que la pêche eſt la femelle. LA QUINT. I. 419. Cet Auteur ajoute que ce n'eſt qu'une viſion, ou plutôt un ancien langage de Jardiniers; qu'il n'a jamais pû trouver de raiſon, ni apparence de raiſon, qui l'ait ſatisfait ſur cela; que du reſte la quantité de ces prétendus mâles lui eſt inconnue, quoiqu'il ait fait tout ce qu'il a pû pour en découvrir d'autres que les ſept qu'il diſtingue, & que nous allons raporter.

Il y a ſept *pavies* très-différens. LA QUINT. I. 418. Ces ſept *pavies* ſont, le petit *pavie* albèrge jaûne, le *pavie* blanc, le petit *pavie* albèrge violet, le *pavie roſſane*, le grôs *pavie* rouge, le grôs *pavie* jaune, & le petit *pavie* jaûne, qu'on appelle ſaint Martin. Le premier murit au commencement du mois d'Août, le ſecond à la mi-Août, le troiſiéme à la fin du même mois, le quatriéme au commencement de Septembre, les trois dèrniers au mois d'Octobre quand la ſaiſon eſt favorable à leur maturité. LA QUINT. *I. p.* 417. 418.

Tous les *pavies* qui peuvent murir, ſont éſtimables; mais cela eſt rare en ce climat, (de Paris ou de Vèrſailles) à la réſèrve de ceux qui ſont hâtifs. Dans les pays plus chauds ils muriſſent bien. ID. Les *pavies* principales ſont, le brugnon violet, le *pavie* blanc, le cadillac & le rambouillet. LA QUINT. I. 47. Les grôs *pavies* rouges de catillac & de rambouillet, avec les *pavies* jaunes, quand ils ſont à de bonnes expoſitions, fourniſſent beaucoup au mois d'Octobre. ID. I. 267. Il parle du climat de Paris. Les grôs *pavies* tant rouges que jaûnes, & les petits *pavies* jaûnes qu'on appelle S. Martin, quand la ſaiſon a été favorable à leur maturité, viennent pendant le mois d'Octobre. ID. 418. Nous appellons *pavies* avec addition de rouge, de blanc ou de jaûne, les pêches qui ayant la peau un peu vétuë, de quelque couleur qu'elle ſoit, jaûne, blanche ou rouge, ne quittent nullement le noyau, non plus que celles qui ſont liſſes, & qu'on nomme brugnon. LA QUINT. *I.* 418. Les gros *pavies* rouges de catillac & de rambouillet viennent au mois d'Octobre. Les *pavies* jaûnes viennent auſſi au mois d'Octobre. LA QUINT. *P. III. C. p.* 267.

PAVIE ALBÈRGE. Voyez ALBÈRGE.

PAVIE ROSSANE. Voyez ROSSANE.

PAVIE. ſ. f. Vieux mot. Aubèrge. BOREL. *Diverſorium, hoſpitium.*

PAVIE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Duché de Milan, capitale du Paveſan, & ſituée dans une belle plaine, ſur la rivière du Téſin, à cinq lieuës au midi de la ville de Milan. *Papea, Papia Flavia, Ticinum. Pavie* eſt fort ancienne & aſſez grande, mais éxtrêmement déchûë. Ses fortifications ſont en très-méchant état, & ſon château n'eſt préſque plus qu'un amâs de ruines. Elle a une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Milan. Elle fut autrefois capitale du Royaume des Lombards, & Didiér leur dèrniér Roi y fut pris par Charlemagne l'an 773. François prémiér, Roi de France, aſſiégeant cette place, y fut battu, & fait priſonniér par l'Empereur Charles-Quint. MATY.

PAVIER, ou PAVOISER. v. act. Tèrme de Marine. *Sepire, ſepto tegere.* Mettre un tour de drap rouge, ou de toile large d'une aûne, pour entourer le bord du vaiſſeau, & pour cacher les ſoldats: on en met de même autour des hunes, pour empêcher qu'on ne voye ceux qui travaillent aux voiles. On s'en ſèrt les jours de réjouiſſance & de combat. Dans les grands vaiſſeaux on les fait de friſe, d'écarlate. On appelle quelquefois *paviers*, les bords du vaiſſeau qui ſèrvent comme de pèribole ou gardefou.

Ce mot vient du vieux François *pavecher*, qui ſignifioit *couvrir*: ou de la coutume des Anciens, qui rangeoient leurs pavois ſur les bords de leur navire, lorſqu'ils vouloient combattre, pour s'y cacher dèrrière, comme on voit dans les médailles qui repréſentent leurs combats de mèr.

PAVIERS. ſ. m. ou PAVESADE, ſignifie ces tours de drap ou de toile ainſi étendus. *Concerta lorica.*

PAVILLON. ſ. m. En tèrmes d'Architectures, ſe dit d'un gros bâtiment quarré qu'on couvre ordinairement en croupe avec quatre arrêtiérs, ou en dôme. *Ædes quadrata ſtructura.* La cour du Louvre eſt flanquée de quatre *pavillons.* Elle a au milieu de gros dômes ou *pavillons.* Les *pavillons* ſont ordinairement plus élevez que le reſte du bâtiment. On bâtit auſſi des *pavillons* aux éxtrémitez d'un jardin. Il y a des châteaux qui ne conſiſtent qu'en un *pavillon.*

Le mot de *pavillon* vient de *papilio*, dont les Italiens ont auſſi fait celui de *padiglione.* FÉLIB.

PAVILLON, en tèrmes de Guèrre, eſt auſſi une tente de toile, ou de coutil, qu'on éleve ſur des mâts pour ſe loger à la campagne, & à la guèrre. *Caſtrenſe tabernaculum vel tentorium.* Les peuples èrrans ne logent que ſous des *pavillons.* L'armée campe ſous des *pavillons.* Corneille a dit: Va ſur les bords du Rhin planter tes *pavillons.*

PAVILLON, eſt auſſi une garniture de lit taillée en rond qui s'attache au plancher, & qui a la figure d'une tente. *Conopeum, lecti tentariolum.* Les *pavillons* ne ſont guère en uſage que pour des lits de valets.

PAVILLON, en général, ſe dit des drapeaux, étendarts, enſeignes, bannières, &c. qui par les Auteurs ſont ſouvent confondus, & pris l'un pour l'aûtre. *Vexillum, ſignum.* La mode de porter les *pavillons* en pointe, comme ils ſont aujourd'hui, vient des Arabes Mahométans, lorſqu'ils s'emparèrent de l'Éſpagne, comme témoigne Rodricus Toletanus; car auparavant les drapeaux de guèrre étoient étendus ſur des travèrſiérs, comme les bannières de l'Égliſe; d'où vient qu'on diſoit en Latin *vexillum*, quaſi *velillum, à veli diminutione*, comme remarque Iſidore.

Les Pirates d'Algèr, & toute la côte Atlantique & de Barbarie, ſont les ſeuls qui portent le *pavillon* héxagone. *Vexillum hexagonale.* Il eſt de gueules, chargé d'un marmot Turc, coëffé de ſon turban, empêné d'un croiſſant montant, quoique cela ſoit contre leur loi, qui leur défend de faire aucune image d'homme, ayant opinion que ceux qui en feront, ſeront tenus au jour du Jugement de fournir une âme à ces figures, & qu'à faute de le faire ils ſeront damnez. Mais ce portrait eſt celuï de Hali Sulficar gendre de Mahomet, dont les Africains tiennent le parti; lequel ordonna que ſon portrait ſeroit repréſenté ſur les drapeaux & *pavillons*, ſe croyant ſi redoutable aux Chrétiens, que le ſeul aſpect de ſon image devoit faire emporter ſur eux des victoires indubitables, comme dit Léunclavius.

PAVILLON; en tèrmes de Marine, eſt de grand uſage. C'eſt la bannière qu'on arbore à la pointe des mâts, pour faire connoître la qualité des Commandans des vaiſſeaux, & de quelle nation ils ſont. *Navis primaria claſſis.* L'Amiral ſeul porte le *pavillon* blanc quarré au grand mât; le Vice-Amiral au mât d'artimon. Les Chèfs d'Éſcadre portent une cornette blanche au mât d'artimon, quand ils ſont au corps d'armée; & au grand mât, quand ils commandent à part. Elle doit être fenduë de deux tiérs de ſa hauteur, & ſe tèrminer en pointe. Le *pavillon* marchand de la nation Françoiſe eſt un étendart bleu chargé d'une croix blanche, & des Armes du Roi.

Le *pavillon* de poupe eſt commun à toutes ſortes de vaiſſeaux, & chacun a la liberté de le mettre.

Pavillon de chaloupe, c'eſt un *pavillon* quarré, que les Officiérs Généraux, ou les Capitaines de vaiſſeaux portent dans leurs chaloupes, lorſqu'ils y ſont.

Le *Pavillon* Royal de France eſt blanc, ſemé de fleurs de lys d'or, & chargé d'un écuſſon des Armes de France entouré des colliérs des Ordres du Roi, c'eſt-à-dire, de S. Michel, & du Saint-Eſprit.

L'Étendart Royal des Galères de France eſt rouge. Quant aux *pavillons* des vaiſſeaux marchands François, l'Ordonnance porte que leur enſeigne de poupe doit être bleuë, avec une croix blanche travèrſante, & les Armes du Roi ſur le tout, ou telle autre diſtinction qu'ils jugeront à propos, pourvû que leur enſeigne de poupe ne ſoit pas entiérement blanche. M. Dathe dit en general que les vaiſſeaux marchands François portent des *pavillons* de différentes manières d'argent & d'azur. AUBIN.

Les *pavillons* d'Amiral, Vice-Amiral, & Contre-Amiral, & les Cornettes ne doivent être portez que lorſqu'ils ſont accompagnez, ſçavoir l'Amiral de 20 vaiſſeaux de guérre. Le Vice-Amiral, & Contre-Amiral de douze, dont le moindre doit porter 36 piéces de canon, & les Cornettes de cinq.

Le *pavillon* à l'arriere, mis en bèrne, marque ordinairement que quelqu'un qui eſt hors du vaiſſeau, eſt rapellé à bord, ou qu'on a un preſſant beſoin de quelque choſe. Le *pavillon* à mi-mât marque qu'il y a quelque perſonne conſidérable morte dans le vaiſſeau. Le *pavillon* blanc ſe met pour ſignal de paix, & le *pavillon* rouge pour ſignal de combat. Les vaiſſeaux vaincus que l'on conduit dans les ports des victorieux, ont leurs *pavillons* à l'arrière, ou ils trainent en ouaiche, c'eſt-à-dire, la pointe en l'eau.

Selon l'endroit où les *pavillons* ſe mettent, on les appelle différemment. *Pavillon* de poupe, c'eſt celui qui eſt porté à l'arriére du vaiſſeau. *Pavillon* de beaupré, c'eſt celui qui ſe porte ſur le mât d'avant ou de beaupré. *Pavillon* quarré, c'eſt celui qui a la figure d'un quarré long. Il n'y a que les Officiérs Généraux qui puiſſent le porter au haut des mâts, ou celui qui a ordre du Roi. *Pavillon* de commandement. *Pavillon* pour faire les ſignaux. *Pavillon* de conſeil, c'eſt un petit *pavillon* qu'on arbore à bord du Commandant, quand il veut tenir conſeil. *Signum cogendo concilio. Pavillon* de combat, *Pugnæ ſignum*, c'eſt un *pavillon* rouge. On ne s'en ſért plus en France depuis l'Ordonnance de 1689. *Bâton de pavillon*, ou la gaule d'un *pavillon*, c'eſt le bois auquel le *pavillon* eſt attaché. *Pavillon* du Grocud mât, ou d'Amiral. *Pavillon* du mât de Miſaine ou de Vice-Amiral. *Pavillon* de l'Artimon ou du Contre-Amiral. Le *pavillon* de beaupré ne s'arbore guère qu'aux jours de réjouiſſance ou de parade, ou pour faire reconnoître le vaiſſeau par d'autres vaiſſeaux.

Être ſous un tel *pavillon*, c'eſt être ſous un tel Commandant. *Obedire, ſubeſſe, parere alicui.* Se rendre ſous le *pavillon*; mettre le *pavillon* en bèrne, c'eſt iſler le *pavillon*, au haut de ſon bâton & le tenir ſérié. On met ordinairement le *pavillon* en bèrne pour appeller la chaloupe, & c'eſt en général un ſignal que les vaiſſeaux *pavillons* donnent aux inferieurs pour les avertir de venir à bord de leur *pavillon*. On s'en ſért auſſi pour divérs autres ſignaux. Mener le *pavillon*, c'eſt le baiſſer, ou le mettre bas par reſpect, ce qui eſt la plus grande ſoumiſſion qu'un vaiſſeau puiſſe rendre à un autre, quand il le rencontre. Faire *pavillon* blanc; faire *pavillon* de France; faire *pavillon* d'Angleterre, c'eſt arborer tel ou tel *pavillon*. Embraſſer le *pavillon*, c'eſt ramaſſer le *pavillon* entre les bras d'un matelot qui ſe tenant aupres du bâton du *pavillon*, fait du *pavillon* une eſpéce de fagot, la ramaſſant d'une embraſſade, lorſqu'il eſt déployé. On a introduit cet uſage de notre tems, parmi quelques nations du nord, pour remédier aux conteſtations qui arrivoient touchant les ſaluts de mèr. C'eſt une ſorte de temperament entre mener le *pavillon*, & le laiſſer arboré. AUBIN.

On appelle abſolument *pavillon*, ou *vaiſſeau pavillon*, le vaiſſeau qui eſt commandé par quelqu'un des Officiérs Généraux, qui a droit de porter le *pavillon*, à la différence des vaiſſeaux ſeconds, ou vaiſſeaux matelots. *Prætorium tabernaculum.* Les *pavillons* de miſaine, ou d'artimon, ſont nommez *gaillardets*, ou *galands.*

Amener le *pavillon*, ou mettre *pavillon* bas, c'eſt le baiſſer par reſpect ou ſoumiſſion, quand un parti plus foible en rencontre un plus fort. Faire *pavillon blanc*, ſe dit quand on demande quartier, ou lorſqu'on fait un ſignal ſur une côte, qu'on y arrive, ſans deſſein d'hoſtilité, & ſeulement pour faire commérce. *Vexillum album extendere.* On dit auſſi des Forbans, qu'ils ſont tantot *pavillon* de France, tantôt de Hollande; pour dire, qu'ils arborent toutes ces bannières pour ſe déguiſer.

Par l'Ordonnance de Philippe II. Roi d'Eſpagne de l'an 1565. il eſt commandé aux Capitaines de périr plutôt, que de baiſſer le *Pavillon Royal*, quand il eſt une fois arboré. Aux navires vaincus, ou menez en triomphe, on attache les *pavillons* aux aubans, ou à la gallerie de l'arrière, & on les laiſſe trainer & pancher vèrs l'eau, & tels vaiſſeaux ſont touez par la poupe. C'eſt ainſi qu'en uſérent les Romains à l'égard de ceux de Carthage, comme témoigne Tite-Live.

Les Hiſtoriens d'Italie ont appellé auſſi un *pavillon* de guèrre, une banderolle attachée au haut d'un arbre, d'un mât, ou d'une pique, plantée ſur une eſpéce de throne, poſé ſur un char tiré par quatre paires de bœufs, qu'ils appelloient *carroccio. Vexillulum.* C'étoit le lieu où ſe tenoit le Conſeil de guerre, & où ſe faiſoit le ralliement. La banderolle portoit un Écu des Armes de la République à qui ce char appartenoit.

On dit figurement, Baiſſer le *pavillon* devant quelqu'un, quand on eſt obligé de reconnoître qu'un autre a l'avantage. *Vexillum demittere.* Tous les Poëtes baiſſent le *pavillon* devant Homère & Virgile, ils les reconnoiſſent pour leurs maîtres.

On dit auſſi à la table, Mettre *pavillon* bas, lorſqu'on ôte ſon chapeau pour boire la ſanté d'une perſonne qu'on eſtime & qu'on revére, comme celle du Roi, d'une Maîtreſſe. *Caput diſcooperire.*

Quelques-uns eſtiment que ce mot vient de *papilio*, ſignifiant *papillon*, à cauſe qu'une tente & un étendart déployent leurs ailes comme un papillon.

PAVILLON, ſe dit auſſi de la dèrnière branche de la trompette, & de l'endroit où elle s'élargit, par où ſort le ſon. On le dit auſſi de l'extrémité ou principale ouvèrture du cor. Plus le *pavillon* d'une trompette parlante eſt grand, & plus grand eſt ſon éfiet. *Pendulum e tuba vexillum.*

PAVILLON, en tèrmes de Blaſon, eſt ce qui couvre & enveloppe les Armoiries des Empereurs, des Rois & des Souverains, qui ne dépendent que de Dieu & de leur épée, auxquels appartient ſeulement le droit de porter le *pavillon. Vexillum ſupremum.* Il eſt compoſé de deux parties; du comble, qui eſt ſon chapeau, & des courtines qui en font le manteau, ou mantelet. Les Rois éléctifs, ou les Ducs, quoique Souverains, qui relévent d'un Empereur, ou d'un Roi, ne couvrent leurs timbres que des courtines ſeulement, otant le deſſus qui eſt le comble. L'uſage des *pavillons* & des manteaux dans les Armoiries eſt venu des lambrequins, qui ſe ſont trouvez quelquefois étendus en forme de couvertures, & retroufſez de part & d'autre. Il eſt venu auſſi des tournois, car on y expoſoit les armes des Chevaliérs ſur des tapis precieux; & des tentes & *pavillons*, que les Chéfs des Quadrilles y faiſoient dreſſer pour ſe mettre à couvert juſqu'à ce qu'il fallut entrer en lice: ce qui fait que dans les anciens Romains les *pavillons* ont ſouvent le nom de *lambeaux.* Quelques-uns ont cru que Philippes Moreau avoit été le prémiér qui avoit mis le *pavillon Royal* ſur les Ecus des Souverains, depuis cinquante ans: mais il eſt certain que Philippe de Valois en portoit un fleurdelisé en ſes ſceaux, & en ſes monnoies d'or, qui pour ce ſujet furent nommées *pavillons.*

PAUILLY. ſ. m. Nom propre de lieu. Voyez POUILLY.

PAVIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paduinus.* Saint *Pavin*, Abbé dans le Maine, vivoit au VIe ſiécle. Quelques-uns raportent ſa mort à l'an 580, & d'autres à l'an 589.

PAUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paulus.* C'eſt un prénom de la famille *Æmilia*, qu'il faut employer, lorſque le nom a auſſi une forme Françoiſe; ainſi il faut dire, *Paul Emile.* Mais ſi le nom garde ſa forme Latine, il faut auſſi conſerver le nom Latin, *Paulus.* Ainſi on dira *Paulus Æmilius*, & non pas *Paul Æmilius*, ou *Paulus Emile.* Sergius *Paulus*, & Serge *Paul*, comme dit la Traduction de Mons. S. *Paul* Apotre ſe nommoit Saul, ou Saül. On ne ſçait pas trop pourquoi, ni quand, & comment il changea ſon nom en *Paul.* Les uns veulent que ce ſoit par humilité. Car Παῦλος, *Paul* en Grec ſignifie *petit*: les autres diſent que ce fut à cauſe de Sergius *Paulus*, Proconſul de Chypre, qu'il convértit. *Act.* XIII. Un Auteur récent a prétendu que *Paul* n'étoit qu'une traduction Grecque de *Saul*, qu'il croit être dérivé de שָׁאוּל *ſchoal, pugillus.* Mais *Saul* vient de שָׁאַל, & s'écrit en Hebreu שָׁאוּל.

S. *Paul* Hèrmite eſt le prémiér Anachorète & le Père des Anachorètes. Un corbeau apportoit tous les jours la moitié d'un pain à S. *Paul* dans ſa ſolitude. S. Antoine viſita Saint *Paul*, & le corbeau leur apporta un pain entiér. S. Jérome a écrit la vie de S. *Paul* prémier Hèrmite. Il y a cinq Papes qui ont porté ce nom. *Paul* I. fut elevé ſur le Saint-Siége en 757. *Paul* II. en 1464. *Paul* III. en 1534. *Paul* IV. en 1555. & *Paul* V. en 1605. *Paul* Jove a écrit des Éloges des hommes illuſtres.

HÈRMITE DE S. PAUL. Voyez HÈRMITE. Tom. III. p. 589. En 1328 Jean XXIIe, à la priére de Charles II. ou Charobért Roi de Hongrie, accorda aux Religieux de S. *Paul* Hèrmite de ſuivre

vre la régle de S. Auguſtin, & d'élire dans leur Chapitre un Prieur Général, qui eût ſur eux droit de viſite & de correction. C'eſt le prémiér Acte authentique, où il ſoit parlé de cet Ordre; mais le Pape témoigne qu'il étoit déja établi en Hongrie & ailleurs.

Ordre de SAINT PAUL décapité, ou de *San Paolo decollato*. C'eſt l'Ordre des Barnabites, auquel pluſieurs bulles des Papes donnent ce nom, à cauſe qu'aïant obtenu l'Égliſe de Saint Barnabé à Milan, & l'ayant auſſi dédiée à Saint *Paul*, ils la nommèrent *Saint Paul décapité*, pour la diſtinguer de celle des Angéliques, qui étoit dédiée ſous le titre de la Convèrſion de Saint *Paul*. P. HÉLYOT, *T. IV. p.* 114. 115.

SAINT-PAUL. Nom d'une petite ville avec Viguerie. *Fanum S. Pauli*. Elle eſt dans la Provence, ſur la rivière de Loup, entre Vence & Antibe, à une lieuë de la prémière, & à trois de la dèrnière. MATY.

SAINT-PAUL. Nom d'un bon bourg de France. *Fanum S. Pauli*. Il eſt auſſi en Provence, au confluant de la Durance & du Vèrdon, du côté gauche, environ à cinq lieuës, au levant d'Aix.

SAINT-PAUL. Nom d'une petite ville, capitale du grand Comté de même nom. *Fanum S. Pauli, Poliacenſis pagus*. Elle eſt dans l'Artois, ſur la rivière de Tèrnois, à huit lieuës d'Aire, vèrs le midi. MATY.

SAINT-PAUL. Nom d'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur le Danube, près de la ville de Bude. *Fanum S. Pauli*. On prend *S. Paul* pour l'ancienne *Floriana*, petite ville de la Baſſe Pannonie. MATY.

SAINT-PAUL. Ville du Bréſil. *S. Pauli civitas*. C'eſt une ville aſſez grande; elle eſt ſituée à dix lieuës dans les tèrres, ſur le Rio-Janéiro. Cette ville & ſon tèrritoire eſt enfèrmé de hautes montagnes, dans leſquelles on ne peut pénétrer que par un petit défilé, que les Pauliſtes gardent ſoigneuſement. A la faveur de cette ſituation ils ſe ſont rendus indépendans, & ont fait de leur ville une eſpéce de République, qui ne reçoit point, & ne reconnoît point de Gouvèrneur. Ils ſe regardent, tout au plus, comme tributaires du Roi de Portugal; encore s'ils lui payent le cinquiéme de l'or qu'ils pèchent, c'eſt plutôt par coutume, que par crainte d'y être forcez. Ils font des courſes dans tout le pays d'alentour, & y font beaucoup d'eſclaves, à qui ils font cultiver la tèrre, & pêcher l'or, qui y eſt fort abondant.

SAINT-PAUL-DE-LÉON, LÉONDOUL. Ce dèrniér n'eſt plus d'uſage. Ville de France, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de la Bretagne, à dix lieuës de Treguier. *Fanum S. Pauli Leonini. S. Paul* eſt une ville aſſez agréable, & fortifiée. Elle eſt défenduë par un château, a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Tours. On la prend communément pour l'ancienne petite ville des Oſimiéns, nommée *Staliocanus portus*. MATY.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, ou S. Paul-Tricaſtin. *Fanum S. Pauli, Auguſta Tricaſtinorum, Tricaſtini*, & anciennement *Senomagus, Neomagus*. C'eſt une petite ville de France. Elle eſt capitale du Tricaſtinois, contrée du Dauphiné, près du Rhône, à quatre lieuës au-deſſous du Montelimar. S. *Paul* a un Évêché ſuffragant d'Arles. MATY. *Valeſius, Not. Gall. p.* 60. La latitude de S. *Paul-Trois-Châteaux* eſt 44°. 20'. P. LAVAL.

Notre-Dame de Saint-PAUL. C'eſt une Abbaye de Bénédictines près de Beauvais, fondée par Chilperic en 580. & réformée par la Mère Madelaine d'Eſcoubleau de Sourdis, qui en fut faite Abbeſſe en 1596.

SAN-PAULO. Riviere. Voyez JARETTE.

PAULA ou PAULE. ſ. f. & nom propre de femme. *Paula*. On dit ces deux noms, mais différemment. Nos Médailliſtes & nos Antiquaires diſent. *Paula* des anciennes Romaines de l'hiſtoire profane. Julia Cornelia *Paula*, que l'on nomme plus communément Julia *Paula*, eſt une des femmes de l'Empereur Élagabale. Les médailles de Julia *Paula* ſont râres en or, & ne ſont pas très-communes en bronze. On dit *Paule* des Dames Chrétiennes, qui ont porté ce nom. Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans l'Empire Romain, que la famille où ſainte *Paule* avoit pris ſa naiſſance. Par ſa mère Bleſille, elle venoit des Scipions, des Gracches & des Paul-Émiles; ſon père Rogat prétendoit tîrer ſon origine d'Agamemnon, & ſon mari Toxoce ſe diſoit de la race d'Énée & de la maiſon des Iules. BAILLET. S. Jérôme a écrit ſa vie dans ſa XXVIIe Épître. Elle mourut le mardi 26e Janv. 404. On pourroit auſſi dire *Paule* des Dames païennes, pourvû qu'on n'y joignit point un aûtre nom Latin; mais l'uſage le plus ordinaire eſt celui que nous venons d'éxpliquer. *Paule*, fille du Comte de Pontiévre, fut aſſiégée dans Boie par le Comte de Charolois, & elle ſe défendit courageuſement.

PAULA. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg de la Campagne de Rome. *Paula*. Il eſt près du mont Circello, ſur un petit lac ou golfe, qu'on appelle le port de *Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. MATY.

PAULE, PAOLA en Italien. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Calâbre citérieure. *Paula*. Elle eſt près de la mèr de Toſcane, à trois lieuës de Coſence, vèrs le couchant, & à quatre d'Amantéa, vèrs le nord. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Paryes*, ville des Brutiens; & elle eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à S. François Patriarche des Minimes, qu'on appelle pour cela S. François de *Paule*.

PAULETTE. ſ. f. Droit que les Officiérs de Judicature & de Finances payent aux Parties-caſuelles du Roi au commencement de l'année, afin de conſèrver leur charge à leur veuve & à leurs héritiérs, ſans quoi elle ſeroit vacante au profit du Roi, en cas de mort; & pour jouir de la diſpenſe des 40 jours qu'ils étoient obligez de ſurvivre à leur réſignation, avant l'Édit qu'on appelle *l'Edit de Paulet* en 1604. *Jus Pauletanum*. La *Paulette* a été d'abord taxée ſur le piéd du ſoixantiéme deniér de l'évaluation des offices faite en 1605, lors de ſon établiſſement, & du quart en ſus. Depuis on a fait des baux de *Paulette*, qui durent neuf ans, où l'on n'eſt admis qu'en faiſant un prêt au Roi. On n'eſt plus reçu à la *Paulette* après un cèrtain tems réglé par la Déclaration du Roi. La *Paulette* s'ouvre au mois de Décembre, & ſe fèrme le 15 Janviér. La *Paulette* eſt oppoſée à *hérédité*. Les Secrétaires du Roi ſont créez en herédité, ils ne payent point de *Paulette*.

Ce nom vient de Charles *Paulet*, Secrétaire de la Chambre du Roi, qui a été le prémiér inventeur & le prémiér fèrmiér de ce droit, établi par Édit de 1604. C'eſt ſa fille, *Mademoiſelle Paulet*, que Voiture, Chapelain, & Mademoiſelle Scuderi ont tant célébrée. Quelques-uns l'ont appellé la *Paulette*, d'un nommé *Palot* qui en a été le ſecond fèrmiér. En quelques lieux on dit *le Paulet*, comme en Bretagne & en Anjou.

PAULETTER. v. act. Payer la Paulette. *Jus Pauletanum ſolvere*. Les Officiérs des Maiſons Royales ne *paulettent* point, leurs charges vaquent par mort.

PAULIANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Paulianiſta*. Les *Paulianiſtes* étoient les Sectateurs de Paul de Samoſate, qui ne croyoient JÉSUS-CHRIST qu'un pur homme, & ne batiſoient point au nom du Père, & du Fils, & du Saint-Eſprit. C'eſt pourquoi le Concile de Nicée, Can. 19e, ordonne de les batiſer. Paul de Samoſate l'Héréſiarque étoit originaire de cette ville; il fut élû Évêque d'Antioche, après Démétrius, l'an 262. Il nia avec Sabellius la diſtinction des pèrſonnes divines. Il enſeignoit avec Artémon, que le Vèrbe étoit deſcendu dans Jéſus, & qu'après avoir opéré par lui ce qu'il vouloit, il remonta à ſon Père. Il diſtinguoit deux pèrſonnes en J. C. le Vèrbe, & le Chriſt; celui-ci ſelon lui, n'étoit appellé Dieu qu'à raiſon de ſa ſainteté. Condamné par Denys d'Aléxandrie dans un Concile, il abjura ſes èrreurs par la crainte de la dépoſition, & peu après il les reprit; ce qui le fit dépôſer par un autre Concile en 270. Euſébe, *Hiſt. Ecc. L. VII. C.* 22. 23. 24. S. Épiphane, *Har.* 65. S. Auguſtin, *Har.* 44. Nicephore, *L. V. Hiſt. Eccl. C.* 30. parlent de cette héréſie. Conſtantin fit une loi contre les Novatiens, les Valentiniens, les Marcionites, les *Paulianiſtes*, les Cataphrygiens ou Montaniſtes, par laquelle il leur défend de s'aſſembler pour l'éxèrcice de leur Religion, ni dans les lieux publics, dont ils étoient en poſſeſſion, ni même dans leur maiſon particulières, ordonnant que les lieux d'aſſemblée leur ſeroient ôtez, & donnez à l'Égliſe Catholique, ou adjugez au public. Il ordonna auſſi la rechèrche de leurs Livres.

PAULICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Hérétique de la ſecte des Manichéens. Les *Pauliciens* ont été ainſi appellez du nom d'un cèrtain Paul, qui fut leur chèf au VIIe ſiécle. *Paulicianus*. Les Manichéens eurent dans le VIIe ſiécle en Arménie un chèf nommé Paul, de qui ils prîrent le nom de *Pauliciens*. On les nomma auſſi Poplicains & Publicains. Voyez ces mots. Les *Pauliciens* devenus puiſſans par leur nombre, & par la protection que leur donna l'Empereur Nicephôre, ſe rendîrent formidables à tout l'Orient. Outre les èrreurs des Manichéens, les *Pauliciens* abhorroient la croix, & faiſoient toutes ſortes d'outrages à ce ſigne de notre ſalut. L'Impératrice Théodora, Tutrice de l'Empereur Michel en 845. voulut les obliger à ſe convèrtir, ou à quitter l'Empire. Pluſieurs furent mis à mort; un plus grand nombre ſe retira parmi les Saraſins; mais tous ne furent pas éxtèrminez. A la fin du IXe ſiécle ils ſoûtinrent encore la guèrre contre l'Empereur Baſile le Macédonien. Ils prêchèrent même encore après cela dans la Bulgarie, d'où leur héréſie ſe répandit en divèrs lieux d'Europe, & d'où vinrent en France les Albigeois. Voyez l'Hiſt. des Iconoclaſtes de Maimbourg, l'Hiſt. des Variations par M. Boſſuet, L. XI. Voyez auſſi POPLICAIN.

PAULIN, INE. ſ. m. & f. Nom de peuple & de ſecte. *Paulinus, a*. Il y a eu dans la Bulgarie un peuple qui préféroit S. Paul à J. C. ce qui lui fit donner le nom de *Paulins*. Ils batiſoient non avec de l'eau, mais avec du feu. Ricaut en parle dans ſa Déſ-

cription de l'Empire Ottoman. Les *Paulins* ont été convèrtis par des Miſſionnaires Catholiques.

PAULIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paulinus.* Saint *Paulin* Évêque de Nole, après avoir donné tout ce qu'il avoit pour délivrer les captifs que faiſoient les Vandales, ſe donna lui-même pour racheter le fils d'une paûvre veuve. Saint *Paulin* étoit de Bourdeaux, & ami d'Auſone. Il fut Conſul en 375. Il mourut à Nole en 431. âgé de 78. ans.

PAULINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Paulina.*

PAULINE. ſ. f. Bulle de Paul III. ſur les Indults. *Paulina, Bulla Paulina, Bulla Pauli III.* La nomination d'un Indultaire ſur un Prélat déja grévé, c'eſt-à-dire, qui a déja acquitté l'Indult, eſt nulle, ſuivant la *Pauline.* Voyez INDULT.

Congrégation PAULINE. Voyez PAÛVRE DE LA MÈRE DE DIEU, au mot PAÛVRE.

PAULISTE. ſ. m. & f. Habitant de la ville de S. *Paul* au Bréſil. *Pauliſta.* Les *Pauliſtes* ſont des bandits & des corſaires. Ils ſont preſque toûjours en guèrre avec les Indiens. Voyez S. PAUL, ville du Bréſil. Il y a au Bréſil des mines d'or qu'on appelle les mines des *Pauliſtes.* La corréſpondance de la ville de Rio de Janeïro, auprès de laquelle ſont les mines d'or des *Pauliſtes*, qui en fourniſſent abondamment, contribuë à l'opulence de la Baye de Tous les Saints. FRÉZIER. *p.* 278.

PAULISTE. ſ. m. C'eſt un nom que l'on donne aux Jéſuites à Goa & aux Indes. *Pauliſta.* Le Séminaire de Sainte-Foi à Goa ayant été donné en 1548. aux Pères de la Compagnie de Jéſus, il prit alors le nom de Collége, & s'appella le Collége de Saint-Paul, à cauſe du titre de l'Égliſe, qui étoit dédiée à la Convèrſion de l'Apôtre des Gentils. De là vint auſſi que les Jéſuites furent nommez en ce pays-là les Pères de S. Paul, ou les Pères *Pauliſtes*, comme on les y appelle encore aujourd'hui. BOUHOURS, Vie de S. Xaviér, L. II.

PAULITE ou PAULIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Sévériens. *Paulitus.* Les *Paulites* eurent pour chèf un Paul qui leur donna ſon nom, mais dont on ne ſçait rien davantage. Voyez Nicéphore, L. XVIII. C. 49. & Baronius à l'an 535. n. 84.

PAÛME. ſ. f. (Prononcez Pôme.) Partie intérieure de la main qui eſt compriſe entre le poignet & les doigts. *Palma.* C'eſt ce que les Médecins appellent *metacarpe.* En Latin *vola.* Les Chiromantiens obſervent tous les linéamens de la *paûme* de la main.

PAÛME-DE-CHRIST. Plante qui eſt ainſi appellée, parceque ſa feuille eſt découpée d'une telle manière qu'elle reſſemble à la paûme de la main d'un homme avec les doigts étendus. *Palma-Chriſti.* On la nomme autrement *ricin commun*, ou *grande cataputce.* Voyez RICIN.

PAÛME, eſt auſſi un jeu où l'on pouſſe & repouſſe pluſieurs fois une balle avec cèrtaines régles. *Pilâ ludere.* On joüe à la *paûme* avec des raquettes, des batoirs, des petits bâtons, & avec un paniér, &c. La longue *paûme* ſe dit, quand on joüe à ce jeu dans une grande place ou campagne qui n'eſt point fèrmée. *Pila ludus laxior.* La courte *paûme*, ou la *paûme* abſolument eſt un jeu fèrmé & borné de murailles, qui eſt tantôt couvèrt, tantôt découvèrt. Il y a des jeux de *paûme* quarrez, & des jeux de dedans. Ce mot vient du Latin *palma*, parcequ'autrefois on pouſſoit la balle avec la main. La *paûme* eſt un exércice honnête & pèrmis par les loix, dont les différends ſe peuvent régler en Juſtice.

PAUME, s'eſt dit autrefois d'une meſure, qui étoit de quatre doigts, quand on meſuroit avec la main fèrmée; & de douze, quand elle étoit étenduë. On dit maintenant *palme* & *empan*, *palmus.*

On le dit pourtant encore en tèrmes de Manége, d'une meſure par laquelle on ſpécifie la taille des chevaux. C'eſt la hauteur du poing fèrmé. Un bon cheval de ſervice doit avoir ſeize à dix-huit *paûmes.*

PAUMÉE. Voyez PALMÉE.

PAUMELLE. ſ. f. Eſpéce d'orge qui n'a que deux rangs. *Diſtichum hordeum.*

PAUMELLE, eſt auſſi une éſpéce de penture de portes pour les ſales & les chambres, qui s'attache ſur le bois avec pluſieurs clous, & qui tourne ſur un gond. *Verticillum.*

PAUMELLE, en tèrmes de Marine, ſignifie le dé que les Tréviérs ont à la paûme de leur main quand ils couſent les voiles. *Digitale.* Voyez PAUMET.

PAUMER. v. act. Mot tout-à-fait bas & du petit peuple de Paris. Il ſignifie, Fraper. Je le *paûmerai* la gueule. *Impingere alapam.*

Se PAULMER. Vieux v. n. paſſ. ſe pâmer. BOREL. *Deficere animo, deliquium pati.*

C'étoit grand ébahiſſement,
De voir les gens qui lacrimoient,
Par ſoupirs & gémiſſemens
Et tant que preſque ſe paulmoient.
MARTIAL D'AUVÈRGNE.

PAUMER. Tèrme de Marine dont les Levantins ſe ſèrvent pour dire ſe touer en halant à force de bras. AUBIN.

PAUMERIN. Vieux adj. Primetin, prémiér. *Primus.* Beaumanoir dans ſes Coûtumes de Beauvaiſis. C. 2. DE LAURIÈRE.

PAUMET. ſ. m. Tèrme de Marine. Dé concâve, qui tient à un cuir à la paûme de la main du Voiliér, qui s'en ſèrt pour pouſſer ſon aiguille, lorſqu'il coud les voiles. AUBIN. D'autres l'appellent *paumelle.*

PAUMIÉR. ſ. m. Eſt un Maître qui a droit de tenir un jeu de paûme, qui fait des balles & des raquettes. *Sphariſterii dominus.* Il y a un corps à Paris de Maîtres *Paûmiérs*-Raquettiérs. La plûpart des Marqueurs ſont de pauvres *Paûmiérs.*

PAUMIÉR, ou PAULMIÉR. On donnoit autrefois ce nom aux Croiſez qui revenoient de la Tèrre-ſainte, après avoir accompli leur vœu, & ſèrvi tout leur tems à la Croiſade. *Palmarius.* On dit qu'on leur donna ce nom, parceque, comme en partant ils avoient pris la croix, en revenant ils portoient en main des palmes qu'ils raportoient de la Tèrre-ſainte, où il en croît beaucoup, en ſigne que leur vœu étoit accompli. Durand, dans ſon *Ration. L. I. C. 3. n. 14.* en raporte une autre raiſon, qui paroît myſtique, plutôt qu'hiſtorique. Il dit que ceux qui revenoient de Jéruſalem, portoient des palmes en main, pour marquer qu'ils avoient porté les armes pour le Roi, qui fut reçû en triomphe à Jéruſalem avec des palmes, & qui quelques jours après, combattant avec le démon, ſortit victorieux du combat. Tous les Auteurs qui ont écrit des Croiſades & des voyages d'outremèr parlent de cette coûtume de porter des palmes au retour du voyage de Jéruſalem. Voyez la XVe Diſſèrt. de M. Du Cange ſur Joinville.

De-là on a dit enſuite *paulmiér*, pour dire un pelerin, un homme qui a voyagé dans les pays étrangérs. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſ. au mot *Palmarius.*

PAUMILLON. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. *Paumillon* de charruë. Partie de la charruë qui tient l'épars, où ſont ordinairement attachez les traits des chevaux ou des bœufs qui tirent la charruë. LIGER.

PAUMOYER, ou PAUÏMOYER. Vieux v. a. Manier hardiment, habilement quelque choſe. *Perite tractare.* On diſoit *Paulmoyer* ſa lance.

Ce mot vient de la *paulme* de la main. BOREL.

PAUMURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du ſommet des têtes de cèrf, où il ſe fait pluſieurs diviſions de ſon bois, & ſur tout en cinq épois qui repréſentent la paûme de la main. *Cornu cervi apex.*

PAVOASAN. Voyez S. THOMAS.

PAVOIS. ſ. m. Arme défenſive que les Anciens portoient à la guèrre. *Scutum, pelta, majus ſcutum.* C'étoit le plus grand des boucliérs. Dans les élections militaires, les ſoldats élevoient ſur leurs *pavois* leurs Chéfs, & les proclamoient Empereurs. Il faut pourtant remarquer que le vrai *pavois* étoit un boucliér courbé de deux côtez comme un toit, ou un mantelet, & qui étoit différent de la targe. En quelques lieux on l'a appellé auſſi *taillevas.*

Ce mot vient de l'Italien *paveſo*, ou de l'Eſpagnol *pavez*, ou du vieux François *pave*, qui ſignifioit *couverture*, ſelon Borel.

PAVOIS. Voyez PAVESADE.

PAVOIS. On dit encore en quelques provinces, *pavois* pour le blanc ou le but qu'on met pour tirer dedans. Tirer le *pavois*, ou tirer au *pavois*, eſt un exércice qu'on fait faire aux artiſans pour leur apprendre à tirer, & les y accoûtumer. Cette phraſe vient de ce qu'autrefois le but étoit un *pavois*; aujourd'hui c'eſt un rond de bois, d'environ 1 pié & ½ ou deux piéds de diamétre. Le prix du *pavois* ſe donne à celui qui a donné au milieu, ou le plus près du milieu. Il y a un prix & des priviléges pour celui qui remporte le prix du *pavois.* On tire aujourd'hui le *pavois.*

PAVOISER. v. act. Tèrme de Marine. Voyez PAVIER.

PAVOLOCZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Pologne. *Pavolocia.* Elle eſt dans la baſſe Volhynie, ſur la riviére de Roſtovvica, à douze lieuës au deſſus de Bialacèrkievv. Cette ville étoit au pouvoir des Coſaques rébelles, & elle leur fut enlevée par le Prince Radzivvil l'an 1575. MATY.

PAVONACE. ſ. f. Vieux mot. Sorte d'anémone violette ou purpurine. BOREL. *Anemone purpurea.*

PAVONARES. ſ. f. & plur. Ce ſont deux petites iſles, ſituées dans le canal de Conſtantinople, à l'entrée de la mer noire, du côté de la Romanie, près du cap de Fanar. *Pavonaria inſu-*

le, anciennement, *inſula Cyanea*, *Planetæ*, *Planitæ*, *Symplegades*. MATY.

PAVORIEN. ſ. m. Prêtre de Mars. On donnoit ce nom chez les Romains à une partie des Saliens. *Pavorius*. Sèrvius dit que les *Pavoriens* furent établis par Tullus Hoſtilius. Ils furent nommez *Pavoriens* de *Pavor*, la Peur, l'un des compagnons de Mars, que ce Roi mit au nombre des Dieux.

PAVOT. ſ. m. Plante dont il y a divèrſes éſpéces, les unes cultivées, les autres ſauvages. *Papaver*. Le *pavot* blanc cultivé pouſſe une tige à la hauteur de trois ou quatre piéds, accompagnée de feuilles longues, larges, dentelées, crépées, blanchâtres. Au ſommet de cette tige naiſſent les fleurs qui ſont grandes, à quatre feuilles diſpôſées en rôſe, blanches ou tirant ſur le purpurin. Quand elles ſont paſſées, il leur ſuccéde une tête ou coque oblongue, groſſe comme un œuf de poule, qui contient dans ſa cavité beaucoup de petites ſemences rondes, blanches. En Latin *papaver hortenſe ſemine albo*. C. BAUH. Le *pavot* noir cultivé, que le même Bauhin appelle *papaver hortenſe nigro ſemine*, différe du précédent en ce que ſes fleurs ſont rouges, & ſes ſemences noires. Les têtes & les ſemences du *pavot*, ſur tout du blanc, ſont fort en uſage en Médecine : elles provoquent le ſommeil, elles calment les douleurs; elles arrêtent les cours de ventre & les hémorragies. Il y a une éſpéce de *pavot* ſauvage qu'on nomme *pavot rouge* ou *coquelicoq*. Il pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ſolides, rameuſes. Ses feuilles ſont découpées comme celles du ſeneçon, veluës, noirâtres. Ses fleurs ſont compôſées de quatre feuilles larges, minces, d'un rouge foncé, elles ſont ſuivies par des têtes ou coques groſſes comme des noiſettes, dans leſquelles ſont renfèrmées des ſemences menuës, noirâtres, ou d'un rouge obſcur. En Latin *papaver erraticum majus*, ou *papaver rhœas*. Les fleurs de cette plante ſont adouciſſantes & propres pour faire cracher dans les fluxions de poitrine, dans le rhume, dans la toux ſéche.

Ménage dit que *pavot* vient de *papatus* diminutif de *papas*, qui ſignifie ces petites papillotes qui tombent des fleurs, & que les Latins ont dit *papaver* du Grèc παπαυτόφορος. D'autres font venir *papaver* du mot *papa*, qui ſignifie la bouillie dont on nourrit les enfans, & dans laquelle on mêloit autrefois de la ſemence de *pavot* pour les faire dormir.

PAVOT CORNU, eſt un genre de plante différent du pavot commun. M. Tournefort l'appelle *glaucium*, & il en met trois éſpéces. Le *pavot cornu à fleur jaûne* pouſſe de ſa racine des feuilles épaiſſes, veluës, longues, larges, dentelées en leurs bords, découpées profondément, couchées par tèrre. Sa tige ne s'éleve que la ſeconde année, elle eſt accompagnée de feuilles plus petites & moins découpées que celles d'en bas. Ses fleurs ſont grandes, compôſées en croix, de couleur jaûne. Ses ſemences ſont près que rondes, fort noires, contenuës dans une ſilique longue comme le petit doigt, grêle, rude au toucher. Sa racine eſt groſſe, longue, noirâtre, empreinte de même que toute la plante d'un ſuc jaûne, amèr, de mauvaiſe odeur. En Latin *glaucium flore luteo*. PIT. TOURNEFORT. Cette plante eſt diurétique, vulneraire & détèrſive. La ſeconde éſpéce de *pavot cornu* eſt à fleur rouge; la troiſiéme eſt à fleur violette.

Les Poëtes peignent le Dieu du Sommeil couché ſur des gèrbes de *pavots*. Ils diſent qu'il jette ſes *pavots* ſur quelqu'un, quand il le veut faire dormir.

Ce ſoir plus que jamais lui vèrſe ſes pavots. BOIL.

Lorſque la froide Nuit de pavots *couronnée*. SAR.

Un ſommeil gracieux
Avoit, ſous ſes pavots, *appeſanti mes yeux*.

On dit provèrbialement, Comparer la rôſe au *pavot*, pour dire, comparer des chôſes qui ne ſont pas comparables.

Quatre onces des têtes & non des fleurs du *pavot* rouge, ou coquelicot, vèrtes & récentes, donnent cinq grôs d'un éxtrait ſolide qui a tous les bons éffets de l'opium, & n'en a pas les mauvais. Il ne faut prendre que deux ou trois ou quatre grains de cet éxtrait. Cette découvèrte eſt dûë à M. Bolduc, *Hiſt. de l'Acad.* 1712.

PAVOT DES PHILOSOPHES. Tèrme du grand Art. *Papaver Philoſophorum*. C'eſt l'ouvrage de la piérre parfaite au rouge.

PAUPIÈRE. ſ. f. (Prononcez Popiére.) *Palpebra*. Partie cartilagineuſe du viſage, qui ſert à couvrir les yeux, & à les défendre d'une trop vive lumière. Elle eſt faite d'un cartilage mince & délié, afin qu'elle ſoit plus mobile, flexible & légère. Elle eſt vétuë par dedans d'une petite membrane, & d'une peau délicate par dehors. Aux animaux tèrreſtres la *paupière* de deſſous eſt immobile, & la plus petite. Aux oiſeaux au contraire c'eſt celle de deſſous qui eſt mobile, & la plus grande. Ceux qui ont les yeux durs, comme les écreviſſes, n'ont point de *paupière*, non plus que la plûpart des poiſſons. La nature a mis une troiſiéme *paupière* à la plûpart des animaux, *qui* ſe tire comme une éſpéce de rideau pour nettoyer l'humidité *qui* pourroit incommoder les yeux. Il n'y a guère que le ſinge qui en ſoit éxcepté, parcequ'il a des mains pour les frotter, comme les hommes. On ne peut regarder le ſoleil qu'en cillant la *paupiere*. On dit de ceux qui ont des inſomnies, qu'ils n'ont pû fèrmer la *paupière* toute la nuit. Un paiſible ſommeil fèrmera la *paupière*. CORN. On dit auſſi, qu'un homme a fèrmé les *paupières* à un mort; pour dire, qu'il l'a aſſiſté juſqu'à la mort, qu'il lui a rendu le dèrnier ſervice.

Ce mot vient du Latin *palpebra*. Du Laurens le dérive du Latin *palpitare*, qui ſignifie *treſſaillir*, & *ſe mouvoir promtement & en tremblotant*.

PAUSAIRE. ſ. m. On appelloit ainſi autrefois à Rome des gens qui dans les pompes, ou, ſi l'on peut ainſi parler, les proceſſions d'Iſis, faiſoient les paûſes, & avoient ſoin de tout ce qui étoit néceſſaire pour cela. *Pauſarius*. Dans ces ſortes de cérémonies, on s'arrêtoit quelquefois, & l'on préparoit des lieux, où pendant ces paûſes on mettoit les ſtatuës d'Iſis & d'Anubis, à peu près comme on fait des repoſoirs dans les proceſſions du S. Sacrement, s'il eſt pèrmis de comparer ces chôſes. Ceux qui faiſoient ces repoſoirs, qu'on appelloit *manſiones*, & qui avoient ſoin des paûſes, & de tout ce qui étoit néceſſaire alors, s'appelloient *Pauſaires*. Une inſcription raportée par Saumaiſe, dans ſes notes ſur la vie de Caracalle par Spartien, nous apprend qu'il y avoit à Rome un corps de *Pauſaires*, que l'inſcription joint au corps des Argentiérs.

On appelloit auſſi *Pauſaire*, celui qui donnoit le ſignal aux rameurs d'une galère, & leur marquoit les tems & les paûſes, afin qu'ils allaſſent tous de pair, & qu'ils ramaſſent tous enſemble. Cela ſe faiſoit avec un inſtrument, comme aujourd'hui les commandemens ſe donnent ſur les galères à coups de ſifflets. Hygin dit que ſur le navire Argo c'étoit Orphée qui le donnoit avec ſon luth.

PAUSE. ſ. f. Arrêt, ceſſation d'agir, de parler, de marcher. *Ceſſatio*, *finis*, *pauſa*. Quand on eſt las de travailler, il faut faire une *paûſe* pour reprendre des forces. La ponctuation eſt établie dans la Grammaire pour faire des *paûſes* convenables en cèrtains lieux. On fait une *paûſe* au milieu d'un vèrs, c'eſt le *repos* en l'hémiſtiche. Allons faire une *paûſe* chez un tel de vos amis, allons nous repoſer chez lui. Les *paûſes* qui ſont notées ſur le papiér de muſique & ſur les tablatures, ſignifient qu'il faut alors qu'une partie ſe taiſe, tandis que les aûtres continuent à chanter. Un ancien appelle les longues *paûſes*, & les ſuſpenſions en Muſique, des *ſilences* placez & employez avec induſtrie, parcequ'elles contribuent à l'harmonie, & à mieux faire remarquer la beauté des chants. M. ÉSP. Les plus petites *paûſes* s'appellent ſoupirs & demi-ſoupirs. OZAN.

Ce mot vient de *pauſa* Latin, qu'on trouve dans Lucréce & dans Plaute, & qui ſignifie *repos*, d'où l'on a fait *repauſare*, & en François *repoſer*.

PAÛSE, en tèrmes de Muſique, eſt maintenant ſur les papiérs & tablatures de Muſique une marque de ſilence & de repos, d'où on l'a nommée auſſi *figure muette*, parcequ'elle marque qu'il faut ſe taire pendant que les autres parties continuent à chanter, ce qui ſe fait, ou pour faire quelque fugue, ou quelque imitation, ou pour donner du repos aux voix, ou pour laiſſer répondre une voix à ce qu'on vient de chanter, comme dans les dialogues & dans les échos, &c. Autrefois nos Anciens avoient deux ſortes de *paûſes*, les unes que les Italiens appellent *pauſes* initiales, parcequ'on les marquoit d'abord au commencement de la piéce, quelquefois après, mais régulièrement devant le cèrcle O, ou le demi-cèrcle C; mais ils en avoient auſſi pour marquer le ſilence, qu'on mettoit après les ſignes de la meſure, ou dans la ſuite des piéces. *Paûſe* générale, c'eſt une ceſſation, ou un ſilence général de toutes les parties. Elle ſe marque par un point ſur les notes de toutes les parties, & ſignifie qu'on doit même arrêter la meſure. *Demi-paûſe* eſt une note de Muſique qui marque qu'on doit ſe taire pendant une demi-meſure. On dit encore *paûſe* de maxime, *paûſe* de minime, *paûſe* de longue, *paûſe* de bréve, *paûſe* de ſémi-bréve, *paûſe* de croma, & de ſémi-croma; ce ſont des noms que les Italiens leur donnent pour ſignifier la valeur des différentes *paûſes*. Voyez *Broſſard*.

PAÛSE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un bateau fort large & fort long, dont les étrangérs ſe ſèrvent à Archangel en Moſcovie, pour porter les marchandiſes à bord. AUBIN. *Linter Moſcoviticus latior & longior*.

PAUSÉMENT. adv. Voyez POSÉMENT.

PAUSER. v. neut. Faire une paûſe. Il ne ſe dit guère que de la Muſique & de la prononciation. *Moram facere*, *pauſare*, *ſpatium interponere*. Les accens ne ſont établis que pour faire *paûſer*

davantage ſur une ſyllabe que ſur une aûtre, pour la rendre longue, ou bréve.

PAUSUS, ou PAUSE. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Antiquité païenne. *Pauſus.* C'étoit le Dieu du repos, contraire à Bellone & à Mars Dieux de la guérre. Voyez Arnobe, *L. I. contra Gentes.* Turnébe, *Adverſ. L. XV. C.* 21. & Dempſtèr, *Paral. ad Roſin. L. IV. C.* 10.

PAUTONIÉR. ſ. m. C'étoient ceux qui donnoient le fouet. *Gauvain.* Ou bien bateliér, ou pontaniér, ainſi le Maire appelle Caron, *Pautoniér.* BOREL. *Portitor.* Aujourd'hui l'on dit *Pontonniér.*

PAUTZKE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une bonne citadelle. *Putiſcum.* Elle eſt dans la Pomérélie, proche de la Pruſſe Royale, environ à dix lieuës de la ville de Dantzic. Elle eſt ſur le PAUTKÈVVICK, c'eſt-à-dire, le golfe de *Pautzke*, en Latin *Putiſcanus ſinus*, qui eſt une partie de celui de Dantzic. MATY.

PAUVRE. adj. m. & f. & ſ. Qui n'a pas de bien; qui eſt dans la miſére; qui n'a pas les chôſes néceſſaires pour ſuſtenter ſa vie, ou ſoutenir ſa condition. *Pauper, egens, inops, egenus.* Le Sage a dit qu'il ne trouvoit rien de plus inſuportable qu'un *paûvre* ſupèrbe. Il n'eſt pas juſte de blâmer ceux que la Fortune a rendus *paûvres*: mais la *paûvreté* jointe avec l'oiſiveté eſt honteuſe & blâmable. S. ÉVR. Si vous réglez vos beſoins ſur la nature vous ne ſerez jamais *paûvre.* Si vous les réglez ſur l'opinion, vous ne ſerez jamais riche. BOUH. Les *paûvres* ne voyent rien dans le monde, qui ne les détache du monde, & comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. FLÉCH. On ſent réfroidir ſa charité, ſi l'on ne regarde les *paûvres* que comme des hommes méprifables par leur condition, & expoſez à toutes les injures, & à tous les malheurs de la Fortune. S. ÉVR. En ſoulageant la miſére des *paûvres*, vous entretenez quelquefois leur pareſſe. FLÉCH. Les *paûvres* moins expoſez aux dangérs qui accompagnent les riches, ſont humbles par néceſſité, & plus dépendans de Dieu, parcequ'ils vivent de ſa Providence. ID. Quand les *paûvres* diſoient à Malhèrbe qu'ils prieroient Dieu pour lui; il leur répondoit qu'il ne croyoit pas qu'ils euſſent grand crédit au ciel, vû le mauvais état où il les laiſſoit en ce monde. RACAN. Combien de gens ſe font honneur auprès des *paûvres* des larcins mêmes qu'ils leur ont faits: FLÉCH.

Il y a un Bureau des *paûvres* dans Paris, une taxe faite ſur les bourgeois pour les *paûvres*: on quête dans les Paroiſſes pour les *paûvres*: on établit des Commiſſaires des *paûvres*: tout cela regarde les Petites-Maiſons ſous la direction de M. le Procureur Général. On a fait un Hopital général pour renfèrmer tous les *paûvres. Publica pauperum domus.* Auparavant on étoit aſſaſſiné de *paûvres* qui demandoient l'aumône. Les mendians, les *paûvres*, ſont appellez les membres de JÉSUS-CHRIST. Saint François a pris le nom de *Paûvre très-Chrétien*; & ſaint Ignace ſe fit appeller le *Paûvre des Paûvres*: on a trouvé ce titre trop ambitieux.

PAÛVRE CATHOLIQUE. Nom de Religieux. Les Vaudois ou *Paûvres* de Lion ayant été excommuniez par le Pape Lucius III. quelques-uns ſe convèrtirent, & renoncérent à l'hérèſie en 1207. Ils avoient pour chèf un nommé Durand de Hueſca en Arragon. Ils vinrent ſe préſenter à Innocent III. l'an 1208. Ils en furent bien reçûs; il leur fit faire leur confeſſion de foi, après quoi ils ſe firent une régle, dont les principaux articles ſont, qu'ils renoncent au ſiécle; qu'ils veulent être paûvres, & ne rien recevoir que le vivre & le vêtement au jour la journée; que comme ils ſont clères la plûpart & lettrez, ils veulent étudier, enſeigner, & diſputer contre les hérétiques avec pèrmiſſion des Prélats; qu'ils veulent garder la continence, jeuner deux carêmes, porter des ſouliérs ouvèrts par deſſus; mais de manière qu'ils puiſſent être diſtinguez des *paûvres* de Lion ou Vaudois., &c. Innocent III. approuva cette régle par deux Bulles du 18 de Décembre 1208. On fit des plaintes contre eux en 1209. le Pape leur écrivit pour les éxhorter à ſe corriger. Apparemment qu'ils le firent; car l'an 1210. le Pape écrivit en leur faveur aux Prélats qui s'étoient plaints. Ces *Paûvres Catholiques* étoient dans les provinces méridionales de France, en Éſpagne & en Italie. Le P. Hélyot croit qu'ils s'unirent avec d'autres Vaudois convèrtis 30 ans auparavant, mais que Lucius III. avoit rejettez à cauſe de quelques pratiques ſupèrſtitieuſes qu'ils avoient, & que tous enſemble ils prirent la régle de S. Auguſtin, & furent mis aux Hèrmites de S. Auguſtin en 1256. peu-après la réünion qu'on y fit des autres Congrégations qui ſe formèrent. *P. Hélyot, T. III. Cap.* 4.

PAÛVRE DE LION. Les *Paûvres de Lion* depuis long-tems ſont plus connus ſous le nom de *Vaudois.* Voyez ce mot.

PAÛVRE DE LA MÈRE DE DIEU. Clèrc Réguliér. *Paûvre de la Mère de Dieu* des Écoles pieuſes. La Congrégation des Clères qui portent ce nom, a eu pour Fondateur un Gentilhomme Éſpagnol nommé Joſeph Caſalanz, né à Péralte de la Sal au Royaume d'Arragon le 11 Septembre 1556. Après avoir pris le bonnet de Docteur dans l'Univèrſité d'Alcala, il alla à Rome l'an 1593. Là étant entré parmi les Confrères de la Doctrine, & s'appliquant comme eux à enſeigner dans les places publiques la Doctrine Chrétienne aux enfans de la campagne qui s'y trouvoient, il comprit de quelle importance il étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes gens les principes du Chriſtianiſme, & penſa deſlors aux moyens de le faire avec plus de fruit, & des'y employer entierement. A cet éffet il loua quelques chambres, proche la porte *Settimania*: il y aſſembla tous les enfans du quartiér, & leur apprenoit par charité à lire, à écrire & l'arithmétique; leur fourniſſant gratuitement des livres, de l'encre & du papiér. Le P. Gaſpard Dragonetti: & le P. Gellius Ghellini noble Vicentin ſe joignirent à lui. M. Veſtrio Prélat de la Cour Romaine qui lui avoit loué ſa maiſon pour ſervir d'Écoles, fut ſi content des exércices qui s'y faiſoient, qu'il en parla à Clément VIII. qui voulut s'inſtruire de ce nouvel établiſſement par Caſalanz lui-même. Il en fut ſi content, qu'il lui promit ſa protection, & lui fit donner deux cens écus par an pour le louage de la maiſon où il tenoit ſes Écoles. Après la mort de Clément VIII. Paul V. leur donna pour Protecteur le Cardinal de Torrès, & celui-ci étant mort, le Cardinal Giuſtiniani. Enfin cet inſtitut augmentant, & Paul V. conſidérant combien il étoit utile, l'approuva par un Bréf du 6 Mars 1617. par lequel il l'érige en Congrégation, à laquelle il donne le nom de Congrègation Pauline, pèrmettant à ceux qui y entreroient de faire les vœux ſimples d'obéiſſance, de chaſteté & de pauvreté. Il fit Supérieur de toutes les maiſons qui s'étoient déja établies, & qui s'établiroient dans la ſuite, Joſeph Caſalanz ſous le titre de Préfet, & lui donna pouvoir de dreſſer des Conſtitutions. En 1621. Grégoire XV. mit cette Congrégation au nombre des Ordres Religieux, & en 1622. il approuva par un Bréf les Conſtitutions qui avoient été faites, donna à cet Ordre le nom de *la Congrégation des Clercs Réguliérs Paûvres de La Mere de Dieu des Ecoles pieuſes*, & nomma Caſalanz Général. Ce ſaint Docteur avoit quitté ſon nom du monde; & prit celui de la Mère de Dieu; ce qui, joint à la fin de cet inſtitut, fut cauſe du nom que le Pape donna à cette Congrégation. Elle ſe répandit bien-tôt dans les États de Gennes, de Toſcane, de Naples, en Sicile & en Satdaigne, & même en Allemagne, où le Cardinal François Dietrichz la fit venir en 1631; en Pologne, où Ladiſlas IV. l'appella en 1641. & en Éſpagne. La fin de cet inſtitut eſt de procurer aux enfans, principalement aux paûvres, une bonne éducation; de leur enſeigner par charité à lire, à écrire, à jetter, compter, calculer, à tenir les livres chez les Marchands & dans les Bureaux. Dans les villes ils enſeignent auſſi les Humanitez, la Rhétorique, les langues Grécque & Latine, la Philoſophie, la Théologie & les Mathématiques. Le dernier quart-d'heure de la claſſe, chaque Régent eſt obligé de donner aux Écoliérs quelques leçons ſpirituelles, & le Samedi on leur fait dans l'Oratoire ou Chapelle, un ſèrmon d'une demi-heure.

En 1621. Grégoire XV. leur avoit pèrmis de faire des vœux ſolemnels; en 1656. Aléxandre VII. les réduiſit à leurs prémiérs vœux ſimples, & à un ſerment de demeurer dans la Congrégation; en 1669. Clément IX. les rétablit dans l'état religieux, leur pèrmettant de faire des vœux ſolemnels; & il approuva de nouveau leurs Conſtitutions; en 1660. Aléxandre VII. approuva quelques coutumes introduites dans cette Congrégation, entre autres la nudité des piéds; mais en 1690. Aléxandre VIII. leur ordonna de ſe chauſſer. L'année précédente 1689. Innocent XI. les avoit éxemptez de la juriſdiction des Ordinaires, en confirmant tous leurs privléges. Leur habit eſt ſemblable à celui des Jéſuites, éxcepté que leur robbe s'attache par devant avec trois boutons de cuir, & que leur manteau ne déſcend que juſqu'aux genoux. Ils ſont au nombre des Mendians, & quétent dans les villes.

PAÛVRE VOLONTAIRE. Nom de Religieux. *Pauper voluntarius.* Nous ne ſçavons point préciſément le tems de la fondation de l'Ordre des *Paûvres volontaires*, ni qui en a été le Fondateur. Il commença vèrs la fin du XIVe ſiécle, mais ils n'étoient point encore Religieux, ils ne le furent que 100 ans après, l'an 1470. lorſqu'ils embraſſérent la régle de ſaint Auguſtin, & prirent un habit particuliér, comme dit Buſcus Chanoine Réguliér de la Congrégation de Windeſem, qui avoit été nommé par le Concile de Bâle Commiſſaire pour la réforme des Monaſtères d'Allemagne, & que les *Paûvres volontaires* de Hildeſeim élûrent en même tems pour Prieur, du conſentement de l'Évêque Ernеſt. En 1471. ils firent des vœux ſolemnels entre les mains de leur Supérieur, qui juſques-là avoit porté le nom de Procureur, parcequ'il

parcequ'il étoit chargé de pourvoir à leurs néceſſitez, & qui prit alors le titre de Prieur. Ils conſèrvèrent leurs anciens réglemens. L'habillement qu'ils prirent, conſiſtoit, dans la maiſon, en une robe griſe, un ſcapulaire & un capuce noirs. Lorſqu'ils ſortoient, ils mettoient une chape griſe, fort pliſſée autour du cou. Ils formèrent une Congrégation; ils étoient tous laïcs, & ne recevoient aucun Prêtre parmi eux; la plûpart ne ſçavoient pas même lire, & s'occupoient à différens métiérs. Ils alloient veiller les malades, lorſqu'ils y étoient appellez, les ſèrvoient pendant la maladie, & après la mort portoient les corps en tèrre. Ils ne poſſêdoient rien & ne vivoient que des aumônes qu'ils quêtoient chaque jour. Ils ſe levoient à minuit pour dire un cèrtain nombre de *Pater* & d'*Ave*; au lieu de Matines, ils faiſoient deux heures d'oraiſon mentale ſur la Paſſion de Jéſus-Chriſt, le tout à genoux; ils ſe repoſoient enſuite juſqu'à Matines de la Cathédrale, qu'ils alloient tous entendre deux à deux. Ils entendoient auſſi la Meſſe & une partie des heures Canoniales, de ſorte qu'ils y demeuroient trois heures à genoux. Ils alloient de même à Vêpres, pour leſquelles ils récitoient un cèrtain nombre de *Pater* & d'*Ave*, & y demeuroient une ou deux heures. Ce qu'ils avoient de tems entre ces exércices & après, s'employoit à la quête ou au travail, ſelon l'ordre du Supérieur. Buſchus dit que le Saint-Siége leur accorda pluſieurs priviléges à la demande de Charles Duc de Bourgogne. Ils avoient des Maiſons non ſeulement en Allemagne mais auſſi en Flandres, où ils portoient un habit de grôs drap tanné, ſans ſcapulaire; ils marchoient nuds piéds ſans ſandales, & avoient toûjours en main un grand bâton, au haut duquel il y avoit un Crucifix. Il y a long-tems que cet Ordre ne ſubſiſte plus. P. Hélyot, *T. IV. C.* 7.

Paûvre, ſe dit en ce ſens des Princes, des Seigneurs qui ſont fort incommodez en leurs affaires, qui ne peuvent pas paroître avec l'éclat qui leur convient. *Inops, indigens.* Un Prince qui n'a que dix mille livres de rentes eſt *paûvre*, & paſſe pour gueux. Les avâres ſe font toûjours plus *paûvres* qu'ils ne ſont. Il y a auſſi des *paûvres* honteux, des gens de famille qui ſouffrent beaucoup de néceſſité ſans óſer la découvrir. Le Saint étoit *paûvre* ſans être à charge à pèrſonne. Fléch.

Paûvre, ſe dit auſſi des pays & des communautez. Cette fabrique eſt fort *paûvre*, a peu de revenus. La Sologne, les Cevennes, ſont de *paûvres* pays, ce ne ſont que ſables & que montagnes. *Solonia, Cemenus tractus ſunt plaga infœcunda & ſterilis.* Dans la France les villes ſont riches, mais le plat-pays eſt fort *paûvre*.

Paûvre, ſe dit auſſi de ce qui eſt vil & mépriſable; qui a peu de bonnes qualitez. *Vilis, deſpiciendus, contemptibilis.* On ne ſçauroit voir un plus *paûvre* homme, il n'a ni éſprit, ni courage, ni induſtrie. C'eſt un *paûvre* homme, c'eſt-à-dire, un homme ſans vèrtu, qui n'eſt bon à rien. Cet Avocat eſt un *paûvre*, un mauvais harangueur; il a fait un diſcours, il n'y a rien de ſi *paûvre*. Les ſoupirs & les langueurs ſont à mon gré, une *paûvre* galanterie. B. Rab. Énée étoit un *paûvre* héros dans le Paganiſme, & plus digne fondateur d'un Ordre que d'un État. S. Évr. Chez les Traiteurs l'on boit ſouvent de *paûvre* vin. Cet homme couche ſur la paille, il n'a pas un *paûvre* lit, un méchant lit.

Paûvre, ſe prend auſſi pour ſimple, naïf, qui n'entend nulle fineſſe. *Vir ſimplex & rectus.* La naïveté avec laquelle le *paûvre* homme mandoit ces nouvelles, fit rire cette folle. B. Rab.

Paûvre, ſe dit auſſi de tous les affligez, ou miſérables qui attirent de la compaſſion. *Afflicti & commiſeratione digni.* Ce ſont de *paûvres* enfans qui n'ont ni père ni mère, dont le Tuteur mange tout le bien. Dans le ſac de Rhodes tous les *paûvres* habitans furent égorgez. Ce *paûvre* Prince a été cruellement maſſacré par des aſſaſſins. On a mis par force cette *paûvre* fille en Religion. Ces *paûvres* Princeſſes ne pouvant les empêcher, ne faiſoient point de réponſe. Vaug.

Paûvre, s'employe auſſi dans une éxpreſſion de careſſe. Mon *paûvre* ami; je vous ai bien de l'obligation. *Mi care amice.* Ma *paûvre* femme. *Cariſſima conjux.* Je ſuis au déſeſpoir de te quitter: Ma *paûvre* Toinette, crois-tu qu'il m'aime? Mol.

Paûvre, ſe dit auſſi par un ſentiment d'amour & de tendreſſe qu'on a pour quelqu'un. Ce *paûvre* garçon avoit gardé juſqu'à ce mouchoir. B. Rab.

Paûvre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Jésus-Christ a appellé bienheureux les *paûvres* d'éſprit, il a aſſûré que le Royaume des Cieux leur appartenoit, c'eſt-à-dire, aux éſprits ſimples & humiliez. On appelle auſſi un *paûvre d'éſprit*, un imbécile qui manque de jugement, de vivacité pour comprendre les chôſes. Il y a auſſi des *paûvres* volontaires, qui ſont *paûvres* en éſprit, qui n'ont point d'attachement aux biens de ce monde.

On dit auſſi, qu'une langue eſt *paûvre*, quand elle manque de mots & d'éxpreſſions dont elle auroit beſoin en pluſieurs occurrences. *Lingua egena.* Qu'une rime eſt *paûvre*, quand elle eſt imparfaite: qu'un ouvrage eſt *paûvre*, quand il ne contient rien de brillant, ni de relevé. *Nullius momenti opus.*

Paûvre, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *paûvre* cancre. C'eſt un *paûvre* Prêtre. Il eſt *paûvre* comme Job. *Tenuis fortuna homo, omnium rerum egenus.*

On dit auſſi, Vous m'aimez mieux *paûvre* que riche; ce qui ſe dit à celui qui nous veut faire acheter quelque chôſe trop chèr, ou nous porter à faire quelque dépenſe plus grande que nous ne voudrions.

Pauvrement. adv. D'une manière paûvre. *Anguſtè, miſerè, tenuiter.* Jésus-Christ a voulu naître *paûvrement* dans une étable, pour nous apprendre l'humilité.

Pauvret, ette. adj. Diminutif de paûvre, qui ſe dit par compaſſion des paûvres qui ſont à plaindre, mais qui ne ſe dit que dans le ſtile bas. *Pauperculus.* La *paûvrette* n'a pas un double. B. Rab.

Il ſouffre un étrange ſupplice,
Mais le pauvret *eſt ſans malice.* Voit.

Trop mieux vaudroit éxércer charité,
Donnant ſoulas à qui vit en ſouffrance,
En viſitant le pauvret *attriſté*
En ce ſaint temps, ce temps de repentance. Malez. *Divèrt. de Sceaux.*

Pauvreté. ſ. f. Diſette; néceſſité; manque de bien, de fortune. *Egeſtas, paupertas, indigentia, inopia, humilitas, mendicitas, pauperies, tenuitas, nuditas.* Il eſt bon d'amaſſer dequoi ſe mettre à couvèrt de la *paûvreté*, de la diſette, de la néceſſité. La *paûvreté* nous méne au travail comme un maître impitoyable. S. Évr. Redouter l'affreuſe *paûvreté*. Fléch. La *paûvreté* a toujours été l'ennemie irréconciliable des Auteurs. S. Évr. La *paûvreté* diſpôſe à mieux écouter les éxhortations à la repentance; au lieu que la proſpérité endurcit les impénitens. Id. La *paûvreté* eſt la mère des crimes, elle ne donne jamais que de mauvais conſeils. La Br. Le ſeul nom de la *paûvreté* éffarouche ces Dames mondaines, accoutumées au luxe & aux vanitez. Fléch. Je ne ſçaurois plaindre une *paûvreté* honorée de tout le monde. S. Évr. La *paûvreté* eſt une grande tentation à la fraude & au menſonge. La Br. Ce n'eſt pas aſſez de la *paûvreté*; on y a attaché la honte & le mépris. S. Évr. La *paûvreté* éxceſſive de Diogéne étoit une vanité déguiſée, & une affectation ſans raiſon. M. Scud. Les Moines font profeſſion d'une *paûvreté* qui les rend très-riches. Du Pin. Un Ouvrage ſe ſent toûjours de la *paûvreté* de ſon Auteur. S. Évr. Peu de gens trouvent des charmes dans cette vèrtueuſe *paûvreté* tant vantée par les Philoſophes. Id. Tout devient affreux dans la *paûvreté*. Boil. On louë la *paûvreté* Évangélique, & on la fuit. S. Évr. La *paûvreté* d'un pays ſe dit, tant de la miſére des habitans, que de la ſtérilité de la tèrre. *Terra, regio infœcunda, ſterilis.* La *paûvreté* d'une langue ſe dit de la diſette des mots, de la ſéchereſſe de ſes éxpreſſions. Il faut oter l'ignominie de la *paûvreté* qu'on reproche à notre langue. Vaug.

Pauvreté, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La *paûvreté* d'éſprit eſt la prémière des huit béatitudes. On dit qu'un homme dit des *paûvretez*, que ce qu'il fait eſt une grande *paûvreté*, lorſqu'il tient des diſcours ſots & ridicules, ou qu'il fait des actions indignes, ou contre le bon ſens.

On dit proverbialement, *paûvreté* n'eſt pas vice, mais c'eſt une éſpéce de ladrerie, tout le monde la fuit. On dit d'un homme qui eſt amaigri, Il a jeûné le carême, il eſt chu en *paûvreté*. On dit encore, En grande *paûvreté*, n'y a pas grande loyauté.

La Pauvreté avoit été miſe au rang des Dieux par les Anciens, ainſi qu'il paroît par le Plutus d'Ariſtophane. Les habitans de Gadara l'honoroient d'un culte particuliér, parcequ'ils la regardoient comme la mère de l'induſtrie & de tous les arts, comme Arrien le raporte. Ariſtophane & Théocrite lui donnent auſſi les mêmes titres. Voyez l'Idille XXI. de Théocrite, & le Plutus d'Ariſtophane, *Act. II. Scén. IV. & V.*

Pauvreté Jurée. *Paupertas jurata.* On appella ainſi, ſous la ſeconde race de nos Rois, la *paûvreté* des Oblats, qui donnoient leurs biens à une Égliſe, ou à un Monaſtère. Voyez Oblat.

PAWHATAN. Voyez POWHATAN.

PAX.

PAX, ou PAXI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe Hongrie. *Paxa.* Il eſt ſur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieuës de la prémière, & à une & demie de la dèrnière. On

prend

prend *Pax* pour l'ancienne *Laſſonium*, ou *Laſſunium*, petite ville de la Baſſe Pannonie.

PAXU. Voyez PACHSU.

PAY.

PAYCO. ſ. m. Plante du Pérou à laquelle les habitans du pays ont donné ce nom. Ses feuilles reſſemblent pour la forme & pour la couleur à celles du plantin: étant ſéches, elles ſont fort déliées & fors âcres au goût. La poudre de ces feuilles priſe avec du vin eſt bonne pour les douleurs néphrétiques. La plante cuite en eau, & appliquée en forme d'emplâtre ſur la partie malade produit le même effèt. C. Bauhin l'appelle *plantago Indica*; & Cluſius, *payco herba*. MONARD.

Le *Payco* croît auſſi au Chili; c'eſt une plante de moyenne grandeur, dont la feuille eſt fort déchiquetée; elle a une odeur forte de citron pourri; ſa décoction eſt ſudorifique, très-bonne contre la pleuréſie. FRÉZIÉR. *p.* 107. A Coquimbo, le *Payco* eſt plus petit & plus aromatique qu'à Valparaiſſo, par conſéquent un meilleur ſudorifique. ID. *p.* 122.

PAYELE. ſ. f. Vieux mot, Païele, ou péle. BOREL. *Pala.*

PAYEMENT. Voyez PAIEMENT. *Solutio.*

PAYEN, ENNE. adj. & ſ. ou PAIEN. Gentil, Idolâtre, qui adôre les faux Dieux de l'Antiquité. *Paganus, idololatra, gentilis.* Les *Païens* ont élevé des temples à Jupitèr, Apollon, Mèrcure, ils ont déifiez leurs Empereurs. Plutarque, Sénéque, ſont des Auteurs *Païens.* La Mothe le Vayer, Eſprit, ont fait de beaux traitez de la vèrtu des *Païens.* Toute autre Morale que celle de l'Évangile eſt une probité de *Païen.* LE P. RAP.

Ce mot vient de *paganus, à pagis*, lorſque les Chrétiens étant maîtres des villes, obligèrent les *Païens* d'aller demeurer à la campagne par les Édits de Conſtantin & de ſes enfans, où ils ſacrifioient à leurs faux Dieux en libèrté. Telle eſt l'opinion de Baronius qui eſt communément reçuë. Saumaiſe tient que ce mot vient de *pagus*, qui ſignifioit la même chôſe que *gent* ou *nation:* d'où vient qu'on les appelloit indifféremment *Gentils.*

PAYEN. L'Empereur Conſtantius partant d'Antioche pour marcher contre Magnence, en 350 au mois de Juin ayant aſſemblé ſes troupes, conſeilla à tous ceux qui n'avoient pas encore reçu le Batême de le recevoir au plutôt, leur repréſentant les périls de la guèrre, & déclarant que ceux, qui ne ſeroient pas batiſez, n'avoient qu'à quitter le ſervice, & ſe retirer chez eux. Sur quoi M. l'Abbé Fleury dit dans ſon Hiſt. Eccléſ. L. XIIIe, pag. 412, que peut-être donna-t-on le nom de *païens* à ceux qui quittèrent le ſervice plutôt que de ſe faire Chrétiens; car *paganus* en Latin, ajoûte-t-il, ſignifioit celui qui ne portoit pas les armes, étant oppôſé à *miles*; & de là il peut s'être étendu à tous les Infideles en général: peut-être auſſi, continue-t-il, ce nom vient de *pagus*, d'où nous avons fait pays; car les payſans furent les dèrniérs qui s'opiniâtrèrent à conſerver l'idolatrie, joignant enſemble en quelque ſorte dans cette ſeconde explication les ſentimens differens de Baronius & de Saumaiſe.

PAYEN. ſ. m. Nom d'une montagne du Chily, qui fait partie de celle de la Cordillère. *Mons aheneus.* Il y a deux montagnes qui ne ſont qu'à douze lieuës des Pampas du Paraguay, & à cent lieuës de la Conception; on a découvèrt dans l'une des mines de cuivre pur ſi ſingulières, qu'on en a vû des *pepitas*, ou morceaux de plus de cent quintaux. Les Indiens appellent une de ces montagnes *Payen*, c'eſt-à-dire, *cuivre*, & Dom Juan Mélendez auteur de cette découvèrte l'a nommée S. Joſeph. Il en a tîré un morceau de quarante quintaux. FRÉZIÉR.

PAYER. Voyez PAIER. *Solvere.* Ce mot s'écrit plus correctement avec un *y*.

PAYER. v. act. Bien des gens écrivent *païer*; mais très-mal pour la raiſon qui ſera éxpliquée, ci-deſſous au mot PAYS. Il y a cependant quelques tems & quelques pèrſonnes de ce vèrbe, où l'*i*, n'eſt pas néceſſairement double, bien des gens n'en faiſant qu'une diphtongue avec l'*a*. D'aûtres cependant font, même en ces pèrſonnes, l'*i* double, & c'eſt le mieux. L'autre prononciation, eſt une prononciation Normande. Nous allons pourtant indiquer ces pèrſonnes & ces tems. Au préſent de l'Indicatif, Je *paye*, ou je *paie*; tu *payes*, ou tu *paies*; il *paye*, ou il *paie*. Au plur. l'*y* eſt toûjours double. Au futur de l'indicatif, Je *payerai*, ou je *paierai*, & ainſi de toutes les pèrſonnes des deux nombres. A l'Impératif, *Paye*, ou *paie*. Au ſubjonctif, Que je *paye*, ou que je *paie*; que tu *paye*, ou que tu *paie*; Qu'il *paye*, ou qu'il *paie*. Au pluriel l'*y* eſt double. A l'imparfait, Je *payerois*, ou je *paierois*, & ainſi du reſte au ſing. & au plur. par tout ailleurs c'eſt un *i* double, ou *y*.

Ils ſont beaux, bien peignez, belle barbe au menton;
Mais quand il faut payer, *au diantre le teſton.* RÉGNIÉR.

Payer de bays, provèrbialement, c'eſt ne rien répondre à propos, tenir des propos, avoir des entretiens inutiles, ridicules, de bagatelles. Ce provèrbe vient, dit-on, d'un bèrgér, qui étant cité en juſtice à la requête de ſon maître, ne répondit jamais que *bay*, qui eſt le cri des moutons.

PAYÈRNE, PÉTERLING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aſſez bien peuplée. *Paterniacum.* Elle eſt capitale de l'un des Bailliages que les Bèrnois poſſèdent dans le pays de Vaud, & ſituée ſur la Broye, entre Fribourg & Yvèrdun, à trois lieuës de chacune. MATY.

PAYNI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du Xe mois de l'année des Égyptiens, qui répondoit à peu-près au mois de Juin; on le nommoit auſſi *Paoni.* Voyez KIRKÈR. *Oedip. Æg. T. II. P. II. p.* 261. &c. Les Coptes l'appellent *Banne, Bouna, & Paoni.* FABR. *Menol. p.* 26.

PAYS. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, & qu'écrivent en éffèt un très-grand nombre d'habiles gens; ce mot a deux ſyllabes. La prémière a le ſon d'*ai*, comme dans *aimer, aider, plaider*, ou d'un *e*. La ſeconde a le ſon de l'*i*, comme dans *benis, Paris, courtis*, &c. Il faut donc deux *ii*, c'eſt-à-dire, un *y* dans ce mot. Sans cela l'*a* n'aura point le ſon de *ai*. Il faut cependant convenir que pluſieurs Auteurs, ou les Imprimeurs de leurs ouvrages, écrivent *païs*, mettant deux points ſur l'*i*; mais ces deux points, ne doublent point l'*i*, & n'apprenent point quel ſon doit avoir l'*a*; ainſi l'on prononcera *païs*, comme *païen*, *laïque*, &c. ne changeant point le ſon propre de l'*a*. Les deux points marquent ſeulement qu'il faut ſéparer l'*i* de l'*a*, & prononcer ce mot en deux ſyllabes. M. Ménage faiſoit plus: J'écris toûjours *payis* de deux ſyllabes, *payiſan* de trois, & *Abbayie* de quatre: ce n'eſt pas parler François, que de retrancher une ſyllabe de châcun de ces mots. MÉNAGE. En éffèt ſi l'on écrit *pays* ou *païs*, on prononcera *pa ys*, ou *pais* à la Normande, comme le François, *paix*, ou comme le Latin *pes*, en diſant avec Saraſin, en une ſyllabe:

Je le diray, diſant Pays *en Normand,*
Le Pays *de Caux eſt le* Pays *de Cocagne.*

Si on écrit *pays*, ou *païs*, on ne ſçaura ſi l'on doit prononcer ce mot comme *payer*, ou comme *païen.* L'orthographe de M. Ménage ſauve, ce me ſemble, ces inconvéniens. M. DE LA MONNOYE. Pluſieurs pèrſonnes imitent cette manière de M. Ménage & de M. de la Monnoye, mais c'eſt un pléonaſme de létres inutile. Car l'*y* ne peut être qu'un *υ* Grèc, ou un double *ii*, ce n'eſt point ici un *υ* Grèc; c'eſt donc un double *ii*; or ſi c'eſt un double *ii*, pourquoi en ajoûter un troiſiéme? Voyez à l'Y ce que nous dirons des uſages de cette létre. Du reſte, de quelque manière qu'on écrive *pays, payis*, ou *pais*, ce mot ſe prononce *pé is*, & ſe dit.

PAYS-BAS. C'eſt un grand pays de l'Europe. *Belgium.* Il eſt borné à l'orient par l'Allemagne; au midi par la Lorraine, & par la France; au couchant & au nord par la mèr d'Allemagne. Sa ſituation eſt depuis le 49e d. 30. m. juſqu'au 53 d. 30. m. de latitude ſeptentrionale, & entre le 23e & le 28e degrez & quelques minutes de longitude, de ſorte qu'il peut avoir 80 lieuës du nord au ſud, & 66 dans ſa plus grande largeur du couchant au levant. Outre l'Évêché de Liége & le Cambréſis, qui ne ſont pas des parties du *Pays-Bas*, quoiqu'ils y ſoient renfèrmez, on y compte ordinairement dix-ſept Provinces; ſept Comtez, Hollande, Zélande, Flandre, Artois, Hainaut, Namur & Zutphen; quatre Duchez, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldre; cinq Seigneuries, Malines, Utrécht, Ovvériſſel, Friſe & Groningue; le Marquiſat du S. Empire fait la dix-ſeptiéme. Quelques-uns pourtant renfèrment le Comté de Zutphen dans la Gueldre, & la Seigneurie de Malines, avec le Marquiſat du S. Empire dans le Brabant; & ainſi ils ne comptent que quatorze Provinces. Il y en a même qui regardent le Limbourg comme une partie du Brabant, & réduiſent à treize le nombre des dix-ſept Provinces. La plûpart de ces Provinces ayant été réünies par divèrs mariages, tombèrent ſous la domination des Ducs de Bourgogne, qui les appellèrent les *Pays-Bas*, pour les diſtinguer de la Bourgogne, l'autre partie de leur État, qu'ils appelloient le *Haut-Pays-Bas.* De la Maiſon de Bourgogne elles paſſèrent dans celle d'Autriche; & Charles-Quint, qui en fut hériticr, ayant ajoûté à ce que les Bourguignons y poſſèdoient, le Duché de Gueldre, & les Seigneuries d'Utrécht, d'Ovvériſſel, de Friſe & de Groningue, forma le corps des dix-ſept Provinces des *Pays-Bas.* Tous ces pays ſont aujourd'hui diviſez en deux parties générales, qui prennent leurs noms de leur Religion dominante: la partie méridionale porte le nom de *Pays-Bas Catholiques*, & la ſeptentrionale celui de *Pays-Bas Proteſtans*, ou de Provinces-Unies.

PAYS-BAS CATHOLIQUES. C'eſt une partie des *Pays-Bas. Belgium Catholicum.* Elle eſt au midi du Rhin & des Provinces-Unies,

Unies, d'où elle s'étend juſqu'aux confins de la Picardie, de la Champagne & de la Lorraine. Ce pays a un air aſſez tempéré. Il eſt baigné par un grand nombre de rivières, dont les principales ſont, la Meuſe, l'Eſcaut, la Sambre, la Scarpe, le Lis & la Néthe. Il eſt très-fértile en grains, en pâturages, fort bien peuplée, riche par ſes manufactures, & par ſon commèrce, & plein d'un grand nombre de villes grandes, belles & fortes; dont on peut dire que Bruxelles eſt la capitale. On marquera les autres ſur les provinces particulières de ce *pays*, qui ſont, les Comtez d'Artois, de Flandre, de Hainaut & de Namur. Les Duchez de Luxembourg, Limbourg & Brabant, ſous lequel ſont compris la Seigneurie de Malines, & le Marquiſat du S. Empire; à quoi il faut ajoûter cette partie de la Gueldre, que l'on nomme la Gueldre Eſpagnole. Au reſte les Provinces-Unies ont quelques contrées dans ce *pays*, l'Empereur & les François poſſédent aujourd'hui le reſte.

PAYS-BAS PROTESTANS. Voyez PROVINCES-UNIES.

NOUVEAUX PAYS-BAS. Voyez AUTRICHE. Les *pays* héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Tom. I. p. 756.

PAYS D'OBÉDIENCE. Ce ſont ceux dans leſquels les réſerves Apoſtoliques, & les régles de Chancelerie de Rome ſont encore en vigueur & obſervées, comme ſont en France la Bretagne & la Provence: mais à l'égard de la Bretagne, les réſerves y ont lieu par la Déclaration d'Henry II. de l'an 1549.

PAYS RECONQUIS. C'eſt la contrée la plus ſeptentrionale de la Picardie. *Recuperata Ditio*. Elle eſt entre le Boulonois, l'Artois & la mèr. Elle étoit anciennement une partie du Comté de Boulogne. Henry III. en ayant chaſſé l'an 1578. les Anglois, qui s'en étoient rendus les maîtres, on donna à ce *pays* le nom de *Pays* reconquis, qu'il porte encore. Il renfèrme les Comtez de Guines & d'Oye. Ses lieux principaux ſont Calais, Guines, Ardres & Oye.

PAYS SOMME. Tèrme de Marine. Bas fond où il y a peu d'eau; *Syrtis*, *Brevia*.

PAYSANNE. Sorte de poire. Voyez MAGDELEINE ROUGE.

PAYSANNE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge ſang de bœuf, colombin & blanc. MORIN.

PAYTA. ſ. f. Nom propre d'un port du Pérou. *Payta*. Le port de *Payta* eſt ſitué à 200. lieuës de Lima, du côté du nord, vèrs le 5e degré de latitude auſtrale. Les Goyaves de *Payta* ſont les plus éſtimées du Pérou. Il n'y a point d'eau; ceux de Colan l'apportent ſur leurs balſes, après l'avoir été prendre à une lieuë de chez eux dans une rivière qui coule dans un vallon agréable & fertile. *Payta* eſt par cinq degrez de latitude méridionale.

PAZ.

PAZ. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique méridionale, ſituée dans la province de los Charcas, à ſoixante-quinze lieuës de la Plata, vèrs le nord. *Pax*. La *Paz* a un Évêché ſuffragant de Lima. MATY.

PAZDZIERNIK. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Polonois donnent au Xe mois, c'eſt-à-dire, au mois d'Octobre. FABRICIUS, *Menol. p.* 149.

PAZZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la prèſqu'iſle de la Romanie. *Paſthya*, *Paſtya*. Elle eſt ſur la mèr de Marmora, près de l'iſthme, à deux ou trois lieuës de Gallipoli. MATY.

PEA.

PEAAGKIRKE. Prononcez *Péquire*, & voyez PÉGUE.

PÉAGE. ſ. m. Il s'eſt dit autrefois en général de toutes ſortes d'impôts qui ſe payoient ſur les marchandiſes qu'on tranſportoit d'un lieu à un aûtre. *Vectigal*, *tributum*, *portorium*. Maintenant il ſe dit d'un droit qu'on prend ſur les voitures des marchandiſes pour l'entretien des grands chemins. Divèrſes Coutumes l'accordent aux Châtelains; & elles appellent *chemins péageux*, les chemins dont la réparation doit être faite par les Châtelains, ou aûtres ayant droit de *péage*. La plûpart des Seigneurs s'attribuent des droits de *péage* ſur leurs tèrres, ſous prétexte d'entretenir les chemins, les ponts & chauſſées. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins ſûrs, & répondre des vols faits aux paſſans entre deux ſoleils. Cela s'obſerve encore en quelques endroits d'Angletèrre & d'Italie, où il y a des gardes qu'on appelle *Stationaires* établis pour la ſûreté des Marchands, & entre aûtres à Tèrracine ſur le chemin de Rome à Naples. Il y a une Ordonnance de 1570. portant abolition de tous *péages* établis depuis 100. ans ſur la rivière de Loire au profit du Roi; & injonction à tous aûtres prétendans droit de *péage*, de produire leurs titres au Parlement. La plûpart des *péages* ſont de pures uſurpations. L'Ordonnance de 1552. enjoint aux Seigneurs qui ont droit de *péage* d'entretenir les ponts & paſſages. Le *péage* eſt appellé de divèrs noms dans les Coutumes & les Ordonnances. On le nomme *barrage* aux entrées des bourgs & des villes; *pontenage* au paſſage des ponts, *billette*, ou *branchiere*, aux paſſages de campagne où l'on a mis pour ſignal un petit billot de bois attaché à une branche. On l'appelle quelquefois *coutume*, ou *droit établi ſans titre*; quelquefois *prèvôté*, ou *menu droit caſuel*; & quelquefois *travers*, qui eſt un droit qui ne ſe paye que ſur la frontière.

Les Enfans de France & Princes du ſang Royal, pour leurs proviſions, ſont éxemts de *péage* par tout le Royaume par privilége. Il s'en trouve un Arrêt de Paris du 8e Juin 1387, pour la Ducheſſe d'Orléans, fille du Roi Charles le Bel; & eſt allégué en plaidant le 18e Mars 1388, pour le Comte d'Alençon, que les Princes du ſang en ſont éxemts juſqu'au ſixiéme degré. Les Pairs de France & les Corps de Parlement ont auſſi prétendu l'être. Si un homme autrefois étoit détrouſſé en chemin public, le Seigneur qui levoit le *péage*, & avoit la juſtice du lieu, étoit tenu de le rembourſer, comme il a été jugé contre le Seigneur de Vièrzon ès Enquêtes de Parlement, de la Purification 1269. & contre le Comte de Bretagne ès Arrêts de la Pentecôte 1273. & contre le Comte d'Artois, ès Arrêts de Touſſaints 1277. Il paroit par un Arrêt de la Touſſaints 1295, que le Roi faiſoit auſſi le rembourſement. Si le meurtre avoit été fait avant ſoleil levé, ou après ſoleil couché, le Seigneur n'étoit tenu à rien. Ainſi jugé pour le Comte d'Artois & de S. Paul à la Touſſaints 1265. Voyez le Gloſſaire de M. de Laurière ſur le droit de *péage* de long, & du travers. Les *péages* ſont domaniaux, & non d'aide & de ſubſide. DE LAUR.

On dit chêf ou branchages du *péage*. COUT. de Bourbonnois, 354. Droit de Coutume ou de *péage*, ſont ſinonymes dans les Coutumes de Tours, art. 81. Du Lodunois, C. VII. art. 1. 2. & 3. d'Anjou, du Mans, de Chartres, art. 12.

Ce mot vient de *paagium* abrégé de *paſſagium*, qu'on trouve auſſi chez les Auteurs Latins. Borel le dérive de *pagus*, ou *pays*. Ces étymologies ſont fauſſes. Ce mot vient de *pedagium*, qui eſt le nom que les anciens titres & les Canons donnent à ce droit, comme on le peut voir au Canon *Si quis Romi petas, cauſa* 24. *q.* 3. *In ſtylo Parlamenti C.* 13. *&* 18. *Cap.* 10. *De Cenſibus. Cap.* 26. *de Verbor. ſignificat. In Decretal. Teloneum. L. III. Legis Francice. Cap.* 12. *&* 54. *Libr.* 4. *Cap.* 24. *L.* 5. *Cap.* 18. *Conſtitut. Caroli Magni.* De *pedagium* on a fait *pédage*, puis *péage*, par le retranchement du *d*. C'étoit auſſi le ſentiment de Ménage cité par Borel, qui eſt revenu à ce ſentiment. *Péage*, dit-il, vient de *payage*, ou de *pedagium*. MÉNAGE. D'aûtres le tirent encore de *payſage*, & de *paſſage*. BOREL.

PÉAGEAU. adj. m. Chemin *Péageau*. Voyez PÉAGIÉR.

PÉAGER. ſ. m. Fèrmier de péage qui éxige & fait payer ce droit. *Portorii exactor*. Les *Péagers* doivent mettre des billettes, des tableaux & pancartes en lieu éminent, pour faire connoître les droits qui ſont dûs.

Le Seigneur qui fait lever le péage, & à qui il appartient, eſt auſſi appellé Seigneur *Péager* dans les Coutumes d'Acs, titre 12. art. 3. & 7. de S. Sever. tit. 10. art. 3. 7. de Solle, tit. 34. art. 3.

PÉAGIÉR, ou PÉAGEAU. adj. m. qui ſe dit d'un chemin où on léve un péage. *Via vectigalis*, *portorio pedagio obnoxia*. Chemin *péagiér*, ou *péageau*. COUT. de Tours, art. 84. de Lodunois, ch. VII. art. 4. d'Anjou, art. 43, 60, 79. du Maine, art. 50, 69, 90. *Via in qua portorium flagitatur*, comme parle Suétone dans la Vie de Vitellius, chap. 14.

PEAU. ſ. f. Cuir qui couvre l'animal, qui envelope toutes ſes autres parties. *Cutis*, *exuvia*, *pellis*. L'homme a la *peau* tendre & délicate, douce, unie. Les animaux l'ont veluë, couvèrte de poil, de bourre, de laine, les oiſeaux de plumes, les poiſſons d'écailles. Les élephans, les baleines, les crocodilles, ont la *peau* ſi dure, ſi épaiſſe, qu'on ne la peut pèrcer ſi ce n'eſt ſous le ventre. *Tergus*. Les oiſons ont la peau vilaine & ridée. Il y a des Médecins qui aſſûrent que la *peau* de vautour appliquée ſur l'éſtomac, eſt très-propre pour rétablir l'appetit. Les ſèrpens quittent tous les ans leur *peau*. La gale, les dartres ſont des maladies du cuir, ou de la *peau*.

PEAU. La nourriture, dit M. Pèrrault dans ſon Éſſai de Phyſique, vient quelquefois à tour le corps des animaux par la *peau*; la ſubſtance la plus ſubtile des chôſes nourriſſantes appliquée au dehors de ces corps, pénétrant au dedans, & ſe mêlant avec le ſang: & c'eſt pour cela, ſelon lui, que les chiens qui tournent la broche, les Bouchers, le Charcutiérs & les Cuiſiniérs ſont ordinairement fort grâs & fort replêts. La *peau* eſt pèrcée par tout comme un crible; mais ces trous, qu'on nomme pôres, ſont inſenſibles. FÉNEL.

Ce mot *peau* vient du Latin *pellis*, comme beau de *bellus*; & *pellis* vient de *pello*, ſelon quelques-uns, parce qu'elle défend des injures de l'air & des aûtres; elle les repouſſe. D'aûtres le dérivent

de *plus*, *poil*, parce que les poils naiſſent ſur la peau ; d'aûtres, de l'Hébreu פָּלַט, qui en *niphal* ſignifie *être couvert*. La *peau* couvre tout le corps.

L'uſage des *peaux* eſt très-ancien. Les prémiérs habits, qui furent ceux que Dieu donna à Adam & à Éve, étoient de *peaux*. Gen. III. 21. On s'en eſt encore ſervi dans l'Antiquité pour faire des bonêts, des cuiraſſes, des boucliérs, des bottes, destentes. De là eſt venuë la phraſe de coucher, ou paſſer l'hivér ſous des *peaux*, c'eſt-à-dire, à la campagne ſous des tentes. *Cubare*, ou, *hiemare ſub pellibus*. Les Danois & les peuples du ſeptentrion ſe ſont long-tems vétus de *peaux* ; & les portraits d'André Bilde, Maréchal de Danemarx, qui vivoit au milieu du XVIe ſiécle, le repréſentent avec un pourpoint de drap, dont les manches ſont de *peau*, & un manteau de *peau*. C'eſt ce qu'en raporte M. Spèrlingius, dans une petite Diſſértation ſur les vétemens des anciens Danois.

On dit qu'un cheval eſt gras à pleine *peau*, pour dire qu'il eſt éxtrémement gras.

PEAU, ſe dit encore de ces enveloppes déliées qui enfèrment toutes les parties intérieures des corps : ce qu'en Médecine on appelle *membrane*. *Membrana*. Il n'y a point de veine, d'artère, de nèrf, de muſcle, qui n'ait ſa petite *peau* qui les enfèrme. Le blanc, le jaune d'œuf, ſont ſéparez par de petites *peaux*. *Pellicula*. La groſſe *peau* eſt envelopée d'une petite *peau* qu'on appelle *épiderme*. *Summa cuticula*.

PEAU, ſe dit auſſi des parties coriaces qui ſont dans l'animal. *Pellis*. Il y a des piéces de bœuf, de mouton, qui ne ſont que des *peaux*, comme le bœuf de poitrine, la queuë de mouton.

PEAU, ſe dit figurément & baſſement, pour ſignifier l'animal entier, la pèrſonne entière. On dit d'un poltron qui fuit le danger, qu'il a peur de ſa *peau*, qu'il n'oſe hazarder ſa *peau* ; & au contraire d'un brâve, qu'il a vendu chèrement ſa *peau*, qu'il fait bon marché de ſa *peau*. On dit auſſi, qu'il enrage dans ſa *peau*, qu'il créve dans ſa *peau*, dans ſes paneaux ; pour dire, qu'il a une colère ſécrette qu'il n'a pas moyen de ſatisfaire. On dit auſſi quand on voit un homme qui eſt menacé de quelque grand mal, qu'on ne voudroit pas étre dans ſa *peau*. On dit auſſi de celui qui s'eſt retiré ſain & ſauf de pluſieurs occaſions périlleuſes, Il a été bien heureux d'en raporter ſa *peau*. On dit auſſi, Je ne veux pas me charger de votre *peau* ; pour dire, Je ne veux point me charger de vous, avoir la peine, l'embarras de vous mener. On dit encore, qu'une femme a envie de la *peau* d'un homme ; pour dire, qu'elle a envie de ſe marier avec lui : En ce cas la *peau* ſe prend pour la pèrſonne.

PEAU, chez les Marchands & Artiſans, ſe dit de cette dépouille de l'animal qui eſt divèrſement préparée par le Tanneur, le Courroyeur, le Parcheminier, le Parfumeur &c. *Pellis*. Le chagrin ſe fait de *peaux* d'âne & de mulet ; le marroquin de *peaux* de mouton, & les gros cuirs de *peaux* de vaches, de bufle ; les parchemins de *peaux* de mouton & de chévres ; les fourrures de *peaux* de chien, de chat, de rénard, de fouine, de marte. On appelle *peaux d'Eſpagne*, *peaux de ſenteur*, des *peaux* bien paſſées & bien parfumées. *Pelles odorata*. Les *Coureurs de peaux de conin*, ſont ceux qui ramaſſent toutes ſortes de *peaux*. On dit, Une *peau* d'agneau, des *peaux* d'anguilles, de caſtors. On appelle auſſi un *bouc d'huile*, de l'huile enfèrmée dans une *peau* de bouc. *Utres*. En Orient on navige, on paſſe les rivières ſur des outres, ou des *peaux* de bouc.

PEAU, ſe dit particuliérement au Palais, du parchemin. *Membrana*. Tous les arrêts s'éxpédient en *peau*. Il y a une vingtaine de Gréffiers en *peau*, qui mettent les arrêts en groſſe, en parchemin. Il faut tant de *peaux* pour ce décret. On taxe tant par *peau*.

PEAU, ſe dit auſſi de ce qui envelope les fruits tant dehors que dedans, & même des arbres. *Cuticula*, *membranula*. Les raiſins, les prunes, les céríſes ſont envelopez d'une petite *peau*. Les noix, les noyaux, les pepins, ſont enfèrmez dans de petites *peaux*. L'écorce de l'arbre a une petite *peau* par deſſus & par deſſous. L'oignon eſt couvèrt de pluſieurs *peaux*, & le bézoard pareillement.

PEAU, ſe dit auſſi de ce qui ſe forme ſur les liqueurs onctueuſes, quand elles s'épaiſſiſſent. *Pellicula*. Il ſe forme une *peau* ſur l'encre, ſur les ſyrops, ſur les laitages.

PEAU, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il ne faut point vendre la *peau* de l'ours avant qu'on l'ait pris. Il faut joindre la *peau* du renard à celle du lion ; pour dire, joindre la prudence à la force. On dit auſſi d'une pèrſonne maigre, qu'elle n'a que la *peau* & les os, que les os lui pèrçent la *peau* : *Totus pellis & oſſa eſt* : ce qui ſe dit auſſi du Gâtinois, où il y a pluſieurs rochers qui pèrcent la tèrre. On dit d'un jeune-homme inquiet & remuant, qu'il ne ſçauroit durer dans ſa *peau*. On dit auſſi d'une pèrſonne laide, qu'on n'aura point d'envie à ſa *peau* ; & d'une incorrigible, qu'elle mourra dans ſa *peau*, qu'elle ne changera point de *peau*. *Simia ſemper ſimia*. On appelle des contes de vieilles, des *contes de peau d'âne*. *Aniles fabulæ*. On dit auſſi, que la *peau* demange à quelqu'un, lorſqu'il eſt querelleur, qu'il chèrche les occaſions de ſe faire batre.

PEAUSSIER. Quelques-uns écrivent PEAUCIER. ſubſt. m. Marchand qui vend, ou qui prépare des peaux. *Pellio*. Les *Peauſſiers* vendent & préparent des peaux pour faire divèrs ouvrages, comme des gands, des reliures de livres ; & différent des Fourreurs, des Mégiſſiers, Courroyeurs, Tanneurs, qui en font de différentes préparations. On les a appellez autrefois *Pelliſſiers*, & en Latin *pelliparei*.

En Anatomie on appelle muſcles *peauſſiers*, les muſcles qui font mouvoir la peau où ils ſont attachez. Il n'y a guére que le viſage qui ait des muſcles *peauſſiers*. *Muſculi cuticulares*. Il y a un muſcle *peauſſier* qui eſt fèrmement attaché à la racine des oreilles, qui eſt cauſe du mouvement que quelques hommes ont aux oreilles.

PEAUTRAILLE. ſ. f. Canaille. *Pathelin*. BOREL. *Vilis plebecula*.

PÉAUTRE. ſ. m. Le gouvèrnail d'un vaiſſeau. *Gubernaculum*. Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en quelques provinces, pour ſignifier le gouvèrnail des bateaux qui vont ſur les rivières. Virer la *peautre*. On dit provèrbialement à des importuns qu'on veut chaſſer loin de ſoi, Allez au *peautre*. Je l'ai bien envoyé au *peautre*.

Ce mot vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où l'on appelle *peautres*, les mauvaiſes filles, ou autres mauvaiſes gens, tels que ſont le Bateliers qui gouvèrnent les bateaux.

PÉAUTRE, eſt auſſi une ſorte de bléd appellé *Zea*. BOREL.

PEAUTRÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la queuë des poiſſons, lorſqu'elle eſt d'aûtre couleur que le corps, parce qu'elle eſt en éffet le gouvèrnail des poiſſons. Il portoit d'argent au dauphin vèrſé de ſable, allumé, barbé & *peautré* d'or.

P E B.

PÉBILS, ou PÉBLIS. ſ. m. Nom d'un bourg, ou petite ville de l'Ecoſſe méridionale. *Peblicium*, *pebilum*. Ce lieu eſt dans la Tvvedale, au confluant de la Tvvede & du Péblis, à ſept ou huit lieuës d'Édimbourg, vers le midi. *Péblis* avoit ſéance & voix au Parlement d'Écoſſe. MATY.

P E C.

PEC. adj. maſc. Eſt une épithete qu'on donne au hareng fraichement ſalé, qu'on mange en Hollande tout cru, avec du beurre & du pain. *Harengus novus ſale aſperſus*. On tient le hareng *pec* fort ſain. Les Hollandois l'appellent *pekel harenc*.

En vieux François *pec* ſignifioit un *mauvais cheval*, & *pec* ſignifioit auſſi un *ſot*. On dit encore quelquefois par injure à une femme, que c'eſt une *pecque* ; pour dire que c'eſt une ſotte, & une ridicule, qui fait l'entenduë. A-t-on jamais vû, dites-moi, deux *pecques* provinciales faire plus les rencheties que celles-là ? MOL.

PEC, ſignifie auſſi en vieux ſtile, Pac, ou pache. C'eſt-à-dire, pacte, convention. *Pactum*.

Mais t'en offre tout juſtement,
Ce qu'en veux payer ſur le pec. PATELIN, & BOREL.

PECAIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un bon fort. *Pecais*. Il eſt dans le bas Languedoc, ſur l'embouchure occidentale du Rhône, & il eſt conſidérable par la grande quantité du ſel qu'on y fait. MATY.

PECCADILLE. ſ. f. Petit péché, légére faute. *Peccatum leve*, *veniale*. Les gens foibles ſe font de grands ſcrupules pour des *peccadilles*. Il ne faut pas chaſſer un domeſtique pour une *peccadille*. Il ne faut pas traiter une péché mortel de *peccadille*. Il vient de l'Eſpagnol *peccadillo*.

PECCANT, ANTE. adj. Tèrme de Médécine. C'eſt une épithete qu'on donne aux humeurs, quand elles ſont de la malignité, ou de l'abondance. Toutes les maladies ne ſont cauſées que par des humeurs *peccantes* qu'il faut évacuer. *Peccans*.

PECCAVI. ſ. m. Confeſſion du péché. C'eſt un tèrme Latin qui s'eſt rendu François en cette phraſe : Il ne faut qu'un bon *peccavi*, un acte de contrition, pour avoir remiſſion de tous ſes pechez.

PÉCÉTO. ſ. m. Nom propre d'une ville de Piémont. *Pecetum*. Cette ville eſt honorée du titre de Comté, & ſituée entre Turin, Moncalliér & Quiérs. C'eſt un lieu des plus agréables & des plus commodes pour jouir des plaiſirs innocens de la campagne. Elle eſt ſituée ſur une colline, à l'abri du nord, & tournée vèrs

l'orient

l'orient & vèrs le midi. C'eſt ce qui fait que l'air y eſt très-ſain, & qu'on y ſent peu les incommoditez de l'hivèr. La campagne produit du bléd, des fruits, & de très-bon vin. De là on a la vuë ſur les Alpes, ſur tout le Piémont, & ſur tout le pays au deçà & au delà du Pô. On compte qu'il y a dans *Pécéto* près de 2000 habitans. Ceux de *Pécéto* dépendent pour le ſpirituel de l'Archevêque de Turin, & pour le temporel du Marquis de Greïs, qui y a un Palais. THÉATRE DE PIÉMONT, *T. I. p.* 81. *&* 82.

PÊCH. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie la même chôſe que Puy ou montagne. *Podium*, & qui eſt encore en uſage dans quelques noms de lieu. Voyez PUY.

PÉCHÉ. ſ. m. Action mauvaiſe; contravention aux commandemens de Dieu & de l'Égliſe. *Dictum, factum vel concupitum contra legem Dei æternam, tranſgreſſio divinæ legis.* Le *péché* ne laiſſeroit pas d'être *péché* ſans loi; mais il eſt encore plus connu par la loi, & devient même plus *péché*, & plus éxtrêmement *péché*. M. SCUD. On regrette d'ordinaire moins les *péchez* que l'on a commis, que les plaiſirs que l'on a pèrdus. S. ÉVR. Nous voudrions bien jouir des plaiſirs que le *péché* donne, ſans en craindre les châtimens. FLÉCH. S'affliger du *péché*, & en gémir; ce n'eſt pas le haïr comme le hait Dieu, qui n'en eſt ni affligé, ni contrit, & qui le pèrmet quoiqu'il puiſſe l'empêcher. BOSS. Faut-il s'étonner ſi des peuples qui gémiſſent ſous le joug du *péché*, ſentent le poids de la Juſtice divine? FLÉCH. Les pèrſonnes ſur qui on ne prend point éxemple, ne ſont coupables que de leurs propres *péchez*. NICOL. Dans les Princes, le panchant au *péché* eſt fortifié par la facilité de le commettre, & par l'impunité après l'avoir commis. FLÉCH. Je hais ces gens chagrins qui mettent du *péché* à tout, & ces Docteurs faciles & complaiſans qui n'en mettent à rien. S. ÉVR. Chaque *péché* a un degré particuliér de malice. La Somme des *péchez* du Benedicti. Une infinité de Caſuiſtes ont écrit ſur les *péchez*. *Péché* Philoſophique. Voyez PHILOSOPHIQUE.

Le *péché originel* eſt le *péché* de nos prémiérs Pères qui a infecté toute la nature humaine. *Adam poſteris congenita macula, peccatum originale.* On croit pieuſement dans l'Égliſe Romaine, que la Vièrge a été éxemte du *péché* originel. Les Caſuiſtes diſtinguent les *péchez actuels*, en *mortels* qui font pèrdre la grâce de Dieu, & en *véniels* qui ſe pardonnent aiſément, qui ſont des *péchez* de fragilité. Ils reduiſent les *péchez* ſous ſept *péchez* capitaux. La Confeſſion ſacramentale eſt le remede au *péché*, on y reçoit l'abſolution de ſes *péchez*; les *péchez* y ſont remis. Ce ſont nos *péchez* qui ont crucifié JÉSUS-CHRIST, il s'eſt incarné pour racheter nos *péchez*. Il eſt l'Agneau de Dieu qui ôte les *péchez* du monde. *Agnus Dei qui tollit peccata mundi.* On diſoit en raillant du Père Bauni, & en lui appliquant le paſſage de l'Évangile, qu'il étoit celui qui ôtoit les *péchez* du monde. PASC. C'eſt parcequ'il avoit trouvé des diſtinctions pour éxcuſer, ou pour juſtifier les *péchez*.

On appelle le *gros péché*, l'adultère, la paillardiſe, le *péché de la chair*, les *péchez* contre nature. Le *péché* contre le S. Eſprit eſt un *péché* qui ne ſe pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. *Peccata mortalia.* Les Théologiens ce conviennent point quel eſt ce *péché* impardonnable.

Ce mot vient de *peſchab* Hébreu, ſignifiant la même chôſe, à ce que croit Nicod.

PÉCHÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes, Le *péché* que l'on cache eſt demi pardonné; c'eſt un vèrs de Regniér. On dit, A tout *péché* miſéricorde; pour dire, qu'il n'y a point de faute qu'on ne doive pardonner, quand ceux qui l'ont commiſe, s'en repentent. On dit qu'on rechèrche les vieux *péchez* de quelqu'un, quand on va rechèrcher ſa vie paſſée, ce qui étoit au rang des *péchez* oubliez. On dit auſſi, qu'un homme mourra dans ſon *péché*, lorſqu'il eſt obſtiné dans le mal, qu'il ſe plait à croupir dans ſon *péché*. On dit auſſi, qu'une femme a dit les ſept *péchez* mortels d'une aûtre; pour dire, qu'elle en a dit tout le mal qu'elle s'eſt pu imaginer.

PÉCHER, v. n. Déſobéïr à Dieu, tranſgreſſer la loi divine. *Dei legem, præcepta tranſgredi, violare, peccare.* On ne *péche* point, quand on n'a pas atteint l'âge de raiſon, ou quand on a pèrdu l'eſprit. *Pécher* mortellement: c'eſt l'éxcès d'une âme endurcie au péché. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de *pécher* ſans remords, s'arrête à la vuë du crime, & n'oſe franchir le pas. JU. Pour ne plus *pécher*, il n'y a qu'à bien penſer que l'on doit mourir. NICOL.

PÉCHER, ſignifie auſſi, Manquer; faillir contre les régles d'un art, d'une ſcience, contre les devoirs de la vie civile. *Errare, delinquere.* On peut *pécher* par trop d'eſprit & d'agrément. BOUH. Sa Comédie *péche* contre toutes les régles de l'art. MOL. On *péche* contre la Grammaire, quand on fait des ſoléciſmes. On *péche* contre la Géométrie, quand on fait des paralogiſmes. C'eſt un grand défaut au Palais, de *pécher* contre les formes. Un Poëte *péche* contre la quantité, contre les nombres & les rimes, quand il ne les obſèrve pas. Celui qui ne rend pas du réſpect à ſes Supérieurs *péche* contre ſon devoir & la bienſéance. *Pécher* contre le ſens commun. ABLANC.

PÉCHER, ſe dit auſſi en Phyſique de ce qui n'a pas des qualitez requiſes & convenables, qui eſt trop abondant, ou défectueux. Le poivre *péche* par un éxcès de chaleur; la ciguë par un éxcès de froideur. Le ſang *péche* quelquefois en quantité ſeulement. *Peccat in quantitate.*

PÉCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui pèrd *péche*, c'eſt-à-dire, qu'on ſe laiſſe aller à quelque emportement, ou à quelque jugement téméraire. On dit autrement, Qui pèrd ſon bien, pèrd ſon ſens. Celui qui *péche* ignore, c'eſt-à-dire, ne connoit pas le vrai bien. Autant *péche* celui qui tient le ſac, que celui qui met dedans.

On dit que le Juſte *péche* ſept fois par jour; ce qui ſe dit ordinairement; mais ſans autre fondement qu'un paſſage de l'Écriture-ſainte mal éxpliqué. *Septies cadit Juſtus, id eſt, ſæpè.*

PÉCHEUR, PÉCHERESSE. adj. & ſ. Qui fait un péché. *Peccator, peccans.* Tout homme eſt *pécheur*, un miſérable *pécheur*. Le Seigneur a pitié des *pécheurs* répentans. Il y a de la joie au ciel pour un *pécheur* convèrti. Il n'y a point de grâce pour un *pécheur* achevé, & endurci. Il ne faut pas endormir le *pécheur* par de fauſſes éſpérances, ni l'éffaroucher par des ſévéritez indiſcrètes. FLÉCH. Dieu qui punit ſouvent le *pécheur* par ſes propres péchez, le livre à ſes chagrins, & à ſes ſoupçons. ID. Il faut être inéxorable au péché: mais humain au *pécheur*. ID.

Les vrais dévots de cœur ſont aiſez à connoître;
Jamais contre un pécheur *ils n'ont d'acharnement;*
Ils attachent leur haine au peché ſeulement. MOL.

Pécheur, *on ne ſçauroit comprendre*
Sur quoi tu fondes ton orgueil,
Toi, que tous les momens conduiſent au cercueil,
Et qui n'es que poudre, & que cendre. L'AB. TÉTU.

On appelle un *vieux pécheur*, un homme qui paſſe ſa vie dans le vice & le libértinage. *Sceleratus, gravium noxarum reus, facinoroſus*; une femme *pécheresſe*, une vieille *pécheresſe*, une femme débauchée. *Proſtibulum.* Il y avoit dans la ville une femme *pécheresſe* que JÉSUS-CHRIST convèrtit par ſa prédication. Elle imite avec ſes pleurs la ſainte *pécheresſe*. RÉGNIÉR.

PÉCHIOLORADO. ſ. m. Voyez GORGE ROUGE. *Tom. III. p.* 270. *Pechiolorado* eſt le nom que les Éſpagnols donnent à cet oiſeau au Chili. C'eſt un oiſeau d'un beau ramage.

PECHTEMAL. ſ. m. Tèrme de Relation. Tabliér rayé de blanc & de bleu, qu'on appelle auſſi *fota*, & dont les Turcs ſe ſèrvent aux bains publics pour couvrir les parties que le péché a rendu honteuſes. DU LOIR. *p.* 181. *Subligaculum.*

PÉCI. ſ. m. Nom d'un fruit qui croît à la Chine. Il eſt à peu près de la groſſeur d'une châtaigne, ou fort peu plus. Il vient dans les eaux dormantes des campagnes de la ville de Kiahinh dans la province de Chékiang. Il a une peau noirâtre, qui eſt très-fine, & qui renfèrme un noyau, dans lequel eſt une chair fort blanche, pleine de ſuc & d'un goût fort agréable. Cette chair eſt plus ferme que celle de nos pommes, & eſt un peu acide. On dit qu'en le mettant dans la bouche avec du cuivre, il amolit ce métail, & le rend mangeable.

PECKFELD. ſ. m. Nom propre d'un village de la Carinthie, ſitué environ à trois lieues de Villach, vèrs l'orient méridional. *Peckfeldia.* On prend ce village pour l'ancienne *Padicum*, petite ville du Norique. MATY.

PÉCOIÉ, ÉE. Vieux adjectif. Coupé. *Perceval.* BOREL. *Sectus, a.*

PÉCOL. ſ. m. Vieux mot, quenouille de lit. On dit encore un *péconi* en Languedoc. BOREL.

PÉCÔRE. ſ. f. Ce mot au propre, ſignifie un animal, une bête; mais il eſt bas & burleſque. *Stipes.* La chétive *pécore* s'enfla ſi bien qu'elle creva. LA FONT.

PÉCÔRE, ſe dit auſſi figurément & burleſquement pour ſignifier une pèrſonne ſotte, ſtupide, & qui a de la peine à concevoir quelque chôſe. *Brutus, ſtolidus, ſtupidus.* Il ne ſert de rien d'envoyer ce garçon au Collège, c'eſt une groſſe *pécore* qui n'a point d'eſprit, qui n'apprendra jamais rien.

PÉCQUE. Voyez PEC.

PÉCQUENCOUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Pecquencuria.* Elle eſt dans le Hainaut, près de la Scarpe, environ à deux lieuës au deſſous de Douai. MATY.

PECT. ſ. m. La poitrine. Il eſt en uſage en cette phraſe: Quand on prend le ſèrment des Eccleſiaſtiques, on leur fait mettre la main au *pect*, ſur la conſcience. *Ad pectus.*

PÉCTEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Voyez PÉNIL. C'eſt le même ôs.

PÉCTINEUS. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Pectineus.* Le troiſiéme des quinze muſcles de la cuiſſe eſt le *Pectineus*, ainſi nommé, parcequ'il prend ſon origine de la partie antérieure de l'ôs pubis appellé *pecten*, & vient s'inſérer pardevant à l'ôs de la cuiſſe, au deſſous du petit trocantèr. Ce muſcle, avec le pſoas & l'iliaque, tire la cuiſſe en devant, & par conſéquent ils la font fléchir. DIONIS.

PECTORAL. ſ. m. Piéce de broderie que le Grand-Prêtre des Juifs mettoit ſur ſes habits devant ſa poitrine. *Pectorale.* Le *Pectoral* du Grand-Prêtre étoit riche & magnifique. Voyez RATIONAL, c'eſt la même chôſe. *Rationale.*

PECTORAL, ALE. adj. Qui a du raport à la poitrine. Les Évêques & les Abbez Réguliérs portent une croix *pectorale*: c'eſt une petite croix d'or penduë à leur cou. *Crux pectoralis.*

On appelle auſſi un remede, un ſyrop *pectoral*, celui qui fortifie la poitrine, qui la ſoulage, quand elle eſt incommodée. *Syrupus pectoralis.*

Les Anatomiſtes appellent grand *pectoral* un des muſcles du bras, qui ſert à le tirer en devant, & qui eſt très-fort: on le nomme ainſi parcequ'il eſt ſitué à la partie antérieure de la poitrine. Il y a un des muſcles de l'omoplate qu'on appelle le petit *pectoral*; il eſt ſitué ſous le grand *pectoral*, & il tire l'omoplate en devant. *Lacerti.*

PÉCULAT. ſ. m. Larcin, ou vol des déniérs publics par celui qui en eſt l'ordonnateur, le dépoſitaire, ou le receveur, ou par ceux qui en ont le maniement: malvèrſation dans l'adminiſtration des finances. *Peculatus.* Il eſt ainſi appellé, *quaſi pecunie ablatio.* Le *péculat* ſe dit en Droit de tout larcin fait d'une chôſe ſacrée, religieuſe, publique ou fiſcale. Il y en a de divèrſes ſortes mentionnées dans tout le titre de la Loi Julia, *De Pecul.* Un Financiér ne peut être accuſé de *péculat*, qu'après avoir rendu ſes comptes, quand il y a des omiſſions, ou des dépenſes frauduleuſes. Le *péculat* ſe pourſuit contre les héritiérs de celui qui l'a commis. Le *péculat* par l'Ordonnance de François I. de l'an 1541, ſe punit de mort, quand des Officiérs en ſont convaincus; & de banniſſement, quand ce ſont d'autres pèrſonnes. Depuis cette Ordonnance l'on a érigé divèrſes Chambres de Juſtice pour la rechèrche & la punition des Financiérs, & de ceux qui avoient manié les deniérs Royaux; mais aucun n'a été châtié ſelon la rigueur de l'Ordonnance, & ils en ont été quittes pour des taxes. DE LANGE.

PÉCULE. ſ. m. C'eſt le fonds que celui qui eſt en puiſſance d'autrui, comme un fils-de-famille, ou un éſclave, peut acquerir par ſa propre induſtrie, ſans avance ni ſecours de la part de ſon père, ou de ſon maître, mais ſeulement avec ſa pèrmiſſion. Il y avoit chez les Romains un *pécule civil* & un *pécule militaire.* Voyez au Digeſte 1. l. 15. tit.

Ce mot vient de *peculium* Latin, que Cujas prétend être originaire Gaulois: mais on le dérive communément *à pecunia & pecoribus*, parceque tout le bien conſiſtoit autrefois en argent & en beſtiaux.

PÉCULE, ſe dit auſſi dans le même ſens de ce que chaque Religieux épargne, & poſſéde en particulier, *Peculium, peculiare.* On prétend que le *pécule* d'un Religieux devenu Curé, ne laiſſe pas d'appartenir au Monaſtère, & que le Religieux n'en a jamais la propriété.

L'Abbé eſt ſucceſſeur du *pécule*: Il eſt cenſé ſon hétitiér, & tenu de ſes dettes. Le *pécule* d'un Religieux étant reclamé, & par le Monaſtère qui l'avoit reçû à profeſſion, & par celui où il étoit transféré, la Cour l'a adjugé aux paûvres en 1651.

Le Droit Canonique reconnoit deux éſpéces de *pécule*; celui des Clèrcs & des Eccléſiaſtiques, & celui des Moines ou Réligieux. Le *pécule* des Clèrcs, eſt encore de deux ſortes; l'un que les Canoniſtes appellent profectice, & l'autre qu'ils nomment adventice. Le *pécule* profectice eſt celui qu'ils acquérent à l'occaſion de leurs Bénéfices, & ces biens appartiennent à l'Égliſe après leur mort; à l'Égliſe, par le moyen de laquelle ils ont été acquis: c'eſt la diſpoſition du Chapitre I. *Extr. de pecul. Cleric.* Et par le Chapitre 3. *eod. titulo*, le Prélat eſt tenu de laiſſer à l'Égliſe tous les biens qu'il a acquis après la conſécration; & il n'a pas la faculté d'en pouvoir diſpoſer par teſtament: *Cap. Relatum, extr. de teſtam.* Le *pécule* adventice conſiſte dans les biens que les Eccléſiaſtiques ont acquis d'ailleurs qu'à l'occaſion de leurs Bénéfices; & ce *pécule* paſſe à leurs héritiérs; & ils ont la faculté d'en diſpoſer par dèrniére volonté. *Cap. Sint manifeſta* 12. q. 1. C. 1. & *Cap. Quia. Extr. de Teſtam.* Cette diſpoſition canonique n'eſt pas reçuë en France. Pluſieurs de nos Coutumes ont ſtatué au contraire, que les héritiérs des Eccléſiaſtiques leur ſuccédent dans tous leurs biens, quoi qu'acquis de l'épargne du revenu de leurs Bénéfices, & leur ont accordé la faculté d'en diſpoſer par dèrniére volonté. Voyez l'Article 336. de la Coutume de Paris.

Le *pécule* des Réligieux conſiſte dans ce qu'ils ont acquis de leur épargne dans le revenu de leurs bénéfices, ou autrement, comme par leurs prédications & les aumônes qu'on leur fait. Par le droit Canonique il n'eſt pèrmis qu'aux Religieux qui ont des bénéfices ou des offices pèrpetuels d'avoir un *pécule*; & à l'égard des aûtres, il leur eſt défendu d'en avoir ſans la pèrmiſſion de leur Supérieur. *Chap. 2. Extr. de Statu Monach.* Celui qui a un *pécule* du conſentement de ſon Supétieur, peut en diſpoſer par actes entre vifs. C'eſt le ſentiment des Docteurs ſur le Ch. *Cum ad Monaſter. Extr. de Statu Monach.* Mais ils ne peuvent point diſpôſer par dèrniére volonté, leur *pécule* appartenant après leur décès à l'Abbé ou au Supérieur du Couvent. Les immeubles ne ſont point compris ſous le nom de *pécule*, & l'on ne permettroit pas qu'un moine fit des acquiſitions d'immeubles, & s'il en avoit fait, le Couvent pourroit ſe les approprier.

PÉCUNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois de l'argent. Nicole Gille raporte, que Louis XII. retira grandes *pécunes* de la vente des charges.

Ce mot ſe tire de *pecunia* Latin, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient de ce que ſous le régne de Sèrvius Tullius on fabriquoit à Rome une cèrtaine monnoie d'airain qui avoit pour marque une brebis, que les Latins appelloient *pecus.*

PÉCUNE. ſ. f. Vieux mot qui ſe peut dire encore en ſtile badin.

Le mérite & l'eſprit dénuez de fortune,
Ne ſont que des zero bien véritablement,
Mais quand bon nombre de pécune
Les précéde, on voit clairement,
Que ces zero qui n'ont tout ſeuls valeur aucune,
Valent alors éxtremement. REC. DE BONS MOTS.

PÉCUNE. ſ. f. Nom d'une Divinité chez les Romains. *Pecunia.* Il ſemble par le 113 vèrs de la Ire Satire de Juvénal que la *Pécune* n'étoit point encore au nombre des Dieux, du moins qu'elle n'avoit encore ni temple ni autels. Cependant Arnobe, *contra Gentes, L. IV.* & S. Auguſtin, *de Civ. L. IV. C.* 21. la comptent au nombre des Dieux, & en font le reproche au Païens. Louis Vivès dit, ſur cet endroit de S. Auguſtin, que Juvénal a pû l'ignorer; que Varron dit qu'il y avoit bien des Dieux, des ſacrifices & des cérémonies que les Sçavans même ne connoiſſoient pas. Quoi qu'il en ſoit de Juvénal & de ſon tems, on ne peut douter qu'au moins au tems d'Arnobe & de S. Auguſtin, la *Pécune* ne fût au nombre des Dieux. Peut-être même y étoit-elle déja du tems de Juvénal, & que ce Poëte veut ſeulement dire qu'elle n'avoit point encore de temple, ni d'autel publics. Voyez Rhodigin, *L. XXII. C.* 34. Turnebe, *L. XI. Adverſ. C.* 20. Vivès cité. Quelle néceſſité de ſe recommander à la Déeſſe *Pécune* pour être pécunieux? DE CERISIÉRS, *Traduct. de la Cité de Dieu.*

PÉCUNE, argent; Tèrme de Philoſophie hèrmétique, formé du Latin *pecunia.* Ce mot eſt encore en uſage parmi les Souffleurs.

PÉCUNIAIRE. adj. m. & f. Qui a raport à l'argent. On dit au Palais, Une amende *pécuniaire*, *mulcta*, pour la diſtinguer de l'amende *honorable. Emenda honorabilis.* Peine *pécuniaire*, dont on eſt quitte pour de l'argent, qui eſt oppoſée à la peine *corporelle.*

PÉCUNIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'argent comptant, celui dont le bien conſiſte en argent. *Pecuniоſus, nummoſus.* Les grands Seigneurs ont de belles terres, & ne ſont guére *pécunieux.* Les Marchands & les Banquiérs ſont des gens *pecunieux.* Les femmes préférent les Amans riches & *pécunieux*, quelque ſots qu'ils ſoient, à des hommes de mérite, ſans argent. BELL.

P E D.

PÉDAGNE. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt une éſpéce de marchepié ſur lequel, en voguant, le forçat qui eſt enchaîné, a toujours le pié.

PÉDAGOGUE. ſ. m. Régent; maître à qui on donne le ſoin d'inſtruire & de gouvèrner un écolier; de lui apprendre la Grammaire, & de veiller ſur ſa conduite. *Pedagogus, preceptor.* Ce garçon eſt aſſez âgé pour n'avoir plus beſoin de *Pédagogue*, il ſe peut conduire lui-même. Le mot de *Pédagogue* eſt injurieux, à moins qu'il ne ſoit accompagné de quelque épithete favorable, encore en faut-il uſer avec beaucoup de retenuë. Un éſprit né chagrin intèrprête tout mal; & s'érigeant en *Pédagogue* impitoyable du genre humain, il y a peu d'actions aſſez innocentes pour échaper à ſa cenſure. BELL. La plupart des amis s'érigent en *Pédagogues*, & affectent une ſuperiorité d'intelligence. S. RÉAL.

Et

Et pourquoi s'il vous plait
Lui donner un Sçavant qui ſans ceſſe épilogue ;
Il lui faut un mari, non pas un Pédagogue. Mol.

Les Grècs nommoient *Pédagogues* les Eſclaves, à qui ils donnoient le ſoin de leurs enfans, pour les conduire, les garder, & même leur donner les prémières inſtructions. Fleury. S. Paul dit dans ſon Épître aux Galates III. 24. que la loi de Moïſe étoit comme un *Pédagogue* pour conduire le peuple de Dieu dans ſon enfance. Il y a un Ouvrage de Clément Aléxandrin, en trois Livres, intitulé le *Pédagogue* ; c'eſt un abregé de la doctrine Chrétienne compôſé principalement pour les Catéchuménes ; & le *Pédagogue* que *Clément* y propôſe aux Cathécuménes, eſt Jésus-Christ le Vèrbe incarné. Le *Pédagogue* Chrétien eſt un Livre François compôſé vèrs le commencement du dernièr ſiécle, que le P. Brignon Jéſuite a purgé d'un grand nombre d'hiſtoires douteuſes ou fauſſes, & qu'il a mis en meilleur François. Les *Pédagogues* autrefois chez les Romains étoient auſſi des Eſclaves auxquèls on confioit le ſoin & l'inſtruction des enfans. Voyez Pignorius, *Comment. de Servis.*

On trouve des inſcriptions antiques de ces *Pédagogues*, ou Maîtres des enfans. Voyez Grutèr, DCIII. 6. DLXXXV. II. 12. DLXXXVI. I. DCLXII. 8. MCXI. 8. 9.

Pédagogue, ſe prend auſſi quelquefois en bonne part, en y ajoûtant quelque épithéte qui le faſſe recevoir favorablement. Il fut élevé ſous la diſcipline de ce divin *Pédagogue*. Pat. Saint Benoît ce divin *Pédagogue* de la vie mônaſtique, ne défend rien de tout cela. Id. *Eximius Archetypus vitæ monaſticæ.*

Il s'employe auſſi figurément. La raiſon eſt un *Pédagogue* qui régle & qui modére les déſirs de l'âme. Bell. S. Paul dit que la Loi nous a ſèrvi de *Pédagogue* pour nous amener à la connoiſſance de Jésus-Christ.

PÉDALES. ſ. pl. Jeux de l'orgue qui ſe touchent avec les piéds. *Organi pneumatici pedaria palmula.* Les *pédales* ſont les plus gros tuyaux de l'orgue. Ils ſont de bois & quarrez. Il y en a ordinairement treize. La *pédale* eſt de huit piéds bouchez. Il y a des *pédales* de flûte, & d'aûtres de trompette. On le dit tant des tuyaux que des touches. Elles ſont d'invention modèrne, & ſèrvent à faire des ſons d'une octave plus bas que ceux du grand jeu.

Pédale, ſignifie auſſi le ſon le plus bas d'un ſèrpent, d'un baſſon, &c. Brossard. *Sonus graviſſimus.* Broſſard écrit *pédalle* ; mais mal.

PÉDANÉE. adj. Juge de village, qui n'a point de Siége pour tenir la Juſtice ; qui juge debout & ſans tribunal. *Judex pedaneus.* Les Juges ſupérieurs traitent les Juges ſubaltèrnes de Juges *Pédanées*, ou de Juges ſous l'orme.

Ce mot vient de *ſtans in pedibus*, parceque ces Juges n'ont aucune marque d'honneur, & ſont aſſis ſur de ſimples ſiéges. Il ſe dit par oppoſition aux Magiſtrats qui à Rome, étoient ſur des chariots, *in ſella curuli*, ou qui avoient un tribunal, ou un ſiége élevé. Ainſi le nom de *Juge Pédanée* fut donné par les Romains à tous ceux qui n'étoient point Magiſtrats, & qui par conſequent n'avoient ni tribunal ni prétoire. Ils rendoient la juſtice *de plano*, ou *plano pede*. On remarque par la Novelle 82. chap. 1. que l'Empereur Zenon établit des *Juges Pédanées* en chaque Siége de province, & que Juſtinien érigea ſept *Juges Pédanées* à Conſtantinople en titre d'office, & leur attribua le pouvoir de juger juſqu'à la ſomme de 300 écus.

PÉDANÉE. Aulu-Gelle L. III. C. 18. dit qu'on appelloit Sénateurs *Pédanées*, ceux qui donnoient leur avis ſans parler, mais ſeulement en ſe rangeant du côté de ceux qui étoient du même ſentiment, & allant les joindre. Mais Antoine Thyſius croit qu'il ſe trompe, & que c'étoient les Juges qui connoiſſoient des affaires de moindre conſéquence. Voyez auſſi Cujas ſur la Novelle 82. Feſtus eſt du ſentiment de Aulu-Gelle, excepté qu'il dit Senateur Pédarien, *Pedarius*, au lieu de *Pedanée* ; & quelques-uns prétendent que *Pédarien* eſt mieux. La Coutume d'Acs, Tit. 9. art. 43. dit *Pedaneus*, au lieu de *Pédanées*. Bay-les Royaux, *Pedaneus.*

PÉDANEN. Voyez PÉDANÉE.

PÉDANT. ſ. m. En parlant d'une femme il faut dire *pédante*. Mén. Régent ; Maître d'École ; homme de Collége qui a ſoin d'inſtruire, & de gouvèrner la jeuneſſe ; d'enſeigner les Humanitez, & les Arts. *Inſulſus doctrinæ oſtentator, affectator.* On les appelle auſſi *Regens*, & quelques-uns ſont ſimples Répétiteurs. Les écoliers ſont ſous la férule & la diſcipline de leurs *Pédans*. Les Romains appelloient par moquerie Fabius maximus le *Pédant* d'Annibal. Boileau a dit en parlant des remontrances de la raiſon ; c'eſt un *pédant* qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles.

Pédant, ſe dit auſſi d'un Sçavant mal poli, groſſier, opiniâtre ; qui fait un mauvais uſage des ſciences ; qui les tourne mal, qui fait de méchantes critiques & obſèrvations, comme font la plûpart des gens de Collége. *Sordidus ſententiæ tenax, inurbanus.* Un *Pédant* eſt un homme qui a plus de lecture que de bon ſens. Dac. Les *Pédans* ſont gens toujours armez de pointes & de ſyllogiſmes, qui ne réſpirent que la diſpute & la chicane, & qui pourſuivent une propoſition juſqu'aux dèrniéres bornes de la Logique. *Sophiſmatibus & paralogiſmis munitus.* Ce ſont gens ruſtiques & mal polis, qui ne peuvent ſe réduire au ſens commun, ni aſſujettir leur éſprit à l'uſage & à la coutume, & qui propoſent leurs ſentimens d'un ton de maître, & d'un air déciſif. Réfl. Un *Pédant* eſt un homme qui raiſonne peu, qui a une éxtrême fiérté, qui n'a qu'une fauſſe érudition, qui fait parade de ſa ſcience, qui cite ſans ceſſe quelque Auteur Grèc, ou Latin, &c. Malеb. Pour bien dépeindre la ſottiſe d'un *Pédant*, il faut le repréſenter tournant toutes les convèrſations ſur la ſcience dont il eſt poſſédé. S. Évr. Ce *Pédant* avec ſon ſçavoir enrouillé prend des manières hautaines & mépriſantes, & regarde en pitié ceux qui ſçavent moins de Grèc & de Latin que lui. Bell. Le Barbon de Balzac eſt un parfait *Pédant*, gâté par le Grèc & le Latin, & un fou à force de ſcience & de raiſonnemens. Bouh. Il y a auſſi-bien des *Pédans* à la Cour & dans la ville, que dans l'Univèrſité. Un Ambaſſadeur toûjours attentif aux bienſéances & aux formalitez, n'eſt qu'un *Pédant* politique. Wicq. Les vices d'un *Pédant*, ſont d'être mal poli, féroce, chagrin, critique, opiniâtre, & de diſputer ſur tout avec acharnement. On a dit de M. Coſtar dont les manières étoient aſſez polies, qu'il étoit le *Pédant* le plus galant, & le Galant le plus *Pédant* que l'on pût voir. Ménag. Il y a auſſi des femmes *Pédantes*, qui ſont les ſçavantes à la manière du Collége. Il y a des *Pédans* de toutes robes, de toutes conditions, de tous états. Ce ſont de doctes ignorans. Gon.

Un Pédant *enivré de ſa vaine ſcience,*
Tout hériſſé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
Dans ſa tête entaſſez n'a ſouvent fait qu'un ſot. Boil.

Pédant, ante. adj. Qui tient du *pédant*, qui ſent le *pédant*. Avoir un air *pédant*, un éſprit *pédant* ; des phraſes *pédantes*. Cela eſt *pédant*. *Male ſeriatus Palamon.*

PÉDANTER. v. n. Tèrme injurieux dont on ſe ſèrt pour éxprimer la profeſſion de ceux qui enſeignent dans les Colléges. *Rhemnianum Doctorem agere.* Cet homme n'a fait toute ſa vie que *pédanter.*

PÉDANTERIE. ſ. f. Qualité, ou manière d'agir des Pédans. *Inepta eruditio affectantis eruditi nomen.* La Nouvelle Allégorique a bien fait la déſcription de la *Pédanterie*. La *Pédanterie* eſt un vice d'éſprit encore plus que de profeſſion. La Roch. Relever des choſes baſſes & petites, faire une vaine montre de ſa ſcience, entaſſer du Grèc & du Latin ſans jugement, déchirer outrageuſement ceux qui ne ſont pas de notre ſentiment ſur l'intelligence d'un paſſage de Suetone, ou ſur l'étymologie d'un mot, comme s'il s'agiſſoit de la Religion & de l'État, vouloir faire ſoulever tout le monde contre un homme qui n'éſtime pas aſſez Ciceron, s'intereſſer pour la réputation d'un Ancien, comme ſi l'on étoit ſon proche parent, c'eſt proprement ce qu'on peut appeller *Pédanterie*. Log.

PÉDANTESQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre au Pédant. Voilà un air *pédanteſque*, des manières *pédanteſques*, des notes & des obſèrvations *pédanteſques*. *Hoc redolet inſulſum litteratorem, & eruditi nomen affectantem.* Le ſtile *pédanteſque* eſt enflé & bouffi ; hériſſé de tèrmes d'art, ou de ſcience, que tout le monde n'entend point ; & relevé de quelques étymologies Grècques, ou Latines, qui en ſont les principaux ornemens. Réfl. Les Anagrammes & les Acroſtiches ſont des travaux *pédanteſques*.

Ronſard vit auſſi-tôt, par un retour groteſque,
Tomber de ſes grands mots le faſte pédanteſque. Boil.

PÉDANTESQUEMENT. adv. A la maniére des Pédans, des gens de Collége. *Inſulſi litteratoris more.* Cet homme ne veut jamais raiſonner que *pédanteſquement*, avec des argumens en forme.

PÉDANTISER. v. act. Tenir un procedé de Pédant à l'égard de quelqu'un. *Inſulſum litteratorem agere.* Il n'aime point qu'on le *pédantiſe.*

PÉDANTISME. ſ. m. Pédanterie. Tèrme dont on ſe ſèrt quand on veut marquer du mépris pour la profeſſion de l'édant. *Inſulſa litteratura.* Cet homme a paſſé toute ſa vie dans le *Pédantiſme*. Il a quité le *Pédantiſme.*

Pédantisme, ſe dit auſſi de tout ce qui reſſent le Pédant, qui a un air pédant, des manières pédantes. C'eſt la pareſſe des hommes qui a encouragé le *Pédantiſme* à groſſir, plutôt qu'à enrichir les Bibliothéques, & à faire périr le texte ſous le poids des commentaires. La Bruy. J'aime la juſteſſe, mais je hais le *pédantiſme*

me & l'affectation. Balz. *Concinnitatem diligo, ſed odio habeo ſermones exquiſitiores.* Ils ſemblent réputer pour *pédantiſme* tout ce qui peut marquer de l'érudition. Segrais. Le *pédantiſme* eſt l'un des plus dangereux écueils où la réputation d'un Ambaſſadeur puiſſe faire naufrage. Wicq.

PÉDARIEN. Voyez PÉDANÉE.

PÉDENA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de l'Iſtrie. *Petina.* Elle eſt ſur l'Arſa, près de ſa ſource, entre Colliac & Montana. *Pédena* appartient à la Maiſon d'Autriche, & ſon Évêché eſt ſuffragant d'Aquilée. Maty.

PÉDEO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'iſle de Cypre. *Pedæus, Pedeus.* Elle prend ſa ſource dans le mont Olympe, qui eſt vèrs le milieu de l'iſle; elle vient ſe décharger dans la mer, près de la ville de Famagoſta. Maty.

PÉDÉRASTE. ſ. m. Ce mot eſt Grec. Sodomite. Ce ſont des diſcours de *pédéraſte.* Abl. Luc. *Pederaſtes.*

Ce mot eſt formé de *παῖς, παιδὸς, puer,* & *ἐραστὴς, amator.*

PÉDÈRNACH. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Électorat de Tréves. *Podera montana.* Elle eſt dans le Hundſruck, près du Rhin & de la ville de Roppart. Maty.

PÉDESTRE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *pedeſtris*, qui eſt à pied. Il ſe dit des ſtatuës, & veut dire, qui poſe ſur les piéds. Il y a dans l'Hotel de ville d'Arles, une ſtatuë *pédeſtre* de Louis XIV. La ſtatuë de la place des Victoires eſt *pédeſtre* ainſi que celle de l'Hotel de ville; les trois autres qui ſont à Paris, ſont équeſtres. Le *pédeſtre* de la ſtatuë eſt à la fin, le Monarque en vuë. La Font.

PÉDIAQUE. ſ. m. & f. *Pediacus, a.* Ariſtote, *Politic. L. V. C. 5.* ſur la fin, appelle ainſi ceux que d'autres appellent *Pédiéens.* Voyez ce mot.

PÉDICULAIRE. adj. Tèrme de Médécine, qui ſe dit d'une maladie qui fait naître de la peau une infinité de poux, cauſée par une grande corruption. *Pedicularis morbus.* Hérode mourut d'une maladie *pédiculaire.*

PÉDICULE. ſ. m. Tèrme de Botanique qui ſe dit proprement du petit brin qui ſoutient la fleur d'une plante. *Tenuiſſimus ramuſculus.* Le brin qui ſoutient la feuille, s'appelle *queue.*

Pédicule ſe dit également du piéd qui ſoûtient les feuilles, les fleurs & les fruits, comme a remarqué M Harris. Hors de la Botanique tout cela s'appelle *queue.* Le fruit ſe forme, ou de la bâſe du piſtile qui occupe le centre de la fleur, & s'étend quelquefois juſqu'à la partie extérieure qui lui ſèrt de calice & de *pédicule*; ou il eſt formé de toute la longueur de ce même piſtile, ou ſeulement de ſon extrémité ſupérieure. De Jussieu.

Ce mot vient du Latin *pediculus*, qui ſignifie la même chôſe.

PÉDIÉEN, enne. ſ. m. & f. *Pedieus, Pedienſis.* La ville d'Athénes étoit autrefois diviſée en trois quartiérs différens, une partie étoit ſur le penchant d'une colline, une aûtre ſur le bord de la mèr, & une aûtre dans un lieu plat, ſitué entre les deux prémiérs. Ceux qui habitoient dans ce quartiér du milieu s'appelloient Πεδιῆς, *Pédiéens*, ou comme dit Ariſtote, *Pédiaques.* Ces quartiérs faiſoient ſouvent des factions différentes. Piſiſtrate ſe ſervit des *Pédiéens* contre les Diacriens, ou ceux du quartiér de la colline. Du tems de Solon, quand il fallut choiſir une forme de gouvèrnement, les Diacriens vouloient qu'il fut démocratique; les *Pédiéens* demandoient une oligarchie; & les Paraliens, ou ceux du quartiér du port, vouloient un gouvèrnement mixte.

Ce mot vient de πεδίον, *une plaine, un lieu plat*, parcequ'en éffèt ce quartiér étoit un lieu plat.

PÉDIEUX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Pedi incumbens. Podieus.* Le ſecond muſcle des éxtenſeurs du piéd eſt le *pédieux*, ainſi nommé, parcequ'il eſt placé ſur le piéd. Il prend ſon origine de la partie inférieure du péroné, & du ligament annulaire, & ſe diviſe en quatre tendons, qui s'inſérent à la partie éxtèrne de la prémiére articulation des quatre orteils; il fait l'éxtenſion du piéd avec le prémiér des éxtenſeurs, appellé éxtenſeur commun. Dionis.

PÉDIR. ſ. m Nom propre d'une petite ville des Indes. *Pedira.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Sumatra, environ à douze lieuës d'Achem. Elle eſt capitale du petit Royaume de *Pédir*, qui appartient au Roi d'Achem. Maty.

PÉDON. ſ. m. Tèrme qui eſt en uſage à Avignon. C'eſt le nom qu'on y donne à un Couriér, ou plutôt à un Meſſager à piéd qui porte les lettres pour Rome. *Tabellarius pedes Avenioncenſis.* Le *pédon* d'Avignon porte les lettres pour Rome juſqu'à Gennes, où il trouve le *pédon* de Rome, à qui il les donne, & de qui il reçoit celles de Rome.

Ce mot vient de l'Italien *pédone*, un piéton. On le donne à ce Couriér ou Meſſager, parcequ'il eſt à piéd.

PÉDRAZZA DELLA SIÈRRA. Nom d'un village de la Caſtille-vieille, en Éſpagne. *Pedrazza montana.* Elle eſt dans la montagne qu'on appelle Sièrra Tablada, à huit lieuës d'Aranda de Douro, vèrs le midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Metercoſa*, ou *Mentercoſa*, petite ville des Carpétans, dans laquelle on dit que l'Empereur Trajan avoit pris naiſſance. Maty.

PÈDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. Pièrre. *Petrus.* Ce nom ſe dit des Éſpagnols & des Italiens, qui portent le nom de Pièrre. Dom *Pédre* le cruel, Roi de Caſtille. Dans la comédie du Sicilien, Moliére a donné à ce Sicilien le nom de Dom *Pédre.* Et dans Dom Garcie de Navarre, l'Écuyer de Dona Ignès s'appelle Dom *Pédre.*

SAN-PEDRO. Nom propre d'un port. *Portus S. Petri.* Ce port eſt ſur la côte de l'Urvaig, province du Paraguay, à l'embouchure du Rio grande, & au nord de celle du Paraguay. Maty.

PÉDROSO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Petroſus pagus.* Il eſt à dix lieuës de Seville, vèrs le nord, & on le prend pour l'ancienne *Auguſtobriga*, petite ville des Vettons. Maty.

P E E.

PÉE. Voyez PÉGUE.

PÉEL. ſ. m. Nom propre d'un grand marais des Pays-Bas. *Pela.* Il s'étend du nord au ſud, ſur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Éſpagnole, & du pays de Liége. Maty.

PÉELAND. ſ. m. Nom propre d'un petit pays de la Mairie de Bois-le-Duc, dans le Brabant Hollandois. *Pelandia.* Il s'étend le long de la rivière d'Aa, au couchant du marais de Péel. dont il a pris ſon nom. Il n'y a rien de conſidérable que la petite ville d'Helmont, qui en eſt la capitale, & le village de Geldorp, où l'Évêque de Bois-le-Duc fait ſa réſidence. Maty.

P E F.

PÉFKIAM. ſ. m. Nom propre d'un petit cap de la Natolie propre. *Peſkiamum*, anciennement *Rhatium promontorium.* Il s'avance dans l'Archipel, entre l'iſle de Mételin, & le détroit de Gallipoli. Maty.

P E G.

PÉGA. ſ. f. Nom d'une meſure de vin de Toulouſe, & vient de *picatum*, poiſſé, parcequ'en ce pays on appelle la poix *de pégue.* Or on en poiſſe les vaiſſeaux & tonneaux en Éſpagne, qui n'eſt guère loin de Toulouſe; ainſi ce mot peut être venu de là. Borel.

PÉGASE. ſ. m. *Pegaſus.* C'eſt un cheval aîlé imaginé par les Poëtes. Ils ont feint qu'il fit ſourdre la fontaine d'Hippocrêne du mont Hélicon en frapant du piéd. C'eſt le cheval ſur lequel étoit monté Bellerophon, quand il combattit la Chimère. On dit qu'il s'envola au ciel, & qu'il fut placé entre les aſtres.

En cet âge brutal,
Pégaſe *eſt un cheval qui porte*
Les grands hommes à l'Hôpital. Mainard.

On dit auſſi que *Pégaſe* nâquit du ſang qui découla de la tête de Méduſe, quand Perſée la trancha. Il s'envola ſur le mont Hélicon. La plainte du cheval *Pégaſe* aux chevaux de la petite Écurie, qui le vouloient déloger de ſon galetas des Tuilleries, eſt une piéce allégorique de M. de Benſerade. On fit en même ſtile la réponſe des chevaux de la petite Écurie à *Pégaſe.* Le Père Bouhours a imprimé l'une & l'autre dans ſon Recueil de vèrs choiſis.

Changé ſera lors en Rhinocéros
L'aîlé cheval, qu'on appelle Pégaſe. Div. de Sceaux.

Le *Pégaſe* aîlé eſt le ſymbole de Corinthe, où Minèrve le donna à Bellerophon pour combattre la Chimère. Il ſe trouve auſſi ſur les médailles d'Afrique & ſur celles de Sicile, depuis que les Carthaginois s'en furent rendus les maîtres, parcequ'on tenoit que ce cheval miraculeux étoit né du ſang de Méduſe, qui étoit Africaine. Syracuſe en particuliér, qui avoit une étroite alliance avec Corinthe, marquoit ſes medailles d'un *Pégaſe.*

On dérive communément ce mot de πηγὴ, *fontaine*, & l'on dit qu'il fut donné à ce cheval aîlé à cauſe de ce que nous avons dit de la fontaine d'Hippocrêne. D'aûtres le tirent de πήγνυσθαι, *compingere*, mais Bochart, *Hieroz. L. II. C. 6.* prétend qu'il vient de גד, *pag*, ou פגש, *paga*, qui en Syriaque ſignifioit un frein, & de סוס, *ſus*, un cheval, parceque le cheval eſt un animal qui ſe conduit avec un frein.

On dit qu'un homme monte ſur le cheval *Pégaſe*, quand il fait des vèrs.

Dès que je veux tenter cette vaſte carrière,
Pégaſe s'éffarouche & recule en arrière.
Pour moi Phébus eſt ſourd, & Pégaſe eſt rétif. Boil.

PÉGASE, eſt auſſi une conſtellation céléſte entre l'équateur & le nord, qui a 20 étoiles. *Pegaſus.* Képlèr & Bayer lui en donnent 23. Elle eſt compôſée de 4 étoiles de la ſeconde; 4 de la troiſiéme, 9 de la quatriéme, & 3 de la cinquiéme grandeur. Ozan. Pontanus dit que quand il eſt dans l'aſcendant, il rend l'homme Poëte & bel éſprit, il lui fait aimer la gloire & les armes. Firmicus dit que s'il eſt dans le couchant avec Mars, l'homme périra par le feu.

PÉGASIDE. ſ. f. *Pegaſis.* C'eſt un ſurnom que l'on donnoit aux Muſes, du mot Grèc πηγὴ, *une fontaine*, ou de Pégaſe, cheval du Parnaſſe, qui avoit fait ſortir de tèrre, d'un coup de piéd, la fontaine Aganippe, ou d'Hippocréne. On pourroit, en ſtile burleſque, appeller les Muſes *Pégaſides*, en notre langue. En autre ſtile il ne faut point s'en ſèrvir.

PÉGE. Voyez PÉGUE.

PÉGIAN. ſ. m. Nom propre d'un petit pays de l'Amaſie, en Natolie. *Pegianum.* Il eſt entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le ſépare de la Turcomanie, & l'Antitaurus, qui le ſépare de l'Aladuli. Le *Pégian* répond à la partie de la petite Arménie, qui étoit au nord de l'Antitaurus. Maty.

PÉGMATE, ou PÉGMARE. ſ. m. Nom de cèrtains Ouvriérs, & de quelques Gladiateurs dans l'Antiquité. *Pegmates.* Les Anciens donnoient quelquefois au peuple des ſpectacles de cèrtaines machines qu'ils appelloient *pegmata.* C'étoient des éſpéces d'échafauts que l'on paroit de différens ornemens, comme on fait aujourd'hui ceux que l'on éleve pour les feux de joie & pour les feux d'artifices que l'on tire. On faiſoit jouer ces machines, & en jouant, ou bien elles élevoient en l'air divèrſes chôſes, & même des hommes, que l'on ſacrifioit comme de miſérables victimes pour donner ce cruel ſpectacle au peuple, ou bien elles les précipitoient dans des trous faits dans la tèrre, & où l'on allumoit des buchérs: comme ſi la tèrre avoit englouti ces malheureux, ou dans la foſſe aux bêtes. Or c'étoient les Ouvriérs qui faiſoient ces machines, & les Gladiateurs que l'on y éxpôſoit, qui s'appelloient également *Pegmates.* Voyez Juſte-Lipſe, *Amphithéatr. C.* 22. Rittershurius, dans ſes notes ſur Phédre, L. V. Fab. 8. v. 7. & Dempſtèr, *in Roſin. L. V. C.* 10. Les Gladiateurs *Pegmates* s'appelloient auſſi Pétauriſtes.

Les *Pegmates*, ou *Pegmares*, ſelon Lipſe & Caſaubon, étoient des *Gladiateurs*, qui mettoient le feu à un échafaut, ou machine appellée *pegma.* Il falloit que ces miſérables ſe ſauvaſſent de l'incendie à travèrs les flammes & les débris de la machine. Lipſe dit ſimplement qu'ils combattoient ſur un échafaut. *Saturn. L. II. C.* 14.

PEGNITZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Franconie. *Pegneſus.* Elle prend ſa ſource au bourg de *Pegnitz*, dans le Marquiſat de Culembach, travèrſe le tèrritoire de Nurenbèrg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Rednitz. Maty.

PÉGU. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Peguum.* La ville de *Pégu* eſt capitale du Royaume de *Pégu*, & ſituée ſur une rivière de même nom, environ à vingt lieuës de ſon embouchure dans le golfe de Martaban, & à quarante-cinq de la ville d'Arfacam, vèrs le levant. *Pégu* eſt grand, diviſé en vieux & nouveau. Le vieux *Pégu* eſt le ſéjour de la Bourgeoiſie & des Artiſans; & le nouveau, celui du Roi & de la Cour. Le nouveau *Pégu* eſt fortifié, & entouré d'un grand foſſé plein d'eau, où l'on nourrit quantité de crocodiles, pour empêcher qu'on ne ſurprenne la place. Le palais du Roi, qui eſt fort magnifique, lui ſèrt de citadelle. Au reſte la plupart des maiſons y ſont bâties de cannes, qui eſt une manière de bâtiment aſſez commun dans ces contrées. Maty.

Le Royaume de Pégu, *Peguanum Regnum.* Ce Royaume eſt dans la partie ſeptentrionale de la préſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. Il eſt borné au nord par celui de Brama; au levant par celui de Tunquin; au midi par celui de Siam; & au couchant par ceux de Martaban & d'Arracan. Ses principales villes ſont *Pégu*, Marſin, Tangu, Manar & Jancona, capitales d'autant de Royaumes dépendans du *Pégu.* Ce Royaume a été autrefois beaucoup plus puiſſant. Tous les pays qui ſont entre le Mogoliſtan, la grande Tartarie, la Chine, le Tunquin & le Royaume de Siam, lui étoient ſujèts, ou tributaires; le Royaume de Siam l'a été même quelquefois; mais ce vaſte Empire, qu'on dit avoir été auſſi étendu que celui de la Chine, a été ruiné par les Rois d'Arracan & de Tangu, & il eſt aujourd'hui poſſédé par le prémiér, qui porte préſentement le nom de Roi d'Ara, qui eſt celui de la ville où il fait ſa réſidence. Maty.

PÉGU, ou CAYPUMO, ſ. m. Nom d'une grande rivière de l'Inde delà le Gange. *Peguus*, ou *Caypumus fluvius.* Elle a ſa ſource dans le lac de Chiamay, travèrſe du nord au ſud trois à quatre cens lieuës de pays, baigne Milintay, Boldia Siami, Mandranelle, Canarane, *Pégu*, & pluſieurs autres villes; & elle ſe décharge enſuite dans le golfe de Bengale. C'eſt ainſi que Sanſon repréſente la rivière de *Pégu* dans ſes cartes; mais Baudrand la fait paſſer à la ville d'Ava; Villchèr le fait auſſi dans ſa carte de l'Aſie; Robe aſſure qu'il l'a vûë repréſentée de cette ſorte en pluſieurs Globes, & qu'un Voyageur l'a aſſûré qu'il avoit voyagé pluſieurs fois de *Pégu* à Ava ſans changer de bateau. Maty.

PÉGUAN, ane. ſ. m. & f. Nom de peuple, habitant du Pégu. *Peguanus.* Les *Péguans* ſont idolâtres; on dit qu'ils adorent un Dieu auteur de tous biens, & le Diâble auteur de tous les maux.

Le golfe de Pégu. Voyez Martaban, golfe.

PÉGUE. ſ. f. Nom propre de femme. *Pega.* Sainte *Pégue* étoit ſœur de ſaint Guthlac: étant allé à Rome après la mort de ſon frère, elle y mourut très-ſaintement. Il y a eu une Égliſe de cette Sainte au Comté de Northampton, dans le lieu qui, de cela, ſe nomme encore Péagkirke, & qu'on prononce Péquire. Il y en a auſſi eu une à Pégelande, qui étoit une Abbaye d'hommes, que ſaint Edouard le Confeſſeur transféra à Croyland, comme le fait voir Jugulfe en ſon hiſtoire de Croyland, où il donne un abrégé de la vie de ſainte *Pégue.* On la nomme ſainte Pée au Comté de Northampton, & ſainte Pége à Croyland. Chast. *Martyr. T. I. p.* 143.

P E H.

PEHUAME. ſ. m. Plante qui croît au Méxique, & dont les feuilles ont la figure d'un cœur. Ses fleurs ſont purpurines. Sa racine, eſt longue, groſſe, couvèrte d'une écorce rougeâtre. Elle eſt âcre, odorante, chaude. Les Sauvages s'en ſèrvent pour guérir la toux invétérée, pour diſſiper les vents, pour briſer les petites piérres dans les reins & dans la veſſie. Hèrnandez l'appelle *Phehuame ariſtolochia Mexicana II. longa.*

PÉHVINGUE. ſ. m. & f. Nom propre d'une nation de l'Amérique méridionale. *Pehvingus, a.* Les *Pehvingues* Indiens indomptez habitent la vallée de Tapatapa. C'eſt le paſſage le plus aiſé pour paſſer la Cordillière, parcequ'elle eſt diviſée en deux montagnes d'un accès bien moins difficile que les aûtres, qui ſont préſque impraticables aux mulèts. C'eſt auſſi le chemin que tiennent les Puelches, qui amènent des bœufs du Paraguay au Chili. Frézier, *p.* 69.

P E I.

PEICHERAS. ſ. m. & pl. Tèrme de la Coutume de Bèarn, Tit. des hèrbages, art. 4. Ce ſont des lieux déſtinez à faire paître des troupeaux. De Laurière.

PÉJÉGALLO. ſ. m. Qui ſignifie Poiſſon-coq. Nom d'un poiſſon de la mèr du Sud. *Piſcis gallus*, ou *gallinaceus.* Ce poiſſon tîre ſon nom de ſa figure, parcequ'il a une éſpéce de créte, ou plutôt de trompe qui lui a mérité le nom de poiſſon-coq, *Péjégallo*, parmi les Créoles de l'Amérique méridionale. Nos François l'appellent demoiſelle ou élephant, à cauſe de ſa trompe. Il a ſur le dos un aiguillon ſi dur, qu'il peut bien ſèrvir d'alène pour pèrcer les cuirs les plus ſecs. Frézier, *p.* 110. On fait à Quillota la pêche des corbines poiſſon connu en Éſpagne, des tol os, & des *péjégallos*, qu'on fait ſécher pour envoyer à Sanlago. Id.

PEIGNE. ſ. m. Petit inſtrument qui ſèrt à decraſſer & à nettoyer la tête, à arranger les cheveux, & à les tenir proprement. *Pecten.* Il eſt fait d'un morceau de bois, d'ivoire, de corne, ou d'écaille de tortuë, diviſé en pluſieurs dents, ou petites ouvèrtures qui donnent paſſage aux cheveux: les *peignes* ſont la principale garniture d'une toilette, d'une trouſſe. Un étui, une broſſe à *peignes.* Les Dames ſe coëffent avec les *peignes.* Les Courtiſans fanfarons ont toûjours un *peigne* à la main. Les Tyrans ont eu auſſi des *peignes* de fèr pour tourmenter les Martyrs, en leur déchirant la peau. Les groſſes dents d'un *peigne* s'appellent les *oreilles.*

Peigne, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on carde, on démêle la laine, la bourre, la ſoie. *Hamatum pecten.* Un *peigne* de Cardeur eſt un morceau de bois, chargé d'une infinité de petites pointes recourbées de fil de fèr.

Peigne de Tiſſerand, eſt une éſpéce de chaſſis, ou treillis qui a un grand nombre de petites diviſions ou ouvèrtures, dans chacune deſquelles on paſſe les fils de la chaîne qui doit former la longueur de la piéce de la toile, ou de l'étoffe, pour les ſoutenir, & laiſſer paſſer la navette qui porte les fils qui doivent être

en

en travèrs. *Textoriam pecten.* Les *peignes* de velours ont 60 ou 80 portées.

PEIGNE DE JABLE, ſe dit chez les Tonneliérs des morceaux de douve amenuiſez par un bout, & qui entrent à force dans des cèrceaux pour réparer un jable rompu. *Pecten crenatum.*

PEIGNES, en tèrmes de Manége, ſont des gratelles farineuſes qui viennent aux pâturons du cheval, & qui font hériſſer le poil ſur la couronne. *Scabies furfurea.*

PEIGNE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut donner encore un coup de *peigne* à cet ouvrage; pour dire, il le faut revoir pour le polir davantage. *Perpolire.* On dit auſſi, qu'un Satirique a donné un coup de *peigne* à quelqu'un; pour dire, qu'il en a fait quelque déſcription maligne, qu'il l'a rendu ridicule.

PEIGNE DE VENUS, eſt une plante que les Botaniſtes appellent *pecten Veneris*, & autrement *ſcandix*. M. Tournefort en met trois eſpéces. Celle qu'il nomme avec C. Bauhin *ſcandix ſemine roſtrato vulgaris*, pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pié, grêles, veluës, rameuſes. Ses feuilles ſont découpées menu comme celles du coriandre, d'un goût douçâtre & un peu âcre, attachées à des queuës aſſez longues. Au ſommet des tiges viennent des ombelles qui ſoutiennent de petites fleurs blanches fleurdeliſées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont à cinq feuilles, diſpoſées en fleurs-de-lis de France. Il leur ſuccéde un fruit compoſé de deux parties ſemblables à une éguille, où la graine eſt contenuë. Sa racine eſt blanche, ſimple, d'un goût doux. Cette plante n'eſt d'aucun uſage en Médecine: quelques-uns diſent que ſa racine broyée avec de la mauve tire les tronçons qui ſont demeurez dans le corps. Elle a été ainſi nommée, parceque ſes fruits étant proche l'un de l'autre, ſemblent rangez comme les dents d'un peigne.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt en mauvaiſe humeur, ou en colère, qu'il tueroit volontiérs un Mercier pour un *peigne*. *Pro nihilo.*

PEIGNE D'AMAZÔNE. *Pecten Amazonius.* C'eſt dans l'Antiquité, une danſe en uſage parmi ces femmes guèrrières, & qu'elles danſoient arrangées en quelque ſorte en forme de *peigne*, ou de la manière qu'on entrelaſſe les doigts en joignant les mains; ce qui s'appelle auſſi *pecten*. Métam. L. IX. v. 197. & ſuiv. & dans Pline, L. XXVIII. C. 6. *Pectinatim digitos implicare.*

PEIGNE. ſ. f. Tèrme de Relation. Morceau de toile de coton, dont les habitans de la Guinée couvrent leur nudité. C'eſt tout leur habit. *Femorale.* Le Roi d'Iſſigny étoit nud à une *peigne* près, rayée de blanc & de bleu. P. LOYER. Toute la magnificence des habits des femmes du même pays conſiſte en une *peigne*, qu'elles aiment d'une couleur éclatante. ID.

PEIGNER. v. act. Décraſſer la tête, démêler, ou arranger ſes cheveux avec un peigne. *Caput detergere, incertos crines colligere, extricare, pectere, depectere, pectinare.* Les Courtiſans ſont toûjours bien *peignez* & bien friſez: c'eſt l'épithéte ordinaire que donne Homère à tous ſes Grècs.

PEIGNER, ſignifie figurément, Rendre bien propre & bien ajuſté. *Expolire, perpolire.* Cet ouvrage eſt bien *peigné*, on y a mis la dèrnière main, il eſt fort poli & orné. L'étude & l'art qui paroiſſent dans un diſcours *peigné*, ne ſont pas le caractère d'un eſprit vivement touché; mais d'un homme qui ſe joue. PORT-R. Voilà un jardin bien *peigné*, dont on a grand ſoin, il eſt fort propre & fort nèt. *Hortus concinnus.*

On dit auſſi en contreſens, que deux harengères ſe ſont *peignées*, quand elles ſe ſont priſes aux cheveux, décoëffées, égratignées. *Unguibus deformare.* On dit auſſi, que le chat a *peigné* le chien, quand il lui a donné quelques coups de griffes.

PEIGNER, en tèrmes de Fleuriſte, ſe dit des fleurs, & ſignifie ajuſter. *Componere.* Je viens de *peigner* cet œillet; c'eſt-à-dire, d'en ajuſter les feuilles, de les ranger, de les diſpoſer dans l'ordre où elles doivent être.

PEIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pectitus.* On dit de la laine *peignée*, du chanvre *peigné*, lorſqu'ils ont paſſé par les mains des Cardeurs, ou qu'ils ont eu quelqu'autre préparation pour les nettoyer. *Carminata.*

PEIGNIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des peignes. *Pectinum opifex, pectinopola.*

PEIGNOIR. ſubſt. maſc. Linge qu'on met ſur ſes épaules tandis qu'on eſt à ſa toilette, qu'on ſe peigne. *Mundi muliebris involucrum.* Les femmes en déshabillé ont de beaux *peignoirs* à dentelles.

PEIGNURES. ſ. f. pl. Cheveux qui tombent quand on ſe peigne. *Pectinationis exuvia.* Les pèrruques ne ſe faiſoient autrefois que de *peignures.*

PEINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du cèrcle de la Baſſe-Saxe. *Peina, Poynum.* Elle eſt dans l'Évêché d'Hildesheim, ſur la petite rivière de Fuſe, entre Brunſvvick & Hanovèr, à quatre lieuës de la prémière, & à ſept de la dèrnière. *Peina* eſt défenduë par un ancien château, & elle a eu autrefois titre de Comté. MATY.

PEINAL. Voyez PENAL.

PEINDRE. v. act. *Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. Je peignois. Je peignis. J'ai peint. Je peindrai. Que je peigne. Que je peignisse ou je peindrois.* Mêler & employer les couleurs avec un tel art, qu'elles repréſentent un objèt quel qu'il ſoit. *Pingere, depingere, expingere.* On *peint* en détrempe avec des couleurs imbibées de gomme, ou de colle. *Aquario ſubactu pingere.* On *peint* en huile avec des couleurs détrempées avec de l'huile de noix, ou de lin. *Pigmento oleario pingere.* On *peint* en miniature avec des couleurs ſimples qu'employent les Enlumineurs. On *peint* en émail avec des couleurs minérales qu'on fait fondre au feu, & qui réſiſtent aux injures de l'air. On *peint* à fraiſque ſur des murs fraîchement enduits. On *peint* en paſtel & en crayon avec des pâtes de couleurs, de la mine de plomb, de la ſanguine, &c. On dit qu'une choſe eſt bien *peinte*, lorſqu'on y voit une grande hardieſſe ou libèrté de pinceau. Mais on dit qu'elle eſt bien léchée, lorſque les couleurs y ſont ſeulement noyées & bien adoucies, ſans y marquer une grande franchiſe de pinceau. Conſultez ici ce que l'on a dit au mot FLOU.

Ce mot vient du Latin *pingere.*

De tous les Peintres qui ont vécu juſqu'au milieu du XVe ſiécle, il n'y en a pas un qui ait eu l'uſage de *peindre* à l'huile. Ce fut en Flandre, qu'un Peintre qui étoit en aſſez grande réputation en ce pays-là, & qui ſe plaiſoit à la Chymie, reconnut qu'en broyant les couleurs avec de l'huile de noix ou de lin, il s'en faiſoit une peinture ſolide, qui non ſeulement réſiſtoit à l'eau; mais qui conſervoit une vivacité & un luſtre, qui n'avoit pas beſoin de vèrnis. Il vit de plus que le mélange & les teintes des couleurs ſe faiſoient bien mieux avec de l'huile qu'autrement, & il fit pluſieurs tableaux dans cette nouvelle manière, & en préſenta un à Alfonſe I. Roi de Naples. FÉLIBIEN.

On dit auſſi, Peindre ſur toile, ſur cuivre, ſur le bois, ſur le vèrre en apprêt; *peindre* en grand; *peindre* en petit. *Peindre* des hiſtoires, des payſages; *peindre* d'après nature; *peindre* d'après Raphaël, le Titien, c'eſt-à-dire, les copier. Ce jeune homme apprend à *peindre*, il *peint* de la maniere de Rubens, du Pouſſin. Je ſuis long-tems à faire un tableau, diſoit Zeuxis, parceque je *peins* pour l'étèrnité.

PEINDRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Faire un portrait. *Delineare.* Je m'en vais me faire *peindre.* Cet homme réüſſit bien à *peindre*, il attrape bien l'air d'une pèrſonne. Ceux qui ont les traits délicats ſont difficiles à *peindre.* Il eſt *peint* au naïf. Voilà une belle figure à *peindre.* Aléxandre voulut qu'il n'y eût qu'Appelles qui le *peignît.* VAU.

En peignant *aujourd'hui Clovis,*
Tu ne peindras *qu'une peinture.* GON.

PEINDRE, ſe dit auſſi ſimplement pour, Orner, embellir de divèrs ornemens avec des traits & des couleurs. *Illuſtrare, exornare, perpolire.* On a *peint* ſa chambre, ſon cabinet, ſa galerie, ſa maiſon.

PEINDRE, ſignifie quelquefois, Barbouiller, couvrir, enduire avec de la couleur broyée. *Inepte, incondite pingere.* Il faut *peindre* cette travée, ce lambris, cette menuiſerie avec de l'ocre. On *peint* une baluſtrade de fèr, pour empêcher qu'elle ne ſe rouille.

PEINDRE, ſe dit auſſi des repréſentations naturelles qui ſe font par la réflèxion de la lumière. *Reflectere ductus.* Les objèts ſe *peignent* au fond de l'œil ſur la rétine, comme ſur une toile. Ils ſe *peignent* auſſi ſur la glace des miroirs, dans l'eau, & ſur tous les corps fort polis. Le ſoleil ſe *peint* dans les nuées, il *peint* l'Iris de vives couleurs.

PEINDRE, ſe dit auſſi des ſignes & des marques naturelles qui font connoître les paſſions & les agitations de l'âme. *Characteres delineare.* La douleur eſt *peinte* ſur le viſage de cette mère affligée. La mort eſt *peinte* ſur le viſage de ce criminel qu'on méne au ſupplice. L'amour, la colère étoient *peintes* dans ſes yeux. *Amor & ira emicabant in ejus oculis.* Un Amant dit que l'amour a *peint* ſa Maitreſſe dans ſon cœur, que ſon portrait y eſt gravé.

PEINDRE, ſignifie auſſi, Se farder, ſe donner de la couleur. *Faciem fucare.* Jézabel, dit l'Écriture, ſe *peignit* les yeux avec de l'antimoine, pour plaire à Jéhu. Cet homme ſe *peint* la barbe, les ſourcils. Les buveurs ſe *peignent*, s'enluminent la trogne. *Nimio hauſtu faciem illuminare.*

PEINDRE, ſignifie auſſi ſimplement, Écrire avec la plume. Cet homme *peint* bien, il a un beau caractère. *Scribere, pingere ſcite.*

Les

Les Sèrgens & les chicaneurs *peignent* mal d'ordinaire, on ne ſçauroit lire leur écriture.

PEINDRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Faire par le diſcours des repréſentations, des déſcriptions de quelque chôſe. *Graphicè deſcribere.* L'art du Poëte conſiſte à bien *peindre*, à bien décrire & repréſenter les chôſes dont il parle; à bien *peindre* les mœurs, & les caractères des pèrſonnes qu'il introduit. Cet Avocat a bien *peint* ſa Partie, il l'a *peinte* au naïf, avec toutes ſes couleurs. On court après les Déclamateurs qui ſçavent *peindre* ou en grand, ou en mignature. LA BR. Il faut *peindre* un vieux Romain agité d'une libèrté farouche, autrement qu'un flateur du tems de Tibère. S. ÉVR. L'art du Prédicateur conſiſte à bien *peindre* les différens caractères d'une vèrtu qui nous eſt commandée, & d'un vice qui nous eſt défendu. CL. Pour bien repréſenter les chôſes, il faut les *peindre* ſi vivement qu'on penſe les voir devant les yeux. CH. DE M. Les paſſions ſe *peignent* elles-mêmes dans les yeux, & dans les paroles. PORT-R. On vous a *peint* avec les plus noires couleurs. S. ÉVR. Combien de gens embraſſent l'èrreur, parcequ'elle eſt *peinte* & embellie des couleurs de la vérité. IL AL. *Error fucatus ſub ſpecie veritatis.* Une modeſte joie & une ſimplicité étoient *peintes* ſur ſon viſage. FLÉCH. Il portoit la douleur *peinte* ſur ſon front. VAUG. L'amour vous a *peinte* ſi belle à mes yeux que je n'ai pû défendre mon cœur contre vous. S. ÉVR.

A PEINDRE. adv. ſe dit des chôſes qui ſont excellentes & bien faites, qui méritent d'être peintes. C'eſt un homme de bonne mine, & qui eſt fait *à peindre. Vir elegantì formâ.* Cet habit vous vient fort bien, il eſt fait *à peindre.*

PEINDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Voilà pour l'achever de *peindre:* c'eſt-à-dire, pour achever de le ruiner de biens, de réputation, de ſanté, &c. Cela ſe dit auſſi d'un homme qui après avoir déja beaucoup bû, recommence à boire encore. On dit d'une chôſe qu'on ne peut *peindre* parfaitement, C'eſt comme on *peint* le ſoleil avec du charbon.

PEINE. ſ. f. Châtiment qu'on fait ſouffrir à ceux qui ont fait quelque faûte: punition d'un crime. *Caſtigatio, punitio, pœna irrogatio, ſupplicium.* La *peine* de l'enfèr ſera étèrnelle. Les Catholiques croyent que les prières & les indulgences les garentiſſent des *peines* du Purgatoire. Dans le *péché* il y a la coulpe, & la *peine.* La *peine du talion* étoit celle qui impôſoit la néceſſité de donner œil pour œil, dent pour dent. Juſqu'au tems de Charlemagne, excepté le crime de léze-Majeſté, on ne puniſſoit tous les crimes que par des *peines* pécuniaires, qui étoient même ſi médiocres, qu'on étoit quitte de la mort d'un Évêque *pro nongentis ſolidis.* C'eſt une èrreur de croire qu'en France les *peines* ſoient arbitraires: ce n'eſt qu'en cèrtains cas: chaque crime a ſa *peine* fixe portée par l'Ordonnance. *Sanctio, pœna ſancita.* Les Dieux ne tardèrent guère à faire payer la *peine* de ce crime à celui qui en étoit l'auteur. VAUG. *Pœnas luere.*

On dit auſſi, ſur *peine* d'excommunication, de ſuſpenſion, d'intèrdiction de ſa charge. *Sub pœna vetitum.* A *peine* de la vie, de la hart, de punition éxemplaire. *Pœna capitali.* A *peine* d'amende, d'une *peine* pécuniaire. *Pœna pecuniaria, vel multa.* Cela eſt défendu ſous de très-griéves *peines.* On lui a ordonné cela ſous *peine*, ſur *peine*, à *peine* de la vie. L'ACAD. On le défend ſous des *peines* très-rigoureuſes. PASC. On les oblige ſur *peine* de péché mortel à abſoudre. ID. Obligez-les d'abſoudre les criminels qui ont une opinion probable à *peine* d'être éxclus des Sacremens. ID. La *peine* de l'omiſſion de recette contre les Financiérs eſt le quadruple. Le Roi donne les lettres de grâce pour remettre la *peine*, il accorde une commutation de *peine. Rex admiſſi criminis gratiam facit, pœnam mutat.* On met auſſi dans les compromis une *peine*; on conſent de payer cèrtaine ſomme, ſi on n'acquieſce au jugement des arbitres. On a déclaré la *peine* encouruë.

PEINE, ſignifie auſſi, Fatigue, travail corporel. *Labor, defatigatio.* On eſt mauvais ménager des biens qui s'acquièrent ſans *peine.* On ſouffre à la guèrre bien des *peines* & des fatigues. La charité qui ſuporte tout, adouciſſoit toutes ſes *peines.* FLÉCH. S'il attend que je l'aille querir, il payera ma *peine.* Les gens de journée louent leur *peine*, leur travail. Je n'ai point regret à la *peine* que j'ai priſe, ma *peine* a été bien employée. Cet homme ne veut pas prendre la *peine* d'amaſſer du bien.

PEINE, ſignifie auſſi, Soin, tourment, inquiétude d'eſprit, ennui, chagrin, ſouci. *Cura, ſollicitudo, anxietas animi, moleſtia.* Plaignez ma *peine* éxtrême. Les *peines* de l'eſprit égalent les douleurs du corps. Les *peines* & les ſoucis du ménage me font trembler. Tirez-moi de *peine*; donnez-moi éclairciſſement ſur cette affaire. Je ne me mets guère en *peine* des chôſes de ce monde. Me voilà délivré d'une grande *peine.* Les *peines*, & les plaiſirs ſe ſuivent néceſſairement dans la vie. B. RAB. Tous tes plaiſirs, amour, n'égalent pas tes *peines.* M. Sc. Ne ſçaviez-vous pas les *peines* que ſouffre un cœur qui ſe laiſſe enflammer. S. ÉVR.

Pour moi la plus aimable, eſt la moins inhumaine;
Et de quelques douceurs qu'on flatte mes déſirs,
Ce qui me donne de la peine.
Ne me donne point de plaiſir. CORN.

Ah! ſi vous connoiſſiez les amoureuſes peines,
Vous ſçauriez qu'en mourant on adore ſes chaînes.
M. SCUD.

PEINE, ſignifie auſſi, Douleur, ſoufrances. Quand la goute eſt violente, on ſoufre une *peine* cruelle. *Dolor, difficultas.*

PEINE, ſignifie auſſi, Obſtacle, difficulté. *Impedimentum, difficultas, obex.* On a mille *peines*, mille travèrſes à faire ſon ſalut dans le monde. Les meilleurs aſſemblages ſont ceux qui ſe font à *peine*, avec force & difficulté. Il a quitté cette pourſuite, parceque la *peine* ſurpaſſe le plaiſir. Un ſoulier où l'on entre ſans *peine* ne chauſſe jamais bien. Cet écolier eſt ſi ſtupide, que c'eſt peine pèrduë de lui enſeigner. Je viendrai à bout de cette affaire, ou je mourrai en la *peine.* On appelle un homme de *peine*, un manœuvre, ou celui qu'on applique à des travaux où il faut ſouffrir beaucoup de fatigue, & où il n'eſt pas beſoin d'induſtrie, comme ſont les Compagnons de rivières, les Portefaix, les Batteurs en grange, &c. *Laborioſus.* On appelle auſſi une ſèrvante de *peine*, celle que l'on déſtine à la groſſe beſogne d'une maiſon.

On dit par compliment, Prenez la *peine* de faire cela. *Hoc agas, queſo.* Vous avez bien pris de la *peine.* Vous vous êtes donné la *peine* de me venir voir. On dit auſſi dans le diſcours familiér, Cela ne vaut pas la *peine*, ce n'eſt pas la *peine*; pour dire, que la chôſe dont il s'agit n'eſt pas d'aſſez grande conſidération, d'aſſez grande importance, pour mériter qu'on s'en inquiéte, qu'on s'en tourmente. On dit auſſi quelquefois par ironie, Ce n'eſt pas la *peine* d'en *parler*; & cela quelquefois pour éxagérer davantage la chôſe dont il s'agit. Il a pèrdu dix mille écus au jeu, cela ne vaut pas la *peine* d'en parler. On dit encore qu'on a *peine*, qu'on a de la *peine* à dire, à faire quelque chôſe; pour dire, qu'on y a de la répugnance, & qu'on eſt fâché d'y être obligé.

A PEINE. adv. Difficilement. *Vix, agrè. A peine* trouve-t-on un homme de bon ſens dans toute une aſſemblée. *A peine* aime-t il ſes parens. *A peine* y en eut-il un ſeul qui fût de ſon avis.

A PEINE, ſignifie encore, Près qu'auſſitôt. *Ubi, ſtatim-atque. A peine* avoit-il commencé ſon diſcours, qu'il fut intèrrompu, c'eſt-à-dire, près qu'auſſitôt qu'il eut commencé ſon diſcours, il fut, &c.

PEINE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Nul bien ſans *peine. Peine* de vilain n'eſt à rien comptée. Toute *peine* mérite ſalaire. On dit d'une belle femme à qui on fait l'amour, qu'elle en vaut bien la *peine.*

PEINER. Vèrbe act. Faire de la *peine*, donner de la *peine. Moleſtiam creare.* Ce diſcours, cette raillerie m'ont beaucoup *peiné.* L'ACAD.

PEINER, eſt auſſi un vèrbe neutre. Les chevaux *peinent* beaucoup à tîrer des bateaux en remontant. On *peine* beaucoup en voyageant dans les montagnes & les marécages. *Defatigari.*

On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Il ſe *peine* beaucoup pour bien apprendre ſes exèrcices. *Totus eſt in ediſcendis ſuis exercitiis.* Cet Ouvriér ne s'épargne point, il ſe *peine* éxtrêmement.

PEINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Fait avec peine. *Factus operosè, laborioſè. Operoſus.* Un tableau *peiné*, des vèrs *peinez*, qui ſentent la peine que le Poëte a euë à les faire, qui ne ſont pas libres, coulans, naturels. En ſpiritualité, une âme *peinée* eſt une pèrſonne qui a des tourmens intérieurs, des ſcrupules, des craintes, &c. Une manière *peinée*, en Muſique, eſt une manière étudiée, travaillée, forcée, que les Italiens appellent *Stentato*; c'eſt-à-dire, qu'il faut non ſeulement travailler, ou ſe donner de la peine en chantant quelque morceau, mais même qu'il faut pouſſer ſa voix de toute ſa force, & chanter comme ſi l'on ſouffroit beaucoup, & d'une manière qui faſſe ſentir, qui éxprime la douleur dont on eſt pénétré. BROSSARD.

PEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Pictus, delineatus.*

PEINTRE. ſ. m. Celui qui employe les couleurs avec art pour repréſenter toutes ſortes d'objets. *Pictor, delineator.* Les *Peintres* d'hiſtoires ſont plus éſtimez que les Payſagiſtes, ou que les *Peintres* à portraits. Les excellens *Peintres* ne peignent pas tout: ils donnent de l'éxèrcice à l'imagination, & en laiſſent plus à penſer qu'ils n'en découvrent. CH. DE M. Le Roi a fondé à Rome

une Académie de *Peintres*. Il y a à Paris une Académie de *Peintres* établie, qui leur tient lieu d'aprentiſſage & de maîtriſe. Appellès, Zeuxis & Parrhaſius ont été les fameux *Peintres* de l'antiquité. Raphaël, Pouſſin & le Brun ſont les fameux *Peintres* modèrnes.

Les Maîtres *Peintres* ont des Statuts & Ordonnances anciennes du 12 Août 1391. & renouvellées en 1619. & ils ont des lettres du Roi Charles VI. de l'an 1430. qui les éxemtent de toutes les tailles, ſubſides & ſubventions, guet & gardes, & autres charges. Ils ont été joints avec les Sculpteurs par arrêt du 7 Septembre 1613. & enfin ils ſe ſont unis ſous le nom d'Académie Royale le 7 Juin 1651. Ceux qui ont écrit la vie des *Peintres*, Sculpteurs & Architèctes, ſont Vaſari, qui vivoit ſous le Pontificat de Léon X. & qui étoit diſciple de Michel-Ange, en trois volumes, qui ont été continuez par Baglioni, & Petro Bellori. Van-Mander a donné les *Peintres* de Flandres; Ridolphi ceux de Veniſe; Raphaël Soprani ceux de Gènnes; le Comte de Malvaſia ceux de Bologne ſous le titre de *Felcina Pitrice*, dont les premiers Maîtres commencent en 1120, d'où ſont ſortis les trois Caraches, le Guide, le Dominicain, le Goarchim, l'Albane, &c. Carlodati a recueilli tout ce que les anciens Auteurs ont dit des plus fameux *Peintres* de l'Antiquité.

Ariſtide fut le premier qui repréſenta ſur les viſages toutes les paſſions de l'âme. Pauſias de Sycione fut le premier qui peignit des lambris & des voutes. Jean de Bruges Flamand fut l'inventeur des peintures en huile ſous le commencement du XIVe ſiécle.

On dit, Travailler d'après le *Peintre*, quand on travaille en tapiſſerie, ou en broderie, ſur un deſſin ou crayon tracé par un *Peintre*. *Pictas effigies imitari*. On dit auſſi d'un miroir, qu'il eſt le *Peintre* de la nature.

PEINTRE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe, qui eſt colombin vif & blanc printanière. MORIN.

PEINTRE EN ÉMAIL, eſt celui qui avec des pinceaux & des couleurs d'émail imite ſur des plaques d'or, ou de cuivre émaillées de blanc, tout ce qu'il y a de beau dans la nature. *Encauſticus pictor*. Les couleurs du *Peintre en émail* ſont le noir d'écaille, l'azur, le jaûne, le gris de lin, le rouge, le pourpre d'or, le pourpre de vitrier, &c. Mrs Bordier & Petitot ſont les plus fameux *Peintres en émail* de Paris, & les premiers qui ont fait des portraits en émail.

On a dit autrefois provèrbialement, Gueux comme un *Peintre*; mais ce provèrbe eſt devenu faux en ces dèrniers jours, où la peinture a été cultivée & annoblie: on doit plutôt dire, Glorieux comme un *Peintre*.

PEINTURE. ſ. f. Couleur qui ſèrt aux Peintres à enduire ou colorer. *Color, pigmentum*. Voilà une tache de *peinture* ſur votre habit. De la *peinture* à l'huile. Le fèr enduit de *peinture* ne ſe rouille point. L'ocre eſt une *peinture* jaûne.

PEINTURE, ſe dit auſſi figurément pour, Fard. *Fucus, mundus muliebris*. Les femmes ne prendroient pas tant de peine à ſe farder & à s'enluminer, ſi elles ſçavoient que toute cette *peinture* les rend affreuſes, & dégoûtantes. LA BRUY.

PEINTURE, eſt auſſi l'art d'appliquer les couleurs, la ſcience du Peintre. *Pictura ars, pictura, graphice, graphices*. La *peinture* eſt un des arts libéraux. La *peinture* eſt un art muèt, qui ne parle qu'aux yeux. Le Titien, le Paul Veronèſe, ont excellé en la *peinture*. De tous les arts que l'homme a inventez, il n'y en a point de plus admirable que la *peinture*. FEL. C'eſt par le moyen de la *peinture*, qu'on peut tracer une image, & une reſſemblance de toutes les choſes qui tombent ſous les ſens, & repréſenter la nature même. ID. On dit, Ombrager, rehauſſer une *peinture*; pour dire, lui donner les jours convenables. Charles Alphonſe du Frèſnoy a écrit de l'art de *peinture*, dont il fait trois parties, *l'invention*, *le deſſin & le coloris*. On y ajoute *la diſpoſition*. Il y a des Jurez & des Gardes de la *peinture*, qui par les ſtatuts doivent faire raport de toutes les meprentures, & offenſes qu'ils trouveront être faites aux ouvrages, & beſognes du métier. Leurs ſtatuts défendent aux Maçons & Charpentiérs, aux Parfumeurs, Mèrciérs, Lingères, Tabletiérs, Miroitiérs, Nattiérs & Plombiérs, d'entreprendre aucuns ouvrages de *peinture* & de ſculpture. Parmi les Grècs il étoit défendu aux éſclaves de s'appliquer à la *peinture*, & d'exèrcer un art ſi noble, & ſi excellent. FEL.

PEINTURE, ſe dit auſſi des tableaux, des ouvrages de l'art de *peinture*. *Pictura, picta tabella*. Allons voir les *peintures* de la Foire. La plupart des tableaux d'Italie ſont des *peintures* à fraiſque. Les *peintures* en émail durent longtems. Les plates *peintures* de Philoſtrate.

PEINTURES, au jeu de cartes, ſe dit des Rois, des Dames & des Valèts. *Folia luſoria picta*. On dit qu'un homme a blanche, quand il n'y a point de *peintures* dans ſon jeu.

PEINTURE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, déſcription, repréſentation. *Deſcriptio: repræſentatio*. Il nous a fait la *peinture* naïve d'une telle choſe; pour dire, il nous en a fait au naturel la deſcription. Salomon a fait une *peinture* naïve de ſes irrèſolutions, de ſes dèſirs, & de ſon ignorance. S. ÉVR. Ovide fait des *peintures* de ſes amours trop laſcives, & trop voluptueuſes. ID. La Poëſie fait la *peinture* des paſſions de l'âme. La langue Italienne ſonge plus à faire de belles *peintures*, que de bons portraits: & pourvû que ſes tableaux plaiſent, elle ne ſe ſoucie pas qu'ils reſſemblent. BOUH. Les *peintures* ridicules qu'on expoſe ſur le théâtre, doivent être regardées de tout le monde ſans chagrin; ce ſont des miroirs publics, où il ne faut jamais témoigner qu'on ſe voye. MOL. La *peinture* du vice eſt utile, pour en donner de l'horreur, & pour apprendre à l'éviter. VILL.

De cette paſſion (l'amour) la ſenſible peinture,
Eſt, pour aller au cœur, la route la plus ſûre. BOIL.

C'eſt là que tant d'horreurs offenſent la nature,
Que ma main ſe défend d'en tracer la peinture. BRÉB.

On dit auſſi, qu'un Roi n'eſt Roi qu'en *peinture*. *Rex nomine tantùm*, lorſqu'il ne gouvèrne pas ſon État par lui-même, qu'il en laiſſe à d'autres le ſoin & l'autorité.

Un duel met les gens en mauvaiſe poſture,
Et notre Roi n'eſt pas un Monarque en peinture. MOL.

On dit qu'un homme eſt vaillant en *peinture*, un brave en *peinture*; qu'il n'eſt riche qu'en *peinture*, lorſqu'il ne l'eſt qu'en apparence. On dit auſſi, qu'on a fait une mauvaiſe *peinture* d'un homme; pour dire, qu'on en a mal parlé.

On dit provèrbialement, renoncer à la *Peinture*; pour dire, abandonner un deſſein, ſe dégoûter de quelque choſe. *Ab incepto deſiſtere*.

On ne ſçait point quelle a été l'origine de la *peinture*; mais il eſt cèrtain qu'elle eſt fort ancienne. Diodore de Sicile L. II. C. 4. raporte que Sémiramis ayant fait rebâtir Babylone, il y avoit une muraille de deux lieuës & demie de tour, dont les briques avoient été peintes avant que d'être cuites, & repréſentoient divèrſes ſortes d'animaux. Et quoique cette ſorte de *peinture* ne fût qu'une éſpece d'émail, M. Félibien ne doute point qu'ils n'euſſent auſſi le ſecret de peindre autrement. En éffet Diodore ajoute qu'il y avoit une autre muraille, où l'on voyoit pluſieurs figures de toutes ſortes d'animaux, peints & colorez ſelon le naturel; qu'il y avoit même des tableaux qui repréſentoient des chaſſes & des combats; cependant il ne dit point que ces divèrs tableaux fuſſent ni faits de brique, ni émaillez. Les Égyptiens diſent que la *peinture* étoit parmi eux pluſieurs ſiécles avant qu'elle fût connuë des Grècs; mais les Grècs écrivent que ce fut à Sicyone ou à Corinthe que la *peinture* commença de paroître. Mais les uns & les autres s'accordent ſi peu, touchant celui qui en fut l'inventeur, que l'on ne ſçauroit qu'en croire. Ils conviennent tous ſeulement que le premier qui s'aviſa de deſſiner, fit ſon coup d'eſſai contre une muraille, en traçant l'ombre d'un homme que la lumière faiſoit paroître. FÉLIBIEN. Cimabué qui naquit en 1240, eſt celui qui a rétabli la *peinture*. Il étoit d'une famille noble de Florence.

PEINTURÉ, ÉE. Ce qui eſt peint & couvèrt d'une ſeule couleur, & ſans art particulier. *Pictus, depictus, delineatus*. En pluſieurs lieux les maiſons ſont *peinturées* au dehors. On *peinture* les volets, les travées, la menuiſerie. On dit auſſi, Voilà une maiſon bien dorée, & bien *peinturée*. On ne ſçauroit ſe paſſer de ce mot. C'eſt un bon mot François. MÉN.

PÉIPIS. Voyez PÉYBAS.

P E K.

PÉKÉLI. Voyez PÉKING.

PÉKING, PEQUIN, PÉKÉLI, XUNTIEN. ſſ. m m. Noms propres d'une ville capitale de la Chine. *Pechinum, Pequinum, Xuntienum*. Elle eſt dans la province de Péking, en une plaine fort fèrtile, à trente-trois lieuës de la grande muraille, & à vingt-trois du fond du golfe de Nanking. Le nom de *Peking*, qui ſignifie la Cour du nord, a été donné à cette ville, parceque l'an 1404. les Empereurs de la Chine, pour s'oppoſer aux Tartares, y tranſportèrent leur Cour de Nanking, qui ſignifie la Cour du midi, & qui étoit auparavant le ſiege de l'Empire. *Peking* eſt ſans difficulté la plus vaſte ville du monde. Le P. Le Comte, qui y a été en Miſſion, la repréſente comme un quarré imparfait; il lui donne de circuit ſept lieuës & demie, de trois mille pas chacune, & il aſſure qu'elle renferme une éſpâce de tèrre quatre fois plus grand que celui de

Paris;

Paris ; mais il ajoute que les maiſons de *Peking* n'étant que d'un étage, & celles de Paris en ayant communément quatre, il ſe trouve que Paris contient autant de logement que *Peking*; mais il juge pourtant que *Peking* a une fois plus de monde que Paris; parceque vingt Chinois ſe placent où l'on logeroit à peine dix Pariſiens. Les ruës y ſont droites, fort larges & fort longues, mais nullement pavées, & ainſi pleines de boüe en hivèr, & de pouſſière en été. Il n'y a rien de conſidérable dans *Peking* que le Palais de l'Empereur, entouré d'une double muraille. Entre les deux murailles on trouve les maiſons des Officiers de la Cour, & celles des Artiſans, qui ſont aux gages de l'Empereur. Dans la muraille intérieure, eſt le Palais propre de l'Empereur; il eſt fort vaſte, compôſé d'un très-grand nombre d'appartemens magnifiques, mais moins réguliers que les Palais de l'Europe. MATY.

Péking; c'eſt-à-dire, la Cour du ſeptentrion, eſt la capitale de la Chine, & le ſiége ordinaire des Empereurs; on la nomme ainſi pour la diſtinguer de Nanxin autre ville très-conſidérable, qui veut dire la Cour du midi. Ce nom lui avoit autrefois été donné, parceque l'Empereur y réſidoit comme dans la ville la plus belle, la plus commode, la mieux ſituée qui fût dans l'Empire; mais les irruptions continuelles des Tartares, peuples inquiets & belliqueux, l'obligèrent à tranſporter ſa Cour dans les Provinces du nord, afin d'être toujours en état de s'y oppoſer avec le grand nombre de troupes qu'il tient ordinairement au près de ſa perſonne.

On choiſit pour cela *Péking* à 40 degrez d'élevation, ſitué dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Le voiſinage de la mèr à l'orient, & le grand canal du midi lui donnent communication avec pluſieurs belles provinces, dont il tire en partie ſa ſubſiſtance.

La ville, de figure parfaitement quarrée, avoit autrefois quatre grandes lieuës de tour; mais les Tartares en s'y plaçant, obligèrent les Chinois de ſe loger hors des murailles, où ils bâtirent en peu de tems une nouvelle cité, qui étant plus longue que large fait avec la ville une figure irrégulière. De manière que *Péking* eſt compôſé de deux villes; l'une ſe nomme la ville des Tartares, parce qu'il n'y a qu'eux qui s'y puiſſent établir: on appelle l'autre, la ville des Chinois, auſſi grande, mais beaucoup plus peuplée que la première. Toutes deux enſemble ſont ſix grandes lieuës de tour, de trois mille ſix cens pas chacune; ces meſures ſont juſtes, & on les a priſes avec le cordeau par ordre exprès de l'Empereur. P. LE COMTE. Meſſieurs de l'Académie des Sciences mettent *Péking* à 39 dég. 55 min. de latitude; & à 134 d. 30 min. de longitude. M. Harris s'accorde pour la latitude avec Meſſieurs de l'Académie; mais pour la longitude, il met *Péking* à 135 d. 35 min.

La province de PÉKING. *Pechinenſis provincia.* C'eſt la première des quinze provinces de l'Empire de la Chine. Elle eſt bornée au couchant par la province de Xanſi; au midi par celles d'Honan & de Xantung; au couchant par le golfe de Nanking, & le pays de Leaotung; & au nord par la fameuſe muraille de la Chine, qui la ſépare de la grande Tartarie. On diviſe cette province en huit contrées, dont chacune a ſa ville capitale, outre leſquelles on y compte encore cent trente villes, qui n'ont pas le rang de capitales. Celle de *Péking* eſt la capitale de toute la province, de même que de toute la Chine. MATY.

P E L.

PEL. ſ. f. C'eſt la même chôſe en quelques Coutumes que pelle. *Patella. Pel*, vèrge & couvèrture, COUT. d'*Amiens*, *art.* 122. *de Pérone*, *art.* 145. *Pel*, torche & couvèrture, COUT. *de Troyes*, *art.* 86. *Pelle*, torche & couvèrture, COUT. *de Chaulny*, *art.* 122. Ces mots ſignifient les réparations que les veuves ſont tenuës de faire aux maiſons dont elles jouiſſent à titre de douaire. DE LAURIÈRE. *Gloſſ.* Entretenir une maiſon de *pel*, ou de pelle, ce n'eſt autre choſe, ſelon Vrevin, que de faire employer à quelque mur enfoncé ou gâté, autant de mortier qu'en peut contenir une pelle. ID. Voyez auſſi PELLE.

Pel, ou *pelle*, vient de *palus*, *pali*, ou *pala*, *palæ*, qui ſignifient une pelle.

PEL, eſt auſſi dans la Coutume de Hainaut, chap. CV. art. 5. un gros bâton. Un pal, un pau, un pieu. Et en ce ſens *pel* vient de *palus*. En l'autre ſens, voyez les étymologies du mot PELLE.

PÉLACAS. Voyez PALACAS.

PÉLADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Palladius*. S. *Pélade* Évêque étoit du Ve ſiécle. Son corps fut porté en 550. à S. Père de Cardond, Monaſtère de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèſe de Girone en Catalogne. CHAST. *Mart. T. I. p.* 112. & 118.

PELADE. ſ. f. Ce mot eſt vieux. Maladie du cuir qui fait tomber le poil, cauſée par une humeur ſereuſe qui corrode la racine des cheveux. *Alopecia.* Ce mot vient du Grèc ἀλωπεκία, qui a été latiniſé. Voyez ALOPÉCIE.

PELADE. Ce mot ſe dit auſſi, par injure, des vérolez. *Lues venerea.* Avoir la *pelade.*

Que la tigne, que la pelade
Se jette deſſus ma ſalade. S. AMANT.

PELAGE. ſ. m. Qualité du poil d'une bête. *Crinis, pilus.* Il y a des vaches de différent *pelage*, rouſſes, noires, &c.

PELAGE, eſt auſſi un droit ancien ſur les peaux. BOREL.

PÉLAGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pelagius. Pélage* I. fut élu Pape le 16. Avril 555. & mourut le 2. de Mars 559. *Pélage* II. ſucceda à Benoît I. le 10. Novembre 577. le 7. Février 590. après 12 ans 2 mois & 27 jours de pontificat. L'héréſiarque *Pélage* étoit Anglois, & non, comme quelques-uns ont cru, Écoſſois ou Irlandois. On prétend que ſon nom Anglois étoit Morgan, qui ſignifie Mèr, ou plutôt Maritime, & que l'on tourna en celui de *Pelagius*, qui veut dire en Grèc la même chôſe, & dont nous avons fait *Pélage*. *Pélage* commença à répandre ſes èrreurs vèrs l'an 400. Après qu'il eut été condamné pluſieurs fois, & chaſſé de Paléſtine, où il étoit venu pour la ſeconde fois; après avoir été chaſſé d'Italie en 418. par un Édit d'Honorius, on ne ſçait ce qu'il devint, & il n'en eſt plus fait mention.

PÉLAGIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Pelagia.* Sainte *Pélagie* la pénitente étoit avant ſa convèrſion la plus fameuſe Comédienne d'Antioche. Sainte *Pélagie* Vièrge ſouffrit le martyre dans le IVe ſiécle, ſous Maximin Daïa.

PÉLAGIE. ſ. f. Tèrme d'hiſtoire naturelle. *Pelagia.* Quelques Auteurs d'hiſtoire naturelle donnent ce nom aux coquillages qui ne ſe trouvent jamais, ou préſque jamais, près des bords, mais dans le fond de la mèr, en des endroits éloignez des tèrres. *Harris.*

Ce mot vient de πέλαγος, & ſignifie maritime.

PÉLAGIENS. Anciens héréticques fort connus dans l'Égliſe par les écrits de ſaint Auguſtin. *Pelagiani.* Pélage Auteur de cette ſecte étoit un Moine Ibèrnois, ou Anglois, contemporain de ſaint Jérôme & de ſaint Auguſtin. Il quitta ſon pays pour aller demeurer dans l'Orient, ſelon la coutume des Moines de ces tems-là, qui n'étoient pas attachez à des maiſons particulières, comme ceux d'aujourd'hui. Pélage & ſes ſectateurs nioient abſolument le péché originel, qu'ils croyoient être de l'invention de ſaint Auguſtin. Mais ce S. Évêque les combatit fortement tant par l'Écriture, que par la Tradition, comme on le peut voir dans les Livres qu'il a intitulez, *De peccatorum meritis & remiſſione, deque baptiſmo parvulorum, &c.* Le même Pélage & ſes diſciples après lui ont abuſé de pluſieurs paſſages de l'Écriture qui font les hommes entièrement les maîtres de leurs actions. Il compôſa un Livre, où, ſous prétexte de défendre le libre arbitre, il ruïnoit abſolument la grâce qui nous fait Chrétiens. Saint Auguſtin lui en oppôſa un autre, qui a pour titre, *De la nature & de la Grâce*, où il établit la grâce de JÉSUS-CHRIST, ſans être contraire à la nature. Les *Pelagiens*, qui furent condamnez à cauſe de leurs nouveautez, ſe cachèrent ſous des tèrmes équivoques, affectant de paroître Catholiques, au moins dans leurs expreſſions. Cela donna lieu à ſaint Auguſtin d'écrire contre eux deux nouveaux Livres ſur la grâce de JÉSUS-CHRIST, & ſur le peché originel. Il y raporte pluſieurs extraits des ouvrages de Pélage, dont le langage ne paroit guère éloigné de celui des Pères Grècs: mais il ne croyoit pas avec eux, que la grâce intérieure fût abſolument néceſſaire pour faire le bien. Les *Pélagiens* étoient de véritables Novateurs, qui abuſoient de cèrtains tèrmes, dont les anciens Écrivains Eccléſiaſtiques s'étoient ſèrvis pour combattre plus fortement les héréticques Gnoſticques & les Manichéens. Pélage reconnoiſſoit à la vérité, que la puiſſance naturelle de l'homme étoit aidée de la grâce de Dieu; mais par cette grâce il entendoit des ſecours exterieurs; ſçavoir, la doctrine de la Loi & de l'Évangile, ainſi qu'il s'éxplique lui-même, lorſqu'il parle plus clairement. Cet Hérétique ſe voyant preſſé par ces paroles de ſaint Paul, *Deus eſt enim qui operatur in nobis &c.* reconnut que c'étoit en effet Dieu qui nous faiſoit vouloir ce qui eſt bon, lorſqu'il nous échauffe par la grandeur de la gloire que nous devons obtenir, & par les promeſſes des récompenſes, quand il excite notre volonté à l'aimer en nous revelant ſa ſageſſe, & quand il nous conſeille de faire le bien. Ce ſont les propres paroles de Pélage raportées par ſaint Auguſtin, qui lui répondit que cela ne ſuffiſoit pas, & qu'outre ces grâces éxterieures, il falloit en reconnoître de véritables & interieures. Outre les èrreurs des *Pélagiens* ſur la grâce & ſur le peché originel, nous aprenons de ſaint Jérôme, que Pélage enſeignoit que l'homme pouvoit en cette vie parvenir à un tel degré de pèrfection, qu'il ne fut

plus ſujet à aucune paſſion, & qu'il ne péchât plus. Doctrine, dit ce père, qu'il avoit puiſée dans les livres d'Origéne, & qui lui étoit commune avec Rufin, avec Évagre du Pont & Jovinien. Au reſte Pélage ſe voyant preſſé par les Catholiques avoua, que la volonté de l'homme étoit aidée par une véritable grâce : mais il ajouta que ce ſecours n'étoit pas néceſſaire abſolument pour bien vivre ; qu'il donnoit ſeulement plus de facilité pour faire le bien. Julien alla encore plus avant : car il reconnut que le ſecours de la grâce étoit même abſolument néceſſaire pour de certaines œuvres parfaites. En un mot les *Pélagiens* croyoient qu'on pouvoit accomplir tous les commandemens de Dieu par les ſeules forces de la nature, & que les dons de la grâce n'étoient néceſſaires que pour agir plus facilement & plus parfaitement.

PÉLAGOSA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle ſituée vèrs le milieu du golfe de Veniſe, à trente-cinq lieuës du mont Gargan, en la Capitanate, vèrs le nord. *Pelagoſa, Adriæ ſcopulus.* MATY.

PÉLAMIDE. ſ. f. Poiſſon de Mèr. *Pelamys, triton.* Jeune thon d'un an. DANET.

PELARD. adj. maſc. C'eſt une épithete qu'on donne au bois dont on a ôte l'écorce pour faire du tan. Bois *pelard. Corio exutum lignum.*

PELARDEAUX. Tèrme de Marine. Ce ſont des morceaux de planches couvèrtes de bourre, de poix & de brai, qui ſèrvent à boucher les écubiers ou quelque trous qu'aura fait le canon ennemi. *Aſtula tomento farta.*

PÉLASGIDE. ſ. f. Nom, ou ſurnom qui fut autrefois donné à Cérès. *Pelaſgis.* Palæphatus dit que ce fut de Pélaſgus fils de Dryope qu'elle eut ce nom.

PÉLASGIE. ſ. f. Nom de lieu. C'étoit anciennement une contrée de la Théſſalie, ſituée entre la rivière d'Aliacmon, aujourd'hui Palacas, & le Pénée. *Pelaſgia, Pelaſgis, Pelaſgiotis.* Ses villes principales étoient Lariſſa & Scoutuſa, qui ont conſervé leurs noms, Gonnus & Atrax, qui ſont aujourd'hui les villages de Goninga & de Voidanar. Au reſte, ce pays a pris ſon nom des Pélaſgiens, ou Pélargues. MATY.

PÉLASGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Gréce. *Pelaſgus, a.* Les *Pélaſgiens* étoient les plus anciens peuples de la Gréce. On dit qu'ils étoient ainſi nommez de Πελαργὸς, qui veut dire une cicogne, parcequ'ils furent èrrans & vagabons comme les cicognes, qui ſont des oiſeaux de paſſage ; ou ſelon d'autres, de Pélaſgus fils de Jupitèr. Les *Pélaſgiens* étoient proprement les Théſſaliens ; mais communément dans les Poëtes, *Pélaſgien* ſe dit en général de tous les Grècs.

PELAUDER. v. act. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie, battre à coups de poing, ou de main. *Male mulctare, acerbis ictibus excipere.* Les écoliérs ſont ſujets à ſe *pelauder* au ſortir de la claſſe. Cet homme a été bien *pelaudé*, bien étrillé, pour avoir fait quelque médiſance. *Egregiè exceptus eſt.*

PELBOQUI. ſ. m. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique méridionale. C'eſt une eſpece de liſeron ou de lievre tèreſtre. *Hedera terreſtris Chilienſis.* Pour guérir l'enflure que cauſe l'ombre du Liéti à ceux qui dorment deſſous, on prend du *pelboqui*, ou de l'*hierra mora* qu'on pile avec du ſel ; l'on s'en frotte, & l'enflure paſſe en deux ou trois jours, ſans qu'il y paroiſſe. FREZIER, *p.* 73.

PÉLE. Voyez PELLE.

PÉLECOÏDE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Pelecoïdes.* C'eſt le nom que quelques Géométres donnent à une figure, qui a la forme d'une hache ; voici ce qu'on en peut faire concevoir ſans la figure. Le *pélécoïde* eſt un compoſé de trois arcs, dont l'un eſt un demi-cèrcle ; & les deux autres égaux chacun à la moitié du demi-cèrcle, ſont oppoſez l'un à l'autre par leur partie convéxe & ſoutiennent le demi-cèrcle. En partageant ce demi-cèrcle en deux arcs égaux, on démontre que le *pélécoïde* eſt égal à un quarré fait des cordes de ces quatre arcs.

Ce mot vient de πελεκὺς, une hache, & εἶδος, forme, figure, reſſemblance. M. Harris dit *péliçoïde*, mais apparemment c'eſt une faute d'impreſſion, il faut *pélécoïde.*

PÉLECTE. ſ. m. Vieux mot. Petite peau, pellicule, épidèrme ſelon le Cœur des ſecrèts de Philoſophie, ancien livre. BOREL.

PÉLEGRIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Peregrinus. Pélegrin* Patriarche d'Aquilée au XIIe ſiécle, fut Schiſmatique. *Pélegrin* de Modene, Peintre, ami de Jean Franceſque avoit demeuré avec Raphaël, & fit à Modène pluſieurs tableaux. FÉLIBIEN, p. 266. *Pélegrin* de San-Daniclo fut diſciple de Jean Belin, & imita beaucoup ſa manière de peindre. ID. p. 334.

PÉLEGRINO, Monte Pelegrino. Montagne de Sicile. *Pelegrinus Mons.* Elle eſt près de la ville de Palèrme. On la nommoit anciennement *Erèta*, & il y avoit le château d'Èrèta, qui eſt ruiné. MATY.

SAN-PELEGRINO, village de la République de Lucques, en Toſcane. *Fanum S. Peregrini.* Il eſt entre la ville de Lucques, & celle de Modène, ſur une montagne extrémement rude, qui porte ſon nom, & qui étoit appellée anciennement *Lucus Mons.* MATY.

PELER. v. act. Faire tomber le poil. *Glabrare.* L'orpiment *pele*, fait tomber le poil. Les coins de cheveux *pelent* la tête, coupent la racine du poil, obligent bien-tôt à porter la pèrruque.

PELER, ſe dit auſſi des étoffes qui ont du poil. *Radere.* Les velours à trois ou quatre poils ne ſe *pelent* pas ſi-tot que les autres. Les couſſins d'un carroſſe ſe *pelent* bien plutôt que l'impériale. Les avâres portent leurs habits, quoiqu'ils ſoient tout *pelez*, quoique le poil en ſoit tombé.

PELER, ſe dit auſſi de la peau des animaux qui ſe détache de leurs corps. *Pelle exuere, eximere.* Les engelures, les mules aux talons ſont cauſe que les piéds ſe *pelent.* On *pele* les cochons avec de l'eau chaude.

PELER, ſe dit auſſi des fruits ou des arbres, quand on ôte délicatement la pellicule ou l'écorce qui les couvre. *Pomum cute nudare.* On *pele* les chênes pour faire du tan. On *pele* des tilleuls pour faire des cordages. On *pele* des fruits pour les confire, pour les ſervir à des conviez. On *pele* auſſi du fromage qu'on préſente, des langues de bœuf, &c. Des amandes *pelées*, de l'oſier *pelé.*

PELER, ſignifie auſſi, labourer legèrement. *Leviter exarare.* Il y a des tèrres qu'il ne faut que *peler*, il n'y faut pas enfoncer le ſoc de la charruë, parcequ'il n'y a qu'un peu de bonne terre ſur la ſurface.

PELER des allées, ſe dit des allées des jardins deſtinées à la promenade, dont on coupe l'hèrbe, afin qu'elles ſoient unies pour en faire une pelouſe. *Radulâ herbas ambulatorii decutere.*

PELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decorticatus, cute exutus.* Des amandes *pelées.* On dit injurieuſement, un Amant *pelé*, qui n'a point de cheveux, qui eſt chauve. *Calvus, depilis, glaber.* La pèrruque a été fort favorable aux têtes *pelées.*

PELÉ. ſ. m. Mot injurieux ; pour dire, qui a la tête dégarnie de cheveux. *Calvus.* C'eſt un vieux *pelé*, & qui n'a plus de dents. ABLANC. On le peut dire auſſi au féminin. Que veut cette vieille *pelée ?*

On dit provèrbialement d'une aſſemblée de gens dont on ne fait pas grand cas, il n'y avoit que trois teigneux & un *pelé.*

PELERIN, ou PELLERIN, INE. ſubſt. Qui voyage par la campagne. *Peregrinus.* Notre-Seigneur s'apparut à deux *pelerins* qui alloient à Émmaüs. Nous ne ſommes ſur la tèrre que comme des *pelerins* & des voyageurs.

PELERIN, ſe dit plus ordinairement de ceux qui font des voyages par dévotion, ou pour s'acquiter de quelque vœu. Les *pelerins* du ſaint Sépulchre, de ſaint Jacques en Galice, de ſaint Michel du Mont. Les Caravanes d'Orient ſont pleines de *Pelerins* qui vont à la Méque. On a fondé pluſieurs Hopitaux pour recevoir des *Pelerins.*

On dit dans le ſtile figuré & bas, voilà un étrange *pelerin* ; pour dire, c'eſt un ruſé, un matois. *Cautus, callidus, vaſer.* Voilà une bonne *pelerine*, une fine, une dangereuſe femelle.

On dit provèrbialement, rouge au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du *Pelerin.* Ce provèrbe s'explique en deux façons, l'une qu'il faut boire du vin rouge au ſoir, & le matin du vin blanc à déjeuner ; l'autre, que ces deux couleurs de l'air montrent qu'il doit faire beau tems durant le jour. Il en eſt fait mention en ſaint Matthieu, chap. 10. v. 2. 3.

PELERIN, ſe dit quelquefois des oiſeaux de paſſage. Un faucon *pelerin. Peregrina aves.* Voyez FAUCON.

PELERIN. En tèrmes d'Aſtrologie, une planéte eſt appellée *pélerine*, lorſqu'elle eſt en un lieu, où elle n'a aucune dignité ni diſgrâce.

PELERIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez PÉRÉGRIN.

PELERINAGE. ſ. m. Voyage de dévotion. *Peregrinatio religionis ergo.* Il eſt allé en *pelerinage* à Notre-Dame de Lorette, de Lieſſe, de Ardillières ; à ſaint Jacques, à ſainte Reine, à ſaint Maclou. Louis XI. entreprenoit des *pelerinages* plutot par timidité, que par pénitence. FLÉC.

PELERINAGE, ſe dit auſſi figurément du tems que les hommes demeurent ſur la tèrre. *Peregrinatio, vitæ ſpatium.* Jacob diſoit que les jours de ſon *pelerinage* avoient été courts & mauvais. PORT-R.

PELERINAGE DE GRACE. Nom d'une Ligue de Catholiques Anglois de la province de Lincoln qui prirent les armes en 1536. contre Henri VIII.

PELÛRE. ſ. f. Peau ou envelope d'un fruit, d'un arbre. *Cortex, cutis, calix.* Des *pelûres* de poires, de pommes. Le tan ſe fait de *pelûres* de chênes. Quand la *pelûre* eſt fort groſſe, on l'appelle *écorce*, comme celle des citrons, des oranges, des melons. Quand

elle

elle eſt fort déliée, on l'appelle *peau*, comme aux ceriſes, raiſins, &c.

PÉLIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Pelia.* Elle eſt à ſix lieuës de celle de Scio, vers le couchant, & près de la côte occidentale de celle de Cia. MATY.

PÉLIÇON, ou *pelliçon*, & *pliſſon*. Habit de peaux. BOREL.

Peliçon *auroi vair ne gris*,
Mantel, chappe forrée,
Ne de buens pariſis,
Une grand benepée. HUON DE VILLEN.

Veſtoit un peliçon *ermin*,
Sa ſaubue d'un drap ſanguin. GAUVAIN.

C'eſt auſſi le nom d'une illuſtre famille ſortie d'un Procureur Général Anglois du Prince de Galles, lors qu'il étoit en Guyenne. La vigne qui porte le meilleur vin du fameux vignoble de Condrieu, eſt encore appellée la *pélliſſonne*, en mémoire du célébre Grammairien Jean Pélliſſon de Condrieu, qui eſt de cette famille. BOREL.

PÉLION. ſ. m. Nom d'une ancienne montagne de Théſſalie en Gréce, *Pelion*. Le mont *Pélion* touchoit les montagnes d'Oſſa & d'Olympe, & dominoit le golfe Pélaſgique, qu'on nomme aujourd'hui le golfe d'Armino. Il étoit tout couvert de forêts, de pins ſur les cimes, & de chênes dans le reſte. Ovide, *Faſt. L. V. v.* 381. où il le met au midi de l'Æmonie.

Cette riche province à des monts ſpacieux,
Qui portent à l'envi leur orgueil juſqu'aux cieux;
Pélion *dans l'ardeur de la ſaiſon brûlante*,
Oppoſe ſes rochers à l'Aurore naiſſante;
Au lieu que ceux d'Oſſa retardent à leur tour
Dans l'horreur des glaçons la naiſſance du jour. BRÉBEUF.

C'eſt-à-dire que *Pélion* étoit au nord-eſt, & Oſſa à l'eſt des plaines de Pharſale. Les Géants entaſſérent ces montagnes l'une ſur l'autre pour ſe faire un chemin au ciel, & en chaſſer Jupitér.

PÉLIOPE ou PÉLIOPODE. ſ. m. & f. C'eſt-à-dire, Piéd-blanc. *Peliopus*. C'eſt un nom que l'on donne aux poules d'eau, qui ont les piéds ou de couleur cendrée, ou blancs. LÉMERY. *Traité des Alim. p.* 342.

Ce mot vient de πελιὸς, *blanc*, & ποῦς, ποδὸς, *piéd*.

PELISSON. ſ. m. Juppe faite de peaux fourrées, que portent les vieilles femmes. *Pellita veſtis*. On l'a dit auſſi des robes de chambres fourrées qu'on portoit autrefois.

Ce mot vient de *pelliceum* ou *pellicio*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins; ou de l'Italien *pellicia*. MÉNAGE. Voyez *Peliçon*.

PELLA. ſ. f. Tèrme de Mines. C'eſt la pâte d'argent amalgamé avec du mercure. *Argenti mixti mercurio maſſa*. Le mercure incorporé avec l'argent, & tiré des lavoirs, au fond deſquels il ſe trouve après que la tèrre eſt bien lavée, & que l'eau eſt bien claire, s'appelle la *Pella*. FRÉZIÉR, *p.* 142. pour ſçavoir à peu de chôſe près ce qu'il y a d'argent net dans la *pella*, il faut la peſer & en déduire les deux tiérs pour ce qu'elle contient de mèrcure. ID. *Ib.*

PELLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Judée. *Pella*. Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſé, ſituée à l'orient du Jourdain. *Pella* étoit au piéd des montagnes de Galaad. Elle ſérvit de retraite aux Chrétiens, qui ſortirent de Jéruſalem avant qu'elle fut aſſiégée par Tite. Elle eut enſuite un Évêché, & fut pendant quelque tems, le ſiége des Patriarches de Jéruſalem. Elle a conſérvé ſon ancien nom, & n'eſt point conſidérable. MATY.

PELLA. ſ. f. Autre ville de Macédoine. *Pella*. Elle étoit dans l'Émathie, entre Bèrrhoée & Lariſſe. C'étoit la patrie de Philippe & d'Aléxandre. Elle s'appelle aujourd'hui Zuchria, ſelon quelques Auteurs.

PELLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit ſeigneurial, dont il eſt parlé dans la Coutume de Mante, art. 196. *Portorium Vinarium Palagium*. Le *pellage*, dans les Baillages de Mante & de Meulan, eſt un droit particuliér aux Seigneurs qui ont des tèrres & des ports le long de la riviére de Seine. Ce droit conſiſte en quelques deniérs que ces Seigneurs levent ſur châque muid de vin chargé ou déchargé en leurs ports. DE LAURIÈRE. *Gloſſ.*

Quelques-uns croyent que ce mot vient d'*appellere*, comme qui diroit *appellage*, c'eſt la même chôſe que, Pallage. Voyez ce mot.

PELLATRE. ſ. m. C'eſt la partie de la pelle qui eſt la plus large, & qui a ordinairement des rebords. *Batilli patella*. Un *pellâtre* mal fait.

PELLE. ſ. f. On écrivoit autrefois *paeſle*. Outil de bois, ou de fér; utencile de ménage qui ſert à remuer & à meſurer du blé, ou des grains, à enlever du fumiér, des ordures, *palla*, à enfourner le pain, *patella*, *infurnibulum*, à tranſporter du feu, ou des cendres, &c. *batillum*. Un feu de fér eſt compoſé de la *pelle*, des pincettes & des tenailles. On fait rougir la *pelle* pour ferrer de l'eau. On a fait proviſion de pics & de *pelles* pour un ſiége.

Ce mot vient de *patella*, ou ſelon d'autres, de *pala*, qui eſt une eſpéce d'évantail, ſelon Iſidore & Papias. Il vient plutôt de *pall*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *pelle*.

On appelle ſur les ports *Garçons de la pelle*, ceux qui aident à meſurer & à porter le charbon, le grain, &c. *Servi pellarii*.

On appelle auſſi *pelle*, ou *palle*, la bonde d'un étang, & ce qui ſert à arrêter l'eau dans les biez du moulin, ce qu'on leve pour faire écouler l'étang, ou pour faire tomber l'eau ſur la roué. *Palla*. On les appelle en quelques endroits les *lançoirs*. Ils ſont faits en forme de *pelles*, mais ils ont double manche.

On dit provèrbialement, qu'un homme a des écus à remuer à la *pelle*; pour dire, qu'il a beaucoup d'argent comptant. *Locupletiſſimus*. On dit auſſi, que la *pelle* ſe moque du fourgon, quand quelqu'un raille ou reprend un autre d'un défaut dont il eſt lui-même entaché, ou qui eſt d'ailleurs auſſi ridicule. On dit auſſi en burleſque d'un homme qui fait le ſuffiſant, que c'eſt un petit Saint de bois ſur une *pelle*; ou qu'il fait le doux Dieu deſſus une *pelle*, par corruption; pour dire deſſous un *poeſle*, comme dit Paſquier.

PELLÉE, ou PELLERÉE. ſ. f. Ce qui peut tenir ſur une pelle. *Patella plena*. Une *pellerée* de feu, de cendres, de blé, de ſel. On ne met qu'une ou deux *pellerées* de tèrre dans les hottes de ceux qui travaillent aux terraſſes.

PELLÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Pella. *Pellæus, a*. On donne ce nom à Aléxandre le Grand, que Juvenal appelle *Pellæus juvenis*.

Ce fleuve audacieux, dont la ſource féconde
Contre le jour naiſſant oſe rouler ſon onde,
Dont la vague rapide, & le lit ſpacieux,
Du Pelléen *ſuperbe épouvanta les yeux*. BRÉB.

PELLERON. ſ. m. Petite pelle de bois dont les Boulangers de Paris ſe ſérvent pour enfourner le petit pain. *Palmula*. Où eſt le *pelleron?*

PELLETERIE. ſ. f. Marchandiſes de peaux ſérvant aux fourrures. *Pellionis ars*. La *Pelleterie* étoit le plus ancien & le prémiér des ſix Corps de Marchands, mais il a vendu ſa primogéniture aux Drapiers. Il ſe fait grand trafic de *pelleteries* en Moſcovie.

PELLETIER. ſ. m. Marchand Fourreur qui vend & prépare des peaux fourrées. *Pellio*. On dit provèrbialement que tous les renards ſe trouvent chez le *Pelletier*; & l'on donne aſſignation pour ſe revoir chez le *Pelletier*; pour dire, qu'il y a un rendez-vous commun à toute la nature, qui eſt le tombeau.

PELLICAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la forme d'un héron, dont le cri reſſemble au braire de l'âne, d'où vient que les Grécs l'ont appellé ὀνοκρόταλος. On tient qu'il aime ſi fort ſes petits, qu'il meurt pour eux, & ſe déchire l'eſtomach pour les nourrir. On en dit pluſieurs fâbles, & on en fait l'hiéroglyphe de l'amour patèrnel.

Jean George Volkamèr a découvèrt l'origine de cette fâble dans les Éphémérides de la Nature. *Decad. III. An. IV. p.* 147. & 148. où il fait des remarques curieuſes ſur le *pélican*. Il raporte qu'il en avoit vû un à une foire de Leyde ou de Lion, *nundinis Lugdunenſibus*, que le maître de ce *pélican* diſoit qu'il avoit 50. ans. Il étoit beaucoup plus grand & plus fort qu'un aigle, mais très ſemblable à un aigle par ſa figure & ſa couleur, ſi ce n'eſt que depuis la tête juſqu'aux ailes, il blanchiſſoit de vieilleſſe. Il remarque que le *pélican* eſt de tous les oiſeaux un de ceux qui vit le plus, qu'il rajeunit même comme l'aigle, & qu'il paſſe quelquefois cent ans; mais ce qu'il a de ſingulier, & que les autres oiſeaux n'ont point, c'eſt que l'eſpace qui eſt entre ſes deux clavicules, n'eſt point continu & couvèrt de peau comme aux autres oiſeaux, mais contigu & fait un grand trou, & une eſpéce de faux œſophage, aſſez grand pour qu'on y mette la main, comme fit Volkamèr, qui dit que par là, il mania les alimens que l'oiſeau avoit dans l'eſtomac, & qu'il ſentit demi-digérez, & ſi chauds qu'ils lui bruloient la main. C'eſt par ce trou que le *Pélican* tire avec ſon bèc, de ſon ventricule, les alimens déja préparez pour les donner à ſes petits, qui ne pourroient pas les digérer ſans cela. Il ajoûte, que c'eſt peut-être là, (il devoit dire que c'eſt aſſurément là) ce qui a donné occaſion au conte que l'on fait du *Pélican*, qu'il ſe déchire le poitrail de ſon bèc pour nourrir ſes petits du ſang qui en découle. Il finit en diſant que cet oiſeau eſt très-ſobre, qu'en une ſemaine entière il ſe contente d'un morceau de racine d'olivièr long deux fois comme le doigt.

PELICAN, eſt un vaiſſeau de Chymie fait ordinairement de vèrre avec des anſes creuſées & pèrcées, qui ſèrt à faire pluſieurs

diſtillations des liqueurs par circulation, & à les réduire dans leurs plus petites parties. *Pellicanum.*

PELICAN, eſt auſſi un ſerrement dont ſe ſervent les Chirurgiens pour arracher des dents. *Pellicanum.*

PELICAN, eſt auſſi un nom qu'on donne à une ancienne piéce d'artillerie, qui eſt un quart de coulevrine portant ſix livres de boulet. *Tormentum bellicum minus.*

PELICULE. ſ. f. Diminutif de *peau. Pellicula, epiderma, ſumma cuticula.* L'épiderme eſt une *pellicule* qui couvre le derme, ou la peau. Les ſoupapes des veines & des artéres ſont des *pellicules* inſenſibles, qui s'ouvrent & ſe ferment pour la circulation du ſang. Les corps les plus déliez ſont couvérts de *pellicules.*

PELLONIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Pellonia.* C'étoit celle que l'on invoquoit pour chaſſer les ennemis. Arnobe en parle, *L. IV. Contra Gentes*, & ſaint Auguſtin, *De Civitate Dei, L. IV. C.* 21.

Ce mot vient du vérbe Latin *pello*, je chaſſe, je repouſſe.

PELOIR. ſ. m. Tèrme de Mégiſſier. *Depilatorium.* C'eſt une ſorte de rouleau de bois, long d'environ un piéd & demi, avec quoi le Mégiſſier fait tomber le poil de deſſus les peaux des brebis & de moutons qu'il paſſe en mégie.

PÉLOPOLI. Voyez PALOPOLI.

PÉLOPONNÉSE. Voyez MORÉE. Et dites toûjours *Péloponnéſe*, quand il s'agit de l'Antiquité; & Morée, quand il s'agit des tems poſtérieurs, & du nôtre. Il ſeroit ridicule de dire que Thucydide a écrit la guèrre de la Morée; il faut dire, du *Péloponnéſe.* Dans les Mémoires de Trévoux 1715. p. 555. on a fait *Péloponnéſe* féminin, l'ancienne *Péloponnéſe.* C'eſt une faûte.

PÉLOPONNÉSIAQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Péloponnêſe. *Peloponneſiacus, a.* Les Athéniens ſe rendirent maîtres de l'iſle de Cythère, maintenant Cérigo, l'an 8e de la guèrre *Péloponnéſiaque.* Du Loir. p. 4.

PÉLOPONNÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt du Péloponnêſe. *Peloponneſius, a.* Toute la Cour de Philippe de Macédoine le ſollicitant un jour de punir l'ingratitude des *Péloponnéſiens*, qui l'avoient publiquement ſifflé dans les jeux Olympiques: Que ne feront-ils point, répondit-il, ſi je leur fais du mal, puiſqu'ils ſe moquent de moi, après en avoir reçû tant de bien? Tourreil.

PÉLORE. ſ. m. Nom ancien d'un cap de Sicile, qu'on nomme aujourd'hui Phâre de Meſſine, Capo di Meſſina. *Pelorus, Pelorum.*

PELOTE. ſ. f. Maſſe qu'on fait en forme de boule de divèrſes choſes. *Pilula, globulus, ſpharula.* Les écoliers ſe battent avec des *pelotes* de neige. Cette armée ſe groſſit comme une *pelote* de neige qui tombe des montagnes. En Orient on nourrit les chevaux avec des *pelotes* de pâte, ou de beurre. Les Pêcheurs font des *pelotes* pour ſèrvir d'amorce aux poiſſons. On fait de groſſes *pelotes* de fil, de laine, de coton.

Nicod ſoutient que ce mot vient de *plaudere*, & non de *pila*, comme veut Ménage.

PELOTE, Nom d'un jeu, ou de l'inſtrument avec lequel on y joüe. *Pila.* C'eſt un balon rempli de ſâble, & bien graiſſé & frotté d'huile par dehors afin qu'il ſoit gliſſant. On jette cette *pelote* à l'aventure, & celui qui l'attrape, tâche de l'emporter; on fait tout ce que l'on peut pour la lui arracher; s'il la lâche; on en fait autant à celui qui la lui a priſe, & ainſi des aûtres juſqu'à ce que celui qui en eſt ſaiſi, ait paſſé dans une aûtre paroiſſe que celle où le jeu a commencé. Les Seigneurs de paroiſſe propoſent un prix pour la *pelote.* En Baſſe-Normandie ce jeu s'appelle la *Pelote*, & en Baſſe-Bretagne la *Soule.*

PELOTE À FEU. C'eſt une compoſition d'artifice dont on ſe ſért la nuit pour éclairer dans un foſſé. *Globulus ignitus.*

PELOTE DE MÉR, eſt une eſpéce de balle ronde qu'on trouve ſur les rivages de la mèr parmi l'algue, elle eſt ordinairement groſſe comme le poing, quelquefois plus groſſe, quelquefois plus petite, lanugineuſe, de couleur obſcure; elle eſt formée par un amas de poils, de paillettes & d'aûtres impuretez de la mèr qui ſe ſont amaſſées & liées enſemble par le moyen de quelque liqueur glutineuſe. *Pila marina, globulus marinus.* On prétend qu'elle eſt propre pour tuer les vèrs, & pour conſerver les cheveux, étant appliquée extérieurement.

PELOTE, en tèrmes de Manége, eſt une marque blanche au front du chevai, qu'on appelle autrement *étoile. Stella albicans in fronte equino innata.*

PELOTE DE TOILETTE, eſt un petit coffret dans lequel les Dames ſerrent leurs bagues & autres menuës choſes dont elles ont beſoin à leur toilette, & qui eſt rembourré ſur le couvèrcle pour y fourrer leurs épingles. *Capſula ſuprà tomentata.*

PELOTER. v. act. Jouer à la paûme pour s'exércer, ou paſſer le tems, ſans jouer une partie réglée. *Pila datatim tudere.*

On dit figurément, qu'un homme *pelote*, en attendant partie; quand il s'amuſe à quelque légèr divertiſſement, en attendant un meilleur.

PELOTON. ſ. m. Petite pelote. *Glomus, pannus, glomulus.* On le dit prémiérement du fil, de la laine, de la ſoie, &c. devidées en rond, & faiſant une petite boule. On dit figurément en ce ſens, qu'on dévide le *peloton*, quand on débrouille une affaire, & qu'on la ſuit depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa fin.

PELOTON, eſt auſſi ce qui ſert à mettre des épingles. un ; c'eſt ſac empli de bourre ou de ſon, qu'on attachoit autrefois à la ceinture à un demi-ceint. *Globulus.*

PELOTON, eſt auſſi une balle découvèrte qui eſt dépouillée de la laine ou du cuir qui l'environne. *Globus nudus.* Dans les petits tripots on joüe quelquefois avec des *pelotons*, ou *pelots.*

PELOTON, ſe dit auſſi en parlant de quelques oiſeaux qui ſont fort gras. *Aves pingues adipe farta.* Les guignards, les ortolans, ſont de petits *pelotons* de graiſſe.

PELOTON, ſe dit auſſi de la poſture d'un homme dont les membres ſont ramaſſez enſemble en forme de boule. Il s'étoit retiré dans un petit coin, & mis en un petit *peloton.* En hivèr il ſe tient dans ſon lit en petit *peloton*, pour avoir plus grand chaud, il n'étend point ſes membres.

PELOTON, ſe dit auſſi d'une petite troupe de gens qui s'aſſemblent en rond pour s'entretenir. *Turma conglobata.* On voit dans les places publiques les Nouvelliſtes qui s'aſſemblent par *pelotons* pour apprendre des nouvelles.

PELOTON, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un petit corps de 40. ou 50. ſoldats qu'on poſe entre des eſcadrons de Cavalerie pour les ſoutenir, ou dans des embuſcades, des défilez, ou aûtres lieux où il ne faut pas des eſcadrons, ou des régimens entiers. *Manipulus, caterva.*

PELOUSE. ſ. f. Tèrrain couvèrt d'une hèrbe menuë & courte, ſur lequel on marche doucement & agréablement. *Inculti terræ tractus.*

PELOUSE. ſ. f. Vieux mot. Veluë, ou duvet, & poil folet. *Pathelin.* Borel. *Lanugo.*

PELTE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Sorte de boucliér des Anciens. *Pelta.* C'étoit un petit boucliér, légèr, & plus maniable que la panne. La *pelte* & la cêtre étoient aſſez ſemblables. La *pelte* étoit le boucliér dont ſe ſervoient les Amazones. M. Moreau de Mautour de l'Académie Royale des Inſcriptions & des Belles Léttres, s'eſt ſervi de ce mot dans un diſcours ſur ces femmes guèrriéres. Il dit que c'eſt un boucliér arrondi & échancré. Xénophon, dans Julius Pollux. *Onomaſticon, L. I. C.* 10. dit que la *Pelte* des Amazones étoit ſemblable à une feuille de liérre. Pline en parlant du figuiér d'Inde, L. XII. C. 5. dit que la largeur de ſes feuilles a la figure d'une *pelte* d'Amazone. Servius ſur le vèrs 494 du prémier Livre de l'Énéide, dit que la *pelte* avoit la forme de la Lune à ſon prémier quartier. Outre les Auteurs citez, voyez Piérius, L. XLII. Juſte Lipſe, *Analecta ad Milit. Rom. L. III. Dial. I.*

PELU, UE. adj. Chargé de poil. *Pilosus, villoſus, pilis obſitus, biſpidus.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe. Une patte *pelue*: pour dire, un hypocrite, flateur & trompeur. Ce mot ſignifioit autrefois *velu*, c'eſt-à-dire, couvèrt de poil.

PELUCHE. ſ. f. Étofe toute de ſoie, dont les filéts travèrſans ſont coupez comme ceux de la panne & du velours, mais dont on a laiſſé le poil plus long. *Villoſum ſericum.*

PELUCHE, ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes d'un cèrtain velouté qui ſe voit dans l'anémone, & en quelques aûtres fleurs. *Villoſa anemones ſolia.*

PELUCHÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fleuriſte. *Villoſus.* Qui eſt embelli d'une peluche. Anémone *peluchée. Villoſa anemone.* Morin.

PÉLUSE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Égypte. *Peluſium.* Elle étoit dans la Baſſe-Egypte ſur le bras du Nil le plus oriental. Elle a un Archevêché qui eſt du Patriarchat d'Alexandrie. Elle ſe nomme aujourd'hui Belbaïs, ou Belbéïs, & quelques-uns la prennent pour Damiette.

PÉLUSIOT, OTE. ſ. m. & f. Qui eſt de Péluſe. *Peluſiota.* Saint Iſidore le *Peluſiot.* On dit ordinairement de *Peluſe*, & non pas *Péluſiote.*

PELYSS. ſ. m. ou PISSEN, ſelon quelques Cartes. *Pelyſſa.* C'eſt une petite ville de la Baſſe-Hongrie. Elle eſt ſituée à ſept lieuës de Bude, vèrs le couchant; & elle donne ſon nom au Comté de *Pelyſſ*, qui eſt entre celui d'Albe-Royale & le Danube, & renferme la ville de Bude. Maty.

PEM.

PEMBROCK. ſ. m. Nom propre d'une ville du pays de Galles, en Angleterre. *Pembrochium.* Elle eſt capitale du Comté de Pembroc,

broк, & ſituée ſur le golfe de Milford, à ſept lieuës de S. David, vèrs le midi. *Pembrock* a un bon port, & elle eſt défenduë par un château. MATY.

PEMBROCK-SHIRE, c'eſt-à-dire, le Comté de PEMBROCK. *Pembrochienſis Comitatus.* Province de la Principauté de Galles, en Angletèrre. Elle eſt bornée au couchant par les Comtez de Cardignan, & de Carmarden, & baignée ailleurs par la mèr d'Irlande. Sa longueur peut être de douze lieuës, & ſa largeur de cinq. C'eſt un pays abondant en grains, en pâturages, & en charbon de pièrre. Pembrock, S. Davids & Hévèrfordvveſt en ſont les lieux principaux. MATY.

PEMPÉDULA. ſ. f. Nom d'une plante. *Quinquefolium*, l'hèrbe quintefeuille de *pimp*, ou *pemp*, c'eſt-à-dire, *cinq* en vieux Gaulois, venant du Grèc πεντε, & de *deylem*, ou *delion*, c'eſt-à-dire, une feuille. Apulée. Bochart. Grand Atlas. BOREL.

PEMSEY. ſ. m. Nom propre d'un port du Comté de Suſſex, en Angletèrre. *Pevenſeia.* Il eſt entre les bourgs d'Ébourn & d'Haſting, & il eſt connu par la déſcente qu'y fit Guillaume le Conquérant, lorſqu'il alla conquérir l'Angletèrre. MATY.

PEN.

PEN. Vieux mot Celtique. La tête. *Bochar.* Venant de *Pennin.* Dieu que les Gaulois adoroient ſur les ſommèts des montagnes. D'où eſt venu qu'on appelle les Alpes, Mont Pennin, ou Apennin. Atlas Major. BOREL. Ailleurs il dit *Pen*, ou *Penne*, c'eſt-à-dire, Sommet de Mont: d'où vient Pennin ou Apennin, c'eſt-à-dire, les Alpes, & non pas *à tranſitu Panorum.* BOREL. Ce mot viendroit plutôt de פנה, *panah*, en Hébreu ſe tourner, d'où vient פנים, *panim*, & פנין, *panin*, en Syriaque, & en Chaldéen, la face, & par ſynecdoque, la tête.

PEN, ou PIN. ſ. m. Tèrme de calendriér. C'eſt le nom du 4e. jour du Cycle douziême, ou duodénaire des Kathaïens. D'HERBELOT.

PENAILLONS. Vieux mot & hors d'uſage, au lieu duquel on dit maintenant *haillons*, qui étoit dérivé *à penulis, vilibuſque veſtimentis aut pannulis.*

PENAL, ALE. adj. m. & f. Qui aſſujettit à quelque peine. Cauſe *penale. Cauſa penalis.* Le Roi Jacques a fait tous ſes éfforts pour abolir les loix *penales* contre les Catholiques d'Angletèrre.

PÉNALITÉ. ſ. f. Vieux mot. Peine. *Pœna.* Le Blâſon des fauſſes Amours,

Charnalité c'eſt vilité, pénalité,
Et beaucoup plus que d'un homme yvre. BOREL.

PÉNANCE. ſ. f. Vieux mot. Pénitence. *Bible Hiſtoriaux, en l'Apocalypſe.* BOREL. *Pœnitentia.*

PÉNANCIÉR. ſ. m. Pénitenciér. PASQUIER. *Pœnitentiarius.* François de Villon dit:

Vraiment ce dit le Pénanciér:
Très-volontiérs on le fera.

Et le même, ès *Repues Franches:*

Et paſſerent par Noſtre-Dame,
Là où il vit le Pénanciér
Qui confeſſoit homme ou femme. BOREL.

PENARD. ſubſt. m. Tèrme injurieux qu'on dit quelquefois des hommes âgez, des vieillards caſſez. *Vetus, ſenex, vetulus.* Épouſer un vieux *penard* pour ſon argent. C'eſt un vieux *penard* qui crache ſur les tiſons, qui ne ſçait ce qu'il dit.

Ma foi j'en ſuis d'avis, que ces penards *chagrins,*
Et vertueux par force, eſpérent par envie,
Oter aux jeunes-gens les plaiſirs de la vie. MOL.

PENATES. adj. & ſ. m. plur. Tèrme de Mythologie, qui ſe dit de tous les Dieux domeſtiques que les Anciens adoroient dans la maiſon: c'eſt pourquoi on les confond d'ordinaire avec les Dieux *Lares.* Énée en quittant Troye emporta ſes Dieux *Penates.* On lui enleva ſes *Penates.*

Ciceron dit que ce mot vient, *quòd penes nos nati ſint.* Il en eſt parlé amplement dans le quatrième livre de la Mythologie de Noël le Comte.

Les Auteurs ne conviennent point entre eux de l'origine des Dieux *Penates*, qui étoient proprement les Dieux tutelaires des Troyens & que les Romains adoptèrent, leur donnant le nom de *Penates.* De Méziriac dans ſes notes ſur l'Épître de Didon à Énée raporte au long tout ce qu'il a lû ſur ce ſujet dans les anciens Écrivains. Denys d'Halicarnaſſe raconte qu'Énée plaça d'abord ces Dieux dans la ville de Lavinium, & que ſon fils Aſcanius ayant fait bâtir la ville d'Albe les y fit tranſporter; mais que par deux fois ils retournèrent miraculeuſement à Lavinium. On voit à

Rome, ajoûte Denys d'Halicarnaſſe, un petit temple fort obſcur, à cauſe de la hauteur des édifices qui ſont à l'entour. En ce temple ſont les images des Dieux Troyens avec cette inſcription, *Penas*, qui ſignifie *Penates.* Ces images repréſentent deux jeunes hommes aſſis, dont chacun tient une lance, & l'ouvrage témoigne de lui-même qu'il eſt fort ancien. J'ai vû pluſieurs autres ſtatuës de ces mêmes Dieux en d'autres temples anciens, & par tout ce ſont deux jeunes hommes en habit de guèrre. Varron fait venir de Samothrace en Phrygie ces Dieux *Penates* qu'Énée apporta de Phrygie en Italie. Macrobe qui raporte cela de Varron ajoûte, que ces Dieux ont été nommez *Penates* de ces mots Latins, *per quos penitus ſpiramus.* Ce qui paroît une pure ſubtilité: C'eſt dans la langue Phrygienne qu'il faut chercher la véritable étymologie du mot *Penate*, & non pas dans la langue Latine.

Sèrvius ſur le ſecond livre de l'Énéïde, v. 514. dit que les *Penates* ſont tous les Dieux que l'on honoroit dans chaque maiſon particulière. Quelques-uns diſent que ces Dieux *Pénates* d'Énée étoient Neptune & Apollon, qui avoient bâti les murs de Troye; d'autres, que c'étoient Jupitèr, Junon & Minèrve; d'autres, le Ciel & la Tèrre. Les Hétruriens ne diſtinguoient point les Dieux *Pénates*, des Dieux Conſent, à ce que dit Arnobe, *L. III. Contra Gentes.* Roſinus accommode aſſez bien ces ſentimens différens, en diſtinguant des *Pénates* de tout le monde, comme Pallas dans le ciel éthérée, Jupitèr dans la moyenne région du ciel, & Junon dans la plus baſſe; des *Pénates* de ville, & des *Penates* de chaque famille particulière; deſorte que les Dieux *Pénates* étoient les Dieux tutélaires de chaque chôſe. Ciceron dit que ce mot vient, *quòd penes nos nati ſint.* Au L. II. *De Nat. Deor. n.* 68. il dit que ce mot a été formé de *penus*, qui ſignifie la proviſion d'une maiſon, & le lieu où elle ſe gardoit: ou bien, ajoute-t-il, *quòd penitus inſident.* D'autres diſent, *quia coluntur in penetralibus*, parce qu'on les honoroit dans l'intérieur des maiſons. Il eſt cèrtain que l'analogie demande que *penas*, d'où *penates*, vienne de *penus*, comme de *magnus* vient *magnas*, d'où *magnates*, & *optimas*, d'où *optimates*, d'*optimus*; & *ſummas*, d'où *ſummates* de *ſummus.* Il eſt parlé amplement des Dieux *Pénates* dans la Mythologie de Noël le Comte, L. IV. C. 2. & dans Voſſius *De Idololat. L. I. C.* 12. Louis Vivèz dans ſes Notes ſur la Cité de Dieu de S. Auguſtin, L. I. C. 3. en parle auſſi.

C'eſt une queſtion parmi les Sçavans quèls étoient les *Pénates* de Rome. Quelques-uns diſent que c'étoient Veſta, d'autres Neptune & Apollon. Louis Vivèz prétend que c'étoient Caſtor & Pollux, & que Veſta n'étoit point des Dieux *Pénates*, mais qu'elle avoit été ajoûtée aux Dieux *Pénates.* Voſſius en convient avec lui, & dit que la cauſe pour laquelle on choiſit pour Dieux *Pénates* Caſtor & Pollux, pourroit bien être le ſèrvice, important qu'ils rendirent aux Romains dans la guèrre contre les Latins.

PÉNATES. Se diſoit autrefois pour maiſon. Et on le dit encore quelquefois dans le ſtile familiér. *Pénates.* Nous voici retournez à nos Dieux *Pénates*, ils ne nous garderont pas long-tems. LE C. DE BUSSY, *parlant de ſa maiſon de Buſſy.* Cela ſeroit encore plus pèrmis en Poëſie.

PENAUD, AUDE. adj. Mot bas. Il ſignifie, qui eſt confus, honteux, étonné pour quelque accident qui lui eſt arrivé, qui lui porte du déſavantage. *Pudore ſuffuſus, ſtupefactus.* Quand ces Amans furent ſurpris en flagrant délit, ils demeurerent bien *penauds*, bien honteux. Borel dit que ce mot ſignifioit autrefois *gueux, miſérable & moqué*; & le dérive de *pes* & de *nudus*, comme n'ayant pas moyen d'avoir des ſouliérs.

M Huet écrit *penaut*, & dit qu'il s'eſt fait par corruption de *peneux*, qui ſignifioit *pitieux.*

On dit provèrbialement, il eſt *penaud* comme un fondeur de cloches; pour dire, triſte & étonné de ce que ſa fonte n'a pas réuſſi. *Attonitus hæret, ſtupet.*

PÉNAULT. ſ. m. Meſure de grains en uſage dans le Barrois, & qui s'appelle autrement *bichet*, dit M. de Laurière dans ſon Gloſſaire. Il ajoûte qu'elle eſt du poids de cent livres, & que chaque *pénault* contient deux meſures. Cependant je ne trouve point que le bichet ſuit une meſure de cent livres; à Meaux il n'eſt que de 50 livres, ailleurs même de 40, comme on le peut voir au mot BICHET. Le *pénault* ſeroit donc le double du bichet.

PENCO. ſ. m. Nom d'une ville de l'Amérique méridionale. *Penco, Pencum.* La ville de la Conception, autrement *Penco*, du nom du lieu en Indien, eſt ſituée à la côte du Chili, ſur le bord de la mèr, au fond d'une rade du même nom, du côté de l'eſt par 36 d. 46 m. 53 ſec. de latitude auſtrale, & peut-être par 75 d. 32 m. 30 ſec. de longitude occidentale, ou différence du méridien de Paris, ſuivant l'obſervation du P. Feuillée. Elle fut fondée en 1550 par Pièrre Baldivia conquérant du Chili, après qu'il eut ſubjugué les Indiens des environs. Il y fit une

forteresſe

forteresse pour s'assûrer une retraite contre eux. Aujourd'hui il n'y a plus de vestiges d'aucun fort ; la ville est ouverte de tous côtez, & commandée par cinq hauteurs, dont l'une qu'on nomme de l'hermitage, s'avance presque au milieu, & la découvre entièrement. FRÉZIER, *p.* 48. *Pen*, signifie je trouve, & *re*, de l'eau. ID. *p.* 48.

PENDA. f. f. Nom propre d'une petite isle de l'océan Éthiopien. *Penda.* Elle est sur la cote de Zanguébar, environ à douze lieuës de Monbaze, vers le sud. MATY.

PENDABLE. adj. m. & f. Qui mérite la mort, la corde, la potence. *Furcifer, dieretus.* L'homicide, la fausse monnoie, sont des cas *pendables.* Un Comptable convaincu de faux est *pendable.* Moliére a soutenu, par exagération, en parlant de méchans vers : Qu'un homme étoit *pendable* après les avoir faits.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend, qui est attaché par en haut, & qui tend en bas. *Suspensus, pendulus.* Les Édits sont scelez en sceaux pendans en lacs de soie : les Offices en sceaux *pendans* à double queuë.

On dit qu'un homme a les bras *pendans*, c'est-à-dire, avalez, qui ne sont point occupez à porter, ou à tenir quelque chose, ou à faire quelque geste convenable. On dit aussi, qu'un homme a les oreilles *pendantes*, quand il est récru & fatigué par quelque travail.

On dit au Palais, qu'un procès est *pendant* & indécis, *lis pendens*, quand l'affaire est portée & retenuë en certaine Jurisdiction. Cette instance est *pendante* au Conseil, aux Requêtes du Palais. On a évoqué l'instance *pendante* au Châtelet. Vû le procès *pendant* en la Cour, entre tels, & tels, &c.

On dit, Les *pendans* d'une bourse, d'un demi-ceint. *Crumenalorum pensile.* Les *pendans* d'un baudriér, d'un ceinturon, sont les ouvertures par où passe l'épée. On dit aussi, *pendant*, des anneaux, & autres choses qui servent à suspendre, ou à tenir quelque chose. Le *pendant* d'une montre, d'une lampe, &c.

Pendant d'oreilles, bague d'oreille, boucle d'oreille, sont des ornemens que les Dames Françoises mettent à leurs oreilles qu'elles font percer exprès. *Inauris.* Ils sont enrichis de diamans, de perles & de pierreries. Mais ce n'est rien en comparaison des Indiens, tant hommes que femmes, qui s'allongent les oreilles par artifice, & en augmentant le trou peu-à-peu, en y mettant des *pendans* qui sont grands comme de petites saucières, & qui sont garnis de pierreries. La Reine de Calicut, & autres grandes Dames en ont qui leur descendent jusqu'aux mammelles, & même plus bas, croyant qu'en cela consiste une grande beauté. Elles y font des trous si larges, qu'on y pourroit passer le poing. FR. PYRARD. Les Monçois qui sont les gens du peuple ne les peuvent avoir si longues que les Naires qui sont les Nobles, & elles ne doivent pas passer la longueur de trois doigts. Aux Indes occidentales Christophle Colomb nomma une cote *Oreja*, à cause qu'il y trouva des peuples qui se faisoient des trous dans les oreilles si grands, qu'il y auroit pû passer un œuf. Ils se font aussi percer les narines & les lévres inférieures pour y mettre des bagues & des *pendans* : ce qui a été aussi pratiqué par les Mexiquains, & par d'autres nations, comme l'on voit en la Bible, Isaï 30. 21. Dès le tems de S. Augustin les Maures portoient des anneaux aux narines, & on avoit étendu la signification de *pendans d'oreilles* à toutes les bagues que plusieurs nations laissoient pendre sur le nez, & sur les lévres. Voyez OREILLE.

Les Curieux & Brocanteurs appellent *pendans d'oreilles*, deux tableaux ou autres piéces curieuses appariées qui ne se peuvent séparer, ni vendre l'une sans l'autre ; & ils ont cela de ressemblant aux *pendans d'oreilles.*

PENDANT, en têrmes de Blâson, se dit des parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq & six au plus, qu'on spécifie en blâsonnant *Partes, ensiles in flemmate.* Quand il y en a plus de trois, ils ressemblent à des goutes qui sont au bas des triglyphes dans la frise Dorique.

PENDANT, en têrmes de Marine, est la même chôse que FLAMME. Voyez ce mot. T. II. p. 1846.

PENDANT. Prépositon qui régit l'accusatif ; & qui veut dire, Durant un certain éspace de tems. *Interim, interea dum, interdum. Pendant* les troubles, *pendant* la paix, *pendant* l'hiver, *pendant* l'été.

PENDANT QUE. adv. de tems. Tandis que, durant le tems que. *Cum, tum, interea. Pendant qu'*on est jeune il faut travailler. *Pendant qu'*on délibére, on laisse échaper l'occasion.

PENDARACHI. f. m. Nom de lieu. *Penderachium, Heraclea Ponti.* C'étoit anciennement une ville Épiscopale de l'Asie mineure. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Natolie, situé sur la mer noire, environ à vingt lieuës de Samastro, vers le couchant. MATY.

PENDARD, ARDE. f. m. & fém. Scélérat, fripon ; qui a commis des actions qui méritent la corde, la potence. *Furcifer, nequam, sceleratus.* On ne pend pas tous les *pendards.* On le dit aussi dans un sens moins odieux, & en badinant d'un homme rusé, adroit, Ne vous fiez pas à ce coquin, c'est un franc *pendard.* Parlez bas, *pendarde.* MOL.

PENDELOQUES. f. f. Morceaux de cristal qui pendent à des lustres, des chandeliérs, des tablettes, des corbeilles, &c. pour leur servir d'ornement. *Pendula bullæ vel lacinia.* On appelle aussi des *pendeloques* de diamans, des pierreries qui pendent aux boucles ou pendans d'oreille.

PENDELOQUES, se dit aussi en dérision des piéces d'étoffe qui pendent des habits déchirez. *Lacerati, dilacerati panni.* Ce pauvre Prêtre a une soutane déchirée, où il y a plusieurs *pendeloques.*

PENDENIS. f. m. Nom propre d'un bon château d'Angleterre. *Pendenium.* Il est dans la Cornouaille, sur le bord occidental du golfe de Falmouth, dont il défend l'entrée, avec le château de Maulse, qui est sur le bord opposé. MATY.

PENDENTIF. subst. m. Terme d'Architecture. C'est tout le corps de la voute suspenduë, hors le pèrpendicule des murs, & qui pose sur les arcsboutans, soit en bèrceau, soit avec des arcs, ou ogives. *Arca fornicis.* On le nomme aussi *fourche*, ou *panache.*

Le *pendentif* est une portion de voûte entre les arcs d'un dôme, qu'on nomme aussi fourche & panache, & qu'on taille de sculpture, comme à Paris ceux du Val-de Grace & de Saint Louis des Invalides, où sont les quatre Évangélistes ; mais que la peinture rend plus légérs, comme on le peut remarquer à la plupart des domes de Rome, & particuliérement à ceux de S. Charles-alli-Catinari, & de S. André-della-valle, qui sont du Dominiquain. DAVILÈR.

PENDENTIF DE VALENCE. Éspéce de voûte en manière de cul-de-four rachetté par quatre fourches, comme il s'en voit aux Chapelles de l'Église de S. Sulpice, & aux Charniérs-neufs des Saints-Innocens à Paris. Cette voute est ainsi appellée, parceque la prémiére a été faite à Valence en Dauphiné, où elle se voit encore dans un cimetière, & qui est portée sur quatre colonnes pour couvrir un sepulcre. DAVILÈR.

PENDENTIF DE MODÈRNE. C'est la portion d'une voûte Gothique entre les formerets, arcs-doubleaux, ogives, liérnes, & tiércerons. DAVILÈR.

PENDERIE. Action de pendre au gibet. *Suspensio suspendium.* Il y a eu aujourd'hui grande *penderie* à la Gréve.

PENDET. f. m. Terme de Relation. Docteur des Gentils Indiens, particuliérement ceux des Brachmanes. *Doctor Ethnicorum India.*

Ce mot a son origine Pérsienne, & est abregé de *Pend*, ou *Pendetidar*, qui signifie celui qui enseigne, qui instruit. D'HERBELOT.

PENDEUR. subst. m. Tèrme de Mèr. C'est un bout de corde de moyenne longueur qui soutient une poulie où l'on passe la manœuvre. *Funis suspensorius trochleæ.* Il y a des *pendeurs* de balancines, des *pendeurs* de caliorne, des *pendeurs* de bras, des *pendeurs* de palan. Ce sont des noms différens selon l'usage différent de ces cordes.

Les *pendeurs* de balancines, sont ceux qui sont passez à la tête des grands mâts & des mâts de misaine, qui pendent sous les hunes, & où sont passées les balancines. AUBIN. *Pendeurs* d'écoute de Sivadiére. ID. Les *pendeurs* de bras, sont ceux qui sont frappez au bout des vergues, & où les bras sont passez. ID. Les *pendeurs* de caliorne sèrvent à tenir les poulies de caliorne des deux mâts : ils sont frappez & passez comme ceux des balacines. ID. Les *pendeurs* de palan, sont ceux qui tiennent les poulies, où sont passez les palans des deux mâts. ID. Les Provençaux disent *Pendour*, & ce mot est reçu ailleurs, aussi-bien que celui de *pendeur.* AUBIN.

PENDILLER. v. n. Brandiller étant attaché, suspendu à quelque chose. *Oscillare.* Les enfans prennent plaisir à se *pendiller* à une écarpolette, à une corde suspendue.

PENDOIR. f. m. Tèrme de Charcutiér. C'est un morceau de corde pour pendre le lard. *Funis suspensorius.* Il faut mettre un *pendoir* à cette fléche de lard, & la pendre.

PENDRE. v. act. *Je pends, je pendis, j'ai pendu, je pendrai, que je pende.* Attacher quelque chose par la partie d'enhaut. *Pendere, suspendere.* On *pend* les cloches dans un clocher, les lampes dans les Églises. Les Évêques ont une croix *pendue* au cou. Il faut *pendre* ce tableau sur la cheminée, l'y attacher. On dit aussi. Les cheveux lui *pendoient* sur ses épaules. Elle faisoit *pendre* ses juppes ; pour dire, traîner.

PENDRE, signifie aussi, s'attacher à quelqu'un, le caresser. *Amplecti, fovere in sinu.* Cette femme a toujours un enfant *pendu* à son cou. Ce mari est toujours *pendu* au cou de sa femme, il ne la peut quitter. Ce prodigue a toujours trois ou quatre écornifleurs

écornifleurs *pendus* à ſes côtez, qui le ſuivent par tout.

PENDRE, ſe dit auſſi du ſupplice de la potence, de ceux qu'on y attache, & qu'on y étrangle. *Suſpendere, patibulo affigere.* On *pend* les larrons; on *pend* par les piéds ceux qui ſe ſont *pendus* eux-mêmes, qui ſe ſont déffaits. Judas ſe *pendit* par déſeſpoir. Les châtimens que la Juſtice impoſe ſont des avèrtiſſemens pour les aûtres: on ne corrige pas celui qu'on *pend*, on corrige les aûtres par lui. MONT. Molière fait dire à ſon Avâre qu'on avoit volé, Je veux faire *pendre* tout le monde, & ſi je ne retrouve mon argent, je me *pendrai* moi-même après.

PENDRE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Pendre* l'épée, les armes au croc, c'eſt-à-dire, renoncer à la guèrre. *Arma deponere.* Ce procès eſt *pendu* au croc, c'eſt-à-dire, qu'on ne pourſuit plus cette affaire, qu'elle eſt abandonnée.

PENDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Par compagnie on ſe fait *pendre*, ce qui ſe dit quand on fait quelque chôſe pour complaire à ſa compagnie. *Cum perverſo perverteris.* On dit auſſi, Dire pis que *pendre* de quelqu'un, quand on en médit outrageuſement. *Convitiis afficere.* On dit auſſi, Je veux qu'on me *pende*, ſi je le fais: on me *pendroit* plutôt. Il ſe feroit *pendre* pour avoir de l'argent, lorſqu'on veut témoigner l'étrange affection ou avidité qu'on a pour quelque chôſe. On dit auſſi, quand on a manqué quelque belle occaſion, Après cela il faut ſe *pendre*. On dit auſſi, Autant vous en *pend* à l'œil; pour dire, pareil accident vous menace, vous peut arriver. On dit encore, Les grands voleurs *pendent* les petits.

PENDRE, eſt auſſi ſ. m. Il a mérité cent fois le *pendre*, c'eſt un traître qui ne vaut pas le *pendre*. *Centies infamem mortem ſubire debuiſſet.*

PENDRE. ſ. m. Plante de l'iſle de Madagaſcar, dont les feuilles ſont ſemblables à celles de l'aloës, mais plus piquantes: elle produit dix ou douze fleurs blanches, d'une ôdeur très-agréable. *Flores inſula Laurentina.* Son fruit reſſemble à l'ananas. Les femmes font infuſer ces fleurs au ſoleil dans l'huile de ſéſame, dont elles s'oignent le viſage & les cheveux.

PENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Suſpenſus. Pendu* en haut, *pendu* au croc. *Unco appenſus.*

PENDU, UË. ſ. m. & f. Qui eſt *pendu* & attaché au gibet. *E patibulo pendulus, ſuſpenſus, pendens.* Il y a eu aujourd'hui trois *pendus* & un roué. Ménage dérive ce mot du Latin *pendutus*, qui ſe trouve dans les Loix Ripuaires.

PENDU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt ſèc comme un *pendu* d'été. *Deſiccatus, exſiccatus.* On dit auſſi, De cent *pendus* pas un de pèrdu; pour dire, qu'on les aſſiſte à la mort, qu'on les fait repentir. On dit auſſi d'un homme qui gagne au jeu, qu'il a ſur lui de la corde de *pendu*.

PENDULE. ſ. m. Poids attaché à une corde, ou à une vèrge de fèr, lequel étant agité une fois, fait pluſieurs vibrations, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit remis en repos. *Vibratus horologii ſtylus pendulus.* Le *pendule* eſt ſuſpendu par un filet infléxible, lequel eſt attaché à un point fixe qu'on nomme centre de mouvement réciproque, parceque c'eſt autour de ce point que le *pendule* ſe meut. La longueur du filet infléxible depuis le centre du mouvement juſqu'au centre du *pendule* s'appelle *longueur du pendule*. Les vibrations du *pendule* contiennent un eſpace de tems parfaitement égal. Un *pendule* de trois piéds huit lignes & demie marque les ſecondes en châcune de ſes vibrations, & en Muſique la meſure égale ou binaire. Galilée a le prémiér écrit & fait des obſervations ſur le mouvement du *pendule*. On a trouvé par le moyen du *pendule* qu'un corps peſant, en tombant, parcourt en une ſeconde de tems un eſpace de quinze piéds & un poûce meſure de Paris. On ſe peut ſèrvir du *pendule* comme d'une meſure invariable & univèrſelle pour les lieux les plus éloignez, & les ſiécles les plus reculez, par le moyen d'une vibration qu'on aura trouvée préciſément d'une ſeconde de tems ſelon le moyen mouvement du ſoleil. Car ſi par éxemple, on trouve que le piéd horaire (c'eſt ainſi que M. Huyghens appelle la troiſiéme partie de ce *pendule* à ſecondes) étant comparé au piéd de Paris, ſoit, comme il eſt en éffet, en proportion de 864. à 881. il ſera aiſé de faire la réduction de toutes les autres meſures du monde à ces mêmes piéds par le calcul. Mouton Chanoine de Lion a fait auſſi un beau traité, *De menſura poſteris tranſmittenda*, ſur le même principe.

PENDULE. ſ. f. Eſt une horloge de nouvelle invention qu'on fait avec un *pendule* qui en régle le mouvement égal par le moyen d'une ligne cycloïde, qu'on dit être inventée par Mr Huyghens, qui a fait un très-beau Volume *De Horologio oſcillatorio*, imprimé à Paris en 1673. *Actum vibrationibus ſtyli pendali horologium.*

On appelle auſſi *pendule*, ou *boëte de pendule* une eſpéce de petit portique, ordinairement de marqueterie, enrichi de petites colones précieuſes, avec des ornemens de bronze doré, & tèrminé par un petit dôme ou couronnement, qui ſert à renfèrmer les cadrans, & les mouvemens de la *pendule*.

PÈNE. ſ. f. Tèrme de Marine. Piéce de bois qui forme une partie de l'antenne *Antennarum pars.*

PÈNE, ſelon Borel, ſignifie auſſi un vèrrouil.

PÈNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Baſſe-Saxe. *Panis.* Elle prend ſa ſource dans le Mèckelbourg, travèrſe deux petits lacs, & entrant dans la Pomèranie Suédoiſe, elle y baigne Demmein, Gutzkovv, Anclan, & ſe joint à la branche occidentale de l'Odèr, qui prend le nom de *Pène*, & va baigner Laſſan & Wolgat, & ſe décharge dans la mèr Baltique. MATY.

PÈNE DE BILLI. Nom propre d'un bourg avec Évêché. *Pinna Billorum.* Il eſt dans le Duché d'Urbin, près de la rivière de Rimino, à une lieuë & demie de S. Léo. MATY.

PENEAUX. ſ. m. & pluriel. Hardes menuës, haillons, comme qui diroit *paneaux* (de *pannus*) c'eſt-à dire, des morceaux de drap. Ce que les Latins ont appellé *Sarcinulæ.* C'eſt auſſi les pans de la robe. *Roman de la Rôſe,*

Faites-moy trouſſer mes peneaux,
Et deſpouiller de mes drapeaux. BOREL.

PÉNÉDA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Pinetus.* C'étoit anciennement une petite ville des Callaïques Braccariens; maintenant ce n'eſt qu'un petit village, ſitué ſur la rivière de Nourilho, à douze lieuës de Braga, du côté du levant. MATY.

PÉNÉE. ſubſt. m. Nom propre d'une grande rivière de la Gréce. *Peneus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de Mezzovo, qui ſéparent l'Épire de la Théſſalie, coule dans cette dèrniére province, y baigne Janna, Trica, Tricala & Lariſſa, & va ſe décharger dans le golfe de Salonichi, entre les montagnes de Lacha & Coſſovvo. On l'appelle autrement Salampria. MATY.

PÉNÉE, ou IGLIACO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Belvedère, en Morée. *Peneus.* Elle baigne la ville de Belvedère, & ſe décharge dans la mèr Ionienne, à Caſtel Tornéſe, vis-à-vis de l'iſle de Xante. MATY.

PÉNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *punir*. Mehun, au Téſtament, parlant de Jéſus-Chriſt, dit:

Sans luy qui ſe laiſſa péner,
Pour nous ôter hors de la péne. BOREL.

PÊNES, ou PÊſNES, en tèrmes de mèr, ſe dit des bouchons d'étoupe attachez à un manche, qui ſèrvent aux Calfateurs à goudronner un vaiſſeau, & le ſuifver & brayer. *Penna picatoria.*

PÉNÈSE. ſ. m. ou BALESTRA. ſ. f. Nom d'une partie du mont Apennin. *Peneſus mons, Baliſta.* Elle eſt entre l'État de Gênes, & le val de Taro, province du Duc de Parme. MATY.

PÉNÉTI. ſubſt. maſc. Nom de lieu, au Diocèſe de Dol en Bretagne. Le Monaſtère de *Pénéti. Penetale Monaſterium.* Valois, *Not. Gall. p.* 442.

PÉNÉTRABLE. adj. m. & f. Qui peut être pèrcé, pénétré. *Penetrabilis.* Tous les corps les plus ſolides ſont *pénétrables* aux Anges, aux Éſprits. Des armes à l'épreuve ne ſont pas *pénétrables* aux coups de piſtolet.

PÉNÉTRANT, ANTE. adj. Qui entre bien avant. *Penetrans, penetrabilis.* Ce coup d'épée eſt *pénétrant* dans les chairs, & va juſqu'à l'os. Le mèrcure eſt fort *pénétrant* par ſa ſubtilité. L'action du feu eſt fort *pénétrante.*

On le dit auſſi au figuré, & ſignifie, Intelligent, profond. Ariſtote & ſaint Thomas ont été des éſprits élevez, & fort *pénétrans*, l'un dans la Philoſophie, l'autre dans la Théologie. *Animi ſubtiles & perſpicaciſſimi.*

PÉNÉTRATION. ſ. f. Action par laquelle une chôſe entre dans une aûtre, ou occupe la même place. *Penetratio.* En Phyſique on tient que la vraie *pénétration* des corps eſt abſurde, c'eſt-à-dire, que deux corps puiſſent être enſemble dans un même lieu. La *pénétration* de l'eau dans les pòres de l'éponge, en chaſſe l'air qui y étoit enfèrmé.

PÉNÉTRATION, ſe dit figurément en Morale de l'intelligence, de la vivacité de l'éſprit. *Ingenii ſolertia, perſpicacitas.* Ne préſumez point trop de votre *pénétration*. Cet homme eſt fort intelligent, il a une grande *pénétration* dans les affaires. L'éſprit veut qu'on ne lui diſe pas tout, & qu'on lui laiſſe pénétrer quelque chôſe, parcequ'un peu de *pénétration* flate ſa vanité. FONT.

PÉNÉTRER. verb. act. Être en même lieu. *In eodem ſpatio eſſe.* C'eſt un principe de Phyſique, que les corps ne ſe peuvent *pénétrer*, ni être enſemble en un même lieu. *Se ſe penetrare naturaliter.*

PÉNÉTRER, ſe dit auſſi des corps qui entrent l'un dans l'aûtre,

qui s'y inſinuent, qui les pèrcent de part en part. *Penetrare, pertingere.* Ce cuir eſt ſi fort, que l'eau ne le ſçauroit *pénétrer.* Les clous ne peuvent *pénétrer*, entrer dans la pièrre; ils *pénétrent* bien dans le bois. Le feu diſſoud tous les corps & les *pénétre.* Ce coup d'épée a *pénétré* de part en part.

PÉNÉTRER, ſignifie auſſi, Cheminer dans un pays, le découvrir, le conquérir. *Penetrare, invenire, redigere in ditionem.* Les Voyageurs n'ont pû encore *pénétrer* dans le ſeptentrion par delà le cèrcle polaire. Il y a des forêts ſi épaiſſes dans l'Amérique, qu'on n'y ſçauroit *pénétrer* bien avant pour découvrir le pays. Aléxandre a *pénétré* juſques dans l'Inde, & l'a conquiſe.

PÉNÉTRER, ſe dit figurément en choſes morales, & des paſſions fortes qui touchent au cœur. Ce ſaint homme eſt *pénétré* de l'amour de Dieu, il a l'éſprit *pénétré* de la grandeur de ſes myſtères. *Perſuaſus, perfoſſus.* Il avoit le cœur *pénétré* de douleur, c'eſt-à-dire, outré.

PÉNÉTRER, ſignifie encore, Découvrir; approfondir une affaire, une ſcience; la concevoir parfaitement. *Perſpicere, introſpicere.* Le Raporteur a voulu *pénétrer* le fonds de ce procès, il en a voulu voir la ſource, & l'origine. Ce Philoſophe a *pénétré* bien avant dans les ſecrets de la nature, dans la plus fine Géométrie. Il ne faut pas qu'un Miniſtre ſe laiſſe trop aiſément *pénétrer.* LA BRUY.

PÉNÉTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Penetratus.*

PENEUX, EUSE. adj. Il ſe dit en cette phraſe, La ſemaine *peneuſe*; pour dire, la Semaine-ſainte. *Hebdomada pœnalis.* Les anciens Pères ont appellé la Semaine de la Paſſion, *laborioſa hebdomada & pœnalis.*

PENEUX, EUSE. Vieux adjectif. Moqué. D'où vient *pénaut*, c'eſt-à-dire, un gueux; & vient de *pes*, & de *nudus*, nuds-piéds. BOREL. Ou plutôt piéd-nud. Voyez d'autres étymologies au mot PÉNAUD.

PENGAB, ville. Voyez LAHOR. *T. III. p.* 1252.

PENGAR, ou LAHOR. ſſ. mm. Nom propre d'une province du Mogoliſtan, en Aſie. *Pengabum*, ou *Laborium Regnum.* Elle eſt entre celles de Cachemire, de Multan, de Jénupar, de Naugracut & de Bankiſch. Elle eſt baignée par la rivière de Ravey, & par quatre autres, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom, qui ſignifie les cinq rivières. Lahor capitale, & Fétipore en ſont les lieux principaux. MATY.

PENGOIN. Voyez PINGUIN.

PENHS, ou PENHERA. Tèrme de la Coutume de Béarn. Titre XXIII. Art. 6. Tit. XXX. Art. 2. Tit. XXXVII. Art. 33. Tit. XXXV. art. 36. Tit. LVIII. art. 39 & 41. Gage, engagement, ſaiſie, ou priſe & pignération de béſtial pris en dommage. DE LAURIÈRE. *Pignus, apprehenſio, pigneratio.*

PÉNIBLE. adj. m. & f. Difficile; qui donne de la fatigue, de la peine. *Difficilis, moleſtus, laborioſus.* Les voyages d'Orient ſont fort *pénibles.* Le travail des mines eſt bien *pénible.* C'eſt une étude bien *pénible* que l'Algébre; il faut avoir l'éſprit bandé continuellement. La Cour ne nous laiſſe l'idée que des plaiſirs *pénibles* & contraints, qui ſont bien moins touchans que l'oiſiveté & la tranquilité de la campagne. FONT. Délivrée de mille complaiſances *pénibles*, je m'abandonne aux mouvemens de mon cœur. L. PORT. Le monde ne penſe rien utile qui ne ſoit *pénible*: pour moi, c'eſt tout au rebours. MONT. C'eſt à nous à nous ſoumettre à la volonté de Dieu, quelque dure & *pénible* qu'elle ſoit. NIC. Nous craignons la vûë de notre devoir, parcequ'elle nous engage à mille obligations *pénibles.* ABAD.

PÉNICH. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Miſnie, en Haute-Saxe. *Penica.* Il eſt ſur la Mulde, environ à dix lieuës de Leipſic, du côté du midi. MATY.

PÉNIDES. ſ. f. plur. Tèrme de Pharmacie. C'eſt du ſucre cuit avec une décoction d'orge juſqu'à ce qu'il ſoit caſſant: quand il eſt ainſi cuit on le jette ſur un marbre oint d'huile d'amande douce, puis on le malaxe comme une pâte avec les mains; & pendant qu'il eſt encore chaud, on le met en bâtons entortillez en forme de corde. *Penidia*, ou *ſaccharum penidiatum.* Les *pénides* ſont fort bonnes pour le rhume, pour adoucir les âcretez de la poitrine, pour faciliter les crachats.

PÉNIL. ſ. m. Partie antérieure de l'os barré qui eſt autour des parties naturelles, où croît du poil, qui eſt la marque de la pubèrté tant aux mâles qu'aux femelles. On l'appelle en Latin *pecten* & *pubes.*

PÉNILLÈRE. Voyez *Panne.* BOREL.

PÉNINSULE. ſ. f. Voyez PRÈSQU'ISLE, ou CHÈRSONÈSE, c'eſt la même choſe, ſinon que le mot approche plus du Latin *pene inſula.* C'eſt une portion de tèrre environnée de la mèr de tous cotez, excepté d'un ſeul, comme la Morée.

PENISCOLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Valence, en Eſpagne. *Peninſula, Cherſoneſus.* Il eſt ſur une petite prèſqu'iſle dont il a pris ſon nom, & éloigné de Tortoſa de huit lieuës, vèrs le midi occidental. Il y a en ce bourg une petite forterèſſe, dans laquelle Piètre de Lune Antipape ſous le nom de Benoît XIII. ſe retira, & il y conſerva le titre de Pape juſqu'à ſa mort, malgré toutes les ſollicitations qu'on lui fit pour l'obliger à y renoncer.

PÉNITENCE. ſ. f. Amendement de mœurs, convèrſion, regret, douleur que l'on marque à Dieu pour les péchez qu'on a commis. *Dolor de malo commiſſo.* Il faut effacer ſes crimes par ſes larmes, & par ſa *pénitence.* STE BEUVE. La véritable *pénitence* conſiſte à ne plus faire ce qu'on a regret d'avoir fait. DU PIN. Ceux qui ne ſe corrigent point, & qui retombant ſouvent, font ainſi un cèrcle de *pénitence* & de péchez, n'ont qu'une *pénitence* apparente. ID. Les Juifs faiſoient *pénitence* avec le ſac, la cendre & le cilice. Jonas alla prêcher la *pénitence* aux Ninivites. Inſpirer la *pénitence.* BOSS. Éxhorter à la *pénitence.* Porter à la *pénitence.* MAUC. On ſe figure d'ordinaire fort imprudemment un intèrvalle ſuffiſant de *pénitence* entre la vie, & la mort. FLÉCH. Sa *pénitence* ne fut ni tardive, ni forcée, elle venoit de la fèrveur de la charité, & non de la foibleſſe de l'âge. ID. Les pécheurs ne doivent chèrcher d'autre refuge que dans leur propre *pénitence.* ID. La chair & le ſang ſe révoltent contre l'auſtérité de la *pénitence.* ID. La vie de S. Ignace ne fut qu'une longue & ſévère *pénitence.* BOUH. On peut faire un bon uſage de la *pénitence*, ſans en outrer les devoirs. LE P. MAB De quels mouvemens d'éloquence n'a-t-on pas beſoin pour encourager ces âmes que le plaiſir ſollicite, & que la *pénitence* rebute. AB. DU J. La *pénitence* doit être accompagnée de pleurs & de gemiſſemens. DU PIN.

PÉNITENCE, Eſt un des ſacremens de l'Égliſe, par lequel Dieu pardonne aux pécheurs les fautes qu'ils ont commiſes, quand ils en ſont bien répentans, après les avoir confeſſées au Prêtre qui en abſoud. *Pœnitentiæ ſacramentum.* La *pénitence* eſt de précepte au moins une fois l'année. La *pénitence* eſt un ſacrement que Dieu a inſtitué pour remettre en la grace ceux qui l'ont pèrduë par les péchez qu'ils ont commis depuis le batême. S. CYRAN. L'Égliſe a uſé de *pénitences* publiques juſqu'au VII. ſiecle. Un homme qui avoit fait *pénitence* publique ne pouvoit être Évêque.

PÉNITENCE, ſe dit auſſi de la peine que le Confeſſeur impoſe dans l'Égliſe Romaine, pour la ſatisfaction des péchez dont il abſoud. On lui a donné une rude *pénitence*, de jeuner au pain & à l'eau; une longue *pénitence*, de dire ſon chapelet. L'ancienne diſcipline étoit fort rigoureuſe ſur la *pénitence*, & l'on faiſoit long-tems gémir les pénitens pour implorer la clemence de l'Égliſe. ARN. Ceux qui étoient mis en *pénitence* pour quelque crime atroce, étoient privez de la communion de l'Égliſe, chaſſez des aſſemblées des fidèlles, obligez de jeuner, de s'humilier, & de ſe mortifier, même publiquement, & à la porte de l'Égliſe. DU PIN. Ceux qui avoient ſubi la *pénitence* publique n'étoient jamais admis dans le Clèrgé. ID. On n'accorde cette *pénitence* publique qu'une ſeule fois; ceux qui retomboient dans le crime n'étoient jamais reconcilez à l'Égliſe, & ne devoient attendre le pardon que de Dieu ſeul. ID. Dieu ne regarde pas la longueur, mais la fèrveur de la *pénitence.* ID. On dit auſſi, qu'un Religieux eſt en *pénitence*, quand il ſatisfait à quelques peines que ſon Supérieur lui a impoſées.

PÉNITENCE. ſ. f. Vértu, habitude vertueuſe qui nous fait regreter & déteſter les péchez que nous avons commis contre la loi de Dieu; qui nous en fait concevoir du regret, de la douleur; qui nous les fait déteſter & abhorrer, & qui nous fait prendre la réſolution de n'y plus retomber. *Pœnitentia.*

PÉNITENCE, ſe dit auſſi des actes, des éxercices de la vèrtu de *pénitence*, & alors c'eſt une punition, une peine volontaire que l'on s'impoſe, ou qui eſt impoſée par une autorité legitime pour les fautes qu'on a commiſes. *Pœna, animadverſio, punitio.* C'eſt en ce ſens que l'on dit, Être en *pénitence*, ſe mettre en *pénitence*, mettre quelqu'un en *pénitence.* Recevoir, la *pénitence*, impoſer, donner une *pénitence*, accomplir, faire la *pénitence*, oublier la *pénitence*, manquer à ſa *pénitence*, achever la *pénitence.* Changer, commuer une *pénitence* donnée en une autre. Dire quelques prières, faire des jeûnes, des aumones pour *pénitence*, faire *pénitence*, faire de grandes *pénitences*, pluſieurs années de *pénitence.* Voyez encore ci-deſſous. En ce ſens la *pénitence* eſt un ſacrement de la loi nouvelle, dans lequel celui qui a les diſpoſitions requiſes, reçoit par l'abſolution du Prêtre le pardon des péchez qu'il a commis après le batême. La *pénitence* conſiſte dans la Contrition, la Confeſſion, l'Abſolution & la Satisfaction. L'Ordre de Prêtriſe donne le pouvoir aux Prêtres de donner le ſacrement de *pénitence*: mais pour l'éxercer, il faut avoir la juriſdiction, ou ordinaire, c'eſt-à-dire un benéfice curial; ou déléguée, c'eſt-à-dire, l'approbation de l'Evêque pour entendre les confeſſions. Le ſacrement de *pénitence* doit être reçu au moins une fois l'an. Tout Prêtre, quoique non approuvé, & même

irrégulier,

irrégulier, peut donner le ſacrement de *pénitence*, en cas de néceſſité, à ceux qui ſont à l'article de la mort. La *pénitence* ſe diviſe en ſolemnelle, publique & particulière. La *pénitence* ſolemnelle étoit celle qui étoit autrefois impoſée par l'Évêque pour les grands crimes; ce qui ſe faiſoit au commencement du Carême. La *pénitence* publique étoit celle qui ſe faiſoit en public ſans les ſolemnitez de la *pénitence* ſolemnelle. La particulière eſt celle qui ſe donne par le Prêtre à celui qui eſt contrit & confeſſé.

PÉNITENCE, ſe dit auſſi en diſcours familiér. Si vous venez dîner chez nous, vous ferez *pénitence*, vous jeûnerez. *Non ſplendidè excipieris, parcè victitabis.* Vous avez révélé mon ſecrèt, pour votre *pénitence* je ne vous dirai plus rien. Il a lâché un mot qui a ruïné ſa fortune, il en fait bien *pénitence* maintenant.

L'ORDRE DE LA PÉNITENCE de Saint-Dominique. C'eſt le Tiérs-Ordre de S. Dominique pour les hommes; Ordre militaire qui s'eſt appellé d'abord Milice de Jéſus-Chriſt, & dans la ſuite *l'Ordre de la Pénitence* de S. Dominique. Voyez le P. Hélyot *Hiſt. des Ordr. Rel. T. III. C.* 29. & ci-deſſus T. II. p. 881. au mot DOMINICAIN. Voyez auſſi MILICE de Jéſus-Chriſt.

Hèrmite de St Jean-Baptiſte de la PÉNITENCE. Voyez HÈRMITE, *T. III. p.* 588.

Frère du Sac, ou de la PÉNITENCE de J. C. Nom de Religieux d'une congrégation de celles qui furent réünies pour former l'Ordre de Saint-Auguſtin. *P. Helyot. T. III. C.* 2. *p.* 12. Voyez SACHET.

Ordre de la PÉNITENCE de la Magdeleine. *Ordo Pœnitentiæ B. Magdalenæ.* Vèrs l'an 1272. un bourgeois de Marſeille nommé Bérnard, aïant réſolu de travailler à la convèrſion des femmes débauchées de la ville, & pluſieurs pèrſonnes s'étant jointes à lui dans le même deſſein, ils formèrent tous enſemble une ſociété que le Pape Nicolas IIIe érigea en Ordre Religieux, ſous la regle de S. Auguſtin. Leur habillement étoit ſemblable à celui que les Auguſtins déchauſſez ont depuis porté, & portent encore en France, ſinon que les Religieux de la *Pénitence* de la Magdeleine avoient des ſandales de bois. Leurs armes étoient un vâſe plein de charbons ardens, pour montrer le déſir dont ils brûloient, de convèrtir les fèmmes péchereſſes.

Le P. Geſnay, qui raporte ainſi l'établiſſement de ces Religieux, dit qu'ils firent auſſi un Ordre Religieux des femmes pénitentes qu'ils convèrtirent; qu'ils leur donnèrent les mêmes obſèrvances qu'ils gardoient, & que les Religieuſes Pénitentes de Marſeille ſont de cet inſtitut. Il ajoûte que cet Ordre ſe répandit en France & en Allemagne, par les Religieux que le B. Bèrnard envoya en différens endroits: ce qui a fait croire à quelques Auteurs que l'Ordre de la Magdeleine en Allemagne étoit le même que celui-ci. Mais le P. Hélyot dans ſon hiſtoire des Ordres Religieux, T. III. C. 48, montre que les Religieuſes Pénitentes de la Magdeleine étoient établies en Allemagne plus de 150 ans avant que le B. Bèrnard eût commencé ſon inſtitut, plus de 270 ans avant l'établiſſement des Filles Pénitentes de Paris; qu'au moins il ſubſiſtoit au commencement du XIIIe ſiécle. Voyez l'Article ſuivant, & ci-deſſous PÉNITENTE *de la Magdeleine.*

Les filles de la PÉNITENCE de la Magdeleine à Paris ne commencèrent que l'an 1492. que les prédications du P. Jean Tiſſeran de l'Ordre de S. François convèrtirent un grand nombre de femmes débauchées. Louis Duc d'Orléans donna ſon hotel pour être convèrti en monaſtère pour elles, ou plutôt, comme il paroît par le préambule de leurs Conſtitutions, ce fut Charles VIII. qui leur donna l'hôtel appellé Bochaigne. Elles y demeurèrent juſqu'en 1572. qu'elles furent transférées en la Chapelle de S. George, en la ruë S. Denis l'an 1497. Jean Simon Ve du nom Evêque de Paris, en vèrtu d'un Brèf du Pape Aléxandre VIe leur préſcrivit des ſtatuts, & leur donna la régle de Saint-Auguſtin, qu'elles ſuivent encore à préſent. Il falloit avoir commis le péché de la chair pour y être reçûë; mais ſi l'on y en enfèrmoit quelques-unes par force, on n'admettoit à la profeſſion réligieuſe que celles qui le vouloient bien. On n'en recevoit aucune au deſſus de 35. ans.

L'Evêque de Paris ordonna qu'il y auroit auſſi dans ce Monaſtère des Religieux, qui ſuivront la régle de S. Auguſtin, qui auront des chapérons & des robes griſes, & une autre robe de laine blanche par deſſous. Après un an de noviciat ils faiſoient leur profeſſion à la grande grille de ce Monaſtère, entre les mains de la Supérieure & du Père Confeſſeur.

Juſques vèrs le milieu du dèrniér ſiécle on a reçû des filles Répenties dans ce Monaſtère, comme il paroit par la vie de la Mère Marie Alvequin, qui en fut la réformatrice en 1616. que M. Bieſſe imprima en 1649. Mais depuis plus de 50. ans on n'y reçoit plus que des filles d'honneur. Ce ne ſont plus des Repenties, quoiqu'on leur donne toujours les mêmes noms qu'on leur donnoit dans l'origine de ce couvent. Voyez le *P. Hélyot Tom. III. Chap.* 48. On les apelle aujourd'hui *Religieuſes de S. Magloire.*

Notre-Dame de Métro de la PÉNITENCE des Martyrs. Nom d'un Ordre Réligieux que quelques Auteurs ont confondu avec un Ordre ſuppoſé de Saint-Démétrius, comme ſi *Métro* s'étoit formé de *Démetrius.* Le P. Jérôme Roman prétend que cet Ordre fut inſtitué en Italie vérs l'an 1232. ſous Clement V. que ſa fin étoit de loger les Pélerins. Hèrrera auſſi Auguſtin, dit que ces Religieux portoient un habit blanc, avec une croix rouge; que deux Religieux de cet Ordre étant allez en pélérinage à Saint Jacques, ils l'établirent en Ê pagne. Mais il eſt cèrtain qu'en 1232. c'étoit Grégoire IX. & non pas Clément V. qui gouvèrnoit l'Égliſe, & Clement V. ne ſuccéda à Benoît XI. qu'en 1304. De plus, ces Religieux fondent leur antiquité ſur une Bulle de Boniface VIII. dont ils n'ont qu'une copie. Jule II. qui a ordonné qu'on eût autant d'égard à cette copie qu'à l'original même, dit pourtant qu'on ne ſçait ce que c'étoit que l'Egliſe & le Couvent de Notre-Dame de Métro à Rome, ni en quel quartiér il avoit été, quoique ce fût, à ce qu'ils prétendent, le chèf de leur Ordre, qui étoit ſi étendu, qu'il avoit dix-huit provinces. Ils remontent, au reſte, bien plus haut que Boniface VIII. Saint Clet, ſi on les en croit, fut leur inſtituteur l'an 78. de JÉSUS-CHRIST, S. Cyriaque Évêque de Jéruſalem leur Réſtaurateur, & S. Auguſtin leur Légiſlateur, dont la Régle leur a été donnée dans les dèrniérs ſiécles par les Souvérains Pontifes. Ils diſent que leur ancien habillement étoit celui des Chanoines Réguliérs; qu'ils portoient une croix d'argent, & que quelques-uns prétendent que cette croix leur fut donnée par S. Cyriaque en mémoire de l'invention de la croix de JÉSUS-CHRIST. C'eſt ainſi qu'un Religieux de cet Ordre décrit leur origine dans un Livre imprimé à Vilna ſous le tître de *Opus miſerentis Dei.* Mais on ne peut rien dire de l'origine de ces Chanoines.

On les appelle en Pologne Chanoines de Saint Marc, du nom de leur Monaſtère de Cracovie, qui eſt le principal qu'ils y ayent. Tous les Hiſtoriens Polonois conviennent qu'ils furent reçûs en ce Royaume l'an 1257. par Boleſlas le chaſte, qui les établit à Cracovie. Du Gloz ajoûte qu'ils avoient été inſtituez par Aléxandre IV. qui ſuccéda à Innocent IV. l'an 1254. D'aûtres diſent que cet Ordre fut inſtitué en 1250. Ils ont cinq Monaſtères en Pologne, & un plus grand nombre en Lithuanie, dont les principaux ſont ceux de Miedniki fondé par Jagellon dans le Palatinat de Vilna, Widzinieiſzki, Tvverc & Mikaliski. Ils en ont auſſi en Bohême. Leur Supérieur s'appelle Prévôt. Celui de Wilna a droit d'officier avec les ornemens Pontificaux. Ils deſſèrvent des Cures. Leur habit eſt une ſoutane blanche & un ſcapulaire de même couleur. Lorſqu'ils ſortent, ils mettent une ſoutane noire par deſſus leur habit blanc & qui le cache. Dans les fonctions Eccléſiaſtiques ils ont un ſurplis & une mozette blanche ou camail par deſſus. Voyez le *P. Hélyot T. II. C.* 37.

PÉNITENCERIE. ſ. f. Office, ou Tribunal en Cour de Rome, ou Conſeil dans lequel s'éxaminent & ſe délivrent les Bulles ou graces & diſpenſes ſecrettes qui regardent la conſcience. *Camera pœnitentiaria.* Cette diſpenſe ne paſſe pas par la Datterie, mais par la *Pénitencerie.* Les expéditions de la *Penitencerie* ſont ſcellées en cire rouge, & s'envoyent cachetées, & s'adreſſent à un Confeſſeur.

PÉNITENCERIE, en France, eſt le Bénéfice, ou le titre de celui qui eſt Pénitenciér. *Piationum exhedra.* Il y a eu un long procès pour la *Pénitencerie* d'Avranches. La *Pénitencerie* eſt d'ordinaire une dignité dans un Chapitre.

PÉNITENCIEL. ſ. m. Eſt un Livre Eccléſiaſtique où eſt contenu ce qui concèrne l'impoſition de la pénitence, & les reconciliations du pénitent. *Codex pœnitentialis, Canones pœnitentiales.* Dans les Capitulaires de Charlemagne il eſt enjoint aux Prêtres de bien étudier leur *Pénitenciel.* Il y a le *Pénitenciel Romain*, le *Pénitenciel* du Vénérable Bède, le *Pénitenciel* du Pape Gregoire III. Il y en a auſſi de pluſieurs particuliérs, comme celui de Théodore Archevêque de Cantorbeti, ſur lequel on a fait le *Pénitenciel Romain*, celui d'Égbèrt, de Colomban, de Piérre de Flameſbourg, de Halithgar Évêque de Cambrai, &c. Il faut dire, Les Pſeaumes *Pénitentiaux*, & non pas *Pénitenciels.* VAUG. Les Canons *Pénitentiaux.* Le P. THOMASSIN. On devroit dire régulièrement *penitentiels*, puiſqu'on dit *pénitentiel* au ſingulier. Cette excéption de la régle vient apparemment de ce qu'on dit en Latin *pœnitentiales*, qui porte à la tèrminaiſon en *aux.* VAUG.

PÉNITENCIÉR. ſ. m. Celui qui a titre ou pouvoir de l'Évêque d'abſoudre des cas qui lui ſont réſèrvez; & c'eſt pour cela qu'on appelle le *Pénitencier*, l'oreille de l'Évêque. *Piacularis Sacerdos.* C'eſt une dignité établie dans les Egliſes Cathédrales. Quand on a fait un grand crime, il faut aller au *Grand Pénitenciér.*

tencier. Il y a le *Grand Pénitencier*, & le *Sous-Pénitencier*. On a dit autrefois *Pénanciér* pour *Pénitenciér*.

Anaſtaſe le Bibliothécaire dit que le Pape Simplicius choiſit quelques-uns des Prêtres de l'Égliſe Romaine pour préſider aux pénitences. Aujourd'hui à Rome le Pape a ſon *Grand Pénitenciér* qui eſt Cardinal, qui a été établi par Benoît II. ſelon Gomez, quoique les autres tiennent que c'eſt du tems de Cornélius vèrs l'an de grâce 200. Il eſt le Chef de pluſieurs autres Prêtres *Pénitenciérs* établis dans les Égliſes Patriarchales de Rome, qui le viennent conſulter ſur les cas difficiles. Il préſide à la Pénitencerie, & fait expédier les diſpenſes & les abſolutions qui s'y délivrent au nom du Pape. Il y a ſous lui un Regent de la Pénitencerie, & vingt-quatre Procureurs ou Deffenſeurs de la Sacrée Pénitencerie.

PÉNITENT, ENTE. adj. & ſubſt. Celui qui a une grande contrition, une vive douleur de ſes péchez. *Delicti pœnitens*. Pécheur *pénitent*, Femme *pénitente*. Il n'y a que les vrais *pénitens* qui puiſſent obtenir pardon de leurs fautes. Voyez une véritable *pénitente* dans la Magdeleine : contrite, confuſe, humiliée, le viſage mortifié, les yeux éteints dans ſes larmes, ſes cheveux épars, cachant ſous le voile de ſa douleur ces graces même innocentes que fait naître la modeſtie, enfin honteuſe de tout, hormis de ſa pénitence. FLÉCH. Il y a plus de *pénitens* dans le ciel que d'innocens. S. ÉVR. L'office d'un *pénitent* eſt de pleurer ; & non pas de faire le docteur & le maître. FLÉCH. L'amour a ſes pecheurs, il a ſes *pénitens*. VILL. Les Novatiens étoient durs, & inéxorables à l'égard des *pénitens*. DU PIN. Il y a des *pénitens* déterminez qui s'eſſayent, qui ſe ménagent, & qui craignant d'aller au delà de leurs forces, demeurent toujours au deſſous de leurs devoirs. FLÉCH.

PÉNITENT, ſe dit auſſi dans l'Égliſe Romaine de celui qui ſe confeſſe éffectivement, ou qui a coutume d'aller à un même Confeſſeur. *Qui peccata ſua ſuo confeſſario ſolet confiteri*. Le Curé étoit accablé du nombre de ſes *pénitens*. Une telle Dame eſt une des *pénitentes* du Vicaire. Le Prêtre qui abuſe de ſa *pénitente* mérite le feu.

En la primitive Égliſe il y avoit des *pénitens* auſquels on avoit impôſé des pénitences publiques pour des crimes publics. Il n'appartenoit qu'à l'Évêque, ou à ceux qui avoient droit de lui, d'impôſer ces pénitences. Ils ne pouvoient point demeurer dans l'Égliſe pendant la célébration de l'Euchariſtie. On ne les admettoit point aux ſacremens, ni aux ordres, ni au mariage, & ils ne pouvoient entrer en aucune dignité. Les gens de guèrre *pénitens* devoient pôſer les armes. Il falloit couper ſes cheveux, jeûner, prendre des habits de Religieux, & aller toûjours à pié, & ſans voiture. On leur défendoit auſſi de plaider, de faire négoce, & d'aſſiſter aux feſtins. DU PIN. Voyez Du Cange ſur les cas & les manières de ces pénitences, & comment on les pouvoit racheter.

PÉNITENS, ſe dit auſſi d'un établiſſement ou réformation de l'Ordre de Saint François. Les *Pénitens* du Tièrs Ordre diffèrent des autres Franciſcains par le petit capuchon, & la haute chauſſure. Les *Pénitens* de Nazareth, de Pic-Pus. Il y a auſſi à Paris un Couvent de Filles *Pénitentes*, de filles de mauvaiſe vie qui ſe ſont convèrties, & qu'on a renfermées.

PÉNITENS, ſe dit auſſi de cèrtaines Confrairies de gens ſéculiers qui s'aſſemblent pour faire des prières & des proceſſions nuds-piéds, & le viſage couvèrt d'un linge, & qui ſe donnent auſſi la diſcipline. *Religioſa hominum ſimul coeuntium ſodalitas*. Il y a en Italie, à Avignon & à Lyon de ces *Pénitens blancs*. Il y en avoit autrefois à Paris. Le P. Mabillon raporte qu'à Turin il y a des *Pénitens* à gages, qui vont par les ruës en proceſſion, & ſe déchirent les épaules à grands coups de fouet. Il y a auſſi des *Pénitens bleus* ; & des *Pénitens noirs*. Ceux-ci aſſiſtent les criminels à la mort, & leur donnent la ſépulture.

FILLE PÉNITENTE. Voyez Ordre de la PÉNITENCE de la Magdeleine à Paris.

PÉNITENTE, ou Convèrtie du S. nom de JÉSUS. C'eſt le nom qu'on donne aux Filles Repenties d'une maiſon de Seville fondée en 1550. L'on n'y reçoit, comme autrefois à Paris aux Filles *Pénitentes* de la Magdeleine, que celles qui ont mené une vie licentieuſe. Ce Monaſtère eſt ſéparé en trois quartiérs ; l'un eſt pour les Religieuſes Profeſſes, l'autre pour les Novices, & le troiſiéme pour celles qui ſont en correction. Quand celles-ci donnent des marques d'un véritable repentir, & qu'elles veulent être Religieuſes, on les fait paſſer au quartiér des Novices ; ſi elles ne s'y comportent pas bien, on les renvoye au quartiér de la correction ; ſi elles changent, on les reçoit une ſeconde fois au noviciat ; mais ſi elles n'y contentent pas encore, on les renvoye pour toûjours à la correction. Les Religieuſes ſuivent la régle de S. Auguſtin. Elles ſont habillées de noir, & ont ſur la poitrine un nom de JÉSUS. *P. Hélyot, T. III. C. 51.*

PÉNITENTE DE LA MAGDELEINE. Ordre Religieux de filles, en Allemagne. *Soror Pœnitens B. Magdalenæ*. On ne ſçait pas préciſément quand cet Ordre a commencé. Il eſt ſûr qu'il ſubſiſtoit déja au commencement du XIIIe ſiécle, puiſque dans la Chronique du Monaſtère de Frankemberg à Goſlar, qui eſt de cet Ordre, on trouve des lettres du Cardinal Otton, Légat Apoſtolique en Allemagne, par leſquelles il accorde des indulgences plénières à ceux, qui par leurs aumônes, aideroient ces filles à ſubſiſter. Il y a bien de l'apparence que cet Ordre étoit inſtitué avant le Concile de Latran de l'an 1215. car Grégoire IX. par une Bulle qu'il accorda aux Religieuſes de cet Ordre en Allemagne, les éxemta de payer les dimes de ce qu'elles faiſoient valoir par leurs mains, & qu'elles poſſédoient déja avant le Concile général. Le même Pontife leur accorda beaucoup de priviléges, qui furent confirmez l'an 1248. par le Pape Innocent IV. Il y avoit des Religieuſes de cet Ordre, qui avoient un Général & des Provinciaux, & un Prevôt qu'elles choiſiſſoient, mais qui devoit être confirmé par le Provincial. Ce Prevôt étoit quelquefois un Séculiér. Il y a encore beaucoup de Monaſtères de cet Ordre en Allemagne ; & un à Straſbourg, qui s'y eſt toûjours conſervé malgré les ravages de l'héréſie.

PÉNITENTE d'Orviéte. Les *Pénitentes* ou Filles Repenties, ſuivent communément la régle de S. Auguſtin. Celles-ci ont celle des Carmes. Elles furent établies par Antoine Simoncelli Gentilhomme d'Orviéte. La maiſon qu'il leur fit bâtir, ne fut d'abord déſtinée qu'à recevoir de pauvres filles abandonnées de leurs parens, & en danger de pèrdre leur honneur. L'an 1662. ſous Aléxandre VII. elle fut érigée en Monaſtère, pour y renfèrmer les filles & les femmes, qui après s'être laiſſées aller au crime, voudroient faire pénitence, & ſe conſacrer à Dieu par des vœux ſolemnèls. On leur donna la régle des Carmes approuvée par Innocent IV. & mitigée par Eugéne IV. avec des conſtitutions particuliéres qui furent approuvées par l'Évêque d'Orviéte. Ces Religieuſes ont une choſe ſingulière, c'eſt qu'elles ne font point de Noviciat. Elles reſtent ſeulement quelques mois dans le Monaſtère en habit ſéculiér, & lorſqu'on leur donne l'habit de Religion, elles renoncent publiquement à l'année de probation, & prononcent en même tems leurs vœux ſolemnèls. Elles ne portent que le voile blanc pendant un an, après quoi on leur en donne un voile noir. Les *Pénitentes* d'Orviéte ont les mêmes obſèrvances que les Carmélites déchauſſées, & le même habillement, ſinon qu'au lieu de ſandales ou d'albèrgates, elles portent des pantoufles aſſez élevées, & leur voile noir eſt doublé d'une toile blanche. Voyez le P. Bonnani, *Catal. Ordin. Relig. P. III. p. 26.* & le P. Hélyot, *T. I. C. 51.*

PÉNITENTIAIRE. ſ. m. & f. Hérétique qui èrre au ſujèt de la Pénitence. *Pœnitentiarius*. Quelques Auteurs ont dit *Pénitentiaire* en ce ſens, comme l'on dit *Sacramentaire*, pour ſignifier un hérétique qui èrre ſur le S. Sacrement de l'Euchariſtie ; mais *Pénitentiaire* n'eſt pas ſi reçû que Sacramentaire.

PENKRIDGE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pennacrucium*. C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens : ce n'eſt maintenant qu'un petit village d'Angleterre, ſitué dans le Comté de Stafford, environ à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY.

PENNA. Civita di *Penna*. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Civitas plebis*, ou *plebana*. Elle eſt dans la Calabre ultérieure, à huit lieuës d'Aquila, vèrs le couchant, & à quatre de Chiéti, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. MATY.

PENNA DE FRANCIA. C'étoit anciennement une ville des Vettons, en Eſpagne. *Rupes Francia*, anciennement *Lance*, *lancia oppidana*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg du Royaume de Léon, à neuf lieuës de Ciudad Rodrigo, vèrs le levant. *Penna de Francia* eſt fort connu à cauſe des pélerinages qu'on y fait à une Égliſe dédiée à la bien-heureuſe Vièrge. MATY.

PENNACHE DE MÈR. ſ. m. Arbriſſeau. Voyez PANACHE.

PENNACHE, s'eſt dit pour Panache ; un plumet, ou bouquet de plumes.

Quand un jeune friſé relevé de mouſtache,
De galoches, de bottes, & d'un ample pennache. RÉGNIÉR.

PENNAFIEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Rupes fidelis*. Il eſt dans la Caſtille-Vieille, en Eſpagne, ſur le Douro, à dix ou onze lieuës de Ségovie, du coté du nord. MATY.

PENNAFLOR. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Pennaflorium*. Il eſt à quatre lieuës d'Écija, vèrs le nord. On y voit des ruines que l'on prend pour celles de l'ancienne Celſita. MATY.

PENNAFLOR. Autre bourg des Aſturies, en Eſpagne. *Pennaflorium*.

rium. Il eſt ſur l'Ôve, à quatre lieuës au deſſus d'Oviédo. Quelques-uns prennent *Pennaſtor* pour l'ancienne *Laberris* petite ville des Aſturies.

PENNAGE. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. Tout ce qui couvre le corps de l'oiſeau de proie. *Plumatilis amictus*. *Pennage* blond, roux, noir, baglé, fleuri, turturin, cendré, &c. ſelon les divèrſes couleurs que les oiſeaux portent en leur robe. L'oiſeau a quatre ſortes de *pennage*. 1°, Le *duvet*, qui eſt comme la chemiſe de l'oiſeau proche ſa chair. 2°, La *plume menue*, qui couvre tout ſon corps. 3°, Les *vanneaux*, qui ſont les grandes plumes de la prémière jointure des aîles. 4°, Les *pennes*, qui s'étendent juſqu'à la penne du bout de l'aîle qu'on appelle *cerceau*.

PENNAS. Nom propre d'un cap des Aſturies. *Rupium promontorium*. Capo de las *Pennas* ou las *Pennas* de Guzan. Il eſt près de la petite ville d'Aviles, à onze lieuës d'Oviédo, vèrs le nord. On croit qu'il eſt celui que les Anciens ont nommé *Scyticum promontorium*. MATY.

PENNES ou PANNES. Tèrme de Fauconnerie, ſont les longues plumes des aîles. *Penna decuſſata*. Celles de la queuë s'appellent *balai*. Les *pennes* croiſées ſont une marque de la bonté de l'oiſeau. Toutes les *pennes* des aîles ont leurs noms, une, deux, trois, quatre, cinq, les *rameaux* & le *cerceau*. Les *pennes* du *balai* pareillement, le milieu, la deux, la trois, &c. Les oiſeaux ont douze *pennes* à la queuë.

Ce mot vient de *penna*.

PENNES, ſe dit auſſi des petites plumes qu'on met au bout d'une fléche, ou d'un matras, pour les faire aller droit, d'où eſt venu le mot de trait bien *empenné*, & un matras *déſempenné*. *Jaculi penna*. Les *pennes* ſe faiſoient avec des plumes d'oie, ou de gruë.

PENNE, ou PENNAGE en tèrme de Blâſon, ſe dit des plumes d'oiſeau qu'on met ſur le chapeau pour orner la tête, quand on les peint ſur des Écus. *Penna adornatiles*. De Marolles porte d'azur à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accoſtée de deux *pennages* adoſſez du ſecond; c'eſt-à-dire, d'or.

PENNE, en tèrmes de Marine, eſt le point ou le coin des voiles Latines, ou à tièrs-point. *Velicornu*.

PENNE. On dit dans une galère, faire la *penne*; pour dire, joindre la longueur de ſon antenne à la longueur de ſon arbre; ce qui fait que la *penne* de la voile répond au bâton de l'étendart, & cela fait une élevation où l'on fait monter un mouſſe, quand on veut faire quelque découvèrte; comme le gabiér monte au haut du mât, pour faire le quart. AUBIN.

PENNE. ſ. f. s'eſt dit autrefois des créneaux d'une muraille de château, & enſuite du château même. *Pinna* de la *Penne* d'Agénois, *Pinna*, ou *Penna Aginnenſis*, château ſitué dans l'Agénois. *Penne* de l'Albigeois, *Pinna Albigenſis*, château dans l'Albigeois.

PENNETIÈRE. ſ. m. Panetière, bource à Bèrgérs faite comme une fonde. BOREL.

PENNETON. ſ. m. Tèrmes de Sèrrurier. C'eſt la partie de la clèf qui jouë dans la ſerrure, venant de *penis*. BOREL. On dit auſſi *pene*. Voyez PANETON.

PENNIÉR. ſ. m. Vieux mot. Panniér. BOREL. *Calathus*, *Corbis*, *Caniſtrum*.

PENNINES. ſ. f. & pl. qui ſe dit d'une partie des Alpes. *Pennina*, ou *Pœnina Alpes*. Les Alpes *Pennines* s'étendent dans le pays de Valais, entre le Grand S. Bèrnard & le Mont S. Godard. Dans les Alpes *Pennines*, eſt le paſſage du Valais au Milanois, nommé le Mont Sempron ou Semprône, ou Sempiône.

Ce mot vient de *Pœnus*, Punique, Carthaginois; car Pline & Macrobe écrivent *Pœnina*, & on l'a donné à ces montagnes, parce qu'Annibal conduiſit par là ſes Carthaginois en Italie. Paul Jove écrit qu'il y a encore ſur les rochérs d'une vallée profonde, des inſcriptions qui en font foi. Cependant d'habiles Auteurs croyent qu'Annibal ne paſſa point par là, & le tirent de *pen*. Voyez ce mot, & ſon étymologie.

PENNON. ſ. m. Étendart à longue queuë; qui appartenoit autrefois à un ſimple Gentilhomme. C'eſt proprement un guidon à mettre ſur une tente. Il eſt oppoſé à la *bannière*, qui étoit quarrée: car quand on faiſoit quelqu'un Bannerèt, la cérémonie étoit de couper la queuë de ſon *pennon*, d'où eſt venu un ancien provèrbe: Faire de *pennon* bannière; pour dire, paſſer à une nouvelle dignité. Il y a encore à Lyon des Compagnies des quartiers qu'on appelle *Pennonage*, & leurs Chéfs s'appellent Capitaines *Pennons*.

Ce mot vient du Latin *pannus*, parceque ces bannières étoient autrefois faites de drap, ou d'autre tiche étoffe, qui étoit compriſe ſous le même genre.

PENNON GÉNÉALOGIQUE, eſt en tèrmes de Blâſon, un Écu rempli de divèrſes alliances des Maiſons deſquelles un Gentilhomme eſt déſcendu, qui ſert à faire ſes preuves de Nobleſſe. *Scutum variis ſtemmatibus confertum*. Il comprend les Armes du père & de la mère, aïeul & aïeule, biſaïeul & biſaïeule. Il eſt compôſé de huit, de ſeize, de trente-deux quartiérs, &c. ſur quoi on dreſſe l'Arbre généalogique.

PENOMBRE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt cette partie qui eſt entre la vraie ombre & la lumière éclatante, dans laquelle il eſt préſqu'impoſſible de détèrminer où la lumière finit, & où l'ombre commence: & c'eſt ce qui rend la plûpart des obſèrvations difficiles & incèrtaines. *Penè umbra*, *préſqu'ombre*.

PENON DE VELLES, ou le Pigeon. *Velia Rupes*. C'eſt une bonne forterellè de la Barbarie, en Afrique. Elle eſt ſituée ſur une petite iſle ou un rochér, qui eſt fort près de la côte de l'Érrifis, à trente lieuës de Ceuta, vèrs le levant. Le *Pigeon* a un bon port, paſſe pour une ville imprenable par la force, & appartient aux Eſpagnols. MATY. Corneille dit *le Pigron*.

PÉNONCEAU & PÉNONCEL. ſ. f. Pennon. Voyez ce mot. C'eſt auſſi le floquet qu'on met auprès du fér des lances. BOREL.

Et Gauvain par le pénoncel
Print la lance au verd lioncel. PERCEVAL.

Puis li baillent ſans demeurance,
Et le pénoncel *& la lance.* ID.

Lances pannonceaux *& bannières*,
Li ſerians des toutes prémières. G. GUYART.

PENQUIN. ſ. m. Nom d'un oiſeau qui ſe trouve vèrs le détroit de Magellan. C'eſt une eſpéce d'oie. *Anſer Magellanicus*. Voyez le *Maſaum Regalis Societatis* de Grevv, p. 72. Pluſieurs Auteurs écrivent *Penguin* ou *Pinguin*. Voyez ce mot.

PENRE. Vieux v. act. Prendre. BOREL. *Sumere*, *accipere*, *rapere*.

PENRETH. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville d'Angletèrre. *Penrithum*. Ce lieu députe pour le Parlement, & il eſt ſitué dans le Comté de Cumbèrland, ſur les confins de celui du Weſtmorland, près de la rivière d'Éden, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Carlile, du côté du midi. MATY.

PENRYN. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Penrynum*. Il a ſéance & voix dans le Parlement, & il eſt ſitué dans la Cornouaille, ſur le golfe de Falmouth, à une lieuë & demie du bourg de ce nom. MATY.

PENS. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie, Penſée, réfléxion, attention, deſſein prémédité, *meditatio*, & qui ne ſe dit que dans cette phraſe *guet-à-pens*. On appelle *Guet-à-pens*, lorſqu'après avoir penſé & médité à quelque aſſaſſinat, on guette, c'eſt-à-dire, on obſèrve celui qu'on veut tuer, pour éxécuter ſon deſſein. *Meditata cades*.

PENSANT, ANTE. adj. Une ſubſtance *penſante*. La matière peut-elle faire un être *penſant*? NIC. Ou la matière peut devenir *penſante*, ſans y rien ajoûter: ou bien la matière ne ſçauroit penſer; & ce qui penſe en nous, eſt un être diſtingué d'elle, & qui lui eſt uni: ſi la matière peut devenir *penſante* ſans y rien ajoûter, il faut au moins avouer que toute matière n'eſt point *penſante*, & que la matière même qui penſe aujourd'hui, ne penſoit point il y a cinquante ans. Il faudra donc dire que la matière peut acquérir la penſée par un cèrtain arrangement, & par un cèrtain mouvement de ſes parties, &c. FÉNELON. Si au contraire on dit que la matière ne peut être *penſante* ſans y rien ajoûter, quel ſera cet autre être qui penſe? FÉNEL. Il n'a guère d'uſage dans le ſtile ordinaire qu'en ces phraſes, *Mal penſant*, *mal penſante*; pour dire, un homme & une femme qui penſent mal de leur prochain. *Malè de proximo ſentiens*.

PENSÉE. ſ. f. Se dit en général des idées, des opérations de l'eſprit & de l'imagination. Action de l'eſprit qui penſe. *Cogitatio*, *mentis operatio*, *imaginatio*, *cogitatum*. Nous ſçavons par éxpérience que nous ſommes capables de divèrſes *penſées*. ROH. Avoir de bonnes ou de mauvaiſes *penſées*. On péche devant Dieu par la ſimple *penſée*; Dieu connoît nos *penſées*. Comme dans l'idée de ſa *penſée*, il n'y a rien d'enfèrmé de ce qui eſt enfèrmé dans l'idée de la ſubſtance étenduë, & qu'on peut même nier de la *penſée*, tout ce qui appartient au corps, ſans détruire pour cela toute l'idée qu'on a de la *penſée*, on en conclut que la *penſée* n'eſt point un mode de la ſubſtance étenduë; parcequ'il eſt de la nature du mode, de ne pouvoir être conçû, en niant de lui la chôſe dont il ſeroit mode. D'où l'on infère que la *penſée* n'étant point un mode de la ſubſtance étenduë, il faut que ce ſoit l'attribut d'une autre ſubſtance, fort différente de la ſubſtance étenduë. LOG.

On dit en menaçant, Si je ſçavois qu'il en eût eu ſeulement la moindre *penſée*, c'eſt-à-dire, le deſſein. *Vel minima cogitatio*. Cette conduite donna au Cardinal des *penſées* contre la libèrté des Princes. LA ROCH. C'eſt-à-dire, lui fit concevoir le deſſein

de les faire arrêter. On dit en ce ſens d'un projet, d'un ouvrage, de l'eſquiſſe d'un tableau, Ce n'eſt là qu'une *penſée*, il n'y a encore rien de poli, ni de digeré.

PENSÉE, ſe dit auſſi des vuës qu'on a, des réfléxions & délibérations qu'on fait dans ſon eſprit. Il m'eſt venu en *penſée* d'entreprendre telle chôſe. *Mihi venit in mentem, ut.* N'ayons pas de honte de devoir à autrui la *penſée* d'une bonne action. S. Évr. Les ſecondes *penſées* ſont les meilleures. A quoi bon vous fatiguer, & vous entretenir ſans ceſſe des *penſées* mélancholiques de la mort? Peut-être mourrez-vous ſans y penſer, & alors vous n'aurez pas beſoin de conſtance. Nic. J'ai impôſé ſilence à ces flateuſes *penſées*, qui ſe préſentent ſans ceſſe pour enfler notre cœur. Boss. Je ne ſçaurois m'imaginer que des *penſées* qui ſont occupées à faire le partage de la gloire, ſe ſoient ravalées juſqu'à moi. Voit. Ces ſcélérats n'étoient point troublez par aucune *penſée* de l'Enfer. Boss.

PENSÉE, ſe dit auſſi des méditations, des belles paroles, ou de quelque dit notable des perſonnes d'eſprit. *Meditatio, ſententia.* Les *penſées* ſur la mort, ſur l'étérnité. On trouve quantité de belles *penſées*, & de chôſes bien ſenſées dans Senéque.

PENSÉE, ſe dit encore plus particulièrement des traits d'eſprit; des ſaillies de l'imagination; des inventions ingénieuſes. *Mentis operationes ingenioſæ.* Les plus belles *penſées* ſont quelquefois des productions du hazard. S. Évr. Une *penſée forte*, eſt une *penſée* pleine d'un grand ſens, éxprimée en peu de paroles, & d'une manière vive. Bouh. Les *penſées baſſes*, qui ſont ingénieuſes, peuvent avoir lieu dans le comique & dans le burleſque: mais elles doivent être bannies du genre grâve & auſtère. Id. Une *penſée* fine & délicate dépend beaucoup du tour & du choix des éxpreſſions. Cail. Une *penſée* juſte, eſt une *penſée* vraie de tous côtez, & dans tous les jours qu'on la regarde. Bouh. Il y a trois genres de *penſées*: des *penſées* nobles & ſublimes; des *penſées* jolies & agréables; des *penſées* fines & délicates. Id.

Il eſt cértains eſprits, dont les ſombres penſées,
Sont d'un nuage épais toûjours embarraſſées. Boil.

Une *penſée* eſt vicieuſe dans le genre noble, quand on la porte à un cértain éxcès de grandeur. Bouh. Il vaudroit quelquefois mieux qu'une *penſée* fût un peu ſombre, que d'être trop brillante. Id. Nos *penſées* naiſſent toûjours dans le fond de notre eſprit revétuës de quelques mots: & il y a pour ainſi dire, des *penſées* Latines & des *penſées* Françoiſes, ſelon que l'eſprit les produit d'abord dans l'une ou dans l'autre de ces deux langues: enſorte qu'il eſt impoſſible de bien écrire en François, ſi l'on ne penſe en François, parceque la peine qu'il y a à dépouiller une *penſée* de ſon habit naturel, ôte à l'eſprit une partie de ſa chaleur, & le rend incapable de rien produire de vif & d'animé. Danet.

PENSÉE, ſignifie encore, Avis, opinion. Ce n'eſt pas là ma *penſée*, c'eſt à-dire, ce n'eſt pas mon ſentiment. Vous avez mal compris ma *penſée*, c'eſt-à-dire, mon opinion. *Conſilium, opinio, reputatio.*

On dit provèrbialement, quand deux pèrſonnes ont en même tems la même *penſée*, Nous euſſions bien fait un Pape. *Idem ſentire.*

PENSÉE, en tèrmes de Peinture, ſe dit d'une éſquiſſe. *Prima delineatio.* On dit d'un deſſin qui n'eſt pas fini, C'eſt une prémière *penſée*, ou ce n'eſt que la *penſée* d'un ouvrage. Félib. On le dit auſſi d'un projèt de tout autre ouvrage; ce n'eſt là qu'une *penſée*; il n'y a rien encore de poli & de digéré.

PENSÉE, ou BELLE PENSÉE, eſt auſſi une tulipe de couleur de penſée avec du blanc de lait. Morin.

PENSÉE, eſt auſſi une éſpéce de violette qui a les tiges menuës, triangulaires, rampantes, rameuſes. Ses feuilles ſont tantôt rondes, comme celles du lièrre tèrréstre, tantôt oblongues, dentelées alentour. Il ſort des aiſſelles des feuilles de longs pédicules, qui ſoutiennent de belles fleurs compôſées de cinq feuilles mêlées de trois couleurs différentes, bleuë, purpurine ou blanche, & jaûne, ſans ôdeur. Il leur ſuccéde des coques qui contiennent des ſemences menuës, luiſantes. Sa racine eſt déliée & fibreuſe. En Latin *viola tricolor hortenſis repens.* C. Bauh. ou *herba trinitatis.* Les fleurs de la *penſée* ſont bonnes pour l'épilepſie, & pour les maladies du poumon. Les Anglois appellent cette plante *panſy*.

On appelle couleur de *penſée*, une éſpéce de violet tirant ſur le pourpre.

PENSEMENT. ſ. m. Vieux mot. On s'en ſervoit autrefois au lieu de *Cogitatio, cogitatum.*

J'ai vécu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement,
A la bonne loi naturelle;
Et je m'étonne fort pourquoi,
La mort daigna ſonger à moi,
Qui ne penſai jamais à elle. Régn.

PENSER. v. act. & neut. Faire un acte de l'eſprit, de l'imagination, de la mémoire. *Cogitare, reputare, agitare animo.* Deſcartes prouve que la prémière, & la plus cértaine des vèritez, c'eſt, Je *penſe*, de laquelle il tire cette conſequence, Donc je ſuis. Je *penſe*, donc je ſuis, eſt une concluſion bien froide, & bien languiſſante: mais, J'aime, donc je ſuis, eſt une concluſion toute vive, toute animée. S. Évr. Je *penſe*, donc Dieu éxiſte: car ce qui *penſe* en moi, je le dois à un Être qui eſt au deſſus de moi, qui n'eſt point matiere; & cet Être, c'eſt Dieu. La Bruy.

Ce mot vient du Latin *penſare.* Mén.

PENSER, ſignifie auſſi, Méditer; réfléchir; délibérer, réſoudre: rêver, ſonger, former un jugement, une opinion. *Meditari, deliberare, decernere, reflectere, verſari, ſecum in animo verſare.* Il faut *penſer* ſans ceſſe à ſon ſalut. *Penſez* bien à ce que je vous dis; vous avez tout le tems d'y *penſer.* Il eſt condamné par les Médecins, il faut qu'il *penſe* à ſes affaires. Plus je *penſe*, plus je médite là-deſſus, & plus j'y trouve de difficulté. On s'ennuye d'ordinaire avec ces gens diſtraits, qui *penſent* à toute autre chôſe qu'à ce qu'on leur dit. M. Scud. Il faut dire peu, & laiſſer beaucoup à *penſer.* Le Ch. de M. Les Anglois *penſent* trop, & les François ne *penſent* pas d'ordinaire aſſez. S. Évr. Il y a des gens qui parlent toute leur vie ſans *penſer.* S. Évr. Pèrſonne ne voudroit mourir ſans y avoir bien *penſé*; mais on ſuppôſe qu'on y *penſera* quelque jour, & ſur cette aſſûrance on prend toute ſa vie le parti de n'y *penſer* point. Nic. Il y a des gens qui ne diſent prèſque rien, pour trop *penſer* à ce qu'ils veulent dire. Bouh. Cette partie de nous-mêmes qui *penſe* & qui fait réfléxion ſur tout, ne ſe connoît non plus que le reſte. Pasc. Le mariage eſt un engagement auquel on ne ſçauroit *penſer* trop murement. Mol.

PENSER, ſignifie encore, inventer, imaginer, *Excogitare, comminiſci.* Cet endroit de l'Énéïde eſt bien *penſé*; eſt bien tourné. Dac. Avant que d'écrire, apprenez à *penſer.* Boil. Quand l'eſprit pérd ſa force, il aime à dire ce qui ne coûte rien à *penſer.* S. Évr. Ce deſſein étoit bien *penſé*; mais il a été mal éxécuté. L'agrément de ceux qui s'attachent plus à parler, qu'à bien *penſer*, ne plaît pas long-tems. Val.

On dit, Vous m'avez bien donné à *penſer*, c'eſt-à-dire, à rêver, à réfléchir. *Magnâ me aſſeciſti ſollicitudine.* On dit, Cela eſt tout *penſé*, c'eſt-à-dire, tout réſolu. On dit, Cette bonne fortune m'eſt venuë ſans y *penſer*, c'eſt-à-dire, je ne m'y attendois pas. *Hæc proſpera fortuna mihi caſu advenit.* Il a bleſſé, ou offenſé ſon ami ſans y *penſer.* *Inopinate, imprudenter, per imprudentiam, ex inconſiderantia*, c'eſt-à-dire, par mégarde, & ſans y faire attention. Je me ſuis trouvé Auteur ſans y *penſer.*

PENSER, ſignifie encore, Songer, attacher ſa penſée, ſes ſoins, ſes deſſeins à quelque chôſe, pour tâcher de l'obtenir. *Reputare, animo tractare, volvere, in corde verſare.* Il ne *penſe* plus à cette tèrre qu'il avoit deſſein d'acheter. Ce jeune homme *penſe* à cette fille, il la veut demander en mariage. Un Moine Profès ne doit plus *penſer* au monde, auquel il a renoncé. J'ai *penſé* en vous dans ma ſolitude, c'eſt-à-dire, j'ai été occupé de vous; vous avez été l'objet de mes penſées & de mes rêveries. *Penſer en* vous, emporte amitié & tendreſſe; au lieu que *penſer à* vous n'emporte guère qu'honnêteté & généroſité, & ne marque qu'une penſée ſupèrficielle & paſſagère. L'un vient plus du cœur que de l'eſprit; & l'autre plus de l'eſprit que du cœur. Bouh.

PENSER, ſignifie auſſi, Éſtimer, juger. *Opinari, exiſtimare, autumare, veri. Judicare, cenſere.* Que *penſez*-vous de cet ouvrage, de ce procès, qu'en jugez-vous? *Quid cenſes de iſto opere, de hac lite?* Honni ſoit qui mal y *penſe*, c'eſt-à-dire, qui en forme un mauvais jugement. Chacun en *penſera* ce qu'il lui plaira. Il ne faut pas mal *penſer* de ſon prochain. Je ne ſçai que *penſer*, que juger de cet accident. On ne nous dit jamais qu'une bien petite partie de ce qu'on *penſe* de nous: on ne s'éxprime qu'à demi. Nic. Dans un Etat déſpotique on ne dit point ce qu'on *penſe*, & on ne *penſe* point ce qu'on dit. Le Cl.

Seroit-il à propos, & de la bienſéance,
De dire à mille gens tout ce que d'eux on penſe? Mol.

PENSER, ſignifie auſſi, Croire, ſe figurer, s'imaginer. *Putare, arbitrari.* Cet homme *penſe* être habile, mais on le mépriſe plus qu'il ne *penſe.* *Arbitratur ſe eſſe peritum, ſed deſpicitur ab omnibus.* Cela eſt comme je le *penſe*, comme je le croi. *Ut ego arbitror, ſentio, ut mea fert opinio.* On ne *penſeroit* jamais qu'il eût tant d'audace. J'aime plus qu'on ne ſçauroit *penſer.* Voit.

PENSER, ſignifie auſſi, Être prêt de faire quelque chôſe. Il a *penſé* mourir. *Propè abfuit ut occideret, prope nihil defuit quin occideret.* Il a *penſé* tomber dans ce précipice. Il a *penſé* dire une ſottiſe, c'eſt-à-dire, il s'en eſt peu fallu.

On dit proverbialement, Il eſt comme le pèrroquet de M. de Vendôme, s'il ne dit mot, il n'en *penſe* pas moins.

Penſer un playe. *Vulnus curare, medicari. Penſer* un cheval. *Equum curare.* Voyez PANSER.

PENSER. ſ. m. Penſée, réfléxion. *Attentio, recordatio, memoria.* Il faut chaſſer le triſte *penſer*, le triſte ſouvenir de cette pèrte. A ce ſeul *penſer* je ſens que je m'égare. BOIL. Les Amans aiment à s'entretenir de doux *penſers*, d'agréables rêveries. Les ardens *penſers* ne m'échauffent le cœur. RONS. L'uſage a préféré *penſée* à *penſer*, qui étoit un ſi beau mot, & dont les vèrs ſe trouvent bien. LA BR. J'étouffai tous les *penſers* qui nourriſſoient ma flâme. VOIT. Valſtein n'eut jamais que des *penſers* vaſtes, & des vûës trop élevées. SAR. Au reſte *penſer* au lieu de *penſée* ne ſe dit plus qu'en Poëſie. RÉFL.

Soucis preſſans chaſſent penſers *gaillards.* DES-H.

La mèr a moins de vents qui ſes vagues irritent,
Que je n'ai de penſers. MALH.

Tous ces ambitieux déſirs,
Tous ces vaſtes penſers *dont nous ſommes la proie,*
Que ſont-ils, que rendre nos jours
Et moins fortunez, & plus courts? M. SCUD.

On diſoit autrefois *pens* en la même ſignification, d'où nous eſt demeuré le guèt-à-*pens*, ou *appens*; pour dire, un aſſaſſinat fait de deſſein prémédité. On le dit encore des chôſes préméditées. C'eſt un guèt-à-*pens. Conſultò, datâ operâ, ex compacto, de induſtriâ.*

PENSIF, IVE. adj. Songe-creux, celui qui penſe, qui rêve profondément à quelque chôſe, qui a quelque chagrin. *Cogitabundus, moroſus, melancholicus.* Je l'ai trouvé tout *penſif* & mélancholique. Un Amant triſte & *penſif*. Un Poëte qui compôſe eſt rêveur & *penſif*. Cette femme eſt *penſive* & chagrine, depuis qu'elle a pèrdu ſon mari. *Triſtitiâ & moleſtiâ afficitur.*

PENSION. ſ. f. Somme qu'on donne pour la nourriture, & le logement de quelqu'un. *Penſio.* On a mis cet enfant en *penſion* en un tel Collége, on donne tant pour ſa *penſion. Puerum pacta mercede alendum tradiderunt.* Il y a auſſi des demi-*penſions*, où l'on ne paye que pour le dîner.

PENSION, ſe dit quelquefois du lieu où l'on donne à manger. *Taberna.* Il y a une petite *penſion* en tel endroit, où l'on eſt à juſte prix.

PENSION, ſe dit auſſi d'une redevance qu'on paye, ou qu'on reçoit tous les ans. *Attributio.* Les enfans naturels obtiennent des *penſions* alimentaires. Il a une *penſion* annuelle aſſignée ſur une telle tèrre.

Les *penſions ſur les Bénéfices*, ne s'accordent que pour de cèrtaines raiſons. *Penſio beneficiaria.* Autrefois on les impôſoit avec beaucoup de facilité, & ſous prétexte d'infirmité & de pauvreté. Mais depuis le XIIe ſiécle ces prétextes furent pouſſez ſi loin, que les Titulaires des Bénéfices n'étoient près que plus que des fermiérs; enſorte qu'on fut obligé de fixer la cauſe, & la quantité des *penſions*. Elles ne peuvent donc être créées que par le Pape, & pour des cauſes légitimes. La *penſion* ne peut être créée, 1°, Qu'en conférant le Bénéfice, & par les lettres de proviſion. 2°, Par la réſignation pure & ſimple. 3°, Pour cauſe de pèrmutation, & en cas d'inégalité. 4°, Par tranſlation entre deux conteſtans. 5°, Les Réſignans ne peuvent retenir de *penſion* s'ils n'ont déſſèrvi le Bénéfice pendant 15 ans, & s'ils ne ſont en infirmité, ou caducité. 6°, Un Bénéfice ne peut être chargé d'une *penſion* qui éxéde le tièrs du revenu; parceque les deux tièrs du revenu doivent toûjours demeurer au Titulaire. Févret dit que l'Évêque ne peut autoriſer une *penſion*; il faut qu'elle ſoit approuvée par le Pape. On peut racheter les *penſions*, parcequ'elles ſont purement temporelles. Par arrêt du Grand-Conſeil de l'an 1683, on a confirmé une diſpenſe obtenuë par un homme marié pour jouir d'une *penſion* de dix mille livres ſur l'Évêché de Cahors.

PENSION, ſe dit auſſi des appointemens que le Roi, ou les Princes donnent à ceux qu'ils veulent récompenſer, ou gratifier. *Jus annua penſionis Regia.* Il eſt ſur l'état des *penſions*. Le Roi donne des *penſions* aux gens de lettres.

On dit vulgairement, qu'une chôſe eſt en *penſion*, quand elle eſt engagée, ou égarée.

PENSION, ſe dit auſſi collectivement des gens que l'on a en *penſion*, de tous ceux qui ſont en *penſion* chez quelqu'un, du nombre de ſes penſionnaires. *Domus, familia.* La *penſion* d'un tel eſt fort nombreuſe. Le Précepteur a mené toute la *penſion* ſe promener, ſe divèrtir au Pré-aux-Clèrcs. On appelle Maîtres de *penſion*, ceux qui tiennent *penſion*, qui prennent des écoliérs en *penſion*. Ce Maître de *penſion* a bien ſoin des écoliérs. La *penſion* de ce Maître emporte toûjours des prix.

PENSIONNAIRE. ſ. m. & f. Celui qu'on nourrit pour cèrtain prix. Les Régens & les Maîtres d'auberges tiennent des *penſionnaires*. Les Religieuſes ont des ſi les *penſionnaires*. On voit pluſieurs écriteaux où il y a, Céans on prend *penſionnaires*.

PENSIONNAIRE, ſe dit auſſi de celui qui a une penſion ſur un Bénéfice, ou ſur l'état d'un Roi, ou d'un Prince. *Penſionarius.* Il y a deux *penſionnaires* ſur ce Bénéfice. Le Roi a un grand nombre de *penſionnaires*.

PENSIONNAIRE. Prémier Miniſtre des États de la province de Hollande. *Primus Reipublicæ Batavicæ miniſter.* Sa charge ne lui donne point de voix déciſive dans l'Aſſemblée des États de la province, où il prend ſéance à la table des Nobles. Mais c'eſt lui qui propôſe les affaires, & les matières ſur leſquelles l'Aſſemblée doit délibéter. Il prend, & recueille les avis & les ſuffrages des villes. Il forme, & prononce les réſolutions des États: il les fait réſumer. Il ouvre toutes les lettres adreſſées aux États. Il confère avec les Miniſtres, & avec les Ambaſſadeurs ſur tout ce qui regarde l'État. Il eſt chargé de veiller ſur l'État des finances; de conſèrver les droits de la province, de maintenir l'autorité des États, & de faire obſèrver les réglemens qui concèrnent le bien & le repos public. Il aſſiſte au Collége des Conſeillérs députez de la province, qui repréſentent la Souveraineté en l'abſence des États, & il eſt député pèrpétuel aux États Généraux des Provinces-Unies. Il aſſiſte auſſi aux délibérations du Corps des Nobles de la province, & porte la parole pour eux aux États. Sa commiſſion n'eſt que pour le tems de cinq années, & quand elles ſont éxpirées les États mettent en délibération ſi elle ſera prolongée, ou non. Il n'y a point d'éxemple qu'elle ait été révoquée, ſi ce n'eſt ſur la démiſſion de celui qui étoit revêtu de cette importante charge. On la renouvelle ſeulement tous les cinq ans. Le *Penſionnaire* s'appelloit autrefois l'Avocat de la province. On ne lui a donné le titre de *Penſionnaire* de Hollande, que pendant que Barneveld en faiſoit les fonctions. Grotius l'appelle en Latin *Adſeſſor Juriſperitus*, & Mérula *Advocatus Generalis.* Matthæus, Profeſſeur à Leide, l'appelle *Conſiliarius Penſionarius*, c'eſt-à-dire, *Conſeiller-Penſionnaire*; & c'eſt la qualité que lui donnent les États dans ſes proviſions. On l'appelle ordinairement M. le *Penſionnaire* par prééminence, & comme le *Penſionnaire*, ou le Miniſtre de la Souveraineté.

PENSIONNAIRE. C'eſt auſſi le Miniſtre de la Régence de chaque ville de la province de Hollande. *Civitatis primarius Miniſter.* Sa fonction eſt de donner ſes conſeils dans les affaires du gouvèrnement, ou de la ville en particuliér, ou de l'État en général. Ce ſont les *Penſionnaires* qui portent la parole dans l'Aſſemblée des États de la part des villes qui compôſent les États de la province de Hollande. Cependant les fonctions des *Penſionnaires* ne ſont pas uniformes dans toutes les villes. Il y en a où les *Penſionnaires* ne donnent leur avis, & ne ſe trouvent dans les Aſſemblées des Magiſtrats, que quand ils ſont éxpreſſément appellez. Il y a au contraire des villes où ils s'y trouvent toûjours, & quelques-unes même où ils font les propoſitions de la part des Bourguemeſtres, qui ſont les Chèfs du Conſeil, où ils prennent les avis, & forment les concluſions. On les appelle *Penſionnaires*, parcequ'ils reçoivent des appointemens.

PENSIONNAIRE, ſe dit ironiquement de ceux qui hantent ſouvent dans un logis pour y venir boire & manger. Je ne me puis défaire de cet écornifleur, il eſt mon *Penſionnaire. Aſſiduus & proterva aſſecla.*

PENTACHORDE. ſ. m. Inſtrument de Muſique qui a cinq chordes. *Pentachordos.* On dit que le *Pentachorde* étoit une invention des Scythes. Les chordes du *Pentachorde* étoient de cuir de bœuf, & on les touchoit avec un plectre, dont les meilleurs ſe faiſoient de corne de chévre. Scaligèr qui en parle dans ſa Poëtique, L. I. C. 48. dit que les Eſpagnols font encore de ſemblables plectres, & qu'ils s'en ſèrvent pour toucher le Pſaltérion.

Ce mot vient de πέντε, *cinq*, & de χορδὴ, *une chorde.*

PENTACHORDE, veut dire, un ordre, ou un inſtrument, ou un rang de cinq chordes. On nomme ſouvent ainſi la Quinte, parcequ'elle contient cinq degrez ou chordes. BROSSARD.

PENTACROSTICHE. adj. Vèrs diſpôſez enſorte qu'on y trouve cinq acroſtiches d'un nom, en cinq diviſions qu'on fait après en chaque vèrs. C'eſt un travail pédanteſque de faire des vèrs *pentacroſtiches.*

PENTAGIOI. ſ. m. Nom propre d'un bourg à demi ruiné. *Pentagii.* Il eſt dans la Livadie, ſur le golfe de Lépante, près de celui de Salona, à trois lieuës de la ville de Lambina, vèrs le midi. On croit que *Pentagioi* pourroit être *Oeanthe*, ou *Oeanthia*, petite ville de l'Achaïe. MATY.

PENTAGLOTTE.

PENTAGLOTTE. adj. m. & f. Qui eſt en cinq langues. *Pentaglottus, a.* Valentin Schindles a fait un Dictionnaire *Pentaglotte* aſſez bon. La Bible de Jean Juſtiniani Évêque de Nebbio, celle du Luthérien Jean Draconite, qu'il ne fit point imprimer, celle de Philippe II. ſont des Bibles *Pentaglottes.* Jean Juſtiniani imprima à Gennes en 1537. un Pſeautier *Pentaglotte.*

PENTAGONE. adj. & ſ. m. Figure qui a cinq côtez & cinq angles. *Pentagonus.* Le dodécaèdre qui eſt le quatrième des corps réguliérs, eſt compôſé de douze figures *pentagones.* Pappus a démontré que douze *pentagones* réguliérs ſont plus grands que vingt triangles inſcrits dans le même cèrcle, liv. 5. Probl. 45. La plûpart des citadelles ſont des *pentagones* réguliérs.

Quelques Anatomiſtes appellent *pentagone*, le grand pectoral, qui eſt un des muſcles du bras, à cauſe de ſa figure. *Lacerti.*

PENTAMÉTRE. ſ. m. Sorte de vèrs Latins compôſez de cinq piéds, les deux prémiérs peuvent être dactiles, ou ſpondées; le troiſiéme eſt toûjours un ſpondée, & les deux dèrniérs anapeſtes. *Pentameter.* Ils ſe joignent ordinairement aux vèrs héxamétres dans les Élégies, Épigrammes, Épîtres & autres petites piéces, & il n'y a aucuns ouvrages de ſeuls *pentamétres.*

PENTAPASTE. ſ. m. Terme de Méchanique. Machine à cinq poulies, dont il y en a trois dans la partie ſupérieure, & deux dans la partie inférieure. *Pentapaſtus.*

PENTAPÔLE. ſ. f. Tèrme de Géographie & d'Hiſtoire. Contrée où il y a cinq villes. *Pentapolis.* On a donné ce nom à différens pays. On l'a dit quelquefois de la vallée, où étoient les cinq villes infâmes que Dieu détruiſit par une pluie de ſoufre & de feu, du tems d'Abraham. On croit communément que ce pays étoit l'endroit où eſt le lac Aſphaltite, ou la mèr morte depuis la déſtruction de ces villes. Sanſon la met aux environs de ce lac; mais ſans preuve. Voyez ſa carte dans la dèrniére Édition de S. Jérôme au *L. de Locis Hebraicis.* D'Hèrbelot appelle cette *Pentapôle*, la *Pentapôle* des Sodomites. La *Pentapôle* d'Égypte étoit dans la Cyrénaïque ſur la mèr de Libye; ſes cinq villes étoient, Bérénice, Arſinoé, Ptolemaïde, Cyréne & Apollonie. La *Pentepôle* de Lybie s'appelle aujourd'hui Meſtrata. Voyez MESTRATA. La *Pentapôle* d'Italie, dont les villes étoient Rimini, Péſaro, Fano, Oſmo & Ancône. La *Pentapôle* de l'Aſie mineure, dont les villes étoient Gnidus, Col, Camirus, Jalyſſus & Lindus; dont Ptolomée met la prémière dans la Doride, la deuxiéme dans l'iſle de Cos, aujourd'hui Lango, & les trois autres dans l'iſle de Rhôdes. MATY.

PENTAPOLITAIN, AINE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'une Pentapôle. *Pentapolitanus, a.* La doctrine *Pentapolitaine*; on donna autrefois ce nom à la déteſtable héréſie de Sabellius, parce qu'elle commença à ſe répandre à Ptolemaïde dans la Pentapôle d'Égypte.

PENTAPROTIADE. ſ. f. dignité des cinq prémiérs Officiérs de l'Empire Grèc. *Pentaprotias, quinque Primorum*, ou *Summatum dignitas.* Ce mot vient de πέντε, *cinq*, & πρῶτος, *prémiér.*

PENTATEUQUE. ſ. m. Tèrme de Théologie. *Pentateuchus.* On appelle ainſi les cinq Livres de Moïſe qui ſont à la tête du Vieux Teſtament; à ſçavoir la Genèſe, l'Éxode, les Nombres, le Lévitique & le Déuteronôme. Il y a deux *Pentateuques* fameux, & qui ſe diſputent la préférence; le *Pentateuque* Samaritain, & celui des Juifs. Ces deux *Pentateuques* ſont pourtant aſſez conformes; ſeulement les Sçavans diſputent entre eux, ſi le *Pentateuque* Samaritain, ou celui des Juifs, eſt écrit en caractéres Hébraïques. Beaucoup de Sçavans tiennent que le *Pentateuque* Samaritain a conſervé les véritables caractéres Hébraïques, & que celui des Juifs eſt écrit en caractéres Chaldaïques, qui étoient les ſeuls que le peuple Juif pouvoit lire au retour de la captivité de Babylône. Quelques Critiques modèrnes ont prétendu que le *Pentateuque* n'eſt point de Moïſe, & qu'il a été tranſcrit; & compilé par Éſdras, ou par quelque aûtre, après la captivité de Babylone.

PENTATHLE. ſ. m. Sous lequel on comprend les cinq éxèrcices qui ſe faiſoient dans les jeux des Grècs, & pour leſquèls on propôſoit des prix. *Pentathlon, Quinquertium.* Ces cinq éxèrcices étoient la lutte, le pugilat, ou combat à coups de poing, le ſaut, la courſe & le palet. Celui qui avoit remporté le prix dans ces cinq éxèrcices, s'appelloit *Pentathlus*, & en Latin *Quinquertio.*

PENTATONON. ſ. m. Tèrme Grèc qui ſe dit en muſique. C'eſt la ſixiéme ſupèrfluë. *Pentatonon.* La ſexte ſupèrfluë eſt compôſée de quatre tons, un ſémiton majeur, & un ſémiton mineur, d'où quelques-uns l'appellent *Pentatonon*, parcequ'elle renfèrme cinq tons. BROSSARD.

PENTE. ſ. f. Inclination; penchant d'un tèrrain, ſituation d'une chôſe qui tend d'un lieu haut vèrs un lieu plus bas. *Declivitas, divexitas.* Les eaux ne déſcendent point naturellement, ſi elles ne trouvent de la *pente.* Plus un fleuve a de *pente*, plus il eſt rapide. Cette coline a une *pente* douce, aiſée. Le talus déſcend en *pente.* La *pente* ordinaire des rivières, comme celle de la Seine, eſt de cinq piéds par lieuë, comme portent les Mémoires de l'Académie des Sciences. La *pente* d'un comble, eſt l'inclinaiſon des cotez d'un comble, qui le rend plus ou moins roide ſur ſa hauteur par raport à ſa bâſe.

PENTE, ſe dit auſſi de la garniture qu'on met au haut d'un lit, ou d'un dais. Ce lit a des *pentes* de velours, de tapiſſerie. On a pèrdu une des trois *pentes* de ce lit. Ce dais a de riches crépines à ſes *pentes.*

PENTE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Inclination. *Propenſio, proclivitas.* La nature corrompuë a une grande *pente* vèrs le péché. La *pente* de ce Juge eſt plutôt vèrs la douceur, que vèrs la ſévérité. Il faut bien remarquer la *pente* de la concupiſcence, pour la diminuer par le retranchement de tout ce qui la peut fortifier. NIC. Il n'eſt rien de plus doux, & de plus agréable que de ſuivre la *pente* que la nature nous donne. M. ÉSP. L'homme a un déſir naturel, & une *pente* invincible pour être heureux. MALEB.

Par l'éxemple abuſée,
Je ſuivois du plaiſir la pente *trop aiſée.* RACIN.

Innocens animaux,
Vous vous abandonnez, ſans remords, ſans terreur,
A votre pente *naturelle;*
Point de loi parmi vous ne la rend criminelle. DES-H.

PENTE, ſe dit auſſi d'une cèrtaine manière délicate & préſque imperceptible. Il n'étoit queſtion que du langage, néanmoins par une *pente* douce & préſque inſenſible vous avez dépeint les gens. LE CHEV. DE MERÉ.

PENTECOMARQUE. ſ. m. Gouvèrneur de cinq bourgs. *Pentecomarchus.* Ce mot eſt compôſé de πέντε, *cinq*, & κωμάρχης, *Gouvèrneur de bourg*, qui vient de κώμη, *un bourg, un village*, & ἀρχὴ, *commandement, empire, gouvernement.*

PENTECONTORE. ſubſt. m. *Penteconterus*, Bâtiment à cinquante râmes.

PENTECOSTAIRE. Livre Eccléſiaſtique des Grècs qui a été ainſi appellé, parcequ'il contient leur Office depuis la fête de Pâques juſques à la Pentecôte. *Penteceſtarium.* Allatius a fait la critique de ce livre dans ſa Diſſért. 2. des Livres Eccléſ. des Grècs.

PENTECOSTE. ſ. f. Fête ſolennelle où l'on fait la commémoration de la déſcente du Saint Eſprit ſur les Apôtres, décrite dans les Actes. *Dies ſacratiſſima Penteceſtes.* Elle eſt ainſi nommée, parcequ'on la fête le cinquantiéme jour après Pâques. C'eſt elle qui finit le tems Paſcal, dans lequel on chante par tout Alleluya, on chante l'Office debout, & on ne jeûne point, comme témoigne Tèrtullien, S. Jerome & Saint Ambroiſe. Les Juifs célébroient auſſi une fête qu'ils appelloient *Penteciste*, ou cinquantiéme; on la ſolenniſoit en memoire de la Loi qui fut donnée à Moïſe 50 jours après la ſortie d'Égypte. BLONDEL.

On dit provèrbialement, A la *Pentecoûte*, quoiqu'il coûte. On dit auſſi, Entre Pâques & la *Pentecoûte*, le deſſèrt eſt d'une croûte. A Paris on prononçoit ce mot ainſi.

La PENTECÔSTE MOYENNE. *Penteceſte media, Meſopenteceſte.* Nom d'une fête, d'une ſolemnité dans l'Égliſe Grècque; elle commençoit la quatriéme férie ou le mèrcredi de la quatriéme ſemaine d'après Pâques, & duroit huit jours juſqu'au mèrcredi de la cinquiéme ſemaine incluſivement. Voyez le *Theſaurus Eccleſ.* de Suicèr. Elle ſe nommoit ainſi, parcequ'elle étoit entre Pâques & la Pentecote.

PENTELI. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Livadie, en Gréce. *Penteliсus*, ou *Pentelenſis mons.* Elle eſt à ſix lieuës de la ville d'Athènes. MATY.

PENTESYRINGUE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Machine à cinq trous, où l'on entravoit les jambes, les bras, & la tête des criminels, afin qu'ils ne puſſent ſe remuer. *Penteſyringis.* Démoſthène dans la IIIe *Philippique*, appelle une paralyſie, une maladie pire que la *penteſyringue.* Voyez les Notes de M. Tourreil ſur cet endroit. p. 342.

PENTIÈRE. ſ. f. Eſpéce de grand filèt fait de mailles quarrées & à loſenges, propres à prendre des béccaſſes & autre gibiér. *Rete penſile.* Il n'eſt pas de ces oiſeaux qu'on prend à la *pentiere.* Ceci eſt dit figurément d'un homme fin & ruſé.

PENTINA. ſ. f. Nom propre de l'Abruſſe citérieure. *Pentina.* Il eſt vèrs les confins de l'ultérieure, environ à deux lieuës de Solmone. On y voit les ruines de l'ancienne *Corfinium*, ville des Péligniens, qui fut autrefois Épiſcopale. MATY.

PENTLANDT, ou PICATLANDFYRTH. ſ. m. Nom d'un détroit de l'océan Calédonien. *Picticum fretum.* Il eſt entre la pointe la plus ſeptentrionale de l'Écoſſe & les iſles Orcades.

Ce

Ce détroit qui a pris ſon nom des Pictes, anciens habitans de l'Écoſſe, n'eſt pas fort long ; mais il eſt étroit, rempli de petits écueils, & fort dangereux. MATY.

PENTUMES. ſ. f. Nom de lieu, qui n'eſt plus en uſage que dans le ſurnom ; dont nous allons parler. *Suppentonia.* S. Anaſtaſe de *Pentumes* vivoit en 577. C'eſt ainſi que S. Grégoire nomme ce Saint en une de ſes léttres à Maximien de Syracuſe. Ce nom de *Pentumes* ſert à le diſtinguer des autres Saints du nom d'Anaſtaſe, & ce mot n'eſt plus en uſage que pour cela : car on ne l'employe même plus pour ſignifier le lieu qu'on nommoit *Suppentonia*, d'où celui de *Pentumes* a été formé. Ce lieu ſe nomme à préſent Caſtel-Saint-Élie ; & S. Anaſtaſe y eſt reconnu pour le ſecond patron de la principale Égliſe. Il eſt tout proche du Mont Saint-Oreſte, qui eſt la montagne que les Anciens nommoient *Soracte*. Bollandus dit qu'on l'appelle à préſent le Mont S. Sylveſtre ; maiſceux qui ont été ſur les lieux, ne l'ont point oui nommer autrement que le mont S. Oreſte. S. Oreſte eſt une petite ville joignant ce mont, peu éloignée de celle de Néper, que les Italiens nomment Népi. CHASTEL. *Martyrolog. T. I. p.* 169. S. Grégoire dit que S. Anaſtaſe avoit été Notaire de l'Égliſe de Rome, & que ne voulant s'occuper que de Dieu, il laiſſa ſes Régiſtres, & ſe retira à *Pentumes*, où, après quelques années, il fut fait Abbé. ID.

PENTURE. ſ. f. Plaque de fer qu'on clouë à une porte, ou à une fenêtre, qui a une ouvérture pour y faire entrer un gond ſur lequel elle ſe meut comme ſur un pivot pour s'ouvrir & ſe fermer. *Epiſthabus.* Les portes cochéres doivent avoir trois ſortes de *pentures*.

PENTURE. M. Félibien écrit *panture* & le préfere à *penture*. Sur mer la *penture* du gouvernail eſt la ferrure du gouvernail ; la *penture* des ſabords eſt leur ferrure. Des *pentures* à gonds ſont des bandes ou plaques de fer qu'on clouë en quelque endroit pour y faire entrer un gond, ſur lequel elles ſe meuvent comme ſur un pivot, pour s'ouvrir & ſe fermer. AUBIN.

PÉNULTIÉME. adj. m. & f. Qui eſt avant le dérniér. *Penultimus.* On met un accent circonflexe ſur la *penultiéme* ſyllabe. Cet écolier eſt le *penultiéme* de ſa claſſe, d'une telle décurie. On vous a montré à la *penultiéme* leçon, &c. On dit auſſi *antepenultiéme* ; pour dire, qui eſt avant le *penultieme*, le dérniér moins deux. *Antepenultimus.*

PÉNULTIÉME, ſe dit auſſi en Muſique. Broſſard dit que c'eſt ce que les Grécs appelloient *paranété*. D'habiles gens, mais qui ne ſont pas Muſiciens, diſent pourtant que la *paranété* des Grécs, n'étoit pas la pénultiéme chorde, mais la plus proche de la *pénultiéme*, ou plutôt le ſon de cette chorde. Quoi qu'il en ſoit, nous ſuivrons Broſſard. La *penultiéme* des ſéparées, *Paranete Diezeugmenon*, c'eſt un des noms que les Anciens donnoient à une des chordes de leur lyre ou ſyſtéme & qui répond au *D*, *la*, *re* de la troiſiéme octave de l'orgue, ou du ſyſtéme modérne. La *penultiéme* des aiguës, *Paranete Hyperboleon.* Chorde de la lyre ou ſyſtéme des Anciens qui répond au *G*, *re*, *ſol* de la troiſiéme octave de l'orgue, ou du ſyſtéme modérne, qui eſt proprement le *ſol* de la clèf de *G*, *re*, *ſol*. La *pénultiéme* des ajuſtées ou appliquées, *Paranete ſynemmenon.* Chorde de la lyre, ou ſyſtéme des Anciens, qui répond au *C*, *ſol*, *ut* par *b mol* de la troiſiéme octave de l'orgue, ou du ſyſtéme modérne, qui eſt proprement le ſol de la clèf *C*, *ſol*, *ut* par *b mol*. Elle étoit à l'uniſſon de la Trite diezeugmenon. Voyez Ariſtote dans ſes problémes. Segment 19. & Vitruve, L. V. C. 4.

PENWITH. Voyez CORNOUAILLE. Cap. *Tom. II. p.* 251.

P E O.

PÉOR. adj. m. Au comparatif pire. *Perceval.* De *pejor.* BOREL.

PÉOR, ou PHOGOR. C'étoit une montagne du pays des Moabites. *Peor.* Elle étoit célébre par un temple qui y étoit conſacré à Baal-Péor, ce fut un des lieux où Balaam fut conduit par le Roi Moab, pour prononcer des malédictions contre les Iſraëlites, & le même lieu où ces Iſraëlites ſe ſouillerent avec les idoles, & avec les filles des Moabites. Elle fut enſuite du partage de Ruben, vis-à-vis la ville de Jéricho. *Nomb.* 23.

PÉOTE. Petit vaiſſeau de Dalmatie. *Navicula dalmatica.* La *péote* eſt une eſpéce de chaloupe très-légére, qui eſt en uſage parmi les Venitiens. Comme cette ſorte de vaiſſeau eſt d'une très-grande viteſſe, ils s'en ſervent quand ils veulent envoyer des avis en diligence. AUBIN. Une *péote* qui eſt venuë de Dalmatie, a raporté que, &c. *Gazette* 1717. *p.* 214.

P E P.

PÉPASTIQUE. ſ. m. & adj. Sorte de médicament propre pour faire venir à maturité les humeurs vitieuſes & corrompuës, & pour les diſpôſer à une bonne ſuppuration ; il eſt d'une conſiſtence emplaſtique. Le beurre, les racines de guimauve, de lis, les oignons, les feuilles d'oſeilles ſont des médicamens *pépaſtiques.* On les appelle auſſi *peptiques*, ou *maturatifs.*

Ce mot vient du Grec πεπαίνειν, *cuire, faire venir à maturité.*

PÉPENTIC. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la prémiére digeſtion de la piérre. *Prima lapidis digeſtio.*

PÉPERIN. ſ. f. Sorte de piérre dont on ſe ſert à Rome. *Peperinus lapis.*

PÉPIE. ſ. f. Maladie d'oiſeaux ; petite pellicule blanche & ſéche qui leur vient à la langue pour avoir eu ſoif. Il faut donner de l'eau à ces oiſeaux, de peur qu'ils n'ayent la *pépie.* On dit auſſi à table, quand on eſt trop long tems à apporter à boire, Vous nous ferez avoir la *pépie.* On dit auſſi, qu'une femme n'a pas la *pépie*, quand elle caquette beaucoup.

Ce mot vient de *pituita*, ou de *pipita.*

PÉPIE, eſt auſſi cértaine maladie qui vient à la langue des oiſeaux de Fauconnerie, parce qu'ils ont mangé de la chair ſâle & puante. TARDIF.

PÉPIÉR. v. n. ſe dit des moineaux, lorſqu'ils pouſſent leur crî naturel. *Pipilo*, *pipio.*

PÉPIÉR, ou PAPIÉR. v. act. Vieux mot, bégayer comme les enfans, & dire Papa. *Villon.*

Je ſens mon cœur qui s'affoiblit,
Et plus je ne puis papyer.

De ce même mot vient du *papin*, ou bouillie pour les enfans bégayans, & *papelard*, c'eſt-à-dire, qui marmote & ne parle point diſtinctement. De là vient auſſi la pépie, maladie qui mange la langue des oiſeaux. BOREL.

PÉPIN. ſ. m. Sorte de ſemence dont l'envelope n'eſt pas oſſeuſe, mais plutôt cartilagineuſe, & ſemble à un petit cuir. *Granum*, *nucleus*, *ſemina.* On diſtingue les fruits en fruits à noyau, & en fruits à *pépin.* Les fruits à *pépin* ſont les pommes, poires, coins, &c. Le raiſin, les groſeilles, ont auſſi des *pépins* faits d'une autre ſorte. *Vinaceus acinus*, *vinacea*, ou *vinacia.* Un *pépin* de raiſin fit mourir le Poëte Anacréon.

Je ſemerai bientôt des *pépins*, afin d'avoir du plan. LIGER. Fruits à *pépin*, fruits à noyau. LA QUINT. *P. I. p.* 55. Les *pépins* de poires ſont éſtimez propres pour tuer les vèrs & pour empêcher la pourriture. D. LÉMERY.

PEPIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pipinus*, *Pepinus*, *Pepinius.* *Pepin* le Bref, eſt le prémiér de la ſeconde race de nos Rois, fils de Charles Martel, frére de Carloman & pére de Charlemagne. Il monta ſur le thrône, & fut couronné en 752. Le B. *Pepin* dit de Landen ou de Brabant, Maire du Palais & prémiér Miniſtre des Rois de France en Auſtraſie, vécut au VIe & VIIe ſiécles & juſqu'en 640.

PÉPINIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on a ſemé des pépins, où l'on éléve des arbres à pépin, pour les tranſplanter quand on en a beſoin. *Surcularium*, *plantarium*, *ſeminarium.* Dans les grands jardins on reſérve un canton pour faire une *pépiniére.* On le dit auſſi improprement des autres ſortes d'arbres qu'on y éléve.

Il ſeroit toûjours à ſouhaiter que le choix des arbres ſe fît dans les *pepinieres*, & qu'on le fît à la mi-Septembre, pour marquer les arbres qu'on choiſit, & qu'on prétend enlever ; mais cela n'eſt pas toujours faiſable à cauſe de l'éloignement des bonnes *pepinieres.* Si donc on peut aller ſur les lieux, il ne faut faire cas que des arbres qui ont pouſſé vigoureuſement dans l'année, & qui paroiſſent ſains tant à la feuille, & à l'extrémité du jet, qu'à leur écorce unie & luiſante. LA QUINT. *P. III. C.* 17, où il traite du choix des arbres dans les *pepinières.* Nos *pepinieres* ſont bien garnies. Les *pepinieres* n'ont opété chôſes qui vaille cette année. LIGER.

PÉPINIÈRE, ſe dit figurément en Morale. La France eſt une *pepiniére* de ſoldats, c'eſt-à-dire, elle abonde en ſoldats. *Seminarium.* L'Univérſité de Paris eſt la *pipiniere* des ſciences.

PÉPINIÉRISTE. adj. & ſ. Jardinier qui ne s'attache qu'à élever des pepinières. *Surcularius hortulanus.* *Hortulanus ſeminarium colens*, *ſeminarii cultor.* La Quintinie a forgé ce mot dans ſa Préface ; mais l'uſage ne l'a point reçu, & il n'eſt point François. Il n'y a point de mot pour ceux qui s'attachent aux pepinières, à moins que de les nommer *Pepiniériſtes.* LA QUINT.

PEPITA. ſ. f. Tèrme de Relation. Morceau de métal pur qui ſe trouve dans les mines. *Fruſtum metalli.* On trouve quelquefois au Chili par les lavages, de ces morceaux d'or pur, qu'on appelle en langage du pays *Pepitas*, de huit & dix marcs, & de très-haut aloi. FRÉZIÉR, *p.* 76. Dans une montagne de la Cordillière, qui n'eſt qu'à douze lieuës de Pampas du Paraguay, on a découvért des mines de cuivre pur, ſi ſingulières, qu'on en a vû des *pepitas*, ou morceaux de plus de cent quintaux. ID. *p.* 76.

PÉPLIS. ſ. m. Eſpéce de tithimale qui couvre la tèrre par quantité de tiges qu'elle pouſſe, longue d'un palme, ou d'un palme & demi, étenduës çà & là. Ses feuilles ſont oppoſées deux à deux, rougeâtres épaiſſes, longues, arrondies au bout. Ses fleurs ſont ſemblables à celles du tithimale, de couleur jaûne. Ses ſemences ſont oblongues, contenuës dans un fruit relevé de trois coins. Sa racine eſt ſimple, un peu groſſe & longue. Mr Tournefort l'appelle *Tithimalus maritimus folio aurito obtuſo*. Le *péplis* naît ſur le bord de la mèr, il rend du lait qui purge fortement de même que ſa ſemence.

PÉPLUS. ſ. m. Eſpéce de tithimale qui eſt ſemblable au tithimale ſuivant le ſoleil, mais plus petit en toutes ſes parties. Ses tiges ſont rougeâtres, & ſes feuilles petites, oblongues, arondies, ſans crénelures. Ses fleurs & ſes ſemences ſont ſemblables à celles du tithimale. Sa racine eſt déliée, fibreuſe. Le *péplus* rend du lait ainſi que les autres éſpéces de *tithimale*. Mr Tournefort l'appelle avec Mr Hermans *tithymalus rotundis foliis non crenatis*.

PÉPUZIENS. Anciens hérétiques, qui ſont les mémes que ceux qu'on appelle *Phrygiens*, ou *Cataphrygiens*. Ils ont été nommez *Pépuziens*, parcequ'ils feignoient que Jésus-Christ étoit apparu à une de leurs Prophéteſſes dans la ville de *Pepuza* en Phrygie, qui étoit leur ville ſainte. Voyez *Quintillien*.

P E Q.

PÉQUE. ſ. m. Vieux mot. Mauvais cheval, en langage de Sedan: & un pec, un ſot. Borel. Voyez Péc, & Pécque.

PÉQUEA. ſubſt. maſc. Arbre du Bréſil dont la feuille eſt grande, ſans poil. *Pequea*. Il porte un fruit plus gros qu'une orange, couvèrt d'une écorce épaiſſe, dure, de couleur tirant ſur le roux, ſemé de taches cendrées; ce fruit contient une liqueur mielleuſe qui ne céde en rien au ſucre, en douceur; il y a quelques noyaux mêlez. On trouve une autre éſpéce de *Péquea* dont le bois eſt le plus dur & le plus peſant de tous ceux qui croiſſent dans le pays. Il n'eſt point ſujet à la pourriture. Les Portugais l'appellent *ferim*.

PÉQUENNO. *Mare Pecquenno*. Voyez Spiritu-Sancto, baye.

PÉQUET. Canal *Péquet* ou Réſervoir de *Péquet*. Voyez Canal, Réservoir.

PÉQUIN. Voyez PÉKING. Cependant nous écrivons communément *Péquin* ou Pékin; rarement nous mettons un *g* à la fin.

P E R.

PER. Vieux adj. Pareil, ſemblable, de *par*. Borel.

PÉRA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Romanie. *Pera*, *Peræa*. Il eſt ſitué ſi près de Galata, qu'il n'en eſt ſéparé que par quelques cimetières. Le port de Conſtantinople le ſépare de cette ville, dont il eſt compté pour un fauxbourg. Il eſt la réſidence d'un grand nombre de Chrétiens conſidérables, Latins & Grècs; tous les Ambaſſadeurs Chrétiens y font auſſi leur réſidence, à la réſérve de ceux de l'Empereur, du Roi de Pologne, & de la République de Raguſe, qui demeurent dans la ville de Conſtantinople. Maty. Quoiqu'on appelle *Pera* le quartier qui eſt au deſſus de Galata, & qui eſt proprement ſon fauxbourg, où ſont logez tous les Ambaſſadeurs Chrétiens, excepté ceux d'Allemagne, de Pologne, & de Raguſe, qui ont leurs maiſons dans Conſtantinople, je crois qu'autrefois Galata n'avoit point d'autre nom, & les Grècs en voulant paſſer de Conſtantinople en cette petite ville, diſoient *πέραν*. Du Loir, *p.* 66.

PÉRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Inde delà le Gange. *Pera*. Elle eſt ſur la côte occidentale de la prèſqu'iſle de Malaca, à quarante lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. *Pera* eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & qui dépend du Roi de Siam. Maty.

PÉRAGER. ſ. m. Tèrme de Coutumes, vieux mot. Voyage, pélérinage. *Iter*, *peregrinatio*. C'étoit une peine que les Juges impoſoient autrefois à ceux qui avoient commis quelque crime: comme il paroît par Beaumanoir, Ch. XLIII. Celui qui étoit condamné à ces ſortes de voyages, étoit infâme, & incapable d'office, à moins que le voyage ne fût convèrti en argent. Le mot de *pérager* pour voyage ſe trouve dans la Coutume de Liége, C. 14.

PER ARSIN, PER THESIN. Tèrme de Muſique. *Per* eſt une prépoſition Latine qui ſignifie *par*, *pendant*: *arſis* & *theſis* ſont deux mots Grècs, dont le prémiér ſignifie *élevation*; & le ſécond *poſition*. *Per theſin* veut dire en battant, ou dans les prémiérs tems de la meſure. *Per arſin* veut dire, En levant, ou dans les dèrniérs tems de la meſure. On dit auſſi qu'un chant, qu'un contre-point, qu'une fugue, &c. ſont *per theſin* quand les notes déſcendent de l'aigu au gráve; & qu'ils ſont *per arſin*, quand au contraire les notes montent du gráve à l'aigu. Brossard.

PÉRASTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Peraſta*. Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmora, à quinze lieuës de Gallipoli, vèrs le nord. Maty.

PÉRAY. ſ. m. Nom de lieu. *Peretum*. Le châteu de *Péray* dans le Maine. *Peretum caſtellum*. Valois, *Not. Gall. p.* 313.

PÈRÇANT, ante. adj. Qui fait un trou, qui entre, qui s'introduit dans un autre corps. *Terebra*, *terebellum*. Les tarrières, les villebréquins, les forêts ſont des inſtrumens *pèrçans*.

PÈRÇANT, ſignifie auſſi, Aigu, vif, violent, pénétrant. *Acer*, *acutus*, *ardens*. L'aigle a les yeux vifs & *pèrçans*. Cet enfant a la voix claire, aiguë & *perçante*. La biſe cauſe un froid *perçant* & pénétrant.

PÈRÇANT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Un eſprit *perçant* & pénétrant eſt celui qui a la conception prompte, qui va droit au fund d'une affaire. *Ingenio promptus*, *acer*, *acutus*, *ſubtilis*.

L'Isle PÈRCÉE. *Inſula perforata*. C'eſt une petite iſle du golfe de Canada. Elle eſt à l'embouchure de la rivière de ce nom, près les côtes de l'Acadie. Maty.

PÈRCEFEUILLE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un pié & demi, ou de deux piéds, grêle, ronde, liſſe, nouée. Ses feuilles ſont ſimples, rangées alternativement le long de la tige, un peu longues, étroites, nèrveuſes; celles d'en bas ſont quelquefois ovales & beaucoup plus larges que les aûtres. Ses fleurs ſont en paraſol, de couleur jaûne; chacune d'elles eſt compoſée de pluſieurs feuilles diſpoſées en róſe. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit compoſé de deux graines oblongues, arrondies ſur le dos, canelées. La racine eſt petite, ridée, verdâtre, d'un goût âcre de méme que la ſemence. En Latin *Bupleorum ſalio ſubrotundo*, *ſive vulgatiſſimum*. C. Bauh.

PÈRCEINTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont des rebords de cordons ou bande de bois qui régnent en déhors le long des bordages d'un vaiſſeau, qui ſèrvent à la liaiſon des tailles. *Precinctus*. On le dit particuliérement de trois cordons les plus proches de la quille. Voyez Précinte.

PÈRCE-LETTRE. ſ. m. Petit fér pointu qui fait partie de la garniture d'un étui, & d'une écritoire, qui ſèrvoit à pèrcer des lettres pour les cacheter. *Scalpellus epiſtolaris*. Il eſt maintenant hors d'uſage, depuis qu'on cachete les lettres ſans les pèrcer.

PÈRCEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit de toute ouvèrture faite après coup, pour la baye d'une porte, ou d'une croiſée, ou pour quelque autre ſujèt. *Perforatio*, *apertio*. D'Avilèr.

Pèrcement. Gratian du Pont employe ce mot en ſes Controvèrſes du ſéxe maſculin & féminin; mais je ne ſçai ce qu'il entend. Borel.

PÈRCENEGE. ſ. m. Sorte de plante que Mr Tournefort appelle *Narciſſoleucoium*. Il y en a pluſieurs éſpéces. Le *percenege* ordinaire pouſſe trois ou quatre, ou cinq feuilles ſemblables à celles du poireau, vèrtes, liſſes, luiſantes. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur de plus d'un demi-pié, qui porte ordinairement une ſeule fleur, quelquefois deux, rárement trois. Cette fleur eſt à ſix feuilles diſpoſées en cloches, panchées, de couleur blanche, ayant une tache vèrdâtre par dehors, d'une odeur qui n'eſt point déſagreable. Lorſqu'elle eſt paſſée il lui ſuccéde un fruit relevé de trois coins, diviſé intérieurement en trois loges remplies de ſemences préſque rondes, dures, jaunâtres. Sa racine eſt bulbeuſe, compoſée de pluſieurs tuniques blanches, & garnie en deſſous de fibres blanchâtres. En Latin *Narciſſoleucoium vulgare*. Pit. Tournefort.

PÈRCE-OREILLE. ſ. m. Petit inſécte fait en forme de vèr, qui ſe change en nymphe, & qu'on voit enſuite avec les ailes étenduës. *Auricularia*.

PÈRCE-PIÈRRE. ſ. f. Plante qui eſt une éſpéce de bacille ou fenouil marin, haute d'environ un pié. Ses feuilles ſont charnuës, étroites, ſubdiviſées trois à trois comme celles de l'autre éſpéce, mais un peu plus larges & plus courtes, de couleur vèrte-brune, d'un goût un peu ſalé. Ses fleurs ſont en paraſol, de couleur jaûne. Ses ſemences ſont oblongues & étroites, plus groſſes que celles de la prémiére éſpéce. Sa racine eſt longue, groſſe, d'un goût & d'une odeur âcre & aromatique. *Crithmum ſive ſeniculum maritimum minus*. C. Bauh. La *percepiérre* naît proche de la mèr, elles font des fentes de rochérs, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. On la confit dans du vinaigre pour la conſèrvèr, & en manger l'hivèr en ſalade, elle éxcite l'appétit, elle fait uriner, & emporte les obſtructions.

PÈRCEPTION. ſ. f. Recette, récolte. *Perceptio*, *ſive jus percipiendi fructus*. On a droit de faire la *perception* des fruits d'un bénéfice,

Bénéfice, que depuis ſa priſe de poſſeſſion.

PÈRCEPTION, en matière de Philoſophie, veut dire l'action par laquelle les objèts des ſens ſont appèrçûs, ſont ſentis. *Perception* diſtincte, *diſtincta*: *Perception* confuſe, *confuſa*. Les Philoſophes diſputent comment & où ſe fait la *perception*. Ce mot ſe peut dire auſſi de l'action de connoître & d'appèrcevoir par l'eſprit, auſſi-bien que par les ſens.

PÈRCER. v. act. & n. Faire un trou, une ouvèrture avec un inſtrument pointu. *Fodere, fodicare, forare, efforare, inforare, perforare, pertundere.* Ce Cavaliér étoit tout *percé* de traits, de dards, de javelots. Cet autre étoit *percé* de part en part d'un coup d'épée, de lance, de pique. On a *percé* un abſcès à ce malade avec une lancette. On *perce* le bois avec des tarrières, des villebréquins; le cuir avec des alênes, des poinçons, des aiguilles. Ce navire étoit *percé* de coups de canon, *percé* à jour, *percé* des vèrs. On dit auſſi, *percer* le vin; pour dire, l'entamer, faire un trou au muid pour y mettre un faucet, ou une canule, une fontaine. *Dolium ad communem uſum forare, perforare.*

Ménage dérive ce mot de l'Italien *pertugiare*, ou de l'Anglois *to pearce*, qui ſignifient la même chôſe: ou plutôt du Latin *pertuſus*, ou de *perſerere*, ou *per medium inſerere.*

PÈRCER, ſignifie auſſi, Faire une ouvèrture, un paſſage. Il a *percé* la muraille pour avoir communication plus libre avec ſon voiſin. Cette maiſon *perce* ſur l'autre ruë, a deux iſſuës, traverſe deux ruës. On dit à la guèrre, *Percer* la contréſcarpe, *percer* juſque dans le foſſé pour y faire une déſcente. On dit en ce ſens, qu'une maiſon eſt bien *percée*, quand elle a de belles vuës, de grandes fenêtres & bien diſpôſées. *Perfodere, pertundere.* On dit encore, que l'aigle *perce* la nuë de ſon vol; que la foudre *perce*, fend la nuë. On a *percé* une montagne pour faire le canal du Languedoc, & on navige deſſous. Les chiens & les Piqueurs ont *percé* le fort de la forêt.

PÈRCER, ſignifie auſſi, Entrer dans quelque chôſe, s'y inſinuer, y pénétrer. *Penetrare.* Ce cuir eſt ſi bien préparé, qu'il ne *perce* point à l'eau. La pluye a *percé* mes habits. On dit auſſi, *Percer* la foule, fendre la preſſe; *percer* un bataillon, l'ouvrir & le défaire. *Hoſtile agmen vi perrumpere.* Les Voyageurs ont *percé* bien avant dans le ſeptentrion. *Penetrare.*

PÈRCER, ſe dit auſſi des dents. Les enfans ſont malades quand les dents leur *percent*, c'eſt-à-dire, quand elles commencent à ſortir de la machoire. *Cum dentes pullulant, dentiunt.* On dit que les chevreaux bondiſſent & ſe rejouiſſent quand les cornes leur *percent*, c'eſt-à-dire, quand elles commencent à ſortir de la tête.

PÈRCER. En tèrmes de Jardinage, ſe dit des couches, & c'eſt faire des trous ſur une couche; ce qui ſe pratique, lorſqu'on ſeme des raves. *Aperire, fodere, ſerobaculum aperire, facere.* Il faut commencer à *percer* ces couches. Voici bientôt le tems de *percer* les couches.

PÈRCER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Pénétrer. Prends-garde que je ne te *perce* à jour d'une demonſtration. *Diſſolvere.* ABLANC. Les gémiſſemens & les cris des innocens ont *percé* le ciel, & ſont parvenus juſqu'au thrône de Dieu. On le dit auſſi des chôſes qui ſont ſenſibles, & qui touchent: Rodrigue dit dans le Cid,

Pèrcé *juſques au fond du cœur*,
D'une atteinte imprévûe auſſi bien que mortelle. CORN.

La belle faiſoit un vacarme,
Un bruit, & des regrets à pèrcer *tous les cœurs.*
LA FONT.

On dit auſſi d'un homme prévoyant, qu'il *perce* dans l'avenir; *Multa ante providere*, & d'un homme profond, qu'il a *percé* bien avant dans une ſcience. Que j'entrevois de belles conſequences; je *perce* dans les ſuites. PASC. *Penetrare.*

PÈRCER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt bas *percé*: pour dire, il n'a plus guère d'argent. *Caret pecuniâ, inops eſt.* C'eſt un paniér *percé*; pour dire, C'eſt un prodigue qu'on ne ſçauroit enrichir, quelques dons qu'on lui faſſe. *Prodigus, diſſipator.* On dit auſſi de celui qui a reçu pluſieurs coups, qu'il eſt *percé* comme un crible; & de celui qui eſt fort maigre; que les os lui *percent* la peau. *Oſſibus hæret cutis.*

PÈRCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Perforatus, percuſſus, confixus, trajectus, tranſfoſſus, tranſfixus.*

PÈRCÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces ouvèrtes à jour, qu'on appelle auſſi *ajourées.*

PÈRCÉ, ſe dit en Architecture de la diſtribution des jours, & de la lumière. On dit qu'un pan de bois, qu'un mur de face eſt bien *percé*, lorſque les vuides ſont bien proportionnez aux ſolides. On dit qu'un veſtibule, qu'un ſalon eſt bien *percé*, lorſque la lumière y eſt répanduë également. *Ædificium luminoſum.* DAVILER.

EN PÈRCE. adv. On a mis ce muid *en pèrce*; pour dire, C'eſt celui qu'on vuide, dont on boit. *Vini dolium apertum eſt.* Le muid chez les Cabaretiérs ne demeurent pas long tems *en pèrce*, on l'a bientôt débité.

PÈRCEVOIR. v. n. Tèrme de Palais. Recevoir ou recueillir quelques fruits ou revenus. *Percipere.* On a donné quittance à ce Fèrmiér des fruits *pèrçus* & à *pèrcevoir* de cette tèrre juſqu'à la fin de ſon bail.

PÈRCEUR. ſ. m. Celui qui pèrce. *Forator, perforator.* Par les anciens réglemens de Marine, les métiérs de Charpentiér, Calfateur & *Pèrceur* de navires étoient differens, & ne pouvoient être exèrcez par la même pèrſonne; par les nouvelles Ordonnances, L. II. Tit. IX. Art. 1. ils peuvent l'être. L'Ordonnance du mois de Juillet 1634. prèſcrit la manière en laquelle ces Ouvriérs doivent être reçûs à la maîtriſe. L'ouvrage du *Perceur* eſt de pèrcer les navires pour les cheviller. Par l'Ordonnance du Roi de 1681. une même pèrſonne peut éxèrcer les métiérs de Charpentiér, de Calfateur & de *Perceur* de vaiſſeau. On donne ordinairement au *Perceur* 3. ſ. 8. d. par chaque double planche de la longueur de 15 à 16 piéds. Aubin, dans ſon Dictionnaire de Marine, marque en détail ce qu'on donne aux *Perceurs* pour differens vaiſſeaux, ſelon leurs longueurs differentes, depuis 90 piéds juſqu'à 170 piéds.

PÈRCHANT. ſ. m. Tèrme d'Oiſeliér. C'eſt un oiſeau que l'Oiſeliér attache par le pié, & qui voltige autour du lieu où il eſt attaché, pour y faire venir les aûtres oiſeaux à meſure qu'ils paſſent, & donner occaſion à l'Oiſeliér de les attraper. *Inſidens.*

PÈRCHE. ſ. f. Gaûle, piéce de bois longue & menuë. On ſe ſert de *perches* à faire des treilles, des eſpaliers, des clôtures de jardins. On abbat les noix & les pommes avec une *pèrche.*

Ce mot vient du Latin *pertica.*

PÈRCHE, ſe dit auſſi des bâtons étendus pour y póſer quelque chôſe. *Pertica, contus.* Les Blanchiſſeuſes ont des *perches* à leurs fenêtres pour y faire ſécher leur linge. Les Fauconniérs mettent leurs oiſeaux ſur la *pèrche.* Les Tourneurs ont une *perche* pliante, & qui fait reſſort, où ils attachent la corde de leur tour.

PÈRCHES, ſe dit dans l'Architecture Gothique de cèrtains pilliers ronds, menus, & fort hauts, qui joints ou trois ou cinq enſemble portent de fond, & ſe courbent par le haut, pour former les arcs, & les nèrfs d'ogives, qui retiennent les pendentifs. *Pila.*

PÈRCHE, eſt auſſi une meſure de longueurs. *Pertica menſoria.* Chez les Romains & les Géometres elle eſt de dix piéds. En France elle eſt différente ſuivant les lieux, de 18, 20, 22, & juſqu'à 27 pieds. L'arpent de tèrre doit contenir 100 *perches.* Chez les Auteurs ont l'appelle auſſi *verge, corde* & *chaine*; & les Latins l'ont appellée *funis, corda, catena* & *decempeda.*

PÈRCHE. On dit parmi les Vignerons d'Auxèrre, Mettre en *pèrche* une vigne, c'eſt attacher de travèrs des pèrches aux échalas qui ſont plantez au piéd des ſèps, à la hauteur d'environ un grand pied, pour y encouder les ſèps. Cela ſe pratique dans l'Auxèrrois, où les Vignerons diſent: Cette vigne eſt aſſez forte pour être miſe en *pèrche.* J'ai fait mettre cette ſemaine trois quartiers de vigne en *pèrche.* LIGER.

PÈRCHE. Meſure. En Angletèrre la *pèrche* eſt de 16. piéds & ½. Quarante *pèrches* en longueur, & quatre en largeur font ce qu'on appelle une acre de tèrre. Telle eſt la meſure ordinaire de la *perche* dans cette iſle; mais en bien des endroits de l'iſle elle varie. Dans le Comté de Stafford la *perche* eſt de 24 pieds; dans la Forêt de Shèrvvood de 25. Dans le Comté d'Héreford la *perche* des Maçons eſt de 16. pieds & ½; mais celle des foſſoyeurs eſt de 20 pieds. Dans la Forêt de Canke elle eſt de 25. dans celle de Clarendon de 20. HARRIS.

Les Fondeurs ont des *pèrches* de différentes grandeurs pour remuer la matière dans le fourneau. FÉLIBIEN.

PÈRCHE, eſt auſſi un inſtrument qui ſèrt au tour. *Pertica.* L'arc ou la *pèrche* ſont au Tourneur, ce qu'eſt la plume à un Écrivain; c'eſt-à-dire, ſi néceſſaire, qu'il eſt impoſſible de s'en paſſer. On peut ſe ſervir de l'un & de l'autre, en les attachant par deſſus le tour. La *pèrche* doit être à peu près pèrpendiculaire au milieu des jumelles, & l'extremité du côté du Tourneur doit avancer tant ſoit peu au de-là des mêmes jumelles. On fait ordinairement ces *perches* de bois de frêne, de faux, d'if, d'érable, & particulièrement de bouis, qui eſt toujours le meilleur, ſurtout ſi on en trouve ſans nœud. La *pèrche* doit donc être une piéce de bois de plante droite de la longueur de 7 à 8 pieds, de l'épaiſſeur du bras en ſon gros bout, allant en diminution juſques à l'autre, & un peu planée par deſſous à la manière d'un cèrceau. On la pèrce par ſon gros bout, & on l'arrête, avec une fiche de fèr ronde, à une piéce de bois attachée au plancher, de manière qu'elle puiſſe tourner. Elle doit être ſuportée environ vèrs la troiſiéme partie de ſa longueur ſur

ane tringue de bois un peu plus groſſe que le bras, longue environ de deux piéds, & arrêtée horizontalement à deux montans de bois attachez au plancher. P. Plumier. *Elem. du Tour, P. I. C.* 2.

Pèrche, en tèrme de Vénerie, ſe dit du marrein, de la ramure d'un cèrf, ou du tronc de chaque tête de cèrf, où ſont attachez les andouilliérs. *Cornu cervini ſcapus.* Une *pèrche* chevillée de huit cors. *Octonis palmulis digitatus.* On le dit auſſi du daim, du chevreuil, & du bouc ſauvage. On ſe ſèrt auſſi de ce tèrme en Blâſon.

Pèrche, eſt auſſi un poiſſon d'eau douce, blanc & à petites écailles, qui mange les autres poiſſons, comme le brochet; mais le brochet ne peut pas manger la *pèrche*, parcequ'elle a une aileron piquant qu'elle hériſſe à ſon approche. *Perca*, ou *pertica.* Il y a des *pèrches* de mèr auſſi bien que de rivière.

La *pèrche* de rivière ſe diviſe en deux éſpéces, la grande & la petite; toutes deux excellentes à manger. Elles doivent être choiſies graſſes, bien nourries, d'un âge moyen, d'une chair tendre, ſèrme, & qui ayent été priſes dans une eau pure & limpide. La *pèrche* nourrit beaucoup, produit un bon ſuc, & ſe digére facilement. On prétend que quand elle eſt trop graſſe & trop vieille, elle eſt d'un mauvais gout, & difficile à digérer, auſſi-bien que quand elle eſt trop jeune. On dit la même chôſe de celle qui habite les marais & les lieux bourbeux & fangeux. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel volatile, & médiocrement de phlegme. Elle convient à toute ſorte d'âge, de tempérament, & en tout tems, moins cependant dans les mois de Mars & d'Avril, où l'on aſſure qu'elle fait ſes œufs, & où par conſéquent elle n'eſt pas à beaucoup près ſi délicate. Lémery.

La *pèrche* nage avec beaucoup de facilité & de vîteſſe. Elle eſt armée extérieurement de cèrtaines arrêtes pointuës & pèrçantes, dont la piqure eſt fort dangereuſe, & difficile à guérir; c'eſt avec ces pointes qu'elle ſe défend contre les poiſſons plus grands & plus forts qu'elle. La *pèrche* eſt cruelle & voracе, qui mange non ſeulement les autres poiſſons, mais même ceux de ſon éſpéce. Voyez Jonſton, Hiſt. Nat. des Poiſſons, C. 1. & 2. p. 107. & 108. Aufone met la *pèrche* au nombre des poiſſons d'un goût éxquis. Lémery. On trouve dans la tête de la *pèrche* beaucoup de petites piérres qui ſont apéritives, & propres à abſorber les aigres; on s'en ſèrt pour la piérre & pour la gravelle, & éxtérieurement pour les ulcéres des gencives.

Ce mot vient du Latin *perca*, qui s'eſt fait de πέρκος, *noir*, parce qu'elle eſt marquetée de pluſieurs taches noires, ou bien *à parcendo, quia minimè parcit.* Lémery. Il y a des *pèrches* de mèr auſſi-bien que de rivière. La *pèrche* de mèr, *perca marina*, eſt d'une couleur rouge brune, ou noirâtre. Elle eſt plus petite que la *pèrche* de rivière. On la trouve proche des rochers, où elle ſe nourrit de petits poiſſons. Elle a une chair dure, coriace, viſqueuſe, difficile à digérer, & d'un mauvais goût, ſuivant le raport de Rondelet. On ne s'en ſèrt point parmi les alimens. Lémery.

Pèrche. ſ. m. Nom propre d'une province de France. *Pertica ſaltus* ou *pagus, ſylva Pertica, Perticenſis provincia, Perticus* ou *Perticenſis pagus, Saltus Perticuli.* Elle eſt bornée au levant par la Beauce, au nord par la Normandie, au couchant par le Maine, & au midi par le Vendomois & par le Blaiſois. La figure de ce pays approche de celle d'un triangle, qui a dix-huit lieuës du couchant au levant, & treize du nord au ſud. Il eſt fort fèrtile en bléd & en pâturages, & on le diviſe en deux parties générales: le haut ou le grand *Pèrche* eſt au nord; ſes lieux principaux ſont Nogent-le-Rotrou capitale, Mortaigne, Bellême, & Chateau-neuf en Timérais. Le bâs *Perche* ou le *Perche* Gouet eſt vèrs le midi; ſon étenduë eſt fort petite, il ne contient que ces cinq anciennes Baronies, Auton, Montmirail, Alluye, Bazoche & Brou. Maty. Le *Pèrche* avoit autrefois ſes Comtes particuliérs. On écrivoit autrefois le *Parche*, dit Borel, & l'on trouve en Latin *Particus.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 443.

Ce mot vient de *Pertica*, nom d'une ancienne forêt, qui étoit aux environs de Nogent, & qui appartenoit aux Comtes du *Perche.* Voyez Valois déja cité.

Pèrche-Gouet. ſ. m. Pays de France, dans le Bailliage de Chartres. Il eſt d'une grande étenduë, & contient le *Perche Gouet* avec cinq Baronies. Voyez le nouveau Commentaire ſur la Coutume de Chartres par Mèrville.

On dit figurément & par raillerie, en parlant d'une femme dont la taille eſt grande & toute d'une venuë, que c'eſt une grande *pèrche. Pertica.*

On dit provèrbialement, Se battre à la *pèrche*; pour dire, Ne ſe faire pas grand mal, non plus que des oiſeaux qui ſont attachez ſur la *pèrche. Eminus pugnare.*

Pèrcher. v. n. Se mettre, s'éxpoſer ſur une pèrche. Il ne ſe dit proprement que des oiſeaux domeſtiques, comme poules, cogs-d'inde, &c. Les cogs & les poules *pèrchent* toutes les nuits. *Inſident, ſedent pertica.* Il ſe dit auſſi par éxtenſion des autres oiſeaux. Il vient tous les ſoirs un grand nombre de corneilles *pèrcher*, ou *ſe pèrcher* ſur les arbres de ce bois. Tous les oiſeaux ſe *pèrchent* ſur des branches pour ſe repoſer après un long vol, ou pour dormir. Un aigle ſe vint *percher* ſur le joug du chariot. Ablanc.

Ils venoient pèrcher *ſur la ville,*
Où pour lors étoit Bouteville. Voit.

On dit auſſi d'un homme qui eſt monté en un lieu haut pour voir quelque ſpéctacle. Où vous êtes-vous allé *percher? Conſidere.*

Pèrché, ée. adj. En tèrmes de Blâſon on dit, Un oiſeau *pèrché*, lorſqu'il eſt peint ſur une pèrche, ou branche d'un autre émail. *Avis reſidens.* Il portoit d'azur à l'éſpérviér à vol étendu, lié, *pèrché* & grilleté d'argent.

Pèrcheron, one. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt du Pèrche, province de France. *Perticenſis.* Le mot d'Auguilanneuf uſité en Poitou, & celui d'Éguilans, qui en eſt une ſyncope, uſité au Pèrche, pays des Druides, dans le cri du prémiér jour de l'an, étoit, *Ad viſcum, annus novus*, c'eſt-à-dire, *Au gui l'an neuf*: car ces Païens alloient en ce jour dans les forêts de chênes querir du guy, avec cèrtaines cérémonies, par leſquelles ils commençoient l'année. C'eſt de là que les *Percherons* diſent Éguilans pour Étrênes. Chastelain, *Martyrol. T. I. p.* 7.

Pèrchet. ſ. m. Le bois de *Pèrchet.* Nom d'une forêt du Pèrche. *Particulum, Particulus.*

A la Pèrclôse, à la fin. Borel. *Tandem.*

Pèrclus *d'une jambe & des bras,*
Tout de mon long entre deux dras,
Il ne me reſte que la langue
Pour vous faire cette harangue. Régniér.

Pèrchis. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Clôture qui ſe fait avec des pèrches. *Septum ex longuriis.* On ne peut entrer dans un endroit où l'on a fait un bon *pèrchis.*

Pèrchoir. ſ. m. Lieu où ſe pèrchent les oiſeaux de proie. *Tranſverſum cavea veruculum.* On le dit provèrbialement des bâtons qu'on met dans des volières ou des cages, afin que les oiſeaux s'y pèrchent.

Pèrclus, use. adj. Paralytique, malade qui ne ſe peut remuer, ou qui ne ſe peut aider de ſes membres. *Membris captus.* Il eſt *perclus* d'un bras, d'une jambe, de tout le corps. Cette fluxion l'a rendu *pèrclus.*

Pèrclus, ſe dit auſſi figurément de l'éſprit, en parlant d'un homme qui ne raiſonne plus. *Mente captus.* C'étoit un bel éſprit, mais cette maladie l'a rendu tout *pèrclus.* Tout dévot a le cèrveau *pèrclus.* Boil.

Pèrçoir. ſ. m. ou Pèrçoire. ſ. f. Inſtrument avec lequel on pèrce. Le *pèrçoir* de vin eſt un villebrequin, dont la mêche a un bouton qui arrête la liqueur. Il y a auſſi des *pèrçoirs* chez les Sèrruriérs & Armuriérs pour forer les clèfs & les canons des armes à feu, tant à froid qu'à chaud.

Pèrçouère. Voyez Pèrçoire. Il eſt mieux.

Pèrcuntation. ſ. f. Enquête. Borel. *Percunctatio.*

Pèrcunus. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Pruſſiens. *Percunus.* Ces peuples entretenoient un feu pèrpétuel à l'honneur du Dieu *Percunus.* Le Waidelote, ou Prêtre qui en étoit chargé, étoit puni de mort, s'il le laiſſoit éteindre par ſa faute. Les Pruſſiens croyoient que quand il tonnoit, le Dieu *Percunus* parloit à leur Grand-Prêtre, qu'ils nommoient Krive. Ainſi ils ſe proſtèrnoient alors par tèrre pour adorer cette divinité, & la prioient de donner la fèrtilité à leurs campagnes. Voyez Hartſnoch, *Diſſert. X. De Cultu Deor. Pruſſ.*

Pèrcussion. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Impreſſion d'un corps qui frape, qui tombe ſur quelque aûtre. *Percuſſio.* C'eſt le choc de deux corps, qui s'approchant l'un de l'aûtre, s'empêchent par leur impénétrabilité. Le P. Pard. Tous les ſons ne ſont autre chôſe qu'une *pèrcuſſion* de l'air. *Aeris agitatio, vulſatio.* Les tambours, les cloches ſont grand bruit à cauſe de la violente *pèrcuſſion* de l'air. On n'a pû encore détèrminer le poids, la force que donne le mouvement de la *pèrcuſſion*, la proportion de la *pèrcuſſion* & de la *répèrcuſſion.* Le P. Pardies a traité des loix de la *pèrcuſſion*, & des régles de la réflexion. C'eſt une maxime générale que quand deux corps ſe frapent, la *pèrcuſſion* eſt mutuelle, & égale de part & d'autre. Ainſi la force de la *pèrcuſſion* ſera d'autant plus grande, que leur approche mutuelle ſe fera avec plus de rapidité. Le P. Pard.

PERCUSSION, en tèrmes de Chiromance, ſignifie le gras de la main depuis le bas juſques vèrs le petit doigt.

PÈRCY. ſ. m. Nom propre de lieu. Voyez PRÉCY.

PÈRDANT, ANTE. ſ. m. & f. Qui ſouffre quelque dommage. *Jacturam patiens.* Il ne ſe dit guère que des joueurs. Je me ſuis trouvé du côté des *pèrdans*, je parlois pour les *perdans*.

PÈRDIABLÉ, ÉE. adj. Très-poſſedé du Diable. Pouſſé par le Diable d'une manière ſingulière & violente. M. Pélliſſon s'eſt ſervi de ce mot pour éxprimer un de ceſtèrmes par leſquels Luther éxhaloit ſes fureurs, & qui ne ſont connuës que de cet Héréſiarque, & ne ſont pas aſſurément de l'éſprit de Dieu. Luthèr, par un ſtile qui ne donne pas grand ſujèt d'éſtime pour lui, ne craint pas d'appeller tous ceux qui croyent moins que lui, c'eſt-à-dire, nos frères (les Calviniſtes) endiablez, *pèrdiablez*, tranſdiablez. PÉLIS.

PÈRDITION. ſ. f. Ce qui emporte, ce qui cauſe dommage, dégât, diſſipation. *Amiſſio, perditio, diſperditio.* En ce ſens il n'a guère d'uſage qu'en parlant du mauvais emploi qu'on fait de ſon bien. Tout ſon bien s'en va en *pèrdition. Diſſipatio.*

PÈRDITION. Ce mot s'emploie plus ordinairement pour ſignifier l'état d'un homme, ou qui eſt dans une créance contraire à celle de l'Égliſe, ou qui eſt dans l'habitude des vices. *Perditio.* Les Hérétiques ſont dans la voie de *pèrdition.* Dieu met au jour tout cet ouvrage de *pèrdition* & de ténébres. PAT.

PÈRDOYTE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens habitans de la Pruſſe. *Perdoitus.* C'étoit le Neptune des Pruſſiens, ou leur Dieu de la mèr; d'où vient qu'il étoit honoré ſur tout par les nautoniérs, les matelots & les pêcheurs. Ils ſe le figuroient comme un Ange d'une grandeur prodigieuſe. Ils croyoient qu'il habitoit la mèr, & qu'il faiſoit tourner les vents comme il lui plaiſoit. Avant que de partir pour la pêche, ils lui faiſoient des ſacrifices de poiſſons, dont ils mangeoient les reſtes, en beuvant abondamment. Ils appelloient enſuite les Sigonotta ou Prêtres, qui éxaminant les vents, leur prédiſoient le jour & le lieu auquel ils pourroient faire une heureuſe pêche. Voyez la Chronique de Waiſſel, & Hartſnoch, *Diſſert. X. De Cultu Deor. Pruſſ.*

PÈRDRE. v. act. On conjugue, je *pèrds*, tu *pèrds*, il *pèrd*. Je *pèrdis*, j'ai *pèrdu*, je *perdrai*, que je *perde*. Ceux qui parlent bien ne peuvent ſouffrir *perdé-je*, qui eſt contre la Grammaire; ni *pèrds-je*: ils veulent qu'on prenne un détour, *eſt-ce que je pèrds?* A l'impératif il fait *perds*. VAU. CORN. C'eſt, Souffrir quelque dommage, quelque diminution en ſa ſanté, en ſon honneur, en ſes biens. *Perdere, amittere, diſperdere; damnum, detrimentum pati.* Une plaie dans la veine-cave, eſt mortelle, parcequ'on *pèrd* tout ſon ſang. La maladie fait *pèrdre* les forces, la vie, le ſentiment, la connoiſſance. *Vitam, vires amittere.* Ce Général a *pèrdu* la bataille. Cet homme a *pèrdu* tout ſon bien, ſes droits, ſon crédit par banqueroute, par la guèrre, par le jeu, par mauvais ménage. Il a *pèrdu* ſon pére, ſon frère, &c. c'eſt-à-dire, qu'ils ſont morts. On n'aime pas bien les gens, ſi on ne craint quelquefois de les *pèrdre*. B. RAB. Nous nous devenons plus chèrs, à meſure que nous ſommes plus prêts de nous *pèrdre*. S. ÉVR. Il a *pèrdu* ſa cauſe, ſon procès. *Cauſâ cadere, litem perdere.* Il a *perdu* la vûë, l'ouie, un membre à la guèrre. *Pèrdre* l'haleine. *Viſu, auditu orbatus.*

PÈRDRE, ſignifie quelquefois, manquer à gagner. *Jacturam pati.* Ce Marchand a *perdu* beaucoup de n'avoir pas été à cette Foire. J'ai bien *perdu* de ne m'être pas trouvé à la mort de mon oncle.

PÈRDRE, ſignifie auſſi, prodiguer, diſſiper, faire un mauvais uſage d'une chôſe. *Diſſipare, prodigere.* C'eſt un homme qui *pèrd* ſon tems, qui l'emploie en bagatelles. Il *perd* ſa fortune, il ne ménage pas les occaſions de la faire. Il a *pèrdu* ſa peine & ſes pas à la rechèrche de cette fille.

PÈRDRE, ſignifie auſſi, détruire, ruiner, décrier. *Perniciem inferre.* C'eſt un homme qu'on veut *pèrdre*, qu'on veut éxtèrminer. Si Narciſſe ne ſe fût hâté de *pèrdre* Meſſaline, Meſſaline le *perdoit* lui-même. ABLANC. Je veux vaincre, ou me *perdre.* CORN. C'eſt un homme qui ſe *pèrd* dans la débauche. Cette maiſon ſe *pèrd*, il n'y a pèrſonne qui la puiſſe ſoutenir. Le tems nous a fait *pèrdre* les plus beaux monumens de l'Antiquité. On dit qu'un homme ſe *pèrd*, quand il ſe noye; qu'un navire ſe *pèrd*, quand il s'abîme.

PÈRDRE, ſe dit auſſi des chôſes qui nous échapent; qui s'élevent hors de la portée de nos ſens. Un aigle vole ſi haut, qu'on le *pèrd* de vûë. *E conſpectu amittere.* On dit que les Comètes, que les météôres ſe *pèrdent*, quand ils diſparoiſſent: qu'un homme ſe *pèrd* dans les bois, dans un labyrinthe; qu'un enfant ſe *pèrd* dans les ruës; quand il s'égare. On dit en ce ſens, que l'eau ſe *pèrd* dans un trou, dans la tèrre; pour dire, qu'elle s'écoule, qu'elle s'y imbibe inſenſiblement.

On dit en Phyſique, qu'il ne ſe *pèrd* rien dans le monde, qu'*il n'y* a que la forme de changée. *Nihil niſi forma deperit. Le* mouvement ne ſe *perd* point, mais il ſe communique au corps qu'*il* rencontre. On dit que du vin & des drogues *pèrdent* leurs forces, lorſqu'elles s'altèrent & ſe corrompent.

PÈRDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Pèrdre* ſon âme, c'eſt ſe damner. *Animam perdere. Perdre* la grace, c'eſt en déchéoir. *E ſtatu gratiæ decidere.* Il vaudroit mieux ſe *pèrdre* gaiment par la galanterie, que de ſe *pèrdre* triſtement par l'orgueil, & par l'envie ou le chagrin, qui accompagnent la dévotion. LA BR. Combien de femmes que les apparences ſeules ont *pèrdu* dans le monde? H. S. DE M La calomnie m'avoit *pèrdu* auprès de toutes les vèrtueuſes. ID. La chaſteté ſe *pèrd* dès qu'on conſent de la *pèrdre*. S. ÉVR. Il eſt vrai qu'en *pèrdant* mes amis de vûë, je ne *pèrds* pas la raiſon. M. SCUD. *Pèrdre* vingt amis pour un bon mot. BOIL. Vous ne ſçauriez me *pèrdre*, quelque négligence que vous ayez pour moi. VOIT. C'eſt-à-dire, vous avez beau me négliger, je ſerai toûjours de vos amis. Les idées ſe *perdent*, c'eſt-à-dire, s'éffacent de la mémoire. *Idea delentur.* On dit auſſi, qu'un homme ſe *perd* dans ſon diſcours, dans ſes raiſonnemens, lorſqu'il s'égare, ou qu'il veut trop ſubtiliſer, & qu'il ſe jette dans le galimathias. Lucain d'un éſprit naturellement outré, ſe guinde, s'évapore, & ſe *perd* très-ſouvent. BOUH. Pindare s'éleve quelquefois ſi haut, qu'on le *perd* de vûë. PÈR. Combien de Docteurs ſe *pèrdent* dans leurs argumens; *evaneſcunt in argumentis*, on ne ſçauroit les ſuivre, on ne ſçait où ils vont. BAY. On dit auſſi, *perdre* l'éſprit, *pèrdre* courage, *perdre* l'éſpoir, *pèrdre* contenance.

PÈRDRE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Marchand qui *pèrd* ne peut rire. Qui *pèrd* ſon bien *perd* ſon ſens. *Qui bona, etiam & mentem amittit.* A laver la tête d'un âne on n'y *perd* que la léſcive. Si vous n'avez point d'autre ſifflèt, votre chien eſt *perdu*; pour dire, ſi vous n'avez point d'autre reſſource. On dit auſſi, c'eſt le jeu de Coquinbèrt, où qui gagne *pèrd*; quand on ſçait *pèrdre* à propos. On dit auſſi, qu'il ne faut pas laiſſer *perdre* les bonnes coutumes, en parlant de quelque fête, où l'on ſe réjouit, où l'on fait quelque goinfrerie. On dit encore quand on a affaire à un inſolvable, qu'on n'y *pèrdra* que l'argent & l'attente. On dit qu'un homme a *pèrdu* le goût du pain, quand il eſt mort. On dit auſſi, Qui *perd* péche. On dit au jeu, Qui quitte la partie la *pèrd*; & en débauche, Il eſt aujourd'hui S. Lambèrt, qui quitte ſa place la *pèrd*. On dit encore, qu'il le faut garder des gens qui n'ont rien à *pèrdre*. On dit, Pour un de *pèrdu* deux recouvèrts; quand on veut faire entendre que la pèrte qu'on a faite eſt facile à réparer.

PÈRDU, UE. part. paſſ. & adj. *Deperditus, amiſſus, perditus.*

On appelle *enfans pèrdus*, ceux qu'on éxpoſe les prémiérs pour monter à une bréche. *Velites, rorarii.* On dit que des gens ſont *pèrdus* de dettes & de crimes.

Un tas d'hommes pérdus *de dettes & de crimes,*
Que preſſent de mes loix les ordres légitimes. CORN.

On dit auſſi qu'ils ſont *pèrdus* de débauche, de goutte & de vérole. *Ganeis, potationibus, podagrâ, luc venerea perditus, corruptus.* C'eſt un homme *pèrdu*, à qui on ne ſçauroit ſauver la vie, dont on ne peut jamais faire rien de bon. On dit auſſi, qu'une fille eſt *pèrdue*, quand elle a forfait à ſon honneur: que c'eſt de l'argent *pèrdu*, lorſqu'on l'emploie à des choſes dont on ne tirera point de profit, ni de ſatisfaction. On dit, donner de l'argent à fonds *perdu*, quand on le donne à rente viagère, au denier fort. On dit, faire floter du bois à bois *perdu*; pour dire, le jetter dans des petites rivieres, qui ne ſont pas aſſez fortes pour porter des trains. On fait des moles & des jettées en mèr à pièrre *perdue*, lorſqu'on en jette une grande confuſion dans la mèr, qui ne ſe ſoutient que par ſa maſſe. On appelle auſſi un puits *perdu*, un puits dont le fonds eſt de ſable, où ſe *perdent* les eaux qui s'y écoulent. On dit en tèrmes de peinture, que des contours de figures ſont *pèrdus* ou noyez, lorſqu'ils ſont confondus avec le fond, & qu'ils diminuent inſenſiblement.

On dit abſolument, Tout eſt *pèrdu*, c'eſt fait de nous; quand on n'a plus d'éſpérance, ni de reſſource. *Conclamatum eſt, conſummatum eſt; actum eſt de nobis.*

PÈRDREAU. ſ. m. Jeune Pèrdrix. Le mois d'Août eſt la ſaiſon des *pèrdreaux. Junior perdix.* Les *perdreaux* ne ſont bons que quand ils ſont maillez, quand ils ont des taches blanches ſur les plumes.

PÈRDRIAU. ſ. m. Qui s'eſt dit apparemment pour *pèrdreau*. On le donne à quatre cailloux, qu'on met en tèrre à côté des bornes, lorſqu'on les plante. On met quelquefois les *perdriaux* du côté de l'orient, quelquefois du côté de l'occident; & comme ils ſervent à marquer que la pièrre à côté de laquelle ils

ſont, eſt une borne, on les appelle auſſi Témoins de borne. *Gloſſ. de M. de Laurière.*

PÈRDRIGON. ſ. m. Eſpéce de prune. Il y a deux ſortes de *pèrdrigons*, le blanc & le violet. LA QUINT. *I. p.* 266. Il y a encore le petit *perdrigon*, & le *perdrigon* tardif. ID. *p.* 267. Les *pèrdrigons* ſont de toutes les prunes celles où les vèrs ſe mettent le moins. ID. Les *perdrigons* ont la figure longuette. Il y a un *perdrigon* blanc, un *pèrdrigon* du Cèrnay, un *perdrigon* violet. Le *perdrigon* blanc eſt blanc jaunâtre. Le *perdrigon* du Cèrnay eſt fort gros. Les *perdrigons* ſont bons à faire des compotes. Les *perdrigons* d'eſpaliér en mûriſſant s'attachent éxtrêmement au noyau. Les *pèrdrigons* du Cèrnay ont la figure ronde & préſque quarrée & plate.

PÈRDRIGON. ſ. m. Eſpéce de prune noire, violette, ou blanche, dont le goût eſt éſtimé. *Prunum Ibericum, vel Bæticum.* Voilà d'éxcellens *pèrdrigons.*

PÈRDRIX. ſ. f. Oiſeau éxcellent à manger, & qui vit à tèrre, dont le vol eſt bas & de peu d'étenduë, qui fait beaucoup de bruit en volant. *Perdix, Gallina ruſtica.* Les *pèrdrix griſes* ſont les plus communes; les rouges ſont les plus groſſes, & ont les piéds rouges & quelques plumes autour du col. Il y a des *perdrix blanches* dans les Alpes qui ſont veluës par les piéds. Il y a auſſi des *perdrix griéches*, que quelques-uns confondent avec les *becaſſes.*

La *perdrix* a une chair fèrme & peu remplie d'humiditez viſqueuſes & étrangères. C'eſt pourquoi elle eſt propre dans les diarrhées, aux pituiteux & aux phlégmatiques. Elle fortifie, reſtaure, nourrit beaucoup, & eſt très-ſalutaire aux pèrſonnes convaleſcentes, non ſeulement parce qu'elle contient beaucoup de parties huileuſes & balſamiques, propres à s'attacher aux parties ſolides & à les rétablir, mais encore par le ſecours de ſes ſèls volatiles, qui entretiennent les liqueurs dans une juſte fluidité, & qui augmentent la quantité des eſprits. LÉMERY. La *pèrdrix* vieille, eſt dure, ſeche, difficile à digérer, & de peu de goût. La *perdrix* vit ordinairement quinze ou ſeize ans; Ariſtote dit qu'elle va quelquefois juſqu'à vingt-cinq. Les Allemans appellent la *pèrdrix*, poule des vignes, parce qu'elle aime les vignes. M. Lémery dit que c'eſt la bécaſſe que Martial appelle *pèrdrix* ruſtique. On trouve en cértains pays des *perdrix* beaucoup plus groſſes que les nôtres. Strabon L. XV. raporte que Porus Roi des Indes en fit un jour préſent d'une à Auguſte, qui étoit plus groſſe qu'un Vautour.

LA PÈRDRIX griſe, a tout le champ de ſon pennage gris & mélangé de taches rouſſes qui tirent ſur la couleur de rouille. L'on diſtingue le mâle de la fémelle à cauſe qu'il a la tête plus groſſe & les couleurs plus allumées, avec un fèr à cheval de couleur de rouille au ventre.

La chaſſe de la *pèrdrix* griſe, ſe fait de pluſieurs façons; la meilleure eſt celle de la tonnelle; ce qui s'appelle tonneler la *perdrix.* Voyez TONNELER.

Les ailiérs ſont encore fort propres à cette chaſſe, pourvû que ce ſoit dans des vignes ou des lieux couvèrts où fréquentent les *perdrix*, & principalement aux tems des pèrdreaux.

Ceux qui ſe plaiſent à l'éxércice de la Fauconnerie, & qui tiennent des oiſeaux dreſſez à cet uſage, lors qu'ils ont trouvé une bande de pèrdreaux, les font voler à leurs oiſeaux, & les écartent les uns des aûtres; ou les raſſemble en contrefaiſant leur chant & les faiſant répondre à l'appeau. Il faut que l'appeau duquel on ſe ſért, ſoit fait comme un dé de Tailleur, couvèrt d'un côté de parchemin très-délié, dans lequel il faut paſſer le crin de cheval par le milieu, puis il faut mouiller les doigts avec de la ſalive & le crin pareillement, & le tîrer en le mettant entre le pouce & un autre doigt; par ce moyen vous contrefererez le chant naturel de la *perdrix* griſe. L'appeau ſervira auſſi à trouver la compagnie des *pèrdrix* le matin, pour les attîrer dans un pays couvèrt, où l'on puiſſe tendre la tonnelle ou les ailiérs. La *perdrix* griſe, appellée en Italien *Starna*, paſſe communément pour l'oiſeau le plus éxcellent & le plus délicat. Elle fait ſon nid en tèrre dans des grains & dans des lieux couvèrts, & fait juſqu'à dix-ſept œufs ou environ; les petits ne ſont pas plutôt éclos, qu'ils courent & ſuivent la mère, la coquille encore en tête. Lorſqu'ils viennent à éclore & que la tèrre eſt entr'ouvèrte par le trop de ſéchereſſe, ils ſe rompent les jambes dans les ouvèrtures & meurent, & c'eſt une des cauſes qui fait qu'il y en a peu lorſque ſes années ſont trop ſéches; le trop de pluie pareillement les fait mourir, tellement qu'il faut que l'année ſoit tempérée. Elle couve pour l'ordinaire vingt jours; ſes œufs portez tout chaudement ſous une poule, réuſſiſſent comme ſous la mère; mais il les faut enſuite nourrir & élever avec des jaunes d'œufs & du millet par après; lorſqu'ils ſont plus grands, on leur donne du froment; il leur faut chèrcher des fourmillières & leur en donner, parcequ'ils aiment éxtrêmement les fourmis, & principalement leurs œufs.

LA PÈRDRIX ROUGE, eſt appellée la GRANDE PÈRDRIX, d'autant qu'elle eſt beaucoup plus grande & plus groſſe que la griſe, & les autres *perdrix* étrangères. Ses couleurs ſont auſſi bien différentes, & beaucoup plus divérſifiées & plus vives; ſon chant eſt auſſi tout-à-fait diſſemblable de celui des aûtres. Les lieux qu'elles fréquentent, & où elles ſe plaiſent le plus ordinairement, ſont les pays de montagnes, qui ſont remplis de piérrailles, de buiſſons & de bruyères; elles ne partent que les unes après les aûtres, & ne partent guère tout à coup comme les griſes, ſi ce n'eſt de bon matin; car pendant le reſte du jour, bien qu'elles ſoient dans le même canton, elles ſont néanmoins un peu ſéparées. Nos Hiſtoriens d'Anjou remarquent que les *perdrix* rouges ont été aportées en Anjou par René Roi de Sicile & Duc d'Anjou. MÉNAGE.

L'appeau qui ſért à contrefaire le chant de la *pèrdrix*, eſt compoſé de deux plumes, ainſi que celles qui ſèrvent à écrire, l'une deſquelles n'eſt point ouvèrte par le bout, & l'aûtre eſt coupée par les deux bouts; du côté de la plume coupée l'on contrefait le chant de la *perdrix* rouge en ſouffiant; elles ſe peuvent prendre de différentes façons, ainſi que je vous déclarerai dans la ſuitte de ce diſcours. Prémiérement on les peut prendre avec la tonnelle, mais non pas ſi facilement que les griſes, à cauſe que le pays qu'elles fréquentent, eſt plus rude, plus difficile, & moins couvèrt. On les prend plus facilement aux ailiérs & aux laſſets, comme ceux qui ſervent à prendre les faiſans, à cauſe des lieux piérreux & montagneux qu'elles fréquentent, qui ſont pleins de buiſſons & de bruyères. Lorſque l'on ſçait bien contrefaire la *perdrix* rouge fèmelle, au tems qu'elle couve, pendant lequel elle ſe cache du mâle qui gâte ſes œufs, & la tourmente, à cauſe qu'il eſt en amour, il ſe faut cacher en quelque lieu couvèrt, & tendre des ailiérs autour de ſoi, & avec l'appeau dont on a parlé ci-devant, contrefaire la fémelle; l'on prendra tout autant de mâles qu'il y en aura dans le pays, parce qu'ils viendront à l'appeau à toutes les heures du jour. Cette chaſſe eſt très-cértaine.

Quand on peut élever une *pèrdrix* rouge & une *pèrdrix* griſe fémelles, on s'en ſért de chanterelles pour appeller les aûtres; & lorſqu'on veut pratiquer cette chaſſe, il faut faire proviſion d'un vieux chapeau gris, qui à force d'avoir été porté ſoit devenu pointu par en haut, & faire un trou à l'endroit de la pointe d'une grandeur convenable à faire paſſer la tête de la chanterelle, puis prendre une petite planche de la grandeur du bord du chapeau & du fond pour ſervir à fèrmer le chapeau par deſſous; lorſque vous y voudrez mettre votre chanterelle, & faire des trous à la petite planche & au bord du chapeau qui ſe répondent, & laſſer la planche & le chapeau enſemble tout autour, enſorte que la *perdrix* ne puiſſe ſortir; & quand vous la placerez à tèrre, vous mettrez des piérres deſſus le bord du chapeau, de crainte que la *perdrix* ne le renvèrſe; puis vous choiſirez un lieu commode où les *perdrix* fréquentent, & vous tendrez des ailiérs en forme d'un petit parc autour du lieu où vous aurez placé votre chanterelle dans ſon chapeau: cette chaſſe ne ſe doit pratiquer pour les *perdrix* rouges que lorſqu'elles ſont en amour, & au tems des *pèrdreaux*; & pour la *pèrdrix* griſe, au tems des *pèrdreaux* & tout l'automne; elle eſt infaillible.

L'on prend auſſi les *pèrdrix* rouges, & plus encore les griſes, au feu. Cette chaſſe ſe fait la nuit, & les nuits les plus obſcures ſont les meilleures; mais cette chaſſe eſt défenduë, & c'eſt la déſtruction des *pèrdrix.*

Lorſque la *pèrdrix* rouge eſt pourſuivie de l'oiſeau, elle ſe tire dans les trous de lapin, & ſe pèrche ſur les arbres; ce que ne fait pas la *pèrdrix* griſe; mais elle ſe tire quelquefois auſſi-bien que les liévres qui ſont pourſuivis des chiens courans.

Lorſque l'une & l'autre de ces *perdrix* ont leurs pèrdreaux nouvellement éclos, & qu'elles voyent que les chaſſeurs s'approchent d'elles avec leurs chiens, elles font de petits vols comme ſi elles étoient éſtropiées ou avoient quelque aileron rompu: c'eſt ce que les chaſſeurs appellent traîner; elles pratiquent cela, afin d'attîrer les chaſſeurs & leurs chiens après elles, & pour les détourner par cette adreſſe du lieu où ſont leurs petits; puis, lorſqu'elles s'en voyent un peu éloignées, elles volent à leur ordinaire; mais j'en ai vû qui avoient la hardieſſe de ſe défendre contre les chiens qui mangeoient leurs pèrdreaux.

PÈRDRIX DE GRÉCE, appellée en Italien *Cotturno.* Elle eſt deux fois plus groſſe que notre *perdrix* rouge, & c'eſt la ſeule qui la ſurpaſſe en groſſeur; elle a le bec & les piéds rouges, & eſt tachée par devant l'éſtomac comme la franche; elle eſt de la groſſeur d'une moyenne poule; cette éſpéce de *perdrix* eſt fort fréquente dans les iſles Cyclades & de la Gréce, & particuliérement en l'iſle de Candie, le long de la marine; elle fait beaucoup de bruit en criant, & principalement quand elle pond; quand

quand elle eſt en amour, elle dit en chantant *cacabis* par pluſieurs fois. Elle pond ſes œufs contre tèrre deſſous quelque groſſe pièrre, & en fait juſqu'à ſeize qui ſont blancs & marquez de quantité de petits points rouges : ils ſont de la groſſeur des petits œufs de poules communes ; elle fait ſa ponte pour l'ordinaire dans des lieux commodes à trouver la nourriture de ſes petits, & abandonne en ce tems la montagne pour venir dans les plaines, où elle rencontre quantité de grains, & de bons pays couvèrts très-propres à elever plus facilement & ſans danger ſes pèrdreaux, qu'elle conduit par les campagnes pour y chèrcher du grain, afin de leur enſeigner de bonne heure à trouver leur vie.

Bellon remarque qu'elle eſt tout-à-fait différente de la nôtre ; & en Italie, pour en faire la différence, on la nomme en quantité d'endroits *Corburno*. Buſbequius a parlé de cette eſpèce de *pèrdrix*. Du Loir dans ſon voyage au Levant, Léttre 11e, confirme tout ce que cet Ambaſſadeur en a dit, & ajoûte : Les *pèrdrix* de Scio ſont plus privées que les poules en France, & ne ſont point en moindre nombre dans les maiſons ; mais ce qui eſt rare & mèrveilleux, un Paſtre public les appellant de grand matin avec un coup de ſifflet, elles ſe rangent tout autour de lui pour le ſuivre aux champs, d'où elles reviennent le ſoir, quand il les rappelle avec le même ſifflet. Du Loir, p. 19. après Buſbequius.

Pèrdrix de Damas ou de Syrie. *Perdix Damaſcena*. Elle eſt de moindre taille que la *pèrdrix* rouge & que la griſe ; la couleur qui règne deſſus ſon cou & ſur ſon dos, eſt approchante de celle du pennage de la bécaſſe ; mais ſes ailes ſont d'une autre couleur ; car les plumes de la partie voiſine du corps ſont blanches, brunes & fauves ; les dix groſſes pennes ſont cendrées, le deſſus de ſes ailes & de ſon ventre eſt blanc ; elle a auſſi un collièr vèrs le haut de la poitrine, comme celui du mèrle au collièr, qui eſt compoſé de couleur rouge, jaune & fauve ; le deſſus de ſon col, de ſa tête de ſon bèc, & de ſes yeux ſont de *pèrdrix* ; ſa queuë eſt courte, ſes jambes ſont couvèrtes de plumes, comme celles des *pèrdrix* blanches de Savoye, deſquelles on va parler. Ceux qui traitent de cette *pèrdrix*, diſent qu'elle ne s'apprivoiſe jamais, & qu'elle conſèrve toûjours ſa fièrté & ſon naturel ſauvage ; pour ce qui eſt de ſa chair, elle eſt plus courte & plus preſſée, & a beaucoup plus de delicateſſe que celle de la *pèrdrix* rouge, & ſurpaſſe même la griſe.

Pèrdrix blanche. *Lagopus* en Latin. Elle fréquente les montagnes & les lieux froids ; ſes piéds & ſes jambes ſont toutes couvèrtes de plumes. Il y a grand nombre de ces ſortes de *pèrdrix* en Savoye, & dans ce pays elle eſt appellée communément *pèrdrix* blanche, parce que tout le champ de ſon pennage eſt blanc ; pour ce qui eſt du reſte, elle a toutes les mêmes façons de faire de la *pèrdrix* griſe ; elle eſt toutefois un peu plus petite ; elle ne s'apprivoiſe point, non plus que celle de Damas, & ne peut être renduë domeſtique ; elle eſt toute blanche, à l'exception des plumes de la queuë, qui ſont noires pour la plupart ; ſes piéds & ſes doigts ſont revétus de plumes ; ſon bèc eſt noirâtre ; les ſourcils du mâle ſont plus rouges que ceux de la fèmelle ; l'ouverture de l'ouie eſt aſſez grande ; le mâle a auſſi quelques taches noirâtres le long du cou qui ne paroiſſent pas à la fèmelle ; les racines des plumes de l'un & de l'autre ſont noires.

Ces ſortes de *pèrdrix* volent en troupe, & ſe tiennent l'hivèr dans les montagnes ; elles ſont très-faciles à prendre avec l'appas & même avec le pain ; elles ne font pas un grand vol.

Ceux du pays, pour les prendre, préparent une longue rangée de pièrres, au long de laquelle ils ſèment de l'appas, & tendent des laſſèts, & en prennent quantité de cette manière, parceque ces ſortes de *pèrdrix* ſuivent volontiérs les pièrres, & vont tout le long de celles qu'elles rencontrent.

Le mot *pèrdrix*. *perdix* a été donné à cet oiſeau à cauſe de ſon cri. C'eſt une onomatopée.

On ſe ſèrt en Médecine du ſang & du fiel de la *pèrdrix* pour les ulcères des yeux, & pour les cataractes ; on y inſtille ces liqueurs toutes chaûdes & au ſortir de l'animal qu'on vient de tuer. Lémery. La moëlle & le cèrveau de la *pèrdrix* étant mangez, paſſent pour guérir la jauniſſe.

On appelle la ſole, *Perdrix* de mèr. *Perdix marina*. Lémery.

On appelle une compagnie de *pèrdrix*, les *pèrdrix* d'une couvée qui volent enſemble. *Grex perdicum*, *turma*. On dit, des yeux de *pèrdrix* ; pour dire, de petits yeux, ou quelques petits ulcères. *Oculi compreſſi*. On brûle des plumes de *pèrdrix* pour guérir le mal de matrice, parcequ'elles ſont fort puantes. On va à la chaſſe aux *pèrdrix* avec un chien couchant. On attend les *pèrdrix* à la remiſe.

En tèrmes de Blâſon on ſe ſèrt auſſi du mot de *pèrdrix*, quand on les repréſente ſur les Écus, mais elles n'ont jamais le vol ouvèrt. *Perdix heraldica*.

PÈRDURABLE. adj. m. & f. Qui doit toûjours durer. *Firmus*, *ſtabilis*, *perennis*, *perpetuus*, *æternus*. Dieu a promis à ſes élûs une félicité *perdurable*. Il n'y a rien en ce monde de *pèrdurable*.

PÈRE. ſ. m. Tèrme rélatif. Celui qui a engendré un enfant mâle ou femelle. *Pater*, *genitor*, *parens*. Le nom de *père* eſt un nom vénérable : la nature, & la loi lui donnent une grande autorité. Le Mai. Les *peres* qui avoient trois enfans à Rome avoient de beaux priviléges. Il y a des devoirs réciproques du *pere* à l'égard du fils, & du fils à l'égard du *pere*. *Pere* & mère honoreras, eſt un des préceptes du Décalogue. Par les loix de Romulus un *pere* avoit une puiſſance ſans bornes ſur ſes enfans. Quand on a un de ces *peres* qui ſont trop les *peres*, & qui agiſſent continuellement avec autorité, l'on eſt en quelque ſorte éxcuſable de n'avoir pas pour eux toute la tendreſſe imaginable. M. Sc. Si l'autorité patèrnelle doit céder à celle de Dieu, il ne faut pas auſſi mépriſer la tendreſſe & la douleur d'un *pere*, ſous prétexte d'éxécuter les ordres du Ciel. C. B. Télémaque répond ingénument dans Homère à celui qui lui demandoit ſi Ulyſſe étoit ſon *pere*.

Ma mère m'a bien dit, que mon père *eſt Ulyſſe,*
Pourtant je n'en ſçais rien ; n'y ayant cil qui puiſſe
Dire pour tout certain de quel père *il eſt fils.* Du Pleix.

On appelle *pere de famille*, celui qui eſt le chèf d'une maiſon, ſoit qu'il ait des enfans, ou non. *Pater familias*. *Pere adoptif*, celui qui avoue pour liens les enfans d'autrui. *Pater adoptator*. *Pere putatif*, celui qui eſt réputé père. Saint Joſeph étoit *pere putatif* de Notre-Seigneur. *Pere naturel* eſt celui qui a des enfans illégitimes. *Pater naturalis*. Un *grand-pere*, c'eſt un aïeul. *Avus*, *papus*. Un *beau-pere*, celui qui eſt marié à une femme qui a des enfans d'un autre lit. *Vitricus*. Un *pere nourriciér* eſt le mari de la nourrice qui a donné à téter à un enfant.

Père, ſe dit auſſi en Théologie de la prémière pèrſonne de la Trinité. *Pater*. Dieu le *Pere* eſt vrai *Pere* à l'égard de Jésus-Christ. A l'égard des hommes on l'appelle le *Pere céléſte*, Notre *Pere* qui és aux cieux.

Père, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Et prémièrement ou le dit des Patriarches. Abraham a été nommé le *Pere des Croyans*. Adam eſt notre prémiér *pere*. *Adamus primus parens*. Dans l'Égliſe on appelle *Peres*, les anciens Prélats & les Docteurs. Les *Peres* aſſemblez au Concile de Nicée. Saint Chryſoſtôme, ſaint Baſile, ont été des *Peres* Grècs, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, des *Peres* Latins. La Bibliothéque des *Peres* eſt un recueil en pluſieurs volumes des Écrits de pluſieurs *Peres*. Ce Docteur ſçait bien les *Peres*. Les Vies des *Peres* Hèrmites. Les *Peres* ſont les véritables interprétes de l'Évangile, & l'Égliſe ne les a honorez de ce nom ſacré de *Peres*, que parceque leurs Ouvrages ſont en quelque facon le patrimoine & l'héritage qu'ils ont laiſſé aux Fidelles, comme à leurs véritables enfans. Le Port R. Les *Peres* étoient bons pour la morale de leur tems. Pasc. Les *Peres* ſont bonnes gens, diſoit Scaligèr ; mais ils ne ſont pas ſçavans. Quand on conſidère les *Peres* de près l'on rabat bien de cette vénération que les ſiécles leur ont attirée : le grand éloignement qu'il y a entre eux & nous, nous les fait paroître plus grands qu'ils ne ſont. S. Évr. Les *Peres* avoient plus d'imagination & de vivacité d'èſprit que de jugement & de bon ſens. Ils donnoient trop dans les brillans, & dans les allégories : la juſteſſe d'eſprit étoit la chôſe dont ils ſe piquoient le moins. Id.

Père, ou Père de l'Égliſe, ſe dit des Auteurs Eccléſiaſtiques, qui nous conſèrvent dans leurs Écrits la tradition de l'Égliſe. *Pater*, *Eccleſiæ Pater*. On ne donne le nom de *Pères*, ou *Peres* de l'Égliſe qu'à ceux qui ont vécu dans les XII. prémiers ſiécles de l'Égliſe. Ceux qui ont écrit depuis le XIIe ſiécle ſont appellez Docteurs, & non pas *Peres*. Je ne doute pas que vous ne vous juſtifiez par l'exemple de quelque *Père* ; car qu'eſt-ce que vous ne trouvez pas dans les *Peres* ? Racine.

On appelle auſſi *Pères*, les Evêques qui compoſent un Concile. Les *Peres* du Concile de Nicée condamnèrent Arius. S. Cyrille étoit un des *Pères* du Concile d'Éphèſe. Et on le dit de tous les Conciles qui ſe ſont tenus, même depuis le XIIe ſiécle & juſqu'à nous. Les *Pères* du Concile de Trente n'ont point compris la Sainte-Vièrge dans leur Decret du péché. On le dit non ſeulement des Conciles Généraux, mais auſſi des Nationaux & même des Provinciaux. Gotheſcal fut condamné par les *Pères* du Concile de Maïence, & par ceux des Conciles de Quièr.

Petit-Père. Voyez Hèrmite de Saint-Auguſtin. La Congrégation des Auguſtins Déchauſſez. On les appelle *Petits-Pères* à Paris. Je m'en vais aux *Petits-Pères*. J'ai oui la Meſſe d'un *Petit-Père*. La Ruë des *Petits-Pères*. Le P. Anſelme Auteur de la Généalogie de la Maiſon de France, étoit *Petit-Père*.

Je

Je logeois près des Céleſtins,
Et toi contre les Petits-Pères,
Tu me voyois tous les matins, &c. SENECÉ.

PÈRES-CONSCRIPTS. Les Romains appelloient ainſi le Sénat, les Sénateurs, parce que c'étoient des gens d'âge, choiſis entre les principaux citoyens pour compoſer ce Concile ſouverain de la République. *Patres conſcripti.* Après tout, en notre langue il ne faut point dire *Pères conſcripts.* Dans la traduction d'un diſcours où l'on apoſtropheroit le Sénat, l'uſage eſt de dire *Meſſieurs*, à la place de *Peres conſcripts*, & de dire les Sénateurs ou le Sénat, ſi on en parle à la troiſième perſonne.

PÈRE, ou *aïeul perpétuel*; c'eſt dans la Coutume de Meaux art. 58. le *père* ou l'aïeul d'une femme, qui eſt en puiſſance de mari, & qui vivent pendant qu'elle eſt mariée. DE LAURIÈRE.

PÈRE de l'Empereur, ou tout en un mot *Baſileopator*, étoit autrefois un titre d'honneur dans l'Empire Grec. La plupart des Auteurs croyoient que c'étoit la même choſe que Patrice; le nom de la dignité étoit *Baſileopatorie.*

LE PÈRE DU MERCURE DES SAGES: c'eſt le feu, en termes de Philoſophie hermétique. *Pater Mercurii ſapientum, Ignis.*

PÈRE, ou PERRE, ſe dit vulgairement par corruption pour Pierre. *Petrus.* Saint *Père*, c'eſt Saint Pierre. L'abbaye de Saint Père à Chartre, c'eſt l'abbaye de S. Pierre, dont ce ſaint eſt titulaire & patron.

PÈRE, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne aux Prélats & aux perſonnes conſtituées en dignité dans l'Égliſe, ou dans les Ordres ſacrez. *Nomen Patris titulus honorarius.* Révérend *Pere* en Dieu Meſſire tel Évêque de, &c. Le Confeſſeur eſt regardé comme un *Pere* ſpirituel.

PÈRE, ſe dit auſſi des Supérieurs des Couvens, de ceux qui ſont Profès, & dans les Ordres, par oppoſition aux *Novices.* Le *Pere* Général, le *Père* Provincial, Éxprovincial, qui a été Provincial. Les noms des Supérieurs ſont différens ſuivant les lieux & les Ordres. *Père Prieur*, *Père Sous Prieur.* Les *Peres Définiteurs & Aſſiſtans* dans l'Ordre de ſaint Benoît; le *Père Gardien* en celui de ſaint François; le *Pere Correcteur* chez les Minimes; le *Pere Miniſtre* chez les Mathurins; le *Père Recteur*, ou *Preſet*, dans les Colléges. Les Mendians ont auſſi un *Pere temporel* pour les néceſſitez de la Maiſon.

PÈRES au pluriel, ſe dit de toutes les Congrégations d'Eccléſiaſtiques régulières, ou ſéculières. Les *Peres* Capucins, Cordéliers, Auguſtins, Jacobins, &c. Les *Pères* Jéſuites, de l'Oratoire, Barnabites, de la Doctrine Chrétienne, Théatins, de la Miſſion. On appelle à Paris les Auguſtins Déchauſſez, les *Petits Peres.* Les *Peres de la Mort* ſont ceux qui ſe dévouent au ſervice des peſtiférez.

PÈRES, ſe dit auſſi de ceux qui ſont vénérables par leur âge, par leur qualité, par les ſervices rendus au public. Ainſi à Rome on appelloit les *Peres conſcripts*, les Sénateurs. *Patres conſcripti.* Auguſte & pluſieurs Empereurs ont été appellez les *Peres de la Patrie.* Le Roi Louis XII. a été appellé le *Père du peuple.* Un riche fort charitable eſt appellé le *Pere des pauvres.* Quand on demande quelque courtoiſie à un vieillard qu'on rencontre, on l'appelle mon *père.* On dit auſſi d'un bienfaiteur, qui a donné l'éducation à quelqu'un, qu'il lui a ſervi de *père.*

PÈRE, ſe dit auſſi de ceux qui ont excellé en quelque ſcience. Homère a été appellé le *Pere de la Poeſie*; Cicéron le *Pere de l'Eloquence*; Apollon, le *Père des vers.* On dit auſſi du Soleil, que c'eſt le *Père du jour.* Et parmi les fauſſes Divinitez on appelle le bon *Père* Bacchus, le *Père Denys.* Les Africains appellent le Nil, le *Père des eaux.*

PÈRES, ſe dit auſſi de nos majeurs, de nos prédéceſſeurs. *Predeceſſores noſtri.* Les *Peres Albains* à Rome. On vivoit ainſi du tems de nos *pères.* Il faut ſuivre l'exemple de nos *peres*, déférer aux traditions de nos *pères.* Saint Pierre dit que nous avons été rachetez de la vaine converſation qui nous avoit été enſeignée par nos *péres.*

PÈRE, ſe dit quelquefois moins proprement de quelques animaux, & des arbres. Quand on prend les petits des oiſeaux, on doit laiſſer le *pere* & la mère. On ne mange que les pigeonneaux, les *peres*, les vieux ſont trop durs. Le marronier du Temple eſt le *pere* de tous ceux qui ſont aux Tuilleries.

PÈRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je l'ai bien renvoyé chez ſon *pere* grand; pour dire, je l'ai bien rabroué. *Acerbè à ſe rejicere.* On dit d'un vieillard riche & avâre, que c'eſt le *pere* aux écus. On dit par éxagération, Quand ce ſeroit pour mon *pere*, mon propre *pere*, je ne le ferois pas. On dit auſſi de ce qui eſt plus gros qu'à l'ordinaire, c'eſt le *pere* aux autres.

PERÉ. ſ. m. Cidre fait de poires. *Pyraſium.* On fait deux ſortes de cidre; du *peré*, qui eſt piquant, fait de poires acides; & du *pommé*, fait de pommes, qui eſt plus eſtimé. *Pomaceum.* En quelques lieux on l'appelle du *poiré.*

PÉREASLAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe-Volhynie, en Pologne. *Pereaſlavia.* Elle eſt ſur la rivière de Trubiècz, environ à quatorze lieuës de Kiovie, vers le midi oriental. *Péréaſlaw* eſt aſſez bien peuplé & fortifié; il appartient aux Moſcovites. MATY.

PÉRÉCOP, PRÉCOP, ou OR. ſſ. mm. Noms propres d'une ville de la petite Tartarie. *Praecopia*, *praecopiana villa*, anciennement *Taphra*, *Taphros.* Elle eſt ſituée ſur l'iſthme, qui joint la préſqu'iſle de la Crimée avec la Tartarie de Nogais, à vingt-deux lieuës de la ville de Baciſaray. Elle eſt petite, mais defenduë par une bonne citadelle. MATY.

PÉRÉCOP ou PRÉCOP, OPE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple Tartare. *Praecops.* Les *Précops* ont deux grands défauts; ils ſont hardis menteurs & éxtrémement intereſſez. Le contingent des Tartares *Précops* en tems de guèrre eſt de 20. ou 30. mille hommes.

PÉRÉCZAZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Hongrie, à trois lieuës de Dobonka & de Mongâts, du coté du ſud. *Peregia*, *Perigia.* Elle eſt capitale du Comté de PERÉCZAZ, qui eſt entre ceux d'Unghar, d'Ugog, de Maramarus, & les Monts Krapacks. La forteresſe de Mongâts y eſt renfermée. MATY.

PÉRÉE. Voyez ITURÉE.

PÉRÉGRIN. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *étranger*; *pélerin. Extraneus*, *peregrinus.* On ne le dit plus qu'en Fauconerie, où l'on appelle un faucon *pérégrin*, ou *pélerin*, un faucon de paſſage.

PÉRÉGRIN. ſ. m. Surnom d'homme. Il ſignifie Pélerin, Étranger; & c'eſt de là que *pélerin* nom appellatif, & *Pellegrin* nom propre de famille ſe ſont faits. *Peregrinus.* S. Nicolas *Pérégrin* étoit Grec né dans l'Attique, en un village près de Stérion monaſtère fameux de S. Luc le jeune. Il fut d'abord bergér puis ſolitaire ſur une montagne de ſon pays, enſuite il vint à Nanpacte ou Lépante, où un moine nommé Barthelemi ſe joignit à lui. Ils paſſèrent en Italie. S. Nicolas *Pérégrin* y mourut à Trani, l'an 1094. le 2e. jour de Juin. Cinq ans après en 1099, S. Nicolas *Pérégrin* fut canoniſé dans un Concile tenu à Rome. La grande dévotion de S. Nicolas *Pérégrin* fut de chanter tout haut & par tout *Kyrie-eleiſon.* Il y a de l'apparence qu'on lui donna le ſurnom de *Peregrinus* en Italie, parcequ'il étoit étranger, qu'il étoit venu d'un autre pays. On croit qu'un autre *S. Pérégrin*, que d'autres appellent *Pélerin*, vint apporter la lumière de l'Évangile au peuple de la ville d'Auxerre dans le tems que les Gaules furent troublées par les courſes des Barbares de delà le Rhin, & par la perſécution des Empereurs païens. Ce tems s'accorde aſſez bien avec celui des Empereurs Dioclétien ou Maximien, ou même avec celui de Valérien & de Gallien, auquel vivoit le Pape S. Sixte II. du nom de qui notre ſaint reçut ſa miſſion, ſelon qu'il eſt marqué dans ſes actes. BAILLET. Voyez le P. Henſchénius, *Acta Sanct. Maii T. III. p. 561.*

PÉRÉGRIN le Cyniquechaſſé pour ſes crimes de Parium dans la Troade, qui étoit ſa patrie, vint en Paleſtine & ſe fit Chrétien; mais les Chrétiens qui l'eſtimoient, l'ayant abandonné parce qu'il mangea des viandes défenduës, & ſe voyant vieux & mépriſé, il s'aviſa de ſe rendre illuſtre par une mort éxtraordinaire, & ſe brûla à l'aſſemblée des Jeux olympiques.

PÉRÉGRINAIRE. ſ. m. On a donné autrefois ce nom dans les monaſtères, à celui des moines, qui étoit chargé du ſoin de recevoir les hôtes. *Peregrinarius.*

PÉRÉGRINATION. ſ. f. Voyage fait en pays éloignez. *Peregrinationes longinquæ.* Après de longues *peregrinations* par tout l'orient. Ce mot eſt vieux, & on dit maintenant *pelerinage*, mais il ſe renferme dans les voyages de dévotion. Meſſieurs de l'Académie ne l'ont point mis dans leur Dictionnaire: mais il n'a pas été rejetté tout d'une voix. Quelques-uns ont ſoutenu qu'on peut dire, entreprendre de longues *pérégrinations*; & que ce mot eſt néceſſaire, parceque le mot de *pelerinage* eſt conſacré aux voyages de dévotion. Ainſi les avis étant partagez l'on peut s'en ſervir quelquefois.

PÉRELADE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Catalogne en Eſpagne. *Petralata.* Il eſt ſur le petit Lobregat, environ à trois lieuës de Roſes, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

PÈREMPTION. ſ. f. Tèrme de Palais. Fin de non recevoir, ou éſpéce de préſcription qui détruit, & annulle les procédures d'une inſtance, quand on a été trois ans ſans la pourſuivre. *Cauſa cremodicium.* Une demande quand il y a eu *péremption* d'inſtance n'interrompt point la préſcription; enſorte que cette inſtance intentée & périe par la diſcontinuation de trois ans, ne proroge point l'action, & n'arrête point le cours de la préſcription.

Elle

Elle eſt conſidérée comme non avenuë. Cela s'obſerve à Paris, à Rennes, à Aix, à Dijon; mais non pas à Rouen, à Toulouſe & à Grenoble. Voyez l'Ordonnance de Rouſſillon de l'an 1563. En crime la *péremption* a lieu. Lorſqu'une des Parties, ou le Raporteur, ou un des Procureurs eſt mort pendant les trois ans, cela fait ceſſer la *péremption*.

Anciennement, ſelon le Droit François, toute inſtance étoit périe de plein droit, ſi les parties avoient ceſſé de pourſuivre pendant un an: mais on ne refuſoit point de léttres à la Chancellerie contre cette *péremption*, & ce n'eſt que depuis qu'elle a été prorogée à trois années, qu'on n'en accorde plus. *Ordonnance de 1539. article XX. Celle d'Henri II. à Fontainebleau au mois de Février* 1549. Enfin on ſuit préſentement l'Ordonnance du mois de Janviér 1563. ſous les limitations & modifications que la juriſprudence des arrêts y a aportées. L'article XVe de cette Ordonnance proroge la *péremption* à trois années; & l'article CXX. déclare, *qu'il ne ſera doreſnavant baillées aucunnes léttres de reliévement, de déſertion, ne de* pèremption *d'inſtance pour quelque cauſe & matiére que ce ſoit*; *& ſi elles étoient baillées*, il eſt défendu *d'y avoir aucun égard*.

Il n'y a que le Roi qui ne ſoit point ſujet à la *péremption*; l'Égliſe a la même faveur, quand il s'agit du fonds des héritages, & non pas des fruits ou jouiſſances, qui ne regardent que l'interêt du Bénéficier. Pour tous les autres, les ſeules excuſes ſont la mort du Raporteur, d'une Partie, ou du Procureur, arrivée dans les trois ans; & le mariage d'une fille ou d'une veuve.

On fait grande différence entre la *peremption* de l'appel, & la *péremption* de l'inſtance; & c'eſt en cela que l'article CXX. de l'Ordonnance de 1563, n'eſt pas entiérement ſuivi. En éffet l'appel ne dure que trois mois au Parlement, & 40. jours à la Cour des Aides, après leſquels on le peut faire déclarer déſért, & cette déſértion eſt proprement la *péremption* de l'appel, qui devroit ſelon l'éſprit de l'Ordonnance, emporter la *péremption* de l'inſtance: cependant la Cour a jugé qu'encore qu'un appel eût été déclaré déſért, on ne laiſſe pas, en convértiſſant la déſértion en anticipation, de recevoir encore l'appellant à propoſer ſes moyens en réfondant les dépens. Arrêt du Jeudi 14. Septembre 1673, raporté au Journal de Palais P. II. Q. 3. Au lieu que l'inſtance d'appel périt par trois ans, ſans que l'appellant ſoit recevable à en intérjetter un ſecond, ni à intenter une nouvelle action, parcequ'encore qu'elle ne ſoit point préſcrite, on éſtime qu'il a renoncé à ſon appel, pour s'en tenir à la Sentence. Tout ce qui procéde du fait de la Cour, empéche la *peremption*. DICT. DE DROIT.

Péremption, vient du mot Latin *peremptum*, qui ſignifie ce qui eſt péri, & eſt en éffet l'anéantiſſement de la cauſe ou du procés. DICT. DE DROIT.

PÉREMTOIRE. adj. m. & f. Qui eſt déciſif & définitif. *In ſummum decretorium*. Il y a des éxceptions dilatoires, & d'autres *péremptoires*. Cette raiſon eſt *péremptoire* & déciſive, & il n'y a point de réponſe.

PÉREMPTOIRE. ſ. m. Tèrme de Palais. Délai. *Dilatio, prolatatio*. Criées & *péremptoires*. COUT. *de Bourbonn. Art.* 145. *& d'Auvérgne*. Les criées ſont des proclamations ſolemnelles, qui doivent être faites avant qu'un héritage ſaiſi puiſſe être adjugé par decret. Les *péremptoires* ſont les délais qui doivent être joints à chacune des criées après qu'elle a été faite. DE LAURIÉRE. *Gloſſ.* Les *péremptoires* ſont de 15 jours, ſuivant la Coutume de Bourbonnois.

PÉREMPTOIREMENT. adv. D'une maniére déciſive & péremptoire. *Deciſè, præciſè, peremptoriè*. En Cour ſouveraine il faut défendre à toutes fins *péremptoirement*. Cet arrêt a jugé ſur la préſcription acquiſe *péremptoirement*, définitivement.

PÈREMPTORISER. Tèrme de Coutume. Donner les péremptoires ou délais néceſſaires, après les criées que l'on fait, avant qu'un héritage ſaiſi puiſſe être adjugé par decret. *Prolatare, differre*. Crier & *péremptoriſer*.

PÈRER. v. n. Paroître. *Parere, apparere*. Borel cité. *Pèrent*, pour paroiſſent; *de Gauvain*.

PÉRÉSLAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Pereſlavia*. Elle eſt dans le Duché de Roſtovv, à la ſource de la petite riviére de Nèrla, entre la ville de Moſcovv, & celle de Jéroſlavv. MATY.

PÈRFECTION. ſ. f. Conſommation, achevement de quelque ouvrage que ce ſoit. *Perfectio, abſolutio, conſummatio, expletio*. Il faut voir la *perfection* d'une beſogne, avant que de payer entiérement les ouvriérs. On doute que ce mot ſoit en uſage en ce ſens.

PÈRFECTION, ſe dit auſſi de ce qui eſt au dèrniér degré de bonté & d'excellence. *Excellentia, præſtantia, elegantia*. La *perfection* de la vie Chrétienne eſt difficile à acquerir. Ce livre a été mis par l'Auteur à ſa dèrniére *pèrfection*. Atteindre à la *pèrfection*. La Marine eſt une ſcience qu'on a préſque porté à la *perfection*. Tout le monde tend à la *perfection*, & pèrſonne n'y arrive. Rien n'empêche tant d'approcher de la *perfection* que de croire l'avoir trouvée. LE CH. DE M. La *perfection* de l'homme conſiſte à n'aimer le choſes que comme Dieu les aime. NIC. Les délicats, dans l'idée qu'ils ſont de la *perfection* des choſes, ſont trop difficiles à contenter. S. ÉVR. La veritable grandeur doit avoir de juſtes meſures: tout ce qui excéde, eſt hors des regles de la *perfection*. BOUH. Rien ne détourne tant du chemin de la *pèrfection*, que de vouloir contenter les pédans & les ſots. LE CH. DE M. Dans ce ſiécle l'on a beaucoup travaillé à la *perfection* de notre langue, & on y eſt préſque parvenu. S. ÉVR.

PÈRFECTIONS, ſe dit au pluriel de l'aſſemblage de toutes ſortes de bonne qualitez. Cette femme a toutes les *pèrfections* qu'on peut ſouhaiter. *Omnibus virtutibus & animi dotibus prædita, ornata*. Ce domeſtique a beaucoup de *pèrfections*, il eſt ſage, ſoigneux, aſſidu.

On dit auſſi au ſingulier, c'eſt une grande *pèrfection* de ſçavoir bien écrire, bien jouer du luth. Cet Ouvriér travaille en *pèrfection*.

PÈRFECTION DE NOTES. Tèrme de Muſique. Voyez PROLATION. Prolation parfaite.

PÈRFECTIONNER. v. act. Rendre parfait, accompli. *Abſolvere, perfectum reddere*. La convèrſation du beau monde *pèrfectionne* bien un jeune homme. La fin de l'hiſtoire eſt de *pèrfectionner* la vie civile. FL. Il ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom pèrſonnel. On ne ſe *pèrfectionne* que bien peu, à moins que d'être aidé par un ami intelligent & ſincère, ou du moins qu'on ne s'obſerve ſoi-même bien ſévérement. LE CH. DE M. Les ſciences ſe *pèrfectionnent* tous les jours.

PÈRFECTISSIMAT. ſ. m. Nom d'une dignité dont il eſt fait mention dans le Code, *L. I. de Nat. lib. & L. II. de quæſt.* On appelloit Pèrfectiſſimes, ceux à qui le Prince confioit quelque charge, quelque adminiſtration, le gouvèrnement de quelque province. Alciat a cru qu'il n'y avoit que les Gouvèrneurs de l'Éſpagne Tarragonoiſe & de Norique qui euſſent le tître de Pèrfectiſſimes. Jean Calvin montre le contraire dans ſon *Lexicon Juridicum. Perfectiſſimi dignitas, officium; Perfectiſſimatus*.

PÈRFECTISSIME. ſ. m. Les Gouvèrneurs de quelques Provinces portoient autrefois ce tître. *Perfectiſſimus*. Il étoit moindre que *Clariſſime*. Voyez Cujas & Godefroi ſur le Code, L. I. Tit. 37. Ce mot eſt Latin, & ſignifie *Très-parfait*.

PÈRFIDE. adj. m. & f. & ſ. Il ſe dit des pèrſonnes & de choſes. Qui manque de foi; qui trahit, qui manque à ſa parole, ou à la confiance qu'on a priſe en lui. *Perfidus, infidus, infidelis*. Un Prince eſt *perfide*, qui romt un traité qu'il a ſolennellement juré. Les Amans s'appellent *pèrfides*, quand ils manquent à la fidelité qu'ils ſe ſont jurée. Virgile appelle Sinon le *perfide*, qui trompa les Troyens en faveur de ſa patrie, parcequ'il avoit abuſé de la confiance qu'ils avoient priſe en lui. A la Cour l'amitié n'eſt que dans les geſtes: les *perfides* les plus adroits y paſſent pour les meilleurs amis. S. ÉVR. Une femme infidelle, connuë pour telle par la pèrſonne intereſſée, n'eſt qu'infidelle: ſi on la croit fidelle, elle eſt *perfide*. LA BRUY. Il y a des louanges *perfides*, & ironiques. M. SCUD. Ovide étoit le plus *perfide*, & le plus volage de tous les hommes. S. ÉVR. Nommez-moi le *pèrfide*. RAC.

Une âme généreuſe, & que la vèrtu guide,
Fuit la honte des noms d'ingrat & de pèrfide. CORN.

Fuyez ces faux amis dont la bouche timide,
N'a pour tous les abſens qu'un ſilence pèrfide. VILL.

PÈRFIDEMENT. adv. Infidellement; en traître. *Perfidioſè, infideliter, proditoriè*. Judas a trahi *pèrfidement* ſon Maître. Ce Gouvèrneur a livré *pèrfidement* aux ennemis la place qu'on lui avoit confiée.

PÈRFIDIE. ſ. f. Manque de foi, de parole; infidélité; trahiſon. *Perfidia, proditio, infidelitas*. C'eſt un inſigne *perfidie* de nier un dépôt confié à notre bonne foi. Un Général qui ſe range parmi les ennemis commet une noire *perfidie*. C'eſt une éſpéce de *pèrfidie* que de ſe prévaloir du ſecret d'un homme, lors même qu'on a ceſſé d'être de ſes amis. BELL. La plus déteſtable des *pèrfidies*, c'eſt de renoncer à ſa foi, à ſes vœux. L'inconſtant Bèrger vous a fait une *perfidie* dont vos beaux yeux ſçauront bien le punir. VILL.

PÈRFIDIE. Tèrme de Muſique pris des Italiens, ne ſignifie pas infidélité, mais obſtination. *Pertinacia, obſtinatio*. C'eſt une affectation de faire toujours la même choſe, de ſuivre toujours le même deſſein, de continuer le même mouvement, le même chant, le même paſſage, les mêmes figures de notes. Telles

ſont les Baſſes contraintes & obligées, comme celles des chacones, & une infinité d'aûtres manières, parce que cela dépend uniquement du caprice des Compoſiteurs. On en peut voir quantité déxemples dans les *Documenti Armonici* du St Angelo Berardi.

PÈRFIQUE. ſ. f. Fauſſe Déeſſe de l'Antiquité. *Perfica.* C'étoit elle qui rendoit parfaits les plaiſirs. C'eſt pour cela qu'on lui donna ce nom, qui fut formé de *perficere*, accomplir, rendre parfait.

PÈRFOLIATA. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de pèrcefeuille, & qui pouſſe une ſeule tige à la hauteur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, grêle, ronde, d'un ôdeur un peu aromatique. Ses feuilles ſont ſimples, rangées altèrnativement, près que rondes, liſſes, de couleur de vèrd de mèr, au travèrs deſquelles la tige & ſes branches paſſent. Ses fleurs naiſſent aux ſommets des branches: elles ſont en paraſol, petites, jaûnes, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en róſe. Chaque fleur eſt ſuivie d'un fruit compoſé de deux graines oblongues, arondies ſur le dos, canelées, noirâtres. La racine eſt blanche, ſimple, ligneuſe. Mr. Tournefort l'appelle *buplevrum perfoliatum rotundifolium annuum.* Les feuilles de la *perfoliata* appliquées éxterieurement ſont propres pour les plaies, pour les fractures & pour les hèrnie. On en fait prendre la décoction à ceux qui ſont tombez d'un lieu élevé.

PÈRGA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec une bonne citadelle. *Perga*, anciennement *Térone.* Il eſt ſur la côte de l'Épire, vis-à-vis de l'iſle de Corfou, à quatorze lieuë de Prévéza, du côté du nord. *Pèrga* appartient aux Vénitiens. MATY.

PÈRGAMAR, ou BÈRGAMO. ſſ. mm. Noms propres d'une petite ville Épiſcopale, ſuffragante d'Andrinople. *Pergamum.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la petite riviére de Bracz, à dix-neuf lieuës d'Andrinople, vèrs le couchant mèridional. MATY.

PÈRGAME. ſ. m. Nom de lieu. *Pergamus, Pergamum, Pergama.* C'étoit autrefois une ville Archiépiſcopale, & très-conſidérable. Elle fut capitale du Royaume d'Attalus, & de ſes ſucceſſeurs, dont le dèrniér inſtitua le peuple Romain ſon hèritiér. Elle donna la naiſſance à Galien, un des plus célébres Médecins de l'Antiquité; le parchemin y fut inventé & en prit ſon nom. Elle eſt aujourd'hui à demi ruinée, habitée environ par trois mille Turcs, & par douze ou quinze familles de Chrétiens fort miſérables, ſelon la menace que JÉSUS-CHRIST lui fit, *Apoc.* II. Elle eſt ſituée dans la Natolie propre, ſur le Girmaſti, à ſix lieuës de ſon embouchure, & à quinze de la ville de Smirne, vèrs le nord.

PÈRGE. ſ. f. PIRGI. ſ. m. Noms propres d'une ville près que ruinée. *Perga, Perge.* Elle étoit anciennement de la Pamphylie, & avoit tître d'Archevêché. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à quatre ou cinq lieuës de Satalie, où le Siége Archiépiſcopal a été transféré. MATY.

PÈRGIE. ſ. f. Voyez PARGIE. C'eſt la même chôſe.

PÈRGOIS, OISE. ſ. m. & f. C'étoit autrefois un homme du pays du Pèrche. BOREL. Aujourd'hui il faut dire Pèrcheron. *Perticenſis.*

PÈRGOIS. adj. On dit couteau *Pèrgois*, pour *Pragais. Pragenſis.* Buſbeque dans ſes épitres dit: *Cubitum cultello (quod genus nos Pragenſes vocamus) tranſfixum habebat.* HUET.

PÈRGOLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe en Italie. *Pergula.* Il eſt ſur une petite riviére dans le Duché d'Urbin, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient mèridional. Quelques Géographes prennent *Pergola* pour l'ancienne ville de *Peritia*, ou *Perufia*, que Ptolomée a placée dans l'Ombrie. MATY.

PÈRGOLA, étoit encore autrefois une petite ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de l'iſle de Naxie dans l'Archipel. *Pergula*, anciennement *Strongyle.* On voit près de *Pèrgola* les ruïnes d'un ancien temple de Bacchus. MATY.

PÈRGOLÈSE. ſ. m. Sorte de raiſin, ainſi nommé apparemment parcequ'il a été apporté de Pèrgola. *Pergulanus racemus, pergulana vitis.* Par le moyen des murs bien éxpoſez, on procure autant de chaleur qu'il en faut aux paſſe-muſquées, aux *pergoléſes*, &c. LA QUINT. Le *Pergoléſe*, la paſſe-muſquée & tous les autres principaux raiſins müriſſent même en plein air dans l'Italie. Il n'en eſt pas de même dans nos provinces. ID.

PÈRGOUTE. ſ. f. Sorte de fleur blanche, qui a quelque chôſe de la marguerite. Une jolie *pergoute.*

PÈRGUBRIOS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Pruſſiens & Lituaniens. *Pergubrios.* Ce Dieu dans leurs idées, préſidoit aux fruits de la tèrre. Hurtſnoch dans ſa IIe Diſſért. *de Feſtis vet. Pruſſior.* dit que ces peuples célébroient une fête à l'honneur de ce Dieu le 22e de Mars; qu'ils s'aſſembloient pour cela; qu'ils faiſoient venir un ou deux tonneaux de bière; que le Prêtre chantoit des hymnes à la louange de *Pèrgubrios*; qu'enſuite il rempliſſoit une taſſe de bière, la prenoit avec les dents pour la boire, l'avaloit en la tenant ainſi, puis la jettoit par deſſus ſa tête, ſans l'avoir touchée des mains. Il recommençoit pluſieurs fois cet éxèrcice à l'honneur des aûtres Dieux qu'il invoquoit auſſi, pour en obtenir une bonne année & une abondante récolte. Tous les aſſiſtans faiſoient le même manége en chantant les louanges de *Pergubrios*, & paſſoient la journée en réjouiſſance & en feſtins.

PERI. ſ. Tèrme de Relation, c'eſt le nom que les Pèrſans donnent à une eſpéce de créatures qui ne ſont ni hommes, ni anges, ni diables, que les Arabes appellent *Ginn*, & nous, Lutins, Eſprits-folets. *Larva.* Les *Péris* ſont dans les anciens Romans de Pèrſe, ce que nous appellons dans les nôtres, les Fées, & habitent un pays particuliér que les Orientaux nomment Ginniſtan, & nous, le pays des Fées, la Féerie. Quelques-uns ont cru que les *Péris*, étoient les fémelles des Dives. Car les Pèrſans appellent Dives, ce que les Arabes nomment *Ginn*, qui ſont les Eſprits, les Génies & les Géants, & quelquefois même les Démons. Mais il eſt cèrtain par tous les anciens Romans Pèrçans & Turcs qu'il y a des mâles parmi les *Péris* auſſi-bien que des fémelles. Selon la Mythologie des Orientaux, les *Péris* ne ſont point de mal, & ſurpaſſent en beauté toutes les aûtres créatures de leur eſpéce. Les Dives mâles ſont méchans & fort laids, & ſont ordinairement la guèrre aux *Péris.* Voyez D'Hèrbelot dans ſa Bibliothéque Orientale.

PÉRIANDRE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tèrme d'une tulipe C'eſt un très-beau paltot; il eſt panaché rouge-brun avec du jaune doré. MORIN.

PÉRICARDE. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt une membrane épaiſſe, qui envelope le cœur. Sa figure eſt pyramidale auſſi-bien que celle du cœur, car d'une bâſe large, elle ſe tèrmine en pointe. Le *péricarde* ne touche pas immédiatement le cœur, il lui laiſſe aſſez d'éſpace pour ſon mouvement. On trouve quelquefois dans cet éſpace une humeur ſéreuſe, mais cela n'arrive point dans un état naturel.

Ce mot eſt Grèc, il vient de περὶ, *autour*, & καρδία, *cœur.*

PÉRICARDIAIRE. adj. m. Qui ſe dit des vèrs qui s'engendrent dans le péricarde. *Naſcens in pericardio.* Les *péricardiaires* ſont une des douze éſpéces de vèrs qui s'engendrent dans le corps humain. Voyez M. Andry, Traité de la génération des vèrs dans le corps de l'homme. Les vèrs *péricardiaires* ſe produiſent dans le péricarde, c'eſt-à-dire, dans la capſule du cœur. Ils caûſent quelquefois des convulſions éxtraordinaires, dont les accès durent peu, mais recommencent ſans ceſſe. Elles ſont accompagnées d'une pâleur éffroyable de viſage, d'un abatement entiér de tout le corps, de violentes douleurs d'éſtomac & de poitrine. M. Andry ajoûte que les vèrs *péricardiaires* peuvent cauſer des morts ſubites, & il en raporte un éxemple.

PÉRICARPE. ſ. m. Tèrme de Botanique, qui ſe dit d'une pellicule ou membrane qui envelope le fruit ou la graine d'une plante.

Ce mot eſt Grèc, il vient de περὶ, *autour*, & de καρπὸς, *fruit.*

PÉRICHÒRE. adj. m. Prononcez *Péricère.* Ce mot s'eſt donné autrefois en Grèce aux jeux & aux combats qui n'étoient pas ſacrez, comme nous l'apprenons du Scholiaſte de Pindare ſur l'unziéme Ôde des Iſthmiennes. *Pericborus.* Ce mot ſignifie, Voiſin, qui ſe fait dans le voiſinage, parcequ'il ne venoit apparemment à ces jeux moins célébres que des gens des villes & bourgs du voiſinage. On ne combattoit point pour honorer les Dieux, ou en mémoire de quelque Héros, mais ſeulement pour gagner le prix qui n'étoit propôſé qu'à des combattans du voiſinage.

Ce mot vient de περὶ, *à l'entour*, & χώρα, *pays, région, contrée.*

PÉRICLITER. v. n. Être en danger. *Periclitari, in periculo verſari, eſſe.* Cette cauſe *péricline* entre les mains de ce méchant Avocat. Il n'eſt point beſoin de preſſer le jugement de cette affaire, il n'y a rien qui *périclite*, il n'y a point de péril en la demeure. L'uſure eſt pèrmiſe dans le négoce de mèr, parceque l'argent *périclite.* Cette maiſon *périclite*, eſt en danger de tomber, ſi on ne l'étaye.

PÉRICO. ſ. m. Petite iſle du golfe de Panama, à une lieuë de cette ville. *Pericus.*

PÉRICRANE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une membrane épaiſſe & ſolide, qui couvre le crâne par dehors. Il eſt appellé auſſi par quelques-uns *périoſte* du nom général. D'aûtres en font deux membranes différentes, à cauſe qu'il eſt fort épais. On dit qu'il naît de la dure mère, qui ſortant par les ſutures du crâne par le moyen de pluſieurs filamens, fait cette membrane épaiſſe qui ſe trouve par dehors, horſmis à l'endroit où les muſcles des temples prennent leur origine.

Ce mot vient du Grèc, περὶ, *autour*, & de κρανίον, *tête.*

PÉRIDOT.

PÉRIDOT. ſ. m. Pièrre précieuſe qui tîre ſur le vèrdâtre. Elle eſt un peu plus dure que l'émeraude. Elle eſt grande, nette & difficile à tailler, comme dit le Mèrcure Indien de Roſnel.

PÉRIDRÔME. ſ. m. C'eſt, dans une periptère, l'eſpace, la galerie, l'allée, qui eſt entre les colonnes & le mur. *Peridromus.* Les *péridrômes* étoient des promenades chez les Grècs. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 1218.

PÉRIÉCIENS, ou PÉRIOECIENS. ſ. m. Tèrme de Géographie. Ce ſont les habitans de la tèrre qui ſont ſous un même parallèle & ſous un même cèrcle Méridien. Mais en deux différens demi cèrcles de ce Méridien. Deſorte qu'ils ont les mêmes ſaiſons en même tems, mais les heures oppoſées. Quand, par éxemple, les uns ont midi, les aûtres ont minuit. OZAN. Il vient du Grèc, *περὶ*, *autour*, & d'*οἰκέω*, *j'habite.*

PÉRIÉGÈTE. ſ. m. Nom Grèc, qui ſignifie un homme qui en conduit un aûtre ou d'aûtres, au tour d'une chôſe qu'il leur montre. *Periegetes.* Ce nom s'eſt donné dans l'Antiquité aux Géographes, ſur tout à ceux qui décrivoient les côtes, parce qu'ils conduiſent leur lecteur autour des tèrres. Denys le *Périégète* a donné une Géographie en vèrs Grècs héxamétres, qu'Euſtathius a commentée auſſi en Grèc. N'en déplaiſe à Denys *Périégète*, & à l'Archevêque de Théſſalonique ſon Commentateur, les louanges qu'ils ont données au mont Ida de Candie, paroiſſent outrés, ou au moins ne ſont plus de ſaiſon. TOURNEFORT. On appelloit auſſi *Périégètes*, ceux qui dans une ville conduiſoient les étrangérs pour leur en faire voir les antiquitez, les monumens, les beautez. On les a appellez Antiquaires en Italie.

PÉRIEPIUS. ſ. m. Nom du 10e mois des peuples de Bithynie. Il répondoit au mois de Juillet.

PÈRIÉR. ſ. m. Tèrme de Fondeur. Morceau de fèr emmanché au bout d'une pèrche, qui ſèrt à faire l'ouvèrture des fourneaux, pour faire couler le métal, lorſque les Fondeurs veulent jetter quelque ouvrage en bronze. FÉLIBIEN. *Perforatorii*, ou *perforacali fusorii ferrum.*

PÉRIÉR. ſ. m. Oiſeau de couleur, & de la grandeur d'une allouette commune. Un *périér* mâle, un *périér* femelle.

PÉRIGÉE. ſ. m. Le point du déférent, ou de l'éxcentrique où le ſoleil, & les planettes ſe trouvent le plus près de la tèrre. *Perigeum.* La lune en ſon *périgée* eſt éloignée de nous de 53. ou 54. demi-diamétres de la tèrre. Ce tèrme n'eſt en uſage que dans le ſyſtême de Ptolomée qui place la tèrre au centre du monde. Car les Copèrniciens appellent cela *périhélie*, à cauſe qu'ils mettent le ſoleil à la place de la tèrre, & au centre du monde.

PÉRIGORD. ſ. m. Nom propre d'une province du Gouvèrnement général de la Guienne en France. *Petrocorii*, *Petricordia*, *Pagus Petrocoricus*, *Petrogoricus*, *Petrogorecus*, *Petrogoreus*, *Petrocorrecus*, *Petrovienſis provincia.* Elle eſt bornée au nord par l'Angoumois, & au midi par l'Agénois; la Saintonge & la Guienne propre la confinent du côté du couchant; & le Quèrcy avec le Limoſin de celui du levant. Ce pays travèrſé par la Dordogne & par l'Iſle, peut avoir vingt-deux lieuës du levant au couchant, & dix-huit du nord au ſud. Le *Périgord* a eu ſes Comtes particuliérs. Le Roi Henri IV. à qui il appartenoit, le réünit à la Couronne. C'eſt un pays montagneux, où l'on trouve pluſieurs mines de fèr & d'acièr, & pluſieurs fontaines minérales. Sa plus grande fèrtilité conſiſte en châtaignes, dont les habitans engraiſſent leurs béſtiaux, & ſe nourriſſent eux-mêmes une partie de l'année. On le diviſe en Haut & Bas *Périgord*. Le Haut, ou le Blanc *Périgord* eſt vèrs le nord; Périgueux en eſt capitale. Le Bas ou Noir *Périgord*, eſt vèrs le midi; Sarlat & Bèrgerac en ſont les villes principales. MATY. Il y a cinq ou ſix cens ans, qu'on diſoit *Pierregort*, & *Pérégort*, d'où eſt venu *Périgord* Pièrregort avoit été fait de *Petrigorius.* Le Haut *Périgord* s'appelle Blanc, parce qu'il eſt plus couvèrt de montagnes. Le Bas s'appelle Noir, parcequ'il y a plus de bois. CORNEILLE. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 445. 446.

PÉRIGOURDIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt du Périgord. *Petrocorus*, *Petrocorius*, *Petrocoreus*, *Petrogorus*, *Petragorus*, *Petragoricus*, *Petregorus*, *Petrocorienſis*, *Petrocius*, *Petricordius*, *Petricordias.* Quelques-uns diſent *Périgordin*, mais *Périgourdin* eſt mieux. Montagne ſi fameux par ſes Eſſais, étoit *Périgourdin.*

PÉRIGUEUX. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Haut Périgord, & même de toute la province. *Petrocorium* anciennement *Veſuna*, *Veſunna*, *Veſonna*, *Petrocorii*, *Civitas Petrocoriorum*, *Petrogoricum.* Elle eſt ſituée ſur la rivière de l'Iſle, à ſept ou huit lieuës de Bèrgerac, du côté du nord. *Périgueux* eſt une ville fort ancienne; on y voit les ruines d'un temple de Vénus, d'un Amphithéâtre, & quelques autres veſtiges d'Antiquité. Elle eſt ornée d'une Sénéchauſſée, d'un Préſidial & d'un Évêché ſuffragant de Bourdeaux. On dit qu'il y a près de cette ville une fontaine qui a flux & reflux. MATY.

PÉRIGUEUX. ſ. m. Eſpéce de marcaſſite, ou pièrre dure, peſante, compacte, noire comme du charbon, difficile à mettre en poudre. Elle ſe trouve dans pluſieurs mines en Angletèrre & en Dauphiné, d'où on l'aporte en morceaux de différentes groſſeurs. Les Émailleurs & les Potiérs de tèrre l'employent. On l'appelle autrement *périgord*, ou *pièrre de Périgord. Lapis Petracorius.*

M. Félibien dit dans le Dictionnaire qu'il a mis à la fin de ſes Principes d'Architecture, Peinture & Sculpture, que *Périgueux* eſt la même chôſe que manganèſe, *magneſia*, pièrre ainſi nommée à cauſe qu'elle reſſemble beaucoup à l'aimant (qu'on appelle en Latin *magnes*) tant par ſa couleur que par ſa péſanteur; que les Vèrriérs s'en ſèrvent pour purger leurs matières & y donner une couleur rougeâtre; que l'on s'en ſèrt dans les émaux; que lorſqu'elle eſt mêlée avec le ſoûfre, elle fait une couleur de pourpre; que cette pièrre s'apporte d'Allemagne; que la meilleure vient de Piémont; qu'il y en a auſſi du côté de Vitèrbe; que les Ouvriérs la connoiſſent mieux ici ſous le nom de *périgueux* que ſous celui de manganèſe, à cauſe de celle qu'on apporte de Périgord: mais il ne dit point qu'on lui donne le nom de *Périgord.* Voyez encore MANGANÈSE.

PÉRIHÉLIE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un mot dont ſe ſèrvent les Copèrniciens pour éxprimer la plus grande proximité des planettes vèrs le ſoleil: ce que dans l'hypothèſe de Ptolomée on appelle *périgée. Perihelium.* On dit le *périhélie* de Mars, & de même des aûtres planetes, quand elles ſont les plus proches du ſoleil.

PÉRIL. ſ. m. Danger. *Periculum*, *diſcrimen.* Quand on voyage, ou court des *périls.* Ce brave s'éxpoſe courageuſement à la guèrre: il ne craint point le *péril*, il affronte les *périls.* Entre dans un *péril* éminent. *Imminens periculum.* VAUG. REM. A vaincre ſans *péril*, on triomphe ſans gloire. CORN. La raiſon elle-même ne ſèrt qu'à augmenter la crainte du *péril* quand on eſt épouvanté. SAR.

Mais parmi les périls que je cours pour vous plaire,
Me refuſerez-vous un regard moins ſevère? RACINE.

PÉRIL, ſe dit auſſi de ce qui menace ruïne. *Ruinoſus*, *caducus.* Cette maiſon eſt crevaſſée, elle eſt en *péril*, ſi on ne l'étaye. Votre argent eſt en *péril* entre les mains de ce Banquiér, il le faut retirer au plutôt. On dit auſſi au Palais, il y a du *péril* en la demeure; pour dire, qu'il faut promtement remédier à quelque chôſe.

PÉRIL, ſe dit auſſi du hazard, du pire évenement. *Caſus*, *Eventus*, *periculum*, *diſcrimen.* Un garent défend une cauſe aux riſques, *périls* & fortunes de ſon vendeur. Ceux qui mettent leur argent ſur mèr, en veulent bien courir le *péril.* Je me charge de cette affaire au *péril* de ma vie.

PÉRILLEUSEMENT. adv. Dangereuſement; avec péril, avec danger. *Periculoſè*, *cum periculo.*

PÉRILLEUX, EUSE. adj. Où il y a du danger, du hazard. *Periculoſus.* Cette entrepriſe eſt hardie & *périlleuſe.* Les Danſeurs de corde font des ſauts *périlleux.* L'an climactérique eſt *périlleux.* On dit proverbialement avec Céſar, A tout pèrdre il n'y a qu'un coup *périlleux.*

PÉRIMÉTRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Le *périmetre* d'une figure, c'eſt ſon circuit. *Circuitus*, *perimetrum.*

PÉRIMINEL. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmetique, qui veut dire, réduit en cendre. *In cineres redactus.*

PÉRINÉE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt l'eſpace qui eſt entre la vèrge & le ſiége, qu'on appelle auſſi en François *l'entrefeſſon*, & en Latin *femen*, ou *iterfœmineum.*

Ce mot vient du Grèc *περὶ*, *autour*, & de *valeo*, *habiter.*

PÉRINGEN. ſ. m. Nom propre d'un village de la Bavière, ſitué près de l'Iſer, & du bourg de Dingelfing. *Peringa.* On a trouvé à *Péringen* d'anciennes inſcriptions, qui montrent que c'eſt un lieu de l'ancienne Vindélicie, nommé *Tiberina caſtra.* MATY.

PÉRINTHE. ſ. m. *Perinthus.* Nom d'une ville ancienne de la Thrace, ſur la côte de la Propontide, entre Byzance au nord, & *Apros* au levant, à 60 milles ou 20 lieuës de la prémière, & à 48 mille ou 16 lieuës de la ſeconde. Son premier nom fut Migdonie; elle prit enſuite d'Hèrcule dit Tzetzès, celui d'Héraclée; d'aûtres diſent d'Héraclius, comme on le va voir. Antonin l'appelle *Périntheras*; on l'a auſſi nommé *Péralie*, c'eſt-à-dire, *Maritime.* C'eſt aujourd'hui une petite ville, avec un port ſur la mèr Marmara. *Périnthe* s'appelle aujourd'hui Héraclée. Son nom lui fut changé par un Héraclius Prince de Conſtantinople. Elle eſt aſſez grande, & aſſez peuplée pour le pays, & il y a une belle Égliſe des Grècs. Ce fut cette ville qui réſiſta la prémière aux Pèrſes, & dont la priſe facilita à Mégabiſus

Lieutenant de Darius la conquête du reſte de la Thrace. Du Loir. *p.* 204, 205.

PÉRIODE. Les Phyſiciens le font maſculin ; mais l'Académie le fait féminin. C'eſt une cèrtaine révolution, ou la durée de la courſe d'un aſtre qui revient au même point du ciel. *Periodus, revolutio.* Le *période* du ſoleil eſt de 365. jours, cinq heures, 49. minutes. Celui de la lune eſt de 27. jours, 13. heures, 9. minutes, &c.

Période, ſe dit auſſi du plus haut point de l'élevation d'un aſtre; mais il eſt plus en uſage au figuré pour ſignifier, le comble, le plus haut point d'élevation. L'Académie le fait maſculin en ce ſens. *Vertex, culmen, faſtigium, periodus.* Ce favori eſt parvenu au plus haut *période* de la fortune, & des honneurs. Du tems d'Auguſte, l'Empire Romain étoit au plus haut faite, au plus haut *période* de la grandeur. On prétend qu'il y a un cèrtain *période* marqué par la deſtinée, auquel les États arrivent, après quoi ils vont néceſſairement en decadence. S. Évr. Le voilà au dèrnier *période* de ſa vie. *Ad extremum uſque vitæ diem.* Il y a de bons Auteurs qui trouvent cette phraſe trop figurée.

Période, ſ. f. en tèrmes de Chronologie, eſt une meſure de tems, une époque, ou un tems remarquable, par où, ſelon les differentes nations, on commence à compter les années. Les *Périodes Callipique & de Méthon*, ſont deux différentes corrèctions du Calendrier des Grècs. *Periodi Callipica, &c.* La *Periode de Méthon* Athénien n'eſt autre chóſe que le Cycle lunaire, ou le Nombre d'or. *Période Julienne* eſt celle qui a été inventée par Joſeph Scaligèr ſur la réformation du Calendrier Romain, qui s'eſt faite ſuivant l'année Julienne ; & c'eſt pourquoi elle a été appellée *Julienne*, comme étant accommodée à l'année de Jules Ceſar. *Periodus Juliana.* Elle eſt compoſée de la multiplication des trois Cycles ou révolutions ordinaires ; de 15. pour l'Indiction Romaine ; de 19 pour le Nombre d'or ou Cycle Lunaire, & de 28. pour le Cycle Solaire, dont le produit eſt 7980. Elle eſt de grand uſage dans la ſupputation des tems ; car en tout ce tems-là il n'y a qu'une ſeule année qui ait le même nombre pour ſon Indiction, ſon Cycle Lunaire & Cycle Solaire. *Cyclus Lunaris & Solaris.* On reduit à celle-ci tous les autres Époques. Par exemple, on ſçait que l'année de la naiſſance de Jésus-Christ avoit du Cycle Solaire 10; de la Lune 2 ; de l'Indiction 4. On trouve qu'il n'y a que l'an 4714. en toute cette *période* qui ſe rencontre avoir les mêmes Cycles : & par conſequent on la placera en cette année de la *Période*. Voyez-en une plus ample explication dans Scaligèr. *De emendatione Temporum*, & dans le *Rationarium* du Père Pétau.

Période. ſ. f. en tèrmes de Grammaire, eſt une petite étenduë de diſcours qui contient un ſens parfait. *Periodus, verborum ambitus.* La *période* ne doit pas être trop longue, ni à pèrte d'haleine. On en marque la fin par un point, & les membres, ou diviſions par des virgules. On appelle des *périodes rondes & quarrées*, ſuivant les differentes cadences. *Rotunda & quadrata periodi.* Cet Orateur ſçait bien tourner arrondir une *période*. Il faut que les membres de la *période* ſoient égaux, afin que par des intèrvalles égaux la voix ſe repoſe à la fin de ces membres. Plus cette égalité eſt exacte, plus le plaiſir eſt ſenſible. Vill. Les Maitres de l'Art ne veulent pas qu'on faſſe entrer plus de quatre membres dans une *période*, parce qu'étant trop longue, la prononciation en ſeroit forcée, puiſque la voix ne doit s'arrêter qu'à la fin de toute la ſentence. Id. Les *périodes* égales ne doivent pas ſe ſuivre de trop près : Il eſt bon que le diſcours coule avec plus de libèrté. Cette égalité ſi éxacte des chûtes pourroit devenir ennuyeuſe. Id. La langue Françoiſe ne ſouffre point de *périodes* trop étudiées, ni trop compaſſées. Elle ne veut point devoir la cadence & l'arondiſſement de ſes *périodes* à des tranſpotions, ni à cet arrangement qui ſuſpend le ſens, & qui cauſe tant d'obſcurité dans la langue Latine. Gill. La langue Françoiſe ne ſouffre point non plus de longues *périodes*, parcequ'il faut avoir trop d'idées preſentes toutes enſemble à l'éſprit, & que s'il en échape quelqu'une, on pèrd en même tems la ſuite du diſcours. Id. Une *période*, qui commence & finit par un vèrs, eſt vicieuſe, & particulièrement quand le vèrs fait un ſens complet, & une cadence trop ſenſible. Il faut même prendre garde, qu'il n'y ait pas pluſieurs membres d'une *période*, tout d'une meſure, ou qui ayent une même chûte. Comme il n'y a préſque pèrſonne qui s'en apperçoive, il ne faut pas trop s'en mettre en peine ; ce ſeroit ſe donner une cruelle gêne pour rien. Mais lorſque ce ſont des vèrs d'une même meſure, ce ſeroit un grand défaut de la pas rompre. Il eſt cèrtain que la proſe, pour ſatisfaire l'oreille, doit avoir ſes cadences, & ſes meſures auſſi bien que la poëſie. Vaug. Il faut nivèrſifier le tour, & les finuoſitez de *périodes*; & prendre garde qu'elles ne trainent, ni ne languiſſent. Ch. de M. Dans le ſtile hiſtoriques les *périodes* ne doivent être ni trop longues, ni trop étudiées. Ablanc. C'eſt un vice qui affoiblit le diſcours quand les *périodes* ſont trop longues, & trop arrangées : lorſqu'elles allongent le diſcours mal-à-propos, elles ſont mortes & languiſſantes. Il ne faut pas auſſi que les *périodes* ſoient trop courtes ; elles eſtropient le ſublime quand elles ſont trop coupées, & comme mutilées, & qu'elles n'ont pas leur juſte étenduë. Boil.

PÉRIODEUTE. ſ. m. Nom d'un Officier Eccléſiaſtique chez les Grècs, Viſiteur. *Periodeuta.* C'eſt le Concile de Laodicée qui établit des *Périodeutes* dans les bourgs & les châteaux où il n'y avoit point d'Évêques. C'étoient des eſpèces de Doyens ruraux, & on les appelloit *Périodeutes*, dit Zonaras, parcequ'ils étoient toûjours en chemin, allant de côté & d'autre pour tenir les fidèles dans le devoir. De là vient que Grégoire de Théſſalonique les appelle *Ambulans*. Balſamon les nomme *Exarques*, & c'eſt le nom que les Grècs leur donnent encore aujourd'hui, appellant Éxarques les Viſiteurs des Diocèſes, que les Patriarches envoyent, non plus pour la réformation des mœurs, mais pour des levées de deniers. Voyez les Macri.

Les anciens Grècs appelloient *Périodeutes*, ceux que nous appellons maintenant Charlatans. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 1050.

PÉRIODIQUE, adj m. Qui tèrmine, & comprend une période. *Verborum ſeries & commiſſura, periodicus.* Le mois *périodique* de la lune n'eſt que de 27 jours, 7 heures & 43 minutes, auquel tems elle revient au même point du zodiaque ou elle étoit quand elle a quitté le ſoleil. Il faut pour le rattraper, & être en conjonction avec lui, qu'elle aille juſqu'à 29 jours & demi & 44 minutes : cela s'appelle *mois ſynodique.*

Périodique, en Grammaire, ſe dit d'un diſcours nombreux, & compoſé de périodes juſtes. *Oratio, dictio numeroſa & circumſcripta.* Cet Orateur a un ſtile coupé & concis ; cet autre l'a plein & *périodique*. Le diſcours de l'Orateur doit être *periodique* de tems en tems, les périodes ſe prononçant avec plus de majeſté, elles donnent du poids aux choſes. Vill. Un diſcours également *periodique* ne ſe peut prononcer qu'avec froideur. Id.

Les maladies *périodiques*, ſont celles qui reviennent régulièrement après un cèrtain tems. Les fièvres intèrmittentes ſont des maladies *périodiques*. Les Ouvrages ou les Livres *périodiques*, ſont ceux qui reviennent après un cèrtain tems, dont il paroit un volume après un cèrtain tems réglé que le précédent a paru, comme le Journal des Sçavans, & la Gazette toutes les ſemaines, les Mémoires de Trevoux, le Mèrcure Galand tous les mois, &c. Les jeux *périodiques*, étoient autrefois ceux qui ſe célébroient toujours après une cèrtaine révolution d'années, comme les jeux Olympiques de quatre ans en quatre ans. Il y avoit les Olympiques, les Pythiens, les Iſthmiens & les Néméens.

PÉRIOSTE. ſ. m. Membrane qui envelope immédiatement les os. Il vient du Grèc *περὶ*, *autour*, & de *ὀστέον*, *os.*

PÉRIPATÉTICIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de Secte Philoſophique. Diſciple d'Ariſtote. *Peripateticus.* Cicéron au prémier Liv. de ſes Queſtions Académiques, C. 4. dit que Platon laiſſa deux excellens diſciples, Xénocrates & Ariſtote, qui firent deux Sectes qui ne differoient que par leurs noms; l'une prenant le nom d'Académiciens, qui furent ceux qui continuérent à tenir leurs conférences dans l'Académie, comme avoit fait Platon ; & l'autre les *Péripatéticiens*. Ceux-ci ſuivirent Ariſtote. On les nomma ainſi, parcequ'ils diſputoient dans le Lycée en ſe promenant. Diogène Laèrce raporte auſſi à cela l'origine des *Péripatéticiens*. Aminonius la tire de Platon même, qui n'enſeignoit qu'en ſe promenant, & dit que les diſciples d'Ariſtote & ceux de Xénocrates furent également appellez *Péripatéticiens* ; les uns *Péripatéticiens* de l'Académie, & les autres *Péripatéticiens* du Lycée ; qu'enſuite les premiers quittèrent le nom de *Péripatéticiens*, & prirent celui d'Académiciens du lieu où ils s'aſſembloient, & que les autres quittant le nom du lieu où ils s'aſſembloient, ne retinrent que celui de *Péripatéticiens* tout court. Voyez les Auteurs citez ci-deſſus, & Voſſius, *De Sect. Philoſoph.* C. 17.

Depuis le XIIe ſiècle on a appellé *Peripatéticiens*, les Philoſophes qui ſuivoient la méthode que l'Univèrſité de Paris introduiſit alors dans les Écoles, & qui de là ſe répandit dans toute l'Europe. Le fond de cette méthode ou Philoſophie étoit tiré d'Ariſtote ſouvent mal entendu ou mal appliqué, & c'eſt ce qui a fait donner à ceux qui l'ont ſuivie, le nom de *Péripatéticiens.*

Ce mot eſt Grèc, & vient de *περιπατέω*, *je me promene.*

PÉRIPÉTIE. ſ. f. C'eſt la dernière partie des pièces Dramatiques, où ſe fait le changement de l'action, & où toute la pièce aboutit. *Peripetia, ſubitaria eſt factaque ex improviſo agnitio.* C'eſt une eſpèce de dénouement, ſur tout dans les Tragiques, & comme la cataſtrophe, où il y a d'ordinaire quelque evenement

ſanglant,

ſanglant, ou funeſte. Ainſi la *péripétie* eſt le changement inopiné de fortune qui arrive aux principaux perſonnages, ſoit heureux, ou malheureux. Quelquefois la *péripétie* arrive par la reconnoiſſance des perſonnes qui juſques-là avoient été inconnuës: comme dans l'Œdipe, où Jocaſte ſe trouve la femme d'Œdipe ſon fils qu'elle ne connoiſſoit point. Quelquefois auſſi la *péripétie* ſe fait ſans reconnoiſſance. Si le dénouement ſe fait ſans reconnoiſſance, & ſans *péripétie*, alors c'eſt ſimplement un paſſage du trouble & de l'action, à la tranquilité & au repos. Le P. Le B. Ariſtote appelle *péripétie ſimple*, celle qui ſe fait par un ſeul changement, & *péripétie double*, celle qui ſe fait par un changement double. Les *péripeties* les moins attenduës, & les plus ſurprenantes, ſont les plus belles, pourvû qu'elles ſoient ou néceſſaires, ou vrai ſemblables. Dac.

PÉRIPHERIE. ſ. f. Tèrme de Géométrie, dont quelques-uns ſe ſervent pour exprimer la circonférence ou le tour d'un cèrcle, d'une éllipſe, d'une parabole, & autres figures ſemblables. *Ambitus, conſeptum.* Les Artiſans diſent le *pourtour.*

PERIPHÉTE. ſ. m. Nom propre d'homme, ou de Demi-Dieu. *Periphetes. Periphéte* fut fils de Vulcain & d'Anticlie. On le nomme auſſi Coryncte, parcequ'il portoit toûjours une maſſuë.

PÉRIPHRASE. ſ. f. Circonlocution; circuit de paroles; détour de mots. *Periphraſis, circumlocutio.* Les Orateurs affectent des *périphráſes* pour éviter les diſcours communs. Il y a des occaſions où la *périphráſe* eſt d'un grand ſecours, & l'on eſt obligé d'y recourir pour faire comprendre les choſes qu'il n'eſt pas à propos de nommer. Il eſt de la politeſſe de ſupprimer les noms, & de les déſigner ſeulement. Ces tours d'expreſſions ſont ſur tout néceſſaires aux Orateurs, parceque le ſtile ſublime ne ſouffre point les citations, il faut prendre un détour pour indiquer les Auteurs dont on emprunte l'autorité. La *périphráſe* qui tourne à l'entour d'un mot propre pour le faire entendre, étend le diſcours, & le releve, pourvû qu'elle ne ſoit pas trop enflée, & qu'elle ne ſoit pas répanduë ſans choix, & ſans meſure. *Orationis planior & dilucidior circuitio.* Car en ce cas elle languit. Boil.

PÉRIPHRASER. v. n. Uſer de périphráſe; dire avec un long circuit de paroles ce qu'on peut dire en peu de mots. *Amplificare dicendo, oratione & verbis diffundere.* Les écoliers apprennent à *périphráſer*, quand on leur donne à faire des amplifications.

PÉRIPLE. ſ. m. Navigation autour d'une mèr, ou de quelques côtes. *Periplus.* Arrien a décrit toutes les côtes de la mèr Noire, après les avoir reconnuës en qualité de Général de l'Empereur Adrien, à qui il en dédia la déſcription ſous le nom du *Périple* du Pont-Euxin. Tournefort.

PÉRIPNEUMONIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une inflammation du poumon avec fièvre aiguë, & difficulté de réſpirer. Quand l'inflammation vient d'un flegmon, on crache du ſang tout pur. Quand elle eſt érésipélateuſe, le crachat eſt jaûne, & n'eſt guère teint de rouge. En celle-ci la poitrine n'eſt pas ſi ſerrée; mais la fièvre eſt beaucoup plus ardente. La *péripneumonie* eſt plus dangereuſe que douloureuſe.

Ce mot eſt Grèc Il vient de περὶ, *autour*, & de πνεύμων, *poumon.*

PÉRIPTÈRE. ſ. m. Terme d'Architecture antique. C'étoit un bâtiment environné en ſon pourtour extérieur de colonnes iſolées. *Peripterium.*

Un *Périptère* eſt un lieu environné de colonnes, & qui a une aile tout autour. Car περὶπτερὰ ſignifie proprement l'ordre des colonnes qui eſt aux portiques, & aux côtez des temples & autres édifices. Et les *Périptères* étoient des temples qui avoient des colonnes des quatre côtez, & qui étoient différens du Proſtyle, & de l'Amphiproſtyle, en ce que l'un n'en avoit que devant, & l'autre devant & dèrrière, & point aux côtez. Il faut voir les notes de M. Pèrrault ſur le premier Chapitre du IIIe Livre de Vitruve, où l'on peut remarquer que proprement le *Périptère* eſt le nom d'un genre, qui comprend toutes les éſpéces de temples, qui ont des portiques de colonnes tout autour, ſoit que ce temple ſoit diptère, ou pſeudodiptère, ou ſimplement *périptère*, qui eſt une éſpéce qui a le nom du genre, & qui en ce cas a ſes colonnes diſtantes du mur d'un entrecolonnement. Félibien. Voyez au mot Périſtyle la différence du Périſtyle & du *Périptere.* Il y a des *péripteres* quarrez, & des *péripteres* ronds. Le portique de Pompée, la baſilique d'Antonin, le le Septizône de Sevère étoient des *péripteres.* Voyez Vitruve, L. III. C. I. & les Notes de Daniel Barbarus, & de M. Pèrrault.

Ce mot vient de περὶ, *à l'entour*, & πτέρον, *aile.* Davilèr. C'eſt ainſi que nous appellons *ailes* les bas côtez d'une Égliſe. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 1218.

PÉRIQUILLO. ſubſt. m. Nom propre d'une petite iſle dans le golfe de Panama, auprès de Périco, qui eſt plus grande. *Periquillus.*

PÉRIR. v. n. *Je péris, tu péris, il périt, nous périſſons. Je périſſois. Je péris, j'ai péri. Je périrai. Que je périſſe. Je périrois.* On a propoſé dans l'Académie ſi *périr* ſe joint au vèrbe auxiliaire *Etre*, ou *Avoir*, pour former ſon prétérit, & s'il faut dire, Pluſieurs *ont péri*, ou *ſont péris.* L'Académie a décidé que *ont péri* eſt le plus régulier; mais que *ſont péris* n'eſt pas ſans uſage. Il ſignifie, finir malheureuſement. *Perire, diſperire, occidere.* Un vaiſſeau *périt* ſur la mèr par un naufrage. Le genre humain *périt* autrefois par un déluge. Le monde *périra* un jour par le feu. Les ſcélerats *périſſent* tot ou tard malheureuſement. Il a entrepris de faire *périr* ſon ennemi par quelque voie que ce ſoit.

Périr, ſignifie auſſi, ſe ruiner peu-à-peu, tomber en décadence. *Labare, ruere, cadere.* Ce Banquier a *péri*, a fait banqueroute faute d'un peu de ſecours de ſes amis. Les bâtimens inhabitez *périſſent* bientôt faute de réparations. Ce pauvre homme *périt* de faim, de miſère. Le bien *périt*, ſi l'on n'a ſoin de le conſèrver. Il *périt* bien des chevaux à l'armée.

Périr, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. *Perire.* Il y a pluſieurs ames qui *périſſent* tous les jours, faute d'avoir les lumières de la foi. Satan & ſes Anges n'ont *péri* que par leur orgueil.

Périr, ſe dit au Palais des inſtances qu'on laiſſe ſans pourſuite. Il a laiſſé *périr* cette inſtance, ayant été trois ans ſans la pourſuivre. Cet appel eſt *péri*, il eſt tombé en déſèrtion. *Peremptalis eſt.*

Péri, ie. part. paſſ. & adj. *Conſumptus, peremptus.*

Peri, en tèrmes de Blâſon, ſe dit lorſque quelque piéce de Blâſon eſt poſée en telle ſorte, qu'elle ne touche point l'extrémité de l'Écu. *Situs, collocatus.* Comme on dit du bâton de Bourbon *péri*, ou *mis en abyſme. Obliquus ab dextro in ſiniſtrum.* Ces deux tèrmes ſignifient la même choſe. On appelle *Péri en bande, en barre, en croix, en ſautoir*, ce qui eſt mis dans le ſens de ces piéces.

PÉRISCIEN. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. On nomme ainſi les peuples qui habitent les zones froides, eu égard à leurs ombres, leſquelles tournent tout à l'entour d'eux ſelon les divèrs mouvemens du ſoleil; en ſorte qu'en un même jour ils ont les ombres de tous côtez. *Periſcii.*

PERISKYTISME. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Opération que les Anciens faiſoient au crâne. *Periſkitiſmus.* C'eſt une inciſion qu'ils faiſoient au deſſous de la ſuture coronale, & qui s'étendoit d'une temple à l'aûtre, & pénétroit juſqu'au crâne, duquel ils ſéparoient le péricrâne. Dionis, *Oper. de Chirurg. Dem. VI.* Cet Auteur écrit *périſkitiſme*, mais mal; il faut un *y.*

Ce mot vient de περὶ & σκυτίζων, *écorcher, rácler.*

PÉRISSABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point cèrtain & aſſûré, qui eſt fragile, qui peut périr, qui doit périr. *Incertus, caducus, fluxus, fragilis.* Les biens & les fortunes de ce monde ſont fragiles & *périſſables.* Les Martyrs ont eu raiſon de ſacrifier une vie *périſſable* pour l'étèrnité.

Le bien de la fortune eſt un bien périſſable;
Quand on bâtit ſur elle, on bâtit ſur le ſable. Racan.

PÉRISSOCHORÉGIE. ſ. f. *Periſſochoregia.* Ce mot ſe trouve dans le Code, *Tit. de frumentis.* Mais on ne convient pas de ce qu'il ſignifie. Alciat, ſur la *L. Periſſologia C. de frumentis*, & quelques autres Auteurs veulent que ce ſoit un nom de Charge & d'Office. C'étoit peut-être, dit Alciat, la Charge du Curateur de l'Annône, de celui qui avoit ſoin de l'Annône, de περίσσεια, *abondance*, & χορηγία, *apporter, amener.* D'aûtres diſent que c'étoit la Charge du Magiſtrat, qui étoit prépoſé ſur l'augmentation de l'Annone, le diſtributeur de l'augmentation. C'eſt le ſentiment de Pyrrhus. Dominique Macri croit que ce mot ſignifie un donatif, une diſtribution qui ſe faiſoit aux ſoldats au deſſus de leur paye ordinaire. Voyez cet Auteur, & le *Lexicon Juridicum* de Jean Calvin.

PÉRISSOLOGIE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Abondance de choſes ſupèrfluës. *Periſſologia, ſermo ſupervacaneus.*

PERISTALTIQUE. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit d'un mouvement qui eſt propre aux inteſtins, par lequel leurs parties ſont comprimées de haut en bas ſucceſſivement les unes après les autres, il eſt ſemblable au mouvement d'un vèr qui rampe, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *vermiculaire. Motus vermicularis, periſtalticus.* Le mouvement *périſtaltique* ſe fait par la contraction des fibres circulaires & longitudinales qui compoſent la tunique charnuë des inteſtins. C'eſt par ſon moyen que le chile eſt éxprimé dans les veines lactées, & que les éxcrémens ſont pouſſez dehors. Quand ce mouvement vient à ſe dépraver, & à ſe faire de bas en haut avec violence, il produit la paſſion iliaque. M. Pèrrault de l'Académie Royale des Sciences

a fait un traité du mouvement *péristaltique*, où il remarque que quoiqu'ordinairement on ne l'attribuë qu'aux inteſtins, il eſt pourtant vrai que c'eſt une action commune à toutes les parties, qui altèrent, qui préparent, qui cuiſent & qui diſtribuent les humeurs & les eſprits, qui ſont la matière & les inſtrumens de toutes les actions des animaux; & il donne ce nom à tous les mouvemens par leſquels les cavitez du corps ſont preſſées & comprimées.

Ce mot eſt Grèc, περισέλλω, & ſignifie *ce qui eſt envoyé alentour.*

PÉRISTAPHILIN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de quatre muſcles de la luette. *Periſtaphilinus.* Il y a quatre muſcles appellez *périſtaphilins.* Les deux premiérs ſont les *périſtaphilins* éxtèrnes: ils naiſſent de la machoire ſupérieure au deſſous de la dèrniere dent molaire, & s'inſèrent par un tendon grêle aux côtez de la luette. Les deux aûtres ſont les *périſtaphilins* intèrnes; ils prennent leur origine de l'aile intérieure de l'apophyſe ptérigoïde, où il y a un petit cartilage mobile, qui ſert à ſon mouvement. Ils montent le long de l'aile de l'apophyſe ptérigoïde, & s'inſérent à la luette; ces quatre muſcles, qui ſont très-petits, & plûtôt fibres muſculeuſes que muſcles véritables, font avancer & reculer la luette, lorſqu'on avale les alimens. DIONIS.

PÉRISTASI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Periſtaſium.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmara, à cinq lieuës au deſſus de l'iſthme de Romanie. MATY.

PÉRISTYLE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Bâtiment environné de colonnes iſolées, en ſon pourtour intérieur; ce qui le rend différent du périptère. *Locus columnis cinctus.* On fait des galeries à jour en *périſtyle.* Les Cloîtres des Religieux ſont la plupart en *pérystile.*

Périſtyle de περὶ, *circum*, autour, & στύλος, *columna*, colonne, eſt un lieu environné de colonnes, comme ſont les Cloîtres. Le *périſtyle* eſt différent du périptère, en ce que les colonnes du *périſtyle* ſont en dedans, & celles du périptère en dehors, comme aux Temples des Anciens. Deſorte que tout ce qui eſt entouré de colonnes, n'eſt pas *periſtyle.* Car les temples appellez Monoptères, dont il eſt parlé au ſeptième Chapitre du quatrième Livre de Vitruve; & les Périptères, tant les quarrez que les ronds, ne ſont pas *Périſtyles*, bien qu'ils ayent des colonnes tout autour. Mais ce qui fait l'eſſence des *Périſtyles*, eſt que les portiques qui les compôſent, ont les colonnes en dedans, & les murs en dehors, comme M. Pèrrault l'a fort amplement remarqué ſur le prémier Chapitre du IIIe Livre de Vitruve. FÉLIBIEN.

Cependant *Périſtyle* ſe dit encore indifféremment d'un rang de colonnes tant au dedans qu'au dehors d'un édifice, comme le *Périſtyle* Corinthien du portail du Louvre, l'Ionique du Chateau de Trianon, & le Dorique de l'Abbaye de ſainte Geneviéve du Mont à Paris.

Voyez ſur les *Périſtyles* des Anciens, Vitruve, L. V. C. 11. L. VI. C. 9. *Hieronym. Mercurialis De Arte Gymnaſt. L. I. C. 6. & L. II. C.* 10. Bochart, *Hieroz. L. II. C.* 26. & Caſaubon ſur Suétone, *C.* 19.

PÉRISYSTOLE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Repos qui eſt entre les deux mouvemens du pouls, le mouvement de ſyſtole ou de contraction, & celui de diaſtole ou de dilatation. Ce repos n'eſt pas ſenſible.

Ce mot eſt Grec, & vient de περὶ, *autour*, de σὺν, *avec*, & στέλλειν, *arrêter, reſſerrer.*

PÉRITE. adj. m. & fém. Vieux mot. Capable; de *Peritus.* BOREL.

PÉRITIUS. ſ. m. Nom d'un mois des Macédoniens, des Aſiatiques, des Éphéſiens, des habitans de Pérgame, &c. Il répondoit au mois de Janvier. *Peritius.* Il eſt appellé *Peratus* dans Galien, mais mal. *Fabricius.*

PÉRITOINE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une membrane déliée qui eſt la dèrnière des parties contenantes propres du bas ventre, & qui renſèrme toutes les parties de la région inférieure. Sa ſupèrficie intèrne eſt unie & enduite d'une humeur aqueuſe, afin de ne bleſſer pas les inteſtins & les autres parties qu'elle touche. L'éxtèrne eſt fibreuſe & inégale, afin de ſe mieux attacher aux muſcles. Le *péritoine* a la même figure & la même grandeur que le bas ventre qu'il tapiſſe par tout. Il eſt pèrcé à ſa partie ſupérieure pour laiſſer paſſer l'œſophage, l'artère aorte & la veine cave; il l'eſt auſſi à ſa partie inférieure pour le fondement, pour le col de la matrice, & pour les vaiſſeaux qui vont aux cuiſſes: il eſt encore pèrcé à ſa partie antérieure pour donner paſſage aux vaiſſeaux umbilicaux.

Ce mot eſt Grèc, & vient du vèrbe περιτείνειν. *Circumtendo*, qui ſignifie *tendre alentour.*

PÉRITOINE. Réald. Colombus de Crémone, qui profeſſoit à Padouë en 1544. a fait la prémière mention de la duplicature du *péritoine.* Voyez *Bibliographia Anatom. Specimen.*

PÈRLE. ſ. f. Poiſſon teſtacée qu'on trouve dans la mèr, qui eſt une eſpéce d'huître. *Unio.* Les plus belles *perles* ſe pêchent en l'iſle de Baharen au golfe Pèrſique, au cap de Comorin, en l'iſle de Ceylan, & on les appelle *Orientales.* Il en vient aujourd'hui beaucoup de l'Amérique. Les petites *perles* ſuivent les groſſes, qu'on appelle *mère-perles*, comme les abeilles. Les Pêcheurs ſe ſèrvent des unes pour attraper les aûtres. On connoît qu'elles ſont groſſes de *perles*, quand leurs conques ont des boſſes de côté & d'aûtre. Il y a des *perles* en Arabie qui ſont épineuſes comme des hériſſons, ayant les pointes & les épines ordonnées comme les dents d'un peigne.

PÈRLE eſt auſſi une ſubſtance dure & claire, ordinairement ronde, qu'on trouve dans ces poiſſons, qui eſt miſe au rang des chôſes les plus précieuſes. *Margarita.* Les autres piètres précieuſes ſont toutes brutes quand on les tire de leurs rochers, & elles n'ont leur luſtre que de l'induſtrie des hommes; la Nature ne fait que les ébaucher, il faut que l'art les acheve en les poliſſant; mais pour les *perles* elles naiſſent avec cette eau nette, & éclatante, qui les fait tant eſtimer: on les trouve toutes polies dans les abîmes de la mèr, & la Nature y met la dèrnière main avant qu'on les arrache de leurs nacres. Si nous en croyons de bons Auteurs, les *perles* ſont molles dans leurs nacres, & elles ne ſe durciſſent que quand elles ſentent l'air. BOUH. La plupart des femmes font bien de s'en parer: il y en a qu'on trouve fort bien avec leurs *perles*, & qu'on trouveroit fort mal avec leur cou ſeul. S. ÉVR. On appelle *perles* fines, les véritables *perles*; & *perles* fauſſes, les *perles* contrefaites, comme ſont celles que l'on contrefait à Paris, à Veniſe. *Perles* de Paris. *Perles* du Temple. On fait des broderies chargées de *perles*, de ſemence de *perles*, ou de *perles* à l'once, c'eſt-à dire, des plus petites *perles* qui ſe trouvent dans les huîtres ou coquilles de *perles.* Nul Orfèvre ne peut mettre en œuvre d'or, ni d'argent *perles* d'Écoſſe, qu'on appelle *entremettes*, avec *perles* d'Orient: il ce n'eſt en grands joyaux d'Égliſe. La *perle*, quand elle eſt groſſe s'appelle *margarita* chez les Latins, & *unio* quand on en peut apparier deux enſemble. On a appellé quelquefois les *perles* rondes des *Ave Maria*, parcequ'elles s'enflent.

C'eſt une viſion de croire que les *perles* naiſſent de la roſée, & qu'elles ſont molles dans la mer; qu'elles s'amaigriſſent, & qu'elles avortent quand il tonne, comme diſent Pline, Solin, Ammien, Marcellin, & Matthiole. La *perle* ſe forme par lits à la manière des oignons; on en a trouvé dans quelques *mere-perles* juſqu'à cent cinquante, comme a découvert Veſpaſius, quoique Pline diſe qu'on n'y en trouve que quatre ou cinq. Matthiole dit qu'il en a vû en Bohême dans des rivières d'eau douce.

On appelle des *perles baroques*, celles qui ſont d'une figure irrégulière, qui ne ſont ni rondes, ni en poire. Les *perles parangon* ſont des *perles* d'une groſſeur éxtraordinaire, comme celles de Cléopatre, dont les Anciens ont eſtimé la paire cinq cens mille écus, comme Pline témoigne. *Uniones majores.* Mais pluſieurs croyent cette hiſtoire fabuleuſe. On en apporta une à Philippes II. en 1574. groſſe comme un œuf de pigeon, taillée en poire, priſée douze mille poids ou 14400 ducats. *Elenchus.* L'Empereur Rodolphe avoit une *perle parangon* groſſe comme une poire muſcade peſant trente carats, dit Boëce, qu'on a appellé *la peregrina*, ou *l'Incomparable.*

Généralement on appelle *perle*, ce qui ne tient point à la coquille; mais on appelle *coupe de perles*, celles qui y ont tenu, qui en ont été détachées par l'adreſſe de l'ouvrier, & qui ne ſont proprement que des nacres de *perles* qui ont quelque endroit relevé, & à demi-rond. On dit qu'une *perle* a une belle eau, quand elle eſt claire & ſans couleur. Celles d'Orient ont une eau qui tire ſur l'incarnat; celles de l'Amérique qui tire ſur le vèrd; & celles du Nord ſur le gris-de-lin; mais ces couleurs ſe paſſent, quand elles ont été portées, comme font toutes les autres *perles*, qui ſe jauniſſent, qui ſe détruiſent au bout de quatre-vingt ou cent ans. Les *perles* Occidentales ont été appellées par les Anciens, *perles d'Ecoſſe*, ou *Bohémiques*; car il s'en trouve une eſpéce aux environs de la citadelle de Raab en Bohême, & dans la Siléſie. On en trouve auſſi quelquefois dans les huîtres communes.

A la levée du ſiége d'Algèr & dans la confuſion du rembarquement Charles Quint pèrdit une *perle* plus groſſe qu'un œuf de pigeon que Cortez avoit apportée du Méxique. On regarda cette pèrte comme une punition de l'inſcription que cet Eſpagnol y avoit fait graver. *Inter natos mulierum non ſurrexit major.* Larrey dans Henri VIII. p. 460.

Céſar, Pline & Méla, diſent qu'on pêchoit autrefois des *perles* en Angleterre. Et l'on dit que Céſar, à ſon retour d'Angleterre à Rome,

Rome, mit dans le temple de Vénus une cotte-d'armes enrichie de *perles* Britaniques. Ces *perles* n'avoient point une belle eau.

On ſçait aſſez que les *perles* ſe forment dans une eſpéce d'huître qu'on trouve aux Indes entre le cap de Camorin, & le canal de la Croux; ce qui a fait donner à toute cette côte le nom de la pêcherie. Cette pêche eſt d'une grande dépenſe, ſoit à cauſe qu'elle dure ſans aucune diſcontinuation, trois mois entiérs, ſoit à cauſe qu'on y employe quelquefois en même tems plus de cent cinquante mille hommes. Ainſi avant que de s'y engager tout-à-fait, on commence par un eſſài, d'où l'on connoit à peu près le profit qu'on en peut eſpérer: & ſi les *perles* des prémiéres huîtres ſont belles, groſſes, en grand nombre, alors tout le corps des pêcheurs ſe tient prêt pour le quinziéme de Mars, tems auquel les Paravas (ce ſont les peuples de cette côte) commencent toujours cette précieuſe pêche. Dans la dérniére qui ſe fit, il n'y eut que huit cens barques; mais on y en voit quelquefois juſqu'à trois mille. Les Hollandois arment pour lors deux pataches pour convoyer la Flotte, & pour la défendre des Pyrates. L'équipage de chaque barque eſt de cinquante ou de ſoixante Matelots; parmi leſquèls il y en a vingt plongeurs, dont chacun a deux aides, qu'on nomme pour cela les pêcheurs aſſiſtans. Au reſte, le gain eſt diſtribué de la manière ſuivante. Chaque plongeur eſt obligé de payer ſix cens écus aux Hollandois, ce qui a quelquefois produit juſqu'à un million. De huit en huit jours on pêche un jour entiér au profit du patron de la barque; & tous les jours encore le prémiér coup de rêts eſt pour lui: on donne le tiérs de ce qui reſte aux aſſiſtans; le ſurplus appartient aux plongeurs. Mais les Hollandois ne leur pèrmettent pas toujours d'en diſpôſer à leur gré. Quand le tems de la pêche eſt venu, toute la flote s'avance en mèr juſqu'à la hauteur de ſept, huit, & dix braſſes d'eau vis-à-vis de cèrtaines montagnes qu'on découvre bien avant dans les tèrres. L'éxpérience leur a appris que c'étoit là le meilleur parage de la côte, & le lieu où la pêche ſe trouvoit la plus abondante. Dès qu'ils ont jetté l'ancre, châque plongeur s'attache fortement au deſſous du ventre une piérre épaiſſe de ſix poûces, longue d'un piéd, taillée en arc du côté qu'on l'applique ſur la peau. Ils s'en ſèrvent comme de leſt, pour n'être pas emportez par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fèrmeté au travèrs des flôts. Outre cela ils en attachent à l'un des piéds une ſéconde fort péſante, qui les emporte en un moment au fond de la mèr, d'où on la retire ſur le champ dans la barque, par le moyen d'une petite manœuvre. Mais parceque les huitres ſont très-ſouvent attachées au rocher, ils entourent leurs doigts de pluſieurs bandes de cuir, de crainte de ſe bleſſer en les arrachant avec violence; quelques aûtres même ſe ſèrvent de fourchettes de fèr pour le même uſage. Enfin châque plongeur porte un grand rêts en forme de ſac, ſuſpendu à ſon cou par un long cordage, dont l'éxtrémité eſt amarée ſur le bord de la barque. Le ſac eſt déſtiné à recevoir les huitres qu'on ramaſſe durant la pêche; & le cordage, à retîrer les pêcheurs, quand ils ont rempli leur ſac.

C'eſt en cet équipage qu'ils ſe précipitent & qu'ils déſcendent quelquefois plus de ſoixante piéds dans la mèr. Comme il n'y a point de tems à pèrdre pour eux, dès qu'ils touchent le fond, ils courent de tous côtez ſur la ſable, ſur une tèrre glaiſeuſe, & parmi les pointes des rochers, arrachant avec précipitation les huitres qui ſe rencontrent en leur chemin. A quelque profondeur qu'ils ſoient, le jour eſt par tout ſi grand, qu'ils découvrent ce qui ſe paſſe dans la mèr, avec la même facilité que s'ils étoient ſur la tèrre. Ils voyent ſouvent des poiſſons monſtrueux, dont les Chrétiens ſe défendent avec le ſigne de la croix; ce qui les a juſqu'ici préſèrvez de tout accident: car pour ceux qui ſont Mahométans ou payens, quelques éfforts qu'ils faſſent, en troublant l'eau, ou en fuyant pour les éviter, pluſieurs en ont été dévorez: & de tous les dangers de la pêche, c'eſt ſans doute le plus ordinaire & le plus grand.

Les bons plongeurs durent ordinairement ſous l'eau une demi heure; les aûtres n'y ſont pas moins d'un bon quart d'heure; ils retiennent ſimplement leur haleine, ſans ſe ſèrvir pour cela n'y d'huile, ni d'aûcune aûtre liqueur; la coutume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des Philoſophes n'a pû juſqu'ici nous communiquer. Dès qu'ils ſe ſentent preſſez, ils tîrent la corde, où leur ſac eſt attaché, & ils s'y attachent eux-mêmes fortement avec les mains. Alors les deux aides qui ſont dans la barque, les guindent en l'air, & les déchargent de leur pêche, qui eſt quelquefois de cinq cens huitres, quelquefois auſſi de cinquante ou de cent ſeulement, ſelon leur bonne ou leur mauvaiſe fortune. Parmi les plongeurs quelques uns ſe repoſent un moment pour ſe rafraîchir à l'air, les aûtres n'en ont pas beſoin, & ſe replongent incontinent après dans l'eau, continuant ainſi ſans relâche ce violent éxércice; car ils ne mangent que deux fois par jour; le matin avant que de ſe mettre en mèr, & le ſoir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'eſt ſur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huitres ſont portées dans une infinité de petites foſſes de quatre ou cinq piéds en quarré, creuſées dans le ſable. Les monceaux qu'on y jette s'élevent en l'air de la hauteur d'un homme, & forment par tout un grand nombre de petites buttes, qu'on prendroit de loin pour une armée rangée en bataille. On laiſſe les huitres en cet état juſqu'à ce que la pluïe, le vent, & le ſoleil les obligent de s'entrouvrir d'elles-mêmes; ce qui les fait bien-tôt mourir. Alors la chair ſe pourrit & ſe déſeche; & on en retîre plus facilement les *perles*, qui tombent toutes dans la foſſe à meſure qu'on en tîre les nacres, ſemblables en dehors aux écailles des huîtres communes, mais en dedans beaucoup plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes ſont larges à peu près comme la main. La chair en eſt très-bonne; & ſi les *perles* qu'on y trouve, ſont au ſentiment de quelques Médecins, des piérres qui s'y forment par la mauvaiſe conſtitution du corps, comme il arrive dans les hommes, & dans le Bézoart, cette maladie n'en altère pas ſenſiblement les humeurs; du moins les Paravas qui en mangent, ne trouvent aucune différence entre celles qui ont des *perles*, & celles qui n'en ont point. Quand on a purgé les foſſes des immondices les plus groſſiéres, on crible à divèrſes fois le ſable pour en ſéparer les *perles*. Cependant quelque ſoin qu'on ſe donne, il s'en pérd toûjours beaucoup; & quoiqu'on y revienne ſouvent, on en trouve encore en aſſez grand nombre, pluſieurs années après la pêche.

Les *perles* ſe trouvent répanduës dans toute la ſubſtance de l'huître; dans ſa tête, dans le voile qui la couvre, dans les muſcles circulaires qui y aboutiſſent, dans le ventricule, & généralement dans toutes les parties muſculeuſes & charnuës; de ſorte qu'il n'eſt pas probable qu'elles ſoient dans les huîtres, ce que les œufs ſont dans les poules & dans les poiſſons: car outre que la nature ne leur a point détèrminé de lieu particuliér pour leur formation, les Anatomiſtes, qui ont éxaminé ſoigneuſement cette matière, n'y découvrent rien qui ait raport à ce qui ſe paſſe à cet égard dans les autres animaux. On peut néanmoins dire, que comme il y a dans les poules une infinité de petits œufs en forme de ſemence, dont l'un croît & augmente, tandis que les aûtres demeurent tous à peu près dans le même état; de même dans chaque huitre on voit ordinairement une *perle* plus groſſe, mieux formée, & qui ſe pèrfectionne beaucoup plutôt que toutes les aûtres. Mais cette *perle* n'a point de lieu fixe, & elle ſe trouve tantôt dans un endroit, & tantôt dans un aûtre. Il arrive même quelquefois que cette *perle* devient ſi grôſſe qu'elle empêche les nacres de ſe fèrmer. Alors l'huître meurt, & ſe pourrit. Le nombre des *perles* n'eſt pas moins indétèrminée, ſouvent toute la chair de l'huitre en eſt ſemée; mais il eſt râre d'y en voir plus de deux, qui ſoient d'une raiſonable groſſeur.

Elles ſont toutes naturellement blanches, plus ou moins ſelon la qualité de la nacre. Les jaûnes & les noires ſont très-râres, & de nul prix. Cependant Tavèrniér raporte qu'on lui en donna ſix dans les Indes parfaitement noires, ſemblables au Jayet & fort éſtimées dans le pays. Si cet Auteur ne nous a pas voulu tromper en ce point comme en pluſieurs aûtres, peut-être qu'il a été trompé lui-même. Il eſt du moins cèrtain que dans toute la côte de la pêcherie on n'en fait nul cas; & les pêcheurs les rejettent même comme inutiles. Cette divèrſité de couleur eſt ſans doute cauſée dans les *perles* par les différentes parties de l'huître où elles ſe forment. Ainſi quand le hazard ou la nature en a porté la ſemence dans le méſentaire & dans le foye, ou plutôt dans les parties qui en tiennent la place: (car on a remarqué qu'il y a dans les huîtres une cavité aſſez grande, où l'on découvre deux ouvèrtures, qui aboutiſſent à deux petites membrânes, où le chyle ſe purifie principalement, & ſe décharge de ſes parties les plus groſſiéres; les inteſtins de cet animal n'étant point accompagnez de veines méſaraïques & lactées) quand, dis-je, les *perles* ſe trouvent engagées dans ces cavitez, la bile & les impuretez du ſang peuvent bien altérer leur blancheur naturelle, & les rendre jaûnes ou noires. Auſſi remarque-t-on que ces ſortes de *perles* ne ſont pas nettes, mais ſales, & chargées de craſſe.

Ce qui regarde leur forme éxtérieure, eſt aſſez connu, puiſqu'on en voit en Europe, auſſi-bien que dans les Indes. C'eſt ce qui les a diſtinguées par des noms différens. Ainſi nous diſons *perle* en pointe, ou en poire, *perle* ronde, *perle* ovale, *perle* barroque, c'eſt-à-dire platte d'un côté & ronde de l'aûtre; on peut ajoûter *perle* irrégulière; car on en voit à pluſieurs petites angles, de boſſuës, d'applaties, & généralement de toutes ſortes de figures.

Au reſte s'il eſt difficile d'éxpliquer comment les *perles* naiſſent dans les huîtres, il n'eſt pas plus aiſé de comprendre la manière dont

dont les huîtres ſe forment dans la mèr. Quelques-uns diſent qu'il en eſt de cette eſpéce de poiſſon, comme de toutes les aûtres qui produiſent des œufs, dont la ſubſtance extérieure, molle au commencement & glaireuſe, ſe durcit enfin peu à peu & ſe change en coquille. Voicy ce que les Paravas ont remarqué, & ce qui mérite bien qu'on y faſſe quelque attention.

Au tems des pluies, les torrens des tèrres voiſines, qui ſe déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieuës ſur la ſurface de la mèr, ſans ſe mêler avec elle. Cette eau ſurnage ainſi quelque tems, conſèrvant ſa douceur & ſa couleur naturelle; mais elle s'épaiſſit dans la ſuite par la chaleur du ſoleil, qui en fait une eſpéce de crême légère & tranſparente; bien-tôt après elle ſe diviſe d'elle même en une infinité de parties, dont chacune paroît animée & ſe meut de toutes parts comme autant de petits inſectes. Les poiſſons en prennent quelquefois en paſſant, mais dès qu'ils en ont goûté, ils les abandonnent auſſi-tôt. De quelque nature que ſoient ces petits animaux, il eſt cèrtain qu'ils croiſſent ſur la ſurface de l'eau; leur peau s'épaiſſit, ſe durcit, & devient enfin ſi peſante, qu'ils déſcendent par leur propre poids au fond de la mèr. Les Paravas aſſûrent de plus qu'ils prennent dans la ſuite la figure de l'huître. Voilà un ſyſtême dont les Sçavans ne ſe fuſſent pas apparemment aviſez & que l'éxpérience a découvèrt aux Barbares. Et en éffet, c'eſt ſeulement en ces endroits que ſe trouvent les *pèrles*; & les années les plus pluvieuſes ſont auſſi les meilleures pour la pêche.

On croyoit autrefois qu'elles s'élevoient tous les matins ſur la ſurface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la roſée du ciel, qui, comme une *pèrle* fonduë, s'inſinuoit dans les chairs de l'huître, ſe fixoit par le moyen de ſes ſels, & y prenoit enfin la couleur, la dureté & la figure des *pèrles*; à peu près comme cèrtaines liqueurs ſe changent en criſtaux dans les tèrres, ou comme le ſuc des fleurs ſe tranforme en miel & en cire dans la ruche des abeilles. Tout cela eſt ingénieux & admirable; mais par malheur tout cela eſt faux. Car ces huîtres ſont fortement attachées aux rochers, & jamais pêcheur n'en a vû aucune flotter ou paroître ſur la ſurface de la mèr.

Quoiqu'on trouve des *pèrles* en pluſieurs endroits, celles de la pêcherie ſont les plus éſtimées, elles ne pèrdent jamais leur éclat; les aûtres deviennent jaûnes ou d'une blancheur pâle & éffacée. Pour le prix, il eſt difficile d'en rien dire de cèrtain. La plus groſſe de toutes celles qu'on trouva dans la dèrnière pêche, ne fut venduë que ſix cens écus. P. LE COMTE.

LA PÈRLE DES CHYMISTES: Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la roſée du printems qui eſt comme une *pèrle*, & qui participe plus du froid que du chaud, étant plus proche de l'hivèr que de l'été. Ils la nomment fémelle pour cette raiſon: & celle de l'automne, c'eſt-à-dire, du mois de ſeptembre, ils l'appellent le mâle, parcequ'elle participe plus de la chaleur de l'été que de la froideur de l'hivèr à venir. *Margarita Chimicorum*, *Ros vernus*.

Les iſles des PÈRLES. *Inſula unionum*, ou *margaritarum*. Ce ſont cinq ou ſix fort petites iſles de la mèr du ſud. Elles ſont à l'entrée du golfe de Panama. Elles ont été autrefois fameuſes par les *pèrles* qu'on y pêchoit, dont il s'en trouvoit de vingt-cinq à trente carats, fort bien formées: mais cette ſource eſt préſque tarie. MATY.

PÈRLE. ſ. f. Éſpéce de mouche. *Perla*, *Muſcarum ſpecies*. Aldrovand eſt le prémiér qui ait décrit cette éſpéce mouche, à laquelle il a donné le nom de *pèrle*. Mentzelus a fait une diſſèrtation ou Obſèrvation ſur ces mouches, qui ſe trouve dans les Éphémerides de l'Académie des Curieux de la Nature. *Decad. II. An. III. p.* 117.

Le mot de *pèrle* vient de *perula*, qui eſt de la baſſe Latinité, ſelon Ménage; ou de l'Alleman *berlen*, ſuivant Hotman, qui ſignifie la même chôſe. Du Cange dit qu'il vient de *perla*, ou *pernula*, parceque Pline, liv. 32. appelle *perna* les nacres de *pèrles*. Saumaiſe croit que c'eſt un mot corrompu du Latin *pilula*, *quaſi parva pila*; ou de *ſpharula*, *quaſi parva ſphæra*, à cauſe que les Grècs l'appellent σφαῖρα. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *pèrlezen*, qui en langage Cèltique ou Bas-Breton ſignifie *pèrle*.

Nacre de pèrle, eſt le nœud de la coquille dont on fait quelquefois des *pèrles*, quand il eſt élevé avec un beau poliment. *Concha margaritifera*, *pinna*.

Mère-pèrle, c'eſt la coquille de la *pèrle*. *Margaritifera concha*.

Blanc de pèrle. Voyez BISMUTH. *Albedo margaritaria*.

Gris de pèrle, c'eſt une couleur qui reſſemble à la *pèrle*. *Leucophæum margaritarium*.

PÈRLE, ſe dit auſſi d'un grain de quelque matière que ce ſoit, qu'on paſſe dans un fil au bout duquel il y a un plomb ou pèrpendicule qui ſèrt à faire pluſieurs obſèrvations avec des inſtrumens de Mathématique, comme quadrans & quartez géométriques, en l'analemme ou horloge univèrſel, au bilimbate, & aûtres. *Pinnula*.

PÈRLE, ſe dit figurément, en parlant de ce qui eſt éxcellent & précieux. *Flos*, *decus*, *ornamentum*. Cet homme eſt la *pèrle* des Sçavans, des Beaux-éſprits, mais cela ne ſe dit que dans le diſcours familier. Cette beauté eſt la *pèrle* unique du monde. J'éviterois cette façon de parler. MÉN. On s'en eſt moqué par cette épigramme:

Votre beauté ſans ſeconde
Vous fait de tous appeller
La pèrle *unique du monde;*
Il vous faut donc enfiler.

On appelle auſſi *pèrles*, les goutte-de roſée qui ſont ſur les hèrbes éclairées de rayons du ſoleil.

PÈRLE, au figuré, ſe dit auſſi pour dent. *Dentes candidi*. Quand elle ouvre la bouche, elle fait voir des *pèrles*, dont la moins belle & la moins claire paſſe celles que l'Inde a dans ſes régions. LA FONT.

On dit provèrbialement, qu'on n'eſt pas venu pour enfiler des *pèrles*; pour dire, pèrdre ſon tems ou l'employer à des chôſes de peu d'importance. *Incaſſum vel fruſtra non veniſſe*. On dit auſſi de quelque chôſe d'éxtrêmement net, que cela eſt net comme une *pèrle*.

PÈRLÉ, ÉE. adj. Qui reſſemble à la pèrle, ou orné de pèrles. *Margaritis diſtinctus*. Une couronne *pèrlée*. On dit auſſi d'une ſoupe éxcellente, que c'eſt une ſoupe *pèrlée*, de couleur *pèrlée*. Il nous a fait manger pour ſon opéra, d'une ſoupe à bouillon *pèrlé*, ſoutenuë d'un jeune dindon. MOL.

PÈRLÉ, ſe dit auſſi en tèrmes de Muſique, & en parlant du luth & du théorbe. Cet homme a un jeu *pèrlé*; pour dire, brillant & délicat. *Ludus delicatus*, *concinnus*.

PÈRLÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des ornemens qui repréſentent des pèrles. *Margaritis ornatus*. Les Comtes portent une couronne *pèrlée*. Il y a auſſi des diadêmes *pèrlez*, des croix *pèrlées*, &c.

PÈRLEBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Marche de Brandebourg. *Perleberga*. Elle eſt dans la Seigneurie de Pregnitz, ſur la petite rivière de Strépenitz, à huit lieuës d'Havvélſbèrg, vèrs le nord occidental. MATY.

PÈRLURE. Tèrme de Chaſſe. Ce ſont des grumeaux qui ſont le long du bois de la tête des cèrfs, des daims, & des chevreuils, qui font une croute raboteuſe. *Margaritaria criſta cornuum*.

PÈRMANENT, ENTE. adj. Stable, aſſûré, durable. *Permanens*, *ſtabilis*, *firmus*. Dieu ſeul eſt *pèrmanent*. Il n'y a point ici-bas de fortune aſſûrée & *pèrmanente*. L'homme n'a point ici de cité *pèrmanente*. CORN.

PÈRME. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un petit vaiſſeau Turc en forme de gondole, qui ſèrt à paſſer de petits trajèts de mèr. *Navis Turcica vel navicula*.

PÈRMEIN, ou PARMEIN. Nom de poire. Il y a la *Druë-Pèrmein rouge*. Ce ne ſont pas de bonnes poires.

PÈRMÉNABLEMENT. Vieux adv. A jamais. BOREL. A demeure. *Permanenter*, *perpetuò*.

PÈRMÉSO, ou PÈRMESSE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Bœotie, ou, comme on parle aujourd'hui, de la Livadie. *Permeſſus*, *Termeſſus*. Elle a ſource dans le mont Hélicon, & ſe décharge dans le lac de Livadia. Le *Pèrmeſſe* eſt célèbre dans les Poëtes, même modèrnes & François, parcequ'il avoit ſa ſource dans l'Hélicon, & qu'il étoit conſacré à Apollon & aux Muſes. *Permeſſus*. On le nomme aujourd'hui *Permeſſo*; mais nos Poëtes diſent toûjours *Permeſſe*.

Par un coup du ſort, au grand jour amené,
Et du bord du Pèrmeſſe *à la Cour entraîné.* BOIL.

Non, non, je ne viens point ſur les bords du Pèrmeſſe,
Phœbus, te demander, ta frénétique yvreſſe;
Sur d'aûtres va verſer tes ſçavantes fureurs.
NOUV. CH. DE VÈRS.

La divine Hoteſſe
Du Palais de Sceaux
Mille éfforts nouveaux
Excite au Pèrmeſſe. DIVERT. DE SCEAUX.

Quelle docte & ſainte yvreſſe
Aujourd'hui me fait la loi!
Chaſtes Nymphes du Pèrmeſſe,
N'eſt-ce pas vous que je voi? BOIL.

Et toujours infortuné,
Doctes Nymphes du Pèrmeſſe,
Vous m'avez abandonné. L'AB. GENEST.

Ces

Ces Nymphes du *Pèrmeſſe* ſont les Muſes.

PÈRMESSIDE. ladj. m. & f. Qui appartient au Pèrmeſſe. *Permeſſis*, ſeulement fém. en Lat. Les Muſes *Pèrmeſſides*, ou les *Pèrmeſſides* Nymphes, c'eſt-à-dire, qui habitent le Pèrmeſſe ou ſur ſes bords, & aux environs.

Avez-vous pillé le Parnaſſe,
Et moiſſonné tous les tréſors
Qu'on chèrche aux pèrmeſſides *bords?*
MALÉZ. ET GENEST.

PÈRMETTRE. v. act. *Je pèrmets, je pèrmettois, je pèrmis, j'ai pèrmis, je permettrai, que je permette, que je pèrmiſſe, je pèrmettrois, pèrmettant.* Laiſſer la libèrté, ne pas défendre, tolerer, conſentir, accorder. *Permittere, tolerare, conſentire, concedere.* Les loix divines & humaines *pèrmettent* de défendre ſa vie. Les Mahométans ne *pèrmettent* pas le vin, & *pèrmettent* la polygamie. Tout ce qui plaît eſt *permis*. BOUH. La chaſſe ne ſe doit pas *permettre* aux payſans. La Providence *pèrmet* la tyrannie des méchans, & ne l'autoriſe pas. On *pèrmet* bien des chôſes aux Poëtes, & ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination. LA FONT.

PÈRMETTRE, ſe dit auſſi dans un ſens un peu figuré. Mon loiſir ne me *pèrmet* pas de vous écrire. *Non mihi per otium licet.* Le tems ne *pèrmet* pas de s'aller promener. Le tems du carnaval *pèrmet* quelque petite licence. Le réſpect ne me *pèrmet* pas de parler. Ce Directeur n'eſt point indulgent, il ne *pèrmet* rien. Ses affaires ne lui *pèrmettent* pas de marier ſa fille, c'eſt-à-dire, Il n'a pas de quoi. Il y a bien des gens à qui il n'eſt pas *pèrmis* de vivre en repos, parce qu'ils ſont trop engagez dans les affaires. Une ame ſeroit heureuſe, qui pourroit ſe refuſer à cèrtaines paſſions, & ſe *pèrmettre* ſeulement à d'aûtres. S. ÉVR.

Mais c'eſt un jeune fou qui ſe croit tout pèrmis,
Et qui pour un bon mot va pèrdre vingt amis. BOIL.

PÈRMIA-WÉLIKI. Nom propre d'une ville capitale du Duché de Pèrmski, en Moſcovie. *Permia magna.* Cette ville eſt le ſiége d'un Archevêché, & on la place ſur la rivière de Wiſſera, près de ſon embouchure dans celle de Kam, environ à cent lieuës d'Ouſtioug, vèrs le levant. MATY.

PÈRMIS, ISE. part. paſſ. & adj. *Permiſſus, ſitus, licitus, conceſſus.*

PÈRMISSION. ſ. f. Congé, licence, libèrté, pouvoir que donne un ſupérieur de faire quelque choſe. *Permiſſio, copia, licentia.* Il ne tombe pas un cheveu de notre tête ſans la *permiſſion* divine. Les Théologiens diſputent ſi le decret de *permiſſion* par lequel Dieu pèrmet le peché, fait Dieu auteur du peché. Il a demandé la *permiſſion* à ſon Capitaine de s'abſenter quelque tems. Ce Religieux a eu *permiſſion* de ſon Abbé de ſortir. On demande *permiſſion* de ſe marier, de manger de la chair les jours défendus. Il faut avoir *permiſſion* pour faire imprimer, pour faire des aſſemblées publiques. On l'employe auſſi en tèrmes de civilité: Avec votre *permiſſion*, je vous dirai. J'ôterai une ordure qui eſt dans vos cheveux, par votre *permiſſion*.

PÈRMISSIONNAIRE. ſ. m. On appelle ainſi à Paris celui qui a pèrmiſſion du Chantre de Notre-Dame de tenir de petits Penſionnaires, & de leur enſeigner la Grammaire & les Humanitez. *Licentiatus.* C'eſt un *permiſſionnaire*.

PERMITTANT, ou PARMITANT, dans la Coutume de Hainault; c'eſt la même choſe que *permettant*.

PERMSKI. ſ. m. Nom d'une province de Moſcovie, qui a tître de Duché. *Permia.* Le Duché de *Permski* eſt entre le Codinſki, l'Ouſtioug, le Wiadſki & la Sibérie. Ce pays eſt peu connu; on dit qu'il eſt rempli de bois & de marais, & qu'on y trouve quantité de bêtes ſauvages, dont la chair ſèrt de nourriture aux habitans, & dont les peaux font toutes leurs richeſſes. Pèrmia-Wéliki eſt la ſeule ville qu'on y connoiſſe. MATY.

PERMUTANT. ſ. m. adj. Celui qui change un Bénéfice contre un autre. Il ſe dit plus ordinairement au compoſé. *Compermutans.* Un *copermutant*.

PERMUTATION. ſ. f. Troc, changement d'une choſe contre une autre. *Permutatio.* Le commèrce des Anciens ne ſe faiſoit que par *permutation*. Aux lieux où l'onn'a point l'uſage des monnoies, on ſe ſert de *permutation*. Maintenant la *permutation* eſt réſervée au changement de Bénefices. Les *permutations* ſe peuvent admettre par l'Ordinaire: les réſignations ne s'admettent qu'en Cour de Rome. L'Ordinaire ne peut admettre une *permutation* au préjudice du Patron laïque. L'Édit de l'année 1646. ne requièrt autre choſe pour la validité des *permutations*, ſinon qu'elles ſoient admiſes & inſinuées au Greffe des Inſinuations Eccléſiaſtiques avant la mort de l'un des copèrmutans. Cependant quand la *permutation* prive les Graduez de leur droit, l'on éxamine ſi elle n'eſt point faite en fraude & dans le mois des des Graduez. Il y a trois préſomptions generales de fraude. L'inégalité des Bénéfices pèrmutez: la parenté des copèrmutans, & l'état moribond d'un des copèrmutans.

La *permutation* eſt un changement réel & actuel qui ſe fait d'un Benefice pour un autre. D'où il s'enſuit qu'il n'y a point de *permutation* avant l'execution de la *permutation* de part & d'autre. Les conditions requiſes pour rendre une *permutation* canonique, ſont 1°, qu'il y ait des Benefices permutez de part & d'autre quoique le revenu en ſoit inégal; auquel cas il n'eſt pas pèrmis de faire aucune compenſation en argent, mais ſeulement de conſtituer une penſion ſur le plus gros Benefice. 2°, Que l'un & l'autre des permutans quitte ſon Benefice, & faſſe une procuration *ad reſignandum*, & que les noms & ſurnoms des copèrmutans ſoient exprimez dans l'acte de *permutation*. 3°, que la *permutation* ſoit ſuivie de la collation de l'Ordinaire. 4°, que l'Ordinaire ſoit informé de la cauſe de la *permutation*. 5°, que ceux auxquels la préſentation où l'élection des Bénefices appartient, donnent leur conſentement, & en cas de refus de leur part celui de l'Évêque Diocèzain. 6°, que chacun des pèrmutans ait droit au Benefice qu'il baille. 7°, que la *permutation* ne ſoit point ſimulée. La *permutation* eſt un moyen de faire entrer les Bénéfices dans le commèrce ſans ſimonie. *Cap. pridem, & cap. ult. de pactis. Can. 2. de Simon. in com.*

Les principales régles de la *permutation* ſont, que ſi l'un des copèrmutans ne peut jouir, il rentre de plein droit dans le Benefice qu'il a quitté; & que s'il décede avant qu'il ait accompli, de ſa part, la *permutation*, par la priſe de poſſeſſion, ſon copèrmutant qui l'a effectuée, retient les deux Bénefices, pourvû qu'ils ne tombent point en régale. Arrêt du 22 Decembre 1644. Journal des Audiences, T. I. L. IV. C. 16. Une *permutation* faite au mois des Graduez, en laquelle l'extremité de la maladie & l'inégalité des Bénefices ſe rencontrent, eſt eſtimée frauduleuſe. Du Freſne L. XXIV. C. 20. Par un Arrêt du Conſeil privé du dèrnier Mars 1680. les *permutations* ſont nulles, ſi elles ne ſont admiſes, & ſi les proviſions ne ſont accordées de part & d'autre par l'ordinaire, ou à ſon refus par le Supérieur avant le decès de l'un des copèrmutans. Une Déclaration du Roi du 11 Mai 1684. dit que ſans déroger à la regle *De publicandis*, en cas que dans les *permutations* de Benefices, l'un des pèrmutans vienne à décéder après le tems porté par cette regle, ſans avoir pris poſſeſſion du Benefice permuté, le ſurvivant demeurera entierement privé du Benefice par lui baillé en *permutation*, & n'y pourra rentrer ſans nouvelle proviſion. DICT. DE DROIT.

PERMUTER. v. act. Changer un Benefice contre un autre. *Permutare.* Il eſt pèrmis de *permuter* un Benefice pour y trouver ſon avantage, ſa commodité.

PERNAMBUCO, ou FERNAMBOUC. ſ. m. Nom propre d'une des Capitanies du Portugais dans le Bréſil. *Pernambuci præfectura.* Elle eſt entre celles de Tamaraca & de Seregipe. Elle a 60 lieuës de côtes, & onze colonies de Portugais, dont Olinde eſt la capitale. Les Hollandois s'étoient rendus maitres de ce pays l'an 1630 & ſuivans; mais les Portugais l'ont entièrement reconquis. On en tire une prodigieuſe quantité de ſucre & de bois du Breſil, qu'on appelle Bois de *Pernambouc*, ou du *Fernambouc*. *Pernambuco* eſt ſitué par les 8 degrez 4 à 5 minutes de latitude ſud & 348 degrez de longitude. *Pernambuco* eſt une belle ville, & bien bâtie. Il y entre un bras de mèr, au bord duquel ſont des maiſons à trois étages. Les ruës fourmillent de Noirs & de Mulâtres. Les principaux Portugais de la ville ſont fort honnêtes-gens. Il y a des troupes fort bien entretenuës & de bonnes forteresſes. On y mouille au large à 15 braſſes d'eau, & l'on y demeure tranquillement pluſieurs mois. Les vaiſſeaux qui ne tirent que 12 ou 13 pieds d'eau, peuvent entrer dans le port avec la marée.

On dit *Pernambuco* & *Pernambouc*, *Fernambuco*, & *Fernambouc*. *Fernambouc* eſt le plus uſité en notre langue. Car on appelle le tabac qui vient de-là du *Fernambouc*, & non pas du *Pernambouc*. Aimez-vous le *Fernambouc*? J'en ai d'excellent. On dit auſſi du bois de *Fernamboug*, ou du *Fernambouc*, & non de *Pernambouc*. Du reſte il faut laiſſer la tèrminaiſon de *Pernambuco* aux Portugais. Les Cartes Géographiques, & les Relations peuvent la garder pourtant en notre langue, & le font ſouvent.

PERNAN. ſ. m. Nom d'une poire. Le *pernan* eſt une poire pleine de marc & de pièrres. LA QUINT.

PÈRNAN MUSQUÉ. Nom d'une eſpéce de poire. La chair du *pèrnan muſqué* eſt pleine de marc & de pièrres. LA QUINT. *P. III. p. 254.*

PÈRNAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Éſtonie en Livonie. *Pernavia, Parnavia.* Elle eſt ſur l'embouchure du Pèrnavv,

dans le golfe de Riga à trente lieuës de la ville de ce nom. *Pernaw* eſt petit, mais très-bien fortifié, & défendu par une bonne citadelle. Il porte le titre d'Anſéatique, & il a un bon port, où il ſe fait un grand commèrce de bléd. Les Suédois la prirent ſur les Polonois l'an 1617. & ils en ont été les maîtres, comme de tout le Cèrcle de *Pernaw*, dont elle eſt la capitale, juſqu'à la dèrnière guèrre, que les Moſcovites les ont dépouillez.

PÈRNELLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petronilla.* Madame *Pèrnelle* eſt un des pèrſonnages de l'Impoſteur de Molière. Ce mot s'eſt fait par corruption, & par abbréviation, de *Pèrronelle*, & celui-ci de *Pétronelle*, ou *Pétronille*, en Latin *Petronilla. Pernelle*, ou *Pétronille* de Coudréne, Abbeſſe de Notre-Dame de S. Paul, y rétablit la clôture en 1469.

PÈRNES. ſ. m. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas. *Perna.* Il eſt dans l'Artois, ſur la petite rivière de Clarence, à trois lieuës d'Aire, vèrs le ſud. MATY.

PÈRNET. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour Baronet, petit Baron. *Baronettus*, diminutif de Baron. On le dit encore proverbialement en ces phraſes. Faire le *pèrnet*, être fièr comme un *pèrnet*; pour dire, faire l'entendu, faire le glorieux. *Gloriari, arrogare ſibi plurimùm, efferre ſe, Baronetum*, ou *Baronettum agere.*

Ce mot vient de *Bèrnet*, qui s'eſt dit pour *Baronet* par corruption & abbréviation. Le *B* s'eſt changé en *P*, comme en *double* de *duplus*, *Boulanger*, de *Polentarius*, &c.

PÈRNICIAL. adj. Vieux mot. Pèrnicieux. BOREL. *Perniciosus, exitialis.*

PÈRNICIEUX, EUSE. adj. Dangereux, nuiſible, dommageable. *Damnoſus, nocivus, periculoſus, pernicialis, peſtifer.* Il ne faut point hanter les libèrtins, ce ſont des eſprits *pernicieux* & dangereux. Les Hérétiques ont une doctrine *pernicieuſe.* On a fait mourir ce rebelle, parceque l'exemple étoit *pèrnicieux*, & tiroit à conſequence. Encore que les défauts de l'eſprit ne ſoient pas ſi *pernicieux* que ceux de la volonté; cependant parceque les premiers ſont ſans remede, & que les dèrniers ſe peuvent corriger, l'amour propre eſt plus offenſé du reproche de l'un que du reproche de l'aûtre. RÉEL.

PÈRNICIEUSEMENT. adv. D'une manière pèrnicieuſe. *Perniciosè, peſtiferè.* Il prêche, il écrit *pèrnicieuſement.*

PÈRNITZA, PÉTÈRNITZA, ou BURA. ſ. f. Nom propre d'un village du Duché de Clarence, en Morée. *Petenitza, Bura.* Il eſt ſur le golfe de Lépante, à huit lieuës de Viſtiſa, du côté du levant. On voit à *Pèrnitza* les ruines de l'ancienne *Bura*, célèbre par un Oracle d'Hèrcule, dont on adoroit la ſtatuë dans une cavèrne, qui étoit près de la ville. *Bura* a été détruite par un tremblement de tèrre. MATY.

PÉRO ou PÉPINO. ſ. m. Eſpéce de Concombre qui vient aux environs de Piſco au Pérou, d'une plante que le P. Feuillée appelle *Melongena laurifolio, fructu turbinato variegato.* Il eſt rafraichiſſant, & a un peu le goût de melon, mais fade. FRÉZIÉR. *p.* 167.

PÉRONE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Picardie, en France. *Perona, Peronna, Perrona Viromanduorum, Perrona Scotorum.* Elle eſt ſur la Somme, à huit lieuës d'Amiens, vèrs le levant. *Pérône* eſt forte par ſa ſituation entre des marais, & par ſes ouvrages. Les Eſpagnols ont ſouvent tenté inutilement de s'en rendre les maîtres. MATY. D'anciens Scotes y bâtirent autrefois un Monaſtère. Valois, *Not. Gall. p.* 442. Qui eſt de *Pérône. Peronenſis.*

PÉRONÉ, ou PÉRONÉE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie; nom d'un ôs de la jambe. *Peroneus.* Le *péroné* eſt le plus menu des ôs de la jambe; cependant il arrive ſouvent dans les fractures de la jambe que le tibia ſe caſſe, & que celui-ci demeure en ſon entier, parce qu'étant plus délié, il obéït mieux; & que ployant un peu, il ne ſe rompt pas ſi facilement que l'aûtre. Il eſt ſitué à la partie éxtèrne de la jambe. Le *péronée* eſt articulé par ſes deux éxtrémitez avec le tibia par une eſpéce d'arthrodie ſèrrée, qui eſt fortifiée par un ligament tant en haut qu'en bas. Cet ôs a trois parties, la ſupérieure qui eſt une tête ronde, qui ne touche pas au genouil, finiſſant un peu au deſſous à l'endroit où elle s'articule avec le tibia; la moyenne, qui eſt grêle, longue, & de figure triangulaire, comme le tibia, mais un peu plus irrégulière; l'inférieure, qui a encore un condyle, qui fait une apophyſe que l'on appelle la malléole éxtèrne. Elle eſt un peu cave en dedans, pour laiſſer la libèrté à l'aſtragale de ſe mouvoir librement, & un peu voûtée en dehors, pour avoir plus de force à retenir l'aſtragale. L'extrémité inférieure du *péronée* deſcend un peu plus bas que celle du tibia. DIONIS.

PÉRONEILE. ſ. m. Tèrme injurieux qu'on dit à une femme, ou à une fille de baſſe condition, ou ſervante. *Loquax & ridicula.* Vous êtes une plaiſante *péronelle*, pour vous mêler de parler devant votre maîtreſſe. Taiſez-vous *péronelle.* MOL.

Voyez PÉRRONEILE, & PERRENELLE.

PÉRONIÉR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom de muſcle. *Ad peronæum pertinens, peronæi muſculus*, ou *à peroneo dictus.* Il y a trois muſcles qui portent le nom de *péroniér.* Le ſecond des fléchiſſeurs du pié s'appelle le *péroniér* antérieur, parcequ'il accompagne le petit ôs de la jambe, que l'on nomme péroné. Il prend ſon origine de la partie éxtèrne & moyenne du péroné, & paſſant par la fente qui eſt ſous la malléole éxtérieure, il va s'inſérer par devant à l'ôs du métatarſe, qui ſoutient le petit doigt. Le *péroniér* antérieur & le jambiér antérieur tirant le pié en devant, le font fléchir. Il y a deux *péroniérs* poſtérieurs, le long & le court. Le premier part de la partie ſupérieure & quaſi antérieure du péroné, & va s'inſérer à la partie ſupérieure, & quaſi extérieure de l'ôs du métatarſe, qui ſoutient le pouce. Le ſecond a ſon origine à la partie plus inférieure du même péroné, & va s'inſérer à l'ôs du métatarſe, qui ſoutient le petit doigt. DIONIS.

PÉROQUET. Voyez PERROQUET. *Pſittacus.*

PÉRORAISON. ſ. f. Tèrme de Rhétorique. Épilogue, la dèrnière partie d'une harangue, d'un diſcours oratoire. *Epilogus, orationis concluſio.* La *péroraiſon* doit contenir une petite recapitulation de tout ce qu'on a dit. La *péroraiſon* doit éxciter les mouvemens, la haine ou la pitié dans l'eſprit des Juges.

PÉROT. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts, eſt un chêne, ou aûtre arbre qui a les deux âges de la coupe du bois. *Secundaria cæſionis quercus proletaria.* Il y a de trois ſortes de bailliveaux, les étalons, les *pérots*, & les tayons.

PÉROTZ. ſ. m. L'Étang de *Pérotz* ou du Tau. *Laterna ſtagnum, Taurus palus, ſtagnum Perotianum.* C'eſt un étang ou petit golfe formé par le Lez, rivière de Languedoc, au deſſous de la Tour de Lates. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 263.

PÉROU. ſ. m. C'eſt le nom d'une province de l'Amérique, riche en or & en argent. *Peruvia.* Il eſt paſſé en uſage dans la langue en cette phraſe: c'eſt un *Pérou*, en parlant d'un affaire fort lucrative, où il y a à faire des gains inconnus.

Ce nom vient du premier Indien qui fut pris par le Capitaine Vaſco Nuñes de Balboa qui rodoit la côte, & qui ne put tirer autre parole de cet Indien, que le nom propre dont il s'appelloit, qui étoit *Beru*, comme témoigne l'Inca Garcilaſſo de la Vega, qui dit que cela fit donner ce nom à toute la province, & à un fleuve qui la traverſe, qui eſt proche de la Ligne équinoxiale. Le *Pérou* a 700 lieuës de côte ſur la mèr du Sud, & les nouvelles conquêtes qui vont juſqu'au Chili ont 500 lieuës. On tire tous les ans douze à treize millions d'or du *Pérou.* Les mines de *Potocchi* ou *Potoſi* ſont d'argent, & furent découvèrtes en 1545. quatorze ans après la conquête du *Pérou.* L'endroit qui en borne l'étenduë s'appelle *Potoſi*: c'eſt une montagne ſituée en raſe campagne, qui a la forme d'un pain de ſucre, qui a plus d'une lieuë de circuit par enbas, & par enhaut un quart de lieuë. Les richeſſes du *Pérou* ne ſont pas concevables. Les Incas avoient non ſeulement tout le ſèrvice de leurs maiſons, de leurs tables, de leurs cuiſines tout d'or, mais ils avoient auſſi des ſtatuës d'or, dans leurs antichambres auſſi grandes que des Geants, & des figures au naturel de tout ce que leur Royaume produit d'animaux, d'oiſeaux, d'arbres, d'hèrbes, de plantes & de poiſſons, & des gréniérs pleins de grains d'or & d'argent, & de gros lingots d'or rangez les uns ſur les aûtres, comme ſi c'eût été des bûches de bois en pile. Ils avoient une maiſon de plaiſance, dont tous les arbres, les fleurs & les plantes étoient d'or ou d'argent maſſifs. Les portes des temples étoient couvèrtes de lames d'or & d'argent, & ſemées de turquoiſes & d'emeraudes. Il y avoit entre aûtres une chaine d'or fameuſe longue de 350 pas, dont chaque chaînon étoit gros comme le poignet. Deux cens hommes des plus robuſtes à peine la pouvoient lever de tèrre. Elle fut jettée dans un lac à l'arrivée des Eſpagnols qui ne l'ont pû jamais trouver. Les liaiſons des pierres de leurs bâtimens étoient faites avec de l'or, de l'argent du cuivre & du plomb fondus enſemble; car ils n'avoient ni mortier ni plâtre, ni aucuns outils pour tailler les pierres, ni de machines pour les tranſporter, quoiqu'il y en eût de prodigieuſes, puis qu'Acoſta dit en avoir meſuré une de trente huit pieds de long ſur dix-huit de large & de deux d'épaiſſeur. Vaſquez dit qu'en la ville de Panchelme, le baſſin de la fontaine publique étoit d'or & pesoit vingt-quatre mille marcs; & qu'il y avoit des maiſons couvertes de lames d'or ſi groſſes, que douze hommes n'en pouvoient remuer qu'une. Arabalipa offrit de payer pour ſa rançon en ſept jours vingt-ſept millions d'or; & les Indiens pour avoir leur libèrté 21. millions d'or. On prit aux Indiens 70 millons d'or, & autant en joyaux qui furent apportez en Eſpagne lors de la conquête. Mais quoique ce ſoit le plus riche pays du monde, les hommes y ſont les plus pauvres & les plus miſérables, à cauſe de la chèrté des denrées à proportion. Les premières bouteilles de vin furent

rent venduës 200 ducats ; une aûne d'écarlate 60 ducats ; une paire de bottes 36 ducats ; une main de papiér quatre ducats ; un fêr à cheval ſix ducats. Une truye & un cochon furent vendus 1600 poids, qui valent 1920 ducats. Les chevaux ont été vendus juſqu'à 6000 poids & juſqu'à 12000 ducats. Avec tout cela un Indien diſoit aux Eſpagnols, que quand ils n'auroient fait que leur apporter des raſoirs, des ciſeaux, des peignes & des miroirs, on ne les pouvoit aſſez payer par tout l'or & l'argent du *Pérou*.

Le *Pérou* eſt un grand pays de l'Amérique méridionale, à laquelle il donne le nom de Péruviane. *Peruana*, *Peruenſe Regnum*. Il eſt borné au nord par le Popayan ; & au midi par le Chili & par le Paraguay ; il a au levant les têrres inconnuës de l'Amazône ; & au couchant la mèr du Sud. On lui donne environ ſix cens lieuës de côtes, & quatre-vingt-dix de largeur moyenne, on le diviſe en trois grandes provinces ou Audiences ; le *Pérou* propre qui eſt au milieu ; le Quito au nord ; & Los Chareas, ou la Plata au ſud. Le *Pérou* étant entre la Ligne équinoxiale, & le Tropique du Capricorne, ne peut être que fort chaud. Il n'y pleut prèſque jamais, principalement le long des côtes ; le têrroir ne laiſſe pas d'être fêrtile en quelques endroits, à cauſe des grandes roſées qui tombent le ſoir & le matin, & du ſoin qu'on prend de l'arróſer, par tout où il y a des rivières. Il produit du maïs, du coton, des cannes de ſucre, & pluſieurs fruits qu'on y a tranſportez de l'Europe ; du bléd, de l'huile, & du vin meilleur que celui d'Eſpagne. Mais les mines d'or, d'argent, d'argent vif, de vèrmillon, & d'émeraudes, ſont ce qui rend ce pays plus important aux Eſpagnols, qui en tirent de grandes richeſſes.

Il y a au *Pérou* trois ſortes de nations. Les naturèls du pays qu'on nomme Indiens, & deux nations Étrangères ; les Eſpagnols qui en ſont les conquérans, qui y dominent, & qu'on nomme les Blancs ; & les Négres, ou Noirs, qu'on y améne d'Afrique. Ces trois éſpéces d'hommes en reproduiſent par les mariages & la débauche beaucoup d'aûtres, dont voici les principales & leurs noms. Les enfans d'un père & d'une mère Eſpagnols, mais établis au *Pérou*, & qui leur ſont nez au *Pérou*, s'appellent *Créoles* & *Blancs*. Les Enfans nez des Eſpagnols & des Négreſſes s'appellent *Mulatos*, & par nos François *Mulâtres*. Les enfans d'un Eſpagnol & d'une Indienne ou naturelle du *Pérou* ſe nomment *Meſtizos*, en François *Meſtices* ; d'un Indien & d'une Négreſſe *Zambos* ; des Eſpagnols & des Meſtices ou des Mulâtres, *Quarterones* ; des Eſpagnols & des Quarterones, *Quinterones* ; des Eſpagnols & des Quinterones, *Requinterones*, c'eſt le dèrnier dégré après lequel les enfans ſont entièrement Blancs, pourvû qu'il n'y ait point d'interruption dans ces générations ; car s'il y en a, les enfans des Requinterones ont encore quelque teinture de leur origine, & on les nomme *Saltatras*, c'eſt-à-dire, qui ſaute en arrière, qui recule. Il y a encore d'autres noms ſuivant les différens degrez de mélange. Ceux-ci ſont les principaux.

Le Printems commence au *Pérou* le 6e Septembre, & dure juſqu'au 10e de Janvier. L'Été dure depuis le 10e de Janvier juſqu'au 15e de Mars, l'Automne depuis le 15e de Mars juſqu'au 15e de Juin, & l'Hivèr depuis le 15e Juin juſqu'au 6e Septembre.

Il y a au *Pérou* quelques pommes aſſez bonnes & approchant du goût de la renette. Les oranges, les citrons, les figues, les noix, les raiſins, les goyaves, les platanos, les pallas, les palillos, les granadillas, les chirmiollas ſont les fruits ordinaires.

Il y a au *Pérou* des bœufs, des moutons, des poules, des poules-d'inde, des cochons, des canards, des pigeons ; mais moins qu'au Chili. Le gibier y eſt très-râre, on n'y voit prèſque que des tourterelles & des ramiers.

Il y a vèrs la pointe de Sainte-Hélene une bonne Saline ; le ſel n'y coûte que 4. réaux la fanéque, & ſe vend fort bien à Panama. Il y ſort de têrre des ſources d'huile & de goudron. Nos François qui ont été à la mèr du Sud, s'en ſont convaincus plus d'une fois. Quoique le *Pérou* ſoit ſous la Zône torride, il fait très-froid ſur le haut des montagnes, qui toute l'année ſont couvêrtes de neige. Avant la conquête des Eſpagnols le *Pérou* s'appelloit *Tagnantin Suin*. Frézièr, *p.* 248. où il raporte auſſi les noms des Incas & des Reines leurs épouſes.

Pérou Propre, ou l'Audience de Lima. *Peru propria*, *Limenſis præfectura*, ou *præfectura Regum*. C'eſt un des trois Gouvêrnemens, auxquèls les Eſpagnols ont diviſé le Royaume du *Pérou*. Il s'étend depuis la mèr du Sud, juſqu'aux Têrres de l'Amazône, ayant le Quito au nord, & los Chareas ou la Plata au midi. Ses principales villes ſont, Lima los Reyes capitale, Cuſco qui l'étoit autrefois, Truxille, Oropeſa, Guamanga, S. Juan de l'Oro & Arequipa. Mr Gage aſſûre qu'il ne pleut pas dans ce pays, & que pour cette raiſon les Eſpagnols n'y couvrent leurs maiſons que de nattes pour les garentir de la poûſſière. Maty. M. Frézièr dit la même choſe quant aux pluies.

La mèr du Pérou, *Peruanum mare*. C'eſt une partie de la mèr du Sud. Elle s'étend tout le long des côtes du *Pérou*, depuis la Ligne équinoxiale, juſqu'au Tropique du Capricorne, ayant au nord la mèr du Sud particulière, & au midi celle du Chili. Maty.

Le Baume qui porte le nom de Baume du *Pérou*, vient éffectivement prèſque tout de Guatimala. Il y en a de deux ſortes, de blanc & de brun ; ce dérnier eſt le plus éſtimé. On le met dans des cocos, quand il a la conſiſtance de la braye ; mais communément il vient dans des pôts de têrre en liqueur : alors il eſt ſujet à être falſifié, & mêlé d'huile pour en augmenter la quantité. Frézièr, *p.* 179.

PÉROUGE. ſ. f. Nom de lieu. *Perogia*. Il eſt à onze lieuës d'Anton qui eſt ſur le Rhône. Valois, *Not. Gall. p.* 615.

PÉROULIEN, enne. ſ. m. & f. Habitant du Pérou. *Peruanus*. J'ai trouvé ce mot dans quelques Relations de Mrs de nos François, qui ont été à la mèr du Sud. Les Eſpagnols diſent *Peruléro*. D'aûtres diſent en notre langue Péruvien, qui eſt mieux. Voyez ce mot.

PÉROUSE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Piémont. *Peruſſa*. Il eſt à la tête de la vallée de la *Pérouſe*, à laquelle il a donné ſon nom, & ſitué ſur la rivière de Cluſon, à deux lieuës au deſſus de Pignerol. Il y avoit ſur un côteau, environ à mille pas de ce bourg, une fortereſſe aſſez bonne, qui a été démolie pendant les dèrnières guèrres. Maty.

Pérouse, ou Perugia. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe en Italie. *Perufia*. Elle eſt capitale du Pérouſin, & ſituée près du Tibre, à neuf lieuës d'Orviéte, vèrs le nord. *Pérouſe* eſt une ville aſſez grande, ancienne, bien bâtie, & bien peuplée. Elle eſt ſur une colline, environnée de pluſieurs baſtions revêtus de brique, & défenduë par une bonne citadelle. Il y a une Univerſité célébre, un Évêque, & un Vice-Légat. Maty.

Le Lac de Pérouse, ou de Caſtiglione, ou de Paſſignano. *Lacus Caſtellionenſis*, *Caſtilionenſis*, *Perufinus*, anciennement *Traſymenus*. Car c'eſt le lac de Traſyméne des Anciens, où Annibal gagna la grande bataille dite de Tranſyméne. Cela eſt dans le Pérugin, à 3 ou 4. lieuës de Pérugia ; il eſt rond, & a environ 7. lieuës de circuit. Il a trois petites iſles, & beaucoup de poiſſon.

PÈRPENDICULAIRE. adj. m. & f. Ligne, ou ſupèrficie qui tombe à plomb, à angles droits ſur une autre ligne, ſur un autre plan. *Ad cathetum directus*. Euclide enſeigne la méthode d'élever une ligne *perpendiculaire* ſur une aûtre. Le Méridien eſt *perpendiculaire* à l'Horizon, & à l'Équateur. Tous les corps graves tendent au cendre par une ligne *perpendiculaire*.

Pèrpendiculaire. ſ. f. Ligne *perpendiculaire*. *Linea perpendicularis*, *id eſt*, *linea cadens ſuper baſim*. Tirer une *perpendiculaire*. Élever une *perpendiculaire*.

PÈRPENDICULAIREMENT. adv. D'une manière pèrpendiculaire. *Ad cathetum*. Un diamétre qui tombe *perpendiculairement* ſur un aûtre, diviſe le cercle en quatre parties égales. La ſphére droite eſt celle où l'Équateur tombe *perpendiculairement* ſur l'Horizon.

PÈRPENDICULE. ſ. m. Ce qui tombe à plomb. Le *perpendicule* de la plus haute montagne n'a point plus d'une lieuë, c'eſt-à-dire, la ligne qui tombe à plomb de ſon ſommet ſur le plan horizontal. On appelle auſſi le *perpendicule* d'une horloge, d'un niveau, d'un inſtrument de Mathématique, le filet qui tend en bas par le moyen du plomb qui y eſt attaché.

PÈRPET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Perpetuus*. Pèrpetuus ou Pèrpetuë, que nous appellons vulgairement Saint *Perpet*, eſt compté pour le ſixiéme des Evêques de Tours par S. Grégoire l'un de ſes ſucceſſeurs, qui vivoit cent ans après lui. S. *Perpet* fut élevé ſur le Siége Epiſcopal vèrs la fin de l'an 460. après la mort de S. Euſtoche ſon parent, qui avoit ſuccédé à S. Brice diſciple & ſucceſſeur de S. Martin. Baillet, *au* 30. *de Décemb.* S. *Perpet* tint deux Conciles, le 1. de Tours en 461. & celui de Vannes de l'année 465. S. *Perpet* mourut l'an 491. le huitiéme d'Avril.

PÈRPÉTRE. Selon Charondas dans ſes notes marginales ſur la Somme Rurale de Bouteiller, p. 250. les *pèrpétres* ſont des têrres communes, qui ne ſont en la poſſeſſion d'aucun particuliér. *Ager compaſcuus*.

PÈRPÉTRER. v. act. Commettre. *Perpetrare*. Il ne ſe dit guère que des grands crimes, & en Pratique. Ce ſcelerat a été roué pour avoir commis & *perpétré* pluſieurs aſſaſſinats & voleries.

PÈRPÉTUANE. ſ. f. Sorte d'étoffe, à ce qu'il paroît, qui ſe fait en Portugal. Il vient tous les ans vèrs le mois de Mars, une flote d'environ vingt navires de Liſbonne, chargez de toiles & d'étoffes de laine, particuliérement de ſêrges. *perpétuanes*, bayettes & anaſcotes dont les femmes ſe ſêrvent pour

ces voiles qu'on appelle mantes. Frézier, p. 277.

PÈRPÉTUE. ſ. m. Nom propre de femme. *Perpetua.* Sainte *Perpétuë*, femme de condition, ſouffrit le martyre à Carthage pendant la perſécution de Sévère, & fut expoſée aux bêtes à l'âge de 22. ans.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Perpetua*, d'où nous avons fait *Perpétue*, quand il eſt nom propre, & non pas *perpétuelle*, comme quand il eſt adjectif.

PÈRPÉTUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui eſt continu. *Perpetuus, ſempiternus, perpetualis, perennis, æternus.* On voit dans la nature une ſuite *perpétuelle* de générations & de corruptions. La mère a un flux, une agitation *perpétuelle*. Les glôbes céléſtes ſont de *perpétuelles* révolutions. Le Roi dans ſes Édits met toujours, Par ce préſent Édit *perpetuel* & irrévocable. *Sine revocatione.*

PÈRPÉTUEL. On dit en Muſique, bourdonnement *perpétuel*, fugue *perpétuelle*. L'eſpéce d'harmonie qu'on appelle *Continuo*, & dont Julius Pollux fait mention, revient, ſelon Zarlin, à ce bourdonnement *perpétuel*, & cependant harmonieux, que font nos Loures, ou Muſettes; ou le bourdon de nos Vielles. Brossard.

PÈRPÉTUEL, ſignifie, Ce qui dure autant que la vie. *Per vitam.* La commande des Bénéfices eſt maintenant en France un titre *perpétuel*: Dans le Droit elle ne duroit que ſix mois. La dignité d'Abbé & d'Abbeſſe de ſoi eſt *perpétuelle*. Pat. Il inſtituë un Chef d'Ordre qui eſt à vie, ou *perpétuel*. Id. Par la même raiſon l'on appelle le Sécretaire de l'Académie Françoiſe *M. le Perpetuel.*

PÈRPÉTUEL, ſe dit auſſi de ce qui arrive ſouvent. *Continuus, quotidianus.* Il y a des querelles *perpétuelles*, des différends *perpétuels* en cette maiſon, entre ces voiſins. Il eſt en une *perpétuelle* inquiétude. On entend un bruit *perpétuel* de carroſſes dans cette ruë. Il y a des feſtins *perpétuels*, des réjoüiſſances *perpétuelles* en une telle maiſon.

On appelle dans les Méchaniques, le mouvement *perpétuel*, un mouvement qui ſe renouvelle de lui-même, & ſans cauſe éxterne; comme ſi on avoit trouvé le moyen de faire qu'une horloge ſe remontât toute ſeule, & allât toûjours ſans qu'on y touchât. Le mouvement *perpétuel* eſt un problême fameux que tous les ſçavans Mathématiciens ont chèrché depuis deux mille ans.

PÈRPÉTUELLEMENT. adv. D'une maniére pèrpetuelle & continuë. Le ſang circule *perpétuellement* dans les artéres & dans les veines. *Semper, ſine intermiſſione.* Cette femme crie *perpétuellement* dans la maiſon.

PÈRPÉTUER. v. act. Rendre durable, renouveller. *Perpetuare, mandare æternitati, conſervare ſpecies.* La nature ſe *perpétue* par le moyen des ſemences & des générations. Un chicaneur *perpétue* un procès tant qu'il lui plaît. Une interruption de préſcription *perpétue* une action juſqu'à 30 ou 40 ans. On dit auſſi d'un Conquérant, d'un Illuſtre, qu'il a travaillé à *perpétuer* ſa gloire, ſon nom, à les faire long-tems durer.

PÈRPÉTUITÉ. ſ. f. Durée éternelle & continuë. M. Arnauld a montre clairement la *perpétuité* de la foi ſur la doctrine du S. Sacrement. La *perpétuité* d'un titre empêche la dépoſſeſſion. Cela ne détruit ni le titre, ni la *perpétuité* du titre. Patr.

PÈRPÉTUITÉ, ſe dit en matière Bénéficiale, d'un Bénéfice irrévocable & pèrpétuel. *Irrevocabile.* En ſorte que celui qui le poſſéde ne peut être déſtitué: excepté pour les cas marquez par le Droit. On ſoutient avec raiſon que la *perpétuité* des Bénéfices eſt établie par les anciens Canons; & que les Prêtres ſont inſéparablement attachez à leurs Égliſes, comme par un mariage ſpirituel. Il eſt vrai que par la dépravation du tems, les Clercs ſéculiérs étant tombez dans le déſordre, les Évêques appellerent à leur ſecours les Religieux, & leur confiérent la conduite des âmes, & l'adminiſtration des Paroiſſes; les Évêques renvoyoient ces Religieux dans leurs Cloîtres, quand ils le trouvoient à propos, & les révoquoient *ad nutum.* Mais cette adminiſtration vague, & incèrtaine ne dura que juſqu'au XIIe ſiécle. Alors les Bénéfices retournèrent à leur prémier état, & à leur *perpétuité* éſſentielle. Cette *perpétuité* des Bénéfices depuis le XIIe ſiécle a paſſé en force de loi par un uſage continuel, & l'Égliſe Gallicane s'y eſt maintenuë juſqu'à préſent.

A PÈRPÉTUITÉ. adv. Pour toujours. *Perpetuò, in æternum.* Les damnez ſouffriront *à perpétuité*, éternellement. Les Bienheureux jouïront de la gloire *à perpétuité*. On fait des fondations d'obits *à perpétuité* qui ne durent pas long-tems. On condamne au banniſſement, aux galéres *à perpétuité*, c'eſt-à-dire, pour toute la vie.

PÈRPIGNAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Catalogne, capitale du Comté de Rouſſillon, & ſituée ſur le Tet, à trois lieuës de la mèr, & à douze de Narbonne, vèrs le midi. *Perpinianum, Perpegnianum, Perpinianum, Perpinianum, Perpinianum*, quelquefois *Papirianum. Perpignan* eſt grand, beau, bien fortifié, & défendu par une citadelle très-forte par ſa ſituation ſur un rocher & par ſes travaux. Il a une Univèrſité & un Évêché ſuffragant de Narbonne. A *Perpignan* les femmes ſont habillées à l'Eſpagnole, & les hommes à la Françoiſe. *Perpignan* fondé l'an 1068. des ruines de l'ancienne Ruſcino, fut priſe par Louis XIII. après huit mois de ſiége, l'an 1642. & il appartient encore aux François avec tout le Rouſſillon. Maty. Quelques-uns l'appellent en Latin *Perpennianum*, comme ſi cette ville tiroit ſon nom de Perpenna; mais cela eſt mal. *Valois, Not. Gall. p.* 187. *Perpignan* eſt, ſelon Mrs de l'Académie des Sciences, à 20. d. 33. m. 30. ſec. de longitude, & à 42. d. 41. min. de latitude.

PÈRPLEX, EXE. adj. Qui eſt inquiet, douteux, incèrtain. *Anxius, dubius, anceps, perplexus.* On lui a donné un avis qui le rend tout *perplex* & mélancholique. Un Marchand qui va faire banqueroute a l'eſprit fort *perplex*. Ce mot eſt vieux & ne peut plus sèrvir d'uſage que dans le ſtile ſatirique.

Deux Avocats qui ne s'accordoient pas
Rendoient pèrplex *un Juge de province.* La Font.

PÈRPLÉXITÉ. ſ. f. Inquiétude, embarras, irréſolution accompagnée de la crainte d'un mauvais événement qu'on ne ſçait comment prévenir. *Anxietas, dubitatio, mentis hæſitatio, ſollicitudo, perplexitas.* On a condamné ce Financier à rendre ſes comptes dans trois jours; cela le met en grande *perplexité*, en inquiétude. On a obligé cet Officiér d'opter de ſes deux charges, il eſt en *perplexité* ſur le choix, il eſt dans l'irréſolution. La doctrine de la prédeſtination abſoluë jette les hommes dans d'étranges *perplexitez*. Boss. Aléxandre ſe trouva en une grande *perplexité*. Ablanc.

PÈRPRENDRE. v. a. qui ſe trouve dans la Coutume d'Acs, Tit. IX. XI. XII. & XVIII. C'eſt prendre de ſa propre autorité des tèrres communes & franches, ſans congé du Seigneur, en payant cotité de la queſte ou rente. De Laurière. Charondas avoit un ancien Praticien, qui uſoit de ce mot en ce ſens. *Occupare agros compaſcuos.*

PÈRPRINSE. ſ. f. Tèrme de Coutume. Action de pèrprendre. Voyez ce mot. *Occupatio agri compaſcui.*

PÈRPRISON. ſ. f. Tèrme de Coutume. Action de Pèrprendre, Perprinſe. *Occupatio agri compaſcui.* Voyez Pèrprendre.

PÈRQUIRATEUR. Tèrme de Banquiér. C'eſt une expédition qu'on leve en la Chancélerie Romaine, portant certificat qu'il y a eu tels actes, ou telles léttres expédiées en Cour de Rome. Dans les procès de Bénéfices on produit ſouvent des *perquirateurs.*

PÈRQUISITION. ſ. f. Tèrme de Palais. Rechèrche qu'on fait de quelque criminel, ou de quelque choſe défenduë. *Diligens & accurata perquiſitio, inquiſitio.* Il faut avoir un procès vèrbal de *perquiſition* d'un criminel abſent, avant que de le pouvoir crier à trois briéfs jours. On a fait une éxacte *perquiſition* dans ſes hardes, dans ſon ballot & dans ſes papiers, pour voir s'il n'y en avoit point de contrebande. On ne ſçait qui a commis ce vol, ce meurtre, on en fait une éxacte *perquiſition.* Les Juifs faiſoient à Pâques une éxacte *perquiſition* dans leurs maiſons, pour voir, s'il n'y avoit point de pain levé.

PÈRRECI. ſ. m. Village de Bourgogne. Réforme de Pèrrect, Prieuré en Bourgogne. C'eſt une Réforme de Bénédictins, qui fut introduite à la fin du dèrniér ſiécle en ce Prieuré. Le P. Louis Bèrtiér, étoit Prieur Commandataire du Prieuré de *Perreci. P. Helyot. T. VI. C.* 49, *p.* 393.

PÈRRENEILE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petronilla. Perrenelle* fille de Henri de Sulli épouſa en prémiéres noces Géofroi de Lézignan, & en ſecondes noces Jean II. Comte de Dreux, de Braine, de Joigny, &c. Grand Chambriér de France, celui qui ſe trouva à la bataille de Courtray en 1302. & au traité d'Athie en 1304. & qui mourut le 7. de Mars ou de Septembre 1309. Piérre de Courtenay, Seigneur de Conches mort en Égypte en 1250. après la journée de la Maſſore où il fut bleſſé, épouſa en ſecondes noces *Perrenelle* de Montfort, dont vint Amicie de Courtenay, femme de Robèrt II. Comte d'Artois, neveu de S. Louis.

Ce mot s'eſt fait de *Petronilla, Pétronille, Pétronelle, Perenelle.* On dit auſſi *Pernelle.* M. De Marca écrit *Perrenelle* ou *Peprenelle.*

PÈRRETE. ſ. f. *Petra.* Nom de femme, qui ne ſe donne guère qu'aux femmes du petit peuple. On le dit quelquefois par mépris; pour dire, une ſotte, une imbécille. Eh *perrette!* c'eſt bien ainſi qu'il s'y faut prendre.

PÈRRICHON. ſ. f. Nom propre de fille, diminutif de Pèrrette. *Petra.* Il ſe dit aux petites filles, qui s'appellent Perrettes, par amitié en les carreſſant.

PÈRRIÉR, ou PIÈRRIÉR. ſ. m. Canon qui jette des pierres. Ménage dérive ce mot de *Petraria*, qui eſt une machine dont ſe ſervoient les Anciens à même éffet.

PÈRRIÈRE. ſ. f. Carrière. *Saxifodina.* Il ſe dit particuliérement des carrières d'Angèrs d'où l'on tire l'ardoiſe.

PÈRRIÈRE. Tèrme de Fondeur. C'eſt un morceau de fer qui a une maſſe pointuë à l'éxtrémité, avec laquelle le maître Fondeur enfonce, & débouche le trou du fourneau par où ſort le métal tout liquide, & tout bouillonnant pour ſe précipiter dans les moules.

PÈRRIÈRE, ou *Lide & Clide.* ſ. f. Machine dont on ſe ſervoit autrefois à la guèrre, dans les ſiéges de villes. *Baliſta.* C'étoit une longue poutre, retenuë par un contrepoids, qui étant lâchée, jettoit un tas de pierres dans les villes aſſiégées. BUREL.

PÈRRIQUE. ſ. f. Petit pèrroquet. Il n'eſt pas plus gros qu'un mèrle, ou même qu'un paſſereau. *Pſittacalus.* Son plumage eſt préſque tout-à-fait vèrd, excépté le bout des ailes & de la queuë qui tire ſur le jaûne. Les *pèrriques* apprennent aiſément à ſiffler, & à parler.

PÈRRON. ſ. m. Eſcaliér découvèrt, & en dehors; conſtruction faite au devant d'un bâtiment pour monter à un etage peu élevé au deſſus du rez de chauſſée. *Podium, pergula.* Il eſt fait d'un petit nombre de marches qui forment quelquefois deux rampes. Quelquefois elles ſont taillées en rond: ce qui a fait dire à quelques-uns, que ce mot vient de *pas rond.* Ils prétendent qu'on a dit autrefois *parron.* Souvent on deſcend dans le jardin par un *perron.*

Pèrron quarré, eſt celui qui eſt d'équèrre. Le plus grand *pèrron* quarré qui ſe voye, eſt celui de Marli. DAVILÈR. *Perron* cintré, celui dont les marches ſont rondes ou ovales. *Perron* à pans, celui dont les encognures ſont coupées. *Perron* double, celui qui a deux rampes égales, qui tendent à un même palier, comme eſt le *pèrron* du fond du Capitole, ou deux rampes oppoſées, pour arriver à deux paliers, comme celui de la cour des Fontaines à Fontainebleau. Il y a de ces *pèrrons* qui ont deux diſpoſitions de rampes, enſorte que par un *pèrron* quarré on monte ſur un palier, d'où commencent deux rampes oppoſées pour arriver chacune à un palier barlong, d'où enſuite on monte par deux autres rampes à un palier commun, comme eſt le grand *pèrron* du château neuf de S. Gèrmain en Laye, du deſſein de Jean Marchand, Architecte de Henri IV. & ceux des Tuilleries du deſſein de M. le Nautre. Ces ſortes de *pèrrons* ſont fort anciens, puiſque l'on en voit les veſtiges d'un, parmi les ruines de Tchelminar, près Schiras en Pèrſe, dont le ſieur Déſlandes raporte la figure dans ſon Livre des Beautez de la Pèrſe. DAVILÈR.

Il y en a qui diſent *Paron*, à cauſe qu'autrefois tous les *pèrrons* étoient faits de marches arrondies, prétendant que le mot de *pèrron* vient de *pas rond.* FÉLIBIEN. Mais eſt il bien vrai qu'autrefois tous les *perrons* fuſſent des *pas ronds.* Cèrtainement nous avons ſur pluſieurs médailles des *pèrrons* de temples, dont les marches ſont quarrées; comme on le peut voir au temple des médailles du vieux Juba, dans Auguſte, &c.

PÈRRON, eſt auſſi un mot uſité dans les vieux Romans en parlant des tournois ou combats des Chevaliers qui entreprenoient de défendre un paſſage contre tous venans: & pour marque ils y faiſoient quelque légère conſtruction, ou barrière qui ſèrvoit d'obſtacle à paſſer. *Suggeſtum.*

PÈRRONS, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie les pères & mères des oiſeaux. *Pater & matrix.*

PÈRRONELLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petra, Petronilla.* La Villageoiſe *Pèrronelle.* SENECÉ. IV. 16.

PÈRROQUET. ſ. m. Oiſeau qui vient d'Afrique & des pays chauds. *Pſittacus.* Il eſt de médiocre groſſeur, ayant les plumes vèrtes mêlées de jaûne ordinairement, le bèc aquilin, & les ongles crochus comme un oiſeau de proie. On en peint de ſept ou huit couleurs. Il vit de fruits, quand il eſt ſauvage. Dans les cages on lui donne du pain trempé dans du vin, qu'on appelle de la *ſoupe au perroquet.* Quand il eſt inſtruit, il imite la parole des hommes, & les cris de pluſieurs animaux. Le *perroquet* a une éſpéce de rumination, parcequ'il fait remonter ſur la langue ce qu'il a mangé pour l'avaler une ſeconde fois.

Le *pèrroquet* s'appelloit anciennement *papegay*; & Aldrovandus dit que ce nom lui vient, de ce qu'il eſt comme le Pape, ou le Roi des oiſeaux, ou parcequ'il eſt digne d'être offèrt au Pape, à cauſe de ſa beauté. Il raporte les noms qu'il a en pluſieurs langues. Les Grècs modèrnes l'appellent *papagaz*, les anciens Ψίττακος, les Italiens *papagollo*, les Eſpagnols *papagayo*, en Flamand & Allemand *papegay*, ou *ſittik*, en Anglois *apopingay*, ou *popiniay*, en Polonois *papuga*, en Sclavon *pappanſek*, en Turc *dudi*, en Indien *carindi.*

Les *pèrroquéts* de l'iſle de Nicobar ſont éſtimez dans l'Inde, parcequ'il n'y en a point qui parlent ſi diſtinctement. LETTR. ÉDIF. *T. X. p.* 68.

Les *perroquéts* ſont en grande quantité dans l'iſle de S. Domingue. Quoique ces oiſeaux portent le même nom, ils diffèrent néanmoins beaucoup entre eux. On ne rencontre jamais ces oiſeaux ſeuls, ils volent toujours par bande, & vivent de ſemence, comme les ramiérs; ils font leurs nids dans de cèrtains trous d'arbres, où l'année précédente l'oiſeau nommé charpentier a fait ſon nid, & il ſemble que la nature ait commis ces petits oiſeaux pour rendre ce ſèrvice aux *perroquets.* Leurs petits dans ces trous ne ſont jamais mouillez; ils les font en nombre impair, ſçavoir trois, cinq & ſept. Le prémiér nombre eſt plus ordinaire, & le dèrnier plus rare. Quand on veut les élever & les apprivoiſer, il faut les dénicher pendant qu'ils ſont jeunes: car quand ils ſont grands, & qu'on les prend avec des apâs, ils demeurent toujours ſauvages, & ne parlent jamais. Pour avoir les jeunes, il faut couper par le piéd l'arbre où ils ont fait leur nid, car on n'y ſçauroit monter; & il arrive ſouvent que l'arbre en tombant les tuë, ſi bien que de deux ou trois nichées, on ne ſauve que deux ou trois oiſeaux. OEXMELIN. Les *perroquets* ne mangent point de mancenille; la graine de coton les enivre. Le goût de leur chair eſt éxcellent, mais changeant ſelon la qualité de la nourriture qu'il prend. P. Du Tèrtre, *T. V. C. I.* §. 2. Les jeunes *perroquets* ſont bons rotis & en ragoût. Les vieux font de bonnes ſoupes. Voyez ſur ces oiſeaux l'Hiſt. Nat. des Antilles par M. de Poincy, C. XV. Art. II. & celle du P. Du Tèrtre, *Tr. V. C. I.* §. 2.

Les Anciens ne connoiſſoient qu'une éſpéce de *perroquet*, qui étoit celui dont le pennage étoit entièrement vèrd, & qui avoit un colliér de couleur de vèrmillon; mais depuis la découvèrte de l'Amérique par Chriſtophe Colomb, & enſuite par les autres Eſpagnols, nous nous ſommes appèrcus qu'il y en avoit une ſi grande quantité de toutes ſortes, qu'à préſent ils ſont ſans nombre, tant en leurs éſpéces différentes, qu'en divèrſité de couleurs & de groſſeurs; car ceux qui ont été à ce nouveau monde, en conſtituent de plus de cent ſortes. Veſpuce a raporté qu'au deſſus du cap de Bonne-Éſpérance il y en a ſi grande quantité, qu'ils donnent le nom à cette région; que quelques-uns ſont ſi prodigieuſement grands, qu'ils ont près de trois quartiérs de longueur. Scaligèr dit en avoir vu un ſi grand, chez un marchand de ſa connoiſſance, qu'il occupoit une fenêtre toiſiſée de la grandeur ordinaire. Dans la région de Grachana, qui eſt ſituée dans les Indes orientales, les communs ſont plus grands que les faiſans, nous appellons en France les grôs, des papegays; les moyens, *perroquets*, & les plus petits, *perriques.* Il y en a de tant de couleurs, que c'eſt une chôſe admirable. Dans le Manaſſapan & le Cunan, qui ſont dans la nouvelle Éſpagne, & dans les régions les plus brûlées de l'Éthiopie, & les dèrnières contrées des Indes, il s'en rencontre de tout blancs, ainſi que le témoigne Scaligèr. A l'iſle de Tèrnatte, l'une des Moluques, dans le Bréſil & l'Éthiopie, l'on en voit de rouges; aux environs de Tarnaſſare, ville des Indes, l'on en trouve de très-beaux, qui ſont de ſept couleurs; dans le Calécut il y en a auſſi de couleur de pourpre, & d'aûtres divèrſifiez. Dans la région de Grachana, il y en a de très grands qui ont les ailes de pluſieurs couleurs, mais ils ont le reſte rouge; d'aûtres ſont tout bleus; quelques-uns entièrement cendrez. Dans l'iſle de Baden qui eſt proche celle de Java, l'on rencontre de trois ſortes de *perroquets*, ſçavoir, de rouges, qui ont le bèc jaûne; d'aûtres de pluſieurs couleurs différentes qu'ils appellent *nor* en leur langage, comme qui diroit luiſans, à cauſe de l'éclat de leurs plumes. Les dèrniérs ſont blancs; ils les appellent *Cachi*, qui ſignifie en leur langue, précieux. Dans les bois & les forêts de l'Ethiopie, il y en a quantité de vèrds, d'aûtres divèrſifiez, quelques-uns noirs, quelques aûtres gris-cendrez. Bellon dit que les plus grands ſont blanchâtres; que les médiocres ſont divèrſifiez de rouge, & que les plus petits ſont vèrds. Il s'en trouve qui ont deux coudées de long, qui n'apprennent jamais à parler, & qui ſont pour cette raiſon appellez muèts. Il y a de cèrtains oiſeaux aux Indes qu'ils appellent Guacemaias, qui ſont plus grands que les *perroquets*, leſquels néanmoins doivent être éſtimez de leurs éſpéces, ainſi que le témoigne Joſeph de la Côte, à cauſe qu'ils ſont ornez de leurs mêmes couleurs. Pluſieurs Auteurs, du nombre deſquèls ſont Scaligèr, Solin, Apulée, & Suidas, ont remarqué que tous les oiſeaux qui ont la langue platte & approchante de celle de l'homme, ont pareillement la faculté de prononcer des paroles. L'on nourrit les *perroquets* de toutes ſortes de fruits. Ils aiment beaucoup le pain avec le vin. Dans l'Éthiopie & au pays des Négres, ils gâtent tous les grains. Dans l'Amérique, ils font un ſi grand dégât de maïz, qu'on eſt contraint d'établir de petits garçons pour les garder & les chaſſer avec des cris éxtraordinaires; ce que pratiquent auſſi les habitans du Calécut, parceque ſans cela ils ne feroient point de recolte; ils ſe nourriſſent de toutes ſortes de grains, & ils ont cela de particuliér, que comme les cailles aiment l'élebore,

& les étoumant la ciguë, ſans que cela leur ſoit nuiſible, ils tirent ſemblablement leur nourriture de la graine de Carthame, qui ſèrt de purgatif à l'homme, ſans que cela leur caûſe aucun dévoyement ni incommodité. Ils caſſent facilement toutes ſortes de noyaux auſſi bien que les noix, la nature leur ayant donné un bèc propre & commode à faire tous ces éfforts. Ils aiment éxtrémement le ſucre, & ſe plaiſent grandement ſur les arbres qui portent la noix muſcade, ſoit pour leur bonne ôdeur, ſoit pour la beauté & la divèrſité des couleurs de ces fruits. On leur donne pour leur ordinaire de l'eau: mais ils aiment beaucoup mieux le vin, & s'enivrent comme font les ivrognes.

Aloyſius Cadamaſtus, qui avoit beaucoup voyagé dans les pays les plus éloignez, raporte qu'ils conſtruiſent leur nid avec une induſtrie toute particulière, & qu'ils choiſiſſent prémièrement un arbre très haut, duquel les branches ſoient tellement menuës, qu'elles ſoient incapables de ſoûtenir aucun poids; ils attachent au faîte de cet arbre un rejetton d'arbre, auquel ils ſuſpendent leur nid en l'air, qui eſt compôſé en rond comme une gròſſe balle, n'y laiſſant qu'un trou fort menu: ce qu'ils font afin d'éviter les embuches des ſèrpens, & afin qu'ils ne puiſſent faire tort à leurs petits, ne pouvant y aller à cauſe que les branches ſont ſi menuës, qu'elles ne pourroient pas ſoutenir la pésanteur de leur corps. Ils vivent toujours accompagnez de leurs fémelles ainſi que les colombes, & font très-ſouvent des petits, qu'il ne faut pas dénicher, parcequ'ils meurent, mais on les prend lorſqu'ils commencent à ſortir de leurs nids & qu'ils ſont grandelêts. On a vû ci-deſſus des chôſes différentes ſur ces deux ou trois dèrniérs points. Peut être que la divèrſité des pays fait ces différences.

Après avoir parlé en général de ces oiſeaux, il faut donner la déſcription particulière de quelques-uns des plus beaux, de toutes les grandeurs. Commençons par les plus grands.

GRÒS PÈTROQUET Voyez PAPEGUAY.

GRAND PÈRROQUET BLEU ET JAÛNE. *Pſittacus maximus Cianocroceus.* Il eſt de la groſſeur d'un chapon, & fort long de corſage; ſon bèc eſt noir, & courbé en demi cèrcle en dedans comme la moitié d'un anneau ou bague, & long d'une paûme en tout, au commencement fort ménu, & la partie de deſſus ſurpaſſe de deux bons doigts celle de deſſous: ce qui en eſt courbé, eſt rond & menu: ſes yeux ſont blancs & noirs; au deſſous il y a trois lignes noires qui compôſent la figure d'une S. Le deſſus de ſa tête eſt uni & vèrd; ſa gorge environnée, d'une éſpéce de colliér; ſa poitrine, ſon ventre, ſes cuiſſes, ſon croupion & tout le deſſous de ſa queuë ſont jaûnes; le ſommet de ſa tête, ſon dôs, ſes ailes & le deſſus de ſa queuë, qui eſt fort longue, ſont colorez d'un très-beau bleu; ſes jambes ſont très-courtes; l'ôs en eſt grôs & brun, ainſi que ſes piéds, dont les doigts ſont longs & armez de grands ongles noirs, éxtrémement crochus. Un *perroquet* de cette éſpéce qui étoit à François Sforce Comte de Sainte Flôre, avoit la voix fort gròſſe & enrouée comme celle d'un corbeau; il mangeoit de tout ce qu'on lui donnoit, & beuvoit une fois le jour ſur le ſoir. Il flattoit ceux qu'il connoiſſoit, & donnoit de dangéreux coups de bèc aux étrangers: ſi on lui donnoit une pomme, il la fendoit auſſi tôt, & en tîroit adroitement les pepins, & en faiſoit de même de tous les aûtres fruits, mépriſant le reſte. Pendant le tems qu'il fut au Comte de Sainte Flôre; il fit treize œufs approchant de la groſſeur de ceux d'une poule, il ſe ſèrvoit de ſon bèc à deſcendre & à monter, à la manière des aûtres. Il chèrchoit des lieux chauds en hivèr, & ſe plaiſoit grandement en la compagnie des hommes, ou aux lieux auxquèls il y avoit toujours du monde: l'été il ſe baignoit ſouvent, ou s'il pleuvoit, il ſe tenoit à la pluie juſqu'à ce qu'il fût tout trempé; & enſuite ſurpris de froid & tremblant, il chèrchoit le feu ou le ſoleil pour ſe ſécher; il ne voloit que très peu, à moins que d'être tourmenté ou contraint à le faire, & alors il voloit ſur quelque arbre ou ſur quelque mur pour y être en repôs. L'on rencontre de ces ſortes de *perroquèts* au Royaume de Coulan au Méxique, il eſt appellé *Guanamaia.*

AUTRE GRAND PÈRROQUET. Il eſt un peu plus petit pour ce qui eſt de la longueur; mais auſſi grós que celui dont nous venons de parler; il a le bèc plus court & moins courbé, & eſt environ de trois doigts de longueur, & à peu près de la même largeur vèrs la tête: la partie de deſſus eſt blanche, & celle de deſſous noire: toute la contrée des yeux & les yeux même ſont blancs; il a le deſſus de la tête long d'une palme & très-aplati; ſon dôs, le commencement de ſes ailes, ſon goſiér, ſa poitrine, ſon ventre, ſes cuiſſes, & le deſſus de ſa queuë ſont d'une belle couleur d'écarlate, ſes grandes pennes de ſemblable couleur en dedans; celles qui les couvrent & qui compôſent le ſécond ordre des aîles, ſont jaûnes, bordées de rouge & ornées d'une manière de petit œil bleu à leurs éxtrémitez; la ſupèrficie éxtérieure des prémières grandes pennes & le deſſous du croupion ſont d'un bleu très-couvèrt & foncé; ſes jambes auſſi-bien que ſes piéds ſont très-courts, & armez d'ongles aſſez longs, courbez, & d'une couleur cendrée brune.

PÈRROQUET BLANC CRÊTÉ. *Pſittacus albus criſtatus.* Ce *perroquet* eſt, après ceux dont je viens de parler, le plus grand de tous; outre cela il eſt d'une très-belle figure, & a beaucoup de beauté. Il eſt auſſi grand qu'un très-grôs poulet; il porte la queuë retrouſſée comme le cocq, & non en long comme les aûtres *perroquèts*; ſon bèc eſt cendré tîrant ſur le noir, & près de la tête; il a de grandes narrines, & tout autour une rondeur un peu plus élevée que le reſte; ſa langue eſt longue & vèrmeille; le cèrcle de ſes yeux eſt jaûne & la prunelle noire; tout le champ de ſon pennage eſt blanc. Du ſommet de la tête ſortent des plumes très-grandes & pointuës, qui panchent d'abord en arrière, & puis ſe courbent en avant, & finiſſent en tombant en arc; ſes jambes & ſes cuiſſes ſont jaunâtres; ſes ongles fort petits, noirs & à peine crochus.

PÈRROQUET VÈRD, dont les pennes des ailes ont les côtez d'en haut rougeâtres. *Pſittacus viridis alarum coſtâ rubente.* Il eſt de la grandeur ou plus grand que le précédent, environ grós comme un poulet d'un an; le deſſus de ſon bèc eſt noir à l'éxtrémité, un peu bleuâtre enſuite, & le reſte rougeâtre, le deſſous blanc; l'iris des yeux eſt jaûne, ou plutôt rougeâtre, la prunelle noire, le ſommet de ſa tête jaûne, ainſi que le deſſous de ſes yeux; tout le reſte du corps eſt vèrd; le devant eſt d'un vèrd plus jaunâtre & plus lavé, & par le dôs & les ailes il eſt plus couvèrt; les grandes pennes ſont d'un vèrd tirant ſur le bleu; les côtez d'en haut des pennes ſont rouges, auſſi-bien que celles de ſa queuë, qui eſt très-courte, & aux côtez de laquelle par en bas il a deux taches longues, & rouges, mais par le haut jaunâtres; ſes jambes & ſes piéds ſont cendrez; ſes ongles noirs & peu courbez.

PÈRROQUET DIVERSIFIÉ. *Pſittacus alius variegatus.* Celui-ci a le deſſus du bèc d'un vérd tirant ſur le bleu, les côtez ſont de couleur d'ocre; à l'endroit où il commence à ſe courber, il y a une tache blanche, qui le travèrſe; les deux côtez de la partie courbée ſont de couleur plombée & jaunâtre par le milieu; le ſommet de ſa tête eſt orné de petites plumes dorées, ou jaunes; préſque tout le reſte du corps eſt vèrdâtre; plus obſcur par le dôs & plus lavé à la poitrine, & au ventre, mêlé d'un peu de jaune. Toutes les racines des plumes ſont cendrées; l'éxtérieur des grandes pennes approchant du ventre eſt blanc au commencement, & puis inſenſiblement finit en couleur d'améthiſte & de pourpre; le reſte eſt noir; celles qui compôſent le ſécond ordre, & qui ſont très longues, ſont entièrement jaunes, & viennent juſques ſur le milieu des ailes; au commencement du côté éxtérieur qui regarde le ventre, il y a prémièrement du vèrd, enſuite du vèrmillon obſcur, & puis encore du vèrd, & enfin leur éxtrémité eſt en partie violette & en partie noire, alternativement; ſa queuë eſt compôſée de douze plumes, dont les quatre du coin, de part & d'autre, ſont à leur origine prémièrement vèrtes au côté éxtérieur, & jaune à l'intérieur, enſuite de couleur rouge ou d'écarlate; en troiſiéme lieu elles ſont encore vèrtes, & enfin diverſifiées de jaune: les quatre autres du milieu ſont entièrement vèrtes, & néanmoins à leur éxtrémité elles ont quelque peu de jaune: ſes piéds ſont de couleur plombée, compôſez de quatre doigts, deux devant & deux dèrrière, ainſi qu'aux piéds; ceux de dedans ſont beaucoup plus courts que les éxtérieurs: ſes ongles ſont crochus; ſes jambes très-courtes n'ont qu'un travèrs de doigt entre le genou & le talon, mais elles ſont gròſſes.

PÈRROQUET A BÈC NOIR. *Pſittacus roſtro nigro.* Il ſe rencontre une autre éſpéce de *perroquet* de médiocre grandeur, qui a le bèc de même que les autres, mais il eſt tout-à-fait noir au commencement ſur le ſommet, & ſous la gorge l'on voit une couleur bleuë, qui tîre ſur le vèrd, l'iris de ſes yeux eſt d'un jaune couvèrt, & la prunelle eſt noire; le reſte de la tête & la poitrine ſont jaunes: le ventre eſt d'une couleur qui tient du vèrd & du jaune, comme le deſſus de ſa queuë: ſon col, tout ſon dôs & ſes ailes ſont teints de vèrd plein, enſorte qu'on ne voit que du vèrd, ſi ce n'eſt le côté de l'aile à l'endroit où elle eſt attachée au corps, qui eſt rouge, & une plume qui ſuit approchant du ventre, qui eſt noire, & la dèrnière des grandes pennes qui eſt rouge; le bas du croupion eſt ſemblablement rouge; ſes piéds ſont bruns, ſes ongles noirs & un peu courbez; ſa queuë longue d'une paume ou environ.

PÈRROQUET GRIS MÊLÉ ou *diverſifié. Pſittacus varius.* Celui-ci a le bèc blanc, grós de deux doigts, & la partie de la tête, qui touche au bèc, eſt auſſi blanche, la prunelle de l'œil eſt noire: le cèrcle qui l'environne, eſt de couleur de rouille: le ſommet & le front, qui ſont blanchâtres, ſont diverſifiez de taches noires;

noires; le dèrrière de la tête, le cou, le dôs, les aîles, & le haut du croupion ſont colorez d'un brun très-obſcur : ſon goſier & le côté d'enhaut de ſes ailes ſont de couleur de cinâbre : ſa poitrine & ſes cuiſſes ſont vèrdâtres : la partie du ventre, qui eſt entre les cuiſſes & la poitrine, eſt de couleur que les Peintres nomment tèrre-d'ombre : les côtez des aîles ont quelques plumes qui couvrent les pennes, ſçavoir, les dèrnières, qui ſont bleuës, mêlées toutefois d'un peu de blanc : l'extrémité du ventre proche du croupion eſt jaunâtre : ſa queuë eſt rouge par le milieu, & par les cotez rouge & jaûne, & enſuite divèrſifiée de bleu : près-que toutes ſes pennes ont quelque chôſe de noirâtre à l'extrémité : le reſte eſt vèrd ; ſes jambes & ſes piéds ſont cendrez : toutes ces couleurs différentes peuvent juſtement lui faire donner le nom de *perroquet* divèrſifié, puiſque tout le champ de ſon pennage eſt compôſé de ſept couleurs, deſquelles néanmoins la vèrte eſt la dominante.

Pèrroquet rouge et bleu ou *divèrſifié*. *Pſittacus ruber & caruleus.* Encore que le précédent puiſſe avoir le nom de *pèrroquet divèrſifié*, celui-ci ſemble mériter ce nom à plus juſte tître, puiſque ſon pennage n'eſt pas compôſé d'un moindre nombre de couleurs : mais ce qu'il a de plus, c'eſt qu'elles ſont beaucoup plus apparentes, & ſi bien mêlées par toutes les parties de ſon corps, qu'il n'y en a pas une qui domine, encore que le bleu & le rouge s'y rencontrent un peu plus fréquemment que les autres, & c'eſt de là qu'on lui peut donner le nom de *pèrroquet rouge & bleu*. Cet oiſeau eſt aſſez grand de corſage : ſon bèc eſt d'égale grandeur à ceux des autres : il eſt noirâtre ; ſa tête, ſon cou & ſa poitrine ſont bleuës : le ſommet de ſa tête a une tache jaune très-remarquable ; la partie qui environne les yeux, eſt blanchâtre : la prunelle eſt noire, & l'iris brune ; les côtez de ſon ventre vèrs la ſommité des aîles, ſont jaunes, le ventre eſt vèrd, les cuiſſes ſont d'un vèrd blanchâtre, le croupion eſt jaune, le haut du dôs eſt d'un bleu lavé ; les plumes qui couvrent les aîles, compôſent un beau mélange de vèrd, de jaûne, & de couleur de rôſe ; les grandes pennes, & la queuë ſont couvèrtes & ſemées de taches de couleur de rôſe ; l'extrémité du dôs ou les lombes ſont jaunâtres : quelques petites plumes vèrtes couvrent ſa queuë ; les jambes & les piéds ſont cendrez, le reſte de couleur de rôſe. C'eſt aſſûrément de ce *pèrroquet*-ci que Louis Patrice a dit qu'on l'avoit en éſtime dans une ville des Indes appellée Tornaſare, à cauſe de ſes ſept belles couleurs.

Pèrroquet cendré. *Pſittacus cinereus ſeu ſubcaruleus.* L'on aporte cette éſpéce de *pèrroquet* de Mina ou ville de S. George aux Indes. Il eſt de la grandeur du pigeon de volière ; ſon bèc eſt entièrement noir ; le haut néanmoins où ſont les narines, avec la membrane qui le joint à la tête, ſont blancs : cette blancheur s'étend tout autour des yeux & au deſſous ; la prunelle eſt noire & l'iris jaûne ; tout le reſte du corps eſt d'une couleur égale de cendré obſcur ou plutôt bleuâtre, à l'éxception ſeulement que les grandes pennes ont cette couleur plus foncée ; il a une marque que n'ont point les autres *pèrroquets*, qui ont pour la plupart le pennage de différentes couleurs, qui eſt, que ſa queuë eſt toute d'une belle couleur de cinâbre ; ſes cuiſſes & ſes piéds ſont de même couleur que le corps ; ſa queuë eſt très-courte, & paſſe à peine les grandes pennes de ſes aîles. Bellon a eſtimé que les *pèrroquets cendrez* étoient les plus grands de tous ; mais il n'avoit point ſans doute la connoiſſance des grands dont nous avons parlé.

Pèrroquet gris-blanc. *Pſittacus leucocephæus.* Celui-ci mérite d'être mis entre les grands *pèrroquets*, puiſqu'il eſt de la grandeur d'un chapon ; il a la tête & le cou fort grôs ; le champ de ſon pennage eſt tout blanchâtre ; il a néanmoins un peu de brun, comme s'il étoit cendré ; ſon bèc eſt noir, & eſt plus long que ceux des aûtres, à l'endroit où il eſt crochu ; l'extrémité de ſon dôs, ſon croupion, ſa queuë, & ſes grandes pennes, ſont de couleur de vèrmillon ; ſes piéds ſont bruns comme ceux des aûtres, & c'eſt peut-être de celui-ci que Bellon veut parler, puiſqu'il eſt gris blanchâtre, & qu'il eſt fort grand ; ſa queuë eſt très-courte.

Telles ſont les principales éſpéces de grands *pèrroquets*. Voici les petits.

Pèrroquet au colliér. *Pſittacus torquatus.* Après avoir parlé des grands *pèrroquets*, il nous faut maintenant traiter des petits, dont la queuë eſt longue : celui dont nous allons parler, a un colliér autour du cou, tout le reſte eſt vèrd ; ce fut un de cette éſpéce qui fut aporté le prémiér des Indes en Europe, & qui a été connu des Anciens ; depuis le tems d'Aléxandre juſques à l'Empire de Néron, l'on en trouva encore de ſemblables dans une iſle d'Éthiopie, nommée Gagande ; ſon bèc eſt entièrement de couleur de vèrmillon & aſſez grôs ; l'iris de ſes yeux eſt jaûne, la prunelle noire, la tête & le reſte du corps eſt vèrd ; mais le cou, la poitrine, & tout le bas du devant eſt plus lavé ; le reſte eſt plus couvèrt ; au deſſous du bèc il y a une ligne noire, qui s'étend juſqu'à la poitrine, qui va de part & d'aûtre des côtez du cou, juſqu'à ce qu'elle arrive au colliér de vèrmillon, qui environne le dèrrière de la tête & du cou, lequel eſt de la largeur du petit doigt ſur le dèrrière, & vient en diminuant ſur les côtez ; le ventre eſt d'un vèrd ſi clair & ſi lavé, qu'il ſemble être tout jaunâtre ; les dèrnières plumes des aîles, qui ſont proche du ventre, ſont d'un vèrd brun & obſcur ſur le milieu ; à la partie d'enhaut, elles ont une tache rouge, qui eſt remarquable ; la queuë eſt longue d'environ deux pennes, & eſt pareillement d'un jaûne vèrdâtre ; les piéds & les jambes ſont cendrez.

Petit Pèrroquet tout vèrd. *Pſittacus viridis.* Il eſt plus petit que le précédent ; mais il eſt auſſi long, il n'eſt pas plus gros qu'une grive ; ſon bèc eſt rouge, principalement par deſſus ; la pointe & le deſſous du bèc ſont d'un rouge noirâtre ; la prunelle de ſes yeux eſt noire ; le tour eſt rougeâtre & de couleur de ſaffran ; tout le reſte du corps eſt d'un beau vèrd de pré ; le ventre eſt plus clair & lavé, & les grandes pennes ſont plus couvèrtes. Sa queuë eſt étroite & longue de huit pouces ou environ, & finit en pointe ; celui-ci, au contraire des aûtres, a les piéds d'un rouge qui tîre à la couleur de chair ; c'eſt celui que nous appellons *petit pèrroquet* : on l'aporte de l'Eſpagnole, iſle de l'Amérique. Il vient auſſi de l'Egypte, & fait ſon nid dans les écueils. Il faut lui accommoder le bèc, du moins deux fois l'an, ainſi que nous avons dit du papegay. L'on en voit quantité en France ; encore qu'il parle bien, il n'eſt pas néanmoins comparable au papegay, à cauſe du cri déſagréable qu'il fait, & qui ne plaît pas à tout le monde : on l'aime pourtant & on le rechèrche, parcequ'il eſt agréable à la vûë ; ou le nourrit de pain trempé dans de l'eau ou du vin. On lui peut donner toutes ſortes de fruits, & du chenevi pilé, & d'autres ſortes de graines. Le mâle aura autour du cou une chaîne de trois couleurs, & ſera tout vèrd tirant un peu ſur le jaûne ; il peut vivre douze ou quinze ans, ſuivant le ſoin que l'on en aura.

Autre Pèrroquet rouge et vèrd. *Alius Pſittacus ruber & viridis.* Ce *pèrroquet* doit être mis au nombre de ceux qui ſont d'une taille médiocre ; il eſt environ de la même longueur que celui dont nous venons de parler ; mais ſes couleurs ſont bien différentes. Il a le ſommet de la tête uni, le bèc éxtrêmement court, & plus qu'aucun aûtre, le deſſous eſt auſſi crochu. Tout le champ du pennage de cet oiſeau eſt compôſé de quatre couleurs ; celles qui paroiſſent le plus, ſont le rouge & le vèrd ; car le dôs, le ſommet & le dèrrière de ſa tête & les grandes pennes de ſes aîles, ſont d'un vèrd très-éclatant ; outre ce, au haut des côtez, ſçavoir, vèrs les épaûles, les plumes ſont bleuës. Toutes les grandes pennes, à l'éxception des deux de dehors, qui ſont vèrtes, ſont d'un bleu très-couvért ; toutes les pennes des aîles univèrſellement ont les tuyaux blancs ; la prunelle eſt noire, l'iris rouge, ſon bèc eſt rouge & médiocrement courbé, le deſſous ou le menton eſt d'une couleur de rouille rougeâtre. Devant & dèrrière les yeux on voit des taches bleuës ; la poitrine & le ventre ſont entièrement d'une couleur de vèrmillon, & ſont ornez de petites lignes tîrées en long ; ſa queuë eſt très-longue, & plus que tout le corps ; les plumes, qui en ſont plus longues du double que les aûtres, ſont vèrdâtres, & ont les tuyaux blancs ; celles de deſſous ſont éxtrêmement rouges, & les tuyaux noirs ; les jambes & les piéds ſont très-noirs.

Pèrroquet rouge et vèrt crêté. *Pſittacus ruber & viridis criſtatus.* Celui-ci doit être mis ſemblablement au nombre des petits. Ses aîles, ſa queuë & ſa créte ſont de couleur rouge ; le reſte eſt vèrd. Sa créte a de la reſſemblance à celle du *pèrroquet* blanc crêté, dont on a parlé ci-deſſus. Il a les yeux très-beaux, la prunelle noire, l'iris rouge. Sa créte eſt compôſée de ſix plumes, trois grandes, & autant de petites.

Il y a encore quelques autres éſpéces de *pèrroquets*. Un certain Auteur Alleman, auquel Aldrovand ne donne aucun autre nom, que le nom Latin d'*Ornithologus*, raporte dans ſes œuvres, la déſcription des *pèrroquets* ſuivans ; à l'un il donne le nom de *Eritrocyaneus*, comme qui diroit *rouge & bleu*, à cauſe que ces couleurs dominent dans le champ de ſon pennage ; il a tout le devant rougeâtre tirant ſur le vèrd, & le reſte en eſt bleu. Sa queuë eſt en partie rouge & en partie bleuë, ſa tête & ſon cou ſont tout-à-fait rougeâtres, ſi ce n'eſt que cette couleur eſt un peu blanchâtre aux environs des yeux ; ſa queuë eſt près-que deux fois auſſi longue que tout ſon corps. Il en met un enſuite qui eſt près-que ſemblable en tout au précédent, hormis qu'il a ſur le milieu des aîles beaucoup de jaûne & un peu de cette même couleur à la queuë, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *Eritrocyaneus*, à cauſe qu'il a beaucoup moins de bleu que l'aûtre. Le même Auteur dit que les *pèrroquets* qui viennent du Bréſil ſont près-que

prèſque tout vèrd par le cou, les aîles & le dôs; mais que le dôs approche toûjours du bleu, auſſi-bien que leur queuë, dont les plus grandes pennes ſont rougeâtres; leur tête eſt cendrée, & leur ventre de couleur jaûne.

On appelle en Allemagne *Perroquet* de Bohême, un oiſeau qui eſt coloré de vèrd, de jaûne, & de couleur de róſe ſur un champ cendré.

Voici encore un oiſeau qui approche de l'éſpéce des *Perroquets*. C'eſt un oiſeau, qui au raport de quelques Auteurs, fut pris en Éſpagne en un cèrtain lieu nommé Viadagola, un oiſeau de la grandeur d'un pinſon, qui avoit le bèc noir & aigu; la tête & le cou de couleur vèrte; le ſommet de la tête comme le geai de Bohême. Il avoit une crête, les aîles bleuës & noirâtres à leurs éxtrémitez, le croupion de couleur de rouille, à l'éxtrémité principalement, ainſi que par le bas du ventre. Ses cuiſſes étoient blanches, ſes piéds noirs, & quatre doigts diviſez comme ceux des piéds des *perroquets*. Si l'on fait réflexion à ſon bèc crochu, à la divèrſité de ſes couleurs, à la manière & figure de ſes piéds, & enfin à toutes ſes autres qualitez, pèrſonne ne doutera qu'il ne ſoit de l'éſpéce des *perroquets*. Quant à ſa petiteſſe, nous avons déja remarqué qu'il s'en trouve, qui ne ſont pas plus gros qu'un paſſereau.

Il y a une admirable ſorte de *perroquets* en l'une des iſles qu'on nomme Vièrges. Ils ne ſont pas plus grós que l'oiſeau que les Latins nomment Hupupa, & ils ont prèſque la même figure. Mais ils ſont d'un plumage chamarré d'une ſi grande variété de couleurs, qu'ils récréent mèrveilleuſement la vûë. Ils apprennent parfaitement bien à parler, & contrefont tout ce qu'ils entendent. De Poincy, *C. XV. Art.* 11.

Pèrroquet de mèr. Nom d'un poiſſon, qui ſe voit dans les mèrs de l'Amérique méridionale. *Pſittacus marinus.* Il fréquente les rochers des fontaines bouillantes. Il a été nommé *Perroquet de mer*, à cauſe de l'agréable divèrſité de ſes couleurs: ces *perroquets* ſont à-peu-prés de la forme de nos moyennes carpes. Toutes les écailles qu'ils ont ſur le dôs, ſont d'un vèrd brun, & celles qui ſont en bas juſques ſous le ventre, ſont d'un vèrd plus gai, c'eſt-à-dire, ſelon M. de Poincy, d'un vèrd jaunâtre. Ce poiſſon n'a point de dents, non plus que la plûpart des poiſſons de roche, qui vivent de coquillages; mais il a les machoires d'en haut & d'en bas d'un ós ſolide & éxtrémement fort, que le P. Du Tèrtre appelle deux petites pièrres, ou ós fort durs, de même couleur que ſes écailles, & diviſé par petits compartimens beaux à voir. Ses ailerons & les empénures qu'il a ſur le dôs, auſſi-bien que la queuë, ſont ſi agréablement divèrſifiez de bleu, de jaûne & de rouge, que quand il les étend, il n'y a point de *perroquets* ſi beaux ſur les arbres, que ces poiſſons le ſont dans l'eau. Il a les yeux fort beaux & fort étincelans; les prunelles claires comme du criſtal, & entourées d'un cèrcle argenté, qui eſt enfèrmé dans un autre cèrcle d'un vèrd d'émeraude, comme les écailles de ſon dós. Ils vivent de coquillages qu'ils briſent avec leurs dures machoires, comme entre deux meules. Ils ſont excellens à manger, & ſi grós qu'il s'en voit qui pèſent plus de vingt livres. De Poincy, *hiſt. des Antill. C. XVI. Art.* 2. P. Du Tèrtre, *Tr. IV. C. I.* §. 17.

Pèrroquet. Nom que l'on donna à des factieux qui s'élevèrent à Baſle en 1250. Les *Perroquets* étoient oppoſez aux Porte-étoiles. Ce nom leur vint de ce qu'ils portoient dans leurs bannières un *perroquet* de ſinople en champ d'argent.

Ménage dit que *perroquet* vient de *Pèrret*, ou *petit Pièrre*, comme on a nommé une pie *Margot*, un corbeau *Colas*, *Robin* un mouton, *Martin* un âne.

Pèrroquet, ſe dit provèrbialement de celui qui a appris quelque chóſe par cœur, qu'il n'entend pas. *Memoriter loquitur.* Il parle comme un *perroquet*. Il faut accoûtumer les gens à réfléchir, afin d'en faire des hommes, & non pas des *perroquets*. S. Réal.

Pèrroquet, en tèrmes de Marine, eſt un petit mât élevé ſur les grands mâts & ſur les hunes. *Magni mali appendix altera.* Dans les grands vaiſſeaux le grand mât, & celui de mizaine portent des hunes, & ſur les hunes ſont arborez les *perroquets*. Celui qui ſe met ſur le hunier du grand mât s'appelle le *grand perroquet*: & celui qui ſe met ſur le hunier de mizaine s'appelle *petit perroquet*. Le beaupré & l'artimon portent des *perroquets* ſans hunes. Celui de beaupré s'appelle *tourmentin*, & celui d'artimon s'appelle *perroquet de fougue*. On donne auſſi le nom de *perroquet* aux petites voiles qu'on met au deſſus des huniers. On ne ſe ſert de *perroquets*, que de beau tems, qu'on appelle tems à *perroquet*, quand un vent médiocre ſouffle. On dit, Mettre le *perroquet* en bannière, quand on lâche les écoutes de la voile du *perroquet*, pour la laiſſer voltiger au gré du vent pour donner quelque ſignal. *Velum ſuperioris mali inſtar vexilli ventо permittere.* A Marſeille on le nomme *papafique*.

Pèrroquet, ſe dit auſſi d'une ſorte de chaiſe à dôs qui ſe plie, & dont on ſe ſert ordinairement pour la table. *Sella plicatilis.*

Pèrroquet, eſt auſſi le nom que quelques-uns donnent à la plante d'aloës. *Aloe major.*

Pèrruque. ſ. f. Se diſoit autrefois d'une longue chevelure, & particulièrement de celle qu'on a ſoin d'ajuſter. *Coma, caſaries.* La *perruque* d'Abſalon peſoit 200 ſicles. Les Poëtes parlant du ſoleil, diſent ſa blonde *perruque*.

Pèrruque, ſe dit auſſi maintenant des cheveux poſtiches, qu'on appelloit autrefois *fauſſe perruque*. *Coma ſubdititia, caſaries, crines, capillus.* L'uſage les a autoriſez & rendus communs. Ce ſont des cheveux friſez, bouclez, & attachez enſemble, qui repréſentent la chevelure naturelle. On ſe fait raſer la tête quand on prend la *perruque*. On fait des *perruques* de cheveux vifs, de cheveux friſez qui imitent bien les naturels. Voyez ce Poëte avec ſa *perruque* antique. Les vieillards cachent leurs cheveux gris d'une *perruque* blonde. On dit qu'un homme porte bien la *perruque*; pour dire qu'il a toûjours de belles *perruques*, & qui viennent bien à l'air de ſon viſage. On fait auſſi des *perruques* à calote pour les Eccléſiaſtiques, des *perruques* à plaque, où il paroit une tonſure. Ménage croit que ce mot vient du Grec περόκη, qui ſignifie la même chóſe.

On peut douter que l'uſage des *perruques* fût connu des Anciens; ils ſe ſèrvoient de cheveux poſtiches, ou empruntez. Martial & Juvenal ſe ſont moquez des femmes qui ſe rajeuniſſoient par leurs faux cheveux, & des hommes qui changeoient de couleurs ſelon les ſaiſons, ou des vieillards qui s'imaginoient tromper la Parque par leur chevelure blonde. Mais s'ils avoient des *perruques*, elles étoient fort groſſières. Elles étoient tout au plus compoſées de cheveux peints & collez enſemble, & rien n'eſt plus ridicule que la déſcription que fait Lampride de la *perruque* de l'Empereur Commode. Elle étoit poudrée avec de la raclure d'or, & arroſée de parfums gluans auſquels la poudre s'attachoit. Quoi qu'il en ſoit, on peut dire que l'année 1629. eſt l'époque des longues *perruques* en France. Pour les Eccléſiaſtiques on prétend qu'ils ne l'ont point porté que depuis l'année 1660. & que cette coutume n'eſt point encore bien autoriſée. Le Cardinal Grimaldi en 1684. & l'Évêque de Lavaur en 1688. ont fait défenſes à tous Prêtres de porter la *perruque* ſans diſpenſe, & ſans néceſſité. M. Thièrs a fait un traité éxprès, pour montrer que cette parure mondaine, eſt indécente dans un Eccléſiaſtique, & qu'une *perruque* friſée, bouclée & poudrée, eſt directement contre les decrets & les canons des Conciles. La tête d'un Prêtre embellie d'une chevelure artificielle, & ajuſtée avec beaucoup de curioſité, lui paroît un monſtre dans l'Égliſe, & il ne trouve rien de plus ſcandaleux qu'un Abbé avec un viſage fleuri, & relevé d'une jolie *perruque*.

Pèrruquiér, ière. ſ. m. & f. Celui ou celle qui fait des pérruques, des coins de cheveux, & autres chóſes qui ſèrvent à coëffer les hommes & les femmes. *Coma ſubdititia concinnator, textor.* On a établi depuis peu en Corps de métier les *Perruquiérs* ſous le titre de *Maîtres Barbiers, Perruquiérs & Etuviſtes*, qui ſont diſtinguez des autres Barbiers, parceque leurs enſeignes ſont des baſſins de fér blanc.

Pèrs, èrse. adj. Vieux mot qui ſignifie, qui eſt de couleur bleuë, ou tirant ſur le bleu. *Cæruleus.* Homère appelle ſouvent Minèrve aux yeux *pers*. *Minerva glaucopis.* La couleur *perſe* eſt agréable à la vûë. Le fil *pers* eſt celui qu'on appelle vulgairement *fil à marquer*, qui eſt teint avec de l'indigo. C'eſt un azur couvèrt & obſcur qu'on prétend être venu de Pèrſe, ou d'une couleur de pêche pèrſienne.

Ménage dit que ce mot vient du Grec περσὸς ou περσὸν, ſignifiant *ſubniger*; ou de *praſinus*.

Pèrsan. Nom que les Architectes donnent à toutes les ſtatuës d'hommes qui portent des entablemens. *Statua tabulatoforа.*

Pèrsan, ane. ſ. m. & f. adj. Qui eſt de Pèrſe, qui appartient à la Pèrſe. *Perſa, Perſicus, a* Ce mot ne ſe dit que des habitans de Pèrſe modèrnes: quand on parle de l'Antiquité, il faut dire *Perſes, les Pèrſes*. Cependant en vèrs nos Poëtes diſent *Perſan*, même des anciens Pèrſes.

Aime le Pèrſan, *arme les Maſſagétes,*
Soulève en même tems les Daces & les Gétes. Brébeuf.

Les *Perſans* ſont Mahométans de la ſecte d'Ali. Un cheval *Perſan*. La langue *Perſane* a deux choſes ſingulières, & qui ne ſe trouvent point dans les autres langues orientales: l'une eſt qu'elle a un vèrbe auxiliaire, comme le vèrbe εἶμι des Grècs; & l'aûtre, qu'elle a un aoriſte. C'eſt des Macédoniens qu'elle a emprunté ces deux choſes, aprés la conquête d'Alexandre. Pour rémédier à la diſette d'eau, les *Perſans* détournent les rivières en

pluſieurs

pluſieurs canaux, & rendent ainſi leurs tèrres fèrtiles; mais les rivières ne ſont plus navigables.

PÈRSE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitant, originaire de Pèrſe. *Perſa.* Les anciens *Perſes*, ſelon Bochart, s'appelloient d'abord Élamites & Chus ou Chut, déſcendant de Sem par Élam & par Chut, & comprenant les deux peuples qui venoient de ces deux Patriarches. Ils prirent dans la ſuite le nom de *Perſes*, de l'Hébreu פרש *paraſch*, *un Cavalier*, parcequ'ils avoient beaucoup de chevaux, ſelon quelques Auteurs, & qu'ils excelloient dans l'art de les manier. D'autres diſent que ce nom leur fut donné en ces tems poſtérieurs, parcequ'alors les armées de ces peuples furent toutes de cavalerie. De là vient que dans l'Écriture ce peuple n'eſt appellé *Perſes* dans aucun Livre qui ait été écrit avant le règne de Cyrus, & qu'il ſe rencontre fréquemment dans ceux de ſon tems ou poſtérieurs. Et en effèt la Pèrſe, pays montagneux, n'étoit pas propre à nourrir des chevaux, & Strabon dit que les Rois de Pèrſe avoient leurs haras en Médie. Xénophon dans ſa Cyropédie aſſure que les chevaux étoient râres en Pèrſe avant Cyrus, & que ce Prince fut le prémier, qui changea la milice des *Perſes*, & les fit monter à cheval. L'Empire des *Perſes* commença en Cyrus, 538 ans avant Jésus-Christ, & finit par la bataille d'Arbelle qu'Aléxandre gagna ſur Darius l'an 4383 de la Période Julienne, 331 avant Jésus-Christ, & par conſéquent ne dura que 207 ou 208 ans.

PÈRSE. ſ. f. Nom propre d'un des plus conſidérables États de l'Aſie. *Perſia.* Il s'étend depuis la Turquie, en Aſie, qu'il a au couchant, juſqu'à l Empire du Grand Mogol, qui le borne au levant. Il confine au nord avec le Mavvaralnahra, la mèr Caſpie, & la Géorgie; & il eſt baigné au midi par les golfes de Balſora, & d'Ormus, & par la mèr de Pèrſe. Sanſon dans ſa grande carte de l'Aſie, met la *Perſe* entre le 25e & le 42e degré de latitude, & entre le 79e & le 108e de longitude. A prendre ſur cette même carte, la longueur de la *Perſe* droit du couchant au levant, elle n'excéde pas quatre cens vingt lieuës, & ſa largeur du nord au ſud n'eſt que de trois cens lieuës vèrs la Turquie, & beaucoup moindre par tout ailleurs. Le mont Taurus travèrſe toute la *Perſe* du couchant au levant; les provinces qu'il laiſſe au nord, ont un air fort tempéré, & on y voit par tout des forêts de mûriérs; mais les provinces qui ſont au midi du Taurus, ſont fort chaudes. Le tèrroir y produit toutes ſortes de légumes & de grains, à la réſerve de l'avoine & du ſeigle. Le coton y croît par tout en grande abondance; & entre les animaux domeſtiques, les chameaux & les buffles y ſont en grand nombre, mais principalement les chevaux, dont on voit des haras de cinq à ſix mille, entretenus par le Roi pour la remonte de ſes Gardes. On y trouve pluſieurs ſources de naphte, & des mines d'or, d'argent, de fer, de turquoiſes & de ſel; mais on ne travaille point aux deux prémières, à cauſe de la diſette du bois. On tire de la *Perſe* du coton, des toiles de coton, quelques pèrles, mais principalement de la ſoie, des étoffes de ſoie, & de beaux tapis. On peut diviſer ce Royaume en quatorze provinces; le Scirvan, l'Adirbutzan & l'Irvan, ſont au couchant de la mèr Caſpie; le Kiſan, le Tabareſtan, ou Maſanderan & le Choraſan, confinent avec cette même mèr, & avec la rivière de Jehun, du côté du midi. On trouve ces cinq le long du golfe de la mèr de *Perſe*, en avançant du couchant au levant, le Chuſiſtan, le Fars, le Kirman, le Makeran & le Send. Les trois autres ſont dans les tèrres; l'Yérach Agemi, vèrs le couchant, le Sitſiſtan & le Sabluſtan, vèrs le levant. La ville capitale de tout ce pays, eſt Hiſpahan; le Royaume de *Perſe* eſt héréditaire, & il paſſe non ſeulement aux enfans légitimes des Rois, mais même à leurs enfans naturels, préférablement à leurs autres parens. Ces Rois portent le tître de Sophi; ils dominent ſi déſpotiquement, que leur volonté eſt la ſouveraine loi de leur Royaume. Les Pèrſes ſont les plus traitables, & les plus honnêtes envèrs les étrangers, de tous les peuples de l'Aſie. Ils ſont Mahométans de la ſecte d'Ali, oppoſez aux Turcs qui ſuivent celle d'Omar. Il y a pourtant encore quelques contrées où l'on adore le ſoleil, la lune & le feu: ce qui étoit anciennement la religion de toute la *Perſe*. Il y a auſſi dans la *Perſe* quantité d'Arméniens, & quelque peu de Catholiques Romains, que les Miſſionnaires ont attachez aux Arméniens. Maty.

Le Royaume de *Perſe* s'étend du nord au ſud-oueſt, depuis la moitié des bords de la mèr Caſpienne juſqu'au golfe de *Perſe*; & du levant au couchant, depuis l'Euphrate juſqu'à la ville de Condahao, & au fleuve Indus. Sa longueur eſt de ſept cens cinquante lieuës de France; ſa largeur de 450. Ce vaſte pays eſt coupé du levant au couchant par une chaîne de montagnes, comme l'Italie par l'Apennin. La partie qui eſt au midi de ces montagnes, ſouffre des chaleurs exceſſives; celle qui eſt au nord, eſt plus tempérée. Le mauvais air de quelques cantons, & la diſette d'eau font que ce pays n'eſt pas par tout également habité. Les principales provinces de la *Perſe* ſont l'*Eomenik*, ou la grande Arménie; la Méſopotamie, ou le *Diarbek*; l'Aſſyrie, ou le *Curdiſtai*, la Chaldée, ou l'*Hiérak Araſi*; la Parthie, ou l'*Hiérak Agemi*; la Médie, ou le *Kirvan*; l'Hircanie, qui comprend le *Guilan* & le *Mezanderan*; la Margiane, qu'ils appellent l'*Eſtarabad*; une partie de la Bactriane, qu'ils nomment *Leſuſbeks*; le reſte de la Bactriane, la Sogdiane, & l'Arie ſont le *Coraſſan*; le Paropamiſe, eſt le *Sableſtan*; la Drangiane ou le *Sigiſtan*, l'Aracoſie pays déſert, & la Gédroſie compoſent le *Makran*; la Carmanie en leur langue *Kerman*, & la *Perſe* propre qu'ils appellent *Farſiſtan*. En 1042. Tragolipax prémier Sultan des Turcs, qui juſques-là avoient été tributaires des Sarrazins, ſe révolta, & leur enleva la *Perſe*. Elle fut plus de 500 ans ſous la domination des Turcs. En 1499. le fameux Iſmaël, qui ſe prétendoit iſſu des anciens Caliphes Sarrazins vint le revendiquer, & rétablit ſous le nom de Sophi, l'ancien Empire des Pèrſes.

La mèr de Pèrse. *Oceanus Perſicus.* C'eſt une partie de l'Océan oriental. Elle s'étend le long des côtes de la Pèrſe, depuis le golfe d'Ormus juſqu'à l'embouchure de l'Inde. On comprend ſouvent cette mèr ſous celle d'Arabie, que l'on étend juſqu'à celle de l'Inde.

PÈRSÉA. ſ. m. Arbre qui eſt ſemblable à un poiriér, grand & toûjours vèrd. Ses rameaux ſont d'un vèrd pâle. Ses feuilles reſſemblent à celles du lauriér à larges feuilles, vèrtes par deſſus, de couleur cendrée par deſſous, fermes, ayant quelques nerfs qui travèrſent obliquement, d'une odeur & d'un goût agréables, piquant la langue avec aſtriction. Ses fleurs ſont en grand nombre, préſque ſemblables à celles du lauriér, ramaſſées en grape, pâles, compoſées de ſix petites feuilles. Son fruit reſſemble au commencement à une prune, puis il devient long comme une poire, noir & de bon goût; il contient un noyau qui a la figure du cœur, & le goût comme celui des chataignes ou des amendes douces. En Latin *perſea.* C. Bauh.

PÈRSÉCUTANT, ante. adj. Importun, incommode, qui fait de la peine aux aûtres. *Importunus, moleſtus, incommodus.* Cet homme a des créanciérs fort *perſécutans*, qui le preſſent trop. Les emprunteurs, les écornifleurs, les faiſeurs de queſtions, les Poëtes qui récitent leurs vèrs, les plaideurs qui content leurs procès, ſont des gens fort importuns & *perſécutans. Moleſti, importuni.*

PÈRSÉCUTER. v. act. Tourmenter, affliger les gens. *Perſequi, cruciare.* Les anciens Tyrans ont inhumainement *perſécuté* les Chrétiens; ils ont fait beaucoup de Martyrs. *Antiqui Tyranni fideles perſequebantur.* Néron, Domitien, Trajan, Adrien, Marc-Aurele, Sévère, Maximin, Décius, Valérien, Dioclétien, Maximien ſont les Empereurs qui ont *perſécuté* l'Égliſe. Sulpice Sév. *Hiſt. Eccl.*

Pèrsécuter, ſignifie auſſi, Importuner, incommoder quelqu'un, le pourſuivre. *Infectari, vexare, affligere.* Un chicaneur *perſécute* ſes voiſins en leur faiſant des procès. Un uſuriér *perſécute* ſes débiteurs pour être payé à jour précis. Ce méchant Poëte me *perſécute*, m'aſſaſſine de ſes vers. Un Juge eſt *perſécuté* de prières, de ſollicitations.

Pèrsécuter, ſe dit figurément en Morale. Le remords de conſcience *perſécute* les méchans juſqu'au tombeau. *Stimulat, pungit, angit.* Il y a des gens qui nous *perſécutent* par leur amitié, comme d'aûtres par leur haine. Quand la fortune ſe met à *perſécuter* les gens, il n'y a point de fermeté dont elle ne vienne à bout. Il faut que la fortune vous ait bien *perſécuté* pour vous faire tant haïr le monde. M. Scud.

PÈRSÉCUTEUR. ſ. m Celui qui tourmente, qui pèrſécute, qui importune. *Perſecutor, vexator.* Néron a été un cruel *perſécuteur* de l'Égliſe. Les hommes ſont *perſécuteurs* d'inclination; ils veulent aſſujettir les aûtres. Ben. Ne rejettez point le nom de *pèrſécuteur*, parceque vous agiſſez pour la vérité; ce ſont les actions, & non pas la cauſe qu'on défend, qui acquièrent le tître odieux de *perſécuteur.* Cl. On appelle auſſi les importuns, des *perſécuteurs.*

PÈRSÉCUTION. ſ. f. Peine, tourment, incommodité qu'on fait ſouffrir. *Pœna, tormentum, moleſtia, vexatio, afflictio.* L'Égliſe a ſoufert pluſieurs *perſécutions* ſous les prémiérs Empereurs. On dit, La *perſécution* de Décius, de Dioclétien, &c. pour dire, la *perſécution* que les Chrétiens ont ſoufert ſous l'Empire de Néron, de Décius, de Dioclétien, &c. On compte dix *pèrſécutions*; Néron alluma la prémière. Les hommes préoccupez en faveur de leurs opinions trouvent d'ordinaire qu'il n'y a de *perſécutions* défenduës que celles qu'on leur fait. Bén. Les *pèrſécutions* contre les impies ne ſont pas injuſtes. Les Chicaneurs, les Procureurs font d'étranges *perſécutions* par des procès. Les Belles ont beaucoup de peine à éviter la *perſécution* de leurs Amans.

PÈRSÉE. Conſtellation céléſte. *Perſeus.* Elle eſt compôſée de 26. étoiles: deux de la ſeconde, cinq de la troiſiéme, ſeize de la quatriéme, deux de la cinquiéme grandeur, & une nébuleuſe.

PÈRSEIGNE. Voyez PÈRSIGNE.

PÈRSENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un village de la Baſſe-Autriche. *Perſenbergum.* Il eſt près de la rivière d'Uſpèr, à demi-lieuë du bord ſeptentrional du Danube, & à quinze lieuës au deſſous de Lintz. On prend ce village pour l'ancienne *Ulmum*, petite ville d'Allemagne. MATY.

PÈRSÉPHONE. Voyez PROSÈRPINE.

PÈRSÉPOLIS. ſ. f. C'étoit anciennement la ville capitale de la Pèrſe. *Perſepolis.* Aléxandre le Grand la prit, & l'épargna au commencement; mais étant noyé dans le vin, il ſe laiſſa pèrſuader par la courtiſane Thaïs de la brûler. Quelques-uns croyent qu'elle étoit entre Hiſpahan & Schiras, en un lieu nommé Tchelminare, c'eſt-à-dire, quarante colonnes, parce qu'on y en a trouvé autant de reſte, de celles qui étoient au palais des anciens Rois de Pèrſe. Cependant d'autres Géographes prétendent que la ſituation de l'ancienne *Perſépolis*, & celle de Tchelminare ſont fort différentes, celle-là étant au 91e degré de longitude, & celle-ci ſe trouvant dans le 96e. MATY.

PÈRSÉVÉRANCE. ſ. f. Vèrtu chrétienne qui donne la force de ſe maintenir dans la voie du ſalut, dans la foi, dans la charité, dans l'obſèrvation d'une Régle Monaſtique. *Perſeverantia, patientia, permanſio.* C'eſt dans la vocation qui nous prévient, & dans la *pèrſévérance* finale qui nous couronne, que la bonté qui nous ſauve paroît toute gratuite. BOSS.

PÈRSÉVÉRANCE, ſignifie auſſi, Conſtance, fidélité. *Conſtantia, firmitas, fidelitas, pertinacia.* La *pèrſévérance* n'eſt digne ni de blâme, ni de louange; parcequ'elle n'eſt que la durée des goûts & des ſentimens, qu'on ne s'ôte, & qu'on ne ſe donne point. LA ROCH. Une longue *pèrſévérance* vient à bout de la réſiſtance la plus obſtinée. S. ÉVR. Il faut gagner un cœur par la *pèrſévérance*. DE VILL. Une ſi fidelle *pèrſévérance* méritoit d'être couronnée. ID.

PÈRSÉVÉRANT, ANTE. ſ. m. & f. Conſtant à faire le bien, à ſoutenir la vérité. *Perſeverans, conſtans, immobilis, firmus.* Ce n'eſt pas aſſez de ſe mettre dans la bonne voie, il faut être *pèrſévérant*.

Les PÈRSÉVÉRANS, eſt le nom des Académiciens de *Trevigi* en Italie. *Gli Perſeveranti.*

PÈRSÉVÉRER. v. n. Être conſtant, & fèrme dans un genre de vie, ou dans une opinion. *Perſeverare, perſiſtere, permanere, pergere.* Le Seigneur dit que celui qui *pèrſévéra* juſqu'à la fin ſera ſauvé, c'eſt-à-dire, qui ſera fèrme dans la foi & la charité. Les Hérétiques ne *pèrſévérent* dans leurs èrreurs, que parcequ'ils les prennent pour la vérité. Ce témoin *pèrſévére* dans ſa dépoſition; il y pèrſiſte. Sèrvir une Maitreſſe, & *pèrſévérer*, c'eſt aſſez dire que l'on aime. PATRIX.

PÈRSICAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, creuſes, nouées. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du pêcher, marquées quelquefois au milieu d'une tache noire, quelquefois ſans tache. Ses fleurs ſont diſpôſées en épi, de couleur ordinairement purpurine, & quelquefois blanche; châque fleur eſt à cinq étamines ſoutenuës par un calice fendu juſqu'à la bâſe en quatre ou cinq parties. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences ovales, aplaties, pointuës, noirâtres. Ses racines ſont fibrées. *Perſicaria mitis maculoſa & non maculoſa.* C. BAUH. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *pèrſicaire*. Il y en a une qui eſt d'un goût âcre & mordicant; on l'appelle autrement *curage*. *Perſicaria urens, ſive hydropiper.* ID.

Ce mot vient de *perſica*, *pêcher*, car les feuilles de la plupart des éſpéces de *pèrſicaire* ſont ſemblables à celles du pêcher.

PÈRSIEN, ENNE. adj. Qui eſt de Pèrſe, ou aux Pèrſes. *Perſicus.* Ce mot ſe dit des choſes, & non point des hommes; & des choſes même il ne ſe diroit guère que dans cette phraſe, *A la Perſienne*, c'eſt-à-dire, à la manière des Pèrſans. *Perſicè.* Le kioſc ou pavillon du Sèrrail de Conſtantinople, qui eſt vis-à-vis de Galata, eſt ſoutenu par douze colonnes de marbre, il eſt lambriſſé, peint à la *perſienne*, & richement meublé. TOURNEFORT, *Voyage du Lev. T. I. p.* 499.

PÈRSIEU. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Breſſe, en France. *Priſcianus vicus.* Valois, *Not. Gall. p.* 96.

PÈRSIGNE, ou PÈRSEIGNE. ſ. f. Nom propre d'un village & Abbaye de France. *Perſonia.* Il eſt dans le Maine, à cinq lieuës d'Alençon, vèrs le levant. MATY. L'Abbaye de *Perſeigne* eſt de l'Ordre de Ciſteaux. Valois, *Not. Gall. p.* 494.

PÈRSIL. ſ. m. Plante que les Latins appellent *apium*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Le *pèrſil* commun des jardins pouſſe des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds, groſſes comme le pouce, rondes, canelées, vuides, rameuſes. Ses feuilles qui ſortent de la racine, ſont compôſées d'autres feuilles vèrtes, découpées, attachées à de longues queuës. Ses fleurs naiſſent en paraſols aux ſommets des tiges & des branches; elles ſont à cinq feuilles égales & diſpoſées en róſe, de couleur pâle. Chaque fleur eſt ſuivie d'un fruit compoſé de deux ſemences menuës, arrondies & canelées ſur le dôs. Sa racine eſt blanche, ſimple, groſſe comme le pouce, bonne à manger. *Apium hortenſe, ſeu petroſelinum vulgò.* C. BAUH. Cette plante a un goût un peu âcre, & qui n'eſt point déſagréable, elle eſt propre pour emporter les obſtructions, pour atténuer la pièrre du rein & de la veſſie, & pour faire pèrdre le lait aux femmes, étant pilée & appliquée ſur le ſein. Si l'on fringue des vèrres à boire dans de l'eau où l'on a lavé du *pèrſil*, pour peu qu'on appuye deſſus en les nettoyant, ils ſe briſent en morceaux. Il y a un *pèrſil de Macédoine* qui eſt aſſez ſemblable au précédent, mais ſes feuilles ſont plus amples & un peu plus découpées. Sa ſemence eſt beaucoup plus menuë, plus oblongue, pointuë, plus aromatique. Il croît en Macédoine, d'où l'on nous aporte la ſemence. *Apium Macedonicum.* C. BAUH. ou *Petroſelinum Macedonicum.* La ſemence du *pèrſil* de Macédoine eſt apéritive, elle fait uriner & provoque les mois aux femmes.

On appelle ironiquement *Arracheurs de pèrſil*, les compagnons de rivière qui remontent les bateaux avec des cordes, & que le travail oblige à ſe courber, comme s'ils arrachoient du *pèrſil*, parcequ'il a des racines groſſes & difficiles à arracher, qui ſont bonnes à manger. *Helciatores.* On en met dans les pôtages.

PÈRSILLADE. ſ. f. Aſſaiſonnement avec du pèrſil. On fait un ragoût de bœuf ſalé à la *pèrſillade*, qu'on mange avec du pèrſil crud. *Acetaria petroſelino reſperſa.*

PÈRSILLÉ, ÉE. adj. *Mucidus.* Il ſe dit de cèrtains fromages, & il ne ſe dit d'ordinaire qu'au maſculin; il ſignifie, Qui a une ſorte de moiſiſſure, qui a un vèrd de pèrſil. Le fromage *pèrſillé* eſt bon pour les Buveurs. *Corruptus, a.*

PÈRSIN. ſ. m. Vieux mot. Du pèrſil. BOREL.

PÈRSIQUE. ſ. f. Sorte de pêche qui eſt très-groſſe, moins longue & plus ronde que n'eſt la pêche de Pau. *Perſica.* Elle eſt rouge & pointuë, & a d'ordinaire des boſſes.

La *Perſique* eſt d'un mèrveilleux raport & d'un mèrveilleux gout; elle eſt longuette, & a toutes les bonnes qualitez qu'on lui peut ſouhaiter, quand l'arbre ſe porte bien, qu'il eſt en bon fonds, & bien expôſé. Comme les noyaux marquent aſſez la figure du fruit, le noyau *pèrſique* eſt un peu longuet; la chair qui lui eſt voiſine, n'a qu'un tant ſoit peu de couleur; elle mûrit comme la chévreuſe finit, & un peu devant que l'admirable commence. LA QUINT. *P. III. p.* 439. Les *Pèrſiques* viennent au mois de Septembre. ID. *p.* 267.

PÈRSIQUE. Tèrme d'Architecture; c'eſt une éſpéce d'ordre de colonnes qui a été pratiqué par les Grècs, qui au lieu du fût de la colonne Dorique, y ont repréſenté des figures d'hommes éſclaves pour en ſoutenir l'entablement. *Columna perſica.* Cela fut mis en uſage après que les Grècs eurent défait les Pèrſes pour ſèrvir d'une éſpéce de trophée. Voyez PÈRSAN.

PÈRSISTER. v. n. Demeurer fèrme dans une opinion, dans une demande, dans une allégation. *Perſiſtere, ſtare, perſtare.* Un opiniâtre *pèrſiſte* dans ſa croyance, quelque raiſon qu'on lui oppôſe. Un témoin qui a *pèrſiſté* en ſa dépoſition dans le récollement, ne peut plus varier, à peine de faux. Un demandeur dit qu'il *pèrſiſte* en ſa demande; un défendeur en ſes défenſes, en ſes offres.

PÈRSONATA. ſ. f. C'eſt un nom qu'on a donné à la grande bardane, parcequ'on ſe ſèrvoit autrefois des feuilles de cette plante pour ſe maſquer le viſage. *Perſonata.* Voyez BARDANE.

PÈRSONNAGE. ſ. m. Pèrſonne. En ce ſens il ne ſe dit que des hommes & point des femmes. *Vir magnus & illuſtris.* On le dit en bien ou en mal, avec le ſecours de quelque épithéte, qui en détèrmine la ſignification. Un ſot *perſonnage*, un ridicule *perſonnage*. *Ridiculus homo.* Aléxandre étoit un grand *perſonnage*. Socrate a été un *pèrſonnage* illuſtre par ſa ſageſſe. *Præſtans, altus & excellens homo*, ou *vir.*

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus ſage,
Qu'en recueillant chez ſoi ce divin pèrſonnage. MOL.

PÈRSONNAGE. Ce mot s'employe auſſi ſans épithéte, en mauvaiſe part. *Homo.* Avez-vous vû le *perſonnage? Viſiſti-ne hominem?* Si vous ſçaviez de quelle manière la Nature a deſſiné le *perſonnage*, vous ne pourriez vous empêcher de rire.

PÈRSONNAGE, ſe dit auſſi du nom, & du rôlle d'un Acteur; de celui que repréſente le Comédien. *Perſona, actor, perſonatus.* A la tête des poëmes Dramatiques on met les noms des *perſonnages* qui doivent paroître ſur la Scéne. Ce Comédien a le plus beau

beau rôlle, il a le prémiér, le principal *pèrſonnage*. Il faut que le prémiér *pèrſonnage* ſeul régne & tienne le deſſus dans toute la piéce ; le caractère des aûtres doit être ſubordonné au ſien. LE P. LE B. La Tragédie ancienne n'étoit qu'un ſimple chœur : ce fut Theſpis qui le prémiér joignit un *pèrſonnage* pour délaſſer le chœur. Eſchyle en ajoûta un ſecond. DAC. Eſchyle, dans le chœur, jetta les *pèrſonnages*. BOIL.

On dit dans ce ſens au figuré, qu'un homme joue bien ſon *pèrſonnage*, qu'il ſoûtient bien ſon rôlle ; pour dire, qu'il fait bien ce qu'il doit faire, qu'il remplit bien ſes devoirs, ou ſes fonctions. *Suſceptam perſonam rectè agere.* Qu'on lui fait jouer un vilain *pèrſonnage*, quand on lui a donné un emploi indigne de lui : ou qu'on le joue, & qu'on le dupe. Ainſi dans ces phraſes, le mot *pèrſonnage* ſignifie, Rôlle, fonction, figure, grimace, extérieur. L'eſprit ne ſçauroit jouer long-tems le *pèrſonnage* du cœur. LA ROCH. Agricola quittoit le *pèrſonnage*, & les airs de maître, dès qu'il avoit achevé les fonctions de ſa charge. BOUH. Remarquez combien de *pèrſonnages* différens joue un Courtiſan. M. ESP. Cromvvel faiſoit le Docteur & le Prophéte, auſſi-bien que le ſoldat & le capitaine : mêlant ainſi mille *pèrſonnages* divèrs. FLÉC. C'eſt de la vanité que vient cette variété de *pèrſonnages* que l'on voit faire aux hommes : l'un fait le *pèrſonnage* d'ami, l'autre celui de déſintèreſſé. M. ESP. Vos manières ſont ſi inégales, qu'il ſemble que le *pèrſonnage* d'Amant tendre, ne vous ſoit pas naturel. L. PORT. Un homme vain n'entre pas volontiérs dans une cabale, où il ne fait pas le *pèrſonnage* le plus honnête, & le plus important. M. ESP. Celui qui dans le monde ſoutient le mieux le *pèrſonnage* qu'il joue, eſt le plus applaudi des ſpectateurs. VILL.

Que vous jouez au monde un petit pèrſonnage,
De vous claquemurer aux choſes du ménage. MOL.

On dit ironiquement, & par mépris, Voilà un vaillant *pèrſonnage* ; pour dire, C'eſt un fanfaron. *Thraſo, vel ridiculus homo.* On appelle tapiſſeries à *pèrſonnages*, celles où des hiſtoires ſont repréſentées avec des figures. On voit du linge damaſſé en *pèrſonnages*.

PÈRSOnNALISER. v. act. Feindre que les créatures inanimées agiſſent à la manière des hommes, ou qu'elles en ont les paſſions. *Proſopopœiam agere.* Comme, Ces murailles parleront, la mèr murmure & s'irrite, &c. Enfin c'eſt repréſenter les chôſes inſenſibles, comme de véritables pèrſonnes. Ce mot eſt un peu nouveau, & n'a pas été confirmé par l'uſage. Voyez PÈRSONNIFIER.

PÈRSOnNALITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Qualité de pèrſonne. Ce qui conſtituë un individu dans la qualité de pèrſonne. *Perſonalitas.* Dans la très Sainte Trinité, ce ſont les relations qui font la diſtinction des *perſonalitez*. La *pèrſonalité* n'eſt autre chôſe qu'une ſubſtance incommunicable. *Floravantius, De Trinit. L. II. p. 99.* Saint Bonaventure, 1. *diſt.* 29. *q.* 2. croit que ce ſont les origines qui conſtituent & qui diſtinguent les *pèrſonalitez* en Dieu. S. Thomas, *q.* 40. *art.* 2. & Durandus, 1. *diſt.* 26. *q.* 1. veulent que ce ſoit les relations. Ce ſentiment eſt le plus ſuivi. Voyez Floravantius à l'endroit cité, p. 102. & Vaſquez, *Diſput.* 154. *in primam partem.*

PÈRSOnNAT. ſ. m. Bénéfice qui donne quelque prérogative, ou prééminence dans une Égliſe, ou dans un Chapitre ; mais ſans juriſdiction, qui a ſeulement une place diſtinguée. *Perſonatus.* Les *pèrſonnats* n'emportent qu'un peu d'honneur pour la pèrſonne, ſans aucun pouvoir, comme le Chantre en pluſieurs Égliſes. Le *perſonnat* n'eſt point une dignité, comme ſoutient Oldrade, à moins qu'on n'étende beaucoup la ſignification du mot. Les *pèrſonnats* ſont fréquens dans les Égliſes d'Aquitaine. Le Sou-Chantre de Limoges eſt un *pèrſonnat*. Quelques-uns donnent auſſi ce nom à quelques Archidiácres & Archiprêtres dans des Cathédrales. Les Docteurs en parlent divèrſement, & quelques-uns le donnent généralement à tous ceux qui ont quelque prérogative dans le Chœur ou dans le Chapitre au deſſus des autres Chanoines, ſoit dans les proceſſions, ſoit dans les options, ſoit dans les ſuffrages ; & confondent ce nom avec *dignité*. D'autres donnent ce nom à de ſimples Curez, & d'aûtres à des Curez primitifs.

PÈRSOnNE. ſ. m. Subſtance individuelle d'une nature intelligente ; individu de chaque homme, ou de chaque femme. *Naturæ intellectualis individua ſubſtantia ; perſona, homo.* Il y avoit cent *pèrſonnes* à cette aſſemblée. Toute la grandeur de l'État réſide en la *pèrſonne* des Rois ; mais la diſcipline des mœurs, & le ſuccès de la piété eſt en la *perſonne* des Reines. FLÉCH. Une coquette n'aime point la *pèrſonne* de ſes Amans ; elle n'en aime que les paſſions. B. RAB. Pour bien juger des gens il faut écarter l'attirail étranger, & aller juſqu'à la *pèrſonne*. LA BRUY.

J'aime avec tout moi-même, & l'amour qu'on me donne,
En vent, je le confeſſe, à toute la pèrſonne. MOL.

Quoiqu'il ſoit toûjours féminin, on ne laiſſe pas de lui donner quelquefois le genre maſculin, & même plus élegamment que le féminin. Par exemple, J'ai eu cette conſolation dans mes ennuis, qu'une infinité de *perſonnes* qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaiſir qu'ils ont eu. VAUG. On doit imiter prudemment cette éxemple, & n'en faire pas une régle générale. Il faut qu'entre *perſonne*, & ſon relatif maſculin, il y ait un aſſez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif maſculin ſe raporte à *perſonne*, qui eſt féminin, enſorte qu'on ne ſonge plus qu'à ce qui eſt ſignifié par ce mot, qui ſont les hommes. Par éxemple, Les *perſonnes* mal intentionnées empoiſonnent tout ce *qu'ils* diſent : il n'y a pas aſſez d'intèrvalle entre *perſonnes*, & le relatif *qu'ils*, pour ne point douter s'il ne vaudroit pas mieux dire *qu'elles*. Pour l'adjectif qui ſe raporte à *perſonnes*, le plus ſûr eſt de le mettre toujours au féminin dans quelque éloignement qu'il ſoit. Les pèrſonnes qui ont l'eſprit pénétrant, & une expérience de beaucoup d'années, ſont d'ordinaire ſi *judicieuſes, qu'elles* ſe trompent rarement. CORN.

PÈRSONNE, ſignifie quelquefois le corps, ou la figure extérieure, & eſt différent de *perſonne*, qui ſignifie l'homme ou la femme. On dit, ſa *perſonne* plaît éxtrémement. *Ejus vultus, ſpecies arridet maximè.* Il y a mille charmes répandus en toute ſa *perſonne*. BOUH. On dit qu'un brave paye bien de ſa *perſonne*, quand il ne craint point de s'expôſer au danger comme les aûtres. On dit d'un glorieux, qu'il eſt bien ſatisfait, bien content de ſa *perſonne*. Les Juges ne doivent faire aucune acception de *perſonnes*.

PÈRSONNE, ſe dit auſſi en Théologie. L'Égliſe croit un Dieu en trois *Perſonnes*. La ſeconde *Perſonne* s'eſt incarnée, c'eſt Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le Myſtère de la Trinité, le mot de *perſonne* a une ſignification toute ſingulière, on ne s'en eſt ſervi que parcequ'on n'en a pas trouvé de plus commode : on n'y attache pas l'idée ordinaire & commune qu'on attache à celui de *perſonne*.

PÈRSONNE, ſe dit auſſi au Palais. Fut préſent en ſa *pèrſonne*, établi en ſa *perſonne* Mtre. tel. *Præſens & coram.* C'eſt par où commencent tous les Actes des Notaires. Il a été ajourné à comparoir en *perſonne*. L'ordre de Droit veut qu'on parle prémiérement des *perſonnes*, & puis des biens. Il a eu des défenſes d'attenter à ſa *perſonne* & à ſes biens. Un éxploit doit être fait à *perſonne*, ou à domicile. Un Ambaſſadeur repréſente la *perſonne* du Prince. Le père & le fils ſont réputez en Droit une même *perſonne*.

PÈRSONNE, ſe dit auſſi en Grammaire des verbes, & des pronoms qui ſe conjuguent, ou s'appliquent à trois différentes *pèrſonnes*. *J'aime* eſt un verbe qui ſért à la prémière *perſonne*. *Tu aimes* déſigne la ſeconde *perſonne*. *Il aime* marque la troiſiéme *perſonne* ; & de même au plurier. *Moi, toi, lui*, ſont des pronoms de la prémière, ſeconde & troiſiême *perſonne*. Les vèrbes s'accordent avec les noms en tems, en nombre & en *perſonne*.

PÈRSONNE, ſe dit auſſi négativement, & ſignifie, nul ; qui que ce ſoit. *Nullus, nemo.* Le mot de *pèrſonne* en ce ſens ne ſe met réguliérement qu'avec une négative. MÉN. & il eſt toûjours maſculin. VAUG. REM. Ainſi on dit, *perſonne* n'eſt *venu* ici, & non pas *venuë*. *Nemo huc venit.* Un cœur n'eſt à *perſonne* alors qu'il eſt à deux. CORN. Il ne faut offenſer *perſonne*. Il n'y a *perſonne* aſſez hardi pour ſoutenir une telle propoſition. On dit auſſi d'un fou par intèrvalles, que quand ſon accès lui prend, il n'y a plus *perſonne* au logis.

EN PÈRSONNE. Soi-même. *In propria perſona.* JÉSUS-CHRIST eſt deſcendu du ciel *en* propre *perſonne* pour nous racheter. Le Roi commandoit *en perſonne* à ce ſiége. Il faut affirmer au Greffe qu'on eſt venu éxprès, & *en perſonne*, pour ſe faire taxer des voyages.

On dit proverbialement. Il y a *pèrſonne* & *perſonne* ; pour dire, qu'il y a grande différence d'une *perſonne* à l'autre.

PÈRSOnNEL, ELLE. adj. Qui concèrne la pèrſonne. Il y a toûjours quelque chôſe de *perſonnel* dans les diſputes des Sçavans. On dit en Morale, que toutes fautes ſont *perſonnelles*. En Phyſique, qu'un vice *perſonnel* ne paſſe point aux deſcendans. On dit au Palais, un ajournement *perſonnel*, une comparution *perſonnelle*. Le dol *perſonnel* eſt un moyen de requête civile. On dit auſſi, Une action pure *perſonnelle*, qui s'attaque à la pèrſonne, par oppoſition à la *réelle* ou *hipothecaire*. On dit en Grammaire, Le pronom *perſonnel*, un vèrbe *perſonnel*, qui ſe conjuge par trois pèrſonnes ; & *impersonnel*, celui qui n'a que la troiſiême pèrſonne.

PÈRSOnNELLEMENT. adv. D'une manière pèrſonnelle.

Præsens & coram. Établi *personnellement* par devant les Notaires soussignez. Il s'est adressé *personnellement* à lui pour lui faire ce reproche. Il est tenu *personnellement* de cette dette, pour la part dont il est héritier, & hypothécairement pour le tout.

PÈRSONNIÉR. s. m. Qui est associé avec un autre pour tenir un ménage en commun. *Contubernalis.* Ce mot est en usage dans plusieurs Coutumes, & particulièrement en Bourgogne, où les mainmortes ont lieu; car elles font que ceux d'une famille tiennent ménage en commun, & chacun de ceux qui le compotent s'appelle *personnier*, ou *copersonnier*.

PÈRSONNIÉR, en quelques Coutumes signifie aussi, Cohéritier. *Cohares.* Les Coutumes ne permettent pas d'être aumônier & *personnier*, c'est à-dire, légataire & cohéritier. En Normandie il signifie, Complice & coupable d'un même crime. Quelquefois il signifie, Compotsesseur d'un même héritage, ou qui est sujet ou contribuable aux mêmes droits de tailles, redevances ou autres choses semblables; quelquefois un associé en même trafic ou négoce; & enfin celui qui a même droit & interêt en quelque action ou procès, qu'on appelle maintenant au Palais *consors*.

PÈRSONNIFIER. verb. act. L'usage de ce mot n'est pas fort étendu. Il signifie, Feindre une personne; attribuer un personnage à une chose; donner à une chose la figure, les sentimens, le langage d'une personne. *Per prosopopœiam personam effingere.* Les Poëtes ont *personnifié* toutes les passions, & en ont fait des Divinitez que les Païens ont adorées; comme la Déesse de la Persuasion; le Dieu du Sommeil, la Vengeance & les Furies; la Mollesse, l'Envie, la Discorde, la Gloire, la Fortune, la Victoire, &c. J'entends par *personne*, tout ce qui peut être *personnifié*, & par conséquent la nature prise pour Dieu même. Bouh.

PÈRSPÈCTIF. adj. m. En Géométrie on appelle *plan perspectif*, l'apparence d'un plan objectif décrit au delà du tableau sur le plan Géométral. *Scenographia.* On appelle *quarré perspectif*, la représentation d'un quarré de pèrspective. On dit aussi en Optique, Le plan *perspectif*.

PÈRSPÈCTIVE. s. f. Tableau qu'on met ordinairement dans les jardins, ou au fond des galeries, qui est fait exprès pour tromper la vûë, en représentant la continuation d'une allée, ou du lieu où elle est posée, ou quelque vûë d'un bâtiment ou paysage en lointain. *Optica.*

On dit aussi, Mettre une Eglise, un bâtiment & tout autre corps en *perspective*, quand on le peint dans la situation en laquelle il paroît dans notre œil.

PÈRSPÈCTIVE, se dit aussi de la science qui apprend les regles de faire des pèrspectives suivant les principes de l'Optique, dont elle fait une partie. *Perspective* est l'art de représenter les objets visibles, comme ils paroissent à l'œil dans le tableau, que l'on suppose pour cet effet transparent, & ordinairement perpendiculaire à l'horizon, & placé entre l'œil & l'objet. Ozanam. Il y a une *Perspective linéaire*, qui enseigne le juste raccourcissement des lignes & des parties du bâtiment, qui se fait par voie géométrique; l'autre *aerienne*, qui dépend de l'art du Peintre qui fait l'application des couleurs & des ombres. Il y a aussi une *Perspective speculaire*, qui fait voir dans des miroirs coniques, spheriques, & de toute autre figure, des objets redressez qui paroissent sur la toile, irréguliers & fort confus, dont Vaulezard, a fait un traité. Le Père Niceron a fait un livre de la *Perspective* & Salomon de Caux. Le P. Kirchère a compilé tout ce qu'on en pouvoit dire dans un Tome *De Magia lucis & umbræ.* Voyez la *Perspective* de Desargues.

PÈRSPÈCTIVE, se dit aussi de l'aspect de divers objets que l'on voit de loin à la campagne. *Regionis amœna situs multiplex.* Voilà un côteau qui fait une belle *perspective*.

PÈRSPICACITÉ. s. f. Pénétration. Ce mot mérite d'être reçu du public, pour exprimer cette vertu intellectuelle, par laquelle l'esprit pénètre, & apperçoit la vérité. *Perspicacitas, Sagacitas.* De bons Auteurs s'en sont servis, mais il a eu la destinée de certaines gens qui avec du mérite ne font point fortune. Bouh. Cependant l'Academie l'a adopté & l'a défini par Force, vivacité, pénétration d'esprit, qui sert à découvrir les choses les plus difficiles à connoître.

PÈRSPICUITÉ. s. f. Clarté, netteté. *Perspicuitas.* La principale chose dont un Orateur doit avoir soin, c'est de la *perspicuité* de son stile, de la netteté de son discours. Il faut avoir recours à un Commentaire, quand un Orateur manque de *perspicuité*.

PÈRSUADANT, ANTE. adj. Qui pèrsuade bien, raison forte & convaincante. *Persuasibilis oratio.* Ce discours est fort *pèrsuadant*.

PÈRSUADER. v. act. Convaincre; obliger quelqu'un à croire quelque chose; attirer à nos sentimens ceux qui en sont éloignez. *Suadere, persuadere.* Cette raison, cet exemple me *persuadent*. Un Orateur n'est pas celui qui *persuade*; mais celui qui dit des choses propres pour *persuader*. On se pèrsuade aisément ce qu'on souhaite. Cette femme est bien *persuadée* qu'on l'aime. Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal du Perron, disoit le Pape Paul V. car il nous *persuadera* tout ce qu'il voudra. Plutarque naturel, & *persuade* le prémier, *persuade* aisément les autres. S. Evr. Sénèque ne *persuade*, que parce qu'il plaît. Malh. Cherchez à me *persuader* si vous voulez me convertir. M. L. T. L'homme le plus simple, que la passion fait parler, *persuadera* mieux que le plus éloquent, que la passion n'anime point. Roches. Je suis plutôt vaincu par l'autorité, que *persuadé* par la raison. S. Evr. Ce vèrbe règit quelquefois l'accusatif de la pèrsonne, & quelquefois le datif: mais il est assez difficile d'en donner une régle précise. Cependant on croit qu'il régit l'accusatif de la pèrsonne, quand il signifie, Amener quelqu'un à son sentiment; & le datif quand il signifie, Conseiller; de là vient qu'il a ordinairement un autre régime en ce dernier sens qui est l'accusatif de la chose.

PÈRSUADER, signifie aussi, Conseiller, porter quelqu'un à faire quelque chose. *Persuadere, probare, Consilium dare.* Celui qui *pèrsuade* de faire un crime, pèche autant que celui qui le commet. On rejette la faute d'un mauvais évenement, d'une entrepriſe, sur celui qui l'a *persuadée*.

PÈRSUASIBLE. adj. m. & f. Qui peut être aisément pèrsuadé. *Persuasibilis.* Cette doctrine est fort plausible & *persuasible*. On doute un peu de l'usage de ce mot.

PÈRSUASIF, IVE. adj. Qui pèrsuade. *Persuasorius, suasione pollens.* Cette raison est fort *persuasive*, convaincante. Cet homme est fort pressant. Un discours touchant & *persuasif*. Fléch.

PÈRSUASION. s. f. Conviction; consentement de l'esprit; action par laquelle on pèrsuade, ou on est pèrsuadé. *Persuasio, suasio, indultus.* La *persuasion* est le but de l'Orateur. Cette *persuasion* qui étoit un effet de la raison & de la vertu, n'entraînoit pas son cœur. P. de Cl. Combien de désordres a-t-il arrêtez moins par ses corrections, que par la *persuasion* de son exemple? Fléch. Le plus noble effort de l'Orateur, est de jetter par un bel enthousiasme la *persuasion* dans les esprits, & l'allarme dans le cœur. La Bruy. Arius gagnoit aisément les esprits par le charme de ses *persuasions*. Heaman. Je doute un peu de la *pèrsuasion* de ces Prêcheurs qui nous offrent le Ciel en public, & sollicitent en particulier un Bénéfice avec beaucoup d'empressement. S. Evr. Les Païens ont eu une Déesse de la *Persuasion*. On dit, Faire une chose à la *pèrsuasion* d'un autre; c'est-à-dire, par ses conseils, par ses éxhortations.

PÈRTE. s. f. Dommage qu'on souffre, diminution de bien, de profit. *Amissio, damnum, jactura, detrimentum, perditio.* Le feu, l'inondation, la guerre, font souffrir de grandes *pertes* dans un pays. Cet homme a fait une grande *pèrte*, d'un père, d'un ami d'un vaisseau, il ne se peut consoler de cette *perte*. Nous pleurons dans la mort de nos amis, non pas leur *perte*; mais la *perte* de nos plaisirs, & de nos avantages. M. Esp. On décrit sans art une *perte* qu'on pleure sans feinte. Fléch. La *perte* d'un homme seul devint une calamité publique. Id. La *perte* de la bataille entraîna celle du Royaume. Máz. Il a bien réparé sa *pèrte*; il s'est bien récompensé de ses *pertes*. *Jacturam resarcire.* Un joueur ne peut se résoudre à quitter le jeu sur sa *perte*. Cette femme n'a eu qu'une fausse couche, une *perte* de sang.

A PÈRTE, advèrbial, se dit en ces phrases. *A pèrte* d'haleine, *à pèrte* de vuë, *à perte* de finance. *Ad examinationem usque, ad aspectum internimatum, vel temerè.* On dit aussi, Des discours *à perte* de vuë, qui ne finissent point, qui sont trop subtils, qui frisent le galimatias. On dit aussi, Courir *à perte* d'haleine. Un Marchand ne veut pas donner sa marchandise *à pèrte*. Il est en *pèrte* de dix mille écus. Ils sont associez *à pèrte*, & à gain.

PÈRTE, ou PARTE. s. f. Nom propre de lieu. *Perta, Parta.* C'est une petite ville, située sur la Marne, près de S. Dizier, vèrs les confins de la Lorraine. Valois, *Not. Gall. p.* 443. Sanson écrit *Pertes* dans ses cartes.

PÈRTEGUES. s. m. pl. Tèrme de Marine. Bâtons par lesquels, aussi bien que par la fléche, est portée une pièce d'étoffe qu'on appelle *tendelet*, & qui sert à couvrir la poupe d'une galère contre le soleil, ou contre la pluie. On les appelle aussi *pertiguettes*. *Pertica.*

PÈRTH, ou S. JOUNSTOWN. Ville capitale du Comté de Pèrth, en Ecosse. *Perthum, Fanum S. Johannis.* Elle est sur la rivière de Tay, où elle a un beau pont de pierre, à huit lieues de S. André du côté du couchant. On y sacroit autrefois les Rois d'Ecosse.

PÈRTH. Province d'Ecosse. *Perthia.* Elle est entre les provinces de Strathèrn, de Fife, d'Angus, & le pays de Gowrie, que l'on renfèrme quelquefois dans la province de *Perth*. Le *Perth*

seul

ſeul eſt un fort petit pays, travèrſé par la rivière de Tay ; Pèrth capitale, Dunkeld & Sione en ſont les lieux principaux.

PÈRTINEMMENT. adv. Raiſonnablement, ſçavamment. *Appoſite, apte, convenienter.* Il s'eſt excuſé fort *pèrtinemment*. Il parle fort *pertinemment* de la Phyſique. Il a écrit fort *pèrtinemment* de la Juriſprudence.

PÈRTINENT, ENTE. adj. Il ſe dit des raiſons & réponſes qui ſont convenables & à propos. *Conveniens, idoneus, aptus.* Il a fait un diſcours aſſez *pertinent* ſur ce ſujet. Ces moyens de faux ont été déclarez *pertinens* & admiſſibles. On fait interroger ſes parties ſur des faits *pertinens* & déciſifs. On le dit auſſi des défenſes, des offres qu'on fait en Juſtice. Ses offres ont été déclarées *pèrtinentes. Acceptabiles, pertinentes, admiſſibiles.* Il a fourni de *pertinentes* défenſes.

PÈRTISE. ſ. f. Vieux mot. Adreſſe. *Dexteritas.* BOREL.

PÈRTOIS. ſ. m. Du Val écrivoit *Pèrthois* ; & Valois, *Partois, Pertois* eſt mieux : c'eſt un petit pays de la Champagne. *Pertiſus, Pertenſis, Portenſis, Partenſis, Portianus ager*, ou *pagus.* Il eſt autour de la Marne, vèrs les confins du Barois ; ſes principaux lieux ſont, Vitri le François capitale, S. Dizier, Vaſſi, Joinville, & Montmirel. MATY. Il prend ſon nom de Pèrte. *Val. Not. Gall. p. 442. 443.*

PÈRTUER. v. a. Vieux mot. Pèrcer, ou pèrtuiſer. BOREL. *Perforare.*

PÈRTUIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pertuſum, Pertuſium.* C'eſt un bon bourg de la Provence, ſitué ſur la Durance, à quatre lieuës d'Aix, vèrs le nord. Il y a dans *Pertuis* des marchez toutes les ſemaines, où il ſe fait un fort grand commèrce de blé, qu'on tranſporte de là à Aix, & à Marſeille.

PÈRTUIS. ſ. m. Petit trou où l'eau s'écoule, par où le vent s'inſinuë. On a du mal à ſi bien enduire un baſſin de fontaine, qu'il ne s'y trouve quelque *pèrtuis* par où l'eau s'échape. *Foramen.* Ce mot vieillit.

PÈRTUIS, ſe dit auſſi chez les Sèrruriérs, du trou qui eſt vèrs le panneton de la clèf, quand elle eſt forcée. *Foramen.*

PÈRTUIS, chez les Tireurs d'or, ſe dit des ouvèrtures où trous d'une filière par où ils paſſent le lingot pour faire du fil d'or, ou d'argent : & parce que ce trou eſt plus grand à l'entrée qu'à la ſortie, la plus grande ouvèrture s'appelle *pèrtuis*, & la plus petite l'*œil.* On paſſe le lingot par plus de ſept-vingt *pertuis* pour le porter juſques au ſupèrfin. *Foraminula.*

PÈRTUIS, eſt auſſi un paſſage pour les bateaux ſur les rivières, où l'on ſèrre & on rétrecit l'eau par une éſpéce d'écluſe qu'on fait à la maitreſſe-arche d'un pont par le moyen de bâtardeaux & de paliſſades ou aiguilles mobiles, qui élevent l'eau d'un piéd ou deux, quand les rivières ſont baſſes. *Sinus.* Il y a pluſieurs *pertuis* ſur la rivière d'Yonne, à Joigni, à Sens, & autres lieux. On fait auſſi des *pèrtuis* aux moulins, qui ſont des écluſes ou paſſages pour les bateaux. L'Ordonnance de 1570, les appelle *hautſerrées.* Les proprietaires de moulins ſont tenus d'entretenir ces *pertuis*, & de fournir les hommes & les câbles néceſſaires & tout prêts à rendre le ſervice aux bateaux qui montent & qui deſcendent, comme témoigne le Commentateur des Us & Coutumes de la Mèr par l'éxemple de ce qui ſe pratique aux moulins de Clérac, Caſſanel & Sainte Livrade ſur le Lot, & à Bourges, ſur la rivière d'Eure. L'Ordonnance de la ville porte que ceux qui ont droit d'arches, gors, moulins & *pèrtuis*, leur doivent donner 24 piéds de largeur, & les tenir ouvèrts à l'approche des bateaux, ſans qu'on puiſſe remettre les barres & les aiguilles, qu'il ne ſoit écoulé aſſez d'eau pour le conduire au prochain *pertuis*, pour l'ouvèrture dèſquels il n'eſt rien dû.

PÈRTUIS, eſt auſſi un tèrme de Géographie qui ſignifie un détroit de mèr entre une iſle & la tèrre-fèrme. *Sinus, euripus.* On les marque ſur les cartes des côtes de Poitou, de Saintonge. Le *Pèrtuis* de Maumuſſon vèrs l'iſle d'Oléron. Le *Pertuis* d'Antioche, le *Pertuis* Breton vèrs l'iſle de Ré. On appelle auſſi en tèrme de Marine *pertuis*, les petits paſſages ou filéts d'eau qui ſont entre des bancs de ſâble, qu'on nomme autrement *trépas.*

PÈRTUISAGE. ſ. m. Tribut dû aux Seigneurs pour avoir d'eux la pèrmiſſion de pèrcer un tonneau, & de vendre enſuite le vin qui eſt dedans. *Tributum pro dolio perforando, & vendendo vino.* Doublet en ſon hiſtoire de S. Denys, L. I. C. 60. p. 434. dit : Et ſi doit quatre deniers de *pèrtuiſage* pour chacune piéce, depuis le jour de S. Denys juſqu'à la S. André du vin affuré en icelui tems. N'eſt-ce point le même que celui qu'on nommoit forage & affourage ? Non, ſelon Borel. Voyez FORAGE.

PÈRTUISANE. ſ. f. Arme d'haſt, qui eſt une éſpéce de hallebarde qui a un fèr plus long, plus large & plus tranchant que les autres. *Sicilex, ſpiculi longioris & latioris haſta.* Les Gardes qui ſont proches de la pèrſonne du Roi portent des *pertuiſanes.* Ménage dérive ce mot de *partiſan* Anglois ſignifiant la même choſe.

PÈRTUISANIÉR. ſ. m. Homme de guèrre armé d'une pèrtuiſane. *Siciliarius.*

PÈRTUNDE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe de l'Antiquité. *Pèrtunda.* C'étoit une des divinitez des Mariages, & l'une de celles dont on mettoit les ſtatuës dans la chambre de la nouvelle épouſe le jour des noces. Voyez S. Auguſtin, *De Civit. Dei, L. VI. C. 9. & L. VII. C. 24. & Roſin. Antiq. Jud. L. V. C. 37.*

PÈRTURBATEUR. ſ. m. Qui trouble le repos des citoyens. *Turbator, perturbator.* On fait le procès aux ſéditieux, à ceux qui ſément des libelles, qui font des cabales ſecrettes, comme à des *pèrturbateurs* du repos public. Les Théologiens ſont ordinairement *pèrturbateurs* de l'État.

PÈRTURBATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Trouble, émotion de l'ame à l'occaſion de quelque mouvement qui ſe paſſe dans le corps. *Perturbatio, animi motus, commotio.*

PÈRTURBATRICE. ſ. f. Celle qui trouble, & met en déſordre. *Perturbatrix.* Ce mot n'eſt point dans l'Académie, mais Maucroix s'en eſt ſervi quand il a dit qu'Eliſabeth étoit une *pèrturbatrice* du repos de l'Égliſe.

PÈRTURBÉ, ÉE. Vieux adj. & part. paſſ. Troublé ; du Latin *perturbare.* BOREL. *Perturbatus.*

PÈRTUS. ſ. m. Ce mot ſe dit pour *pèrtuis.* Tèrme de Salines. Le *pèrtus* eſt une petite planche pèrcée de pluſieurs trous, qu'on place dans la tèrre ou la vette d'un marais ſalant : les trous du *pèrtus* ſont bouchez avec des chevilles, & quand on veut introduire l'eau du mort dans la table, on tire les chevilles en commençant par les plus hautes, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'il en ſoit aſſez entré.

PÈRTUS. Nom propre de lieu, le col de Pèrtus. *Pertula fauces.* C'eſt un paſſage des Pyrenées. Il eſt entre le Rouſſillon & la Catalogne, à la ſource du petit Lobregat, une lieuë au deſſus de Jonquera, & à demi-lieuë de Bellegarde vèrs le levant. Ce paſſage qui prend ſon nom du village de *pèrtus*, étoit appellé par les Anciens *Ad Pyrenæum, Trophæa Pompeii*, & il faiſoit la ſéparation de la Gaule Narbonnoiſe d'avec l'Éſpagne Tèrragonoiſe. MATY.

PÈRTUS, PÈRTUSA. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Pertuſa, Percuſa.* Il eſt dans le Royaume d'Aragon, ſur la rivière d'Alcanadre, entre Hueſca & Monçon. MATY.

PÉRU. Voyez PÉROU. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer.

PERVENCHE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges grêles, longues, s'étendant ſur la tèrre. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du laurièr ; mais beaucoup plus petites ; pointuës, polies, de la conſiſtence & de la couleur de celles du lièrre, attachées à des queuës courtes ; d'un goût aſtringent, un peu amèr. Sa fleur eſt un tuyau évaſé en manière de ſoucoupe, découpée en cinq parties, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche, & rarement rouge. Son fruit eſt à deux ſiliques dans chacune deſquelles ſont contenuës des ſemences oblongues, près que cylindriques, ſillonnées ordinairement d'un côté. Sa racine eſt fibrée. M. Tournefort l'appelle *pervencia vulgaris anguſtifolia.* Cette plante eſt vulnéraire, aſtringente, fébrifuge ; elle eſt bonne pour le flux immodéré des hémoroïdes, des ordinaires, des fleurs blanches, & pour la dyſenterie. Il y a une autre éſpéce de *pervenche* qui différe de la précédente, en ce qu'elle eſt beaucoup plus grande en toutes ſes parties. M. Tournefort l'appelle *pervincia vulgaris latifolia.* La *pervenche* a été ainſi nommée, ſuivant quelques Botaniſtes, parce qu'elle rampe à tèrre, & qu'elle ſe lie à tout ce qui eſt auprès d'elle.

PÈRVÈRDIR. Vieux v. n. Vèrdoyer. BOREL. *Vireſcere.*

PÈRVERS, ÈRSE. adject. Méchant, corrompu. *Perverſus, parvus, depravatus.* Dans ce ſiécle *pèrvèrs* où tout va en déſordre.

Je vèrrai dans cette plaiderie,
Si les hommes auront aſſez d'effronterie,
Seront aſſez méchans, ſcélerats & pèrvèrs,
Pour me faire injuſtice aux yeux de l'univèrs. MOL.

On dit d'un enfant ; qu'il eſt fort *pèrvèrs*, lorſqu'il eſt mutin, qu'il crie & qu'il tempête, qu'il eſt difficile à élever. On dit auſſi, La fortune *pervèrſe* ; pour dire, contraire & maligne. *Adverſa fortuna.*

PÈRVERS. Ce mot s'employe auſſi ſubſtantivement, mais plutôt au pluriér qu'au ſinguliér. L'ACAD. Dieu punira tôt ou tard les *pèrvèrs. Iniqui.*

PÈRVÈRSION. ſ. f. Action par laquelle on rend plus méchant, ou l'on devient plus méchant. *Perverſio, depravatio.* Le luxe a beaucoup contribué à la *perverſion* des mœurs. Le ſiécle eſt dans un état de *perverſion* fort corrompu.

PÈRVÈRSITÉ. ſ. f. État de corruption, de pèrvèrſion ; méchanceté. *Perverſitas, pravitas, nequitia.* Dieu fut contraint d'envoyer le déluge ſur la tèrre, à cauſe de la *pèrvèrſité* des hommes,

& de leur corruption générale.

Trop de pervèrſité régne au ſiécle où nous ſommes,
Et je veux me tirer du commèrce des hommes. MOL.

PÈRVÈRTIR. v. act. Corrompre ; donner de méchantes inſtructions, de méchans éxemples. Notre ſiécle eſt fort *pervèrti*. Le luxe a *pervèrti* bien des femmes. La ſotte vanité *pervèrtit* l'éſprit, & ruine de fond en comble le bon ſens. S. RÉAL.

PÈRVÈRTIR, ſignifie dans un ſens plus particuliér, Séduire, faire abandonner la vraie Religion pour embraſſer la mauvaiſe. *Seducere.*

PÈRVÈS, ou PÈRVÈZ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Perviciacum.* Quelques éxemplaires d'Æticus diſent, *Perniciacum*, & *Perticiacum*, ſelon le témoignage de Simlér. Ce lieu eſt entre Gemblours & *Aduaca*, dans le tèrritoire de Tongres. *Val. Not. Gall. p.* 444. Voyez PERVVYS.

PÉRUGIA. Voyez PÉROUSE, PÉRUGIN. Province de l'État de l'Egliſe en Italie. *Peruſianus ager.* Elle eſt bornée au couchant par le Duché de Toſcane ; au midi par l'Orviétan ; au levant par les Duchez de Spoleto & d'Urbin ; & au nord par le Comté de Citta-Caſtellana. Cette province eſt une des plus petites de l'État de l'Egliſe ; l'air y eſt fort pur, & le tèrroir fertile en blé, en bons vins ; & le lac de Pérouſe lui fournit quantité de poiſſons. Ses lieux principaux ſont, Pérouſe capitale, Paſſignagno, Caſtiglione & Monte-Sperello.

PÉRUNO. ſ. m. Idole des anciens Pruſſiens. *Peruno.* C'étoit le foudre qu'ils adoroient ſous ce nom. Ils entretenoient à ſon honneur un feu de bois de chêne. *Guagninus Veron. Sarmat. Europ.*

PÈRUVIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt du Pérou, Américain habitant du Pérou. *Peruanus.* Le prémiér Roi des *Péruviens*, qui toutefois eut un aſſez petit Royaume, fut Inca, Mango Capac. CORNEILLE. Les *Péruviens* adoroient leur Roi comme un Dieu, & ſa puiſſance étoit abſoluë. Les femmes *Péruviennes*, étoient cenſées du nombre des veuves, tandis que leurs maris étoient employez à l'armée. Les *Péruviens* adoroient le ſoleil & avoient bâti un temple ſupèrbe à cet aſtre.

Le Pérou étoit fort bien policé lorſque les Éſpagnols y étoient, il avoit ſes Rois qui s'appelloient Incas, & qui ſe diſoient fils du ſoleil. Cet aſtre y étoit adoré ; la lune, l'étoile de Vénus, l'Arc-en-ciel y avoient leurs temples ; il y en avoit auſſi pour l'éclair, le tonnèrre & la foudre. On dit cependant que les *Péruviens* ne faiſoient des ſacrifices qu'au ſoleil, & qu'ils reconnoiſſoient au deſſus de lui un Dieu créateur du ciel & de la tèrre, qu'ils appelloient Pachacamac. On dit qu'ils avoient auſſi quelque idée du déluge univerſel, de l'immortalité des âmes, & de la réſurrection des corps. Les tèrres y étoient diviſées en trois parties ; la prémière étoit celle des particuliérs, qui étoit ſubdiviſée en portions égales, ſelon la force de chaque famille ; les deux autres étoient l'une pour le ſoleil, & l'autre pour le Roi : & lorſque le tièrs des particuliérs ne ſuffiſoit pas à leur entretien, on en prenoit autant qu'il étoit néceſſaire des deux autres tièrs. Lorſqu'il falloit labourer les tèrres, on commençoit par celles des orphelins, des veuves, des vieillards, des impotens, & des ſoldats qui étoient actuellement à la guèrre, & tout ce travail ſe faiſoit en commun ; enſuite chaque particuliér labouroit ſon champ, & enfin ils cultivoient en commun les tèrres du Gouvèrneur & celles du Roi, & du ſoleil ; & cet ordre étoit ſi éxactement obſèrvé, qu'il en auroit couté la vie au Gouvèrneur, s'il l'avoit fait violer. Si les autres parties de la police du Pérou étoient auſſi ſages que celles-là, Acoſta a eu raiſon de la préféter à celle du Méxique, & même à celle des Grècs & des Romains. Au reſte ce Royaume fondé environ l'an 1125. par Mango Capac, & par Coya Mamo Œlho femme, qui ſe diſoient frère & ſœur, enfans du ſoleil, & qui retirèrent les *Péruviens* des montagnes & des forêts, & leur enſeignèrent à cultiver la tèrre, à paître les troupeaux, à bâtir des villes, à filer le cóton & la laine, & à faire des habits, fut ruiné l'an 1533. ſous Atabaliba XIII. Roi, qui fut pris & tué par François Pizarro, contre les promeſſes qui lui avoient été faites.

PÉRWYS, PÉRWEIS. C'étoit anciennement une petite ville des Aduaticiens ; maintenant ce n'eſt qu'un village, qui a titre de Baronie. *Perviciacum, Perniciacum, Pernacum.* Il eſt dans le Brabant, aux confins du Namurois, & à deux lieuës de Judoigne, du côté du midi. Voyez PÈRVÈS.

PES.

PESADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt le prémiér mouvement du cheval, lorſqu'il léve les piéds de devant ſans remuër ceux de dèrrière. *Anteriorum pedum erectio poſticis immotis.* C'eſt la prémière leçon qu'on donne aux chevaux pour maniér à courbettes, & aux autres airs relevez.

PESAMMENT. adv. D'une manière peſante, lente & tardive. *Grævatim, languide, lente, tarde.* Ce vieillard marche fort *peſamment*, il a de la peine à marcher. Une armée marche fort *peſamment*, à cauſe de la quantité de bagage.

PESAMMENT, s'eſt dit auſſi à la guèrre des Cavaliérs armez de toutes piéces, comme étoient il y a cent ans ceux des Compagnies d'Ordonnance, qu'on a appellez *peſamment armez. Turbæ cataphractæ.* Les Romains avoient de ſemblables troupes *peſamment* armées, qu'ils appelloient *cataphracti milites.*

PESAMMENT. En tèrmes de Muſique ſignifie lentement, d'une manière qui ne ſoit pas vive & animée. BROSSARD. *Lentè, tardè* ; c'eſt le *lento* & le *tardo* des Italiens, qui ſignifient une manière lente, pareſſeuſe, négligente, & qui veulent dire qu'il faut battre la meſure gravement, triſtement, lentement & en trainant, &c. ID.

PESANCE, Vieux ſ. f. Fâcherie, ennui. Roman de la Roſe. *Perceval.*

PESANT. ſ. m. Ce mot ſe dit d'un cèrtain morceau de fèr ou de plomb aſſez gros & envelopé d'étoffe ou de toile, que les Brodeurs & autres Artiſans mettent ſur leur beſogne, pour la tenir en ſujétion, lorſqu'ils travaillent. *Saconia.* Donnez-moi mon *peſant.*

PESANT, ANTE. adj. & quelquefois ſubſt. *Gravis, ponderoſus, oneroſus, gravidus.* Tèrme relatif oppoſé à légèr. Ce qui tend à occuper le lieu le plus bas. L'or eſt le plus *peſant* des métaux. Ce fardeau eſt bien *peſant.* L'objèt de la Statique eſt le *peſant* & le légèr.

PESANT, ſe dit auſſi de ce qui a un poids réglé & cèrtain. *Pendens, ponderans, æquiponderans.* Un écu d'or eſt *peſant*, quand il eſt d'upoids de l'Ordonnance. On n'eſt obligé de recevoir dans le commèrce que de la monnoie *peſante.* On vend tant le cent *peſant* de fèr, de cuivre.

PESANT, ſe dit encore de ce qui eſt tardif, lent, pareſſeux, embarraſſant. *Lentus, tardus, piger.* L'âne eſt un animal *peſant* & pareſſeux. L'âge rend les vieillards *peſans* & tardifs. Ce carroſſe eſt trop *peſant*, on a de la peine à le faire rouler. Il s'avança avec toute la diligence dont étoit capable une armée auſſi *peſante* que la ſienne. VAUG. On dit auſſi, qu'on a la tête *peſante*, le corps *peſant*, lorſqu'on les a chargez d'humeurs, qui empêchent la vivacité de leurs actions.

PESANT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Groſſiér, ſombre, ſans vivacité. *Iners, tardus, ſtupidus, hebes.* Les gens du nord ont d'ordinaire l'éſprit plus *peſant*, & plus lourd, que ceux du midi. Celui qui eſt né triſte & *peſant*, ne doit point faire l'enjoué & l'agréable. BELL.

PESANT, ſignifie encore au figuré, Incommodé ; accompagné de ſoucis & d'inquiétudes. *Moleſtus, gravis, incommodus.* Une Couronne eſt bien *peſante* à porter. C'eſt une charge bien *peſante* qu'un fardeau de quatre-vingts ans. Le ſoin de nourrir & de pourvoir tant d'enfans eſt bien *peſant* ſur les épaules d'un pauvre père. La garde de deux filles eſt un peu trop *peſante.* MOL.

PESANT, ſe dit auſſi au Manége, d'un cheval qui s'abandonne trop ſur la bride, qui a trop d'apui, qui péſe à la main. *Ingraveſcens.*

On dit provèrbialement d'un homme qu'on veut louer, qu'il vaut ſon *peſant* d'or ; *Auri pondere æſtimandus* : & de celui qu'on veut railler, qu'il vaut ſon *peſant* de plomb.

PESANT, ſe dit en tèrmes de Muſique pour *lent.* Une Muſique *peſante* eſt celle dont les mouvemens, & conſequemment les notes, ſont lents ou lentes, & d'une longue durée. BROS. *Lentus, a.* De même un chant *peſant*, une voix *peſante.*

PESANTEUR. ſ. f. Qualité des corps qui les rend graves ; qui les porte à tendre en bas. *Pondus, gravitas, ponderoſitas.* Les corps différens ont des *peſanteurs* différentes. Les Anciens n'ont point connu la *peſanteur* de l'air : le barométre ſèrt à connoître ſa *peſanteur.* La colonne d'air a autant de *peſanteur* qu'une de 28 pouces de mèrcure, ou de 32 piéds d'eau.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la violente impreſſion que fait un corps grave ou agité, frapant ſur un aûtre. *Gravis impulſio.* Ce brave a fait ſouvent ſentir la *peſanteur* de ſon bras aux ennemis. La violence du mouvement fait plus d'éffèt que la *peſanteur* du corps.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la tête & des membres, quand ils ſont chargez d'humeurs, ou de fluxions. *Membrorum gravitas.* Les *peſanteurs* de tête & des membres, ſont des ſignes, des avant-coureurs de maladies.

PESANTEUR, ſe dit figurément de ce qui eſt fâcheux, incommode, fatigant. *Pondus, onus.* Le Saint ſentoit toute la *peſanteur* de ſa croix, & ne laiſſoit pas de la porter avec patience. FL. Ces hommes qu'on appelle ſolides & eſſentiels, ont une gravité qui vous importune, & une *peſanteur* qui vous ennuye. S. ÉVR.

PESANTEUR,

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la groſſiéreté, ou de la ſtupidité de l'eſprit. *Tarditas ingenii.*

PESANTEUR, ſe dit de ce qui eſt groſſiér, gros, maſſif. *Gravitas.* Le ſecond ordre Toſcan inventé par M. Le Clére a moins de *peſanteur* & de ſimplicité que le piémiér. JOURNAL DES SÇAVANS.

PESANTUME. Vieux ſ. f. Peſanteur. BOREL. *Gravitas.*

PÉSARO. Ville de l'État de l'Egliſe, en Italie. *Piſaurum.* Elle eſt ſur la côte du Duché d'Urbin, à l'embouchure de la Foglia, à ſix lieuës de la ville d'Urbin, vèrs le nord oriental. *Péſaro* eſt aſſez grande, bien bâtie, & fortifiée à l'antique. Elle eſt le ſiége d'un Légat du Pape, & d'un Évêché ſuffragant d'Urbin. On voit près de *Péſaro*, en tirant vèrs Fano, la montagne ou le cap de *Péſaro*, appellé par les Anciens, Fécoria.

PESCARA. Voyez PESCAIRE.

PÊCHE. ſ. f. Action par laquelle on prend du poiſſon; l'art de prendre du poiſſon. *Piſcatus, piſcatio, jactus retis.* Aller à la *pêche* des moluës, du hareng, des baleines. Cette homme entend bien la *pêche*, eſt adroit à la *pêche*. La *pêche* des pèrles ſe fait par le moyen des plongeons. Cet étang eſt en *pêche*, c'eſt-à-dire, eſt en état d'être pêché, on en laiſſe écouler l'eau par la bonde. *Stagnum eſt in procinctu ad piſcaturam.*

Les Ordonnances ont fait pluſieurs réglemens ſur la *pêche*, & défendent pluſieurs filéts & engins à pêcher. Les anciennes de François I. & de Henri II. défendent le bas roborin, le chiffre garnis, valois, amandes, le pinſoir, le truble à bois, la bourache, la charte, le marchepiéd, le cliquet, le rouable, le clameci, faſſine, fagots, naſſes pelées, jonchées, lignes de long à menus hameçons. L'Ordonnance nouvelle de 1679. y ajoûte les gilles, tramails, furéts, épervиérs, châlons, ſabres, &c. comme auſſi défend de bouiller avec bouilles & rabots, tant ſous les chévrins, racines, ſaules, oſiérs, tértiérs, aux arches des ponts, ni aux hèrbes, ni de mettre lignes avec échèes & amorces vives, de mettre braye à chauſſe ni queure, & que l'on y ajoute bouſſel épais, enſemble de porter chaines & clairons en batelets, & d'aller à la fâre & au barandage, & de pêcher dans des nouës avec des filéts pour prendre le poiſſon, & le frai qui a été porté par les débordemens; comme auſſi défend de jetter dans les riviéres aucune chaux, noix vomique, coque de levant, momie, & autres drogues & appats, à peine de punition corporelle.

PÊCHE, eſt auſſi un gros fruit à noyau qui vient ſur la fin de l'été, des plus délicieux qui ſe mangent. *Malum perſicum.* Le prémiére & la plus hâtive eſt l'*avant-peche muſquée*, qui eſt blanche & petite, douce & ſucrée. La *pêche de Troye* eſt une *avant-pêche* muſquée rouge qui eſt plus groſſe; & une aûtre qu'on nomme la *double de Troye*, & plus ronde. L'*alberge* eſt jaûne dedans & déhors, de médiocre groſſeur, d'excellent goût, un peu platte. Son noyau eſt d'un rouge violet. Il y a une *albèrge* rouge, & une autre violette. La *peche magdelaine* eſt groſſe & ronde, & prend un peu de rouge. C'eſt la plus éſtimée des *pêches*. Il y en a une muſquée qui a plus de goût que les aûtres. La *pêche magdelaine rouge*, ou *pêche payſanne*, vient moins groſſe que la blanche, & ſa chair eſt délicieuſe. La *pêche mignonne*, ou *la veloutée*, eſt une éſpéce de *magdelaine* hâtive, plus platte que ronde, fort colorée en déhors & en dedans. Le pavis blanc & le mâle de la *magdelaine* eſt d'un goût fort relevé & muſqué. Il y a auſſi un pavi rouge & jaune, & il n'y a point de *pêche* qui n'ait ſon pavi. La *pêche ceriſe* eſt petite, lice, ronde, a la chair dure, ſéche, & de peu de goût. La *pêche loyale* eſt belle & rouge, plus longue que ronde. La *belle chevreuſe* eſt d'un rouge fort vèrmeil, & d'une eau fort douce, qui eſt longuette & aſſez groſſe. La *pêche d'Italie* eſt une de ſes éſpéces, & tire ſur la *pêche de Pau*. La *pêche dreuſel* eſt plus longue que ronde, fort veluë & colorée. On la nomme *ſanguinole*, à cauſe que ſa chair eſt toute rouge. La *pêche bourdin* eſt toute ronde, très-charnuë, aſſez rouge, d'une médiocre groſſeur, d'un goût très-relevé, & paſſe pour une des meilleures *pêches*. La *pêche violette* eſt plus longue que ronde, vineuſe, & très-fondante. Il y en a de la groſſe, & de la petite éſpéce. Il y en a auſſi une tardive ou panachée qui vient en automne. La *pêche liſſée blanche* eſt plus râre, & n'a pas le goût ſi relevé que la violette. Il y en a une aûtre liſſée, jaune, aſſez groſſe, & platte & tardive. Toutes ces *pêches lices* ont leurs mâles qu'on nomme *brugnons*, qui ſont plus ronds, plus grôs, & d'un goût éxcellent & relevé, qui les fait nommer *muſquez*. Ils ont la chair férme & dure, & ne quittent point le noyau. Le *teton de Venus* eſt une *peche* qui reſſemble aſſez à l'*admirable*, qui eſt ronde, & faite en teton, qui a une pointe comme une tête, qui eſt blanche en dedans, & un peu rouge en déhors, qui a une chair délicate & fondante; c'eſt une des meilleures des *pêches* tardives. La *pêche commune*, appellée *pêche de Corbeil*, eſt ronde, blonde, veluë, aſſez bonne; comme une magdelaine bâtarde, mais elle eſt amère dans les tèrres fortes. Il y a une *pêche* à fleur double plus recherchée pour ſa fleur que pour ſon fruit. La *pêche* dite *admirable*, à cauſe de ſa groſſeur, beauté, & bonté, eſt préſque ronde & rouge, très-fondante, & comme une magdelaine tardive. La *pêche pourprée*, ou *la nivette*, eſt une groſſe *pêche* préſque ronde, d'un rouge brun velouté, fort charnuë, & de tres-bon goût. La *pêche dandilli* eſt très-groſſe, ronde, charnuë, blanche déhors & dedans, qui eſt comme une pèrſique blanche. La *perſique* eſt une très-groſſe *pêche*, moins longue, & plus ronde que la *pêche de Pau*. Elle eſt rouge & pointuë, & a d'ordinaire des boſſes. Sa chair eſt délicate, pleine d'eau, & très-rouge vèrs le noyau, qui eſt plat & pointu. La *pêche d'abricot*, ou *ſcandalie*, eſt de deux ſortes, toutes deux rondes; l'une veluë, & un peu rouge; l'autre plus lice & jaûne, dont la chair a le goût d'abricot. La *pêche bellegarde* eſt belle, groſſe, ronde, fort peu rouge dedans & dehors, & très-bonne, & aſſez tardive. La *pêche Narbonne* eſt groſſe & vèrdâtre, a la chair ſéche & cotonneuſe, qu'on éſtime parce qu'on la mange en la ſaiſon tardive. La *Pêche roſſane* de Languedoc eſt jaûne dehors & dedans, longue, groſſe & tardive. La *belle de Vitri* eſt une très-groſſe *pêche* camuſe, charnuë & pleine de boſſes, fort rouge vèrs le noyau qu'elle a petit; elle eſt tardive & excellente. La *pêche de Pau* eſt de deux ſortes: la ronde qui eſt la meilleure; & la longue, qui eſt platte, & ſujette à pourrir au dedans, ſon noyau ſe fendant pour l'ordinaire. Son mâle eſt très-gros, & nommé *pavi monſtrueux*, beau, rouge, & très-charnu. Il y a auſſi pluſieurs autres éſpéces de *pêches*, comme *pêches blanches*, *jaûnes*, & *rouges*, *mevicorons*, & *pêches betteraves*, qui ont de la peine à murir en ces pays-ci.

PÊCHE. Fruit. Les *Pêches* principales ſont, *l'avant-pêche*, *la pêche de Troye*, les Magdelaines, la blanche & la rouge, la Roſſanne, la mignonne, la Chevreuſe, la Bourdin, les violettes, tant la hâtive que la tardive, les Pèrſiques, l'Admirable, la Ponoprée, la Nivet, les Jaûnes lices, la Jaune tardive. LA QUINT. Toutes les éſpéces de pêches miſes en plein air dans les jardins de ville font des fruits excellens. Il n'y a que les *pêches de Troye*, les Magdelaines blanches, & les violettes tardives qui n'y réuſſiſſent pas ſi bien, parce qu'elles n'ont point aſſez de chaleur. ID. Je profite au printems du ſécours de l'eſpaliér pour faire plus ſûrement nouer les *pêches*, & à la Saint-Jean je tire en déhors les branches à fruit, leſquelles dans ma manière de tailler je laiſſe longues; & avec des échalas que j'ai fichez bien avant en tèrre, j'atache & ſoutiens ces belles branches, toutes chargées de leurs fruits, qui par ce moyen acquièrrent la bonté du plein air. ID. La prémière de toutes les *pêches*, c'eſt la petite *Avant-pêche* blanche, qui étant bien éxpoſée, mûrit au commencement de Juillet, & donnera du fruit préſque tous les mois, ſi les piéds en ſont multipliez en divèrſes éxpoſitions.

Les autres éſpéces ſont:

La *pêche* de Troye,
La *pêche* albèrge jaûne,
Le petit pavie albèrge jaûne,
La Magdelaine blanche,
La *pêche* albèrge violette,
Le petit pavie albèrge violet,
La Bourdin,
La Druſelle,
La *pêche*-ceriſe,
La Chevreuſe,
La Roſſane,
La pavie Roſſane,
La Pèrſique,
La violette hâtive,
La violette tardive,
La Bellegarde,
Le Brugnon violet,
La Pourprée,
L'Admirable,
La Magdelaine rouge,
La Mignone,
La *pêche* d'Italie,
Le Pavie blanc,
La Nivette,
La *pêche* de Pau,
La Blanche d'Andilly,
La Narbonne,
La Groſſe jaune hative & la tardive,
La *pêche* Royale,
La jaûne liſſe,
Le gros pavie rouge,
Le gros pavie jaûne,
Le petit pavie jaûne ou pavie de Saint-Martin,
Le Brugnon jaûne liſſe,
Le Brugnon violet tardif,
La *pêche* à tetin,
La ſanguinolle,

Le principal mérite de l'Avant-*pêche* eſt d'être parmi les *pêches*, ce que les petits hativeaux ſont parmi les poires, & les ceriſettes parmi les prunes; elle entre d'ordinaire en maturité un mois *devant toutes les* autres *pêches*, & pour cela elle prend chair, groſſit & mûrit dès le commencement de Juillet: elle eſt petite, rondelette, avec une petite tête au bout; elle eſt tellement blanche, qu'aucun ſoleil ne la ſçauroit colorer, quelque ardent qu'il puiſſe être, non plus que la Narbonne. Elle a la chair aſſez fine, mais fort ſujette à devenir pateuſe. Elle a un petit goût de *pêche*, qu'on eſt ravi de retrouver après avoir été ſi longtems ſans avoir rien ſenti de pareil; mais ſon goût eſt peu relevé. On s'en ſért moins à la manger cruë, qu'à en faire des compotes

potes, à quoi elle eſt admirable. Sa fleur eſt des plus grandes, & tellement blafarde, qu'elle en paroît préſque blanche; naturellement elle pouſſe peu de bois, & ainſi ne fait pas un bel arbre. C'eſt de toutes les *pêches* la plus ſujette aux fourmis. La Quintin. *P. III.* p. 443. Les *Pêches communes* ſont les *Pêches* de Corbeil & de vigne. *La Quint. P. III. C.* 12. Elles ſont ſujettes à avoir l'eau fade & inſipide, avec un goût de vèrd & amèr. Id. *C.* 12. Les *Pêches* de Troyes viennent au mois de Juillet & d'Aout. La *Pêche* de Troye eſt fort colorée & ronde, avec un ſi peu que rien de tette au bout; ſa fleur eſt du nombre des grandes; on ne ſçauroit la défendre des fourmis; ni elle, ni l'avant-*pêche* ne ſont pas d'ordinaire des arbres ſi grands que le reſte des *pêchers*. La Quint. *T. I. p.* 440. La *Peche blanche de Corbeil* eſt une des dèrnieres *pêches* du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. *La Quint. P. III. C.* 9. elle eſt ſujette à avoir l'eau fade & inſipide, avec un goût de vèrd & d'amer. Id. *C.* 12. Il y a de deux ſortes de *Pêches-cériſes*; les unes qui ont la chair jaune, & d'autres qui l'ont blanche. Les prémières ne ſont pas bonnes. Les *Pêches-cériſes* à chair blanche ſont meilleures; c'eſt même une très-jolie *pêche*, quand on la laiſſe extrémement mûrir. Elles mûriſſent les unes & les autres en même tems. *La Quint. P. III. C.* 9 *p.* 417. Toutes deux ſont de la groſſeur à peu près des *Pêches de Troye*; toutes deux à peau liſſe & toutes deux très-rondes, & quaſi plates & camuſes, l'une & l'autre extrémement colorées en dehors, ce qui leur a fait donner le nom qu'elles portent, mais l'une ayant la chair jaûne & pateuſe, & par conſéquent d'un très-petit mérite; & l'autre l'ayant blanche & ferme, & valant beaucoup mieux; quand celle-ci peut bien mûrir, le goût en eſt aſſez bon & vineux, & même a la chair aſſez tendre. Les Pèrce-oreilles leur font une guèrre cruelle. La Quint. *P. III. C. XIV. p.* 472. Les *Pêches-cériſes* ſont un fruit du mois d'Août. La *Pêche-d'Italie* mûrit à la mi-Août. *La Quint. P. III. C.* 9. La *pêche violette* hâtive eſt bien véritablement la meilleure de toutes; c'eſt celle qui a la chair la plus agréable & la plus parfumée, celle qui a le goût le plus vineux, & le plus relevé; mais elle n'eſt guère groſſe. La Quint. On l'appelle auſſi ſimplement *violette*, & il y en a de deux éſpéces, l'une qu'on nomme *violette hative*, & l'autre *violette tardive*. Les *violettes hatives* viennent au mois de Septembre. La *violette* eſt à mon ſens la Reine des *pêches*. La Quint. Les *pêches liſſes* ne ſçauroient préſque avoir trop de maturité. La Quint. *P. III. C.* 12. *p* 423. La *pêche* à fleur double eſt une des dèrnières du mois d'Octobre & des moins bonnes de l'année. La Quint. *P. III. C.* 9. Elle eſt ſujette à avoir l'eau fade & inſipide, avec un goût de vèrd & d'amèr. Id. *Ch.* 12. La *pêche-noix* eſt une des dèrnières du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. La Quint. *P. III. C.* 9. *&* 11. La *pêche nivelle*. Voyez Nivelle. La *peche Royale* fait fort bien au mois d'Octobre, quand la ſaiſon a été favorable à ſa maturité. *La Quint. P. III. C.* 9. Les *pêches* pavies, &c. demandent un tèrroir aſſez ſèc, ou qu'au moins il ſoit déſſéché par des *pierrées*, & des pentes étudiées. On dit auſſi *Pêche* de Pau, peut-être parcequ'elles ſont venuës de la ville de Pau. Les *Pêches* de Pau n'ont qu'une béauté fardée. La Quint. *P. III. Ch. X. p.* 418. Les *pêches* de Pau ſont ſujettes à avoir la chair groſſière, & l'eau fade & inſipide, avec un goût de vèrd & d'amèr. Id. Ch. XII. p. 423. La *pêche à tetin* eſt une des dèrnières *pêches* du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. *La Quint. P. III. C.* 9. Elle a la peau dure. Id.

La prémière des bonnes qualitez d'une *pêche* eſt d'avoir la chair tant ſoit peu ferme, cependant fine: ce qui doit paroître quand on lui ôte la peau, laquelle doit être fine, luiſante & jaunâtre, ſans aucun endroit de vèrd, & doit ſe dépendre fort aiſément, ſans quoi la *pêche* n'eſt pas mûre. Cela paroît encore quand on la coupe du couteau; car alors l'on voit tout le long de la taille du couteau, comme une infinité de petites ſources. La ſéconde qualité de la *pêche*, eſt que cette chair fond dès qu'elle eſt dans la bouche, & en éffet la chair des *pêches* n'eſt proprement qu'une eau congelée, qui ſe réduit en eau liquide, pour peu qu'elle ſoit preſſée de la dent, ou d'autre choſe. En 3e lieu, il faut que cette eau en fondant ſe trouve douce & ſucrée; que le goût en ſoit relevé & vineux, & même en quelques-unes muſqué; que le noyau ſoit fort petit, & que les *pêches* qui ne ſont pas liſſes, ne ſoient que médiocrement veluë. Le grand poil eſt un marque aſſez cèrtaine de peu de bonté dans la *pêche*. Ce poil tombe préſque tout-à-fait aux bonnes, & particuliérement à celles qui ſont venuës en plein air. *La Quintinie*, *P. III. C.* 10. Il n'y a que les *pêches* de plein vent qui ayent toutes ces bonnes qualitez. Id.

Les mauvaiſes qualitez des *pêches* ſont d'avoir la chair molle & préſqu'en bouillie, de l'avoir pateuſe & ſèche, de l'avoir groſſière; d'avoir l'eau fade & inſipide, avec un peu de vèrd & d'amèr; C'eſt encore un défaut d'avoir la peau dure, d'être quelquefois ſi vineuſe qu'elles en tûrent ſur l'aigre. *La Quint. P. III. C.* 12.

M. Lémery croit qu'on pourroit réduire les différentes éſpéces de *pêches* à deux, celles qui quittent le noyau, & celles qui ne le quittent point. Celles qui s'en ſéparent aiſément, ſont plus aiſées à digérer, plus ſucculentes & d'un meilleur goût. Les *pêches* doivent être choiſies bien mûres, colorées, d'une chair moëlleuſe, ſucculente, vineuſe & d'une odeur agréable. Elles corrigent les haleines puantes cauſées par des matières corrompuës qui exhalent de l'éſtomac. Elles rafraichiſſent, elles humectent & lâchent un peu le ventre: comme les *pêches* ſont d'une ſubſtance molle & humide, elles ſe corrompent aiſément dans les prémières voies, elles y éxcitent des vents, & cauſent des vèrs. Elles contiennent beaucoup de phlegme & de ſel éſſentiel, & très-peu d'huile. Elles conviennent en tems chaud, aux jeunes gens bilieux & ſanguins. Mais elles ſont nuiſibles aux vieillards, aux phlegmatiques, & à ceux qui ont l'éſtomac foible. Galien les fait paſſer pour très-pèrnicieuſes; Cependant on n'y remarque point ici tant de mauvaiſes qualitez; elles nuiſent pourtant, quand elles ne ſont pas bien mûres & qu'on en mange avec éxcès. On mèle ordinairement les *pêches* avec un peu de ſucre pour les manger; elles ſont ainſi plus ſalutaires; le ſucre corrige & ratéfie un cèrtain phlegme viſqueux, qui s'y rencontre. On confit encore les *pêches* pour les conſèrver & les rendre plus agréables. On les mange auſſi dans du vin. Le vin pèrd toute ſa force quand elles y ont trempé; c'eſt ce qui faiſoit croire aux Anciens que ce fruit étoit mauvais, & qu'il dépoſoit dans le vin une certaine qualité maligne; mais c'eſt que la *pêche* étant poreuſe & ſpongieuſe, elle abſorbe les éſprits du vin, & le rend aqueux, ſans lui communiquer cette prétenduë malignité. On fait ſécher les *pêches* au ſoleil, après leur avoir ôte la peau & le noyau, & de cette manière elles ſe conſervent long-tems, & elles ont un aſſez bon goût; on les fait cuire dans un peu de vin ou d'eau, & l'on en fait des compotes hors la ſaiſon.

L'amande de la *pêche* contient beaucoup d'huile & de ſel éſſentiel, & eſt propre pour les vèrs. On en tire par éxpreſſion une huile aſſez eſtimée pour les brouiſſemens d'oreille. Voyez M. Lémeri dans ſon Traité des alimens.

Ce mot ſe dit auſſi de l'arbre. Dans un petit jardin, il ne faut planter qu'un piéd de chacune des principales éſpéces de fruits, par éxemple, un Bon-chrétien, un Beurré, une Leſchaſſerie, une *Pêche violette*, &c. La Quintinie.

Il y avoit anciennement à Rome, des jeux qu'on nommoit jeux de la Pêche ou des Pêcheurs. *Piſcatorii ludi*. On les célébroit le 7e des Ides de Juin, c'eſt-à-dire, le 7e de ce mois. Feſtus dit qu'ils ſe faiſoient au delà du Tibre, tous les ans, & que c'étoit le Préteur de la ville qui en étoit chargé. C'étoit pour les Pêcheurs du Tibre qu'ils ſe faiſoient. Ovide en parle, *Faſtor. L. VI. v.* 235. & Roſinus, *Antiquitat. Roman. Lib. IV. Cap.* 10.

PÊCHÉR. ſ. m. Arbre qui porte les pêches. Il a ſes feuilles tout-à-fait ſemblables à l'amandiér, auſſi bien que ſa fleur; mais elle eſt un peu plus rougeâtre. Il a peu de racines, ce qui fait qu'il tombe & vieillit bientôt, *malus Perſica*. Les feuilles & les fleurs du *pêchér* ſont purgatives, propres contre les vèrs, & pour évacuer les ſéroſitez. On fait un excellent ſyrop purgatif des fleurs du *pêchér*. Les *pêchérs* ſe gréffent ſur l'amandiér & ſur le pruniér. On les gréffe en œil dormant par un tems ſec, & l'écuſſon ſe prendra ſur un bon & fort rameau dont l'œil aura trois feuilles. Il faut que la tèrre ſoit bien preparée & bien remuée.

PÊCHER. v. act. Prendre du poiſſon. *Piſcari*, *expiſcari*. *Pêcher* une carpe, un brochèt, une pèrche. On dit, *Pêcher* un étang, un viviér; pour dire, *pêcher* tout le poiſſon qui eſt dans un étang, dans un viviér. On dit abſolument, *Pêcher* dans la riviere, dans la mèr, avec le tramail, la ſéne, les dideaux, & autres ſortes de filèts.

PÊCHER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on tire ou retire de l'eau. *Depiſcari*. *Pêcher* des pèrles. *Pêcher* du corail. *Pêcher* du bois qui eſt emporté par le courant de l'eau. *Pêcher* du canon tombé dans la mèr.

On dit provèrbialement, *Pêcher* en eau trouble, non ſeulement au propre, mais au figuré; pour dire, Faire ſes affaires dans le déſordre de celles de ſon maître, ou dans une confuſion publique. *Lucrum ex alieno damno quærere*. On dit auſſi par admiration de quelque découvèrte, ou de quelque propoſition inconnuë, Ou a-t-il *pêché* cela? On dit auſſi qu'un homme a *pêché* un poiſſon, quand il a mis le piéd dans l'eau. On dit auſſi, Toujours *pêche* qui en prend un, pour dire, que ce n'eſt pas pèrdre tout-à-fait ſon tems, que de faire un petit gain. On dit auſſi, *Pêcher* au plat; pour dire, Prendre au plat: & ſe dit particuliérement

culièrement d'un homme qui aime à jouir de ce qui ne lui cauſe aucune peine.

PÊſCHERIE. ſ. f. Lieu préparé pour pêcher. *Piſcaria.* L'Ordonnance de la Marine, titre 5. contient pluſieurs réglemens ſur les *pêcheries* de la mèr.

PÊſCHEUR. ſ. m. Qui fait métiér de pêcher. *Piſcator.* Jésus-Christ pour ſes Apôtres prit des *Pêcheurs*, & il en fit des *Pêcheurs* d'hommes.

Le Pape parlant du ſceau de ſes lettres, dit qu'elles ſont données ſous l'anneau du *Pêcheur. Sub annulo piſcatoris.* On ſuppôſe que S. Piètre, comme *Pêcheur*, en a uſé le premier, & les Papes s'en ſervent par cette raiſon. On appelle des groſſes bottes, des bottes de *Pêcheur*, parcequ'on s'en ſért pour pêcher des étangs.

Il y a auſſi un oiſeau qu'on appelle *Martin-Pêcheur*, ou autrement *Martinet. Apus, Cypſellus.*

PÊſCHEUR. ſ. m. Eſpéce d'oiſeau à peu près ſemblable au Cormoran. On l'a ainſi appellé à cauſe de ſon habileté à pêcher, & de la rapidité avec laquelle il fond ſur ſa proie. *Piſcator avis.* Le *Pêcheur* eſt ſemblable au Mantſeny puiſſant oiſeau de proie, qui en ſa forme & en ſon plumage a tant de reſſemblance avec une aigle, que ſa ſeule petiteſſe l'en peut diſtinguer. Le *pêcheur* en diffère en ce qu'il a les plumes du ventre blanches, & celles de deſſus la tête, noires. Il a des griffes. Il épie les poiſſons de deſſus une branche, ou de deſſus la pointe d'un roc, & les voyant à fleur d'eau, il fond promtement deſſus. *P. Du Tértre Tr. V. C.* 1. §. 5.

L'iſle des Pêſcheurs. *Piſcatorum inſula.* Petite iſle de la Chine. Elle étoit ſur la côte de celle de Formoſa. Les Hollandois en ont été les maîtres, & les Chinois la poſſédent maintenant.

PÊSCHIÉRA. Petite ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Piſcaria*, anciennement *Ardelica.* Elle eſt dans le Véronois, ſur une petite iſle formée par le lac de Garde, & la rivière de Mincio, qui en ſort diviſée en deux branches, qui ſe réünifſent au deſſous de *Péſchiéra*; cette ville eſt à cinq lieuës de Vérone, vèrs le couchant, & elle eſt bien fortifiée.

PÉSCIA. Petite ville ou grôs bourg de la Toſcane. *Piſcia*, anciennement *Fanum Martis.* Ce lieu eſt dans le Florentin, ſur la rivière de Péſcia, à quatre lieuës de Lucques, tîtant vèrs Piſtoye. Il y a dans Péſcia un Prevôt, qui fait les fonctions Épiſcopales dans un petit reſſort de ſeize villages, par conceſſion de Léon X. de l'an 1519.

PÉSCIA. Petite rivière du Florentin, en Toſcane. *Peſcia.* Elle baigne *Péſcia*, travèrſe le lac de Fucéchio, & va ſe décharger dans l'Arno, un peu au deſſus de l'embouchure de l'Éra.

PESÉE. ſ. f. Ce qu'on péſe à une fois. *Penſio, penſura.* Quand il y a beaucoup de marchandiſe, il faut faire pluſieurs *peſées.*

Pesée, ſignifie auſſi l'action de peſer. *Ponderatio.* Lorſqu'on pèſe ſur un léviér, cela s'appelle faire une *peſée. Dævilér.* L'Ordonnance de 1586. pour la Monnoie, ordonne que *peſées* ſeront faites des deniérs courans en la même forme & maniére que des deniérs de boëte. Après que les *peſées* ont été faites & enrégiſtrées, le Conſeiller-commis fait faire des éſſais en la maniére accoutumée. Boissard.

PÉSÉGUÉIRO, PÉSÉGUÉRO. C'eſt une petite iſle du Portugal. *Peſegueri, Peſegueiri inſula*, anciennement, *Petanium.* Elle eſt ſur la côte de l'Alentejo, près du bourg nommé Villanova de Milfontes. Il y a quatre ou cinq petites iſles près de celle-ci, leſquelles on nomme en commun les iſles de *Peſegueiro.*

PÈSE-LIQUEUR. ſ. m. Eſt un inſtrument par lequel on découvre de combien un corps liquide eſt plus peſant qu'un autre. *Hygrometrum.* C'eſt une phiole de vèrre à demi pleine de vif-argent, ſur le col de laquelle ſont pluſieurs diviſions qui marquent, quand on la plonge dans les corps liquides, ſelon qu'elle enfonce plus ou moins, leurs différens degrez de peſanteur. Voyez Aræometre.

PÉSENAS. Voyez PÉZENAS.

PESER. v. act. & neut. Avoir de la denſité, de la gravité, du poids. *Ponderare, gravem eſſe.* Les corps liquides ne *peſent* que par leur hauteur, par leur pèrpendicule. L'éffet des pompes aſpirantes vient de ce que l'air *péſe* ſur l'eau, & l'éleve juſqu'à 32 piéds. Quelques-uns dérivent ce mot de *penſare.*

Peser, ſignifie auſſi, éxaminer le poids de quelque choſe, le conférer avec un poids cèrtain, réglé & commun. *Appendere, expendere, trutinare, librare, pendere.* On *péſe* toutes les marchandiſes qui ſe vendent à la livre, à l'once, au quintal. La balance commune ſért à *péſer* les petites choſes, la Romaine, les groſſes. Chez les Indiens & les Pèrſes on fait tous les ans une grande cérémonie pour *péſer* leur Roi. Voyez Tavèrniér. On dit en ce ſens qu'une piſtole *péſe*, quand elle a le poids réquis par l'Ordonnance du pays. La groſſe cloche de Notre-Dame de Paris *péſe* 32. milliérs, celle de Rouen 40.

Peser, ſignifie auſſi, Charger, incommoder, preſſer par ſon poids. *Gravare, aggravare, penſare.* Cette viande *péſe* ſur l'éſtomach, elle le charge, l'incommode. Ce fardeau *péſe* trop ſur le devant, ſur ce côté-là.

Peser, ſur une manœuvre, en tèrmes de Marine, c'eſt tirer deſſus pour la faire baiſſer. *Armamenta navis attrahere.*

Peser, en tèrmes de Manége, ſe dit des chevaux qui ont trop d'appui, qui s'abandonnent ſur la bride, ſans forcer pourtant la main du Cavaliér. *Pregravare manum.* Un cheval *péſe* à la main, ou par laſſitude, ou par foibleſſe de reins.

Peser, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit en parlant des traces de bêtes qui ſont enfoncées dans la tèrre molle, quand elles ont *peſé* deſſus, par où l'on connoît leur grandeur. *Infigere veſtigia.*

Peser, ſe dit auſſi en Muſique & en prononciation; pour dire, Appuyer. *Morari, moram facere.* Il faut *peſer* ſur cette note pour la faire longue, *peſer* davantage ſur une touche, *peſer* ſur une ſyllabe. On dit auſſi en Méchanique, *peſer* ſur un léviér, ſur un contrepoids, ſur une baſcule.

Peser, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Être à charge, incommoder, inquiéter. *Gravem & moleſtum eſſe.* Ames lâches à qui le péché *peſe* moins que la pénitence, venez ici vous confondre. Fléch. Un bon mot *peſe* bien fort ſur le cœur de ceux qui aiment à railler. S. Évr. Mon ſèrmon me *peſoit* furieuſement ſur les épaules: je ſuis ravi d'en être déchargé. Balſac a dit dans ſon Prince, La gloire qui lui en revient *péſe* pour le moins autant qu'elle brille.

Quand on connoît l'amour, ſes caprices, ſes peines,
Quand on ſçait, comme moi, ce que péſent ſes chaines.

Des-H.

Peser, ſignifie encore, Conſidérer, éxaminer, obſèrver de près. *Perpendere, ſcrutari, examinare. Peſer* un crime. Pat. *Peſer* la différence qu'il y a entre les chôſes. Pasc. On compte les ſuffrages, mais on ne les *péſe* pas.

Péſe *tes actions dans la même balance*
Que tu prens pour péſer celles de ton prochain.

L'Abbé Tétu.

Un Orateur qui parle à un Prince, doit *peſer* chaque mot, chaque éxpreſſion.

Pesé, ée. part. paſſ. & adj. *Ponderatus, examinatus.*

PESEUR. ſ. m. Celui qui péſe. *Librator, penſator.* On le dit particuliérement de celui qui tient le poids du Roi, qui péſe les marchandiſes.

PÊſLE MÊſLE. adv. En confuſion. *Promiſcuè, ſparsè, confuſè, permixtè, acervatim.* Dans le cahos tous les élémens étoient *pêle méle.* La malpropreté des colléges fait que tout y eſt *pêle méle.* On a pris ſouvent des places, en entrant *pêle méle* avec les ennemis qui fuyoient. Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *balal, malal*, qui ſignifie *miſcere, confundere.*

PÊſNE. ſ. m. Petite piéce de fèr qui eſt mobile dans la ſèrrure par le moyen de la clèf, & qui entre dans la gâche, quand on fèrme une porte, ou un coffre. Il y a des ſèrrures à double & à triple *péne* pour fèrmer les coffres forts. On appelle des *pênes à reſſort*, ou *à demi-tour*, quand ils entrent tous ſeuls dans la gâche; & *péne dormant*, celui qui ne ſe fèrme point qu'avec un tour de la clèf. On diſoit autrefois *pêle*, pour *péne.*

Ménage dérive ce mot du Grèc πῆνος, ou πηνίον, Borel le dérive de *penis, pudendum virile, ob formam & uſum ſuum.*

PÊſNE, eſt auſſi une piéce du harnois d'un cheval, & ſe dit en pluſieurs lieux, de ces cordes pendantes au bout de quelques réſeaux, qui garentiſſent les chevaux des mouches en été, par leur continuelle agitation. *Funiculi penſiles.*

PESON. ſ. m. Balance Romaine compôſée d'un fleau ou vèrge, d'un poids mobile ſur le fleau, & d'un crochèt pour la ſuſpendre. *Statera, verticulum, harpax.* Le *peſon* ſért à peſer les chôſes de grand poids, ou d'un grand volume & embarraſſantes, qui ne peuvent tenir dans les plats de la balance ordinaire. Le *peſon* prend ſa dénomination de ſa principale partie, qui eſt la maſſe, le boullon ou le poids mobile, qu'on nomme auſſi *peſon.* Le *peſon* des Romaines eſt d'ordinaire d'une livre. Tous les Marchands qui vont en Foire portent leurs *peſons.* Les Chinois péſent l'or avec de petits *peſons* d'ivoire, qui ſont plus juſtes qu'aucune autre balance.

Peson, ſe dit auſſi d'un morceau de plomb que les femmes mettent au bout du fuſeau pour le tourner plus facilement. *Verticillus.*

PESOU. ſ. m. Nom de lieu. *Piſoſtum.* Il eſt ſur le bord du Loir, dans le Vendômois, entre Freteval & Vendôme. Valois, *Not. Gall. p.* 45.

PESQUAIRE, ou PESCARA. Petite ville fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. *Peſcaria*, anciennement *Aternum.*

num. Elle eſt dans l'Abruzze citérieure, à l'embouchure de la riviére de *Peſquaire*, & à deux lieuës au deſſus de Civita di Chiéti. *Peſquaire* a eu un Évêché qui a été transféré à Atri. Elle eſt maintenant un Marquiſat poſſédé par la maiſon d'Avalos.

PESQUAIRE, ou PESCARA. Rivière de l'Abruzze. *Peſcaria*, *Aternus*. Elle a ſa ſource dans le mont-Apennin, baigne Aquila, Civita di Chiéti & Peſquaire, où elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe.

PÊſQUIER. v. act. Vieux mot. Pêſcher. BOREL. *Piſcari*.

PESSAIRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un reméde ſolide de la longueur & de la groſſeur du doigt, mais de figure pyramidale, qu'on introduit dans les parties naturelles des femmes pour provoquer les menſtruës, ou pour les arrêter, ou pour empêcher la déſcente de la matrice, ou pour guérir d'autres maux qui leur peuvent arriver. On l'attache par un bout à un petit ruban, afin de le pouvoir retirer quand on veut. On le fait avec du liége, ou avec du bois légèr, ou avec un petit fourreau de linge ou de taffetas bien délié, rempli de poudres incorporées dans de la cire, de l'huile & du coton, le tout bien preſſé dans le fourreau, afin qu'il ait aſſez de ſolidité pour pouvoir être introduit.

Ce mot vient du Grec πεσσὸς, qui ſignifie la même chôſe.

PESSE. ſ. f. Arbre qui eſt une éſpéce de ſapin, auquel il eſt ſi ſemblable, que les Charpentiérs s'y trompent ſouvent. Leurs différences ſont éxpliquées au mot *Sapin*. On l'appelle autrement *pignet*, ou *garipot*. Son fruit n'eſt pas bon à manger. En Latin *picea*. M. Tournefort l'appelle *abies tenuiore folio*, *fructu deorſum inflexo*.

PESSELAGE. ſ. m. Ce qu'il faut pour garnir une vigne de peſſeaux, fourniture de peſſeaux ou d'échalas. *Pali vitiarii*, *Pedamina*, ou *pedamentorum quantum viti palanda*, *inſtruendæ ſufficit*. Par tranſaction du 14. Juillet 1622. la tèrre de Clefmont eſt laiſſée pour ſon douaire à la Dame Marie Éliſabeth Bayer, Baronne de Beaupars, veuve de Meſſire René de Choiſeul Baron de Clefmont; mais il eſt dit que les bois en ſeront diſtraits, éſquels elle ne pourra rien prétendre, ſinon pour ſon chauffage, maronage & *peſſelage*. (M. Galland) DE LAURIÉRE dans ſon Gloſſ. au mot *Maronage*.

PESSIN. C'étoit anciennement une ville de la Galatie, en l'Aſie Mineure. *Peſſinus*. Elle fut célébre par ſon temple dédié à Cybéle, par la ſtatuë de cette fauſſe Divinité, qui mérita d'être tranſportée à Rome, & par ſon nœud gordien, qu'Aléxandre le Grand coupa, ne pouvant le délier. Elle fut enſuite honorée d'un ſiége Archiépiſcopal. Elle n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Natolie propre, à l'embouchure du Garipo, dans le Sangari, environ à quarante-cinq lieuës de Chiotaye, vèrs le levant.

PESSON. Voyez PAISSON.

PESSONS. ſ. m. plur. de peaux. *Pèrceval*.

Cordes de ſoye, & d'or peſſons,
Y ot por tenir les guerons.

PESTE. ſ. f. (L's ſe prononce.) Maladie contagieuſe, & ordinairement mortelle. *Peſtis*, ou *epidimia*, *contagio*. La *peſte* eſt appellée par Gallien bête ſauvage, ennemie mortelle de la vie des hommes, des animaux, & même des plantes & des arbres. On l'appelle *épidémie*, quand la corruption vient de l'air, qui fait mourir en peu de tems une grande quantité de peuple. La *peſte* eſt accompagnée de fiévre, bubons, charbons, pourpre, flux de ventre, délire, frénéſie, douleur mordicante d'éſtomac, palpitation de cœur, peſanteur de membres, & de tant d'autres accidens, qu'à peine peut-on voir deux malades qui ayent les mêmes ſymptômes: ce qui lui a fait donner divèrs noms, comme *fiévre peſtilente*, *cagueſangue*, *coqueluche*, *ſueur Angloiſe*, *trouſſegalant*, *boſſe*, *charbon*, *pourpre*, &c. La *peſte*, ſuivant l'opinion de Wilis, eſt un venin qui ſe répand en l'air, qui s'attaquant aux éſprits, au ſang, au ſuc nèrveux, & aux parties ſolides, les remplit de pourriture, de taches, de puſtules, de bubons, & de charbons. M. le Duc Medecin François, pour ſe garantir de la *peſte*, s'appliquoit quatre crapaux ſéchez ſur les aînes & ſous les aiſſelles, qui lui ſervoient de véſicatoires. Le vrai reméde contre la *peſte*, c'eſt de fuir de bonne heure, & de revenir tard. La *peſte*, la guèrre & la famine, ſont les trois fleaux de Dieu. David choiſit pour ſon châtiment trois jours de *peſte*. La *peſte* fait de grandes déſolations dans les pays chauds: cependant la *peſte* eſt une maladie inconnuë aux Indiens; mais ils ont d'autres maladies plus dangereuſes.

Un mal qui répand la tèrreur,
Mal que le Ciel en ſa fureur
Inventa pour punir les crimes de la tèrre,
La peſte, *puiſqu'il faut l'appeller par ſon nom*,
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faiſoit aux animaux la guerre. LA FONT.

On dit d'une grande puanteur, qu'elle eſt capable de donner la *peſte* dans une maiſon, que cela put comme la *peſte*. *Peſſimè olere*. On dit encore, qu'on craint quelqu'un comme la *peſte*.

PESTE, ſe dit auſſi des maladies qui font mourir beaucoup d'hommes, ou d'animaux. Le pourpre eſt une éſpéce de *peſte*. La petite vérole eſt la *peſte* des petits enfans. Le claveau eſt la *peſte* des moutons. Les maux de tête & le farcin ſont la *peſte* des chevaux.

PESTE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des éſprits dangereux, ou des chôſes funeſtes & pèrnicieuſes. *Homines vafri*. L'héréſie, le libèrtinage, ſont des *peſtes*, qui corrompent les éſprits. La flatterie eſt la *peſte* des Cours. Il ne manquoit point de flatteurs, *peſte* fatale, qui renvèrſe plus d'États que les armes des ennemis. VAUG.

La diſcorde aux crins de couleuvre,
Peſte *fatale aux Potentats*. MAL.

On appelle dans les Colléges *peſtes*, ceux qui ſont de mauvaiſes mœurs, ou qui vont déceler leurs compagnons, ou qui font des malices. *Peſtis & pernicies collegiorum*.

PESTE ſe prend quelquefois en bonne part, & ſur tout en parlant d'amour.

C'eſt un ſubtil venin, *c'eſt une douce* peſte,
Qui veut charmer mes ſens. BENS.

PESTE, ſe dit quelquefois par admiration ou par imprécation, ou ſèrment. La *peſte*, qu'elle eſt belle! *Me hercle*, *quam pulchra eſt! Male-peſte* qu'il faiſoit chaud en cette occaſion. La *peſte* ſoit du ſot, & de l'impèrtinent. La *peſte* étouffe le rimeur. VOIT. La *peſte* m'étouffe, ſi je mens. *Profectò nonmentior*. Oh, oh, *peſte*, la Belle! MOL.

Dire *peſte* & rage de quelqu'un, c'eſt un provèrbe qui ſignifie, Dire de quelqu'un tous les maux du monde. *Convitiis affícere*.

PESTER. v. n. S'emporter contre quelque chôſe, invectiver contre quelqu'un. *Execrari*, *male precari*, *ſtomachari*. Cet homme *peſte* contre toutes les femmes, il en dit du mal par tout. Cet éſtropié *peſte* contre la guèrre. Celui qui a pérdu ſon procès *peſte* contre les Juges & ſes parties. Les blaſphémateurs *peſtent* contre le Ciel. Le chagrin de ceux qui *peſtent* toujours contre la Fortune eſt éxtravagant. S. ÉVR.

On ſe ſoulage quand on peſte,
Et l'on ne ſçauroit trop peſter *contre l'amour*. QUIN.

PÉSTERIE. ſ. f. Emportement contre quelque chôſe. Quand ce Satirique eſt dans ſa vèrve de *péſterie*, il n'épargne pèrſonne. Il eſt bas.

PESTH. Ville de la Haute Hongrie. *Peſtum*. Elle eſt ſur le Danube, vis-à-vis de Bude. *Peſth* a été priſe par les Impériaux l'an 1686. & elle eſt capitale du Comté de Peſth, qui eſt entre ceux de Novigrad, d'Hevveiz, de Zolnock, de Bath & le Danube, & qui n'a rien de conſidérable que ſa capitale.

PESTI, ou PESTO. C'étoit autrefois une ville conſidérable de la Lucanie. *Peſtum*, *Poſidonia*, & quelquefois *Lucania*. Elle fut Épiſcopale, & enfin ruinée par les Sarraſins en 930. Elle n'eſt plus qu'un village, où l'on voit un théâtre avec beaucoup de maſures. Il eſt dans la Principauté citérieure, province du Royaume de Naples, ſur le golfe de Salèrne, à une lieuë de Cappaci, qui lui a ſuccédé en la dignité Épiſcopale.

PÉSTIFÉRÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Qui a la peſte. *Peſte corruptus*, *ſaucius*, *ictus*, *contactus*. Dans la plupart des villes, il y a des Hopitaux pour les *péſtiférez*. On le fuit comme un *péſtiféré*. On fait faire la quarantaine à ceux qui viennent des lieux *péſtiférez*, qui ſont infectez de peſte.

PÉSTILENCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit la *peſte*. *Peſtilentia*. L'Académie ne le met pas au rang des mots qui ont vieilli: elle le définit, Corruption de l'air, peſte répanduë dans un pays. Dans le tems de la *péſtilence*. Il y eut une grande *péſtilence*. On dit figurément qu'un homme eſt aſſis dans la chaiſe de *péſtilence*, quand il hante des gens dangereux & corrompus.

PÉSTILENCIEL, ELLE. adj. Qui a du raport à la peſte. *Peſtilens*, *peſtifer*. Voilà un ſigne *péſtilenciel*, qui tient de la nature de la peſte.

PÉSTILENT, ENTE. adj. Qui tient de la peſte. Il eſt malade d'une fiévre pourprée & *péſtilente*. *Peſtilenti febre corruptus*. Il ſouffle un air *péſtilent* de ce côté-là.

PÉSTRIR. Voyez PAISTRIR.

PET.

PET. ſ. m. Ventoſité qui ſe forme dans le ventre, & qui en ſort avec éclat; vent qui ſort du corps par dèrrière avec bruit. *Crepitus.* Gros *pet*, petit *pet*. Un Cavalier ayant laiſſé échapper un *pet* en préſence de ſa Maitreſſe, qui s'en offenſa, lui envoya cette éxcuſe;

Mon cœur outré de déplaiſirs,
Etoit ſi gros de ſes ſoupirs,
Voyant votre humeur ſi farouche,
Que l'un d'eux ſe voyant réduit
A n'oſer ſortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit. S. Évr.

Cambden & Spelman diſent que dans le Comté de Suffolc un vaſſal devoit faire devant le Roi tous les jours de Noël, un ſaut, un rot, & un *pet*: d'où vient que ce vaſſal qui ſe nommoit *Baldin* fut ſurnommé le *Peteur*.

Ce mot vient de *pedere*, dit Nicod, ſelon Ménage, de *peditus*. En Latin on l'a appellé *bombus*, *crepitus*, & *ſibilus ani*. Du Cange le dérive de *pettus*, qu'on a dit dans le même ſens par onomatopée.

On appelle des *pets en coque*, cèrtaines malices que ſe font les pages & les écoliers. *Ludicra crepatiuncula.* On dit auſſi, Un *pet d'orgue*, quand on touche un peu le clavier pour ſonder ſi le ſommier eſt plein de vent.

On dit provèrbialement d'un homme guéri d'une grande maladie, qu'il a fait un *pet* à la mort. *Mortem emiſit.* On dit d'un homme dur à la déſſèrre, qu'on tireroit auſſi-tôt un *pet* d'un âne mort. On appelle auſſi un *pet à vingt ongles*, un enfant dont une fille accouche.

Pet. ſ. Eſpéce de bignet ou de patiſſerie faite de fleur de farine, de lait, & de jaûnes d'œufs. *Placenta genus.*

PÉTA. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe de l'Antiquité. *Peta.* C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux demandes que l'on faiſoit, comme le dit Arnobe, *L. III. Contra Gentes.*

Ce mot étoit formé de *peto*, je demande.

PÉTALE. ſ. m. Tèrme de Botaniſte. Feuilles d'une fleur. *Floris folium*, *petalum*. On donne ce nom aux feuilles des fleurs à la différence des feuilles de la plante. Nous entendons par fleurs ce compôſé de parties appellées dans les plantes étamines & piſtiles, ſèrvant à leur multiplication, & nous ne regardons les feuilles colorées qui environnent ces parties, que comme des envelopes propres à leur conſèrvation, envelopes qui pour les diſtinguer des feuilles de la plante, ſe nomment en langage de Botaniſte, *pétales*. La diviſion la plus générale des fleurs eſt en fleurs ſimples, c'eſt-à-dire, formées par des étamines & des piſtiles ſeulement; & en compoſées, c'eſt-à-dire, en fleurs dont les étamines & les piſtiles ſont environnées de *pétales*. Jussieu. Les fleurs compoſées, c'eſt-à-dire, qui ont pour envelopes des *pétales*, ſont ou d'une ou de pluſieurs piéces, ce qui les a fait appeller monopétales ou polypétales. Id. C'eſt de la configuration régulière ou irrégulière de ces *pétales* que je tire encore la diviſion de pluſieurs claſſes. Id. Ces claſſes ſont les monopétales régulières & les monopétales irrégulières, les polypétales régulières & les polypétales irrégulières, que M. Juſſieu éxplique dans ſon Introduction à la connoiſſance des plantes. Du reſte par tout ailleurs qu'en Botanique il faut dire feuille & non point *pétale*. Le calice tient quelquefois lieu de *pétales*.

Ce mot eſt Grèc, πέταλον, *une feuille*; mais en Grèc il ſe dit des feuilles des plantes.

PÉTALISME. ſ. m. Éxil ou ſentence d'éxil pour cinq ans. *Petaliſmus.* Le *pétaliſme* étoit à Syracuſe la même chôſe que l'oſtraciſme à Athènes, à cela près que l'oſtraciſme étoit un éxil de dix ans, au lieu que le *pétaliſme* n'étoit que pour cinq ans.

Ce mot vient de πέταλον, *feuille*, parceque l'on écrivoit le nom de celui que l'on condamnoit ainſi, ſur une feuille.

PÉTAMINAIRE, ou PÉTAMENAIRE. ſ. m. Ce nom, qui ſignifie proprement un homme qui vole, ſe donnoit autrefois à ceux qui faiſoient des ſauts perilleux, des tours de ſoupleſſe dangereux & ſurprenans, aux Voltigeurs, aux Sauteurs, &c. *Petaminarius.* Ce mot ſe trouve dans Salvien, *L. III. De Providentia*, & dans Firmicus, L. VIII. C. 15. On liſoit autrefois dans le prémier, *Petaminartus*; mais Saumaiſe l'a fort bien corrigé par *Firmicus*.

Ce mot vient de πέταμαι, *je vole*; πετάμενος, *qui vole.* Quelques-uns croyent qu'on pourroit auſſi dire *petiminarius*, & le tirer de *petimen*, qui, ſelon Sèrvius, ſignifie la boſſe d'un chameau, & qu'on le donnoit aux Sauteurs, parcequ'en ſautant & voltigeant, ils ſe plient tout le corps, & le mettent en boſſe. La prémière étymologie eſt plus naturelle.

PETARADE. ſ. f. Pets de cheval, ou d'âne. Ce cheval alloit par bonds à ruades, & à *petarades*.

PETARASSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Eſpéce de hache à marteau, qui a le côté du taillant fait comme un calfat double, & dont on ſe ſèrt à pouſſer l'étoupe dans les grandes coutures. *Aſcia biſida.*

PETARD. ſ. m. Papier plié & bien lié, garni dans chacun de ſes plis de poudre à canon, dont on ſe ſert dans les feux de joie, ou que la jeuneſſe prend plaiſir à tirer, parcequ'il fait bien du bruit. *Tormentum indutile.*

Petard, en tèrmes de Guèrre, eſt une éſpéce de petit canon de fonte fort court, étroit par la culaſſe, & large par l'ouvèrture. *Pyloclaſtrum.* Ces *petards* ſont faits de fine roſette avec une dixiéme partie de cuivre jaûne. On en fait auſſi de plomb & d'étain mélez enſemble. Il eſt ordinairement d'onze pouces de long, & large de ſept & demi. Au dehors de la culaſſe le métal doit être épais de quinze lignes à la culaſſe, & de ſix lignes au collèt, ſans compter le bourlèt. Il doit avoir dix pouces de bouche, & trois anſes, & péſe environ 60 livres. Il y en a de petits de 15 livres. Sa charge eſt de cinq à ſix livres de poudre. On le bouche avec un tranchoir, ou rouleau de bois, qui entre fort juſte. On ne le charge qu'à trois doigts de la bouche, & le vuide ſe remplit d'étoupe. On couvre la bouche d'une toile ſerrée avec une corde alentour du collèt. On fait quelquefois des *petards* qui péſent 240 livres de métal, & qui portent 50 livres de poudre. On le met ſur une fléche qui eſt compoſée de deux piéces de bois montées ſur des rouës, pour l'appliquer à un pont, ou à une porte. Il ſèrt à rompre une porte, un pont levis, une barrière, une hèrſe. On accroche le *petard* avec ſon anſe à la porte, & il fait ſon éffèt par le moyen d'un gros madriér qu'on met au devant. On s'en ſèrt auſſi dans les contremines pour pèrcer les rameaux ou galeries de l'ennemi, & éventer ſa mine. On en fait auſſi de bois avec des cèrcles de fèr, & on en met ſur des rouës. Les Religionnaires inventèrent le *petard* vèrs l'an 1579. dont le plus ſignalé éxploit fut à la priſe de la ville de Cahors, comme témoigne d'Aubigné en ſon Hiſtoire. Les ſauciſſes ſont auſſi de leur invention.

PETARDER. v. act. Attaquer une porte, un château avec un petard. *Pyloclaſtrum foribus applicare, admovere.* Ce château fut *petardé*, & pris d'emblée.

PETARDIÉR. ſubſt. m. Officiér d'Artillerie commandé pour attacher le petard, pour mettre le feu au petard. *Polyclaſtri vibrator.*

PETASE. ſ. m. Nom que les Antiquaires donnent au chapeau aîlé de Mèrcure. *Petaſus.*

PETASITE. ſ. f. Plante qui croît dans des lieux humides, aux bords des rivières & des lacs. Elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un demi-piéd, creuſes, lanugineuſes, revétuës de quelques feuilles étroites, pointuës. Ces tiges portent en leurs ſommitez des fleurs qui paroiſſent avant les autres feuilles, & qui ſont des bouquèts à fleurons de couleur purpurine, ſemblables à de petits godèts découpez en quatre ou cinq parties, & ſoutenus par un calice cylindrique. Ces fleurs paſſent bien-tôt ainſi que les tiges: elles ſont ſuivies de ſemences garnies d'une aigrette. Il leur ſuccéde auſſi des feuilles fort grandes, prèſque rondes, dentelées en leurs bords, lanugineuſes & blanchâtres par deſſous; vèrtes brunes par deſſus, attachées par le milieu à une queuë longue d'un piéd & demi, groſſe & moëlleuſe. Sa racine eſt groſſe, obſcure au dehors, blanche au dedans, d'un goût amèr & d'une odeur forte. *Petaſites major & vulgaris.* C. Bauh. La racine de cette plante eſt apéritive & ſudorifique, propre pour la toux, pour l'aſthme, pour la ſuffocation hiſtérique, pour les fiévres malignes. Il y a d'autres éſpéces de *petaſite*.

Ce mot vient de *petaſus*, *chapeau*, parceque les feuilles de la *pétaſite* ordinaire ſont larges comme un chapeau.

PÉTAUD. ſ. f. Tèrme qui n'a d'uſage qu'en cette phraſe: la Cour du Roi *Pétaud*; pour dire, un lieu de déſordre & de confuſion, & où tout le monde eſt maître. *Curia Regis Petavii.*

Chacun y contredit, chacun y parle haut,
Et c'eſt tout juſtement la Cour du Roi Pétaud. Mol.

PÉTAUDIÈRE. ſ. f. Tèrme de taillerie & de plaiſanterie; pour dire, un lieu de confuſion & de déſordre. C'eſt une vraie *petaudiere. Locus confuſionis.*

PÉTAURISTE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Petauriſtas*, *Petauriſtarius.* Les *Pétauriſtes* étoient des gens qui faiſoient ſur une rouë des tours éxtraordinaires. Quelques-uns croyent que c'étoit une éſpéce d'éſcarpollete.

Ce mot vient de πέταμαι, *je vole.*

PÉTAUX. ſ. m. & plur. Sorte d'anciens ſoldats, ſelon Froiſſard, parlant des pétaux & bibaux. Ce ſont des gens de piéd & pay-

ſans, ſelon Monſtrelet. Voyez *Pitaux*. BOREL.

PETCI. ſubſt. m. Sorte de plante de la Chine. C'eſt une eſpéce de Lénufar ou de Nymphée, qui croît dans l'eau, dont la racine eſt attachée à une ſubſtance blanche couvèrte d'une peau rouge qui ſe partage en pluſieurs gouſſes; quand il eſt frais, le goût en eſt ſemblable à celui de la noiſette. On aſſûre qu'il a la propriété d'amolir le cuivre dans la bouche, & de le rendre, ſi j'oſe ainſi dire, comeſtible, quand on les mêle enſemble. Cela me paroiſſoit d'autant plus ſurprenant, que le ſuc qui en ſort, eſt doux, rafraîchiſſant, & n'a aucune de ces qualitez corroſives, qui ſont ſeules capables de produire cet éffèt. Dès que nous fûmes à Hamtchéou où l'on mange beaucoup de *petci*, nous eûmes la curioſité d'en faire l'expérience: on mêla un double de la Chine de cuivre fondu, fort aigre & fort caſſant avec un morceau de cette racine; & l'un de nous qui avoit les meilleures dents, rompit le double en pluſieurs morceaux: les aûtres qui craignoient de s'incommoder, & qui s'épargnoient un peu davantage, n'en pûrent venir à bout. Les morceaux du double rompu étoient cependant très-durs; ce qui nous fit croire que le *petci* n'avoit eu d'autre éffèt en envelopant le cuivre, que de conſèrver les dents, & de leur donner plus de force pour le rompre ſans s'incommoder; ce qu'un peu de cuir eût pû faire auſſi-bien que ce fruit. Pour nous en convaincre, nous nous ſèrvîmes de cuivre battu, ſur lequel ni les dents ni le *petci* ne firent aucune impreſſion. On réïtéra l'expérience pluſieurs fois dans la ville de Kiahin; mais ce fut toujours avec le même ſuccès; tant il eſt vrai qu'il faut écouter les chôſes éxtraordinaires plus d'une fois avant que de les croire, ſi l'on ne veut pas y être trompé. P. LE COMTE.

PETÉCHIE. ſ. f. Tache qui s'éleve ſur la peau dans cèrtaines fiévres malignes; ce qui les fait appeller *fiévres petéchiales*. *Febres petechiales*.

PÉTELÉ, ÉE. Vieux adj. ou part. paſſ. Pillé, volé.

Pris & ſurpris, pillez & pételez. Mſ. ancien dans BOREL.

PETER. v. n. Lâcher un vent par dèrrière qui fait quelque bruit. *Pedere, crepare, crepitum reddere*. Les Stoïciens ne faiſoient point de difficulté de *peter* & de roter en compagnie.

PETER, ſe dit auſſi de ce qui fait du bruit, & de l'éclat par le moyen du feu. *Crepitare*. Ces fuſées *petent* bien. On a bien fait *peter* le ſalpêtre dans cette attaque, dans cette réjouiſſance. Les petites boules de vèrre, l'or fulminant, les marons *petent*, quand on les jette dans le feu.

On dit provèrbialement d'un homme qui *pete* ſouvent, Il *pete* comme un rouſſin. *Craſſum & integris viribus equum imitatur*.

PÉTÈRBOROUG, PÉTÈRBURG. Petite ville du Comté de Northampton, en Angletèrre. *Petroburgum*. Elle eſt ſur la rivière de Néane ou Nine, à onze lieuës au deſſous de la ville de Northampton. *Pétèrborough* a été une Abbaye fondée par Wolphère Roi des Mèrciens, & conſacrée à S. Piètre, dont elle porte le nom. Le Roi Henri VIII. la fit ériger en Évêché, qui eſt ſuffragant de Cantorbèry.

PÉTÈRKOW, PÉTRICOW, PIÉTRKOW, PÉTRILOW. Petite ville de la Baſſe-Pologne. *Petricovia*. Elle eſt dans le Palatinat de Sirad, à vingt lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. Il y a dans *Petrikow* un Tribunal où l'on juge les affaires des Nobles Polonois pendant les ſix mois d'hivèr. Elle fut près-que toute brûlée l'an 1640.

PÉTÈRLINGUEN. Voyez PAYÈRNE & PÉTÈRHAUSEN.

PÉTÈRNEL. Bourg de la Baſſe-Autriche, ſitué ſur le Danube, à ſix lieuës au deſſous de Vienne. *Fanum S. Petronillæ*.

PÉTÈRNIZA. Voyez PÈRNITZA.

PÉTÉROA. C'eſt un vulcan ou une montagne qui vomit des flammes. *Peteroa*. Elle eſt dans le Chili, entre les montagnes des Andes, au midi, & la ville de Mendoca.

PÉTÈRSBOURG. ſ. m. Nom propre de ville. *Petriburgum*. *Arx Petrina*, ou *Sancti Petri*. C'eſt un château d'Allemagne, dans la Wèſtphalie, que le Cardinal Vartembèrg fit bâtir près d'Oſnabruch, pour lui ſèrvir de défenſe. *Pétèrsbourg* eſt au delà de la rivière de Haza à main droite de Sainte Gèrtrude. L'Évêque d'Oſnabruch y fait ordinairement ſa réſidence. *Pétersbourg* eſt à 49 degrez, 30 min. de longitude, & à 39 degrez, 54 min. de latitude.

PÉTÈRSHAGEN. Petite ville du Cèrcle de Wèſtphalie. *Petershaga*. Elle eſt ſur le Wéſer, dans la Principauté de Minden, à deux lieuës au deſſous de la ville de ce nom. *Pétèrshagen* eſt défenduë par un bon château, où les anciens Évêques de Minden faiſoient leur réſidence, & où eſt encore la Chancelerie de toute la Principauté.

PÉTÈRWARADIN, PÉTRIVARADIN, PÉTÈRWARDEN. Petite ville bien fortifiée. *Varadinum Petri*, *Petropolis*. Elle eſt dans la Baſſe-Hongrie, ſur le Danube, entre la Sâve & la Dràve, & à onze lieuës au deſſus de Belgrade. MATY. Vigenère dans ſa Continuation de l'Hiſtoire des Turcs, L. IV. p. 485. dit *Varadin Peter*.

PETEUR, EUSE. adj. Qui pete. *Crepitator*. On dit par mépris d'un vieillard, que c'eſt un vieux *peteur*. On dit auſſi, On l'a chaſſé comme un *peteur* d'Égliſe.

PÉTIGLIANO. Petite ville du Siénois, en Toſcane. *Petiglianum*. Elle eſt fortifiée & ſituée aux confins du Duché de Caſtro, à une lieuë & demie de Savanna, vèrs le levant.

PETIGORES. Peuples de la Circaſſie, en Aſie. *Petigori*. Ils ſont au couchant des Circaſſes propres, entre le Don, la mèr de Zabache & la mèr Noire. Ils ne dépendent que de leur Chèf, & ils ſe diſent Chrétiens, quoiqu'ils ne faſſent aucun éxèrcice du Chriſtianiſme.

PÉTILIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Petilianus*. Les *Pétiliens* ſont des hérétiques Donatiſtes, qui diſoient que les gens de biens ne ſe corrompoient jamais par la contagion des méchans, & qu'un mauvais Miniſtre ne conféroit point validement les Sacremens. Ils eurent pour chèf Pétilianus faux Évêque de Cyrrhe en Afrique, chèf des Donatiſtes.

PÉTILLAGE. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Ce ſont les Ordonnances que les Marchands tiennent au fait de leurs marchandiſes, & pour le treu & péages. *Bouteillér, Somme rurale, p.* 404. *Charondas, Ib. p.* 407.

PETILLANT, ANTE. adj. Qui brille par ſa vivacité, qui fait du bruit en brûlant. *Crepitans*. Ses yeux ſont noirs, vifs & *petillans*. Le feu de paille, de hêtre, de bois neuf, eſt vif & *petillant*. Un vin *petillant* dans le vèrre, qui brille & qui ſaute aux yeux. *Generoſum & acre vinum*.

PÉTILLEMENT. ſ. m. L'action de petiller. *Crepitatus*. DANET. Le *petillement* du feu, du vin, &c.

PETILLER. v. n. Étinceler; éclater, briller avec éclat & vivacité. *Scintillare, radiare*. On éſtime le vin qui *petille* dans le vèrre, un œil qui *petille*. Il ſe dit auſſi au figuré. On voit *petiller* en elle je ne ſçai quoi de bruſque. ETNS. Des traits d'eſprit ſemez de tems en tems, *petillent*. BOIL.

PETILLER, ſe dit auſſi du bois qui fait du bruit quand il brûle. Le feu qui eſt dans un grenier *petille*, fait ſauter les lattes & les tuiles. Le ſapin, les douves *petillent* au feu. *Crepitu perſtrepere*.

PETILLER, ſe dit auſſi en parlant de l'émotion que donnent les paſſions violentes. *Ardere, palpitare, trepidare*. Il *petille* d'impatience de voir arriver le jour de ſes noces. Il *petille*, il créve dans ſa peau de rage, de dépit.

PÉTIMINAIRE. Voyez PÉTAMINAIRE.

PÉTINBUABA. ſ. m. Nom d'un poiſſon de la mèr du ſud. *Petinbuaba*. Voyez la XVIIe planche du Voyage de M. Frézier.

PETIT, ITE. adj. & ſubſt. Tèrme relatif oppoſé à *grand*. Corps dont la quantité a peu d'étenduë. *Parvus, exiguus, parvulus, modicus, minutus, curtus, pufillus*. Un *petit* point, une *petite* ligne, un *petit* éſpace, un *petit* homme, un *petit* logis, une *petite* ville. Comme c'eſt dans les plus *petits* vâſes que l'on enfèrme les éſſences les plus exquiſes, il ſemble que la Nature ſe plaiſe à mettre dans les plus *petits* corps les âmes les plus précieuſes. VOIT.

Ce mot vient de *putitus*, diminutif de *putus*, d'où les Italiens ont fait auſſi *putto* & *puttino*. MÉN. Borel le dérive de l'Hébreu *petbi*.

PETIT, ſignifie auſſi, Jeune, en bas âge. Il y a tant d'habitans en cette ville, ſans les femmes & les *petits* enfans. *Parvuli*. Les *petits* montrent ſouvent à vivre aux grandes pèrſonnes. On l'a traité de *petit* garçon. Les *petits* enfans trouvez.

PETIT, ſe dit auſſi à l'égard de la condition & de la richeſſe. Le *petit* peuple murmure toujours contre les Puiſſances. Les plus grands Seigneurs ſont *petits* devant le Roi; tout dire, ils s'humilient. Si vous voulez être grands dans le Ciel, faites-vous *petits* ſur la tèrre. PORT-R. Tout *petit* Prince a des Ambaſſadeurs. LA FONT. La mort n'épargne ni grands ni *petits*.

PETIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt légèr, mince, peu conſidérable. *Modicus*. Le Préteur ne s'amuſe pas aux *petites* chôſes, ni aux minucies. *De minimis non curat Prator*. Quand on ſçait les grandes chôſes, on néglige les plus *petites*; cependant la plupart des gens ne tiennent pas compte des grandes, à ceux qui ignorent les plus *petites*. LE CH. DE M. Mr de Lamoignon parloit des grandes chôſes comme s'il eût négligé les *petites*; & parloit des *petites*, comme s'il eût ignoré les grandes. FLÉCH. Il y a des penſées fauſſes pour être trop enflées, & qui ſont *petites* à force d'être grandes. BOUH.

On dit ironiquement & par mépris, Mon *petit* Monſieur. Mais, mon *petit* Monſieur, prenez-le un peu moins haut. MOL. *Mi parvule, amabo, remiſſius loquere*.

On

On dit auſſi, Mon *petit* maître, mon *petit* mignon, une *petite* mine, une *petite* taille. On argumente du *petit* au grand, du grand au *petit*. Attendez un *petit*, c'eſt-à-dire, un peu. *Expecta pauliſper.*

PETIT, ſe dit auſſi des oiſeaux. *Pulli.* Et des animaux, tandis qu'ils ſont dans le ventre de la mère, ou qu'ils la ſuivent. *Catuli.* Cette chienne fera bien-tôt des *petits*. L'agneau eſt le *petit* de la brebis, le poulain de la cavalle, les pouſſins de la poule. Les chiennes ont leurs *petits* à quatre mois, les jumens à neuf, & les élephans à deux ans.

PETIT, ſe dit figurément en chôſes morales. C'eſt un *petit* eſprit, un *petit* génie, une âme *petite*, fort baſſe, un *petit* courage, un lâche. *Parvum, exiguum ingenium.*

PETIT, ſe marie auſſi avec pluſieurs mots qui lui font changer de ſignification. *Petit* lait, *Serum lactis.* *Petit* lard, *Lardum intermixtum.* *Petit* ſalé, *petite* oie, petit chou, *petit* métier, du *petit* pain. Le *petit* Office de la Vierge. *Parvum Officium B. M.* Réduire au *petit* pié. *In anguſtum redigere.* Du *petit* point, un *petit* doigt; mon *petit* cœur, le *petit* coucher. Il aime les *petits* piéds. De la *petite* bière, du *petit* vin. Le *petit* Jean, le *petit* jeu. *Petit* fils, *petit* neveu, qui ſont éxpliquez à leur ordre, comme auſſi *petit* texte, *petit* canon, *petit* romain, &c. On dit, La *petite* pointe du jour; pour dire, la prémière pointe du jour. *Primaria lux.*

UN PETIT. adv. Un peu. *Petit-à-petit*, peu-à-peu. *Ductim, minutatim, paulatim, ſenſim, pedetentim.* On dit auſſi, Réduire en *petit*, peindre en *petit*, en miniature. *Opere miniato imaginem pingere.* On dit auſſi, qu'un livre eſt imprimé en *petit*; pour dire, en *petit* volume.

PETIT, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Les gros poiſſons mangent les *petits*; pour dire, Les puiſſans oppriment les foibles. *Potentes pauperem opprimunt, obruunt.* *Petite* pluie abat grand vent. On dit auſſi, il fait le méchant, il a battu ſon *petit* frère. A *petit* Mèrciér *petit* paniér. A *petit* manger bien boire. *Petit-à-petit* l'oiſeau fait ſon nid. On dit auſſi, Mon *petit* doigt me l'a dit. Crier les *petits* pâtez, ſe dit d'une femme qui eſt en travail. Les *petites* meſures ne reviennent pas aux grandes.

EN PETIT. adv. En abrégé, en peu d'eſpace, en un eſpace moins grand que le naturel, avec quelque reſſemblance. *Compendio, aliquantulum, aliquantiſper.* La pèrſpective fait qu'on repréſente *en petit* dans un tableau, un fort grand eſpace de tèrrein. Avez-vous vû une telle Égliſe? C'eſt ſaint Piérre de Rome *en petit*. Le Dictionnaire Grèc de Conſtantin augmenté par Portus, eſt le Théſaurus d'Henri Étienne *en petit*.

C'eſt un vrai Céſar en petit;
Des trois chôſes que Céſar fit,
Il n'a manqué qu'à la troiſiéme.

PETIT ALÉXANDRE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe colombin clair & blanc d'entrée. MORIN.

PETIT AUGUSTE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe fiamette, incarnadin vif & blanc d'entrée, fort tardif. MORIN.

PETIT-OIN. Nom d'une eſpéce de poire. Le *petit-oin*, que quelques Angevins nomment bouvar, d'autres rouſſette d'Anjou, d'autres amadonte, & d'autres enfin la mèrveille d'hivèr, eſt une poire de Novembre. Elle eſt à peu-près de la groſſeur & figure des ambrettes ou des leſchaſſeries; ſon coloris eſt d'un vèrd clair qui eſt un peu tiqueté, & jaûnit ſi peu que rien en maturité; on la prendroit aſſez pour une médiocre bèrgamotte, hors qu'elle n'a rien de plat, & qu'au contraire elle eſt fort ronde, l'œil grand en dehors, la queuë menuë, médiocrement longue, un peu courbée, & point enfoncée, la peau entre rude & douce, le corps un peu raboteux, & pour ainſi dire, plein de boſſes, la chair extrêmement fine & fondante, ſans piérre & ſans marc, l'eau très-douce, très-ſucrée & agréablement muſquée. LA QUINT. *P. III. p.* 311. 312. Tout cela montre qu'elle doit être miſe parmi les bonnes poires; elle eſt pourtant ſujette à avoir la chair pâteuſe & inſipide. Elle craint le trop d'humidité & le trop peu de chaleur. On ne peut pas pendant deux ou trois mois voir une meilleure petite poire, quand elle eſt dans ſa maturité. ID. Les *petit-oin* fourniſſent cinq ou ſix ſemaines pour la fin d'Octobre & le mois de Novembre. ID. *p.* 273. Les poires de *petit-oin* ſont de celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & un peu de parfum. *La Quint. P. III. p.* 253. Les *petit-oin* ſont des poires éxquiſes. ID. *p.* 268. Les *petit-oin* qui ſont des poires mèrveilleuſes, ſe mangent à la fin d'Octobre & en Novembre. ID. *p.* 269. Les poires de *petit-oin* ſeront toujours inſipides, ou même piérreuſes, ou pâteuſes & farineuſes, ſi elles ſont dans un fond froid & humide; quel que ſoit le piéd, ſauvageon ou cognaſſier. *La Quint. P. II. C.* 25.

PETIT SUISSE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge, brune & jaûne. MORIN.

PETITEMENT. adv. D'une manière petite & pauvre. *Exiguè, modicè, minutè, tenuiter.* Ce Philoſophe vit *petitement*, & comme il peut.

Notre Docteur régaloit ſa moitié
Petitement: *enfin c'étoit pitié.* LA FONT.

PETITESSE. ſ. f. Peu d'étenduë, peu de volume. *Tenuitas, parvitas, exiguitas.* La *petiteſſe* d'un vâſe. La *petiteſſe* de ſa taille. La *petiteſſe* d'un volume. Ma *petiteſſe* m'a été reprochée pluſieurs fois. VOIT.

PETITESSE, ſe dit auſſi pour, Modicité, auquel ſens il n'a guère d'uſage qu'en parlant de dons & de préſens. *Modicitas.* Ne regardez pas à la *petiteſſe* du don, mais à la bonne intention.

PETITESSE, ſignifie auſſi, Foibleſſe, baſſeſſe. *Abjectio, ignobilitas; tenuitas.* Quand un homme conſidère bien ſa *petiteſſe*, il doit bien s'humilier devant Dieu. Les plus humbles même s'affligent quand on leur fait ſentir la *petiteſſe* de leur eſprit. BOUH. Ce ſeroit une *petiteſſe* de cœur, plutôt qu'une véritable modeſtie. CH. DE M. La plus brillante fortune ne vaut pas les *petiteſſes* où je me ſurprens, ni les humiliations qu'il faut eſſuyer. LA BR. Les grands mérites qui ſont éloignez, ne découvrent pas notre *petiteſſe*; mais celui qui eſt auprès de nous, la meſure & la montre. MONT. La *petiteſſe* de l'eſprit fait l'opiniâtreté. ROCHEF. *Pertinacia oritur ex parvitate ingenii.*

PÉTITION. ſ. f. Tèrme de Palais. Demande, ou action en Juſtice. *Petitio, poſtulatio, poſtulatum.* Il ne ſe dit guère qu'en ces phraſes. La peine de la plus *pétition* n'a point de lieu en France: à Rome elle emportoit pèrte de cauſe.

PÉTITION. Ce mot ſe dit auſſi dans les Mathématiques, & ſignifie une demande claire & intelligible, dont l'éxécution & la pratique ne requièrent aucune démonſtration. La Géométrie eſt établie ſur les définitions, axiomes & *pétitions*. Les *pétitions* ſèrvent de diſpoſition à la Géométrie pratique. Le CLÈRC. PRINC. DE GÉOM.

PÉTITION, ſe dit auſſi en Logique où l'on appelle *pétition de principe*, lorſqu'on ſuppoſe pour principe, & pour chôſe conſtante, celle qui eſt incèrtaine, & qui a beſoin de preuve.

PÉTITION, ſe diſoit autrefois dans les anciens Monaſtères de ſaint Benoît, & ſe dit encore quand on en parle. La *pétition* ſe faiſoit avec la profeſſion; mais ce n'étoit pas la même chôſe, & le P. Ménard Bénédictin avec Haëſten ont eu tort de les confondre. La profeſſion étoit l'acte par lequel le nouveau Moine s'obligeoit à Dieu; c'étoient ſes vœux. La *petition* étoit un autre acte, & comme Fructueux l'appelle, un contrat & un pacte par lequel après s'être obligé à Dieu, il s'obligeoit aux hommes, c'eſt-à-dire, au monaſtère. Voyez le P. Mabillon, *Act. SS. Ben. Sæc. IV. P. I. Præf. N.* 53. 54. 55.

PÉTITOIRE. ſ. m. Action par laquelle on demande le fonds, ou la propriété d'une chôſe. *Petitoria diſceptatio.* Il ſe dit par oppoſition à *poſſeſſoire*, où il ne s'agit que de la poſſeſſion. Le *pétitoire* des Bénéfices appartient aux Juges d'Égliſe, les ſéculiers n'en jugent que la complainte poſſeſſoire dans les cauſes de ſpoliation. Il faut juger le poſſeſſoire, avant que de pouvoir agir pour le *pétitoire*.

PETON. ſ. m. Piéd petit & mignon. Il ne ſe dit qu'en careſſant des enfans, ou des femmes, & en leur maniant les piéds. *Petiolus, pediculus.*

PÉTONCLE. ſ. m. Petit poiſſon qui a une coquille griſâtre & plate, laquelle s'employe pour les ornemens des grottes. *Petunculus.* FÉLIB.

PÉTOR. Vieux mot. Quatre. Voyez *Petorium.* BOREL.

PETORITUM. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Sorte de chariot à quatre rouës, dit de *pétor*, quatre. Bochart appelle ce char, *petoritus.* BOREL.

PÉTRA. Voyez HÉRAT. *T. III. p.* 562. C'eſt de cette ville que l'Arabie Pétrée tiroit ſon nom, parcequ'elle en étoit la métropole. Joſeph dit qu'en Hébreu elle ſe nommoit *Sela*, qui eſt la même chôſe que *Petra*, c'eſt-à-dire, Piérre, Rocher. Elle ſe nomma auſſi *Aree*, *Areem*, ou *Arecen*, *Archis*, enſuite *Recem*, *Racemme*, & enfin *Mozera*, & *Mons Regalis.* Évagrius, *L. III. C.* 22. l'appelle *Petra* au pluriel, & il la place aux éxtrémitez de la Paleſtine. Elle étoit en éffet aux confins de la Tribu de Ruben, du côté du midi, à l'orient de la mér morte, vèrs le milieu du cours du torrent de Zareth, qui couloit à ſon nord. C'a été une ville Épiſcopale; on la nomme aujourd'hui *Krac.* Rabbath & Harrabba de Moab, lorſqu'elle étoit aux Moabites. *P. Lubin. Holſten. Annot. ad Ortelium.*

PÉTRAGLIA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg ſitué dans la vallée de Démona, en Sicile, ſur la rivière de *Pétraglia*, au piéd de la montagne de Madonia, & à huit lieuës de la ville de Tèr-

mini, vèrs le midi oriental. *Petra, Petra Helia. Pétraglia* eſt compoſée de deux bourgs ſéparez, qu'on diſtingue par les noms de haute & de baſſe *Pétraglia.*

PÉTRAMALA, ou PIÉTRAMALA. Bourg du Royaume de Naples. *Petramala.* Il eſt dans la Calabre citérieure, près de la mèr de Toſcane, entre Amantea & Martorano, environ à deux lieuës de chacune; on prend ce bourg pour l'ancienne Cleta, petite ville des Brutiens.

PÉTRARQUISER. v. n. Imiter Pétrarque. *Petrarcam imitari.* Ce mot ne ſeroit tolérable, comme tous les autres ſemblables, quedans un ſtile bien familier. *Pétrarquiſeur* & *Pétrarquiſer* qu'un Écrivain du dèrniér ſiécle voulut mettre en vogue, ſechèrent ſur piéd. VIGN. DE MARV.

PÉTRAS. C'eſt une grande montagne de la Théſſalie, en Gréce. *Pelius, Pelion.* Elle eſt vèrs la côte orientale de la près'qu'iſle qui eſt formée par le golfe de Salonichi & celui d'Armito.

PÉTREAU. ſ. m. Tèrme de Jardinier. C'eſt le ſauvageon qui repouſſe au piéd de quelque arbre que ce ſoit. Les prémiers repouſſent beaucoup de *petreaux.* LA QUINT.

PÉTRÉE. adj. f. Tèrme de Géographie, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe; L'Arabie *Pétrée*, ou pleine de pièrres, ſéparée de l'Arabie Heureuſe, & de l'Arabie Délèrte. *Petroſa.* Pétra en étoit autrefois la capitale & la métropole. *Petræa.* L'Arabie *Pétrée.* Voyez ARABIE.

PÉTRÉE. ſ. f. eſt auſſi le nom d'une Nymphe fille de l'Océan & de Thétys, dans Héſiode, *Théogonie*, v. 357.

PÉTRÉOL. ſ. m. C'eſt une huile minerale qu'on appelle autrement *pétrole.* Voyez PÉTROLE. *Oleum petrolinum, bitumen, vel naphtha.*

PÉTREUX, EUSE. adj. Tèrme d'Anatomie. Pièrreux, qui tient de la pièrre. *Petroſus.* Ce mot ſe dit de deux ôs de la tête, qu'on appelle les ôs *pétreux.* Le cinquiéme & le ſixiéme des ôs qui compoſent le crâne, ſont ceux des tempes, que l'on appelle ainſi *à temporibus*, à cauſe qu'ils montrent l'âge de l'homme, & que les cheveux qui ſont ſur ces tempes, blanchiſſent les prémiérs. Leur partie ſupérieure eſt appellée ſquammeuſe ou écailleuſe, parcequ'elle eſt fort mince; & leur inférieure eſt nommée *pétreuſe* ou pièrreuſe à cauſe qu'elle eſt fort dure. DIONIS. Les ôs *pétreux* ſont les plus petits des ôs propres du crâne; leur partie ſupérieure eſt demi-circulaire, & leur partie inférieure reſſemble à un rocher. Ils ſont ſituez aux parties latérales, & inférieures de la tête; & bornez en haut par la ſuture fauſſe, qui les unit aux pariétaux; par dèrrière par la lambdoïde, qui les unit à l'occipital; par devant & par en bas par la ſphénoïdale, qui les attache à l'ôs ſphénoïde. DIONIS. Ils ont des éminences, des cavitez, c'eſt-à-dire, des trous, des foſſes & des ſinus, comme on le peut voir dans le même Auteur, *Des os du crâne, III. Démonſtr.*

PÉTRICHERIE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit de tout l'apareil qui ſe fait pour la pêche des moruës, comme chaloupes, hameçons, couteaux, lignes & autres utenciles dont ont beſoin les Baſques & Tèrreneuviers qui vont à cette pêche. *Inſtructus piſcatorius.*

Ce mot vient de l'Eſpagnol *pèrrechos*, qui ſignifie les équipages de guèrre ou de chaſſe.

PÉTRIFICATION. ſ. f. Corps qui eſt convèrti en pièrre, & l'action par laquelle il eſt pétrifié. *In lapidem converſio.* Il ſe fait dans les cavèrnes pluſieurs ſortes de *pétrifications* de bois, & de toutes ſortes de corps, qui ſe changent en pièrre par les ſucs lapidifiques qui tombent deſſus. Les cabinets des Curieux ſont pleins de *pétrifications* de bois, de plantes, &c.

PÉTRIFIER. v. act. Convèrtir en pièrre. *In lapidem tranſmutare.* Les métamorphoſes des Anciens ſont pleines d'hiſtoires de pèrſonnes *pétrifiées* ou convèrties en ſtatuës. Auprès de Nacſivan il y a une petite rivière dont on détourne l'eau dans des canaux, qui s'y *pétrifie* en peu de tems, & de cette pièrre on a bâti un grand Caravanſera qui en eſt proche. Phinée ſe *pétrifia* à la vûë de la tête de Méduſe. BENS.

PÉTRIFIER, ſe dit auſſi en Morale; pour dire, Endurcir, glacer, rendre immobile. *Indurare, conglaciare, immobilem efficere.*

\- - - - - *Ay je par un écrit,*
Pétrifié *ſa veine, & glacé ſon eſprit?* BOIL.

PÉTRIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mutatus, tranſmutatus.*

PÉTRINA, ou PHONEA LÈRNO. Ancien bourg du Péloponnéſe. *Petrina*, anciennement *Lerina, Lerna.* Il eſt dans la Sacanie, en Morée, à quatre lieuës d'Argos, du côté du midi. *Petrina* eſt ſur un lac qui porte ſon nom, & qui a été célébre anciennement ſous celui de Lèrna. Les Anciens l'ont repréſenté comme une ſource de maux, & ont feint qu'il y avoit une hydre à ſept têtes, qui fut tuée par Hèrcule, parceque cet ancien Héros fit déſecher ce lac, dont les éxhalaiſons malignes cauſoient pluſieurs maladies aux habitans du voiſinage.

PÉTRINA. C'eſt une bonne forterèſſe de la Croatie. *Petrina.* Elle eſt au confluant de la *Pétrina* avec le Kulp, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Silleg. *Pétrina* appartient à la Maiſon d'Autriche.

PÉTRINAL. ſ. m. Vieux mot. Gros piſtolet, invention des Bandouliers des Pyrenées, ſelon la *Nef des folles.* BOREL.

PÉTRIR. Voyez PAITRIR. *Aliquid ſubigere.*

SAN PÉTRO. Voyez SAN PIÉTRO.

PÉTROBRUSSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Petrobruſſianus, a.* Les *Pétrobruſſiens* étoient de véritables Manichéens qui admettoient deux Dieux, l'un bon, & l'autre méchant. Pièrre de Bruys Provençal, éſprit inquiet & viſionaire paſſe pour avoir été le prémier qui porta une èrreur ſi monſtrueuſe dans le Languedoc. Il ne ſembloit combatre que le batême des enfans, le ſacrement de l'Euchariſtie, la prièrç pour les morts, & le culte des images. On vit néanmoins dans la ſuite que ſes diſciples reconnoiſſent deux Dieux. P. LANGLOIS. *Hiſt. des Croiſades contre les Albigeois L. I. p. 2.* Ce fut de ce Pièrre de Bruys qu'on donna à cette ſecte, en France, le nom de *Pétrobruſſiens.* Elle s'éleva, comme l'on ſçait, au commencement du XIIe ſiécle vèrs l'an 1126. Le principal des partiſans de Pièrre de Bruys fut un Moine nommé Henri; hérétique d'autant plus dangereux, que ſes manières étoient plus inſinuantes que celles de ſon maître. C'eſt de lui que les *Pétrobruſſiens*, ou Albigeois furent nommez Henriciens. Voyez Pièrre de Vaucèrnay, hiſtoire des Albigeois. Baronius à l'an 1126. Le P. Langlois que nous avons cité, & Jovet, T. I. p. 62. Pièrre le Vénérable, Abbé de Clugny a fait un traité contre les *Pétrobruſſiens*, dans la préface duquel il réduit leurs èrreurs à cinq chèfs. 1°. Ils nioient que les enfans avant l'âge de raiſon puſſent être juſtifiez par le batême, parceque c'eſt la foi propre qui nous ſauve avec le batême. 2°. Qu'il ne falloit point bâtir d'Egliſe, mais détruire celles qui l'étoient, parceque les Chrétiens n'avoient pas beſoin de lieux ſaints pour prier; qu'un cabaret étoit auſſi bon pour cela qu'une Egliſe, & une écurie qu'un autel, Dieu entendant & éxauçant partout, ceux qui l'invoquent, & qui méritent d'être écoutez. 3°. Qu'il faut briſer & bruler les croix, parceque nous devons abhorrer les inſtrumens de la mort & paſſion du Sauveur. 4°. Que JÉSUS-CHRIST n'eſt point dans l'Euchariſtie; que ce Sacrement n'eſt rien, & qu'il ne faut point l'offrir à Dieu. 5°. Que les ſacrifices, les prières, les aumônes, & toutes les bonnes œuvres ne pouvoient de rien ſèrvir aux morts.

PÉTRO-JOANNITE. ſ. m. & f. Diſciple de Pièrre-Jean; hérétique qui ſuit les èrreurs de cet hérèſiarque. *Petro-Joannita.* Pièrre Jean ou Pièrre Joannis, c'eſt-à-dire, Pièrre fils de Jean, vivoit dans le XIIe ſiécle. Il avança des èrreurs que l'on ne ſçût ou que l'on ne connut qu'après ſa mort. Alors on détèrra ſon corps, & on le brûla. Ses èrreurs étoient, qu'il avoit ſeul l'intelligence du vrai ſens, dans lequel les Apotres avoient prêché l'Évangile; que l'âme raiſonnable n'étoit point la forme de l'homme; qu'aucune grâce n'eſt infuſe par le batême; que JÉSUS-CHRIST fut pèrcé d'une lance à la croix, avant que d'éxpirer, &c.

PÉTROLE. ſ. m. Liqueur bitumineuſe qui ſort des fentes des rochers en pluſieurs lieux de l'Italie & du Languedoc. Il y en a une fontaine à Zante & en deux ou trois autres iſles de l'Archipel. On en trouve de pluſieurs couleurs, de noire, de rouge, de claire ou blanche, de jaune. Le *pétrole* eſt fort inflammable, il ſèrt aux compoſitions des feux qui brulent dans l'eau. En Latin *petroleum.*

Ce mot eſt Grèc, il vient de πέτρα, *pièrre*, & ἔλαιον, *huile*; comme qui diroit *huile de pierre.*

Meſſieurs de l'Académie des Sciences écrivent PÉTROL. Outre les huiles artificielles & végetales, c'eſt-à-dire, tirées des plantes par éxpreſſion, il y en a de naturelles & de minérales, qui ſortent d'elles-mêmes des entrailles de la tèrre; on les appelle en général huiles de *pétrol*, ou *pétrole*, parce qu'elles ſortent de quelques fentes de pièrres, ou de rochers. Selon toutes apparences, elles ſont l'ouvrage des feux ſoûtèrrains, qui ont élevé ou ſublimé les parties les plus ſubtiles de certaines matières bitumineuſes. Ces parties ſe ſont condenſées en liqueur par le froid des voutes des rochers, où elles ſe ſont amaſſées, & ont enſuite coulé par les fentes & par les ouvèrtures que la diſpoſition du tèrrain leur a fournies. Le *Petrol* eſt donc un bitume liquide qui ne diffère que par la liquidité de bitumes ſolides, tèls que l'Aſphaltum, le Layet, &c. Le Naphthe, qui eſt un bitume ou liquide, ou du moins fort mou, eſt la même choſe que le *pétrol.*

Juſqu'à préſent on a plus trouvé de *pétrol* dans les pays chauds que dans les autres. Oléarius, par éxemple, dit qu'il en a vu plus

de 30 ſources auprès de Scamachie, en Pèrſe. Cependant ſi les *pétroles* ſont formez par les feux ſouterrains, ces feux ne ſont pas particuliérs aux pays chauds. Il y a des *pétrols* en France, mais à la vérité ce n'eſt que dans les provinces méridionales. Il y en a en Italie dans le Duché de Modène, & c'eſt le meilleur que nous ayons ici. Il vient d'une vallée très-ſtérile du Bailliage de Montfeſtin, à 12 milles de Modène. Ce fut un Médecin de Férrare nommé François Arioſte qui le découvrit en 1640. On a ménagé dans le lieu avec beaucoup de dépenſe, & même de péril, différens canaux, d'où coulent dans de petits réſervoirs ou baſſins trois differentes ſortes de *pétrol*.

Le prémier eſt preſqu'auſſi blanc, auſſi clair & auſſi fluide que de l'eau, d'une odeur très-vive & très-pénétrante, & pas déſagréable: c'eſt le plus parfait. Le ſecond eſt d'un jaûne clair, moins fluide que le blanc, & d'une odeur moins pénétrante. Le troiſiéme eſt d'un rouge noirâtre, d'une conſiſtence plus forte & d'une odeur de bitume un peu déſagréable. L'odeur de ces *pétrols* eſt ſi forte & ſi pénétrante, qu'on dit qu'elle ſe fait ſentir à plus de demi-lieuë de la ſource. M. Bolduc a fait ſur le *pétrol* de la prémiére éſpéce ou blanc, pluſieurs obſérvations que l'on trouvera dans l'hiſtoire de l'Academie des Sciences MDCCXV. p. 16. & ſuiv. d'où ceci a été tiré. M. Bolduc n'a pu tirer du *pétrol* par la diſtillation, ſoit au bain de vapeur, ſoit au bain de ſable, aucun phelgme, ni aucun éſprit ſalin; tout ce qui eſt monté, étoit de l'huile ſeulement: il eſt reſté au fond de la cornuë une très-petite quantité d'une matiére un peu épaiſſe & un peu brune. On ne peut donc, quand on uſera de *pétrol* en Médecine, que de le laiſſer tel qu'il eſt. C'eſt un reméde tout préparé par la nature. ACAD. DES SC. *à l'endroit cité.*

PÉTRONE. ſ. m. Nom propre d'homme *Petronius*. Le fameux *Pétrone* vivoit ſous Néron; c'étoit un voluptueux fainéant, & un débauché outré, dont les ouvrages ſont pleins de ſaletez affreuſes. Le fragment de *Pétrone* qui fut imprimé pour la prémiére fois à Véniſe en 1499. & celui qui fut trouvé à Travv en Dalmatie dans la Bibliotheque de Nicolas Cippius, paſſent pour véritables; mais tout ce qu'on a ajouté à ſa Satire pour la rendre complète, comme elle fut imprimée à Paris en 1693. puis à Rotterdam & à Londres, eſt manifeſtement ſuppoſé. On prétendoit que cette Satire compléte avoit été trouvée à Belgrade en 1688. & Nodot tâcha d'en convaincre les Sçavans; mais en vain. Voyez le Tombeau du faux *Pétrone* de Belgrade & la Contrecritique de Nodot. Perizonius, dans ſon Curtius Vindicatus, & Bentlei dans ſa Diſſertation Angloiſe ſur les Épitres de Phalaris.

SAINT-PÉTRONE, Évêque de Boulogne en Italie, vivoit au Ve ſiécle, & mourut ſous le régne de Theodoſe & de Valentinien III.

SAINT-PÉTRONEL. *Fanum S. Petronilla*. Bourg de l'Autriche, ſitué ſur le bord méridional du Danube, à trois lieuës au deſſus d'Hambourg. On prend *S. Pétronel* pour l'ancienne Carnus, Carnutume ville de la Haute-Pannonie.

PÉTRONILLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petronilla*. Sainte *Pétronille* n'étoit point fille de Saint Piérre, comme on le croit communément; du moins les Actes de cette Sainte ſur leſquèls cette opinion eſt fondée, ſont manifeſtement faux. *Pétronille* de Craon de Chemillé eſt la prémiére Abbeſſe de Fontevraud, vèrs 1116.

PETTALORYNCHITE ou PETTALORUNCHITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte hérétique. *Pettalorunchita*. Les *Pettalorynchites* étoient des Fanatiques, qui quand ils prioient, mettoient leur ſécond doigt, ou leur index dans leur nez, prétendant par ce geſte, ou cette figure, ſe conſtituer les juges du monde. Voyez Saint Épiphane, hér. 48.

Ce mot vient de πίτλαξ, qui ſignifie un pieu, & de ῥὶς, le nez, apparemment parceque ce doigt mis dans le nez avoit en quelque ſorte la forme d'un pieu qu'on plante en tèrre.

PETTAW. C'eſt une ancienne ville de la Haute-Pannonie. *Pettavium*, *Petavium*, *Petovium*, anciennement *Petovio*, *Poetovio*. Elle eſt maintenant dans la Baſſe-Stirie, aux confins de l'Èſclavonie, ſur la Dráve, à douze lieuës de Cilley, vèrs le nord oriental. *Pettaw* appartient à l'Archevêque de Saltzbourg.

PETTEIA, ou PETTIA, mot Grèc. ſ. f. & tèrme de Muſique auquel nous n'en avons point qui réponde en notre langue. *Petteia*. La mélopée, c'eſt à-dire, l'art qui donne des régles pour arranger les ſons les uns après les autres, de manière que cet arrangement produiſe une bonne mélodie, ou de beaux chants; la Mélopée, dis-je, a trois parties que les Grècs nomment *Lepſis*, *Mixis & Chreſis*; les Latins *Sumptio*, *Mixtio* & *Uſus*; & les Italiens *Preſa*, *Meſcolamento*, *Uſo*. BROSS. La dèrniére s'appelle auſſi par les Grècs Πέτλεια, *Petteia*; & par les Italiens *Pettia*. La *Petteia* ou *Pettia* eſt l'art qui donne le moyen & les régles pour faire un juſte diſcèrnement de toutes les manières de ranger ou de combiner les ſons entre eux, pour les placer à propos, & de manière qu'ils puiſſent produire leur éffet, c'eſt-à-dire, éxprimer les différentes paſſions, que l'on veut éxciter, qui par conſéquent fait connoitre, quèls ſons nous devons employer dans nos chants, & quels ſons nous en devons rejetter; s'il eſt à propos & combien de fois nous les pouvons répéter ou rebattre; s'il faut commencer ſur tout dans le neſſo, ou les ſauts, par un ſon aigu pour déſcendre à un ſon grâve, ou au contraire monter d'un ſon grâve, à un ſon aigu, &c. *Pettia eſt quâ cognoſcimus, quinam ſonorum emittendi, & qui ſint aſſumendi, tum quotiès illorum ſinguli. Porrò à quonam incipiendum, & in quem deſinendum: atque hac quoque morem exhibet. Ariſtides, p. 29. Edit. Meibom.* BROSSARD. C'eſt la *Pettia* qui fait les mœurs dans la muſique, parceque c'eſt elle qui fait choiſir telle ou telle paſſion, tel ou tel mouvement de l'âme à éxciter, & qu'il eſt ou bien ou mal d'éxciter en telle rencontre. C'eſt donc dans la Muſique, ce que ſont les Mœurs dans la Poëtique.

Je ne voi pas d'où ce mot a été pris chez les Grècs, ſinon de Πέτλον nom d'un cèrtain jeu qui étoit leur jeu d'échèts, parceque la *Pettia* Muſicale fait une combinaiſon & un arrangement des ſons, comme la *Pettia* ou jeu des échèts fait la combinaiſon & l'arrangement des piéces du jeu qu'ils appelloient Πετλοὶ; πέτλος, *calculus*, une piéce du jeu des échèts. Comme on pouvoit prononcer auſſi *Peſſos*, πέσσος, on pouvoit dire *Peſſeia*, ou *Peſſia*.

PETTÈRSDORPE. Village de la Tranſylvanie, ſitué à cinq lieuës de Weiſſenbourg, vèrs le levant. *Peterſdorfium*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Petrodava ou Petridava, petite ville de la Dace.

PETTÈRSHAUSEN, PÈTÈRLINGEN. Petite ville du Cèrcle de Souabe. *Petterhuſium*, *Peterlingua*, *Petri Fanum*. Elle paſſe pour un fauxbourg de la ville de Conſtance, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal, qui joint le lac de Conſtance avec celui de Zell. *Pettersmauſen* eſt un lieu bien fortifié. Il y a une Abbaye de l'Ordre des Bénédictins, & l'Evêque de Conſtance y fait ſouvent ſa réſidence, de même qu'à Mèrſbourg.

PÉTULAMMENT. adv. D'une manière pétulante. *Aſperè, dure*. Cet homme agit fort *pétulamment*. RICHELET.

PÉTULANCE. ſ. f. Emportement avec inſolence. *Impotens iracundiæ motus*. Les étrangérs reprochent aux François leur *pétulance*, leur emportement dans la jeuneſſe.

PÉTULANT, ANTE. adj. Qui eſt emporté, fougueux, inſolent, remuant. *Vehemens, violentus, præceps, turbulentus*. Cet homme a l'éſprit *petulant*, & emporté. On doit toujours repréſenter Achille fougueux, *pétulant*, & indomptable. LE P. LE B. Humeur *pétulante*.

PÉTULANT. Quelques Auteurs appellent la fête des *Pétulans*, une fête qui ſe célébroit en Grèce par des ſacrifices & des cérémonies que les hommes faiſoient en habit de femmes, & les femmes en habit d'hommes pour honorer Vénus, dont on faiſoit un Dieu ou une Déeſſe, ou l'un & l'aûtre. Macrobe parle de ces ſacrifices dans ſes Saturnales, L. III. C. 8. au commencement. Ou bien c'étoit une fête qui ſe célébroit à Argos, & pendant laquelle les femmes s'habilloient en hommes, & inſultoient à leurs maris, les traitoient avec hauteur, avec empire en mémoire de ce que les Dames Argiennes défendirent autrefois leur patrie avec beaucoup de valeur contre Cléoménes & Démaratus Rondeliacé. Plutarque le raporte dans ſon Traité des Belles Actions des femmes. *Hybriſtica*. J'aimerois mieux appeller ces fêtes les *Hybriſtiques*, que de dire la fête des *Pétulans*. Amyot dans ſa Traduction de Plutarque a même conſervé le mot *Hybriſtica* tout pur Grèc, ſans lui donner la forme Françoiſe. Ce combat (des Argiennes contre les Lacédémoniens) fut comme les uns écrivent, le ſeptiéme jour: ou, ſelon les aûtres, le prémiér du mois que l'on nommoit anciennement Tetartus en Argos, & maintenant Hèrmæus, auquel les Argiens ſolemniſent encore aujourd hui une fête ſolemnelle, qu'ils appellent *Hybriſtica*, comme qui diroit l infamie, où la coutume eſt que les femmes vêtent des ſayes, & manteaux à uſage d'hommes; & les hommes, des cottes & des voiles à uſage de femmes. AMYOT.

PÉTULQUE. adj. m. & f. Vieux mot. Remuant, bondiſſant comme les chévres: c'eſt pourquoi le Poëte dit, *Hedique petulci*. BOREL.

PETUN. ſ. m. Hèrbe nommée *Nicotiane*, *tabac*, ou *herbe à la Reine*, qui déſſeche le cèrveau. *Petunum*, *tabacum*, *nicotiana*. On la prend en fumée, en poudre, & en machicatoire. C'eſt un nom originaire que les peuples de la Floride ont donné à cette plante, d'où elle a été aportée en Portugal, & de là en France par Jean Nicod, d'où vient qu'on l'a appellée auſſi *Nicotiane*. Voyez TABAC.

M. Lémery dans ſon Traité des Alimens, p. 496. dit qu'un des noms Latins du tabac eſt *petum*, & prétend que ce mot vient de πιτάω, *extendo*,

extendo, parceque les feuilles du tabac s'étendent beaucoup.

BOUT-DE-PETUN. Nom d'un oiſeau des iſles de l'Amérique. *Species quædam Merulæ Americanæ.* Il y a dans la Guadeloupe un très-grand nombre de petits oiſeaux noirs, fort ſemblables aux mèrles; les habitans les appellent *Bout-de-petun*, parce qu'ils croyent que cet oiſeau dit en ſon ramage, *Un petit bout de petun.* Il a la voix fort éclatante; quand il chante, il étend les ailes, éparpille la queuë, & danſe à la cadence de ſon chant. Il donne la chaſſe aux petits lézards, & les mange: il vit auſſi de caſſave, qu'il vient dérober juſque dans les câſes. L'on ne voit point de ces oiſeaux dans la Martinique. P. DU TÈRTRE.

PETUNER. v. n. Prendre du tabac. Il ne ſe dit que de celui qu'on prend en fumée avec une pipe. *Tabaci fumum ore naribuſque excipere, vel haurire.* En Hollande, ſur la mèr, c'eſt une chôſe ordinaire de *petuner*.

Aujourd'hui l'aveugle Fortune,
Eſt pour qui boit, pour qui pétune. SCAR.

PETZÈR. Bourg de la Haute Hongrie, ſitué ſur la Teyſſe, & huit lieuës au deſſous de Segedin. *Petzera.* Quelques Géographes prennent *Petzèr* pour l'ancienne *Peſſium* petite ville des Jaziges Métanaſtes.

PETZORA, PUSTE OZIÉRO. Ville de la Moſcovie, capitale de la Province de Petzora. Elle eſt défenduë par une citadelle, & ſituée ſur la rivière de Petzora, à trente-quatre lieuës de ſon embouchure dans la mèr Glaciale. *Petzora* eſt apparemment la même que M. Witſen appelle Puttoſèrskoy, & qu'il place ſur une iſle qui eſt au milieu du lac de Puſtoye, formé par la rivière de *Petzora*.

PETZORA. Province de la Moſcovie. *Petzora.* Dans les cartes de Sanſon elle eſt entre le Juhorshi, la Sibérie, l'Obdorski, & la mèr de Moſcovie. Cette province eſt fort étenduë; mais elle eſt pleine de montagnes & de forêts, très-froide, & mal peuplée. La riviere de Petzora la baigne dans tout ſon cours, & ſes lieux principaux ſont, Petzora capitale, Papinovvgorod & Veliſki Poyalſa. M. Witſen appelle ce pays Puſtozerie, il en fait une partie de la Samojede; il y met, outre les lieux marquez, Puſtozero Kloſtèr, Petzora Kloſtèr, Nicolai, Ouſt-Silemska: & ſur la côte il met la Nouvelle Valcheren entre l'embouchure du *Petzora* & le détroit de Weigats; & la nouvelle Friſe au levant de ce détroit. Ce ſont deux pays auſquels les Hollandois ont donné ces noms en y abordant, lorſqu'ils chèrchoient un chemin pour aller à la Chine par la mèr Glaciale.

PETZORA. Grande rivière de la Moſcovie. *Petzora.* Elle travèrſe toute la province de Petzora, baigne Papinovvgorod & Petzora, où elle commence à ſe diviſer, & ſe va jetter dans la mèr Glaciale par ſix embouchures. M. Witſen croit que cette rivière eſt le Lytarmus des Anciens, & il ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites iſles en entrant dans la mèr.

PETZORA. La mèr de *Petzora*, ou la mèr Petzorke. Voyez Moſcovie, mèr.

PEU.

PEU. adv. de quantité qui ſignifie, Guère. *Parum, paululum, modicum.* En la plupart des chôſes, il y a du trop, ou du trop *peu*. Il eſt aiſé d'écrire beaucoup, mais il eſt difficile de faire *peu* de beaucoup. PATR. A *peu*-près, un *peu* plus, un *peu* moins, un *peu* devant, un *peu* après. Il faut boire *peu* de vin; *peu* ou point dans la fiévre. On lui a donné un *peu* d'encens dans cette Épitre. Aimez un *peu*. On dit auſſi, Si *peu* que rien. Les plaiſirs durent trop *peu*. Nous vèrrons cela dans *peu*. Il y a *peu* de gain dans cette affaire. On dit populairement, Par ſaint *peu*.

On dit auſſi, *peu*-à-*peu*, petit-à-petit; *peu* & ſouvent. *Pedetentim, rarò & frequenter, tantillum.* Tant ſoit *peu*; *peu* s'en eſt fallu, il ne s'en eſt guère manqué. *Parum abfuit.* Paix & *peu*. Pour *peu* que vous tardiez à venir, l'affaire périclite. Cela s'eſt fait à *peu* de frais. Il y a *peu* à dire qu'il n'y atteigne. *Fermé, ferè.* Il coûte *peu* de rendre le ſalut. Ce n'eſt pas *peu* de ſçavoir les Langues. Donnez-moi un *peu* d'encre & de papier. Arrêtez un *peu*, dites moi un *peu*. Ces ſortes d'affaires ſe font *peu*-à-*peu*, avec le tems. *Senſim, paulatim.*

PEU, eſt quelquefois ſubſt. Le *peu* que je vaux. Le *peu* de cas que je fais de cet Auteur. Son *peu* de bien le contente. Un Sage vit de *peu*. *Parvo, vel modico contentus.*

Toutes les fois qu'il y a un ſubſtantif joint avec le *peu*, le relatif ou l'adjectif qui ſuit, doit ſe raporter à le *peu*, & non pas au ſubſtantif: Le *peu* d'affection qu'il m'a *témoigné*, & non pas *témoignée*. Mais ſi le ſubſtantif eſt au pluriel, il faut que l'adjectif ſe raporte au ſubſtantif. Le *peu* de viſites que j'ai *reçûes*. VAU. CORN.

On dit proverbialement, A grand Seigneur *peu* de paroles. A *peu* de chôſe *peu* de plaid.

Ce mot vient de *paucum*, ou de *paulum*.

PEUCEDANUM. ſ. m. Plante qui a été ainſi appellée, parceque ſes feuilles ont quelque reſſemblance avec celles du pin, que les Grècs appellent πεύκη. On la nomme autrement, *queuë de pourceau*, ou *fenouil de porc*. Voyez QUEUË DE POURCEAU.

PEUCRON. ſ. m. Nom d'un homme, que les fables diſent avoir été fils de la Palu Méotide. Il fut tué dans la guèrre de la Colchide. Voyez *Valer. Flaccus, L. VI. v.* 564.

PEUILLE. ſ. f. Tèrme d'affineur. C'eſt un petit morceau de l'eſpéce monnoyée, ou du métail, ſur lequel on fait l'eſſai du reſte, & qu'on met à la coupelle, pour en connoître le tître & la bonté. Dans le ſecond eſſai des monnoies, on les coupe en quatre parties appellées *peuilles*, dont on laiſſe une partie au Maître, l'autre aux Juges-Gardes, une à l'Eſſayeur, & on fait un eſſai de la quatrième; & ces *peuilles* doivent être enfèrmées dans des papiers cachetez juſqu'après le jugement définitif des eſpéces.

PEULE, le pays de *Peule*. *Pabulenſis pagus, Pabula.* Petit pays de la Châtellenie de Lille en Flandres. Il eſt entre le Bailliage de Douay, le Tourneſis & le Melantois. Il n'y a que des villages, dont Mons en *Peule* eſt le principal.

PEUMO. ſ. m. Arbre qui croit au Chili, dans l'Amérique méridionale. *Peumo.* L'écorce de *peumo* en décoction ſoulage beaucoup l'hydropiſie. Le *peumo* porte un fruit de couleur rouge, & ſemblable à une olive; ſon bois peut auſſi ſèrvir à la conſtruction des vaiſſeaux. FRÉZIÉR. *p.* 73. Le *peumo* eſt fort caſſant. ID. *p.* 108.

PEUPLADE. ſ. f. Inondation, ou colonie des gens qui viennent chèrcher des tèrres pour habiter. *Colonia, vel incolarum inductio.* Les Gots, les Lombards, & autres peuples ſont venus du Nord, & de l'Orient faire des *peuplades* dans les provinces de l'Occident & du Midi. On a envoyé d'Europe en Amérique force *peuplades*.

PEUPLADE, ſignifie auſſi le lieu habité. On envoya des Miſſionnaires dans les nouvelles *peuplades* & habitations du Canada. *Incola.*

PEUPLE. ſ. m. Nom collectif. Aſſemblée de pèrſonnes qui habitent un pays, qui compoſent une nation. *Populus, gens, natio.* Ce voyageur a vû toutes ſortes de *peuples* civiliſez & barbares. Ce ſeroit un bel ouvrage de faire la comparaiſon des mœurs de tous les *peuples* connus.

PEUPLE, ſe dit particulièrement des habitans d'une ville. *Cives.* Les villes où il y a le plus de *peuple* ſont Pekin, Nankin & Paris. A Rome, à Athènes le *peuple* gouvèrnoit. Le Roi ſe fait aimer de ſon *peuple*; il a le cœur de ſon *peuple*. Dans les Républiques les Magiſtrats briguent la faveur du *peuple*; on n'y opprime point le *peuple*.

PEUPLE, ſe dit encore plus particulièrement par oppoſition à ceux qui ſont nobles, riches ou éclairez. *Plebs, vulgus.* Qui dit *peuple* dit plus d'une choſe; c'eſt une vaſte expreſſion. Il y a le *peuple*, qui eſt oppoſé aux Grands, c'eſt la populace & la multitude. Il y a le *peuple*, qui eſt oppoſé aux ſages & aux habiles: ce ſont les Grands, comme les petits. LA BR. Il y a bien de la différence entre *populus* en Latin, & *peuple* en François. Le mot de *peuple* ne ſignifie d'ordinaire parmi nous que ce que les Romains appelloient *plebs.* VAU. Il faut être bien *peuple* pour ſe laiſſer éblouïr par l'éclat qui environne les Grands. S. ÉVR. Les gens de Cour mépriſent le *peuple*, & ils ſont ſouvent *peuple* eux-mêmes. LA BRUY. En ce ſens *peuple*, ſignifie les manières baſſes, & les ſots préjugez du *peuple*. Tout le monde n'eſt pas *peuple*; c'eſt-à-dire, tout le monde n'eſt pas ſot, ou duppe. Le *peuple* eſt *peuple* par tout, c'eſt-à-dire, ſot, remuant, aimant les nouveautez. *Inconſtans, varians, mutabilis.* Cet homme eſt gâté de toutes les èrreurs & opinions du *peuple*. Il eſt de la lie du *peuple*. Le petit *peuple*, le menu *peuple*, le commun du *peuple* eſt malin & ſéditieux. Il y a bien du *peuple* au quartièr des halles, c'eſt-à-dire, de la poplace, de la canaille.

PEUPLE, ſe dit auſſi d'une multitude de gens. *Multitudo.* Balſac a dit:

Quand la jeune nature en miracles féconde,
D'un peuple *de Heros fit habiter le monde.*

On dit auſſi d'une illuſtre Beauté, qu'elle avoit un *peuple* d'Amans. *Multi.* Le *peuple* poëtique, c'eſt la multitude des Poëtes vulgaires. Le *peuple* rimeur ſe dit auſſi des Poëtes en général. La Fontaine appelle les grenouilles le *peuple* croaſſant.

PEUPLE, ſe dit auſſi du petit poiſſon, de l'alevin, ou nourrain pour faire valoir un étang. On a obligé ce Fèrmiér à mettre deux

deux millièrs de *peuple* dans cet étang. On l'appelle autrement *filletre*.

PEUPLE, en tèrmes de Fleuriſte, ſont les nouvelles productions qui croiſſent au piéd des fleurs. *Propago*, *ſoboles*. Les baſſins veulent être trois ans en tèrre ſans être déplantez puis on les léve pour en ôter le *peuple*, c'eſt-à-dire, les nouvelles productions qui ſont craës à leur piéd. LIGER.

PEUPLER, v. act. & n. Remplir un pays d'habitans, ſoit par des peuplades, ſoit par la voie de la génération. *In regionem incolas inducere*, *propagare*. On a envoyé *peupler* pluſieurs tèrres en Canada. Adam & Éve ont *peuplé* toute la tèrre. Les gens du Nord *peuplent* beaucoup; ce ſont eux qui ont *peuplé* l'Occident.

PEUPLER, ſe dit auſſi des étangs, des vivièrs, des foſſez. *Stagna piſcibus propagare*. On a *peuplé* cet étang, on l'a vu empoiſſonner. On le dit auſſi des bois & des vignes, quand on y met de nouveau plant. Cette vigne a été *peuplée* de nouveau. *Vineam propagare*.

PEUPLER, en tèrmes d'Architècture & de Charpenterie ſignifie, Garnir des pieces de bois convenables des parties vuides d'un bâtiment. Ce plancher doit être *peuplé* de trente-ſix ſolives. Cette cloiſon doit être *peuplée* de tant de poteaux. Cette panne doit être *peuplée* de tant de chévrons.

PEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Pays *peuplé*. Iſle *peuplée*, &c. *Habitata*, *magna populi celebritate florens*.

PEUPLIÉR, qu'on appelle auſſi *peuple*. ſ. m. Les Poëtes le font de trois ſyllabes. MEN. Arbre fort haut, qui vient ſur le bord des rivières ou foſſez, & dans les lieux aquatiques & marécageux. *Populus*, *farfarus*. On le diviſe en *ſterile* & en *fertile*, ou en *mâle* & en *femelle*. Le *peupliér mâle* ne porte que des chattons, & le *peupliér femelle* ne porte que des fruits. Les chattons ſont à pluſieurs feuilles chargées de quelques ſommets remplis de pouſſiére. Les fruits ſont des capſules membraneuſes & oblongues, qui de la pointe à la bâſe s'ouvrent en deux parties recourbées & recoquillées. La cavité de ces capſules eſt remplie de quelques ſemences dont chacune eſt chargée d'une aigrette. Il y a trois éſpéces de *peupliérs*, le *blanc*, le *noir*, & le *Lybique* qu'on nomme *tremble*. Le *peupliér blanc* prend ſon accroiſſement en peu de tems. Son bois eſt blanc, facile à fendre. Son écorce eſt unie, blanchâtre. Ses feuilles, ſont larges, anguleuſes, découpées, vèrtes & polies par deſſus, blanches & lanugineuſes par deſſous. Ses racines ſe répandent à la ſupèrficie de la tèrre, d'où vient que cet arbre eſt ſujèt à être renvèrſé par les vents. En Latin *populus alba majoribus foliis*. C. BAUH. Le *peupliér noir* a ſon bois plus dur, plus difficile à fendre, & moins blanc que celui de la prémiére éſpéce. Il pouſſe au commencement du printems des boutons grôs comme des capres, pointus, pleins d'un ſuc jaune, glutineux, odorant; on les appelle *yeux de peuple*, en Latin *oculi* ou *gemmæ populi nigræ*. Ces boutons ſe développent en feuilles ſemblables à celles du lièrre, mais moins épaiſſes, rondes, pointuës, crénélées. Ses racines déſcendent plus avant dans la tèrre que celle du *peupliér blanc*, & elles tiennent l'arbre plus fèrme. En Latin *populus nigra*. C. BAUH. Le *tremble* a ſes feuilles préſque rondes découpées aux bords, dures, noirâtres, attachées à des queuës fort grêles, ce qui fait qu'elles ſont tremblantes, & qu'elles ſe remuent préſque toujours. Ses racines déſcendent aſſez profondément dans la tèrre. En Latin *populus tremula*. ID. L'écorce du *peupliér blanc* eſt propre pour la ſciatique, pour la brûlure; on s'en ſért extérieurement & intérieurement. Les yeux du *peupliér noir* ſont bons pour adoucir & calmer les douleurs, étant appliquez extérieurement. Ils entrent dans l'onguent *populeum* auquel ils donnent le nom. Le bois de *peupliér* ſe débite ordinairement en volilles depuis trois juſqu'à cinq lignes d'épaiſſeur, de dix pouces de large, & de ſix piéds de long, pour faire des biéres, & foncer des cabinèts. Il ſért auſſi à des Sculpteurs à faire des figures & aûtres ornemens, & à faire des brancards de petits carrolles.

PEUPLOYÉ, ÉE. adj. ou part. paſſ. Vieux mot. Peuple. *Songe du verger*. BOREL.

PEUR. ſ. f. Frayeur; apprehenſion; paſſion de l'âme qui lui fait craindre & apprehender les choſes nuiſibles. *Metus*, *formido*, *timor*, *terror*, *pavor*. La *peur* eſt une mauvaiſe conſeillere; & il n'y a point de paſſion qui faſſe un renvèrſement ſi ſubit de la raiſon. M. SCUD. La *peur* lui mit des ailes aux talons. *Timor addidit alas*. J'ai vu des gens que la *peur* exceſſive a rendu vaillans; mais pour l'ordinaire elle eſt la ſource de la lâcheté. ID. La *peur* eſt de toutes les paſſions celle qui jette l'âme dans de plus grands troubles. S. ÉVR. Nos *peurs* ſont évanouïes. MALH. On appelloit Bayard, le Chevaliér ſans *peur* & ſans reproche. Richard Duc de Normandie eſt ſurnommé ſans *peur*. Le Héros marche intrépide, & il eſt incapable de *peur*; de celle-là même dont les Juriſconſultes parlent avec honneur, qui comparit avec le courage, & qui peut tomber dans l'homme conſtant. BALZ. On dit qu'un homme a *peur* de ſon ombre, lorſqu'il craint ſans ſujet, qu'il a quelque terreur panique. Cet homme tremble de *peur*. ABLANC. Vous mourez de *peur*, c'eſt-à-dire, vous êtes éffrayé, allarmé.

On dit auſſi d'un convaleſcent après une grande maladie, il n'en aura que la *peur*. Sa maladie nous a allarmé, nous a fait grand' *peur*. On dit auſſi en tèrmes de civilité, La *peur* que j'ai de vous déplaire, de vous importuner.

On dit provèrbialement, qu'on peut bien guèrir du mal, mais qu'on ne ſçauroit guèrir de la *peur*; qu'il n'y a point de Médecin de la *peur*. *Timor morbus inſanabilis*. On dit auſſi, Il ne faut point aller au bois qui a *peur* des feuilles. On diſoit autrefois *paour*, & ce mot vient de *pavor*.

DE PEUR QUE. Conjonction & advèrbe. *Ne*. Parlons bas *de peur qu'on* ne nous entende. Allons par ce chemin *de peur* des voleurs, de mauvaiſe rencontre. Il vaut mieux ſe taire, *de peur* d'offenſer quelqu'un. Charles VII. s'abſtint de manger par la crainte d'être empoiſonné; & ſe laiſſa mourir *de peur* de mourir. VAR.

PEUREUX, EUSE, adj. Qui eſt timide, ſujet à avoir peur. *Timidus*, *pavidus*, *formidoloſus*, *meticuloſus*, *imbellis*. Les femmes ſont *peureuſes*, ſont ſujettes à avoir peur. C'eſt un homme *peureux*, qui a peur des éſprits. Les liévres, les cèrfs, ſont des animaux *peureux*, qui ne ſe défendent que par la fuite. Les chevaux qui ſont *peureux* s'appellent autrement *ombrageux*.

PEUT-ESTRE, ou PEUT-ÉTRE. adv. & quelquefois ſubſt. qui marque du doute, de l'incèrtitude. *Fortaſſe*, *forſan*, *forte*, *forſitan*. *Peut-être* qu'oui, *peut-être* que non. On ne fonde pas des entrepriſes ſur un *peut-être*.

On dit provèrbialement, que *peut-être* engarde les gens de mentir.

PEUTINGÈR. Comme on cite ſouvent les Cartes de *Peutingèr*, il eſt bon d'éxpliquer ici ce que c'eſt. Conrad *Peutingèr* étoit un Juriſconſulte d'Auſbourg qui naquit vèrs l'an 1465, & mourut en 1547. le 28. de Décembre. Conradus Celtes, ce prémiér Poëte d'Allemagne qui ait eu de la réputation, & qui étoit de Suinfurt, trouva d'anciennes Cartes de l'Empire Romain que *Peutingèr* conſèrva, & que Velſèr publia ſous le tître de *Tabula Peutingeriana*. C'eſt là ce qu'on appella les Cartes de *Peutinger*.

PEUTURE. ſ. f. Vieux mot. Pâture. Nourriture. *Cibi*, *alimenta*. Leur doit livrer véture & *peuture*. DE BEAUMANOIR *Ch.* 15. *de ſes Coutumes de Beauvaiſis*.

PEY.

PEYBAS, PEIBUS. C'eſt un grand lac, qui eſt ſur les confins de la Livonie & de la Moſcovie. *Peiba*. On lui donne quarante lieuës de circuit; il reçoit pluſieurs rivières, dont la Welica Reca eſt la principale, & il ſe décharge dans le golfe de Finlande, par le moyen de Nerva.

PEYQ. ſ. m. Tèrme de Relation. Valet de piéd du Grand-Seigneur. *Imperatoris Ottomanni pediſſequus*. Les *Peyqs* du Grand-Seigneur, qui ſont ſes valèts de piéd, portent à la tête un bonnet d'argent doré, d'où pend par dèrrière une petite plume griſe, ou blanche. DU LOIR. p. 119. Dans les cérémonies les *Peyqs* ſuivent les Vizirs. *Id. Ib.*

PEYRE. ſ. f. Terme de Coutumes. Piérre. *Lapis*. *Peyres fitanes*, dans le fort de Navarre, Tit. XXVIII. art. 19. ſont des bornes. *Lapides finium indices*.

PEYRÉE. ſ. m. Qui ſe trouve dans la Coutume de Bearn, Rub. des Préſcriptions, art. 9. Ouvriér qui travaille à la piérre, Maçon. *Faber murarius*.

PEZ.

PÉZENAS. Ville du bas Languedoc en France. *Piſcena*, *Pedenatium*. Elle eſt au confluant de la Peyne & de l'Éraut, à dix lieuës de Montpelliér, du côté du couchant. *Pézenas* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt jolie, & ſes habitans ſont fort civils. Le Duc de Montmorency, & le Prince de Conti, Gouvèrneur du Languedoc, y ont fait ſouvent leur ſéjour.

PFA.

PFALTZ. Château du bas Palatinat. *Palatium*. Il eſt ſur une petite iſle que le Rhin forme entre la ville de Bacharach, & celle de Caub. Pluſieurs Géographes croyent que ce château a donné le nom au Palatinat, que les Allemans appellent Pfaltz.

PFALTZ, bourg de l'Électorat de Tréves. *Palatiolum*. Il eſt près de l'embouchure de la Kille, dans la Moſelle, à une lieuë au deſſous de Tréves.

PFALZGRAVE. ſ. m. Nom de dignité en Allemagne. Comte

Palatin, Comte du Palais. *Comes Palatinus*; *Pfalzgravius*. On les nommoit auſſi Majordomes, Gouverneurs du Palais, *Majores domus*, *Præfecti*, ou *Rectores Palatii*, comme il paroît par Éginard, Jornandès & Aimoin. Voyez Cujas, *de Feudis*, *p.* 16.

PFE.

PFÉFÈRS ou PFAFFÈRS. Monaſtère du pays des Griſons, ſitué ſur une haute montagne, près du Rhin, à trois lieuës au deſſous de Coire. *Fabarium*, *ad Favarias*. Ce lieu n'eſt connu que par ſes eaux minérales.

PFEFFÈRS. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de Suiſſe. *Piperinum*. *Favaria*. Elle eſt entre des rochers affreux, d'où ſortent des eaux qu'on appelle *Aquæ Favarienſes*, ou *Piperinæ*. Elles ne coulent que depuis Mai, juſqu'en Septembre, mais avec abondance & de pluſieurs ſources. L'eau eſt fort claire, ſans odeur ni ſaveur, agréable à boire; ce qui a fait juger à Paracelſe, qui en a fait un traité, que c'eſt une eau pure & élémentaire. Pluſieurs aûtres, qui en ont écrit, conviennent qu'elles participent des qualitez des minéraux, ſans s'accorder ſur le genre des minéraux. M. Schenchzèr dans ſon *Ouperoquatus Helvetius* dit, qu'il eſt conſtant qu'elles contiennent un ſoufre ſubtil; qu'il ſe précipite un ſédiment, qui eſt une tèrre graſſe avec quelques particules d'or, & de petits criſtaux; & ce qui marque des parties métalliques, c'eſt qu'une livre de cette eau eſt plus peſante de cinquante grains qu'une livre d'eau de pluie. Ces parties métalliques ſont au reſte très-ſubtiles & très-intimement jointes à celles de l'eau, car les infuſions ſoit d'acides, ſoit d'alkalis ne brouillent point ſa couleur.

PFÉTÈR. Village du Duché de Bavière. *Pfetera*. Il eſt au confluant du Pfétèr, dans le Danube, à cinq lieuës au deſſous de Ratiſbone. Quelques Géographes croyent que ce village eſt la petite ville nommée *Vetera Caſtra*, & ſituée dans la Vindélicie.

PFI.

PFIN. Voyez PHINN.

PFO.

PFORTZHEIM. Voyez PHORTZHEIM.

PFR.

PFREIMBT. Ville du cèrcle de Bavière. *Peremba*. Elle eſt capitale du Landgraviat de Leuchtembèrg, & ſituée au confluant du Pfreimbt & de la Nab, environ à quatre lieuës d'Ambèrg, vèrs l'orient ſeptentrional. *Pfreimbt* a un chateau dans lequel le Landgrave, qui eſt de la Maiſon de Bavière, fait ſa réſidence ordinaire.

PFU.

PFULLENDORF. Petite ville du Cèrcle de Souabe. *Pfullendorfium*. Elle eſt ſituée dans le Comté de Furſtembèrg, à cinq lieuës d'Uberlingue, vèrs le nord. Cette ville fut miſe au rang des Impériales par l'Empereur Frideric I. l'an 1204, & elle a conſervé ſa libèrté juſqu'ici.

PH.

PH. Remarquez que pluſieurs Auteurs écrivent beaucoup de mots par un *f* au lieu de *ph*. Dans le Dialogue des Lettres Mr d'Ablancourt introduit l'*F*, ſe plaignant de ce que le *Ph* lui enleve les mots qui lui appartiennent, en écrivant *Philoſophe*, au lieu de *Filoſofe*, *phraſe* au lieu de *fraſe*, *Phi* au lieu de *Fi*, & une infinité d'aûtres de cette nature, dont elle demande que le *Ph* ſoit banni. L'uſage ordonne pourtant malgré les remontrances de l'*F*, que l'on conſèrve le *Ph* autant que l'on pourra, afin de conſèrver aux mots la marque de leur origine.

PHA.

PHADISA. C'étoit anciennement une petite ville de la Paphlagonie, en l'Aſie mineure, ce n'eſt maintenant qu'un village de la Natolie propre, ſitué ſur le golfe de Simiſo, entre la ville de ce nom, & l'embouchure de Caſalmach. *Phadiſana*, *Chadiſia*, *Chadiſta*.

PHÆCASIE. ſ. f. C'étoit chez les Anciens le nom d'une éſpéce de chauſſure. *Phæcaſia*. Héſychius dit que c'étoit une chauſſure de payſan ou de laboureur. D'aûtres diſent que c'étoit le ſoulièr des Philoſophes; d'aûtres enfin veulent que ce fût une éſpéce de brodequins, ou chauſſes de toile. Sénéque, Ép. 113. déſigne un Philoſophe par les mots *phæcaſiatus* & *palliatus*, & plus clairement encore au VIIe *L. de Beneficiis*, *C.* 22. où il aprécie les

Phæcaſies à quatre déniérs. Appien, *De Bello Civ. L. V.* dit que c'étoit la chauſſure des Prêtres d'Athènes & d'Alexandrie. Quelques-uns croyent que tout ceci détruit le ſentiment d'Héſychius; mais il ſe pourroit faire que les Philoſophes & les Prêtres, qui évitoient le luxe, n'avoient qu'une chauſſure groſſière, & ſemblable à celle des gens de la campagne. Qui porte des *phæcaſies*, *phæcaſiatus*, *a*.

On prétend que ce mot venoit de φαιὸς, qui ſignifie légèr.

PHÆCASIEN. adj. m. On donnoit à Athènes ce nom à quelques Divinitez, ſoit parcequ'ils étoient repréſentez avec des phæcaſies aux piéds, ou parceque leurs Prêtres en portoient, & qu'ils en prenoient lorſqu'ils offroient des ſacrifices à ces Dieux. *Phæcaſianus*, *a*. Ce mot ſe trouve dans Juvenal, Sat. III. v. 218. Voyez Turnèbe *Adv. L. X. C.* 27. & Rollæus *Archæol. Att. L. II. C.* 6. *Phæcaſianus* s'eſt dit pour *Phæcaſiatus*.

PHÆDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Phædrus*. Le *Phædre* qui a mis ſi élégamment en vèrs ſénaires les fables d'Éſope, étoit Thrace de nation & affranchi d'Auguſte. Son ouvrage n'a été trouvé, & publié que dans le dèrnier ſiecle.

PHAËTON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Phaëton*. Il étoit fils du Soleil & de la nymphe Climene. *Phaëton* eut une querelle avec Épaphus fils de Jupitèr, qui lui reprocha qu'il n'étoit point fils du Soleil. Pour preuve de ſa naiſſance il demanda à ſon père de vouloir lui accorder tout ce qu'il lui demanderoit. Le Soleil le lui promit avec ſèrment. Ce qu'il demanda, fut d'avoir la pèrmiſſion de conduire un jour le char du Soleil. Le père ſe repentit alors, mais trop tard, de ſon ſèrment. Il inſtruiſit ſon fils le mieux qu'il put, le revêtit de ſes rayons & lui donna ſon char à conduire; mais ce jeune téméraire n'ayant ni la force ni l'adreſſe néceſſaire pour conduire les courſiers rapides du Soleil, ils l'emportèrent bientôt hors de la route que ſon père lui avoit marquée, & il eût mis le monde en feu, ſi Jupitèr d'un coup de foudre ne l'avoit précipité dans le Po. On prétend que la vérité de cette fable eſt que *Phaëton*, Roi de Liturgie, & habile Aſtronome, avoit commencé un ouvrage ſur le cours du ſoleil que la mort l'empêcha d'achever. Euſebe écrit dans ſa Chronique que du tems de ce Roi, qu'il place vèrs l'an du monde 2530, il tomba du ciel pluſieurs étoiles, qui ſelon l'Auteur du Livre *de Mundo*, mirent le feu en pluſieurs contrées d'occident. Diodore de Sicile éxplique fort au long cette mythologie dans ſon Ve Livre. *Phaëton* fut téméraire, mais auſſi il fut malheureux.

Croyez-moi, Seigneur Phaëton,
C'eſt en Dieu de bon ſens qu'avec vous je m'éxplique;
Ne prenez point un ſi haut ton
En choſe ſi problématique. BOURSAULT.

PHAËTON. ſ. m. Chaiſe roulante fort propre, qui n'eſt ordinairement que pour une pèrſonne, qui eſt tirée par un cheval, & qui va fort vite. *Rheda levis*. On l'appelle ainſi par alluſion à Phaëton qui voulut conduire le char du ſoleil, parceque ce ſont ordinairement de jeunes gens, ou de petits-maîtres qui ſe ſèrvent de ces ſortes de voitures, qui les menent eux-mêmes, & qui courent ſouvent grand riſque.

PHAËTONTIADE. ſ. f. Sœur de Phaëton. *Phaëtontias*, *adis*. Les Poëtes diſent que Phaëton avoit des ſœurs qu'*ils nomment* *Phaëtontiades*, & qui, ſelon eux, pendant qu'elles pleuroient d'une maniére inconſolable la pèrte de leur frère, furent changées en aulnes, ou ſelon d'aûtres, en peupliérs, & leurs larmes en gouttes d'ambre. Voyez Diodore de Sicile cité à l'article précédent. On les nomme auſſi Héliades. Voyez ce mot & la remarque que nous y avons faite, *T. III. p.* 542.

PHAËTUSE. ſ. f. Nom de l'une des Phaëtontiades ou Héliades, ſœur de Phaëton, & fille du Soleil & de Clyméne. Voyez HÉLIADE *Tom. III. p.* 542.

PHAGÉDÉNIQUE. adj. Tèrme de Chymie, qui ſe dit d'une eau que l'on tire de la chaux. *Phagedenicus*, *a*. Pour faire l'eau *phagédénique*, il faut prendre deux livres de bonne chaux vive, bien calcinée & nouvellement faite, la mettre dans une grande tèrrine, & vèrſer par deſſus peu à peu dix livres d'eau de pluye. On les laiſſe enſemble durant deux jours, en les remuant ſouvent, enſuite on laiſſe bien raſſeoir la chaux, & l'on vèrſe par inclination l'eau qui ſurnage, on la filtre, & on la met dans une grande bouteille de vèrre, on y ajoûte une ônce de ſublimé corroſif en poudre lequel ſe changera de blanc en jaûne, & déſcendra au fond du vaiſſeau l'eau étant raſſiſe, on s'en peut ſervir pour mondifier les plaies & les ulcères, & pour en conſommer les ſuperfluitez, & principalement pour la gangrêne, auquel cas, on peut y ajoûter ſur l'heure, un quart ou un tièrs d'eſprit de vin. Voyez Glaſer, *Tr. de Chimie. L. II. C.* 18. Les Éphémérides de l'Académie des Curieux de la nature diſent que l'on a guéri des ulcères *phagédéniques* avec de la fiente de brebis. *Decad. II. An. VI. p.* 186.

Ce

Ce mot vient de γαγγραινα, *ulcus tumidum, profundum, & vicinas partes erodens ac devaſcens*, ainſi que l'éxpliquent les Bollandiſtes, *Acta SS. Febr. T. II. p. 99.* C'eſt-à-dire un ulcère enflé, profond, & qui mange & corrode les parties voiſines, de φαγομαι, *je mange*. Et parceque cette eau ſert à la cure de ces ſortes d'ulcéres on l'a appellée *phagedenique* ou *phagédénique*.

PHAGRE. ſ. m. Nom d'un poiſſon que les Evénites en Egypte adoroient. *Phagros*. Clément Alexandrin dans ſon Exhortation aux Juifs, nous eſt témoin du culte qu'on lui rendoit. Elien raporte deux raiſons de ce culte, la prémiére que ces poiſſons prévenoient & annonçoient par leur venuë l'inondation du Nil, la ſeconde, qu'ils ne mangeoient point les autres poiſſons. Athénée dit pourtant le contraire. L. VII. aprés Heſiſius; il dit auſſi qu'il étoit doux & aſtringent, ce que Voſſius dit être faux, qu'au contraire il lâchoit le ventre; on dit encore qu'il étoit difficile à digérer, & que celui de mér eſt meilleur que celui de riviére. Voyez Voſſius *de Idolol. L. IV. C. 25. & 51.*

PHAÏOFNÉE. ſ. f. C'eſt un batiment du Japon dont les grands Seigneurs ſe ſervent pour aller ſe promener, à-peu-prés comme on ſe ſert des yachts en ces pays-ci. Il y a dans le milieu une chambre pour le maître du batiment. Elle eſt couvérte de nattes, & les armes du propriétaire ſont élevées au-deſſus. AUBIN.

PHAISAN. ſ. m. Voyez FAISAN. *T. II. p.* 1637. Quelques Auteurs écrivent pourtant *phaiſan*, témoin M. Lémery dans ſon Traité des Alimens, C. 26. Le *phaiſan* doit être choiſi jeune, grás & d'une chair tendre, ſucculente & délicate. Il nourrit beaucoup, il fournit un bon ſuc, il produit un aliment aſſez ſolide & durable; il fortifie, il réſtaure, rétablit les hectiques, & les pérſonnes convaleſcentes, & il ſe digére facilement. On prétend que ſon uſage eſt ſalutaire aux épileptiques, & à ceux qui ſont attaquez de convulſions. LÉMERY.

PHALANGE. ſ. f. Gros bataillon quarré que formoient les Anciens, qui étoit ſi preſſé, que les ſoldats avoient les piéds les uns contre les autres avec leurs boucliérs joints, & leurs piques croiſées, en telle ſorte qu'il étoit préſque impoſſible de le rompre. *Phalanx*. Il étoit compoſé de 8000. hommes. Tite-Live dit que cette manière de bataillon a été inventée par les Macédoniens, & leur étoit particuliere, d'où vient qu'on lui donnoit pour épithete ordinaire, *Phalange Macédonienne*. On peut donner l'avantage de la valeur, & de la fermeté, à la *Phalange* des Macédoniens ſur les Légions Romaines. S. ÉVR.

Les Médécins appellent auſſi *phalanges*, les rangs & diſpoſitions des doigts de l'homme, comme s'ils étoient rangez en bataille. *Phalanges*.

PHALANGE, eſt auſſi un petit inſecte venimeux dont Aëtius met ſix éſpéces, entre leſquelles il y a des araignées, des fourmis, des tarentules, &c. Voyez TARENTULE.

PHALANGE. Quelques-uns nomment ainſi les groſſes mouches qui ſe voyent aux Antilles. Outre les Cucuyes, il y en a qui ſont de beaucoup plus groſſes, & d'une étrange figure. Il s'en trouve qui ont deux trompes pareilles à celles de l'Eléphant: l'une recourbée en haut, & l'autre en bas. Quelques autres ont trois cornes, une naiſſant du dos, & deux autres de la téte. Le reſte du corps, auſſi-bien que les cornes, eſt noir & luiſant comme du jayet. Il y en a qui ont une grande corne longue comme quatre pouces, de la façon d'un bec de becaſſe, liſſée par deſſus & couvérte d'un poil follet par deſſous, laquelle leur ſort du dôs, & s'avance tout droit ſur la téte; au haut de laquelle il y a encore une autre corne ſemblable à celle du cérf-volant, qui eſt noire comme ébéne, & claire comme du vérre. Tout le corps eſt de couleur de feuille-morte, poli & damaſſé. Elles ont la téte & le muſeau comme un ſinge; deux grós yeux jaûnes & ſolides, une gueule fenduë, & des dents ſemblables à une petite ſcie. LONVIL. DE POINCY. *Hiſt. des Ant. C. XIV. Art.* 3. Il écrit *ſalange*, mais *phalange* eſt plus uſité.

PHALANGIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe dés ſa racine des feuilles longues, étroites, gramineuſes, trainant par térre. Il ſort d'entre elles une tige à la hauteur d'environ deux piéds, gréle, liſſe, ronde, ſe diviſant en ſa ſommité en pluſieurs petits rameaux qui ſoutiennent des fleurs blanches, compoſées chacune de ſix feuilles diſpoſées en étoile. Il leur ſuccede des fruits préſque ronds, diviſez en trois loges qui renférment des ſemences anguleuſes, noires. Sa racine eſt librée. En Latin *Phalangium parvo flore ramoſum*. Mr Tournefort met deux autres éſpéces de *Phalangium*.

Ce mot vient du Grec φαλαγγιον, qui ſignifie une éſpéce d'araignée dangereuſe. Les Anciens faiſoient grand cas de la plante qu'ils nommoient *phalangium*, pour guérir les morſures de cette araignée.

PHALARIS. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ deux piéds, ſemblables à celles de l'orge, entrecoupées de quatre ou cinq nœuds. Ses feuilles reſſémblent auſſi aux feuilles de l'orge ou à celles du froment. Chaque tige porte un épi long d'un pouce ou d'un pouce & demi, rond, pointu au bout, garni de petites écailles blanchâtres, & ſoutenant des fleurs blanches à étamines courtes. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences blanches, luiſantes comme le millet, oblongues, ayant la figure & la groſſeur de la graine de lin. En Latin *phalaris major ſemine albo*. C. BAUH. Le jus du *phalaris* eſt fort bon contre les douleurs de la veſſie. Sa ſemence priſe au poids d'une dragme a la même vértu.

Ce mot vient du Grec φαλαρος, *blanc*, parceque la ſemence de cette plante eſt blanche.

PHALEUQUE, ou PHALEQUE. adj. & ſ. m. Térme de Poëſie. *Phaleuci verſus*. C'eſt une eſpéce de vérs en uſage chez les Grécs & les Latins, qui a cinq piéds comme le Saphique, dont le ſpondée eſt le premier, le dactyle eſt le ſecond, les trois autres ſont trochées. Ces ſortes de vérs conviennent à l'Épigramme. Catulle y excelle. Ils peuvent être beaux ſans ceſure.

PHALLIQUES. ſ. m. ou f. plur. Nom que l'on donnoit à Athénes à des fêtes ou ſacrifices que l'on y faiſoit à l'honneur de Bacchus. *Phallica*. Ils furent inſtituez par un habitant d'Éleuthére nommé Pégaſe, à l'occaſion qu'on va dire. Pégaſe ayant porté des images de Bacchus à Athénes, s'attira la riſée & le mépris des Athéniens. Peu aprés ils furent frapez d'une maladie populaire, qu'ils regardérent comme une vengeance que Dieu tiroit d'eux. Ils conſultérent l'oracle pour ſçavoir le remède au mal qu'ils ſouffroient; on leur répondit qu'il n'y en avoit point d'autre que de recevoir Bacchus en pompe & avec honneur. Ils le firent: & cette fête fut établie; ils y portérent des figures des parties malades attachées aux thyrſes, & cette coutume ſe conſerva toujours dans la ſuite.

PHALLOPHÒRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Sicyone à des Mimes, qui couroient les ruës barbouillez de noir, vétus de peaux de mouton, portant des paniers pleins de differentes hérbes, comme du cerfeuil, de la branche urſine, de la violette, du liérre, & des couronnes. Ils danſoient en cadence, & ils étoient couronnez de liérre à l'honneur de Bacchus.

Ce mot vient de φαλλος qui ſignifie *un pieu*, & de φερω, *je porte*. Voyez la Poëtique de Scaliger. *L. I. C.* 10.

PHALMANT. ſ. m. C'eſt dans les Auteurs Arabes le nom d'un monſtre marin qui ſe voit ſur la côte de Tartarie, en une contrée qu'ils nomment *Diſt*. Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. VI. C.* 13.

PHALTI. ſ. m. Nom de lieu dans la Térre-ſainte. *Phalti*. Les habitans de ce lieu ſont appellez Phaltites, 2. L. *des Rois* XXIII. 26. & Phalonites 1. *des Paral.* XI. 27. Car il s'agit du même homme nommé Helles, dans l'un & l'autre endroit. De plus, 1. *Paral.* XXVII. 10. il eſt dit que cet Helles Phaonite étoit de la poſtérité d'Éphraïm; *Phalti* étoit donc dans la Tribu d'Éphraïm. Le P. Lubin conjecture que c'eſt peut-être *Phaſelus*, ville dont parle Joſeph. *L. I. de Bello. C.* 6.

PHALTZ. Voyez PFALTZ.

PHALTZBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Principauté. *Phaltzburgum*. Elle eſt dans la Lorraine, aux confins de l'Alſace, & à ſix lieuës à l'oueſt d'Haguenavv.

PHANAL. ſ. m. Voyez FANAL. M. Félibien écrit pourtant toûjours *phanal*. *Pharus, Turris ſpeculatoria in litore maris, ſpecula nautica, turris vel ſpecula in portu in qua noctu faces accenſæ dirigunt navigantium curſum*. Le célébre Architecte Soſtratus ne fit rien de ſi grand & de ſi ſomptueux que le phanal de l'iſle de Pharos proche d'Alexandrie. FÉLIBIEN. Vérs l'embouchure de la riviére de Cotumne en Portugal, il y a un rocher qui s'éleve fort haut au-deſſus de l'eau, ſur lequel eſt conſtruit un phâre, ou *phanal*. Contre ce rocher eſt gravé le nom d'un ancien Architecte, appellé C. SEVIUS LVPVS fils d'un Annius ou Aurelius. Voici l'inſcription entiére MARTI AVG. SACR. C. SEVIVS LVPVS ARCHITECTVS. A. F. DANIENSIS LVSITANVS. Grut. pag. 57. inſcript. 7. ID.

PHANARION. ſ. m. Nom d'un cap de la Romanie. *Pharus*, anciennement *Panium promontorium*. Il avance dans la mér noire, à l'entrée du canal de Conſtantinople. Il prend ſon nom modérne d'un Fanal, ou d'un Phâre qu'on y a élevé pour guider les Pilotes. MATY.

PHANTAISIE, PHAISAN, PHANTASQUE, PHANTOSME. Voyez FANTAISIE, FAISAN, FANTASQUE, FANTOSME.

PHANTASE. ſ. m. Les fables donnent ce nom à un des trois ſerviteurs du Dieu Sommeil. *Phantaſus*. C'étoit Phantaſe qui dominoit ſur les ſonges.

PHANTASIASTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Phantaſiaſtes*. Voyez INCORRUPTIBLE. C'eſt la même ſecte.

PHANTASTIQUE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Phantaſticus, a*. On donne ce nom aux Incorruptibles, anciens hérétiques dont

nous avons parlé T. III. p. 937. On les nomme auſſi *Phantaſiaſtes*. Voyez encore GAÏNAITE *T. III. p.* 20. & INCORRUPTIBLE.

PHANTASTIQUE. En tèrme de Muſique on appelle ſtile *phantaſtique*, un ſtile propre pour les inſtrumens, ou une manière de compoſer libre & dégagée de toute contrainte. BROSSARD.

PHANTÔSME. Voyez FANTÔSME. Quelques-uns écrivent pourtant *Phantôme*.

Un Tyran, qui d'un Roi n'eſt que le vrai phantôme.

PHANUEL, ou PÉNIEL. ſ. m. C'eſt-à-dire, la face de Dieu. *Phanuel, Péniel*. C'étoit anciennement une petite ville de la Judée. Elle étoit dans la Tribu de Gad, à une lieuë du Jaboc & de la ville de Mahanaïm, vèrs le midi, & à quatre de Bethſan, vèrs le levant. Ce nom prit ſon nom de la lutte de Jacob avec l'Ange de Dieu. Elle fut détruite par Gédéon, & réparée par Jéroboam. *Gen.* XXII. *Jug.* VIII. I. *des Rois* XII.

PHARAN. ſ. m. Nom propre d'une campagne, ou contrée, d'une montagne, d'un déſert & d'une ville de l'Arabie déſerte. *Pharan*. Une ſcholie raportée par Nobilius, dit que la ville de Pharan étoit la ville de Job. Le P. Lubin prétend que cela ſuffit pour réfuter ceux qui placent la tèrre de Hus dans la demi-Tribu de Manaſſé à l'orient du Jourdain. C'eſt donner beaucoup d'autorité aux Scholiaſtes: ſi ce ſentiment n'avoit pas d'autres preuves, je doute qu'on ſe contentât de celle-là.

PHARAON. ſ. m. Nom d'un jeu de cartes, ou qui ſe joüe avec des cartes, & où il y a un banquier qui taille à tous venans, comme à la baſſette.

PHARATHON. ſ. m. Nom de lieu, & peut-être de ville. *Pharathon*. Ce lieu étoit dans les montagnes de la Tribu d'Éphraïm. *Jug. XII.* 13. C'eſt peut-être la Phara, dont parle le I. L. *des Machab.* IX. 50. P. LUBIN.

PHARE. ſ. m. Lieu élevé vèrs un port de mèr, où l'on allume du feu la nuit pour ſèrvir de guide aux vaiſſeaux qui y abordent, *Pharus, turris cujus uſus eſt nocturno navium curſu ignes oſtendere*. Le Coloſſe de Rhôdes ſèrvoit de *phare*. Le *Phare* d'Aléxandrie a été autrefois fort célèbre. La tour de Cordouan eſt un *phare* ſur la Garonne. *Pharos* étoit une tour fameuſe à Aléxandrie, qui a communiqué ſon nom à tous les aûtres *phares*. Ozanam dit que *phare* ſignifie auſſi un détroit; comme le *phare* de Meſſine. Dans les vieux titres on appelle *phare*, ces chandeliérs qui ont tout autour pluſieurs ciérges ou lampes allumées.

PHARICUM. ſ. m. Sorte de poiſon duquel il eſt fait mention dans Dioſcoride. Il dit qu'il avoit le gout du nard ſauvage, & qu'il cauſoit une réſolution de nèrfs, jointe à une aliénation d'éſprit. On ne ſçait aujourd'hui ce que c'eſt que le *pharicum*.

PHARINX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Pharinx*. Dèrrière le larinx il y a une cavité fort ample que l'on nomme *pharinx*, qui n'eſt autre choſe que l'orifice de l'œſophage fort dilaté; c'eſt ce que d'aûtres appellent la gueule; il eſt fait comme un entonnoir. DIONIS. Voyez *Pharynx*.

PHARION, ou PHAROS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne iſle d'Égypte, ſituée tout auprès d'Aléxandrie. *Pharion*. Ptolomée Roi d'Égypte y fit bâtir un phâre, qui paſſa pour une des mèrveilles du monde, & qui donna ce nom à l'iſle. Les attèrriſſemens ont joint cette iſle au continent. Son phâre ne ſubſiſte plus, & ſur ſes ruïnes les Turcs ont bâti une citadelle pour défendre le port d'Aléxandrie. Voyez PHANAL.

PHARISIENS. Célèbres ſéctaires parmi les Juifs. Ils ont été ainſi appellez ſelon quelques-uns, parce qu'ils étoient ſéparez de tous les aûtres par leur genre de vie, faiſant profeſſion d'une plus grande ſainteté, & d'obſèrver plus religieuſement les commandemens de la Loi. C'eſt ce que ſignifie en Hébreu, ou plutôt dans la langue Chaldaïque, le mot *Pharis*, d'où a été formé en Grèc φαρισαῖος, & en Latin *Phariſæus*. S. Jérôme & pluſieurs Rabbins ont appuyé cette étymologie qui convient à l'état des *Phariſiens*, leſquels étoient non ſeulement diſtinguez des aûtres, par leur genre de vie qui étoit tout-à-fait auſtère; mais auſſi par leur habit. Il eſt difficile de marquer préciſément leur origine. Il ſemble que le Jéſuite Serarius ait mis leur prémier commencement vèrs le tems d'Éſdras, parce que ce fut alors que les Juifs commencèrent à avoir des Interprétes de leurs traditions. Maldonat, au contraire, veut que cette ſecte n'ait été chez les Juifs, que peu de tems avant JÉSUS-CHRIST. Il eſt mieux de les faire remonter juſqu'au tems des Macabées. Quoi qu'il en ſoit, le *Phariſaiſme* eſt encore aujourd'hui la ſecte dominante dans la Religion des Juifs. Car tout ce grand nombre de traditions qui ſont dans leur Talmud vient des *Phariſiens*. Joſeph qui a parlé de leurs dogmes dit, qu'ils attribuoient toutes chôſes *au deſtin & à Dieu*; enſorte néanmoins qu'ils ne privoient pas l'homme de ſa libèrté: ce que Sixte de Sienne éxplique de cette manière. *Bibl. S. l.* 2. Les *Phariſiens* croyoient que toutes chôſes ſe faiſoient par le deſtin, c'eſt-à-dire, par la preſcience de Dieu, & par ſon decret immuable, la volonté de l'homme demeurant cependant toujours libre: *Fato, hoc eſt, Dei preſcientia ac immobili decreto omnia geri, manente tamen libero humanæ voluntatis aſſenſu*. Ils reconnoiſſoient l'immortalité de l'âme, & une autre vie après celle-ci; mais ils admettoient en même tems une éſpéce de métempſychoſe, ou tranſmigration des ames. La ſecte des *Phariſiens* étoit en toutes choſes oppoſée à celle des *Saduciens*. Voyez SADUCÉENS.

PHARMACIE. ſ. f. La ſeconde partie de la Médecine, qui enſeigne l'élection, la préparation & la mixtion des médicamens. *Ars medicamentaria*. Il y a une *Pharmacie Galenique* pratiquée par les Anciens, & une *Pharmacie Chymique*, qu'on appelle autrement *Hermétique*, ou *Art diſtillatoire*, que Paracelſe a nommée *Spagyrique*, qui enſeigne à réſoudre les corps mixtes, à en connoître les parties, à en ſéparer les mauvaiſes, à en aſſembler & éxalter les bonnes. L'emploi de l'Apothicaire eſt la *Pharmacie*.

Ce mot vient du Grèc, φάρμακον, *remède*.

PHARMACOPÉE. ſ. f. Traité qui enſeigne la Pharmacie, & qui contient la préparation des remedes. Il y a pluſieurs livres de *Pharmacopée*, comme Bauderon, Quèrcetan, Zvvelfer, Charras, Léméri.

Ce mot vient du Grèc φάρμακον, *remede*, & de ποιεῖν, *faire*.

PHARMACOPOLE. ſ. m. Apothicaire qui prépare, & qui vend les remédes. On ne ſe ſèrt de ce mot qu'en dériſion & en burleſque,

Ce mot vient du Grèc φάρμακον, qui ſignifie *remede*, & πωλεῖν, *vendre*.

PHARMUTHI. ſ. m. Nom d'un mois des anciens Égyptiens. *Pharmuthi*. Il répondoit au mois d'Avril de l'année Julienne. Théon dit que le tems de la moiſſon tomboit vèrs le 25e de ce mois. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 745, 746.

PHARPHAR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Syrie. *Pharphar, Chryſorrhoas*. Elle a ſa ſource dans le mont Liban, à ſept lieuës de la ville de Damas. Elle ſe partage en cinq canaux avant que d'arriver à cette ville, & après lui avoir fourni d'eau pour des fontaines, ou pour arroſer la campagne, le reſte ſe pèrd dans un petit lac, qui eſt dans le tèrroir de Damas. MATY.

PHARSALE, aujourd'hui FARSA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville. *Pharſalus*. C'eſt une ville de Théſſalie en Macédoine ſituée ſur une petite rivière entre Lariſſe & Zeïton. Cette ville eſt fameuſe par la bataille que J. Ceſar y gagna contre Pompée, & qui le rendit maître de l'Empire. C'eſt pour cela qu'on l'appelle la bataille de *Pharſale*. On l'appelle aujourd'hui *Farſa*; mais dites toujours *Pharſale* en parlant de l'antiquité, la bataille de *Pharſale*, la guèrre de *Pharſale*. Cette ville fut depuis Épiſcopale.

Je chante cette guèrre en cruauté féconde,
Où Pharſale *jugea de l'Empire du monde.* BRÉBEUF.

Le Ciel en t'expoſant à ce foible revèrs,
Te ſert mieux que Pharſale *en domptant l'Univèrs.* ID.

La *Pharſale* de Lucain. *Lucani Pharſalia*. C'eſt un poëme que ce Poëte a fait ſur la guèrre de Céſar & de Pompée, tèrminée par la bataille de *Pharſale*. Brébeuf a traduit en vèrs François la *Pharſale* de Lucain, Scaligèr dans ſon *Hypercriticus*, blâme Lucain d'avoir donné ce titre à ſon Livre, vû que la bataille de *Pharſale* n'en eſt qu'une petite partie; mais c'en eſt la fin & la principale action, cela ſuffit pour juſtifier Lucain.

PHARURIM. ſ. m. Nom d'un lieu ou d'un quartier de l'ancienne ville de Jéruſalem. *Pharurim*. Voyez le 4e L. *des Rois*, XXIII. 21. L'Hébreu dit *Pharvarim*, que quelques-uns intèrprétent *les Fauxbourgs*. Symmaque traduiſoit φρούριον, *citadelle, fort*, & non pas φρουρὸν, *Garde*, comme l'a mis le P. Montfaucon dans ſes Héxaples, quoique Théodoret, qu'il cite, diſe φρούριον. De plus, parce que le Manuſcrit des Septante de la bibliothèque de M. Séguier dit que tous ont *Pharurim*, ce Père conclut que dans une autre édition Symmaque avoit pû mettre *Pharurim* comme les aûtres: mais ne ſe peut-il faire que celui qui a fait cette note ſe ſoit trompé; ou bien que par φαρυρὶμ παρὰ πᾶσι, il entende que tous les éxemplaires des Septante, & non pas tous les Traducteurs, ont *Pharurim*?

PHARYNX. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du goſiér. C'eſt la partie de la bouche qui fait le haut & le commencement du conduit qui va à l'eſtomac, laquelle eſt fort dilatée.

Ce mot eſt Grèc, φάρυγξ, & ſignifie la même chôſe. Les Latins l'appellent *fauces*. Voyez *Pharinx*.

PHASE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie; qui ſe dit des aſpects, des diverſes apparences, ou illuminations de la lune, c'eſt-à-dire, des

des différentes manières dont elle nous paroît éclairée du ſoleil. Dans la théorie des Planettes, on fait voir la cauſe de ſes divèrſes *phâſes*, & pourquoi elle paroit tantôt pleine, & tantôt en croiſſant. On a auſſi obſèrvé quelques *phâſes* dans l'étoile de Vénus & de Mèrcure, par le moyen des lunettes à longue vûë. Les *phâſes* de ces deux planettes ſe peuvent expliquer de la même manière que celles de la lune. Voyez LUNE. Excepté cependant que quand elles ſont pleines, le ſoleil eſt entre elles & nous: au lieu que quand la lune eſt pleine, nous ſommes entre elles & le ſoleil.

PHASE. ſ. m. Mot que Saint Jérôme dans ſa traduction de l'Écriture a fait ſur l'Hébreu פסח, *peſahh*, ou manière dont il a éxprimé ce nom Hebreu. On a quelquefois conſèrvé ce mot dans les diſſèrtations d'érudition, au lieu de celui de Pâque qui eſt plus ordinaire, & qui a été fait par les Traducteurs Grècs ſur le même mot Hebreu פסח, *Peſahh*. Vous immolerez la pâque *phâſe*, le ſoir au ſoleil couchant, à l'heure que vous êtes ſorti d'Égypte..... Il faut remarquer ſur ce mot *phâſé*, qui eſt vèrs la fin de ce paſſage, que ce *phâſé*, ou la victime que Dieu ordonne d'immoler au ſoleil couchant à l'heure que les Hébreux ſortirent d'Égypte, n'eſt point l'agneau qu'on appelloit auſſi *phâſé*, ou pâque, & qui devoit être immolé le 14e du mois au ſoir; mais que c'étoit une autre victime d'un ſacrifice Euchariſtique, ou d'action de graces, en mémoire de ce qu'ils avoient paſſé de la ſèrvitude à la libèrté, & qui fut, à cauſe de cela même, appellé auſſi *phâſé* ou pâque, c'eſt-à-dire, paſſage. P. DANIEL. L'étymologie de *phâſé* ou *pâque*, que nous avons rapportée au mot PASQUE, détruit entièrement cette opinion. Voyez le mot PASQUE; car c'eſt la même chôſe & le ſeul qui ſoit de l'uſage ordinaire. Au reſte il faut accentuer l'*é* de *phâſé*: ce que ne fait point l'Auteur cité. Selon l'interprétation ordinaire, la victime dont il s'agit en ce paſſage, eſt l'Agneau Paſchal; mais ſelon notre Auteur, & non ſans raiſon ce me ſemble, c'eſt une autre *phâſé*; c'eſt la victime qu'ils immoloient 24 heures après l'agneau, au tems qu'ils ſe mirent en marche pour partir de Rameſſès au ſoleil couchant. ID. C'eſt cette même *phâſe* que les Prêtres devoient manger le ſoir du jour de la Paſſion de Notre-Seigneur, & à cauſe de quoi ils ne voulurent point entrer dans le Prétoire. ID.

Faire PHASE. Vieille phraſe: Faire la Pâque. *Bible Hiſtoriaux*; ou peut-être la nouvelle Lune. BOREL. Phâſe & paſcha eſt la même choſe; de l'Hébreu פסח, *peſahh*.

PHASE, aujourd'hui PHASSO, ou FASSO. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Géorgie en Aſie. *Phaſis*. Quoiqu'elle s'appelle aujourd'hui Faſſo, nous diſons, cependant plus communément *Phâſe*. Le *Phâſe* ſort des montagnes Moſchiques, traverſe le Royaume d'Imrette, où il baigne Coratis: il entre enſuite dans la Principauté de Guriel, & ſe décharge dans la mèr noire, près des ruïnes de Faſſo, qui étoit autrefois la capitale de la Colchide. Ceux qui mettent le Paradis tèrreſtre dans l'Arménie, prennent le *Phâſe* pour le Phiſon de Moïſe, & ils en mettent la ſource dans les montagnes de l'Arménie, près de celles de l'Euphrate, du Tigre & de l'Araſſe, ou Araxe. MATY. Ceux qui ont prétendu que le Phiſon étoit le *Phâſe* ſi renommé par la conquête de la Toiſon, n'ont pas été en peine d'y trouver de l'or. Sa ſource n'eſt pas éloignée de celles du Tigre & de l'Euphrate. Ses eaux ſont d'une bonté éxquiſe. On trouve quelques pèrles dans les mèrs voiſines, mais ſi rouſſes que les Habitans ne daignent pas les ramaſſer. Mais je ne vois pas par où l'on y trouvera l'onyx, n'y aucune autre pièrre précieuſe, ni le bdellium, & je vois encore moins comment de la Colchide on pourra faire le pays de Chaviliah. HUET, *De la ſit. du Parad. Ter. Chap. VIII. n.* 7. De plus, le Chevalier Chardin qui a été dans la Géorgie, aſſure que le *Phâſe* a ſes ſources dans les montagnes qui ſont au nord de la Géorgie, directement oppoſées à l'endroit où les cartes les placent ordinairement. MATY. Et par conſéquent fort éloignées de celles de l'Euphrate & du Tigre.

PHASÉLIDE. ſ. f. Voyez FIONDA.

PHASEOLE. Eſpéce de legume, qu'on appelle autrement *haricot*, en Latin *phaſeolus*. Voyez HARICOT.

Ce mot vient du Grèc φασιόλος.

PHASGA, ou PHISGA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Phaſga. Phiſga.* Nom Hébreu, qui ſignifie, Hauteur, élevation; & que les Septante ont pris pour un nom appellatif, & S. Jérôme pour un nom propre. Les noms propres en Hébreu ſont des noms appellatifs affectez ſpécialement à une choſe. On le donne à une montagne fort haute, ou plutôt au ſommèt de la montagne Nébo. Voyez ce mot.

L'Écriture donne encore le nom de *Phaſga* à une ville ſituée au piéd du mont Nébo, dont la cime ſe nommoit Phaſga: c'eſt la même ville qu'elle appelle auſſi *Aſedoth Phaſga*.

PHATURÈS. La Tèrre de *Phaturès*, le pays de *Phaturès*. Nom que l'Écriture donne à une contrée d'Égypte. *Terra Phatures*. L'Hébreu l'appelle Tèrre de Phatros. Sanſon croit qu'elle étoit dans l'Égypte ſupérieure. Bochard la prend pour la Thébaïde, & Grotius pour les Pharuſiens de Pline, que Strabon appelle Pharuſiens, & qui étoient un peuple Éthiopien.

PHATZISIRANDA. ſ. f. Plante de la Floride dont les feuilles ſont ſemblables à celles des poireaux, mais plus déliées & plus longues. *Phatziſiranda*. Elle a le tuyau à la manière du jonc, noueux & haut d'une coudée & demie. Sa fleur eſt petite & étroite, & ſa racine déliée fort longue, & pleine par intèrvalles de boſſettes rondes & veluës. Les Sauvages broyent l'hèrbe entre deux pièrres, & ſe frottent tout le corps de ſon ſuc quand ils veulent ſe laver, ce qu'ils font près que tous les jours, croyant que ce ſuc fortifie la chair, & lui communique ſa douce odeur. Les Eſpagnols employent la poudre faite de cette hèrbe pour remède contre la pièrre des reins. Elle éxcite puiſſamment l'urine, & fait vuider tous les éxcrémens qui d'ordinaire bouchent les conduits.

PHAÜ. ſ. m. Nom propre d'une ville royale de l'ancienne Idumée *Phaü*. Adar huitiéme Roi des Iduméens régna à *Phaü*. *Gen.* XXXVI. 39. & 1. *Paral.* I. 50. En l'un & l'autre endroit les Septante ont mis Phogor au lieu de *Phaü*, d'où le P. Lubin conclut que c'eſt la même chôſe que Bethphogor, qui eſt pourtant une ville des Moabites, & non pas de l'Idumée: mais, dit ce Père, l'État d'Adar pouvoit s'étendre juſqu'au pays de Moab, & cèrtainement un de ſes prédeceſſeurs nommé comme lui Adad avoit vaincu les Madianites dans le pays de Moab. *Geneſ.* XXXVI. 35.

PHE.

PHEA. Ancienne petite ville. *Phea*, *Pheia*. Elle eſt dans le Bèlvedère en Morée, ſur le golfe de l'Arcadie, à trois lieuës de l'embouchure de l'Alphée du côté du couchant.

PHÉBUS. Voyez PHOEBUS.

PHÉLÉTIEN. ſ. m. *Pheletus*. Les Deſmarets diſent *Péléthiens*. Banaïas fils de Joïada commandoit les Céréthiens & les *Phélétiens*. SACI. 2. L. *des Rois*, C. VII. v. 18. Tous ſes ſerviteurs (de David) marchoient à côté de lui, & tous les Kéréthiens & tous les *Péléthiens*, & tous les Guittiens, qui étoient ſix cens hommes venus de Gath, pour être à ſa ſuite, marchoient devant le Roi. DES MARETS. 2. L. *des Rois* XV. 18. Nous avons parlé des Céréthiens à leur place, voici ce qu'on dit des *Phélétiens*. C'étoient de braves ſoldats qui compoſoient avec les Céréthiens les gardes du Roi David, ſous la conduite de Bénaïa fils de Jehojadah. 2. L. *des Rois* VIII. 17. XV. 18. XX. 7. 23. 3. L. *des Rois* XXXVIII. 44. 1. *des Paral.* XVIII. 17. Quelques-uns veulent que ç'ait été une garde étrangère, & que ces Phélétiens ayent été Japhétiens peuple dont parle *Joſué* XVI. 3. Quelques autres, comme le Paraphraſte Chaldéen, croyent que les Céréthiens & les *Phélétiens* étoient les uns des archérs & les autres des frondeurs; & l'on dit qu'ils étoient choiſis d'entre les Philiſtins que David avoit ſubjuguez, au nombre deſquels étoient les Céréthiens. 2. L. *des Rois* XXX. 14. R. Levi Ben Gerſon dans ſon Commentaire ſur le 2. L. *des Rois* Ch. VIII. raporte, comme un ſentiment des anciens Rabbins, que les Céréthiens & les *Phélétiens* étoient les membres du grand Sanedrin qu'on appelloit Céréthiens de כרת, *couper, trancher*, parcequ'ils diſoient leurs ſentimens, ou portoient leurs loix briévement & préciſément, & *Phélétiens* de פלא, *admirable, excellent*, parce qu'ils étoient admirables, éxcellens dans leurs actions & toute leur conduite: c'eſt une imagination Rabbinique.

PHÉNICE. ſ. f. Nom d'un ancien port de l'iſle de Créte. *Phœnice*. Comme le port n'étoit pas propre pour hivèrner, la plupart furent d'avis de ſe remettre en mèr pour tâcher de gagner *Phénice*, qui eſt un port qui regarde les vents du couchant d'hivèr & d'été. PORT-R. *Act. des Apôt.* XXVII. 12. C'eſt à-dire, que ce port giſſoit du ſud-oueſt ou nord-oueſt.

PHÉNICIE, ou PHŒNICIE. ſ. f. C'eſt une des trois parties de la Syrie. *Phœnicia*, *Phœnice*, *Syrophœnicia*. Elle s'étend du couchant au levant, depuis l'Arabie déſèrte juſqu'à la mèr Méditèrranée; ayant au nord la Syrie propre, & au ſud la Judée, qui eſt l'autre partie de la Syrie. Ce pays eſt contenu en partie ſous le Béglèrbéglic de Tripoli, & en partie ſous celui de Damas. Ses villes principales ſont Tripoli de Syrie, Damas & Realbèc, ou Balbèc. Au reſte, quoique la *Phénicie* ſoit un petit pays, il a été dans la prémière Antiquité un des plus célèbres du monde. Ses habitans furent les inventeurs des lettres de l'écriture, & de la navigation. Ils fondèrent Thébes, Utique, Hippone, Marſeille, Empurias, & pluſieurs autres colonies. Leur pays étoit diviſé en deux parties. La *Phénicie* propre ou maritime étoit au couchant. Les principales villes étoient Tyr, Sidon fort

célébres, Tripoli, Biblus, Botrys, Bérite, Ptolémaïde, Sarepta, dont il n'y a plus que Tripoli qui ſoit conſidérable. La *Phénicie* du Liban, que pluſieurs prennent pour la Syrophénicie, ainſi appellée, parceque les Syriens y étoient mêlez avec les Phéniciens. Ses villes principales étoient Damas, Abila capitale de la Tétrarchie d'Abiléne, Héliopolis, aujourd'hui Balbec ou Realbèc, ſont encore de quelque conſidération.

Ce nom vient, à ce qu'on prétend, de Phœnix, Roi de *Phénicie* & fils d'Agenor, ou plutôt des palmes qui croiſſent abondamment en cette contrée, & qu'on appelle en Grèc Φοινιξ, *Phœnix*.

La mèr de PHÉNICIE étoit autrefois la partie de la mèr méditèrranée qui arroſe les côtes de *Phénicie*, ayant au nord la mèr de Syrie, dans laquelle on la comprend aujourd'hui. *Mare Phœnicium*.

PHÉNICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Phœnix*. Les *Phéniciens* étoient des reſtes des anciens Chananéens que les Iſraëlites n'avoient point chaſſez. Les *Phéniciens* ont été les plus grands navigateurs de l'Antiquité. Voyez M. Huet, Traité du Commèrce C. 7. Les *Phéniciens* ne poſſédoient qu'une petite liſière de tèrre dans le continent. HUET, *Ib. C.* 8. Ce fut en conſidération de la petiteſſe du tèrroir des *Phéniciens*, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr ſon allié 20 bourgades en tèrre-fèrme pour le mettre un peu plus au large. Mais dans ce peu de tèrrain qu'ils occupoient, ils ſe trouvèrent dédommagez par pluſieurs bons ports, qui leur donnoient de grands avantages pour le commèrce, & même pour la guèrre. ID. Les *Phéniciens* étoient fort ſupérieurs aux Grècs dans la ſcience de la mèr. Les *Phéniciens* étoient fort adonnez à la piraterie. Ils avoient parcouru une grande partie des côtes de l'ancien monde avant Salomon. Ils trafiquoient dans les Palus Méotides, en Occident, en Eſpagne, en Orient, en Afrique. Voyez le même Auteur au chapitre cité. Bochart prétend que ce ſont les *Phéniciens* qui ont donné à tous les lieux des côtes de nos mèrs, & aux iſles qu'on y trouve, les noms qu'ils ont anciennement portez. C'eſt le ſujet de ſon Chanaan. On lit dans les Fragmens de Sanchoniaton que Chna frère d'Iſiris eſt le prémier, qui ait été appellé *Phénicien*. Ce Chna ſelon les Sçavans eſt le même que Chanaan.

PHÉNINDE. ſ. f. Nom d'un jeu chez les anciens Romains. *Pheninda*. On le nommoit autrement la petite paûme. *Parva pila*. Pollux l'appelle auſſi *Harpaſtus*. On ne ſçait pas trop en quoi conſiſtoit ce jeu, comme l'a remarqué Voſſius, *Gymnaſt. C. III.* §. 65. Scaligèr prétend qu'il étoit très-pénible. Il ſe jouoit avec une petite balle ou ballon que les joueurs ſe pouſſoient l'un à l'aûtre en tâchant de ſe tromper & de ſe ſurprendre, en faiſant ſemblant de le jetter à l'un & le jettant à l'autre. Le nom d'*Harpaſtus* que lui donne Pollux ſemble dire, qu'on tâchoit de s'arracher la balle, ou le ballon les uns aux aûtres: car ἁρπαζω ſignifie *arracher*, *ôter*, *ravir*.

PHÉNIX. Voyez PHOENIX.

PHÉNOMÉNE. ſ. m. *Phanomena*. Effet apparent dans le ciel, ou ſur la tèrre, qu'on découvre par l'obſèrvation des aſtres, ou par les expériences phyſiques, & dont la cauſe n'eſt pas évidente. Il faut qu'un bon Philoſophe rende raiſon de tous les *Phénoménes*. Le *phénoméne* de Mars achronique ne ſe peut ſauver avec la ſolidité des cieux qu'on ſuppoſe dans l'hypothèſe de Ptolomée. On tient pour la plus vraiſemblable des hypothèſes celle qui ſauve le mieux tous les *phénoménes*. On applique ce mot à tout ce qui regarde la phyſique, auſſi bien qu'à tout ce qui apparoît de nouveau dans le ciel.

PHÉRÉZÉEN, ENNE. ſ. m. Nom d'un peuple Chananéen. *Pherezæus*, *a*. Les *Phérézéens* étoient diſpèrſez en différens endroits; ils occupoient pourtant principalement les pays qu'eut depuis la Tribu d'Éphraïm, ou du moins une partie de cette Tribu. Il y en avoit auſſi dans celle de Benjamin.

PHÈRMACA. Voyez FÉRIMACO. T. II. p. 1738.

PHESDOMIN. Nom d'un lieu de la Terre-ſainte. *Phesdomin*. C'eſt celui qu'on appelle auſſi Domin; & qui étoit dans la Tribu de Juda, & que l'on confond avec Azeca. Voyez 1. *Paral.* XI. 13. & 1. *Reg.* XVII. 1. P. LUBIN.

PHÈTROS, ou PHATROS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Phatros*, *Phetros*. Les Septante en *Iſaïe* XI. 11. traduiſent la Babylonie. D'aûtres le prennent pour la Parthie. D'aûtres pour l'Arabie Pétrée, comme Petra étoit en Hébreu Phatros, en Hébreu c'eſt le même nom que celui de Phaturès, dont nous avons parlé, c'eſt-à-dire, *Phatros*, & il eſt vrai-ſemblable que c'eſt la même choſe. C'eſt le ſentiment de Gataker, de Sanctius, de Broughton, d'Adrichomius, de Bochart, & de Grotius.

PHI.

PHIAHIROTH. Nom de lieu, *Phiahiroth*. Les Septante traduiſent la bouche d'Iroth, c'eſt-à-dire, l'ouverture d'Iroth. Je croi qu'ils traduiſent bien. C'étoit un col dans les montagnes dont l'entrée s'appelloit *Phiahiroth*, qui ſignifie la bouche, l'entrée des détroits. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt vis-à-vis de ce lieu que les Iſraëlites firent leur quatriéme campement entre ce que l'Écriture appelle Magdalon & la mèr rouge, à l'endroit où ils la paſſèrent.

PHIBIONITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Phibionita*. Les *Phibionites* étoient une branche des Gnoſtiques. Voyez Saint Épiphane. *Her.* 62. & Theodor. *Haret. fab. L. I.*

PHIDITIES, ou PHILITIES. ſ. m. & pl. On donnoit à Lacédémone ce nom à des feſtins que l'on célébroit avec beaucoup de frugalité, en public & dans des lieux découvèrts, à l'air, où les riches & les pauvres aſſiſtoient également, afin d'entretenir la paix, l'amitié, la bonne intelligence & l'égalité entre les Citoyens grands & petits. Bèrneggèr dit que ceux qui y venoient aportoient chacun un boiſſeau de farine, huit meſures de vin, appellées *Corus*, cinq mines de fromages & cinq demi-mines de figues. Cet Auteur veut qu'on dîſe *Philities*, au lieu de *Phidities*. Les Churiſties des Romains étoient à peu près la même choſe.

PHILACTÈRE. Voyez PHYLACTÈRE.

PHILADELPHE. ſ. m. & f. Tèrme d'Antiquaire. Titre, ſurnom que d'anciens Rois ont porté, & qu'on voit encore ſur leurs médailles. *Philadelphus*. Ptolomée *Philadelphe* fit à Alèxandrie une Bibliothéque de 300000. volumes par le conſeil & les ſoins de Démétrius le Phaléréen. Ptolomée *Philadelphe* fit traduire les Livres de Moïſe en Grèc, pour les mettre dans ſa Bibliothéque. On le nomme quelquefois *Philadelphe* tout court. Le P. Chamillart a une médaille de la Reine de Comagéne qui a le titre de *Philadelphe*, ſans nul aûtre nom. Philippe Roi de Syrie a auſſi le ſurnom de *Philadelphe*. Voyez l'Hiſtoire des Rois de Syrie par M. Vaillant.

Ce nom vient de φιλος, *ami*, & ἀδελφος, *frère*. *Philadelphe*, qui aime ſon frère ou ſes Frères.

SAINT PHILADELPHE, ou *San Philadelpho*, qu'on écrit *Filadelfo* en Italien. Nom propre d'un bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Fanum Sancti Philadelphi*. Il eſt près de Roſmarino, & a été bâti des ruines d'une ville nommée anciennement *Aloufium*, *Haluntium*. MATY.

PHILADELPHIE. ſ. f. C'eſt une ville ancienne & célébre de l'Aſie Mineure. *Philadelphia*. Elle eſt aujourd'hui dans la Natolie propre ſur le Chiais, à dix-huit lieuës au deſſus d'Éphèſe. *Philadelphie* eſt une ville aſſez grande, & aſſez bien peuplée; on y compte ſept ou huit mille habitans, dont il y en a environ deux mille de Chrétiens, qui poſſédent quatre Égliſes, ont un Archevêque, & beaucoup de liberté, ſelon la promeſſe que JÉSUS-CHRIST fit à leur Égliſe, *Apoc.* 3. au reſte les Turcs nomment cette ville Allachar ou Allasheir, c'eſt-à-dire, la ville de Dieu.

PHILADELPHIE. *Philadelphia*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Cilicie. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, un peu au nord de Séleucie, dont elle étoit ſuffragante.

PHILADELPHIE. Voyez RABBA.

PHILADELPHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Philadelphie. *Philadelphius*, *a*. Il y a une lettre de Saint Ignace martyr aux *Philadelphiens*, écrite de Smyrne, où l'Évêque de Philadelphie l'étoit venu trouver.

PHILAMMON. ſ. m. Nom propre d'un fils d'Apollon & de la Nymphe Chione. *Philammon*. C'étoit un célébre joueur de lyre, & un excellent Poëte. Il fut le ſecond qui remporta le prix du Chant aux jeux Pythiens.

PHILAUTIE. ſ. f. Tèrme dogmatique qui ſignifie, Amour de ſoi-même, complaiſance vicieuſe pour ſoi-même. Cet homme eſt plein de *philautie*. L'ACAD.

PHILBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. Autrement Philibèrt. *Philbertus*, *Philibertus*. Nous diſons *Philbèrt* des François qui portent ce nom. Philibèrt ne ſe dit guère que des étrangers, Italiens pour la plupart.

PHILÈRME. ſ. Nom que l'on donne à une image miraculeuſe de la Sainte Viérge, que les Chevaliers de Malthe conſèrvent avec beaucoup de vénération dans leur Égliſe conventuelle à Malte, à un autel, dèrrière lequel on trouva morts un jeune homme & une jeune fille qui s'y étoient retirez pour aſſouvir leur paſſion brutale. C'eſt de là qu'on donna à l'image de la Sainte Viérge, à laquelle on attribua la punition de ce ſacrilége infâme, le nom de *Philermos*, qui ſignifie *Amour malheureux*.

PHILIBE. Voyez PHILIPPOPOLI.

PHILIBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Philibertus*. En 1641. le Roi d'Eſpagne fit offrir la charge de Général de la mèr au Prince Charles de Médicis, frère du Grand Duc de Toſcane, vacante

vacante par la mort de Dom Charles frère du Roi ; mais le Grand Duc ne voulut point que ſon frère l'acceptât, ſi on ne la lui donnoit avec tous les avantages, que l'on avoit accordez au Prince *Philibert* de Savoye. De Wicquefort.

PHILIBÈRTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Philiberta.* Philippe de Courtenai-Tanlay, qui en 1346. le 26 d'Août combattit à la tête d'onze de ſes Écuyers à la journée de Creci, avoit épouſé *Philiberte* de Châteauneuf, dont il eut deux fils, Pierre & Étienne, & deux filles, Jeanne & Alixant.

PHILIPPE. ſ. m. & Nom propre d'homme. *Philippus. Philippe* Roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, fut le prémier qui régna en Gréce, c'eſt-à-dire, fut le prémier des Rois de la Gréce, ou pour le moins des Rois de Macédoine, qui fut le chéf de tout le corps, de tous les différens États de la Gréce: le peuple dit *Philipe*, & prononce *Filipe*. M. Tourreil, dans la préface de ſon excellente traduction des Philippiques de Démoſthène, a donné un fort beau caractère de *Philippe*, & des paralleles du même Prince avec Alexandre & Céſar. Voyez pag. 57. & ſuiv. *Philippe* de Valois mourut en 1350. âgé de 50 ans. Quelques Auteurs écrivent *Philippes* avec une *s* à la fin. Saint *Philippes* natif de Betſaïde ville de Galilée ſur le bord du lac de Généſareth, ſemble avoir été le prémier des diſciples de J. C. qui ſe ſoit attaché à ſa ſuite. Baillet. Mais cette *s* eſt inutile, & on ne la prononce jamais.

Jacque & Philippe *ont fait ſociété,*
Et tous les ans on les voit, chez la Porte,
Bourdons au poing, gourdes à leur côté,
Du doux printems enſemble ouvrir la porte. Senecé. v. 24.

Philippe. ſ. f. Nom propre de femme. *Philippa.* Une lavandière de Catane nommée *Philippe*, gagna ſi bien les bonnes graces de Jeanne I. Reine de Naples, qu'elle gouvèrnoit le Royaume. *Philippe* de Gueldre, fille d'Adolphe Duc d'Egmont, épouſa René Duc de Lorraine, & en eut douze enfans. Elle mourut en 1547. âgée de 85 ans. *Philippe* Du Prat Pariſienne s'acquit de la réputation vèrs la fin du XVIe ſiécle par ſon érudition.

Ce mot vient de φιλέω, *j'aime*, & ἵππος, *cheval*. *Philippe. Qui aime les chevaux.*

Philippe, ſe dit auſſi des médailles & monnoies de Philippe Roi de Macédoine. *Philippus, Philippeus.* On donne ſur tout ce nom aux monnoies d'or de ce Prince. Les *Philippes* étoient célébres dans l'Antiquité; auſſi étoit-ce une fort belle monnoie & d'excellent or. *Snellius, De Re Nummaria, p.* 71. parle d'un *Philippe* qui péſoit 179 grains. J'en ai peſé un fort beau que j'ai trouvé de 158 grains; mais nos grains ſont plus peſans que ceux de Hollande, dont Snellius ſe ſervoit. Il y a auſſi des *Philippes* d'argent & des *Philippes* de bronze. Greave, dans ſon traité Anglois du Pied Romain, dit que 179 grains de Holiande n'en font que 134. ½ d'Angleterre. Et qu'en éffet, il a peſé des monnoies d'Alexandre qui ne péſent que cela.

M. l'Abbé Fleury, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, L. II. p. 163. dit *Philippi.* Épaphrodite lui aporta (à ſaint Paul) du ſecours & de l'argent de la part des fidéles de *Philippi* en Macédoine. Fleury. Il le chargea d'une lettre adreſſée aux fidéles de *Philippi.* Id.

Saint-Philippe, ou *San-Philippo*, que l'on écrit *Filippo* en Portugais, nom propre d'une forterelle des Portugais. *Arx Sancti Philippi.* Elle eſt dans l'iſle de Tèrcère, l'une des Açores, près de la ville d'Angra.

Saint-Philippe-d'Argirone. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Démona en Sicile. *Agyrium, Agurium, Agyra, Agyra.* Elle eſt ſur la Jaretta, à quatre lieuës d'Enna, tirant vèrs le Mont-Gibel. Ç'a été la patrie de Diodore de Sicile. Maty.

PHILIPPES, PHILIPPI. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Macédoine. *Philippi.* Elle eſt vèrs les confins de la Romanie, à quatre lieuës du golfe de Conteſſa, & à vingt-ſept de Salonichi, du côté du levant. *Philippes* eſt une ville ancienne. Elle portoit le nom de *Datum, Dathus, Thaſſus* & *Crenides.* Philippe père d'Alexandre le Grand l'agrandit, & lui donna ſon nom. Saint Paul y ſouffrit le fouet & la priſon, & y fonda une Égliſe, dont il fut aimé tendrement, & à laquelle il écrivit la lettre que nous avons parmi celles de cet Apotre. C'étoit près de cette ville qu'étoient les Champs Philippiques, où Caſſius & Brutus, deux des meurtriers de Céſar, furent défaits par Marc-Antoine, & par Auguſte. *Philippes* ſubſiſte encore; & a la dignité d'Archiépiſcopale, mais elle eſt fort détruite & mal peuplée. On y voit un Amphithéatre, & pluſieurs autres monumens de ſon ancienne grandeur. Maty.

PHILIPPEVILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Pays-Bas, ſituée dans le Hainaut François, aux confins de l'Évéché de Liége, entre Marienbourg & Charleroi, environ à deux lieuës de la prémière, & à quatre de la dérnière. *Philippopolis. Philippeville* eſt une forte place. Elle fut bâtie l'an 1555. par Marie, Reine de Hongrie, Gouvèrnante des Pays-Bas, & elle porte le nom de Philippe II. Roi d'Éſpagne. Maty. *Philippeville* eſt le bourg de Corbigni ſur la Meuſe, que les Impériaux fortifiérent en 1555. & qu'ils nommèrent *Philippeville* en l'honneur de Philippe II. alors Prince d'Éſpagne.

PHILIPPIEN, enne. ſ. m. & f. Habitant de Philippes, qui eſt de Philippes. *Philippenſis.* Saint Paul a écrit une lettre aux *Philippiens.* L'Epitre aux *Philippiens* fut écrite l'an de J. C. 62. 29 ans après la Paſſion. S. Paul l'écrivit de Rome où il étoit priſonnier, comme il paroit par le 7e v. du I. Chapitre. S. Paul écrivit ſa lettre aux *Philippiens* pendant ſon ſéjour à Rome, & l'envoya par Épaphrodite.

J'apèrçois le Pangée & ſes triſtes frimâts,
Les Champs Philippiens, *cette plaine funeſte,*
Le théâtre ſanglant de la haine céleſte. Brébeuf.

Dans les crimes nouveaux cachons les anciens,
Et ne revoyons plus les Champs Philippiens. Brébeuf.

Nos anciens Auteurs appelloient *Philippenſes* ceux que nous nommons *Philippiens.*

Philippien, enne. adj. m. & f. Qui appartient à la ville de Philippes. *Philippicus, a.*

PHILIPPINE. ſ. f. Nom d'un fort de la Flandre, ſitué ſur le canal qui ſépare l'iſle de Tèrneuſe de la Tèrre-fèrme. *Arx Philippina.* Il eſt entre le Sas de Gand & Birvliet. Les Éſpagnols l'ont conſtruit, & les Hollandois en ſont les maîtres. Maty.

Philippines. Voyez Tandaya.

Les Iſles Philippines. *Philippina Inſula.* Iſles de l'Aſie, ſituées au nord des Molucques, & au midi de la Chine, entre le 5. & le 20e degré de latitude ſeptentrionale, & le 151. & 167e degré de longitude. L'air de ces iſles eſt fort chaud, quoiqu'il ſoit tempéré par la longueur des nuits; le tèrroir y eſt fort fèrtile en ris & en palmiers. Les habitans du pays font des vins du ris, & des palmiers, qui enivrent autant que celui des raiſins. Les Éſpagnols y ont tranſporté du froment, de l'orge, du millet, des vignes qui y ont bien réüſſi. Il y a auſſi un grand nombre d'animaux domeſtiques & ſauvages; ſi bien que ces iſles ſont le pays de toutes les Indes où les alimens ſont à plus bas prix. Elles produiſent auſſi du poivre, du gingembre, de la canelle, du ſaffran, du ſucre, du miel, de la cire, & divèrs autres fruits. On y trouve des tortuës, dont les écailles ſont auſſi éſtimées que celles des Maldives. Il y a des mines d'or & de fèr, & on pêche des pèrles ſur leurs côtes. Les forêts y nourriſſent des lions, des tigres, des ours, des ſèrpens d'une énorme longueur; les riviéres des crocodiles; & la mèr une ſorte de poiſſons auſquéls les Orientaux donnent le nom de poiſſon femme, & nous de ſirenes; parcequ'ils ont la tête & le ſein comme les femmes. On prétend que parmi ces iſles, il y en a mille ou douze cens de quelque conſidération, & une ſi grande quantité d'aûtres, qu'elles peuvent faire en tout le nombre de dix ou douze mille. Les plus conſidérables ſont Manille, la Mindanao & la Paragoya. On y diſtingue encore celles de Kapul, de Mindôre, de Panajotton, de Maſbate, de Tandaye, qui eſt la *Philippine* propre, d'Abuyo, de Cébu, de Négoa & de Matan. Ces iſles furent découvèrtes l'an 1520. par le célébre Magellan qui fut tué dans l'iſle de Cébu. Les Éſpagnols y envoyèrent des colonies en 1546. Ils poſſédent la Manille qui eſt la plus conſidérable de ces iſles, & une quarantaine d'aûtres. Leurs principales colonies ſont Manille, Cacères, & la Nouvelle Ségovie dans l'iſle Manille, & ville Jéſus dans celle de Cébu. La Paragoya, la Mindanao, & un très-grand nombre d'aûtres obéïſſent à divèrs Rois du pays, grands ennemis des Caſtillans. Les habitans des *Philippines* ſont idolâtres, à la réſèrve de quelques-uns qui ont été convèrtis par les Éſpagnols. Au reſte ces iſles ſont appellées les iſles de Luçon par les Orientaux, & les Manilles par les Portugais. Les Éſpagnols leur ont donné le nom de *Philippines*, parcequ'ils s'y établirent ſous le régne de Philippe II. Maty.

PHILIPPINE. Religieuſe *Philippine*, ou fille des Sept-douleurs de la Sainte Viérge. *Monialis Philippina.* Des femmes dévotes s'étant retirées ſur le Mont-Citorio à Rome, y établirent une communauté, & enſuite deux. Elles étoient du Tièrs-Ordre de ſaint François. Pie V. les réduiſit à un ſeul Monaſtère, & Clément IX. les ſupprima en 1669. avec beaucoup d'autres Monaſtéres. Alors les *Philippines* de ſainte Luce *de la Chiavica* ou de l'égoût, vinrent demeurer à la place de celles-ci. Elles s'appelloient *Philippines*, parcequ'elles avoient pris ſaint Philippe de Néri pour patron. Ce ſont cent jeunes filles qu'on éleve juſqu'à ce qu'elles ſoient en âge d'être mariées ou Religieuſes. Elles ſont ſous la conduite de quelques Religieuſes, & toutes, tant

Religieuſes

Religieuſes qu'aûtres, s'appellent les *Philippines*. Un ſaint homme nommé Rutillo Brandi fut le prémier qui eut la penſée de cet établiſſement. Elles furent miſes d'abord ſous la conduite de quelques filles dévotes. Urbain VIII. voulut qu'elles fuſſent gouvèrnées par des Religieuſes; ces Religieuſes ſuivent la régle de ſaint Auguſtin; les filles qu'elles élevent la pratiquent auſſi, à l'éxception des jeûnes, & des autres auſtéritez. Ces *Philippines* retournèrent en 1695. à leur prémière demeure de Sainte Luce, parcequ'Innocent XII. fit démolir leur maiſon du Mont-Citorio pour bâtir un palais aux Tribunaux de Rome. P. Hélyot, T. IV. C. 46. Cet Auteur joint à celles-ci les filles des Sept-douleurs de la Sainte Vièrge, comme ſi elles s'appelloient auſſi *Philippines*, parcequ'elles ont été établies par ſaint Philippe Bénizi Propagateur, & l'un des Généraux de l'Ordre des Sèrvites.

PHILIPPINE. ſ. f. Ordonnance de Philippe Le Bel touchant la Régale; elle eſt de l'an 1334. *Philippi Edictum, lex.*

PHILIpPIQUE. adj. f. Qui ſe dit des Harangues de Démoſthène contre Philippe Roi de Macédoine. *Philippica.* M. Tourreil a fait une excellente Traduction des *Philippiques* avec des Remarques & une préface hiſtorique, qui eſt d'un grand Maître. Il y a quatre *Philippiques* de Démoſthène. Ce pathétique en quoi Démoſthène excelle; l'interrogation & l'apoſtrophe fréquentes, dont il foudroye la pareſſe des Athéniens, où pouvoient-elles mieux ſe placer que dans les *Philippiques*? TOURREIL. Longin tire de nos *Philippiques* pluſieurs éxemples du ſublime, & y détèrre mille beautez ſecrettes, qui plaiſent de plus en plus à meſure qu'il les dévelope. ID. Quelque délicateſſe qu'il y ait dans la harangue contre Leptine, les *Philippiques* l'emportent, ne fut-ce que par le ſujét qui ouvre à Démoſthène un ſi beau champ d'éxèrcer ſon véritable génie, & ſon principal talent; j'entens, avec Longin, le talent d'émouvoir & d'étonner. ID. Denys d'Halicarnaſſe compte entre les *Philippiques* la Harangue ſur l'Haloneſe, & la place la huitiême. Je ſçai de quel poids eſt l'autorité de ce docte Critique. La force toutefois & la majeſté par où Cicéron caractériſe les *Philippiques* de Démoſthène en excluent la harangue ſur Haloneſe, & autoriſent le ſentiment près'qu'uniforme des Sçavans qui la rejettent comme ſupoſée. Libanius, Photius, & beaucoup d'aûtres, & plus que tout cela encore la langueur du ſtile, & la baſſeſſe des éxpreſſions, qui régnent dans toute la harangue, la donnent à Hegéſippe. ID.

PHILIPPIQUE, ſe dit auſſi des quatorze oraiſons de Cicéron contre Marc-Antoine, qu'on appelle les *Philippiques* de Cicéron. C'eſt Cicéron lui-même qui leur a donné ce titre dans ſes Épîtres à Brutus. On le trouva juſte, & il s'eſt pèrpetué juſqu'à nos tems. Juvenal appelle la ſeconde, la divine *Puilippique*, & dit qu'elle eſt d'une réputation brillante. *Conſpicua divina Philippica fama.* Cicéron ſe fait honneur d'intituler du nom de *Philippiques* les dernières & les plus chères de ſes oraiſons, où il crut avoir le mieux copié ſon modéle. Ce choix prouve le cas qu'il faiſoit des *Philippiques*. TOURREIL.

PHILIPPIQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Philippicus.*

PHILIpPISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Sectateur de Philippe Mélanchthon. *Philippiſta.* Mélanchthon s'étant fortement oppoſé aux Ubiquiſtes qui s'élevèrent de ſon tems, & la diſpute s'étant beaucoup échauffée après ſa mort, & l'Univèrſité de Vittembèrg ayant pris le parti de Mélanchthon & la défenſe de ſon opinion, les Flaciens s'élevèrent contre elle, & contre tous ceux qui tenoient le ſentiment de Philippe Mélanchthon, & les nommèrent *Philippiſtes* par dériſion & par mépris.

PHILIpPOPOLI. ſ. m. ou PHILIpPOPOLIS. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Philippopolis.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la Mariza, à vingt-quatre lieuës au-deſſus d'Andrinople. Cette ville eſt aſſez grande, & Archiépiſcopale, mais elle n'eſt pas enfèrmée de murailles. MATY. *Philippopolis* en Thrace. FLEURY.

PHILIpPOT. ſ. m. Nom propre d'homme, diminutif de Philippe. *Philippus.* Le peuple appelle *Phelippot* un petit garçon nommé Phulippe, & il prononce *Flipot*. Viens çà, *Philipot*.

PHILIpPOTE. ſ. f. Nom propre de femme, diminutif de Philippe. *Philippa.* Le peuple prononce *Flipote*. Il n'y a que le peuple qui donne ce nom aux filles qui s'appellent Philippe.

PHILIPSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Palatinat du Rhin, ſituée dans l'Évêché de Spire, à l'embouchure de la Satza, dans le Rhin, à une lieuë de Spire, & à ſix d'Heidelbèrg, du coté du midi. *Philippoburgum*, autrefois *Udenheimum*. Cette ville n'étoit autrefois qu'un village nommé Udenheim; George Comte Palatin y fit bâtir un palais pour l'Évêque de Spire l'an 1513. L'Évêque Gébhar l'entoura de murailles l'an 1343. Philippe Chriſtophe de Sotteren Évêque de Spire & Archevêque de Tréves la fortifia de ſept baſtions, & lui donna le nom de *Philipsbourg*. On y a enſuite ajouté pluſieurs ouvrages; & tout cela joint au tèrroir marécageux, où elle ſe trouve, a fait de ce lieu une place très-forte, & très-importante. Elle fut pluſieurs fois priſe & repriſe par les Impériaux ſur les François l'an 1676. & elle leur fut laiſſée par la paix de Nimégue. Les François l'ont repriſe l'an 1688. & renduë à l'Empire par la paix de Ryſwick. MATY.

PHILIPSTADT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Philippopolis, Philipſtadium.* Elle eſt ſituée entre des marais, dans la province de Vèrmeland, à huit ou neuf lieuës de Carloſtat, vèrs le nord oriental. MATY.

PHILISTIN, INE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Philiſtæus, Philiſtinus, Paleſtinus, a.* Les *Philiſtins* étoient un peuple qui habitoit dans la tèrre de Chanaan, & que les Iſraëlites n'en chaſsèrent point. Ils s'étendoient le long de la mèr méditèrranée, du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis le torrent d'Égypte, c'eſt-à-dire, le Rhinocorure juſqu'à Jamnia. Ils avoient la mèr à l'occident, & à l'orient les tribus de Simeon & de Dan. Ils étoient diviſez en cinq Satrapies, dont la plus méridionale avoit Gaze pour capitale, & la plus ſeptentrionale Geth. Au milieu entre ces deux-là étoient Alcalon, Azot & Accaron. C'eſt de leur nom que la Tèrre-ſainte prit ſous les Romains le nom de Paleſtine qu'elle conſèrve encore. Un ſçavant Anonyme a prétendu il y a quelques années que les *Philiſtins* étoient Chananéens & Phéniciens. Sa Diſſèrtation ſur cela eſt dans les Mémoires de Trévoux 1714. p. 323. & ſuiv. Il prétend que les reſtes des Chananéens, qui ne furent pas détruits par les Iſraëlites, ſe joignirent aux *Philiſtins* & furent appellez *Philiſtins* comme eux; & que c'eſt pour cela que les Septante les nomment d'un tèrme générique Ἀλλόφυλοι, c'eſt-à-dire, *Etrangers.*

PHILLYRÉA. ſ. m. Arbriſſeau qui croît à la hauteur d'un homme, jettant beaucoup de rameaux couvèrts d'une écorce noirâtre. Ses feuilles ſont oppoſées le long des tiges & des branches, ſemblables à celles de l'olivier ſauvage, mais plus étroites & plus vèrtes, d'un gout amèr. Ses fleurs ſont des godèts découpez en quatre parties, de couleur blanche hèrbeuſe. Après qu'elles ſont paſſées il leur ſuccéde des bayes ſphériques, groſſes comme celles du mirte, noires quand elles ſont mûres, diſpoſées en petites grapes, d'un gout doux, accompagné de quelque amèrtume. Ces bayes rentèrment ſous leur peau une ſemence qui eſt auſſi ſphérique. En Latin *Phillyrea anguſtifolia prima.* C. BAUH. Les feuilles & les bayes de la *Phillyréa* ſont aſtringentes, propres pour les ulcères de la bouche, & pour les inflammations de la gorge. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *Phillyréa.*

PHILOLOGIE. ſ. f. C'eſt une éſpéce de ſcience compoſée de Grammaire, de Rhétorique, de Poëtique, d'Antiquitez, d'Hiſtoire, & généralement de la Critique, & interprétation de tous les Auteurs; en un mot une litterature univèrſelle qui s'étend ſur toutes ſortes de ſciences & d'Auteurs. *Philologia.* Elle faiſoit anciennement la principale, & la plus belle partie de la Grammaire. Ératoſtene Bibliothécaire d'Alexandrie a été le prémier, qui a porté le beau nom de *Philologue*, ſuivant Suetone, ou celui de *Critique*, ſelon Clément Alexandrin. Il vivoit du tems de Ptolomée Philadelphe, & eſt mort en l'Olympiade 146. Martianus Capella a donné le nom de Satire à ſon ouvrage des Noces de la *Philologie*, ou de l'Amour des belles Lettres.

PHILOLOGUE. ſ. m. Un homme habile en Philologie, qui a écrit en ce genre de littérature. *Philologus.* Juſte Lipſe, Ange Politien, Cœlius Rhodiginus ont été de ſçavans *Philologues.* Muret eſt un élegant *Philologue.*

PHILOMÉLE. ſ. f. Nom propre d'une fille de Pandion Roi d'Athènes. *Philomela.* Elle étoit ſœur de Progné femme de Terée fils de Mars & Roi de Thrace: ce Prince conçut une violente paſſion pour *Philomèle* ſa belle-ſœur & la ſatisfit; mais afin que *Philomèle* ne pût déclarer la violence qu'il lui avoit faite, il lui fit couper la langue, & envoya cette malheureuſe Princeſſe à la Cour du Roi Lincée; Lœtuze femme de ce Prince trouva moyen de faire conduire *Philomèle* à Progné. Elles réſolurent enſemble de venger le double attentat de Terée. Progné tua ſon propre fils Itys, & le ſèrvit dans un repas à Térée ſon mari. Quand il en fut avèrti, la fureur le tranſporta, il pourſuivoit ſa belle-ſœur & ſa femme pour les immoler à ſon reſſentiment; lorſque tout à coup les Dieux les changèrent tous, Terée en épèrvier, *Philomèle* en roſſignol, Progné en hirondelle, & Itys en faiſan. C'eſt pour cela qu'en Poëſie, tant nos Poëtes François que les Latins diſent *Philomèle* pour roſſignol. Voyez les métamorphoſes d'Ovide, L. VI.

Et dans les bois prochains Philomèle *en gémit.* DESPREAUX.

On voit plus d'une hirondelle,
Et l'on entend nuit & jour

La charmante Philoméle
Parler de ſon tendre amour, Bosquillon.

PHILOMÉTOR. ſ. m. Surnom de quelques Princes ſur les médailles. Tèrme d'Antiquaire. *Philometor*. Démétrius III. du nom & XXIVe Roi de Syrie fut ſurnommé *Philométor*. Il y a auſſi un Ptolomée *Philométor* Roi d'Égypte.

Ce nom vient de φίλος, *ami*, & μήτηρ, *mère*. *Philometor, Qui aime ſa mère.*

PHILONIUM. ſ. m. *Philonium*. Tèrme de Pharmacie qui ſe dit d'une opiate dont il y a de deux ſortes, le *philonium Romain*, & le *philonium Perſique*. Le *philonium Romain*, qu'on appelle auſſi *grand philonium*, a pris ſon nom de Philon Médecin, ſon Auteur; il eſt compoſé des ſemences de juſquiame & de pavot, d'opium, & de pluſieurs autres ingrédiens. On s'en ſért pour calmer les douleurs, pour éxciter le ſommeil, pour les rhumes, pour les coliques. Le *philonium Perſique* eſt une autre opiate compoſée de divèrs ingrédiens, entre leſquèls ſont l'opium, la terre ſigillée, la pièrre hématite, le caſtor, le ſafran. Il eſt propre pour arrêter les hémorragies, les cours de ventre, & pour empêcher l'avortement.

PHILOPATOR. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire, ſurnom de quelques anciens Rois d'Égypte & de Syrie. *Philopator*. Ptolomée *Philopator* ſuccéda à Ptolomée Evèrgete, & eut pour ſucceſſeur Ptolomée Philométor, en Égypte. Seleucus *Philopator*, Antiochus *Philopator*, Antiochus le pieux, *Philopator*, Antiochus Épiphanes *Philopator* ſont quatre Rois de Syrie. Voyez l'Hiſtoire des Rois de Syrie de M. Vaillant.

PHILOSOPHALE. adj. f. Qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes. Chèrcheurs de Pièrre *Philoſophale*. Il croit avoir trouvé la Pièrre *Philoſophale*. *Ars mutandi in aurum.*

PHILOSOPHASTRE. ſ. m. C'eſt le nom que les Maîtres du Grand Art donnent aux Philoſophes qui ne ſçavent pas leur art, ou l'Alchymie. *Philoſophaſter*. Voyez PHILOSOPHE. *Chymie.*

PHILOSOPHE. ſ. m. Qui aime la ſageſſe; qui rechèrche les cauſes naturelles, & étudie la ſcience des mœurs. *Philoſophus.* Les anciens *Philoſophes* ont formé divèrſes ſectes; les Épicuriens, Stoïciens, Platoniciens, Péripateticiens, Pyrrhoniens, &c. Quand on cite abſolument le *Philoſophe*, on entend parler d'Ariſtote. Le nom de *Philoſophe* qui étoit honorable, & reſpecté dans les commencemens, fut bientôt décrié, & avili par la baſſeſſe de ceux qui le portèrent dans la ſuite. Ils étoient rampans & flateurs auprès des Grands, vains & orgueilleux de la profeſſion d'une fauſſe ſageſſe. En faiſant ſemblant de mépriſer les richeſſes, ils les rechèrchoient avec avidité; & faiſoient trafic de leurs leçons, & de leurs préceptes de vèrtu. Lucien appelle leurs écoles, des boutiques où la ſageſſe eſt à l'encan. Les *Philoſophes* n'avoient pas les vèrtus; ils n'en avoient que le faſte & l'orgueil. S. Évr. Les plus réſolus d'entre les *Philoſophes* ne ſont que des charlatans, qui avalent le poiſon un peu de meilleure grace que les aûtres, pour mieux débiter leurs drogues. Id. Les *Philoſophes* devroient du moins quitter leur habit & leur mine auſtère, quand ils font des chôſes qui en ſont indignes, pour ne point pratiquer le vice ſous l'équipage de la vèrtu. Ablanc. Les *Philoſophes* reprochoient aux hommes qu'ils étoient fous; mais ils n'étoient pas plus ſages qu'eux. Dac.

Philosophe, ſe dit au Collége, du Profeſſeur qui enſeigne la Logique, la Morale, la Phyſique & la Méthaphyſique. *Sapientiæ Profeſſor.* On le dit auſſi de l'Écoliér, qui étudie ſous lui. Ce jeune homme a fait ſes Humanitez; il eſt maintenant *Philoſophe*, c'eſt-à-dire, il fait ſon cours de *Philoſophie*. *Philoſophiæ vacare.*

Philosophe, ſe dit auſſi d'un éſprit ſèrme, & élevé au deſſus des aûtres; qui eſt guéri de la préocupation, & des érreurs populaires; & déſabuſé des vanitez du monde; qui aime les honnêtes plaiſirs; qui préfère la vie privée au fracas du monde; ami fidélle, peu dangereux ennemi: utile, ſi on le met en œuvre, content de n'y être pas; attentif au préſent, peu inquièt pour l'avenir, qui ſe ſoucie peu des jugemens du vulgaire; qui regarde d'un œil ſèrme & tranquile l'inconſtance des choſes du monde; & qui, ſans être inſenſible, ne ſe laiſſe point abattre par les diſgraces & par la douleur. S. Évr. J'appelle *Philoſophes*, non ceux qui en font profeſſion: mais ceux qui en ont l'éſprit, & les ſentimens. M. Ésp. Un *Philoſophe* eſt affranchi de la tyrannie des paſſions. Ablanc. Je préfère aux Conquérans, ces *Philoſophes*, ces illuſtres oiſifs, qui travaillent uniquement à ſe rendre maîtres d'eux-mêmes. M. Ésp. Il faut qu'un *Philoſophe* ſçache vivre dans le monde, auſſi bien que dans la retraite, & ſe démêler de tous les différens états, qui partagent la vie des hommes. Dac. Un vrai *Philoſophe* ne s'éléve point fièrement au deſſus du Vulgaire, comme s'il avoit ſeul la raiſon en partage. S. Évr. Il faut éprouver les vrais *Philoſophes* à la gloire, aux plaiſirs & aux richeſſes: ceux qui pourront les regarder fixement, & ſans être ébloüis de leur éclat, ſeront déclarez légitimes. Ablanc.

Philosophe. ſ. & adj. m. & f. Il ſe prend quelquefois dans un mauvais ſens, & ſignifie, Dur, inſenſible; miſanthrope. *Generis humani oſor.* Cela eſt un peu bien *Philoſophe*. Ce chagrin *Philoſophe* eſt un peu trop ſauvage. Mol.

Philosophe, ſe dit quelquefois ironiquement d'un homme bourru, crotté, incivil, qui n'a aucun égard aux devoirs, & aux bienſeances de la ſociété civile.

Philosophe, ſe dit particuliérement des Chymiſtes qui s'appliquent ce nom par préférence à tous les aûtres. La Tourbe des *Philoſophes* eſt un recueil en pluſieurs volumes des Auteurs qui ont écrit de la Pièrre Philoſophale. Raymond Lulle, Paracèlſe, Baſile Valentin, Sandivogius, ont été de grands *Philoſophes*. Le ſèl, le ſoufre & le mercure ſont les principes des *Philoſophes*.

Philosophe. *Philoſophus.* En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le nom de ceux qui ſçavent la ſcience. Les *Philoſophes* ſont appellez Prophétes par les Maîtres du grand Art, parce, diſent-ils, qu'ils reſſemblent aux Prophétes en ce qu'ils voyent tous les tems: & ceux qui prétendent être *Philoſophes* & ne le ſont pas, on les traite d'ignorans, & ſont nommez Philoſophâtres. Les *Philoſophes* hèrmétiques ſont les ſeuls qui méritent le nom vénérable de *Philoſophes*, à l'éxcluſion de tous les aûtres; d'autant qu'ils connoiſſent ſeuls intimement & à fond, ou radicalement, la nature, par le moyen de laquelle ils viennent à la connoiſſance du Créateur de toutes choſes, auquel ils rendent leurs devoirs & hommages; & c'eſt principalement pour cette raiſon, que Dieu a donné à l'homme une âme raiſonnable, capable de le connoître & de l'aimer. Dict. Hèrm.

Les Mots Philosophes, ſont une des quarante & une ſectes qui ſont ſortis du Luthéraniſme, & dont Jovet fait le dénombrement. T. I. p. 475.

PHILOSOPHER. v. n. Raiſonner, réfléchir; vaquer à la Philoſophie, à la rechèrche des cauſes de la Nature, à la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même. *Philoſophari.* Déſcartes eſt le ſeul qui ait oſé propoſer une nouvelle méthode de *philoſopher*. Le Cl. Il faut ſe défaire de tout attachement à ſon propre ſens, pour *philoſopher* indifféremment ſur tout ce qui ſe préſente. Le P. Rap. Il s'eſt jetté dans la retraite pour vaquer à la contemplation, & *philoſopher* librement.

Philosopher, ſe dit auſſi ironiquement, pour dire, Repliquer, objecter une raiſon. Un ſupérieur dit à ſon inférieur, Il faut faire ce qu'on vous ordonne ſans *philoſopher*, ſans tant raiſonner. *Hoc tacitus agas citiùs.*

PHILOSOPHIE. ſ. f. Étude de la Nature, & de la Morale, fondée ſur le raiſonnement. *Philoſophia, naturæ & moralis ſtudium.* La *Philoſophie* modèrne l'a bien emporté ſur la Grèque. Anciennement la *Philoſophie* ne regardoit que les mœurs. Thalès fut le premier qui s'apliqua à la Phyſique, & depuis elle entra en partage avec la Morale, & devint la partie principale de la *Philoſophie*. Épictete diſoit, que la *Philoſophie* conſiſte en trois choſes; la pratique des préceptes, la raiſon des préceptes, & la preuve des préceptes. Nous excellons dans la preuve, & nous négligeons la pratique, qui eſt la plus néceſſaire. Dac. On diviſe d'ordinaire la *Philoſophie* en Logique, Morale, Phyſique & Métaphyſique. Quelques-uns ont donné ces épithètes à la *Philoſophie* ancienne, & diſent qu'elle devint *impie* ſous Diagoras, *vicieuſe* ſous Épicure, *hypocrite* ſous Zenon, *effrontée* ſous Diogéne, *intereſſée* ſous Démocnares, *voluptueuſe* ſous Métrodorus, *fantaſque* ſous Crates, *bouffonne* ſous Ménippus, *libertine* ſous Pyrrhon, *chicaneuſe* ſous Cléante, *inquiéte* ſous Arceſilas, &c. On appelle un *Cours de Philoſophie*, la Logique, Phyſique, Morale & Métaphyſique qu'on enſeigne dans les Colléges. Il a fait ſa *Philoſophie*. Il a enſeigné la *Philoſophie*.

Philosophie, ſe dit auſſi de cette force d'âme qui l'éleve au deſſus du vulgaire, & qui s'acquiért par le raiſonnement. Il faut bien de la *Philoſophie* pour ſe conſoler de la pèrte de ſon honneur, de ſes biens, d'une pèrſonne qu'on aime. Il ne faut étudier que cette *Philoſophie* qui apprend à ſe guérir des préjugez; à être toujours en garde contre toutes les cauſes de l'érreur, à ne ſuivre que la raiſon, à ſe laiſſer vaincre par la vérité, & à remonter juſqu'aux prémiers principes, pour mieux s'aſſurer que l'on ne s'eſt point trompé. Le P. Mab. La ſaine *Philoſophie* n'a d'autre but que la tranquilité de l'éſprit. S. Évr. L'éxtrémité de la *Philoſophie* eſt dangereuſe; elle rend un homme ſauvage, & ennemi des voluptez humaines. Mont. Brutus avoit modéré l'ardeur de ſon tempérament par l'étude de la

Philoſophie. S. Évr. La *Philoſophie* des Sages du Paganiſme ne détruiſoit point les vices ; elle ne faiſoit que les palliér. M. Esp. La *Philoſophie* triomphe aiſément des maux paſſez, & des maux à venir ; mais les maux préſens triomphent d'elle. Rochef. La *Philoſophie* apprend à rire des choſes que les hommes adorent, c'eſt-à-dire, les honneurs & les richeſſes. Ablanc. On demandoit à Denys le Tyran le Jeune, devenu Maître-d'École à Corinthe, à quoi lui avoient ſervi Platon, & la *Philoſophie* ? A ſuporter plus patiemment, répondit-il, une ſi grande révolution. Id. La vraie *Philoſophie* conſiſte à vivre ſimplement, & paiſiblement. Pasc. Il y a des gens qui conſolent leur orgueil par le nom de *Philoſophie*. Nic. La *Philoſophie* qui ne parle que de vaincre, s'enfuiroit elle-même à la vuë de tant de maux, ſi elle les voyoit venir à elle tête baiſſée pour la renvèrſer. S. Évr.

Mariez-vous ma ſœur à la Philoſophie,
Qui donne à la raiſon l'empire ſouverain. Mol.

Philosophie. Les Alchimiſtes donnent ce nom au vain Art qui enſeigne à faire la pierre philoſophale.

Philosophie, en tèrmes d'Imprimerie, eſt un caractère entre le Cicero, & le petit Romain.

PHILOSOPHIQUE. adj. Qui concèrne la Philoſophie. Des queſtions, des thèſes *philoſophiques*. *Philoſophicus*. Cette définition eſt trop *philoſophique* ; j'en veux une grammaticale.

Philosophique. Qui convient à un Philoſophe. Caton enviſagea la mort avec une conſtance *philoſophique*. S. Évr. La béatitude *philoſophique* étoit une chimère, qui n'étoit préſque pour pèrſonne. Nic.

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. *Philoſophicè*. A la manière des Philoſophes. Cela eſt défini *philoſophiquement*, & non grammaticalement. Cet homme s'eſt mis en retraite, & vit *philoſophiquement*, détaché des vanitez, & dégagé des opinions du peuple.

PHILTRATION, ou Filtration. ſ. f. La *philtration* eſt un moyen de faire la ſéparation du gros & du ſubtil d'une liqueur réduite en forme d'eau : elle ſe fait par un linge, par un chamois, & quelquefois, même plus communément par le papier gris, & quelquefois encore, par le feutre ; de ſorte que cette opération eſt une eſpéce de diſtillation. C'eſt auſſi la purification de quelque liqueur par un moyen ou intèrméde ſéc, & le plus ſouvent à froid. Voyez Filtrer. Dict. Herm. Voyez Filtration.

PHILTRE. ſ. m. Éſpéce de drogue par le moyen de laquelle on prétend donner de l'amour. *Philtra, vel amatoria incitamenta*. On diſtingue les *philtres* en faux & en véritables. Les faux ſont ceux que donnent quelquefois les vieilles femmes, ou les femmes débauchées. Ceux-là, dit-on, ſont ridicules, magiques & contre nature, plus capables d'inſpirer la folie, que l'amour, à ceux qui s'en ſèrvent. Les vèritables *philtres* ſont ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre deux pèrſonnes par l'intèrpoſition de quelque moyen naturel & magnétique qui tranſplante l'affection. Il y a des Auteurs, entre leſquels eſt Van Helmont, qui veulent qu'il y ait des *philtres* de cette nature ; ils raportent divers faits pour confirmer leur ſentiment. Van Helmont dit qu'ayant tenu une cèrtaine hèrbe dans ſa main durant quelque tems, & pris enſuite le piéd d'un petit chien de la même main, cet animal le ſuivit par tout, & quitta ſon prémiér maître. Il ajoûte que les *philtres* demandent une confèrmentation de mumie pour attirer l'amour à un cèrtain objèt, & rend par là raiſon pourquoi l'attouchement d'une hèrbe échauffée tranſplante l'amour à un homme ou à une bête. C'eſt, dit-il, parce que la chaleur qui échauffe l'hèrbe, n'étant pas ſeule, mais animée par les émanations des eſprits naturèls, détèrmine l'hèrbe vèrs ſoi, & ſe l'identifie ; & ayant reçu ce ferment, elle attire magnétiquement l'eſprit de l'autre objèt, & le force d'aimer ou de prendre un mouvement amoureux. Tout ce raiſonnement n'eſt qu'un vrai galimatias : les *philtres* ſont auſſi de pures chimères ; & pour les faits qu'on allegue pour preuve, ou ils ſont faux, ou ils dépendent d'autres cauſes.

Ce nom vient du Grèc, φιλεῖν, *aimer*.

Philtrer par la carte emporétique. C'eſt-à-dire, par le papier gris. Dict. Herm. Voyez Filtrer.

PHILYRE, ou Phillyre. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe fille de l'Océan, de qui Saturne eut Chiron le Centaure, que les Poëtes nomment pour cela Philyrides. Voyez Noël le Comte, *Mythol. L. IV. C.* 12.

PHIMOSIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une maladie du prépuce, qui arrive lorſqu'il eſt tellement fèrré que le gland ne ſe peut découvrir ſans inciſon. On le dit auſſi d'une maladie qui vient aux yeux, quand les deux paupiéres ſont tellement attachées enſemble qu'elles ne ſe peuvent ouvrir.

Ce mot eſt Grèc, il ſignifie proprement, *ligature qu'on fait avec une ficelle*, de φίμωσις, *ficelle, licol*.

PHINICA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, en Aſie. *Phinica*, anciennement *Aperra*, *Aphera*, *Apyra*, *Apira*. Elle eſt ſur la côte du Monteſeli, entre Patera & Satalia, à vingt ou vingt-deux lieuës de l'une & de l'autre. Maty.

PHINN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Fines, ad Fines*. Elle eſt dans le Thurgovv, ſur le Thut, à trois ou quatre lieuës de Conſtance, vèrs le couchant. Maty.

PHIOLE. ſ. f. Petite bouteille de vèrre. *Lagena vitrea, vel ampulla, phiala, lepiſta*. Les Apothicaires donnent les médicamens liquides dans des *phioles*. Déſcartes a bien démontré dans ſa Dioptrique, comment ſe formoit l'Iris dans une *phiole* de vèrre.

Ce mot vient du Grèc, φιάλη, qui ſignifie à-peu-près la même chôſe.

PHIOLE PHILOSOPHALE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt quelquefois le fourneau des Sages, & plus communément l'œuf philoſophal qui eſt de matière & de la forme & figure dont on fait les phioles ordinaires & communes. Dict. Herm.

PHIOPOLI, ou PHINOPOLI. Voyez FINOPOLI T. 2. p. 1811.

PHISON. ſ. m. Nom propre de l'une des rivières qui baignoit le Paradis Tèrreſtre. *Phiſon*. C'étoit le prémier des quatre, qui faiſoient le partage du grand fleuve, qui ſortoit d'Éden & du Paradis. L'opinion la plus ancienne & la plus univèrſellement reçûë eſt que le *Phiſon* eſt le Gange. Joſeph ſemble en être le prémier Auteur, & elle a été ſuivie par Euſebe, *De Locis Hebr.* par S. Ambroiſe, *De Parad. C.* 3. par S. Épiphane, *Ancor. C.* 58. par S. Jérôme, *Ep. ad Ruſt. & Qua t. Hebr.* par S. Auguſtin, *De Gen. ad lit. L. VIII. C.* 7. par pluſieurs autres Peres de l'Egliſe & par la plupart des Intèrprétes & des Théologiens modèrnes. Elle l'a été par les Indiens mêmes, & c'eſt ſur quoi ils ſe ſont fondez pour croire que le Gange eſt ſaint. Cette opinion s'eſt principalement établie ſur la beauté, les richeſſes & les commoditez de ce fleuve. D'autres ont dit que c'étoit l'Inde ou l'Hydaſpe, qui s'y joint, ou l'Hypaſis, qui s'y joint auſſi ſelon quelques-uns, ou qui entre dans la mèr par ſa propre embouchure, ſelon d'autres. On ne peut deviner quelle raiſon a eûë Hayton Prince d'Arménie & Religieux de l'Ordre de Prémontré, quoique fort inſtruit des affaires du Levant, d'appeller *Phiſon* la grand rivière Oxus, qui tombe dans le cogé oriental de la mèr Caſpie, nonobſtant que tous les Écrivains Arabes l'appellent Gehon. Pluſieurs Rabbins, & même des plus anciens, avec les Arabes, ont adjugé au Nil le titre de *Poiſon*. D'autres ont prétendu que c'étoit le Phaſe ſi renommé par la conquête de la toiſon d'or. Ceſaire frère de S. Grégoire de Nazianze, & Sévérien Évêque de Gabales ont avancé que le Danube eſt le *Phiſon*. Quelques-uns ont crû que ce pouvoit être le Naharmalea, l'un des canaux, qui joignent l'Euphrate au Tigre. Et d'autres enfin ont crû que le *Phiſon* eſt le canal oriental des deux qui font le partage du Tigre & de l'Euphrate, après qu'ils ſe ſont joints près d'Apamée, & avant qu'ils entrent dans la mèr. Calvin a été le prémier Auteur de cette opinion. Scaliger l'a fort louée, & s'y eſt attaché, & enſuite beaucoup d'autres. Mais l'opinion la plus vraie ſur cela eſt celle de Bochart & de Mr Huet, qui ſoutiennent que le *Phiſon* eſt le canal occidental des deux en quoi ſe diviſent le Tigre & l'Euphrate joints enſemble. Ils le prouvent 1°, parceque Moïſe le nomme le prémier comme le plus près de lui ; 2°, par l'origine du mot *Phiſon* que nous raporterons ; 3°, par l'autorité de Schickard, de Steuchus, du P. Kirkèr Jéſuite ; 4°, parcequ'il a tout ce que l'Écriture attribuë au *Phiſon*. Car il tournoye dans toute la tèrre de Chavilah, qui eſt celle qui avoit pris ſon nom de Chavilah fils de Chus, comme l'enſeigne M. Bochart dans ſon Phaleg, L. IV. C. 11. Or cette tèrre de Chavilah étoit au côté oriental de l'Arabie vèrs l'extrémité du golfe Perſique, comme il paroit par Moïſe *Gen.* XXV. 18. par l'Auteur du 1. Liv. *des Rois* XV. 7. & par Joſeph *Antiqq.* L. VI. C. 8. & parceque pluſieurs ſçavans hommes Modèrnes, Steuchus entre autres, Bèroalde, Grotius & Hornius ont reconnu cette ſituation de la tèrre de Chavilah. Ce n'eſt pas tout, on trouve de l'or dans l'Arabie, ſeconde marque que l'Écriture nous donne pour reconnoître le pays qu'arroſe le *Poiſon*. Diodore de Sicile L. II. & L. III. *Exech.* XXVII. 20. & ſuiv. David *Pſ.* LXXII. 10. 15. S. Matthieu II. 1. 11. parlent de l'or & des richeſſes de l'Arabie. On y trouve auſſi du bdellium, c'eſt-à-dire, de la gomme Arabique & des pèrles, & la plus célébre pêche de pèrles qui ſoit au monde ſe fait près de Chavilah, c'eſt-à-dire, aux environs de Baharen iſle du golfe Pèrſique, dans la mèr qui bat les côtes de Chavilah, & là où conduit l'embouchure du *Phiſon*. Enfin l'Arabie étoit autrefois le pays du monde

monde le plus abondant en pierreries. Il eſt donc aiſé qu'on y ait trouvé le שוהם, ſoit que ce ſoit l'onyx ou le beryle, ou la pierre praſine, ou l'émeraude, ou le ſaphir, &c. Voyez dans les Ouvrages de Bochart au commencement du I. Tome de la Diſſertation qu'Étienne Morin a faite du Paradis Terreſtre, ſur les mémoires & les idées de Bochart, & celle de M. Huet, C. 7. 8. 9. 10. 11.

La plupart des Grammairiens Hébreux conviennent que le mot *Phiſon* vient du verbe פוש, *puſch*, qui ſignifie *regorger, etre en abondance, s'augmenter, ſe multiplier*, ou de פשה, *paſcha*, qui ſignifie *ſe répandre*, parceque les marées ſont ſi violentes & ſi hautes dans cette extrémité du golfe Perſique, que nonobſtant les digues, elles ne laiſſent pas d'entrer aſſez avant dans les terres. C'étoit bien pis du tems de Moïſe, lorſque l'art n'avoit encore rien oppoſé à la mer. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique fait alluſion à cette origine XXIV. 35. lorſqu'il dit de Dieu qu'il remplit tout de ſageſſe comme le *Phiſon*. HUET, *Diſſ. ſur le Parad. Terr. C.* 7.

PHITHOM. ſ. m. Ville de l'ancienne Égypte. *Phitom.* C'eſt une de celles que les Iſraëlites bâtirent à Pharaon pendant leur ſervitude. *Exod.* I. 11. Adrichomius la place dans le Delta.

PHL.

PHLÉBOTOMIE. ſubſt. maſc. Tèrme de Chirurgie. Saignée, art de ſaigner. *Phlebotomia.* Les Médecins de la Faculté de Paris tiennent fort pour la *phlébotomie*, ordonnent bien des ſaignées.

PHLÉBOTOMISER. v. n. Faire ſaigner. Les Médecins dans la pleureſie font *phlébotomiſer* huit ou neuf fois.

Ces deux mots ſont Grècs, & viennent de φλὲψ, *veine*, & de τέμνειν, *couper*.

PHLÉBOTOMISTE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Celui qui phlébotomiſe, qui ouvre la veine. *Phlebotomiſta. Qui venam aperit.* Les vaiſſeaux lymphatiques des doigts tant du pié que de la main, ſe réuniſſant en deux ou trois trous, accompagnent en remontant les veines céphalique & ſaphène, tantôt en ligne droite, tantôt en bricolant à l'entour; ce qui rend ſouvent l'ouvèrture de ces vaiſſeaux inévitable au *Phlébotomiſte*; & cette ouvèrture eſt ſuivie d'un écoulement de lymphe qui empêche que la playe ne puiſſe ſe cicatriſer. Pour remédier à cet accident il faut mettre ſur la plaie d'une poudre compoſée d'un gros de bol d'Armenie, d'un gros & demi de noix de cyprès, de 15. grains de ſang-dragon, & d'autant de graine de millepèrtuis & appliquer par deſſus cette poudre une compreſſe trempée dans quelque liqueur aſtringente, & en mettre une ſeconde au-deſſus de la plaie, & affèrmir l'une & l'autre par un bandage convenable. JOURNAL DES SÇAV. 1714. *p.* 422. 423.

PHLÉGÉTHON. ſ. m. Nom d'un des fleuves d'enfèr. *Phlegethon.* Le *Phlégéthon* rouloit des eaux bouillantes & enflammées. C'eſt de là que lui venoit ſon nom. Car φλέγω en Grèc ſignifie, *Je brûle, j'enflamme.* De là φλεγέθω, *igni ardeo*, & *Phlégéthon*, comme qui diroit *l'enflammé.*

PHLÉGMAGOGUE. ſ. m. Médicament propre pour purger la pituite. L'agaric, les hèrmodactes, le turbith, la ſemence de carthame, ſont des *phlegmagogues.*

Ce mot eſt Grèc, il vient de φλέγμα, *pituite*, & ἄγειν, *tirer, amener.*

PHLÉGMATIQUE. adj. m. Qui abonde en pituite, *Pituitoſus, phlegmaticus.* Un tempérament *phlegmatique* eſt ſujet aux rhumes & aux fluxions. Le poiſſon eſt *phlegmatique.*

PHLÉGMATIQUE, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit, parce qu'il ſe reſſent du tempérament, & ſignifie, Froid, morne. *Moroſus.*

Loin ces Rimeurs craintifs dont l'eſprit phlégmatique,
Garde dans ſes fureurs un ordre didactique. BOIL.

PHLÉGME. ſ. m. Dans le diſcours ordinaire, ſignifie un crachat épais, & qu'on tire avec effort du goſier. *Pituita, flegma.* Les pulmoniques, les enrhumez crachent de gros *phlégmes.* Il faut craindre qu'un *phlégme* ne l'étouffe. Ce *phlégme* eſt teint de ſang.

PHLÉGME. ſubſt. maſc. Tèrme de Chymie. C'eſt cette humidité aqueuſe & inſipide, que les Chymiſtes prétendent ſe trouver en tous les corps. *Phlegma, aquoſitas.* Dans la diſtillation du vinaigre le *phlégme* ſort le prémier, & dans celle du vin il ſort le dèrnier.

PHLÉGME, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la pituite la plus douce des quatre humeurs qui ſoit dans le corps.

Ce mot eſt dit par antiphraſe du vèrbe Grèc φλέγειν, *uro, quaſi ſit pituita minimè uſta.*

PHLÉGME, ſe dit auſſi de cette douceur, cette patience & tranquilité d'âme qui ne s'émeut de rien. Voilà un homme qui me ſurprend avec ſon phlégme, il ne rit jamais, quelque plaiſanterie qu'on lui conte, il ne ſe fâche de rien. *Tardus ad iram, ad riſum.* Un conte eſt plus agréable quand on le fait avec un grand *phlégme*, & fort ſérieuſement. C'eſt un Stoïque, qui a reçu la nouvelle de la mort de ſon fils avec ſon *phlégme* ordinaire, & ſans en être ému. *Tranquillo animo.* Le *phlégme* des vieillards paſſe pour ſageſſe. S. ÉVR.

PHLÉGMON. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un nom général qu'on donne à toutes les tumeurs qui ſont faites de ſang; & lorſqu'il eſt bon & louable, ne péchant que par la ſeule quantité, on l'appelle alors le *vrai phlégmon*; mais le *bâtard*, c'eſt quand il eſt corrompu, & mêlé de bile, pituite ou mélancholie: alors il participe de l'érèſipèle, de l'œdéme ou du skirrhe. Ce ſang ſorti des vaiſſeaux y produit de la chaleur, de la rougeur, de la tenſion, de la rénitence, de la pulſation, & cauſe une grande douleur. Le bubon, carboncle, furoncle, les puſtules, & autres tubèrcules & tumeurs cauſées par le ſang ſe réduiſent au *phlégmon.* L'ophthalmie, la parotide, la ſquinancie, & même la pleuréſie, la péripneumonie, & le parulis, ſont des eſpéces de *phlégmon.*

Ce mot vient du vèrbe Grèc φλέγειν, qui ſignifie *cauſer de l'inflammation.*

PHLEGON. ſ. m. Nom propre de l'un des chevaux du ſoleil. *Phlegon.* Ce nom ſignifie le *Brûlant, l'Ardent*, de φλέγω, *je brûle.*

PHLIBOT. ſ. m. Vaiſſeau Flamand qui a le bord arrondi ſans aucune écarriſſure à la poupe. *Navis rotunda.* Les Hambourgeois ont de pareils vaiſſeaux.

PHLOÉE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité païenne. *Phloea.* Héſychius dit que c'eſt Proſèrpine, & que c'eſt à Lacédémone qu'on lui donnoit ce nom. Car de même que les Romains appelloient Bacchus *Liber*, & Proſèrpine *Libera*, de même les Grècs appelloient Bacchus φλοιὸς, & Proſèrpine φλοιά.

PHLOMIS. ſ. f. Tèrme de Botaniſte. Nom d'une plante. *Phlomis.* Il y a aux environs de Candie une eſpéce de *phlomis* aſſez ſingulière, que nous n'avons pas vûë dans les iſles de l'Archipel. TOURNEFORT. *Flomis Cretica fruticoſa, folio ſubrotundo, flore luteo. Corol. Inſtit. Rei Herb.* 10.

PHLYACOGRAPHE. ſ. maſc. Auteur comique, qui fait des Phlyacographies; qui traduit en ſtyle burleſque & comique des piéces ſérieuſes. *Phlyacographus.* Scarron pourroit paſſer pour un *Phlyacographe*, pour ſon Virgile traveſti. Mais chez les Anciens, il ne ſe diſoit que des piéces de théatre. Voyez l'article ſuivant.

PHLYACOGRAPHIE. ſ. f. C'étoit chez les Anciens une imitation comique & burleſque, d'une piéce grave & ſérieuſe, d'une Tragédie traveſtie en Comédie. *Phlyacographia.* La *Phlyacographie* étoit la même choſe que l'Hilarodie, ou l'Hilarotragédie. Il y avoit différentes eſpéces de *Phlyacographie*, auxquelles on donnoit différens noms, en différens lieux. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 108. Les parodies qu'on a fait de quelques morceaux de nos plus belles Tragédies, & de quelques Opéras, dont on a appliqué le chant à des paroles burleſques & ridicules, comme celle de *la tempone vend des pommes*, &c. ſont des eſpéces de *Phlyacographie.*

Ce mot vient de φλυάζειν, *nugari*, badiner, & φλυαξ, *nugator*, un badin, & de γράφω, *j'écris. Phlyacographie* n'eſt donc autre choſe que compoſition badine, ou pleine de badineries & de fadaiſes: Ces ſortes d'imitations ne ſont en effet que des fadaiſes.

PHLYSTÈNE, ou PHLYSTAÈNE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie qui produit des bubes pleines de ſéroſité. *Phlyſtæna.* C'eſt une eſpéce de vérole; les bubes qu'elle produit ſont quelquefois groſſes, livides, ou pâles, ou noires, ou de quelque autre couleur différente de la couleur naturelle de la chair. Quand on les pèrce, la chair paroît deſſous comme ulcérée. Ces bubes ſont le plus ſouvent cauſées par une humeur chaude & très-acre. Elles viennent par tout le corps, mais elles ſont plus dangereuſes à la cornée des yeux que nulle part ailleurs. Voyez Celſe & les *Definitiones Medicæ* de Gorré.

Ce mot vient de φλύω, φλύζω, ou φλύσσω, *ebullio.* De ſorte que *Phyſtène* eſt la même choſe qu'ébullition.

PHO.

PHO, ou FO. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Indes & de la Chine. *Pho, Fo.* On ne ſçait pas bien en quel endroit naquit l'idole *Fo*, dont je parle. (Je l'appelle idole, & non pas homme, parceque quelques-uns ont crû que ç'avoit été un ſpectre venu de l'Enfer.) Ceux qui plus probablement aſſûrent qu'il étoit homme, le font naître plus de mille ans avant Jéſus-Chriſt dans un Royaume des Indes aſſez près de la ligne, peut-être au-deſſus de Bengale. On dit même qu'il étoit fils du Roi. Il fut au commencement nommé Chékia, mais à l'âge de trente-ans il prit le

nom de *Fo*. Sa mere qui le mit au monde par le côté droit, mourut dans les douleurs de l'enfantement : elle avoit quelque tems auparavant ſongé durant le ſommeil qu'elle avaloit un éléphant, & ce ſonge a été cauſe des honneurs que les Rois des Indes rendent aux éléphans blancs, pour la pèrte ou la poſſeſſion deſquèls ils ſe ſont fait ſouvent de cruelles guèrres. Dès que ce monſtre fut né, il eut, diſent-ils, aſſez de force pour ſe tenir debout ; il fit ſept pas, montrant d'une main le Ciel & de l'autre la Tèrre. Il parla même, mais d'une manière qui marquoit aſſez de quel eſprit il étoit animé. Dans le Ciel, ſur la Tèrre, dit-il, je ſuis le ſeul qui mérite d'être honoré. A dix-ſept ans il ſe maria, & eut un fils qu'il abandonna auſſi-bien que le reſte du monde, pour s'engager dans une vaſte ſolitude avec trois ou quatre Philoſophes Indiens, qu'il prit pour maîtres de ſa conduite. Mais à l'âge de trente ans il fut tout d'un coup ſaiſi & comme pénétré de la Divinité, qui lui donna la connoiſſance univèrſelle de toutes choſes. Dès ce moment il devint Dieu, & commença par une infinité de miracles apparens, de s'attirer la vénération des peuples. Le nombre de ſes diſciples fut très grand, & c'eſt par leur moyen que toutes les Indes ont été depuis infectées de ſa pèrnicieuſe doctrine. Les Siamois les ont appellez Talapoins; les Tartarres, Lamas, ou Lama-ſem; les Japonois, Bonzes, & les Chinois, Hocham.

Mais ce Dieu chimérique connut enfin qu'il étoit homme comme les aûtres. Il mourut à l'âge de ſoixante & dix-neuf ans ; & pour mettre le comble à ſon impiété, après avoir établi durant ſa vie, l'idolâtrie, il tâcha d'inſpirer l'athéiſme à ſa mort. Pour lors, il déclara à ſes diſciples qu'il n'avoit parlé dans tous ſes diſcours, que par énigme ; & qu'on s'abuſoit, ſi l'on chèrchoit hors du néant le premier principe des choſes. C'eſt de ce néant, dit-il, que tout eſt ſorti, & c'eſt dans le néant que tout doit retomber. Voilà l'abime où aboutiſſent nos eſpérances.

Puiſque cet impoſteur avouoit qu'il avoit abuſé le monde durant ſa vie, il ne méritoit pas qu'on le crut à ſa mort. Cependant comme l'impiété trouve toujours plus de partiſans que la vèrtu, il ſe forma parmi les Bonzes une ſecte particulière d'Athées, fondée ſur ces dèrnières paroles de leur maître. Les aûtres qui eurent de la peine à ſe défaire de leurs préjugez, s'en tinrent aux prémières èrreurs. D'aûtres enfin tâchèrent de les accorder enſemble, en faiſant un corps de doctrine, où ils enſeignent une double loi, qu'ils appellent la loi extérieure, & la loi intérieure. L'une doit précéder, & préparer l'eſprit à recevoir l'aûtre. Ce ſont des cintres, diſent-ils, qui ſont néceſſaires pour ſoutenir la voûte qu'on veut faire, & qu'on renvèrſe dès qu'elle eſt achevée. P. LE COMTE.

PHOBETOR. ſ. m. C'eſt-à-dire. L'Épouvanteur. Nom d'un fils du Soleil. *Phobetor*. Dans le ciel on l'appelloit Icèle, *Icelus*, parcequ'il pouvoit répréſenter à l'eſprit toutes ſortes de figures d'animaux, & prendre leur reſſemblance. Car ἴκελος ſignifie, *ſemblable*.

Pour *Phobetor*, il eſt Grèc tout pur & vient de φοβέω, *j'épouvante*.

PHOCÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville maritime de l'Éolide, ſur la côte de l'Aſie mineure. *Phocæa*. Elle étoit entre Cumes au nord, & Smyrne au midi. *Phocée*, étoit une colonie d'Athéniens. Quelques-uns diſent *Phocæa*. *Phocæa* colonie des Athéniens. Hérodote raporte que ſes habitans ne pouvant la défendre l'abandonnèrent à Harpagus, & que fuyant ſur des galères à 50 rames dont ils étoient inventeurs, ils emportèrent, avec leurs femmes & leurs enfans, ce qu'ils avoient de plus précieux. Quelques-uns d'eux y retournèrent, malgré le ſèrment qu'ils avoient fait de n'y rentrer jamais. Les aûtres plus ſcrupuleux ſe retirèrent à Alalie qu'ils avoient bâtie vingt ans auparavant dans Cyrnus qui eſt l'iſle de Corſe ; mais y étant inquiétez par les Carthaginois & les Tyrrhéniens, ils furent contraints, cinq ans après, de chèrcher des lieux de repos, qu'ils trouvèrent le long des côtes d'Italie & de France, où ils bâtirent Marſeille. *Phocæa*, nonobſtant l'abandonnement de ſes habitans, n'a pas été tellement ruinée, qu'elle ne ſubſiſte encore avec le nom de *Phokia*. Du Loir, *p.* 10. *&* 11. C'eſt aujourd'hui la retraite des Corſaires de Barbarie.

PHOCÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Phocée. *Phocenſis*. *Phocæus*, *a*. Les *Phocéens* étoient originairement Athéniens. Marſeille fut bâtie par les *Phocéens*, fut une colonie de *Phocéens*.

PHOCIDE. ſ. f. Nom propre d'un petit pays de l'Achaïe, en Gréce. *Phocis*. Il étoit borné au levant par la Béotie, au nord par les Locres Épicnémidiens ; au couchant par la Doride & par les Locres Ozolans, & au midi par le golfe de Corinthe. Il y avoit dans ce pays les célébres montagnes de Parnaſſe & d'Helicon, les villes de Delphes, de Pythia, de Criſſa, de Cyrrha, d'Anticyrrha. C'eſt maintenant une partie de la Livadie, & il n'a aucun lieu conſidérable.

PHŒBADE. ſ. m. Nom propre d'homme *Phœbadius*. Nous avons changé ce nom en celui de Fiari. Voyez ce mot, T. II. p. 1781.

PHŒBÉ. ſ. m. C'eſt un des noms que les Anciens ont donné à Diâne entant ſur tout qu'elle eſt conſidérée comme la Lune. *Phœbe*. C'eſt ainſi que le Soleil ou Apollon frère de Diâne s'appelloit *Phœbus*.

PHŒBUS. ſ. m. Dieu fabuleux de l'Antiquité, qui eſt le même qu'Apollon & le Soleil, frère de Diane. C'eſt le Dieu du Parnaſſe, & des Muſes, qui a auſſi inventé la Médécine. Il eſt ainſi nommé par les Grècs de φῶς τῆ βίυ, c'eſt-à-dire, *lumière de la vie*. Les Poëtes appellent le ſoleil *le blond Phœbus*. Il étoit auſſi le Dieu de la Divination, dont il reſte encore quelque marque, en ce que la veille des Rois, quand on veut faire un Roi par ſort, on crie, *Phœbe Domine*. Cela eſt bas & burleſque.

On dit, qu'un homme parle *phœbus*, lorſqu'en affectant de parler en tèrmes magnifiques, il tombe dans le galimathias & l'obſcurité. Il y a de la différence entre le *phœbus* & le galimathias. Le galimathias a une obſcurité profonde, & n'a de ſoi-même nul ſens raiſonnable. Le *phœbus* n'eſt pas ſi obſcur, & a un brillant qui ſignifie, ou qui ſemble ſignifier quelque choſe. Mais quelquefois le *phœbus* à force d'être guindé, n'eſt plus entendu. BOUH. Il n'y a rien de plus oppoſé que le *phœbus* à cet air facile, naturel & raiſonnable qui eſt le caractère de la langue Françoiſe. ID. Le *phœbus* conſiſte proprement en de grandes éxpreſſions guindées & empoulées, dont la beauté apparente n'eſt qu'un faux éclat, qui n'a rien de réel ni de ſolide. S. ÉVR. Chez les Provinciaux le *phœbus* paſſe pour le genre ſublime de l'éloquence. BAL. Fuyons ces éxpreſſions que Malhèrbe appelle plèbées, auſſi bien que celles qui ſentent le *phœbus*. S. ÉVR. Le *phœbus* de notre langue ne ſe raporte preſque point à celui des Grècs. ABLANC.

PHŒNICIARQUE. ſ. m. C'étoit chez les Anciens un nom de Magiſtrature & de Dignité, en Phénicie, comme les Aſiarques en Aſie, & les Lyciarques en Lycie, &c. *Phœniciarcha*.

Ce nom vient de φοινὶξ *Phœnix*, un Phénicien, & ἀρχὴ, *commandement*, *magiſtrature*, *gouvernement*.

PHŒNICOPTÈRE. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Phœnicopterus*. C'eſt le flamant dont nous avons parlé, T. II. p. 1845. J'ai les ouvrages d'un habile Fauconiér qui ſe ſért du mot de *phœnicoptere*. Outre le flamant, il diſtingue encore une autre éſpéce de *phœnicoptere*. Il y a, dit-il, un Auteur Allemand qui fait mention du *phœnicoptere* dans un traité qu'il a fait des oiſeaux, & dit que dans la mèr Méditèrranée il ſe rencontre un oiſeau appellé par ceux qui habitent les côtes de cette mèr, flamant ou flambant, & que ces oiſeaux nagent en troupes le long des côtes de la mèr, & qu'il eſt de la taille d'une cigogne ou un peu plus grand ; que ſon béc eſt plus long que celui de la cigogne, & eſt rouge comme du ſang, grôs par deſſus & raboteux à cauſe de ſes inégalitez, que ſes jambes ſont rouges, & auſſi hautes, pour le moins, que celles de la cigogne, qu'il a les piéds plats, que ſes plumes ſont blanches, & qu'il eſt rougeâtre par le devant, ſçavoir par le col, la poitrine, le ventre & les ailes, qu'il ſe pait de poiſſon, & que ſa chair n'eſt pas mauvaiſe.

PHŒNIGME. ſ. m. Remède qui éxcite de la rougeur & des veſſies ſur les endroits du corps où il a été appliqué ; tels ſont la ſémence de moutarde, le poivre, le pyrethre, l'euphorbe, l'emplâtre véſicatoire. *Rubrificativum*. On ſe ſért de *phœnignes* pour attirer l'humeur ſur la partie où on les applique, & pour la détourner de la partie affectée.

Ce mot vient du Grèc φοῖνιξ, qui ſignifie *rouge*.

PHŒNIX. ſ. m. *Phœnix*. Oiſeau que les Modèrnes tiennent fabuleux, & dont les Anciens ont beaucoup parlé ; ils l'ont fait unique en ſon éſpéce ; & ſuppoſent qu'il vit cinq ou ſix ſiécles. Ils diſent qu'il eſt de la grandeur d'un aigle, qu'il a la tête timbrée d'un pennage éxquis, qu'il a les plumes du cou dorées, les autres pourprées, la queuë blanche mêlée de pennes incarnates, des yeux étincelans comme des étoiles ; qu'il vit dans les déſerts 500 ans ; qu'il ſe dreſſe à lui-même ſon bucher de bois, & de gommes aromatiques ; qu'il bat des aîles deſſus pour l'allumer ; qu'il s'y conſume ; qu'il naît un vèr de ſa cendre, d'où il ſe forme un autre *phœnix*. Les Chinois le décrivent & le repréſentent comme un oiſeau remarquable par la divèrſité de ſes couleurs. Ils diſent qu'il paroît toujours ſeul, & rarement ; & que quand on le voit, c'eſt un heureux préſage pour l'Empire.

Les Phœniciens donnoient le nom de *Phœnix* au palmier, à cauſe que quand on le brûle juſqu'à la racine, il revient plus beau que jamais, & réſuſcite comme le *phœnix*.

PHŒNIX, ſe dit figurément en Morale, lorſqu'on veut louer quelqu'un d'une qualité éxtraordinaire, & dire qu'il eſt l'unique en ſon éſpéce. *Unicus in ſua ſpecie*. On dit, C'eſt le *phœnix* des guèrriérs, des beaux éſprits ; le *phœnix* des Amans. Moi, j'appelle

j'appelle *phœnix* une femme fidelle. P. Com.

PHŒNIX, ſe dit auſſi d'une eſpéce de chiendent, qu'on appelle autrement *ivroie de rat*, ou *ivroie ſauvage*. En Latin *gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpica*. C. Bauh.

Ce mot vient du Grec φοῖνιξ, *rouge*. On a donné ce nom à cette plante, parceque la ſemence eſt rouge. Voyez Yvroye.

PHŒNIX, eſt auſſi un nom que les Aſtronomes donnent à l'une des 18 nouvelles conſtellations méridionales. Elle eſt de 15 étoiles; une de la ſeconde; trois de la troiſiéme; ſix de la quatriéme; trois de la cinquiéme & deux de la ſeptiéme grandeur.

PHŒNIX. Chez les Fleuriſtes eſt une Tulipe qui ſe panache d'un beau rouge brun ſur un blanc de ſatin. Morin.

LE PHŒNIX des Poëtes & des Anciens venant à mourir produit toûjours de ſoi-même & de ſes cendres un aûtre ſemblable & de ſon eſpéce, naiſſant, mourant, & ſe revivifiant au feu. C'eſt un apophthegme des Philoſophes hèrmétiques, qui par là, entendent l'élixir parfait, & ſon augmentation ou multiplication qu'ils ont voulu voiler ſous cette fâble, pour ne pas dire ouvèrtement l'éxcellence & le ſecret de leur ſcience; d'où l'on peut inférer qu'il eſt très-difficile de pénétrer dans le ſecret de leurs penſées, ſans avoir un aide fidele & bien clair-voïant. Autrement c'eſt le mèrcure des Sages. Dict. Herm.

PHOGOR. ſ. m. Nom d'une montagne du pays des Moabites, *Phogor*. D'aûtres l'appellent *Peor*, ſelon l'hébreu פְּעוֹר. On prétend qu'il étoit ainſi nommé à cauſe de ſa hauteur. Saint Jerôme l'appelle *Agri ſpecula*. Il étoit conſacré à une idôle qu'on nommoit Baalphégor ou Baalpéor, dont nous avons parlé, T. I. p. 776. Après la conquête des Iſraëlites cette montagne ſe trouva dans la Tribu de Ruben.

PHOICA RUPELLA. ſ. f. IRI. ſ. m. C'étoit anciennement une petite ville du Péloponêſe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Sacanie, en Morée, ſitué à ſix ou ſept lieuës de Corinthe, vèrs le midi occidental. Maty.

PHOLLIS, ou plutôt PHOLIS, que l'on écrit auſſi *Folis*, *Follis*. Nom Hébreu en uſage chez les Juifs, les Grècs & les Latins pour ſignifier, ou en général une petite monnoie, de la menuë monnoie, ou en particulier la plus petite éſpéce de monnoie qu'il y eût. *Pholis*, *phollis*, *follis*. Un *pholis* de cuivre ne ſe diviſoit point en plus petite monnoie; il n'y avoit point de diviſion du *phollis*. Vingt-quatre *follis* de cuivre valoient un denier d'argent appellé milliereuſe, dont douze en valoient un d'or; de ſorte qu'il en falloit 288 pour valoir un denier d'or. Les *follis* étoient la même choſe que ſeſtèrce, *ſeſtercius*. Voyez le Père Pétau ſur ſaint Epiphane. Saumaiſe ſur la vie d'Élagabale par Lampridius, C. 22. & le *Lexicon Juridicum Calvini*.

PHOLUS. ſ. m. Nom propre d'un Centaure, fils d'ixion & d'une nuée. *Pholus*. C'eſt *Pholus* qui logea Hèrcule chez lui, allant aux nôces de Pirithous, auxquelles il fut tué dans le combat des Centaures & des Lapithes.

PHOMAHAN. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom de la dèrnière étoile du Vèrſeau. *Phomahan*.

PHONASCIE. ſ. f. L'Art de former la voix de l'homme. *Phonaſcia*. On avoit établi en Gréce des combats pour la voix, comme pour toutes les parties de la Gymnaſtique. Ces combats duroient encore au tems de Galien, & ils mirent la *Phonaſcie* en recommandation parce qu'on ſe faiſoit éxércer par les *Phonaſques* comme on s'éxèrçoit aux aûtres éxèrcices par la Gymnaſtique.

Ces mots viennent de φωνὴ, *voix*.

PHONASQUE. ſ. m. Nom de cèrtains Maîtres que l'on prenoit chez les Anciens pour apprendre à gouvèrner ſa voix. *Phonaſcus*. Les *Phonaſques* formoient la voix, & apprenoient l'art de la bien manier. Ceux qui ſe deſtinoient à être Orateurs, ou Chantres, ou Comédiens, ſe ſèrvoient de ces Maîtres.

PHORCYNIDE. ſ. f. Fille de Phorcys. *Phorcynis*, *idis*. Toutes les filles de Phorcys ne portoient pas ce nom. On le donnoit plus particuliérement à trois; les *Phorcinydes* n'avoient qu'un œil pour elles trois, dont elles ſe ſèrvoient tour à tour. Palæphatus refute cette fable dans ſon chapitre 32.

PHORCYS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des anciens Grècs. *Phorcys*. Il étoit fils du Pont, c'eſt-à-dire, de l'Océan, & de la Tèrre. *Heſiod. Theog. v.* 237. Varron dit qu'il étoit fils de Neptune, & de la Nymphe Théſée, ou comme d'aûtres liſent, Thooſe. Il eut pluſieurs filles, les Phorcynides, les Gorgones, Méduſe, Schoenon & Euryalé; de plus la Nymphe Thooſe, qui eut de Neptune le Cyclope Polyphême. Il fut encore pére du Dragon qui gardoit les pommes des Heſpérides, *Heſiod. v.* 233. Il eut encore Scylla d'Hécate. Palæphatus, c. 32. veut que ç'ait été un Roi de Sicile & de Sardaigne, qu'Atlas vainquit dans un combat naval, & qu'il y fut ſubmèrgé.

PHORTZHEIM, FORSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un ancien château. *Phortzemum*. Elle eſt dans le Marquiſat de Bâde-Dourlach, en Souabe, ſur la riviére d'Entz, à quatre lieuës de la ville de Dourlach, vèrs le levant. Maty.

PHOSPHORE. ſ. m. Eſt une matière qui brûle, ou qui devient lumineuſe, ſans qu'on ait beſoin de l'approcher d'un feu ſenſible. Il eſt ou naturel, ou artificiel.

Les *phoſphores* naturels ſont des matières qui, ſans aide de l'art, en cèrtains tems deviennent lumineuſes, ſans avoir jamais aucune chaleur ſenſible, comme ſont les vèrs luiſans dans les pays froids, les mouches & autres inſectes lumineux dans les pays chauds, cèrtains bois pourris, les yeux, le ſang, les écailles, les poils, les arrêtes, la chair, la ſueur, les plumes, &c. de pluſieurs animaux, les diamans quand ils ſont frottez d'une cèrtaine manière, le ſucre & le ſoufre quand on les pile ou caſſe dans un lieu obſcur, l'eau de la mèr & quelques eaux minérales quand elles ſont fortement agitées &c. Les *phoſphores* naturels ont ceci de particulier, qu'ils ne luiſent pas toujours, & qu'ils n'impriment jamais aucune chaleur.

Les *phoſphores* artificiels ſont des matières qui deviennent lumineuſes par artifice, ſans avoir beſoin pourtant de les allumer par un feu ſenſible. Il y en a de trois différentes façons, l'un brûle & conſume tout ce qu'il touche de combuſtible, les aûtres deux n'ont aucune chaleur ſenſible.

Le prémier *phoſphore* artificiel brulant ſe peut faire d'urine, de ſang, de cheveux, & généralement de tout ce qui provient de l'animal dont on peut tirer une l'huile par la diſtillation, la matière dont on le tire le plus aiſément eſt l'urine de l'homme. Il eſt de couleur jaûne & de la conſiſtence de cire dure, quand il ſort de la diſtillation qui le produit, & alors on l'appelle *phoſphorus fulgurans*; on l'appelle auſſi *phoſphorus ſmaragdinus*, parceque ſa lumière eſt le plus ſouvent vèrte ou bleuë, particuliérement quand on le regarde dans un endroit où il ne fait pas fort obſcur. Il ſe laiſſe diſſoudre dans toutes les huiles diſtilées, & alors on l'appelle du *phoſphore liquide*: on le peut broyer avec toutes ſortes de pommades graſſes, & alors c'eſt un onguent lumineux. Ainſi le *phoſphorus fulgurans*, *ſmaragdinus*, le *phoſphore* liquide, & l'onguent lumineux ne ſont qu'une même drogue différemment accommodée. Il a été inventé par M. Kunkel Chimiſte de l'Électeur de Saxe, & aporté en France par M. Kraft Médecin de Dreſde; M. Elzholz en a fait un traité qui a été imprimé à Bèrlin en 1676. M. Hombèrg l'a fait le premier à Paris en 1679. & même en a communiqué le ſecret à pluſieurs pèrſonnes. On peut écrire avec ce *phoſphore* ſur du papier comme avec un crayon, & l'écriture paroit du feu dans l'obſcurité, & au jour on n'apèrçoit ſur le papier que de la fumée: quand on en écraſe un petit morceau entre deux papiérs, le feu s'y met ſur le champ. Si on ne prend bien garde à le maniér, particuliérement en été, on court riſque de ſe brûler les mains, parce qu'il s'enflamme aiſément; ſa brûlure eſt très-violente, & pénétre plus profondément dans la chair que celle du feu ordinaire. Le *phoſphore* qui eſt en conſiſtence, comme la cire, ne ſe gâte jamais, pourvû qu'on ait ſoin de le garder dans une phiole pleine d'eau; celui qui eſt en forme d'onguent ne ſe conſèrve pas ſi bien, & le liquide ſe gâte le plutôt de tous.

La ſeconde ſorte du *phoſphore* artificiel eſt une piérre préparée dans le feu d'une manière particuliére. On l'appelle piérre de Bologne, parce qu'elle ſe trouve proche de la ville de Bologne en Italie au bas du mont Paterno, qui en eſt diſtant de quatre milles, elle eſt fort peſante & de la nature du plâtre & du talc. Le premier qui s'aviſa de rendre ces piérres lumineuſes étoit un Chymiſte à Bologne appellé Vincenzo Caſciarolo. Poterus, Licetus & d'aûtres, ont décrit les manières de les rendre lumineuſes; mais elles ſont fauſſes, parce qu'on ne réüſſit pas quand on ſuit leurs préceptes. M. Hombèrg en a préparé & diſtribué grande quantité à Paris; il a communiqué la véritable manière de les rendre lumineuſes à M. Lémery, qui l'a fait imprimer dans la ſeptiéme édition de ſon Cours de Chymie. Ce *phoſphore* n'a pas de chaleur ſenſible, & ne devient lumineux qu'après avoir été expoſé au jour ou au ſoleil, & alors il reſſemble à un charbon ardent; il conſèrve ſa lumière l'éſpace de cinq ou ſix minutes, pendant lequel tems il la pèrd petit-à petit, & pour lui rendre la lumière il le faut éxpoſer de nouveau au jour, & il redevient lumineux comme auparavant, & repèrd ſa lumière tout de même. On ne le peut pas rendre lumineux la nuit, ni en l'éxpoſant à la lune, ni aux flambeaux.

La troiſiéme ſorte de *phoſphore* artificiel eſt une préparation de la craye d'Angletèrre avec l'eau forte, ou avec l'éſprit de nitre dans le feu; il s'en fait un corps moins dur que n'eſt la piérre de Bologne; mais qui en a toutes les qualitez. M. Baudoin Chymiſte Allemand en eſt l'inventeur, il s'appelle *phoſphorus hermeticus*, parceque ſon inventeur porte le nom de Hèrmes dans la ſociété *Naturæ Curioſum* en Allemagne.

En 1682. on fit à Paris quelques éxpériences ſur le *phoſphore*. Il arriva par hazard que M. Caſſini préſſant entre ſes doigts un grain

de *phoſphore* qui étoit ſec, & envelopé dans un linge, le feu prit incontinent au linge. Il voulut l'éteindre avec le pié; mais ſon ſoulier s'enflamma auſſi, & il fut obligé de l'éteindre avec une régle de cuivre, qui jetta des rayons dans l'obſcurité, durant deux mois, par l'endroit qui avoit touché le feu allumé par le *phoſphore*. Le grain de ce *phoſphore*, ayant été jetté ſur des charbons allumez, il en ſortit une grande flamme. Ceci eſt éxtrait des nouvelles de la République des Lettres, mois de Juillet 1699.

Les Aſtronomes appellent auſſi *phoſphore*, ou l'étoile du matin, la planete de Vénus, lorſqu'elle va devant le ſoleil. C'eſt le mot Grec que les Latins ont tourné en *Lucifer*. Les François diſent l'*étoile du Berger*. *Stella matutina*.

Phoſphore eſt compoſé du Grec φως, qui ſignifie *lumiere*, & φερω, *je porte*.

PHOTINIENS. Anciens Hérétiques qui nioient la Divinité de Jésus-Christ. Photin leur chef étoit Évêque de Sirmium & Diſciple de Marcel d'Ancyre. Il tenoit, dit S. Léon dans un de ſes Sermons, que Jésus-Christ étoit vrai homme; mais non pas Dieu, né avant tous les ſiécles; qu'il étoit appellé Fils unique, parceque lui ſeul étoit Fils de la Vierge. Il fut convaincu d'erreur, & dépoſé par un Synode d'Ariens tenu à Sirmium l'an 351. S. Épiphane a parlé fort au long de l'héréſie des *Photiniens*, *hær.* 71.

PHR.

PHRASE. ſ. f. Façon de parler; manière d'expréſſion; tour ou conſtruction d'un petit nombre de paroles. *Locutio*, *loquendi ratio*, *vel modus*, *phraſis*. Il y a des *phraſes* oratoires, & d'autres poétiques. Quelques *phraſes* élégantes & bien placées font l'ornement du diſcours; mais ſi elles ſont trop fréquentes, elles forment un ſtile contraint & affecté. Port-R. Voilà une *phraſe*, une façon de parler Italienne, Eſpagnole. C'eſt là une *phraſe* de Ciceron. On a fait pluſieurs Livres & Recueils de *phraſes*; mais il ne ſuffit pas d'avoir une proviſion de *phraſes*, il faut en ſçavoir faire le choix & l'arrangement: des *phraſes* entaſſées les unes ſur les autres ne compoſent qu'un diſcours confus, & mal entendu. Prenez-garde qu'on ne vous infecte l'eſprit de certaines *phraſes* inventées en dépit du bon ſens. P. Com. A quoi bon toutes ces *phraſes* inſipides, & vuides de ſens? G. G. Les léttres, & les narrations demandent des *phraſes* détachées, parce qu'elles ont plus de vivacité. Réfl. Quand on eſt bien garni de *phraſes* on ne demeure jamais court. Vill. Il eſt indubitable que chaque langue a ſes *phraſes*; & que la richeſſe & la beauté de toutes les langues, conſiſtent principalement à ſe ſervir de ces *phraſes*-là. On peut faire des *phraſes* nouvelles, au lieu qu'il n'eſt jamais permis de faire des mots; mais il y faut bien des précautions. Vaug. Il faut prendre garde à ne remplir pas le diſcours de *phraſes* fades & traînantes qui le rendent ennuyeux. Dac. Un diſcours bigarré de *phraſes* recherchées, & de paroles étudiées, donne dans la vuë des perſonnes peu intelligentes; mais il paroit ridicule aux gens de bon gout. Port-Royal.

Je ne ſçaurois ſouffrir qu'une phraſe *inſipide*
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide. Boil.

De quel front aujourd'hui vient-il ſur nos briſées,
Se revêtir encor de nos phraſes *uſées.* Id.

On dit figurément, qu'il faut un peu varier la *phraſe*; pour dire, qu'il ne faut pas toûjours vivre de même manière, agir de même façon. *Phraſes variare.*

PHRATRIQUE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Athènes à des feſtins que les gens d'une même Tribu ſe donnoient mutuellement pour entretenir l'union & l'amitié entre eux. *Phratricum.* Les *Phratriques* étoient une inſtitution de Solon.

PHRÉNÉSIE, PHRÉNÉTIQUE. Voyez Frénésie, Frénétique. *Phreneſis.*

PHRÉNIQUE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une artère, & de quelques veines du corps humain. *Phrenicus.* L'Artère *phrénique*, ſort de l'aorte déſcendante, & ſe diſtribuë au diaphragme & au péricarde. Il y a deux veines *phréniques* que la veine câve déſcendante reçoit auſſi-tôt qu'elle a percé le diaphragme en montant. Dionis.

PHRONTISTE. ſ. m. & f. On a ainſi appellé autrefois des Contemplatifs, des Chrétiens occupez à méditer la loi de Dieu. *Phrontiſta.*

Ce mot avoit été fait de φροντίζω, *je penſe*, *je médite dans mon eſprit.*

PHRONSTISTÈRE. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois par quelques Auteurs pour Monaſtère. *Phrontiſterium.* Parcequ'on médite la loi de Dieu dans les Monaſtères plus particuliérement qu'ailleurs.

PHRURDIN. ſ. m. Voyez PHRÈRVARDIN-MAH.

PHRYGIE. ſ. f. Nom propre de province. Il y avoit anciennement deux pays dans l'Aſie Mineure qui portoient le nom de *Phrygie*. La grande *Phrygie*, ou la *Phrygie* Pacatienne. *Phrygia Major*, ou *Pacatiana*. C'étoit anciennement une contrée de l'Aſie Mineure. Elle avoit la Bithynie au nord, la Galatie au levant, la Piſidie, la Carie & la Lydie au midi, & la Mylie avec la petite Phrygie au couchant. Ses principales villes étoient Synnada, Hierapolis & Laodicea. Cette *Phrygie* porte maintenant le nom de Germian, ou de Dargut-Ili. Baudrand. La petite *Phrygie*. En Latin *Phrygia parva*, & *Helleſpontiaca*. C'étoit anciennement une petite contrée de l'Aſie Mineure. Elle étoit entre la grande *Phrygie* & l'Helleſpont, renfermoit la Troade, & avoit eu la célebre Troye, & la Troye d'Alexandre. Elle porte maintenant le nom de Sarcum. Id. Maty.

PHRYGIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Phrygie. *Phrix*, *Phrygius*, *a*. Les *Phrygiens* furent abbatus par les Grecs à la guerre de Troye. La langue *Phrygienne*, ſi l'on en croyoit Ryckius dans ſa Diſſertation ſur les anciens habitans d'Italie, C. XII. n. 44. étoit une fille, ou un dialecte de la langue Grecque: mais outre qu'il y a bien de la différence entre une fille & un dialecte de la langue Grecque, elle n'étoit ni l'un ni l'autre. Les *Phrygiens* étoient originairement des Thraces, qui avoient paſſé en Aſie, & s'y étoient établis. Rickius en convient. La langue des Thraces étoit la même que celle des Scythes, ou en étoit peu différente; or la langue Scythique étoit fort différente de la Grecque. Voyez la Diſſertation de Jablouski ſur la langue Lycaonienne, §. VII. & §. VIII. où il éxplique les mots *Phrygiens* qui nous reſtent. Ce mot de *Phryges* ou *Briges* eſt un nom Thrace qui ſignifie *libre*. Ce nom a ſubſiſté juſqu'à preſent dans la langue Germanique Frey, d'où venoit autrefois le nom de la Déeſſe des Germains Fria, ou Freya. *Jablouski cité.* Les *Phrygiens* étoient originaires de Thrace, & en avoient ſans doute conſervé la Langue: or l'on ſçait que c'étoit un dialecte de celle des Scythes, dont les Thraces étoient iſſus. Le nom même de *Phrygiens*, *Phryges* ou *Briges*, ſuivant le témoignage de Juba cité par Hézychius, eſt un mot Thracien, qui ſignifie des *hommes libres*, & qui s'eſt conſervé dans la langue Germanique, où Frey, ſe prend pour la même choſe. Il eſt inutile de dire avec Rick, qu'après l'arrivée de Dardanus, venu d'Arcadie, les *Phrygiens* adoptèrent la langue Grecque. Car ſans parler des Auteurs, qui font venir Dardanus de l'Hétrurie ou de l'Épire, il eſt conſtant que cet étranger ne ſe rendit pas maître de toute la Phrygie mais qu'il n'en occupa que cette partie, où Ilion étoit ſitué. L'objection de Rick tirée des noms que portoient les fils du Roi Priam, tels qu'Hector, Aléxandre, Déiphobe, Hélénus, &c. qui ſont manifeſtement Grecs, n'embarraſſe guére davantage Jablouski. Il répond que ces Princes Troyens avoient des noms *Phrygiens* fort différens de ceux que les Grecs leur avoient prêtez; qu'Aléxandre par éxemple s'appelloit Paris, & ainſi Aſtyanon, Scamandre, &c. Il nous reſte pluſieurs tèrmes de la langue *Phrygienne*, dans leſquels on n'apperçoit nulle conformité avec la langue Grecque. Tels ſont *Ma*, brebis; *Beckos*, pain; *Unanoun*, renard; *Bellen*, Roy; *Danon*, loup; *Azen*, barbe; *Attale*, goſier; *Aſrifis*, larronelle, &c. Tels ſont encore pluſieurs noms propres, comme *Hyagnis*, *Marſyas*, *Gordius*, *Midas*, *Lityerſes*, *Sembas*, *Adon*, *Codalus*, *Babys*, *&c.*

Le Mode *Phrygien* eſt un mode de la Muſique des Anciens.

Muſe raconte-moi la colère d'Achille
Pour les Grecs, pour lui-même en malheur ſi fertile,
Et qui le retenant dans un cruel repos,
Fit aux champs Phrygiens *périr tant de Héros.* De la Motte.

Chryſes pour dérober ſa fille à l'éclavage,
Chargé de dons, aborde au Phrygien *rivage.* Id.

PHRYGIENS, ou PHRYGASTES, comme les appelle S. Épiphane, anciens Hérétiques qui ſont les mêmes que les Montaniſtes. *Phryges.* Ils regardoient Montan comme leur Prophète. Priſcilla & Maximilla étoient auſſi en vénération parmi eux, comme de grandes Prophetéſſes. Maximilla ſe vantoit que la Prophétie finiroit en elle, & qu'après elle il n'y auroit plus aucun Prophète dans l'Égliſe. Cet eſprit de prophétie, ou plûtôt de fanatiſme, & d'enthouſiaſme étoit comme leur caractère. Ils croyoient, avec les Orthodoxes, le myſtère de la ſainte Trinité. Voyez S. Épiphane, *hær.* 48.

PHT.

PHTHIRIASIS. ſ. m. Maladie pédiculaire, dont les enfans ſont fort ſouvent tourmentez, & quelquefois même les adultes. Sa cauſe eſt une ſemence ſingulière d'où les poux s'engendrent,

drent, qui eſt particulièrement exaltée dans le corps des enfans, & y fait éclore ces petits inſectes. Les linges dont ſe ſèrvent les Orfévres pour eſſuyer les vaiſſeaux qu'ils viennent de dorer, ſont très-bons, à cauſe du mèrcure, pour chaſſer & pour tuer les poux, ſi on en frotte la tête d'un enfant.

Ce mot eſt Grèc, il vient de *φθὶρ*, *poux*.

PHTHISIE. ſ. f. Tèrme de Médécine qui ſe dit en général de toute ſorte de conſomption du corps, de quelque cauſe qu'elle vienne. Mais il ſe prend dans une ſignification plus particulière, pour une conſomption qui dépend d'un ulcère, ou de quelque autre vice du poumon, accompagnée d'une fièvre lente qui amaigrit le corps, l'extenuë & le conſume. Dans cette *phthiſie* on crache d'abord le ſang en touſſant, & dans la ſuite du pus qui va au fond de l'eau. Quelquefois on crache une partie du poumon pourri après une longue éxulcération, & enfin l'on tombe en chartre. Les Latins l'appellent *tabes*. Il y a une autre éſpéce de conſomption, qui eſt cauſée par l'éxcès des actes vénériens, ou qui ſurvient à une longue gonorrhée, on la nomme *phthiſie dorſale*.

Ce mot eſt Grèc, *φθίσις*, il ſignifie *corruption*, *attenuation*.

PHTHISIOLOGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Diſcours, traité de la Phthiſie. *Phthiſiologia*. Morton Médecin Anglois, a imprimé une *Phthiſiologie*. Journal des Sçavans, 1715, *p.* 68.

PHTHISIQUE. adj. Celui qui eſt atteint de la phthiſie.

PHU.

PHU. ſ. m. Sorte de plante, qu'on nomme autrement *valeriane*. Voyez VALERIANE. *Valeriana, vel nardus ſilveſtris*.

PHUNON. ſ. m. Nom d'un lieu de l'Idumée. *Phunon*. C'eſt celui où les Iſraëlites firent leur trente-ſixiéme campement. Le Père Lubin conjecture aſſez vrai-ſemblablement qu'il étoit à l'endroit où fut depuis la ville de Phœnon, ou Phénon, auprès de laquelle il y avoit des mines, où ſouvent les ſaints Confeſſeurs furent envoyez, comme il paroît par les Martyrologes.

PHUT. ſ. m. Nom de contrée ſelon les Septante, qui traduiſent ce mot par *Afrique*.

PHY.

PHYGÉTLON. ſ. m. Tèrme de Médecine. Celſe le définit L. V. C. 25. une tumeur peu élevée, mais large, & qui a quelque chôſe de ſemblable à la puſtule, & qui cauſe une douleur très-vive, & quelquefois la fièvre. Le *phygétlon* mûrit lentement, & produit peu de pus. Les Latins l'appellent *panis*, ou *panus*, & quelques-uns *panicula*. Voyez *Gorræus*, *Definit. Med.* Le *phygétlon* eſt un phlégmon qui s'éleve aux parties glanduleuſes, ſur-tout au cou, aux aiſſelles, & aux aines; celui des aînes ſe nomme bubon. Il a les mêmes cauſes & les mêmes ſignes que le bubon. Il arrive ordinairement après les fièvres, & les douleurs de quelques parties, ſur tout celles du ventre. Le *phygétlon* ſe guérit comme les autres inflammations. BURNET.

Ce mot eſt dérivé du Grèc, *φύω*, *j'engendre*. ID.

PHYLACTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Eccléſiaſtique. C'étoit une bande de parchemin dans laquelle étoit écrit quelque texte de l'Écriture-ſainte, ou le Décalogue, que les plus dévots d'entre les Juifs portoient ſur leur front, ou ſur leur poitrine, ou à leur cou, pour marque de leur Religion. *Phylacterium*. En général, les Anciens ont donné ce nom à toutes ſortes de charmes, brevets & caractères qu'ils portoient ſur eux pour ſe préſerver de quelques dangers ou maladies. Les prémiers Chrétiens ont appellé auſſi *phylactères*, les châſſes où ils enfermoient les reliques des Saints.

PHYLARQUE. ſ. m. Nom de Charge dans l'Empire Grèc. *Phylarchus*, *Optionum Dux*. Les *Phylarques* étoient les chèfs des troupes que l'on fourniſſoit aux Alliez, mais on le donnoit plus particulièrement aux Chèfs des troupes que les Sarrazins Alliez de l'Empire envoyoient aux armées des Empereurs de Conſtantinople, comme il paroît par Procope, L. I. par Theodorus Anagnoſtes ou le Lecteur par Julianus Anteceſſor, *Conſtit.* 95. & par le Comte Marcellin, &c. Voyez les Notes de Valois, ſur le XXIV. L. de Ammian Marcellin. Le Gloſſaire de Fabrot ſur Conſtantin Manaſſès, & celui de Du Cange.

Ce mot vient de *φυλὴ*, *une Tribu*, & *ἀρχὴ*, *commandement*, & il fut donné aux Officiers Sarrazins, dont on a parlé, parce que les troupes auxiliaires qu'ils commandoient, étoient diviſées en douze Tribus.

PHYLÉRIA. Voyez PHILYRÉA.

PHYLLITIS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *langue de cèrf*, ou *ſcolopendre*. *Aſplenum*. Voyez LANGUE DE CÈRF.

PHYLLON. ſ. m. Éſpéce de mèrcuriale qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, & toutes couvertes d'un coton blanc, rameuſes. Ses feuilles ſont oblongues, arondies, un peu épaiſſes, nèrveuſes, molles, lanugineuſes, blanches. Ses fleurs naiſſent ordinairement ſur ces piéds qui ne portent que très-rarement des fruits: elles ſont à pluſieurs étamines, de couleur pâle, ſoutenuës par un calice à trois ou quatre feuilles. Ses fruits naiſſent ordinairement ſur des piéds qui ne fleuriſſent pas; ils ſont à deux capſules ſemblables à de petits teſticules, & qui renfèrment chacune une ſemence près que ronde, plus groſſe que celle du pavot, bleuë, d'un goût brûlant. Sa racine eſt ligneuſe, menuë. En Latin *phyllon teſticulatum*. C. BAUH. Cette plante eſt émolliente & laxative. Il y a un autre *phyllon* que C. Bauhin appelle *phyllon ſpicatum*, & qui diffère du précédent, en ce que ſes fleurs naiſſent en épis.

PHYMA, ou PHYME. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. *Phyma*. C'eſt une tumeur des glandes, ronde, plus petite & plus égale que le phygétlon, moins rouge & moins douloureuſe, qui s'éleve & ſuppure d'abord. Il vient d'un ſang pituiteux, & eſt ordinaire aux enfans. BURNET. Quelques-uns donnent ce nom à toutes les tumeurs ou apoſtumes de quelque éſpéce qu'elles ſoient, & en quelque endroit qu'ils viennent, & en font un nom générique; d'autres le prennent pour les tumeurs qui viennent d'elles-mêmes dans les chairs, ou parties glanduleuſes, & qui viennent bien-tôt à ſuppuration. Le *phyme* n'eſt point dur, mais mou & chaud. Voyez *Gorræus*, *Definit. Med.*

PHYMOSIS. Voyez PHIMOSIS.

PHYSETÈRE. ſ. m. C'eſt une éſpéce de baleine, ou poiſſon teſtacée qu'on appelle autrement *ſouffleur*, qui éjacule & fait rejaillir ſa fumée de la hauteur d'une lance, auſſi droit que ſi elle ſortoit par une ſeringue. *Balena teſtacea, vel piſcis exſufflator*. Rabelais parle d'un merveilleux *phyſetere*, comme d'un monſtre.

PHYSICIEN. ſ. Qui connoît & qui étudie la Nature; qui rend raiſon de ſes éffets, qui ſçait ou qui enſeigne la Phyſique. *Phyſicus*. Les *Phyſiciens* modèrnes ont bien enchéri ſur les anciens. C'eſt l'expérience qui fait le bon *Phyſicien*. Anciennement on appelloit les Médecins *Phyſiciens*, parce que la Médecine conſiſte particulièrement dans l'obſèrvation de la Nature. Les Angloiſ les appellent encore *Phyſics*, & les Italiens *Phyſico*, ou du moins les Apothicaires; car les Médecins faiſoient autrefois l'une & l'autre profeſſion. Du tems de Philippe le Valois, il n'y avoit qu'un *Phyſicien* ordinaire en la Cour, & du tems du Roi Jean, il n'y en avoit que trois. Dans la Bible-Guyot les Médecins ſont nommez *Phyſiciens*. On y trouve ces deux vers.

> Fyſiciens *ſont appellez*,
> *Sans fy ne ſont-ils point* nommez.

PHYSIOGNOMONIE. ſ. f. Science, art qui enſeigne à connoître la nature, le tempérament, l'eſprit, les inclinations des hommes, par la conſidération du viſage & de l'extérieur. *Phyſiognomonia*. Ceux qui ont écrit ſur la *Phyſiognomonie* ſont *Petrus Montuus de Temperamentis*; Barthol Cocles, *Anaſtaſis Phyſionomica*; Taiſnerus, *Opus Mathematicum ſeu Chiromanticum*; Camillus Balbus, Commentaire ſur la *Phyſiognomonie* d'Ariſtote. Il y a encore un Commentaire de Fontanus ſur Ariſtote, qui eſt plus court; la *Phyſiognomonie* de Porta avec des figures, ce n'eſt qu'une compilation de ceux qui l'ont précédé. MASCUR. Le Père Honorat Nicquet Jéſuite a traité fort ſolidement & méthodiquement de la *Phyſiognomonie*. Voyez encore ſur cet article Voſſius, *De Philoſophia*, *C. V.* §. 43. *& ſuiv.* Hornius, *Hiſtor. Philoſoph. L. V. C.* 9. Aulu-Gelle, L. I. C. 9. avec les Notes de Thyſius.

PHYSIOGNOMONIQUE. adj. m. & f. Qui a raport, qui appartient à la Phyſiognomonie. *Phyſiognomonicus*, *a*. Proverbes *Phyſiognomoniques*. Les proverbes & dictions qui concèrnent la phyſiognomonie, ſont autant de régles infaillibles pour juger très-pertinemment de ceux auxquels on les peut appliquer. MASCUR. Syllogiſme *phyſiognomonique*. ID. Préceptes *phyſiognomoniques*. ID.

PHYSIOLOGIE. ſ. f. Partie de la Médecine, qui apprend à connoître la Nature par raport à la guériſon de l'homme. La *Phyſiologie* conſidère les choſes qui compoſent le corps humain, & qui lui ſont néceſſaires pour ſes diverſes fonctions. LA RIVIÈRE, TRAITÉ DE MÉD.

Ce mot vient du Grèc *φύσις*, *nature*, & de *λόγος*, *diſcours*.

PHYSIONOMIE. ſ. f. Art qui enſeigne à connoître l'humeur, ou le tempérament de l'homme par l'obſervation des traits de ſon viſage, & la diſpoſition de ſes membres. *Phyſiognomia*, *ars cognoſcendi mores ex vultu & ex oculis*. Jean-Baptiſte Porta & Robèrt Flud ont écrit de la *Phyſionomie*. La *Phyſionomie* eſt une ſcience aſſez vaine, mais plus ſolide que la Chiromance. Le Sophiſte Adamantius a écrit des Livres de *Phyſionomie*. André de Lacuna a traduit le Livre de la *Phyſionomie* d'Ariſtote.

PHYSIONOMIE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la mine. *Extantia indolis indicia in vultu & oculis.* Cet homme a quelque chôſe de grand dans ſa *phyſionomie* ; c'eſt-à-dire, dans ſa mine. Celui-là a la *phyſionomie* patibulaire, a quelque choſe de funeſte dans ſa *phyſionomie*. On a dit de quelqu'un, que ſa *phyſionomie* avoit toutes ſortes de mauvaiſes qualitez, hormis qu'elle n'étoit point menteuſe.

PHYSIONOMISTE. ſ. m. Qui ſe connoît en phyſionomie. *Phyſiognomus.* Un bon *phyſionomiſte* peut prévoir les maladies.

PHYSIQUE. ſ. f. Science des cauſes naturelles, & de leurs éffets, qui rend raiſon de tous les phénoménes du ciel & de la tèrre. *Phyſica, phyſice, ſive ſcientia rerum naturalium.* Les obſèrvations faites par la Societé d'Angleterre ont porté la *Phyſique* à un haut point de pèrfection. La *Phyſique* d'Ariſtote eſt peu de chôſe. Les Anciens ont fait de médiocres progrès dans la *Phyſique*, ſoit qu'ils ayent négligé le ſecours des expériences, ſoit par l'humeur des Grècs incapables d'application. Le Cl. Thalès eſt le prémiér qui a cultivé la *Phyſique*, & étudié la conduite & les ſecrèts de la Nature. La *Phyſique* des Colléges eſt un pur galimatias. On y appelle auſſi *Phyſique*, la claſſe où l'on enſeigne cette ſcience. *Claſſis phyſica.* Cet écolier va en *Phyſique.*

PHYSIQUE. adj. m. & f. Qui concèrne la nature. *Phyſicus.* Un corps *phyſique* eſt un corps réel, , éxiſtant dans la nature. Deſcartes & Gaſſendi ont fait pluſieurs belles éxpériences, & diſſèrtations *phyſiques.*

PHYSIQUE. ſ. f. Autrefois on donnoit ce nom à la Médecine. *Aldobrandin.* Borel.

PHYSIQUEMENT. adv. D'une manière réelle & phyſique. *Phyſice.* Dans la plûpart des queſtions on diſtingue le *phyſiquement parlant* d'avec le *moralement parlant.*

PHYTALMIEN. ſ. ou adj. m. Surnom que les Anciens donnoient à quelques-uns de leurs Dieux en quelques villes. *Phytalmius.* Les Trazéniens le donnoient à Neptune, auquel ils firent bâtir un temple ſous les murs de la ville, parce qu'il n'inondoit plus leurs tèrres de ſes flots ſalez, & ne faiſoit plus périr leurs maiſons. Héſichius le donne auſſi à Jupitèr.

Ce nom vient de φύτον, *une herbe, une plante,* & φύω. *Phytalmius* eſt un Dieu protecteur des plantes, des biens de la tèrre. *Voyez* Scaligèr, *Poet. L. 1. C. 26.*

PHYTEUMA. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un pié, diviſées en beaucoup de branches. Ses feuilles ſont oblongues, obtuſes au bout, longues d'environ quatre pouces. Ses fleurs ſont à pluſieurs feuilles, irrégulières, vèrtes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des capſules membraneuſes, relevées de trois coins, longues d'un demi-pouce, canellées, & qui renfèrment des ſemences près que rondes, noires. En Latin *phyteuma.* J. Bauh. M. Tournefort l'appelle *reſeda minor vulgaris.*

PHYXIEN. adj. m. ou ſ. Surnom qu'on donnoit à Jupitèr chez les anciens Grècs, parce qu'il étoit le protecteur de ceux qui ſe refugioient dans les lieux où on l'honoroit. *Phyxius.*

Ce mot eſt dérivé de φύγω, *je fuis, j'ai recours, je me refugie.*

P I.

PI. ſ. m. Voyez Puy, & Pic. *Pi*-Nautier, ou *Puy*-Nautier. *Podium Nauterium.*

P I A.

PIADENA. ſ. f. Nom propre d'un village du Crémonois en Italie. *Platina.* Il eſt ſur l'Oglio, entre Crémone & Mantouë. Il n'eſt connu que pour avoir donné la naiſſance & le nom à Baptiſte Platina, Auteur de la Vie des Papes. Maty.

PIAFFE. ſ. f. Démarche fière qui marque de la vanité, ou de la magnificence. *Faſtus, tumida oſtentatio.* Dans les joûtes & tournois, les Chevaliers marchoient à l'envi avec *piaffe* & éclat. Ce mot vieillit.

PIAFFER. v. n. Marcher avec fièrté, avec pompe & éclat. *Faſtu efferri, cum faſtu agere.* On ne le dit guère que des chevaux qui ont du feu & de la vivacité, qui s'emportent, qui veulent avancer, quand on les retient, & qui font une éſpéce de danſe par une continuelle agitation. Paſquier dit que ce mot eſt modèrne, & mis en uſage de ſon tems.

PIAFFEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit, en ce ſens, des chevaux qui s'ébrouent, qui ſe donnent beaucoup de mouvement, & qui par leur action inquiète marquent beaucoup de feu & d'ardeur. *Equus exultor.*

PIAILLER. v. n. On diſoit autrefois *Piauler.* Ce mot au propre éxprime le cri des pouſſins qui ſuivent leur mère, qui diſent *pio, pio.* Buſcon imputa à grand crime, à ſa mère, d'appeller ſes poulets, en diſant *pio, pio*, à cauſe que c'étoit abuſer d'un nom de Pape.

Ce mot vient du Latin *papillare.*

PIAILLER, ſe dit plus ordinairement en parlant du cri continuel des femmes & des enfans. *Clamitare, vociferari.* Cette femme ne fait tout le jour que *piailler* après ſa ſervante, après ſon mari. Cette mère a quatre enfans qui *piaillent* autour d'elle. On dit auſſi d'un méchant Avocat, qu'il a *piaillé* toute la matinée au Bureau. Ce mot eſt bas, & ceux qui le ſuivent auſſi.

PIAILLERIE. ſ. f. Crierie importune. *Clamitatio.* Il faut quitter cette maiſon on ne peut ſouffrir les pèrpétuelles *piailleries* des locataires.

PIAILLEUR, euse. ſ. Qui piaille. *Clamoſus.* Cet Avocat n'eſt qu'un *piailleur*, qui ne fait que piailler, & qui ne dit rien de bon. *Clamator, vel rabula.*

PIALIES. ſ. m. Jeux, combats ſacrez, inſtituez par Antonin Pie, à la mémoire d'Hadrien. *Pialia, Eujebia.* Les *Pialies* ſe repréſentoient à Pouzole, & c'étoit un combat Iſélaſtique. On les nommoit *Eujebies*, mot Grèc que Saumaiſe a traduit par *Pialia*, qui ne ſe trouve dans aucun Ancien, que je ſçache. Voyez cet Auteur, Note pénultième ſur la vie d'Hadrien par Spartien.

PIANOSA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane, ſituée environ à deux lieuës de celle d'Elba, du coté du midi. *Planaſia, Planaria.* Elle eſt plaine & baſſe, comme ſon nom le porte. Elle dépend de l'État delli Préſidii, & appartient aux Éſpagnols. Maty.

PIARA. ſ. f. Tèrme de Relation. Troupe de dix mules conduite par deux hommes. *Mularum onerariarum decas, decuria.* Au Pérou on diviſe les troupeaux ou requas de mules en pluſieurs *piaras* de dix mules chacune, qu'on met ſous la conduite de deux hommes ; & comme il y a quelquefois des journées de 30 & 40 lieuës de hautes & rudes montagnes, ſans eau ni pâturage, les mules de rechange montent ſouvent au double des *piaras.* Frézier, *p.* 157.

PIASTRE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné à une monnoie d'argent, qui vaut un écu, comme les téaux, richedales, patagons, ducatons, louis blancs, &c. *Nummus argenteus hiſpanicus.*

PIAVE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'État de Veniſe, en Italie. *Plavis*, anciennement *Anaſſus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes du Tirol, près de la ſource de la Drave. Elle baigne Cadore, Bellune, Feltry, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe par deux embouchures, dont la plus méridionale prend le nom de Piavelle, & va paſſer à Trevigno. Maty.

PIAUTRE. ſ. m. Mot offenſant du petit peuple de Paris. *Vade paſtum.* Envoyer quelqu'un au *piautre*, c'eſt l'envoyer promener d'une manière méprilante & injurieuſe.

P I C.

PIC. ſ. m. Tèrme de Géographie, qui ſe dit en cette phraſe : Le *Pic* de Teneriffe : *Picus mons Teneriffæ inſulæ.* C'eſt la plus haute montagne du monde, qui eſt dans l'iſle de Ténériffe qui eſt une des Canaries, au ſommet de laquelle pèrſonne n'a pû arriver, parceque l'air y eſt trop ſubtil, & n'eſt pas propre pour la réſpiration. On l'appèrçoit en mèr de 40 lieuës loin, & ſa hauteur pèrpendiculaire eſt de deux milles & demi.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *pico*, qui ſignifie *montagne.*

Pic. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie Montagne, *Podium*, comme *Puy*, *Puech* & *Peſch*, & qui eſt encore en uſage dans des noms de lieux des provinces du midi de la France. On le dit encore de cértaines montagnes iſolées, hautes & en pain de ſucre. Le *Pic* des Açores eſt à 349. dégrez, 30. min. de longitude, & à 38. deg. 35. min. de latitude. *Le Pic* de Teneriffe eſt à 1. deg. 30. min. de longitude, & à 28. dég. 30. min. de latitude nord, ſelon Meſſieurs de l'Académie.

Pic. C'eſt auſſi le nom d'une des Açores, dans laquelle il y a une montagne qui lui a donné ce nom. Ce *Pic* eſt fait en pain de ſucre, & ſi haut qu'il peut être vû de 30. lieuës, comme celui de Teneriffe. Frézier, *p.* 281.

Pic rouge. Voyez Épeiche.

Pic, ou Pic vèrt. Voyez l'article qui ſuit.

Pic-vèrd. ſ. m. Prononcez *Pivert*, ainſi que quelques-uns l'écrivent. Oiſeau qui a le bec long & dur, qui pèrce l'écorce des arbres. Quelques-uns le nomment *torjet.* Les autres diſent que c'eſt une eſpéce de corneille. Le *pic-vèrd* prend ſa nourriture par le moyen de ſa langue, qu'il allonge de trois ou quatre pouces dans les fentes & trous des arbres. Elle a un petit aiguillon pointu avec lequel il prend les vèrmiſſeaux ou autres inſectes dont il ſe nourrit. Il y a des *piverds* de pluſieurs ſortes, tant pour la groſſeur que pour le plumage. Quelques-uns diſtinguent entre *pics* & *piverts* ; mais on croit que cette diſtinction n'eſt point fondée, & que c'eſt le même oiſeau : au moins l'Académie eſt de ce ſentiment. Elle dit *pic* ou *pic-vèrt*, ou *pivert.* Les fables

anciennes

anciennes diſent que Picus Roi des Latins a été changé en *pic-vèrd*.

Ce mot vient de *picus viridis*. Il y a pourtant de ces oiſeaux qui ſont rouges, jaûnes, gris & noirs.

Pic, eſt auſſi un inſtrument pointu & aceré, attaché à un manche, qui ſert aux Maçons, Tèrraſſiérs & Pionniérs à couvrir & remuer la tèrre. *Unidens ligo.* Sans ſonger au péril, ils abbatent le mur à coups de *pics* & de pieux. VAUG. Nicod dit que de la dureté du bèc du *pic-vèrd* ſont venus les mots de *pic*, de Maçon, *pique*, *piquer*; & *picoter*.

Pic, ſe dit auſſi au jeu de Piquet, quand le prémier qui joüe peut compter 30. points, ſans que ſon advèrſaire en compte aucun; car alors il en compte 60. au lieu de 30. Le *repic*, c'eſt quand on compte 30. ſur table, ſans jouer les cartes; alors on compte 90.

On le dit quelquefois au figuré, Faire *pic* & *repic*; pour dire, Avoir grand avantage ſur un aûtre. *Sexageni & nonageni.* Vous allez faire *pic* & *repic* tout ce qu'il y a de galans à Paris. MOL.

Philis, contre la mort vainement on chicane,
Tôt ou tard qui s'y joue eſt fait pic & capot. BENS.

En tèrmes de Marine on dit Être à *pic* ſur un ancre, lorſqu'on eſt droit ſur lui, & qu'on le dégage. *Stare rectâ in anchoram.*

PICA. ſ. m. Appétit dépravé qui fait déſirer des chôſes abſurdes & incapables de nourrir, comme des charbons, des cendres, du plâtre, du ſel, de la chaux, de la craye, du vinaigre, du poivre, & infinité d'aûtres ſemblables. Le *pica* eſt fort ordinaire aux filles, & ſur-tout aux femmes groſſes. Les hommes y ſont plus rarement ſujèts. Il vient, ſuivant la plûpart des Médécins, des mauvais levains de l'éſtomac qui dépravent l'appétit: à quoi on peut ajoûter le déréglement de l'imagination cauſé par de mauvais éxemples, ou par des préjugez ridicules.

PICARD, PICARDE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Qui eſt de Picardie, province de France. *Picardus, a.* Les *Picards* ſont bons ſoldats. On dit un bon *Picard*; pour dire, un homme droit, tout rond, qui n'entend point fineſſe. *Homo rectus & ſimplex.*

Le nom de *Picard* n'eſt pas ancien. Il étoit pourtant déja en uſage dans l'onziéme & le douziéme ſiécle. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *pique*, dans la baſſe latinité *pica*, nom d'une arme, qu'autrefois on diſoit *Picquenaires*, comme on dit aujourd'hui *Picquiers*; que de-là on a fait *Picard*, & qu'on a donné ce nom aux gens de cette province, parce qu'ils ont été les prémiers qui ſe ſont ſervis de piques à la guèrre. D'aûtres croyent que ce mot vient de *picquer*, pris au ſens de *choquer*, *offenſer*, & qu'il fut donné aux habitans de cette contrée, parce qu'ils ſe fâchent, ſe choquent, ſe piquent aiſément du moindre mot qu'on leur dit, & qu'ils ſont fort ſujèts à des piques & des querelles. C'eſt le ſentiment de Valois, *Not. Gall. p.* 447. Il croit que ce mot leur fut donné d'abord dans l'Univèrſité de Paris, où les Écoliérs pour réprocher aux Écoliers de ce pays leur humeur querelleuſe, & qui ſe piquoient de tout, les appellèrent *Picards:* de l'Univèrſité, cet uſage paſſa dans toute la France. Quelques-uns ont crû que ce mot venoit de *pica*, une pie, oiſeau opiniâtre, colére, criaillard, qui pourſuit à coups de bèc ceux qui l'agacent, & qui ne quitte point priſe, image naturelle, à ce qu'ils prétendent, du caractère des *Picards*. Valois ſoûtient que l'aûtre étymologie eſt la véritable, & le prouve, parce que par la même raiſon les voiſins des *Picards*, qui ont le même défaut, ont été appellez Flamands, de flamme, comme ſi l'on vouloit dire, qu'ils prennent aiſément feu. Il ajoûte que la tèrminaiſon *ard*, s'eſt donnée dans notre langue aux mots qui marquent l'humeur, le caractère, & des défauts; témoins *languard*, *babillard*, *bavard*, *boutard*, *goguenard*, *muſard*, *paillard*, *bâtard*, *trichard*, *guichard*, *giflard*, *louchard*, *cornard*, *faitard*, *gaillard*, *couard*, &c.

D'autre part, mon village eſt plein de grôs manans,
Picards *en apparence, & dans le fonds Normans.*
SANLECQUE.

PICARD, ARDE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte qui s'éleva en Bohéme au XVIe ſiécle, & qui prit ſon nom d'un impoſteur nommé *Picard*, qui en fut l'auteur. *Picardus, a.* Il attira après lui un grand nombre d'hommes & de femmes, en leur faiſant accroire qu'il vouloit les rétablir dans le premier état d'innocence, auquel Adam avoit été créé; il ſe fit nommer le nouvel Adam, & ſous ce beau prétexte, il enſeignoit à ſes ſectateurs de s'abandonner à toutes ſortes d'impudicitez, leur faiſant entendre qu'en cela conſiſtoit la libèrté des enfans de Dieu, & que tous ceux qui n'étoient point de leur ſecte vivoient dans la ſervitude. Leurs abominations vinrent à un tel excès, & donnérent tant d'horreur, même aux aûtres Hérétiques, que ce fameux chèf des Huſſites, ſi célébre par les victoires qu'il remporta ſur l'Empereur Sigiſmond, Jean Ziſca, quoique très-vicieux lui-même, crut être obligé de les exterminer, & qu'étant venu à main armée, il les fit tous paſſer au fil de l'épée dans une iſle dont ils s'étoient emparez, & où ils avoient établi leur habitation. *Jovet, Tom. I. p.* 80. *Sanderus, hæreſ.* 174. *Æneas Sylv. C.* 42. *Bohem. Du Bravius, L. XXVI.*

Picard ayant paſſé par les Pays-Bas & par l'Allemagne & trouvant en ce pays les eſprits diſpoſez à recevoir ſes éxtravagances, trompa beaucoup de pèrſonnes, leur pèrſuadant d'aller nuds, leur donnant le nom d'Adamites. Puis ce *Picard* s'emparant d'une iſle, s'y établit avec les ſiens, déclara qu'il étoit fils de Dieu, ſe fit appeller Adam, ordonna que les femmes ſeroient communes, mais qu'on n'en pourroit joüir ſans ſa pèrmiſſion, ſi bien que lorſque quelqu'un ſouhaittoit la jouiſſance d'une femme, il la menoit à *Picard*, qui lui donnoit la libèrté de ſe contenter, en leur diſant ces mots: *Allez, croiſſez, multipliez & rempliſſez la tèrre.* Il traitoit tous les autres hommes d'eſclaves, ſe croyoit ſeul libre; il aſſûroit que ceux qui naiſſoient de ſes partiſans l'étoient auſſi. Quarante de ces *Picards* étant ſortis de leur iſle, tuèrent dans les villages voiſins plus de deux cens hommes, qu'ils diſoient être les enfans du Diable. Enfin Ziſca quoique très-méchant eut horreur de ces monſtres de la nature, il marcha contre eux, & ſe rendant maître de leur iſle, les fit tous mourir, à la réſerve de deux, qu'il épargna afin de ſçavoir d'eux leur créance. Ils n'admettent que la Bible, ſans aucune interprétation. Ils tirent au ſort les Recteurs de leurs Égliſes, comme les Apôtres élûrent S. Matthias. Ils n'ont point d'égard à la loi du célibat, ne font aucunes prières pour les morts, & ne croyent point que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ſoient en la cêne. Voyez Jovet, T. 1. p. 562.

PICARDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe panachée de rouge & un peu de gris-de-lin ſur du blanc.

PICARDE. Tèrme de Fleuriſte. Anémône nommée par quelques-uns Junon; elle eſt blanche, mêlée de couleur de fleur de pêcher, tant en ſa peluche, qu'en ſes grandes feuilles; elle produit de grandes fleurs. MORIN.

PICARDANT. ſ. m. On appelle ainſi une ſorte de muſcat à Montpéliér, parce qu'il eſt piquant & ardent. *Racemus mordicans.*

PICARDIE ſ. f. Nom propre de l'un des douze Gouvèrnemens de France. *Picardia.* Elle eſt bornée au levant par la Champagne, au midi par l'iſle de France; au couchant par la Normandie, & par la mèr de Bretagne. Elle a au nord la même mèr & les Païs-Bas. On lui donne quarante-quatre lieuës du levant au couchant, & trente-quatre du ſud au nord; mais elle n'a pas la moitié de l'étenduë que ſes meſures ſemblent promettre; parce qu'elle eſt faite en forme d'équèrre, dont une branche s'étend vèrs le nord, & l'aûtre vèrs le levant, le milieu étant rempli par les Païs-Bas. Les principales rivières de cette Province ſont l'Oiſe, la Somme, l'Authie, & le Canche. Le tèrroir y eſt fèrtile en blé, en fruits & en pâturages; mais il ne produit pas du vin, à cauſe de la froideur du Climat. On la diviſe en huit contrées, qu'on trouve dans cet ordre, en commençant par le nord; le Païs reconquis, le Boulenois, le Ponthieu, le Vimeu, l'Amiénois, le Santèrre, le Vèrmandois & la Tièrraſche. Elle renfèrmoit encore le Beauvaiſis, le Noyonnois, le Laonnois & le Valois; mais ces païs ont été démembrez & unis à l'Iſle de France. Ses villes principales ſont, Amiens capitale, Abbeville, Boulogne, Calais, Monſtreuil, Dourlens, S. Quentin, la Fère, Guiſe, Ham, Péronne & Roye. MATY.

PICAVERÈT. ſ. m. Nom propre d'oiſeau. Le *picaverèt* eſt ſi ſemblable à la linotte, qu'il eſt préſque impoſſible de le diſtinguer. Son bèc eſt de couleur jaûnâtre; ſes jambes & ſes piéds ſont noirs; il reſſemble auſſi fort aux tarins fémelles; il eſt de même taille qu'elles, & ont mêmes madrures aux plumes que les linotes; auſſi chantent-ils de même, ce qui fait croire qu'ils peuvent être de même éſpéce. *Linariæ ſpecies.*

PICEA. ſ. m. Éſpéce de ſapin, qu'on appelle autrement peſſe. Voyez SAPIN. *Abies, picea.*

PICELLO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Bithynie, en l'Aſie mineure. *Pſyllium, Pſyla.* Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable, & ſituée dans la Natolie propre ſur la mer Noire, entre Pendarachi & Samaſtro. MATY.

PICENTIN, INE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie, qui habitoit la partie ſeptentrionale de ce que nous appellons la Principauté citérieure au Royaume de Naples. *Picentinus, a.* Le Païs des *Picentins* s'appelloit *Picenum.*

Les *Picentins* étoient une colomnie des Sabins, on les nomma *Picentins*, parce qu'ils ſuivirent, dit-on, un pic pour aller s'établir dans le lieu où il les conduiſit. Peut-être que leur chèf s'ap-

pelloit Pic, *Picus*, d'où l'on fit *Picenus*.

PICENTIN. ſubſt. m. Le *Picentin*. Païs qu'occupoient les Picentins en Italie. *Picenum*. *Picenus ager*. C'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui la Marche d'Ancone, nom que les Lombards lui ont donné.

PICHET, PICHER, PICHÉ. ſ. m. *Urceolus*. Les Marchands de vin appellent de ce nom une ſorte de petite cruche de terre à bèc dont ils ſe ſèrvent pour tirer du vin, & remplir les piéces. Un *piché* tout neuf, caſſé, félé, &c. Il a vuidé tout le *piché*. Il a bû un *piché* de vin.

Ce mot vient de *picatum*. BOREL.

PICHLANDFYRTH. Voyez PENTLANDT.

PICIGHITONE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan. *Piceleo*. Elle eſt dans le Crémonois ſur l'Adda, entre Crémone, Crême, Lodi & Plaiſance, environ à quatre lieuës de chacune de ces villes. *Picighitone* a une bonne citadelle, où François I. fut mis.

PICNOSTYLE. Voyez PYCNOSTYLE.

PICO. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles Açores. *Inſula Pici*. Elle eſt entre celles de Fayal & de S. George. Sa longueur eſt de douze lieuës; elle eſt beaucoup moins large, & n'a que quelques villages peu conſidérables. MATY.

PICO, SIERRA DE PICO. C'eſt une montagne de l'Éſtramadure d'Éſpagne. *Pici mons*. Elle s'étend ſur les confins des deux Caſtilles & du Royaume de Léon, au midi de la ſièrra d'Avila; & elle prend ſon nom d'un village appellé *Porto de Pico*. MATY.

PICO SACRO. Montagne de la Galice en Éſpagne. *Sacer mons*. Elle eſt entre Compoſtelle & Orenſe. Elle eſt faite en forme de pyramide; & on dit qu'anciennement on y avoit découvèrt des mines d'or. MATY.

PICO DE TEYDA. Voyez ſur TÉNERIFFE.

PICOL MAYO. ſ. m. ou LA PLATA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Picol major*, ou *Argenteus fluvius*. Elle prend ſa ſource dans la Province de Los Charchas, près de Potoſi, baigne la ville de Plata, & ayant travèrſé la Province de Chaco, & une partie de celle de la Plata, elle ſe décharge à quelques lieuës au-deſſous de l'Aſſomption dans la rivière de Paraguay, qui en prend le nom de Rio de la Plata. MATY.

PICOLÈTS. ſ. m. Les Sèrruriers nomment *picolèts* les petits crampons qui tiennent le pêne dans la ſerrure. *Unculus*.

PICORÉE. ſ. f. Petite guèrre, pillage que font des ſoldats qui ſe détachent de leur corps. *Depopulatio, vel præda ex hoſtibus*. Ce qu'on appelle auſſi *aller à la maraude*. Montagne ſe jette ſur toutes ſortes de ſujèts comme à la *picorée*. Voyez Marville. Ce mot eſt modèrne, & n'eſt en uſage que du dèrniér ſiécle. PASC.

PICORER. v. n. Aller à la guèrre à la dérobée pour faire quelque petit butin. *Prædatum ire*. On le dit plus ordinairement des Officièrs, ou valèts qui font des profits injuſtes ſur les chôſes qui leur paſſent par les mains. Le Receveur *picore* ſur tout l'argent qu'il donne, ou qu'il reçoit. Ce Maître-d'Hotel *picore* ſur tout ce qu'il achette.

PICOREUR. ſubſt. maſc. Soldat qui va à la picorée. *Prædator*. Dans le paſſage des troupes on a de la peine de ſe défendre des *picoreurs*.

On le dit auſſi en chôſes morales. Cet Écrivain eſt un grand *picoreur* qui s'aproprie les penſées & les inventions d'autrui. *Plagiarius*.

PICOT. ſ. m. Petite pointe qui reſte ſur le bois, lorſqu'on en arrache quelque branche, ou qu'il n'a pas été coupé nettement. *Radix reſidua ligni avulſi*. On a de la peine à marcher dans les bois coupez depuis peu, à cauſe des *picots* qui bleſſent les piéds.

PICOT, en tèrmes de Marine, eſt une éſpéce de rêts ou filèts dont on ſe ſèrt ſur les côtes de Normandie, & qui eſt plus petit que la drége, dont les mailles ſont réglées dans le titre 3. liv. 5. de l'Ordonnance de la Marine. *Rete denſius*.

PICOT, eſt auſſi une petite engrêlure qu'on fait à l'éxtrémité des dentelles. *Denticula*. On a renvoyé ce mouchoir à la Rempliſſeuſe pour y faire des *picots*.

PICOTÉ, ÉE. adj. *Notatus*. Marqué de petite vérole. *Variolis notatus*. Viſage *picoté*. On dit auſſi, Une étoffe *picotée* de vèrs.

PICOTÉ, en tèrmes de Blâſon ſignifie auſſi, Marqueté. *Variegatus*. On le dit principalement de la truite, pour la diſtinguer des autres poiſſons.

PICOTEMENT. ſ. m. Il ne ſe dit qu'au propre, pour ſignifier une cèrtaine impreſſion fâcheuſe qui ſe fait ſur la peau, ſur les membranes, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chôſe d'extérieur. *Punctio*. Sentir des *picotemens* dans la poitrine, ſur la peau, par tout le corps.

PICOTER. v. act. Il ſe dit au propre d'une cèrtaine impreſſion fâcheuſe, qui ſe fait ou ſur les membranes ou ſur la peau, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chôſe d'extérieur. *Pungere*. Une pituite qui *picote* les membranes de la poitrine. Des ſérositez qui *picotent* la peau.

PICOTER, ſe dit encore des petites piqûres que les oiſeaux font aux fruits en les bécquetant. *Leviter pungere*. *Variis notis interſtinguere*. Les oiſeaux ont tout *picoté* ces *fruits*.

PICOTER, ſe dit auſſi figurément pour Attaquer ſouvent quelqu'un par des paroles dites avec malignité. *Verborum aculeis perſtringere*. Quereller quelqu'un doucement & inſenſiblement avec de petits reproches & injures qui ne vont pas juſqu'à une rupture ouvèrte, mais dans lequel on a pour but de fâcher. *Verbis aliquem laceſſere; ſubinde, vel denſe pungere*. Les femmes jalouſes ſont ſujettes à ſe *picoter*.

PICOTERIE. ſ. f. Petits reproches couvèrts, ou attaques qui offenſent, ſans qu'il ſemble qu'on veuille quereller ouvèrtement. *De meris nugis contentio*. Des *picoteries*, on vient bien ſouvent aux mains.

PICOTIN. ſ. m. Petite meſure d'avoine qui tient environ le quart d'un boiſſeau. *Quadrans*.

PICPUS. ſ. m. Que l'on prononce *Picpuſſe*, ou *Picquepuce*. C'eſt le nom d'un petit village qui touche au fauxbourg de Paris, dit le fauxbourg S. Antoine. Il y a un Couvent de Religieux du Tièrs Ordre de S. François, appellez autrement Pénitens, qui y fut établi en 1601. Quoique ce ne ſoit que le ſecond de cet Ordre, il lui a pourtant donné ſon nom. Et on appelle ces Pères les *Picpuſſes*. Quand les Ambaſſadeurs font leur entrée à Paris, c'eſt à *Picpus* qu'on les va prendre dans le Monaſtère des *Picpuſſes*, où les Officiers du Roi leur donnent à dîner ce jour-là, & c'eſt de *Picpus* que commence leur marche. Madame Jeanne de Sault, veuve de René de Rochechouard Comte de Mortemar, fut reconnuë pour fondatrice, & Henri IV. donna des Léttres-patentes pour ce nouvel établiſſement. Louis XIII. en 1611. mit la prémière piètre de l'Égliſe, & dans les Léttres-patentes qu'il accorda à ce monaſtère en 1621. il prend la qualité de fondateur du couvent de *Picpus*, comme ayant poſé dès les prémières années de ſon régne la prémière piètre de l'Égliſe, & contribué par ſes libéralitez, à ſa pèrfection. Voyez le P. Hélyot qui étoit de cette maiſon. T. VII. C. 37. p. 272.

Item de la ſalade auſſi fraiche, auſſi bonne,
Auſſi réjouiſſante en ſa variété,
Qu'à Picquepuce *en aſſaiſonne*
L'ingénieuſe pauvreté. SÉNECÉ.

PICQUENAIRE. ſ. m. Picquiér, homme de guèrre armé d'une pique. *Haſtatus miles*. Ce mot ſe diſoit autrefois, & ne ſe dit plus depuis long-tems.

PICQUOYS. ſ. m. Vieux mot. Un pic ou marre de fèr, à guiſe de hache, ſelon le manuſcrit de l'Art militaire de Bérault Stuart ſieur d'Aubigny. BOREL. *Ligo. Unidens ligo*.

PICTE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de l'iſle Britannique. *Pictus, a*. Les *Pictes* étoient originairement Scythes, ils paſsèrent dans la grande Bretagne, & occupèrent la partie ſeptentrionale, que nous nommons l'Écoſſe. Quelques Auteurs diſent qu'ils ne vinrent que de Danemarck, & non de Scythie. Cambden prétend que c'étoient les vrais & anciens *Britanni*, parceque *Brit* ſignifie la même choſe en Celtique que *pictus* ou *picturatus* en Latin, c'eſt-à-dire, *peint*. Les autres répondent que cela même prouveroit qu'ils ſeroient venus de Scythie, parceque les Scythes ſe peinturoient. Voyez ſur ces peuples B. Rhenanus. *Rer. Germ. L. 1.*

La muraille des *Pictes*. *Murus Pictorum*. Ce ſont des lignes, que les Romains firent au nord de l'Angletèrre, de la mer d'Allemagne, à celle d'Irlande pour empêcher les courſes des *Pictes* dans le midi de l'iſle. Ce ne fut d'abord qu'un parapet de tèrre & une paliſſade que fit faire Hadrien; Antonin Pie fit encore faire d'autres lignes de tèrre & de gazon. L'Empereur Sévère fit faire un mur de piètre. Carauſius le fit réparer, & enfin Valentinien III. le fit bâtir plus ſolidement qu'aucun autre, de piètre de taille, lui donnant 8 piéds de largeur, ſur douze de hauteur, & le pouſſa depuis Bolnèſe juſqu'à l'embouchure de la Tine. On en voit encore des reſtes dans le nord d'Angletèrre. Les *Pictes* habitoient dans cette partie de la grande Bretagne que nous nommons Écoſſe, & qui la partageoit avec les Écoſſois. Leur nom n'eſt connu dans l'Hiſtoire que vèrs l'an 300. de J. C. ſous Conſtantius père du grand Conſtantin. Les Chroniques Angloiſes aſſûrent pourtant que les *Pictes* ſe firent connoître ſous l'Empire de Veſpaſien. C'étoit une ancienne colonie venuë en ce pays à-peu-près en même tems que les Écoſſois. Ils habitèrent l'Écoſſe méridionale. Voyez le Nom Écoſſois. Kenneth Roi d'Écoſſe,

d'Écoſſe, après les avoir ſoumis, en abolit le nom, vèrs le milieu du IX. ſiécle en 855.

Leur nom vient, dit-on, ou de leur coutume de ſe peindre le corps, ou des différentes couleurs des drapeaux qu'ils portoient à la guèrre.

PICTONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Poitou. *Pictonicus.* M. de la Rochepoſay a fait des Notes ſur les Litanies *Pictoniques.* CHAST. 1. *Fevr.*

PICUMNE ou PICUMNUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu que l'on honoroit dans les fêtes Romaines. Voyez Æmilius Macèr dans ſa Théogonie.

P I E.

PIE. ſ. f. Oiſeau blanc & noir, de la groſſeur d'un pigeon, qu'on apprivoiſe, & à qui on apprend à parler. *Pica.* La *pie* cauſe beaucoup. Qui a appris aux *pies* à éſſayer de parler comme nous? c'eſt la faim. LE CL. Dans l'équipage de chaſſe du Roi il y a un vol de la *pie*, des oiſeaux déſtinez pour prendre des *pies.*

PIE-GRIÈCHE, eſt une éſpéce de *pie* ſauvage de couleur cendrée, que quelques-uns croyent être celle que les Latins appellent *pica Graca*, comme qui diroit *griayſche.* Aldrovandus rapporte pluſieurs de ſes noms en divèrſes langues. En François *pie-agaſſe*, *ancrouelle*, & *Jaquette-Dame*; en Savoyard *matagaſſi*, en Italien *gazza*, *gazzuola*, *gazzara*; En Éſpagnol *cicara pega* & *picara*; En Latin *pica glandaria*, en Grèc κίττα, κίττη, κίσσα, κιττὶς, en Hébreu צרפה, en Allemand *atzel*, *aegerſten*, *aglaſter*, *algaſter*, & *agerlnſter*, du Latin *agrilnſtra*, en Anglois, *a pie*, *a py*, en Sclavon, *ſtrakanel*, *kiſiſtela.*

PIE, eſt auſſi un oiſeau qui a le bèc, les piéds & les jambes rouges, qui n'a que trois doigts à châque piéd, & qu'on appelle autrement *béccaſſe de mèr. Loripes.*

On dit provèrbialement, Cauſer comme une *pie* borgne, comme une *pie* dénichée. *Garrire ut pica.* On dit auſſi, Larron comme une *pie*; car c'eſt un oiſeau qui cache tout ce qu'il trouve, & qui aime ſur tout l'or & l'argent, d'où vient qu'elle a auſſi été appellée *monedula*, *a ſurripiendis monetis*, comme dit Voſſius, après Pline. On dit auſſi d'une femme criarde & de mauvaiſe humeur, que c'eſt une *pie grièche.*

En tèrmes de Manége on appelle un cheval *pie*, qui a des marques de poil blanc ſur un autre poil. Il y a des *pies bayes*, des *pies alſans* & des *pies noirs*, qui ſont les plus ordinaires. On l'appelle *pie*, parcequ'il eſt d'ordinaire blanc & noir comme une *pie. Varius in picam equus.*

PIE. adj. f. Qui ne ſe dit qu'au Palais en cette phraſe: Oeuvres *pies*: ce ſont des legs, aumones ou charitez déſtinez au ſèrvice de Dieu, ou au ſoulagement du prochain, comme fondations d'Égliſes, d'Hopitaux, de Colléges, rachat d'éſclaves, délivrance de priſonniérs, &c. *Pia opera.* Les legs d'un teſtament faits pour œuvres *pies*, ou pour cauſes *pies*, ſubſiſtent quoique le teſtament ſoit caſſé.

PIE. ſ. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Pius*, *Pia.* Antonin *Pie* ſuccéda à l'Empereur Hadrien. On ne dit point Louis *Pie*, mais le Débonnaire fils de Charlemagne, Empereur & Roi de France. Il y a cinq Papes qui ont porté le nom de *Pie.* Sainte *Pie* fut martyriſée à Ficarie pres de Cartage, avec trente-neuf autres. Voyez Chaſtelain, *Martyr. T. I. p.* 341. *Pie* a été le ſurnom du prémiér des Antonins Empereurs, Antonin *Pie*, & quelquefois il s'appelle ſimplement *Pie*, ſur ces médailles, comme DIVO PIO. C'eſt de lui que ſes ſucceſſeurs ont pris ce nom de *Pie*, comme Juſtinien le marque §. *Nobis autem*, *Nov. Ut lib. de cætero.* L'Empereur Louis fils de Charlemagne a auſſi le ſurnom de *Pius*; mais quand il s'agit de lui, nous ne traduiſons point ce nom par celui de *Pie*, comme pour Antonin, mais nous diſons Louis le Débonnaire. On dit auſſi *Pie* des cinq Souvérains Pontifes qui ont porté le nom *Pius. Pie* I. étoit d'Aquilée. Il ordonna l'an 156. qu'on célébrât la Pâque le Dimanche d'après la pleine lune de l'équinoxe. *Pie* II. étoit de la famille des Picolomini de Sienne, & ſe nommoit Barthélemi; mais il eſt plus connu ſous le nom d'Æneas Sylvius qu'il a pris dans ſes ouvrages. *Pie* III. neveu de *Pie* II. ſuccéda à Aléxandre IV. en 1503. *Pie* IV. Milanois de nation ſuccéda à Paul IV. en 1559. *Pie* V. avoit été Dominicain. C'étoit un ſaint homme; ce fut par ſes prières que la bataille de Lépante fut gagnée. Il mourut en 1572. Il a été canoniſé par Clément XI.

PIE. ſ. m. Nom que l'on donnoit aux Chevaliers de l'Ordre militaire, inſtitué par le Pape Pie IV. en 1560. Les *Pies* précédoient les Chevaliers de Malte & les Chevaliers Teutoniques & avoient beaucoup de priviléges. Voyez le Théâtre d'honneur de Favyn.

PIE-MÈRE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, eſt une membrane ou peau délicate qui couvre immédiatement le cèrveau. *Pia mater.* Les Médecins diſtinguent la *pie-mère* de la *dure-mère. Dura mater.*

PIÉÇA. adv. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifie, Autrefois, jadis; comme qui diroit, Il y a une bonne piéce de tems. *Dudùm*, *jam dudùm*, *olim*, *pridem*, *jampridem. Piece à*, on doit ſouſentendre *de tems.*

PIÉCE. ſ. f. Individu de chaque choſe. Une *piéce* de drap, de velours, de toile, de ruban. *Pars*, *portio*, *membrum.* Couper un manteau à la *piéce.* Cette *piéce* tire tant d'aunes. Ce beau fruit a été acheté à la *piéce*, & non au quarteron. Une *piéce* de monnoie. Je voudrois bien avoir le change, la monnoie de ma *piéce. Nummus.* En cette hotellerie on paye par *piéces*, ou par tête, comme l'on veut. Ce débauché vend tous ſes meubles *piéce-à-piéce.*

On dit auſſi, Des *piéces* d'artillerie. *Tormentum bellicum*, *minoris modi tormentum. Piéces* de campagne, de batterie de 24 livres, de 8 ou 10 livres de boulèt. On appelle auſſi *piéces détachées*, les demi-lunes, ravelins, &c. *Propugnacula ſeparata.* Des *piéces* de vin, de cidre, de bière; pour dire, des muids, deſtonneaux. Il y a 100 *piéces* de chevaux dans ce haras, dans cette écurie, de cent piſtoles la *piéce.*

Ce mot vient du Latin *pecia*, ou *peſſia*, comme montre Martinus; ou de *pitaccium*, qui ſe trouve dans les Auteurs Latins. MÉNAGE.

PIÉCE, ſe dit auſſi d'une partie d'un tout, ſoit qu'elle ſoit unie, ou ſéparée. Une *piéce* de tapiſſerie fait partie d'une tenture. *Peripſtromatis textum unum.* Une *piéce* de lard, une *piéce* de bœuf tremblante. La raiſon eſt la principale *piéce* qui conſtituë l'homme. Les Détailleurs vendent les choſes par *piéce*, par le menu.

PIÉCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt uſé, taillé, déchiré, ou racouté. *Veſtis lacerata*, *diſſecata*, *reſarcita.* Cet habit eſt vieux, il eſt plein de trous & de *piéces.* Les habits de la Friperie ſont faits de *piéces* & de morceaux. Un malade de lépre, de ſcorbut, tombe par *piéces.*

On dit en ce ſens, qu'une armée a été taillée en *piéces*, miſe en *piéces*; pour dire, défaite, détruite. *Exercitus deletus*, *profligatus*, *cæſus.* On dit auſſi d'un médiſant, qu'il a taillé en *piéces* la réputation d'une pèrſonne, qu'il l'a déchirée de toute ſa force, qu'il eſt mordant, qu'il emporte la *piéce.* On dit à la guèrre, qu'un Cavalier eſt armé de toutes *piéces*; pour dire, de piéd en cap.

PIÉCE, ſe dit auſſi d'un héritage. Il a 50 arpens de tèrre tout d'une *piéce. Pagina*, *laterculus*, *plaga*, *agrarius tractus.* Il a pluſieurs *piéces* de pré dans cette prairie, pluſieurs *piéces* de vignes dans ce vignoble. Cette métairie eſt difficile à exploiter, elle conſiſte en trop de menuës, de petites *piéces.*

PIÉCE, au jeu d'Échets, ſe dit du Roi, de la Dame, des Fous, des Chevaliérs, & des Rocs. *Pars.* La Dame eſt la meilleure *piéce* du jeu. Je ne ſçaurois jouer contre lui qu'il ne me donne une *piéce*, une demi-*piéce.* Il m'a pris une *piéce* franche. C'eſt un vilain jeu de faire *piéce* pour *piéce*, quand il n'en revient aucun avantage.

PIÉCE, ſignifie auſſi une ſomme d'argent, *Pecunia ſumma.* Il faut ſacrifier une *piéce* de mille écus pour ſortir de ce méchant procès. On a donné la *piéce* à ce Greffier pour lui faire changer l'arrêt; c'eſt-à-dire, on l'a corrompu par argent.

PIÉCE, ſe dit auſſi des morceaux de bois, ou d'étoffe qu'on applique ſur quelque choſe. *Fuſta*, *fragmina.* On fait des tables, des buffets, & autres *piéces* de menuiſerie, de *piéces* raportées de divèrs bois. On relie des livres en compartimens de pluſieurs *piéces* de cuir de différentes couleurs qui ſont collées. Ce Vitriér a fourni tant de *piéces*, tant de carreaux de vèrre pour racommoder ces chaſſis. Les Anciens mirent *piéce* ſur *piéce* à la navire d'Argo pour la conſèrver bien long tems. La *piéce* de bois de charpente réduite ſuivant les us & coutumes de Paris doit avoir 72 pouces de long ſur ſix pouces d'équarriſſage. Le bois pour cet éffèt doit être bien équarri. Les Marchands de bois vendent le bois de charpente au cent de *piéces* réduit ſelon cette meſure.

PIÉCE, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art, & des compoſitions. *Opus.* Le Coloſſe de Rhodes étoit une mérveilleuſe *piéce.* Le Jugement de Michel-Ange eſt une belle *piéce* de peinture. *Picta tabella*, *imago.* On le dit auſſi d'une compoſition en proſe, en vèrs, ou en Muſique. *Opus poeticum*, *muſicum.* L'Apologie de Balſac eſt une belle *piéce* d'éloquence. Les Horaces; le Cinna de Corneille, le Mithridate, le Britannicus, l'Iphigénie, &c. de Racine, ſont de belles *piéces* de theatre. Les Odes de Malhèrbe ſont de belles *piéces* de Poëſie. Molière a fait de belles *piéces* Comiques. C'eſt la coutume qu'à nous autres Beaux-éſprits les Auteurs viennent lire leurs *piéces* nouvelles, pour nous engager à les trouver belles, & à leur donner de la réputation. MOL. Voilà une belle *piéce* de luth, de tuorbe, de claveſſin.

PIÉCE de chaque différent lieu, dont une maiſon ou un appar-

tement eſt compoſé, comme d'une anti-chambre, d'une ſale, d'une chambre, d'un cabinet. DAVILER. J'ai quatre grandes pièces dans mon appartement. Cette maiſon eſt fort riante, mais chaque piéce eſt trop petite.

PIÉCE DE CHARPENTE, c'eſt tout un morceau de bois taillé, qui entre dans un aſſemblage de charpenterie, & ſert à divers uſages dans les batimens. On nomme Maitreſſes-piéces les plus groſſes, comme les poutres, tirans, entraits, jambes de force, &c. En Latin *Ligna*, qui eſt un mot commun pour toutes les piéces de bois équarries. DAVILER.

PIÉCE DE BOIS; c'eſt, ſelon l'uſage, la meſure de 6 piéds de long ſur 72 pouces d'équarriſſage; ainſi une *piéce de bois* méplat de 12 pouces de largeur ſur 6 pouces de groſſeur, le pié de long; ou une ſolive de 6 pouces de grós ſur 12 piéds de long ſera ce qu'on appelle une *piéce*, à quoi l'on réduit toutes les *piéces de bois* de différentes groſſeurs & longueurs, qui entrent dans la conſtruction des bâtimens pour les éſtimer par cent. DAVILER. Le bois ſe toiſe à la *piéce* qui eſt réglée à 12 pieds de long ſur 6 pouces de gros, enſorte que les quantitez au-deſſous ou au-deſſus ſe réduiſent à celle-ci pour la facilité du toiſé. Le marché ſe fait au cent de ces *piéces*, dont dix compoſent le millier. ID.

PIÉCE D'APPUI; c'eſt à un chaſſis de ménuiſerie, une groſſe moulure en ſaillie, qui póſe en recouvrement ſur l'appui, ou tablette de piérre d'une croiſée, pour empêcher que l'eau n'entre dans la feuillure. DAVILER.

PIÉCE DE TUILE. Térme de Couvreur. Ce ſont tous les morceaux de tuile qui ſervent à divers endroits ſur les couvértures. On nomme Tiércines, les morceaux d'une tuile fenduë en longueur, employez au battelement; & Nigoteaux, ceux d'une tuile fenduë en quatre pour ſervir aux ſolins & ruillées. DAVILER.

PIÉCE DE VÉRRE. Ce ſont tous les petits carreaux, ou morceaux de vérre de différentes figures & grandeurs, qui entrent dans les compartimens des formes & panneaux des vitres. DAVILER.

PIÉCES COUPÉES. Térme de Jardiniér. On appelle ainſi un compartiment de pluſieurs petites piéces figurées ou formées de lignes paralleles & d'enroulemens, & ſeparées par des ſentiérs, pour faire un partérre de fleurs ou de gazon. ID.

PIÉCE D'EAU. C'eſt, dans un jardin, un grand baſſin de figure conforme à ſa ſituation, comme la piéce d'eau, appellée des Suiſſes, devant l'Orangerie, celle de l'Iſle royale dans le petit parc, & celle de Neptune devant la fontaine du dragon à Verſailles. DAVILER.

PIÉCE, eſt auſſi un morceau d'étoffe que les femmes mettent au devant de leurs corps de jupes, quelquefois par ornement, quelquefois par ménage, pour conſérver leurs habits. *Ornamentum pectorale.*

En térmes de Blâſon on appelle *piéces honorables* de l'Écu, le chéf, la faſce, le pal, la bande, la barre, la croix, le ſautoir, le chevron, & généralement celle qui peut occuper le tiérs de l'Écu, quand elle eſt ſeule, en quelque ſens que ce ſoit. *Stemmata honoraria.*

PIÉCES, en térmes du Palais, ſe dit de tout ce qu'on écrit & produit en un procès pour le mettre en état, & juſtifier ſon droit. *Litis inſtrumenta.* On fait un inventaire de production pour l'induction & la conſervation de ſes *piéces*. Cet Avocat eſt chargé de mon ſac, de mes *piéces*. Un Procureur n'a point droit de rétention de *piéces*, ſi ce n'eſt de celles d'inſtruction des procédures pour ſe faire payer de ſes frais. On peut faire collationner & compulſer toutes ſortes de *piéces* publiques. On s'inſcrit en faux contre des *piéces* déciſives. La fauſſeté paroît à l'inſpection de la *piéce*. Les *piéces* nouvellement recouvértes ſont quelquefois un moyen de requête civile.

En térmes de Chaſſe on dit qu'un oiſeau, qu'un chien ſont tout d'une *piéce*; pour dire, qu'ils ſont tous de la même robe, ou de la même couleur. *Canis unicolor, avis unicolor.* Le laniér eſt ſouvent tout d'une *piéce*.

Etre tout d'une piéce, ſe dit auſſi figurément & baſſement, pour, Être franc & ſincére; n'avoir aucun égard, aucune complaiſance; ne ſçavoir point s'accommoder au tems, ni aux perſonnes. *Eſſe ſincerus, ingenuus.* Cet homme ne vous trompera point, il vous dira franchement ſa penſée; il *eſt tout d'une piéce*. Un homme *tout d'une piéce* réléve chagrinement les railleries qu'on fait de lui. LA BRUY.

Etre tout d'une piéce, ſe dit auſſi pour, Être trop droit, trop contraint; n'avoir pas la taille libre & dégagée. C'eſt une grande fille *tout d'une piéce*. *Rigidior.*

PIÉCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il fait comme le Chaudronnier, il met la *piéce* auprès du trou. *Rem extra rem collocare.* On dit auſſi, C'eſt l'ordinaire, la *piéce* de bœuf. On appelle auſſi un aloyau, la *piéce de huit heures*, parcequ'elle eſt bonne pour le déjeûner. On dit auſſi d'une groſſe perſonne & ſtupide, que c'eſt une bonne *piéce* de chair. On dit auſſi de celui qui a une ſorte protection en Juſtice, que c'eſt la meilleure *piéce* de ſon ſac. On dit d'une perſonne ruſée, ou maligne, C'eſt une bonne *piéce*, une méchante *piéce*. On dit auſſi, Jouer *piéce* à quelqu'un, lui faire une *piéce* ſanglante; pour dire, lui faire quelque ſupercherie, quelque affront, ou raillerie, lui cauſer quelque dommage. On dit auſſi quand on a eu bon marché de quelque héritage, qu'on l'a eu pour une *piéce* de pain. On dit auſſi par menace, qu'on accommodera un homme de toutes *piéces*, pour dire, qu'on l'étrillera bien. On dit auſſi populairement, Il a y bonne *piéce* que j'attends; pour dire, Il y a long tems. On dit auſſi des *piéces* d'or rompuës, des *piéces* de viande coupées, que les *piéces* en ſont bonnes, pour dire, qu'il n'y a rien à pérdre.

PIECKO. ſ. m. Nom propre d'un canal ou golfe. *Piecum fretum.* Le lac de *Piecko*. Ce canal eſt un des paſſages par leſquels on va de la mér du Japon à celles de Kaimachites, ou d'Amur. Il eſt entre les cotes du Yupi en la grande Tartarie, & l'iſle appellée la Térre des Etats. MATY.

PIÉD. ſ. m. Partie double de l'animal, qui lui ſert à ſe ſoutenir & à marcher. *Pes.* L'homme & les oiſeaux n'ont que deux *piéds*. *Homo & aves ſunt bipedes.* La plupart des animaux térreſtres ont quatre *piéds*. La plupart des inſectes ont cent *piéds*, c'eſt-à-dire, un grand nombre. *Centipes.* Les ſerpens n'ont point de *piéds*, ils rampent ſur la tèrre. Les Marchands font accroire que les oiſeaux de Paradis n'ont point de *piéds*, ce ſont eux qui les coupent. Les écreviſſes ont douze *piéds*. Les araignées, les mittes, les polypes ont huit *piéds*. Les mouches, les ſauterelles, les papillons ont ſix *piéds*. Les ſinges, les loups, la marmote marchent ſur les *piéds* de dérriére.

En Autourſerie on dit, Le *piéd* d'un autour & d'un épérviér. *Falcula, ungais uncatus.* Au lieu qu'en Fauconnerie on dit, La *main* de l'oiſeau, du faucon. *Manus.*

PIÉD, entant qu'il appartient à l'homme, ſe marie avec pluſieurs mots en divérſes ſignifications. On dit, Lâcher le *piéd*; pour dire, Reculer, ſe défendre mal: Gagner au *piéd*; pour dire, Prendre la fuite. *Dare ſe in fugam, arripere fugam.* On dit auſſi, qu'on ne peut mettre un *pied* devant l'autre; pour dire, Etre foible, ne pouvoir marcher. On dit, Mettre *pié* à tèrre; pour dire, Déſcendre de cheval. *Ex equo exſcendere.* Avoir le *piéd* à l'étriér; pour dire, Être prêt à partir. On dit auſſi, Trouver *piéd*, prendre *piéd*; il y a *pied*-là, lorqu'on trouve le fond de la riviére, & qu'il n'eſt pas beſoin d'y nager. On dit auſſi, Examiner un homme depuis les *piéds* juſqu'à la tête. *A capite ad calcem perſcrutari.* L'armer de *piéd* en cap. On dit auſſi qu'il ſent le *piéd* de Meſſager; pour dire, qu'il pût; & on appelle *piéds-pourris*, ceux qui ont toujours les *piéds* dans l'eau, comme ceux qui conduiſent les trains de bois flotté. On appelle *pied-plat*, un ruſtre, un homme de rien qui a des ſoulérs tout unis, & tout plats, comme en portent ordinairement les payſans. *Plautus, planca.*

On ſçait que ce piéd-plat
Par de ſales emplois s'eſt pouſſé dans le monde. MOL.

Prendre au *piéd* levé; c'eſt-à-dire, ſur le champ, ſans délai. *In ipſo articulo opprimere, vel ex improviſo.* Avoir le *piéd* bot, c'eſt un nom général qu'on donne à un *piéd* éſtropié ou mal tourné, ſoit qu'il ſoit tourné en dedans, ce que les Latins appellent *varus*; ſoit qu'il ſoit tourné en déhors, ce que les mêmes appellent *valgus*. Avoir des cors aux *piéds*, c'eſt-à-dire, des calus, ou des durillons. Porter le *piéd* en avant, tourner bien le *piéd*. Attendre de *piéd* fèrme. Un appartement de plain *pied*; & au figuré, un galant de plain *piéd*.

Le *pied* en térmes de Médecine ſe prend depuis la jointure de la hanche juſqu'au bout des orteils, comme la main ſe prend depuis l'épaule; & il ſe diviſe pareillement en trois parties, ſçavoir la *cuiſſe*, la *jambe* & le *piéd* proprement dit. *Pes magnus.* Ses os ſont l'*os de la cuiſſe*, *le grand* & *le petit ſocile* pour la jambe, & ceux du tarſe, du métatarſe & des doigts. Ses artéres ſont des rameaux de l'artére crurale. Ses veines vont ſe terminer à la veine crurale: il y en a ſix principales qui ſont la *ſaphene*, la *grande* & la *petite iſchiadique*, la *muſculo*, la *poplitée*, ou *jartiére*, & la *ſurale*. Le *pied* a quatre gros & notables nerfs qui s'épandent par toute ſa ſubſtance; & qui viennent des trois paires inférieures des lombes, & des quatre ſupérieures de l'os ſacré.

Le petit *piéd*, ou le bout du *piéd*. *Pediſculus.* Qui eſt le *piéd* proprement dit, a trois parties, ſçavoir le *tarſe*, ou le *cou du pied*, *Tarſus.* Le *métatarſe*, ou l'*avant-piéd*. *Metatarſus.* Et les *doigts* ou *orteils*. *Digitus pedis.* C'eſt lui qui eſt la baſe ou le pilliér qui ſoutient

ſoutient tout le poids du corps, & eſt le vrai inſtrument du marcher. La partie de dèrrière s'appelle l'*os du talon*, & en Latin *calx* ou *calcaneum*. Le deſſous s'appelle la *plante du piéd*, la *ſole*, la *ſemelle*. Les deux éminences d'os, qui ſont au bas de la jambe, s'appellent *les chevilles du piéd*. *Malleolus*.

En tèrmes de Blaſon, on appelle le *piéd* de l'Écu, ſa pointe ou partie inférieure : & on dit qu'un animal eſt en *piéd*, quand il eſt poſé ſur ſes quatre *piéds*. *Stans pedibus*. On dit auſſi *piéd coupé*, & *piéd nourri* en parlant d'une fleur de lis dont il ne paroît que les trois fleurons, & dont le piéd qui eſt au deſſous, eſt retranché. Et on appelle *piéd fiché*, celui qui eſt pointu & propre à ficher en tèrre. *Pes in acumen deſinens*.

PIÉD FOURCHÉ, ſe dit des animaux qui ont le *piéd* fendu en deux ſeulement, comme les bœufs, les cochons, les moutons, les chévres, &c. *Pes bifulcus*. Les Hébreux n'oſoient manger la chair que des animaux qui avoient le *piéd fourché*, & qui ruminoient. Le *piéd-fourché* eſt auſſi une ferme d'un impôt qu'on léve aux portes de quelques villes ſur les animaux au *piéd fourché* qui s'y conſument. La ferme du *piéd-fourché* eſt différente de celle du *piéd rond*.

On appelle des *piéds* de cochon aſſaiſonnez, des *bas de ſoie*. On appelle *petits-piéds*, la volaille, le menu gibièr. Les Écrivains appellent une écriture menuë & mal faite, des *piéds de mouches*.

PIÉD DE CHEVAL. C'eſt la partie de la jambe, depuis la couronne juſqu'au bas de la corne. *Ungula*. Le *piéd* gauche s'appelle le *piéd du montoir*. *Pes ſiniſter*. Et le droit, le *piéd hors du montoir*. *Pes dexter*. On dit qu'un cheval a le *piéd gras*, quand il a la corne foible & mince, lorſqu'il eſt difficile à fèrrer ; qu'il a le *piéd uſé*, qu'il a le *piéd mauvais*, qu'il a le *piéd dérobé*, lorſqu'il a peu de corne, ou qu'il l'a uſée pour avoir marché *piéd-nud*, c'eſt-à-dire, déferré ; qu'il a le *piéd comble*, lorſque la ſole eſt arrondie par deſſous, & qu'il a beſoin d'un fèr vouté.

PIÉD NEUF, ſe dit d'un cheval à qui la corne eſt revenuë, après que le ſabot lui eſt tombé ; auquel cas il ne vaut rien que pour le labour. *Pes renovatus, recens*. Le *petit piéd* eſt un os ſpongieux renfèrmé dans le milieu du ſabot, & qui a toute la forme du *piéd*. On dit auſſi, Remettre un cheval ſur le bon *piéd*, galoper ſur le bon *piéd*, quand on le fait aller un'ment & ſur les mêmes *piéds* qu'il a commencé de partir. On dit auſſi, Parer le *piéd* d'un cheval ; pour dire, Enlever la corne du cheval avec un boutoir, autant qu'il eſt néceſſaire pour le bien fèrrer.

PIÉD, ſe dit auſſi des plantes & des arbres. *Truncus*. Il y a tant de *piéds* d'œillèts, tant de *piéds* d'anémones. Il y a tant de *piéds* d'arbres fruitiérs dans ce jardin, tant de *piéds* d'arbres dans cette forêt. On appelle *piéds corniérs*, les gros arbres qui ſont dans les encognures des ventes qui ſe font dans les forêts, & qui ſe marquent par le Gardemarteau. *Piéd corniér* ſe dit auſſi des longues piéces de bois qui ſont aux encogneures des pans de charpente. On le dit auſſi des quatre principales piéces qui font l'aſſemblage d'un batteau, d'un cartouſſe, qui ſoutiennent l'impériale, & où l'on attache les mains, où l'on paſſe les ſoupentes. *Fulcra ſuſpenſoria*.

PIÉD, ſe dit auſſi des choſes tout-à-fait inanimées. Le *piéd* des Alpes, d'une montagne, d'un rocher. *Montis radices*. Le *piéd* d'une écabelle, d'une table, d'un bahut. Le *piéd* d'un claveſſin, d'un buffèt, d'une platine. Le *piéd* d'une lunette, d'un graphométre, ſur lequel on poſe ſa genouillière pour faire des obſèrvations. On appelle auſſi le *piéd* d'une dentelle, une petite dentelle qu'on coud à une plus grande pour la faire mieux paroître. On dit auſſi, qu'un homme a le nez fait en *piéd* de marmitte, quand il l'a retrouſſé.

PIÉD, en tèrmes d'architecture, ſe dit prémièrement des murs. Le *piéd* de la muraille, c'eſt l'éſcarpe. *Imus murus*. On a pèrcé le foſſé, on eſt au *piéd* de la muraille. On a ſappé ce baſtion par le *piéd* : ce qui ſe dit auſſi au figuré d'un raiſonnement dont on a détruit le principe. On dit à la paume, Chaſſe au *piéd*, on entend du mur.

PIÉD, ſe dit auſſi d'un talud, d'un penchant qu'on donne à des ouvrages pour les ſoutenir, & particuliérement quand ils ſont de tèrre. *Acclivitas*. Ce rempart n'a pas aſſez de *piéd*, de talud, il s'éboulera. On dit auſſi, qu'il faut donner du *piéd* à une échelle, l'éloigner de la muraille pour y monter ſûrement.

PIÉD DE FIÈF, en Juriſprudence féodale, ſe dit d'un fièf dépecé & démembré, dont il eſt fort parlé en la Coutume de Touraine. *Feudum ſeparatum*.

PIÉD, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt debout. Il a fallu être ſur *piéd* toute la nuit pour veiller ce malade, ou à cauſe de cette alarme. *Excubari ad ægroti lectum*. Soyez ſur *piéd* demain dès cinq heures ; pour dire, Levez-vous matin. Il ſe leva en *piéd* pour haranguer.

On dit auſſi d'un Courtiſan, qu'il eſt obligé de faire le *piéd* de gruë ; pour dire, qu'il faut qu'il ſe tienne toujours debout ; qu'il fait le *piéd* dèrrière, quand il fait la révérence ; & burleſquement, qu'il faut qu'il faille le *piéd* de veau, quand on eſt obligé d'aller ſaluer quelque Puiſſant. *Stare pedibus*. On dit auſſi, qu'il n'a pas mis le *piéd* dans une maiſon ; pour dire, qu'il n'y eſt point entré depuis un tel tems. On dit auſſi de celui qui s'opiniâtre à demeurer dans un logis, qu'il n'en veut ſortir que les *piéds* devant, c'eſt-à-dire, étant mort.

On dit en ce ſens & en tèrmes de Guèrre, Mettre une armée, des troupes ſur *piéd* ; pour dire, les lever & les entretenir. *Colligere exercitum, conficere, conflare*. Un Capitaine, un Lieutenant en *piéd*, c'eſt-à-dire, qui ſubſiſte, qui n'eſt point réformé. On dit auſſi, Des Compagnies, des Régimens de gens de *piéd* ; pour dire, de l'Infanterie. On appelle auſſi, Un valet de *piéd*, celui qui ſèrt & qui ſuit à *pied* le Roi & les Princes.

On dit en tèrmes de Marine ; que des marchandiſes ſont en *piéd* ; pour dire, qu'elles ſont encore en nature, & qu'un Marchand les peut revendiquer en payant les frais du ſauvement. *Merces in integro*. On dit auſſi, qu'un vieux château, un bâtiment ſont encore ſur *piéd* ; pour dire, qu'ils ſubſiſtent, qu'ils ne ſont point abattus.

PIÉD DE ROY, eſt une meſure contenant douze pouce, ou 144. lignes. *Pes, ſeu menſura*. Un *piéd quarré* eſt la même meſure en longueur & en largeur, qui fait 144. pouces de ſuperficie. Un *piéd cube* eſt la même meſure ſelon les trois dimenſions. Le *piéd cube* à 1728. pouces cubes. Le *piéd* des anciens Romains avoit quatre palmes, ou onze pouces, & on l'appelloit *piéd Romain* ou *piéd du Capitole*. Le *piéd Rhenan*, ou le *piéd de Leiden*, eſt celui qui ſèrt de meſure à tout le Septentrion. Sa proportion avec le *piéd Romain* eſt comme de 950. à 1000. Voyez Caſimir Polonois, qui dans ſa Pyrotechnie a fait ſa réduction au *piéd Rhenan* de tous les autres *piéds* des plus fameuſes villes de l'Europe. Le *piéd* de Londres & de toute l'Angleterre eſt d'onze pouces 4. lignes & demie.

Le *piéd* ſe diviſe en 12 pouces, le pouce en 12 lignes, & la ligne en 10 parties, ainſi le *piéd* entier a 1440 parties. Voici la réduction des *piéds* tant ancien que modèrne, au *piéd* de Roi du Chatelet de Paris, tirée de pluſieurs mémoires & meſures originales, & de Snellius, Riccioli, Scamozzi, Mrs Petit, Picard & autres Géomètres & Architectes, par Davilèr.

Piéds Antiques comparez à notre Piéd de Roi.

Le *piéd* d'Alexandrie avoit 12 pouces, 2 lignes, 2 parties.
Le *piéd* d'Antioche avoit 14 pouces, 11 lignes, 2 parties.
Le *piéd* Arabique avoit 12 pouces, 4 lignes.
Le *piéd* Babylonien avoit 12 pouces, 1 ligne & demie, ſelon Capellus, 14 pouces, 8 lignes, & $\frac{1}{2}$: & ſelon M. Pèrrault, 12 pouces, 10 lignes & $\frac{1}{2}$.
Le *piéd* Grèc, 11 pouces, 5 lignes & $\frac{1}{2}$; & ſelon M. Pèrrault, 11 pouces, 3 lignes.
Le *piéd* Hébreu, 13 pouces, 3 lignes.
Le *piéd* Romain, ſelon Riccioli & Vilalpande, 11 pouces, 1 ligne, 8 parties. Selon Lucas Pœtus, au raport de M. Pèrrault, 10 pouces, 10 lignes, 6 parties ; & ſelon M. Picard, 10 pouces, 10 lignes, 6 parties ; qui eſt la longueur de celui qui ſe voit au Capitole, & apparemment la meilleure meſure ; cependant, ſelon M. Petit qui prend le milieu de toutes les différentes meſures que nous avons, il eſt de 11 pouces.

Piéds Modèrnes comparez à notre Piéd de Roi.

Le *piéd* d'Amſterdam a 10 pouces, 5 lignes, 3 parties.
Le *piéd* d'Anvèrs, 10 pouces, 6 lignes.
Le *piéd* d'Avignon & d'Aix en Provence, 9 pouces, 2 lignes.
Le *piéd* d'Auſbourg en Allemagne, 10 pouces 11 lignes, 3 parties.
Le *piéd* de Bavière en Allemagne, 10 pouces, 8 lignes.
Le *piéd* de Bezançon en Franche-Comté, 11 pouces, 5 lignes, 2 parties.
Le *piéd*, ou Braſſe de Boulogne en Italie, 14 pouces, ſelon Scamozzi, & 14 pouces, 1 ligne, ſelon M. Picard.
Le *piéd* de Breſſe eſt une Braſſe de 17 pouces, 7 lignes & $\frac{1}{2}$, ſelon Scamozzi, & de 17 pouces, 5 lignes, 4 parties, ſelon M. Petit.
Le *piéd* ou Dérub du Caire en Égypte, 10 pouces, 6 lignes.
Le *piéd* de Cologne, 10 pouces, 2 lignes.
Le *piéd* de Comté & de Dole, 13 pouces, 2 lignes, 3 parties.
Le *piéd* ou pic de Conſtantinople 24 pouces, 5 lignes.
Le *piéd* de Copenhague en Dannemarck, 10 pouces, 9 lignes & demie.
Le *piéd* de Cracovie en Pologne, 13 pouces, 2 lignes.
Le *piéd* de Dantzic en Allemagne, 10 pouces, 4 lignes, 6 parties, ſelon M. Petit : & 10 pouces, 7 lignes, ſelon M. Picard.
Le *piéd* de Dijon en Bourgogne, 11 pouces, 7 lignes, 2 parties.
Le *piéd* de Florence eſt une Braſſe de 20 pouces, 8 lignes, 6 parties,

ſelon Maggi; de 21 pouces, 4 lignes & ½, ſelon Lorini; de 22 pouces 8 lignes, ſelon Scamozzi; & de 22 pouces, 4 lignes ſelon M. Picard.

Le *piéd* de Génes eſt une palme de 9 pouces, 2 lignes, ſelon M. Petit.

Le *piéd* de Genêve, 18 pouces, 4 parties de lignes.

Le *piéd* de Grenoble en Dauphiné, 12 pouces, 7 lignes, 2 parties.

Le *piéd* de Heydelbèrg en Allemagne 10 pouces, 2 lignes, ſelon M. Petit: & 10 pouces, 3 lignes & demie, ſelon une meſure originale.

Le *piéd* de Leipſik en Allemagne, 11 pouces, 7 lignes, 7 parties.

Le *piéd* de Leyde en Hollande, 11 pouces, 7 lignes.

Le *piéd* de Liége, 10 pouces, 7 lignes, 6 parties.

Le *piéd* de Lion, 12 pouces, 7 lignes, 2 parties, ſelon M. Petit; & 12 pouces, 7 lignes & demie, ſelon une meſure originale; ſept *piéds* & demi font la toiſe de Lion.

Le *piéd* de Liſbonne en Portugal, 11 pouces, 6 lignes, 7 parties, ſelon Snellius.

Le *piéd* de Londres, & de toute l'Angleterre, 11 pouces, 3 lignes, ou 11 pouces, 2 lignes, 6 parties, ſelon M. Picard; mais ſelon une meſure originale, 11 pouces, 4 lignes & demie. Le pouce d'Angleterre ſe diviſe en 10 parties ou lignes.

Le *piéd* de Lorraine, 10 pouce, 9 lignes, 2 parties.

Le *piéd* de Manheim dans le Palatinat du Rhin, 10 pouces, 8 lignes, 7 parties, ſelon une meſure originale.

Le *piéd* de Mantouë en Italie, eſt une braſſe de 17 pouces, 4 lignes, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Mâcon en Bourgogne, 12 pouces, 4 lignes, 3 parties. Il en faut 7 & demi pour la toiſe.

Le *piéd* de Maïence en Allemagne, 11 pouces 1 ligne & demie.

Le *piéd* de Middelbourg en Zelande, 11 pouces, 1 ligne.

Le *piéd* de Milan eſt une braſſe, de 22 pouces.

Le *piéd* de Naples eſt une palme de 8 pouces, 7 lignes, ſelon Riccioli.

Le *piéd* de Padouë en Italie, 13 pouces, 1 ligne, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Palèrme en Sicile, ou palme, eſt de 8 pouces, 5 lignes.

Le *piéd* de Parme en Italie, eſt une braſſe de 20 pouces, 4 lignes.

Le *piéd* de Prague en Bohême, 11 pouces, 1 ligne, 8 parties.

Le *piéd* du Rhin, 11 pouces, 5 lignes, 3 parties, ſelon Snellius & Riccioli: 11 pouces, 6 lignes, 7 parties, ſelon M. Petit: 11 pouces, 7 lignes, ſelon M. Picard: & 11 pouces, 7 lignes & demie, ſelon une meſure originale.

Le *piéd* de Rouen, ſemblable au *piéd* de Roi.

Le *piéd* de Savoye, 10 pouces.

Le *piéd* de Sédan, 10 pouces un quart.

Le *piéd* de Sienne en Italie, eſt une braſſe de 21 pouces, 8 lignes, 4 parties.

Le *piéd* de Stokolm en Suéde, 12 pouces, 1 ligne.

Le *piéd* de Straſbourg, 10 pouces, 3 lignes & demie.

Le *piéd* de Tolède, ou *piéd* Caſtillan, 11 pouces, 2 lignes, 2 parties, ſelon Riccioli; & 10 pouces, 3 lignes, 7 parties, ſelon M. Petit.

Le *piéd* Tréviſan dans l'État de Veniſe, 14 pouces & demi, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Veniſe, 12 pouces, 10 lignes, ſelon Scamozzi, & Lorini: 12 pouces, 8 lignes, ſelon M. Petit: & 11 pouces, 11 lignes, ſelon M. Picard.

Le *piéd* de Vérone en Italie, égal à celui de Veniſe.

Le *piéd* de Vicence en Italie, 13 pouces, 2 lignes, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Vienne en Autriche, 11 pouces, 8 lignes.

Le *piéd* de Vienne en Dauphiné, 11 pouces, 11 lignes.

Le *piéd* d'Urbin, & de Pezaro en Italie, 13 pouces, 1 ligne, ſelon Scamozzi.

En tèrmes de Juriſprudence, Le *piéd* ſaiſit le chèf, ſignifie que ce qui eſt à la ſupèrficie appartient à celui à qui eſt le fond de tèrre, le ſol: *Solo ſemper cedit ſuperficies.* Un édifice, par éxemple, ſuit le droit du ſol, ſur lequel il eſt aſſis. La Coutume de Châlons, Art. 143. intèrpréte cette ſentence autrement; à ſçavoir, que chacun peut élever ſon édifice ſur la place tout droit, à plomb & à ligne, ſi haut que bon lui ſemble, & contraindre ſon voiſin de tetirer chévrons, & toutes autres choſes portant ſur la place, par quelque tems que les choſes ayent été en cet état, & fût-ce de cent ans. De Laurière. *Gloſſ.*

Mettre piéd à loy. Dans les Coutumes de Lille, Ch. XIII. Art. 125. C'eſt rentrer dans la Loi, ou les Priviléges de la ville, en donnant caution de ſatisfaire à tous les devoirs de Bourgeoiſie. *In Civitatis jura edire.*

Pèrdre le piéd. C'étoit autrefois une punition, pour le larcin & d'autres crimes, pour leſquèls on coupoit le *piéd*, ou les *piéds* au criminel. Voyez les Établiſſemens de France, L. I. C. 29. Les Loix de Guillaume Roi d'Angletèrre, Art. 67. Florus, L. III. C. 4. & le Gloſſaire de M. Laurière.

En tèrme d'Éſcrime, ſe battre de *piéd ferme* c'eſt ſe battre ſans avancer, ni reculer.

Coup de Piéd. En tèrmes de jeu de paume, eſt lorſque la balle tombe au *piéd* de la muraille, enſorte qu'elle ne double point, & ne peut être relevée.

Couper les piéds à Mèrcure: En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt-à-dire, lui ôter ſa volatilité & lui donner la fixation; ce qui ne ſe peut faire que par l'élixir parfait au blanc, ou au rouge. Dict. Hèrm.

Pié d-Bot. ſ. m. Qui a les piéds courbez & tournez en dedans. *Scaurus loripes.* Ce vilain *piéd-bot*.

Piéd de Chévre, Eſt auſſi une manière d'aſſembler, dont les Charpentiers ſe ſervent pour allonger des piéces de bois; ils appellent cela enter en *piéd de Chèvre*. Félibien.

Piéd-Cornièr. Tèrme de l'Ordonnance des Eaux & Forêts. Arbre qu'on laiſſe au coin des ventes, pour enſeigner, & que l'on marque du marteau des Forêts & du Méſureur, afin de connoître l'étenduë, les limites & extrémitez des ventes pour ne les pas élargir. De Laurière. On les nomme auſſi arbres de paroy & de liſiére. Gauret.

Piéd de Fontaine. Éſpéce de gros baluſtre, ou piédéſtal rond, ou à pans, quelquefois avec des conſoles, ou des figures, pour porter une coupe, ou un baſſin de fontaine, ou un chandeliér d'eau, comme les 31 piéds, qui ſoutiennent autant de baſſins de marbre blanc dans la Colonnade de Vérſailles. Davilèr.

Piéd-droit; Tèrme d'Architècture, c'eſt la partie du trumeau ou jambage d'une porte, ou d'une croiſée, qui comprend le bandeau, ou chambranle, le tableau, la feuillure, l'embraſure & l'écoinçon. On donne auſſi ce nom à chaque piérre, dont le *piéd-droit* eſt compoſé. Tous les *piéd-droits*, jambages & doſſerèts, ſont appellez *Paraſtata* ou *Orthoſtata*, par Vitruve. Davilèr.

Piéd-marin. Ce mot ne ſe dit qu'avec le vèrbe *avoir*; & avoir le *piéd-marin*, ſignifie, ne point craindre la mèr, être fèrme ſur ſes piéds malgré l'agitation du vaiſſeau, & ſupporter aiſément la fatigue de la mèr; ne s'y point trouver mal.

Piéd, en tèrme de Poëſie Grècque & Latine, eſt la meſure des vèrs. *Pes.* Un vèrs héxamètre a ſix *piéds*; un pentamètre en a cinq. Les *piéds* ſont compoſez ou de deux ſyllabes, comme le ſpondée & l'iambe, ou de trois, comme le dactyle & l'anapeſte.

Piéd pair, et impair. On appelle en Poëſie, & dans les vèrs lambiques, *piéd impair*, celui dont le nombre, à l'égard de la place dans le vèrs eſt impair, & pair celui dont le nombre eſt pair. *Par & impar.* Le premier, le troiſiéme, & le cinquiéme *piéd* du vèrs eſt impair, parcequ'on ne peut pas diviſer ces nombres-là en deux portions égales. Dans la Tragédie l'iambe ne cédoit que les *piéds impairs* aux ſpondées; enſorte que le ſecond, le quatriéme & le ſixiéme *piéd* devoient être des iambes, parceque ces *piéds*, ou nombres ſont pairs. Ce mélange régulier de ſpondées aux *piéds impairs*, & d'iambes aux pairs, rendoit le vèrs plus noble. Mais les Poëtes Comiques pour mieux déguiſer leurs vèrs, & les rendre plus approchans de la proſe, prirent le contrepiéd, & mirent des ſpondées où les Poëtes tragiques ne ſouffroient que des iambes.

Piéd fort, en tèrmes de Monnoie, ſe dit d'une piéce d'or, ou d'argent plus épaiſſe, ou plus forte, qui eſt hors du commèrce, comme ſeroit un louis de 4. 8. 12. ou 15. piſtoles. *Moneta major, majoris pretii.* Les Officiérs de la Monnoie jouiſſent d'un droit appellé, *piéd fort*, à chaque changement, & *piéd* de monnoie.

Piéd, ſignifie auſſi, Meſure de proportion. *Proportione valoris ſervata.* Toutes les monnoies d'or ſe réglent pour leur poids & leur valeur ſur le *piéd* de l'écu ſol à proportion de ſon titre. On a fait cette contribution ſur le *piéd* de vingt mille écus. On l'a payé ſur le *piéd* de cent écus de gages. Sur ce *piéd*-là il lui faut cent francs. Les tentes ſe conſtituent ſur le *piéd* du denier vingt. On dit auſſi, Réduire un figure au petit *piéd*; pour dire, Faire la copie d'un grand tableau, en petit, avec les mêmes proportions: ce qui ſe fait avec le chaſſis, le parallélogramme, ou le ſinge.

Piéd, en tèrmes de Teinturiér, ſe dit des prémiéres couleurs qu'on donne aux étoffes teintes en grand & bon teint, pour en recevoir après d'autres qui ayent peu d'éclat ou de durée. Ainſi on dit que les Teinturiérs du bon teint doivent donner aux étoffes un *piéd* néceſſaire de paſtel, de garence ou de cochenille, devant que de les envoyer aux Teinturiers du petit teint; & ils ſont obligez de laiſſer à la tête de la piéce une roſette de chaque ſorte de *piéd* du bon teint qu'ils lui auront donné.

Piéd, ſe dit figurément en pluſieurs choſes morales. On dit, Mettre ſes injures, ſes reſſentimens au *piéd* du Crucifix; pour dire,

les

les oublier, les pardonner pour l'amour de Dieu. *Deponere iram, injuriarum non recordari.* On dit au contraire, Mettre quelqu'un ſous ſes *piéds*; pour dire, le ravaler & le mépriſer. On dit auſſi, Se jetter aux *piéds* de quelqu'un; pour dire, Implorer ſa grace, ſa miſéricorde; qu'il eſt aux *piéds* de la Cour; pour dire, qu'il eſt dans le parquet de l'Audience. Ranger l'inſolence *aux piéds* de la raiſon, MALHERBE; pour dire, la ſoumettre, la ſubjuguer. Content de votre cœur, il met tout à vos *piéds*. RACIN. Diogéne marchant ſur les tapis de Platon, diſoit, Je foule aux *piéds* l'orgueil de Platon. DAC. On dit auſſi, qu'un homme eſt à la Cour ſur le bon *piéd*; pour dire en crédit, en fortune, qu'on le va voir ſur le *piéd* de Bel-eſprit, de Sçavant.

Dans le ſiécle où nous ſommes,
Eſt-ce au piéd *du ſçavoir qu'on meſure les hommes.* BOIL.

On dit auſſi, qu'on s'eſt réduit au petit-*piéd*; pour dire, qu'on a retranché ſon train, diminué ſa dépenſe. *Sumptus minuere.* On dit, Prendre les choſes au *piéd* de la léttre; pour dire, à la rigueur, & ſans vouloir ſouffrir d'interprétation.

PIÉD, ſe dit auſſi en ces compoſez, d'*arrachepiéd*. *Eodem ductu.* A *clochepiéd*. *Altero pede ſuſpenſo incedere.* *Marchepiéd*, *trepiéd*, *chevrepiéd*, *piéd leger*, *drap de piéd*, *tapis de piéd*, qui ſont éxpliquez à leur ordre.

PIÉD, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit qu'un homme a trouvé chauſſure à ſon *piéd*; pour dire, qu'il a trouvé une choſe qui lui eſt fort convenable, ou au contraire quelqu'un qui lui a réſiſté en face, qui ſe défend bien contre lui. *Rem ſibi convenientem, vel parem adverſarium nactus eſt.* On dit qu'il eſt déférré des quatre *piéds*, quand il a été ſi bien repouſſé & contredit, qu'il ne ſçait plus que dire, ni que faire. On dit qu'un homme a bon *piéd*, bon œil; pour dire qu'il ſe porte bien, & qu'il eſt fort vigilant, qu'il entend bien ſes interêts; qu'il tient *piéd* à boule, qu'il eſt aſſidu à ſon travail; qu'il ne ſe mouche pas du *piéd*; pour dire qu'il eſt fin & difficile à ſurprendre; qu'il tirera *piéd*, ou *aile* d'une affaire; pour dire, qu'il en aura quelque avantage de quelque façon qu'elle tourne, & qu'il ſe trouve toujours ſur ſes *piéds*; pour dire, qu'il ſubſiſte, quelque changement d'affaires qui arrive. On dit qu'il s'eſt tiré une grande épine du *piéd*, lorſqu'il a ſurmonté quelque grande difficulté, qu'il s'eſt tiré d'une grande inquiétude. Et on dit de celui qui eſt ruiné, qui n'a plus le moyen de faire le fanfaron, qu'il ne ſçait plus ſur quel *piéd* danſer, qu'il eſt obligé d'aller à beau *piéd* ſans lance. On dit de celui qui eſt joyeux du ſuccès de quelque affaire, qu'il croit tenir Dieu par les *piéds*. On dit qu'un homme a eu un *piéd* de nez, quand il a été trompé dans ſes eſpérances. On dit qu'il a mis le *piéd* dans la vigne du Seigneur; pour dire honnêtement qu'il a trop bû. Un Sergent dit que la vache a bon *piéd*, lorſqu'une choſe ſaiſie eſt ſuffiſante pour payer les frais d'un procès, ou que la partie qui pourſuit eſt riche. On dit lorſqu'on attend une choſe promiſe qui ne vient point, qu'elle n'a point de *piéds*. On dit d'un grand criminel, qu'on l'a amené *piéds* & poings liez: & qu'on l'a emmené un *piéd* chauſſé l'autre nud; pour dire, en diligence, ſans lui donner le loiſir de s'habiller. Sa partie lui tient le *piéd* ſur la gorge; pour dire, lui propoſe des conditions fort déraiſonnables. On dit à ceux qu'on fait partir bruſquement, Bûvez un coup, & haut le *piéd*. On dit de celui qui cauſe beaucoup, qu'il a les *piéds* chauds. On dit d'une perſonne gaye, qu'elle a toujours un *piéd* en l'air, & d'un vieillard, qu'il a déja un *piéd* dans la foſſe. On dit d'un homme qui a quelque grand ſujet de triſteſſe, qu'il ſéche ſur *piéd*, qu'il voudroit être cent *piéds* ſous tèrre. On dit d'un miſérable qui n'a point de bien, que c'eſt un *piéd* d'éſcaut, qu'il a les *piéds* poudreux. On dit auſſi qu'un homme fait rage de ſes *piéds* tortus. Chèrcher cinq *piéds* à un mouton où il n'y en a que quatre. Chèrcher à *piéd* & à cheval. On dit auſſi, Jamais coup de *piéd* de jument ne fit mal à cheval; pour dire, qu'un homme ne ſe doit point fâcher des injures, ou des maux que lui font les femmes. On dit, aller du *piéd* comme un chat maigre, comme un Baſque. On dit, Aller où le Roi va à *piéd*; pour dire, Aller à ſes néceſſitez. On appelle ordinairement un pendu, un Evêque des champs qui donne la bénediction avec les *piéds*.

A PIÉD. Advèrbial, ſe dit en ces phraſes. Être *à piéd*, c'eſt à-dire, N'avoir ni cheval, ni caroſſe. *Ire pedes.* Être venu de ſon *piéd*. On dit auſſi qu'on a mis quelqu'un *à piéd*, quand on lui a fait vendre ſon équipage. On dit qu'il fait bon aller *à piéd*, quand on tient ſon cheval par la bride; qu'un cavalier qui n'a pas ſoin de ſon cheval, mérite d'aller *à piéd*. On dit auſſi, paſſer *à piéd* ſec, aller *piéd à piéd*; avancer peu-à-peu une affaire, accroître petit-à-petit ſa fortune. On dit à la guèrre, Gagner le tèrrain *piéd-à-piéd*, lorſqu'on attaque une place dans les formes, qu'on fait des aproches par tranchées.

PIÉD D'ALOUETTE, eſt une ſorte de plante qu'on appelle en Latin *delphinium*, ou *conſolida regalis*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle que M. Tournefort nomme *delphinium hortenſe flore majori ſimplici*, pouſſe une tige droite, branchuë, revêtuë de beaucoup de feuilles découpées en parties longues & déliées, préſque comme celles du fenouil. Ses fleurs ſont belles, compoſées chacune de pluſieurs feuilles inégales, de couleur bleuë, ou rouge, ou incarnate, ou blanche, ou violette. Il y en a de ſimples & de doubles. Lorſqu'elles ſont paſſées, il paroît des fruits longs, compoſez de trois graines, qui renfèrment des ſemences anguleuſes, noires. On cultive cette plante dans les jardins à cauſe de la beauté de ſa fleur.

PIÉD DE BICHE, eſt la barre de fèr qui ſert à fèrmer les portes cochères, qui ſe diviſe par un bout en deux crampons qui entrent dans les fèrrures de la porte, & qui eſt par l'aûtre bout ſcellée dans la muraille. *Poſticus ferreus biſculus.*

PIÉD DE CHAT, eſt une plante qui pouſſe des feuilles oblongues, rondes par le bout, couvèrtes en leur partie inférieure d'un coton blanc, couchées par tèrre. Il s'éléve d'entre elles des tiges grêles, longues d'un demi-piéd, ou d'un piéd, acompagnées de feuilles longues & étroites. Au ſommet des tiges naiſſent des fleurs aſſez groſſes & aſſez rondes, de couleur purpurine, ſemblables à celles de l'immortelle ou élichryſum. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des graines garnies d'une aigrette. C. Bauhin l'appelle *gnaphalium montanum flore rotundiore*; & Mr. Tournefort *elychryſum montanum flore majore purpuraſcente*. Cette plante eſt vulnéraire & aſtringente; on en fait un ſyrop qui eſt bon pour les fluxions de poitrine.

PIÉD DE CHEVAL. Plante qu'on appelle autrement *Pas d'âne*, en Latin *tuſſilage*. Voyez PAS D'ASNE.

PIÉD DE CHÈVRE, eſt le compoſé de deux petits fèrs mobiles en charnières, dont l'un ſe peut mouvoir d'un côté, & non pas de l'autre. C'eſt une piéce qui ſèrt à faire la détente des horloges. *Vectis truſatilis.*

PIÉD DE CHÈVRE, eſt auſſi un pince dont on ſe ſèrt à remuer les charges & les fardeaux, qui a un bèc aigu, courbé & refendu. *Vectis ferreus.*

Les Imprimeurs appellent *piéd de chèvre* l'outil de fèr dont ils ſe ſervent pour demonter leurs bales. *Sudes ferrea.*

PIÉD DE CHEVRE, eſt auſſi une troiſiéme piéce de bois qu'on ajoûte à une chèvre pour lui ſervir de jambe, lorſqu'on ne peut l'appuyer contre un mur pour enlever quelque fardeau à plomb de peu de hauteur.

PIÉD DE GELINE. Plante. Voyez FUMETÈRRE. *Ornithopodion.*

PIÉD DE GRIFFON, eſt un inſtrument de Chirurgie, qui eſt de fèr avec deux crochets, qui ſèrt dans les accouchemens difficiles à tîrer la tête de l'enfant demeuré dans le ventre de la mère. *Gryphipodion.*

PIÉD DE LIÈVRE, ſe dit de ce qui ſèrt aux Écrivains à frotter & liſſer leur papiér. C'eſt en éffet un vrai *piéd de liévre*.

PIÉD DE LIÈVRE, ſe dit auſſi d'une plante qui eſt une éſpéce de trefle. *Lagopus.* Elle pouſſe pluſieurs petites tiges à la hauteur d'environ demi-piéd, branchuës, couvèrtes de coton blanc. Ses feuilles ſont un peu longues, pointuës, veluës, blanchâtres: elles naiſſent trois à trois ſur une queuë. Ses fleurs ſont petites, blanches, attachées à des épis, qui par leur poil mollet, de couleur cendrée ou tîrant ſur le purpurin, reſſemblent au piéd d'un liévre. Sa ſemence eſt petite, rougeâtre. En Latin *trifolium arvenſe humile ſpicatum, ſive Lagopus.* C. BAUH. Cette plante a un goût aſtringent & fort déſſicatif.

PIÉD DE LIÈVRE, eſt auſſi le nom d'un oiſeau ainſi appellé, parce qu'il a les piéds velus comme un liévre. *Leporinipes.*

PIÉD DE LION, ou *Patte de lion*, eſt une plante qui eſt ainſi nommée à cauſe de la figure de ſes feuilles. *Leontopodion, ſtellaria.* On l'appelle autrement *Alchimille*. Voyez ALCHIMILLE.

PIÉD D'OISEAU, eſt une plante qui pouſſe pluſieurs petites tiges rondes, veluës, préſque couchées à tèrre, révêtuës de feuilles, compoſées de cinq ou ſix paires de feuilles plus petites & plus minces que celles de la lentille, rangées le long d'une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont petites, legumineuſes, jaunes, jointes pluſieurs enſemble, au haut de ſes branches, ſur des pédicules courts. Lorſqu'elles ſont paſſées, il paroît des gouſſes courbées en faucille, compoſées de pluſieurs piéces attachées bout à bout, & qui renfèrment chacune une ſemence préſque ronde, menuë, jaûnâtre. Ces gouſſes naiſſent deux ou trois enſemble diſpôſées comme les fèrres d'un oiſeau. Sa racine eſt ſimple, blanche, garnie de quelques fibres. En Latin *ornithopodium majus.* C. BAUH. Il y a d'autres éſpéces de *piéd d'oiſeau*. Cette plante a été ainſi appelliée à cauſe de la diſpoſition de ſes gouſſes.

PIÉD D'OIE, eſt une plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, droite, rameuſe. Ses feuilles

ſont

ſont ſemblables à celles de l'arroche ſauvage commune, mais plus amples, moins ſinueuſes, de couleur vèrte brune, d'une odeur forte. Ses fleurs naiſſent en grape, compoſées chacune de cinq ou ſix étamines ſoutenuës par un calice découpé juſqu'à la bâſe. Sa ſemence eſt près que ronde, applatie, menuë, noire. Sa racine eſt fibreuſe. Mr. Tournefort l'appelle *chenopodium, pes anſerinus I.* On aſſûre que cette plante fait mourir les cochons. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *piéd d'oie.* Ce nom lui a été donné à cauſe qu'on prétend que ſa feuille a la figure du piéd d'une oie.

PIÉD DE PIGEON, eſt une plante qui pouſſe des tiges menuës, rougeâtres, cotonnées. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la mauve, veluës, découpées en pluſieurs parties. Ses fleurs ſont petites, compoſées chacune de cinq feuilles de couleur purpurine gaie. Ses fruits ſont des aiguilles qui ont chacune à leur bâſe cinq ſemences noirâtres. Sa racine eſt ſimple & blanche. En Latin *geranium folio malvæ rotundo.* C. BAUH. Le ſuc de cette plante cuit avec du ſucre eſt bon pour la dyſenterie: ſon extrait a la même vèrtu.

PIÉD DE VEAU, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles oblongues, larges, triangulaires, luiſantes. Il s'éleve d'entre elle une tige haute d'un palme, ronde, canelée, qui porte en ſon ſommet une fleur à une ſeule feuille coupée en langue, & roulée, pour ainſi dire, en cornet. Quand la fleur eſt paſſée il paroît des bayes rouges, entaſſées comme en grape dans la baſe du piſtile qui ſort du fond de la fleur, & qui ſe tèrmine par une éſpéce de pilon: chacune de ſes bayes contient une ou deux ſemences près que rondes. La racine eſt rubéreuſe, groſſe comme le pouce, blanche en dedans, fibreuſe. En Latin *arum vulgare non maculatum.* C. BAUH. La racine de cette plante déſechée & miſe en poudre, eſt bonne dans l'aſthme, dans la vieille toux, dans le ſcorbut, dans la cachexie, dans les fiévres intèrmittentes: ſes feuilles pilées & appliquées ſur les ulcères des hommes & des chevaux les mondifient en peu de tems. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *piéd de veau.*

PIÉD DE VEAU. Plante. Le Chou Karaïbe, eſt une éſpéce de *chou* qui vient dans les iſles de l'Amérique. Ses racines ſont rondes, maſſives, groſſes comme la tête, de couleur de chair par dehors, jaûnes par dedans, d'une odeur auſſi douce que celles des violettes. Ses tiges & ſes feuilles reſſemblent à la grande ſerpentine: elles contiennent un ſuc laiteux qui eſt aſſez doux, de même que les racines. On fait du potage de ſes racines & de ſes feuilles.

Il y a dans ces iſles une éſpéce de *chou*, que les habitans appellent *choux poivrez* fort ſemblables aux précédens, dont on les diſtingue, ſur tout en les mangeant, car ils brulent la bouche & le gôſier. Ils ont les feuilles un peu plus longues que les autres, & les fleurs blanches. Si on en mange beaucoup, ils donnent le flux de bouche.

PIÉD DROIT. Tèrme d'Architècture, *Paraſtas, orthoſtata.* C'eſt le trumeau, ou jambage d'une porte, ou d'une fenêtre. Il comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embraſure, & les paremens de piètre de taille qui ſont des deux côtez d'une porte, où les gonds de la porte ſont fichez, & où l'on attache la menuiſerie des fenêtres On le dit auſſi des jambages de cheminées. Les *piéds droits* des fenêtres doivent être embraſez & refeuillez au moins de deux pouces, afin que la menuiſerie puiſſe joindre contre les murs.

PIÉDÉSTAL. C'eſt la partie baſſe de la colonne ſur laquelle poſe ſon fût. Il eſt compoſé de trois parties, de ſa bâſe, de ſon dé & de ſa corniche. Les *piédeſtaux* ont différentes meſures ſuivant les divèrs ordres. Le *piédeſtal Toſcan* eſt de la plus baſſe proportion, & le plus ſimple; il n'a qu'un plinthe pour bâſe, & un talon couronné pour corniche. Le *piédeſtal Dorique* eſt un peu plus haut que le Toſcan; il a un larmiér, ou mouchette dans ſa corniche. Le *piédeſtal Corinthien* eſt le plus riche de moulures dans ſa bâſe, & ſa corniche, au deſſous de laquelle eſt une friſe. Le *piédeſtal Compoſite* eſt ſemblable en proportion au Corinthien; mais les profils de ſa bâſe & de ſa corniche ſont différens. On appelle *piédeſtal en adouciſſement*, celui dont le dé, ou le tronc eſt en gorge. *Piédeſtal en baluſtre*, celui dont le profil eſt contourné en manière de baluſtre. *Piédeſtal en talud*, celui dont les faces ſont inclinées. *Piédeſtal triangulaire*, celui qui eſt en triangle, ou à trois faces. *Piédeſtal irrégulier*, celui dont les angles ne ſont pas droits, ni les faces égales, ou parallêles, &c.

Ce mot eſt compoſé du Grèc ποὺς, *piéd* & κίονος, *columna*, *colonne.* On l'appelle auſſi *ſtereobate*, ou *ſtylobate* & quelquefois *patin.*

PIÉD OUCHE, eſt un petit piédéſtal, ou petite bâſe longue, ou quarrée en adouciſſement, avec moulures, qu'on met ſous un buſte, ou une petite figure dans un cabinèt, dans une galerie. *Stylobata.* Il eſt ordinairement de marbre. On en fait quelques-uns de bois.

PIÉD POUDREUX, ſe dit des vagabonds & des étrangérs inconnus, qu'on a appellez dans la baſſe Latinité *pedepulveroſi*: ce qui ſe diſoit particulièrement des Marchands qui venoient trafiquer dans les Foires.

PIE-DI-LUCO. Lac du *Pie-di-luco.* En Latin, *Pedeluconſis lacus*, anciennement *Velinus lacus.* Ce lac eſt dans le Duché de Spoléto, au couchant du lac de Suſanna, & à trois lieuës de la ville de Riéti. Il prend ſon nom du bourg de *Pie-di-luco*, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional, nommé en Latin *Pedelucum.* MATY.

PIÉDMONT. ſ. m. Nom propre de contrée. *Pedemontium.* On comprend ſous le *Piémont* en général la partie des Etats du Duc de Savoye, qui eſt au-delà des Alpes, à la réſerve du Montférrat Savoyard, & du Comté de Nice avec ſes dépendances. Le *Piémont* conſidéré de cette maniere eſt borné au nord par le Valais; au levant par les Duchez de Milan & de Montférrat; au midi, par la République de Gênes & par le Comté de Nice; & au couchant, par le Dauphiné & par la Savoye. Ce pays comprend dix petites provinces, la Principauté de *Piémont*, les Comtez d'Aſt, & de Lucèrne, les Marquiſats de Céve, de Saluſſes, de Suze, & d'Yvrée, nommé autrement le Canevez, la Seigneurie de Vèrceil, Pignerol avec la Vallée de la Pérouſe, & le Duché d'Aouſte, que pluſieurs mettent dans la Savoye, quoiqu'il ſoit au-delà des Alpes, comme il paroît par le cours de ſes riviéres. L'air & le tèrroir de ces pays ſont aſſez différens à cauſe de la divèrſité de leurs ſituations. On en dira un mot en parlant de chaque province en particulier. MATY.

La Principauté de PIÉDMONT. *Principatus Pedemontanus, Pedemontium proprium.* Ce pays eſt la partie la plus conſidérable des Etats que le Duc de Savoye poſſéde en Italie. Il a pris ſon nom de ſa ſituation au piéd des monts, s'étendant tout le long des Alpes, qui le confinent au nord & au couchant, juſqu'à l'Apennin qui eſt au midi. C'eſt une grande & belle plaine arrôſée par le Pô, la Sture, & pluſieurs autres riviéres, qui ſe déchargent dans celle-là: l'air y eſt groſſiér, fort ſouvent chargé de brouillards, & mal ſain, principalement pour les Etrangers, étant exceſſivement froid en hivèr, & exceſſivement chaux en été, à cauſe des montagnes voiſines: mais le tèrroir du *Piémont* eſt un des plus gras de l'Italie; il eſt fértile en bled, en vin, en fruits, & en fourrage. On y voit même de grandes campagnes qui produiſent toutes ces ſortes de fruits la même année. Les fils ainez des Ducs de Savoye portent le nom de cette Principauté, & on la diviſe en ſix tèrritoires, qui ſont ceux de Turin, de Saviglian, de Coni ou Cuneo, de Mondovi, de Chiérasque & de Chiers ou Chiéri. Outre les villes qui donnent leurs noms à ces tèrritoires, il y a encore dans la Principauté de *Piémont*, Rivole, Moncalier, Ville-Neuve, Carignan, Raconigi, Foſſan & Béne. MATY.

PIÉdMONTOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de *Piémont. Pedemontanus.* Les *Piémontois* ſont bons Soldats quand ils ſont aguèrris. Un Régiment *Piémontois.*

PIÉdMONTOISE, Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui a ſes grandes feuilles & ſa péluche d'une iſabelle tirant ſur l'incarnat. MORIN.

PIÉD-SENTE, ou PIÉ-SANTE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un chemin privé qui doit contenir deux piéds & demi, par lequel on peut aller ſeulement à piéd, & non mener & ramener des bêtes. *Pedum ſemita callis.* Voyez la Coutume de Boulenois, Art. 166. *De Lauriere, Gloſſ.* Le *piéd-ſente* n'eſt pas ſoumis à tous uſages. On y peut mettre des planches & des ſautoirs. ID.

PIÉGE. ſ. m. Ce qui ſèrt à attraper du gibiér, ou des bêtes nuiſibles. Les lacs & les collets ſont des *piéges* pour attraper les lapins, les liévres, &c. Les trapes, les baſcules ſont des *piéges* pour les loups, les renards. Il y a des *piéges* de fèr qui ſe bandent & qui ſe lâchent pour prendre des loutres, des fouïnes & autres animaux. *Muſcipula.*

Ce mot vient du Latin *pedica.* MÉN.

PIÉGE, ſe dit figurément en Morale, des embûches qu'on dreſſe à un ennemi, des ruſes avec leſquelles on le ſurprend. *Laqueus, inſidiæ.* Les ennemis ont donné dans le *piége*, dans l'embuſcade. Il eſt tombé dans le *piége*, dans les lacs, dans le panneau qu'on lui avoit préparé. Les occaſions de pécher ſont autant de *piéges* que le Diable dreſſe aux hommes. Comment ſe défendre d'une paſſion qui ne promet que des douceurs, & qui tend des *piéges* ſi agréables? SENT. DE CL. Si l'on ne ſe précautionne à la Cour contre les *piéges* que l'on y tend, l'on eſt tout étonné, avec beaucoup d'eſprit, d'être la dupe de plus ſots que ſoi. LA BRUY. Dieu tendit, dans la beauté de Judith, un *piége* imprévu & inévitable à l'aveugle brutalité d'Holoférne. FLÉCH. Les femmes qui ont de la beauté ſont étèrnellement aſſiégées de gens qui leur tendent des *pieges.* BELL. Il faut éviter les occaſions de mal faire à quelque prix que ce ſoit, & ne pas demeurer témérairement dans les *piéges* du péché. LA PL. Comment ſe garentir des

piéges

piéges d'un homme qui employe, pour vous tromper, les ſignes mêmes de l'amitié? Bell. Les ſecours qu'on donne à une belle perſonne ſont ſouvent des *piéges* qu'on tend à ſa pudicité. M. Esp. Je ſçaurai, diſoit Caton en mourant, me tirer des *piéges* que le Deſtin me tend, & ma mort va faire connoître que Caton étoit invincible. Id. Vous tendez par votre beauté des *piéges* à la tranquilité des cœurs. S. Évr. Louis XI. accoutumé à tendre des *piéges*, craignoit pour lui-même les *piéges* qu'il avoit tendus. Fl.

On dit proverbialement, qu'un bon renard n'eſt pas pris deux fois à un même *piége*.

PIENCHE. ſ. f. Nom propre de femme. *Pientia.* Sainte *Pienche*, Vierge fut martyriſée au IIIe, ou IVe ſiécle en la compagnie de ſaint Nigaiſe Apôtre du Véxin, de ſaint Cérin & de ſaint Égobille. Ce mot s'eſt fait du Latin *Pientia*, *Pience*, *Pienche*; car les provinces du nord de la France, changent ſouvent le *r*, en *ch*, & au contraire le *ch*, en *c* ſimple.

PIENZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Siennois, en Toſcane. *Pientia, Corſinianum.* Elle eſt à deux lieuës de Monte-Pulciano, du côté du couchant. On l'appelloit autrefois Corſiniano; mais Æneas Sylvius, dont elle étoit la patrie, étant devenu Pape, & ayant pris le nom de Pie II. l'honora d'un ſiége Épiſcopal, & lui donna ſon nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. Maty.

PIÉRIDE. ſ. f. Nom que l'on donnoit aux Muſes, parceque l'on croyoit qu'elles habitoient le Mont-Pierius en Theſſalie. *Pieris.* Les *Piérides* ſont auſſi les filles de Piérus Prince Macédonien, qui ayant oſé défier les Muſes, & leur diſputer le prix de la Poëſie, & ayant été vaincuës furent changées en Pies.

PIÈRRE. ſ. f. Corps ſolide & dur qui ne ſe peut fondre & retourner à ſa prémière dureté, ni s'étendre ſous le marteau, qui ſe forme dans la tèrre par ſucceſſion de tems, & qui eſt une eſpéce de minéral. *Lapis, ſaxum.* Il y a des *pierres* jectices, comme cailloux & autres, qu'on trouve communément ſur la ſurface de la tèrre. *Silex.* Cette maiſon n'eſt diſtante que d'un jet de *pierre.* Il y a de la *pierre* qu'on taille dans les carriéres, & des roches de *pierre* ſi dures, qu'elles ne ſont d'aucun uſage. On dit d'un bâtiment fort maſſif & peu orné, que c'eſt une groſſe maſſe de *pierre.* Un pont de *pierre.* Une voute de *pierre.*

Pièrre d'aigle, ou *Ætites.* Voyez Aigle.

Pièrre d'Asso, ou *Aſſienne*, eſt une pierre ſpongieuſe, légére, friable comme la pierre ponce, parſemée d'outre en outre de veines jaunes, couvèrte en ſa ſuperficie d'une fleur ou poudre farineuſe, legére, jaunâtre ou blanche, ſalée & un peu piquante. On en trouve dans quelques mines d'Italie. Les Anciens en faiſoient des cèrcueils, afin que la chair des morts fût promtement conſumée, & qu'elle n'eût pas le tems de ſe corrompre. La fleur qui eſt au deſſus, eſt détèrſive, aſtringente; propre pour nettoyer les vieux ulcères. La *pierre Aſſienne* a été ainſi nommée d'Aſſo, lieu de la Troade, où elle croiſſoit autrefois. *Lapis friabilis.*

Pièrre a Batir, eſt la *pierre* qui ſèrt aux bâtimens, *cementarius lapis*, qui eſt le moilon, blocage, le libage, la *pierre* de taille d'Arcueil, de Saint-Leu, de Troſſi, de franc-liais, de liais-faraut, de bon-banc, de haut-banc, du ſouchet, celle-ci eſt poreuſe, & la moindre des *pierres*, du vèrd-gelé, du cliquart, de haut & de bas appareil, celle-ci eſt la plus dure, & ſèrt aux aſſiſes de deſſous. Le liais ſèrt pour les marches, appuis, lavoirs, plattebandes & jambages de cheminée. La *pierre de Tonnerre* eſt belle & éxcellente pour les dedans. La *pierre brute* ou ſortant de la carrière s'appelle *pierre velue*, ou *verte.* Quand elle eſt dans la carrière, elle s'appelle *pierre vive. Vivus lapis.* On l'appelle *coquilière*, quand elle eſt poreuſe & pleine de petites coquilles. *Conchiliis lapis interſtinctus.* On dit qu'elle eſt *fière*, quand elle s'éclate, & qu'elle eſt difficile à tailler. Voyez Savot dans ſon Architecture. Le Père Kircher dit qu'il y a eu depuis cent ans un village entiér d'Afrique qui a été convèrti en *pierre* avec tous les meubles & les animaux qui étoient dedans. Aventinus & Purchas raportent auſſi qu'il y a eu une compagnie entière d'hommes & un troupeau de bêtes qui fûrent convertis en *pierre.* Acoſta raporte un pareil accident arrivé à une compagnie d'Eſpagnols. Tout cela ſent fort la fable.

Pièrre de Boulogne. *Lapis Bononiacus, vel Bononienſis.* Pièrre qu'on trouve en Italie au bas du Mont-Paterno, près de la ville de Boulogne, & qu'on réduit en phoſphore par la calcination. Voyez Phosphore.

Pièrre de Cèrf. *Lapis cervinus. Pièrre* que quelques-uns diſent qui s'engendre aux coins des yeux du cerf, & qui a préſque les mêmes propriétez que le bézoar. Ils prétendent que dans le Levant les cèrfs preſſez de vieilleſſe mangent des ſèrpens, afin de ſe rajeunir, & qu'enſuite pour ſurmonter le venin de ces ſèrpens, ils vont ſe jetter dans l'eau, tenant ſeulement la tête dehors. Lorſqu'ils ſont en cet état, il leur dégoutte des yeux une cèrtaine humeur viſqueuſe qui s'endurcit après au ſoleil en forme de gland. Cette pièrre tombe à tèrre quand ils ſont ſortis de l'eau, & eſt ramaſſée par ceux qui épient le tems qu'ils en ſortent. Matthiole qui raporte ce qui vient d'être dit, ajoûte que ſi c'eſt fable ou hiſtoire, il en laiſſe le jugement à ceux qui s'appliquent à rechèrcher les ſecrèts de la nature.

Pièrre à Champignons. Manière de pièrre qui ſe trouve à Naples. Après qu'on l'a tirée hors de tèrre, on la met dans une cave, & on jette un peu de terre deſſus: enſuite on l'arróſe avec de l'eau tiède, & on eſt aſſuré de lui voir produire en moins de quatre jours, des champignons qui ſont aſſez bons. *Lapis fungifer.* Matthiole dit qu'il a vû de ces pièrres à Rome & à Naples, leſquelles, on conſèrvoit fort ſoigneuſement, afin d'avoir par leur moyen des champignons en tout tems.

Pièrre à chaux, eſt une pièrre dure, compacte, griſe; qu'on calcine pour en faire de la chaux. *Lapis calcinarius.* La *pierre de tuf*, eſt une *pierre* tendre & groſſière. La *pierre noire*, ſèrt à déſſiner. *Tophus.* La *ſanguine*, qui eſt rouge ſèrt à brunir l'or. *Æmatites.* L'*amianthe*, qui eſt une eſpéce d'alun, eſt une *pierre* qu'on file. *Amianthus.* On appelle auſſi *pierre de mine*, la *pierre* qu'on détache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, & dont on tire le métal. *Marchaſites.* La *pierre de talke* eſt tranſparente. *Lapis pellucidus.* La *pierre Ethiopique*, eſt un eſpéce de marbre noir. *Lapis Æthiopicus, niger.*

Pièrre d'Écrevisse, eſt une pierre qui naît dans la tête des écreviſſes, qu'on appelle autrement *œil d'écreviſſe. Oculi cancrini.* Voyez Œil d'Écrevisse.

Pièrre d'éponge, eſt une pièrre groſſe environ comme une amande, légére, fort poreuſe, ſpongieuſe, friable, de couleur cendrée ou blanchâtre, elle ſe trouve dans les groſſes éponges. *Lapis ſpongioſus.* On l'éſtime pour les vèrs, pour les glandes, pour les gouêtres, étant priſe intérieurement.

Pièrre de Limasse, eſt une pièrre qui ſe trouve dans la tête de quelques limaſſes. *Lapis limaceus.* Pline dit qu'étant liée au bras des petits enfans ou à leur cou, elle leur fait venir les dents plus aiſément & plutôt. Le commun peuple la tient auſſi bonne pour les fiévres tièrces, quand elle eſt liée au bras.

Pièrre Naxiénne, eſt une pièrre dont les Couteliérs ſe ſèrvent pour aiguiſer leurs couteaux, & autres ferremens. On l'appelle autrement *queux*, ou *pierre à aiguiſer*, en Latin *cos*, ou *lapis Naxius.*

Pièrre Ponce, eſt une pièrre ſpongieuſe, poreuſe, legére, friable, blanchâtre, qui a été calcinée par des feux ſoutèrrains & emportée par des ouragans dans la mèr, où elle ſe trouve nageante. Elle ſèrt à grater, à polir & à pluſieurs autres uſages. Théophraſte dit que pour appaiſer le vin qui bout, il faut jetter dedans de la *pierre ponce.* En Latin *pumex.*

Pièrre Phrygiénne, eſt une pièrre de médiocre groſſeur, ſpongieuſe, aſſez peſante, mal liée, de couleur pâle, travèrſée de veines blanches, d'un goût âcre & acèrbe, elle naît en Cappadoce. *Lapis Phrygius.* Les Teinturiers de Phrygie s'en ſervoient autrefois pour leurs teintures. Elle eſt propre pour détèrger & pour déſſecher.

Pièrre Scissile, eſt une pièrre friable, facile à couper, ſe ſéparant en parties droites & fermes comme le ſel armoniac, de couleur ſafranée, luiſante. Elle ſe trouve en Eſpagne, en Bohême & en pluſieurs autres lieux. Elle eſt propre pour arrêter les hémorragies & les cours de ventre. *Lapis Sciſſilis.*

Il y a auſſi des *pierres* qui croiſſent dans les corps des animaux, qui ont pluſieurs vèrtus médecinales. Celle qui croit dans le fiel du taureau eſt recommandée pour la jauniſſe; celle qui s'engendre au ventre des jeunes hirondelles, pour le mal caduc: celle des écreviſſes de fleuve pour la gravelle & dyſenterie. La chélonite, la batrachite, la crapaudine, l'alectorienne, la bezoardique, ſont bonnes contre les venins, &c. Kirchèr parle d'une *pierre* qui a une vèrtu admirable contre les figures des bêtes veni-meuſes; elle ſe trouve dans la tête d'un ſèrpent que les Portugais appellent *cobra de capellos*, parcequ'il a ſur la tête une petite éminence en forme de chapeau. Quand on la met ſur la plaie, elle s'y attache fortement & en attire le venin & quand elle en eſt pleine, elle tombe d'elle-même. On la jette dans du lait, où elle ſe décharge du venin qu'elle avoit pris, & recouvre ſa prémière vèrtu. Tachenius confirme cette éxpérience, & dit l'avoir vûë à Brunſvvic, où un Arménien avoit apporté une de ces *pierres*, qui étoit noire, ronde, grande comme un ſou, & quatre fois plus épaiſſe.

Pièrre Précieuse, eſt une nature de *pierre* très-dure petite & brillante. *Gemma, margaritum.* Sa plus grande ou ſa moindre rareté la rend recommandable. Le diamant, le rubis, l'émeraude, l'opale, ſont les *pierres* les plus dures, les plus brillantes, & les plus précieuſes. Les *pierres* orientales & de la vieille

touche ſont les plus éſtimées. Il y a grand art à polir, à enchaſſer, à tailler & à teindre les *pierres*. On met au ſecond rang des *pierres précieuſes* l'agathe, *achates*, la ſardoine, *ſardonix*, l'onyx, *onyx*, la *pierre* d'aimant, *magnes*, la *pierre* de touche qu'on nomme auſſi *parangon*, *nigrum marmor*, le jade, le jaſpe, le porphyre, le marbre, l'albâtre, & autres qui ſont expliquées à leur ordre. Andre Baccius Médecin Romain, Boot, de Berquen, de Roſnel, ont écrit des *pierres précieuſes*; le prémier en Italien, le ſecond en Latin, & les autres en François.

PIÈRRE, en tèrmes de Médecine, eſt une maladie qu'on appelle autrement le *calcul*, la *gravelle*. *Calculus*. C'eſt une *pierre* ou graviér qui s'engendre dans la véſſie, ou dans les reins du corps de l'homme, qui empêche d'uriner, & qui cauſe de grandes douleurs. Elle ſe forme des parties tèrreſtres & viſqueuſes, endurcies avec le tems, par la chaleur des reins, de même que la brique ſe fait d'une tèrre gluante cuite au four.

On appelle auſſi en Médecine *pierre infernale*, une diſſolution d'argent faite par l'eau forte qu'on cuit en conſiſtence de *pierre*. *Lapis infernalis*.

PIÈRRE, ſe dit auſſi d'une dureté, ou éſpéce de graviér, qui ſe trouve dans quelques fruits, comme les poires & les coins. *Calculus pireus*. Les poires de Meſſire-Jean, de bon Chrétien, les poires cauterisées ont beaucoup de *pierres*. Cet amas de graviér qui eſt autour du cœur de la poire, chez les Naturaliſtes, s'appelle *carriere*, comme on voit dans le traité des plantes de M. Grevv.

PIÈRRE, ſe dit figurément en chôſes morales, JÉSUS-CHRIST s'eſt appellé la *pierre* angulaire, la *pierre* fondamentale de l'Egliſe. *Lapis angularis*. Une femme qu'on entretient eſt une *pierre* de ſcandale. Voyez au mot de SCANDALE l'origine de cette phraſe, qui s'eſt dite au propre d'une *pierre* qui étoit au Capitole, ſur laquelle on faiſoit ceſſion. On appelle *pierre d'achopement*, ce qui nous fait faillir, qui nous trompe toujours, qui eſt un obſtacle à faire réüſſir nos deſſeins. *Lapis offenſionis*, *ſcandali*. On appelle *pierre de touche*, ce qui fait connoître l'humeur, l'interieur d'une pèrſonne, par alluſion à une *pierre* noire qui fait connoître la bonté de l'or qu'on y fait toucher. *Lydius lapis*. Le jeu eſt la *pierre de touche*, qui fait connoître l'humeur & l'avidité d'une pèrſonne. L'argent, les préſens ſont la *pierre de touche*, qui font connoître un méchant Juge. Les problêmes de Géométrie ſont la *pierre de touche* d'un grand éſprit. L'impromptu eſt juſtement la *pierre de touche* du bel-éſprit. MOL. On dit auſſi, bâtir ſur la *pierre*, quand on entreprend quelque deſſein ſur un fondement ſolide.

PIÈRRE PHILOSOPHALE, que les Chymiſtes appellent *la Benoite*, ou abſolument *la Pierre*, eſt le ſecrèt de faire de l'or par art, qu'il y a long-tems qu'on chèrche, & qu'on ne trouvera jamais. *Lapis Philoſophicus*. Il y a une infinité de Livres de la *Pierre Philoſophale* que pèrſonne n'entend; & quand on veut bien mépriſer un Chymiſte, on l'appelle un *ſouffleur*, un *chercheur de Pierre Philoſophale*. On fait accroire que Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Paracelſe, le Treviſan, Nicolas Flamel, Sendivogius Auteur du Coſmopolyte, &c. ont eu la *Pierre Philoſophale*. On dit, lors qu'un homme a trouvé quelque commèrce ou autre invention pour faire de grands grains, qu'il a trouvé la *Pierre Philoſophale*.

PIÈRRE PHILOSOPHALE. Autrement le grand œuvre. C'eſt la prétenduë tranſmutation des métaux en or. *Lapis Philoſophicus*. La *pierre* nait ſagement en l'air, c'eſt-à-dire, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, qu'elle eſt entièrement ſpirituelle: ou bien qu'elle nait dans la ſublimation; d'autant que s'il n'y avoit point d'air dans le vaiſſeau de ſublimation, l'opération ne ſe pourroit faire, & le vaiſſeau ſeroit en danger de ſe rompre: elle tenait auſſi pluſieurs & divèrſes fois; & à chaque fois qu'elle tenait elle prend toujours ſon origine de la même choſe, qui eſt Rebis.

Les Sages appellent *pierre* ce qui ne fait pas le feu, & ce que le feu n'éleve pas, ou ne ſublime pas, & encore ce qu'il ne conſume pas: & elle n'eſt autre choſe que l'humide radical des élemens, répandu en eux & réuni dans la *pierre*, & dépouillé de toute ſouillure étrangère. Or comme la vie des animaux, végétaux & minéraux ne conſiſte que dans leur humide radical, c'eſt la raiſon pour laquelle la *pierre* fait tant de mèrveilles, & répare celui que toute la nature a diſſipé, & que les élémens ne peuvent réparer qu'imparfaitement & en partie: c'eſt elle auſſi qui fortifie la nature, & qui la délivre & préſerve de toutes maladies.

La *Pierre Philoſophale* rend parfaits les métaux imparfaits; elle rend les parfaits plus que parfaits, & capables de pèrfectionner les imparfaits, d'autant qu'elle a une pèrfection & ſubtiliſation fort étenduë & toute ſpirituelle, de ſorte qu'elle entre & pénétre facilement l'intime des métaux, auxquels elle ſe joint parfaitement, n'y ayant que les éſprits qui ſoient capables de pénétrer & de s'unir ainſi aux corps, de les teindre, les changer, les pèrfectionner, & de communiquer aux autres leur nature.

Quand on dit que la *pierre* contient toutes choſes, que toutes choſes ſont d'elle, ou par elle, c'eſt à cauſe qu'elle eſt, non ſeulement la prémière matière de tous les êtres contenus ſous le genre minéral & métallique, mais encore parce qu'elle eſt unie à la matière univèrſelle dont toutes choſes ont pris naiſſance. DICT. HERM.

La *pierre prémière*. C'eſt la *pierre* blanche parfaite non multipliée. ID. La *pierre ſeconde*. C'eſt la *pierre* parfaite au rouge non multipliée.

La *pierre de Paradis*. C'eſt la *pierre* parfaite au rouge, qui eſt le miracle de l'Art, avec laquelle on reçoit tout bonheur ſans déplaiſir, toute grâce ſans ennui, & toute commodité ſans intèrvalle, pourvû que l'on ſoit prudent. Autrement c'eſt le mèrcure hèrmétique. ID.

La *pierre Philoſophale*, eſt dite par les Sages, animale, minérale & végétale; mais lorſque les Philoſophes diſent cela de leur *pierre*, ils n'entendent pas qu'elle ſoit faite & compoſée d'une partie d'animal, d'une de minéral, & d'une autre de quelque végétal; mais ils entendent préſque toujours que lorſqu'elle eſt parfaite au blanc ou au rouge, elle eſt médecine pour les trois régnes de la nature animale, minérale & végétale; ou bien que c'eſt elle qui a en puiſſance les qualitez que nous avons remarquées, & n'eſt *pierre* que par ſimilitude, & non par nature. Ils entendent encore quelquefois qu'elle a un corps, une ame & un éſprit; & qu'elle eſt animale, puiſqu'elle a une ame; minérale, puiſque ſon principe eſt minéral; & végétale; puiſqu'elle a un éſprit qui eſt vivant.

La *pierre* des Philoſophes eſt le ſujet de la Philoſophie conſidérée dans l'état de ſa prémière préparation; & la *pierre Philoſophale*, la *pierre* parfaite & accomplie ſoit au blanc, ſoit au rouge, laquelle convèrtit en ſa nature tous métaux imparfaits préparez. ID.

Chez les Peintres on appelle *pierre à broyer*, une *pierre* de marbre ou de porphyre ſur laquelle on broye des couleurs. *Marmor triturarium*. Les Coutelliers ont des queux ou *pierres* à éguiſer & à adoucir des taillans. Dans les cuiſines il y a des *pierres* à laver. On appelle Tailleur de *pierre*, celui qui taille les *pierres*, & qui les prepare pour les bâtimens. Un Sculpteur en *pierre*, celui qui fait des ſtatuës, & des ornemens ſur les *pierres*. Le Père Derran a fait un beau volume de la coupe des *pierres*. Un tonneau de *pierre* eſt de quatorze piéds cubes, ſans conſidérer ſi c'eſt de haut ou de bas appareil. On appelle *pierres à feu*, des *pierres* qu'on met aux arquebuſes, des *pierres* à fuſil qu'on fait auſſi de caillou.

On appelle *pierres d'attente*, celles qui avancent au coin d'une muraille alternativement, quand on veut y joindre avec le tems quelqu'autre bâtiment, afin que les *pierres* ſoient mieux enliées. *Lapis projectitius*. On le dit auſſi au figuré, d'un ouvrage ou d'un deſſein qu'on a laiſſé imparfait, quand on témoigne qu'on avoit envie de le continuer.

PIÈRRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je le menerai par un chemin où il n'y aura point de *pierres*, ſe dit en menaçant un homme de le faire marcher droit & fort vite. On dit auſſi, Faire d'une *pierre* deux coups, quand on fait deux affaires en un même voyage, ou une choſe qui ſèrt à deux fins. *Eadem operâ efficere*. On dit auſſi, il a jetté des *pierres* dans mon jardin; pour dire, il m'a fait quelque reproche ſecrèt, il m'a voulu avèrtir de quelque choſe qui me regarde. On dit auſſi, jetter la *pierre* à quelqu'un; pour dire, l'accuſer, le ſoupçonner de quelque crime. *Lapidibus appetere*. On dit dans une forte gelée qu'il gele à *pierre* fendre: & pour louer un vin excellent, on dit que c'eſt du vin à fendre des *pierres*. On dit pour mépriſer une viande, qu'elle eſt dure comme *pierre*, que c'eſt de la *pierre*.

PIÈRRE, ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour Père. BOREL. *Pater*. Comme *Pere* s'eſt dit pour *Pierre*, *Petrus*.

PIÈRRE DE FLORENCE. C'eſt une éſpéce de pièrre qui ſe tire près de Florence en Italie, & où l'on voit des plantes, des arbres, des châteaux, des clochers, quelquefois des figures Géométriques. Tout cela, ſelon M. de la Faye, ne ſont que des veines, mais très-fines, & très-finement ramifiées, d'une matière étrangère, qui s'eſt inſinuée dans la ſubſtance de la *pierre*, comme celle de l'ardoiſe, dans la pièrre à râſoir. HIST. DE L'ACAD. DES SC. 1717. *p.* 2.

PIÈRRE À RASOIR. Ce ſont les pièrres dont on ſe ſèrt pour aiguiſer les raſoirs. *Cos novacula*, ou, *ad novaculas acuendas*. Les *pierres à roſoir* ſe tirent d'une carrière de Lorraine, où elles ſont ſur une éſpéce d'ardoiſe. Quelquefois elles ſont mêlées de veines noires qui les rendent moins propres au raſoir, parceque la matière de ces veines, différente de celles de la pièrre, empêche qu'il n'y coule aſſez également & aſſez librement: ces veines qui

penetrent

pénétrent toute la ſubſtance blanche ou jaunâtre de la *pierre*, doivent venir de l'ardoiſe qui étant encore aſſez liquide, car toutes les *pierres* l'ont été, dans le tems que la *pierre à raſoir* ſe durciſſoit, a jetté dans cette *pierre* une matière étrangère, qui s'eſt inſinuée dans toutes les fentes, ou interſtices ouverts, & la cauſe du mouvement par lequel la matière de l'ardoiſe a monté dans la *pierre*, eſt la compreſſion de la terre ſupérieure, qui en péſant ſur l'une & ſur l'autre matière encore liquide, a obligé celle qui l'étoit le plus à monter dans celle qui l'étoit le moins, & à la pénétrer autant qu'il étoit poſſible. Hist. de l'Acad. des Sciences 1717. *p.* 1. *&* 2.

Pierre aux yeux. C'eſt une pierre qui ſe trouve dans les Antilles tant dans les terres que ſur le bord de la mer. On en voit qui ſont auſſi larges qu'un liard; mais les plus petites ſont les plus eſtimées. A les conſiderer au ſoleil, on croiroit que ce ſeroit de ces perles qu'on nomme barroques, qui auroient été coupées en deux, tant elles ſont claires, tranſparentes & polies. Il y en a quelques-unes, qui ont quelques petites veines rouges & violettes, qui leur donnent un fort agréable éclat, ſelon les divers aſpects qu'on les regarde. Elles portent toutes la figure d'un limaçon, gravée ſur le côté qui eſt plat. Quand on les met ſous la paupière, elles ſe roulent autour de la prunelle de l'œil, & l'on dit qu'elles ont la vertu de la fortifier, de l'éclaircir, & de faire ſortir promtement les fétus, qui y ſeroient tombez. C'eſt de là que vient leur nom. De Poincy, *Hiſt. des Ant. C. XIX. Art.* 12.

Haye de pierre. On appelle en termes de Marine une *haye de pierres*, des rochers ſituez de ſuite l'une après l'autre & près l'un de l'autre. Il eſt dangereux de ſe hazarder parmi une *haye de pierres* qui s'avance beaucoup. Frézier. *p.* 44.

Pierre-Buffière. Nom d'un bourg de France, ſitué dans le Limouſin, entre Limoge & Oſerche, environ à quatre lieuës de la prémière, & à cinq de la dernière. Maty.

Pierre Caustique. Terme de Chymie. Autrement ſel cauſtique. C'eſt une *pierre* que l'on fait avec de la chaux. *Lapis cauſticus, adurens, ſal cauſticum.* On prend une livre de chaux vive, & deux livres de cendres gravelées, on les met enſemble dans un pot propre au four d'un potier, puis avec une quantité ſuffiſante d'eau de fontaine ou de rivière on en fait une leſſive, que l'on fait évaporer juſqu'à ſiccité. Il reſtera un ſel très-âcre, on le met dans un bon creuſet, & on le fait fondre au fourneau à vent, & dès qu'il eſt bien en fuſion on le jette dans une batſine, de même que l'on jette le criſtal minéral. On le rompt enſuite en petits morceaux, tandis qu'il eſt encore chaud, & on le met dans des phioles bien bouchées avec de la cire: car autrement ces *pierres* ſe liquéfient par l'attraction de l'humidité de l'air. Gazer. *Tr. de Chymie, L. II. C.* 18.

Pierre Citrine: En termes de Philoſophie hermétique. *Lapis citrinus.* C'eſt l'ouvrage des Philoſophes au blanc parfait. Dict. Herm.

Pierre de la crie. Terme de Coutumes. A Bourges & ailleurs, c'eſt la *pierre* où le Crieur public met les choſes en vente. La *pierre* de la Criée. *Lapis ubi venales praco pradicat.*

Pierre de Raport. Ce ſont les petites piéces de *pierres* qui compoſent les compartimens des ouvrages à la Moſaïque; mais outre cette manière de faire la Moſaïque avec de petites piéces de *pierre*, de verre ou d'émail, dont les Anciens ſe ſont ſervis, nos ouvriers modernes en pratiquent encore une autre avec des *pierres* naturelles, pour repréſenter des animaux, des fruits, des fleurs, & généralement toutes ſortes de figures, comme ſi elles étoient peintes. Il ſe voit de ces ſortes d'ouvrages de toutes les grandeurs, où des Peintres mêmes ont repréſenté des hiſtoires entières. Un des plus conſiderables & des plus grands, eſt ce beau pavé de l'Égliſe de Sienne, où l'on voit repréſenté le ſacrifice d'Abraham. Il fut commencé par un Peintre nommé Duccio, & achevé par Dominique Beccafumi. Il eſt compoſé de trois ſortes de marbres, l'un très blanc, l'autre d'un gris un peu obſcur, & le troiſiéme noir. Le premier ſert pour les rehauts & les fortes lumières, le ſecond pour les demi-teintes, & le troiſiéme pour les ombres. Il y a des traits ou des hachures remplies de marbre noir ou de maſtic qui joignent les ombres avec les demi-teintes. Voyez Félibien, *De la Peint. L. III. C.* 12. Il y a à Verſaille, Trianon & dans les autres maiſons Royales, de belles tables & cabinets de *pierres* de raport. On y employe non ſeulement le marbre, mais l'agathe, le lapis, la nacre de perles & les *pierres* précieuſes.

Pierre de Sanguine. Voyez Sanguine.

Pierre Sanguinaire, ou Sanguine: En termes de Philoſophie hermétique, c'eſt le mercure philoſophal, d'autant qu'il a la vertu du ſang ſpirituel, ſans lequel rien ne ſe fait. C'eſt ce que dit Flamel, parlant du ſang des enfans qu'Hérode fit tuer, que des Soldats ramaſſoient ou recueilloient, dont il dit (cela s'entend pris à la lettre) qu'il eſt impie de ſe ſervir, mais qu'il explique enſuite, comme nous l'avons remarqué. Autrement c'eſt l'élixir au rouge parfait.

Pierre de séparation. *Petra dividens.* C'étoit un rocher, une coline, ſituée dans le déſert de Maon, qui étoit une partie de la Tribu de Juda. David s'y étoit retiré lorſque Saül le pourſuivoit, & il étoit prêt d'y être pris, lorſque Saül ayant reçû des avis que les Philiſtins étoient entrez en grand nombre ſur les terres d'Iſraël, il abandonna David, pour aller s'oppoſer à ces Incirconcis. Comme Saül & David n'étoient ſéparez que par ce rocher, il fut appellé la *Pierre* de ſéparation. Car c'eſt ce que ſignifie le nom Hébreu סלע המחלקות *Sela hammahlekoth.* 1. *Reg.* XXIII. 28.

Pierre-Fons. ſ. m. Nom propre de lieu. *Petra fons.* C'eſt un lieu du Soiſſonnois en Picardie, qui a pris ſon nom d'une fontaine qui ſort d'un rocher, & auprès de laquelle il eſt ſitué, dans le Valois. *Val. Not. Gall. p.* 445. On écrit auſſi *Pierrefont.* Id.

Pierre-Fontaine. ſ. m. Nom de lieu. *Petra fons, Petreus fons.* Il eſt dans le Comté de Bourgogne. Valois, *Not. Gall. p.* 447.

Pierre-Latte. Nom féminin d'un bon bourg du Dauphiné, ſitué près du Rhône, à une lieuë de S. Paul-Trois-Châteaux, vers le couchant. *Petra Lata.* Maty.

Pierre. ſ. m. Nom propre d'homme. *Petrus.* Le premier qui ait porté ce nom, & de qui il a paſſé enſuite à tous les autres qui l'ont eu, eſt *Saint Pierre* Apotre de J. C. qui lui donna le nom de *Pierre.* Ce Saint ſe nommoit Simon. Saint André ſon frère l'ayant amené à J. C. le Sauveur lui dit: *Vous êtes Simon fils de Jonas: vous vous nommerez Cephas*, ce qui ſignifie *Pierre*, ajoûte S. Jean qui raporte ceci dans ſon Évangile, Ch. I. v. 42. Jésus-Christ lui confirma encore ce nom, & lui en apprit plus particulièrement la ſignification, les prérogatives, & la raiſon pour laquelle il le lui avoit donné, lorſque ce Saint Apôtre ayant confeſſé la divinité de ſon maître, comme S. Matthieu le raporte Ch. XVI. v. 16. & ayant dit, *Vous êtes le Chriſt, le Fils du Dieu vivant*, Jésus lui repartit: *Vous êtes heureux, Simon fils de Jonas, car ce n'eſt point la chair & ſang, qui vous l'a révélé, mais mon pere qui eſt dans le Ciel. Et moi je vous dis que vous êtes* Pierre, *que ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe, & que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle.* Telle eſt l'origine de ce nom.

Il a été fait du Grec πέτρα, une *pierre*, *un rocher* pour éxprimer celui de כיפא, *Cepha*, que Jésus-Christ donna à ce Saint, & qui fait en Hébreu une alluſion bien mieux marquée, & qui a plus de grâce qu'en Grec & en Latin, parce que le même mot כיפא eſt le nom & d'une pierre & du Saint Apôtre. Il en eſt de même de *Pierre* dans notre langue.

Saint *Pierre*, après avoir prêché l'Évangile en Judée, paſſa à Antioche, l'an 39. de J. C. où il fonda une Égliſe qu'il gouverna pendant ſept ans. L'an 44. de J. C. & le ſecond de l'empire de Claude, il vint établir ſon ſiége à Rome. L'an 51. de J. C. le neuviéme de Claude, les Juifs ayant été chaſſez de Rome, il revint à Jéruſalem, où il tint le premier Concile. Il revint enſuite à Rome & y fut martyriſé la quatorziéme année de Néron, ou à la fin de la troiſiéme, après avoir gouverné l'Égliſe 35 ans, depuis la mort de J. C. Voyez Euſébe, L. II. Ch. 11. 15, 16, 23. L. III. Ch. 16.

La Saint *Pierre*, c'eſt-à-dire, la fête de Saint *Pierre. Sancti Petri feſtum. Dies Petro ſacer.* La Saint *Pierre* ſe célébre le 29. de Juin.

Saint Pierre aux liens. Fête qui ſe célébre le premier d'Août en mémoire de ce qu'un Ange rompit les chaînes ou liens dont le Saint Apotre étoit chargé, & le tira de la priſon où Hérode l'avoit fait mettre, ainſi qu'il eſt raporté dans les Actes des Apôtres, Chapitre XII. *Feſtum Sancti Petri ad vincula.* Quelques-uns écrivent Saint *Pierre* ès liens, mais l'uſage eſt de dire S. *Pierre* aux liens. L'Égliſe de S. *Pierre aux liens*, eſt une Égliſe de Rome, bâtie par l'Impératrice Eudoxie, femme de Valentinien IIIe pour y mettre une des chaînes dont S. *Pierre* fut enchaîné, quand Herode le fit arrêter, & qu'Eudoxie mère d'Eudoxie avoit reçûë en 439. de Juvenal Évêque de Jéruſalem, & qu'elle envoya à ſa fille. L'Égliſe de S. *Pierre aux liens* étoit ſur le mont Eſquilin.

Saint Pierre aux liens. Nom d'une fête qui ſe célébre dans l'Égliſe en mémoire des chaînes dont S. *Pierre* fut chargé pour la foi, tant à Jéruſalem, où il en fut délivré par un Ange ainſi qu'il eſt décrit aux Actes des Apôtres, Ch. XII. qu'à Rome. *Feſtum Sancti Petri ad vincula.* Cette fête fut inſtituée en 439. lorſque Eudoxie femme de Théodoſe le jeune envoya à Eudoxie femme de Valentien III. une des deux chaînes, dont ce Saint avoit été lié à Jéruſalem, car cette chaîne ayant été portée au Pape Sixte III. & approchée de celle dont le même Saint avoit été lié

lié à Rome, & que le Pape gardoit, elles ſe joignirent. Eudoxie bâtit un temple magnifique où elles furent miſes. Voyez Baronius à l'an 439. On dit *la S. Pièrre aux liens*. Par exemple, *la S. Pièrre aux liens*, ſe célébre le premier jour d'Août.

La Chaire de Saint *Pièrre* ou la Chaire de *Pièrre*, c'eſt la Chaire de l'Égliſe Romaine, le Siége Romain, l'Égliſe Romaine fondée par S. Pièrre. La Chaire de S. Pièrre à Rome, la Chaire de Saint Pièrre à Antioche, ſont des fêtes que l'on célébre en mémoire de l'établiſſement de ces Égliſes. Voyez CHAIRE.

PIÈRRE ſe dit des Souverains Pontifes, ſucceſſeurs de Saint *Pièrre*, parce qu'ils ont la place & l'autorité de S. *Pièrre*. Ainſi l'on dit *Pièrre* a parlé, c'eſt-à-dire, le Souverain Pontife a parlé. Écoutez la voix de *Pièrre*.

Les Chanoineſſes de S. PIÈRRE à Mèts étoient des Religieuſes Bénédictines, qui de nos jours ont renoncé aux vœux ſolemnèls, & ont pris le nom de Chanoineſſes. Cette Abbaye eſt très-ancienne, on prétend qu'elle fut fondée par Éleuthère Duc du Palais, ſous les régnes de Thièrry & de Théodebèrt. Elle s'appella d'abord Hautmouſtier & Marmouſtier. *P. Hélyot, T. VI. Ch.* 51. *p.* 424.

SAINT PIÈRRE LE MOUTIER. Nom d'une petite ville de France. *Fanum S. Petri, Monaſterium S. Petri.* Elle eſt dans le Nivèrnois, entre l'Allier & la Loire, à cinq lieuës au midi de Nevèrs.

La PIÈRRE D'OREB. *Petra Oreb.* C'eſt une coline ou rocher de la Tèrre-ſainte, dans la Tribu d'Éphraïm, à l'orient. Elle fut ainſi nommée, parce qu'Oreb Roi des Moabites y fut tué. *L. des Jug. VII.* 27.

SAINT PIÈRRE ET SAINT PAUL. Ordre militaire érigé par Léon X. & Paul III. Voyez Hèrmant, Ch. 59.

PIÈRRE-PONT. ſ. m. Nom de lieu. *Petra pons, Pons Petreus, Petri pons* dans la ſuite. C'étoit un château du Laonois, près de Lieſſe, ſur une petite rivière, ſur laquelle il y avoit là un pont de pièrre, qui donna ce nom à ce lieu. Valois, *Not. Gall. P.* 445.

PIÈRRE SCISE, ou PIÈRRE-ENCISE. fem. Nom propre d'un château du Lionnois, en France. *Petra Sciſſa.* Il eſt près de la Saône, vis-à-vis la ville de Lion. Ce château eſt fort par ſa ſituation ſur un rocher; mais ce qui le rend fameux, eſt qu'il ſèrt ſouvent de priſon aux criminèls d'état. MATY.

Le fort S. PIÈRRE. *Arx S. Petri.* Ce fort eſt dans la Martinique, une des Antilles. Il eſt ſur une grande baye, qui eſt entre la côte méridionale & l'occidentale de l'iſle. Il y a près de ce fort une maiſon de Jéſuites, & pluſieurs habitations de François. MATY.

L'iſle de SAINT PIÈRRE, ou de *San Pietro. Inſula S. Petri.* Petite iſle, ſituée dans la mèr Méditèrranée, ſur la côte méridionale de Sardaigne. C'eſt celle qu'on appelloit anciennement *Hieracum*, ou *Accipitrum inſula.* ID.

Le Lac de SAINT PIÈRRE. *Lacus S. Petri.* Il eſt dans la nouvelle France, en Amérique. Il eſt formé par la rivière de Saint Laurens, un peu au-deſſous de l'iſle de Montréal. MATY.

PIÈRRÉE. ſ. f. Tèrme de Jardiniér. C'eſt un petit conduit qu'on fait ſous tèrre, avec du moilon ſec par en-bas & couvèrt de mortier par enhaut, pour faire écouler des eaux ſoutèrraines qui rendroient la tèrre du jardin trop humide & trop froide. *Canaliculus lapideus.* Faire une *pièrrée*. LA QUINT.

PIÈRRERIES. ſ. f. Amas de pièrres précieuſes, & de toutes ſortes de joyaux. *Collectio gemmarum.* Il y a un Officiér Garde des *pièrreries* de la Couronne. Les Dames qui vont au bal ſe parent de toutes leurs *pièrreries*. Les pèrles ſe mettent au rang des *pièrreries*. Pline dit que les *pièrreries* ſont l'abregé de ce qu'il y a de plus magnifique dans la Nature. *In arctum coacta rerum natura majeſtas.* Le joug du chariot étoit tout ſemé de *pièrreries*. VAUG.

PIÈRRETTE. ſ. f. Petite pièrre. *Lapillus.* On le dit particulièrement d'un jeu d'enfans, qui conſiſte à faire retourner des doubles avec une pièrre, ou avec une balle de plomb.

PIÈRREUX, EUSE. adj. Rempli de pièrres. *Lapidoſus.* Les bonnes tèrres ne ſont point *pièrreuſes*. Cultiver un champ *pièrreux*. ABLANC. Ils ſe couchoient par ci par là, dans des lieux *pièrreux*. VAUG. On dit au figuré, un chemin *pièrreux*; pour dire, plein de peine & de travail. On dit auſſi d'une poire, qu'elle eſt *pièrreuſe*, quand elle a beaucoup de pièrres au milieu.

On appelle en Médecine, l'*os pièrreux*, celui qui eſt à côté des oreilles, ou l'os des temples, ainſi nommé, parcequ'il reſſemble à un rocher raboteux & plein de précipices, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *polyides*, ou *à pluſieurs faces*, & *liſtorde. Os petroſum.*

PIÉRREUX. Se dit auſſi des fruits, qui ont au-dedans, & dans leur chair de petites parties dures, ſemblables à de petits grains de pièrre. Le bon chrétien d'hivèr a coutume de devenir *pièrreux* dans les tèrres humides. LIGÈR.

Moïſe écrivit ſon Pentateuque dans l'Arabie *Pièrreuſe*. HUET, *Diſſert. ſur le Par. Terr. p.* 108. D'autres parlent auſſi de même; mais on dit plus communément l'Arabie Pétrée.

PIÈRRIÉR. ſubſt. m. Eſt une ſorte de petite piéce d'Artillerie, une ſorte de petit canon monté ſur un chandeliér au lieu d'affût, & qui ſert particuliérement dans les vaiſſeaux pour tirer, à l'abordage, des pièrres, cailloux, balles & fèrremens empaquetez & bien ſerrez dans des ſacquets ou cartouches. *Tormentum minus lapidibus injiciendis idoneum.* Il y a des *pièrriérs* ouvèrts de deux côtez qui ſe chargent par la culaſſe. On dit auſſi *perriér*. L'Ac.

PIÈRROT. ſ. m. Nom propre diminutif de Pièrre, comme Janot diminutif de Jean. *Petrus.* C'étoit auſſi celui qui faiſoit le payſan à la comédie Italienne, & dont il eſt parlé dans le placet taiſonné à Monſeigneur.

Pourriés-vous bien grand Prince être avare d'un mot,
Un mot coute-t-il tant à dire?
Et ce mot quel eſt-il? liſés, vous ſçavés lire?
Qu'on donne une part à PIÈRROT.
REC. DE POÉS. *par le P. Bouhours.*

C'eſt auſſi un nom appellatif, ou un ſobriquet, qu'on donne communément aux ſoldats du Régiment des Gardes Françoiſes, &c. Les *Pièrrots* ſont aujourd'hui la revûë dans la plaine de Grenelle. On va paſſer un *Pièrrot* par les baguettes. On a paſſé un *Pièrrot* par les armes, parce qu'il avoit déſèrté.

PIÈRRURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des petites *pièrres* qui ſont ſur la meule de la tête du cèrf. *Cervini cornu ſpica & mola inſigniter grandinoſa.*

PIÉTABLE. adj. m. & f. Vieux mot. Pitoyable. BOREL. *Miſerandus, a. Miſerabilis, miſeratione dignus.*

PIÉTAILLE. ſ. f. Vieux mot. Infanterie. *Froiſſard.* On diſoit auſſi des Pions & Piétons, parce qu'ils vont à pié. BOREL. *Pedites, pedeſtris acies.*

Paix & amour ſont de ſa piétaille,
Qu'il met devant en ſa bataille. MÉHUN, *au Teſt.*

PIÉTÉ. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Les Romains mirent la Piété au rang des Dieux. M. Attilius Glabrio Duumvir lui érigea un temple à Rome, dans le marché aux hèrbes, au lieu où avoit été la maiſon de cette femme qui nourrit de ſon lait dans la priſon ſon pére, comme dit Feſtus, ou ſa mère, comme il eſt dit dans Cicéron au I. L. *De Natura Deor.* dans Tite Live, L. XL. Ch. 34. dans Valère Maxime, L. V. Ch. 4. & dans Pline, L. VII. Ch. 26. Stace dit qu'elle demeuroit retirée & ſolitaire dans un quartier du Ciel ſéparé, parce qu'elle ne pouvoit ſouffrir les querelles des Dieux. Ailleurs il dit qu'elle étoit fort bien venuë dans le Ciel. Voyez Rolin, *Antiqq. Rom. L. II. Ch.* 18. Boileau a dit décrivant la *Piété*:

La Foi d'un pas cèrtain, devant elle chemine,
L'Eſperance au front gay, l'appuye & la conduit,
Et la bourſe à la main la Charité la ſuit.

PIÉTÉ. ſ. f. Dévotion, vèrtu morale qui nous fait avoir de l'amour & du réſpect pour Dieu, & les choſes ſaintes. *Pietas, devotio, religio.* Saint Bèrnard s'eſt rendu autant recommandable par ſa *piété*, que par ſes écrits. Cette Dame eſt dans la haute *piété*. Les Hébreux n'ont point de tèrme pour éxprimer la *piété*. Je ne puis ſuporter une *piété* étudiée & artificielle. S. ÉVR. On ſe flatte d'ordinaire d'obtenir le ſalut par quelques éxércices apparens d'une *piété* ſupèrficielle. FLÉCH. La *piété* ne conſiſte point dans les éxcès d'un zéle outré & farouche. BEN. On ſe fait, de la *piété* même, un métier où l'on veut réüſſir comme les autres. FLÉCH. Les Hypocrites ſe cachent ſous l'apparence trompeuſe d'une *piété* plus pure & plus rafinée. FÉN. Une ſolide *piété* doit être ſans ſcrupule & ſans grimace; & auſſi ſans une cèrtaine force d'éſprit dangereuſe. LE P. LE B. Une *piété* étudiée reſſent l'artifice: la vraie *piété* n'affecte rien. S. ÉVR. Cet artificieux Dévot ne ſe propoſe d'autre but que de ſervir de ſpectacle au peuple, & de ſe faire une réputation de *piété*. FLÉC. Comme ſa *piété* eſt ſincère, elle eſt fort gaye, & n'a rien d'embarraſſant. BOIL. Ames tiédes qui ménagez votre timide & avare *piété*, & qui croyez avoir toujours aſſez fait pour votre ſalut. FLÉCH. Loin d'ici cette *piété* d'imitation, & de complaiſance, qui ſous un feint amour de Dieu, couvre les déſirs & les éſpérances du ſiécle. ID. Il n'y a rien à faire dans le monde pour des ames timorées & ſcrupuleuſes: & une timide *piété* eſt preſque toujours malheureuſe. ID. Il faut rendre la *piété* aimable, & elle ne peut pas l'être, ſi elle eſt farouche & incivile. BOUH. Il y a des gens qui font un trafic & un commèrce de la *piété*. HÈRM.

Vous

Vous dont la piété ſolide,
Loin d'étaler aux yeux de faſtueux dehors,
Et d'avoir d'indiſcrets tranſports,
Eſt pour juger d'autrui toujours lente & timide. Des Houl.

Sur les médailles des Anciens, la *Piété* eſt repréſentée en femme: parcequ'il faut un cœur tendre pour les Dieux.

PIÉTÉ, ſe dit auſſi du réſpect qu'on a pour ſes père & mère, des aſſiſtances qu'on leur donne. *Pietas.* Énée a été fort vanté pour ſa *piété* envèrs ſon père, pour l'avoir ſauvé ſur ſes épaules du ſac de Troye.

PIÉTER. v. n. Qui ne ſe dit que dans les jeux de boule, de quilles, de palet & aûtres, où il faut mettre le piéd à une cèrtaine diſtance du but pour jouer. *Ad metam ſiſtere pedem. Piétez* bien, n'avancez point tant la jambe.

PIÉTINER. v. n. Fraper pluſieurs fois la tèrre avec les piéds. *Terram percutere.* Les gens qui *piétinent* témoignent de l'impatience, ou de la colère.

PIÉTISME. ſ. m. *Pietiſmus.* Secte d'Hérétiques, qui s'eſt élevée depuis quelques années parmi les Luthériens, & qui fait de grands progrès en Allemagne. Elle a eu pour chèf Spénérus. Les Piétiſtes ſont Tolérants, ou Indifférentiſtes, comme on dit en Allemagne; & s'accommodent aſſez de toutes les ſectes Proteſtantes. Ils ſouffrent & reçoivent les Calviniſtes contre la pratique & le ſentiment des vrais Luthériens. Un Luthérien de Dantzic définit le *Piétiſme*, une ſecte qui a pour auteur & pour propagateur Spénérus, qui eſt compoſée des hypothèſes ou ſyſtêmes des Anabaptiſtes, des Schvvénexfeldiens, des Weigéliens des Rathmanniens, des Labadiſtes, des Quakres ou Trembleurs, & de pluſieurs autres Fanatiques, & qui ſous prétexte d'une nouvelle réformation, & dans l'eſpérance de tems meilleurs, s'eſt formée pour troubler & pour détruire entièrement l'Égliſe de la Confeſſion d'Auſbourg, & de tous les Écrits Symboliques contenus dans le Livre de la Concorde. Le même Auteur déclare qu'ils ſont non ſeulement Schiſmatiques, mais encore Hérétiques proprement dits. Les èrreurs qu'on leur reproche, ſont qu'ils croyent comme les Donatiſtes & les Huſſites, que l'effet des Sacremens dépend de la probité & de la vèrtu du Miniſtre: que les Créatures ſont des émanations de la ſubſtance de Dieu: que l'état de grace eſt une poſſeſſion réelle des attributs de Dieu, une véritable Déification: qu'on peut être uni à Dieu, quoiqu'on nie la divinité de J. C. que nulle èrreur ne nuit au ſalut, pourvû que la volonté ne ſoit point deréglée; que la grace prévenante eſt naturelle, & que la volonté commence l'ouvrage du ſalut; qu'on peut avoir la foi ſans aucun ſecours ſurnaturel: que tout amour de la créature eſt mauvais: qu'un Chrétien peut éviter tous les péchez: qu'on peut dès cette vie poſſéder le Royaume de Dieu, & la béatitude des Saints. C'eſt ce que leur reproche un Livre intitulé *Manipuli Obſervationum Antipietiſticarum*, imprimé à Roſtok, il y a 7. ou 8. ans. Schéguignius a laiſſé une hiſtoire du *Piétiſme*. L'hiſtoire du *Piétiſme* eſt ſouhaitée; il faudroit que quelque Écrivain modéré, judicieux, éxact l'entreprit. Mém. de Trev.

PIÉTISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Proteſtans d'Allemagne. *Pietiſta.* Les *Piétiſtes* ſont une éſpéce de Quiétiſtes plus outrez que ceux de l'Égliſe Romaine a condamnez. Ils ont beaucoup d'affinité avec les Trembleurs d'Angleterre. Ils mépriſent la juriſdiction Eccléſiaſtique, la Théologie ſcholaſtique: ils n'éſtiment que la contemplation, & la Théologie myſtique; ils renouvellent les èrreurs des Origéniſtes & des Anabapriſtes; & cachent ces èrreurs d'un extérieur de piété qui impoſe aux ſimples. Il y a des *Piétiſtes* de plus d'une éſpéce. Les uns ſont dans des illuſions groſſières, & pouſſent leur èrreur juſqu'au renvèrſement de la plûpart des véritez chrétiennes, & préſque juſqu'à l'athéïſme. D'aûtres ſont ſeulement viſionnaires; d'aûtres enfin ſont de bonnes gens, qui choquez de l'èxtérieur peu dévot de leur Égliſe prétenduë, & charmez de la piété apparente des *Piétiſtes*, ſont liez de cœur à leur parti & ne donnent pas cependant dans leurs groſſières èrreurs. Mém. de Tr. Arnoldus *Pietiſte* a écrit contre le pouvoir d'éxcommunier.

PIÉTON. ſ. m. Fantaſſin, ſoldat qui eſt à piéd. *Pedes.*

Piéton, Piétonne. ſ. m. & f. Se dit plus ordinairement de ceux qui marchent à piéd, qui font grande diligence. *Pedites.* Les Baſques ſont bons *piétons.* Les femmes ſont mauvaiſes *piétonnes*, ne ſçauroient aller bien loin à piéd.

PIETRA MARIZZI. Nom d'un ancien bourg réduit en village. *Petra Maricorum.* Il eſt dans le Duché de Milan, ſur le Tanero, à une lieuë au-deſſous d'Aléxandrie. Maty.

Pietra Pilosa. Nom d'une petite ville de l'Iſtrie. Elle eſt ſituée ſur un rocher, près de la ſource du Quiéſo, & elle eſt capitale d'un Marquiſat, qui appartient à la République de Veniſe. *Petra Piloſa.* Maty.

Pietra Sancta. Nom d'un bourg avec Évêché. *Petra ſancta.* Elle eſt dans les États du Duc de Toſcane, prés de la mèr, à cinq lieuës de Lucques vèrs le couchant. On croit qu'elle eſt la petite ville nommée anciennement *Feronia*, ou *Lucus Feronia*, *Fanum Feronia*, à cauſe d'un temple qu'il y avoit dédié à Féronie, où les éſclaves qui étoient affranchis, alloient prendre le chapeau, ou le bonnet, qui étoient les marques de leur libèrté. Maty.

PIÉTRE. adj. m. & f. Vilain, ſale, meſquin. *Sordidus, fœdus, conſpurcatus.* On dit que des meubles, des habits ſont *piétres*, quand ils ſont uſez, déchirez, ſans éclat: que de la marchandiſe eſt *piétre*, lorſqu'elle eſt ſale, fripée, hors de mode, qu'elle a trop gardé la boutique: qu'un homme eſt *piétre*, quand il eſt avâre, méſquin, ou en mauvaiſe poſture. Il eſt bas.

PIÉTRE, ou PIÉTRO. ſ. m. Nom propre d'homme. Pièrre. *Petrus.* Ce mot eſt Italien, nous le conſèrvons en notre langue aux Italiens, qui portent le nom de Pièrre. Les Voyages de *Piétro* della Vallé en Italien, contiennent des ſingularitez curieuſes. *Piétro* Orſeolo XXIIIe Doge de Veniſe, qui mourut en odeur de ſainteté l'an 978, fit refaire par des Architectes Grècs, dont on ignore les noms, l'Égliſe de S. Marc, qui avoit été brûlée avec le palais Ducal, & plus de 300 maiſons, ſous *Piétro* Candiano ſon prédeceſſeur. Félibien. On le dit auſſi de quelques aûtres que des Italiens; mais je croi que ce ſont des gens, qui ont demeuré en Italie, & à qui les Italiens avoient donné ce nom. *Piétre* Noefs père & fils Peintres Hollandois, répréſentoient des pèrſpectives, & les faiſoient avec beaucoup d'art, & le père encore mieux que le fils. Félibien. *Piétre* Teſte, dont l'humeur bizârre & capricieuſe ſe voit dans tous les ouvrages qu'il a faits. Id.

PIÉTREMENT. adv. D'une manière ſale & vilaine. *Sordidè, fœdè.* Ce Pédant eſt *piétrement* crotté, c'eſt-à-dire, beaucoup. Ce mot eſt bas.

PIÉTRERIE. ſ. f. Marchandiſe qui eſt piétre, ſans éclat. *Merces vilis.* Ce Marchand n'a que de la *piétrerie* en ſa boutique, du rebut. Il eſt bas.

San-PIÉTRO. Borgo dit *San-Piétro.* C'eſt-à-dire, Le Bourg de S. Pièrre. C'eſt le quartièr de Rome, qui eſt à l'occident du Tibre. *Burgus Sancti Petri:* autrefois, *Urbs Leonina*, *Urbs Tranſtiberina.* C'eſt dans le Bourg de S. Pièrre que ſont l'Égliſe de S. Pièrre & le palais du Vatican.

San-Piétro. Nom d'un village de la Natolie, *Fanum S. Petri.* Il eſt ſur la côte de l'Archipel, entre Éphèſe & Mendes. Quelques Géographes prennent ce village pour l'ancienne *Jaſſus*, ou *Jaſus*, ville Epiſcopale de la Carie, que d'aûtres placent à Aſkemkaleſi, petite ville préſque ruinée. *S. Piétro* eſt ſur un petit golfe qui porte ſon nom, & qui étoit appellé anciennement *Ceramicus ſinus.* Maty.

San Piétro-Célauro. C'étoit autrefois un Fauxbourg de Padouë, ville de l'Etat de Veniſe. *Cœlum Aureum*, anciennement *Gergonis oraculum.* C'eſt maintenant un des quartiers de la ville. Maty.

San-Piétro-dei-Fratri. C'eſt une fort petite iſle, qui prend ſon nom d'une Egliſe qui y eſt conſtruite. *Fanum S. Petri.* Cette iſle eſt à l'entrée du Golfe de Salèrne, près de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples. Maty.

San-Piétro-di-Usel. *Uſellus*, *Uſellipolis.* C'étoit autrefois une ville Epiſcopale, ſuffragante d'Oriſtagni. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Sardaigne à trois lieuës d'Oriſtagni, vèrs le levant.

San-Piétro. Nom d'un village de l'iſle de Sardaigne. *Fanum S. Petri.* Il eſt près de la côte orientale, à neuf lieuës de Cagliari. On prend ce lieu pour celui qu'on nommoit anciennement *Suſalei villa*, *Suſaleus vicus.* Maty.

San-Piétro-in-Galatina. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Petrinum.* Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, entre Leccie & Nardo. Maty.

San-Piétro-in-Grado. Nom d'un village de la Toſcane. *Vicus S. Petri ad Gradus.* Il eſt dans le Piſan, à demie lieuë de la ville de Piſe. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Triturita*, qui étoit le port de Piſe; cependant d'aûtres mettent cet ancien lieu à Capanone, aûtre village ſitué à l'embouchure de l'Arno. Maty.

San-Piétro. Nom d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Inſula S. Petri*, anciennement *Accipitrum*, ou *Hieracum inſula.* Elle eſt à deux ou trois lieuës de la côte méridionale de la Sardaigne, & peut avoir huit ou neuf lieuës de circuit. Maty.

PIEU. ſ. m. Groſſe piéce de bois pointuë pour ficher en tèrre. *Palus, ſublica, vallus.* Les ponts de bois ne ſont bâtis que ſur des *pieux.* La Samaritaine eſt une maiſon conſtruite ſur des *pieux.* En Orient on empalle les hommes avec des *pieux* aiguiſez.

PIEU, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des bâtons avec leſquels on tuë les bêtes noires qui ſont dans le parc. *Paxillus.*

PIEU FOURCHU, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, pour ſignifier les bâtons dont on ſe ſèrt pour tendre les toiles. *Pali, Paxilli.*

PIEUX, EUSE. adj. diſſyllabe. Qui a de la piété, qui eſt dévot. *Pius, religioſus.* Un mouvement *pieux* a jetté ce jeune homme dans un Cloître. Le Saint par de pieuſes adreſſes, comme par autant de piéges innocens, ramena bien des cœurs égarez. FLÉC. Cette femme *pieuſe* eſt toûjours aux piéds des autels. Le plaiſant héros que celui de Virgile! Je ſuis, dit-il, le pieux Énée. G. G. On eſt plus frapé des vèrtus guèrrières d'Achille, que de toute la prudence du *pieux* Énée. LE P. LE B. Pourquoi entretenir inceſſamment le monde de vos *pieuſes* occupations. S. ÉVR.

Didon fit bien la furieuſe,
Contre perſonne ſi pieuſe. SCAR.

PIEUX, ſe dit auſſi dans un ſens plus particuliér d'une pèrſonne qui fait paroître des ſentimens de tendreſſe, & d'amour pour ſon Prince, pour ſes parens, pour ſes amis, pour ſa patrie. *Addictus, devotus.* C'eſt en ce ſens qu'Énée étoit *pieux.*

PIEUSEMENT. adv. D'une manière pieuſe. *Pie, devotè, religioſè.* Ce malade a reçu le ſaint Viatique fort *pieuſement.*

On dit auſſi d'une chôſe qu'on croit par quelque conſidération, ſans en avoir aucune preuve, je la crois *pieuſement*, c'eſt-à-dire, par civilité, ou ſur la bonne foi d'une perſonne qu'on ne veut pas contredire. *Facilè credo.*

P I F.

PIFRE. ſ. m. Tèrme injurieux & bas dont on ſe ſèrt pour reprocher à un homme qu'il eſt trop gras & replet. Cet ivrogne eſt un *pifre*, un gros crevé qui ſe ſaoule dès le matin. *Obeſus.* Les Suiſſes, les Allemans ſont ſujets à être *pifres*, à s'empiffrer.

Ce mot vient de l'Alleman *pfeiffrer*, qui ſignifie, un *joueur de fifre*, parce qu'il ſe faut enfler les joués en flûtant; de ſorte qu'elles paroiſſent auſſi groſſes que celles des gens trop gras. Du Cange dit qu'il vient du mot de *piſti*, qui étoit une injure ou ſobriquet qu'on donnoit aux Hérétiques Albigeois, auſquels, entre autres vices on reprochoit la gourmandiſe.

PIFRE, eſt auſſi une éſpéce de ſèrpent à deux têtes fort dangereux, qui a été ainſi nommé, *quaſi bis feriens.*

Les batteurs d'or donnent auſſi le nom de *gros pifre* à un gros marteau qui leur ſèrt à battre l'or entre des feuilles de bodruche. *Tudes major.*

SE PIFRER. Quelques-uns ſe ſèrvent de ce mot pour ſignifier, manger éxceſſivement; ſe créver à force de manger; mais il ne ſe dit point. *Ingurgitare ſe.* C'eſt *s'empifrer* qu'il faut dire. L'Ac.

P I G.

PIGAYA. ſ. f. Hèrbe du Bréſil dont le tuyau eſt haut d'une demi-coudée, & la racine de même longueur. Elle produit tout au plus quatre ou cinq feuilles d'une fort mauvaiſe odeur. Sa racine étant pilée, & laiſſée une nuit dans l'eau au ſerein, purge admirablement un malade, après qu'on l'a paſſée par le tamis. Elle eſt fort bonne contre la dyſenterie, & arrête le flux de ventre. Quelques-uns appellent cette plante *igpegaya.*

PIGEON. ſ. m. PIGEONNE. ſ. f. Oiſeau domeſtique qui vit dans un colombiér. *Columba:, columba.* Un *pigeon privé* eſt celui qu'on nourrit dans un volet. *Columbus cicur. Pigeon fuyard*, celui qui s'éleve dans une fuye, qui chèrche ſa vie à la campagne. *Fugitivus columbus. Pigeon ramier* eſt un *pigeon* ſauvage & forêtiér qui ſe pèrche ſur les arbres. *Palumbus. Pigeon patu*, qui a des plumes ſur les jambes. *Plumipedes columbi. Pigeon caucheix*, *pigeon* du pays de *Caux*, qui eſt plus gras & plus gros que les autres. *Columbus major.* Les *pigeons* pondent toujours deux œufs à la fois. La fiente de *pigeon* eſt le plus chaud de tous les fumiérs. Quand on parle de *pigeons* vivans, & qui ſont appariez, on dit, une *paire de pigeons*; mais quand on parle de *pigeons* pour manger, on dit, une *couple de pigeons.* L'ACAD. *Par columbarum.* On l'appelloit autrefois *colombe*, & ſous ce nom il eſt le ſymbole de la douceur & de la ſimplicité. On peint le Saint-Éſprit ſous la forme d'un *pigeon*, ou d'une colombe.

Ce mot vient du Latin *pipio.* Borel remarque qu'on écrivoit autrefois *pipjon*, d'où l'on a fait depuis *pigeon.*

Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des *pigeons* qui ſèrvent à porter les léttres dans les occaſions où l'on a beſoin d'une diligence éxtrême. Ils les portent d'un bout de ſes États à l'autre. En Hollande on s'eſt ſèrvi de cette invention dans des occaſions de ſiége; & tous les jours le Conſul d'Aléxandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoique ces villes ſoient éloignées de trois journées de cheval. TAVERNIÉR.

On appelle du taffetas de couleur de gorge de *pigeon*, celui qui eſt de couleur changeante, ſuivant qu'il eſt éxpoſé à la lumière, comme fait la gorge de *pigeon. Textum ſericum varians.*

PIGEON, ſe dit auſſi des gens qu'on nourrit, qu'on retient chez ſoi avec profit & avantage. *Dives Alumnus.* On a mis ce Maltotiér en priſon, voilà un bon *pigeon* pour le Geolier. Ce bourgeois a attiré chez lui un vieil Abbé pour être ſon penſionnaire, voilà un bon *pigeon.* Des filoux ont engagé avec eux ce provincial, voilà un bon *pigeon* à plumer.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas laiſſer de ſemer pour la crainte des *pigeons*; pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer de faire une affaire avantageuſe, pour quelque petit inconvénient qui s'y trouve. On dit auſſi, qui veut tenir nette ſa maiſon, n'y tienne ni femme, ni Prêtre, ni *pigeon.* On dit auſſi, qu'un homme eſt logé comme les *pigeons*, quand il demeure au plus haut étage d'un logis.

PIGEONNE. Ce mot ſe dit au figuré & dans le ſtile tendre & badin, d'une femme ou d'une fille qu'on aime. *Animula, cerculum.* Pleurez mon aimable *pigeonne.* PÉL.

PIGEONNEAU. ſ. m. Jeune pigeon. *Columbinus pullus. Pigeonneau* de volière. Tourte de *pigeonneaux.*

PIGEONNER. v. n. Tèrme de Maçonnerie. Il ſe dit quand les Maçons mettent du plâtre dans la main avec leur truelle, & le prépatent en forme de pigeon pour en faire les languettes d'une cheminée, qui doivent être conſtruites toutes de plâtre. *Gypſum macerare.*

PIGEONNIÉR. ſ. m. Lieu où l'on tient des pigeons. *Columbarium.* On ne le dit que des volets & des fuyes; car on appelle *colombiér* un bâtiment à piéd qui a des boulins juſqu'au rez de chauſſée pour tenir grand nombre de pigeons.

PIGMÉE. PYGMÉE. ſ. m. & f. Pèrſonne de petite taille qui n'a qu'une coudée de haut. *Pygmæus.* On l'appelle ainſi du nom d'un peuple fabuleux qu'on diſoit être en Thrace, qui engendroit à cinq ans, & étoit vieil à huit, & qu'on a dit avoir la guèrre contre les gruës. Les gruës me prirent pour une *Pygmée*, avec leſquels vous ſçavez qu'elles ont guèrre de tout tems. VOIT. Leur nom vient du Grèc πυγμὴ, qui ſignifie *coudée.*

PIGNET. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à la peſſe, qui eſt une éſpéce de ſapin. *Picea.*

PIGNOLAT. ſ. m. Voyez PIGNON.

PIGNON. ſ. m. Eſt le fruit qui ſe trouve dans la pomme de pin, qui eſt une éſpéce de noyau qu'on tire de ſes divèrſes cellules ou concavitez. *Nucis pineæ nucleus.* Il eſt agréable à manger, & plus doux qu'une amande. On en met dans les ragoûts. On en met en dragée, & on en confit: ce qu'on appelle du *pignolat.*

PIGNON D'INDE, eſt le fruit d'un arbre qui eſt une éſpéce de ricin, & qui eſt fort commun dans les iſles Antilles de l'Amérique. Cet arbre croît à la hauteur d'un figuier, & il en a la figure. Son bois eſt mou & fragile. Ses feuilles ſont en quelque manière ſemblables à celles du figuiér, vèrtes, molaſſes, un peu rondes, rangées ſans ordre autour des rameaux, finiſſant en trois angles. Le bois & les feuilles rendent un ſuc laiteux. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines jaûnes, ſoutenuës par un calice à cinq feuilles de couleur vèrte. Ses fruits reſſemblent en groſſeur & en figure à une noix médiocre: ils ſont vèrds au commencement, puis ils deviennent jaûnes, & enfin noirs lorſqu'ils ſont mûrs. Chaque fruit eſt compoſé de trois capſules qui renfèrment chacune un pignon blanc, couvèrt d'une envelope cartilagineuſe, noire. En Latin *Ricinus Americanus major ſemine nigro.* C. BAUH. Le *pignon d'Inde* purge violemment par les ſelles, & quelquefois par le vomiſſement.

PIGNON, eſt auſſi la plus haute partie de la muraille, qui va en triangle, & qu'on fait aboûtir en pointe, pour ſoûtenir la couvèrture. *Faſtigium, culmen.* Les granges manquent d'ordinaire par le *pignon. Pignon à redens* eſt à la tête d'un comble à deux égouts, un *pignon* dont les côtez ſont par retraites, en manière de degrez, & qu'on faiſoit anciennement pour monter ſur le faîte du comble. Les beaux bâtimens n'aboutiſſent point en *pignon*, mais ſont couvèrts en comble.

Ce mot vient du Latin *pinnione* augmentatif de *pinna.* D'aûtres le dérivent de *tignum.* MÉN. D'autres le dérivent de *pinnaculum*, ou de *pinnium*, que Du Cange dit avoir ſignifié la partie la plus élevée d'une muraille, & qu'on a appellé autrefois *pinnum acutum*, ce que nous appellons *pignon.* D'aûtres diſent que c'eſt à cauſe qu'au haut des maiſons on mettoit une pomme de pin.

On dit provèrbialement qu'un homme a *pignon* ſur ruë, quand il a quelque maiſon, ou du bien en évidence qu'il peut hypothéquer. On dit auſſi, Quand Noël a ſon *pignon*, Pâques a ſon tiſon; pour dire que quand il fait encore chaud à Noël, il fait froid à Pâques.

PIGNON, en tèrmes de Méchaniques, ſe dit d'un arbre dans le

gros

gros duquel ſont pluſieurs cannelures où s'engrennent les dents d'une rouë pour la faire mouvoir. *Denticulata rota.* Ces dents s'appellent *alluchons*, *rouets* & *heriſſons*, ſuivant les machines différentes. Il y a des *pignons* de quatre ou de huit cannelures dans les montres. Les rouës des moulins engrénent dans des *pignons*. Il y a des *pignons* à fuſeaux qu'on appelle auſſi *lanternes*. *Inſtructa fuſis rota.*

PIGNON, eſt auſſi un tèrme de Chanvriér & de Cordiér, qui ſe dit de tout ce qui ſort du cœur du chanvre, lorſqu'on l'habille. *Stupa cannabina.*

PIGNONNÉ. Tèrme de Blâſon qui ſe dit de la répréſentation d'un pignon de muraille qui ſe tèrmine en pointe par briques ou carreaux, les uns ſur les aûtres en forme de pluſieurs montans ou éſcaliérs. *Scutum faſtigiatum.* Il portoit d'argent à un lión naiſſant de ſâble d'une campagne maçonnée, *pignonnée* de deux montans de gueules.

PIGNORATIF, IVE. adj. Tèrme de Juriſprudence qui ſignifie engagement. *Pignorativum.* Un contrat *pignoratif* eſt un contrat par lequel on vend, on engage un héritage à faculté de remeré ou de rachat. Toutes les ventes & reventes du Domaine du Roi ne ſont que des contrats *pignoratifs* à faculté de rachat pèrpetuel.

PIGOU. ſ. m. Tèrme de mèr. C'eſt un chandelier de fèr propre à tenir la chandelle. Il a deux pointes; l'une pour piquer en bas, & l'aûtre pour piquer debout. *Candelabrum acuminatum.*

PIL.

PILASTRE. ſ. m. (L's ſe prononce.) Colonne quarrée qui eſt ſuſceptible d'ornemens, qui a bâſe & chapiteau, qui eſt quelquefois iſolée, & qui le plus ſouvent entre dans le mur, & n'en ſort que de la quatriéme, ſixiéme ou huitiéme partie de ſa largeur. *Paraſtas.* Les *pilaſtres* Doriques, Ioniques, Corinthiens ſont différens ſelon les Ordres. Il a les mêmes proportions & les mêmes ornemens que les Colonnes. Un *pilaſtre diminué* eſt celui qui étant dèrrière, ou à côté d'une colonne en retient le même contour, & a de la diminution par le haut pour empêcher qu'il n'excéde l'aplomb de l'entablement. Un *pilaſtre gréle* eſt celui qui dèrrière une colonne eſt plus étroit que ſa proportion, parce qu'il n'a de largeur parallèle que le diamétre de la diminution de la colonne pour éviter un reſſaut dans l'entablement. Un *pilaſtre cannelé* eſt celui qui ſuivant les régles ordinaires a ſept cannelures dans chaque face de ſon fût. Un *pilaſtre rudenté* eſt celui dont les cannelures ſont remplies juſqu'au tiers d'une rudenture ronde. Un *pilaſtre bandé* eſt celui qui à l'imitation des colonnes, a des bandes ſur ſon fût uni, ou cannelé. Un *pilaſtre ravalé* eſt celui dont le parement eſt refouillé, & incruſté d'une tranche de marbre bordée d'une moulure. Un *pilaſtre cintré* eſt celui dont le plan eſt curviligne, parce qu'il ſuit le contour du mur circulaire d'une tour ronde ou creuſe. Un *pilaſtre ébraſé* eſt celui qui eſt plié en angle obtus par ſujéttion d'un pan coupé. Un *pilaſtre flanqué* eſt celui qui eſt accompagné de deux demi-*pilaſtres* avec une médiocre ſaillie. Un *pilaſtre Attique* eſt un *pilaſtre* d'une proportion particulière, & plus courte qu'aucune des cinq Ordres. On appelle *pilaſtre de rampe* tous les petits *pilaſtres* à hauteur d'appui, qui ont quelquefois des bâſes & des chapiteaux, & qui ſervent à retenir les travées des baluſtres des rampes d'éſcaliérs & des balcons. En Sèrrurerie on appelle *pilaſtres de fer* cèrtains montans à jour qu'on met d'éſpace en éſpace, pour entretenir les travées de grilles. Un *pilaſtre de vitre* eſt une éſpéce de montant de vèrre qui a bâſe & chapiteau avec des ornemens peints, & qui tèrmine les côtez de la forme d'un vitrail d'Égliſe. Un *pilaſtre de treillage* eſt un corps d'Architecture long & étroit, fait d'échalas en compartiment, pour décorer les portiques, & les cabinets de treillage dans les jardins.

PILATE. Le mont de *Pilate*, ou Fracmont. *Pilati mons.* Montagne de la Suiſſe, ſituée ſur les confins du Canton d'Undèrwald, & de celui de Lucèrne, au midi de la ville de ce nom. Cette montagne eſt célébre par les contes qu'on en fait. Il y a au ſommet un lac d'où il s'éléve de grands brouillards, qui produiſent de furieuſes tempêtes, lorſqu'on y jette une piérre de deſſein formé, & non autrement, & l'autre prétenduë mèrveille de cette montagne, eſt que Pilate s'y fait voir tous les ans à quelqu'un, en robe de Juge, & que celui qui a eu une ſi funeſte viſion meurt avant la fin de l'année. MATV.

PILAU. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt du ris cuit au bouillon de viande & au beurre. *Offa ex oriza, carne & butyro.* Le *pilau* eſt la nourriture ordinaire des Orientaux. Les Turcs mangent dans la main le potage de ris qu'ils appellent *pilau*. DU LOIR, *p.* 85.

PILE. ſ. f. Nom propre d'un village ſitué ſur un cap de même nom en la côte méridionale de l'iſle de Cypre. *Pila.* Ce lieu étoit autrefois une ville Épiſcopale appellée *Throni*, de même que le cap de *Pile*. MATT.

PILE. ſ. f. Ce mot ſignifioit autrefois une *balle*. Il a ſignifié auſſi un vâſe à recevoir de l'eau, comme ſont les fonts baptiſmaux. Il n'eſt plus en uſage dans notre langue en ce ſens; mais on le dit d'un gros rouleau ou pilon en cette phraſe provèrbiale: Mettre à la *pile* & au vèrjus; pour dire, faire ſouffrir quelque oppreſſion, médire de quelqu'un.

Ce mot vient du Latin *pila*.

PILE, ſignifie maintenant une maſſe de pluſieurs choſes entaſſées, élevées & rangées les unes ſur les autres. *Congeries, cumulus.* Une *pile* de livres, une *pile* de morüës, une *pile* de piéces de draps. Il a des écus en *pile*.

On le dit plus particuliérement des bois qu'on range l'un ſur l'aûtre. Il y a dans ce chantiér de hautes *piles* de bois floté. Ce Charron a trois *piles* de jantes. Ce Marchand de bois-mèrrein a des *piles* de ſolive, des piles d'ais de chêne, de ſapin. *Strues.*

PILE, en tèrmes de Blâſon ſe dit d'une pointe renvèrſée, ou d'un pal aiguiſé qui s'étreſſit depuis le chef, & va ſe tèrminer en pointe vèrs le bas de l'Écu. *Palus in acumen deſinens.* Quelques-uns croyent que ce mot eſt emprunté des monnoies, à cauſe de la reſſemblance avec la piéce où s'attache le quarré ou coin du revèrs, ou de la deviſe qu'on nomme *pile*. D'aûtres diſent qu'il vient du Latin *pilum*, parce que les Anciens appelloient *piles*, tous les pieux & bois armez de fèr, même tous les traits & les dards qui ſe décochoient à l'armée. Ce mot ſe trouve ſouvent en ce ſens dans l'Hiſtoire de Joinville. Voyez POINTE.

PILE, ſe dit auſſi d'une forte maſſe de Maçonnerie, & particuliérement en parlant des ponts, tant de leur crulée, que de ce qui eſt bâti dans l'eau entre deux arches pour en ſoûtenir la voute. *Pila.*

PILE, ſe dit auſſi du revèrs de la monnoye oppoſé à la croix, qui en eſt la principale marque chez les Chrétiens. *Averſa nummi facies.* Dans les louis d'or la *pile* eſt la tête ou l'éffigie du Prince, parce que la croix eſt de l'autre côté. Dans les louis blancs on appelle la tête du Prince la *croix*, & ſes Armoiries qui ſont de l'autre côté la *pile*. C'eſt en ce ſens qu'on dit qu'un homme n'a ni croix, ni *pile*; qu'on ne lui a laiſſé ni croix, ni *pile*; pour dire, qu'il n'a point d'argent. On tient que c'eſt un vieux mot qui ſignifioit *navire*, & que les anciens Romains jouoient à ce jeu avec une monnoie faite en mémoire de Saturne, où l'on voyoit la tête de Janus d'un côté, & de l'aûtre le navire ſur lequel il étoit arrivé en Italie; ce qui eſt témoigné par Macrobe Livre I. d'où vient qu'on a dit *Pilote*, pour dire, un Conducteur de navire. Les Romains attribuent l'invention de cette monnoie à Numa Pompilius. Mais les Gaulois en avoient une plus ancienne, qui répréſentoit d'un côté un navire, & de l'aûtre, une tête humaine, dont il s'eſt fait un jeu qu'on appelloit autrefois *chef*, ou *nef*, qu'on appelle maintenant *croix* ou *pile*. C'eſt un jeu où lorſqu'on a jette une piéce de monnoie en l'air, celui-là gagne le pari, qui a retenu la partie qui paroît, quand elle eſt tombée. Borel en apporte d'autres origines, & dit que *pile*, vient ſelon aucuns, d'un ancien mot ſemblable qui ſignifioit *Prince*, d'où venoit le mot de *Primipile*, c'eſt-à-dire, prémiér Prince, ou prémiér rang des Triariens, ſelon Végéce & Vigenère; d'aûtres de *pileus*, qui ſignifie *bonnet*, qui étoit la marque de libèrté qu'on avoit empreinte ſur pluſieurs monnoies.

PILE, ſignifie auſſi l'inſtrument de fèr, le poinçon qui ſèrt aux Monnoyeurs à marquer le revèrs ou la *pile* d'une piéce de monnoie. Quand on frape la monnoie, le coin ou le trouſſeau, qu'on appelle auſſi *poinçon d'éffigie*, eſt deſſous, & on frape ſur la *pile*. *Typus monetarius.*

PILENTE, ou PILENTUM. ſ. m. Sorte de coche. BOREL. *Pilentum.* Caroſſe en uſage chez les Romains. Tèrme d'Antiquaire. Le mot Latin *pilentum*, peut s'employer dans notre langue: c'étoit une éſpéce de carrolle, ou plûtôt de voiture des Dames Romaines à peu-près ſemblables aux baſtèrnes, ſelon Sèrvius ſur le 666e vèrs du VIIIe Liv. de l'Énéïde. Cette voiture étoit ainſi nommé, au raport du même Sèrvius, de *pilus*, poil, parce qu'elle étoit couvèrte de peaux qui avoient le poil.

PILER. v. act. Réduire un corps en menuës parties avec des inſtrumens péſans, preſſans ou contondans. On *pile* le vèrjus ſous la poire. On *pile* du ſel & des drogues dans un mortiér avec des pilons. On *pile* le tan avec des pilons de moulins. *Pinſere, contundere, conterere.*

Ce mot vient du Latin *pilare*. MÉN.

PILER, ſignifie auſſi bien manger. *Mandere.* Les écoliérs ont toujours bon apetit, & *pilent* bien. Ce mot en ce ſens eſt bas & burleſque.

PILEUR, EUSE. adj. Qui pile, qui mange bien. *Vorax, helluo.* Il eſt bas.

PILHAY. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi qu'on appelle aux Indes l'obſtruction de la rate. *Hepatis obſtructio.* Le *Pilhai*, ou l'obſtruction de la rate n'a point de remède ſpécifique, ſi ce n'eſt celui des Joghis. Ils font une petite inciſion ſur la rate, enſuite ils inſèrent une longue aiguille entre la chair & la peau : c'eſt par cette inciſion, qu'en ſuçant avec un bout de corne ils tîrent une cèrtaine graiſſe qui reſſemble à du pus. LÉT. ÉDIF. *T. IX. p.* 427.

PILIÉR. ſ. m. C'eſt une ſorte de colonne ronde, & ſans proportion, ſorte de maſſif, qui ſèrt à étayer, à ſoûtenir un plancher, une voute, un édifice. *Columna ſtructilis.* Les planchers ruineux s'étayent avec des *piliérs*, des piéces de bois. Les *piliérs* boutans ou contreforts ſont néceſſaires pour apuyer des murs qui ſoûtiennent des tèrraſſes, ou des voutes. Les grandes Égliſes ſont ſoûtenuës par pluſieurs rangs de *piliérs*. Les dômes ne portent que ſur quatre gros *piliérs*. Un *piliér* de moulin à vent, eſt un maſſif de maçonnerie tèrminé en cône, qui ſoutient ſa cage.

Ce mot vient du Grèc πῖλος, qui ſignifie *porte*.

On appelle *piliérs de carriere*, des maſſes de pièrre qu'on laiſſe d'eſpace en eſpace pour ſoutenir le ciel d'une carrière. *Maſſa fodinaria.*

PILIÉR, ſe dit auſſi dans pluſieurs moindres ouvrages. *Columella.* Le *piliér* d'une table, d'une eſcabelle. On dit auſſi, une couche à hauts *piliérs*. Les *piliérs* d'une montre, c'eſt ce qui ſoûtient la platine.

PILIÉR, ſe dit auſſi en tèrmes de Vanier. C'eſt le bâton du milieu du vèrriér. *Columella.*

PILIÉR, dans les Coutumes, ſe dit pour *piloris. Stipes & pila ad quam reus ligatur, fuſtigatur, plectitur & tunditur ictibus, vel ejus auricula ſcinditur, vel nota inuritur.*

PILIÉR, ſe dit figurément en Morale, de ce qui ſoutient un corps métaphorique. Ce Prélat eſt un des fèrmes *piliérs* de l'Égliſe, de la foi. *Columna.* Ce Miniſtre eſt un *piliér* de l'État. *Columen.* On l'employe auſſi d'une manière comique. Il fit banqueroute au plaiſir, & devint un *piliér* de Collège. ABLANC. On dit au contraire en mauvaiſe part, c'eſt un *piliér* de cabaret, de jeu de paûme, &c. pour dire, qu'il hante pèrpétuellement en ces lieux-là.

On dit au Palais, le *piliér* des conſultations, pour dire, le prémier *piliér* de la grande ſâle, où ſe rangent les anciens Avocats conſultans. *Locus conſultarius.* Il faut aller au *piliér*, il faut conſulter le *piliér*; c'eſt l'avis du *piliér*; pour dire, c'eſt l'avis des anciens Avocats. *Columen.*

PILIÉR. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte aux Chèfs des huit Langues qui compoſent cet Ordre. Le *Piliér* préſide aux Aſſemblées de la Langue, dont il eſt le Chéf. *Anteſignanus.*

Avoir de gros *piliérs*, c'eſt, en tèrmes bas & figurez, avoir de groſſes jambes. *Craſſa crura, denſa.*

PILIÉR, en tèrmes de Manége, ſe dit du centre de la volte autour de laquelle on fait tourner le cheval, ſoit qu'il y ait un *piliér* de bois, ou non; & cela s'appelle, travailler autour du *piliér*. *Pila.* On dit auſſi, travailler entre deux *piliérs*, quand on monte un cheval entre deux *piliérs* de bois, & quand on le fait ſauter, cabrer & ruer, lever le devant & le dèrrière.

PILLAGE. ſ. m. Dégât, ravage; vol qui ſe fait dans la confuſion, dans le déſordre, dans la licence de la guèrre. *Devaſtatio, depopulatio.* Dans le ſac d'une ville priſe d'aſſaut tout eſt au *pillage*. Les vaincus ſont revenus ſur leurs ennemis, tandis qu'ils s'amuſoient au *pillage* du camp. Dans une ſédition les riches ſont expoſez au *pillage* des coquins. On dit qu'une maiſon eſt au *pillage*, quand chacun des Officiérs pille de ſon côté.

PILLAGE, ſe dit auſſi de toute ſorte de vol, de larcin. Je me ſuis peu enrichi du *pillage* de Lucain. CORN. *Præda, direptio.* Voiture a dit d'une jolie fille qui charme tout le monde, que

Sa bouche, ſon ris, & ſes yeux,
Mettent tous les cœurs au pillage. VOIT.

On dit qu'une fille eſt au *pillage*. *Direptioni expoſita, relicta.* Lorſque pluſieurs inſolens ſe jettent ſur elle, la baiſent, la patinent & en attrapent ce qu'ils peuvent.

PILLAGE, en tèrmes de mèr, ſe dit de la dépouille des coffres, hardes & habits de l'ennemi pris, & de l'argent qu'il a ſur lui juſques à trente livres. *Direptio, expilatio.* Les reſtes s'appellent *butin*, qui eſt le gros de la puſe. Ces mots ſe confondent quelquefois.

On dit d'un homme qui eſt éxtrêmement en déſordre par ſes habits, par ſes cheveux, qu'il ſemble qu'il revient du *pillage*, qu'il eſt fait comme un diâble qui ſort ou qui vient du *pillage*. *Dilaceratus, conſpurcatus.*

PILLARD, ARDE. adj. Qui aime à piller. *Prædator, fur, latro, graſſator.* Il eſt d'humeur *pillarde*. Ce mot eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un grand *pillard*, c'eſt une grande *pillarde*. Mais il ſe dit particuliérement d'un ſoldat qui pille. On a couru ſur les *pillards*, & on a repris leur butin. Quand les Généraux trouvent les *pillards* dans les Égliſes, ils les font pendre.

PILLAW. ſ. m. Nom propre d'une bonne forteresſe de la Pruſſe Ducale. *Pillavia, Pilavia.* Elle eſt ſituée dans la Samlande, à dix lieuës de Konigſbèrg, ſur la pointe d'une préſqu'iſle, qui répond à celle de Friſch-Nérung, & forme avec elle l'embouchure du Friſch-Haff. Cette place qui a un bon port, fut priſe par les Suédois l'an 1625. & ne fut renduë à l'Électeur de Brandebourg que par le traité d'Oliva. MATY.

PILLER. v. act. Voler publiquement avec force & hoſtilité. *Diripere, expilare, depopulari.* On *pille* & on ſaccage les villes rebelles. Les ſoldats *pillent* leurs hôtes. Les ſéditieux *pillent* les bourgeois.

Feſtus dit que ce mot vient des Grècs, qui appellent *pilotas* les larrons. Du Cange le dérive de *pilare*, qu'on a dit pour *expilare* dans la baſſe Latinité.

PILLER, ſe dit auſſi des Officiérs & Financiérs qui font des éxactions, des concuſſions. *Peculiatum exercere.* Vèrres fut accuſé d'avoir volé & *pillé* les provinces. Les Sèrgens & Receveurs des tailles *pillent* ſouvent les payſans. Les valets qui ferrent la mulle *pillent* leurs maîtres. Les Financiérs *pillent* le Roi, mais il a bien ſa revanche.

PILLER, ſe dit auſſi, quand on hale un chien après quelqu'un; on lui crie *pille*, pour dire, mord. *Canem excitare.* De même quand on jette quelque choſe, on lui dit *pille*, c'eſt-à-dire, prend, avale ce qu'on te jette.

PILLER, ſe dit quelquefois des animaux. Un eſſein d'abeilles *pille* les fleurs d'une prairie pour en tirer le miel. Il y a du plaiſir à voir des fourmis *piller* un tas de blé. *Deliberare, compilare.*

PILLER, ſe dit auſſi en cèrtains jeux de cartes, comme à la Triomphe, quand celui qui a fait, découvre un as, il a droit de prendre l'as, & les autres cartes de même couleur qui ſuivent après, & d'en remettre d'autres en leur place. *Permutare.*

PILLER. En tèrmes d'Hombre, c'eſt prendre plus de cartes au talon qu'il n'eſt raiſonnable. Les mauvais joueurs *pillent* toûjours.

PILLER, ſe dit auſſi figurément. Les Auteurs modèrnes *pillent* ce qu'il y a de meilleur dans les anciens, & ſe l'attribuent. *Populari.* Tout ce qu'a dit cet Auteur eſt *pillé* de tels & tels livres. On dit auſſi d'un médiſant, qui a beaucoup parlé contre un aûtre, qu'il a *pillé* & déchiré ſa réputation.

PILLERIE. ſ. f. Éxaction, profit injuſte. *Rapina.* Il y a bien de la *pillerie* dans les petites Juſtices, dans les études des Procureurs. Les Sèrgens font plus de *pilleries* que de gains légitimes.

PILLERILLA. Voyez PALMA CHRISTI.

PILLEUR. ſ. m. Qui pille. On le dit plus ordinairement des Auteurs plagiaires, qui pillent ce qu'il y a de bon dans les autres Écrivains. *Raptor, plagiarius.*

PILULE. ſ. f. Médicament qu'on prend à ſèc en forme de petite boule. *Pilula, catapotia.* Les Médecins Chymiques ne guériſſent guères qu'avec des *pillules*. On les a inventées en faveur de ceux qui ont de la peine à boire des médicamens diſſous. Il y a des *pillules anodines, ſomnifères, laxatives, apéritives, hyſtériques, antinéphrétiques.* Il y a auſſi des *pillules* dorées, qui ſont de couleur jaûne; d'aûtres *de Nicolas ſine quibus*, on ſous-entend *eſſe nolo*, à cauſe des bons éffets qu'elles produiſent pour purger la pituite & la bile, & pour guèrir les maladies de la tête. La baſe des *pillules* eſt d'ordinaire l'aloës, & l'on y mêle la ſcamonée, l'agaric, le turbith, les hèrmodactes, le ſéné, la rhubarbe, le mèrcure, &c. Les *pillules aggrégatives* de Meſué ſont nommées vulgairement *polycreſtes*, parcequ'on prétend que de toutes parts elles amaſſent les humeurs corrompuës, afin que la nature les jette dehors plus aiſément. Les *pillules gourmandes* de Meſué ſont compoſées d'aloës pour baſe, de maſtic & de roſes rouges, & ſont appellées *ſtomachiques*, parcequ'elles fortifient l'éſtomac; & *gourmandes*, parcequ'on les prend avant le repas, & qu'elles n'empêchent point de manger. Les Médecins les dôſent différemment. Il y a des *pillules* que le peuple appelle *blanches*, & les Apothicaires *bechiques*, ainſi nommées, parcequ'elles ſont propres pour la toux, qu'en Grèc on appelle βῆξ. On les appelle auſſi *hypoglottides*, parcequ'on les laiſſe fondre doucement ſous la langue. On envelope les *pillules* ordinairement d'une feuille d'or, de pain à chanter, ou de ſucre, afin qu'on n'en ſente pas le mauvais goût. On les a ainſi nommées à cauſe de leur figure ronde, comme une petite balle, ou de *pila*, le nom du mortiér où on pile les drogues.

PILULE, ſe dit figurément & baſſement en Morale, des fâcheuſes nouvelles, des afflictions, ou des injures qu'on eſt obligé de ſouffrir.

ſouffrir. Il a eu beau ſe plaindre de cette taxe, il a été obligé d'avaler la *pillule*, c'eſt-à dire, de payer. *Ipſi exedendum fuit.* On lui a doré, ſucré la *pillule*; quand on lui a appris cette nouvelle, on y a apporté quelque adouciſſement.

PILON. ſ. m. Ce qui ſert à piler, écacher, réduire en poudre, ou a éxprimer le ſuc des hèrbes & autres corps. Les Apothicaires ont des mortiérs de fonte avec des *pilons* de fèr, des mortiérs de marbre & de bois avec des *pilons* de buis & de bois. *Pilum, piſtillum.*

PILON, ſe dit auſſi, dans les moulins, des gros maillets & marteaux qui ſervent à hacher, à piler. *Tudites.* Les moulins à tan ont trois *pilons* pointus qui briſent l'écorce du chêne, pour en faire du tan. Les *pilons* des moulins à papier hachent le drapeau.

PILON, en tèrmes de Marine, eſt une côte éſcarpée qui a peu de hauteur. *Abruptum litus.* On l'appelle autrement *petite eſcore.*

LE SAINT-PILON. C'eſt un rocher élevé au-deſſus de la Sainte-Baume en Provence. Le P. de Laval Jéſuite le décrit dans les Mémoires de Trévoux 1713. Juillet, p. 1252. & ſuiv. Il y a une Chapelle ſur le haut d'un rocher éſcarpé à plomb: elle eſt toute revêtuë de marbre avec un ordre d'Architecture Dorique: elle a treize piéds de long dans œuvre, ſur neuf piéds de large. Elle reçoit du jour par deux fenêtres, qui ſont dans une petite coupole au haut de la voute de pièrre de taille de caliſſane, dont les ogives ſont ſculpées, & par la porte qui eſt une grille de fèr fort épais. Au deſſus de l'Autel de marbre blanc eſt poſée dans une niche de marbre noir une fort belle figure de ſainte Magdelaine ſoutenuë par une groupe d'Anges, le tout d'un ſeul bloc de marbre blanc, qui peut avoir ſix piéds de haut. P. Laval. On y monte avec bien de la peine par des précipices & des rochers la plupart de marbre, qui feroient peur, ſi on les regardoit de trop près. Cette montagne eſt ſans aucun arbre; il n'y croît que de la lavande, du thin, du ſèrpolet & autres hèrbes de bonne odeur. Les montagnes inférieures ſont la plupart couvèrtes de bois de pin, qui croît fort bien ſur ces rochers, & rend aux propriétaires beaucoup de gaudron. Id. La latitude & hauteur du pôle du Saint-*Pilon*, & de la Sainte-Baume eſt 42. 21. 10. ou 20. Id.

PILORE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, nom de l'orifice inférieur du ventricule, ou de l'éſtomac. *Pylorus.* Voyez Pylore. C'eſt ainſi qu'il faut écrire. Dionis écrit cependant *Pilore.*

PILORI. ſ. m. Poteau qu'un Seigneur Haut Juſticier fait élever en un carrefour pour marque de ſa Seigneurie, où ſont ſes Armes, & quelquefois un carcan. A Paris c'eſt un petit bâtiment en forme de tour, avec une charpente à jour, dans laquelle eſt une machine tournante, où l'on attache les infâmes qu'on veut éxpoſer à la riſée publique. Il eſt placé au milieu des Halles, & eſt du Domaine & affecté à l'Éxécuteur de la Haute Juſtice. *Numella verſatilis.*

Ménage dit que ce mot vient de *pilaricium*, comme qui diroit *petit poteau.* Borel le dérive de *piliér*, parcequ'en la plupart des villes on fait ſouffrir le ſupplice auprès d'un piliér. Du Cange le dérive de *pilorium*, ou *ſpilorium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une marque de Haute Juſtice. Spelmannus le dérive du mot François *pilleur*, parcequ'on condamne à cette peine les banqueroutiers frauduleux.

PILORIER. v. act. Attacher au carcan, au pilori. On a renouvellé l'uſage de *pilorier* les banqueroutiers frauduleux. *Numellis verſatilibus publicè rotare.*

PILORIS. ſ. m. Nom d'un rat muſqué qui ſe trouve en grand nombre dans quelques-unes des Antilles. *Mus moſchatus Antillarum.* Il eſt de même forme que les rats d'Europe, mais d'une ſi prodigieuſe grandeur que quatre de nos rats ne pèſent pas un *piloris.* Ils ont le poil du ventre blanc, & le dos noir, & ſentent ſi fort le muſc, qu'ils embaument tout l'air voiſin des lieux où ils repairent. Ils nichent même juſques dans les caſes ou maiſons, mais ils ne peuplent pas tant que les autres rats communs. Les habitans de la Martinique les mangent: mais ils ſont contrains, après les avoir écorchez, de les laiſſer éxpoſer à l'air une nuit entière, & même d'en jetter le prémier bouillon, pour en ôter la trop grande ſenteur du muſc. Ces rats ſont naturels dans cette iſle, & non pas les autres rats communs. P. Du Tèrtre, *Hiſt. Nat. des Antil. Tr. VI. C. I. §. 7.*

PILORISEMENT. ſ. m. Qui ſe trouve dans quelques Coutumes. *Alligatio ad ſtipitem.* Action de piloriſer ou pilorier, punition du pilori. *Pali pœna*, ou *ſupplicium.*

PILORISER. v. act. Qui ſe trouve dans les Coutumes, & ſignifie la même chôſe que pilorier. *Ad ſtipitem ligare.*

PILOSELLE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges grêles, veluës, rampantes. Ses feuilles ſont oblongues, arrondies par le bout, ſemblables aux oreilles d'un rat, vèrtes par deſſus, blanches par deſſous, revêtuës de poils, & d'un goût aſtringent; ſes fleurs ſont ſemblables à celles de la dent de lion, mais plus petites, de couleur jaûne-pale. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences petites, noires, oblongues, garnies d'une aigrette. Sa racine eſt menuë, longue comme le doigt, ayant quelques fibres. En Latin *Piloſella major repens hirſuta.* C. Baum. La *piloſelle* eſt vulneraire & détèrſive: ſon infuſion eſt bonne pour la jaûniſſe, & pour prévenir l'hydropiſie: on ſe ſèrt de ſon éxtrait pour les ulcères intèrnes & pour la phthiſie. Il y a quelques autres éſpéces de *piloſelle.* Ce nom lui a été donné parceque ſes feuilles ſont revêtuës de poils.

PILOSITE. ſ. m. & f. *Piloſitas.* S. Jérôme dans ſa LXI. Épitre à Pammachius, dit que les Origéniſtes donnoient aux Catholiques le nom de *Piloſites*, parcequ'ils diſoient que nous réſſuſciterons tous avec toutes nos parties juſqu'au moindre poil. De *pilus*, poil, ils avoient fait *Piloſitas.*

PILOT. ſ. m. Tèrme de Salines. Tas de ſel ramaſſé ſur le boſſis d'un marais ſalant. *Salis cumulus*, ou *acervus.* Les *pilots* ſont ronds, & en cela ils différent des vaches de ſel.

PILOTAGE. ſ. m. Fondation fèrme & ſtable, qu'on prépare par pluſieurs fils, ou rangs de pieux fichez par force en tèrre, & à refus de mouton. *Palatio, palaris denſatio & ſtipatio.* Le *pilotage* eſt néceſſaire dans les lieux aquatiques, & aux lieux où les tèrres ont été fraîchement remuées, & ont peu de conſiſtence.

Pilotage, ſignifie auſſi l'art de la navigation. Cet homme entend bien le *pilotage*, la conduite d'un vaiſſeau. *Rebus nauticis peritus.*

PILOTE. ſ. m. Officiér d'un équipage qui a l'œil ſur la route du vaiſſeau, & qui la commande. *Navarchus.* Il y a deux ſortes de *Pilote*; l'un *Côtier*, qui connoît les côtes, les ports & les rades, qui ſçait gouvèrner à leur vûë. (On dit qu'il n'y a point de *Pilote Côtier* en tems de brume; c'eſt-à-dire, que ſon habileté ne ſèrt à rien quand le tems eſt obſcur, & qu'il ne peut appèrcevoir les côtes); l'autre *Hauturier*, qui prend les hauteurs, qui ſçait ſe ſèrvir de l'arbalète & de l'aſtrolabe, qui ſçait détèrminer la latitude du parage. Il y a auſſi des *Pilotes Lamaneurs*, ou *Locmans*, qui ſont *Pilotes* de havres ou de riviéres, qui ont la conduite des vaiſſeaux entrans & ſortans. Voyez Lamaneur. Le *Pilote* eſt toujours la ſeconde pèrſonne dans le bord, ſoit en guèrre, ſoit en marchandiſe. Dans les vaiſſeaux de guèrre le Capitaine eſt le prémier, & le *Pilote* le ſecond. Dans les vaiſſeaux onéraires le Maître eſt le prémier, le *Pilote* après lui.

Quelques-uns dérivent ce mot du Flaman *pijlloote*, ou *loode*; & Ménage de *prorita*, comme celui qui gouvèrne la prouë. D'aûtres, avec plus d'apparence, le dérivent du vieux mot François *pile*, qui ſignifie un *navire*, dont le *Pilote* eſt le conducteur. Voyez Pile.

Pilote, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ceux qui ſont les Miniſtres d'un Etat, qui ont tout le ſoin des affaires du gouvèrnement. On le dit même des Chèfs des familles particuliéres. Le Cardinal de Richelieu étoit un bon *Pilote*, il avoit en main le timon des affaires. Cet homme conduit bien ſa barque, c'eſt un bon *Pilote. Dux, Doctor.*

Pilote. ſ. m. Nom d'un poiſſon des mèrs de l'Amérique méridionale. *Navarchus piſcis.* Le *Pilote* eſt un petit poiſſon, qui approche fort de la grandeur & de la forme du maquereau. Il a la tête longue & unie, & un bec qui avance quatre doigts au-deſſus de ſa gueule: il a deux petites nageoires tout proche de la tête, une empénure ſur le dos, depuis la tête juſqu'à la queuë, & autant ſous le ventre, & la queuë fort petite; tout le reſte du corps eſt couvèrt d'une peau rayée en loſange. Il eſt appellé *pilote*, parcequ'ayant fait rencontre d'un navire, il ne quitte jamais la prouë, qu'il ne ſoit arrivé au port. J'en ai vû un qui nous conduiſit plus de 500 lieuës, après quoi on le tua. Il ſemble qu'il ait été créé pour donner de l'éxércice au requiem; car il s'en voit peu qui n'ait ſon *pilote* devant ſoi, ſans que ce poiſſon carnaſſier puiſſe jamais le prendre, & le manger, parcequ'avant qu'il ſoit tourné pour le prendre, le *pilote* eſt à ſa queuë. P. Du Tèrtre, *Hiſt. Nat. des Antil. Tr. IV. C. I. §. 22.*

On en diſtingue de deux éſpéces: les uns ſont attachez au dos du requin, par une pellicule jaunâtre, cartilagineuſe & ronde qui eſt au deſſus de leur tête. Ceux-là s'appellent ſucèts. Ils ſont d'un violèt foncé & préſque noir. L'autre éſpéce eſt plus belle, & bigarrée. Ceux-ci voltigent ſans ceſſe ſur les requins; mais quand on les prend ils les abandonnent fort bien, & ſe replongent dans la mèr. L'une & l'autre éſpéce a huit ou dix pouces à peu près de long. Les Éſpagnols les appellent Tiburones.

PILOTER. v. n. Ficher en tèrre pluſieurs pieux pour en faire une fondation, & bâtir avec plus d'aſſurance. *Defixis palis ſtipare.*

PILOTIS. ſ. m. Pieu fiché en tèrre pour faire des fondations.

Fiſtucatio. On ſerre les *pilotis* ; on les brûle, on les aiguiſe, pour les faire mieux enfoncer. Un fil de *pilotis* eſt un rang de pieux.

On dit figurément, lorſqu'on a pris toutes ſes ſûretez en une affaire, qu'on la croit ferme & inébranlable, qu'elle eſt fondée ſur *pilotis*, qu'on a bâti ſur *pilotis*. *Firma, tuta, ſtabilis.*

Ce mot vient de *pila*, ou *pilaticium*.

PILSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Bohême. *Pilſenum, Pilſena, Pelſina.* Elle eſt capitale du Cercle de *Pilſen*, bien fortifiée, & ſituée ſur la rivière de Mieſl, à quatorze lieuës de Prague, vers le couchant méridional. MATY.

PILSNA. ſ. f. PILSNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Pologne. *Pilſna.* Elle eſt ſur la rivière de Wilſoke, dans le Palatinat de Sandomir, aux confins de celui de Cracovie, & à vingt lieuës de la ville de ce nom, vers le levant. MATY.

PILT. ſ. m. Nom propre d'homme qui s'eſt fait par corruption de celui d'Hippolyte, & qui ſe dit dans le nom d'un lieu nommé Saint *Pilt*. Voyez HIPPOLYTE. C'eſt ainſi qu'en Autriche on a fait *Polten* du même nom *Hippolyte*.

On appelle auſſi *Pilt*, le poivre d'Inde, ou poivre du Bréſil, & les Arboriſtes, dit le Père Du Tertre, le nomment *Capſicum*. M. de Poinci n'en diſtingue que trois ſortes aux Antilles ; mais le Père Du Tertre dit que c'eſt peu connoître le pays, & qu'outre les douze ſortes dont Piſon a donné les figures, il en a vû une treiziéme dans le jardin du ſieur Morin. C'eſt la principale épicerie tant des Sauvages que des habitans François des Antilles. M. de Poinci dit que les Sauvages le nomment *Axi*, ou *Carive*. Voyez cet Auteur, C. X. Art. I. Le Père Du Tertre, Tr. III. C. I. §. 7. & Piſon.

PILUMNE, ou PILUMNUS. ſ. m. Nom propre d'un Roi d'Italie. *Pilumnus.* Il étoit fils de Jupiter, & il régna dans la partie de la Pouille qu'on nomma depuis Daunie. Il épouſa Danaé, dont il eut Danaüs, père de Turnus. Nonnius Marcellus le met au nombre des Dieux. Il dit qu'il préſidoit avec Picumnus aux auſpices qui ſe faiſoient dans la cérémonie des noces, & il cite ſur cela Varron, *De vita Pop. Rom. L. II.* Varron dit encore que *Pilumnus* & *Picumnus* étoient les gardiens d'une femme en couche pour la défendre contre Sylvain & Faûne, & les empêcher d'entrer la nuit dans la maiſon. Ce Dieu fut ainſi nommé *à Pilo*, dit ſaint Auguſtin, *De Civ. Dei, L. VI. C.* 9. On lui attribuoit l'invention de piler le bléd pour le préparer à être mis en pain. Voyez Roſin, *Antiqq. Rom. L. II. C.* 19. Thom. Barthol in, *De Puerperio Vet.* & Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 40.

PIM.

PIMENT. ſ. m. Plante qui eſt une eſpéce de patte d'oie ou *Chenopodium*. Elle pouſſe une tige ronde, droite, veluë, n'ayant guère plus de demi-pié de hauteur, diviſée dès le bas en pluſieurs petits rameaux. Ses feuilles ſont rouges au commencement, enſuite pâles, découpées comme celles du chêne, parſemées de groſſes veines & attachées à de longues queuës. Ses fleurs naiſſent par petites grapes, en grande quantité, le long des rameaux : chaque fleur eſt à pluſieurs étamines ſoutenuës par un calice découpé juſqu'à la baſe. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde une ſemence preſque ronde enfermée dans une capſule. Sa racine eſt petite, blanche ; garnie de peu de fibres. Cette plante a une odeur agréable & aromatique. M. Tournefort l'appelle *Chenopodium Ambroſiode folio ſinuato*. Elle eſt bonne pour l'aſthme, & pour provoquer les mois aux femmes.

PIMENT-ROYAL. Le *Piment-Royal* que l'on appelle Rhus, a pluſieurs petites branches, auſquelles ſont attachées des feuilles deux à deux, & ſemblables à celles du cornier. Il fleurit au mois de Mai : au bout de chaque branche, il vient une grape qui eſt vêrte au commencement, & croiſſant peu à peu prend une couleur vêrmeille, & à la fin cette fleur qui reſſemble à l'amarante, eſt d'un pourpre éclatant & velouté, mêlée de quelques petits grains de jaûne doré, qui la rendent encore plus belle.

Le *Piment*, ou Poivre d'Eſpagne en gouſſes, s'appelle au Pérou & dans l'Amérique méridionale, Agi. On y en voit des campagnes toutes couvêrtes. Les Eſpagnols du Pérou en mettent dans tous leurs mêts. On en confit dans le vinaigre pour la mêr. Le goût des Eſpagnols du Pérou eſt ſi général pour cette épicerie, qu'ils ne peuvent s'en paſſer dans aucun ragoût, quoiqu'elle ſoit ſi piquante, qu'à moins que d'y être accoutumé, il n'eſt pas poſſible d'en goûter ; & comme elle ne peut croître dans la *Puña*, c'eſt-à-dire, dans les montagnes, il déſcend tous les ans quantité de Marchands qui enlevent tout le *Piment* qu'on cultive dans les vallées d'Arica, Sama, Tacua, Locumba & aûtres, à dix lieuës à la ronde, d'où l'on compte qu'il en ſort pour plus de 600000. piaſtres, quoiqu'il ſe vende à bon marché. FRÉZIER, *p.* 137.

PIMPANT, ANTE. adj. Qui eſt leſte, brave, fanfaron en habits, en train. *Troſſulus.* J'ai vû ce Financiér fort gueux, maintenant il eſt leſte & *pimpant*, il a un train, un équipage fort *pimpant* ; ſa femme eſt *pimpante* & magnifique. Faire le *pimpant*. *Anſatum ambulare.* Ménage prétend qu'on dit *pimpant* au lieu de *pompant*.

PIMPERNEAU. ſ. m. C'eſt le poiſſon *Sparus. Catholicum parvum.* BOREL.

PIMPILIM. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle dans le Bengale, le poivre long ; les Indiens le nomment auſſi *pepeli*, & Saumaiſe ne croit pas qu'on puiſſe douter que le πέπερι des Grécs ne vienne de là, comme ils avoient pris leur Zingibèr, du Zengebil des Indiens. Voyez cet Auteur ſur Solin, *p.* 1026. & 1072.

PIMPOU. ſ. m. Nom d'un Tribunal ſupérieur de la Chine. *Supremum militia tribunal.* Le *Pimpou* étend ſa juriſdiction ſur les troupes, & ſur les Officiers qui les commandent. P. LE COMTE.

PIMPRENELLE, & autrefois PIMPINELLE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un pié ou d'un pié & demi, rouges, rameuſes. Ses feuilles ſont petites, preſque rondes, dentelées en leurs bords, vêrtes par deſſus, bleuâtres par deſſous, rangées par paîres ſur une côte grêle, rougeâtre, veluë. Au ſommêt des tiges, naiſſent des têtes rondes, garnies de petites fleurs qui ſont des roſettes à quatre quartiérs, purpurines par dehors, vêrdâtres par dedans, du milieu deſquelles s'éleve une touffe d'étamines tantôt jaûnes & tantôt purpurines. Son fruit eſt à quatre angles, de couleur cendrée, il renferme une ou deux ſemences. Sa racine eſt longue, menuë, diviſée en pluſieurs branches, entre leſquelles on trouve des grains roupes qu'on nomme *cochenille ſylveſtre*. Cette eſpéce de *pimprenelle* s'appelle en Latin *pimpinella ſanguiſorba minor hirſuta* C. BAUH. Elle eſt propre à purifier le ſang, & à rétablir le reſſort des parties ; elle arrête les hémorragies tant extérieures qu'intérieures ; on la mange communément en ſalade. Les Teinturiérs ſe ſêrvoient autrefois de la cochenille ſylveſtre, pour teindre en écarlate. Les friands mettent de la *pimprenelle* dans leur vin pour lui donner bon goût. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *pimprenelle*.

PIN.

PIN. ſ. m. Arbre qu'on diſtingue en cultivé, ou domeſtique & en ſauvage. Le *pin cultivé* eſt grand, élevé, droit, nud en bas, rameux en haut, couvêrt d'une écorce rouge & rougeâtre. Ses rameaux ſont diſpoſez par intêrvalle comme les rais d'une roue. Ses feuilles naiſſent deux à deux, longues, fort étroites, toûjours vêrtes, pointuës & piquantes par le bout d'enhaut, envelopées par le bas d'une gaine membraneuſe. Ses châtons ſont à pluſieurs bourſes membraneuſes, qui en s'ouvrant laiſſent voir deux loges remplies d'une pouſſiére menuë. Ses fruits deviennent de groſſes pommes écailleuſes, preſque rondes ou pyramidales, de couleur rougeâtre : les écailles qui la compoſent ſont dures, ligneuſes, creuſées dans leur longueur de deux foſſes, dans chacune deſquelles eſt couchée une coque oſſeuſe qui renferme une ſemence oblongue, à demi ronde, blanche, douce au goût, tendre, qu'on nomme *pignon*. Cette eſpéce de *pin* s'appelle en Latin *pinus ſativa*. C. BAUH. & la pomme de *pin*, *conus*, ou *ſtrobilus*. L'écorce & les feuilles du *pin* ſont aſtringentes, on s'en ſêrt dans la dyſenterie ; ſes ſommitez ſont très-bonnes pour le ſcorbut. Le *pin ſauvage* croît ordinairement moins haut que le cultivé. Son tronc eſt le plus ſouvent droit, quelquefois tortu. Ses feuilles ſont longues, menuës. Ses fruits ſont plus petits que ceux du *pin* cultivé, réſineux, & tombant facilement quand ils ſont mûrs. En Latin *pinus ſylveſtris*. C. BAUH. Il y a deux autres eſpéces de *pin* ſauvage. Les *pins* rendent beaucoup de réſine par les inciſions qu'on fait à leur écorce. Le peuple ayant jetté des piêrres contre Vatinius qui donnoit un ſpectacle de Gladiateurs, les Ediles firent défenſes de jetter autre choſe que des pommes dans l'aréne. On y jetta des *pommes de pin* ; ſur quoi le Juriſconſulte Caſelius conſulté, ſi des *pommes de pin* étoient cenſées des pommes, il répondit que c'étoient des pommes, ſi on les jettoit contre Vatinius : *nux pinea, ſi in Vatinium miſſurus es, pomum eſt.*

PINACLE. ſ. m. La partie la plus élevée d'un grand édifice. *Pinnaculum.* Il n'eſt d'uſage au propre qu'en parlant de l'endroit du Temple où JÉSUS-CHRIST fut tranſporté par le Démon.

On dit figurément & baſſement, Mettre quelqu'un ſur le *pinacle* ; pour dire, le mettre au deſſus des aûtres par des louanges. *Statuere*

tuere ſupra pinnaculum vel faſtigium. On dit auſſi que quelqu'un eſt ſur le *pinacle*; pour dire, qu'il eſt dans une grande élévation de fortune.

PINARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, ſituée dans le Mentéſelli, au pié du mont de Gorante, environ à vingt lieuës de Patera, vèrs le nord. *Pinaria. Pinara* étoit autrefois Épiſcopale, ſuffragante de Mire. MATY.

PINARIEN. ſ. m. Nom de Prêtres d'Hèrcule. *Pinarius.* Hèrcule révéla en Arcadie à deux vieillards nommez *Pinarius* & *Potitius*, le culte qu'il vouloit qu'on lui rendit, & qui conſiſtoit à lui faire deux ſacrifices par jour, l'un le matin & l'autre le ſoir. Ils s'acquittèrent enſemble du prémier ſacrifice; mais le ſoir Potitius s'étant rendu le prémier au lieu du ſacrifice, le fit ſeul, enſorte que *Pinarius* n'arriva qu'après que les entrailles des victimes furent mangées. Hèrcule ne trouva pas bon la pareſſe de ce nouveau Prêtre, & ordonna que la famille des *Pinariens* ſèrvitoit les Potitiens, qui ſeuls offriroient le ſacrifice. C'eſt de là que le nom de *Pinariens* fut donné à ce vieillard tardif & à ſes deſcendans. Car πεινα en Grèc ſignifie *faim.*

PINART. ſ. m. Nom d'une petite monnoie ancienne. *Rabelais. Pantagr. L. II. Ch.* 30. Voyez auſſi la remarque du dèrnier Éditeur, *T. II. p.* 261. *Not.* 65.

PINASSE. ſ. f. Petit bâtiment à poupe quarrée, long, étroit & légèr, qui va à voiles & à rames, qui porte trois mâts. Il eſt legèr à la courſe, & eſt propre à faire des découvèrtes, des débarquemens de troupes, & ſon nom vient de ce qu'on a bâti les prémiers avec des arbres de pin. On le met au rang des frégates & des brigantins. *Gaulus minor.*

PINASTRE. ſ. m. L's ſe prononce. PIN ſauvage. Voyez PIN. *Picea.*

PINBURG, ou BIBRUG. ſ. m. Nom propre d'un village du Duché de Bavière, en Allemagne. *Epinaburgum.* Il eſt près de la ville de Paſſavv, & de Neubourg ſur l'Inn. On croit qu'il a été appellé anciennement *Epona*, que Welſerus prétend avoir été le nom de la Déeſſe qu'on y adoroit, & non de la ville. MATY.

PINCE. ſ. f. La partie du piéd de devant des animaux, ſur laquelle ils appuyent pour marcher, ou pour tirer. *Margo anterior.* Aux cèrfs, daims & chevreuils, c'eſt l'éxtrêmité de l'ongle; aux chevaux, c'eſt l'arrête qui fait la corne aux piéds de devant. On broche plus haut à la *pince* des piéds de devant qu'à ceux de dèrrière, parceque la corne ou la *pince* eſt plus forte. On dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, Les *pinces* du cèrf, du ſanglier; pour dire, les pointes de leurs ongles. *Cervina ungula cuſpis.* Lorſque les *pinces* ſont uſées, c'eſt ſigne que la bête eſt vieille. SALN.

PINCES, ſont auſſi les quatre dents de devant de la bouche du cheval, qu'il pouſſe entre deux ou trois ans. *Dentes primores, tomici.*

PINCE, s'eſt dit auſſi de ce qu'on prend, de ce qu'on pille. *Furtum.* Ainſi Marot a dit dans une Épître au Roi François I.

Car votre argent, très-débonnaire Prince,
Sans point de faute, eſt ſujet à la pince.

On dit en ce ſens d'un Chicaneur, qu'il a la *pince* bonne. *Habet uncas manus & falcatas.* Et d'un Financiér, qu'il craint la *pince*, la touche.

PINCE, eſt auſſi une barre, ou un gros leviér de fèr aiguiſé d'un côté en biſeau, qui ſèrt aux Maçons & Charpentiers pour remuer les fardeaux, aux Canonniérs pour remuer les canons, aux Paveurs pour détacher les pavez, &c. *Molimenti ferreus vectis.* Du Cange dit que ce mot vient de *pinca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

PINCE, en tèrme de Fonderie, ſignifie le bord ou l'éxtrémité inférieure de la cloche, où frape le batant. *Limbus, ora.*

PINCE, ſe dit auſſi parmi les Relieurs, d'une éſpéce de petite tenaille dont ils ſe ſèrvent pour pincer comme il faut, c'eſt-à-dire, pour accommoder adroitement les nèrfs des livres. Prenez la *pince*, & pincez ces livres. *Forficula.*

PINCE, en matière de linge & d'habits, ſe dit d'un plis fort plat qu'on fait du coté échancré d'one étoffe pour la tourner en rond. *Ruga.* On fait des *pinces* aux rabats & manchettes des hommes, aux manteaux des femmes & à leur linge pour les faire bien porter.

PINCEAU. ſ. m. Plume garnie par un bout d'un poil délié, qui ſèrt à peindre, à apliquer des couleurs délicatement. *Penicillus.* Ce Peintre a préparé ſes *pinceaux.* Pythagore, tout attaché qu'il étoit à l'étude de la Philoſophie, prenoit ſouvent le *pinceau* pour ſe délaſſer l'éſprit. FEL. Les plus grands Maîtres ne ſe ſont pas tous aſſujettis à imiter ceux qui leur ont mis le *pinceau* à la main. ID.

Ce mot vient de *penicillum*, qui ſignifie la même chóſe.

PINCEAU, ſe dit auſſi, tant du Peintre, que de ſon ouvrage. *Pictor.* On dit d'un beau tableau, que c'eſt un *pinceau* fort délicat. La plupart des Peintres Flamans ſont des *pinceaux* groſſiérs. Le Pouſſin étoit un ſçavant *pinceau.* Le portrait le plus flatté peut donner de l'éſtime, & jamais de l'inclination, parceque le *pinceau* ne peut éxprimer le je-ne-ſçai-quoi qui fait tout. BOUH.

PINCEAU, ſe dit figurément en ces phrâſes, & en parlant de la plume d'un Écrivain. Ce Satirique lui a donné en paſſant un coup de *pinceau*, il en a fait quelque maligne peinture. *Dicterium mordax.* Un Poëte qui entreprend une déſcription, dit qu'il auroit beſoin du *pinceau* d'Appelles, &c. Il faut donner encore un trait de *pinceau* à cet ouvrage; pour dire, il n'eſt pas bien fini.

D'un aſſez délicat pinceau
Je vous en ferai le tableau. BENS.

PINCEAU, ſe dit auſſi d'une petite broſſe avec quoi on dore, on barbouille, on colle. Un *pinceau* de Doreur, de Relieur, d'Afficheur, de Barbouilleur, &c. *Peniculum.*

PINCEAU. ſ. m. Tèrme d'Optique. Rayons de lumière ramaſſez en forme de *pinceau.* Des Cartes a prétendu que l'on voyoit par des *pinceaux* optiques, c'eſt-à-dire, un nombre infini de rayons de lumière qu'un ſeul & même point objectif réfléchit & renvoye à l'œil, & qui ſe réuniſſent dans le fond de l'œil.

PINCEAU DE MER. Sorte d'inſecte en forme de tuyau, qui eſt attaché aux rochers, & qui au dedans a une ſubſtance jaûne, & quelquefois d'autre couleur. ROND. *Tubus marinus.*

PINCÉE. ſ. f. Ce qu'on peut prendre avec le bout de deux ou trois doigts. *Pugillus.* Le Prêtre met une *pincée* de cendre ſur la tête le Mèrcredi des Cendres. On met une *pincée* d'anis dans une infuſion de ſéné, comme un correctif; une *pincée* de ſel & de poivre pour faire un ragoût. On l'employe auſſi figurément & en badinant; Une *pincée* de coquetterie répanduë dans les manières d'une femme, la rend cent fois plus aimable & plus appétiſſante. P. COM.

PINCELIER. Tèrme de Peintre. Petit vaiſſeau qui lui ſèrt à laver ſes pinceaux. *Vaſculum purgandis penicillis.*

PINCE-MAILLE. adj. m. & f. Qui eſt avare, attaché à ſes interêts, qui ne quitteroit pas une maille, qui tâche de faire quelque petit profit ſur tout ce qui lui paſſe par les mains. *Homo ſordidus, parcus.* Il eſt tout-à-fait bas.

PINCEMENT. ſubſt. m. Tèrme de Jardiniér. Action de pincer. *Fractio, reſciſſio unguibus facta.* La plupart des Jardiniérs prétendent que le *pincement* contribuë à l'abondance des fruits. LIGER. Le *pincement* ſe fait particulièrement dans le mois de Mai, & encore quelquefois dans ceux de Juin & de Juillet. LA QUINT. *P. IV. C.* 34. Parmi les branches qui viennent d'un tel *pincement*, s'il eſt pèrmis de ſe ſèrvir de ce tèrme, il s'en trouve de foibles, & celles-là ſont du fruit; il s'en trouve auſſi d'aſſez groſſes, & celles-ci ſont des branches à bois. ID. Ce *pincement* ne ſe doit guère praiquer que ſur les groſſes branches d'enhaut, leſquelles demeureroient inutiles par leur fraction, & cependant conſumeroient mal à-propos une quantité de bonne ſéve; & rarement ſe doit-il faire ſur les groſſes branches baſſes, puiſqu'il eſt toûjours très-important de les conſèrver juſqu'à la taille d'hivèr, afin que pour l'année d'après elles en faſſent quelques autres, qui ſoient propres à garnir des endroits vuides & dégarnis. ID. Il faut encore ſçavoir que ce *pincement* ne ſe doit jamais faire ſur les branches foibles; puiſque n'ayant juſtement de ſéve qu'autant qu'il leur en faut pour être bonnes, il ne s'en feroit que de chiffones à l'endroit où ſe feroit le partage de la médiocre portion de ſéve que la nature leur diſtribuë. ID. A propos du *pincement* des orangers, il ne faut jamais ſouffrir de longues branches nouvelles, ſi ce n'eſt à ceux qui ſont nouveaux plantez. LA QUINT. *Cult. des Orang. C. X.* L'ébourgeonnement & le *pincement* ne contribuent pas ſeulement à arrondir, remplir & étendre la tête d'un oranger; mais ils donnent encore toutes les autres pèrfections, dont les orangers ont beſoin. ID. Voyez PINCER.

PINCER. v. act. Preſſer avec le bout des doigts. *Summis digitis comprimere.* Il a les chairs ſi fèrmes, qu'on a de la peine à le *pincer.*

Ce mot vient du Latin *pinſare.* MÉNAGE.

PINCER, ſe dit auſſi de toute autre chóſe qui ſèrre. *Stringere roſtro, unguibus, &c.* Les oiſeaux *pincent* avec leur bèc. On *pince* avec des tenailles, des pincettes. Cette porte m'a *pincé* les doigts qui ont été enfèrmez dans ſa feuillure.

PINCER. Tèrme de Relieur. C'eſt ſerrer & bien accommoder les nèrfs d'un livre avec la pince. *Volſella ſtringere. Pincez* bien ces livres.

PINCER, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, Rompre

avec l'ongle le bout des branches d'un arbre. *Vellicare unguibus.* Il ne faut point *pincer* les petites branches. LA QUINT. Il faut *pincer* les branches qui s'élevent trop, & cela pour les faire fourcher, & leur faire garnir le corps de l'arbre. LE CURÉ D'ÉNONVILLE.

PINCER le vent, en tèrmes de Marine, c'eſt, Aller à la voile le plus près qu'on peut du vent. *Cominùs ad ventum navigare.*

PINCER, ſignifie figurément, Offenſer ſourdement, faire des reproches en paroles couvèrtes. *Verbis obſcuris exprobrare.* Un Satirique *pince* en riant; il *pince* ſans rire, ſans en faire ſemblant, il dit les véritez de chacun.

PINCER, ſignifie auſſi, Toucher délicatement la corde d'un inſtrument de Muſique. *Extremis digitis fides ſtringere.* On jouë du luth, de la guittare, du thuorbe, en *pinçant* délicatement les cordes. La plume d'un hautereau *pince* les cordes d'un claveſſin.

PINCER, en tèrme de Manége, c'eſt, Approcher délicatement l'éperon du flanc du cheval, ſans donner coup, ni appuyer. *Calcar molliter admovere.* Le *pincer* eſt un aide, & appuyer un châtiment.

PINCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Strictus, vellicatus.*

PINCETER. v. act. S'arracher la barbe avec les pincettes. *Barbam volſella vellicare.* Se *pinceter* la barbe. On dit auſſi abſolument, Se *pinceter*. L'ACAD.

PINCETTE. ſ. f. Petit inſtrument de fèr qui fait partie d'un étui, & qui ſèrt à s'arracher le poil de la barbe. *Volſella.* Les galans ont toujours la *pincette* à la main; ils aiment mieux ſe ſèrvir de la *pincette*, que du raſoir.

PINCETTES, au plurier, ſe dit de la partie d'une garniture de feu, qui ſèrt à l'attiſer, à remuer les tiſons. *Forceps focaria.* Un feu conſiſte en tenailles, pelle & *pincettes.*

PINCETTES, ſe dit auſſi d'un outil dont ſe ſèrvent prèſque tous les Ouvriérs, & particulièrement ceux qui travaillent en petit, pour tenir leur beſogne, ou pour en prendre & aſſembler les petites piéces. *Volſella, forficula.*

PINCETTE à bèc d'oie. C'eſt un inſtrument de Chirurgien, qui ſèrt à ſèrrer plus fortement une balle que l'on veut tirer d'une plaie. Il y en a de deux ſortes, l'une qui a une vis à ſon manche, & une qui n'en a point. Voyez l'Arcenal de Scultet, table XVI. fig. IV. & VI. Les Chirurgiens ont un inſtrument que Paul Ægi-nette appelle *Acantavolon*, & Celſe *pincette*. Par un bout, qu'on peut appeller le manche, il eſt plat & arrondi à ſon extrémité, comme une ſpatule; il ſe ſépare enſuite en deux branches, qui vèrs ſon milieu s'arrondiſſent chacune en demi-cèrcle, puis s'allongent en ligne droite en deux pinces, qui ſont dentelées en dedans. Il eſt propre à divèrſes opérations. Car ſa partie dentelée ſèrt à retirer les éſquilles des ôs détachez, ou qui branlent, les fèrs des fléches, les balles, les tentes, les méches, les poils, & généralement tout ce qui ſe peut rencontrer dans les playes, d'étranger ou de nuiſible. Elle peut encore ſèrvir à arracher les poils des paupiéres, des ſourcils, &c. En rendant cette même partie plus longue, on pourra s'en ſèrvir à retirer de petits os, & les autres corps étrangers arrêtez un peu avant dans la bouche. La partie plate, large, & arrondie à ſon extrémité, ſèrvira à étendre les cérats ou onguens au lieu de ſpatule. On en peut auſſi ſéparer le péricrâne d'avec le crâne, pour faire place au trépan, il vaut pourtant beaucoup mieux ſe ſèrvir des ongles en cette rencontre. SCULTET, Table IV. fig. I.

PINCHINA. ſ. m. Sorte d'étoffe, drap de laine groſſiér.

Lycas doré comme un calice,
Plaiſante ſur mon pinchina;
Il avoit deux ans de ſervice,
Dit-il, quand on le retourna:
Il a raiſon ſur ma parole,
Et mon habit eſt fort méchant;
Mais, Lycas, ce qui me conſole,
Je ne le dois point au Marchand. SENECÉ.

PINCO. ſubſt. m. Nom d'une petite rivière de la Candie. *Pycnus.* Elle ſe décharge dans la mèr, près de la ville de Canée. MATY.

PINÇON. ſ. m. Petite bleſſure qui laiſſe une marque noire ſur la peau, quand elle a été pincée avec violence. *Perſtrictionis nota.* Il s'eſt fait un *pinçon* avec ſes tenailles en fèrmant ce volet, &c.

PINÇON, ONNE. ſ. m. & f. Petit oiſeau qui a le bec fort gros & dur, qu'on appelle *pinçon royal caſſenoix. Frigilla, fringilla.* Il eſt de la grandeur, figure & plumage d'un paſſereau, & il contrefait le chant du roſſignol.

Ce mot vient du Latin *ſpinthio*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE.

PINDARE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pindarus.* C'étoit un Poëte Lyrique, qui étoit de Thébes, & dont nous avons quatre Livres d'Ôdes, toutes à la louange de ceux qui de ſon tems remportoient les prix aux jeux Olympiques, aux jeux Pythiens, aux jeux Néméens, & aux Iſthmiques; d'où vient que le prémier Livre eſt intitulé les Olympiennes; le ſecond, les Pythiennes; le troiſiéme, les Néméennes; & le quatriéme, les Iſthmiennes; ſous-entendez Ôdes. *Pindare* étoit contemporain d'Eſchyle, & floriſſoit vèrs la 75e Olympiade, c'eſt-à-dire, 478 ans avant JESUS-CHRIST. *Pindare* eſt grand, élevé, plein de vèrve & de feu, ſententieux, d'un ſtile impétueux, marchant ſouvent au hazard, & affectant un beau déſordre qui eſt l'éffèt d'un grand art. Voyez la Préface de Boileau devant ſon Ôde ſur Namur, & ſa VIIIe Réfléxion.

PINDARIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à Pindâre, qui eſt imitateur de Pindâre, qui eſt dans le goût & à l'imitation de Pindâre. *Pindaricus, a.* Une Ôde *pindarique.* Je ne ſçai ſi le public accoutumé aux ſages emportemens de Malhèrbe, s'accommodera de ces ſaillies & de ces éxcès *pindariques.* BOILEAU. Des hardieſſes *pindariques.*

Preus donc la trompette lyrique,
Nevers, & d'un ton pindarique
Porte Laurette juſqu'aux Cieux.
MALEZ. *Divert. de Sceaux.*

PINDARISER. v. n. Étudier trop ſon langage; affecter des façons de parler éxtraordinaires, des paroles trop choiſies, juſqu'à paſſer dans le ridicule, en voulant ſe piquer d'être bien diſant. *Tinnule differere.* On ne l'employe guères dans les livres.

PINDARISEUR. ſ. m. Qui pindariſe, qui ne parle pas naturellement. *Tinnulus orator. Pindariſer & Pindariſeur* ſe trouvent encore en quelques-uns de nos Auteurs. Voyez Marville.

PINDE. Voyez MEZZOWO. *Pindus.* Il faut toûjours dire *Pinde*, en parlant de l'Antiquité; outre cela en vèrs ſouvent nos Poëtes parlent du mont *Pinde*, & il faut bien ſe garder de dire Mezzovo en Poëſie, & quand on en parle comme d'une montagne conſacrée à Apollon & aux Muſes.

PINÉALE. adj. f. eſt un nom que M. Déſcartes a donné à une glande qui eſt vèrs le troiſiéme ventricule du cèrveau, parce-qu'elle reſſemble fort bien à une pomme de pin; & il y établit le ſiége de l'ame raiſonnable. C'eſt la même que celle que les Médecins appellent *conoide* & *conarium.*

PINGLEANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſituée au piéd des montagnes, ſur la rivière de King. *Pingleanum.* C'eſt la quatriéme de la province de Xanſi, & elle a neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

PINGUE. ſ. m. Flibot d'Angletèrre. *Anglica navis rotunda.*

PINGUENTO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Iſtrie. *Picuentum, Piquentum.* Il appartient aux Vénitiens, & il eſt ſitué à la ſource du Quiéto, à ſix lieuës de Capo d'Iſtria, vèrs le levant. MATY.

PINGUIN, ou PENGOIN. ſ. m. Nom d'un animal amphibie qui ſe voit au Chili, & ſur les côtes les plus méridionales de l'Amérique. Il eſt de la groſſeur & à peu près de la figure d'un oiſon; mais il n'a point de plumes. Il eſt tout couvèrt de petites écailles très-fines, ſon bèc eſt pointu, ſes aîles ou nageoires ſont deux maſſes de chair tèrminées en pointes. Elles ſont auſſi couvèrtes d'écailles; il ne s'en ſèrt point pour voler, mais pour nager entre deux eaux, ce qu'il fait fort vîte par leur moyen. Quand il eſt à tèrre il marche ſur ſes deux piéds le corps pèrpendiculairement élevé, & traîne après lui ſes deux aîles qui l'embaraſſent beaucoup: ſon allure eſt fort lente. Les Eſpagnols le nomment Panaro niño, c'eſt-à-dire, oiſeau enfant, parcequ'ils prétendent qu'il eſt doux & ſimple comme un enfant. M. Frézièr écrit *Pengoin* ou *Pinguin.* Nous prîmes un jour dans un marais (au Chili) un de ces ſortes d'amphibies, qu'on nomme *pengoins* ou *pinguins*, qui étoit plus gros qu'une oie; au lieu de plumes, il étoit couvèrt d'une éſpéce de poil gris ſemblable à celui des loups marins; ſes aîles reſſemblent même beaucoup aux nageoires de ces animaux. Ils ſont communs au détroit de Magellan. FRÉZIÉR, p. 74.

PINGUIN. ſ. m. *Pinguina avis*, eſt une éſpéce d'oiſeau qui ſe trouve en Orient dans une iſle de même nom, qui eſt droit ſur ſes piéds, qui a des aîlerons ſans plumes qui lui pendent comme des manches barrées & rayées de blanc. Il ne vole point, mais il ſe cantonne en un des coins de l'iſle, ſans ſe mêler avec les autres oiſeaux. Il tient de l'homme, de l'oiſeau, & du poiſſon, & c'eſt un animal à deux piéds qui n'a point de plumes. C'étoit la prémière définition que Platon avoit faite de l'homme.

PINGYANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Pingianum.* Elle eſt fort grande & fort riche, la ſeconde en ordre de la province de Xanſi, & elle a trente-trois autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſur la rivière de Fuen. MATY.

PINGYVE,

PINGYVE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Pingiva.* Elle eſt petite, mais fortifiée & ſituée dans le Quicheu, aux confins du Suchuen. MATY.

PINHEL, PIGNEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte du Portugal. *Pinolum.* Elle eſt dans la province de Tra los-montes, ſur la rivière de *Pinhel*, à ſix lieuës de Guarda, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent *Pinhel* pour la ville nommée anciennement *Cepiana*, que la plupart placent à Cizembra village ſitué ſur la côte de l'Eſtramadure de Sétuval, vèrs le couchant. MATY.

PINNACLE. Voyez PINACLE.

PINNAS. ſ. m. Fruit des iſles de l'Amérique que les Eſpagnols ont appellé ainſi, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec la pomme de pin. On le nomme autrement *anana*. Voyez ANANA. *Ananſa.*

PINNEBÈRG. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Stormarie, province du Holſtein. *Pinneberga.* Elle eſt ſur la rivière d'Ovve, à quatre lieuës d'Hambourg, vèrs le couchant ſeptentrional. *Pinneberg* eſt capitale d'un Comté qui a été long-tems poſſédé par les Comtes de Schaumbourg; mais par l'éxtinction de cette famille arrivée l'an 1640. ce Comté a été incorporé au Duché de Holſtein, dont il dépendoit anciennement.

PINNE MARINE, ou PINNA MARINA. Eſpéce de grande moule qui ſe pêche ſur les côtes de Provence aux mois d'Avril & de Mai. *Pinna marina.* La *pinna marina* à la pointe qui eſt au côté oppoſé à la charnière, porte une houpe longue d'environ ſix pouces: cette houpe eſt compoſée de filamens d'une ſoie fort déliée & brune, qui ſe peigne, ſe file, ſe met en œuvre, & dont on fait des ouvrages qui pourroient paroître précieux, s'il n'y avoit pas de véritable ſoie. Ariſtote donne le nom de *byſſus* à la houpe de ce coquillage. Voyez les *Mém. de l'Acad. des Scienc. de* 1712. Les Auteurs appellent ce coquillage *pinne marine*; ſur nos côtes de Provence, & ſur celles d'Italie, on l'appelle nacre de pèrle. Les *pinnes marines* peuvent être regardées comme une éſpéce de moule de mèr, mais beaucoup plus grandes que toutes les aûtres. Il y en a qui ont deux piéds & quelques pouces de longueur; leur coquille comme celle des autres moules eſt compoſée de deux piéces ſemblables & égales, qui depuis l'origine ou le ſommet de la coquille, s'élargiſſent inſenſiblement juſqu'environ aux deux tièrs de leur longueur, où elles commencent à s'étrécir, mais plus bruſquement en formant une courbure, qui approche d'un demi oval, qui auroit pour petit axe l'endroit où eſt la plus grande largeur: cette plus grande largeur a environ deux cinquiémes de la longueur. Elle ſont plus applaties que les autres moules par raport à leur grandeur. Voyez les obſèrvations de M. de Reaumur ſur ce coquillage dans les Mémoires de l'Académie 1717. p. 177. & ſuiv.

PINNULE. ſ. f. Tèrme de Mathématiques. *Pinnula.* C'eſt une petite plaque de cuivre élevée pèrpendiculairement ſur les bords d'un alhidade, ou d'un inſtrument propre à obſerver, laquelle a un petit trou, ou une petite fente par où entre la lumière des aſtres, & par où les rayons viſuels ſe portent vèrs les objèts.

PINOCHER. v. n. Tèrme populaire. Manger de quelque viande par petits morceaux & avec dégoût, ſoit qu'il vienne de maladie, ſoit de ſatieté, ſoit d'une délicateſſe affectée. *Rodere.* Il n'a guère mangé à ce repas, il n'a fait que *pinocher.*

PINPENEL, ou PINPENEAU. ſ. m. Sorte de petite monnoie, qui avoit autrefois cours en France. *Pinpenellus.* Il en eſt fait mention dans une Charte de Philippe Auguſte, de l'année 1218. Voyez le Gloſſ. de Du Cange.

PINQUE. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt un bâtiment de charge qui eſt rond à l'arrière. C'eſt la même choſe que *flute.* On l'appelle auſſi *piquet. Oneraria rotunda.* Eſpéce de petit vaiſſeau de mèr. *Gazette* de 1717. p. 17. qui fait ce mot maſc.

PINSCO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Poléſie, en Lithuanie. *Pinſcum.* Elle eſt ſituée ſur la Pina, près du Przipiec. *Pinsko* a été capitale d'une Chatellenie, & le ſiége d'un Évêque Grèc ſchiſmatique; mais les Coſaques l'ont ſi fort ruinée qu'il n'y reſte plus que quelques maiſons écartées les unes des aûtres. MATY.

PINSEN. ſ. m. Le fort de PINSEN. *Pinſii arx.* Ce fort eſt dans le Brabant Hollandois, au milieu des marais, environ à demi-lieuë de Bèrg-op-zoom, vèrs le nord. MATY.

PINTADE. ſ. f. eſt un oiſeau des Indes. C'eſt une éſpéce de poule, ainſi apellée, à cauſe de la juſteſſe des taches ou figures qui ſemblent avoir été peintes ſur ſon plumage. On l'appelle divèrſement chez les Auteurs, *poule d'Afrique, de Barbarie, de Numidie, de Guinée, de Mauritanie, de Thunis, de Pharaon ou d'Egypte.* Elles ſont appellées *guttata* par Martial & *varia* par Varron & par Pline, lequel les appelle auſſi *meleagrides*, parcequ'on diſoit de ſon tems, qu'elles paſſoient tous les ans d'Afrique en Béotie, & venoient s'ébattre près du tombeau de Méléagre, dont la fable feint que les ſœurs furent changées en ces oiſeaux. La *pintade* a la taille de la poule ordinaire. Quelques-uns tiennent qu'elle reſſemble mieux à la pèrdrix, à cauſe qu'elle a la queuë en bas comme la pèrdrix; & non pas retrouſſée en haut comme la poule. Mais elle reſſemble mieux à la poule par l'appendice charnuë qui lui pend aux deux côtez des jouës; ce qui ne ſe trouve point en aucun autre oiſeau. Tout ſon plumage eſt de deux couleurs, de blanc & de noir; au lieu que les poules ordinaires n'ont point de couleur cèrtaine. Ses œufs ſont auſſi peints & marquetez de blanc & de noir. Son col a un duvet noir plus approchant du poil que des plumes. Il eſt d'environ deux lignes, & tourné en haut contre l'ordinaire. Sa tête eſt couvèrte d'une peau ſpongieuſe qui forme une crête en manière de caſque, que les auteurs comparent au bonnet du Doge de Veniſe. Elle a les piéds garnis de membranes comme les oiſeaux aquatiques. Son béc a quelquefois à ſa racine un bouquet, & il eſt garni de deux appendices d'une ſubſtance moitié charnuë, & moitié cartillagineuſe qui pend des deux côtez des jouës, & eſt attaché à la machoire ſupérieure, & non à l'inférieure, comme ils ſont aux poules. Ils ſont rouges aux femelles, & bleus aux mâles. Sophocle, au raport de Pline, a dit que l'ambre jaûne étoit fait des larmes qui coulent des yeux des *pintades* qui ſont au delà des Indes: mais cela n'eſt pas véritable.

PINTE. ſ. f. Vaiſſeau qui ſèrt à meſurer les liqueurs, & quelquefois des choſes ſèches. *Duo ſextarii gallici.* Une *pinte* de vin, d'eau, d'huile. Une *pinte* d'olives. Dans les pays où le ſel ſe donne par impôt, on taxe un ménage à tant de *pintes* de ſel.

Ce mot, ſelon Budée, vient du Grèc πίνθα; ſelon Ménage, de l'Allemand *pinte*, qui ſignifie une petite meſure de vin; ſelon Nicod, du Grèc πίνειν, qui ſignifie *boire.* Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *pinta* dans la même ſignification. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pint* ou *pintat*, qui en langage Cèltique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

La *pinte* contient deux chopines, ou la moitié d'une quarte. La *pinte* de Paris eſt environ la ſixiéme partie du conge Romain, & contient le poids de deux livres d'eau commune. La *pinte* de S. Denys eſt plus grande. On l'appelle *pot* en pluſieurs lieux. *Hemina.*

PINTE, ſe dit auſſi de la liqueur meſurée dans la *pinte.* Il faut tirer *pinte.* Il a payé *pinte.*

On dit provèrbialement, Il a mis *pinte* ſur chopine, pour dire, Il s'eſt enivré. On dit encore, Il n'y a que la prémière *pinte* chère; pour dire, que rien ne coûte, quand on eſt échauffé de la débauche.

PINTER. v. neut. Faire débauche, vuider des pintes. *Potare, perpotare, pergrecari.* Voilà des gens qui ont bien *pinté*, qui ſont bien ſaouls.

PINTEREAU. ſ. m. Tèrme de mépris, qui ſe dit d'un petit Peintre qui ſçait mal ſon métier; un mauvais Peintre. C'eſt un diminutif de Peintre. *Pictio.* Papias dit qu'on appelloit *Pictiones*, ceux qui dans les combats ou éſſais de Peinture, avoient le deſſous. Qui avez-vous pris là pour peindre ce plat-fond? ce n'eſt qu'un *Peintereau.*

PINUCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pinutius.* Saint *Pinuce* prêcha l'Évangile en Égypte, & y fut martyriſé. Voyez M. Chaſtelain, dans ſon Martyrologe au 16e Janviér.

PINUM. ſ. m. ou PHISTONA. ſ. f. ou WINEZ. ſ. m. Nom de lieu. *Pinon, Pinum.* C'étoit anciennement une petite ville de la Dace. C'eſt maintenant un village de la Valachie, ſitué ſur la rivière de Dembrovviza, à ſix lieues au-deſſous de la ville de ce nom. MATY.

PINZOCHE. ſ. f. On appelle en Italie *Pinzoches* ou *Mantelées*, cèrtaines femmes habillées en Religieuſes, qui ſont de quelque Tièrs-Ordre, & demeurent dans leurs maiſons particulières. *Fœmina pia è Tertio aliquo Ordine.* Les *Pinzoches* ou *Mantelées* ſont la même choſe en Italie que les Beâtes en Eſpagne. *P. Hélyot, Hiſt. des Ordr. Relig. T. I. p.* 379.

PIO.

PIOCHE. ſ. f. Outil de fèr en forme de pic, ou de marteau large & aigu, qui ſèrt aux Pionniérs, Carriérs, Maçons & Tèraſſiérs pour remuër la tèrre, tirer de la piètre, ſaper, démolir. &c. *Ligo, ligo acutus.* Il faut tant de pelles & de *pioches* à un équipage d'artillerie.

PIOCHER. v. act. Creuſer remuer la tèrre avec la pioche. *Fodere.* On trouve quelquefois des tréſors en *piochant.* Une des façons de la vigne, c'eſt de la *piocher.*

PIOCHON. ſ. m. Éſpéce de petite beſaiguë ſèrvant aux Charpentiérs pour fraper dans de grandes mortaiſes: elle n'a que 15. pouces de long ou environ; elle a un manche dans le milieu.

Securis bifacuta. Un des bouts de cet outil eſt en bèc d'âne, & l'aûtre en planche, ou plane.

PIOINE. Voyez PIONE.

PIOIS. ſ. m. Vieux mot. Gazouillis d'oiſeaux. *Gauvin.* Il vient du mot pie; *nam pica eſt garrula.* BOREL.

PIOLÉ, ÉE. adj. Qui eſt bigarré de divèrſes couleurs. *Diverſis coloribus variatus.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe proverbiale : Riolé, *piolé* comme la chandelle des Rois : ce qu'on dit d'une pèrſonne qui a des habits de divèrſes couleurs & mal aſſortis, parce qu'autrefois on bigarroit ainſi des chandelles qu'on brûloit la veille des Rois. On dit auſſi d'une vilaine tulipe qui pennache mal, qu'elle eſt riolée, *piolée. Piolé* proprement ne ſe dit que de ce qui eſt moitié d'une couleur, & moitié d'une aûtre, comme une *pie*, d'où le mot eſt dérivé.

PIOLÈNE, ou PIOLENS, PIOULÈNE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Podiolenum.* Il eſt dans la Principauté d'Orange, près de la ville de ce nom, & plus encore Caderouſe ſur une montagne au piéd de laquelle le Rhône coule; d'où il a pris ſon nom, car *podium* ſignifioit autrefois montagne, & de *Podium*, on a fait *Podiolum*, & de *Podiolum*, *Podiolenum.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 452.

PIOMBA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'Abruſſe ultérieure. *Piomba*, anciennement *Matrinus.* Elle coule un peu au levant d'Atri, & ſe décharge dans le golfe de Véniſe, au village de Silva. MATY.

PIOMBIN, PIOMBINO. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Toſcane, capitale de la Principauté de Piombino, ſituée ſur le canal de ce nom, vis-à-vis de l'iſle d'Elbe, entre Livourne & Orbitello, environ à dix-ſept lieuës de chacune. *Plumbinum. Piombino* a un fort bon port, & eſt fortifié & gardé par une garniſon. MATY.

La Principauté de PIOMBINO. *Plumbinenſis Principatus.* Petit État ſitué ſur la côte de la Toſcane, entre le Piſan & le Siénois, duquel il étoit autrefois une portion. Il a ſon Prince particuliér de la maiſon de Ludoviſi, feudataire du Duché de Milan, & ſous la protection du Roi d'Eſpagne, qui tient garniſon à *Piombino*, la ſeule ville de cet État; l'iſle d'Elbe dépend de cet État, à la réſerve de Porto-Longone, & de Porto-Fèrraio, dont la prémière appartient en propre au Roi d'Eſpagne, & l'aûtre au grand Duc de Toſcane. MATY. L'Empereur a pris ces places dans cette guèrre.

Le golfe de PIOMBINO. *Plumbini ſinus.* C'eſt un petit golfe de la mèr Toſcane. Il eſt entre l'iſle de Troja, & les côtes de la Principauté de Piombino. On voit au midi de ce golfe le canal de Piombino, formé par le cap ſur lequel eſt la ville de ce nom, & par l'iſle d'Elbe. MATY.

PION. ſ. m. Tèrme du jeu des Échèts & des Dames. *Pedes.* Le *pion* du Roi, le *pion* de la Dame, de la Tour du Chevaliér. Il lui a donné un *pion. Vincere, ſuperare, prævenire.* Il lui a pris un *pion.* Il lui a fait doubler un *pion.* Aux Dames, c'eſt une Dame ſimple. Il s'eſt laiſſé ſouffler un *pion.* On dit, Mener un *pion* à Dame, quand on le fait parvenir à l'autre éxtrémité du jeu; car alors il vaut aux Échèts la meilleure piéce de celles qu'on a pèrduës, & aux Dames une Dame damée, qui avance & recule comme on veut.

PION, ſe dit auſſi d'un homme miſérable, qui n'a ni bien, ni force, ni crédit. *Miſer, vilis, abjectus.* Il faut le laiſſer en repos, c'eſt un pauvre *pion.*

On dit provèrbialement qu'on a damé le *pion* à quelqu'un; pour dire, qu'on a fait une enchère, qu'on a eu quelque avantage ſur lui, qu'on a mieux réüſſi en quelque affaire que ce ſoit. *Licitatione vincere.* J'ai attrapé cet air de Cour aiſé & naturel, dont la manière badine dame le *pion* à la gravité des Sçavans. G. G.

PION, s'eſt dit pour ivrogne. BOREL.

Pions *y feront matte chère.* VILLON.

PION, s'eſt auſſi dit des gens de piéd. BOREL. Un Piéton, *pedes.*

PIONE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Pionius.* Saint *Pione*, que quelques-uns nomment *Pioins* en notre langue, ſouffrit le martyre au IIIe ſiécle. Voyez le P. Ruinart, *Act. Mart.* p. 123. Euſébe, L. IV. C. 15.

PIONNIÉR. ſ. m. Celui qui eſt employé à l'armée pour applanir les chemins, faire paſſer l'artillerie, creuſer des lignes & des tranchées, & à tous les autres travaux. On leve des *Pionniérs*, on fait partir des outils de *Pionniérs*, cela menace d'un ſiége.

Ces mots de *pion* & de *pionniér* viennent du Latin *peditones* & *peonarii*, ſelon Ménage; ou de *Pœonibus*, peuple d'Aſie dont le principal métiér étoit de creuſer la tèrre, ou de fouiller des mines.

PIOT. ſ. m. Tèrme burleſque qui ſignifie le vin. *Vinum generoſiſſimum.* Cet ivrogne aime le *piot.* Mon *piot* ſurpaſſe l'hypocras. MAIN. Il a humé du *piot*, il en a trop pris, il eſt ſaoul.

Ce mot vient du Grèc πίνειν, qui ſignifie *boire.*

PIP.

PIPAGE ou PIPAIGE. ſ. m. Droit ſur le vin. LOBINEAU. C'eſt-à-dire ſur chaque pipe de vin. *Vectigal vinarium.*

PIPE. ſ. f. Meſure de choſes liquides qui contient un muid & demi, ou à-peu près : ce qu'on appelle *tonneau* dans les provinces au delà de la Loire. *Seſquimodius.* On dit auſſi, une *pipe* de blé, comme on dit ailleurs un *muid.* On ſe ſèrt particuliérement de cette meſure en Poitou & en Anjou. La *pipe* en Bretagne eſt une meſure des corps arides, qui contient dix charges, & châque charge contient quatre boiſſeaux. Quand elle eſt pleine de blé, elle doit péſer 600 livres.

PIPE, eſt auſſi un tuyau délié fait de tèrre vèrniſſée, qui ſert à prendre du tabac en fumée; à l'un des bouts qui eſt recourbé il y a une éſpéce de baſſin, ou d'embouchure qui s'appelle le *fourneau*, & où l'on met le tabac que l'on fume. *Syrinx tabacaria.* On dit, Allumer une *pipe*; charger une *pipe.* On dit, Prendre une *pipe* de tabac, quand on tire la fumée de ce qui peut tenir de tabac dans le bout recourbé de la *pipe.*

Ce mot vient de *pipeau*, ou chalumeau qui ſèrt à humer toutes ſortes de liqueurs; ou plutôt de *pipa* Latin, qui ſignifioit un *chalumeau* qui ſervoit à la communion pour ſuccér le ſang de Notre-Seigneur, comme on voit dans le teſtament de S. Evrard, raporté par le Mire *in Codice piarum donationum*, où il appelle ce chalumeau *pipa aurea.* On pratique encore à Saint Denys de faire communier le Diacre & le Sou-Diacre les Dimanches à la grande Meſſe ſous les deux éſpéces, avec un ſemblable chalumeau d'or. *Syrinx aurea, ſiphon aureus.*

PIPEAU. ſ. m. Tèrme d'Oiſeliér. Petit bâton fendu par un des bouts, pour y mettre une feuille de quelque plante, & qui ſert à contrefaire le cri ou *pipis* de pluſieurs oiſeaux, à les attirer & à les prendre. *Illex avium calamus.* Le laurier aju ſté dans un *pipeau* contrefait le cri des vanneaux. Le porteau contrefait le cri du roſſignol. Avec des *pipeaux* convenables on prend toutes ſortes d'oiſeaux.

PIPEAU, ſe dit auſſi pour, chalumeau, flûte champêtre. *Fiſtula.*

O! toi Muſe ruſtique,
Qui laiſſant à tes ſœurs la trompette heroïque,
N'euſſes que des pipeaux *aſſemblez de tes mains.* FONT.

On diroit que Ronſard ſur ſes pipeaux *ruſtiques*
Vient encore fredonner ſes Idylles Gothiques. BOIL.

PIPÉE. ſ. f. Chaſſe aux oiſeaux avec des pipeaux, & en contrefaiſant leur cri. *Illicis calami aucupium.* Elle ſe fait ordinairement avec des gluaux préparez ſur un arbre, tandis que l'Oiſeleur caché dans un buiſſon attire les oiſeaux avec des pipeaux ou pipis, ou une *pipée* faite avec quelque feuille, ou par le moyen d'un hibou, dont le cri eſt encore plus puiſſant pour les attirer.

Ce mot vient du Latin *pipata*, qui eſt le cri des oiſeaux autour de la chouette.

On dit figurément, Attraper quelque choſe à la *pipée*; pour dire, l'attraper adroitement. *Decipere callidè, aſtutè.* Ainſi Régnier a dit dans ſes Satires:

L'âme bizarrement de vapeurs occupée,
Comme un Poëte qui prend des vèrs à la pipée.

PIPELIÉNE. ſ. f. Nom d'un oiſeau du Chili dans l'Amérique méridionale. *Pipeliena.* Les *pipeliénes* reſſemblent en quelque choſe à ces oiſeaux de mèr, qu'on appelle mauves, & qui ont le bec rouge, droit, long, étroit en largeur, & plat en hauteur, avec un trait de même couleur ſur les yeux, & ont les piéds comme ceux de l'autruche. Ils ſont d'un bon goût. FRÉZIÉR, p. 74.

PIPER. v. act. Signifie au propre, Attraper des oiſeaux à la pipée quand on les attire en contrefaiſant leur cri, ou par celui du hibou; auquel ſens il eſt peu en uſage : mais au figuré il s'employe communément pour dire, Tromper, & particuliérement au jeu. *Calamo foliove pipire, pipientes aves exprimere.* Les filous font métiér de *piper* les déz, de les charger de mèrcure ou de plomb, d'y marquer de faux points. Ils *pipent* les cartes en y faiſant quelques marques pour les connoître, ou en les écamotant.

Ce mot vient du Grèc πιππίζειν, qui ſignifie *imiter la voix des oiſeaux*, ou du Latin *pipio.*

PIPER, ſignifie figurément, Tromper, ſéduire. *Fallere, decipere, ſeducere.* Quiconque a deſſein de *piper* le monde, eſt aſſuré de

trouver

trouver des pèrſonnes qui ſeront bien aiſes d'être *pipées*. PORT-ROYAL.

PIPER, ſignifie auſſi, Avoir avantage ſur les aûtres en quelque choſe; y rafiner, y éxceller. *Antecellere, vel naſutius judicare.* Il ne faut pas entreprendre légèrement un procès contre ce chicaneur, il y *pipe*, il y rafine. Je ne voudrois pas diſputer contre lui ſur la Phyſique, il y *pipe*. Vous *pipez* en vèrs.

PIPÉ, ÉE. part. & adj. Une carte *pipée*, eſt une carte fauſſe, marquée, cachée, ou éſcamotée. Des déz *pipez*, ſont des déz faux, ou chargez de plomb. *Luſoria charta, vel teſſera adulterata.*

PIPERIE. ſ. f. Fourberie, tromperie. *Dolus, fraus.* On ſe peut diſpenſer de payer ce qu'on a pèrdu au jeu, quand on reconnoit qu'il y a eu de la *piperie*, de la fourbe.

PIPÈRNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Campagne de Rome, en Italie. *Privernum.* Cette ville autrefois capitale des Volſques, & enſuite Épiſcopale, eſt à quatre lieuës de Tèrracine, du côté du nord. Son Evêché a été uni à celui de Tèrracine. MATY.

PIPÈRNO, ou PRÉPÉRIGNO, éſpéce de pièrre dont on bâtit en Italie. FÉLIBIEN. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle ſe tire à *Piperno*.

PIPET. ſ. m. Nom d'oiſeau, dont il y a pluſieurs éſpéces. *Sipola.* Le prémier qui eſt le plus grand de cette éſpéce, a la tête de gris-cendré; il a une tache deſſous le bèc faite en manière de barbe; ſa poitrine eſt rougeâtre, ſon ventre eſt divèrſifié de blanc & de rouge; ſa queuë eſt rouge par deſſus & par deſſous elle eſt blanchâtre; le dós eſt gris-cendré, les ailes ſont compoſées de noir, de blanc & de roux; ſes jambes & ſes piéds ſont jaûnes, & ſes ongles noirs, ſon bèc eſt longuet, grêle & brun.

La ſeconde éſpéce tire plus ſur le cendré que celui dont nous venons de parler. Il eſt différent en ce qu'il n'a pas la poitrine rouge, mais il eſt marqué de taches brunes, qui déſcendent en bas. Il eſt d'un gris plus cendré par devant que par le deſſus du dos, car le ventre eſt près que tout blanchâtre. Il a une tache aſſez grande, qui tire ſur la couleur de rouille; les grandes pennes de ſes ailes, & celles dont elles ſont revêtuës, ſont noires & cendrées par les côtez & à leurs éxtrémitez; ſes jambes & ſes piéds ſont bruns; ſa queuë eſt cendrée.

La troiſiéme éſpéce s'appelle *Boarinus* en Latin, à cauſe qu'il ſuit volontiers les bœufs. Il eſt de pareille grandeur que les premiers; ſon pennage eſt près que tout-à-fait d'un blanc jaunâtre; ſes ailes ſont de pareille couleur, mais elles paroiſſent plus couvertes; ſon bèc & ſes piéds ſont bruns.

PIPET. ſ. m. Nom de lieu. *Pompéiacum.* C'étoit autrefois un chateau fort, ſitué tout auprès de la ville de Vienne, en Daûphiné. Il a été démoli l'an 1630. MATY.

PIPEUR, EUSE. ſ. m. & f. Filou qui trompe au jeu, qui joué de mauvaiſe foi. *Doloſus, deceptor, fallax, fraudulentus aleator.* La ville eſt pleine de *pipeurs*, qui ne ſubſiſtent que des tricheries qu'ils font au jeu. En matière d'amitié, il eſt moins honteux d'être la dupe, que le *pipeur*; mais il ne faut être ni l'un ni l'aûtre. LE CH. DE M.

PIPI. ſ. m. Oiſeau d'Abyſſinie, ainſi nommé à cauſe de ſon cri. *Pipio.*

PIPOLÉ, ÉE. adj. m. & f. Vieux mot. Enjolivé. BOREL.

Terre pipolée *de fleurs.* R. DE LA RÔSE.

C'eſt-à-dire émaillée. *Variegata.* BOREL.

P I Q.

PIQUANT, ANTE. adj. & ſ. Qui offenſe, qui bleſſe par ſa pointe aiguë, par ſon acrimonie. *Amarus, acerbus.* Les épines, les chardons ſont *piquans.* Les épingles & les aiguilles ſont *piquantes.* Les artichauds ont un *piquant* au bout de chaque feuille. Le ſel, le poivre, ſont *piquans* par leur acidité. Le vin le plus éſtimé eſt celui qui eſt doux & *piquant.*

PIQUANT, ſe dit figurément en choſes morales, tant de ce qui plaît à l'éſprit, *delectare*, que ce qui le choque, & l'offenſe. *Offendere.* Cette beauté a quelque choſe de *piquant* qui la fait aimer de tout le monde. *Movere.* La vivacité naturelle étoit encore augmentée par ce qu'il y avoit de *piquant* dans cette avanture. M. SCUD. Bien loin d'adoucir le Sénat par des éxcuſes, il l'aigriſſoit par des mots *piquans*, & par des railleries hautaines. LE CH. DE M. Les premiers plaiſirs de chaque engagement ont je ne ſçai quoi de *piquant*, qui éxcite le déſir de s'engager davantage. S. ÉVR. Les pèrſonnes d'une complexion froide & humide, ne laiſſent pas, avec toute leur froideur, de dire des choſes très-*piquantes* à ceux qui les offenſent. M. ÉSP. La raillerie eſt un ſel qui rend la convèrſation moins fade, & plus *piquante.* S. ÉVR. Son humeur bruſque lui fit dire des choſes plus *piquantes*, que raiſonnables. G. G. Le jeu des Échets eſt *piquant*, il attache fort l'éſprit. Ce Satirique a toujours des railleries *piquantes* & choquantes. Il m'attaque ſans ceſſe par des traits *piquans.* Votre lettre eſt *piquante*, mais j'appelle de votre éſprit à votre cœur. LE P. LAMY.

PIQUE. ſ. f. Brouillerie, méſintelligence, petite noiſe ou diviſion qui eſt entre parens & amis. *Altercatio, rixa, jurgium, diviſio.* Ces beau-frères ne ſe parlent pas, ils ſont en *pique*, en froideur.

PIQUE. ſ. f. Arme d'haſt offenſive, faite d'un long bois de quatorze piéds, ferré par un bout d'un fèr plat & pointu, dont on arme le tièrs d'une Compagnie d'Infanterie pour ſoutenir l'éffort de la Cavalerie. *Sariſſa, oblonga lancea.* Les *piques* de Breſil, les *piques* de Biſcaye, ſont les plus éſtimées. L'arme des Officiers à piéd eſt la *pique*, ils combattent la *pique* à la main, ils ſaluent avec la *pique.* Les Maîtres des hautes armes enſeignent l'éxèrcice de la *pique.* Un tronçon de *pique.* Ce bataillon marcha tout hériſſé de *piques*, les *piques* baiſſées.

Ce mot eſt dérivé de *pic*, oiſeau dont le bèc eſt ſi pointu, qu'il pèrce les arbres, comme une tarière. ALDROVANDUS. Du Cange dit qu'il vient de *pica*, ou *picca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, & que Turnèbe croit avoir été dit *quaſi ſpica, quia ſpicarum ſpeciem refert.* Octavius Ferrarienſis le dérive *à ſpiculo.* Le Préſident Fauchet dit que ce mot a donné le nom aux *Picards*, & à la *Picardie*, qu'il prétend être modèrne, à cauſe qu'ils ont renouvellé l'uſage de la *pique*, dont le nom eſt dérivé de *piquer*, mais d'aûtres dérivent ce mot de *Picards* du chateau de *Pequigny.* D'aûtres croyent qu'il vient de leur naturel, qui eſt prompt à faire des querelles qu'on appelle *piques.* D'aûtres diſent enfin que ce mot vient de certains prétendus Hérétiques Vaudois & Bohémiens qui furent ſurnommez *Begards* & *Picards*, à cauſe qu'ils ſe vinrent habituer en cette province, étant venus de Flandres qu'on nommoit *Belgium.* DU CANGE. Pline dit que les Lacédémoniens ont été les inventeurs de la *pique.*

PIQUE, ſe dit auſſi pour ſignifier quelque hauteur. Il y a une *pique* d'eau dans cet endroit de la rivière. *Altus ad longitudinem haſtæ.* On dit d'un homme grand & menu, que c'eſt une *pique.* On dit auſſi au figuré, Il eſt de cent *piques* plus ſçavant que vous. Il eſt noyé de dettes, il en a cent *piques* par deſſus la tête. Vous croyez avoir trouvé le ſens de cette énigme, vous en êtes loin de cent *piques.*

PIQUE. ſ. m. Eſt une marque du jeu des cartes, qui a la figure d'un fèr de *pique.* *Spiculum aleatoris folii.* Le cœur, le quarreau, le *pique* & le trèfle. La Dame de *pique* eſt hoc.

On dit provèrbialement, qu'un homme a paſſé par les *piques*, lorſqu'il s'eſt trouvé en pluſieurs occaſions, qu'il a eſſuyé pluſieurs dangers; & figurément, lorſqu'il a ſouffert quelque pèrte ou dommage en des affaires qu'il a euës. *Plurima evaſit belli pericula.* On dit auſſi, Voilà bien rentré de *piques* noires, à celui qui intèrrompt mal-à-propos un aûtre. On dit auſſi par injure à un homme ſtupide, que c'eſt un bon as de *pique.*

PIQUÉ, en tèrme de Muſique ſignifie près que la même choſe qu'en Italien *ſtaccato*, ou *ſtoccato* & *ſpicato*; c'eſt-à-dire, que, ſur tous les inſtrumens à archet, doivent faire leurs coups d'archet ſècs, ſans traîner, & bien détachez ou ſéparez les uns des aûtres. On dit auſſi pointé. BROSSARD.

PIQUE-BŒUF. ſ. m. Eſt un Chartiér qui mene les bœufs, qu'il fait avancer par un aiguillon qui eſt au bout d'un bâton. On appelle auſſi un homme groſſier de corps & d'éſprit, Un gros *pique-bœuf.* *Bubulcus.*

PIQUENAIRE. ſ. m. Vieux mot. Un piquier, ſelon les Croniques abrégées de France, & Fauchet. BOREL. *Sariſſarius, haſtarius.*

PIQUE-NIQUE. Éſpéce d'advèrbe. On dit faire un repas à *pique-nique*, c'eſt-à-dire en payant chacun ſon écot. Ce mot n'eſt pas ancien dans notre langue; il eſt même inconnu dans la plupart des provinces. MÉN.

PIQUE-PUCE. ſ. m. Penitent, ou Religieux du Tièrs Ordre de Saint François, fondez, à ce que l'on prétend par le Pape Nicolas IV. *Franciſcani tertii Ordinis.* Ces ſortes de Religieux s'appellent à Paris *Piques-Puces*, du nom d'un petit village qui eſt au bout du Fauxbourg Saint Antoine, & qu'on appelle *Pique-Puce.*

PIQUER. v. act. Faire entrer une pointe, un aiguillon dans quelque choſe. *Figere, infigere.* Les roſiérs, les bois épineux *piquent.* Une alêne, un poinçon *piquent.* Je ſens une épingle qui me *pique.* Il s'eſt *piqué* au doigt, à la jambe. On dit auſſi en ce ſens, qu'un Chirurgien a *piqué* l'artère, *arteriam incidere*, qu'il la *pique* trois fois ſans tirer du ſang.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *pungere*, ou de l'Alleman *piken*, qui ſignifie la même choſe. Turnèbe le dérive de *ſpicare*, ou de *ſpiculum*; d'aûtres de *apiculare*, qui ſe dit des abeilles qui

qui *piquent* avec leur aiguillon ; d'aûtres de *pic*, oiſeau qui a le bec ſi dur, qu'il pèrce les arbres.

PIQUER, ſe dit auſſi de la morſure de quelques animaux, & ſur tout des ſèrpens, des inſèctes, de la vèrmine. *Pungere.* Euridice fut *piquée* au talon par un ſèrpent. Cléopâtre ſe fit *piquer* par un aſpic. Les ſcorpions *piquent* par leur queuë. Il fait dangereux d'être *piqué* de la tarantule. Les mouches *piquent* les chevaux. Les puces, les fourmis *piquent* & mordent.

PIQUER, ſignifie auſſi, Demanger. Quand quelque ſèroſité tâche de ſortir, la chair *pique*, il faut ſe faire taigner. *Pruritum creare, vel pruvire.*

PIQUER, ſe dit auſſi de l'impreſſion que font les corps âcres & acides ſur le goût. *Mordicare.* Le ſel, le poivre *piquent* la langue. Un hareng trop déſſalé ne vaut rien, il faut qu'il *pique* un peu. On dit d'un maquereau ou autre poiſſon, qu'il *pique* ſur la langue, quand il commence à ſe gâter. Le meilleur cidre eſt celui qui *pique* le plus.

PIQUER, ſignifie encore, Ronger le bois, les étoffes. *Rodere.* Il faut mettre ce drap à l'air, les vèrs commencent à le *piquer*. Le plus grand dommage qui arrive aux vaiſſeaux, c'eſt quand les vèrs les *piquent*. Voilà des livres mal conditionnez, ils ſont tout *piquez*. On dit auſſi, que du blé eſt *piqué*, lorſqu'il eſt gâté de charançons, ou autre vèrmine, ou qu'il eſt endommagé.

PIQUER, à l'égard des chevaux, c'eſt les manier avec les épérons, ou le poinçon. *Calcar adhibere.* On dit qu'on *pique* un cheval, quand on l'éſſaye au pas, au galop, & à toute bride. *Piquer* des deux, c'eſt-à-dire, S'enfuir en toute diligence. Il faut bien *piquer* pour aller de Paris à Rome en ſept jours. On dit qu'un homme *pique* en Latin, lorſqu'il ſe tient à cheval comme un Pédant qui n'a jamais été au manége. On dit auſſi qu'un Maréchal a *piqué* un cheval, en le ſèrrant ; quand il a enfoncé un clou dans le vif.

On appelle ſelle à *piquer* une ſelle à trouſſequin, en laquelle on eſt tellement engagé, qu'on peut ſoutenir les ſecouſſes que donnent les ſauteurs, quand on les *pique* avec le poinçon. *Ephippium poſtico inſtructum arculo.*

On dit en Fauconnerie, *Piquer* après la ſonnette ; pour dire, que le Fauconnier ſuit l'oiſeau. *Avem inſequi.*

PIQUER. Tèrme de Joueur. On dit donner ou prendre de l'argent à piquer, lorſque celui qui en prend fait une cèrtaine rétribution, chaque coup qu'il gagne, à celui qui lui en a prêté. Cela s'appelle encore prêter à poſte, ou prendre de l'argent à poſte.

PIQUER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes d'arts & de métiers. *Inter punctionibus denſare, ſtipare.* Un Tapiſſier *pique* un matelas, quand d'éſpace en éſpace il le pèrce avec de la ficelle pour en arrêter la laine. On fait des courte-pointes *piquées* de ouate, de coton. Des bonnets *piquez*. Autrefois les cottes d'armes *piquées* étoient une arme défenſive. On *pique* les corps de juppe avec de la corde & de la baleine. On *pique* auſſi des baudriers, des ſangles, des ſouliers, en y faiſant quelques rangées de points, ou d'arrière-points. Un Tonnelier *pique* un muid avec un forêt pour éſſayer le vin, pour le mettre en pèrce. *Dolium perforare.*

On dit auſſi, *Piquer* un habit, un pourpoint de peau ; pour dire, le découper avec un fer, y faire pluſieurs petites mouchetures. *Extantibus punctulis interſtinguere.*

En Maçonnerie, on dit, *Piquer* du moilon ; pour dire, le tailler ſans le rendre bien uni, comme celui dont on fait les puits. *Ruſticè, vel leviter incidere.* On *pique* du grais, de la piérre, quand on y fait pluſieurs petits creux, ou points par ornement, ou pour les ruſtiquer. On dit auſſi, qu'un Charpentier *pique* du bois, quand il le marque d'une cèrtaine manière pour le tailler, & le façonner.

On appelle auſſi, *Piquer* la viande, quand on la larde fort proprement, & avec de petits lardons : *larido interpungere* : qu'on *pique* un orange, un citron, quand on enfonce dedans des clous de gérofle ; qu'on *pique* des noix confites avec de l'écorce de citron.

PIQUER, ſignifie auſſi, Marquer les préſens ou les abſens dans les Compagnies où l'on doit le ſervice, dans les atteliers où l'on doit travailler. *Notare.* A la Chambre des Comptes, dans la plupart des Chapitres, on *pique* tous ceux qui ſe trouvent préſens. Dans les atteliers il y a un Piqueur qui marque ſur le rôlle des ouvriers leurs abſences & leurs chomages en les *piquant*.

PIQUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, ſe glorifier d'une choſe, en faire vanité. *Jactare ; jactitare, ventitare.* C'eſt un homme qui ſe *pique* d'être ſçavant, de réſoudre toutes ſortes de queſtions & de problêmes. Un galant-homme ne s'en fait jamais accroire, parcequ'il ne ſe *pique* de rien. PASC. Je voudrois que nos jeunes-gens ſe *piquaſſent* du noble déſir d'imiter, & même de ſurpaſſer les éxemples de leurs ancêtres. CAIL. Il ſe faut *piquer* d'honneur & de probité. Il y a des gens qui ne feroient jamais rien, ſi on ne les *piquoit* d'honneur. Cette expréſſion, Se *piquer* d'honneur, ſignifie auſſi, S'échauffer en parlant de cèrtaines choſes. Ils ſe *piquerent* d'honneur à table en racontant leurs belles actions ABLANC.

PIQUER, ſe dit auſſi des choſes qui nous flattent, *delinire*, ou qui nous choquent, *offendere*. Cet Amant eſt *piqué* & charmé d'une telle Dame. Sa réſiſtance me *pique*, & je ſuis plus amoureux que jamais. VOIT. Les femmes ont quelquefois beſoin de caprices pour *piquer*, & pour réveiller notre tendreſſe. SAINT ÉVR. Il y a des choſes dans Senéque qui *piquent*, & qui pouſſent l'éſprit, ſans gagner le jugement. ID. Les plus belles choſes à force d'être redites ne *piquent* plus, & ceſſent préſque d'être belles. BOUH. Il faut un plus beau crime à *piquer* mon audace. BRÉB. Ce brutal s'eſt *piqué*, s'eſt choqué d'une innocente raillerie. On dit auſſi, qu'un homme eſt *piqué* au jeu, non ſeulement quand il veut ſe raquiter à quelque prix que ce ſoit ; mais encore quand il s'opiniâtre à pourſuivre une affaire, quelques obſtacles qu'il y trouve.

PIQUER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On ne ſçait quelle mouche l'a *piqué* ; pour dire, On ne ſçait point le ſujèt de ſa colère, ou de ſon dépit. *Pungere, percire.*

Gardez-vous, dira l'un, de cet eſprit critique,
On ne ſçait bien ſouvent quelle mouche le pique. BOIL.

On dit auſſi, d'un ladre, qu'il ne ſent rien quand on le *pique* ; on le dit de même, de celui qui eſt inſenſible aux affronts. *Inſenſibilis.*

PIQUÉ, ÉE. part. & adj. On appelle marchandiſes *piquées*, quand elles ſont endommagées par le tems, comme quand par ſon humidité il ſe fait ſur la ſoye blanche des tâches jaûnes, & ſur la jaûne des blanches. *Punctus, contaminatus.*

PIQUÈT. ſ. m. Bâton pointu qu'on fiche ſur le tèrrain pour marquer les angles & les meſures d'un plan qu'on veut tracer, d'un travail qu'on veut conduire. *Paxillus.* Un Ingénieur, un Jardiniér, un Arpenteur qui aligne, qui diviſe, ou marque une éſpace, ſe ſèrt du *piquet* & du cordeau.

PIQUÈT, ſe dit auſſi d'une groſſe épingle, dont on ſe ſèrt quand on enſeigne à un écoliér à tracer un plan. *Acicula longior.*

PIQUÈT, ſe dit auſſi de ces petits bâtons pointus qui ont une coche vèrs le haut, qui ſèrvent à arrêter les cordages des tentes. Planter le *piquet*, c'eſt camper. *Caſtra metari.* Lever le *piquèt*, c'eſt décamper. *Caſtra movere.* Et on dit figurément & baſſement, qu'un homme a planté le *piquet* en quelque lieu, quand il y eſt venu demeurer, & s'y établir.

PIQUÈT, eſt auſſi, le plus fameux des jeux de cartes, qui ſe joüe entre deux pèrſonnes. Jouer une partie de *piquet* ; ou un cent de *piquet*, *Spicatis chartis ludere* : c'eſt-à-dire, en cent points. Il y a le grand *piquèt*, qu'on joüe avec 36 cartes ; le petit *piquet*, autrement le *piquèt* ſans ſix.

PIQUETÉ de Tournai. Nom d'un œillet qui eſt d'un beau vèrd, facile à prendre racine ; ſa fleur eſt médiocrement large ; ſon blanc eſt fin ; 4 boutons lui ſuffiſent.

PIQUETÉ du change, autre œillet : ſa fleur eſt fort mouchetée, large, mais tardive ; il ne créve point avec ſix boutons.

PIQUETÉ BELMANS. Autre œillet. Il eſt gros & large, ſa plante eſt fort délicate, & ſes marcottes difficiles à venir.

PIQUETÉ POURPRE. Œillet qui eſt fort bien *piqueté* d'un beau pourpre, médiocrement large, ſa fleur fort ronde, ſa plante foible, mais d'un beau vèrd. MORIN.

PIQUÈTTE. ſ. f. Méchant vin qu'on donne aux valèts. *Poſca.* C'eſt de l'eau qu'on a jettée ſur le marc de la vendange. Il nous a fait boire de méchant vin, ce n'eſt que de la *piquètte*.

PIQUEUR. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Valèt à cheval qui fait courir les chiens, qui eſt à leur queuë. *Venaticus agitator.* Les *Piqueurs* pèrcent les taillis pour ſuivre les chiens. On le dit en particulier de chacun des Maîtres Chaſſeurs qui conduit ou la meute des chiens courans, ou les relais, qui eſt la meute du ſecours.

PIQUEUR, dans les atteliérs eſt celui qui tient le rôlle des ouvriérs, qui marque leurs abſences, & leur chomages. *Notator.* Il y a auſſi des *Piqueurs* de moilon. Le *Piqueur* de la Chambre des Comptes eſt leur prémier Huſſier.

On appelle provèrbialement, Un *piqueur d'éſcabelle*, un écornifleur. *Paraſitus.* Un *piqueur de coffre*, un Courtiſan qui attend ſon Maître dans une antichambre ſur un coffre.

PIQUEURE, ou PIQUURE. ſ. f. Bleſſure qui ſe fait par une choſe pointuë, ou rongeante ; ou la marque qui reſte après. *Punctio.* Degori définit la *piquûre*, Solution de continuité faite dans la chair avec une choſe aiguë. Une *piquûre* d'aiguille fait venir un mal d'aventure. La *piquûre* d'un aſpic eſt incurable. Il reſte ſur la chair des *piquûres* de lancettes, des *piquûres* de puces ;

ces; ſur le bois & les étoffes des *piquûres* de vèrs.

PIQUEURE, ſe dit auſſi d'un corps de juppe tout nud, piqué avec de la baleine. *Punctura delineata.* On le dit auſſi des ornemens qui ſe font ſur les hardes avec des points & arrière-points. La *piquûre* de ce baudriér eſt faite bien proprement.

PIQUEURE, ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, des aſſiſtances que les Officiérs font aux proceſſions & cérémonies, qui leur tiennent lieu d'un cèrtain nombre d'aſſiſtances au ſervice de la Chambre. *Punctura, præſentia.* Cet Auditeur a gagné tant de *piquûres*, il peut s'abſenter trois mois ſans rien pèrdre des émolumens de ſa charge.

PIQUEURE, ſe dit auſſi figurément de ce qui offenſe. *Offenſa, offenſio, læſio.* Si la raillerie n'eſt un peu piquante, elle ne plaît pas; mais je ne veux pas que les *piquûres* en ſoient profondes. M. SCUD.

PIQUIÈR. ſ. m. Soldat portant la pique à l'armée. *Haſtatus miles.* Les Suiſſes *Piquiérs* ſont armez d'armes défenſives. La Phalange Macédonienne étoit un bataillon de *Piquiérs.*

PIQUIGNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Picardie, ſitué ſur la Somme, à deux lieuës au-deſſous d'Amiens. *Picminium, Picquiniacum, Pinquigniacum, Pinkeniacum, Pinquiniacum.* On trouve en d'anciens titres *Pinkéni, Pymkény, Pinkéncy* & *Piquéni.* Valois dit qu'on le nomme ordinairement *Piquigny*; cependant aujourd'hui on prononce *Péquigny. Péquigny* a le titre de Vidamie de l'Égliſe d'Amiens. *Valois, Not. Gall. p.* 451.

PIR.

PIRAGUE. ſ. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique méridionale, qu'on nomme encore Apurvvaca, Capèrvvarka, & l'Aprouage. *Aparwarca, Paperwarka, Piraguus.* Elle a ſa ſource dans la Guiane, travèrſe le lac des Harritiabans, enſuite la Caribane, & ſe décharge dans la mèr du nord à 20. ou 25. lieuës de l'iſle de Caïenne du côté du levant. MATY.

PIRAGUÉRA. ſ. Nom d'un poiſſon qui ſe trouve dans les mèrs de l'iſle de Sainte-Cathérine. *Piraguera.* Nous y avons pris des poiſſons de quatre à cinq piéds de long, forts délicats, faits à peu près comme des carpes, dont les écailles étoient plus grandes qu'un écu; les uns les ont rondes, ceux-ci s'appellent méros; les autres les ont carrées & s'appellent ſalemera en Portugais, & *Piraguéra* en Italien. FRÉZIÉR, *p.* 25.

PIRAMIDAL, ALE. adj. L'Académie écrit *Pyramidal*; & c'eſt ainſi qu'on doit l'écrire, quand on veut avoir égard à l'étymologie. Corps, ou figure qui a une bâſe large, & qui ſe tèrmine en pointe. *Piramidalis.* Les obéliſques ſont de figure *pyramidale.*

PIRAMIDE. ſ. f. Corps ſolide qui a une large bâſe & quarrée, qui aboutit en pointe. Euclide la définit, Corps ſolide compoſé de pluſieurs plans, ou triangles, dont les bâſes ſont dans le même plan, & qui ont un ſommèt commun. Le cône eſt une *pyramide* ronde. Une *pyramide* pentagone eſt compôſée de cinq triangles ſur une bâſe de cinq côtez. Les *Pyramides* d'Égypte ſont quarrées dans leur bâſe, & ſont les plus ſupèrbes monumens de l'Antiquité. Voyez la déſcription & la meſure des *Pyramides* d'Égypte dans le premier Tome des Recueils de Thevenot. La penſée d'établir une meſure fixe ſur les *Pyramides* d'Égypte pour la tranſmettre à la poſtérité eſt fort raiſonnable.

Quelques-uns dérivent ce mot de πυρὸς, *triticum*, & d'ἀμάω, *colligo*, ils prétendent que le Patriarche Joſeph fit bâtir pluſieurs greniérs en pointe pour y amaſſer le blé d'Égypte, & que de là vint l'invention des *Pyramides.* Mais avec plus de raiſon Villalpandus dérive ce mot d'ἀπὸ τῦ πυρὸς, *quod in formam ignis aſcendant.* Quand elles ſont fort étroites par le bas, on les appelle *aiguilles* & *obeliſques.*

La *pyramide* chez les Égyptiens étoit un ſymbole de la vie humaine, dont le commencement étoit repréſenté par la bâſe, & la fin ou la mort par la pointe, & c'eſt pour cela qu'ils les élevoient ſur des ſépulcres. Hérodote, chez les Anciens, a écrit des *Pyramides* d'Égypte, & chez les Modèrnes, Bellon, Grimanus, Piétro della Valle, Monconis & autres Voyageurs.

PIRAMIDES, ſe dit auſſi des bûchérs des Anciens, ſur leſquels ils brûloient les corps morts, parce qu'ils étoient compôſez de pluſieurs piéces de bois empilées les unes ſur les aûtres. *Piramis, rogus.* C'eſt d'où eſt venu leur nom, & c'eſt la cauſe qu'elles ſèrvent d'ornemens à des tombeaux, ou de tombeaux mêmes, telles que ſont celles d'Égypte, dont il y a un très-grand nombre vèrs le Caire.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi d'un bâtiment élevé en pointe pour conſèrver la mémoire de quelque action éclatante, par pluſieurs tables & inſcriptions qu'on met deſſus. *Ædificium pyramidale.* On a élevé des *pyramides* en pluſieurs occaſions en France & à Rome.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qu'on entaſſe les unes ſur les aûtres qui vont en diminuant. Ainſi on dit, Sèrvir en *pyramides*, des *pyramides* de viandes, de fruits, de confitures, quand les viandes ou les fruits ſont arrangez dans les plats, les uns ſur les aûtres, en forme de *pyramide. Strues eſcarum acuminata.*

PIRAMIDE, ſe dit auſſi des ornemens de plomb qu'on met ſur les pavillons des maiſons, qui ſont faits en *pyramide*, & qui d'ordinaire ſoutiennent des girouëttes, ou qui ſervent d'amortiſſement pour tèrminer quelque décoration. *Pyramis plumbea ornatoria.*

PIRAMIDE, eſt auſſi un tèrme de Gantier, qui ſignifie un morceau de bois tourné en pommettes, gros comme le braſ & haut d'un piéd, dont on ſe ſèrt pour élargir les gans à l'aide des bâtons à gans. *Pyramis chirothecaria.*

PIRANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Iſtrie. *Piranum.* Elle eſt à trois lieuës de Capo d'Iſtria, vèrs le midi, ſur une petite prèſqu'iſle, formée par le petit golfe de Largone, & celui de Trieſte. MATY.

PIRASSOUPI. ſ. m. Animal d'Arabie. Il eſt de la grandeur d'un mulet; ſon poil eſt fauve. Il a les piéds fendus comme le cèrf. *Piraſſoupius.*

PIRATE. ſ. m. Corſaire, écumeur de mèr; qui fait des courſes ſur mer, ſans aveu, ni autorité de Prince, ou de Souverain. *Pirata, prædo nauticus.* Quand on peut prendre des *Pirates*, on les pend ſans remiſſion. L'Ordonnance de l'Amirauté de l'an 1584. veut qu'ils ſoient rompus ſur la rouë. Les prémiérs *Pirates* de France s'appellèrent *Normands.* Ce n'eſt pas qu'ils fuſſent tous de Normandie, mais c'eſt que les François mécontens de leurs Seigneurs ſe joignoient à eux, & s'appellèrent du même nom. Aléxandre reprochant à un *Pirate* ſa condition de *Pirate*, Je ſuis *Pirate*, lui dit-il, parce que je n'ai qu'un vaiſſeau; car ſi j'avois une armée navale, je ſerois un Conquérant. ABLANC.

Ce mot vient du Grèc πῦρ, qui ſignifie *feu*, à cauſe que les Corſaires ont coutume de bruler les navires & les habitations des iſles où ils font des déſcentes. Souvent le mot de *Pirate* ſe prend pour *Armateur.*

PIRATER. v. n. Courir les mèrs pour voler. *Piraticam exercere, agere.* De tout tems on a fait la guèrre à ceux qui *piratent.*

PIRATERIE. ſ. f. Vol qui ſe fait ſur mèr à main armée. *Græſſatio nautica, maritima.* Les Algériens & les Barbâres vivent de *pirateries.*

PIRATERIE, ſe dit auſſi des induës éxactions qui ſe font en quelque lieu que ce ſoit. *Piratica, vel maritimum latrocinium.* On a pendu un Maltotiér pour les *pirateries* qu'il a éxèrcées dans la province, abuſant de l'autorité du Roi. Les Hôteliérs de Hollande éxèrcent de grandes *pirateries* ſur leurs hôtes & les paſſans.

PIRE. adj. Tèrme comparatif. Plus mauvais, plus méchant. *Deterior, pejor.* On diſoit autrefois *pejeur* du Latin *pejor.* Ce ſcélérat eſt *pire* que l'Antechriſt, que Satan. Le peuple ſe plaint toujours que le tems eſt *pire* qu'il n'a été. Les hommes ſeroient peut-être *pires*, s'ils venoient à manquer de cenſeurs. LA BR. Je vois le meilleur, & l'approuve, & cependant je ſuis le *pire.* S. ÉVR. *Video meliora, proboque; deteriora ſequor.* De tous les vices de l'éloquence, l'affectation eſt le *pire.* BOUH.

Souvent de tous nos maux la raiſon eſt le pire. BOIL.

Mais dans l'art dangereux de rimer & d'écrire,
Il n'eſt point de dégré, du médiocre au pire. ID.

L'un boit du bon, l'autre ne boit du pire. MAROT.

En ce dèrniér éxemple on ſouſentend le mot de *vin.*

PIRE, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie, Déſavantage, pèrte, foibleſſe. *Jactura, damnum, detrimentum.* Ce Général s'eſt toujours battu avec avantage: il n'a jamais eu du *pire.* Les Barbares ſe retirèrent après avoir eu du *pire.* ABLANC.

On dit proverbialement, que celui-là eſt maudit dans l'Evangile, qui choiſit & prend le *pire.* Le remede eſt *pire* que le mal. Il n'y a *pire* eau que celle qui dort, c'eſt-à-dire, qu'il ſe faut défier des fournois & des mélancholiques. Il n'y a *pire* ſourd que celui qui ne veut pas entendre.

PIRÉE. ſ. m. Nom de l'ancien port d'Athènes. *Pirœus.* Les ports de Phalère & de *Piré* ſont maintenant comblez. DU LOIR, *pag.* 315.

PIREMENT. adv. Plus mal. *Pejus.* Ils ſont traitez *pirement* que des eſclaves. LE MAÎTRE. L'uſage n'a point autoriſé ce mot.

PIRGI. Voyez PÈRGE.

PIRGO, PÈRGO, ſ. m. ou POLLONIA. ſ. f. Noms propres d'une ville Archiépiſcopale de l'Albanie. *Apollonia.* Elle eſt à deux lieuës de la côte, & à douze de Durazzo, vèrs le mi-

di. Cette ville étoit autrefois conſidérable : les ſciences y floriſſoient, puiſqu'Auguſte y étudioit, lorſque Céſar fut aſſaſſiné. Elle eſt aujourd'hui fort délabrée. MATY.

PIRIFORME, ou PYRIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit ſouvent ſubſtantivement, c'eſt le nom ou l'épithéte d'un muſcle. Il ſignifie, Qui a la forme d'une poire. Le prémiér des muſcles abducteurs de la cuiſſe eſt le pyramidal, ainſi nommé, parce qu'il a la figure d'une petite pyramide, ou *piriforme*, parce qu'il reſſemble à une poire : il prend ſon origine de la partie ſupérieure & latérale de l'ôs ſacrum, & de la partie latérale de l'ôs des iles ; il va s'inſérér en une petite cavité qui eſt à la racine du grand trocantèr. DIONIS.

Ce nom eſt compoſé de deux mots Latins, *pirum*, poire, & *forma*, forme. *Piriforme*, qui a la figure d'une poire.

PIRITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Sténtin dans la Poméranie Royale. *Piritium*, *Pirizium*. Elle eſt près du lac de Maldui, à ſept lieuës de Sténtin, vèrs le midi. Les anciens Ducs de Poméranie ont ſouvent fait leur réſidence à *Piritz*, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sédéniens, que d'aûtres placent à Griffenbagen. MATY.

PIRN. ſ. m. Nom propre d'une ville avec un château. *Pirna*. Elle eſt dans la Miſnie, ſur l'Elbe, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de Drèſde. L'an 1635. il ſe fit à *Pirn* un traité entre l'Empereur Fèrdinand II. & Jean-George I. Électeur de Saxe. MATY.

PIROGUE. ſ. f. Bateau d'un ſeul arbre dont ſe ſervent les Sauvages de l'Amérique méridionale. *Pirogua navis*.

PIROLE. ſ. f. Plante qui pouſſe cinq ou ſix feuilles étenduës ſur tèrre, près que rondes, ſemblables à celle du poiriér, épaiſſes, d'un vèrd obſcur, liſſes, conſervant leur vèrdeur tout l'hiver, attachées à de longues queuës. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur d'environ un piéd, garnie de quelques feuilles petites & pointuës, & portant en ſa ſommité des fleurs agréables à la vûë, compoſées chacune de cinq feuilles blanches, diſpoſées en roſe. Son fruit eſt un bouton à cinq pans arrondis, diviſé en cinq loges remplies de ſemences très-menuës, près que comme de la pouſſière. Sa racine eſt déliée, fibreuſe, ſe trainant çà & là. En Latin *pirola rotundifolia major*. C. BAUH. Cette plante eſt fort bonne pour les plaies tant intérieures qu'extérieures, pour les fiſtules & pour les ulcéres malins. Il y a quelques autres éſpéces de *pirole*. On a donné ce nom à ces ſortes de plantes, parce que l'éſpéce dont on ſe ſert en Médecine, a les feuilles à peu-près ſemblables à celles du poiriér. On les appelle auſſi *verdure d'hivér*, parcequ'elles demeurent vèrtes pendant l'hivèr.

PIROS, PIROT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de la Bulgarie. *Piroſa*, *Pirota*. Ce lieu eſt aux confins de la Sèrvie, ſur la ſource de la Niſſave, entre Soſſie & Niſſa, environ à dix-ſept lieuës de châcune. On croit que *Piros* pourroit être l'ancienne *Romatiana*, ou *Remiſciana*, ville de la Haute Moeſie. MATY.

PIROU. ſ. m. Nom propre d'un château ancien, ſitué ſur la côte de Baſſe-Normandie dans le Cotentin, vis-à-vis des iſles de Jèrſey & de Gèrneſey. André du Chêne, dans ſon Livre des Antiquitez des villes, châteaux & places remarquables de France, corrigé & augmenté par ſon fils François du Chêne, & imprimé à Paris en 1668. parle fort du château de *Pirou*. Il s'en trouve une belle déſcription ſous le nom de château de Beſméliane, ou Vivarambe dans l'Almaïde de M. de Scudéry. Ce château eſt fiancien, & accompagné de tant de mèrveilles, que les bonnes gens du pays croyent qu'il a été bâti par les Fées, bien des années auparavant que les Norvégiens ou Normans vinſſent habiter la Neuſtrie. Ils diſent que ces Fées qui étoient filles d'un grand Seigneur du pays, célébre Magicien, ſe métamorphoſèrent en des Oies ſauvages, quand les Normans déſcendirent à *Pirou* ; & que ce ſont ces Oies-là-mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans cet admirable château, comme nous avons dit au mot OYE, *Tome IV. p.* 421. Voyez les Mélanges d'hiſtoire & de littérature du prétendu Vigneuil-Marville, *Tom. I. p.* 128. *& ſuiv.*

PIROUETTE. ſ. f. Piéce de bois, de métal, ou d'ivoire, qui eſt ronde & pèrcée, au travèrs de laquelle on paſſe un pivot ou brin de bois, ſur lequel on la fait tourner pour divèrtir les enfans. *Verticillus luſorius*.

PIROUETTE, en tèrmes de Danſe, ſignifie un ou pluſieurs tours entiérs du corps, qu'on fait ſur la pointe des piéds ſans changer de place. *Circumactus*, *gyrus in orbem præceps*. La *demi-pirouette* eſt lorſqu'on ne fait qu'un demi-tour. Il faut couler deux pas & un coupé, & faire une *pirouette*. Ménage après Turnébe, le dérive d'un vieux mot Latin *ampiruare*, qui ſe diſoit d'un ſaut que faiſoit le principal Danſeur, que les autres imitoient. Du Cange le dérive de *pironadus*, ou *pironatus*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité un *clou* ou *cheville de bois*.

PIROUETTE, en tèrmes de Manége, ſe dit quand un cheval tourne de la tête à la queuë ſans changer de place ; & celle-là s'appelle *pirouette d'une piſte*. *Statarius equi circumactus*. Et quand il fait ce tour dans un petit tèrrain, & à peu-près de la longueur du cheval, on l'appelle *pirouette de deux piſtes*. *Gyrus in orbem gemino motu, bina linea deſcriptus*. On appelle auſſi *pirouette*, ou *demi-pirouette d'un tems*, quand il fait des paſſades ou des demi-voltes en faiſant préſtement un tour de ſes épaules & de ſes jambes.

On dit provèrbialement, Qui a de l'argent a des *pirouettes* ; pour dire qu'avec de l'argent on achette toutes choſes.

PIROUETTER. v. n. Faire un tour de corps entiér en danſant, ou en ſautant. *In gyros ſe verſare*, *ſe circumagere*. Les Danſeurs en un balét ſont adroits à *pirouetter*.

PIROUETTER, ſe dit auſſi au Manége, quand on fait faire des tours ou pirouettes aux chevaux. *Decurſus*.

On dit auſſi de ce qu'on jette par les fenêtres, qu'on le fait *pirouetter* en l'air, parce que tout corps grave fait quelques tours en tombant. *Volitando convolvi*, *circumagi*. Il y a auſſi des oiſeaux qui volent en *pirouettant*.

PIS.

PIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *eſtomac*, & on l'écrivoit *peis*. On le dit encore en cette phraſe : Quand on prend le sèrment d'un Prêtre, on lui fait mettre la main au *pis*, ou au *peſt*, *ad peſtus*, d'où vient ce mot.

PIS, eſt auſſi la mammelle des vaches, des chévres, des brebis, &c. les trayons par où coule le lait. *Mamma*. On appelle auſſi le *pis* de bœuf, ſa poitrine. Ses parties ſont la piéce de bœuf tremblante, ou grumeau de bœuf, qui eſt la partie la plus graſſe vèrs le col, dont la graiſſe ne ſe fond point, & eſt ſemblable à la chair du *pis* de la vache, ce qui l'a fait nommer ainſi. Il contient les morceaux du tendron, les morceaux du milieu, ou les morceaux du flanchet.

PIS. adj. compar. Plus déſavantageux, plus fâcheux, plus préjudiciable. *Pejus*. Il n'y a rien qui ſoit *pis* que cela. *Nihil eo pejus*. Il n'y a rien de *pis* que cela. Il ne ſçauroit rien arriver de *pis*. L'ACAD.

PIS, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Le *pis* qu'il puiſſe arriver, le *pis* que j'y trouve. *Pejus*. L'ACAD. Ainſi on dit, Faire du *pis* qu'on peut.

PIS, eſt auſſi adv. & ſignifie, Plus mal. Toutes choſes vont de mal en *pis*, ou de *pis* en *pis*. *Omnia ruunt in pejus*. Il a mis ſes ennemis au *pis*. A *pis* faire. Cette maladie augmente, c'eſt *pis* que jamais. Quand vous aurez bien fait du mal à ce pauvre homme, vous n'en ſerez ni *pis* ni mieux. Ils ne pouvoient *pis* faire que de ſe rendre. VAUG. On dit provèrbialement, qu'on ne ſçauroit dire à quelqu'un *pis* que ſon nom, qu'on ne lui peut rien reprocher.

Qui *pis* eſt. Façon de parler dont on ſe ſért fort ſouvent, pour dire, ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. *Quod pejus eſt*. Il lui dit mille injures, & qui *pis* eſt, il lui donna un ſoufflet.

AU PIS ALLER. adv. & quelquefois ſubſt. *Quocumque res cadant*. *Au pis aller*, il ne m'en ſçauroit coûter que de l'argent. *Au pis aller*, je puis avoir une belle maîtreſſe. VOIT. S'il prend ce parti-là, c'eſt ſon *pis aller*, c'eſt le plus grand mal qui lui puiſſe arriver. Cette fille ménage ce vieillard pour ſon *pis aller*, pour l'épouſer, ſi les autres lui manquent.

Ce mot vient de *pejor*, ou *pejus*.

PISAN, ou PISANTIN. ſ. m. Nom propre d'une province du Duché de Toſcane. *Piſanus tractus*. Elle eſt entre le Florentin, le Siénois, la petite Principauté de Piombino, la République de Lucques & la mèr Toſcane. Cette province n'eſt pas de grande étenduë, mais eſt aſſez fèrtile. Elle eſt baignée par l'Arno, & par pluſieurs autres rivières. Ses villes ſont Piſe capitale, Livourne & Voſtèrre. MATY.

PISATELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de l'Égliſe. *Piſatellum*. Elle coule dans la Romagne, baigne les bourgs de Lex & de Monte-Alto, & ſe décharge dans le Savignano, à une lieuë de la mèr. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Rubicon*. Voyez ſur Luſo.

PISCANTINE. ſ. f. Mauvais vin. C'eſt la même choſe que la *piquette*. *Poſca*.

PISCHINAMAAS. ſ. m. Tèrme de Relation, Miniſtre de la Religion en Pèrſe. *Religionis in Perſide Miniſter*. C'eſt ainſi qu'on nomme ceux qui ont ſoin de faire la priére dans les Moſquées. On choiſit ordinairement pour cette fonction des Seïd-Emirs, c'eſt-à-dire, des deſcendans de Mahomet du côté patèrnel & matèrnel, ou des Chérifs qui n'en déſcendent que par un côté.

PISCINA.

PISCINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Naples. *Piſcina.* Il eſt dans l'Abruſſe Ultérieure, ſur le lac de Célano, environ à deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du Levant. *Piſcina* a un Évêché, qu'on appelle l'Évêché des Marſes. MATY.

PISCINE. ſ. f. Petit étang ou viviér où l'on pêche, & où l'on garde du poiſſon. *Piſcina, vel piſcinum vivarium.* Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phraſe de l'Écriture. La *Piſcine* probatique, le Lavoir où ſe fit le miracle du paralitique. Combien de paralitiques languiſſent, & meurent ſur les bords de la *Piſcine*, faute d'un homme qui les y jette, lorſque l'Ange la remuë? FLÉCH.

PISCINE, eſt encore chez les Turcs, un grand baſſin d'eau proche d'une moſquée où ils vont ſe laver avant que de faire leurs priéres. *Lavacrum, vel lotorium.*

PISCIOTA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Piſciota*, anciennement *Etees, Etea, Elea.* Elle coule dans la Principauté Citérieure, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, au village de *Piſciota.* MATY.

PISCIOTA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Piſciota.* Il eſt ſur la côte de la Principauté Citérieure, près de Caſtel à Mardella Brucca. *Piſciota* eſt l'ancienne Velia, ville de la Lucanie. MATY.

PISCO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Pérou. *Piſco, Piſcum.* Cette ville qui étoit autrefois au bord de la mèr, en eſt à préſent éloignée d'un quart de lieuë; ce changement eſt arrivé en 1682. le 19. d'Octobre, par un tremblement de tèrre ſi rude, que la mèr ſe retira d'une demi-lieuë, & retourna enſuite avec tant de violence qu'elle inonda préſque autant de tèrrain au-delà de ſes bornes, de ſorte qu'elle ruina la ville de *Piſco*, dont on voit encore les maſures s'étendre depuis le rivage juſqu'à la nouvelle ville. Pluſieurs Curieux ayant ſuivi la mèr lorſqu'elle ſe retiroit, furent engloutis à ſon retour. Depuis ce tems-là on a replanté la ville, au lieu où le débordement n'atteignit pas. Elle eſt diviſée par quartiérs réguliérs. Environ trois cens familles compoſent cette ville, la plupart des Meſtices, Mulâtres & Noirs: les Blancs y ſont en plus petit nombre. Il y a un Corrégidor & un Cavildo, pour adminiſtrer la juſtice, & fort ſouvent un Juge pour empêcher la fraude des pignes qu'on apporte des minières. On trouve aux environs de *Piſco* des vins, & toute ſorte de fruits. FRÉZIER, *p.* 167.

La Rade de Piſco, dans la mèr du Sud, eſt d'une grandeur à pouvoir contenir une armée navale entière; elle eſt ouvèrte au nord d'où il ne vient point de vent dangereux par cette latitude, & l'on y eſt à couvèrt des vents ordinaires qui régnent depuis le ſud-ſud-oueſt au ſud-eſt. On aime mieux mouiller là, quoiqu'à deux lieuës loin de *Piſco*, que d'aller au-devant de la ville, parceque la mèr y eſt ſi mâle au rivage, qu'il eſt préſque impoſſible d'y débarquer pendant la journée. FRÉZIER, *p.* 163. Parmi les petites iſles de la rade de Paraca il y en a une pèrcée à jour en deux endroits, de manière qu'elle paroît du mouillage comme un pont. ID. *page* 163.

La rivière de *Piſco* eſt à une demi-lieuë au nord de la ville de même nom, dans une coulée, où les vaiſſeaux font du bois & de l'eau. ID. *ibid.*

PISCOPIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un Évêché Grèc. *Piſcopia.* Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Chypre, entre Baſſo & Limiſſo. On le prend pour la ville qui portoit anciennement les noms de *Curium* & de *Curias.* MATY.

PISCOPIA. Nom d'une iſle de la mèr de Scarpanto. *Piſcopia*, anciennement *Telus, Telos, Agathuſa.* Elle eſt entre l'iſle de Stampalia & celle de Rhôdes. Elle n'a qu'environ douze lieuës de circuit, & fort peu d'habitans. MATY.

PISE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville du Péloponnéſe, auprès de laquelle ſe célébroient autrefois les Jeux Olympiques. *Piſa.* Cette ville étoit dans l'Elide auprès du fleuve Alphée, & le Géographe Étienne dit qu'elle avoit pris ſon nom de Piſus fils d'Aphiaraüs, ou de Piſa fille d'Endymion.

Alphée envoye au camp, & parmi les hazards,
Les athlétes que Piſe *éxerce aux jeux de Mars.* BRÉBEUF.

PISE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Duché de Toſcane, en Italie. *Piſa.* Elle eſt capitale du Piſan, & ſituée dans une grande plaine & très-fèrtile, entre Lucques & Livourne, à trois lieuës de la prémière, à cinq de la dèrnière, & à deux de la mèr. La rivière d'Arno qu'on y paſſe ſur trois ponts, la travèrſe & y forme un port très-commode. *Piſe* a été une République puiſſante, qui entretenoit juſqu'à cinquante Galères, & s'étoit renduë maitreſſe de la ville de Carthage en Afrique, des iſles Baléares, & de celles de Sardaigne & de Corſe. Cette ville ayant perdu entièrement ſa libèrté l'an 1609. a depuis pèrdu la plus grande partie de ſon éclat. On y voit pourtant encore des marques de ſa magnificence dans l'Égliſe Cathédrale, dans la Maiſon de Ville & dans le Palais de Médicis. Il y a un clocher haut de cent quatre-vingt huit piéds, en forme de Cylindre. Quelques-uns ont dit que cette Tour ſemble panchet de quelque côté qu'on la regarde, & que cependant elle eſt parfaitement droite; mais Mr Miſſon aſſure dans ſon Voyage d'Italie, qu'ayant jetté un plomb du haut de cette Tour, à l'endroit le plus panchant, ce plomb tomba juſte à quinze piéds du fondement, & qu'ainſi la Tour panche éffectivement. Il fait un ſemblable jugement de la Tour panchante de Boulogne. *Piſe* eſt aſſez grande, ornée d'un Siége Archiépiſcopal, d'une Univèrſité fondée par Laurent de Médicis l'an 1472. de l'Ordre des Chevaliérs de Saint Étienne, fondé par Côme de Médicis, l'an 1561. & deſtiné à défendre les côtes de la mèr de Toſcane contre les Corſaires, & d'une bonne citadelle. Avec tous ces avantages elle n'eſt que médiocrement peuplée. L'an 1092. le 22. d'Avril, le Pape Urbain II. érigea *Piſe* en Archevêche, en conſidération des ſèrvices que la ville de *Piſe* & ſon Évêque avoient rendus à l'Égliſe pendant le ſchiſme, & des victoires des Piſans ſur les Sarraſins: & fit leur Évêque Métropolitain de l'iſle de Corſe.

POIRE DE PISE. C'eſt une poire qui a peu de groſſeur, la chair dure & ſéche, quoiqu'un peu parfumée: mais il s'en trouve auſſi de fort belles & de très-bonnes, qui ſont différentes de celles-là. Elles ſont à peu-près de la groſſeur & figure d'une belle virgoulée, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont paſſablement longues, & même aſſez groſſes, ayant le ventre rond & la partie d'en-bas pareillement, mais avec quelque diminution de groſſeur, tant de ce côté-là, que du côté de la queuë, qui eſt plus longue que courte, & qui paroît droite en quelques-unes, & panchée en d'autres, & cependant point enfoncée dans la partie d'où elle ſort; l'œil eſt médiocrement grand & paſſablement enfoncé: le coloris eſt d'un beau jaûne de citron, un peu tiqueté, rougiſſant ſi peu que rien à l'endroit où le ſoleil donne; la chair en eſt tendre ſans être beurrée, & fournit plus d'eau dans la bouche, qu'elle n'en promettoit au couteau; quelques-unes ont un petit goût aigret, qui bien loin de déplaire leur ſért en quelque façon de reliéf; quelques aûtres n'en ont préſque point. Elle ſeroit plus éſtimable ſi elle pouvoit ſe garder juſqu'aux mois de Févriér & de Mars. LA QUINT. *P. III. p.* 320. 321.

PISELLO, Capo *Piſello*, ou Comano. *Piſellum promontorium*, anciennement, *Carambis promontorium.* C'eſt le cap le plus ſeptentrional de la Natolie. Il s'avance dans la mèr noire, vis-à-vis de la Tartarie Crimée, entre les villes de Samaſtre & de Sinope. MATY.

PISGA, ou PHASGA. ſ. m. Nom d'une montagne du pays de Moab, & un des lieux où Balax Roi des Moabites fit monter Balaam pour maudire les Iſraëlites. Elle fut enſuite dans le partage de la Tribu de Ruben. *Nomb.* XXIII.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la grande Tartarie. *Piſida.* On ne trouve le long de ſon cours, quoiqu'aſſez grand, ni villes, ni villages, & elle ſe décharge dans la mèr de Tartarie, environ à trente lieuës de l'embouchure du Jénizei, vèrs le levant. MATY.

PISIDIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée de l'Aſie mineure. *Piſidia.* Elle avoit au couchant la Phrygie, la Galatie au nord, l'Iſaurie au levant, & la Pamphylie au midi. Quelques-uns en font une partie de la Pamphylie.

PISIN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Piſinum.* Il y a deux bourgs de ce nom dans l'Iſtrie, ils ſont à demi-lieuë l'un de l'aûtre, entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la Maiſon d'Autriche, & on les appelle, pour les diſtinguer, *Piſino Vecchio*, & *Piſino Nuovo.* MATY.

PISISTRATIDE. ſ. m. & f. Homme ou femme de la race de Piſiſtrate Tyran d'Athenes. *Piſiſtratides.* La mémoire d'Harmodius & de Ariſtogiton étoit ſi réſpectée & ſi chère à Athènes qu'il étoit défendu que pèrſonne s'appellât de leur nom, parcequ'ils avoient délivré la ville de la tyrannie des *Piſiſtratides.* DU LOIR, *p.* 321.

PISSAPHALTUM. ſ. m. Mélange de bitume & de poix. Il y en a de deux ſortes, un naturel, & l'aûtre artificiel. Le *Piſſaphaltum* naturel eſt ce qu'on appelle autrement *Naphta.* Voyez NAPHTA. L'artificiel ſe prépare avec parties égales de bitume de Judée, & de poix noire qu'on fait fondre enſemble. Les Anciens ſe ſèrvoient de l'un & de l'aûtre pour embaumer les corps morts.

Ce mot vient de πίσσα, *poix*, & ἄσφαλτος, *bitume.*

PISSAT. ſ. m. Urine d'animaux. *Lotium, urina.* Le grand remède chez les Indiens eſt de faire avaler à un malade du *piſſat* de vache. Les langes des petits enfans ſentent le *piſſat.* Saint Amant appelle le Tybre, torrent fait de *piſſats* de bœufs.

Ce mot vient de *pis*, vieux Gaulois, qui ſignifioit *poitrine* & *mammelle*, comme témoigne Nicod, d'où eſt venu auſſi le *pis* de la vache, parceque quand on le preſſe il ſemble qu'elle piſſe.

PISSENLIT. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *dent de Lion*. *Hedypnois, vel roſtrum porcinum.* Voyez DENT DE LYON.

PISSENLIT, eſt auſſi une injure que les enfans ſe diſent les uns aux autres quand ils ont piſſé au lit. *Mictor in lectulo.*

PISSER. v. n. Uriner, jetter de l'urine par le conduit naturel; faire de l'eau. *Meiere.* Dieu menace dans l'Écriture d'exterminer juſqu'à celui qui *piſſe* contre la muraille. Il eſt auſſi actif. Les gens gravelleux *piſſent* du ſang.

Ce mot vient de l'Alleman *piſſen*, qui ſignifie la même chôſe, MÉNAGE; ou de l'Italien *piſciare.*

PISSER, ſe dit auſſi en parlant des liqueurs qui ſortent naturellement de quelque corps, ou qu'on en tire en les épreignant. *Diſtillare.* Cette fontaine, cette ſource *piſſe* gros comme le bras. Les éponges *piſſent*, quand elles ſont preſſées. On doute que ces façons de parler ſoient du bel uſage.

On dit proverbialement, qu'on *piſſera* ſur la foſſe de quelqu'un; pour dire, qu'on le ſurvivra, & qu'on fera quelque chôſe qu'il a empêchée durant ſa vie. *Superſtes eſſe.* On dit auſſi qu'une fille a *piſſé* des os, quand elle eſt accouchée en cachette. On dit auſſi *Piſſer* contre le ciel. On dit auſſi par injure de celui qui ſe mêle des petits ſoins du ménage: C'eſt Jocriſſe qui méne les poules *piſſer.*

PISSERA Voyez PSARA.

PISSEUR, EUSE. adj. & ſ. Qui piſſe, qui ſent le piſſat. *Mictor.* Un bon *piſſeur* en fait toujours piſſer deux. On appelle des langes *piſſeux*, ceux qui ſentent le piſſat. On appelle auſſi les femmes *piſſeuſes*, quoiqu'avec aſſez d'injuſtice.

PISSOIR. ſ. m. Lieu déſtiné à piſſer, comme il y en a dans quelques maiſons publiques. *Mictorium.* Les *piſſoirs* du *Palais.* Aller au *piſſoir.* En Hollande il y a en divèrs endroits des villes, des *piſſoirs* publics.

PISSOTER. v. n. fréq. Uriner fort fréquemment & en petite quantité. Il ne fait que *piſſoter.*

PISSOTIÈRE. ſ. f. Lieu déſtiné à piſſer. L'Académie dit, *Piſſoir.* Voyez plus haut.

PISTACHE. ſ. f. Fruit d'un arbre qui eſt une eſpéce de térébinthe. Ce fruit eſt oblong, pointu, de la groſſeur d'une noiſette, vèrd, d'un goût doux & agréable: il a une double écorce, l'extérieure eſt ridée, mince, fragile; l'intérieure eſt aſſez dure, ligneuſe, blanche. Les *piſtaches* ſont apéritives, propres pour donner de la vigueur, on s'en ſert dans la phtiſie & dans la néphrétique. On met des *piſtaches* dans des ragouts. On en confit pour en faire des dragées & des conſèrves.

Ce mot vient du Latin *piſtacium*, & originairement du Grèc πιστάκιον, d'où la ville de *Piſtaque* a pris ſon nom. MÉNAGE.

PISTACHE, ſe dit auſſi d'un autre fruit qui vient ſous la tèrre en quelques endroits de l'Amèrique. On l'appelle autrement *manobi.* Voyez MANOBI.

PISTACHIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des piſtaches, & qui eſt une eſpéce de térébinthe. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du térébinthe ordinaire, mais plus grandes, nèrveuſes, quelquefois arondies par le bout, & quelquefois pointuës, rangées pluſieurs ſur un côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont des grapes dans leſquelles ſont entaſſés par pelotons des étamines chargées de ſommèts de couleur purpurine. Les fruits qu'on nomme piſtaches, naiſſent ſur des piéds qui ne portent point de fleurs. En Latin *Terebinthus Indica Toeopiraſti, Piſtacia Dioſcoridis.* Pline dit que Lucius Vitellius Gouvèrneur de Syrie fut le prémiér qui aporta des piſtaches en Italie ſur la fin du régne de l'Empereur Tibère.

PISTE. ſ. f. Marque du chemin où a paſſé quelque animal, ou quelque harnois. *Veſtigium, vel impreſſi veſtigii nota.* Quand on a volé du bois dans une forêt, on ſuit la *piſte* du harnois, les ornières des rouës. Un Prévôt ſuit à la *piſte* les voleurs, il s'enquièrt des lieux où ils ont paſſé. Il vient du mot *piſta*, ſignifiant la même chôſe. MÉN.

PISTE, en tèrmes de Chaſſe, eſt un mot général qui ſe dit du chemin qu'ont tenu toutes ſortes de bétes. A l'égard du cèrf, on dit la *voie. Veſtigium.* A l'égard des bêtes mordantes, comme les ſangliérs, on dit les *traces. Veſtigia.*

PISTE, en tèrmes de Manége, eſt la marque que le cheval trace ſur le chemin où il paſſe; & on dit qu'il travaille, qu'il manie deux *piſtes*, quand il en marque une par le train de devant, & une autre par le train de dèrrière. *Duplici linea agi.*

PISTE, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce Gentilhomme ſuit la *piſte* de ſes aïeuls, marche ſur leurs traces, il imite bien leurs vèrtus. *Sequitur avorum veſtigia, vel ſectatur.* Cet Auteur a bien lû les Anciens, il tâche de les imiter, & il les ſuit à la *piſte*, pas-à-pas.

PISTIL. ſ. m. Tèrme de Botanique, eſt la partie de la fleur qui eſt au milieu de ſon calice, où eſt enfermée ſa graine. *Piſtillus.* Le *Piſtil* de la tulipe eſt accompagné de pluſieurs petits filèts qui portent des étamines.

PISTOLE. ſ. f. Monnoie d'or étrangère, battuë en Éſpagne, & en quelques endroits d'Italie. *Duplio.* La *piſtole* eſt ordinairement de la valeur d'onze livres, du poids des louïs, & au même titre & remède: mais pendant ces dernières guèrres, qui ont commencé en 1688. elle a valu en France juſqu'à quatorze livres. On dit qu'un homme a bien des *piſtoles*; pour dire, qu'il eſt riche. On appelle *rogneur de piſtoles*, un faux Monnoyeur qui altère la monnoie. On appelle un double, une *piſtole de Vieillevr.* Une double *piſtole.*

PISTOLE, ſignifioit auſſi autrefois une courte & légère arquebuſe qu'on tiroit d'une main. *Sclopus brevior.*

Ce mot vient de *Piſtoie* ville d'Italie où l'on a commencé à faire de ces armes, comme le témoigne Fauchet. On y a fait auſſi de petits poignards, que par la même raiſon on a appellez *piſtoyéts* & *piſtoliérs*, comme remarque Henri Etienne. Et depuis, les Écus d'Éſpagne & d'Italie ayant été réduits à une plus petite forme que ceux de France, ont été auſſi appellez *piſtolets*, ou *demi-piſtolets*, ayant emprunté leur nom de ces petites armes. Borel dérive ce mot de *fiſtula*, à cauſe du conduit creux qu'ont les piſtolets, qui reſſemble à une flûte.

PISTOLER. v. act. Tuer à coups de piſtolèt. *Ictu ſclopeti brevioris interficere.* Il ne ſe dit guère que d'un Cavaliér qu'on paſſe par les armes, ou d'un homme qu'on aſſaſſine à coups de piſtolèts. On a *piſtolé* ce Cavaliér. Il fut *piſtolé* par des aſſaſſins.

PISTOLÈT. ſ. m. Eſt une petite arme à feu que les Cavaliérs portent à l'arçon de la ſelle. *Sclopeti breviores.* Il y a des *piſtolets* d'arçons, des *piſtolets* de ceinture, & des *piſtolets* de poche, des *piſtolets* à rouet & à fuſil. On dit, Une paire de *piſtolets*, des fourreaux de *piſtolets.* On pretend que ce mot vient de *Piſtoie* ville d'Italie.

On dit à l'armée, Faire le coup de *piſtolèt*, quand un Cavaliér ſort des rangs, & va deffier quelqu'un des ennemis à faire un combat ſinguliér contre lui avec le *piſtolet. Ad ſingulare certamen provocare.* On le dit figurément dans les diſputes, ou convèrſations, quand quelqu'un vient bruſquement faire un argument, une propoſition, & puis ſe rétire.

PISTOLÈT, eſt auſſi un nom de monnoie qu'on a donné aux écus d'Italie, d'Eſpagne, de Savoye, de Bourgogne & de Suiſſe, & aux demi-piſtoles, qui étoient de même valeur par la raiſon alleguée ci-deſſus au mot PISTOLE. *Duplio.*

PISTOLETER. v. act. Tuer à coups de piſtolet. *Sclopetis brevioribus occidere.* Il faut ſans rémiſſion que vous le faſſiez *piſtoleter* à la tête de la cavalerie. *Lettre du P. de Conti au C. de Buſſi dans ſes Mém. T. II. p.* 230. L'uſage n'a point reçû ce mot.

PISTOLIÉR. ſ. m. Cavaliér qui eſt adroit à tirer le coup de piſtolèt. *Peritus Sclopetarius.* Cet homme eſt bon *piſtoliér*, il ne manque jamais ſon homme.

PISTON. ſ. m. La partie mobile de la pompe qui la fait jouer. *Embolus.* C'eſt un gros bâton cylindrique qui entre dans le corps de la pompe, & qui eſt attaché à une barre de fér qui s'éleve, & qui s'abaiſſe par le moyen d'une manivelle que fait agir la force mouvante. Le mouvement du *piſton* ſèrt à tirer ou à aſpirer l'eau, ou à la comprimer. Il y a auſſi des *piſtons* dans les ſéringues, dans la machine pneumatique, & autres, qu'on fait jouer avec la main.

PISTOYE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Florentin, en Toſcane. *Piſtoria, Piſtorium.* Elle eſt ſur la riviére de Stella, à ſept ou huit lieuës de Florence: *Piſtoye* a été la patrie du Pape Clément IX. Elle a un Evêché, auquel celui de Prato eſt uni, & ſuffragant de Florence. On voit à *Piſtoye* un bon nombre de Palais & d'Égliſes fort magnifiques. Les maiſons des particuliers y ſont auſſi généralement belles; de là vient que les Italiens l'appellent *Piſtoria la bene ſtructa*, c'eſt-à-dire, *Piſtoye la bien batie.* Mr Miſſon aſſure dans ſon Voyage d'Italie qu'elle eſt plus grande que Lucques; mais que nonobſtant ſes belles ruës & ſes belles maiſons, on ne peut pas voir une ville plus pauvre, ni plus déſerte. MATY.

PISTRES. ſubſt. Nom de lieu. *Piſtæ.* C'eſt un lieu du Diocéſe de Rouen, au confluant de l'Andelle & de la Seine. Charles le Chauve y bâtit un Fort pour arrêter les courſes des Normands. Valois, *Not. Gall. p.* 451. 452.

PISUÈRGA. ſ. f. Nom propre d'une riviére d'Éſpagne. *Piſuerga*, quelquefois, *Piſorgius.* Elle a ſes ſources dans les montagnes de la Caſtille-Vieille, près de celles de l'Ébre, & va couler le long des confins du Royaume de Léon, ayant reçû le Carion & l'Arlanza, baigne Duennas & Valladolid. Elle ſe décharge peu après dans le Douro. MATY.

P I T.

PITAN. Le Royaume de PITAN. *Pitanum*, ou *Pitanium Regnum.*

C'eſt

C'eſt une des provinces du Grand-Mogol. Elle eſt au-delà du Gange, le long de la rivière de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camoio, & les Tèrres de deux Rajas, ou Princes; Raja Mugg au midi, & Raja Rodorou au nord. MATY.

PITANCE. ſ. f. Viande, chair ou poiſſon, &c. qu'on mange dans tous les repas outre le pain. *Obſonii pars.* On donne à chacun la *pitance*. Cela leur vaut foin & *pitance*. Ce mot n'eſt plus en uſage que chez quelques Religieux.

Ils ont courte & maigre pitance,
Mais ils ont groſſe & large panſe. BOIS-R.

Du Cange dit qu'il vient de *pinctantia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une portion monachale, qui étoit donnée à deux Moines dans une écuelle, qui étoit compoſée de poiſſon, ou autres mèts, meilleurs que ceux des légumes. Quelques-uns ont dérivé ce mot *à pietate*. Pluſieurs autres, comme Saumaiſe, le dérivent *à pittacio*, qui ſignifioit une ration ou portion telle qu'on donnoit aux ſoldats, dont il eſt parlé dans pluſieurs loix du Code Théodoſien; & depuis on l'a appliqué à des Chanoines & à des Moines. Le mot *pittacia* ſignifioit un titre ou écriteau qu'on mettoit deſſus les vaiſſeaux pour marquer ce qui étoit contenu au dedans, ou leur déſtination.

Aller à la *pitance*, ſe dit dans le ſtile familier, pour aller acheter les proviſions néceſſaires pour la ſubſiſtance d'un ménage.

PITANCERIE. ſ. f. Bénéfice ou Office clauſtral dans quelques Abbayes, qu'en quelques autres lieux on nomme *Célérerie*. *Menſaria.*

PITANCIÉR. ſ. m. Officier Clauſtral qui ſubſiſte encore dans quelques Abbayes, qui diſtribuoit autrefois la pitance aux Moines. *Obſonator.*

PITAREVIL. ſ. m. Nom propre d'un village de l'iſle de Cypre. *Pitarevilum.* Il eſt dans les tèrres. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Epidarum.*

PITAUD, AUDE. adj. Tèrme injurieux, qu'on dit aux gens ruſtres, groſſiérs & incivils, qui ont des manières de payſans. *Ruſticus, agreſtis.*

Ce pitaud *doit valoir, pour le point ſouhaité,*
Bachelier & Docteur enſemble. LA FONT.

Autrefois il ſe diſoit des ſoldats, qui étoient en effet des payſans qu'on levoit pour mener à la guèrre, & qu'on appelloit auſſi *pitaux.*

PITE. ſubſt. f. Petite monnoie hors d'uſage qui vaut le quart d'un denier, demi-maille, ou demi-obole. Il y avoit auſſi autrefois des *ſemi-pites. Uncia dodrans.*

Ce mot vient de *pitta*, ou *pictavina*, ou *pictavienſis*, parceque ſon premier uſage fut en Poitou, étant la monnoie des Comtes de ce pays-là: d'où vient qu'en pluſieurs vieux titres on l'appelle *poitevine*. MÉNAGE. Quelques uns diſent qu'il vient de ce que la monnoie étoit peinte. On trouve dans pluſieurs titres *pictavienſes maſculi*, qu'on a appellé en François *maillles poitevines.* Peireſc remarque qu'il y avoit auſſi une *pite pougeoiſe* ou *pougeoire*, appellées dans les vieux titres *pogeria*, qui eſt la même choſe.

PITE, eſt auſſi une plante qui ſe trouve dans les iſles de l'Amérique. *Pita planta ſpecies.* Il y en a de quatre ſortes, deux domeſtiques & deux ſauvages. Les domeſtiques ſont ſemblables à l'anana, excepté qu'elles ont leurs feuilles plus étroites, & deux fois plus longues, & que leur fruit n'eſt pas plus gros que le poing. L'une de ces deux ſortes n'a point de piquans aux feuilles comme l'anana. Elles croiſſent dans les jardins, & tiennent lieu de lin & de chanvre dans toute l'Amérique. On cueille d'abord les feuilles, & après qu'on les a laiſſé faner quelque tems, on fait un laqs coulant d'une petite corde qu'on attache à la branche d'un arbre. On ſerre fortement la feuille par le milieu dans le laqs coulant, puis on la tire avec force tout d'un coup, enſorte qu'elle ſe dépouille de tout ce qu'elle a de vèrd. Enſuite on en fait autant de l'autre côté, & alors il ne reſte plus qu'un écheveau de fil blanc, fin & fort comme de la ſoye, de la longueur de la feuille. Les Sauvages en font leurs lignes à pêcher, & les cordes de leurs arcs. Les Eſpagnols en font des bas & d'autres ouvrages qui ſont fort beaux. Les *pites* ſauvages viennent dans les forêts. La prémière éſpéce qui eſt la plus petite, croît ſur les branches des arbres, & s'y attache par de petits filamens dont elle les entortille. Elle a ſes feuilles toutes rondes & canelées, de la groſſeur tout au plus d'un petit doigt, & longue d'un piéd & demi. Sa tige qui eſt haute de deux piéds & fort menuë, ſe ſépare en deux rameaux qui portent de petites fleurs jaûnes, toutes picotées de noir. Ces fleurs ont preſque la forme d'un caſque timbré. On tire du fil de cette plante, & ce fil n'eſt pas dans le milieu de la feuille, comme dans les aûtres, mais dans la ſuperficie. Il eſt beaucoup plus délié que celui des autres *pites*. Pour le lever on n'a qu'à rompre le petit bout d'en haut, & le tirer en bas. La ſeconde éſpéce de *pite* ſauvage a la feuille large de quatre doigts, longue de deux piéds, & ſa tige haute d'un piéd & demi, environnée de petites fleurs blanches. Le fil de ces deux *pites* n'eſt pas en uſage, à cauſe qu'il eſt trop court, & beaucoup moins fort que celui des *pites* domeſtiques.

PITE. Voyez POUGEOISE.

PITEANT, ANTE. adj. m. & ſ. Vieux mot. Pitoyable. BOREL. *Miſerabilis.*

PITEUSEMENT. adv. D'une manière piteuſe. *Miſerè, miſerabiliter.*

PITEUX, EUSE. adj. Malheureux, qui excite à compaſſion. *Miſerandus, vel miſeratione dignus.* Ce malade eſt en un *piteux* état. Dans ce Roman il y a bien des cas *piteux* & ſurprenans.

Ce bon cocher ne ſçavoit pas,
De Phaeton l'hiſtoire & piteux *cas.* VOIT.

On dit, Faire le *piteux*, faire la *piteuſe*; pour dire, Se plaindre, ſe lamenter ſans en avoir eu autant de ſujèt qu'il veut qu'on le croye. Les avares ſont toûjours les *piteux* & les pauvres. *Miſerandum ſe ſimulare.*

On dit auſſi faire *piteuſe* mine; pour dire, faire une mine rechinée; & faire *piteuſe* chère; pour Faire mauvaiſe chere. *Moroſum ſe prebere.*

PITHA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Suéde. *Pitha.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de Norvége, traverſe une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'eſt-à-dire, Marche Laponoiſe de *Pitha*; enfin elle ſe décharge dans le golfe de Bothnie, au bourg de *Pitha*, qui eſt le ſeul de cette Marche. MATY.

PITHIVIÉRS. Voyez PLUVIÉRS. Valois écrit *Pitiviérs*, *Petiviérs*, & *Putiviérs*, mais jamais *Pithiviérs*, comme Maty.

PITHŒGIE. ſ. f. Nom que l'on donnoit anciennement à Athènes à des fêtes & des ſacrifices. *Pithœgia.* La *Pithœgie* ſe faiſoit l'onziéme du mois Antheſterion. Le Scholiaſte d'Ariſtophane raporte qu'Apollodorus écrivoit que c'étoit une partie des fêtes de Bacchus, qui en général s'appelloient Antheſtéries, & dont les parties ſe nommoient *Pithœgie*, *Choæ*, *Chytroi.* Plutarque dans ſes Sympoſ. L. III. q. 7. dit que c'étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau. Le mois Antheſtérion répondoit au mois de Janvier & de Février.

Ce mot venoit de *πίθων ἀνοιγή*, *l'ouverture des tonneaux.*

PITIÉ. ſ. f. Paſſion de l'âme qui eſt émuë de tendreſſe, de compaſſion, en voyant la douleur ou la miſére d'autrui. *Commiſeratio.* C'eſt une vive impreſſion que font ſur nous les malheurs d'autrui. La *pitié* eſt une éſpéce de triſteſſe mêlée d'amour pour ceux qui ſouffrent. FLÉCH. La *pitié* n'eſt ſouvent qu'un ſentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. ROCHEF. La *pitié* eſt plutôt une foibleſſe qu'une vèrtu. CAIL. Une grande âme doit être trop au deſſus des diſgraces humaines, pour ſe laiſſer émouvoir par les foibles ſentimens de la *pitié*. DAC. Celui qui prend *pitié* de nos maux ſemble en prendre la moitié ſur lui. S. EVR. Rien n'eſt plus inſuportable à un grand courage, que d'être aux aûtres un objèt de *pitié*. BOSS. Prenez *pitié* des peines que je ſens. LA SUZE. Les Tyrans, les Corſaires ſont gens cruels & ſans *pitié*. Les gens rigides & inflexibles méconnoiſſent la Juſtice, au moindre regard de *pitié* qui lui échape. TOUR. Le Poëte Tragique doit exciter la *pitié* & la tèrreur. Un Héros infortuné fait naître la *pitié*: les ſpectateurs s'intéreſſent à ſa diſgrace.

Ce mot vient du Latin *pietas.*

On appelle une *Notre-Dame de pitié*, la repréſentation de la Vièrge tenant ſon fils mort ſur ſes genoux. La *Pitié* eſt un Hopital dédié à cette Vièrge. *Xenodochium pietatis, B. Virg. dedicatum.*

PITIÉ, emporte quelquefois du dédain & du mépris. Nous regardons d'ordinaire avec des yeux de *pitié*, ou de mépris, ceux qui n'ont pas les mêmes ſentimens que nous. S. EVR. Un Pédant regarde en *pitié* tous ceux qui ſçavent moins de Grec & de Latin que lui. BELL. Un Prédicateur ſe vantant d'avoir tirédes larmes de ſes auditeurs; cela eſt vrai, lui dit-on, car vous avez fait *pitié*. DIV. CU. Ce Cenſeur n'approuve rien, & il ne ſe fait point d'Ouvrage qui ne lui faſſe *pitié*. BOUH. Cet homme eſt ſi entêté de ſon mérite,

Que les deux bras croiſez, du haut de ſon eſprit,
Il regarde en pitié *tout ce que chacun dit.* MOL.

On dit auſſi d'un homme, qui raiſonne, qui harangue, qui écrit mal, qu'il fait *pitié*, que c'eſt une *pitié*, c'eſt-à-dire, que cela eſt miſerable, mépriſable. *Malè, inſcitè ſcribere, & diſſerere impe-*

vité. On dit en ce ſens d'un homme qui chante mal, que c'eſt grand *pitié*. En général, on dit d'une choſe, que c'eſt *pitié*, quand elle ſe fait pitoyablement, pauvrement.

Notre Docteur régaloit ſa moitié
Petitement ; enfin c'étoit pitié. LA FONT.

PITIGLIANO. Voyez PÉTIGLIANO.

PITINEO. ſ. m. ou ALÉSA. ſ. f. Noms propres d'une rivière de la vallée de Démona en Sicile. *Petineus*, *Aleſus flavius*. Elle baigne les bourgs de Miſtretta & de Pitineo, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, au levant de Toſa. MATY.

PITINO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pitinum*. *Turris pitinenſis*. C'étoit autrefois une ville des Veſtins, en Italie. Elle fut enſuite Épiſcopale. Il n'en reſte plus qu'une Tour qui en conſerve le nom de *Torre di Pitino*, & qui eſt à demi-lieuë d'Aquila dans l'Abruſſe Ultérieure.

PITIUSA, ou PITYRISA. ſ. f. Nom propre. C'eſt une petite iſle de la Gréce. *Pityuſa*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale du golfe de Napoli, un peu au couchant du bourg de Maria, ou Hèrmione. MATY.

PITON. ſ. m. Fiche pointuë en forme de clou, dont la tête eſt platte, & pèrcée en anneau. *Fibula*. Un *piton* ſèrt à ſoutenir des tringles, ou vèrges de fèr, à retenir des crochèts, &c.

PITOREAL. Nom d'un oiſeau du Pérou. Il eſt vèrd, fait à peu-près en petit comme un Pèrroquet, excepté qu'il a une eſpéce de couronne, & le bèc long. FRÉZIÉR, *p.* 213. 214. Voyez l'article ſuivant.

PITO REAL. Nom d'une hèrbe qui ſe trouve dans la province de los Charcas, au Pérou. Cette hèrbe réduite en poudre diſſout le fèr & l'acier. On l'appelle ainſi du nom d'un oiſeau qui s'en purge, & dont nous venons de parler.

On dit qu'au Méxique, pour avoir cette hèrbe, on bouche avec des fils de fèr le trou des nids que ces oiſeaux font dans des arbres, & que l'oiſeau coupe ces fils par le moyen de cette hèrbe, dont il aporte des feuilles qu'on trouve ſur le lieu. On ajoûte même que des priſonniérs ſe ſont ſauvez par ce moyen en coupant les grilles. Cela paroit ſuſpect. FRÉZIÉR, *p.* 214.

PITOYABLE. adj. m. & f. État malheureux de celui qui éxcite à la pitié. *Status luctuoſus, miſerabilis*. Ce Gentilhomme eſt réduit par ſes créanciers à un état *pitoyable*, il n'a pas de pain. Voilà l'hiſtoire *pitoyable* & lamentable de mes diſgraces. Il a eu une fin *pitoyable*. Faire des gémiſſemens *pitoyables*.

Je n'eſperai jamais qu'un jour elle eût envie,
De finir de mes vœux le pitoyable *cours*. SEGRAIS.

PITOYABLE, ſe dit auſſi de celui qui a des ſentimens de compaſſion pour les miſéres d'autrui. *Aliorum miſeriis commotus, miſericors, clemens*. Il faut voir d'un œil *pitoyable* la pauvreté, avoir un cœur *pitoyable*, être *pitoyable* en voyant ſouffrir ſon prochain. On ſe forme un cœur *pitoyable* en voyant des objèts de pitié. FLÉCH. On dit auſſi au ſubſtantif, Le but de la Tragédie eſt de repréſenter l'horrible & le *pitoyable*.

PITOYABLE, ſe dit auſſi pour, Qui éxcite la pitié par des paroles tendres & paſſionnées: mais il n'eſt guère uſité en ce ſens. *Miſerandus, miſeratione dignus*. Si j'oſois écrire des lettres *pitoyables*, je dirois des choſes qui vous feroient fendre le cœur. VOIT. On doute que cela doive être imité.

PITOYABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt défectueux, mauvais, miſérable en ſon genre. *Imperfectus, inconcinnus, inordinatus, confuſus*. Cet Auteur a fait un livre *pitoyable*, il n'y a pas le ſens commun. Faire de *pitoyables* vèrs.

PITOYABLEMENT. adv. D'une manière pitoyable. *Miſerè, miſerabiliter*. Cet Amant voyoit mourir ſa Maitreſſe *pitoyablement*. Cet Orateur raiſonne & harangue *pitoyablement*. *Imperitè, inſcitè diſſerere*.

PITRE. ſ. m. Sorte d'eau de liqueur qui ſe fait avec de l'éſprit de vin, un peu de ſucre, & quelques odeurs. On met le *pitre* entre les liqueurs fortes & violentes, dont l'uſage eſt très-pérnicieux pour la ſanté.

PITSCHEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Siléſie. *Piſtca*. Il eſt ſur les confins de la Pologne, dans la Principauté de Brieg, & à onze lieuës de la ville de ce nom. Ce lieu eſt fameux par la bataille qui s'y donna environ l'an 1587. entre Maximilien Archiduc d'Autriche, élû par une partie des Polonois pour leur Roi; & Zamoski Archichanceliér de Pologne, qui étoit du parti de Sigiſmond Prince de Suéde; dont le ſuccès fut la défaite & la priſe de l'Archiduc. MATY.

PITTAG. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à l'aſſemblée générale des Ligues-Griſes. *Griſonum Comitia*. Grégoire Barbarigo voyant que le *Pittag* ou Aſſemblée générale lui alloit faire dire qu'il eût à ſe retirer, parce qu'il leur étoit incommode, s'aviſa de demander audience. WICQUEFORT.

PITUERAIS, ou PITVERAIS. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée en France dont Pitiviérs eſt la capitale, dont le pays a pris ce nom. *Petiverenſis*, ou *Pituerenſis pagus*. Voyez PLUVIÉRS.

PITUITAIRE. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une glande. *Pituitaria glandula*. Il eſt difficile de bien voir la glande *pituitaire*, à moins qu'on ne l'ôte de ſa place. Elle eſt de la groſſeur d'un très-gros pois; elle eſt ſituée dans la ſelle de l'os ſphénoïde, au-deſſous de l'entonnoir. DIONIS.

PITUITE. ſ. f. L'une des quatre humeurs qui ſont encloſes dans le corps des animaux, & qui conſtituent leur tempérament. *Pituita*. La *pituite* eſt blanche & froide. La manne purge la *pituite*. Les Médecins donnent pluſieurs épithétes à la *pituite*, de *ſalée*, *vitrée*, *gipſeuſe*, &c. ſuivant ſes diverſes qualitez. Les fluxions ſont cauſées par la *pituite*.

PITUITEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Corps où la pituite domine. *Pituitoſus*. Les corps *pituiteux* ſont froids & mols. L'humeur *pituiteuſe* cauſe des rhumes. Les *pituiteux* ſont ſérieux & propres à l'étude, comme les bilieux à la guèrre.

P I V.

PIVÈR. Voyez PIC. *Picus*.

PIVOINE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, diviſées en quelques rameaux. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du noyer, mais plus larges & plus épaiſſes, vèrtes-brunes, luiſantes, couvèrtes ſur le dos d'un peu de laine. Ses fleurs ſont grandes, amples, à pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe, de couleur quelquefois pulpurine & quelquefois incarnate, ſoûtenuë par un calice à cinq feuilles. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit compoſé de pluſieurs cornets blancs, drapez, luiſans, renvèrſez en bas, & qui s'ouvrant dans leur longueur, laiſſent voir des ſemences près que ſphériques, rouges au commencement, enſuite d'un bleu obſcur, puis noires. Ses racines ſont formées en navèts, gros comme le pouce, de couleur rougeâtre au dehors, blanche en dedans. En Latin, *Paonia folio nigricante ſplendido, quæ mas*. C. BAUH. Sa racine, ſa fleur & ſa ſemence ſont fort en uſage en Médecine pour les maladies du cèrveau, comme pour l'appopléxie, pour l'épilepſie, pour la paraliſie. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *pivoine*. Cette plante porte le nom d'un ancien Médecin nommé *Paon*, qui ſe ſèrvit, à ce que l'on dit, de cette hèrbe pour guérir Pluton, qui avoit été bleſſé par Hèrcule.

PIVOINE, eſt auſſi un oiſeau de la grandeur d'un pinçon. Il a la gorge & le ventre rouge, les ailes blanches & noires, la tête & les piéds noirs, la queuë jaune & rouge, le bèc court & large, noir & luiſant. Ménage fait ce mot maſculin; mais l'Académie le fait féminin. La *pivoine* eſt un bel oiſeau. *Pyrrhulus*.

PIVOT. ſ. m. Pointe de fèr, ou d'autre métal, qui ſuporte un corps ſolide, ſur laquelle on le fait tourner facilement. *Axis*, *cardo*. Les portes cochères, & celles des écluſes ſont un *pivot* arrondi à l'éxtrémité, ſur lequel elles ſe tournent. Un cércle, un globe tournent ſur deux *pivots*. Les Pôles du monde ſont les *pivots* ſur leſquels le ciel & la tèrre tournent. Les Anciens ont dit qu'il y avoit des théâtres à Rome qui tournoient ſur un *pivot*, quoiqu'ils contiſſent 80 mille hommes. *In uno volvebantur axe*.

PIVOTS, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe dit de la principale racine que l'arbre pouſſe dans tèrre en ligne pèrpendiculaire. On connoit par le *pivot*, ſi l'arbre eſt planté de main d'homme, en ce qu'il diffère des vieilles ſouches qui ont les racines épatées.

PIVOT, ſe dit figurément en Morale des pèrſonnes qui ſont l'appui & le ſoutien d'un parti, ou d'un état. Un Miniſtre eſt le *pivot* ſur lequel tout l'état eſt appuyé. *Publicæ rei adminiſtrator, totius regni præſidium, columen & cardo*. Les Prélats ſont les *pivots* ſur leſquels tout roule. La France & l'Égliſe tourne ſur vous comme ſur leur *pivot*. VOIT.

PIVOT, en tèrmes de Fleuriſte, ſe dit des petites parties qui ſoûtiennent les étamines d'une fleur. *Baſis*. Il n'importe point de quelle couleur ſoient les *pivôts* d'une tulipe. LIGÈR.

PIVOTER. v. n. Tèrme de Jardiniér & d'Agriculture. Produire un pivot. Jetter ſa principale racine droit & pèrpendiculairement en tèrre. *Radicem præcipuam rectà & ad perpendiculum in terram demittere, agere*. Il y a des arbres dont les racines vont naturellement à *pivoter*. LA QUINT.

PIURA. ſ. f. Petite ville du Pérou. *Piura*. Elle eſt dans les tèrres, à douze lieuës de Peyta.

P I X.

PIXENDORF, ou PUXENDORF. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe-Autriche. *Pixendorfium*. Il eſt près du Danube,

à

à neuf lieuës au-deſſus de Vienne. On le prend pour l'ancienne *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. MATY.

PIZ.

PIZZIGHITON. Voyez PICIGHITONE.

PIZZO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Calabre Ultérieure, ſitué ſur le golfe de Saint Euſémie, à une lieuë & demie de Monte-Leone. *Pizzum.* On le prend pour l'ancienne *Napitia*, *Nepetia*, petite ville des Brutiens. MATY.

PLA.

PLACAGE. ſ. m. Tèrme de Menuiſerie, qui ſe dit des ouvrages faits de feuilles de bois précieux, ou piéces de raport collées & raportées ſur du bois commun. *Menſa teſſellata, vermiculata.* Voilà une table d'écaille de tortuë, d'ébéne, d'oliviér, d'ivoire, qui n'eſt que de *placage*. Les ouvrages de *placage* ſont de peu de durée.

PLACAGE. C'eſt dans les ouvrages de Menuiſerie, la manière d'adapter des morceaux de bois ſur les membrures ou panneaux, pour y pouſſer des moulures, & y tailler des ornemens qui n'ont pas pû être élegis dans la même piéce, parcequ'ils ont été faits après coup. C'eſt auſſi le recouvrement de la Menuiſerie d'aſſemblage, avec des bois durs & précieux collez par feuilles. DAVILER.

PLACARD. ſubſt. m. Feuille de papier étenduë, propre à afficher & appliquer contre une muraille. *Inſcripta, inſcriptiones, programma, libellus publicè affixus.* Les Édits à réglemens qu'on veut publier & afficher ſe mettent en *placards*, & non en cahier. Les affiches & publications des enchéres ſe font en *placards*.

On dit en Chancélerie, que des lettres ſont ſcellées en *placard*, lorſque le parchemin eſt en toute ſon étenduë, comme il eſt dans les lettres ordinaires qui ſont ſcellées en queuë. On dit auſſi au Greffe, qu'on expédie un arrêt en *placard*, quand on n'y employe qu'un quart de parchemin étendu & non plié.

PLACARD, ſe dit quelquefois des libelles injurieux qui s'affichent la nuit contre le gouvèrnement, ou contre les particuliérs. *Famoſus libellus.* A Rome on attache ſouvent des *placards* au Paſquin. On punit ſévèrement ceux qui appliquent des *placards* contre les portes, quand on les ſurprend. Mes vèrs à vos *placards* ſervent de paſſeport. SCAR.

PLACARD. Tèrme d'Architecture. C'eſt une décoration de porte, d'appartement, compoſée d'un chambranle couronné de ſa friſe, ou gorge, & de ſa corniche portée quelquefois ſur des conſoles. *Ornatus.* Ce mot s'entend plus particuliérement du revêtement d'une porte de Menuiſerie garnie de ſes ventaux. On appelle *placard double*, celui qui dans une baye de porte eſt repété devant & dèrrière, avec embraſures entre deux ſur l'épaiſſeur d'un mur, ou d'une cloiſon. *Placard* cintré eſt celui d'une arcade, ou d'une porte ronde, ou dont le plan eſt curviligne. *Placard* feint eſt celui qui ne ſert que de lambris pour faire ſymmétrie avec une porte parallele ou oppoſée.

PLACARDER. v. act. Afficher en placard. *Proſcribere, libellos figere.* Ce Réglement de police a été publié & *placardé*, pèrſonne ne doit l'ignorer. On a *placardé* un libelle diffamatoire à la porte de cette femme.

Selon l'Académie, *Placarder* ne ſe dit guère que des pèrſonnes, & dans cette phraſe : *Placarder* quelqu'un ; pour dire, Afficher, ſemer des placards injurieux contre quelqu'un.

PLACARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Proſcriptus.*

PLACE. ſ. f. Eſpace, étenduë de lieu qui n'eſt point bornée. *Locus, ſpatium.* La plaine de S. Denys eſt une belle *place* pour donner bataille. Voilà une *place* propre pour camper, pour bâtir une citadelle. Quand on veut fonder une ville, le principal eſt de bien choiſir la *place*.

Ce mot vient de *platea*, qui ſignifie la méme chôſe.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu moins étendu & fermé, des lieux publics qui ſont dans les villes pour y tenir les marchez, ou faire des aſſemblées du peuple. *Forum.* La *Place* Royale de Paris eſt propre à faire des Carrouſels. *Forum Regium.* La *Place* de Gréve eſt celle où l'on fait des éxécutions. La *Place* Maubèrt, ou de Mre Albèrt, eſt celle où Albèrt le Grand a enſeigné. La *Place* aux Veaux, les Halles, la *Place* Dauphine, ſont *Places* publiques. Du Cange dérive ce mot de *placium*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié un *lieu plain & uni.*

PLACE, ſe dit auſſi du rez-de-chauſſée, du tèrrain où l'on peut bâtir, ou qui eſt déja bâti. *Platea, area, ſolum.* Voilà une belle *place* à vendre, une *place* à bâtir bien des maiſons. La *place* eſt bien chère auprès du Palais. Ce bourgeois a eu cette maiſon à bon marché, il n'a pas payé la *place*. Le grand talent d'un Architecte, c'eſt de bien ſçavoir ménager ſa *place*.

PLACE, ſe dit auſſi de l'étenduë d'un lieu propre à contenir, ou faire quelque chôſe. *Spatium.* Il n'y a pas là de la *place* pour tourner. Je vous donnerai une *place* pour mettre votre carroſſe. La foule eſt ſi grande, qu'il n'y a pas de *place* pour paſſer. Les Bedeaux font faire *place* pour aller à l'offrande. En ce ſens on dit *Place, place* ; pour dire, faites ranger ceux qui empêchent de paſſer. *Place, place* au Baron de la Craſſe. POISSON.

PLACE, ſe dit auſſi du lieu particulier, de l'éſpace que chaque corps occupe. *Locus, ſedes.* J'ai fait louer, retenir, garder une *place* au ſèrmon. On donne tant pour chaque *place* des loges. Je vous céde, je vous donne ma *place*. Au Collége les Écoliérs compoſent pour les *places* ; diſputent pour les *places*. Je ſuis trop incommodé ici, la *place* n'eſt pas tenable. Il y a bien ici *place* pour deux. Prenez *place* à table. Il tient bien ſa *place* où il eſt. Il faut qu'un locataire vuide à la fin de ſon bail, qu'il rende *place* nette. Faire *place* à un vèrre de vin, c'eſt-à-dire, piller. Cet homme eſt inquiètt, il ne ſçauroit arrêter en *place*, demeurer en *place*. On dit auſſi, Je ne voudrois pas être en ſa *place* ; pour dire, en ſa peau, dans l'état où il eſt. Il y a une *place* dans cette écurie pour y mettre un cheval. Ma Bibliothéque eſt ſi pleine, que je n'ai plus de *place* pour mettre les livres nouveaux.

Être tué ſur la *place*, Demeurer ſur la *place*, ſe diſent pour; être tué ſur le lieu même où l'on s'eſt battu, ſur le champ de bataille. *In ipſo certamine occidi.* Il s'eſt battu en duel, il a été tué ſur la *place*. Il en demeura quelque cinq cens ſur la *place*. ABLANC.

Sur la *place*, au milieu de la place, ſe diſent pour, A tèrre, par tèrre. *Medià in aréa.* Cela eſt tombé au milieu de la *place*. J'ai trouvé cette lettre ſur la *place*.

On dit, Avoir, tenir *place* dans l'hiſtoire ; pour dire, Être marqué, être célébré dans l'hiſtoire. *In hiſtoria locum mereri.* Cette action mérite *place* dans l'hiſtoire, peut fort bien tenir ſa *place* dans l'hiſtoire.

PLACE, en tèrmes de Guèrre, eſt un mot générique qui comprend toutes ſortes de fortereſſes où l'on ſe peut défendre, un lieu tellement diſpoſé, que les parties qui l'entourent & le fèrment ſe défendent & ſe flanquent les unes les aûtres : & on appelle *place forte*, un lieu flanqué & couvèrt de baſtions. On l'appelle auſſi *place de guèrre. Arx, oppidum munitum, locus ſua & arte, vel naturâ munitus.* Cazal étoit un forte *place*. Ce Capitaine a bien défendu ſa *place*, cet aûtre a rendu la *place*, elle n'étoit pas en défenſe. La *place* n'étoit pas tenable. On a pris la *place* d'aſſaut. Les Réformez avoient en France pluſieurs *places* de ſûreté. Le Roi a bien voulu rendre pluſieurs *places* par la paix. Une *place* aſſiegée, bloquée, démantelée, ouvèrte de tous côtez.

PLACE RÉGULIÈRE, eſt celle qui a les angles, les côtez, les baſtions & toutes les autres parties égales, & qu'on nomme ordinairement du nombre de ſes angles. Palmanova bâtie par les Vénitiens eſt un dodécagone.

PLACE IRRÉGULIÉRE, eſt celle dont les côtez & les angles ſont inégaux. *Locus irregularis.*

On appelle *place baſſe*, la baterie du canon qui eſt au bas du flanc, déſtinée à battre dans le foſſé. *Inferior locus.* Et *place haute*, celle qui eſt plus retirée, & qui tire par deſſus la baſſe dans la campagne. *Superior locus.*

PLACE-D'ARMES, dans une ville, eſt une grande *place* où eſt le rendez-vous de la garniſon, quand on fait des revûës, ou en cas d'allarme, pour y recevoir les ordres d'un Commandant. *Area ad congregandos milites apta.*

PLACE-D'ARMES, dans un ſiége, eſt un lieu ſpacieux & retranché, ou couvèrt, pour y tenir des ſoldats, & pour ſoutenir ceux qui travaillent à la tranchée, ou pour y aſſembler des ſoldats, & les commander aux endroits où l'on en a beſoin. *Arena in obſidione ad ſervandos milites apta.*

PLACE-D'ARMES, dans un camp, eſt un grand éſpace à la tête d'un camp pour y ranger l'armée en bataille. Il y en a auſſi pour y faire aſſembler chaque corps particulier. *Spatium ad exercitum in acies diſponendum.*

PLACE, en matière d'étapes & de logemens, eſt la ration de pain, ou le logement pour chaque homme. *Annona rata pars & locus pro ſingulo milite.* L'Étapiér doit fournir tant de *places* par compagnie, le Maréchal des Logis tant de logemens.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu éminent où l'on a droit de s'aſſeoir, qui marque le rang, la préférence, ou la dignité. *Muneris locus, vel ſedes.* Valérémo raporte que la prémiére loi pour régler le rang & les places au théâtre ne fut faite que l'an 656. de Rome, & que cependant on n'avoit encore vû pèrſonne prendre *place* au deſſus des Sénateurs. Celui qui prend la dèrniére *place* quand la prémiére lui appartient, le fait par vanité : c'eſt afin que l'on l'y voye, & qu'on s'empreſſe à l'en oter. LA BRUY.

Bruy. On ne prend volontiérs les dèrnières *places*, qu'à l'égard des pèrſonnes au deſſus deſquelles on pourroit être ſans conteſtation. M. Ésp. Il n'y a d'humilité à prendre la dèrnière *place*, que quand on n'a pas droit d'en prendre une aûtre. S. Évr. Cet homme vain s'eſt emparé de la *place* d'honneur: il ne quitte la *place* à pèrſonne. Il a autant d'habileté à bien garder ſon rang & ſa *place*, que de fièrté à ne céder jamais. Homère tient la prémière *place* entre les Poëtes au Parnaſſe.

Place, ſe dit auſſi du pouvoir & de l'empire des paſſions ſur l'éſprit, ou ſur le cœur. *Autoritas, imperium.* La haine a pris dans ſon cœur la *place* de l'amour. Vill. La compaſſion prit tout-d'un-coup la *place* de la fureur. H. S. de M.

Place, ſe dit auſſi de l'ordre, ou de la naturelle & convenable diſpoſition des chôſes. *Rerum ordo, ſeries & diſpoſitio naturalis.* Cet os eſt diſloqué, il eſt hors de ſa *place*. Ce meuble eſt tout dérangé, remettez chaque chôſe en ſa *place*. Ce n'eſt pas là la *place* de ce tableau, il n'eſt pas en ſon jour. C'eſt par le jugement que les vèrtus peuvent avoir un bon uſage, & ſans lui elles ne ſeroient pas toujours à leur *place*. M. Scud. Voilà une belle penſée, mais elle n'eſt pas en ſa *place*. Toute plaiſanterie dans un homme mourant eſt hors de ſa *place*. La Bruy.

Place, ſe dit auſſi d'un emploi, d'un poſte avantageux, ſoit pour l'honneur, ſoit pour l'utilité. Vos Ancêtres ont occupé les prémières *places* de l'État. *Primas ſedes tenuerunt majores tui.* Le Mait. Ce Miniſtre eſt en *place* où il peut faire du bien à beaucoup de monde. Ceux qui occupent les prémières *places* à la Cour, ne ſont pas toujours d'un mérite à ne point craindre ceux qui en ont extraordinairement. S. Réal. D'où vient cet ennui qui accable ceux qui ont été dans les grandes *places*, quand on les réduit à vivre dans la retraite? C'eſt qu'ils s'y voyent trop, & que la vûë de leur miſère les y vient troubler. Nic. De mortelles inquiétudes accompagnent quelquefois la félicité extérieure de ceux qui occupent les grandes *places*. S. Évr. Hommes en *place*, Miniſtres, Favoris, ne vous repoſez point ſur vos déſcèndans pour le ſoin de vôtre mémoire, & pour la durée de votre nom. La Bruy. On a vendu au Palais les *places* de Clères aux Greffes. On a obtenu une *place* de Commis aux Aides pour ce jeune homme. Chaſſez ce valèt inutile, il tient la *place* d'un aûtre qui vous ſèrvitoit bien.

Place, en tèrmes de Négocians, ſe dit du lieu où ſe tient la Banque, où ſe fait le négoce d'argent. *Forum argentarium vel daniſtarum.* A Paris on l'appelle abſolument la *Place*; à Lyon, le *Change*; à Londres & à Amſtèrdam, la *Bourſe*. Les Marchands & Banquiérs ſe trouvent à midi ſur la *Place*, ils négocient, ils font des remiſes de *Place* en *Place*. Il a beaucoup d'argent ſur la *Place*. L'argent de la *Place* vaut tant à préſent, c'eſt-à-dire, ſe donne à tel intérêt. Dans le même ſens, on dit entre Marchands, Jour de *Place*; pour dire, un des jours où les Négocians d'une ville ont coutume de s'aſſembler.

Place, ſe prend encore quelquefois pour tout le Corps des Marchands, des Banquiérs d'une ville. *Societas mercatorum.* La *Place* de Lyon eſt une des meilleures, une des plus riches de France. La *Place* de Londres, la *Place* d'Amſtèrdam ſont les meilleures *Places* de l'Europe.

Place, en tèrmes de Palais, ſe dit de ceux qui ſont au droit & condition d'un aûtre. *Locus, ſedes.* Un ceſſionnaire eſt ſubrogé de droit au lieu & *place* de ſon cédant. Il eſt colloqué en ordre à la *place* de lui. On dit auſſi quand on veut défendre quelqu'un, Mettez-vous en ſa *place*, c'eſt-à-dire, en ſon état. Qu'auriez-vous fait, ſi vous aviez été en ſa *place*?

Place, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Des complimens de la *Place* Maubèrt; pour dire, des civilitez communes & populaires. *Putida & communes affectiones.* On dit auſſi à celui qui redemande une *place* qu'il a quittée: Votre *place* eſt au cimetière: Il eſt aujourd'hui S. Lambèrt, qui quitte ſa *place* la pèrd. On dit auſſi quand on ſe met au milieu de la table, qu'on s'eſt mis à la *place* du niais. On dit encore, qu'on eſt en *place* marchande, quand on eſt dans un lieu où l'on ne peut manquer d'être vû. L'origine de ce Proverbe vient des Marchands, qui ne manquent guère de ſe trouver à l'heure ſur la *place* du Change, afin de ſe faire voir aux aûtres, & pour éviter le ſoupçon d'une prochaine banqueroute.

PLACÉBO. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des Courtiſans qui chèrchent à plaire au Prince. On le dit encore aujourd'hui en Normandie, & les écoliers appellent ainſi ceux qui raportent en ſecret les fautes de leurs compagnons à leurs Maîtres pour gagner leurs bonnes graces. On lit dans les Mémoires de Villars, *L. VI. p.* 560. *Si les Princes ſçavoient plutôt embraſſer les utiles conſeils, que les paſſionnez & déguiſez de leurs Miniſtres, qui vont, comme on dit, toujours à* placébo.

PLACEL. ſ. f. Vieux mot. Dans Pèrceval, ce mot eſt employé pour un ſiége. Borel. *Sedile.* On dit encore un placet au même ſens.

Placel. ſ. m. Tèrme de Marine, en uſage dans la mèr du ſud. C'eſt un fond également élevé, ſur lequel la mèr change de couleur, elle y eſt auſſi plus unie. *Fundus maris planus, ſolum planum.*

PLACENTA. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une maſſe mollaſſe, dans laquelle pluſieurs ont crû que le ſang ſe perfectionnoit & ſe purifioit pour la nourriture du fœtus; de là vient qu'on l'appelle *Hepas uterinum*, le foie de la matrice, parce qu'on a cru qu'elle purifioit le ſang comme le foie: on la nomme *placenta*, à cauſe qu'elle a la forme d'un gâteau. *Placenta Secunda.* Ce n'eſt proprement que du ſang caillé; car en le preſſant ou en le lavant il ſe diſſout. Son véritable uſage eſt de ſervir de coutlinet aux vaiſſeaux umbilicaux. Il a un piéd de large & trois doigts d'épais au milieu; il eſt plus mince aux bords. *Barthelin, L. I. Ch.* 36. Les artères de la mère portent une cèrtaine quantité de ſang dans le *placenta*, qui y étant vèrſé eſt reçû par les branches de la veine umbilicale, qui le conduit dans la veine porte pour être filtré à travèrs du foie de l'enfant, avant que d'entrer dans la veine cave. Dionis. Voyez Arrière-faix.

PLACER. v. act. Aſſeoir, poſer quelque chôſe en une place. *Collocare.* Dieu a *placé* le ſoleil au milieu, au centre du monde pour le bien éclairer. Cet Éxemt a eu l'ordre de *placer* telles & telles pèrſonnes au balèt du Roi. Les Prélats ſe *placent* dans l'œuvre pour entendre le ſèrmon.

Placer, ſignifie, Ranger, aſſeoir les chôſes en une diſpoſition, & manière convenable. *Ordinare, diſponere.* Cette colonne eſt bien placée, bien poſée ſur ſon piédéſtal. *Columna in ſtylobatâ ſtatuta.* Ce tableau n'eſt pas bien *placé* en cet endroit-là. Ce livre eſt *placé* hors de ſon rang. On dit qu'un mot eſt bien *placé*, qu'un paſſage eſt bien *placé*, quand il eſt dit, ou cité fort à propos. Les évenemens ſe *placent* dans la tête ſelon le rang qu'on les lit; c'eſt pourquoi il faut d'abord donner à chaque chôſe ſa véritable *place*. Val. Je ne veux point d'un ami qui me *place* dans ſon cœur avec cent pèrſonnes ſans mérite. M. Scud. Il a bien *placé* ſon affection; pour dire, Il a fait choix d'une Maitreſſe, d'un ami qui le méritent. Notre précipitation *place* mal nos bienfaits. Tourn. Si l'on fait réflexion ſur ceux qui rempliſſent les emplois du monde, l'on trouvera que préſque pèrſonne n'eſt bien *placé*. Nic. Les louanges mal *placées* ne ſont guère d'honneur à ceux qui les donnent. Bell. On dit auſſi, Avoir le cœur bien *placé*; pour dire, Être fort généreux. *Generoſo & forti eſſe animo.*

Placer, ſignifie auſſi, Mettre ſon argent à profit. *Pecuniam fœnore occupare.* Cet avare eſt en peine de *placer* ſon argent. On lui conſeille de le *placer* ſur le Roi.

On dit auſſi, qu'un homme a bien *placé* ſa fille, quand il l'a bien mariée: qu'un garçon eſt bien *placé*, quand il a quelque bon emploi, ou quelque charge. *Collocare, locare.* Ce domeſtique eſt *placé* en une bonne maiſon.

Placé, ée. part. paſſ. & adj. *Collocatus, locatus.*

PLACÈT. ſ. m. Tabouret, petit ſiége de femme ou d'enfant, qui n'a ni bras, ni doſſiér. *Sedecula.*

Saint-Amant n'eut du Ciel que ſa veine en partage;
Un lit & deux placèts *compoſoient tout ſon bien.* Boil.

Placèt, eſt auſſi une requête abrégée, ou prière qu'on préſente aux Rois, aux Miniſtres, ou aux Juges pour leur demander quelque grace, quelque audience, pour faire quelque recommandation. *Libellus ſupplex.* Le Roi reçoit gracieuſement tous les *placèts* qu'on lui préſente. Il diſtribuë, il répond les *placèts*. Il y a des jours où l'on plaide des cauſes du rôlle, & d'aûtres où l'on plaide les *placets*. On a de la peine à pouvoir entretenir cet homme-là, on n'a audience de lui que par *placèts*. On donne des mémoires ſuccints des affaires dans des *placèts*. Les lettres de Chancélerie portent cette clauſe, Sans demander *placet, viſa*, ni *pareatis*; pour dire, qu'elles ſont éxécutoires par elles-mêmes, ſans demander aucune pèrmiſſion à des Juges. Ce mot vient du Latin *placeat*, à cauſe qu'on les commence par, Plaiſe au Roi, à Monſeigneur le Préſident.

C'eſt un placet, *Monſieur, que je voudrois vous lire,*
Et que dans la poſture où vous met votre emploi,
J'oſe vous conjurer de préſenter au Roi. Mol.

PLACIDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Placidus.*

Congrégation de Saint Placide. C'eſt une Congrégation de Bénédictins réformez dans les Pays-Bas. Elle commença par l'Abbaye de ſaint Hubèrt en Ardenne, fondée l'an 706. par ſaint Bérégiſe Prêtre. Les Moines de Saint Vanne y portèrent la réforme l'an 1618. y ayant été appellez par D. Nicolas de Fanſon, ſaint Religieux de cette Abbaye, qui en fut

élû

élû Abbé dans le tems juſtement qu'il commençoit à travailler à la réforme. Voyez le Père Hélyot, *T. VI. Ch. 37. p. 296. & ſuiv.*

PLACIÉR, ière. ſ. m. & f. Fermiér des places d'un marché, celui qui louë les places aux Harangères, Fruitières, ou autres gens qui y vendent & étalent leurs marchandiſes. *Locorum locator, redemptor.* Le *Placiér* de la Halle en rend tant au Domaine du Roi. Le *Placiér* eſt tenu de faire nettoyer le marché.

PLACITÉ, ée. adj. Tèrme de Barreau. *Sancitus, a.* On appelle en Normandie Articles *placitez*, 152. articles arrêtez à la Cour ſur pluſieurs articles de la Coutume.

PLACTIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtrologie qui ſe dit d'un aſpect qui n'eſt pas dans le degré juſte, mais qui eſt dans l'orbe de lumière des planétes, qui ſont en aſpect; enſorte que le Soleil par éxemple eſt en quarté de Mars, lorſqu'il eſt au 15e degré d'Aries, & que Mars eſt au 10e de Cancèr; car quoiqu'il y ait 45 degrez de diſtance, qui eſt plus que le quart du cércle, ils ſont toujours en quarré *plactique*, parceque l'orbe de lumière du Soleil & de Mars eſt de plus de 5 degrez, qui paſſent le quarré parfait.

PLAGE. ſ. f. Rivage de mèr ſans ports & ſans rades, qui n'a aucuns promontoires pour ſe mettre à l'abri, qui n'a pas aſſez d'eau pour tenir les vaiſſeaux à flot. *Ora importuoſa, vadoſa.* Les *plages* ſont dangereuſes pendant l'orage. On dit poëtiquement, qu'un homme a vû divèrſes *plages* & régions; pour dire, qu'il a beaucoup voyagé par mèr & par tèrre. Le mot de *plage* s'eſt dit des plates campagnes par quelques Auteurs, qui ont donné ce nom aux déſerts d'Égypte, qu'ils ont appellez *plages*. En ce ſens il ne ſe dit qu'en Poëſie.

Eſt-il dans l'Univèrs de plage *ſi lointaine,*
Où ta valeur, Grand Roi, ne te puiſſe porter? Boil.

PLAGIAIRE. adj. m. C'eſt l'épithéte qu'on donne aux Auteurs qui prennent éffrontément les ouvrages d'autrui pour ſe les appliquer, & s'en attribuer la gloire. Allez, fripiér de vèrs, impudent *plagiaire*. Mol. Martial s'eſt ſervi du mot de *plagiarius* en Latin, & Molière de *plagiaire* en François, en parlant de ces larrons de penſées & de livres. Thomaſius a fait un livre *De Plagio litterario*, dont il eſt parlé dans le Journal de Hollande du mois de Juin 1684. où l'on voit la licence de s'emparèr du bien d'autrui en fait d'ouvrages d'eſprit. Ce mot chez les Romains ſignifioit celui qui achetoit, vendoit, ou retenoit un homme libre pour un éſclave. On le nommoit ainſi, parceque, par la Loi Flavia, ceux qui étoient convaincus de ce crime étoient condamnez au fouet, *ad plagas.*

PLAICT, ou PLECT. Tèrmes de Coutumes. C'eſt ainſi qu'on a appellé un cheval de ſèrvice qui étoit dû au Seigneur feodal par le vaſſal. *Equus feodalis, clientelaris, fiduciarius.* Il étoit différent des autres chevaux appellez *deſtriérs, rouſſins* & *traverſans.* On l'a appellé *plaict de mortemain*, quand il étoit dû à la mort du vaſſal.

PLAID. ſ. m. Débat, queſtion, plaidoirie, vient de *Placitare.* Borel.

Cour des Plaidoyérs communs. L'une des quatre principales d'Angleterre. Elle juge les différends des parties, comme les Parlemens en France. Larrey.

Plaid. ſ. m. Vieux tèrme de Pratique qui ſignifie, Débat, queſtion. *Contentio, diſceptatio, jurgium, rixa, lis, controverſia.* Il n'eſt plus en uſage qu'en ces phraſes provèrbiales: Peu de chôſe, peu de *plaid.* Je ne lui ai pas tenu grand *plaid*, je ne l'ai pas entretenu long-tems, je n'ai guère conteſté avec lui.

Plaids, au pluriér, ſe dit des lieux & des tems où l'on plaide. *Loca & tempora ad judicia exercenda.* On ouvre les *plaids* le lendemain de la Saint-Martin. On tient les *plaids* en telle Juſtice deux fois la ſemaine. On va tenir les *plaids* en un tel lieu. On donne les aſſignations à jours de *plaids.* Du Cange dérive ce mot de *placita*, qui ſe diſoit des Parlemens, ou Aſſemblées publiques où le Roi préſidoit, & où l'on traitoit des affaires les plus importantes du Royaume. Ces *Plaids* généraux ſe tenoient deux fois l'année. Les Seigneurs particuliérs en tenoient auſſi qu'ils appelloient *Aſſiſes*, & il y avoit des ſèrvices de *plaids* dûs par les vaſſaux, qui étoient obligez de s'y trouver. On les tenoit dans les lieux ouvèrts & publics en plein champ ſous des arbres, ſous l'orme, dans la place, ou devant la porte d'un Château ou d'une Égliſe. Et ainſi ce mot a été dit *à placendo*, à cauſe qu'en ces lieux on faiſoit des loix ſous cette formule, *Placuit & convenit inter Francos.* D'aûtres le dérivent de l'Alleman *platz*, qui ſignifie un *champ*, à cauſe qu'on y tenoit les *plaids.*

On a appellé en quelques Coutumes les *francs plaids* les ſéances où l'on inſtruiſoit un procès d'office ſans partie civile & contre les abſens. *Libera judicia.* On a auſſi appellé *plaids de l'épée*, la Haute Juſtice. *Gladii vel necis poteſtas.*

On dit provèrbialement, qu'on eſt ſage au retour des *plaids*; pour dire, qu'on eſt réſolu de ne plus plaider.

PLAIDANT, ante. adj. Qui ſe dit des Avocats qui ont accoutumé de plaider. *Cauſam dicens vel agens, litigans.* Il y a trois ſortes d'Avocats, les Conſultans, les *Plaidans* & les Écoutans. On dit auſſi dans les Recueils d'Arrêts, Tels & tèls étoient les parties *plaidantes.*

PLAIDER. v. act. Intenter un procès, être en procès. *Litem vel actionem intendere, intentare.* Ce chicaneur *plaide* tous ſes voiſins. Ce Moine *plaide* un tèl bénéfice. Il y a trente ans que ces deux familles ſe *plaident.*

Plaider, eſt auſſi un vèrbe neutre, qui ſe dit des Avocats & Procureurs, quand ils défendent les droits de leurs cliens au Barreau. *Cauſam agere.* Je *plaide* pour un tèl contre un tèl. Il a *plaidé* durant deux audiences. Cet Avocat a fort bien *plaidé.* On a *plaidé* cette affaire à huis clos. On met ſur pluſieurs requêtes, *En plaidant*; pour dire, qu'on y fera droit, quand on *plaidera* ſur le principal. Un grand Orateur entre dans tous les ſentimens, & prend toutes les affections de celui dont il plaide la cauſe. Vill. On dit auſſi dans les convèrſations, qu'un homme a bien *plaidé* ſa cauſe, quand il a bien défendu ſon opinion.

Ce mot vient de *placitare* & de *placitum*, qui ſignifie auſſi le lieu de la plaidoirie, la délibération & le jugement qui en réſulte. On a dit auſſi *placitator*; pour dire *plaideur*; & *placitatio*; pour dire *plaidoirie.*

Plaidé, ée. part. paſſ. & adj. *Litigatus, controverſus.*

PLAIDEUR, euse. adj. & ſ. Qui plaide, qui eſt en procès. *Litigator, actor.* Il faut avoir pitié des pauvres *plaideurs.* La ſale du Palais eſt pleine de *plaideurs.*

Plaideur, ſignifie auſſi, Chicaneur, qui a l'humeur de plaider, d'inquiéter ſes voiſins. *Vitilitigator, litigioſus, captionum architectus.* Les Moines ſont de grands *plaideurs*, ils aiment à plaider. On accuſe les Normands d'être *plaideurs*, de fins *plaideurs.* La ſeule Comédie que Racine ait faite, s'appelle les *Plaideurs.*

PLAIDOIRIE. ſ. f. Action de plaider, ou plaidoyé. *Cauſa vel litis agitatio.* Cette *plaidoirie* a tenu ſix audiences. Pendant la *plaidoirie* de cette cauſe on a fait ce qu'on a pu pour accommoder les parties. Cet Avocat eſt meilleur pour la *plaidoirie*, qu'à la conſultation. Se donner tout entier à la *plaidoirie.* Citri. L'audience favorable que la Cour me donne, m'emporte au delà des bornes d'une juſte *plaidoirie.* Patru.

Plaidoirie, ſe dit auſſi du tems où l'on plaide. *Cauſa dictio, oratio.* Toutes les *plaidoiries* ceſſent à la Saint-Simon. Les *plaidoiries* recommencent à la Saint-Martin.

Plaidorie, ſignifie auſſi en général le procès. *Lis, conteſtatio.* Ce Gentilhomme eſt un bon vivant, qui n'aime point la *plaidoirie*, qui abhorre la *plaidoirie*, le procès.

Les Poëtes diſent quelquefois *Plaidoierie*, contraints par la rime.

Je verrai par cette plaidoierie,
Si les hommes auront aſſez d'éffronterie,
Pour me faire injuſtice aux yeux de l'Univèrs. Mol.

PLAIDOYABLE. adj. m. & f. Jour où l'on plaide, où l'on tient les plaids. *Dies faſtus, vel dies legitimi fori.* On donne des aſſignations au premiér jour *plaidoyable* d'après la S. Martin. L'Almanach du Palais marque les jours *plaidoyables.*

PLAIDOYÉ, ou PLAIDOYER, ſelon l'Académie. On prononce *plaidoyé.* ſ. m. Diſcours fait au Barreau pour défendre la cauſe d'une partie. *Oratio ad ſenatum, cauſa, actio.* Cet Avocat a fait un beau *plaidoyé*; il a bien compoſé, étudié, récité ſon *plaidoyé.* On fait inſerer dans les arrêts les *plaidoyez* des Avocats. On appelloit autrefois la Grand'Chambre du *Plaidoyé*, parceque c'étoit la ſeule Chambre où l'on plaidoit. Entre les Anciens, Marion & Sèrvin ont fait imprimer leurs *plaidoyers.* Entre les Modèrnes, le Maître & Patru ſont ceux qui ont fait les plus beaux *plaidoyers.* L'arrêt devroit être à la fin de chaque *plaidoyer.* Mén. Les *plaidoyers* de Patru ſont ſècs en comparaiſon de ceux de M. le Maître qui ſont fleuris. Id. Anciennement en France, non plus qu'à Athénes, il n'étoit pas pèrmis de faire des *plaidoyers* préparez, ni d'amuſer les Juges par de longues harangues. Seulement, dans les matiéres importantes, c'étoit une coutume ſolennelle de commencer un *plaidoyé* par un paſſage de l'Écriture Sainte. Philippe de Cugnières commença ſes remontrances au Roi Philippe de Valois ſur les entrepriſes du Clèrgé, par ces paroles de l'Evangile. *Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar.* Ce ne fut que dans le dèrniér ſiécle qu'on commença à prononcer des *plaidoyers* plus polis & plus étudiez, & que l'éloquence rentra dans le barreau. Pasq. Les jeunes Avocats qui chèrchent à briller, chargent leurs *plaidoyers* de lieux communs. Le P. Rap.

On dit provèrbialement à ceux qui alléguent quelque chôſe de faux, Avocat, corrigez votre *plaidoyé* : ce qui vient d'une façon de prononcer les appointemens dans les provinces, qui porte que les Avocats corrigeront & remettront, c'eſt-àdire, que les Avocats pourront revoir & réformer leur *plaidoyé*, & le produire pour écritures. *Litem agitatam corrigere, emendare.*

PLAIGNANT, ANTE. Part. act. du vèrbe plaindre. *Conquerens.* En tèrme de Palais, il eſt ſ. m. & ſignifie, celui qui a rendu ſa plainte devant un Juge. Le *Plaignant* ayant rendu ſa plainte devant un Juge, ne peut demander ſon renvoi devant un autre. Les *Plaignants* ne ſeront point réputez partie civile, s'ils ne le déclarent formellement, ou par la plainte, ou par un acte ſubſéquent. *Ordonnance de* 1670. *Tit. III. Art.* 5. Le *Plaignant* peut ſe déſiſter dans les 24 heures & non après, de l'acte par lequel il ſe rend partie civile, & le déſiſtement ſe fera par un acte. *Ib.*

On dit auſſi *plaintif* pour *plaignant*. En cas de déſiſtement, le *plaintif* ne ſera tenu des frais faits depuis qu'il aura été ſignifié, ſans préjudice des dommages & intérêts des parties. *Ib.*

PLAIN, AINE. adj. Qui eſt uni & ſans inégalitez, ſans haut, ni bas. *Planus, æquus, levis, plana & patens regio.* La Beauce eſt un pays *plain*, ſans montagnes. Ce Général s'eſt battu en *plaine* campagne, en raſe campagne.

PLAIN. ſ. m. Tèrme de Tannerie, eſt un grand quarré creuſé en tèrre près d'une rivière, où les Tanneurs étendent leurs cuirs, ſur leſquels ils mettent le tan & autres drogues pour les préparer ſuivant leur art. *Cavus, foſſa coriaria.* Il y a des cuirs qu'on laiſſe un an ou dix-huit mois dans le *plain*. On appelle *cuir cru*, celui qui n'eſt ni tanné, ni corroyé, ni mis en *plain*.

PLAINDRE. v. act. *Je plains, tu plains, il plaint, nous plaignons. Je plaignois. Je plaignis. Je plains. Je plaindrai. Que je plaigne. Que je plaignisse*, ou *je plaindrois.* Il ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & alors on conjugue *Je me plains, tu te plains, il ſe plaint, nous nous plaignons. Je me plaignis. Je me ſuis plaint. Je me plaindrois*, &c. Il ſignifie, Se lamenter; gémir, témoigner ſa douleur, ſon affliction par quelque ſigne extérieur. *Queri, flere, lugere, deplorare.* Il faut que ce malade ſouffre beaucoup, il n'a pas coutume de ſe *plaindre*. Rien ne ſoulage tant la douleur que la libèrté de ſe *plaindre*. S. ÉVR. La douleur ſe ſoulage à ſe *plaindre*. CORN. La Religion Chrétienne nous ôte juſqu'au droit de nous *plaindre*. DISC. D'ÉL.

Accoutumez-vous à la vûë,
D'un homme qui ſouffre, & ſe plaint. BENS.

Les Dames feignent de légères indiſpoſitions pour le fade plaiſir de ſe *plaindre*, & d'être plaintes. FLÉCH. On dit, Il *plaint* le bras, la jambe; pour dire, qu'il ſent du mal en ces endroits-là.

Ce mot vient de *plangere.*

PLAINDRE, ſignifie auſſi, Avoir de la compaſſion, de la douleur de la miſère d'autrui. *Dolere, miſereri.* On ne ſçauroit aſſez *plaindre* ceux qui ont la goutte, la piètre. Ce n'eſt pas aſſez de *plaindre* la miſère des pauvres, il la faut ſoulager. Les plaintes ne ſont pas ſincères, lorſqu'on ne ſoulage pas ceux qu'on ne fait que *plaindre* M. SCUD. Nous ſommes encore plus portez à *plaindre* les malheurs des autres, qu'à nous réjouir de leur proſpérité. S. ÉVR. Cet homme mérite bien ſa diſgrace, pèrſonne ne le *plaint*. Il a bien du bien, il n'eſt pas à *plaindre.*

PLAINDRE, ſignifie auſſi, Demander raiſon, ou réparation de quelque tort, ou d'une injuſtice; ou en faire des reproches. *Queri, conqueri, expoſtulare.* Il faut des raiſons très-fortes, & très évidentes pour ſe *plaindre*; mais pour ne ſe *plaindre* pas, il ſuffit de ne pas être dans une néceſſité abſoluë de ſe *plaindre*. NIC. Un malheureux ſe *plaint* du ciel, des aſtres, de la fortune. Un Amant ſe *plaint* des rigueurs de ſa Maîtreſſe. Un Amant malheureux ſe *plaint* aux rochers, plutôt que de ne ſe *plaindre* pas. M. SCUD. L'ingrat dont je me *plains* eſt plus dur que les rochers mêmes à qui je me *plains*. LA SUZE. La plupart des Courtiſans ſe *plaignent* de la Cour. Les mauvais Poëtes ſe *plaignent* du tems, du méchant goût du ſiécle. Cette partie ſe *plaint* de ſon Raporteur, de ſon Procureur.

PLAINDRE, ſignifie auſſi, Intenter une action en Juſtice contre une pèrſonne dont on prétend avoir reçu quelque outrage, ou quelque violence. *Accerſere, inſimulare, accuſare ante judicem.* On forme la plainte ou chez le Commiſſaire, ou par une requête au Lieutenant Criminel. On va auſſi ſe *plaindre* au Roi ou par un placet, ou par une requête, &c.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *plaint* ſa vie, ſe *plaint* un habit; pour dire, qu'il épargne, & qu'il ne ſe donne pas ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe nourrir, & pour ſe vêtir. *Parcus, alimonia ſumptum ægrè ferens.* On dit au contraire, On n'a pas *plaint* l'argent à ce bâtiment; pour dire, on n'y a rien épargné. On n'a pas *plaint* le beurre à cette ſauce, on y en a trop mis. On ne lui *plaint* rien, on lui donne tout ce qu'il ſouhaite. C'eſt un homme qui *plaint* ſa peine, ſes pas, ſes paroles.

PLAINE. ſ. f. Campagne unie, & ſans montagne ni forêts. *Plana camporum, planities.* La *plaine* de S. Denys, de Grenelle, les *plaines* de Champagne. Un ruiſſeau qui ſèrpente dans la *plaine*. Il fait beau courir un liévre dans la *plaine*. Une vaſte & ſpacieuſe *plaine*. ABLANC.

Apollon cependant plein d'un trouble funeſte,
Le (Phaeton) voit rouler de loin ſur la plaine *céleſte.*
BOIL.

PLAINE, en tèrmes de Blâſon, eſt la pointe de l'Écu, lorſqu'il eſt coupé en quarré, & qu'il en reſte ſous le quarré une partie qui eſt d'autre couleur ou émail que l'Ecu. *Area ſcuti gentilitii plena.* Elle a ſèrvi quelquefois pour marque de batardiſe, & quelques-uns l'appellent *Champagne*; car lorſque les enfans légitimes déſcendans des bâtards ont oté la barre, le filet ou travèrſe que portoient leurs pères, ils doivent couper la pointe de leurs Écus d'un autre émail, ce qu'on appelle *plaine.*

PLAINE-DE-MARS. Tèrme de Chiromance. Partie de la main, qui eſt au milieu de la main. On l'appelle autrement triangle. *Pars manus media.*

PLAINE-SEVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Plana Sylva.* C'eſt un village voiſin de Saint Valery en Caux, c'eſt-à-dire, dans le pays de Caux en Normandie. Valois, *Not. Gal. p.* 627.

PLAIN-PIÉD. ſ. m. qui ſe dit dans une maiſon, d'une ſuite de pluſieurs pièces ſur une ligne de niveau parfait ou de niveau de pente ſans pas ni reſſauts, ſoit au rez-de-chauſſée, ou aux autres étages de deſſus. DAVILER. Il y a dans cet hotel un *plain-piéd* admirable, un *plain-piéd* d'une étenduë fort grande. Un *plain-piéd* fort commode. Il y a trois appartemens de maître tout de *plain-piéd.*

PLAINT. ſ. m. Vieux mot. *Plainte, complainte.* BOREL. *Querela, expoſtulatio.*

PLAINTE. ſ. f. Témoignage de douleur, de regret, ou d'affliction; ſoupirs, lamentations, gémiſſemens: marque, expreſſion des ſujèts de chagrin, ou de mécontentement qu'on prétend avoir. *Dolor, luctus, agritudo, lamentationes, gemitus.* Ce peuple eſt ſi malheureux, qu'on lui défend juſqu'aux *plaintes* & aux ſoupirs. Dieu entend du ciel les *plaintes* & les gémiſſemens des affligez. Les Amans font leurs *plaintes* amoureuſes aux échos & aux rochers. Qu'il me ſoit du moins pèrmis de me ſoulager par des *plaintes* & par des gémiſſemens. S. ÉVR. On admiroit la fèrmeté de ſon âme, à qui les malheurs ne purent arracher une *plainte*. CORN. J'aprouve un ſilence prudent qui étouffe les *plaintes*, quand on n'eſt pas dans une néceſſité évidente de ſe plaindre. NIC. Une *plainte* ſincére de ceux qui compatiſſent à notre déplaiſir, vaut mieux que ces diſcours de morale qu'on trouve en tant de livres. M. SCUD. Cette diſgrace tira de ſa bouche des *plaintes* plus conformes à ſon malheur, que bienſéantes à la grandeur de ſon courage. MÉZ. Les plus juſtes ſujèts de *plainte*, & les plus ſenſibles, ſont ceux qui ſe diſent le moins. S. RÉAL. La douleur eſt toujours moins forte que la *plainte*. LA FONT.

Ce mot vient du Latin *planctus.*

PLAINTE, ſe dit auſſi d'une action qu'on forme en Juſtice pour avoir réparation d'un affront, d'un outrage, pour une pourſuite criminelle, la prémière procédure qu'on fait en matière criminelle. *Criminis delatio, inaccuſatio.* Par l'Ordonnance de 1670, les *plaintes* peuvent être faites ou par requête *au Juge*, ou au Greffe en préſence du Juge. A Paris les *plaintes* ſe font d'ordinaire devant les Commiſſaires du Châtelet, qui enſuite informent du fait, ſans avoir beſoin de pèrmiſſion du Lieutenant Criminel. On appelle *plainte*, la requête qui contient les faits ſur leſquels on demande qu'il ſoit informé. On informe, & on décrette ſur la *plainte.*

PLAINTE, étoit ſelon l'ancien uſage de France, une requête préſenté au Roi contre les Juges des provinces, & enſuite contre les Baillis & Sénéchaux qui dénioient la juſtice, ou rendoient des jugemens contre les loix du Royaume: car alors il n'y avoit point d'appel de leurs jugemens, & ils prononçoient en dèrniér reſſort. *Libellus ſupplex in judices provinciales Regi oblatus.* Ainſi la *plainte* étoit dirigée, non contre la Partie; mais contre le Juge, lequel étoit ajourné pour voir déclarer ſa ſentence nulle. C'étoit un reméde ſubſidiaire à la voie d'appel, laquelle étoit fèrmée. Ces ſortes de *plaintes* ſont appellées *blajphemia* dans les Capitulaires de Charlemagne; M. Pithou traduit ce mot par *blame de faux jugement.* Depuis que le Parlement de Paris fut rendu ſédentaire, ces *plaintes* furent convèrties en appellations ordinaires. Voyez APPEL.

PLAINTE, ſe dit auſſi à l'égard des peuples qui ſouffrent quelque

que oppreſſion, & qui en font de très-humbles remontrances au Roi. *De re aliquâ ad Regem commonefactio.* Les cahiérs des États contiennent les *plaintes* & doléances des peuples qui en demandent juſtice. La province a porté des *plaintes* au Roi ſur les vexations des Traitans. Il y a bien de la différence entre des *plaintes* légitimes & réſpectueuſes, & des reproches groſſiérs & ruſtiques. WICQ. Les plus juſtes *plaintes* de la part des ſujets, paſſent d'ordinaire dans l'eſprit du Prince pour des mouvemens de rebellion. ABLANC.

PLAINTIF, IVE. adj m. & f. & ſubſt. Triſte, qui ſe lamente; qui marque de la douleur. *Triſtis, mœrore & tædio confectus, querulus.* Une voix *plaintive*; des ſons triſtes & *plaintifs*. Ombre toujours *plaintive*. QUIN.

La plaintive *Progné de douleur en gémit.* BOIL.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive *tourterelle?*
Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle. FOURCROI.

On appelle quelquefois en Pratique le *plaintif*, celui qui eſt complaignant, qui a formé ſa plainte au criminel.

PLAINTIF. Voyez PLAIGNANT.

PLAIRE. v. n. Avoir des qualitez agreables; avoir des charmes; toucher; réjouir les ſens, le cœur ou l'eſprit. *Placere, complacere.* Il ne faut pas ſe flatter de rencontrer des pèrſonnes qui *plaiſent* en toutes choſes; c'eſt aſſez pour le commèrce, qu'ils ayent quelques agrémens. BELL. La Muſique *plaît* aux oreilles. *Muſica vellicat aures.* Les beaux tableaux, les beaux payſages *plaiſent* à la vûë. La beauté a des agrémens & des charmes qui *plaiſent* à tout le monde. La verité *plaît* aux eſprits bienfaits. Sénéque ne pèrſuade que parcequ'il *plaît*. MALEB. Il ſért peu d'avoir du mérite, ſans le ſecret de *plaire*. BELL. Ces femmes artificieuſes qui employent le fard, *plairoient* davantage, ſi elles n'avoient moins d'envie de *plaire*. BOUH. Je vous aimerois beaucoup mieux, Belle Iris, ſi j'étois aſſuré de vous *plaire*. LA SABL. Il faut laiſſer aux jeunes gens le merite de *plaire*; c'eſt un privilége qu'on ne peut leur conteſter impunément. BELL. Il ſemble, par un caprice de la Nature, que les beautez achevées qui ont de quoi ſe faire admirer, ayent rarement le ſecrèt de *plaire*. S. ÉVR. Les femmes font les choſes plus finement, parceque l'avantage de *plaire* leur eſt naturel. LE CH. DE M. L'envie de *plaire* répand ſur toutes les actions un cèrtain feu qui les rend plus vives & plus agréables. S. ÉVR. Il y a des gens qui avec un vrai mérite, & tous les talens dont le ciel les a enrichis, ne *plaiſent* point. LE P. BOURD. Ceux qui veulent *plaire* à tout le monde, ne *plaiſent* guère aux honnêtes-gens. S. PAVIN. Ce n'eſt pas l'ajuſtement qu'on cenſure dans les femmes, c'eſt l'intention de *plaire*, & l'ambition de faire des conquêtes. S. ÉVR. Vous avez tout ce qu'il faut pour *plaire* à l'eſprit & à la raiſon. LE P. RAP. On ne prend point des airs empruntez pour *plaire*. BELL.

Un amant a tout merité,
Quand il a le bonheur de plaire. LA SABL.

Il y a un traité de l'art de *plaire* dans la convèrſation. M. de la Caſa Archevêque de Bénévent a compoſé un art de *plaire*.

Ce mot vient du Latin *placere*.

PLAIRE, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, & abſolument. *Delectari.* Dieu ſe *plaît* en ſes ouvrages; il s'eſt *plu* ſouvent à faire des miracles. Quand cette veuve ſe pare, elle dit que c'eſt pour ſe *plaire* à elle-même. Il eſt difficile qu'en croyant *plaire* aux autres, on ne ſe *plaiſe* à ſoi-même. NIC. *Complacere ſibi.* Les mélancholiques ſe *plaiſent* dans la ſolitude. Un glorieux ſe *plaît* en lui-même; un méchant ſe *plaît* à mal faire.

PLAIRE, ſe dit auſſi en parlant des animaux & des plantes. Les pourceaux ſe *plaiſent* dans l'ordure. *Gaudent in volutabro.* Les truites ſe *plaiſent* dans l'eau vive. Les ſaules, les aûnes ſe *plaiſent* dans les lieux humides. Les ſapins ſe *plaiſent* dans les lieux montueux. La vigne ſe *plaît* auprès de l'ormeau.

PLAIRE, ſignifie auſſi, Commander, ou vouloir quelque choſe. Le Roi dit dans le diſpoſitif de tous ſes Édits, Voulons & nous *plaît*. *Sic volo, ſic jubeo, ſit pro ratione voluntas.* Les proviſions d'Office qu'il donne, portent, que c'eſt pour les exèrcer tant qu'il lui *plaira*. Ce Maître-d'Hôtel gouvèrne abſolument ſon Maître, il diſpôſe de tout en la maiſon comme il lui *plaît*. Un ſupérieur répond à celui qui demande une raiſon, C'eſt qu'il me *plaît* d'en uſer ainſi. On dit auſſi dans les requêtes & placets, S'il *plaît* à la Cour. Ce conſideré, Noſſeigneurs, il vous *plaiſe*. *Plaiſe* à Mr le Préſident avoir pour recommandé le bon droit de....

On dit auſſi en tèrmes de civilité, *Plaît*-il Monſieur, quand on fait répéter une choſe qu'on a mal entenduë. *Quid vis? quid cupis?* Ou quand on demande, Voulez-vous un pigeon ou une aile de poulet, on répond, Tout ce qu'il vous *plaira*. Il faut dire, Ce qu'il vous *plaira*, & non pas, ce qui vous *plaira*. VAUG.

On dit auſſi par éxclamation & par ſouhait, *Plût* à Dieu que vous euſſiez dit vrai! *Utinam.* A Dieu ne *plaiſe* que je commette cette incivilité. *Avertat Deus.* Les Bourgeois diſent quand ils veulent contredire quelqu'un, Cela vous *plaît* à dire.

On dit proverbialement d'une choſe mal ordonnée, Cela va comme il *plaît* à Dieu. *Ad, vel ſecundum arbitrium.*

PLAIS, ou PLAIT. ſ. m. Conſeil, ou avis. BOREL. *Conſilium, ſententia, placitum.* Requèrent plaiſt, pour parlementer. VILLEHARD.

PLAISAMMENT. adv. D'une manière agréable & rejouiſſante. *Jucundè, grate, lepidè, feſtivè, facetè.* Il y a des gens qui ont le don de dire les choſes *plaiſamment* & agréablement. Paſcal écrit *plaiſamment*, & ſolidement en même tems. Il eſt difficile de renfermer dans ſon eſprit, une choſe qu'on aura penſée *plaiſamment*, & qu'on ſçait qu'on ne dira pas trop mal. M. SCUD. La Fontaine conte *plaiſamment* des choſes fort plaiſantes. S. ÉVR. Il arrive fort *plaiſamment* qu'il parloit à celui même dont il faiſoit un bon conte.

PLAISANCE. ſ. f. Qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Maiſon de *plaiſance*, jardin de *plaiſance*; *Horti, hortus amœnus.* Pour dire, une maiſon, ou jardin que des gens riches ornent, & embelliſſent ſeulement dans la vuë de s'y aller divèrtir, & non point pour en tirer du revenu.

PLAISANCE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *plaiſir*. BOREL. *Delicia, voluptas.*

PLAISANCE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Gaſcogne en France. *Placentia.* Il eſt dans l'Armagnac, près de l'Adour, à ſept lieuës de Tarbe, vèrs le nord. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 595.* conjecture que ce pourroit être le lieu que les Romains appelloient *Vernus ſol* entre Seiches & Toulouſe, à 54. milles de Lion, à 12. de Seiches & à 15. de Toulouſe. La beauté du lieu l'avoit fait appeller ainſi par les Romains, comme nos Peres l'ont appellé *Plaiſance*.

PLAISANCE. Bourg du Languedoc, ſitué aux confins de la Gaſcogne, environ à deux lieues de Toulouſe, vèrs le couchant. *Placentia.* MATY.

PLAISANCE. Fort avec un port, & un petit bourg. *Placentia.* C'eſt une colonie des Francois, ſituée ſur la cote orientale de l'iſle de Terre Neuve, qui dépend du Canada. MATY.

PLAISANCE. Ville de la Lombardie capitale du Duché de Plaiſance, & ſituée ſur le Po, à dix lieuës au-deſſous de Pavie. *Placentia.* Cette ville eſt une des plus conſidérables de l'Italie. On lui donne cinq milles de circuit, qui font près de deux lieuës, vingt-cinq mille Habitans, & deux mille Religieux ou Religieuſes. Elle eſt bien bâtie, ornée d'un grand nombre de fontaines, d'un magnifique palais du Duc de Parme, d'une Univerſité, & d'un Évêché ſuffragant de Boulogne: outre cela elle eſt fortifiée régulièrement, & défenduë par une citadelle. Miſſon aſſûre pourtant que cette ville eſt mal peuplée, & que ſes fortifications ne valent pas grand choſe.

PLAISANT, ANTE. adj. Divèrtiſſant, agréable: qui plaît, qui fait rire. *Jucundus, gratus, feſtivus.* Ce livre eſt *plaiſant* & récréatif. Cette hiſtoire, cette avanture eſt fort *plaiſante*. Ceux qui promettent d'être *plaiſant* ne le ſont preſque jamais. LE CH. DE M. Les choſes que l'on donne comme *plaiſantes*, & qui ne le ſont pas, ſont fades & degoutantes. BELL. Bien des gens croyent être fort *plaiſans*, qui ne ſont que ridicules. BALZ.

On dit, il eſt fort *plaiſant* de voir venir une ſucceſſion. *Gratus, utilis, commodus.* Il eſt mal *plaiſant* de ſe voir arracher ſon bien. Nous ſommes dans un lieu *plaiſant* & agréable. C'eſt un homme qui mene une vie *plaiſante* & douce.

PLAISANT, eſt auſſi ſubſtantif. Bouffon; celui qui affecte de faire rire. *Affectator feſtivitatis, ludio.* Un froid *plaiſant* eſt inſupportable. Dans les Comédies il y a toujours un *plaiſant*. C'eſt un eſprit folâtre qui ſe pique de faire le *plaiſant*, de divèrtir les gens par tout où il eſt. Le pèrſonnage de *plaiſant*, quelque bien qu'on le faſſe, eſt un pèrſonnage qu'il faut faire rarement. S. ÉVR. Le plus ſûr moyen d'empêcher un homme d'être *plaiſant*, c'eſt de lui dire, il faut que vous le ſoyez. BOIL. On ceſſe d'être *plaiſant*, à force de le vouloir paroître. S. ÉVR. C'eſt un rôlle bien hazardeux que celui de *plaiſant*. BELL.

J'abhorre un faux plaiſant, *à groſſière équivoque,*
Qui pour me divertir n'a que la jaleté. BOIL.

On dit auſſi ſubſtantivement qu'il faut préferer l'utile au *plaiſant*, c'eſt-à-dire, ce qui ſért à ce qui ne fait que divertir. *Utile jucundo anteponendum.*

PLAISANT, ſe dit quelquefois par injure, ou par reproche. *Lepidus, ridiculus.* Vous êtes bien *plaiſant* de me tenir ce langa-

ge ; je vous trouve fort *plaiſant*. *Ne tu lepidus es.* Vous êtes un *plaiſant* homme, un *plaiſant* fat, un *plaiſant* maraut, un *plaiſant* marroquin. La *plaiſante* vie que mene cet homme-là ! c'eſt-à-dire, un genre de vie biſarre & ſingulière.

PLAISANTER. v. n. Faire le plaiſant, l'agréable ; badiner ; tâcher à divèrtir. *Scurriles ludos facere, jocari, nugari.* C'eſt un gaillard qui *plaiſante* continuellement. Aux dépens du bon ſens, gardez de *plaiſanter*. Boil.

Il ſignifie auſſi, Tourner en railleric. *Ludere in verbo.* Il n'a pas dit ces paroles ſérieuſement, ce n'étoit que pour *plaiſanter*.

PLAISANTERIE. ſ. f. Paroles qui divèrtiſſent ; railleric, badinage. *Facetia, comitas, hilaritas.* Cet homme eſt agréable, il dit mille *plaiſanteries* ; il ne ſe fâche jamais, il tourne toutes choſes en *plaiſanterie*. Vous avez pris ſérieuſement une choſe qui n'étoit qu'une *plaiſanterie*. Cette femme jette ſur le reſte du genre humain des *plaiſanteries* amères. Le Ch. d'H. Tout ce qui intereſſe la réputation ne doit point paſſer pour *plaiſanterie*. Cail. Il ne faut jamais hazarder une *plaiſanterie*, même la plus adoucie, & la plus pèrmiſe, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'eſprit. La Bruy. On a vu les amitiez les mieux cimentées s'altérer par d'innocentes *plaiſanteries* ; le plus ſûr eſt de s'en abſtenir : cette manière de ſe divèrtir eſt trop périlleuſe : S. Évr. Rien ne plaît moins qu'une *plaiſanterie* continuelle. Amelot. Il eſt difficile de ſe ménager dans l'emportement d'une *plaiſanterie* à quoi tout le monde applaudit. Bell. Le ſérieux des Philoſophes corrige moins qu'une *plaiſanterie* fine & ingénieuſe. S. Évr.

PLAISANTIN. ſ. m. Nom propre de contrée. Duché de Plaiſance. *Placentinus Ducatus.* C'eſt la partie occidentale des États du Duc de Parme. Ce pays s'étend depuis le Pô juſqu'à l'Apennin, ayant au nord & au couchant le Duché de Milan ; & au midi l'Etat de Gênes. Il eſt fort fertile, & bien peuplé. On y trouve des mines d'airain, & de fer, & des Fontaines ſalées, dont on fait du ſel fort blanc. Ses principales riviéres ſont la Trebia & la Nura ; & ſes principaux lieux, Plaiſance capitale, Nebbio & S. Stephano Marquiſat.

PSAISIR. ſ. m. Émotion, joie que ſent l'âme, ou le corps, étant éxcitez par quelque objèt agréable ; contentement, mouvement, ſentiment agréable éxcité dans l'âme par la préſence, ou par l'image d'un bien. *Delectatio, oblectatio.* La contemplation de Dieu donne de ſolides *plaiſirs* aux gens ſpirituels : les *plaiſirs* mondains ne ſont rien en comparaiſon. Il y a des *plaiſirs* honnêtes & innocens.

Plaisir, ſe dit auſſi de la volupté ; du dérèglement des paſſions ſenſuelles ; des privautez & des emportemens de l'amour. *Voluptas.* Les *plaiſirs* de la chair ſont ſales & brutaux. Les *plaiſirs* des ſens font mépriſer ceux de l'eſprit, comme trop ſubtils & trop nuds ; & les *plaiſirs* des eſprits délicats & rafinez font mépriſer, à leur tour, les voluptez des ſens, comme trop groſſières. S. Évr. Les *plaiſirs* du cœur ſont plus touchans que ceux de l'eſprit. Id. Si j'aimois le *plaiſir* de la chair, je me plaindrois que vous m'avez trompée. B. Rab. Démocrite appelloit le *plaiſir* de l'amour, une courte épilepſie.

Alors dans le plaiſir *ſon cœur enſeveli,*
Ne prêtoit à ſes yeux qu'un regard affoibli. S. Évr.

Les débauchez ne chèrchent que les *plaiſirs* du lit & de la table ; ils diſent qu'on n'a pas trop en ce monde de tous les *plaiſirs* ; que les *plaiſirs* dérobez ſont les plus doux. *Effrenatæ libidines.* On dit, pour un *plaiſir* mille douleurs.

Plaisirs au plurier, ſe dit en général des ſimples divèrtiſſemens, & des recréations de la vie. *Vitæ oblectamenta.* Les plus grands *plaiſirs*, ſi on ne ſçait les ménager, ne durent pas longtems. Le Ch. de M. Il y a des gens capricieux que les plus grands *plaiſirs* ne touchent point, à moins qu'ils ne ſoient bizarres & éxtravagans. Bell. Les *plaiſirs* ſont des amuſemens qui ne laiſſent qu'un long & funeſte repentir. Fléch. La raiſon ne doit être appellée que pour modérer les *plaiſirs*, & non pas pour en étouffer le ſentiment. Ce n'eſt pas elle qui fait les *plaiſirs* : ſa fonction eſt d'en diriger l'ardeur & les émotions. Il faut ſe défier de ceux qui ſe laiſſent dominer par leurs *plaiſirs*. Nic. Les femmes ſont incapables des *plaiſirs* qui ne ſont que dans la raiſon. Font. Quand on n'a point de *plaiſirs* criminels à quitter, on va à la mort ſans frayeur. M. Scud. On ne doit amaſſer que pour acheter du *plaiſir*. Mont. Cléopatre étoit de tous les *plaiſirs* d'Antoine. Citri. Ôtez l'amour de la vie, vous en otez les *plaiſirs*. S. Évr. Il faut ménager les *plaiſirs* avec une ingénieuſe & ſage œconomie. Id. Les Magiſtrats Romains avoient ſoin des *plaiſirs* du peuple ; ils leur donnoient des ſpectacles. On dit en parlant de la dépenſe pèrſonnelle d'une femme, qu'elle a tant pour ſes menus *plaiſirs*. Il y a un Tréſorier des menus *plaiſirs* & affaires du Roi.

Plaisir, ſignifie auſſi, volonté, diſcretion. Vous me demandez pourquoi je fais cela ; c'eſt que c'eſt mon *plaiſir*. *Voluntas, diſcretio.* On a livré à ce Seigneur un domeſtique qui l'a offenſé, pour en faire à ſon *plaiſir*, pour le châtier à ſa diſcretion. Les Édits & Lettres de Chancelerie ſe tèrminent par cette claûſe, Car tel eſt notre *plaiſir*, c'eſt-à-dire, telle eſt la volonté du Roi, telle eſt ſa délibération. Ce mot en ce ſens vient de *placitum*. On dit auſſi, qu'on a vendu une charge ſous le bon *plaiſir* du Roi, c'eſt-à-dire, à la charge d'en faire agréer la vente.

On dit poëtiquement, les Ris, les Jeux & les *Plaiſirs*, quand on en fait des pèrſonnages, comme on en fait des Graces & des Amours.

Plaisir, ſignifie auſſi, bienfait, grace, faveur, bon office rendu, ou reçû. *Beneficium, gratia, favor.* Il ne faut point faire un *plaiſir* à demi. Cet homme eſt officieux & prompt à faire *plaiſir*. Je hais ces humeurs vaines qui ne font jamais *plaiſir* que pour avoir l'honneur de le dire. S. Évr.

J'ai pris ma récompenſe en vous faiſant plaiſir. Corn.

Si Charles, par ſon crédit,
M'a fait un plaiſir *éxtrême ;*
J'en ſuis quitte ; il l'a tant dit
Qu'il s'en eſt payé lui-même. Gom.

On dit en Fauconnerie, Faire *plaiſir* à l'oiſeau, quand on lui laiſſe plumer la perdrix, ou donner quelques coups de bec. *Avem allicere.* Et en l'Autourſerie on dit, Faire le *jeu* & la *courtoiſie* aux autours. *Subbuteonem delectari.*

On dit proverbialement, Il ne fait *plaiſir* qui ne veut.

A Plaisir, Advèrbe, qui ſe dit des choſes qu'il ſemble qu'on ait pris plaiſir à faire. *Animi cauſâ.* Voilà un conte fait *à plaiſir*. *Commentum.* Ce ſont des faits inventez *à plaiſir* ſur le Barreau ; c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas dits ſérieuſement. Voilà un ouvrage fait *à plaiſir*, c'eſt-à-dire, bien fini, où l'on n'a rien épargné. Vous avez l'avantage ſur ceux même qui ont été faits *à plaiſir*, pour être l'éxemple des autres, & il s'en faut bien que l'invention ait pû aller auſſi haut que votre vèrtu. Voit.

Par Plaisir. Autre advèrbe, qui ſignifie, par divèrtiſſement, par amuſement, pour eſſayer. *Jocose.* Ils jouent *par plaiſir*, c'eſt-à-dire, ils ne jouent point d'argent. Ils diſputent *par plaiſir* ; pour dire, ce n'eſt pas ſérieuſement, ils ne croyent pas tout ce qu'ils ſoutiennent. Il travaille *par plaiſir* ; pour dire, ce n'eſt pas pour y gagner ſa vie.

On dit proverbialement, Nul *plaiſir* ſans peine, &, La peine paſſe le *plaiſir* : ce qui n'a pas beſoin d'éxplication.

PLAIT, PLET, ou PLAID. ſ. m. Procès, plaidoierie. *Lis.* Le Mſ. des Aſſiſes. Si aucun plait eſtoit commencé devant le Roi, & le Roi ſe partit du Royaulme, ſans ordonner un homme en lieu de lui ; celui plait pourroit eſtre déterminé devant le Sénéſchal.

Ce mot vient de *Placitum*, & de là vient *Plaider*.

Plaits de la Porte. Juriſdiction établie par Saint Louis, ou du moins en uſage de ſon tems. *Tribunal Palatinum, Palatina Juriſdictio, Curia*, &c. Cette Juriſdiction étoit compoſée de trois ou quatre Seigneurs qui faiſoient la fonction de Juges de la Porte, par ſon ordre, & lui en rendoient compte enſuite. C'eſt de ces *Plaids de la Porte* que ſont venus les Requêtes du Palais. Souvent Saint Louis préſidoit lui-même à ces *Plaids de la Porte*, ſur tout quand il alloit ſe promener l'été à *Vincennes*. Voyez Joinville, *p.* 12. Il étoit ſouvent de ces Juges de la Porte. On appelloit cette Juriſdiction *Plaids de la Porte*, & ces Seigneurs Juges de la Porte, parce que Saint Louis faiſoit tenir cette Juriſdiction près de lui.

PLAMMORATE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de charruë. *Charrum.* C'eſt peut-être le même que le *Planarat*. Borel. *Aratri ſpecies.*

PLAMUSE. ſ. f. Tèrme populaire qui ſignifie, donner un coup du plat de la main ſur le viſage ou le muſeau, un ſoufflet. *Alapam impingere.*

PLAN, ane. adj. & ſ. m. f. Supèrficie unie & ſans inégalité. *Area, ſolum.* Le *plan géométral* eſt une ſurface plane parallele à l'horizon. La Trigonométrie enſeigne la réſolution des triangles *plans*, & des triangles ſphériques. Les cadrans horizontaux ſe font ſur un *plan* parallele à l'horizon ; les équinoctiaux ſur un *plan* incliné parallele à l'équateur. Conſtruite des figures *planes*. Le Clèrc.

Plan, ſe dit auſſi d'une ſimple ſupèrficie qu'on s'imagine couper & pénetrer les corps ſolides : & c'eſt ſur ce fondement que roule toute la ſcience des ſections coniques. *Idea.* Quand un *plan* coupe une cone parallelement à un de ſes côtez, il fait une parabole. Quand un *plan* le coupe parallelement à ſa baſe, il fait un cèrcle. Toute la ſpère s'explique par des *plans* qu'on s'imagine couper les globes celeſtes.

PLAN, eſt auſſi la délinéation d'un bâtiment fait ou à faire, ou d'un autre corps tel qu'il paroît ſur le rez-de-chauſſée. *Ædificii ichnographia.* On a donné au Roi le *plan* d'une citadelle qu'il veut bâtir; d'un palais, d'un jardin, qu'il veut faire faire. On a fait lever le *plan* de cette ville qu'on veut aſſiéger. Il faut tracer ce *plan* ſur le tèrrain. Les Arpenteurs levent le plan d'une forêt qu'on veut mettre en coupe.

En Peinture on appelle le *plan geométrique*, la figure qui décrit un corps ſur la tèrre tel qu'il eſt en effet; & la ligne ſur laquelle on l'éleve s'appelle *ligne de tèrre*. Le *plan perſpectif* eſt la figure qui paroît à la hauteur de l'œil, dans lequel eſt la ligne de vûë; & quand cet œil eſt fort élevé, cette apparence s'appelle par quelques-uns *à vûe d'oiſeau*.

PLAN, ſe dit auſſi figurément du deſſein, du modéle, du projet d'une choſe, *Rei viva & ſincera expreſſio.* Voilà le *plan* de cette affaire que je vous propoſe. J'ai travaillé ſur le même *plan* que vous. Il faut faire le *plan* d'un Poëme dramatique, & la diſtribution des ſcénes, avant que d'en compoſer les vèrs. Peu de gens ſe font un *plan* de vie raiſonné & refléchi. S. Évr. La plupart des gens tracent aux aûtres un *plan* de conduite qu'ils ne prennent pas pour eux-mêmes. Port-R.

PLANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Archipel, ſituée entre celle de Stampalia & le cap de Spinalonga, en Candie. *Plana*, anciennement *Lea*. Maty.

PLANARAT. ſ. m. Vieux mot. Charruë. *Grand Atlas.* Arat, ſignifie la même choſe. Borel. *Aratrum*, d'où ces mots ſe ſont formez. *Plani*, c'eſt-à-dire, *campi aratrum.*

PLANARATI. ſ. m. Charruë à rouë. Pline. Borel. *Aratrum rotatum.*

PLANARIA. Voyez PIANOSA.

PLANCA. ſ. Nom d'un cap de la prèſqu'iſle de Sabioncello, contrée de la Dalmatie Raguſienne. *Planca.* C'eſt celui qu'on appelloit anciennement. *Diomedis promontorium.* Maty.

PLANCHE. ſ. f. Ais ou piéce de bois de ſciage large & peu épaiſſe. *Aſſer, planca, aſſis, axis, tabula.* Pour les ouvrages de menuiſerie elle eſt de douze pouces de large, & de treize lignes franc ſciées d'épaiſſeur. La *planche* nommée d'*entrevoulx* eſt de neuf pouces de large, & de neuf lignes d'épaiſſeur. On la met ſur les ſolives des planchers, quand le bois eſt apparent. On en fait auſſi des auvens. La *planche de trappe* eſt de douze juſques à ſeize pouces de large, & deux pouces d'épaiſſeur. Les vaiſſeaux, les planchers ſont recouvèrts de *planches.* Ce vaiſſeau n'a point de pont, il faut paſſer ſur des *planches.* On le fait de *planches* de chêne, de hêtre, de ſapin, On ne ſçauroit aller dans ce bateau, on a levé la *planche.*

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc πλάξ, *tabula*; les aûtres de *planca* Latin, dont Pline s'eſt ſèrvi en la même ſignification, auſſi-bien que Feſtus.

Planche de Graveur, ſe dit d'une feuille déliée & fort polie, de cuivre, ſur laquelle on grave au burin, ou en eau forte. *Ærea lamina.* On fait auſſi des *planches* de bois ſur leſquelles on fait des gravûres, dont les eſtampes s'appellent *tailles de bois.* Pour faire des images ſatinées il les faut faire paſſer ſous la *planche.* Cet Auteur a fait graver les *planches* de ſon livre.

Planche de Jardiniér, eſt une diviſion d'un jardin en pluſieurs morceaux de tèrre plus longs que larges, où ils élevent différentes fleurs, ou légumes. *Pulvinus.* On les appelle quelquefois *couches*, ou *carreaux.* Voilà ſon beau carreau, ſa belle *planche* de tulipes. Ce Jardinier a quatre *planches* ou couches de melons; il a deux *planches* de laituës, de pourpiér, de concombres. On appelle *planche côtiere*, celle qui eſt au piéd d'une paliſſade.

On dit figurément, qu'un homme ſe fie ſur une *planche* pourrie, quand il s'aſſûre ſur une fortune, ou une eſpérance qui n'eſt pas trop bien fondée. *Anceps, inconſtans & dubia fortuna.* On dit qu'il a fait la *planche* à quelqu'un; pour dire, qu'il lui a montré le chemin, qu'il lui a donné le moyen de parvenir à quelque charge, à quelque dégré; qu'il a tenté le premier une choſe qui étoit difficile ou dangereuſe. Voilà un Arrêt qui fait la *planche* à bien des déſordres. On dit auſſi quand quelqu'un a pû conſèrver quelque choſe de ſon bien qu'on décretoit, c'eſt une *planche* qu'il a ſauvée de ſon naufrage.

PLANCHÉIER. verb. act. Couvrir de plancher. *Coaſſare, tabulare, aſſare, contabulare.* Les premiers étages des maiſons doivent être *planchéiez* pour être ſains, polis & propres. On appelle auſſi *planchéier*, couvrir d'un platfonds.

PLANCHÉIEUR. ſ. m. Petit Officiér de Ville qui a ſoin de fournir des planches & des tréteaux aux Marchandiſes ſur les ports. *Tabularum diſtributor.* Les Ordonnances de la Ville portent des réglemens pour les *Planchéieurs.*

PLANCHER. ſ. m. Conſtruction de poutres ou de ſolives qui fait la ſéparation des deux étages. On le dit tant du ſol ſur lequel on marche quand il eſt carrelé, planchéïé, ou autrement *uni*, que de ce qui eſt ſur la *tête* où l'on met le platfonds. Il eſt tombé ſur le *plancher.* Ce luſtre eſt attaché au *plancher.* Un étage eſt compris entre deux *planchers.* Ce *plancher* a trois travées.

Du Cange dérive ce mot de *plancarum*, parcequ'un *plancher* eſt fait de *planches.*

On dit proverbialement, qu'on veut aller ſur le *plancher* des vaches; pour dire, qu'on ne veut point aller par eau, mais par tèrre. *Terrâ iter facere.*

PLANCHETTE. ſ. f. Diminutif. Petite planche. *Aſſula.* Les Tourneurs, & les Vaniers appellent *planchette*, une petite planche qu'ils mettent devant leur éſtomac, quand ils ont à pèrcer quelque choſe qui réſiſte trop.

PLANÇON. ſ. m. Branche de ſaule, de peupliér, de frêne, &c. qu'on coupe quand elle a deux ou trois ans, & qu'on plante en tèrre pour reprendre racine. On l'appelle auſſi *plantard* en quelques lieux. *Talea, ramalis talea.*

PLANE, ou PLATANE. ſ. m. Grand arbre dont les rameaux s'étendent au large comme ceux du noyer. *Platanus.* Ses feuilles ſont grandes, fort larges, dures, robuſtes, diviſées en cinq ou ſix parties diſpoſées en main ouvèrte, attachées par des queuës longues. Ses chatons ſont des pelotons chargez de pluſieurs ſommèts remplis de pouſſière menuë: ces chatons ne laiſſent aucun fruit après eux: les fruits naiſſent ſur le même piéd dans des endroits ſéparez, ils ſont ronds comme des fraiſes, velus, lanugineux, compoſez de pluſieurs petites ſemences oblongues, rudes, jaûnes, envelopées de poils. Cet arbre croît proche des rivières en Candie, en l'iſle de Lemnos, & en pluſieurs aûtres lieux. En Latin *Platanus orientalis vera.* Park. Il y a une aûtre éſpéce de *plane* qui différe de la précédente, en ce que ſes feuilles ne ſont pas découpées ſi profondement, & en ce que les ſemences qui compoſent ſon fruit ſont moins rudes. En Latin *Platanus occidentalis aut Virginenſis.* Park. Pauſanias dit qu'il y a des *planes* creux, & qui font un ſi grand ombrage, que c'eſt prèſque comme un marché. Mais Pline enchérit, & dit que Martianus vit un *plane* dont les branches étoient comme de grands arbres, & ſi gros, qu'au piéd il y avoit une tanière de quatre-vingt piéds de long; qu'au dedans il y avoit une croupe ronde comme de tuf ou piérre ponce couvèrte de mouſſe, ſur laquelle lui dix-huitiéme a banqueté, & couché ſouvent. On en faiſoit autrefois tant d'éſtime à Rome, qu'on l'arroſoit de vin, quoique le naturel de cet arbre ſoit d'aimer les lieux aquatiques.

Les Eſpagnols appellent *plane*, ou *platane* un arbre qui croît en pluſieurs lieux des Indes Orientales, & des Occidentales, quoiqu'il n'ait rien de commun avec les *planes* de l'Europe. Son fruit eſt comme un raiſin qui porte quelquefois 300. grains en la même grape. On le nomme autrement *muſa.* Voyez Musa. Il y a de ces arbres qui ſont plus petits, qu'ils appellent *dominiques*, à cauſe que la peau du raiſin dans ſa maturité eſt blanche & noire comme l'habit des Dominicains. Ses fruits ſont plus petits & meilleurs que les aûtres.

PLANE. ſ. f. Outil d'acier qui ſèrt à pluſieurs Artiſans, comme aux Charrons, aux Tonneliérs pour applanir leurs bois. Il a deux trenchans, & deux manches. *Duplici manubrio inſtructa dolabra.* La *plane* en Dauphiné s'appelle *rabot*, parcequ'il unit & polit le bois.

Plane, eſt auſſi un tèrme de Plombier, qui ſignifie un morceau de cuivre quarré, qui a une poignée d'un côté, & qu'on fait chauffer pour planer le ſable, *Dolabra ænea quadrata.* Quelques Plombiérs diſent *plaine*, mais ils diſent mal. Le grand uſage eſt pour *plane.*

PLANER. v. act. Tèrme de divèrs Artiſans comme Charrons, Tonneliers, Orfévres, Chaudronniers, Plombiers, &c. *Planare, complanare, æquare, æquum facere.* Il ſignifie, unir & polir du bois, de l'argent, du cuivre, du plomb, ou autre beſogne, ſoit avec la plane, ſoit avec pluſieurs coups de marteau. *Lignum, argentum, æs, plumbum dolare, dedolare, vel expolire, lævigare.*

Planer. v. n. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſe ſoutiennent en l'air, ou qui vont de plain, ou qui raſent l'air, ſans remuer prèſque les ailes & ſans daguer. *Alarum expanſarum libramento verſare ſe per aera.* Il *plane* ſur le bord d'une mèr poiſſonneuſe. Segrais.

On le dit auſſi d'un nageur qui ſe ſoutient ſur l'eau étendu avec peu d'agitation de corps.

PLANÉTAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux planétes. Les orbites *planétaires. Planetarum orbitæ.* Les influences *planétaires.*

Dans les régions planétaires
Le globes décrivant leurs routes circulaires,
Leur courſe eſt meſurée à leur éloignement;
Les plus prés du ſoleil vont plus rapidement. L'Abb. Geneſt.

PLANÉTAIRE. ſ. m. & f. Saint Auguſtin, dans le IVe L. de ſes Confeſſions, donne ce nom aux Aſtrologues qui prétendent connoître l'avenir par les aſtres, & que les influences des aſtres agiſſent ſur nos volontez & les néceſſitent, & il confeſſe à Dieu qu'il a été entêté de cette manière. *Planetarius*, *a*.

PLANEUR. ſ. m. Ouvrier qui plane la vaiſſelle, qui la rend unie à coups de marteaux. *Politor*.

PLANÉTE. ſ. f. Mot grec qui ſignifie *errante*. On appelle ainſi quelques étoiles, parcequ'on les voit en pluſieurs points du ciel, enſorte qu'elles ne ſont pas toujours également éloignées entre elles, comme les étoiles fixes, quoiqu'avec un mouvement réglé & périodique, qui eſt différent ſuivant qu'elles ſont plus ou moins éloignées du ſoleil. *Planeta*, *vel ſtella erratica*, *ſidera errantia*. Les *Planétes*, excepté le ſoleil ſont des corps opaques, qui n'ont qu'une lumière empruntée du ſoleil. Il y a ſept *Planétes* qu'on marque avec ces figures, Saturne ♄, qui fait ſon cours en 29. ans & 169. jours: Jupiter ♃, qui fait ſon cours en 11. ans & 313. jours & 19. heures: Mars ♂, qui fait ſon cours en un an & 321. jours: le Soleil ☉, (les Copernicien mettent en ſa place la Tèrre) qui fait ſon cours en 365. jours, 5. heures & 48. minutes: Venus ♀ qui fait ſon cours en 225. jours: Mércure ☿, qui fait ſon cours en 88. jours: & la Lune ☾, qui fait ſon cours en 27. jours 7. heures & 43. min. On appelle la Lune, Mércure, & Vénus, les *Planétes inférieures*, parcequ'elles ſont plus bas que le Soleil, quoique Mercure & Vénus ſoient quelquefois plus haut que le Soleil. Mars, Jupitèr & Saturne ſont appellez *Planétes ſupérieures*; parcequ'elles ſont toujours au-deſſus du Soleil. Les *Planétes* apparoiſſent directes, ſtationaires, ou rétrogrades. Voyez chaque *Planéte en ſon rang*. Les *Planétes directes* ſont celles qui par leur mouvement propres vont ſelon l'ordre des ſignes. Les *Planétes rétrogrades* ſont celles qui par leur mouvement propre retournent contre l'ordre des ſignes. Les *Planétes ſtationnaires* ſont celle qui pendant quelque tems ſemblent n'avancer ni reculer. Une *Planéte* eſt dite *Orientale* quand elle paroît le matin avant le lever du ſoleil, & *Occidentale* quand elle paroît après le lever du ſoleil. On dit qu'une *Planéte* eſt au cœur du ſoleil ou *brûlée*, quand elle n'en eſt éloignée que de 16. minutes, &c. On diviſe l'Aſtronomie en Théorie du prémier Mobile, & Théorie des *Planétes*.

Parmi les Aſtronomes, ce mot eſt ordinairement maſculin. Ainſi ils diſent que Saturne eſt le plus haut, le plus elevé de tous les *Planétes*. L'Ac. Quelques Aſtronomes comptent 16. *Planétes*, parcequ'ils mettent dans ce nombre les quatre Satellites de Jupitèr, & les cinq Satellites de Saturne. Ce ſont ces *Planétes* en ſecond que les Aſtronomes appellent *ſecundarii*, qui ſe meuvent autour des autres *Planétes*. Les Aſtrologues diviſent les *Planétes* en maſculines, qui ſont les plus chaudes; en féminines, qui ſont humides, & androgynes, ou hèrmaphrodites, qui ſont tantôt chaudes & tantôt humides. Ils diſent qu'il y a des *Planétes* benignes, comme Jupitèr & Vénus; & des *Planétes* malignes, comme Saturne & Mars. Les Aſtrologues diſent encore que les *Planétes* ſymboliſent en qualitez, & en couleur avec les ſept métaux.

On dit figurément d'un homme heureux, qu'il eſt né ſous une bonne *Planéte*. On ne peut forcer ſa *Planéte*; pour dire, ſon inclination, ou ſa déſtinée. *Sequi fatorum auſpicia*.

PLANÉTAIRE. adj. Qui appartient à la Planéte. *Planetarius*. La région *planétaire*, c'eſt l'eſpace où ſe meuvent toutes les Planétes. Les Aſtrologues appellent heures *planétaires*, celles où chaque Planéte domine le plus fortement, ſelon leur imagination. Ils ont fait des tables des heures *planétaires*.

PLANEUR. ſ. m. Tèrme d'Orfévre. C'eſt l'Artiſan qui gagne ſa vie à planer la vaiſſelle. *Expolitor*. Ce que les Orfévres appellent *planeur*, les Potiérs d'étain l'appellent *forgeur*. *Malleator*.

PLANIMÉTRIE. ſ. f. La prémière partie de la Géométrie, qui conſiſte en la connoiſſance des lignes & des choſes planes & ſans élévation. *Planimetria*. Les deux autres ſont la *Géodéſie*, qui connoit des ſurfaces, & la *Stéréométrie*, des corps ſolides.

PLANISPHÈRE. ſ. m. Inſtrument d'Aſtronomie qui ſert à obſèrver le mouvement des cieux, ou à en décrire les lignes ou les cèrcles ſur un plan. *Planiſphorium*. L'Aſtrolabe eſt une éſpéce de *Planiſphere*. La Mappemonde eſt auſſi une éſpéce de *Planiſphere* qu'on peut tracer ſuivant les divèrſes projections: on y trace les méridiens & les parallèles, & les autres cèrcles de la ſpiére. On l'appelle *Planiſphere*, parceque c'eſt la répréſentation de toute la ſurface de la tèrre ſur un plan.

PLANIZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Sacanie, en Morée. *Planica*, anciennement *Inachus*. Elle coule près de la ville d'Argos, & ſe décharge dans le fond du golfe Napoli, près de la ville de ce nom. MATY.

PLANT. ſ. m. Lieu où l'on a planté, où l'on éléve pluſieurs piéds d'arbres. *Arborum plantarium*. Voilà un beau *plant* de vigne. *Vitium plantarium*. C'eſt un jeune *plant* de trois ans, il n'y a point de vieilles ſouches. On a fait un *plant* d'arbres pour ſervir d'avenuë à cette maiſon.

PLANT, ſe dit auſſi de chaque piéce d'arbre qu'on plante. Le *plant* de charmille coute tant le millier. *Carminctum*. On lui a donné à choiſir du *plant* dans cette forêt.

PLANT, ſignifie auſſi, Racine, tige. *Radix*, *caulis*. Cette graine pouſſe ſon *plant*. Quant votre *plant* a pouſſé à la place où vous l'avez ſemé, & qu'il eſt haut d'un doigt, otez-le pour le replanter. LA QUINT.

PLANTAGE. ſ. m. Action par laquelle on plante. *Plantatio*, *ſatio*, *ſatus*, *conſitio*. On a tant payé à ce Jardinier pour le *plantage* de cette avenuë.

PLANTAIN. ſ. m. Plante qui pouſſe de feuilles grandes, larges, luiſantes, accompagnées en leur longueur de ſept cotes élevées, d'où vient que quelques-uns l'appellent *ſeptinervia*. Il ſort d'entre les feuilles pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un pié, rondes, ſoutenant un épi long, garni de petites fleurs blanchâtres ou purpurines. Chaque fleur eſt un tuyau fenné dans le fond, évaſé en haut, découpées en quatre parties, & garni de pluſieurs étamines. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il paroit un fruit ovale pointu ou conique. Ce fruit eſt une coque membraneuſe qui s'ouvre en travèrs comme une boete à lavonnette, & qui renfèrme des ſemences menues de couleur rougeâtre. Sa racine eſt courte, groſſe comme le doigt. En Latin *plantago latifolia ſinuata*. C. BAUH. Cette plante eſt vulnéraire, réſolutive, fébrifuge, on s'en ſért dans la diſenterie, dans le crachement de ſang, dans les flux immoderez des hemorrhoides & des mois. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *plantin*.

Plantago, à ce que l'on prétend, vient du mot Latin *planta*, & on l'a donné par excellence au *plantain* commun, parceque c'eſt une plante de grande vèrtu. Il y a des Auteurs qui croyent qu'on l'appelle *plantago*, parceque les feuilles reſſemblent à la plante des piéds, ou à cauſe que l'on foule le *plantin* aux piéds dans tous les chemins.

PLANTAIRE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte qu'on donne à un muſcle qui ſert au mouvement de la plante piéd. *Muſculus plantarius*.

PLANTARD. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle les groſſes branches de ſaule, d'aulne, de peuplier, &c. qu'on choiſit pour planter, lorſqu'on ététe ces ſortes d'arbres; & on les appelle *plantards* juſqu'à ce qu'ils pouſſent des branches. *Talea ſalignea*, *populea*.

PLANTAT. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. C'eſt une vigne qui n'eſt plantée que depuis un an. *Vitis annicula*.

PLANTATION. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Action de planter. *Plantatio*, *ſatio*. Culture & *plantation*.

PLANTE. ſ. f. Corps organiſé qui a eſſentiellement une racine, & peut être une ſemence, & qui produit le plus ſouvent des feuilles, des tiges & des fleurs. *Planta*. Les tulipes & les anémones ſont eſtimées les plus belles *plantes*. On fait venir des *plantes* de graine, de bouture, de racine, de provin, de feuilles, de décoctions, & même de ſucs, ſi on en croit Théophraſte, qui dit que le ſuc de lis & celui d'ippoſelinum produiſent des *plantes* pareilles à celles dont ils ont été tirez. Le jardin du Roi pour les *plantes* medecinales a pluſieurs *plantes* des Indes. Il y a une *plante* ſenſitive qui retire ſes feuilles quand on la touche. J. Bauhin. Mr Rai, & pluſieurs autres ont écrit l'Hiſtoire des *plantes*. Marcel Malpighi Medecin du Pape Innocent XII. a fait un très-beau livre de l'anatomie des *plantes*. Mr Tournefort de l'Academie Royale des Sciences a donné au public, depuis quelques années, un excellent Ouvrage intitulé, Élemens de Botanique, ou Méthode pour connoître les *plantes*. On s'en eſt beaucoup ſervi dans la reviſion de ce Dictionnaire. Mr Grew a remarqué dans les *plantes*, qu'il y a des parties organiques à peu près ſemblables à celles des animaux. & qu'ainſi on peut dire qu'elles ont des entrailles, un cœur, un foie, &c. que le mouvement de l'air dans les *plantes* n'eſt pas moins neceſſaire pour leur végétation, que le mouvement du ſuc.

PLANTE ANNUELLE, eſt une plante dont la racine meurt dans la même année, après avoir porté ſes fleurs & ſes graines; comme le froment, le ſeigle, & les autres. *Planta annua*.

PLANTE BISANNUELLE, eſt celle qui ne donne des fleurs & des graines que la ſeconde ou même la troiſiéme année après qu'elle a levé, & qui périt enſuite; telles ſont le fenouil, la menthe, & les autres. *Planta biennis*, *triennis*.

PLANTE ÉTIOLÉE, eſt une plante qui s'éleve, & s'allonge trop: telles ſont les plantes qui ſont trop preſſées. *Planta gracilis nimis in altum creata*.

PLANTE MARINE, eſt une plante qui naît dans le fond de la mèr, comme le corail, la madrepore, &c. *Coraliodes*.

PLANTE MARITIME, eſt une plante qui naît ſur le bord de la mèr;

mèr ; comme la ſoude, la bacile, &c.

PLANTE À PARASSOL, eſt une plante dont les fleurs ſont en paraſſol ; comme le fenouille, l'angélique, &c. *Planta umbellata.*

PLANTE TRAPUË, eſt une plante qui eſt ramaſſée dans ſa taille, & dont le piéd eſt fortifié. *Planta brevis & ſpiſſa.*

PLANTE VERTICILLÉE, eſt une plante dont les fleurs ſont vèrticillées, ou approchantes : comme la mente ; le marrube, &c. *Verticillata.*

PLANTE VIVACE, eſt une plante dont la racine ne périt pas, après qu'elle a donné ſa ſemence. *Planta vivaradix.* On en trouve pluſieurs parmi celles-ci, qui ſont toujours vèrtes, comme le cabaret, le violier, &c. & d'aûtres qui pèrdent leurs feuilles pendant une partie de l'année ; comme le pasd'âne, le piéd-de-veau, la fougère, &c.

PLANTE, ſe dit figurément de la jeuneſſe dont on confie l'éducation à un Maître, ou à un Gouvèrneur. *Surculus tenellus.* Ce jeune homme eſt une *plante* encore tendre qui promet beaucoup. Le Saint s'appliquoit à cultiver ces jeunes *plantes*, qui venant à croître, fleurirent & répandirent par tout leur bonne odeur. FLÉC. Il cultive avec plaiſir cette *plante* admirable. Bois-R.

PLANTE DU PIÉD, eſt la partie la plus baſſe du piéd de l'homme, ſur laquelle il marche. *Pedis planta, ſolum.* Job fut affligé en ſon corps depuis la *plante* des piéds juſqu'au ſommet de la tête. On dit de ceux à qui on a donné la queſtion avec le feu, qu'on leur a chauffé la *plante* des piéds.

PLANTÉ. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *abondance. Abundantia, meſſis copioſa.* Il y a eu cette année un grand *planté* de tous biens. Badebec femme de Pantagruel mourut pour avoir mangé un grand *planté* de tripes.

Si bien vous vient à planté,
Votre cœur ne ſoit point planté
En une choſe tant frivole. BÉZE.

PLANTÉ, & PLENTÉ, de plénité. ſ. f. Abondance. Il vient de *plenitas.* BOREL. Marot s'en ſèrt dans les Pſeaumes. Nicot le met auſſi dans ſon Dictionnaire.

Où grand planté *de bien abonde.* FONT. DES AM.

PLANTEGENEST, ou PLANTEGENÊT. ſ. m. Surnom d'homme. Bourdigne, SKINNÈR & d'aûtres écrivent PLANTAGENÊT. Ce nom appartenoit à la maiſon d'Anjou. Henri II. le porta ſur le thrône d'Angleterre, où ſa poſterité maſculine l'a conſèrvé pendant plus de 400 ans, qu'elle a régné juſqu'à Henri VII. *Larrey.* Henri II. l'avoit hérité de ſon Père Géoffroi Ve le Bel & *Plantegenêt*, Comte d'Anjou, fils de Foulques Ve Roi de Jéruſalem, qui vivoit dans le XIIe ſiécle, & qui mourut en 1144. Car Géoffroi épouſa en ſecondes noces Mahaud d'Angleterre fille unique d'Henri I. Roi d'Angleterre, & veuve d'Henri Ve du nom Empereur, & de cette Princeſſe il eut Henri II. Roi d'Angleterre ſurnommé *Plantegenêt* comme lui. On ne ſçait pas bien quel eſt le prémiér qui a porté ce nom de *Plantegenêt*, & moins encore la raiſon pour laquelle on le lui donna. Géoffroi Ve Comte d'Anjou, dont je viens de parler, eſt le prémiér que je trouve qui l'ait porté. Encore M. Ménage ſemble-t-il dire dans la Table de ſon Hiſtoire de Sablé, qu'il qu'il n'y a que les Anglois qui le lui donnent, & enfin le vieux Annaliſte d'Anjou, Jean Bourdigne ne l'appelle point ainſi. Le prémiér auquel il donne ce nom, eſt Géoffroi troiſiéme fils, ſelon lui, de ce Géoffroi Ve ſurnommé le Bel, & non pas ſon ſécond, comme l'écrit M. Ménage dans ſon Hiſtoire de Sablé, *L. I. Ch. II. p.* 3. dans une notte marginale. Cependant le nom de *Plantegenêt* devroit être plus ancien que ces deux Princes dans la Maiſon d'Anjou, ſi ce que dit SKINNER de ſon origine & de ſon étymologie, eſt vrai. Cet Auteur prétend que ce nom vint à la Maiſon d'Anjou, d'un Prince de cette maiſon, qui ayant tué ſon frère pour avoir ſes États, prit la croix pour faire pénitence de ce crime, alla à la Tèrre-ſainte ; & pour expier ſon crime, toutes les nuits pendant le voyage prenoit la diſcipline ou ſe fuſtigeoit avec une vèrge de la plante appellée Genêt, d'où il fut ſurnommé *Plantegenêt*, ou, comme SKINNÈR écrit, *Plantagenêt.* Géoffroi le Bel entreprit bien le voyage de Jéruſalem, mais il n'avoit point tué ſon frère, & ce ne fut point par pénitence, mais pour ſécourir le Roi Amauri ſon frère de père. Quel eſt donc ce Prince de la Maiſon d'Anjou ? Eſt-ce Foulques IV. A la vérité il dépoſſéda Géoffroi ſon frère aîné, dit le Barbet, & le fit priſonniér, mais il ne le fit point mourir ; & ſon fils Géoffroi le Bel dit *Plantegenêt* le délivra de priſon, comme Bourdigne le dit dans ſes Annales d'Anjou, Ch. XLII. De plus, Foulques fit le voyage d'Outremèr, mais Bourdigne dit que ce fut parce que conſidérant qu'il avoit été en tant de mortelles batailles, & cauſe de la mort de pluſieurs Chrétiens, & grande éffuſion de ſang humain, il craignoit le jugement de Dieu & damnation éternelle. Il fit encore un ſecond voyage d'Outremèr, mais pour rémèrcier Dieu des graces, dont il l'avoit comblé, dit Bourdigne, Ch. XXXI. Il eſt vrai qu'il ajoûte que quelques-uns diſent qu'il avoit fait encore un autre voyage, mais il ne paroît pas le croire, du moins il n'en dit mot, & nous n'en ſçavons point la cauſe. Ce ne put cèrtainement être la mort de ſon frère, puiſqu'il ne le fit point mourir. Enfin ce Foulques n'eſt point ſurnommé *Plantegenêt.* Je ne crois pas qu'avant lui aucun Comte d'Anjou eût paſſé la mèr. Ainſi ce que dit SKINNÈR, paroît être une fable.

Il y a encore une choſe que l'on ſuppoſe communément, & qui ne paroît pas trop bien fondée, c'eſt que tous les Princes de la Maiſon d'Anjou, au moins depuis Géoffroi le Bel, ont porté le ſurnom de *Plantegenêt.* Cependant il ſemble qu'on l'ait donné à quelques-uns ſeulement pour les diſtinguer des aûtres, qu'on ſurnomme autrement. En éffet Bourdigne, Chap. XLII. ne le donne qu'au troiſiéme des fils de Geoffroi le Bel, & ſemble par ce nom le diſtinguer des autres Princes de ſa maiſon. Cetuí Géoffroi, dit-il, qui pour l'élégance de ſon pèrſonnage fut ſurnommé le Bel, épouſa Mathilde fille du Roi d'Angleterre & veuve de l'Empereur Henri, de laquelle Mathilde il engendra trois beaux fils, ſçavoir, Henri qui fut Roi d'Angleterre & Comte d'Anjou, Guillaume ſurnommé Longue-épée, & Géofroi dit *Plantagenêt.* On le donne pourtant auſſi à l'aîné Henri Roi d'Angleterre, comme nous avons dit ci-deſſus. Bourdigne ne le donne point à ſon père le Comte Geoffroi Ve qui pourtant eſt appellé *Plategenêt* dans la Chronique du Prieur de Vigeois, Ch. LIV. comme a remarqué M. Ménage dans ſon Hiſtoire de Sabé ; mais il ſemble dire dans ſa Table, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a que les Écrivains Anglois, qui donnent ce nom à ce Géoffroi, ce qui s'accorde avec ce que nous venons de dire de Bourdigne, ſon troiſiéme fils, qui eſt le prémier que Bourdigne appelle *Plantegenêt.*

PLANTEIVEMENT. Vieux advèrbe. Abondamment. BOREL. Plantureuſement. *Abundè, copioſè.*

Et de nouvel faonement,
Empli Dien planteivement. OVIDE, Mſ. de Borel.

D'où vient planteureux, c'eſt-à-dire, fèrtile.

PLANTER. En tèrmes d'Architecture, *Planter* un bâtiment, c'eſt en diſpoſer les prémières aſſiſes de pierre dure ſur la maçonnerie des fondemens, dreſſée de niveau, ſuivant les cottes & meſures, avec toute l'éxactitude poſſible. DAVILÈR.

PLANTER. v. act. Mettre en tèrre quelque graine, bouture, ou plançons pour lui faire prendre racine. *Conſerere, inſerere, ſevere, plantare, repangere.* On *plante* des arbres, des ſauvageons à la ligne, en échiquiér, en quinconce. Les Jardiniérs obſèrvent cèrtains jours & ſaiſons propres pour ſemer & pour *planter.*

PLANTER, ſe dit auſſi de ce qu'on fiche ſimplement en tèrre. *Figere, pangere.* Ce Général a fait *planter* le piquet à ſon armée en un tel lieu ; pour dire, il y a campé. *Caſtra metatus eſt ; vel caſtra poſuit.* On le dit auſſi de ceux qui établiſſent leur demeure en quelque endroit. On dit auſſi *Planter* des pieux, quand on veut faire des paliſſades, ou bâtir ſur des pilotis. La prémière choſe que font les Moines qui s'établiſſent, c'eſt de *planter* la croix. On prédit aux Princes naiſſans, qu'ils iront *planter* leurs étendarts juſques ſur le mont Liban. Les Hollandois ſont venus ſe *planter* à l'embouchure de la Tamiſe, y ont mouillé l'ancre. Les ennemis ſont venus *planter* des échelles au piéd du mur. *Scalas admovere, vel urbem ſcalis aſcendere.* On a envoyé ce Capitaine *planter* des colonies dans les tèrres neuves.

PLANTER, ſignifie auſſi, Se tenir droit, ſe ſituer, *Stare, erigere, aſſiſtere.* La prémière leçon que donne un Maître de danſe, ou d'eſcrime à un écoliér, c'eſt de le bien *planter* ſur ſes jambes. Il ſe *plante* ſur ſes orteils, ſur ſes ergots. Il ſe *plante* bien ; pour dire, il ſe tient de bonne grace. On dit auſſi, qu'un cheval ſe *plante* bien, quand il eſt fèrme & droit ſur ſes piéds. On dit dans le même ſens qu'une ſtatuë, qu'une figure en piéd eſt bien *plantée* ; pour dire, qu'elle eſt repreſentée debout avec une belle attitude. On dit auſſi qu'une maiſon eſt bien *plantée* pour dire, qu'elle eſt bien ſituée, & agréablement bâtie.

PLANTER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se venir mettre en quelque lieu. *In aliquo loco ſeſe ſtatuere.* Ce grand corps s'eſt venu *planter* devant moi, & m'a empêché de voir la cérémonie. Les écornifleurs ſe *plantent* hardiment au plus bel endroit de la table.

PLANTER, ſe dit auſſi, pour, Enfoncer Il lui *planta* le poignard dans le ſein. L'ACAD. *Tranſfodere, pugione tranſfodere.* Il lui *planta* la javeline fort avant. ABLANC.

PLANTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales.

S,

S. Xaviér eſt allé *planter* la foi dans les Indes. *Fidem diſſeminare, plantare.* On dit auſſi quand on quitte ſa Maîtreſſe, quand on l'abandonne, qu'on l'a *plantée* là. *Deſerere, dimittere, derelinquere.*

On dit auſſi, *Planter* quelque choſe au nez de quelqu'un; pour dire, lui faire des reproches, lui dire quelque choſe de déſagréable. *Exprobrare.* Il lui alla *planter* au nez, qu'il avoit été répris de Juſtice.

PLANTER, ſe dit encore figurément en d'autres occaſions. Il faut s'arrêter où Dieu a *planté* des bornes à la raiſon humaine. *Siſtendum ubi Deus ingenio humano terminos poſuit.*

PLANTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Me voilà bien *planté* pour revêrdir; pour dire, On m'a abandonné en un lieu où je ne ſçai que devenir. *Derelinqui.* On dit auſſi de celui qui eſt relegué en une maiſon de campagne, qu'on l'a envoyé *planter* des choux.

PLANTÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vêrbe. *Sativus, ſatorius, inſitus.* On dit auſſi, avoir les cheveux bien *plantez*; pour dire, les avoir bien placez.

PLANTEUR. ſ. m. Jardinier qui plante des arbres. *Conſitor, ſator, plantator.* On dit auſſi d'un Noble qui vit à la campagne, que c'eſt un *planteur* de choux.

PLANTIN. Voyez PLANTAIN.

PLANTOIR. ſ. m. Inſtrument de Jardinier avec lequel il plante. *Satorius paxillus.* C'eſt un petit fêr pointu & emmanché qu'on appelle autrement une *houlette.*

PLANTUREUX, EUSE. adj. Ample, abondant, à quoi on n'a rien épargné. *Abundans, redundans, copioſus, fœcundus, uber.* Il nous a fait un *plantureux* repas. Après le repas, qui fut long & *plantureux*, ils s'entretinrent de tout. ABLANC. On a fait à ce malade une *plantureuſe* ſaignée; il a fait une *plantureuſe* évacuation. Une moiſſon *plantureuſe*, c'eſt-à-dire, pleine moiſſon. Ce mot vient de *plenus.*

PLANTUREUSEMENT. adv. D'une manière plantureuſe. *Copioſè, abundanter, fœcundè, largè, largiter.* Ce goulu a mangé à dîner *plantureuſement.* Saint Paul ſouhaite que la parole de Dieu habite *plantureuſement* dans le cœur des fidéles.

PLANURE. ſ. f. C'eſt le bois que la plane coupe, & qui tombe aux piéds de l'Artiſan à meſure qu'il plane. *Aſſula, ſcobs.* Ces *planures* ſont bien groſſes. Les *planures* ne ſont bonnes qu'à allumer le feu.

PLAQUE. ſ. f. Lame de métal peu épaiſſe & applatie qui ſert à fortifier des ouvrages de charpenterie & de maçonnerie. *Lamina.* On revêt quelques portes de *plaques* de fêr. On renforce les coffres forts de *plaques* de fêr par dedans. *Lamina ferrea.* On fait des contrecœurs de cheminée avec des *plaques* de fêr, de fonte. On a mis cette épitaphe ſur une *plaque* de cuivre: on en met auſſi ſur des *plaques* de marbre, ſur des marbres incruſtez. Quelques-uns appellent la *plaque* d'un piſtolet, ou d'une arme à feu, ce qu'on appelle auſſi la *platine.*

Ménage dérive ce mot du Grec πλάξ, *tabula, planche.*

PLAQUE, ſe dit auſſi d'une piéce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandeliér qu'on met dans les chambres pour les parer & pour les éclairer. *Argentea lamina.* On avoit autrefois des *plaques* d'argent magnifiques, mais l'uſage en eſt preſque pêrdu. On faiſoit auſſi des *plaques* avec des glaces de miroir.

PLAQUE, ſe dit auſſi chez les Pêrruquiérs d'une partie de la pêrruque qui eſt treſſée d'une manière particuliére, & qui eſt quelquefois faite à l'aiguille, qui ſêrt à mettre ſur le devant de la tête, ou pour imiter une tonſure eccléſiaſtique. *Capillaceum reticulum.*

PLAQUE, en têrmes des Eaux & Forêts, eſt la marque du marteau qu'on met ſur les arbres piéds-corniérs pour tirer des alignemens de l'un à l'aûtre, qu'on appelle autrement *miroir. Amuſſis.*

PLAQUE, ſignifie auſſi la partie d'une garde d'épée qui couvre la main, qui eſt d'ordinaire ouvragée. *Enſis ſcutula.*

PLAQUE. Têrme de Fleuriſte. Ils diſent: j'ai deux tulipes dont les *plaques* ſont fort diſtinctes d'avec la couleur & le panache; ce qui me donne eſpérance qu'elles ſe parangonneront.

PLAQUE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne monnoie de France & de Flandre. *Placa.* Cette monnoie étoit d'argent, & avoit cours dans les Pays-Bâs, & c'étoient les Ducs de Bourgogne qui l'y faiſoient battre; de là elle paſſa en France. M. Le Blanc, dans ſon Traité hiſtorique des Monnoyes de France, en parlant de Charles VII. p. 299. dit: Pour monnoie d'argent on fit pendant ce régne, des gros & des demi-grôs d'argent fin, des *plaques* à l'imitation de celles que le Duc de Bourgogne faiſoit faire dans les Pays-Bas. Celles du Roi ſe fabriquoient à Tournai; elles étoient d'argent fin auſſi-bien que les gros tournois; & les plus entiéres que j'ai vûës, péſoient 68 ou 69 grains. J'en ai auſſi trouvé quelques-uns de billon, c'eſt-à-dire, au-deſſous de 5 deniérs de loi. Le même Auteur, p. 303. met les *plaques* de Flandres ſous ce même régne à 15 deniers. Il eſt parlé des *plaques* dans un Édit d'Henri VI. Roi d'Angletêrre du 26e Novembre 1426. Et il paroit par Skinnêr qui cite Skene, que ce mot étoit auſſi en uſage en Angletêrre où on l'écrivoit *plack.* Skinnêr dit fort bien que ce mot venoit de *plaque*, qui ſignifie une petite lame de métal, & il conjecture que celui-ci pourroit venir de πλάξ, ou πλατὺς.

PLAQUER. v. act Appliquer des plaques de métal ou de bois ſur quelque ouvrage. *Aliquid incruſtare.* Les Menuiſiérs qui font des ouvrages de placage y applique des plaques ou feuilles d'ébene & d'oliviér, d'écaille de tortuë, & quelquefois d'argent & de cuivre. On applique des plaques de métal aux navires pêrcez du canon pour boucher le trou.

PLAQUER, ſignifie auſſi, Attacher ou jetter contre. On a *plaqué* cet écriteau au deſſus de la porte. *Programma affigere, agglutinare.* On n'a fait que plaquer du mortier contre cette muraille, contre cette doſſe, on n'a pas achevé de l'enduire. *Plaquer le bois*, c'eſt l'appliquer par piéces minces ſur d'autre bois, comme font les Ebénîſtes.

PLAQUER, ſe dit figurément en choſes morales, des reproches qu'on fait aux pêrſonnes. Il ne pouvoit lui faire qu'un ſeul reproche, il le lui a *plaqué* au nez en bonne compagnie. *Exprobravit publicè.*

PLAQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Affixus, agglutinatus.*

PLAQUESAIN. ſ. m. Têrme de Vitriér. C'eſt une piéce de plomb un peu creuſe, & un peu ovale, où les vitriers mettent & détrempent le blanc dont ils ſe ſervent pour ſigner leur vêrre. *Concha plumbea.*

PLAQUIS. ſ. m. Têrme d'Architecture. C'eſt une eſpéce d'incruſtation d'un morceau mince de piêrre, ou de marbre, mal faite & ſans liaiſon. *Incruſtatio.*

PLASENCIA. Voyez PLAZENTIA, ou PLAISANCE.

PLÂTRAS. ſ. m. Démolitions de murs faits de plâtre. *Rudus.* On fait des cloiſons de *plâtras* de cheminée.

PLÂTRE. ſ. m. Piêrre foſſile qui eſt merveilleuſement commode pour bâtir. *Gypſum.* Les plus belles carriéres de *plâtre* qui ſoient au monde ſont celles de Montmartre près Paris. On employe le *plâtre* crud, c'eſt-à-dire la piêrre de *plâtre*, & on s'en ſêrt comme de moilon pour bâtir, & alors il ſe vend à la toiſe. Il ſe conſerve dans têrre auſſi-bien que le moilon. On l'employe plus ſouvent cuit, & il ſe vend au muid, qui eſt de 36. ſacs de 2 boiſſeaux chacun. Il ſêrt aux enduits, à lier les piêrres, & il s'employe delayé avec de l'eau. On en fait toutes ſortes d'ouvrages qu'on jette en moules. Du *plâtre au ſas* eſt celui qui eſt fort menu & paſſé par le tamis. Le *plâtre au paniér* eſt celui qui eſt paſſé au mannequin, & qui ſêrt pour le crêpi. On appelle *plâtre clair* celui où il y a beaucoup d'eau; & *plâtre noyé* celui où il y en a encore plus, & qui ne ſêrt que de coulis. Gâcher du *plâtre* avec la pelle. Il ne reſte aucun mur ni ouvrage de *plâtre* de l'Antiquité.

Le *plâtre noyé*, & ſur lequel on a vêrſé de l'eau par éxcès, ſêrt à tremper des toiles dont on fait des draperies aux figures, qui ne doivent durer que dans quelques cérémonies ou paſſade, *Gypſum inundatum.* Ménage croit que ce mot peut venir du Grec πλασσὸς.

On appelle *plâtre* en général tous les menus ouvrages de *plâtre* d'un bâtiment; comme les lambris, les corniches, &c. *Gypſatura.* On les marchande ſéparément.

PLÂTRE, ſe dit auſſi de la ſéruſe, & de tout aûtre fard apparent. *Stibium.* Cette vieille a toujours deux doigts de *plâtre* ſur le viſage.

On dit proverbialement, qu'on a battu un homme comme *plâtre*; pour dire, qu'on l'a bien battu; parcequ'il faut battre le *plâtre* cuit pour le rendre menu, & l'employer avec de l'eau. *Egregiè excipere.*

PLÂTRER. v. act. Employer le plâtre, en faire des enduits ſur des murs, ſur des tonneaux, blanchir avec du plâtre. *Gypſo incruſtare.* Ce mur eſt *plâtré* de nouveau. On *plâtre* les tonneaux d'huile qu'on tranſporte.

PLÂTRER, ſe dit figurement en Morale, pour dire, Éxcuſer, couvrir les défauts de quelque choſe. *Rebus ſpeciem obtegere, tegere, obtendere.* Cette affaire ne vaut rien au fond, il faut la *plâtrer*, la défendre comme on pourra. Il a fait une faute qu'il tâche à *plâtrer* le mieux qu'il peut. L'hypocriſie *plâtre* & couvre toutes ſortes de défauts.

On dit auſſi, qu'un viſage eſt *plâtré*, quand il eſt chargé de céruſe, ou de toute aûtre ſorte de fard qui paroit. *Ceruſſatus, fucatus.*

PLÂTRIER. ſ. m. Ouvrier qui prépare & qui vend le plâtre, qui le tire, le cuit, le bat & le voiture. *Gypſarius.*

PLÂTRIÈRE.

PLASTRIÈRE. ſ. f. Carrière dont on tire le plâtre. *Gypſi fodina.* La commodité de bâtir à Paris eſt qu'il y a pluſieurs *plâtrieres* à Montmartre.

PLASTRIÈRE. Ce mot ſe dit auſſi du lieu où la pierre de plâtre eſt cuite dans les fours. Les meilleures *plâtrieres*, ſont celles de Montmartre près Paris. DAVILER.

PLASTRON. ſ. m. Cuiraſſe qui ne couvre que le devant du corps. *Pectorale.* On le dit auſſi des cuirs rembourrez, dont les Maîtres d'eſcrime ſe ſervent, quand ils donnent leçon pour recevoir les bottes qu'on leur porte.

PLASTRON. Ornement de ſculpture en manière d'anſe de panier, avec des enroulemens. *Statuaria anſa arculata.*

PLASTROUER. ſubſt. m. inſtrument de Maçon pour pouſſer la brique, ou la pierre avec le plâtre dans tous les trous lorſqu'on ſcelle quelque ouvrage. *Gypſarium, vel gypſaria trulla.*

PLAT, ATTE. adj. & ſ. Qui eſt plain & uni, & ſans inégalité; qui n'a ni enfoncemens, ni éminences qui nous en cachent quelque partie. *Planus, æquus.* Il eſt oppoſé à raboteux, à élevé, à creux & à profond. L'ACAD. La Beauce eſt *platte* & unie, c'eſt un pays *plat.* En ce ſens on dit qu'on a ruiné le *plat* pays pour dire la campagne, ce qui n'eſt point fortifié. On dit encore en ce ſens, qu'on a rendu une choſe *platte*, quand on l'a applanie à coups de marteau, ou autrement. On dit auſſi des tableaux de *platte* peinture, comme ceux de Philoſtrate, des repréſentations qui n'ont aucun reliéf. Un *plat* baſſin, qui a peu de profondeur. Ici ſont des compartimens mêlez d'eaux *plattes*, & d'eaux jailliſſantes. LA BRUY. Une maiſon *platte*: c'eſt une maiſon de campagne qui n'eſt point foſſoyée. Un vaiſſeau *plat*, eſt un vaiſſeau de bas bord. Et lorſqu'un vaiſſeau eſt taillé pour prendre moins d'eau qu'un autre, on dit que le fond en eſt plus *plat.* Un viſage *plat*, eſt un viſage un peu écraſé, moins relevé qu'il ne faut. On dit dans le même ſens, Nez *plat*, bouche *platte*, joues *plattes.* Avoir le ventre *plat*, c'eſt ne l'avoir point rempli, faute d'avoir mangé.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *platina*, d'où l'on a fait *applatir.* Du Cange le dérive de *platea*, qui ſignifie une lame mince & déliée d'un métal battu, qui a été pris auſſi pour de l'or & de l'argent battus en lames, dont le nom eſt demeuré à l'argent ſeul chez les Eſpagnols. On appelloit autrefois en France des gants de *platte* & de baleine, & de bons plats d'acier, certaines armes qui étoient avec des écailles ou des lames d'acier.

PLAT, ſignifie auſſi, Ce qui eſt poſé ſur terre, couché de ſon long. *Pronus, humi jacens.* Il eſt chû tout *plat* ſur le carreau. Il eſt étendu tout *plat* dans ſon lit. Les ſablières ſe couchent de *plat* ſur la terre. Ce bois doit être aſſis de *plat*, & non debout. Il étoit aſſis à *platte* terre; c'eſt-à-dire, ſans ſiége, ſur le pavé, ſur le plancher. On dit auſſi baſſement, ce qui ſe couche de *plat*; pour dire de l'argent.

PLAT, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt ſimple, vulgaire, rampant; qui n'eſt ni élevé, ni vif, ni piquant. *Simplex, vulgaris, repens, humilis.* Cet homme eſt un eſprit fort *plat*; il a un ſtile fort froid & fort *plat.* Cette penſée eſt *platte*, vulgaire. Ce vers eſt trop *plat*: ce diſcours eſt *plat* & languiſſant. Diſtinguez le naïf du *plat* & du bouffon. BOIL. Quel dégoût de ſe ravaler juſqu'au plus bas détail du ménage, & à cette vie *platte* que l'on y méne? MOL.

On appelle des vers en rime *platte*, ceux dont les rimes ſe ſuivent deux-à-deux, c'eſt-à-dire, deux maſculins, & deux féminins de ſuite, ſans être entremêlez, ni entrecoupez d'autres rimes. *Stilus ſimplex, trivialis, ſimiliter cadens.* Les Élégies ſont ordinairement des vers en rime *platte.* Les Tragédies, les Comédies ſont preſque toutes en rimes *plattes.*

PLAT, ſignifie auſſi, Bas, pauvre, confus. *Depreſſus.* Ce Marchand a fait de grandes pertes, il eſt maintenant bien *plat.* *Omnibus denudatus, ſpoliatus, deſtitutus.* On l'a rendu *plat* comme une punaiſe. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut bien *plat*, il eut le nez bien *plat.* C'eſt un gros pied-*plat*, un gueux, un ruſtre.

PLAT. ſ. m. Qui ſe dit auſſi par oppoſition à *pointu* ou *tranchant.* On lui a donné cent coups de *plat* d'épée. *Intentato enſis latere percuſſit.* Il lui a donné du *plat* de la main un ſoufflet. Cette femme ſçait bien donner du *plat* de la langue, ſçait bien babiller, engeoler.

PLAT, eſt auſſi une utencile de ménage qui ſert à mettre les viandes ſur la table. *Lanx, catinus, diſcus, patopſis.* On a fait des *plats* d'argent, d'étain, de faïence, de ſimple terre.

On le dit encore de ce qui eſt contenu. Un *plat* de ſoupe, *lanx offa*; un *plat* de rôti, un *plat* de fruit, un *plat* de crême, un *plat* de cornets de métier. On a ſervi *plat* à *plat*; il y avoit tant de *plats* à chaque ſervice. Les débauchez ſe plaiſent parmi les pots & les *plats.* Je vous donnerai un *plat*, c'eſt-à-dire, un repas. On dit auſſi, que chacun apporte ſon *plat*, lorſqu'on contribuë aux frais d'un repas, ou qu'on met pluſieurs ſoupers enſemble, quand on veut manger en compagnie. On dit, Un *plat de matelots*; pour dire, ſept matelots qui mangent enſemble. *Simul convivantes.*

Ménage dérive ce mot de *patula*, d'où eſt venu *patella.*

PLAT, ſignifie auſſi, Entretenement de bouche chez un Prince, ſoit en eſpéce, ſoit en argent. *Annona eſcaria, ſportula ciboria.* Le Controlleur Général a ſon *plat*, c'eſt-à-dire, de quoi faire un fort grand repas. Il prend ſon *plat* en argent, en eſpéce.

PLAT DE L'ÉQUIPAGE, en termes de Marine, ſe dit de ſept rations de mets qu'on donne pour nourriture au gens de l'équipage, qu'on fait manger ſept-à-ſept. *Annona nautica ſeptem alendis militibus.*

PLAT, ſignifie auſſi un baſſin de balance, & particuliérement de celles déſtinées à peſer les marchandiſes peſantes ou en balle. *Lanx libraria.*

PLAT, ſignifie auſſi un grand rond de vêre uni, tel qu'il vient des vêrreries, & qu'on taille en pluſieurs piéces pour faire des panneaux de vitre. *Diſcus vitreus.* Il y a 24 *plats* dans un panier de vêre.

On appelle auſſi *plats*, les roſettes de cuivre telles qu'on les apporte des mines.

A PLAT, TOUT-A-PLAT. adv. Abſolument, nettement. *Abſolute, planè, penitus.* Je lui ai dit *tout-a-plat* & à ſon nez qu'il avoit tort. Voilà une propoſition que je nie *tout-à-plat.* Cet homme eſt ruiné *tout-à-plat*, entiérement. Cette armée a été défaite *à plate couture*, tout-à-fait.

PLAT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a donné un *plat* de ſon métier, quand il a apporté quelque choſe dans une compagnie appartenante à ſa profeſſion, comme un Poëte qui a lu des vers, un Muſicien qui a chanté un air, joué une piéce. *Specimen artis ſuæ exhibuit.* On le dit auſſi d'un fripon qui a fait quelque tromperie. On dit quand il a gelé la nuit, qu'on a eu un *plat* de gelée. On dit auſſi ironiquement, quand on voit deux ou trois perſonnes enſemble de même géne, & qui ne valent pas grand'choſe, Voilà un bon *plat.* On dit auſſi, Sérvir à *plats* couverts, quand on ne découvre à quelqu'un avec qui il ſemble qu'on veuille faire confidence, que la moitié de la vérité d'une affaire. *Opertis lancibus miniſtrare.*

PLATA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale. *Plata, Argentea, Argentina.* Elle eſt capitale de la province de Los Charcas, & ſituée ſur la rivière de Picolmayo, à dix-huit lieuës de Potoſi, vers le levant, & environ à cent ſoixante-cinq de Cuſco, vers le midi. La *Plata* eſt une ville nouvellement conſtruite par les Eſpagnols, dont il y a environ huit cens familles. C'eſt le Siége d'un Archevêché, & de l'Audience ou Parlement de la province de Los Charcas, & elle a pris ſon nom, qui ſignifie de l'argent, de ſes mines d'argent, auſquelles on ne travaille point, non plus qu'à celles de Porco, depuis que celles de Potoſi ont été découvertes. MATY.

La province de Rio de la PLATA. *Provincia argentei fluvii, provincia Platæ fluvii.* C'eſt une grande province du Paraguay, en l'Amérique méridionale. Elle s'étend ſur les deux bords de la rivière de Paraguay, ou de la *Plata*, dont elle a pris ſon nom, depuis le Paraguay propre, qu'elle a au nord, juſqu'au détroit de Magellan, & à la mer, qui la bornent au midi. Elle a le Chaco & le Técuman au couchant; le Parana & l'Urvaig, ou Uraguay au levant. Son étenduë du nord au ſud eſt environ de deux cens cinquante lieuës, & ſa largeur la plus ordinaire du couchant au levant eſt de ſoixante-dix lieuës. Les Eſpagnols y ont quelques Colonies; les principales ſont l'Aſſomption & Buenos Aires; & les autres, les ſette Corrientes, S. Fé, & Spiritu S. ou la Torre de Gabolo. MATY.

ISLE DE LA PLATA, ou *l'iſle d'argent. Inſula argentea.* Iſle du Pérou dans la mer du ſud à 17 lieuës au nord de la pointe de Sainte-Hélene. Elle eſt haute, & peut avoir 4 milles de long & 2 de large. Elle eſt bordée de rochers du côté de l'oueſt; ſon terrain eſt ſec & ſablonneux. On y voit quelques petits arbres, qui, à ce qu'on dit, laiſſent en brûlant une odeur fort mauvaiſe & fort dangereuſe. Il y a une petite ſource, qui coule fort lentement. Elle eſt à 5 lieuës environ de la terre ferme, & à 1 degré 7 minutes de latitude ſud.

La rivière de la PLATA. *Platæ fluvius, argenteus fluvius.* La rivière de Picolmayo porte prémiérement ce nom. Elle le donne enſuite à celle de Paraguay. Voyez l'une & l'autre dans ſon lieu. MATY.

On paſſe rarement la rivière de la *Plata* ſans eſſuyer quelque coup de vent; & ſouvent on y eſt accueilli de furieuſes tempêtes.

PLATAMONA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Theſſalie en Gréce. *Platamona.* Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur une colline,

près du golfe de Salonichi, entre Larisſa & le mont Olympe, ou de Lacha. MATY.

PLATAMONA, rivière. Voyez PALACAS.

PLATANE. Arbre. Voyez PLANE; c'eſt la même chôſe. Leurs oreillers ſont des feuilles de *platane*. ABLANC.

Ce mot vient du Latin *platanus*.

PLATANI, PLATANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Mazara, en Sicile. *Platanus*, anciennement *Lycus*, *Halycus*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Madonia, reçoit le Salſo & le Torbole, & ſe décharge dans la mèr de Barbarie, aux ruines d'Héraclée, & à ſix lieuës d'Agrigente, vèrs le couchant. MATY.

PLATARI. ſ. m. C'eſt un ancien bourg de l'iſle de Négrepont, *Plataria*, anciennement *Cale Acte*, c'eſt-à-dire, beau rivage. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, entre Cariſto & Caſtaro, vis-à-vis de l'iſle de Sciro. MATY.

PLATBORT, en tèrmes de Marine, eſt une éſpéce de gardefou ou d'appui qui régne alentour du pont, ou ſur la liſſe du vibord, pardeſſus lequel tirent les mouſquetaires. *Margo lateralis navis.*

PLATBORD, ſe dit en général des piéces qui font le deſſus des bordages d'un navire, ou d'un bateau; on appelle *platbords* au plurier, les planches de bordages qui couvrent le deſſus des alonges de revèrs au pourtour du navire, débordant de part & d'autre, afin que la pluye ne les endommage point. *Aſſeres marginales navis.*

PLATEAU. ſ. m. Petit plat, ou aſſiéte de bois un peu creuſée, qui ſèrt dans les cuiſines des champs. *Catinus ligneus.* Les Boulangers ont auſſi de ces ſortes de *plateaux* ou petits plats, pour mettre leur pain mollet. Mettez le pain dans les *plateaux*.

PLATEAU, ſe dit auſſi quelquefois du plat des groſſes balances, quand il eſt de bois. *Lanx lignea.*

PLATEAU, eſt auſſi un tèrme de Jardinier, qui ſe dit des coſſes des pois, lorſqu'elles ſont encore jeunes & tendres, & que les pois n'y ſont pas encore bien formez. *Siliqua tenera.* Mes pois ne ſont encore qu'en *plateau*. LA QUINT.

PLATEAU, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des fumées des bêtes fauves, parcequ'elles ſont plattes & rondes. *Fimum ferinum.*

PLATÉE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt un maſſif de fondement, qui comprend toute l'étenduë d'un bâtiment, comme ſont fondez les aqueducs, les arcs de triomphe, & pluſieurs bâtimens antiques. DAVILER.

PLATÉE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Béotie en Gréce. *Platea*, *Platæa*. Elle étoit au piéd du mont Cithéron, au ſud-oueſt de Thébes, & au nord de Mégare. Elle fut célébre par ſon temple dédié à Jupitèr Libérateur, & par la victoire que Pauſanias Lacédémonien, avec un petit nombre de Grècs, y remporta ſur Mardonius Général des Pèrſes, qui y fut tué avec la fleur de ſes troupes. MATY.

PLATEL. ſ. m. Vieux mot. Un plat. *Mebun*, *au codicille*. On appelle auſſi une platelle, une tèrrine en Languedoc. BOREL. *Patella*, *catinus*, *lanx*.

PLATFONDS. ſ. m. C'eſt le deſſous d'un plancher qui eſt cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiſerie, & ſouvent orné de peintures. *Laqueatum tabulatum.* Les *platfonds* ſont faits pour cacher les poutres & les ſolives.

On appelle auſſi *platfonds*, les tableaux qu'on met au haut des planchers, & dont les figures doivent être racourcies avec la proportion requiſe pour être vûës de bas en haut. *Imagines in tabulato laqueato depicta ſecundum regulas optices.* Il vient de Flandres quantité de *platfonds* en toile qu'on étend ſur des chaſſis.

PLATFONDS, ſe dit auſſi de la ſaillie ou du deſſous du larmier de la corniche, qu'on appelle autrement *ſofite*. *Corona projectura.*

PLATFONNER. v. act. Garnir de platfonds, en couvrir le haut d'un plancher. *Laqueato tabulato inſtruere*, *ornare.* Cet appartement eſt bien orné, & tout *platfonné*.

PLATIAU. ſ. m. Vieux mot. Plat. *Patella*, *catinus*. *Platiaux*, des plats. BOREL.

PLATINA. ſ. f. C'étoit autrefois une ville de la Capadoce. *Platina*, anciennement *Pharnacia*, *Pharnacea*. Elle eſt maintenant préſque ruinée. On la trouve ſur la côte de l'Amaſie, en Natolie, entre la ville de Chiriſonde, & celle de Trébiſonde. MATY.

PLATINE. ſ. f. Utencile de ménage, qui ſèrt à étendre, à ſecher & à dreſſer le menu linge. *Diſcus planus aneus.* Les rabats, les cravates empeſez ſe ſechent ſur la *platine*. La *platine* eſt faite d'un rond de cuivre jaûne fort poli. Un piéd de *platine* eſt ce qu'on met ſous les vrais piéds de la *platine* pour l'élever.

PLATINE, ſe dit auſſi d'une plaque de fèr, ou de cuivre qu'on applique en pluſieurs endroits. *Lamina.* Une *platine* d'un vèrrou, d'un loquet, une *platine* ou écuſſon de porte qu'on met au devant d'une ſerrure. Une *platine* de piſtolet, de fuſil, où s'attache le reſſort & le chien. Une *platine* de montre qui ſoûtient les roues, les reſſorts, les piliers, l'aiguille. Les Imprimeurs appellent *platine*, la partie de la preſſe qui foule ſur le timpan.

Les Pâtiſſiers appellent *platines*, de grands ronds d'étain ſoutenus d'un piéd, ſur leſquels ils étalent leurs pains benits & leurs clayons. *Lamina ſtannea.*

PLATITUDE. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe eſt platte. Il n'a d'uſage qu'en parlant de diſcours, de ſtile, des productions d'eſprit, &c. *Stili infirmitas.* Tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il dit eſt d'une grande *platitude*. L'ACAD.

PLATONICIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Qui ſuit la Philoſophie de Platon, ou qui y a raport. *Platonicus*, *a*. Les ſectateurs de Platon s'appellèrent d'abord Académiciens, du nom de l'Académie, qui étoit le lieu où ce Philoſophe enſeignoit à Athènes. Ce ne fut que long-tems après la mort de leur maître, qu'ils s'appellèrent *Platoniciens*. On croit que c'eſt à Aléxandrie en Égypte, qu'ils le portèrent d'abord, après qu'ils y eurent renouvellé l'ancienne Académie, & fait revivre ſes ſentimens. Porphyre, Plotin, Jamblique, Proclus, ont été de célébres *Platoniciens*. Entre les Latins, Apulée & Chalcidius ſont auſſi *Platoniciens*. Philon le Juif eſt auſſi *Platonicien*. Les *Platoniciens* étoient fort adonnez à la Théurgie. Porphyre parle des éffets admirables de la Théurgie. Plotin eſt l'Auteur ou le Réformateur de la Philoſophie *Platonicienne*. Les *Platoniciens* le reconnoiſſent pour le prémier Auteur de leur ſecte. Les *Platoniciens* entrepriſent dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe de faire des miracles pour les oppoſer à ceux des Chrétiens. Ils empruntèrent beaucoup d'autres chôſes de la Religion Chrétienne, & autant qu'ils ont pû, ils ont été les ſinges des Chrétiens.

PLATONISME. ſ. m. Prononcez l's. Secte de Platon, des diſciples de Platon. École de Platon, doctrine de Platon & des Platoniciens. *Platonis ſchola*, *Platonis & diſcipulorum ejus*, *ſeu Platonicorum ſecta*, *doctrina*, *placita.* Platon, après avoir donné ſes prémières années aux exércices du corps, à la peinture, à la poëſie épique & dramatique, ſe fit diſciple de Socrate. Il fit de ſi grands progrès ſous ce grand maître, qu'on lui donna le nom de divin, & que Cicéron l'appelle l'Homère des Philoſophes. Pour ſe pèrfectionner davantage, Platon voyagea beaucoup pour voir Euclide à Mégare, Théodore le Mathematicien à Cyréne, les Pythagoriciens dans la grande Gréce. Il alla en Égypte, & vouloit aller aux Indes pour conférer avec les Gymnoſophiſtes. Il eſt ſi éloquent, & parle avec tant d'élégance, que l'on diſoit que ſi Jupitèr vouloit parler Grèc, il parleroit comme Platon. Après ſes voyages, il enſeigna à Athènes dans l'Académie: c'eſt de là que ſon École fut appellée l'Académie. Cette ſecte de Philoſophes, comme il arrive toujours, varia en différends; ce qui fit comme trois différens États de l'Académie, ou trois différentes Académies, l'ancienne, la nouvelle, & la moyenne. Dans la ſuite des tems, & après JESUS-CHRIST, les ſectateurs de Platon, quittèrent le nom d'Académiſtes & d'Académiciens, & prirent celui de Platoniciens. Pluſieurs Pères ont ſuivi les opinions & la Philoſophie de Platon, & l'ont trouvée favorable à la Religion. S. Juſtin a crû même que Platon n'avoit pû par la ſeule lumière de la raiſon trouver bien des chôſes qu'il a dites, & qu'il les a puiſées dans les livres de Moïſe qu'il avoit lûs en Égypte. Neumenius l'appella le Moïſe Attique. Saint Auguſtin loue auſſi beaucoup ſa doctrine dans le VIIe Livre de ſes Confeſſions, C. 9. Il dit encore dans ſon Livre *De vera Religione*, C. 4. que les Platoniciens n'étoient point éloignez du Chriſtianiſme, & que la plupart des nouveaux Platoniciens de ſon tems avoient embraſſé la foi. Mais pour n'être pas éloignez du Chriſtianiſme, & avoir des ſentimens favorables au Chriſtianiſme, ils n'avoient pas pour cela les mêmes ſentimens, ni les mêmes idées que les Chretiens; & c'eſt une groſſière èrreur de croire que les dogmes de notre Religion ne différent point des opinions de Platon, que les Péres ne nous ont débité ſur ce myſtère que les idées de Platon, & que ce myſtère n'eſt rien autre choſe qu'un *Platoniſme* groſſier. C'eſt ce que prétend tout ouvèrtement l'Auteur de l'impie & extravagant ouvrage, intitulé le *Platoniſme* dévoilé, & M. le Clèrc d'une manière plus cachée, & ce que le P. Baltus réfute parfaitement bien dans le Livre IV. de ſa Défenſe des Péres accuſez de *Platoniſme*. Voyez auſſi les Lettres du P. Mourgues Jéſuite, dans leſquelles il éxpoſe le ſyſtême de la Philoſophie & de la Théologie des Anciens.

PLATTE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quelquefois d'un beſant qui eſt d'argent. *Byzantinum numiſma.* Il portoit de gueules à trois *plattes* d'argent.

On appelle auſſi *plattes*, une éſpéce de grands bateaux qui ſont plats. *Lembus planus.*

PLATTEBANDE.

PLATTEBANDE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt la partie qui tèrmine l'Architecture de l'ordre Dorique ; & en général c'eſt la même chôſe que la faſce. *Tænia.*

PLATTEBANDE, ſe dit auſſi de pluſieurs moulures d'Architecture qui n'ont point d'ornement, & qui ont peu de ſaillie. On le dit de même de la faſce des chambranles. *Corſa.*

PLATTEBANDE, en tèrmes d'Artillerie, eſt la piéce de fèr qu'on applique ſur les tourillons d'un canon pour le tenir fèrme ſur ſon affût quand on le pointe. *Faſcia ferrea.* Elle eſt auſſi accompagnée d'un archet.

PLATTEBANDE. Tèrme de Fondeur. C'eſt une partie du canon qui eſt platte, & un peu relevée, & laquelle précéde toujours une moulure. *Faſcis tormentaria.* Il y a ordinairement trois *plattebandes* ſur une piéce de canon régulière. La *plattebande* & moulure de culaſſe : la *plattebande* ou moulure du prémier renfort : la *plattebande* ou moulure du renfort.

PLATTEBANDE, chez les Jardiniérs, ſe dit des planches de fleurs qui ſont ménagées le long des murs, ou à côté des partèrres, bordées de buis, où l'on met auſſi les plantes & arbuſtes qui ſèrvent à l'ornement des jardins. *Horto voluptuario ſemita circumpoſita.* Elle ont d'ordinaire trois piéds de large, ou ſix.

PLATTEFORME. ſ. f. eſt un plancher uni, & à découvèrt dans un bâtiment, ſur lequel on ſe peut promener. Le Palais du Luxembourg a une *platteforme* ſur le devant au prémier étage. Les bâtimens des Orientaux ſont tous couvèrts en *platteforme.* On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt couvèrt en *platteforme*, quand on n'appèrçoit point de toits. *Catoſtroma.*

PLATTEFORME, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un lieu préparé pour dreſſer une batterie de canon, ſoit par des élevations de tèrre ſur des remparts, ſoit par un arrangement de madriers qui s'élevent inſenſiblement, ſur leſquels roule le canon, ſoit dans une caſemate, ſoit dans une attaque par dehors. *Erectus in planum agger.*

PLATTEFORME, eſt auſſi une manière de tèrraſſe, pour découvrir une belle vûë dans un jardin. *Edita area.*

PLATTEFORME, ſe dit auſſi des piéces de bois pôſées ſur l'entablement, qui ſoutiennent les chevrons & la charpente en toute l'étenduë d'un comble, d'une couvèrture, qui ſont d'ordinaire de quatre & de douze pouces de gros. *Fundamenti baſis, vel texta baſis.*

PLATTEFORME, ſe dit auſſi d'un plancher fait de pluſieurs gros ais, ou madriers, qu'on fait ſur pluſieurs rangs de pilotis pour aſſeoir la maçonnerie. *Tabulatum palis impoſitum.*

PLATTELONGE. ſ. f. Tèrme de Manége, eſt une longe de fil large de trois doigts, fort épaiſſe, longue de trois ou quatre toiſes, dont on ſe ſèrt pour abattre un cheval, ou pour lever ſes jambes, dans un travail, afin de faciliter pluſieurs opérations du maréchal. *Lora cannabina equarii domitus.*

PLATTELONGE, en tèrmes de Chaſſe, eſt une bande de cuir longue qui ſe met au col des chiens trop vîtes pour les arrêter: *Lora vectoris fellarii.* On les appelle auſſi *bricoles.*

PLAUSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt plauſible. *Plauſibilitas.* Il ne ſe dit guère que dans le dogmatique. Cette propoſition a quelque *plauſibilité.*

PLAUSIBLE. adj. maſc. & f. Spécieux, qui peut paſſer pour bon. *Plauſibilis.* C'eſt une opinion, une doctrine *plauſible.* Cette affaire eſt *plauſible*, elle a l'apparence de réuſſir dans l'éxécution.

PLAWE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Mecklembourg, en Baſſe-Saxe. *Plavia.* Elle eſt dans la Vandalie, ſur le lac de Plavve, à l'endroit d'où ſort la rivière d'Elde, & à ſept lieuës de Guſtrovv, vèrs le midi. MATY.

PLAWEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Miſnie, en Haute-Saxe. *Plavia.* Elle eſt capitale du Voigtland, & ſituée ſur l'Elſter, à 6 lieuës de Svvickavv, vèrs l'occident méridional. MATY.

PLAYE. ſ. f. Bleſſure faite par quelque cauſe éxtérieure. *Plaga, vulnus.* La *playe* eſt proprement une ſolution de continuité récente, ſanguinolente & ſans putréfaction, qui eſt faite principalement aux parties molles par quelque coup, chûte, ou morſure, ou autre accident. On appelle *playe* mortelle, celle qui cauſe néceſſairement la mort. Le corps de Notre-Seigneur fut tout couvèrt de *playes* le jour de la paſſion. Les *playes* de ce Cavalier ne ſe ſont pas trouvées mortelles. Sa *playe* étoit profonde. La *playe* étoit fèrmée, il a fallu t'ouvrir ſa *playe.* C'eſt une èrreur populaire de croire que la *playe* d'un mort ſaigne en préſence de ſon meurtrier.

PLAYE, ſe dit auſſi des cicatrices qui demeurent après que la bleſſure eſt guérie. *Cicatrix.* Ce vieil Officier montre ſes *playes* témoins de ſa valeur. Ses *playes* demandent juſtice & récompenſe. S. Thomas vouloit mettre ſon doigt dans les *playes* du Sauveur reſſuſcité.

PLAYE, ſe dit figurément en Morale des afflictions, des douleurs de l'âme. *Mœrores, triſtitiæ.* Un Amant ſe plaint que ſa *playe* eſt mortelle, que ſa bleſſure eſt au cœur. Les remédes les plus doux, qui touchent à ma *playe*, irritent ma douleur. THÉOPH. Vos médiſances atroces ont fait une profonde *playe* à ma réputation. Si vous parlez à cet homme de la mort de ſa femme, vous r'ouvrirez ſa *playe* ; c'eſt renouveller ſa *playe.* La fortune de ce marchand a reçû une grande *playe* par la banqueroute de ſon aſſocié. Une condamnation infamante eſt une *playe* à l'honneur. Les *playes* de l'âme peuvent devenir mortelles, ſi on les envenime. NIC.

PLAYE, ſe dit auſſi des déſolations de l'État ; des grandes pèrtes, des peines qu'il a ſouffèrtes ; des fleaux, ou des châtimens du Ciel. *Detrimentum, jactura, fortuna adverſa.* La pèrte d'une bataille eſt une grande *playe* à l'État. L'Écriture nous fait mention de pluſieurs *playes* d'Égypte, de pluſieurs déſolations qu'elle ſouffrit par l'opiniâtreté de Pharaon.

On dit provèrbialement, Il eſt comme le Chirurgien, il ne demande que *playe* & boſſe ; pour dire, qu'il chèrche à faire ſon profit dans les malheurs & afflictions d'autrui. *Vulnus amat medicus.*

PLAYE, ſe dit auſſi en Agriculture, ou Jardinage, de l'entaille qui s'eſt faite à un arbre pour l'enter, & des marques qui en reſtent. Les arbres en eſpalier doivent avoir la tête penchée vèrs la muraille, de manière pourtant que l'éxtrémité de la tête en ſoit éloignée de trois à quatre pouces, & que la *playe* n'en paroiſſe pas.

PLAYER. Vieux vèrbe act. Bleſſer, faire une playe. *Vulnerare, ſauciare.*

Se ton Clèrc bien te ſert, bien tu le dois payer ;
Non pas des biens de Dieu ſe doye dépayer,
Dont puis t'âme & les nos juſqu'à la mort player.

MEHUN, au Codicille.

PLAYÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Bleſſé. BOREL. Qui a une playe. *Saucius, vulneratus, a.*

Que n'eſtes pas à mort ployez. PERCEVAL.

PLAZENCIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Éſtramadure d'Éſpagne, ſituée au piéd des montagnes, à vingt-cinq lieuës de Tolède, vèrs le couchant. *Placentia*, anciennement, *Ambroicus pagus. Plazencia* n'étoit autrefois qu'un village. Elle fut bâtie l'an 1180. des ruines de Deobriga, ville des Vettons. Elle a un Évêché ſuffragant de Compoſtelle, & une citadelle aſſez bonne. MATY.

PLAZENCIA. Petite ville du Guipuſcoa, en Éſpagne. *Placentia.* Elle eſt ſur la rivière de Déva, à huit lieuës de S. Sébaſtien, vèrs le couchant méridional. *Plazentia* eſt aſſez bien peuplé, & elle a de bonnes mines de fèr dans ſon tèrritoire. MATY.

PLE.

PLÉBÉ, ÉE. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au féminin, & qui ſignifie, Populaire, bas. Il ne ſe dit que du ſtile. Fuyons ces éxpreſſions que Malhèrbe appelle *plébées*, auſſi bien que celles qui s'appellent *Phœbus.* S. ÉVR.

PLEBÉIEN, ENNE. adj. & ſubſt. Qui eſt du peuple. *Plebeius.* On ſe ſèrt particuliérement de ce mot en parlant des Romains, qui étoient diviſez en Sénateurs, Chevaliérs & *Plébéiens.* Un homme de race *plébéienne*, c'eſt-à dire, qui n'étoit pas noble, ni de l'ordre des Sénateurs, ou des Chevaliérs.

PLEBÉÏEN, ENNE. adj. Tèrme d'Antiquaire. Qui eſt du peuple, oppoſé à Patricien. *Plebeius.* Une famille *Plebéienne.* Les jeux *plebéiens.*

PLÉBISCITE. ſ. m. Loi portée par le peuple. *Plebiſcitum.* On appelle *Plébiſcite*, la loi que le peuple Romain fit lorſqu'il ſe brouilla avec le Sénat, & qu'il ſe retira ſur le mont Aventin.

PLEDA. Voyez DAMALA. T. II. p. 481.

PLÉÏADES. ſubſt. f. plur. Conſtellation formée de ſept étoiles qui ſont enſemble vèrs le 18e degré du Taureau. *Pléiades.* Ce ſont des étoiles pluvieuſes & orageuſes fort redoutées des gens de mèr.

Ce mot vient du Grec πλεῖν, *naviger.* En Latin on les appelle *Vergilia, à vere, le printems*, parcequ'elles ſe levent vèrs l'équinoxe du printems, & ſe couchent en automne.

PLÉÏADE Poëtique. Les Grècs donnèrent le nom de *Pléiade* à ſept Poëtes célébres qui parurent ſous le régne de Ptolomée Philadelphe. A l'imitation des Grècs, Ronſard forma une *Pléiade* de Poëtes François ſous le régne de Henri II. Elle étoit compoſée de Daurat, Ronſard, du Bellay, Belleau, Baïf, Tyard, & Jodelle. Sur ce modèle l'on a voulu faire une nouvelle *Pléiade* des Poëtes Latins qui ſe diſtinguent aujourd'hui. Mais on n'eſt

pas encore convenu de ceux qui y doivent entrer, & encore moins de celui qui en ſera l'étoile la plus brillante. La poſtérité réglera leur rang. M. Baillet a nommé le P. Rapin, le P. Commire, le P. de la Ruë, M. de Santeuil, M. Ménage, M. du Périér, & M. Petit. Cette ſeconde *Pléiade* n'a pas été approuvée de tout le monde. Mén.

PLEIGE. ſ. m. Caution judiciaire, qui s'oblige devant le Juge de repréſenter quelqu'un, ou de payer ce qui ſera jugé contre lui. *Fidejuſſor, ſponſor.* Dans les actes de ſoumiſſion, de caution qu'on délivre, on met toujours qu'un tel s'eſt rendu *pleige* & caution d'un tel. *Præs, fidejuſſor.*

Ménage, après Saumaiſe, dit que ce mot vient de *pregius*, qu'on a fait de *præs, prædis*, ſignifiant la même choſe. Du Cange le dérive de *plegius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Il vient du mot *plevir*, qui ſignifie *cautionner*.

PLEIGER. v. act. Cautionner en Juſtice, répondre pour quelqu'un, & s'obliger de payer le jugé. *Fidejubere, ſpondere.* On a reçû cet Intendant à *pleiger* ſon Maître. On a dit autrefois *plevine* & *plevir*; pour dire, *pleige* & *pleiger*. On dit auſſi, Une fille *plévie*; pour dire, *promiſe en mariage*.

PLEIN, PLEINE. adj. Qui eſt rempli, occupé, qui ne peut rien contenir davantage. *Plenus, confertus, refertus.* Il eſt oppoſé à *vuide*. Tout le monde eſt *plein*, & occupé par quelque corps *ſolide*, ou par l'air, ou par d'autre matière plus ſubtile. Comment tout étant *plein*, tout a-t-il pû ſe mouvoir? Boil. Ce coffre eſt *plein* comme un œuf. Il donne à *pleines* mains, c'eſt-à-dire, abondamment. Voilà un *plein* boiſſeau de blé, une bouteille *pleine*.

PLEIN, ſe dit auſſi par éxagération, de ce qui eſt en abondance, en quantité, dans quelque lieu. *Dives, abundans.* Cet homme eſt *plein* de biens, il a ſes caves *pleines* de vin, ſes greniérs, de grains. Ce corps eſt *plein* d'humeurs, il le faut purger. La Foire étoit *pleine* de Marchands & de marchandiſes.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt parſemé & mêlé avec un autre corps. *Immixtus.* Ce champ eſt plein de piérres, eſt *plein* de chardons. Ce blé eſt *plein* de niéle, de charençons. Ce chien eſt *plein* de puces. Cette maiſon eſt *pleine* de rats. Paris eſt *plein* de filous & de gens de mauvaiſe vie. Ce livre eſt *plein* d'héréſies, *plein* de fautes.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui a toute ſon étenduë, qui n'eſt ni gêné, ni contraint. *Liber, ſolutus.* L'homme a *pleinè* libérté de faire le bien ou le mal. On donne un *plein* pouvoir à des Ambaſſadeurs. Cette voute eſt faite en *plein* ceintre, en demi-cércle. Cet arbre eſt en *plein* vent, n'eſt pas en éſpaliér; il eſt en *pleine* tèrre, il n'eſt point renfermé dans une caiſſe. Il a bâti en *plein* champ, il a taillé en *plein* drap: ce qui ſe dit auſſi au figuré, quand on a une matière abondante, & qu'on n'épargne point.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt entier, complet, au plus haut degré de force ou de pèrfection. *Integer, completus. Plein* fiéf, eſt celui qui eſt entier, & non démembré. En *plein* été, en *plein* hivér, au plus fort de ces ſaiſons. On eſt en *pleine* vendange, au plus fort de la vendange. On le dit auſſi d'une vendange abondante & entière, quand on a eu *pleine* vinée. On dit qu'une armée eſt en *pleine* marche; pour dire que, l'armée marche toute entière, avec toutes les troupes qui la compoſent. On dit qu'un homme porte les armes d'une maiſon *pleines*; pour dire, qu'il en porte les armoiries entières, ſans aucune briſure. On dit auſſi *Pleine* lune, quand la lune eſt dans ſa plus grande illumination, en ſon oppoſition au ſoleil. En *pleine* marée, quand la mèr eſt *pleine*, & dans le flux le plus haut. En *pleine* mèr, c'eſt-à-dire, loin des côtes. A *pleines* voiles, c'eſt-à-dire, avec un vent fort favorable. On dit auſſi, Uriner à *plein* canal. Cette eau vient à *plein* tuyau. Ce cheval eſt gras à *pleine* peau. Il a ſauté ce foſſé de *plein* ſaut. Cette femme crie à *pleine* tête, de toute ſa force. Ce vin ſent la framboiſe à *pleine* bouche.

PLEIN, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de l'autorité ſupérieure. Le Roi dans ſes Édits, dit, De notre cèrtaine ſcience, *pleine* puiſſance & autorité Royale. *Plena auctoritas vel ſuprema.* Il confère les Bénéfices en Régale de *plein* droit, ſans autre nomination ni confirmation. Cette tèrre eſt mouvante en *plein* fiéf de la Couronne; c'eſt-à-dire, immédiatement, & avec toutes ſes dépendances, en *plein* Haubèrt, qui a toutes prééminences, à la différence de celui qui eſt du tièrs, du quart, ou cinquiéme Haubèrt. On dit auſſi au Palais, Le *plein* poſſeſſoire, la *pleine* maintenuë; pour dire, le jugement définitif ſur la poſſeſſion.

PLEIN, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt fait en public, ou au vû & ſçû de tout le monde. *Publice, vel in publico conceſſu.* Il a ſoutenu cette propoſition en *plein* Conſeil, en *pleine* Audience. En *plein* Sénat. Ablanc. En *pleine* Sorbonne. Pasc. En *plein* Palais. Le Mait. En *pleine* Académie. Boil. En *pleine* ruë. Scar. Il a commis ce crime en *plein* jour, en *plein* midi, en *plein* marché. On a fait cette hoſtilité en *pleine* paix. Ablanc. Il a eu raiſon de faire divorce avec ſa femme, il l'a trouvée en *plein* bordel.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt gros, maſſif & ſerré. *Solidus, compactus.* Cet homme eſt fort gros & gras, il eſt fort *plein*. Il a le viſage *plein*, il eſt joufflu; il a le ventre *plein*, rebondi. Cette femme a une belle gorge & bien *pleine*. Un baſtion eſt *plein*, lorſqu'il n'eſt pas creux au milieu, qu'il eſt *plein* de terre. On appelle auſſi un rempart, un *terreplein*. On toiſe un bâtiment tant *plein* que vuide, c'eſt-à-dire, auſſi bien les portes & les fenêtres, que les gros murs. On dit auſſi, qu'un habit eſt brodé ou chamarré tant *plein* que vuide, c'eſt-à-dire, fort chargé d'ornemens. On dit auſſi des ouvrages d'oſier, qu'il y en a de *pleins*, & d'aûtres à claire voye.

PLEINE, ſe dit auſſi des fémelles des animaux qui ont conçû. *Fœta.* Une vache *pleine*, une chatte *pleine*, une chienne *pleine*.

PLEIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'Écriture dit que les Apôtres & S. Étienne ont été *pleins* de grace & du S. Eſprit. *Plenus gratiâ & Spiritu ſancto.* L'Ange ſalua la Viérge en l'appellant *pleine* de grace. C'eſt un homme *plein* d'honneur & de vèrtu. Un ignorant eſt *plein* de lui-même, *plein* d'orgueil. Ce Prince eſt *plein* de ſa grandeur, il eſt entêté de ſon pouvoir. Le ſiécle eſt *plein* d'injuſtice. On dit que l'enfèr eſt *plein* de bonnes intentions: & que le Paradis eſt *plein* de bonnes œuvres. On dit encore, J'ai l'eſprit tout *plein*, tout rempli de ce ſpectacle; j'en ai encore la mémoire & l'imagination *pleine*. Un fou a la tête *pleine* de viſions & de chimères. On dit auſſi, Être *plein* de loiſir; pour dire, n'avoir rien à faire. Être *plein* de vie; pour dire, être en parfaite ſanté.

PLEIN, ſe dit auſſi de l'Écriture & de l'Imprimerie, ſelon la qualité des caractères; & la manière de conduire ſa plume, ou l'œil de la lettre. *Plenus, craſſior.* Le caractère Romain eſt plus *plein* que l'Italique.

PLEIN, EINE. adj. En tèrmes de Muſique *plein* eſt quelquefois joint à chœur, *plein chœur*, pour marquer les endroits où les parties du grand chœur doivent chanter. Quelquefois il ſignifie l'énèrgie & la force d'une conſonance, ou d'un accord. Ainſi on dit que la quinte eſt plus *pleine* que l'octave, c'eſt-à-dire, qu'elle fait plus d'effèt, plus de bruit, ſe fait mieux ſentir à l'oreille. On dit auſſi des notes *pleines*.

PLEIN, Tèrme de Billard, ſe dit des billes conſidérées ſelon la ligne droite qui va du centre de l'une au centre de l'aûtre. Prendre une bille *pleine*, c'eſt pouſſer la ſienne ſur elle ſelon cette ligne droite d'un centre à l'autre, ſans détourner de côté ni d'aûtre. Blouſez cette bille, elle eſt toute *pleine*, c'eſt-à-dire, que la ligne tirée du centre de la votre au centre de celle-là, aboutit à la blouſe, & qu'en pouſſant la votre ſelon cette ligne, elle rencontrera l'aûtre, & la jettera dans la blouſe. Si je vous prends bien *plein*, je vous envoyerai bien loin, je vous ferai ſauter. On dit auſſi qu'on a la paſſe *pleine*, quand on eſt en droite ligne, vis-à-vis le milieu de la paſſe.

PLEIN. ſ. m. En tèrmes d'Architecture. On dit le *plein* d'un mur, pour en ſignifier le maſſif. Davilèr.

PLEIN, ſe dit en tèrmes de jeu de Tric-trac du grand ou du petit Jean, lorſque ſur châcune des ſix pointes, ou rayes il y a au moins deux dames. Je fais mon *plein*, ou je remplis ce coup, c'eſt-à-dire, que je diſpoſe mes dames de ſorte qu'il y en ait au moins deux ſur chaque pointe. Je conſèrve mon *plein*, c'eſt-à-dire, que je joüe ſans changer cette diſpoſition de mes dames.

PLEIN, ſe dit auſſi au ſubſt. Le *plein* de la lune. *Plenilunium.* La lune étoit dans ſon *plein*. On dit auſſi au Tric-trac, qu'on a fait ſon *plein*, quand on a fait ſon grand Jean, ou ſon petit Jean. On dit auſſi à l'Occa, qu'on met en *plein*, quand on ne tire que ſur un point.

PLEIN, eſt auſſi un tèrme de Maître d'écriture, qui ſignifie une cèrtaine largeur ou groſſeur du trait de la plume. Il y a quatre ſortes de *pleins* dans l'écriture, le *plein* parfait, le *plein* imparfait, le demi-*plein*, & le *plein* délié. *Plenitudo.*

PLEIN, ſe dit auſſi parmi les Taneurs d'une cèrtaine cuve ou cuvier dans tèrre, où il y a de l'eau & de la chaux pour mettre les cuirs. Vieux *plein*. Nouveau *plein*. *Plein* neuf. *Scrobs coriaria.*

A PLEIN. adv. Entièrement. Cet accuſé a été abſous à pur & *à plein*; c'eſt-à-dire, tout-à-fait. *Abſolutè.* Il a traité *à plein* cette queſtion, *à plein* fonds, c'eſt-à-dire, fort amplement. On dit auſſi, On trouve *tout plein* de gens, c'eſt-à-dire, beaucoup.

On dit proverbialement, que le ſac eſt *plein*, que la meſure eſt *pleine*, quand un homme a commis tant de crimes, qu'il attire ſur lui la vengeance de Dieu & des hommes. *Menſura conferta.*

PLEIN-CHANT, eſt le chant ordinaire du Chœur des Égliſes, où les Chantres chantent à l'uniſſon, & forment des tons en montant & en déſcendant par degrez ſans aucunes contreparties. *Planus cantus.* On appelle auſſi *plein-chant*, le livre où ces tons ſont marquez avec des notes entières de Muſique, comme ils ſont dans les livres d'Égliſe. Ce *plein-chant* s'appelle auſſi le *Grégorien. Cantus Gregorianus.*

Ce mot s'écrit plus régulièrement avec un A, PLAIN-CHANT, *Planus cantus*, c'eſt-à-dire, *chant uni.*

PLEIN-POUVOIR. C'eſt le pouvoir qu'on donne à un Plénipotentiaire. *Ampla facultas tranſigendi, poteſtas integra, libera.* Le plein-pouvoir n'eſt autre choſe, ſinon une procuration *cum liberâ.* VICQUEFORT, *de l'Ambaſſ. L. I. p.* 186.

PLEINEMENT. adv. Tout-à-fait; entièrement; éxactement; ſuffiſamment. *Integrè, omninò, altè, plenè.* J'ai *pleinement* éclairci, & contenté mon Raporteur. Cet Auteur a *pleinement* traité la queſtion. Jamais le mal ne ſe fait ſi *pleinement* & ſi gayement, que quand on le fait par un faux principe de conſcience. PASC. Ce fiéf releve *pleinement* du Roi. Il a été *pleinement* abſous. Je vois *pleinement* ce clocher d'ici, ou tout-à-plein. J'ai *pleinement* éxécuté ma commiſſion.

PLEIONE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe marine. *Pleione.* Elle étoit fille de l'Océan & de Téthys, femme d'Atlas, & mère des Pléïades, qu'elle eut de lui. Voyez Ovide, *Faſt.* L. V. v. 81. & ſuiv.

PLÉNIER, ÈRE. adj. Qui eſt plein & complet. *Plenaria.* Les Rois tenoient autrefois leur Cour *plénière*, quand ils mandoient les principaux de leur État auprès d'eux. Le Pape accorde des indulgences *plénières*, c'eſt-à-dire, une pleine & entière rémiſſion des peines dûës à tous les péchez. Ce mot ne s'employe qu'en certaines phraſes, & au féminin. M. du Bois a pourtant dit, Un Concile *plénier* de toute l'Afrique; & l'Auteur des Réfléxions, ne le déſaprouve point. Un Satirique a dit auſſi, Un viſage *plénier*; pour dire, bien gros & gras.

PLÉNIPOTENTIAIRE. adj. & ſubſt. m. Qui a une commiſſion, ou un plein-pouvoir d'agir. *Legatus cum ſumma poteſtate.* On le dit particuliérement des Ambaſſadeurs que les Rois envoyent pour traiter de paix, de mariages, ou d'autres affaires importantes. La prémière choſe qu'on éxamine dans les conférences de paix, c'eſt le pouvoir des *Plénipotentiaires.* Quelqu'un a appellé Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, Les *Plénipotentiaires* de la langue.

PLÉNITUDE. ſ. f. Qualité de ce qui remplit quelque choſe, de ce qui la rend pleine & parfaite. *Plenitudo.* La Sainte Vierge a eu une *plénitude* de graces. Les Rois ont une *plénitude* de pouvoir ſur leurs ſujets. Les Canoniſtes attribuent au Pape une *plénitude* de puiſſance ſur les Bénéfices. L'Épiſcopat eſt la *plénitude* & la ſouveraineté ſpirituelle du Sacerdoce. THOMASSIN.

PLÉNITUDE, en têrmes de Médecine, ſe dit de l'abondance du ſang & des humeurs. Il y a de la *plénitude* en ce corps-là, il faut l'évacuer par la ſaignée & les purgations. Il y a deux ſortes de *plénitudes* de Médecine; l'une appeliée *ad vires*, lorſque le ſang opprime les forces débiles d'un malade, l'autre *ad vaſa*, lorſqu'il remplit trop les vaiſſeaux, & qu'il les fait enfler juſqu'à être prêts à crever.

PLÉNITUDE, ſe dit figurément dans le même ſens, de celui qui ne peut plus renfermer ſes ſentimens; qui eſt trop rempli. *Repletio.* Il étoit dans un de ces momens de *plénitude* ſi communs aux Amans, où l'on ne peut réſiſter au panchant de dire tout ce que l'on penſe. VILL.

PLENTÉ. Voyez PLANTÉ.

PLENTÉIVE. Vieux adj. fèrtile. *Ovide Mſ.* BOREL. *Fertilis, ferax, abundans.*

PLENTÉIVETEZ. Vieux mot. Fèrtilité, fécondité. *Fertilitas, fecunditas.*

Plentéive virginitez, & plentéivetez. OVIDE Mſ. de BOREL.

PLENTEUROS, OSE. adj. Vieux mot. Plantureux, abondant, fèrtile. *Abundans, fertilis.* Villehardouin ſe ſert de ce mot.

PLENTIEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Fèrtile, abondant. *Bible Hiſtoriaux.* Les champs *plentieux.* BOREL. *Fertilis, ferax, abundans.*

PLÉONASME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt une figure de mots, qui ſe fait quand on ſe ſèrt des mots inutiles & ſupèrflus, pour mieux exprimer ſa penſée. Vice du diſcours, où l'on dit plus qu'il ne faut. *Redundantia.* On l'appelle auſſi *redondance.* Ces phraſes ne ſont point des *pléonaſmes: je l'ai vû de mes propres yeux:* il n'y a point là de mots ſupèrflus, puiſqu'au contraire ils ſont tous néceſſaires pour donner une plus forte aſſûrance de ce que l'on affirme. Il ſuffit que l'une des phraſes diſe plus que l'autre, pour éviter le vice du *pléonaſme.* VAUG. Quoique l'on appelle *pléonaſme* tout ce qui n'eſt point néceſſaire, ou tout ce qui entre dans le diſcours avec indépendance du ſens ou du régime, il y a pourtant quelquefois des mots, qu'on juge ſupèrflus, & qui ſont employez pour donner plus de grace, ou plus de force, ou plus de netteté au diſcours. LE P. LANCELOT. Quelques-uns prétendent que, *unir enſemble* n'eſt pas un *pléonaſme. Par la bouche il s'écrie*, eſt un *pléonaſme* en François, & ce n'en eſt pas un en Latin. Virgile a dit, *Sic ore locutus.*

Ce mot eſt Grèc, πλεονασμὸς, & ſignifie *ſurabondance.*

PLÉSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pleſius.* Saint *Pléſe* prêcha l'Évangile en Égypte, & y fut martyriſé avec 37 autres. Voyez M. Chaſtelain au 16 Janvier.

PLESKOW. ſ. m. Nom propre d'une ville de Moſcovie, capitale de la Principauté de Pleſkovv, & ſituée à l'embouchure du Wélixi, dans le lac de Péïpas, à trente lieuës de Natvva, vèrs le midi. *Pleſcovia. Pleskow* eſt grand, fort, diviſé en quatre quartiers, dont chacun eſt entouré de murailles, & il eſt défendu par un bon château conſtruit ſur un rocher. Eſtienne Battori Roi de Pologne l'aſſiégea inutilement l'an 1587. MATY.

PLESKOVV, Principauté, ou Duché. *Pleſcovienſis Principatus*, ou *Ducatus.* Elle eſt entre le Duché de Novogrod-Wélixi, la Lithuanie, la Livonie & l'Ingrie. Elle peut avoir ſoixante-cinq lieuës du nord au ſud, & trente-cinq du couchant au levant. *Pleskow* capitale, Oſtrovv & Opolſko en ſont les lieux principaux. Ce pays fut autrefois une puiſſante République; il eut enſuite ſes Princes particuliérs. Le Czar Jean Baſile s'en rendit maître, & ſes ſucceſſeurs le poſſédent encore aujourd'hui. MATY.

PLESSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie, capitale de la Baronie de *Pleſſe. Pleſſa.* Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, & ſituée ſur la Viſtule, à cinq lieuës de Teſchen, vèrs les confins de la Pologne. MATY.

PLESSE, eſt auſſi le nom d'un gros bourg de la Baſſe-Saxe, ſitué près de la rivière de Leyne, à demi-lieuë de Gottingen. *Pleſſa.* Ce bourg eſt chèf d'une Seigneurie aſſez étenduë, & fort conſidérable par un grand nombre de fiéfs qui en relevent. Elle relevoit elle-même du Landgraviat de Heſſe, auquel elle fut réunie, l'an 1571. que le dèrniér de ſes Seigneurs mourut ſans poſtérité. MATY.

PLESSER. Vieux v. act. Pliſſer. BOREL. *Plicare.*

PLESSIER. ſ. m. Vieux mot.

Et par Foreſt & par pleſſier. PERCEVAL.

Borel ne dit point ce que ce mot ſignifioit; n'eſt-ce point un bois taillis, dont les branches, les arbres ſe plient, ſont pliantes?

PLESSIER. Vieux v. a. Plier, à cauſe des plis qu'on fait en pliant une choſe. BOREL. *Plicare.*

PLESSIS. ſ. m. Eſt un vieux mot François qui ſignifioit autrefois *maiſon de plaiſance*, dont le nom eſt demeuré à pluſieurs têrres & ſeigneuries.

Cambden le dérive *à placendo*; & Du Cange, après Joſeph Scaligèr, le dérive de *plaxitium*, ou de *pleſſeicium*, qui ſignifioit un *bois* ou un *parc* fèrmé de tous côtez de hayes ou de branches d'arbres pliées, qu'on appelloit *bois en pleſſis*, que d'autres appellent *bois de touche*, plantez autour d'une maiſon pour ſa décoration, dont il eſt parlé dans les Coutumes de Chartres, d'Anjou, de Blois & de Bretagne.

PLESTORE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Thraces. *Pleſtorus.* On ne ſçait ce que c'étoit que ce Dieu; tout ce que l'on en apprend dans Hérodote, L. IX. c'eſt que les Thraces lui ſacrifioient des hommes.

PLET. ſ. m. Vieux mot. Diſcours, & par fois débat; d'où vient plaider. Voyez PLAIT.

PLÉTHORE. Tèrme de Médecine, eſt une réplétion d'humeurs, qui ſe dit particuliérement du ſang, & enſuite des autres humeurs. La *pléthore* & la cacochymie ſont les cauſes antécedentes de toutes les maladies.

Ce mot eſt Grèc πληθώρα, & ſignifie *plénitude.*

PLÉTHYPATE. ſubſt. m. Nom d'un mois de ceux de Paphos. *Pletypatus.* Quelques-uns diſent *Pletytaros*; mais nous ſuivons Gyraldus & le Père Hardouin. Il répondoit au mois de Juin.

PLÉTON. ſ. m. Qui s'eſt dit pour peloton. BOREL. *Glomus.*

PLÉVIR. Vieux v. act. Cautionner, promettre. BOREL. *Vadari, fidejubere; alicui pradem eſſe, vadem eſſe pro aliquo.*

Je le vos plevis *& aſſie.* PERCEVAL.

PLÉVI, IE. Vieux part. paſſ. & adj. Promis, promiſe. *Promiſſus, ſponſus, deſponſus.* Fille *plévie*, promiſe en mariage. *Chronique de Flandres.* BOREL.

PLEURANT, ANTE. adj. Qui jette des larmes. *Lacrymans.* Il a vû cette déſolation d'un œil *pleurant.* Cette femme a toujours un œil *pleurant*, à cauſe d'une fiſtule lacrymale. On dit auſſi des arbres qui jettent de la gomme, ou quelque ſuc, qu'ils ſont *pleurans.*

PLEURARD, ARDE. adj. Tèrme ironique, par lequel on reproche aux enfans qu'ils pleurent, ou qu'ils crient. C'eſt un vilain *pleurard. Lacrymoſus.*

PLEURE. ſ. f. Térme d'Anatomie. C'eſt une membrane qui enceint & comprend toutes les parties contenuës en la poitrine, qui a la même figure & grandeur que le thorax, & eſt de même ſubſtance que le péritoine. Elle eſt déliée & mince, mais cependant très-forte. Elle eſt manifeſtement double, mais plus épaiſſe auprès du dos à l'endroit où elle eſt attachée aux ligamens des vèrtébres. Elle ſe double au milieu de la poitrine pour former le médiaſtin qui va de l'épine du dos au bréchet, & qui ſépare le thorax en deux parties.

Ce mot vient du Grèc πλευρὰ, qui ſignifie *côté.* Les Latins l'appellent *ſuccingens.*

PLEURER. v. act. & n. Vèrſer, jetter des larmes; regretter. *Flere, lacrymari, plorare.* Il faut *pleurer* ſes péchez à chaudes larmes. Saint Pierre *pleura* amèrement. On *pleure* de joie ainſi que de triſteſſe. CORN. Héraclite *pleuroit* ſans ceſſe les miſéres & les folies des hommes. Qu'on voye tomber des larmes de nos yeux, lorſque l'éxcès de notre douleur nous les fait répandre: mais ne nous éxcitons jamais à *pleurer.* M. ÉSP. On *pleure* pour avoir la réputation d'être tendre; on *pleure* pour être plaint: on *pleure* pour être *pleuré*: enfin on *pleure* pour éviter la honte de ne *pleurer* pas. ROCHEF. Dans une avanture triſte où l'on s'intereſſe, l'on peut *pleurer* même agréablement. CH. DE MER. Vous allez me *pleurer* par tout, comme un hérétique, & vous me déchirez en me *pleurant.* FÉNEL. Il y a des femmes qui ſemblent gagées pour *pleurer* tous les accidens de la vie, même ceux qui leur ſont les plus indifférens. M. ÉSP. L'Égliſe déſolée pouvoit à peine gémir librement, & *pleurer* ſa gloire paſſée. FLÉCH. Il y a je ne ſçai quelle douceur à *pleurer* la mort d'une pèrſonne qu'on aime. S. ÉVR. Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous *pleurez!* RACIN. Amour conſole enfin ceux qu'il a fait *pleurer.* Scarron a dit d'Énée:

Qu'il pleuroit *en pèrfection,*
Et même ſans affliction.

On dit d'un méchant homme, qu'il n'a été guère *pleuré*; c'eſt-à-dire, qu'on n'a point eu regret de ſa mort.

On dit auſſi, que l'œil *pleure* à quelqu'un, lorſqu'il a une fiſtule lacrymale, ou quelque autre fluxion qui lui a fait tomber quelque humidité des yeux. *Fluere.*

PLEURER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. *Lacrymari, vel humorem ſtillare.* La vigne *pleure* en cèrtain tems, c'eſt lorſque la ſéve monte en abondance, & qu'elle ſort comme des larmes d'eau par l'endroit taillé. Il y a des arbres qui *pleurent* l'encens: ce qui ſe dit auſſi des autres gommes & ſucs.

On dit provèrbialement d'un avâre, qu'il *pleure* le pain qu'il mange; pour dire, qu'il y a grand regret, qu'il ſe plaint ſa nourriture.

PLEURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Fletus, deflctus, deploratus.*

PLEURÉSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une douleur violente de côté, accompagnée d'une fiévre aiguë, de toux & de difficulté de réſpirer. *Pleuritis, dolor lateralis.* La *pleuréſie* eſt cauſée par l'inflammation de la pleure, à laquelle ſe joint le plus ſouvent celle de la partie éxtérieure & ſupèrficielle du poumon. Cette inflammation arrive d'ordinaire lorſqu'après s'être fort échauffé on ſe rafroidit tout-à-coup, ſoit en s'éxpoſant à un air froid, ou en beuvant de l'eau froide. La *pleuréſie* eſt tantôt du côté droit, & tantôt du gaûche, tantôt à la partie ſupérieure, & tantôt à l'inférieure. Outre cette éſpéce de *pleureſie*, qu'on appelle *vraie pleuréſie*, il y a une *fauſſe pleuréſie* qui conſiſte dans une douleur de côté ſans fiévre, ſans ſoif, & ſouvent ſans toux; celle-ci vient d'une ſéroſité âcre répanduë dans la pleure, ou entre les muſcles intèrcoſtaux.

Ce mot vient du Grèc πλευρὰ, *côté.*

PLEUREUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui méne le deuil, ou qui a ſoin des cérémonies funébres. On appelle maintenant *Pleureur*, un Juré-Crieur de corps & de vins, parceque c'eſt lui qui ſe charge de préparer les choſes néceſſaires pour un entèrrement, & d'aſſembler le convoi par le moyen de ces Sémoneurs, qu'on appelle auſſi *Pleureurs. Plorator.*

PLEUREUR, EUSE. adj. m. & f. Celui ou celle qui pleure facilement. *Prefica.* C'eſt encore une petite *pleureuſe.* Une femme qui aura pitié de la douleur reſpectueuſe de ſon Amant, ſe moquera de lui comme d'un *pleureur*, s'il gémit étèrnellement auprés d'elle. S. ÉVR. Enée eſt le plus grand *pleureur* qui fut jamais. G. G. N'y avoit-il point parmi les Païens quelque Divinité *pleureuſe?* ID. Autrefois il y avoit des *pleureuſes* qu'on louoit éxprès pour pleurer avec le deuil, & pouſſer des ſanglots & des gémiſſemens. Cela eſt encore en uſage en Provence. *Prefica.*

PLEUREUR, EUSE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Protéſtans. Les *Pleureurs* pleurent toujours, croyant être par ce moyen agréables à Dieu. Ils diſent que ceux qui ſont batiſez une fois ne peuvent plus pécher. JOVET, *T. I. p.* 470.

PLEUROPNÉUMONIE. ſ. f. Éſpéce de pleuréſie dans laquelle la pleure & les poumons ſont enflammez. Sa cauſe eſt la même que celle de la pleuréſie.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs πλευρὰ, *pleure*, & πνεύμων, *poumon.* Voyez PLEURÉSIE.

PLEURS. ſ. m. plur. Larmes, humidité qui tombe des yeux par quelque violente émotion de l'âme, & particulierement de la triſteſſe. *Lacryma, luctus, gemitus, ploratus, fletus.* La nature, ou l'amitié peut tirer de nous des *pleurs* très-légitimes dans le trouble des prémiers mouvemens. S. ÉVR. La mort d'un mari fait vèrſer bien des *pleurs.* Les ſoupirs, les cris & les *pleurs* ſont les marques de l'affliction & de la triſteſſe. Une ſi lugubre avanture m'arracha des *pleurs.* S. ÉVR. Honoré des *pleurs* de toute la Cour, il en eſt auſſi peu touché, qu'attendri. LE P. DE LA R. Pour me tirer des *pleurs*, il faut que vous pleuriez. BOIL. Toujours un peu de faſte entre parmi les *pleurs.* LA FONT. Un ſpectacle ſi funeſte & ſi cruel, ôta l'uſage des *pleurs* à ce père déſolé. FÉL. Il ne faut pas que les larmes d'une abſence ſoient auſſi lugubres que des *pleurs* de funerailles. S. ÉVR. Les *pleurs* ne ſont que pour les douleurs médiocres.

Ah! de vos triſtes pleurs *n'arroſez pas vos charmes.*
S. ÉVR.

Qui vèrſe, quand il faut, des pleurs,
En amour eſt maître des cœurs. B. RAB.

C'eſt aux gens mal tournez, c'eſt aux Amans vulgaires,
A chercher le ſecours des ſoupirs & des pleurs. MOL.

Les pleurs *que tu répans, c'eſt mon ſang que tu vèrſes.*
LA SUZE.

Une Belle, lorſqu'elle eſt en pleurs,
En eſt plus belle de moitié. LA FONT.

Autrefois on diſoit qu'il y avoit un *pleur* dans une maiſon; pour dire, un grand deuil. *In luctu eſſe, verſari.* On dit maintenant, Une maiſon de *pleurs*, celle où il eſt arrivé quelque grand ſujet de s'affliger. Quoiqu'on diſe, Pleurer de joie, on ne dit pourtant pas des *pleurs* de joie, mais des larmes de joie. *Pro gaudio manant lacryma ex oculis.*

On appelle *Pleurs* de tèrre, les eaux de pluie qui coulent, qui diſtillent entre les tèrres. *Aquarum ſubterranearum ſtillationes.* Ce ſont les *pleurs* de tèrre qui ont fait fondre cette glacière. L'ACAD. Les Poëtes appellent la roſée, les *pleurs* de l'Aurore.

PLEURS, PLURS. ſ. m. Nom de lieu. *Plurium, Plurſium.* C'étoit autrefois un gros bourg du Comté de Chiavenne, ſujèt des Griſons. Il étoit riche, bien peuplé, & avoit huit Monaſtéres de Religieux ou de Religieuſes. Il fut entiérement enſéveli ſous une grande quantité de rochers qui ſe détachèrent d'une montagne voiſine, l'an 1618. & comme cet accident arriva ſubitement, & pendant la nuit, tous ſes habitans y périrent. On en voit la place dans une petite iſle, que la riviére de Mera y a formée, à une lieuë au deſſus de la ville de Chiavenne. MATY.

PLeUſT A DIEU. *Utinam.*

PLEUVINE. ſ. f. Tèrme de Barreau. Caution. *Pras, vas.* Quoiqu'on ne diſe plus *pleuvir*, on dit encore tous les jours la *pleuvine.*

PLEUVIR. v. act. Vieux mot de Pratique, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois la même choſe que *pleiger*, ou *cautionner* en Juſtice. *Spondere.* Et on diſoit alors, Une fille *pleuvie*, c'eſt-à-dire, *promiſe en mariage. Deſponſata.* Voyez *Plévir.*

PLEUVOIR. v. neut. & le plus ſouvent impèrſonnel. *Pluere, compluere.* Faire tomber de l'eau du ciel. Dieu fait également lever ſon ſoleil, & *pleuvoir* ſur les juſtes & ſur les pécheurs. Au tems du Déluge il *plut* 40 jours & 40 nuits. Il *pleut* tant qu'il peut, il *pleut* à vèrſe, il *pleut* à ſeaux.

PLEUVOIR, ſe dit auſſi de tout ce qu'on voit tomber d'enhaut. On a vû *pleuvoir* du ſang, des cailloux, des grenouilles. *Sanguinis imbrem, ſilicis, vel ranarum pluiſſe perhibent.* Les traits, les bales de plomb *pleuvent* de toutes parts dans les batailles. Les Barbares voyant *pleuvoir* des dards de tous côtez, abandonnèrent la ville. ABLANC. La manne *pleuvoit* au déſert pour nourrir

les

les Hébreux. Dieu fit *pleuvoir* le feu & le ſouphre ſur Sodome & Gommorre.

Morbleu comme il pleut là dehors !
Faiſons pleuvoir *dans notre corps*
Du vin. S. AMANT.

PLEUVOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu fait *pleuvoir* des graces ſur ſes élûs. *Deus ſuper electos gratias ſuas diſpartit, largitur.* Il a bien *plû* des biens & des honneurs dans cette famille depuis la faveur de ce Miniſtre. Dieu fera *pleuvoir* des piéges ſur les méchans. PORT-R. Il *pleut* ici de l'ennui à verſe. MÉN. Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont *pleuvoir* ! BOIL.

PLEUVOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a bien *plû* dans ſon écuelle; pour dire, Il lui eſt venu quelque bonne ſucceſſion. *Omnia proſpera illi advenerunt, vel fauſtè, proſperè.* On dit auſſi, Il faut faire comme on fait à Paris, il faut laiſſer *pleuvoir*. On dit par exagération, Quand il *pleuvroit* des halebardes la pointe en bas. On le dit auſſi des choſes qui ſont fort communes, & qu'on trouve en abondance, comme, Je croi qu'il a *plû* des Avocats, à cauſe du grand nombre qu'on en trouve.

PLÉXAURÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe fille de l'Océan & de Téthys. *Plexaure.* C'étoit une de celles qui ont ſoin de l'éducation des enfans mâles, avec Apollon & les fleuves. Héſiode, Théog. v. 346. & ſuiv. juſqu'à 353.

PLÉXUS. ſ. m. Mot Latin que les Anatomiſtes donnent en notre Langue, comme en Latin, à pluſieurs parties du corps humain. On dit autrement lacis. *Plexus.* Le *Pléxus* choroïdes. Voyez LACIS. La ſixiéme paire de nerfs forme divers *pléxus*. Car après que ce nerf a formé les nerfs des poumons avec la huitiéme paire, il en ſort trois cordons conſidérables qui ſe joignent enſemble avant que de percer le diaphragme, pour ne faire plus qu'un tronc, qui n'eſt pas ſi-tôt entré dans le ventre, qu'il forme ce fameux *pléxus* qu'on nomme hépatique au côté droit, & ſplénique au côté gauche. Du *pléxus* hépatique ſortent quantité de branches, dont les unes vont au foye, d'aûtres au pancréas, d'aûtres à la capſule de Gliſſon, & d'aûtres plus gros au rein droit. Le *pléxus* ſplénique fournit pluſieurs rameaux à la partie gauche du ventricule & du pancréas, d'aûtres à la rate, & à la capſule atrabilaire gauche, & deux au rein gauche. Enfin pluſieurs rameaux tant du *pléxus* hépatique que du ſplénique parcourent les artéres méſentériques, & particuliérement la ſupérieure, à laquelle ils ſont comme une envelope, qui ſuit toute la diſtribution des artéres. Ce tiſſu ſe nomme le *pléxus* méſentérique, qui reſſemble aſſez bien à un ſoleil, de la circonférence duquel partent en manière de rayons pluſieurs filèts qui vont aux inteſtins, en accompagnant toujours les artéres. Voyez Dionis, *de la tête & de ſes part. VII. Dém. Anat.*

PLÉXUS, en tèrmes d'Anatomie, ſe prend auſſi pour ganglion. Le nerf de la ſixiéme paire reçoit dans ſon prémier ganglion, ou dans ſon *pléxus* la dixiéme paire. DIONIS. Voyez GANGLION.

PLÉYON. ſ. m. Groſſe paille ou menu oſier avec quoi on attache les vignes ou les branches d'arbres, on relie des muids. *Vimen.* Il faut employer tant d'échalas & de *pléyon* pour lier cette vigne. Il faut tant de *pléyon* & de cèrcles pour relier ces tonneaux.

PLI.

PLI. ſ. m. Ce qui fait qu'une choſe n'eſt pas étenduë en long, n'eſt pas droite. Le *pli* du coude, le *pli* de la jambe, du jarret. *Cubiti, cruris, aut poplitis flexus.*

PLI, ſe dit auſſi d'une marque qui reſte ſur une étoffe ou ſur du linge, quand on les a mis en deux, ou en pluſieurs doubles. *Sinus, ruga.* Il faut prendre garde que les habits ne prennent de mauvais *plis*, quand on les emballe. Les femmes ont ſoin que les *plis* de leurs robes ſoient bien droits, bien froncez. Un ſurpelis s'empeſe en y faiſant pluſieurs petits *plis*.

PLI DE CABLE, ſe dit ſur la mèr de la longueur de la rouë du cable, tel qu'il eſt roué dans la foſſe. *Flexura, ſeu inflexio rudentis.* Mouiller un *pli de cable*, c'eſt ne filer que très-peu de cable.

PLI, ſe dit auſſi de divèrſes rides qui ſe font ſur les peaux ou membranes. *Ruga.* Les rides des vieillards ne ſont autre choſe que les *plis* de la peau.

PLI, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Fouiller dans tous les *plis* & replis du cœur. *Perſcrutari, ſcrutari.* On a fait prendre à ce jeune homme un bon *pli*; on l'a inſtruit dans les bonnes mœurs. On dit proverbialement, Il eſt comme le camelot, il a pris ſon *pli*; pour dire, Il ne changera pas. On

dit d'une affaire maniée bien adroitement, cela ne fait pas un petit *pli*.

PLI. En tèrmes d'Architècture, c'eſt l'effèt contraire d'un coude dans la continuité du mur. *Aricon*, ſelon Vitruve. DAVILER.

PLIABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas roide, qui ſe peut plier. *Flexibilis, plexibilis.* Le menu bois eſt *pliable*, quand il a trempé dans l'eau.

On le dit auſſi au figuré, C'eſt un eſprit, une humeur farouche, qui n'eſt point *pliable*, qui eſt infléxible. *Ingenium indocile, inflexibile, vel perverſa indoles.*

PLIAGE. ſ. m. La manière de plier. *Complicatio.* Le *pliage* du linge de table eſt une choſe que doit ſçavoir un Sommelier. Il a tant couté pour le *pliage* de ces piéces d'étoffes. Le *pliage* des étoffes doit être dans la dernière propreté. SAVRAI, PARF. MARCH.

PLIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui eſt propre à plier. *Flexibilis.* L'oſier, le bouleau, ſont des bois *plians*. On ne lui a donné qu'un ſiége *pliant*, ou ſimplement un *pliant*. Une table *pliante* de campagne.

PLIANT, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit. Les flatteurs ont l'eſprit adroit, ſouple & *pliant*. *Vafer, adulator, affectator.*

PLICA. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie dans laquelle il ſort du ſang par l'extrémité des cheveux. *Plica.* Parceque les Polonois y ſont fort ſujèts, on l'appelle *plica polonica*. La *plica polonica*, prouve que les cheveux ſont creux, que ce ſont des canaux. Onuphrinus Bonfigli a fait un traité ſur la *plica polonica*.

PLICE. ſ. f. Vieux mot. Péliſſe. Peau. *Pellis.* Dans un vieux Livre intitulé l'Incarnation de Jéſus.

Où ſont ces lis parez, couvèrs,
De tant de couvèrteurs divèrs,
De plices, de pennes ſi fines,
Menu vèr, Martes Sébélines.

PLIE. ſ. f. Petit poiſſon de mèr plat & large, qui eſt fort bon étant frit. *Paſſer.*

PLIER. v. act. & n. Mettre en ligne courbe, ou en angle une choſe, qui eſt en ligne droite. *Flectere, curvare.* Il faut *plier* le corps pour faire la révérence, s'incliner. Une choſe ſe *plie* aiſément du côté qu'on la *plie* ſouvent. PORT-R. Le coude en ſe *pliant* fait pluſieurs ſortes d'angles. On *plie* des branches pour faire des berceaux. Plus un arc ſe *plie*, & plus il fait d'effort. Le bois vèrd & jeune ſe *plie* aiſément. Cette planche de ſapin eſt trop foible, elle *plie*. Les épées qui *plient* ſont les meilleures.

Vaugelas prétend, qu'on ne doit pas confondre *plier & ployer*, & qu'ils ont des ſignifications très-différentes. Mais aujourd'hui l'on employe *plier* dans toutes les ſignifications de *ployer*, ce qui a mis ce dèrnier près'que hors d'uſage. Voyez PLOYER.

On appelle auſſi en tèrmes de Blâſon, *plié*, ce qui eſt ſimplement courbé. Il portoit d'or au chevron *plié* de gueules, *Flexus.*

PLIÉ, ſe dit auſſi des oiſeaux qui n'étendent pas leurs aîles, & ſur tout des aigles qu'on appelle au vol *plié*. *Volutatus, collectus, coactus.*

PLIER, ſignifie encore, mettre en un, ou pluſieurs doubles; faire quantité de plis. *Complicare.* Il y a bien de l'art à *plier* du linge, des étoffes fort proprement. Les Anciens ignoroient la manière de bien *plier* les lettres. *Plier* une tapiſſerie, des lits, des habits. On *plie* les voiles, quand on veut avancer en mèr.

PLIER, ſe dit auſſi de ceux qui décampent, qui déménagent. Il faut *plier* bagage. *Vaſa colligere, convaſare.* On a *plié* les tentes. On dit auſſi d'un domeſtique qu'on chaſſe, d'un homme qui ſe meurt, qu'ils s'en vont *plier* bagage.

Il faut,
M'apprêter bien-tôt,
A plier *bagage.* L'AB. RÉGNIÉR.

PLIER, ſe dit figurément en choſes morales. *Flectere, dirigere.* L'eſprit d'un jeune homme ſe *plie* comme l'on veut. Ce Miniſtre *plie* ſous le faix des affaires, il en eſt accablé. Le ſigne le moins équivoque d'un eſprit ſupérieur aux aûtres, eſt de ſçavoir ſe *plier* en telle ſorte, qu'on s'abaiſſe, & qu'on s'éleve quand il le faut. BELL. On dit, *Plier* les genoux devant les idôles; pour dire les adorer: devant le Veau d'or; pour dire, Adorer un Favori.

PLIER, ſignifie auſſi, Céder, reculer, ne réſiſter pas. *Cedere, retrocedere, non opponere.* Il vaut mieux *plier* que de rompre, en réſiſtant imprudemment. MÉN. *Satius eſt flecti quam frangi.* On eſt quelquefois contraint de *plier* ſous le poids de la fortune. BELL. L'aîle droite de cette armée a *plié* d'abord. L'infanterie *plia*. ABLANC. La Cavalerie fut contrainte de *plier*: ID. *Equitatus cedere coactus fuit.* Toute l'Aſie a *plié* ſous le joug, ſous les forces Ottomanes. La magnanimité ne *plie* ſous aucun pouvoir. M. ÉSP. La fière Eſpagne *plie* ſous ce nom ſi redouté. VOIT.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux *plier* que rompre; pour dire, qu'il vaut mieux obéir que de ſe faire maltraiter par un plus puiſſant. On appelle *plier* la toilette, quand on emporte d'un logis, le linge, les habits, & autres meubles qui ſe peuvent prendre facilement: ce qui ſe dit particulièrement des filoux qui pillent les filles de joie.

PLIEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui s'applique à plier. *Structor.* Il y a des métiers de *Plieurs* de linge & de draps; des femmes qui gagnent leur vie à être *Plieuſe* de livres. Il y a auſſi des *Plieurs* de ſoie, qui ne font autre métier que de plier les ſoies, & les mettre en bottes avec des billes pour les Marchands.

PLIMOUTH, PLYMOUTH. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Angleterre, ſituée dans le Comté de Devon, aux confins de celui de Cornouaille, ſur l'embouchure du Tamèr dans la Manche, à dix lieuës de Devon, vèrs le couchant méridional. *Plimuthum, Plimutha. Plimouth* a un grand port, fort fréquenté, & il eſt défendu par un bon chateau. MATY.

Le nouveau PLIMOUTH. *Plimuthum novum.* Petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt dans la nouvelle Angleterre, ſur la côte, vèrs la nouvelle Yorck, ou la nouvelle Hollande. MATY.

PLINDENBÈRG. Voyez VIZZEGRAD.

PLINGER. v. act. Tèrme de Chandelier. Il ſe dit de la prémière trempe qu'on donne à la mèche, lorſqu'on fait de la chandelle. *Elychnii prima immerſio in ſebo. Plinger* la meche.

PLINTE, ou PLINTHE. Quelques-uns font *plinthe* maſc. Les ouvriers le font ſemin. Ozanam dit *la plinthe. Plinthis.* Tèrme d'Architècture. C'eſt une piéce platte & quarrée comme une brique, d'où ce mot a pris ſon nom, ſignifiant auſſi en Grèc la même chôſe, *Plinthus.* On l'appelle autrement *tailloir*, & on le met ſur l'ordre Toſcan. Il ſe place en pluſieurs autres endroits tant au deſſus qu'au deſſous des piédeſtaux, & ſous les moulures des bâſes des colonnes.

PLINTHE DE MUR. On appelle ainſi deux ou trois rangs de briques avancées, ou toute moulure platte & haute, qui dans les murs de face marque les planchers; ou qui ſervent à porter l'égout du chaperon d'un mur de cloture, & le larmier d'une ſouche de cheminée. *Eſcurſus muri.*

PLINTHEUS, ou PLINTIUM. Nom d'une machine de Chirurgien inventée par Nileus. Elle conſiſte dans une manière de cadre, plus long que large, les cotez les plus longs ayant quatre palmes de longueur & un pouce d'épaiſſeur, & les plus courts ayant une palme de long, ſur la même épaiſſeur; ceux-ci qui ſervent de travèrſiérs ont en leur milieu un trou, par où paſſent des lâcs, & les plus longs ont un trou rond chacun auſſi en leur milieu aſſez ouvèrt, pour paſſer un aiſſieu, dont la tête, qui éxcéde le côté gauche, a un manche ou manivelle. Ils ont auſſi quatre anneaux de fèr, avec autant de courroyes, pour attacher le *plinthus* à une échelle. L'aiſſieu a à ſes deux éxtrémitez deux roues remplies de crans, & des arrêts, pour arrêter fèrmement l'aiſſieu en tournant avec le manche. Si l'ós du coude luxé ne peut être remis par une bande paſſée ſous l'aiſſelle, ni par une linge roulé en peloton, on attachera le *plinthus* à l'échelle; & le coude ſerré, étendu par les lâcs du *plinthus.* Voyez l'Arſénal de Scultet, Tab. XXII.

PLIOIR. ſ. m. Petite régle de bois ou d'ivoire platte, & arrondie par les bouts, qui ſert à plier des livres qu'on veut relier. *Palmula complicatoria.*

PLISSER. v. act. Former, faire pluſieurs petits plis. *Linteum, pallium, togam ſtriare.* On *pliſſe* les jupes de femmes, on fait *pliſſer* leurs manteaux. Les robes de Palais ſont *pliſſées* au collet, & au haut des manches. On *pliſſe* les poignets & les manchettes, les rochets des Abbez. Les ſurpelis qu'on empeſe ſont *pliſſez* à petits plis.

PLISSON. ſ. f. Péliſſon, péluche. BOREL. *Holoſericum villoſum*, ou *heteromallon.*

PLISSURE. ſ. f. Manière de faire des plis. *Denſiores lintei rugæ.* On a du mal à contenter les femmes ſur les *pliſſures* de leurs robes & de leurs manteaux. La *pliſſure* d'un ſurpelis coute beaucoup.

PLO.

PLOAGUE, ou PUAGORE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'iſle de Sardaigne. *Plubium, Pluvium.* C'étoit autrefois une ville Epiſcopale; ſon Evêché a été uni à l'Archevêché de Saſſari, dont il n'eſt éloigné que de trois lieuës, du côté du levant. MATY.

PLOC. ſ. m. Tèrme de Marine, qui eſt une compoſition de vèrre pilé & de poil de vache, qu'on met entre le doublage & le bordage des vaiſſeaux pour les préſèrver des vèrs, qui s'engendrent ſouvent dans le bois. *Farum ex tomento & vitro tritо.*

PLOC, ſe dit auſſi du fil de poil de vache. *Pili vaccini.* On fait des couvèrtes à poil, & d'autres à *ploc.*

PLOCZKO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pologne, capitale du Palatinat de *Ploczko*, & ſituée ſur la Viſtule, environ à vingt-ſept lieuës au-deſſous de la ville de Warſovie. *Plocum, Ploſcum. Ploczko* a une bonne citadelle & un Evêché ſuffragant de Gneſne. MATY.

PLOCZKO, Palatinat. C'eſt une Province de la Mazovie, en Pologne. *Plocenſis Palatinatus.* Elle a au levant, la Mazovie particulière, ou le Palatinat de Czèrſko; au midi, celui de Rava; au couchant, la Cujavie; & au nord, la Pruſſe. Le Palatinat de *Ploczko* renferme la Tèrre de Dobrzin, dont quelques-uns font un Palatinat particulier. Ses villes principales ſont *Ploczko*, capitale, Dobrzin & Raſuntz. MATY.

PLOEN. ſ. m. Qui ſe prononce Plun. *Plona.* Petite ville avec un magnifique chateau. Elle eſt dans la Wagrie, province du Duché de Holſtein, ſur un petit tèrrain, qui eſt entre deux lacs, à cinq lieuës de Kielle, vèrs le midi. Cette ville appartient au Duc de Holſtein-Ploen, qui eſt de la maiſon de Dannemarck, & qui a été Maréchal Général des Armées des Provinces Unies, à la place du Prince de Waldeck. MATY.

PLOÈRMEL. ſ. f. Autrefois *Ploaſmel.* ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué dans le Dioceſe de ſaint Málo, en Bretagne. *Ploaſmel Caſtrum, Ploarmel.* Valois, *Not. Gall. p.* 132.

PLOMB. ſ. m. C'eſt le plus groſſier, le plus mou, le plus froid & le plus aiſé à fondre de tous les métaux. Il eſt noir & peſant, rempli de ſoufre, ou d'une tèrre bitumineuſe qui le rend molaſſe & fort pliant; il y a apparence qu'il contient auſſi du mèrcure; ſes pôres ſont aſſez ſemblables à ceux de l'étain. *Plumbum.* Le *plomb* ſe trouve en beaucoup de pays dans divèrſes ſortes de pièrres & de tèrres, dont quelques-unes contiennent de l'argent, & d'autres de l'or & de l'argent. La mine de *plomb* eſt noire, reſſemblante à l'antimoine, elle eſt parſemée de petites pointes, ou de facettes brillantes. On fait fondre la mine de *plomb* dans des fourneaux faits exprès, le *plomb* coule par un canal que l'on a fait au fourneau, & la tèrre demeure avec le charbon. On trouve ſouvent aux environs des mines de *plomb*, de l'argent ou de l'étain. Ceux qui travaillent au *plomb* ſont ſujets à la colique & à la paralyſie, de même que ceux qui travaillent au mèrcure. Mr Boyle dit que le *plomb* augmente en poids ſur les Egliſes, & que ſouvent le bois ne peut plus le ſoutenir; qu'il eſt conſtant que le *plomb* changé en céruſe augmente de poids, & d'ordinaire de ſix ou ſept pour cent. Bortichius dans ſa Chymie témoigne que le *plomb* étant reverbéré en minium, fondu en vèrre, réduit en céruſe, brulé en litharge, reprend ſa prémière forme en un moment, quand on y applique avec adreſſe un ſel léxivial.

Le *plomb* ſe tranſporte en gros lingots qu'on appelle *ſaumons*, qui péſent deux à trois cens livres. *Maſſa plumbea, quas ſalmones vocant.* On jette le *plomb* de la même manière que l'étain. Les Chymiſtes appellent le *plomb*, *Saturne.*

En Chymie on appelle *plomb brulé*, une poudre obſcure qu'on trouve au fond d'un vaiſſeau où l'on a fondu du *plomb*, avec lequel on a mêlé du ſouffre que l'on a allumé. *Plumbum aduſtum.*

Le ſel *de plomb*, ou *de Saturne*, eſt un véritable ſel de vinaigre corporifié avec la propre ſubſtance de *plomb*, que l'eſprit de vinaigre a diſſoute. *Sal ſaturninum.*

Le *beaume de Saturne*, eſt une huile qu'on tire du ſel de Saturne par la diſtillation, après qu'on l'a diſſous avec de l'eſprit de térébenthine. *Balſamum ex ſaturno.*

Magiſtere de plomb, eſt de la chaux de *plomb* purifiée & ſubtiliſée, qui ſe fait avec du *plomb* diſſous dans de l'eau forte, en y vèrſant de l'eau ſalée & filtrée, d'où réſulte un magiſtère extrémément blanc, qu'on adoucit par divèrſes lotions, & qu'on mêle dans les pommades pour le viſage & le teint. *Magiſterium plumbeum.*

On fait des tuyaux, des baſſins de *plomb. Tubus, labrum plumbeum.* Les grandes Egliſes ſont couvèrtes de *plomb.* On dit, Mettre le *plomb* ſur une maiſon, quand on y applique les enfaitemens, les gouttières, les cuvettes. On dit qu'on met des vitres en *plomb* neuf, quand on y remet d'autre *plomb.* On appelle les *plombs* d'une horloge, ſes contrepoids. On appelle auſſi des Bulles ſous *plomb*, celles qui ſe ſcellent en *plomb* en la Chancélerie Romaine. Le *plomb* de Rome eſt fort chèr. Les Officiers du *plomb* ſont le Préſident, les Collecteurs, les Maitres du *plomb*, & le Receveur caiſſier. Il y a cette différence entre le *plomb* de la Chambre & celui de la Chancélerie, que celui de la Chambre eſt ordonné par le Pape, & on lui en porte les Bulles, auſquelles il donne ſa bénédiction. Celui de la Chancélerie eſt ordonné par quelque Prélat qui y préſide, & il coute plus chèr que celui de la Chambre.

PLOMB, ſignifie auſſi le morceau de *plomb* qu'on met au bout d'une corde pour faire des niveaux pour les ouvriers, ou pour dreſſer

dreſſer des inſtrumens de Mathématique, & faire des obſervations. *Bolis, vel pinnula.* Quand ce *plomb* eſt au bout d'un filet tendu au haut d'une régle, & qu'il bat ſur ſon échancrure, on l'appelle *plomb à régle.* Lorſqu'il eſt attaché au haut du triangle, & qu'il bat ſur une bâſe, on l'appelle *plomb à talus.* Quand il paſſe ſeulement par le trou d'un petit ais, il s'appelle *plomb à chas.* Le *plomb* du niveau ordinaire coule le long d'une régle, qui s'éleve à angles droits du milieu d'une autre régle de cuivre, ou de bois. Il y a encore une ſorte de régle dont les Maçons ſe ſervent, & que Pomey a appellé *plomb à ruine*, ou autrement *muel.*

PLOMB, en tèrmes de Marine, ſignifie la ſonde. Il ne faut point aborder des côtes inconnuës, que le *plomb* à la main, c'eſt-à-dire, la ſonde. *Bolis.*

PLOMB, ſe dit auſſi des balles de mouſquet, & d'autres charges d'armes à feu. *Globulus plumbeus catapultarius.* Cette ville a été priſe faute de *plomb* & de poudre. Le *plomb* ni le fèr des Eſpagnols ne nous pûrent faire de mal. VOIT. On ne charge les fuſils à la chaſſe que de menu *plomb*, & pour les alouettes de la dragée, de la cendre de *plomb.*

PLOMB, eſt auſſi le nom qu'on donne à une maladie dont ſont attaquez les ouvriers qui travaillent à vuider les foſſes des privez, quand ils n'y ſont pas accoutumez. Elle eſt ſuffoquante, & reſſemble par ſes ſymptômes à l'apoplexie. On en meurt, ſi on n'eſt promptement ſecouru en prenant l'air, & en vomiſſant. *Nauſea latrinaria.*

PLOMB, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Cet homme eſt en *plomb*; pour dire, il eſt mort, il eſt dans un cèrcueil de *plomb. In pharetra plumbeo.* On appelle *cul de plomb* un homme laborieux, & aſſidu au travail. On dit auſſi, qu'un homme a du *plomb* dans la tête; pour dire, qu'il eſt ſage, poſé, ſérieux, qu'il ne fait rien à la legère. On dit auſſi d'un homme groſſier, qu'il eſt ſubtil comme une dague de *plomb*, qu'il vaut ſon peſant de *plomb.*

PLOMB de vitres; c'eſt du plomb fondu par petits lingots ou bandes dans une lingotière, & enſuite retiré par vèrges à deux rainures dans un tire-plomb, pour s'en ſèrvir à entretenir & former les panneaux de vitres. On appelle plomb de chèf-d'œuvre, le plus étroit & le plus propre, qui ſèrt pour les piéces d'expérience & les chèf-d'œuvres. DAVILER.

PLOMB-BLANC: En tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure hèrmétique. Le *plomb* fondu, c'eſt la matiére des Sages, lorſqu'elle eſt parvenuë au noir trés noir. Le *plomb* des Philoſophes, c'eſt l'ouvrage de la pièrre des Sages: autrement, le mèrcure hèrmétique. Quelques Philoſophes appellent leur *plomb* la matiére qui ſe cuit dans l'œuf, lorſqu'elle eſt devenuë comme de la poix fonduë: c'eſt là la plus véritable éxplication de leur ſens caché. DICT. HERM.

FRÈRE DU PLOMB. Voyez PLOMBEUR.

SAINT PLOMB. Voyez SAMPIONE monte.

A PLOMB. adv. Tout droit en deſcendant pèrpendiculairement. *Perpendiculariter.* Une ligne qui tombe *à plomb* ſur une autre fait deux angles droits. Un mur eſt ruineux, dès qu'il n'eſt plus *à plomb.* Les peuples de la zone torride ont le ſoleil *à plomb* ſur leur tête. On dit en ce pays-ci, que le ſoleil donne *à plomb*, lorſqu'il eſt fort découvèrt, qu'il n'y a ni ombre ni nuages qui gatentiſſent de ſes ardeurs.

A PLOMB, eſt auſſi ſ. m. Les Artiſans appellent ainſi leur maniére d'obſèrver ſi une choſe eſt bien pèrpendiculaire. Il faut qu'un Maçon, qu'un Charpentier ſçache bien prendre ſes *à plombs. Ad amuſſim examinare.*

PLOMBAGINE. ſ. f. Glébe minérale, ou la pièrre de mine de plomb & d'argent mêlez enſèmble, avant que d'être miſe au fourneau. Les Médecins l'appellent *molybdæna.* La *plombagine minerale* eſt blonde, & ſemblable à la litarge d'argent, étant quelque peu laiſante & rouge. La *plombagine artificielle* eſt du plomb pur convèrti comme en cendres par la véhémence du feu, elle n'eſt point différente de la litarge. *Plumbago, galena, molybdæna.*

PLOMBATEUR. ſ. m. eſt un officier de la Chancélerie Romaine qui plombe les Bulles. Il a droit de porter la ſoutane violette, & eſt néanmoins amovible. *Plumbator.*

PLOMBÉ. ſ. m. Tèrme de Relieur. C'eſt une compoſition de mine de plomb, de colle & d'eau bien détrempée, dont on ſe ſèrt pour plombet de cèrtains livres. *Plumbatura.* Broyer, préparer le *plombé.* On ne met du *plombé* que ſur les livres de deuil, ou quelques livres de prières, comme ſont ceux qu'on relie pour les Religieux & Religieuſes.

PLOMBÉE. ſ. f. C'eſt une compoſition faite avec du minium, ou de la mine de plomb, dont ſe ſèrvent pluſieurs Artiſans pour colorer en rouge. *Plumbea compoſitio.*

PLOMBER. v. act. Mettre, appliquer du plomb en quelque lieu. On *plombe* des barreaux de fèr dans les piètres pour les y engager fortement. On ſcelle des pièrres avec du fèr & du *plomb* pour les faire mieux tenir. On *plombe* les couvèrtures, on y met du plomb ſur les faites, ſur les arrêtiers. On *plombe* des filets, en y attachant du plomb pour les charger par enbas. On dit auſſi, *Plomber* des Bulles; pour dire, y attacher le plomb ou le ſceau de Rome.

Ce mot vient du Latin *plumbare.*

On dit auſſi, *Plomber* la poterie, quand on la rend vèrniſſée par le moyen du plomb. *Fictilia plumbo incruſtare, illinere.* On *plombe* les feuillets d'un livre avec le minium. ou avec le *plombé.*

PLOMBER. Vèrbe, pronom. act. Fraper, meurtrir. *Plangere, ferire, verberare.* Brébeuf s'eſt ſervi de ce mot, mais il n'eſt pas approuvé par l'uſage.

Laiſſant à ſa détreſſe abbattre ſon courage,
Se plombant *la poitrine, outrageant ſon viſage.* BRÉBEUF.

Pleurons, pleurons, dit l'une, en plombant *de la main,*
Par des coups redoublez ſon viſage & ſon ſein. ID.

C'eſt-à-dire, en meurtriſſant, on ne le diroit point aujourd'hui.

PLOMBER. Tèrme de Maçon. C'eſt voir ſi quelque ouvrage de maçonnerie eſt droit, ou a du fruit. *Plomber* un mur. *Parietem ad cathetum examinare, inſpicere ex cathete.*

PLOMBER UN VAISSEAU. C'eſt voir avec un inſtrument, ſi le vaiſſeau eſt droit; c'eſt-à-dire, s'il eſt ſur l'arrière ou ſur l'avant. *Navem ad libellam examinare.*

PLOMBER, eſt auſſi un vèrbe neutre, dont les Émailleurs ſe ſèrvent, quand ils veulent dire, qu'il y a un cèrtain noir comme fumée qui obſcurcit la couleur de l'émail. *Plumbo infuſcare.* Les émaux clairs mis ſur un bas or *plombent.* C'eſt ce qu'ils appellent auſſi *devenir louche. Offuſcari.*

En Jardinage on dit, *Plomber un arbre.* C'eſt preſſer & fouler la tèrre avec les piéds pour l'affèrmir. *Solidare, obfirmare.*

PLOMBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Plumbatus, plumbo munitus.* Des Bulles *plombées.*

PLOMBÉ. adj. m. Se dit auſſi d'un mauvais teint, qui eſt livide, pâle, ou ſans couleur. *Color lividus.* Cet homme ne ſe porte pas bien, il a le teint *plombé* & livide. Les Émailleurs appellent auſſi couleurs *plombées*, celles qui ne ſont pas vives. Les Marchands appellent une marchandiſe *plombée* & douannée, celle qui eſt marquée du plomb des Jurez du métier: c'eſt la marque qu'elles ſont été manufacturées ſuivant l'Ordonnance, & du lieu d'où elles viennent, & qu'elles ont payé les droits dûs aux Douannes.

PLOMBEUR. ſ. m. Office ancien de la Cour de Rome. *Plumbator.* On appelloit autrefois ainſi ceux qui mettoient les plombs ou les bulles de plomb aux diplomes des Papes. C'eſt-à-dire, qui mettoient les ſceaux, ces ſceaux étoient de quatre ſortes, d'or, d'argent, de cire & de plomb. Les Papes ne mettoient le ſceau ou la bulle de plomb, qu'aux actes & aux diplomes le plus de conſéquence. D'abord ils avoient, dit-on, deux Religieux de Cîteaux, qui étoient chargez d'imprimer l'effigie ſur ces plombs, & qu'on appelloit à cauſe de cela les Frères du Plomb. Enſuite on en chargea des Eccléſiaſtiques ſéculiers, qui furent appellez *plombeurs.*

PLOMBIÉR, IÈRE. ſ. m. Marchand, ou Artiſan qui vendent le plomb, ou qui le mettent en œuvre. *Plumbarius faber, vel propola.*

PLOMBIÈRE. adj. Qui n'a d'uſage que joint avec pièrre. La pièrre *plombiére* eſt ainſi nommée ſelon Dioſcoride, de ce qu'elle eſt fort ſemblable au plomb, & qu'elle a les mêmes propriétez que l'écume de plomb. *Lapis plumbarius.* Matthiole croit que la vraie pièrre *plombiere* eſt la mine de plomb qui n'a point encore paſſé par le feu, cette mine étant fort ſemblable au plomb en peſanteur & en couleur.

PLOMMÉE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une éſpéce d'arme ancienne en forme de maſſuë, garnie de plomb pour la rendre plus lourde. En Latin *plumbata clava.*

PLOMMER, ou PLOMBER de la poterie, c'eſt y appliquer du plomb pour la vèrniſſer. *Plumbo illinere.* Il n'y a que les Potiers qui diſent ordinairement *plommer*, car tous ceux qui ne ſont pas du métier diſent *plomber.*

PLOMMET. ſ. m. Vieux mot. Niveau de plomb. BOREL. *Perpendiculum.* Il eſt dit figurément pour régle.

Auſſi ces fols en mainte guiſe,
Qui d'amour porte la déviſe,
Vive ſans régle & ſans plommet.
BLAS. DES FAUS. AM.

PLONGÉE. ſ. f. Tèrme de fortification. On appelle *plongée du*

parapèt, la partie du parapèt qui va en talus ou glacis. *Propugnaculi declivitas.*

PLONGEON. ſ. m. Oiſeau qui ſe trouve ſur la mèr & ſur les rivières, qui a le dos noir, & le ventre blanc, qui a le bèc long & rouge & qui approche du canard. *Mergus.*

PLONGEON, ſe dit auſſi des nageurs qui deſcendent au fond de l'eau, & qui y demeurent quelque tems, ſoit pour y chèrcher des pèrles, ſoit pour en faire retirer quelque choſe qui eſt coulée ou demeurée au fond, comme canons, ancres & marchandiſes. *Urinatores.*

On dit qu'un homme fait le *plongeon*, quand il ſe baiſſe & s'échape dans une foule, enſorte qu'il ne paroit plus. *Effugere, aufugere.*

PLONGEONS. On appelle *plongeons* en pluſieurs provinces les gèrbes entâſſées & renvèrſées. *Spicarum faſcis inverſa.*

PLONGER. v. act. & n. Tremper quelque choſe dans quelque liqueur, l'y enfoncer, ou l'y laiſſer quelque tems. *Macerare, immergere.* Il faut *plonger* ſon ſeeau dans la rivière pour l'emplir. On *plonge* pluſieurs fois le linge dans l'eau en le ſavonnant. Les bons nageurs prennent plaiſir à ſe *plonger* pluſieurs fois dans la rivière. On fait *plonger* les Nègres dans la mèr pour pêcher des pèrles. On dit auſſi, qu'une choſe *plonge* dans l'eau, quand elle y trempe. Ménage dit que le mot de *plonger* vient de *plumbiare*, à cauſe que le plomb fait *plonger* les filets au fond de l'eau.

PLONGER, ſe dit un peu figurément pour, Mettre, fourrer, enfoncer. *Plonger* un couteau dans le ſein. *Gladio confodere.* RACIN. Tatant ſon ennemi au défaut des armes, il lui *plongea* le poignard dans le flanc. VAUG.

PLONGER, ſe dit encore plus figurément en choſes morales. Il a *plongé* ſes mains parricides dans le ſang de ſon père. *Fœdare, conquinare.* Il lui a *plongé* un poignard dans le ſein, en lui apprenant cette funeſte nouvelle. Toutes ſes penſées le *plongeoient* dans une affliction violente, dont il étoit entièrement accablé. P. DE CL. La jeuneſſe ſe plonge aujourd'hui dans toutes ſortes de vices & de diſſolutions. *Volutari.* Être *plongé* dans l'avarice, dans l'impudicité, dans le ſacrilége. PASC. Cette guèrre a *plongé* l'État en beaucoup de malheurs. Être *plongé* dans de nouveaux troubles. RACIN.

PLONGER, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des tirs du canon, quand ils vont de haut en bas. Le piéd du mur étoit ſi profond, qu'on n'y pouvoit tirer qu'en *plongeant.* *Edito loco inferiora glandes emittere.*

PLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Immerſus, demerſus.*

PLONGEUR. ſ. m. Qui ſe plonge & ſe cache ſous l'eau. C'eſt la même choſe que *plongeon.* Les Pêcheurs de pèrles s'appellent *Plongeurs*, ou *Urinateurs.* *Urinandi peritus.*

PLOREIS. ſ. m. ſingul. Pleurs. BOREL. *Luctus, comploratio.*

Alors viſſiez un ploreis,
Si fort & un ſoſpiradis. PERCEVAL.

Ploradis, mot de Languedoc, vient de là. BOREL.

PLOUMEON. ſ. m. Vieux mot. Tas de gèrbes renvèrſées, de *plumbum*; *undè* plonger & plongeon. *Ménage.* BOREL.

PLOUTIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Plotinopolis.* Elle eſt dans la Romanie au confluant de la Capriza avec la Mariza, & à huit lieuës au deſſous d'Andrinople. MATY.

PLOY. ſ. m. Vieux mot. Ply. *Songe du Vergèr.* BOREL. *Plica.*

PLOYABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut plier, qui obéit quand on lui fait quelque violence. *Flexilis, plicatilis.* On fait des arcs avec du bois qui eſt *ployable*, comme la baleine, l'acier, & autres corps *ployables*, & qui font reſſort.

PLOYABLE, s'employe auſſi figurément. Eſprit *ployable.* *Ingenium docile.* Humeur *ployable.* La vèrtu eſt *ployable* ſans foibleſſe. M. ÉSP.

PLOYÉ. ſ. m. Tèrme de Pharaon. Lorſque le Banquier a une carte pour doublet, tous ceux qui ont cette carte ſont obligez de ployer, ou payer moitié. On dit, j'ai eu ſix *ployez* dans une taille.

PLOYER. v. act. Courber, fléchir. *Incurvare, detorquere.* Il y a des gens qui par un reſte d'équité ne rompront pas les loix; mais ils les *ployeront* à leurs interêts. FLÉCH. Je fais céder ma raiſon, & *ployer* mon eſprit au prodige du flux & reflux de la mèr. S. ÉVR.

Lâches ambitieux nous ployons *les genoux*,
Devant un homme foible, & mortel comme nous.

Ce mot n'eſt prèſque plus en uſage. Voyez PLIER; c'eſt la même choſe.

PLOYON. ſ. m. C'eſt une eſpéce d'oſier qui ſèrt aux Couvreurs en chaume, aux Tonneliers & autres Ouvriers pour lier leurs chaumes, leurs cèrceaux, &c. *Vimen.* Les gèrbes de *ployons* doivent avoir quatre piéds de lien.

PLU.

PLUIE. ſ. f. Eau qui tombe du ciel. *Pluvia.* La petite *pluie* eſt celle qui mouille le plus. J'ai pris mon habit de *pluie*, il réſiſte à la plus forte *pluie.* Le brouillard ſe change en *pluie.* Voilà un vent de midi qui menace de *pluie.* L'iris ſe forme de gouttes de *pluie.* La roſée paſſe auſſi pour une petite *pluie.*

PLUIE, ſe dit auſſi figurément. Jupiter ſe changea en *pluie* d'or pour jouïr de Danaé, c'eſt-à-dire, qu'il n'en jouït qu'à force d'argent. On le dit auſſi comiquement, quand avec de l'argent on corrompt les valèts. On fait auſſi une *pluie* de feu, dont on ſe ſèrt à la guèrre pour jetter ſur les maiſons des villes aſſiégées. On dit auſſi qu'il pleut quelquefois du ſang, mais ce ſont ſeulement de petits inſectes rouges qui ſe forment dans des canaux & foſſez bourbeux en une quantité ſi prodigieuſe, qu'on croit qu'ils ſont tombez du ciel.

On tient auſſi qu'il a *plu* des pièrres dans un champ de ſix ou ſept lieuës qui eſt entre Arles & Marſeille, qu'on nomme *la Crau*, parce qu'il eſt tout couvèrt de pièrres; & l'on dit qu'Hèrcule combattant contre Albion & Brégion en faveur de Neptune, & manquant de traits, fut ſecouru par Jupitèr par une *pluie* de ces pièrres qu'on y voit encore. Bochart dit que *crac* eſt un mot Chaldéen, qui ſignifie une forteresſe bâtie ſur une roche. D'autres croyent que ce mot de la *Crau* vient du mot Celtique ou Bas-Breton, *craig*, qui ſignifie *pièrre.*

PLUIE DE FEU. Compoſition de ſoufre, de ſalpêtre & de poudre. *Pluvia ignea ex ſulfure & bitumine formata.* Ces trois matières étant bien fonduës, & bien mêlées enſemble, on laiſſe cette compoſition s'endurcir, après quoi on la briſe en petits morceaux, qui étant mêlez avec la poudre du petar de la fuſée, il s'en forme une *pluie de feu.*

PLUIE D'OR, en laquelle Jupitèr a été convèrti, ſelon les Philoſophes hermétiques. Les Anciens ont caché ſous cette fable la diſtillation de l'or philoſophal.

PLUIE, eſt auſſi un nom qu'on donne par corruption à un poiſſon plat, qu'on nomme proprement *plays* ou *plie*, & en Latin *pleda.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt à couvèrt de la *pluie*, qu'il s'eſt mis à l'abri de la *pluie*, quand il a quelque forte protection, ou une grande fortune. *Protectus.* On dit auſſi, Petite *pluie* abat grand vent. On dit auſſi, A bonne heure nous a pris la *pluie*, lorſqu'on eſt à couvert, & qu'il commence à pleuvoir: ce qui ſe dit auſſi figurément en d'autres occaſions. On dit auſſi, Roſée de Mai & *pluie* d'Avril valent mieux que le chariot du Roi David. On dit auſſi, Après la *pluie* le beau tems; pour dire, que la joie ſuccéde ordinairement à la douleur. *Poſt nubila Phœbus.* On dit encore, Se cacher dans l'eau de peur de la *pluie*; & cela ſe dit de ceux qui, pour éviter un inconvenient, s'éxpoſent à un inconvenient encore plus grand.

PLUMAGE. ſ. m. Qualité des plumes d'un oiſeau. *Avis pluma.* La principale différence des oiſeaux ſe fait par le *plumage.*

Sans mentir, ſi votre ramage
Se raporte à votre plumage,
Vous êtes le plus beau des hôtes de ce bois. LA FONT.

PLUMAIL. ſ. m. Petit balai de plumes qui ſèrt à divèrſes choſes. L'Académie dit *plumart.* *Scopa plumaria.*

PLUMART. ſ. m. Houſſoir de plume de volailles. L'ACAD. *Scopa plumatilis.*

PLUMASSEAU. ſ. m. Petit bout de plume qu'on *taille*, qu'on prépare pour divèrs uſages, pour mettre à des fléches, à des claveſſins & autres inſtrumens. *Extremum plumatile.*

On appelle en chirurgie *plumaſſeaux*, de petits amas de charpie qu'on met ſur les plaies, lorſqu'on les panſe. *Linteum tomentum.* On en fait de différente grandeur & de différente figure, & on les couvre de quelque onguent ou beaume, ou on les trempe dans une liqueur convenable. On les appelle ainſi, parce qu'on ſe ſèrvoit autrefois de plumes, pour le même uſage.

PLUMASSIER, ÈRE. ſ. m. & f. Marchand qui vend & qui prépare des plumes pour mettre ſur les chapeaux; ſur les lits & les dais. *Plumarius.*

PLUME. ſ. f. Ce qui couvre l'oiſeau, & qui lui ſert à voler, à ſe ſoutenir en l'air. *Pluma, penna.* Des *plumes* d'aigle, de paon, de coq, de pèrdrix.

PLUME, ſe dit en particulier d'un pennache fait de *plumes* d'autruche. *Plumaria panicula, vel plumatile muſcarium.* Voilà une belle *plume.* Un tour de *plumes.* Un beau bouquet de *plumes*, des *plumes* bien friſées. Les Précieuſes de Molière diſent, un chapeau déſarmé de *plumes.*

PLUME,

PLUME, ſe dit auſſi du duvet qu'on tire de ce qui eſt ſur la gorge & l'eſtomac des oiſeaux. *Plumula mollis.* Un oreiller de *plumes*, un lit de *plumes*. Il dort ſur la *plume*. Il eſt couché mollement ſur la *plume*.

En Fauconnerie on fait différence entre les *plumes* des oiſeaux, & leurs *pennes*, comme il eſt remarqué dans le livre I de la Vénerie de Frédéric II. Empereur. Car les *plumes* c'eſt ce qui couvre le corps de l'oiſeau, & qui lui ſert comme de vêtement, mais les *pennes* ſont celles qui ont un tuyau, une eſpéce de côte ou de nerf au milieu de pluſieurs grands poils, & qui ſert à ſoutenir l'oiſeau en l'air. *Penna.*

PLUME, ſe dit abſolument de ce qui ſert à écrire, qui ſe tire des aîles des oies, des cygnes, des corbeaux, &c. *Calamus, penna.* Un quarteron de *plumes* de bouts d'aîles. Les *plumes* des cygnes ſont plus groſſes & plus fermes. Pour écrire en menuë lettre on ſe ſert des *plumes* de corbeau. Il y a de l'art à ſçavoir bien tenir ſa *plume*, à tailler bien la *plume*, à bien tremper une tranche-*plume*. Nous avons vû à la Cour un Auteur qui ſe vantoit de tailler ſa plume avec ſon épée. BAL. On dit, Tenir la *plume*, prendre la *plume*, mettre la *plume* à la main; pour dire, Écrire, compoſer.

Mais t'attaquer à moi, qui t'a rendu ſi vain?
Toi qu'on ne vit jamais une plume *à la main.* BOIL.

On appelle des *plumes hollandées*, les *plumes* dont on paſſe le tuyau dans les cendres chaudes pour en ôter la graiſſe & l'humidité. *Calami igne præparati.*

PLUME, ſe dit figurément du ſtile & de la manière d'écrire d'un Auteur, auquel ſens il n'a point de pluriér. *Stilus, ſcribendi ratio, modus.* Sans gêner ma *plume*, je la laiſſe au hazard courir ſur le papier. BOIL. Ma *plume* eſt une putain, mais ma vie eſt une ſainte. MAIT. Cet homme a une excellente *plume*. Sa *plume* eſt bien dangereuſe.

Hé quoi? quand Juvenal de ſa mordante plume,
Faiſoit couler des flots de fiel & d'amertume. BOIL.

PLUME, ſe dit figurément auſſi de l'Auteur même. Ainſi on dit d'un Auteur qui écrit bien, que c'eſt une bonne *plume*, *Scriptor egregius, eruditus*, que c'eſt une *plume* éloquente, une des plus ſçavantes *plumes* du ſiécle. Mais cela ſe dit plus d'un Auteur qui écrit en proſe, que d'un Auteur qui écrit en vers. Paul Jove Évêque de Nocère déclaroit bonnement qu'il avoit une *plume* d'or, une *plume* d'argent, & une *plume* de fer pour les différens uſages que ſes interêts lui en faiſoient faire, c'eſt-à-dire, pour ſes amis, & pour ſes ennemis. On dit qu'un homme tient la *plume*, quand il eſt le Greffier ou le Secretaire en quelque Aſſemblée. On dit auſſi au parquet, que c'eſt Mr le Procureur Général qui tient la *plume*, parcequ'il donne des concluſions par écrit, & les Avocats Généraux de vive voix. En général on dit des gens de robe & des Eccléſiaſtiques, que ce ſont gens de *plume*, par oppoſition à la Nobleſſe & aux gens d'épée. Un Financier peut être ruiné d'un coup de *plume*, d'un trait de *plume*.

HOMMES DE PLUME, Gens de plume. Les Bourgeois des Cantons Suiſſes Ariſtocratiques, & particuliérement de celui de Bérne, ſe peuvent diviſer en trois ordres; celui des Marchands & des Artiſans, celui des Gens de plume, & celui des gens de guérre. Les Suiſſes appellent Gens de plume, ceux qui n'ont ni ſervi dehors dans les troupes, ni exércé chez eux aucune profeſſion. Dans les Cantons où il n'y a pas de commérce, ces ſortes de bourgeois n'ont de fortune à eſpérer que par le moyen de leurs Bailliages: de ſorte que tous leurs projets ne tendent, qu'à entrer dans le Grand Conſeil, car lorſqu'ils y ſont une fois, ils ne peuvent manquer d'avoir tôt ou tard un Bailliage. En attendant ils vivent de leurs rentes, & ſont employez dans les petites charges de la ville. Voyez l'État de la Suiſſe traduit de l'Anglois, & imprimé à Amſtérdam en 1714.

On dit en Fauconnerie, Donner la *plume* à l'oiſeau; pour dire, lui donner une cure de *plume*. *Avem inescare, allicere.*

PLUME, en térme de Botanique, eſt une partie fort petite de la graine cachée dans les cavitez qui ſe trouvent dans ſes lobes. *Plumula.* Elle eſt préſque de même couleur que la radicule, ſur la baſe de laquelle elle eſt appuyée; & c'eſt elle qui forme dans la végétation la tige ou le corps de la plante. La *plume* eſt la premiére Partie qui paroit hors de la térre. La racine croît la premiére, & la *plume* enſuite.

PLUME, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La belle *plume* fait le bel oiſeau; pour dire, que les beaux habits ſervent bien à la mine. *Corporis habitum exornat.* On dit qu'un homme eſt chargé d'argent, comme un crapaut de *plumes*; pour dire, qu'il n'en a point. On dit, Paſſer la *plume* par le bec; pour dire, Fruſtrer quelqu'un d'un profit qu'on lui avoit fait eſpérer. Voyez l'origine de ce provérbe à OISON. On dit quand on a gagné de l'argent à quelqu'un au jeu, ou par quelque adreſſe, qu'on a eu de ſes *plumes*, qu'il a laiſſé de ſes *plumes*. On dit quand on eſt incértain de ce qu'on doit faire, qu'il faut jetter la *plume* au vent. On dit de celui qui eſt capable de différens emplois, qu'il eſt au poil & à la *plume*. On dit auſſi des choſes qu'on écrit par occaſion ſans les avoir préméditées, Cela s'eſt trouvé au bout de ma *plume*. On dit auſſi d'un Auteur qui dérobe les penſées des aûtres, C'eſt la Corneille d'Horace, qui eſt parée des *plumes* d'autrui. On dit d'un homme qui tire tout l'avantage d'une ſociété, que c'eſt la *plume* de l'aigle qui dévore les aûtres. On dit encore, Cela eſt léger comme une *plume*, c'eſt une *plume*. On dit auſſi, Qui mange l'oie du Roi, à cent ans delà en chie la *plume*. On dit figurément que la viande ſent la *plume*; pour dire que le Cuiſinier ne s'eſt pas levé aſſez matin pour mettre le pot au feu.

PLUMÉE. ſ. f. Plein la plume d'encre. *Intinctura atramenti.* Quand on prend une trop groſſe *plumée* d'encre, on eſt ſujet à faire des pâtez.

PLUMÉE. Térme d'Architecture. On dit, Faire une *plumée*, lorſqu'on dreſſe à la régle, avec le marteau, les bords du parement d'une piérre pour la dégauchir.

PLUMEILE, ou Cornette. ſ. f. Nom de fleur. Il y a la ſimple & la double; parmi la ſimple, celle qui eſt violette eſt la plus belle; & parmi la double, l'incarnate eſt la plus eſtimée. Elle différe de la giroflée en ce qu'elle a les feuilles plus étroites & plus tranchées: elle veut pourtant avoir en tout la même culture. MORIN.

PLUMER. v. act. Ôter la plume d'un oiſeau. *Avi plumas detrahere.* On a envoyé ces pérdrix en plume, il les faut *plumer*.

PLUMER, ſignifie figurément, Attraper de l'argent, ou des nipes à quelqu'un. *Deludere, decipere, arripere.* Quand des filous tiennent un provincial, ils le *plument* bien. Une Courtiſane *plume* bien le ſot qui en eſt coëffé. La mére & la fille le *plument* maintenant. ABLANC. Il a été *plumé* par ſes ſujets. BENS. Un Procureur *plume* bien ſes cliens.

On dit provérbialement, qu'il faut *plumer* la poule ou l'oie ſans la faire crier; pour dire, qu'il faut prendre garde, quand on fait des concuſſions, de donner des occaſions de plaintes. *Callide & induſtrie arripere.*

PLUMER. v. act. ſe dit dans un ſens figuré, & ſignifie dépouiller un homme, le ruiner en tirant de lui chaque jour quelque choſe, quelque préſent, &c. En ce ſens le térme eſt bas, & n'eſt pas du bel uſage. J'admire le train de la vie humaine; nous *plumons* une coquette; la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'aûtres: cela fait un ricochet de fourberies le plus plaiſant du monde. LE SAGE. *Turcaret, Act. I. ſc.* 10.

PLUMEROILE. ſ. f. Nom d'une tulipe qui eſt rouge-mort & chamois. MORIN.

PLUMET. ſ. m. Cavalier qui porte des plumes; & particuliérement il ſe dit de celui qui fait le fanfaron, à cauſe qu'il a une épée au côté, & des plumes ſur le chapeau. *Plumis ornatus.* Chaque ruë de Paris eſt féconde en *plumets* obligeans. P. COM. Oui, toujours le *plumet* aura la préférence. LA FONT.

PLUMET, ſe dit auſſi d'une ſimple plume qu'on met autour du chapeau. *Penna ornantes galerum.* La mode a été de ne porter qu'un *plumet*, au lieu d'un bouquet de plumes.

PLUMET, eſt auſſi le nom qu'on donne ſur les ports à ceux qui portent le charbon ſur la téte, le blé, ou le ſel, &c. ſous des Maîtres qui ſont reçûs en titre d'office en ces charges.

PLUMETÉ, en térmes de Blaſon, ſignifie la même choſe que *moucheté*, *découpé*, ou *papelonné*, ou des figures approchantes de la panne, ou fourrure d'hermine. Voyez DÉCOUPÉ.

PLUMETIS. ſ. m. C'eſt le brouillon d'une écriture. *Ragueau.* BOREL. *Perſcriptio Actus* ou *Contractus.*

PLUMEUX, EUSE. adj. Qui tient de la plume, qui eſt fait de plume. Un bel eſprit du ſiecle a allongé le mot de plume, & en a fait *plumeux*.

Dédale n'avoit pas de ſes rames plumeuſes,
Encore traverſé les ondes écumeuſes.

Mr de Vaugelas ſe contente de ne point blâmer cette hardieſſe à inventer un mot nouveau; ſans l'approuver, & ſans conſeiller de l'imiter.

PLUMITIF. ſ. m. Minute qu'un Gréffier écrit à la hâte & en abregé, quand le Juge prononce à l'Audience. *Tumultuarius Commentariolus.* Il y a dans les Juſtices un Gréffier en chef qui ſigne les jugemens, & un aûtre qui tient le *plumitif*. Un Gréffier eſt obligé de faire viſer & ſigner ſon *plumitif*, ou ſa feuille par le Préſident, avant qu'il en délivre aucun acte. On l'appelle dans les vieilles Coutumes *plumetis*. C'eſt un nom qu'on donnoit

donnoit auſſi autrefois à toutes les écritures qu'on fourniſſoit en Juſtice.

PLURALITÉ. ſ. f. Quantité diſcréte, qui conſiſte en deux, ou en un plus grand nombre. *Pluralitas.* La plus grande abſurdité de la Religion Païenne étoit la *pluralité* des Dieux. Mr de Fontenelles a fait un Traité de la *pluralité* des mondes. Mr Huyghens a prétendu prouver la poſſibilité de la *pluralité* des mondes dans ſon *Coſmotheoros.* Les Préſidens ſont obligez de prononcer ſuivant la *pluralité* des voix. La *pluralité* des Médecins tuë le malade. L'Égliſe n'a jamais aprouvé la *pluralité* des Bénéfices, quoiqu'elle l'ait tolérée. La modicité des Bénéfices a ſervi d'abord de prétexte à la *pluralité* des Bénéfices. Un Eccléſiaſtique ne pouvant ſubſiſter avec un ſeul Bénéfice, il fut permis d'en avoir pluſieurs, & ce nombre dans la ſuite n'avoit plus de bornes. On voulut réprimer cet abus ſous Aléxandre III. Au Concile de Latran, il fut fait défenſe de prendre plus d'un Bénéfice; & le Concile de Latran ſous Innocent III. confirma le même réglement, & défendit d'accepter deux Bénéfices à charge d'âmes. Mais le même Canon permettant au Pape d'en diſpenſer en faveur des perſonnes diſtinguées, les diſpenſes furent ſi fréquentes que la défenſe devint inutile. Le Concile de Trente a défendu toute *pluralité* des Bénéfices, qui obligent à réſidence; l'Ordonnance de Blois a de même prohibé la *pluralité* des Bénéfices à charge d'âmes, & qui engagent à réſidence. Pour les Bénéfices ſimples, il eſt permis de les accumuler, & on en laiſſe le jugement à la conſcience de chacun. Il faut ſeulement une diſpenſe du Pape. En Allemagne, le Pape ne laiſſe pas d'accorder des diſpenſes de poſſéder pluſieurs Évêchez enſemble, ſous prétexte que les Princes Eccléſiaſtiques ont beſoin de grands revenus pour ſe ſoutenir avec les Princes Proteſtans.

PLURIER. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au maſculin. (L'Académie dit *Pluriel, elle.*) Tèrme de Grammaire. C'eſt une infléxion particulière des noms, & des vèrbes, quand on les applique à pluſieurs choſes, *Pluralis numerus.* Les Latins & les François n'ont que deux nombres, le ſingulier & le *plurier*; les Grècs & les Hébreux en ont trois, le ſingulier, le duel & le *plurier.* Je mets toujours *pluriel* avec une *l*, quoique tous les Grammairiens ayent toujours écrit *plurier* avec un *r.* La raiſon ſur laquelle je me fonde eſt que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l* en la dèrnière ſyllabe, il faut néceſſairement qu'il la retienne en la même ſyllabe au François. Ce qui a trompé nos Grammairiens, c'eſt ſans doute qu'on écrit *ſingulier* avec une *r*, & ils ont cru qu'il falloit écrire *plurier* tout de même: ne ſongeant pas que *ſingulier* vient de *ſingularis*, où il y a une *r* à la fin. Vaug. Mr de Vaugelas s'eſt trompé & dans ſa déciſion, & dans les raiſons de ſa déciſion. Il n'eſt point vrai que *plurier* ait été fait de *pluralis*, & je croi que *plurier* eſt le meilleur. Je ne condamne pourtant point *pluriel*, & après la remarque de Mr de Vaugelas il a été employé par pluſieurs Écrivains célébres. Ménage.

Plurier, ou *pluriel* eſt auſſi ſubſtantif maſc. & alors il ſignifie, Nombre *plurier*, & ſe dit également des noms & des vèrbes. Comment ce nom a-t-il au *plurier?* Nous avons beaucoup de ſubſtantifs qui n'ont point de *plurier:* comme or, fiel, miel, foi, ſang, &c. Il n'y a quelquefois rien de plus magnifique que les *pluriers:* car la multitude qu'ils renfèrment donne au diſcours plus de ſon & d'emphaſe, ſur tout dans les endroits où il faut multiplier, amplifier, & éxagerer. Boil. La Poëſie comme hypèrbolique aime les *pluriers.* Ménag.

PLURIMANOS. ſ. m. Nom d'un monaſtère fabuleux que le P. Louis d'Urrera Dominicain prétend que ſon Ordre a avec pluſieurs aûtres en Ethiopie, & dont il raconte mille fables dans ſon Hiſtoire Eſpagnole de l'Ordre de S. Dominique publiée en 1611. Ceux qui les voudront ſçavoir peuvent conſulter cet ouvrage, & le Père Hélyot, T. I. dans ſa Préface, p. 27. & T. III. C. 25.

PLURS. Voyez PLEURS.

PLUS. ſ. m. Tèrme comparatif. Le *plus* & le moins ne changent point l'eſpéce. *Plus & minus non mutant ſpeciem.* On a fait une demande de mille francs, ſauf le *plus.*

Plus, eſt auſſi un advèrbe, qui a la force d'un ſubſtantif, quand il eſt joint avec *le* ou *la.* *Plus*, *amplius.* Virgile eſt le *plus* éſtimé d'entre les Poëtes. L'aimant eſt ce qu'il y a de *plus* mèrveilleux dans le monde. Aléxandre eſt le *plus* grand Conquérant qui fut jamais. Le péché eſt ce qu'on doit craindre le *plus.* C'eſt dans les emportemens de l'amour que la Nature eſt la *plus* à plaindre. Let. d'Abelard. On l'employe auſſi abſolument. Cela eſt *plus* beau, *plus* honnête, *plus* utile.

Plus, ſe dit auſſi fort communément en Algére, & en eſt un principal fondement. Il ſe marque ainſi +: 4 + 6. = 10. quatre *plus* ſix ſont égaux à dix.

Plus, s'employe quelquefois avec la négative, ſans qu'il tienne lieu de comparatif, & fait le même éffet que *pas.* Il n'y a *plus* de juſtice en ce monde, depuis que Thémis eſt retournée au ciel. Il n'y en a pas *plus* qu'il en tiendroit dans mon œil. Il ne faut *plus* rien éſpérer de ce malade, il n'a *plus* de vie que pour deux jours.

Plus, ſe dit auſſi dans les comptes, dans les inventaires, dans les mémoires de parties, ou de frais dont on fait pluſieurs articles, & ſignifie, En outre, davantage, item. *Praterea, ad hæc. Plus* la ſomme de... Il ſèrt auſſi de tranſition dans le diſcours. Qui *plus* eſt.

On dit auſſi, *Plus* on en a, & *plus* on en veut avoir. *Plus* nous en faiſons, *plus* on nous en demande. *Plus* on ſe hâte, & moins avance-t-on. *Quo plus, eo plus.* Il faut reprendre la choſe de *plus* haut.

Plus, ſe dit avec pluſieurs particules. C'eſt au *plus*, tout au *plus. Ad ſummum.* Si cela coûte un écu, c'eſt pour le *plus.* La rivière croît de *plus* en *plus.* Je vous dis de *plus*, outre *plus.* Pour du courage, il en a tant & *plus.* Au *ſurplus*, &c. De *plus* en *plus.* On dit auſſi, Peu *plus*, *peu* moins. Ni *plus*, ni moins. Tant *plus*, tant moins. Tant *plus* vous jouez, tant moins vous étudiez. Il eſt plus élegant de dire. *Plus* vous jouez, & moins vous étudiez. D'autant *plus*, d'autant moins. Tout au *plus*, tout au moins.

Qui *plus*, qui moins. Façon de parler; pour dire, les uns *plus*, les autres moins. L'Acad. *Alii plus, alii minus.*

Sans *plus.* Autre façon de parler advèrbiale, qui ſe conſtruit avec le vèrbe à l'infinitif. Sans *plus* différer. *Nulla interpoſitâ morâ.* Il s'employe auſſi abſolument. Je jouë dix piſtoles, ſans *plus.*

La *plus-part*, éſpéce d'adjectif & de ſubſtantif tout enſemble, qui ſignifie, Le plus grand nombre, la plus grande partie. *Plerique, maxima pars.* Il eſt établi par l'uſage que l'on dit, la *plus-part* des hommes *diſent*, *font*, &c. quoique cette conſtruction ſoit directement contre les loix de la Grammaire, qui veut que le nominatif régiſſe le vèrbe, au lieu que dans cette phraſe c'eſt le génitif qui le régit. On pourroit dire que la *plus-part* tout ſeul régiſſant le plurier, comme quand on dit, la *plus-part* ſont ſcrupule, c'eſt auſſi le nominatif qui régit le vèrbe dans la phraſe, la *plus-part* des hommes *ſont* ſcrupule: mais il eſt aiſé de voir que c'eſt le génitif par d'autres éxemples: car on dit, la *plus-part* du monde eſt d'accord: & en ce cas le vèrbe qui eſt au ſingulier eſt régi par le génitif *du monde:* Ainſi la *plus-part* demande un plurier après lui, à moins qu'il n'ait après lui un génitif ſingulier, lequel régit le vèrbe. Mrs. de l'Acad. La *plus-part* du monde *eſt* également facile à recevoir des impreſſions, & négligent à s'en éclaircir. Nic.

PLUSIEURS. adj. plurier de tout genre. En grand nombre, en quantité. *Multi, plurimi, plures. Pluſieurs* gens ſont d'avis. Cet orage a duré *pluſieurs* jours. Je me ſuis ſouvenu *pluſieurs* fois. Cette maiſon appartient à *pluſieurs.*

Ce mot vient de *plures* & de *ſeniores* joints enſemble, comme *plus* & *Sieurs.* Mén.

PLUSOR, vieux adj. plur. m. & f. Pluſieurs. Borel. *Plures, multi.*

En ſon pavillon ot pluſors. Perceval.

PLUSHORS. Vieux adj. plur. m. & f. Pluſieurs. *Multi, plures.*

De vous parler en plushors *lieux.* Perceval.

PLUSOUR. Vieux adj. plur. m. & f. Pluſieurs. Borel. *Multi, plures, plurimi.*

Et ſi ſai bien que li pluſour
Tendrons mes ſermons à folour. Hugues de Berly.

PLUTÉE. ſ. m. Vieux mot. Un pulpitre. Borel. *Pluteus.*

PLUTON. ſubſt. maſc. Fauſſe Divinité infèrnale que les Païens croyoient préſider aux enfèrs. *Pluto, Dis.* C'étoit l'un des enfans de Saturne. Comme il eut en partage les parties occidentales du monde, on feignit que ſon Royaume étoit au pays des Ombres: & parceque la plupart des mines ſont en ce pays-là, on feignit auſſi qu'il étoit le Dieu des richeſſes. C'eſt ce qui fait que les Poëtes ont pris le Royaume de *Pluton* pour la mort. Sacrifier quelqu'un à *Pluton*, c'eſt-à-dire, le faire mourir.

PLUTOST. adv. de préférence. *Potius, libentius, ſatius, prius.* Il faut *plutôt* mourir que de renier ſa foi. Il eſt *plutôt* jour en été qu'en hivèr. Il doit revenir au *plutôt*, & dans peu. On mange *plutôt* d'une pèrdrix que d'une éclanche. Obſervez que *plutôt que* demande la prépoſition *de* après lui; *Plutôt que de* faire cette lâcheté il ſe préſenta au ſupplice. Cela eſt plus régulier que d'omettre le *de.* Mrs de l'Acad.

PLUTUS. ſ. m. Dieu des richeſſes.

PLUVIAL. ſ. m. Grande chappe que portent le Chantre, & le Sou-Chantre à la Meſſe & à Vêpres, & l'Officiant quand il enceníe.

cenſe. *Trabea ſacra, pluvialis.* Il entoure toute la pèrſonne, & eſt attaché par le devant avec deux agraphes. Autrefois c'étoit la chappe, ou manteau que les Eccléſiaſtiques, & ſur tout les Religieux, portoient à la campagne pour ſe défendre de la pluye. En Latin *pallium pluviale, pluvialis lacerna apud veteres.*

PLUVIALE. adj. fém. qui ſe dit en ces phràſes. Les citèrnes ſe font d'eaux *pluviales.* Les ſaillies qui ſe font au bas des couvèrtures appellées *ſuggrondes*, ſe font pour empêcher que les murs ne ſoient endommagez par les eaux *pluviales. Pluviales aquæ.*

PLUVIER. ſ. m. Oiſeau brun marqueté de jaûne, ayant le bèc rond, noir & court. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. On l'appelle en Latin *pardalus*, & par quelques-uns il eſt appellé *pluvialis*, parcequ'il ſe prend mieux en tems de pluye.

PLUVIERS, PITIVIERS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec le ſiége d'une élection. *Pitiverius, Peduerius, Peduerius, Pituerium, Piverum, Pituerus, Pithiverium, Pitiveris, Pitueris Aviarium.* Elle eſt dans l'Orléanois, province de France, ſur la rivière d'Œuf, à huit lieuës d'Orléans, vèrs le nord. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 444. 445.

PLUVIEUX, EUSE. adj. Qui amene la pluie. *Pluvius, pluviosus.* L'automne eſt une ſaiſon *pluvieuſe.* Orion eſt une conſtellation *pluvieuſe.* On a eu cette année un hivèr bien *pluvieux.* Voilà un tems *pluvieux*, chargé de nuages.

PLUVIUS. Surnom de Jupitèr, dont on ſe ſèrt en notre langue, parceque nous n'avons point de mot qui y réponde bien. Il ſignifie Auteur de la pluye, qui envoye la pluye. *Pluvius.* Dans les bas reliefs de la colonne Antonine, à l'endroit où le miracle de la légion fulminante eſt repréſenté, comme ceux qui ont fait ces ſculptures étoient Païens, ils ont mis dans le ciel un homme volant, les bras étendus, avec une grande barbe, qui ſemble ſe pèrdre en pluye. Les Sçavans croyent qu'ils ont voulu repréſenter Jupitèr *Pluvius.* FLEURY. Voyez auſſi le P. Colonia, dans le traité qu'il vient de donner de la Religion Chrétienne, confirmée par le témoignage des Païens.

P L Y.

PLYMLIMON. ſ. m. Nom propre d'une haute montagne, où la Savèrne & la Wye prennent leurs ſources. *Limonius mons.* Elle eſt dans le pays de Galles en Angletèrre, ſur les confins du Comté de Cardignan & de Montgommery. MATY.

P N E.

PNEUMATIQUE. adj. Tèrme de Méchanique, qui ſe dit des machines qui ſe remuent & agiſſent par la modification ou compreſſion de l'air, ou du vent. Un jeu d'orgues eſt une machine *pneumatique.* Héron a fait un traité des machines hydrauliques & *pneumatiques*, comme les pompes, fontaines jailliſſantes, &c.

Ce mot vient du Grèc πνεῦμα, qui ſignifie *ſouffle.*

PNEUMATIQUE. ſ. m. & fém. Nom d'une ſecte anabaptiſte. *Pneumatiani, æ.* Les *Pneumatiques* rejettent l'ancien & le nouveau Téſtament. JOVET, T. I. p. 471.

PNEUMATOMAQUES. Anciens hérétiques, qui ont été ainſi appellez, parcequ'ils combattoient la divinité du S. Eſprit, qu'ils mettoient au nombre des créatures. *Pneumatomachi.* Voyez S. Épiphane, *hær.* 74.

PNEUMONIQUE. ſ. m. & adj. Médicament propre pour les maladies du poumon. La tuſſilage, l'yſſope, le lièrre tèrreſtre, le piéd de chat, ſont des remédes *pneumoniques.*

Ce mot vient du Grèc πνεύμων, *poumon.*

P N I.

PNIGITE. adj. Tèrre argilleuſe & glutineuſe des Anciens, qu'on retiroit en morceaux aſſez gros, de couleur près que ſemblable à la tèrre Érétrienne, fort froide au toucher, s'attachant à la langue, & s'y tenant ſuſpenduë. *Terra argilloſa.* La tèrre *pnigite* eſt propre pour reſſèrrer, & pour arrêter le ſang.

P O.

PO. Vieux mot. Peu. BOREL. *Parum, tantiſper.*

S'ils fuſſent un po *menſongier.* GUYOT DE PROVINS.

PÔ, ou ÉRIDAN. ſ. m. Le ſecond ne ſe dit qu'en Poëſie. C'eſt la plus célébre rivière de l'Italie. *Padus, Eridanus.* Elle prend ſa ſource au mont Viſo, qui eſt ſur les confins du Dauphiné, & du Marquiſat de Saluſſes, travèrſe le Piémont, le Montfèrrat, le Milanois, le Mantouan, cotoye le Parméſan, & une partie du Modénois, & étant entrée dans le Fèrrarois, elle commence à ſe diviſer au bourg de Fichèruolo, & va ſe décharger dans le golfe de Veniſe par quatre embouchures principales, qu'on nomme, *Pô Grande, Pô di Ariano, Pô di Volana, Pô di Argenta.* Le *Pô* fait de grands ravages par ſes débordemens, parcequ'il enfle par un grand nombre de rivières qui déſcendent des Alpes. Les principales ſont le Tanéro, la Doria, la Seſſia, le Téſin, l'Adda & l'Oglio. Il paſſe aſſez près de pluſieurs grandes villes; & il baigne Carignan, Turin, Chivas, Véruë, Creſſentin, Cazal, Plaiſance, Crémône & Fèrrare. MATY.

PÔ GRANDE. C'eſt la branche la plus ſeptentrionale du Pô. *Magnus Padi ramus*, anciennement *Philiſtina foſſa.* Elle paſſe du Fèrrarois dans la Poléſine de Rovigo, y reçoit le Tartaro; de là vient qu'on l'appelloit autrefois *Tartarum oſtium*, & il ſe décharge dans le golfe de Veniſe par cinq ou ſix embouchures, dont les plus conſidérables ſont le *Pô delle Fornaci*, le *Pô di Levante*, & le *Pô della Baglona.* Cette dèrnière branche ſe décharge aux confins du Fèrrarois, dans un petit golfe nommé la Sacca di Goro, où il y a un aſſez bon port. MATY.

PÔ DI ARIANO. C'eſt une des principales branches du Pô. *Arianus Padus*, anciennement *Foſſa Carbonaria.* Elle ſe détache du *Pô grande*, du côté du midi, baigne Ariano, & va ſe décharger dans le golfe de Veniſe par trois petites embouchures. MATY.

PÔ DI VOLANA. C'eſt une des branches du Po. *Padus Volana*, anciennement *Volane, Olane, Olene.* Elle cotoye l'étang de Comachio, du côté du nord; baigne le bourg de Volana, dont elle prend le nom, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, au midi du Pô d'Ariano. MATY.

PÔ DI ARGENTA, OU DI PRIMARO. C'étoit autrefois la plus grande des bouches du Pô. *Padus primarii*, ou *Argentanus*, anciennement *Paduſa foſſa, Spinetum, Meſſanicum oſtium, portus Vatreni, Padus magnus.* Elle eſt maintenant des moindres, & la plus méridionale de toutes. Elle ſe ſépare du *Pô de Volana* à Fèrrare; elle va couler le long de l'étang de Comachio, du côté du midi, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe après avoir baigné les bourgs d'Argenta & de Primaro, deſquels elle prend les noms. MATY.

P O A.

POALLIER. ſ. m. Tèrme de Fondeur. C'eſt une groſſe piéce de cuivre, dans laquelle porte le tourillon du ſommier de la cloche qui la tient en l'air ſuſpenduë; & de là on a appellé par extenſion ou figurément, *poallier*, le clocher d'une Égliſe. *Cimbali incumba.* On a auſſi appellé autrefois *poallier*, la liſte, ou l'inventaire de tous les clochers de France, comme témoigne le P. Monet: & c'eſt de là qu'eſt venu par corruption le mot de *Pouillé* des Bénéfices, ſelon pluſieurs. *Index beneficiorum.*

P O B.

POBLET. ſ. m. Nom propre d'un village avec un Monaſtère où ſont les tombeaux des anciens Rois d'Aragon. *Populetum.* Il eſt dans la Catalogne, ſur une petite rivière, environ à deux lieuës au deſſus de Monblanq, & à ſept de Tèrragône, vèrs le nord. MATY.

P O C.

POCHE. ſ. f. Sac de Meunier où il met un ſeptier de grain, de farine. *Saccus.* Quand le Meunier va chaſſer, il porte ſes *poches.* On louë des *poches* à la Grève pour tranſporter les grains. Ménage le dérive de l'Anglois *pocke.*

POCHE, ſe dit auſſi de la partie des habits faite en petit ſac, qui ſert à mettre ce qu'on veut porter ſur ſoi. *Sacculus.* Il y a des *poches* aux juſte-au-corps, aux hauts de chauſſes des hommes, & aux jupes des femmes. Un mouchoir de *poche*, un livre à mettre dans la *poche*, un piſtolet de *poche.* J'ai de quoi le convaincre dans ma *poche.* On dit d'un fainéant & d'un innocent, qu'il eſt oiſif, qu'il a les mains dans ſes *poches.*

POCHE, ſe dit auſſi des faux plis que font les habits mal taillez, & principalement lorſque les faux plis ſont gros. *Rugata veſtis.* Ce juſte-au-corps eſt mal coupé, mal couſu, il fait des *poches* en cet endroit.

POCHE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des filèts faits en forme de ſac, ou de bourſe, qu'on tend pour y prendre des lapins & des oiſeaux. *Rete in ſacculum efformatum.*

POCHE, eſt auſſi un petit violon que les Maitres à danſer portent dans leur poche, quand ils vont montrer en ville. *Fidicula.*

POCHE, ſignifie auſſi le jabot des oiſeaux, qui eſt une peau au

deſſous du cou où ſe reçoit leur mangeaille, qui de là tombe dans le géſier pour être digéré. *Ingluvies.* La prémière choſe qu'on tire en habillant les volailles eſt la *poche*.

POCHE, ſe dit auſſi des arrondiſſemens que les Maîtres à écrire font au bout de cèrtaines lettres. Cette *poche* eſt bien arrondie. *Polita & exquiſita linea.*

POCHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne faut point acheter chat en *poche*; c'eſt-à-dire, dans un ſac, ſans voir ce qu'on achete. On dit auſſi, qu'on tient une affaire dans ſa *poche*; pour dire, qu'on eſt bien aſſuré du ſuccès. On dit auſſi d'un coupeur de bourſe, qu'il joué de la *poche*; pour dire, qu'il fouille dans la *pochette*, par alluſion au petit violon.

POCHER. v. act. Crever les yeux. *Oculum illidere, effodere.* Nicod dit que ce mot vient de *ponicer*, comme ſi on les crevoit avec le poulce. On dit, Il lui a *poché* les yeux au beurre noir; pour dire, Il lui a donné quelque coup dont la meurtriſſure paroît encore.

POCHER, ſe dit auſſi de la cuiſſon des œufs qu'on fait ſans les brouiller, ſans en crever le jaûne. *Ova extra teſtam elixa.* Des œufs *pochez* à l'eau, au beurre noir, fris dans la poële.

POCHER. Tèrme de Maître à écrire. C'eſt, Faire une poche à une lettre; faire un arrondiſſement avec la plume au bout d'une lettre. *Calami ductum in latitudinem amplificare. Pocher* la queuë d'un *g*. Il ſe dit auſſi d'une écriture trop chargée d'encre, & brouillée, où l'on fait des pâtez. Cette panſe d'*a* eſt *pochée*. Cet *e* eſt *poché*. On ne ſçauroit lire cet exploit, parce qu'il eſt *poché*. Le papier qui boit, qui n'eſt pas bien collé, eſt ſujèt à *pocher*.

POCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illiſus, effoſſus.*

POCHÉ, ÉE. adj. Vieux mot, ſemblable, ſelon BOREL; mais il ſe trompe, comme les éxemples le vont montrer.

Onq fils ne ſembla mieux à père,
Regardez quel menton fourché,
Vraiment c'eſt vous tout poché;
Et qui diroit à votre mere,
Que n'eſtes pas de votre père,
Il auroit grand ſin de tancer. PATHELIN.

Il vous reſſemble tout poché. ID.

POCHETER. v. act. Porter, ſerrer pour quelque tems dans ſa poche. *In pera ſervare.* Il ne ſe dit guère que de cèrtaines chôſes bonnes à manger. *Pocheter* des confitures ſéches. *Pocheter* des olives, des truffes, des mârrons, &c. Il eſt auſſi quelquefois neutre. Je veux laiſſer *pocheter* long-tems ces olives, ces truffes, &c.

POCHETÉ, ÉE. part. adj. J'aime bien les mârrons *pochetez*, les olives *pochetées*. *In pera ſervatus.*

POCHETTE. ſ. f. Dans le ſens de poche que l'on met aux habits des hommes & des femmes, n'eſt pas fort uſité. *Marſupium.*

POCHETTE, eſt auſſi un diminutif de poche dans le ſens de filèt. Tendre des *pochettes*. *Reticulum.*

POCILATEUR. ſ. m. Qui s'eſt dit pour Échanſon. *Pocillator ad cyathum*, ou *ad cyathos, ad vinum, ad lagenam, à lagena.* On l'a dit auſſi pour Beuveur, ivrogne; de *poculum*, vèrre. BOREL. *Potator, ebrioſus, anophilus.*

POCUTIE. ſ. f. ou POCOUCH. ſ. m. Nom propre d'un petit pays du Palatinat de Lembèrg, en Pologne. *Pocutia.* Il eſt ſur les confins de la Tranſilvanie & de la Valaquie. Ses lieux principaux ſont Sniatain, Kolomey & Martinovv. Ce pays dépendoit autrefois de la Valaquie; mais le Prince Aléxandre le vendit aux Polonois pour ſoixante marcs d'argent. MATY.

P O D.

PODAGRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Celui qui a la goutte aux piéds. On le dit par éxtenſion d'un fluxionnaire, de celui qui a de la peine à marcher, ou à ſe remuer.

PODAGRE, ſe dit auſſi de la goutte qui attaque les piéds.

Ce mot vient du Grèc πούς, *piéd*, & de ἄγρα, *capture*, comme ſi on diſoit capture des piéds.

PODAGRE, ſe dit des oiſeaux. Goute, en tèrmes de Fauconnerie. *Podagra.*

Clément Aléxandrin dit auſſi, dans ſon Éxhortation aux Gentils, que l'on donnoit ce nom à Diâne.

PODAGRE DE LIN. Voyez CUSCUTE. Plante qui étant entortillée au piéd du lin, l'empêche de croître. *Lini lolium.*

PODENSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Podenſtenum.* Elle eſt dans l'Évêché de Bambèrg, en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la ſource du Putlach, à 7 lieuës de la ville de Culmbach, vèrs le midi. MATY.

PODEROUS, OUSE. adject. Vieux mot. Puiſſant. BOREL. *Potens.*

Rey poderous *al qua lou pobleha ſon recours.*
LE COMTE DE POITOU.

PODÈSTAT. En Italien *Podeſtà*. ſ. m. Magiſtrat; Officiér de Juſtice & de Police dans une ville libre.

Ce mot eſt Italien, & ſe dit ſpécialement des Magiſtrats de Gennes & de Veniſe, dont la fonction eſt d'adminiſtrer la Juſtice. Cette charge répond à celle de Préteur à Rome. Il y a appel de leurs ſentences aux Auditeurs nouveaux, ou à la Quarantie civile-nouvelle. Il y a auſſi quelques villes en Provence, comme Arles, où ce nom a été tranſporté. Sa fonction eſt d'ordinaire annale. *Magiſtratus, Prætor.*

PODOLIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Ruſſie Polonoiſe. *Podolia.* Elle a au couchant le Palatinat de Lembourg; au nord, la Volhynie; au levant, les Tartares d'Oczacovv; & au ſud, ceux de Budziac, & la Moldavie. Le Nieſtèr le baigne tout le long de cette frontière, & le Bog la travèrſe près que toute entière du couchant au levant. Elle a en ce ſens-là environ cent dix lieuës de longueur, & de vingt, vingt-cinq à trente de largeur en divèrs endroits du ſud au nord. Elle conſiſte en de grandes campagnes, qui ſeroient fort fértiles, ſi elles étoient bien peuplées & bien cultivées; mais les courſes continuelles qu'y font les Tartares, empêchent l'un & l'aûtre, on la diviſe en haute & baſſe *Podolie*. MATY.

La haute PODOLIE, ou le Palatinat de Kaminiécx. *Podolia ſuperior, Camenecenſis Palatinatus.* C'eſt la partie occidentale de la *Podolie*; on l'appelle *haute Podolie*, parcequ'elle eſt vèrs les ſources du Bog & du Nieſtèr. Kaminiécx en eſt la ville capitale. Les plus conſidérables après elle, ſont Trambovvla, Bar & Uſatin. L'an 1672. les Turcs prirent Kaminiécx capitale de ce Palatinat, & le Roi Michel le leur céda tout entiér; mais les Polonois l'ont près que tout reconquis; la capitale qui reſtoit encore entre les mains des Turcs, a été renduë aux Polonois par la paix de 1699. MATY.

La baſſe PODOLIE, ou le Palatinat de Braclavv. *Podolia inferior, Palatinus Braclavienſis.* C'eſt la partie orientale de la *Podolie*. Elle eſt beaucoup plus étenduë que la haute; mais auſſi plus déſolée, à cauſe du voiſinage des Tartares. Elle eſt un des Palatinats qui ont été aſſignez aux Coſaques pour leur demeure. Braclavv en eſt la ville capitale; les plus conſidérables après elle, ſont, Zbarras, Winnicza, Brailovv, Human, Koniecpole & Cazarne. MATY.

PODOMÉTRE, ou *Compte-pas*. Inſtrument de Méchanique fait en forme de montre, compoſé de pluſieurs rouës dentelées qui entrent l'une dans l'aûtre, & qui ſont dans un même plan, leſquelles par le moyen d'une chaîne ou courroye attachée au piéd d'un homme, ou à la rouë d'un carroſſe, avancent d'un cran à chaque pas, ou tour de rouë que font ou l'homme ou le carroſſe. *Podometrum.* Le nombre en eſt marqué ſur le bord de chacune de ces rouës dentelées: & ainſi on peut ſçavoir combien on a fait de pas, & meſurer éxactement un chemin, & les diſtances qu'on veut.

P O E.

POËIR. Vieux mot. Pouvoir. *Perceval.* BOREL. De là *poës*, vous pouvez. ID.

POËLÉTTE. ſ. f. Vieux mot. Palette de Chirurgien. BOREL. *Patella Chirurgica.*

En ſang qu'on met en poëlettes *ſécher,*
Chez les Barbiers, quand pleine lune arrive,
Dont l'un eſt noir, l'aûtre plus vèr que cuivre.

POËME. ſ. m. Ouvrage, compoſition en vèrs d'une juſte longueur. *Poema, carmen, verſus.* Les vrais *Poemes* ſont les *Poemes* Épiques & Dramatiques, & les *Poemes* Héroïques, qui détivent une ou pluſieurs actions d'un Héros. Le *Poeme* Épique eſt l'ouvrage le plus accompli de l'eſprit humain. LE P. RAP. On peut pouſſer le ſublime plus loin en vèrs qu'en proſe: un *Poëme* admet des penſées hardies qui ne conviennent pas à une piéce d'éloquence. BOUH. Les vèrs Lyriques, les Sonnèts, les Épigrammes & les chanſons ne méritent le nom de *Poeme* que fort abuſivement.

POËSIE. ſ. f. Eſt l'art de vèrſifier, de faire des Poëmes, de faire des compoſitions, ou des déſcriptions en vèrs. *Poeſis, poema.* La *Poëſie* eſt une peinture parlante. La *Poëſie* eſt le ſeul art que les Hébreux ayent un peu cultivé. LE CL. L'élevation où l'on avoit porté la *Poeſie* autrefois la rendoit inacceſſible aux ignorans: aujourd'hui elle eſt mépriſée parcequ'elle eſt rampante.

G. G.

G. G. La *Poëſie* demande un génie particulier, qui ne s'accommode pas trop avec le bon ſens : tantôt c'eſt le langage des Dieux, tantôt celui d'un fou : rarement celui d'un honnête homme. S. Évr. La *Poeſie* en délaſſant l'eſprit, charme les chagrins de l'âme par ſon harmonie, & par les graces de ſes expreſſions. Le P. Rap. La *Poeſie* doit être libre ſans effronterie, ornée ſans affectation, & parler le langage des Dieux, ſans dire des extravagances. S. Évr. Pour exceller dans la *Poëſie*, il ne ſuffit pas d'avoir de l'eſprit : il faut être né Poëte, & avoir ce naturel qui ne dépend ni de l'art ni de l'étude, & qui tient quelque choſe de l'inſpiration. Bouh. Le principal avantage de la *Poeſie* conſiſte à nous dépeindre vivement les choſes qui nous intéreſſent, & à ſaiſir avec force ce cœur qui prend plaiſir à être remué. Font. Nous voulons juſques dans les inventions mêmes de la *Poëſie* quelque chôſe de réel, ou de vraiſemblable ; l'eſprit François ne ſe repaît point de pures chimères. Bouh. On accuſe la *Poeſie* d'avoir infecté les mœurs, & gâté les eſprits, enſorte que la vérité paroît inſipide, en comparaiſon des fictions dont la *Poëſie* ſe nourrit. Baill. Le ſyſtéme de la *Poeſie* eſt de ſoi fabuleux, & tout païen. Bouh. La *Poeſie* qui éleve les choſes purement naturelles au deſſus de la nature par la ſublimité des penſées, & la magnificence du diſcours, ſe peut appeller le langage des Dieux. S. Évr.

La *Poëſie rimée*, eſt très-ancienne dans la langue Françoiſe. *Poëſis rithmica.* On voit encore des vèrs rimez du régne de Philippe I. dans l'onziéme ſiécle. Mais à proprement parler la *Poeſie* Françoiſe ne commença que vèrs le tems de Louis VII. & de Philippes Auguſte. On obſerve que de ſon tems on faiſoit une longue ſuite de vèrs en mêmes rimes, & même tèrminaiſon. Pierre Abélard fut un des prémiers qui mit en rimes Françoiſes ſes amours avec Héloïſe. Et furent miſes en muſique, & chantées de ſon tems. Enſuite la vie d'Aléxandre fut traduite de Latin en François par Lambèrt Ricors, & parachevée par Aléxandre de Paris, qui a donné le nom aux vèrs Aléxandrins. Le Roman de la Róſe qui fut commencé par Guillaume de Lorry, & achevé 40 ans après par Jean Clopinel de Mehun ; la Bible Guyot, &c. Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Páſtorales & Virelays commencèrent d'avoir cours vèrs le régne de Charles V. Il en fut fait beaucoup par Froiſſard de Valenciennes vèrs l'an 1362. Mais Jean le Maire de Belges qui floriſſoit ſous le regne de Louis XII. fut celui qui commença à mettre la *Poëſie* bien en vogue, & qui a écrit un livre de l'Illuſtration des Gaules. Elle fit les plus grands progrès ſous François I. & Henri II. Malhèrbe eſt celui qui l'a portée au point de la pèrfection où elle eſt maintenant. La *Poeſie* a été autrefois nommée en France, *la ſcience gaye.*

Poëſie, ſe dit auſſi des piéces mêmes, & des compoſitions en vèrs. *Poëſis, poëtica compoſitio.* On a fait différens Recueils des *Poeſies.* Les *Poeſies* de Malhèrbe, de Racan.

POÊLE. ſ. f. Autrefois on diſoit *Paeſle.* Utencile de cuiſine qui ſèrt à cuire & à frire. La *poële* à frire eſt de fèr, garnie d'un long manche, où on frit du poiſſon, de la viande, des œufs, des artichaux, &c. *Sartago.* Une *poële* à confitures eſt un chaudron plat & à deux anſes, qu'on met ſur un fourneau pour faire des confitures, des dragées. Les Artiſans ont auſſi des *poëles* pour fondre le plomb, & pour recuire leurs ouvrages, comme les Plombiers, Vitriers, Monnoyeurs, &c.

Ce mot vient de *patella, à patendo, quaſi patula.*

On dit provèrbialement, qu'on eſt tombé de la *poële* en la braiſe ; pour dire, d'un petit mal en un pire. *Ruere in pejus.* On dit auſſi, qu'il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queuë de la *poële*, pour dire, qu'il eſt plus difficile de conduire une affaire, que d'en parler, ou de la controller.

Poêle. ſ. m. Eſt auſſi un fourneau de fèr, ou de poterie, bien fèrmé, à la réſèrve d'un trou par où s'éxhale la fumée, lequel étant chauffé donne une grande chaleur à toute une chambre. *Vaporarium.* Les *poëles* ſont de grand uſage dans les païs froids. Il y a des Princes en Allemagne qui ont des *poëles* magnifiques.

Poêle, ſe dit quelquefois de la chambre toute entière, où il y a un *poële* pour l'échauffer. *Hypocauſtum.* Dans les ſucreries il y a des *poëles* pour ſécher le ſucre. Dans les étuves il y a des *poëles* au deſſous pour les chauffer. Les Anciens les appelloient *hypocauſtes.* On dit, quand on entre dans une chambre bien chaude, que c'eſt un *poële.*

POÊLON. ſ. m. Tèrme diminutif de *poële. Pultarium.* On fait la bouillie des enfans dans un *poëlon.*

Ce mot vient de *paelon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *poële*, ou *petite pelle.*

POÊLONNÉE. ſ. f. Plein un poëlon. Une *poëlonnée* de bouillie. *Pultarium plenum.*

POESTÉE. ſ. f. Vieux mot. Puiſſance. Borel. *Poeſtas.*

Poëſté, ée. adj. Vieux mot Haut & puiſſant. *Excelſus & potens, Poeſtez*, hauts & puiſſans. Borel.

POËSTEI de la ville, en vieux tèrmes, c'eſt-à-dire, Maîtres. Borel.

POËTE. ſ. m. Celui qui fait des ouvrages en vèrs. *Poëta, vates.* On fait *Poete* de deux ou de trois ſyllabes en vèrs : mais plus ordinairement de trois. Pour être *Poete*, ce n'eſt pas aſſez de faire des vèrs ; il faut encore inventer, & être fèrtile en fictions. Les *Poetes* préférent la fâble, quand elle eſt agréable, à la vérité quand elle eſt séche & ſtérile. S. Évr. Les *Poëtes* aiment les déſcriptions pompeuſes, & à donner du mèrveilleux à tout. Bayl. C'eſt la fiction & l'éxagération qui fait les *Poëtes.* Bail. Il n'eſt pas juſte de reſſèrrer les *Poetes* dans les bornes de la raiſon étroite & rigoureuſe, on leur pèrmet bien des licences. S. Évr. Le P. Béſnier a dit du fameux Goudouli, que la Nature l'avoit fait *Poëte* en dépit de l'art. Les Théologiens ſe ſont ſouvent déchainez contre la lecture des *Poetes*, parcequ'elle gâte l'eſprit, & le remplit d'idées profanes & mondaines. Le Févre. Je ne ſuis plus amoureux qu'en *Poëte.* Mol. Un ſot *Poëte* eſt par tout déteſté. Soar. On tient le métier de *Poëte* un métier de fainéant. Gom.

En vain
Tu veux de l'art des vèrs atteindre la hauteur,
Si le Ciel en naiſſant ne t'a formé Poëte. Boil.

Un Poëte *à la Cour fut jadis à la mode,*
Mais des fous aujourd'hui c'eſt le plus incommode. Id.

Soyez plutôt Maçon, ſi c'eſt votre talent,
Qu'Ecrivain du commun, & Poëte vulgaire. Id.

Homère & Virgile ont été de fameux *Poëtes* Épiques ; Sophocle, Corneille, Racine de célébres *Poetes* Dramatiques ; Térence & Molière de bons *Poetes* Comiques ; Horace & Malhèrbe de grands *Poëtes* Lyriques. Régnier & Boileau ont préſqu'été les ſeuls *Poëtes* Satiriques qui ayent eu du ſuccès & de la réputation. M. Spanheim prétend que les Auteurs Arabes ſont plus *Poëtes* que ceux des autres peuples, & qu'il y a plus de vèrs chez les Arabes, que chez toutes les autres nations enſemble. Les *Poëtes* ont été les prémiers Théologiens du Paganiſme. Les Grècs & les Romains les appelloient *Prophétes.* Le mot Grèc ſignifie *Faiſeur* : c'eſt pourquoi on les appelloit autrefois Fatiſtes. Pasq. Quand on dit que quelqu'un a lû les *Poëtes*, qu'il entend les *Poetes*, on entend toujours parler des anciens *Poetes* Grècs & Latins. Par une loi de l'Empereur Philippe, inſérée dans le Code, L. 10. T. 52. les *Poetes* ſont éxclus des immunitez accordées aux autres Profeſſeurs des Sciences.

Poëte, ſe dit quelquefois odieuſement de ces malheureux porteurs de rogatons en vèrs, & qui font déshonneur au Parnaſſe. S. Amant a fait la déſcription du *Poëte crotté.* Il y a des *Poetes* bourrus, déchirez, éxtravagans, qui ont donné occaſion au peuple de dire que les *Poetes* ſont fous.

POËTEREAU. ſ. m. Petit Poëte, méchant Poëte. *Imperitus verſificator.*

POËTHERIE, ou POËTERIE. ſ. f. Poëſie, ſelon le livre des deux Amans, de Marian Sorin, & la Toiſon d'or. Borel. *Poëſis.*

POËTIQUE. adj. m. & f. Qui apartient à la Poëſie. Cet homme a le génie *poetique*, le ſtile *poëtique.* Il y a des mots & des phraſes purement *poetiques*, dont on ne ſe ſèrt point en proſe. La langue Françoiſe a fort peu de mots *poetiques*, & le langage de nos Poëtes n'eſt pas comme celui des autres Poëtes, fort différent du commun langage. Nos Muſes bien loin d'être libres & emportées, ſont ſi ſages & ſi retenues, qu'elles ne ſe pèrmettent aucun éxcès. Elles n'ont garde de s'abandonner à cette fureur *poëtique*, qui toute divine qu'elle eſt, fait dire aux aûtres aſſez ſouvent bien des folies. Ne ſeroit-ce point à cauſe de cela que les Poëtes Épiques ne réüſſiſſent pas tant en notre langue ; car comme ces ſortes d'ouvrages demandent beaucoup de feu & d'enthouſiaſme, & beaucoup d'expreſſions *poetiques* fort élevées au deſſus de la proſe : il ſe peut bien faire que le génie de la langue Françoiſe ne s'accordant point avec tout cela, nos plus excellens Poëtes ne peuvent parvenir, en ce genre de Poëſie, à la pèrfection où les Grècs & les Latins ſont parvenus. Bouh. Tout eſt *poetique* dans Lucain : non pas *poetique* par le ridicule d'une fiction, ou par l'éxtravagance d'une hypèrbole : mais par la nobleſſe hardie du langage, & par l'élevation du diſcours. S. Évr. La hardieſſe *poetique* doit avoir ſes bornes. Bouh. Le génie *poëtique* eſt un don de la nature ; & non pas un éffèt de l'étude & de l'art. Dac. Il ne faut pas ſe laiſſer emporter à l'enthouſiaſme *poetique.* S. Évr. La fureur *poëtique* eſt un cèrtain enthouſiaſme néceſſaire pour bien réüſſir en Poëſie. On appelle, Licences *poëtiques*, les libèrtez que les Poëtes

se donnent dans leurs vèrs contre les régles ordinaires de la vèrsification.

POÏTIQUE. ſ. f. Art qui enſeigne à bien conduire, à bien diſpôſer des ouvrages de Poëſie. *Poëtica ars.* Ariſtote a fait une *Poëtique* que l'on admire: le Commentaire de M. Dacier ſur cette *Poëtique* eſt l'un de ſes meilleurs ouvrages. Horace, Caſtel Vétro, Voſſius, Scaligèr, ont fait auſſi des *Poetiques* en Latin, & en Italien. La Ménardière, Hédelin & Déſpreaux en ont écrit en François. Le prémier qui a écrit de l'Art *Poetique* François eſt un nommé Thomas Sibilet, où il a donné les régles de toutes les Poëſies qui étoient en uſage du tems de Henri II. Ce livre eſt imprimé à Paris chez Corrozet en 1548. ſans nom d'Auteur.

POÉTIQUEMENT. adv. D'une manière poëtique. *Poeticè, poëtico more.* Un tel mot ne s'employe que *poetiquement*. Voilà un bourru qui s'habille, qui vit *poëtiquement*, c'eſt-à-dire comme les Poëtes ridicules. Dîner *poetiquement*, c'eſt-à-dire, en fiction.

POÉTISER. v. n. Vérſifier. *Verſificari.* Il ne ſe dit guère que par raillerie. Au lieu de ſonger à ſes affaires, il ne fait que *poëtiſer*.

POÉTOIE. ſ. f. Vieux mot. Poëſie. *Songe du Verger.* BOREL. *Poëſis.*

P O G.

POGE. Tèrme de Marine de Levant qui ſignifie la main droite, ce qui s'appelle ſur l'Océan *ſtribord*. Et *orſe*, c'eſt-à-dire, la gauche, ce qu'on appelle ſur l'Océan *babord*. *Dexterum latus navis.*

POGÉSAMIE. Voyez HOCKÈRLANDE.

POGGIBONZI, POGGIO-BONZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle ruinée. *Poggium Bonitii*, ou *Poggium Bonitium*. Elle eſt dans la Toſcane, près de la rivière d'Elſa, à quatre lieuës de la ville de Siéne, du côté du couchant. Elle n'eſt renommée que pour la bonté de ſon tabac. MATY.

POGGIO-RÉALE. Nom propre d'un petit village de la Tèrre de Labour, ſituée à une lieuë de Naples, vèrs le levant. *Poggium Regale.* L'ancienne *Palæpolis*, ville de la Campanie étoit en ce lieu, ou en celui qu'on nomme la *Torre della Giuſtrelli*, qui n'en eſt pas beaucoup éloignée. MATY.

POGLISI. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'ancienne Arcadie. *Poliſius*, ou *Stymphalus mons.* Elle eſt maintenant dans la Zaconie, en Morée, aux confins de la Sacanie, environ à ſix lieuës de la ville d'Argos, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

P O H.

POHEN. ſ. m. Nom propre d'une forteresſe que les Moſcovites ont conſtruite dans la grande Tartarie. *Pobemum.* Elle eſt dans la Sibérie, ſur la rivière de Taſſa, environ à quarante-cinq lieuës de la ville de Tobolsk, vèrs le nord. MATY.

P O I.

POI. Vieux mot. Peu. *Pèrceval.* BOREL. *Parum.*

POIDS. ſ. m. Gravité, ou qualité qui eſt en tous les corps, qui les oblige à tendre en bas avec plus ou moins de viteſſe, ſelon leur plus ou moins de denſité, ou du milieu par où ils paſſent. *Pondus, gravitas.* Dieu a créé toutes chôſes en nombre, *poids* & meſure. La plume a ſon *poids*, auſſi-bien que le plomb. Si on peſoit les hommes, ſi on les éſtimoit au *poids*, un Allemand vaudroit deux Romains. BAL.

Ce mot vient de *pondus*, ou de *penſa*, ou de *penſum*, qu'on a dit en la baſſe Latinité. *Penſum Palatii, le poids du Roi. Penſa auri, une livre d'or.*

POIDS, ſe dit auſſi de l'inſtrument qui meſure cette gravité, & qui fait connoître en quelle proportion elle eſt dans un corps à l'égard d'un aûtre: tel eſt la balance, le trébuchet. *Trutina, libra, ſtatera.* Il y a un *poids* du Roi, une balance publique où l'on va peſer les marchandiſes. On n'eſt pas tenu de recevoir de l'argent, s'il n'eſt du titre & du *poids* requis par l'Ordonnance. On dit que les chôſes ſont en équilibre, quand elles ſont de même *poids*. On excommunie ceux qui vendent à faux *poids* & à fauſſe meſure. Le plus ſûr eſt de vendre toutes choſes au *poids*, de faire bon *poids*, c'eſt-à-dire, trébuchant.

POIDS, ſe dit auſſi des corps réglez & étalonnez qui ſèrvent à la meſure de cette proportion, & qu'on met dans un plat de la balance, tandis que le corps dont on veut ſçavoir la peſanteur eſt dans l'aûtre. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir les balances, il faut avoir auſſi les *poids*. Il y a des *poids* depuis une livre juſqu'à cent, qu'on appelle le *quintal*. Les *poids* ſont différens ſuivant les

lieux & les tems. Ils ſont non ſeulement différens dans les païs étrangérs, mais encore en chaque ville de France, de ſorte qu'on n'en peut faire l'expreſſion préciſe, ſans une réduction par voie d'Arithmétique. A Lyon le *poids* de ville péſe 14 onces, & le *poids* de la ſoie eſt de 15 onces. A Rouen le *poids* de Vicomté eſt différent du *poids* de marc de quatre livres ſur cent. Voyez Savary en ſon parfait Négociant, qui fait un grand nombre de réductions de *poids* différens avec les préciſions requiſes. Palémon & Priſcien ſont des Auteurs anciens qui ont écrit ſur les *poids*, les meſures & les monnoies. Budée a auſſi compoſé un juſte volume des *poids* & des meſures en Latin.

On pourroit faire un *poids* univèrſel par le moyen d'un pendule, comme a enſeigné Mouton Chanoine de Lyon. Pluſieurs de nos Rois ont eſſayé de faire un réglement général, afin qu'il n'y eût qu'un *poids* & qu'une meſure dans le Royaume. Charlemagne, Philippes le Long, Louis XI. François I. Henri II. Charles IX. & Henri III. ont fait ſur ce ſujèt divèrſes Ordonnances qui n'ont point été éxécutées.

LE POIDS DE MARC, eſt celui qui ſert à peſer les chôſes préciéuſes, ou en petit volume. *Selibra Francica vel bes.* Le *poids de marc* ſe dit généralement de tout les *poids* qui ſèrvent à peſer avec les balances ordinaires, qui ont deux bras, par oppoſition au *peſon de la Romaine.*

La livre de Paris vaut deux mares, ou 16 onces. L'once a 8 gros, 16 éſtelins, 24 deniers, 48 oboles, 82 félins, & 576 grains. On dit auſſi, Le *poids* de l'écu d'or, qui eſt un gros de la piſtole, du quart d'écu, &c. Ce *poids* a été marqué & étalonné au Greffe.

Le plus petit *poids* de la Médecine eſt un grain: ce qui s'entend d'un grain d'orge bien nourri, médiocrement gros, & qui n'eſt pas trop ſec. Dix de ces grains ſont une obole, ou demi-ſcrupule. Le ſcrupule eſt compoſé de deux oboles ou 20 grains; la drachme de 3 ſcrupules, ou 60 grains; l'once de 8 drachmes; & la livre médecinale de 12 onces, qui ont chac un leurs nottes, & caractères particuliers en Médecine.

Le *poids* en Eſpagne eſt une monnoie de compte fort ordinaire. Dix mille *poids* d'Eſpagne valent douze mille ducats. Ils l'appellent *peſo*.

Le *poids* du Sanctuaire. *Pondus Sanctuarii.* Eſt un *poids* célébre chez les Juifs, que quelques-uns ont prétendu être différent du *poids* de Roi, ou profane: mais il n'étoit différent, qu'en ce que celui du Sanctuaire étoit ainſi nommé, parce qu'il étoit ſous la direction & intendance des Prêtres, qui en gardoient l'étalon ou l'original qui étoit de pièrre. Cependant beaucoup de Sçavans ſoutiennent que cette différence eſt réelle, & c'eſt par ce moyen qu'ils prétendent expliquer pluſieurs endroits de l'Ecriture-ſainte, qui ne pourroient être éxpliquez autrement, à ce qu'ils croyent.

POIDS. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſe dit des qualitez & proportions des choſes que l'Art & l'Artiſte ne donnent pas, mais la nature, en quoi pluſieurs ſe trompent. *Natura, qualitas, indoles, ingenium.* C'eſt une choſe digne de remarque, que dans le Mércure Philoſophal la nature a mis les *poids* & les proportions requiſes; de telle maniére que s'il n'y avoit pas plus de volatil que de fixe, le volatil n'emporteroit pas le fixe, & ne le rendroit pas volatil au commencement de l'ouvrage; de même ſi le fixe s'y trouvoit en plus grande quantité que le volatil, il arrêteroit le volatil, le fixeroit, & l'empêcheroit de s'élever: ce qui arrive ſeulement lorſque l'humide eſt deſſéché. Ainſi le Mércure commun ne peut ſervir de matiére à la pierre qui doit être proportionnée de fixe & de volatil, d'autant qu'il eſt tout volatil. DICT. HÈRM.

Comme le *poids* & la proportion de gravité des corps eſt aſſez inconnuë, on ſera bien aiſe d'en trouver ici une curieuſe obſervation tirée de Savot en ſon Architecture, qui l'a extraite de l'Evêque de Candale pour les métaux, & pour les autres corps de Tartaglia, Pigafeta, Ghetaldus, &c.

Proportion des poids *des corps de la groſſeur d'un piéd cube.*

Un piéd cube d'eau douce péſe	72 liv.
D'eau de mèr	75 $\frac{1}{7}$
D'étain	576
De cuivre	648
D'argent	744
De plomb	828
D'argent vif	977 $\frac{1}{7}$
D'or	1368
De tèrre	95 $\frac{1}{3}$
De ſable tèrrain	120
De ſable de rivière	132
De chaux	59
De mortier	120

De

De plâtre	86
De pierre commune	140
De S. Leu	115
Pierre de liais	165
De marbre	252
De brique	130
De tuiles	127
D'ardoiſe	156
De ſel	110 7/9
De miel	104 1/5
De vin	70 4/5
D'huile	66 2/3
De cire	68 8/13
De bois d'aûne	37 7/12
De bois de chêne	60
Le minot de blé péſe	55

Voici une autre table pour trouver plus facilement ces proportions par les diamétres des boulets qui ſeront de même *poids*. Par exemple, ſi un boulet d'or a un diamétre compoſé de cent parties, le plomb aura un diamétre de 118. de ces mêmes parties, s'il eſt en poids égal.

L'or	100
Le mercure	111
Le plomb	118
L'argent	122
L'airain, ou le cuivre	128
L'airain mêlé de calamine	130
Le fer	133
L'étain commun	136
L'étain pur	137
L'aimant	156
Le marbre	168
La pierre	192
Le criſtal	201
Le ſouphre	202
L'eau	266
Le vin	267
La cire	271
L'huile	276
Le bois de tillet	309

POIDS, eſt auſſi l'objet de la Statique, & ſe conſidére par ſa proportion avec la force que lui donne le mouvement. En toutes les machines il y a une proportion naturelle entre le *poids*, & la puiſſance motrice. Si on augmente le *poids*, il faut multiplier la force ou les rouës, & augmenter le tems de ſon mouvement. De toutes les machines, il n'y a que la vis qui ſoutienne ſon *poids* toute ſeule.

POIDS, ſe dit auſſi des plombs, ou autres corps peſans, qui font mouvoir les machines à rouës, & qui tiennent lieu de reſſort, comme ceux des horloges, tournebroches, &c. On les appellent auſſi *contrepoids*, parcequ'il y en a ſouvent de petits qui contrebalancent, que les Mathematiciens appellent *antiſacona*.

POIDS, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Charge, fardeau, peſanteur, joug, gravité, importance, conſéquence. *Onus, pondus, gravitas, jugum.* On ne connoît guère quel eſt le *poids* d'une couronne. Ce Miniſtre a tout le *poids* de l'État ſur les épaules, il ſuccombe ſous le *poids* des affaires. Voilà le témoignage d'un Auteur grâve qui eſt de grand *poids*. Cette raiſon eſt de grand *poids*, de grande conſidération. Ce Facteur ſoutient tout le *poids* de ce négoce. La voix d'un Préſident eſt d'un grand *poids* dans une compagnie. La qualité de Prince du Sang eſt de grand *poids*, & a de grandes ſuites. Méz. Le *poids* de notre concupiſcence nous entraîne vèrs le précipice. Nic. Notre foible raiſon gémit ſous le *poids* des difficultez. Fléch. Plus les hommes ſont éxpoſez à la flaterie, plus ils doivent ſe porter vèrs l'humilité, afin qu'elle leur ſerve comme d'un *poids*, qui les rabaiſſe, & les ramene inceſſamment à eux-mêmes. Fléch. Au *poids* de la richeſſe on éſtime les hommes. Desportes. La délicateſſe de ſa conſcience lui faiſoit peſer toutes ſes actions au *poids* du Sanctuaire. Fl. Elle ſentoit le *poids* des fautes les plus pardonnables & les plus légéres. Id. La ſplendeur des Grands ajoûte à notre propre miſére le *poids* inſuportable de la grandeur d'autrui. La Bruy. Son éſprit, malgré le *poids* des affaires & des années, conſèrva ſa force & ſa vigueur, dans les ruïnes mêmes de ſon corps. Fléch. Nous avons toujours un *poids* qui nous entraîne au monde, & à la vie charnelle. Nic. C'eſt aux petites âmes à ſe laiſſer accabler du *poids* des affaires, & à ne pouvoir ſe mettre au deſſus d'elles. Mont. Un ami ſoulage le *poids* de l'advèrſité. Vill. Soutenez, ſans chagrin, le *poids* de la vieilleſſe. M. Scud. On dit, Faire toutes choſes avec *poids* & meſure, pour dire, avec une extrême circonſpection. *Omnia cum pondere & menſurâ, vel circumſpectè agere.* Et l'Écriture en parlant de Dieu, dit, qu'il a fait toutes choſes avec *poids*, nombre & meſure, pour dire, avec extrême ſageſſe.

On dit provèrbialement, qu'on acheteroit une choſe au *poids* de l'or; pour dire, qu'on en a beſoin, qu'on en donneroit tout ce qu'on la voudroit vendre. On dit auſſi, que les petits *poids* ne reviennent pas aux grands.

POIGNANT, ante. adj. Qui eſt bien aigu, bien piquant. *Aculeatus.* Il n'eſt guère en uſage qu'au figuré. Une douleur *poignante*. La goutte eſt un mal bien *poignant*. On dit auſſi, que des injures ſont bien *poignantes* quand elles ſont fortes, & qu'elles piquent juſqu'au vif.

POIGNARD. ſ. m. On diſoit autrefois *Poignal*. Dague ou petite arme pointuë qu'on porte à la main, à la ceinture, qu'on cache dans ſa poche. *Pugio, ſica.* Les Duéliſtes ſe battoient cidevant à l'épée & au *poignard*: les Eſpagnols s'y battent encore. On paroit l'épée avec le *poignard*. Les aſſaſſins ont tué cet homme de pluſieurs coups de *poignard*. Lucréce ſe mit un *poignard* dans le ſein pour réparer ſon honneur.

Poignard, ſe dit figurément en Morale d'une grande douleur, d'une ſenſible affliction, qui accable, qui pèrce le cœur. *Dolor, vel angor animi acerbiſſimus.* On peint la Vierge avec pluſieurs *poignards* dans le cœur, pour répréſenter ſes douleurs. Cette nouvelle facheuſe qu'il a appriſe, lui a été un coup de *poignard*. Si vous ôtez à cet Amant ſa Maitreſſe, vous lui mettez le *poignard* dans le ſein. Elle ſçavoit qu'autant de momens qu'elle différoit à chaſſer ſon rival, elle donnoit autant de coups de *poignard* dans le cœur de celui qu'elle aimoit. B. Rab. Avoir le *poignard* dans le ſein; c'eſt avoir le cœur pénétré de chagrin. Enfoncer le *poignard* avec réſpect, c'eſt-à-dire, Acclabler, outrager les gens, en faiſant ſemblant de les ménager & les reſpecter. Les reproches ſanglans qu'on lui a faits ont été autant de coups de *poignard*. On dit auſſi, quand on fait faire une choſe à quelqu'un par violence, ou malgré lui, qu'on lui a mis le *poignard* ſur la gorge.

On dit provèrbialement pour tromper ceux qui louent fort quelque choſe qu'on leur montre, dans la penſée qu'ils ont qu'on la leur offrira par civilité, J'ai le *poignard* de même, parcequ'autrefois l'épée & le *poignard* alloient enſemble, & étoient de même parure, deſorte qu'on ne donnoit point l'un ſans l'autre; on ne les dépareilloit pas.

POIGNARDER. v. act. Tuer, fraper, bleſſer quelqu'un à coups de poignard. *Pugionem infigere, incutere, confodere.* Ceſar fut *poignardé* en plein Senat de vingt-quatre coups de poignard. On auroit moins de dépit de ſe voir tuer brutalement par des gens emportez, que de ſe ſentir *poignarder* conſcientieuſement par des gens dévots. Pasc.

Poignarder, ſignifie auſſi; Tuer, quoiqu'avec d'autres armes. *Occidere, interficere.* Les François furent tous *poignardez* dans les Vêpres Siciliennes. On a pris cette ville d'aſſaut, & on a *poignardé*, égorgé toute la garniſon.

Poignarder, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Cauſer une grande affliction: pèrdre quelqu'un, l'outrager cruellement. *Mœrore, triſtitiâ afficere, obruere, opprimere.* La nouvelle de la banqueroute qu'on lui a faite l'a *poignardé*, lui a mis la mort au cœur. Un affront à l'honneur *poignarde* un Gentil-homme. Cet argument l'a *poignardé*. C'eſt me *poignarder* que de me faire une pareille propoſition.

Poignardé, ée. part. paſſ. & adj. *Confoſſus pugione.*

POIGNÉE. ſ. f. Plein la main, ce que peut contenir la main. *Pugillus, manipulus.* Il faut prendre une *poignée* de laituës, de chicorée, &c. pour faire cette infuſion. On met quelques *poignées* de féves dans l'avoine des chevaux pour les engraiſſer. Une javelle eſt une pleine *poignée* d'épis qu'on tient quand on ſcie le blé. Une groſſe *poignée* de vèrges.

Poignée, ſe dit auſſi de l'endroit par où l'on prend pluſieurs choſes pour les tenir à la main. La *poignée* d'un piſtolet. *Capulus ſclopeti.* Cette épée a la *poignée* d'argent: c'eſt l'endroit au milieu de la garde qu'on tient dans la main. *Capulum.* La *poignée* d'un ſcéptre, d'une férule, d'un fouet, d'une canne, d'une porte, d'un loquet.

Les Mèrciers vendent auſſi le fil à la *poignée*: ce ſont pluſieurs échevaux de fil attachez enſemble. *Puſillatim divendunt minutarii propolæ.* On dit auſſi, une *poignée* de moruës; pour dire, deux moruës. Une *poignée* d'Emballeur, eſt la pointe de toile qu'on laiſſe aux quatre coins d'un balot pour le remuer.

On appelle figurément, ou par éxtenſion, Une *poignée* de gens; pour dire, un petit nombre en comparaiſon d'un plus grand. *Hominum exigua manus.* Une armée de dix mille hommes devant

une de cent mille, ne passe que pour une *poignée* de gens. Vous n'avez accoutumé de combattre que contre une *poignée* de gens. VAUG. Accourir au secours d'une place avec une *poignée* de gens. VOIT. Cette phrase vient du *manipule* des Romains, qui se disoit d'un petit nombre de soldats, ainsi nommez à cause d'une *poignée* de foin attachée au bout d'une perche, qui leur servoit d'enseigne avant qu'ils eussent pris les aigles.

POIGNET. s. m. L'endroit par où la main tient au bras, où se fait le mouvement de la main. *Pugni brachiique commissura.* Pour bien faire des armes, il faut avoir le *poignet* bon, tout dépend du jeu, de la fermeté du *poignet*. On tient la bride du *poignet* gauche. Un bon Cavalier ne fait que tourner le *poignet* pour faire changer de main à son cheval.

POIGNET, se dit aussi de la partie des habits & du linge, qui couvre le *poignet*. *Assua extrema manica fasciola.* Les Prêtres ont des habits qui serrent le *poignet*. Les autres ont des *poignets* larges, renversez & brodez. Les *poignets* de chemises sont faits proprement.

POIGNETS, se dit aussi des fausses manches, des bouts de manches qu'on met sur la chemise pour être toujours blanchement. *Fasciola.* Les bons menagers se servent de *poignets* de manches.

POIL. s. m. Filets déliez qui sortent par les pores de la peau des animaux, & qui servent à la plupart de couverture. *Pilus.* Du *poil* de chévre, du *poil* de chameau. Il y a des chiens à long *poil*, comme les barbets & les épagneuls; d'autres à *poil* ras, comme les levrons, les chiens d'Artois. Les castors ont un *poil* soyeux. A l'égard des hommes, les Sauvages sont la plupart velus & couverts de *poil*. En Europe ils ont du *poil* aux paupiétes, aux sourcils, aux joues, au menton, à l'estomac, & aux parties honteuses. A l'égard de celui de la tête, on le nomme plus ordinairement *cheveux*, quoique quand un Barbier se vante de faire le *poil* proprement, on entend qu'il fait les cheveux aussi-bien que la barbe. Et on dit, qu'un homme a le *poil* rude, hérissé, frisé, grison; qu'il est de *poil* blond, noir, châtain, qu'il n'a pas un *poil* blanc, en parlant aussi de cheveux.

POIL, se dit donc communément de la barbe. *Pili.* On lui fait le *poil*, on le rase, *radere.* Il s'arrache le *poil* avec des pincettes. Et on appelle *poil follet*, la premiére barbe qui pousse. *Pubes.* On le dit aussi de ce petit *poil* délié qui vient sur la peau du reste du corps. On fait tomber le *poil* avec de l'orpiment.

POIL, en termes de Manége, s'emploie pour signifier la couleur des chevaux. Un cheval de *poil* bay, *badius*; alesan, *fulvus*; rouan, *equus pilis rubris & albis perspersus.* On appelle *poil lavé*, ou *deteint*, les endroits du *poil* plus déchargez que les autres, & approchans du blanc, & *poil planté*, celui qui est hérissé & élevé tout droit; ce qui vient de mauvais pancement, ou de quelque maladie.

On dit qu'un cavalier à l'éperon au *poil*, quand il pique le cheval. On dit aussi qu'une apostume a soufflé au *poil*, quand le pus a gagné le *poil*, & est monté au dessus du sabot.

On dit aussi qu'on monte un cheval à *poil*, quand on le monte sans selle & le dos tout nud. *Nudum equum insecndere.* On dit qu'on envoie un liévre en *poil*, quand on l'envoie avec sa peau. Les lions, les chats hérissent leur *poil*, quand ils sont en colére.

On dit qu'un chien est au *poil* & à la plume, pour dire, qu'il arrête toute sorte de gibier, comme liévres, perdrix, &c. *Canis villosæ prædæ indagator.* Et on dit figurément qu'un homme est au *poil* & à la plume; pour dire, qu'il est bon à être soldat & homme de robe.

POIL, se dit aussi des etoffes faites du *poil* des animaux. *Textum ex pilis animalium confectum.* Le camelot est fait de *poil* de chévre & de chameau, les chapeaux de *poil* de castor, de vigogne de lapin, &c. La bourre est faite de *poil* de bœuf & de vache. Les manchons & fourrures se font de peaux de bêtes à long *poil*.

POIL, se dit aussi d'un reste de toison de laine qu'on laisse sur le drap pour le couvrir, & lui donner du lustre. *Pilus residuus.* Un drap est usé, lorsque le *poil* est tombé, que la corde paroit. Il le faut toujours nettoyer à *poil*, coucher le *poil*. Il y a des Ouvriers qui lui font revenir le *poil*, qui lui tirent le *poil*.

POIL, se dit aussi de la soie dans les étoffes de peluche, panne & velours. *Pilus sericeus.* Le velours à deux, à trois *poils*, se connoît par le nombre des lignes jaûnes marquées sur la lisiére. Et en ce sens on dit figurément, qu'un homme est brave à trois *poils*, pour dire, qu'il est des plus braves.

POIL, se dit povèrbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui est bien propre, bien ajusté, qu'un *poil* n'y passe pas l'autre. *Concinnus.* On dit aussi, qu'on a eu le *poil* à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent, qu'on lui a fait quelque affront; car autrefois on punissoit les adultéres en leur rasant le *poil*. On dit d'un poltron, qu'il se laisseroit arracher la barbe *poil* à *poil*. On appelle le *poil* roux, *poil de Judas*. On dit aussi à celui qui a mal à la tête le lendemain qu'il a fait la débauche, qu'il faut prendre du *poil* de la bête, qu'il faut recommencer à boire.

POILE. s. m. Dais portatif soutenu de colonne, qui consiste en un ciel & des pentes, sous lequel on met le Saint-Sacrement, quand on le porte par les ruës. *Umbella, umbraculum.* On porte aussi par honneur un *poile* sur la tête des Rois & des Prelats dans leurs entrées, & autres cérémonies. On invite des gens de qualité à porter le *poile* le jour de la Fête-Dieu. Les Echevins présentent le *poile* au Roi. Le *poile* est de velours ordinairement, & chargé de broderie.

POILE, se dit aussi d'un drap mortuaire qu'on met sur un cercueil pendant la cérémonie d'un convoi & d'un enterrement. *Funebre pallium.* Les *poiles* sont de velours noir. Dans les Confrairies il y a des *poiles* en broderie. Autrefois on choisissoit des personnes pour porter les quatre coins du *poile*. On écrivoit autrefois *penaille*, & Menage croit qu'il est dit *à patendo*, aussi bien que *penelle*, parcequ'on l'étend sur les cercueils. D'autres le derivent de *pallium*, parcequ'on le dit aussi de ce drap qu'on étend sur ceux qui se marient, que les Latins ont appellé *pallium*: d'où vient qu'on dit, Mettre les enfans sous le *poile*, de la cérémonie qui se fait pour légitimer des enfans naturels par un subsequent mariage, en les mettant sous ce *poile*. Borel le derive de *paille*, vieux mot François qu'il dit avoir signifié *dais, pavillon, drap, tapis & manteau.* Du Cange le dérive de *palla*, qui signifioit autrefois un *tapis*, *aulæum*; & on trouve dans les vieux titres *palla sepulcrales sanctorum.*

POINÇON. s. m. Fer rond, pointu & poli qui sert à percer, à faire de trous. *Pugiunculus, verueulum.* Les Tailleurs se servent de *poinçon* & de ciseau. Un étui garni de son *poinçon*. Un *poinçon*, ou aiguille de Graveur.

POINÇON, est aussi un coin acéré, où il y a au bout quelque chifre ou quelque marque gravée, dont on fait des empreintes avec un marteau. Les Orfevres ont chacun leur *poinçon*, leur marque particuliére pour marquer la vaisselle qu'ils fabriquent. Il y a aussi le *poinçon* de la ville, ou de la communauté, qui marque le titre de l'argent qui s'y fabrique. *Scalprum signatorium.* L'argent marqué au *poinçon* de Paris vaut bien plus que celui d'Allemagne. Tout ouvrage d'argenterie du poids d'une once & demie, & au dessus, doit être marqué & contremarqué du *poinçon* de la ville, & de même celui d'or au dessus de deux gros. A l'égard de celui qui est au dessous, il suffit du *poinçon* du Maître.

POINÇON, se dit aussi des coins qui servent à fraper & marquer la monnoie qui se fait au marteau. *Scalprum signatorium.* Il y a des *poinçons* d'effigie, de piles, de lettres, de bordures. On appelle aussi *poinçons*, les fers accrez avec quoi on travaille les matrices des caractéres d'Imprimerie.

POINÇON, se dit aussi de toutes sortes de fèrremens qui servent aux Graveurs, Tailleurs de pierre, Sculpteurs & Serruriers, qui servent à tailler, inciser, ou percer. *Cestrum.* Il y en a de plusieurs figures, ronds, quarrez, plats, ovales. Les Emailleurs se servent aussi de *poinçons* pour travailler.

POINÇONS, ou aiguille en termes de Charpenterie, est la piéce de bois qui est au milieu d'une ferme, & posée à plomb sur l'entrait, qui sert à le soutenir quand il est trop long, avec des soupentes, ou des étriés. *Columen.* Elle est grosse de six à sept pouces. On fait des pavillons à double *poinçon*. Les *poinçons* doivent être garnis de bollages tant en haut qu'en bas, & avoir aux bouts des contreches & liens.

POINÇON, se dit aussi de l'arbre, & de la principale piéce de bois qui soutient les engins à élever des fardeaux, qui est posée à plomb sur la sole. Il est soutenu en haut par les deux bras & par l'échelier. *Le poinçon* d'une gruë. *Malus.*

POINÇON, en termes de Manége, est une pointe de fer au bout d'un manche, dont le cavalier pique la croupe du cheval avec la main pour le faire sauter & ruer. On se sert de *poinçon*, quand on monte les sauteurs entre deux piliers.

POINÇON, est aussi une mesure des choses liquides. Un *poinçon* de vin, d'huile, &c. *Dolium, vel doliolum.* Le *poinçon* est la moitié d'un tonneau d'Orleans, ou d'Anjou. C'est un nom qu'on donne en Blaisois & en Touraine au muid de vin. A Rouen le *poinçon* contient treize boisseaux. C'est à Paris la même chose qu'une *demi-queue*. On dit, Voici vendanges, il faut acheter des *poinçons*, faire relier nos *poinçons*, en parlant de toutes sortes de futailles & de vaisseaux.

POINÇON, se dit aussi d'un joyau dont les femmes se servent pour parer leur tête, & pour arranger leur cheveux en se coëffant. On l'appelle aussi *aiguille de tete. Discriminalis acus.* Voilà un beau *poinçon* de diamans. Un *poinçon* d'émeraude.

POINDRE. v. act. & n. Piquer. Il ne se dit guère qu'en ce proverbe: Oignez vilain, il vous *poindra. Pungere. Poignez* vilain, il

il vous oindra. *Ungere.* Qui marque le mauvais naturel & l'ingratitude des payſans & de la populace. On dit auſſi, que le remords de conſcience eſt un vèrd qui *poind* continuellement. *Stimulare.*

POINDRE, ſignifie auſſi, Commencer à paroître. Le ſoleil commence à *poindre*, à monter ſur l'horizon. *Sol diluceſcit.* Sortons, voilà le jour qui *point.* ABLANC. Lorſque les hèrbes commencent à *poindre* au printems, elles ſont dans leur force. *Pullulare.* La barbe commence à *poindre* aux jeunes gens à dix-huit ans. On le dit auſſi figurément : De tous les maux on vit *poindre* l'engeance. BENS.

POINDRE, ſignifie encore, Cauſer une douleur aiguë. *Pungere.* Je ſens une douleur qui me *poind* dans le côté, dans le dos: de là vient que cette douleur qui eſt ordinairement cauſée par un vent enfèrmé s'appelle un *point.* La goute ne commence qu'à *poindre*, la douleur n'eſt pas dans ſa grande force.

POINDRE, vieux v. act. Peindre *Romand de la Rôſe.* BOREL. *Pingere.*

POING. ſ. maſc. La main, ce qui eſt depuis l'os du poignet juſqu'à l'extrémité des doigts. *Pugnus.* Il faut fèrmer le *poing*, pour jouer au balon. Il a pris ce fèr chaud à plein *poing.* On le dit plus ordinairement de la main fermée. Les Écoliers & les Crocheteurs ſe battent à coups de *poing. Pugnum impingere.* Cet homme eſt furieux quand il a l'épée au *poing.* On lui a mis les armes au *poing.* On coupe le *poing* aux parricides, aux ſacriléges, & à ceux qui ont fait quelque grand crime, avant que de les éxécuter.

On dit provèrbialement en ſe mocquant d'un homme qui fait le malade, Il a la tête plus groſſe que le *poing*, & ſi elle n'eſt pas enflée. On dit auſſi d'un enfant informe qu'on a de la peine à élever, qu'il ne vaut pas un coup de *poing.*

POIGNIES. ſ. Vieux mot. Combat. *Pèrceval.* BOREL. *Pugna, prælium, certamen.*

POINE. ſ. f. Vieux mot. Peine. BOREL. *Pœna, labor.*

POINT. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Euclide le définit, Ce qui n'a aucune partie, qui eſt indiviſible. *Punctus, vel punctum.* Ce *point* eſt le *point mathématique* qui ne peut être conçu que par l'entendement. Le *point* commence & tèrmine toute ſorte de quantité. Le centre eſt un *point*, dont toutes les lignes tirées à la circonférence du cèrcle ſont égales. Une ligne n'en coupe une aûtre qu'en un *point.* On fait paſſer la circonférence d'un cèrcle par trois *points* donnez. Tirer une ligne parallèle, pèrpendiculaire, tangente, proportionnelle, ſur un *point* donné : ce ſont des problèmes à quoi s'éxèrcent les Géométres. Archiméde ne demandoit qu'un *point* en l'air pour enlever toute la tèrre. Le leviér ſe meut ſur un *point.* Un globe ſe meut ſur deux *points*, ſur ſes pôles. Ce mot eſt vieux Gaulois, & a paſſé tout pur du langage Cètique, ou Bas-Breton en notre langue.

POINT, ſe dit en Aſtronomie de cèrtaines parties qu'on marque dans le ciel. Les quatre *points* cardinaux de l'horizon, *quatuor puncta cardinalia*, ſont l'orient, l'occident, le ſeptentrion & le midi. Le zénith eſt le *point* vèrtical qui eſt au deſſus de notre tête. Les *points* où l'écliptique eſt coupée par les orbites des planetes, s'appellent les *nœuds.*

Le *point de la nativité*; c'eſt le degré aſcendant ſur l'horizon à la naiſſance de quelqu'un. *Punctum nativitatis* Le *point du jour*, c'eſt lorſque le jour commence à paroître. Le *point* du jour, ou la *pointe* du jour, mâle ou femelle, vous en uſerez comme il vous plaira. VOIT. Le lendemain dès le *point* du jour, ils paſsèrent le Tibre. ABLANC. *Diluculo.*

POINT, ſe dit auſſi en Pèrſpective. Le *point de vûë* eſt celui où l'on ſuppoſe que doit être l'œil qui regarde un tableau. *Punctum viſionis.* Le *point principal* eſt celui où aboutiſſent toutes les lignes tirées du plan horizontal ſur la ligne de vûë. Le *tiers-point* eſt un *point* choiſi à diſcrétion dans la ligne de vûë, où aboutiſſent toutes les diagonales tirées des diviſions du plan géométrique.

Le *point de mire* eſt un bouton qui eſt au bout des canons & armes à feu pour conduire le rayon viſuel, & tirer droit au but. *Punctum libellarium.*

En tèrmes de Méchanique on appelle un mouvement *à tiers-point*, celui qui part d'un centre, & forme un triangle, comme le mouvement d'un pendule, ou celui de la brimbale d'une pompe. *Motus tribus punctis deſcriptus, ſive terminis.*

POINT, en tèrmes de Muſique, ſe dit des notes qui marquoient autrefois les tons: d'où vient qu'on appelle encore *ſimple contre-point*, quand une note de la Baſſe répond à celle du Deſſus. *Contra punctum.* Et *contre-point figuré*, quand une note eſt ſyncopée, & que l'une des parties fait pluſieurs inflèxions de voix ou tons, tandis que l'aûtre n'en fait qu'une. On ſe ſèrt encore d'un *point* pour faire valoir la note davantage qu'elle ne vaut. Par éxemple, le *point* qui ſuit la demi-brève la fait valoir trois minimes. Le *point* qui ſuit la minime la fait valoir trois noires. Et le *point* qui ſuit la noire la fait valoir trois crochuës; & ainſi des aûtres. On appelle *point d'orgue*, une note qui eſt ſur la tablature à la fin & au milieu de chaque couplet, qui eſt marqué par un ☽ renverſé avec un *point* au milieu. Les Eſpagnols l'appellent *calderon*, & les Italiens *corona.* Le *point d'orgue* eſt propremet une tenu en Muſique, & eſt en uſage en pluſieurs parties, quand on veut que l'une continuë long-tems ſur un même ton, tandis que les aûtres font différens accords.

POINT, en tèrmes de Gnomonique, ſe dit des diviſions des heures ſur un cadran. *Horarum partitio.* L'aiguille eſt ſur le *point* de midi, ſur le *point* de cinq heures. On le dit auſſi des l. majuſcules qui ſèrvent à marquer le chiffre des heures. Cette aiguille eſt ſur le prémiér *point*, ſur le ſecond *point* des quatre heures.

POINT, ſe dit auſſi des marques & diviſions de la quantité diſcrète, ou des nombres. *Nota vel interpunctiones numerorum.* Le chiffre Romain ſe marque avec des *points*, ou grands I. Un, deux, trois, quatre ſe marquent ainſi: I, II, III, IIII, Les cinq, ſix, ſept, & huit ſe marquent ainſi: V, VI, VII, VIII, &c.

POINT, ſe dit auſſi du tems, du moment juſte & précis où ſe fait quelque chôſe. *Inſtans.* Il eſt ſur le *point* de mourir. *Eſt in extremo vitæ articulo.* J'étois ſur le *point* de partir pour vous aller voir. L'Avocat a paru ſur le *point* qu'on alloit donner défaut contre lui. Il eſt arrivé à *point* nommé, au moment qu'il falloit. Sur le *point* d'en venir aux mains, il ſe retira. ABLANC. Il arriva juſtement au *point* que les Pèrſes mettoient le feu. VAUG. Ils étoient ſur le *point* de paſſer un article, qui n'étoit pas aſſez éxaminé. MAUC. Nous arrivons ſouvent ſans y penſer à ce *point* fatal où le tems finit, & où l'étèrnité commence. FLÉCH. On dit dans le ſtile bas & familier, Vous me rendrez cet argent à vos bons *points* & aiſément, à votre commodité.

POINT, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des marques qui font la diviſion d'un diſcours. *Interpunctiones.* C'eſt une marque ronde la plus petite qu'il eſt poſſible. Un *point* marque un ſens complet, & que la période eſt achevée. Deux *points* marquent ordinairement le milieu d'une période, ou l'endroit où l'on peut reprendre haleine. Ils marquent bien une conſtruction entière, & un ſens déja accompli; mais qui demande pourtant encore quelque ſuite. Le point avec la virgule s'appelle *coma*, & il marque un ſens plus complet que la virgule, & moins complet que les deux *points.* Un *point interrogant* eſt celui qui marque qu'il faut prononcer d'un ton ſupérieur. Il eſt marqué ainſi? Un *point admiratif* eſt celui qui marque qu'il faut admirer, s'étonner, ou ſe lamenter, & ſe marque ainſi! On prétend que dans les plus vieux manuſcrits Grècs, tout ſembloit écrit d'un trait de plume, & que les mots & les lettres ſe joignoient par tout. Nos *points* & nos virgules étoient inconnus aux Anciens. Depuis l'on inventa les *points*, qui ſe plaçoient au haut de la lettre qui finiſſoit la période, pour marquer que le ſens étoit achevé. Ainſi il eſt arrivé que les Grammairiens retouchant les anciens manuſcrits, y ont ajoûté les *points* & les accens, & Mr de Saumaiſe dit qu'il les a vûs marquez par des mains différentes.

POINT, ſe dit auſſi de ces caractères particuliers qui marquent dans les livres Hébreux les voyelles, qui ne ſont effectivement que des *points. Puncta vocalia.* L'antiquité des *points* dans la langue Hébraïque fait le ſujet d'une diſpute célébre entre les Sçavans. Les uns ſoutiennent que les *points voyelles* ont la même origine que la langue Hébraïque: les aûtres qu'ils furent inventez par Eſdras, lorſqu'il rétablit la pureté du tèxte Hébreu: & d'aûtres par les Docteurs de l'Académie de Tibériade, que l'on appelle ordinairement les Maſſorettes, cinq ou ſix cens ans après JÉSUS-CHRIST. Un Juif nommé Élias Lévita fut le prémier qui remua cette queſtion dans le dèrnier ſiécle, & maintint qu'ils avoient été imaginez par les Maſſorettes pour le ſoulagement de ceux qui vouloient apprendre l'Hébreu. Cappel embraſſa le dèrnier ſentiment. Il avoit pour lui Calvin, Luthèr, Caſaubon, Scaligèr, &c. Buxtorf attaqua violemment Cappel ſur cet article, & mit dans ſon parti un grand nombre de Théologiens qui en prîrent l'alarme. Ils crurent que c'étoit donner atteinte au texte ſacré, ſi l'on convenoit que les *points voyelles* fuſſent de l'invention des Maſſorettes. & ne ſe trouvoient point dans le texte ancien, parcequ'il eſt difficile d'en fixer la lecture ſans le ſecours des voyelles, & par les ſeules conſonnes. Le contraire ſeroit dans le texte Samaritain, & où il n'y a aucun *point voyelle* & dans pluſieurs manuſcrits Hébreux très-anciens. Un *point* au milieu d'une lettre Hébraïque marque ſouvent qu'elle eſt double, & s'appelle *daghes.*

En Latin & en François on met des *points* ſur les *i*; & on en met deux ſur une voyelle, pour marquer qu'elle doit être prononcée ſéparément, & non point comme un diphthongue. Quand on met pluſieurs *points* après un mot c'eſt ſigne que le ſens eſt imparfait,

imparfait, qu'il a quelque lacune, ou quelque choſe à ajoutet. Si je vas là..... Ces *points* ſervent auſſi fort communément de notes dans l'Algébre, & ils ſervent de fondemens à la Géomancie; car c'eſt par la diſpoſiton des *points* qu'on fait toutes ſes vaines devinations.

POINT, en tèrmes de Rhétorique, ſe dit d'un chèf, d'un article, ou diviſion de membre d'un diſcours: ce qui s'applique à toutes ſortes de littérature. *Pars, diviſio.* Cet Orateur a diviſé ſon diſcours, ſon ſèrmon, en trois *points*, ou conſidérations. Voilà un *point*, un article de foi, un *point*, une queſtion de Théologie. Cet Avocat ſçait bien éclaircir un *point* de Droit, on l'a conſulté ſur un *point* de Coutume. Cet évenement eſt un *point* d'Hiſtoire fort obſcur. ABLANC. La vénération des images eſt un *point* débatu, & controvèrſé par les Proteſtans. Voila un *point* déciſif. Il m'a conté ſon affaire de *point* en *point*.

POINT, ſe dit auſſi en matière d'affaires & de queſtions, de l'endroit où conſiſte la difficulté. *Rei ſumma, vel caput, cardo.* Il y a long tems que cet Orateur bat la campagne ſans venir au *point*, ſans venir au fait, au nœud de l'affaire. Un Juge habile va droit au *point*. Ce n'eſt pas le tout que d'entreprendre; le principal *point* eſt de réüſſir. Il faut avoir de l'argent, c'eſt là le *point*. Voilà le principal *point* vuidé. C'eſt un grand *point* que d'avoir fait aſſembler les Commiſſaires.

POINT, ſe dit auſſi de la déſignation d'un cèrtain endroit, d'un cèrtain tèrme, d'un cèrtain degré. *Gradus, punctus, terminus.* L'homme ne peut arriver au dèrnier *point* de pèrfection en quelque choſe que ce ſoit. Cet homme eſt heureux au dèrnier *point*, il eſt parvenu au plus haut *point* des honneurs & des dignitez. J'ai ſi bien fait, qu'il eſt venu à mon *point*, au lieu où je le voulois faire venir. Il a pouſſé les enchères de cette fèrme au plus haut *point* où elle pouvoit aller. Il mourut au plus haut *point* de ſa valeur, & dans la maturité de ſa ſageſſe. FLÉCH. Être au plus haut *point* de ſa gloire. ABLANC. *Summum gloriæ attigiſſe.* Être inſolent au dèrnier *point*. MOL. Corneille a mis la Poëſie à un *point* où l'on aura de la peine à arriver.

POINT, ſe dit auſſi de la conjoncture, de l'état où ſont la ſanté & les affaires d'un homme. *Status.* Ce jeune homme eſt gras, & en bon *point*. On loüe une femme de ſon *embonpoint*. Cet homme eſt en déſordre, & mal en *point*, mal habillé. On peut prendre un riche Banquiér en tel *point*, en telle occation, qu'il ne pourra pas payer. La ſanté eſt un *point* néceſſaire pour gouter la félicité de la vie. Vous voyez en quel *point* la fortune me prend. VAUG. Se remettre au même *point* où l'on avoit été. ABLANC.

A POINT, A POINT-NOMMÉ. adv. pour dire, A propos, juſtement, préciſément, dans le tems qu'on le ſouhaite. *Juſte, præciſè, opportunè.* Cette ſucceſſion lui eſt venuë bien *à point*, fort *à point*, tout *à point*. Tout ce que cet homme donne en garde à ſa mémoire, lui eſt rendu *à point nommé*, & dès qu'il vient à le redemander. LE P. GAILLARD.

DE POINT EN POINT. adv. Exactement. *Exactè, ad amuſſim.* Il a éxécuté vos ordres *de point en point*.

DE TOUT POINT. adv. Entièrement; comme il faut. *Omninò.* C'eſt un homme accompli *de tout point*. On l'équippa de *tout point*. On dit auſſi, Accommoder quelqu'un *de tout point*; pour dire, le traiter fort mal.

POINT, en Morale, & chez la Nobleſſe, ſe dit du *point* d'honneur, de cèrtaines regles & maximes d'où les hommes croyent que leur honneur dépend. *Honor, honoris ſumma.* Les Maréchaux de France ſont les Juges du *point* d'honneur entre les Nobles. La paſſion dominante des Gentilshommes eſt le *point* d'honneur. PASC. Ce Bourgeois a pris au *point* d'honneur, s'eſt fâché de ce qu'on ne l'avoit pas prié des nôces de ſa parente. M. Courtin a fait un traité du *point d'honneur*.

Le *point d'honneur*, en tèrmes de blâſon, ſe dit de la place qui eſt dans un écu, répondante au milieu du chèf & au deſſous. *Scuti ſedes honoraria, vel locus honorarius.*

POINT, en tèrmes de Blaſon, ſe dit auſſi de la diviſion de l'Écu en pluſieurs quarrez, tantôt au nombre de neuf, tantôt de quinze, dont les uns ſont d'un émail, & les autres de l'autre, qu'on appelle auſſi *points équipollez. Scuti partitio.* On nomme pareillement *points*, les diviſions de la componure. Il y a auſſi une autre diviſion de l'Écu en pluſieurs *points*, où ſe trouvent le *point* d'honneur, le nombril, &c. qui ont été éxpliquez à HONNEUR & à NOMBRIL.

POINT, ſe dit auſſi de cèrtaines marques ou piquûres qui ſèrvent à compter en jouant, & en diſputant. *Nota.* Au Collége on marque des *points* pour châque faute qu'on fait. On marque trois *points* pour un ſoléciſme, deux *points* pour un barbariſme. Cet écoliér a fait marquer dix *points* pour ſon parti. Un dé eſt marqué ſur les ſix faces depuis un juſqu'à ſix *points*. On joüe à qui aura le plus de *points* en trois rafles comptées. Au Triquetrac chaque trou ou partie eſt de douze *points*. On compte deux, quatre, ou ſix *points*, ſelon les divèrſes rencontres du dé. Les cartes ſont marquées de divèrs *points*, depuis un juſqu'à dix. Les peintures valent dix *points*, quand on joüe un cent de piquet, c'eſt-à-dire en cent *points*; & on appelle le *point* ou la ronfle, quand on a pluſieurs cartes de même couleur dont on compte les *points*. Il a montré, accuſé ſoixante de *point*. Il a dit paſſe de *point*. On lui donne dix *points*, & la main. Au Hoc on dit auſſi *point*, *ſequence* & *fredon*.

POINT, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'un élancement de douleur qui vient de quelque ventoſité enfèrmée. Il prend principalement au côté & au dos; & il fait une douleur poignante, d'où vient le mot. *Pungens lateris dolor.*

POINT DORÉ, en tèrmes de Chirurgie, eſt une opération de Chirurgie dont on ſe ſért pour la guériſon des hèrnies. *Pundio aurea.* On fait une incision au deſſus de l'os pubis, par laquelle on paſſe une ſonde qui ſért à relever les parties qui ont cauſé la deſcente; & puis, avec une aiguille & du fil, on coud & on lie l'endroit où elle ſe faiſoit; apres quoi on taille mondifier, incarner & cicatriſer la plaie. Les Praticiens l'ont appellé *point doré*, à cauſe qu'on ſe ſért quelquefois d'un fil d'or tortillé pour faire cette opération.

POINT LACRYMAL. Tèrme d'Anatomie. *Punctum lacrimale.* Le bord des paupiéres eſt pèrcé de deux petits trous, que l'on nomme *Points lacrimaux*, qui ſont les ouvertures d'un petit ſac membraneux, qu'on appelle ſac lacrymal. DIONIS.

POINT SAILLANT, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de la premiére marque de conception, qui eſt l'endroit où ſe forme le cœur. *Punctum ſaliens.* On l'appèrçoit aiſément avec le microſcope dans les œufs de poule qu'on met couver.

POINT, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans; des piquûres qu'ils font avec l'aiguille, & des divèrſes maniéres de les arranger, *Trajectus, ductus acus.* Cette femme ne ſçait pas ficher un *point* d'aiguille. Il faut recoudre deux ou trois *points* à ce bas, y refaire un *point*. Les Lingéres font des *arrieres-points* ſur le linge, font paroître le même fil de deux côtez en les repaſſant à contre-ſens dans les mêmes trous. Ces gants ſont coufus ſi proprement, qu'à peine peut-on voir les *points*.

POINT, ſe dit en matiére de tapiſſerie & de broderie, de la maniére d'ordonner ſes *points*. *Ductus.* Du *point* de Hongrie, d'Angleterre. De la tapiſſerie au petit *point*. Cela eſt brodé *en point* d'Eſpagne.

En tèrmes de Broderie on appelle *point de poil*, celui qui eſt tellement conduit, qu'il repréſente des cheveux, de la barbe, &c. qu'on appelle auſſi *point refendu*. *Punctum pilloſum, villoſum.* Le *point velu*, c'eſt celui qui fait reſſembler au naturel le menu poil, comme celui de la mouſſe, des chenilles & autres corps qui ſont cotonnez & velus.

POINT, ſe dit auſſi de toutes ſortes de paſſemens, & particuliérement de fil fait à l'aiguille. *Tenia linea opera Gallica &c.* Les *points* de Gennes, de Veniſe, d'Angleterre, ont été defendus en France. On fait maintenant des *points* de France & de Paris. Un mouchoir de *point*, une cravate de *point*. Toutes les filles s'occupent à faire du *point*, à raccommoder leurs *points*. Cet homme eſt bien en *points*, c'eſt-à-dire, il eſt paré de pluſieurs riches dentelles.

POINT, ſe dit auſſi de pluſieurs maniéres d'ordonner ou d'enrichir les dentelles. *Punctula.* Il y a des *points* rebrodez, des *points* à fleurons, en loſange, des *points* clairs, ou ſerrez, &c. *Point coupé* étoit autrefois une dentelle à jour qu'on faiſoit en collant du filet ſur du quintin, & puis en pèrçant & emportant la toile qui étoit entre deux.

POINT, chez les Cordonniers, ſe dit des diviſions qui ſont marquées ſur le compas, avec lequel ils prennent la meſure pour faire des ſoulliers. *Calcei modulus.* Cet homme chauſſe à tant de *points*. Et on dit figurément, que deux perſonnes chauſſent à même *point*, quand elles ſont de même fortune de même génie, de même opinion.

POINT, ſe dit auſſi de petits trous, qu'on fait à des étrivières, à des courroyes à des ſoupentes de carrolle &c. pour y paſſer l'ardillon. *Foramina.* Ainſi on dit que des étrivieres ſont au *point* d'un cavalier, quand elles ſont proportionnées à la longueur de ſes jambes: & figurément on dit, Allonger l'étrivier de d'un *point*, quand on trouve quelque échapatoire dans une diſpute, ou quelque fuite dans une affaire.

On dit auſſi, Faire venir quelqu'un à ſon *point*, l'amener à ſon *point*; pour dire l'engager, l'obliger adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condeſcendre à ce que l'on ſouhaite. *Ad voluntatem adducere.*

POINT, en tèrmes de Marine, ſe dit du coin d'enbas, ou de l'angle de la voile où l'on attache les écoutes, les couets, & cargues-*points*, &c. *Veli angulus inferior.* On appelle auſſi des voiles à tièrs-*point*, les voiles latines qui ſont en triangle, comme celles des galères & de l'artimon.

POINT SECRET, ſe dit en fait de monnoie, de certaines marques particulières & peu apparentes, que chaque Monnoyeur met ſur ſon poinçon pour marquer qu'une piéce eſt de ſa fabrication. *Arcana monetæ nota.* Cela conſiſte à quelques lettres marquées d'un *point*, ou autre ſigne. Ce *point* ſe met ordinairement ſous les lettres de légendes, comme en la monnoie de Paris, il doit être ſous le ſecond *E* de *Benedictum*, qui eſt la dix-huitiéme lettre; à Rouen ſous le *B*, qui eſt la quinziéme.

POINT, eſt auſſi une particule négative qui ſignifie *pas*, & ſe dit adverbialement. *Minimè, non, nequaquam.* Il y a eu peu ou *point* de profit en cette affaire; il n'y en a *point* eu du tout. Il n'y en a *point* trop. N'avez-vous *point* vû un tel? N'avez-vous *point* quelque argent ſur vous? En ce ſens il vient de *punctum*, comme ſi on diſoit, Il n'y en a pas un *point*, ou la moindre choſe. *Point* nie plus fortement que *pas*. VAU. On ne peut preſque manquer de s'en bien ſervir, quand il a la ſignification de *jamais*.

POINT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tout vient à *point* à qui peut attendre; pour dire, qu'à la fin on trouve l'occaſion de faire quelque choſe. *Opportuna res caduntur.* On dit, Vous touchiez-là un grand *point*; pour dire ce que vous dites-là eſt eſſentiel. On dit, *Point* d'argent, *point* de Suiſſes; pour dire, qu'on n'a rien pour rien. On dit auſſi, *Point* de nouvelles en parlant de certaines gens dont on ne doit rien attendre. Demandez-lui de l'argent, exigez de lui quelque ſervice, *point* de nouvelles, nous n'obtiendrez rien. Pour un *point*, Martin perdit ſon âne; pour dire, Il ne faut que peu de choſe pour faire manquer une affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot MARTIN. On dit auſſi, *Point* de nouvelles, en parlant d'un refus. Si vous lui demandez de l'argent, *point* de nouvelles, il ne vous en donnera *point*.

POINTAL, en terme de Charpenterie, ſe dit d'une groſſe piéce de bois de bout, qu'on poſe ſur des verrins pour redreſſer la charpente d'une grange, d'un plancher, &c. *Trabs arrecta.*

POINTAGE. ſ. m. Terme de Marine, eſt la déſignation que fait le Pilote ſur la carte marine du lieu où il croit que le vaiſſeau eſt arrivé: ce qu'il fait tant par ſes obſervations que par ſon éſtime avec l'aide des tables loxodromiques. *Loci in quo verſatur navis æſtimatio, in mappâ notatio.* La grande habileté d'un Pilote conſiſte à faire bien le *pointage* de la carte.

POINTE. ſ. f. Extrémité d'un corps, ou d'une figure où aboutiſſent toutes ſes lignes, ou ſes ſurfaces. *Acumen, cuſpis, extremitas.* Les cones, les pyramides, ſe terminent en *pointe*. Les épées, poignards, piques, hallebardes, canifs, poinçons aboutiſſent en *pointes* aiguës. On taille des diamans en *pointe* & en table. Il eſt plus dangereux d'être frapé de la *pointe*, que du taillant. Il faut refaire une *pointe* à ce foc de charruë, la *pointe* eſt rebouché. La *pointe* ou le ſommet d'un triangle.

POINTE, ſe dit auſſi de l'endroit le plus haut de quelque choſe. *Vertex, ſummitas, faſtigium.* On découvre la *pointe* des clochers de Chartres. On apperçoit de loin la *pointe*, le ſommet des montagnes, des rochers. Une des *pointes* de la montagne de Tarare, vous empêcha de me voir. VOIT. On dit auſſi, Marcher ſur la *pointe* du pié, en parlant de l'extrémité du pié.

On dit la *pointe* du raſoir, pour dire, la partie la plus large & la plus groſſe du raſoir qui eſt au bout. *Acumen novacula.* Raſer de *pointe*.

POINTE, ſe dit auſſi des deux ſurfaces inclinées. *Angulus propugnaculi.* La *pointe* du baſtion ſe forme de ſes deux faces inclinées du lieu où elles aboutiſſent. La *pointe* d'un coin ſe forme de ſes deux faces, qui forment un angle fort aigu.

POINTE, ſe dit auſſi d'une terre qui avance dans les eaux. *Terræ cornu, lingua.* Il a bâti à la *pointe* de cette iſle pour avoir belle vûë. Un promontoire eſt une *pointe* de terre avancée dans la mer. La *pointe* d'un mole, d'une digue, c'eſt la partie de cette conſtruction la plus avancée dans l'eau.

POINTE, ſe dit auſſi de certaine taille des habits. Les veuves ſe coeffent en *pointe*, elles ont une *pointe* de deuil. Les dévotes portent des mouchoirs en *pointe*, tout unis. *Calyptra, pulla anguſtis.* Les Capucins ont leurs capuchons en *pointe*. La mitre ſe termine en deux *pointes*.

POINTE, ſe dit auſſi des petits ferremens aigus. *Cuſpis, mucro.* Les Graveurs en eau forte ſe ſervent des *pointes* d'éguilles crêtées & emmanchées pour déſſiner ſur le vernis. Les Ouvriers ont des *pointes* à tracer ſur le bois, ſur le fer, ſur la pierre; ils ont des ciſeaux a double *pointe*, des *pointes* à ébaucher, ce qu'ils appellent, Approcher à la *pointe*. Les Tourneurs façonnent leurs ouvrages ordinaires ſur deux *pointes*, qui ſont au haut des poupées. Les Imprimeurs ont des *pointes* pour enlever les lettres en corrigeant les formes. Les Vitriérs attachent leurs panneaux avec des *pointes*, des cloux ſanstête, qu'ils achetent des Maréchaux. Ceux qui déſſinent des plans doivent avoir des compas à quatre *pointes*.

POINTE, ſe dit auſſi de ce qui commence à paroître. *Pullulatio, diluculum, prima lux.* La *pointe* du jour eſt le tems où l'aurore paroît. La *pointe* du jour, ou le *point* du jour, mâle, ou femelle: vous en uſerez comme il vous plaira. VOIT. La *pointe* des herbes ſe dit, quand elles commencent à pouſſer, à ſortir de terre.

POINTE, en termes de Marine, ſe dit des marques & des diviſions de la bouſſole ou du compas de mer, qui ſont au nombre de 32 qui marquent les vents. *Acus nauſica diviſiones.* Dans les ouragans le vent parcourt ſouvent toutes les *pointes* du compas. Un rhumb de vent vaut quatre *pointes*. On les appelle auſſi *trait de compas*, ou *aire de vent*.

POINTE, en termes de Guerre, ſe dit des corps les plus avancez, ſoit en la marche, ſoit en l'attaque. *Exercitus cornu.* Ce Capitaine avec la *pointe*, commandoit l'avant-garde. Il étoit à la *pointe* de l'aîle droite.

On dit en termes de Fauconerie, qu'un oiſeau fait *pointe*, lorſqu'il va d'un vol rapide, ſoit en s'élevant, ſoit en s'abaiſſant. *Rectâ volare.*

POINTE, en termes de Blaſon, eſt la partie inférieure de l'Écu, qui ordinairement doit aboutir à une petite *pointe*. *Scuti acumen, cuſpis.* On poſe le fleurs de lis deux en chef & une en *pointe*.

POINTE, eſt auſſi une piéce de Blaſon qui monte du bas de l'Écu en haut, & qui eſt plus étroite en ſa largeur que le chappé, occupant ſeulement les deux tiers de la *pointe* de l'Écu *Fuſus*.

On appelle *pointe en bande*, ou *pointe en barre*, celle qui eſt poſée dans la ſituation de la bande, ou de la barre. *Fuſus tranſverſus.* *Pointe en faſce*, celle qui eſt mouvante d'un des flancs de l'Écu, qu'on appelle *pointe faſcée*, lorſqu'il eſt chargé de pluſieurs *pointes* en faſces, qui ſont en nombre égal, d'émaux différens. On appelle *pointe renverſée*, celle qui eſt mouvante du chef contre bas, qui occupe les deux tiers du chef en diminuant juſqu'à la *pointe* de l'Écu, ſans néanmoins la toucher.

POINTE, ſe dit auſſi d'une petite acidité piquante, & mordicante, qui chatouille, & qui fait impreſſion ſur les organes du goût. *Acutus ſapor.* Les ragoûts ne valent rien, s'il n'y a quelque *pointe* de ſel, de poivre, de vinaigre qui les releve. Ce vin a une petite *pointe* fort agréable.

Au jeu de Triquetrac on appelle *pointes, fléches, lames*, ou *bandes*, les diviſions du tablier ſur leſquelles on câſe, ou on range les dames. *Lamina.*

POINTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, du feu, de la vivacité de l'eſprit. La *pointe* de l'eſprit s'émouſſe par la débauche continuelle. *Ingenii acumen obtunditur.* Ce jeune homme a beaucoup de vivacité, & de *pointe* d'eſprit.

POINTE, eſt auſſi un bon mot, un trait d'eſprit, une penſée vraie ou fauſſe: un jeu de mots brillant. *Ingenii acumen.* Les Epigrammes doivent finir par quelque ingénieuſe & agréables *pointe*. Les *pointes* ſont des équivoques, & des jeux d'eſprit. Évitez les fauſſes *pointes* & les turlupinades. Il ne faut pas préférer les *pointes* de Sénéque au bon ſens de Ciceron. BOUH. L'Orateur doit éviter les *pointes*, & les rencontres froides, comme de mauvaiſes habitudes d'une éducation baſſe, & des ornemens indignes de la véritable éloquence. S. ÉVR. Les *pointes*, ou les jeux de mots, ne ſont point du génie de la langue; ſur tout aujourd'hui qu'elle eſt plus ſérieuſe que jamais. RÉFL. Les *pointes* ſont les plus riches ornemens de nos vieux ſermonaires S. ÉVR. La Latinité de Senéque n'a rien de naturel; toutes *pointes*, toutes imaginations, qui ſentent la chaleur d'Afrique, ou d'Eſpagne. S. ÉVR. On pardonne avec peine, les *pointes* aux honnêtes-gens, même en badinant dans une converſation libre. ID. Quoi vous êtes en colére, & vous faites des *pointes*? cela n'eſt pas naturel. S. ÉVR.

Jadis de nos Auteurs les pointes *ignorées,*
Furent de l'Italie, en nos vers attirées:
Chaque vers eut toujours deux viſages divers. BOIL.

L'Avocat au Palais eu hériſſa ſon ſtile:
Et ſans pointe *un Amant n'oſa plus ſoupirer.* ID.

POINTE, ſignifie encore, Ce qu'il y a de piquant en quelque choſe. Si l'on ne pique la tendreſſe par quelque petites querelles, l'on ne fait en amour qu'une âme léthargique que toute la *pointe* des plaiſirs n'eſt pas capable de reveiller. *Levibus vixis amor augeſcit.* S. ÉVR. La raillerie eſt un ſel qui rend la converſation moins fade; c'eſt une *pointe* qui en releve & en rehauſſe le goût. S. ÉVR. Il y a beaucoup d'art à ſçavoir diverſifier les plaiſirs, & leur rendre cette douce *pointe* qui les fait ſentir, & qui s'émouſſe aiſément. S. RÉAL.

POINTE, ſe dit d'un deſſein qu'on a fait, d'une réſolution conſtante. *Firmum propoſitum.* Un habile homme pourſuit toujours

ſa *pointe*, quand il a bien concèrté une entrepriſe. Il a tourné ſa *pointe* contre de nouveaux ennemis.

On dit provèrbialement d'un querelleur, d'un chicaneur, qu'il conteſte, qu'il fait des procès ſur la *pointe* d'une aiguille, ſur des chôſes de néant. *Pro nihilo.* On dit auſſi d'un opiniâtre, qu'il ne quittera rien qu'à la *pointe* de l'épée, qu'on ne l'y oblige à vive force.

POINTER. v. act. Offenſer, bleſſer, porter des coups de la pointe. *Offendere, ladere, petere.* Il eſt plus ſur de *pointer* l'ennemi à la Françoiſe, que de le taillader à la Turque. Pendant qu'il hauſſoit le bras, l'autre le *pointa.* L'Acad.

Pointer. Tèrme de Boucher. Il ſe dit proprement en parlant des bœufs, c'eſt leur mettre le couteau dans la gorge, les tuer. *Pointer* un bœuf. *Jugulare.*

Pointer. En tèrmes d'Architecture on dit, *Pointer* une piéce de trait, c'eſt, ſur un deſſein de coupe de pièrre, raporter avec le compas le plan, ou le profil au dévelopement des panneaux. *Punctulis delineare.* C'eſt auſſi faire la même opération en grand avec la fauſſe équèrre ſur des cartons ſéparez, pour en tracer les pièrres.

Pointer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Conteſter, être de contraire avis. *Diſſentire.* Ces deux Juges ſont toujours *pointez* l'un contre l'autre, ſont toujours de contraire opinion. *Opinione diverſi.* Les Hérétiques ſont toujours *pointez* contre les Orthodoxes; ils conteſtent continuellement.

Pointer, en tèrme de Guèrre, ſe dit du canon qu'on met en mire, qu'on met en état de tirer contre un cèrtain point déſigné. *Tormentum bellicum dirigere, librare, ſtatuere.* On *pointe* le canon avec un quart de cércle qui a un plomb.

Pointer, en tèrme de Marine, ſignifie, Marquer ſur la carte en quel point, ou endroit, ou du moins en quel parage eſt le vaiſſeau. Si on avoit la ſcience des longitudes, il ſeroit aiſé de *pointer* une carte. Un Pilote trouve facilement la latitude en prenant la hauteur du Pôle, mais pour la longitude, il n'y peut parvenir que par l'éſtime, qui eſt toujours incèrtaine, quelque habileté qu'il puiſſe avoir.

Pointer, ſe dit auſſi des oiſeaux qui s'élevent vèrs le ciel; & en ce ſens il eſt neutre. *Pernici volatu abripi, vel volatu nubes tranſgredi.* Il y a des oiſeaux qui *pointent* ſi haut, qu'on les pèrd de vûë en un moment.

Pointé, ée. part. paſſ. & adj. *Directus, libratus.*

Pointé, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'un Écu marqué de pointures ou piquures, comme ſont les pointes qui ſèrvent de châſſe à la roſe, quand elle eſt ep bouton. Il portoit trois róſes de gueules boutonnées d'or, & *pointées* de ſinople.

POINTEUR. ſ. m. Officier d'artillerie qui pointe le canon. *Explosor aneorum tormentorum, vel librator.*

POINTILLAGE. ſ. m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniatures. *Varia exornationes in opere miniato.* Le *pointillage* demande, coute beaucoup de tems.

POINTILLE. ſ. f. Vaine ſubtilité, choſe vaine & légère qui n'a point de ſolidité. *Jurgii materia futilisſima.* Cette raiſon n'eſt qu'une *pointille*, ne décide rien. La chicane conſiſte en *pointilles.* Cette *pointille* dont la daterie fait toute ſa défenſe, fut le ſujèt d'une guèrre très-mémorable. Pat.

POINTILLER. v. act. Faire des petits points. On *pointille* du papier en faiſant des piqures avec l'aiguille, pour marquer un deſſein, pour faire un poncis. *Acus punctionibus delineare.* Les Peintres en miniature *pointillent* leurs tableaux. On fait de beaux portraits *pointillez* à la plume. Un Écu gravé & *pointillé* marque qu'il eſt d'or aux endroits où ſont les points.

Pointiller, ſignifie figurément, Chicaner; faire de vaines objections; faire des difficultez ſur des riens; quereller ſur un ſujèt qui n'en vaut pas la peine. *Ex nihilo captare rixam.* Il faut s'attacher à la ſubſtance des choſes, ſans *pointiller* ſur des paroles & des ſyllabes. Mén. Un Critique *pointille* ſur tout. Ces gens mariez s'accordent mal, ils *pointillent* ſans ceſſe.

POINTILLERIE. ſ. fém. Pointille, picoterie, conteſtation ſur des bagatelles. *De tricis jurgium, vel de meris nugis contentio.* Ce ne ſont que *pointilleries* entre ces gens-là. Toutes les petites *pointilleries* de Grammaire ne font que ſécher & affoiblir les eſprits.

POINTILLEUX, euse. adj. Querelleux, chicaneur; homme difficile, qui fait des querelles, des difficultez ſur des choſes de néant, ou ſur un ſujèt qui n'en vaut pas la peine; qui conteſte ſur de vaines formalitez; qui demande des éclairciſſemens ſur la moindre parole équivoque. *Merus trico, ſubitus ad futiliſſima jurgia, argutulus.* On ne fut jamais ſi *pointilleux*, ni ſi délicat qu'aujourd'hui: on s'offenſe de tout, & l'on ne veut jamais être offenſé impunément. Fléch. Il y a des amis ſi *pointilleux*, qu'il faut toujours être ſur ſes gardes avec eux, tant leur amitié eſt fragile. S. Evr.

Ne ſoyez pas non plus follement ombrageux,
Moins délicat ami, que cenſeur pointilleux. Vill.

POINTU, ue. adj. Qui eſt aigu, qui ſe tèrmine en pointe. *Acutus.* Une arme, un inſtrument bien *pointu*, bien aiguiſé. On dit un chapeau *pointu*, qui eſt haut de forme. On appelle un eſprit *pointu*, qui eſt ſubtil: mais il ſe dit odieuſement de celui qui fait de mauvaiſes pointes. On dit auſſi ironiquement, *Pointu* comme une boule. *Obtuſum & moroſum ingenium.*

POINTURE, en tèrmes de Marine, eſt le raccourciſſement de la voile pour prendre peu de vent; ce qui ſe fait de gros tems. *Veli contractio.*

POIRE. ſ. f. Fruit à pepins, d'été & d'hyvèr, de figure oblongue, & plus menu vèrs la queuë que vèrs la tête. *Pirum.* Il y en a une infinité de ſortes. Voici la liſte des principales dont les livres font mention, & qui ſont rechèrchées par les Curieux, diſtribuées ſelon les tems qu'elles müriſſent, ou qu'on les mange. Premièrement,

Au mois de Juillet le *petit muſcat*, ou *ſepe en gueule*, qui vient en bouquèts, & qui eſt fort petite. *Pirum moſchatum minus.* Le *gros muſcat*, qui eſt une fois plus gros, & ne vient pas par bouquets. *Pirum moſchatum majus.* Le *petit muſcat bâtard.* Le *muſcat à longue queuë.* Le *bourdon muſqué*, qui eſt un gros muſcat blanc. Le *gros bâtiveau à troche*: c'eſt une *poire* précoce qui eſt preſque ronde, jaûne & de bon goût, qui veut être mangée verdelette. *Pirum præcox.* Le *bâtiveau blanc*, ou le *milan d'été*, qu'on nomme auſſi *beurré d'été.* La *poire de la Magdelaine.* La *bellifime*, ou *figue muſquée*, qu'on appelle auſſi *bonne deux fois l'an*, parce qu'elle fleurit deux fois l'an. La *ſuprême*, ou *poire de ſucre.* La *cuiſſe Madame*, qui eſt une *poire* fort eſtimée, menue & longue, d'un rouge gris, dont la chair eſt fèrme, & l'eau fort ſucrée.

Au mois d'Août, la *poire de jaſmin*, ou *vilaine de la réale. Pirum gelſiminenſe.* La *poire d'épargne*, ou de *S. Samſon.* La *jargonelle*: c'eſt une *poire* longue, rouge, un peu pointuë, ſéche & pièrreuſe, & qui a de l'eau fort ſucrée. La *groſſe mouille-bouche*, ou *couleſoif*, ou le *floreal d'été*: c'eſt une groſſe *poire* ronde, vèrdâtre, fondante, & de bon goût. La *chair-à-Dame*, ou la *poire de Prince.* La *vallée*, ou *poire de liquet.* La *poire à deux-têtes.* Le *gros*, & le *petit oignonnet*, fait en oignon. La *poire de Cypre*, qui eſt une eſpéce d'oignonnet. Le *gros couſſelet de Rheims.* La *poire ſanguinole.* La *poire de Frangipane.* La *caſſolette*, ou *friolet muſcat*, qu'on appelle en Poitou *des pots de fillery*, & en Anjou la *verdette*, ou la *poire de tâteribaud.* La *poire d'Amiral.* La *poire de Lombardie*, ou *de Milan.* Le *gros blanc.* L'*odorante muſquée*, dite *de baume, d'amidon, de fourmi*, ou *vèrge d'or.* La *brute bonne*: c'eſt une groſſe *poire* vèrte, beurrée & fondante. La *bergamotte d'été*, ou *milan de la beuriere.* La *fauſſe muſquée*, ou la *bergamotte Grécque*, & en Anjou *violine.* L'*inconnue-chénaux*, ou *la fondante de Breil.* Le *certeau d'été*, eſt une *poire* longue & belle à peindre. La *grije bonne*, ou la *poire de forêt*, la *crapaudine*, l'*ambrette d'été*, ou la *rude épée.* Le *muſqué d'été*, éſpéce d'orange. La *poire d'orange commune.* L'*orange royale*, & l'*orange muſquée*, le *franſoreau.* La *poire de lichefrion*, la *poire d'eau roſe*, ou *caillot roſat*; & *muſcat doux*, ou la *poire d'averat*, ou la *robine groſſe & petite*, ou la *poire de la bonville*, ou la *Royale.* Le *parfum doux*, dite *berni.* La *cramoiſine.* Le *bon Chrétien muſqué*, ſa peau eſt jaûne & liſſée, & a une eau ſucrée & excellente.

En Septembre, le *bon Chrétien d'été*, *pirum bon Chriſtianum eſtivum*, ou *gratioli*, ainſi nommé, à cauſe qu'il a été aporté en France par S. François de Paule. La *poire de Salviati.* La *poire d'Ange*, *poire de mondieu.* La *poire roſe.* La *vèrte-ronde*, ou la *mouille-bouche d'automne*: elle eſt fort beurrée & fondante, & d'une eau très-relevée, qui eſt vèrte, quoique mûre. La *poire d'Angleterre*, le *beurré rouge*, dit *d'Anjou*, ou la *poire d'Amboiſe*; en Normandie *iſambert le bon*: elle eſt groſſe, longue, fort colorée, & ſi beurrée & fondante, qu'elle en porte le nom par excellence. Le *beurré gris.* Le *beurré blanc*, ou *à courte queuë*, dit *le Doyenné de S. Michel.* La *poire de neige*, ou la *bonne-ente*: elle a la couleur d'un citron, & eſt très-fondante. La *poire de ſinoin*, ou *de Joſeph.* La *poire tullipée*, ou la *bigarrade*, ou la *vilaine d'Anjou*, *caillot roſat*, ou *toute-bonne d'automne.*

Au mois d'Octobre, le *meſſire-Jean. Pirum Joannis.* Il y a le blanc, le doré & le gris. Le blanc eſt le plus hâtif. Le doré eſt d'un ſuc plus relevé, & n'eſt pas ſi pièrreux. Le gris eſt plus tardif, mais l'eau en eſt plus ſucrée. C'eſt un des meilleurs fruits d'hivèr. La *poire de vigne*, ou *damoiſelle*, ou la *longue queuë d'Anjou.* Le *ſucre vèrd.* La *bergamotte commune*, dite *d'Automne.* Cette *poire* eſt vèrte, liſſe, platte, très-beurrée & fondante, qui mürit hors de l'arbre, & devient jaûne, & eſt un des plus excellens fruits. La *bergamotte recours.* La *bergamotte Suiſſe*: elle

eſt platte & rayée de vèrd & de jaûne. La *bèrgamotte muſquée*, ou la *poire de colombier*, ou *de Sicile*, ou le *petit muſcat d'automne*. C'eſt une petite *poire* ſéche, & fort muſquée. La *bergamotte bâtarde*, qui eſt groſſe & platte, & tavelée de gris, & vient par glanes. La *voye au Prêtre*, ou la *poire de cadet*, qui eſt groſſe, longue & vèrte. La *belle & bonne*. Le *petit-oing*. La *poire de Colmar*. Le *beſi d'Héri*, qui vient de la Baſſe Bretagne, de la forêt d'Héri d'où cette *poire* a pris ſon nom; *beſi* ou *beſière* voulant dire *ſauvageon* en Bretagne & Normandie: cette *poire* eſt ronde, jaûne & liſſe, & meilleure cuite que crue. Le *chat brûlé*, ou la *pucelle de Xaintonge*. Le *bec d'oye*, ou le *martinſec*. La *poire de S. Denis*, *d'Angers*. L'*amadote*, ainſi nommé de l'arbre qui fut trouvé en Bourgogne chez Dame *Oudotte*. Cette *poire* eſt platte, jaûne, liſſe, ſeche & muſquée, dont le bois ſauvage étoit tout épineux avant ſa culture. La *groſſe queue*, la *poire de S. François*, la *poire de ronville*, ou le *gros certeau muſcat d'automne*. La *poire de Lanſac*, ou la *Dauphine*, ou la *frangipane d'automne*.

En Novembre ſe mange la *virgouleuſe*, qui vient du village de Virgoulée près de Limoges, qu'on appelle auſſi la *chambrette*, à cauſe que le Baron de Chambret en eſt Seigneur. *Pirum virgulo-ſum*. Cette *poire* eſt longue & vèrte, & jaunit en mûriſſant, très-fondante & d'un beurré ſolide & extraordinaire. Elle vient au plus beau des poiriers. Il la faut cueillir en maturité. L'*ambrette*, la *Florentine*, ou *poire de Florence*. La *marquiſe*, éſpéce de bon Chrétien d'hiver. La *poire de Malte*, ou *caillot roſat d'hivèr*, ou la *poire de Prêtre*. La *poire d'épine*. La *Louiſe bonne*, qui vient d'une Dame des Éſſars en Poitou nommée *Louiſe*. Le *martinſec de Provence*, ou *de Champagne*. C'eſt un *poire* plus ronde que longue, fort colorée d'un rouge gris, dont l'eau eſt ſucrée, & ſujette à la pièrre. Le *parfum d'hivèr*, ou le *bouvart muſqué*. Le *citron muſqué*, la *poire de mare*. Le *bon Chrétien d'Eſpagne*, ou la *poire de janvry*, qui eſt groſſe, longue, très-belle, d'un rouge de vèrmillon, tendre & pleine d'eau. La *poire de jalouſie*. Le *beſi de Queſſouet*, venant de la forêt de Queſſouet en Bretagne où elle eſt appellée *rouſſette*, ou *petit beurré d'hivèr*. Cette *poire* eſt petite, près que ronde, fort brune & beurrée, qui a une eau excellente, relevée & vineuſe. Le *ſafran d'hivèr*, ou l'*orange de S. Lo*. La *poire de rouſſeline*.

En Décembre, le *beſi*, ou *muſcat de l'échaſſerie*, jadis *de villandry*. Elle eſt groſſe, en ovale, aſſez jaûne, très-beurrée & muſquée, elle vient par bouquèts. *Pirum villandrianum*. La *verte-longue*. La *mouillebouche*, ou l'*épine longue d'hivèr*: elle eſt d'une eau très fondante & très-relevée. C'eſt une des plus excellentes *poires*. La *poire de ſatin*. Le *finot*, ou le *petit Fremont*. Le *ſucrin noir*, ou la *poire de Mauritanie*. L'*Archiduc*. Le *gâtellier*, ou *genar*. L'*épine de maſtée*. Le *franc réal*, ou *gros micet*, qui eſt une *poire* groſſe, & preſque ronde, d'un jaûne tavelé, & excellente à cuire. Le *petit micet*, le *milan rond*, éſpéce de bèrgamotte. La *poire d'amadote*. La *poire de parmin*, dont la rouge ſe nomme *poire de Luxembourg*. La *gourmandine*. Le *portail*. La *poire de Portugal*. La *poire de S. Germain*, ou *de l'artheloir*. Le *petit cèrteau* eſt une *poire* longue & menuë, jaûne & rouge; excellente en compote & à confire. La *poire de Naples*.

En Janvier, la *poire de bon Chrétien*. *Pirum bon Chriſtianum Hibernum*, *vel Euſebianum*. Il y a le *doré*, qui eſt le prémier mûr; celui *d'auche*, qui eſt ſans pepins, très-long, & le meilleur de tous, & qui ſe colore comme les autres. Le *bon Chrétien vèrd*, qui dure juſqu'en Mai. Il jaûnit en mûriſſant. Il y en a de longs, & de ronds. Le meilleur vient en calbaſſe. On doit ce fruit à S. Martin qui l'a apporté de Hongrie, que le peuple nommoit le *bon Chrétien*. D'autres diſent qu'on le doit à S. François de Paule. C'eſt le plus ancien des fruits. Il y a auſſi un *bon Chrétien d'Angletèrre* que quelques-uns nomment *de Mauritanie*, à cauſe que ſa peau eſt noire & brune. Le *gros beurré d'hivèr*, ou *bon Chrétien beurré*. L'*orange d'hivèr*. Le *trouvé de montagne*. La *poire de Prince*, ou le *gros cèrteau d'hivèr*. Le *ſucrin d'hiver*, le petit *muſcat d'hivèr*. La *poire de livre*, ou *rateau gris*. La *poire de tréſor*, ou *d'amour*. La *poire de grillon*, ou *bonne-annet*.

En Février, le *rouſſelet d'hivèr*, le *gros muſc d'hivèr*, ou l'*orange muſquée*, ou la *poire Magdelaine*. Elle eſt longue & vèrte, & jaûnit en mûriſſant. La *paſtorale*, qui reſſemble au *S. Lefin martinjare*, ou *certeau muſqué d'hivèr*. Elle eſt longue, vèrte & rouge, belle & liſſe, dont l'eau eſt excellente & muſquée. Le *Dagobert*. La *donville*, ou le *calot*, ou la *poire de Provence*. Le *bequéne*. La *bergamotte de Hollande*, qui eſt très-groſſe, ronde, vèrte & beurrée. La *poire vèrte de pereus*. La *poire de Piſe*, ou *de S. Auguſtin*. Le *visbourg*. La *bèrgamotte bugi*, qu'on appelle en Italie *pera ſpina*, eſt une groſſe *poire* près que ronde, plus menuë vèrs la queuë, d'un vèrd jaûne, fondante & beurrée, & de bonne garde. La *poire de giroſle*. La *ſtergonètte*.

En Mars, Avril & Mai, le *Saint Lefin*, la *double fleur*, la *bonne de ſolèrs*, la *bèrgamotte de Pâques*, ou *de la grillière*, qui eſt vèrte & beurrée, & d'une auſſi bonne eau que celles d'automne. La *poire de Fontarabie*. *Gros muſcat de Lyon*, ou *gros Romain*; *bonne-foi*, ou *Carmelite muſquée*. C'eſt une groſſe *poire* plus longue que ronde, jaûne, & colorée de rouge, ſans pièrre. Le *tibivilliers*, ou *bruta marna*. La *poire de Perſe*, ou d'*Arméuie*, *de Montrave*, ou *gros muſcat d'hiver*. La *poire de chaumontel*, ou *gros beurré d'hiver*. Elle eſt aſſez longue, d'un gris brun & rouge, qui eſt fondante & de bon goût, & la plus tardive des *poires* beurrées, qui ſe garde juſqu'en Mai. La *poire de fer*, ou *d'hiver*. La *bernadiere*. La *gilogilles*, ou *garde-écoſſe*. Le *cadillac*, ou *de Pequini*, *de citrouille*, *de tout tems*, éſpéce de râteau blanc. Pline fait auſſi mention d'un grand nombre de *poires* qui étoient nommées la plûpart du nom de ceux qui les avoient aportées, ou des lieux d'où elles étoient venuës; ce qui eſt arrivé auſſi aux *poires* de notre tems. La *poire* à dix fibres qui ſèrvent à nourrir ſes pepins. Elle a une partie particulière qu'on appelle *la carriere*, qui eſt un amas de petits nœuds pièrreux, dont pluſieurs ſont répandus par tout ſon parenchyme, mais qui ſont plus près & plus durs vèrs le centre du fruit; de ſorte qu'ils ſemblent former tous enſemble comme une ſeule pièrre ronde. Cette carrière ſe forme de la même manière que celle qu'on voit dans les urines, dans les tonneaux de vin, & pluſieurs autres liqueurs.

Poire d'Amour. Sorte de poire qu'on appelle autrement poire de livre, & gros râteau gris. Voyez Livre.

Poire-Cadet. ſ. f. Nom d'une éſpéce de poire. La Quint. *P. III. p.* 322.

Poire-Chat. ſ. f. Nom d'une éſpéce de poire. La *Poire-Chat* du pays de Forêt eſt un fruit des mois d'Octobre & de Novembre. La Quint. *P. III. p.* 322. La *Poire-Chat* eſt eſtimée dans le voiſinage du Rhône. C'eſt une poire de la mi-Octobre, de la groſſeur, couleur & figure à peu près d'un Martinſec ou d'un Chat-brûlé, & qui approche de la figure d'un œuf de poule, c'eſt-à-dire qu'elle eſt ronde en pointe, émouſſée par la tête, le ventre rond, mais peu gros, allongé groſſièrement vèrs la queuë, qui n'eſt que médiocrement longue & groſſe; la peau en eſt fort liſſe, ſatinée & ſéche; le colorís eſt d'un iſabelle fort clair, & beaucoup plus que l'iſabelle ordinaire de Chat-brûlé & de Martinſec; la chair en eſt tendre, beurrée, & l'eau aſſez douce. La Quint. *P. III. p.* 356.

Poire a cuire. Sont celles qui ſont bonnes cuites & à faire des compotes. Les *Poires à cuire*, ſont les Double-fleur, Donville, Angobert, &c. qui dans les mois de Février Mars & Avril, & juſqu'aux fraiſes du mois de Mai, ſont près que toute la fourniture des déſerts. La Quint. *P. III. p.* 271. L'expoſition du nord n'eſt bonne que pour le beurré, la Craſſane, les *Poires à cuire*, &c.

Poire de glace. C'eſt le nom qu'on donne à la poire de Virgoulé en Gaſcogne.

Poire de Livre. Voyez Livre.

Poire Magdelaine. Voyez Magdelaine.

Poire de Malte. Voyez Malte.

Poire du Pape, autrement Brute-bonne. Nom d'une poire qui vient ſur la fin d'Août. La Quintinie la met parmi celles qui ne ſont que d'une bonté médiocre.

Poire Pendar. Nom d'une éſpéce de Poirier. Un Pendar. La Quintinie, *P. III. p.* 355. La *Poire de Pendar*, eſt de la fin de Septembre; à l'égard de ſa chair, de ſon goût, de ſon eau & de ſa figure, on la prendroit pour la Caſſolette; mais elle eſt un peu plus groſſe, & elle a le bois différent, auſſi bien que le tems de ſa maturité.

Poire sans peau. Voyez Sans peau, à l'S. Les *Poires ſans peau*, viennent au mois de Juillet. La Quint. *P. II. p.* 265.

Poire de Vigne. Voyez Vigne.

Poire d'angoisse, ſe dit d'un cadenas qui par de cèrtains reſſorts, qui ſe lâchent, quand on l'a mis dans la bouche, oblige à la tenir ouvèrte, & empêche de crier. *Pirum anguſtianum*.

On dit auſſi figurément, qu'on a bien mangé des *poires d'angoiſſe*, lorſqu'on a été dans un état miſérable, en captivité, & qu'on a ſouffert bien des maux. *Afflictio*, *vexatio*.

Poire a feu. C'eſt une éſpéce d'éolipile fait de cuivre en forme de *poire*, qui n'a qu'un petit trou par où l'on fait entrer l'eau, quand on l'y trempe étant échauffée, & par où le vent ſort avec violence, quand on la met ſur du feu. *Eolipila*.

Poire, eſt auſſi un fourniment où l'on met de la poudre à canon pour porter dans la poche, parcequ'il eſt fait en forme de *poire*. *Inſtructus*, *ſeu capſula pulveris tormentarii*.

Poires Segretes. Tèrme d'Éperonnier. Sorte d'embouchure. *Epiſtomium equinum*, *vel lupatus*.

Poire, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut garder une

une *poire* pour la ſoif ; c'eſt-à-dire, épargner pour le beſoin. *Seruare in futurum.* On dit auſſi, Entre la *poire* & le fromage, en parlant de la gaieté qu'on a à la fin d'un repas. On dit auſſi quand on menace quelqu'un, qu'on ne lui promet pas *poires* molles.

POIRÉ. ſ. m. Boiſſon faite de jus de poires. Quelques-uns diſent *du peré.*

Ce mot vient de *piraticum*, ou de *piratum*. MÉNAGE.

POIREAU, ou PORREAU. ſ. m. Plante potagère dont les feuilles ſont longues, larges, plates, ou pliées en goutière, d'un vèrd pâle, & d'un goût ſemblable à celui de l'oignon. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur de quatre ou cinq piéds, groſſe comme le doigt, fèrme, ſolide, portant en ſon ſommet un gros bouquèt de petites fleurs blanches tirant ſur le purpurin, compoſées chacune de ſix feuilles diſpoſées en manière de cloche. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits près̀que ronds, relevez de trois coins arrondis, & diviſez en trois loges remplies de quelques ſemences un peu longues. Sa racine eſt longue, cylindrique, compoſée de tuniques blanches qui s'emboëtent les unes dans les autres, garnies par deſſous de pluſieurs fibres. En Latin *porrum commune capitatum*. C. BAUH. Le *Poireau* eſt propre pour éxciter le crachat, pour guérir la brulure, & pour aider à la ſuppuration. Il y a quelques autres éſpéces de *poireau*. On dit que *porrum* vient du mot Grèc πράσον, qui ſignifie la même plante.

POIREAU, eſt auſſi une éſpéce de vèrruë ou excreſcence de chair ſpongieuſe qui vient aux paturons de dèrrière des chevaux, qui eſt groſſe comme une noix, qui jette & qui ſuppure des eaux rouſſes & puantes. *Verruca.*

POIREAU, ſignifie auſſi une vèrruë, ou excreſcence qui veint ſur la peau de l'homme par une pituite fort endurcie. *Verruca.* On dit que le lait de figuier, le ſuc de titimale, fait en aller les *poireaux.*

POIREAU. ſ. m. s'eſt dit autrefois pour Pendant d'oreille. BOREL. *Inauris.*

Quelque jour en lieu de poireau,
On portera une ſonnette
Qu'on cachera en ſa cornette. COQUILLARD.

POISER. Vieux vèrbe act. Fâcher. Et me *poiſt*, c'eſt-à-dire, me fâche. BOREL. *Angere, grave & moleſtum eſſe.*

POISLE. ſ. m. Pavillon. Juvénal des Urſins, *page* 40. Et le Roi ayant rendu l'Oriflamme à l'Abbé de S. Denys, donna à l'Égliſe un moult beau *Poiſle* de drap d'or. BOREL.

POIRÊE. ſ. f. Plante potagère qui a les feuilles fort larges, & qui a une grande côte au milieu, dont on fait des cardes. Les cardes de *poirées* ſont préférées par pluſieurs aux cardes d'artichaux. On l'appelle auſſi *bete. Beta.* Voyez BETTE.

POIRIER. ſ. maſc. Arbre qui porte des poires. *Pirus.* Le bois de *poirier* reçoit un beau poli, & on en fait des buffets qu'on noircit comme de l'ébéne. Il y a de deux ſortes de *poiriers.* L'un eſt cultivé, & l'autre ſauvage. Le *poirier* ſauvage eſt plus petit que le cultivé. Ses rameaux ſont garnis d'épines dures & piquantes.

POIS. ſ. m. Sortes de légume qui pouſſe des tiges longues, creuſes, fragiles ; qui tombent ſur tèrre, ſi on ne les ſoutient par des échalas. *Piſum.* Elles ſont accompagnées de feuilles oblongues, diſpoſées en collet ; mais les autres feuilles viennent comme par paires ſur des côtes tèrminées par des mains. Ses fleurs ſont légumineuſes, blanches, marquées d'une tache purpurine. Il leur ſuccéde des gouſſes longues, cylindriques, compoſées de deux coſſes, qui renfèrment quelques ſemences près̀que rondes, vèrtes ; mais en ſéchant elles deviennent anguleuſes, blanches, ou jaunâtres. Ses racines ſont petites. En Latin *piſum majus quadratum.* C. BAUH. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *pois.* On appelle les plus grands qui ont beſoin d'être appuyez, *pois ramez*, à cauſe qu'on met auprès d'eux des branches d'arbres où ils s'accrochent. Les *pois* & les feves nouvelles ſont les ragoûts des riches friands. On mange des *pois* au lard, des échinées aux *pois.* On fait en Carême de la purée avec des *pois.*

Ce mot vient de *poes*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chóſe.

POIS ANGLOIS. Sorte de pois que l'on trouve dans les iſles Antilles, & qu'on a nommez ainſi à cauſe qu'ils viennent des Anglois. *Varia piſa Anglica.* Il y en a de blanc & de tannez. Tous deux ont leurs feuilles ſemblables à nos pois communs, mais un peu plus fortes. Dès leur ſortie de tèrre leurs piéds ſe diviſent en dix ou douze petites tiges, qui portent chacune une coſſe groſſe comme le tuyau d'une plume d'oie. Cette coſſe eſt longue d'un piéd, & remplie de quinze ou vingt petits pois longuèts, qui ſont plus délicats & d'un goût beaucoup meilleur que les nôtres.

POIS D'ANGOLE. Autre ſorte de pois que l'on trouve dans les mêmes iſles, & qui ſont appellez ainſi, parcequ'on prétend qu'ils ont été apportez par des Négres d'Angole en Afrique. Il y en a de deux ſortes. Les prémiers ont les feuilles trois-à-trois, & de la même grandeur que les autres *pois*, mais plus fortes & plus dures. Leur tige ſe diviſe en divèrs ſarmans qui s'élèvent juſques au ſommet des plus grands arbres. Leurs fleurs ſont blanches. Elles ſont ſuivies de petites gouſſes, remplies de ſemences aſſez ſemblables à nos lupins, mais d'un goût plus ſavoureux. L'autre ſorte de *pois d'Angole* eſt un arbriſſeau de la hauteur du genêt, & qui a les feuilles larges d'un pouce, longues de deux, rangées trois à trois ſur une queuë qui éxhale une odeur fort douce. Il porte de petites fleurs jaûnes, auſquelles ſuccédent de petites gouſſes, remplies de *pois* de couleur de chair, picotez de noir, & qui ne ſont pas plus gros que les plus petits grains de coriandre. Le goût en eſt aſſez bon, mais ils ſont ſi difficiles à écoſſer qu'une pèrſonne ſeule n'en peut avoir fait un plat en deux heures.

POIS CHICHE, eſt une plante qui pouſſe pluſieurs tiges veluës, dures, rameuſes. *Cicer.* Ses feuilles ſont petites, veluës, dentelées en leurs bords, rangées par paires ſur une côte. Ses fleurs ſont légumineuſes, blanches, ou d'un rouge qui tire ſur le purpurin. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des gouſſes courtes qui reſſemblent à des veſſies, & qui contiennent quelques pois gros comme les pois communs, ayant en quelque manière la forme d'une tête de belier : la couleur de ces pois eſt blanche, ou rouge, ou noire. En Latin *cicer ſativum.* C. BAUH. Les *pois chiches* ſont apéritifs, propres pour le calcul & pour la jaûniſſe. Les rouges ſont préférez en Médecine aux autres.

POIS A FAIRE GRATER, eſt une plante qui naît aux iſles Antilles, & qui rampe ſur les arbres de la même façon que nos phaſéoles. Ses feuilles ſont faites de même manière & de même grandeur ; mais elles ſont un peu plus ſolides. Ses fleurs ſont compoſées de cinq feuilles, tantôt jaûnes & tantôt pâles. Ses gouſſes ont un demi-piéd de long, & ſont couvèrtes de petits poils fort menus & fort pénétrans, qui cauſent une grande démangeaiſon. Il y a dans chaque gouſſe deux ou trois haricots ronds, mais comme applatis, couvèrts d'une écorce dure, mince, noire, luiſante & grenée : leur chair eſt blanche, ſolide, d'un goût fade. Les Caraïbes mangent ces haricots, & ſe ſèrvent du ſuc des feuilles pour teindre en noir les filèts de leurs hamacs, qui ſont des lits d'une piéce de toile de cotton qu'on ſuſpend en l'air par les deux bouts. Cette plante eſt le *Mucuna des Braſiliens* de Marcgrave. Le P. Plumier l'appelle *Phaſeolus ſiliquis latis, hiſpidis & rugoſis, fructu nigro.*

Il y a cèrtaines petites coquilles de mèr qu'on appelle *pois noirs*, à cauſe qu'elles ne ſont pas plus groſſes que des pois. Lorſqu'on les découvre, elles ont un éclat de nacre, & ſemblent des perles. On les employe aux ouvrages de rocailles. Il s'en trouve auſſi de jaûnes qui ſont de la même nature, & qu'on appelle *pois jaûnes. Concha flava.*

On dit proverbialement, vous me regardez de travèrs, vous ai-je vendu des *pois* qui ne cuiſent point ? On appelle auſſi un goulu un charlatan, Un *Avaleur de pois gris. Helluo.* On dit auſſi, Que ce ſoient *pois*, que ce ſoient féves, en parlant des choſes dont on donne le choix indifféremment. On dit auſſi, Il va & vient comme *pois* en pot.

POIS SUCRIN. Voyez PACAY.

POISON. ſ. m. Du tems de Malhèrbe, *poiſon* étoit plus ordinairement féminin. *Venenum, toxicum, virus, malum.* Déſportes a dit, Je ſentois la *poiſon* dans mes os écoulée ; & Ronſard, Mon âme en vos yeux but la *poiſon* amoureuſe. Aujourd'hui on ne balance plus : *poiſon* eſt toujours maſculin, & ſignifie, Ce qui a une ſi mauvaiſe qualité, qu'elle nuit au corps ; ce qui le tuë. Le *poiſon* eſt oppoſé à l'aliment, parceque l'un ſèrt à conſerver la vie, & l'autre à la détruire. Le *poiſon* entre dans le corps par la réſpiration, ou tranſpiration de l'air peſtilent, ou par une plaie ou morſure, & enfin par la bouche, en buvant ou mangeant des choſes nuiſibles. Le *venin* ſe dit des mauvaiſes qualitez des animaux ; le *poiſon* de celles des végétaux & des minéraux. Les *poiſons* agiſſent de différentes manières : les uns arrêtent le mouvement des éſprits animaux, les autres leur en donnent un violent & déréglé ; d'autres diſſolvent le ſang, d'autres le coagulent ; d'autres corrodent & détruiſent les parties ſolides. Il y en a qui attaquent toutes les parties, & d'autres qui en attaquent une particulière : par éxemple, le liévre marin eſt ennemi du poumon, les cantharides le ſont de la veſſie. Il y a des choſes qui ſont un *poiſon* à l'homme, & qui ſèrvent de nourriture à de cèrtains animaux ; telles ſont la mandragore & la juſquiame dont

les

les pourceaux ſe nourriſſent, & qui donnent la mort à l'homme. Il en eſt de même de la ciguë, qui ſèrt d'aliment aux étourneaux. On diſtingue trois ſortes de *poiſons*. Les uns ſont tirez des animaux, comme la vipère, l'aſpic, le ſcorpion, le liévre marin, &c. Les autres ſont tirez des plantes, comme l'aconit, la ciguë, le napellus, l'ellébore. Les autres viennent des minéraux, comme l'arſenic, le ſublimé corroſif, la céruſe, l'orpiment, le réalgal. Tous les corps qui ont des qualitez trop chaudes, ou trop froides, ou trop corroſives, ſont des *poiſons*.

Ce mot vient du Latin, *potio*, comme *empoiſonner* vient de *impotionare*. Il a été autrefois pris en bonne part. MÉN.

POISON, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt corrompu & puant. *Fœtidum, putridum, corruptum.* Quand on vuide quelque cloaque on s'écrie, Quel *poiſon*, quelle puanteur! Son nez eſt fèrtile en *poiſon*. MAIN. Si on mange de la viande corrompuë, on dit, Fi, voilà du *poiſon*. Les goinfres le diſent auſſi hypèrboliquement d'un ragoût mal aſſaiſonné. C'eſt du *poiſon*, on nous veut empoiſonner.

POISON, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, de ce qui corrompt, ou ſéduit le cœur, ou l'eſprit. *Venenum.* L'hérèſie, les mauvaiſes doctrines ſont des *poiſons* de l'âme. On avale un ſubtil *poiſon* dans la compagnie des méchans. Ne ſouffrez point que ce *poiſon* gagne les entrailles de la France. PAT. J'avale avec plaiſir un ſi charmant *poiſon*. S. ÉVR. D'un éloge flateur crains le fatal *poiſon*. VILL. Un amoureux dit qu'il a pris un ſubtil *poiſon* dans les yeux de ſa Maitreſſe; que c'eſt un doux *poiſon* qui le fait mourir. Tu ſeras ſi amoureux de ce doux *poiſon*, que tu n'en voudras point faire de part aux autres. ABL.

Il eſt d'autres erreurs, dont l'aimable poiſon,
D'un charme bien plus doux enivre la raiſon. BOIL.

POISSARDE. ſ. f. Tèrme injurieux que ſe diſent les Harengères les unes aux autres pour ſe reprocher leur vilenie & mal propreté. *Squallida.*

POISSER. v. act. Enduire de poix. *Picare, vel pice illinire.* On *poiſſe* les navires, les bateaux, les cables, pour empêcher qu'ils ne ſe pourriſſent dans l'eau. On *poiſſe*, on ſoufre les vins, quand on les veut tranſporter par mèr.

POISSER, ſe dit auſſi des choſes graſſes & viſqueuſes qui s'attachent aux habits, & qui y font des taches. *Impicare.* Un Épicier, un Chandelier, un Boucher, ont toujours des habits gras & *poiſſez*. Quand on manie du ſucre & des confitures, on a les doigts tout *poiſſez*, & même quand on compte de la menuë monnoie.

POISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Picatus, impicatus.*

POISSON. ſ. m. Animal qui vit dans les eaux. *Piſcis.* Il y a des *poiſſons* de mèr, *piſcis marinus*, & des *poiſſons* de riviére, *piſcis fluvialis*; d'autres qui vont dans toutes les eaux, comme les ſaumons, les aloſes, &c. Les caſtors, les loutres, les crocodiles, ſont moitié chair, & moitié *poiſſon*, ils vivent dans l'eau & ſur tèrre. *Piſcis amphibius.* On appelle *poiſſons cetacées*, les gros *poiſſons*, comme les baleines & les tiburons. *Piſcis cetaus.* Des *poiſſons teſtacées*; ceux qui ont des coquilles & de groſſes écailles, comme les tortuës & les huîtres. *Teſtaceus, oſtreaceus.* On dit, Le muſle, les ouies ou bronchies des *poiſſons*; les nageoires des *poiſſons*; de la colle de *poiſſon*; des boutiques, des réſervoirs de *poiſſon*. Les Poëtes appellent les *poiſſons*, les *peuples écaillez*. On appelle les jours maigres, jours de *poiſſon*. Sur la mèr on appelle *poiſſon verd*, celui qui vient d'être ſalé, & eſt encore tout moite; & *poiſſon ſec*, celui qui eſt ſalé & ſéché.

Ce mot vient de *piſcione*, formé de *piſcis*. MÉN. François Willoughby de la Société Royale d'Angletèrre, a publié en 1676. un excellent livre de l'hiſtoire des *poiſſons*, qu'il appelle *Ichthyographie*. Rondelet avoit fait auparavant l'hiſtoire des *poiſſons*. Aldrovand Docteur en Médecine de Padouë en a écrit auſſi fort au long.

On appelle en tèrmes de Marine *poiſſons royaux*, les dauphins, étrurgeons, ſaumons & truites, leſquels appartiennent au Roi ſeul, quand ils ſont trouvez échouez ſur le bord de la mèr, à la différence des baleines, marſoins, veaux de mèr, thons, ſouffleurs & autres *poiſſons* à lard, qui ſont partagez comme ſimples épaves. *Piſces regii.* Cela eſt réglé par le titre 7. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. La Coutume de Normandie appelle auſſi *poiſſons royaux*, généralement tout le *poiſſon* qui eſt digne de la table du Roi, comme vives, ſurmulets, qui ſont les rougèts, les haubarts qui ſont brignes ou loubines, &c. Sur la mèr Atlantique il y a une infinité de *poiſſons* volans qui ſont la proie des dauphins, des bonites & des albicòres, quand ils ſont dans la mèr; & dès qu'ils s'élevent en l'air, ils y rencontrent des oiſeaux ſemblables à nos hirondelles de mèr qui les prennent.

POISSON-COQ, ou comme diſent les Eſpagnols, *Peje-Gallo.* C'eſt un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes du Chili, & qui eſt ainſi nommé, parcequ'il a une eſpéce de crête ſur le devant de la tête.

POISSON DE ROIS, en Eſpagnol *Peje Reyes*, en Latin *Piſcis Regius.* C'eſt une eſpéce de Gradeau qui ſe trouve dans les mèrs du Chili, & qu'on appelle ainſi dans toute la côte, à cauſe de ſa délicateſſe. FRÉZIÉR, *p.* 75.

POISSONS, au plurier, eſt une conſtellation qui fait le XIIe Signe du Zodiaque, où le ſoleil entre au mois de Février. *Piſces.* Elle eſt dans la partie Auſtrale. Elle a 34 étoiles, ſelon Ptolomée, & 39 ſelon Képlèr, qui ſont de la quatriéme ou cinquiéme grandeur, à la réſèrve d'une qui eſt de la troiſiéme. C'eſt une des maiſons de Jupitèr, & l'exaltation de Vénus.

Les *poiſſons* ſont appellez divèrſement en Blâſon. Les dauphins ſont toujours *courbez. Curvati.* Les bars ou barbeaux *adoſſez. Dorſo conjuncti.* Les chabots *péris en pal. Situs, vel poſitus in palum.* Quand ils ſont en faſce on les repréſente nageant, & on n'exprime point leur aſſiéte, mais ſeulement lorſqu'ils ſont en pal ou en bande.

POISSON, eſt auſſi une petite meſure de liqueurs qui contient la moitié du demi-ſeptier de Paris. *Seſquiquadrans culei.* On prend quelquefois trois *poiſſons* de lait d'ânneſſe. Ce mot en ce ſens vient de *potio*, & on devroit dire *poſſon.*

POISSON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un grand goulu, qu'il avaleroit la mèr & les *poiſſons. Vorax.* On dit d'un homme à ſon aiſe, qu'il eſt en une bonne condition, qu'il eſt heureux comme le *poiſſon* dans l'eau. On dit de celui qui vit fort retiré, dont on ne conçoit pas l'humeur, qu'on ne ſçait s'il eſt chair ou *poiſſon*. On appelle *chère de Commiſſaire*, quand on ſèrt chair & *poiſſon*. Ce proverbe n'a commencé que du tems des Prétendus Reformez de France; car il falloit que les repas qu'on donnoit les jours maigres aux Commiſſaires des Chambres miparties fuſſent ſervis en chair & en *poiſſon*, afin que chacun en mangeât ſuivant le devoir de ſa Religion. On dit auſſi, que les gros *poiſſons* mangent les petits, pour dire, que les puiſſans oppriment les foibles. Ce proverbe eſt ancien, & c'eſt une façon de parler qui ſe trouve dans Polybe & dans Varron. On dit auſſi d'un préſent qu'un pauvre fait à un riche, que c'eſt un petit *poiſſon* pour en avoir un gros. On dit auſſi que la ſauce vaut mieux que le *poiſſon*, quand l'acceſſoire vaut mieux que le principal. On dit auſſi d'un homme qu'on a convaincu, qu'on l'a rendu muet comme un *poiſſon*. On dit auſſi de celui qui a de la peine à digérer quelque affront, quelque injure: qu'il ne ſçait à quelle ſauce manger ce *poiſſon*. On appelle auſſi maquereau, un *poiſſon d'Avril*. Le peuple dit ironiquement à celui qui a mis le pié dans l'eau, qu'il a pêché un *poiſſon*.

POISSONNERIE. ſ. f. Lieu où l'on vend le poiſſon. *Piſcarium, piſcatorum forum.* La *Poiſſonnerie* de Lion, &c.

POISSONNEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de Poiſſons. *Piſcoſus, piſculentus.* Voilà une riviére bien *poiſſonneuſe*. Il y a certains rivages de mèr bien plus *poiſſonneux* que les autres.

POISSONNIÈRE. ſ. m. Marchande de poiſſon. *Piſcaria.* Les enfans la veille de Pâques font la guèrre aux Harengères & *Poiſſonnieres.*

POISSY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Iſle de France. *Piſciacum.* Elle eſt ſur la Seine, à cinq lieuës au-deſſous de Paris. Ce lieu eſt célébre par la conférence qui s'y fit l'an 1560. en préſence du Roi Charles IX. de la Reine ſa Mère, & de toute la Cour, entre les Protéſtans & les Catholiques, & qu'on nomme le Colloque de Poiſſy.

POITEVIN, INE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Poitou. Qui appartient au Poitou. *Pictо, Pictavienſis.* Les *Poitevins* tirent leur nom des anciens Pictons, qui au tems de Céſar habitoient entre l'Océan, les Nannétes, les Bituriges, & les Lémoviciens. Saint Hilaire étoit *Poitevin.*

POITEVINE. ſ. f. Nom d'une ancienne petite monnoie, qu'on nommoit autrement Pite ou Pougeoiſe. *Pictavienſis.* Voyez POUGEOISE.

POITIERS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Poitou, & ſituée ſur une éminence, au confluant du Clain, & d'une autre petite riviére. *Pictavium, Pictava*, anciennement *Lemonum, Limonum. Poitiers* eſt une des plus grandes villes de France; on prétend qu'elle a autant de circuit que Paris; mais il y a de grands vuides; cela n'empêche pas qu'on n'y compte vingt-quatre Paroiſſes, cinq Abbayes, & pluſieurs maiſons Religieuſes. Il y a Sénéchauſſée, Preſidial, Généralité, Bureau des Finances, Cour des Monnoies, Univerſité fondée l'an 1431. & Évêché ſuffragant de Bourdeaux. Il y a en cette ville un vieux Chateau, les reſtes d'un Amphitéâtre, & quelques autres monumens

numens de ſon ancienneté. L'on voit à demi-lieuë de ſes portes une pierre d'une prodigieuſe groſſeur. Elle eſt élevée ſur quatre pilliers, & a vingt-cinq piéds de long, & dix-ſept de large en chacune de ſes quatre faces. MATY. *Poitiers* a 18. degrez, 15 minutes de longitude, & 46. d. 34. m. de latitude, ou de hauteur de pôle. ACAD. DES SCIENC. Quelques-uns prétendent que cette ville a pris ſon nom *Pictavium* des Pictes, peuples venus de Scythie qui la bâtirent; mais *Poitiers* étoit non-ſeulement bâti, mais célébre avant que les Pictes fuſſent venus dans la Grande Bretagne, d'où l'on prétend qu'ils paſſérent à *Poitiers*.

POITOU. ſ. f. Nom propre d'une province de France, bornée au nord par la Bretagne & par l'Anjou; au levant, par la Touraine & la Marche; au midi, par l'Angoumois, la Saintonge & l'Aunis; & au couchant, par la mèr de Gaſcogne; ſa plus grande étenduë du levant au couchant eſt de cinquante lieuës, & ſa largeur moyenne environ de dix-ſept. *Pictavienſis provincia. Pictones.* Cette province eſt fort fèrtile en bléd; elle produit auſſi du vin, & nourrit beaucoup de bétail, particulièrement de grand mulèts, qui ſe répandent par toute la France. On la diviſe en Haut & Bas-*Poitou*, le Haut-*Poitou* eſt au levant. Ses villes principales ſont, Poitiers capitale, Loudun, Thouars, Richelieu, Chaſteleraud, Mirebeau, Parthenay, Saint-Maixent & l'Iſle-Jourdain. Le Bas-*Poitou* eſt au couchant, Niort, Lucons, Fontenay-le-Comte & Maillezais en ſont les villes principales. Le *Poitou* a eu autrefois titre de Comté. Les Rois d'Angletèrre le poſſédérent; il fut auſſi l'appanage de quelques fils de France, & enfin il fut réüni à la Couronne de France environ l'an 1416.

POITRAL. ſ. m. Bien des gens diſent *Poitrail*, mais Ménage & l'Académie écrivent *Poitral*. Felibien écrit *poitrail*, & Ozanam *poitral*. La partie du cheval compriſe entre les deux épaules au deſſous de l'encoulure. *Antilena.*
Ce mot vient de *pectorale.*

POITRAL, eſt auſſi une partie du harnois du cheval, & ſe dit de la bande de cuir qui bat ſur le *poitral*, & qui empêche que la ſelle ne tombe en arrière, quand le cheval monte, ou ſe câbre. *Antilena, vel ephippialis antilena.* On y paſſe auſſi le bout du fourreau des piſtolets.

POITRAL, en tèrmes de Maçonnerie, eſt une groſſe poutre qu'on pôſe de travèrs ſur des piéds droits de piérre, ſur des colones, ou de gros murs, & qui ſupporte tout un pan de charpente, & quelquefois tout un mur de maçonnerie. *Trabs.* On s'en ſért particuliérement aux maiſons où l'on veut faire des boutiques, C'eſt ce qu'on appelle quelquefois. *architrave.*

POITRINE. ſ. f. La partie antérieure des animaux où les côtes s'aſſemblent. *Pectus, thorax.* Il eſt dangereux d'avoir la *poitrine* étroite, d'avoir des fluxions, des rhumes ſur la *poitrine*, ſur le poumon. Un pêcheur frape ſa *poitrine*, en ſigne de pénitence. Il ne répond à ce qu'on lui dit d'obligeant, que par un gros ris qui retentit dans ſa vigoureuſe *poitrine*. LE CH. D'H. On le dit plus ordinairement des animaux, du bœuf, mouton & veau. Le bœuf de *poitrine* eſt le meilleur. Une *poitrine* de veau en ragout. Une *poitrine* de mouton ſur le gril.

POITRINE, eſt condamné dans la proſe, comme dans les vèrs, par une raiſon ridicule & impèrtinente pour ſupprimer un mot: c'eſt qu'on dit *une poitrine* de veau. On ne s'en ſért donc qu'en parlant de maux de *poitrine*, & en quelques autres phraſes. VAUG. Mr de Vaugelas ſe trompe: *poitrine* eſt toujours de la belle & de la haute poëſie. MÉN. Il ne fait pourtant pas un bon effet dans ce vèrs de Malhèrbe.

Les traits qui les premiers ſa poitrine *joignirent.*

POITRON. ſ. f. Vieux mot. Une vieille, de πρωκτὸς, *anus.* BOREL. Il falloit dire de πρωκτὸν. Ailleurs, Borel dérive ce nom de *poſterior.*

POITRON. ſ. m. Éſpéce de prune jaûne, & la moindre de toutes les prunes. *Prunum flavum.*

POIVRADE. ſ. f. Méts apprêté avec du poivre. *Piperatum.* Des artichaux à la *poivrade* ſe mangent cruds avec du ſel & du poivre. Les pigeons ſe mangent à la *poivrade*, rotis ſur le gril avec du poivre & du vinaigre.

POIVRE. ſ. m. Fruit aromatique qui a une qualité chaude & ſéche, qui vient en grain, dont on ſe ſért pour l'aſſaiſonnement des viandes. *Piper.* Il croît en Java, Sumatra & Malaca, & le long des côtes de Malabar. Il y en a de mâle qui a les feuilles plus grandes, & de femelle qui les a plus petites, qui ſont pointuës, & repréſentent un cœur. Elles ont une longue queuë, & ſont vèrtes en dehors, & jaunâtres en dedans. La plante eſt ſarmenteuſe, ployable, & pleine de nœuds, & il faut planter auprès, des arbres ou des échalas, pour lui ſèrvir de ſoutien. Les grains viennent en grapes. Chaque branche en produit ordinairement ſix, longues de trois doigts, & pareilles à celles des raiſins. Ils n'ont préſque point de queuë, & ſont vèrds au commencement, & noirciſſent en muriſſant, ou étant ſéchez au ſoleil. On les cueille au mois de Novembre.

Le *poivre blanc* vient de la même plante, & ſe fait de *poivre noir* qu'on arroſe, & qu'on humecte de l'eau de la mèr, l'expoſant après aux rayons du ſoleil, & rejettant l'écorce, qui abandonne alors le grain, d'où vient qu'il ſe trouve blanc. *Piper album.* Quelques-uns croyent que le *poivre blanc* eſt naturel, & qu'il nait ſur une plante différente de celle qui porte le *poivre* noir.

POIVRE D'EAU, eſt une éſpéce de pèrſicaire qu'on appelle autrement, *curage*, en Latin *perſicaria urens, ſeu hidropiper.* Voyez PERSICAIRE.

POIVRE D'INDE, eſt une plante dont la tige croît à la hauteur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, rameuſe, accompagnée de feuilles longues, pointuës, plus larges que celles de la pèrſicaire, de couleur vèrte-brune. *Piperitis.* Sa fleur eſt une roſette à pluſieurs pointes, de couleur blanche, ſoutenuë par un pédicule très-rouge. Il lui ſuccéde un fruit qui eſt une capſule longue & groſſe comme le pouce, formée par une peau un peu charnuë, luiſante, polie, vèrte au commencement, puis jaûne, & enfin quand elle eſt mure, rouge ou purpurine. Cette capſule renfèrme beaucoup de ſemences plates, de couleur jaunâtre tirant ſur le rouge. Toutes les parties de cette plante ont beaucoup d'âcreté, mais particuliérement ſon fruit, car il brûle la bouche quand on en met dedans. On appelle autrement le *poivre d'Inde*, *poivre de Guinée*, ou *poivre de Bréſil.* On l'appelle auſſi *corail de jardin* à cauſe de la belle couleur de ſes capſules. En Latin *capſicum vulgare.* P. TOURNEFORT. Cette plante eſt commune dans le Languedoc; on ne ſe ſért que de ſes capſules; les Vinaigriers en mettent dans leur vinaigre pour le rendre fort. Il y a quelques autres éſpéces de *poivre d'Inde.*

Il y a un *poivre* des Indes occidentales, qu'au Pérou on appelle *huchu*, & dans les Iſles *axi*, dont les Indiens ſont fort friands, parcequ'ils en mettent à toutes ſortes de ſauces, & même en mangent les racines cruës, dont l'uſage eſt défendu dans le jeûne. Ce *poivre* ordinaire eſt gros, longuet, & ſans pointe. *Piperitis.* On le mange en vèrd; & quand il a ſa couleur parfaite, il eſt tantôt rouge, tantôt jaûne, & tantôt noir. Il y en a d'aûtre qui eſt fort menu, qui pend à une queuë, & qui a la forme d'une ceriſe. C'eſt le plus piquant de tous, le plus éſtimé, & le moins commun. Les Eſpagnols le préfèrent à celui des Indes orientales. Les reptiles les plus venimeux l'ont naturellement en horreur, tellement qu'on peut croire qu'il eſt contraire au venin.

POIVRE LONG, eſt une ſorte de *poivre* gros & long comme le doigt d'un enfant, relevé de pluſieurs petits grains arrangez & joints étroitement les uns des aûtres, de couleur griſe tirant un peu ſur le rouge en dehors, & noirâtre en dedans. *Piper longum, oblongum.* Il nait attaché par une longue queuë à une plante ſemblable à celle du *poivre* noir excepté qu'elle eſt plus baſſe, & que ſes feuilles ſont plus minces & plus vèrtes. Il a le goût du *poivre* noir, mais moins âcre. Il y a un *poivre long noir*, qu'on appelle auſſi poivre d'Éthiopie, ou grain de Zélim. C'eſt une gouſſe longue comme le petit doigt, groſſe à-peu-près comme une plume à écrire, brune en deſſus, jaunâtre en dedans, diviſée par nœuds, entre chacun déſquels eſt contenuë une petite féve noire en dehors, jaunâtre en dedans. Ce *poivre long* naît à une plante rampante qui ne pouſſe ni feuilles ni fleurs, mais ſeulement une tige où ſont attachées pluſieurs têtes groſſes comme une petite chataigne, d'où ſortent des gouſſes qui ont un goût âcre, piquant & aſſez aromatique; mais les petites féves qu'elles renfèrment, n'ont préſque aucun goût ni odeur. Ce *poivre* eſt rare, & peu connu en France. Les Éthiopiens s'en ſèrvent pour le mal de dents.

POIVRE A QUEUË, ou POIVRE MUSQUÉ. Ce ſont de petits fruits qu'on appelle autrement *cubebe.* Voyez CUBÉBES. *Cubeba.*

Pline dit que de ſon tems le *poivre* s'achetoit au poids de l'or & de l'argent. Et de là vient peut-être, que lorſqu'on veut parler d'une choſe dont on a grand débit, & qui ſe vend bien, on dit encore aujourd'hui, que cela ſe vend comme *poivre.* Saint Auguſtin donne le nom de *poivre* à toutes ſortes d'épicerie & d'aromates.

POIVRE. Parmi les arbres éxtraordinaires de la Chine, il y en a qui portent le *poivre*: non pas un *poivre* ſemblable à celui dont nous uſons en Europe, & que les Indes ſeules nous fourniſſent, mais une autre éſpéce de grains qui ont à peu près les mêmes propriétez. Ils viennent dans un arbre grand comme nos noyers, de la groſſeur d'un poids, de couleur griſe, mêlée de quelques filéts rouges: quand ils ſont murs ils s'ouvrent d'eux-mêmes, & font paroître un petit noyau, noir comme du jayet. L'odeur

en

en eſt ſi forte, qu'on ne peut, ſans s'incommoder notablement, demeurer long-tems ſur l'arbre pour les cueillir; ainſi il faut ſe retirer bien-tôt & y revenir à divèrſes fois. Après avoir expoſé ces grains au ſoleil, on jette le noyau d'un goût trop fort & trop âpre; mais ſon écorce déſſéchée, quoique moins agréable & moins picquante que notre *poivre* ordinaire, ne laiſſe pas d'être d'un aſſez bon uſage dans les ragoûts. P. Le Comte.

POIVRER. v. act. Mettre du poivre en aſſaiſonnant les viandes. *Pipere conſpergere.* Les gens du nord *poivrent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

Poivrer, ſe dit auſſi ironiquement, en parlant des débauchez qui ont gagné quelque vilaine maladie avec les femmes. Quand on hante les mauvais lieux, on eſt bientôt *poivré. Lue venerea infectus, inquinatus.* Toi louve, toi, guenon, qui m'as ſi bien *poivré.* S. Amant. Les Fauconniérs *poivrent* leurs faucons, c'eſt-à-dire, les lavent avec de l'eau & du poivre, quand ils ont de la gale ou de la vèrmine; comme auſſi pour les aſſurer, quand ils ſont trop farouches.

Poivré, ée. part. & adj. Se dit des choſes que l'on mange, & où l'on a mis du poivre pour en relever le goût. Pâté *poivré.* Ragout *poivré.* Sauce *poivrée. Pipere conditus.*

POIVRIER. ſ. m. L'arbriſſeau qui produit le poivre, qui a quelque raport au genevrier. *Arbor piperaria.* Le *poivrier* s'attache toujours ſur un autre arbre qui ne porte point de fruit, & qui a ſa tige fort haute; autrement il ne pourroit pas ſe ſoutenir, ſon bois étant foible comme celui de la vigne. Chaque grape de poivre a trois feuilles qui la couvrent: tout en eſt vèrd, & ce vèrd eſt ſemblable à celui de la ruë. Cet arbre ſur les lieux s'appelle *pipé.*

Poivrier, ſe dit auſſi des Marchands qui vendent le poivre, qui le broyent au moulin; & même d'un petit vaiſſeau dans lequel on le ſèrt. *Piperarius.*

POIX. ſ. f. C'eſt un ſuc ou gomme qui ſe tire des bois gras, comme pins, ou ſapins, qui ſèrvent de flambeaux pour s'éclairer la nuit dans les pays de montagnes. *Pix.* La *poix réſine* ſe fait de la même gomme dont on a fait évaporer les parties aqueuſes, & qui devient éxtrêmement ſéche. Celle-ci vient des pins & de la pêſſe. La *poix* réſine liquide vient du térébinthe, mélèze, lentiſque & cyprès. Pour tirer la *poix*, on fend ces arbres en petites buches, qu'on met dans un four qui a deux ouvèrtures; par l'une l'on met le feu, & par l'autre on recueille la *poix* qui coule ſur le champ du four, & tombe dans des baſſins. La fumée qui eſt épaiſſe la rend noire comme on la voit.

On fait de l'huile de *poix* en ſéparant l'aquoſité qui nage ſur la *poix*, comme le lait clair ſur le lait épais. *Oleum picinum.* On fait auſſi de la ſuye de *poix* en brûlant la *poix* liquide, lorſqu'on la veut convèrtir en *poix* ſéche. La *poix navale* ſe fait de vieux pins qui ſont près que tout convèrtis en torches, qu'on arrange en un bucher de la même manière qu'on fait le charbon, & c'eſt celle dont on enduit les navires. *Pix navalis.* Mais les Médecins appelle *poix navale*, celle qui eſt raclée des vieux navires, & qui a acquis une vèrtu aſtringente par le moyen de l'eau de la mèr. On s'en ſèrt à faire des emplâtres. On y ajoute quelquefois un ſel commun & de la réſine; & quand on y jette des étoupes, ou de vieux cables battus, cela fait le gaudron pour poiſſer les vaiſſeaux. *La poix Grecque*, ou la *poix d'Eſpagne*, eſt de la réſine du pin, ou de quelque arbre ſemblable qu'on fait cuire dans l'eau, juſqu'à ce qu'ayant pèrdu ſon odeur naturelle, elle devient ſéche & friable. Les Anciens l'appelloient *Colophone*, à cauſe qu'il en venoit quantité d'une ville de Grèce, nommée Colophon. Il y a de la *poix* qui coule naturellement des rochers, qui eſt bonne à poiſſer les navires, & il y en a dans quelques iſles de l'Archipel.

Poix de Bourgogne, eſt une *poix* blanche qui vient de cèrtains arbres réſineux croiſſans dans la Franche-Comté, vèrs le Mont-Jura. *Pix Burgundica.* Elle eſt éxtrémement tenace: c'eſt pourquoi on l'employe à faire des emplâtres déſſiccatifs.

Poix noire. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la matière Philoſophale qui ſe cuit dans l'œuf, lorſqu'elle eſt parvenuë à la couleur très-noire, & qu'elle s'épaiſſit. Cette couleur eſt une des clèfs principales de tout l'ouvrage de la pièrre des Philoſophes, ſur laquelle il eſt néceſſaire de faire de bonnes réfléxions. Dict. Hèrm.

Poix. ſ. m. Nom d'un village avec chateau, & titre de Principauté. *Piſa.* Il eſt dans la Picardie, à huit lieuës au midi d'Abbeville.

P O K.

POKUTIE. Voyez POCUTIE.

P O L.

SAINT-POL. Voyez Saint-Paul.

POL. Vieux mot, un peu. Borel. *Paululum, aliquantulum, tantiſper.*

Si nos repoſerons un pol. Perceval.

Ce mot vient de *paulum*; de *pol*, on a fait *pou*; & de *pou*, *peu* qui ſe dit aujourd'hui.

POLA. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Iſtrie, ſituée fort près de la pointe de cette près qu'iſle. *Pola, Julia Pietas.* C'eſt une ville ancienne, & on y voit encore un Amphithéâtre, & un Arc de triomphe, qui en ſont les marques. Elle eſt fortifiée, a un grand port, un Évêché ſuffragant d'Aquilée, & un chateau peu important, où réſide le Gouvèrneur que les Vénitiens y envoyent, & qui prend le titre de Comte. Maty.

POLACRE. Voyez plus bas Polaque.

POLAIN, ou PULLAIN, aine. ſ. m. & f. C'eſt le nom qu'on donna pendant les Croiſades, & tant que le Royaume de Jéruſalem dura, aux Meſtices, ou aux Chrétiens nez d'un père Européen & d'une mère Syrienne. *Polanus, Pullanus.* Les *Polains* avoient des mœurs ſi corrompuës, & ſi peu de Religion qu'ils ne différoient guère des Sarazins. Ils tenoient un milieu entre les Chrétiens & les Sarazins. C'étoient peut-être les mêmes que ceux qu'on nomme *Polius, Polinus, a.* Quelques-uns diſent que les *Polains* étoient tous les Européens établis depuis long-temps dans la Tèrre-ſainte, comme les Fièrnaux, ou fils d'Arnaud, étoient ceux qui étoient nouvellement débarquez, les nouveaux venus.

POLAIRE. adj. Qui appartient au pole. L'étoile *polaire*, c'eſt la dèrnière de la queuë de la Petite-Ourſe, qui eſt la plus voiſine de notre pole. *Polaris ſtella.* Paris a 48 dégrez, 52. minutes, 10. ſecondes d'élevation *polaire*, qui eſt la même que la latitude. Les cèrcles *polaires* ſont des cèrcles décrits ſur les cartes à 23. dégrez de chaque pole, qui marque les zones glaciales.

POLAQUE, ou POLACRE. ſ. f. Eſt un vaiſſeau au lévantin dont on ſe ſèrt ſur la Méditèrranée, dont la voile d'avant eſt latine, mais la maëſtre & ſon hunier ſont quarrez. Il porte couvèrte, & va à voile & à rames. Il eſt armé de cinq ou ſix canons & de pièrriers, & eſt monté de 25. ou 30. matelots. Il ſèrt à faire des découvèrtes, quand il eſt armé pour le ſèrvice des grands navires. *Oneraria velis ramiſque acta; vel navis vectaria.*

POLAQUE. ſ. m. & f. Nom de peuple habitant de la Polaquie. *Polachus, a.*

POLAQUIE. ſ. f. Nom de province qu'on appelle auſſi le Palatinat de Bièlſko. *Polachia, Podlacchia, Palatinatus Bielcenſis.* Province du Duché de Mazzovie, en Pologne. Elle eſt entre la Mazzovie propre, la Pruſſe, la Lithuanie, la Poléſie & la Haute-Pologne. Elle a environ trente-cinq lieuës du nord au ſud: & douze du couchant au levant. Elle eſt baignée par les rivières de Bug & de Narevv; & ſes principales villes ſont, Bièlsko capitale, Auguſtovv, Tykoczin, Drogieſin & Mielnick. Maty.

POLASTRE. ſ. m. Tèrme de Plombier. Poêlle quarrée de cuîvre fort mince dans laquelle on met de la braiſe, & qu'on fait entrer par de gros tuyaux pour les ſouder. Le *Polaſtre* eſt long de 2. ou 3. piéds, ſur quatre ou cinq pouces de large, & autant de haut.

POLCIANO. Voyez Monte-Polciano.

POLE. ſ. m. Eſt l'éxtrémité de l'axe, ſur lequel la ſphère ſe meut, & par excellence on appelle *poles* du monde, ceux ſur qui le monde & la tèrre tournent. Le *pole* arctique, le *pole* antarctique.

Ce mot vient du Grèc πολεῖν, qui ſignifie *tourner.*

On dit de l'un à l'autre *pole*; pour dire, par tout le monde. Sa renomée a volé de l'un à l'autre *pole.*

Pole, en Géométrie, ſe prend généralement pour le point le plus éloigné de la circonférence d'un grand cèrcle décrit ſur un globe, en quelque ſituation que ce ſoit, de même que le *centre* dans les figures planes. *Polus, axis.* Le zénith eſt le *pole* de l'horizon.

On appelle auſſi *poles* de l'aiman, les deux points par leſquels l'aiman attîre l'acier d'un coté, & le repouſſe de l'autre.

Pole, ſe dit figurement en Morale, des deux principaux points ſur leſquels roule une affaire. *Cardines.* La Religion & la Juſtice ſont les *poles* ſur leſquels roule le bon gouvèrnement. La peine & la récompenſe ſont les deux *poles* ſur leſquels tourne le genre humain. Ablanc.

Chère beauté, que mon ame ravie,
Comme ſon pole *va regardant.* Malh.

PÔLE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Moſcovie méridionale. *Pola.* Elle eſt près que toute renfèrmée entre le Don & le

Doniec, ayant au nord, les Tartares Nordvvates & les Czéremiſſes; & au midi, des Circaſſes. Une grande partie de ce pays eſt occupée par un marais; le reſte eſt preſque tout couvert de forêts habitées par les Tartares Roldori Donſki, tributaires des Moſcovites. Il n'y a chez eux aucun lieu conſidérable. MATY.

POLÉMIQUE. adj. C'eſt une épithéte qu'on donne aux livres de diſpute, ou de controverſe, & que les Auteurs écrivent les uns contre les autres, & où ils ſe critiquent quelquefois avec trop d'aigreur. *Libri polemici.* Les Exercitations de Scaliger contre Cardan ſont un livre *polémique.* Les livres *polémiques,* ou les guerres de Auteurs, ſont fort utiles dans la République des Lettres.

POLÉMONIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles longues d'un doigt, larges d'un demi-doigt à leur baſe, & diminuant peu-à-peu en une pointe, rangées par paires dix ou douze ſur une côte terminée par une ſeule feuille, vertes & gardant leur verdeur pendant l'hiver. Il ſort d'entre ſes feuilles pluſieurs tiges, qui portent en leurs ſommitez des fleurs formées en roſette, à cinq quartiers, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche. Ces fleurs ſont ſuivies de fruits ou coques remplies de ſemences menuës, oblongues, noires. Sa racine eſt fibreuſe, déliée, blanchâtre. En Latin *polemonium vulgare caruleum.* P. TOURNEFORT. Quelques Botaniſtes donnent le nom de *polémonium* à une eſpéce de lychnis que C. Bauhin appelle *lychnis ſylveſtris qua bene album vulgo.*

POLÉMOSCOPE. ſ. m. Terme d'Optique, eſt une lunette à longue vûë, deſtinée au ſervice de la guerre. *Speculum polemoſcopum.* Elle eſt de l'invention de Hévélius. Elle eſt faite de deux verres, dont l'un eſt convéxe, & l'autre concave, & de deux miroirs plans.

POLENÇA. Voyez PUGLIENZA.

POLENTA. ſ. f. Nom de lieu. *Polenta.* C'étoit anciennement une ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Romagne, province de l'État de l'Égliſe, ſitué près de la petite ville de Bertinoro. MATY.

POLENZO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Polenſa.* C'étoit anciennement une ville de la Ligurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Piémont, ſitué ſur le Tanéro: à deux lieuës au-deſſus d'Albe. MATY.

POLÉSIE. ſ. f. Nom d'un Palatinat, qu'on nomme auſſi Palatinat de Briéſcie. *Poleſia, Briſcienſis Palatinatus.* C'eſt une province du Duché de Lithuanie, en Pologne. La *Poleſie* eſt bornée au nord par le Palatinat de Novogrodeck, & par celui de Troki. Elle a ceux de Bielſko & de Lublin, au couchant; celui de Chelm & la Haute-Volhinie, au midi; & le territoire de Rziczica, au levant. La *Poléſie* eſt baignée par le Bug & par le Pripéce, & couverte en pluſieurs endroits de bois, de marais & de lacs ſi poiſſonneux, que les Poléſiens en ſalent beaucoup, dont ils font commerce dans les provinces voiſines. On diviſe ce Palatinat en deux Chatellenies, qui prennent les noms de Briéſcie & de Pinſko, qui ſont les ſeules villes un peu conſidérables de ce pays.

POLÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Poléſie. *Poleſius.*

POLÉSINO DI ROVIGO. Voyez ROVIGO.

POLI. ſ. m. Le luſtre & l'éclat des choſes qui ont été polies. *Terſitas, elimatio.* Les matières les plus dures ſont celles qui reçoivent le plus beau *poli.* Le dernier *poli* qu'on donne aux miroirs d'acier ſe fait avec de la potée, ou chaux d'étain. Il n'y a que le *poli* qui ſoit cauſe de la réflexion. Cela donnoit aux enduits un *poli* qui les faiſoit luiſans comme des miroirs. ABRÉGÉ DE VITR.

POLIADE, ſ. f. Surnom de Minèrve, comme qui diroit Bourgeoiſe, habitante des villes. *Polias.* J'en jure par *Poliade*, je ne l'ai pas pris, dit Lucien.

Ce mot vient de πόλις, une ville.

POLIANTÉ, ÉE. adj. Voyez POLYANTHÉ.

POLICAN, PELICAN. ſ. m. Eſt un inſtrument de Chirurgie propre pour arracher les dents. *Policanum.* Il eſt fait en forme de tenailles, crochu par un bout, & arrondi par l'autre.

POLICANDRO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Philocandres, Pholegandros.* Elle eſt à cinq lieuës de celle de Milo, vers le levant. Elle a huit à neuf lieuës de circuit. Il n'y a que quelques villages, un chateau & un port. MATY. *Policandro* eſt entre l'oueſt & l'oueſt-ſud-oueſt de Sikino. Il y a beaucoup d'apparence que *Policandro*, eſt l'iſle nommée *Pholegandros* par Strabon & par Pline. Cette iſle n'a point de port. TOURNEFORT.

POLICASTRO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Lucanie. *Policaſtrum, Polaocaſtrum*, anciennement *Buxentum, Pixuntum, Pyxus.* Elle eſt maintenant ſur le golfe de *Policaſtro*, dans la Principauté citérieure, province du Royaume de Naples, à ſept lieuës de Narſico, vers le midi. *Policaſtro* eſt fort ruinée, elle a un Évêché ſuffragant de Salerne.

Le golfe de POLICASTRO, ou de Scolea. *Sinus Policaſtri*, ou *Scalæ ſinus, lacus.* C'eſt un golfe de la mer de Toſcane. Il eſt entre les côtes de la Principauté citérieure de la Baſilicate & de la Calabre: *Policaſtro* & Scalea lui donnent leur nom.

POLICE. ſ. f. Loix, ordre & conduite à obſerver pour la ſubſiſtance & l'entretient des États & des Societez. *Politia.* En général il eſt oppoſé à *barbarie.* Les Sauvages de l'Amérique n'avoient ni loix, ni *police*, quand on en fit la découverte. Les États différens ont diverſes ſortes de *police* pour leurs mœurs & pour leur gouvernement. La *police* de Sparte étoit différente de celle d'Athènes. Le mot de *police* ſignifie la Juſtice de la ville. LOYSEAU.

POLICE, ſe dit plus particulièrement de l'ordre qu'on donne pour la netteté, & ſureté d'une ville; pour la taxe des denrées; pour l'obſervation des ſtatuts des Marchands & des Artiſans. *Reipublicæ adminiſtratio, vel politia.* La connoiſſance & la direction de la *police* de Paris appartenoit autrefois au Lieutenant Civil: elle en a été démembrée, & elle appartient à un Officier, ou Lieutenant Général de *police.* Il y a à Paris 48. Commiſſaires qui vont en *police*, & qui font des viſites de *police*; il y a une Chambre de *police*, où l'on aſſigne verbalement ceux qui ont contrevenu aux réglemens de *police.* La *police* a deux parties; l'*Agoranomie*, qui concerne le réglement des marchandiſes; & l'*Aſtinomie*, qui eſt la menuë *police* des villes.

POLICE, eſt auſſi un billet de change, qui ſe dit particulièrement ſur la mer, & ſur les côtes. *Schedæ cambiaria.*

On appelle auſſi *police d'aſſurance*, un traité ou contrat que le Bourgeois ou le Marchand fait avec les Aſſureurs pour la ſureté de ſa marchandiſe. Il doit être par écrit, & paſſé par le Greffier qui eſt pour cet effet établi par la Communauté des Marchands. Autrefois il s'en faiſoit de parole qu'on appelloit *confiance*, parce qu'on ſuppoſoit que l'Aſſureur les écrivoit ſur ſon livre de raiſon. Ce mot de *police* eſt Eſpagnol, & vient de *poliça* qui ſignifie *cédule*; mais il eſt venu des Italiens & Lombards, & originairement du Latin *pollicitatio.* Ceux de Languedoc ou de Marſeille, l'ont mis en uſage dans le commerce; & ſur la mer de Levant il ſignifie toute ſorte de convention ſur le fait de la Marine; l'Ordonnance de la Marine de 1681. l'a autoriſée.

POLICE DE CHARGEMENT, ſignifie la même choſe ſur la Méditerranée, que *connoiſſement* ſur l'Océan. *Teſtans ſingraphia acceptarum in navem mercium.*

POLICER. v. act. Faire des loix, des réglemens de police pour entretenir la tranquilité publique. *Legibus informare, inſtituere, conſtituere.* L'État qui eſt le mieux *policé*, à ce qu'on dit, c'eſt la Chine. Il y a encore bien des peuples qui ne ſont point *policez* qui vivent ſans loix, comme des bêtes.

POLICÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adminiſtratus, optimis legibus inſtructus.*

POLICHINEL. ſ. m. Sorte de Bouffon qui joüe les rôles comiques dans la farce Italienne. *Ludio.* C'eſt auſſi une ſorte de Marionnette bouffonne. *Polichinel* eſt plus plaiſant par ſes poſtures, que par ſes paroles, leſquelles ſont bien ſouvent froides.

POLIÇON. Voyez POLISSON.

POLICRESTE. ſ. m. Voyez POLYCRESTE.

POLIÈDRE. ſ. m. Voyez POLYÈDRE.

POLIEE. ſ. m. Surnom de Jupiter. Le Bourgeois, le Protecteur des villes. *Polieus.* Les Athéniens adoroient Jupiter *Poliée.*

Ce mot vient de πόλις, *une ville.*

POLIGAMIE. Voyez POLYGAMIE.

POLIGNAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Vélay, environ à deux lieuës de la ville du Puy, vers le nord. *Polignacum, Podonium, Podomniacum, Appolliniacum.* MATY.

POLIGNANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Polinianum, Pulinianum.* Elle eſt ſur la côte de la terre de Bari, entre Monopoli & Bari, à deux lieuës de celle-là, & à cinq de celle-ci, dont elle eſt ſuffragante. MATY.

POLIGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec Bailliage. *Polinium, Polichnium.* Ce lieu étoit autrefois fortifié, & il eſt ſitué dans le Comté de Bourgogne, à quatre lieuës de Salins, vers le midi occidental.

POLIGÔNE. Voyez POLYGÔNE.

POLIGUSA. Voyez FALCONARA. Tom. II. p. 1648.

POLIMALON. Voyez PULIMALON.

POLIMENT. ſ. m. Poli; qui a la ſurface fort unie, & par conſequent brillante, éclatante; le luſtre & l'éclat qu'on donne au marbre, & aux pierres précieuſes en les poliſſant. *Politus, expolitus.* Le *poliment* exquis qu'on donne aux pierres précieuſes vient de leur dureté. Les couleurs minérales ſont les ſeules qui reçoivent

reçoivent un beau *poliment*, ce ſont celles dont on fait l'émail.

POLIMENT. adv. D'une manière nette & polie. *Polite, concinne.* Cet Auteur écrit *poliment.* On vit fort *poliment* à la Cour. On traite fort *poliment* chez un tel Traiteur. *Opiparè, lautè excipere.*

POLIMIR. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Œillet qui eſt violèt-brun, ſur un beau blanc; il ne céderoit point en beauté au Primo, s'il avoit d'auſſi gros panaches, & il ſeroit même plus beau, parcequ'il eſt plus large & plus garni de feuille que le Primo; ſa fleur ſort en forme de dome, mais elle prend fort peu de panaches; c'eſt la fleur la plus ronde qu'il y ait; ſa plante eſt délicate, quoique ſon vèrd ſoit vigoureux; le puceron l'attaque, & ſes marcotes languiſſent le plus ſouvent; comme étant ſujet à la pourriture, il faut lui laiſſer quatre ou cinq boutons, quoiqu'il ne ſoit point ſujet à caſſer. MORIN.

POLIMURE, ou POLMUR. Le golfe de *Polimure*, de *Polmur*, ou de Montagna. *Polimurus ſinus.* C'eſt la partie de la mèr de Marmora, qui eſt du côté de la Natolie, vèrs la ville de Burſe. On l'appelloit anciennement *Cianus & Nicopolitanus ſinus*, à cauſe des villes de Cium & de Nicopolis, qui étoient ſur ſes bords. MATY.

POLIMUR. ſ. m. POLIMURE, ou POLME. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Polimura, Polmura, Polma.* Elle eſt près du golfe de Polimur, à quelques lieuës de Nicée, vèrs le couchant méridional. On la prend pour la ville de la Bithynie, qui fut nommée *Pataviun* & *Claudiopolis.* MATY.

POLIN. ſ. m. Vieux mot. Apollon. Ovid. Mſ. de Borel. *Apollo, Phœbus.*

POLINA, POLLONA. ſ. f. ou PIRGO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Macédoine. *Polina, Pollona*, anciennement *Aous, Abus.* Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à demie-lieuë de la ville de Pirgo ou Pollona. MATY.

POLIR. *v. act.* Rendre un corps uni en ſa ſurface, en oter toutes les inégalitez, oter les petites parties qui en rendent la ſuperficie raboteuſe; rendre clair, luiſant à force de frotter. *Æquare, adæquare.* Il ſe dit particulièrement des choſes dures. Le marbre ſe *polit* avec le grais; les armes avec de l'émeril; le diamant avec la ſeule poudre de diamant ſur la rouë d'acier. Il eſt bien difficile de bien *polir* un miroir ſphérique.

POLIR, eſt auſſi un tèrme de Coutelier & d'Émouleur. *Polire.* C'eſt paſſer par deſſus la poliſſoire. *Polir* un couteau. *Polir* un raſoir.

POLIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie premièrement Civiliſer. *Ad urbanitatem informare.* On ne vient pas aiſément à bout de *polir* les Barbares, de les ranger dans une forme de ſociété honnête & civile. Les peuples du nord étoient autrefois farouches; le tems & les lettres les ont *polis*, & rendus ſçavans. On dit auſſi, que la Cour *polit* bien les gens de province. On ne ſe *polit* que par le commèrce du monde délicat & choiſi. M. SCUD. Il faut *polir* ſon eſprit par la lecture. VILL. C'eſt à l'Art à *polir* ce que la nature a de trop rude. S. ÉVR. La convèrſation des Dames *polit* bien un jeune homme; le rend plus galand & plus délicat.

POLIR, en parlant du langage & du ſtile, ſignifie, Châtier, purger de fautes, rendre éxact. *Limare, politius ornare, excolere.* Un Auteur ne ſçauroit trop *polir* ſon diſcours, ſon ſtile, ſes vèrs. On affoiblit un Ouvrage en le *poliſſant* trop. LE VAYÉR. Il n'y a que les gens oiſifs qui pèrdent leur tems à *polir* & à limer une time. S. ÉVR.

POLI, IE. part. paſſ. & adj. Un teint *poli* & uni. *Perpolitus, exornatus, perurbanus.* Des peuples *polis* & civiliſez. Un Courtiſan *poli.* Un eſprit *poli* & galand. Il ſemble même que pour être *poli.* il ne faut avoir ni humeur, ni ſentiment à ſoi. S. ÉVR. Les maniéres *polies* rendent le mérite agréable, & le font aimer. BELL. Les jeunes-gens s'imaginent que pour être *polis*, il faut débiter des douceurs à tous les jolis viſages. M. SCUD. Scipion a eu la vèrtu des vieux Romains, mais *polie* & cultivée. S. ÉVR. On goûte un plaiſir éxquis & délicat dans le commèrce des pèrſonnes *polies.* BELL. On ſe figure d'ordinaire, que pour être *poli*, il ſuffit de payer le monde de complimens trompeurs, & de grimaces civiles & obligeantes. S. ÉVR. Dans le monde celui qui ſçait le mieux feindre, paſſe pour le plus *poli.* ID. Un diſcours *poli*, un ſtile *poli*, c'eſt-à-dire, éxact & châtié.

POLIS. Ce mot qui eſt un nom Grèc féminin, πόλις, & qui ſignifie *une ville*, entre dans la compoſition, & à la fin de pluſieurs noms de villes Grècques, ſur leſquèls nos Auteurs varient ſouvent quant à la manière d'exprimer ce nom dans notre Langue, & à la tèrminaiſon qu'ils donnent au nom où il ſe trouve. Il faut ſur cela diſtinguer deux ſortes de ces noms. Il y en a dans leſquels un long & conſtant uſage a détèrminé la manière dont ce nom y doit être éxprimé: en ceux-là on ne varie point. Ainſi de *Conſtantinopolis*, tout le monde dit Conſtantinople, de *Neapolis*, Naples & Naplouſe, & de *Pentapolis*, Pentapole. Mais il y en a d'aûtres que l'on trouve différemment énoncez, ſoit que l'uſage varie; ſoit que n'y en ayant point ſur ces mots, nos Auteurs, ou retiennent le nom Latin, ou le forment par analogie ſur ceux qui ſont en uſage, les uns d'une manière & les aûtres de l'aûtre, parceque l'uſage n'a pas toujours ſuivi la même régle, comme il paroît par les éxemples que nous venons de raporter, *Pentapole, Conſtantinople, Naples.*

Quelques-uns retiennent le mot purement Grèc *polis.* Ainſi le Père Bouhours & tous nos Fraducteurs du Nouveau Teſtament diſent *Decapolis.* Voyez ce mot. Mr de Tillemont qui a coutume d'habiller ces noms à Françoiſe, dit néanmoins *Neapolis* en Samarie, quoique de ſon aveu tous nos nouveaux Géographes diſent Naplouze. M. l'Abbé Fleury dit *Philippopolis* en Thrace.

On tèrmine en *pole* ces deux noms-ci. *Métropole, Pentapole*, & c'eſt un uſage général. L'uſage a changé *polis* en *ple*, ou *ples*, dans *Conſtantinople, Andrinople, Naples.* Mr de Tillemont ſuit prèſque toujours cette anagolie. Ainſi il dit Nicople de *Nicopolis*, &c. L'uſage a changé *polis* en *plouſe*, dans *Naplouſe*, ville de Samarie. *Neapolis.* Celui-ci eſt ſingulier, & il ne faut point former de mots ſur la même forme, parce qu'elle n'eſt pas propre de notre Langue, mais de la langue Arabe, de laquelle nous l'avons priſe. Dans tous les noms pour leſquels il n'y a point d'uſage, je garderois la tèrminaiſon Latine & Grécque.

POLISSEUR. ſ. m. L'Ouvrier qui travaille à polir les glaces de mitoir. *Polio, politor.*

POLISSOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt à polir. *Politorium.* Les Orfévres & les Ouvriers qui travaillent ſur les métaux ont des *poliſſoirs* d'acier, d'émeril, de dent de loup, &c. Les Doreurs ont de petites broſſes qui leur ſèrvent de *poliſſoirs.*

POLISSOIRE. ſ. f. Rouë de bois qui ſèrt aux Couteliers pour polir les couteaux, les raſoirs, &c. *Rota lævigatoria.*

POLISSON. ſ. m. Tèrme injurieux qui ſe dit d'un petit garçon mal-propre & fripon, qui s'amuſe à jouër dans les ruës, dans les places publiques, comme font prèſque tous les petits gueux. C'eſt un vrai *poliſſon. Nebulo.*

POLISSURE. ſ. f. C'eſt l'action de polir. *Exornatio, expolitio.*

POLITESSE. ſ. f. Il ne ſe dit point au propre. Au figuré il ſignifie, Conduite honnête; air galant, civil; manière agréable & délicate de parler, d'agir & d'écrire, éxactitude, fineſſe dans le choix des paroles. *Urbanitas, vel morum elegantia.* La *politeſſe* du monde, eſt une cèrtaine bienſéance dans les geſtes & dans les paroles, pour plaire, & pour témoigner les égards qu'on a pour les aûtres. MÉN. La *politeſſe* eſt un aſſemblage de diſcrétion, de complaiſance, & de circonſpection pour rendre à chacun les devoirs qu'il a droit d'éxiger. BELL. La *politeſſe* eſt d'ordinaire une eſpéce d'hypocriſie. M. SCUD. La plûpart des gens réſtraignent la *politeſſe* au langage, & ne lui donnent d'autre emploi que de bien choiſir, & de bien placer les mots. M. ÉSP. La *politeſſe* de l'eſprit conſiſte à penſer des choſes honnêtes & délicates. ROCHEF. Il ne faut pas faire grand fond ſur une cèrtaine *politeſſe* extérieure qui ne conſiſte que dans cèrtaines maniéres compaſſées, ou affectées. BELL. On ne voit point régner ailleurs plus de *politeſſe* qu'à la Cour de France. Malhèrbe a bien contribué à la *politeſſe* de la langue. Balſac avoit autant de *politeſſe* dans l'eſprit que dans ſes écrits. L'air du monde, & l'air galant n'eſt pas tout-à-fait la même choſe que la *politeſſe.* M. SCUD. Une *politeſſe* extérieure ſuffit pour faire donner le tître de bel eſprit, parcequ'on n'éxamine pas de fort près ce qui ébloüit, & ce qui charme. VAL. La *politeſſe* ingénieuſe d'un débauché eſt bien éloignée des ſentimens groſſiers d'un vicieux. S. ÉVR. La ſociété n'eſt qu'un commèrce de menſonges officieux, & où l'on ſe fait une *politeſſe* de tromper, & un plaiſir d'être trompé. FLÉCH. Sénéque étoit l'arbitre de la *politeſſe* & de l'élégance. G. G. Avoir la *politeſſe*, c'eſt parler à propos; c'eſt avoir le bel uſage du monde; c'eſt ne faire ni rudeſſe ni incivilité à pèrſonne; c'eſt n'avoir ni un air audacieux, ni un ſilence mépriſant, ni cèrtaines familiaritez ridicules. M. SCUD. L'eſprit de *politeſſe* eſt une cèrtaine attention à faire que par nos paroles, & nos manières les aûtres ſoient contens de nous. LA BRUY. Il faut très-peu de fond pour la *politeſſe* dans les maniéres; & beaucoup pour celle de l'eſprit. ID. Les pèrſonnes occupées de leurs affaires négligent la *politeſſe* du langage, & ſe contentent d'être entenduës, ſans ſe ſoucier d'aûtre choſe. VAUG. La *politeſſe* ne donne pas le mérite; elle le rend agréable: ſans elle il eſt farouche & haïſſable. S. ÉVR. La *politeſſe* n'inſpire pas toujours l'équité, & la complaiſance; mais elle en donne du moins les apparences, & fait paroître l'homme au dehors comme il devroit être intérieurement. LA BRUY. La *politeſſe* rend

les vertus plus agréables. S. Évr. *Comitas virtutes illuſtrat.* Il ajouta les *politeſſes* de l'art aux agrémens ruſtiques de la nature. Fléch. Pétrône étoit l'arbitre de la *politeſſe* & de l'élégance. G. G.

POLITIO, POLIZI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Sicile. *Politium.* Il eſt dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, & à ſix lieuës de Têrmini, vèrs le midi oriental. Maty.

POLITIQUE. ſ. f. La première partie de la Morale, qui conſiſte en l'art de gouvèrner & de policer les États, pour y entretenir la ſureté, l'ordre, la tranquilité & l'honnêteté des mœurs. *Civilis doctrina, vel ſcientia, vel prudentia.* On a défini la *politique*, l'art de jouer, & de tromper les hommes. Ce qui s'appelle fraude & infidélité dans le commèrce de la ſociété, prend le beau nom de *politique* dans le cabinet des Princes. S. Évr. La bonne *politique* ne conſiſte pas ſeulement à faire des conquêtes; mais à gagner l'amour des peuples. Cette démarche eſt contre toutes les régles de la *politique*. C'eſt quelquefois un foible dans la *politique* d'avoir trop de pénétration & de lumière: le tems d'agir ſe paſſe à délibérer. Bouh. Il n'eſt pas peut-être de foibleſſe plus digne de riſée, que l'étude de la *politique* pour ceux qui ne ſont pas appellez au maniement des affaires d'État. S. Réal. La *politique* des Romains étoit très-impérieuſe à l'égard des Rois qui leur devenoient ſuſpects. Id. Il eſt inutile à une femme de contrefaire la ſévère, & de ſe parer d'une fièrté ſcrupuleuſe: c'eſt une *politique* uſée. Bell. La *politique* ſpéculative, & ſans affaire, eſt l'occupation des gens inutiles. S. Évr.

La politique *humaine*,
Forme bien plus ſouvent un Tyran qu'un grand Roi. Godeau.

Il y a pluſieurs livres de *Politique* d'Ariſtote, de Bacon, de Cardan, de Juſte-Lipſe: celui-ci n'y a mis que des particules; le corps du livre eſt des citations. *Politica, orum.*

Politique, ſe dit auſſi en un ſens plus étroit de l'adreſſe, de la conduite de chacun dans ſa famille, ou dans ſes affaires particulières. *Oeconomia.* En ce monde chacun a ſa *politique*. Ce n'eſt pas là ma *politique*. Chaque paſſion a ſa *politique* pour ſe juſtifier. Ablanc. Quelque profonde que ſoit votre *politique*, j'en ai pénétré tout le fin. S. Évr.

En bonne & tendre politique,
Un Amant bien ſenſé ne doit paroître Amant,
Qu'à ce qu'il aime ſeulement. Font.

Politique. ſ. m. & f. Celui qui ſçait l'art de gouvèrner; qui eſt habile dans les négociations, dans les intrigues d'État. *Homo rei politicæ peritus, vel civilis doctrinæ intelligens.* Un prudent *Politique*. Un *Politique* conſommé. Les plus grands *Politiques* ont été ſouvent trompez par les événemens. Les Nouvelliſtes ſont tous *Politiques*, & jugent à tort & à travèrs de tout ce qu'ils voyent ariver dans les États. Il y a dans tous les États une foule de ces *Politiques* chagrins; qui font conſiſter l'eſprit & la pénétration à murmurer, & à gronder ſans ceſſe contre ceux qui gouvèrnent. Le P. d'Orl. Loin d'ici ces timides *Politiques* qui toujours allarmez ne ſçavent que craindre, & déſeſpérer. Tour. Cet homme eſt un *Politique* ridicule, grâve, compoſé, & qui s'imagine découvrir des deſſeins cachez dans les plus communes intentions. S. Évr. Machiavel étoit un dangereux *Politique*.

Politique. adj. m. & fém. Qui concèrne le gouvèrnement. Les Diſcours *Politiques* & Militaires du Sr de la Nouë. Le Tréſor *Politique*, ou Recueil de pluſieurs inſtructions touchant les affaires d'État.

Politique. adj. & ſ. m. & f. ſignifie encore Fin, ruſé, adroit, qui ſe menage, qui ſe conduit avec beaucoup de prudence, & de circonſpection. *Omnium temporum homo, tempori ſerviens.* Il eſt peu de vrais amis dans un ſiécle auſſi *politique* que le nôtre. Bell. Je ſuis incapable de ces *politiques* ménagemens qu'on voit pratiquer à tant de gens. Cl. Dans ce ſens on appelloit *Politiques* pendant le trouble de la Ligue, ceux qui gardoient de grandes meſures avec la Cour, & qui tenoient pour le Roi. Cet homme a une conduite *politique* & cachée; c'eſt un eſprit *politique*. Il faut être un peu *politique* dans le monde, & ne pas dire tout bonnement tout ce qu'on penſe.

Politique. ſ. m. & f. Nom que l'on donna vèrs la fin du ſeiziéme ſiécle à un des partis qui diviſérent la France pendant la Ligue. *Politicus, a.* Ce nom ſe donnoit par ceux de la Ligue à ceux qui s'oppoſoient aux prétentions des Princes Lorrains, & on commença à l'employer vèrs l'an 1568. Voyez M. de Thou. On appella encore ſur la fin du même ſiécle & vèrs l'an 1574. *Politiques* & Mécontens les partiſans du Duc d'Alençon, frère de Charles IX. & d'Henri III.

Politique. Nom de ſecte en Angleterre. *Politicus, a.* Les *Politiques*, dit Jovet, ſont ſans âme & ſans Dieu, qui ne ſe ſoucient point de Religion, mais ſeulement de l'État.

Vèrs Politiques. Voyez Vèrs.

POLITIQUEMENT. adv. D'une manière politique, ſage & prudente. *Ex civilis ſcientiæ legibus, vel ad urbanos mores.* Les Républiques ne ſe conſèrvent que tant qu'elles agiſſent fort *politiquement*. Vous vous ménagez un peu trop *politiquement*. Il faut vivre à la Cour *politiquement*, & ne pas montrer tous ſes ſentimens. On doit *politiquement* s'accommoder à l'humeur des Grands.

POLIUM. ſ. m. Plante qui eſt haute d'environ un demi-piéd, jettant beaucoup de tiges grêles, rondes, dures, ligneuſes. Ses feuilles ſont petites, oblongues, épaiſſes, crenelées, cotonneuſes. Ses fleurs ſont en gueule, petites, ramaſſées un grand nombre enſemble en manière de tête, de couleur jaune comme l'or, d'une odeur fort aromatique. Ses ſemences ſont menuës, préſque rondes, enfèrmées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur. En Latin *polium montanum luteum.* C. Bauh. On ſe ſert en Médecine des ſommitez fleuries du *polium*, elles ſont céphaliques, propres pour éxciter les urines & les mois aux femmes, & pour réſiſter à la corruption. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *polium*.

Ce mot vient du Grec πολιὸς, *blanc*, parceque les têtes du *polium* des Anciens, ſuivant Dioſcoride, & les feuilles de la même plante, ſuivant Pline, étoient blanches.

POILARD. ſ. m. Nom d'une fauſſe monnoie d'Angleterre, qui eut cours dans le treiziéme ſiécle. *Pollardus.* Le Roi Édouard décria les *Pollards* en 1301. Voyez Valſingham & Knyghton à cette année. Apparemment que les *Pollards* avoient pris ce nom de celui qui les avoit fabriquez.

POLLENTIA. ſ. f. Déeſſe de la Puiſſance, chez les Romains. *Pollentia.*

POLLIA. Nom de l'une des trente-cinq Tribus de Rome. *Pollia.*

POLLINA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la vallée de Démona en Sicile. *Pollina*, anciennement *Monalus.* Elle a ſes ſources dans les montagnes de Madonia, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, entre Toſa & Céfaldi. On la prend pour l'ancienne *Halefus.* Maty.

POLLINA, POLLONA. Voyez PIRGO.

POLLUER. v. act. Profaner un lieu ſaint; ſalir, contaminer ſon corps qui eſt le temple de Dieu. *Polluere, contaminare, profanare.* Une Égliſe ſe *pollue* par l'éffuſion du ſang, ou de la ſemence, il la faut rebenir. Les Juifs ſe tenoient *pollues* par l'attouchement d'un corps mort, par les menſtruës des femmes. L'Écriture dit que Hèr & Onan furent ſévèrement punis pour s'être *pollues*, pour avoir jetté leur ſemence ſur la tèrre. Il vieillit.

Pollu, ue, ou Polluë, ée. part. paſſ. & adj. *Pollutus, contaminatus.*

POLLUTION. ſubſt. f. Profanation d'un temple. *Profanatio, pollutio.* Les Égliſes en tems de guèrre ſont ſujettes à *pollution*, par les déſordres qu'y font les ſoldats, par la retraite qu'y font les payſans. La *pollution* d'une Égliſe dure juſques à ce qu'elle ait été rebenie. L'Acad. Les Indiens ſont ſi ſuperſtitieux ſur le fait de la *pollution*, qu'ils caſſent tous les vaiſſeaux où quelqu'un d'une autre Religion aura bû, ou qu'il aura ſeulement touché; il font couler toute l'eau d'un étang où un étranger s'eſt baigné.

Pollution, ſe dit auſſi de l'ordure qui ſe commet ſur ſon propre corps par quelque attouchement impudique. Il y a des *pollutions* volontaires, d'autres involontaires. Tous attouchemens ſont criminels, quand il y a danger de *pollution*. L'Égliſe fait des prières à Complies, pour être préſervée des *pollutions* nocturnes.

POLLUX. ſ. m. Nom propre d'un Dieu ou demi-Dieu. *Pollux.* *Pollux* étoit fils de Jupitèr & de Lede, & frère de Caſtor, & ils étoient nez d'un œuf avec Hélène. *Pollux* étoit immortel comme ſon père, & Caſtor mortel comme ſa mère, auſſi bien qu'Héléne. Mais ces deux frères s'aimoient tant que *Pollux* voulut partager ſon bonheur & ſon immortalité avec ſon frere. De ſorte qu'ils mouroient & reſſuſcitoient alternativement, & demeuroient altèrnativement l'un dans le ciel, & l'autre aux enfèrs. Dans le ciel Caſtor & *Pollux* ſont les Gémeaux, la troiſiéme conſtellation du zodiaque, & c'eſt, dit-on, cette conſtellation qui a donné occaſion à cette fable, parceque quand l'un des Gémeaux entre dans les rayons du ſoleil, l'autre en ſort & paroît.

POLNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême, ſituée à onze lieuës de Czaſlavv, vèrs le midi. *Polna.* Cette ville eſt ſéparée en deux par la rivière de Sazavva; une partie

tie eſt dans la Bohême propre, & l'aûtre dans la Moravie. MATY.

POLO, POLLO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle qui eſt à l'entrée du golfe de Cagliari, en Sardaigne, du côté du midi, & fort près du cap de *Polo*, qui eſt le *Cuniculariam promontorium* des Anciens. *Pola*, *Polla*, anciennement *Cunicularia*. MATY.

POLOCZKO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, capitale du Palatinat de *Poloczko*, ſur la Dzvvina, au confluant de la Polota, & à trente lieuës au deſſus de Witepsko. *Polocium*, *Polotzka*. *Poloczko* eſt aſſez grand, fortifié & défendu par deux citadelles.

POLOCZKO, Palatinat. Province du Duché de Lithuanie; quelques Géographes lui donnent tout le pays qui eſt entre la Dzvvine & la Moſcovie, & le diviſent en deux Châtellenies, qui ſont celle de *Poloczko*, & celle de Wielill, quoique les cartes de Sanſon, & celles de Devvit mettent cette dèrnière Châtellenie dans le Palatinat de Witepsko, & au contraire pouſſent le Palatinat de *Poloczko*, au midi de la Dvvina, juſqu'au Palatinat de Minsk. MATY.

POLOGNE. ſ. f. Nom propre de pays, qui ſe prend différemment. *Polonia*. Les États du Roi de *Pologne*. *Ditiones Regis Poloniæ*. *Polonia latiſſimè ſumpta*. C'eſt un des plus grands États de l'Europe. Il comprend une grande partie de l'ancienne Sarmatie Européenne, & une petite partie de l'ancienne Gèrmanie. Il eſt borné au midi par la Valaquie, la Tranſilvanie, la Hongrie; au couchant par l'Allemagne; au nord par la mèr Baltique, par la Livonie & par la Moſcovie, laquelle avec les petits Tartares le confinent au levant. Il peut avoir environ trois cens quarante lieuës du couchant au levant, & deux cens du ſud au nord, à la réſèrve de l'endroit où la mèr Baltique le reſſèrre. Il eſt compôſé de deux parties générales, du Royaume de *Pologne*, & du grand Duché de Lithuanie; deux États autrefois ſéparez; mais qui furent réünis l'an 1569. Chacun de ces États a ſes Officiers généraux, ſon grand Maréchal, ſon petit Maréchal, ſon Chancelier, ſon Vicechancelier, & ſon grand Tréſorier; mais ils n'ont qu'un même Souvérain qui eſt électif. L'aſſemblée dans laquelle il eſt élû eſt compoſée de membres des deux nations, de même que le Sénat & les Diétes générales, qui décident de toutes les affaires. Les frontières de la Moſcovie & de la petite Tartarie ſont aſſez ſouvent déſolées par la guèrre; mais le reſte eſt aſſez peuplé, rempli de beſtiaux, abondant en miel, en cire, en fruits, & principalement en grains, dont il fournit une grande quantité à la Suéde, au Danemarx & à la Hollande. Il y a pluſieurs bonnes mines de ſel, & quelques-unes d'argent, de cuivre, de fèr & de plomb. Il eſt arroſé par pluſieurs grandes rivières; les principales ſont le Boriſthène, le Bog & le Nieſtèr, qui ſe déchargent dans la mèr Noire; la Dzvvine, ou Dune, le Niémen & la Viſtule, qui portent leurs eaux dans la mèr Baltique. L'air ne peut être que fort différent dans ce vaſte État. Il eſt tempéré dans les provinces méridionales, fort froid dans les ſeptentrionales, & mal ſain dans les orientales, à cauſe des marais & des eaux croupiſſantes dont elles ſont remplies. On diviſe cet État en trente-quatre grands Gouvèrnemens, qu'on nomme Palatinats, dont prèſque tous renfèrment pluſieurs Châtellenies, qui ſont des Gouvèrnemens particuliers. Outre les Siéges ſubalternes de la Juſtice, il y a trois Tribunaux généraux, ou Parlemens: un à Cracovie ou à Pétèrkavv, pour la grande *Pologne* & pour la Pruſſe; un aûtre à Lublin pour la petite *Pologne*, & pour toute la Ruſſie Polonoiſe. Le troiſiéme qui eſt pour la Lithuanie & pour la Samogitie, a ſon ſiége à Wilna. Pour le Gouvèrnement Eccléſiaſtique, l'on y eſt Catholique; on y compte ſeize Évêques Latins, & deux Archevêques, celui de Lembourg & celui de Gneſne, qui eſt le Primat de *Pologne*, & Régent né de l'État pendant les intèrrégnes. La Religion Catholique y eſt dominante. Il y a pourtant des Proteſtans dans la petite *Pologne*, dans la Pruſſe Royale & dans la Lithuanie, dans laquelle il y a auſſi des Arméniens, des Grècs ſchiſmatiques, des Sociniens & des Juifs. L'Ukraine eſt toute pleine de Grècs ſchiſmatiques, & la Ruſſie particulière d'Arméniens. On voit dans cet État le comble de l'eſclavage & de la libèrté. Les bourgeois des villes jouiſſent d'une libèrté modérée; mais les païſans de la campagne ſont ſi eſclaves, que leurs biens, leurs enfans & leurs vies dépendent abſolument de leurs Seigneurs. Les Gentils-hommes au contraire y ſont de petits Rois; ils ne peuvent être jugez pour crime que par les Diétes générales; quelques-uns ajoûtent même, qu'ils ne peuvent être empriſonnez, qu'après avoir été convaincus du crime dont ils ſont accuſez. L'ordre de la Nobleſſe eſt plus conſidérable en *Pologne* que par tout ailleurs. Les ſeuls Nobles y peuvent poſſéder des charges, & il n'y a qu'eux qui puiſſent avoir entrée dans les Diétes générales, à la réſèrve des députez de Dantzic, de Cracovie & de Wilna. Cet État porte indifféremment le titre de Royaume & de République, & ſon Gouvèrnement eſt en partie Monarchique, & en partie Ariſtocratique. Il y a un Roi qui diſpôſe de toutes les charges Eccléſiaſtiques, Civiles & Militaires; mais ce Roi eſt électif, il a ſon revenu fixe, il ne peut de ſon autorité particulière lever aucun ſubſide ſur ſes ſujets, ni changer aucune loi. Il a un Sénat compôſé des grands Officiers du Royaume, & du Duché, des Palatins, & des Caſtellans; & ce Sénat veille inceſſamment ſur ſa conduite pour l'empêcher de rien entreprendre contre la libèrté du pays, & pour régler avec lui les affaires ordinaires de l'État. Quand il ſurvient des affaires éxtraordinaires & importantes, où il s'agit de paix, de guèrre, de tréves, d'alliances, de levées de deniers, le Roi & le Sénat ne peuvent rien ſeuls, il faut aſſembler les Diétes générales, compoſées du Roi, du Sénat & des Nonces Tèrreſtres, qui ſont des Gentils-hommes députez par les Diétes particulières de chaque Palatinat. Les Diétes tant générales que particulières forment leurs délibérations, non à la pluralité des voix, mais par unanimité des ſuffrages, enſorte qu'un ſeul Sénateur ou Nonce, qui n'eſt pas d'un même ſentiment que les aûtres, & qui fait ſa proteſtation, arrête toutes les délibérations de la Diéte; de là vient qu'elles ſe ſéparent ſouvent ſans rien faire. La *Pologne* met ordinairement de grandes armées ſur piéd; on aſſûre qu'il y a toûjours cent mille Gentils-hommes prêts à monter à cheval. Ils ſèrvent à leurs dépens; mais on ne peut pas les forcer à ſèrvir plus de ſix ſemaines. Les Lithuaniens ne ſont obligez à ſèrvir que dans le Royaume, & on ne peut contraindre les Polonois d'aller plus loin que de trois lieuës au-delà des frontières de l'État. Ces priviléges produiſent ſouvent de fort mauvais éffets; mais les Nobles préfèrent à tout cela leur libèrté, dont ils ſont éxtrémement jaloux. Les Polonois ne ſont pas ſi forts en Infanterie, qu'en Cavalerie, il ſemble qu'ils n'en ont pas autant de beſoin, leur pays n'étant prèſque tout que de vaſtes plaines où la Cavalerie eſt plus utile que l'Infanterie. MATY.

Le Royaume de POLOGNE. *Polonia Regnum*. C'eſt la plus grande & la plus conſidérable partie des États du Roi de *Pologne*. Elle a au nord la Lithuanie & la mèr Baltique, & ailleurs les bornes que nous avons données aux États de *Pologne*. Elle renfèrme quatre pays différens, la Ruſſie Polonoiſe, qui eſt au levant, & comprend la Volhynie & la Podolie; la *Pologne* propre, qui eſt au couchant; la Mazovie & la Pruſſe Royale, qui ſont au nord, celle-là vèrs le levant, & celle-ci vèrs le couchant. Warſovie en eſt la ville capitale. ID.

POLOGNE PROPRE. C'eſt une partie du Royaume de Pologne. *Polonia propria*. Elle eſt bornée au levant par la Ruſſie; au nord par la Pruſſe & par la Mazovie; au couchant par les États de Brandebourg, & au midi par la Siléſie & par la Hongrie. Ce pays peut avoir ſix-vingts lieuës du couchant au levant, & cinquante-cinq dans ſa moyenne largeur du ſud au nord. Il a pris ſon nom de *Pole*, qui en Eſclavon ſignifie une campagne; il conſiſte effectivement en de vaſtes campagnes, bien peuplées, bien cultivées, & très-fèrtiles, principalement en grains. Ce pays étoit autrefois un État particulier, qui reçut l'Évangile ſous Miciſlaüs I. l'an 966. Ses Princes ne portoient que le titre de Ducs. Boleſlaüs I, reçut celui de Roi de l'Empereur Othon III. l'an 1001. Boleſlaüs II. qui régnoit l'an 1059. fut dépouillé de ce titre par le Pape, pour avoir tué S. Staniſlas, Évêque de Cracovie. Mais Uladiſlaus Loeticus qui régnoit en 1297. eut du Pape Jean XXII. la pèrmiſſion de le reprendre. On diviſe la *Pologne* propre en deux parties générales, qui ſont la Haute-*Pologne* & la Baſſe-*Pologne*. MATY.

La Baſſe, ou la grande POLOGNE. *Polonia inferior*, ou *major*. C'eſt une partie de la *Pologne* proprement dite. Elle eſt vèrs les confins de la Siléſie, du Brandebourg & de la Pruſſe, au couchant de la Haute-*Pologne*, dont elle eſt prèſque ſéparée par la rivière de Pilcza, & par une petite partie de la Warta. Elle comprend ſept Palatinats, qui ſont ceux de Poſna, de Kaliſch, de Sirad, de Lencici, de Rava, de Breſte & d'Innovvlavv, dont les deux dèrniers ſont dans la contrée qu'on nomme la Cujavie. Chacun de ces Palatinats a ſa capitale de même nom, auxquelles on peut ajoûter Uladiſlavv & Gneſne. MATY.

La Haute, ou la petite POLOGNE. *Polonia ſuperior* ou *minor*. C'eſt la partie orientale de la *Pologne* propre. Elle eſt vèrs la Ruſſie Noire & la Hongrie, dont les Monts Krapacks la ſéparent. Elle contient trois Palatinats qui prennent leurs noms de leurs capitales, Cracovie, Sándomir & Lublin. MATY.

POLOGRAPHIE. ſ. f. Dèſcription du ciel. Traité d'Aſtronomie. *Polographia*. Démocrite avoit fait une *Pologrophie*. Laèrce en parle.

Ce mot vient de πόλος, qui anciennement ſignifioit *le ciel*, & de γράφω, *je décris*.

POLONOIS,

POLONOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Pologne. *Polonus, a.* Les *Polonois* ſont braves & magnifiques. L'armée *Polonoiſe* commandée par ſon Roi en perſonne, défit les Turcs devant Vienne l'an 1683, fit lever le ſiége de cette place, & délivra l'Empire de l'invaſion des Turcs, dont il étoit menacé. La Nobleſſe *Polonoiſe*. Les Frères *Polonois*. C'eſt le nom que les Sociniens ont pris en Pologne. Les *Polonois* ont ſuivi autrefois le rit Grec, & juſqu'au XIIIe ſiécle il y en a eu des reſtes parmi eux. Les *Polonois* avoient reçû d'abord ce rit, comme les autres Sclaves.

POLPOCH. ſ. m. Nom d'un ſerpent qui ſe trouve dans le Jucatan, preſqu'iſle de l'Amérique ſeptentrionale. On lui a donné ce nom par onomatopée, du ſifflement qu'il fait. Voyez le P. Niérembérg, *Hiſt. Nat. L. II. Ch.* 48. & Voſſius, *De Idololatr. L. II. C.* 37.

SAINT POLTEN. C'eſt-à-dire, Saint Hippolite. *Fanum, oppidum Sancti Hippolyti*, petite ville de la Baſſe-Autriche, en Allemagne. Elle eſt ſur la rivière de Draſain, à onze lieuës de Vienne, vers le couchant méridional. MATY.

POLTRON, ONNE. adj. & ſ. Lâche, puſillanime; qui manque de courage; qui eſt oppoſé à *brave* & *vaillant*; qui eſt timide, qui n'oſe rien entreprendre, de peur de courir quelque danger. *Ignavus, iners.* Le plus grand vice d'un Gentilhomme, c'eſt d'être *poltron*. Il ſiéd bien aux femmes d'être un peu *poltronnes*. Un *poltron* aime la vie & la fainéantiſe.

Saumaiſe dérive ce mot *à pollice truncato*, parceque ceux qui vouloient éviter d'aller à la guerre ſe coupoient le pouce. Ménage, avec plus de raiſon, le derive de l'Italien *poltrone*, & de *poltro*, qui ſignifie un *lit*, à cauſe que les *poltrons* & fainéans ſe plaiſent à demeurer au lit; & il tient que l'Italien *poltro* a été fait de l'Alleman *polſter*, qui ſignifie *couſſin*. D'autres le dérivent à *poletro*, ou *poltro*, qui ſignifie en Italien un *poulain* ou jeune cheval qui eſt fort diſpoſé à s'enfuir, n'étant pas accoutumé à la guerre.

POLTRON, ONNE. adj. ſe dit auſſi des choſes. Je renonce à la prudence ſi elle eſt ſi *poltronne* & ſi ſcrupuleuſe. BALZ. *Levis & ſcrupuloſa.*

POLTRON, en terme de Fauconnerie, eſt le nom qu'on donne à un oiſeau de proie à qui on a coupé les ongles des pouces, qui ſont les doigts de derrière où ſont ſes armes & ſa force, pour lui ôter le courage, & empêcher qu'il ne vole le gros gibier. C'eſt en ce ſens qu'on peut dire *à pollice truncato.*

POLTRONNERIE. ſ. f. Lâcheté; action foible & timide que fait le poltron. *Ignavia, ſocordia.* La *poltronnerie* eſt une cauſe légitime pour la dégradation de Nobleſſe. La fuite n'eſt pas toujours une marque de *poltronnerie.*

POLX. ſ. m. Vieux mot. Le pouce. BOREL. *Pollex.* C'eſt de là qu'il venoit.

Il ſait prendre la vieille,
Treſtout prémièrement,
En un trou de tèrrère
La bout ent erramment,
Ses deux pols, *puis les cognent*
Moult angoiſſeuſement,
Pour l'y faire gehiu
La deſt reignent forment. R. DE PEPIN.

POLYANTHÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fleuriſte, qui vient du Grec πολὺ, *beaucoup*, & de ἄνθος, *fleur*, qui ſignifie, Qui a pluſieurs fleurs. On appelle une oreille d'ours *polyanthée*, celle qui fait un gros bouquet de cloches au haut de ſa tige. CULT. DE L'OREILLE D'OURS.

POLYANTHE. adj. m. & f. Tèrme de Fleuriſte. Plante qui produit beaucoup de fleurs. *Polyanthes.* Voyez JACINTHE. Ce mot ſe dit en particulier d'une eſpéce de cette fleur.

POLYANTHÉA, eſt un Recueil fameux par ordre alphabétique de lieux communs, qui eſt fort utile aux médiocres Orateurs & Prédicateurs. *Polyanthea.* C'eſt Dominique Nanni de Mirabelle qui en eſt le premier Auteur.

POLYBOÉE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe chez les Grecs. *Polyboea. Polyboée* étoit une Déeſſe, que les uns prennent pour Diane, & d'autres pour Minèrve, dit Hézychius. Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 60, tire ce nom de βίος, ou βίσκω, *je nourris*; & il conjecture que c'eſt peut-être la même choſe que le Πολυδότειρα d'Homère, ou Πολυδότης γὴ, c'eſt-à-dire, la Tèrre, qui nourrit tout le monde.

POLYCARPE. ſ. m. Nom propre d'un Recueil de Canons, Conſtitutions & Ordonnances Eccléſiaſtiques qui ont été ramaſſées & miſes en un corps par un Prêtre Eſpagnol, nommé Grégoire.

POLYCHRESTE. adj. Tèrme de Pharmacie qui ſignifie, Sèrvant à pluſieurs uſages.

Ce mot eſt Grec, formé de πολὺ, *beaucoup*, & de χρηστὸς, *utile.* On appelle *ſel polychreſte*, un ſel qui eſt fait de parties égales de ſalpêtre & de ſouphre qu'on jette dans un creuſet rougi auparavant au feu. Il y a pluſieurs ſortes de pilules qu'on nomme auſſi *polychreſtes.*

POLYCHRÔNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Polychronius.*

POLYCNÉMON. ſ. m. Plante qui, ſuivant Dioſcoride, a les feuilles ſemblables à celles de l'origan, & la tige ſemblable à celle du pouliot. Quelques-uns prennent pour le *polycnemon*, une plante que C. Bauhin met entre les eſpéces de calament, & qu'il appelle *calamintha arvenſis verticillata.*

POLYCRATIQUE. ſ. m. Nom d'une ouvrage de Jean de Sariſbéri, dans lequel il traite des amuſemens des Grands & des véſtiges des Philoſophes. *Polycraticus.*

POLYDÔRA, ou POLYDÔRE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys. *Polydora.* C'étoit l'une de celles qui préſident à l'éducation des enfans avec Apollon & les fleuves. *Heſiode, Theog. v.* 354.

POLYDÔRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Polydorus.*

POLYÈDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps compoſé de pluſieurs faces, comme les cinq corps réguliers, qui ſont le *tetraedre*, l'*octaedre*, le *cube*, le *dodecaedre*, & l'*icoſaedre.* On appelle auſſi des lunettes *polyedres*, celles qui ſont à pluſieurs facettes, qui multiplient les objets, & que le peuple appelle des lunettes d'avaricieux. Un *polyedre* gnomonique eſt une piêrre à pluſieurs faces, ſur laquelle il y a pluſieurs eſpéces de cadrans.

Ce mot eſt Grec formé de πολὺ, *beaucoup*, & de ἕδρα, *ſiége.*

POLYGALA. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs petites tiges à la hauteur de preſque un demi-pié, revêtuës de petites feuilles rangées alternativement, les unes oblongues & pointuës, les autres arondies. Ses fleurs ſont petites, diſpoſées en manière d'épi, de couleur bleuë, ou violette, ou purpurine, ou rouge, rarement blanche. Chaque fleur eſt un tuyau évaſé dans le fond, & découpé par le haut en deux lévres. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit ou bourſe applatie, diviſée en deux loges remplies de ſemences oblongues. Sa racine eſt menuë, dure, ligneuſe. En Latin *polygala vulgaris.* C. BAUH. Un vêrre de vin dans lequel on a fait infuſer une poignée de cette plante purge fort doucement, & ſans aucun accident facheux. Il y a quelques autres eſpéces de *polygala.*

Ce mot vient des mots Grecs πολὺ, *beaucoup*, & de γάλα, *lait*, parce que la plante à laquelle les Anciens ont donné ce nom, faiſoit venir abondamment du lait aux animaux qui en mangeoient.

POLYGAME. Celui qui a épouſé pluſieurs femmes, ſoit qu'il les ait euës enſemble, ſoit qu'il les ait euës l'une après l'autre. *Polygamus.* Le *polygame* ne peut pas prétendre à l'Epiſcopat. On le dit auſſi en matière canonique de celui qui a épouſé une veuve, & qui a beſoin d'une diſpenſe pour les Ordres ſacrez. Voyez BIGAME.

POLYGAMIE. ſ. f. Mariage d'un homme avec pluſieurs femmes, ou d'une femme avec pluſieurs hommes en même tems. *Polygamia.* La *polygamie* eſt défenduë chez les Chrétiens: elle étoit tolérée chez les Juifs pour la dureté de leur cœur. On a imprimé à Londres un livre intitulé, *Polygamia triumphatrix*, dont l'Auteur prend le nom de Théophilus Alethéus, mais dont le vrai nom eſt Lyſerus natif de Saxe. Il a été réfuté par pluſieurs. Seldenus a prouvé que la pluralité des femmes a été permiſe preſque par tout le monde. Les Empereurs Théodoſe, Honorius & Arcadius la défendirent l'an 393. par une loi expreſſe. Avant ce tems-là elle étoit aſſez fréquente dans tout l'Empire, & ſur tout parmi les Nations de l'Orient. Les Romains, plus ſévères dans leurs mœurs, ne l'avoient point pratiquée. Marc-Antoine le prémier s'émancipa à prendre deux femmes. L'Empereur Valentinien I. par un Édit, permit à tous les ſujets de l'empire d'épouſer pluſieurs femmes. On ne remarque point dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique que les Évêques ſe ſoient récriez contre cette loi en faveur de la *polygamie*, que l'Empereur mit le premier en éxécution. L'exemple des Patriarches eſt l'argument le plus preſſant pour juſtifier la *polygamie.* BAIL. La prohibition de la *polygamie* eſt une loi poſitive, de laquelle on peut être diſpenſé, par la ſouveraine néceſſité. JU.

POLYGAMITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Polygamites*, dont Bèrnardin Oxin fut chef, furent ainſi nommez, parce qu'ils croyoient qu'il étoit permis à un mari d'avoir pluſieurs femmes enſemble. JOVET, *T. I. p.* 470. Quelques-uns diſent *Polygamiſtes*, *Polygamiſta.*

POLYGLOTTE. adj. m. & f. C'eſt une épithéte qu'on a donnée à la Bible imprimée en divêrſes langues. La prémière eſt celle du Cardinal Ximenes, imprimée l'an 1515. à Alcala de Hénarès, & on l'appelle ordinairement la Bible de *Complute.* Elle contient le texte Hébreu, la Paraphraſe Caldaïque ſur

le

le Pentateuque ſeulement, la vèrſion Grècque des Septante, & l'ancienne édition latine. Il n'y a point dans cette *Polyglotte* d'autre vèrſion latine ſur l'Hébreu, que cette dérnière; mais on en a joint une littérale au Grèc des Septante. Le texte Grèc du Nouveau Teſtament y eſt imprimé ſans accens pour repréſenter plus éxactement l'original des Apôtres, ou au moins les plus anciens éxemplaires Grècs où les accens ne ſont point marquez; on y a ajouté à la fin en forme d'Apparat des Grammairiens, des Dictionnaires & des indices ou tables. François Ximenès de Cineros Cardinal & Archevêque de Tolède, qui eſt le principal Auteur de ce grand ouvrage, marque dans une lettre écrite au Pape Léon X. qu'il étoit à propos de donner l'Écriture-ſainte dans les originaux, parce qu'il n'y a aucune traduction, quelque parfaite qu'elle ſoit, qui les repréſente parfaitement.

La ſeconde Bible *Polyglotte* qu'on appelle la *Bible Royale* ou de Philippe II. a été imprimée par Plantin à Anvèrs en 1572. Arias Montanus qui fut chargé de cette édition a fait réimprimer tout ce qui étoit déja dans la Bible de Complute, y ajoutant pour ce qui eſt du vieux Teſtament, les Paraphraſes Caldaïques ſur le reſte de l'Écriture, avec l'intèrprétation latine de ces Paraphraſes. Il y a auſſi dans cette *Polyglotte* une vèrſion latine fort littérale du texte Hébreu pour l'utilité de ceux qui veulent apprendre la langue Hébraïque. Et à l'égard du nouveau Teſtament, outre le Grèc & le Latin de la Bible d'Alcala, on a mis dans cette édition l'ancienne vèrſion Syriaque en caractères Syriaques & en caractères Hébreux, avec des points voyelles pour en faciliter la lecture à ceux qui étoient accoutumez à lire l'Hébreu. On a auſſi joint à cette vèrſion Syriaque une intèrprétation Latine compoſée par Guy le Fèvre de la Boderie qui étoit chargé de l'Édition Syriaque du nouveau Teſtament. Enfin l'on trouve dans la *Polyglotte* d'Anvers un plus grand nombre de Grammairiens & de Dictionnaires, que dans celle de Complute, & l'on y a ajouté pluſieurs petits traitez qui ont été jugez néceſſaires pour éclaircir les matières les plus difficiles du texte.

La troiſiéme *Polyglotte* eſt celle de Mr le Jay, imprimée à Paris en 1645. Elle a cet avantage ſur la Bible Royale de Philippe II. que les vèrſions Syriaque & Arabe de l'ancien Teſtament y ſont avec des intèrprétations Latines. Elle contient de plus, ſur le Pentateuque le texte Hébreu, Samaritain & la vèrſion Samaritaine en caractères Samaritains. A l'égard du nouveau Teſtament, on a mis dans cette nouvelle *Polyglotte* tout ce qui eſt dans celle d'Anvèrs; & outre cela on y a ajoûté une traduction Arabe avec une intèrprétation Latine; mais il y manque un Apparat, & les Grammaires & les Dictionnaires qui ſont dans les deux autres *Polyglottes*. C'eſt ce qui rend ce grand ouvrage imparfait.

La quatriéme *Polyglotte* eſt celle d'Angletèrre imprimée à Londres en 1657. que quelques-uns nomment la Bible de Walton, parce que Walton prit le ſoin de la faire imprimer. Elle n'eſt pas à la verité ſi magnifique, tant pour la grandeur du papier, que pour la beauté des caracteres, que celle de Mr le Jay; mais elle eſt plus ample & plus commode. On y a mis la Vulgate ſelon l'édition revûë & corrigée par Clément VIII. ce qu'on n'a pas fait dans celle de Paris, où la Vulgate eſt telle qu'elle étoit dans la Bible d'Anvèrs avant la correction. Elle contient de plus une Verſion Latine intèrlinéaire du texte Hébreu, au lieu que dans l'édition de Paris, il n'y a point d'autre Vèrſion Latine ſur l'Hébreu, que notre Vulgate. Le Grèc des Septante qui eſt dans la *Polyglotte* d'Angleterre n'eſt pas celui de la Bible de Complute, qu'on a gardé dans les éditions d'Anvèrs & de Paris; mais le texte Grèc de l'édition de Rome, auquel on a joint les divèrſes leçons d'un aûtre exemplaire Grèc fort ancien appellé *Alexandrin*, parce qu'il eſt venu d'Alexandrie. La vèrſion latine du Grèc des Septante eſt celle que Flaminius Nobilius a fait imprimer à Rome par l'autorité du Pape Sixte V. Il y a de plus dans la *Polyglotte* d'Angletèrre quelques parties de la Bible en Éthiopien & en Pèrſan: ce qui ne ſe trouve point dans celle de Paris. Enfin cette édition a cet avantage ſur la Bible de Mr le Jay, qu'elle contient des diſcours préliminaires, qu'on nomme *Prolegomenes*, ſur le texte des originaux & ſur les vèrſions avec un volume de divèrſes leçons de toutes ces différentes éditions.

On peut auſſi mettre au nombre des *Polyglottes* deux Pentateuques, que les Juifs de Conſtantinople ont fait imprimer en quatre langues, mais en caractères Hébreux. On voit dans l'un de ces Pentateuques imprimé en 1551. le texte Hébreu en gros caractères, qui a d'un côté la Paraphraſe Caldaïque d'Onkelos en caractères médiocres, & de l'aûtre côté une Paraphraſe en Pèrſan compoſée par un Juif nommé Jacob de Tous du nom de ſa ville; outre ces trois colonnes, la Paraphraſe Arabe de Saadias Gaon eſt imprimée au haut des pages en petits caractères; on y a de plus ajouté au bas des pages le Commentaire de Raſei.

L'autre Pentateuque *Polyglotte* a été imprimé à Conſtantinople en 1547. ſur trois colonnes, comme le premier, le texte Hébreu de la Loi eſt au milieu; à un des cotez eſt une traduction en Grèc vulgaire, & à l'aûtre une vertion en langue Eſpagnole. Ces deux vèrſions ſont en caractères Hebreux avec les points voyelles qui fixent la prononciation. On a mis au haut des pages la Paraphraſe Caldaïque d'Onkelos, & au bas des mêmes pages le Commentaire de Raſei.

On ajoutera pour ſeptiéme *Polyglotte* le Pſeautier qu'Auguſtin Juſtinien Religieux Dominicain & Évêque de Nebio a fait imprimer en quatre langues à Gennes en 1516. Ce Pſeautier contient l'Hébreu, le Grèc, l'Arabe & le Caldée, avec les intèrpretations latines, & des gloſes.

Il y a pluſieurs autres éditions de la Bible ſoit entière, ſoit par parties, qu'on pourroit appeller *Polyglottes*. La Bible de Hutter imprimée à Hambourg en Hebreu, en Caldéen, en Grèc, en Latin, en Alleman, en Saxon, en Italien, en François, en Sclavon, en Danois, &c. doit ſans doute être placée dans le rang des Bibles *Polyglottes*.

POLYGONATUM. ſ. m. Plante. Voyez SCEAU DE SALOMON.

Ce mot vient des mots Grècs, πολὺ, *beaucoup*, & de γόνυ, *genou*, comme qui diroit plante à pluſieurs genoux: auſſi reconnoit-on facilement le *polygonatum* par ſes racines & par ſes tiges noueuſes.

POLYGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Polygonus*. C'eſt une figure de pluſieurs angles, & de pluſieurs côtez, comme pentagone, héxagone, &c. Le *polygone* s'appelle *regulier* quand tous ſes cotez, & tous ſes angles ſont égaux; & *irrégulier* quand il ne les a pas égaux.

On dit, en tèrmes de Fortifications, le *polygone éxtérieur*. *Polygonus exterior*. C'eſt celui qui aboutit aux pointes des baſtions; le *polygone intérieur*, celui qui aboutit à leurs centres. L'angle de ce *polygone* eſt de tant de degrez.

POLYGONOÏDE. ſ. m. Nom de plante, que M. de Tournefort a trouvée dans la plaine au-delà de l'Aras, ou Araxe en Arménie, & à laquelle il donna le nom de *Polygonoides*, parce qu'elle a beaucoup de raport à l'Éphédra, qu'on a nommée autrefois *Polygonum maritimum*. *Polygonoides Orientale Ephedræ ſpecies*. C'eſt un arbuſte de trois ou quatre piéds de long, fort touſu & fort étendu ſur les côtez; ſon tronc eſt tortu, dur, caſſant, épais comme le bras, couvèrt d'une écorce rouſsâtre, divité en branches tortuës auſſi, ſubdiviſé en rameaux, d'où naiſſent au lieu de feuilles, des brins cilindriques épais de demi-ligne vèrd de mèr, longs d'un pouce ou 15. lignes compoſez de pluſieurs piéces articulées bout à bout, ſi ſemblables aux feuilles de *l'Ephedra*, qu'il n'eſt pas poſſible de les diſtinguer ſans voir les fleurs. Des articulations de ces brins, il en ſort d'aûtres qui ſont articulez de même, & ces derniers pouſſent dans leur longueur quelques fleurs de trois lignes de diametre. Ce ſont des baſſins découpez en cinq parties juſques vèrs le centre, vèrd-pâles dans le milieu, & blancs dans le reſte. Du fond de chaque baſſin ſort un piſtile long d'une ligne & demie, anguleux, relevé de petites arêtes, & entouré d'étamines blanches, dont les ſommets ſont purpurins. Chaque feuille eſt ſoutenuë par un pédicule très-délié, & fort court. Le piſtile devient un fruit long d'environ demi-pouce, épais de quatre lignes, de figure conique, canelée profondément dans ſa longueur. Les canelures ſont quelquefois droites, quelquefois ſpirales. Leurs arêtes ſont tèrminées par des ailes découpées en franges très-menuës. Quand on coupe le fruit en travèrs, on en découvre la partie moëleuſe, laquelle eſt blanche & angulaire; les fleurs ont l'odeur de celles du tilleul, ne ſe flétriſſant que tard, & reſtent à la baſe du fruit comme une eſpéce de roſette. Les feuilles ont un goût d'hèrbe, mais ſtiptique. TOURNEFORT, Voyage. *T. II. p.* 336. 337.

POLYGRAPHIE. ſ. f. L'art d'écrire en divèrſes façons cachées, comme auſſi celui de déchifrer. *Polygraphia*. On joint d'ordinaire ce mot, ou plutôt on le confond avec la *Steganographie*. Trithème, Porta, Vigenère, le Père Niceron ont écrit de la *Polygraphie*, ou des chifres. Les Anciens n'ont point connu cette ſcience, & n'ont point paſſé plus avant que la Scytale Laconiénne. Voyez SCYTALE.

POLYMATHE. ſ. m. & f. Un homme qui ſçait beaucoup de différentes ſortes de choſes, *Polymathus*, Juſte-Lipſe Scaligèr, Saumaiſe, le P. Pétau, le P. Kirkèr étoient de grands *Polymathes*. Ange Politien fut un habile *Polymathe*.

POLYMATHIE. ſ. f. Science de pluſieurs différentes ſortes de ſciences & de choſes. Grande & vaſte étenduë de connoiſſances différentes. *Polymathia*. La *Polymathie* n'eſt ſouvent qu'un amâs confus de connoiſſances inutiles, qu'on débite à propos & hors de propos pour en faire parade; c'eſt la mauvaiſe *Polymathie*.

mathie. L'excellente *Polymathie*, c'eſt une vaſte érudition, une connoiſſance d'un grand nombre de choſes, bien pénétrées, bien digérées, que l'on applique à propos, & pour la néceſſité ſeule du ſujet que l'on traite.

POLYMNIE, ou POLYHYMNIE. ſ. f. Nom propre de l'une des neuf Muſes, filles de Jupiter & de Mnémoſyné. *Polymnia*, *Polyhymnia*. On trouve ces deux noms dans les Anciens. On trouve le premier dans Héſiode, *Theog. v.* 78. & dans Lucien Περὶ πχόσεων. Apollodore, L. I. la nomme auſſi *Polymnie*, & lui donne le dernier rang parmi ſes ſœurs. Geofridus Linocerius dans ſon traité des Muſes, Ch. 8. dit qu'elle avoit pris ce nom de ſa mère la Mémoire, ou qu'on le lui avoit donné, parce qu'elle préſidoit à la mémoire. Il vient de πολὺ, *multum*, & μνάομαι, *memini*. D'aûtres, & ſur tout les Poëtes Latins l'appellent *Polyhymnie*, mot qui vient de πολὺ, *multum*, & ὕμνος, *hymnus*, qui vient de ὑδω, *celebro*, *laudo*. Horace, *L. I. Ode I.* Virgile, & Ovide lui donnent ce nom, qui ſignifie qu'elle chantoit beaucoup, qu'elle compoſoit beaucoup d'Hymnes, comme Lambin l'a remarqué ſur Horace. Le Scholiaſte ou Commentateur des Argonautiques, ſuivant cette ſignification & cette étymologie, dit que *Polyhymnie* préſidoit à la Lyre. Linocerius écrit qu'Héſiode lui donne l'intendance de la Géométrie. Je ne ſçai où il a pris ceci. Héſiode n'en parle qu'au ſeul endroit que j'ai indiqué & ne fait que raporter ſon nom, comme celui des autres Muſes. Caſſiodore, *in Variis*, *L. IV.* lui attribuë l'invention des geſtes des Mimes. Plutarque, dans ſes Sympoſiaques ou Propos de Table, dit que l'Hiſtoire dépend d'elle, parce qu'elle préſide à la mémoire. On la peint avec une couronne de pérles, la main droite étenduë, comme un orateur; & à la gauche, un rouleau ſur lequel on lit : SUADERE, *Perſuader*.

Mais ſi j'avois ton beau génie,
Digne rejetton de nos Rois,
Je ferois taire Polymnie. MALÉZ. *Divèrt. de Sceaux.*

Un de nos Poëtes écrit *Polhymnie*. Il pouvoit ôter cette *h*, comme a fait M. de Malézieu.

Viens Eutèrpe, *viens* Polhymnie,
Inſpire-moi cette harmonie,
Qui change les hommes en Dieux. PÉLEGRIN.

POLYPE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Polypus*, *morbi genus*. C'eſt une excréſcence de chair qui vient dans les narines, qui nuit à la réſpiration & à la parole. Elle prend le plus ſouvent ſon origine des os cribleux. Cette chair pend quelquefois juſques ſur la lévre, & croît auſſi en dèrrière, bouchant le trou du palais, par où l'air & les excrémens déſcendent du nez au détroit de la gorge, & quelquefois étrangle le malade. On la nomme ainſi, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec le piéd du poulpe marin.

POLYPE, eſt auſſi une éſpéce de poiſſon. *Polypus piſcis*. Le *polype*, lorſqu'il n'a pas de quoi ſe nourrir, mange quelquefois ſes bras; il y en a juſqu'au nombre de huit, & ce qui a eté mangé renait enſuite, de même qu'on dit que la queuë des lézards renait après qu'on la leur a coupée. Le *polype* jette une humeur qui eſt de couleur de pourpre.

POLYPÉTALE. ſ. f. ou adj. Tèrme de Botanique, fleur qui a pluſieurs pétales, ou feuilles. *Polypetalus*. Les fleurs compoſées, c'eſt-à-dire, qui ont pour envelopes des pétales, ſont ou d'une, ou de pluſieurs piéces, ce qui les a fait appeller monopétales, ou *polypétales*. DE JUSSIEU. Il y a des *polypétales* réguliéres & des *polypétales* irrégulières. Parmi les *polypétales*, les régulières ſont ou à deux piéces, comme le circea, ou à quatre, comme dans le géroflier : diſpoſition qui leur a fait donner le nom de fleurs en croix; ou ces piéces y ſont au nombre de cinq, comme dans le fenouil; claſſe qui porte le nom d'umbellifére : ou elles ſont à ſix piéces, comme dans le lis blanc, ce qui a donné lieu d'appeller fleurs en lis, celles de cette claſſe. De quelque quantité égale ou inégale qu'elles puiſſent ſurpaſſer celle de ſix piéces, elles forment une autre claſſe de fleurs *polypétales*, ou fleurs en roſe, dans laquelle ſe rangent toutes celles qui, quoique du nombre de trois, quatre ou cinq & ſix piéces, diffèrent néanmoins tellement par leurs fruits, de celles de ces claſſes ſupérieures, qu'on a été obligé de les en ſéparer; telle eſt la fleur de plantin d'eau, qui nonobſtant qu'elle ſoit à trois piéces ſeulement, par le raport néanmoins de ſa ſemence avec celles des renoncules, ſe range dans cette dèrnière claſſe; telle eſt la fleur de la tormentille, qui quoiqu'elle ſoit à quatre piéces, ne peut, à cauſe de ſon fruit différent des ſiliques & ſilicules des fleurs en croix, être placée parmi elles; tel eſt l'œillet, qui quoiqu'à cinq piéces, ſe met cependant hors de la claſſe des umbellifères, parce que ſon fruit ne ſe diviſe pas en deux parties; telle eſt la fleur de quelques renoncules, de la joubarbe & des anémônes, qui quoiqu'à ſix pétales, ne donnent jamais des fruits diviſez en trois loges, comme ceux des fleurs en lis, & ne peut par conſéquent appartenir à cette claſſe.

Les *Polypétales* irrégulières ſont ainſi appellées à cauſe de la figure & de la diſpoſition bizarre de leurs pétales, en quelques nombres qu'ils puiſſent être, telles que celles de deux piéces réſſemblant à deux muſſles, comme dans la fumetèrre, ou celles de cinq piéces réſſemblant à des papillons, communes à toutes les plantes légumineuſes. ID.

Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & πέταλον, *une feuille*. *Polypétale*, qui a beaucoup de feuilles.

POLYPHILE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Œillet incarnat. *Polyphilos*. Le *Polyphile*, eſt de couleur de feu ſur un grand blanc, ſes panaches ſont détachez; ſon particulier eſt que toutes ſes fleurs paroiſſent en même tems, & que la dèrnière eſt auſſi large que la prémière; il faut le laiſſer fleurir en ſoleil. Il graine, mais ſa plante eſt difficile à conſèrver, étant ſujette au blanc & à la pourriture. MORIN.

POLYPODE. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *polypode commun* a les feuilles ſemblables à celles de la fougère mâle, mais beaucoup plus petites, découpées profondément juſques vèrs la côte en parties étroites & longues. Ses fruits naiſſent ſur le dos des feuilles. Mr Tournefort qui les a obſervez avec le microſcope, dit que ce ſont de petits tas de coques ſphériques & membraneuſes qui s'ouvrent en deux parties comme une boëte à ſavonétte, & laiſſent tomber quelques ſémences menuës. Sa racine eſt longue, groſſe comme le doigt d'un enfant, rampante, relevée, de pluſieurs tubercules, de couleur obſcure en dehors, & poiracée en dedans. Cette plante croît ſur les troncs des vieux arbres, & ſur les vieilles murailles. En latin *polypodium vulgare*. C. BAUH. La racine de *polypode* eſt en uſage en Médecine: elle eſt laxative, propre pour emporter les obſtructions des viſcéres, pour le ſcorbut, pour l'affection hypochondriaque.

Ce mot vient des Grècs, πολὺ, *beaucoup*, & πῦς, *piéd*. On a donné le nom de *polypodium* au *polypode* commun, parceque ſa racine s'attache aux arbres & aux murailles par pluſieurs fibres qui ſont comme autant de pâtes étenduës d'un côté & d'aûtre.

POLYPTYQUE. adj. m. & f. & ſ. m. Livre compoſé de pluſieurs feuilles, oppoſé à Diptyque, qui ſignifie un livret de deux feuilles ſeulement. *Polyptychus*, *a*, *um*. Ce mot vient de πολὺ, *multum*, & πτύσσω, *plico*.

POLYSPASTE. ſ. f. Tèrme de Méchanique. Machine à pluſieurs poulies, qui ſèrt à élever de gros fardeaux en peu de tems. *Polyſpaſton*. Mr. Perrault en a fait la déſcription.

POLYSTAURE. ſ. m. Habit des Patriarches d'Orient, ainſi appellé, parce qu'il étoit ſemé de pluſieurs croix. *Polyſtaurion*. Quelques Evéques, comme ceux de Céſarée de Cappadoce, de Théſſalonique, d'Ephéſe, de Corinthe, avoient le privilége de porter auſſi le *Polyſtaure*.

Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & σταῦρος, *croix*.

POLYSTILO. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Romanie, ſituée vèrs l'Archipel, entre la rivière de Mariza, & la ville de Marognia. *Polyſtilus mons*. Cette montagne portoit autrefois le nom d'*Iſmarus*, & elle le prenoit de la ville d'*Iſmara*, ou d'*Iſmarum*, qui ne ſubſiſte plus. MATY.

POLYSYLLABE. adj. m. & f. Tèrme de Grammaire. Mot compoſé de plus de trois ſyllabes. *Polyſyllaba*. On appelle *monoſyllabe*, celui qui n'a qu'une ſyllabe. *Monoſyllaba*. *Diſſyllabe*, celui qui en a deux; *triſyllabe*, celui qui en a trois; & *polyſyllabe*, tous ceux qui en ont davantage.

POLYTHÉE. ſ. m. Celui qui croit pluſieurs Dieux. L'unité de Dieu ſe doit prouver contre les *Polythées* par les ſeules lumières de la raiſon. Ce mot n'eſt pas encore bien introduit dans la Langue, & vient du Grèc πολὺ, *multus*, & de θεὸς, *Deus*.

POLYTHEISME. ſ. m. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie, pluralité des Dieux. *Polytheiſmus*. Il a été introduit depuis peu dans notre Langue. Le Père Gilbert a prouvé l'unité de Dieu, après avoir parlé contre le *polytheiſme* en général.

POLYTRIC. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *polytric commun* a ſes feuilles compoſées de quelques autres feuilles fort petites, préſque rondes, légèrement crénelées, diſpoſées ſur une côte ronde, menuë, noirâtre, fragile. Ses fruits naiſſent ſur le dos des feuilles, ils ſont menus comme de la pouſſière. M. Tournefort qui les a obſervez avec le microſcope, dit qu'ils ſont envelopez dans quelques écailles, parmi leſquelles ſe trouvent pluſieurs capſules ou coques ſpériques garnies d'un cordon à reſſort, qui par ſa contraction ſe détache & fait crever ſes capſules, dans leſquelles ſont renfèrmées quelques ſemences. En Latin *trichomanes ſeu polytricum officinarum*. C. BAUH. Cette plante eſt une des cinq capilaires ordinaires, elle eſt apéritive, adouciſſante, pectorale. Il y a d'autres éſpéces de *polytric*.

POM.

POMACIES. ſ. f. plur. Sorte d'eſcargots qui viennent aux montagnes de Gènes & de Trente. *Cochlea limax.* Leur coquille eſt blanche & dure. On les tire de tèrre en hivèr avec une pioche auprès des hayes & au piéd des arbres. Ils ſont beaucoup meilleurs que ceux qu'on trouve au printems & en été, & qui ſont agitez en ce tems-là par les pluies & les orages, au lieu que ceux-ci ſe tiennent cachez en tèrre pendant tout l'hivèr.

POMMADE. ſ. f. Compoſition faite avec des pommes & des graiſſes, qui ſèrt à pluſieurs uſages. *Myrotnelinum, unguentum odoratum.* La *pommade* ſèrt à guérir pluſieurs maladies du cuir, des élevures, des gèrſures; à rendre le teint frais, nèt & poli; à adoucir les mains; à mettre ſur les cheveux pour les poudrer & friſer, &c. On fait des *pommades* de jaſmin, d'orange, de jonquilles, de tubereuſes, c'eſt-à-dire, on leur donne l'odeur de ces fleurs-là. La bonne *pommade* ſe fait avec de la graiſſe de chevreau, des pommes de courtpendu, & un citron tranché par rouelles, avec un vèrre d'eau roſe & demi-vèrre de vin blanc bouillis & coulez, & enſuite arroſez d'huile d'amande douce.

POMMADE, eſt auſſi un exèrcice de Voltigeur, quand il fait un ſaut en tournant ſur le cheval de bois, & en appuyant ſeulement la main ſur le pommeau de la ſelle; ce qui l'a fait nommer ainſi. Quelques-uns écrivent *paumade*, à cauſe que ce tour ſe fait ſur la paume de la main. *Crebris in equum ligneum aſcenſionibus deſcenſionibuſque exercitatio.*

POMMADER. v. act. Qui ne ſe dit guère qu'avec le pronom pèrſonnel. Se ſèrvir de pommade. *Unguento odorato ſe illinire.* Cette Dame eſt deux heures à ſa toillette, à ſe décraſſer & à ſe *pommader*. On dit, quand un teint eſt luiſant, qu'il eſt fardé ou *pommadé*.

POMMADER, eſt auſſi un vèrbe neutre, qui ſignifie, faire de la pommade; mais, comme il ne ſe trouve que dans les *Precieuſes ridicules*, on ne s'en peut ſèrvir qu'en riant. *Unguentum odoratum confiere.* Dites leur qu'elles déſcendent; c'eſt trop *pommader*. MOL.

POMMADÉ, ÉE. part. adj. Il ſe dit des choſes où l'on a mis de la pommade: mais il ne ſe dit que dans le ſtile comique. *Illinitus.*

POMMAILLE. ſ. f. Tèrme collectif & générique, qui ſignifie des pommes qui ne valent pas grand' choſe. *Poma parùm bona, mala.* Ôtez-moi tout cela & le ſéparez, ce n'eſt que de la *pommaille*. Qu'on mette les bonnes pommes dans la tèrre, & qu'on porte toute la *pommaille* vendre au marché.

POMME. ſ. f. C'eſt le plus connu de tous les fruits qui eſt rond & à pepin, qui vient en été & en automne, qui eſt bon à manger & à faire du ſidre. *Malum, vel pomum.* Il y a d'ordinaire dans les *pommes* quinze groſſes fibres, dont dix ſont diſtribuées dans toute l'étenduë de la pulpe, & enfin s'accrochent & ſe joignent enſemble vèrs le nombril ou œil de la *pomme*; & les cinq autres paſſent en ligne droite du pédicule, ou de la queuë juſqu'à cet œil, où elles ſe mêlent & s'uniſſent avec les dix premières. Celles-ci ſont principalement déſtinées à nourrir les pepins ou la graine.

Il y a un très-grand nombre d'éſpéces de *pommes*, dont voici les principales. Les *paſſe-pommes*, ſont les prémières de l'année, dont il y en a de blanches & de rouges. *Malum præcox.* Il y en a auſſi de tardives qui viennent en automne. La *calleville d'été* eſt une éſpéce de *paſſe-pomme*. *Malum calvirium æſtivum.* La *vèrte-reine*, ou *pomme de neige*. *Malum niveum.* La *coufinette*, ou *petite calleville d'été*. La *pomme de rambourg rayée*, ou *de Notre-Dame*. Il y a auſſi un *rambourg blanc*, & un *rouge*, c'eſt la plus groſſe des *pommes*. La *pomme ſans fleurir*, qui eſt nommée *pomme-figue*, parcequ'elle ſort de ſon bois ainſi que la figue. La *calleville*: il y en a de rouge & de blanche. La *pomme de franquetu*. Le *court pendu gris*. Il y a un *court pendu rouge*, dit *muſqué*, ou *pomme de belin*. Le *chataigné*: il y en a de blanc & de muſqué. *Pomme de pigeon*: il y en a de blanche & de rouge. Le *petit bon*, & le *groſbon*. La *pomme bardin*. Le *fénouillet gris*, ou *pomme d'anis*. Il y a auſſi un *fénouillet blanc*. La *pomme poire*, qui eſt une éſpéce de *rainette griſe*. La *pomme de glace*. L'*Angleterre*, ou *malingre*. La *pomme de pin*, qui eſt blanche, douce & hâtive, & ſe forme en *pomme* de pin au bout des branches. La *pomme lazarelle* qui vient de Florence. La *pomme d'api*: il y en a de groſſes & de petites. Elle n'a point d'odeur, & eſt une *pomme* ſauvage qui s'eſt trouvée dans la forêt d'Apis. La *pomme violette*. La *pomme de belle fille*, qui eſt une éſpéce de *gros court-pendu*. La *pomme de fouaſſe*. La *pomme de croquet*, qui eſt une éſpece de *chataigne*. La *pomme de Bondy*, qui eſt groſſe, vèrte & rouge, & fort liſſe. La *rénette blanche*, la *rénette rouſſe*, la *rénette griſe* eſt la plus excellente des *pommes*. La *rénette verte*, & la *rénette d'Angleterre*, qui eſt une très-belle & groſſe *pomme* blanche, liſſe, & plus longue que ronde. On appelle *pommes* jumelles, des *pommes* qui viennent attachées l'une à l'autre.

Matthiole dit que les *pommes* rouges & aigres ne ſont telles que parcequ'on les a entées ſur un murier noir. On fait des ſyrops, des marmelades de *pomme*, des tartes en *pomme*.

POMME D'ADAM. C'eſt un arbre qui a les branches & les feuilles ſemblables à celles du limonier, mais ſes feuilles ſont plus grandes & plus larges. Ses fleurs reſſemblent à celles du citronnier. Il porte un fruit fait comme une orange, mais beaucoup plus gros, d'un jaûne plus foncé, & d'une odeur moins forte: ſon écorce eſt médiocrement épaiſſe, inégale, ayant pluſieurs crévaſſes qui reſſemblent à des morſures; d'où vient que le peuple lui a donné le nom de *pomme d'Adam*, croyant que c'étoit celle dont Adam avoit mangé dans le Paradis tèrrèſtre: ſa chair eſt ſemblable à celle du citron, remplie de ſuc, d'un goût approchant de celui de l'orange, mais qui n'eſt point agréable. En Latin *Malus Adami*. C. BAUH. Le ſuc des *pommes d'Adam* a la même vèrtu que celui des limons.

POMME DORÉE. *Pomum auratum.* On POMME D'AMOUR. *Malum amatorium.* C'eſt une plante qui pouſſe des tiges longues de quatre ou cinq piéds, revêtuës de beaucoup de feuilles découpées à peu-prés comme celles de l'aigre-moine, dentelées en leurs bords, pointuës, un peu veluës. Ses fleurs ſont petites, de couleur jaûne, naiſſant dix ou douze enſemble. Chaque fleur eſt une roſette à cinq pointes ſoutenuë par un calice velu, découpé auſſi en cinq parties. Son fruit eſt gros comme une petite pomme, rond, uni, luiſant, moû, de couleur jaûne, tirant ſur le rouge, diviſé en pluſieurs loges qui renfèrment pluſieurs ſemences rondes, jaunâtres. M. Tournefort appelle cette plante *Lycoperſicon Galeni*, *anguillara*. Les Italiens mangent beaucoup de ſon fruit en ſalade avec du ſel, du poivre & de l'huile, comme on mange les concombres. Il y a quelques autres éſpéces de *pomme dorée*.

POMME ÉPINEUSE. *Pomum ſpinoſum.* Ou POMME de PÉROU. Voyez STRAMONIUM.

POMME DE MÈRVEILLE. C'eſt une plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, menuës, ſarmenteuſes, s'attachant par des filèts qu'elles produiſent, à des bâtons qu'on met auprès pour les ſoutenir. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la coulevrée ou plutôt de la vigne, mais plus petites, d'un vèrd agréable. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles; elles ſont formées en baſſins taillez en cinq quartiers, de couleur jaûne blanchâtre. Il leur ſuccéde un fruit long, formé à-peu-près comme un concombre, plus ou moins renflé vèrs le milieu, prenant en muriſſant une couleur rouge, ou quelquefois jaûne, rougeâtre, parſemée en ſa ſurface de tubèrcules épineux. Ce fruit n'eſt point charnu, il s'ouvre de lui-même comme par une manière de reſſort, & il n'a qu'une cavité qui renfèrme pluſieurs ſemences grandes comme celles de la citrouille, rougeâtres, enveloppées d'une coëffe: ſa racine eſt petite & fibreuſe. En Latin *Momordica vulgaris*. P. TOURNEFORT. On ſe ſèrt en Médecine de ſes feuilles & de ſon fruit, qu'on appelle *pomme de merveille*. Les feuilles priſes avec du vin ſont propres pour calmer les douleurs, & pour guérir les plaies. L'huile dans laquelle on a fait infuſer le fruit, eſt bonne auſſi pour les plaies, pour la douleur des hémorrhoïdes, pour la brulûre, & pour les hèrnies. Il y a quelques autres éſpéces de *pommes de merveille*.

POMME, ſe dit auſſi de pluſieurs autres fruits qui ont de la rondeur, ou quelque figure approchante. Une *pomme* d'orange. *Malum auratum.* De grenade. *Malum punicum.* Une *pomme* de pin, de coin; une *pomme* de chou, dont les feuilles s'entortillent en rond. Les Poëtes ont feint auſſi, qu'il y avoit des *pommes* d'or dans le Jardin des Héſpérides.

Les Médecins appellent *pomme*, ou *pommeau*, la partie ſupérieure de la joüe qui eſt entre le nez & l'oreille au-deſſous de l'œil, & que la pudeur fait rougir. On appelle auſſi *pomme*, ou *morceau d'Adam*, une partie du cartilage du larinx, nommée *ſcutiforme*, & qui avance en dehors dans le cou des hommes. *Scutiformis.*

POMME, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art, taillez en rond ou en boule dans les jardins. *In modum globuli.* On taille en *pomme* le buis, le romarin, le filèria, & généralement tous les arbuſtes. On appelle dans les meubles, une *pomme* de lit, une *pomme* de chenèt. Dans les piéces de tour, on dit, la *pomme* d'une canne, les *pommes* d'une table, &c. *Globi, vel globuli.* On appelle, *pomme de pavillon*, un morceau de bois tourné & rond qui ſèrt d'ornement ſur le haut du bâton de pavillon. On dit auſſi, *Pomme* de girouette &c.

POMME. Si l'on en croit les Maîtres de la Philoſophie hèrmétique par la fable des *pommes* d'or jettées par Hippomène, les Anciens ont entendu parler des ſoufres fixans & coagulans. Dans le même, Cueillir les *pommes* du jardin des Héſpérides,

c'eſt la récompenſe des travaux, & la toiſon d'or déſirée.

Pomme, ſe dit figurément & proverbialement en ces phraſes. On appelle *pomme de diſcorde*, une choſe contentieuſe que pluſieurs perſonnes veulent avoir; par alluſion à celle qui mit de la jalouſie entre les trois Déeſſes de l'Antiquité. On dit auſſi, que celui-là a emporté la *pomme*, qui a emporté le prix, ou la choſe conteſtée. *Victoria palmam referre.* On dit auſſi de ceux qui ne tiennent pas leur colère, qu'on les appaiſera comme un enfant avec une *pomme*. On dit auſſi de celui qui a fait une grande imprécation, qu'il s'eſt donné à plus de diables, qu'il n'y a de *pommes* en Normandie.

POmmÉ. ſ. m. Sidre fait de jus de pommes. *Sicera.* On eſtime plus le *pommé* que le poiré.

Pommé, ée. adj. ſe dit des choux & des laituës, qui en croiſſant s'arrondiſſent, & font une eſpéce de pommes. Des choux *pommez*, des laituës *pommées*. *Braſſica capitata.*

POmmÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe incarnat & blanc. Morin.

POmmEAU. ſ. m. Eſt une piéce de cuivre qui eſt au haut & au milieu de l'arçon de la ſelle, où l'on attache les piſtolets, le chapelet, ou quelques hardes qu'on porte. *Globus aneus.* Les mauvais cavaliers ſe retiennent au *pommeau* de la ſelle, quand le cheval ſe cábre.

Pommeau, eſt auſſi un gros bouton de fer, ou d'argent, qu'on met au bout de la poignée & de la garde d'une épée, pour y ſervir en quelque façon de contrepoids. *Glans capularis.* On trouve encore des priviléges accordez par Charlemagne, & ſcellez du *pommeau* de ſon épée, lequel lui ſervoit de ſceau & de cachet: & il promet de les garantir avec cette même épée. Balz.

Ce mot vient de *pomme*, à cauſe de la reſſemblance.

Pommeau, en tèrmes de Médecine, ſignifie auſſi le molet ou le gras de la jambe, & la partie ſupérieure de la joüe. *Sura.*

POMÉJOC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Pomejocum.* Elle eſt dans la Virginie, vers les confins de la Floride, ſur la côte, ayant au midi l'embouchure du Poméjoc, & au couchant le lac de ce nom. Maty.

POmmELÉ, ée. adj. Qui ſe dit du Ciel, quand il eſt couvèrt de pluſieurs petits nuages clairs & ſéparez. *Cœlum variis coloribus intertextum.* Les Normands l'appellent *tems caillé.*

Pommelé, en tèrmes de Manége, ſe dit de pluſieurs petites marques qui ſont un peu plus ſombres ſur le poil. Un cheval gris-*pommelé*; a ezan-*pommelé*. *Equus ſcatulatus.*

On dit proverbialement, tems *pommelé*, & femme fardée, ne ſont pas de longue durée.

POmmELLE. ſ. f. Table de plomb batuë en rond, & pleine de petit trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures de paſſer. *Lamina plumbea perforata.*

Pommelle. Tèrme de Corroyeurs. Inſtrument de bois ſur lequel il y a une manicle de cuir, qui eſt long d'un piéd, large d'un demi-piéd, épais d'un pouce, plein de pluſieurs dents. *Inſtrumentum ligneum manicâ inſtructum.* On ſe ſert de la *pommelle* pour faire venir le grain au cuir. Tirer à la *pommelle.*

POmMER. v. n. Devenir en pomme, ſe tourner en rond. *Capitatus fieri.* Voilà des choux qui commencent à *pommer*. Pour faire *pommer* des laituës, il les faut tranſplanter.

Pommer, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte, qui ſe dit de l'œillet & qui ſignifie s'arrondir en s'élevant. L'œillet eſt beau quand il *pomme* en forme de houpe. Cult. des Fleurs.

On dit populairement, *pommer* ou plutôt *paumer* la gueule; pour dire, donner un coup de poing, ou de la paume de la main ſur le viſage. *Alapam impingere.*

POMÉRANIE. ſ. f. Nom propre d'une province du cèrcle de la Haute-Saxe, en Allemagne. *Pomerania.* Elle s'étend le long du bord méridionale de la mèr Baltique, depuis les États de Pologne, qui ſont au levant, juſqu'au Duché de Mécklenbourg qui la borne au couchant; ayant le Marquiſat de Brandebourg au midi. Ce pays peut avoir environ quatre-vingts lieuës de côtes; ſa largeur eſt fort inégale; elle n'iroit pas beaucoup au-delà de quinze lieuës, ſi on compenſoit les inégalitez. La *Poméranie* eſt arroſée par pluſieurs rivières, dont l'Odèr, le Pène, le Réga, la Perſante, le Vippèr, la Stolpe, le Lupo & le Lobo ſont les plus conſidérables. L'air y eſt aſſez froid; mais cette incommodité eſt compenſée par la fèrtilité du terroir, qui abonde en paturages, & ſur tout en grains, dont on tranſporte une grande quantité dans les pays étrangers. Ce que nous connoiſſons aujourd'hui ſous les noms de *Poméranie*, de Pomérellie, & de Marche Vénérane fut érigé en Duché par l'Empereur Frideric I. l'an 1182. & ſes Ducs furent mis au rang des Princes de l'Empire. On la diviſoit alors en Citérieure ou Antérieure, & Ultérieure; celle-là étoit au couchant de l'Odèr, & celle-ci au levant. George I. Duc de *Poméranie* fit un traité de ſubſtitution mutuelle avec l'Électeur de Brandebourg l'an 1529. & la race des Ducs de *Poméranie* s'étant éteinte l'an 1637. par la mort de Bogiſlas, la *Poméranie* devoit appartenir aux Électeurs de Brandebourg; mais comme le même Bogiſlas, opprimé par une armée Impériale, avoit appellé à ſon ſecours Guſtave Adolphe Roi de Suéde, qui s'étoit rendu maître du pays, en chaſſant les Impériaux, avoit fait un teſtament en faveur de ce Roi, pour éxclure les Électeurs de Brandebourg de la ſucceſſion; les Rois de Suéde & les Électeurs de Brandebourg prétendirent également au Duché de *Poméranie*. La paix de Weſtphalie régla ce différend. Elle laiſſa à la Suéde une partie de la *Poméranie*, pour le dédommager en partie des villes qu'elle rendoit. Le reſte fut ajugé à l'Électeur de Brandebourg, à condition qu'il appartiendroit à la Suéde, ſi la branche Électorale de Brandebourg venoit à s'éteindre; & pour dédommager le Brandebourg des droits qu'on donnoit à la Suéde ſur la *Poméranie*, l'Empereur & l'Empire lui cédérent les Évêchez de Camin, d'Halbèrſtat & de Minden, avec l'Archevêché de Magdebourg. Ainſi la *Poméranie* eſt aujourd'hui diviſée en *Poméranie* Royale, & en *Poméranie* Ducale.

La *Poméranie* fut convèrtie à la Foi l'an 125. par S. Otton Évêque de Bambèrg.

Poméranie Royale, ou Suédoise. C'eſt la partie occidentale de la Poméranie. *Pomerania Regalis*, ou *Suecica.* Elle comprend les iſles de Wollin, d'Uſedom, de Rugen, le Duché de Bardt, la Seigneurie de Wolgaſt, le Comté de Gutzkovv le Duché de Stétin, à la réſérve de la partie qui eſt à l'orient de l'Odèr, laquelle a été cédée à l'Électeur de Brandebourg par la paix de S. Germain l'an 1679. Ses villes principales ſont Stétin capitale, Anclam, Wolgaſt, Gripſvvalde, Stralſunde & Bardt. Maty.

Poméranie Ducale, ou Brandebourgeoise. C'eſt la partie orientale de la Poméranie. *Pomerania Ducalis*, ou *Brandeburgica.* Elle comprend les Duchez de Poméranie, de Caſſubie & de Wandalie, les Seigneuries de Butovv & de Louvvenbourg, avec la partie du Duché de Stétin, qui eſt au levant de l'Odèr. Ses villes principales ſont Colbèrg, Camin, Stargard capitale, Coſſin & Stolpe. Maty.

Poméranie propre, ou le Duché de Poméranie. *Pomerania propria*, *Pomerania Ducatus.* Elle eſt entre le Duché de Stétin, la nouvelle Marche de Brandebourg, le Duché de Caſſubie & la mèr Baltique. Elle peut avoir dix-huit lieuës de long, & huit de large. Stargard, Camin, Tréptovv & Griffenbèrg en ſont les lieux principaux. Maty.

La petite Pomeranie, la *Poméranie* Polonoiſe, ou la Pomérellie. *Pomerania parva*, ou *Suecica*, *Pomerellia.* C'eſt une province de la Pruſſe Ducale. Elle eſt au couchant de la Viſtule, entre la Baſſe-Pologne, la *Poméranie* Ducale & la mèr Baltique. Ce pays eſt aſſez étendu, mais mal peuplé, particuliérement vers le midi, où l'on voit le grand déſert de Walkovv, qui n'eſt qu'un amás de montagnes fort hautes & incultes. Ses lieux principaux ſont Dantzic, Pautzke & Dirſchavv. La Pomérellie étoit anciennement une partie de la *Poméranie*. Elle s'étendoit juſqu'à la rivière de Stolpe. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, maîtres de la Pruſſe, l'enleverent aux Ducs de *Poméranie*, & elle paſſa enſuite ſous la domination des Rois de Pologne, qui la poſſedent encore, à la réſérve des Seigneuries de Butovv & de Lovvenbourg, que les Électeurs de Brandebourg tiennent en fiéf d'eux. Maty.

POMÉRANZA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Toſcane, ſitué dans le Piſan, pres de la rivière de Cécina, environ à deux lieuës de Volterre, vers le midi oriental. *Pomerantia*, *Marantium.* Maty.

POmmERAYE. ſ. f. Lieu planté de pommiers. Une grande *pommeraye*. *Pomarium.*

POMÉSANIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Pomeſania.* Elle s'étend d'orient en occident depuis la rivière de Paſſerg juſqu'à la Viſtule, entre la Pruſſe Royale, qui la borne au couchant, au nord, & en partie au levant; la Gallindie qui la confine du mêine côté, & le Palatinat de Plocsko qui lui eſt au midi. La *Poméſanie* eſt un aſſez grand pays, mais plein de lacs ou de marais. Ses lieux principaux ſont Holland capitale, Marienvvèrder, Freiſtat, Libſtat, Salfeldt, Eylavv & Hohenſtein. Maty.

POmmETÉ, ée. adj. Tèrme de Blaſon, ſe dit de pluſieurs boutons ronds, dont on orne les extremitez de pluſieurs meubles de l'Écu. *Sphærulis diſtinctus.* Une croix *pommetée*, une loſange *pommetée*. On appelle auſſi des bourdons *pommetez*. On le dit encore des rais d'éſcarboucles, qui ſont garnis de petites pommes ou boules dans leurs extremitez, ou au milieu.

POMÉTINE. adj. f. Nom de l'une des trente-cinq tribus de l'ancienne

l'ancienne Rome. *Pometina tribus.*

POMMETTE. ſ. f. Petit ouvrage en forme de pomme. *Globuli.* On met des *pommettes* dorées ſur les impériales des carroſſes pour les orner. Les ouvrages de tour délicats aboutiſſent preſque tous en *pommettes*. Les Lingères font de petits nœuds ou points ronds, pour orner le linge, qu'elles nomment *pommettes.*

POMMETTE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Os de la *pommette*, en Latin, *Os mala.* Les os de la *pommette* ſont deux os de la face, & des jouës. Ils ſont grands & d'une ſubſtance dure & ſolide; ils ont une figure triangulaire; leur partie moyenne eſt un peu avancée en dehors, & ronde comme une pomme. Cette figure, & la couleur vèrmeille qui eſt quelquefois à ces endroits, les ont apparemment fait appeller les os de la *pommette.* Ce ſont ces os qui forment la joue, & qui ſont la partie inférieure de l'orbite. Ils ſont attachez à quatre autres os, qui ſont le coronal, le ſphénoïde, le maxillaire & l'os pétreux. L'on remarque à chacun trois apophyſes; l'une qui forme une éminence, laquelle monte en haut fait le petit angle de l'œil; l'autre qui s'avançant vèrs le nez, fait la plus grande partie du ſourcil inférieur de l'orbite; & la troiſiéme, qui ſe joignant avec une éminence de l'os pétreux, fait une grande partie du zigoma. DIONIS.

On dit os de la *pomette*, & *pomette* tout ſeul. Les fibres du maſſéter, qui viennent de la *pomette*, vont à l'angle de la machoire. DIONIS.

POMMIER. ſ. m. Arbre qui porte les pommes. *Malus*, *pomus.* *Pommier* nain; *pommier* en plein vent; *pommier* ſauvage; *pommier* enté ſur franc, ou ſur ſauvageon. Le *pommier* jette pluſieurs branches qui s'étendent en long & en large. Ses feuilles ſont oblongues ou preſque rondes, les unes pointuës, les autres obtuſes, légérement crénelées aux bords. Ses fleurs ſont à cinq feuilles diſpoſées en roſe, de couleur blanche, ou d'un blanc melé de purpurin, d'une odeur agréable. Quand elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits charnus, preſque ronds, qu'on appelle *pommes.* Ses racines ſont longues, ligneuſes, prèsque à fleur de tèrre. En Latin *malus ſativa.* On éleve des *pommiers* ſur franc, & ſur paradis; & pour faire des buiſſons, le paradis eſt le plus propre, demeurant toujours nain. Il y a une eſpéce de ſauvageon de *pommiers*, nommée *doucins*, qui pouſſe beaucoup de jèts au piéd, qui a beaucoup plus de ſéve que le *pommier* de paradis, qui eſt une eſpéce de *doucins* qui j tte du piéd.

POMMIER, eſt auſſi un utencile de ménage qui ſert à mettre cuire des pommes devant le feu, proprement. *Pomarium.* Il y en a de tèrre, de fèr blanc, à un, deux & trois étages.

POMONE. ſ. f. Nymphe, & fauſſe Divinité des Anciens, qu'ils croyoient préſider aux jardins; ils feignent qu'elle fut mariée à Vèrtumne, qu'ils avoient pour ce ſujet en grande vénération. *Pomona.*

POMPE. ſ. f. Somptuoſité; appareil ſupèrbe; dépenſe magnifique qu'on fait pour rendre quelque action plus recommandable, plus ſolennelle, & plus éclatante. *Pompa*, *ſplendor.* Rien n'a égalé la *pompe* & la magnificence des triomphes Romains. Un ſage Favori doit éviter la *pompe* & le faſte, pour ne pas irriter l'envie. M. ÉSP. La *pompe*, & l'éclat qui accompagnent l'état des Grands, les font honorer, & parcequ'il eſt bon qu'ils ſoient honorez, il eſt juſte auſſi que la grandeur ſoit jointe à quelque magnificence extérieure. NIC. La *pompe* ne contente pas tous ceux qu'elle environne. S. ÉVR. Mille gens ſe ruïnent par une vaine *pompe*, & par oſtentation. Le luxe a porté la *pompe* des habits à un très-haut point. Le Chriſtianiſme veut qu'on renonce au monde & à ſes *pompes.* On fait aux Rois de magnifiques *pompes* funébres. La *pompe* la plus ſuprenante eſt celle d'Antiochus ſurnommé le Splendide, qui eſt décrite par Polybe & par Athenée. Il y avoit une marche de cinquante mille hommes. On en voit auſſi une ample déſcription dans le traité des Carrouſels du Père Ménestrier.

POMPE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'Écriture nous apprend que le Seigneur viendra en grande *pompe* juger les vivans & les morts *Cum poteſtate & majeſtate magnâ.* On dit auſſi, la *pompe* du ſtile, des vèrs, de l'éloquence, quand on parle, qu'on écrit avec des mots choiſis, relevez & magnifiques. Lucain aime la *pompe* ſur toutes choſes. LE PÈRE LAB.

POMPE, eſt auſſi une machine en forme de ſeringue, pour élever des eaux. *Hauſtrum hydraulicum.* Elle eſt compoſée d'un tuyau ou cylindre renforcé, qu'on appelle *barillet*, ou *corps de pompe.* On appelle le *pot* d'une *pompe*, l'endroit, ou le tuyau par où s'écoule l'eau preſſée par le piſton. Il y a au bas une ſoupape qui s'ouvre pour laiſſer entrer l'eau lorſqu'on tire le piſton, & qui ſe fèrme pour l'empécher d'en ſortir lorſqu'on preſſe le piſton. Elle a auſſi un piſton, ou piéce ronde qui s'abaiſſe, & qui s'éleve dans le barillet par le moyen d'une manivelle qu'on appelle *vèrge* ou *trimbale.* On appelle cette *pompe*, une *pompe ſoulante*, parcequ'elle fait ſortir l'eau en la preſſant. On peut par cette machine élever l'eau auſſi haut que l'on voudra. Il y a des *pompes aſpirantes* qui tirent, & qui élevent l'eau à 32. piéds par le ſeul poids de l'air; d'autres qui agiſſent par compreſſion, qui l'élevent à toutes ſortes de hauteurs. On les appelle *pompes expulſives.* La plus belle de toutes les machines hydrauliques eſt la *pompe* inventée par Cteſibius, qui lui a donné ſon nom Latin *Organum Cteſibicum.* La *pompe* eſt de grand uſage ſur mèr pour vuider les eaux d'un navire. On en met deux de chaque coté du grand mât, & quelquefois une vèrs l'arrimon. On dit, *être à une*, *on à deux pompes*; pour dire, ſe ſervir d'une, ou de deux *pompes.* Affranchir la *pompe*, c'eſt vuider toute l'eau du vaiſſeau. Charger la *pompe*, c'eſt mettre de l'eau dedans pour attirer celle qui eſt dans le fond du vaiſſeau. Ce mot vient de l'Alleman *pomp*, qui ſignifie la même choſe.

POMPE, ſe dit de ces phioles renvèrſées que les Oiſeliers mettent dans les augèts des cages de leurs oiſeaux, pour leur fournir toujours à boire & à manger. *Ampulla inverſa.*

POMPER. v. n. Élever de l'eau avec une pompe. Quand un navire fait eau, il eſt force de *pomper.* *Sentinam exhaurire.* Une pompe fait juſqu'à 500. bâtonnées par heure.

On *pompe* auſſi l'air dans la machine pneumatique de M. Boyle pour faire du vuide. Il eſt actif en ce ſens.

POMPEUSEMENT. adv. D'une manière pompeuſe & éclatante. *Splendidè*, *magnificè.* Le ſoleil monte *pompeuſement* ſur l'horiſon.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui ſe fait avec pompe & avec magnificence; qui eſt magnifique, ſplendide, faſtueux. *Magnificus*, *ſplendidus.* Cette entrée, ce carrouſel, étoit fort *pompeux.* La Cour de France eſt toujours *pompeuſe* & fort leſte.

* *Elle ſort* pompeuſe *& parée*
Pour la conquete d'un Amant. MAI.

POMPEUX, ſe dit figurément en Morale. *Magnificus.* Les vèrs d'un poëme épique, d'une tragédie, doivent être *pompeux*, & élevez. Le panégyrique demande un ſtile *pompeux* & magnifique. Les Déclamateurs ont affoibli l'éloquence, en ne s'appliquant qu'à l'arrangement des mots, & à la cadence *pompeuſe* des périodes. S. ÉVR. Les figures & les raiſons *pompeuſes* & magnifiques de Tèrtullien ne prouvent que par leur éclat ſenſible. MALEB. Il ne faut pas être *pompeux* juſqu'à être enflé. On appelle galimatias *pompeux*, un amas de grands mots, & de belles paroles qui ne ſignifient rien.

POMPHOLYX. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une fleur d'airain, blanche, légère, qui ſe trouve attachée au couvèrcle du creuſet dans lequel on a mis fondre du cuivre avec de la piérre calaminaire pour en faire le cuivre jaune ou letton. Il s'en trouve auſſi aux tenailles des fondeurs. Le *pompholyx* eſt détèrſif & déſiccatif; on ne s'en ſert guère qu'extérieurement. Il eſt appellé ainſi du Grec πομφόλυξ, *petite veſſie qui s'éleve ſur l'eau*, à cauſe qu'il eſt fort léger. On l'appelle autrement *calamine blanche.* Les Apothicaires l'appellent auſſi *nil*, ou *nihili album.*

POMPTINE. adj. f. Nom d'une des trente-cinq tribus de Rome. *Pomptina tribus.* La tribu *Pomptine* étoit compoſée des habitans des environs de la Palu Pontine, qu'on appelloit Palu *Pomptine.* On y en annéxa encore beaucoup d'autres citoyens nouveaux, auxquels on donna le droit de bourgeoiſie. La tribu *Pomptine* ne fut ajoutée aux autres que l'an 315. de Rome.

P O N.

PONA, ou PÔNE. ſ. f. C'eſt l'hèrbe Artémiſia. *Dioſcoride.* BOREL.

PONANDÉ. Tèrme de compte. Les Clèrcs de la Chambre des Comptes de Paris appellent *ponandé* la prémiére apoſtille qui ſe met ſur le commencement d'un compte, & cette étiquette de parchemin qu'on met à la liaſſe des acquits du compte. *Ponendo.*

PONANT. ſ. m. La partie occidentale du monde oppoſée au levant. *Occaſus*, *Occidens.* Depuis le levant juſqu'au *ponant.* Le vent de *ponant* ſouffloit dans nos voiles. On ne le dit plus guère qu'en Poëſie. Ménage raporte qu'on ſe moquoit à la Cour d'un vèrs de Malhèrbe, où il avoit employé le mot de *ponant*, qui ſe prend par le peuple pour *le derriere.*

PONANT, en tèrmes de Marine, ſignifie la mèr Océane, Atlantique, par oppoſition à la mèr de levant qui eſt la Méditèrranée. *Mare Oceanum.* Il y a des animaux du *ponant.* L'Eſcadre du *ponant.*

PONANTIN, ou PONANTOIS. adj. maſc. *Septentrionalet populi.* Ce qui concèrne l'Océan. Officier *ponantin.* Vaiſſeau *ponantin.* Les matelots *ponantins* ne ſont bons que ſur l'Océan.

PONCE. ſ. m. Pierre ſpongieuſe calcinée par des feux ſoutèrrains. Voyez PIERRE PONCE. Au reſte on dit également pierre *ponce*, ou pierre de *ponce*. L'ACAD. *Pumex.*

PONCE, chez les Ouvriers, eſt un nouet de poudre de charbon envelopé dans quelque étoffe claire, qu'on paſſe par deſſus des piquûres, afin de marquer ſur un papier qui eſt deſſous des lignes, ou des deſſins. *Innodatio pulveris delineatorii.* La *ponce* eſt de grand uſage chez les Brodeurs. On l'a ainſi nommée, parce qu'au commencement on marquoit ces deſſins avec de la poudre de pierre *ponce.*

PONCE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Pontius.* JÉSUS-CHRIST ſouffrit ſous *Ponce* Pilate. C'eſt un article du ſymbole. *Ponce* Pilate étant Gouvèrneur de Judée. BOUH. Enſuite ils le menèrent lié (*Jésus*) & le remirent entre les mains du Gouvèrneur *Ponce* Pilate. ID.

S. *Ponce* Diacre de Carthage, a écrit la vie de S. Cyprien ſon Évêque. S. *Ponce* Martyr du IIIe ſiécle s'appelle auſſi *Pons*, au lieu de *Ponce.*

PONCEAU. ſ. m. Éſpéce de pavot qui croît dans les blez, & dont la fleur eſt d'un rouge foncé. On l'appelle autrement *pavot rouge*, ou *coquelicoc.* En Latin *papaver erraticum majus.* C. BAUH. Voyez PAVOT ROUGE.

PONCEAU, ſignifie auſſi un rouge fort foncé. *Puniceus.* Le ruban le plus cher eſt le ruban *ponceau*, teint en couleur de feu. Ce nom lui a été donné à cauſe de la fleur du *ponceau*, ou *coquelicoc*, qui eſt fort rouge.

On appelle à Paris le mauvais François, le langage du *ponceau*, à cauſe d'un *ponceau* ou petit pont, auprès duquel habite force petit peuple, qui parle fort mal.

PONCEL. ſ. m. Vieux mot. Petit pont. BOREL. *Ponticulus.* Le Roi fit faire une barbacane devant le *poncel*, en manière qu'on pouvoit entrer dedans par deux cotez tout à cheval : & il fit cela, pour retraire ſes gens aiſément. JOINVILLE, *p.* 122.

PONCER. v. act. Marquer ſur du papier ou ſur des étoffes des lignes, ou des deſſins avec la ponce. *Pulvere lineamenta imaginis in papyrum trajicere.* Les Écrivains, les Graveurs, les Brodeurs, faiſeurs de deſſins, de dentelles, &c. *poncent* leurs ouvrages.

PONCER, ſe dit auſſi chez les Orfévres, lorſqu'avec la pierre ponce ils rendent matte la vaiſſelle d'argent. *Affrito pumice lavare.*

PONCHE. ſ. f. C'eſt une boiſſon Angloiſe. Voyez BOULEPONCHE. *Servifia Anglicana.*

PONCIRE. ſ. m. Gros citron qui a la côte fort épaiſſe, & peu de jus. L'écorce de citron confite eſt faite de *poncires.*

Ce mot vient de *poma cerea.* MÉNAGE. Mais tous les Médecins les appellent *poncilles.*

PONCIS. ſ. m. eſt un deſſin tracé ſur le papier, & marqué par pluſieurs menus points, qui ſert de patron pour en faire pluſieurs autres, en paſſant par deſſus la ponce, dont la poudre marque les mêmes traits ſur le papier qu'on met deſſous. *Delineatio punctuata.*

PONÇOIR. Voyez LOQUET.

PONCTION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une ouvèrture qu'on fait au bas-ventre des hydropiques pour en vuider les eaux. *Punctio.* Cette opération réuſſit fort rarement, parcequ'elle ne corrige pas le vice du ſang & des viſcéres qui ſont affectez dans cette maladie : de ſorte qu'on vuide bien l'eau, mais la cauſe reſte. On l'appelle autrement, *paracenteſe.*

PONCTUALITÉ. ſ. f. Soin qu'on prend de faire les chôſes éxactement, & régulièrement. *Diligentia.* Les Grands veulent être ſervis avec une grande *ponctualité.* Il eſt des gens d'une *ponctualité* régulière ſur les viſites. LA BRUY.

PONCTUATION. ſ. f. Obſervation grammaticale des lieux d'un diſcours, où l'on doit faire de différentes pauſes, & qu'on marque avec des points, & de petits caractères pour en avèrtir les lecteurs. *Interpunctio.* Il y a plus de difficulté qu'on ne penſe à faire bien la *ponctuation.* Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la *ponctuation.* Voyez POINT.

Il y a quatre ſortes de *ponctuations.* La virgule, le point avec la virgule, les deux points, & le point ſeul. La virgule ſert à diſtinguer les noms, les vèrbes, & les différentes parties d'une période, qui ne ſont pas néceſſairement jointes enſemble. Le point avec la virgule marque un ſens plus complet que la virgule. Cela ſert à ſuſpendre & à ſoutenir la période lorſqu'elle eſt trop longue. Les deux points marquent un ſens plus parfait. On s'en ſert pour attacher une nouvelle raiſon, ou une nouvelle conſéquence à ce qui vient d'être dit. Le point ſimple marque un ſens entièrement achevé, & ferme la période. Il y a encore le point interrogatif : Où allez-vous? & le point interrogatif : Le bel éxploit!

La *ponctuation*, ni la diſtinction des mots n'étoient point en uſage dans les prémiers tems. Cet uſage a duré juſqu'à la cent ſeptante-quatriéme Olympiade ſelon Juſte-Lipſe. Le ſens ſeul diviſoit le diſcours.

PONCTUEL, ELLE. adj. Éxact, qui fait les chôſes à point nommé, & de la manière qu'elles ſe doivent faire. *Diligens, accuratus.* Un Marchand doit être *ponctuel* à acquitter les lettres de change qu'on tire ſur lui pour conſerver ſon crédit. Les Moines ſont *ponctuels* à obſerver les heures de leur repas. Si vous aimez votre repos, évitez les commérces avec ces pèrſonnes *ponctuelles*, & attentives à ſe rendre tous les devoirs qu'ils prétendent leur être dus. BELL.

PONCTUELLEMENT. adv. D'une manière ponctuelle & éxacte. *Exacte.* Les Chartreux obſervent encore *ponctuellement* leur prémière Régle, ils ne ſe ſont point relâchez.

PONCTUER. v. act. Mettre des points & des virgules pour marquer la diviſion des membres d'une période, d'un diſcours. *Interpunctis dividere.* On a du mal à bien lire la chicane, parcequ'elle n'eſt jamais *ponctuée.*

On le dit auſſi des caractères apposez pour l'intelligence du texte. L'Hébreu étoit bien plus difficile à lire qu'il n'eſt à préſent, avant qu'il fut *ponctué* par les Maſſoretes, qui y ont mis des points qui ſervent de voyelles.

PONCTUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un *i* ponctué, qui a un point pardeſſus. *Interpunctus.*

PONDICO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel, ſituée dans le golfe de Zeiton, près de la côte de Négrepont. *Pondica inſula*, anciennement *Cyſinethus.* Cette iſle eſt petite & déſerte, de même que deux aûtres que l'on voit auprès d'elle. MATY.

PONDRE. v. act. *Je ponds, tu ponds, il pond, nous pondons. Je pondois. Je pondis. J'ai pondu. Je pondrai. Que je ponde, que je pondiſſe.* Pouſſer ſes œufs dehors. Il ne ſe dit que des oiſeaux & des tortuës. *Ova edere, emittere, eniti, parere, ponere.* On dit que le coucou va *pondre* au nid d'autrui. Les tortuës vont *pondre* ſur le ſable, & puis s'en retournent à la mèr. Il y a des poules qui *pondent* tous les jours.

Ce mot vient de *ponere*, ſelon Nicod.

On dit provèrbialement & figurément, qu'un homme *pond* ſur ſes œufs; pour dire, qu'il eſt riche & à ſon aiſe. *Bonis & divitiis affluens.*

PONENT. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne à Rome au Cardinal, que le Pape nomme pour avoir ſoin de la béatification & de la canoniſation de quelque Saint, & à qui il en donne la commiſſion. *Ponens.* Le Pape (Aléxandre VIII.) ſouſcrivit la commiſſion pour la béatification & la canoniſation du B. Pierre de Piſe, & nomma pour *Ponent* le Cardinal Caſanate protecteur de l'Ordre des Ermites de S. Jérôme fondé par ce Bienheureux.

PONFÈRRADA. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Pons Ferratus.* Elle eſt dans le Royaume de Léon, en Éſpagne, ſur la rivière de Sil, aux confins de la Galice, & à quatorze lieuës de la ville de Léon, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle des anciens Aſturiens qui portoit le nom d'*Interamnium*, *Interamnium fluvium*, que pourtant quelques-autres mettent à Fuente Encélada, village de la même contrée. MATY.

PONFORME. ſ. m. Nom d'un ancien pont fort long, bâti ſur des marais, mais préſque ruiné; il eſt dans le Languedoc, près de Narbonne, en tirant vèrs Béziers. MATY.

PONGIBONT. Voyez POGGIBONZI.

PONGNEOR. ſ. m. Vieux mot. Piqueur. BOREL.

PONJAM. Voyez POUJAM.

PONKESDHAVA. Nom du 5e mois de l'année chez les Hongrois; mois de Mai. *Fabricius.*

PONS. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez PONCE.

PONS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Pontium, Pontes, Pons.* Elle eſt dans la Saintonge, en France, ſur la rivière de Seigne, à quatre lieues de Saintes, vèrs le ſud. MATY.

SAINT PONS DE TOMIÈRES. Nom d'une petite ville de France. *Pontiopolis Tomeria, Fanum*, ou *Urbs S. Ponti Tomeriarum.* Elle eſt dans le Languedoc, à dix lieuës de Narbonne, vèrs le nord, & elle a un Évêché dont l'Évêque eſt Seigneur de la ville, & ſuffragant de l'Archevêque de Narbonne. MATY.

PONT. ſ. m. Ouvrage d'architecture, ou de charpente, qu'on bâtit ſur les rivières pour les travèrſer. *Pons.* Un *pont* de piérre à tant d'arches. Le cintre, la culée, la maitreſſe arche d'un *pont.* On fait auſſi des *ponts* de bois. Quand les ennemis approchent, on rompt les *ponts*, on en coupe une arche. Quelques-uns croyent que Janus fut l'inventeur des *ponts*; des couronnes & des

des navires, parcequ'en pluſieurs monnoies de Gréce, de Sicile & d'Italie, il y avoit d'un côté un Janus à deux têtes, & de l'autre un *pont*, ou une couronne, ou un navire, ſuivant le témoignage qui eſt dans le XVe livre d'Athénée.

On fait auſſi des *ponts* pour travèrſer les choſes qui ont de la profondeur, comme ſur des foſſez. Le *pont* d'une ville, d'un château. On dit que Xèrxès fit faire un *pont* de navires ſur l'Helleſpont.

On fait auſſi des *ponts* pour conduire des canaux d'une hauteur à une autre. Le *pont* du Gard eſt un aqueduc mèrveilleux, où il y a trois *ponts* les uns ſur les autres.

On fait encore des *ponts* de bateaux, ſoit de bois, ſoit de cuivre, qu'on attache avec des pieux, ou des ancres, & ſur leſquels on met des planches. Il y a un fort beau *pont* de bateaux à Rouen, qui s'éleve & qui s'abbaiſſe ſelon le flux & reflux.

PONT DE JONC, eſt un *pont* fait avec de groſſes bottes de jonc qui croît dans les lieux marécageux, & qu'on couvre de planches. *Arundineus pons.* Il ſert à paſſer dans les lieux bourbeux, & où le tèrrain n'eſt pas fèrme.

PONT-LEVIS, ou PONT-DORMANT, eſt un *pont* qui s'éleve par le moyen d'une baſcule, ou contrepoids, & qui ſe joint contre la porte. *Pons arrectarius.* Il y en a auſſi à trébuchèt & à flèche ſoutenus par deux gros paux hauts de 15 piéds, dont une partie ſe baiſſe, quand l'autre ſe hauſſe.

PONT-LEVIS, en tèrmes de Manége, ſe dit du déſordre & de la déſobéiſſance du cheval, quand il ſe cabre pluſieurs fois; & ſe dreſſe ſi haut ſur les jambes de dèrrière, qu'il eſt en danger de ſe renvèrſer avec le cavalier. *In poſticos pedes crebro ſe ſurrigere.* Ce cheval eſt dangereux à monter, il fait ſouvent des *ponts-levis.* On faiſoit auſſi autrefois une ſorte de ſouliers qu'on appelloit *à ponts-levis.*

PONT-VOLANT, eſt un *pont* qu'on fait ſur des paſſages de quatre ou cinq toiſes, compôſé de deux petits *ponts* mis les uns ſur les autres, tellement diſpôſé que le ſupérieur s'avance par des cordages & des poulies qui ſont attachées à l'inférieur. *Pons auctarius.* On fait auſſi des *ponts volans* compôſez de trois piéces de bois dentelées par deſſous en forme de vindre, qu'on pôſe ſur une lantèrne en forme de pignon, qui travèrſe les trois dentelures, & qui eſt compôſée de ſept ou huit fuſeaux, qui entrent dans ces dentelures, à meſure qu'on pouſſe le *pont* avec un engin. Il faut auparavant arrêter les planches ſur ces trois piéces dentelées.

PONT, en tèrmes de Marine, eſt le tillac, ou un plancher qui ſépare les étages d'un navire. *Tabulatum.* On dit auſſi, qu'un vaiſſeau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans ſon creux deux ou trois étages. Les moyens vaiſſeaux ont deux *ponts.* Les plus grands en ont trois, diſtans chacun de cinq piéds. Le *pont* d'en bas s'appelle le *prémier pont*, ou le *franc tillac.* Le ſecond *pont* eſt comme le deuxiéme étage des bâtimens de tèrre au deſſus du rez de chauſſée: c'eſt l'endroit déſtiné à la ſeconde batterie, où il y a pareil nombre de canons que ſur le franc tillac, à la réſèrve qu'il ne s'en met point en poupe, à cauſe que c'eſt la chambre du Capitaine. A l'avant de ce *pont* ſont les cuiſines & offices. Aux grands vaiſſeaux il y a un troſiéme *pont*, & une troiſiéme batterie. Ce troiſiéme *pont* ne couvre que l'avant & l'arrière, qu'on nomme *gaillard*, ou *chateau de poupe* & *de proué. Pont courant devant arrière*, eſt celui qui eſt entier, qui régne de proué à poupe. *Pont coupé* eſt celui, qui ne régne que ſur la proué ou ſur la poupe. *Pont de corde* eſt un *pont* fait de forts cordages entrelaſſez, qu'on étend ſur les vaiſſeaux qui n'ont qu'un tillac, au travèrs duquel on peut aiſément offenſer l'ennemi qui eſt venu à l'abordage, & qui a ſauté deſſus. Ce qui n'arrive ordinairement qu'aux vaiſſeaux marchands, pour ſe défendre de l'abordage des Corſaires. OZAN. Pendant le combat on enfèrme les éſclaves entre deux *ponts.*

En tèrmes de Géographie, on appelle le *Pont-Euxin*, une grande mèr qui eſt par delà Conſtantinople entre l'Europe & l'Aſie, qu'on nomme autrement la *Mèr Noire. Pontus Euxinus.* Elle eſt très-dangereuſe à naviger, & a ſur ſes bords un Royaume que poſſédoit Mithridate, appellé pour ce ſujet Roi de *Pont.* On fait accroire aux badauts nouvelliſtes, que les glaces ont rompu une arche du *Pont-Euxin.*

PONT. ſ. m. Nom propre d'une contrée d'Aſie. *Pontus.* C'étoit anciennement la partie ſeptentrionale de la Capadoce, en l'Aſie mineure. Elle prenoit ſon nom de ſa ſituation le long du Pont-Euxin. On la diviſoit en trois parties. Le *Pont* de Capadoce étoit au levant, aux confins de la grande Arménie; Trébiſonde & Chériſſonde y étoient ſituées. Le *Pont* de Galatie étoit aux confins de la Paphlagonie, & Amaſie en étoit le lieu principal: le *Pont* de Polémon étoit entre les deux autres; il prenoit ſon nom de la ville de Polémon, qu'on appelle aujourd'hui Pormon. Il y avoit encore en l'Aſie mineure le *Pont* de Bithynie, qui étoit entre la Bithynie & la Paphlagonie. Héraclée, aujourd'hui Pendarachi, en étoit la capitale. Enfin Ovide fait mention d'un pays de *Pont* où il fut exilé, & qui devoit être dans la baſſe Mœſie, aujourd'hui la Bulgarie, ſur le Pont-Euxin, vèrs l'embouchure du Danube. MATY.

Sollicite le Pont, *parcourt la Bithynie,*
Intéreſſe pour nous l'une & l'autre Arménie. BRÉB.

PONT-A-MOUSSON. Nom propre d'une petite ville avec Univèrſité. *Muſſipontum, Pons Moncionis, Pons Canaſonis.* Elle eſt dans la Lorraine, ſur la Moſelle, entre Nancy, Metz, S. Michel & Toul, environ à cinq lieuës de chacune. MATY.

Le PONT D'APURIMA, au Pérou. Auprès d'Andaguelais on voit le fameux *Pont* d'Apurima. On dit qu'il ſe trouve dans une montagne une coupure d'environ 120 braſſes de large & d'une profondeur affreuſe, que la nature a taillée à plomb dans le rocher, pour ouvrir paſſage à une rivière, & comme cette rivière roule ſes eaux avec tant d'impétuoſité, qu'elle entraîne de fort groſſes pièrres, on ne peut la travèrſer à guet, qu'à vingt-cinq ou trente lieuës de là. La largeur & la profondeur de cette bréche, & la néceſſité de paſſer en cet endroit, ont fait inventer un pont de cordes faites d'écorces d'arbres, qui eſt large d'environ ſix piéds, entrelaſſé de travèrſes de bois, ſur leſquelles on paſſe, même avec les charges des mules, non ſans crainte; car vèrs le milieu on ſent un balancement capable de cauſer des vèrtiges. Mais comme il faudroit faire un détour de ſix ou ſept journées pour paſſer ailleurs, tout ce qui circule de denrées & de marchandiſes de Lima à Cuſco & dans le haut Pérou, paſſe par deſſus ce pont. Pour l'entretenir on éxige quatre reaux de chaque charge de mule. FRÉZIÉR, *p.* 166.

PONT DE L'ARCHE. Nom propre qui ne ſe dit qu'avec l'article. Petite ville avec une citadelle. *Pons Arcuenſis, Pons Arcûs.* Elle eſt dans la Normandie, à trois lieuës de Rouen, vèrs le midi. Elle a un pont de pièrre ſur la Seine, duquel elle a pris ſon nom. MATY. Le *pont de l'Arche*, du *pont de l'Arche*, au *pont de l'Arche.*

PONT BEAUVOISIN. Nom propre d'un bourg du Dauphiné, en France. *Pons Bellovicinus*, anciennement *Labiſco.* Il eſt à huit lieuës de Grenoble, vèrs le nord, ſur la rivière de Gièrs, qui le ſépare d'un fauxbourg dépendant de la Savoye. MATY.

PONT DE CÉ. Nom d'une petite ville de France, ſituée dans l'Anjou, à une lieuë d'Angers, vèrs le midi. *Pons Saii, pontes Ceii*, ou *Cæſaris.* Cette ville a pris ſon nom d'un pont fort long qu'elle a ſur la Loire. MATY.

PONT DE LEVOY, ou plutôt Pont-Levoy. Nom propre d'un bourg du Blèſois, en France. *Pons Levius, Pontilevium.* Il eſt environ à cinq lieuës de Blois, vèrs le midi. MATY.

PONT-PIÈRRE. ſ. m. Nom de lieu. *Pons Petreus.* Il eſt ſur la Meuſe, entre la Motte & Neuf-Châtel; ce n'eſt aujourd'hui qu'un village. Grégoire de Tours en parle, L. V. C. 18.

PONT DE REMI. Nom propre d'un bourg de la Picardie, en France. *Pons Remigii.* Il eſt ſur la Somme, à deux lieuës au deſſus d'Abbeville. MATY.

PONT DE ROYAN. Nom propre d'un bon bourg du Dauphiné en France. *Pons Royani, Royanum.* Il eſt chèf du Marquiſat de Royanez, & ſitué au pié des Montagnes, à trois lieuës de ſaint Marcelin, vèrs le midi. MATY.

PONT L'ÉVÊQUE. Nom d'une petite ville de France. *Pons Epiſcopi.* Elle eſt dans la Normandie, ſur la rivière de Léſon, à trois lieuës au deſſous de Lifieux, & à deux lieuës de la Manche. MATY.

PONT-EUXIN. Voyez NOIRE, la MÈR NOIRE. *Pontus-Euxinus.*

PONT SAINT ÉSPRIT. Nom d'une ville Épiſcopale de Languedoc, ſur le Rhone. *Pons Spiritus Sancti.* Le *pont Saint-Eſprit* eſt à trois lieuës de Viviers. Il y a un punt bâti par S. Bénézet, qui paſſe pour un des plus beaux de l'Europe: il a 22 arches, 206 toiſes de longueur, & quinze de large.

PONT DE SAINT MAIXENCE. Nom d'une petite ville de l'Iſle de France. *Pons S. Maxentii, pons S. Macræ.* Elle eſt à deux lieuës de Senlis, ſur l'Oiſe, qu'on y paſſe ſur un pont, dont elle a pris ſon nom. MATY. Prononcez *Pont Saint Maixent*, & voyez MAIXÉNCE dans le III. Tome.

PONT SUR SEINE. Nom d'une petite ville de la Champagne, en France. *Pons ad Sequanam.* Elle eſt ſur la Seine, qu'on y paſſe ſur un pont, à ſept lieuës au deſſous de Troyes. MATY.

PONT DE SORGUES. Voyez SORGUES.

PONT DE VAROLE. Tèrme d'Anatomie. *Pons Varoli.* C'eſt le deſſus d'un conduit qui ſe trouve dans le troiſiéme ventricule du cèrveau, ſitué dans le cèrvelet; conduit qui va à l'entonnoir. DIONIS. Varole dont on a donné le nom à la partie ſupérieure

de

de ce conduit, parcequ'il l'a découvèrte, étoit un Médecin Italien, qui floriſſoit dans l'Univerſité de Padouë, vèrs l'an 1572. au témoignage de Bartholin.

PONT DE VÊSLE. Nom d'une petite ville ou bourg de la Breſſe, en France. *Pons Veluis.* Ce lieu eſt ſur la Vêſle, à une lieuë de la Saône, & de la ville de Mâcon, vers le levant. MATY.

PONT SUR YONNE. Nom d'un bourg du Gatinois, en l'Iſle de France. *Pons ad Jeaunam.* Il eſt aux confins de la Champagne, ſur l'Yonne, où il y a un pont, à trois lieuës au deſſous de Sens. MATY.

PONT, en tèrmes de Billard, lorſque les deux billes ſont collées contre une des bandes des côtez du billard, & que la blouſe du milieu ſe trouve entre deux, pour lors on dit qu'il y a un *pont*.

PONT. En tèrmes de Bonneteur, eſt un cèrtain jour que les filoux font dans le milieu du jeu de cartes, ce qui fait que l'on coupe toujours par là, & ils diſpoſent les cartes de maniére que ſi l'adverſaire coupe par le *pont*, ils ont tout le beau jeu.

PONT. ſ. m. Vieux mot. Le *pont* de l'épée, c'eſt-à-dire, la poignée. *Perceval.* BOREL. *Capulus.*

PONT, eſt auſſi un nom par lequel on marque pluſieurs villes, qui ſont ſur des rivières. *Pons eſt nomen denominativum multarum urbium. Pontoiſe, Pont de Cé, Pont-à-Mouſſon, Pont de l'Arche, Pont Saint Maixent: Pont l'Evêque*, c'eſt celui qui a donné ſon nom à de petits fromages ronds qu'on apporte de Normandie.

On dit proverbialement que la Foire eſt ſur le *pont*; pour dire, qu'il faut ſe hâter d'aller faire quelque choſe. On dit auſſi pour faire croire qu'une choſe n'arrivera pas ſi-tôt, qu'il paſſera bien de l'eau ſous les *ponts* entre ci & là.

On appelle auſſi dans les ſciences le *pont aux ânes*, une légére difficulté qui arrête d'abord les ignorans, ou les ſtupides. *Pons Aſinus.* Quelques-uns prétendent que c'eſt tout le contraire, & que *pont aux ânes* eſt un moyen facile qu'on préſente aux ignorans pour ſortir d'une difficulté qui les embarraſſe. C'eſt auſſi le ſentiment de l'Académie. On dit qu'il faut faire un *pont* d'or à ſes ennemis; pour dire, qu'il leur faut donner la facilité de ſe ſauver, quand ils veulent s'enfuir. On dit auſſi d'un enfant qui eſt ſur le point de pleurer, qu'il eſt ſur le *pont* de Sainte Larme.

PONTAL. ſ. m. Tèrme de Marine. Hauteur ou creux du vaiſſeau. *Profunditas.* Voyez CREUX.

PONTARLIER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Bourgogne, en France. *Pontarlum.* Elle eſt ſur le Doux, près du Mont-Joux, & des confins de la Suiſſe, à neuf lieuës de Beſançon, vèrs le ſud-eſt. MATY.

PONTÉ. adj. Tèrme de Marine. Vaiſſeau qui a un pont ou tillac qui porte couvèrte qui n'eſt point ras. *Contabulata navis.*

PONTÉ. ſ. m. Tèrme de Fourbiſſeur. C'eſt la partie de l'épée qui couvre le corps de la garde; fond qui couvre le corps de la garde. *Ponté* bien fait. *Enſis pars extrema ſub capulo poſita.*

PONTE. ſ. f. Action par laquelle les oiſeaux pouſſent dehors leurs œufs. *Ovorum emiſſio.* La meilleure *ponte* des oiſeaux eſt au printems.

PONTE, ſe dit auſſi des tortuës qui vont pondre ſur le rivage. Les tortuës font un très-grand nombre d'œufs d'une ſeule *ponte*. *In littore multa ova pariunt teſtudines* Elles couvrent leurs œufs de ſable après leur *ponte*, & le ſoleil les fait éclorre.

PONTE. ſ. m. Tèrme du Jeu d'Hombre. C'eſt la quatriéme triomphe. *Numerus.* C'eſt toujours l'as rouge, lorſqu'on joué en cœur, ou en carreau.

PONTE. ſ. m. Tèrme de Pharaon. Celui qui joué contre le Banquier. Tous les *pontes* conſpirent contre le Banquier.

PONTEAU-DE-MÈR, ou PONTAU-DE-MÈR. Nom d'une petite ville de la Normandie. *Pons Audomari.* Elle eſt ſur la Rile, entre Lilieux & Caudebec, environ à cinq lieuës de chacune. MATY.

PONTE D'ÉRA. Nom propre d'un bourg du Piſan en Toſcane. *Pons Era.* Il eſt ſur la rivière d'Éra, près de l'Arno, à cinq lieuës au deſſus de Piſe. MATY.

PONTE A FELLA, PONTOFELLA. Nom d'un bourg de la Carinthie, ſitué ſur la Fella, à huit lieuës d'Udine, vèrs le nord. *Pons Fellæ. Pontofella* appartient à l'Évêque de Bambèrg; c'eſt le paſſage le plus fréquenté de l'Allemagne en Italie. MATY.

PONTE CORVO. Nom d'un bourg de la Tèrre de Labour, province du Royaume de Naples. *Pons Curvus.* Il eſt ſur le Gariglan, vèrs les confins de la campagne de Rome, & à deux lieues d'Aquino. MATY.

PONTE NURA. Nom propre d'un ancien village de l'Émilie. *Pons Nura*, anciennement *Emporium.* Il eſt dans le Plaiſantin en Lombardie, ſur la Nura, à deux lieuës de Plaiſance, vèrs le levant. MATY.

PONTE RIECIOLI. C'étoit anciennement une ville de l'Ombrie. *Luceoli, Luceolum.* Narſès la ruina, & ce n'eſt plus qu'un village du Duché d'Urbin. Il eſt ſur la rivière de Cantiano, entre Cagli & Gubio, environ à deux lieuës de chacune. MATY.

PONTE STURA. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Pons Sturæ.* Il eſt dans le Montfèrrat ſur le Po, près de la petite rivière de Sture, à une lieuë & demie au deſſus de Caſal. MATY.

PONTE VÉDRA. Voyez PUENTE VÉDRA.

PONTÉBA. ſ. f. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne ſont ſéparez que par la rivière de Felia. *Ponteba.* Ils ſont à huit lieuës d'Udine, vèrs le nord. L'un dans la Carinthie, nommé *Pontcha Impériale*, qui dépend de l'Evêque de Bambèrg; l'autre dans le Frioul, appellé *Ponteba Veneta*, parce que les Vénitiens en ſont les maîtres. Ce lieu eſt un grand paſſage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il eſt plutôt le *Julium Carnicum* des Anciens, que non pas Zuglio ou Zojel, où quelques Géographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de paſſage. MATY.

PONTEFRACT. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre, ſitué ſur la rivière d'Arc, dans le Comté d'Yorck, & à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. On prétend que *Pontefract* a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Lugeolum*, cité des Brigantes, & qu'il a pris ſon nom moderne, de ce que ſon pont de bois ſe rompit, lorſque Guillaume Archevêque d'Yorck, & fière du Roi Étienne y paſſoit. MATY.

PONTELAND. ſ. m. Nom propre de lieu *Pons Ælii.* C'étoit anciennement une petite ville des Ottadiens, en la grande Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Northumberland, entre Newcaſtle & Morpeth. MATY.

PONTENAGE, ou PONTONAGE. ſ. maſc. Eſt un droit que le Seigneur féodal prend ſur les marchandiſes qui paſſent ſur les rivières, ſur les bacs & les ponts, qu'on a appellé en la baſſe Latinité, *pontaticum, pontagium & pontonagium.*

PONTER. v. n. Tèrme de Pharaon. C'eſt jouer contre le Banquier.

PONTHIEU. ſ. m. qui ne ſe dit qu'avec l'article. Nom d'une contrée de la Picardie en France. *Pontificum, Pontivia, Pontus, Ponticuenſis comitatus.* Elle eſt entre le Boulonois, l'Artois, l'Amiénois, le Vimeu & la mèr de Bretagne. Ses lieux principaux ſont, Abbeville capitale, S. Riquiér, Montreuil, Rue, le Crotoy & le Pont de Remi. Ce pays a eu autrefois ſes Comtes particuliers; il fut enſuite poſſedé par la maiſon de Bourgogne, & l'Empereur Charles-Quint céda toutes les prétentions qu'il y avoit à François I. par le traité de Madrid, l'an 1526. MATY.

PONTIA, ou PONZA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane. *Pontia.* Elle n'eſt connuë que parceque pluſieurs illuſtres Romains y furent autrefois éxilez. On la trouve ſur les côtes de la Principauté Citérieure, près de Caſtel à Mar della Brucca. MATY.

PONTIAS. ſ. m. Nom d'un vent particulier au tèrritoire de la ville de Nions en Dauphiné. Il ſort des montagnes qui environnent cette ville, des vapeurs continuelles qui étant repércutées par d'autres qui ſont plus ſeptentrionales, forment ce vent, dont les principales qualitez ſont qu'il eſt extrémement froid, & violent outre meſure. Il commence un quart de lieuë plus haut que Nions, & ſa courſe qui ſuit celle de la riviere d'Éygnes, n'eſt que d'environ quatre lieuës; mais il n'occupe jamais en largeur plus d'une lieuë. L'été l'affoiblit & l'hiver le fortifie. En hiver il commence à ſe faire ſentir dès les neuf heures du ſoir, & ne s'appaiſe qu'à neuf ou dix heures le lendemain. Il a bien moins de durée en été; car commençant à reſpirer ſeulement dès les trois heures du matin, il n'eſt plus ſenſible quatre ou cinq heures après. Il ne ſouffle pas à reprîſe comme la plupart des autres vents, mais continuellement & ſans relache, juſqu'à ce que la vapeur qui le produit ſoit entierement diſſipée. Si le vent de midi s'oppoſe à lui, ſa violence devient plus impetueuſe, & cet ennemi ſemble augmenter en lui la force & le courage. Ses effets ſont de purifier l'air par ce froid qui lui eſt eſſentiel, & d'imprimer à la Tèrre une qualité bienfaiſante. Toutes ſes productions en ſont plus parfaites, ſes fruits meilleurs, & ſur tout ſes oliviers plus féconds, & l'huile qu'on éxprime de leurs olives, plus excellente. Enfin lorſqu'il ceſſe de ſe rendre ſenſible, c'eſt un préſage toujours infaillible ou d'une peſte ou de quelque maladie populaire. De cette vérité eſt née la fable de ſon origine. Nos Pères qui n'étoient pas aſſez éclairez pour pénetrer les ſecrets de la nature, & qui par cette raiſon les attribuoient quelquefois à des miracles, ont dit avec Gervais de Tilſbéry, que Saint Céſaire Archevêque d'Arles, étant venu à Nions, dans le diocèſe de Vaiſon, fut touché de douleur après qu'il eut appris que la valée où eſt aſſiſe cette ville étoit ſi ſtérile qu'elle étoit preſqu'incapable de toute production. C'eſt pourquoi il deſcendit juſ-

qu'à

qu'à la mèr, & revint après avoir rempli de vent un de ſes gants. Il le jetta contre un rocher, qui depuis ce tems-là répondant fidellement aux deſirs de ce ſerviteur de Dieu, produit ce vent & l'envoye par une ouvèrture qui s'y fit, lorſqu'il le conçût par ce miracle. Il ajoûte que le nom de *Pontius* lui eſt demeuré parce-qu'il eſt venu de la mèr, qui a celui de *pontus* parmi les Latins. S'il eut eu quelque connoiſſance de la langue Grécque, il auroit remarqué ſans doute qu'Euripide s'eſt ſervi du mot de πόντιος pour celui de πόντιον, & ſe ſeroit imaginé enſuite que les Gaulois qui aimoient mieux cette langue étrangère que la leur, nommèrent premièrement ce vent ἄνεμα πόντιας. CHORIER. Hiſt. de Dauph. L. I. N. XI. Voyez auſſi VEZINE. Je ne voi pas pourquoi Chorier écrit quelquefois. *Ponthias* avec une *h*.

PONTICO. Voyez PONDICO.

PONTIÈRE. ſ. m. Ouvèrture par où la poule rend ſes œufs. *Anus*.

PONTIFE. ſ. m. Qui a l'intendance & la direction des choſes ſacrées, des ſacrifices, & du culte de la Religion. Les Romains avoient des *Pontifes* & un Souverain *Pontife*. Les Juifs avoient un Souverain *Pontife*. Aaron fut le premier *Pontife*. Chez les Chrétiens on appelle le Pape *Souverain Pontife*. Les Évêques & les Prélats peuvent être appellez *Pontifes* dans leurs Diocèſes.

Ce mot vient du Latin *Pontifex*, formé ſelon quelques-uns de *pons*, & de *facere*, *quaſi Potifex*, comme qui diroit, Qui peut ſacrifier.

PONTIFE, ou faiſeurs de Ponts. Nom de Religieux. *Pontifex*. Les Hoſpitaliers Pontifes ou faiſeurs de ponts, furent inſtituez à la fin du XIIe. ſiécle par Saint Bénézet dont nous avons parlé au II. Tome de cet Ouvrage, p. 981. & furent ainſi appellez, parce que la fin de leur inſtitut étoit de donner main-forte aux voyageurs, & de bâtir des ponts, ou d'établir des bacs pour leur commodité, & de les recevoir dans des hopitaux ſur le bord des rivières. On ne connoît pourtant point d'autres maiſons de cet Ordre que l'hopital qui fut bâti à Avignon, où ces hoſpitaliers demeuroient, & dont Saint Bénézet fut premier Supérieur. Voyez le mot BÉNÉZET, T. I. p. 981. Le P. Théophile Renaud, dans ſon traité intitulé *Sanctus Joannes Benedictus Paſtor & Pontifex Avenione*, & le P. Hélyot, T. II. C. 42.

ILLUSTRE PONTIFE, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet qu'on appelle autrement le Beau Vèrny. Il vient d'Amiens, c'eſt un violet pourpre qui graine; ſa fleur n'eſt pas bien large, mais ſon panache eſt détaché. Quatre boutons ſont ſuffiſans ſur ſon dard. MORIN.

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient au Pontife. *Pontificalis*. Les Évêques reçoivent le Roi dans leurs Égliſes en habits *Pontificaux*. Il y a des Fêtes *pontificales*, où les Évêques, officient en habits *pontificaux*.

On appelle *Pontifical*, & *Cérémonial*, le Livre où ſont contenuës les priéres & les cérémonies que font le Pape, ou les Évêques, quand ils font les actions, qui appartiennent à leur dignité. *Pontificale*, *Ceremoniale*.

PONTIFICALEMENT. adv. d'une manière pontificale. *Pontificio apparatu*. Les Évêques officians ſont vêtus *pontificalement*. On fait le ſacre pendant une Meſſe célébrée *pontificalement*.

PONTIFICAT. ſ. m. Dignité de Pontife. *Dignitas ſuprema*, *pontificalis*. Céſar brigua, emporta le *Pontificat*. Parmi les Chrétiens il ſe prend ordinairement pour la dignité papale. Un tel Cardinal a été élevé au *Pontificat*, a été élu Pape. Il ſe dit auſſi du tems qu'on a été Pontife: Céſar réforma le Calendrier pendant ſon *Pontificat*. Et du tems qu'on a été Pape. Le Concordat ſe paſſa pendant le *Pontificat* de Leon X. Il y a eu un *Pontificat*, qui n'a duré que 24 heures.

On dit figurément, qu'une pèrſonne eſt en ſon *pontificat*, quand elle paroît dans ſon plus grand éclat, dans ſon plus grand luſtre; ſoit en parlant d'un Magiſtrat, quand il eſt dans ſon ſiége; ſoit d'une femme, quand elle eſt parée de ſes plus beaux habits.

PONTIGNY. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Pontiniacum*. Il eſt dans la Champagne, ſur la rivière de Serain, à quatre lieuës d'Auxèrre, vèrs le nord-eſt. MATY.

L'Abbaye de *Pontigny*, ſeconde fille de Cîteaux, fut fondée l'an 1114. à quatre lieuës d'Auxèrre dans la tèrre d'un Chanoine de cette Egliſe nommé Hébèrt; & Hervé Comte de Nevèrs contribua à cette fondation. Cependant Thibaut Comte de Champagne paſſe pour fondateur, parce qu'il en fit depuis bâtir l'Égliſe. Le premier Abbé de *Pontigny* fut Hugues de Mâcon depuis Évêque d'Auxèrre.

PONTILLES, ou ESPONTILLES. Tèrme de Marine. Piéces de bois qui ſèrvent à ſoutenir les pavois, quand on eſt prêt de combattre. *Paxilli*.

PONTINE. adj. f. qui ſe dit en cette phraſe. La *Palu Pontine*. En Latin, *Pontina*, ou *Pomptina palus*, *Pontinæ paludes*. C'eſt un grand marais de la Campagne de Rome. Il a pris ſon nom de l'ancienne ville de Pomptina, & il eſt vèrs la côte, entre la ville de Tèrracine, & le cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplez, à cauſe de la groſſièreté de l'air, & on y trouve encore quelques reſtes d'un chemin pavé que l'Empereur Trajan y avoit fait faire. MATY.

PONTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Pont, Royaume & contrée d'Aſie. *Ponticus*, *a*. Il croît aux environs de Sinope ſur la mèr noire, une eſpéce d'abſinthe, qui ſuivant les apparences doit être l'abſinthe *pontique* des Anciens. TOURNEFORT.

PONTIVY. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Bretagne, en France. *Pontivium*. Ce lieu eſt ſur la rivière de Blavet, environ à dix lieuës au-deſſus de la ville de ce nom. MATY.

PONTOISE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Iſle de France. *Pontiſara*, *Ponteſium*, *Æſia* ou *Oeſia pons*, anciennement *Briva Iſare*, *Brin*, *Iſura*. Elle eſt ſur l'Oiſe, qu'on y paſſe ſur un pont, à ſept lieuës de Paris, vèrs le couchant. *Pontoiſe* a un vieux château qui la domine, & titre de Comté, avec le ſiége d'un Bailliage. MATY. Louis le Gros, Louis le Jeune, & avant eux dès l'an 1064. Philippe I. Roi de France ont fait faire de la monnoie à *Pontoiſe*, *Moneta Ponteſenſis*. Voyez le Blanc, Tr. hiſt. des Monn. de France, p. 165.

PONTON. ſ. m. Petit pont flottant fait de batteaux & de planches. *Ponticulus*. Le *ponton* eſt une machine faite de deux vaiſſeaux joints par des poutres ſur leſquelles on met des planches pour faire paſſer une rivière, un bras d'eau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à du canon, &c. ſans qu'il ſoit beſoin d'un pont entier. Il faut des *pontons* pour paſſer l'artillerie ſur cette rivière.

PONTON, en tèrmes de Mèr, eſt un grand bateau plat qui n'a qu'un mât, & qui eſt de trois à quatre piéds de bord. *Iter plani tabulati & carinæ*. Il eſt garni de capeſtans, de vis & autres machines, qui ſervent à faire faire carene aux grands navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vâſe, les pièrres, ancres, bris de vaiſſeaux, & autres choſes qui les pourroient combler.

PONTON, eſt auſſi un vaiſſeau dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Céſar, & dans Aulugelle, mais ces Auteurs parlent d'un vaiſſeau quatrè ſèrvant à travèrſer les rivières, & propre pour recevoir les chevaux & harnois: c'eſt ce qu'on appelle maintenant *bac*.

Ce mot vient de *ponto*, qui en Latin ſignifie un *bac*. NICOD.

PONTONNIER. ſ. m. Eſt un Batelier qui tient un bac, ou grand batteau pour paſſer les rivières aux lieux ou les ports ſont établis. *Vector nauticus*. On l'a appellé auſſi *Pautonnier* & *Pontanier*: d'où vient qu'on a dit en proverbe, Un fier *Pautonnier*, en parlant d'un homme revéche & mal-à-propos glorieux, à cauſe que ceux qui ſont commis pour recevoir les péages des ponts & paſſages ſont ordinairement farouches & rigoureux. On a appellé auſſi *pontonnerie*, la ſupérbe, l'orgueil dans les vieux Romans.

PONTORSON. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Normandie, en France. *Pons Urſonis*. Ce lieu eſt ſur la rivière de Couеſnon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieuës d'Avranches, vèrs le midi. MATY.

PONTREMOLE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Toſcane. *Pons Tremulus*, anciennement *Apua*. Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur la rivière de Magra, aux confins des États de Génes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du Duché de Milan, mais les Eſpagnols le vendirent au Duc de Toſcane l'an 1650. On voit près de *Pontremole* un bois qui porte ſon nom, & qui eſt le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius Conſul Romain. MATY.

PONTURE. ſ. f. Vieux mot, c'eſt-à-dire, point d'aiguille. BOREL. *Acûs punctum*.

Et tout ainſi comme fait eſt,
De pontures *le goubiſſon*
Pourquoi pourpoint l'appelle-on? PELER DE L'AME.

PONZA. Voyez PONTIA.

POO.

POOLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Pola*. Il eſt ſur un petit golfe qui porte ſon nom, dans le Comté de Dorcèſtèr, à ſept lieuës de la ville de Dorcèſtre, vèrs le levant. *Poole* a ſéance & voix dans le Parlement d'Angletèrre. MATY.

POOIR. Vieux v. n. Pouvoir. BOREL. *Poſſe*.

POP.

POPE. ſ. m. Qui ſe diſoit chez les Romains de cèrtains bas Offi-

ciers, ou Miniſtres des Sacrifices. *Popa*. L'Office des *Popes* étoit de préparer le couteau du ſacrifice, de lier les victimes, d'apprêter l'eau, la meule & les autres choſes néceſſaires aux ſacrifices, de fraper la victime, &c. Ils faiſoient leurs fonctions nuds juſqu'à la ceinture, & couronnez de laurier.

POPAYAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *Popayanum*. Elle eſt capitale du Gouvèrnement qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de S. Martha, environ à quatre-vingts dix lieuës de S. Fé de Bogota, vèrs le ſud-oueſt méridional. *Popayan* a un Évêché ſuffragant de S. Fé. MATY.

Le Gouvèrnement de POPAYAN. *Popayana præfectura*. C'eſt une des provinces de la Tèrre-fèrme, en l'Amérique méridionale. Elle eſt bornée au nord par la Tèrre-fèrme propre, & par le Gouvèrnement de Carthagène; au levant, par le nouveau Royaume de Grenade; & au ſud, par le Pérou; la mèr de Sud la baigne au couchant. Cette province eſt diviſée en deux parties, l'orientale qui dépend de l'Audience de S. Fé, & l'occidentale de celle de Quito. Les villes de la premiere ſont, S. Fé d'Antiochia, Arma, Caramanta, Anzèrma & Cartago; dans la derniere, il y a Calt, *Popayan*, Guadalajara de Buga, Truxillo, Timama, Almaguèr, Madrigal, Paſto & Agréda. MATY.

POPERINGUE. ſ. Nom propre d'un bourg tout ouvèrt. *Poperingua*. Il eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, dans la Flandre, à deux lieuës d'Ypres, vèrs le couchant. MATY.

POPFINGEN, BOPFINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du cèrcle de Souabe. *Popfinga*. Elle eſt Impériale, & ſituée dans le Comté d'Oetting, ſur l'Egèr, à une lieuë & demie au-deſſus de Norlingue. MATY.

POPI. ſ. m Nom propre d'un bourg du Florentin, en Toſcane. *Puppium*. Il eſt ſur la rivière d'Arno, à dix lieuës de Florence, vèrs le levant. Il eſt chèf de la petite contrée de Caſentino, & a eu autrefois ſes Comtes particuliers. MATY.

POPILIA. adj. f. Nom d'une des trente-cinq Tribus de l'ancienne Rome. *Popilia Tribus*. On ne ſçait pas d'où elle avoit pris ſon nom.

POPLITAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle quarré qui eſt entre les abducteurs de la jambe. Il y a auſſi une veine qu'on appelle *poplitaire*, ou *jarretiere*, parce qu'elle eſt auprès des jarrets. *Vena poplitea*.

POPLITÉ. Tèrme d'Anatomie. Voyez POPLITAIRE. C'eſt le même muſcle. Dionis dit *Poplité*, & non pas *Politaire*. Il ſe nomme auſſi Jarretier. Le *Poplité* ou Jarretier, eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt placé ſous le jarret, &c. DIONIS. Voyez JARRETIÉR.

Ce nom a été fait de *poples*, *jarret*.

POPLITIQUE. Tèrme d'Anatomie, adj. qui ſe prend ſubſtantivement, & ſe dit d'une veine de l'extrémité inférieure, c'eſt-à-dire, de la jambe. *Poplitica vena*, *Poplitea vena*. On dit auſſi *poplitaire*. Voyez ce mot. La *poplitique*, troiſième veine de l'extrémité inférieure, eſt formée de différens rameaux mis enſemble. Elle monte du talon, où elle commence par pluſieurs ſcions, tant de ceux du talon, que d'une partie de ceux du cou du pié; elle s'enfonce aſſez avant dans ſes chairs, & paſſant par le jarret ſe va tèrminer dans la crurale. DIONIS. Deguri ſe ſert auſſi de ce mot.

POPLICAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. On dit auſſi Populicain, Poblicain & Publicain. Ces noms, auſſi-bien que celui de Paulicien, furent donnez aux Manichéens en général, ou à une ſecte particulière de Manichéens. *Poplicanus*, *Populicanus*, *Poblicanus*, *Publicanus*, *a*. Il ſemble que ce ſoit ſur tout en France, ou du moins dans l'Occident, qu'on ait donné ce nom aux Manichéens: en Orient on les nommoit Pauliciens. Voyez PAULICIEN, *ci-deſſus*, *p.* 2107. En 1198. on découvrit en Nivèrnois pluſieurs hérétiques *Poplicains*, c'eſt-à-dire, Manichéens, indiquez par ceux qui ſe convèrtirent. Leur chèf étoit un nommé Tèrric, depuis long-tems caché à Corbigni dans une grotte ſoutèrraine, d'où il fut tiré, convaincu & brûlé. FLEURY, *Hiſt. Eccléſ. L.* 75. L'an 1160. on tint un Concile en Angleterre pour juger des hérétiques que le peuple nommoit *Poplicains* ou *Publicains*. Ils étoient ſortis originairement de Gaſcogne, & s'étoient répandus en divèrs pays, car on diſoit qu'il y en avoit une multitude innombrable en France, en Eſpagne, en Italie & en Allemagne. Sept ou huit ans après, l'Archevêque de Rheims trouva auſſi des *Poplicains* ou Publicains en Flandres; on en découvrit auſſi à Vezelai en France. C'étoient des Manichéens, & l'on croit aſſez vraiſemblablement que le peuple avoit formé par corruption le nom de *Poplicains* ou Publicains, de celui de Pauliciens que les Manichéens portoient; ou qu'entendant mieux le premier que l'autre, il le leur avoit donné, confondant *Poplicain* avec Paulicien.

POPOCATÉPEC. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui eſt dans le Méxique, à douze lieuës de Tlaſcala, en tirant vèrs la ville de Méxique. *Popocatepecus Mons*. Cette montagne eſt fort haute & ronde, comme le Mont-Gibel, en Sicile. Elle eſt couvèrte de neiges vèrs le haut, pendant toute l'année, & elle a au ſommet une ouvèrture de demi-lieuë, faite comme un fourneau de vèrrerie; il en ſort continuellement une épaiſſe fumée, & de tems en tems des flammes, qui pouſſent des cendres & des pièrres ardentes juſqu'à la ville de Tlaſcala, & quelquefois encore plus loin. MATY.

POPOLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, ſitué dans l'Abruze Citérieure, ſur la rivière de Peſcara, où elle a un pont, à deux lieuës de Sulmone, vèrs le nord. *Popolo* a titre de Duché, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Péligniens. *Popalium*. MATY.

POPULACE. ſ. f. Tèrme collectif. Menu peuple; la lie du peuple; foule de petites gens. *Plebs*, *plebecula*. Dans les grandes cérémonies on eſt fort embarraſſé de la *populace*: il faut mettre des gardes pour chaſſer la *populace*. Quand la *populace* eſt une fois émuë & irritée, il eſt difficile de l'appaiſer. Il faut qu'un Prédicateur accoutume ſes Auditeurs à ſe voir traiter en honnêtes-gens, & non point en *populace*. MÉNAG. Rien n'eſt ſi puiſſant pour tenir en bride une *populace* effrenée, que le prétexte de la Religion. VAUG. La *populace* ſe fait craindre ſi elle ne craint. BOUH. Brebeuf fait dire par Céſar, gourmandant ſes ſoldats, qui vouloient l'abandonner,

De guèrriers généraux changez en populace,
Allez, allez croupir dans un calme odieux.

POPULAIRE. adj. m. & f. Qui concèrne le peuple; qui appartient au peuple; qui vient du peuple. *Plebeius*. Les Tribuns Romains étoient des Magiſtrats *populaires*. Le Prévot des Marchands eſt un Officier *populaire*, qui doit défendre les interêts du peuple. Cromvvel ſçavoit cacher ſous des manières humbles & *populaires* une ambition démeſurée. FLÉCH. C'eſt le gouvèrnement *populaire* qui nourrit & forme les grands génies. BOIL. Dans les États *populaires* de la Gréce, où la Monarchie étoit odieuſe, l'on écoutoit avec avidité la funeſte cataſtrophe des Rois. LE P. LE B. M. de Turenne fuyoit les applaudiſſemens *populaires*. FLÉCH. La convèrſation eſt un État *populaire* où chacun a droit de ſuffrage. S. ÉVR. L'approbation d'un ſeul homme ſage vaût mieux que les acclamations *populaires*. M. ÉSP.

POPULAIRE, ſignifie auſſi, Affable; qui a des manières honnêtes, & careſſantes pour gagner la faveur & l'affection du peuple. *Popularis*, *affabilis*. A Rome ceux qui briguoient les Magiſtratures ſe rendoient *populaires*, pour s'aſſurer des ſuffrages du peuple. Le Prince tâchoit de gagner la bien-veillance de ſes ſujèts par une douceur & une indulgence *populaires*. Id.

On appelle, Maladies épidémiques, ou *populaires*, celles qui ſont communes & générales: qui ſont contagieuſes, & qui ſe communiquent. *Epidimia*. L'avarice & l'ambition ſont des maladies auſſi *populaires* que les infirmitez corporelles. FLÉCH.

On appelle, Erreurs *populaires*, une infinité d'opinions fauſſes qui ſe ſont gliſſées parmi le peuple, dont pluſieurs gens ne ſont perſuadez que par préoccupation, & ſans en avoir éxaminé les principes, ou la raiſon. *Opiniones populares*. On voit d'ordinaire régner & triompher les opinions *populaires*. M. ÉSP. La plupart des opinions communes, quand elles ſont bien éxaminées, ne ſont que des erreurs *populaires*. Laurent Joubert a écrit un livre des Erreurs *populaires*, touchant la Médecine.

POPULAIREMENT. adv. D'une manière qui appartient au peuple, au vulgaire. *Ad jenſum vulgi*. Ce Prince n'eſt point entêté de ſa grandeur, il vit *populairement*, il ſaluë tout le monde. On dit *populairement*; c'eſt-à-dire, que c'eſt une façon de parler baſſe & commune.

POPULARITÉ. ſ. m. Ce qui rend une choſe populaire. *Popularitas*. Toutes les qualitez néceſſaires au commandement étoient renfermées en lui dans un air de *popularité* noble & militaire, qui lui étoit naturel. LE P. DE LA RUE.

POPULEUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un onguent qui ſe fait avec les boutons de peuplier noir qui ſortent au commencement du printems, les feuilles de mandragore, de juſquiame, de morelle, &c. *Unguentum populeum*. On s'en ſèrt pour tempérer les inflammations, pour les hémorroïdes, pour les brulures. Il a été ainſi appellé du Latin *populus*, *peuplier*.

POPULIFUGE. ſ. m. & plur. Fuite du Peuple. Eſpéce de fête ou de cérémonie que les Romains célébroient tous les ans au mois de Juin, parce que dans la guèrre contre les Gaulois, l'armée Romaine avoit pris la fuite devant ces Barbares. *Populifugia*. Les *Populifuges* ſe célébroient au mois de Juin, le jour que la déroute dont nous avons parlé arriva.

POPULO. ſ. m. Eſpéce de roſolis fort légér & délicat, qui ſe fait avec de l'eau commune ou de l'eau de veau, de l'eſprit de

vin & du ſucre, à quoi on ajoûte de l'eſſence d'anis, de celle de canelle, & tant ſoit peu de muſc & d'ambre. *Potio aromatica.*

POPULO, eſt auſſi un tèrme bas, dont on ſe ſèrt pour éxprimer une multitude d'enfans. Voilà déja bien du petit *populo* pour un homme qui n'eſt marié que depuis ſept ou huit ans. *Adoleſcentuli.*

POPULONIA DISTRUCTA. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de la Toſcane. *Populonium, Populonia.* Elle fut détruite par Niceas Général des armées de l'Empereur de Conſtantinople. On en voit la place dans la principauté de Piombino, près du village de Porto-Barato, & à une lieuë de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ſes ruines. Son Évêché a été transferé à Maſſa. MATY.

POPULONIE. ſ. f. Nom de deux différentes Déeſſes. *Populonia.* Premièrement on donnoit ce nom à Junon, parce que préſidant à la génération des hommes ſous le nom de Lucine, c'étoit elle qui peuploit le monde. Sécondement *Populonie*, dans Sénéque, au Livre de la Superſtition, étoit une Déeſſe que l'on invoquoit contre les dégâts & les ravages, *contra populationes.*

P O Q.

POQUELL. ſ. m. Nom d'une plante du Chili. C'eſt une éſpéce de bouton d'or, ou *Abrotanum femina folio virente vermiculato*, qui teint en jaûne avec une telle ténacité, que ſa teinture peut ſouffrir le ſavon pluſieurs fois ſans ſe déteindre. FRÉZIER, *p.* 72.

P O R.

POR. Vieille prépoſition. Pour. Pèrceval. BOREL. On le dit encore en Eſpagnol.

PORACÉ, ée. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit ordinairement de la bile, quand elle approche de la couleur de porreau. C'eſt une bile *poracée. Bilis poracea flava.*

PORAMA. ſ. f. ou SAPITO. ſ. m. Noms propres d'une ancienne petite ville de la Laconie. *Porama*, anciennement *Cardamyla, Cardamile.* Elle eſt dans la Zaconie, en Morée, au piéd des montagnes de Maina, entre Lacédémone & Zarnata, environ à cinq lieuës de chacune. MATY.

PORC. ſ. m. Pourceau, cochon; animal domeſtique qui eſt bon à manger, qui s'engraiſſe beaucoup, & qui eſt couvèrt d'un long poil fort rude. *Porcus, ſus.* Le mot de *porc* eſt plus du ſtile ſoutenu, que celui de *cochon*, ou de *pourceau.*

Immoler un porc *noir, avec de chaſtes mains*
A la Mère des Dieux. PRESIDENT COUSIN.

Le *porc* eſt un animal immonde & en abomination, chez les Juifs & les Mahometans. Un *porc* châtré. *Maialis.* Un Marchand de *porcs. Suarius negotiator.* Un Langueyeur de *porc* eſt un Officier du Roi qui viſite les *porcs*, dans les marchez, pour voir s'ils ne ſont point ladres. *Linguarum porcinarum explorator.*

PORC, ſe dit auſſi de la chair de *porc. Porcina caro, vel ſuilla.* Acheter du *porc.* Manger du *porc.* Le *porc* frais, c'eſt de la chair de *porc* qui n'eſt point ſalée. Le *porc* frais roti eſt aſſez délicat; mais il eſt mal ſain, quand on en mange trop.

PORC SANGLIER. ſ. m. Porc ſauvage, qu'on appelle plus ordinairement *ſanglier. Aper.*

On dit figurément par injure à un homme, que c'eſt un gros *porc*; à une femme, que c'eſt une *porque*, lorſqu'ils ſont gras extrêmement, ou pouſſifs, ou qu'ils ſont ſales, malhonnêtes ou goulus. *Homo præcraſſus, ſqualidus, ægre halitum ducens.* Il rotte comme un *porc*; il ronfle comme un *porc*; il ſuë comme un *porc*; il eſt gras comme un *porc.*

On dit provèrbialement, A chaque *porc* vient la S. Martin: c'eſt le tems où on tuë les *porcs.*

PORC, eſt auſſi une eſpéce de poiſſon de mèr couvèrt de groſſes écailles. *Venerius murex.*

PORCA. ſ. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume de même nom. *Porca.* Elle eſt ſur la côte de Malabar, où elle a un bon port, entre Calicut & Coulan. MATY.

PORCAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porcarius.* Saint *Porcaire*, que quelques-uns appellent auſſi Porquier, gouvèrnoit le célèbre Monaſtère de Lérins, dit de Saint Honorat, près des côtes de Provence, lorſqu'en 731. les Sarazins ou Mores d'Eſpagne y déſcendirent au retour du ſiége, qu'ils avoient mis devant la ville d'Arles. BAILLET, au 12 d'Août. *S. Porcaire* fut martyriſé par ces barbares avec tous les Religieux qu'il avoit retenus, à la réſerve de quatre qu'ils emmenèrent, mais qui ſe ſauvèrent peu de tems après.

PORCARI. ſ. m. ou Porca & Bruca. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la vallée de Noto en Sicile. *Pantachus, Pantagios, Pantacius.* Elle ſe décharge dans le golfe de Catâne à San-Caloiro, & à une lieuë d'un bourg nommé Bruca.

PORCELLI. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de Lipari. *Porcelia*, anciennement *Oſteodes.* Elle eſt petite & déſèrte, & ſituée près de la côte occidentale de celle d'Uſtica. MATY.

PORC-ÉPIC. ſ. m. C'eſt une éſpéce de groshériſſon qui eſt revetu de gros aiguillons. *Hyſtrix.* Leur différence eſt que le *porc-épic* naît en Afrique, & le hériſſon eſt commun dans l'Europe; & que les aiguillons du *porc-épic* ſont plus longs à proportion que ceux du hériſſon. On a diſſéqué à l'Académie des Sciences pluſieurs *porcs-épics*, dont voici la déſcription. Le plus grand avoit dix-huit pouces depuis le muſeau juſqu'à l'éxtrémité des piéds de dèrrière. Il avoit par tout le corps une ſoie, ou grôs poil luiſant, ſemblable par ſa groſſeur, ſa figure & ſa couleur à la ſoie du ſanglier; ce qui l'a fait appeller par les Grècs ὕσπιξ, c'eſt-à-dire, *poil de porc.* Cette ſoie avoit trois pouces de long par tout le corps; mais au deſſus du cou elle étoit longue d'un piéd, & trois fois auſſi groſſe qu'ailleurs. Elle faiſoit auſſi un panache ſur la tête d'environ huit pouces, & des mouſtaches de ſix pouces. Ce panache étoit blanc depuis la racine juſqu'au milieu, & le reſte de chatain-brun. Il y avoit encore ſur le dos des picquans de deux éſpéces: les uns plus forts, plus gros, plus courts & plus pointus, & trenchans à manière d'alênes. Les aûtres étoient d'un piéd de long, & plus fléxibles, dont la pointe étoit applatie & moins forte. Ils étoient durs & luiſans en leur ſurface, & le dedans étoit d'une ſubſtance ſpongieuſe & blanche. Il y avoit encore un autre éſpéce de piquans dont l'éxtrémité ſembloit avoir été coupée, le reſte étant blanc, creux & tranſparant comme un tuyau de plume à écrire, ayant un peu plus d'une ligne de diametre, & trois pouces de long, rayez ſelon leur longueur de petites rides. Leur racine étoit menuë comme une épingle, quoique longue de ſix lignes. Les picquans les plus forts & les plus courts tiennent peu à la peau. Ce ſont ceux-là que ces animaux lancent contre les Chaſſeurs, en ſecouant leur peau, comme les chiens au ſortir de l'eau. C'eſt pourquoi on les appelle *fuſeaux* ou *fléches*; & ces animaux les décochent de telle roideur, qu'ils bleſſent ſouvent les chiens & les Veneurs; & on a dit d'eux, qu'ils étoient tout enſemble l'arc, la fléche & le carquois. Leurs piéds de devant ont quatre doigts, & ceux de dèrrière cinq. Ils ſont formez comme ceux de l'ours, le gros orteil étant en dehors. Ils n'ont que la plante dégarnie de picquans. Leurs piéds, ni leur groin ne ſont point ſemblables à ceux du pourceau, comme ont dit Albèrt le Grand & Claudien. Ils ont la lévre ſupérieure fenduë comme le liévre. Leurs dents ſont comme celles des caſtors, & tranchent à la manière des ciſeaux. Leur langue eſt garnie par deſſus de pluſieurs petits corps oſſeux en forme de dents. Leurs oreilles ſont couvèrtes d'un poil fort délicat, & applaties contre la tête comme celles de l'homme & du ſinge. Leurs yeux ſonts petits comme ceux du pourceau. Leur peau eſt attachée aux muſcles peauſſiers, principalement à l'endroit des forts picquans. Albèrt dit qu'ils ont deux anus; mais il y en a un déſtiné à la génération, comme il arrive à la civette & au caſtor. On en a trouvé un qui avoit deux rates & un rein ſuccenturié. Ces animaux ne ſortent point de leurs tannière tout l'hiver, non plus que l'ours. Ils vivent de fruits & de raiſins, & on les chaſſe comme les blaireaux; car ils ſe cachent en tèrre comme eux. En Latin *porcus ſpicatus*, en Grèc ὕσπιξ.

L'Ordre du PORC-ÉPIC. Chevalier du *Porc-épic.* C'eſt le nom d'un Ordre de Chevalerie appellé autrement l'Ordre du Camail. *Ordo Hyſtricis, Eques Hyſtricis.* Il fut inſtitué par Louis Duc d'Orleans fils de Charles V. à la cérémonie du batême de ſon fils Charles, l'an 1394. Il étoit compoſé de 25 Chevaliers, y compris le Prince qui en étoit le chef. Leur habillement conſiſtoit en un manteau de velours violet, le chaperon & le mantelet d'hermine, & une chaîne d'or pour collier, de laquelle pendoit ſur l'eſtomac un *porc-épic* de même avec cette deviſe: *Cominus & eminus.* Cet Ordre fut auſſi nommé l'Ordre du Camail, parce que le Duc d'Orleans donnoit avec le collier une bague d'or garnie d'un camaieu ou pièrre d'agathe, ſur laquelle étoit gravée la figure d'un *porc-épic.* L'on prétend qu'il prit la figure de cet animal pour la déviſe de ſon Ordre, afin de montrer à Jean Duc de Bourgogne, qu'il ne manquoit ni de courage, ni d'armes pour ſe défendre. Cet honneur ſe donnoit quelquefois à des femmes; car dans une création de Chevaliers du 8. Mars 1448. le Duc d'Orleans le donna à Mademoiſelle de Murat & à la femme du Sr Potron de Saintrailles. Louis XII. le conféra encore à ſon avénement à la Couronne, après quoi il fut aboli.

PORCELAINE. ſ. f. Quelques-uns prononcent. *Pourcelaine.* Éſpéce de poterie fine & précieuſe qui vient de la Chine. *Sinicum fictile.* Cardan & Scaliger, quoique d'avis toûjours contraires, s'accordent en ce point à dire, que c'eſt la même choſe

que ce que les Anciens appelloient *vaſa myrrhina*, dont parle Pline, & dont on faiſoit alors grand état. Mais tous deux ſe trompent, quand ils diſent que les *porcelaines* ſe font de coques d'œufs broyées, & de cèrtaines coquilles de mèr qu'on enferme dans la tèrre pendant 80 ou 100 ans. Car il eſt conſtant par les dèrnières Relations des Voyageurs, qu'elles ſe font d'une tèrre foſſile, laquelle ne ſe trouve qu'en la Province de Kiangſy en la Chine; encore c'eſt dans un ſeul bourg de cette province qu'on fait la belle *porcelaine* dont on fournit le reſte du monde. La tèrre dont on la fait n'eſt pas graſſe, mais eſt un ſable délié, dont les grains ſont tranſparens; & quand la *porcelaine* eſt caſſée, les Chinois en broyent les morceaux, & ils en font une nouvelle qui eſt moins belle que la premiere. Ils en attachent même les piéces avec du fil d'archal ſi proprement, qu'elle retient encore ſa liqueur. On y peut mettre la viande toute bouillante ſans qu'elle ſe caſſe. Les Rois d'Orient qui ſont magnifiques s'en ſèrvent quand ils ſont Mahométans, parcequ'il ne leur eſt pas pèrmis par leur Loi de ſe ſèrvir de vaiſſelle d'argent. On la contrefait en Hollande, à Nevèrs, & en autres lieux. Il n'eſt pas vrai auſſi, ce que témoignent les anciens Auteurs, qu'elle ſe caſſe quand on y met du poiſon; & qu'elle ne s'échauffe que juſqu'au lieu où arrive la liqueur chaude qui y eſt contenuë; ni que les morceaux briſez faſſent du feu. A Tungcham ville de la Chine il y a une tour de *porcelaine* qui a neuf étages voutez. On y monte par 184 degrez, & elle a 90 coudées de haut. Elle a été bâtie il a plus de 700 ans par les Tartares. Le Sr de Choiſi dans ſa relation de Siam dit que c'eſt un conte fait à plaiſir, & il la ſuppoſe dans la province de Kianſi prés Nanquin. François Cauche en ſon Voyage de Madagaſcar fait mention d'un ſervice de *porcelaine* & d'un bocal de tèrre, qui avoient été pris proche le tombeau de Mahomet, qui a cette proprieté, que lorſqu'on jette de l'eau dedans, ou qu'on l'expoſe au ſoleil, elle la rafraîchit, au lieu de l'échauffer.

PORCELAINE, eſt auſſi une eſpéce de coquille blanche qui ſe trouve avec les éponges, qu'on appelle *venerius murex*. Pluſieurs prétendent que c'eſt de ces coquilles que les Anciens faiſoient leurs *porcelaines*. Les curieux ont dans leurs cabinets des coquilles tachetées comme des tigres, qu'ils nomment *porcelaines*, ou *cornets de pourpre*. En Latin *buccina*.

PORCELAINE, ou POURCELAINE, s'eſt auſſi dit autrefois d'une plante qu'on appelle autrement *pourpier*. *Peplion*, *portulaca*. On l'appelloit ainſi du Latin *porcus*, parceque les cochons aiment cette hèrbe. Voyez POURPIER.

PORCHAISON. ſ. f. Tèrme de Vénerie. C'eſt le tems que le ſanglier eſt gros & gras, qu'il eſt bon à chaſſer, & à manger. *Tempus venandi apros*.

PORCHE. ſ. m. Eſpéce de veſtibule ou de lieu couvert ſoutenu de colonnes, qui étoit autrefois à l'entrée des Égliſes & des Temples. *Veſtibulum*, *propylæum*, *atriolum*, *porticus*. Le Temple de Jéruſalem avoit un beau *porche*. Les Égliſes de ſainte Geneviéve, de ſaint Victor, ont encore aujourd'hui conſervé leurs *porches*. On appelle auſſi *porche de menuiſerie*, des conſtructions de bois qui ſe font par un retranchement d'une petite partie de chambre ou d'une Égliſe, pour y ménager une double porte.

PORCHER, ERE. ſ. m. & f. Qui garde les cochons. On le dit auſſi figurément des gens mal propres, incivils & groſſiers, tant en leurs habits, qu'en leurs mœurs & en leurs diſcours. *Subulcus*, *ſuarius*. Ce hobereau eſt un gros *porcher* qui ne ſçait aucune civilité, qui n'a jamais vu les honnêtes-gens.

PORCHUNA, PORCUNA. ſ. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Porchuna*, *Porcuna*. Il eſt à deux lieuës de Guadalquivir, vèrs le midi, & à ſix de Jaen, vèrs le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obolco*, & d'autres pour l'ancienne *Lasippo*, deux petites villes de l'Eſpagne Bétique. MATY.

PORCOY. Vieux advèrbe. Pourquoi. BOREL. *Quare*, *quapropter*, *quamobrem*.

PORDENONE, PORTENAW. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Portus Naonis*. Il eſt dans le Frioul, à ſix lieuës du golfe de Veniſe, & à cinq de Caneda, vèrs le levant. Ce lieu qui appartenoit aux anciens Patriarches d'Aquilée, a été long-tems poſſédé par les Archiducs d'Autriche; mais les Vénitiens s'en étant pluſieurs fois rendus maîtres, Charles-Quint le leur céda l'an 1529. Cependant l'Empereur ne laiſſe pas de porter parmi ſes titres celui de Seigneur de *Pordenône*, ou de *Portenaw*.

PORE. ſ. m. Petit intèrvalle vuide, ou rempli d'air, qui eſt inſenſible, qui eſt néanmoins dans tous les corps, & qui ſépare chacune de leurs parties. *Porus*, *cutis meatus*. La condenſation, ou la raréfaction ne ſe fait que quand les *pores* ſe ſèrrent, ou s'étendent. La ſueur ſort par les *pores*. La tranſpiration ſe fait par les *pores*. Les *pores* des métaux ſont ſèrrez; c'eſt ce qui les rend lourds. Les *pores* des éponges, des pièrres-ponces, ſont fort ouverts; ce qui les rend legers. Le verre n'eſt tranſparant que parceque ſes *pores* ſont ſituez vis-à-vis les uns des autres.

Ce mot vient du Grèc πόρος, qui ſignifie *ouverture* ou *conduit* par où une choſe peut paſſer.

PORE BILIAIRE. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un conduit qui avec le cholidoque forme le canal commun de la bile. *Porus biliarius*. Riolan a remarqué que le *pore biliaire* étoit quelquefois fourchu; mais qu'il ſe réünilloit bientôt. Fallopius s'eſt trompé quand il a cru qu'il portoit la bile dans la véſicule du foie. Il la jette dans l'inteſtin par le canal commun. Car ſi on ſouffle dans ce *pore biliaire*, l'inteſtin s'enfle, comme a remarqué Barthołin, & après lui Dionis.

PORENTRU, ou BRONDRUST. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Évêché de Baſle. *Brundufia*, *Bruntrutum*. Elle eſt aux confins du Suntgavv, ſur la riviere d'Hallen, à ſept lieuës de Baſle, vèrs le couchant. *Porentru* n'a rien de conſidérable que ſon Égliſe Cathédrale, & ſon château, où fait ſa rédence l'Évêque de Baſle, qui porte le titre de Prince de l'Empire. MATY.

POREUX, EUSE. adj. Qui a des pores. *Poris præditus*. La tèrre ne produiroit rien, ſi elle n'étoit *poreuſe*. Plus les corps ſont *poreux*, plus ils croiſſent, mieux ils ſe nourriſſent.

PORIAU. ſ. m. Vieux mot. Borel veut que ce fût la même choſe que poireau, c'eſt-à-dire, pendant d'oreille. *Inauris*.

Femmes porteront des loriots,
Et les hommes de grands poriolx
Velus qu'on empruntе aux barbiers. COQUILLARD.

Il ſemble que ce ſoit plutôt des faux-cheveux, des allonges, des eſpéces de pèrruques.

PORIME. ſ. m. Tèrme de Mathématique. Problême très-facile, & préſque connu de lui-même, qui ſert à en réſoudre de plus difficiles.

Ce mot vient du Grèc πόριμος, qui ſignifie une choſe aiſée à comprendre, & qui ouvre le chemin à des choſes plus difficiles. OZAN.

PORISME. ſ. m. Tèrme de Mathématique. Ce mot eſt Grèc πορισμὸς. C'eſt un théorême général, tiré d'un problême local. Proclus le fait venir du Grèc πορίζω, qui ſignifie établir, & conclure de ce qui a été fait & démontré, c'eſt pourquoi il définit le *poriſme* un théorême tiré par occaſion d'un autre théorême fait & démontér. OZAN.

PORISME. ſ. m. Vieux mot, dans Boëce, Mſ. c'eſt un pré. BOREL. *Pratum*.

PORMON. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Amaſie, en Natolie. *Pormo*, anciennement *Thermodoon*. Elle ſe décharge dans la mèr noire, un peu au couchant de la ville de Pormon. MATY.

PORMON. Nom d'une petite ville de l'Amaſie, en Natolie. *Pormo*. Elle eſt ſur la mèr morte, un peu au couchant de la riviére de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium* ville de la Capadoce; quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui eſt un peu au levant de *Pormon*. MATY.

POROS. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel, ſituée dans le golfe d'Égine, ſur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Savonia. *Poros*. Cette iſle n'a pas plus de ſix lieuës de circuit; mais elle eſt aſſez bien cultivée. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Démoſthène s'enfuit, & s'empoiſonna, pour ſe dérober aux pèrſécutions d'Antipatèr; d'autres cependant croyent que *Calauria* eſt la Sidra d'aujourd'hui. MATY.

PORPENS. ſ. m. Vieux mot. En penſée. *Pèrceval*. BOREL. *Mente*, *cogitatione*.

PORPHYRE. ſ. m. Marbre précieux, rouge & fort dur. *Porphyrites*. Quand un Poëte parle de laiſſer un monument éternel, il dit qu'il en chargera le marbre & le *porphyre*. Les bonnes pièrres à broyer ſont de *porphyre*, parcequ'elles ſurmontent en dureté toutes les autres ſortes de marbre. Il eſt ſouvent marqueté de taches blanches.

PORPHYRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porphyrius*.

PORPHYRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Ce nom fut donné aux Ariens dans le IV. ſiécle, par l'autorité de Conſtantin. Ce Prince publia un Édit contre Arius & ſes écrits, dans lequel il dit: Puiſqu'Arius a imité les méchans, il mérite d'être noté d'infamie comme eux. Porphyre ayant compoſé des écrits impies contre la Religion, eſt devenu l'opprobre de la poſtérité, & ſes écrits ont été ſupprimez: de même je veux qu'Arius & ſes ſectateurs ſoient nommez *Porphyriens*, afin qu'ils portent le nom de ceux qu'ils ont imitez, &c. On croit qu'il donna aux Ariens le nom de *Porphyriens* pour montrer qu'ils vouloient ramener l'idolâtrie:

CAS

car diſant que le Fils qu'ils appelloient Dieu engendré, étoit une créature, ils mettoient la créature au rang de Dieu, & lui en donnoient le nom, & ne différoient des Païens, qu'en ce qu'ils ne donnoient la qualité de Dieu qu'à une créature, & que ceux-là la donnoient à pluſieurs.

PORPHYRION. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Porphyrio.* Le *Porphyrion* a le champ de ſon pennage de couleur bleuë; la moitié de ſa queuë juſqu'à ſon extrémité eſt d'un cendré blanchâtre; ſes yeux ſont noirs; ſon bèc & ſes jambes ſont de couleur de pourpre très-éclatante; il a quatre doigts diſpoſez comme ceux des pies. Cet oiſeau eſt râre; on en voit aux environs de Narbonne, ville d'Eſpagne, où on lui donne le nom de *Calamon.* Pline parlant de cet oiſeau, dit qu'il vient des iſles Baléares; qu'il eſt d'une très-grande beauté, & qu'il eſt de la grandeur d'un coq. L'on obſèrve qu'il boit l'eau en mordant, & qu'il trempe ſa mangeaille dans l'eau, la portant à ſon bèc avec le piéd pour la manger. Il étoit défendu aux Juifs d'en manger, par leur Loi. Élien raporte que les Grècs & les Romains s'abſtenoient auſſi d'en manger dans leurs feſtins.

Il y a encore deux autres éſpéces de *Porphyrions.* Le premier a le bèc gros, aigu & de couleur de pourpre; le tour de la prunelle de ſes yeux eſt jaûne, depuis le front juſques au ſommet de la tête, s'étend une tache de pareille couleur, qui eſt de même que celle de la poule d'eau, bien qu'elle ſoit d'une couleur différente; la partie de la tête qui eſt au-deſſous de cette tache, & le devant du col ſont vèrdâtres; quelques-unes des grandes pennes de ſes ailes ſont blanchâtres à leurs extrémitez, & les autres brunes; ſes cuiſſes ſont ſemblablement brunes; tout le reſte de ſon corps eſt orné d'un bleu très-vif & très-éclatant; il n'a préſque pas de queuë; la partie de ſes cuiſſes, qui eſt dénuée de plumes, ainſi que ſes jambes qui ſont longues, & ſes piéds, ſont de couleur de pourpre; il n'a que quatre doigts aux piéds, qui ſont d'une couleur de pourpre blanchâtre.

L'autre *Porphyrion* eſt tout ſemblable par le bèc, les jambes, les yeux & les piéds, ſi ce n'eſt qu'il a les ongles bruns, & la marque ou rubércule qu'il a ſur le front eſt de pourpre, & ce que l'aûtre a à la tête & au col de vèrd, eſt de bleu à celui-ci; ſes aîles ſont pareillement bleuës; le reſte de ſa tête, ſon dos, ſa poitrine & ſes cuiſſes ſont noirâtres; l'iris eſt de même couleur; ſa queuë eſt fort courte & blanchâtre par le deſſous.

Cette éſpéce d'oiſeau fréquente les rivières. Pline raporte qu'en Commagène il s'en rencontre quantité. Élien dit que ſi dans la maiſon où il eſt nourri, il découvre que la femme commette un adultère, il ſe pend auſſi-tôt, & découvre par ce moyen l'adultère à ſon maître. Cela s'appelle une fâble, mais qui pourroit ſèrvir dans les emblèmes & déviſes. Il ſe laiſſe prendre par les oiſeliers en faiſant des ſauts & des gambades avec quelque habit éxtravagant, dont on l'amuſe, pendant qu'on le ſurprend, à la manière des guignards.

PORPHYROGENÈTE. ſ. m. Le P. Maimbourg a dit *Porphyrogenite.* L'uſage eſt pour *Porphyrogenète.* C'eſt un nom qu'on a donné aux enfans des Empereurs d'Orient, qui veut dire *nez dans la pourpre.* Cédrénus dit que ce mot ſignifie, Né dans le Palais de Porphyr. C'eſt un palais de Conſtantinople. *Palatium porphyreticum.*

PORQUÉROLLES. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Méditèrranée. *Porquerolla*, anciennement *Prote.* Elle eſt près de la côte de la Provence, au couchant de l'iſle de Porteros, & au midi de la ville d'Hières. Elle n'a que quatre milles de longueur, & un de l'argeur, & elle eſt défenduë par un château, & par trois tours. MATY.

PORQUÉS. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de charpenterie qui ſe mettent ſur la carlingue, parallèles aux varangues, pour doubler les membres qui ſont au dedans du vaiſſeau, & pour les fortifier depuis le bas du fond de cale juſques deſſous le premier pont, contre leſquèlles ſont appuyez les bouts des faux baux. *Coſta intermedia.* Il y en a de deux ſortes. Les *porques* de fond ſont poſées de travèrs au deſſus des vaigres, & parallèles aux varangues, dans leſquèlles il y a une entaille pour loger l'épaiſſeur de la carlingue; mais ils ſont plus éloignez les uns des aûtres que les varangues. Les *porques* aculées ſont placées à l'endroit des vagues & fourcats les plus aculez. On appelle *genoux, allonges* & *contre allonges de porques*, les piéces qu'on y ajoûte comme aux côtez du navire.

PORRACÉ, ÉE. adj. Qui eſt de couleur de porreau, de la nature du porreau. *Porraceus, a.* Il y a une bile vèrte que l'on peut nommer œtugineuſe & *porracée.* MÉM. DE TR.

PORREAU. Hèrbe. Voyez POIREAU.

PORRECTA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe en Italie. *Porrecta.* Ce lieu, renommé à cauſe de ſes bains, eſt dans le Boulonois, ſur le Réno, environ à ſept lieuës de Boulogne & de Modéne, vèrs le ſud. MATY.

PORRÈTAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Sectateur de Gilbèrt de la Porrée. *Porretanus, a.* Gilbèrt de la Porrée, Évêque de Poitiers ſe fit condamner dans le XIIe ſiécle pour avoir été ſoupçonné d'admettre une diſtinction phyſique entre Dieu & ſes attributs: ou bien, comme dit Marcel, pour avoir écrit trop curieuſement du myſtère de la Trinité vèrs l'an 1148. Car on ne ſçait pas trop bien au vrai quel étoit ſon ſentiment. Quel qu'il fût, néanmoins il donna occaſion aux ſoupçons que l'on conçut de lui, en ſoutenant, que cette propoſition: *Deus eſt bonitas*, n'étoit pas vraie, ſi on ne la réduiſoit à celle-ci, *Deus eſt bonus*, & il y a des endroits de S. Bernard, qui écrivit fortement contre lui, où il ſemble admettre une diſtinction réelle entre la nature de Dieu & ſes attributs. Avant lui un cèrtain Gauthier dont parle Niphon Métaphyſ. Diſp. 13. C. 3. & Jacques de Viterbe, comme on le peut voir dans Argentina, *in 1. diſtinct. 8. q. 2. art. 4.* avoient admis cette éſpéce de diſtinction. Évrard de Béthune dans ſon Livre contre les Vaudois dit: Ne ſoyons point Nominaux en cela, ſoyons plutôt *Porrétains.*

PORT. ſ. m. Eſt une ance ou une avance d'une côte de mèr qui entre dans les tèrres, qui a un fond & un abri ſuffiſant pour le mouillage & le repos des vaiſſeaux, pour y prendre leur chargement, y faire leur décharge, ou pour s'y tenir en ſureté. *Portus.* Il y a peu de *ports* en toute la côte d'Angletèrre. Les *ports* artificiels ſe font avec des moles, ou des jettées en mèr. Les *ports* de Toulon & de Meſſine ſont de beaux *ports.* Le Roi a fait faire un *port* à Cette en Languedoc, un *port* à Rochefort ſur les côtes de Poitou. Il y a des *ports de barre*, où l'on ne peut entrer qu'avec la marée, comme celui de Goa; & des *ports de havre*, comme celui de Bourdeaux. Les *ports enclos* ſont ceux qui ſont au dedans de la ville, comme ceux de Rhôdes, de Veniſe, Amſterdam, la Rochelle, Bayonne, S. Jean de Luz. Il faut de tems en tems creuſer & nettoyer les *ports.* Les vaiſſeaux ont heureuſement ſurgi au *port*, ſont arrivez à bon *port.* On dit Fèrmer les *ports*, quand on intèrdit le commèrce avec les étrangèrs, quand on empêche la ſortie des vaiſſeaux, ſoit pour empêcher le tranſport des marchandiſes, ſoit pour arrêter les matelots dont on a beſoin. On dit, Avoir un *port* ſous le vent, c'eſt-à-dire, avoir un lieu de retraite dans le beſoin.

En tèrmes de Marine, on appelle Maîtres des *ports*, les Officiers établis pour la levée des traites & impoſitions foraines. *Portuum præpoſiti.*

PORT, ſe dit auſſi ſur les rivières, des lieux où abordent les bateaux pour ſe charger, ou ſe décharger. Le port au foin, le *port* de la Grêve, le *port* au plâtre, le *port* de l'école, le *port* à l'Anglois. *Portus.*

On le dit auſſi des lieux où il y a un bac ou des bateaux, où l'on paſſe une rivière *Portus.* Allez m'attendre au *port.* Le *port* dépend d'un tel Seigneur, il afferme tant ſon *port.*

PORT, ſignifie auſſi la charge du vaiſſeau, le poids qu'il peut porter. *Vectura, vectio.* Le *port*, la capacité d'un vaiſſeau ſe meſure par tonneaux, dont chacun pourroit tenir deux mille livres peſant d'eau de mèr, & quand on dit qu'un vaiſſeau eſt du *port* de mille tonneaux, on n'entend pas comme pluſieurs croyent, qu'il porte mille futailles pleines de marchandiſes; mais que l'eau de la mèr qui ſeroit contenuë dans l'éſpace que la capacité du vaiſſeau occupe en enfonçant dans la mèr, peſe autant que mille tonneaux qui en ſeroient pleins, à raiſon de 2000 livres chacun, c'eſt-à-dire, qu'il peut porter une charge de deux millions peſant.

PORT, ſe dit auſſi de ce qu'on porte. Le *port* des armes eſt défendu. *Armorum inſtructus & geſtat o prohibentur.* C'eſt un cas Royal & Prévôtal; & on appelle *port d'armes*, quand pluſieurs perſonnes s'aſſemblent ſans autorité légitime, pour faire violence à quelqu'un. On eſt venu enlever cette fille dans ce château violemment, & avec *port d'armes.*

PORT, ſe dit encore des frais & ſalaires de ce qu'on porte, qu'on voiture, qu'on conduit. *Vecturæ merces, vel pretium.* Il a tant fallu payer à ce Crocheteur pour le *port* d'un coffre, d'un cent de fagots. Les Rouliers, les Meſſagers prennent tant par livre pour le *port* des hardes & des ballots. Les Tréſoriers ſe font taxer de groſſes ſommes pour les *ports* & voitures d'argent. Il coûte à ce Banquier mille francs tous les ans en *ports* de lettres.

PORT, ſe dit auſſi de la mine, de l'air, de la contenance, de la manière de marcher, de porter ſon corps. *Corporis ſpecies, conformatio, figura, habitus.* Cette femme eſt de belle taille, elle marche bien, elle a un *port* de Reine. Avoir un *port* éfféminé. ABLANC. On voyoit au *port*, à la mine de ce jeune homme, qu'il étoit de haute naiſſance. Énée reconnut la Déeſſe Vénus à ſon *port*, à ſa démarche. *Port* vénérable. ABL. *Port* adorable. VOIT.

On appelle en Muſique *port de voix*, la facilité de faire avec la voix les paſſages, fredons & diminutions qui ſont la beauté & les agré-

mens des chants & de la Muſique; ce que les Italiens comprennent ſous le nom de *trilli*, *gruppi*, *ſtraſcini*, qui ſont nos tremblemens & nos diminutions. *Variæ vocis inflexiones*, *ſeu tenor*. Bacilli appelle *port de voix*, le tranſport qui ſe fait par un coup de goſier d'une notte inférieure à une ſupérieure. Il conſiſte en trois choſes; la notte inférieure qu'il faut ſoutenir; le doublement du goſier qui ſe fait ſur la notte ſupérieure; & le ſoutien de la même notte après qu'on l'a doublée. Quelques-uns le nomment *anticipation*, ou *ſoutien de voix*, qui ſe fait avant le tremblement ou cadence. Le *port de voix* ſe fait toujours ſur les finales, ſur les médiantes, & autres principales cadences; & les *demi-ports de voix* ſe font dans des lieux moins conſidérables. Dans les *demi-ports de voix* on n'obſerve point cette derniere condition: & c'eſt ce qu'on appelle *port de voix gliſſé*, ou *coulé*, ou *port de voix perdu*, quand on ote quelque choſe de la valeur d'une notte pour la donner toute entiére à une autre.

PORT, ſe dit auſſi dans les jeux de cartes de ce qu'on réſerve après en avoir écarté quelques-unes. *Quod ſervo*, *vectura*. Mon *port* eſt en cœur, en pic. Voilà mon *port*. Ce *port* étoit beau, mais il n'a pas réüſſi.

PORT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie un lieu d'aſſurance, de repos, de tranquillité. *Portus gratiæ*, *vel ſecurus portus*. Le ciel eſt un *port* où nous ſouhaitons tous d'arriver. Nous avons été aſſez agitez des vents de la fortune; il eſt tems de jouïr des délices du *port*. RACAN. Le tombeau eſt le *port* où finiſſent toutes les miſéres humaines. On arrive toujours au *port* quand on ſçait bien conduire ſa barque. S. ÉV. La mort eſt le *port* & l'azile des miſérables: elle fait ceſſer tous leurs maux. M. ÉSP. Il eſt dans le *port*, il eſt hors des atteintes de l'injuſtice & de l'envie. PAT.

Ne ſçaurois-je trouver un favorable port,
Pour me mettre à l'abri des tempêtes du ſort? RACAN.

PORT DE SALUT, ſe dit figurément, d'un lieu où l'on ſe retire pour ſe mettre à l'abri d'une tempête. *Portus ſalutis*. Cette iſle, cette rade, ont été pour lui un *port de ſalut*. On le dit auſſi des Maiſons Religieuſes, où l'on ſe retire hors des inquietudes & des embarras du monde. Cette maiſon, cette retraite a été pour elle un véritable *port de ſalut*. En général, il ſe dit de tous les lieux où l'on ſe retire pour être à couvert de quelque danger. L'Hotel de ce Prince, de cet Ambaſſadeur a été un *port de ſalut* pour lui.

On dit figurément, Faire naufrage au *port*, quand on voit ruïner un ouvrage, un deſſein, à la veille qu'on le croit achevé. *In portu naufragium*. On dit auſſi d'un homme qui eſt arrivé heureuſement & en bonne ſanté, au lieu où il vouloit aller, qu'il eſt arrivé à bon *port*.

PORT, ſe dit en Botanique des productions des plantes. *Proventus*, *fructus*. M. Fagon non content d'avoir au Jardin du Roi les plantes de différens pays, voulut lui-même s'inſtruire dans les Sévennes, ſur le Mont d'Or en Auvèrgne, dans le Languedoc, aux Pyrenées & aux Alpes, de l'état & du port naturel qu'elles y ont. DE JUSSIEU. Le *port* naturel d'une plante eſt ce qu'elle porte de ſoi-même & ſans culture.

PORT ADRIATIQUE. Sainte Marie du *Port Adriatique*. Voyez au mot MARIE.

PORT à PORT. Voyez PORTO.

PORT D'ALBÉRTON, ou Albèrton. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Afrique, ſur la côte où elle a un port aſſez fréquenté.

PORT-LOUIS, autrement Blavet. Nom propre d'une ville de France, ſituée ſur la côte méridionale de Bretagne, à l'embouchure de la riviére de Blavet. Louis XIII. l'avoit fait démolir parce que les Ligueurs s'en étoient ſaiſis & l'avoient même donnée aux Eſpagnols, qui la rendirent par la paix de Vèrvins; mais depuis le même Louis XIII ayant reconnu l'importance de cette place, la fit fortifier de nouveau, & c'eſt de lui qu'elle a pris le nom de *Port-Louis*, au lieu de celui de Blavet qu'on ne lui donne plus, c'eſt un très-bon port.

PORT DE Ste MARIE. Nom d'une petite ville avec un grand port, & fort fréquenté. *Portus Sanctæ Mariæ*, anciennement *Mneſthei portus*. *Gaditanus portus*. Elle eſt dans l'Andalouſie, à l'embouchure du Guadalète dans le golfe de Cadix, & à trois lieuës de la ville de ce nom, & de celle de Xèrès de la Frontéra, & S. Lucar de Bèrraméda.

PORT DE Ste MARIE, eſt encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale dans l'iſle de Cuba. Le *Port de Sainte Marie*, qui eſt celui de la ville nommée le *Port au Prince*; ville champêtre au milieu des prairies, où les Eſpagnols ont quantité de *Hatos*, qui ſont des lieux, où ils nourriſſent des bêtes à cornes pour en avoir le ſuif & les cuirs. Ils en ont encore d'autres nommées *Materias*, qui ſont des lieux où leurs boucaniers ou chaſſeurs ſe retirent pour tuer des bêtes ſauvages, & y faire ſécher les cuirs; c'eſt de là que viennent tous les cuirs qu'on eſtime tant en Europe, qu'on nomme *Havana*, parceque de cette ville du port au Prince on les porte à Havana, qui eſt la ville capitale de cette iſle, afin d'être embarquez pour l'Eſpagne, où de là ils paſſent dans tous les autres Royaumes de l'Europe.

PORT AU PRINCE. Voyez l'article précedent PORT DE SAINTE-MARIE.

PORT-ROYAL. ſ. m. Nom de deux Abbayes de Religieuſes Ciſtèrciennes, dans le Diocéſe de Paris, l'une près de Chevreuſe à 5. lieuës au couchant de Paris, & l'autre dans Paris même au fauxbourg S. Jacques. La premiere s'appelle *Port-Royal* des champs, & la ſeconde *Port-Royal* de ville. *Portus Regius*. L'Abbaye de *Port-Royal* proche Chevreuſe de l'Ordre de Cîteaux & de l'Inſtitut du S. Sacrement, s'appelloit anciennement le Port du Roi, ou Port-Roi. L'origine de ce nom eſt fort incèrtaine. L'ancienne opinion eſt que Philippe Auguſte s'étant égaré ſeul en chaſſant, trouva là une petite Chapelle, où il jugea que quelques-uns de ces Officiers ſe rendroient auſſi, ce qui arriva. Il nomma pour cela ce lieu Port du Roi, ou *Port-Royal*, & pour remercier Dieu de l'avoir tiré de l'embarras & de l'inquiétude où il étoit, il réſolut d'y faire bâtir un monaſtère. Odon de Sulli Évêque de Paris l'ayant ſçû prévint le Roi, & avec Mathilde fille de Guillaume de Garlande, Seigneur de Livri, & épouſe de Matthieu de Montmorenci, premier Seigneur de Marli, il bâtit cette Abbaye en 1204. & l'on y mit des Religieuſes de Cîteaux, qui ont toujours été ſoumiſes à la juriſdiction de l'Abbé & Général de Cîteaux juſqu'en 1627. qu'elles en furent ſouſtraites par un brèf d'Urbain VIII. En 1626. elles furent transférées au fauxbourg S. Jacques à Paris, où on leur donna une maiſon. En 1633. elles réſolurent d'embraſſer l'inſtitut de l'Adoration pèrpétuelle du S. Sacrement. Innocent X. & l'Archevêque de Paris en 1645. y conſentirent, & en 1647. l'affaire fut conſommée par un Arrêt du Parlement, & elles quittèrent l'habit de Cîteaux. En 1647. l'Archevêque de Paris leur pèrmit der envoyer des Religieuſes à *Port-Royal* des champs, & d'y rétablir ce monaſtère, à condition qu'il ſeroit toujours ſous la juriſdiction & l'obéïſſance de l'Archevêque de Paris. La ſouſcription du formulaire d'Alèxandre VII. ayant été ordonnée dans le Royaume, les Religieuſes de *Port-Royal* de ville le ſignèrent; celles de *Port-Royal* des champs ne le firent qu'après de grandes difficultez & avec reſtriction. Ces filles étant toujours demeurées dans les mêmes ſentimens juſqu'en 1709. le Roi crut qu'il n'y avoit point d'autre moyen de les ſoumettre, que de les diſpèrſer, ce qui fut éxécuté, & le Monaſtère de *Port-Royal* des champs fut entièrement détruit, & ſes biens rendus à *Port-Royal* de ville. Voyez le P. Hélyot, T. V. C. 44.

Pluſieurs Eccléſiaſtiques & aûtres qui étoient dans les mêmes ſentimens que les Religieuſes, ſe retiroient à *Port-Royal* & y avoient des appartemens. Ils y ont fait pluſieurs Livres qu'ils ont imprimez, tant ſur ces matières que ſur d'aûtres, c'eſt ce qui fit donner à tout leur parti le nom de *Port-Royal*, & à leurs Livres celui de Livres de *Port-Royal*. Ainſi l'on dit le *Port-Royal*, les Écrivains de *Port-Royal*, Meſſieurs de *Port-Royal*, les Traductions de *Port-Royal*, la Méthode de *Port-Royal*, ou Grécque ou Latine, ce ſont des Grammaires de ces langues. Les Racines de *Port-Royal*. La Vèrſion de *Port-Royal*, &c.

PORT-ROYAL. Nom propre d'un bourg du Canada, en Amérique. *Portus Regalis*. Il eſt ſur la côte occidentale de l'Acadie, où il y a un des meilleurs ports de tout le pays. Les Anglois s'en étoient rendus maîtres, mais ils le rendirent aux François par la paix de Bréda l'an 1667. MATY.

PORTAGE. ſ. m. Action de porter. *Inſtructus & geſtatio*, *vectura*. Il faudra tant de mulèts & de chariots pour le *portage* de tous ces meubles, de cet équipage de guèrre.

PORTAGE, ſe dit ſur mèr des voitures franches qu'on donne aux Officiers & Matelots des hardes & marchandiſes qui leur appartiennent juſqu'à une cèrtaine quantité. On l'appelle autrement l'*ordinaire*.

PORTAIL. ſ. m. La face, le frontiſpice d'une Égliſe vûë par l'endroit où ſont ſes grandes portes. *Frons*, *porta major*. Le *portail* de Notre-Dame de Rheims paſſe pour un des plus beaux de France. Le *portail* de S. Gèrvais de Paris eſt un beau *portail* bâti à la modèrne.

PORTAIL. ſ. m. Nom d'une éſpéce de poire. Le *portail* a quelquefois la chair caſſante avec une eau douce & ſucrée, & quelquefois un peu parfumée. LA QUINT. P. III. p. 151. Cette poire eſt fort renommée dans la province de Poitou. Elle vient au mois de Janvier. Id. p. 271. Le *portail* eſt meilleur en Poitou que par tout ailleurs: c'eſt la poire bien-aimée des Poitevins. *La Quint.* P. III. p. 320.

PORTALÉGRE. ſ. m. Nom propre d'une ville aſſez bien fortifiée. *Portus alacris*, anciennement *Amaia*, *Ammeia*. Elle eſt dans l'Alentejo, province du Portugal, aux confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne, & à neuf lieuës d'Elvas, vèrs le nord. *Portalégre* a titre de Comté, & un Evêché ſuffragant de Liſbonne. MATY.

PORTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui porte. On lui a tiré un coup de piſtolet à bout *portant*, c'eſt-à-dire, de près, en lui appuyant le bout du piſtolet. *Admotam proxime catapultam diſplodere vel emittere.* A bout *portant*, ces mots s'employent auſſi figurément. Il lui a dit cela à bout *portant*, en face : ce qui ne ſe dit que lorſqu'il s'agit de quelque choſe de facheux. On dit auſſi, l'un *portant* l'autre, le fort *portant* le foible; pour dire, en faiſant compenſation de l'un avec l'autre.

On dit, un homme *portant* barbe; pour dire, un homme qui a de la barbe. *Barbiter, barbatus.* Il y avoit là trois hommes *portant* barbe.

PORTANT, ſe dit auſſi chez les Ouvriers, des anſes qui ſèrvent à porter des coffres, des caſſettes, des chaiſes, &c. *Anſæ portatiles.*

PORTANT, ſe dit auſſi chez les Ceinturiers, de la partie du baudrier qui pend depuis la fin d'un des côtez de la bande juſques aux pendans, & qui ſèrt à racourcir ou à allonger le baudrier. *Penſile geſtatorium.*

PORTATIF, IVE. Qui peut marcher ou ſe tranſporter, ou être tranſporté. *Geſtatorius.* Un vieillard, un valétudinaire, ne ſont guére *portatifs*, ils ont mauvaiſes jambes, ils ne peuvent marcher loin. On aime les livres *in* 12. parce qu'ils ſont *portatifs*, on les met en poche. Cette machine eſt d'autant plus excellente, qu'elle eſt *portative*, on la peut aiſément tranſporter où l'on en a beſoin. On mene à l'armée des bateaux, des ponts *portatifs*, des moulins, des fours, des forges, &c.

PORTATORÉ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la campagne de Rome. *Portator, Uſens.* Elle a ſa ſource près de Sezze, traverſe la Palu-Pontine, & ſe décharge dans la mèr près de Tèrracine. MATY.

PORTBURYE. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Somèrſeth, en Angletèrre. *Portburia.* Il eſt près de la Savèrne, à deux lieuës de Briſtol. Quelques Géographes prennent *Portburye* pour le lieu nommé anciennement Abonis, que d'aûtres mettent à Aventon. MATY.

PORTCHÉSTRE. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Porcheſtria*, anciennement *Carperis.* Il eſt dans le Comté de Hant, en Angletèrre, à une lieuë au nord de Poſtmouth. MATY.

PORTCROS, PORTECROS. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Portcroſia*, anciennement *Meſe & Pomponiana.* Elle eſt ſur la côte de Provence, entre celle de Porquerolles, & celle du Levant. *Portcros* n'a que trois lieuës de circuit; mais il y a un bon port, avec un chateau, & quelques tours pour la garder. MATY.

PORTE. ſ. f. Paſſage ou vuide pratiqué éxprès dans un mur pour donner entrée dans le bâtiment. *Porta, oſtium, janua pyla.* On le dit premierement des villes. Thébes en Égypte étoit ſurnommée *à cent portes.* Fez en Afrique a trente une *portes.* On appelle *fauſſes portes*, celles qui ſont au bout des fauxbourgs de la ville. A Rome il y avoit une *porte triomphale.* Il y a maintenant la *porte-ſainte*, qu'on n'ouvre que l'année du grand Jubilé avec de grandes cérémonies, ainſi que cela s'eſt fait au commencement de l'année 1700. Dès que l'armée du Roi a paru, les habitans lui ont ouvèrt les *portes*, lui ont apporté les clèfs des *portes.* Ce Marchand eſt arrivé dans la ville à *porte* ouvrante, il en eſt ſorti à *porte* fèrmante; pour dire, à cèrtaines heures préciſes du ſoir & du matin, auſquelles on ouvre & on fèrme les *portes* des Places de guèrre. Les Commis des *portes* ſont ceux qui reçoivent les droits d'entrée aux *portes* des villes.

PORTE, ſe dit auſſi de l'entrée des bâtimens particuliers. *Decumanum oſtium.* La *porte* du Louvre. En ce ſens on dit, les Gardes de la *porte*, le Capitaine de la *porte.* Les pénitens étoient autrefois à la *porte* des Égliſes. Ce logis a une *porte* de devant, & une de dèrrière. Les Procureurs étoient logez autrefois en petite *porte* ronde : maintenant ils ont de grandes *portes* cochères. On fait auſſi de moyennes *portes*, qu'on appelle *portes bâtardes*, des *portes quarrées*, des *portes biaiſes* plus ouvèrtes en dedans. Toutes les *portes* de cet appartement ſe répondent, ſont vis-à-vis.

PORTE, ſe dit auſſi des ouvèrtures des petits vaiſſeaux. *Oſtiolum.* La *porte* d'un fourneau, la *porte* d'une cage, la *porte* d'un carroſſe, &c. Le guichet eſt une petite *porte* auprès d'une grande, & qui en fait ſouvent partie. Fauſſe *porte.* Voyez POTÈRNE. *Pſeudothyrum vel fugitivum oſtium.*

PORTE, ſe dit auſſi de la clôture de menuiſerie qui ſèrt à fèrmer cette ouvèrture. Une *porte cochère* à deux batans, ou montans. *Valvæ, fores.* Une *porte à placard* emboëtée de haut en bas. Une *porte d'aſſemblage* à quadres & panneaux. Une *porte arraſée*, quand les panneaux ſont unis & de niveau avec l'aſſemblage. Une *porte briſée, vitrée, à claires voies.* Une *porte de drap*, ou *double porte.* Une *porte fenêtre*, c'eſt une fenêtre qui s'ouvre par bas pour entrer ſur quelque balcon.

On dit en ce ſens, Fèrmer, ouvrir la *porte*; heurter, fraper à la *porte*; attendre à la *porte. Claudere, aperire, pulſare, ſtare ad januam.* Le marteau, les gonds, le ſeuil de la *porte.* Il n'a pas paſſé la *porte.* Il n'oſeroit regarder ma *porte.* J'ai mis ce valet à la *porte*; pour dire, Je l'ai chaſſé. C'eſt un gueux qui mendie de *porte* en *porte.* On fait les pèrquiſitions de *porte* en *porte.* Je l'ai laiſſé ſur le pas de la *porte.*

Aller à la *porte* de quelqu'un, c'eſt l'aller voir. *Convenire, adire.* Être à la *porte* de quelqu'un, c'eſt lui faire ſa cour. Simonide interrogé s'il ne valoit pas mieux être ſage que riche : il n'y auroit pas de difficulté, répondit-il, ſi l'on ne voyoit pas ſouvent les ſages à la *porte* des riches. ABLANC.

Laiſſer ſes créanciers ſe morfondre à ſa porte. BOIL.

Regarder la *porte*; c'eſt avoir envie de ſortir.

C'eſt en vain qu'on éxhorte
Un auditeur laſſé qui regarde la porte. VILL.

Faire la *porte*; c'eſt chez les Religieux, Être portier. *Janitorem agere.*

Heurter à toutes les *portes*, ſe dit figurément pour, S'adreſſer à toutes ſortes de pèrſonnes, & chèrcher toutes ſortes de moyens pour réuſſir dans une affaire.

PORTE D'ÉCLUSE, eſt une grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluſes, dont les deux bat ans ſe joignent en angle au milieu, & qui s'ouvrent par le moyen d'une grande queuë qui a la force de levier. *Sepimentum cataracta.*

PORTE, ſe dit auſſi de la Cour de l'Empereur d'Orient, du Grand-Seigneur. *Aula Turcica.* Le Roi de France a ſon Ambaſſadeur à la *Porte*, Il eſt en paix avec la *Porte.* Pluſieurs Princes payent tributs à la *Porte.* Les Bachas ſont les Grands-Seigneurs de la *Porte.*

PORTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, L'entrée, l'introduction. *Via, introductio, porta.* JÉSUS-CHRIST s'eſt appellé lui-même la *porte*, en Saint-Jean 10. verſ. 9. On repréſente Saint Piètre tenant les clefs de la *porte* du Paradis, que l'Ecriture appelle la *porte* étroite, *Porta cœli anguſta.* Dans le ſèrvice des morts on prie Dieu qu'il les délivre de la *porte* de l'enfèr. La Grammaire eſt la *porte* des ſciences; la Géométrie celle des Mathématiques. On a intitulé un livre *la Porte des Langues.* Les Inſtitutes ſont la *porte* de la Juriſprudence. La tonſure eſt la *porte* pour entrer dans les Bénéfices. La qualité d'Avocat eſt la *porte* pour parvenir dans les Charges de Judicature.

On dit auſſi, qu'une loi mal concertée, ou une mauvaiſe doctrine, ont ouvert la *porte* à de grands déſordres, à des ſéditions, à des guèrres. *Apertio, patefactio.* C'eſt là que la volupté entre par toutes les *portes.* ABLANC.

PORTE, ſe dit auſſi d'une entrée, d'un paſſage que les ennemis ſe font dans un Etat. *Aditus.* Le Roi ayant Pignerol, avoit une *porte* en Italie. Les ennemis n'ont aucune *porte* pour entrer en France. Les *Portes Caſpiennes* ſont des paſſages étroits vèrs la mèr Caſpie, qu'on nomme aujourd'hui *Derbent*, ou *Portes de fer.*

On appelle poëtiquement l'Orient, la *porte du ciel.* Ainſi on a dit :

L'Avocat qui s'éveille au heurter d'un client,
Quand l'aurore eſt encore aux portes *d'Orient.*

En Aſtrologie on appelle l'ouvèrture des grandes *portes* du ciel, le tems où il ſe fait de grands changemens dans la conſtitution de l'air & du tems, ce que les aſtrologues croyent arriver très-cèrtainement en pluſieurs conjonctions & oppoſitions des planètes, qui ſont amplement décrites dans Vitalis & dans tous les Aſtrologues Arabes. *Apertiones portarum.*

PORTE, eſt auſſi un petit anneau, ou boucle où l'on paſſe une agraffe, & qui ſèrt à la retenir.

PORTE. adj. fém. Se dit d'une veine conſidérable qui porte le ſang de divèrſes parties du bas-ventre dans le foie, où elle entre par ſa partie cave, & où elle ſe diſtribuë en une infinité de rameaux qui ſe répandent dans toute ſa ſubſtance. *Vena porta.* La veine *porte* eſt formée de deux groſſes veines, la méſentérique & la ſplénique, qui ſont faites de pluſieurs autres veines qui viennent de l'eſtomac, des inteſtins, de la rate, de l'épiploon, &c.

On dit proverbialement d'un importun, que ſi on le chaſſe par la *porte*, il entrera par la fenêtre. On dit auſſi d'un trompeur, qu'il

a toujours quelque *porte* de dèrrière, quelque invention pour ne s'engager qu'autant qu'il faudra. *Effugium.* On dit auſſi, Cela eſt charmant comme la *porte* d'une priſon. On dit auſſi, Il va de *porte* en *porte* comme le pourceau de ſaint Antoine. *Oſtiatim.*

PORTE, ſe met en compoſition avec pluſieurs mots, & ſignifie, Ce qui porte, ou qui ſert à porter. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. A l'égard des perſonnes, *Bajulus.*

PORTE-ARQUEBUSE. ſ. m. Officier chez le Roi. Sa fonction eſt de porter le fuſil, les piſtolets, & autres armes dont le Roi peut avoir beſoin. *Armifer regius. Porte-chaiſe* de la chambre; un *porte-chaiſe d'affaires*, Ce ſont auſſi des Officiers chez le Roi.

PORTE-CHAISE *d'affaire ordinaire.* Officier chez les Princes. Dans l'État de la Maiſon de la Reine Régente en 1644. il y a un *Porte-chaiſe* d'affaire ordinaire, qui a 300 l. de gages.

PORTE-CISEAU. ſ. m. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppoſé. Voyez FORCIFÈRE, T. II. p. 1917.

PORTE-CLEF. ſ. m. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppoſé. *Claviger.* Schoonebeck, qui en 1688. n'avoit point parlé de l'Ordre des *Porte-clefs* dans la prémiére édition de ſon Hiſtoire des Ordres Religieux, la mit dans la ſeconde de 1700. à Amſterdam en ſuivant Abraham Bruin, Adrien Damman, Michel Colin & Joſſe Amanus, qui à la fin du XVIe ſiécle firent mention de cet Ordre parmi les autres, dont ils donnoient l'origine & les habillemens en figures gravées & en déſcriptions; mais ces *Porte-clefs* n'ont jamais été.

PORTE-CROIX. ſ. m. Nom d'Officiers ou de Chevaliers en Hongrie, mais qui ne ſubſiſtent plus. *Crucifer.* Le P. Melchior Inchoffer Jéſuite, dans ſes Annales Eccléſiaſtiques de Hongrie dit, qu'il y avoit en ce Royaume des Chevaliers que l'on appelloit *Porte-croix*, à cauſe qu'ils portoient pour marque de leur Ordre une Croix ſemblable à celle que l'on avoit dans les armes du même Royaume, qui eſt une Croix patriarchale potencée ſur trois montagnes. Cet Auteur leur donne pour fondateur Étienne prémier Roi de Hongrie, qui, à ce qu'il prétend, inſtitua ces Chevaliers en mémoire de la Croix que le Pape lui envoya, avec pèrmiſſion de la faire porter devant lui, à cauſe que ce Prince avoit travaillé avec tant de zéle à établir la Religion Chrétienne dans ſes États, qu'il a été conſidéré comme l'Apôtre de Hongrie. Mais comme les Ordres militaires n'ont commencé que dans le XIIe ſiécle; il ſe peut faire que ſaint Étienne ayant reçu du Pape Sylveſtre II. l'an 1000. la Couronne de Hongrie avec la Croix qu'on a dit, il établit des Officiers pour porter cette Croix, auxquels pour ce ſujet on donna le nom de *Porte-croix*, & que dans la ſuite l'on en ait formé un Ordre militaire, qui ne ſubſiſte plus. Voyez le P. Inchoffer, Favyn, Théatre d'honneur, & le P. Hélyot, T. I. C. 39. Voyez encore GÉRÉON.

PORTE-CROIX. Voyez CROISIER. Tom. II. p. 404, 405, 406.

PORTE-ÉPÉE. ſ. maſc. Officier de la Maiſon du Roi. *Enſifer.* Dans l'État de la Maiſon du Roi fait & arrêté en 1644. par M. le Prince Henri de Bourbon, il y a trois *Porte-épées de parement*, ayant le premier 500 l. le ſecond 400 l. & le troiſiéme 300 l. de gages.

PORTE-ÉPÉE. ſ. m. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppoſé, qu'on appelle autrement Gladiateurs. *Enſifer, Gladiator.* Abraham Bruin, & Adrien Damman, Michel Colin, & Joſſe Amanus à la fin du XVIe ſiecle, & Schoonebeck dans ſa ſeconde édition de 1700. ont parlé de cet Ordre qui n'a jamais été. P. Hélyot, préface, p. 10.

PORTE-ÉTOILE. ſ. m. Religieux. Voyez BÉTHLÉÉMITE.

PORTE-ÉTOILES. ſ. m. & f. Nom de faction. *Stelliger, 4.* Les *Porte-étoiles* furent une faction oppoſée aux Pérroquets. Ces deux factions s'élevèrent à Bâle en 1250.

PORTE-FAUTEUIL. ſ. m. Nom d'un bas Officier de la Maiſon du Roi. *Hedrophorus.*

PORTE-GABANS. ſ. m. Nom d'un Officier de chez le Roi. Dans l'État de la Maiſon du Roi de 1644. il y a quatre *Porte-gabans* ayant chacun 220 l. de gages.

PORTE-GLAIVE. ſ. m. Nom des Chevaliers d'un Ordre militaire qu'on appelle autrement l'Ordre des Chevaliers de Livonie. *Enſifer, Macharophorus.* Albèrt I. troiſiéme Évêque de Livonie pour s'aſſurer l'acquiſition de cette province fonda l'an 1204. un Ordre militaire ſous le nom de Chevaliers *Porte glaives*, à cauſe que ſur leurs manteaux, qui étoient blancs, ils portoient deux croix rouges en forme de croix de S. André. Innocent III. approuva cet Ordre ſuivant les régles des Templiers. En 1238. ou ſelon d'autres en 1234. cet Ordre fut uni à celui des Chevaliers Teutoniques, & cette union ſe fit à Rome: mais elle dura juſqu'en 1525. qu'Albèrt de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ayant apoſtaſié, embraſſé le Luthéraniſme, & partagé avec les Polonois la Pruſſe & les richeſſes de l'Ordre, celui de Livonie fut déſuni de celui des Chevaliers Teutoniques. Dans la ſuite la ville de Revel, & une partie de la province d'Éſten, ſe ſoulevèrent contre les Chevaliers *Porte-glaives*, & ſe donnèrent au Roi de Suéde. Cette diviſion obligea Gottard Ketler Grand-Maître de cet Ordre, l'Archevêque de Riga & la Nobleſſe, de conclure un traité avec la Pologne dont les principaux articles étoient, que la Livonie ſeroit annéxée à la Couronne de Pologne & au Grand Duché de Lithuanie, & que le Grand-Maître porteroit à l'avenir le titre de Duc de Curlande & de Sémigalie pour lui & ſes héritiers mâles, à condition qu'il les tiendroit comme fiefs dépendans de la Couronne de Pologne. Outre cela il fut proclamé Gouvèrneur pèrpétuel du reſte de la Livonie. Ce traité fut ſigné à Vilna le 28. de Novembre 1561. & le Grand-Maître renonça à l'Ordre, & en quitta l'habit avec les autres marques, & renonçant à ſes vœux, comme avoit fait Albèrt de Brandebourg, il épouſa la Princeſſe Anne de Mecxlenbourg, dont il eut pluſieurs enfans. Ainſi finit l'Ordre de Livonie ou des Chevaliers *Porte-glaives*, qui depuis l'an 1525. qu'il avoit été ſéparé de l'Ordre Teutonique, avoit eu ſix Grands-Maîtres. Henri Léonard Schurzfleiſch a écrit en Latin l'hiſtoire de cet Ordre. Voyez encore Favyn & le P. Hélyot, T. III. C. 17. & 18.

PORTE-ORIFLAMME. ſ. m. Celui qui portoit l'Oriflamme. *Vexillifer, Signifer San-Dionyſianus.* L'Oriflamme étoit, comme nous l'avons dit en ſon lieu, la bannière de l'Abbaye de S. Denys. Et c'etoit l'Avoué de cette Égliſe, c'eſt-à-dire, le Comte de Véxin qui la portoit. Depuis que Louis le Gros fut devenu propriétaire des Comtez de Pontoiſe & de Mante, qui compoſent le Véxin, ils portèrent eux-mêmes, ou firent porter l'Oriflamme dans les guèrres qu'ils entreprirent. Le prémier de ces *Porte-Oriflammes* de France qui ſoit connu, eſt un pauvre Chevalier du Véxin, nommé Galois, Seigneur de Montigny, que Philippe Auguſte choiſit pour porter l'Oriflamme à la bataille de Bovines. Voyez le P. Anſelme, Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France & des Grands Officiers de la Couronne, T. II. C. 9. où il traite des *Porte-Oriflammes.*

PORTE-SEL. Tèrme de Salines. Nom que l'on donne à un panier dont les ſauniers ſe ſervent pour porter le ſel de deſſus la vie ſur le boſſis. Un panier *porte-ſel. Caniſtrum Haliphoron*, ou *Haliphorum.*

PORTE-TABLES. Nom d'Office chez le Roi. Dans un État de la Maiſon du Roi de 1644. il y a quatre *Porte-tables* du Roi, avec 400 l. de gages.

PORTE-MAIL. ſ. m. Officier chez le Roi; c'eſt un valet de Chambre du Roi qui va prendre dans les coffres de la Garderobe un mail, une palle, une lieve, & des boules quand le Roi veut jouer au mail. *Malleoli vel tudiculi geſtator.*

PORTE-MALLE. ſ. m. Officier chez le Roi. *Sarcinarius.* Quand le Roi ſort, & monte à cheval, le *porte-malle* eſt obligé de le ſuivre, avec une malle où il y a du linge & toutes les choſes néceſſaires pour l'habillement du Roi.

PORTE-MANTEAU. ſ. m. Officier chez le Roi. *Pallii geſtator.* Il y a douze *Porte-manteaux* ſervant par quartier. Ils prêtent ſerment de fidélité entre les mains du prémier Gentil-homme de la Chambre. Leur fonction eſt de garder les hardes que le Roi quitte pour les reprendre, comme ſon chapeau, ſes gans, ſa canne, ſon manchon, ſon épée, &c. Ils le reçoivent immédiatement du Roi en l'abſence du grand Chambellan, du prémier Gentilhomme, ou du Grand-Maître de la Garderobe. A cèrtaines cérémonies quand le Roi a un manteau de parade, c'eſt au *Porte-manteau* à le lui ôter, ou à le reprendre, en l'abſence des Officiers qu'on vient de nommer. Il y a une *Porte-manteau* de ſervice chez M^r le Dauphin. Il y a auſſi un *Porte-manteau* chez Madame, & c'eſt celui qui porte la queuë de ſon manteau.

Il y a chez les Cardinaux des *Caudataires* ou *Portequeuë. Caudatarius.* Chez les Prélats des *Porte-croix. Cruciferi.* Des *Porte-croſſes. Paſtoralis pedi geſtator.* Et *Porte-mitre. Mitriferi.* Ce ſont des Eccléſiaſtiques qui portent devant eux leur croix & leur croſſe, & qui leur mettent & ôtent leur mitre. Il y a à la guèrre des *Porte-enſeignes, Porte-drapeaux, Porte-étendarts, Porte-guidons*, que les Officiers commettent pour porter les enſeignes, quand ils ne les portent pas eux-mêmes. *Vexillifer, ſignifer, vexillarius.*

PORTE-CHAPPE, ou CHAPPIER. Celui qui porte la chappe dans des Égliſes pour faire l'office de Chantre, ou de Sou-Chantre. *Trabeatus, vel paſtophorus.* Les Maîtres Cuiſiniers de la ville de Paris prennent dans leurs lettres la qualité de *Porte-chappes.* Voyez CHAPPE.

PORTE-DIEU. ſ. m. Prêtre d'une Paroiſſe, dont la fonction eſt de porter le Viatique, ou le S. Sacrement aux malades. *Viaticifer.*

Voilà le *Porte-Dieu* de la Paroiſſe de ſaint Paul. C'eſt grand pitié qu'un tèrme ſi eſpectueux ſoit devenu ſi commun, & qu'il ait tant de cours dans le petit peuple. Cette façon de parler s'eſt même communiquée par contagion à quelques pèrſonnes du monde, qui d'ailleurs ont de la politeſſe; mais les honnêtes-gens de la Cour, & prèſque toutes les pèrſonnes qui ſe piquent de parler noblement, ne s'en ſèrvent point, & ne peuvent même ſouffrir cette éxpreſſion. REFL.

PORTE-PAQUET, eſt un ſobriquèt qu'on donne à des babillards, ou à des flateurs, qui vont raporter à d'aûtres ce qui aura été dit ſecretement dans une compagnie à leur déſavantage. *Aſſentatorius delator, ſuſurro.*

PORTE-LETTRE, eſt le valet d'un Meſſager qui va diſtribuer ſes lettres par la ville. *Diſtributor, tabellarius.*

PORTE-AUGE, eſt un Maçon qui ne travaille pas à la journée, mais qu'on va querir dans les carrefours pour rétablir quelque petit endroit où l'on a beſoin de maçonnerie, de gonds, de gaches, &c. *Alveiſer.*

Parmi le peuple on appelle *Porte-vèrges*, les Bedeaux des Égliſes. *Bidellus, Rabdophorus.* On appelle *Porte-faix*, des Crocheteurs, & gens de peine propres à tranſporter les meubles & les proviſions. *Bajulus.* A Paris ils les portent ſur le dos avec des crochets; à Lyon ſur la tête avec une ſangle.

On dit auſſi qu'un homme eſt un *porte-malheur*, un *porte-guignon*, quand on croit qu'il eſt cauſe de quelque malheur qui nous eſt arrivé. *Malorum auctor, molitor, inventor.* Voilà pour les mots qui dénotent des pèrſonnes, ceux qui ſuivent marquent des chôſes.

PORTE-MANTEAU, eſt une petite piéce de menuiſerie attachée au mur, ou dans une armoire, qui eſt propre à y attacher des manteaux, des chapeaux, & des habits longs. *Pendiculi pallii retinaculum.* On le dit auſſi des piéces d'étoffes taillées en rond en forme de valiſe, dans leſquelles on envelope les manteaux, & qu'on met ſur la croupe du cheval, quand on va en campagne. Ils ont d'ordinaire les couleurs du Maître.

Tous mes habits ſont ſur ma peau,
Et je ſuis mon porte-manteau. BENS.

PORTE-CARREAU, eſt un petit quarré de menuiſerie ſoutenu de pommes, ſur lequel on met des piles de carreaux, afin qu'ils ne touchent point à tèrre. *Pulvillorum tabulatum.*

PORTE-MISSEL, un petit pupitre qu'on met ſur l'autel en faveur des célébrans qui ont la vûë courte. *Pluteus, librifer.*

Sur mèr on appelle *porte-aubans*, & *porte-vergues*, des piéces de bois qui portent les aubans & les vèrgues. *Antennarum vel funium ſcanſilium geſtatores.*

PORTE-VENT, eſt un canal de bois bien fèrmé qui porte le vent des ſouflèts dans le ſommier de l'orgue. *Fiſtula aerem trajiciens.* C'eſt dans ce *porte-vent* qu'on enférme un petit ais mobile en forme de ſoupape, qui fait par ſon agitation trembler tous les jeux de l'orgue, & qu'on nomme pour cela le *tremblant.* On le dit auſſi du piéd des tuyaux de la montre juſqu'à la lumière où ſe fait le ſon. On le dit auſſi du tuyau qui fait enfler la muſette.

On appelle auſſi *porte-feu*; les conduits où l'on met de l'amorce pour faire jouer ſucceſſivement des fuſées dans les feux d'artifice. *Ignifer.*

On fait des *porte-aſſiettes*, ou colliers d'argent pour ſèrvir ſur la table les ragoûts, & les aſſiettes volantes. *Diſci ferculum.* Quand on régale les Dames le jour de leur fête, on leur envoye un bouquèt, des gands, &c. ſur une petite corbeille ou platine qu'on appelle *porte-bouquèt.* Les mouchettes qu'on met ſur les tables ſont poſées ſur des *porte-mouchettes.* Les Marchands ont des pots d'étain avec un couvèrcle en forme de plat, qu'on appelle *porte-dîner*, dont ils ſe ſèrvent quand ils ſont à leur boutique.

On appelle *porte-épée*, un ceinturon de cuir en forme de ſangle, qui a des pendans dans leſquels on paſſe l'épée. *Baltei pars à fibulâ excurrens.* Les Selliers appellent *porte-étriers*, un ſanglèt attaché ſur le dèrrière des panneaux de la ſelle, qui ſèrt à lever les étriers. Les Cordonniers appellent *porte-éperon* un petit morceau de cuir, trois ou quatre doigts au deſſus du talon de la botte, mis pour ſoutenir l'éperon d'un cavalier. Ils appellent auſſi *porte-piéce*, l'outil dont ils ſe ſèrvent pour pèrcer les oreilles du ſoulier. Les Bourreliers appellent *porte-trait*, un petit morceau de cuir plié en deux pour ſoutenir le trait des chevaux de carroſſe. Les Arquebuſiers appellent *porte-baguette*, ces petits ferremens qui ſoutiennent la baguette des armes à feu. Les Déſſinateurs appellent *porte-crayon*, un petit tuyau de cuivre dans les bouts duquel ils appliquent des crayons.

PORTE-IMMONDICE. C'eſt chez tous les Ordres de Religieux, à la réſèrve des Carmes déchauſſez qui ſe ſèrvent du mot *ordurier*, un inſtrument propre à emporter les ordures de la maiſon. *Geſtatorium ſordium.*

PORTE-MANCHON, eſt un gros anneau d'argent avec un gros bouton de même métal, qu'on met au manchon, & au travèrs duquel anneau paſſe un ruban qu'on ſe met autour des reins pour ſoutenir le manchon. *Cingulum pellicea manica geſtatorium.*

PORTE-VOIX. C'eſt un cèrtain inſtrument de métal, dont on ſe ſèrt pour porter la voix plus loin. *Buccina ſermonem procul tranſmittens.*

PORTE-FEUILLE, eſt un carton double couvért de parchemin, baſane, veau, marroquin ou chagrin, qui s'ouvre & qui ſe fèrme, & dans l'ouvèrture duquel on peut porter des feuilles, des papiers, des éſtampes ſans les gâter. *Carthophorum.*

PORTE-CAHIER, eſt un porte-feuille large par le dos, qui a des filets où l'on paſſe pluſieurs feuilles volantes de papier, en attendant qu'elles ſoient reliées. *Cartophorum majus.*

PORTE-LETTRE, eſt une eſpéce d'étui ou de bourſe qui eſt de cuir, & quelquefois de broderie, qui ſèrt aux gens d'affaires à mettre leurs papiers, mémoires & cédules dans leurs poches, pour empêcher qu'ils ne ſe pèrdent, ou ne ſe fripent. *Litterarum theca geſtatoria.*

PORTE-RESPECT, eſt un nom que quelques-uns donnent à un mouſqueton, ou une carabine, qui a un calibre fort large, qui oblige celui à qui on le préſente de porter reſpect, & de céder à la violence de ſon ennemi. *Brevior ſclopus.*

PORTÉE. ſ. f. Étenduë en largeur, ou longueur. Il ſe dit des choſes élevées, ou ſuſpenduës. *Longitudo geſtura.* Cette poutre a dix toiſes de *portée*, elle a trop de *portée*, elle eſt en danger de rompre. Cette voute a trop de *portée*, le cintre en eſt trop large.

PORTÉE, ſe dit auſſi de l'appui qu'on donne aux chôſes ainſi ſuſpenduës. *Capitibus incumbentis trabis, lapidiſve longitudo, proceritas, ductus in longum.* Cette poutre n'a pas aſſez de *portée* dans les murs, elle n'y entre pas aſſez avant. Les arc-boutans ou contreforts n'ont pas aſſez de *portée* pour ſoutenir cette voute. On n'eſt pas obligé de ſouffrir la *portée* d'une poutre ſur ſon mur, quand il n'eſt pas mitoyen. On dit auſſi, qu'une goutière, un auvent, une ſaillie, ont trop de *portée* ſur la ruë, pour dire, qu'elles y avancent trop.

PORTÉE, en tèrmes de Marine, ſignifie la capacité d'un vaiſſeau. Déſigner la *portée* d'un vaiſſeau, c'eſt-à-dire, exprimer ſa grandeur. *Amplitudinem navis exprimere.*

PORTÉE, ſignifie auſſi la quantité de marchandiſes qu'on pèrmet aux matelots de porter ſans payer le fret. *Nauta ſuppellex.* On l'appelle l'*ordinaire*, quand il n'y a que leurs coffres & leurs hardes, leſquelles doivent être chargées les prémières.

PORTÉE, ſe dit de l'étenduë de la ligne où peut arriver une chôſe qu'on jette, qu'on chaſſe avec violence. *Jactus.* Les deux armées étoient campées à la *portée* du canon. La défenſe des baſtions doit être à la *portée* du mouſquet. Il n'y a qu'une *portée* de piſtolet, une *portée* d'arbalètre entre ces deux villages

PORTÉE, eſt auſſi une eſpéce de meſure, qui eſt la longueur de la chaine d'un Arpenteur qu'on porte d'un piquet à l'aûtre. *Jactus menſorius.* Elle eſt différente ſuivant les lieux. La lieuë de Bourgogne contient 50 *portées*, chaque *portée* de 360 piéds.

PORTÉE, ſe dit auſſi de la ſphère d'activité de tous les agens, de l'éſpace dans lequel ils agiſſent. *Sphæra activitatis.* On ne voit pas un nombre infini d'étoiles, parcequ'elles ſont hors la *portée* de notre vûë. On n'entend du bruit que quand il eſt à la *portée* de notre oreille. Le feu n'échauffe que juſqu'à une cèrtaine *portée*, ou diſtance. Les deux corps d'armée étoient à *portée* de ſe ſoutenir en cas d'allarme. Ceux qui ſe trouvent à la Cour ſont à la ſource des graces; à *portée* de demander, & d'obtenir. LE P. GAIL.

PORTÉE, ſe dit auſſi chez les Ouvriers qui travaillent en étoffes & en rubans. *Textura.* Le peigne d'un bon velours doit avoir 60 *portées* de chaine, & chaque *portée* de 80 filets.

PORTÉE, ſe dit auſſi du tems que les femelles des animaux portent leur fruit. *Partus, fœtura.* La *portée* des brebis eſt de ſix mois; des cavales d'onze, ou environ. On dit auſſi, Cette chienne a eu tant de chiens d'une *portée*; pour dire, à la fois. C'eſt ſa prémière, ſa ſeconde *portée.*

PORTÉE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des branches du jeune bois que le cèrf a pliées, ou rompuës avec ſa tête, quand il ſe rembuche dans ſon fort, par où l'on juge de ſa qualité, ou grandeur de ſa pèrche. *Cornuaria celſitas.*

PORTÉE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Étenduë, force, capacité. *Ingenii facultas, captus.* Ce Docteur eſt très-ſçavant; il y en a peu de ſa *portée*, & qui ayent autant de capacité que lui. On ne peut comprendre les myſtères de la foi, ils ſont au deſſus de la *portée* & de la foibleſſe de l'eſ-

prit humain. Les eſprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui paſſe leur *portée*. Rochef.

Portée, ſignifie encore, Avantage que l'on a ſur quelqu'un, ſoit par la qualité, ſoit par l'eſprit, ſoit par la fortune. *Animi vel fortunæ diſtinctio, vel præſtantia, excellentia.* Ces deux jeunes gens ne ſont pas de même volée, de même *portée*; l'un eſt déja placé par ſa naiſſance. Ces deux perſonnes ne ſe conteſteront pas la préſéance, ils ne ſont pas de même *portée*.

PORTELOTS. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont des piéces de bois qui régnent au pourtour d'un bateau foncet, ou autre vaiſſeau au deſſous des platbords & hèrſillières. *Margo lignea.*

PORTEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit parmi les Peintres, en parlant de la croix de Jésus-Christ. Ils appellent *portement* de croix une peinture de Jésus-Christ qui porte ſa croix. *Crucis geſtatio.* Melan a fait un *portement* de croix, qu'on eſtime beaucoup.

PORTENDU, ue. adj. m. & f. Vieux mot. Mis en vûë. Borel. *Propoſitus, oculis expoſitus, a.*

PORTER. v. act. & quelquefois neut. qui ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Avoir quelque poids, quelque fardeau ſur ſoi. *Geſtare.* Il ſe dit des hommes, des animaux & des choſes inanimées. Un homme *porte* deux cens peſant, un cheval quatre cens, un chameau un millier. Une tortuë *porte* ſa maiſon avec elle ſur ſon dos. Le cheval *porte* en croupe. Les colonnes *portent* une forte maçonnerie. Ce portail *porte* toute la face de ce bâtiment. La foule étoit ſi grande, que tout le monde ſe *portoit*.

Porter, ſignifie auſſi quelquefois au contraire, Être deſſus, charger. *Ponderare.* Cette poutre *porte* trop avant ſur mon mur, elle le charge. Cette colonne *porte* à faux. Les trompes d'Architècture ſemblent *porter* ſur rien.

Porter, ſignifie auſſi, Avoir ſimplement ſur ſoi. *Ferre, portare.* Les Capucins ne *portent* point d'argent. La quéteuſe *porte* un cièrge à l'offrande. En ce ſens on le dit des habits, des ornemens, qui marquent les mœurs, les conditions. Les Nobles *portent* l'épée, *portent* les armes. Ce bourgeois *porte* la robe au Palais. Ce ſoldat *porte* le mouſquet: celui-là *porte* la pique. Les Dames *portent* du velours, *portent* le maſque. Les bourgeoiſes *portoient* autrefois le chaperon & l'étamine. Les payſanes *portent* la cale, le bavolet, la bure. Cet homme a *porté* autrefois la mandille, il a *porté* les couleurs, il a été laquais. Les Magiſtrats, les Dames de qualité ſe font *porter* la robe, la queuë. Voilà maintenant les habits, les rubans, la couleur qu'on *porte*, qui ſont à la mode. On a défendu de *porter* l'or & l'argent. Les fous *portent* des marotes, les gueux des ſabots, des crochets. Des héritiers *portent* le deuil. Les Moines *portent* la haire, la beſace. Bias diſoit qu'il *portoit* tout ſon bien avec lui.

On dit auſſi qu'un homme le *porte* haut, qu'il le *porte* beau; pour dire, qu'il ſçait bien maintenir l'élevation où il eſt; qu'il le ſoutient avec faſte, avec éclat, & avec magnificence. *Dignitatem ſuam, vel gradum tueri, ſuſtinere, retinere.* Jamais favori n'a *porté* l'orgueil & la vanité à un ſi haut point que le Cardinal de Volſey. P. de Cl. On dit qu'un homme *porte* des cornes, pour dire, que ſa femme lui eſt infidelle.

Porter, ſe dit auſſi de la manière de marcher, de la poſture, de l'air de la pèrſonne. *Graviter incedere.* Cette femme a bon air, elle *porte* bien ſon bois. Ce Danſeur *porte* bien ſes piéds en dehors, il *porte* bien ſa jambe.

Porter, ſignifie auſſi, Prendre une choſe en un lieu pour la mettre en un aûtre. *Tranſportare, vel convehere.* *Portez* ce livre, ce papier dans ma chambre, dans mon cabinet. On ſe fait *porter* par tèrre, en chaiſe, en carroſſe, en litière. On fait *porter* les marchandiſes par des Rouliers, par eau, par mèr. On a *porté* cet homme en tèrre. Ce malade eſt ſi foible, qu'il le faut *porter* par-deſſous les bras.

Porter, ſignifie auſſi, Conduire, mener en un lieu éloigné. *Ducere, perducere.* Les *porte*-vents conduiſent l'air dans les tuyaux d'orgue. Les tuyaux *portent* l'eau dans des regards de fontaines. Au figuré on dit, qu'un Prince a *porté* bien loin ſes armes, ſes conquêtes, la gloire de ſon nom. Il *porta* les enſeignes Romaines au delà de l'Élbe. Abl. Il reçut cette nouvelle avec toute la joie que peut avoir un jeune ambitieux qui ſe voit *porté* au trône par la ſeule réputation. P. de Cl.

Porter, ſignifie, Allonger un coup, fraper. *Extento corpore ictu adverſarium petere.* Un Eſcrimeur le laiſſe *porter*, allonger des eſtocades, des bottes franches. Ce traître lui a *porté* un coup d'épée par dèrrière dans les reins. On dit auſſi, qu'une choſe *porte* coup, lorſqu'elle fait quelque effet conſidérable, ou dont on tire quelque conſéquence. On dit figurément en ce ſens, qu'on a *porté* l'eſtocade à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a demandé de l'argent à emprunter, ſans avoir l'intention, ou être en pouvoir de le rendre.

Porter, ſe dit auſſi des armes à feu, ou autres inſtrumens qui tirent, qui chaſſent avec violence quelque trait, quelque balle. *Emittere, explodere.* On a vu des coulevrines qui *portoient* ceux lieuës. Les traits pouſſez par les machines des Anciens *portoient* fort loin. Ce fuſil *porte* bien ſon plomb. Les canons de batterie *portent* depuis 24 juſqu'à 36 livres de baile; ils *percent* & jettent par tèrre les plus forts édifices. Leurs frondes *portoient* loin. Ablanc.

Porter, ſe dit auſſi à l'égard de la conſtitution du corps. *Valere bene, vel male.* Depuis cet accident il n'a plus *porté* de ſanté. Le prémier compliment d'entrevûë eſt de dire; Comment vous *portez*-vous? Il ſe *porte* mal d'avoir trop fatigué. On dit auſſi ironiquement, Voilà un homme qui ſe *porte* bien; pour dire, qu'il a trop bû, qu'il eſt ivre.

Porter, ſe dit à l'égard de la génération & production. *Prægnare.* Une femme *porte* ſon fruit neuf mois dans ſe ventre; une brebis ſix mois; une jument onze mois & quelques jours. On dit dans les prières, Beni ſoit le ventre qui t'a *porté*.

On dit auſſi, qu'un bon arbre *porte* de bon fruit. *Bona arbor bonos fructus facit.* Qu'une bonne tèrre *porte* tous les ans qu'elle *porte* de l'avoine après avoir *porté* du ble, qu'elle *porte* grand profit à ſon maître.

Porter, ſignifie encore, Contenir, être compris en quelque choſe. *Continere, contineri.* Un contrat qui *porte* des choſes uſuraires ou contre les bonnes mœurs, eſt nul de plein droit. Cette bulle *porte* diſpenſe & abſolution. Cet arrêt *porte* des défenſes. Il a produit un tiltre, une autorité qui *porte* ſa condamnation. L'arrêt *portoit* que ſes livres ſeroient brûlez. Ablanc. Un Agent ne peut traiter que ſur ce que *porte* ſon inſtruction, ſon pouvoir. On dit auſſi d'un bel eſprit, que tout ce qu'il dit *porte* ſentence. Les poires & les abricots *portent* leur ſucre. Une andouille *porte* ſa ſauſſe.

Porter, ſe dit encore de la meſure d'une quantité étenduë en longueur. Cette poutre *porte* trente piéds, elle a trente piéds de long. *Longa triginta pedibus.* Cette piéce de drap doit *porter* vingt aunes. Cette tenture de tapiſſerie *porte* tant d'aunes, elle a tant de cours.

Porter, ſe dit auſſi en matière de jeux & de divèrtiſſemens. On *porte* à table des ſantez. *Propinare.* Les maſques *portent* des momons. On dit au Piquet, quand on a écarté, qu'on *porte* en pic, en tréfle; qu'on *porte* à la quinte, au quatorze; qu'on *portoit* tant de points. On dit à la Paume, qu'une balle n'a pas *porté*, quand le ſervice n'a pas été ſur les deux toits. On dit à la boule, qu'on *porte* les deux, quand un ſeul joue contre deux aûtres.

Porter, en tèrmes de Marine ſignifie, Suivre une route, un rhumb de vent. *Navigare verſus rhumbum.* Le vaiſſeau *portoit* le cap à l'oueſt, faiſoit voile à l'oueſt; il *portoit* à route en droiture, il ne louvioit point; il étoit *porté* d'un vent frais, il navigeoit à la faveur d'un bon vent; il *portoit* peu de voiles, c'eſt-à-dire, il étoit ſans pèrroquet. Il *portoit* toutes ſes voiles, c'eſt-à-dire, qu'il les avoit toutes appareillées, & toutes au vent.

Porter, ſe dit auſſi de la charge du vaiſſeau. *Gejtare.* Ce navire étoit du *port* de mille tonneaux, il *portoit* ſoixante piéces de canon de fonte. L'Amiral *porte* le Chef de la flote, *porte* le feu, le fanal, le pavilion; il *portoit* tant de ſoldats & de matelots. Un navire qui *porte* des marchandiſes de contrebande eſt ſujet à confiſcation.

Porter, en tèrmes de Manége, ſignifie, pouſſer un cheval, le faire marcher en avant d'un coté & d'autre, d'un talon ſur l'aûtre. *Equum agere.* Le *porter* de coté, c'eſt le faire marcher ſur deux piſtes, dont l'une eſt marquée par les épaules, & l'autre par les hanches.

On dit auſſi, qu'un cheval *porte* beau, ou en beau lieu, lorſqu'il a une belle encoulure, haute, tournée en arc à la façon des cygnes; & qu'il *porte* bas, quand il a l'encoulure molle, mal tournée, & qu'il baiſſe la tête. Et on dit qu'il *porte* au vent, quand il léve le nez auſſi haut que les oreilles. On le dit figuréement des pèrſonnes qui levent trop la tête en marchant.

Porter, en tèrmes de Blaſon, ſe dit des différentes qualitez & diviſions d'un Écu. *Præferre, gerere, uti.* Le Roi *porte* d'azur à trois fleurs de lis d'or. Les Princes *portent* de France avec des briſures. Ce Seigneur *porte* parti d'argent & de gueules, il *porte* écartelé de Bretagne & d'Anjou. Il *porte* échiqueté, il *porte* en ſautoir un lion, &c.

On le dit auſſi des marques de dignité, ou qui caractériſent & font connoître la pèrſonne. On peint Hercule *portant* la maſſuë, Mércure *portant* ſon caducée, la Renommée *portant* un cor. On peint dans l'Égliſe les Martyrs *portans* des palmes. Les grands Seigneurs *portent* des couronnes de Ducs, de Comtes; les Rois des ſceptres & des couronnes; les Prélidens un mortier; les Prélats des mitres.

PORTER, ſe dit figurément en choſes morales. Le vice *porte* envie à la vèrtu. *Invidere.* Les rivaux ſe *portent* de la haine naturellement. Il eſt *porté* par un eſprit de vengeance. *Animo vindictæ dedi.* Un mari & une femme ſe doivent *porter* beaucoup d'amitié. Ce malheureux a trahi ſon Prince, il ne le *portera* pas loin, il en ſera bientôt puni. On dit auſſi qu'un homme *porte* bonheur, malheur qu'il *porte* guignon.

On dit auſſi, *Porter* parole à quelqu'un; pour dire, lui faire des offres, des propoſitions. *Promittere, obſtringere, fidem dare.* On lui a *porté* parole de cent mille francs pour le mariage de cette fille, pour l'achat de cette tèrre. On lui a *porté* une parole d'honneur; pour dire, on l'a appellé en un combat ſingulier. On dit auſſi que le Chef d'une députation *porte* la parole pour ſon Corps; qu'un Avocat Général *porte* la parole pour le Roi. On dit auſſi, *Porter* témoignage; pour dire, dépoſer en Juſtice, ou cèrtifier quelque chóſe.

PORTER, ſignifie encore, Protéger, favoriſer. *Protegere, favere.* On ne fait point fortune à la Cour, ſi on n'eſt porté par quelque Patron. Ce Préſident *porte* ma partie, elle a tout crédit chez lui. Un ami doit *porter* les intérêts de ſon ami envers & contre tous. On dit auſſi des flateurs, qu'ils *portent* leurs Héros juſqu'au ciel; pour dire, qu'ils les louent exceſſivement.

PORTER, ſignifie auſſi, Pâtir, endurer. Nous *portons* tous la peine du péché d'Adam. *Pati, ſufferre.* Un Stoïque *porte* patiemment les afflictions. Faire *porter* aux méchans la peine de leurs crimes. ABLANC. On dit auſſi, la ſaiſon le *porte* ainſi; pour dire, le veut, le pèrmet de la ſorte.

PORTER, ſignifie encore, Être diſpoſé à faire quelque choſe, ſoit par ſa propre inclination, ſoit par l'inſtigation d'autrui. *Bene vel malè ſe gerere.* Cet enfant eſt de bon naturel, il ſe *porte* au bien, il ſe *porte* avec chaleur à l'étude. Ce cavalier s'eſt *porté* en brave homme en cette occaſion. C'eſt un grand avantage que d'être *porté* au bien ſans nulle peine. COSTAR. Il commanda à la Nobleſſe de le ſuivre, & de ſe *porter* en gens de cœur. ABLANC. Les mauvais éxemples, les mauvaiſes compagnies nous *portent* au mal. Vous devriez avoir horreur de vous *porter* à ces excès barbares. S. ÉVR. C'eſt ſa femme qui l'a *porté*, qui l'a obligé à faire cette méchante querelle. Les ſauvages & les timides ſont naturellement *portez* à la cruauté. Son négoce n'eſt pas aſſez grand pour *porter* cette pèrte ſans faire banqueroute.

PORTER, ſe dit auſſi en tèrmes de Juriſprudence. Un Procureur traitte au nom, & comme ſe faiſant & *portant* fort de celui qui lui a donné pouvoir. *Conſtitutus & poteſtatem habens.* Il s'eſt *porté* heritier ſeulement par bénéfice d'inventaire, il s'eſt *porté* pour appellant d'une telle ſentence. Le Procureur du Roi ſe doit *porter* partie contre les criminels, quand perſonne ne ſe veut *porter* partie civile.

PORTER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Argent comptant *porte* médecine. Autant vaut traîner que *porter*: c'eſt-à-dire, On ne gagnera pas plus d'une façon que d'aûtre. On dit d'un méchant Orateur, qu'on le *porte* ſur les épaules; pour dire, qu'on a pitié de lui, qu'on le plaint. On dit auſſi, que chacun *porte* ſa croix en ce monde; pour dire, que chacun a ſon affliction; & qu'en l'autre monde chacun ſera Mercier, & *portera* ſon panier, c'eſt-à-dire, rendra ſon compte de ſes péchez. On dit auſſi qu'un homme montre tout ce qu'il *porte*; pour dire honnêtement, qu'il découvre ce qu'il devroit le plus cacher. On dit auſſi ironiquement, Il eſt fort, il *portera* les coups. On dit auſſi, Vous n'en *porterez* pas le péché en tèrre; pour dire, qu'on ne demeurera pas impuni. *Non impunè abibis.*

PORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Geſtatus, latus, vectus.*

On dit quelquefois à un ami, Demeurez à dîner avec moi, puiſque vous voilà tout *porté*. *Cum hic ſis.*

PORTEREAU. ſ. m. Eſt une conſtruction de bois qu'on fait ſur les petites rivières pour retenir l'eau, & la rendre plus haute, afin d'en faciliter la navigation. Il eſt fait en forme de bonde d'étang, & c'eſt une grande palle de bois qui barre la rivière, qui ſe leve par le moyen d'un grand manche tourné en vis, qui entre dans un écrou, étant au milieu d'un fort chevalèt, quand il arrive des batteaux. On en voit à Corbeil ſur la rivière de Seine. Ils ſont de bien moindres frais que les écluſes & les pèrtuis.

PORTERIE. ſ. f. C'eſt le lieu où ſe tient le Portier. Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey. *Cella oſtiaria, vel oſtiarium.*

PORTESMOUTH. Voyez PORTSMOUTH.

PORTEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Celui qui porte pour autrui. *Bajulus, vector.* Les Maitres-d'Hôtel ont des *porteurs*, des gens qui portent la hotte pour apporter leurs proviſions. Il y a des métiers de *Porteurs* d'eau, de *Porteurs* de chaiſe, qu'on appelle abſolument des *Porteurs*. Il y a auſſi des *Porteurs* en tîtres d'office, qui ſont des Officiers du Roi, ou de la ville, des *Porteurs* de ſel, de blé, de charbon, &c. quand on reçoit des preſens, on fait quelque liberalité au *Porteur*.

PORTEUR, ſe dit auſſi de celui qui a en main quelque tître, quelque piéce. Une lettre de change ou billet payable au *porteur*, c'eſt-à-dire, à celui qui l'a en main. Tous les contrats portent que la ſomme ſera payable aux creanciers, ou au *porteur* des préſentes. On appelle le Sergent *porteur*, celui qui eſt chargé de la contrainte, qui ſigne l'exploit d'éxécution, ou d'empriſonnement. On dit auſſi, qu'un *porteur* de rémiſſion, de lettres de grace, les doit préſenter en pèrſonne à l'Audiance, & il en doit attendre la lecture à genoux. Un Avocat dit, Je ſuis *porteur* de la piéce originale.

On appelle auſſi cheval *porteur*, celui ſur lequel monte le Poſtillon, quand un équipage eſt attelé de pluſieurs chevaux. *Æquus vector.*

On dit provèrbialement en recevant une grande lettre, Le *porteur* dira le reſte. On appelle auſſi *porteurs de rogatons*, des Poëtes miſérables, ou des gueux qui tachent à attraper quelque piéce d'argent des riches, en leur preſentant quelques vèrs, ou des billets de recommandation.

PORTEUR. ſ. m. *Bajulus.* On appelle Porteurs, cèrtains bas Officiers de la cuiſine-bouche du Roi, qui apportent le bois, l'eau, qui fourniſſent le charbon, entretiennent la batterie ordinaire, &c. État de France, T. 1. p. 113. Dans l'État de la Maiſon de M. Gaſton Duc d'Orléans en 1644. il y a quatre *Porteurs* en cuiſine-bouche avec 100 l. de gages chacun.

PORTEUR EN AVANT. Tèrme de Palais. C'eſt ainſi qu'on appelle l'Avocat qui propoſe & parle le premier à l'Auditoire.

PORTEUR-SERVANT. Nom d'un bas Officier de la cuiſine-bouche chez le Roi.

PORTIER, IERE. ſ. m. & f. Qui eſt commis pour garder la porte d'une grande maiſon, d'un Collége, d'un Couvent, ou d'un hotel où l'on joue la Comédie. *Oſtiarius, janitor, januæ cuſtos.* Les Suiſſes ſont les *Portiers* des Grands-Seigneurs. David dit qu'il aime mieux être *portier* dans la maiſon de Dieu, que d'habiter les palais des Grands. Les *Portiers* des Colleges ſont d'ordinaire des Savetiers. C'eſt une des bonnes places du Couvent, d'être *Portier*, ou *Portiere*. Voulez-vous parler à Monſieur, graiſſez la pate à ſon *Portier*. ABLANC. Racine fait dire par un *Portier*, qui ne laiſſoit entrer perſonne chez ſon maitre, ſans payer; Tout franc, j'étois un vrai *Portier* de Comédie. RAC.

PORTIER. Le premier & le moindre des quatre Ordres mineurs, dont les trois autres ſont Acolythe, Éxorciſte & Lecteur. *Oſtiarius.*

PORTIERE, ſe dit auſſi d'une garniture de porte, d'un grand rideau qu'on met en dehors pour empêcher l'entrée du vent. On appelle auſſi la *portiere* d'un coche, d'un carroſſe, le lieu par où l'on y monte, ou l'on en deſcend. *Rhedaria foris.* Abaiſſez la *portiere*. On eſt bien incommodé à la *portiere* d'un coche. On appelle burleſquement une charette, un *caroſſe à trente-ſix portieres.*

PORTIERE, adj. f. ſe dit des brebis qui ſont en âge de porter. *Ovis fœtui apta, matrix.* Il y a dans ce troupeau tant de brebis *portieres.*

On appelle auſſi *lices portieres*, des chiennes qu'on fait couvrir pour avoir de leur race, & qui font tous les ans deux portées. *Catulorum fœtura.*

On appelle auſſi *portiere*, les cornes de la matrice en la plupart des animaux; on l'appelle auſſi la *trompe.*

PORTION. ſ. f. Chaque lot où partie d'une choſe partagée, ou diviſée. *Partitio, diviſio.* Les lots ſont des *portions* héréditaires. Un créancier d'un deffunt fait aſſigner un héritier, pour le faire condamner perſonnellement à lui payer ſa dette pour telle part & *portion* qu'il eſt héritier, & hypothecairement pour le tout. Quand quelqu'un renonce à un legs, à une ſucceſſion, la *portion* accroît aux autres.

On dit auſſi, voilà une *portion* de maiſon à louer; pour dire, une partie d'une maiſon, un appartement. *Pars, portio.*

PORTION, ſe dit auſſi dans les Couvens & dans les petites penſions, de ce qu'on donne à chacun pour ſon repas. *Portio, portiuncula.* On fourniſſoit un Oblat, à un Religieux-lai une *portion* monacale. Il faut que le Maitre régle à chacun de ſes écoliers ſa *portion*, pour empêcher qu'ils ne ſe battent. Les aumônes qu'on fait auſſi dans les Colléges à des Cuiſtres s'appellent *portions.*

PORTION, ſe dit auſſi en matière bénéficiale de chaque partie d'une Cure diviſée. *Portiones diviſæ.* Il y a deux *portions* de Cures à S. Méry, il y a deux Curez, chaque *portion* appartient à un Collateur particulier.

PORTION, ſe dit auſſi en Géométrie de chaque partie de la diviſion des lignes, ou des corps, & ſur tout des ſphères. Un ſegment, un ſècteur, ſont des *portions* de cèrcles ou des globes. Les lunettes portent plus loin, ou plus près, ſelon que le vèrre objecti

objectif eſt *portion* d'une plus grande, ou d'une plus petite ſphère. Il y a pluſieurs pratiques pour couper une ligne en tant de *portions* égales qu'on voudra.

PORTION-CONGRUË, eſt une certaine penſion que le Curé Primitif, ou le gros Décimateur doit à un Vicaire perpetuel, ou à un Curé qui deſſert une Cure. *Penſio congrua.* Originairement, & ſuivant la diſpoſition des Canons, les dîmes appartenoient ſans partage au Curé qui deſſervoit l'Égliſe parroiſſiale. Mais à cauſe de l'ignorance des Prêtres ſeculiers, les Moines de Saint-Benoît, & les Chanoines Reguliers de Saint-Auguſtin s'étant emparez de la plupart des Cures, ils y faiſoient eux-mêmes le ſervice. Dans la ſuite s'étant relâchez de leur premiere ferveur, ils les firent déſſervir par des Prêtres ſeculiers, révocables à leur volonté, à qui ils donnoient une penſion médiocre pour ſubſiſter. Pour remédier à cet abus le Concile de Latran tenu ſous Alexandre III. ordonna, qu'à l'avenir les Religieux qui poſſédoient des Cures unies à leur manſe conventuelle, les feroient déſſervir par un Religieux capable, ou par un Vicaire perpétuel & irrévocable, en leur aſſignant une *portion congrue* ſur le revenu de ces Cures. C'eſt là l'origine des *portions congrues.* Les Moines de Saint-Benoît ont choiſi d'établir des Vicaires perpetuels pour deſſervir les Cures unies à leur manſe : ainſi ils ont retenu le titre de Curez primitifs, avec les dîmes, & revenus de ces Cures, & n'ont donné que des appointements modiques à ces Vicaires perpétuels. On a donc été contraint de fixer la *portion congrue* que les Religieux, ou gros Décimateurs étoient obligez de donner à ceux qui déſſervoient les Cures. Par un Édit de 1571. elle fut réglée à 120. livres, & par une Ordonnance de 1629. à 300. livres. Par une Déclaration de 1632. il a été ordonné que la fixation de la *portion congrue* à 300. livres n'aura lieu qu'à l'égard des Diocéſes ſituez au deçà de la Loire, & qu'elle demeurera réduite à 200. livres pour les provinces au delà de la Loire. En 1634. les gros Décimateurs ont obtenu un arrêt du Conſeil, par lequel toutes les *portions congrues* ſont réduites ſans diſtinction à 200. livres ſeulement. Ainſi la *portion congrue* ſe taxe au grand Conſeil à 200. livres, ſans y comprendre le creux de l'Égliſe : mais au Parlement on la taxe à 300. livres. Outre cela on laiſſe au Curé les menuës & vertes dîmes, & les novales. La Juriſprudence varie pourtant à l'égard des menuës dîmes & des novales. Il y a des arrêts du Parlement qui les ont retranchées aux Curez & Vicaires perpétuels.

PORTIONAIRE. ſ. m. Terme Eccléſiaſtique. *Portionarius.* On a donné ce nom, dit M. du Cange, en Toſcane aux Bénéficiers qui étoient obligez d'officier avec les Chanoines ; & on les nommoit ainſi du nom *portion*, parce qu'ils avoient une portion de la menſe capitulaire.

PORTIONCULE. ſ. f. Nom de lieu. *Portiuncula.* Ce mot ſignifie proprement petite portion, c'eſt un diminutif ; mais il ne ſe dit point au propre. Il ne ſe dit que de la premiere maiſon de l'Ordre de Saint François, fondée par ce Saint lui-même, près d'Aſſiſe, dans le Duché de Spolète en Italie. S. François voyant que pluſieurs perſonnes vouloient ſe joindre à lui & à ſes douze premiers diſciples, & qu'il n'avoit pas où les loger, demanda aux Bénédictins l'Égliſe de la *Portioncule*, qu'il avoit autrefois réparée, la plus pauvre qui fût dans ces quartiers, & l'ayant obtenuë, il alla s'y établir : & ce fut la premiere maiſon & la ſource de l'Ordre des Freres Mineurs. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 77e. Notre-Dame de la *Portioncule.* L'indulgence de *Portioncule* eſt une Indulgence accordée à Saint François par JÉSUS-CHRIST lui-même dans une Apparition. Voyez ce qu'en dit Wading Annaliſtes des Mineurs en l'année 1221. Il y a de nouveaux Critiques qui révoquent en doute l'Indulgence de la *Portioncule.* Le Père Benoît Toul Capucin en a fait l'Apologie imprimée à Toul, en 1714. Il raporte tous les témoignages ſur leſquels cette Indulgence eſt fondée. Voyez auſſi le P. Hélyot, *T. VII. C.* 1.

PORTIQUE. ſ. m. Eſpéce de galerie baſſe où l'on ſe promene, entre des colonnes ou arcades. *Porticus, xiſtus.* Il y a des *portiques* couverts en voute, les autres en plancher. Il y en a auſſi de découverts. La Place Royale eſt bâtie en *portiques.*

PORTIQUE, ſe dit quelquefois des ſimples arcades, ſans qu'il y ait ni colonnes ni promenoirs. *Fornix, arcus.* La plupart des maiſons des Marchands de Lyon ſont bâties en *portiques.* Il y en a telle qui a dix ou douze *portiques* ſur la ruë, c'eſt-à-dire, des arcades.

Quand on dit abſolument le *Portique*, on entend l'École de Zenon, la doctrine des Stoïciens. *Doctrina Stoicorum.* Tout le *Portique* eſt de cet avis ; & ſoutient ce paradoxe.

PORTLAND. ſ. m. Nom d'un bourg du Comté de Dorchéſtre, en Angleterre. *Portlandia.* Il a titre de Comté, il eſt défendu par un bon fort, & ſitué dans une préſqu'iſle fort étroite, qui a environ trois lieuës de long. Les Anciens ont pris cette préſqu'iſle pour une iſle, & ils l'ont nommée Vindélie. MATY.

PORTO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Patrimoine de Saint Pierre, en Italie. *Portus Romanus, Portus Auguſti.* Elle eſt à l'embouchure du Tibre, du côté du couchant ; ſon port autrefois conſidérable, eſt gâté ; la ville eſt preſque détruite & déſerte. Elle a pourtant titre d'Évêché, dont l'un des ſix plus anciens Cardinaux eſt toujours revêtu. MATY.

PORTO. Eſt auſſi le nom d'une petite ville du Domaine de Veniſe, en Italie. *Portus.* Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur l'Adige dans le Véronois, à huit lieuës au-deſſous de Vérone. MATY.

PORTO, ou PORT-A-PORT. *Portus Cale, Portus Calenſis.* Ville du Portugal, de laquelle il a tiré ſon nom. Elle eſt dans la province d'entre Douro & Minho, ſur le Douro, à une lieuë de la mer, & à huit de Braga, vers le midi. *Porto* eſt une ville aſſez grande. Elle a un Évêché ſuffragant de Braga, & un des meilleurs ports du Portugal. On en tire quantité de vin fort eſtimé dans les pays ſeptentrionaux, à cauſe de ſa force & de ſa douceur.

PORTO D'ASCOLI. Nom d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Aſculi portus, Portus Aſculanus.* Il eſt dans la Marche d'Ancone, aux confins de l'Abruſſe, & ſur l'embouchure de Tronto. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à Torre Ségura, village qui n'eſt ſéparé de *Porto d'Aſcoli*, que par la riviére de Tronto. MATY.

PORTO-BELO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la région de Tèrme-ferme, en l'Amérique méridionale. *Portus Pulcher.* Elle eſt dans l'iſthme de Panama, ſur la mèr de nord, à dix-huit lieuës de la ville de Panama, & à ſix de Nombre di Dios, des ruines de laquelle elle a été bâtie. *Porto-Belo* eſt une ville fort importante ; ſon port eſt défendu par deux bons forts, & il y en a encore un troiſiéme dans la ville, tous bien pourvûs de ſoldats & de munitions. On prend un grand ſoin de cette place ; parce que c'eſt le magaſin de toutes les marchandiſes que l'on tranſporte d'Eſpagne dans l'Amérique Péruviane, & de celles qui viennent d'Amérique en Eſpagne. Lorſque les galions, qui vont querir les revenus du Roi d'Eſpagne, & les Vaiſſeaux Marchands qui vont de compagnie avec eux, y arrivent, il s'y tient une foire, où l'on voit une ſi grande quantité de bârres d'argent, qu'elle peut paſſer pour la plus riche foire du monde. MATY. *Porto-Belo* eſt une petite ville bâtie ſur le bord de la mèr océane du côté du nord de l'iſtme de Panamma, à la hauteur de dix degrez de latitude ſeptentrionale. Elle eſt ſituée ſur une baye, à l'embouchure de laquelle il y a deux châteaux qui ſont très-forts ; & il n'y peut rien entrer ſans paſſer devant ces châteaux. Il y a encore un fort ſur une petite éminence qui commande à la ville. Les galions du Roi d'Eſpagne viennent tous les ans là, pour charger l'argent que l'on méne des mines du Pérou à Panama, & qui eſt apporté par terre à cette ville ſur des mulets, afin d'y être chargé pour l'Eſpagne. OZEMELIN. *Porto-Belo* eſt, ſelon l'Académie des Sciences, au 297e. degré 50. min. de longitude, & au 9. d. 33. min. de latitude.

PORTO-BOTA. ſ. m. Nom propre d'un village avec un petit port. *Biotha, Bitia*, il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Sardaigne, au levant de l'iſle de Saint Antioco. MATY.

PORTO-COSTANZA. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de l'iſle de Chypre. *Salamis, Salamine, Conſtantia.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte de cette iſle, près de Famagouſte, du côté du nord. MATY.

PORTO-ÈRCOLE, PORTO-HÈRCOLE. C'eſt un bourg de la Toſcane. *Herculis portus.* Il eſt ſur la côte du petit État delli Preſidii, à deux lieuës d'Orbitelle, vèrs le midi. Ce bourg a un petit port, mais fort ſûr, & défendu par une bonne citadelle. MATY.

PORTO-FAMINE. Voyez CIUDAD del Re Felipe, *Tom. I. p.* 1839.

PORTO-FARINE. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Tunis, en Barbarie, *Portofarina.* Elle eſt au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on paſſe pour aller à la Goulète, & de là à Tunis. MATY.

PORTO-FÈRRAIO. Nom propre d'une petite ville, ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle d'Elbe, à une lieuë & demie de Porto-Longone. *Portus Ferrarius*, anciennement *Argous portus. Porto-Ferraio*, que quelques cartes appellent *Coſmopolis*, eſt une place forte, & qui a un fort bon port. Elle appartient au Grand Duc de Toſcane. MATY.

PORTO-FINO. Nom propre d'un bourg & cap de même nom. *Delphini portus.* Ce bourg eſt dans l'État de Gènes. Il a un bon port, & un bon fort, ſur le golfe de Rapalle, à ſept lieuës de la ville de Gènes, vèrs le levant. MATY.

PORTO-GABOZO. Voyez GOZO, Iſle. *T. III. p.* 296.

PORTO-

PORTO-GRUARO. Nom propre d'un bourg de l'État de Veniſe, en Italie. *Portus Gruarti*, anciennement *Portus Romantinus*. Il eſt dans le Frioul, ſur une petite rivière, à ſix lieuës de Marano, vers le couchant, & environ à une lieuë des ruines de Concordia, dont l'Évêché y a été transferé.

PORTO-GUISCARDO. *Port Guiſcard*. Nom d'un bourg avec un port. *Guiſcardi portus*. Il eſt ſur la cote ſeptentrionale de l'iſle de Céphalonie. Quelques-uns le prennent pour l'ancien *Samas*, & d'autres pour l'ancien *Panormus*, deux bourgs de la même iſle. MATY.

PORTO-LONGONE. Nom propre d'une bonne forteresſe de la Toſcane. *Portus Longus*, *Portus Longonis*. Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Elbe, à une lieuë & demie de Porto-Ferraio. *Porto-Longone* a un port fort grand & fort ſur.

PORTO-LUGODUNI. Voyez LIASTO.

PORTO-MALFETAN. Nom propre d'un bourg de la Natolie, en Aſie. *Malfetanus Portus*, anciennement *Creſa*, *Creſſa*. Il eſt ſur la côte méridionale, vis-à-vis de l'iſle de Rhodes. MATY.

PORTO-MORISO. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Gènes. *Portus Mauritius*. Il eſt près de la ville d'Oneglia, du côté du couchant. MATY.

PORTO-NAVONE. Voyez FAVONE. *T. II. p. 1696.*

PORTO-NUOVO. Nom d'un bourg, ſitué ſur une petite preſqu'iſle de la côte orientale de l'iſle de Corſe, environ à trois lieuës de la ville de Bonifacio. *Portus Novus*. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'autres placent au bourg de Solenſara, qui eſt entre *Porto Nuovo* & Bonifacio. MATY.

PORTO-DELLE-CAGLIE. Nom d'un bon village qui a un grand port, ſur le golfe de Colachine, en Morée, au levant de la ville de Maina. *Cotturnicum Portus*. Il prend ſon nom de la grande quantité de cailles qui s'y trouvent; & il eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Laconie, que d'autres mettent à Scopia, village voiſin. MATY.

PORTO-RICO. Voyez SAN-JUAN *de Porto-Rico*. Tom. III. p. 1141.

PORTO DI SANTA-MARIA. Voyez PORT DE Ste MARIE.

PORTO-SANTO. Nom d'une petite iſle de l'océan Atlantique. *Inſula Portus Sancti*. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de Madère. MATY.

PORTO-SÉGURO. Nom d'une petite ville avec un bon port. *Portus Securus*. Elle eſt ſur la côte du Bréſil, dans la Capitanie du *Porto Seguro*, qui eſt entre celles d'Ilheo, & de Spiritu-Sancto, & paſſe pour une des plus fertiles en grains & en fruits. MATY.

PORTO-VÉCCHIO. Nom propre d'un bon bourg, ſitué ſur un golfe, qui eſt en la côte orientale de l'iſle de Corſe, à cinq lieuës de la ville de Bonifacio. *Portus Vetus*. On prend *Porto-Vecchio* pour l'ancienne *Aliſta*; quelques Géographes le mettent néanmoins à Iſta village ſitué ſur le golfe d'Arſiano. MATY.

PORTO-VENDRES. Nom propre d'un port qui a pris ce nom d'un temple de Vénus, ſitué anciennement ſur ſes bords; il eſt en la côte du Rouſſillon, près du fort S. Elme un peu au midi de la ville de Collioure. *Portus Veneris*. MATY.

PORTO-VENERE. Nom d'une petite ville avec une citadelle & un bon port. *Portus Veneris*. Elle eſt dans l'État de Gènes, ſur une petite preſqu'iſle, formée par la mer de Gènes & le golfe de Spezza, environ à deux lieues de la ville de ce nom. MATY.

PORTO-VIEJO. ſ. m. C'eſt-à dire, Vieux-port. C'eſt le nom d'un port du Pérou, ſitué ſous la ligne, ou tout auprès. *Portus Vetus*.

PORTO-VIEJO. Nom d'une petite ville du Pérou. *Portus Vetus*. Elle eſt ſur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. MATY.

PORTOIR. ſ. m. Terme de Chartreux. Sorte de machine de bois qu'on tient à la main, & où l'on porte à manger aux Chartreux. *Portorium*.

PORTRAIRE. v. act. Faire la repréſentation d'une perſonne avec le pinceau, la plume, le crayon, &c. *Imaginem vel quidpiam aliud delineare, adumbrare*. On a mis ce jeune-homme chez un tel Peintre pour apprendre à *portraire*, à faire des portraits. Ce mot vieillit, & ne ſe dit qu'à l'infinitif. Il eſt imité de l'Italien *ritrahere*.

PORTRAIT. ſ. m. Repréſentation faite d'une perſonne telle qu'elle eſt au naturel. *Imago*, *icon*, *effigies*. Narciſſe voyant ſon *portrait* dans l'eau, en devint amoureux, & ſe noya. Quand on regarde dans un miroir, on y voit ſon *portrait*.

PORTRAIT, ſe dit auſſi de l'ouvrage d'un Peintre, qui par art trace au naturel la figure, l'image & la repréſentation d'une perſonne. *Delineatio, adumbratio viva & naturalis*. On a dit d'un excellent Peintre, qu'il ne reuſſiſſoit pas à faire reſſembler, qu'il faiſoit de mauvais *portraits*, & de bons tableaux. On fait des *portraits* à l'huile avec des couleurs, avec la plume, le crayon, le paſtel, en miniature, & avec de couleurs minérales en émail. Voilà un *portrait* au naturel, vif & bien reſſemblant. On l'a flatté dans ſon *portrait*. Ce *portrait* eſt bien fait, il n'y manque que la parole.

Ce portrait *reſſemble à la Belle,*
Il eſt inſenſible comme elle. MÉN.

On le dit auſſi de ce qui eſt en bronze, gravure ou ſculpture, mais plus improprement. C'eſt le *portrait* du Roi qui eſt ſur cette monnoie, ſur cette médaille. *Effigies*. Voilà un *portrait* bien gravé. On a mis ſur ce cheval de bronze l'effigie, le *portrait* du Roi.

On dit auſſi d'une perſonne qui reſſemble bien à une autre, que c'eſt ſon vrai *portrait*. *Similitudo*.

PORTRAIT CHARGÉ, eſt un *portrait* burleſque, ou ſatirique, que fait un Peintre pour ſe divertir, ou par malice, en conſervant quelques traits d'une perſonne, qu'il fait pourtant paroître difforme, ou monſtrueuſe. *Pictura jocularis & ridicula*.

PORTRAIT. Ce mot au figuré, ſe dit quelquefois pour, Repréſentation, figure. *Repreſentatio, figura*.

Mes Moines ſont cinq pauvres Diables,
Portraits *d'animaux raiſonnables.* BOIS-R.

PORTRAIT, ſe dit auſſi de la déſcription qui ſe fait par le diſcours, ou par écrit d'une perſonne, dont on repréſente ſi bien les traits, & le caractere, qu'on la peut aiſement reconnoître. *Mores, ingenium, indolem verbis exprimere vel ſcribere*. Les Romans de Cyrus & de Clélie ſont tous pleins de *portraits* que l'Auteur y fait de ſes amis. L'orgueil fait aux hommes un *portrait* d'eux-mêmes qui leur eſt fort agréable. NICOL. Salluſte nous donne des *portraits* ſi beaux que je les préférerois à des hiſtoires entières. S. ÉVR. Les Caractères de Théophraſte ſont proprement des *portraits*. DAC. Il n'y a point de *portraits* plus flatez que ceux de l'amour. S. ÉVR.

Un avare cent fois finement exprimé,
Méconnoit le portrait *ſur lui-même formé.* BOIL.

La Nature féconde en biſarres portraits,
Dans chaque ame eſt marquée à de différens traits. ID.

Ce mot vient de *portraire*, & *portraire*, de *protrahere*. MÉN.

PORTRAITURE. ſ. f. Ce mot pour *Portrait* n'eſt plus en uſage: mais il ſe dit dans le ſens qui ſuit: Voilà un livre de *portraiture*, de l'art de peindre. *Diagraphicus liber*.

PORTSMOUTH, PORTESMOUTH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté. *Portus Oſtium*, anciennement *Portus Magnus*. Elle eſt dans la petite iſle de Portſey, qui eſt ſur la cote du Comté de Hant, en Angleterre, vis-à-vis de l'iſle de Wigh. Cette ville a un des plus vaſtes & des meilleurs ports de l'Océan, une bonne citadelle, & un arcenal fort bien pourvû. MATY.

PORTUGAL. ſ. m. Nom propre de Royaume. *Luſitania*, *Portugallia*. Le *Portugal*, ſous lequel on comprend le petit Royaume d'Algarve, renferme une grande partie de l'ancienne Luſitanie, ou Eſpagne Luſitanique, & une partie du pays des Callaïques Braccariens; & il a pris ſon nom moderne de la ville de Porto. Il eſt entre le 37. & le 42. degrez de latitude, & entre le 9. & le 13. de longitude. On lui donne cent dix lieuës de longueur. Ses bornes ſont l'Ocean atlantique au couchant, & au midi l'Andalouſie; l'Eſtramadure d'Eſpagne, & le Royaume de Léon au levant; & la Galice au nord. Ce Royaume eſt le moins étendu de l'Europe; mais il ne laiſſe pas d'être fort conſidérable, tant par lui-même que par ſes dépendances. L'air y eſt tempéré, eu égard à ſa ſituation. On y voit un grand nombre de rivières, dont le Tage, la Guadiane, le Douro, le Minho, le Mondego & le Zadaon ſont les plus grandes. Quoique le terroir y ſoit fort montagneux, il ne laiſſe pas d'être fertile; les montagnes produiſent de bons paturages, où l'on nourrit quantité de bétail. Les vallées & les plaines ſont fertiles en vin, en huile, en muriers, en citrons & en oranges; mais elles ne ſont pas ſi abondantes en bléd qu'en ces aûtres fruits. Le ſel, les chevaux, & les jambons, plus eſtimez que ceux de Baïonne, de Maïence & Weſtphalie, lui apportent de grands profits. On y trouve auſſi des mines d'étain, de fer, de plomb, d'alun de roche, de criſtal, des rubis, des émeraudes, des jacinthes & des carrières de marbre blanc & de jaſpe. Il y a auſſi des mines d'or & d'argent. Les Romains y venoient chercher autrefois ces précieux métaux, que les Portugais trouvent main-

tenant avec plus de facilité dans les Indes orientales & dans l'Afrique qu'ils ne feroient chez eux. On diviſe ce Royaume en deux parties générales, le petit Royaume des Algarves, & le *Portugal* propre; & celui-ci eſt encore diviſé en cinq provinces. On en trouve quatre dans cet ordre, en remontant du midi au ſeptentrion, l'Alentejo, l'Éſtramadure de Portugal, la province de Beira, & celle d'entre Douro & Minho; la cinquième qui porte le nom de Tra-los-Montes, eſt au levant des deux dernières. Il y a un grand nombre de villes en *Portugal*; les principales ſont Liſbone capitale du Royaume, Braga & Évora, toutes trois Archiépiſcopales, & elles ont des Tribunaux de l'Inquiſition. Conimbre, Porto, Guarda, Viſeu, Laméguo, Miranda, Elvas, L'Éiria, Portalégre & Faro, qui ſont toutes Épiſcopales, auſquelles on peut ajoûter Bragance & Beja.

Les dépendances du Royaume de *Portugal* ſont fort conſidérables; il poſſéde dans l'Océan atlantique les iſles Azóres, Madére, Porto-Santo, & celles du Cap Vèrd; dans la mèr d'Éthiopie, celle de S. Thomas, & quelques voiſines; ſur les côtes du Congo, Loanda S. Paolo; ſur celles du Zanguébar, Mélinde, Monbaze, Quiloa, Mozambique; Sofala ſur celles des Gaffres. Sur les côtes des Indes, il poſſéde Diu, Damman, Chaul & Goa, places très-importantes. Enfin, il tient dans l'Amérique toutes les côtes du Bréſil. Ce ſont là les plus importantes conquêtes du *Portugal*, il tenoit autrefois l'iſle d'Ormus, mais elle eſt maintenant au Roi de Pèrſe; la ville de Malaca, & une partie de l'iſle de Ceylan, qui ſont maintenant ſous la domination des Hollandois. Le Royaume de *Portugal* eſt héréditaire, les fils naturels même y peuvent ſuccéder. Après la pèrte de Dom Sébaſtien, Roi de *Portugal*, & la mort du Cardinal Henri ſon oncle, arrivée l'an 1580, Philippe II. s'empara du Royaume de *Portugal*, & ſes ſucceſſeurs l'ont poſſedé juſqu'en l'an 1640. que les Portugais ayant élû pour leur Roi le Duc de Bragance, ſecouèrent le joug des Éſpagnols, & ils ſe ſont maintenus avec les ſecours de France.

Ce mot de *Portugal* vient de *Portus* & de *Cale*, qui ſignifie tous deux *port*. Cale vient de *cal*, mot Celtique qui veut dire la même choſe. De là on a fait *Burdicala* ou *Burdigala*, port célébre de Gaſcogne. Il ſemble que de *Cala* ou *Calais*, les Romains ayent fait *Portus Iccius*, que nous nommons Calais, vis-à-vis de Douvre. De même les anciens Latins du *Cal* des Gaulois en ont fait *cale*, qu'ils ont traduit par *portus*, & c'eſt d'où eſt venu le nom de *Portu Cale*, comme ſi vous diſiez *port-à-port*. Le *Portugal* a pris ſon nom de cette ville. Ainſi ce nom eſt Celtique auſſi-bien que celui de *Luſitania*, qui veut dire proprement le pays des Luſiens, qui étoient *Celtes* d'origine, mêlez avec les Ibériens. En effet Liſbone ne ſignifie autre choſe qu'habitation de Luſiens. PEZRON.

La mèr de PORTUGAL. *Mare Luſitanicum*. C'eſt une partie de l'Océan atlantique, qui baigne les côtes du *Portugal*. MATY.

Il y a une Congrégation de Bénédictins qu'on nomme la Congrégation de *Portugal*, *Luſitana Benedictinorum Congregatio*. C'eſt une réforme qui commença dans le Monaſtère de ſainte Thyrſe & y fut porté par des Peres Réformez d'Éſpagne, que Dom Antoine de Sylva, qui en étoit Abbé Commendataire obtint en 1558, du Général de la Gongrégation d'Éſpagne. En 1566, Pie V^e. confirma cette réforme par une bulle, & réunit en une Congrégation tous les Monaſtères qui l'avoient reçûë. En 1567, il ordonna par une autre Bulle, que les Abbez de la Congrégation de Portugal ſeroient triennaux. Grégoire XIII. en 1572 révoqua cette Bulle, & régla qu'ils ſeroient perpetuels. Sixte V. en 1585. rétablit la triennalité. Aſcagne Tambourin s'eſt trompé quand il a diſtingué deux Congrégations de Bénédictins réformez en Portugal. Voyez le *Pére Hélyot*, *T. VI. p. 246. & ſuiv.*

PORTUGALETE, ou PORTOGALETE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Biſcaye, en Éſpagne. *Portugaletta*. Il eſt ſur un petit golfe que forme la rivière d'Ibaycaval, à ſon embouchure, un peu au couchant ſeptentrional de la ville de Bilbao. MATY.

PORTUMNALES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête qui ſe célébroit chez les anciens Romains à l'honneur de Portumne. *Portumnalia*. Les *Portumnales* ſe faiſoient le ſeize avant les Calendes de Septembre, c'eſt-à-dire, le dix-ſept d'Août, parce que ce jour-là on avoit dédié & achevé le temple de *Portumne* à Oſtie. Turnebe dit qu'on lui ſacrifioit près du pont d'Émilius, où il avoit un temple à Rome.

PORTUMNE. ſ. m. Nom du Dieu qui préſidoit aux ports chez les Romains. *Portumnus*. On l'appelloit auſſi *Portunus* & *Portunnus*. Les Grècs le nommoient *Palemon*. C'étoit un Dieu marin; il avoit deux temples à Rome, tous deux dans le ſecond quartier. L'un étoit un dôme, ou une rotonde près du Pont d'Émilius. L'autre étoit entre le temple d'Apollon Céſéliſpice, & celui d'Hèrcule l'Olivaire. Voyez Roſin, Ant. Rom. L. IIe, C. 13.

L'on appelle auſſi *Portumnales* ou *Portunales*, les jeux iſthmiques que les Grècs célébroient à l'honneur de Palæmon ou *Portunus*.

PORTUNALES. Voyez PORTUMNE & PORTUMNALES.

PORUS. ſ. m. Dieu des anciens Grècs. *Porus*. Il préſidoit aux richeſſes & à l'abondance. Platon dit qu'accablé de ſommeil dans le jardin de Jupiter, il eut commèrce avec la Diſette, ou la Pauvreté, & qu'il enfanta Cupidon ou le Déſir: les Mythologues prétendent que l'hiſtoire d'Adam eſt cachée ſous cette Fable. Voyez Pfanner. *Syſth. Theol. Gentil. C. 7. §. ult.*

POS.

POSADE, ou PESADE. Tèrme de Manége. C'eſt le mouvement du cheval, lorſqu'il leve les piéds de devant, en ſe tenant fèrme ſur ceux de dèrrière. On le dit auſſi de ſon arrêt, quand il tèrmine ſon galop. *Siſtentis equi ſaltus in ſublime*.

POSÉGA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale du Comté de Poſega, & ſituée ſur la riviere d'Oriava à dix lieuës de Guadiſxa, vèrs le levant. Les Impériaux l'ont priſe l'an 1687. *Poſega*.

POSÉGA. ſ. m. Nom d'un Comté. *Poſegienſis Comitatus*. Contrée de l'Éſclavonie, en Hongrie, renfèrmée entre la Sâve & la Dâve, ayant au couchant le Comté de Creutz, & au levant celui de Walpon. *Poſéga* capitale, & Gradiſca en ſont les lieux principaux. MATY.

POSÉMENT. adv. Doucement, ſans précipitation. *Lentè, diſtinctè, graviter*. Les Italiens marchent *poſément*, parlent *poſément*, agiſſent *poſément*. Ils marchent au combat *poſément*. Art. Les notes de Muſique ſe doivent chanter vîte, ou *poſément*, ſelon qu'elles ſont blanches, noires, crochuës, ou double-crochuës. *Celeriter vel moderatè*.

PÔSER. vèrb. act. Mettre quelque chôſe en cèrtaine ſituation. *Ponere, exponere, collocare*. C'eſt à celui qui préſide à l'Académie des Peintres de *pôſer* le modéle, de lui donner une poſture, une diſpoſition convenable. Toutes les piècres des murs qu'on éleve doivent être *poſées* à plomb. Voilà un piédeſtal préparé pour y *pôſer* une colonne, une aiguille. Cet homme marche de bonne grâce, il eſt bien *pôſé* ſur ſes jambes. C'eſt la Reine qui a *pôſé* la prémière pièrre du Couvent de ces Religieuſes.

PÔSER, ſignifie auſſi ſimplement, Mettre à tèrre. *Deponere*. Le voleur ſe voyant pourſuivi a *pôſé* à bas ſon paquet pour ſe mieux ſauver. Les ſoldats, dans les haltes, *pôſent* leurs armes à tèrre.

PÔSER, ſignifie auſſi, Porter ſur quelque chôſe. *Inſidere, inniti*. Il ne faut pas qu'une poutre *poſe* ſur le mur d'un voiſin, s'il n'eſt mitoyen. Cette piéce de bois *poſe* à faux.

PÔSER, ſignifie auſſi, Placer, ſe poſter. *Caſtra ponere, caſtra metari*. Les ennemis vinrent *pôſer* leur camp de l'autre côte de la rivière. Avant que de ſe loger, il faut *pôſer* des corps de garde, des vedettes. On dit auſſi, qu'un homme eſt *pôſé* en ſentinelle, lorſqu'on le laiſſe debout en quelque endroit, ou qu'on le charge d'obſérver quelque chôſe qui ſe paſſe.

PÔSER, en tèrmes d'Arithmétique, ſe dit des chifres qu'on met au deſſous des nombres ajoutez. *Collocare*. Huit & neuf ſont 17. je *pôſe* 7. & retiens un.

PÔSER, ſignifie auſſi, Aſſurer, faire quelque allégation, tenir pour cèrtain. *Aſſeverare, pro certo ponere*. Je *pôſe* en fait que cette ſomme a été aquittée. Je *pôſe* pour conſtant que cela eſt ainſi. Il faut *pôſer* des principes & en convenir, avant que de raiſonner.

PÔSER, ſe dit neutralement en tèrmes de Billard, qui a ceſſé de rouler. *Quieſcere*. Lorſqu'une bille a *pôſé*, quoiqu'elle tombe après dans la blouſe, ſoit en faiſant remuer le billard, ou en frappant du piéd ſur le plancher, ou autrement, elle n'eſt point perduë.

PÔSER, ſe dit auſſi dubitativement & en fait de ſuppoſitions. *Póſons* le cas que cela ſoit. *Hoc poſito. Pôſez* cela; pour dire, cela ſuppôſé. En Géométrie on *pôſe* pluſieurs chôſes fauſſes, pour montrer l'abſurdité des conſéquences qui en naîtroient.

On dit en Juriſprudence, *Pôſer* l'éſpéce d'une loi; pour dire, en faire voir le cas, l'occaſion. *Speciem legis ponere*. On dit auſſi, qu'un Raporteur a *pôſé* le fait d'un procès; pour dire, qu'il n'a fait que commencer à le raporter.

PÔSER, ſe dit figurément en chôſes morales. Les ſujets ont *pôſé*, ont mis bas les armes; pour dire, la guèrre civile eſt ceſſée. *Arma deponere*. On dit qu'un Prince a *pôſé* les fondemens d'une grande Monarchie, quand par un bon gouvèrnement il a établi une grande domination.

PÔSÉ,

Pôsé, ée. part. paſſ. & adj. *Poſitus, ſtabilitus.*
On dit auſſi, Un homme *pôſé*, un eſprit *pôſé*, de celui qui eſt ſage & prudent, qui ne dit, ni ne fait rien avec précipitation. *Pacatus, tranquillus, quietus.*
Pôsé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du lion arrêté ſur les quatre piéds. *Pedibus inſiſtens.*
PÔSEUR. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt dans les atteliers un Maçon qui pôſe & arrête les piérres ſur le tas, & la ſituation qu'elles doivent avoir, & qui les livre au Limouſin pour y appliquer le mortier. *Structor, conſtructor.*
POSIDÉON. ſ. m. Nom propre d'un mois des Athéniens. *Poſideon*, ou *Poſidæon*. Le Père Pétau dit que c'étoit le ſixiéme; Gaza, le ſeptiéme. Un ancien marbre cité par Mr Spon confirme l'opinion du Père Pétau, que ſuivent auſſi Wélèr, Vandale, Henri Eſtienne & Selden. Il répondoit au mois de Novembre. Henri Eſtienne le confond avec celui qu'on appelloit *Lenæon*, mais Ariſtide les diſtingue, & met le *Lenæon* après le *Poſideon*. *Fabricius.*
POSIDON. ſ. m. Nom propre de Neptune chez les Grecs. *Poſidon.*
POSILIPO. ſ. m. *Monte Poſilipo.* Nom d'une montagne bien cultivée, & fort agréable. *Pauſilipum, Pauſilipus.* Elle eſt dans la tèrre de Labour, entre Naples & Pouzzol, & elle forme un petit cap qui porte ſon nom, & qui s'avance dans le golfe de Naples. Maisce qui la rend le plus célébre, c'eſt le chemin qu'on y a creuſé pour aller de Naples à Pouzzol. MATY.
POSInNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Poſinius.* A Carthage ſaint *Poſinne.* CHASTELAIN, au 12e Févr. p. 627. & 632.
POSITIF, IVE. adj. Qui eſt cèrtain & effectif, qu'on met en fait comme une chôſe conſtante & aſſurée. *Poſitivus, effectivus, certus, conſtans.* Cela n'eſt point imaginaire, mais *poſitif.* Ce fait eſt *poſitif*, & il en offre la preuve. Ce ne ſont pas des offres labiales, mais réelles & *poſitives.*
Positif, ſe dit auſſi par oppoſition à Relatif, pour, Arbitraire. *Abſolutus.* La beauté n'a rien de *poſitif*, elle dépend du goût des différens peuples.
Positif, eſt auſſi oppoſé à Négatif. Dans les Commandemens de Dieu, il y en a de *poſitifs* & de négatifs. *Poſitiva, negativa.* Ce n'eſt pas une louange *poſitive* que de louer quelqu'un en diſant qu'il n'a point fait de mal.
On dit qu'une chôſe eſt de droit *poſitif*, *Juris poſitivi*; pour dire, qu'elle eſt fondée ſur une loi qui dépend abſolument de l'autorité de celui qui la donne; auquel ſens *poſitif* eſt oppoſé à *naturel.* La défenſe de manger de cèrtaines bêtes ſous la Loi, étoit de droit *poſitif*: mais le commandement d'honorer ſon père & ſa mère, eſt de droit naturel. Voyez DROIT DIVIN.
Théologie *poſitive.* C'eſt celle qui conſiſte dans la ſimple intelligence, ou dans la ſimple expoſition des dogmes de la foi, tels qu'ils ſont contenus dans l'Écriture-ſainte, ou expliquez par les Pères, & par les Conciles. *Theologia poſitiva.* La Théologie *poſitive* eſt dégagée des diſputes de la controvèrſe, & des chicanes de la Scholaſtique. Il eſt ſçavant dans la Théologie *poſitive.* Il a fait un traité de la Théologie *poſitive.*
Il s'employe plus ordinairement au ſubſtantif. Il eſt ſçavant dans la *Poſitive. Callet Theologiam poſitivam.* Il s'eſt plus attaché à la *Poſitive*, qu'à la Scholaſtique. Enſeigner, étudier, ſçavoir la *Poſitive.*
Positif. ſ. f. Terme de Muſique. C'eſt le petit buffèt des orgues d'Égliſe, qui eſt d'ordinaire dèrrière, ou au piéd de l'Organiſte, qui joué avec le même vent, & les mêmes ſoufflets, & qui a un pareil nombre de jeux, mais plus petits & proportionnez à ceux du grand corps. *Organum pneumaticum minus ſuppoſi. tum majori.* Aux orgues du Collége des Jéſuites le *poſitif* eſt dans le grand corps.
Positif. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt l'adjectif dans ſa ſimple ſignification, ſans aucune comparaiſon. *Adjectivum poſitivum. Beau* eſt le *poſitif*: & *plus beau* eſt le comparatif.
POSITION. ſ. f. Théſe ou propoſition qu'on ſoutient dans les Écoles. *Poſitio, theſis.* En ce ſens il n'eſt guère en uſage que dans le dogmatique.
En tèrmes d'Arithmétique & d'Algébre il ſignifie, ſuppoſition. *Suppoſitio.* Une régle de fauſſe *poſition* ſimple ou double ſe fait quand on calcule ſur des nombres faux, & qu'on ſuppoſe à ſa fantaiſie, & que par les différences qui s'y rencontrent on trouve le vrai nombre & inconnu qu'on chèrchoit.
Position, en Aſtronomie, ſignifie, Situation, diſpoſition. *Situs, poſitus, diſpoſitio.* L'élevation du pôle dépend de la *poſition* différente de la ſphère. La *poſition* de la ſphère eſt droite, oblique, ou parallele; ce qui cauſe l'inégalité des jours & des ſaiſons. On appelle les cércles de *poſition*, ſix grands cércles qui paſſent par l'intèrſection du méridien & de l'horizon, & qui diviſent l'équateur en douze parties égales. Ce ſont les eſpaces enfèrmez entre ces cércles que les Aſtrologues appellent *Maiſons*; & qu'ils raportent à chaque triangle marqué dans leurs themes céleſtes.
Position, en tèrmes d'Architecture, eſt la ſeconde partie du devis des bâtimens, qui contient le plan du logis en général, & en particulier de chacune de ſes piéces. *Situs, ſituatio.* Vitruve veut que la *poſition* d'un bâtiment ſoit telle, que les quatre encognures ſoient directement oppoſées aux quatre vents cardinaux.
Position, en tèrmes de Danſe, ſe dit de la manière de pôſer ſes piéds l'un à l'égard de l'autre. *Poſitura corporis & membrorum compoſitio, diſpoſitio in choreâ.* Il y a quatre ſortes de *poſitions* régulières. La premiére quand on joint ſes piéds ſur une ligne parallele aux épaules. La ſeconde, lorſque les talons ſont perpendiculairement ſous les épaules, & par conſéquent éloignez l'un de l'autre de la largeur des épaules. La troiſiéme eſt, lorſqu'un piéd eſt devant l'autre, en ſorte que le talon ſoit dans une concavité que forme la rotule, & le carpe du piéd. La quatriéme eſt, lorſqu'un piéd eſt éloigné de l'autre de la largeur des épaules, & que le talon répond toujours au creux précédent: c'eſt la ſeule manière régulière de marcher.
POSITIVE. ſ. f. Voyez plus haut, au mot Positif.
POSITIVEMENT. adv. D'une manière poſitive. Il m'a articulé ce fait *poſitivement. Præciſè, poſitivè.* Il m'a fait voir *poſitivement* qu'il avoit vingt mille écus de bien.
POSNAN. ſ. m. POSNANIE. ſ. f. Le ſecond ſeul eſt en uſage dans notre Langue. Nom propre d'une ville de Pologne. *Poſnania.* Elle eſt ſur la Warte, à douze lieuës de Gneſne, vèrs le couchant. *Poſnanie* a une belle citadelle, une Univèrſité, un Évêché ſuffragant de Gneſne, & elle eſt capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & qui eſt borné par celui de Kaliſch, par la Siléſie, & par le Brandebourg. MATY.
POSON. Voyez PRESBOURG.
POSSÉDER. v. act. Jouir d'une chôſe; en diſpôſer, en être maître; l'avoir actuellement en ſa puiſſance, ſoit avec droit légitime, ſoit ſans aucun droit. *Potiri, frui, poſſidere, obtinere.* Le Turc *poſſéde* de grands Etats. Le Roi *poſſéde* un beau Royaume. Ce Seigneur *poſſéde* une belle tèrre. Ce bourgeois *poſſéde* une belle maiſon. Ce que l'on *poſſéde*, pique moins, que ce que l'on déſire. BELL. On ne pèrd ſans douleur que ce qu'on *poſſéde* ſans paſſion. NIC. Heureux l'Amant qui *poſſéde* ſa Maîtreſſe. QUIN.

Ce malheureux avare,
Ne poſſédoit *pas l'or; mais l'or le* poſſédoit. LA FONT.

Au deſſus des grandeurs où vous êtes monté,
Poſſédez-*les, Seigneur, ſans qu'elles vous* poſſédent.
CORN.

En Juriſprudence on *poſſéde* à pluſieurs titres. En propriété lorſqu'on a la diſpoſition abſoluë d'une choſe, qu'on l'a peut vendre, engager, &c. *Plena diſpoſitio.* On *poſſéde* par uſufruit, à titre précaire, quand on n'a que la jouiſſance des fruits, comme celle d'un douaire, d'un Bénéfice. *Uſufructuaria poſſeſſio. Poſſéder* en fief, à titre de foi & hommage. *Feodalis poſſeſſio.* En roture, à titre de cens; en main-morte avec ſervitude; par indivis, en commun; par engagement, à faculté de rachat. *Poſſéder* au nom d'autrui, c'eſt-à-dire, à fèrme, à louage.
Posséder, ſe dit auſſi de la jouiſſance des chôſes ſpirituelles. *Poſſidere.* Les gens de bien *poſſéderont* le Ciel pour récompenſe. Cet Amant *poſſéde* le cœur de ſa Maîtreſſe. Le Roi *poſſéde* les affections de ſon peuple. Vous *poſſédez* tous les beaux talens que la nature peut donner aux hommes.
Posséder, ſe dit de même figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Gouvèrner, *regere*, dominer, *moderari*, remplir, *occupare.* Le favori *poſſéde* l'eſprit du Prince; il le gouvèrne abſolument. L'amour me *poſſéde*; je gémis ſous ſon empire. La colère, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *poſſédent*; c'eſt-à-dire, il eſt maîtriſé & entraîné par ces *paſſions.* Comme l'on reprochoit à Ariſtippe ſon attachement pour une femme, je la *poſſéde*, dit-il; mais elle ne me *poſſéde* pas. ABLANC. Denys d'Halicarnaſſe avoué que dès qu'il lit une oraiſon de Démoſthène, il ſe ſent ſi fort ému, qu'il n'eſt *poſſédé* que de l'eſprit de cet Orateur. BOIL. L'amour de la volupté ne rend pas incapable des grandes chôſes ceux qui en ſont *poſſédez.* S. RÉAL. L'homme eſt *poſſédé* d'un amour de lui même aveugle & violent, qui le rend fougueux, farouche & inhumain. M. ÉSP.
Se posséder, avec le pronom pèrſonnel, c'eſt voir bien ce qu'on fait; enſorte que rien n'échape ſans qu'on s'en appèrçoive, & qu'on eſt maître de tous ſes mouvemens. NIC. C'eſt être de ſang froid dans l'action; ne ſe point laiſſer émouvoir ni troubler.

BIBLIOTECA DE FILOSOFIA MADRID

troubler. *Continere ſe.* Scipion *ſe poſſédoit* également dans l'agitation des affaires, & dans le repos de la vie privée. S. Évr. Alexandre commençoit à *ſe poſſéder*, où les autres hommes ne ſe *poſſédent* plus. Id. Quoi vous vous *poſſédez* dans les tendres momens où l'on doit s'oublier ſoi-même? S. Évr. On dit qu'un Orateur *ſe poſſéde* bien, quand il ne ſe précipite point dans ſon diſcours; quand il ne paroît ni embarraſſé dans ſon geſte, ni troublé par la préſence de ſes Auditeurs.

Poſſéder, ſignifie auſſi, ſçavoir bien, avoir bien étudié quelque choſe. *Callere.* Ce Docteur *poſſéde* bien la Théologie Scholaſtique; il la ſçait à fond. Ce Prédicateur *poſſéde* bien la Bible, & les Pères. *Poſſéder* parfaitement la Juriſprudence. *Poſſéder* Horace & Virgile.

On dit auſſi, Faiſons cette affaire, tandis que je vous *poſſéde*; pour dire, tandis que vous êtes chez moi, que je jouis de votre loiſir. *Dum te utor.*

On dit auſſi, qu'un homme eſt *poſſédé* du démon, du malin éſprit, ou lorſque le diable eſt entré dans ſon corps, & le tourmente effectivement; ou lorſqu'il ſe porte à entreprendre quelque grande méchanceté. *Energumenus, à malo damone poſſeſſus.*

Poſſédé, ée. part. paſſ. & adj. *Obſeſſus, poſſeſſus.*

Poſſédé, ée. Eſt auſſi ſubſt. Il ſe dit de ceux qui ſont tourmentez du démon, du corps deſquels le malin éſprit s'eſt emparé. *Ab infeſto damone infeſſus.* Les miracles les plus fréquens de N. S. étoient de guérir les *poſſédez.*

POSSESSEUR. ſ. m. Celui qui jouit effectivement de quelques domaines ou meubles. *Poſſeſſor, Dominus.* L'action hypothécaire ſe dirige contre le *poſſeſſeur* ou l'actuel détenteur des héritages ſujets à l'hypothéque. *Poſſeſſeur* annal, triennal, immémorial, pacifique, de bonne foi, de mauvaiſe foi. Il a épouſé ſa Maîtreſſe, il en eſt enfin *poſſeſſeur.*

POSSESSIF. adj. m. Tèrme de Grammaire; qui ſe dit des pronoms dénotans la jouiſſance, ou ſeigneurie de quelque choſe, ſoit en particulier, ſoit en commun. *Pronomina poſſeſſiva. Mon, ton, ſon, le mien, le tien, le ſien, le nôtre, le vôtre, le leur*, ſont des pronoms *poſſeſſifs.*

POSSESSION. ſ. f. Jouiſſance; action par laquelle on poſſéde de droit, ou de fait. *Poſſeſſio, dominium.* La *poſſeſſion de fait* eſt la jouiſſance effective de la choſe. *Proprietas facti.* La *poſſeſſion de droit* eſt le titre qu'on a d'en jouir; quoiqu'elle ſoit quelquefois uſurpée par autrui, ou éloignée. *Poſſeſſio juris.* Quand un homme qui eſt en *poſſeſſion* eſt troublé, il a l'action en complainte, en réintegrande, pour être remis en *poſſeſſion.* Les hommes ne ſe ſont aſſemblez en ſociété que pour les commoditez temporelles, & pour s'en aſſurer la *poſſeſſion* par les forces réunies de la République. S. Évr.

Poſſession, eſt auſſi un acte fait avec quelques formalitez, qui juſtifie qu'on s'eſt mis en jouiſſance de quelque bien. *Inveſtitura, incunde poſſeſſionis actus.* Autrefois quand on achetoit un héritage, il en falloit prendre *poſſeſſion* avec cèrtaines cérémonies: ce qui s'obſèrve encore en pluſieurs Coutumes. En Picardie on prenoit *poſſeſſion* d'un héritage en prenant un petit baton ou rameau, ou brin de paille, que le vendeur mettoit entre les mains de l'acheteur; ce qui s'appelloit *veſt*, ou *inveſtucation*, mot tiré du Latin *feſtuca.* A Chauni on recevoit ce bâton de la main du Juge, &c. C'eſt un Prêtre qui met en *poſſeſſion* d'un Bénéfice, & un Notaire qui délivre l'acte de priſe de *poſſeſſion:* il faut entrer dans l'Égliſe, s'y mettre à genoux, baiſer l'autel, ſonner la cloche, & entrer au Preſbytere. On prend quelquefois *poſſeſſion* à la vuë du clocher, quand l'approche en eſt difficile. On prend auſſi une *poſſeſſion* ſimulée dans une autre Égliſe avec une permiſſion des Juges, à la charge de la réïterer ſur les lieux. Les Empereurs mettoient autrefois les Prélats en *poſſeſſion*, en leur donnant un anneau & un bâton.

Poſſession, ſe prend quelquefois pour le bien & les héritages mêmes. *Prædium.* Ce Seigneur eſt puiſſant, il a de grands biens & *poſſeſſions.*

Poſſession, ſignifie auſſi ſimplement, Garde, dépôt. *Depoſitum, cuſtodia.* On a laiſſé tous les meubles de cet inventaire en la garde & *poſſeſſion* de la veuve. Un Bibliothécaire a des livres en ſa garde & en ſa *poſſeſſion.* Un Célérier a les clefs de la cave en ſa *poſſeſſion.* Un Intendant a en *poſſeſſion* tout le bien de ſon Maître.

Poſſession, ſe prend quelquefois pour le titre ou la préſcription qui donne droit de poſſéder la choſe. *Jus percipiendi fructus.* La *poſſeſſion* annale eſt l'uſucapion qui donne droit ſur les meubles. Une *poſſeſſion* triennale & paiſible d'un Bénéfice ſuffit pour la maintenir, pourvû qu'elle ſoit fondée ſur un titre coloré, & ſur la bonne foi. Une *poſſeſſion* d'un héritage pendant dix ans entre préſens, & de vingt ans entre abſens avec titre, ou de trente ans ſans titre, y donnent un plein droit. La *poſſeſſion* centenaire eſt la *poſſeſſion* immémoriale. De tous les titres de la ſociété civile, celui de la *poſſeſſion* immémoriale eſt le plus inconteſtable. C. B. On dit au Palais, Baptiſer *poſſeſſion* contraire, quand deux perſonnes ſoutiennent l'une contre l'autre qu'elles ſont en *poſſeſſion.*

Poſſession. Ce mot ſe dit dans un ſens plus particulier, de la plus tendre union que forme l'amour; des faveurs d'une Maîtreſſe. *Intima unio.* Les charmes de l'éſprit raniment les appas qu'une trop libre *poſſeſſion* affoiblit. Bell. La *poſſeſſion* qui raſſaſie ſi pleinement les déſirs de la plupart des maris, ne ſèrvit qu'à irriter ceux du Roi. S. Réal.

Un ſeul jour de poſſeſſion,
Du plus ardent en apparence,
Eteint toute la paſſion. Vill.

Poſſession, ſe dit encore de la jouiſſance de l'éſprit ſeul. On ne peut témoigner trop de modération, quand il s'agit de troubler la *poſſeſſion* d'une opinion reçuë, ou d'une créance aquiſe depuis long-tems. *Poſſeſſio immemorialis, vel tempore confirmata.* Log. Tite-Live depuis tant de ſiécles, eſt en *poſſeſſion* de l'approbation du Public, & l'on ne peut plus la lui conteſter. S. Évr.

Poſſession, ſe dit auſſi de l'état d'un homme qui eſt poſſédé par le démon. La *poſſeſſion* diffère de l'obſeſſion en ce que dans la *poſſeſſion* le diable agit au dedans, & que dans l'obſeſſion il agit au dehors. *In poſſeſſione damon agit intus, in obſeſſione verò foris.*

On dit par une éſpéce de provèrbe, Il eſt en *poſſeſſion* de dire, de faire tout ce qu'il veut; pour dire, il en a l'habitude, ou il en a pris la libèrté. *Uſus, facultas.*

POSSESSOIRE. adj. m. & f. & ſ. Qui regarde la jouiſſance, ou la poſſeſſion. *Poſſeſſorium, jus poſſeſſionem ſpectans.* Quand on eſt troublé en ſa poſſeſſion, on ſe pourvoit par une complainte *poſſeſſoire*, & il faut juger la réintegrande auparavant toutes choſes. Les Juges Royaux ſont ſeuls compétens pour le *poſſeſſoire* des Bénéfices. Mais comme le *poſſeſſoire* ſeulement eſt de la compétence du Juge Royal, & le pétitoire de la compétence du Juge Eccléſiaſtique, réguliérement après que le Juge Royal a prononcé ſur le *poſſeſſoire*, il devroit renvoyer le pétitoire devant l'Official. Cependant quand on a jugé le plein *poſſeſſoire*, on ne peut aller devant le Juge d'Égliſe pour le pétitoire, & le Juge Royal en demeure ſaiſi. Les matières *poſſeſſoires* demandent d'être promtement jugées. Il faut vuider le *poſſeſſoire* avant que de pourſuivre le pétitoire.

POSSESSOIREMENT. adv. D'une manière poſſeſſoire. *Poſſeſſoriè.* Il faut agir en matière de Bénéfices *poſſeſſoirement.*

POSSIBILITÉ. ſ. f. Diſpoſition des choſes à pouvoir être faites. *Poſſibilitas.* Il eſt difficile de juger de la *poſſibilité* ou de l'impoſſibilité des choſes. Ablanc. Le Poëte Epique doit plutôt choiſir les choſes impoſſibles, pourvu qu'elles ſoient vraiſemblables, que les poſſibles qui ſont incroyables avec toute leur *poſſibilité.* Le Cl. On appelle *poſſibilité* abſoluë, ce qui n'eſt point répugnant, & qui n'enférme point de contradiction.

POSSIBLE. adj. m. & f. & ſ. Qui peut arriver, qui eſt en pouvoir d'être fait. *Poſſibilis.* Tout eſt *poſſible* à Dieu, hormis ce qui implique contradiction. Il faut faire ſon *poſſible* pour gagner le Paradis. Dieu ne nous demande que ce qui nous eſt *poſſible.* Les miracles ſont des effets qui ne ſont pas *poſſibles* par les forces de la nature. Eſt-il *poſſible* que nous travaillions à la ſtructure & à la cadence d'une période, comme s'il y alloit de notre vie? Balz. J'ai fait tout mon *poſſible* pour vous contenter.

Poſſible, eſt quelquefois adv. & ſignifie, peut-être. *Forè, fortaſſe. Poſſible* viendra-t-il un meilleur tems. *Poſſible* ce deſſein réüſſira-t-il; pour dire, peut-être, le hazard peut faire cela. M. de Vaugelas & M. Ménage condamnent *poſſible* dans la ſignification de *peut-être.* M. Chapelain & M. la Mothe le Vayer le défendent: & j'avouë que je ferois grand ſcrupule de m'en ſèrvir. Corn. On ne fera pas mal auſſi d'éviter l'advèrbe, *au poſſible*, pour *beaucoup*, quoique Saraſin s'en ſoit ſèrvi en parlant de Valſtein: Artificieux *au poſſible*, principalement à paroître déſintéreſſé. Cependant *poſſible* dans le ſens de *peut-être*, peut paſſer pour bon, puiſque l'Académie l'admet ſans marquer la moindre répugnance. On dit auſſi par intèrjection, Cela n'eſt pas *poſſible*; pour dire, cela me ſurprend, eſt mèrveilleux.

POSSIDE, ou POSSIDIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Poſſidius.* On retient plus communément le nom Latin en notre Langue. *Poſſide*, ou comme prononcent les gens de Lettres, *Poſſidius*, Africain de naiſſance, fut l'un des plus célébres Diſciples de ſaint Auguſtin. Il fut élû l'an 397. Évêque de Calame, ville de Numidie entre Hippone & Cirte, après la mort de Creſcentien ſucceſſeur de Mégale. Il fut un des quatre Évêques que le Concile de Carthage, tenu en 410. députa à l'Empereur Honorius. L'année ſuivante il fut l'un des chefs de la fameuſe conférence

férence de Carthage avec les Donatiſtes. *Poſſidius* ſe trouva encore aux Conciles de Carthage & de Miléve tenus en 416. & 419. Dans la ſuite chaſſé par les Vandales, qui ravagèrent tout ſon Diocèſe, il ſe retira auprès de ſaint Auguſtin, après quoi l'on ne ſçait plus rien de lui.

POSSON, ou POISSON. ſ. m. Sorte de petite meſure contenant la moitié d'un demi-ſétier. *Poſſon* de vin, *poſſon* de lait. L'Acad. *Quartarius ſextarii Gallici.*

POSTCOMMUNION. ſ. f. Oraiſon que le Prêtre dit à la Meſſe après la communion. *Poſtcommunio.*

POSTCRIT. ſ. m. Ce qu'on ajoute à une lettre ou à un mémoire, & qu'on a apris, ou dont on s'eſt ſouvenu après la cloture, ou concluſion. *Poſtſcriptum.* Il avoit fermé ſa lettre; mais il l'a ouverte pour me mander par un *poſtcrit* cette nouvelle, qu'il a appriſe depuis. Cet ordre n'eſt pas dans le corps de ſon inſtruction, mais il eſt contenu dans un *poſtcrit.* On le marque d'ordinaire par ces deux lettres, *P. S.*

POSTDAM, POTZTEIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un palais de l'Électeur de Brandebourg. *Poſtenium.* Il eſt dans la moyenne marche, ſur le Havel, entre Bèrlin & Brandebourg, à cinq lieuës de la prémière de ces villes, & à ſix de la dèrnière. Maty.

POSTE. ſ. m. Lieu qu'on choiſit, où on ſe póſe, où on ſe plante, où on ſe campe. La ſcience d'un Général, c'eſt de ſçavoir bien choiſir un bon *poſte*, de bien defendre ſon *poſte.* On a donné à un tel corps à garder ce *poſte* avancé. On a poſé cette ſentinelle en un *poſte* fort dangereux. Jamais un homme de guèrre ne doit quitter ſon *poſte*, il y doit demeurer tant qu'on le releve, quand il devroit être forcé dans ſon *poſte.* Dieu nous a mis dans un *poſte* que nous ne devons jamais abandonner ſans ſes ordres. Dac.

Ce mot vient de *poſitus*, ou par abrégé *poſtus.* D'aûtres le dérivent de *poteſtas.*

Poste, ſe dit auſſi des charges, des emplois, des places qu'on occupe dans l'adminiſtration des affaires civiles. *Dignitas, Magiſtratus.* La charge de Premier Préſident eſt un beau *poſte*, un *poſte* éminent. Une place de Commis chez les grands Financiers eſt un *poſte* avantageux pour amaſſer beaucoup de bien. Les hommes briguent les grands *poſtes* plutôt pour s'enrichir, que pour immortaliſer leur nom. Bell. Il y a des gens qui ſoutiennent bien le poids de la faveur, & à qui la tête ne tourne point dans les *poſtes* les plus élevez. La Bruy.

Poste. ſ. f. Eſt un lieu choiſi ſur les grands chemins de diſtance en diſtance, où les couriers trouvent des chevaux tout prêts pour courir, & faire diligence. *Equorum veredorum ſtatio.* La *poſte* de Ville-Juifve, Long-Boyau. Le Bureau de la *poſte* à Paris. Le Maître des *Poſtes.* Le Général des *Poſtes.* La ferme des *Poſtes.* Les *Poſtes* ſont rompuës, c'eſt-à-dire, on ne trouve point de chevaux en ces maiſons-là. Porter des lettres à la *poſte.*

Il eſt fait mention des chevaux de *poſte* dans le Code Théodoſien au titre *De Curſu publico*, en la Loi 3. 6. 7. 15. &c. mais ces *poſtes* n'étoient pas établies de la maniere qu'elles le ſont en France; c'étoient ſeulement des chevaux publics. Selon Hérodote ce fut Cyrus ou Xerxès qui le premier établit des Couriers & des chevaux de *poſte*, afin d'être inſtruit avec plus de diligence de tout ce qui ſe paſſoit dans toute l'étenduë de l'Empire. Le mot de *poſte* vient de ce que les chevaux ſont pôſez (*poſiti*) d'intèrvalle en intèrvalle, & l'on attribuë à Louis XI. d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieuës en deux lieuës pour une plus grande promtitude: au lieu que les Pèrſes n'en plaçoient qu'au bout de l'éſpace de chemin qu'un cheval pouvoit faire par jour. L'ordre n'étoit pas ſi bon dans l'Empire Romain: les Couriers étoient réduits à contraindre les villes, ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'Empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette neceſſité.

Poste, ſe dit auſſi de l'éſpace qui eſt entre les deux maiſons de *poſte.* *Diſtantia, ſpatium.* Chaque *poſte* eſt d'une lieuë & demie, ou de deux lieuës. On donne tant par *poſte* pour chaque cheval. Le Courier a fait quatre *poſtes* ſur un cheval; il a couru ſix *poſtes* cette nuit.

Poste, ſe dit de la courſe & de la diligence que fait le Courier, du courier même, & des paquèts qui viennent par cette voie. On a envoyé des Couriers en *poſte*, en diligence porter cette nouvelle. *Curſus, decurſus.* Voilà la *poſte* qui paſſe; pour dire, le Courier ordinaire. Ce Gentilhomme ne voyage jamais qu'en *poſte*, il a pris la *poſte* pour venir. Voilà des lettres de la *poſte*, qui ſont arrivées par la *poſte.* Courre la *poſte.* Vaug. Rem.

On prend auſſi des bateaux de *poſte* pour faire diligence. *Citati dromones.* Vèrs Montreau il y a une *poſte* aux ânes.

On dit en ce ſens, qu'un mauvais Médecin envoye les gens en *poſte* en l'autre monde; pour dire, qu'il les fait bientôt mourir. *Medicus curſim ad tumulum agros adigit.* On dit auſſi, faire un meſſage en *poſte*; pour dire, promtement, quoiqu'on le faſſe à piéd.

Poste, en tèrmes de mèr, ſe dit d'un vaiſſeau qu'on appelle *tortuë.* Voyez Tortuë. *Teſtudo.*

Louis Hornigk a fait un traité fort éxact de l'origine des *poſtes.* Il en a fait de quatre ſortes: à cheval, en batteau, en chariot & à piéd. Cette derniere eſt en uſage en Italie, en Turquie & au Pérou. Il dit que ce fut le Comte de Taxis qui établit le premier les *poſtes* en Alemagne à ſes dépens; & que pour récompenſe l'Empereur Matthias l'an 1616. lui donna en fief la charge de Général des *poſtes* pour lui & pour ſes ſucceſſeurs. Mais il eſt cèrtain que c'eſt le Roi Louis XI. qui le premier les a établies & réglées en France, comme elles ſont à préſent, quoique quelques-uns diſent que Cyrus en fut l'inventeur.

Poste, ſe dit auſſi dans les Académies de jeu, où il y a des gens qui prêtent à *poſte*, c'eſt-à dire, qui prennent tant d'interêt de l'argent qu'ils prêtent aux joueurs, dont ils ſe rembourſent, lorſqu'ils leur voyent arriver quelque coup favorable. *Mutuo dant ad metam.* Voyez PIQUER. Item au Jeu de Quinquenove à la premiere maſſe, on dit maſſe au dez; aux autres, on dit maſſe la *poſte.*

Postes, ſe dit auſſi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui ſont moindres que le calibre. Les Chaſſeurs chargent leur fuſil de trois ou quatre *poſtes.* *Plumbei globuli.*

Poste, ſe dit auſſi des petits ornemens d'Architecture qui ſe font au plus haut des corniches, & qui aboutiſſent en éſpéces de volutes.

Poste, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui ſont diſpoſées à notre fantaiſie, qui ſont à notre gré. *Arbitrium, libido, arbitratus.* Il a choiſi un Confeſſeur à ſa *poſte.* Il fait toutes choſes à ſa *poſte*, à ſa maniére. Pour éxécuter ce mauvais deſſein, il a trouvé des gens à ſa *poſte*, prêts à éxécuter ce qu'il voudroit. Il faudroit un Médecin à notre *poſte.* Mol.

On appelle populairement, Un petit *poſte*, un jeune garçon gai & éveillé, qui aime à courir, qui ne ſe peut tenir en place. *Puer feſtivus, hilaris.*

POSTEAU. ſ. m. Voyez Poteau. *Palus, ſtipes.*

POSTER. v. act. Tèrme de guèrre. Placer dans un lieu, dans un poſte. *Locum occupare, obtinere.* Ce Général avoit *poſté* ſon armée ſous le canon de la ville. On a *poſté* ce Colonel à l'avant-garde. On a *poſté* cette Vedette à la portée du mouſquet du camp ennemi.

Poster. Ce mot s'employe auſſi quelquefois en parlant d'autre choſe que de la guerre. *Collocare.* Nous étions *poſtez* à l'entrée du bois pour voir paſſer le gibiér. Nous ſommes bien mal *poſtez* ici, au vent, à la pluie.

Poster, ſe dit auſſi pour, Mettre dans un emploi. *Conſtituere.* On l'a *poſté* chez un bon Financier. Il eſt fort bien *poſté* pour faire ſa fortune, il a un bon emploi.

Poster. v. neut. Courir, aller çà & là en diligence. *Huc illuc diſcurrere.* Il a un procès ſur le bureau qui le fait bien *poſter*; il *poſte*, il court tout le jour chez ſon Raporteur, chez ſon Avocat. Les Courtiſans font bien *poſter* leurs créanciers, avant que de les payer. On dit auſſi qu'un petit garçon ne fait que *poſter*, que courir & que jouer, & qu'il n'étudie point.

Posté, ée. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. *Conſtitutus, ſtatutus.* Homme bien *poſté.* Homme mal *poſté.*

POSTERIEUR, eure. adj. Ce qui eſt derriere, ou enſuite de quelque choſe. *Poſterior, poſticus, ſubſequens.* Le dos, les feſſes ſont les parties *poſtérieures* de l'homme. Ariſtote a fait des analytiques prieures & *poſtérieures.* Ce creancier eſt *poſtérieur* en hypothéque, il ſera colloqué le dernier. Leur régle eſt *poſterieure* à la notre de cinq cens ans. Patru.

POSTÉRIEUREMENT. adv. Après d'aûtres. *Poſtremò, poſteriùs.* Ce créancier doit être colloqué *poſtérieurement* à moi. Cela doit marcher *poſtérieurement.*

POSTÉRIORITÉ. ſ. f. Rang de celui qui eſt après un aûtre. *Poſterioritas.* La *poſtériorité* de date donne une *poſteriorité* d'hypothéque.

POSTÉRITÉ. ſ. f. Nom collectif qui ſe dit des peuples qui viendront après nous. *Poſteritas, poſteri.* Les Conquérans, les grands hommes ne travaillent qu'à rendre leurs noms fameux dans la *poſtérité*, qu'afin qu'on parle d'eux dans la *poſtérité* la plus reculée. Il a conſacré ſes ouvrages à la *poſtérité*, il bâtit pour la *poſtérité.* Le vrai juge du mérite eſt la *poſtérité*, c'eſt pourquoi Régnier a fort bien dit, Juſte *poſtérité*, à témoin je t'appelle.

Postérité, ſe dit auſſi des enfans des Rois, des Princes, des grands hommes, de leurs deſcendans. *Filii heredes.* Ce Roi n'a point laiſſé de *poſtérité*, il eſt mort ſans enfans. Les Patriarches ont été récompenſez d'une nombreuſe *poſtérité.* Ce Seigneur ré-

Belle a été dégradé de Nobleſſe, & déclaré roturier lui & toute ſa *poſtérité*.

POSTHUME. POSTUME adj. de tout genre. Tèrme de Palais, Enfant né après la mort de ſon pere. *Poſt patrem inhumatum natus.* Enfant *poſtume*. Chez les Romains on le diſoit auſſi de celui qui étoit né après ſon teſtament, ce qui donnoit occaſion de l'annuller. Et de là pluſieurs écrivent *Poſtume*, du Latin *poſtumus*, pour *poſtimus*, dernier: comme on a dit *optumus* pour *optimus*, *maxumus* pour *maximus*.

POSTHUME, ſe dit auſſi figurément des livres d'un Auteur qu'on ne met en lumière qu'après ſa mort. On a fait imprimer pluſieurs volumes des Oeuvres *poſthumes* de Cujas. *Opera poſthuma*.

POSTHUME, ſe prend auſſi ſubſtantivement quand il s'agit d'enfans. C'eſt un *poſthume*. C'eſt une *poſthume*. *Poſthumus*.

POSTICHE. adj. m. & f. Qui s'applique ſur quelque choſe, ſans qu'il y paroiſſe. *Poſticus, inſertus, adſcititius, fucatus.* Cette femme a des cheveux *poſtiches*, une dent *poſtiche*, des manches *poſtiches*, ou des poignets.

On le dit auſſi au ſubſtantif, Ce ſont des *poſtiches*, des cheveux qui ne ſont pas naturels.

POSTILLE. *Poſtilla, poſtillata, vel notæ marginales.* Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de ce qu'on écrivoit à la marge, d'où eſt venu notre *apoſtiller*. On s'eſt ſervi ordinairement de ce mot en parlant des notes marginales de la Bible, & enſuite des autres livres qu'on écrivoit, extérieurement au texte, où il y avoit quelques omiſſions, corrections, ou quelques explications à faire.

POSTILLON. ſ. m. Valet de poſte qui conduit les gens qui courent la poſte. *Antecurſor veredarius.* C'eſt auſſi le courier qui porte l'ordinaire. On dit en ce ſens, Un fouet de *Poſtillon*, un cornet de *Poſtillon*, qui donne avis de ſon arrivée.

POSTILLON, eſt auſſi un Palfrenier, ou valet du Coche, qui monte ſur le premier cheval d'un attelage, quand il y a ſix, ou huit chevaux. Le *Poſtillon* d'un Seigneur, le *Poſtillon* d'un coche. *Auriga, agaſo.*

On appelle poëtiquement les vents, les *Poſtillons* d'Eole. *Æoli præcurſores.* Ainſi du Bartas a dit:

—— & de qui la parole,
Sère & lâche la bride aux Poſtillons *d'Eole.*

POSTILLON, en tèrmes de Marine, eſt un bâtiment ou petite patache entretenuë en un port pour aller à la découverte, & porter des nouvelles. *Lembus exploratorius.*

POSTIQUERIE. ſ. f. Petite malice d'un jeune garçon, d'un petit poſte. *Puerilis nequitia.* Ne vous fâchez pas de ce que vous a fait cet enfant, ce n'eſt qu'une *poſtiquerie*.

POSTPOSER. v. act. Mettre une choſe après une aûtre, ne lui donner pas la préférence. *Poſtponere, poſthabere.* Il ne faut pas *poſtpoſer* les ſoins du ſalut aux affaires du monde. Le Relieur a *poſtpoſé* un cahier de ce livre qui devoit être devant. Ceux qui ſe piquent de bien parler s'abſtiennent de ce mot. RÉFL.

POSTSCENIUM. Voyez PARASCENIUM.

POST-SCRIPTUM. ſ. m. Mot purement Latin que l'on trouve quelquefois dans les Gazettes, & qui ſignifie, Ce qu'on ajoûte à ce qu'on a déja écrit. Voyez POSTCRIT.

POSTULANT, ANTE. adj. & ſ. Qui demande à entrer dans un Couvent. *Candidatus.* Il y a long-tems que cette fille eſt *poſtulante* pour entrer au Val-de-Grace. C'eſt un *poſtulant* pour entrer aux Capucins.

POSTULANT, ſe dit auſſi des Procureurs & Avocats qui plaident dans les Juſtices inférieures. *Cauſam agens, patronus.* Le Roi par ſon Édit a créé un tel nombre de Procureurs *poſtulans* en un tel Préſidial. Il a des Avocats du Roi en cèrtains Siéges qui ont pouvoir d'être Avocats *poſtulans* dans les cauſes où il n'y a rien de l'interêt du Roi, ni du public.

POSTULANT. S'eſt dit autrefois pour un Avocat. BOREL. *Advocatus, Patronus, Cauſidicus.*

POSTULANT. Dans quelques Chapitres, ſur tout en Allemagne, lorſqu'il s'agit de choiſir un Évêque, on appelle *Poſtulans* ceux qui nomment un ſujet dont l'élection ne peut être canonique, à cauſe de quelque défaut d'âge, ou de naiſſance, ou parcequ'il eſt déja pourvû de quelque autre Évêché, ou Bénéfice incompatible. Mais elle peut devenir canonique par l'aprobation du Pape à l'égard des Catholiques, & par celle de l'Empereur à l'égard des Proteſtans. *Poſtulantes.* Les *Poſtulans* doivent avoir les ſuffrages des deux tiérs du Chapitre: cela s'appelle procéder par voie de *poſtulation*. Quelques uns prétendent que même dans le concours de l'élection & de la poſtulation, il ſuffit que le nombre des *Poſtulans* excéde celui des éliſans: & que la ſeule pluralité des ſuffrages l'emporte. DU BOIS.

POSTULATION. Tèrme du Droit Eccléſiaſtique. *Poſtulatio, petitio.* La *poſtulation* eſt la nomination à une dignité de l'Égliſe d'une pèrſonne qui ne peut être éluë ſelon les Canons. Ainſi comme l'élection de cette pèrſonne ſeroit vicieuſe, l'on procéde par voie de *poſtulation*, c'eſt-à-dire, que le Chapitre ſupplie celui qui a le droit de confirmer l'élection, d'approuver l'élection, bien qu'elle ne ſoit pas canonique.

POSTULER. vèrb. act. Demander à être admis dans des Couvens. *Poſtulare.* Les pauvres filles ſont long-tems à *poſtuler*, avant que d'être reçuës dans une Abbaye bien rentée.

POSTULER, ſignifie auſſi, Plaider en une petite Juſtice. *Poſtulare, cauſam agere.* Le Bailli a reçu ce Praticien à *poſtuler* devant lui. On dit auſſi, qu'il y a long tems qu'un homme *poſtule* pour quelque choſe, quand il y a long tems qu'il la ſollicite, qu'il la brigue, comme quelque emploi, quelque grace.

POSTULER, en matière bénéficiale, ſignifie encore plus particulièrement, Nommer une pèrſonne qui ne peut être éluë canoniquement pour quelque défaut. *Nominare.* Voyez POSTULANT. Quand une partie du Chapitre élit, & que l'autre *poſtule*, il faut que le nombre des poſtulans ſoit deux fois plus grand que celui des éliſans. WICQ.

POSTVORTE, *Poſtverte*, ou *Poſtvorſte*. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Déeſſe qui prévoyoit l'avenir. *Poſtvorta.* C'étoit une des Carmentes, & elle préſidoit aux accouchemens, dans leſquels l'enfant venoit au monde d'une manière contraire à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, par les piéds au lieu de venir par la tête. Voyez Aulu Gelle, L. XVI. C. 16.

POSTURE, ſ. f. Aſſiette, diſpoſition des membres du corps ſituez l'un à l'égard de l'autre différemment. *Status, habitus, ſitus.* Cet homme ne ſçait en quelle *poſture* ſe mettre, quelle contenance tenir. Il y a des *poſtures* honnêtes, d'autres laſcives & indécentes. Eſt il rien de plus divèrtiſſant que les ſoupirs, les œillades languiſſantes; & toutes les divèrſes *poſtures* d'un Amant qui chèrche à plaire. S. ÉVR. Il s'eſt preſenté au Prince en *poſture* de ſupliant. Les Baladins en danſant font mille *poſtures* groteſques & extravagantes. On a fait des ballets de *poſtures*, diverſes eſtampes de *poſtures*. Dans les tableaux ſérieux on dit *action*, *attitude*. Les Maîtres en fait d'armes appellent *poſtures* ou *figures*, les différentes gardes ou diſpoſitions du corps, du bras ou de l'épée, qu'on pratique en tirant des armes.

On dit figurément, qu'un homme eſt en bonne *poſture* à la Cour, pour dire, qu'il eſt bien venu du Roi & des Miniſtres. *Gratum & acceptum eſſe*, que ſes affaires ſont en bonnes *poſture*, quand ſa fortune va bien, quand il s'enrichit.

POT.

POT. ſ. m. Petit vaiſſeau portatif fait de diverſes matieres, de figures différentes, & ſervant à divers uſages. *Poculum, vas.* Il y a des *pots* d'argent, de cuivre, de fonte, de fer, de terre.

Le pot *de fer propoſa,*
Au pot *de terre un voyage.* LA FONT.

Il y a des *pots* ſans anſe, il y en a qui n'ont qu'une anſe, & il y en a qui en ont deux. Montagne l'a employé au figuré en diſant, La raiſon fournit d'apparence à divers effets: c'eſt un *pot à deux anſes*, qu'on peut ſaiſir à gauche & à dextre. MONT. On dit d'un homme difficile & pointilleux que c'eſt un *pot* ſans anſe; qu'on ne ſçait par où le prendre.

Ce mot ſelon Ménage vient du Latin *buttum*, Borel le dérive de *bot*, qui ſignifie un *creux* en terre ou *foſſette*, à cauſe de ſa cavité ou profondeur. Du Cange le dérive de *potus* ou *poculum*, *à potu vel potione dictum.*

Il eſt quelquefois utencile de ménage. Un *pot* à l'eau d'argent, *Aquatis*, un *pot* de chambre de faïence, *Vas faventinum*, un *pot* à beurre de grais, *Vas butyrarium.* On dit d'un chapeau haut de forme, qu'il eſt haut comme un *pot* à beurre. Les Laitieres ont une grande adreſſe à porter leur *pot*-au-lait ſur leur tête.

Il ſert quelquefois d'ornemens. Les *pots* de porcelaine ſiéent bien ſur une cheminée, ſur un buffet. *Vas porcellanum.* Des *pots* à bouquets. Un *pot* de tubereuſe, un *pot* d'œillets, de jaſmin. En Architècture on met des *pots* de flammes ſur des entablemens, ſur des baluſtrades.

Il ſert quelquefois à garder quelques liqueurs, ou autres choſes. Un *pot* de pommade, *Vas myromelinum*: un *pot* de confitures, un *pot* de gelée, de reſine.

Il ſert principalement à cuire les viandes bouillies. *Olla focaria, vel cacabus.* Il faut mettre le *pot* au feu dès le matin, écumer le *pot*, ſaler le *pot*. Les enfans mouillent leur pain au *pot*. Il a toujours la volaille au *pot*. Nous irons manger votre *pot*, c'eſt-à-dire, votre ordinaire. On dit en ce ſens, Un pâté en *pot*, ou un *hoche-pot*, d'un ragout fait de groſſes viandes hachées. *Minutal.*

POT,

Pot, ſe dit auſſi en parlant de débauche. Les goinfres ſe plaiſent à vuider les *pots*, à être toujours parmi les *pots*, & les plats. *Delectantur ganeones inter potandum.* Un *pot* de bière, de vin, de cidre; *Hemina ſiti, vini*, une tavèrne à *pot*. Il a bu deux *pots* de vin. En quelques endroits le *pot* ſert de meſure, & tient deux pintes de Paris. On l'appelle autrement la *quarte*. Chaque pinte a deux chopines ou hémines; la chopine deux demi-ſetiers; & le demi-ſetier deux poſſons. En d'autres endroits le *pot* ne tient qu'une pinte.

On appelle dans une pompe le *pot*, l'endroit où entre l'eau pouſſée par le piſton.

Pot pourri, eſt un amas confus de pluſieurs choſes. On le dit d'un ragout compoſé de pluſieurs ingrédiens friands qui n'a point de nom particulier. On l'appelle auſſi *bochepot, ſalmi, hachis & fricaſſée*.

On le dit auſſi de ces compoſitions que les femmes font de pluſieurs parfums mêlez dans un *pot* pour faire ſentir bon dans leur chambre. On dit au figuré d'un homme qui a beaucoup de lecture, qui ſçait beaucoup de bonnes choſes, mais confuſément, que c'eſt un *pot pourri* de doctrine.

Pot, ſignifie quelquefois, Ménage. Ces deux freres vivent enſemble, ils ne font qu'un *pot*, qu'un ménage. *Menſa & foco perpetuo & familiariter aſſident.*

Pot, en tèrmes de guèrre eſt une eſpéce de morion ou de ſalade que portent les gens de piéd, qui ne couvre que le haut de la tête. *Galea.* Il étoit armé ſeulement de *pot* & de cuiraſſe.

Pot-a-feu, eſt auſſi une eſpéce de petite grenade qu'on jette à la main. *Granatum ignitum & miſſile.* Il y a auſſi des *pots à feu* dans les feux de joie, qui jettent de l'artifice.

Pot de vin, eſt un préſent, ou une gracieuſeté qu'on donne à un vendeur au delà du prix de la vente de quelque choſe, ou à celui qui en eſt l'entremetteur. *Corollarium.* Les Intendans des Seigneurs tirent de gros *pots de vin* des marchez qu'ils font faire à leurs maîtres.

Pot, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phraſes. Quand un foible plaide contre un puiſſant, on dit que c'eſt un *pot* de terre contre un *pot* de fer. *Vas aureum contra fictile.* On dit d'un homme aſſidu à manger à la table d'autrui, qu'il eſt à *pot* & à rôt. On dit d'un ménage en déſordre, qu'on n'y trouve ni *pot* au feu, ni écuelles lavées. On dit auſſi qu'un homme fait bouillir le *pot*, quand il fait ſubſiſter le ménage d'autrui. On dit qu'il tourne au tour du *pot*, quand il uſe de circonlocution pour parler de quelque choſe qu'il ne veut pas dire ouvertement. On dit qu'il va & vient comme pois en *pot*; pour dire qu'il eſt inquiet, qu'il fait pluſieurs allées & venuës. On dit qu'il a découvert le *pot* aux rôſes, quand il a imprudemment découvert quelque choſe qu'on vouloit tenir ſecréte. On dit ironiquement, qu'on lui en garde dans quelque petit *pot* à part; pour dire, qu'il a une vaine prétention. Et pour ſe moquer d'une maiſon de campagne trop enjolivée, on dit que ce ſeroit une belle maiſon, s'il y avoit des *pots* à moineaux. On dit auſſi en menaçant quelqu'un, qu'il en payera les *pots* caſſez. On dit, Faire le *pot* à deux anſes, quand on met les mains ſur les côtez, en ſe querellant, comme font les femmes du peuple. On le dit auſſi d'un homme qui fait le fier: les Latins on dit même *anſatus incedit.* On dit en jouant à Collin-maillard, Gare le *pot* au noir, gare le *pot* à la graiſſe; pour dire, Prenez-garde de vous faire une boſſe. *Cave ab obice.*

Pot. Tèrme de Coutume. Être en pain & en *pot*. Être hors de pain & de *pot*. Voyez Pain.

Le pot étroit des Philosophes: En tèrmes d'Alchimie, c'eſt l'œuf philoſophal. Dict. Herm.

POTABLE. adj. m. Qui ſe peut réduire en liqueur, en boiſſon, qu'on peut avaler. *Potabilis, ſorbilis.* Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, Or *potable*. Les Chymiſtes charlatans prétendent faire de l'or *potable*, & ils n'en peuvent tirer que la teinture. Il y a auſſi de l'onguent *potable*. Soleisel.

Potable, pour ſignifier, qui eſt bon à boire, n'eſt pas en uſage: on ne dira pas, du vin *potable*. *Sorbilis.*

Potable, ſe dit d'une certaine eau compoſée de pluſieurs drogues, dont ſe ſervent quelques faux Monnoyeurs pour blanchir les eſpéces. *Aqua chymica vel alchymica.*

POTAGE. ſ. m. Jus de viandes cuite, dans lequel on fait détremper ou mitonner du pain taillé en menuës tranches. *Jus, juſculum.* On ſert les *potages* à l'entrée du repas. On fait des *potages* de différentes ſortes. Les *potages* de ſanté ſont les *potages* ordinaires faits avec un chapon, un jarret de veau, du bœuf & du mouton. Un *potage* de pigeonneaux, de canard aux navets, de perdrix aux choux, de béatilles, d'écreviſſes, ou biſques & demi-biſques; *potages* aux hèrbes ou *oüilles*; *potage à la Jacobine*, ou au fromage, à la purée, au lait, à l'oignon; *potage* de poule aux ris, de moules, de tortuës, &c. Du Cange dérive ce mot de *potagium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier toute ſorte de boiſſon.

On dit provèrbialement, Pour tout *potage*; c'eſt-à-dire, Pour tout rien de plus. *Pro omni peculio.* Cet homme n'a que mille écus vaillant pour tout *potage*, pour tout ſon bien. Il ne ſçait que quelques rapſodies pédantеſques pour tout *potage*. C'eſt un impertinent pour tout *potage*.

POTAGER, ère. adj. & ſub. qui appartient au potage. *Culinaria fornax.* On appelle en un jardin le *potager*, l'endroit où on cultive les herbes *potageres*. *Hortus olitorius.* Les légumes *potagers*, qu'on met au pot pour faire des potages. Dans la cuiſine on appelle le *potager*, une table de maçonnerie, & le lieu un peu élevé où on dreſſe les potages, où il y a pluſieurs petits fourneaux ſur leſquels on les fait mitonner. Il y a auſſi chez le Roi des Officiers *potagers*, qui ont ſoin des potages; & des *Potagers* privilégiez ſuivant la Cour, qui ſont des Cuiſiniers & Traiteurs. On appelle grand *potager*, celui qui aime fort le potage. *Oſſa amator.*

Potager. ſ. m. Nom d'Officier de la cuiſine-bouche de chez le Roi. *Juſculi coquus*, ou *confector*. On appelle ainſi chez le Roi les Officiers de la cuiſine-bouche qui ont ſoin des potages. *Etat de France T. I. p. 13.* Il y a chez le Roi quatre *Potagers* ſervans par quartier, qui ont chacun 400. l. d'appointemens. Dans un Etat de la Maiſon du Roi fait & arrêté en 1644. le 10e Janvier il y a huit *Potagers* ayant 300 l. de gages.

POTAMIDE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Potamis.* Les *Potamides*, ſont les Nymphes des fleuves; de ποταμὸς, *fleuve*.

POTAMOGETON. ſ. m. Plante aquatique qui pouſſe pluſieurs tiges longues, grêles, nouées. Ses feuilles qui viennent dans l'eau ſont étroites comme celles du chien-dent; mais celles qui nagent ſur la ſurface de l'eau ſont ſemblables aux feuilles du plantin, de figure préſque ovale, pointuës, nerveuſes, ſans découpures, attachées à des queuës longues. Ses fleurs naiſſent en épi, compoſées chacune de quatre feuilles diſpoſées en croix. Il ſuccéde à chaque fleur un fruit qui eſt fait de quatre ſémences oblongues, pointuës par un bout, rougeâtres, ramaſſées en maniere de tête. En Latin *potamogeton rotundifolium.* C. Bauh. Cette plante croît dans les marais & autres lieux aquatiques, d'où elle a pris ſon nom du Grèc ποταμὸς, *fleuve*, & de γείτων, *voiſin*, comme qui diroit, *plante qui croit proche des rivieres*. Elle eſt rafraichiſſante & aſtringente. Il y a quelques autres eſpéces de *potamogeton*.

POTASSE. ſ. f. C'eſt une ſorte de cendre gravelée qu'on apporte de Pologne, de Dantzic & de Moſcovie, & dont les Teinturiers ſe ſervent. *Cinis facinius.* On l'appelle autrement *vedaſſe*.

POTÉ. ſ. f. C'eſt une épithéte qu'on donne à la main, quand elle eſt engourdie de froid, eſtropiée ou malfaite naturellement, en ſorte qu'elle ne fait pas bien ſes fonctions, qu'elle eſt impotente. *Manus frigide ſtupida, vel naturaliter.*

Pote ou Pota. ſ. f. Déeſſe du breuvage chez les Romains. *Pota.* Voyez Saumaiſe, ſur Solin, p. 212.

POTEAU. ſ. m. Gros pieu de bois fiché en terre par un bout. *Palus, ſtipes.* Le carcan s'attache à un *poteau* dans un carrefour. Les Seigneurs font mettre leurs armes à un *poteau* pour marque de Seigneurie. On met auſſi les affiches à ces *poteaux*.

Ce mot vient de *poſtellum*, qui a ſignifié, *poteau* & *carcan*.

Poteau, en tèrme de Charpenterie, ſe dit des piéces de bois qui ſont à plomb dans un pan de charpente, & qui poſent ſur des ſablières. *Orthoſtata.* Il y a des *poteaux corniers*, ou *maîtres poteaux*, qui ſont au coin d'un bâtiment, & qui prennent depuis le bas juſqu'au haut. Ils doivent avoir le double des autres en groſſeur, & c'eſt où s'aſſemblent les ſablieres de tous les étages. Les *poteaux de croiſées*, & *de huiſſeries* ſont ceux qui forment les piéds droits des portes, & où leurs gonds ſont attachez. Les *poteaux de remplage* ſont ceux qui ſont entre ces deux ſortes de *poteaux*, & qui ont toute la hauteur d'un étage. Les *poteaux des fenêtres de croiſées*, ſont ceux qui font les tableaux des croiſées. *Poteaux de lucarne*, *Poteaux de décharge*, ce ſont des *poteaux* inclinez qui ſervent à arcbouter les autres. Ce mot vient de *poſtis*. Les *poteaux* dans le chantier ſont des piéces de bois de ſciage de quatre à cinq pouces de groſſeur.

POTÉE. ſ. f. Ce qui eſt contenu dans un pot. *Vas plenum.* On lui a envoyé une *potée* de beurre de Bretagne. On lui a jetté une *potée* d'eau au viſage. Il ſe dit auſſi d'un pot plein de fleurs. Voilà une *potée* qui vient bien.

Potée, ſe dit auſſi de ce qui eſt contenu dans la marmite d'un ordinaire bourgeois. *Juſculum ordinarium.* Il eſt venu tard pour dîner chez moi, il s'eſt contenté de ma *potée*, nous avons mangé ſeulement la *potée*. Il eſt bas.

Potée, en tèrmes de Chymie, c'eſt de la chaux d'étain, ou de l'étain calciné, & réduit en poudre. *Stannum igne toſtum.* Elle

ſert à donner le dernier poli aux miroirs d'acier, & aux autres choſes qui demandent un grand éclat.

POTÉE, en tèrmes de Potier, c'eſt de l'eau épaiſſie où il y a de l'ocre rouge, pour faire prendre le plomb au pot. *Aqua ochrâ rubrâ diluta.* Faire de la *potée.*

On appelle auſſi *potée d'émeril*, la poudre qu'on trouve deſſus les pièrres qui ont ſervi à tailler des pièrreries. *Cinis ex ſmyride.*

POTÉE. Tèrme de Fondeur. C'eſt une tèrre préparée avec de la fiente de cheval, de l'argile & de la bourre, laquelle s'applique ſur les moules des piéces avant que de former ce que l'on appelle la châpe du moule, & qui eſt faite de plus groſſe tèrre. *Argilla fuſoria.* Cette *potée* eſt la tèrre qui conſèrve la prémière impreſſion des traits, & des ornemens du moule.

On dit provèrbialement de la jeuneſſe gaie & éveillée, qu'elle eſt étatée comme une *potée* de ſouris. *Feſtiva, hilaris, læta.*

POTELÉ, ÉE. Qui a le cuir uni & doux pour avoir la chair fèrme, graſſe & rebondie. *Plenus, obeſus.* La beauté d'un bras eſt d'être rond & *potelé.* On peint les Amours gras, rebondis & *potelez.*

POTELET. ſ. m. eſt un petit poteau ou piéce de charpente qui eſt aſſemblée à mortaiſes & tenons au deſſous des fenêtres entre l'appui & la ſablière, ou bien au deſſus entre le linteau & la ſablière ſupérieure. *Paxillus.*

POTELEUR. ſ. m. Tèrme de Finance, eſt un nom que les Commis des Aides donnent aux bourgeois qui vendent leur vin & boiſſons à pot & à pinte, ſans tenir tavèrne ni cabarèt. *Vini ſingulatim divenditor.*

POTENCE. ſ. f. Gibèt de bois où on pend les malfaiteurs. *Patibulum, gabalus.* On dreſſe des *potences* dans les carrefours pour faire peur à des ſéditieux. Ce voleur a été condamné à la *potence*, ſon receleur a eu le fouet au piéd de la *potence.* Il y a eu des Chefs de rebelles qu'on a appellez des *traines-potences*, qui ont laiſſé pendre ceux de leur parti. On appelle en tèrmes bas, un voleur, Gibier de *potence.* MOL.

POTENCE, eſt auſſi une étaye ou poteau qu'on met ſous une poutre pour ſoutenir un plancher trop chargé. *Fulcrum.* Il y a des *potences* à deux liens ou à deux bras avec leur chapeau, qu'on met au milieu d'une poutre. *Orthoſtata utrinque jugata.* D'autres à un lien, ou à un bras, qu'on met à une de ſes éxtrémitez proche la muraille.

POTENCE DE BRIMBALE, ou brinquebale, eſt une piéce de bois fourchuë, qui eſt ſoutenuë par la pompe, & dans laquelle entre la brimbale. *Emboli anſa.*

POTENCE, ſe dit auſſi des piéces de fer ou de bois qui s'étendent en ſaillie pour y attacher quelque choſe. La *potence* d'une lantèrne, d'une enſeigne. Une poulie en *potence.* Elle eſt d'ordinaire en forme de conſole, & quelquefois avec enroulemens, on s'en ſert pour porter des balcons. *Telamo.*

On dit auſſi en Architecture, qu'une maiſon eſt bâtie en *potences*, en parlant des bras ou des ailes qui ſont bâtis à côté du grand corps de logis. *Domus orthoſtatis ædificata.*

POTENCE, ſe dit auſſi des bâtons ou bequilles dont les éſtropiez ſe ſervent pour ſe ſoutenir. *Furcilla ſubalaris.* Ce paralytique ne ſe peut ſoutenir qu'avec des *potences.* Ce ſoldat a eu une jambe emportée, il eſt obligé de ſe ſervir de *potences.*

On dit en tèrmes de Manége, Brider la *potence*; pour dire, Toucher avec la lance le bois d'où pend la bague ou l'anneau. *In longurium annularem lanceam impingere.*

On appelle auſſi *potence*, une vèrge de fer qui paſſe diamétralement ſur le bord du minot, qui ſert à le lever, & qui eſt attaché par deux oreilles à ſon cintre. *Anſa.*

POTENCE, ſe dit auſſi du bout des branches des trompettes aux endroits où elles ſe courbent en arc. *Tuba flexio.*

POTENCÉ, ÉE. Tèrme de Blaſon, c'eſt ce qui ſe tèrmine en potence, ou en T. La croix de S. Jean de Jéruſalem eſt *potencée.* *Patibulata, jugata.*

POTENCIEL, ELLE. adj. Tèrme de Médecine. *Potentialis.* Les Médecins ſe ſervent d'un cautère actuel, qui eſt le bouton de fer ardent, ou du cautère *potenciel*, qui eſt la pièrre de chaux, ou autres drogues cauſtiques. Le poivre & les autres choſes chaudes ont un feu *potenciel* enfèrmé dans leur ſubſtance.

POTENCIELLEMENT. adv. Tèrme dogmatique qui ſert à pluſieurs diſtinctions de qualitez, dont les unes ſont actuellement. *Actualiter*, les autres *potenciellement* dans les corps. *Potentialiter.*

POTENGI. Voyez RIO GRANDE.

POTENTAT. ſ. m. Qui a une puiſſance ſouveraine & fort étenduë. *Summus Dynaſta, Supremus Princeps.* Le Roi eſt le plus redouté de tous les *Potentats* de l'Europe.

Céſar qui fait partout trembler les Potentats. BRÉB.

Le Potentat *le plus grand de nos jours,*
Ne ſera rien qu'une ombre,
Avant qu'un demi-ſiécle ait achevé ſon cours. MAIN.

POTENTIEL, ELLE. adj. Tèrme dogmatique, qui eſt en puiſſance générique. *Potentialis.* M. Courtin s'eſt ſervi de ce mot dans la Traduction de Grotius. Les parties *potentielles* & les parties ſubjectives d'un Etat: par le mot de *potentielles*, Grotius entend les parties qui ont puiſſance ſouveraine, & par le mot de ſubjectives, les parties qui ſont ſoumiſes à cette puiſſance, c'eſt-à-dire, les ſujets des provinces qui compoſent cet Etat, leſquelles ſont à l'égard de l'Etat ou de la puiſſance ſouveraine, ce que dans l'École pluſieurs éſpéces ſont à l'égard d'un genre, dont elles ſont les parties ſubjectives: car dans l'École on appelle un tout *potentiel*, celui qui a ſous lui les parties qui le compoſent, comme un genre a ſous lui ſes éſpéces; pour le diſtinguer du tout qu'on appelle tout actuel, qui a dans lui-même les parties qui le compoſent, comme un corps compoſé de ſa matière & de ſa forme. Grotius prétend, que bien que la puiſſance ſouveraine ſoit en elle-même une & indiviſible, elle peut néanmoins avoir pluſieurs parties *potentielles.* Car de même, dit-il, qu'il eſt arrivé qu'un même Empire Romain a eu deux chefs ou parties *potentielles*, qui ont régné l'une en Orient & l'autre en Occident, l'autorité Impériale demeurant cependant une & indiviſible, il ſe peut faire auſſi que les parties ſubjectives qui compoſent un Etat, ſe joignant enſemble pour déférer leur ſouveraineté, ne la déférent pas toute entiere; mais en gardent une partie pour cèrtains cas avenans: auquel cas la partie ſubjective devient pour ce regard *potentielle*, & ainſi il y a deux parties *potentielles*, ſans pour cela que l'autorité ſouveraine ceſſe d'être une. COURTIN.

POTENTILLE. ſ. f. Plante à laquelle on a donné ce nom, à cauſe de ſes grandes vèrtus. On l'appelle autrement *argentine.* *Argentina.* Le mot de *potentille* vient du Latin, *potentia*, *puiſſance.* Voyez ARGENTINE.

POTENZA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Baſilicate, entre Mèſico Novo & Cirenza, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. *Potentia.* Cette ville qui étoit Épiſcopale, ſuffragante de Matera, fut ruinée par un tremblement de tèrre le 8 Septembre 1694. MATY.

POTENZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Marche d'Ancône, en Italie. *Potentia.* Elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe, un peu au levant de la ville de Lorette. On voit ſur cette riviè-re, à mille pas de ſon embouchure, du côté du levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du *Picentin.*

POTERIE. ſ. f. Marchandiſe de pots & de vaiſſelle de tèrre, ou de grais. *Opus figulare.* Les Vèrriers trafiquent de *poterie* de faïence, de porcelaine; les Potiers ordinaires, des pots de tèrre vèrniſée. Il vient d'Auvèrgne beaucoup de *poteries* de grais. Voyez GRAIS.

POTERIUM. ſ. m. Petit arbriſſeau qui eſt une éſpéce de barberenard, ou tragacantha. Il pouſſe beaucoup de petites branches longues d'un piéd, ſouples, s'étendant d'un côté & d'autre, blanchâtres, & pendant qu'elles ſont tendres, lanugineuſes, garnies de pluſieurs épines longues, blanchâtres. Ses feuilles ſont fort petites, blanches, cotonnées, ſemblables à celles de la lentille; elles naiſſent par paires ſur une côte tèrminée par un piquant. Ses fleurs ſont légumineuſes, blanches, ſoutenuës par un calice qui eſt un cornet dentelé. Il leur ſuccéde des gouſſes diviſées ſelon leur longueur en deux loges remplies de quelques ſemences. Sa racine eſt longue, branchuë, pliante. En Latin *tragacantha altera*, *poterium ſorte Cluſio.* J. BAUH. Cette plante croît en Candie eu des lieux montagneux, ſècs & arides.

POTÈRNE. ſ. f. eſt une fauſſe porte dans la courtine, ou auprès de l'orillon, qui déſcend dans le foſſé, & qui ſert à faire des ſorties. On le dit auſſi de toutes les portes ſecrettes & cachées. *Pſeudothyrum.* Du Cange le dérive de *poſterna*, qui ſe trouvé dans les Auteurs de la baſſe Latinité dans le même ſens.

POTES. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Aſturie de Santillane, en Eſpagne. *Poteſtum.* Il eſt dans les montagnes, environ à dix lieuës de la ville de Santillana. MATY.

POTHIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pothinus*, ou *Photinus.* Saint *Pothin*, Évêque de Lyon, que pluſieurs par le changement d'une ſimple aſpiration appellent *Photin* d'un nom d'auſſi grand uſage; mais de ſignification fort différente, comme remarque Baillet. S. *Pothin*, dis-je, ſouffrit le martyre l'an 177. de J. C. ſous Marc-Aurèle, avec 47 autres Martyrs de la même ville. Voyez les Bollandiſtes, Jun. T. 1. p. 160. & ſuiv. & Baillet, au 2e jour de Juin.

Pothin eſt un mot originairement Grèc, qui vient de ποθος, *déſir*, & qui eſt la même choſe qu'en François, *Déſiré*, *Didier*, *Dizier.*

POTHOS,

POTHOS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Samothraces. *Pothos.* Voyez Pline, L. XXXVI. C. 5. Ce mot eſt Grèc & ſignifie, *déſir.* Ils avoient déifié cette paſſion.

POTIER, IÈRE. ſ. m. & f. Qui vend des pots & de la vaiſſelle, ou celui qui les fabrique. *Figulus.* La rouë du *Potier* eſt ſouvent citée en éxemple dans la Phyſique. Le *Potier* de tèrre fait toutes ſortes de vaiſſeaux & ouvrages de tèrre; le *Potier* d'étain des pots & de la vaiſſelle d'étain.

POTIER, IÈRE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte Anabaptiſte. Les *Potiers* ne ſe plaiſent qu'à boire & à manger. JOVET, T. I. p. 471.

POTIN. ſ. m. Métal factice & caſſant, compoſé de l'excrément de cuivre jaune, & de quelque mélange de plomb, d'étain & de calamine. *Æris flavi recrementum.* On fait des chandeliers de *potin.* C'eſt un métal qui ne ſe peut dorer. Il eſt ainſi nommé, à cauſe qu'on en fait ſouvent des pots. Borel dérive de ce mot *Potier* & *Potée d'étain.*

POTINE. ſ. fem. Tèrme de Mythologie. Déeſſe des Romains, qui avoit ſoin de la boiſſon des petits enfans. *Potina.* Voyez Varron, dans Nonius Marcellus, *De Propriet. Serm. C.* 2. Bartholin, *De Puerperio Veter.* & ſaint Auguſtin, *De Civit. Dei, L. IV. C.* 2.

POTINIO CAPO, ou le cap de Bithinie. *Bithyniæ promontorium.* Ce cap eſt dans la Natolie, ſur la mèr Noire, à l'entrée du canal de Conſtantinople. MATY.

POTION. ſ. f. Breuvage. Ce mot ſe dit particulièrement en Médecine. *Potio.* Il y a des *potions* purgatives, émétiques, diaphorétiques, pectorales, céphaliques, cordiales, ſtomachiques, hiſtériques, vulnéraires, carminatives.

POTIRON. ſ. m. Gros fruit rond qui vient à une plante rampante, & qui eſt une éſpéce de citrouille.

POTIRON, ſe dit auſſi d'une ſorte de plante qu'on appelle autrement *champignon*, *fungus*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Le *potiron* a peut-être été ainſi appellé du Grèc ποτήριον, *gobelet*, à cauſe qu'il reſſemble à un gobelet renvèrſé.

POTIT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Potitus.* Il y a à Naples une ancienne Égliſe du nom de ſaint *Potit.* Il y en a auſſi une à Bénévent. Dans ſa vie donnée par Bollandus, au 13e Janvier, il paroît être un Martyr de Sardique. *Chaſtel. Martyr. T. I. p.* 193.

POTNIADE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Déeſſe qui inſpiroit la fureur & la rage. *Potnias.* Il y avoit pluſieurs *Potniades.*

Ce mot venoit du nom d'une ville de Bœotie en Gréce, nommée *Potnia, Potnia*, auprès de laquelle on dit qu'il y avoit un puits, dont l'eau mettoit en fureur les chevaux qui n'étoient pas accoutumez à en boire, ceux du pays ne reſſentoient point le même effet.

POTOSI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Pérou, en l'Amérique méridionale. *Potoſium.* Elle eſt à vingt lieuës de la Plata, vèrs le couchant, au piéd de la montagne de *Potoſi.* Il y a la meilleure mine d'argent de toute l'Amérique, quoiqu'elle ne ſoit pas à beaucoup près auſſi abondante qu'elle l'a été autrefois. MATY. On y compte plus de 60000 Indiens, & 10000 Eſpagnols ou blancs. Le Roi oblige les Parroiſſes circonvoiſines d'y envoyer tous les ans un cèrtain nombre d'Indiens pour travailler aux mines, ce qu'on appelle la *Mita.* FRÉZIER, *p.* 131. 132. La maiſon de la Monnoie ne bat pas le quart de ce qu'elle faiſoit autrefois. Il y a eu juſqu'à 120 moulins, aujourd'hui il n'y en a pas plus de 40, & le plus ſouvent il n'y a pas de quoi fournir à la moitié. ID. *p.* 132. On dit que ce lieu eſt ſi froid qu'autrefois les femmes Eſpagnoles ne pouvoient y accoucher, elles étoient obligées d'aller à 20 & 30 lieuës de là; mais aujourd'hui quelques-unes y accouchent. Les Indiennes ne ſont point ſujettes à cela. ID.

POTUA. ſ. f. Déeſſe qui chez les Romains préſidoit à la boiſſon. *Potua.* Arnobe, L. III. C'étoit donc la même que *Potine.* Voyez ce mot.

POU.

POU. ſ. m. Vèrmine qui s'engendre ſur les animaux, qui les pique, les mord, & leur ſuce le ſang. *Pediculus.* Le Roi Louis XIII. ayant pris un *pou* ſur l'habit du Maréchal de Baſſompiètre, le vouloit montrer à tout le monde: N'en faites rien, Sire, reprit le Maréchal, chacun diroit qu'on ne gagne que des *poux* à votre ſervice. COSTARD. Il y a une belle figure du *pou* dans la Micrographie de M. Hoocx. Elle eſt longue d'un piéd, telle qu'il l'a vuë avec ſon excellent microſcope. Le *pou* a un grouin fait comme celui d'un pourceau. Ses yeux ſont dèrrière ſes cornes. Il a pluſieurs piéds, & des griffes garnies d'écailles qui entrent les unes dans les autres, comme celles des écreviſſes. Il a un très-grand nombre de veines thoraciques qui paroiſſent à travèrs la peau, qui eſt diaphane & déliée comme de la corne. Il a ſur le ventre une peau marquée avec un point, ou une tache blanche agitée d'un continuel mouvement de haut en bas, & de bas en haut, qu'on pourroit prendre pour le cœur. On remarque à travèrs l'écaille pluſieurs vaiſſeaux qui s'enflent par le ſang qu'il ſuce avec ſon bèc, dont la digeſtion ſe fait ſi promtement qu'on le voit bientôt changer de couleur. Il coule par ondes dans ſon éſtomac avec tant de violence, qu'il oblige les éxcrémens des inteſtins à lui céder la place. Borelli dit qu'il y a obſèrvé la circulation du ſang par le microſcope. Svvammèrdam dit que le *pou* a la peau luiſante; que ſes yeux & ſes cornes ſont environnez de poil. A l'extrémité de ſon bèc on voit une petite éminence qui peut bien ſervir d'étui à ſon aiguillon, à cauſe qu'il n'a point de bouche qui s'ouvre. Au deſſous de la poitrine on voit ſortir ſix jambes qui ſe diviſent chacune en ſix parties fort diſtinctes, dont la peau reſſemble aſſez à du cuir de chagrin. Leur dèrnière partie eſt armée de deux ongles ou pinces d'inégale grandeur. Sur le dos on voit des inciſions en forme d'anneau, des poils & des marques comme celles des vèrges ſur le corps de ceux qu'on a fouettez. Il y a auſſi un *pou aquatique* qui ſe trouve dans les réſervoirs d'eau de puits, qui eſt dépeint par Godard, & amplement décrit par Svvammèrdam qui eſt fort différent de l'aûtre. Sa couleur tire ſur le rouge, & il s'en trouve ſi grande quantité dans les foſſez remplis de fange & de bourbe, qu'il ſemble que l'eau ſoit changée en ſang; & c'eſt de là qu'eſt venu l'èrreur de ceux qui ont cru qu'autrefois il a plu du ſang.

Dans le Méxique le tribut étoit ſi univèrſel, que les pauvres qui n'avoient rien à donner, payoient des *pous.* Il s'en trouva quantité de ſacs tout pleins dans le Tréſor du Roi Motezume, quand les Eſpagnols le pillèrent. La même chôſe s'eſt pratiquée dans le Pérou. Ce qui ſe faiſoit, afin que pèrſonne ne ſe pût prétendre éxemt de payer le tribut, ou afin d'obliger les pauvres à ſe nettoyer de cette vèrmine.

Quelques Philoſophes ont dit qu'il y avoit le *pou* du *pou. Pediculus pediculi.* C'eſt ce que Svvammèrdam aſſure de tous les inſectes, qu'il dit avoir chacun leur vèrmine. Hérode fut mangé de *pous*, il mourut d'une maladie pédiculaire. Dans le Bréſil on trouve des animaux qu'on nomme *pous de Pharaon*, qui entrent dans les piéds entre la peau & la chair, qui deviennent en un jour auſſi gros que des féves, & y font une plaie qui pourrit le piéd.

Il y a une plante qu'on appelle *hèrbe aux pous*, à cauſe que ſa ſemence eſt bonne pour tuer les *pous. Herba pedicularis.* On la nomme autrement *ſtaphiſagre. Staphiſagria.* C'eſt une éſpéce de piéd d'alouette, ou delphinium. Voyez STAPHISAGRE.

POU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un *pou* affamé, ſe dit d'un homme gueux & ardent au gain qui entre dans un emploi lucratif. *Pediculus mordax, famelicus.* On dit auſſi d'un homme ladre & avare, qu'il écorcheroit un *pou* pour en avoir la peau. On dit auſſi d'un mal-propre, qu'il ſe laiſſe manger aux *pous.*

POU. Vieux advèrbe, peu. *Parum.* Boëce Mſ. Aldobrandin. R. de la Rôſe.

A pou que jene vous occy.

C'eſt-à-dire, peu s'en fallut. BOREL.

POUA, ou POUAS. Sorte d'intèrjection dont on ſe ſèrt dans le ſtile tout-à-fait bas & populaire, pour marquer qu'une chôſe eſt fort dégoutante. *Apage, prob fœditatem.* C'eſt la même chôſe que *Fi. Poua* vous m'engloutiſſez le cœur. MOL.

POUACRE. adj. de tout genre. Tèrme injurieux & bas qu'on dit pour reprocher à quelqu'un ſa vilenie, ſa mal-propreté. *Fœdè ulceratus, vel malè olens, ſpurcus.* Son uſage le plus ordinaire eſt au ſubſtantif. Voilà un *pouacre*, un vilain *pouacre* qui fait mal au cœur, qui eſt puant, ulcéré.

On croit que ce mot vient de *podagre*, & que c'étoit la même chôſe autrefois, parcequ'en effet les goutteux ſont ſujèts à être mal-propres.

POUACRERIE. ſ. f. Vilenie, ordure, puanteur. *Fœtor, ſpurcitia, tabum.* On le dit auſſi au figuré de l'avarice. Ce mot eſt bas.

POUAIR. Vieux mot. v. n. Pouvoir, ſelon le Mſ. en vélin, du mariage de Pollion & Euridice, *fol.* 10. BOREL. *Poſſe.*

POUANGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Potamus.* En Champagne ſaint *Pouange. Chaſt. Mart.* 31. *Janvier*, *p.* 468. Ce ſaint Confeſſeur eſt honoré en un lieu célébre, qui porte ſon nom au Diocèſe de Troyes. Félicius le nomme *Potamius.* Un Martyrologe de Cologne, qui l'appelle *Pontianus*, l'a fait prendre par Bollandus pour ſaint Potentien de Sens. ID. *p.* 479.

POUCE. ſ. m. Le plus gros doigt de la main, ou du piéd. *Pollex.* Le *pouce* a pluſieurs muſcles particuliers, extenſeurs, fléchiſſeurs, adducteurs & abducteurs, parcequ'il a divèrs mou-

vemens. On lui a ſerré les *pouces*, pour lui faire découvrir ſon tréſor.

Ce mot vient du Latin *pollex*, & de *polire*, parceque le *pouce* a plus de force que les autres doigts.

On dit figurément, il s'en mordra les *pouces*, quand on menace quelqu'un de le faire repentir de ce qu'il a fait. *Illum pœnitebit.* On dit pour vanter un ragoût; qu'il eſt ſi bon, qu'on en mangera ſes *pouces*. *Condimentum exquiſitiſſimum.* On dit qu'il faut qu'un père jouë du *pouce*, quand il faut qu'il compte & qu'il débource beaucoup d'argent pour acheter une charge à ſon fils, pour marier une fille.

POUCE, eſt auſſi la douziéme partie d'un piéd de Roi, qui contient douze lignes ou grains d'orge. Le *pouce* quarré contient 144 lignes quarrées. Chez les Latins ce *pouce* qui eſt la douziéme partie d'un piéd, eſt appellé *uncia*, & contient trois doigts, dont chacun a quatre grains d'orge ou lignes. Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas un *pouce* de tèrre. On a obſervé qu'il faut 3600 fils de ſoie pour couvrir l'eſpace d'un *pouce*.

On dit provèrbialement à celui qui abuſe de la libèrté qu'on lui donne; Si on lui en donne un *pouce*, il en prendra long comme le bras. *Sinuum conceſſeris, alterum uſurpabit.*

POUCIER. ſ. m. eſt une petite défenſe du pouce, dont ſe ſèrvent les Ouvriers qui ont à travailler du *pouce*. Il eſt fait de fèr blanc, ou de cuivre, à-peu-près comme le dé de ceux qui manient l'aiguille. *Polliciſe.*

POUCIER, eſt auſſi une figure de pouce faite de fèr blanc, que les Chirurgiens attachent à une main pour tenir lieu d'un pouce coupé, par le moyen duquel on peut encore manier la plume & les armes. *Pollex additicius.*

POU-DE-SOIE. ſ. m. Sorte de fèrandine, ſorte d'étoffe de ſoie. *Textum ſericum denſius.* Il s'habille ordinairement de *pou-de-ſoie*.

POUDRE. ſ. f. Atôme, ou petite partie d'un corps, quand il eſt réſolu ou diſſous. *Pulvis.* L'eau-forte réſout l'argent en une *poudre* très-menuë: mais elle ne touche point à l'or. La ſécheresſe réduit la tèrre en *poudre* ſi menuë, que le vent l'enleve. On réduit les corps en *poudre*, lorſqu'on les calcine, qu'on les bat, & qu'on les écraſe.

POUDRE, ſe dit en particulier de pluſieurs préparations de *poudres*. De la *poudre* de Cypre, qui ſe fait de mouſſe de chêne, de farine de féves. *Pulvis Cyprius.* De la *poudre* d'Iris, de violette, &c. On s'en ſèrt pour mettre ſur les cheveux. On prend du tabac en *poudre* par le nez, de la bétoine, de la *poudre* à éternuer. Une *poudre* ſtèrnutatoire. *Pulvis ſternutatorius.* Ce blé ſent la *poudre*. *Pulverem redolet.* On a pluſieurs ſortes de *poudres* à mettre ſur le papier. On met de la *poudre* de ſel ſur les viandes pour les conſèrver ou aſſaiſonner, on les ſaupoudre de ſel. *Carnem ſale tuſo inſpergere.* Les Tanneurs donnent pluſieurs *poudres* de tan à leurs cuirs pour les préparer. On ſe ſert de *poudre* d'épingle, de la *poudre* d'alun, quand on ſuë, parcequ'elles ſont aſtringentes.

POUDRE, en tèrmes de Pharmacie, ſe dit des médicamens pulvériſez. La *poudre* de vipère a été miſe en crédit ces derniers jours. *Pulvis vipereus.* La *poudre* ſtiptique, la *poudre* de ſympathie, ſont faites de vitriol. *Pulvis ſtipticus, vel ſympaticus.* Une partie de la boutique d'un Apothicaire eſt occupée par les vaiſſeaux où ſont les *poudres*.

POUDRE A CANON. C'eſt une compoſition qui ſe fait avec du ſalpêtre, du ſoufre & du charbon. *Pulvis tormentarius.* Il y entre les trois quarts de ſalpêtre; & c'eſt ce qui en cauſe le grand effet par ſon étrange raréfaction, qui le réſout tout en vapeur & en air. Le ſoufre eſt ce qui l'enflamme. Et parceque le ſalpêtre éteindroit bientôt la flamme du ſoufre qui eſt fort légère, on y ajoute du charbon, qui eſt ſec & plus ſolide, pour la ſoutenir. On fait de la *poudre* grenuë pour charger l'artillerie; de la *poudre* fine, pour amorcer, & pour charger les fuſils. En France il n'y a plus qu'une ſorte de *poudre* pour le mouſquet, & le canon. On peut faire de la *poudre à canon* blanche, rouge, jaûne, vèrte & bleuë, ſuivant la compoſition qu'en donne Caſimir Polonois en ſa Pyrotechnie; comme auſſi de la *poudre muette*, qu'on a appellé autrement *poudre ſourde*, qu'on fait avec de la *poudre* commune, en y ajoutant du borax, de la pièrre calaminaire, ou du ſel armoniac, ou des taupes vives calcinées, ou de la ſeconde écorce du ſureau. On dit que cette *poudre* a été inventée à Fèrrare, & que Scaliger en fait mention. Voyez CANON.

On appelle auſſi *poudre de plomb*, ou *cendrée*, le plomb dont on charge les fuſils, pour tirer au menu gibier. *Plumbeus cinis.*

On dit qu'une tèrre, qu'un Bénéfice ſentent la *poudre à canon*, lorſqu'ils ſont proche des frontières, ou ſur le paſſage des troupes, qu'ils ſont en danger d'être ruinez à la prémière déclaration de guèrre. *Redolet pulverem pyrium.*

On dit qu'un Conquérant a mis une ville en *poudre*; pour dire, qu'il l'a détruite. *Urbem in pulverem redigere, adæquare.* Et poëtiquement, qu'il a fait mordre la *poudre* à ſes ennemis; pour dire, qu'il les a défait & tuez.

Le grand Montmorenci n'eſt plus qu'un peu de poudre.

C'eſt ainſi que commence un Sonnet de Gombault; pour dire, il eſt mort.

POUDRE, s'employe auſſi un peu figurément, comme lorſque l'on parle de la *poudre* du Collége. Boileau dit qu'il a été dès l'enfance dans la *poudre* d'un Greffe.

POUDRE DU DUC, eſt une *poudre* compoſée de canelle & de ſucre blanc, dont on uſe après les repas, pour fortifier l'eſtomac, & pour aider à la digeſtion.

POUDRE DE PROJECTION, chez les Chymiſtes, eſt une *poudre* chimérique, qui, à ce qu'ils diſent, a la vèrtu de convèrtir en or tout autre métal, lorſqu'on en jette deſſus, & qu'on les fond enſemble. *Pulvis projectionis, vel pulvis chymicus.*

LA POUDRE DISCONTINUÉE, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt la matière des Sages, lorſqu'elle eſt ſortie de la noirceur, & qu'elle s'éleve avec la couleur blanche. DICT. HERMÉTIQUE.

POUDRE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Tirer ſa *poudre* aux moineaux, c'eſt ſe donner bien de la peine pour une choſe qui ne le mérite pas, travailler en vain. *Opus & operam perdere.* Jetter de la *poudre* aux yeux, c'eſt préoccuper les gens, les éblouir par un faux mérite. Ce provèrbe prend ſon origine de ceux qui couroient aux Jeux Olympiques, où l'on diſoit de ceux qui avoient gagné le devant, qu'ils jettoient de la *poudre* aux yeux de ceux qui les ſuivoient, en élevant le menu ſable & la *poudre* par le mouvement de leurs piéds: ce qui ſe dit figurément dans les autres occaſions où il y a des compétiteurs. On dit auſſi de la *poudre d'oribus*. Voyez ORIBUS; de *prelimpinpin*, en parlant des choſes qui n'ont aucune vèrtu: de la *poudre d'eſcampette*, quand on prend la fuite. *Fuga.*

POUDRER. v. act. Jetter de la poudre ſur quelque choſe. On ne s'eſt point contenté de *poudrer* les cheveux & les pèruques, on a *poudré* auſſi les manteaux. *Pulverem odoratum injicere, inſpergere.* On *poudre* l'écriture pour la ſécher. On *poudre* les viandes pour les aſſaiſonner, &c.

POUDRER, eſt auſſi un tèrme de chaſſe, qui ſe dit du liévre qu'on chaſſe, lorſque dans un tems de ſéchereſſe, il paſſe dans des chemins poudreux, & dans des tèrres nouvellement labourées, où il fait voler la poudre qui recouvre ſes voyes, & qui diminuë conſidérablement le ſentiment des chiens. *Currendo pulverem ſpargere, excitare.*

POUDRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les galans ont ſoin d'être toujours bien *poudrez* & bien friſez. *Pulvere odorato inſperſus, aſperſus.*

POUDRETTE. ſ. f. Tèrme de Jardinier. C'eſt de la matière fécale fort ſéche & réduite en poudre. *Pulvis ſtercoreus.* Il y a des Jardiniers qui ſe ſèrvent de *poudrette* pour encaiſſer des orangers, mais ils font mal. LA QUINT. La *poudrette* ne vaut rien aux anémones. CULT. DES FLEURS.

POUDREUX, EUSE. Qui eſt couvèrt de pouſſière. *Pulverulentus.* Ceux qui reviennent du combat ſont *poudreux*, ſont couvèrts d'une noble pouſſière.

On dit provèrbialement, qu'un homme a les piéds *poudreux*; pour dire, qu'il eſt gueux & inſolvable, quand on le préſente pour caution. *Non habens unde ſolvat.* Les Anglois appellent *pipouders*, ces petits marchands porte-paniers, coureurs de marchez & de foires, qui n'étalent point en boutiques, mais ſous des loges bâties pour un cèrtain tems. Ils ont pour eux une Juſtice qui ſe tient ſous un pavillon, qu'on appelle *pedis pulverati curia.*

POUDRIER. ſ. m. Marchand qui fait ou qui vend de la poudre, tant à canon, que de celle qui eſt parfumée. *Sulfurati pulveris opifex, artifex.*

POUDRIER, eſt auſſi une boëte à mettre la poudre, qui fait partie d'une écritoire de cabinet. *Pyxis pulveris.*

POUDRIER, eſt auſſi un nom qu'on donne ſur mèr aux horloges de ſable dont on ſe ſert, qui durent demie-heure. *Horologium pulveratium.*

POUEIR. ſ. m. Vieux mot, pouvoir, *poteſtas.* BOREL.

POUER, POUIR. v. n. Pouvoir. *Poſſe*; de là *il pouiſt*, *il pouſt.* BOREL.

POUF. Tèrme indéclinable & populaire, qui ſèrt à expliquer quelque grand bruit, quelque chûte. *Fragor, tumultus.* On entendoit filer les mouſquetades qui faiſoient *pouf, pouf*. Son cheval s'étant cabré, *pouf*, voilà mon vilain par tèrre.

On dit auſſi d'un fanfaron qui eſt bien vétu, qu'il fait *pouf*; pour dire;

dire, qu'il fait bien du bruit, qu'il tire grande vanité de ſon habit. *Seſe tumidè incedendo jactitare.*

POUF, eſt auſſi un tèrme d'Artiſans, qui diſent que du marbre ou du grais font *pouf*, lorſqu'ils ſont difficiles à tailler, & qu'ils s'égrenent, & s'en vont en poudre quand on les travaille.

POUGEOISE. ſ. f. Sorte de monnoie du tems de ſaint Louis. *Antiqua moneta ſpecies.*

POUGER. v. act. Terme de Marine. C'eſt faire vent arrière, porter à droiture, ou avoir vent en poupe : ce qui ſe dit ſur la Méditèrranée. *Vento puppim obvertere.*

POUGET, POGGET. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Nice. *Puerinum, Podietanum.* Elle eſt capitale du Vicariat qui porte ſon nom, & ſituée dans le Comté de Beuil, ſur le Var, à ſix lieuës de Nice, vèrs le nord. MATY.

POUGNEOR. ſ. m. Piqueur. *Roman de la Conqueſte de Bretagne.*

Charle appelle Fagon le Pougneor,
Mareſchal eſt de l'oſt, & guier. (c'eſt à-dire, guide.)
BOREL.

POUJAM, ou PONJAM. ſ. maſc. Nom propre du dixième mois lunaire des Indiens. Il répond au mois de Janvier. *Fabricius.*

POUJARI. ſ. f. Tèrme de Relation. Prêtreſſe parmi les Indiens. *Sacerdos Indica.* Il ne reſtoit plus qu'un lien aſſez difficile à rompre, l'Office de *Poujari*, ou de Prêtreſſe de la Reine-mère étoit incompatible avec le titre de ſervante du Seigneur, &c. LETTR. ÉDIF. *T. IX. p.* 176.

POUILLE. ſ. f. Nom propre de l'un des quatre pays qui ſont contenus dans le Royaume de Naples. *Apulia.* Il comprend trois provinces, la Capitanate, la Tèrre de Barri, & celle d'Otrante. La *Pouille* ancienne étoit une partie de la grande Gréce. Elle étoit diviſée en *Apouille* Peucétienne, *Apulia Peucetiana*, en *Apouille* Daunie, *Apulia Daunia* & en Meſſapie, *Meſſapia.* La prémière répond à la Capitanate, l'aûtre à la Tèrre de Barri, & la dèrnière à celle d'Otrante.

Ce mot s'eſt fait du Latin *Apulia*, l'on a dit d'abord *Apouille*; & avec l'article l'*Apouille*; enſuite on a pris la prémière ſyllabe pour l'article féminin, & l'on a dit *La Pouille*, de même que l'on dit La Natolie, pour l'Anatolie.

POUILLÉ. ſ. m. Voyez POUILLIÉ.

POUILLERIE. ſ. f. Chambre d'Hôpital où l'on met les habits des pauvres malades qui y arrivent. *Sordidum veſtium receptaculum, vel diverſorium.* La *pouillerie* de l'Hotel-Dieu vaut quatre mille livres de revenu.

POUILLES. ſ. f. plur. Vilaines injures & reproches. *Convicia vel contumelioſa verba.* Les gueux, les Harengères chantent *pouilles* aux honnêtes-gens. Les femmes qui ſe querellent ſe diſent mille vilaines *pouilles* & ordures. Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile bas & ſatirique.

Mars traita le Sort de faquin,
Lui dit cent pouilles, *& la Gloire*
Rompit ſon cornet à bouquin. MÉNAG.

POUILLER. vèrb. act. Vieux mot & hors d'uſage à Paris, qui ſignifioit autrefois, Vêtir un habit. Il eſt encore en uſage dans les provinces, & dans ſes compoſez *dépouiller* & *dépouille. Exuere, deponere.* Il ſignifioit auſſi, Chanter pouilles. *Contumelioſis verbis afficere.* Ces deux femmes ſe ſont *pouillées* de la belle manière.

POUILLER, ſignifie auſſi, Chèrcher ſes pous, ſa vèrmine, les tuer. *Pediculos venari, ſcrutari & excutere.* Les gueux ſe *pouillent* les uns les aûtres. Les ſinges & pluſieurs autres animaux ſe *pouillent* eux-mêmes.

POUILLEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Gueux & miſérable qui ſe laiſſe manger aux pous. *Pediculoſus.* Quand on veut reprocher à quelqu'un ſa gueuſerie, ou ſa mal-propreté, on l'appelle *pouilleux.*

POUILLEUX, eſt auſſi un nom que les Artiſans donnent au bois échauffé, plein de taches blanches, rouges & noires, qui marquent qu'il ſe corrompt. *Lignum rugoſum.*

POUILLIÉ. ſ. m. (Ménage dit *Pouillié*, & l'Académie dit *Pouillé.*) Catalogue, inventaire, ou Recueil des Bénéfices, où ſont marquées les qualitez des Bénéfices, leurs dépendances, le nom des Collateurs, & leur revenu. *Catalogus ſeu Codex beneficiorum.* Le *Pouillié* de France eſt rédigé en VIII. Volumes, dont chacun contient un Archevêché, qui ſont Paris, Sens, Rheims, Lyon, Bordeaux, Bourges, Tours & Rouen. Les autres Archevêchez ne ſont pas faits, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fit un général & plus correct. Il y a auſſi un *Pouillié* Royal, qui eſt un Recueil des Bénéfices & Maladeries dépendantes de la nomination du Roi. Chaque Égliſe a ſon *Pouillié* particulier dans ſes Archives.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *poallier.* On appelloit ainſi autrefois les clochers, & on nommoit de ce nom la liſte & l'inventaire des Égliſes ou clochers d'un Diocèſe, comme a remarqué le P. Monet, à cauſe que *poallier* étoit proprement le nom de la piéce de métal, qui entre dans la charpente du clocher, dans laquelle entre le tourillon de la cloche qui la tient ſuſpenduë, & ſur laquelle elle ſe meut. Saumaiſe, & Ménage après lui, le dérivent de *polypticarium*, qui ſignifie *regiſtre.* Ils diſent qu'on l'a appellé *puleticum, poleticum, pullare, pullarium, polypticon, polegium.* Ces mots ſignifient des régîtres où l'on écrivoit les actes publics & particuliers, les annales & papiers tèrriers & liéves, & enfin le catalogue des Égliſes & Bénéfices d'une province. D'aûtres diſent qu'on a appellé ce Régître le *Poulet*, le *Peloux*, qui ſont des origines encore plus éloignées.

POUILLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Nivèrnois, près de la Loire, à ſept ou huit lieuës au-deſſous de la Charité. *Pauliacum, Paulliacum.* Voyez la Notice des Gaules de Valois, *p.* 441.

POULAILLIER. ſ. m. Lieu deſtiné pour y retirer & jucher des poules. *Gallinarium.* Un renard fait un grand déſordre, quand il entre dans un *poulaillier.*

POULAILLIER, eſt auſſi un Marchand qui mene des volailles au marché. *Gallinarum propola.* On dit provèrbialement, Riche Marchand, pauvre *Poulaillier.*

POULAIN. ſ. m. Le petit d'une jument. *Equæ pullus.* Les *poulains* henniſſent après leur mère, & la ſuivent. En France on fait travailler les *poulains* à trois ans. La prémière alûre des petits *poulains*, c'eſt l'amble. Au féminin on dit *pouline*, ou *pouliche.*

Ce mot vient de *polenus*, ou de *pullanus*, qu'on a dit en la même ſignification dans la baſſe Latinité.

POULAIN, eſt auſſi une eſpéce de traineau ſans rouës, ſur lequel on voiture de gros fardeaux. Ce ſont deux piéces de bois aſſemblées par des travèrſiérs. Ce mot vient du Latin *pulvinus*, employé dans la même ſignification pour un aſſemblage de charpenterie ſervant à trainer des fardeaux.

POULAIN, eſt encore un aſſemblage de bois ſemblable, qui ſert aux Tonneliers à deſcendre le vin dans les caves. *Machina devolvens dolia.* Les buveurs diſent en raillant, qu'ils avalent bien le vin ſans *poulain.*

POULAIN MIPARTI, ou le Chevalet. Conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt de quatre étoiles de la quatrième grandeur. *Canterius, vel equuleus.*

POULAIN, en tèrmes de Chirurgie, eſt une tumeur maligne, ou apoſtume qui vient aux aînes, & procéde d'une cauſe vénérienne. *Bubo venereus inguinarius.* On l'appelle auſſi *bubon*; mais il y a des bubons qui ſont ſimples, & qui n'ont aucune complication avec ce mal.

POULAINE. ſ. f. qui s'eſt dit autrefois de longues pointes de cèrtains ſouliers qui furent défendus du tems du Roi Charles VI. *Calcei Polani.* Cette pointe étoit longue de demi-pié pour les gens ordinaires, d'un pié pour les riches, & de deux piés pour les Princes. Cette chauſſure aiguë & ridicule fut nommée la *poulaine.* On fit enſuite d'autres ſouliers qu'on appelloit *becs de canne*, qui avoient un bèc au devant de quatre ou cinq doigts de long. Et depuis on fit des pantoufles ſi larges par devant, qu'elles excédoient la meſure d'un bon pié, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot ſignifie *à la Polonoiſe*, parceque la Pologne s'appelloit autrefois *Poulaine.*

POULAINE, en tèrmes de Marine, eſt une groſſe fléche ou piéce de bois qui s'avance au delà de la proüe du vaiſſeau ſous le beaupré. *Roſtrum.* Elle eſt appellée des Marſeillois *ſerpe.* On le dit auſſi de l'avant du vaiſſeau, du cap ou de l'épéron qui fait une grande ſaillie en mèr. C'eſt au bas de la *poulaine* qu'on blanchit le linge, & qu'on va ſe décharger le ventre. On l'appelle auſſi *bouline.*

POULAINE. ſ. f. Vieux mot. Pologne, Royaume. *Polonia.* Soulièrs à *Poulaine.* Coquillard. C'eſt-à-dire, à la Polonoiſe; car *Poulaine*, c'eſt la Pologne, és Croniques abregées de France. BOREL. *Calcei Polonici.*

POULARDE. ſ. f. Jeune poule engraiſſée. *Pullaſtra craſſa.* On ſert une couple de *poulardes* au lieu de chapon en cèrtaine ſaiſon.

POULCE. ſ. m. Voyez POUCE.

POULE. ſ. f. Oiſeau domeſtique fort connu, qui pond des œufs & les couve pour faire éclorre des poulets. *Gallina.* Une *poule* glouſſe, quand elle veut couver. *Glociens gallina.* Il y a des *poules* de Loudun qui ſont gróſſes & belles; des *poules* huppées, *Galerita gallina*; patuës, *plumipes*; des *poules* de Guinée, qui ſont blanches & noires, & hautes en jambe; des *poules* d'Inde, qui

qui ſont de très-groſſes *poules* venuës de l'Amérique; des *poules* d'eau, qui ſont des eſpéces d'oiſeaux de rivière, qui ont un goût ſauvagin, & ſi fort, qu'il prend au goſier. Il y a à la Chine une ſorte de *poule* qui vomit le coton par longs filets, & le ravale derechef, ſi on n'y prend garde. Les *poules* mangent les ſcorpions & les araignées; & cependant leur chair ne fait point de mal, ſi ce n'eſt à la longue.

Ménage dérive ce mot de *pullus*, qui s'eſt dit des *poules* de toute ſorte d'âge, ſuivant le témoignage de S. Auguſtin.

POULE, ſe dit auſſi au jeu des cartes, des enjeux accumulez de pluſieurs bêtes miſes enſemble. Il a gagné la *poule*, tout ce qui étoit au jeu: ce qui ſe dit particulierement au Reverſis. *Luſorii certaminis pranium lucratus eſt.* Il y a auſſi un jeu de la *Poule* & du Renard, quand une ſeule Dame qui eſt le Renard, combat contre douze pions qui ſont les *poules*.

CUL DE POULE. C'eſt, en termes de Chirurgie, une certaine excreſcence de chair, qui vient quelquefois autour des plaies. *Carnis excreſcentia, excretio.* Et on appelle, Farcin cul de *poule*, une eſpéce de farcin qui vient aux chevaux.

POULE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un bon renard ne mange jamais les *poules* de ſon voiſin, pour dire, que quand on veut faire quelque choſe de mal, il ne faut pas être en pays de connoiſſance. On dit d'un pillard, ou concuſſionnaire, qu'il faut qu'il plume la *poule* ſans crier; pour dire, adroitement, & ſans donner ſujet de ſe plaindre. On dit auſſi ſimplement, Plumer la *poule*; pour dire, être ſoldat, vivre chez les payſans, voler avec quelque ſorte d'autorité. On dit pour ſe moquer d'un lâche, d'un ſot qui ſe mêle du ménage des femmes, que c'eſt une *poule* mouillée, une *poule* laitée, un tâte *poule*; que c'eſt un Jocriſſe qui méne les *poules* piſſer. On dit pour ſe moquer d'un homme qui a les cheveux plats, qu'il eſt friſé comme une *poule* mouillée. On dit d'un homme extrêmement heureux, que c'eſt le fils de la *poule* blanche. On dit, Faire le cul de *poule*, quand on joint le pouce & les doigts de la main enſemble. On dit auſſi d'une bouche dont les lévres avancent trop, qu'elles ſont le cul de *poule*. On dit auſſi de celui qui s'embarraſſe de peu de choſe, qu'il eſt empêché comme une *poule* à trois pouſſins.

POULE DE MER. Nom d'un Poiſſon que les Portugais appellent Garrobas ou *Poules* de mer. *Gallina marina.* Il ſe pêche ſur la côte du Bréſil, à l'iſle de Sainte Catherine. C'eſt un des meilleurs poiſſons qui s'y prenne. Il ne ſe prend qu'à la ligne.

POULET. ſ. m. Le petit de la poule. *Pullus.* On eſtime à Pâques les *poulets* de grain. Quand on offre à des Dames une fricaſſée de *poulets*, on veut dire, une bonne collation, un repas.

On appelle les Dames campagnardes, des gardeuſes de *poulets* d'Inde, parce qu'elles les menent paître au champs par troupeaux. *Pullaria.*

POULET, ſignifie auſſi un petit billet amoureux qu'on envoye aux Dames galantes, ainſi nommé, parcequ'en le pliant on y faiſoit deux pointes qui repréſentoient les ailes d'un *poulet*. *Amatoria littera.* Autrefois les prudes faiſoient grand ſcrupule de recevoir des *poulets*; maintenant elles en ont de pleines caſſettes. J'aurois à preſent de quoi vous écrire un beau *poulet*. VOIT. Répondre au plus obligeant *poulet* du monde. Ce mot n'eſt préſque plus en uſage en ce ſens. On dit aujourd'hui *billet galant*, *billet doux*. Ménage, & Dacier après Saumaiſe, diſent que ce mot vient de *puleticum*, ou *polypticum* qui ſignifioit une tablette de pluſieurs feuillets chez les Anciens. D'autres eſtiment qu'il vient du Latin *pollicitatio*.

POULET, eſt auſſi un nom que donnent les Papetiers au petit papier coupé & doré, propre à écrire ces *poulets*, ou billets doux. *Cartula brevior.*

LE POULET DES SAGES, en termes de Philoſophie hermétique. C'eſt le mercure philoſophal. DICT. HERM. Le *Poulet* ayant la tête rouge, la plume blanche, & les pieds noirs. C'eſt l'ouvrage de la pierre hermétique, & les trois principales couleurs qui paroiſſent; la noire la premiere, la blanche la ſeconde, & enfin la rouge. Flamel dit que la même choſe étoit dans le Livre d'Abraham le Juif. DICT. HERM. Le Poulet d'Hermogene. C'eſt la matiere philoſophale lorſqu'elle eſt ſortie de la noirceur, & qu'elle eſt parvenuë à la couleur blanche. ID.

POULETTE. ſ. f. Jeune poule qui ne pond point encore. *Pullaſtra, gallinula.*

On appelle figurément les filles, des *poulettes*. *Puella.*

POULEVRIN. Tèrme d'Artillerie. Poudre fine pour amorcer le canon. *Pulvis minutus.*

POULICHE. ſ. f. Cavalle nouvellement née. *Pulla.* Il ſe dit des cavalles juſqu'à trois ans. On dit auſſi *pouline*.

POULIE. ſ. f. Petite roue avec un canal ſur ſon épaiſſeur, qui tourne ſur un goujon qui la traverſe, & qu'on enchâſſe dans une piéce de bois, ou de fer, qui par le moyen d'une corde poſée ſur ſa canelure, ſert à élever des fardeaux. *Trochlea, trochlidium.* La *poulie* d'un puits, d'un grenier à foin. Le chaſſis de la *poulie* s'appelle la *mouffle*. L'aiſſieu s'appelle le *goujon*. Les *poulies* redoublées haut & bas s'appellent auſſi des *mouffles*; & c'eſt la plus forte de toutes les machines, parcequ'elle fait élever les plus gros poids avec les plus petites forces. Ménage le dérive de l'Anglois *pullie*, fait de *pull*, qui ſignifie *tirer*, d'où quelques-uns dérivent *poulain*, que les autres diſent venir de *palanx*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pole*, ou *poleo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *poulie*.

POULIE, ſe dit chez les Anatomiſtes d'un petit cartillage annulaire ſitué au grand coin de l'œil. Il a été appellé ainſi, parceque le tendon du grand oblique qui eſt un des muſcles des yeux, paſſe par ce cartilage dans lequel il ſe meut, comme ſi c'étoit une poulie. D'où vient que ce muſcle eſt auſſi nommé *trochleateur*, du Latin *trochlea*, *poulie*.

POULIER. v. act. Élever un fardeau en haut par le moyen d'une poulie. *Onus trochleis moliri.* Dans les granges on *poulie* les gèrbes pour les mettre ſur le tas.

POULINE. ſ. f. Cavale nouvellement née, mais qui s'appelle *pouline* ou *pouliche* juſqu'à trois ans. *Equa pulla.* Les Poulains à deux ans ou à deux ans & demi commencent à s'échauffer après les *poulines*. SOLEISEL.

POULINER. v. act. Faire un poulain. Cette jument eſt prête à *pouliner*, à mettre bas. *Parere.*

POULINIERE. ſ. f. Qui fait des poulains. *Equa poletaria.* Il montoit ſa jument *pouliniere*.

POULIOT. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges gréles, quarrées, veluës, couchées à terre. Ses feuilles ſont preſque rondes comme celle de la marjolaine, mais un peu plus grandes & plus noirâtres. Ses fleurs ſont en gueule, diſpoſées par anneaux autour des tiges, de couleur bleuë ou purpurine, très-rarement blanche; ſa racine eſt fibrée. En Latin *pulegium latifolium*. C. BAUH. Toute cette plante a une odeur pénétrante & aromatique; ſon goût eſt fort âcre & fort amer. Elle eſt apéritive, hyſtérique, propre pour les maladies de l'eſtomac. Il y a une autre eſpéce de *pouliot*, dont les feuilles ſont oblongues & étroites. C. Bauhin l'appelle *Pulegium anguſtifolium*.

POULIOT. ſ. m. Petite poulie. *Trochilidium.*

POULIS. Vieux adj. Poli. BOREL. *Politus.*

POUMON. ſ. m. Partie de l'animal qui ſert à la réſpiration, & à la formation de ſa voix. *Pulmo.* Le *poumon* eſt une ſubſtance ſpongieuſe compoſée d'un amas de petites veſſies membraneuſes entaſſées les unes ſur les autres, & entrelacées de pluſieurs ſortes de vaiſſeaux. Il eſt ſitué dans la cavité de la poitrine qu'il remplit preſque toute entiere. Le médiaſtin le diviſe en partie droite & en partie gauche, leſquels on appelle *lobes*. C'eſt à cauſe de ces lobes qu'on dit que l'animal a des *poumons*, comme s'il en avoit pluſieurs. Chacun de ces lobes eſt diviſé en pluſieurs autres petits lobes ou lobules, qui ſont attachez aux rameaux de la trachée-artere: chaque lobule eſt compoſé de pluſieurs veſicules qui ont communication les unes avec les autres. Ce ſont ces véſicules qui reçoivent l'air par la trachée-artere dans l'inſpiration, & d'où il ſort dans l'expiration. Le *poumon* a une grande quantité de vaiſſeaux, dont les plus conſidérables ſont l'artére pulmonaire qui y porte le ſang du ventricule droit du cœur, la veine pulmonaire qui porte ce même ſens dans le ventricule gauche, & la trachée-artere qui avec ſes rameaux qu'on appelle bronches, y conduit l'air pour la réſpiration. Outre ces trois vaiſſeaux le *poumon* reçoit pluſieurs rameaux de nerfs de la huitiéme paire qui ſe diſtribuent par toute ſa ſubſtance. Il a auſſi une artere particuliere qu'on appelle *bronchiale*, & qui eſt accompagnée d'une veine qui porte le même nom; il reçoit encore pluſieurs vaiſſeaux lymphatiques.

Le mot de *poumon* vient du Latin *pulmo*, *à pulſu ſeu ſpiratione*. Les Grécs l'appellent πνεύμων, de πνέω, *je ſouffle*.

Le *poumon* des animaux terreſtres ſert particulierement à la circulation du ſang, en contribuant à l'action qui le fait paſſer d'un des ventricules du cœur à l'autre. *Animalium pulmones ad circulationem ſanguinis inſerviunt.* Les bronchies tiennent lieu de *poumon* aux poiſſons; & les inſectes ont auſſi des organes, qui ont quelque raport avec les *poumons* des animaux terreſtres, ou les broncheries des poiſſons, qui ſont certains vaiſſeaux qui aboutiſſent en des points extérieurs, qu'on appelle *ſtigmates*. L'homme doit appréhender la fluxion ſur le *poumon*, une inflammation de *poumon*. Ce Prédicateur uſe ſes *poumons* à force de crier contre les pécheurs. Le mou qu'on donne aux chats eſt le *poumon* de bœuf.

POUMON MARIN. C'eſt un corps ſpongieux, leger, fort fragile, d'une couleur luiſante comme du criſtal, mêlé de bleu, ayant la figure d'un poumon. *Pulmo marinus.* Il nage ſur l'eau, & l'on pretend qu'il préſage la tempête. Le *poumon marin* n'eſt qu'un

qu'un excrément viſqueux de la mer, endurci par le ſoleil: Il éclaire la nuit; & il rend lumineux un bâton qui en a été frotté. Etant appliqué ſur la peau, il excite de la demangeaiſon, & enleve le poil.

POULPE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Le plein, le plus gras & le plus ſolide de la chair. Les Médecins le diſent particulierement de la partie ſupérieure du ventre, parce qu'elle eſt charnuë, & que c'eſt par là qu'on tâte les animaux, pour voir s'ils ſont gras. Cette partie s'appelle en Latin, *pulpa*, de *palpare*, qui ſignifie *tâter*. DU LAURENS.

POULPE, ſe dit auſſi de la chair des fruits, des prunes, des pommes, &c. *Pulpa*.

POULPE, ou POLYPE. ſ. m. Eſpéce de poiſſon. Ce mot vient de *Polypus*. Voyez POLYPE.

POUPARD. ſ. m. Petit enfant en maillot. *Pupillus*. Une mere qui careſſe ſon enfant nouveau né, l'appelle ſon petit *poupard*. Ce mot vient du Latin *pupus*.

POUPARD, eſt auſſi un jouet d'enfant, une poupée emmaillottée & ſans bras. *Pupa*.

POUPÉE. ſ. f. Figure de plâtre ou de cire, qui eſt habillée comme un enfant, & qui ſèrt de jouet tandis qu'on eſt en bas âge. *Pupa gypſea vel cerea*. Cette fille eſt trop jeune pour la marier, elle a encore des *poupées*.

Achille beau comme le jour,
Pleura neuf mois pour ſon amour;
Comme un enfant pour ſa poupée. SCAR.

Ce mot vient de *pupata*, formé de *pupa*. MÉNAGE. On a dit auſſi *popea* dans la baſſe Latinité.

POUPÉE, ſe dit auſſi d'une jeune femme qui a une trop grande affectation pour s'ajuſter, & pour paroître mignogne. Ainſi Régnier a dit:

Lorſque d'un cabinet ſortit une poupée,
Diſant, J'ai ſi grand peur de ces hommes d'épée.

Ce mot tire ſon origine de *Popea* femme de Neron, qui fut la Dame qui eut le plus de ſoin de ſon ajuſtement. On dit même que c'eſt elle qui inventa le maſque pour conſèrver la délicateſſe de ſon teint contre le ſoleil & le hâle, & qui fut plus curieuſe de ſe parer que toutes les autres femmes.

On appelle auſſi *poupée*, une envelope de linge autour d'un doigt où l'on a quelque bleſſure ou coupure. *Popea*.

POUPÉES, en tèrmes de Tourneurs, ſe dit de deux piéces de bois qu'on met à plomb ſur un tour, qui ſont mobiles ſur les jumelles, & qui portent les pointes leſquelles ſoutiennent l'ouvrage qu'on tourne. *Statumina tornatilia*.

POUPELAIN. ſ. m. Vieux mot. Gâteau, de πυπτὸς; d'où vient *pompet*, en Languedoc. BOREL. *Placenta, libum, teganita, cruſtulum*.

POUPELIN. ſ. m. Piéce de four, pâtiſſerie délicate faite avec du beurre, du lait & des œufs frais, paîtrie avec de la fleur de farine. *Exile popanum*. On y mêle du ſucre & de l'écorce de citron. Le *poupelin* ſe ſèrt d'ordinaire avec la tourte.

Borel dérive ce mot du Grèc πόπανον, qui ſignifie une eſpéce de tourte ou gâteau.

POUPELINIER, ou POUPLINIER. ſ. m. Tèrme de Pâtiſſier. Sorte de baſſin de terre, d'étain, ou de cuivre étamé, où l'on fait fondre du beurre pour beurrer les poupelins. *Pelvis popanaria*.

POUPETIER. ſ. m. Marchand qui fait, ou qui vend des poupées, & autres jouets d'enfans. *Popearum faber, propola*.

POUPIE. ſ. f. C'eſt-à-dire, poupié; comme qui diroit *poulepiéd*, qui ſe dit en Quercy, de grâſſes gelines. BOREL. *Gallina pinguis*.

POUPIN, INE. adj. Qui a le viſage & la taille mignone, & une grand propreté dans l'ajuſtement. *Scitus, lautus, venuſtus*. Cette fille a un viſage *poupin*, mignon, elle a la taille *poupine*. Ce jeune homme eſt fort *poupin*, il eſt toujours vétu & chauſſé mignonement. Il vieillit.

POUPON. ſ. m. Tèrme burleſque, pour dire, Petit-enfant. *Puellulus*.

Sœur Jeanne ayant fait un poupon,
Toujours étoit en oraiſon. LA FONT.

POUPON, eſt auſſi un tèrme de careſſe, qui ſignifie, Un enfant qui a le viſage plein & potelé. Voilà un beau *poupon*, un joli *poupon*. *Puellulus, venuſtulus*.

POUPONNE. ſ. f. Mot bas & comique dont on ſe ſèrt pour careſſer les femmes qu'on aime, & qui veut dire, Mignogne, jolie, aimable. *Scita, cara, venuſta*. N'êtes-vous pas bien-aiſe de ce mariage, mon aimable *pouponne*? MOL. Tous ces mots viennent de *pupa, mammelle*.

POUPPE. ſ. f. L'arrière d'un vaiſſeau, l'endroit où le gouvèrnail eſt attaché. *Puppis, vel poſtica pars navis*. Quelques-uns l'appellent la *queuë*, à cauſe que le gouvèrnail y eſt attaché, qui fait le même effet aux navires, que la queuë fait aux poiſſons. Elle eſt diſtinguée en trois ou quatre étages. Le plus bas au fond de cale eſt la ſoute du biſcuit. Le ſecond au premier pont eſt pour les Canoniers; & eſt appellé *Sainte-Barbe*, où le timon eſt d'ordinaire: mais celui qui gouverne eſt au-deſſus, & le fait tourner par une barre qui paſſe par un trou. Au deſſus eſt le gaillard, où eſt la chambre du Capitaine, au devant de laquelle eſt la geſole ou l'habitacle. C'eſt une armoire ou ſont la bouſſole, les fabliers & les ampoulettes. Au deſſus eſt la chambre du Pilote, & de quelques Officiers. La dunette eſt le plus haut de la *pouppe*, où eſt le phâre & la bannière. Tout cela enſemble forme le château de *pouppe*. Le pourtour de la *pouppe* eſt orné de balcons, de galeries, de baluſtres, tèrmes, pilaſtres, trophées, & des armes du Prince, le tout richement dorée, auſſi bien que les chambres du conſeil, de l'Amiral & du Capitaine. Avoir vent en *pouppe*, c'eſt-à-dire, Avoir vent en arriere, vent favorable. On peut mouiller par *pouppe*, par croupières, c'eſt-à-dire jetter l'ancre par l'arrière. Il y a des vaiſſeaux à *pouppe* quarrée, d'autres à *pouppe* ronde.

On dit figurément, Avoir vent en *pouppe*; pour dire, avoir la fortune favorable, faire heureuſement ſes affaires. *Vento ſecundo uti, ſecundâ vel proſperâ fortunâ uti*.

POUPPE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des tetes des femelles des animaux, & particulierement de l'ours & des autres animaux mordans. C'eſt l'endroit par où leurs fans ou petits tétent. Ce mot vient de *pupa*; & de là eſt dérivé *poupard*, *poupon* & *poupée*.

Les Médecins appellent l'os de la *pouppe* l'os du front, qu'on appelle autrement *coronal* ou *ſans vergogne*. *Os coronale*.

POUR. Prépoſition qui a pluſieurs uſages, & premierement elle marque la valeur, la quantité. *Pro*. *Pour* la ſomme de mille livres, que je confeſſe devoir: c'eſt ainſi que commencent les cédules. J'en ai *pour* cent francs à ma part. Cet homme eſt bon *pour* dix mille francs, c'eſt-à-dire, ſolvable. Chacun payera des dettes *pour* ſa part & portion. C'eſt *pour* le plus. *Ad majus*. *Pour* le moins. *Ad minimum*. Les modes ne ſont que *pour* un tems. Adieu *pour* jamais. Cette terre eſt engagée *pour* tant. Ce n'eſt pas la peine *pour* ſi peu. Il a payé *pour* tous, tant *pour* chacun. Je vous défie de me montrer aucun Droit divin, ni humain qui permette de tuer *pour* l'honneur, *pour* un ſoufflet, *pour* une injure, *pour* une médiſance. PASC.

POUR, ſe dit auſſi en parlant de la qualité, de la ſaiſon, de l'occaſion. Cet habit eſt bon *pour* l'hiver. *Pro hieme*. Ronſard faiſoit bien des vèrs *pour* le tems. Il parle bien *pour* un Provincial. Je le tiens *pour* homme de bien & d'honneur.

POUR, s'employe encore pour marquer la faveur, le parti. Chacun *pour* ſoi, & Dieu *pour* tous. *Quiſque pro ſe ipſo, & Deus pro omnibus*. Si Dieu eſt *pour* nous, qui ſera contre nous? Il eſt *pour* le demandeur, *pour* le défendeur. On ne fait rien *pour* rien. *Pro nihilo nihil*. Un brave fait tout *pour* la gloire. Il faut donner l'aumône *pour* l'amour de Dieu. On fait tout *pour* ſauver ſa vie. L'un eſt *pour* l'antiquité, l'autre *pour* les nouveautez. *Alter antiquitate, alter novitate gaudet*. Tous les Juges étoient *pour* lui. Cette raiſon fait *pour* moi, eſt à mon avantage. Je n'ai qu'un filet de voix, & je ne chante que *pour* Silvie. SAR.

POUR, marque auſſi le but, le deſſein, l'eſtime. *Ut*. *Pour* le faire court. *Pour* dire vrai. J'ai envoyé *pour* ſçavoir, *pour* connoître. Ce mot ſe dit *pour* ſignifier. Je tiens cela *pour* fait. Il ſe tient *pour* dit. Il eſt tenu & réputé *pour* préſent, *pour* excuſé. Il n'eſt pas venu *pour* néant.

On dit auſſi abſolument. *Pour* moi, quant à moi; *pour* ce que vous me dites, quant à ce que vous dites. *Ego vero*.

POUR, eſt auſſi ſubſtantif. Un Orateur ſoutient le *pour* & le contre. *Pro & contra*. Il y a bien du *pour* & du contre dans cette affaire. Pénétrer dans le *pour* & dans le contre d'une queſtion. PASC.

Le *pour* eſt une diſtinction que le Roi accorde à ceux qui ont le rang de Prince en France. *Pro*. Elle conſiſte en ce que le Maréchal des logis de la maiſon du Roi, lorſqu'il voyage, faiſant marquer à la craye les logis de ceux qui ſuivent la Cour, fait écrire ſur les maiſons où doivent loger les Princes, *pour Mr. . . .* au lieu qu'aux maiſons déſtinées aux autres Officiers de la Couronne, qui n'ont pas le rang de Prince, on y écrit ſeulement *Mr le Duc. . . .* Accorder, donner le *pour*. Avoir le *pour*.

POURCE, marque quelquefois la cauſe. *Eo quod, quia*. Ils en ſont, & pourquoi? Et *pource* qu'ils ont de l'argent dans leur bourſe. Il vieillit; & ne ſe dit plus que dans le Comique, & quelquefois en de certaines occations plaiſantes. Dans les lettres de Chancelerie le diſpotif commence avec cette formule: *Pource* eſt-il que nous déſirant ſubvenir à nos Sujets, &c.

POURÇAIN, ou POURSAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porcianus.* Un Saint Abbé nommé *Pourçain*, floriſſoit en Auvergne par une pieté & des vertus ſublimes, ſous le régne de Théodoric fils de Clovis. Saint Portien, que nous appellons vulgairement Saint *Pourçain*, fut eſclave en ſa jeuneſſe, c'eſt-à-dire, ſous Clovis. Son maître le donna à un Monaſtère, où il ſe fit Moine, & dont il fut enſuite Abbé: c'étoit en Auvergne; il y mourut dans une grande vieilleſſe vers l'an 540. C'eſt Grégoire de Tours qui raporte ce que nous en ſçavons, dans ſes Vies des Peres, C. 5. Voyez auſſi Baillet au 24e de Novembre.

SAINT POURÇAIN. Nom d'une petite ville de l'Auvergne, en France. *Oppidum S. Porciani.* Elle eſt enchaſſée dans le Bourbonnois, & ſituée au confluant de la Ciaule & de l'Allier; à cinq lieuës au deſſus de Moulins. Ce lieu a pris ſon nom du Saint Abbé dont on vient de parler. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 455. 456.

POURCEAU. ſ. m. Porc, gros cochon, animal domeſtique qu'on nourrit pour engraiſſer, pour le ſaler & le manger. *Porcus, ſus.* Par pluſieurs Coutumes, les *porceaux* ſont toujours en défenſe, & celui qui les trouve en dommage ſur ſon héritage les peut tuer. Les Juifs & les Mahometans ne mangent point de *pourceau:* ils le tiennent comme un animal immonde. Les *pourceaux* nourris de gland ont le lard plus ferme.

Il y a aux Indes Occidentales dans la terre de Darien, des *pourceaux* qui ont le nombril ſur le dos, & qui urinent par là, à ce que dit Herréra. *Porcus Indicus.* Il y en a un aux Indes qu'on nomme *pourceau-cerf*, qui eſt bon à manger. Voyez-en la figure dans le premier Tome du Recueil de Thevenot.

On appelle figurément un homme gros & gras, celui qui eſt malpropre, ſtupide, yvrogne, incivile: Un gros *pourceau. Sus immundus, obeſus.* Il ſe vautre dans l'ordure comme un gros *pourceau.* Sa chambre eſt propre comme un toit à *pourceaux.*

On dit proverbialement, qu'on va de porte en porte comme le *pourceau* S. Antoine, quand on va quêter, ou écornifler chez diverſes perſonnes. *Ire oſtiatim.* Ce proverbe vient de ce que les *pourceaux* de l'Abbaye S. Antoine de Viennois en Dauphiné, ont le privilege d'entrer avec leur clochette au cou, dans toutes les maiſons du lieu, où ils ſe fourrent à toute heure, parce qu'on ne les oſe chaſſer; & au contraire on leur donne à manger pour le reſpect du Saint auquel ils appartiennent, ce qu'on a étendu à ces gens entrans & intriguans qui ſe fourrent par tout, & particulierement aux écornifleurs.

POURCELET. ſ. m. Petit animal qui a pluſieurs piéds, & qui ſe met en rond cul & tête enſemble pour peu qu'on le touche avec la main. *Blatta, porcelio.* On l'appelle autrement *cloporte.* Voyez CLOPORTE.

POURCHAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *profit, avantage* obtenu à force de le chercher, après une longue pourſuite. *Emolumentum.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Ses *pourchas* lui valent mieux que ſes rentes.

POURCHASSER. v. act. Terme de Chaſſe. Pourſuivre ſon gibier avec ardeur & opiniatreté juſqu'à ce qu'on l'ait pris. *Perſequi, conſectari, ambire.* Il y a eu des Chaſſeurs qui ont *pourchaſſé* un cerf quatre jours.

On le dit auſſi au figuré; pour dire, Pourſuivre quelque avantage ou profit avec inſtance, avec ſoin, avec aſſiduité; ſolliciter quelqu'un pour obtenir de lui quelque grace. *Ambire.* Il y a long-tems que cet homme *pourchaſſe* cet emploi, qu'il *pourchaſſe* cette fille pour l'épouſer. Il eſt vieux & ne ſe dit qu'en badinant.

POURFENDRE. v. act. Vieux mot dont on ſe ſervoit fort dans les Romans, qui ſignifie, Donner un grand coup du taillant d'une arme. *Diffindere.* Ce Géant le *pourfendit*; pour dire, lui donna un ſi grand coup de ſon cimeterre, qu'il le fendit en deux.

POURFILER. v. act. Entremêler de tiſſure différente. *Bombycinum auro intexere, diſtinguere, variare.* Cette étoffe eſt *pourfilée* d'or & d'argent. On le dit plus communément de ce qui eſt bordé. Cet habit étoit *pourfilé* d'un galoun d'or qui lui donnoit beaucoup de grace. Ce mot vieillit.

POUR L'HEURE. Sorte d'adverbe. Il eſt hors d'uſage. BOUH. En ſa place on dit, *Alors, pour lors, préſentement. Tunc, tunc temporis.*

POUR LORS. Autre ſorte d'adverbe, qui ſignifie Alors. *Tum, eo loci, eò.* Le Pere Bouhours doute que *pour lors* ſoit encore bon. Richelet dit qu'il vieillit. Mais l'Académie l'admet purement & ſimplement. Vous dites que cela arrivera; *pour lors* nous verrons ce qu'il y aura à faire. L'ACAD.

POURPARLER. ſ. m. Négociation qu'on fait pour accommoder un different, pour conclure quelque affaire. *Colloquium, collocutio.* Il y a déja eu quelque *pourparler* de paix entre ces Princes. Ces deux familles qui plaident, ſont en voie d'accommodement; il y en a déja eu quelque *pourparler.* Ces longs *pourparlers* ont abouti enfin à une tranſaction. On dit que ce jeune homme épouſera cette fille, qu'il y a déja quelque *pourparler* de ce mariage entre leurs parens.

POURPENSER. v. n. augmentatif de *penſer.* Conſidérer attentivement, avec réflexion & délibération. *Perpendere.* Il a long tems *pourpenſé* en lui-même, s'il s'engageroit à cette entrepriſe. L'aſſaſſinat eſt d'autant plus puniſſable, que c'eſt un crime *pourpenſé*, qui ne s'eſt pas commis fortuitement. Ce mot vieillit.

POUR PEU QUE. Sorte de conjonction qui ſignifie, Si peu que, & qui demande le ſubjonctif. *Modò, dummodò, ſiquidem, modo ut. Pour peu que* je m'étendiſſe ſur cette matière, je pourrois &c. ABLANC. *Pour peu* de défenſe *que* vous euſſiez voulu apporter, &c. VOIT.

POURPIER. ſ. m. Plante dont il y a deux eſpéces, une cultivée & une ſauvage. Le *pourpier cultivé* pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pié, groſſes, rondes, rougeâtres, garnies de feuilles charnuës, graſſes, oblongues, rondes au bout, polies, luiſantes. Ses fleurs ſont petites, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en roſe, de couleur pâle. Lorſque la fleur eſt paſſée il vient un fruit ſemblable à une urne qui contient des ſemences menuës, noires. En Latin *portulaca latifolia, ſeu ſativa.* C. BAUH. Le *pourpier ſauvage* a ſes feuilles beaucoup plus petites que celles du précédent: il croît ſans culture. En Latin *portulaca anguſtifolia, ſive ſylveſtris.* C. BAUH. On mange le *pourpier* en ſalade & dans le potage. Il eſt propre pour tempérer l'ardeur de l'eſtomac & de la bile, pour le ſcorbut & contre les vers des petits enfans. On cultive le *pourpier* ſur des couches de fumier. On confit dans le vinaigre des cotes de *pourpier*, pour manger dans l'arriere-ſaiſon. Les Anciens l'ont auſſi appellé *porcelaine*, ou *porchaille.* Ménage prétend que ce mot s'eſt dit par corruption pour *poulle-piéd*, du Latin *pulli-pes*; & Saumaiſe veut qu'on l'ait appellé *portulaca*, par corruption de *porculata*, ou *piéd de porc.*

POURPOINT. ſ. m. Habillement d'homme pour la partie ſupérieure du corps depuis le coû juſqu'à la ceinture *Thorax.* On a fait des *pourpoints* tailladez, & d'autres fermez; de *pourpoints* de peau de ſenteur, de ſatin, de drap, de toile. Panurge diſoit que l'eau étoit entrée dans ſes ſouliers par le collet de ſon *pourpoint.* Un *pourpoint* ſans manches ſe met en été ſous la ſoûtane. Des *pourpoints* à grandes baſques, & à petites baſques. Les duelliſtes mettoient *pourpoint* bas, pour montrer qu'ils ſe battoient ſans ſupercherie.

Ce mot vient du Latin *perpunctum.* Ménage. C'étoit un habit militaire ou cotte-d'armes qui étoit faite de laine ou de coton, piquée entre deux étoffes, qu'on appelloit autrefois *gambeſon.*

On dit proverbialement, Il faut ſauver le moule du *pourpoint*; pour dire, ſon corps. *Vita ſervanda eſt.* On dit auſſi, Il y a un ſot dans ſon *pourpoint*; pour dire, que c'eſt un ſot. Tirer un coup à brûle *pourpoint*; pour dire, à bout portant. On appelle auſſi figurément un argument à brûle *pourpoint*, qui eſt convaincant. On dit auſſi, qu'on a donné un *pourpoint* de pierre à quelqu'un; pour dire, qu'on l'a mis en priſon. Il faut que tu vêtes un *pourpoint* de pierre. ABLANC. On dit auſſi, qu'on met un homme en *pourpoint*, quand on l'a dépouillé de ſon bien.

POURPOINTERIE. ſ. f. L'art de faire des pourpoints. Il eſt vieux. *Thoracaria ars.*

POURPOINTIER. ſ. m. *Thoracarius propola.* C'étoit ci-devant un Maître dans un Corps de Marchands de Paris qui ne vendoient que des pourpoints & des manteaux; & il y avoit un Corps de Drapiers Chauſſetiers, qui ne vendoient que des hauts & bas de chauſſes. Il falloit avoir affaire à ces deux ſortes d'Ouvriers pour s'habiller; parceque le pourpoint & les chauſſes étoient alors de différente parure. Depuis peu d'années on a fait union du Corps des *Pourpointiers* à celui des Tailleurs, à cauſe des différends perpetuels qu'ils avoient enſemble, prétendans que les Tailleurs qui n'étoient pas Marchands, n'avoient pas droit de faire des fournitures.

POURPRE. ſ. f. Petit poiſſon de mèr à coquille, qui a un bec long, & creux comme un canal, tout armé de cèrcles, & garni de pointes. *Purpura, murex.* Elle a autant de cèrcles ſur le dos, qu'elle a d'années. La langue de la *pourpre* eſt grande d'un doigt, & eſt ſi dure & piquante, qu'elle en pèrce les écailles des autres poiſſons de mèr dont elle ſe nourrit. Elle prend ſa grandeur en un an. Elle porte en ſon goſier une veine blanche qui enfèrme une liqueur de couleur de roſe parfaitement rouge, tellement eſtimées par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Rois & des Empereurs: mais on dit qu'il falloit prendre la *pourpre* vive pour avoir cette liqueur: car elle la perdoit en mourant Les cabinets de Curieux ſont pleins encore de ces coquilles; & il

on ne s'en ſert plus aux teintures, ce n'eſt pas qu'on en ait perdu l'invention, comme pluſieurs croyent, mais c'eſt qu'on a trouvé le moyen d'en faire de plus belle, & à moindres frais, avec de la cochenille, ou de la graine d'écarlate. Les Anciens éſtimoient fort la *pourpre* Tyrienne, qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Il y a de la *pourpre* claire, & de la *pourpre* foncée. Les Latins l'appelloient *purpura*, & les Grècs πορφύρα. Thomas Gage dit qu'encore à préſent la plus grande richeſſe de Nicoya en l'Amérique, eſt la teinture de *pourpre*, qui ſe fait avec un poiſſon à coquille qui vit ordinairement ſept ans & qu'on trouve ſur le bord de la mèr. Il ſe cache environ le lever de la Canicule; & ſe tient ainſi caché durant 30. jours. On ramaſſe ces poiſſons au printems; & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine ſalive ou glaire épaiſſe comme de la cire molle: & ainſi cette teinture eſt dans leur gueule; & la plus fine eſt dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reſte du corps qui puiſſe ſervir à quelque uſage. Il y a auſſi une éſpéce de *pourpre* qu'on appelle *buccine*, ou *cornet de pourpre*, & *porcelaine*.

POURPRE. M. De Reaumur de l'Académie des Sciences a découvert une nouvelle *pourpre*, qui ſelon toutes les apparences a été inconnuë aux Anciens, quoique de même éſpéce que la leur. La véritable *pourpre* ſi éſtimée chez les Romains, & que l'on a cru abſolument perduë, a été retrouvée il y a environ trente ans par la Société Royale d'Angleterre dans une éſpéce de *buccinum*, coquillage commun ſur les côtes de ce pays-là. Une autre éſpéce de *buccinum*, qui ſe trouve ſur le côtes de Poitou fournit auſſi de la pourpre. Mais celle de M. de Reaumur ne vient d'aucune ſorte de *buccinum*, quoiqu'elle ſoit ſemblable à celle qui s'en tire. Elle eſt produite par des grains ovales, longs de trois lignes, & gros d'un peu plus d'une ligne, pleins d'une liqueur blanche, un peu jaunâtre, & qui couvrent certaines pierres, ou certains ſables autour deſquels s'aſſemblent ordinairement les *buccinum* du Poitou. Il paroit par les éxpériences de M. de Reaumur que ces grains ne ſont ni les œufs des *buccinum*, ni les graines de quelques plantes marines, ni des plantes naiſſantes, mais que ce ſont des œufs de quelque poiſſon. Ces grains écraſez ſur un linge blanc, ne font d'abord que le jaûnir préſque imperceptiblement; mais en trois ou quatre minutes, ils lui donnent un très-beau rouge de *pourpre*; pourvû cependant que ce linge ſoit éxpoſé au grand air; car l'air d'une chambre dont même les fenêtres ſeroient ouvèrtes, ne ſuffiroit pas. La teinture de ces grains s'affoiblit un peu par un grand nombre de blanchiſſages. Quelques éxpériences ont fait connoitre à M. De Reaumur que l'éffet de l'air ſur la liqueur des grains conſiſte non en ce qu'il lui enleve quelques-unes de ces particules, ni en ce qu'il lui en donne de nouvelles, mais ſimplement en ce qu'il l'agite, & change l'arrangement des parties qui la compoſent.

La *pourpre*, que fourniſſent les *buccinum* de Poitou, ſe tire d'un petit reſervoir, qu'ils ont à leur collier, & qui ne contient qu'une bonne goute de liqueur un peu jaunâtre. Les linges qui en ſont teints, étant éxpoſez à une médiocre chaleur du ſoleil, prennent d'abord une couleur vèrdâtre, enſuite une couleur de citron, un vèrd plus clair, & puis plus foncé, de là le violet, & enfin un beau *pourpre*. Cela s'acheve en peu d'heures; mais ſi la chaleur du ſoleil eſt fort vive, on n'apperçoit pas les premiers changemens, & le beau *pourpre* paroit tout d'un coup. Un grand feu produit le même effet, quoiqu'un peu moins vite, & moins parfaitement pour la beauté de la couleur. Le grand air agit auſſi, quoique plus lentement, ſur la liqueur des *buccinum*, principalement lorſqu'on l'a détrempée dans beaucoup d'eau; ce qui fait conjecturer à M. De Reaumur, que la liqueur des *buccinum*, & celle des grains ſont à peu-près de même nature, éxcepté que celle-ci eſt plus aqueuſe, & qu'elle n'eſt que ſalée, au lieu que l'aûtre, eſt éxtremement poivrée & piquante. Voyez l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences* 1714.

Pline, L. VII. C. 36. décrit en peu de mots deux ſortes de coquillages dont anciennement ſe tiroit la teinture de *pourpre*. Le Journal des Sçavans en 1686. apprit que les côtes d'Angleterre portent une éſpéce de coquillages du genre appellé *buccinum*, qui fourniſſent la même teinture. Nos côtes donnent auſſi une autre éſpéce de *buccinum*, propre à teindre en *pourpre*. M. De Reaumur en a remarqué des tâs ſur les côtes de Poitou. Ce ſont des grains qui ont à peu près la figure d'un ſphéroïque, & ſont pleins d'une liqueur blanche tirant ſur le jaûne, comme eſt celle du *buccinum*, qui fait le *pourpre*. Ils donnent auſſi une belle couleur de *pourpre*, mais ſeulement au grand air. Car dans une chambre fermée cette liqueur ne teint point en *pourpre*. Ils ſont attachez par une pédicule à la pièrre. Ils ont au bout oppoſé une ouverture fermée par un bouchon, & ſous une couverture membraneuſe, & aſſez ſemblable à du parchemin, ils contiennent deux ſortes de liqueurs, l'une claire, & l'autre jaunâtre. M. De Reaumur éſtime que ce ſont des œufs de poiſſon. *Hiſt. de l'Acad. des Scienc.* 1714.

POURPRE, ſe dit figurément pour marquer la dignité d'un Roi: *Regia purpura*; d'un Cardinal, *Pontificalis purpura*; d'un Sénateur. Les Rois ſont nez dans la *pourpre*, il faut reſpecter la *pourpre*. La *pourpre* qui rehauſſe d'ordinaire l'éclat des bonnes qualitez, reçut du luſtre des Siennes. P. RAB. C'eſt par ce titre que le Cardinal de Richelieu a cru rehauſſer l'éclat de ſa *pourpre* & de ſa vie. VAUG.

POURPRE, ſe dit auſſi pour magnificence d'habits, ſuperbe appareil, pompe, éclat. *Purpuratus, muricatus.* Ce n'eſt qu'or & que *pourpre* dans votre armée. VAUG.

POURPRE. Ce mot pour dire la couleur de pourpre, eſt fait maſculin par les Fleuriſtes: car ils diſent *pourpre* clair, haut *pourpre*, *pourpre* brun. *Conchylium, vel oſtrum.* L'Académie le fait auſſi maſculin en ce ſens; quoiqu'elle le faſſe féminin en parlant de la *pourpre* des Anciens, & de l'étoffe teinte en *pourpre*, ainſi qu'on l'a fait dans les articles qui précédent.

POURPRE, eſt encore maſculin, en parlant de la couleur dont le ſoleil peint le ciel; mais il ne ſe dit qu'en vèrs.

Il couvrit l'horizon d'un or luiſant & pur,
Pour y répandre enſuite & le pourpre *& l'azur.*

PERRAULT.

POURPRE. ſ. m. en termes de Blâſon eſt, ſelon quelques-uns, une des cinq couleurs des Armoiries mêlées de gueules & d'azur, tirant ſur le violet; ſelon les autres, de noir & de rouge, ou de la couleur de mauve. *Conchylium.* Elle ſignifie *temperance, abondance, libéralité, dignité*, & *autorité, joy, piété.* La plupart de ceux qui ont écrit du Blâſon, comme Favin, Gelioc, les PP. Monet, & Meneſtrier, n'admettent point le *pourpre* pour couleur, n'étant pas ſimple, mais compoſé du mélange égal de quatre autres. Ils le font paſſer pour un émail mitoyen, tantôt couleur & tantôt métal. Les Eſpagnols l'appellent *una miſtion*, tellement qu'on le peut mettre ſur le métal & ſur la couleur ſans fauſſeté. Il eſt repréſenté en gravûre par une hachure en barre, tirant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe.

POURPRE. ſ. m. en tèrmes de Médecine, eſt une éſpéce de peſte ou fiévre maligne, qui paroît par des éruptions ſur le cuir ſemblables à des morſures de puces, ou de punaiſes, ou de grains de mil, ou de petite vérole. *Purpurea macula, vel peſtilentis febris, varii, purpurei.* Elles ſont rouges, citronées, tannées, violettes, azurées, livides, ou noires; & quand elles paroiſſent en grande quantité, c'eſt bon ſigne. Le vulgaire les appelle *le tac*; d'autres *lenticules*, à cauſe qu'elles reſſemblent aux lentilles; d'autres *papillots*, parcequ'elles voltigent comme *papillons* ſur pluſieurs membres. Quelquefois elles s'étendent fort au large comme les érélipelles, ſuivant la qualité du venin.

POURPRE DES PHILOSOPHES. Dans la Philoſophie hermétique, c'eſt l'ouvrage de leur pièrre au rouge parfait. DICT. HÈRM.

POURPRE SURPASSANT. Terme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un très-beau pourpre ſur un blanc de lait, ſa fleur tranchée de gros panaches, large, qui ne créve point pourvu qu'on lui laiſſe cinq boutons. MORIN.

POURPRE, ou POURPRIN, ſe diſent chez les Fleuriſtes des couleurs vives qui ſont ſur les fleurs approchant de la pourpre. *Color purpureus, purpuratus.*

POURPRIS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit Enclos, enceinte, cloture de quelque lieu ſeigneurial, chateau, maiſon, noble, ou Égliſe. *Conſeptum.* Dans le pays de Caux l'on appelle encore manoir & *pourpris*, l'enceinte des maiſons à la campagne qui appartient à l'aîné par préciput. Le *pourpris* d'un camp, &c. On a dit poëtiquement, le céléſte *pourpris*, pour dire, l'enceinte des cieux.

POUR QUE, eſt une expreſſion abrégée très-commode. Quand on dit je ne ſuis pas aſſez heureux *pour que* cela ſoit. *Ea mente ut.* Il faudroit un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Si cette façon de parler étoit ſupportable, ce ſeroit dans ce cas là. Elle eſt ſi courte, que l'on ne peut pas dire la même choſe en d'autres termes, ſans allonger l'expreſſion: mais il faut s'en abſtenir quand on veut écrire d'une manière correcte. La commodité l'établira dans la converſation. VAU. Mr de Vaugelas ne s'eſt point trompé dans ſon horoſcope. *Pour que* s'eſt établi. Les perſonnes qui ont le plus de politeſſe diſent dans la converſation: ſa conduite eſt trop régulière, *pour que* la calomnie y donne la moindre atteinte. Je n'oſe plus le condamner, puiſque nos meilleurs Écrivains s'en ſont ſervis. Le Panégyriſte du Prince de Condé a dit, Ce Héros étoit ennemi de la louange même la plus ſincère: c'étoit aſſez qu'elle fût louange, *pour qu'*il ne la pût ſoutenir. BOUH.

POURQUOI. adv. interrogant. *Cur, quare, quamobrem. Pourquoi* faire tant de bruit? Vous n'oſeriez aller là. *Pourquoi* non?

Sçavez-vous *pourquoi* ? On dit auſſi, C'eſt *pourquoi*, quand on continuë un raiſonnement. Quelques-uns de nos meilleures Écrivains eſtiment qu'il faut mettre, *ce fut pourquoi*, avec la prétérit indéfini, afin qu'il y ait du raport entre le tems qui ſuit, & celui qui va devant : comme, *ce fut pourquoi* les Romains *immolèrent* des victimes. Mais ils ſe trompent : le tems préſent *c'eſt pourquoi*, convient à tous les tems qui ſuivent. VAU. Il y a des gens qui déplaiſent ſans qu'on ſçache dire *pourquoi*. BELL. On ſe livre à l'amour ſans qu'on ſçache *pourquoi*. CORN.

POURQUOI, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie la cauſe. *Cauſam indagare.* On veut ſçavoir le comment & le *pourquoi* s'eſt fait cela. A la fin j'ai trouvé le *pourquoi*, le nœud de cette affaire. Il ne faut pas manquer à ſa parole, ſans un *pourquoi* qui tienne lieu d'excuſe.

POURRIR. v. act. & n. Altérer petit-à-petit, corrompre. *Corrumpere, putrefacere.* L'humidité *pourrit* à la fin tous les corps. Le bois ſe *pourrit* à l'eau. Les fruits ſe *pourriſſent*, quand ils ont paſſé leur maturité. On ſale, on embaume les corps pour empêcher qu'ils ne ſe *pourriſſent*.

Ce mot vient de *putrere*.

POURRIR, ſe dit auſſi de ce qu'on fait corrompre éxprès. Quand on fait de la gelée, on laiſſe *pourrir* de cuire la viande juſqu'à une entière diſſolution de ſes parties pour en tirer plus de ſuc. *Diſſolvere, excoquere.* On laiſſe *pourrir* du fumier pour en faire de meilleures couches. *Putreſieri.*

On dit figurément, qu'on laiſſe *pourrir* quelqu'un en priſon ; pour dire, qu'on l'y détient trop long tems. *Detinere diutiùs.* On dit auſſi, *Pourrir* dans l'ordure & dans la pauvreté ; pour dire, y croupir. *Sordere, deſidere.* L'entêtement de ceux qui veulent paſſer pour gens de qualité, fait qu'on va déterrer leurs ancêtres, qu'on laiſſeroit *pourrir* en repos ſans cela. BELL. Un Auteur ne peut-il *pourrir* en ſureté ? BOIL. On dit qu'un ôs, une dent ſe *pourriſſent*, quand on n'a pas ſoin de les nettoyer, ou de les faire poncer.

POURRI, IE. part. paſſ. & adj. Si le grain n'eſt *pourri* dans la tèrre, il ne pourra produire d'autre grain. *Niſi granum frumenti mortuum, fuerit non poteſt ferre fructum.*

On dit figurément, Un mauvais citoyen, un Hérétique, eſt un membre *pourri* qu'il faut retrancher de la République. *Membrum putre amputandum.* On dit d'un Pédant qui a un grand nombre de lieux communs, & qui n'a pas l'art de les digérer, que c'eſt un pot *pourri* de ſcience.

On appelle *pot pourri* au propre, un ragoût mêlé de pluſieurs viandes & aſſaiſonnemens diférens. *Condimentum ex variis carnibus confectum.* On le dit auſſi d'un melange de pluſieurs aromates & parfums qu'on met enſemble dans un pot, d'où réſulte une ôdeur agréable & nouvelle.

On dit auſſi au ſubſtantif : Ce cidre ſent le *pourri*. *Sicera putre redoleт.* Ôtez le *pourri* de cette poire.

On dit proverbialement, Cela n'eſt pas *pourri*, pour ſe moquer de quelque vieux conte, ou hiſtoire à quoi on ajoute peu de croyance. *Quaſi verò, non male olet.* On dit auſſi, bœuf ſaignant, mouton bélant, porc *pourri*, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

POURRITURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt pourri, corrompu. *Putrefactio, corruptio.* L'homme n'eſt que vers & que *pourriture* après ſa mort. Dans ce ſang il y a de la *pourriture*, il marque de la *pourriture* dans le corps. La cangrene vient de la *pourriture* de la chair, c'eſt de la chair pourrie.

POURSUITE. ſ. f. Action par laquelle on court après quelque choſe pour l'attraper. *Inſectatio.* Les levriers ſont ardens à la *pourſuite* d'un liévre. On a envoyé des Prevôts à la *pourſuite* de ces voleurs. Le Général a fait une longue *pourſuite* des ennemis fuyards : il n'y a eu que les bois qui ayent arrêté ſa *pourſuite*.

POURSUITE, ſe dit figurément en choſes morales. La volonté ſe porte naturellement à la *pourſuite* du bien, & à la fuite du mal. *Naturalis propenſio ad bonum, & averſio à malo.* La Philoſophie s'applique à la *pourſuite* de la vérité.

POURSUITE, ſignifie auſſi le ſoin qu'on prend de ſolliciter, ou faire réüſſir une affaire. *Curatio, procuratio.* Il a été long-tems à la Cour à la *pourſuite* de ce Gouvèrnement, de ce Bénéfice, d'une penſion, d'une grace. Ce jeune-homme eſt attaché à la *pourſuite* de ce mariage ; ce plaideur à la *pourſuite* de ce procès. Une femme a bien de la peine de ſe défendre des *pourſuites* amoureuſes de ce cavalier.

POURSUITE, ſe dit auſſi des procédures qu'on fait en Juſtice. *Perſecutio.* On dit, Une *pourſuite* civile, une *pourſuite* criminelle, une *pourſuite* de criées, d'une diſtribution de deniers. Cet uſurier fait de violentes, de rigoureuſes *pourſuites* contre ſes débiteurs. Une inſtance périt, quand on laiſſe écouler trois années ſans *pourſuites*. Une reprîſe d'inſtance eſt un renouvellement de *pourſuite* ſuivant les dèrnières.

Une femme ne peut agir, qu'elle ne ſoit autoriſée en Juſtice à la *pourſuite* de ſes droits.

POURSUIVANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui pourſuit. *Inſequens, proſequens.* Les fuyards étoient deux mille, & il n'y avoit pas plus de trente *pourſuivans*. Pénélope étoit fort importunée du nombre de ſes *pourſuivans* qui la rechèrchoient en mariage.

POURSUIVANT, ſe dit auſſi au Palais, de celui qui pourſuit un decret, une licitation, un ordre & diſtribution de deniers. *Inſtans, ſollicitans, agens, litigans.* Le *pourſuivant* criées repréſente tous les créanciers. L'inſtruction du procès ne ſe fait qu'avec le *pourſuivant*, & avec le plus ancien Procureur des oppoſans.

POURSUIVANT D'ARMES, s'eſt dit autrefois des Gentilshommes qui s'attachoient aux Hérauts pour aſpirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvoient parvenir qu'après ſept ans d'apprentiſſage paſſez dans cet èxèrciee. *Candidati militiæ, flagitatores.* Ils étoient de la dépendance des Hérauts, & aſſiſtoient à leur Chapitre. Un Seigneur Banneret pouvoit avoir des *Pourſuivans* ſous l'aveu de quelque Héraut. On les baptiſoit dans les Fêtes ſolemnelles après le ſouper, de quelque nom gaillard, comme *Joliceur, Verſuiſant, Sansmentir, Gaillardet, Beauſemblant, Haut-le-piéd*, &c. Leurs cottes-d'armes étoient différentes de celles des Hérauts, & ils avoient des bâtons ſans ornement.

POURSUIVANT D'ARMES. Ancien Officier prépoſé à l'éxécution des ordres du Roi d'Armes, & des Hérauts d'Armes, ſoit pour aſſigner & préparer les Tournois, ſoit pour y aſſiſter, & pour remplir toutes les fonctions de leur miniſtère, dont le détail eſt amplement expliqué dans un Manuſcrit compoſé par René d'Anjou Roi de Sicile, & qui ſe conſerve dans la Bibliothéque du Roi. *Proſecutor.* Dans un État de France fait & arrêté en 1644. il y a trois *Pourſuivans d'armes*, le premier ayant 200 livres de gages, & les autres chacun 100 livres. La cérémonie de l'inſtitution des *Pourſuivans d'armes* étoit des plus ſolemnelles. Ils étoient préſentez par un Héraut d'Armes en habit de cérémonie à leur Seigneur & Maître pour être nommez. MELLIER, *Mém. de Tr.* 1714. *p.* 1330. Ils ne devoient point être faits une moindre fête qu'un Dimanche. Le Héraut les conduiſoit par la main gauche au Seigneur, & en préſence de pluſieurs témoins appellez à cet effet ; il lui demandoit quel nom il lui plaiſoit que portât ſon *Pourſuivant d'armes*, & le Seigneur l'ayant déclaré, le Héraut l'appelloit de ce nom. *Upton, L. I. de Re militari.* Ces noms arbitraires contenoient ſouvent des deviſes énigmatiques qu'on appliquoit aux *Pourſuivans d'armes* pour les diſtinguer. MELLIER, *ib.* Il y en a pluſieurs éxemples dans les anciens titres.

POURSUIVANT. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour Amoureux. Un homme qui rechèrche une fille, ou une femme en mariage. *Procus.* Ce mot ſe trouve en ce ſens dans Villon.

POURSUIVRE. v. act. *Je pourſuis, je pourſuivois, je pourſuivis, j'ai pourſuivi, je pourſuivrai, que je pourſuive, que je pourſuiviſſe, je pourſuivrois.* Courir après quelqu'un pour l'attraper & lui nuire. *Inſequi, perſequi, ſectari.* Il ne faut pas *pourſuivre* ſes ennemis juſqu'au bout, les pouſſer dans le deſeſpoir. Le criminel ſe voyant *pourſuivi*, ſe jetta dans la rivière. Qui *pourſuit* deux liévres n'en prend pas un.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Continuer ſon chemin, ſa route, ſon entrepriſe. *Ab incœpto non deſiſtere, pergere.* Un brave *pourſuit* toujours ſa pointe, quelques obſtacles qu'on lui oppoſe. Cet Écolier *pourſuit* ſes études ; ce Curieux ſes voyages ; cet Orateur ſa narration. Ce jeune-homme ira bien loin, s'il *pourſuit* comme il a commencé. Le remords de la conſcience *pourſuit* par tout le criminel. *Stimulus conſcientiæ ſequitur reum, pungit* vel *ſtimulat.* On dit auſſi, *Pourſuivre* un diſcours ; pour dire, le continuer.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Briguer, ſolliciter, tâcher d'obtenir quelque choſe. *Poſtulare, prenſare, ambire.* Cet Officier *pourſuit* le rétabliſſement de ſes gages, le payement de ſa charge ſupprimée. Il *pourſuit* cette veuve pour l'épouſer. Apollon *pourſuivit* long-tems Daphné. Il *pourſuit* ſa réception en un tel office. Ce galand eſt toujours avec une telle femme, il la *pourſuit* de près.

Soit que vous pourſuiviez *Evêché, femme ou fille,*
Hâtez-vous lentement. VOIT.

POURSUIVRE, ſignifie encore, Faire des procédures en Juſtice. *Litem perſequi, procurare ; curare.* L'inſcription en faux ſe *pourſuit* ou civilement, ou criminellement. On eſt longtems à *pourſuivre* l'audiance, à l'obtenir d'un Préſident ; à *pourſuivre* un procès, à le mettre en état. C'eſt un tel Procureur qui *pourſuit* la vente de cette tèrre ; l'inſtance d'ordre. Il *pourſuit* la ven-

geance

geance de la mort de ſon père, une réparation d'honneur.

On dit en ſtile de Notaire, qu'un Fermier a loué une maiſon, une métairie, ainſi qu'elle ſe *pourſuit* & comporte, ſans en faire une plus ample ſpécification. *Prout ſe habet.*

On dit provèrbialement, qu'on *pourſuit* un homme à cor & à cri, quand on le chèrche par tout; qu'on le *pourſuit* l'épée dans les reins, tant au propre, qu'au figuré, quand on le preſſe trop fort de payer. *Urgere, inſtare.*

POURSUIVI, IE. part. paſſ. & adj. *Perſecutus.*

POURTANT. Conjonction advèrſative qui corrige, qui reſtreint. Néanmoins. *Tamen, attamen, verumtamen.* Cette avanture eſt ſurprenante; mais elle eſt *pourtant* vraie. Cette femme fait bien la prude; mais *pourtant* elle a bien des intrigues ſecrettes. Ces raiſons ſont aſſez fortes; je ſuis *pourtant* d'avis qu'on y ajoute celle-ci. Ce n'eſt pas *pourtant* qu'il ne faille croire, &c. Il a du brillant dans l'eſprit; il eſt *pourtant* fou.

POURTOUR. ſ. m. Terme de Maçon. C'eſt l'étenduë, la longueur, ou la meſure d'un corps. *Ambitus, conſeptum.* La chemi née a dans une chambre tant de *pourtour*, ou d'étenduë dans ſes trois côtez. Hors d'œuvre ſon *pourtour* eſt ſon étenduë des quatre côtez. C'eſt auſſi la circonférence d'un corps rond: le *pourtour* d'une colonne.

POURVOIR. v. n. & quelquefois act. *Je pourvois, je pourvoyois, je pourvus, j'ai pourvu, je pourvoirai, que je pourvoye, que je pourvuſſe, je pourvoirois.* Avoir ſoin des choſes, que rien ne manque, que tout ſoit en bon ordre. *Providere.* La Providence *pourvoit* à tous les beſoins des créatures. Si nous n'avons pas aſſez à ſouper, Dieu y *pourvoira.* Les Officiers de police doivent *pourvoir* à toutes choſes; maintenir tout dans un bon ordre. *Vigilare, invigilare, providere.* On a prévu cet inconvénient, & on y a *pourvu*; on y a aporté le remède. On a donné avis au Roi d'un tel abus, afin d'y *pourvoir* par ſa prudence.

Le voile n'eſt le rempart le plus ſûr
Contre l'amour, ni le moins acceſſible,
Un bon mari mieux que grille, ni mur,
Y pourvoira, ſi pourvoir eſt poſſible. LA FONT.

POURVOIR, ſignifie auſſi, Garnir des choſes néceſſaires à la vie, & à la défenſe, emplir de proviſions. Une place frontière doit être toujours *pourvue* d'hommes, de vivres & de munitions. *Munire, inſtruere, proſpicere.*

POURVOIR, ſe dit auſſi des établiſſemens qui ſe font par charges, par mariage. *Collocare.* Ce père a bien *pourvu* ſes enfans. Il a donné une charge à ſon fils, il eſt bien *pourvu.* Il a trouvé un bon parti à ſa fille, elle eſt richement *pourvue.* Il a laiſſé tout le fond de ſes marchandiſes à ſon cadet, ce n'eſt pas le plus mal *pourvu.* Cet orphelin n'a eu pèrſonne qui l'avançât, il s'eſt *pourvû* comme il a pu, & n'a pas laiſſé de faire fortune.

POURVOIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, Donner le titre d'une charge, d'un bénéfice, le droit de l'exèrcer, de le poſſéder. *Tribuere, conferre.* Cet homme s'eſt fait *pourvoir* d'une charge de Préſident. Il eſt noble: car il eſt *pourvu* d'une charge de Sécrétaire du Roi. Il ſe faut *pourvoir* en Cour de Rome pour être *pourvu* d'un Bénéfice ſur une reſignation, ſur un dévolut. Les Collateurs ordinaires *pourvoyent* aux Bénéfices qui vaquent par mort, dépendans de leur collation. Le Roi *pourvoit* de plein droit aux Bénéfices vacans en Régale. Le Pape eſt obligé de *pourvoir* celui que le Roi lui nomme pour un Bénéfice. MASSAC.

POURVOIR, ſe dit auſſi en choſes morales, & ſignifie, Être doué, partagé. *Tribuere, largiri, impertire.* Le Ciel a *pourvu* cet homme d'un eſprit vif, d'un jugement ſain, d'une heureuſe mémoire. Cette Dame eſt *pourvuë* de mille attraits, de toutes les beautez, de toutes les graces poſſibles. Cet homme eſt bien *pourvu* de nez, a été bien *pourvu* de la nature; pour dire, il a un grand nez, il ne lui manque rien.

POURVOIR, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, S'adreſſer à quelqu'un, ſe retirer devèrs lui pour lui demander ſecours, grace, ou juſtice. *Confugere, recurrere.* Quand on fait un meurtre, il faut ſe *pourvoir* pardevèrs le Roi, & obtenir ſes lettres de grace. Il faut ſe *pourvoir* en Juſtice pour avoir ſecours, protection & réparation des injures, des violences, & non pas uſer de main-miſe. On ſe *pourvoit* par requête, par éxploit, pardevant les Juges inférieurs, par appel devant les ſupérieurs, par oppoſition, par requête civile contre les jugemens & les arrêts; par caſſation au Conſeil Privé, au Grand Conſeil. Les Eccléſiaſtiques ſe *pourvoyent* devant l'Official, devant le Primat, en Cour de Rome, pour les cauſes qui les regardent. Souvent les arrêts ordonnent que les parties ſe *pourvoiront* comme bon leur ſemblera, ſauf à elles à ſe *pourvoir*, &c. Le narré d'une requête ſe tèrmine avec cette formule. Le ſuppliant a recours à votre autorité pour lui être ſur ce *pourvu*, pour lui faire rendre juſtice. Ils ſeront obligez de propoſer leur déclinatoire, ſans qu'ils puiſſent ſe *pourvoir* à la Capitainerie. PAT.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *pourvu* de fil & d'éguille; pour dire, qu'il eſt *pourvu* de tout ce qu'il lui faut pour réüſſir en une affaire. *Omnibus inſtructus, munitus.*

POURVU, UË. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, ornatus, præditus, munitus.*

POURVU, eſt auſſi ſubſt. *Donatus, & conſervatus.* Le *pourvu* d'un tel Bénéfice a été maintenu. Il eſt *pourvu* par dévolut, par nullité de titre, ou incapacité des Titulaires ci-devant *pourvus.* Le *pourvu* d'une telle charge a droit de faire telles & telles fonctions.

POURVU. Sorte de conjonctive qu'on employe pour marquer une condition, une clauſe. Il eſt ordinairement ſuivi de *que*, & régit le ſubjonctif. *Modò, modò ut, dum modò, ex conditione.* *Pourvu* que vous me faſſiez bien cet ouvrage, je vous donnerai tant. *Pourvu* que vous n'en parliez pas, je vous dirai le ſecret de cette affaire.

Pourvu *qu'enfin j'arrive, & qu'au moins je la voie,*
Que je meure auſſi-tôt, je mourrai plein de joie.
SEGRAIS.

POURVOYEUR. ſ. m. Celui qui a ſoin de pourvoir une maiſon de vivres. *Penus procurator.* Les *Pourvoyeurs* du Roi doivent fournir telles viandes tous les jours à tel prix. On appelle chez les Mendians ceux qui font la quête, les *Pourvoyeurs* de la maiſon. *Obſonator.*

POUS. ſ. m. Agitation du cœur, battement de l'artère. *Pulſus, pulſatio, vel arteriæ motus.* Les Médecins commencent la viſite de leurs malades en leur tâtant le *pous.* Galien dit qu'Hippocrate eſt le prémier Auteur qui a remarqué le mouvement du *pous*, & qui a donné ce nom au battement des artères. C'eſt le même que le mouvement du cœur; car il a ſa ſyſtole & diaſtole. La fièvre ne ſe connoît que par le battement du *pous.* Un *pous* déréglé, un *pous* intèrmittent, eſt un mauvais ſigne. Lorſqu'un homme a couru, ou a eu quelque émotion violente le *pous* lui bat. Il faut 80. battemens de *pous* d'un homme temperé pour faire une minute d'heure.

Ce mot vient du Latin *pulſus*, auſſi-bien que *pouſſif.* Voyez ARTERE, CŒUR.

On dit figurément, Tâter le *pous* à quelqu'un; pour dire, Tâcher à découvrir ſa penſée, ſes deſſeins, ſa valeur. *Expiſcari mentem alicujus.* Devant que de lui propoſer cette entrepriſe on lui a tâté le *pous*, on a ſondé s'il étoit d'humeur à y entrer. Quand un jeune homme fait ſa prémiere campagne, ſes camarades lui viennent tâter le *pous*, lui faire quelque niche pour éprouver s'il a du cœur. On dit auſſi d'un homme qui a peur, que le *pous* lui bat.

POUSE. ſ. f. Breuvage en uſage dans les Indes. *Potio.* On boit aux Indes de la *pouſe* qui ſe fait avec des limons & du ſucre. *Luill. Voyage aux Indes.*

POUSSAY. ſ. m. Nom propre de lieu près de la ville de Mirecourt en Lorraine. *Portus ſuavis.* Ce lieu n'eſt recommandable que par les Chanoineſſes qui y ſont, & qu'on nomme Chanoineſſes de *Pouſſay.* C'étoient d'abord des Religieuſes Bénédictines que Hèrman Évêque de Toul commença d'y établir, & que S. Brunon ſon ſucceſſeur, qui fut depuis Léon IX. acheva de fonder vèrs l'an 1026. Elles ſe ſont depuis ſécularisées. *P. Hélyot, T. VI. C. 51. p. 422.*

POUSSE. ſ. f. Maladie de cheval, battement & altération du flanc, qui vient d'une oppreſſion qui l'empêche de reſpirer. *Ilium ductus, anhelitus.* La *pouſſe* eſt un cas rédhibitoire, le vendeur eſt tenu de reprendre un cheval qui a la *pouſſe* dans les neuf jours. Il y a des remèdes pour retenir quelque tems la *pouſſe.*

POUSSE, ſe dit auſſi du jet des arbres, de ce qu'ils pouſſent de menu bois. *Annua arborispropago.* Chaque année on taille les vignes pour en retrancher la dèrnière *pouſſe.* Les ſapins ont tous les ans une nouvelle *pouſſe*, un nouveau jet par le haut.

POUSSÉ. adj. m. C'eſt une épithète qu'on donne au vin gâté pour avoir bouilli hors de la ſaiſon par quelque chaleur ou agitation. *Vinum vapidum, vel vitiatum.* Dans les grands tonnèrres il arrive ſouvent que les vins ſont *pouſſez.*

POUSSECUL. ſ. m. Tèrme odieux dont on a qualifié les Records des Sèrgens, & autres qui ſèrvent à mettre & à pouſſer les gens en priſon. *Satellites.*

POUSSÉE. ſ. f. Poids d'une voute qui fait effort contre les murs ſur leſquels elle eſt bâtie. *Fornicis impulſio.* La *pouſſée* d'une voute eſt plus ou moins forte, ſelon la largeur & ſelon le trait de ſon cintre. Les arcboutans & les contreforts ſont faits pour réſiſter à la *pouſſée* des voutes, & s'appellent eux-mêmes *pouſſées* par quelques-uns.

On dit populairement, Donner la *pouſſée* à quelqu'un; pour dire, l'inquiéter, lui faire prendre la fuite par quelque menace, par un avis qu'on lui donne de quelque pourſuite ou cabale qu'on fait contre lui. *Propellere, protrudere, impellere.*

POUSSER. v. act. & n. Faire effort: avancer avec peine, avec force: preſſer un corps, & le faire ſortir hors de ſa place. *Conari, adhibere vires, niti, inniti.* La foule étoit grande à cette cérémonie, les uns *pouſſoient* à droite, les autres à gauche; j'eus de la peine à *pouſſer*, à avancer juſqu'à la porte. Les voutes *pouſſent* ſur les côtez, preſſent les murs ſur leſquels elles appuyent. Ce mur *pouſſe* en dehors, fait un ventre, il menace ruine. On dit auſſi, *Pouſſer* un homme en priſon; pour dire, l'y faire entrer; le *pouſſer* hors du logis, l'en faire ſortir. On dit, *Pouſſer* quelqu'un du coude, du genou; pour dire, le toucher doucement avec le coude, avec le genou pour l'avèrtir de quelque chôſe, pour l'obliger à prendre garde à quelque chôſe. On dit, *Pouſſer* la porte au nez à quelqu'un; pour dire, l'empêcher d'entrer en quelque lieu. Il vouloit entrer dans ſa chambre, mais il lui a *pouſſé* la porte au nez.

POUSSER, ſe dit auſſi du mouvement qu'on donne aux fardeaux. *Movere, dimovere.* Il faut *pouſſer* cette poutre plus avant ſur ce mur. *Pouſſez* ce lit, ce buffet dans ce coin. Quand un cheval ne tire qu'à peine, il faut *pouſſer* à la rouë. Celui-ci ſe dit au figuré; pour dire, Aider à ſecourir quelqu'un, faciliter quelque entrepriſe.

POUSSER, ſignifie auſſi, Porter un coup, chaſſer loin. *Propellere.* On *pouſſe* une balle plus loin avec la raquette qu'avec le batoir. Il a *pouſſé*, il a forcé un coup dans la grille. Il lui a *pouſſé*, allongé une botte franche. Il l'a *pouſſé*, il l'a heurté ſi fort, qu'il l'a fait tomber. Il l'a *pouſſé* dans le précipice.

On dit auſſi, *Pouſſer* un cheval; pour dire, le faire galoper. *Excitare, ſtimulis exagitare.* Il a *pouſſé* ſon cheval ſur lui. On outre un cheval lorſqu'on le *pouſſe*, & qu'on le fait galoper trop vite & trop longtems.

POUSSER, ſignifie auſſi, Aller en avant, prolonger ſon voyage, *Progredi, pergere.* Puiſque vous allez à Milan, *pouſſez* juſqu'à Rome par curioſité. Le coche arrive en hivèr à un tel gîte; en été il *pouſſe* plus loin.

On dit en ce ſens, qu'un Prince a *pouſſé* ſes conquêtes fort loin; qu'Alèxandre les a *pouſſé* juſqu'aux Indes. *Parta bello extendere.* Le Roi a *pouſſé* ſes frontières bien loin, il les a reculées. *Pouſſer* ſa victoire au delà des bornes d'Hèrcule. VAUG. Il faut *pouſſer* cette galerie juſques-là, l'accroître d'une, ou de deux travées. On a *pouſſé* la tranchée à cent pas de la contreſcarpe.

POUSSER, ſignifie auſſi, Pourſuivre, obliger à fuir, à reculer. *Proſequi, fugare.* Ce Général a *pouſſé* la garde avancée des ennemis juſques dans leur camp. Après la bataille, il les a *pouſſez*, il les a menez battant.

POUSSER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. C'eſt faire grace aux eſprits rébelles & pareſſeux, que de les *pouſſer* malgré eux dans les voies du ſalut. FLÉCH. *Excitare, impellere, compellere.* Les Modèrnes ont bien *pouſſé* la Phyſique, ils l'ont portée bien plus loin que les Anciens. Cet Auteur a *pouſſé* cette queſtion, il l'a approfondie. Nous ſommes ſur une matière que je ſuis bien aiſe que nous *pouſſions.* MOL. Pour dire, que nous épuiſions, que nous éxaminions à fond. Cet homme s'eſt bien *pouſſé* à la Cour, il a fait fortune. Il ne faut pas *pouſſer* ſa vengeance, ſa raillerie à l'éxtrémité. La colère enleve l'âme, & la *pouſſe* impétueuſement. M. ÉSP. Ne *pouſſez* point votre folie plus loin que la ſienne n'alla. SCAR. Il la ſupplia de ne point *pouſſer* ſon fils. B. RAB. Pour dire, de ne le point obliger à ſe fâcher. Cette figure, cette hypèrbole eſt bien *pouſſée*, bien outrée. Il a *pouſſé* les enchères d'une telle tèrre juſqu'à ſa légitime valeur. Il y a auſſi des gens qui lui ont aidé, qui l'ont *pouſſé*, c'eſt-à-dire, ou qui l'ont conſeillé, ou qui l'ont favoriſé. C'eſt un homme à *pouſſer* ſa pointe, à ne point démordre. La gloire eſt l'aiguillon qui *pouſſe* les hommes à faire de grandes entrepriſes. Il a *pouſſé* cette affaire fort loin.

POUSSER, ſe dit auſſi des pourſuites qu'on fait en Juſtice; à la diſpute, au jeu. *Inſtare, perſequi.* Voilà une partie animée qui vous *pouſſera* à bout. Il *pouſſe* ce procès vigoureuſement, il ne pèrd point de tems à ſes pourſuites. Un Docteur habile *pouſſe* facilement un Hérétique ſur la controvèrſe, le rend muet. Les femmes qui ſe querellent ſont ſujettes à ſe *pouſſer*, à ſe faire de vilains reproches. Quand on joüe ſur l'argent d'autrui, on le peut *pouſſer* en ſureté, lui tenir jeu.

On dit auſſi, *Pouſſer* des cris & des vœux au ciel. *Clamare; vocem, oculos ad cœlum levare, vel attollere. Pouſſer* des ſoupirs, des ſanglots, des gémiſſemens; *pouſſer* ſa voix; pour dire, l'élever; *pouſſer* ſon haleine; pour dire, reſpirer. On dit auſſi abſolument, *Pouſſez*; pour dire, Continuez. *Pouſſer* les beaux ſentimens, dire de belles chôſes.

POUSSER. Tèrme de Doreur ſur cuir. C'eſt prendre de l'or avec le fèr à dorer, & l'appliquer ſur la couvèrture des livres. *Applicare. Pouſſer* les bouquets, les filets, les nèrfs.

POUSSER, ſe dit auſſi des fruits & des plantes qui commencent à paroître, à jetter quelques boutons. *Pullulare gemmare, ſe exercere.* Tous les arbres *pouſſent* au printems. Le blé *pouſſe* peu de tems après qu'il eſt ſemé. La gelée eſt à craindre lorſque la vigne *pouſſe* ſon bourgeon, elle *pouſſe* beaucoup de bois.

POUSSER, ſe dit auſſi en parlant du vin qui ſe tourne par la chaleur, par l'agitation. *Vapida evadere.* Il eſt dangereux de remuer le vin, quand la vigne eſt en fleur, cela le fait *pouſſer*, tourner.

On dit provèrbialement, *Pouſſer* le tems à l'épaule; pour dire, Gagner le tems inſenſiblement, ſe ménager adroitement un délai de payer, ou de faire quelque chôſe. *Differre, procraſtinare.* La patience qu'on *pouſſe* devient fureur. On dit auſſi quand quelqu'un manie des armes, Laiſſez cela, vous ne ſçavez pas qui vous peut *pouſſer.*

POUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Impulſus, propulſus.*

POUSSEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui pouſſe. *Compreſſor.* Les coupeurs de bourſe ſe fourrent au milieu des *pouſſeurs*, des gens qui font la preſſe, & ſont eux-mêmes les *pouſſeurs. Zonarii ſectores.*

On appelle ironiquement, Un *pouſſeur de beaux ſentimens*, celui qui ſe pique de dire de belles chôſes, de belles moralitez; & entre autres de ceux qui filent le parfait amour. *Verbis adulandiatores.*

POUSSIER. ſ. m. Le menu charbon qui demeure au fond des bateaux. *Pulvis carbonens.* Les Doreurs ſur cuivre ſe ſervent de *pouſſier* de charbon, ils achetent un *pouſſier* de charbon. On met entre les lambourdes ſous le parquet du *pouſſier* de charbon pour le tenir ſec. On appelle auſſi *pouſſier*, ce qui reſte de la poudre à canon quand elle a été remuée, & que le grain s'en eſt froiſſé.

POUSSIERE. ſ. f. Menuë poudre qui s'éleve de la tèrre dans la grande ſéchereſſe. *Pulviſculus.* Un gros nuage de *pouſſiere* nous fit connoître que les ennemis marchoient à nous. Les voyages d'été ſont incommodes, à cauſe du vent & de la *pouſſiere.* On dit poëtiquement d'un ennemi, qu'on lui a fait mordre la *pouſſiere*; pour dire, qu'on l'a tué.

POUSSIERE, ſe dit auſſi de tous les corps réduits en très-menuës parties, caſſez, pillez, brulez, ou autrement diſſous. *Pulviſculus.* Le grais, le marbre, l'émeril, ſe battent & ſe réduiſent en très-menuë *pouſſiere.* Les pièrres gelées tombent en *pouſſiere*, ne valent rien à bâtir. La potée eſt de l'étain calciné réduit en menuë *pouſſiere.* Les Hèros de l'Antiquité ne ſont que cendre & que *pouſſiere.*

Ont-ils rendu l'eſprit? ce n'eſt plus que pouſſiere
Que cette Majeſté ſi pompeuſe & ſi fiere. MALH.

N'être plus qu'un peu de pouſſiere,
Bleſſe l'orgueil dont l'homme eſt plein;
Il a beau faire un viſage ſerein;
Et traiter de ſang froid une telle matiere,
Tout démeut ſes dehors. DES-HOUL.

On dit par éxagération, qu'un Conquérant a réduit une ville en *pouſſiere*; pour dire, qu'il l'a ſaccagée & démolie. *Funditus delere.*

POUSSIERE. Il y a des occaſions où ce mot s'employe un peu figurément. Ainſi on dit, tirer quelqu'un de la *pouſſiere*; pour dire, le tirer d'un état bas & miſérable. *Ex pulvere erigere.* On dit auſſi; C'eſt un Pédant tout couvèrt de la *pouſſiere* de l'École. S. ÉVR. François I. avoit tiré le grand Budée de la *pouſſiere* du Collége. WICQ.

POUSSIF, IVE. adj. & ſubſt. m. & f. Qui a de la peine à réſpirer; qui a la courte haleine. *Anhelator, ſuſpirioſus.* Le trop de graiſſe rend les hommes *pouſſifs.* Cette femme eſt devenuë *pouſſive* à force de trop manger. C'eſt un gros *pouſſif.*

POUSSIF, ſe dit auſſi des chevaux qui ont la pouſſe & quelque altération de flanc. *Equus ilia ducens.* Ce cheval eſt *pouſſif* outré, *pouſſif* incurable.

POUSSIN. ſ. m. Petit de la poule. *Pullus.* On l'appelle ainſi tant qu'il ſuit ſa mère. On dit d'un homme avide, qu'il veut avoir la poule & les *pouſſins.* On dit provèrbialement de celui qui s'embarraſſe de peu de chôſe, qu'il eſt auſſi empêché qu'une poule à trois *pouſſins.*

Ménage dérive ce mot du Latin *pollicinus* ou *pullicenum.* Du Cange croit que de *pulcinus* & *pullus* on a fait *pouſſin* & *poulet.*

POUSSINIERE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit que de l'étoile *pouſſi-*

nière : c'eſt le nom que le peuple donne à la conſtellation des Pléïades. *Pleiades, Vergiliæ.*

POUSSOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, qui a un fer à trois pointes ſervant à pouſſer dehors la dent qu'on a déchauſſée. *Pulſatorium.*

POUSSOLANE. ſ. f. Voyez POUZZOL.

POUT, ou POU DE-SOIE. ſ. m. Groſſe étoffe toute de ſoie, toute unie & ſans luſtre, qui a un grain pareil au gros de Naples, & un peu moins ſerré que les gros de Tours, mais qui jette un gros grain. *Textum bombycinum.* Il y a apparence que ce mot eſt corrompu de *tout de ſoie.* Il différe de la ſerrandine, en ce que celle-ci a de la laine couverte de ſoie.

POUTIE. ſ. f. Petite ordure qui ſe trouve ſur les habits, ou ſur les meubles. *Pulviſculus.* Cet homme eſt d'une ſi grande propreté, qu'il ne peut ſouffrir la moindre *poutie* ſur lui. On doute de l'uſage de ce mot, & de celui qui ſuit.

POUTIEUX, EUSE. adj. Qui a une trop grande affectation de propreté. *Nitiditatis putidus affectator.* Il eſt ſi *poutieux*, qu'il faut qu'il ait toujours une vèrgette en poche. On le dit plus communément d'un homme difficile & vetillard, que la moindre petite ordure dégoûte & lui fait mal au cœur, qui s'arrête à la moindre difficulté.

POUTRE. ſ. f. Groſſe piéce de bois qui ſert principalement à mettre de travèrs ſur de gros murs, pour faire des planchers, & ſoutenir des ſolives, ou un pan de bois, ou pour faire quelque ſolide machine & conſtruction. *Trabs, tignum.* La *poutre* eſt peuplée de ſolives qui ſont eſpacées d'ordinaire de ſept pouces d'entrevoux. Dans le Palais de Fernand Cortez à Méxique il y avoit ſept mille *poutres* de cédre, à ce que dit Herrèra. Il a bien fallu des *poutres*, de gros pieux, pour faire cette digue, cette levée. L'envieux voit une paille dans l'œil de ſon prochain; & ne voit pas une *poutre* qui eſt dans le ſien. C'eſt un provèrbe ſacré de l'Évangile. On diſoit autrefois *tref*, d'où vient encore le mot de *travée*, du Latin *trabs.*

POUTRE, ſe diſoit autrefois d'une jeune cavale. Ce mot vient de *Pulitra*, ſelon Ménage & Saumaiſe. Du Cange le dérive de *poledro* & *poltro* mots Italiens, ou de *poledrus, pultrinus*, ou *pulletrum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. La *poutre* qui porte des ſolives eſt ainſi nommée à l'imitation de la *poutre*, cavale qui porte des poulains.

POUTRE. ſ. f. Vieux mot. Jument; de *pullitra* & *pullus.* MÉNAGE. Rabelais dit que c'eſt une jument, non encore ſaillie.

POUTRELLE. ſ. f. Diminutif de *poutre.* Piéce de bois médiocre pour ſoutenir un plancher léger. *Trabecula.*

POUVOIR. ſ. m. Autorité, puiſſance, droit de commander & d'agir ſelon ſes volontez. *Potentia, poteſtas, facultas, vires.* Les Rois ont un ſouverain *pouvoir.* Il y a un *pouvoir* abſolu & deſpotique qui dégénére ſouvent en *pouvoir* tyrannique. Il y a un *pouvoir* légitime, qui eſt limité par les loix & par la raiſon. Les grands qui ſont en *pouvoir* de faire du bien, n'en font guère, & bien ſouvent ils abuſent de leur *pouvoir.* Auguſte haïſſoit ces âmes fieres qui n'ont qu'un plaiſir imparfait à être les Maîtres, s'ils ne font ſentir leur *pouvoir.* S. ÉVR. Les Rois n'ont point ſur leurs ſujèts un *pouvoir* arbitraire, & ſans bornes. ABAD. Soit que le Magiſtrat ait reçu le *pouvoir* légiſlatif de Dieu, ou des hommes, il eſt toujours cenſé établi pour la la conſérvation des pèrſonnes confédérées. ID. Il ſiéd bien de mépriſer les injures, quand on eſt en *pouvoir* de s'en venger. ABLANC.

POUVOIR, ſe dit auſſi de ce qu'on a en ſa poſſeſſion. *Poſſeſſio, poteſtas.* Il eſt beau de pardonner à des ennemis qui ſont en notre *pouvoir.* Les Maîtres ont prétendu avoir *pouvoir* de vie & de mort ſur leurs eſclaves. Le *pouvoir* du père ſur ſes enfans eſt de droit naturel. La femme eſt au *pouvoir* du mari.

POUVOIR, ſe dit auſſi des facultez, des forces naturelles. *Facultas naturalis, vires.* Il n'eſt pas au *pouvoir* de l'eſprit humain de concevoir la profondeur des myſtères de la foi. Le franc-arbitre nous met en *pouvoir* de faire le bien & le mal. Je ne ſçaurois gagner ſur moi d'être matinal, cela n'eſt pas en mon *pouvoir.* Je n'ai ni le *pouvoir*, ni la volonté de vous nuire. L'aimant a le *pouvoir* d'attirer le fer. Le feu a le *pouvoir* de calciner, de diſſoudre tous les corps. Mille choſes ſe font par le *pouvoir* ordinaire de la nature, qu'on attribuë aux miracles.

POUVOIR, ſe dit auſſi d'une commiſſion que donne un ſupérieur à un inférieur, qui l'autoriſe pour faire quelque choſe. *Auctoritas, facultas.* Les Magiſtrats ont *pouvoir* & autorité du Prince, par leurs proviſions, de rendre juſtice à leurs ſujèts. Toutes les commiſſions de Chancelerie portent cette clauſe, de ce faire te donnons *pouvoir.* Un Juge délégué n'a pas *pouvoir* de ſubdéléguer, ſi ſa commiſſion ne le porte éxpreſſément.

POUVOIR, ſignifie auſſi Procuration, charge de traiter, de faire quelque affaire au nom d'autrui. *Procuratio.* La prémière choſe qu'on demande à des Ambaſſadeurs, c'eſt la communication de leurs *pouvoirs.* Les Plénipotentiaires ont un *pouvoir* qui n'eſt ni borné, ni limité. Toutes les procurations donnent *pouvoir* & puiſſance de faire, ou dire telle choſe. Il faut qu'un Procureur ait un *pouvoir* ſpécial pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour enchérir, pour affirmer, &c. Celui qui excéde ſon *pouvoir* eſt ſujèt à déſaveu. Je vous donne tout *pouvoir.* Il n'a pas traité en ſon nom, mais comme ayant *pouvoir* de ſon Maître.

POUVOIR, ſe dit auſſi de la pèrmiſſion qui eſt accordée par les loix, ou les ſupérieurs, de ce qui eſt licite. *Facultas, poteſtas, immunitas.* Un furieux, un mineur, n'ont pas *pouvoir* de faire teſtament. Une femme n'eſt pas en *pouvoir* d'agir en Juſtice ſans l'autoriſation de ſon mari.

POUVOIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, crédit, empire. *Auctoritas, fides, gratia.* Ce Miniſtre a grand *pouvoir* ſur l'eſprit du Prince, il le gouvèrne comme il veut. L'amour n'a quaſi jamais bien établi ſon *pouvoir*, ſans avoir renvèrſé celui de la raiſon. S. ÉVR. Les gens qui donnent tant de *pouvoir* à la vèrtu, ne connoiſſent point l'amour. VILL.

Quand pour faire ſentir ſes redoutables feux,
L'amour ne vient ſuivi que de ris & de jeux,
Qu'un cœur réſiſte mal à ſon pouvoir *ſuprême!* DES-H.

Eh! qui peut réſiſter au pouvoir *de l'amour!* M. SCUD.

POUVOIR. v. act. *Je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, &c. je pouvois, je pus, j'ai pû, je pourrai, que je puiſſe, que je puſſe, je pourroit.* On dit quelquefois, *je peux* à la prémière pèrſonne; mais cela eſt rare. VAUG. CORN. Il n'y a guère que les Poëtes qui diſent quelquefois *je peux.* Il ſignifie, avoir la force, l'autorité, le crédit de faire quelque choſe. *Poſſe, valere.* Dieu *peut* tout; il ne *peut* pas pourtant pécher, faire une choſe qui ſe contrediſe, une montagne ſans vallée. Un Prince *peut* faire beaucoup de bien & de mal. Je ne *puis* rien en cette affaire. Il *peut* beaucoup ſur l'eſprit de ce Préſident.

POUVOIR, ſe dit auſſi de ce qui dépend des facultez naturelles. *Poſſere, valere.* On dit d'un vieillard, d'un malade, qu'il n'en *peut* plus, qu'il eſt moribond. On dit auſſi de celui qui eſt las, fatigué, hors d'haleine, ou trop chargé, qu'il n'en *peut* plus. On le dit figurément de celui, qui eſt incommodé en ſes affaires. C'eſt un homme qui vit comme il *peut*, il ne *peut* mieux faire. J'en ris tant que je *puis.* Quand on fait ce qu'on *peut*, on n'eſt pas obligé à davantage.

On dit, ne *pouvoir mais* d'une choſe, n'en *pouvoir mais*; pour dire, n'avoir point du tout contribué à un évenement fâcheux, qui eſt arrivé à quelqu'un. L'ACAD. *Non eſſe in causâ cur, &c.* Il eſt bas.

POUVOIR, ſe dit auſſi en parlant des choſes fortuites. *Evenire.* Il ſe *pourra* bien faire. Cela *pourroit-il* être vrai? On *peut* voir; il *peut* dire, il *peut* être; je veux abandonner cette affaire, la laiſſer aller comme elle *pourra.* Il *pourra* venir un tems meilleur. Le vent *pourroit* nous amener de la pluye. Cette affaire a été éxaminée, débatuë tout ce qui ſe *peut.* Puiſqu'il ne plaît pas à la Fortune de vous donner la conduite des affaires, laiſſez-les aller comme elles *pourront.* M. SCUD.

POUVOIR, ſignifie auſſi, contenir. *Continere, capere.* Il ne *peut* plus rien tenir dans le ſac, il eſt tout plein. Cet homme a tant mangé, qu'il n'en *peut* plus, il créve. Cette phraſe, *il y peut ſix perſonnes*, pour dire, il y a place pour ſix pèrſonnes, eſt bien étrange. On s'en ſert pourtant dans la convèrſation. VAUG. L'Académie admet auſſi cette façon de parler. On dit baſſement, autant qu'il en *pourroit* dans mon œil; pour dire, rien du tout.

On appelle auſſi un impuiſſant; un Jean qui ne *peut*: ce qui eſt un tèrme de Triquetrac.

On dit provèrbialement, tel pâtit qui n'en *peut* mais; pour dire, il porte la peine d'une faute dont il n'eſt point coupable. *Luere pœnam pro alterius culpâ.* On dit auſſi, Si jeuneſſe ſçavoit, & vieilleſſe *pouvoit*, jamais ne manqueroit; pour dire, ſi la jeuneſſe avoit l'éxpérience, & la vieilleſſe la force, &c.

POUZZOL. ſ. m. ou POZZOLANE. ſ. f. C'eſt un ſable qu'on trouve dans les tèrritoires de *Pouzzol* ville d'Italie auprès de Bayes, qui fait le meilleur ciment qu'on ſe puiſſe imaginer. Il s'endurcit & ſe pétrifie dans l'eau. Il pénétre même dans les cailloux noirs, & les blanchit. Il ſert à faire des móles & des bâtimens aux lieux maritimes. Agricola croit qu'il eſt de nature alumineuſe, bitumineuſe & ſulphurée. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme, & autres Architectes qui en font grand état. *Arena puteolana.*

POUZOL, POZZUOLO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée ſur la côte de la Tèrre de Labour,

à

à deux lieuës & demie de Naples, vèrs le couchant. *Puteoli. Pouzol* eſt aujourd'hui une petite ville, qui a un port aſſez grand & aſſez ſur, une petite citadelle, & un Évêché ſuffragant de Naples. On voit dans cette ville pluſieurs reſtes des ouvrages des Romains, un amphithéâtre à demi ruiné; les ruines d'un temple de Diane, & d'un aûtre dédié à Neptune, les ruines des thèrmes, ou bains de Néron, ceux de Cicéron, dont on ſe ſert encore. Il y a auprès de la ville un labyrinthe ſouterrain, compoſé d'un très-grand nombre de chambres; & on aſſure qu'il y a dans le tèrroir de *Pouzol*, juſqu'à trente-cinq bains d'eaux chaudes & médécinales.

Le golfe de POUZOL. *Puteolanus*, ou *Bajanus ſinus*. C'eſt une petite partie du golfe de Naples. Elle eſt vèrs la ville de *Pouzol*, & les ruines de Baïes, entre le cap Poſilipo, & l'iſle de Procita. MATY.

La montagne de POUZOL. *Olibanus mons*. Cette montagne eſt dans la Tèrre de Labour, près du mont Poſilipo, entre la ville de *Pouzol*, & celle de Naples. MATY.

P O W.

POWHATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Powvatania*. Elle eſt dans la Virginie, ſur la riviè-re de Powvhatan, environ à vingt lieuës de ſon embouchure. MATY.

POVVHATAN. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. *Powvatanus fluvius*. Elle coule dans la Virginie, baigne la ville de Powvhatan, & le fort de James Tovvn, & ſe décharge dans la baye de Cheſapeack. La rivière de *Powhatan* fait porter ſon nom à toute la partie ſeptentrionale de la Virginie. MATY.

POWIS, POWISLAND. ſ. m. Nom propre d'un ancien pays de l'Angletèrre, qui renfèrmoit les Comtez de Radnor, d'Hèreford, de Montgomery, & la partie orientale de celui de Shrop. *Powyſia*. MATY.

P O Y.

POY. Vieux adv. Peu. *Parum, paulum.*

Moult eſt poy *de tels Amans.* R. DE LA RÔSE.

POYER. Vieux v. act. Payer. BOREL. *Solvere.* Les Payſans prononcent encore ainſi en quelques provinces.

P R A.

PRADANI. ſ. m. Tèrme de Relations. Premier Miniſtre d'un Prince aux Indes. *Primus Regis*, ou *Principis adminiſter in India.* Le *Pradani*, ou premier Miniſtre du Pandaratar, c'eſt ainſi que s'appelle le Prince qui a ſur ſes tèrres les Égliſes de Courtour & de Coraly; le *Pradani*, dis-je, ancien ennemi de la Religion Chrétienne, prit de là occaſion d'animer le Prince contre les Fidéles. LETTRES ÉDIF. *T. IX. p.* 212. Le Prince flatté de l'eſpoir d'un gain conſidérable, donna tout pouvoir à ſon Miniſtre. Le *Pradani* envoya ordre ſur le champ au Maniagaren, c'eſt-à-dire, au Gouvèrneur particulier de la Peuplade d'arrêter le Miſſionnaire, & de fouiller dans tous les recoins de ſa maiſon, juſqu'à ce qu'il eût déterré les tréſors qui y étoient cachez. IBID. *p.* 213.

PRADELLES. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Vivarez, ſitué ſur une haute montagne, près des ſources de l'Allier, & à demi-lieuë du bourg de Langouges. *Pratella.* MATY.

PRADO. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le cours de Madrid. *Prado* en Eſpagnol ſignifie *prairie.*

PRAEL. ſ. m. Vieux mot. Pré. BOREL. *Pratum.*

PRAELET. ſ. m. Vieux mot. Petit pré. BOREL. *Pratellum.*

Palay à li el praelet,
Et toſt la vielle & l'archet. COLIN MUSET.

PRAGMATIQUE. adj. f. & ſubſt. Qui ne ſe dit guere qu'en cette phraſe: La *pragmatique Sanction*, *Pragmatica Sanctio.* On attribuë communément, & peut-être ſans trop de fondement, une ancienne *Pragmatique Sanction* à Saint Louis, en 1268. par laquelle il ordonna que les élections auroient cours par tout le Royaume. Le même uſage fut rétabli par la fameuſe *Pragmatique Sanction* dreſſée ſous Charles VII. en 1438. dans une Aſſemblée de l'Égliſe Gallicane tenuë à Bourges, qui contient un réglement de la Diſcipline Eccléſiaſtique en conformité des Canons du Concile de Bâle. C'étoit une barrière que l'Égliſe Gallicane vouloit oppoſer aux entrepriſes de la Cour de Rome. La *Pragmatique* régle la forme des élections qui devoient être faite par le Clergé, déclare les collations appartenir aux Ordinaires, la prévention réſervée au Pape. Elle établit les Prébendes Théologales, & donne le tiers des Bénéfices aux Graduez. Elle abolit les réſervations, annates, déports & autres telles charges. Le Pape Pie II. en obtint l'abrogation de Louis XI. Alors la Cour de Rome emportée d'une joie immodérée fit traîner la *Pragmatique Sanction* par les ruës, & la fit fouetter comme Xèrxès avoit fait autrefois l'Hélleſpont. Le Parlement réſiſta fortement à cette révocation, & refuſa ſon conſentement avec beaucoup de vigueur. Auſſi malgré les efforts de la Cour de Rome la *Pragmatique Sanction* demeura-t-elle toujours en vigueur juſqu'à François I. Le Concordat fait entre Léon X. & François I. en 1515. a abrogé la *Pragmatique Sanction*, que les Italiens ont traitée d'Hérétique & de Schiſmatique. Le Parlement de Paris ne vérifia le Concordat qu'après des ordres réïterez du Roi, avec la réſolution ſecrette de juger toujours conformément à la *Pragmatique Sanction.* C'eſt pourquoi le Roi par une Déclaration en 1517. tranſporta la connoiſſance de toutes les affaires concernant les Bénéfices qui ſont à ſa nomination, au Grand Conſeil. Maréchal, Probus & Guimiez ont fait des Commentaires ſur la *Pragmatique*, & depuis peu Mr Pinſon Avocat.

Ce mot vient de *pragmatica*, qui ſignifie *ordonnance* en Eſpagne. Dans le Droit on appelle *pragmaticum*, une Loi ou Édit de l'Empereur. Il en eſt parlé dans la Loi X. au Code *De ſacro-ſanctis Eccleſiis*, & dans les Capitulaires de Charlemagne.

PRAGOSA. Nom propre d'un cap. *Pragoſum promontorium*, anciennement, *Lithoproſopus mons*, *Theuproſopon promontorium.* C'eſt une montagne de la Phénicie, en Syrie. Elle avance un cap dans la mèr Méditèrranée, entre Tripoli & Giblet. MATY.

PRAGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la Bohême. *Praga.* Elle eſt ſur le Muldavv, à vingt-deux lieuës au-deſſous de Budvveis, & à cinq au-deſſus d'Elbe. *Prague* eſt une ville bien bâtie, & bien peuplée. Elle paſſe pour la plus grande de toute l'Allemagne. Elle eſt diviſée en trois parties; la vieille & la nouvelle *Prague* ſont au levant de la rivière, & la petite *Prague*, jointe à la nouvelle par un pont de vingt-quatre arches, eſt au couchant. On voit dans celle-ci le Palais des Rois de Bohême, l'Égliſe Métropolitaine, & une citadelle; il y en a une aûtre ſur une coline hors de la ville. *Prague* a une Archevêché & une Univerſité. La plupart des Géographes prennent *Prague* pour l'ancienne *Bubienum* & *Marobuduum*, ville des Marcomans, laquelle quelques aûtres pourtant mettent à Budevvifs. MATY. L'Évêché de *Prague* fut érigé vèrs l'an 967. par Jean XIIIe Souverain Pontife, à la demande de Boléſlas le Bon, Duc de Bohême. Le premier Évêque fut un Moine de Saxe nommé Ditmar qui fut ſacré par l'Archevêque de Maïence.

PRAGUERIE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt une ancienne émotion de France. BOREL.

PRAIERIE. ſ. f. Prairie. *Merlin.* BOREL. *Pratum.*

PRAIRIE. ſ. f. Grande étenduë de terre en pré, étenduë de terres baſſes, graſſes & humides, où l'hèrbe croît, & qui fait des prez. *Prata.* Les petites rivieres ſont d'ordinaires bordées de *prairies*, arroſent les *prairies*, ſerpentent dans les *prairies.* On appelle poëtiquement, Émail des *prairies*, les fleurs qui y ſont.

La rivière des PRAIRIES, ou des Hurons. *Pratorum*, ou *Huronum fluvius.* C'eſt une riviere du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle ſe décharge dans la rivière de Saint-Laurens, du côté du nord, vis-à-vis de l'iſle de Mont-Réal. MATY.

PRANGELER. Vieux v. a. Ruminer; de *Prandium.* *Nicod.* BOREL. *Ruminare.*

PRANGUI. ſ. m. Tèrmes de Relations. Franc, Européen; c'eſt ainſi que les Indiens appellent les Européens. *Francus, Europæus, a.* C'eſt une néceſſité aux Miſſionnaires des Indes de prendre le tems de la nuit pour s'éloigner des côtes habitées par les Européens, car ſi nous étions apperçus des Gentils, ils ne manqueroient pas de nous reprocher que nous ſommes *Pranguis*, & cette idée qu'ils auroient, nous rendroit mépriſables à leurs yeux, & leur inſpireroit pour la Religion une horreur qu'on ne pourroit jamais vaincre. LETR. ÉDIF. *T. IX. p.* 126. Les Brâmes pour purifier un jeune-homme de leur caſte de la ſouillure qu'il avoit, diſoient-ils, contractée en demeurant avec un *Praagui*, firent la cérémonie, qu'ils appellent purification. Ils couperent la ligne du jeune-homme, c'eſt un cordon qui eſt la marque de Nobleſſe, le firent jeûner trois jours, le frotterent à pluſieurs repriſes avec de la fiente de vache, & l'ayant lavé cent neuf fois, ils lui mirent une nouvelle ligne, & le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie. LETTRES ÉDIF. *T. X. p.* 28. 29.

PRASHUIK. ſ. m. Nom d'un mois des Sclavons. C'eſt le VIe qui répond au mois de Juin. *Fabricius.*

PRASSEDE. Lac de Sainte Praſſede, ou de Caſtiglione; petit lac de la Campagne de Rome, en Italie. *Perufinus*, ou *Caſtilionenſis lacus.* Il eſt environ à 5. lieues à l'orient de Rome. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui qui portoit le nom de *Burrantes.* MATY.

PRASTANE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Praſtana.* Arnobe, *L. IV. Adverſ. Gentes*, dit que c'étoit Luperca ou Luperque, nourrice de Romulus qu'on appelloit ainſi, parce que Romulus montra plus de force que tous les autres à tirer une fléche, *quòd in jaculi miſſione cunctorum præſtiterit viribus.* Ainſi ce nom venoit de *præſtare, l'emporter ſur un autre.*

PRATICABLE. Voyez PRATIQUABLE.

PRATICIEN. ſ. m. Celui qui ſçait bien le ſtile, l'uſage du Barreau, les formes, les procédures & les réglemens de la Juſtice; qui ſçait bien dreſſer un contrat, inſtruire un procès. *Pragmaticus forenſis.* La principale qualité d'un Procureur, c'eſt d'être bon *Praticien.* On appelle auſſi *Praticiens*, ceux qui ont écrit & donné des formules, des ſtiles, comme Imbert Boyer, Gaſtier le Brun, qui a écrit du procès civil & criminel: le *Praticien* François.

PRATICIEN, ſe dit quelquefois des Avocats & Procureurs qui hantent le Barreau. *Inforenſium rerum uſu peritus.* L'Ordonnance veut que les criées ſoient certifiées par dix *Praticiens*, Avocats & Procureurs de la Juſtice des lieux. En l'abſence du Juge, ou du Lieutenant, c'eſt le plus ancien *Praticien* qui doit tenir le Siége.

PRATICIEN, ſe dit auſſi d'un vieux Clerc ou Solliciteur de procès qui a appris la pratique. *Litium promovendarum Procurator.* On a défendu par pluſieurs réglemens aux *Praticiens* de ſigner des requêtes & des écritures.

PRATIQUABLE, ou PRATICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut mettre en pratique. *Practicus, ad praxim facilis.* Dieu ne nous ordonne rien d'impoſſible, tous ſes commandemens ſont *pratiquables.* Voilà une machine d'une belle invention, mais elle n'eſt pas *praticable.* Le ſeul défaut de la ſcience des longitudes de Morin, c'eſt que ſes obſervations ne ſont pas *praticables* ſur la mèr. On dit auſſi que des chemins ne ſont pas *praticables*, quand ils ſont rompus, & qu'il eſt difficile d'y paſſer. Les chemins ne ſont pas *praticables* à cauſe des neiges. RENAUDOT.

PRATIQUE, adj. f. & ſ. En Philoſophie on le dit de ce qui peut être réduit en acte. *Praxis, practicus, operativus.* On diſpute fort au Collége, ſi la Logique & la Morale ſont des ſciences ſpéculatives, ou *pratiques.* La Géométrie *pratique* eſt un traité particulier qui enſeigne à conduire & diviſer des lignes, tracer des figures, meſurer des hauteurs, ou autres menus problêmes ſemblables, mais elle ne comprend pas toutes les opérations de la Géométrie qui ſe réduiſent en *pratique.* Par exemple, la Trigonométrie, qui apprend la réſolution des triangles, eſt une ſcience à part. On éléve les enfans ſans aucun principe *pratique* de Religion. FLÉCH. Il y a long tems que votre Philoſophie eſt *pratique*; & que vous ſçavez ſi bien uſer de l'affliction, qu'il n'y a qu'à vous propoſer pour exemple à vous même. BALZ.

Ce mot eſt originairement Grec, & vient de πρακτικὸν.

PRATIQUE. ſ. f. Méthode, manière de faire les choſes. *Praxis, methodus, via, ratio.* Il y a pluſieurs *pratiques* & manieres de diviſer une ligne en cent parties égales. Regiomontanus a une *pratique* particuliere de domifier, de faire un thême céleſte, & différente de celle des Arabes. Pour avoir deux moyennes proportionnelles, on a trouvé des *pratiques* méchaniques par le méſolabe, qui ſont dans Eutocius; mais on n'en a point trouvé de rationnelle ou géométrique. L'Abbé Heſdelin a fait un beau traité de la *pratique* du Théatre, de la manière de bien conduire un Poëme Dramatique.

PRATIQUE, ſe dit ordinairement de l'uſage du monde, des Coutumes, des modes, des choſes à quoi on s'applique. *Uſus, agendi ratio, mos.* Un homme prudent ſuit la *pratique*, le train ordinaire du monde, il ne ſe ſingulariſe point. Nos peres avoient pluſieurs bonnes coutumes qui ne ſont plus en *pratique.* Les Caſuiſtes poſent pluſieurs maximes qui ſont vraies dans la ſpéculation, mais dangereuſes, quand on les réduit en *pratique.* Un Philoſophe chagrin & auſtere effarouche les jeunes-gens, & leur fait ſoupçonner que la vertu eſt d'une *pratique* ennuyeuſe. LA BRUY. On ſe mortifie quelquefois par amour propre, pour ſe diſtinguer par les *pratiques* éclatantes d'une piété ſinguliere. FLÉCH. Une longue complaiſance eſt ſouvent d'une *pratique* amere & genante. BELL. Nous ſommes d'ordinaire fort éxacts dans la *pratique* de certains devoirs extérieurs, juſqu'à y être attachez d'une maniere ſuperſtitieuſe & Judaïque. NIC. La Couronne attire moins ſur Votre Majeſté la vénération des Peuples, que les *pratiques* édifiantes d'une piété conſtante & ſolide. FLÉCH. Il n'a pas la *pratique*, la converſation des Sçavans.

PRATIQUE, ſignifie auſſi, routine, habitude contractée par un exercice aſſidu. *Mos, experientia.* Un Marchand ne ſçait l'Arithmetique que par *pratique*, ſans ſçavoir la raiſon de ce qu'il fait. La *pratique* continuelle d'un métier rend un Artiſan habile. Outre la ſcience, il faut encore la *pratique*, acquerir l'habitude. Cet homme n'a pas la *pratique* des armes, de la danſe.

PRATIQUE, en termes de Palais, ſe dit de la ſcience d'inſtruire un procès ſelon les formes préſcrites par l'Ordonnance, les Coutumes du pays, & les réglemens faits ſur ce ſujet. *Notitia rerum forenſium.* En ce cas il eſt oppoſé au *Droit.* Un Procureur doit bien ſçavoir la *Pratique*, & un Avocat le Droit. Il y a différens ſtiles & *pratiques*, ſuivant les diverſes Juriſdictions.

PRATIQUE, ſe dit auſſi des ſacs & papiers qui ſont dans l'étude d'un Procureur, des minutes des Notaires, de leurs habitudes & de leurs cliens. *Litium inſtrumenta.* On vend maintenant les *Pratiques* des Procureurs, lorſqu'ils meurent, ou qu'ils quittent leur charge, trente ou quarante mille livres. Ce Clerc de Notaire a acheté l'office & la *pratique* de ſon maître.

PRATIQUE, ſe dit auſſi de la chalandiſe des Marchands & des Artiſans. *Emptorum affluentia.* Ce Drapier fournit les habits des Suiſſes, voilà une bonne *pratique.* Un Cordonnier qui ne veut plus travailler pour quelqu'un, dit que c'eſt une chaude *pratique*, qu'il y a de meilleures *pratiques.* On ne ſçauroit avoir de la beſogne de cet Ouvrier, tant il a de *pratique.*

PRATIQUE, en termes de mer, ſignifie, traite & commerce. *Copia commercii.* Il y a des peuples ſi barbares qu'on ne peut avoir *pratique* ni communication avec eux, quelques ſignes d'amitié qu'on leur témoigne.

PRATIQUES, au plurier, ſe dit odieuſement des cabales & menées ſecretes qu'on fait pour nuire au public, ou au particulier. *Clandeſtinum concilium, commercium.* Il y a long-tems que cet homme entretient de ſourdes *pratiques* avec les étrangers. Cette Revendeuſe a des *pratiques* ſecrettes dans cette maiſon, des *pratiques* dangereuſes. Pendant les troubles ce ne ſont que *pratiques*, cabales & intrigues. Ses *pratiques* nous firent avoir une armée de cinq mille hommes. VOIT. On faiſoit des *pratiques* pour le perdre. ROCHEF.

PRATIQUE. adj. de tout genre (quelques-uns diſent *Pratic* au maſculin.) Expérimenté, verſé. *Peritus rerum agendarum.* C'eſt un homme habile & *pratic.* Ce mot eſt douteux. RÉFL. On dit qu'un homme eſt *pratique* dans les bâtimens, quand il a de l'expérience dans l'éxécution des ouvrages. DAVILER. Voyez PRACTIQUE.

LA PRATIQUE DE L'ART. Terme de Philoſophie hermétique. C'eſt la maniere de faire la pierre philoſophale. *Artis hermetica methodus.* La *Pratique de l'Art* ou ſujet de la pierre des Sages n'eſt nullement difficile: c'eſt pourquoi les Philoſophes l'ont appellé jeu d'enfant, & ouvrage de femme, ce qui ſe doit entendre pour ceux qui le ſçavent; mais c'eſt un travail inſurmontable pour ceux qui prétendent l'apprendre par la ſeule lecture des livres des Philoſophes, ou par leur étude & leur travail particulier. DICT. HERM. Voyez RÉGIME.

PRATIQUER. v. act. Mettre en pratique. *Ad praxim redigere; profiteri, exercere.* Ce n'eſt pas tout d'aller ouir un Prédicateur, il faut *pratiquer* ce qu'il dit. La théorie eſt inutile, quand on ne peut pas *pratiquer* la choſe démontrée. Celui qui *pratique* les leçons de la Philoſophie, en a mieux profité que celui qui les ſçait. MONT. On ne doit pas du moins *pratiquer* le vice ſous l'équipage de la vertu. ABL. On impoſe des devoirs rigides aux autres, quand on n'eſt pas obligé de les *pratiquer* ſoi-même. S. ÉV. On ne peut aquérir d'habitude qu'à force de *pratiquer.* Cette machine eſt impoſſible à *pratiquer.*

PRATIQUER, ſignifie auſſi, Faire d'une certaine maniere. *Exercere modo ſpeciali, profiteri.* Les Anciens ont *pratiqué* d'une maniere la Médecine, & les Modernes de l'autre. Voilà une nouveauté qu'on n'a vu encore *pratiquer* à perſonne. Cela eſt bon en Italie, mais on ne le *pratique* point en France.

PRATIQUER, ſignifie encore, Diſpoſer des lieux avantageuſement, & avec ménage. *Diſponere.* Cet Architecte a *pratiqué* une garderobe dans l'irrégularité de cette chambre. Les Architectes *pratiquoient* des lieux pour y mettre des vâſes d'airain. ABR. DE VIT. Ce Tailleur m'a *pratiqué* un habit dans ce mauvais reſte d'étoffe.

PRATIQUER, ſignifie auſſi, Converſer avec quelqu'un, avoir familiarité avec lui. *Uti familiariter.* Il ne faut *pratiquer* qu'avec des gens dont on connoît le mérite & la probité. On s'attache volontiers aux honnêtes-gens, parcequ'on a du plaiſir & de l'honneur à les *pratiquer.* LE CHEV. DE M. Quand on *pratique* avec les gens de mauvaiſe vie, on eſt en danger de ſe perdre.

PRATIQUER, ſignifie encore, Corrompre, ſuborner. *Seducere, ſubornare, corrumpere.* On a découvert à la confrontation, que tous ces témoins étoient *pratiquez* & ſubornez. On a envoyé des eſpions & de l'argent dans le camp ennemi pour *pratiquer* & débaucher les ſoldats, pour les faire déſerter. Il envoyoit ſous main *pratiquer* les Perſes. VAUG. *Pratiquer* les voix, c'eſt-à-dire, les briguer.

PRATIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Frequentatus, tractatus, exercitatus.*

PRATO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Florentin en Toſcane. *Pratum.* Elle eſt dans une agréable campagne, ſur le Biſentino, entre Piſtoye & Florence, à quatre lieuës de chacune. *Prato* a une Évêché ſuffragant de Florence, & uni à celui de Piſtoye. MATY.

PRATOLINO. ſ. m. Nom d'un village du Florentin, en Toſcane. *Pratolinum.* Il eſt à une lieuë & demie de Florence, vers le nord. Le Grand Duc de Toſcane y a un beau Palais. MATY.

PRATO-MAGNO. Nom d'une petite Campagne du Florentin en Toſcane. *Pratum Magnum*, anciennement *Etrusci Campi.* Elle eſt au levant de Florence, environnée au couchant, au ſud & au levant par la rivière d'Arno. C'eſt une des plus belles & des plus peuplées contrées de l'Italie. MATY.

PRAXÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte hérétique. Diſciple ou ſectateur de Praxéas. *Praxeanus, Praxeas diſcipulus*, ou *aſſecla.* Praxéas étoit d'Aſie, & vivoit au II. ſiécle de l'Égliſe. Il fut d'abord diſciple de Montan. Enſuite il l'abandonna, & le déféra même au Pape Pie I. Praxéas n'en fut pas plus Catholique, pour avoir renoncé à cette héréſie. Il ſe fit Héréſiarque & chef de parti lui-même, & enſeigna, qu'il n'y avoit point de pluralité de perſonnes en Dieu; que le Pere qui avoit tout créé étoit celui-là même qui avoit ſouffert ſur la croix, doctrine qui dans la ſuite fut embraſſée par les Monarchiques, les Sabelliens, & les Patropaſſiens. Il prétendoit que diviſer l'autorité de Dieu en trois perſonnes, c'étoit la diminuer. Auſſi ne la partage-t-on point en admettant trois perſonnes. Tertullien, dans ſon Livre contre cet Hérétique, & dans ſes Préſcriptions; & Optat de Milève, *L. I.* contre les Parméniens réfutent cet Héréſiarque. Quelques *Praxéens* ne batiſoient pas au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit.

PRAXIDICE. ſ. f. Terme de Mythologie. Déeſſe qui contenoit les hommes dans la juſteſſe des paroles & des actions, qui a ſoin qu'on ne faſſe rien que bien à propos. On pourroit l'appeller Déeſſe des bienſéances. *Praxidice.* Suidas ne prend point ce nom pour un nom propre, mais pour un nom commun avec trois filles d'Ogyges, Alalcoménie, Telxinie & Aulide. Pauſanias, dans ſes Bœotiques, reconnoît auſſi pluſieurs *Praxidices.* L'une d'elles fut mariée à Tremilus, & en eut Cragu, qui donna ſon nom à une montagne de Lycie, comme la Lycie elle-même prit le nom de *Tremila.* Les *Praxidices* avoient un temple chez les Haliatiens. Celle que l'on honoroit le plus, étoit Alalcoménie, parce qu'elle avoit élevé Pallas, & on la nommoit par excellence *Praxidice.* Ménélas, de retour de la guerre de Troye, lui dédia une Statuë. Suidas aſſûre que les Statuës de *Praxidice* n'étoient qu'une tête. De même on ne lui offroit en ſacrifice que la tête des Animaux. Voyez Suidas & Heſychius à ce mot.

PRAYER, PROYER, ou TÈRIS. ſ. m. Nom d'un Oiſeau. *Cinebramus*, en Grec, *Miliaris.* Le *Prayer* a quaſi le champ du pennage comme l'alouette ou la linotte, n'ayant pas tant de blanc le long des ailes. Cet oiſeau eſt plus blanc que le cochevis; il a le bec court & gros, ayant une éſpéce de petite butte ronde & dure comme un os dedans le palais au haut de ſon bec, dont la partie d'en bas ſemble avoir été échancrée tout exprès. Il n'y a point d'oiſeau qui ait le bec de ſemblable maniere, il eſt pâle deſſous le ventre, quelque peu moucheté de brun; ſes jambes & ſes piéds ſont entre la couleur rouge & le tanné, ſemblable à celle de l'alouette, ayant l'argot bien long, ce qui donne à connoître que c'eſt un oiſeau terreſtre qui s'eſpoudre; il ne perche guere ſur les branches; quelques-uns ont le pennage ſi approchant de la linotte, qu'il n'y a autre différence entre eux que la groſſeur.

Il eſt nommé *Prayer* à cauſe qu'il fréquente les prez.

PRE.

PRÉ. ſ. m. Terre humide & non labourée, où l'herbe croît naturellement. *Pratum.* Les *prez* ſe fauchent, & les bleds ſe ſcient. Les *prez* bas manquent moins ſouvent que les *prez* hauts. Un *pré à regain* eſt celui qui a une ſeconde herbe, qu'on fauche deux fois. Il faut faire des rigoles ou ſaignées dans les *prez* pour leur conſerver l'humidité.

On dit proverbialement, cela eſt verd comme *pré*; pour dire, fort verd. On dit d'un vieil avare, d'un homme inutile, qu'il vaut mieux en terre qu'en *pré*; pour dire, qu'on ne perd rien à ſa mort. On dit auſſi d'un brave, qu'il va ſouvent ſur le *pré*; pour dire qu'il ſe bat ſouvent en duel. On dit auſſi, qu'épargne de bouche, vaut rente de *pré*: ce qui ſe dit parce qu'il n'y a pas de meilleurs fonds, ni dont le revenu ſoit ſi aſſuré, que celui des *prez.*

PRÉADAMITE. ſ. m. Qui a été devant Adam. *Praadamita.* Le Livre de *Préadamites* qu'Iſaac de la Péreyre fit imprimer en Hollande l'an 1655, lui donna d'abord quelques ſectateurs en ce pays-là où les nouveautez en matiere de Religion ſont toujours bien reçuës. Mais cette ſecte fut éteinte dès ſa naiſſance. Des Marêts Profeſſeur en Théologie à Groningue, publia l'année ſuivante un ouvrage contre l'Auteur des *Préadamites*, ſous le titre de *Refutatio fabulæ Praadamiticæ.* La Péreyre y fit une réplique. Cet Auteur donne le nom d'*Adamites* aux Juifs, comme étant ſortis d'Adam, & il donne le nom de *Préadamites* aux Gentils, ſuppôſant qu'ils étoient long-tems devant Adam. Mais cette fable eſt tout-à-fait contraire aux premieres paroles de la Genéſe. La Péreyre voyant que l'Écriture paroiſſoit contraire à ſon ſyſtême eut recours à l'antiquité fabuleuſe des Égyptiens & des Caldéens, & à quelques Rabbins mal ſenſez qui ont feint qu'il y avoit eu un autre monde avant celui que Moïſe décrit au commencement de la Genéſe. Ceux qui ont publié malignement ſon épitaphe en vers ne lui ont pas rendu Juſtice. Car il n'eſt point vrai, qu'il ait été *Catholique, Huguenot, enfin Préadamite*; que *quatre Religions lui plûrent à la fois*, & qu'il ſoit enfin mort *ſans en choiſir aucune.* Iſaac la Péreyre étoit de Bourdeaux, né de parens Huguenots. Il a vécu environ 60. ans dans le Huguenotiſme; il faiſoit encore profeſſion de cette Religion, lorſqu'il fut pris en Flandres par des Inquiſiteurs qui le traiterent fort mal, quoiqu'il fût alors au ſervice de Monſieur le Prince. Mais il appella de leur Sentence à Rome où il alla, & il y fut très-bien reçu du Pape Alexandre VII. Il y imprima une rétractation de ſon livre des *Préadamites.* Après avoir demeuré en France quelques années chez Monſieur le Prince en qualité de Bibliothécaire, il ſe retira dans une maiſon des Péres de l'Oratoire qui eſt dans le voiſinage de Paris. Il y eſt mort faiſant profeſſion de la Religion Catholique. Il diſoit à ſes amis, que lorſqu'il avoit compoſé ſon ouvrage, il avoit expliqué l'Écriture ſelon ſes idées, & en bon Huguenot; mais que depuis qu'il étoit Catholique, il étoit perſuadé que ſon ſyſtême des *Préadamites* ne pouvoit ſe défendre, parce qu'il étoit oppoſé à toute la tradition.

PRÉALABLE. ſ. m. Qui doit ſe faire auparavant. *Ante omnia.* Il eſt *préallable* de juger le poſſeſſoire, devant que d'aller au pétitoire. Il eſt *préallable* d'inſtruire l'inſcription en faux, devant que de juger le procès. C'eſt un *préallable* d'examiner la forme, avant que de venir au fonds.

Ce mot vient du Latin *præambulum.*

PRÉALABLE. adv. Auparavant. *Pra omnibus.* On ne peut traiter ſûrement avec un Plénipotentiaire, qu'on n'ait *au préallable* eu communication de ſon pouvoir.

PRÉALABLEMENT. adv. Auparavant; avant toutes choſes. *Ante omnia.* On a condamné cet aſſaſſin à être rompu vif, *préallablement* appliqué à la queſtion ordinaire & extraordinaire, pour avoir révélation de ſes complices. L'uſage de ces mots eſt aujourd'hui renfermé dans la Pratique, & viennent de *pré*, & *allable*, vieux mot ſignifiant *qui peut marcher.* On ne s'en ſert qu'en parlant d'affaires & de procès. CORN.

PRÉALÉGUÉ, ÉE. adj. Qui a été dit, ou cité auparavant. *Ante dictus, citatus.* Cette queſtion ſe décide par un paragraphe de la loi *préallegnée.* Le dernier paſſage ſemble contredire celui qui a *préallegué.* C'eſt un ſens bien different du *pré allegué.*

PRÉAMBULE. ſ. m. Diſcours, éſpéce de préface, ou d'éxorde qu'on fait avant une narration, ou avant que d'entrer en matiere. *Exordium, prooemium.* Les *préambules* ſont comme des entrées, ou des veſtibules dont on embellit les édifices. DAC. Les Dialogues ennuyent ſouvent par leurs longs & inutiles *préambules.* Parlez en peu de mots, & ſans *préambule.* Les emprunteurs font de longs *préambules*, avant que d'allonger l'eſtocade. Celui qui annonce une facheuſe nouvelle eſt obligé de faire quelque *préambule* pour en adoucir le chagrin.

Ce mot vient de *pra* & *ambulare.*

PRÉAU. ſ. m. Petit pré. *Pratulum.* Il eſt peu en uſage au propre & ſe dit au figuré d'une cour de Concierge, ou priſon, où on laiſſe aller les priſonniers pour prendre l'air. On a ôté ce criminel des cachots, & on l'a mis ſur le *préau.* Le Parlement va quatrefois l'année au *préau*, c'eſt-à-dire, va tenir une ſéance dans le *préau* de la Conciergerie pour viſiter les priſonniers, & les délivrer, quand il y a lieu. On appelle auſſi *préau*, l'éſpace couvert de gâzon, & environné de portiques dans un Cloître. Il y a un joli *préau* dans l'avant-cour de cette maiſon. L'ACAD.

PREAUX. ſ. m. Nom propre de deux Abbayes de Normandie, en France, l'une de Bénédictins, & l'autre de Bénédictines. *Pratellum.* Elles ſont ſur la Rille, à une lieuë au-deſſous du Ponteau-de-mer, dans un fond.

PRÉBENDE. ſ. f. Ce mot ſe confond ordinairement avec *Chanoinie* & *Canonicat. Prebenda.* Néanmoins dans le Droit Canonique

nonique il y a quelque difference. La *Prébende* eſt un droit qu'a un Eccléſiaſtique dans une Égliſe Cathédrale, ou Collégiale où il deſſèrt, de pércevoir cèrtains revenus Écclésiaſtiques, & de jouir de cèrtains droits ou en argent, ou en éſpéces; elle eſt ainſi appellée, *à prebendo*. Au lieu que la *Chanoinie* eſt ſimplement un titre, ou qualité ſpirituelle indépendante de cette préſtation, ou revenu temporel: enſorte que la *Prébende* peut ſubſiſter ſans le Canonicat, & que la Chanoinie eſt inſéparable de la *Prébende*: car ce n'eſt pas à la *Prébende* que le droit de ſuffrage, & les aûtres droits ſpirituels ſont annéxez; mais à la Chanoinie; & lorſque la *Prébende* eſt jointe au Canonicat, elle devient ſpirituelle à cauſe du Canonicat auquel elle eſt attachée. Autrefois le Pape créoit des Chanoines avec droit de prendre place dans le chœur; & d'avoir voix délibérative, avec l'éxpectative de la premiere *Prébende* qui viendroit à vaquer. Mais cela ne ſe fait plus: c'étoit une réſerve prohibée par le Concile de Trente; mais ſeulement le Pape crée un Chanoine ſans *Prébende*, quand il veut conférer une dignité dans une Egliſe, pour l'obtention de laquelle il faut être Chanoine. Alors il crée en même tems un Canonicat qu'on appelle *ad effectum*, qui eſt un titre ſtérile & infructueux, qu'il confere pour rendre capable de cette dignité, laquelle eſt affectée à la qualité de Chanoine. Ces ſortes de Chanoine ſont appellez Chanoines en hèrbe, & *jus ventoſum*. Il y a dans quelques Égliſes des doubles-*Prébendes*, & des *Semi-prébendes*. Originairement la *Prébende* n'étoit qu'une livrée, ou une portion des choſes néceſſaires à la vie. C'eſt un droit honorifique qui appartient au Roi pour ſon joyeux avénement à la couronne, que de nommer aux premieres *Prébendes* vacantes par mort dans les Egliſes Cathédrales & Collegiales. On appelle *Prébende Théologale*, une *Prébende* laquelle ſelon les Ordonnances d'Orléans & de Blois doit être affectée à un Docteur en Théologie, dans chaque Egliſe Cathédrale ou Collégiale, pour prêcher le Dimanche, & faire trois fois chaque ſemaine une leçon publique. Par les mêmes Ordonnances il y a auſſi une *Prébende Préceptoriale*, c'eſt-à-dire, une *Prébende* dont les revenus ſont déſtinez à l'entretien d'un Précepteur, lequel eſt obligé d'inſtruire les jeunes enfans de la ville gratuitement, & ſans ſalaire. On lui peut conférer la *Prébende* ſans le Canonicat. Panorme a obſèrvé que dans l'Égliſe Cathédrale de Chartres, il y a des *Prébendes* réſervées à des Laïques, & pour l'entretien de quelques perſonnes de naiſſance.

PRÉBENDÉ, ÉE. adj. Chanoine qui jouit des revenus d'une Prébende & d'une Chanoinie. *Annona ſacra jure fruens.* On a dit auſſi autrefois *Prébendier*. Les Chanoines *prébendez* ont la préſéance ſur les Chanoines honoraires & *ad effectum* ſeulement. En quelques lieux on dit, *apprébender* un homme, pour dire, lui conférer une Prébende.

PRÉBENDIER, ERE. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à cèrtains pauvres que les Égliſes nourriſſoient. *Prabendarius, a.* A l'heure de tierce deux Aumoniers (de Saint Thomas de Cantorbéri) ſervoient encore cent pauvres de ceux que l'on nommoit *Prébendiers*. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. LXX. p.* 151.

PRÉCAIRE. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit adverbialement d'un fond dont on n'a pas la pleine propriété, dont on ne peut diſpoſer, & qui eſt preſque par emprunt. *Precario.* Dans les contrats de conſtitution de rente, on met la clauſe de conſtitut de *précaire*, c'eſt à-dire, que le propriétaire, ne poſſéde plus les héritages qu'il hypothéque, qu'à la charge de la rente; qu'il s'en déſſaiſit juſqu'à la concurrence de la valeur de la ſomme qu'il emprunte. Un douaire, un uſufruit, ne poſſédent que par *précaire*. Pour acquérir une préſcription, il ne faut poſſeder ni par force, ni en cachette, ni par *précaire*. Dans les vieux titres on appelle *précaire*, ou *precaria*, un bail d'héritage donné en emphytéoſe, ou bail à vie. On en a vu dont la jouiſſance étoit accordée juſqu'au cinquiéme héritier, ou à la cinquiéme génération: cela ſe faiſoit d'ordinaire en faveur de l'Égliſe.

PRÉCAIREMENT. adv. Par grace, & par pure ſouffrance. *Gratuito, gratis.* C'eſt régner *précairement*, quand l'empire ne s'étend que ſur les choſes pèrmiſes. ROCHEF.

PRÉCAUTION. ſ. f. Sûreté qu'on prend pour ſe garentir de quelque mal qui doit arriver; meſures pour prévenir un inconvénient. *Precautio.* Un habile homme, en faiſant un marché, doit prendre toutes ſes *précautions*, & ſes ſuretez. *Suis rebus cavere, vel ſibi.* On ne ſçauroit prendre trop de *précaution* contre l'amour. CORN. Fabius homme ſage, mettoit la ſeule éſpérance du ſalut dans les *précautions* d'où peut naître la ſureté. S. ÉVR. Ce prudent Miniſtre étoit plutôt d'humeur à prendre des *précautions* inutiles, qu'à négliger les néceſſaires. S. ÉVR. L'Empereur Conſtance, par une *précaution* politique, fit mourir toute ſa famille. HERMAN. Ces étourdis qui ont une éxtrême confiance, vivent ſans *précautions*. BELL. Scarron a fait une Nouvelle de *la Précaution inutile*, contre l'infidélité des femmes. Les gens valétudinaires ſe purgent par *précaution*.

PRÉCAUTION. Prudence, retenuë, circonſpection, ménagement. *Circumſpectio, prudentia, providentia, moderatio.* Les myſteres de la Religion ſont des matieres délicates, qu'il faut traiter avec beaucoup de ſageſſe & de *précaution*. BOSS. Le zèle ne compatit point avec ces froides *précautions* que l'on voit pratiquer à tant de gens. CL. Il y a des épanchemens de tendreſſe & de ſincerité, où l'art de la *précaution* ne devroit point avoir de part. H. S. DE M. Cette femme eſt trop indiſcrette & trop étourdie, pour s'aſſujettir aux *précautions* que la prudence éxige. BELL. On ne ſçauroit ſe montrer devant le Public avec trop de ſageſſe & de *précaution*. CL. On n'aime que foiblement quand les *précautions* ſont encore les maitreſſes des tranſports. VILL.

PRÉCAUTIONNER. v. n. qui ne s'employe qu'avec le pronom perſonnel. *Providere, precavere.* On a beau ſe *précautionner*, il y a des malheurs qu'on ne peut éviter. Les âmes pleines de candeur, ſont d'ordinaire plus ſimples dans le bien, que *précautionnées* contre le mal. FÉN. Ulyſſe étoit prudent, timide & *précautionné* contre les périls. S. ÉVR.

PRÉCÉDEMMENT. adv. Anterieurement. *Priùs, imprimis, ante omnia.* Celui qui ſaiſit une ſomme mobiliaire *précédemment* à un autre doit être payé. Ce créancier ſera colloqué *précédemment* à vous, parcequ'il eſt antérieur en hypothéque.

PRÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui a été auparavant. *Precedens, antecedens, ſuperior.* Les Édits poſtérieurs révoquent les *précédens* qui y ſont contraires. Il y a deux arrêts *précédens* qui ont préjugé cette queſtion. Cela s'eſt fait ces jours *précédens*, ces jours paſſez. Cette queſtion eſt traitée dans les livres *précédens* & dans les ſubſéquens. Dans les ſiécles *précédens* on vivoit ainſi.

AU PRÉCÉDENT. adv. Ci-devant. *Anteà.* L'homme fragile qui ſe confeſſe d'un péché y retombe comme au *précédent*. On doute de l'uſage de ce mot.

PRÉCÉDER. v. act. Qui a été auparavant. *Antecedere, præcedere, ire, præire.* Ceux qui nous ont *précédé*, & qui viendront après nous. La preuve d'une propoſition d'Euclide dépend de toutes celles qui *précédent*. Venus *précéde* quelquefois le Soleil, & elle le ſuit quelquefois. Dans les ordres celui qui *précéde* en hypothéque eſt le premier colloqué. La ſortie d'Égypte *précéde* la conſtruction du Temple de Salomon de plus de cinq cens ans.

PRÉCÉDER, ſe dit quelquefois en matiere de cérémonie, & ſignifie, Avoir la ſéance dans une aſſemblée, le pas devant dans une marche, à l'égard de quelque aûtre. *Antecedere.* Un Préſident *précéde* un Conſeiller. Un Avocat *précéde* un Procureur. Il y a à la Cour cent inſtances de réglemens entre divers Officiers pour ſçavoir qui *précédera*. Ils concluoient à ce qu'il fût dit qu'ils nous *précéderoient*. PAT.

PRÉCÉDER, ſignifie auſſi, Surpaſſer. *Précéder* quelqu'un en valeur, en mérite, en prudence. L'ACAD. *Præſtare honore & dignitate.*

PRÉCÉDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRÈCEINTE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit des bordages qui ſont un peu élevez, qui régnent tout autour du navire, & qui en diſtinguent les étages. On les appelle auſſi *ceintes* ou *chaintes*.

Ce mot vient de *præcincta*, qui ſignifie le tour ou enclos par lequel quelque lieu particulier eſt borné ou environné.

PRÉCELLER, Valoir davantage. BOREL. *Præcellere, antecellere, præſtare.*

Puiſqu'en ce donc tous autres précellez. MAROT.

PRÉCENTEUR. ſ. m. Terme dont on ſe ſert en quelques Égliſes Cathédrales de France, pour ſignifier le Chantre qui eſt le Maître du Chœur. *Præcentor.* Le Chantre de la Cathédrale de Saint-Jean de Lion s'appelle le *Précenteur*, parcequ'il chante devant les aûtres.

PRÉCEPTE. ſ. m. Régle, maxime, principe des arts & des ſciences, & qu'il faut ſçavoir pour y reüſſir. *Præceptum, canon, norma.* Les Sçavans ont réduit les ſciences en régles & *préceptes*. Ariſtote a donné des *préceptes* pour la Logique, la Morale, l'Éloquence & la Poëſie. On ne ſçauroit manquer en ſuivant les *préceptes* & les enſeignemens d'un ſi grand homme. La contrainte des *préceptes* affoiblit & déſſéche l'eſprit. BOIL. Les *préceptes* deviennent ſi préſens par l'éxercice, qu'on les pratique ſans avoir beſoin d'en repaſſer toute la ſuite, & d'y faire attention. NIC. Il ne faut pas propoſer aux jeunes-gens une foule de *préceptes*, qui ne ſervent qu'à charger la mémoire, & à embarraſſer l'eſprit. PORT-R. Les *préceptes* n'ont pas tant beſoin d'ornement que de netteté. S. ÉVR.

PRÉCEPTE, en matiere de Morale & de Religion, ſe dit des loix, des commandemens de Dieu & de l'Égliſe; leçon, inſtruction,

ſtruction. *Lex*, *Decalogus*, *præceptum*, *mandatum*. Le Décalogue contient les *préceptes*, ou les commandemens de Dieu. Les conſeils Évangeliques, ſelon l'Égliſe Romaine, ſont diſtinguez des *préceptes*; ils ne paſſent point pour *préceptes* néceſſaires à éxécuter. Il y a des *préceptes* affirmatifs, & des *préceptes* négatifs. La Morale contient des *préceptes* pour bien vivre. C'eſt un *précepte* de nature de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qu'on nous fît. Les *préceptes* & les moralitez ſont le langage de la vieilleſſe. DAC. Des hommes nourris dans le libertinage ne ſçauroient s'accoutumer à la ſévérité des *préceptes* de la Morale. S. ÉVR. On prêche les *préceptes* pour l'honneur de les prêcher: mais on ſe met peu en peine de les pratiquer. DAC.

Une morale nuë apporte de l'ennui:
Le conte fait paſſer le précepte *avec lui.* LA FONT.

PRÉCEPTEUR. ſ. m. Celui qu'on donne à un écolier pour conduire ſes études, & pour obſerver ſes déportemens. *Præceptor*, *pædagogus*. Les grands Seigneurs donnent à leurs enfans des Gouverneurs & des *Précepteurs*. Mr l'Évêque de Méaux a été *Précepteur* de Mr le Dauphin, & Mr l'Archevêque de Cambrai l'a été de Mr le Duc de Bourgogne. Les bourgeois leur donnent des Répétiteurs, & des gens qui les conduiſent au Collége, qu'ils appellent *Précepteurs*.

PRÉCEPTEUR, ſe dit par extenſion de ceux en général qui inſtruiſent les autres. *Doctores*, *præceptores*, *monitores*. Les animaux ſont les *Précepteurs* des hommes dans la fable. LA FONT. Les Philoſophes ſont les *Précepteurs* du genre humain. ABLANC.

PRÉCEPTEUR. ſ. m. Terme en uſage dans l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, dont nous parlons, *T. II. p.* 1421. *Præceptor*. L'Ordre du Saint-Eſprit a d'abord été mixte, compoſé de perſonnes Eccléſiaſtiques, faiſant profeſſion de la vie religieuſe engagées par des vœux ſolemnels, & de perſonnes Laïques qui ne faiſoient que des vœux ſimples. On regarda dans la ſuite cet Ordre comme militaire. Le nom de Maître, que prenoient ceux qui le gouvernoient, fut changé en celui de *Précepteur* ou Commandeur. Il n'y a néanmoins aucune preuve que ces Hoſpitaliers ayent porté les armes, & ayent été employez dans les Croiſades comme les autres Hoſpitaliers; mais l'on trouve que le nom de Commandeur, *Commendator*, leur eſt donné dans une Bulle d'Alexandre IV. de l'an 1256. & en d'autres. *P. Hélyot*, *T. II. p.* 203. 204.

PRÉCEPTORIAL, ALE. adj. & ſubſt. Il ne ſe dit guere que d'une Dignité, ou Chanoinie dans une Égliſe, qui eſt chargée du ſoin d'enſeigner. *Præceptoria dignitas*. Il y a dans les Chapitres des Prébendes *Préceptoriales*. La *Préceptoriale* eſt vacante.

PRÉCESSION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie; on le dit des équinoxes, qui par le mouvement fort lent du ciel des étoiles fixes, ou de la huitiéme ſphere, ont changé. *Præceſſio*. Du tems d'Hipparchus, & des plus anciens Obſervateurs, les équinoxes étoient fixez au premier degré, & à la premiere étoile d'Aries, & de Libra. Maintenant les ſignes du Firmament ne ſont plus au même point, & les étoiles qui étoient jointes au Soleil, quand il étoit à l'équinoxe, ſont maintenant de 26 degrez plus bas. En l'année 1700. la *préceſſion* des équinoxes étoit de 29 degrez & demi, & à un demi degré près du Taurus. Ainſi elle augmente tous les ans à proportion du mouvement des étoiles fixes: la révolution entiere s'achevera ſur ce pié-là en 25816 ans, ſelon Tycho-Brahé: en 25920. ſelon Riccioli, & en 24800. ſelon Mr Caſſini.

PRÉCHANTRE. ſ. m. Nom d'un Office Eccléſiaſtique dans les Chapitres, ou Égliſes Canoniales. *Præcentor*. S. Aldric Chanoine & *Préchantre* de Saint-Étienne de Mêts, puis Évêque du Mans, aſſembla en un cloître les Chanoines de ſa Cathédrale juſqu'alors diſperſez dans la ville; & fit beaucoup d'autres biens ſpirituels & temporels. CHASTELAIN, *Martyrol. T.* 1. *p.* 113. L'Auteur de *Sicilia Sacra*, dit que Saint Gerland étoit *Préchantre* de la Cathédrale de Méleto en Calabre, & il peut ne s'être pas trompé en cela. Chaſtelain, *Martyr. T. I. p.* 772. Cet Auteur écrit *Préchentre* par un E, mais mal, puiſque l'on écrit chanter, & chantre.

PRÉCIEUSEMENT. adv. Avec grand ſoin & eſtime. *Pretioſe*. Voilà une choſe que je garde bien *précieuſement* en mémoire de celle qui me l'a donnée.

PRÉCIEUX, EUSE. Qui eſt d'un grand prix ou valeur, qu'on reſpecte, qu'on eſtime. *Pretioſus*. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a verſé ſon ſang *précieux* pour nous racheter. La Magdelaine verſa ſur ſes piéds un onguent *précieux*. Les reliques des Martyrs ſont *précieuſes*, on en fait des tréſors *précieux*. On appelle pierres *précieuſes*, celles qui ſont eſtimées par les hommes à cauſe de leur éclat, dureté & rareté, comme le diamant, le rubis, l'émeraude, &c. L'or eſt le plus *précieux* des métaux. On dit auſſi, Des meubles *précieux*, quand ils ſont riches par la matiere, ou par la beauté du travail.

En Architecture on appelle *colonne précieuſe*, une colonne de pierre, ou de marbre rare. *Columna rara*, *pretioſa*.

On dit auſſi, que le tems eſt *précieux*, parcequ'il ne revient jamais, & parceque ſi on en laiſſe perdre quelques momens, on perd des occaſions qu'on ne peut retrouver. *Volat irrevocabile tempus*. On dit auſſi que nous n'avons rien de plus *précieux* que notre honneur.

PRÉCIEUX, ſe dit auſſi en général de ce qui eſt cher, important, aimé, & dont on fait une eſtime particuliere. *Carus*, *adamatus*, *pretioſe habitus*. Le Roi eſt une tête bien *précieuſe* à l'État. Un pere eſt une perſonne bien *précieuſe* à ſa famille. Quelle importune occupation que d'aimer, & que la vertu eſt *précieuſe*, même par raport à notre repos! L. D'AB. A ÉLOISE. Quelle averſion puis-je avoir de mon péché, ſi la perſonne qui en a été le ſujet, m'eſt toujours *précieuſe*? ID.

PRÉCIEUSE, eſt auſſi une épithéte qu'on donnoit autrefois à des filles de grand mérite, & de grande vertu, qui ſçavoient bien le monde, & la langue. *In dicendo molliter polita*, *elegans*. Mais parceque d'autres ont affecté, & outré leurs manieres, cela a décrié le nom, & on les a appellées *fauſſes Précieuſes*, ou *Précieuſes ridicules*. Moliere en a fait une Comédie; & de Pures un Roman, pour faire ſentir le faux mérite des *Précieuſes*. Tout ce qui ſent l'étude, tout ce qui a de l'affectation, choque la langue Françoiſe; & un ſtile affecté ne lui déplaît guere moins, que les *fauſſes Précieuſes* déplaiſent aux gens de bon goût, avec toutes leurs façons & toutes leurs mines. BOUH. C'eſt être *précieux*, plutôt que délicat, que de trouver toujours à redire à tout. BELL. L'air prude & *précieux* ſert à certaines perſonnes à couvrir leurs commerces. M. ÉSP. On a appellé auſſi un mot *précieux*, un mot factice & affecté, une maniere extraordinaire de s'exprimer.

PRÉCINTE, ou PRÉCEINTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Les *précintes* ſont de longues piéces de bois qui lient les vaiſſeaux par dehors, de l'avant à l'arriere. *Præcincta*.

PRÉCIPICE. ſ. m. Lieu élevé au pied duquel il y a un abîme, une grande profondeur, où il eſt dangereux de tomber & de ſe perdre. *Præcipitium*, *locus præceps*, *præruptus*. Les pays de montagnes ont des rochers affreux & d'horribles *précipices*. On marche ſur de petits ſentiers ſur le bord des *précipices*.

PRÉCIPICE, ſe dit figurément en Morale. L'homme pécheur eſt toute ſa vie ſur le bord du *précipice*, en danger de damnation. *In præſenti periculo*. La débauche jette l'homme dans un *précipice*, dans un gouffre de malheurs. Le chemin du ſalut eſt épineux & bordé de *précipices*.

PRÉCIPITAMMENT. adv. D'une maniere prompte & inconſidérée. *Præpropere*, *temere*, *inconſiderate*, *incaute*. Les réſolutions priſes trop *précipitamment*, & à la hâte, ont d'ordinaire un mauvais ſuccès. On ne dit plus *précipitement*. CORN. Cependant l'Académie l'admet. Combien voit-on de Prêtres indignes du Sacerdoce, où ils ſe ſont jettez *précipitamment*, & ſans épreuve. FLÉCH.

PRÉCIPITANT. ſ. m. Terme de Chymie, qui ſe dit de certaines liqueurs qui étant verſées ſur quelques diſſolutions en ſéparent ce qui y avoit été diſſout, & le font tomber au fond du vaiſſeau. *Precipitans*. L'huile de tartre & l'eſprit volatil de ſel armoniac ſont des *précipitans* à l'égard de la diſſolution d'or faite par l'eau régale. L'eau commune eſt un *précipitant* à l'égard de la diſſolution du jalap faite dans l'eſprit de vin.

PRÉCIPITANT, ſe dit auſſi en termes de Médecine, des médicamens qui ſéparent & précipitent les ſuperfluitez contenuës dans la maſſe du ſang; & qui par ce moyen calment les fermentations déréglées que ces ſuperfluitez y excitent. *Separans*, *diſſolvens*. On met au nombre des *précipitans*, la corne de cerf, les yeux d'écreviſſe, l'ivoire, le bézoard, les écorces de frêne; de gaïac, le mars, le quinquina, la craye.

PRÉCIPITATION. ſ. f. Trop grand empreſſement à faire, ou à dire quelque choſe; jugement inconſidéré ou vivacité de l'eſprit, qui le porte à juger des choſes ſans les avoir bien examinées. *Inconſideratia*, *impudentia*, *temeritas*, *præcipitatio*. La prudence ne ſouffre pas qu'on faſſe les choſes avec *précipitation*, à l'étourdie, ſans conſulter & ſans délibérer. Les enfans qu'on accoutume de trop bonne heure à être applaudis, conſervent toute leur vie une habitude de juger avec *précipitation*. FEN. Le *précipitation* gâte les affaires les mieux concertées. BELL. La *précipitation* du jugement d'un proces donne un légitime ſujet de plainte aux parties; c'eſt-à-dire, quand on ne leur a pas donné le tems de le bien inſtruire, ou ſolliciter.

PRÉCIPITATION, en termes de Chymie, eſt une eſpéce de ſéparation dans laquelle le corps qui a été diſſout par quelque liqueur, s'en ſépare, & tombe au fond du vaiſſeau. *Percoctio*,

ad

ad purum excoctio, præcipitatio. La *précipitation* ſe fait ou parceque le diſſolvant s'affoiblit & perd de ſon mouvement, de ſorte qu'il ne peut plus ſoutenir les particules du corps diſſous; ou parceque ces particules deviennent trop peſantes, en ſe joignant les unes aux autres, ou avec les corps qu'on y verſe pour les faire précipiter. Il y a une *précipitation ſpontanée*, lorſque les particules diſſoutes ſe ſéparent d'elles mêmes de leur diſſolvant; & une *précipitation artificielle*, lorſque l'on ajoute quelque choſe pour la procurer. Il y a auſſi une *précipitation totale*, & une *partiale*. La *précipitation totale* ſe fait quand les parties diſſoutes ſe ſéparent entierement, & tombent au fond du vaiſſeau. La *précipitation partiale* arrive lorſque les parties diſſoutes demeurent ſuſpenduës dans le diſſolvant, & ne tombent point au fond; celle-ci ſe connoît en ce que la liqueur devient trouble.

PRÉCIPITÉ. ſ. m. & adj. Terme de Chymie, qui ne ſe dit proprement que des ſubſtances qu'on a diſſoutes dans quelque liqueur corroſive, comme de l'eau-forte, & qu'on a contraintes d'abandonner leur diſſolvant, & de ſe précipiter au fond du vaiſſeau, en y verſant une autre liqueur. *Dijcretus, ſeparatus, præcipitatus.* On prépare pluſieurs ſortes de *précipitez* de mercure, qui ſont de differentes couleurs. Il y en a du blanc, de couleur de roſe, du rouge, du jaûne, du verd. Le *précipité blanc* eſt un mercure diſſous par l'éſprit de nitre, & *précipité* par l'eau ſalée, ou par l'éſprit de ſel, en une poudre blanche. Si au lieu de ces précipitans, on verſe de l'urine chaude ſur cette diſſolution, on a un *précipité de couleur de roſe pâle.* Pour faire le *précipité rouge*, on prend de la diſſolution de mercure faite dans l'éſprit de nitre; on en fait évaporer à petit feu toute l'humidité juſqu'à ce qu'il ne reſte qu'une maſſe blanche; on pouſſe enſuite le feu juſqu'à ce que cette matiere ſoit devenuë rouge. Le *précipité verd* ſe fait avec le mercure, le cuivre & des éſprits acides. Le *précipité jaûne* eſt fait avec le mercure & l'huile de vitriol. Ces trois derniers *précipitez* ſont appellez improprement *précipitez*, puiſqu'ils ne ſe font point par précipitation.

PRÉCIPITÉMENT. adv. C'eſt la même choſe que *précipitamment*; mais il n'eſt pas ſi uſité que ce dernier. Vaug. *Nimium feſtinanter.*

PRÉCIPITER. v. act. Jetter dans un précipice, ou d'un lieu fort haut, dans un lieu fort bas. *Præcipitem dare, dejicere.* Vulcain fut *précipité* du ciel, & il en demeura boiteux. Pluſieurs déſéſpérez ſe ſont *précipitez* pour finir leurs miſeres. Curtius Chevalier Romain ſe *précipita* dans un gouffre pour le ſalut de ſa patrie. Le Nil ſe *précipite* de bien haut.

PRÉCIPITER, ſignifie auſſi, Se jetter dans les périls, y courir; ménager peu ſa vie, *Se præcipitem dare, agere, periculo ſe exponere.* C'eſt un brave qui ſe *précipite* au milieu des ennemis. Il s'eſt *précipité* au travers des flammes pour retirer ſa Maîtreſſe de l'incendie. On le dit auſſi au figuré, pour dire, ſe livrer, s'abandonner. Ce jeune homme s'eſt *précipité* dans toutes ſortes de vices, ou de débauches. Clovis ſe jetta dans les excès, où l'ambition & la bonne fortune *précipitent* d'ordinaire les Conquérans. Le P. Dan. On ne doit pas ſe *précipiter* dans le plaiſir, parce qu'on ſe le rend plus agréable à force de le déſirer. Le. Ch. de M.

PRÉCIPITER, ſignifie auſſi, Hâter; faire une choſe avec trop de promptitude, ou d'empreſſement. *Feſtinare, accelerare, præpropere agere.* Il ne faut pas *précipiter* votre voyage, ou votre retour; rien ne preſſe. Il ne faut point *précipiter* le jugement d'un procès, ni le trop preſſer. On gâte une affaire quand on la *précipite.* Le Prince étoit bouillant; mais ſon feu étoit vif ſans être *précipité.* Boss. Il ne faut pas ſe jetter dans la pénitence par une ferveur *précipitée.* Fléch. Les ſoins que les femmes prennent de leur beauté en *précipitent* la perte. S. Évr. Tite donna au monde une courte joie, & ſes jours ſe *précipiterent* bien vîte. Boss. Il faut ſuſpendre les déciſions trop *précipitées* de l'éſprit. Bens.

PRÉCIPITER, en termes de Chymie, c'eſt ſéparer un corps qui a été diſſous dans quelque liqueur, en y verſant de l'huile de tartre, de l'éſprit de ſel, de l'eau commune, ou quelque autre précipitant propre, qui le fait tomber ou *précipiter* au fond du vaiſſeau; ou bien en faiſant évaporer le diſſolvant par le moyen du feu. *Diſſolvere.*

PRÉCIPITER, OU FAIRE PRÉCIPITER; en termes de Chymie & de Philoſophie hermétique. C'eſt ſéparer une matiere qu'on avoit fait diſſoudre, afin qu'elle tombe au fond d'un vaiſſeau; ou bien, c'eſt ſéparer le corps ſolide corrodé avec ſon diſſolvant, tendant en bas, & par ſon contraire qui l'affoiblit. Dict. Herm.

PRÉCIPITER, ſe dit auſſi d'une courſe rapide. *Præcipitare.* Les aſtres ont un cours fort rapide, fort *précipité. Curſus præceps.* Chapelain a dit que le Danube, plus vîte vers Euxin *précipita* ſes eaux.

On dit auſſi que l'huile de tartre & l'éſprit de vitriol ſe *précipitent*, quand étant mêlez enſemble, après quelque effervéſcence, ils ſe coagulent & lient enſemble, pour ne faire plus qu'un corps. *Coagulatio.*

Précipité, ée. part. paſſ. & adj. *Diſſolutus, præcipitatus.*

PRÉCIPUT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. C'eſt un avantage qui appartient à quelqu'un dans une choſe à partager, ou une portion qu'on préleve, & qu'on met à part en ſa faveur, avant que de partager le reſte. *Præcipuum jus, vel prærogativi juris munus.* En partage noble l'aîné a toujours le principal fief, ou manoir pour ſon *préciput.* Quand il n'y a point de fief, il a le vol du chapon. Le *préciput* eſt la même choſe que le droit d'aîneſſe.

Préciput, eſt auſſi un avantage que l'on ſtipule dans les contrats de mariage en faveur du ſurvivant, qu'il doit prendre ſur les biens du prédécédé avant le partage de la ſucceſſion, ou de la communauté. *Augmentatio juris facta in favorem ſuperſtitis.* En Droit à l'égard des femmes on l'appelle *augment de dot*, ou *donatio propter nuptias.*

PRÉCIS, ise. adj. Fixe, détérminé, éxact. *Certus, definitus, præfixus.* Les lettres de changes ſe payent à jour *précis.* Le convoi ſe fera à dix heures *préciſes.* Les ordonnances de payemens ſe font de ſommes *préciſes*, & marquées éxactement. Les aſſignations ſe donnent à jour & heures *préciſes*, en une Juriſdiction *préciſe.*

Précis. ſ. m. Sommaire, ſubſtance, abrégé de ce qu'il y a de plus eſſentiel, de plus important dans une chôſe. *Summarium, ſubſtantia, compendium, ſumma.* La politeſſe eſt un *précis* de toutes les vertus morales. Bell. Cette femme eſt un *précis* de la plus fine coquetterie. P. Com. Voyez auſſi Prés sis.

PRÉCISÉMENT. adv. Éxactement, juſtement. *Præciſè, exactè, juſtè.* La monnoie doit peſer *préciſément* le poids marqué par l'Ordonnance. Ce Préſident donne l'audiance *préciſément* à huit heures.

PRÉCISION. ſ. f. Juſteſſe, éxactitude. *Præciſio, æquitas, diligentia.* Il ſeroit à ſouhaiter qu'on gardât les Ordonnances dans une entière *préciſion.* La Géométrie eſt la ſeule ſcience qui va juſqu'à la dernière *préciſion*, juſqu'à l'éxacte juſteſſe, non ſeulement ſenſible, mais à toute celle qui eſt imaginable.

PRÉCOCE. adj. Qui vient de bonne heure, avant la ſaiſon ordinaire. *Præcox, præmaturus.* Il ne ſe dit guère que des fleurs, des fruits & des légumes. Des roſes *précoces*; des pois & féves *précoces*; des poires, des pêches *précoces.* Ces fruits *précoces*, qu'on fait mûrir par artifice, n'ont jamais ni la beauté, ni le de ceux qui viennent dans la ſaiſon. S. Évr. On le dit ſur tout des ceriſes. Ces ceriſes ſont *précoces.* On dit même abſolument des *précoces*; pour dire, des ceriſes *précoces.* On le dit auſſi du cériſier qui apporte des ceriſes *précoces* C'eſt un cériſier *précoce.*

On le dit figurément de l'éſprit. Un enfant qui a l'éſprit *précoce*, qui fait paroître trop d'éſprit de bonne heure, ne réüſſit pas ſouvent ſi bien que ceux qui ont l'éſprit tardif. *Ingenium præcox, præmaturum.* L'éſprit de ce jeune-homme eſt *précoce.* La Bruy. Tu me parois *précoce*, & je te trouve plus d'entendement qu'on n'en a d'ordinaire à ton âge. P. Com.

PRÉCOMPTER. v. act. Terme de Pratique. Prélever, déduire d'abord les ſommes qu'on a reçuës, ou les chôſes qui ſont ſujettes à raport, avant que venir à compte, ou partage. *Supputare, ſubducere, deducere prius.* Les enfans qui viennent à la ſucceſſion de leur père & mère, doivent *précompter* ce qu'ils ont reçu en avancement d'hoirie. On doit *précompter* à un rendant compte les frais qu'il a faits pour y parvenir, à un tuteur les penſions ou l'entretenement des mineurs. Un créancier doit *précompter* ce qu'il a reçu ſur & tant moins de ſon débiteur. On *précompte*, on déduit les intérêts uſuraires ſur le principal de l'obligation.

Précompté, ée. part. paſſ. & adj. *Deductus, præductus.*

PRÉCONISATION. ſ. f. Propoſition, déclaration que le Cardinal Patron fait dans le Conſiſtoire à Rome de celui que le Roi a nommé à quelque Prélature en vertu des lettres dont il eſt porteur, pour le faire agréer au Pape, qui donne enſuite ſa collation. *Præconiſatio.* La datte des Bulles s'expédie du jour de la *préconiſation.*

PRÉCONISER. v. act. Faire une préconiſation dans le Conſiſtoire d'un nommé à une Prélature par quelque Roi, ou Souverain. *Præconiſare.* On a *préconiſé* un tel Prélat pour l'Archevêché de Paris, de Gneſne, &c.

Préconiser, ſignifie auſſi, Louer hautement & extraordinairement; donner de grands éloges à quelqu'un. *Maximis laudibus efferre.* On *préconiſe* par tout la vertu de ce ſaint homme; ſes amis ſe tuent de le *préconiſer* à la Cour, en toutes les aſſemblées. La valeur, la libéralité ſont les vertus qui ſont les plus *préconi-*

ſées, les plus éſtimées dans le monde. Il ne ſe dit guère qu'en plaiſantant. L'Acad.

Préconisé, ée. part. paſſ. & adj. *Praconiſatus.*

PRÉCOPS. Voyez PÉRECOPS. Moréri dit quelquefois *Précopite.*

PRÉCORZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Precordius.* Il y a à Vély ſur Aiſne au Diocèſe de Soiſſons, une Égliſe du nom de S. *Précorz.* Son corps eſt dans la grande Égliſe de Corbie. Sa vie eſt dans Colga, & plus pure dans Bollandus. Chastel. *Martyr. au 2. Février, p.* 484. *&* 492.

PRÉCURSEUR. ſ. m. Tèrme de Théologie. Qui vient devant quelqu'un pour annoncer ſa venuë. *Præcurſor, prodromus.* Il ſe dit particuliérement de S. Jean-Baptiſte, qui a été nommé le *Précurſeur* de J. C. du Meſſie, à cauſe de ce qui eſt dit de lui au Ch. I. de l'Évangile ſelon S. Luc: Et toi petit enfant, tu ſeras appellé le Prophète du Souverain; car tu iras devant la face du Seigneur, pour préparer ſes voyes.

PRÉCY, autrefois PÈRCY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Patriciacum, Patriciacus.* Ce lieu eſt dans le Diocéſe d'Autun, en Bourgogne. Le Prieuré de *Précy* eſt un Prieuré fondé en ce lieu par Échard Comte de Bourgogne, & dépendant de l'Abbaye de Fleury; c'eſt le 3e des 25 Prieurez qui en dépendent. Valois, *Not. Gall. p.* 441.

PRÉDA. ſ. f. Nom propre d'un village avec château & Marquiſat. *Preda.* Il eſt dans le Modénois, vèrs le Parmeſan, environ à une lieuë de Roſſèna, du côté du midi. Maty.

PRÉDÉCÉDER. v. n. Tèrme rélatif. Mourir avant un autre avec qui on a quelque rélation ou liaiſon d'intérêts. *Priorem obire, decedere.* Il y a des loix différentes pour régler les ſucceſſions des maris & des femmes, des pères & des enfans, quand l'un ou l'autre *prédécéde.*

PRÉDÉCÈS. ſ. m. Tèrme de Pratique. Mort de celui qui prédécéde. *Prior obitus, deceſſus.* Il y a dans tous les contrats de mariage des clauſes ſtipulées en cas de *prédécès* de l'un ou l'autre des conjoints.

PRÉDÉCESSEUR. ſ. m. Celui qui a précédé un autre dans le même emploi, dans la même charge. *Anteceſſor.* Il faut toujours continuer la poſſeſſion de ſon *prédéceſſeur.*

Prédécesseurs, ſignifie auſſi en général tous ceux qui ont été devant nous. *Majores.* Nos *prédéceſſeurs* vivoient avec bien plus de modeſtie & de frugalité, qu'on ne fait en ce ſiécle.

PRÉDESTINATIENS, anciens ſectaires qui n'ayant point entendu quelques éxpreſſions de ſaint Auguſtin étoient dans des èrreurs groſſières ſur les matières de la grace & de la prédeſtination. *Prædeſtinatiani.* Cette hérèſie commença en Afrique dès le tems de S. Auguſtin dans le monaſtère d'Adrumet, & elle ſe répandit enſuite dans les Gaules, où un Prêtre nommé Lucide, qui avoit les mêmes ſentimens ſur la grace & ſur la *prédeſtination*, fut condamné par Fauſte Évêque de Rhege. La ſentence de Fauſte fut aprouvée par deux Conciles. Cette hérèſie des *Prédeſtinatiens* fut renouvellée dans le 9e ſiécle par Godeſcalque moine Bénédictin. Hincmar dans une de ſes lettres au Pape Nicolas dit, que Godeſcalque ſoutenoit avec les anciens *Prédeſtinatiens* qui avoient été anathématiſez, que, comme Dieu prédeſtinoit quelques-uns à la vie étèrnelle, il en prédeſtinoit auſſi quelques-uns à la mort étèrnelle; que Dieu ne vouloit pas que tous les hommes fuſſent ſauvez; mais ceux-là ſeulement qui étoient ſauvez; que Jésus-Christ n'étoit point mort pour tous; mais ſeulement pour ceux qui étoient ſauvez. Ces èrreurs & quelques-autres du même moine Godeſcalque, furent condamnées dans un Synode tenu à Mayence, auquel préſidoit Raban Maure. Le P. Sirmond a traité au long de cette hérèſie des *Prédeſtinatiens.* Les amis de Meſſ. de P. R. & entre autres le Préſident Mauguin, ont réfuté le livre du P. Sirmond, prétendant que l'hérèſie des *Prédeſtinatiens* eſt une hérèſie imaginaire; & en effet le P. Sirmond n'appuye préſque ſon ſentiment que ſur le temoignage des Prêtres de Marſeille, qui ont été ſuſpects de Semi-pélagianiſme. Les Port-Royaliſtes prétendent que ſaint Fulgence, ſaint Proſper & les autres diſciples de ſaint Auguſtin ont ſoutenu que cette hérèſie étoit une hérèſie imaginaire, qui avoit été inventée par les ennemis de la doctrine de ſaint Auguſtin.

Prédestinatien, enne. ſ. m. & adj. Il y a auſſi une ſecte de *Prédeſtinatiens* parmi les Proteſtans. Ils diſent que c'eſt en vain qu'on travaille à faire du bien, ou du mal, à cauſe de la Prédeſtination. *Jovet. T. I. p.* 382.

PRÉDESTINATION. ſ. f. Jugement de Dieu par lequel il prédeſtine; decret par lequel il a réſolu de toute étèrnité de ſauver cèrtain nombre d'hommes. *Ad æternam beatitudinem prædeſtinatio.* Il y a d'autres Théologiens qui définiſſent la *prédeſtination* en diſant que c'eſt le decret de donner la foi en Jésus-Christ à un cèrtain nombre d'hommes, & de laiſſer les autres à leur propre malice. Les Remontrans la définiſſent, le decret de ſauver les croyans, & de damner les rebelles. Les plus grandes difficultez de la Théologie roulent ſur la *prédeſtination.* La *prédeſtination* laiſſe une âme languiſſante, ſans affection & ſans mouvement, ſous prétexte de tout attendre du Ciel avec ſoumiſſion. S. Évr. La doctrine de la *prédeſtination* n'eſt ni dangereuſe, ni déſéſpérante. Port-R. Les Luthériens ne parlent qu'avec horreur de la *prédeſtination* abſoluë & gratuite, & la rejettent comme un dogme qui ſeul renvèrſe les fondemens de la foi. Il faut parler ſobrement de la *prédeſtination* pour prévenir le ſcandale, c'eſt une doctrine qui peut jetter les éſprits foibles dans de grandes inquiétudes. Bien des gens croyent la *prédeſtination*, & agiſſent comme ne la croyant pas. S. Évr.

Il ſe dit auſſi de cet enchainement de cauſes ſecondes ordonné par la Providence, qui fait arriver des choſes contre l'attente des hommes, & malgré les obſtacles qu'ils y oppoſent. Il faut qu'il y ait de la *prédeſtination* en cette affaire. Ceux qui croyent la *prédeſtination* s'expoſent plus volontiers à la mort.

PRÉDESTINER. v. act. Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit que des decrets étèrnels de Dieu ſur le ſalut des hommes, ou ſur quelques actions importantes. Dieu a appellé tous les hommes au ſalut, mais il y en a peu qu'il ait *prédeſtinez.* Dieu *prédeſtine* ceux qu'il prévoit devoir coopérer à ſa grace juſqu'à la fin. Dieu *prédeſtine* à la pèrſévérance ceux qu'il *prédeſtine* à la gloire, comme il ne *prédeſtine* à la gloire que ceux qu'il *prédeſtine* à la pèrſévérance. Port-R. Les hommes ne tombent pas dans le péché, à cauſe qu'ils ne ſont point *prédeſtinez*; mais ils ne ſont pas *prédeſtinez*, parceque Dieu a prevu leurs péchez. Du Pin. Dieu a prévu, mais il n'a ni ordonné ni *prédeſtiné* le mal. Id.

Prédestiné, ée. part. Élu de Dieu; deſtiné pour le ciel. *Electus, prædeſtinatus vel ante deſtinatus.* Il eſt *prédeſtiné*, elle eſt *prédeſtinée.*

Prédestiné, ée. Ce mot eſt auſſi fort ſouvent ſubſtantif. *Prædeſtinatus, præordinatus.* Le nombre des *prédeſtinez* eſt déterminé; il eſt impoſſible d'y ajouter, ou d'en diminuer. Du Pin. Le bon ſens va groſſiérement à conclure, que ſi nous ſommes du nombre des *prédeſtinez*, nous ſerons infailliblement ſauvez; & que ſi nous n'en ſommes pas, il eſt impoſſible de l'être. Id. Vous vivez en vrai *prédeſtiné.* Le P. Rap. c'eſt-à-dire, en homme de bien.

PRÉDÉTERMINATION. ſ. f. Tèrme de Théologie. Action de déterminer. *Prædeterminatio.* Les Scholaſtiques appellent *prédétermination phyſique* le concours de Dieu qui fait agir les hommes, & qui les détermine dans toutes leurs actions bonnes ou mauvaiſes. Ils diſent que Dieu n'a point de part au péché, parcequ'il ne prête ſon concours qu'à ce qu'il y a de *phyſique* dans les actions des hommes, & non pas à ce qu'il y a de *moral.*

PRÉDICABLE. adj. m. & f. Tèrme de Logique. *Prædicabilis.* C'eſt une qualité, une épithéte qu'on donne à un ſujet. L'animal eſt *prédicable* tant de l'homme que de la bête.

Prédicable, ſe dit auſſi de ce qui eſt bon, qui eſt propre à être prêché. *Prædicandus, vulgò exponendus.* Cette doctrine eſt hérétique & trop ſubtile, elle n'eſt pas *prédicable*, propre à être prêchée au peuple. La Scolaſtique n'eſt pas *prédicable* comme la Poſitive. Ce mot n'a guère d'uſage que parmi les Eccléſiaſtiques.

PRÉDICAMENT. ſ. m. Tèrme de Logique. C'eſt une des Categories, une diviſion qui ſe fait de la nature des ſubſtances ou des qualitez des êtres. *Prædicamentum, ſeries generum, ſpecierum & individuorum.* Les Philoſophes ne ſont pas d'accord ſur le nombre des *prédicamens.*

On dit proverbialement, qu'une pèrſonne eſt en un bon ou mauvais *prédicament*, ſelon qu'elle s'eſt miſe en bonne ou en mauvaiſe réputation. *Bona vel mala fama uti.*

PRÉDICANT. ſ. m. Tèrme de mépris dont on ſe ſèrt pour dire qu'un homme prêche mal. Ce Moine eſt un *Prédicant* de village. Stapleton, Lanuſa & autres Sermonaires ſont le refuge des pauvres *Prédicans.*

PRÉDICATEUR. ſ. m. Eccléſiaſtique; qui prêche dans l'Égliſe pour annoncer l'Évangile, pour enſeigner la vérité. Le *Prédicateur* Chrétien ne doit pas affecter les manières brillantes & ingénieuſes de l'éloquence mondaine. Cl. Une partie de l'art du *Prédicateur* conſiſte à bien peindre les différens caractères des vèrtus qui nous ſont commandées, & des vices qui nous ſont défendus. S. Évr. La chaire ne demande pas la dèrnière éxactitude, & les *Prédicateurs* ont leurs licences, auſſi bien que les Poëtes. Bouh. Les *Prédicateurs* ont plus beſoin d'ornemens & d'imagination, que de raiſonnemens profonds & ſolides. Bay. Un Poëte travaille moins à la chute d'un Sonnet, qu'un *Prédicateur* à la chute d'un *Ave Maria.* G. G.

Il ne faut pas qu'un *Prédicateur* ait un viſage de proſpérité. Bat. On juge des remontrances d'un *Prédicateur* par ſes mœurs, & par ſa conduite. Ab. du J. S'il ne faut pas qu'un *Prédicateur* ſoit languiſſant & ennuyeux ; il ne faut pas auſſi qu'il affecte une éloquence coquette & mondaine. Arn. Un *Prédicateur* ſage & grave, doit prêcher nuëment les véritez Evangéliques.

PRÉDICATION. ſ. f. Sermon ; diſcours pour expliquer les véritez de l'Évangile. *Sacra Concio.* Dieu a voulu que la *prédication* de l'Évangile s'étendit par toute la tèrre. Pluſieurs Saints ont ſouffert le martyre en faiſant la *prédication* de l'Évangile.

Prédication, ſe dit auſſi d'un ſermon en forme qui ſe fait dans les Égliſes. *Sacrorum myſteriorum praconium elegans, paranesis.* Un bon Catholique doit aſſiſter à Vêpres & à la *prédication* les Fêtes & les Dimanches. Il y a des indulgences en telle Égliſe, & un tel Évêque y fera la *prédication.*

Prédication, ſe dit auſſi au figuré de ce qui en peut tenir lieu. *Cenſura.* La vèrtu de nos Ancêtres eſt une *prédication* perpétuelle, & une cenſure muette des vices du ſiécle. Fléch.

PRÉDICTION. ſ. f. Divination ; oracle, prophétie, ou prévoyance des événemens futurs. *Prædictio, divinatio, oraculum, prophetia, vaticinium.* On ne ſe doit point arrêter à toutes les *prédictions* des Almanachs. J'avois toujours bien dit que ce jeune-homme feroit fortune, ma *prédiction* s'eſt trouvée vraye. C'eſt une *prédiction* faite après coup, après que la choſe eſt arrivée. Les *prédictions* de la Politique ſont quelquefois aſſez juſtes & aſſez cèrtaines. S. Évr.

PRÉDILECTION. ſ. f. Témoignage d'amitié qu'on donne à quelqu'un au deſſus de ſes ſemblables. *Prædilectio.* N. S. entre tous ſes Apôtres, a eu de la *prédilection* pour S. Jean l'Évangéliſte. Un père qui a trop de *prédilection* pour un de ſes enfans, met le trouble & la jalouſie dans ſa famille. Il ne ſedit guère que de la paſſion amoureuſe. L'Acad.

PRÉDIRE. v. act. On conjuge : *Je prédis, tu prédis, il prédit, nous prédiſons, vous prédiſez,* & non pas *vous prédites.* Vaug. L'Acad. *Je prédiſois, je prédis,* vous *prédites,* au prétérit indéfini. *J'ai prédit, je prédirai, que je prédiſe.* Annoncer par avance ; prophétiſer ; déclarer ce qui doit avenir, ſoit par révélation divine, ſoit par quelque art, ou invention humaine, ſoit par quelque conjoncture bien fondée. *Prænunciare, prædicere.* Tous les Prophêtes ont *prédit* l'avénement du Meſſie. Les oracles n'ont jamais rien *prédit* qu'avec ambiguité, ou équivoque : il n'y a que le hazard qui ait fait arriver ce qu'ils ont *prédit.* Toute l'Aſtrologie ne peut rien *prédire* de cèrtain. Un homme de bon ſens, & bon politique *prédit* pluſieurs événemens qui arrivent. On dit d'un Almanach, qu'il *prédit* mèrveilles. On peut *prédire* cèrtainement les éclipſes par le calcul.

Prédit, Prédite. part. paſſ. & adj. *Prædictus, antedictus.* Il y a eu pluſieurs morts des Grands qui ont été *prédites.*

PRÉDOMINANT, ante. adj. Qui a l'avantage, qui paroît le plus. *Dominans, prædominans.* L'amertume eſt la qualité *prédominante* entre les ſaveurs, qui efface toutes les autres.

PRÉDOMINER. v. act. Avoir quelque ſupériorité, quelque avantage ſur quelque chôſe ; ſe faire plus ſentir. *Dominari, prædominari.* Il ne faut pas que le ſucre *prédomine* dans les confitures, ni le poivre dans les ragouts. On dit en Phyſique, lorſqu'il vient un enfant mâle, que la ſemence de l'homme *prédomine.* Il y a des choſes où les élemens *prédominent* plus que dans d'autres. Roh.

PRÉÉMINENCE. ſ. f. Qualité, rang, droit, privilege, ou ſupériorité, degré d'excellence qu'on a ſur les autres. *Excellentia, præſtantia, privilegium, ſuperioritas.* Un Préſident a la *prééminence* du rang dans ſa Compagnie. Il faut qu'ils quittent une *prééminence* que leurs prédéceſſeurs ont toujours gardée. Pat. Il ne peut moins faire que de défendre les *prééminences* de ſon Abbaye. Id. *Deffendere, tueri jura honoraria vel prærogativa.* L'homme a une grande *prééminence* ſur les autres animaux. *Cæteris animantibus præſtat.* Le Cardinal ſçut bien maintenir la *prééminence* de ſa dignité. D'où vient cette paſſion de ſe diſtinguer par l'eſprit, ſinon du déſir d'avoir une *prééminence* de raiſon au deſſus du reſte des hommes ? Fléch. La *prééminence* de l'eſprit eſt la plus flateuſe. S. Évr.

PRÉÉMINENT, ente. adj. Qui eſt au deſſus des autres. *Cæteris omnibus præſtans.* Les Rois ſont *prééminens* ſur les autres hommes ; ils ont une dignité *prééminente* ſur tous leurs ſujets. Cette haute montagne eſt *prééminente* ſur toutes celles des environs. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Académie, ni dans aucun des Dictionnaires que nous ayons pû conſulter. Nous doutons même que cette phraſe. Être *prééminent* ſur quelqu'un, ſoit du bel uſage. Peut-être que, Dignité *prééminente*, ſeroit mieux.

PRÉÉXISTENCE. ſ. fém. État de ce qui éxiſte, de ce qui eſt actuellement avant quelqu'un ou quelque choſe. *Præexiſtentia.* Les Platoniciens ont cru la *prééxiſtence* des âmes. Origene tenoit pour la *prééxiſtence* éternelle des âmes. Du Pin.

PRÉÉXISTENT, ente. Qui éxiſte avant quelqu'un ou quelque choſe. *Præexiſtens.* Dieu a créé le monde de rien, & non d'une matiere *prééxiſtente.*

PRÉFACE. ſ. f. Avertiſſement qu'on met au devant d'un livre pour inſtruire le lecteur de l'ordre & de la diſpoſition qu'on y a obſervé, de ce qu'il a beſoin de ſçavoir pour en tirer de l'utilité, & lui en faciliter l'intelligence. *Præludium, proœmium.* On fait ſouvent des *Préfaces* pour ſe louer ſoi-même, ou pour faire l'apologie de ſes fautes. Il y a des *Préfaces* ennuyeuſes, & qui ſont preſque auſſi groſſes que le livre. Une *préface* ſage, judicieuſe, & bien entenduë eſt un chef-d'œuvre.

Un Auteur à genoux dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. Boil.

Préface, ſe dit auſſi du préambule d'un diſcours, de ce qu'on dit avant que d'entrer en matiere. *Exordium.* Je vous prie, parlons ſans *préface.* Il n'y a guère de *préface* qui n'ennuye. Il n'y a point de Poete qui liſe un Sonnet ſans quelque eſpéce de *préface*, ſans dire qu'il l'a fait fort promtement, ou l'occaſion qui l'a porté à le faire.

Préface, eſt auſſi une partie de la Meſſe qui ſe chante par le Prêtre avant la conſécration, ſur un ton particulier, & qui varie ſelon le tems & l'office. *Præfatio.* L'eſſentiel de la Meſſe ne commence qu'à la *Préface.* Il y a certains endroits de quelques Offices qu'on chante ſur le ton de la *Préface.* L'uſage des *Préfaces* eſt très-ancien dans l'Egliſe, & on conjecture qu'il eſt du tems des Apôtres, par quelques paſſages de ſaint Cyprien, de ſaint Chryſoſtome & de ſaint Auguſtin.

La *Préface* de la Meſſe a eu autrefois, & en différentes Egliſes, différens noms. Dans le rit Gothique ou Gallican, on l'appelloit *Immolation* ; dans le rit Mozarabique, *Illation* ; chez les Francs, anciennement *Conteſtation* ; dans l'Egliſe Romaine, *Préface.* Voyez les Bollandiſtes dans l'Office Mozarabique de S. Pélage, §. IV. n. 22. au Ve Tome de Juin, p. 220. On dit que ce fut au Concile de Plaiſance tenu en 1095. que le Pape Urbain II. inſtitua la dixiéme *Préface* de la Meſſe, qui eſt pour les Fêtes de la Sainte-Vierge.

PRÉFECTIEN. ſ. m. Selon La Cèrda, les *Préfectiens* étoient une milice, une eſpéce de ſoldats, un corps de gens de guèrre ; mais il ſe trompe. Il paroît par pluſieurs endroits du Code que dans le bas Empire, on appella *Préfectiens* les Huiſſiers, ou les Appariteurs du Préfet du Prétoire. *Præfectianus.*

PRÉFECTURE. ſ. f. Charge, ou dignité de Préfet fort conſidérable dans l'ancienne Rome. *Præfectura.*

PRÉFÉRABLE. adj. m. & f. Qui eſt meilleur ; qui doit être le premier choiſi, mis au deſſus d'un autre. *Anteponendus, præponendus.* Le ſoin du ſalut eſt *préferable* à tout autre. L'honnêteté eſt *préferable* à l'utile. La vie privée eſt *préferable* à la tumultueuſe. Un Docteur eſt *préferable* à un ſimple Gradué, quand ils ont un droit égal à un Bénéfice.

PRÉFÉRABLEMENT. adv. Par choix & préference. *Jure prærogativo.* Cet Officier a été élû & nommé *préferablement* à tous ſes Confréres pour cette Députation. Un bailleur de fonds eſt payé *préferablement* à tous autres créanciers.

PRÉFÉRENCE. ſ. f. Choix ; action par laquelle on juge du mérite des choſes, & l'on donne l'avantage à l'une ſur l'autre. *Æſtimatio, electio, pretium, præſtantia.* On a toujours donné à l'or la *préference* ſur tous les métaux ; au diamant ſur toutes les piérreries. Chacun veut avoir la *préference* ſur ſon rival, ſur ſon concurrent. La *préference* entre les femmes eſt mieux donnée par les hommes : ils ſont les juges naturels des Dames. Le Cl. d'H. La Religion qui ne trouble point l'ordre du monde, ne déſapprouve point les *préferences*, ni les devoirs extérieurs qu'on rend aux riches ; mais elle condamne cette *préference* intérieure, qui fait regarder les riches comme étant infiniment élevez au deſſus des pauvres. Log. Tite-Live fait ſon Héros de Scipion, & lui donne une *préference* délicate ſur les Romains. S. Évr. Comme ceux qui s'élevent au deſſus de nous attirent notre indignation, auſſi ceux qui nous cédent la *préference* s'emparent aiſément de notre éſtime. Bell.

Sur quelque préference *une amitié ſe fonde,*
Et c'eſt n'eſtimer rien qu'eſtimer tout le monde. Mol.

Un Marchand dit, qu'il ne demande que la *préference*, à ceux qui lui font des offres qu'il n'accepte pas.

Préference, ſe dit au Palais, en matière d'ordre & de diſtribution de deniers. *Omnibus poſt-habitis.* Les frais de Juſtice ſont toujours payez par *préference.* Ce Procureur pourſuit une inſtan-

ce

ce de *préference*. On colloque par *préference* les créanciers privilégiez qui ont une ſpéciale hypothéque ſur la choſe.

PRÉFERER, v. act. Choiſir; éſtimer plus; donner l'avantage à une choſe ſur une autre. *Pluris æſtimare, facere, præponere.* Un brave *préfere* une mort glorieuſe à une vie oiſive. Cet homme ſe déſeſpére de ce qu'on lui a *préferé* ſon rival. On ſe *préfere* d'ordinaire ſoi-même à ce qu'on aime. S. Evr. M. L. s'accommodoit à tous, & ne *préferoit* perſonne. Flech.

Préferé, ée. part. paſſ. & adj. *Antepoſitus, prapoſitus.*

PRÉFET. ſ. m. C'étoit autrefois un des premiers Magiſtrats de Rome, qui la gouvèrnoit en l'abſence des Rois, des Conſuls, & des Empereurs. *Præfectus.* Son pouvoir a été un peu different ſelon les tems, & il eut beaucoup plus d'autorité ſous les Empereurs. Voyez *L. 1. T. 28. du Code.* Il y avoit ſur tout, le gouvernement de la ville de Rome; la connoiſſance de tous les crimes commis dans la ville, & à cent mille au dehors, lui appartenoit; il jugeoit à mort ſans appel, & même par la Novelle 62. Il avoit la préſéance au Sénat, & marchoit devant les Patrices, & les Conſulaires, &c. Il avoit auſſi l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Il y a encore maintenant à Rome un *Préfet*, qui eſt une eſpéce de Gouverneur. Il différe de l'ancien, en ce que le pouvoir de celui-ci ne s'étend qu'à 40 milles hors de la ville, & celui de l'ancienne Rome s'étendoit à 100 milles, comme on voit au Titre *De officio Præfecti urbis, ff. L. 1. T. 11.*

Préfet du Prétoire. C'étoit le Chef des Gardes Prétoriennes ou Cohortes déſtinées à la garde de l'Empereur. *Præfectus prætorii.* La légion Prétorienne étoit de dix mille hommes, à ce que dit Dion. Suétone raporte qu'Auguſte créa la charge de *Préfet du Prétoire.* On le prenoit d'ordinaire entre les Chevaliers Romains. Par la faveur des Empereurs la puiſſance du *Préfet du Prétoire* s'accrut conſidérablement, & il étoit comme l'arbitre, & le juge ſuprême des affaires. On le compare aux Maires du Palais en France. Pour rabattre cette autorité exceſſive, le Grand Conſtantin diviſa la Préfecture du Prétoire en quatre Préfectures: & chaque Préfecture en Civile & Militaire. Le nom de *Préfet du Prétoire* demeura ſeulement à celui qui étoit revêtu de la puiſſance civile: & celui de Comte de la Guerre, à celui qui avoit le commandement ſur les gens de guerre. Ainſi dans ſon origine, & avant le Grand Conſtantin, la charge de *Préfet du Prétoire* étoit militaire, & avoit ſuccédé à celle de *Magiſter Equitum. ff. L. 1. T. 11.* Mais ſous cet Empereur elle devint une Magiſtrature civile, & enſuite la premiere dignité de l'Empire. Les Empereurs de Conſtantinople confirmant le partage fait par Conſtantin, diviſerent l'Empire entre quatre *Préfets du Prétoire*; comme en quatre Diocéſes, ou départemens: les Gaules, l'Illyrie, l'Italie & l'Orient. Les provinces dont ces quatre grands Diocéſes étoient compoſez, avoient des Gouverneurs particuliers; & le *Préfet du Prétoire* étoit au deſſus d'eux, & décidoit de tout ſouverainement ſous le bon plaiſir de l'Empereur. On peut voir à quel degré de puiſſance & d'autorité ils étoient élevez, dans un Livre du Code, T. 26. Depuis, Juſtinien créa un cinquiéme *Préfet du Prétoire* pour gouverner l'Egypte, qui avoit été détachée du Diocéſe d'Orient par l'invaſion des Vandales, & qui fut réüni à l'Empire ſous cet Empereur. Voyez le 27. T. du 1. Liv. du Code. Sous Auguſte l'on donna le nom de *Præfectus Augustalis* à celui qui étoit envoyé pour gouverner l'Egypte avec une puiſſance Pro-conſulaire. Il étoit toujours tiré de l'Ordre des Chevaliers. ff. L. 1. T. 17. & C. L. 1. T. 37. Ces *Préfets du Prétoire* n'avoient point, comme on le vient de dire, le commandement des armes: mais ils avoient la puiſſance du glaive; ils décidoient de toutes les affaires en dernier reſſort, & ils avoient toutes les marques, & tous les honneurs de la Souveraineté.

Préfet de la signature de Juſtice. C'eſt un Cardinal Juriſconſulte à Rome qui voit & approuve les Requêtes, & met ſon nom au bas. *Signatura Præfectus.* C'eſt une eſpéce de *viſa*, quand elles ſont ordinaires; & quand elles ſont douteuſes, il en conférе avec les Officiers de la ſignature. Il donne auſſi des Réſcrits de Droit pour les provinces, qui ont autant d'autorité que ſi le Pape les avoit ſignez, ſuivant la Conſtitution de Paul V.

Il y a auſſi un *Préfet de la ſignature de grace*, qui eſt un Cardinal Juriſconſulte, qui fait la même fonction à l'égard des lettres de grace, que le précédent en celles de Juſtice, mais qui expédie ſouvent en préſence du Pape, ou du moins de douze Prélats. *Signaturæ gratiarum Præpoſitus.*

Il y a auſſi un *Préfet des Brefs*, qui ſignifie les minutes des Brefs ou Réſcrits que le Pape envoye, & qui eſt le Chef du corps qu'on appelle des Secretaires. *Reſcriptorum Apoſtolicorum Præpoſitus.* Ses expéditions ſe font encore ſous l'anneau du Pêcheur. Il y a auſſi des *Préfets de petites dattes, de la componende, des vacances per obitum, &c.*

Préfet, ne ſe dit en France que dans les Colléges des Jéſuites & des Barnabites. *Præfectus, præpoſitus.* Le Pere *Préfet* eſt celui qui a ſoin de la diſcipline du Collége, qui eſt le Maître des écoliers. Il y a auſſi des *Préfets* particuliers dans les chambres des penſionnaires; & d'autres à qui on confie le ſoin & l'éducation d'un écolier de qualité. Ces derniers ne ſe trouvent que chez les Jéſuites.

Préfet, eſt encore le nom que les Clercs Réguliers Mineurs donnent à leur Supérieur. Voyez le P. Hélyot, T. IV. p. 278. *Præfectus.* Les Clercs Réguliers, Pauvres de la Mere de Dieu, des Ecoles pieuſes donnent le même nom à leur Supérieur. Car Paul V. en les érigeant en Congrégation à laquelle il donna le nom de Congrégation Pauline par un Bref du ſixiéme Mars 1617. nomma pour Chef ou Supérieur de cette Congrégation, ſous le nom de *Préfet*, Joſeph Caſalanz. *P. Helyot, T. IV. p. 287.*

Préfet Apoſtolique. C'eſt le nom qu'on donne en quelques Miſſions de pays étrangers au Supérieur de la Miſſion. *Præfectus Apoſtolicus.* Ainſi le P. Godefroy Loyer Dominicain qui nous a donné la Relation du Royaume d'Iſſiny, prend la qualité de *Préfet Apoſtolique* des Miſſions des Freres Prêcheurs aux côtes de Guinée en Afrique.

Le Supérieur des Capucins de Téphlis prend la qualité de *Préfet* des Miſſions de Géorgie. Tournefort.

PRÉFET de la Sacriſtie du Pape. Nom d'un Officier de la Maiſon du ſouverain Pontife. *Sacrario Pontificio Præfectus, Ædituus Pontificius, Pontificius Nocorus.* L'office de Sacriſtain de la Chapelle du Pape eſt annéxé à l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin. L'on trouve un Auguſtin Novelli, qui l'éxerçoit dès l'an 1287. Ange de Limoges fut Sacriſtain du Pape Jean XXII. l'an 1319. & éxerça cet office ſous ce Pape & ſous Benoît XII. & Clement VI. Raymond de Pamiers ſous Clément VI. Innocent VI. & Urbain V. Pierre Amalie de Limoges ſous le même Urbain & ſous Gregoire XI. & Urbain VI. Pierre de Pamiers ſous Urbain VI. & Boniface IX. Paul de Boſſis le fut de Sixte IV. Cependant dans un Livre fait du tems d'Innocent VIII. & qui traitoit des cérémonies de la Chapelle du Pape, il étoit marqué que l'office de Sacriſtain n'étoit pas affecté à un Ordre particulier, mais qu'il pouvoit être donné à un Religieux, de quelque Ordre qu'il pût être, pourvu qu'il fût dans la Prélature; mais Alexandre VI. donna une Bulle en 1497. par laquelle il ordonna que l'office de Sacriſtain du Pape ne pourroit être conféré qu'à un Religieux de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, quand même il ne ſeroit pas dans la Prélature. Il y en a eu pluſieurs qui n'ont point été Evêques; mais depuis long-tems le Pape donne un Evêché *in partibus*, à celui auquel il confére cet office, & quand même il ne ſeroit pas Evêque, il porteroit néanmoins le mantelet & la mozette à la maniere des Prélats de Rome.

Ce Sacriſtain prend le titre de *Préfet* de la Sacriſtie du Pape. Il a en ſa garde tous les ornemens, les vaſes d'or & d'argent, les Reliquaires, & autres choſes précieuſes de cette Sacriſtie. Quand le Pape dit la Meſſe, ſoit pontificalement, ſoit en particulier, il fait en ſa préſence l'éſſai du pain & du vin. Il a ſoin d'entretenir toujours une hoſtie conſacrée de la grandeur de celle dont on ſe ſert à la Meſſe, dans la principale Chapelle du Palais où demeure le Pape, & doit renouveller cette hoſtie tous les ſeptiémes jours. Cette hoſtie eſt déſtinée à ſervir de Viatique au Pape lorſqu'il eſt à l'article de la mort, & c'eſt à ce Sacriſtain à le lui adminiſtrer, auſſi bien que l'Extrême-Onction, comme étant le Curé de Sa Sainteté.

Lorſque le Pape entreprend un voyage, deux éſtafiers, l'un domeſtique de Sa Sainteté, & l'autre domeſtique du Sacriſtain, tiennent par la bride la mule qui porte le Saint-Sacrement; ces eſtafiers ſont préſentez au Pape par le Sacriſtain, & Sa Sainteté les confirme dans cet emploi par un Bref. Le *Préfet* de la Sacriſtie éxerce auſſi une eſpéce de juriſdiction ſur tous ceux qui accompagnent le Pape dans ces ſortes de voyages, & pour marque de ſa juriſdiction il porte un bâton à la main.

Il diſtribuë aux Cardinaux les Meſſes qu'ils doivent célébrer ſolemnellement; mais il doit auparavant faire voir au premier Cardinal Prêtre la diſtribution qu'il en fait. Il diſtribuë auſſi aux Prélats aſſiſtans, les Meſſes qu'ils doivent célébrer dans la Chapelle du Pape. S'il eſt Evêque ou conſtitué en dignité, il tient rang dans cette Chapelle parmi les Prélats aſſiſtans, ſi c'eſt en préſence du Pape; & ſi le Pape n'eſt pas préſent, il a ſéance parmi les Prélats ſelon ſon antiquité, ſans avoir égard à ſa qualité de Prélat aſſiſtant. S'il n'eſt pas Evêque, il prend ſon rang après le dernier Evêque, ou après le dernier Abbé mitré. Après la mort du Pape il entre dans le Conclave en qualité de premier Conclaviſte. Il dit tous les jours la Meſſe en préſence des Cardinaux, & leur adminiſtre les Sacremens auſſi bien qu'aux Conclaviſtes.

claviſtes. Autrefois il étoit auſſi Bibliothécaire du Vatican. Ce qui a duré juſques ſous le Pontificat de Sixte IV. qui ſépara ces deux Offices, & donna celui de Bibliothécaire à Platine Auteur de la Vie des Papes, & de pluſieurs autres ouvrages. *P. Helyot, hiſt. des Ordres Relig. T. III. C. 3. p. 17. & 18.*

PRÉFINIR. v. act. Marquer un certain terme & délai dans lequel on eſt obligé de faire, ou de payer quelque choſe. *Præfinire, conſtituere, præſcribere.* L'Ordonnance a *préfini* certains tems pour les aſſignations, les forcluſions, & autres délais pour en inſtruire un procès. Quand on interloque pour faire une preuve, ou autre inſtruction, on demande à un Juge qu'il *préfiniſſe* un tems pour cela. On diſoit autrefois *préfire.*

PRÉFIX, IXE. adj. Terme certain, marqué & déterminé. *Præfinitus, ſtatutus.* Il a comparu à jour *préfix*, au terme qu'on lui avoit marqué. Les billets payables à volonté, n'ont point de terme *préfix.*

PRÉFIX, ſe dit encore au Palais, d'un douaire, d'une certaine ſomme fixe que le mari donne à ſa femme, pour vivre pendant ſa viduité du revenu qui en provient. *Dos præfixa.* Il eſt oppoſé à *douaire coutumier*, qui eſt la moitié du bien qu'a le mari au jour de ſon mariage. Le douaire *préfix* eſt ſtipulé ordinairement ſans retour.

PRÉFIXION. ſ. f. Action par laquelle on marque, on fixe un certain tems. *Statæ diei vel temporis deſignatio.* La Cour lui a encore donné quinzaine pour faire ſa preuve, & ce pour toutes *préfixions* & délais. Ce mot n'eſt guère en uſage qu'en Pratique.

PRÉGADI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le Senat de Veniſe. *Senatus Veneticus.* Voyez SENAT.

PRÉGATON. ſ. m. Terme de Tireurs d'or. C'eſt le nom qu'ils donnent aux dix ou douze plus petits pertuis de leurs filieres, après que leur fil a paſſé ſur le banc à dégroſſir. *Ocelli minores.*

PRÉGNANT, ou PREIGNANT, ANTE. adj. Violent, preſſant. *Dolor acerbus, acutus.* Il n'a guère d'uſage que dans ces phraſes. Douleurs *pregnantes.* Maux aigus & *pregnans.*

PRÉGNITZ, ou PRIGNITZ. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Marquiſat de Brandebourg, en Haute-Saxe. *Prignitia. Marchia Prignitiana.* Elle eſt entre le Duché de Mecklembourg, la vieille Marche, & la moyenne, dans laquelle quelques Géographes la renferment. Ce pays peut avoir vingt lieuës de longueur, & huit de largeur moyenne. Il eſt fort chargé de forêts. Ses lieux principaux ſont Havvelberg capitale, Wilſmach, Wittenberg & Perleberg. MATY.

PREGON. adj. Profond. BOREL. *Altus, profundus.*

Aqueſta eſtrania amour non ſi pot eſtugnar,
Tant fort pregon *jeu i'ay dedins ma teſta meſſa.*
BERTRAND DE MARSEILLE.

PREIM, IME. Vieux adject. Enceinte; de *pregnans.* Nicod. BOREL.

PRÉISERÉNO. Voyez PRISERN.

PRÉJUDICE. ſ. m. Dommage; tort, ou injure qu'on fait à quelque perſonne, ou à quelque choſe. *Damnum, detrimentum, incommodum.* La charité ne ſouffre pas qu'on porte *préjudice* à ſon prochain. Toute accuſation fait quelque *préjudice* à l'honneur. La rupture entre les Couronnes cauſe grand *préjudice* au commerce.

PRÉJUDICE, en termes de Palais, ſe dit d'un grief. *Noxa, damnum.* En quoi cette ſentence vous fait-elle *préjudice?* Il ne faut être appellant que du chef qui porte *préjudice.* On dit auſſi dans les quittances, Sans *préjudice* du ſurplus; & dans les exploits, Sans *préjudice* d'autres dûs & actions; & dans les interlocutoires, ſans *préjudice* des droits des parties au principal.

PRÉJUDICIABLE. adj. m. & f. Nuiſible, qui porte préjudice. *Noxius, perniciosus, nocens.* La bonne chere, la crapule eſt fort *préjudiciable* à la ſanté.

PRÉJUDICIAUX. adj. plur. ſe dit au Palais des frais des défauts qu'il faut rembourſer; avant qu'on ſoit reçu à ſe pourvoir contre un jugement. *Præcedentes impenſas reſundere.* On peut ſe purger d'un crime dans les cinq ans, mais il faut auparavant rembourſer les dépens des défauts & contumaces, parceque ce ſont des frais *préjudiciaux.*

PRÉJUDICIER. verb. neut. Faire tort ou dommage à quelqu'un. *Damnum inferre.* L'embarras du monde & des affaires *préjudicie* à notre ſalut. L'élévation de ce mur *préjudicie* au voiſin, elle lui bouche ſes vuës. Cette piéce *préjudicie* à votre prétention, elle la détruit. On met à la fin des qualitez des jugemens qu'on ſignifie, Sans que les qualitez puiſſent nuire ni *préjudicier.*

PRÉJUGÉ. ſ. m. Préoccupation d'eſprit qui ſe fait ou par l'erreur de nos ſens, ou par l'opinion que nous concevons, ou par l'exemple, ou la perſecution de ceux que nous fréquentons. *Præjudicium.* On ſurmonte rarement les *préjugez* de la naiſſance & de l'éducation. S. EVR. Nous n'appercevons les objets qu'à travers le voile de nos paſſions & de nos *préjugez.* ID. Les *préjugez* ont un grand empire ſur les eſprits, nous en ſommes eſclaves. ID. Cette vérité eſt ſi vive & ſi éclatante qu'elle ne peut être obſcurcie par aucun nuage de *préjugez.* NIC. La méthode de Deſcartes recommande ſur tout de ſe guérir, de ſe dépouiller de toutes ſortes de *préjugez*; & de ne ſe déterminer qu'avec un eſprit vuide de *préjugez.* L'opinion de la réalité des couleurs eſt un *préjugé* dont on ne ſe peut guérir que par des expériences phyſiques. Les coutumes de notre pays nous font faire des *préjugez* qui traitent les autres peuples de barbares.

PRÉJUGÉ. Apparence, motif, conſidération éxterne. *Præventio, veriſimilitudo, ratio, vel conſideratio externa.* Les *préjugez* ſont des ſupplémens à la raiſon. S. EVR. Les *préjugez* qu'on fait marcher avant les raiſons, ſont quelquefois des artifices pour ſurprendre les eſprits par des apparences & par des dehors favorables. BEN. Les *préjugez* ſont des argumens généraux qui ne laiſſent pas d'être tirez du fond de la queſtion. Ils ne ſont ſuſpects & dangereux, que quand ils ſont pris de quelques circonſtances éxternes & trompeuſes; mais ils ſont néceſſaires pour préparer l'eſprit, pour ſuſpendre ſa déciſion trop précipitée, & combattre ſa premiere préoccupation. Ce ſont des preuves éxcitatives qui diſpoſent à écouter les raiſons ſolides. ID. *Préjugez legitimes contre les Calviniſtes*; c'eſt un livre de M. Nicole.

PRÉJUGÉ, en termes de Palais, ſe dit d'un jugement préparatif & précédent qui ſert d'autorité pour décider une conteſtation pareille, ou pour décider les procès au fond. *Res præjudicata.* Les arrêts en robes rouges, & ceux qu'on recueille, qu'on cite, ſont des *préjugez*, quand on peut faire voir qu'ils ont été rendus ſur la même eſpéce, & dans le même cas. Les arrêts de proviſion ſervent ſouvent de *préjugez.*

PRÉJUGER. v. act. Rendre un jugement dont on puiſſe tirer avantage pour faire décider une queſtion ſemblable; juger par avance, ou par proviſion. *Decidere, judicium ferre, præjudicare.* Dans les queſtions de Droit, d'ordinaire les Avocats ſe vantent d'avoir des arrêts qui ont *préjugé* la queſtion. Quand on demande qu'un arrêt ſoit déclaré commun avec une nouvelle partie, on prétend qu'il a *préjugé* la queſtion à ſon égard.

PRÉJUGER, ſignifie auſſi, Prévoir, conjecturer, deviner. *Providere, conjicere, opinione augurari.* J'ai bien *préjugé* que ce chicaneur ſe pourvoiroit au Conſeil, quand il auroit perdu au Parlement. La prudence fait *préjuger* beaucoup d'évenemens que d'autres attribuent au hazard.

PRÉJUGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Præjudicatus.*

PRÉLART. Terme de Marine. C'eſt une toile gaudronnée qu'on met ſur les endroits ouverts d'un vaiſſeau, comme panneaux, caillebotis, &c. *Tela picata, cerata.*

PRÉLAT. ſ. m. Supérieur Eccléſiaſtique conſtitué dans une éminente dignité de l'Egliſe. *Antiſtes, præſul.* Les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, Généraux d'Ordre, certains Abbez croſſez & mitrez, Tréſoriers, Doyens, Archidiacres, &c. ſont mis au rang des *Prélats.* Ce qui rend les *Prélats* vénérables, c'eſt la ſainteté de la vie, & leur application à s'acquitter de leurs fonctions.

Eſt-ce pour travailler que vous êtes Prélat?
De votre dignité ſoutenez mieux l'éclat. BOIL.

Le Prélat *par la brigue aux honneurs parvenu,*
Ne ſçut plus qu'abuſer d'un ample revenu,
Et pour toutes vertus fit au dos d'un carroſſe,
A côté d'une mitre armorier ſa croſſe. ID.

Ce mot vient de *prælatus.*

PRÉLATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. *Prælatio. Jus Prælationis.* Droit de retenuë qu'ont les Seigneurs dans certaines Coutumes. La Coutume de Paris, Art. 22. 159. dit que le Retrait lignager s'éxerce avant le féodal: le lignager étant préféré au Seigneur de fief, & même le parent pourra retirer ſur le Seigneur qui auroit retenu par puiſſance de fief dans la Coutume de Paris, & dans les autres qui y ſont ſemblables. Il y a des Coutumes où ce droit des Seigneurs eſt appellé droit de *prélation*, & eſt préféré au Lignager. BAUNEAU.

Ce mot vient de *prælatio, préference*, parceque le Seigneur a la préférence ſur le Lignager.

PRÉLATURE. ſ. f. Dignité de Prélat; Bénéfice qui donne une juriſdiction ſpirituelle à celui qui en eſt revêtu. *Antiſtitis dignitas, gradus, munus.* Par le Concordat on a accordé au Roi la nomi-

nomination aux *Prélatures*. La converſion des hommes eſt la plus noble fonction de la *Prélature*. MAUC.

PRÊLE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un pié & demi ou de deux piés, rondes, vuides, rudes, nouées. Ses feuilles ſont longues, menuës, compoſées de pluſieurs tuyaux articulez & aſſemblez bout-à-bout. Ses fleurs ſont des étamines fort courtes, chargées chacune d'un ſommet en champignon taillé à pluſieurs pans. Ces étamines forment une colonne renflée vers le milieu; mais elles ne laiſſent aucune ſemence après elles. Les ſemences viennent ſur des piéds qui ne portent point de fleurs: ce ſont des grains noirs & rudes. Ses racines ſont des fibres longues, déliées, noirâtres. En Latin *Equiſetum majus aquaticum*. J. BAUH. La *prêle* eſt fort vulnéraire & fort aſtringente: on ordonne ſa décoction dans le crachement de ſang, dans les flux immodérez des hémorrhoïdes & des mois. Les Tourneurs, les Couteliers, les Doreurs, & autres Ouvriers ſe ſervent de la *prêle* pour polir leurs ouvrages. On l'appelle autrement *queue de cheval*.

PRÉLÈGS. ſ. m. Lègs dont on ordonne la délivrance avant le partage d'une ſucceſſion. *Prælegata*.

PRÉLEGUER. v. act. Faire un lègs payable auparavant le partage d'une hérédité. *Antelegare*.

PRÉLEVER. v. act. Lever une ſomme ſur le total d'une ſucceſſion, ou ſociété, avant qu'on la partage. *Prædemere vel prælegere*. Il faut *prélever* les dettes d'un defunt, les frais funéraires, avant que de partager la ſucceſſion.

PRÉLIMINAIRES. adj. m. & f. & ſubſt. Ce qui ſe doit examiner, juger, ou terminer, avant que de décider, ou traiter quelque affaire à fond. *Præloquium*. Les *préliminaires* de la paix ſont les plus longs à réſoudre, ce ſont l'examen des pouvoirs, les qualitez des Princes, les rangs des Ambaſſadeurs, &c. *Pacis prolufiones*. Avant que de traiter d'une ſcience à fond, il y a toujours des queſtions *préliminaires* qu'il faut vuider, pour l'éclairciſſement, & pour l'intelligence de ce qui ſe doit traiter enſuite.

PRÊLER, ou PRÊLER. Terme de Tourneur & de Verniſſeur. C'eſt froter avec de la prêle. *Prêler* le bois. *Equiſeto polire, tergere, defricare*.

PRÉLUDE. ſ. m. Piéce de Muſique irreguliere, que le Muſicien jouë d'abord pour voir ſi ſon inſtrument eſt d'accord, & pour ſe mettre en train. *Prælufio*. Les grands Maîtres compoſent ſouvent ſur le champ des *préludes* qui valent mieux que les piéces étudiées des autres.

PRÉLUDE, ſe dit par extenſion en d'autres rencontres, & ſignifie, Ce qui précede quelque chôſe, & qui lui ſert comme d'entrée & de préparation. *Præparatio*. La prédication de Jonas chez les Ninivites, fut un *prélude* de la vocation des Gentils. Les actions de ce Prince dans ſon enfance étoient les *préludes* des grandes choſes qu'il devoit faire un jour. Il y eut alors une ſanglante eſcarmouche, mais ce ne fut qu'un *prélude* de la bataille qui ſe donna le lendemain.

PRÉLUDE. Ce mot s'employe auſſi quelquefois pour, Plaiſanter. On nous ſervit pour *prélude*, de bonnes langues farcies. *In prolndium*. Après quelque *prélude* de plaiſanterie ſur les bonnes fortunes du Comte, il dit, &c. B. RAB. Il danſe lui ſeul comme par *prélude*. MOL.

PRÉLUDER. v. n. Jouer un prélude, ou faire quelque choſe en attendant. *Præludere*. Le concert n'eſt pas encore commencé, on ne fait que *préluder*. En attendant le dîner on a ſervi un ragout, mais ce n'étoit que pour *préluder*.

PRÉMATURÉ, ÉE. adj. Qui vient avant l'âge, ou la ſaiſon ordinaire. *Præmaturus, præcox*. La vivacité de l'eſprit, quand elle eſt *prématurée*, ne dure guère. Il eſt mort dans un âge *prématuré*, en la fleur de la jeuneſſe. Il n'eſt pas encore tems de faire cette affaire, c'eſt une entrepriſe *prématurée*. On appelle une demande *prématurée*, quand elle eſt faite avant que le tems ou la condition ſoient échuës.

PRÉMATURÉMENT. adv. D'une maniere prématurée. *Præmature*. Toutes les entrepriſes qu'on fait *prématurément* ne réüſſiſſent pas.

PRÊME-D'ÉMERAUDE. Voyez PRESME-D'ÉMERAUDE.

PRÉMÉDITATION. ſ. f. Action par laquelle on conſidere, on examine bien une choſe, avant que de la faire paroître au jour, avant que de l'exécuter. *Præmeditatio, prævia cogitatio*. Il ne faut pas ſe hazarder de parler en public ſans une grande *préméditation*.

PRÉMÉDITER. verb. act. Examiner une choſe avant qu'on l'exécute, la faire ſciemment & à deſſein. *Præmeditari, meditari*. Il n'a pas tué ſon ennemi par rencontre, c'eſt un aſſaſſinat qu'il avoit *prémédité* depuis long tems. J'avois *prémédité* de vous aller voir; mais pluſieurs affaires m'en ont empêché. Cela étoit *prémédité* de longue-main, il ne s'eſt pas fait par hazard.

PRÉMÉDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Præmeditatus, cogitatus*.

PRÉMERAIN, ou PRIMERAIN, AINE. adj. Vieux mot. Premier. BOREL. *Primus, prior*.

PRÉMICES. ſ. f. plur. Les premiers fruits qu'on recueille ſur la terre, dont les Anciens faiſoient à Dieu des offrandes. *Primitiæ*. Dans le Lévitique il eſt ordonné d'offrir à Dieu les *prémices* de toutes ſortes de fruits.

J'aurois de mes troupeaux immolé les prémices;
Mais tu ne te plais point à d'autres ſacrifices,
Qu'à ceux d'un cœur contrit. CHARP.

PRÉMICES, ſe dit auſſi par extenſion en Morale, du commencement des choſes. *Primitiæ, initium*. Le Pſalmiſte fait mention des *prémices* du travail. Un jeune Auteur dit à ſon Mécénas, qu'il lui preſente les *prémices* de ſon eſprit, de ſes ouvrages. Il faut preſenter à Dieu les *prémices* de notre cœur & de notre eſprit. FLECH.

Toujours La tyrannie a d'heureuſes prémices;
De Rome, pour un tems, Cæſus fut les délices. RAC.

PREMIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui eſt au lieu par où l'on commence à compter. *Primus ordine*. Je les ai examinez depuis le *premier* juſqu'au dernier. Ceux qui viennent les *premiers* ont bien de l'avantage ſur les autres. L'unité eſt le *premier* des nombres. Nos *premiers* peres ou parens. Les Aſtronômes ont feint un *premier* Mobile, un *premier* Ciel, qui par la rapidité de ſon mouvement entraine tous les autres.

PREMIER, ſe dit auſſi des diſtinctions de tems & de lieu. *Primus*. Le *premier* en date, le *premier* en hypothéque. Il eſt toujours le *premier* au Chœur. La matiere *premiere* eſt une ſubſtance conſiderée étant dépouillée de toutes ſes formes prête à les recevoir. Le cœur eſt le *premier* vivant, & le dernier mourant.

PREMIER, ſe dit auſſi de ce qui eſt paſſé, de ce qui étoit auparavant, de ce qu'on avoit déja eu. *Priſtinus*. Il regrette ſa *premiere* femme, celle qu'il avoit épouſée en *premieres* noces. Il eſt bien déchu de ſa *premiere* fortune. Il a recouvré ſa *premiere* ſanté. Les métaux fondus recouvrent leur *premier* éclat.

PREMIER, ſe dit auſſi pour marquer la qualité, la diſtinction de rang. *Primarius*. Dieu eſt le *premier* des êtres, la cauſe *premiere*. Le *premier* Prince du ſang. Un *premier* Miniſtre, un *premier* Préſident, un *premier* Conſeiller, un *premier* Echevin. Les Evêques ſont du *premier* ordre du Clergé, les Abbez du ſecond ordre. Virgile eſt le *premier* Poëte des Latins; Ciceron le *premier* de leurs Orateurs. Socrate étoit le *premier* homme de ſon ſiécle pour la Morale. Il y a des gens qui n'étant les *premiers* dans aucune des Sciences, paſſent en toutes l'ordinaire & le commun. BOIL.

PREMIER-NÉ. Terme de l'Écriture-ſainte, qui ſignifie, le *premier* enfant mâle. *Primogenitus*. Et quand le tems fut venu, la Vierge enfanta ſon fils *premier-né*. Dieu vouloit tous l'ancienne diſpenſation, qu'on lui offrit tous les *premiers-nez* des hommes & des bêtes. Dieu fit mourir tous les *premiers-nez* d'Égypte, à cauſe de l'endurciſſement de Pharaon.

LA MATIERE PREMIERE. C'eſt, en termes de Phyſique, la matiere des corps, que l'on conſidere comme dépouillée de toute forme: ce qui ſe fait par abſtraction. *Materia prima*.

PREMIER, ſe dit à la Cour de l'Écuyer qui commande à la petite Écurie du Roi, qu'on appelle abſolument *Monſieur le Premier*. *Equeſtris pecuariæ minoris Præfectus*. Quand il s'agit de la grande Écurie, on dit *Monſieur le Grand*, ou *Monſieur le Grand Ecuyer*. *Regii ſtabuli Magiſter*.

Au Collége on appelle un *premier*: un écolier de Rhétorique qui s'enſeigne à la *premiere* claſſe. *Rhetor*. On dit auſſi abſolument, La *premiere* claſſe. Cet enfant eſt fort avancé, & il eſt déja en *premiere*.

A la paûme on appelle *premier*, la diviſion de la galerie, qui eſt la plus proche de la corde; *primus ordine*: aux cartes, celui qui eſt à la droite de celui qui bat les cartes qui doit jouer le *premier*; aux dez, c'eſt celui qui tient le dé.

PREMIER, en Aritméthique, ſe dit d'un nombre qui ne peut être meſuré que par l'unité, comme 19. & 29. qui ne peuvent être diviſez par quelque nombre que ce ſoit, qu'il ne reſte toujours une unité. *Impar, numerus primus*.

PREMIER, IERE. adj. Se prend quelquefois pour ce qui eſt imparfait, pour ce qui n'eſt qu'ébauché. *Primus, a, um*. Il n'a qu'une *premiere* teinture de lettres. C'eſt une *premiere* idée.

PREMIER, ſe dit quelquefois adverbialement. *Prius, antea*. Dieu tout *premier*, puis pere & mere honore. C'eſt ainſi que commence l'ybrac. Il étoit au monde *premier* que vous fuſſiez né, c'eſt-à-dire, devant. Un Moine n'oſeroit ſortir, que *premier* il n'en ait demandé permiſſion. En ce ſens il vieillit.

PREMIER,

PREMIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaut mieux être le *premier* de ſa race, que le dernier. *Satius, melius.* On dit, Étourdi comme le *premier* coup de matines. On dit pour déſigner un grand nombre, Il y a cent perſonnes, ſans compter le *premier*. On dit auſſi, Le *premier* venu, pour dire, la *premiere* choſe qu'on rencontre.

PREMIEREMENT. adv. En premier lieu, d'abord. *Primo, ad primum.* Il faut *premierement* aller à la Meſſe, & puis déjeuner. Quand on diviſe une choſe en pluſieurs articles, on dit, *premierement*, ſecondement. Il fut *premierement* ſoldat, & puis Capucin.

PREMISLAU, PRZEMYSL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Ruſſie, en Pologne. *Premiſlia.* Elle eſt ſur la riviere de Sana, à onze lieuës au-deſſous de la ville de Sanoc, & au couchant de Lembourg, dont elle eſt éloignée de vingt lieuës *Przemyſl* eſt grand, bien peuplé, fort & défendu par une bonne citadelle. Il y a une Chatellenie, un Evêque Grec Schiſmatique, & un Latin, ſuffragant de Lembourg. MATY.

PRÉMISSES. ſ. f. plur. Terme de Logique. Les deux premieres propoſitions d'un ſyllogiſme. *Præmiſſæ.* Quand un ſyllogiſme eſt en forme, & quand on en accorde les deux *prémiſſes*, on ne peut nier la concluſion.

PRÉMONTRÉ. ſ. m. Ordre de Religieux vétus de blanc qui ſuivent la régle de S. Auguſtin. Il eſt fondé par Saint Norbert, & il a commencé en l'Abbaye de *Prémontré* Chef d'Ordre au Diocèſe de Laon au commencement du douziême ſiécle.

PRÉMONTRÉ. ſ. m. Nom propre d'un bourg & Abbaye, Chef d'Ordre. *Præmonſtratum.* Il eſt dans l'Iſle de France, à trois lieuës de Laon, vèrs le couchant. MATY.

Il eſt des Auteurs qui ont cru que le nom de *Prémontré* qui eſt le Chef-lieu de cet Ordre, venoit de ce qu'Enguérand de Couci ayant eu peur d'un lion dans cet endroit, s'étoit écrié. *Saint-Jean, tu me l'as de près montré.* D'aûtres diſent que c'eſt parce que la Sainte-Vierge montra ce lieu à Saint Norbert, lorſqu'il étoit en oraiſon. Le P. Hugo dans la vie de Saint Norbert traite cette viſion de pieuſe fable, & dit que ce nom eſt un effet du pur hazard. D'aûtres diſent que ce lieu fut ainſi nommé parce que c'étoit un pré qui fut découvert & montré par les Religieux Bénédictins de S. Vincent de Laon. Le P. Le Paige, dans ſon Livre intitulé *Bibliotheca Præmonſtratenſis, L. II. C.* 2. traite les autres opinions de fabuleuſes & croit que la ſeconde eſt véritable.

PRÉMONTRÉ, eſt auſſi le nom d'un Ordre religieux, de Chanoines réguliers, inſtitué par S. Norbert. *Præmonſtratenſis Ordo.* Ce fut l'an 1119. ſous le Pontificat de Calliſte II. & ſous le régne de Louis le Gros que cet Ordre commença, après que Saint Norbert ſe fut fixé à *Premontré*. Saint Norbert fonda en 1120. le monaſtere de *Prémontré*. C'étoit une ſolitude où il y avoit une petite Chapelle de S. Jean, dépendante de l'Abbaye de Saint Vincent de Laon, mais preſque abandonnée à cauſe de la ſtérilité du lieu. L'Evêque de Laon acquit cette Chapelle de l'Abbé de S. Vincent, & la donna à Norbert. Le Monaſtere fut bâti dans la ſuite de l'autre côté de la montagne, & n'eſt plus à l'endroit de la Chapelle de S. Jean. L'Evêque de Laon en 1120. le 25 Janvier lui donna l'habit religieux, à lui & à un compagnon qu'il avoit. Honorius II. approuva cet Ordre en 1126. Dans la ſuite, Honorius III. Honorius IV. Adrien II. Adrien IV. & pluſieurs autres Papes l'ont confirmé. Dans les commencemens, & juſqu'en 1245, l'abſtinence de viande s'obſervoit très-rigoureuſement. Dès l'an 1220. il y avoit quelques maiſons qui ſe relâchoient ſur ce point. En 1245. Innocent IV. s'en plaignit & en écrivit au Chapitre général. En 1288. le Général Guillaume, à la priere des Abbez de l'Ordre, demanda & obtint du Pape Nicolas IV. la permiſſion de manger de la viande pour ceux de l'Ordre qui ſeroient en voyage. En 1460, à la priere du Général, Pie II. accorda la permiſſion générale de manger de la viande, excepté depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâques. Le Général Hubert fit tranſporter par Sixte IV. ce tems d'abſtinence avant la Touſſaints. Alexandre IV. le remit à la Septuagéſime. Et Jules II. en confirma le ſtatut.

PRÉMONTRÉ. ſ. m. Religieux de l'Ordre de Prémontré. *Præmonſtratenſis.* Un *Prémontré*. Un tel eſt *Prémontré*. Les *Prémontrez* ſont vétus de blanc avec un ſcapulaire pardevant leur ſoutanne. Lorſqu'ils ſortent, ils ont un manteau blanc avec un chapeau blanc; dans la maiſon, ils ont un petit camail; au chœur pendant l'été ils ont un ſurplis, & une aumuſſe blanche; & l'hiver, un rochet avec une chappe & un camail blanc.

Il y a des *Prémontrez* réformez, & d'aûtres non réformez. Le P. Didace de Mendiéra eſt auteur d'une de ces Réformes, en Eſpagne. Le P. Daniel Picard eſt inſtituteur d'une aûtre Réforme en Lorraine, & le P. Carbon Abbé du Mont S. Martin, diocèſe de Cambrai, en introduiſit une nouvelle dans ſon Abbaye en 1701. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 23. 24. 25.

PRÉMONSTRÉE. ſ. f. Nom de Religieuſes Chanoineſſes de l'Ordre de Prémontré. *Monialis Præmonſtratenſis.* Les *Prémontrées* ſont auſſi anciennes que les Prémontrez. Les premiers Monaſteres que S. Norbert établit, étoient l'un pour les hommes & l'aûtre pour les femmes; un mur de ſéparation les diviſoit. En 1137. un Decret du Chapitre général défendit cet uſage pour l'avenir, & ordonna que les Religieuſes des Monaſteres déja bâtis ſeroient tranférées ailleurs, & éloignées du monaſtere d'hommes. Innocent II. confirma ce decret. Il n'y a plus de Religieuſes de *Prémontrée* en France: on en trouve pluſieurs monaſteres en Allemagne, & quelques-unes des Abbeſſes ſont Princeſſes Souveraines.

PRÉMOTION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action de Dieu agiſſant avec la créature, & la déterminant a agir. Prédétermination. *Præmotio, Prædeterminatio.* La *prémotion* phyſique, ſelon Alvarez, Lemos & toute leur école, eſt un complément de la vertu active, par lequel elle paſſe de l'acte premier à l'acte ſecond; c'eſt-à-dire, du pouvoir complet & prochain, à l'action. C'eſt une influence, une participation de la vertu de la premiere cauſe, qui fait la cauſe ſeconde actuellement agiſſante; en un mot, c'eſt un concours prévenant. Voyez PRÉDÉTERMINATION.

PRÉMUNIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se précautionner. *Præmunire, cavere, præcavere.* Il ſe faut *prémunir* de bonne heure contre le froid, quand on eſt ſujet aux fluxions. Il ſe faut *prémunir* de bonnes pièces, quand on veut plaider contre des chicaneurs. Il ſe faut *prémunir* contre le mauvais air, en prenant du vin, de la thériaque en tems de peſte.

PRENABLE. adj. de tout genre. Qui peut être pris, qui n'eſt pas ſi fort qu'il ne puiſſe être pris. *Expugnabilis.* Il ſe dit proprement des villes & des places fortifiées. Cette place, cette citadelle eſt *prenable*. Mais il eſt plus uſité avec la négative. Cette place, cette ville n'eſt pas *prenable*, elle n'eſt *prenable* que par la faim.

Il ſe dit au figuré des perſonnes faciles, & qui ſe laiſſent prendre, ou gagner aiſément. *Corruptibilis, ſuperabilis, flexibilis.* Cet homme n'eſt pas *prenable* par argent.

PRENABLE. adj. m. & f. Vieux terme, c'eſt-à-dire, capable de contenir, aſſez grand. *Capax.* BOREL.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. On appelle dans les comptes, la partie *prenante*, celle qui reçoit les deniers. Quand il y a quelque erreur dans les comptes de l'Épargne, on s'en prend à la partie *prenante*, c'eſt-à-elle à les faire appurer.

On appelle auſſi, Carême-*prenant*, le Mardi Gras, la veille que le Carême prend, ou commence. *Genialium dies poſtremus.*

PRENDRE. v. act. On conjugue *je prends*, (ſelon Corneille) ou *je pren* (ſelon Richelet) *tu prends, il prend, nous prenon, vous prenez, ils prennent. Je prenois, je pris, j'ai pris, je prendrai, que je prenne, que je priſſe, je prendrois.* Il ſignifie, Enlever quelque choſe, s'en ſaiſir, s'en rendre maître de vive force. *Accipere, capere.* On *prend* des villes d'aſſaut, d'emblée, par ſiége, par ſurpriſe. Marc-Antoine diſoit que la grandeur Romaine paroiſſoit plus en ce qu'elle donnoit, qu'en ce qu'elle *prenoit*, parceque le Sénat donnoit quelquefois des Couronnes. ABLANC. On dit auſſi, *Prendre* à rançon, *prendre* des ôtages. On l'a *pris* à merci, à compoſition. On a *pris* cette femme à force pour la violer. Les voleurs *prennent* les gens à la gorge pour *prendre* leur bourſe. On dit auſſi, *Prendre* un criminel, *prendre* un priſonnier, mettre un homme en priſon.

Ce mot vient du Latin *prehendere.* MÉNAGE.

PRENDRE, ſe dit auſſi à la chaſſe. *Venatione capere.* Il a *pris* tant de piéces de gibier, ſoit à la courſe, ſoit en tirant, ſoit avec des filets. Ce levrier *prend* les liévres corps-à-corps.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Empoigner, avoir à la main. *Accipere, apprehendere.* Il a *pris* un bâton pour le fraper. On *prend* les armes à l'approche de l'ennemi. Les Hérétiques ont *pris* les armes, ils ſe ſont révoltez. Il l'a *pris* au collet. Il ſe ſont *pris* aux crins.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Toucher, manier. *Contrectare.* Il a *pris* la main d'une Dame. On l'eſt venu *prendre* pour danſer. Quand il eſt ſeul, il *prend* un livre pour ſe déſennuyer.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Recevoir amiablement. *Gratioſè accipere.* Un bon Juge ne doit jamais *prendre* de préſens. Une femme qui *prend*, ſe vend. Voulez-vous *prendre* un doit de vin, un petit repas? *Prendre* de l'argent en rente, à uſure; *prendre* à bail, à ferme, à louage; *prendre* pour homme; *prendre* en payement; *prendre* ſes ſuretez; *prendre* des meſures. Il *prend* plaiſir à obliger ſes amis, il *prend* peine à les ſervir. Il a *pris* cette Demoiſelle pour femme, elle l'a *pris* pour ſon mari.

PRENDRE, ſe dit en Médecine des remédes dont on uſe. *Sumere.* Les Médecins ne *prennent* guere de médecine. Cette fem-

me *prend* ſouvent des lavemens, de petits remédes, des bouillons, pour avoir le teint frais; elle *prend* le bain. Un débauché *prend* du tabac en poudre, en fumée.

On dit auſſi qu'un homme a *pris* la fiévre, la peſte, & les autres maladies contagieuſes. *Contrahere.* On dit que la fiévre l'a *pris*, que ſon accès l'a *pris*, l'a ſaiſi; il a *pris* un rhume, une pleureſie; il a *pris* du froid; il y a long tems que ſa goutte ne l'a *pris*, ne l'a tourmenté. Quand on dit abſolument, Il a *pris* du mal, on entend un mal vénérien.

PRENDRE, en Phyſique ſignifie, ſe coaguler, ſe figer. *Coagulare, figere.* La préſure fait *prendre* le lait. Le grand froid fait *prendre* la riviere. La cire ſe *prend*, quand elle ſe fige.

PRENDRE, ſignifie auſſi, S'attacher, faire impreſſion. Cette chair a bien *pris* ſon ſel. *Adhærere.* Ce ragout eſt trop épicé, il *prend* à la gorge. Cette odeur eſt trop forte, elle *prend* au nez, au cerveau. Cet ivrogne eſt toujours *pris* de vin. Celui qui ſe noye ſe *prend*, s'accroche à tout ce qu'il peut.

PRENDRE, en termes de Jardinage, ſe dit des arbres, & des plantes nouvellement plantées, & ſignifie, Commencer à faire, à produire de bonnes racines, commencer à s'attacher, à s'unir à la terre, & en tirer ſa nourriture par des racines. Ainſi on dit, *Prendre* racine, ou abſolument *prendre. Comprehendere, radicem agere.* Cette plante a *pris* racine, ou a *pris.* Mais la Quintinie dit qu'en ce ſens *reprendre* eſt plus uſité.

PRENDRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Il a *pris* le vin en haine. *Abhorret à vino.* Il a *pris* cet homme en amitié. Je l'ai toujours *pris* pour un habile homme. Il *prend* bien les choſes, il les tourne bien, il ne *prend* rien de mauvaiſe part. Il a bien *pris* le ſens de ſon Auteur. Il a *pris* cela à contreſens, il l'a *pris* de travers, il a *pris* pour lui ce qu'on diſoit pour un autre. Un brave *prend* courage; un poltron *prend* l'épouvante, *prend* l'alarme légerement. Un juſte *prend* patience, *prend* toutes les choſes de la main de Dieu; il *prend* en gré toutes les afflictions. Il a *pris* ce reproche à injure, il l'a *pris* trop à cœur. Tout le pouvoir de l'amour ſe borne à *prendre* de foibles cœurs, qui veulent bien être *pris.* FONT. On prie Dieu, qu'il *prenne* pitié de nous. On dit d'un homme colere, qu'il eſt aiſé à *prendre* feu.

PRENDRE, ſignifie encore, Tromper ou être trompé. *Decipere, decipi, illudere, illudi.* Il s'eſt laiſſé *prendre* par le bec, *prendre* au mot. Il s'eſt laiſſé *prendre* au piége comme un étourdi, *prendre* ſur le fait. Il a été *pris* par les yeux, il eſt devenu amoureux.

PRENDRE, ſignifie auſſi, S'attaquer. Il ne ſçait à qui s'en *prendre, in quem culpam transferat neſcit*: il s'en *prend* à celui qui n'en peut mais, au premier venu. Un blaſphémateur s'en *prend* à Dieu. Il s'en *prend* à plus fort que lui, il lui en *prendra* mal, il s'en repentira. Il lui en a bien *pris*, que le Maître n'étoit pas au logis. Ils ſe ſont *pris* de paroles. Il l'a *pris* en trahiſon, par derriere. Quand le débiteur ne paye pas, on s'en *prend* à ſa caution. On met toujours *en* devant *prendre*, quand il a la ſignification d'*imputer.*

PRENDRE, ſe dit auſſi en parlant du choix d'une profeſſion. Ce Bourgeois a *pris* l'épée. Cet autre a *pris* la robe. *Enſem, aut togam eligere.* Celui-là a *pris* l'habit, s'eſt fait Moine. *Veſtem monachalem induit.* Il eſt en âge de *prendre* ſon parti.

En Theologie, on dit que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a *pris* chair humaine; pour dire, qu'il s'eſt incarné. *Carnem humanam aſſumpſit.*

PRENDRE. En termes de Philoſophie hermetique, & ſelon le ſens des Souffleurs, qu'ils appellent les Sages, les vrais Philoſophes: comme lorſque les Philoſophes diſent, *Prenez ceci & cela*; ce n'eſt pas qu'ils entendent qu'il faille prendre quoique ce ſoit avec les mains, ni qu'il ne faille prendre qu'une ſeule choſe, laquelle il convient mettre une ſeule fois dans l'œuf, & puis après clôre le vaiſſeau, juſqu'à ce que l'ouvrage ſoit parfait: car quand ils parlent ainſi; c'eſt ſeulement à deſſein de retenir les ignorans dans l'erreur. DICT. HERM.

PRENDRE COULEUR. Terme de Lanſquenet. C'eſt entrer au jeu, ſe mettre de la partie, ſe mettre du jeu. Cela ſe dit d'une perſonne qui arrive lorſque la partie eſt faite, & qui veut couper, elle nomme une couleur pour ſçavoir la place qu'elle aura. Je vais *prendre couleur.* Voulez-vous *prendre couleur?*

PRENDRE, ſe dit auſſi au Palais. *Prendre* le fait & cauſe d'un Fermier, c'eſt *prendre* en main ſa défenſe. *Cauſam, defenſionem ſuſcipere. Prendre* des meubles par exécution, c'eſt les enlever par autorité de Juſtice. *Prendre* un Juge à partie, c'eſt l'intimer en ſon propre nom. *Judicem proprio nomine intimare. Prendre* des concluſions, c'eſt former une demande, y conclure ſur le Barreau, ou au Parquet. *Prendre* droit par les charges, c'eſt s'en raporter aux témoins. On dit auſſi, *Prendre* au corps, c'eſt arrêter priſonnier. Il y a des Procureurs qui *prennent* à toutes mains.

On dit auſſi, *Prendre* pour conſeil, pour adjoint; *prendre* pour juge, pour arbitre, *prendre* à ſa charge, à ſa garde; *prendre* à ſes riſques, périls & fortunes. *Conſilium petere, in judicem & arbitrum ſumere.* On dit auſſi, qu'un juge a *pris* connoiſſance d'une affaire; pour dire, qu'elle eſt pendante devant lui. *Prendre* à témoin, c'eſt demander une atteſtation. La Cour a *pris* ce complaignant en ſa protection, elle l'a mis en ſa ſauvegarde.

PRENDRE, ſe marie avec pluſieurs mots, qui changent ſa ſignification. *Prendre* terre, c'eſt deſcendre d'un vaiſſeau. *Ad terram appellere. Prendre* le largue, c'eſt ſe mettre en haute mer. *Altum petere. Prendre* langue, c'eſt s'enquerir de l'état des lieux où l'on eſt. *Prendre* l'air, c'eſt s'aller promener. *Prendre* le divertiſſement de la chaſſe, de la comedie. *Prendre* ſa biſque, ſe dit au propre & au figuré; au propre, il ſe dit en termes de jeu de paûme, d'un avantage de quinze que l'on prend en quelendroit de la partie que l'on veut, il ſe dit au figuré, pour dire, prendre ſon tems pour ſe récréer & ſe relâcher de ſon travail ordinaire. *Prendre* la diſcipline, c'eſt ſe fouetter par mortification. *Prendre* la poſte, le coche, c'eſt ſe ſervir de ces commoditez pour voyager. *Prendre* ſon tems, c'eſt ménager une occaſion. *Prendre* jour & heure, c'eſt convenir du tems pour terminer quelque affaire. *Prendre* garde, c'eſt obſerver quelque choſe, épier, ſe précautionner. *Prendre* quelqu'un. *Prendre* congé, c'eſt faire compliment pour partir. *Prendre* quelqu'un au ſaut du lit; c'eſt l'aller trouver ſi matin qu'on ne le manque pas. *Prendre* le pas ſur quelqu'un; c'eſt paſſer devant lui, pour le précéder. *Prendre* la droite, *prendre* la gauche; c'eſt marcher, ou s'aſſeoir à la droite ou à la gauche de quelqu'un. *Prendre* quelqu'un de *gallico*; c'eſt le ſurprendre, le preſſer de faire quelque choſe ſans lui donner le tems d'y faire réflexion, de ſe reconnoître. L'ACAD. *Prendre* la parole, c'eſt parler immédiatement après quelqu'un; & *prendre* parole, c'eſt tirer aſſurance, promeſſe verbale qu'on fera certaine choſe. On dit auſſi *Prendre* par écrit, faire un mémoire de quelque choſe. *Prendre* prétexte, occaſion. *Prendre* le cas, ſuppoſer. *Prendre* les choſes à la rigueur, au pié de la lettre. On dit auſſi, qu'un homme *prend* trop ſur ſoi, quand il s'efforce plus que ſa ſanté ne lui peut permettre. Pour être poli, il faut ſe géner, & *prendre* beaucoup ſur ſoi. BELL. On dit auſſi, Je n'y *prends*, ni mets; pour dire; J'expoſe la choſe ſincérement, & comme elle eſt. Il faut mettre cet Ouvrier en beſogne pour voir comme il s'y *prendra.* Il ne ſçait par quel bout s'y *prendre.* On dit au jeu, C'eſt à vous à *prendre*; pour dire, Vous gagnez une main, levez cette carte. On dit à un Voyageur, *Prenez* à gauche; pour dire, Tournez de ce côté-là: *Perge ad ſiniſtram.* Et figurément on dit qu'un homme *prend* toutes les choſes à gauche; quand il les tourne à contreſens. *Prendre* ſon repas. *Edere, comedere.*

On dit d'un cheval qu'il *prend* quatre ou cinq ans; pour dire, qu'il approche de quatre ou cinq ans: *Inire quartum vel quintum annum.*

A TOUT PRENDRE. Sorte de façon de parler adverbiale, qui ſignifie, En conſidérant, en compenſant le bien & le mal. *Omnibus perpenſis & conſideratis.*

SANS PRENDRE. Terme d'Hombre qui s'emploie ſubſtantivement. C'eſt faire jouer ſans écartes. Il faut demander *ſans-prendre*, autrement il ne ſe paye point.

PRENDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce qui eſt bon à *prendre* eſt bon à rendre. *Quod facilè ſumitur, facilè retribuitur.* Il a *pris* martre pour renard, il s'eſt trompé. On dit pour ſe moquer de ceux qui ont manqué une capture, ils ſont *pris*, s'ils ne s'envolent. Il a pris un rat; pour dire, Il a manqué une occaſion, une affaire. Il a été *pris* comme dans un blé, il a été *pris* ſans verd. Il a *pris* cela pour argent comptant, ſe dit en raillant la crédulité d'une perſonne. Il a été *pris* pour un homme de ſon pays, c'eſt-à-dire, pour ſot, pour dupe. On dit auſſi, *Prendre* l'occaſion aux cheveux, ne la pas laiſſer échaper. Il a *pris* le frein aux dents; pour dire, il a *pris* une bonne réſolution. Il faut *prendre* le tems comme il vient. On dit *prendre* la balle au bond. *Prendre* S. Piérre pour S. Paul; pour dire, *Prendre* l'un pour l'autre. On dit auſſi, *Prendre* le liévre au collet. *Prendre* les liévres au ſon du tambour, ou au tambourin; pour dire, entreprendre ouvertement & avec éclat, ce qui ſe devroit faire en cachette & finement. On dit auſſi d'un avare, qu'il en *prendroit* ſur l'autel, qu'il en *prend* par où il peut. On dit auſſi, *Prendre* la lune avec les dents, pour marquer un impoſſible. *Prendre* ſes jambes à ſon cou, quand on commence un voyage à pié. On dit auſſi, *Prendre* le tiſon par où il brûle; pour dire, *prendre* une affaire, une choſe autrement qu'il ne faut. *Prendre* quelqu'un au pié levé, c'eſt *prendre* avantage contre lui, du moindre mot qui lui échape. *Prendre* d'un ſac deux moutures, c'eſt tirer double profit, ſe faire payer deux fois d'une affaire. On dit, Qui *prend* s'engage, pour dire que ceux qui empruntent, ou qui reçoivent des préſens, s'aſſujettiſſent à ceux qui les obligent.

PRIS, ISE. part. paſſ. & adj. Voyez plus bas.

PRENEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui prend, qui eſt accoutumé de prendre. *Captator.* On a appellé Démétrius Poliorcétes, le *Preneur* de ville. Il croyoit prendre cette place par eſcalade, mais le *preneur* fut pris. Il y a des *preneurs* de taupes, des *preneurs* d'oiſeaux à la pipée, des *preneurs* d'alouettes au miroir, aux filets. Les *preneurs* de tabac en fumée ont l'haleine mauvaiſe. Fi, c'eſt un *preneur* de tabac. Comme il eſt plus honnête de donner que de recevoir, je ne refuſe pas d'être le *preneur*, afin qu'il ſoit le donneur. ABLANC.

PRENEUR, en Pratique ſignifie auſſi, Fermier qui prend à louage. *Acceptator, manceps.* Le *preneur* s'eſt obligé de faire toutes les menuës réparations. Le *preneur* eſt tenu de bien fumer & échalaſſer les vignes, &c.

PRÉNOM. ſ. m. Nom propre: nom que l'on met devant le nom général de famille; ou le nom qui convient à chacun en particulier. Il vient du Latin *prænomen:* & il revient au nom propre parmi nous; c'eſt-à-dire, *Pierre, Paul* &c. Le *prénom* ne fut introduit parmi les Romains que long tems après le nom. On donnoit aux enfans le nom de la maiſon le jour après leur naiſſance, au lieu que le *prénom* ne ſe donnoit que lorſqu'ils prenoient la robe virile. Varron compte 30 divers *prénoms:* les plus communs ſe peuvent réduire à 18. Les Grècs n'avoient qu'un nom ſeul & ne multiplioient point leurs noms & *prénoms* comme l'ont fait les Romains.

PRÉNOTION. ſ. f. Terme de Philoſophie. Connoiſſance obſcure qu'on a d'une choſe devant qu'on l'ait approfondie, ou qu'elle ſe ſoit manifeſtée. *Prænotio, obſcura cognitio.* Tout homme a des *prénotions* naturelles, qui lui donnent quelque idée des choſes, quoiqu'il ne les connoiſſe pas pleinement. Le raiſonnement peut former des conjectures qui lui donnent des *prénotions* des évenemens futurs.

PRENSLOW. ſ. m. Nom propre d'une ville du Marquiſat de Brandebourg, en Haute-Saxe. *Prenſlovia, Primiſlavia.* Elle eſt capitale de la marche Vérérane, & ſituée ſur le lac Vékar, près de la riviere de ce nom, environ à vingt lieuës de Berlin, vèrs le nord. MATY.

PRÉOÇACER. Vieux verb. act. Pourchaſſer. BOREL. *Perſequi, inſectari.*

PRÉOCCUPATION. ſ. f. Préjugé, prévention, impreſſion qu'on s'eſt miſe d'abord dans l'eſprit. *Præjudicium, præventio, anteoccupatio.* On n'eſt jamais bien guéri des *préoccupations*, & des premieres impreſſions qu'on nous a miſes dans l'eſprit dès notre jeuneſſe. Le point le plus excellent de la méthode de Déſcartes, c'eſt qu'il veut qu'on ſe guériſſe de tous préjugez, qu'on raiſonne ſans *préoccupation.* Le plus grand obſtacle qui ſe trouve à rendre la juſtice, & à raiſonner ſainement, c'eſt la *préoccupation.* C'eſt l'effet de la *préoccupation*, non ſeulement de ſe tromper ſur des apparences; mais auſſi de convertir à ſon uſage les choſes les plus éloignées. CL. Il y a une *préoccupation* de charité, qui fait qu'on ne doit pas condamner les autres légerement. S. ÉVREM. Les *préoccupations* ferment l'eſprit, & le mettent dans une impoſſibilité morale d'avoir d'autres vuës. M. ÉSP.

PRÉOCCUPER. v. act. Prévenir; mettre dans l'eſprit d'une perſonne les premieres impreſſions, les premieres connoiſſances d'une choſe. *Prevenire, præoccupare, primam notitiam in mentem inducere.* La foibleſſe de l'eſprit de l'homme eſt telle, qu'il ſe *préoccupe* aiſément, qu'il a de la peine à effacer les impreſſions dont il eſt *préoccupé*, qui ſont entrées les premieres dans ſon eſprit. Un Juge, un Philoſophe, ne ſe doivent point laiſſer *préoccuper.* C'eſt le propre du peuple de ſe laiſſer *préoccuper;* de ne trouver bon que ce qu'il a accoutumé de voir & de pratiquer. Les paſſions nous *préoccupent*, nous aveuglent, nous ôtent la liberté du jugement. Ce Préſident s'eſt tellement laiſſé *préoccuper* contre moi, qu'il ne veut pas ſeulement entendre mes raiſons. Se *préoccuper* de ſon mérite. ABLANC.

PRÉOCCUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Preventus, præoccupatus.* C'eſt un des plus ordinaires défauts des hommes, que d'être *préoccupez.* Les hommes *préoccupez* de leur propre mérite ne veulent pas jetter les yeux ſur ce qui eſt capable de les humilier. BELL. Peu de gens jugent du vrai & du faux par les lumieres d'une raiſon non *préoccupée.* S. ÉVR.

PRÉOPINANT. ſ. m. Celui qui eſt le premier à opiner. *Præjudicans, vel primus opinionem ferens.* La plupart des Juges ignorans forment leurs avis ſur celui du *préopinant.* Il faut bien de l'attention, de l'habileté, pour être le *préopinant.*

PRÉPARANT, ANTE. adj. Les Anatomiſtes appellent *vaiſſeaux préparans*, les deux arteres & les deux veines des teſticules: les Anciens les ont ainſi nommées, parcequ'ils croyoient que la ſemence commençoit de s'y préparer. On les appelle autrement *vaiſſeaux ſpermatiques. Præparantia vaſa, ſpermatica.* DIONIS.

PRÉPARATIF, IVE. adj. Qui donne une diſpoſition convenable aux choſes. *Apparatus, præparatio.* En Géométrie il y a pluſieurs démonſtrations *préparatives*, qui ne ſervent que de moyen pour en faire de plus importantes. On appelle ces propoſitions, *Lemmes.*

PRÉPARATIF. ſ. m. Appareil; ce qu'on prépare pour quelque deſſein, pour quelque cérémonie. *Apparatus, diſpoſitio.* Les *préparatifs* de guerre font ombrage aux Princes voiſins. On fait de grands *préparatifs* pour la cérémonie du ſacre, de l'entrée du Roi. Je m'attendois qu'un tel devoit nous traiter, mais je n'y vois aucuns *préparatifs.*

PRÉPARATION. ſ. f. Diſpoſition qui convient à quelque choſe importante qu'on veut faire. *Diſpoſitio, præparatio.* Il ne faut pas s'approcher des Sacremens de Pénitence & de l'Euchariſtie ſans une digne *préparation.* Cet Orateur harangue ſur le champ, & ſans *préparation.* Nous allons avec ſécurité à la mort, ſur la périlleuſe eſpérance d'un tems de *préparation*, qui peut-être ne nous ſera jamais donné. LE P. GAIL. La Reine arriva à ſa derniere heure ſans autre *préparation* qu'une ſainte vie. BOSS.

PRÉPARATION. Terme de Mathématique. C'eſt l'une des parties de la démonſtration. *Lemma, hypotheſis.* Si c'eſt une propoſition de Géométrie, ce ſont quelques lignes qu'il faut tirer dans la figure; ſi c'eſt une propoſition d'Arithmétique, c'eſt quelque ſuppoſition qu'il faut faire pour venir plus facilement à la démonſtration. OZAN.

PRÉPARATION, en termes de Médecine & de Chymie, ſe dit des différentes manieres d'apprêter les médicamens, de diſpoſer les corps, pour ſervir à divers uſages. *Modus diſponendi, præparandi.* Il y a pluſieurs *préparations* du mercure, de l'antimoine, & autres drogues pour les épurer, ſublimer, calciner, édulcorer, &c. L'antimoine crud eſt employé dans les décoctions ſudorifiques; avec certaine *préparation*, on en fait un violent vomitif.

PRÉPARATION. Cérémonie des Juifs, pour préparer tout pour la célébration du Sabath, afin de n'en point interrompre le repos. *Paraſceve.* Ce jour-là étoit la *préparation* de la Pâque. S. Jean chap. 19. v. 31.

PRÉPARATOIRE. adj. m. & f. Qui prépare, qui n'eſt qu'en attendant. *Sententia diſpoſitiva, prævia.* On rend des jugemens, des ſentences *préparatoires*, quand on interloque une affaire. Queſtion *préparatoire.* L'ACAD.

PRÉPARER. v. act. Donner aux choſes des diſpoſitions convenables. *Parare, diſponere.* L'Écriture dit que S. Jean-Baptiſte eſt venu pour *préparer* les voies du Seigneur. On a été long-tems à *préparer* ce triomphe.

PRÉPARER, ſignifie auſſi, Apprêter. *Parare.* On a envoyé *préparer* le dîner en un tel endroit. Cet Apothicaire ſçait bien *préparer* un médicament. On ſçait ſi bien *préparer* l'antimoine, qu'il n'eſt nullement dangereux. Les Médecins *préparent* les corps à la purgation par les lavemens & par les ſaignées. Voilà du cuir bien *préparé*, bien apprêté.

On dit auſſi, Se *préparer* au combat, à la mort. VOIT. C'eſt-à-dire, ſe diſpoſer, ſe *préparer* à la diſpute, à ſubir l'éxamen. *Accingere ſe. Préparez*-vous à me voir preſqu'auſſi Philoſophe que vous. VOIT. Se *préparer* à la communion par la mortification, & par la pénitence. FLÉCH. *Préparer* un argument, un ſermon. De tous nos Écrivains, Voiture eſt celui qui *prépare* le mieux une louange. BOUH. Quand elle m'adreſſe la parole, on remarque qu'elle s'y eſt *préparée*, & que ce qu'elle me dit, eſt plus concerté, & moins naturel. LE CHEV. D'H. On fait des proteſtations contre les Puiſſances, pour ſe *préparer* des moyens, ou des défenſes pour revenir contre les actes qu'on a été contraint de paſſer avec elles. On dit, Un eſprit *préparé*, en parlant d'une perſonne, qui étudie trop ce qu'elle a à dire, & qui ſe fait un plan de converſation. Les eſprits *préparez* ne plaiſent point, & il en eſt de la beauté de l'eſprit comme de celle des Dames, qui ſont moins belles, dès qu'elles affectent de le paroître. LA CHET. Cet homme ne va nulle part qu'avec un eſprit ſi *préparé*, qu'il en eſt ridicule. LA BRUY.

On dit auſſi, *Préparer* l'eſprit de quelqu'un; pour dire, lui donner certaines diſpoſitions pour recevoir plus patiemment, ou plus agréablement quelque diſcours, quelque nouvelle. *Animum diſponere.* Il a fallu bien du tems pour lui préparer l'eſprit, pour lui apprendre la mort de ſon fils. On a eu bien de la peine à le *préparer*, à le reſoudre à la mort. Un éxorde ne ſert qu'à *préparer* l'eſprit de l'auditeur, à gagner ſa bienveillance. *Captare attentionem.*

PRÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Paratus, diſpoſitus.*

PRÉPATOUT. ſ. m. Eſt un nom qu'on a donné à de certains plants de vignes choiſies en divers endroits, comme qui diroit *pris par tout. Collectio, ſelectio.*

PRÉPÉDIGNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Prepedigna.* Sainte *Prépédigne*, femme de qualité, fut brûlée pour la foi, ſous Dioclétien avec ſon mari Claude, & Maxime ſon beau-frere Comte de la Maiſon de l'Empereur, & ſes fils. Voyez les *Acta Sanct. Febr.* 18. T. III. p. 61. & ſuiv. En liſant ce que les Martyrologes & les Actes anciens de cette Sainte, tirez de ceux de ſainte Suſanne, en diſent, il m'a ſemblé qu'elle pourroit bien s'être appellée ſimplement *Prepe*, de πρέπω, *dignus ſum, decens ſum*; & que *digna* pourroit bien n'être qu'une gloſe & une explication de *Prepe*, & qu'en joignant la gloſe au mot *Prepe* on aura fait *Prepedigna*. On me dira peut-être que les Actes de cette Sainte & les Martyrologes écrivent ce mot par une diphthongue, *Prepedigna*: mais je réponds que c'eſt une faute fort ordinaire aux Copiſtes, que le P. Du Sollier Jeſ. dans ſes Notes ſur le Martyrologe d'Uſuard a remarqué que le Mſ. de Saint-Germain des Prez qu'on prétend être du tems même d'Uſuard, & d'aûtres encore écrivent *Prépédigne*, & qu'il a cru devoir les ſuivre dans l'orthographe de la premiere ſyllabe. Bollandus a remarqué d'autres variantes en ce mot. Ghinius dit *Propedigna*; un Mſ. *Pradigna*, un aûtre *Probedigna*, & quelques-uns *Prapidigna*.

PRÉPOSER. v. act. Terme de Grammaire. Mettre devant. *Praponere, vel anteponere.* Les mots deviennent compoſez en leur *prépoſant* quelque particule, comme *compoſer, dépoſer.*

PRÉPOSER, ſignifie auſſi, Donner à quelqu'un une intendance, une commiſſion, une charge pour veiller à la conduite d'une entrepriſe, d'une recette, ou autre affaire. *Praponere, ſuperimponere.* Les Intendans ſont des Officiers *prépoſez* pour avoir ſoin des affaires du Roi dans les provinces. Un Voyer eſt *prépoſé* pour avoir ſoin des bâtimens, des chemins & voyes publiques. Il y a des Commis *prépoſez* pour recevoir les droits du Roi en tous les bureaux & recettes.

PRÉPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prapoſitus, conſtitutus.*

PRÉPOSITION. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt une des parties de l'oraiſon, ou du diſcours, & une particule indéclinable, mais qui régit les noms qui la ſuivent. *Prapoſitio. Pour, ſur, vèrs*, &c. ſont des *prepoſitions.* On la nomme ainſi, parcequ'elle ſe met devant le nom qu'elle régit. Il faut répeter la *prépoſition* devant chaque ſubſtantif, quand ils ne ſont pas ſynonymes ou approchans: Il eſt venu à bout de ſon deſſein *par* la ruſe, & *par* la force.

PRÉPUCE. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt la peau allongée qui couvre le balanus, le gland ou l'extrémité de la verge. *Præputium.* Il eſt nommé en Latin *præputium, à putando*, qui ſignifie *couper & retrancher*, parceque les Juifs, & encore à preſent les Mahométans, le coupent à leurs enfans par un principe de Religion: ce qu'ils appellent *circoncire.* L'Écriture deſigne les Gentils par des gens qui ont leur *prépuce*, aux *Actes* Ch. 11. v. 3. David demanda ſa femme Michol qu'il avoit conquiſe par cent *prépuces* des Philiſtins, au II. *des Rois*, Ch. 3. v. 14.

L'Écriture s'eſt ſervie de ce mot au figuré, & a appellé le retranchement du *prépuce* du cœur, le ſacrifice qu'on fait de ſon cœur à Dieu, & la ſoumiſſion à ſes volontez, en *Jérémie*, Ch. 4. v. 4. au *Deutéronome*, Ch. 10. v. 16. *Circumciſio.* Il y a encore un autre ſens au figuré; & c'eſt lorſque l'Écriture l'employe pour ſignifier les Païens, les Gentils qui n'uſoient point de circonciſion, & qui pour cela étoient cenſez hors de l'alliance de Dieu. Souvenez-vous, dit S. Paul aux Éphéſiens, que vous étiez Gentils & appellez *prépuce*, par ceux qui ſont appellez la circonciſion. *Gentiles, Incircumciſi, Ethnici.* Le même Apôtre dit auſſi aux Galates, que la prédication de l'Évangile du *prépuce* lui avoit été commiſe, comme celle de la circonciſion à Pierre.

PRÉRIE. Voyez PRAIRIE. *Pratum.*

PRÉROGATIVE. ſ. f. Privilége; prééminence; avantage qu'une perſonne a ſur une aûtre. *Prærogativa, privilegium, anteceſſio.* Les proviſions d'une charge la conférent avec tous ſes droits, priviléges, *prérogatives*, franchiſes & immunitez. Que peut-on imaginer de plus abſurde, que d'adjuger à un homme la *prérogative* d'une terre, qui n'eſt point à lui? PATRU. L'homme a de grandes *prérogatives* ſur les autres animaux. Les Chefs des Compagnies ont de grandes *prerogatives* ſur les autres membres. C'eſt l'ordre du monde qui a attaché certaines *prérogatives* d'honneur & de préference à la naiſſance & à la qualité. Nic. Ceux qui ont quelque *prérogative* de mérite ou d'autorité veulent être revérez de tout le monde. M. ÉSP.

Ce mot vient du nom que portoit à Rome une Centurie qui donnoit la premiere ſon ſuffrage dans les Comices ou Aſſemblées pour l'élection des Magiſtrats, *quaſi prærogati.*

PRÈS. Prépoſition qui marque la proximité du tems, ou du lieu. *Prope, juxta.* Elle régit plus élégament le génitif que l'accuſatif, & ceux qui diſent, *pres* la porte, le diſent pour abréger. *Près de* la porte eſt meilleur. VAUG. CORN. Je ſuis trop *pres* de la mort pour ſonger à me vanger. Cette guerre a duré *près* de trente ans. Il y a *pres* d'une heure que je vous attends. Le Maréchal de Gaſſion s'avança trop *pres* de la paliſſade.

PRÈS, eſt quelquefois un adverbe. Ainſi on dit, Ces enfans ſe ſuivent de *pres*, ils ſont environ de même âge. *Proximè, propius.* Ces arbres ſont plantez trop *près*, ſont trop ſerrez. Il vaut mieux combattre de loin que de *pres.* Cet homme ne voit que de *près*, il a la vuë courte. On dit dans ce ſens au figuré, qu'un homme regarde de bien *pres*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt ménager & avare. Quand il ſignifie la proximité du ſang, on dit, Ces gens ſe touchent de *pres*; ſont parens de fort *pres*; c'eſt-à-dire, ſont proches parens. Cela eſt arrivé à-peu-*pres* comme je l'avois prédit; c'eſt-à-dire, *preſque.* Nous étions cent en cette aſſemblée, ou bien *près*; alors il ſignifie, Environ. Quelquefois il ſignifie, Attentivement, éxactement. Pour bien juger des choſes, il faut les voir de *pres*, & les bien éxaminer. La véritable grandeur ſe laiſſe approcher, parcequ'elle ne perd rien à être vuë de *pres.* LA BR. On ſe voit de trop *pres*, & les aûtres de trop loin. S. ÉVR. Les hommes ne ſe regardent pas d'aſſez *pres*, pour ſe corriger de leurs défauts. S. RÉAL. On loüe les Grands pour faire entendre qu'on a l'honneur de les voir de *pres.* LA BR. On dit, Cette loi ne parle ni *pres* ni loin de votre queſtion. Souvent il marque une exception: Je ne ſuis pas ſi riche que lui, à beaucoup *pres.* A cela *pres*, nous ſommes d'accord; c'eſt-à-dire, nous n'avons plus qu'un different. A une grande vanité *pres*, les Héros ſont faits comme les autres hommes. LA ROCHEF.

On dit proverbialement, *Près* de l'Égliſe, loin de Dieu. *Prope Eccleſiam, & longe à Deo.* Le peuple appelle, Planter un *cyprès*, ſe loger, ou s'établir proche de quelqu'un: en faiſant alluſion à *cy-pres.*

PRÉSAGE. ſ. m. Augure; ſigne de l'avenir. *Augurium, omen, præſagium.* Les Païens jugeoient des événemens futurs par des ſignes que leur ſuperſtition, ou l'artifice de leurs Prêtres avoient inventez. Les *préſages* les plus fameux étoient fondez ſur le vol des oiſeaux, ou ſur les entrailles des victimes. Tous les oiſeaux nocturnes paſſent pour des oiſeaux de ſiniſtre *préſage.* La Politique a quelquefois ſçu faire valoir les *préſages* pour intimider les peuples, ou pour les remplir de confiance. BAY. Prendre une choſe à bon *préſage.* PASC. Faire un mauvais *préſage* d'une choſe. VAUG.

PRESAGER. v. act. Tirer quelque préſage de quelque accident, de quelque obſervation. *Ominari, augurari.* C'eſt une erreur populaire, de croire que les cometes *préſagent* quelque malheur. Le tems couvert, le vent de midi, *préſagent* de la pluie.

PRÉSAGER, ſignifie auſſi, Conjecturer, prévoir les évenemens de la prudence humaine. *Conjicere; vel conjecturâ capere.* La colere du Prince ne *préſage* rien de bon. La mine de ce Gentilhomme *préſage* quelque choſe de grand.

PRÉSANCTIFIEZ. ſ. m. & plur. Terme de Liturgie ancienne. C'eſt le nom qu'on donne à des hoſties conſacrées les jours précédens. *Præſanctificata.* La meſſe des *Préſanctifiez*, c'eſt une meſſe ſans conſécration, mais dans laquelle on communie avec des hoſties conſacrées quelques jours auparavant. *Miſſa Præſanctificatorum.* Le Concile de Carthage en 692. can. 52 ordonne qu'en carême on célebrera tous les jours la meſſe des *Préſanctifiez*, excepté les Samedis, les Dimanches, & le jour de l'Annonciation. On ne dit plus depuis long-tems de meſſe des *Préſanctifiez* que le Vendredi-ſaint.

Ce mot eſt compoſé de *ſanctifier*, qui ſe dit pour *conſacrer*, & la prépoſition latine *pre*, qui ſignifie *auparavant.*

PRESBOURG, ou POSON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la haute-Hongrie, capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Danube, à quatorze lieuës au deſſous de Vienne. *Poſonium*, quelquefois *Piſonium.* MATY.

Le Comté de PRESBOURG. *Polonienſis Comitatus.* Contrée de la Haute-Hongrie. Elle a au levant les Comtez de Neytrack & de Tranſchin; au nord la Moravie; au couchant la Morave, qui la ſépare de l'Autriche; & au midi le Danube qui la ſépare de la Baſſe-Hongrie. Preſbourg capitale, & Tirnavv en ſont les lieux principaux. MATY.

PRESBYTERIANISME. ſ. m. Secte des Preſbytériens, Doctrine des Preſbytériens. *Presbyterianiſmus, Presbyterianorum ſecta, doctrina, factio.* Le *Presbytérianiſme* vient de Genéve. Le *Presbytérianiſme* eſt puiſſant en Angleterre. Voyez les dogmes du *Presbytérianiſme* au mot PRESBYTÉRIEN, où l'on raporte auſſi l'étimologie de ce mot.

PRESBYTÉRIAT. ſ. m. Qualité d'Ancien parmi les Preſbytériens. *Presbyteri, Antiqui dignitas, munus, officium.* Jovet s'eſt ſervi de ce mot. Voyez à l'article de PRESBYTÉRIEN.

PRESBYTERAL, ALE. adj. Qui concerne la Prêtriſe. *Presbyteralis, ſacerdotalis.* Il y a des Chapelles qui ſont *Presbyterales* par leur fondation, qui ne peuvent être poſſédées que par un Prêtre.

Prêtre. Toutes cures & dignitez des Chefs de Chapitre ſont des Bénéfices *Presbytéraux*. Le caractere *Presbyteral* eſt indélébile.

PRESBYTERE. ſ. m. Maiſon proche une Égliſe pour loger ceux qui la déſſervent. *Presbyterium, domus curialis.* Chaque Égliſe parroiſſiale doit avoir un *Presbytere* pour loger le Curé. Il y a des Paroiſſes qui ont des *Presbyteres* pour loger une Communauté de Prêtres.

PRESBYTERIENS. ſ. m. C'eſt le nom que prennent les Proteſtans Calviniſtes de la Grande-Bretagne, qui ſuivent, tant pour la doctrine que pour la diſcipline, les Calviniſtes de Geneve. Ils ſont oppoſez au gouvernement des Épiſcopaux, ſe gouvernant par des Conſiſtoires & par des Synodes. *Presbyteriani, Calviniſtæ.* Ainſi les *Presbyteriens* ſont ceux qui gouvernent leurs Égliſes par des Miniſtres & des Anciens, & qui ne reconnoiſſent point d'Évêques. Ils prétendent très-fauſſement que l'Écriture ne met point de difference entre Prêtre & Évêque, & qu'ainſi l'Épiſcopat, tel qu'il eſt établi dans l'Égliſe, n'eſt point de droit Divin, quoiqu'il ſoit fort ancien.

PRESBYTES. ſ. m. Terme d'Optique, qui ſe dit de ceux qui ont la configuration du criſtalin platte, & par conſéquent voyent de loin, comme les vieillards. Ce terme eſt oppoſé à *myopes*, qui ſe dit de ceux qui ont le criſtalin rond, & qui ont la vuë courte. Les *myopes* ſe paſſent plus aiſément de lunettes que les *presbytes*. *Presbyta.*

PRÊCHE. ſ. m. Sermon d'un Miniſtre dans les Égliſes Réformées. *Miniſtrorum Calviniana pravitatis oratio.* Les Miniſtres font le *préche* chacun à leur tour une fois ou deux la ſemaine. On ſe ſert néanmoins plus ſouvent du mot de *ſermon:* car on ne dit guere Mr tel a fait un beau *préche*; mais on dit plutôt, a fait un beau ſermon. Au moins eſt-il certain que, quand il s'agit d'un ſermon imprimé, on ne dit jamais *préche.*

Ce mot vient par métathèſe de l'Hébreu *paraſch*, qui ſignifie *expoſuit*, parcequ'il s'y fait une éxplication de la Bible.

PRÊCHE, ſe dit auſſi, par le peuple, du lieu où s'aſſemblent les Prétendus Réformez pour entendre le *préche.* Les Ambaſſadeurs Proteſtans ont un *préche* chez eux. On a démoli pluſieurs *préches.* Ce mot, en ce ſens, n'eſt point en uſage chez les Réformez: ils ſe ſervent du mot de *temple. Hæreticorum templum.*

PRÊCHER. v. act. Annoncer en public la parole de Dieu, l'Évangile. *Concionari, vel de rebus divinis ad populum dicere.* Jésus-Christ a envoyé ſes Apôtres *prêcher* l'Évangile à toutes les nations; il leur a enjoint de *prêcher* ſur les toits ce qu'il leur avoit enſeigné en particulier. Mr Fléchier dit, *Prêcher* un ſermon. Cette expreſſion ne plaît pas à tout le monde. Mais on dit *prêcher* l'Évangile tout pur; *prêcher* la controverſe, *prêcher* une bonne morale. Anciennement il falloit être Évêque pour *prêcher.* Ceux qui *prêchent* avec tant d'art & de juſteſſe, ſe *prêchent* eux-mêmes bien plus que l'Évangile. Arn. De tous les métiers, le plus difficile c'eſt de bien *prêcher.* S. Évr. Si tu n'as pas reçu du Ciel d'heureux talens, ne *prêche* jamais; aſſez d'autres, ſans toi, ſçauront nous ennuyer. Vill. Autrefois il falloit ſçavoir prodigieuſement pour *prêcher* mal; & aujourd'hui il faut ſçavoir très-peu de choſes pour bien *prêcher.* La Bruy. Quand tu ſeras dévot, humble, charitable, au prochain, ſévere à toi-même, alors je te croirai envoyé du Ciel pour *prêcher.* Vill. Il n'eſt que trop de Prédicateurs qui s'imaginent que l'art de *prêcher* ne conſiſte qu'en geſticulations, & que tout l'effet dépend de l'agitation violente des poumons. Ceux qui écoutent, s'établiſſent juges de celui qui *prêche*, & comme il ne ſonge point à les rendre meilleurs, ils ne ſongent pas auſſi à le devenir. La Bruy. Boileau dit d'un homme d'un goût trop délicat; Peut-on ſi bien *prêcher*, qu'il ne dorme au Sermon?

PRÊCHER, ſignifie auſſi, Délibérer; dire, & répéter pluſieurs fois la même choſe; *Prædicare, idem ſæpius repetere.* Il y a long tems qu'on le *prêche* de s'appliquer à l'étude; tous ſes amis ne lui *prêchent* autre choſe; ſon Maître ſe tuë de lui *prêcher* ſon devoir, d'avoir ſoin de ſa fortune. Les vieillards ne font autre choſe que *prêcher* la jeuneſſe. Un avare ne *prêche* que de l'argent. La mauvaiſe humeur des meres fait haïr la vertu, à force de la *prêcher.* Fen. Je ne ſuis point la dupe de ces hypocrites de Cour, qui *prêchent* les autres ſur la retraite. S. Évr. Ces vieillards chagrins qui *prêchent* tant contre les plaiſirs, ne ſont vertueux que par force. Fléch. L'Évangile ne *prêche* que la pénitence & l'auſtérité. S. Évr. Après cela, viens nous *prêcher* ton innocence. Arlanc. On ne ſouffrira point que vous *prêchiez* une Morale ſi galante. M. Scud.

PRÊCHER, ſe dit figurément en Morale, des choſes muettes qui nous ſemblent dire quelque choſe. Les cieux *prêchent* la gloire de Dieu, ils l'annoncent, comme dit le Pſalmiſte. La ſainte vie d'un Prélat *prêche* toute ſeule, elle édifie ſes citoyens. Le viſage d'un Capucin mortifié prêche la modeſtie, la vertu. On dit d'un homme fort maigre, qu'il *prêche* la famine. Son teint mortifié *prêche* la continence. Ruc.

PRÊCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il nous a *prêché* ſept ans pour un Carême; pour dire, il nous a fort importuné en nous répétant la même choſe. *Sapius eadem inculcavit.* On dit auſſi, On a beau *prêcher* à qui n'a cure de bien faire. On dit auſſi, *prêcher* ſur la vandange, quand on s'amuſe à parler ayant le verre à la main.

PRÊCHERESSE. ſ. f. Nom que l'on donne en quelques endroits aux Religieuſes Dominicaines, ou du ſecond Ordre de S. Dominique, comme les Religieux Dominicains prennent celui de Freres Prêcheurs. *Prædicatrix.* Nous avons parlé de ces Religieuſes, T. II. p. 881. ſous le Nom de Dominicaine.

PRÊCHEUR. ſ. m. Qui prêche. *Prædicator, concionator, ecclesiastes.* Il ne ſe dit ſérieuſement qu'en parlant de la qualité que prennent les Religieux de S. Dominique, de *Freres Prêcheurs*, de l'Ordre des *Prêcheurs.*

PRÊCHEUR. Frere *Prêcheur.* Voyez Dominicain & Jacobin.

PRÊCHEUR, ſe dit en mauvaiſe part d'un homme qui parle mal en public; ou d'un importun qui répéte toujours la même choſe. *Inſulſus concionator.* Ce Curé eſt un pauvre *prêcheur*, un méchant *Prêcheur.* Ce vieillard eſt un *prêcheur* importun, qui fait des remontrances continuelles. Seneque & Plutarque étoient tous deux grands Philoſophes, & tous deux grands *prêcheurs* de ſageſſe & de vertu. S. Évr. Je doute un peu de la perſuaſion de ces *prêcheurs* qui nous offrant le Royaume des cieux en public, ſollicitent en particulier un Bénéfice avec beaucoup d'empreſſement. Id.

PRÊCHIERES. Vieux ſ. m. Prédicateur. Borel. *Orator ſacer. Divini verbi praco.*

PRÉSCIENCE. ſ. f. (Prononcez *Précience*) Préviſion; connoiſſance qui eſt en Dieu ſeul de toutes les choſes futures. *Præſcientia, præviſio.* La prédeſtination eſt fondée ſur la *préſcience* de Dieu, & ſur ce que tout l'avenir lui eſt préſent. On doit admirer la profondeur de la *préſcience*, & de la ſageſſe de Dieu, qui en imprimant le premier mouvement à la matiere, a prévu toutes les combinaiſons poſſibles que pouvoit avoir cette premiere impreſſion pour des ſiécles infinis. Maleb. La raiſon humaine, ne ſçauroit concilier la *préſcience* de Dieu avec la liberté de l'homme. Jésus-Christ vous a été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un decret de ſa *préſcience.* Port-R.

PRÉSCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à préſcription; contre quoi on peut préſcrire. Le cens envers le Seigneur n'eſt point *préſcriptible*, ſi ce n'eſt pour la quotité. La faculté de racheter une rente conſtituée à prix d'argent n'eſt pas *préſcriptible.*

PRÉSCRIPTION. ſ. f. Fin de non recevoir que le Droit a introduite pour aſſurer la proprieté des biens après la poſſeſſion d'un certain tems, en faveur des poſſeſſeurs de bonne foi & débouter ceux qui les voudroient inquiéter, ou répéter la choſe poſſedée après le tems fixé par les loix. *Præſcriptio, ſucceſſus temporis.* La *préſcription* eſt une peine que les loix impoſent à la pareſſe. Tour. Les poſſeſſeurs qui n'ont d'autre titre que la *préſcription* ſont d'honnêtes uſurpateurs. Id. La *préſcription* affermit la tranquilité & la ſureté publique. Id. La loi de la *préſcription* ne punit point l'indolence des propriétaires: elle interprete ſeulement leur ſilence & leur volonté: elle préſume qu'un homme qui néglige ces droits pendant une ſi longue ſuite d'années, les abandonne. G. G. Entre les Juriſconſultes, quelques-uns ſoutiennent que le tems ni la *préſcription* injuſte, ne peuvent-être un moyen légitime d'acquerir, & d'autres l'appellent la *Patronne du genre humain*, parce que c'eſt une préſomption générale, ſous laquelle la loi veut que les hommes vivent en repos. La Coutume de Paris introduit la *préſcription* de dix ans entre préſens, & de vingt ans entre abſens, en faveur des paiſibles poſſeſſeurs d'un héritage avec titre; & de trente ans en faveur de ceux qui auroient poſſédé ſans titre. Pour les immeubles en Normandie la *préſcription* de 40. ans vaut le titre, pourvu que le poſſeſſeur ait joui paiſiblement. Et les actions perſonnelles & mobiliaires ſe préſcrivent par 30 ans. La *préſcription* contre l'Égliſe ne s'acquiert que par 40 ans, avec titre, & bonne foi; & contre l'Égliſe Romaine que par 100 ans. L'uſurpation eſt une eſpéce de *préſcription* pour les meubles. La *préſcription* ne s'acquiert qu'avec une poſſeſſion de bonne foi. En matiere d'abus, la *préſcription* n'a point de lieu. La *préſcription* de 20 ans eſt reçuë contre toutes ſortes de crimes; excepté le duel. En fait d'adultere, elle a lieu au bout de cinq ans. La *préſcription* de 20 ans en crime, court contre les Mineurs auſſi bien que contre les Majeurs: pourvu que durant les 20 ans il y ait diſcontinuation de pourſuites: car ſi les pourſuites avoient continué ſans interruption, la *préſcription* ne pourroit être oppoſée par l'accuſé, ſous prétexte qu'il y auroit 20 ans que le crime auroit été commis. On a jugé que

la *préſcription* éteint le crime tant à l'égard de la punition corporelle, qu'à l'égard de la réparation, & des dommages & interêts civils, & que le criminel eſt libéré tant de la peine, que des pourſuites de la partie civile. Une ſentence renduë par contumace contre l'accuſé, & éxécutée par effigie, ne ſe préſcrit que par 30 ans.

PRÉSCRIPTION, ſe dit auſſi figurément d'un droit, d'un privilege d'acquiſition. *Præſcriptio.* Une longue poſſeſſion m'eſt un titre pour votre amitié, & je puis alleguer la *préſcription* contre votre indifférence. B. RAB. La péremption d'inſtance eſt une éſpéce de *préſcription.* Un procès interrompt une *préſcription*, pourvu qu'on ne laiſſe pas périr l'inſtance. Voyez PÉREMTION.

PRÉSCRIRE. v. n. Acquérir droit de préſcription par une poſſeſſion de bonne foi, légitime, & ſans trouble. *Præſcribere.* Il faut aſſigner les débiteurs pour paſſer un titre nouveau avant les trente ans, pour les empêcher de *préſcrire.* On ne *préſcrit* point contre ſon Seigneur. On ne *préſcrit* point une ſervitude, il faut avoir un titre. Toutes ſortes de crimes ſe *préſcrivent* par 20 ans. Le duel ſeul en eſt éxcepté par une Déclaration de l'année 1679. L'erreur ne *préſcrit* jamais contre la vérité. M. ESP. Le tems ne *préſcrit* point en matiere d'héréſie, & la mort même ne ſouſtrait point les criminels aux recherches de l'Inquiſition. HIST. DE L'INQ.

PRÉSCRIRE, ſignifie auſſi, Ordonner préciſément ce qu'on fera, limiter un pouvoir. *Præſcribere, ſtatuere, edicere.* Je ferai ponctuellement tout ce que vous m'avez *préſcrit.* Il a paſſé ſon pouvoir & les bornes qui lui avoient été *préſcrites*, il eſt ſujet à déſaveu.

PRÉSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Præſcriptus, præfinitus.*

PRÉSÉANCE. ſ. f. Rang; place d'honneur qu'on a droit d'avoir dans les compagnies, ſoit pour la ſéance, ſoit pour la marche. *Anteceſſio, honor, gradus, præſtantia.* Il y a une *préſéance* de droit, & une *préſéance* d'honneur. La *préſéance* de droit eſt celle qui apartient à un Magiſtrat, au Patron; & ſi elle leur eſt diſputée, ils peuvent ſe la faire céder par une action de Juſtice. La *préſéance* d'honneur eſt celle qui appartient à l'âge, à la qualité: la civilité la régle, & non pas la loi. Le Conſeil, & les Parlemens, ſont chargez de procès d'Officiers pour être réglez ſur les *préſéances.* Les Ambaſſadeurs de France ſont en poſſeſſion de la *préſéance* ſur ceux des autres Rois. *Jus præceſſionis.* Jaques Hovvel a fait une grande Diſſertation ſur la *préſéance* des Rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre. Tout ce qu'on a dit juſqu'à préſent des *préſéances* eſt raportée dans un traité de Jaques André Cruſius imprimé à Breme *in* 4.

PRÉSENCE. ſ. f. Terme relatif qui eſt oppoſé à l'abſence. *Præſentia, conſpectus.* Il ſe dit de l'éxiſtence d'une perſonne dans un lieu, de l'état d'une perſonne entant qu'elle ſe trouve poſée devant une autre. Vous venez fort à propos, votre *préſence* eſt ici fort néceſſaire. La *préſence* du Prince, dans une armée, eſt ſouvent très-utile. Fuir la *préſence* de quelqu'un. RAC. Ingrat, vous n'avez pas oſé ſoutenir ma *préſence*, ni mes reproches. H. S. DE M. Qu'il n'offre point ici ſa *préſence* importune. RAC.

De ce qu'on a chéri, la fatale préſence,
Ne nous laiſſe jamais dedans l'indifférence. MOL.

En ce ſens, on dit, une obligation paſſée en *préſence* de Notaire, & de témoins. *Coram, ante.* Il a ſoutenu ſa dépoſition en *préſence* de l'accuſé. On paſſe outre à un compulſoire tant en *préſence*, qu'en abſence. On dit auſſi que des armées ſont en *préſence*, quand elles ſont campées ou rangées en bataille l'une devant l'autre. Les deux armées demeurérent long tems en *préſence.* ABL. C'eſt-à-dire, en vuë l'une de l'autre. Cet enfant n'oſeroit paroître en *préſence* de ſon pere, après s'être marié malgré lui. On fait rougir les gens modeſtes, quand on les loüe en leur *préſence.*

PRÉSENCE, ſignifie auſſi, Aſſiſtance. A la levée d'un ſcellé des mineurs ou des abſens, la *préſence* d'un Subſtitut eſt néceſſaire. *Conſpectus.* Dans un enterrement, on paye la *préſence* ou l'aſſiſtance du Curé, la *préſence* des Chanoines au chœur. La *préſence* d'un Maître fait bien travailler les Ouvriers. On appelle *droit de préſence*, une certaine ſomme fixe qu'on paye à ceux qui ſont actuellement préſens en un Bureau, pour les obliger à être plus aſſidus dans leurs fonctions: & ainſi on a aſſigné un *droit de préſence* aux Tréſoriers de France réſidens ſur les lieux. Les gens d'affaires ont auſſi un *droit de préſence*, quand ils aſſiſtent au Bureau.

PRÉSENCE, ſe dit auſſi de Dieu, quoiqu'il ne ſoit renfermé dans aucun éſpace. *Conſpectus, præſentia.* La *préſence* de Dieu remplit les cieux & la terre. La *préſence* de Dieu devroit retenir les Libertins. Dieu donnoit aux anciens Iſraëlites des marques ſenſibles de ſa *préſence.* L'Arche étoit parmi eux un illuſtre ſymbole de la *préſence* de Dieu. Il y a une *préſence* intime que Dieu fait ſentir à l'âme lorſqu'il ſe communique à elle avec plus d'abondance. FLÉCH.

PRÉSENCE, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. *Animi præſentia, & memoria.* Cet homme a une grande *préſence* d'éſprit, de mémoire; c'eſt-à-dire, il eſt ſubtil & prompt. Pour bien aſſiſter au ſervice divin, il ne faut pas ſeulement une *préſence* corporelle, il faut encore une *préſence* de cœur.

PRÉSENT, ENTE. adj. Qui comparoit, qui eſt en préſence. *Præſens & aſſtans.* En ce ſens, il eſt oppoſé à abſent. Fut *préſent* en ſa perſonne Meſſire tel: c'eſt le commencement de tous les contrats. A tous *préſens* & à venir: c'eſt le commencement de tous les édits. A tous ceux qui ces *préſentes* Lettres verront: c'eſt le commencement de toutes les ſentences. Ce témoin a été *préſent* à l'action. Un bon Général doit être *préſent* par tout. Un abſent pour le ſervice du Roi, ou de la Communauté, eſt réputé *préſent.* On dit de Dieu qu'il eſt *préſent* par tout. Les Catholiques croyent que JÉSUS-CHRIST eſt réellement en corps & en âme *préſent* dans l'Euchariſtie.

PRÉSENT, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans le tems où nous ſommes. *Præſens.* Le régne *préſent.* Le ſiécle *préſent*, l'état *préſent* des affaires. Le miniſtere *préſent.* Tout ce qui ne regarde que la vie *préſente* ne vaut preſque pas la peine qu'on travaille à l'acquérir. FLÉCH. Les aſſurances d'un avenir inviſible ſont moins d'impreſſion que les choſes *préſentes*, qui entrent dans l'éſprit par les ſens. S. ÉVR. Les actions *préſentes* excitent notre envie, & les paſſées attirent notre vénération. BOUH. La crainte des maux à venir lui otoit le ſentiment des maux *préſens.* VOIT.

On appelle un poiſon *préſent*, celui qui eſt violent, & qui tuë en peu de tems. *Subitum, præſens & urgens.*

PRÉSENT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle un éſprit *préſent*, celui qui ſe poſſéde bien, qui a la conception prompte, & la repartie vive. *Mens attenta & acuta, perſpicax.* On dit qu'une choſe eſt encore *préſente* à ſa mémoire; pour dire qu'on s'en ſouvient bien. Les ſonges rendent les objets *préſens* à notre imagination.

PRÉSENT, ſe dit auſſi ſubſtantivement, & ſignifie l'état préſent des choſes; la ſituation où nous nous trouvons. *Status & ſitus rerum.* On ne ſonge pas à joüir du *préſent*; & on ſouhaite l'avenir, dont on eſpere mieux. Nous ne nous tenons jamais au *préſent*; nous anticipons l'avenir, comme pour le hâter; & nous rapellons le paſſé, comme pour le retarder PASC. Si le *préſent* nous bleſſe, nous le cachons à notre vuë, parce qu'il nous afflige; & s'il eſt agréable, nous regrettons de le voir échaper. ID. Le déſir, & l'éſperance nous entraînent vers l'avenir & nous dérobent le ſentiment du *préſent.* MONT. Pourvu qu'on s'étourdiſſe bien ſur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne ſonge à l'avenir que pour mieux profiter du *préſent*, c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaiter. S. ÉVR. Il eſt ordonné qu'il ſera contraint en vertu des *préſentes*; qu'il payera au porteur des *préſentes*; qu'il ſatisfera tant pour le *préſent* que pour le paſſé. Vous partirez auſſi-tôt la *préſente* reçuë.

PRÉSENT, en termes de Grammaire, ſe dit de la premiere inflexion des verbes, qui marque le tems *préſent*, celui où l'on eſt. Le *préſent* de l'indicatif, de l'optatif, & du ſubjonctif. *Tempus præſens.* C'eſt une adreſſe de l'éloquence de ſe ſervir dans un diſcours public du tems *préſent* de l'indicatif, pour exprimer une action paſſée d'une maniere plus forte & plus pathétique. Par exemple, Dès que la flotte *eſt* en pleine mer, le ciel *commence* à ſe couvrir de nuages, les éclairs *brillent* de toutes parts, le tonnerre *gronde*, la mer *écume*, les vaiſſeaux *perdent* leurs mâts & leurs gouvernails, & ſe *briſent* enfin contre les rochers.

A PRÉSENT. adv. Maintenant. *Nunc, jam.* Le tems d'*à préſent*, les vêrs d'*à préſent.* Nous ſommes *à préſent* en liberté. Je n'ai rien de nouveau à vous dire *à préſent*, pour le *préſent.* Cette façon de parler que les Courtiſans ne pouvoient ſouffrir autrefois, eſt devenuë bonne & élégante avec le tems. Leur averſion étoit ſans fondement. BOUH. Il faut avoir le gout bien dépravé pour trouver *à préſent* vicieux. LE VAYER.

On dit en termes de Pratique, Dès *à préſent*, comme dèſlors, & dèſlors comme dès *à preſent. Nunc, ſicuti tunc.* Vaugelas a tâché de bannir ce mot.

PRÉSENT. ſ. m. Don gratuit; grace; reconnoiſſance; marque d'éſtime, ou d'amitié. *Donum, munus, pignus, gratia.* On envoie aux étreines des *préſens* à ſes amis. On fait aux mariez des *préſens* de noces par honneur. Les Rois ſont de grands *préſens* aux Ambaſſadeurs. On n'aborde point les Rois Orientaux ſans leur faire de beaux *préſens.* Dieu ne demande que notre cœur en *préſent.*

Les Dieux, à vos déſirs toujours ſi complaiſants,
Vous ſont-ils mépriſer, ou haïr leurs préſens? RACINE.

Souvent,

Souvent, dans ſa colere, il (Dieu) reçoit nos victimes;
Ses préſens ſont ſouvent la peine de nos crimes. ID.

Sur tout, refuſez les préſens:
Des machines d'amour; c'eſt la plus redoutable. LA FONT.

On appelle auſſi *préſent*, le don gratuit que le Clergé ou les États font au Roi. *Donum gratuitum.* Ce mot vient de *præſentia*, parce qu'on les doit donner en la main d'une perſonne préſente. Car il eſt dit en la Loi XVIII. *ff. de verb. ſign. Abſentibus res donari dicuntur, munera autem mitti, & præſentia offerri.*

On dit proverbialement, que les *préſens* valent mieux que les abſens; faiſant équivoque du don, avec la préſence de quelqu'un.

PRÉSENTATEUR. ſ. m. Patron d'un bénéfice, qui nomme. *Patronus, præſentator, collator.* De la Cure d'un tel lieu le Seigneur eſt le *préſentateur*, & l'Évêque le collateur.

PRÉSENTATION. ſ. f. Offrande, qui ſe dit en cette phraſe: On célébre la fête de la *Préſentation* de Notre-Dame au Temple. *Præſentatio.*

PRÉSENTATION, ſe dit au Palais de pluſieurs lettres qu'on lit, qu'on publie, dont on donne la connoiſſance. *Diplomatis regii expoſitio, intimatio.* On fait des harangues à la *préſentation* des Lettres du Chancelier, des Ducs & Pairs. Un Porteur de rémiſſion doit faire la *préſentation* de ſes Lettres, & en entendre la lecture à genoux. Quand à la *préſentation* d'une Lettre-de-change on fait refus d'accepter, il la faut faire proteſter.

PRÉSENTATION, en Juriſprudence canonique, ſe dit de l'acte de nomination que le Patron d'un bénéfice fait, d'une perſonne capable, à l'Évêque, ou au collateur pour en obtenir la proviſion. *Actus collatorius.* Un Laïque a quatre mois pour faire la *préſentation* d'un bénéfice, quand il a droit de patronage; & s'il l'a faite d'une perſonne incapable, il peut varier, & faire une ſeconde *préſentation* dans quatre autres mois. Une proviſion eſt nulle, qui eſt ſans la *préſentation* d'un Patron laïque.

PRÉSENTATION, ſe dit auſſi d'une comparution en Juſtice *Vadimonii præſtatio, executio, exhibitio.* C'eſt une cédule que le Procureur du défendeur, ou de l'appellant anticipé, met au Greffe pour ſa partie, & laquelle eſt ſignée de lui. On ne reçoit perſonne à plaider, qu'il n'ait fait ſa *préſentation* à un Greffe, qu'on nomme pour cela le *Greffe des préſentations.* Une *préſentation* au criminel ſe doit faire en perſonne. Le défaut à faute de *préſentation* emporte profit.

PRÉSENTATION, ſe dit auſſi du droit du Procureur qui offre d'occuper en une cauſe. *Jus præſentationis.* Un Procureur ſe fait payer un écu pour ſa *préſentation*, & il ne lui eſt dû que 7 ſols 6 deniers.

PRÉSENTATION DE NOTRE-DAME. Fête du 21. de Novembre, dans laquelle l'Égliſe célébre la mémoire de la *Préſentation* de la Sainte-Vierge au temple par ſes parens, pour y être élevée. Car on prétend qu'il y avoit de jeunes filles élevées dans le temple de Jéruſalem; & quelques-uns le prouvent par le 2. L. de Machabées, C. III. v. 19. *Sed & Virgines quæ concluſæ erant, procurrebant ad Oniam*, &c. C'eſt le ſentiment de Ménochius ſur cet endroit de l'Écriture; & d'Auteurs encore plus anciens, qui, au raport de Lyranus, ſur le même endroit, diſoient, que l'on élevoit de jeunes filles juſqu'à leur mariage, ſinon dans le temple, au moins dans des maiſons qui touchoient le temple. La Sainte-Vierge y fut miſe au raport de Nicephôre Calliſte L. I. C. 7. & de S. Germain P. C. La fête de la *Préſentation* eſt ancienne. Manuel Comnene qui commença de régner l'an 1143. en fait mention dans ſa Conſtitution de l'obſervation des fêtes, comme on le peut voir dans Balſamon qui la raporte. Quelques-uns même éſtiment que cette fête étoit établie dès le IXe. ſiécle chez les Grécs, & croyent en voir des preuves dans quelques homélies de George de Nicomédie qui vivoit du tems de Photius. C'eſt donc une erreur de quelques nouveaux Critiques de dire que cette fête ne fut inſtituée qu'en 1372. par Grégoire XI. ou même par Paul II. en 1464. Il y a un Office Mſ. de cette fête dans la Bibliothéque de S. Victor à Paris. Quelques-uns prétendent qu'en cette fête l'Égliſe célébre la cérémonie qui ſe faiſoit chez les Juifs pour les filles nouvellement nées, & qui répondoit à la circonciſion qui ſe donnoit le 8e jour aux enfans mâles.

PRÉSENTATION de Notre-Dame. Nom de trois Ordres de Religieuſes. *Ordo Præſentationis Beatæ Mariæ Virginis.*

Le premier fut projetté en 1618. par une ſainte fille nommée Jeanne de Cambry, de Douay. L'habit des Religieuſes, ſelon la viſion qu'on prétend qu'elle en eut, devoit être une robe griſe de laine naturelle, un ſcapulaire violet, & un manteau bleu; mais ce projet ne fut point éxécuté.

Le ſecond Ordre de la *Préſentation* de Notre-Dame fut établi en France vèrs l'an 1627. par Nicolas Sanguin Évêque de Senlis. Urbain VIII. l'approuva par une bulle du 4e Janvier 1628. & Louis XIII. par des Lettres-patentes du mois de Février 1630. ordonna l'éxécution de cette bulle. Cette Ordre n'a point fait de progrès, & n'a que le Monaſtere de Senlis. L'habit des Religieuſes conſiſte en une robe de ſerge blanche, & une de ſerge noire par deſſus, ſans ſcapulaire; la robe eſt ſerrée d'une ceinture de laine & a une queuë traînante. La guimpe eſt blanche, mais le bandeau eſt noire, auſſi-bien que le voile. Les ſœurs converſes ſont habillées de même, ſinon que leurs robes ſont plus courtes. Elles ſont obligées par leur inſtitut d'enſeigner gratuitement les jeunes filles. Elles récitent tous les jours le petit Office. Urbain VIII. les a diſpenſées du grand. Outre les jeûnes de l'Égliſe elles jeûnent la veille des fêtes du S. Sacrement, & de celles de la Sainte-Vierge qui ſont fêtées, de S. Auguſtin & de l'élection d'une Superieure. Les mercredis elles font abſtinence. Leurs conſtitutions leur ont été données par Denys Sanguin Évêque de Senlis, ſucceſſeur de leur fondatrice. *P. Hélyot*, T. IV. C. 45.

Le troiſiéme, l'an 1664. Frédéric Borromée, qui fut Cardinal, étant Viſiteur Apoſtolique dans la Valteline, & ſe trouvant à Morbegnobourg ſitué ſur l'Adda, fut prié par quelques filles dévotes de leur permettre de vivre en commun dans un lieu retiré. Sur le témoignage & à la ſollicitation de D. Charles Ruſca, Curé du lieu, ce Prélat leur accorda leur demande, & les érigea en Congrégation, ſous le titre de la *Préſentation de Notre-Dame*, ce qui fut confirmé par l'Archevêque de Milan. Outre la clôture que ces filles obſervent éxactement, elles font les vœux ſolemnels de religion, & vivent ſous la régle de S. Auguſtin avec des conſtitutions particulieres, dreſſées par le P. Barthelmi Puſterla Jéſuite & qu'il a tirées de celles de ſa compagnie. Ces filles ſont trente-trois, preſque toutes Nobles, outre les ſœurs domeſtiques. Leur habit conſiſte en une robe noire, un ſcapulaire blanc, un voile blanc ſur lequel il y a une croix noire. Voyez le P. Bonnani, *Catalog. Ord. Relig. P. II.* & le *P. Hélyot*, T. IV. C. 45.

PRÉSENTEMENT. adv. Maintenant, tout à l'heure. *Nunc, jam, hac ipſa horâ* Nos peres ne vivoient pas avec tant de luxe qu'on fait *préſentement*, en ce tems-ci. Voilà un ordre arrivé, il faut partir *préſentement*, ſans tarder. Je ſerai à vous tout *préſentement*, c'eſt-à-dire, dans peu de tems.

PRÉSENTER. v. act. Offrir en préſent. *Offerre, exhibere.* Les Mages d'Orient *préſentèrent* de l'or, de la myrrhe & de l'encens à Notre-Seigneur dans ſa créche. Ce Gentilhomme a *préſenté* ſon fils au Roi pour être ſon page. Un écu qu'on *préſente* à un Avocat ne lui fait point peur.

PRÉSENTER, ſignifie auſſi, de quelque façon que ce ſoit, Offrir, mettre à la main. *Offerre, præſtare, tribuere.* Un Galant *préſente* la main à une Dame pour lui aider à marcher. Si-tôt qu'on eſt dans cette maiſon, on vous *préſente* des cartes. *Préſentez* à un tel le bon jour de ma part; *préſentez* lui mes baiſe-mains.

PRÉSENTER, ſignifie quelquefois ſimplement, Faire connoître une perſonne à une autre. *Exhibere, coram ſiſtere.* Il a prié un ami de le *préſenter* à M^r le Cardinal pour lui faire la révérence. Il l'a *préſenté* à une telle Dame pour avoir une entrée chez elle. Un parain *préſente* un enfant au Batême.

PRÉSENTER, ſignifie encore, Nommer une perſonne capable à l'Évêque, ou au Collateur, pour être pourvuë d'un bénéfice. *Præſentare, exhibere, producere.* Cet Abbé *préſent* à un grand nombre de cures & de bénéfices. Il faut *préſenter* à l'Évêque, qui eſt obligé de conférer. En régale le Roi ne nomme, ni ne *préſente*, il confere de plein droit.

PRÉSENTER, ſignifie auſſi, Oppoſer, ſe trouver en préſence pour combattre. *Opponere, occurrere.* Un bataillon *préſentoit* les piques de tous côtez: quand il *préſente* le flanc, il eſt bien-tôt défait. Ce Général *préſente* la bataille à ſon ennemi. Les ennemis fuyent, & n'oſeroient ſe *préſenter* devant ce Conquérant. Les Martyrs *préſentoient* leurs têtes aux bourreaux. Quand on a reçu un ſoufflet ſur la droite, il faut *préſenter* la gauche. On lui eſt venu *préſenter* un cartel, faire un défi.

PRÉSENTER, ſignifie encore, Comparoir en Juſtice. *Exhibere ſe, vel coram adeſſe.* Un Procureur qui a manqué de ſe *préſenter* au Greffe, doit en ſon nom les dépens. Il ne s'eſt *préſenté* perſonne ſur le Barreau pour défendre cette cauſe. Il ne s'eſt *préſenté* qu'un encheriſſeur à cette adjudication. On dit auſſi, qu'on a *préſenté* un criminel à la queſtion; pour dire, qu'on a fait ſemblant de la lui vouloir faire ſouffrir.

PRÉSENTER, ſe dit auſſi des Lettres qu'on met en main, qu'on fait connoître. *Exhibere inſtrumenta, proferre.* Il a *préſenté* ſes Lettres de créance. Un Ancien a *préſenté* au ſerment d'Avocat ce Licentié, il a fait voir ſes Lettres. On a *préſenté* des Lettres au Sceau qui ont été rebutées. Sur la requête *préſentée* au Roi en ſon Conſeil: c'eſt ainſi que commencent les arrêts. Quand on *préſente* un compte, il faut l'affirmer véritable. On dit auſſi, qu'un

qu'un beau jet d'eau ſe *préſente* à la vuë en entrant dans ce jardin, &c. pour dire, on le trouve devant ſoi.

PRÉSENTER, ſe dit figurément en choſes morales. *Occurrere, opponere.* La premiere difficulté qui ſe *préſente* ſur cette matiere eſt de ſçavoir, &c. Voilà le fait qui ſe *préſente* à juger. Ce nom ne ſe *préſente* pas maintenant à ſa mémoire. Un phantôme s'eſt *préſenté* à ſon imagination. La vérité ne ſe *préſente* pas d'abord à l'entendement, on a de la peine à la trouver. La vérité ſe *préſente* d'elle-même. PAT.

PRÉSENTER, ſe dit en termes de Marine, pour, Poſer une choſe où elle doit être, afin de voir ſi elle y ſera juſte. *Collocare, ſtatuere. Préſenter* un bordage, ou un membre. On dit auſſi *préſenter* la grande bouline; pour dire, la paſſer dans la poulie coupée, pour être halée.

On dit proverbialement, *Préſenter* le chat par les pattes, quand on ne propoſe une affaire que par l'endroit où il y a le plus de difficulté. On dit auſſi, Il ne faut pas laiſſer échaper l'occaſion quand elle ſe *préſente*.

PRÉSENTÉ, ÉE. part. *Exhibitus, oblatus.*

PRÉSENZANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Praſenzanum.* Il eſt dans la Terre de Labour, près du Volturno, à deux lieuës de Tiano, vers le nord. Il paroît par une inſcription trouvée en ce bourg que c'eſt l'ancienne *Rufra*, ou *Ruſa*, petite ville de la Campanie; auſſi ſon territoire porte le nom de Coſta Ruſaria, qu'il a pris de cette ancienne ville. MATY.

PRÉSERVATIF, IVE. adj. & ſubſt. Reméde qui ſert à ſe précautionner, à ſe garentir d'un mal qui menace. *Præſervativum.* Au tems de la peſte il faut prendre des *préſervatifs* contre le mauvais air. Le vin, les cardiaques ſont de bons *préſervatifs.* Ce reméde ne guérit pas, mais c'eſt un *préſervatif.* Cette drogue n'eſt pas purgative, mais *préſervative* & corroborative.

PRÉSERVATIF, ſe dit auſſi de certains remédes ſuperſtitieux, qu'on appelle autrement *Phylacteres*, & qu'on pend au cou, aux bras, & aux jambes des hommes & des bêtes, pour les préſerver de quelque facheux accident. *Phylacteria remedia.* Ces *préſervatifs* ſont défendus & condamnez. THIERS.

PRÉSERVATIF, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Præſervatio, conſervatio, præſens remedium.* La lecture eſt un *préſervatif* contre une infinité de déréglemens où l'on tombe quand on ne ſçait à quoi s'occuper. NIC. M. Jurieu a fait un livre qui a pour titre, *Préſervatif* contre le changement de Religion.

PRÉSERVER. v. act. Garder, garentir de quelque mal. *Servare, cuſtodire, tueri, defendere.* On dit par forme de ſouhait, Dieu vous *préſerve* de mal & de fortune. Une bonne cuiraſſe l'a *préſervé* de pluſieurs mouſquetades. Le zéle de cet homme qui a ſecouru les pelliferez, l'a *préſervé* juſqu'ici. Une ſaignée faite à propos *préſerve* d'une maladie qui menaçoit. Le ſel *préſerve* de corruption. Aime la raiſon, & elle te *préſervera* de la contagion du mauvais exemple. M. ESP.

PRÉSERVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Servatus, tutus.*

PRÉSIDENCE. ſ. f. La qualité de Préſident. *Præſidis dignitas.* La premiere *Préſidence* d'un tel Parlement eſt vacante. Il y a force brigue pour cette *Préſidence.*

PRÉSIDENT. ſ. m. Chef, ou Modérateur d'une Compagnie, d'une Aſſemblée. *Præſes, moderator.* Le *Préſident* de l'Aſſemblée du Clergé, le *Préſident* des Etats. Le plus ancien, le Doyen eſt d'ordinaire le *Préſident*, où il n'y en a point de créé, ou de préſent.

PRÉSIDENT, ſe dit plus ſouvent d'un Officier créé pour préſider toujours à une Compagnie. *Protopræſes.* Le premier *Préſident* du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Monnoies, du Préſidial, des Elus, &c. Les *Préſidens* au Mortier, ou grands *Préſidens* qu'on appelle *Meſſeigneurs du grand banc*, ſont les *Préſidens* de la grand'Chambre & de la Tournelle. Au Parlement de Paris, il y a dix *Préſidens* au Mortier. Pour les *Préſidens* des Enquêtes, des Requêtes, & du Grand Conſeil, ce ne ſont que de ſimples Commiſſions. Il y a deux *Préſidens* pour chacune des cinq Chambres des Enquêtes, & deux pour chacune des deux Chambres des Requêtes. Quoique ces *Préſidens* ne ſoient que des Conſeillers qui ont accepté la commiſſion de *Préſident*, ils marchent avec Mrs de la grand'-Chambre; & après les deux plus anciens Conſeillers, ſuivant le reglement de 1677. Entre les *Préſidens* des Enquêtes & des Requêtes, le rang ſe régle par l'ancienneté de la réception à la Charge de *Préſident.* Du Tillet dit qu'anciennement tous les Conſeillers de la grand'Chambre étoient appellez *Préſidens*, & ceux des Enquêtes *Réſidens.* C'eſt apparemment là-deſſus qu'eſt fondée la conteſtation entre les Conſeillers de la grand'Chambre, & les *Préſidens* des Enquêtes pour le rang & la préſeance. LOYSEAU. On appelloit autrefois *Souverains* les *Préſidens* du Parlement & de la Chambre des Comptes. Par une Ordonnance de Philippe le Long en 1319. il eſt fait défenſe aux Maîtres des Comptes de ſortir de la Chambre, & de deſemparer du Parlement ſans la permiſſion du *Souverain*; c'eſt-à-dire, du premier *Préſident.* On appelle *Préſidentes*, les femmes des *Préſidens.*

PRÉSIDENT, ſe dit auſſi dans l'Univerſité d'un Docteur, ou Profeſſeur qui préſide à des diſputes du Collége, ſoit Theologie, Philoſophie, ou autres. *Moderator, præſes.* Un tel Evêque étoit *Préſident* à un tel acte. On dit auſſi d'un homme altier & hautain, qu'il fait le *Préſident* en une aſſemblée, lorſqu'il la veut maîtriſer, & y régenter comme il lui plaît.

PRÉSIDENTAL, ALE. adj. Ce qui concerne le Préſident. *Præſidentalis.* Voilà un homme qui affecte une gravité *préſidentale.* Celui-là eſt ſçavant en Droit, en Pratique, il a toutes les qualitez *préſidentales.* La robe *préſidentale* eſt différente de celle des autres Magiſtrats.

PRÉSIDENTE. Terme de Fleuriſte. Tulipe de couleur de roſe tirant ſur l'incarnat & blanc d'entrée. MORIN.

PRÉSIDER. v. n. Être à la tête d'une aſſemblée pour la régir & modérer, pour recueillir les voix. *Præſidere, præeſſe, anteſtare. Préſider* aux Conciles, aux Etats, aux Chambres & Tribunaux de Juſtice, aux Actes de Colléges. C'eſt un tel Préſident qui *préſide*, qui donne l'audience. En l'abſence des Préſidens le plus ancien Conſeiller *préſide.* M. le Préſident Seguier ne *préſidoit* pas moins par ſon eſprit, que par ſa charge. LE MAI. On a prié un tel Docteur de *préſider* à cet Acte.

Ce mot vient de *pra* & *ſedere.*

PRÉSIDER, ſignifie auſſi, Dominer, gouverner, être maître. *Dominari, regere.* Selon les Païens, la Fortune *préſide* à la plupart des choſes du monde; elle en diſpoſe à ſon plaiſir: ſelon les Chrétiens, c'eſt la Providence. Quand nous avons à choiſir une conduite, les paſſions *preſident* preſque toujours à ce choix, & y exercent leur injuſte pouvoir. FLECH. Pelage aſſuroit qu'il y avoit dans nos âmes un fond d'innocence, & pour ainſi dire, une juſtice naturelle, qui *preſide* à toutes nos facultez, enſorte que notre âme n'avoit qu'à faire ſes choix, & à ſe déterminer elle-même. ID. Comment s'accommoder de l'inſolence politique de ces diſtillateurs de Tacite, qui à l'excluſion de Jupiter voudroient *préſider* au gouvernement des choſes humaines. BALZ. Il faut que la bienſéance *préſide* ſur toutes nos vertus. BELL. Que l'équité *préſide* à tous vos jugemens. TOUR. On hait naturellement certains eſprits hautains & entreprenans, qui veulent *préſider* par tout. BELL.

PRÉSIDER, ſignifie auſſi, Avoir la conduite & la direction de quelque choſe. *Gubernare, dirigere.* C'étoit M. qui *préſidoit* à cette entrepriſe. C'étoient les Ediles qui *préſidoient* aux jeux publics. On dit, l'aſtre qui *préſidoit* à ſa naiſſance. Les heures planétaires ſont faites pour marquer l'aſtre qui *préſide* à chaque jour, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

PRÉSIDIAL. ſ. m. & adj. m. & f. Tribunal; Compagnie de Juges établie dans les villes conſidérables pour y juger en dernier reſſort les appellations des Juges ſubalternes, dans des matieres médiocrement importantes. *Curia præſidialis.* Les *Préſidiaux* ne ſont qu'une même Compagnie avec les Officiers des Bailliages & des Sénéchauſſées où ils ſont établis. Les mêmes Officiers jugent à l'ordinaire les cauſes qui excédent le pouvoir des *Préſidiaux.* On dit aux pluriel, les Juges *Préſidiaux.* L'Edit de 1551. portant établiſſement des *Préſidiaux*, a deux chefs. Par le premier ils peuvent juger définitivement, & ſans appel, juſqu'à la ſomme de 250 livres, ou dix livres de rente: par le deuxiéme chef, juſqu'à la ſomme de 500 livres par proviſion, & nonobſtant l'appel, ou 20 livres de rente; en baillant caution de raporter en définitive. Quand ils jugent au premier chef, ils ſont obligez de prononcer en ces termes, *Par jugement dernier*; & quand ils jugent au ſecond chef, *Par jugement préſidial.* Quand ils prononcent en dernier reſſort ſur les appellations des Juges inférieurs, ils ne peuvent prononcer l'*Appellation* ou *ſentence au néant.* Cette forme n'appartient qu'aux Cours Souveraines. Ils doivent prononcer ſimplement, *Qu'il a été bien* ou *mal jugé.* Les Juges *Préſidiaux* doivent être au nombre de ſept pour juger préſidialement, & en dernier reſſort. Les *Préſidiaux* jugent auſſi en dernier reſſort de la compétence des Prevots des Marechaux, & des crimes compris dans l'article 12. du premier titre de l'Ordonnance de 1670. c'eſt-à-dire, des crimes commis par les vagabonds, gens ſans aveu, ſans domicile, ou par les gens de guerre, dans leur marche, des déſerteurs, du port d'armes, des vols faits ſur les grands chemins, de la fauſſe monnoie, &c. Les Juges *Préſidiaux* connoiſſent des cas prevôtaux par prévention.

PRÉSIDIAL, ſe dit auſſi du lieu où s'éxerce cette Juſtice. *Forum præſidiale.* Mon Procureur eſt allé au *Préſidial.* Le *Préſidial* eſt bien

bien conſtruit; il eſt en tel lieu. Ce n'eſt pas une cauſe du *Préſidial*, elle n'eſt que du Bailliage.

PRÉSIDIALEMENT. adv. Se dit des jugemens qu'on rend au Préſidial, en dernier reſſort, ou aux deux chefs de l'Édit; ou lorſqu'un Prevôt des Maréchaux a inſtruit un procès pour un cas royal & prevotal, contre des vagabonds, & autres gens de ſa compétence, & qu'il le vient juger avec ſept Conſeillers du Préſidial: alors il juge ſans appel, & on dit que la ſentence eſt renduë *préſidialement*, & en dernier reſſort, ou prévotalement. *Poſtrema diſceptationis appellatoria judicium præſidiale.* Les Juges Préſidiaux doivent être pour le moins au nombre de ſept pour juger en dernier reſſort, & *préſidialement*.

PRÉSIDII. ſ. plur. m. Mot Italien. L'État delli PRÉSIDII. *Status, Ditio Præſidii.* C'eſt un petit pays du Siénois, en Toſcane. Il eſt autour du golfe de Tellamone, & ſes lieux principaux ſont Orbitelle, Tellamone, Porto Hercole, Porto S. Stephano. Les petites iſles de Giglio, d'Hercole, de Monte-Chriſti, de Gianuti & de Pianola dépendent de cet État, qui étoit autrefois une partie du territoire de Siéne. Lorſque le Duc de Toſcane ſe rendit maître de la République de Siéne, les Eſpagnols ſe ſaiſirent de ce petit pays: ils y tiennent des garniſons en pluſieurs places, & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom, qui ſignifie l'État des garniſons, du Latin *præſidium*. MATY.

PRÊLE. Voyez PRELE.

PRÊME, ou PREMESSE. ſ. f. Se diſoit en vieux termes de Pratique, pour ſignifier Retrait lignager. En ce ſens Ménage après Ragueau dérive ce mot de *proximus*, ou *proximicius*, alléguant qu'on diſoit autrefois *preſme*; pour dire, *le plus proche*.

PRÊME-D'EMERAUDE. ſ. m. C'eſt une pierre précieuſe demi-tranſparente & demi-opaque, que les Anciens appellent *praſma*. Elle eſt tenuë pour la mere des émeraudes, & eſt mêlée de pluſieurs couleurs, de jaûne, de verd, de blanc & de bleu, avec quelques taches noirâtres. *De Roſnel*, dans ſon Mercure Indien.

PRÉSOMPTIF, IVE. adj. Tèrme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: un héritier *préſomptif*, qui eſt le parent le plus proche & le plus habile à hériter ab inteſtat, qu'on préſume devoir hériter, s'il n'en eſt point empêché par la diſpoſition contraire d'un teſtateur. *Præſumptivus.*

PRÉSOMPTION. ſ. f. Orgueil: trop bonne opinion qu'on a de ſoi-même, & qui fait traiter les autres avec mépris. *Præſumptio, arrogantia.* Les Auteurs ſont ſujets à avoir une ſotte *préſomption*, une ridicule vanité. Sous prétexte d'éviter la *préſomption*, il ne faut pas tomber dans le découragement. NIC. Les Sçavans fomentent eux-mêmes la *préſomption* des Grands & des Riches, par leurs ſoumiſſions, & par leurs reſpects intéreſſez. S. ÉVR. On ne peut ſouffrir la *préſomption* effrontée d'un jeune étourdi qui décide de tout. BELL. La *préſomption* vient de l'aveuglement où nous ſommes à l'égard de nous-mêmes. NIC. La *préſomption* n'a point de bornes, quand elle n'eſt pas retenuë par le frein de la connoiſſance de ſoi-même. ID. Défaiſons-nous de la folle *préſomption* de nos lumieres. S. ÉVR.

PRÉSOMPTION, eſt auſſi un ſoupçon, une conjoncture appuyée ſur la vraiſemblance; une opinion qu'on ſe met dans l'eſprit, fondée ſur le ſens commun, ou ſur de certains ſignes, ou circonſtances. *Suſpicio, conjectura.* Les indices, les violentes *préſomptions* ſont des demi-preuves d'un crime. Toutes les *préſomptions* ſont contre lui. La *préſomption* eſt pour le ſexe le plus foible. PAT. Les *préſomptions* naturelles ſont conſiderables, lorſqu'elles ſont grandes. LE MAIT. Il y a des *préſomptions* de Droit, *Juris & de Jure*, qui n'admettent point de preuve au contraire. Le Pape Grégoire III. exhorte ceux qui vivent ſous la *préſomption* publique du mariage, de ſe regarder comme frere & ſœur, quand ils ne peuvent pas ſe regarder comme femme & mari. C. B.

PRÉSOMPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere préſomptueuſe. *Arroganter, ſuperbè, juſto fidentius.* Il ne faut pas raiſonner *préſomptueuſement* dans les matieres de la foi, ni s'en fier à ſa raiſon.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE. adj. Vain, orgueilleux. *Confidens, ſibi præfidens.* Il ſe dit des perſonnes, & quelquefois des choſes. On a une averſion naturelle pour les gens *préſomptueux*. C'eſt l'erreur des eſprits *préſomptueux*, de s'imaginer qu'en faiſant des efforts pour défendre contre tous une opinion particuliere, ils donnent une haute idée de leur capacité. S. ÉVR. Le Favori étoit audacieux, indocile & *préſomptueux*, défauts ordinaires de la jeuneſſe & de la fortune. DE LANGLADE. Pour éviter la foibleſſe de l'incrédulité, on tombe dans une incrédulité *préſomptueuſe*. FLÉCH.

PRÉSOMPTUEUX, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. *Arrogans, procax.* C'eſt un petit *préſomptueux*. Jeune *préſomptueux*. CORN.

PRÉSPA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Albanie, en Gréce. *Preſpa*, anciennement *Apſalus*. Elle eſt ſur un petit lac, qui porte ſon nom, à ſix lieuës d'Ocrida, vèrs le nord. MATY.

PRÈSQUE. adv. Les Gaſcons diſent *préque*, Quaſi, peu s'en faut. *Quaſi, ferè.* Il eſt *preſque* mort. Il ne voit *preſque* goutte. Il étoit *preſque* arrivé. Il eſt *preſque* nuit. Il n'a pas *preſque* parlé de mon affaire, & s'il l'a jugée. Les ennemis ont été *preſque* tous défaits. Ce n'eſt *preſque* rien. C'eſt *preſque* tout un.

PRÈSQU'ISLE. ſ. f. Étenduë de pays qui ne tient au continent que par un iſthme, ou une langue de tèrre, & qui eſt d'ailleurs entourée d'eau. *Penè inſula.* C'eſt la même choſe que *Péninſule* ou *Cherſoneſe*. Le Péloponneſe eſt une *Preſqu'iſle*, ou *Péninſule*.

PRÈSQU'OMBRE. Voyez PÉNOMBRE. C'eſt la même choſe.

PRÈSSAMMENT. adv. D'une maniere preſſante. Cet homme pourſuit les ennemis, ſes parties fort *preſſamment*, il ne leur donne point de relâche. *Sine ulla intermiſſione.*

PRESSANT, ANTE. adj. Qui oblige à ſe hâter, qui importune: qu'il faut faire en toute diligence; ou à quoi il faut rémédier promtement. *Urgens, moleſtus, importunus.* Un vaiſſeau qui échouë eſt un *preſſant* danger. C'eſt un devoir, une obligation *preſſante*, de ſecourir ſes parens, ſes amis. Une affaire *preſſante* eſt celle qu'on ne peut différer, ou qu'il faut faire inceſſamment. On appelle un homme *preſſant*, un homme bouillant, vif: un importun qui veut obliger à faire une choſe à laquelle on a de la répugnance. La Belle eut un ſecret dépit de trouver ſon Amant ſi froid, & ſi peu *preſſant*. S. ÉVR. Mon Amant me dit des choſes ſi tendres & ſi *preſſantes* que ma vertu eut peine à y réſiſter. H. S. DE M. La Fontaine dit en parlant de la mort, Que vous êtes *preſſante*, ô Déeſſe cruelle!

PRESSE. ſ. f. Foule de peuple qui veut entrer en un lieu qui ne le peut pas contenir commodément; multitude de perſonnes qui ſe preſſent. *Denſa turba, conferta multitudo.* Il y avoit une telle *preſſe* à cette cérémonie, que je n'y ai pû entrer. Les coupeurs de bourſe font bien leurs affaires à la *preſſe*. Cet Officier eut de la peine à fendre la *preſſe*. Il n'eſt point d'ami parmi la *preſſe*. M. SCUD.

PRESSE, ſe dit de l'empreſſement qu'on a à faire, ou à voir quelque choſe. La *preſſe* eſt au blé, au bois; chacun en veut avoir. *Aviditas.* Tout le monde va boire du caffé, mais je n'y ferai pas la *preſſe*. Cette affaire eſt fort ruineuſe, il n'y a pas grande *preſſe* à s'y fourrer, à y encherir. On dit d'un Prédicateur extrémement ſuivi, que la *preſſe* y eſt, qu'il a la *preſſe*.

Pour l'aimable Comteſſe,
Meurt tous les jours
Quelque Amant qu'elle laiſſe
Sans nul ſecours:
Et cependant la preſſe
Y eſt toujours. SEGRAIS.

PRESSE, ſe dit auſſi d'une machine de bois qui ſert à ſerrer fort étroitement quelque choſe. *Machina ſtrictoria, compreſſoria.* Elle eſt compoſée de deux piéces de bois unies qui ſe ſerrent tant qu'on veut par le moyen de deux vis qui les aſſemblent. Une *preſſe* à mettre du linge plié, à relier des livres, à extraire des jus de viande, ou du ſuc des herbes. Les Menuiſiers ont auſſi des *preſſes* pour ſerrer, pour refendre le bois.

PRESSE, ſe dit particulierement de la machine qui ſert à imprimer ſoit des éſtampes, ſoit des feuilles d'un livre. *Frelum.* Les Auteurs diſent que leur livre eſt ſous la *preſſe*, lorſqu'ils le mettent au jour; qu'ils font rouler la *preſſe*. Cet Imprimeur a tant de *preſſes* roulantes dans ſon Imprimerie.

PRESSE, ſe dit auſſi du nombre des feuilles que des Imprimeurs peuvent tirer en un jour. *Foliorum typis mandatorum numerus.* La *preſſe* étoit ci-devant à 1500 feuilles: elle eſt réduite maintenant à 1250.

PRESSE, ſe dit auſſi d'une machine à marquer la monnoye ſans le ſecours du marteau. *Libramentum monetarium.* Elle ne conſiſte qu'en une vis qui pouſſe le coin, & fait une violente impreſſion ſur la monnoye par le moyen d'un levier qui la ſerre.

PRESSE, ſe dit figurément en Morale, en parlant des choſes facheuſes ou dangereuſes. *Periculum, diſcrimen.* Ce brave s'étoit engagé trop avant dans la mêlée, ſon ami eſt venu qui l'a tiré de la *preſſe*. Ce Financier s'étoit bien engagé pour ſes aſſociez, mais il s'eſt tiré de la *preſſe*, il a retiré les deniers qu'il leur avoit prêté. On dit auſſi, qu'un homme eſt en *preſſe*; pour dire, qu'il eſt en priſon: que ſes meubles ſont en *preſſe*; pour dire, qu'ils ſont en gage.

PRESSE, ſignifie auſſi une ſorte de pêche qui ne quitte point le noyau, que les Latins nomment *duracina perſica*.

PRESSE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour pêche. *Malum Perſicum. Hortus ſanitatis.* Ainſi en Languedoc, ſe dit *preſſé*, *preſſeg*, *perſec* & *perſegne* pour pêcher. BOREL.

On dit proverbialement, A la *preſſe* vont les fous.

EN PRESSE. adv. D'une maniere preſſée. *Preſſe*, *compreſſé*. On met du linge *en preſſe*, du drap *en preſſe*. *Premere*. On dit auſſi, qu'on eſt *en preſſe*, quand on eſt trop ſerré par la foule du monde. On dit d'une perſonne timide, poltronne, craintive, qu'elle ne mourra pas *en preſſe*.

PRESSÉANCE. Voyez PRÉSÉANCE.

PRESSEMENT. ſ. m. Action de ce qui preſſe. *Preſſus*, *compreſſus*. Il ne ſe dit guere qu'en Phyſique du *preſſement* de l'air, par le moyen duquel on éxplique pluſieurs effets de la nature. On ne ſent point le *preſſement* de l'eau. ROH. Il prétend que le flux de la mer dépend du *preſſement* de l'air cauſé par le globe de la lune. GALOIS.

PRESSÉMENT. adv. En hâte, en diligence. *Feſtinè*, *feſtinatè*, *properatè*, *citò*. On l'a fait partir fort *preſſément*, pour porter cette importante nouvelle. On doute de l'uſage de ce mot.

PRESSENTIMENT. ſ. m. Prévoyance, qui nous fait connoître, qui nous avertit de ce qui doit arriver, & qui vient ou d'un raiſonnement prudent & juſte, ou d'un mouvement naturel, ſecret & inconnu. *Præſenſio*, *augurium*, *providentia*, *prudentia*. J'ai eu quelque *preſſentiment* que cette affaire ne réüſſiroit pas. Un heureux *preſſentiment* m'a empêché de m'embarquer dans ce navire, que j'ai ſçû depuis avoir fait naufrage. Il y a de certains *preſſentimens* dont on ne peut rendre raiſon, & qui précédent aſſez ſouvent les grandes infortunes. S. EVR.

PRESSENTIR. v. act. Prévoir l'avenir ou par prudence, ou par un inſtinct, ou preſſentiment naturel. *Præſentire*. Ce Miniſtre avoit bien *preſſenti* que cette guerre ſeroit malheureuſe; il s'y eſt oppoſé tant qu'il a pû. Les hirondelles *preſſentent* la pluie. On tient que les rats *preſſentent* la ruine d'une maiſon, qu'ils s'en retirent.

PRESSENTIR, ſignifie auſſi, Sonder quelqu'un, découvrir adroitement ſa penſée, ſon deſſein, ſa réſolution, ſi on l'aura favorable, ou contraire dans une entrepriſe qu'on veut faire, où il peut ſervir, ou nuire. *Mentem alicujus explorare*, *perſcrutari*. Devant que de faire cette propoſition à la Cour, il faut *preſſentir* la penſée des Miniſtres. J'ai *preſſenti* l'avis de mon Raporteur, il s'eſt un peu ouvert à moi.

PRESSENTI, IE. part. paſſ. & adj.

PRESSER v. act. Serrer avec une preſſe, ou quelque choſe de peſant. *Preto comprimere*, *vel torculo ſtringere*. On tabiſe la ſoie en la *preſſant* ſous la calandre. Les Tailleurs *preſſent* leurs habits avec un carreau pour en applatir les coutures. Les Chymiſtes *preſſent* les choſes dont ils veulent épreindre le ſuc.

PRESSER, ſignifie auſſi, Se ſerrer pour occuper moins de place. *Colligere ſe*. Il faut ſe *preſſer* pour donner une place à cette Dame. On eſt fort *preſſé* au ſermon de ce Prédicateur. Quand on *preſſe* l'eau dans une pompe, cela la fait monter en l'air.

PRESSER, ſignifie auſſi, Se hâter, faire diligence. *Feſtinare*, *diligentia uti*. Si vous ne *preſſez* votre cheval, vous n'arriverez pas de jour. Les Italiens ne ſe *preſſent* jamais de répondre, de conclure. Chacun ſe *preſſe* à lui rendre ſervice, il faut avoir patience, il n'y a rien qui *preſſe*.

PRESSER, ſignifie auſſi, Pourſuivre vivement, tant au combat, qu'à la diſpute. *Premere*, *urgere*, *inſtare*. Ce Général a bien *preſſé* les ennemis, les a pourſuivis l'épée dans les reins. Votre partie *preſſe* le jugement de votre procès, le ſollicite vivement. Cette raiſon l'a ſi fort *preſſé*, qu'il s'eſt rendu, qu'il n'y a pu répondre. Il m'a tant *preſſé* de lui prêter de l'argent, que je n'ai pu m'en défendre. On dit auſſi, L'affaire *preſſe*; la ſaiſon, le tems *preſſe*; l'heure *preſſe*.

On dit qu'une douleur *preſſe*; pour dire, qu'elle eſt éxtrémement vive & aiguë. *Dolor angit*, *pungit*, *ſtimulat*, *urget*. On dit dans le même ſens, être *preſſé* par la néceſſité, par le beſoin, par la faim. On dit auſſi qu'une maladie *preſſe*; pour dire, que c'eſt une maladie, qui a beſoin d'un prompt ſecours. Le mal *preſſe*, il faut envoyer querir un Médecin, un Confeſſeur.

Ce mot vient de *preſſare*, frequentatif de *premere*.

PRESSIER. ſ. m. Ouvrier qui eſt à la preſſe de l'Imprimeur. POMEY. *Veſtuarius Typographus*.

PRESSIS. ſ. m. Suc, ou jus éxprimé de quelque viande, de quelques herbes. *Succus expreſſus*. On a donné à ce malade un *preſſis* de perdrix.

PRESSIS, ou plutôt *Précis*, ſe dit figurément en Morale, d'un extrait de ce qu'il y a de bon dans un livre. *Libri ſumma*, *epitome*. Cet abrégé eſt un *preſſis* de toute la Philoſophie. Voyez PRÉCIS.

PRESSOIR. ſ. m. Grande machine propre pour preſſer de la vendange, ou autres fruits dont on veut tirer, ou épreindre le jus, la liqueur, enſorte que le marc demeure tout ſec. *Torcular*, *torculum*, *prelum*. L'arbre, la vis d'un *preſſoir*. Le raiſin au ſortir de la cuve ſe met ſous le *preſſoir*. Il y a auſſi des *preſſoirs* à verjus, à cidre, à huile. Ce Seigneur a un *preſſoir* bannal, où tous les habitans doivent porter leur vendange.

PRESSOIR, eſt auſſi parmi les Charcutiers, une maniere de ſaloir où ils ſalent leur lard. Mettre des fleches de lard au *preſſoir*. *Salinarium vas*.

On dit proverbialement d'une perſonne qu'on a fait rougir, qu'elle eſt devenuë rouge comme la ſebile d'un *preſſoir*. Ce mot vient du Latin *preſſorium*. MÉN. Les Italiens diſent *palmento*, & les Latins *parmentum*, *torcular*.

PRESSURAGE. ſ. m. Liqueur qu'on tire du marc qu'on a mis ſous le preſſoir. *Preſſura*, *preſſus*. Le vin de *preſſurage* eſt le moins eſtimé, & eſt plus chargé. La dîme ne ſe paye guere qu'en vin de *preſſurage*.

PRESSURAGE, eſt auſſi ce qu'on donne au Seigneur pour le droit de ſon preſſoir bannal. *Jus torcularium*. Le droit de *preſſurage* ſe paye ordinairement en eſpece.

PRESSURE COAGULANT & ÉPAISSISSANT: en termes de Philoſophie hermétique, c'eſt le compôt, lorſqu'il eſt arrivé à la couleur noire. DICT. HERM.

PRESSURER. v. act. Mettre le marc du raiſin, ou d'autres fruits ſous le preſſoir pour en extraire la liqueur juſqu'à la derniere goutte. *Vindemiam premere*. Le vin qu'on a *preſſuré* ſe garde mieux. On appelle auſſi *preſſurer* la lie, quand on en tire tout le vin, juſqu'à ce qu'elle ſoit entierement ſeche.

On dit figurément, *Preſſurer* la bourſe de quelqu'un, quand on lui tire juſqu'au dernier denier. *Crumenam exhaurire*.

PRESSUREUR. ſ. m. Garde ou Fermier du preſſoir, ou celui qui fait aller la machine. *Torcularius manceps*.

PRÊT. ſ. m. Action par laquelle on communique à un voiſin, un ami, quelque choſe dont il a beſoin, à la charge de le rendre en un certain tems. *Commodatum*. Le *prêt* eſt une office gratuit, & déſintereſſé. Il y a deux ſortes de *prêts*; l'un quand une choſe ſe conſume par l'uſage; comme le blé: les Latins l'appellent *mutuum*. L'autre, quand la choſe ne ſe conſume point, comme un cheval. Les Latins l'appelloient *commodatum*. Ce billet, ou cette obligation eſt cauſée pour pur & loyal *prêt*. Il ne lui a pas vendu ſon cheval, il le lui a laiſſé en *prêt*. On n'entre point dans les Fermes du Roi, ſans faire des *prêts* & avances. *Repræſentatio*, *Antecęſſio*. Il n'eſt point permis de ſtipuler des interêts pour *prêt* d'argent. Les *prêts* ſur gages, & à uſure ſont défendus.

PRÊT des gens de guerre, eſt une avance qu'on fait de dix jours en dix jours aux ſoldats de quelque argent, en attendant leurs montres, pour leur aider à ſubſiſter. Payer le *prêt*. *Ærа militi numerare*, *pendere*. Toucher le *prêt*. *Stipendium accipere*.

PRÊT, en tèrmes de Finances; eſt une certaine ſomme taxée qu'on fait payer aux Officiers pour être admis à payer la Paulette. *Taxatio*.

PRÊT, PRÊTE. adj. Préparé, diſpoſé; *Præparatus*, *diſpoſitus*, *expeditus*. Qui eſt en état de partir, ou de faire quelque autre choſe. *In procinctu ſtare*. Se tenir *prêt* à éxécuter le commandement du Général. ABLANC. Je ſuis *prêt* de maintenir mon ſentiment la plume à la main, juſqu'à la derniere goute de mon encre, &c. COS. Un ſoldat doit être toujours *prêt* d'obéïr, de marcher, de combattre. Ce Général eſt tout *prêt* de donner bataille. La ville eſt *prête* à ſe rendre. Elle étoit *prête* à mourir pour conſommer ſon ſacrifice. BOSS. Remarquez que *prêt* de mourir ſignifie, la défaillance du corps, & qu'on eſt ſur le point de mourir. Mais *prêt* à mourir marque la diſpoſition de l'âme. BOUH.

On dit auſſi, la Meſſe eſt *prête*. *Mox celebranda eſt miſſa*. Le dîner eſt *prêt*. *Prandium paratum*. Les femmes ne ſont jamais *prêtes*, elles ſont toujours attendre. Ce procès eſt *prêt* à juger. Il faut être toujours *prêt* pour mourir, car on n'en ſçait point l'heure. On dit d'un ſcélérat, que c'eſt un homme *prêt* à tout faire. On dit, une fille *prête* à marier, des fruits *prêts* à cueillir; pour dire, qu'ils ſont murs. Cet homme eſt toujours *prêt* à tire, *prêt* à ſervir ſes amis.

PRÊT, ſignifie encore, préparé. *Diſpoſitus*, *paratus*. Cet Avocat n'eſt pas *prêt*, il lui faut du tems, pour étudier ſa cauſe. Ce menteur a toujours des défaites, des éxcuſes toutes *prêtes*.

On dit proverbialement d'une choſe, qui tirera en longueur, que ce n'eſt pas viande *prête*.

Ce mot vient du Latin *præſto eſſe*.

PRESTANCE. ſ. f. Bonne mine d'une perſonne qui a une belle taille,

taille, de la majeſté, de la gravité. *Præſtantia, excellentia, auguſtus corporis habitus.* Ce Prince a une belle *preſtance*, il eſt parfaitement bien fait. Cette Dame a une belle *preſtance*, eſt d'une grande taille & fort majeſtueuſe.

PRESTANT. ſ. m. Un des principaux jeux de l'orgue. *Tonus organorum præſtans.* Il eſt de quatre piéds, quand il eſt ouvert, ou de deux quand il eſt bouché & accordé à la quinziéme de la montre. Il s'appelle ainſi, parcequ'il ſert à régler les tons de l'orgue, à cauſe qu'il eſt proportionné à la voix des hommes.

PRESTATION. ſ. f. Terme de Palais, ſe dit en cette phraſe: Voilà l'acte de ſa *preſtation* de ſerment. *Jurisjurandi inſtrumentum, vel jusjurandum.* Un Officier ne peut éxercer ſa charge, qu'après ſa *preſtation* de ſerment entre les mains du Roi, ou de ceux qui le doivent recevoir. *Adactio ad ſacramentum, vel dictio ſacramenti.*

On dit auſſi, une *preſtation* annuelle, ou quotidienne, de certaines rentes, ou livrées de fruits en eſpéces qu'on donne à des Religieux, Chanoines, ou autres perſonnes ſemblables. On ne peut ſaiſir ces *preſtations* qui tiennent lieu d'alimens. *Penſio alimentaria.*

PRESTE. adj. Qui ſe fait vîte & en peu de tems. *Celer, expeditus.* Les Charlatans ſont *preſtes* & ſubtils à faire leurs tours, à jouër des gobelets. Un Baſque eſt *preſte* à faire un meſſage, à revenir. Le chat eſt *preſte* à attraper quelque morceau. Il n'a d'uſage que dans le ſtile familier.

On dit auſſi adverbialement, allons *preſte*, allégrement. *Hilariter, læto animo.*

PRESTEAN. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Preiteanum, Thalame.* Il y a un port ſur le golfe de Coron, en Morée, environ à deux lieuës de Chielifa. MATY.

PRESTEMENT. adv. D'une maniere prompte & preſte. *Celeriter, expeditè.* Ce coupeur de bourſe a fait ſon coup bien *preſtement*, bien vîte & adroitement; il s'eſt ſauvé *preſtement.*

PRESTER. ſ. m. (L'S ſe prononce.) C'eſt un metéore qui ſe fait d'une exhalaiſon pouſſée des nuës en bas, avec telle violence, que par la colliſion de l'air elle s'enflamme. *Preſter, igneus turbo.* Le *preſter* eſt différent de la foudre par la difference de ſon inflammation, & parcequ'il brûle & briſe tout ce qu'il touche avec plus de violence.

Ce mot eſt Grec, πρηστὴρ, & l'on eſt obligé de s'en ſervir en François faute d'autre pour expliquer ce metéore. Il a été ainſi nommé, par la reſſemblance qu'il a avec une eſpéce de ſerpent que les Grecs appellent, πρηστὴρ, & autrement δίψας.

PRÊTER. v. act. Donner en prêt pour un tems quelque choſe à la charge de la rendre, ou de la payer. *Credere, mutuum dare.* Jésus-Christ a dit qu'il falloit *prêter*, ſans en eſperer de profit. *Gratis accepiſtis, gratis date, mutuum date, nihil inde ſperantes.* On ne *prête* guere ſans bonne caution ou nantiſſement. Ce Marchand *prête* ſes marchandiſes, mais il s'en fait payer avec uſure. Quinte-Curce dit d'Alexandre, que les Dieux, dont il tiroit ſon origine, l'avoient ſeulement *prêté* au monde. VAUG.

Ce mot vient du Latin *præſtare*, MÉNAGE; comme *emprunter* de *impreſtare*, & *preſt* de *preſtus*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité.

PRÊTER, ſignifie auſſi, fournir, donner quelque aſſiſtance, quelque aide, quelque ſecours, quelque ſoulagement. *Succurrere, opitulari, ſuppeditare.* Il lui a *prêté* la main pour ſe relever, pour lui aider à remuer ce fardeau, pour venir à bout de cette entrepriſe. Il eſt enjoint aux communes de *prêter* main-forte à l'éxécution des ordres de la Juſtice. Sa beauté étoit naturelle, & l'art ne lui *prêtoit* rien. FONT. C'eſt une incivilité, quand une perſonne parle lentement, de courir au devant de ce qu'il veut dire, & de lui *prêter* des paroles, comme ſi nous croyons qu'il en eût beſoin. RÉFL. La colere *prête* ſes forces à l'homme, pour lui aider à répouſſer les injures. M. ESP. C'eſt avoir une idée bien baſſe de Dieu, que de ſe figurer que ſa gloire a beſoin que nous lui *prêtions* nos crimes. LA PL.

Souffrez que ces demeures ſombres
Prêtent *leur ſolitude aux troubles de mon cœur.* MOL.

Mon cœur opiniâtre
Lui prête *des raiſons, l'excuſe, l'idolâtre.* RAC.

On le dit encore en ces phraſes. Les Grands *prêtent* l'oreille aux flatteurs; c'eſt-à-dire, les écoutent. *Adulatoribus aures præbere, dare.* *Prêter* l'oreille aux fleurettes. SAR. On dit auſſi *prêter* le collet à quelqu'un; c'eſt-à-dire, lui réſiſter: les braves *prêtent* le collet à tous ceux qui ſe préſentent; c'eſt-à-dire, ne craignent point leurs attaques. On dit auſſi, *prêter* le ſerment quand on fait un ſerment en Juſtice pour éxercer quelque charge, ou commiſſion. On dit auſſi, qu'on ne fait que *prêter* ſon nom, quand on fait quelque acte ſimulé, ou qu'on a emprunté le nom d'un autre.

On dit auſſi, pour blâmer une médiſance qu'on fait de quelqu'un, c'eſt une charité qu'on lui *prête. Imponere.*

SE PRÊTER, ſe livrer, s'abandonner, s'appliquer, s'accommoder. *Tradere ſe, ſe occupare, indulgere.* Sans ſonger qu'on ſe doit à Dieu, on ſe *prête* entierement à ſa bonne fortune. FLÉCH. Les génies d'un ordre ſupérieur ſe *prêtent* également aux plaiſirs, & aux affaires. BELL. Cet homme eſt incommode; il ne ſe *prête* jamais. LA BRUY. Je me ſuis *prêté* licencieuſement, & inconſidérément au deſir qui me piquoit. MONT.

PRÊTER, ſe dit auſſi au neutre parmi les Artiſans, des cuirs qui s'allongent. *Extendi.* Le veau *prête* davantage que la vache. Le marroquin *prête*, s'étend beaucoup. On dit auſſi, qu'un bas *prête*, qu'une étoffe *prête.*

PRÊTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Accommodatus, mutuò conceſſus.*

PRÊTER. ſ. m. Action de celui qui prête. *Commodatum.* On dit proverbialement, ami au *prêter*, ennemi au rendre: ce qui tire ſon origine d'un vieux proverbe Latin, *Non præſtabis; ſi præſtabis, non habebis; ſi habebis, non tam citò; ſi tam citò, non tam bonum; ſi tam bonum, non tam benè.* On dit que c'eſt un *prêter* à jamais rendre, quand on prête à un inſolvable, ou à un ingrat.

PRESTESSE. ſ. f. Terme de Manége. Diligence. *Celeritas.* Ce cheval manie avec grande *preſteſſe.* Il ſe dit auſſi, dans le ſtile familier des tours de mains & de paſſe-paſſe. Il a fait cela avec une grande *preſteſſe*, avec une grande *preſteſſe* de main.

PRÊTEUR. Celui qui prête. *Commodator.* Il n'eſt *prêteur*, s'il veut prêter, qui ne faſſe un débiteur, dit Marot au Roi. Rabelais a fait un plaiſant Chapitre pour louer les *Prêteurs* & les Emprunteurs. On fait le procès aux *Prêteurs* ſur gages, comme à des uſuriers. La fourmi n'eſt point *prêteuſe.* LA FONT.

PRESTIGE. ſ. m. Ce mot eſt Latin, & ſignifie, Illuſion par ſortilege. *Præſtigia.* Le diable ne peut faire de véritables miracles, il ne fait que des *preſtiges.* Il y a du *preſtige* à cela. Les miracles des Magiciens d'Égypte n'étoient que des *preſtiges* & des illuſions.

PRESTIGE, ſe dit auſſi au figuré de tout ce qui peut éblouir, ſurprendre, faire illuſion. *Præſtigia, fallacia.* C'eſt un *preſtige* lors qu'une choſe ne paroît pas ce qu'elle eſt, & qu'elle paroît ce qu'elle n'eſt pas. Il vaut mieux accoutumer les hommes à juger par le bon ſens, que de les ſurprendre par les *preſtiges* de l'éloquence. ARN.

PRESTIGIATEUR. ſ. m. Impoſteur par ſortilege; celui qui fait des preſtiges, des illuſions par enchantemens. *Impoſtor, præſtigiator; fallax, deceptor.* Quelle apparence que Dieu ait permis d'opérer des merveilles pour faire adorer un *preſtigiateur* au lieu d'un vrai Dieu? Ce mot a quelque choſe de noble. RÉFL. Il n'eſt pas trop bien établi.

PRESTIMONIE. ſ. f. Eſpéce de bénéfice qu'un Prêtre déſſert. *Præſtimonia.* Quelques-uns ont appellé des Chapelles Preſbyterales qui ne peuvent être poſſédées que par un Prêtre, des *preſtimonies.* Mais ſa plus vraie ſignification eſt la deſſerte d'une Chapelle ſans titre ni collation, comme ſont la plupart de celles qui ſont dans des chateaux où on dit la meſſe, qui ſont de ſimples Oratoires non dotez. Et auſſi on le dit de certains Offices perpétuels donnez à des Prêtres habituez dans des Chapitres, ou autres Égliſes, ou à des Religieux, qui ne ſont que des commiſſions de meſſes à dire, pour leur aider à ſubſiſter par cette retribution.

Ce mot vient *à præſtatione quotidianâ.* Panorme a fait un traité particulier des *Preſtimonies.* Quelques-uns ont appellé *preſtimonie*, le bail ou la conceſſion faite de quelque fond ou revenu Eccléſiaſtique appartenant à quelque Monaſtere, à quelque particulier, pour en jouir pendant ſa vie. Mais Du Moulin dit que la *preſtimonie* eſt une bénéfice profane, qui eſt néanmoins un titre perpétuel, & office Eccleſiaſtique, auquel ſont attachez certains revenus qu'il eſt permis de vendre, & qu'on peut poſſeder ſans tonſure, comme ſont les Marguilliers laïques de Notre-Dame. Il ajoute dans ſes régles de Chancélerie, que les Chanoines des Saintes-Chapelles ſont des bénéfices de nature, & qui ſe poſſédent de la même maniere. La plus certaine opinion eſt, que la *preſtimonie* eſt un fonds ou revenu affecté par un Fondateur à l'entretien ou la ſubſiſtance d'un Prêtre, ſans être érigé en titre de Bénéfice, de Chapelle, Prébende, ni de Prieuté, & qui n'eſt ſujet ni au Pape ni aux Ordinaires, mais dont le Patron & ceux qui ont droit de lui, ſont Collateurs, enſorte qu'ils y nomment & conferent de plein droit. Il y a un Bénéfice de cette nature au village de Vitri près de Paris, qui eſt préſentement poſſédé par un des Curez du lieu.

PRESTOLÉ. ſ. m. Terme odieux, dont on ſe ſert pour mépriſer un Prêtre indigne de ſon caractere. *Sacerdos infimæ ſortis.* Ce

n'eſt qu'un miſérable *Preſtolé*, un Vicaire de village, qui a jetté un dévolut ſur ce Bénéfice. J'ai fait bouquer (diſoit Catherine de Médicis à Amiot) les Guiſes, les Chatillons, les Connétables, & les Chanceliers, les Rois de Navarre, & les Princes de Condé, & je vous ai en tête petit *Preſtolé*. S. RÉAL.

PRÉSTON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Preſtonium*. Il eſt dans le Comté de Lancaſtre, ſur la riviére de Ribbil, à cinq lieuës de la ville de Lancaſtre, vers le ſud. *Préſton* a ſéance & voix au Parlement d'Angleterre. MATY.

PRESTRAIGE. ſ. m. Vieux mot, c'eſt-à-dire, Sacerdoce. BOREL. Prêtriſe. *Sacerdotium*.

PRÊTRE. ſ. m. Qui fait les ſacrifices, & les cérémonies ſacrées. *Sacerdos, presbyter*. Les faux Dieux chez les Païens ont eu leurs *Prêtres*, des *Prêtres* de Mars, d'Hercule, d'Iſis, &c. Ils ont eu auſſi des *Prêtreſſes* des femmes qui rendoient des Oracles. Les Juifs ont eu un Ordre de *Prêtres* & de Lévites qui ſervoient au Temple; & le Grand-*Prêtre*, qui étoit le Chef de la Loi des Juifs, Aaron & ſes déſcendans: c'eſt en ce ſens que JÉSUS-CHRIST eſt appellé le Grand-*Prêtre* ſelon l'Ordre de Melchiſédech. Les Mahométans ont auſſi des Grands-*Prêtres*, qu'ils appellent *Scheik* & *Muphti*. Les Indiens & les Chinois en ont qu'ils appellent *Bramins* & *Bonzes*.

PRÊTRE, ſe dit auſſi dans l'Égliſe Romaine. Les *Prêtres* ſont ceux qui ont reçû les Ordres ſacrez, en vertu deſquels ils ont le pouvoir de célébrer la meſſe, baptiſer, abſoudre, prêcher & bénir. Par les Conſtitutions canoniques il faut avoir 24. ans accomplis pour être ordonné *Prêtre*: anciennement il falloit avoir 30. ans. Pour être *Prêtre* il faut avoir été Diacre un an pour le moins. Tous les Évêques doivent être *Prêtres*. Il y a d'ordinaire cinquante Cardinaux *Prêtres*. Il faut ſe mettre au piéd du *Prêtre* pour confeſſer ſes péchez. Cet homme eſt bien bleſſé, il faut vîte avoir un *Prêtre*. On appelle *Prêtre* habitué un *Prêtre* qui eſt attaché au ſervice d'une Paroiſſe.

L'Écriture-ſainte confond ſouvent le titre de *Prêtre* & celui d'Évêque, & ne paroît point donner de ſupériorité à l'un ſur l'autre. Cependant l'égalité des *Prêtres* dans le gouvernement de l'Egliſe a peu d'éxemples qui ne ſoient conteſtez. Blondel & Saumaiſe ont ſoutenu que dans la primitive Égliſe les *Prêtres* gouvernoient l'Égliſe avec une parfaite égalité, ſans autre prééminence que celle de l'âge. Mais à ne conſulter que la tradition, le gouvernement preſbyterien n'eſt preſque point connu des Anciens: les Peres ne parlent que de l'Epiſcopat, & le ſuppoſent preſque tout d'une voix, d'inſtitution Apoſtolique. Comme les Diacres avoient dans l'ancienne Egliſe le maniement & l'adminiſtration des biens de l'Egliſe, leur autorité s'accrut beaucoup, & inſenſiblement ils s'éleverent au deſſus des *Prêtres*. S. Jérôme a fait tous ſes efforts pour prouver que les Diacres ſont inférieurs aux *Prêtres*. Le Concile de Nicée vuida la queſtion à l'avantage des *Prêtres*: & d'ailleurs comme l'on établit un Ordre de Diacres ſans autre fonction que celle d'aſſiſter le *Prêtre* à l'autel, ceux-là ne firent point de difficulté de céder aux *Prêtres*. On obſerva de plus qu'il falloit avoir l'Ordre de Diacre, avant que de parvenir à celui de *Prêtre*, par conſéquent ils n'oſerent plus diſputer la préſéance aux *Prêtres*: mais les Diacres qui avoient retenu leur fonction d'adminiſtrer les revenus Eccléſiaſtiques & qui fourniſſoient aux *Prêtres* leurs penſions, prétendirent toûjours précéder les *Prêtres*. Le VI. Concile *in Trullo*, prononça encore une fois ſur cette conteſtation, & adjugea la préſéance aux *Prêtres*. Voyez Loyſeau dans les premiers tems, l'on choiſiſſoit ſouvent des hommes mariez pour les ordonner *Prêtres*, parce que l'on n'en trouvoit guere d'autres: mais auſſi-tôt qu'ils étoient élevez au Sacerdoce ils s'abſtenoient de leurs femmes. Cette régle s'eſt obſervé dans l'Occident, ſur tout depuis le Pape Gregoire le Grand. En Orient la diſcipline a varié, & depuis plus de mille ans, les *Prêtres* y ſont en poſſeſſion d'habiter avec leurs femmes qu'ils ont épouſées avant leur ordination. FLEURY.

On dit proverbialement, en mépriſant le peu d'induſtrie ou de capacité d'un homme, que c'eſt un pauvre *Prêtre*.

Je fais des vers aſſez paſſablement;
Mais après tout je ſuis un pauvre Prêtre
En cas d'amour. VOIT.

On appelle auſſi *Prêtre* Martin, un homme qui chante & qui répond, celui qui interroge, & qui ſatisfait à l'interrogation.

Ce mot vient du Latin *presbyter*, qui ſignifie *ancien*.

PRÊTRE-JEAN. ſ. m. On appelle ainſi l'Empereur des Abyſſins, parce qu'autrefois les Princes de ce pays étoient effectivement Prêtres, & que le mot de *Jean* en leur langue veut dire *Roi*. *Rex Abyſſinorum*. Ce ſont les François qui les premiers les ont fait connoître en Europe ſous ce nom, à cauſe qu'ils ont les premiers trafiqué avec leurs ſujets. On l'appelle autrement le *Grand Negus*. Son Empire étoit autrefois de grande étenduë. Maintenant il eſt limité à ſix Royaumes, chacun de la grandeur du Portugal. Ce nom de *Prêtre-Jean* eſt tout à fait inconnu en Éthiopie; & cette erreur vient de ce que ceux d'une province où ce Prince réſide ſouvent, quand ils lui veulent demander quelque choſe, crient *Jean Coi*, c'eſt-à-dire, *mon Roi*.

Il y a un *Prêtre-Jean* d'Aſie, dont parle Mr Paolo Vénitien en ſes Voyages. Il commande en la province de Cangingu, entre la Chine & les Royaumes de Sifan & de Thibet. C'eſt un Royaume dont les Chinois font grand état, pour être bien policé, & rempli de belles villes bien fortifiées, quoiqu'ils mépriſent fort tous les Royaumes étrangers. Quelques-uns ont dit qu'il étoit ainſi nommé d'un Prêtre Neſtorien, dont parle Albericus vers l'an 1145. Voyez Du Cange ſur Joinville. D'aûtres diſent que c'eſt à cauſe que, pour ſymbole de ſa Religion, il a une main qui porte une croix.

PRÊTRESSE. ſ. f. Femme deſtinée au culte des faux Dieux des Païens. *Sacerdos*. On fit une Loi qui aſſujettiſſoit la *Prêtreſſe* de Jupiter à ſon mari, pour le regard des choſes de la Religion. ABT. Apollon ne ceſſe de rendre des Oracles par tout où ſa *Prêtreſſe* l'appelle. ID.

PRÊTRESSE, eſt auſſi un terme de Faïencier, qui ſignifie un vaſe de faïence qui ſert d'huilier & de vinaigrier tout enſemble. *Faventinum vas duplex*. Voilà une jolie *prêtreſſe*.

PRÊTRISE. ſ. f. Qualité & caractere de Prêtre; le troiſiéme & le plus conſidérable des Ordres ſacrez. *Presbyteratus, Sacerdotium*. Il faut être Diacre pour être promu à l'Ordre de *Prêtriſe*. La *Prêtriſe* eſt un caractere indélébile.

PRÉSUMER. v. n. Avoir bonne opinion de ſoi. *Benè ſentire de ſeipſo, vel nimium ſibi arrogare*. Les gens élevez en dignité ſont ſujets à *préſumer* trop d'eux-mêmes. Il ne faut jamais trop *préſumer* de ſoi, ni trop peu: l'un vient de l'orgueil & l'aûtre de timidité & de foibleſſe. Milon Crotoniate fut mangé des oiſeaux pour avoir voulu trop *préſumer* de ſa force corporelle.

PRÉSUMER, ſignifie auſſi, ſoupçonner, conjecturer, ſe perſuader quelque choſe par quelques ſignes, indices, ou conjectures. *Suſpicari, conjicere*. Je *préſume*, à voir le tems qu'il fait, qu'il y aura abondance de vin. Les Canoniſtes diſent qu'un écolier qui ſe trouve enfermé avec une fille n'eſt pas *préſumé* dire ſon *Pater*. On peut aiſément tout *préſumer* d'une miſérable qui a franchi toutes les bornes de la pudeur. PAT.

PRÉSUMPCIER. Vieux v. act. & n. Être préſumptueux, ou préſumer. BOREL. *Multum arrogare ſibi*.

PRÉSUpPOSER. v. act. Poſer pour vrai, pour conſtant; faire état qu'une choſe eſt de telle & telle maniere, pour fonder là-deſſus quelque raiſonnement. *Præſupponere, ſtatuere*. Quand on *préſuppoſe* que chacun fait ſon devoir, on ſe trompe lourdement. Si on *préſuppoſe* que la terre tourne, on expliquera facilement toutes les apparences céleſtes. La haine que vous dépeignez avec des couleurs ſi ſombres n'aveugle pas au point que vous le *préſuppoſez*. M. SCUD. *Suppoſez* ſeroit meilleur. RÉFL.

PRÉSUpPOSITION. ſ. f. Croyance qu'on a qu'une choſe, eſt, ou peut-être ainſi. *Præſuppoſitio*. Il y a des *préſuppoſitions* qui ſont fauſſes, dont on tire néanmoins des véritez certaines; comme il arrive en la régle de fauſſe poſition de l'Arithmétique, ou de l'Algèbre.

PRÉSURE. ſ. f. C'eſt un certain acide qu'on trouve dans l'eſtomac des veaux, quand ils n'ont mangé que du lait, ſi on les tuë avant que la digeſtion en ſoit faite. *Coagulum*. Bartholin prouve par-là, qu'il y a un acide dans le ventre des animaux, qui ne ſe détruit point par la mort. C'eſt de la *préſure* qu'on ſe ſert ordinairement pour faire cailler le lait. On dit qu'il s'en trouve auſſi dans l'eſtomac des chévreaux; & il pourroit y en avoir auſſi dans celui de l'homme. On dit qu'entre les bêtes dentées le liévre a de la *préſure*. Plus on garde la *préſure*, & meilleure elle eſt. Quoique la *préſure* faſſe cailler le lait, ſi on en met après qu'il eſt caillé, elle le diſſout. Si on met du ſel dans le lait auparavant la *préſure*, il empêche qu'il ne ſe caille. Si on en met après il l'endurcit. MATTHIOLE.

Ce mot vient du Latin *preſſura*, parcequ'elle preſſe, épaiſſit & caille le lait. C'eſt pourquoi Ariſtote dit que la *préſure* ou le caillé eſt la propre ſubſtance du lait: mais il dit qu'il s'en trouve dans tous les animaux qui têtent, & ſur tout dans ceux qui ruminent, quoique l'expérience ſoit au contraire.

PRÉTENDANT, ANTE. adj. Qui aſpire à quelque choſe, qui a une eſpérance bien ou mal fondée de la poſſéder. *Candidatus*. Dans les élections il y a de la brigue entre pluſieurs *prétendans*. Il y a tant de *prétendans* à la Couronne, à la Papauté, à ce Bénéfice, à cette dignité.

PRÉTENDANT, ſe dit au Palais de ceux qui ont droit en quelque choſe, qui ont interêt de la conteſter. *Interventores*. On fait

des

des publications de criées, afin que tous les *prétendans* soit sur les héritages s'y viennent oppoſer.

PRÉTENDRE. v. act. & n. *Je prétens, tu prétens, il prétend, nous prétendons. Je prétendois. Je prétendis. J'ai prétendu. Je prétendrai. Que je prétende, que je prétendiſſe, je prétendrois, prétendant.* Pour l'impératif on dit *prétens*. On trouve très-ſouvent, auſſi *ne prétendai-je* pas : il faut aſſurément dire, auſſi ne *prétens-je* pas. CORN. Prenez-garde de ne point mettre *de* après je *prétens* ; comme je *prétens* de revenir : c'eſt une faute. CORN. Ce verbe régit après ſoi la particule *à* devant un nom, & non pas devant un verbe. Il ſignifie, Aſpirer à quelque choſe ; avoir eſpérance de l'obtenir. *Ambire, aſpirare.* Les grands courages *prétendent* aux grandes choſes, aux grands honneurs, aux grandes dignitez. Ce Prélat *prétend* un chapeau pour la récompenſe d'une telle négociation.

PRÉTENDRE, ſignifie quelquefois, Vouloir, entendre. *Velle, deſiderare.* Si je vous fais ce plaiſir, je *prétens* que vous m'en faſſiez un autre. Je ne *prétens* pas que mes valets ſoient fainéans, jouent toute la nuit, c'eſt-à-dire, Je ne veux pas le ſouffrir. Je *prétens* arriver aujourd'hui à Paris.

PRÉTENDRE, ſignifie auſſi, Soutenir une opinion, la vouloir faire paſſer pour vraie. *Opinionem propugnare, tueri.* Tous les Aſtronomes modernes *prétendent* que la terre tourne. Les Stoïques *prétendoient* prouver pluſieurs paradoxes.

PRÉTENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Pratenſus, vindicatus.*

PRÉTENDU, ſe dit auſſi de ce qui eſt incertain ; qu'une partie prétend vrai, & dont l'autre ne demeure pas d'accord, qualitez fauſſes ou douteuſes, ce qui n'eſt ni prouvé, ni jugé. Ainſi on dit, La Religion *prétendue* réformée. Il a cédé un *prétendu* droit. Il a cité une *prétendue* loi, un *prétendu* paſſage. Le mot *prétendu* ſignifie quelquefois l'état indécis d'une choſe conteſtée, & ſur laquelle on n'a rien déterminé. On l'employe dans les actes comme une expreſſion qui conſerve à chacun ſes droits & ſes prétentions. En ce cas il n'a point de mauvais ſens. Mais quelquefois on l'employe dans une ſignification équivalente à celle de *faux*, & d'*illégitime* ; dans ce cas il eſt injurieux. On dit par exemple, en parlant d'un homme vain, ou d'un titre uſurpé, Son *prétendu mérite*, ou ſa *qualité prétendue*. On appelle en France la Religion des Calviniſtes, la Religion *Prétendue* Réformée.

PRÉTENDUË. Terme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt bien panachée d'un beau lacque, ſur du blanc. MORIN.

PRETINTAILLES. ſ. f. & plur. en uſage il y a quelques années pour ſignifier les falbalas, les franges, les découpures & autres agrémens, ou ornemens qu'on mettoit il y a quelque tems aux écharpes des femmes. *Ornamenta.* Tout cela bien entendu & bien apprécié veut dire que ce ſage Critique va ôter à la Muſe d'Homere cet air grave & majeſtueux, & la dépouiller de ſes ornemens ſimples, mais nobles, pour lui donner des mouches, du vermillon, & pour lui faire prendre nos *pretintailles*, nos falbalas & nos écharpes. M. DACIER *contre M. de la Motte.*

PRETENTAINE. Terme burleſque, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale : ils ont été tout le jour courir la *pretentaine* ; pour dire, ils ſont allez deçà & delà. *Huc & illuc divagari.*

PRÉTENTION. ſubſt. f. Droit bien ou mal fondé qu'on a ſur quelque choſe. *Jus in re, vel ad rem bene vel male fundatum.* Ce Prince fait monter bien haut ſes *prétentions*, il a des *prétentions* ſur une telle place. On a marié cette fille avec peu de bien, mais elle a de grandes *prétentions.*

PRÉTENTION, ſignifie auſſi, Penſée, deſſein qu'on a de faire, ou d'obtenir quelque choſe, avec eſpérance d'y réüſſir. *Animo cogitatum jus, conſilium, mens.* Traverſer les *prétentions* de quelqu'un. Appuyer la *prétention* de ſon ami. Vous avez trop de hautes *prétentions.* Chacun ſe croit capable de tout, & ne borne ſes *prétentions* que par l'impuiſſance où il eſt de s'élever plus haut. NIC. L'amitié eſt rare entre gens qui ont les mêmes *prétentions.* CLAUD.

PRÉTÉRIT. ſ. m. Terme de Grammaire. Infléxion des verbes, qui marque les tems paſſez. *Preteritum, vel anteactum tempus.* Il y a pluſieurs *prétérits* en Grammaire. Le *prétérit* imparfait, *j'aimois.* Le *prétérit* parfait indéfini, *j'aimai.* Le *prétérit* parfait défini, *j'ai aimé.* Le *prétérit* pluſque parfait, *j'avois aimé.* Le *prétérit* indéfini marque indéterminément la choſe faite, & ne ſe dit proprement que d'un tems qui précéde le jour auquel on parle. On dit *j'écrivis* hier ; & non pas *j'écrivis* ce matin. C'eſt l'*aoriſte* des Grecs. GRAM. RAI. Voyez quelques régles pour le *prétérit* ſur le mot PARTICIPE. Le *prétérit* paſſif, & quelques autres tems des verbes ſont compoſez des participes, & du verbe auxiliaire *être*, il s'accorde en genre, en nombre & en cas avec le ſubſtantif qui le précéde : *elle eſt aimée :* Quand le *prétérit* eſt formé du verbe auxiliaire *avoir*, il faut diſtinguer ; car ſi le verbe eſt actif, le *prétérit* s'accorde avec le ſubſtantif. *La choſe que je vous ai donnée.* Si le verbe eſt neutre, le *prétérit* ne ſe décline point. M. L. T.

PRÉTÉRIT, eſt auſſi un terme de la Juriſprudence Romaine. Un enfant *prétérit*, eſt celui dont le pere a oublié de faire mention dans un teſtament ; ce qui le rend entierement nul. *Praeteritus, omiſſus.*

PRÉTÉRITION. ſ. f. Omiſſion du nom d'un fils dans un teſtament. *Omiſſio, praeteritio.* Un pere peut faire inſtitution, ou exhérédation d'un fils, mais jamais une *prétérition.*

PRÉTÉRITION eſt auſſi une figure de Rhétorique, quand on fait ſemblant de ne vouloir pas parler d'une choſe dont on fait pourtant une mention ſommaire ; ce qui ſe dit, ſoit en bien, ſoit en mal. *Praeteritio.* Je ne dirai point qu'il eſt vaillant, qu'il eſt docte, &c. Les plus adroites louanges ſe font par la *prétérition.*

PRÉTERMISSION. ſ. f. C'eſt la même choſe que *prétérition.*

PRÉTEUR. ſ. m. Magiſtrat fameux à Rome. *Praetor.* Au commencement tous les Magiſtrats étoient appellez *Préteurs.* Enſuite on a appellé *Préteurs* tous les Chefs d'armée. Depuis, le nom de *Préteur* demeura à un Magiſtrat particulier. Vers l'an 388. de Rome, le peuple ayant obtenu que l'un des Conſuls ſeroit pris du peuple, les Sénateurs n'y conſentirent qu'à condition, que l'on éliroit un Magiſtrat, lequel ne pourroit être tiré que de l'Ordre des Praticiens. Tite-Live dit que Spurius Furius fut le premier *Préteur.* Le nombre des affaires ſe multipiant à meſure que l'Empire s'agrandiſſoit, l'on créa un ſecond *Préteur*, qui connoiſſoit des affaires des Etrangers qui abordoient à Rome. On en augmenta le nombre en divers tems. Sous Auguſte il y en eut 12, & puis 18. Dans le Code *L.* 1. *T.* 39. il y a une Loi des Empereurs Valentinien & Marcien, qui réduit les *Préteurs* à trois. Le *Préteur* étoit commis pour rendre la Juſtice dans Rome. Il marchoit précédé de ſix Licteurs, & vétu de la robe qu'on appelloit *trabea.* Il avoit le pouvoir d'interpréter les loix, d'y ſuppléer, les réformer, ou d'en faire de nouvelles, quand l'utilité publique l'éxigeoit. Dans les Inſtituts *L.* 1. *T.* 2. les Édits du *Préteur* ſont appellez *jus honorarium.* Il ſemble qu'ils n'avoient force de loi, qu'à cauſe de l'honneur dû à cette Magiſtrature, & que le *Préteur* étoit plutôt conſtitué pour faire obſerver les loix anciennes, que pour en faire de nouvelles. On prétend qu'il n'avoit point le droit du glaive, parceque les crimes étoient ſpécialement de la compétence du Préfet de Rome. Tous les Docteurs n'en conviennent pas ; & en général il eſt mal aiſé de fixer préciſément juſqu'où s'étendoit la puiſſance & l'autorité du *Préteur.* Elle s'affoiblit beaucoup ſous les Empereurs, qui abaiſſerent de même tous les Magiſtrats de Rome. Il y a dans le Digeſte *L.* 1. *T.* 14. & dans le Code *L.* 1. *T.* 39. un titre de l'*Office de Préteur.*

PRÉTEUR, étoit auſſi chez les Romains un Gouverneur de province. On appelloit provinces prétoriennes, celles qui étoient gouvernées par des *Préteurs.*

Ce mot vient *à praeſſendo*, ou *à praeundo*, comme diſent Tite-Live & Varron.

PRÉTEXTE. ſ. m. Motif ; cauſe vraie ou apparente, ou dont on couvre un deſſein qui a ſouvent quelque choſe de vicieux, ou de blâmable. *Obtentus, praetexta conſilio cauſa, pratextus, praetextum, ſimulatio.* Les Princes ne manquent pas de *prétexte* de faire la guerre, de s'emparer du bien d'autrui. Meſſieurs de l'Académie diſent *ſous prétexte* ſans article, & *ſur le prétexte* quand il y a un article. Il ſe commet bien des injuſtices ſous le *prétexte*, ſous le voile de dévotion. Elle eſt ſortie de ſon Couvent ſous *prétexte* d'aller aux eaux, ſur le *prétexte* d'être infirme. C'eſt un *prétexte* fort ſpécieux, un honnête *prétexte*, une couleur qu'on donne à cette injuſtice. Les époux dégoutez ſe font de tout des *prétextes* de querelle. H. S. DE M. Les faux amis s'emparent des plus légers *prétextes* pour abandonner leurs amis malheureux. S. ÉVR.

Ah ! vous vous ſaiſiſſez d'un prétexte *frivole,*
Pour vous autoriſer à manquer de parole. MOL.

PRÉTEXTE. ſ. f. On appelloit anciennement à Rome, la robe *prétexte*, une robe longue & blanche, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité la portoient juſqu'à l'âge de puberté, & alors ils prenoient la robe virile. *Praetexta.*

PRÉTEXTER. v. act. Donner une excuſe, ſe ſervir d'un prétexte. *Fingere, praetexere, pratendere.* Il a *prétexté* un voyage qu'on lui avoit ordonné, pour excuſer ſa fuite. Il a *prétexté* qu'il avoit la goutte, pour ne pas ſe trouver à cette aſſemblée. Il n'y a rien de choquant dans cette phraſe, quoique Vaugelas l'ait condamnée. CORN. Je lui rendois des ſoins que je *prétextois* d'un devoir

devoir de parenté, mais qui dans la vérité étoient des ſins amoureux. De Vill.

PRÉTIEUX. Voyez Précieux. *Pretioſus.*

PRÉTOIRE. ſ. m. Lieu où le Préteur rendoit la juſtice. *Prætorium.* C'eſt auſſi ſon Palais.

Prétoire, eſt auſſi la tente, le pavillon du Général d'armée, où s'aſſembloit le Conſeil de guerre, qui étoit auſſi quelquefois appellé *Prétoire. Auguſtale.* Les Sçavans conviennent bien que dès le tems d'Auguſte la tente de l'Empereur, dans le camp s'appelloit *Prétoire*, & à Rome un lieu où ſe trouvoient les Gardes qu'on appelloit *Prétoriennes :* c'étoit en quelque ſorte le corps de garde. Mais ils prétendent que le *Prétoire*, n'étoit point du tout le tribunal du Préfet du *Prétoire*, ou un auditoire deſtiné à rendre la Juſtice. *Prétoire* ſignifioit ſeulement la garde impériale. D'autres ſoutiennent que le même lieu étoit auſſi un auditoire ; & le ſiege où le Préfet du *Prétoire* rendoit la juſtice dans le Palais de l'Empereur. Voyez S. Paul aux *Philip.* c. 1. Et que de ce lieu appellé *Prétoire*, les Gardes furent appellées *Prétoriennes*, du *Prétoire* qui étoit le lieu où ils s'aſſembloient pour la garde de l'Empereur. M. Périzonius a fait une diſſertation pour prouver que le *Prétoire* n'étoit point un tribunal judiciaire du tems de S. Paul ; & que c'étoit le camp, la place où s'aſſembloient les Gardes prétoriennes. Il ajoute qu'on n'appella *Prétoires* les lieux où l'on adminiſtre la juſtice, que bien avant ſous les Empereurs, & depuis que la charge de Préfet du *Prétoire* eut été convertie en fonction civile.

PRÉTORIEN, IENNE. adj. & ſ. Qui a paſſé par la charge de Préteur. *Prætorianus.* Les familles *Prétoriennes* étoient des plus conſidérables de Rome.

Prétorien, ſe dit auſſi des ſoldats de la garde de l'Empereur. *Prætoriani milites.* Scipion l'Africain fut le premier qui établit une compagnie des plus braves de ſon armée, qu'il choiſit pour en faire ſes Gardes qui ne le quittoient point au combat.

PRÉTURE. ſ. f. Dignité de Préteur. *Prætura.*

PREU. Vieux ſ. m. Profit. Il ſe dit encore en Languedoc ; faire ſon preu, à ſon preu. *Ménage.* Borel.

Mais le vavalors par ſon preu,
Entendoit en autre maniere,
Qu'il avoit la langue maniere,
A bien parler & ſagement. Pierre de Blois.

Quer certes c'eſt fous vaſſelages,
Faire ſon preu *d'autrui dommages,*
Et d'autrui cuir larges correées. Fabliau de Hélin.

Sont de meillor chéance,
Qui bien ſçauroit ſon preu *faire.* Monnios.

Ce mot vient de *proficio*, d'où s'eſt fait *prouface*, c'eſt-à-dire, bon profit vous faſſe. Borel.

Preu, ſignifie auſſi un homme de bien ; de *probus.* Borel. On dit auſſi *preux*, & il ſignifie vaillant, brave. Un *preux* Chevalier.

PRÉVALOIR. v. n. *Je prévaux, tu prévaux, il prévaut, nous prévalons. Je prévalois. Je prévalus. J'ai prévalu. Je prévaudrai. Que je prévaille,* ou *prévale* (voyez plus bas.) *Que je prévaluſſe. Je prévaudrois. Prévalant.* Ce verbe ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Tirer vanité, & avantage. *Prævalere, præſtare.* L'homme ne doit pas beaucoup ſe *prévaloir* de ſa raiſon, qui le trompe ſi ſouvent. Ce Préſident s'eſt *prévalu* de ſon autorité, de ſon crédit pour gagner une mauvaiſe cauſe. On a tort de ſe *prévaloir* de l'abſence, de la foibleſſe de ſa partie, des fautes de procédure qu'aura fait ſon Procureur. Un Chicaneur ſe *prévaut* de tout. *Commodum capit ex omnibus.*

Du déſordre où j'étois, loin de ſe prévaloir,
Le cruel ne vit rien, ou ne voulut rien voir. Des-Houl.

Prévaloir, ſignifie auſſi, l'emporter; avoir plus de force, plus de poids. *Prævalere, præſtare.* Une livre *prévaut* à une once, elle emporte l'équilibre. La machine fait qu'une petite force *prévaut* à une plus grande, en redoublant les poulies & les leviers.

Prévaloir, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Præſtare cæteris.* La raiſon d'État *prévaut* à toutes les autres conſidérations. L'amour eſt une paſſion ſi forte, qu'elle *prévaut* à toutes les remontrances. La conſtance des Martyrs a *prévalu* à la cruauté des Tyrans, elle en a triomphé.

On a demandé ſi *prévaloir* fait au ſubjonctif *prévaille*, comme *valoir* fait *vaille.* Si le compoſé ſuit la regle du ſimple, on devroit dire, Je ne prétens point que mon ſentiment *prévaille.* Ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire, ſoutiennent que c'eſt ainſi qu'il faut parler. On dit pourtant à la Cour *prévale*, & c'eſt la Cour qui doit ſervir de régle. Corn. Pourvu que la vérité *prévale* dans un homme, c'eſt aſſez pour l'eſtimer. Bell. Il ne faut pas que la raiſon *prévale* ſur l'uſage, & non pas *prévaille.* Mm de l'Acad.

RÉVARICATEUR. ſ. m. Qui abuſe de la confiance qu'on a en lui, qui trahit ſa partie. *Prævaricator.* Un Procureur *prévaricateur* mérite interdiction. *Cauſa proditor.* J'ai été *prévaricateur* contre moi-même. On le dit par extenſion de ceux qui font quelque choſe contre le devoir de leur charge, contre la foi de leur ſerment. Si un Raporteur obmet de parler d'une piéce importante, c'eſt un *prévaricateur.* Un Sergent qui fait un faux exploit eſt un *prévaricateur.*

Prévaricateur, ſe dit auſſi pour Tranſgreſſeur. *Tranſgreſſor.* La Loi de Dieu faiſoit des *prévaricateurs.* Pasc.

PRÉVARICATION. ſ. f. Abus commis dans l'éxercice d'une charge publique, d'une commiſſion donnée par un particulier. *Prævaricatio.* Si un homme fondé de procuration générale abuſe de ſon pouvoir, c'eſt une *prévarication.* Si un Greffier découvre le ſecret d'une information, c'eſt une *prévarication* en ſa charge.

PRÉVARIQUER. v. n. Manquer à ſon devoir, à ſon ſerment dans l'éxercice d'une charge, d'une commiſſion. *Fidem fallere, prodere, perfidè agere.* Un Procureur qui n'a jamais *prévariqué* eſt auſſi rare que le phœnix.

PREUDE. adj. Sage. Borel. Prude, de *prudens*, prudent.

PREUDOM. Vieux terme. Preud'homme. Borel. *Prudens homo, vir prudens.*

PREVEIL. ſ. m. Vieux mot. Nom d'une danſe de Poitou, ou autre aſſemblée de villageois ; de *pervigilium. Ménage.* Borel.

PRÉVENANT, ante. adj. Terme de Theologie, qui ne ſe dit guere que de la grace *prévenante* qui nous porte à faire de bonnes actions. *Gratia præveniens.*

PRÉVENIR. v. act. & n. *Je préviens. Je prévins. J'ai prévenu. Je ſuis prévenu. Je préviendrai. Que je prévienne. Que je prévinſſe.* Être le premier à faire la même choſe ; gagner les devants. *Prævenire.* Celui qui *prévient*, qui arrive le premier au but, emporte le prix. En matiere de querelle, ceux qui *préviennent*, qui frapent les premiers, ont l'avantage de faire courir les autres. Il eſt facheux de ſe laiſſer *prévenir* en fait de civilitez. Il a *prévenu* l'heure du rendez-vous, il y eſt arrivé le premier.

Prévenir, en termes de Pratique c'eſt, Se ſaiſir le premier d'une affaire. *Præoccupare.* Les Juges Royaux *préviennent* les ſubalternes, quand ils ont les premiers pris connoiſſance d'une affaire. Il faut produire le premier au Greffe, & ne ſe pas laiſſer *prévenir* pour la diſtribution. En matiere criminelle, celui qui a *prévenu*, qui a fait le premier ſa plainte, accuſe l'autre de récrimination.

Prévenir, en matiere Canonique, ſe dit particulierement du Pape qui a droit de *prévenir* les Collateurs ordinaires, de donner une collation valable d'un Benéfice, quand elle eſt la premiere en datte. *Prævenire.* Les Cardinaux ont un induit particulier pour ne pouvoir être *prévenus* par le Pape dans les ſix mois.

Prévenir, ſignifie auſſi, Préoccuper l'eſprit, lui donner les premieres impreſſions. *Præoccupare.* Un opiniatre qui eſt *prévenu* en faveur de quelqu'un eſt un Juge dangereux. Les dévots ſont ſujets à ſe laiſſer *prévenir.* On juge d'ordinaire des choſes ſelon qu'on eſt *prévenu* ou pour, ou contre les perſonnes qu'elles regardent. S. Réal. On donne des noms favorables aux défauts des perſonnes pour leſquelles on eſt *prévenu.* S. Évr. Les vices ont *prévenu* la raiſon. Pasc. C'eſt une eſpéce de récompenſe, ou de juſtice qu'on doit aux gens habiles, que d'être *prévenu* en leur faveur, pourvu que cette prévention n'aille pas juſqu'à éxclure la raiſon. S. Evr.

Prévenir, ſignifie auſſi, Remédier aux maux qu'on a prévus, les empêcher, s'en garentir. *Occurrere malis.* Une ſaignée *prévient* quelquefois une grande maladie. Un bon Politique *prévient* tous les inconvéniens, parcequ'il les prévoit. Un bon Philoſophe ſe fait lui-même les objections, les *prévient*, & en donne la ſolution.

Prévenu, ue. part. & adj. *Præoccupatus.* C'eſt un homme bien *prévenu*, bien préoccupé.

PRÉVENTION. ſ. f. Droit qui appartient au ſupérieur, ou à celui qui previent, & qui fait la choſe le premier. *Occupatio, vel anteoccupatio.* Il ne ſe dit que de la *prévention* qu'a le Pape ſur les Collateurs ordinaires ; & des Juges Royaux ſur les ſubalternes. Ces Canoniſtes ont ſoutenu que le Pape, qui eſt la ſource de toute juriſdiction, n'a point tranſmis privativement ſa juriſdiction aux Ordinaires ; & que non ſeulement il peut conférer par concours, mais encore les prévenir, en faiſant uſage de ſa puiſſance primitive, comme Chef & Supérieur dans l'Égliſe.

l'Égliſe. Cependant en France ces *préventions* ont paru odieuſes, & l'on a toujours favoriſé le droit & la collation des Ordinaires. Si l'on a ſouffert la *prévention* du Pape, ce n'a été qu'avec beaucoup de modifications & de reſtrictions. Le Pape n'a point la *prévention* au préjudice des Patrons laïques. Mais par le Concordat il s'eſt réſervé le pouvoir de conférer par *prévention* les Bénéfices électifs, & qui ne ſont point à la nomination du Roi; & même les dignitez dans les Cathédrales & les Collégiales. Le Légat à Latere, quelque pouvoir qu'il ait, ne peut conférer par *prévention*. Le Pape ſeul, pour la collation des Bénéfices, a la *prévention* ſur l'Ordinaire, dès le moment de la vacance, comme *Ordinaire* des *Ordinaires*. Si les proviſions du Pape, & de l'Ordinaire ſont du même jour, on donne en France la préférence à celles de l'Ordinaire; & les Canoniſtes la donnent à celles du Pape. Ainſi comme la date de ces proviſions eſt très-importante, parceque de là dépend de ſçavoir, ſi le Pape a prévenu l'Ordinaire, les François ont le privilége, qu'elles ſont datées non du jour qu'elles ſont expédiées, mais du jour que la date a été retenuë, c'eſt-à-dire, du jour que le Courrier eſt arrivé à Rome. Pour la *prévention* entre les Juges du Royaume, elle ne ſe pratique régulierement que par raport au Juge Royal ſur les Juges des Hautes-Juſtices; ce qui même ne ſemble pas tout à-fait juſte, puiſque les Juſtices ſont patrimoniales. Mais la *prévention* n'a point lieu entre les Juges Royaux, entre le ſupérieur & l'inférieur; comme entre les Prevôts, & les Baillis ou Sénéchaux; mais cette *prévention* a lieu ſeulement à l'égard des ſujets des Hauts-Juſticiers qui peuvent s'adreſſer ou au Prevôt, ou au Bailli à leur choix. Du Cange. L'uſage établi eſt que le Juge Royal a la *prévention* ſur le Haut-Juſticier, & qu'il eſt cenſé compétent, juſqu'à ce que le renvoi ſoit demandé par le Seigneur lui-même; ce qui eſt ſujet à bien des chicanes: le bien public réſiſte à ces *préventions*. Les Juges Préſidiaux connoiſſent par *prévention* de tous les cas Prévotaux, & les jugent en dernier reſſort. Id. La *prévention* eſt odieuſe, même de la part des Juges Royaux ſur les Hauts-Juſticiers. *Gradatim procedendum in cauſis.* Loyseau.

Prévention, ſignifie auſſi, préoccupation d'eſprit; entêtement, ſans aucun principe certain. *Animi præoccupatio.* La *prévention* nous empêche de bien raiſonner. Le premier principe des Carteſiens eſt de ſe guérir de toutes *préventions*, de tous préjugez. A la premiere vûë l'on eſt touché de votre mérite, & la raiſon conſultée depuis, bien loin de démentir la ſurpriſe, ne fait qu'approuver de ſi heureuſes & de ſi juſtes *préventions*. S. Évr. L'honnête homme n'eſt point ſujet aux *préventions*, & a plus d'égard au mérite qu'à la fortune. Le Ch. de M. Les *préventions* ſont des jugemens téméraires & précipitez. Nic. On ſe laiſſe tous les jours ſéduire par la *prévention* d'un mérite imaginaire. Bell. Le cœur a ſes *préventions* auſſi bien que l'eſprit. S. Évr. La *prévention* faſcine la raiſon. Id. De toutes les *préventions*, celle qui fait le plus d'heureux, c'eſt celle que l'on a pour ſoi-même.

Prévéza. ſ. f. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans l'Épire, ſur le bord ſeptentrional du golfe de Larta, environ à douze lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant. *Preveſa.* Morolini Général des Vénitiens prit cette ville l'an 1684. Elle a été batie ſur les ruines de l'ancienne *Nicopolis*, que l'Empereur Auguſte fit bâtir pour conſerver la mémoire de la bataille d'Actium, qu'il avoit gagnée contre Marc-Antoine. Maty.

Preuil. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt fait de Proculе. *Proculus.* Voyez M. Chaſtelain, *Martyr. T. I. p.* 27.

Prévision. ſ. f. Terme de Théologie. Connoiſſance de ce qui adviendra. *Præviſio.* La *prévision* des mérites eſt le fondement de la prédeſtination.

Prévoiance. Voyez Prévoyance.

Prévoir. v. act. *Je prévoi, je prévoyois, je prévis, j'ai prévu, je prévoirai.* Conjecturer par avance ce qui peut arriver. *Proſpicere, providere, prævidere.* Un homme ſage ſe garentit de pluſieurs maux, parcequ'il les a *prévus* de bonne heure. A ne *prévoir* rien, on eſt ſurpris; & à *prévoir* trop, on eſt miſérable. S. Evr. Les choſes n'arrivent point, parceque Dieu les a *prévues*; mais Dieu les a *prévues*, parcequ'elles doivent arriver par un choix tout-à-fait libre. Du Pin. Il faut *prévoir* de loin tout ce qui peut arriver, & ſe tenir prêt à prendre parti. Vill. L'eſprit humain n'eſt pas capable de *prévoir* tous les inconvéniens qui arrivent par le caprice de la fortune. On dit que les coups *prévus* ne frapent pas ſi violemment.

Prévu, ue. part. paſſ. & adj. *Anteviſus, præviſus.*

Prévost. ſ. m. Juge inférieur. *Tribunus, Capitalis.* Les *Prévôts* ſont les premiers Juges Royaux, & qui jugent les affaires civiles en premiere inſtance. Les Juges qu'on appelle *Prévôts* dans la plus grande partie des provinces du Royaume, ſont appellez *Chatelains* en Bourbonnois, Auvergne, & lieux voiſins; *Vicomtes* en Normandie; *Viguiers* en Languedoc & en Provence: enſorte que les *Prévôts*, Chatelains, Vicomtes & Viguiers ſont tous Juges de même pouvoir, & ne différent que de nom. Les *Prévôts* ne connoiſſent point des cauſes des Nobles: mais ſeulement de toutes ſortes de matieres civiles, perſonnelles, réelles, ou mixtes entre roturiers, à l'exception de celles qui ſont réſervées aux Baillis & Sénéchaux par l'Édit de Cremieu en 1536. Il ne faut pas confondre le *Prévôt de Paris* avec les *Prévôts* dont on vient de parler. Car il a la même Juriſdiction que les Baillis ou Sénéchaux. On prétend même qu'il précéde les autres Baillis & Sénéchaux du Royaume. Le ſiége du *Prévôt de Paris* eſt au grand Chatelet, qui eſt préſentement la ſeule Juriſdiction de cette grande ville. En 1674. l'on avoit créé le nouveau Chatelet; mais pour éviter la multiplicité des Juriſdictions le nouveau Chatelet a été réüni à l'ancien en 1684. Avant le régne de S. Louis on avoit introduit l'abus de bailler à ferme l'Office de *Prévôt*, Chatelain, Vicomte, ou Viguier; les Prévôtez s'affermoient auſſi, ſous prétexte d'affermer les droits domaniaux. La Prévôté de Paris étoit venale, ou donnée à louage, comme les aûtres, & ſouvent à des Marchands qui en mettoient les profits à l'enchere. Saint Louis tâcha de réprimer cet abus, qui duroit encore du tems de Charles VI. Voyez Loyſeau. C'étoit autrefois le Comte, ou le Gouverneur qui adminiſtroit lui-même la juſtice, & faiſoit la même choſe dans les Prévôtez, que les Baillis dans les Bailliages, & les Sénéchaux dans les Sénéchauſſées. Tel eſt encore le *Prévôt* de Paris Juge d'épée; qui préſide quelquefois au Chatelet, qui recueille les voix, qui fait prononcer par ſes Lieutenans. Toutes les ſentences & les contrats en forme ſont intitulez du nom de *Prévôt* de Paris, &c.

Grand Prévôt de l'Hotel, ou Grand Prévôt de France, eſt un Juge d'épée qui a juriſdiction dans la Maiſon du Roi, & ſur les Officiers commenſaux & privilégiez; qui a ſoin de la police, & du taux des vivres à la ſuite de la Cour, qui a un Lieutenant de robe qui tient ſes audiences au deſſous du Grand Conſeil. *Familiæ & annonæ regiæ præpoſitus.* On l'a appellé autrefois *Roi des Ribauds.* Voyez Hotel.

Grand Prévôt de la Connétablie, eſt un Juge d'épée qui inſtruit les procès des gens de guerre à l'armée. *Supremus rei bellicæ Præpoſitus ac Magiſter.* Il a quatre Lieutenans qui ſont diſtribuez dans les armées, qu'on appelle auſſi *Prévôts de l'armée.* Il y a auſſi des *Prévots* particuliers dans pluſieurs Régimens. Celui du Régiment des Gardes s'appelle le *Prévôt des Bandes*, qu'on appelloit autrefois *Prévôt de l'Infanterie Françoiſe.*

Prévôt Général de la Marine, eſt un Officier qui inſtruit les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime, & qui en fait le raport au Conſeil de guerre. *Rei maritimæ Præpoſitus generalis.* Il y a dans chaque vaiſſeau un *Prévôt Marinier*, qui eſt une eſpéce de Geolier, qui a les priſonniers en ſa garde, & qui nettoye le vaiſſeau.

Sur la mer le *Prévôt d'un vaiſſeau*, eſt ordinairement le plus mauvais matelot que l'on employe à faire balayer le vaiſſeau, & à châtier les malfaiteurs. *Nauticus ſcoparius, & tortor.*

Prévôts des Maréchaux, ſont des Officiers Royaux réputez du corps de la Gendarmerie, & Lieutenans des Maréchaux de France, établies pour la ſureté de la Campagne contre les vagabonds, & les déſerteurs. *Caſtrenſium Præfectorum capitalis Tribunus.* On leur a attribué la connoiſſance des cas Royaux, qu'on a appellez pour cela *prévôtaux*, comme de tous crimes commis par gens vagabonds, ſans aveu ou ſans domicile, vol de grand chemin, port d'armes, infraction de ſauvegarde, incendie, fauſſe-monnoie, &c. Voyez l'Ordonnance de 1670. laquelle régle la compétence du *Prévôt des Maréchaux.* Si ſa compétence eſt conteſtée, le Préſidial a droit d'en décider par jugement dernier; les *Prévôts des Maréchaux* ne peuvent juger à la charge de l'appel. Ils prononcent en dernier reſſort. Il y a 180 Siéges de *Prévôts des Maréchaux* en France. En quelques provinces, comme en Lyonnois, en Auvergne, &c. il y a des *Grands Prévôts des Maréchaux* qui en ont d'aûtres ſous eux. A Paris le *Prévôt des Maréchaux* eſt connu ſous le nom de *Prévôt de l'Iſle.* La vraie Juriſdiction des *Prévôts des Maréchaux* regarde les voleurs, & le coureurs de grands chemins. Les Rois ne l'ont fondée que pour la conſervation de la ſureté publique. Auguſte & Tibere avoient de même établi de pareils Officiers pour exterminer les voleurs qui pilloient l'Italie. Cujas dit qu'on les appelloit *Latrunculatores*, pour marquer que leur emploi étoit de donner la chaſſe aux voleurs.

Prévôt, et Garde des Monnoyes, eſt un Juge particulier inſtitué pour la capture des faux-monnoyeurs, qui leur inſtruit leur procès, & qui en fait le raport à la Cour des Monnoyes. *Rei monetariæ Præpoſitus.*

PRÉVÔST DES MARCHANDS, eſt un Magiſtrat populaire qui préſide au Bureau de la ville, & qui y juge avec les Échevins; qui a ſoin de la police des ports, de la taxe des marchandiſes qui arrivent par la riviere, & de la navigation. *Urbis Præpoſitus.* Il connoît des cauſes des Marchands pour fait des marchandiſes arrivées par eau, ſur les ports de Paris; des cauſes des Officiers de Police en ce qui concerne leurs charges. Il connoît auſſi des rentes conſtituées ſur l'Hotel de ville, & des differends qui en naiſſent, &c. C'eſt lui qui ordonne des céremonies publiques de la ville. Il repréſente à la Cour les bourgeois & le peuple. On l'appelle *Prévôt des Marchands*, parcequ'anciennement il connoiſſoit avec les Échevins du fait de marchandiſe, lorſqu'il tenoit ſa juſtice au Parloir aux Bourgeois: d'où il retient encore la connoiſſance de la marchandiſe amenée dans Paris ſur la riviere entre les quatre tours. Voyez Loyſeau.

PRÉVÔST, eſt auſſi un grand Officier dans les Ordres militaires, & qui a le ſoin des cérémonies. *Ceremoniarum Præpoſitus.* Il y a des *Prévôts* dans l'Ordre de S. Michel, & dans celui du S. Eſprit. Ils portent le cordon & la croix de l'Ordre.

PRÉVÔST, eſt auſſi une premiere dignité dans quelques Chapitres Eccléſiaſtiques. *Præpoſitus.* Comme les *Prévôts* d'Alby, de Mende, de S. Foy, de Conques, &c. Au Puy c'eſt la ſeconde Dignité; à Tulles, la troiſième, &c. Anciennement les *Prévôts* étoient des conducteurs prépoſez ſur les Communautez des Clercs ou Chanoines. Les *Prévôts* ont été abolis dans la plupart des Chapitres, parcequ'étant ſaiſis de l'adminiſtration du temporel, ils étoient trop puiſſans.

Il y a auſſi des *Prévôts* qui ſont des Dignitez dont les Bénéfices paſſent pour ſimples, comme à Chartres il y en a quatre. Le *Prévôt* d'Anvèrs, le *Prévôt* de Normandie, d'Ingray & de Mezangey; à Tulles les Bénéfices de Raves & de S. Clement. C'eſt quelquefois un Office clauſtral. A S. Denys il y avoit trois Religieux *Prévôts*, qui avoient de belles Seigneuries.

Ce mot vient de *Præpoſitus*, ou par ſincope *Præpoſtus.*

Dans les Coutumes il eſt fait mention de pluſieurs ſortes de *Prévôts.* Un *Prévôt en garde*, un *Prévôt forain*, un *Prévôt vicomtal*, un *Prévôt héréditat.* Il y avoit auſſi autrefois des *Prévôts Fermiers*, qui étoient Fermiers des exploits, des amendes, des épaves, &c. Voyez Ragueau & Paſquier. On appelle auſſi *Prévôts*, des Sergens de fief prépoſez par le Seigneur pour avoir ſoin des rentes & des affaires féodales.

PRÉVÔST. Les Barnabites donnent ce nom au Supérieur général de leur Congrégation. *Præpoſitus Barnabitorum.* Le P. Antoine Marie Zacharie de Crémône premier Supérieur des Barnabites, ayant fini ſes trois ans de Supériorité, fit aſſembler ſes Freres pour procéder à l'élection d'un nouveau Supérieur, & après être convenu enſemble qu'on lui donneroit le nom de *Prévôt*, le ſort tomba ſur le P. Jacques Antoine Morigia qui prit le gouvernement le 15 Avril 1536. en qualité de premier *Prévôt.* Voyez le P. Hélyot, *T. IV. p.* 110. L'Ordre des Hermites de Notre-Dame de Gonzagues donne auſſi le nom de *Prévôt* à ſon Supérieur. Id.

PRÉVÔST. Les Chirurgiens de Paris ont un Officier de leur corps qu'ils appellent *Prévôt.* Pierre Tombier de Péronne Lieutenant du premier Chirurgien & *Prévôt* perpétuel mourut en 1686. Aléxandre Paſſerat, Pariſien, & ancien *Prévôt* de ſa compagnie dont il a fait pendant ſa vie le principal ornement. JOURNAL DES SÇAV. 1714. *p.* 667.

PRÉVÔST DE SALE, eſt celui qui tient la ſale ſous un Maître en fait d'armes, qui enſeigne les écoliers, & fait aſſauts contre tous venans. *Laniſtæ ludi Præfectus.*

On dit proverbialement pour ſe moquer de celui qui dit qu'il ne ſçait que faire, Va-t-en battre le *Prévôt*, tu gagneras double amende. Et on dit d'un ſcélérat, qu'il craint le *Prévôt*, qu'il croit voir toujours le *Prévôt* & les Archers à ſes trouſſes.

PRÉVÔSTABLE. (C'eſt ainſi que l'a décidé l'Académie, en ajoutant que quelques-uns diſent *prévôtal.* L'uſage le plus général eſt pour le dernier.) adject. Ce qui concerne la juriſdiction du Prévôt. *Capitalis Tribuni juriſdictio.* On appelle cas Royaux ou *Prévôtaux*, le cas dont la connoiſſance eſt attribuée aux Prévôts des Maréchaux. *Caſus regius & caſus tribunalitius.* Un meurtre commis dans la ville, par un domicilié, n'eſt pas un cas *prévôtal.* Il faut ſept Juges pour rendre une ſentence *prévôtale* par l'Ordonnance de 1670. Le criminel condamné par jugement *prévôtal*, & en dernier reſſort, n'eſt point reçu à en appeller. L'Ordonnance de 1670. enjoint de dreſſer deux minutes des Jugemens *prévôtaux*, dont l'une demeure au Greffe du Siége où le procès a été jugé, & l'autre au Greffe de la Maréchauſſée. Tous cas *prévôtaux* ſont cas Royaux; mais tous cas Royaux ne ſont pas *prévôtaux.*

PREVÔSTALE D'ABBEVILLE. Terme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt colombin, incarnat chargé & ſale. MORIN.

PRÉVÔSTALEMENT. *Latruncularie.* Par le Prévôt, & en dernier reſſort. Il ſe dit en cette phraſe: Ce criminel a été jugé *prévôtalement*, & ſans appel; ce qui arrive, lorſqu'un Prévôt a inſtruit le procès d'un criminel qu'on a jugé être de ſa compétence, & l'eſt venu juger avec ſept Conſeillers du Préſidial. Tous les cas prevotaux doivent être jugez *prévôtalement*, c'eſt-à-dire, en dernier reſſort, & ſans appel, ſuivant l'art. 14. du tit. 1. de l'Ordonnance de 1670.

PREVÔSTÉ. ſ. f. Qualité de Prévôt. *Præpoſitura, vel Præfectura.* La *Prévôté* de Paris; la *Prévôté* des Marchands; la *Prévôté* de l'Hotel, de la Maréchauſſée, de la Marine, des Monnoies, la *Prévôté* du Chapitre. Ce Bénéfice ſimple eſt une *Prévôté.* Le Pape Benoît VIII. objecta à Philippes le Bel, quand il demanda la canoniſation de S. Louis, qu'il avoit donné à ferme les *Prévôtez* du Royaume. Voyez PRÉVÔST.

PRÉVÔSTÉ, ſe dit auſſi du lieu où ſe tient cette Juriſdiction. *Forum Tribuni capitalis.* Ce Procureur eſt allé plaider à la *Prévôté.*

PRÉVÔSTÉ, ſe dit encore de l'étenduë de la Seigneurie, ou Juriſdiction du Prévôt. *Juriſdictio Tribuni capitalis.* Les Coutumes de la *Prevôté* & Vicomté de Paris.

PRÉVOYANCE. ſ. f. Raiſonnement; action de l'eſprit par laquelle on conjecture, on voit par avance ce qui peut arriver ſuivant le cours naturel des choſes. *Præviſio, providentia, ratiocinium conjecturale.* Cromwel ne laiſſoit rien à la Fortune de ce qu'il lui pouvoit ôter par conſeil & par *prévoyance.* FLÉCH. On a beau prendre de juſtes meſures ſur ce qui peut arriver, un accident ſubit peut mettre la *prévoyance* en déſordre, & les conjectures en confuſion. BALZ. Ne vous tourmentez point par une *prévoyance* trop ſubtile, qui va chercher les maux juſqu'au bout du monde. Id. Il y a une Providence divine qui ſe jouë de toutes les *prévoyances* des hommes. FLÉCH. Le commun du monde marche vèrs la mort ſans *prévoyance*, & ſans réfléxion. NIC. Une *prévoyance* trop rafinée donne trop d'inquiétude. S. ÉVR. La *prévoyance* ſert à nous garentir de pluſieurs inconvéniens, & à faire proviſion des choſes dont nous pourrions avoir beſoin. Le Sage nous renvoye à l'éxemple de la *prévoyance* laborieuſe de la fourmi. *Vade ad formicam, ô piger.* Les avares appellent l'avarice une ſage *prévoyance* de l'avenir. S. ÉVR. Sans vous arrêter aux précautions, ni aux *prévoyances* humaines qu'inſpire la prudence de la chair, vous n'avez point ſongé à acquérir pour les tems d'infirmité & de vieilleſſe. FLÉCH.

PRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui a de la prévoyance, qui conjecture, qui voit par avance ce qui doit arriver. *Præſcius, providus.* Vous êtes trop *prévoyant*, & trop inquiet.

PREUT, & EMPREUT. Vieux adverbe. En premier lieu; de πρώτος, *primus.* BORIL.

PREUVE. ſ. f. Raiſon; moyen dont on ſe ſert pour perſuader, pour faire connoître qu'une choſe eſt véritable. *Probatio, argumentum, ratio.* La Géométrie n'admet point de *preuves* qui ne ſoient convaincantes & certaines. Elle rejette les *preuves* douteuſes, & qui ne ſont pas éxactes. Le grand nombre de *preuves* entaſſées les unes ſur les autres, n'eſt ſuportable que quand il s'agit d'une choſe capitale, qui peut trouver de la réſiſtance dans l'eſprit. CL. En Juſtice on permet de faire *preuve*, tant par titre, que par témoins. L'Ordonnance de Moulins défend la *preuve* par témoins pour les prêts au deſſus de mille livres. La *preuve* par écrit, ou littérale, eſt préférable à la teſtimoniale. En matiere criminelle, la *preuve* de deux témoins non reprochez eſt concluante. Celle des témoins ſinguliers, & des indices ne fait que *demi-preuve*, des adminicules de *preuve.* Un Avocat dit en plaidant, J'en ai la preuve dans mon ſac. On appelle *preuves* artificielles, celles que l'on invente à force d'y rêver.

On faiſoit autrefois la *preuve* des crimes par l'attouchement du fer chaud. *Probatio criminis fiebat olim per contactum ferri candentis.* On obligeoit l'accuſé, pour ſe purger d'un crime à lui imputé, de faire un ſerment en maniant un fer chaud. La formule & les cérémonies & prieres qui ſe faiſoient en cette occaſion ſont rapportées dans les notes qui ſont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Cette coutume a été abrogée par l'Empereur Frédéric; mais elle eſt encore en uſage dans la Mingrelie, comme témoigne Lamberti en ſa Relation qui eſt inſerée dans le Recueil de Thevenot: car ſi on ne peut avoir *preuve* d'un crime, on met une croix au fond d'une chaudiere pleine d'eau bouillante, du fond de laquelle l'accuſé eſt obligé de la retirer. Enſuite on lui met le bras dans un ſac, on le lie, on le cachete, & trois jours après on le découvre, & s'il n'y paroît point de marques de brulure, l'accuſé eſt déclaré innocent. Au Royaume de Siam, pour avoir *preuve* des crimes, on oblige les parties à ſe laver les mains dans l'huile bouillante, ou à marcher ſur

des

des charbons ardens, d'où il faut qu'elles ſortent ſans ſe brûler; ou on les oblige à ſe plonger dans l'eau, & celle qui y demeure plus long-tems gagne ſon procès, ou bien d'avaler du ris charmé qui eſt préparé par les Docteurs de la Loi, celui qui le peut avaler eſt déclaré innocent, & ramené chez lui en triomphe, & l'accuſateur puni. C'eſt une imitation de ce que l'on faiſoit chez les Juifs pour avoir *preuve* de l'adultere. On a auſſi condamné la *preuve* qui ſe faiſoit en ces occaſions par les armes & avec la lance, où celui qui étoit bleſſé le premier étoit puni comme coupable. Ce combat eſt pareillement encore en uſage dans la Mingrelie.

PREUVE, ſe dit auſſi des ſignes, des marques, des aſſurances de la vérité de quelque choſe. *Monumentum, ſpecimen, teſtimonium.* Dieu nous donne tous les jours des *preuves* de ſon amour & de ſa providence. Ce brave a donné cent *preuves* de ſon courage. Les irrégularitez ne peuvent faire ſoupçonner que les nouvelles amitiez; mais j'ai fait mes *preuves* de fidélité pour vous. B. RAB.

PREUVE, en termes d'Arithmétique, ſe dit de la vérification, de l'examen d'une opération & d'un calcul. *Proba, probatio.* La vraie *preuve* ſe fait par la régle contraire. La *preuve* de la multiplication eſt la diviſion. La ſouſtraction ſert de *preuve* à l'addition. Les *preuves* de neuf, ou de ſept, ne ſont pas infaillibles. Si l'on étoit bien aſſuré de ne s'être pas trompé, l'on n'auroit pas beſoin de *preuves* dans l'Arithmétique; car toutes ſes opérations étant appuyées ſur l'évidence, c'eſt elle qui nous aſſure de leur vérité, & qui eſt le fondement de leur certitude Auſſi les *preuves* qu'on en aporte, ne vont pas à nous aſſurer de la vérité des régles qu'elle preſcrit, mais ſeulement à nous faire remarquer, ſi nous les avons bien pratiquées.

PREUX. adj. & ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *hardi & vaillant. Strenuus, fortis.* Les Anciens donnent cette épithéte à tous leurs Avanturiers. C'étoit un *preux* & hardi Chevalier qui fit pluſieurs actions de grande proueſſe & valeur. Il y a une Hiſtoire particuliere des neuf *preux*. Toujours de *preux* le renom ils ont eu. VOIT.

Ménage dérive ce mot de *probus*, comme *proueſſe* de *probicia*, qu'on a dit pour *probitas*, qui ſe trouvent en cette ſignification dans les Auteurs Latins.

PREX. adj. m. Preux. BOREL. *Fortis, generoſus.*

PREYRE. ſ. m. En Albigeois, c'eſt un Sacrificateur; comme qui diroit Prieur, ou Prêtre. BOREL. *Sacerdos, Sacrificus, Presbyter.*

PRI.

PRIAPE. ſubſt. m. Eſt un Dieu fabuleux du Paganiſme adoré à Lampſaque ville de l'Helleſpont lieu de ſa naiſſance, fils de Vénus & de Bacchus. *Priapus.* Il étoit auſſi le Dieu des Jardins. Ils ont nommé de ſon nom la partie honteuſe des hommes, parcequ'il l'avoit d'une groſſeur extraordinaire, & pour cela il étoit fort révéré des femmes, juſques-là que l'Ecriture fait mention que le Roi Aſa détrôna ſa mere Maacha, parce qu'elle avoit conſacré un bois à *Priape*, & préſidoit à ſes ſacrifices. Il en détruiſit l'idôle, & la jetta dans la riviere, au III. *des Rois*, chap. 15. v. 13. & II. *Paralip.* chap. 15. 16.

PRIAPÉE. ſ. f. Eſt un nom qu'on a donné aux Epigrammes & aux piéces obſcenes & trop libres, & qui ont été compoſées ſur Priape, dont il y a pluſieurs exemples dans les Catalectes des Anciens. *Priapea obſcæna.*

PRIAPISME. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une tenſion continuelle & douloureuſe de la vérge ſans aucun aiguillon de volupté. *Priapiſmus.* La cauſe prochaine du *priapiſme* eſt l'acrimonie de la ſemence accompagnée de la convulſion des muſcles de cette partie, qui en comprime les veines & les corps caverneux, & empêche par ce moyen le retour du ſang. Les autres cauſes ſont les alimens & les remédes trop âcres & trop échauffans. Les cantarides produiſent auſſi le même effet, mais avec beaucoup plus de force; & il y a pluſieurs exemples de perſonnes, & ſur tout de vieillards, qui ayant voulu s'en ſervir pour mieux ſatisfaire leurs paſſions, ont été attaquez du *priapiſme*, qui a été ſuivi de convulſions univerſelles, & même de la mort.

Ce mot vient de Priape, Dieu des Païens, que les Poëtes repréſentoient ayant la vérge toujours roide & tenduë. Comme on dépeint les Satyres de la même maniere, on a auſſi appellé cette maladie *ſatyriaſis*. Quelques-uns diſtinguent pourtant le *priapiſme* & le *ſatyriaſis*, en ce que le *priapiſme* eſt ſans effuſion, & ſans délir ni paſſion, au lieu que dans le *ſatyriaſis*, il y a l'un & l'autre.

PRIÉ-DIEU, ou PRIE-DIEU. ſ. m. Accoudoir en forme de pupitre, pour ſoutenir le livre de prieres tandis qu'on eſt à genoux auprès. *Precationis pluteus.* On prépare des *prié-Dieu* couverts de velours aux grandes cérémonies pour les Princes, les Prélats, &c.

On appelle quelquefois *prié-Dieu*, de petits Oratoires de chambre, ou de cabinet. *Oratorium, ſacella, ædicula.*

PRIER. v. act. Implorer la grace, l'aſſiſtance divine pour obtenir les choſes néceſſaires. *Rogare, orare, invocare.* Il s'employe indifféremment ſans régime, & avec un régime. Le Seigneur a dit qu'il falloit toujours *prier*, ne point ceſſer de *prier*. Veillez & *priez*, afin de ne point entrer en tentation. Nous devons en imiter la ſainte ardeur des Prophétes, *prier*, ſervir & adorer le Tout-puiſſant. PAT. L'Egliſe *prie* la Vierge & les Saints pour avoir leur interceſſion. On *prie* Dieu pour les trépaſſez. Le Roi Edouard fit *prier* Dieu dans toutes les Egliſes d'Angleterre pour le repos de l'ame du Roi Jean qui étoit mort à Londres. AB. DE CHOISI.

Elle eſt à bien prier, *exacte au dernier point;*
Mais elle bat ſes gens, & ne les paye point. MOL.

On dit auſſi en termes bas, par ſouhait & par imprécation, Je *prie* Dieu que, &c.

Ce mot vient du Latin *precari.*

PRIER, ſignifie auſſi, Supplier les Puiſſances temporelles. *Supplicare, deprecari, obſecrare.* On a *prié* à genoux, à jointes mains ce Prince de faire grace à ce Gentilhomme; on l'a *prié* & conjuré par tout ce qu'il a de plus cher; on l'a *prié* plus que Dieu, tant qu'on peut *prier.*

PRIER, s'employe fort ſouvent dans des phraſes qui renferment quelque menace. *Rogare.* Je vous *prie*, que je n'entende plus parler de cela. Dites à un tel que je le *prie* de ne ſe pas trouver en mon chemin. Je vous prie que cela n'arrive plus. Dans toutes ces phraſes il y a une eſpéce de menace tacite.

PRIER, ſe dit auſſi à l'égard de ſes amis ou égaux par civilité, & ſignifie, Inviter, ou demander quelque petit ſervice. *Invitare.* Vous êtes *priez* d'aſſiſter au convoi & enterrement. On *prie* ſes amis à la nôce, à dîner. Je vous *prie* de me prêter ce livre que vous tenez. Dites-moi, je vous *prie*, ce que vous entendez par là. Je vous *prie* de m'excuſer, ſi je vous dis, &c. Un écornifleur n'eſt pas un homme à ſe faire *prier* pour ſe mettre à table, il ſe *prie* lui-même. Le Parlement veut être *prié* en cérémonie.

On dit proverbialement, qu'on *prie* un homme de ſon deshonneur, quand on lui fait quelque demande incivile, qu'il n'eſt pas juſte qu'il accorde. *Aliquid turpe poſtulare.* On dit quand on voit mener quelqu'un au ſupplice, que ce n'eſt pas pour avoir toujours *prié* Dieu, pour avoir dit ſon chapelet. On dit auſſi en contre vérité, que quelqu'un *prie* Dieu, quand il jure beaucoup. On dit d'un méchant repas, que la viande ne *prie* point les gens.

PRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon verbe. *Rogatus, poſtulatus.* Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie celui qui eſt convié, mais alors il ne s'employe guére qu'au plurier. Êtes-vous du nombre des *priez*. L'ACAD.

PRIERE. ſ. f. Invocation qu'on fait à Dieu pour obtenir grace; ou pour demander quelque choſe. *Invocatio, deprecatio.* Ne vous flattez pas que Dieu ſoit appaiſé par quelques froides *prieres*, ou par quelques éxercices apparens d'une piété ſuperficielle. FLÉCH. Souvent lorſqu'on parle à Dieu par de vaines & froides *prieres*, on s'entretient avec ſoi-même du projet de ſes vanitez. ID. On fait ſouvent aux Dieux des *prieres* perduës. BOIL. Nos ambitieuſes penſées ſont tous les jours la matiere même de nos *prieres*. BOSS. JÉSUS CHIST nous a donné le modéle de la *priere*, en ſaint Matthieu, chap. 6. Ecoutez ma juſte *priere*, elle n'aſpire point aux grandeurs d'ici-bas. L'AB. TÉTU. On fait dans l'Egliſe des *prieres* publiques, des *prieres* de quarante heures dans pluſieurs occaſions. Il y a auſſi des livres de *prieres*, des oraiſons dévotes, des *prieres* pour le Jubilé. Dans les maiſons bien réglées on fait la *priere* le ſoir & le matin. On fait venir tous les domeſtiques à la *priere*. On dit Dieu vous mette en bonnes *prieres*. Je me recommande à vos devotes *prieres.*

PRIERES, ſe dit auſſi en termes de Breviaire, de certaines Oraiſons, Antiennes & Verſets qu'on dit en certains endroits de l'Office, & en certains jours, & à genoux. *Preces.* Les *prieres* ſe diſent aux Dominicales à Prime & à Complies. Les *prieres* des Féries ſe diſent à Laudes & à Vêpres pendant l'Avent, le Carême & les jours de jeune.

PRIERE, ſignifie auſſi, Requête, ſollicitation. *Suaſio, inſtigatio, requiſitio.* Un bon Juge ne ſe doit point laiſſer aller aux *prieres*, aux menaces, aux ſollicitations de qui que ce ſoit. La *priere* d'un Souverain eſt un commandement. Dans Homere les Déeſſes de la *priere* ſont boiteuſes & contrefaites: c'eſt pour nous

faire concevoir que la *priere* a d'elle-même quelque choſe de bas : il faut que ceux qui prient ſoient humbles & rampans. BOUH.

PRIERE, ſe dit auſſi par civilité des devoirs réciproques qu'on ne refuſe point aux amis, aux voiſins quand ils le demandent. *Mutua obſequia.* J'ai été chez vous pour vous faire une petite *priere*. Il a fait cela à ma *priere*, à ma recommandation. *Rogatu vel oratu meo.*

On dit proverbialement, qu'une courte *priere* pénétre les cieux. *Brevis oratio penetrat cœlos.*

PRIEUR. ſ. f. PRIEURE. ſ. fém. Directeur ; Supérieur d'un Couvent de Moines ; Supérieure de Religieuſes. *Canobiarcha, vulgò Prior.* Le *Prieur* des Chartreux, des Carmes. La *Prieure* des Urſulines, des Carmelites. Un *Prieur Clauſtral* eſt celui qui gouverne les Religieux dans les Abbayes, ou Prieurez qui ſont en commende. Il eſt appellé *Prieur Clauſtral*, parce qu'il a la ſupériorité dans le Cloître, ou le Monaſtere. Le *Prieur Clauſtral* eſt different du *Prieur Conventuel*, en ce qu'il n'a qu'une ſimple juriſdiction ſpirituelle ſous l'Abbé. Son pouvoir finit par la mort de l'Abbé, à moins qu'il n'ait été élû par tout le Couvent, comme dans les Monaſteres de la Congrégation de ſaint Maur, où l'inſtitution des *Prieurs Clauſtraux* n'appartient aucunement aux Abbez Commendataires, lors même que les *Prieurs Clauſtraux* dépendent d'eux. Mais pendant la vacance de l'Abbaye le *Prieur Clauſtral* ne peut conférer les Bénéfices qui ſont à la collation de l'Abbé. Ce droit eſt dévolu à l'Évêque. Le *Prieur Clauſtral* ne peut être Commendataire. Un *Prieur Conventuel Régulier* eſt celui qui régit des Religieux vivans en communauté ; il eſt oppoſé au *Prieur Conventuel Séculier* & *Commendataire*. Les *Prieurs Conventuels* ſont tenus de ſe faire promouvoir à l'Ordre de Prêtriſe dans l'an, ou tout au plus dans les deux ans du jour de leurs proviſions ; faute de quoi leurs Bénéfices ſont déclarez vacans & impétrables. Ils doivent avoir vingt-cinq ans quand ils gouvernent le Couvent, & vingt ans ſi le Couvent eſt régi par un autre. Les *Prieurs Conventuels* ne ſont différens des Abbez que de nom ; ils en ont toute l'autorité, & comme eux ils ſont Chefs des Monaſteres. On appelle auſſi *Prieur*, celui qui poſſéde un Bénéfice ſimple qui a titre de Prieuré. Le *Prieur Séculier* eſt celui qui n'eſt point Religieux.

On appelle *Grand-Prieur*, celui qui eſt le premier dans une grande Abbaye, lorſqu'elle a beſoin de pluſieurs Supérieurs. *Magnus Canobiarcha.* Le *Grand-Prieur* de Cluni, de Fécamp. Il y avoit autrefois à Saint Denys cinq *Prieurs*, dont le premier s'appelloit *Grand-Prieur*. Dans la plupart des Monaſteres il y a un *Sous-Prieur*.

Il y a auſſi des *Grands-Prieurs* dans les Ordres militaires. Le *Grand-Prieur* du Temple. *Summus Templi Antiſtes.* Le Roi ne nomme point les *Prieurs* de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ou de Malte ; c'eſt le Grand-Maître qui les nomme. Il y a en France ſix *Grands-Prieurs* de l'Ordre de Malte. Le *Grand-Prieur* de Provence ; le *Grand-Prieur* d'Auvergne ; le *Grand-Prieur* de France ; le *Grand-Prieur* d'Aquitaine ; le *Grand-Prieur* de Champagne ; le *Grand-Prieur* de Toulouſe. Ils marchent entre eux dans l'ordre dans lequel ils viennent d'être nommez. De ces ſix *Grands-Prieurs* il y en a trois pour la langue de France ; celui de France, d'Aquitaine & Champagne. Le *Grand-Prieur* de France eſt grand Hoſpitalier de l'Ordre.

PRIEUR, ſe dit auſſi de certains Officiers qui s'éliſent dans les Communautez pour y préſider quelque tems, ou y faire quelques autres fonctions, ou cérémonies, comme le *Prieur* de Sorbonne, qui eſt un Bachelier en licence, élû pour gouverner la maiſon pendant un an, & pour régler & ouvrir les Sorbonniques par une harangue, ou paranymphe du Répondant, & par neuf argumens.

PRIEUR. Ce nom ſe donnoit autrefois à Sienne à neuf Magiſtrats, lorſque Sienne étoit une République. *Prior.* Jean Colombin Fondateur de l'Ordre des Jéſuites, & François de Mino Vincenti Gentilhomme Siennois, & compagnon de Jean, avoient été pendant deux mois du nombre des neuf *Prieurs* de la ville. *P. Hélyot, Hiſtoire des Ordres Religieux, Tom. III. C. 55. p. 410.* Ces *Prieurs* n'étoient que deux mois dans cette charge.

PRIEURÉ. ſ. m. Bénéfice dont eſt pourvû un Prieur. *Canobiarchicum Beneficium, Prioratus.* Un *Prieuré* ſimple n'oblige qu'à dire ſon Breviaire. Il y a des *Prieurez* qui ſont Dignitez, & qui ont la puiſſance de conférer les Bénéfices. Le *Prieuré Clauſtral* eſt au rang des Bénéfices doubles ; il a double fonction, & à l'égard des perſonnes, & à l'égard des biens. Le *Prieuré Clauſtral* ne peut être conféré en commende. Quand les *Prieurez* ſont électifs confirmatifs, tels que ſont ceux de l'Ordre de S. Auguſtin, ils ſont à la nomination du Roi. Les autres ſont à la collation des Abbez. Un *Prieuré* Conventuel oblige à être Prêtre même quand il eſt Commendataire. Il ne peut être changé en *Prieuré* ſimple. Il y a ſix *Grands Prieurez* de l'Ordre de Malte en France : le *Grand Prieuré* de Provence, d'Auvergne, de France, d'Aquitaine, de Champagne & de Toulouſe. Le *Grand Prieuré* de France s'étend dans l'Iſle de France, la Normandie, l'Orléanois, le Poitou, l'Auxerrois, le Gâtinois, le Hurepoix, la Champagne, la Brie, la Picardie, l'Artois, le Hainaut, la Flandre, & le Pays de Liége.

Il y a auſſi des *Prieurez Cures*, qui ſont des Cures deſſervies par des Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, & dépendantes de quelques-unes de leurs Maiſons. *Canobii Prioratus Curialis.* L'ignorance des Prêtres ſéculiers ayant ſervi de prétexte aux Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin de s'emparer d'un grand nombre de Cures qui étoient à leur bienſéance, ils les deſſervirent eux-mêmes dans le commencement. Mais leur zéle s'étant refroidi, il en commirent le ſoin à des Prêtres ſéculiers, en leur aſſignant une modique penſion. Le Concile de Latran ſous Aléxandre III. ordonna qu'à l'avenir les Chanoines de S. Auguſtin ſeroient obligez ou de faire deſſervir ces Cures par un Religieux, ou d'y établir des Vicaires perpétuels. Les Chanoines Réguliers opterent de deſſervir eux-mêmes les Cures unies à leur menſe, & d'y conſtituer leurs Religieux en qualité de Prieurs : c'eſt de là que les *Prieurez Cures* de l'Ordre de ſaint Auguſtin ont tiré leur origine. Pour les Moines de ſaint Benoît qui s'étoient auſſi emparez des Cures, ils aimerent mieux les faire deſſervir par des Prêtres ſéculiers, à qui ils payoient une légere penſion, ſe réſervant le ſurplus des revenus ſous le titre de *Prieurez ſimples*, ou à ſimple tonſure. Ces *Prieurez*, qui étoient réguliers dans leur origine, ont preſque tous été ſécularisez. Il y a encore une autre ſorte de *Prieurez ſimples*, qui ont été diſtraits des Abbayes : c'étoient au commencement des métairies où l'on envoyoit un ou deux Moines pour les faire valoir : ces Moines s'approprierent le revenu de ces métairies, & les érigerent en Bénéfices formez, & de là ſont venus ces *Prieurez ſimples*, qui dépendent toujours de quelque Abbaye, ou Maiſon Conventuelle.

PRIGNITZ. Voyez PREGNITZ.

PRIMA MENSIS. ſ. m. Terme de Théologie de Paris. C'eſt une Aſſemblée de Docteurs en Théologie qui conférent des affaires de la Faculté le premier de chaque mois. *Cœtus Doctorum ad deliberandum de agendis prima die cujuſque menſis.* On parlera de cela au *primamenſis*.

PRIMARO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un petit fort, qu'on nomme la Tour Grégorienne. *Primarus.* Il eſt ſur l'embouchure la plus méridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de *Primaro*, & il a été bâti ſur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spineticum oſtium.* MATY.

PRIMAT. ſ. m. Archevêque qui a une ſupériorité de juriſdiction ſur pluſieurs Archevêchez, ou Évêchez. *Primas, vel Antiſtes Primas.* L'Archevêque de Lyon ſe dit *Primat* des Gaules. Les appellations des ſentences des Officiaux de Paris, de Sens & de Tours, reſſortiſſent à la Primatie de Lyon. L'Archevêque de Bourges ſe prétend *Primat* d'Aquitaine. L'Archevêque de Rouen prend la qualité de *Primat* de Normandie, quoiqu'il n'ait aucun Métropolitain ſous lui.

Le Pere Sirmond dit que l'origine des *Primats* vient de ce que les grandes provinces ayant été ſubdiviſées par les Empereurs, les unes s'appellerent *premieres*, les autres *ſecondes*, les autres *troiſiémes*, &c. & qu'on appella *Primats*, les Métropolitains, c'eſt à dire les Evêques des villes, qui étoient les capitales de la province avant la diviſion, & qui étoient au deſſus des Evêques de ces provinces inférieures, & ſéparées de la premiere. Ils ont été appellez quelquefois *Patriarches*. Baronius & Saumaiſe en ont auſſi écrit. Le terme de *Primat* eſt Latin ; & ſignifie le Premier, ou le Préſident d'une Société. Ceux qui tiennent pour la Hiérarchie Eccléſiaſtique prétendent, qu'un *Primat* eſt celui qui a au deſſous de lui pluſieurs Métropolitains & Archevêques, comme les Patriarches ſont au deſſus des *Primats*, & le Pape au deſſus des Patriarches. Le terme Grec qui répond à celui de *Primat*, eſt celui d'*Exarque* ; & il eſt très-apparent par l'Hiſtoire que d'abord les *Primats* étoient confondus avec les Patriarches ; & Socrate, en comptant dix Patriarches, ne les a point diſtinguez des *Primats*. On donnoit alors le nom de *Primats* aux Patriarches, comme étant tous Chefs des Diocèſes. Ainſi *Primat*, ou *Exarque*, ou *Patriarche*, c'étoit la même choſe. En Afrique les *Primats* n'étoient point aſſujettis au Patriarche d'Aléxandrie ; l'Evêque de Carthage qui étoit le *Primat* d'Afrique ne lui obéiſſoit point : & au contraire, pour être *Primat*, il n'étoit pas même neceſſaire d'avoir des Métropolitains pour ſuffragans. Chaque province d'Afrique, excepté celles qui compoſoient

poſoient le Diocèſe d'Alexandrie, avoit un *Primat*, & cette qualité ſe donnoit à l'âge. En France la ſubdiviſion des provinces donna lieu à l'érection des *Primats*. Par exemple l'Aquitaine fut partagée en deux provinces. L'Archevêque de Bourges devint par là le *Primat* des Aquitaines, parceque Bourges étoit la capitale de la premiere. La Gaule Lionnoiſe, qui comprenoit toute la Gaule Celtique, fut diviſée en premiere Lionnoiſe, dont Lion étoit la Métropole, & en ſeconde Lionnoiſe dont Rouen étoit la Métropole. Les deux Lionnoiſes furent encore ſubdiviſées en deux autres. Sens fut tiré de la premiere, & Tours de la ſeconde. Or l'Archevêque de Lion, comme Métropolitain des quatre Lionnoiſes, prétend être *Primat* des Gaules, & avoir conſervé la Juriſdiction ſur les provinces démembrées. Ainſi il y a appel de l'Official de Sens & de celui de Tours à l'Official de Lion, qui eſt le *Primat*, & lorſque l'Evêché de Paris fut érigé en Archevêché par le Pape Grégoire XV, en 1622. l'on y employa la condition expreſſe, qu'il demeureroit ſoumis à l'Égliſe Primatiale de Lion. Pour l'Archevêque de Rouen, le Métropolitain de la ſeconde Lionnoiſe, il ſe dit *Primat* de Normandie, & prétend relever du Pape immédiatement, ſans reconnoître la Primatie de Lion. Il ſoutient que juſqu'au VIIIe ſiécle on ne parloit point en France du Tribunal d'un *Primat*, & que tous les Métropolitains relevoient directement & immédiatement du Siége de Rome. C'eſt le Pape Grégoire VII. qui en 1079. a revêtu l'Archevêque de Lion du pouvoir & de l'autorité de *Primat* ſur les quatre Lionnoiſes. Voyez du Pin dans l'Ordre de la Juriſdiction Eccleſiaſtique, l'on appelle de l'Evêque au Métropolitain, du Métropolitain au *Primat*, & du *Primat* au Pape.

PRIMATIAL, ALE. adj. Qui concerne le Primat. *Primatialis.* L'Egliſe de Saint-Étienne de Bourges prend la qualité de Patriarchale, *Primatiale*, Métropolitaine & Cathédrale.

PRIMATIE, ou PRIMACE. ſ. f. Juriſdiction du Primat. *Pontificius Primatus, vel Primatis dignitas.* Quand on veut interjetter appel de la ſentence d'un Official, il faut le relever en *Primatie*. On dit particulierement, Aller à la *Primace* de Lion.

PRIMAUTÉ. ſ. f. Qualité qui rend quelque choſe la premiere & la plus puiſſante. *Principatus.* Pas un Evêque ne diſpute au Pape ſa *primauté*, ſa ſupériorité dans l'Egliſe Catholique. Il y a de la confuſion dans les Compagnies où il n'y a point de *primauté*, où chacun eſt maître. Il y a bien des Egliſes qui diſputent de la *primauté*, pour dire, de leur ancienneté.

PRIMAUTÉ, ſe dit fort communément au jeu. *Ordine primus.* On gagne fort ſouvent de *primauté*, lorſqu'on eſt le premier en cartes, & qu'on a autant de point qu'un autre. Pas un ne veut perdre ſa *primauté*.

PRIME. ſ. f. Terme de Breviaire. *Prima.* C'eſt la premiere des Heures Canoniales qui ſe dit après Laudes. On lit le Martyrologe à *Prime*. On dit auſſi dans les Couvens des ſoupes de *prime*.

PRIME, ſignifie aux cartes, une eſpéce de jeu qui a eu grande vogue, Jouer à *prime*, à grande *prime*, à petite *prime*. *Ad primam.* Je ne ſçai ni le hoc, ni la *prime*, ni le trictrac. BALZ.

PRIME, en termes de Marine, eſt la ſomme qu'un Marchand qui veut aſſurer ſa marchandiſe, paye à l'Aſſureur pour le prix de l'aſſurance. *Cautionis pretium.* Elle s'appelle *prime*, parcequ'elle ſe paye premierement & par avance. Elle eſt autoriſée par le titre VI. de l'Ordonnance de la Marine. En quelques lieux on l'appelle *primeur*.

PRIME, eſt auſſi un terme d'Arithmétique, qui ſignifie une dixiéme partie de l'unité. *Decima monadis pars.* Et en fait de poids, une *prime* eſt la 14e partie d'un grain.

PRIME, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe. Un loup ne s'arrête point où il a mangé, mais il s'en va de haute *prime*; pour dire, *quanto prima* en Italien. *Statim effugit.*

PRIME, chez les Maîtres en fait d'armes, eſt la premiere & la principale des gardes, comme celle où le corps ſe rencontre en achevant de tirer l'épée du côté, étant plus propre à épouvanter l'ennemi, à cauſe que la pointe de l'épée eſt plus proche de ſes yeux que dans les autres gardes. *Prima corporis compoſitio ad retundendos adverſarii ictus.* Voyez-en l'explication à GARDE.

De *prime* face, De *prime* abord, De *prime* ſaut: ce ſont des phraſes adverbiales & populaires, qui ſignifient Tout d'un coup, à la premiere inſpection. *Prima fronte, prima ſpecie vel facie.* Quelques-uns dérivent le mot de *prinſault*, de *prim*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *prompt*.

PRIME. ſ. m. Vieux mot. Prochain. BOREL. *Proximus.*

Edifier mon prime. MEHUN, *dans ſon Codicile.*

Apparemment de *proximus*, on a fait *proxime*, *proime*, *prime*.

PRIMER. v. act. Commencer le premier, attaquer. *Praeoccupare, incipere.* Quand on ſe querelle, l'avantage eſt de *primer*, de donner le premier ſoufflet. Ce courier a *primé* ce qui étoit parti avant lui, il eſt arrivé le premier.

PRIMER. v. n. Tenir la premiere place. *Primas tenere, occupare.* Il ne ſe dit au propre qu'au jeu de Paume, de celui qui eſt meilleur Joueur, à qui on laiſſe prendre le ſervice. *Pilam primam excipere.* Ce Joueur eſt bon à *primer*, & celui-là à ſeconder.

PRIMER, ſe prend figurément pour Devancer, ſurpaſſer, ſe diſtinguer, avoir l'avantage ſur les autres. *Praeſtare, excellere, antecedere.* Une belle femme ſe flatte de *primer* aiſément ſur celles qui n'ont que de l'eſprit. BELL. Cette homme *prime* en tout dans la converſation, dans les Compagnies. L'ACAD.

PRIME ROYALE. Eſpéce de prunes. C'eſt une des meilleures prunes.

PRIMERAIN, AINE. Vieux adj. Premier. BOREL. *Primus, a.*

PRIME-VÈRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feuilles oblongues, larges, rudes au toucher, ſe répandant à terre. *Floſculus vernus.* Il s'éleve d'entre elles une ou pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un palme & demi, rondes, nuës, portant en leur ſommets des fleurs de différente couleur, car il y en a de blanches, de jaûnes, de gris-de-lin. Elles ſont odorantes, formées en tuyaux évaſez dans leur partie ſupérieure. Quand elles ſont paſſées, il paroît des fruits ou coques ovales, qui renferment des ſemences rondes, noires & menuës. Sa racine eſt aſſez groſſe, écailleuſe, rougeâtre, garnie de longues fibres blanches. En Latin *Primula veris odorata, flore luteo ſimplici.* J. BAUH. Les fleurs de cette plante ſont très-apéritives, & fort propres pour rétablir le cours des eſprits: ſes feuilles & ſa racine ſont auſſi apéritives & vulnéraires. On lui a donné le nom de *prime-vere*, à cauſe que c'eſt une des premieres fleurs du printems.

PRIMEUR. ſ. f. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Ce vin eſt bon dans ſa *primeur*: un peu après vendanges il vaut mieux qu'en l'arrière-ſaiſon. *Vinum potabile.*

PRIMICÉRIAT. ſ. m. Qualité, Dignité, Office de Primicier. *Primicerii dignitas, officium, munus; Primiceriatus.* Le *Primicériat* n'étoit pas ſeulement une Dignité eccléſiaſtique, c'étoit auſſi une Dignité ſéculiere & de la Cour des Empereurs; car il y avoit un Primicier de l'Impératrice, un Primicier Auguſtal, un Primicier de la Cour, un Primicier des Bardariotes, un Primicier des Légions, un Primicier de la Chambre, un Primicier du Palais, &c.

PRIMICIER. ſ. maſc. Celui qui eſt revêtu d'une certaine Dignité dans l'Égliſe. M^r^ Du Cange raporte diverſes ſignifications du mot *Primicerius*, ou *Primicier*. Il obſerve entre autres choſes que le *Primicier* étoit à proprement parler ce qu'eſt aujourd'hui le Chantre. Il montroit aux inférieurs le chant, & les cérémonies de l'Égliſe, afin que la décence & l'uniformité fuſſent gardées. Dans l'Egliſe de Mètz le *Primicier* s'appelle le *Princier*. C'eſt la premiere Dignité du Diocèſe, & il préſide même aux Aſſemblées du Clergé au préjudice de l'Evêque. Cette prérogative convient à ſon nom: car *primicerius* ſignifie le premier & le chef. Il eſt ſouvent employé en ce ſens dans le Code: *Primicerius Officiorum*, &c. A Veniſe le Doyen de l'Egliſe de Saint Marc s'appelle *Primocirio* ou *Primicier*. Il eſt indépendant du Patriarche de Veniſe, & jouit des prérogatives Epiſcopales.

PRIMIPILAIRE. ſ. m. Terme d'Antiquité, & de Milice Romaine, ſoldat de la premiere Compagnie, ou Cohorte d'une Légion. *Primipilaris, Primipilarius.* Les *Primipilaires* avoient de grands avantages. L'un des principaux étoit que la plupart des ſoldats qui mouroient en campagne, les inſtituoient héritiers.

PRIMITIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Racine; mot de la langue qui n'eſt ni compoſé, ni dérivé, mais qui ſert à en compoſer d'autres. *Primitivus.* *Pere* eſt un mot *primitif*; *paternel* eſt un mot dérivé; *compere* eſt un mot compoſé.

PRIMITIF, ſe dit auſſi en Géométrie & Arithmétique. On appelle nombre *primitif*, *primitivus numerus*, celui qui ne peut être meſuré éxactement que par l'unité, comme 7, 11, 29, & on appelle triangle rectangle *primitif* en nombre, celui qui n'a point d'autre meſure commune que l'unité; & on appelle *compoſé*, celui dont les trois côtez ont une meſure commune, autre que l'unité.

PRIMITIF, ſignifie auſſi, Ancien, naiſſant, qui eſt proche de la ſource. *Naſcens, primitivus vel primogenitus.* Les Romains avoient grand reſpect pour leurs loix *primitives*, ou celles des douze Tables. On ne peut trop admirer le zèle des Chrétiens de la *primitive* Egliſe. *Eccleſia priſca.* Cette maiſon eſt ſi ancienne, qu'on connoit à peine ſon origine *primitive*.

PRIMITIF, en termes Canoniques, ſe dit des Curez qui avoient le droit & la nomination des Cures, qui en ont réſervé les revenus, & qui les font deſſervir par des Vicaires perpetuels,

auſquels ils donnent une portion congruë. *Curati primitivi.* Dans la plupart des Cures dépendantes de l'Ordre de S. Benoît, il y a des Curez *primitifs*, qui ont le droit d'officier aux Fêtes ſolennelles. Voyez CURÉ.

PRIMO. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le même œillet que la Conquête, les mêmes couleurs, le même blanc, ſemblable en qualité, il ne differe que dans le feuillage; mais c'eſt ſi peu, qu'on n'y doit point aporter de différence. MORIN.

PRIMOGÉNITURE. ſ. f. Droit d'aineſſe. *Primogenitura.* Il ne ſe dit guere qu'en cette phraſe de l'Ecriture. Éſaü vendit ſa *primogeniture* pour un potage de lentilles.

PRIMORDIAL, ALE. adj. Premier & original. *Primordialis,* On s'eſt inſcrit en faux contre cette copie collationnée, il faut raporter le titre *primordial*, c'eſt-à-dire, l'original. On ne voit point le titre *primordial* de cette rente, on n'en voit que des ventes & des ceſſions qui en font ſeulement mention.

PRIN. Vieux adj. m. Premier. BOREL. *Primus*; de là on a fait *prime*, *prim*, & *prin*.

Ce fut au prin *ſomme tout droit.* OVIDE *mſ. de Borel.*

D'où vient Printems. BOREL. Comme qui diroit *Prime tems.* Et au plurier, *Primes* pour premiers ſe trouve dans le Roman dit le Brut. ID.

PRINCE. ſ. m. Monarque; Souverain indépendant. *Monarcha, Princeps.* Les *Princes* Chrétiens ſe ſont autrefois liguez contre les *Princes* Mahometans. Le Roi de France eſt le plus puiſſant *Prince* de la Chrétienté. Il faut avoir grand reſpect pour la perſonne du *Prince*, pour ſon caractere. La monnoie porte l'image du *Prince.* Ce favori a l'oreille du *Prince.* C'eſt bien la faute des *Princes*, quand il ne ſe font pas aimer de tout le monde. Un de leurs regards, un ſoutis, tout cela leur gagne les cœurs. B. Les *Princes* ne ſe doivent jamais voir, quand ils veulent demeurer amis. COMINES. Il y a dans tous les *Princes* du bien & du mal; car ils ſont hommes comme nous. ID.

Les Princes *ſont d'étranges gens!*
Heureux qui ne les connoît guere,
Plus heureux qui n'en a que faire. VOIT.

PRINCE, ſe dit auſſi de celui qui eſt ſouverain ſur ſes terres; mais qui eſt néanmoins vaſſal, ou tributaire d'un autre. Tous les *Princes* d'Allemagne ſont feudataires de l'Empire. *Princeps ſupremus.*

Dans pluſieurs Titres le mot de *Prince* ne ſignifie autre choſe que *Seigneur. Dynaſta vel Dynaſtes.* Il y en a pluſieurs exemples dans Du Cange. *Princeps*, en Latin, & *Prince* en François ſignifie originairement le chef, ou le premier, c'étoit un nom de rang ou d'office, & non pas de proprieté & de ſouveraineté.

PRINCE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont de famille Royale; ou qui ſont iſſus des *Princes. Princeps ortu Regio.* On appelle en France *Princes du Sang* ceux qui ſont iſſus de la Race Royale, parce qu'ils ſont du ſang auquel la Royauté & la Souveraineté eſt affectée; non ſimplement à droit héréditaire, mais à droit de ſang & de leur chef, & comme un patrimoine ſubſtitué à toute la famille Royale. Voyez Loyſeau. Le premier *Prince* du Sang s'appelle abſolument *Mr le Prince.* La qualité de *Prince du Sang* donne bien un grand rang à ceux qui la poſſedent, mais elle n'enferme point de juriſdiction, à moins qu'elle ne ſoit jointe à d'autres charges. Nic. Ce fut Charles de Bourbon *Prince du Sang* en 1583, qui le premier débattit la préſéance contre le Cardinal de Guiſe, & l'emporta. Du PERRON. Les *Princes* de race ne ſont que des *Princes* honoraires: ils ne ſont que ſous le genre d'Ordre & non pas d'Office ou de Seigneurie. Il y a cinquante ans que les *Princes du Sang* cédoient la main & le pas aux Ambaſſadeurs, & à ceux mêmes des Républiques: c'eſt le Roi qui depuis quelques années a ſouhaité que les *Princes du Sang* priſſent chez eux tous les avantages ſur les Ambaſſadeurs. WICQ.

Si tôt qu'un Pape eſt élu, tous ſes parens ſont *Princes.* On appelle les Cardinaux, *Princes* de l'Egliſe. *Principes Eccleſiæ.*

PRINCE, ſe dit auſſi des Seigneurs qui ont des terres érigées en Principautez. *Princeps ratione ditionis.* Le *Prince* d'Enrichemont, de Tarente, de Guimenée. On dit une table, un train, un équipage de *Prince*; vétu comme un *Prince*; ſervi, traité en *Prince.* Un *Prince* malaiſé eſt celui qui a peu de bien. Cette coutume d'ériger des terres en Principautez eſt venuë d'Italie. Ces *Princes* titulaires y ſont fort fréquens, & les Rois d'Eſpagne en ont fait dans le Royaume de Naples & de Sicile qui auroient eu beſoin de lettres de nobleſſe. Voyez Du Cange.

PRINCE, eſt auſſi un mot qui s'eſt mis autrefois au commencement de l'envoi des Ballades, & des Chants Royaux, parce qu'on les adreſſoit au Roi des Poetes qui étoit celui qui avoit gagné le prix de la Ballade l'année précédente, qui avoit donné le ſujet de l'année courante, & qui préſidoit au jugement de la diſtribution des prix. *Poetarum Princeps, vel Coryphæus.*

PRINCE, ſe dit figurément de ceux qui ont été les premiers, les plus excellens en certaines choſes. *Princeps.* C'eſt un mot compoſé de *primus* & de *caput*, d'où vient qu'on dit *biceps*, qui a deux têtes, & *Princeps* qui eſt le chef & la tête du peuple. Saint Pierre & Saint Paul ſont les *Princes* des Apôtres. Les Juifs avoient des *Princes* des Prêtres. Homere eſt le *Prince* des Poëtes, Démoſthène le *Prince* des Orateurs Grecs. Vous imitez l'humeur de Cicéron, ce *Prince* des Orateurs. COST. Le Prince des Théologiens a décidé ainſi ce point. PASC. Liſez ce qu'il cite d'Ariſtote, & vous verrez qu'après une autorité ſi expreſſe, il faut brûler les livres de ce *Prince* des Philoſophes. ID. Il ne faut pas étendre fort loin cette expreſſion; le plus ſur eſt de la reſtreindre aux phraſes qu'on vient de citer. BOUH.

PRINCE, ſe peut auſſi employer figurément en parlant de ceux qui veulent dominer, & faire la loi aux autres. *Dominantes.* Il y a des gens qui n'étant pas *Princes* par leur naiſſance, ſe font *Princes* par humeur, en répandant la terreur parmi ceux qui les approchent. NIC.

On appelle le Diable, le *Prince* des ténébres. *Princeps tenebrarum.* Angoulevent, le *Prince* des ſots.

On dit proverbialement & figurément des jeux qui vont à facher ou à bleſſer quelqu'un, que ce ſont jeux de *Prince*, qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font. *Principum ludi ſolis actoribus grati.* On dit que les *Princes* ont beaucoup d'yeux, & beaucoup d'oreilles, parcequ'on leur raporte tout, & qu'ils voyent & entendent tout par leurs eſpions. On dit encore que les *Princes* ont les mains longues, parceque leur pouvoir s'etend bien loin.

PRINCE. ſ. m. S'eſt dit autrefois pour Ami. BOREL. *Amicus familiaris.*

Prince, *puiſque je ne me puis tenir,*
Que de tels faits ne faſe mention.
VILLON, *en ſes Repues franches.*

Et ailleurs, Ballade Chymique,

Prince, *cognois de quel argent & patient in as à faire.*

Cette Ballade, à cauſe de cette façon de parler, pourroit être de Villon; parce qu'il parle auſſi de Chymie en ſes *Repues franches.* BOREL.

PRINCE. L'iſle du PRINCE. *Inſula Principis.* C'eſt une iſle de l'Éthiopie, Elle eſt vers la cote de Biafara, entre l'iſle de S. Thomas, & celle de Fernando Pao. Il y a un bourg & pluſieurs villages, & les Portugais en ſont les maîtres. On trouve une autre petite iſle de ce nom dans les Indes, ſur la cote occidentale de celle de Java. MATY.

PRINCESSE. ſ. f. Fille qui eſt née d'un Prince, ou qui a épouſé un Prince, ou qui eſt Dame d'une terre qui lui donne ce nom. *Princeps fœmina.*

PRINCESSE. Terme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt incarnadin, feuille-morte, couleur de citron & blanc non d'entrée. MORIN.

PRINCESSE AIMABLE. Terme de Fleuriſte. Œillet violet & blanc, bien tranché, ſa fleur large, & ſa plante vigoureuſe; il ne creve pas en lui laiſſant cinq boutons. MORIN.

PRINCIÈRE. adj. fém. Qui ſe dit des Abbayes d'Allemagne, dans leſquelles on ne reçoit que des filles de Princes. *Principalis Abbatia.* Antoine Yépez met cette Abbaye (d'Obermunſter) au nombre des Abbayes *Princieres.* P. HELYOT, *T. V. p.* 419. C'eſt mal parler. Il ne faut point ſe ſervir d'un terme que nul uſage n'a encore introduit, bien moins autoriſé.

PRINCIPAL, ALE. adj. Ce qui eſt le plus ſolide, le plus conſidérable, le plus néceſſaire en quelque choſe. *Præcipuus, principalis, ſummus.* Notre *principale* etude doit être de bien vivre. Notre *principal* intérêt, c'eſt d'avoir ſoin de notre honneur. Le *principal* bonheur de la vie, C'eſt le, repos la tranquillité d'eſprit. Le ſalut eſt la *principale* choſe à quoi un Chrétien doit ſonger. S. CYR. S. Auguſtin a été un des *principaux* arc-boutans de la Foi de l'Egliſe. Ce Comedien joüe toujours le *principal* perſonnage de la piéce.

PRINCIPAL, ſe dit auſſi des perſonnes notables. *Vir primarius civitatis.* Le Lieutenant général eſt le *principal* Magiſtrat d'une petite ville. Les *principaux* bourgeois ont été au devant du Roi. On a empriſonné les *principaux* payſans de ce village pour la ſolidité, parce qu'ils n'avoient point élu de Collecteurs. On a pris les *principaux* Chefs des rebelles. Le Conſeil de guerre ſe tient entre les *principaux* Officiers.

PRINCIPAL. ſ. m. Fondamental, eſſentiel, ce qu'il y a de plus important, de plus conſidérable. *Caput, ſors, ſumma, quæſtio, acceſſorium.* Le *principal* d'un procès, c'eſt d'avoir un bon Rapporteur. Le *principal* d'un repas, c'eſt le bon vin. Le *principal* eſt de l'argent, avec cela on a tout le reſte. En toute compoſi-

tion

tion le *principal* eſt de bien inventer, & bien diſtribuer ſon ſujet. On peut tuer en dirigeant bien ſon intention; mais vous oubliez toujours le *principal*. PASC.

PRINCIPAL, en ce ſens eſt oppoſé à *acceſſoire*. *Acceſſio*. La ſubſtance eſt ce qu'il y a de *principal* dans les corps, les accidens ne ſont que l'acceſſoire. Il y a des rencontres où l'acceſſoire vaut mieux que le *principal*.

PRINCIPAL, ſignifie auſſi, Capital d'une ſomme dûë, & eſt oppoſé à *intérêts* ou *dépens*. *Sors, ſumma*. Quand on a payé les arrerages d'une rente, on ne peut obliger à payer le ſort *principal*. Les dépens montent plus quelquefois que le *principal*.

PRINCIPAL, en termes de Palais, ſe dit de la premiere inſtance, de la premiere demande de ce qui a formé le procès. *Prima quæſtio, ſummum rei*. Il a perdu ſon procès en cauſe *principale*, il eſt appellant. Il eſt défendu aux Cours Souveraines d'évoquer le *principal*, ſinon du conſentement des parties. On a joint cette requête de proviſion au *principal*. Il a perdu au *principal*, & gagné en ſommation. On a interloqué ſans préjudice des droits des Parties au *principal*. Il ne faut pas ſeulement défendre au renvoi, mais encore au *principal*. Les Parties *principales* ſont le demandeur & défendeur originaires; la production *principale*, celle qui a été faite en premiere inſtance.

PRINCIPAL, eſt auſſi le Maître & le Directeur d'un Collége, qui y entretient l'ordre & la diſcipline, tant à l'égard des Régens que des écoliers. *Gymnaſiarcha*. Le *Principal* de Navarre, de la Marche, &c.

PRINCIPAL. Ce terme ſe trouve ſouvent au plurier dans les négociations. Un Envoyé, ou un Deputé qui n'a point d'ordre, ou de pouvoir ſur une propoſition qu'on lui fait, répond qu'il en rendra compte, qu'il en écrira à ſes *Principaux*, c'eſt à-dire, à ſes Supérieurs, ou ceux qui l'ont député, & dont il tient ſa commiſſion. *Primores, optimates, proceres*.

On dit proverbialement, c'eſt la *principale* piéce du ſac, c'eſt ce qui eſt le plus néceſſaire dans toutes ſortes d'affaires. *Præcipuum litis inſtrumentum*.

PRINCIPALEMENT. adv. Sur toutes choſes. *Præcipuè, præſertim, maximè*. La bonne Morale eſt ce qu'il faut *principalement* étudier. Les Eſpagnols recommandent *principalement*, & ſur tout, la gravité à leurs enfans.

PRINCIPALITÉ. ſ. f. Office, emploi de celui qui eſt le Principal d'un College. *Gymnaſii litterarii præfectura*. On lui a donné la *principalité* d'un tel College. L'ACAD. Quelques gens diſent *principauté*, pour marquer cette ſorte d'Office; mais mal. Les *Principalitez* des Colleges étant plus profanes qu'eccléſiaſtiques, elles ne peuvent être impétrées en Cour de Rome, & ſont conférées par le Chapitre, le ſiége vacant. DU BOIS.

PRINCIPAT. ſ. m. Titre que l'on donne à la Catalogne, comme on donne celui de Duché à la Bretagne, celui de Comté à la Flandre, &c. *Principatus*. On trouve le mot de *Principat* dans des proviſions, des commiſſions, des brevets donnez par le Roi Louis XIV. à des perſonnes qu'il envoyoit en Catalogne pour commander, pour adminiſtrer la juſtice, avoir ſoin de la police, &c. Mais dans l'uſage ordinaire on dit Principauté & jamais *Principat*. La Principauté de Catalogne.

Ce mot de *Principat* a été pris ſans aucun changement de l'Eſpagnol qu'on parle en Catalogne, en Sardaigne & en Rouſſillon; ce langage eſt bien différent du Caſtillan, comme on le peut voir par les livres qui ont été écrits en cette langue qui reçoit depuis environ cent ans differens changemens, parceque les François portent les mots, les tours, & les expreſſions de leur langue dans la partie de ces pays qui eſt ſoumis à la domition Françoiſe, & que les Caſtillans font la même choſe dans ce qui eſt ſoumis aux Rois d'Eſpagne.

PRINCIPAUTÉ. ſ. f. Souveraineté. *Principatus*. Les ambitieux aſpirent à la *principauté*, à l'indépendance. Les *Principautez* d'Orient ſont abſolues & tyranniques.

PRINCIPAUTÉ, eſt auſſi la terre ou ſeigneurie qui donne le titre de Prince. *Suprema dominatio*. Il y a pluſieurs grandes *Principautez* en Allemagne. En France il y a la *Principauté* de Dombes auprès du Lionnois & du Beaujollois.

PRINCIPAUTÉ, Office de College. Voyez PRINCIPALITÉ.

PRINCIPAUTÉ CITÉRIEURE. C'eſt une des douze provinces du Royaume de Naples. *Principatus Citerior*. Elle eſt entre la Terre de Labour, la Principauté Ultérieure, la Baſilicate, & la mer de Toſcane. Elle peut avoir vingt-quatre lieuës de longueur, & douze dans ſa plus grande largeur. Son terroir eſt fort fertile en blé, en vin, en huile, en ſaffran & en ſoie; on y trouve auſſi pluſieurs eaux minérales. Ses villes principales ſont Scala, Acerno, Campagna, Policaſtro, Nocéra, Minuri, Capaccio, toutes Epiſcopales; Amalfi & Salerne Archiépiſcopales, & la derniere, capitale de la Province. MATY.

PRINCIPAUTÉ ULTÉRIEURE. Nom d'une province du Royaume de Naples. *Principatus Ulterior*. Elle eſt bornée au midi par la Principauté Citérieure; au couchant par la Terre de Labour, & par le Comté de Molliſſe; au nord par la Capitanate; & au levant par la Baſilicate. Cette province peut avoir quinze lieuës dans ſa plus grande longueur, & douze dans ſa plus grande largeur. Les montagnes de l'Appennin en rendent l'air froid; le terroir n'y eſt pas fort fertile en grains, ni en vins; mais il produit fort abondamment des châtaignes, des noix, & des paturages. Bénévent qui appartient au Pape avec ſon Duché en étoit la ville principale; mais elle a été ruinée par un tremblement de terre le 5e Juin 1688. Les autres ſont Conza, Ariano, S. Agatha, Trévico, Avellino, Cédonia, Monte Marano, Monte vérde, Nuſco, qui ſont toutes Epiſcopales, ou Archiépiſcopales.

PRINCIPAUTEZ, en termes de Théologie, ſe dit de la troiſiéme Hiérarchie des Anges qui commande aux Anges inférieurs. *Principatus*. Dieu a fait toutes les choſes viſibles & inviſibles, ſoit les Trônes, ſoit les Dominations, ſoit les *Principautez*, en l'Epître aux *Coloſſ.* chap. 1. v. 16. Ni les Anges, ni les *Principautez* ne nous pourront jamais ſeparer de l'amour de Dieu. PORT-R.

PRINCIPE. ſ. m. La cauſe, l'auteur, la ſource, l'origine de de quelque choſe. *Principium, origo, caput, fons*. Dieu n'a point de *principe*; il eſt lui-même ſon propre *principe*. Il faut avoir recours à un premier *principe*, qui eſt Dieu; c'eſt le *principe* de toutes choſes. Les Manichéens admettent deux *Principes* éternels, l'un du bien, l'autre du mal, qui ſont comme deux Divinitez contraires qui ſe combattent l'un & l'autre. FLÉCH. Selon Pélage, nos volontez ſont les *principes* de nos bonnes actions, & nous ſommes nous-mêmes les *principes* de nos bonnes volontez. ID.

PRINCIPE, ſignifie auſſi, Commencement, naiſſance. *Origo, exordium, fons*. Il faut remettre les choſes comme elles étoient dans leur *principe*, dans leur origine. Détruiſez l'héréſie dans ſon *principe*, & avant qu'elle faſſe des progrès.

PRINCIPE, en termes de Phyſique, ſe dit de ce qui entre en la compoſition des corps mixtes; qui leur donne l'être, qui en conſtituë l'eſſence, *Elementa, principia*. Les Péripatéticiens admettent trois *principes*; la matière, la forme & la privation; ils admettent quatre élemens pour *principes*. Démocrite & Epicure poſent les atomes pour *principes*. Les Chymiſtes réſolvent tous les corps en leurs premiers *principes*; ils en trouvent cinq, dont trois ſont *actifs*, le ſel, le ſoufre & le mercure, qui ont grand raport avec le vrai ſoufre, le vrai ſel, & le vrai mercure. Le ſel eſt le fondement de ſaveurs, le ſoufre des odeurs, le mercure des couleurs. Les deux *principes paſſifs* ſont le phlégme & la tête-morte, qu'ils appellent auſſi *principes élementaires*. Quelques nouveaux Phyſiciens n'admettent pour *principes* que les acides & les alkalis, qui leur ſuffiſent pour éxpliquer tous les phénoménes de la nature. Voyez ÉLÉMENT.

PRINCIPE, ſe dit auſſi de ce qui donne le mouvement & l'action; de la cauſe des générations, des corruptions, des maux, &c. *Principium motûs, cauſa*. Le cœur eſt le *principe* de la vie. Le cerveau eſt le *principe* des nerfs, le *principe* de la ſenſation. Pour guerir la goutte, ce n'eſt pas aſſez d'oter la douleur, il faut aller au *principe*, à la cauſe du mal.

PRINCIPE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, motif, ſentiment, impreſſion. *Ratio, motivum, impulſio*. Une âme noble n'agit que par des *principes* d'honneur & de gloire. Ces *principes* d'honneur & de probité, que vous avez reçus du Ciel en naiſſant, me charment. BOUH. Il faut éxaminer une action par le bon, ou le mauvais *principe* qui la produit.

PRINCIPE, ſe dit auſſi des fondemens des arts & des ſciences. *Elementa artium & ſcientiarum*. Les *principes* ne ſe doivent point prouver; il faut qu'ils ſoient clairs, que ce ſoient des notions communes. Il ne faut point diſputer contre ceux qui nient les *principes*. Le plus mauvais raiſonnement eſt celui qui enferme une petition de *principe*, c'eſt-à-dire, qui ſuppoſe une choſe pour *principe*, qui ne l'eſt pas, & qu'il faudroit prouver. Lorſqu'une vérité dépend de trois ou quatre *principes* qu'il eſt néceſſaire d'enviſager tous à la fois, on s'ébloüit & on ſe rebute, parcequ'on n'a pas accoutumé ſon eſprit à découvrir la vérité cachée & enveloppée. LOG. Ce n'eſt qu'en remontant aux premiers *principes* des choſes qu'on peut s'aſſurer de la vérité. DAC. On le dit auſſi par éxtenſion des premieres regles ou maximes d'un art. C'eſt un homme qui ne ſçait pas les *principes* de la Géométrie, c'eſt-à-dire, qui n'a pas appris les élémens d'Euclide. Les *principes* de l'Aſtronomie ſont tirez de la Géométrie. Les *principes* du Droit ſont les Inſtituts de Juſtinien.

PRINCIPE, ſe dit auſſi des maximes, que chacun poſe à ſa fantaiſie pour regler ſon raiſonnement, ou ſa conduite. *Maximæ, fundamenta*,

fundamenta, *elementa*, *dogmata*. Cet homme raiſonne ſur de bons *principes*, ſur de ſolides fondemens. Il raiſonne bien dans ſon *principe*; mais ſur ce *principe* on peut renverſer toute la Morale. La plupart des femmes n'ont point de *principe*; elles ne ſe conduiſent que par le cœur. LA BRUY. On peut dire que les Libertins agiſſent ſelon leurs *principes*, en ne vivant pas trop ſcrupuleuſement: mais les Chrétiens ſe conduiſent contre leurs *principes*, en penſant à la vie à venir avec tant de négligence. ABAD.

PRINCIPE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Principius*. Saint *Principe*, que quelques-uns ont nommé *Patrice* par erreur, étoit frere aîné de S. Remy Evêque de Rheims. BAILL. *au* 25e *Sept.* Saint *Principe* ſuccéda à S. Édipe dans l'Évêché de Soiſſons. S. *Principe* n'étoit pas encore Evêque au tems du premier Concile d'Orange, qui ſe tint l'an 441. & il étoit mort avant le Concile de Carpentras aſſemblé l'an 527. ID.

PRINCIPE. Ancien nom d'un Acte public de Théologie qui ſe faiſoit autrefois dans l'Univerſité de Paris, & qui a dégéneré en ſimple formalité. *Principium*. Le Pape Alexandre IV. dans la bulle *Cunctis proceſſibus*, adreſſée à l'Évêque de Paris en 1256. ſe plaint que les Docteurs de l'Univerſité vexent les Freres Prêcheurs, & qu'ils ont empêché qu'on n'aſſiſtât au *principe* de Frere Thomas d'Aquin. Saint Thomas étoit licentié dès le mois de Février 1256. Mais l'Univerſité l'empêcha de faire ſon *principe*, qui étoit un acte néceſſaire pour être reçû Docteur. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 84.

PRINCIPE. En termes de Philoſophie hermetique. Les deux *principes* univerſels de la nature ſenſible, ce ſont le ſubtil & le ſolide, qui étant unis plus ou moins, engendrent la belle variété des ſuppôts de l'Univers. DICT. HERM. Les trois *principes* naturels, ou de la nature, ſont le ſel, le ſoufre & le mercure. Ces principes ſont univerſels & engendrez des quatre élémens, & ſont comme de ſeconds élémens, d'autant qu'ils ſont contenus dans tous les mixtes. Le ſoufre eſt le premier, qui tient lieu de mâle, le mercure le ſecond, qui tient lieu de femelle; d'où l'on peut conclure qu'ils ne ſont mâle & femelle que ſimilitudinairement, en quelque mixte qu'ils ſe puiſſent rencontrer, & le troiſiéme eſt le ſel, qui fait la liaiſon des deux autres. DICT. HERM.

PRINCIPION. ſ. m. Terme de mépris qu'on applique à quelques Princes peu conſidérables, qui n'ont pas le moyen de ſoutenir leur qualité. *Principes ſecundarii*, *reguli*. Il y a quantité de petits *Principions* en Italie.

PRINTANIER, IERE. adj. Qui ne ſe dit guere qu'en cette phraſe. *Flos vernalis*. Fleur *printaniere*; pour dire celle qui fleurit au printems. Nouveauté *printaniere*. On diſoit autrefois, âge *printanier*, ſaiſon *printaniere*.

PRINTEMPS. ſ. m. La ſaiſon qui ſuccéde à l'hiver, qu'on appelle auſſi le *renouveau*; le tems où les plantes & les arbres commencent à pouſſer, & à ſentir l'approche du ſoleil. *Ver*, *vernum tempus*. Le Taſſe appelle le *printems* la jeuneſſe de l'année. Le *printems* rappelle les amoureux déſirs. LA SUZE. Le *printems* commence à l'entrée du ſoleil dans le ſigne d'Arïes le 20. de Mars, & dure trois mois. Toute la nature ſe renouvelle au *printems*; les animaux reprennent de nouvelles forces; les eaux mêmes ſe renouvellent; d'où vient qu'on ne ſçauroit faire en d'autres ſaiſons, d'auſſi bonne biere qu'on en fait en Mars. Quelquefois on a un beau *printems*, quelquefois un *printems* pluvieux. On diſoit des Iſles Fortunées, qu'il y régnoit un éternel *printems*.

Ce mot vient de *primum tempus*.

Les Muſiciens appellent un *printems*, un air dont les paroles ſont mention du *printems* & de la ſaiſon nouvelle.

PRINTEMS, ſe dit figurément de la jeuneſſe. *Prima ætas*, *juventus*. C'eſt le *printems* de ſon âge, c'eſt l'Avril de ſes jours. Profitez du *printems* de vos beaux ans. MOL.

A quoi ſouhaitez-vous d'employer vos beaux jours?
Le printems *pour les amours,*
Eſt plus propre que l'Automne. BENS.

Quand on a paſſé ſon printems,
C'eſt une dangereuſe, & difficile affaire,
Que de ſonger à ſatisfaire
Un cœur, & des yeux de quinze ans. LA SABL.

PRIORAT. ſ. m. Dignité de l'adminiſtration d'un Prieur. Tems qu'il eſt en charge. *Tempus adminiſtrationis Prioris*, *Prioratus*. Les Bénédictins de ſaint Auguſtin par le trouble qu'ils cauſerent aux Religieux de Muret, ſous le *Priorat* du Succeſſeur de ſaint Étienne, furent cauſe qu'ils quitterent ce lieu pour n'être pas obligez à plaider, & qu'ils s'allerent établir à Grammont, où ils porterent le corps du Saint. Et ſous le *Priorat* de Bernard, cinquiéme Prieur, ils établirent une Fête de cette Tranſlation, qui avoit été faite le 25e de Juin. La Conſtitution eſt de l'an 1167. CHASTEL. *Mart. T. I. p.* 578.

PRIOTISA, CASTEL-PRIOTISA. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'iſle de Candie. *Priotiſa*. Ce lieu eſt ſur la côte méridionale, près du cap Matala, au midi de la ville de Candie. MATY.

PRIS, ISE. adj. Ce dont on s'eſt rendu maître, qu'on a forcé, emporté, mis en ſa main. Ville *priſe*, chateau rendu. On a ordonné qu'il ſera *pris* & apprehendé au corps.

Ce mot vient de *prenſus*, d'où on a fait auſſi *priſon*. MÉN.

PRIS, ſe dit auſſi de ce qui a été attrapé adroitement. C'eſt un homme *pris* au trébuchet, *pris* par le bec. *Interceptus*, *captus*. On dit auſſi *pris* de vin. Un homme *pris* au mot, *pris* ſans vêrd.

PRISCILLIANISTES. Anciens hérétiques qui s'éleverent en Eſpagne vers la fin du quatriéme ſiécle. C'étoit une branche de Manichéens & de Gnoſtiques. *Priſcillianiſtæ*. Priſcillianus homme laïque qui étoit leur chef fut condamné avec quelques Évêques de ſa ſecte dans un Concile de Sarragoſſe; il fut encore condamné dans un autre Concile tenu à Bordeaux; mais ayant appellé à l'Empereur Maxime, il fut écouté dans la ville de Tréves, & ayant été convaincu d'introduire des nouveautez dans la Religion, il fut condamné à mort avec pluſieurs autres qui ſuivoient ſes ſentimens. Saint Léon a crû que les *Priſcillianiſtes* attribuoient à JÉSUS-CHRIST un corps feint & apparent.

PRISE. ſ. f. Capture, enlevement, invaſion, conquête. *Captura*, *raptus*, *invaſio bello parta*. On a arrêté quatre voleurs, c'eſt une belle *priſe*. Un navire chargé de marchandiſe de contrebande eſt déclaré de bonne *priſe*. On a fait pluſieurs *priſes* ſur les habitans de Barbarie. Se trouver à la *priſe* du cerf. Au jeu des échecs, on avertit de retirer le Roi quand il eſt en *priſe*. On dit auſſi, qu'on a fait lâcher *priſe* aux ennemis, quand on leur a fait lâcher leur butin: ce qui ſe dit figurément de toute autre entrepriſe qu'on oblige d'abandonner. Le diſputant étoit ſi acharné, qu'on ne lui pouvoit faire lâcher *priſe*. VAUG.

PRISE, ſe dit auſſi de l'endroit par où l'on peut prendre quelque choſe. *Anſa*. Ils tiroient à eux les branches qui donnent plus de *priſe*. VAUG. On ne ſçauroit arracher ce clou, il n'y a point de *priſe*. Les Lutteurs s'oignent le corps, afin de donner moins de *priſe* ſur eux, & pour arrêter la trop grande tranſpiration par les pores que l'huile bouche.

PRISE, ſe dit au figuré des raiſons, des occaſions, des prétextes d'attaquer, de cenſurer, ou de nuire. *Cauſa*, *occaſio*, *prætextus*. Le tems n'a point de *priſe* ſur une vertu ſolide. LE CHEV. DE M. Vous avez des ennemis, qui vous obſervent de ſi près, que vous ferez prudemment de ne donner pas la moindre *priſe* ſur votre conduite. S. ÉVR. Les meilleurs eſprits laiſſent de petites choſes en *priſe* à l'exactitude de la Critique. S. ÉVR.

PRISE, en termes de Médecine, ſe dit d'une doſe, ou verre de médecine qu'on fait prendre à chaque fois. *Potio*, *doſis*. On fait prendre aux malades trois ou quatre *priſes* de tiſannes, deux *priſes* de pillules. On vend tant chaque *priſe* de quinquina, de poudre de viperes.

PRISE, ſe dit auſſi au Palais, de pluſieurs actions. *Sub cuſtodis manum poſitio*. Une ſaiſie eſt une *priſe* & éxécution de biens, de meubles. Un decret de *priſe* de corps. *Prehenſio*. On lui a donné acte de ſa *priſe* de fait & cauſe. C'eſt une *priſe* à partie d'un Juge. Il a fait voir ſon acte de *priſe* de poſſeſſion de ce Bénéfice. La *priſe* de poſſeſſion ſe doit faire publiquement: il faut qu'il en demeure acte devant Notaire, en préſence de deux témoins.

PRISE, ſe dit auſſi des querelles, des combats. *Jurgia*, *contentiones*, *rixæ*. On a donné des gardes à ces cavaliers, parcequ'ils ont eu quelque *priſe* enſemble; ils en ſont venus aux *priſes*, aux injures, aux coups. Il eſt facheux d'être aux *priſes* avec la mauvaiſe fortune. S. ÉVR.

PRISE. ſ. f. Terme de Billard. On dit qu'on eſt en *priſe*, lorſqu'on eſt livré, que la bille qu'on joüe eſt en état d'être faite, d'être blouſée. Il ſe dit communément à la guerre. Je ſuis toujours en *priſe*. *Eſſe fundulæ vicinus*.

PRISE, en termes de jeu d'hombre, ſe dit des fiches & des jettons que l'on a pris en entrant au jeu. Je perds ma *priſe*. Voilà ce qui me reſte de ma *priſe*.

PRISE D'ARMES, ſe dit d'ordinaire d'une rébellion des Sujets contre leur Souverain. *Concurſus ad arma*, *rebellio*, *ſeditio*.

PRISE D'HABIT, eſt une cerémonie qui ſe fait dans les Maiſons religieuſes, lorſqu'on prend l'habit de l'Ordre, lorſqu'on commence ſon année de probation. *Veſtis inductio*, *veſtitura*.

PRISÉE. ſ. f. La valeur d'une choſe éſtimée par autorité de Juſtice. *Æſtimatio*. Une veuve peut prendre ſon préciput en meubles, ſuivant la *priſée*, en y ajoûtant la cruë. On condamne à reſtituer des meubles, s'ils ſont en nature; ſinon la juſte valeur

&

& eſtimation, ſuivant la *priſée*. On a fait faire la *priſée* de cette terre par des Experts nommez d'office.

On dit proverbialement, qu'une fille eſt demeurée pour la *priſée*, lorſqu'elle a refuſé de bons partis, & qu'elle a vieilli ſans être mariée. *Innupta propter recuſationem.*

PRISER. v. act. Eſtimer, faire cas. *Æſtimare, magni facere.* Les hommes ne *priſent* les choſes que ſuivant qu'elles ſont rares, ou nouvelles. Nous *priſons* l'or des Indiens, & eux *priſent* notre criſtal.

PRISER, ſignifie auſſi, mettre le prix aux choſes par autorité de Juſtice. *Licitare.* On fait aſſiſter un Sergent à un inventaire pour *priſer* des meubles. On nomme des Experts pour viſiter des réparations, & pour les *priſer* & eſtimer.

PRISER, ſignifie auſſi, vanter, louer. *Laudare, extollere, prædicare.* On ne ſçauroit trop *priſer* les vertus de ce Prince. Les Auteurs *priſent* trop leurs Mécénas pour le peu de récompenſe qu'ils en retirent. L'endroit par où pluſieurs habiles gens ſe ſont rendus ridicules, c'eſt qu'ils ſe ſont trop *priſez*, & trop vantez eux-mêmes. Ce Docteur eſt *priſé*, eſt eſtimé dans ſon corps.

Tandis que mon faquin qui ſe voyoit priſer,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuſer. BOIL.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui eſtime trop ce qui lui appartient, & qui le veut trop faire valoir, qu'il *priſe* trop ſa marchandiſe. *Carius proponere.*

PRISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Æſtimatus, exiſtimatus.*

PRISEUR. ſ. m. Officier qui met le prix aux choſes. *Æſtimator.* Les Sergens à verge du Chatelet étoient Jurez *priſeurs* & vendeurs de meubles.

PRISMATIQUE. adj. Corps qui a la figure d'un priſme. Un verre *priſmatique* & triangulaire fait voir pluſieurs Iris. *Priſmaticus.*

PRISME. ſ. m. Terme de Géométrie, C'eſt un corps ſolide & long, dont les plans rectilignes réguliers oppoſez ſont égaux; lorſque ces plans ſont quarrez, il eſt quadrangulaire & rectangulaire. Il y a des *Priſmes* triangulaires, lorſque les plans ſont triangulaires. Ce ſont d'ordinaire des triangles de verre. On a vendu aux Chinois un *priſme* de verre 200. écus, parcequ'ils ont crû que c'étoit quelque pierre precieuſe. HIST. DE LA CHINE.

Ce mot vient du Grec πρίσμα, qui ſignifie *ce qui a été ſcié.*

PRISON. ſ. f. Géole; lieu fort & gardé pour retenir des criminels, des débiteurs & des captifs. *Carcer, cuſtodia, ergaſtulum.* On met les criminels dans les cachots, dans les lieux les plus noirs & obſcurs de la *priſon*. On fait expier ſouvent aux criminels une partie de leur crime par le ſupplice d'une *priſon* plus affreuſe que la mort. S. DIDIER. Un homme de bien ôte à la *priſon* même ce qu'elle a d'ignominieux. BOUH. On ordonne qu'un débiteur ſera contraint par corps, & tiendra *priſon* tant qu'il ait payé. Les Mathurins rachetent les captifs qui pourriſſent dans les *priſons* des Infideles.

Borel dérive ce mot de l'Italien *prigione*. Du Cange le dérive de *priſio* & *priſionarius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *priſon* & *priſonnier*.

On dit de celui qui a été élargi à ſa caution juratoire, qu'on lui a donné la ville pour *priſon*, les chemins pour *priſon*, c'eſt-à-dire, qu'il ne lui eſt pas permis d'en ſortir, ou de s'en écarter. *Dimiſſus ſatis-dato, vel emiſſus.* On dit auſſi, qu'il demeurera à la garde d'un Huiſſier comme en vive-geole; pour dire, qu'il ſera toujours réputé être en *priſon*. Il a été tant de tems en *priſon*. Il eſt défendu d'avoir des *priſons* privées. On fait un procès criminel pour le bris des *priſons*.

PRISON, s'eſt dit autrefois pour priſonnier, de l'Italien, *prigione*. BOREL. *Captivus, incarceratus.*

De pain aux ſacs, pain aux Barrez,
Aux pourres priſons *enſerez.*
GUIL. DE VILLENEUVE.

C'eſt-à-dire, aux pauvres priſonniers enfermez.

PRISON, ſe dit figurément en choſes morales. Les ſpirituels diſent que le corps eſt la *priſon* de l'âme. *Carcer anime.* Nous ſommes ici bas comme des criminels, renfermez dans une *priſon*, & toujours incertains de leur ſupplice. NIC. Les Amans diſent qu'ils ſont en *priſon*, que leur cœur eſt en *priſon*, en captivité, qu'ils aiment leur *priſon.*

Mon courage avec ma raiſon,
Rompit ma chaine, & força ma priſon. VOIT.

PRISON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt charmant comme la porte d'une *priſon*. *Injucundus, moleſtus.* Il n'y a point de belle *priſon*, ni de laides amours. On dit auſſi de celui qui eſt trop ſerré dans ſes bottes, ou dans ſes ſouliers, qu'il eſt dans la *priſon* de S. Crépin.

PRISON PHILOSOPHIQUE. En terme de Philoſophie hermétique, c'eſt le fourneau des Sages qui enclôt deux vaiſſeaux, en l'un deſquels eſt la matiere philoſophale, lequel eſt appellé œuf hermétique, ou *priſon* lucide & tranſparente, & l'autre vaiſſeau eſt l'écuelle qui contient les cendres. DICT. HER. *Carcer philoſophicus.*

PRISON DE JOSEPH. Autre terme de Philoſophie hermétique. C'eſt l'œuf des Sages, contenant leur mercure. DICT. HERM. *Carcer Joſephi.*

PRISONNIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui eſt arrêté en *priſon*, ou détenu malgré lui. *Incarceratus, captus, captivus.* Les *priſonniers* d'État ſont mis à la Baſtille. Les Barbares font des courſes pour faire des *priſonniers*, des captifs. C'eſt une œuvre de miſéricorde d'aller viſiter les *priſonniers*, de mettre dans le tronc des *priſonniers*. Quelle calamité eſt comparable à celle d'un *priſonnier*? Quoi de plus triſte que de ſe voir privé des commoditez de la vie, & des conſolations de l'amitié? FLÉCH.

PRISONNIER, ſe dit figurément en Morale. Notre âme eſt *priſonniere*, eſt eſclave de ſes paſſions. *Anima noſtra inclusa in corpore eſt paſſionibus ſubdita & mancipium.* Ce Gentilhomme eſt charmé d'une telle Dame, elle en a fait ſon *priſonnier*. On dit que les oiſeaux ſont *priſonniers* dans une cage, les poiſſons dans un filet.

On dit populairement, quand on mange quelque morceau entre deux verres de vin, qu'on a fait un *priſonnier*.

PRISRENDI, PREISERENO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Priſrenda*, anciennement *Juſtiniana ſecunda*, *Ulpianum*, *Ulpiana*. Elle eſt dans la Boſnie, ſur une petite riviere, qui ſe décharge peu après dans le Drin blanc, environ à douze lieuës d'Uſcup, vers le couchant. *Priſrendi* a un Évêché ſuffragant d'Antivari, & une magnifique Égliſe, dont les Turcs ont fait une Moſquée. MATY.

PRISTINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Priſtina*. Elle eſt dans la contrée de la Boſnie qu'on nomme Campo-Merlino, à quatorze lieuës de Priſrendi, vers le nord. MATY.

PRIT, ou BRIT. Vieux mot Celtique. *Libre*: d'où vient le nom de Bretagne, ſelon Aletin le Martyr, en ſes Antiquitez de Bretagne. BOREL. *Liber.*

PRITANÉE. ſ. m. Ce mot vient du Grec πυρὸν, *frumentum*, & de ταμίεω, *cuſtodio*, & ſignifie *Grenier public*. C'étoit à Athenes un lieu où l'on nourriſſoit ceux qui avoient rendu de grands ſervices à l'État. C'étoit auſſi un lieu où les Magiſtrats s'aſſembloient, tenoient Conſeil, & rendoient la Juſtice. Je mériterois d'être nourri dans le *pritanée*. ABLANC.

PRIVABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être privé d'une choſe qu'on lui ôte. *Privandus, expellendus.* Un homme n'eſt pas *privable* de ſon Bénéfice, de ſa Charge, juſqu'à ce qu'on lui ait fait ſon procès.

PRIVAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Privatium.* Elle eſt dans le Vivarez à ſix lieuës de Viviers du côté du nord. *Privas* avoit autrefois quelques fortifications. Louis XIII. les fit abattre, après avoir pris la ville, l'an 1629. ſur les Huguenots.

PRIVAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Privatus.* Saint *Privat*, dont le nom eſt célebre dans l'Égliſe de France, fut une des principales victimes de la fureur des Barbares qui vinrent de delà le Rhin ravager les Gaules, ſous la conduite de Chrocus leur Roi. BAILLET, au 21. d'Août. On dit *Privé*, & non pas *Privat*, au moins en quelques endroits, comme en Berry. Il y a à Bourges une parroiſſe de S. *Privé*, & le fauxbourg de ſaint *Privé*, auquel elle donne ſon nom.

PRIVATAIRE. ſ. m. Nom d'Office & de Dignité de l'Égliſe, dans le moyen âge. *Privatarius.* Le P. Goar croit que le *Privataire* étoit le Tréſorier, le Garde du tréſor d'une Égliſe, parcequ'à la Cour de Conſtantinople le Tréſorier de l'Empereur s'appelloit *Comes rerum privatarum*, & que le tréſor, ou la caſſette de l'Empereur s'appelloit *privatum*. Cependant parcequ'il n'eſt fait mention d'un *Privataire* Eccléſiaſtique nulle autre part que dans Scylitzès, qui parle du *Privataire* de l'Égliſe de S. Démetrius de Théſſalonique, p. 705, Du Cange doute de la ſignification de ce mot.

PRIVATIF, IVE. adj. Qui ôte quelque choſe. *Privatus.* Les Grecs ont un *a privatif*, qui étant joint à un mot, lui fait ſignifier le contraire, comme dans les mots *athée*, *acéphale*. Les François ont la particule *in privative*, comme dans ces mots *incorrigible*, *inſoutenable.*

PRIVATION. ſ. f. Abſence, défaut, manque d'un bien qu'on ſouhaite. *Privatio, abſentia, depulſio.* La mort eſt la *privation* de toutes choſes. NIC. Un des tourmens des damnez, c'eſt la *privation*

vation de la vuë de Dieu. La fureur emporte la *privation* de la raiſon; l'apoplexie la *privation* du ſentiment. Une *privation* humble des talens que le monde éſtime, vaut mieux que ces talens mêmes qui enorgueilliſſent. Le P. Mar. Apprenons à ſuporter patiemment la *privation* des biens, & des honneurs du monde. M. Ésp. Si l'on fait un bon uſage de la *privation* des douleurs, l'on rend ſa condition aſſez heureuſe. S. Évr. La *privation* des choſes nous eſt ſenſible, à proportion de l'attache que nous y avons. Nic. Les Myſtiques appellent *privation de Dieu*, les ariditez, les ſéchereſſes de l'âme à qui Dieu ne ſe fait plus ſentir. Dieu privoit quelquefois ſainte Thereſe de ſa préſence, mais cette *privation* produiſoit en elle une ſoif ardente. Flech.

Privation, en termes de Phyſique, eſt un principe chimérique & négatif qu'Ariſtote a voulu joindre à la forme, & à la matiere pour conſtituer un corps naturel. Il ne ſignifie qu'abſence de la forme future. *Abſentia formæ in ſubjecto apto.* Ariſtote traite pourtant les Anciens de ruſtiques & de groſſiers, pour n'avoir pas reconnu la *privation* pour un des principes des cauſes naturelles. Mais c'eſt une injuſtice de leur reprocher d'avoir ignoré une choſe qu'il eſt impoſſible d'ignorer: & c'eſt une illuſion que d'avoir produit au monde ce principe de la *privation*, comme un rare ſecret, puiſqu'il n'y a perſonne qui ne ſuppoſe comme une choſe connuë, qu'une choſe n'eſt point, avant que d'être faite. Log.

Privation, en termes de Palais, ſignifie, Interdiction, ou confiſcation. *Interdictio, vel bonorum addictio.* Les arrêts de défenſes portent cette clauſe comminatoire, A peine contre les Officiers contrevenans de *privation* de leurs charges.

PRIVATIVEMENT. adv. D'une maniere privative. *Excluſoria auctoritate, vel excluſivè, cæteris excluſis.* On lui a accordé un privilége de faire un tel commerce *privativement* & à l'excluſion de tous autres.

PRIVAUTÉ. ſ. f. Grande familiarité. *Familiaritas, uſus, conſuetudo.* Les maris n'aiment pas qu'on prenne des *privautez* avec leurs femmes. Les Grands n'approuvent pas qu'on ſe donne des *privautez* avec eux; ils croyent que c'eſt ſortir du reſpect. Il avoit été du feſtin du Roi, & dans toutes les *privautez* de la faveur. Vauc. Il y a de petites *privautez* que l'amour inſpire, & que la raiſon ne condamne pas. G. G. Vous vous émancipez à certaines *privautez* que je ne ſçaurois approuver. S. Évr.

PRIVÉ, ée. adj. & ſubſt. Particulier, ſecret. *Privatus, ſecretus.* Le Conſeil *privé* du Roi eſt un Conſeil d'État qu'il tient pour juger quelques affaires de ſes Sujets qui reclament ſa juſtice, comme des évocations & renvois, des réglemens de Juges, des interprétations d'Édits, des caſſations d'Arrêts, &c. Les Procureurs du *privé* Conſeil ſont Avocats.

Ce mot vient de *privatus.*

Privé, ſe dit auſſi de ce qui eſt oppoſé à *public. Privatus, particularis, peculiaris.* Il a fait cela de ſon autorité *privée*, c'eſt-à-dire, ſans ordre de Juſtice. Il eſt défendu d'avoir des priſons *privées.* On n'entre pas dans les maiſons *privées*, ou des particuliers, ſans le congé du maître.

En ce ſens on dit qu'un homme mene une vie *privée*, qu'il a une fortune *privée*, quand il vit en retraite & en particulier, ſans charge, ſans emploi, ſans ſe mêler d'affaires; qu'il vit en ſon *privé*, en homme *privé. Vir privatus, vel privatè vivens.* Un homme heureux dans les douceurs & dans le repos d'une condition *privée*, devroit-il y renoncer pour une Monarchie? La Bruy. Scipion ſe poſſédoit également dans l'agitation des affaires, & dans la tranquillité de la vie *privée.* S. Évr. On dit auſſi, qu'il a été intimé en ſon propre & *privé* nom, condamné à payer en ſon propre & *privé* nom; pour dire, en ſon nom particulier.

Au ſubſtantif on appelle un *privé*, un retrait, un lieu particulier, où l'on va à ſes néceſſitez ſecrettes. *Forica, vel cella foricaria.* Cela put comme un *privé*; un cureur de *privez.*

Privé, ſe dit auſſi de ce qui eſt familier & apprivoiſé. *Cicur.* Ces deux amis ſont fort *privez* & familiers enſemble, ils ſe diſent tous leurs ſecrets, leurs défauts. *Amici inter ſe intimè conjuncti. Privé* en ce ſens ne ſe dit guere que pour marquer trop de familiarité; & ne ſe met ordinairement qu'avec *bien, fort, aſſez, trop*, &c. C'eſt être bien *privé* que d'en uſer de la ſorte. Je vous trouve bien *privé* de venir ici à l'heure qu'il eſt. L'Acad. Un pigeon eſt un oiſeau *privé*, qui n'eſt point farouche. On a vû des renards, des biches, des ours *privez.* En Afrique il y a des ſerpens *privez* qui viennent manger ſous la table ſans nuire à perſonne, comme des chiens & des chats. Voyage de Rabelli.

Privé, ſe dit auſſi de celui qui ſouffre la privation, ou la perte de quelque choſe, ſoit qu'il ne l'ait jamais euë, ſoit qu'on la lui ait ôtée, ſoit qu'il l'ait perduë. *Exutus, ſpoliatus, nudatus, orbatus.* L'Égliſe Romaine croit que les enfans qui meurent ſans Batême vont dans les Limbes, où ils ſont *privez* de la vuë de Dieu. Les animaux ſont *privez* de raiſon. Un paralytique eſt *privé* de l'uſage de ſes membres. Un corps mort eſt *privé* de vie. Cette ville rebelle a été *privée* de ſes privilèges. Ce Sergent fauſſaire a été *privé* de ſa charge. Ce mot en général vient du Latin *privatus.*

PRIVÉMENT. adv. D'une maniere fort privée & familiere. *Familiariter.* Ce Seigneur eſt fort affable, il vit *privément* avec tout le monde, avec ſes domeſtiques. *Familiarem in modum.*

PRIVER. v. act. Retrancher, enlever, ôter quelque choſe à quelqu'un; l'en dépouiller. *Privare, orbare, ſpoliare, exuere.* Malheur à celui que Dieu *prive* de ſes graces. Les excommuniez ſont *privez* des Sacremens. Les dévolus tendent à *priver* les indignes de leurs Bénéfices. Le Roi a *privé* cet Officier de ſa charge, de ſes gages. Comment voulez vous qu'au milieu de tant de biens dont il jouit, il ne craigne pas la mort, qui le *privera* de tous ſes biens? Div. Cu. Les Philoſophes vangeoient leur mérite de l'injuſtice de la fortune, par le mépris des biens dont elle les *privoit.* La Rochef. Ne *privez* point mes yeux d'un ſpectacle ſi doux. Rac.

Priver, ſignifie auſſi, Manquer d'obtenir, s'abſtenir, ſe fruſtrer de quelque choſe. *Detrahere, ſpoliare.* Cet accident l'a *privé* de ſon eſpérance. Les gens de vertu ſe *privent* des plaiſirs temporels, pour jouir des ſpirituels. Un ami ſe *prive* de beaucoup de choſes pour en aſſiſter ſon ami. L'Égliſe n'entend pas qu'ils ſe *privent* eux-mêmes de toutes les graces qu'ils doivent attendre. Pasc.

PRIVILEGE. ſ. m. Paſſedroit, grace, prérogative; avantage particulier dont jouit une perſonne à l'excluſion de pluſieurs autres, & qui lui vient par le bienfait de ſon Souverain. *Privilegium, prærogativa, jus prærogativum, immunitas.* Le Roi ne peut abolir, ou ſupprimer les *privileges* de la nation, ni révoquer les *privileges* accordez à ſes Sujets. Les plus beaux de tous les *privileges* ſont ceux des Secrétaires du Roi. Quand on prend une place par capitulation, on conſerve d'ordinaire ſes *privileges.*

Ce mot vient de *privati lex.*

Le Prévôt de Paris eſt Conſervateur des *privileges* de l'Univerſité. *Mercatorum Præpoſitus Academiæ Pariſienſis prærogativarum cuſtos eſt & conſervator.* Il y a à Lyon un Juge Conſervateur des *privileges* des foires, dont le tribunal s'appelle la *Conſervation.*

Privilege, ſe dit en général de toutes ſortes de droits, de prérogatives, d'avantages attachez à de certaines conditions, à de certains états, à de certains emplois, &c. *Jus præcipuum, vel prærogativum.* La qualité de mari lui donna de plus grands *privileges*; mais elle ne lui donna pas une autre place dans le cœur de ſa femme. P. de Cl. Si le titre de Sçavant ne donne pas le *privilege* de ſe tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné légerement. Cl. Nous voudrions jouir des *privileges* de la vertu, ſans en acquerir le mérite. Flech. La ſeule douceur Chrétienne a le *privilege* de calmer & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a outragez. M. Ésp. Adam, par ſon péché, a perdu le *privilege* d'être immortel. Port. R. Ne faut-il que faire des vers pour avoir *privilege* d'extravagance? S. Évr. Les gens de votre âge ont également le *privilege* de tromper, & de ſe dédire. Voit. Il n'y a point de plus grand *privilege* dans le monde qu'une grande naiſſance. S. Évr. Le tems ne peut acquerir à l'erreur les *privileges* de la vérité. Port-R.

Hé quoi! cruel Amour, quels ſont tes privileges?
N'eſt-il rien de ſacré pour tes feux ſacrileges? Vill.

Privilege, ſe dit auſſi des dons naturels tant du corps, que de l'eſprit. *Corporis & animi dotes.* La raiſon eſt un beau *privilege* qu'ont les hommes au deſſus des bêtes. La beauté eſt un *privilege* de la nature fort paſſager, & de peu de durée.

Privilege, ſe dit auſſi en Droit, d'une préférence qu'il eſt juſte d'accorder. *Præcipuum jus, vel prærogativum.* Un bailleur de fonds eſt colloqué par *privilege* ſur le prix de l'héritage, quand on le décrete. On peut éxécuter pour les loyers en vertu du *privilege* des bourgeois ſans avoir de bail.

Privilege, ſignifie auſſi, Préférence, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque choſe à l'excluſion de tous autres. *Priores partes, vel præſtantia.* Acheter un *privilege.* Les *privileges* ſont fondez en bonne raiſon dans leur conceſſion; mais on en abuſe.

Privilege, ſe dit auſſi de la patente, & des lettres mêmes que l'on obtient. *Prærogativa, jus prærogativum.* On met toujours un extrait du *privilege* à la tête des livres qui s'impriment avec *privilege.* Les *privileges* du Roi pour l'impreſſion des livres ſont accordez, afin que l'Auteur tire quelque récompenſe de ſon travail;

travail ; mais par l'événement ce n'eſt qu'au profit du Libraire. Il eſt défendu aux Libraires par les Articles 33. & 77. de leurs ſtatuts, d'obtenir aucune prolongation de *privilege* pour la réimpreſſion de leurs livres, s'il n'y a du moins augmentation du tiers. On ne remarque point de *privilege* du Prince, ni d'approbation de Docteurs dans les premieres éditions de nos livres. Quand on commença à prendre des *privileges* en France, on s'adreſſoit au Parlement qui les donnoit pour le Roi. Voyez De Vigneul-Marville.

PRIVILÉGIÉ, ée. adj. & ſubſt. Qui jouit de quelque privilege. *Privilegio præditus, donatus, privilegiarius.* Mrs des Requêtes de l'Hotel & du Palais, ſont Juges des *privilégiez*, c'eſt-à-dire, des Officiers de la Maiſon du Roi, ou de ceux qui ont droit de *committimus*. On appelle *privilegiez* à l'égard de la juriſdiction, ceux qui ont le droit de plaider devant certains Juges, ſoit en demandant, ſoit en défendant. Par éxemple, les Régens, Officiers & Suppôts des Univerſitez ne plaident que devant les Conſervateurs de leurs privileges. Les *privilégiez* qui ont droit de *committimus*, peuvent ſe pourvoir ou aux Requêtes de l'Hotel, ou aux Requêtes du Palais, à leur choix.

PRIVILÉGIÉ, ſe dit auſſi de tout ce qui a quelque diſtinction; à qui il appartient quelque préférence, ou quelque exemption: qui n'eſt point dans le cas ordinaire. *Immunis, privilegio donatus.* Le Juge Royal doit aſſiſter au jugement & à l'inſtruction du procès que fait un Official à un Eccléſiaſtique, quand il y a un cas *privilégié*. Voyez CAS. Les frais d'un decret, d'un ordre, ſont *privilégiez*. Les créanciers *privilégiez* ſont les premiers colloquez. Les Bulles des Jubilez s'éxécutent tant à l'égard des *privilégiez* que non *privilégiez*, éxemts & non éxemts. Un autel *privilégié*, c'eſt un autel où les Meſſes qu'on dit ont pouvoir de délivrer une âme du Purgatoire.

PRIVILÉGIÉ, ſe dit d'un homme qui eſt en droit de faire certaines choſes que d'aûtres n'oſeroient faire, ou avec lequel on vit ſans façon, & avec liberté. *Privilegium habens.* Il peut tout dire, il eſt *privilégié*. Il peut entrer à toute heure, il eſt *privilégié*. L'ACAD.

PRIVILÉGIÉ, au figuré, ſe dit de ceux qui ont quelque avantage, quelque prérogative ſur les autres hommes, par des dons naturels ou ſurnaturels. *Præminens, præſtans.* Il y a des hommes *privilegiez*, qui ne ſe ſentent nullement des foibleſſes de l'âme, & dont la foibleſſe a je ne ſçai quoi de mâle & de beau. BOUH. L'interêt & le plaiſir ſont comme les deux reſſorts qui font agir les hommes: il n'y a que les âmes *privilégiées* qui agiſſent par des motifs de gloire. BELL. Loin d'ici ces flatteuſes maximes, que les Rois naiſſent habiles, & que leurs âmes *privilégiées* ſortent des mains de Dieu toutes ſages & intelligentes. FLÉCH.

PRIX. ſ. m. Valeur & eſtimation des choſes. *Pretium, æſtimatio.* Le *prix* de la plupart des choſes ne dépend que de l'imagination & du caprice. Le *prix* des denrées dépend de leur abondance, & de la rareté de l'argent. Les Officiers de police doivent mettre le *prix*, le taux aux denrées. Dans les gargotes on prend des repas à juſte *prix*. Quand on laiſſe décreter ſa maiſon, elle eſt venduë à vil *prix*. J'en ai offert un *prix* raiſonnable. Les tableaux de Pouſſin ſont hors de *prix*. *Extra pretium, ultra.* Chacun ici vaut ſon *prix*. Voilà de bonne marchandiſe, vous n'avez qu'à vous défendre du *prix*. Ce Seigneur a des pierreries, a des meubles de *prix*.

On dit, Mettre une tête à *prix*, quand un Chef de parti offre une groſſe ſomme pour récompenſe à celui qui lui apportera la tête de ſon ennemi. *Caput licitari.* On dit auſſi, Mettre à *prix* une maiſon, quand on en veut avoir un certain prix, quand on en fixe le *prix*. Mettre le *prix* ſur ſes piéces, c'eſt examiner la valeur de chaque choſe en particulier, quand on en a acheté pluſieurs enſemble. Cet Officier a droit de prendre du ſel au *prix* du Marchand, au *prix* coutant.

On dit au Palais, Payer, conſigner le *prix* d'une choſe venduë; faire l'ordre & la diſtribution du *prix*; être colloqué ſur le *prix*. *Rei pretium deponere.* Il eſt rentré dans cette terre en rembourſant le *prix*.

PRIX FAIT, eſt le *prix* convenu ou marqué d'une beſogne commandée, ou de ce qui eſt taxé, qui a un *prix* commun: mais ſur tout on le dit d'une entrepriſe dont on a traité par un devis contenant le détail des conventions moyennant certaine ſomme. *Pretium pactum vel conditum.* On a plus d'avantage à faire bâtir à journée, qu'à *prix fait*.

PRIX, ſe dit auſſi figurément de la valeur des vertus, ou des perſonnes: de l'eſtime qu'on en fait. *Exiſtimatio, pretium, pondus.* La piété ſeule donne le *prix* à toutes les vertus morales. CL. La grandeur n'eſt pas d'aſſez haut *prix* pour l'acheter ſi cher. S. ÉVR. Le mérite que nous aimons nous paroît tout d'un autre *prix*, que celui que nous haïſſons. LE CH. DE M. Ce n'eſt pas peu que de ſçavoir donner à chaque choſe le *prix* qu'elle mérite. ID. Une expreſſion bien choiſie rehauſſe le *prix* d'une penſée. BOUH.

Quelque rare que ſoit le mérite des Belles;
On pourroit ſe flatter qu'on vaut ſon prix *comme elles.* MOL.

PRIX, ſignifie auſſi une récompenſe à diſputer, & à adjuger à celui qui aura l'avantage à quelque éxercice, à quelque diſpute. *Præmium, palma, merces.* On donnoit des *prix* aux Jeux Olymques, & aux autres Jeux de la Grece. On diſpute ſouvent des *prix* de courſe, de bague, le *prix* de l'arquebuſe. Les écoliers compoſent pour les *prix*. On diſtribuë les *prix* de Poëſie à Toulouſe, à Caen & à Rouen. Remporter le *prix* de l'Éloquence, ou des Vers à l'Académie Françoiſe. Sors vainqueur d'un combat dont Chimene eſt le *prix*. CORN.

PRIX, ſe dit figurément en choſes morales. *Remuneratio, merces.* La vertu eſt le *prix* d'elle-même, & ſa propre récompenſe. S. ÉVR. Elle aime trop la vertu pour être le *prix* & la récompenſe d'un crime. CORN. Leur tête ſera le *prix* de la réconciliation. ABLANC.

AU PRIX. adv. de comparaiſon, *Pre.* Vous n'avez rien vû *au prix* de ce que vous allez voir. Les anciens Phyſiciens ne ſont rien *au prix* des modernes. Tous les autres pays ſont ſteriles en Héros, *au prix* de la Gréce & de l'Italie. BOUH. On dit auſſi adverbialement, A quelque *prix* que ce ſoit; pour dire, Cherement, & quoi qu'il en puiſſe couter.

PRIX POUR PRIX. adv. qui ſe dit en comparant la valeur d'une choſe à une aûtre. Vous avez acheté votre maiſon plus cher que je n'ai fait la mienne *prix pour prix*, c'eſt-à-dire, à proportion. *Proportione ſervata, habita ratione.*

PRIX. ſ. m. & nom propre d'homme. *Projectus*, & quelquefois *Projectus*. Le Saint que tout le monde appelle ſaint *Prix*, & que Baillet nomme auſſi ſaint *Priſt*, ou ſaint *Prey*, ſaint *Prets*, ſaint *Prieſt*, ſaint *Prié* & ſaint *Preils*, fut Évêque de Clermont en Auvergne, & Martyr au VIIe ſiécle. Il fut tué l'an 674. Voyez Bollandus & Baillet au 25 Janv. & les *Acta SS. Bened. Sæc. II.* M. Fleury l'appelle *Préject*. C'eſt le nom Latin & non pas le nom François; ſes différens noms ſont des corruptions du Latin *Projectus*.

PRIX. Nom propre d'homme, ſe dit auſſi pour Priſque. *Priſcus.* Saint Priſque que le vulgaire appelle ſaint *Prex* au lieu de *Preſc*, & ſaint *Prix* au lieu de *Priſc*, & ſouvent encore ſaint *Bry*, ſouffrit le martyre pour la foi de J. C. du tems de l'Empereur Aurélien, lorſque ce Prince étoit dans les Gaules en l'année de J. C. 273. ou en la ſuivante. BAILLET. S. *Prix* ſouffrit avec ſaint Cot. Voyez les Bollandiſtes, *Acta SS. Maii, T. VI. p. 365. & ſuiv.*

PRIZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Sicile. *Prizis.* Elle eſt vers le milieu de la vallée de Mazara, près des ſources de la riviere de Calatabellota, à neuf lieuës de la ville de Xacca, du côté du nord. MATY.

PRO.

PROBABILIORISTE. ſ. m. & fém. Celui qui croit qu'on eſt obligé ſous peine de péché de prendre toujours le parti le plus probable. *Qui opinionem probabiliorem ſemper amplectendam docet.* Ce terme eſt nouveau, & n'a paru encore, que l'on ſçache, que dans les Mémoires de Trévoux 1714. p. 1333. & ſuiv. Mais il eſt commode & néceſſaire, & mérite d'être reçu. Wendroch eſt un *Probabilioriſte*. Il y a vingt Auteurs anciens, c'eſt-à-dire, qui ont écrit avant deux cens ans, qui ſont favorables aux *Probabilioriſtes*. Les *Probabilioriſtes* ne gardent pas la modération qu'Innocent XI. leur a préſcrite. Cependant le Cardinal Laurea, le P. Gonzalez Général des Jéſuites, le P. Fogarin Cordelier, Antoine de Cordouë & Philippe Fabri ſe ſont préſervez du défaut commun aux *Probabilioriſtes*.

PROBABILISTE. Qui tient pour la doctrine des opinions probables. *Sectarius, vel probabili opinioni addictus.* La facilité des *Probabiliſtes* ouvre la porte aux abus & au crime, en accordant à l'opinion les prérogatives de la bonne conſcience qui n'appartient qu'à la certitude. S. ÉVR. Après M. Paſcal eſt-il encore un *Probabiliſte* au monde? PORT-R.

PROBABILITÉ. ſ. f. Vraiſemblance; apparence de vérité, qualité de ce qui eſt probable. *Probabilitas, veriſimilitudo.* Il y a bien des erreurs qui ont pourtant de la *probabilité*. Un Philoſophe ne doit rien avancer qui n'ait du moins quelque *probabilité*. On appelle *probabilité intérieure* celle qui eſt appuyée ſur une raiſon, & *probabilité extérieure* celle qui eſt appuyée ſur une autorité conſidérable. La *probabilité* ne doit aboutir à aucune

choſe qu'à préférer dans une queſtion parfaitement douteuſe, le parti qui plaît davantage, & dont pourtant on ne découvre point la fauſſeté. Les Jéſuites ne conviennent point de la *probabilité* vague & arbitraire qu'on leur attribuë.

PROBABLE. adj. m. & fém. Qui ſe peut prouver; qui a de la vraiſemblance, & quelque apparence de vérité. *Probabilis, veriſimilis.* La plupart des véritez ne ſont pas évidentes: elles ſont ſeulement *probables.* BAY. La ſubtilité des Orateurs & des Scholaſtiques a rendu toutes choſes *probables.* On a long tems diſputé ſur les opinions *probables* des Caſuiſtes. On définit communément une opinion *probable*, celle qui eſt appuyée ſur un motif grave, ou ſur un fondement apparent, & qui a pour elle des autoritez capables de perſuader un homme ſage, & qui juge ſans paſſion. D. G. P. Comme nous manquons ſouvent de lumiere pour reconnoître le vrai & le faux, outre les propoſitions qui nous paroiſſent évidemment vraies, & celles qui nous paroiſſent certainement fauſſes, il y en a dont la vérité n'eſt pas ſi évidente, que nous n'ayons quelque appréhenſion qu'elles ne ſoient fauſſes: ce ſont les propoſitions qu'on appelle *probables.* LOG. Eſcobar prétend qu'une opinion eſt *probable*, quand elle eſt fondée ſur des raiſons de quelque conſidération ſoutenuës par un Auteur grave. PASC. Selon le même Caſuiſte, l'on peut ſuivre l'opinion la moins *probable*, & la moins ſure, ſi elle plaît davantage au conſultant. ID. Une opinion *probable* eſt celle qui étant comparée à l'opinion contraire, devient problématique par une parfaite égalité des raiſons & des argumens propoſez de part & d'autre; enſorte qu'il n'y ait aucune raiſon évidente & rien de convainquant pour donner à l'une la préférence ſur l'autre. On prétend que les Jéſuites définiſſent, que pour rendre une opinion *probable* il ſuffit, qu'elle ſoit appuyée d'une bonne raiſon, ou de l'autorité d'un Docteur de piété & de réputation: après quoi il eſt permis de ſuivre impunément l'opinion la moins ſure & la moins *probable.* Voilà le venin de la probabilité.

PROBABLEMENT. adv. Apparemment, avec probabilité. *Probabiliter, apparenter.* Si votre ami eſt parti un tel jour, il doit *probablement* arriver ce ſoir. Ils ne ſont engagez que *probablement* à obéïr à leur Supérieur. PASC. C'eſt elle qu'on doit *probablement* accuſer de rapt. PATR.

PROBANTE. adj. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: Il a apporté un titre en forme *probante* & authentique. *Titulus probabilis & authenticus.*

PROBATEUR. ſubſt. m. Terme de Philoſophie hermétique. Éprouveur, celui qui éprouve; du Latin *probator.* DICT. HERM.

PROBATION. ſ. f. Terme de Religion. Épreuve, année de Noviciat qu'on fait faire à un Religieux dans un Couvent pour éprouver ſa vertu, ſa vocation, & s'il pourra ſoutenir les auſtéritez de la Régle. *Probatio.* L'année de *probation* d'un Novice ne commence que du jour de ſa priſe d'habit.

PROBATIQUE. adj. f. Ce mot ſe trouve dans l'Écriture en cette phraſe. La *Probatique* Piſcine, près de laquelle JÉSUS-CHRIST fit la guériſon miraculeuſe du paralytique. *Probatica piſcina.* C'étoit un réſervoir d'eau près le parvis du Temple de Salomon, où on lavoit les animaux deſtinez pour le ſacrifice.

Ce mot vient du Grec, προβατον, *ovis*, qui ſignifie *une brebis.*

PROBITÉ. ſ. f. Bonté; droiture; vertu naturelle par laquelle on s'abſtient de nuire à autrui. *Probitas, bonitas, juſtitia, æquitas.* Il y a dans le monde beaucoup de gens d'eſprit; mais il y en a peu qui ayent de la *probité.* Avoir une *probité* éxacte, & une piété ſolide. BOUH. La *probité* paſſe pour ſimplicité dans le monde corrompu. DAC. On ne peut être bon Juge, ſans avoir de la *probité* & de l'intégrité. C'eſt un Eccléſiaſtique d'une *probité* éxemplaire. L'interêt fait la *probité* des âmes baſſes & mercenaires: elle n'eſt en eux qu'un déſir d'acquerir du bien. M. ÉSP. On ne manque que trop ſouvent de *probité* quand on le peut faire impunément. ID. Une *probité* éprouvée par la patience & par l'adverſité, eſt plus ſure & plus inébranlable. LA BRUY. Il ne faut pas exiger une *probité* ſcrupuleuſe des gens de la Cour. S. ÉVR. Dans la ſociété il faut une *probité* facile, & qui s'accommode aux vices des particuliers. ID. En cœur humain *probité* plus n'habite. DES-HOUL. Si Aléxandre eût eu une *probité* commune, il n'eût point répandu tant de ſang humain par le ſeul déſir de faire parler de lui. M. ÉSP. La *probité* & la bonne foi ne ſont plus que de vains noms. S. ÉVR. Il eſt rare de voir des hommes dont la *probité* ſoit ſi ſolide & ſi bien affermie, qu'elle ne puiſſe être ni ébranlée par les menaces, ni tentée par les promeſſes. M. ÉSP. Où trouve-t-on une *probité* incorruptible, & qu'aucun interêt de haine, ou d'ambition n'ait pû ſéduire? ID.

Ce mot vient du Latin *probitas.*

PROBLEMATIQUE. adj. Qui eſt incertain & douteux. *Problematicus, utrumvis in partem probabilis.* Ce procès eſt fort *problématique*, il y a bien de la difficulté; on le peut gaguer, on le peut perdre.

PROBLEMATIQUEMENT. adv. D'une maniere douteuſe. *Problematice, cum dubio, ancipiti animo.* Il n'a pas aſſuré une telle choſe poſitivement, il l'a ſeulement propoſée *problématiquement.*

PROBLÊME. ſ. m. Queſtion douteuſe; ou propoſition qui ne paroit ni vraie ni fauſſe; qui eſt probable des deux côtez; qu'on ne peut ſoutenir également de part & d'autre. *Problema, propoſitio dubia, anceps.* Vous aſſurez cela comme vrai; mais c'eſt un *problême.*

PROBLÊME, eſt auſſi une propoſition; un effet naturel qu'on propoſe, afin d'en découvrir la cauſe apparente, & en tâtonnant. Tels ſont les *problêmes* d'Ariſtote. *Problemata Ariſtotelica.*

PROBLÊME. Terme de Mathématique. C'eſt une propoſition par laquelle on donne la maniere de faire quelque opération, ou conſtruction géométrique, & on en démontre après la vérité; comme diviſer une ligne en deux, conſtruire un triangle, &c. *Problema mathematicum.* Le *problême* en Géométrie, eſt, ſelon Mrs de l'ort Royal, une propoſition qu'il faut démontrer, mais dans laquelle il s'agit de faire quelque choſe, & de prouver qu'on a fait ce qu'on avoit propoſé de faire.

PROBLÊME, en Algébre ſignifie ſeulement une queſtion ou propoſition qui demande qu'on découvre quelque vérité cachée, & qu'on en faſſe la démonſtration. *Problema.* L'Algébre ſe vante de ſoudre toutes ſortes de *problêmes*, ou de queſtions.

Ce mot eſt purement Grec, où il ſignifie la même choſe. προβλημα, *queſtio quæ ad explicandum proponitur.*

PROBOSCIDE. ſ. f. C'eſt un terme de Blaſon, qui ſe dit de la trompe de l'élephant, quand on en trouve ſur des Armoiries. Il vient du Grec, προβοσκις, *main de l'élephant.*

PROCÉDÉ. ſ. m. Conduite, maniere d'agir d'une perſonne envers un autre. *Agendi ratio, modus.* Les braves ſont fort délicats ſur le *procédé* en matiere de querelles. Voila un étrange *procédé*, pas un n'approuvera ſon *procédé.* Son *procédé* ordinaire, c'eſt un *procédé* honnête, civil, obligeant. Il eſt difficile de juger ſi un *procédé* net, ſincère & honnête, eſt un effet de probité, ou d'habileté. ROCHEF. Rien ne fait mieux remarquer le *procédé* malhonnête des autres envers nous, que d'y oppoſer un *procédé* plein de moderation. NIC. Un *procédé* honnête peut apprivoiſer les eſprits les plus ſauvages. BELL.

Voilà de nos maris le procédé *commun,*
Ce qui leur eſt permis leur devient importun. MOL.

PROCÉDER. v. n. Venir, dériver, tirer ſon origine. *Ortum ducere, vel originem, oriri.* La Théologie nous apprend que le Saint Eſprit *procéde* du Pere & du Fils ſans génération. Les Grecs tiennent que le Saint Eſprit *procéde* du Pere ſeulement. *Procedere.*

En Phyſique on dit qu'un effet *procéde* d'une telle cauſe. Cette fluxion *procéde* du cerveau. Il faut aller à la ſource, à l'origine, & voir d'où *procéde* tout ce trouble, cet embarras. *Provenire, oriri, emanare.*

PROCÉDER, ſignifie auſſi, Agir, ſe comporter d'une certaine maniere. *Agere, ſe gerere.* Un Marchand doit *procéder* ſincèrement & franchement avec les négocians pour conſerver ſon crédit. Il a fort bien *procédé* dans les différens qu'il a eu avec ſa famille. Tout ce qui *procéde* d'affection, d'honnêteté, eſt toujours bien reçu. On dit dans le ſtile familier, Tant fut *procédé*, tant a été *procédé* que, &c. pour dire, On fit ſi bien, on ſe donna tant de peine, les choſes vinrent à tel point, que &c.

PROCÉDER, ſignifie auſſi, Aller de ſuite, en bon ordre. *Ordinate ſequi, vel incedere.* La diſpoſition de ce Poëme dramatique eſt bien faite, il *procéde* bien, les Scenes ſont bien de ſuite, bien ordonnées. Nous avons achevé, réglé les principaux points de cette négociation; *procedons* au reſte, ſuivons.

PROCÉDER, en termes de Palais ſignifie, Faire des actes, des pourſuites, des inſtructions en un procès. *Litem promovere, agere.* Les déclinatoires s'appellent des fins de non *procéder.* *Procéder* juridiquement, c'eſt faire des inſtructions en un procès ſuivant l'Ordonnance & les Réglemens. Il ne faut pas *procéder* par voyes de fait, mais par voyes juridiques, *procéder* en Juſtice. On dit dans les rétentions, Défenſes de *procéder* ailleurs qu'en la Cour, d'avoir recours à d'autres Juges. On dit d'un Official dont on confirme la ſentence, qu'il a canoniquement *procédé*; quand on l'infirme, qu'il a mal & abuſivement *procédé.* On dit qu'un Raporteur va *procéder* à l'inſtruction, au jugement d'un procès, quand il va ouir des témoins, ou quand il le va raporter. On va *procéder* extraordinairement contre lui, c'eſt-à-dire, qu'on le va pourſuivre criminellement. On ne peut décliner la

juriſdiction

juriſdiction d'un Juge, quand on a *procédé* volontairement devant lui.

PROCÉDÉ, ÉE. part. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe du Palais, Bien jugé & mal *procédé*: ce qui ſignifie qu'une affaire a été véritablement bien jugée au fonds; mais qu'on n'y a pas gardé les formalitez requiſes. *Bene judicatum, ſed non ſervatis formalis.*

PROCÉDURE. ſ. f. Procédé. *Agendi ratio, modus, actio judicii, formulæ.* Cet homme tient une étrange *procédure* avec ſon ami. Celui-là garde une *procédure* honnête & civile avec toutes ſortes de perſonnes. On doute de ce mot en ce ſens.

PROCÉDURE, ſe dit particulierement en Pratique, de tous les actes, expéditions & inſtructions d'un procès. *Litis inſtrumenta.* Je m'abandonnai au déſeſpoir par la lenteur & la durée des muettes *procédures* du Saint-Office. INQUIS. DE GOA. Une *procédure civile*, c'eſt celle où il ne s'agit que du bien. Une *procédure criminelle* ou *extraordinaire*, c'eſt celle où on pourſuit la perſonne. Il faut qu'un Procureur entende bien la *procédure*. Quand il manque à la *procédure*, on le mande à la Communauté. On fait caſſer une vicieuſe *procédure*. On eſt appellant de la *procédure*. On peut rectifier une *procédure*. On appelle piéces de *procédures*, les actes qui ne ſervent qu'à mettre un procès en état, & qui ne ſervent de rien au jugement du fonds.

PROCÈS. ſ. m. Inſtance, différend pendant pardevant des Juges. *Lis, controverſia, cauſa.* Il faut bannir du Palais ces lenteurs affectées que l'avarice a inventées pour faire durer les *procès*, & profiter en même tems des dépouilles de celui qui perd, & de celui qui gagne ſon *procès*. FLÉCH. On dit, Faire un *procès* à quelqu'un; lui intenter un *procès*; le mettre en *procès*; pour dire, lui donner une aſſignation en Juſtice. Pourſuivre, inſtruire, faire juger un *procès*; terminer un *procès* par accommodement. On les a mis hors de Cour & de *procès*; c'eſt-à-dire, On a débouté le demandeur de ſa demande. Un *procès* dévolu à la Cour, c'eſt celui qui y eſt venu par appel. Frais de *procès*, ce ſont les dépens.

Abbé, n'entreprens point même un juſte procès. BOIL.

N'imite point ces fous,
Qui toujours aſſignans, & toujours aſſignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès *gagnez.* ID.

Ce mot vient de *proceſſus, à procedendo.*

PROCÈS PAR ÉCRIT, eſt celui qui a été jugé en premiere inſtance après un vu de piéces, & un appointement ſur des productions & des contredits. *Lis ſcripta, provocatio ſcripti.* En ce ſens il eſt oppoſé à inſtance, qui ſe dit des affaires qui ſont appointées pardevant les Juges d'appel, qui eſt un différend qu'on termine à l'Audience. Il faut conclure au Greffe le *procès par écrit*, le faire diſtribuer aux Enquêtes. On appelle le *procès principal*, les ſacs produits en premiere inſtance. *Procès de Commiſſaire*, celui où il y a pluſieurs articles ou queſtions à juger, qu'on donne à voir & à examiner à un certain nombre de Juges. Un *procès en état*, eſt celui qui eſt inſtruit. *Lis inſtructa, diſpoſita.* Un *procès parti*, eſt celui ſur lequel les Juges ſont de différens avis en nombre égal. Un *procès pendu au croc*, eſt celui qu'on ne pourſuit point. On joint les requêtes incidentes & les appellations verbales aux *procès par écrit.*

On dit que le *procès* ſera fait & parfait à un accuſé. *In judicium deducetur, & perducetur reus.* On fait le *procès* à un corps mort, à la mémoire des gens qui ſe ſont battus en duel, ou défaits eux-mêmes. On fait le *procès* à un muet par contumace. On reçoit un accuſé en *procès* ordinaire ou civil, quand il n'y a pas aſſez de preuves pour le condamner à une peine afflictive. Dans les ſéditions, on pend les gens ſans forme ni figure de *procès*. On appelle griefs hors le *procès*, une partie d'écritures qui ſe fournit par devant les Juges d'appel: ce qui ſe dit auſſi figurément, quand un homme ſe plaint de quelque choſe après qu'elle eſt faite, & qu'il y a peu de remède.

PROCÈS-VERBAL, eſt un acte dreſſé & atteſté par des Officiers de Juſtice, qui contient ce qui s'eſt paſſé en une capture, deſcente ou autre commiſſion particuliere. *Exſcripta rei geſtæ acta.* Un *procès-verbal* de rebéllion ſe dreſſe par un Sergent. Un *procès-verbal* d'appoſition, ou de levée de ſcellé, ſe fait par un Commiſſaire. Un *procès-verbal* de recollement & confrontation, de réception de caution, d'enquête, de vérification d'écritures, ſe fait par Juge.

On dit figurément, qu'un homme a gagné ſon *procès*, quand il a fait quelque gageure, quelque prédiction, ou formé quelque conteſtation dont le ſuccès eſt à ſon avantage. *Cauſam obtinere.* On dit auſſi, qu'on ſe fait ſon *procès* à ſoi-même, lorſqu'on ſe condamne, & qu'on avouë qu'on a tort. On dit auſſi, lorſqu'on médit d'un abſent, qu'on lui a bientôt fait ſon *procès*. On fait le *procès* aux autres ſans quartier, & l'on ſe pardonne par tout. FLÉCH. Après cela il n'y a plus rien à dire, voilà ſon *procès* fait. MOL.

Le plus ſage, eſt celui qui ne penſe point l'être,
Et fait, ſans ſe flatter, le procès *à ſes vices.* BOIL.

On dit de même, qu'on fait le *procès* à un mot, à une phraſe, à un ouvrage, quand on les condamne, quand on les ſoutient mauvais. *De vocabulo contendere.*

On dit figurément & baſſement, qu'un homme eſt un Diable en *procès*; pour dire, qu'il eſt dangereux d'avoir à faire à lui, parcequ'il eſt habile dans les affaires. *Litigator captioſus.*

PROCESSIF, IVE. Qui aime le procès, qui en fait à tous ſes voiſins légerement. *Litigioſus.* Il fait dangereux d'avoir à faire à cet homme-là, il eſt chicaneur & *proceſſif.*

PROCESSION. ſubſt. f. En Théologie on dit la *proceſſion* du Saint-Eſprit, en expliquant le myſtere de la Sainte Trinité, & cela pour marquer la maniere en laquelle on conçoit que le Saint-Eſprit *procéde* du Pere & du Fils. *Proceſſio, emanatio.* Les Grecs & les Latins ne ſont pas d'accord ſur la *Proceſſion* du Saint-Eſprit.

PROCESSION, eſt auſſi une cérémonie Eccléſiaſtique, qui ſe dit des prieres que le peuple fait à la ſuite du Clergé qui va par dévotion viſiter quelque lieu ſaint, quelque Égliſe. *Proceſſio, ſupplicatio.* On fait des *Proceſſions* générales dans les Jubilez, & dans les autres dévotions & néceſſitez publiques. La *Proceſſion* de la réduction de Paris. Le Recteur fait ſa *Proceſſion* quatre fois l'année, où aſſiſtent les quatre Facultez. Les *Proceſſions* du Saint-Sacrement ſont fort ſolemnelles. *Luſtrationes vocales.* On en fait ſouvent auſſi autour de l'Égliſe au ſalut, à la meſſe, &c. L'origine des *Proceſſions* eſt fort ancienne, parceque ſaint Ambroiſe en fait mention. J'écris *Procéſſion* long, avec un circonflexe, pour le diſtinguer de la *Proceſſion* du Saint-Eſprit, qui eſt bref. MÉN. On a de la peine à être ici du ſentiment de Ménage; on ne ſe ſouvient pas d'avoir oui prononcer, *Procéſſion* qu'au peuple.

PROCESSION DES ÉQUINOXES. *Proceſſio equinoctiorum.* La *proceſſion des équinoxes* ſe fait par un mouvement de libration qu'on a obſervé dans le firmament, & par lequel il arrive que les équinoxes avancent, ou reculent; ce qu'on appelle auſſi *diaſtole & ſyſtole des équinoxes.* Les Aſtronomes ont remarqué que par ce mouvement de *trépidation*, ou de *libration*, qu'ils appellent de *libration ſeconde*, les équinoxes ſemblent ſe mouvoir alternativement d'orient en occident, & d'occident en orient: ce qui fait la *proceſſion des équinoxes.* OZANAM.

On appelle proverbialement *Proceſſion*, une longue ſuite de gens qui vont à la file l'un de l'autre. *Series, ordo.* Il y avoit tant de monde ſur ce grand chemin, que c'étoient des *Proceſſions* continuelles. On dit auſſi, On ne peut pas ſonner, & aller à la *Proceſſion*; pour dire, faire deux choſes qui demandent la préſence en des lieux différens.

PROCESSIONAL. ſ. m. Livre d'Égliſe où ſont notez les chants des Hymnes ou Antiennes que le Clergé chante, quand il marche en Proceſſion. *Proceſſionale.*

PROCESSIONELLEMENT. adv. En ordre de Proceſſion. *Supplicantium ritu, ordine, ſerie.* Le Clergé de cette Égliſe eſt allé *proceſſionnellement*, & en chappes; au devant de l'Évêque à ſon entrée.

PROCHAIN, AINE. adj. Qui n'eſt pas loin. *Propinquus, finitimus, vicinus.* Il ſe dit du tems & du lieu. Maiſon *prochaine*, ruë *prochaine*, ville *prochaine*, Dimanche *prochain*, l'année *prochaine*, le mois *prochain*, dans le *prochain* terme. M. de Vaugelas a remarqué que *prochain* n'a ni comparatif ni ſuperlatif: & qu'on ne dit point, *plus prochain*, ni *très-prochain.* Malherbe a pourtant dit, La porte qui ſe trouva la *plus prochaine.* Il ſeroit mieux de dire la *plus proche.* MÉN. CORN.

Ce mot vient de *proximus.*

En Théologie on appelle occaſions *prochaines* du péché, les occaſions qui peuvent porter facilement au péché. *Occaſio proxima.* Il faut éviter les occaſions *prochaines* du péché. Demeurer dans les occaſions *prochaines* du péché.

PROCHAIN. ſ. m. ſe dit en général de chaque homme, & ne ſe dit qu'au ſingulier. *Proximus.* La charité eſt la vertu qui regarde le *prochain.* Il faut aimer ſon *prochain* comme ſoi-même. Il ne faut point médire du *prochain*, ſouhaiter, ni ravir le bien du *prochain.* On s'entretient ſouvent aux dépens du *prochain.*

PROCHAINEMENT. adv. Dans un tems peu éloigné. *Proximè, propè.* Il ſe dit du paſſé & du futur. Je vous payerai au terme *prochainement* venant. Cela eſt arrivé dans le mois *prochainement* paſſé.

PROCHE. Prépoſition qui régit le génitif, & qui ſignifie, Près, auprès, tout contre. *Propè, propter, juxta.* Proche de l'Égliſe,

loin de Dieu. Il eſt campé *proche* de la riviere. Les Marchands ſe logent *proche* des marchez. Cette iſle eſt ſituée *proche* de la Ligne. Ils mîrent le feu aux maiſons qui étoient le plus *proche* de la muraille. ABLANC. Les Modernes ſont trop *proches* de nous, & ils font ombrage aux vivans. CORN. Dieux ! qu'un bonheur extrême eſt *proche* du malheur. GON.

PROCHE, eſt auſſi quelquefois adverbe. L'ennemi eſt *proche*. ABLANC. *Hoſtis inſtat, imminet*. Lorſqu'ils furent *proche*, ils demanderent un Officier. ID.

DE PROCHE EN PROCHE. adv. Près-à-près. Les conquêtes ne ſont aſſurées que quand on les fait de *proche en proche*.

PROCHE, eſt auſſi adj. m. & f. & ſubſt. *Neceſſarius; conſanguineus, affinitate conjunctus, propinquus*. C'eſt un de ſes *proches* parens. Mr de Vaugelas n'approuve point tout-à-fait *proches* pour *parens*, & cite Coëffeteau qui ne le pouvoit ſouffrir. Cependant cette phraſe, Je ſuis abandonné de tous mes *proches*, eſt dans la bouche de tout le monde. CORN. Il eſt naturel d'avoir ſoin de ſes *proches*, de l'avancement de ſes *proches*. La ſaiſon eſt *proche*. La mort eſt plus *proche* ſouvent que nous ne penſons. David ſe ſentant défaillir jugea que ſa derniere heure étoit *proche*. ARN. Ce n'eſt pas un aſſez long délai, le tems eſt *proche*. C'eſt mon *proche* voiſin, il n'y a que le mur entre deux.

PROCHITA, ou PROCITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la Terre de Labour. *Proceda, Prochyta*. Elle eſt dans le golfe de Naples, entre l'iſle d'Iſchia & la ville de Pouzol. Elle eſt fort petite, & il n'y a qu'un bourg nommé l'Abbaye de ſaint Michel. MATY.

PROCLAMATION. ſ. f. Pulication faite ſolemnellement, & à cri public. *Denuntiatio, edictio*. Toutes hoſtilitez doivent ceſſer au moment de la *proclamation* de la paix. La *proclamation* des bans eſt requiſe pour faire un mariage ſolemnel. On dit plutôt *publication* en ce ſens.

PROCLAMATION. Ce mot eſt d'uſage pour les Cloîtres : il ſignifie en quelques Ordres monaſtiques l'accuſation d'un Frere, par un autre Frere, faite en Chapitre, en préſence du Supérieur & de la Communauté, pour quelque faute extérieure, qu'il lui a vû commettre. *Proclamatio, accuſatio Monachi ab alio Monacho in Capitulo*, ou *in Monachorum cœtu facta*.

PROCLAME. ſ. f. Les Religieux appellent *proclame* la confeſſion qu'ils font de leurs fautes dans le Chapitre après prime. *Proclamatio, denunciatio*. Les Bernardins & les Feuillans diſent *proclamation*. Voyez ce mot.

PROCLAMER. v. act. Publier à haute voix, à cri public. *Denunciare, publicare*. Les encheres des biens qu'on décrete doivent être *proclamées* en Juſtice. On a déja *proclamé* trois fois au prône ce monitoire. On ne peut ignorer cette ordonnance, parcequ'elle a été *proclamée* à ſon de trompe.

PROCLAMER, ſe dit auſſi des élections ſolemnelles qu'on fait en public. *Salutare, pronunciare, renunciare*. Ce Prince d'une commune voix a été *proclamé* Empereur.

PROCLAMER. C'eſt chez quelques Religieux, Commander de ſe proſterner à terre, pour entendre les fautes que le Supérieur lui doit reprocher. *Proſternere*.

PROCLAMÉ, ÉE. part. & adj. *Denunciatus, publicatus*.

PROCONSUL. ſ. m. Magiſtrat Romain qu'on envoyoit gouverner une province avec une puiſſance conſulaire & extraordinaire. *Proconſul*. Les *Proconſuls* étoient pris du corps du Sénat, & d'ordinaire celui qui avoit achevé l'année de ſon Conſulat, étoit envoyé *Proconſul* dans une province, avec une puiſſance conſulaire, il avoit les mêmes honneurs que les Conſuls, excepté qu'il ne faiſoit porter que ſix faiſceaux devant lui. Après le partage des provinces entre Auguſte & le Peuple, ceux qui gouvernoient les provinces du Peuple s'appelloient ſpécialement *Proconſuls*. Les *Proconſuls* ou Préſidens des provinces Romaines ne jugeoient pas d'ordinaire eux-mêmes les procès : ils les faiſoient juger par leurs Aſſeſſeurs, ou autres Juges qui étoient quelquefois par eux conſtituez & déléguez. Comme les *Proconſuls* avoient le ſoin & la direction de la juſtice, des armes & des finances, ils avoient des Lieutenans diſtincts pour ces trois différentes fonctions ; on les appelloit *Legati*, & ils étoient d'ordinaire nommez par le Sénat. Voyez le Tit. 16. du 1. L. du Digeſte touchant l'*Office de Proconſul*, & de ſes Lieutenans.

PROCONSULAT. ſ. m. Dignité de Proconſul. *Proconſulatus, vel Vice-Conſulatus*. Au ſortir de la charge de Conſul on obtenoit d'ordinaire le *Proconſulat*. Il demanda le *Proconſulat*. ABLANC.

PROCOPE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Procopius*. Saint *Procope* le Décapolite. CHASTEL. *Mart. Tom. I. p. 793*.

PROCRÉATION. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en parlant de la génération des enfans. *Procreatio, productio*. La *procréation* des enfans doit être le premier but du mariage.

PROCRÉER. v. act. Engendrer des enfans. *Procreare, gignere*. Il faut pour hériter, que les enfans ſoient *procréez* en légitime mariage.

PROCRÉÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Procreatus*.

PROCRIS. ſ. m. Terme de Fleuriſte, nom d'un œillet, c'eſt un rouge brun pourpre ſur un beau blanc ; il n'eſt point diſſemblable de l'élève de ſes granges & du ſoldat, puiſque ſa couleur & ſon blanc ſe reſſemblent beaucoup. Sa tige s'éleve de même & ſon fanage n'eſt pas fort different. MORIN.

PROCUPIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la haute Mœſie. *Procopia, Procopiana villa*. Elle eſt dans la Servie, ſur la riviere de Topliza, à ſix lieuës de Cratovo, du côté du couchant, & à quatorze de Novibazar, vers le midi. MATY.

PROCURATEUR. ſ. m. Sorte de Magiſtrat en Italie qui a ſoin des interêts publics. *Procurator*. Le *Procurateur* de S. Marc à Veniſe. Le *Procurateur* de Gennes. Originairement il n'y avoit à Veniſe qu'un *Procurateur* de S. Marc. En 1442. l'on en augmenta le nombre juſqu'à neuf ; & alors le Sénat fit un decret qui portoit qu'à l'avenir aucun ne ſeroit admis à cette dignité qu'après la mort de l'un de ces neuf. Mais dans les beſoins de la République l'on en a groſſi le nombre juſqu'à quarante. De tous ces *Procurateurs* il n'y en a que neuf ordinaires appellez *Procurateurs* par mérite, & dont on remplit régulierement la place après leur mort. Ces *Procurateurs* ſont les Adminiſtrateurs de l'Égliſe Ducale, ou de S. Marc, & des revenus qui y ſont attachez. Ils ſont comme les Tuteurs des Orphelins, & les Exécuteurs des Teſtamens. Cette charge a plus d'éclat par le mérite de ceux qui l'éxercent, que d'autorité. Ils ſont habillez de noir, ou de violet à manches ducales. Voyez Amelot.

PROCURATIE. ſ. f. Diſtrict, ou Chambre de chaque Procurateur de S. Marc. AMELOT. *Procuratia, Procuratorum conclave*.

PROCURATION. ſ. f. Pouvoir ; acte par lequel on donne charge à quelqu'un de faire quelque choſe qui ſoit auſſi valable, que ſi on la faiſoit en perſonne. *Procuratio, mandatum attributum ſcripto*. Quand on traite au nom d'autrui, la premiere choſe eſt de montrer & de faire éxaminer ſa *procuration*. Il y a des *procurations* générales, d'autres ſpéciales. Il faut des *procurations* ſpéciales pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour enchérir, pour affirmer des voyages, &c.

On appelle *Procuration ad reſignandum*, un acte par lequel on donne pouvoir à une perſonne, dont le nom eſt en blanc, de réſigner une charge, un bénéfice. *Procuratio ad reſignandum*. On envoye en Cour de Rome les *procurations ad reſignandum* des bénéfices, que le Banquier remplit de ſon nom, en les affirmant véritables Celui qui traite ſans être fondé de *procuration*, qui paſſe les bornes de ſa *procuration*, eſt ſujet à défaveu.

PROCURATION, dans les Titres Eccléſiaſtiques, ſe dit des repas qu'on donne aux Officiers qui viennent en viſite dans les Égliſes ou Monaſteres, ſoit Évêques, Archidiacres ou Viſiteurs. On en devoit même aux Papes, quand ils venoient en France : & cette charge eſt compriſe dans les Bulles qu'ils accordent. Les Moines font payer aux Abbez Commendataires les droits de viſite & de *procuration*. *Jus viſitationis & procurationis*.

PROCURATION, ſe dit quelquefois de la charge du Procureur. *Munus vel dignitas generalis Procuratoris vacat*. La *Procuration* générale eſt vacante. Ce Praticien brigue la *Procuration* fiſcale de ſon bourg. Il ne faiſoit rien dans ſa profeſſion d'Avocat ; il s'eſt mis dans la *Procuration*. Dans la Loi IV, au Digeſte *De Decurionibus*, on appelle la *Procuration*, *ſervilis & infamiſſima vilitas*.

PROCURATRICE. Voyez PROCUREUR. *Procuratrix*.

PROCURER. v. act. Ménager quelque avantage à quelqu'un, le lui obtenir ; moyenner, faire enſorte par ſon crédit, par ſes bons offices &c. que quelqu'un obtienne quelque faveur, quelque grace ; cauſer quelque choſe à quelqu'un, la lui faire avoir. *Conſulere, ſervire, providere*. L'interceſſion de JESUS-CHRIST auprès de Dieu nous *procure* le ſalut. C'eſt un tel Prince qui a *procuré* la paix. C'eſt la faveur d'un Patron qu'il a à la Cour, qui lui a *procuré* cette charge, cet emploi, ce gouvernement, ce bénéfice. C'eſt un tel qui a *procuré* le mariage de cette fille avec ce Seigneur. *Procurer* de l'honneur à quelqu'un. VOIT. Le Demon *procure* quelquefois aux hommes d'heureux ſuccès pour les entretenir dans l'illuſion. NIC. Ai-je un grain de ce métal qui *procure* toutes choſes ? LA BRUY.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Un ennemi puiſſant qu'il a auprès du Roi lui a *procuré* ſon banniſſement. *Auctor fuit, obtinuit*. Les fatigues qu'il a euës lui ont *procuré* la mort. Sa propre imprudence lui a *procuré* ce malheur.

PROCURER, ſignifie auſſi quelquefois, Exercer la charge de Procureur. *Procuratorem agere*. Au Siége de Chateauneuf les Avocats

Avocats *procurent*, ſont les Procureurs. Il eſt défendu aux Praticiens de *procurer*. En ce ſens il vieillit.

PROCUREUR. ſ. m. PROCURATRICE. ſ. f. Qui eſt chargé de la procuration d'autrui, qui traite en ſon nom. *Actor, aëtrix.* Cet Agent, ce Député a traité au nom & comme *Procureur* de ſa Communauté. Cette femme a traité en ſon nom, & comme *Procuratrice* de ſon mari, de lui fondée de procuration & autoriſation néceſſaires.

PROCUREUR, ſe dit auſſi d'un Officier créé pour ſe préſenter en Juſtice, & inſtruire les procès des parties qui le voudront charger de leur exploit, ou de leur procuration. *Structor litis, procurator forenſis.* On les appelloit ci-devant *Procureurs aux cauſes*, ou *ad lites*, quand ce n'étoit que de ſimples commiſſions. *Procureur* au Parlement, au Chatelet, au Grand-Conſeil, aux Comptes, &c. On ne peut révoquer un *Procureur*, qu'on n'en conſtituë un autre. On ne reçoit perſonne à plaider que par la voie d'un *Procureur*. Anciennement chacun étoit obligé de comparoir en perſonne aux aſſignations qui lui étoient données en Juſtice; & quand l'affaire tiroit en longueur, il lui étoit permis de créer un *Procureur* en ſa cauſe, encore falloit-il que ce fût par lettres du Prince, qui ne duroit que pendant le cours d'un Parlement. De là vient que les premieres Lettres qui ſe trouvent au Protocole de la Chancelerie s'appelloient *graces à plaidoyer par Procureur*; ce qui eut lieu juſqu'en l'an 1528. qu'il fut ordonné que toute procuration ſeroit continuée juſqu'à ſa révocation. Anciennement on appelloit un *Procureur*, un *Atourne*.

PROCUREUR GÉNÉRAL, eſt un grand Officier qui eſt du corps des Magiſtrats, qui eſt l'homme du Roi; la partie publique, qui ſeul peut conclure à peine afflictive, & qui doit avoir la communication de tous les procès où le Roi, le Public, les Mineurs, l'Égliſe & les Communautez ont interêt. *Procurator Regius, Generalis, Publicus.* Mr le *Procureur Général* du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes, du Grand-Conſeil, de la Cour des Aides, & de toutes les autres Cours Souveraines.

PROCUREUR DU ROI, eſt un Subſtitut de Mr le Procureur Général, qui exerce la même charge dans les Siéges Préſidiaux, ou Royaux, & ſubalternes, dans les Commiſſions particulieres. *Cognitor Regius, vel Regalis.* En toutes les cauſes criminelles le complaignant demande la jonction du *Procureur du Roi.*

PROCUREUR FISCAL, ou PROCUREUR D'OFFICE, eſt celui qui fait la même charge dans une Juriſdiction ſubalterne, & non Royale, qui a ſoin des interêts du Seigneur du lieu, & du public. *Procurator Fiſci.*

On appelle dans les Moineries *Dom Procureur*, celui qui ſollicite les affaires du Couvent, & qui entend mieux la chicane. *Dominus Procurator.*

On dit proverbialement, que celui qui agit par *Procureur* eſt ſouvent trompé en perſonne. *Sæpe fallitur qui per procuratorem agit.*

PROCUREUR de la Fabrique, ou des Fabriques, & en quelques lieux Procureur Fabricien; c'eſt l'Adminiſtrateur des Fabriques d'une Égliſe parroiſſiale. *Procurator fabricarum Eccleſiæ.* A Paris on l'appelle Marguillier. Les *Procureurs* & Adminiſtrateurs des Fabriques, pendant le tems de leur charge ne pourront être employez au recouvrement des deniers des ſubſiſtances, emprunts, tailles ou aûtres. Ainſi jugé par Arrêt du 10e Août 1641. raporté par le Gentil en ſon Recueil, Tom. III. P. III. Tit. III. Art. 37.

PROCUREUR DE LA FOI. C'eſt l'Officier qui fait fonction de la partie publique dans le Tribunal de l'Inquiſition, comme les Procureurs Généraux dans les Parlemens, & les Procureurs du Roi dans les Siéges Préſidiaux. *Fidei Procurator.* Quand l'Inquiſiteur eſt mort, le *Procureur de la Foi* doit empêcher que les meubles & immeubles de cet Inquiſiteur ne s'éloignent, en devant compter pardevant l'Inquiſiteur Succeſſeur & l'Inquiſiteur à ſes Supérieurs, qui ſont les Cardinaux. *Jean des Loix en ſon Inquiſit. Ch. I.*

PROCUREUSE. ſ. f. Femme d'un Procureur, ſoit d'Officier public, ſoit des Procureurs des parties. *Procuratoris uxor.*

PROCYON. Nom que les Aſtronomes donnent à une étoile qui eſt au ventre du petit chien. προκύων, *antecanis.*

PRODE, PROUDE & PREUDE, c'eſt-à-dire, femme vertueuſe, ſelon un Mſ. ancien en vélin, du mariage de Pollion & Euridice, fol. 6.

PRODENO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Morée. *Prote.* Elle eſt dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis de la ville de Navarin, dont elle n'eſt ſéparée que par un fort petit canal. MATY.

PRODICTATEUR. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat Romain, qui avoit les fonctions & le pouvoir d'un Dictateur. *Proditator, pro Dictatore.* Le Peuple Romain créoit quelquefois un *Proditateur*, quand il ne pouvoit pas faire un Dictateur. Fabius Maximus fut *Proditateur*. Voyez Tite-Live, L. XX.

PRODICTION. ſ. f. Vieux mot. Trahiſon. BOREL. *Proditio.* Ne ſeroit-ce point plutôt *prodition*?

PRODIGALEMENT. adv. Avec abondance. *Prodigè, profusè.* Dieu verſe ſur nous *prodigalement* ſes graces.

PRODIGALITÉ. ſ. f. Profuſion vaine; vice oppoſé à l'avarice, qui donne, qui dépenſe avec excès, ſans connoiſſance & ſans raiſon. *Proluvium, effuſio, prodigalitas.* Les jeunes-gens ſe ruïnent par *prodigalité*; ils font tout avec *prodigalité*, avec profuſion. Le principe de la *prodigalité* n'eſt pas ſi honteux que celui de l'avarice, mais il vaudroit mieux ſçavoir dépenſer avec ordre, & avec diſcernement. LA CHET. La *prodigalité* eſt vicieuſe, mais elle n'eſt pas honteuſe: elle eſt mille fois plus tolérable que l'avarice, qui marque toujours un très-petit cœur. S. ÉVR.

PRODIGE. ſ. m. Signe, ou accident ſurprenant dont on ignore la cauſe. *Prodigium, vel portentum.* JÉSUS-CHRIST dit qu'il y aura des ſignes & des *prodiges* dans le ſoleil pour avertir de ſon ſecond avenement. Le peuple prend pluſieurs choſes pour des *prodiges*, qui ont leurs cauſes naturelles; il croit que tous les *prodiges* pronoſtiquent quelque malheur. Une pluye de pierres ou de ſang, ſont des *prodiges* qu'on éxpioit par des actes de Religion. BALZ. Il étoit ſurvenu un *prodige* qui les étonnoit. ABLANC.

PRODIGE, ſignifie quelquefois, Miracle, choſe extraordinaire; & ſe dit en bonne & en mauvaiſe part. *Miraculum, mirum.* Les Saints ont fait pluſieurs miracles & *prodiges* au nom de Dieu. Les Magiciens ont fait des enchantemens & *prodiges* par le ſecours des démons. Le démon n'a garde d'épouvanter un Royaume Chrétien par des *prodiges*: qu'y gagneroit-il? Il feroit faire des reſtitutions. BAY. On dit auſſi par exageration, qu'un homme eſt un *prodige* de ſcience, de valeur; qu'une femme eſt un *prodige* de beauté, de vertu; pour dire, que ces vertus, ces qualitez ſont extraordinaires en ces perſonnes. On le dit auſſi en mauvaiſe part. Ce Prince fut un *prodige* de cruautez. L'AGAD.

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere prodigieuſe. *Prodigiosè, effusè.* Il y avoit *prodigieuſement* de monde à cette cérémonie.

PRODIGIEUX, EUSE. adjectif. Miraculeux, extraordinaire, monſtrueux, admirable. *Prodigiosus, mirus, portentosus.* Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une *prodigieuſe* hauteur. On a fait un *prodigieux* carnage des ennemis. La nature fait tous les jours mille choſes *prodigieuſes* qu'on ne peut comprendre. Une *prodigieuſe* mémoire. Une *prodigieuſe* fécondité. COST.

PRODIGUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui dépenſe ſon bien imprudemment, & ſans raiſon. *Prodigus, profusus, effusus.* Liſez dans l'Évangile la parabole de l'enfant *prodigue*. Les *prodigues* vivent comme s'ils avoient peu de tems à vivre, & les avares comme s'ils ne devoient jamais mourir. SAR. On donne un Curateur aux *prodigues*: cela ſe fait devant le Juge du domicile, & par l'avis & le choix des Parens.

On le dit auſſi de celui qui donne abondamment des choſes qui coutent peu. Il eſt *prodigue* de paroles, de complimens, de promeſſes. *Verbis profusus.* Notre Langue bien loin d'être pauvre a dequoi être *prodigue* quand il lui plaît. S. ÉVR.

On dit auſſi qu'un homme eſt *prodigue* de ſon ſang, de ſa vie; pour dire, qu'il n'épargne pas aſſez ſon ſang, qu'il ne ménage pas aſſez ſa vie. *Vitæ prodigus.*

PRODIGUE. Ce mot ſe prend quelquefois en riant. Vous êtes un *prodigue*. Et même quelquefois en bonne part; pour dire, extrémement liberal. *Liberalis.*

Iris, le Ciel prodigue *à verſer ſes tréſors,*
Ne forma que trop bien ton eſprit & ton corps. LA SUZE.

PRODIGUER. v. act. donner ſans raiſon, & ſans choix. *Effundere, profundere, prodigere.* En moins de rien ce jeune-homme a *prodigué*, a diſſipé tout ſon patrimoine.

PRODIGUER, ſe dit auſſi moralement en bonne, & mauvaiſe part. JÉSUS-CHRIST a *prodigué* tout ſon ſang pour nous racheter; il nous *prodigue* ſes graces, ſes tréſors. *Effundere.* Il ne faut pas *prodiguer* ſes careſſes à tout le monde. Quel relief peut vous donner des louanges que des ſots vous *prodiguent*? BELL. Ne *prodiguez* point vos rares talens, afin qu'ils ayent toujours la grace de la nouveauté. ID. Ils vous *prodigueront* un encens dangereux. FONT. L'amitié eſt une choſe ſi précieuſe qu'il ne faut pas la *prodiguer*. M. SCUD. Quelquefois dans nos ſaillies d'humeur bienfaiſante nous *prodiguons* nos faveurs ſans choix. TOUR.

Mais,

Mais, quand il me ſouvient que parmi tant d'alarmes
Hermione à Pyrrus prodiguoit *tous ſes charmes.* RACINE.

PRODIGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Profuſus, effuſus, diffuſus.*

Ces peuples barbares
De mon ſang prodigué *ſont devenus avares.* RACINE.

PRODOM, ou PRODON. ſ. m. Vieux mot. Preud'homme; de *probus & homo.* BOREL. Ou plutôt de *prudens homo.* Homme prudent, ſage.

PRODROMÉE, PRODROMIEN, ENNE. adj. m. & f. Terme de Mythologie. *Prodromeus, Prodromius.* Les Romains appelloient Dieux *Prodromées*, ceux qu'ils honoroient avant que de commencer un édifice. Junon *Prodromienne.*

PRODUCTION. ſubſt. f. Génération, action de la nature qui pouſſe au dehors, qui fait voir quelqu'un de ſes ouvrages. *Procreatio, generatio, productio.* La nature eſt auſſi merveilleuſe en la *production* d'un ciron qu'en celle d'un éléphant; elle fait ſes *productions* en cent manieres toutes inconcevables.

PRODUCTION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Notre ſiécle a vu pluſieurs belles *productions* d'eſprit, tant en proſe qu'en vers. *Ingenii fœtus, opus.* Voilà un eſprit groſſier & ſtérile, qui n'a jamais pu faire aucune *production.* Tous les jours il paroit quelque jolie *production.*

PRODUCTION, en termes de Palais, ſe dit de quelques titres ou papiers qu'on fait paroître en Juſtice pour appuyer le bon droit qu'on a en un procès, la vérité des faits qu'on y allegue. *Litis inſtrumenta, auctoritates.* En un procès il y a des *productions* principales qu'on a faites en premiere inſtance; des *productions* nouvelles qu'on fait en cauſes d'appel; des *productions* ſommaires ſur des appointemens à mettre, des inventaires, des contredits de *production.* On donne ſouvent une requête d'emploi pour *production.* Il faut que les parties ſe communiquent réciproquement leurs *productions.* Autrefois on faiſoit des *productions* en blanc, on mettoit au Greffe un ſac ſans titres pour le remplir à loiſir.

PRODUIRE. v. act. Donner la naiſſance à quelque choſe, la faire paroître au jour. *Producere, proferre, exhibere, edere.* Le monde a été *produit* & créé du néant. La mer *produit* ſouvent & fait voir des monſtres. La terre *produit* des fruits & des fleurs, ne *produit* que des chardons. Chacun *produit* ſon ſemblable. Cette métairie *produit* tant de revenu. Toute terre ne *produit* pas toutes choſes. Il n'y a rien de plus intimement uni à JÉSUS-CHRIST, que les Prêtres; ils le *produiſent*; ils s'en nourriſſent. FLÉCH.

PRODUIRE, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Notre ſiécle a *produit* de beaux eſprits, & ces beaux eſprits ont *produit* d'excellens ouvrages. *Producere, proferre, exhibere.* Je tiens cette comédie pour une des plus plaiſantes que l'Auteur ait *produites.* MOL. La grace *produit* de grands changemens dans les cœurs. Les paſſions ne *produiſent* que du trouble & de l'inquiétude. Cet incident a *produit* un bon effet.

PRODUIRE, ſignifie auſſi, Avancer dans le monde, faire connoître. *Aliquem producere, vel in ſpectum, lucemque proferre.* Il faut avoir quelque patron à la Cour qui vous *produiſe*, qui vous prone. Il y a des gens de grand mérite qui demeurent dans l'obſcurité, parce qu'ils ne ſçavent pas ſe *produire*, un honnête-homme fuit les applaudiſſemens populaires, & bien loin de ſe *produire* mal-à-propos, il ſe cache autant qu'il peut. BOUH. Il ne doit ni ſe cacher par affectation, ni ſe *produire* par vanité. ID.

PRODUIRE, dans le ſens d'introduire, de faire connoître, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, en parlant des perſonnes qui procurent la connoiſſance des filles débauchées. L'ACAD. *Traducere, proferre.*

PRODUIRE, en termes d'Arithmétique, ſe dit du nombre qu'on fait réſulter de pluſieurs nombres ajoutez ou multipliez. *Producere, efficere.* Huit & huit ajoutez enſemble *produiſent* 16. Huit multiplié par ſoi-même *produit* 64.

PRODUIRE ſe dit auſſi en Pratique, des titres & papiers qu'on met entre les mains des Juges pour établir un droit, une vérité. *Tabulas exhibere, proferre litis inſtrumenta.* Les parties ont été appointées en droit à écrire & *produire.* Le défendeur a été forclos de *produire.* L'appellant a *produit* de nouveau. On appelle un jugement contradictoire, quand les parties ont reſpectivement écrit & *produit.* On dit auſſi au Palais, *Produire* des témoins, les faire comparoir pour dépoſer; *produire* des loix, des autoritez, des témoignages d'Auteurs, les citer, les alleguer.

PRODUIT, UITE. part. part. & adj. *Productus.*

PRODUIT. ſ. m. Ce qui réſulte de pluſieurs nombres ajoutez enſemble, ou multipliez l'un par l'autre. *Productus, ſumma.* Le *produit* de 12, multiplié par trois c'eſt 36. On appelle le *produit* des fermes, toutes les ſommes particulieres des profits qu'elles raportent ajoutées enſemble. Cet homme eſt hardi à encherir les fermes des poſtes, car il en a tous les *produits.*

PRODUIT, en termes de Pratique, ſe dit auſſi de l'acte qu'on fait ſignifier, lorſqu'on met ſa production au Greffe, de ce qu'on enregitre, & dont on fait mention ſur l'étiquette du ſac: c'eſt ce qu'on appelle autrement le *jour du mis. Productio, editio.* On ne ſçauroit retirer ſa production du Greffe, ſi on ne raporte le *produit*, le jour du mis, pour la faire décharger.

PROÉDRE. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat Athénien. *Proëdrus.* Voyez ÉPISTATE. C'eſt la même choſe.

PROÊME. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *préface*, entrée de diſcours. *Proœmium.* Les Anciens faiſoient peu de livres & de chapitres ſans *proême.* Il eſt hors d'uſage.

Dans les vieux Coutumiers il ſignifie *le plus proche*, du mot Latin *proximus*, où l'on trouve auſſi *proiſme*, *proſme* & *premeſſe.* Ainſi on dit retrait de *premeſſe*, pour dire, retrait du plus proche parent. MÉNAGE.

PROENPTÔSE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. Ce qui fait que les nouvelles lunes par l'équation lunaire arrivent un jour plus tard qu'elles ne ſeroient arrivées ſans cette équation. OZANAM. *Proëmpteſis.*

PROFANATEUR. ſ. m. Impie qui profane les choſes ſaintes. *Sacrilegus, profanus.* Les Juifs ont eu grande horreur contre les *profanateurs* du Temple. Les *Profanateurs* de l'Écriture ſont punillables.

PROFANATION. ſ. f. Action par laquelle on manque de reſpect pour les choſes ſaintes & ſacrées. *Profanatio, violatio.* Les Hérétiques & les gens de guerre ont fait d'horribles *profanations* dans les Égliſes. C'eſt une *profanation* de ſe ſervir des paroles de la Sainte Écriture dans les jeux & les divertiſſemens.

PROFANE. adj. de tout genre. Terme oppoſé à *Saint & Sacré. Profanus.* Hors l'Égliſe & les cimetieres tous les autres lieux ſont *profanes.* Un calice ſacré devient *profane*, quand on donne deſſus un coup de marteau. Il ſe dit auſſi des choſes oppoſées à la piété. La Poëſie n'inſpire que des penſées *profanes* & mondaines. S. ÉVR.

PROFANE. adj. & ſubſt. Il ſe dit de celui qui ſe raille des myſteres de la Religion, qui les mépriſe, qui eſt indigne d'être admis dans les cérémonies ſacrées. *Profanatio, violator, ſacrorum.* Loin d'ici, *profanes.* Il ne faut pas laiſſer toucher les vaiſſeaux ſacrez par des mains *profanes.* Il ne faut pas mêler les choſes ſacrées avec les *profanes.*

PROFANE, ſe dit auſſi de toutes perſonnes qui n'a point de caractere ſacré, de toutes les choſes qui ne concernent point le culte de la vraie Religion. *Laicus.* Socrate & Seneque ſont des Auteurs *profanes.* Tous les Prêtres & Pontifes Païens paſſent ici pour des gens *profanes.* La Philoſophie, les Loix, la Médecine, ſont toutes ſciences *profanes.*

PROFANE, ſe dit auſſi des ignorans, ou de ceux qu'on mépriſe aſſez pour ne leur vouloir pas découvrir les ſecrets d'un art, dont ils raillent, parcequ'ils ne connoiſſent pas les principes. *Profanus, non initiatus, ignarus.* Les Chymiſtes & les Cabaliſtes cachent leurs ſecrets ſous diverſes figures & caracteres, afin que les *profanes* n'y puiſſent pas prétendre.

PROFANE. Il s'employe auſſi quelquefois par raillerie, & dans un ſens figuré, pour marquer une perſonne qu'on ne veut point admettre dans une ſocieté. *Expellendus, rejiciendus.* Nous ne voulons point de vous, vous êtes un *profane.*

PROFANER. v. act. Manquer de reſpect pour les choſes ſaintes & ſacrées. *Profanare, polluere, contaminare, inquinare.* Les étrangers ont pluſieurs fois *profané* le Temple de Jéruſalem. Les Hérétiques ont *profané* l'Ecriture, en ont corrompu les paſſages. On dit qu'une Égliſe a été *profanée*, lorſqu'il s'y eſt commis quelque meurtre, quelque aſſaſſinat.

PROFANER, en diſcours ordinaire, ſignifie auſſi, Faire un mauvais uſage des choſes illuſtres & précieuſes, en les communiquant à des perſonnes indignes. *Abuti.* On profane les ſciences, quand on en parle devant des ignorans qui ne s'y connoiſſent pas. C'eſt *profaner* cette beauté, que de la marier à un ſi grand brutal.

PROFANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Profanus, pollutus, contaminatus.*

PROFECTICE. adj. Terme de Droit Canon, qui ſe dit du pécule des Clercs, acquis à l'occaſion de leur Bénéfice, *Profecticius, a.*

PROFÉRER. v. act. Prononcer quelques paroles. *Verba proferre, edere, pronunciare.* Chez les Hébreux le mot de *Jehovah* étoit le nom de Dieu ineffable, qu'il n'étoit pas permis de *proférer.* Les begues ne peuvent pas *proférer* leurs mots diſtinctement. On ſe trouve quelquefois ſi confus, ſi interdit, qu'on ne peut pas *proférer* un mot de la harangue qu'on avoit préparée. Le Préſident

a *proféré* à haute voix ſon arrêt, la condamnation d'un tel. On ne *proféra* pas la moindre parole de part & d'autre. SCAR.

PROFÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prolatus, editus.*

PROFÈS, ESSE. adj. & ſubſt. Religieux, ou Religieuſe qui ont fait leurs vœux de Religion dans un Couvent. *Voto religionis obſtrictus, profeſſus religionem.* Il n'y a que les Religieux *profes* qui ayent voix en Chapitre. Un jeune *profes*, une jeune *profeſſe*.

PROFÈS. Ce mot ſe dit auſſi des maiſons où demeurent les Jéſuites *profes*. *Domus profeſſa.* Le Général des Jéſuites fait les Provinciaux, les Supérieurs des Maiſons *profeſſes*, les Recteurs des Colleges & des Noviciats. VIE DE S. IGNACE.

PROFÈS. Ce mot s'employe auſſi quelquefois figurément & comiquement, pour ſignifier un homme qui ſe connoit en quelque choſe. *Expertus, cautus.* Ainſi Boileau a dit *Profes* en l'Ordre des côteaux, pour ſignifier un homme qui connoiſſoit parfaitement de quel côteau étoit le vin qu'on lui préſentoit.

PROFESSER. v. act. Ce mot ſignifie proprement, Faire un aveu public de quelque choſe: auquel ſens il n'a point d'uſage. *Profiteri.* Mais on s'en ſert ordinairement pour, Déclarer & faire connoître hautement qu'on eſt d'une telle Religion, d'une telle croyance ou parti. Les Martyrs ont hautement *profeſſé* la Foi Catholique. *Confiteri.* Les Proteſtans *profeſſent* la croyance de Luther. Ce Général a toujours *profeſſé* qu'il étoit du parti du Roi, qu'il ne quitteroit point ſon ſervice.

PROFESSER, ſignifie auſſi, S'appliquer à l'étude d'un art, d'une vacation, en faire un exercice public. *Studiis incumbere.* Ce Docteur *profeſſe* la Médecine. *Profiteri.* L'exercice, la ſcience qu'un Avocat *profeſſe*, eſt le Barreau.

PROFESSEUR. ſ. m. Docteur Régent qui enſeigne publiquement les arts & les ſciences dans les Univerſitez, dans les Chaires pour cela établies. *Profeſſor, Doctor.* Un *Profeſſeur* en Théologie, en Droit Canon, en Médecine. *Profeſſeur* en Philoſophie, en Rhétorique, Il y a des *Profeſſeurs Royaux* en Mathématique, des Langues, d'Éloquence, &c. Le premier qui inſtitua les Lecteurs & *Profeſſeurs* Royaux à Paris, fut le Roi François I. à la ſollicitation de Guillaume Budée principalement, de Du Bellay & de Jean Laſcaris. Il en fonda onze chaires, & la douziéme fut fondée par Henri II. & donnée à Pierre Ramus, lequel Ramus, par ſon teſtament du 8 Août 1568, fonda auſſi une chaire de Mathématiques. Il y a auſſi douze *Profeſſeurs* à l'Académie de Peinture, qui ont ſoin de poſer le modele chacun dans ſon mois.

PROFESSION. ſ. f. Déclaration publique & ſolemnelle de ſa Religion, & de ſa croyance. *Profeſſio, confeſſio.* On fait jurer une *profeſſion* de foi à ceux qu'on pourvoit d'Évêchez & d'Abbayes.

PROFESSION, ſe dit auſſi dans les Monaſteres de la promeſſe qu'on fait ſolemnellement d'obſerver les trois vœux de Religion, & les regles de l'Ordre. *Solemnis religioſorum votorum nuncupatio, vel emiſſio.* On peut dire que le Concile de Trente, en accordant à 16 ans la liberté de faire *profeſſion*, a fixé un âge prématuré. L'Ordonnance d'Orléans ſembloit très-juſte, de n'admettre les perſonnes à faire *profeſſion* qu'en majorité. On n'eſt point reçu à faire preuve de la *profeſſion* de Religieux par témoins; il faut un acte ſolennel. Par les Capitulaires de Charlemagne il étoit défendu de changer d'état, & de faire *profeſſion* dans un Monaſtere ſans le conſentement du Prince.

PROFESSION, ſignifie auſſi la condition qu'on a choiſie dans le monde; le métier à quoi on veut s'appliquer, dont on veut faire ſon exercice ordinaire. *Vitæ genus, vitæ inſtitutum, vel ratio.* Les eſprits inquiets ne ſauroient ſe déterminer à choiſir une *profeſſion*, & à force d'en changer ils n'en ont aucune. ST ÉVR. Le hazard ſe mêle de la conduite des hommes, & il a ſouvent la meilleure part à la *profeſſion* qu'ils embraſſent. BOUH. Dès que l'on s'eſt tourné du côté de la Poëſie, l'on devient Poëte de *profeſſion*, ſans pouvoir preſqu'être autre choſe. ID. Si l'on examine toutes les *profeſſions* du monde, on trouvera que ce qui les rend agréables, & ce qui ſoulage les peines & les fatigues qui les accompagnent, eſt qu'elles préſentent ſouvent à l'eſprit l'idée d'eſtime & de crainte, que les autres ont pour nous. LOC. La *profeſſion* d'Avocat eſt fort honorable; celle de Médecin eſt fort lucrative. L'un choiſit la *profeſſion* des lettres, l'autre la *profeſſion* des armes. Chacun envie d'ordinaire la *profeſſion* des autres, & ſe dégoute de celle qu'il a embraſſée.

PROFESSION, ſe dit auſſi par extenſion en pluſieurs rencontres, des choſes dont on ſe pique, & à quoi on s'attache ſans que ce ſoit un métier ou emploi poſitif. *Profeſſio.* Faire ſeulement *profeſſion* d'honnête homme, de ſçavant. J'ai fait toute ma vie *profeſſion* d'être votre ami, votre ſerviteur. Il y a des brutaux qui font *profeſſion* d'ignorance. Ne faites point *profeſſion* de bel eſprit; c'eſt un caractere trop décrié. S. ÉVR. Bien des gens qui font *profeſſion* de piété pêchent plus par l'eſprit, qu'ils ne pechoient par le ſens; & quand les vices groſſiers les quittent, il y en a d'autres plus fins qui leur ſuccedent. DISC. D'ÉT. *Il y a des gens* qui ſentant bien qu'ils n'auroient pas la force de ſoutenir leur opinion, s'ils en avoient une, cedent à tout le monde, & prennent le parti d'être complaiſans de *profeſſion*. M. SCUD. Le caractere des dévots de *profeſſion* eſt ſuſpect aux gens ſages. Il n'y a point d'animaux ſi farouches, que certains hommes qui font *profeſſion* de mépris & d'averſion pour tout le genre humain. S. ÉVR. Les Sçavans de *profeſſion* ont, d'ordinaire, je ne ſçai quoi de ſauvage & de groſſier dans leurs manieres. BELL.

PROFESSOIRE. Ce terme eſt en uſage chez les Bernardins, il ſignifie le tems qui ſuit immédiatement la Profeſſion: ce tems dure une année, pendant laquelle les nouveaux Profès vivent dans une plus grande retraite que les anciens, & ſont occupez à peu près aux mêmes exercices que durant le Noviciat. Un an de *profeſſoire*, l'année de *profeſſoire*. Il y a chez les Chanoines Reguliers de ſainte Genevieve, & chez les Capucins, quelque choſe de ſemblable, mais ſous des noms differens.

PROFIL. ſ. m. On diſoit autrefois *Porfil*. Terme d'Architecture. C'eſt la figure d'un bâtiment, d'une fortification, ou d'une autre conſtruction, où l'on a marqué ſes hauteurs, largeurs & épaiſſeurs, c'eſt-à-dire, les lignes, qui paroîtroient, ſi on avoit coupé à angles droits, le bâtiment depuis le comble juſqu'aux fondemens, d'où vient qu'on appelle auſſi en Architecture & en Fortification cette déſcription, *ſection*, ou *orthographie*, ou *coupe*. *Monogramma picturæ icon, ſcenographia.* On appelle auſſi *profil*, le contour d'un membre d'Architecture; comme d'une baſe, &c.

On dit auſſi, Une tête, un portrait de *profil*, une vûë de *profil*, quand on repréſente quelque choſe de côté; comme en un portrait où l'on ne peint qu'un œil, une joüe, & où l'on ne découvre que la moitié, & rien de l'autre partie du viſage. *Imago obliqua, effigies.* En preſque toutes les médailles, les viſages ſont de *profil*.

PROFIL, ſe dit quelquefois de toute déſcription qui eſt oppoſée au *plan*. Une carte de Paris en *profil*. *Scenographia urbis Pariſienſis.* Les vûës en lointain ſont deſſinées en *profil*.

PROFILER. v. act. ſignifie en Peinture, Faire le contour d'une figure. *Delineare, adumbrare.*

PROFIT. ſ. m. Avantage; utilité qu'on retire d'une choſe. *Lucrum, quæſtus, utilitas, commodum.* Quand on eſt pourvu d'une charge, c'eſt avec tous les droits, *profits*, revenus, gages & émolumens qui lui appartiennent. Entre mille, à peine en trouverez-vous un ſeul, qui veuille être homme de bien ſans *profit* & ſans utilité. DIV. CUR. On dit qu'une rente, une obligation ſont paſſées au *profit* d'un tel; pour dire, à ſon avantage: qu'une ſentence a été renduë à ſon *profit*; pour dire en ſa faveur. Les valets diſent qu'ils ont des *profits* en une maiſon; pour dire, qu'outre leurs gages, ils menagent quelque choſe du jeu, ou des habits du maître, qui leur apportent quelque gain. On dit qu'un avare met tout à *profit*, lorſqu'il ne laiſſe rien perdre, qu'il fait *profit* de tout. On dit d'une choſe qu'on abandonne à quelqu'un, Faites-en votre *profit* Cela ne fait point de *profit*; c'eſt-à-dire, ne diminuë point la dépenſe. Cela eſt tourné à ſon *profit*, c'eſt-à-dire, à ſon utilité.

PROFIT, ſe dit auſſi des interêts de l'argent qu'on met en rente, ou ſur la Place. *Uſura, quæſtus, emolumentum.* Le *profit* d'argent prêté par obligation eſt uſuraire. Les *profits* ſur la mer ſont fort grands, on a quelquefois des *profits* de cent pour cent. Les Aſſureurs de mer ont part au *profit*.

PROFIT DE FIEF, eſt un droit qui eſt dû au Seigneur dominant en pluſieurs mutations. *Proventus clientelæ.* Les quints & requints, les lods & ventes, les rachats, ſont des *profits de fief*, des revenus caſuels.

PROFIT, ſe dit auſſi en termes de Pratique. Un défaut emportant *profit*, c'eſt-à-dire, gain de cauſe. *Vadimonii adjudicatio.* Il faut faire juger le *profit* d'un défaut. On ordonne ſouvent qu'on en viendra au premier jour, à peine de l'exploit, dont le *profit* ſera jugé ſur le champ.

PROFIT, ſe dit figurément en Morale. Cet écolier ne fait pas grand *profit* en claſſe. *Progreſſus.* On ſe doit bien étonner du peu de *profit* qu'on fait au ſermon. On tire beaucoup de *profit* de la lecture de ce livre.

On dit proverbialement, C'eſt un de ces niais de Sologne, qui ſe trompent toujours à leur *profit*. *Omnia in rem ſuam converſis.*

Ce mot vient de *profectus*.

PROFITABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt utile, lucratif, avantageux. *Utilis, lucroſus.* On eſt heureux, quand on peut joindre l'honnête avec le *profitable*. L'honnêteté ſe doit préférer au *profitable*.

PROFITER. v. n. Tirer de l'avantage, de l'utilité, du profit de quelque choſe. Il fait *profiter* ſon argent dans les prêts ſur la Place. *Magnos quæſtus facere, vel utilitatem, vel commodum facere.* Il *profite* beaucoup dans cette commiſſion, il y a fait de grands

grands gains. Il a ſçû *profiter* de l'occaſion de la fortune de ſon maître. Il a *profité* de la faute qu'il a faite, de ſa diſgrace ; il s'eſt corrigé.

PROFITER, ſe dit figurément en choſes morales. *Proficere, vel progreſſum facere.* Il faut *profiter* des bons enſeignemens qu'on nous donne ; *profiter* des bons exemples, de la lecture des bons livres. Cet enfant a bien *profité* depuis qu'on lui a donné un Précepteur. Il vouloit *profiter* de tous les évenemens. ROCHEF. *Profiter* dans l'étude de la ſageſſe. ABLANC.

Mr d'Ablancourt s'eſt ſervi de ce mot dans une phraſe qui pourroit être conteſtée : les fous *profitent* plus aux ſages, que les ſages ne font aux fous : parceque les ſages ſont plus capables de remarquer les défauts des fous, que les fous les perfections des ſages.

PROFITER, ſignifie auſſi prendre de l'accroiſſement, de la nourriture. *Creſcere, augeri.* Les plantes des Indes ne *profitent* point en France. Un payſan qui voit que ſes beſtiaux ne profitent point, qu'ils maigriſſent, croit qu'on les a enſorcelez. Ce garçon n'a point *profité* depuis ſa maladie, il ne ſçauroit reprendre ſon premier embonpoint.

PROFITEROLES. ſ. m. Ce mot ſe diſoit autrefois d'une pâte cuite ſous les cendres. *Offa ſubcineritia.* Maintenant les cuiſiniers font encore des potages de *profiterole* avec de petits pains dégarnis de mie, ſechez, mitonnez, & garnis de béatilles.

PROFOND, ONDE. adj. Qui eſt creux ; qui a de l'étenduë en bas. *Profundus, cavus, altus.* Cet abîme eſt bien *profond.* Ce puits eſt bien *profond.* Lucifer fut précipité juſqu'au plus *profond* de l'Enfer. Ce haut-de-chauſſes n'eſt pas aſſez *profond.* Ce plat eſt bien creux, bien *profond.* Un foſſé *profonde* de vingt-deux pieds. ABLANC.

PROFOND, ſe dit auſſi de ce qui eſt étendu en long. Cette forêt eſt obſcure & *profonde. Sylva profunda & opaca.* Cette maiſon n'a guere de face ſur la ruë, mais en récompenſe elle eſt fort *profonde.*

PROFOND, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les myſteres de la foi ſont des abîmes *profonds* où l'on ne ſçauroit pénétrer. *Abyſſus profunda.* L'Algébre eſt une ſçience *profonde* dont peu d'eſprits ſont capables, elle demande une *profonde* méditation. Il faut aimer Dieu du *profond* du cœur. Dieu connoît nos plus *profonds* ſecrets.

PROFOND, eſt auſſi un terme augmentatif, & ſe dit de ce qui eſt grand & extraordinaire. Il faut avoir pour ſon Prince un *profond* reſpect. *Veneratio humillima, profunda.* Faire une *profonde* révérence. Tout étoit alors dans un *profond* calme, dans un *profond* ſilence. Il dormoit d'un *profond* ſommeil, dans une *profonde* obſcurité. C'eſt un homme d'un *profond* ſçavoir. Il eſt *profond* en Theologie. Il a une ignorance craſſe & *profonde.* Il a l'eſprit vaſte & *profond.* Cela eſt dans un *profond* oubli.

PROFONDÉMENT, adv. D'une maniere creuſe & profonde. *Alte.* Il a fallu creuſer fort *profondément* pour trouver l'eau, pour faire ce puits. Les chênes pouſſent leurs racines *profondément* en terre. Saint Auguſtin a traité de la grace fort *profondément*, il l'a épuiſée.

Mr de Girac qui dans ſa réplique à Mr Coſtar le reprend d'avoir dit *profondement*, au lieu de *profondément*, doit être lui-même repris de ſa répréhenſion. MÉN. *Arcaniùs, ſecretiùs.* Vous avez le vice de vous jetter trop *profondément* dans l'amour, & de n'être plus qu'amoureux, quand vous l'êtes une fois LE CH. D'H. Les gens de cabinet, accoutumez à réver *profondément*, gardent un ſilence morne dans une converſation enjouée. BOUH.

PROFONDEUR. ſ. f. La troiſiéme dimenſion des corps. *Altitudo, profunditas.* Toute la quantité conſiſte en longueur, largeur & *profondeur.* Quand on la conſidere par ce qui eſt au deſſus du rez de chauſſée, on l'appelle *hauteur :* & quand on la regarde au deſſous, on la nomme *profondeur.* On ſonde la *profondeur* de la mer vers les côtes. Ces bâtimens ont tant de toiſes de *profondeur.* On ne put paſſer le Tygre à cauſe de ſa *profondeur.* ABL. Cette canelure a trop de *profondeur.* PERRAULT. Ce bonnet n'a pas aſſez de *profondeur*, la tête n'y entre pas aſſez avant.

PROFONDEUR, ſe dit figurément en choſes morales. *Altitudo, vel ſublimitas.* Il faut adorer la *profondeur* des jugemens de Dieu, des ſecrets de ſa providence, des myſteres de la foi. On admire en ce Magiſtrat la *profondeur* de ſa doctrine, de ſa capacité. Tant que perſonne ne voit les bornes & la capacité d'un Miniſtre, ſa *profondeur* inconnuë le fait reſpecter. AMELOT. Cromvvel étoit un hypocrite rafiné, & d'une *profondeur* d'eſprit incroyable. FLÉCH. Il y a des gens qui n'ont pas, ſi je l'oſe dire, deux pouces de *profondeur* ; ſi vous les enfoncez vous rencontrerez le tuf. LA BRUY.

PROFONTIÉ. adj. m. On appelle ſur mer *navire profontié*, un vaiſſeau qui tire beaucoup d'eau, ou à qui il faut beaucoup d'eau pour flotter. *Demerſus, profundus.*

PROFUSÉMENT. adv. D'une maniere prodigue. Quand il donne à manger, il traite *profuſément. Sumptuoſe.*

PROFUSION. ſ. f. Libéralité exceſſive, prodigalité. *Luxus.* Il ſe dit peu ſouvent en bonne part, ſi ce n'eſt des Puiſſances qui peuvent donner ſans s'incommoder ; & alors c'eſt magnificence, & ſomptuoſité. Alexandre donnoit à ſes amis avec *profuſion.* Dieu donne ſes graces avec *profuſion.* Les *profuſions* de Céſar étoient des corruptions, & des *profuſions* politiques. M. ÉSP. Brébeuf fournit à Lucain des penſées magnifiques juſqu'à la *profuſion.* S. ÉVR.

Mais ordinairement on le dit en mauvaiſe part, & ſignifie. Prodigalité, dépenſe exceſſive. *Profuſio, prodigalitas.* Il dépenſe avec *profuſion* ſon patrimoine. Il donne avec *profuſion.* A ce repas il y avoit une grande *profuſion* de viandes. Tel fait des *profuſions* à la vuë de tout le monde, qui s'épargne le neceſſaire chez lui. M. ÉSP. Ceux qui prennent avec violence, pour répandre avec *profuſion*, ſont beaucoup plus excuſables que les avares. S ÉVR. On le dit auſſi au figuré. Cet Auteur écrit avec une *profuſion* de paroles & de citations, qui eſt déſagréable. Les jeunes gens font comme une *profuſion* de leur être, quand ils croyent avoir long tems à le poſſéder. S. ÉVR.

PROGÉNIE. ſ. f. Vieux mot. Race.

PROGRAMME. ſ. m. Terme de College. C'eſt un billet ou mémoire qu'on affiche, qu'on donne à la main, qui invite à quelque harangue ou cérémonie de Collége, & qui en contient à peu près le ſujet, ou ce qui eſt néceſſaire pour l'entendre. *Programma.* Les gens de Collége envoient des *programmes* pour aſſiſter à leurs Déclamations & à leurs Tragédies.

PROGRÈS. ſ. m. Il ſignifie, Avancement ; mouvement en avant. *Progreſſus.* Le *progrès* du ſoleil dans l'écliptique. Le *progrès* journalier du ſoleil. Arrêter le *progrès* du feu, de l'incendie.

PROGRÈS. Ce mot ſe dit particulierement d'une ſuite de conquêtes, d'une ſuite d'avantages remportez à la guerre. *Proceſſus, progreſſio.* Les armées du Roi ont fait de grands *progrès* cette année, on a entré bien avant dans le pays ennemi.

PROGRÈS, ſe dit auſſi en général de toute ſorte d'avancement, d'accroiſſement, d'augmentation, ſoit en bien, ſoit en mal. *Progreſſus, augmentum.* Empêcher le *progrès* d'une maladie. Faire du *progrès* dans les études, dans les ſciences. Les Arts ont eu leur commencement & leur *progrès.* S. Év. La fortune de cet homme ne fait pas de grands *progrès* à la Cour. *Non multum proficit.* Dans ce dernier ſiecle on a fait de grands *progrès* dans la Phyſique. La réformation fit de grands *progrès* en peu de tems. Ceux qui n'ont que des penſées d'ambition, ne cherchent à faire des *progrès* dans l'eſtime du Prince, que pour en faire dans la fortune. S. ÉVR. Si la naiſſance de l'amour eſt tumultueuſe, ſes *progrès* ne le ſont pas moins. ID. L'amour eſt obligé de décliner quand il a fait trop de *progrès.* ID.

Eſt-ce donc là, Madame,
Tout le progrès *qu'Achille a fait deſſus votre âme?* RACIN.

PROGRÈS, ſe dit auſſi en termes de Muſique ; lorſque les notes procédent par des intervalles déſagréables & défendus ; cela s'appelle mauvais *progrès. Mala progreſſio, malus inceſſus.*

PROGRÉSSIF. adj. m. qui ſe dit en cette phraſe : Mouvement *progreſſif*, qui tranſporte d'un lieu à un autre. *Motus progreſſivus, localis.*

PROGRÉSSION. ſ. f. Qui porte en avant. *Inceſſus, progreſſio.* Les animaux ont un mouvement de *progréſſion*, par lequel ils marchent, ils ſe portent d'un lieu en un autre.

PROGRÉSSION, ſe dit auſſi de la proportion arithmétique, qui n'eſt autre choſe que pluſieurs nombres de ſuite qui ont entre eux les mêmes intervalles ou différences, enſorte qu'ils diminuent ou augmentent également. *Progreſſio arithmetica.* Comme, 2. 4. 6. 8. ſont une *progréſſion* arithmétique, parce qu'ils différent également de deux : 3. 6. 9. 12. pareillement, parce qu'ils différent tous de trois, &c. ce qui ſe dit tant en montant qu'en deſcendant : excepté que la *progréſſion* arithmétique peut augmenter à l'infini : mais non pas diminuer. Lorſque les termes de la *progréſſion* ſont continuellement proportionels, comme 1. 2. 4. 8. 16. 32. alors la *progréſſion* s'appelle *Géométrique.*

Ce mot vient du Latin *progreſſio.*

PROHIBER. v. act. Défendre. *Prohibere, vetare.* Il n'a d'uſage qu'en termes d'Egliſe & de Pratique. C'eſt une nullité en un mariage, quand il eſt fait ſans diſpenſe, dans un degré *prohibé* par l'Egliſe. Il y avoit pluſieurs viandes que la Loi ancienne avoit étroitement *prohibées. Prohiber* la traite des blez. *Prohiber* le port d'armes. Cela eſt *prohibé* par les Ordonnances. Un fideicommis eſt nul, lorſqu'il eſt fait en faveur de la perſonne *prohibée* par la Loi.

PROHIBITION. ſ. f. Défenſe. *Prohibitio, inhibitio.* La *prohibition* de la Loi eſt ce qui fait le péché. Un Teſtateur légue ſouvent

vent avec *prohibition* d'aliéner. Un pere fait une *prohibition* à ſon fils de ſe marier avec une telle perſonne. Ce mot n'eſt guère en uſage que dans l'Egliſe & le Palais.

PROJECTION. Terme de Fondeur. Jet de métal en ſable, en cire, &c. *Projectio.* Le Fondeur a été heureux en la *projection* de cette ſtatuë, de cette médaille, de ce miroir.

PROJECTION, en termes de Géographie & de Perſpective, eſt une certaine vuë ſelon la ſituation des corps, dont on trace la deſcription ſur un plan, tels qu'ils paroîtroient, ſi l'œil étoit placé en un certain point. *Projectio.* Ainſi on appelle *projection*, la maniere de tracer ſur un plan les Mappemondes ſuivant une certaine vuë, & ſituation des paralleles & des méridiens. La *projection* ordinaire eſt celle de la ſphere droite, où le premier méridien ſert d'horiſon, où tous les autres meridiens coupent les poles en lignes obliques. L'autre *projection* eſt celle où l'équateur ſert d'horiſon, le pole eſt au centre, les méridiens ſont décrits par les rayons du cercle, & les paralleles par des cercles concentriques. Elle repréſente la ſphere parallele.

PROJECTION, en termes de Chymie, ſe dit d'une certaine poudre chimérique, que des Charlatans diſent avoir la vertu de changer une grande quantité de métal imparfait, comme le plomb & le cuivre, en un plus parfait, comme l'or & l'argent pour peu qu'on y en jette parmi. *Projectio.*

On appelle auſſi *projection* en termes de Pharmacie, une préparation qui ſe fait de quelques ſubſtances, en jettant à differentes repriſes dans un creuſet poſé ſur un feu violent, quelques drogues convenables au deſſein de l'Artiſte. *Projectio, projectura.*

PROJECTURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des ſaillies & avances que font les corniches & autres membres des bâtimens. *Projectura proædificata.*

PROIÈRE. ſ. f. Vieux mot. Priere. BOREL. *Oratio, precatio.*

PROJET. ſ. m. Deſſein; entrepriſe qu'on médite. *Conſilium, inſtitutum.* Les hommes ont toujours l'eſprit plein de vains *projets.* Méditer de vaſtes *projets.* S. ÉVR. Le *projet* de faire une ſtatuë du mont Athos étoit bien viſionnaire. Les particuliers font divers *projets* pour leur fortune. Combien de *projets* contraires forment l'homme pour établir ſes affaires, & ſon repos. M. ÉSP. A nous voir faire de ſi longs *projets* de fortune, on diroit que nous nous croyons immortels. FLÉCH. Un incident renverſa en un moment tous ces grands *projets* de fortune. ID. On ne punit pas un ſimple *projet*, ou le deſſein d'un crime, quand on ne s'eſt pas mis en état de l'éxécuter.

On dit en Peinture d'une figure croquée, que ce n'eſt qu'un ſimple *projet. Simplex delineatio, deſignatio.* Un Auteur dit auſſi, qu'il a fait le *projet* d'un ouvrage, d'une Tragédie; quand il en a fait ſimplement le plan & la diſtribution.

Platon s'eſt au projet *ſimplement arrêté,*
Quand de ſa République il a fait le traité. MOL.

PROJET, ſe dit auſſi d'un mémoire en détail, de ce qu'il faut pour l'éxécution de quelque affaire. *Deſignatio, informatio, adumbratio, delineatio.* J'ai dreſſé un *projet* de ce contrat. J'ai fait un *projet* de compte de notre ſociété.

PROJETER. v. act. Préméditer; former, faire quelque deſſein, quelque entrepriſe. *Meditari, cogitare, animo deſtinare.* Alexandre avoit *projeté* la conquête du monde. On avoit *projeté* depuis long tems la jonction des mers; ce qui n'a pû s'éxécuter que de notre tems. Cet homme a *projeté* de marier ſa fille avec un tel. Il a *projeté* d'acheter une telle terre. Ses ennemis avoient *projeté* de l'aſſaſſiner. On n'éxécute pas tout ce qu'on *projete.* Ils réſolurent d'éxécuter le deſſein qu'ils avoient *projeté.* VAUG. Vous conſeillez-vous ſur cette immortalité que nous avions *projeté* de vous donner? VOIT.

PROJETER. Terme de Chymie. C'eſt faire la projection de quelque matiere. CHARAS. *Projicere.*

PROIEZ. ſ. f. Vieux mot. Butin. BOREL. Proye. *Præda.*

PROISIÉ, ÉE. Vieux adj. Priſé, preux. BOREL.

PROLABIA. Devant des lévres. Terme d'Anatomie. Les parties avancées des lévres s'appellent *prolabia.* DIONIS. Ce mot eſt Latin.

PROLATION. Terme de Muſique. Voyez ROULEMENT; c'eſt la même choſe.

PROLÉGOMÈNES. ſ. m. plur. Diſcours; ou Traitez préparatifs qui contiennent les choſes dont il faut inſtruire un lecteur, afin qu'il puiſſe mieux entendre quelque livre, ou quelque ſcience, pour en faire bien ſon profit. *Prolegomena.* La plupart des ſciences demandent quelques inſtructions, ou *prolégomenes.*

PROLÉPSE. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on prévient ce que les adverſaires pourroient objecter. *Prolepſis.* Par éxemple, Quelqu'un me dira peut-être, &c.

PROLEPTIQUEMENT. adv. Par prolepſe, par anticipation. *Proleptice, per prolepſim.* Parler *proleptiquement.* CHAST. *Martyr.* T. I. p. 287. Cet Auteur a fait ce mot; je ne voudrois point m'en ſervir.

PROLIFIQUE. adj. f. Terme de Médecine. Qui a les qualitez propres pour engendrer. *Prolificus.* Les Médecins prétendent connoître quand la ſemence eſt *prolifique.* Tous les hommes n'ont pas la vertu *prolifique.* Au reſte, je vous aſſure qu'il poſſéde en un degré louable la vertu *prolifique*, & qu'il eſt du tempérament qu'il faut pour engendrer & procréer des enfans bien conditionnez. MOL.

PROLIXE. adj. m. & f. Trop long; ennuyeux. *Longior, prolixior.* Il ſe dit des diſcours, des harangues, & de ceux qui les font. Cet homme eſt trop *prolixe* en ſes diſcours, en ſes raiſonnemens. Le vice de Gaſſendi, c'eſt d'avoir été trop diffus, trop *prolixe*, d'avoir traité les matieres trop au long. Ce traité eſt trop *prolixe*, trop ennuyeux.

PROLIXEMENT. adj. Diffuſément, avec trop d'étenduë. *Prolixè, fuſiùs.* Il faut affecter un ſtile ſerré, & ne pas écrire trop *prolixement.*

PROLIXITÉ. ſ. f. Longueur. *Prolixitas.* Quand on parle avec *prolixité*, on ennuye, quelque bonnes choſes qu'on diſe. Ces harangues en forme à la tête d'une armée, & ces délibérations d'une ennuyeuſe *prolixité* qui ſe font ſur les affaires dont on parle, ne ſont plus d'uſage dans les hiſtoires bien ſenſées. LE P. RAP.

PROLOGUE. ſ. m. Récit qu'on faiſoit autrefois au devant des Comédies, tant de vive voix, que par écrit, pour avertir les ſpectateurs, ou les lecteurs, du ſujet de la piéce, & leur en faciliter l'intelligence; ou quelquefois pour faire l'apologie de l'Auteur. *Prologus.* On appelloit même *Prologue* l'Acteur qui le récitoit. Il y a de fort plaiſans *prologues* dans les Comédies de Luigi Grotto, Ciéco d'Hadria. Les Anciens faiſoient des *Prologues*; les Modernes en ont perdu l'uſage.

On fait encore des *prologues* en quelques ſpectacles, mais ils ne regardent guere le ſujet de la piéce. Le *Prologue* de l'Amphytrion de Moliere, les *Prologues* des Opera, ſont des fictions qu'on fait pour parler à la louange du Roi, ou d'autres choſes agréables. *Proloquia.*

PROLOGUE, ſignifie quelquefois dans le diſcours ordinaire, Préface, préambule. *Proœmium, præfatio.* Il m'a fait un long *prologue.* Je vous prie, parlons ſans *prologue*, allons au fait. De ſes rares vertus il te fait un *Prologue.* BOIL.

PROLONGATION. ſ. f. Augmentation de la durée de quelque choſe. *Prorogatio, productio, prolongatio.* On obtient aiſément une *prolongation* de délai pour faire une preuve, une enquête. Le régime ſert beaucoup à la *prolongation* de la vie.

PROLONGER. v. act. Allonger; rendre la durée d'une choſe plus longue. *Prorogare, producere, protendere, trahere.* L'on a *prolongé* le tems de ſon éxil, on ne l'a point rappellé à la Cour. Les débiteurs *prolongent* tant qu'ils peuvent la pourſuite d'un décret, pour jouir toujours de leur terre. Quelques Chirurgiens *prolongent* les maux qu'ils pourroient guérir promtement. JESUS-CHRIST *prolongea* les jours du Lazare par un miracle. *Prolonger* ſa vie. ABL. *Prolonger* ſes malheurs. RAC. On dit en Géométrie, *prolonger* une ligne: pour dire, la faire aller plus avant.

PROLONGER, en termes de Marine, c'eſt avancer ſon navire contre un aûtre, & le mettre côte à côte, flanc à flanc, ou vergue à vergue, enſorte que ſi leurs vergues étoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne. *Latus navis alterius navis lateri adjungere.*

PROLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prorogatus, productus.*

PROLUSION. ſ. f. Ce mot n'eſt en uſage que pour quelques ouvrages que l'on fait avant un aûtre, comme des préludes, pour s'éxercer. *Prolufio.* Dioméde appelle *prolufions*, le *Culex* de Virgile & ſes autres opuſcules; parcequ'il les fit avant ſes grands ouvrages. Les *prolufions* de Strada ſont des ouvrages fort ingénieux. M. Huet ſçait les *prolufions* de Strada par cœur.

PROM, ou PRON. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Pronum.* Elle eſt ſur la riviere de Ménan, au nord de la ville d'Ava, & elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & qui dépend du Roi d'Ava. MATY.

PROME CONDE. ſ. m. Dépenſier. *Rabelais.* BOREL. *Promus condus.*

PROMENADE. ſ. f. Lieu où l'on ſe promene. *Ambulatio, deambulatio.* Les Cours, les Tuilleries ſont d'agréables *promenades.* Le cœur de Paris eſt fort loin des *promenades.*

On dit hyperboliquement, pour témoigner qu'un lieu n'eſt pas fort éloigné, que ce n'eſt qu'une *promenade.* Ce Marchand va tous les ans en Eſpagne, ce n'eſt pour lui qu'une *promenade.*

PROMENADE, eſt auſſi l'action de ſe promener. *Deambulatio.*

Allons faire un tour de *promenade*. Il eſt allé faire une petite *promenade* juſqu'en Flandres.

PROMENER. v. act. Qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & qui devient alors un de ces verbes que l'Académie appelle neutres-paſſifs. *Ambulare, deambulare.* Marcher ſans autre deſſein que de faire éxercice pour le plaiſir, ou pour la ſanté. Il faut *promener* un cheval échauffé, avant que de le mener boire. Il ſe *promene* dans ſa chambre après le repas. Il s'eſt allé *promener* aux Tuilleries. Il ſe *promenoit* à grand pas en rêvant, en faiſant des vèrs. Une nourrice *promene* ſon enfant pour l'empêcher de crier.

On dit au Manége, *Promener* un cheval ſur le droit; pour dire, le faire marcher ſur une ligne droite. *Equum agere, ducere ad dextram.* Le *promener* ſur les voltes, entre deux talons, la tête & les hanches dedans; pour dire, le faire marcher de côté entre deux lignes.

PROMENER, ſignifie auſſi, Prendre l'air de la campagne ſoit à cheval, ſoit en carroſſe. *Circumagere, circumducere.* Les femmes aiment fort qu'on les mene *promener* au Cours, aux villages circonvoiſins. Il eſt monté à cheval pour s'aller *promener* à deux ou trois lieuës.

PROMENER, ſignifie auſſi, Aller en divers lieux pour voir quelque choſe de nouveau, pour voyager. *Peragrare, perigrinari.* Un Provincial *promene* ſa femme par tous les endroits de la ville, pour lui en faire voir les ſingularitez. On a envoyé ce jeune homme ſe *promener* en Italie, en Flandres pendant un an. Ce Voyageur s'eſt bien *promené* dans le monde, dans l'Orient.

PROMENER, ſe dit auſſi en un ſens contraire; pour dire, Donner de la peine, chaſſer, maltraiter. *Inquietare, negotium facesſere, moleſtiam creare.* Ce pauvre homme a un procès contre un Chicaneur qui le fait bien *promener*, qui le fait bien aller & venir. Ce laquais vous ſèrt mal, il faut l'envoyer *promener*, le chaſſer. Il m'a fait une propoſition peu honnête, je l'ai bien envoyé *promener*, je l'ai bien rembarré. *Retundere, refellere.*

On dit auſſi, qu'on a envoyé *promener* quelqu'un, lorſqu'on l'a éxilé de la Cour, qu'il a été relégué en quelque lieu.

PROMENER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Parcourir, jetter la vûë, & porter ſes penſées de divers côtez. *Circumſpicere.* Quand un Philoſophe rêve, il *promene* ſon éſprit, ſon imagination, ſur tous les êtres de la nature. Le Prince *promenoit* ſes yeux ſur toutes les belles de l'aſſemblée. Quand une profonde paix regne ſur la mer, n'y a-t-il pas beaucoup de plaiſir à *promener* ſes regards ſur une étenduë ſi vaſte & ſi unie? Bouh. Platon ſçait égayer ſes Lecteurs en les *promenant* à droit & à gauche. Dac.

On dit proverbialement à un homme qu'on chaſſe, ou qu'on mépriſe, Va te *promener*, tu auras des chauſſes. *Vade deambulatum.*

Ce mot vient du Latin *prominare.* Ménage.

PROMENÉ, ÉE. part. paſſ. *Ambulatus, deambulatus.*

PROMENOIR. ſ. m. Lieu propre pour ſe promener, où l'on a accoutumé d'aller à la promenade. *Ambulacrum, vel ambulatorium. Promenoir* tient plus de l'art que promenade, qui ſuppoſe quelque choſe de plus naturel. Tout étoit grand dans les édifices de Salomon: les veſtibules, les *promenoirs.* Boss. L'agrément de cette ville, c'eſt qu'il y a alentour de beaux *promenoirs.* Proche des Théâtres il y avoit des *promenoirs* publics. Ab. de Vit. Elle voulut aller voir les *promenoirs*, en attendant l'heure du ſoupé. Voit. Les ombrages des *promenoirs* ſont toujours rafraîchis par l'aile du Zéphire. Sar.

PROMESSE. ſ. f. Aſſurance; Éſpérance qu'on fait concevoir à quelqu'un de faire, ou de donner quelque choſe. *Promiſſum, promiſſio, pollicitatio.* Un honnête homme ne manque point à ſa *promeſſe. Promiſſo ſtare.* Dieu a voulu intereſſer l'amour propre par des *promeſſes* auſſi bien que par des menaces. Abl. Ne vous laiſſez pas ſéduire ni éblouir par les vaines & trompeuſes *promeſſes* du monde. Boss. Une *promeſſe* injuſte n'emporte point d'obligation. Le Ch. de M. Un Courtiſan habile ne ſe fie point aux *promeſſes* de la Fortune, & ne veut point que ſon bonheur dépende de ſes caprices. M. Ésp.

L'ambitieux courbé, ſous le fardeau des ans,
De la Fortune encor écoute les promeſſes. Des-Houl.

Eſt-il juſte après tout qu'un Conquérant s'abaiſſe,
Sous la ſervile loi de garder ſa promeſſe? Racine.

PROMESSE, ſignifie encore plus expreſſément un engagement, une convention. *Conventio, pactum.* On vend un héritage avec *promeſſe* de garantir, fournir & faire valoir, quoiqu'on obmette cette clauſe, on eſt toujours garant de ſes faits & *promeſſes. Mancipio dare.* On n'eſt point recevable à faire preuve par témoins d'une *promeſſe verbale de mariage.* Il eſt défendu à tous Notaires de recevoir, & à tous Prêtres d'éxiger des perſonnes qu'ils fiancent, des *promeſſes de mariage* par paroles de préſent.

PROMESSE, eſt auſſi une reconnoiſſance ſous ſeing privé de quelque dette, ou convention qu'on a faite. *Præs.* Les *promeſſes* ne portent point d'hypothéque juſqu'à ce qu'elles ſoient reconnuës.

PROMÉTHÉE. Les Aſtronomes donnent ce nom à l'une des 21 conſtellations ſeptentrionales. *Prometheus.* Elle eſt compoſée de 28 étoiles. Six de la troiſiéme, 17 de la quatriéme, 2 de la cinquiéme, & 3 de la ſixiéme grandeur. On l'appelle auſſi *Hercule*, ou *Engonaſis.*

PROMÉTHÉE. ſ. f. Herbe. *Herba Promethea.* C'eſt une plante célébre chez les Anciens. Voici ce que l'on trouve de ſes vertus, du lieu où elle ſe trouvoit, de ſa fleur & de ſa racine. Apollonius de Rhodes, L. III. *de l'expédition des Argonautes*, v. 843. & ſuiv. dit qu'elle rendoit invulnérable, & préſervoit de l'action même du feu. Plutarque, ou l'Auteur du L. περὶ ποταμῶν, qu'on lui attribuë, raporte d'après Cléanthes, que Médée s'en étoit ſervie. Valerius Flaccus, au L. VII. *des Argonautes*, v. 355. dit qu'elle s'en ſervoit ſouvent. Il ajoute, que cette plante étoit toujours verte, *Immortale virens*, & qu'elle ſoutenoit les coups & les feux de la foudre ſans en être endommagée. *Stat fulmina contra ſanguis, & in mediis floreſcunt ignibus herba.* Si l'on en croit Properce, elle guériſſoit de l'amour. L. I. Éleg. XII. v. 8. & 9. Cette herbe, au raport des Auteurs que j'ai citez, Cléanthes, Apollonius Rhodius, v. 850. & Properce, naiſſoit dans les montagnes où *Prométhée* fut attaché, c'eſt-à-dire, ſur le mont Caucaſe; ſa fleur, ſuivant la déſcription qu'en fait Apollonius Rhodius, v. 853. étoit longue d'une coudée, portée ſur deux tiges, & reſſembloit au *crocus* de Corcus fort éſtimé dans l'antiquité. Pour ſa racine, le même Apollonius, v. 855. raporte qu'elle reſſembloit à de la chair récemment coupée, & qu'elle étoit pleine d'un ſuc noir, tel que celui du hêtre des montagnes. Enfin Séneque, v. 705. & les Auteurs que j'ai citez, font entendre que cette herbe naiſſoit des goutes de ſang qui degoutoient des morceaux du foie de *Prométhée* que le corbeau emportoit. Quoique tout ce récit ſoit plein de fable, il peut avoir quelque fondement: il y avoit peut-être ſur le Caucaſe quelque ſimple qui avoit des vertus particulieres, non pas cependant telles que ces Poëtes le diſent.

Les Grècs l'appelloient προμήθειον, du nom de *Prométhée*, Προμηθεύς.

PROMÈTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui promet beaucoup, & légérement: qui tient peu de choſe. *Largiloquus polliciter.* On ne ſe doit guère fier à ces grands *promeſteurs.* Les Muſes ſont de grandes *promeſteuſes.* Mol. Cela n'eſt bon que dans le ſtile familier.

PROMÈTRE. v. act. *Je promets, tu promets, il promet, nous promettons. Je promettois. Je promis. J'ai promis. Je promettrai. Que je promiſſe.* S'engager; aſſurer; faire éſpérer quelque choſe à quelqu'un; s'obliger à donner, ou à faire quelque choſe. *Promittere, polliceri.* Il ne regarde que le futur: & l'on ne doit point dire, en affirmant une choſe paſſée, je vous *promets* que cela eſt éxécuté. Refl. Dieu a *promis* ſon Paradis aux Juſtes. Ce n'eſt pas tout que de *promettre*, il faut tenir. Les Charlatans *promettent* beaucoup: & ne tiennent rien. Je vous *promets* que cet homme, étant auſſi ſincère qu'il eſt, ne vous trompera point. *Promettez* long tems, pour attacher les gens par l'éſpérance; car vous devez plus attendre d'elle, que de la reconnoiſſance. S. Évr. Si la choſe n'eſt pas juſte, diſoit un Roi de Sparte, je ne l'ai pas *promiſe.* Le Ch. de M. Nous *promettons* ſelon nos éſpérances, & nous tenons ſelon nos craintes. Roche.

Avant que de promettre *il faut du jugement,*
Et quand on a promis, *il faut de la mémoire.*
Dacilli.

Les Notaires mettent dans tous leurs actes cette clauſe, *Promettant*, obligeant, renonçant: qu'ils étendent beaucoup, quand ils les groſſoyent. *Pollicens, obſtringens, renuntians.* On dit auſſi, *promettre* une fille en mariage.

PROMETTRE, ſe dit auſſi figurément des ſignes ou apparences ſur leſquelles on forme quelque conjecture. *Polliceri.* Son cœur ne vous tiendra pas tout ce que ſes yeux vous *promettent.* Mol. Saturne dans la maiſon de la mort *promet* une mort prompte, ou funeſte. Cette diſpoſition du ciel nous *promet* du beau tems. Ce jeune Prince *promet* beaucoup, il donne de grandes éſpérances. La campagne nous *promet* bien des fruits cette année.

PROMETTRE, s'emploie quelquefois avec le pronom perſonnel, & alors

& alors il ſignifie, Croire, eſpérer. *Credere, ſperare.* Il ſe *promet* bien d'avoir ſa revanche de cet affront. Il ſe *promettoit* de couvrir le deshonneur de ſa fille. PAT. Je m'étois *promis* qu'à ma conſidération, vous voudriez lui accorder cette grace. Je me *promets* tout de votre bonté.

PROMETTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Polliceri.* Il ne nous *promet* pas poires molles. Il nous a *promis* plus de beurre que de pain. Il ne ſera pas ſi méchant qu'il a *promis* à ſon Capitaine. Il nous a *promis* monts & merveilles. Choſe *promiſe* eſt dûë. Il ſe ruine à *promettre*, & s'acquite à ne rien tenir.

PROMIS, ISE. part. paſſ. & adj. Une fille *promiſe*, eſt une fille accordée en mariage. *Promiſſa, ſponſa.* Il ne faut pas manquer à la foi *promiſe*.

PROMISSION. ſ. f. Terme de l'Écriture, qui ſe dit de la terre que Dieu avoit promiſe à Abraham & à ſa poſtérité. *Terra promiſſa, vel promiſſionis.* De tous les Hébreux qui ſortirent d'Égypte, il n'y eut que Joſué & Caleb qui entrerent en la terre de *promiſſion*. Le lait & le miel couloient dans la terre de *promiſſion*. Monconis dit qu'il n'y a plus de veſtiges de la terre de *promiſſion*. Tout le pays eſt ſec, affreux & infertile.

On appelle figurément un pays gras & abondant, une Seigneurie où il y a de toutes choſes néceſſaires à la vie, où les richeſſes abondent, Un pays, une terre de *promiſſion*. On dit auſſi que le pays de Cocagne eſt un pays de *promiſſion*. *Terra fœcunda, ferax, fertilis, abundans.*

PROMONTOIRE. ſubſt. m. Terme de Géographie. C'eſt une pointe de terre, ou de rocher qui avance dans la mer. *Promontorium.* En termes de Marine on l'appelle *cap*. Le cap de Bonne-Eſpérance eſt le *promontoire*, la pointe de terre la plus avancée vers le midi.

PROMOTEUR. ſ. m. Eccléſiaſtique qui eſt la partie publique dans une Cour Eccléſiaſtique, en une Aſſemblée du Clergé, en un Concile, en une Chambre des Décimes, en une Officialité. *Promotor, ſyndicus, procurator.* Il requiert pour l'intérêt public, comme le Procureur du Roi dans les Cours Laïques. Par éxemple, il fait informer d'office contre les Eccléſiaſtiques qui ſont en faute, & pour maintenir les droits, les libertez & les immunitez de l'Égliſe. Il a ſoin de faire maintenir la diſcipline Eccléſiaſtique, de faire punir & de ranger les déſobéïſſans à leur devoir. FÉVRET. Dans les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, le *Promoteur* étoit chargé particuliérement de dénoncer les hérétiques, ou les ſuſpects d'héréſie: ce qui étoit capable de cauſer bien des troubles dans l'Égliſe. Dans quelques Coutumes, comme en celle de Senlis, on appelle auſſi *Promoteur*, le Procureur de la Seigneurie temporelle.

Le *Promoteur* des Maîtres d'École de Paris: c'eſt celui qui interroge, met en poſſeſſion, & viſite les Maîtres d'École, pour voir s'ils font leur devoir, & en faire ſon raport au Chantre. *Promotor, ſyndicus promovens.*

PROMOTEUR, ſe dit auſſi de celui qui eſt auteur, qui eſt cauſe de quelque action. *Motor, promovens.* On a bien puni cet aſſaſſinat ſur un des complices, mais on ne tient pas celui qui en eſt l'Auteur, le *promoteur*.

PROMOTION. ſ. f. Élevation à certains titres ou dignitez Eccléſiaſtiques. *Promotio.* Le Pape a fait une *promotion* de Cardinaux. Depuis ſa *promotion* aux Ordres, à l'Épiſcopat.

PROMOUVOIR. v. act. (Il n'a guère d'uſage qu'à l'infinitif, & dans les tems formez du participe.) Élever à quelque dignité Eccléſiaſtique. *Promovere, efferre.* Il eſt en âge d'être *promu* aux Ordres ſacrez. Il tâchera de ſe faire *promouvoir* aux premiers Quatre-tems. Un tel Prélat s'attend d'être *promu* au Cardinalat à la premiere promotion.

PROMOUVOIR, ſignifie auſſi, Procurer l'avancement ou l'avantage de quelque choſe. *Promovere.* Le Roi François I. employa tous ſes ſoins pour *promouvoir* & cultiver les Lettres en France.

PROMEU, ou PROMU, UE. part. paſſ. & adj. *Promotus, elevatus.* On dit qu'un homme eſt *promu per ſaltum*, quand il a été *promu* à quelque Ordre ſupérieur en paſſant par deſſus un inférieur, comme ſi un Sou-Diacre eſt fait Prêtre ſans avoir paſſé par le Diaconat.

PROMPT, PROMTE. adj. Qui eſt prêt à faire quelque choſe ſans tarder, qui l'éxécute ſur le champ. *Promptus, diligens, celer.* Ce Général voyant ſes troupes *promtes* à bien faire, donna l'aſſaut. Les ſoldats doivent être *promts* à obéïr. Cet ami eſt *promt* à ſervir, *promt* à tout faire, complaiſant. Ce Courier eſt *promt*, c'eſt-à-dire, fait grande diligence.

On dit auſſi, que du vin eſt *promt* à boire; pour dire, qu'il eſt en état d'être bu. *Vinum potabile.*

PROMPT, ſe dit auſſi de ce qui ſe paſſe vîte, & ſoudainement. *Celer.* Cela eſt *promt* comme un éclair, *promt* comme la foudre, *promt* comme le vent. Un *promt* mouvement ſe dit d'un mouvement ſubit, & non prémédité.

PROMPT, ſe dit auſſi en choſes morales. C'eſt un eſprit *promt* & vif, qui conçoit aiſément les choſes, qui a la repartie *prompte*, qui fait des impromptus. *Promptus, alacer, ſubitus.* On dit qu'un homme eſt *promt*, qu'il prend feu aiſément, qu'il ſe met d'abord en colere. On le dit auſſi de celui qui interrompt, & qui veut toujours parler. On dit auſſi qu'un homme a la main *prompte*, quand il frape pour la moindre choſe qu'on lui dit. Elle tend une main *promte* à me ſoulager. RAC. L'Écriture a dit, L'eſprit eſt *prompt*, mais la chair eſt infirme.

PROMPTEMENT. adv. En diligence. *Promptè, extemporè, celeriter.* Il faut faire partir un Courier *promtement*. Il faut courir *promtement* au remède. On a expédié *promtement* ce criminel.

PROMPTITUDE. ſ. f. Viteſſe, diligence. *Celeritas, velocitas.* Un navire, à pleines voiles, avec bon vent, va avec une grande *promtitude*. Ce Copiſte écrit avec une grande *promtitude*. Il faut que les eſprits animaux ſe meuvent avec une grande *promtitude* pour obéïr à tous les mouvemens des habitudes acquiſes.

PROMPTITUDE, ſe dit auſſi de la vivacité de l'eſprit, de l'agitation des humeurs. *Ingenii acumen, perſpicacitas.* Il a répondu avec une grande *promtitude*, une grande préſence d'eſprit. Il faut pardonner à la *promtitude* de cet homme-là: quand la *promtitude* eſt paſſée, c'eſt le meilleur homme du monde. La *promtitude* à croire le mal, ſans l'avoir aſſez éxaminé, eſt un effet de la pareſſe; on ne veut pas ſe donner la peine d'éxaminer. ROCHEF.

PROMPTUAIRE. ſ. m. Se dit en cette phraſe. Un *Promptuaire* du Droit, un texte, un abrégé du Droit. *Promptuarium, textus.*

PROMYLÉE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe de l'Antiquité païenne. *Promylæa.* C'étoit la Déeſſe des Meules.

PRONATEUR. adj. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles du rayon, qui font que la paûme de la main regarde en bas: l'un ſe nomme le *rond*, & l'autre le *quarré*.

Ce mot vient du Latin *pronus, qui panche ſur le devant.* Le rayon a deux autres muſcles qu'on appelle *ſupinateurs*, qui lui font faire un mouvement oppoſé.

PRONATION. ſ. f. Terme d'Anatomie. *Motus quo manus fit prona.* Le rayon fait deux ſortes de mouvemens, l'un que l'on nomme de *pronation*, & l'autre de ſupination; le premier, ou la *pronation* ſe fait, quand la paûme de la main regarde en bas. Deux muſcles font la *pronation*, qui ſont le rond & le quarré. DIONIS.

PRÔNE, PRÔNER. Voyez PROSNE, PROSNER, &c.

PRONOM. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une partie d'oraiſon, qui ſe met au lieu du nom. *Pronomen.* Il y a quatre ſortes de *pronoms, perſonnels, relatifs, poſſeſſifs & démonſtratifs.* Les perſonnels ſont, *je, tu, il, moi, toi, lui*, au plurier, *nous, vous, eux.* Les relatifs, *qui, lequel, laquelle.* Poſſeſſifs, *mon, ton, ſon, mien, tien, ſien, notre, votre, leur.* Les démonſtratifs, *celui, ceux*, &c. Comme il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, on a inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, & on les a appellez *pronoms*. Il y a un *pronom* qu'on nomme réciproque; c'eſt-à-dire, qui rentre dans lui-même. Caton *ſe* tua pour ne point ſurvivre à la liberté de la République. Les *pronoms me, te, ſe*, ne ſe mettent jamais qu'avant le verbe; ainſi quand le verbe eſt à l'impératif, il faut mettre, *moi:* menez-moi. M. Vaugelas en cherchant la raiſon pourquoi on dit menez-*l'y*, & non pas, menez-*m'y*, n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie. Mais il n'a pas pris garde que *moi* ne ſe peut apoſtropher. Dans le *pronom, il*, le génitif, le datif, & l'ablatif ne ſe doivent dire ordinairement que des perſonnes. On ne dit point en parlant d'une maiſon, je *lui* ai ajouté un pavillon, il faut dire, *j'y* ai ajouté un pavillon. VAU. CORN.

PRONONCER. v. act. Articuler; proférer diſtinctement quelque choſe; en exprimer le ſon. *Pronunciare, proferre diſtinctè.* Les gens qui begayent, qui parlent gras, qui brédouillent, ne *prononcent* pas bien leurs mots. Il y a des lettres que certains peuples ne ſçauroient jamais bien *prononcer*. Il faut que les Prêtres *prononcent* les paroles ſacramentalles. En toutes les langues il y a des mots qu'on écrit d'une façon, & qu'on *prononce* de l'autre. Les François, les Allemans, les Anglois *prononcent* le Latin très-différemment. Scaliger raporte qu'un Irlandois lui ayant fait un compliment en Latin, il le *prononça* d'une maniere que Scaliger ne l'entendant point, répondit, qu'il n'entendoit point l'Irlandois.

PRONONCER, ſignifie auſſi, Décider avec autorité. *Decidere, pronuntiare, decernere.* Quand l'Égliſe a *prononcé* ſur une queſ-

tion, il n'en faut plus douter, c'eſt un article de foi. On a ouï les Avocats, il ne reſte qu'à *prononcer*. Le Préſident a *prononcé* l'arrêt de mort. On a envoyé le Greffier *prononcer* à ce criminel ſon arrêt. Comme il étoit le chef de la juſtice, il préſidoit, & on *prononçoit* en ſon nom. PAT. Quand on a omis à *prononcer* ſur un chef compris dans les réglemens d'un procès, c'eſt un moyen de requête civile. On *prononce* au prône des excommunications contre les Sorciers, Devins, &c. Un Amant dit auſſi, que ſa Maîtreſſe a *prononcé* l'arrêt de ſon trépas, quand elle l'a éloigné, ou chaſſé.

PRONONCER, ſignifie auſſi quelquefois ſimplement, Donner ſon avis. *Opinari vel conſilium dare.* Un homme prudent ne ſe hâte pas de *prononcer* ſur les queſtions qu'on lui fait. *Prononcez* hardiment, dites votre opinion.

PRONONCER, ſignifie auſſi, Réciter en public. *Publicè dicere, enuntiare.* Ce diſcours a été *prononcé* devant le Roi. Harangue *prononcée* devant l'Aſſemblée du Clergé. C'eſt un grand avantage que de ſçavoir bien *prononcer* un diſcours. La plupart de ceux qui ſe deſtinent à parler en public, ne cultivent point aſſez l'art de *prononcer*. De cent Prédicateurs, à peine en trouve-t-on trois ou quatre, qui *prononcent* les choſes, comme la nature voudroit qu'on les *prononçât*. Si la nature n'étoit point gâtée par une mauvaiſe éducation, on n'auroit pas la peine d'apprendre à *prononcer*, puiſque l'on *prononceroit* naturellement comme il faut.

PRONONCER, en termes de Peinture ſignifie, Bien marquer & diſtinguer quelque partie d'un tableau, & la faire connoître par le pinceau avec la même force, & la même netteté qu'on le feroit, en *prononçant* des paroles. *Diſtribuere, diſtinguere.* Ainſi on dit, *prononcer* un bras, une main, une épaule, un genou; pour dire, les ſpécifier, débrouiller, &c.

PRONONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pronunciatus.* Une partie bien *prononcée*. Cette expreſſion dans ce ſens eſt un peu métaphorique.

On dit proverbialement & ironiquement à celui qui a dit ſon avis mal-à-propos ſur quelque choſe; voilà Monſieur qui a *prononcé* ſa ſentence.

PRONONCIATION. ſ. f. Diſtincte articulation des mots & des lettres. *Pronunciatio, denunciatio.* La plus difficile partie des langues, c'eſt d'apprendre la *prononciation*. On ne peut apprendre la vraie *prononciation* d'une langue que dans le pays où on la parle. C'eſt une choſe bizarre & particuliere, ſur tout à la langue Françoiſe, que la plupart des mots ont deux differentes *prononciations:* l'une pour la proſe commune, & pour le diſcours ordinaire, & l'autre pour les vers. Mais il eſt impoſſible d'en marquer toutes les régles. Par éxemple, la proſe néglige la *prononciation* des *s* finales du plurier, & les *t* de la troiſiéme perſonne du plurier des verbes, & pluſieurs autres conſones finales, même devant les voyelles. Mais en vers on prononce tout. A quoi bon réveiller mes Muſes endormies? BOIL. Il faut prononcer l'*s* finale de *Muſes*. Mille & mille douceurs y ſemblent attachées. CORN. Il faut prononcer le *t* du mot *ſemblent*. Mais en proſe on ne les prononceroit point. On adoucit encore la *prononciation* de beaucoup de mots en proſe: on prononce *craire*, pour *croire*; *Français*, pour *François*. Mais en Poëſie l'on rétablit la véritable *prononciation*, & on prononce *croire* pour le faire rimer avec *gloire*. Remarquez encore que les conſones finales des articles, des pronoms, des adjectifs, & de quelques propoſitions ſe prononcent différemment devant les voyelles ſelon l'arrangement de la phraſe. Par éxemple, *il a été*, on prononce l'*l* de *il: vous irez*, on pronoce l'*s* de *vous*. Mais ſi l'on dit, *irez-vous* à Paris, l'on ne prononce plus l'*s* de *vous*. Cette différence eſt inutile pour la Poëſie, où l'on prononce toutes les lettres. Il faut ſeulement ajouter qu'en déclamant la proſe, la *prononciation* doit être preſque toujours la même que celle de la Poëſie. M. L. T. On peut apporter quelques reſtrictions, & quelques éxceptions au ſentiment de l'Auteur; car il y a bien des cas où les *s* finales, & les *t* de la troiſiéme perſonne du plurier des verbes, ſe doivent prononcer dans la proſe comme dans les vers, même dans le diſcours familier. Toute la différence qu'il doit y avoir, c'eſt qu'on n'en doit pas marquer ſi fortement la *prononciation*, que dans les vers & dans la proſe que l'on déclame. Par éxemple, quelle oreille pourroit ſupporter ces *prononciations:* j'ai de *bell'eſpérances*, au lieu de, *j'ai de belle-z-eſpérances:* vous m'avez donné de fort *bo-n-avis*, au lieu de, vous m'avez donné de fort *bon-z-avis:* ils *étoie-n environ* deux mille hommes, au lieu de, ils *étoien-t-environ* deux mille hommes; *ils ſon à Paris, ils von à Paris*, au lieu de, *ils ſon-t-à Paris? Ils von-t-à Paris*, &c Quoi qu'il en ſoit, on ne peut mal parler en prononçant ces ſortes de conſones devant les voyelles, & la *prononciation* contraire n'eſt tout au plus qu'éxcuſable, à cauſe du mauvais uſage qui s'eſt établi inſenſiblement.

PRONONCIATION. Ce mot ſe dit auſſi de la cinquiéme partie de la Rhétorique. *Enunciatio, actio, oratio.* Elle conſiſte à régler ſi bien ſa voix & ſon geſte, qu'ils ſervent à perſuader l'eſprit & à toucher le cœur de ceux qui nous entendent. La *prononciation* eſt ſi utile qu'on l'appelle ordinairement la premiere, la ſeconde, la troiſiéme partie de l'éloquence. Il y a des Orateurs dont la *prononciation* eſt inſuportable.

PRONONCIATION, ſe dit auſſi des jugemens & arrêts. *Pronunciatio, edictio.* Quand le Prévôt de Paris va préſider au Châtelet, il prend les voix, c'eſt le Lieutenant-Civil qui fait la *prononciation* de la ſentence. Ce Préſident fait des *prononciations* d'arrêts de deux pages ſans héſiter. Il n'y a pas long-tems qu'on ne faiſoit les *prononciations* d'arrêts au Greffe que le Samedi. On paye un droit au Greffier pour ſa *prononciation*.

PRONOSTIC. adj. & ſ. m. Jugement conjectural de quelque événement par quelques ſignes précédens. *Prognoſticum.* Une des principales qualitez du Médecin, c'eſt d'être habile dans le *pronoſtic*, de juger de l'événement d'une maladie par les premiers ſymptômes. La Médecine traite des ſignes *pronoſtics* & dianoſties. Les *pronoſtics* des faiſeurs d'almanachs n'ont aucun fondement ſolide.

PRONOSTIC, ſe prend auſſi quelquefois pour les ſignes & les marques par où l'on conjecture ce qui doit arriver. *Signa prognoſtica.* Ce fut un *pronoſtic* de ce qu'il devoit être un jour. Ce fut un *pronoſtic* de ſa mort. ABLANC.

PRONOSTICATION. ſ. f. C'eſt la même choſe que *pronoſtic*, & il ne s'employe que dans les titres des almanachs. *Prædictio, prognoſticatio.*

PRONOSTIQUER. v. n. Conjecturer, prédire, ſoit par habileté, ſoit par hazard, quelque événement futur. *Conjicere, prædicere, prætendere, ſignificare, portendere.* Je lui ai *pronoſtiqué* ſa mort long-tems avant qu'elle arrivât, parceque je connoiſſois ſon tempérament. Tous ces mouvemens & aſſemblées nocturnes *pronoſtiquent* quelques troubles dans l'État. Voilà une vilaine phyſionomie qui ne *pronoſtique* rien de bon. Ce grain de vent *pronoſtique* quelque grand orage. L'iris *pronoſtique* quelquefois la pluye.

PRONOSTIQUEUR. ſ. m. Celui qui pronoſtique. *Præſignificator.* Preſque tous ces grands *pronoſtiqueurs* ſont des charlatans.

PROPAGATION. ſ. f. Génération, multiplication des animaux; continuation des eſpéces par la voye de la génération. *Propagatio, multiplicatio ſpeciei.* Il y a un inſtinct naturel qui tend à la *propagation* de l'eſpéce. La *propagation* des hommes a été merveilleuſe après le deluge, il s'en eſt trouvé par toute la terre. Il a les qualitez néceſſaires pour la *propagation*. MOL. La nature tend à la *propagation* de l'eſpéce. BERNIER. L'amour des femmes eſt néceſſaire pour la *propagation* du genre humain. ABLANC.

PROPAGATION, ſe dit auſſi en Phyſique de la lumiere & du bruit. *Propagatio luminis & fragoris.* Le tonnerre & l'éclair ne ſe rendent ſenſibles que par la *propagation* de la lumiere & du bruit juſqu'à l'œil & à l'oreille.

PROPAGATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & ſignifie, Étenduë, progrès, accroiſſement, augmentation. *Augmentum, augmentatio.* Les Martyrs & les Apôtres ont fait en peu de tems la *propagation* de la Foi. Il y a à Rome une Congregation pour la *propagation* de la Foi: on prie pour cela dans les prieres publiques: il faut empêcher la *propagation* des erreurs & des méchantes doctrines.

PROPANCIER, IERE. ſ. m. & f. Vieux nom de Peuple. *Hainuyer* qui eſt de Hainaut. BOREL. *Hannonius.*

PROPENSION. ſ. f. Inclination d'une choſe. *Propenſio, inclinatio.* Tous les corps grâves ont une *propenſion* naturelle à tendre en bas. Notre nature corrompuë a toujours quelque *propenſion* au mal. On a plus de *propenſion* à croire ce que diſent les amis, que ce que diſent les autres. On le deſtinoit à l'état Eccléſiaſtique, mais il n'y a aucune *propenſion*. L'ACAD.

PROPHÊTE. ſ. m. Homme extraordinaire, & inſpiré de Dieu qui annonce ſes loix, ſes commandemens & ſes myſteres. *Propheta.* Dieu a parlé aux Hébreux par la bouche des *Prophétes*. Tous les *Prophétes* ont annoncé le Meſſie. David eſt appellé le *Prophéte* Royal, ou le *Prophéte* Roi, ou le Roi *Prophéte*. Le dernier eſt le meilleur; & le premier ne ſe dit preſque plus. Les Livres canoniques contiennent ceux des cinq grands *Prophétes*, & des douze petits *Prophétes*. Les cinq grands *Prophétes* ſont Iſaïe, Jérémie, Baruch, Ezéchiel & Daniel. On les appelle grands *Prophétes*, parceque leurs écrits ſont plus étendus que ceux des autres *Prophetes*; à ſçavoir, Oſée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie, leſquels ſont appellez petits *Prophetes*, parceque leurs écrits ſont plus courts. Les Juifs ne comptent

que

que trois grands *Prophétes*, prétendant que Daniel ne doit pas plus être mis au rang des *Prophétes* que David; non que l'un & l'autre n'ayent prédit pluſieurs choſes importantes; mais parce qu'ils n'ont pas même un genre de vie ſemblable à celui des autres *Prophétes*, David ayant été Roi, & Daniel Satrape. L'ordre des grands & des petits *Prophétes* n'eſt pas le même chez les Grecs & chez les Latins. Chez les Grecs ce ſont les petits *Prophétes* qui ſont mis les premiers, apparemment, parceque pluſieurs des petits *Prophétes* ſont plus anciens que les grands. Il y a encore cette différence entre les Grecs & les Latins, que les Grecs mettent Daniel au rang des petits *Prophétes*. Iſaïe eſt appellé au 48. chap. du Livre de l'*Eccleſiaſtique*, le grand *Prophéte*; & cela vraiſemblablement tant à cauſe des grandes choſes qu'il a prédites, qu'à cauſe de la maniere dont il les a prédites. L'Écriture fait mention auſſi de pluſieurs autres *Prophétes*, comme Nathan, Ahias, Elie, Éliſée, Samuel, Hananias, Addo, Éldras, Sémeias, Gad, &c. De ces deux commandemens, c'eſt à ſçavoir, D'aimer Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoi-même, dépendent la Loi & les *Prophétes*. L'inſpiration dont les *Prophétes* étoient ſaiſis ne ſouffre ni ordre, ni liaiſon. HUET. Un vrai *Prophéte* ne doit parler ni en extaſe, ni en fureur, ni paroître hors du bon ſens. DU PIN. On a donné le nom de Poëtes aux *Prophétes*, comme l'on a appellé les Poëtes des *Prophétes*. DAC.

Ce mot eſt Grec, & vient de φάτος, *dit*, d'où les Latins ont dérivé *fatus*. BOREL.

PROPHÊTE, s'eſt dit auſſi de pluſieurs perſonnes moins célébres qui ont parlé de la part de Dieu, & qui ont été diſtinguez par quelque zèle, dévotion ou commandement, du reſte du peuple. *Propheta*. Les ſoixante & dix vieillards que choiſit Moïſe pour rendre juſtice au peuple prophétiſerent, comme il eſt dit au Livre *des nombres*, ch. 11. v. 29.

PROPHÊTE, s'eſt dit auſſi des Prêtres & Sacrificateurs qui étoient chez les ennemis des Hébreux. Samuël envoya Saül dans une ville des Philiſtins, lui diſant qu'il y auroit une troupe, un gros de *Prophétes* qui viendroient au devant de lui, qu'ils prophétiſeroient, & qu'il prophétiſeroit avec eux: d'où eſt venu le provérbe Hébreu, Saül entre les *Prophétes*. *Turba vel grex prophetarum*. L'Écriture appelle cette troupe, *grex*, *cuneus*.

PROPHÊTE, s'eſt dit auſſi des Prêtres idolâtres, des impoſteurs qui diſoient venir de la part de Dieu, & qui abuſoient les peuples. Le *Prophéte* Balaam alloit pour maudire le peuple de Dieu. Les *Prophétes* de Baal étoient au nombre de 450, & 400 *Prophétes* des forêts qui étoient entretenus par Jeſabel, au IIIe. *des Rois*, Ch. 18. JÉSUS-CHRIST recommande à ſes Apôtres de ſe donner de garde des faux *Prophétes*. *Pſeudo-Prophetæ*. En ce ſens on dit que Mahomet eſt un faux *Prophéte*. Les Turcs & les Indiens ont auſſi des gens chez eux qui paſſent pour *Prophétes*.

PROPHÊTE, ſe dit auſſi de ceux qui par prudence, par art, ou hazard prédiſent les choſes à venir. *Ominatores*, *fatidici*, *vates*. Le gaſimathias de Noſtradamus l'a fait paſſer pour *Prophéte*. Malachie & l'Abbé Joachim, chez les ſuperſtitieux, ſont tenus pour *Prophétes*. J'avois bien prévû que ce malheur vous arriveroit: n'ai-je pas été *Prophéte*? J'ai grand regret d'avoir été ſi bon *Prophéte*. On appelle *Prophéte de malheur*, celui qui ne prédit & n'annonce que des choſes fâcheuſes. Il ne falloit pas être grand *Prophéte* pour deviner que cette affaire ne réüſſiroit pas.

PROPHÊTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Nul n'eſt *Prophéte* en ſon pays. *Nemo propheta in patriâ ſuâ*. C'eſt un provèrbe ſacré, qui veut dire que le peuple mépriſe d'ordinaire ceux qu'il a vû s'élever d'une baſſe extraction à un plus haut rang: au lieu qu'il réſpecte davantage ceux dont il ne connoît ni les commencemens, ni les progrès. On dit de celui qui devine mal, Il eſt *Prophéte* comme une vache, il eſt *Prophéte* du paſſé, il devine les fêtes quand elles ſont venuës.

PROPHÉTESSE. Femme qui prophétiſe, qui prédit. *Prophetiſſa*, *vates*, *mulier fatidica*. Les Chymiſtes ont pour Patrone Sainte-Marie la *Prophéteſſe* ſœur de Moïſe. Elle eſt appellée *Prophéteſſe* dans l'*Exode*, ch. 15. v. 20. Debora eſt appellée *Prophéteſſe* au Livre *des Juges*, Holda *Prophéteſſe*, au IVe. *des Rois*. Saint Luc, ch. 2. fait auſſi mention d'Anne fille de Phanuel, *Prophéteſſe*. Les Sybilles ont paſſé pour des *Prophéteſſes* chez les Païens. Ciceron a fait remarquer combien étoit ſuſpecte cette fureur dont la *Prophéteſſe* étoit ſaiſie à l'approche du Dieu, & combien il falloit ſe défier de l'enthouſiaſme qui la ſaiſiſſoit. FONT. Les violentes agitations de la *Prophéteſſe*, ſes contorſions, ſes cheveux hériſſez, & toutes les marques extérieures d'une agitation divine, à point nommé lorſqu'elle étoit conſultée, reſſentent trop la fourbe; tout cela étoit préparé pour impoſer par les apparences d'une inſpiration divine. ID.

PROPHÉTIE. ſ. f. Prédiction faite par inſpiration divine. *Prophetia*, *prædictio*, *vaticinatio*. JÉSUS-CHRIST a accompli toutes les *prophéties*; il a expliqué aux Juifs les *prophéties*. Les *Prophéties* d'Iſaïe, de Jérémie, &c. Les *prophéties* ont un ſens littéral, & un ſens myſtique, & doivent être accomplies dans ce double ſens. CL. L'accompliſſement ſi juſte & ſi ponctuel des *prophéties*, eſt la preuve la plus inconteſtable de la divinité de l'Écriture. JAQ. Le Livre de l'Apocalypſe eſt appellé *prophétie* en pluſieurs endroits. Les évenemens ſont les véritables interprétes des *prophéties*. JU.

PROPHÉTIE, eſt auſſi un don du S. Eſprit, ſuivant S. Paul en la I. aux Corinthiens, ch. 12. *Donum prophetiæ*. L'un a le don de ſageſſe, l'autre de la ſcience, l'autre de la foi, l'autre des miracles, l'autre de la *prophétie*, l'autre le don des langues. Juſtin Martyr atteſte que le don de *prophétie* ſubſiſtoit encore de ſon tems. Il fut éteint bientôt après lui.

PROPHÉTIE, ſignifie auſſi, Divination par art, ou par hazard. *Divinatio*, *vel vaticinium*. Je n'ai pas pu prévoir cet inconvenient, Je n'ai pas le don de *prophétie*. Les *prophéties* de Noſtradamus, de l'Abbé Joachim, &c. ſe ſont miſes en crédit par la ſuperſtition & la ſotte crédulité des peuples. Une exacte obſervation des choſes du monde l'avoit élévé à un tel point de ſagacité, que ſes conjectures ſur l'avenir paſſoient preſque pour des *prophéties*. S. RÉAL.

PROPHÉTIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque prophétie. *Propheticus*, *prædictorius*. Preſque tout l'Ancien Teſtament s'éxplique de JÉSUS-CHRIST en un ſens *prophétique*. Il a dit cela par un eſprit *prophétique*.

PROPHETIQUEMENT. En prophéte. adv. *Ad morem propheticum*, *propheticè*. Il en a parlé *prophétiquement*. L'ACAD.

PROPHÉTISER. v. act. & n. Faire une prophétie. *Prophetizare vel pranunciare*, *vel prædicere*, *vaticinari*. Les Patriarches, & les Prophétes anciens, ont *prophetiſé* le Meſſie. Spinoſa dit que les Prophétes *prophétiſoient* ſelon leur humeur; Jérémie par exemple, triſte & ennuyé des miſéres de la vie ne *prophétiſa* que des malheurs.

L'Écriture prend quelquefois ce mot en mauvaiſe part, & ſignifie, Fureur. *Furor propheticus*. Quand le malin eſprit ſe ſaiſiſſoit de Saül, il *prophétiſoit*, & David appaiſoit ſa fureur avec ſa harpe, comme on voit au I. *des Rois*, chap. 18. & 19.

PROPHÉTISER, ſignifie quelquefois, Prêcher ou faire quelque choſe au nom de Dieu. *Prædicare*, *prædicere*. Beaucoup diront au jour du Jugement, Seigneur, n'avons-nous pas *prophétiſé* en ton nom, chaſſé des Demons, & fait pluſieurs choſes merveilleuſes? en S. Mathieu, ch. 7. v. 22. S. Paul ayant batiſé pluſieurs Diſciples à Corinthe, ils parloient pluſieurs langues & *prophétiſoient*, aux *Actes*, ch. 19. v. 6. S. Paul dit que l'homme doit *prophétiſer* nuë tête, & la femme prier & *prophétiſer* la tête voilée, I. aux Corinth. ch. 11. v. 4. & 5.

PROPHÉTISER, ſignifie auſſi, Deviner. Les Juifs ayant bandé les yeux de J. C. lui frapant le viſage, lui diſoient, *Prophétiſe* nous qui t'a frapé; pour dire, devine. *Prophetiſa*.

PROPHÉTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prædictus*, *pranunciatus*.

PROPICE. adj. m. & f. Favorable. *Propitius*. Il régit le datif, & ne ſe dit proprement que de Dieu, & de ce qui eſt extrémement élévé au deſſus de nous. Dieu nous ſoit *propice*. *Propitius ſit nobis Deus*, *vel adſit*. Le Ciel eſt *propice* à nos vœux. Il faut que l'Orateur ſe rende les Juges *propices*, favorables.

PROPICE, ſe dit auſſi en parlant du tems, de l'occaſion & autre choſe de cette nature. Avoir le tems *propice*. Avoir l'occaſion *propice*. Toutes choſes lui ont été *propices* dans ſon entrepriſe. *Omnia fauſtè advenerunt*.

PROPICIATION. ſ. f. Sacrifice pour ſe rendre Dieu propice, pour appaiſer ſa colere, *Propiciatio*, *ſeu Sacrificium ad Deum placandum*, *ſacrificium pro peccato*. Il y avoit chez les Juifs des ſacrifices publics qui étoient d'ordinaire pour des actions de grace & des holocauſtes; d'autres de *propiciation*, qui ſe faiſoient pour des particuliers qui avoient commis quelque faute. Si c'étoit par ignorance, on offroit un agneau ou chevreau; ſi ſciemment, on offroit un mouton. Les pauvres offroient une paire de tourterelles. L'Égliſe Romaine croit que la Meſſe eſt un Sacrifice de *propiciation*. Ce mot n'a guere d'uſage que dans ces ſortes de phraſes.

PROPICIATION. Fête ſolemnelle des Juifs. *Propiciationis dies feſtus*. On la célébroit le 10 du mois de Tiſri qui eſt leur 7e. mois, & qui répond au mois de Septembre. Elle fut inſtituée pour conſerver la mémoire du pardon qui fut annoncé au peuple d'Iſraël par Moïſe de la part de Dieu, qui leur remit la peine qu'ils avoient métitée pour avoir adoré le veau d'or.

PROPICIATOIRE. ſ. m. C'étoit chez les Juifs la couverture de l'Arche revétuë dedans & dehors de lames d'or, enſorte qu'on ne voyoit point le bois. *Tabernaculi ſanctius aditum*, *vel*

Pro-

Propiciatorium. Il y en a même qui croyent que ce couvercle de l'Arche, ce *propiciatoire* étoit d'une ſeule piéce d'or maſſif. Les Chérubins étendoient leurs ailes ſur le *Propiciatoire*. Ce *Propiciatoire* étoit la figure de JÉSUS-CHRIST, que S. Paul appelle au 3e. de ſon Épitre aux Romains, Le *propiciatoire* ordonné de tout tems pour la remiſſion des péchez.

PROPICIATOIRE, eſt auſſi adjectif de tout genre, & ſignifie, Qui a la vertu de rendre propice. *Propiciatorius.* Le ſacrifice que JÉSUS-CHRIST a offert lui-même ſur la croix, a été véritablement *propiciatoire.*

PROPINE. ſ. m. Terme de Chancelerie Romaine. C'eſt un certain droit que paye un Cardinal Protecteur pour tous les Bénéfices qui paſſent par le Conſiſtoire, & pour les Abbayes qui ſont taxées au deſſus de 66 ducats deux tiers, qu'on paye à proportion de leur valeur. *Jus propinæ vel Cancellariæ Romanæ.*

PROPOLIS. ſ. f. Cire vièrge, de couleur rougeâtre ou jaûne dont les abeilles bouchent les fentes & les trous de leurs ruches, comme pour empêcher l'air & le froid d'y entrer. *Cera nova vel propolis.* Cette matiere eſt friable, & elle a une odeur approchante de celle des bourgeons du peuplier. On s'en ſert pour faire percer les abſcès; on en fait auſſi recevoir la vapeur, pendant qu'on la chauffe ſur le feu, pour la toux invétérée.

PROPONTIDE. Voyez MARMORA. Mer.

PROPORTION. ſ. f. Juſtelle : raport ; convenance agréable que deux choſes ont l'une avec l'autre. *Proportio, ratio, convenientia, æquatio.* La premiere des *proportions* eſt l'égalité. Les bras, les jambes ont entre eux une belle *proportion* ; quand ils ſont égaux. Ce bâtiment eſt bâti avec une belle ſymmetrie & *proportion* ; c'eſt-à-dire, que les fenêtres, les entrecolonnes ſont égales & également diſtantes, les ailes & les pavillons qui ſe répondent ſont égaux & de même conſtruction.

PROPORTION, ſe dit en ce ſens de la ſimple convenance, de ce qui eſt propre. *Proportio ſimplex, commenſuratio.* Il faut ſe faire faire un habit à *proportion* de ſon corps. Il faut manger à *proportion* de ſa faim, de la force de ſon eſtomac. Il faut dépenſer à *proportion* de ſon revenu, travailler à *proportion* de ſes forces. On régle les tailles à *proportion* du bien & de l'induſtrie des contribuables.

PROPORTION, ſe dit auſſi entre des choſes de même nature, qui ont un tel raport, que quoiqu'elles ne ſoient pas égales entre elles, néanmoins toutes leurs parties ont un égal accroiſſement, ou diminution. *Mutua proportio, convenientia, analogia.* Lorſqu'on réduit une figure au petit pié, ou qu'on la veut avoir en grand, on prend garde d'y obſerver en toutes ſes parties une égale augmentation, ou diminution, en telle ſorte que ſi une ligne eſt augmentée d'un pouce, une pareille ligne ſera augmentée d'un pouce. Les peintres ont fondé les régles de leur art ſur certaines *proportions* naturelles qui ſont ordinairement dans les corps bien faits. Ils ont obſervé ſur les parties du viſage, ou des membres, certaines longueurs ou *proportions* qu'elles doivent avoir les unes à l'égard des aûtres, une certaine augmentation, ou diminution.

C'eſt en ce ſens qu'on dit dans les lignes & dans les nombres, une *proportion* double, triple, multiple, ſeſquialtere, ſuperpatiente. *Duplex, triplex, quatriplex.* Ces mots ſont expliquez à leur ordre.

C'eſt en ce ſens auſſi qu'on dit, payer à *proportion* de ſon travail, à *proportion* de ſa condition. *Pro rata laboris.* Il n'y a point de *proportion* entre un Duc & Pair, & un payſan. On le dit auſſi des eſprits, des ouvrages. Cet ouvrage a peu de *proportion* avec la grandeur de vos lumières. VAUG. REM. Nous reſſentons nos biens & nos maux à *proportion* de notre amour propre. ROCHEF. Au reſte il faut remarquer que cette expreſſion *à proportion* eſt une eſpéce d'adverbe. On dit en Philoſophie du fini à l'infini il n'y a point de *proportion.*

PROPORTION, ou PROGRESSION ARITHMÉTIQUE, eſt une égalité de différence entre pluſieurs nombres, ſoit en montant, ſoit en déſcendant : comme 2. 4. 6. 8. qui ſe ſurpaſſent également l'un l'aûtre de deux unitez en montant, eſt une *proportion arithmétique.* 20. 15. 10. 5. qui ſe diminuent également en déſcendant, en eſt une aûtre : & ainſi du reſte des quatre nombres qui ſont arithmétiquement proportionnels. *Progreſſio arithmetica quæ ſervat eamdem rationem.* Les deux premiers s'appellent le *premier antécédent* ; & celui qui le ſuit, le *ſecond antécédent* : & les deux derniers, le *premier conſéquent*, & le *ſecond ſubſéquent.* Le premier & le quatriéme s'appellent *deux extrémes* ; le ſecond & le troiſiéme ſont les *moyens.*

PROPORTION GÉOMÉTRIQUE, eſt une égalité de deux raports ou comparaiſons, que deux nombres ou deux lignes ont les unes avec les aûtres, comme de même que quatre eſt à 8. ainſi 8 eſt à 16, c'eſt-à-dire, que comme 8 contient deux fois 4, ainſi 16. contient deux fois 8, & on appelle ces quatre termes *proportionnels* : il y a la même *proportion* de quatre à 8 que de 8 à 16, car comme 4 eſt la moitié de 8, ainſi 8 eſt la moitié de 16. *Proportio geometrica quæ ſervat ſimilem rationem.* Mais quand les deux du milieu ſont égaux, c'eſt-à-dire, le même, on dit que c'eſt un moyen proportionnel. Il y a ſeulement cette différence entre la *proportion* & la *progréſſion*, que la *proportion* ſe renferme en trois ou quatre termes au plus ; & la *progréſſion* en pluſieurs à l'infini : comme, la *proportion géométrique* eſt entre 4 & 8, & entre 8 & 16, mais la *progréſſion* eſt entre tous ces nombres, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, &c. qui different également de deux.

La *régle de proportion*, qu'on appelle autrement *régle de trois*, ou *régle d'or*, eſt celle qui enſeigne à trouver un quatriéme nombre proportionnel à trois autres qu'on a donnez : comme, Si trois dégrez de l'équateur contiennent 72 lieuës, combien 360 degrez, qui font le tour de la terre, en contiendront-ils ? *Regula proportionis inverſa.*

Il y a la *régle de proportion directe*, qui eſt celle de l'éxemple ci-deſſus. Il y en a une *inverſe*, ou *renverſée*, qui rend le dernier terme moindre : comme, Si cent ouvriers bâtiſſent cette maiſon en un an, en combien de tems deux cens ouvriers la bâtiront-ils ? *Regula proportionis inverſa.* On trouvera en ſix mois. Ici le dernier terme diminuë ; au lieu qu'au premier éxemple il augmente.

La *proportion harmonique*, ſe trouve en trois nombres, quand les différences du premier & du ſecond terme ont la même *proportion*, que le ſecond terme au troiſiéme. *Proportio harmonica.* Comme 60, 30, 20, les 30 différent de 60 de ſa moitié, & la différence de 20 à 30, eſt auſſi de ſa moitié, ſçavoir 10.

Le *compas de proportion* eſt un inſtrument de Mathématique compoſé de deux branches plattes & mobiles dans une charniere, qui par le moyen de pluſieurs diviſions des lignes marquées ſur ſes branches ſert à pluſieurs opérations de Géométrie, & obſervations aſtronomiques. *Diabetes, circinus proportionis.* Hennen & pluſieurs autres ont écrit de ſes uſages, comme auſſi de la régle de *proportion*, qui eſt une ſeule branche diviſée de la même maniere, qui fait preſque les mêmes effets.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. Quantité, ſoit en lignes, ſoit en nombres, dont les parties ont raport & proportion entre elles. *Proportionalis.* Euclide au VIe livre montre le moyen de trouver quatre lignes *proportionnelles*, & une moyenne *proportionnelle.* Il y a deux mille ans que les Géométres chèrchent inutilement le problême de deux moyennes *proportionnelles*, que les Anciens n'ont pu trouver que méchaniquement par le méſolabe décrit dans les Commentaires d'Eutochius ſur Archiméde. Il y a eu pluſieurs Auteurs qui en ont prétendu donner la démonſtration ; les uns par des lieux ſolides, comme Menechmus ; les autres par des lieux linéaires, comme Nicomède, Diocles, & de notre tems Viete ; & d'autres par des mouvemens impliquez, comme Platon, Architas, Papus & Sporus ; ou par des déſcriptions de cercles en tâtonnant, comme Heron & Apollonius, &c. C'eſt une maxime reçuë dans la Théorie des nombres, que lorſque trois nombres ſont continûment *proportionnels*, le produit des deux extrêmes eſt égal au quarré de celui du milieu. Par éxemple, 2. 4. 8. ſont continûment *proportionnels* : par conſéquent le produit de 2. & de 8. qui eſt 16. eſt égal au quarré, qui eſt auſſi 16. ROH.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. D'une maniere proportionnelle. *Pro rata proportionis regula.* Tout triangle diviſé par une ligne parallèle à un de ſes côtez, coupe les aûtres *proportionnellement.*

PROPORTIONNÉMENT. adv. Par proportion, avec proportion. Il n'a pas été récompenſé *proportionnément* à ſon mérite. *Pro ſuis meritis, vel ſervata proportione.*

PROPORTIONNER. v. act. Ajuſter, égaler, meſurer. *Proportionem inire, vel adæquare.* Dieu *proportionne* ſes graces à nos beſoins, & les afflictions qu'il nous envoie à nos forces. Les plus ridicules ſottiſes trouvent des eſprits auſquels elles ſont *proportionnées.* LOC. C'eſt la marque d'un génie ſublime, de ſe *proportionner* tellement au génie, & au caractere de ceux qu'il pratique, qu'ils croyent être de niveau avec lui. BELL. Cette recompenſe eſt *proportionnée* à ſon mérite, à ſa condition.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Accommodatus.*

PROPOS. ſ. m. Diſcours ; paroles ; entretien. *Oratio, ſermo, verbum, colloquium.* Plutarque a écrit pluſieurs livres des *propos* de table. Ils tinrent pluſieurs devis & menus *propos.* On lui a jetté quelques *propos* de mariage, quelque *propos* d'accommodement, pour dire quelques paroles. Il a tenu des *propos* fort inſolens. De *propos* en *propos* nous ſommes tombez ſur votre chapitre. Notre *propos* a été interrompu : retournons à notre *propos.* Elle étoit outragée des *propos* injurieux qu'on tenoit d'elle.

On dit, Jouer aux *propos* rompus, quand on joüe un jeu qui conſiſte à joindre enſemble des diſcours, qui ſe diſent tout bas à l'oreille des uns & des autres, pour voir s'ils produiront quelque ſens raiſonnable, ou non. *Verbis interruptis ludere.* Et dans le figure, on dit que des perſonnes jouent aux *propos* rompus, quand ils parlent ſans ſuite, & ſans s'entendre.

Ce mot vient de *propoſitum.*

PROPOS, ſignifie auſſi, Réſolution; délibération; propoſition faite ſur quelque matiere. *Conſilium, deliberatio, propoſitum.* Il faut, à confeſſe, faire un ferme *propos* de ſe corriger, de quitter le vice. Il a fait cet aſſaſſinat de *propos* délibéré, de deſſein prémédité. Je l'ai vu en *propos* de faire cette affaire; pour dire, en réſolution. J'ai fait *propos* de me retirer du monde. Jetter des *propos* d'accommodement.

PROPOS, ſignifie auſſi, Convenance. *Convenientia, conſenſio.* Cette gaieté eſt hors de *propos* en ce tems-ci: ce qu'on dit hors de *propos* ne touche que bien peu, & ne laiſſe que des impreſſions confuſes. LE CH. DE M. Vous nous interrompez par des hiſtoires hors de *propos.* PASC.

A PROPOS. adv. Il ne jugea pas *à propos* de rien entreprendre. ABLANC. *Non judicavit expedire, eſſe ad rem.* C'eſt-à-dire, il ne le jugea pas convenable. Le Roi a jugé *à propos* de faire cette Ordonnance. Cet homme eſt venu mal *à propos*, à contretems. Il eſt venu tout *à propos* dans une occaſion favorable. *Opportunè, commode.* On dit au contraire, Cet homme eſt venu mal *à propos*; pour dire, il a tout gâté notre affaire. *Intempeſtivè.* Mais *à propos*, c'eſt à-dire, puis que je m'en ſouviens. A qui *propos* me dites vous cela? c'eſt-à dire, pour quel ſujet. Il a fait venir cela *à propos. Omnia loco & tempore egit.*

On dit proverbialement, *A propos* de bottes. *Ad propoſitum.* On dit auſſi, Changement de *propos* rejouit l'homme.

A TOUT PROPOS. adv. A tout moment; en toute occaſion. *Perpetuò, occaſione data, qualibet occaſione data.* Il parle de ſa bravoure *à tout propos. A tout propos* vous faites le bigot. VOIT. C'eſt un indiſcret qui romt en viſiere *à tout propos.*

PROPOSANT. ſ. m. Qui a fait un offre, qui propoſe un deſſein. *Offerens, proponens.* On a fait voir au Conſeil le deſſein de la jonction des mers: le *propoſant* demande telles & telles conditions. On a écouté les *propoſans* d'un tel parti, les enchériſſeurs d'une telle ferme.

PROPOSANT, ſe dit auſſi de ceux qu'on éxamine pour être reçus Miniſtres dans la Religion Prétenduë Réformée. Lors qu'ils ſoutiennent des Théſes de leur croyance, ils font la même choſe que ceux qui ſoutiennent des Théſes pour être reçus Docteurs chez les Catholiques. Quand on leur écrit, on met ſur les lettres: A Monſieur tel *Propoſant* en Théologie. *Proponens.*

PROPOSER. v. act. Mettre en avant quelque diſcours qu'on offre de ſoutenir, ou quelque doute dont on demande la réſolution. *Proponere, proferre in medium.* Les Géométres *propoſent* des problêmes aux Sçavans, afin qu'ils en trouvent la réſolution. Les Bacheliers *propoſent* des théſes, des maximes, dont ils prétendent ſoutenir la vérité. On a *propoſé* à ces Docteurs une telle queſtion pour la conſulter & éxaminer. Cet accuſé a de bonnes défenſes à *propoſer*, à alléguer.

PROPOSER, ſignifie auſſi, Offrir, préſenter quelque choſe. *Offerre, proponere.* On a *propoſé* un accommodement raiſonnable à cette partie. On a *propoſé* à cette fille pluſieurs partis avantageux. On a *propoſé* au Roi de faire une telle entrepriſe.

PROPOSER, ſe dit auſſi pour faire connoître au Conſiſtoire des Cardinaux à Rome, l'état de quelque Évêché ou Archevêché pour voir les qualitez de celui qui a été nommé par un Prince Souverain, & pour qui le Cardinal propoſant demande des Bulles. *Exponere.*

PROPOSER, ſignifie auſſi, Réſoudre, tendre à quelque fin. *Decernere, ſtatuere.* Il ſe *propoſe* de partir cette automne pour aller voyager. Un penitent ſe *propoſe* un amendement de vie. Tout agent raiſonnable ſe *propoſe* une fin de ſes actions. Les Magiſtrats Romains *propoſoient* des Loix au peuple pour en déliberer. C'eſt en ce ſens qu'on dit, L'homme *propoſe*, & Dieu diſpoſe.

PROPOSER, ſignifie auſſi, Promettre des prix, des récompenſes à celui qui aura bien réuſſi en quelque choſe qu'on lui marque. *Proponere offerre, pollicori.* On *propoſe* des prix pour l'explication des énigmes. L'Académie Françoiſe *propoſe* des prix pour l'Éloquence & la Poëſie, elle a *propoſé* tel ſujet. On a *propoſé* de grands prix pour celui qui trouveroit la vraie ſcience des longitudes.

PROPOSER, eſt auſſi un verbe neutre qui eſt en uſage parmi les Proteſtans, & qui ſe dit des Étudians en Théologie. C'eſt Traiter un texte de l'Écriture-ſainte à la maniere des Miniſtres. *Textum Scripturæ proponere, exponere, hæreticorum more.* Ainſi ce qui s'appelle *prêcher* dans un Miniſtre, s'appelle *propoſer* dans un Étudiant en Théologie. Ce jeune-homme a fort bien *propoſé.*

PROPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Propoſitus.*

PROPOSITION ſ. f. En termes de Logique, eſt une partie d'un argument dans laquelle on attribuë à un ſujet quelque qualité poſitive, ou négative. *Queſtio, poſitio, propoſitio, theſis.* Le Syllogiſme eſt compoſé de trois *propoſitions*, majeure, mineure & concluſion. L'Enthyméme n'a que deux *propoſitions.* Une *propoſition* doit avoir deux termes. L'un de qui l'on affirme, ou de qui l'on nie, lequel s'appelle, *ſujet*: l'autre que l'on affirme, ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut*, ou *prædicatum.* Enſuite il faut que l'éſprit les lie, ou les ſépare: comme, *Dieu eſt juſte. Dieu* qui eſt le ſujet, eſt lié avec *juſte*, qui eſt ſon attribut par le verbe ſubſtantif *eſt.* Or comme les termes ſont ou ſinguliers, ou communs, & univerſels, ſi le ſujet d'une *propoſition* eſt un terme commun, pris dans toute ſon étenduë, la *propoſition* s'appelle *univerſelle: tout Athée eſt vicieux.* Si le terme commun n'eſt pris que ſelon une partie indéterminée de ſon étenduë, parce qu'il eſt reſſerré par le mot indéterminé, *quelque*, la *propoſition* s'appelle *particuliere.* Si le ſujet d'une *propoſition* eſt ſingulier, elle s'appelle *ſinguliere: Guillaume III. eſt Roi d'Angleterre.* Les *propoſitions* qui n'ont qu'un ſeul ſujet, ou un ſeul attribut, s'appellent *ſimples*: & celles qui ont plus d'un ſujet, ou plus d'un attribut, s'appellent *compoſées.* LOG.

PROPOSITION, ſignifie dans le même ſens, Jugement, ſentiment, opinion, deciſion. *Judicium, mens, opinio, deciſio.* Cette *propoſition* eſt obſcure, embrouillée; je ne l'entens point. L'Égliſe a condamné cette *propoſition* comme erronée. On a fait bien du bruit ſur les cinq fameuſes *propoſitions* de Janſénius.

PROPOSITION, en termes de Géométrie, eſt l'allégation d'une vérité prouvée par démonſtration. *Propoſitio demonſtrativa.* Toutes les *propoſitions* d'Euclide ſont claires, certaines & inébranlables. Les *propoſitions* ſe diviſent en théorêmes & en problêmes.

PROPOSITION, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'offres qu'on fait dans les affaires, & les négociations, pour les entreprendre, ou les terminer. *Conditio.* On a fait à ce Prince des *propoſitions* de paix, d'accommodement, de mariage. Ce plaideur obſtiné rejette toute ſorte de *propoſitions* au Conſeil qui ont été écoutées, approuvées.

PROPOSITION, eſt auſſi un terme fort uſité parmi les Prétendus Réformez. C'eſt, à l'égard d'un Étudiant en Théologie, une *prédication.* M. tel a rendu aujourd'hui ſa *propoſition.* Il y avoit beaucoup d'ordre & de ſolidité dans ſa *propoſition.*

PROPOSITION D'ERREUR, ſe dit au Palais d'un remède éxtraordinaire de Droit, pour revenir contre un arrêt où il y a un erreur en fait, ou injuſtice manifeſte. *Relatio cauſa perperam in errore judicata.* Il eſt différent de la *requête civile*, en ce que la *requête civile* n'accuſe que le fait, ou le dol & la ſurpriſe de la partie; & dans la *propoſition d'erreur*, il y a du fait des Juges qui ſe ſont trompez dans le fait, & non dans le droit. Les *propoſitions d'erreur* ont été abrogées par le dernier article de l'Ordonnance de 1667.

En Théologie on appelle pains de *propoſition*, les douze pains ſans levain que les Juifs offroient à Dieu, & qui étoient rangez ſix à ſix ſur la table du Tabernacle. *Panes propoſitionis.*

PROPOUS. ſ. m. Vieux mot. *Propos.* BOREL. *Sermo.*

PROPRE. adj. m. & f. & ſ. Qui eſt naturel & eſſentiel à quelque être. *Proprius, peculiaris, innatus.* Les Philoſophes diſtinguent quatre ſortes de *propres*: le premier, qui convient à une ſeule éſpéce, mais non pas à tous les individus, comme d'être Géométre, Médecin, Philoſophe, c'eſt le *propre* de l'homme, mais non pas de tous: le ſecond, qui convient bien à toute l'éſpéce, mais qui convient auſſi à quelque autre, comme d'avoir deux piéds, eſt *propre* à l'homme, mais il eſt *propre* auſſi à l'oiſeau: le troiſiéme, qui convient à une ſeule éſpéce, mais non pas en tout tems, comme d'avoir des cheveux blancs, eſt *propre* ſeulement à l'homme, mais au vieillard: le dernier, qui convient ſeulement à une éſpéce, à tous les individus, & en tout tems, comme la faculté de rire eſt *propre* à l'homme, le hennir aux chevaux, &c. & c'eſt celui-là que Porphyre appelle le *vrai propre.*

PROPRE, ſe dit en Morale de ce qui ſe trouve ordinairement dans les choſes, & de leurs vertus particulieres. *Proprium, naturale, eſſentiale.* C'eſt le *propre* de Dieu d'être bon & miſéricordieux, de pardonner: C'eſt le *propre* des éſprits foibles d'être lâches, & vindicatifs. C'eſt le *propre* des gueux enrichis d'avoir de l'orgueil. C'eſt le *propre* des jeunes gens d'être étourdis, emportez & débauchez. La magnanimité eſt la vertu *propre* des Héros. ABLANC. Nous ne faiſons preſque rien que nous n'y ſoyons portez par l'amour *propre*; c'eſt-à-dire, par l'amour que nous nous portons à nous-mêmes. L'amour de Dieu doit être pur, & dégagé de tout motif de *propre* intérêt. FEN.

PROPRE, ſe dit auſſi des qualitez naturelles & néceſſaires pour réuſſir à quelque choſe. *Dos, ornamentum, facultas, aptitudo.*

Les gens qui ſont d'un tempérament chaud & bouillant ſont *propres* pour l'armée. Les froids & mélancholiques ſont *propres* à l'étude. Il y a des gens qui ne ſont *propres* à rien qu'à boire & manger. Les Romains furent moins *propres* à la guerre quand ils furent devenus plus polis & plus ſçavans. VAL.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt deſtiné à un certain uſage. *Aptus, diſpoſitus, paratus.* Voilà du gros bois *propre* à bâtir. Ce moilon eſt *propre* à faire des fondemens. Le ſaint-Leu n'eſt *propre* qu'à mettre à l'air au haut des maiſons. Chaque animal ſçait choiſir l'aliment qui lui eſt *propre*. L'aimant eſt *propre* à frotter l'aiguille d'une bouſſole.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt convenable. *Aptus, conveniens.* Il lui faut eſſayer cet habit pour voir s'il lui ſera *propre*. Ce quadre ſera *propre* à ce tableau. Cette loi eſt *propre* à notre eſpéce, lui convient parfaitement. Cette doctrine n'eſt pas *propre* à être ſoutenuë en public. C'eſt le *propre* d'un ignorant, de vouloir parler de tout à tort & à travers. Cela n'eſt pas en ſon *propre* lieu.

PROPRE. ſ. m. Office propre pour quelque Égliſe, ou quelque Communauté. Livre qui contient cet Office. *Proprium alicujus Eccleſiæ aut Communitatis Officium.* Un *Propre* imprimé à Compiégne en 1680. nomment barbarement ſaint Vaſt, en François ſaint Védaſte. Le *Propre* de l'Égliſe de Paris. Le *Propre* des Capucins, des Jéſuites, &c.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt bien net; ajuſté, orné. *Ornatus, compoſitus, comptus.* Voilà un appartement bien *propre*, des meubles bien *propres*, un habit fort *propre*, Il faut être *propre* ſur ſoi, en ſon boire & en ſon manger. Un air ſi mal *propre* eſt la marque infaillible d'un mérite farouche, & d'un ſçavoir capricieux. COM. J'aime une fragalité *propre*, & bien entenduë. S. EVR.

PROPRE, en termes de Grammaire, ſe dit des noms & des mots. On diſtingue les noms *propres* des noms appellatifs. *Nomina propria à nominibus appellativis diſtinguuntur.* Chez les Chrétiens le nom *propre* eſt celui qui eſt impoſé au Batême. Voyez NOM. Les Dictionnaires communs ne ſe chargent guere des noms *propres*. Il faut avoir recours au Dictionnaire Poëtique pour chercher les noms *propres*.

PROPRE, à l'égard des mots ſe dit de leur ſignification particuliere, & qui leur eſt directement affectée, & cela par oppoſition aux expreſſions figurées & métaphoriques. *Verborum ſignificatio, expreſſio, ſenſus.* Le mélange du *propre* & du figuré fait un agrément. BOUH. Le figuré adouoit ce que le *propre* a de rude. ID.

PROPRE, eſt quelquefois réduplicatif, & ſert pour affirmer & marquer plus préciſément quelque choſe. *Proprius.* Jéſus-Chriſt eſt venu nous racheter en propre perſonne. *In propria perſonâ.* Dieu avoit gravé les tables de la Loi de ſa *propre* main. Nous avons vû ſon Verbe de nos *propres* yeux. Cette lettre a été donnée en main *propre*. Le Pape confére quelquefois des Bénéfices de ſon *propre* mouvement. Il a levé la main ſur ſon *propre* pere. Voilà la clauſe en *propres* termes.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui appartient ſpécialement à quelqu'un; de ce dont il peut diſpoſer. *Proprium, peculiare.* Un Moine Profez n'a rien de *propre*, qui ſoit à lui en *propre*. Il faut faire l'aumône de ſon bien *propre*, & non pas de celui d'autrui. Il a été condamné à payer en ſon *propre* & privé nom. On peut uſer du bien de ſes amis comme du ſien *propre*.

On dit encore, Se rendre *propre*, pour, s'approprier. *Sibi uſurpare, vel vindicare.* Les traductions qu'on a faites en notre langue, nous rendent *propres* toutes les richeſſes des Grecs & des Latins. BOUH. Les Rois ſans avoir le détail de toutes les qualitez des particuliers, ſe rendent *propre* à eux tout ce que les particuliers ont de bon. M. SCUD.

PROPRE, en termes de Juriſprudence Françoiſe, eſt oppoſé à *acquêt*, ou *conquêt*. *Proprium, patrimoniale.* C'eſt un héritage qui eſt venu par ſucceſſion directe, ou collatérale; & qu'on n'a point acquis par ſon induſtrie. Un Teſtateur ne peut diſpoſer que de ſes meubles & acquêts, & du quint de ſes *propres*. Les parens paternels héritent des *propres* paternels, & les maternels des *propres* maternels. Ainſi les *propres* retournent toujours à la ligne d'où ils procédent. On ne ſçait que trop l'origine de cette loi qui a mis de la différence entre les *propres* & les acquêts. Ni les Grecs ni les Romains n'ont fait cette diſtinction. Du moins elle eſt fondée ſur ce principe d'équité, que les hommes ont bien voulu conſerver, & affecter à leur famille les biens qu'ils avoient reçus de leurs peres, & les tranſmettre à ceux qui ſont iſſus d'une même ſouche. Pluſieurs Coutumes appellent *propres anciens* ceux qui ſont provenus d'eſtoc, & qui ont fait ſouche par divers degrez de ſucceſſion; & *propres naiſſans* ceux qui commencent à faire ſouche, & qui prennent nature de *propres* en la perſonne de celui qui le premier les poſſede à droit héréditaire. La Coutume de Normandie appelle indiſtinctement *propres* les biens & conquêts qu'on poſſede à droit ſucceſſif. Mais dans les Coutumes où cette diſtinction a lieu, on appelle, Un *propre ancien*, celui qui a fait ſouche dans la famille, qui vient de l'aïeul, ou triſaïeul; un *propre naiſſant*, celui qui n'a point fait ſouche. Un acquêt du pere eſt un *propre naiſſant* en la perſonne de ſon fils. Il y a auſſi des *propres* qui ſe font par ſtipulation d'une dot qui conſiſte en argent. On en fait entrer une partie en communauté, & le reſte tient lieu de *propre* à la femme & aux ſiens. On ſtipule auſſi le remplacement des *propres*.

On dit proverbialement d'une perſonne ſale & mauſſade, qu'elle eſt *propre* comme une écuelle à chat. *Squallidus, ſordidus.*

PROPRÉFECT. ſ. m. Ce mot ſe dit dans l'Hiſtoire de l'Empire Romain pour Lieutenant du Préfet. Officier que le Préfet du Prétoire, ou le Préfet de Rome commettoit pour faire quelque fonction de ſa Charge à ſa place. *Propræfectus, pro Præfecto.* Voyez Henri de Valois, dans les Notes ſur Ammien Marcellin. Dans Gruter, p. CCCLXX. La troiſiéme inſcription fait mention ſous Gratien des *Propréfets* du Pretoire dans la ville de Rome & dans les provinces voiſines.

PROPREMENT. adv. D'une maniere propre. *Proprié, modo peculiari.* La vie de ce monde n'eſt à *proprement* parler qu'un exil. *Vita humana eſt exilium proprie dictum.* Cette femme eſt toujours miſe fort *proprement*. Ce logis eſt meublé *proprement*. Les Peruquiers mettent dans leurs enſeignes, qu'ils font le poil *proprement*. On dit d'une perſonne, qu'elle joüe du luth *proprement*, pour la louer d'en jouer bien, mais non pas dans la derniere perfection.

PROPRET, ÉTTE. adj. Ce mot ſe dit en termes bas & familiers de celui ou de celle qui a une propreté affectée, étudiée. *Concinnus, elegans, vel elegantulus.* Abbé *proper.* Elle eſt *propriette.*

PROPRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt propre. Qu'on a ſoin de tenir proprement & nettement. *Elegantia, concinnitas.* Les femmes ont ſouvent une *propreté* affectée & ridicule. Vous ne vous croyez pas logez décemment ſi vous ne joignez à la *propreté* le luxe & la magnificence. FLÉCH. Les gens de bon goût ont plus ſoin de la *propreté*, que de la parure. LE CH. DE M. La *propreté* & la bienſéance dans les habits relevent la beauté d'une femme.

Qui néglige la propreté
Semble négliger ſa Maîtreſſe. LA SUZE.

PROPRÉTEUR. ſ. m. Magiſtrat Romain. On appelloit d'ordinaire *Propréteurs* ceux qui après avoir éxercé l'Office de Préteur, etoient envoyez dans les provinces pour y commander, & pour y rendre la Juſtice. *Propretor.* On appella auſſi *Propréteurs* ceux qui ſans avoir été Préteurs etoient envoyez extraordinairement dans les provinces pour les gouverner. Quelques-uns affectent le nom de *Propréteurs* à ceux qui étoient envoyez par les Empereurs dans les Provinces qui etoient tombées dans leur partage, comme celui de Proconſuls a ceux du Peuple.

PROPRIÉTAIRE. ſ. m. & f. Qui a le fonds, le droit de la propriété d'une terre, d'un Office, d'un Greffe. *Dominus.* Un fermier ou locataire n'eſt pas partie capable pour défendre aux actions qu'on intente touchant le fonds dont il jouit, il faut les faire juger avec le *propriétaire*. On appelle *propriétaire immuable*, celui qui eſt Seigneur d'un fonds ſans crainte d'éviction, & ſans charge de rachat, ni de faculté de réméré. La *propriétaire* eſt aſſignée. LE MAIT. Les Bénéficiers & les Évêques ne ſont ni les *propriétaires*, ni les maîtres, mais les diſpenſateurs des biens de l'Égliſe. TOMAS.

PROPRIÉTAIRE. Térme de Dévotion. Les Myſtiques appellent *âme propriétaire*, celle qui conſerve la propriété des vertus: c'eſt-à-dire, qui raportant ſes vertus à la gloire de Dieu, a auſſi en vuë le mérite & la récompenſe. *Anima ſervilis quæ ſic mercedis agit.* Au lieu qu'une âme parfaitement deſintéreſſée, les raporte uniquement à la gloire de Dieu, ſans aucun motif de propre interêt, & demeure là-deſſus dans une ſainte indifférence. FEN. *Anima verò perfecta agit ſimpliciter, & propter gloriam Dei.*

PROPRIÉTÉ. ſ. f. Vertu particuliere & qualité que la nature a donnée à tous les corps. *Virtus ſeu qualitas corporibus à naturâ indita.* Salomon ſçavoit la *propriété* de toutes les plantes, depuis le cédre juſqu'à l'hyſſope. Tous les jours on découvre de nouvelles *proprietez* de l'aimant.

PROPRIÉTÉ, en termes de Grammaire, ſe dit de la ſignification particuliere d'un mot convenable à la choſe à laquelle on l'applique, & eſt oppoſé à la ſignification figurée. *Verborum electio, proprietas.* Un Orateur doit avoir ſoin de la *propriété* des mots, d'en choiſir qui ſoient dans leur propre ſignification.

On dit auſſi, La *propriété* d'une phraſe, c'eſt la *propriété* de la langue. *Energia, elegantia.*

PROPRIÉTÉ, en termes de Droit, ſignifie le fonds, le domaine, la ſeigneurie de quelque choſe, dont on eſt maître abſolu, qu'on peut vendre, engager, ou dont on peut diſpôſer à ſon profit. *Dominium, mancipium.* Les fiefs, les héritages ſe poſſédent en pleine *propriété*. On n'a pas la *propriété* des Bénéfices, on n'en a que la jouiſſance. On peut donner la *propriété* d'une terre, & s'en réſerver l'uſufruit. Par la mort de l'uſufruitier l'uſufruit eſt conſolidé à la *propriété*. Des Moines ont long-tems diſputé s'ils avoient la *propriété* du pain qu'ils mangeoient, ou ſeulement l'uſage.

PROPRIÉTÉ. Terme de Dévotion. Les Myſtiques diſtinguent deux ſortes de *propriétez*. La premiere *propriété* eſt l'orgueil, c'eſt un amour de ſa propre excellence entant que propre, & ſans aucune ſubordination à notre fin eſſentielle qui eſt la gloire de Dieu. *Philautia.* Cette *propriété* eſt un péché. La ſeconde *propriété* eſt un amour de notre propre excellence, entant qu'elle eſt la nôtre: mais avec ſubordination à notre fin eſſentielle, qui eſt la gloire de Dieu. *Amor propriæ excellentiæ.* C'eſt vouloir les vertus pour la gloire de Dieu, mais auſſi pour en avoir la récompenſe. C'eſt une imperfection, & non pas un péché. Les Myſtiques l'appellent avarice, & ambition ſpirituelle. FÉN. La *propriété* eſt un amour intéreſſé, & une ſouillure de l'âme. ID.

PROQUÉSTEUR. ſ. m. Prononcez l'S. Celui qui éxerce la Charge de Quéſteur à ſa place. Lieutenant du Quéſteur. *Proquæſtor.* On appelloit *Proqueſteur* chez les Romains, celui que le Gouverneur d'une province nommoit pour éxercer la quéſture à la place d'un Quéſteur mort, juſqu'à ce que le Sénat & le Peuple Romain y euſſent pourvû, & en euſſent envoyé un autre.

PRORATA. adv. C'eſt un mot purement Latin, qui eſt paſſé en notre langue en cette phraſe, Payer au *prorata*, c'eſt-à-dire, à proportion; & vient du mot *rata*, ou *ratio.*

PROROGATION. Action par laquelle on différe quelque choſe. *Prorogatio, probatio. Prorogation* de délai.

PROROGER. v. act. Terme de Palais. Donner un délai de payer, de faire une enquête, ou autre procédure de la Juſtice. *Prorogare, differre.* Les parties ont *prorogé* d'un mois le pouvoir qu'ils avoient donné aux arbitres. On dit auſſi en Angleterre, que le Roi a *prorogé* ſon Parlement; pour dire, qu'il en a remis les ſéances en une autre ſaiſon.

PROROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prorogatus, prolatus.*

PROSAÏQUE. adj. m. & f. Qui ſent la proſe. *Proſaïcus, vel proſam redolens.* C'eſt une épithéte qu'on donne aux méchans vèrs. Ces vèrs ſont trop *proſaïques*, ne ſont pas aſſez pompeux & élevez; le ſtile en eſt *proſaïque*, on diroit que c'eſt de la proſe. Sa muſe eſt *proſaïque* & languiſſante.

PROSATEUR. ſ. m. Qui écrit en prôſe. *Qui ſolutâ oratione ſcribit.* Ce mot n'eſt pas encore tout-à-fait François: Ménage a tâché le premier de l'introduire, pour l'oppoſer plus éxactement à Poëte que celui d'Orateur; car il y a pluſieurs bons Écrivains en proſe qu'on ne peut pas mettre au rang des Orateurs. Mais il a vieilli ſans faire aucun progrès à la Cour. Le public l'a rebuté, & le deſſein de M. Ménage qui en vouloit enrichir notre langue, n'a point été heureux. BOUH. Cependant Danet ne fait aucune difficulté de l'admettre dans le Dictionnaire qu'il a fait pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. Ainſi pluſieurs ſe ſerviront de *Proſateur*, ſans ſçavoir même s'il a jamais été rebuté.

PROSCRIPTION. ſ. f. Publication faite de la part d'un Chef de parti, par laquelle il promet grande récompenſe à celui qui lui aportera la tête d'un de ſes ennemis. *Proſcriptio.* Du tems de Sylla & de Marius ſe firent de grandes *proſcriptions* chez les Romains. Les diverſes *proſcriptions* avoient emporté les plus courageux. ABLANC.

PROSCRIRE. v. act. Mettre des têtes à prix; donner récompenſe à celui qui les aportera. *Proſcribere.* La coutume de *proſcrire* a eu fort peu d'uſage en France. N'écrivez jamais contre ceux qui peuvent *proſcrire.* ABLANC.

PROSCRIRE, s'eſt dit auſſi figurément de quelques mots, ou phraſes de la Langue, & ſignifie, Chaſſer, bannir. *Exulare, expellere.* Les délicats ont *proſcrit* une infinité de bons mots François, & bien expreſſifs. *Reſcindere.* Vous avez *proſcrit* les meilleurs endroits de mon ouvrage. BELL.

PROSCRIT, ITE. part. part. & adj. & ſubſt. *Proſcriptus, amandatus.* Du tems de Sylla il y eut à Rome bien des têtes *proſcrites.* Les *proſcrits* ne ſe ſauvoient que par un éxil volontaire.

PRÔSE, ou PRORSE. ſ. f. Déeſſe favorable aux accouchemens des femmes *Proſa, Prorſa.*

PRÔSE. ſ. f. Eſt le langage ordinaire des hommes, qui n'eſt point gêné par les meſures & les rimes que demande la Poëſie, qui eſt le mot oppoſé. *Proſa, ſoluta oratio.* Cet homme écrit bien en *proſe* & en vèrs. Voilà des vèrs ſi plats, que ce n'eſt que de la *proſe.* Quoique la *proſe* ait des liaiſons qui la ſoutiennent, & une ſtructure qui la rend nombreuſe, elle doit paroître fort libre, & n'avoir rien qui ſente la gêne. BOUH. On a comparé les Écrivains en *proſe*, aux gens de pié, qui marchent plus tranquilement, & avec moins de bruit. S. ÉVR. Les choſes paroiſſent plus vives en Poëſie qu'en *proſe.* MONT. Il y a des femmes qui ſe gendarmeroient ſi on leur écrivoit tout uniment en *proſe*, qu'on les aime, & qui le ſouffriroient plus volontiers en vèrs; la *proſe* eſt trop ſérieuſe. S. ÉVR.

Souvent j'habille en vèrs une maligne prôſe. BOIL.

Mais je quitte les vèrs, & vous écris en prôſe.
Plus propre à dire toute choſe. SCAR.

Ce mot vient de *proſa* Latin, que quelques-uns prétendent dérivé de l'Hébreu *poras*, qui ſignifie *expendit: eſt enim ſoluta & expenſa oratio.*

PROSE, en termes d'Égliſe, eſt un chant rimé qu'on dit avant l'Épitre dans les Fêtes ſolennelles ſeulement. *Proſa, cantus.* La *Proſe* de Pâques, de la Pentecôte, du S. Sacrement.

PROSECHO, PROSESIO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Carniole. *Pucinum.* Il eſt ſur le golfe de Trieſte, à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Il naît dans le terroir de *Proſécho* des vins fort éſtimez. MATY.

PROSELYTE. ſ. m. & f. Nouveau converti à la foi. *Proſelytus.* C'eſt un terme dont on s'eſt ſervi en la primitive Égliſe. Les Juifs avoient auſſi leurs *Proſelytes*, qui de Païens qu'ils étoient, avoient embraſſé le Judaïſme. D'où vient que dans les *Actes*, il eſt fait mention des Juifs & des *Proſelytes.*

Ce mot eſt purement Grèc, προσήλυτος, & ſignifie en Latin *advena*; & en François *étranger*, ou qui vient d'un autre pays, παροικῶν, *advena.*

PROSÈRPINE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe des Anciens. *Proſerpina, Perſephone.* Elle étoit fille de Jupiter & de Cérès. Elle fut élevée en Sicile, & pendant qu'elle ſe divertiſſoit un jour à cueillir des fleurs dans les campagnes d'Enna, Pluton l'enleva, & l'épouſa. Par là elle devint la Déeſſe des Enfers, la Junon des Enfers. Cérès courut le monde pour chercher ſa fille, & enfin ayant appris de la Nymphe Cyane ce qu'elle étoit devenuë, elle obtint de Jupiter de la tirer de l'enfer, pourvû qu'elle n'y eût encore rien mangé. Mais elle avoit pris quelques grains de grenade. Ainſi il ne lui fut pas poſſible de la retirer. On dit cependant que Cérès obtint qu'elle paſſeroit ſix mois de l'année dans le Ciel, & ſix dans l'Enfer avec ſon mari. Les Poëtes diſent que *Proſerpine* coupe un cheveu à ceux qui doivent mourir. Voyez Euripide dans Alceſte, & Virgile, Éneide, L. IV. v. 698. Voyez ſaint Auguſtin, *De Civit. Dei, L. VII. C.* 28. Euſébe, *Prap. Evang.* L. III. Natalis Comes, *L. III. C.* 16. Dempſter, *Paralip. L. III. C.* 11. Voſſius, *De Idololat. L. II. C.* 28. & 60.

Ce mot, ſelon Ciceron, vient de *ſerpo, proſerpo*, ſerpenter, ramper à terre, & il lui fut donné, parceque les bléds dont Cérès ſa mere étoit la Déeſſe, rampent & ſortent de terre. Les Grecs l'appellent Pèrſéphône, que l'Étymologiſte tire de φέρω, *j'apporte*, & ἄφενος, *du bien, des richeſſes.* D'autres le tirent de l'Hébreu פרי, *Peri, fruit*, & צפון, *couvert.*

PROSÈRPINE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt rouge, chamois & jaune doré. MORIN.

PROSLAVIZA, PROSTAVIZA, CHIUSTENGE. ſſ. ff. Noms propres d'une ville de la Bulgarie. *Proſlaviſa*, anciennement *Iſtropolis, Iſtros, Iſtria.* Elle eſt dans le pays des Tartares de Dobruce, ſur la branche méridionale du Danube, à deux lieuës de la mer noire, & environ à neuf de Témiſvvar, vèrs le nord. MATY.

PRÔSNE. ſ. m. Éſpéce de Sermon qu'on fait tous les Dimanches dans les Égliſes parroiſſiales, pour avertir les Parroiſſiens des fêtes & des jeûnes de la ſemaine, & faire les publications de ce qu'il eſt néceſſaire de faire ſçavoir aux habitans, & auſſi pour les inſtruire de leur Religion, & de leur devoir. *Familiaris de materiis fidei expoſitio, oratio, ſermo.*

Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le prône *de notre Curé.* RACAN.

On publie aux *prônes* les bans des mariages, des monitoires, des encheres, des terres à vendre & à bailler, &c. *Publicare.* On fait des éxcommunications au *prône.* On recommande le Seigneur au *prône.* On dit proverbialement de celui à qui il arrive pluſieurs choſes facheuſes à la fois, qu'il étoit bien recommandé au *prône.*

Ce mot vient de *præconium*, ſelon Nicod, Saumaiſe & Ménage. D'autres le dérivent de *proœmium*.

PRÔNE, ſe dit auſſi d'un diſcours ennuyeux; & d'une longue remontrance. *Importuna narratio.* Les vieillards ſont ſujets à faire de longs *prônes* à la jeuneſſe. Il faut que cette fille s'en retourne vite, autrement ſa mere lui feroit un beau *prône*.

PRÔNER. v. act. & neut. Faire le prône, *Familiarem ad populum de rebus fidei habere concionem.* C'eſt le Vicaire qui s'eſt chargé de *prôner* Dimanche; il le faut aller entendre *prôner*. L'Académie a décidé que *prôner* n'eſt preſque pas en uſage en ce ſens.

Ce mot vient du Latin *præconiſare*.

PRÔNER, s'employe auſſi dans le ſtile familier; pour dire, Aſſurer. *Promulgare, efferre, affirmare.* Platon, & Sénéque ont beau *prôner* que la mort n'eſt pas un mal, ils ne nous déterminent point. S. Évr.

PRÔNER, ſignifie auſſi, Faire un diſcours ennuyeux, & importun; parler beaucoup; babiller. *Importune narrare, garrire.* Cette vieille ne fait autre choſe que *prôner*. Un avare ne *prône* autre choſe que l'argent, que l'épargne. Si vous lui dites votre ſecret, il l'ira *prôner* par tout. On dit auſſi d'un goinfre au cabaret, qu'il rit, qu'il chante, & qu'il *prône*. Tout cela eſt bas.

PRÔNER, ſignifie auſſi, Vanter, louer publiquement; élever, publier le mérite de quelqu'un. *Prædicare, extollere, efferre.* On a beau avoir du mérite, il faut pour réuſſir avoir des amis qui le *prônent*. Ce Poëte eſt bienheureux d'avoir des gens qui le vont *prôner* par tout. Horace *prône* ſouvent ſes prouelles amoureuſes. S. Évr. Défiez-vous de ces vertus déſintéreſſées que vous voyez *prôner* à tant de gens. Id. Les gens de bien ne vont point tant *prôner* leurs bonnes œuvres. Id.

Qui d'une ſainte vie embraſſe l'innocence,
Ne doit point tant prôner *ſon nom, & ſa naiſſance.* Mol.

PRÔNEUR, ſ. m. Qui fait des remontrances; qui vante, qui publie le mérite de quelqu'un. *Præco, concionator, orator.* On évite ce Critique, parceque c'eſt un *prôneur* perpétuel. Quelle horrible peine à un homme qui ſe trouve ſans *prôneurs*, & ſans cabale, de ſe faire jour à travers l'obſcurité où il ſe trouve! La Bruy. La réputation de cet Auteur ne ſe ſoutient que parcequ'il a par tout des *prôneurs*. On dit proverbialement, Petit faiſeur, & grand *prôneur*.

PROSODIE. ſ. f. Partie de la Grammaire qui enſeigne la prononciation; qui marque les accens, les ſyllabes longues & breves. *Proſodia accentus, modulatio.* La *proſodie* ne ſe dit guère que dans les Langues Grècque & Latine, où elle eſt abſolument néceſſaire pour faire des vers, & pour en juger.

PROSOPOPÉE. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on fait parler des perſonnes abſentes, ou mortes; ou des villes, & des aſſemblées, & même des choſes inanimées. *Proſopopœia.* Il y a deux ſortes de *proſopopées*, l'une directe & l'autre indirecte. Les Poëtes dans leurs fictions, uſent ſouvent de *proſopopées*: ou les Orateurs dans la peinture d'une paſſion violente, qui ſemble les tranſporter hors d'eux-mêmes. Par éxemple: Juſtes Dieux, Protecteurs des innocens! permettez que l'ordre de la nature ſoit interrompu pour un moment, & que ce cadavre déliant ſa langue, reprenne l'uſage de la voix, &c.

PROSPÈRE. adj. m. & f. Heureux, propice, favorable au ſuccès d'un deſſein, d'une entrepriſe. *Proſper, propitius, fortunatus, ſecundus.* Cet homme a eu toute ſa vie la fortune *proſpère*, il ne lui eſt arrivé aucun malheur. Malherbe a dit ſuccès *proſperes*; & M. de Segrais, que Mars vous ſoit *proſpere*. Ainſi je ne ſçai pourquoi nos Poëtes font aujourd'hui difficulté de s'en ſervir. Mén. L'Académie l'admet purement & ſimplement dans ces éxemples. Le Ciel vous ſoit *proſpere*. Toutes choſes lui ont été *proſperes*.

PROSPÉRER. v. n. Être heureux, fortuné. *Secundâ uti fortunâ.* Un méchant homme, un ingrat, un fourbe ne *proſpére* jamais. La maiſon du Juſte *proſperera* & ſera floriſſante comme la palme. Cette famille *proſpére*.

Je veux bien que le ſort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos écrits proſpérer *la malice.* Boil.

PROSPÉRITÉ. ſ. f. Bonheur; bonne fortune; état floriſſant de la perſonne, & des affaires. *Proſperitas, res ſecunda.* Le plus rare privilége de la ſageſſe, c'eſt de ne ſe point enfler de ſes plus ſurprenantes *proſpérités*, & de maîtriſer la fortune. M. Ésp. On oublie aiſément les malheureux dans la *proſpérité*. S. Évr. Il eſt dangereux de s'oublier, de s'enorgueillir dans la *proſpérité*, dans la bonne fortune. Les grands revers ſuivent de près les grandes *proſpérités*. Ben. La *proſpérité* qui devroit être le privilege de la vertu, eſt ordinairement le partage de l'injuſtice. Fléch. Un fidele ami rend la *proſpérité* plus douce, & l'adverſité plus ſupportable. S. Évr. Les amis ſuivent en foule ceux qui ſont en *proſpérité*. M. Ésp. L'homme ne ſçauroit tenir ni contre l'adverſité ni contre la *proſpérité*; & comme il y a des malheurs ſous leſquels la patience ſuccombe, il y a auſſi des *proſpérités* qui ſont au deſſus de la moderation. Fléch. La *proſpérité* rend les hommes ſuperbes, & l'adverſité les rend lâches & rampans. Le P. le B. Les grands hommes ſont au deſſus de la fortune, & la tête ne leur tourne point dans la *proſpérité*. Le Ch. de M. La *proſpérité* éleve l'homme par l'orgueil, l'amollit par la volupté, & l'appeſantit par la pareſſe. Fléch. Une *proſpérité* continuelle rend plus fier, moins ſage, & plus ſenſible à la mauvaiſe fortune. Bouh. Les grandes *proſpérités* nous aveuglent, nous tranſportent, & nous égarent. Boss. Les *proſpérités* militaires laiſſent dans l'âme je ne ſçai quel plaiſir touchant qui la remplit, & l'occupe toute entiere. Fléch. On appelle un viſage de *proſpérité*, un viſage gai & content, qui a le teint frais & fleuri.

PROSSIMEZ. ſ. m. Nom que les Sclavons donnent au premier mois de l'année. *Januarius.*

PROSTATÈRE. ſ. m. Nom du troiſiéme mois de l'année chez les Thébains & les Bœotiens. *Proſtaterius.* Il répondoit au mois de Novembre. *Fabricius.*

PROSTATES. ſ. m. Terme d'Anatomie. *Proſtas.* Ce ſont deux corps blancs & glanduleux ſituez à la racine de la verge ſur le ſphincter de la veſſie. Ils ſéparent une humeur blanchâtre & glaireuſe qui ſe décharge dans la cavité de l'urétre par pluſieurs petits tuyaux qui s'y vont rendre. L'uſage de cette humeur eſt d'humecter & d'enduire l'urétre, afin qu'il ne ſoit pas offenſé par l'acrimonie de l'urine qui y paſſe continuellement, & de ſervir de véhicule à la ſemence dans le tems de l'éjaculation.

PROSTÈRNATION. ſ. f. Abaiſſement d'une perſonne juſqu'aux genoux d'une autre qu'elle ſupplie. *Proſternatio, abjectio, demiſſio.* Un Souverain eſt-il bien payé de ſes ſoins, de ſes inquiétudes par le plaiſir que donne la puiſſance abſoluë, & par toutes les *proſternations* des Courtiſans? La Bruy. Ce mot n'eſt pas dans l'Académie.

PROSTÈRNER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. *Ad genua alicujus procumbere, procidere.* Faire une profonde révérence; ſe jetter à terre en ſigne d'adoration ou de grand reſpect. Un bon Chrétien ſe *proſterne* à genoux devant l'Autel, devant le Crucifix, devant le Confeſſeur, pour demander pardon de ſes fautes. Un vaincu ſe *proſterne* devant le victorieux pour lui demander grâce & la vie. A la Paſſion on ſe *proſterne* pour baiſer la terre. Les Moines ont pluſieurs cérémonies où ils demeurent *proſternez* & étendus contre terre.

PROSTITUER. v. act. Abandonner lâchement ſon corps, ou ſon honneur, pour quelque plaiſir, ou quelque intérêt mercenaire: ſe livrer, s'abaiſſer honteuſement. *Proſtituere.* Les Marchands d'eſclaves les achetent ſouvent pour les *proſtituer*. Cette femme ſe *proſtitue* à tous venans. Un Auteur qui a une plume venale la *proſtitue* à ceux qui lui donnent le plus. Un homme ſans honneur ſe *proſtitue*, s'abandonne aux actions les plus ſerviles, les plus baſſes & les plus déshonnêtes. Il y a des Juges qui *proſtituent* leur dignité, la juſtice. Le ſage qui ne va point ſe *proſtituer* à la faveur & à la fortune, demeure dans l'obſcurité & dans l'indigence. S. Évr. On *proſtitue* aujourd'hui les louanges ſans choix & ſans diſtinction. Bell.

A quoi ſert la valeur, l'eſtime & le pouvoir,
Qu'à proſtituer *ſa vie, & qu'à ſe faire voir?* S. Évr.

Le mot de *proſtituer* étant de quatre ſyllabes, ce dernier vers ne peut rien valoir.

PROSTITUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Femme *proſtituée*; plume *proſtituée*. *Proſtitutus, vel palàm expoſitus.* Les âmes *proſtituées* à l'ambition ne ſe mettent pas à fort haut prix. Boss.

Non, non, il n'eſt point d'âme un peu bien ſituée,
Qui voulut d'une eſtime ainſi proſtituée. Mol.

La Prostituée des Philosophes. Terme de Philoſophie hermétique. Les Alchimiſtes entendent par ce terme la matiere de laquelle l'Artiſte a tiré leur mercure. Diction. Herm.

PROSTITUTION. ſ. f. Déréglement de vie & de mœurs; abandonnement à une vie infâme. Baſſeſſe, ſoumiſſion vile & mercenaire. *Proſtitutio, morum corruptio, depravatio, effrenata libido.* Cette femme a renoncé à l'honneur, & vit dans une étrange *proſtitution*. On appelle lieux de *proſtitution*, les lieux publics où l'on trouve des infames qui ſe proſtituent à tous venans. La *proſtitution* de ceux qui ſacrifient à la Fortune juſqu'à leurs amis

eſt

eſt infâme. S. Évr. On dit auſſi la *proſtitution* de la juſtice, la *proſtitution* des loix. L'Acad.

PROSTYLE. Les Anciens appelloient *temple proſtyle*, celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure. C'eſt un mot Grec πρόστυλος, qui a des colonnes par devant.

PROTADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Protadius.* A Beſançon ſaint *Protade* Évêque. Chastel. *Martyr.* 10. *Févr. p.* 599. Sa vie eſt gardée aux Archives de Saint-Jean de Beſançon. Bollandus la fit imprimer, & à la fin il eſt marqué que ſaint *Protade* avoit fait un Livre qui contenoit ce que les Frères doivent traiter en leur Aſſemblée, & tout ce qu'il falloit obſerver dans l'Égliſe le long de l'année. Saint *Protade* mourut en 626.

PROTAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. Prononcez comme ſi l'on écrivoit *Protes*. *Protaſius.* Saint Gervais & ſaint *Protais* ſouffrirent la mort pour la foi à Milan, &, ſelon ce que S. Ambroiſe en écrit à Marcelline ſa ſœur, l'Égliſe de Milan n'avoit point encore produit de martyrs avant eux; ce qui a fait juger qu'ils pouvoient avoir ſouffert dans la perſécution de Néron. Voyez ſur ces Saints le P. Papebroch, *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 817. *& ſuiv.* Et ci-deſſus Gérvais.

PROTAPOSTOLAIRE. ſ. m. Nom d'un Office dans l'Égliſe d'Orient. *Protoapoſtolarius.* C'étoit le Chef de ceux qui expliquoient au peuple les ouvrages des Apôtres, les livres du Nouveau-Teſtament. C'étoit auſſi le premier de ceux qui liſoient l'Épître à la Meſſe, ſelon les Macri.

PROTASE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. C'eſt la premiere partie d'un Poëme Dramatique, qui explique au peuple le ſujet, ou l'argument de la piéce; ce qui ſe fait au premier & au ſecond.

Ce mot vient du Grèc πρότασις. *Protenſio.*

PROTATIQUE. ſ. m. Terme de Poëſie Grécque ou Latine. C'étoit un perſonnage qui ne paroiſſoit ſur le théâtre qu'au commencement de la piéce; comme Soſie dans l'Andrienne de Terence. *Protaticus.*

PROTÈCTEUR. ſ. m. PROTÈCTRICE. ſ. f. Qui prend en main la défenſe des foibles, ou des affligez. *Protector, defenſor.* Dieu & les Magiſtrats ſont les *protecteurs* de la veuve & de l'orphelin. Parmi les Païens Minerve étoit regardée comme la *protectrice* des beaux arts.

Protècteur, ſe dit auſſi d'un patron, de celui qui a le ſoin des affaires ou de la fortune d'autrui. *Patronus, defenſor.* Cet homme a un puiſſant patron, un bon *protecteur* à la Cour. Chaque nation, chaque Ordre de Religieux a un Cardinal *Protecteur* à Rome. Cromvvel s'eſt appellé Mylord *Protecteur* en Angleterre.

PROTÈCTION. ſ. f. Défenſe, appui, autorité qu'on employe pour défendre & conſerver les intérêts des foibles, des miſérables, ou de ceux pour qui on a quelque affection particuliere. *Tutela, præſidium, tutamentum.* La *protection* active ſuppoſe dans celui qui protége, de la puiſſance, de l'autorité, du crédit, de l'appui & de la faveur. Au contraire, la *protection* paſſive ſuppoſe dans celui qui eſt protégé, de la foibleſſe, du beſoin, de la dépendance. Le peuple vit ſous la *protection* des loix contre la violence des puiſſans. Cette ville neutre s'eſt miſe ſous la *protection* du Roi. Quand un homme violent menace ſa partie adverſe, elle demande d'être miſe en la *protection* & ſauvegarde du Roi & de Juſtice. Dans les lettres de garde-gardienne, & de committimus, le Roi déclare qu'il a mis l'impétrant en ſa *protection* & ſauvegarde.

Protèction, ſe dit quelquefois de la perſonne du protecteur & de ſa qualité. *Patronus.* On a donné à un tel Cardinal la *protection* de France. La *protection* d'Eſpagne eſt vacante par la mort d'un tel Cardinal.

PROTÉE. ſ. m. *Proteus.* C'eſt un nom qu'on donne aux perſonnes inconſtantes, ou trompeuſes, qui changent de profeſſion, qui paroiſſent ſous diverſes figures, & qui ſe transforment en mille manieres, principalement pour tromper les aûtres: ce qui eſt fondé ſur une fiction des Poëtes anciens d'un homme fabuleux qui changeoit à tout moment de forme & de figure. Cette fable vient de ce qu'un Roi d'Égypte nommé *Protée*, ſelon la coutume du pays portoit ſur la tête un ornement, & pour marque de ſa dignité des figures de taureaux, de dragons, d'arbres & d'autres choſes ſemblables; ce qui a fait que les peuples ont transporté à ſa perſonne les figures de ſes habillemens de tête, comme dit Diodore Sicilien. On tient même que de là vient l'origine des caſques, & des cimiers qu'on voit encore dans le Blâſon.

Le Protée des Philosophes, qui change de forme tous les jours ſans aide d'homme: en termes de Philoſophie hermétique, c'eſt le mercure, ou c'eſt l'eſprit univerſel qui ſe corporifie dans divers ſujets des trois régnes. Dict. Herm.

PROTÉGER. v. act. Défendre, conſerver les intérêts de quelqu'un. *Protegere, tueri, ſuſtinere.* Dieu *protége* l'innocence de Suſanne contre la calomnie des Vieillards. Il eſt dangereux de plaider contre de belles femmes, ou de belles filles, car elles ſont toujours *protégées.*

Protégé, ée. part. paſſ. & adj. *Protectus, defenſus.*

PROTÊT. ſ. m. Terme de Négocians. *Conteſtata denunciatio.* C'eſt un acte de ſommation faite par un Notaire ou Sergent à un Banquier ou Marchand, d'acquitter une lettre de change tirée ſur lui par un correſpondant, avec déclaration qu'à faute de ce, on renvoyera la lettre, & qu'on lui fera payer les changes & rechanges & tous les dommages & intérêts. Un Négociant qui laiſſe venir à *protêt* des lettres de change, a bientôt perdu ſon crédit. Le *protêt* ne peut être ſuppléé par aucun autre acte public, ſoit demande, ſommation ou aſſignation.

PROTÈSTANT. ſ. m. Amant qui fait à une Dame des offres de ſervice & d'amour, & qui lui promet fidélité. *Procus, amaſius.* Cette riche veuve a quantité de *proteſtans* qui la recherchent, qui la veulent épouſer. Nous ne trouvons nulle part ce mot dans cette ſignification.

Protèstant, ante. adj. Eſt auſſi un nom qu'on donne en Allemagne à ceux qui ſuivent la doctrine de Luther. Ils ont été ainſi nommez, à cauſe qu'ils proteſterent en 1529. contre un décret de l'Empereur, & de la Diéte de Spire; & déclarerent qu'ils appelloient à un Concile Général. *Proteſtantes.* La Religion *Proteſtante.* Les Princes *Proteſtans* ſe ſont rendus bien puiſſans en Allemagne & dans tout le Nord. Ce nom a été donné auſſi dans la ſuite à tous ceux qui ſuivent les ſentimens de Calvin. La ville de Genève eſt toute *proteſtante.*

Protèstant, en ce même ſens eſt auſſi ſubſtantif. Les *Proteſtans* d'Allemagne ne ſont pas tous également rigides. On a travaillé en vain à la réünion de tous les *Proteſtans* Luthériens & Calviniſtes.

PROTÈSTATION. ſ. f. Déclaration ſolemnelle qu'on fait par quelque acte ou procédure judiciaire contre l'oppreſſion & la violence, contre la nullité d'une action, d'un jugement, d'une procédure, pourtant qu'on a deſſein de ſe pourvoir contre en tems & lieu. *Conteſtata denunciatio.* On fait des *protèſtations* ſecrettes, pardevant Notaires, contre les gens d'autorité, qui ne paroiſſent qu'après leur mort.

Protèstation, ſe dit dans le diſcours ordinaire, des promeſſes, des aſſurances, des offres réïtérées de ſervice, d'amitié, ou d'amour en tèrmes forts & avec ſerment. *Pollicitationes, promiſſiones ſtudii & benevolentiæ.* Un Amant n'eſt point chiche de *proteſtations* amoureuſes. Il lui fit de nouvelles *proteſtations* d'amour; mais à force d'en vouloir faire de trop grandes & de trop belles, il en fit d'impertinentes. Scar. Il ſeroit bien lâche, s'il me trahiſſoit, après tant de *proteſtations* d'amitié qu'il m'a faites. Les *proteſtations* de ſervice & d'amitié que l'on ſe fait d'ordinaire, ne ſignifient rien d'effectif.

Moi, je ne hais rien tant que les contorſions
De tous ces grands faiſeurs de protèſtations. Mol.

PROTÈSTER. v. act. & n. Faire des protèſtations. *Conteſtando denunciare, teſtificari.* A la ſignification de la ſentence, il a *proteſté* d'être appellant. Il a *proteſté* de nullité de toute la procédure de ſa partie. On *proteſte* contre des contrats, des émiſſions de vœux, des teſtamens, &c. Il n'y a guère d'actes judiciaires où l'on ne *proteſte* de nullité, & de recouvrer toutes pertes, dépens, dommages & intérêts contre ſa partie adverſe.

Protester, ſignifie auſſi, Faire le protêt d'une lettre ou billet de change contre celui qui ne la veut point acquitter après l'avoir acceptée, ou qui a fait refus de l'accepter. *Teſtato reclamare.* On a dix jours de faveur pour *proteſter* les lettres ou billets de change après leur échéance, ſuivant l'Ordonnance.

Protester, ſignifie encore, Promettre; affirmer, jurer, aſſurer fortement quelque choſe. *Polliceri, jurare, affirmare.* Il a *proteſté* hautement qu'il ſe vangeroit de cette injure. Il a *proteſté* qu'il vouloit vivre & mourir dans la Foi. Il a juré & *proteſté* qu'il n'avoit eu aucune part en cette action.

Fuyez ces vagabons, dont l'amour trop ſertile
Ne vous protèſte *rien, qu'il ne* protèſte *à mille.* Corn.

Protèsté, ée. part. paſſ. & adj. *Conteſtatus, proteſtatus.*

PROTÉVANGILE, ou Protevangelion. ſ. m. Nom d'un Livre apocryphe, attribué à ſaint Jacques premier Evêque de Jeruſalem. *Protevangelium.* Guillaume Poſtel eſt le premier qui ait fait connoître ce livre.

PROTHÉSE. ſ. f. Terme de Grammaire. Addition. *Prothеſis, poſitio, antepoſitio.* C'eſt lorſque l'on met quelque choſe au commencement d'un mot: comme *gnavus*, pour *navus.*

Prothèse. Petit autel dans les Égliſes Grécques, ſur lequel ſe

fait la cérémonie que les Grècs appellent *Prothéſe*, en Grèc προθεσις. Le Prêtre & les autres Miniſtres préparent ſur cet autel tout ce qui eſt néceſſaire pour la célébration de la Meſſe : ſçavoir, le pain, le vin & tout le reſte. Après cela ils vont de ce petit autel au grand autel pour y commencer la Meſſe, & ils y portent les ſaints dons qui ont été préparez. Cette proceſſion ſe fait parmi les Grècs, & même chez les autres Orientaux avec un très-grand apparat. Voyez *Autel*. Meſſieurs de Port-Royal ſe ſont ſervis du mot de *prothéſe* dans leurs livres de la Pèrpétuité. *Prothefis*. Si on le vouloit exprimer en Latin, on diroit *Prapoſitio*.

PROTOCOLE. ſ. m. Vieux mot, Livret, rolle, ou hiſtoire. BOREL. *Liber, hiſtoria.*

Liſez en ceſtui prothocole. VILLON.

C'eſt ſelon Ménage, la premiere feuille d'un livre, & *eſcatocolla*, la derniere : ce qui vient tout du Grèc. Selon d'autres, le *protocole* étoit la marque du papier qu'on mettoit au bord ; à cauſe de quoi il étoit défendu aux Notaires de rogner leurs régiſtres, afin qu'on puiſſe découvrir les fauſſetez : ce qui ne ſe pourroit, ſi la marque étoit emportée. *Tibullo, l. 3. Protocolum eſt faſtigium charta.* D'autres diſent que c'eſt la premiere note, livre, caïer, ou régiſtre, c'eſt-à-dire, le brouillon & ſommaire que les Notaires appelloient *Sumptum*. Ce ſont de petits livrets où ils mettoient en deux mots l'affaire pour laquelle on les envoyoit querir, & après ils l'éxpliquoient plus au long à leur maiſon ; & j'éſtime que c'étoit le *protocole*. BOREL.

PROTOCOILE. ſ. m. (L'Académie écrit *Protocole.*) Formulaire de pluſieurs actes de Juſtice pour inſtruire les novices en la pratique. *Scriptum archetypum.* Il y a des livres imprimez, des *Protocoles* des Notaires, des *Protocoles* des Sergens, où ſont les formulaires des actes qui ſe font en ces profeſſions.

PROTOCOLLE, eſt auſſi un régitre relié de Notaires, où ils doivent écrire toutes les minutes de leurs actes à la ſuite les uns des autres, afin qu'elles ne ſoient point perduës, changées, ni altérées. *Notarii, actuarii protot;pum.* Cet uſage ſeroit avantageux au public, mais il ne s'obſerve qu'en quelques lieux de la province, nonobſtant la diſpoſition éxpreſſe de l'Ordonnance d'Orléans, Art. 83.

PROTOCOLLE, eſt auſſi chez les Sécrétaires d'État, & chez les Sécrétaires des grands Princes, un formulaire contenant la maniere dont ces Princes traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. *Scriptum archetypum.*

PROTOCOLLE, eſt auſſi en uſage chez les Ambaſſadeurs Médiateurs, & ſignifie le régitre où ils couchent tout ce qui ſe paſſe, & qui regarde leur médiation. *Regiſtrum diarium.* Ce tèrme ſent un peu le ſtile de Pratique.

PROTOCOLLE, s'eſt dit autrefois de celui qu'on appelle maintenant *Souffleur*, qui eſt derrière celui qui parle en public, pour lui ſuggéter ce qu'il doit dire, en cas que la mémoire lui manque. *Suſurrator.* Cela vient de ce qu'on appelloit auſſi *Protocollet* chez les Romains, certains Nomenclateurs qui ſçavoient tous les noms des citoyens, & qui les ſuggéroient à leurs Maîtres, afin qu'ils pûſſent ſaluer chacun par ſon nom en l'abordant.

PROTOCOLLE, qui a été fait du Latin *Protocollum*, ſignifioit originairement la premiere feuille d'un livre, où étoit la marque du papier ; & même il ſignifioit quelquefois cette marque, qui étoit tantôt à côté, tantot au haut de la page. *Primum codicis folium.* La Novelle XLIV. de Juſtinien défend d'ôter & de couper le *protocolle* des chartes, qui faiſoit connoître l'année où le papier ou le parchemin avoient été faits, & l'Officier à ce commis qui les avoit délivrez : ce qui ſervoit à découvrir pluſieurs fauſſetez. On a ſuppléé à cette formalité par le paraphe des Juges, qu'on a fait apposer à tous les feuillets des régitres de certains Officiers publics, comme Banquiers, Géoliers, &c. D'autres diſent que *protocolle* eſt une premiere minute ou brouillon & ſommaire d'un acte qu'on doit paſſer, que les Notaires mettoient en abrégé dans de petits livrets, & qu'ils étendoient après à loiſir ; ce qui a le plus d'apparence.

PROTOCTISTE. ſ. m. & f. Secte d'Hérétiques Origéniſtes. *Protoctiſta.* Après la mort du Moine Nonnus, vèrs le milieu du VIe ſiécle, les Origeniſtes ſe ſéparerent en deux ſectes. Les *Protoctiſtes* & les Iſochriſtes. Les *Protoctiſtes* s'appellerent auſſi Tétradites. Le Chef des *Protoctiſtes* étoit Iſidore.

PROTONOTAIRE. ſ. m. Officier de Cour de Rome qui a un degré de prééminence ſur les autres Notaires. *Pontificius Notarius.* Il y a un Collége de douze *Protonotaires* qu'on appelle *Participans*, parcequ'ils participent aux droits des expéditions de la Chancelerie. Ils ſont mis au rang des Prélats. Ils portent le violet, le rochet, & le chapeau avec le cordon & bord violet. Ils portent ſur leur Écu le chapeau, d'où pendent deux rangs de houpes de ſinople 1. & 2. ils précédent tous les Prélats non conſacrez. Ils aſſiſtent aux grandes cérémonies, & ont rang & ſéance en la Chapelle du Pape. Leur charge eſt d'expédier dans les grandes cauſes les actes que les ſimples Notaires Apoſtoliques expedient dans les petites, comme les procès verbaux de priſe de poſſeſſion du Pape. Ils aſſiſtent à quelques Conſiſtoires, & à la canoniſation des Saints. Ils peuvent créer des Docteurs, & des Notaires Apoſtoliques pour éxercer hors la ville. Ceux qui ſont hors de ce corps ne jouiſſent pas de ces priviléges, ſi ce n'eſt de l'habit. En France c'eſt une ſimple qualité ſans fonction, qu'on obtient par un réſcrit du Pape à fort bon marché. Les *Protonotaires* ont été établis à Rome par le Pape Clément I. pour écrire la vie des Martyrs. Ils ſervent auſſi à rédiger par écrit ce qui ſe fait dans les Conſiſtoires publics. Les *Protonotaires participans* ont ſéance devant les Abbez, & les autres après. *Protonotaire* veut dire proprement premier Notaire ; & c'eſt ainſi qu'on appelloit auſſi autrefois le premier des Notaires des Empereurs.

PROTONOTAIRE, eſt auſſi un Officier de l'Égliſe Chrétienne de Conſtantinople. C'eſt lui qui écrit les lettres, & qui envoye les ordres du Patriarche de Conſtantinople aux autres Patriarches ; aux Archevêques, & aux Évêques qui reconnoiſſent ſa ſuprémacie. *Actorum pontificii Concilii ſcriba.*

PROTONOTAIRE PARTICIPANT. Nom d'une Prélature conſidérable à Rome. *P. Hélyot*, T. IV. p. 73.

PROTOPAPAS. Voyez PAPAS.

PROTOPASCHITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Protopaſchita.* Les *Protopaſchites* ſont des hérétiques du premier ſiécle de l'Égliſe. Ils faiſoient la Pâque comme les Juifs en ne mangeant que des azymes. On les nommoit auſſi Sabbatiens, d'un certain Sabbatius qui fut auteur de cette ſecte.

PROTHOSPATHAIRE. ſ. m. Nom d'un Officier de la maiſon des Empereurs de Conſtantinople. *Protoſpatharius.* Le *Protoſpathaire* étoit le Commandant le Chef, le premier Officier des Gardes de l'Empereur, qu'on nommoit *Spatharii*, Spathaire, à cauſe du ſabre, ou de l'épée large dont ils étoient armez, & qu'on appelloit *ſpatha*. Bollandus, *Acta SS. Febr. T. I. p. 551.*

PROTOSYNCELLE. ſ. m. Nom de dignité & d'Office dans la maiſon du Patriarche de Conſtantinople. Le Chef des Syncelles, ou de ceux qui logeoient dans le Palais Patriarchal. *Protoſyncellus. Patriarcha Vicarius.* C'étoit l'une des premieres dignitez Eccléſiaſtiques chez les Grècs. Le premier domeſtique du Palais Patriarchal eſt appelé *Protoſyncelle* ; mais ordinairement c'eſt le Vicaire du Patriarche dans la grande Égliſe de Conſtantinople. ACAD. FRANC.

PROTOTHRÔNE. ſ. m. Terme de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, Évêque d'un premier Siége. *Protothronus.* Byzance n'étoit originairement qu'un Évêché ſuffragant d'Héraclée. C'eſt pourquoi quand il fut devenu Siége Patriarchal, l'Archevêque d'Héraclée conſerva ſon droit d'ordination : mais en cas que le Siége d'Héraclée fut vacant, l'ordination du Patriarche de C P. appartenoit au Métropolitain de Céſarée de Cappadoce, comme *Protothrône*, c'eſt-à-dire, Évêque du premier Siége. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. 55.* Car ceux qui étoient Éxarques avant l'érection du Patriarchat de Conſtantinople, ne furent depuis que *Protothrônes.* ID.

PROTOTYPE. ſ. m. Original, modéle ſur lequel on ſe doit former. *Prototypum, archetypum, exemplar.* Il ſe dit particuliérement des choſes qui ſe gravent, qui ſe moulent ou qui ſe jettent en fonte. On a moulé ces figures ſur les *prototypes* qui ſont à Rome. Ce quarré de médaille eſt le *prototype* ſur lequel on a moulé toutes les autres.

On le dit auſſi au figuré. Homère eſt le *prototype* de la Poëſie Héroïque.

PROTOVÉSTIAIRE. ſ. m. Nom d'Office à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. *Protovеſtiarius.* C'étoit ce que nous appellerions aujourd'hui Grand-Maître de la Garderobe.

PROTUBÉRANCE. ſ. fém. Terme d'Anatomie. Éminence, avance, tumeur, ce qui avance, ce qui s'éleve. *Tuber, tuberculum, protuberantia, prominentia.* Les *protubérances* orbiculaires du troiſiéme ventricule du cerveau s'appellent *Nates*, & les apophyſes des *protubérances* orbiculaires, *Teſtes.* DIONIS.

PROTUTEUR. ſ. m. Terme de Palais, celui qui a géré en la place du Tuteur. *Protutor.* Par l'Ordonnance de 1667. les Tuteurs & *Protuteurs* ſont obligez à rendre compte auſſi-tôt que leur geſtion eſt finie.

PROU. adv. Il ne ſe dit guère qu'en riant & dans le comique. Il ſignifie beaucoup, ſuffiſamment. *Affatim, ſatis.* Les hableurs ont *prou* debabil ; mais peu d'éxécution. Il faut diſtribuer à chaque Parroiſſien du pain benit, lui en donner peu ou *prou*. Si vous voulez tenir table, vous trouverez *prou* de gens qui vous tiendront compagnie.

Pour Dieu ne prenez point de vilaine figure,
J'ai prou de ma frayeur en cette conjoncture. Mol.

PROVADA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Provadia.* Elle eſt dans la Bulgarie, environ à dix lieuës de Témiſvvar, vèrs le couchant. Maty.

PROUFACE. adv. Eſt un ſalut qu'on fait au ſortir de table aux conviez, en ſouhaitant que ce qu'ils ont mangé leur profite. *Proficiat.* La *civilité puérile* apprend aux enfans à dire à la fin des grâces, *Prouface* mon pere, ma mere & toute la compagnie. On diſoit auſſi à ceux à qui on donnoit quelque choſe, ou à qui il arrivoit quelque avantage, *Prou vous faſſe*, ou grand bien vous faſſe ou *preu.* Ces mots ne ſont plus guere en uſage, & ne ſe diſent que par raillerie. *Prou* vient de *probe* Latin, ou de *pro*, vieux mot François qui ſignifioit *profit.* Mén. Borel le dérive de *proficio.*

PROUË. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt l'avant du vaiſſeau ſoutenu par l'éſtrade, au devant duquel eſt l'éperon, qui ſert à fendre l'eau pour le paſſage du bâtiment. *Prora.* La *proue* eſt plus baſſe que la poupe, & n'a pas auſſi tant d'étages. Elle a le gaillard de *proue.* Sa pointe s'appelle l'*éperon*, ſur lequel on met ordinairement un hyéroglyphe qui donne quelquefois le nom au vaiſſeau. La *proue* eſt compoſée de pluſieurs piéces; qui ſont *aiguilles*, *gorgéres*, *hèrpes*, *jotereaux*, *portevèrgues*, & autres piéces qui ſont attachées à l'éſtrade & aux côtez de la *proue.* Les Anciens repréſentoient des bècs d'oiſeau à la *proue* de leurs navires: ce qui les a fait appeller *roſtra.*

On dit, voir de *proué*, c'eſt-à-dire, voir devant ſoi. *Videre ante.* Donner la *proue*, c'eſt préſcrire la route que doivent tenir les galéres. Quand le vent donne par *proué*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt contraire.

Les Médecins appellent l'os de la *proue* & de la mémoire, l'os du derriere de la tête. *Os prora.*

PROVÉDITEUR. ſ. m. Officier qu'on nomme ainſi en Italie, & particulierement à Veniſe. *Proveditor.* Il y a diverſes ſortes de *Provéditeurs* à Veniſe. Les trois *Provéditeurs* du Commun, &c. Le *Provéditeur* général de mer. Le *Provéditeur* du Commun eſt un Magiſtrat, qui eſt à-peu-près la même choſe que l'Édile des Romains, les Conſuls du Languedoc, & les Échevins des autres villes de France. Les *Provéditeurs*, *alle ragioni vecchie*, *alle biave*, *alla Giuſtitia vecchia*, &c. ont auſſi l'intendance ſur la Police, le Domaine de la République, &c. Le *Provéditeur* de mer eſt, eſt un Officier dont l'autorité s'étend ſur toute la flotte, lorſque le Capitaine général eſt abſent. Il manie particulierement l'argent, & paye les Soldats & les Matelots. Il en rend compte à ſon retour au Sénat. Le Capitaine général & le *Provéditeur* de mer ſe ſervent d'eſpion l'un à l'autre. Quoique le *Provéditeur* ſoit inférieur au Généraliſſime, la puiſſance eſt pourtant partagée de telle ſorte que le *Provéditeur* a l'autorité ſans la force, & le Général a la force ſans l'autorité. La réſidence ordinaire du *Provéditeur* eſt à Corfou. Cette charge ne dure que deux ans. Il y a un *Provéditeur* général des iſles de Corfou, de Zante, de Céfalonie, du Frioul, &c. Ce ſont des eſpéces de Gouverneurs. Voyez Amelot.

PROVENANT, ante. adj. Qui vient, qui tire ſon origine de quelque choſe. *Proveniens, vel ortum ducens.* Tous ces effets ſont *provenans* de la ſucceſſion de ſon pere, de la vente de ſes Charges. Les enfans *provenans* du premier mariage ſont décédez.

PROVENÇAL, ale. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Provincialis.* Les *Provençaux* ont de l'eſprit & beaucoup de vivacité.

Provençale. ſ. f. Terme de Joueur qui ſe dit en cette phraſe: faire la *Provençale.* C'eſt jetter toutes les cartes les unes après les autres ſur le tapis, & en différentes places, afin qu'elles ſoient mieux brouillées & mêlées.

Provençale. Terme de Fleuriſte. Anémône qui eſt verte & fleur de pêcher, aſſez belle. Morin.

PROVENCE. ſ. f. Nom propre d'un des douze Gouvernemens généraux de France, & celui qui s'avance le plus vers le midi. *Provincia.* Les Romains qui furent maîtres de ce pays, avant qu'ils conquiſſent le reſte des Gaules, l'appellerent la petite Italie, & la Province des Romains, d'où elle a pris le nom de *Provence.* Elle s'étend depuis les Alpes juſqu'au Rhône; ce fleuve la ſépare du Languedoc, qui eſt au couchant, & les Alpes la ſéparent des États de Savoye, qui ſont au levant. La mer Méditerranée la baigne au midi, & le Dauphiné avec le Comté de Venaiſein, le confinent au nord. On lui donne quarante-quatre lieuës du couchant au levant, & trente-quatre du nord au ſud. A la réſerve du Rhône, qui n'en baigne qu'une petite partie, il n'y a point de riviére conſidérable: la Durance dont le cours eſt aſſez long, le Verdou & l'Argents, ne ſont que de grands torrens, inutiles à la navigation, & nuiſibles aux campagnes par où ils paſſent, & qu'ils gâtent beaucoup par leurs grands débordemens. L'air eſt fort différent dans cette province; vèrs les Alpes & le Dauphiné, il eſt froid; le long de la côte, il eſt ſi doux qu'on n'y voit que rarement de la neige & de la glace; le milieu eſt un peu plus froid, mais pourtant fort tempéré. Toute la *Provence* eſt aſſez fertile; vèrs les Alpes en grains & en pâturages; & ailleurs en grains, vins, olives, figues, amandes, prunes, grenades, & toute ſorte d'autres petits fruits. On y voit même le long de la côte, depuis Toulon juſqu'à Nice, des forêts d'orangers & des citronniers, qui croiſſent en pleine tèrre, de même que les autres arbres. Ses villes principales ſont Aix capitale, Marſeille, Arles, Toulon, Hières, Fréjus, Antibe, Gràce, Vence, Draguignan, Brigole, Riez, Digne, Siſteron, Forcalquier, Manoſque, Apt & Taraſcon. Cette province a eu autrefois titre de Royaume, qui étoit le même que le Royaume d'Arles, dont nous avons parlé au mot Arles, T. I. p. 572. Elle eut enſuite ſes Comtes particuliers & ſouverains, qui poſſédoient le Comté de Nice, le Comté Vénaiſein, & la ville d'Avignon. Ces pays en ayant été détachez, elle fut donnée telle qu'elle eſt aujourd'hui par Charles du Maine, dernier Comte de *Provence*, à Louis XI. Roi de France, qui l'unit pour toujours à la Couronne, l'an 1481. Elle avoit autrefois ſes États compoſez de tout le Haut-Clergé, de toute la Nobleſſe, & des députez des Vigueries, & d'un certain nombre de villes; mais depuis l'an 1639. on n'y a plus tenu que des aſſemblées, compoſées des Députez des villes, & des Procureurs du Clergé & de la Nobleſſe.

PROVENDE. ſ. f. C'eſt un boiſſeau qui contient la meſure d'une graine qu'on donne à une bête de travail pour ſa nourriture ordinaire. En ce ſens il n'eſt en uſage qu'à la campagne. A la ville on le dit de la proviſion de vivres dans une maiſon, dans une Communauté. Quand un Religieux va à la quête, on dit qu'il va à la *provende.*

Ce mot eſt bas, & vient, ſelon quelques-uns, du Latin, *prabenda.*

PROVENDIER. ſ. m. Vieux mot. C'eſt un boiſſeau contenant la provende, ou ce qu'on donne à la fois à un cheval, ou autre bête. Borel.

PROVENIR. v. neut. Venir d'un certain lieu, en tirer ſon origine. *Provenire*, *procedere*, *emanare*, *dimanare.* Tous nos biens *proviennent* de la grace de Dieu. Toutes nos infirmitez *proviennent* du péché. S'il a du bien cela *provient* de ſon induſtrie, ou de ſa bonne fortune. Ces deux maiſons ſont *provenues* de la même tige, de la même race.

Provenir, ſignifie auſſi, Être cauſe. *Procedit ex eo quod.* L'éclipſe de la lune *provient* de ce qu'elle eſt dans l'ombre de la terre. La ſtérilité *provient* de ce que l'année eſt trop ſéche. Cet abcès *provient* d'un amas d'humeurs corrompuës, d'une chûte.

Provenir, ſe dit auſſi du fruit, du profit qui revient de quelque choſe. *Provenire.* Tous ces fruits ſont *provenus* de cet arbre ſeul. Il me doit *provenir* tant de blé de cette ferme.

Provenu, ue. part. paſſ. *Productus*, *eductus.*

PROVÈRBE. ſ. m. En termes de l'Écriture il ſignifie, Sentence. *Proverbium*, *ſententia.* Le Livre des *Proverbes*: c'eſt un Livre de la Bible qui contient les Paraboles, ou Sentences de Salomon.

Provèrbe, ne ſignifie pas toujours un quolibet, ou une penſée triviale & vulgaire. Ceux de Salomon n'entrent point dans cette définition. Ce ſont des propos ſententieux, utiles à la ſociété civile, & à la conduite des hommes. De Launoy. *Maxima*, *effata.*

Provèrbe, ſe dit communément des façons de parler triviales & communes qui ſont en la bouche de toutes ſortes de perſonnes. *Triviales ſententiæ*, *dicta communia.* Les *Proverbes* qui faiſoient autrefois une partie des richeſſes de notre langue, n'entrent point aujourd'hui dans un diſcours ſérieux, & dans des compoſitions relevées. Rien n'eſt plus déſagréable dans un ouvrage raiſonnable que des locutions provèrbiales qu'on ne ſupporte que dans la converſation, & quand on a deſſein de badiner, ou tout au plus dans une piéce comique. Elles reſſemblent à ces habits antiques, qui ne ſervent qu'à des maſcarades & à des ballets. En un mot il faut beaucoup d'art pour aſſaiſonner les *proverbes* & pour leur ôter ce qu'ils ont de bas & de populaire. Bouh. Les ſentences ſont des *proverbes* des honnêtes gens, comme les *proverbes* ſont les ſentences du peuple. Id. juſqu'au *proverbe* le plus populaire, tout peut ſervir à un eſprit adroit. M. Scud. Voulez-vous nous aſſaſſiner de vos *proverbes*? G. G. On joué aux *proverbes*, quand on fait quelque geſte, ou repréſentation qui déſigne ou qui éxplique quelque *proverbe.* Cloris ne joué à rien ſi ce n'eſt aux *proverbes.* Sar. Il y a la Comédie des *proverbes*, où l'on ne parle que par *proverbes.* Oudin a fait

a fait un recueil assez ample des *proverbes* François, sous le titre de *Curiositez Françoises*. Joseph Scaliger a fait une version des *proverbes* Arabes en 1614. André Schot Jésuite a tourné la plupart des *proverbes* Grecs tirez de Zenobie, ou Zenodote, de Diogenien, de Suidas, &c.

PROVERBIAL, ALE. adj. Qui tient du provèrbe. *Proverbialis.* Cette façon de parler est *proverbiale*. Ôter aux provèrbes ce qu'ils ont de *proverbial*.

PROVERBIALEMENT. adv. D'une maniere provèrbiale. *More proverbiali, vel modo.* Un tel mot se dit *proverbialement* en ces phrases, forme ce provèrbe.

PROUESSE. s. f. Bravoure, action de valeur & de hardiesse. *Praclarum facinus, factum, gestum.* On a vanté de tout tems la *prouesse* d'Alexandre. Les Romains racontent mille *prouesses* de leurs Chevaliers errans. Les délicats du tems ne veulent plus qu'on use de ce mot, & disent qu'il est vieux. L'Académie en parle de même, & dit qu'il ne peut plus passer, qu'en l'employant par plaisanterie, lorsque l'on veut parler des excès qui se font en certaines choses. Il fit des *prouesses* à coups de poing. SCAR. Ce mot est vieux, & on ne l'employe plus sérieusement; mais il est très-propre pour se moquer de la vanité de ces jeunes fanfarons qui vantent incessamment leurs éxploits & leurs *prouesses*. VAUG. CORN. Ne prônez point tant vos *prouesses* amoureuses, de peur d'allarmer les maris soupçonneux. VILL. Quelque ardeur qui vous presse, ne faites pas tant de *prouesse*. VOIT. Il vient du Latin *probitas*.

PROVICAIRE. s. m. Qui tient la place d'un Vicaire, & en fait les fonctions. *Pro Vicario.* Les *Provicaire* d'un Évêque. P. LE COMTE.

PROVIDE. adj. m. & f. Prévoyant. *Providus.* On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter à ce Dictionnaire; mais il ne se dit point, si ce n'est peut-être en quelque province. Il faut dire prévoyant; ou si l'on parle de Dieu, il faut dire, Qui a une providence, & user de circonlocution.

PROVIDENCE. s. f. Terme de Théologie. Il ne se dit que de Dieu, & de sa conduite sur toutes les choses créées. C'est la puissance que Dieu déploye dans la conservation du monde, & dans l'administration de toutes choses. *Providentia.* Les soins de la *Providence* s'étendent à tout ce qui se passe ici-bas. DAC. S'il n'y a point de Justice, il n'y a point de *Providence*; s'il n'y a point de *Providence*, vous détruisez la Divinité. FLÉCH. Il attendoit en crainte les ordres de la *Providence* PAT. La *Providence* nourrit les oiseaux du ciel. L'Évangile nous conseille de se reposer sur la *Providence*, & de n'avoir point de souci du lendemain. On confond souvent la Fortune avec la *Providence*: c'est un langage païen que les Chrétiens ont retenu. LE CL. Ce dérangement universel & continuel des choses humaines, tout désordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant dans l'ordre de la *Providence*. FLÉCH. Les choses humaines ne roulent point à l'avanture, ni au gré de la Fortune; il y a une éternelle *Providence* qui gouverne l'Univers. VAUG. La conduite de la *Providence* est très-obscure: quand Dieu afflige les hommes, on ne sçait s'il les châtie, ou s'il les éprouve. BOSS. La *Providence* de Dieu est confusément administrée en ce monde; & l'on ne peut juger qui sont ceux que Dieu aime, ou qu'il hait, par les adversitez, ou par les afflictions qu'il envoye. FLÉCH. Les fautes des justes entrent dans l'ordre de la *Providence*, & souvent Dieu s'en sert pour éxécuter ses desseins. NIC. Claudien a mis en balance si le monde est régi par une *Providence* sage, ou par l'aveugle Fortune, en voyant la vertu opprimée, & les scélerats dans la prospérité. S. ÉVR. Quelques-uns ont mieux aimé soustraire le monde à la conduite de la *Providence*, que de la faire entrer dans le mal. JU. C'est le Philosophe Thalés qui le premier s'est servi du terme de *Providence*. Entre les Philosophes les uns ont nié que la *Providence* se mêlât des choses d'ici-bas, pour la laisser jouir d'un paisible repos. Les autres en ont contesté l'éxistence à cause de la distribution, injuste en apparence, des biens & des maux, qui semblent tomber indifféremment sur les bons, & les mauvais. Cette conduite éxtérieure de la *Providence* leur a fait juger que tout roule à l'avanture. S. ÉVR. La *Providence* a laissé des marques très-sensibles qu'elle régit l'Univers, & qu'elle s'intéresse à la conduite des hommes. CL.

A quoi sert de lutter contre l'arrêt des Dieux?
Souvent leur Providence, *& ses ordres suprêmes,*
Pour les venger de nous, nous livrent à nous-mêmes. BRÉB.

PROVIDENCE. Les Filles de la *Providence*, est un nom que l'on donne en France à des Communautez différentes de filles établies en plusieurs villes. *Filiæ Providentiæ divinæ.* La premiere maison, qui a, dit-on, servi de modèle & d'éxemple aux autres, fut établie à Paris par Madame Marie de Lumagne, veuve de M. Polaillon Conseiller du Roi, & son Résident à Ragusse. Louis XIII. donna ses lettres patentes en 1643. & la Communauté fut commencée en 1647. En 1651. Anne d'Autriche leur donna la Maison de Santé de la ruë de l'Arbalête, fauxbourg S. Marcel. Elles font deux ans d'épreuve, & à l'âge de 20 ans des vœux simples de chasteté, d'obéïssance & de servir le prochain selon leurs constitutions, & de stabilité dans la maison.

PROVIGNER. v. act. & neut. Faire des provins, les coucher dans tèrre pour renouveller les souches d'une vigne. *Propagare vitem.*

PROVIGNER, se dit aussi figurément en Morale, de ce qui se multiplie. L'herésie a bien *provigné* dans une telle province. La Foi Catholique a bien *provigé* dans la Chine, les Missionnaires l'ont bien fait *provigner*. Les Chicaneurs *provignent* les procès autant qu'ils peuvent.

Ce mot vient du Latin *provineare*, ou de *propaginare*. MÉN.

PROVIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Propagatus.*

PROVIN. s. m. Branche de vigne qu'on couche, & qu'on couvre de terre, afin qu'elle prenne racine, & fasse de nouvelles souches. *Propago.* Il faut renouveller les vignes de tems en tems, & y faire de nouveaux *provins*. Ce mot vient de *provinium*, provin.

PROVINCE. s. f. Partie d'un Royaume, d'une Monarchie, d'un État, dans laquelle sont compriſes plusieurs villes, bourgs, villages, hameaux, &c. sous un même gouvernement, & qui se distingue ordinairement par l'étenduë d'une Jurisdiction spirituelle ou temporelle. *Provincia, Regio.* Les *Provinces* étoient originairement des Duchez, Comtez, ou autres Seigneuries considérables qui ont été réünies sous un même Chef. Maintenant ce sont des Gouvernemens. L'Église a distingué ses *Provinces* par Archevêchez & Évêchez. Toute la Bretagne est de la *Province* de Touraine. Les Moines font les divisions particulieres de leurs *Provinces* selon l'ancienneté & le nombre des Couvens, qui sont régis par un même Chef. La *Province* de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, &c. Ce Gouverneur a trois *Provinces* sous lui. Les Mendians partagent l'État en trois ou quatre *Provinces*.

Les Romains appelloient *Provinces* tous les États par eux conquis hors de l'Italie. *Bello parta provincias appellabant Romani.* Nicod dit que ce mot vient *à procul vincendo*. On a appellé la Flandre & les pays voisins, les Dix-sept *Provinces*. On dit les *Provinces* confederées des Pays-Bas; dont la Hollande est la principale.

PROVINCE, se dit aussi des pays éloignez de la Cour, ou de la ville capitale. *Provincia.* Il est allé demeurer en *Province*. C'est un homme de *Province*, qui n'a pas l'air du beau monde. Les Nobles de *Province* sont de petits tyrans. Le Roi met un Intendant de *Province* en chaque Généralité. Il y a des troubles en *Province*. Les Députez des États de la *Province*.

PROVINCES LIBRES. Nom d'une contrée appellée *Frey Aempter* par les Suisses. *Provincia Liberæ.* C'est un petit pays de Suisse, qui est le long du bord occidental de la riviere de Russ. On dit que Meyenberg, Richensee & Argovv, qui en sont les principaux villages, étoient autrefois des villes qui avoient de grandes franchises, & que c'est de là que le pays a pris le nom de *Provinces Libres*. Quoi qu'il en soit, ce petit pays est aujourd'hui un Bailliage, qui appartient en commun à plusieurs Cantons, dont le Bailli fait sa résidence à Murci, qui est une grande Abbaye, & bien bâtie. MATY.

PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS. Nom de provinces, qu'on appelle assez souvent la République de Hollande ou simplement La Hollande; elles sont la partie septentrionale des Pays-Bas. *Belgium fœderatum, Provinciæ fœderatæ Belgii.* Elles sont bornées au midi par la Flandre, le Brabant, la Gueldre Espagnole, & le Duché de Cléves; & au levant par l'Évêché de Munster, & par le Comté d'Embde; la mer d'Allemagne les baigne au nord & au couchant. On donne à ce pays quarante-six lieuës du nord au sud, & quarante du couchant au levant; l'air y est sain, les hivèrs un peu longs, mais fort supportables, & les étez très-agréables. Il est baigné par la Meuse, le Rhin, l'Issel, le Vecht, & plusieurs autres rivieres; & on y voit outre cela, un très-grand nombre de beaux canaux. Le terroir est très-abondant en pâturages, beaucoup moins en grains, & il ne produit point de vin; cependant par le moyen de la mer & des rivieres on y voit une abondance surprenante de toutes choses. Il y a un grand nombre de villes, de bourgs & de villages, & d'habitans; le commerce y fleurit éxtrémement. La Religion réformée y est la dominante; les Protestans & les Arméniens, sous le nom desquels on comprend aussi les Sociniens, y ont l'éxercice public de leurs Religions. Les Catholiques & les Anabaptistes ont les lieux de leurs éxercices moins expoſez à la vûë que ceux des autres, mais qui ne sont pas moins connus, ni plus inquiétez.

tez. Les *Provinces-Unies* ſont au nombre de ſept. La Gueldre, à laquelle eſt uni le Comté de Zutphen, la Hollande, la Zéelande, la Seigneurie d'Utrecht, l'Overiſſel, l'iſle de Groningue, & la Friſe. Chacune de ces Provinces eſt une République particuliere, qui ne reconnoit point d'autre Souverain que ſes États particuliers. Cependant elles forment par leur union un corps général de République, & elles ont pour la conſervation de leur union, des Députez de toutes les Provinces, qui compoſent trois Colléges, les États généraux, le Conſeil d'État, & la Chambre des Comptes, qui réſident à la Haye, & qui réglent toutes les affaires communes aux ſept Provinces. Les cinq prémieres de ces Provinces ont un Gouverneur général, Amiral de la mer, & Capitaine général des armées de terre. La Friſe, & la Seigneurie de Groningue ont auſſi leur Gouverneur général, qui eſt de la Maiſon de Naſſavv. Ces Provinces appartenoient autrefois aux Rois d'Eſpagne, héritiers de la Maiſon de Bourgogne; mais l'Héréſie s'y étant répanduë, & Philippe II. ayant entrepris d'y introduire l'Inquiſition, il ſe fit dans la ville d'Utrecht l'an 1579. une union entre les Princes de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Friſe, auxquelles ſe joignirent enſuite les provinces d'Ovériſſel & de Groningue, & ces ſept Provinces ayant à leur tête les Princes d'Orange, ſe ſoulevérent contre l'Eſpagne, & aſſiſtées de la France ſoutinrent depuis ce tems-là une guérre (qui ne fut interrompuë que par une tréve de douze ans) juſqu'en l'an 1648. que le Roi d'Eſpagne les reconnut par la paix de Munſtèr, pour des Provinces Libres, & pour un État ſouverain. Cet État poſſéde, outre ſes ſept Provinces, pluſieurs pays de conquête, dans la Flandre, dans le Brabant & dans le Duché de Limbourg, ſur les côtes de la Guinée, au cap de Bonne Eſpérance, ſur les côtes du Malabar & du Coromandel, dans la prèſqu'iſle de Malacca, dans l'iſle de Ceylan, dans celle de Java, dans les Molucques, dont il eſt préſque entiérement le maître, de même que de Curaſcao & de quelques aûtres iſles Antilles, & de Surinam ſur la côte de la Caribane.

PROVINCIAL, ALE. adj. Qui concérne la Province. *Provincialis.* Les Baillis, les Juges *Provinciaux.* Les Tréſoriérs *Provinciaux.* Commiſſaire *Provincial.*

PROVINCIAL, ſe dit ſouvent en mauvaiſe part, & ſignifie, qui eſt de Province, ou qui demeure dans la Province. Un *Provincial*, c'eſt un homme qui n'a pas l'air, & les manières de la Cour; qui n'eſt pas poli; qui ne ſçait pas vivre; qui n'a point vû le monde. Il ſe dit de ces gens nouvellement débarquez à Paris, qui ont je ne ſçai quoi de contraint & d'embaraſſé dans leur air, & de peu libre dans leurs manières. *Provincialis, impolitus.* Les *Provinciaux* ſont toûjours prêts à ſe fâcher, & à croire qu'on ſe moque d'eux. LA BRUY. Ainſi pour ſauver le ridicule attaché au mot de *Provincial*, il faut dire une *Dame de Province*, en parlant d'une pèrſonne dont on ne prétend pas ſe moquer. Les *Provinciaux* accablent les gens de léttres & de complimens. Une *Provinciale* ſe récrie niaiſement ſur tout. BELL. Les *Provinciaux* ſont la plus incommode nation du monde. SCAR.

PROVINCIAL, dans ce ſens eſt auſſi adj. Ils mépriſent des vèrs qui ſont nez d'une plume *provinciale.* MAI. On dit auſſi, air *provincial.* Manières *provinciales.* Langage, accent; ſtile *provincial. Modus agendi, loquendi provincialis.* Le Pére Bouhours s'eſt moqué du titre de *Léttres Provinciales*, ou de *Léttres à un Provincial*, à cauſe du mauvais ſens qu'on joint à ce mot. C'eſt ſelon lui comme ſi on les avoit appellées, *léttres campagnardes*, ou *léttres à un campagnard.*

PROVINCIAL, ſe dit auſſi parmi les Religieux, de celui qui a la direction & l'autorité ſur pluſieurs Couvens d'une Province, ſuivant la diviſion établie dans leur Ordre. *Provinciæ præpoſitus, vulgò Provincialis.* Le Général a ſous lui pluſieurs *Provinciaux.* Un *Provincial* a pluſieurs Prieurs ſous lui.

PROVINCIAL. ſ. m. Se diſoit autrefois des monnoies que les Comtes de Provence battoient. *Provincialis.* Les *Provinciaux* furent décriez & défendus par S. Louis.

PROVINCIALAT. ſ. m. Dignité de celui qui eſt Provincial d'un Ordre religieux. *Provincialis dignitas, vel munus.* Il a fait bien des chôſes pendant ſon *provincialat.*

PROVINS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Brie, ſur la petite riviére de Vouzie, entre Paris & Troyes, à quatorze lieuës de la premiére, & à douze ou treize de la dérniére. *Provinum, Pruvinum.* MATY.

Le tèrritoire de *Provins* en Brie, dans les Capitulaires de Charles le Chauve, eſt nommé *Pagus Proviſinus* & *Proviſinenſis.* Dans les Auteurs, & dans les titres du commencement de la troiſiéme race, il eſt ſouvent fait mention des ſous & des livres de *Provins.* LE BLANC, *Tr. hiſt. des Monn. de France, p.* 132.

Les róſes de *Provins* ſont des rôſes fort rouges, & dont on ſe ſért pour les cataplâſmes & les fomentations.

PROVISEUR. ſ. m. Protecteur d'une maiſon, d'un Collége, qui pourvoit à ſes néceſſitez. *Proviſor.* Le *Proviſeur* de Sorbonne. *Sorbonæ Proviſor.* Le *Proviſeur* du Collége d'Harcourt.

PROVISION. ſ. f. Amas qu'on fait en tems & lieu des chôſes néceſſaires à la vie, tant pour ſa nourriture, que pour ſa défenſe contre les injures de l'air, les attaques des ennemis. *Comparatio, vel cibaria annona.* On a fait de grands magaſins, de grandes *proviſions* de vivres & de fourages, de munitions pour l'armée, pour jetter dans une telle place. Joſeph enrichit l'Égypte par les *proviſions* de grains qu'il fit dans les années abondantes, pour les infértiles. Les fourmis font leur *proviſion* de grain l'été, pour l'hivèr. On appelle *proviſions* de Carême, l'amas que l'on fait de cértaines chôſes qu'on mange pendant le carême, comme harengs, moruës, ſaumons, légumes, &c.

PROVISION, en termes de Palais, eſt l'adjudication de quelque ſomme pour pourvoir aux néceſſitez preſſantes d'une perſonne. *Proviſio.* Sur un raport de Chirurgie, on adjuge à un bleſſé une *proviſion* pour ſes alimens & médicamens contre l'accuſé. On donne une *proviſion* pour vivre à un Bénéficier ſur les fruits de ſes Bénéfices ſaiſis, à une veuve, ſur les biens de ſon mari; à un débiteur, pendant qu'on détrete ſon bien. Les *proviſions* alimentaires ſe payent par préférence à toutes chôſes.

PROVISION, ſe dit auſſi d'un jugement intèrlocutoire par lequel on établit quelqu'un en poſſeſſion de quelque chôſe où il a le droit le plus apparent; & en ce cas il eſt oppôſé à *définitif. Interlocutorium judicium.* L'Ordonnance veut que ceux qui ſont fondez en titre, en obligation ſoient maintenus par *proviſion* pendant le procès, qu'ils jouiſſent nonobſtant oppoſitions ou appellations, en donnant caution. Les tailles & les deniers royaux ſe payent par *proviſion.* On n'obtient jamais de *proviſion* contre le Roi, il plaide toûjours main-garnie. Les Préſidiaux jugent ſouverainement juſqu'à 250. livres en définitive, & juſqu'à cinq cens livres par *proviſion.*

On dit auſſi, avoir *proviſion* de ſa pèrſonne; pour dire, être mis hors des priſons à caution, ou à la charge de ſe préſenter toutes fois & quantes, pendant le jugement du procès. *Liberari.*

PAR PROVISION, ſignifie en attendant. J'ai toûjours pris cela *par proviſion. Per conceſſionem.* Il a reçu un ſoufflet *par proviſion*, par devèrs lui.

PROVISION, en termes de Négoce, ſe dit du fonds qu'a un Marchand pour acquiter une léttre de change tirée ſur lui. *Summa pecunia præſens & comparata.* Ce Marchand n'a pas voulu accepter ma léttre de change, juſqu'à ce qu'il eût *proviſion*, c'eſt-à-dire, que ſon corréſpondant lui eût envoyé du fonds pour l'acquiter.

PROVISION, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. *Apparatus.* Si vous cherchez de l'eſprit, de la doctrine, cet homme-là en a bonne *proviſion* par devèrs lui. Avec une légére *proviſion* d'érudition, on peut figurer avec les Antiquaires. VAL. homme a beaucoup lû, il a grande *proviſion* de lieux communs, & de paſſages ſur cette matière.

PROVISION, ſignifie auſſi la patente, ou le titre en vèrtu duquel on jouit d'un Bénéfice. *Collatio, attributio, collatum jus.* On obtient en Cour de Rome la *proviſion* d'un Bénéfice par réſignation, par dévolut, par prévention. Un Collateur ordinaire en donne la *proviſion*, en cas de vacance par mort, de démiſſion pure & ſimple, ou de pèrmutation. Il faut la nomination du Patron Laïque pour rendre valable la *proviſion* d'un Collateur. Les *proviſions* de Rome en concours du même jour & datte ſont nulles. Les *proviſions* en Cour de Rome pour les petits Bénéfices ne ſont que de ſimples ſignatures, qui ſont comme la minute des bulles, parceque les bulles expédiées en parchemin, & ſcellées en plomb emportoient de trop grands frais. Cette ſignature n'eſt aûtre chôſe que la ſupplique de l'impétrant répondue par le Pape. La réponſe du Pape eſt en ces mots, *Conceſſum uti petitur in præſentia D. N. Papæ*, & écrite de la main du Prélat qui préſide à la ſignature. Les graces extraordinaires ſont ſignées de la propre main du Pape en ces mots, *fiat ut petitur*, avec la premiere lettre de ſon nom. On y ajoûte d'ordinaire la claûſe, que le Pape donne à l'Évêque Diocéſain, la commiſſion de faire executer la conceſſion, ſi l'impétrant en eſt jugé digne: c'eſt ce qu'on appelle des *proviſions in forma dignum.* En ce cas il faut obtenir un *viſa* de l'Ordinaire. Mais ſi l'impétrant a envoyé à Rome une arteſtation de vie & de mœurs de ſon Évêque, on lui expédie des *proviſions en forme gracieuſe*, c'eſt-à-dire, pour être reçû ſans examen: excepté pour les Cures, à cauſe de l'examen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Comme la date de ces ſortes de *proviſions* ou ſignatures, eſt de grande importance, à cauſe que la plupart ſont fondées ſur le droit qu'a le Pape de prévenir l'Ordinaire, les François ont le privilege qu'on les date non pas du jour que la ſignature eſt expédiée; mais du jour que la date a été retenuë, c'eſt-à-dire, du jour que le Courier eſt arrivé à Rome. Ceci n'a point lieu

pour les *Bénéfices* conſiſtoriaux. Les bulles en ſont datées du jour du Conſiſtoire où elles ſont expédiées. En France on peut prendre poſſeſſion d'un Bénéfice ſur un ſimple certificat du Banquier que les *proviſions* ſont expédiées en Cour de Rome, ſans attendre qu'elles ſoient arrivées.

PROVISIONS, au plurier, ſignifient les Patentes, les Léttres de Chancelerie qu'on obtient du Roi pour poſſéder une charge de Judicatûre, de Finances ou aûtres. *Reſcriptum collati juris.* On n'eſt point reçu aux charges ſans léttres de *proviſion.*

On dit provèrbialement de celui à qui on a donné des coups de bâton, qu'il a eu une bonne *proviſion* de bois pour ſon hiver. *Præparare hiemi ligna.*

PROVISIONNEL, ELLE. adj. Qui regarde la proviſion. *In rem præſentem duntaxat conſtitutum.* C'eſt un cas *proviſionnel*, une matière *proviſionnelle.* La Chambre des Vacations eſt établie pour les affaires criminelles & *proviſionnelles.*

PROVISIONNELLEMENT. adv. Par proviſion. *Lege fiduciaria poſſeſſionis.* Cette affaire n'a été jugée que *proviſionnellement*, & non pas définitivement.

PROVISOIRE. adject. maſc. & fém. Qui demande célérité, qui a beſoin d'être jugé par proviſion. *Proviſorie.* Les alimens ſont des cas, des matières *proviſoires.* Les réparations ſont *proviſoires.*

PROVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on provoque, on défie, on éxcite à quelque choſe. *Provocatio, irritatio.*

PROVOIRE. ſ. m. Vieux mot. Prière. *Mébun, au Codicille.* C'eſt auſſi un Oratoire. *Perceval.* BOREL. *Oratio & Oratorium*

PROVOQUER. v. act. Obliger à ſe battre, défier. *Provocare, laceſſere.* Les ennemis nous ont *provoqué* au combat par leurs fréquentes éſcarmouches. Celui que je ſuis venu chèrcher m'a *provoqué* lui-même au combat. VAUG.

PROVOQUER, ſignifie auſſi, Éxciter. *Excitare, provocare.* Celui qui a *provoqué* au péché, qui l'a conſeillé, qui y porte les aûtres, péche autant que celui qui le commet.

PROVOQUER, ſe dit auſſi en Médecine. *Conciliare.* L'opium *provoque* le ſommeil. Il faut *provoquer* le vomiſſement à ceux qui ont pris du poiſon. On *provoque* les menſtruës en pluſieurs manières.

PROVOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Excitatus, provocatus.*

PROVOQUEUR. ſ. m. Nom que l'on donnoit dans l'antiquité à des Gladiateurs d'une éſpéce particuliere. *Provocator.* Les *Provoqueurs* étoient ceux qui ſe battoient avec les Hoplomaques; ils étoient armez d'une épée, d'un bouclier, d'un caſque & de cuiſſarts de fer. Lipſe en parle, *De Milit. Rom. L. III. Dial. 7. Saturn. Serm. L. II. C. 11.*

PROUS. Vieux adj. m. Vaillant. BOREL. Preux, de *probus.*

Un Chevalier prous *& hardis.* PERCEVAL.

PROUVER. v. act. Établir la vérité de quelque fait, de quelque propoſition, la perſuader. *Inculcare, comprobare.* Un argumentant *prouve* la majeure, la mineure d'un argument qu'on lui a niée. On n'admet rien en Géométrie qui ne ſoit *prouvé* démonſtrativement. En Juſtice il faut *prouver* ce qu'on allégue par titres, ou par témoins. En Morale on *prouve* par indices, par préſomptions. Les Myſtères de la foi ne ſe peuvent *prouver*, il les faut croire avec reſpect.

PROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Probatus, inculcatus.*

PROUVOIRRE. ſ. m. Vieux mot. Pourvoyeur. BOREL. *Proviſor.*

PROXÉNÈTE. ſ. m. & f. Courtiér, entremetteur d'un marché. *Proxeneta.* Ce mot vient du Grec προξενήτης, *Courtier.* On donne ce nom aux honnêtes Entremetteurs qui vont vendre des Offices, qui font des mariages, ou aûtres affaires. Le Droit Romain donne action aux *Proxénètes* pour leurs ſalaires, Titre XIV. du livre L. ff. *De Proxeneticis,* & le Titre XI. du V. livre du Code. Les Grècs leur donnoient le nom plus honorable d'*Interprètes.* C'étoit une éſpéce d'Office à Rome. Les peres s'adreſſoient à eux pour ſonder, & pour préſentir l'eſprit des jeunes gens à qui ils deſtinoient leurs filles. Un Commentateur du Digeſte remarque que c'eſt un défaut dans la Police de France, qu'il n'y ait point de ces Négociateurs, & de ces Médiateurs établis pour aſſortir les mariages. *Il ſemble*, ajoûte-t-il, *que ce moyen de nous entre-avertir apporteroit une grande commodité au commèrce public.* GILL.

PROXIMITÉ. ſ. f. Voiſinage; petite diſtance; degré de parenté fort proche. *Propinquitas, conſanguinitas, ſanguinis conjunctio.* Il a acheté cette tèrre qui eſt à ſa bienſ ance, à cauſe de la *proximité* du lieu. Ce Conſeiller ne peut pas être Juge, attendu la *proximité* & la parenté qui eſt entre lui & ma partie. On n'a pû avoir diſpenſe pour ce mariage, attendu la *proximité* du degré. La bienſéance, auſſi bien que les loix, défend le mariage dans un cèrtain degré de *proximité.* G. G. Cela marque la réverence que les hommes doivent à la *proximité* que le ſang établit entre eux. PORT-R. La *proximité* des dates de ces deux actes juſtifie la colluſion des parties.

PROYE. ſ. m. Pâture des animaux raviſſans & carnaciérs. *Præda.* Un oiſeau de *proye*, qui ſe jette ſur ſa *proye.* Tous les animaux farouches vivent de *proye* & de rapine. Ce mouton a été la *proye* du loup. Je ſui par tout un fat comme un chien ſuit ſa *proye.* BOIL.

PROYE, à l'égard des hommes, ſe dit par éxtenſion de toute ſorte de pillage & de butin. *Populatio, depopulatio.* Ce Conquérant a laiſſé une telle ville en *proye* à ſon armée, il l'a abandonnée au pillage. Un pays ſans forteresſe eſt en *proye* au premier occupant. Les ſoldats, après la bataille, partagent leur *proye*, leur butin. Les Archérs s'en vont avec leur *proye*, ils ont pris le priſonnier qu'ils guettoient. Les finances du Roi ont été long tems en *proye*, & dans la confuſion. Un bien ſaiſi eſt en *proye* aux Chicaneurs.

PROYE, ſe dit figurément, & avec beaucoup d'élégance en chôſes ſpirituelles & morales. L'âme du pecheur eſt la *proye* du Démon. *Præda, ſpolium.* Les gens voluptueux ſont la *proye* de leurs paſſions, ſe donnent en *proye* à leurs délirs déreglez. Je ſuis la *proye* de ceux que j'avois haïs. THÉOPH. Les diviſions les donnoient en *proye* à l'avarice des étrangérs. ABLANC. Quand il ne nous reſte nulle éſpérance, nous demeurons comme ſtupides, & nous nous livrons en *proye* à nos maux. FEL. Le Saint arracha des mains de la Mort, une *proye* qu'elle avoit déja préſqu'enlevée. FLÉCH. Je vous laiſſe en *proye* à votre caprice. S. ÉVR.

Pourquoi toi-même en proye *à tes vives douleurs,*
Cherches-tu ſans raiſon à groſſir tes malheurs? BOIL.

De tant de paſſions dont nous ſommes la proye,
J'ignorois preſque tout, hors l'amour & la joye. CERISY.

Je ſouffre tous les maux que j'ai fait devant Troye;
De combien de remords m'ont-ils rendu la proye? RACIN.

PROYER. Voyez PRAYER.

PROYME. ſ. m. Vieux mot. Le prochain. *Hiſt. Albig.* Proïſme, proſme & proëſme, c'eſt-à-dire, parent, de *proximus* Coutume d'Anjou. Choſes immeubles acquiſes de ſon proëſme. *Ragueau.* BOREL.

PROZ. Vieux adj. m. Preux. BOREL. *Fortis, ſtrenuus.*

PRU.

PRUCK AN DÈR AMBÈR. Nom d'un bourg du Duché de Bavière, ſitué ſur l'Ambèr, à cinq lieuës de Munick, vèrs le couchant. *Ambra.* MATY.

PRUCK AN DÈR LEYTE. Nom d'une petite ville de l'Aûtriche. *Leitæ pons, Lutipons.* Elle eſt ſur la Leyte, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieuës de Vienne, vèrs le levant. MATY.

PRUCK AN DÈR MUÈR. Nom d'une petite ville du Cèrcle d'Aûtriche. *Pons Mariæ, Pons ad Muram* Elle eſt dans la Stirie, ſur le Muer, à huit lieuës au-deſſus de Gracz. Quelques Géographes prennent *Pruck* pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhiſpia*, que d'aûtres placent à Reckaſpurg, petit bourg ſitué entre le Muër & le Rab, à dix lieuës de Gracz, vèrs le levant. MATY.

PRUDE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt ſage & modeſte. *Probus, prudens, gravis, maturi judicii.* Cette Dame eſt fort *prude*, elle eſt fort chaſte; elle eſt miſe en *Prude*, habillée fort modeſtement, elle n'eſt point coquette. Quand on n'eſt plus ni jeune ni belle, il faut être *prude* par politique. BELL. Les *Prudes* ſont ſouvent hargneuſes, & de mauvaiſe humeur. Il y a de cèrtaines *Prudes* qui s'eſtiment beaucoup, ſeulement parce qu'elles ſont farouches. CH. DE MER. Qui dit *prude*, ſouvent il dit laide, ou mauvaiſe. LA FONT. Lucrèce, cette *Prude* farouche, ne put ſe pardonner le crime d'un aûtre. S. ÉVR. *Prudes*, ſoyez moins vèrtueuſes, & moins facheuſes. S. ÉVR. Les Coquettes deviennent *Prudes* quand elles ne peuvent plus être aûtre choſe. BELL.

La Prude *donne plus de gloire,*
La Coquette plus de plaiſir. B. RAB.

Elle tâche à couvrir du faux voile de Prude,
Ce que chez elle on voit d'affreuſe ſolitude. MOL.

Je ne ſuis point du tout pour ces Prudes *ſauvages,*
Dont l'honneur eſt armé de griffes & de dents. ID.

PRUDE, ſe prend très-ſouvent dans un mauvais ſens, & ſe dit de ces fauſſes vèrtueuſes qui cachent leurs intrigues ſous des dehors ſévères; ou qui ſe jettent dans la dévotion, quand le monde

les

les abandonne, ou qu'elles ne ſont plus bonnes qu'à ſe repentir. *Pſeudoproba.* Défiez-vous de ces *Prudes* qui font un bruit horrible ſur les moindres libertez ; quand on ſçait le ſecret de leur vie, rien n'eſt plus ridicule que leurs mines & leurs grimaces. BELL. La *Prude* paye de maintien & de paroles ; elle cache bien des foibles ſous de plauſibles dehors. LA BRUY. On dit d'un homme : Ce jeune-homme eſt *prude* ; c'eſt-à-dire, ſage, poſé & retenu. C'eſt un *Prude* qui n'aime ni les plaiſirs, ni la débauche. Quelques-uns le font venir du Latin *prudens*, ou *probus*.

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence & circonſpection. *Prudenter, cautè, ſapienter.* Ce n'eſt pas faire *prudemment* de ſe marier par amourette.

PRUDENCE. ſ. f. C'eſt la première des vertus cardinales, qui enſeigne à bien régler ſa vie & ſes mœurs ; à diriger ſes diſcours, & ſes actions ſuivant la droite raiſon. *Prudentia.* La principale fonction de la *prudence* c'eſt de juger par ce qui a été fait, ce qu'il faut faire & éviter. FLÉCH. La *prudence* nous oblige à bien examiner les choſes ; à ne rien faire légèrement & inconſidérément. Un Juge doit juger avec *prudence* & avec circonſpection. Il y a une *prudence* fauſſe & vicieuſe : c'eſt celle qui employe la fourberie, la ruſe & les ſtratagêmes pour réüſſir dans ſes projets. S. ÉVR. La *prudence* ne ſe trouve guère avec la jeuneſſe. P. DE CL. Ce qu'on appelle *prudence* Chrétienne, n'eſt bien ſouvent qu'un relâchement politique, pour flatter les paſſions des Grands. PASC. La fonction de la *prudence* eſt de veiller ſans ceſſe au dehors & au dedans de nous. S. ÉVR. Parce qu'il avoit réüſſi contre toutes les régles de la *prudence*, on crut qu'il avoit des vuës au deſſus du reſte des hommes. FLÉCH. La crainte, qui eſt une foibleſſe, fait en mille occaſions une partie de la *prudence*. S. ÉVR. La *prudence* retient les vertus dans leur ordre, les empêche de s'émanciper, & de ſortir hors de leurs limites. FLÉCH. Il y a une *prudence* Chrétienne qui ſçait choiſir un juſte milieu entre l'orgueil, & la baſſeſſe ; entre la témérité, & la lâcheté. S. ÉVR. Il n'y a guere de *prudence* à l'épreuve des adreſſes d'un fourbe. BELL. La *prudence* doit accompagner toutes les vertus ; ou plutôt elle doit leur donner l'être, puis qu'il n'en eſt point ſans elle. S. ÉVR. On a rendu ridicule une certaine gravité qui tient lieu de *prudence*. ID. Il eſt mal aiſé de diſtinguer la fineſſe, de la *prudence*. M. SCUD.

PRUDENCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Prudentius.* Le Poëte *Prudence* étoit de Saragoce en Eſpagne, fort attaché à la Religion Chrétienne. Il floriſſoit ſous Théodoſe le Grand & ſes enfans.

Prudence Évêque de Troye qui écrivit contre Scotus Eringena, vivoit au IXe ſiécle.

PRUDENT, ENTE. adj. Sage, aviſé, qui agit avec prudence, avec délibération & avec conſeil. *Prudens, conſideratus, ſolers, ſagax, ſapiens, peritus.* Il faut être *prudent* comme le ſerpent, & ſimple comme la colombe, dit l'Évangile. Ce fut là un *prudent* conſeil. Il faut être *prudent*, ſans être fin. S. ÉVR. Pour la conduite de la vie, il vaut mieux être ſage & *prudent*, que ſçavant. ID. L'homme *prudent* l'emporte ſur le courageux. FLÉCH. *Melior eſt ſapiens viro forti.* Malheureuſement on ne devient *prudent*, qu'avec l'âge & l'expérience. ID.

PRUDERIE. Qualité, ou vertu de prude. *Prudentia, cautio, præcautio, probitas.* La *pruderie* eſt une imitation de la ſageſſe. LA BR. Cette Dame eſt de la haute *pruderie*. La *pruderie* contraint l'eſprit, & ſupoſe d'ordinaire de l'âge & de la laideur. ID. Les Hypocrites ont beau ſe cacher, on reconnoît à la fin leur fauſſe *pruderie*. BELL. On voit en Hollande un certain uſage de *pruderie* quaſi généralement établi, & je ne ſçai quelle vieille tradition de continence qui paſſe de mere en fille, comme une eſpéce de Religion. B. RAB. Les grimaces d'une *pruderie* ſcrupuleuſe ne tiennent point lieu de vertu. BELL. Ce mot ſe dit quelquefois ironiquement, quand une femme eſt prude avec trop d'affectation. Les Dévotes trouvent bien le ſecret d'accorder l'amour avec leur faſtueuſe *pruderie*. S. ÉVR.

Là, votre pruderie, *& vos éclats de zéle,*
Ne furent pas citez comme un très-bon modéle. MOL.

PRUD'HOMME. ſ. m. Ce mot ſignifioit autrefois, Homme ſage, prudent & expérimenté. *Homo peritus, expertus.* Maintenant on ne le dit qu'odieuſement en parlant d'un vieillard, d'un bon homme qui vit à l'ancienne mode.

Ce mot vient du Latin *probus*.

PRUD'HOMME, en terme de Pratique, ſe dit des Experts qu'on nomme en Juſtice pour viſiter & eſtimer des choſes ſur leſquelles on eſt en conteſtation. *Peritus, expertus.* Les rachats de fiéf ſe peuvent payer au dire de *Prud'hommes*, qui font l'eſtimation de l'année du revenu. On a nommé des Experts & *Prud'hommes* pour viſiter les réparations. Voilà le rapport des *Prud'hommes*.

PRUD'HOMME, ſe dit auſſi de certains Artiſans jurez & nommez pour viſiter des marchandiſes. *Inſpector, æſtimator.* Le Roi a créé des *Prud'hommes* pour la viſite des cuirs. Les Savetiers éliſent deux *Prud'hommes* pour faire la viſite au défaut des Jurez. Ils font, en ce corps, la même choſe que les Bacheliers dans les autres.

PRUD'HOMMES. A Marſeille on donne ce nom aux Juges des Pêcheurs. *Arbitri & judices rei piſcaria.* Ils connoiſſent de tout ce qui concerne la péche. Ils peuvent condamner ſans appel à deux ſols d'amende.

PRUD'HOMMIE. ſ. f. Probité. *Probitas, integritas.* C'eſt un homme d'une grande *prud'hommie*. J'ai toûjours eu bonne opinion de ſa *prud'hommie*. L'ACAD.

PRULLI. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Pruliacum.* Il eſt dans la Touraine en France, ſur la rivière de Cayſe, à ſix lieuës de Châteleraud, vers le levant. MATY.

PRUM. Voyez PRUYM.

PRUMIER, ÈRE. adj. m. & f. Vieux nom ordinal. Premier. BOREL. *Primus.*

Ils ſi an quatre principal,
L'un negre que es ſach prumié,
Et l'autre quand es blanc entié,
Et ters quant es incinerat,
El quart quant es rubificat. Jo. DE ST SATURNIN.

PRUNE. ſ. f. Fruit d'été qui eſt à noyau avec une pulpe ou chair couverte d'une peau fleurie. *Prunum.* Il y a des *prunes* de pluſieurs ſortes, d'*impériales*, de *damas*, de *brignoles*, de *mirabelles*, de *dates*. Il y en a de rouges, de jaûnes, de blanches & de violettes ; des *prunes-pommes*, *prunes-noix*, &c. En Latin *prunum*. Matthiole dit qu'il y a des *prunes* vertes, rouges, de couleur d'ivoire, jaûnes & purpurines ; de groſſes, petites, moyennes, de rondes, de longuettes, en ovale ; de dures & de molles ; de douces, d'aigres, de vineuſes & de piſſeuſes. C'eſt un fruit qui nuit à l'eſtomac, & lâche le ventre.

On dit proverbialement, Il aime bien mieux deux œufs qu'une *prune*, pour dire, il n'eſt pas niais, il entend bien ſes intérêts. *Commodorum ſuorum providus.* On dit auſſi, Cet homme n'eſt pas là pour des *prunes* ; c'eſt-à-dire, il n'eſt pas là pour rien, il a quelque ſecrette affaire. Si je ſuis affligé, ce n'eſt pas pour des *prunes*. MOL.

Les meilleures *prunes* ſont celles de *damas*. *Pruna damaſcena.* Les *dates* tiennent le ſecond lieu. On fait cas auſſi des *prunes de perdigoigne*, que par corruption on a appellées *de perdrigon*, à cauſe de leur groſſeur & ſaveur agréable. Il y a des *prunes* à Rheims qu'on appelle *nobert*, & d'autres *vagnons*. Voici la liſte des principales *prunes* qui ſont maintenant dans les jardins des Curieux. La plus hâtive des *prunes* eſt la *cériſette*, dont l'une eſt rouge, & l'aûtre blanche, & s'ouvre net comme le damas. Elle eſt bonne quoique ſauvage. La *prune de Catalogne* eſt blanche, groſſe & très-hâtive, & ne quitte pas le noyau. La *prune de Saint-Cir* eſt un damas noir, hâtif & fort fleuri, qui quitte le noyau. Le *gros damas noir hâtif*, dit *de Tours*, quitte le noyau fort ſec, a la chaire jaunâtre, & eſt une des meilleures. Il y a auſſi un *petit damas noir*. La *prune de taureau*, ou *poitron*, eſt groſſe, longue, d'un rouge brun, ne quitte pas le noyau, & eſt meilleure en confitures & marmelade, à cauſe de ſon peu d'aigreur. La *prune de damas d'Italie*, dite *bombecone*, eſt groſſe, violette, hâtive, qui s'ouvre net, & dont l'eau eſt excellente & ſucrée. Le *perdrigon de cernai*, dit *double damas*, ou *paſſe-velours*, eſt une très-belle & groſſe *prune* violette, fleurie, hâtive, & qui n'eſt pas d'un goût relevé. Les *prunes de damas* rouges, blanches & violettes, ſont excellentes, quittent le noyau, & ſont plus ſucrées. La *prune de brignolle* eſt une eſpéce de perdrigon qui a la chair jaûne, & eſt bonne cruë, ſéche, & en marmelade. *Prunum brinolium.* La *prune d'abricot*, ou *abricotée*, eſt ſemblable à l'impériale, & a le goût d'abricot. Il y en a de jaûnes, de rouges, de blanches. La *prune diaprée* eſt de ſix ſortes. Il y en a de violette, qui eſt la meilleure des *prunes*. Il y en a de rouge, dite de *Roche-corbon*, d'un village près de Tours, qui ne quitte pas le noyau, comme fait la précédente. La *diaprée blanche* eſt groſſe, verdâtre, fort ſucrée, & s'ouvre net, & a la chair verte. Il y a une *diaprée violette bâtarde*, longue & fort fleurie ; & la *diaprée violette longue hâtive*, qui eſt à fleur double. La *mirabelle* eſt une eſpéce de petit damas blanc qui charge beaucoup, quitte des mieux ſon petit noyau, & eſt aſſez ſucrée, & fort bonne en confiture, & a un goût muſqué. Il y a une *groſſe* & *petite mirabelle*. La *prune de drap d'or* eſt un damas jaûne tavelé de rouge, qui quitte le noyau, belle bonne & fort ſucrée. La *prune de perdrigon*, eſt de quatre eſpéces, la blanche, qui eſt groſſe & longue ; la rouge

rouge & la violette, qui quitte rarement le noyau, a la chair ferme, & l'autre eſt ſucrée. Le *pèrdrigon noir* eſt plus petit, & ne quitte pas le noyau. Le *petit pèrdrigon violet tardif* eſt preſque rond, & s'ouvre net, & eſt de bon ſuc. La *prune impériale* eſt de trois ſortes; la rouge, qui eſt groſſe, longue, fort fleurie, & excellente *prune*. La blanche eſt de moindre valeur. L'*impériale noire* eſt plus en pointe, & en cœur, eſt excellente & tardive, & s'ouvre très-net. La *prune royale* eſt une belle groſſe *prune* ronde d'un rouge clair, qui a la queuë longue fort fleurie, & de bon goût. Il y a encore ſix eſpéces de damas plus tardifs. Le *damas muſqué*, qui eſt la *prune de Cypre*, ou *de Malte*, eſt noire, & fort fleurie. Le *damas orangé*, tavelé de rouge, que quelques-uns appellent *mirabelle rouge*. Le *damas vèrt*, qui l'eſt toûjours quoique mûr, bon à confire. Le *damas jumelle*, qui eſt fort fleuri, aſſez gros & long, d'une eau très-ſucrée, dont les *prunes* ſont toutes jumelles; & le *damas blanc tardif*, plus plat que rond, qui eſt fort ſucré, & s'ouvre net. La *prune de moyeu*, qui eſt de deux ſortes; dont l'une eſt le *moyeu de Bourgogne*, dont le bon eſt épineux, & vient de ſauvageon, longuette en cœur, jaûne dedans & dehors, bonne à confire, ayant un goût relevé approchant de l'abricot, ainſi nommé, à cauſe que cette *prune* reſſemble au moyeu d'un œuf, ronde & jaûne de même, aigre & ſéche comme celle de Bourgogne. La *prune damaſquée*, eſt un gros damas rond, blanc, marqué de rouge. La *prune à fleur*, double, dont l'une eſt longue, rouge, fort fleurie, & s'ouvre net; l'aûtre eſt blanche, très-groſſe, ronde, & ne s'ouvre pas. La *prune de Jéruſalem*, ou *de Bordeaux*, nommée *œil de bœuf* eſt éxtraordinairement groſſe, d'un violet brun, fort fleurie, & plus quarrée que ronde. La *prune de Monmirel*, autrement dit *culot*, eſt blanche, longue & pointuë, & ne s'ouvre pas, & n'eſt bonne qu'en pruneaux. La *prune d'Ilevertе* eſt très-longue & menuë, qui demeure toûjours vèrte. Elle eſt fort éſtimée. Le *cœur de bœuf*, ou la *prune de S. Lo*, eſt la plus groſſe des *prunes*, qui quitte bien le noyau, qui a la chair fort jaûne, & la peau rouge, eſt de moitié plus groſſe que l'impériale. La *prune de Maugeron* eſt un gros damas violet, rond, & qui ſe fend des mieux. La *prune ſans noyau* eſt petite, noire, faite en cœur, s'ouvre bien, & n'a qu'une amande. La *prune datyle* eſt de deux ſortes; l'une de Gonore, & l'autre du Mans. Celle-ci eſt blanche, longue & menuë; l'autre plus petite & violette, & s'ouvrent bien toutes deux. Le *cœur de pigeon* eſt une *prune* faite en cœur, noire, groſſe, ſe fend bien, & eſt très-bonne ſur l'arrière-ſaiſon. La *prune de Rhodes* eſt belle & groſſe, noire, & un peu longuette, eſt bonne & tardive. Le *damas gris*, ou *prune de Monſieur*, qu'on appelle auſſi *gros damas muſqué tardif*, eſt une *prune* violette, fort fleurie, aſſez groſſe, qui a la chair jaûne, quitte le noyau, & a un goût relevé. La *prune tranſparente* eſt groſſe, blanche & longue, & s'ouvre net, ainſi nommée, parceque l'expoſant au ſoleil, on voit clairement ſon noyau. La *prune virginale* eſt une eſpéce de gros damas blanc. La *mignone* eſt aſſez groſſe & longue, blanche, & tavelée de rouge, qui s'ouvre des mieux, eſt délicate & ſucrée. Elle a été ainſi nommée à cauſe de ſa bonté. La *Reine Claude* eſt une eſpéce de gros damas vèrd qui eſt rond, un peu plat, & équarré, qui a la chair très-ferme & epaiſſe, quitte le noyau, & eſt des plus ſucrées. La *prune de Pologne* eſt aſſez ſemblable à l'impériale blanche, mais bien meilleure. La *prune de Suiſſe* eſt fort longue, & menuë, rouge & tardive, qui quitte ſon noyau, & a bon goût. La *prune date* eſt une eſpéce d'impériale tardive. Il y en a de blanches, & de rouges: elle eſt bonne à faire des pruneaux. La *prune de Sainte-Catherine* eſt blanche, groſſe, ne quitte point le noyau, & eſt des plus ſucrées, & bonne à faire des pruneaux. Le *damas d'Eſpagne* eſt une *prune* tardive & noire, qui eſt très-bonne. Le *rognon de coq* eſt une petite *prune* blanche tavelée de rouge, longuette, & faite en rognons, qui eſt très-tardive. La *prune de Saint-Julien* eſt d'un noir violet fort fleuri, ne s'ouvre pas, ſe fane ſur l'arbre, & y demeure juſqu'aux gelées: on en fait des pruneaux. La *prune norbete* eſt un petit damas noir tardif, qui ne quitte pas le noyau, dont on fait les meilleurs pruneaux d'un beau bleu azuré. Il y en a une diaprée noire tardive; un gros damas violet tardif de Tours, & un autre rouge, & un aûtre noir, qui ne ſe fend pas bien, & n'eſt pas d'un goût ſi relevé que les aûtres.

PRUNEAU. ſ. m. Prune ſéchée au ſoleil, ou dans le four. *Prunum paſſum, vel inſolatum ſiccatum.* On éſtime les *pruneaux* de Tours, qui ſont faits des groſſes prunes. Un jus de *pruneaux* eſt laxatif. On dit ironiquement d'une pèrſonne noire, qu'elle eſt blanche comme un *pruneau* relavé.

PRUNELAYE. ſ. f. Lieu planté de pruniérs. *Prunetum.* Planter une *prunelaye*. LA QUINT.

PRUNELLA. ſ. m. Tèrme de Médecine. Séchéreſſe de la langue & de la gorge qui arrive dans les fiévres continuës, ſur tout dans les aiguës, accompagnées d'ardeur & d'une rougeur obſcure, la langue eſt auſſi couvèrte d'une croute tantôt blanchâtre & tantôt noirâtre. *Prunella.* Quelques-uns donnent ce nom à l'éſquinancie.

PRUNELLE. ſ. f. Prune ſauvage qui vient parmi les ronces & les hayes ſur un petit arbre qu'on appelle *prunelliér*, ou *prunelliér ſauvage. Prunus ſylveſtris, agreſtis.* Ce fruit eſt aigrelet, & horriblement ſtiptique. Les paûvres gens en font de la boiſſon; & quand on veut dire que du vin eſt fort mauvais, on dit que c'eſt du vin de *prunelles*. Voyez PRUNELLIÉR.

PRUNELLE, ou BRUNELLE, eſt une plante qui eſt ſouveraine pour guérir les plaies. Quelques-uns l'appellent *herbe au Charpentier*. En Latin *Prunella* ou *brunella*. Voyez BRUNELLE.

PRUNELLE, ſignifie ordinairement une petite ouvèrture qui eſt dans les tuniques de l'œil, qui donne paſſage aux rayons de la lumiére pour s'aller briſer dans le criſtalin, pour ſe peindre dans la rétine, & former ainſi la viſion. *Pupilla oculi, vel pupula.* L'égliſe prie le Seigneur, qu'il nous conſerve comme la *prunelle* de ſon œil. On dit d'une choſe qu'on éſtime, qu'on la tient chère comme la *prunelle* de ſes yeux. On dit qu'une femme jouë de la *prunelle*, quand par coquetterie elle fait quelque mouvement de l'œil pour donner de l'amour.

PRUNELLIER. ſ. m. Prunier ſauvage qui porte les prunelles. C'eſt un petit arbre épineux dont l'écorce eſt cendrée, tirant ſur le purpurin. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du prunier cultivé, mais beaucoup plus petites & d'un goût aſtringent. Ses fleurs ſont blanches comme de la neige, odorantes, compoſées de cinq feuilles diſpoſées en rôſe: elles naiſſent devant les feuilles. Ses fruits ſont de petites prunes groſſes comme un gros grain de raiſin, préſque rondes, de couleur noire tirant ſur le bleu, d'un goût éxtrêmement ſtiptique. Sa racine eſt ligneuſe, noire. En Latin *Prunus ſylveſtris.* C. BAUH. L'eau diſtilée des fleurs de *prunellier* eſt un remede ſingulier pour la pleuréſie, & pour les oppréſſions de poitrine: ſes fruits ſont bons pour la dyſenterie. Le ſuc épaiſſi de ces fruits s'appelle *acacia recentiorum*, ou *Germanorum*, parceque l'on le ſubſtituë à la véritable acacia des Anciens.

PRUNIER. ſ. m. Arbre dont il y a deux éſpéces générales, un cultivé & l'autre ſauvage. *Prunus ſativa, vel ſylveſtris.* Le *prunier cultivé* eſt d'une hauteur & d'une groſſeur médiocre. Ses feuilles ſont un peu longues, crénelées tout autour. Ses fleurs ſont blanches, compoſées de cinq feuilles diſpoſées en rôſe. Ses fruits qu'on nomme *prunes*, ſont charnus, couvèrts d'une peau mince; il y en a beaucoup d'éſpéces qui diffèrent par leur groſſeur, par leur figure, par leur couleur, par leur goût. En Latin *prunus ſativa.* C. BAUH. La décoction des feuilles du *prunier* eſt bonne pour arrêter les fluxions qui tombent ſur la luette & ſur les gencives, ſi on s'en lave la bouche. Les *prunes* douces ramolliſſent & lâchent le ventre. On dit proverbialement, il eſt ſot comme un *prunier*; ſans qu'on voye le fondement de ce proverbe. A l'égard du *prunier* ſauvage, voyez PRUNELLIER.

PRURIT. ſ. m. Tèrme de Médecine, eſt une demangeaiſon qui vient des vapeurs du ſang, & des autres humeurs âcres, & mordicantes qui reſtent en quelque partie du corps. *Pruritus, prurigo.* Il y a un *prurit* ſimple, & un *prurit* douloureux.

PRUSSE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée que l'on comprend ordinairement ſous la Pologne. *Proſſia, Boruſſia.* Elle eſt bornée au couchant, par la Poméranie; au ſud, par la Cujavie, & par la Mazovie, au levant, par la Lithuanie; & au nord, par la Samogitie, & par la mer Baltique. Elle peut avoir cent dix lieuës de longueur, & trente ou trente-cinq dans ſa largeur moyenne. Elle eſt baignée par la Viſtule, par le Prégel, par le Niémen, & par un grand nombre d'aûtres rivières qui ſe déchargent dans celles-là. Le tèrroir en eſt aſſez bon; mais il y a pluſieurs quartiérs qui ne ſont ni bien peuplez ni bien cultivez. Ce pays a été plongé dans le Paganiſme, & gouverné par ſes Princes particuliérs juſqu'à la fin du XIIIe ſiécle, que les Chevaliérs Teutoniques attirez en ce pays par les Ducs de Mazovie, en furent les maîtres, après avoir employé 56 ans à le conquérir; & ils y devinrent ſi puiſſans, ayant ſubjugué la Poméréllie & la Samogitie, qu'ils entrepritent de faire la guèrre contre les Ducs de Lithuanie, & contre les Rois de Pologne. Mais comme ils vouloient gouvèrner la *Pruſſe* d'une maniére trop deſpotique, les principales villes, entre leſquelles étoient Dantzic, Elbing & Thorn, s'alliérent avec la Nobleſſe pour la conſervation de leurs priviléges l'an 1454; & ces Alliez ayant été condamnez avec trop de ſévérité, ils ſe donnérent au Roi de Pologne, & après pluſieurs guèrres entre les Rois de Pologne & les Chevaliers Teutoniques, ces derniérs cédérent au Roi Caſimir la *Pruſſe* Supérieure, qui eſt aujourd'hui la *Pruſſe* Royale, & ils lui firent hommage de l'Inférieure, qui eſt aujourd'hui la Ducale, dont

ils

ils reſtèrent les maîtres. Enfin Albèrt de Brandebourg Grand-Maître de l'Ordre, ayant embraſſé l'héréſie de Luthèr, & aboli les Commanderies, fut fait Duc de la *Pruſſe* inférieure par le Roi de Pologne, auquel il en fit hommage à Cracovie l'an 1525. Son fils, qui lui ſuccéda, étant mort ſans poſtérité l'an 1618. ce pays échût aux Électeurs de Brandebourg, qui le poſſèdent en pleine ſouveraineté, en vèrtu du traité de Vélau de l'an 1657. MATY.

PRUSSE DUCALE, ou INFÉRIEURE. C'eſt la partie occidentale de la *Pruſſe*. *Pruſſia Ducalis* ou *Inferior*. Elle a incomparablement plus d'étenduë que la *Pruſſe* Royale; mais ſes contrées qui confinent avec la Lithuanie & avec la Samogitie, ne ſont prèſque que des deſèrts pleins de forêts & de lâcs, & les peuples qui les habitent, & qu'on prend pour les reſtes des anciens Boruſſiens, ſont fort groſſiérs, & ont un langage tout particulier. Le reſte du pays eſt mieux peuplé & mieux cultivé. Ce pays a cela de particulier, qu'on recueille une grande quantité d'ambre jaûne ſur ſes côtes; il renfèrmoit aûtrefois pluſieurs petites provinces; aujourd'hui on le diviſe en trois cèrcles, qui ſont ceux de Samlande, de Natangie & d'Hockèrlande. Ses villes principales ſont Konigſbèrg capitale, Memel, Pilavv, Brandebourg, &c. Ce pays appartient en ſouveraineté aux Électeurs de Brandebourg, comme on l'a marqué ſur la *Pruſſe* en général. ID.

PRUSSE ROYALE, ou SUPÉRIEURE. C'eſt la partie occidentale de la *Pruſſe*. *Pruſſia Regia*, ou *Superior*. Elle appartient à la Pologne, comme nous l'avons dit au mot PRUSSE, & elle eſt diviſée en trois Palatinats, qui ſont ceux de Culm, de Mariembourg & de Pomérellie. Dantzic, Marienbourg, Elbing, Culm, Thorn & Strasbourg en ſont les lieux principaux. ID.

PRUSSIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Pruſſe, qui appartient à la Pruſſe. *Pruſſus*, *Boruſſus*. Les *Pruſſiens* ſont des deſcendans des anciens Boruſſes, ou Boruſſiens. Les *Pruſſiens*, habitans des forêts & des lacs, en conſèrvent encore la langue. Les *Pruſſiens* étoient encore idolâtres au XIIIe ſiécle, & exèrçoient de grandes cruautez contre les Chrétiens.

PRUTH. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière qui prend ſa ſource dans les monts Krapach, traverſe une partie du Palatinat de Lembourg, en Ruſſie, enſuite toute la Moldavie, & ſe décharge dans le Danube, un peu au-deſſous d'Axiopoli. *Prutha*, *Hieraſus*, *Geraſus*. MATY.

PRUYM, PRUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une Abbaye de l'Ordre des Bénédictins. *Prumia*. Elle eſt ſituée ſur la rivière de *Pruym*, dans l'Électorat de Tréves, à dix lieuës de la ville de ce nom. L'Abbaye de *Prum* eſt célèbre pour avoir été le lieu où l'Empereur Lothaire ſe retira après avoir renoncé à l'Empire. Son Abbé porte le titre de Prince, & ſes Religieux ſont preuve de Nobleſſe. L'Électeur de Tréves, en a l'adminiſtration depuis l'an 1578. ID.

PRUYM. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Allemagne. *Pruma*. Elle baigne Pruym dans l'Électorat de Tréves, entre dans le Luxembourg, & ſe décharge dans le Sour, au-deſſous d'Echtèrnach. ID.

PRY.

PRYLIDE. ſ. f. Éſpéce de danſe militaire chez les anciens Grècs. *Prylis*. Voyez Voſſius, *L. De Quatuor Artib. Pop. & Meurſius Orcheſtra*.

PRYMNO. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Prymno*. Elle étoit fille de l'Océan & de Téthis, & l'une de celles qui préſident à l'éducation des enfans avec Apollon & les Fleuves. *Héſiode*, *Theog. v.* 350.

PRYTANE. ſ. m. *Prytanis*. C'étoit dans la plupart des villes Grécques le nom du premier Magiſtrat. MÉM. DE TR. *Prytanis*, *Prytaneus*. Il y avoit à Athènes cinquante *Prytanes*; à Corinthe il n'y en avoit qu'un, qui étoit là, ce qu'étoit à Athènes l'Archonte. Les *Prytanes* d'Athènes étoient les Sénateurs qui compoſoient le Conſeil qui gouvèrnoit l'État, comme ce que l'on appelle les États dans les Provinces-Unies. On en prenoit tous les ans 50 de chaque Tribu, de laquelle on en nommoit encore cinquante aûtres pour ſuppléer aux premiers, en cas de mort, ou de malvèrſation. Les Tribus rouloient pour le gouvèrnement, & le prenoient l'un après l'aûtre pendant 35 ou 36 jours, c'eſt-à-dire, pendant cinq ſemaines. Tous les 50 *Prytanes* de la Tribu ne gouvèrnoient point enſemble pendant ces cinq ſemaines entières, mais par troupes de dix qui étoient tirez au ſort, pendant ſept jours châque troupe. Après quoi une autre Tribu venoit ſur les rangs, & avoit auſſi ſes cinq ſemaines à gouvèrner de la même manière. C'étoit un établiſſement de Solon. Scaliger s'eſt trompé, quand il a dit que les Tribus rouloient par jour. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 805.

PRYTANÉE. ſ. m. Nom d'un lieu à Athènes où étoit *le ſiége* des Juges de Police, appellez Prytanes & où l'on nourriſſoit aux dépens de la République ceux qui avoient rendu quelques ſèrvices à l'État. *Prytaneum*.

PRYTANÉE. ſ. f. Signifioit encore à Athènes le tems pendant lequel les Prytanes d'une Tribu gouvèrnoient. *Prytania*. Ce tems étoit de 35 ou 36 jours que l'on partageoit en cinq ſemaines, & pendant chaque ſemaine dix Sénateurs de cette Tribu gouvèrnoient; ainſi au bout de la *Prytanée* tous les Prytanes d'une Tribu avoient gouvèrné pendant ſept jours, mais dix enſemble. Après quoi une autre Tribu prenoit de même le gouvérnement, & rempliſſoit ſon tems ou ſa *Prytanée*. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 805.

PRYTANIDE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donnoit à Athénes & en d'autres villes de Grèce, aux veuves qui gardoient & entretenoient le feu ſacré de Veſta, comme les Veſtales à Rome. *Prytanis*. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 5.

PRZ.

PRZÉMYSL. Voyez PRÉMISLAW.

PRZIPIEC, PRIPECZ, PRÉPICE. ſſ. mm. Noms propres d'une grande rivière de la Lithuanie. *Pripetus*. Elle prend ſa ſource aux confins de la Haute-Volhinie, traverſe la Poléſie, elle y baigne Pinſx; Pétricovvicze, dans le Palatinat de Novvogrodeck; Mozir, dans le tèrritoire de Rzeczica; Czèrnobel, dans la Baſſe-Volhinie, & quelques lieuës au-deſſous elle ſe décharge dans le Boriſthène. MATY.

PSA.

PSALLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Pſallianus*, *a*. Les *Pſalliens* étoient les mêmes que les Euchites, ou les Maſſaliens. Voyez ces mots.

PSALME. Voyez PSEAUME.

PSALMISTE. ſ. m. C'eſt le titre qu'on donne à David, quand on le veut citer. Comme dit le *Pſalmiſte* en tel endroit. *Pſalmiſta*, *Vates regius*.

PSALMODIE. ſ. f. Chant d'Égliſe dont on ſe ſèrt pour chanter les pſeaumes. *Pſalmodia*, *pſalmorum cantus*. Ils s'exèrçoient aux jeûnes, à la prière & la *pſalmodie*. PAT. Jean Bena a fait un traité de la divine *pſalmodie*, ou du chant d'Égliſe.

PSALMODIER. v. neut. Chanter des pſeaumes. *Canere*, *pſallere*. Les divèrs Ordres de Religieux *pſalmodient* divèrſement. Les Minimes, les Chartreux ne *pſalmodient* pas comme dans les Cathédrales.

PSALMODIER, ſe dit plus particuliérement d'une manière de réciter le Bréviaire dans des Communautez hors de l'Égliſe, qui eſt oppoſée au *plain-chant*. *Recitare alta voce*. Les Séminariſtes qui diſent leur Bréviaire en commun, ne le chantent pas, ils ne font que le *pſalmodier*.

PSALMODIER, ſignifie par éxtenſion, Parler, diſcourir. *Loqui*, *colloqui*.

On lit peu ces Auteurs nez pour nous ennuyer,
Qui toujours ſur un ton ſemblent pſalmodier. BOIL.

PSALTÉRION. ſ. m. Inſtrument de Muſique fort en uſage chez les Hébreux, qui l'appellent *nebel*. *Pſalterium*. David louoit Dieu ſur le ciſtre & le *pſaltérion*. On ne ſçait pas la forme préciſe du *pſaltérion* des Anciens. Celui dont on uſe maintenant eſt un inſtrument plat, qui a la figure d'un trapéze ou triangle tronqué par enhaut. Il eſt monté de treize rangs de cordes de fil de fèr, ou de léton accordées à l'uniſſon, ou à l'octave, montées ſur deux chevalèts qui ſont ſur les deux côtez. On le touche avec une petite vèrge de fèr, ou bâton recourbé; ce qui fait que quelques-uns le mettent au rang des inſtrumens de pèrcuſſion. Son coffre eſt comme celui de l'épinette. Il eſt ainſi nommé *à pſallendo*. On l'a auſſi appellé *nablum*, ou *nablium*. Papias appelle *pſalterium*, une éſpéce d'orgue ou de flûte dont on ſe ſèrt à l'Égliſe pour accompagner le chant. En Latin *ſambucum*: c'eſt une éſpéce de cornet à bouquin ou de ſèrpent.

PSAMATHÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Pſamathe*. Elle étoit fille de l'Océan, & femme d'Æaque ou d'Éaque, dont elle eut Phocus. *Héſiode*, *Theog. v.* 103.

PSARA. ſ. m. Nom d'Iſles. *Pſyra*. La Grande *Pſara*. *Pſyra Major*. C'eſt une iſle de l'Archipel, ſituée à cinq lieuës de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir ſept lieuës de circuit, & elle eſt déſerte, de même que la Petite *Pſara*, *Pſyra Minor*, qui eſt environ à demi-lieuë de celle-ci, vèrs le couchant. MATY.

PSATYRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Pſatyrianus*, *a*. C'étoit une ſecte d'Ariens, qui ſoûtinrent dans le Concile d'Antioche de l'an 360, que le Fils n'étoit point ſemblable au Père,

quant à la volonté; qu'il avoit été tiré du néant, ou fait de rien, comme Arius l'avoit dit d'abord; & qu'enfin en Dieu la génération ne différoit point de la création. Voyez Théodoret, *Haret. Fab. L. IV.*

PSAUTIER. ſ. m. (quelques-uns prononçent SAUTIER.) Le Livre des CL. Pſeaumes de David. *Pſalmorum liber. Le Pſautier* eſt diſtribué dans le Bréviaire par l'Office de la ſemaine. Il y a une infinité de Commentaires & de Paraphraſes ſur le *Pſautier*. On appelle auſſi *Pſautier*, le Livre de l'Égliſe qui contient les *Pſeaumes*.

PSAUTIER, chez les Religieuſes, ſe dit auſſi d'un grand chapelet. Cette fille a un *Pſeautier* pendu à ſa ceinture. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'il y a 150. grains, qui égalent le nombre des Pſeaumes de David. On tient que c'eſt Saint Dominique qui en a été l'inventeur. *Roſarium.*

PSAUTIER. ſ. m. Habillement de Religieuſe.

P S E.

PSEAUME. ſ. m. (L'Académie dit auſſi Pſalme.) Quelques-uns prononcent *Seaûme*, ou *Saûme*. Cantique, Hymne ſacré. *Pſalmus, ſacer Hymnus.* Ce mot eſt maintenant renfermé aux CL. *Pſeaumes* attribuez à David, & le mot de *Cantique* eſt demeuré à des piéces de même nature qu'ont fait les autres Prophétes & Patriarches. Les Anciens ont fait cette différence entre un *Pſeaume* & un *Cantique*, que le *Cantique* étoit ſimplement chanté; au lieu que dans le *Pſeaume* on accompagnoit le chant de quelque inſtrument, comme témoigne S. Auguſtin. Les *Pſeaumes* ont été conſidérez de tout tems comme une des principales parties de l'Écriture. PORT-R. Les *Pſeaumes* ſont diviſez en cinq livres: on ne trouve le nom de David qu'à la tête de 73; cependant quelques-uns attribuënt les 150. à David ſans éxception. Saint Auguſtin & Saint Chryſoſtome ont cru qu'ils étoient de lui. Les Juifs n'étoient pourtant pas perſuadez que David en fût l'Auteur, & conſtamment il y en a quelques-uns qui ne ſont pas de lui. Saint Jerôme a remarqué qu'il y a divers *Pſeaumes* compôſez longtems après David. Il eſt difficile d'en connoître les Auteurs; c'eſt une collection de Cantiques faite par Éſdras. DU PIN. Les *Pſeaumes* qu'on récite aujourd'hui dans l'Égliſe Romaine ſont les mêmes qu'on chantoit autrefois dans l'Égliſe Latine, & faiſoient partie de l'ancienne Vulgate. La traduction de Saint Jerome n'a point eu de cours dans l'uſage de l'Égliſe. L'ancienne Vulgate, ou la vieille vérſion des *Pſeaumes* a été faite ſur le Grec des Septante. On dit les ſept *Pſeaumes* pénitentiaux, qui n'ont pas toujours été les mêmes que ceux qui ont à préſent ce nom. Les *Pſeaumes graduels* ſont ceux qui ſe chantoient autrefois ſur les degrez du Temple, & qui ſont maintenant diſtribuez dans l'Office de la Vierge. Saint Jerôme appelle *Pſeaumes d'Alleluya*, ceux qui ont pour titre un Alleluya, & qui contiennent une particuliére & joyeuſe louange de Dieu, ſçavoir le CIV. CV. & CVI. depuis le CX. juſqu'au CXVIII. & depuis le CXXXIV. juſqu'au CL. On lui a donné pour penitence une paire de ſept *Pſeaumes*; pour dire, On lui a enjoint de les réciter une fois ſeulement. L'Office double & ſemi-double, à neuf *Pſeaumes* & neuf Leçons.

On dit proverbialement, C'eſt un Breviaire à l'uſage de Fécamp, à trois *Pſeaumes* & trois Leçons, & rien du tout, ſi on ne veut.

PSÉTOVAN. ſ. m. Nom que quelques-uns donnent au Mois des Hébreux, appellé Sivan dans Éſther, VIII. 9. *Fabricius.*

PSEUDOBUNIUM. ſ. m. Plante dont parle Dioſcoride, & qui ſuivant quelques-uns eſt la même que celle qu'on nomme *herbe de Sainte-Barbe*. M. Tournefort met cette herbe parmi les eſpéces de *ſiſymbrium*, & il l'appelle *ſiſymbrium eruca folio glabro, flore luteo.*

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grecs, ψευδὴς, *faux*, & βάϊον, *navet.*

PSEUDODICTAMNUS. ſ. m. Sorte de plante qui a été appellée ainſi, parcequ'il y en a une eſpéce dont les feuilles ont quelque rapport aux feuilles du dictamne de Crête.

Ce mot eſt fait de deux mots Grecs ψευδὴς, & de δίκταμνον *dictamne.* On l'appelle en François *faux dictamne.*

PSEUDONYME. adj. m. Eſt un nom que les Critiques ont donné aux Auteurs, qui ont fait des livres ſous de faux noms; comme ils ont donné celui de *Cryptonyme* à ceux qui les avoient mis ſous des noms cachez, ou déguiſez.

Ce mot vient du Grec, ψευδὴς, *faux*, & ὄνομα, *nom.*

P S I.

PSILOTHRE. ſ. m. Dépilatoire, ou qui eſt propre à faire tomber le poil; comme ſont la leſſive forte, la chaux vive, les œufs de fourmi, la ſandaraque, l'arſenic, l'orpiment.

Ce mot vient de deux mots Grecs, ψιλὸω, *deglabro, j'ôte l'écorce*, & θρὶξ, *poil.*

P S O.

PSOAS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom d'un muſcle de la cuiſſe, qui s'appelle autrement *lombaire. Pſoas.* Le premier muſcle de la cuiſſe eſt le *pſoas* ou muſcle lombaire. Il prend ſon origine des apophyſes tranſvèrſes des deux vèrtébres inférieures du dós, & des ſupérieures des lombes; & porté par deſſus la face intèrne de l'ós iléon, il va s'inſérer par un tendon fort & rond, au petit trocantèr; c'eſt ce muſcle qui forme cette partie ſi tendre des alloyaux, qu'on nomme le filet. DIONIS.

PSORA. ſ. m. Éſpéce de puſtules qui viennent ſur la peau, & qui cauſent ordinairement de la demangeaiſon.

Le mot de ψώρα eſt Grèc, & ſignifie *gale.*

PSOROPHTALMIE. ſ. f. Éſpéce d'ophtalmie accompagnée de demangeaiſon.

Ce mot eſt formé de deux mots Grècs, ψώρα, *gale*, & ὀφθαλμὸς, *œil.*

P S Y.

PSYCHÉ. ſ. f. Déeſſe épouſe de Cupidon. *Pſyche.* Molière a fait une Tragédie-Ballet de *Pſyché.* Bien des gens écrivent *Pſiché*; ce mot vient pourtant de ψυχὴ, *anima.*

PSYCHIQUE. adj. ou ſubſt. m. & f. Animal, ale. *Pſychicus, animalis.* Nom odieux que Tertullien donne aux Catholiques, depuis qu'il les eut abandonnez. Tertullien devenu Montaniſte ne nomme plus les Catholiques que *Pſychiques*, ſuivant le ſtile des hérétiques du tems. FLEURY.

PSYCHOLOGIE. ſ. f. Diſcours, traité de l'Ame. *Sermo, ratio, tractatio de anima. Pſychologia.* L'Antropologie, ou la ſcience qui nous fait connoître & nous éxplique ce que c'eſt que l'homme, a deux parties. La premiére traite de l'ame, on la nomme *Pſychologie.* La ſeconde fait connoître le corps & tout ce qui en dépend; c'eſt ce qu'on appelle Anatomie. DIONIS.

PSYCHOMANCE, ou PSYCHOMANCIE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de divination & de magie. *Pſychomantia.* C'eſt l'art d'évoquer les âmes des morts.

Ce mot vient de ψυχὴ, *ame*, & μαντεία, *devin, mantia, divination.*

PSYCHROMÉTRE. ſ. m. Inſtrument propre à meſurer les dégrez d'humidité de l'air. *Pſychrometrum.* Voyez le Livre du Pére Kirker intitulé *Collegii Romani Societatis Jeſu Muſæum*, dans lequel il y a des Déſcriptions de pluſieurs *Pſychrométres.*

Ce mot vient de ψυχρὸς, *humide* & μέτρον, *meſure.*

PSYLLIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *herbe aux puces.*

Ce mot vient du Grèc, ψύλλιον, *puce.* Voyez HERBE AUX PUCES.

P T A.

PTARMICA. ſ. f. Plante qui pouſſe une ſeule tige, grêle, ronde, fiſtuleuſe, aſſez ferme, garnie de feuilles longues comme celles de l'éſtragon, crenelées tout autour de dents aiguës, rudes, de couleur verte-brune, luiſante, d'un goût brulant. Ses fleurs ſont radiées, blanches, diſpoſées à la cime de branches en bouquets fort ſerrez, ainſi que celles de la mille-feuille; mais plus grandes. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſémences aſſez menuës. En Latin *ptarmica vulgaris folio longo ſerrato, flore albo.* J. BAUH. Les feuilles de la *ptarmica* étant miſes dans le nez font éternuer, d'où vient qu'on lui a donné ce nom; car πταρμὸς, eſt un mot Grèc qui ſignifie éternuement. Ces feuilles étant mâchées éxcitent le crachat, & ſont bonnes pour la douleur des dents. Il y a d'autres éſpéces de *ptarmica.*

PTARMIQUE. ſ. maſc. Stèrnutatoire, ou médicament propre pour faire éternuer.

Ce mot vient du Grèc, πταρμὸς, *éternuement. Sternutamentum.* Voyez STÈRNUTATOIRE.

P T E.

PTÉRIGOÏDE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Nom de deux apophyſes de l'os ſphénoïde. *Pterigoides.* Les apophyſes éxternes de cet os ſont deux, appellées *ptérigoïdes*, parcequ'elles ſont faites comme des ailes de chauve-ſouris. DIONIS.

Ce nom & les ſuivans ſont formez de deux noms Grècs, πτέρυξ, πτέρυγος, *aile*, & εἶδος, *forme:* de ſorte que *ptérigoïde* ſignifie qui a la forme d'une aile.

PTÉRIGOÏDIEN. Terme d'Anatomie, qui ſe prend ſubſtantivement. *Pterigoides.* Les Anatomiſtes donnent ce nom à deux muſcles de la machoire. L'un eſt le ſecond des fermeurs nommé le *ptérigoïdien* éxtérieur. Il prend ſon origine de l'apophyſe

ptérigoïde.

ptérigoïde, & s'inſére dans l'éſpace qui eſt entre le condile & le coroné de la machoire inférieure ; on l'appelle auſſi le caché, parcequ'il eſt difficile à faire voir, à moins que l'on ne caſſe l'os de la machoire. DIONIS. L'aûtre eſt le quatriême des ſerreurs appellé le *ptérigoïdien* interne, il naît de l'apophyſe *ptérigoïde*, partie interne, & ſe vient inſérer à la partie interne de l'angle de la machoire inférieure. Il ſert avec le crotaphite, le *ptérigoïdien* éxtérieur & le maſſetèr, à faire la maſtication, en approchant la machoire inférieure de la ſupérieure, & les ſerrant fortement l'une contre l'aûtre. ID.

PTÉRIGOPHARINGIEN. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles du pharinx. *Pterigopharingius.* Les deux *ptérigopharingiens* tîrent le pharinx en haut auſſi-bien que les céphalophalingiens. Ils prennent leur origine des apophyſes ptérigoïdes de l'os ſphénoïde, & s'inſérent à la partie ſupérieure du pharinx, & non pas à ſa partie latérale. DIONIS.

Ce nom eſt pris de ceux des deux parties auxquelles ces muſcles ſont attachez, les apophyſes ptérigoïdes, & le pharinx.

PTÉROPHÒRE. ſ. m. Terme d'Antiquité. Qui porte des plumes, ou des aîles. *Pterophorus.* On donne ce nom dans l'Antiquité à ceux des Couriers Romains qui venoient aporter la nouvelle de quelque déclaration de guerre, ou de quelque bataille perduë, de quelque échec qu'avoient eu les armées Romaines. On les nommoit ainſi, parcequ'ils portoient des plumes à la pointe de leurs piques.

Ce mot vient du Grèc πτέρον, *une aile*, & φέρω, *je porte.*

P T I.

PTIRIGIUM. ſ. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui prend à l'angle de l'œil, & vient s'attacher à la pupille.

PTISANNE. Voyez TISANE.

P T O.

PTOLÉMAÏS, ou plutôt PTOLÉMAÏDE. ſ. f. Nom propre de ville. Voyez ACRE. T. I. p. 111.

PTOLÉMAÏTES. Anciens Sectaires Gnoſtiques qui ont été ainſi nommez de Ptolemée leur Chèf. *Ptolemaïtæ.* Cet homme qui avoit beaucoup d'érudition ajouta pluſieurs réveries aux ſyſtêmes des Gnoſtiques, qui l'avoient précédé, & entre autres à celui des Valentiniens. Saint Épiphane a parlé fort au long de ces *Ptolémaïtes*, *hær.* 33. & il raporte une lettre de Ptolemée à Flora, où cet hérétique éxpôſe ſes viſions. Il prétendoit que dans la Loi de Moïſe il falloit diſtinguer trois chôſes, n'étant pas toute de la même main, mais une partie, diſoit il, venoit de Dieu ; une autre partie venoit de Moïſe, & il y avoit une troiſiême partie qui n'étoit ni de Dieu, ni de Moïſe, mais qui conſiſtoit en de pures traditions des anciens Docteurs.

PTOLÉMÉTA. Voyez TOLOMÉTA.

P T Y.

PTYALISME. ſubſt. m. Crachement, ſalivation.

Ce mot eſt Grèc, πτυαλισμὸς. Voyez SALIVATION.

P U.

PU. ſ. m. Terme de Relation. Nom d'une meſure de longueur à la Chine. *Pu.* C'eſt à-peu-près une lieuë d'Éſpagne. Car dix *pu* font le chemin d'une journée, qu'on appelle *ychan.* Le *pu* ſe diviſe en dix *li*, qui eſt la longueur de chemin que peut porter la voix humaine, dans un pays plat, & pendant un beau tems. *Maffée, Hiſt. Indic. L. VI.*

P U A.

PUAmMENT. adv. D'une maniere puante. *Putidè, fœtè, fœtidè.* Cette femme, ou ce chien ont veſſi bien *puamment.*

PUAMMENT, ſe dit figurément en Morale. *Impudenter.* Ce hâbleur a menti *puamment*, bien éffrontément, ſon menſonge eſt viſible.

PUANT, ANTE. adj. Qui a une ôdeur forte & déſagréable, qui offenſe le nez & le cerveau. *Olidus, putidus, grave olens.* Cela eſt *puant* comme un privé, comme une charogne. Un égoût *puant.* Il a les piéds *puans*, l'haleine *puante.* Cette viande eſt *puante*, c'eſt-à-dire, gâtée, corrompuë. Les rôſes brûlées, & le vin jetté dans le feu, donnent des vapeurs *puantes.*

PUANT, en termes de Chaſſe, ſe dit des renards, des blaireaux, des ſangliers, &c. qu'on appelle bêtes *puantes. Animalia olida.*

PUANT, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. C'eſt un *puant.* L'ACAD. *Grave olens, fœtens.*

PUANT. ſ. m. Nom que nos Matelots donnent à l'Alcyon ; non pas que cet oiſeau pût, mais parcequ'il ſent, diſent-ils, *le* mauvais tems. *Alcyon.* Ce que nous avons raporté de Bellon au mot ALCYON, eſt plus vrai que ce qu'en dit Furetière. Car cet oiſeau n'eſt point bleu, rouge & vèrd ; mais d'un brun un peu rougeâtre, mêlé de noir. Ce n'eſt pas non plus l'oiſeau de ſaint Martin, ſelon quelques-uns, qui prétendent qu'il en eſt tout différent.

Le lac des PUANTS, ou des Putéotamites. *Lacus putidorum*, ou *puteotamitarum.* C'eſt un des grands lacs du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt entre le lac ſupérieur & celui des Hurons, dans lequel il ſe décharge. Il a pris ſon nom des Putéotamites, appellez *puants*, parcequ'ils habitoient des lieux marécageux & *puants*, avant qu'ils vinſſent ſe loger ſur ſes bords. MATY.

PUANTEUR. ſ. fém. Ôdeur mauvaiſe qui ſort d'un corps corrompu. *Fœtor, putor, graveolentia.* La *puanteur* d'un corps mort depuis trois jours eſt inſuportable. Les maux de matrice ſe guériſſent par les plus fortes *puanteurs.* On dit quelquefois au figuré, la *puanteur* du vice, pour en marquer l'ordure, & en donner de l'horreur.

P U B.

PUBÈRE. adj. m. & f. Terme de Juriſprudence. Qui a atteint l'âge de douze ans ou de quatorze ans. *Puber.* Les filles, en Droit, ſont réputées *puberes* à douze ans, & les garçons à quatorze.

PUBÈRTÉ. ſ. f. État des filles qui ont atteint l'âge de douze ans, ou des garçons, celui de quatorze. *Pubertas.* On appelle la pleine *puberté*, l'âge de dix-huit ans. L'âge de *puberté* eſt une majorité naturelle pour contracter mariage. C. B.

PUBIS. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un des ôs de la hanche, qui eſt ſitué à la partie antérieure & moyenne du tronc. On l'appelle autrement *l'ôs du pénil*, ou *l'ôs barré. Os pubis vel pectinis.*

PUBLIC, IQUE. adj. m. & f. & ſ. Terme rélatif & collectif oppoſé à *particulier. Publicus.* Le général des citoyens, ou des hommes : la ſociété civile ; tout le peuple en général ; le gros de la multitude. Le *public* doit ſe guerir de la peur aux dépens de celui qui la lui cauſe. AMELOT. La Morale des Païens ne prêchoit autre chôſe que l'amour du bien *public*, & la conſervation de la République. Sous Louis XI. il y eut en France la guerre du bien *public.* Ceux qui ſe plaignent du *public* n'ont pas toujours raiſon. BELL. Quelque décrié que ſoit le *public*, il n'y a pas de Juge plus incorruptible, & tôt ou tard il rend juſtice. BOIL. Auguſte n'eut rien à ſouhaiter du *public*, ni le *public* de lui. S. ÉVR. Le *public* veut qu'on le réſpecte, & ſe ſoulève contre ceux qui l'abordent avec trop de confiance. BAIL. Le *public*, qui eſt le Juge ſouverain, ſe laiſſe prévenir comme les particuliers. S. ÉVR. Si votre Ouvrage eſt bon, le *public* lui rendra juſtice, ſans que vous ayez la honte de l'en ſolliciter. BOIL. Les ambitieux briguent la faveur du *public* ; les honnêtes-gens cherchent ſon approbation ; tout le monde craint ſa haine & ſon mépris. S. ÉVR. L'intérêt particulier ne raiſonne plus, quand l'utilité *publique* conclut contre lui. TOUR. Il eſt dangereux de vouloir déſabuſer le *public* prévenu & entêté. S. ÉVR. Le *public* eſt un Juge inéxorable, qu'il faudroit ménager plus qu'on ne fait. BELL. Combien de méchans Auteurs perſécutent le *public* de leurs Ouvrages ! S. EVR.

PUBLIC, ſe dit auſſi d'une aſſemblée ouverte à tout le monde. *Conventus publicus.* Il faut avoir de la hardieſſe pour paroître en *public.* Les Avocats parlent en *public.* Les Prédicateurs prêchent en *public.* Ce Préſident a donné une audience *publique.* On dit, qu'un Auteur donne ſes Ouvrages au *public*, quand il les fait imprimer, & que la lecture en eſt abandonnée à tout le monde.

On appelle un Officier *public*, un homme *public*, un Magiſtrat qui a ſoin de la juſtice, ou de la police : qui a inſpection ſur le peuple, & qui donne les ordres pour entretenir la ſociété, & la tranquilité *publique.* On le dit auſſi des Avocats, Procureurs, & autres perſonnes qui prêtent leur miniſtere à toutes les perſonnes qui en ont beſoin.

PUBLIC, ſe dit auſſi en termes de Droit. *Publicum commune.* Le Titre premier du XLVIIIe Livre du Digeſte eſt des jugemens *publics*, des crimes *publics*, des cas où chacun du peuple pouvoit être accuſateur, & qui intéreſſent la ſocieté.

On dit auſſi au Palais, qu'une Marchande *publique* peut s'obliger ſans autoriſation de ſon mari, lorſqu'elle tient boutique ouverte, & qu'elle s'oblige pour raiſon des choſes dont elle fait commerce. *Mercatrix publica, vel propolaria.* Hors de là le nom de *publique* à une femme eſt injurieux, & ſignifie celle qui ſe proſtituë à tous venans. En Droit, les ſervantes de cabaret paſſent pour *publiques.* PAT.

PUBLIC,

PUBLIC, ſe dit auſſi de ce qui eſt connu & manifeſte à tout le monde. *Notus, cognitus, pervulgatus.* En la primitive Égliſe on faiſoit des pénitences *publiques.* On affiche les Ordonnances de Juſtice, on les crie à ſon de trompe, pour les rendre *publiques.* On prétend que ce n'eſt plus une médiſance, quand on accuſe quelqu'un d'un crime qui eſt *public* & notoire. On appelle une nouvelle *publique*, celle qui ſe débite par toute la ville, qui n'eſt plus ſecrette.

PUBLIC, ſe dit auſſi d'un lieu découvert, qui n'appartient à perſonne en particulier, mais à une communauté. *Locus, tractus publicus, communis.* En toutes les villes il y a des places *publiques*, des lieux *publics*, où l'on ſe peut aller promener & divertir. Les communes appartiennent au *public*, chacun y peut mener paître ſes beſtiaux.

PUBLICAIN. ſ. m. C'étoit chez les Romains un Fermier des impôts & des revenus publics. *Publicanus, Redemptor.* Ce nom étoit fort odieux chez les Juifs, ils déſignoient par là un grand pécheur; un homme de mauvaiſe vie, & un homme à déteſter: d'où vient que Jésus-Christ dit à ſes Diſciples, que celui qui ne voudra pas écouter les admonitions de l'Égliſe, doit être évité comme un Païen, ou un *Publicain.* Ce n'eſt point avec l'orgueil du Phariſien, qui vantoit à Dieu la juſtice de ſes œuvres: mais avec la honte du *Publicain*, que nous devons demander juſtice. Le P. la Rue.

PUBLICATION. ſ. f. Notification qu'on fait dans les aſſemblées & lieux publics, d'une choſe qu'on veut que tout le monde ſçache. *Publicatio, promulgatio.* On fait au prône des proclamations & *publications* de bans pour les mariages, pour les enchères des decrets, &c. On a fait la *publication* d'un monitoire. La *publication* des bans n'eſt pas néceſſaire au mariage, & elle n'en touche point la validité. Le Maît. Il ſe fait des *publications* à cri public, à ſon de trompe, par des affiches, &c. On faiſoit autrefois des *publications* d'enquêtes, lorſqu'on en faiſoit l'ouverture, & qu'on les tiroit d'un ſac, dans lequel elles avoient été envoyées cloſes & ſcellées par le Commiſſaire Enquêteur; & alors on n'étoit plus recevable à donner des reproches contre les témoins.

PUBLIER. v. act. Rendre une choſe publique. *Promulgare, publicare.* On *publie* des Édits & des Déclarations, lorſqu'on les lit en pleine Audience, qu'on les enregître, qu'on les fait afficher, imprimer & crier par les ruës. On dit auſſi *publier* des enchères, des fermes, un rolle. On *publie* ſouvent de fauſſes nouvelles en les diſant de bouche en bouche. On dit auſſi d'un indiſcret, qu'il *publie* le ſecret de ſon ami, lorſqu'il le découvre à quelque aûtre, qu'il *publie* les faveurs de ſa Maîtreſſe, lorſqu'il s'en vante. La médiſance *publie* que vous avez eu une mauvaiſe avanture.

PUBLIER, ſignifie dans le même ſens, Mettre au jour, faire imprimer. *Prodere in lucem, vel typis mandare.* Oſez-vous *publier* des vèrs ſi inſipides? S. Évr. Le public laiſſe aux Auteurs le ſoin d'examiner s'ils ont raiſon de *publier* leurs Ouvrages, & croit n'avoir intérêt qu'à juger de l'Ouvrage. Nic.

PUBLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Editus, indictus, denunciatus, promulgatus, proſcriptus.* On met ſur le dos des Édits & Patentes, Lû, *publié* & enregiſtré ſuivant l'arrêt de ce jour.

PUBLIQUEMENT. adv. Hautement & en public. *Apertè, palam, publicè.* C'eſt un mariage célébré *publiquement*, en face d'Égliſe. Cette doctrine a été prêchée *publiquement.*

PUC.

PUCE. ſ. f. Petit inſecte qui mord & tourmente en été les hommes & pluſieurs animaux. *Pulex.* La *puce* a ſix jambes, qui ont chacune trois jointures diverſement articulées. Quand elle veut ſauter, elle étend toutes ſes jambes en même tems, & ces différens articles venant à ſe débander enſemble comme autant de reſſorts, ſont cauſe de ce ſaut, que quelques-uns ont attribué à des ailes imaginaires. C'eſt une choſe curieuſe de voir la figure de la *puce* dans le livre de la Micrographie de M. Hook, où l'on découvre un petit reſſort très-délié ſi merveilleux, qu'il lui fait ſauter 200 fois la hauteur de ſon corps, par ſa vertu élaſtique.

On appelle lunette à *puce*, un petit microſcope qu'on applique à l'œil, qui augmente les eſpéces des objets. *Microſcopium.*

PUCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On menace les gens de leur ſecouer leurs *puces*, c'eſt-à-dire, qu'on les étrillera bien, qu'on leur donnera bien de la peine. *Excutere, vel male multare.* On dit qu'à la Sainte-Luce les jours croiſſent du ſaût d'une *puce*; pour dire, de bien peu. Ce qui marque que ce provèrbe a été fait avant la réforme du Calendrier, parceque la Sainte-Luce dans l'ancien Calendrier eſt au 23e de Décembre, & ſeulement au 13e dans le nouveau. On dit auſſi, qu'une perſonne a la *puce* à l'oreille; pour dire, qu'elle eſt bien éveillée, ou inquiéte. Je ne ſçai ce qui vous met la *puce* à l'oreille. Racan.

Toute la nuit j'ai la puce à l'oreille,
Mon mari dort cependant que je veille.

Il y a une plante qu'on appelle herbe aux *puces*, ou *pſyllium.* Voyez Herbe aux Puces.

PUCEAU. ſ. m. Jeune garçon qui a encore ſa virginité, qui n'a jamais eu de commerce particulier avec une femme. *Illibatus, integer, incorruptus.* Il ne ſe dit guère qu'en railletie. C'eſt un jeune *puceau*, qui n'a jamais rien vû.

PUCELAGE. ſ. m. Virginité; état d'intégrité. *Virginitas, integritas.* C'eſt un novice, & ſa femme aura ſon *pucelage.* Il ſe dit particuliérement des filles. Elle perdit ſon *pucelage* avec ſes premières dents. Balz. Donner ſon *pucelage.* Un *pucelage* n'eſt pas un morceau auſſi friant que l'on penſe. S. Evr. Les Médecins modernes tiennent qu'il n'y a aucune marque certaine du *pucelage.* Salomon dit qu'il y a trois choſes qui ſont merveilleuſes pour lui, voire quatre, qu'il ne connoit point. La trace de l'homme dans la fille, &c. *Prov.* ch. 30. Néanmoins les Matrônes jurées dans leurs Statuts & Réglemens qui contiennent des formules des raports qu'elles font en Juſtice, quand elles ſont nommées pour viſiter les filles qui ſe plaignent d'avoir eté défloreés, en mettent quatorze, ſur leſquelles on établit un jugement. Cet uſage eſt fort ancien, & on l'obſerve encore en pluſieurs lieux. On n'étoit pas autrefois auſſi modeſte en paroles qu'on eſt à préſent. Laurent Joubert fameux Médecin de Montpellier a tranſcrit trois raports; l'un fait au Prévôt de Paris, l'autre en Languedoc & le troiſiéme en Béarn, où les Matrônes s'appellent *Miroulières.* Ces raports ſemblables contiennent quatorze marques du *pucelage* en des termes particuliers & inconnus, qu'on a crû être obligé d'inférer ici: on y fait profeſſion de parler dans tous les termes de l'Art reçus & autoriſez en Juſtice. Laurent Jobert n'éxplique point ces termes, & on n'en trouve l'éxplication que dans un autre raport du 23 d'Octobre 1672. inſéré dans le *Tableau de l'Amour* du Sieur Nicolas Venette Médecin de la Rochelle, imprimé à Amſterdam, dont voici la copie.

Nous Marie Miran, Chriſtophlette Reine, & Jeanne Porte-Poulet, Matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22e jour d'Octobre de l'année préſente par l'Ordonnance de Monſieur le Prévot de Paris, en datte du 15. de cedit mois, nous nous ſommes tranſportées dans la ruë de Pompierre, dans la maiſon qui eſt ſituée à l'Occident de celle où l'Écu d'argent pend pour enſeigne, une petite ruë entre deux, où nous avons vû & viſité Olive Tiſſerand âgée de trente ans, ou environ, ſur la plainte par elle faite en Juſtice, contre Jaques Mudont Bourgeois de la ville de la Roche ſur mer, duquel elle a dit avoir été forcée & violée, & le tout vû & viſité au doigt & à l'œil, nous avons trouvé qu'elle a

Les toutons dévoyez, c'eſt-à-dire, la gorge flêtrie, *Mamma marcida & flaccida:* les barres froiſſées, c'eſt-à-dire, l'os pubis, ou bertrand, *os pubis collisum:* le lippion recoquillé, c'eſt-à-dire, le poil, *pubes in orbem sinuata:* l'entrepet ridé, c'eſt-à-dire, le périnée, *perinæum corrugatum:* le pouvant débiſſé, c'eſt-à-dire, la nature de la femme qui peut tout, *vulva dissoluta & marcescens:* les balunaux pendants, c'eſt-à-dire, les lévres, *labia pendentia:* le lippendis pelé, c'eſt-à-dire, le bord des lévres, *labiorum ora pilis defecta:* les baboles abbatuës, c'eſt-à-dire, les nymphes, *nymphæ depressæ:* les halerons demis, c'eſt-à-dire, les caroncules, *caruncula dissolutæ:* l'entrechenat retourné, c'eſt-à-dire, les membranes qui lient les caroncules les unes aux aûtres, *membrana connectens inversa:* le barbidau écorché, c'eſt-à-dire, le clitoris, *clitoris excoriata:* le guilboquet fendu, c'eſt-à-dire, le col de la matrice, *collum uteri:* le guillenard élargi, c'eſt-à-dire, le conduit de la pudeur, *sinus pudoris:* la dame du milieu retirée, c'eſt-à-dire, l'hymen, *hymen deductum:* l'arriere-foſſe ouverte, c'eſt-à-dire, l'orifice interne de la matrice, *Os internum matricis.* Le tout vû & viſité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de ..... *Omnibus sigillatim perspectis & perscrutatis, &c.* Et ainſi nous dites Matrones cèrtifions être vrai à vous Monſieur le Prévôt au ſerment qu'avons fait à ladite ville. Fait à Paris le 23. Octobre 1672.

Il y a des affronteuſes qui ſe diſent des rabilleuſes de *pucelages.* Au Pérou en la province de Manta, on ne marioit les filles, qu'à condition que les plus proches parens ou amis du marié en jouiroient avant lui, & lui oteroient ſon *pucelage*, comme remarque Pedro de Cieça, & l'Hiſtoire des Incas. Du Cange dérive ce mot de *pucillagium, quasi puellagium.*

PUCELAGE. Terme d'Orfévre. C'étoit un agrément qui pendoit au demi-ceint d'argent, & qui étoit fait en maniere de petit vâ-

vâſe. Mais aujourd'hui on ne met plus de *pucelages* aux demi-ceints.

PUCELLE. ſ. f. Fille qui a encore ſa virginité, qui n'a eu aucun commerce avec un homme. *Virgo, incorrupta puella, illibata, integra.* Si la jeune épouſe n'étoit pas *pucelle*, du moins elle en fit toutes les façons. S. Évr.

La jeune fille, agréable & gentille,
Pucelle *étoit; mais à la vérité*
Moins par vertu, que par ſimplicité. La Font.

On appelle les Muſes, les neuf *Pucelles. Muſa vocantur novem puellæ.* Tout le monde parle de la *Pucelle* d'Orléans, qui a ſauvé la France. Le Poëme de la *Pucelle* eſt de Chapelain. Comme les Critiques prétendent que l'Auteur n'a pas réuſſi dans ce Poëme, on a dit de lui,

Depuis vingt ans il eſt ſur la Pucelle,
Et le pauvre homme n'a rien fait.

Ses vers ſont plus forcez que ceux de la Pucelle. Boil.

Ces mots viennent de *pudicellus*, & de *pudicella*, ou *puella*. D'autres le dérivent de *pulcellus* & *pulcella*; & d'autres de *pulchellula.*

Pucelle, eſt auſſi une eſpéce de poiſſon. Il reſſemble à l'alôſe; mais il eſt moins grand. *Pucella piſcis ſpecies.*

Pucelle. ſ. f. Nom d'une eſpéce de poire qu'on nomme autrement chat-brûlé. C'eſt une poire d'Octobre & de Novembre; elle paſſeroit quelquefois pour un martin-ſec, tant elle lui reſſemble de groſſeur & de figure; mais le coloris un peu différent fait qu'on ne s'y trompe pas; il eſt d'un côté fort rouſſâtre, & de l'autre aſſez clair, ſans avoir rien d'iſabel; la peau en eſt aſſez unie, & la chair tendre; mais c'eſt un tendre ſauvage tirant au pâteux, ayant peu d'eau, & approchant du goût du beſiderri; la poire au reſte étant fort pierreuſe dans le cœur, quelques gens l'eſtiment médiocrement; d'autres en font cas, & diſent qu'ils en ont vû qui n'ont point tant de défauts. La Quint. *P. II. p.* 351. 352.

Pucelle Nichon, Terme de Fleuriſte. Tulipe rouge d'écarlate, colombin & blanc non d'entrée. Morin.

La Pucelle Rhea. Qui n'a point été mariée. Phraſe de la Philoſophie hermétique. C'eſt le mercure des Sages; autrement la matiere de leur pierre. Dict. Herm.

PUCERON. ſ. m. Eſpéce de petit moucheron qui s'attache aux jets nouveaux des pêchers, des pruniers, & du chévre-feuille, &c. *Culex.* Par une eſpéce de venin ils rendent les arbres & les plantes malades.

PUCHE. ſ. f. C'eſt-à-dire une *puce.* Borel. C'eſt une prononciation Picarde & Normande. *Pulex.*

PUCHIER. Vieux v. act. Puiſer. *Perceval.* Borel. *Haurire.*

PUCHOT, ou *Trombe.* Terme de Marine. C'eſt un nuage échauffé par le ſoleil, qui par une de ſes extrémitez porte ſur la ſurface de la mer: il eſt ſuivi d'un tourbillon extraordinaire qui le fait crever ſur le vaiſſeau, & le met en grand danger. *Nimbus copioſum effundens imbrem.* Les Matelots appréhendent fort ce tourbillon.

PUD.

PUDEUR. ſ. f. Honnêteté, retenuë, honte naturelle qu'on a de faire quelque choſe de des-honnête, ou de mauvais, & qui paroît par une rougeur qui monte au viſage. *Pudor, verecundia.* Ariſtote définit la *pudeur*, la crainte de l'ignominie. La *pudeur* eſt une honte ſage & honnête; un ſentiment pour les choſes qui peuvent aporter quelque infamie. Fel. La *pudeur* ſiéd bien aux jeunes-gens, & le rouge qu'elle répand ſur le viſage a été appellé le vermillon de la vertu. Id. Une jeune *pudeur* ajoute un grand éclat à un beau viſage. Id. Une *pudeur* un peu farouche, & un peu ſauvage ſiéd bien aux femmes. On a du mépris & de l'horreur pour une fille effrontée & ſans *pudeur.* Oſez-vous ſans *pudeur* & ſans honte avancer une telle propoſition? Le Magiſtrat doit empêcher tout ce qui eſt contre la *pudeur* & l'honnêteté publique. Une femme qui n'a plus que le reſte d'une *pudeur* ébranlée, ne fait que de foibles efforts pour ſa défenſe. G. G. La *pudeur* d'une fille doit aller juſqu'à ignorer tout ce qui regarde l'amour. Font. La *pudeur* a été donnée à l'homme pour conſerver ſon honneur, ſa réputation, parcequ'elle renferme une crainte ſecrete de mépris & d'infamie. S. Évr. Peut-on trouver de l'agrément dans une piéce qui tient la *pudeur* toujours en allarme, & ſalit à tous momens l'imagination? Mol.

Nature déſavouë
Tout ce rouge acheté, qui deſſus votre joüe
Fait l'office de la pudeur. Bens.

Quand on franchit les bornes de la *pudeur*, on s'abandonne à de grands déſordres, parcequ'on n'a plus de frein qui retienne. Bell. *Pudori nunciam remittere.* Dans Virgile tout garde bien ſon caractére; la bienſéance & la *pudeur* n'y ſont jamais bleſſées. P. Rap.

Du moindre ſens impur la liberté m'outrage,
Si la pudeur *des mots n'en adoucit l'image.* Boil.

Naturellement la *pudeur* aime beaucoup les petites façons; & comment ne les aimeroit-elle pas? On dit qu'aſſez ſouvent elle leur doit ce qu'elle eſt. Ch. de Mér.

L'Hymen ne fait des loix
Que pour autoriſer la pudeur *à ſe taire.* Corn.

Pudeur, ſe prend pour, Modeſtie. *Modeſtia.* Je me contente de déſigner les perſonnes que je louë, & quoiqu'on les reconnoiſſe à travers ce voile, il ſert toujours à ſoulager leur *pudeur*, & à rendre la louange moins ſuſpecte. Vaug. La vanité de ceux qui ſe louent ſans *pudeur*, rebute tout le monde. Bell. Il ne faut pas louer les gens en face, ni d'une maniére qui ne ménage point leur *pudeur.* Bouh.

Pudeur. ſ. f. Les Anciens avoient mis la *Pudeur* au nombre des Dieux, & Héſychius dit qu'elle avoit un temple à Athénes. Je voudrois l'appeller en Latin *Ædo*, du Grec Αἰδὼς, & non pas *Pudor*, parceque ce mot en Latin eſt maſculin. La *Pudeur* étoit un des Aſſeſſeurs de Jupiter.

PUDIBOND, onde. adj. Qui eſt modeſte, & qui rougit pour le moindre ſujet. *Verecundus, pudens.* Ce mot eſt burleſque & ironique, & ne ſe dit que des niais, à qui on veut reprocher une ſotte honte.

PUDICITÉ. ſ. f. Chaſteté; pureté; vertu qui fait abſtenir des plaiſirs illicites. *Pudicitia, caſtitas, caſtimonia.* Les Tarquins furent chaſſez de Rome pour avoir attenté à la *pudicité* de Lucréce. Une femme qui a perdu ſa *pudicité* n'a plus rien à perdre.

Pudicité. ſ. f. C'étoit auſſi le nom d'une Déeſſe chez les Romains, qui avoient déïfié cette vertu. *Pudicitia.* La *Pudicité* avoit un temple à Rome, dans le marché aux bœufs, & c'eſt à celle-là qu'on donnoit le nom de *Pudicité Patricienne.* Celle qu'on nommoit *Pudicité Plébéienne*, avoit ſon temple dans la ruë Longue. Voyez Tite-Live, L. II. C. 3. Valére Maxime, L. II. C. I. au troiſiéme éxemple étranger. La *Pudicité* eſt ſouvent repréſentée au revers des médailles des Impératrices avec ces mots, Pudicitia Aug. ou Augg. C'eſt une femme vêtuë de la robe appellée *ſtola*, quelquefois debout & quelquefois aſſiſe, mais toujours tirant de la main droite ſon voile devant ſon viſage, pour s'en couvrir, & tenant de ſa main gauche une haſte en travers. Voyez les Médailles de Livie, de Marcia, de Fauſtine, d'Étruſcilla, de Salonine, de Magnia Urbica, &c.

PUDIQUE. adj. m. & f. Chaſte & honnête. *Pudicus, caſtus, honeſtus.* Il ne faut lâcher aucune parole qui puiſſe bleſſer les oreilles chaſtes & *pudiques.* Pénélope garda une flâme *pudique* pour ſon mari abſent.

Régnier du ſon hardi de ſes rimes cyniques,
Allarmoit tres-ſouvent les oreilles pudiques. Boil.

Un tems viendra que le flambeau d'amour
Ne brûlera les cœurs que de pudiques *flammes.*
La Font.

On appelle *plantes pudiques*, ou *vergogneuſes*, ces plantes qui ſe retirent dès qu'on les touche, & qu'on appelle ordinairement *ſenſitives.*

PUE.

PUEBLA. ſ. f. Nom Eſpagnol, qui ſignifie *Peuplade, Colonia*, & qui entre dans le nom propre de pluſieurs lieux.

Puebla de los Angeles, ou *Angeles*, ou *los Angeles.* La peuplade des Anges, ou Les Anges. *Angelopolis.* C'eſt une ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la province de Tlaſcala, qu'on nomme auſſi *de los Angeles*, ſur le chemin de Méxique à ſaint Juan d'Ulva. Les Indiens l'appelloient *Cuetlaxcoapan*, c'eſt-à-dire, couleuvre dans l'eau, parceque les eaux de l'une de ſes deux fontaines étoient très-mauvaiſes. Les Eſpagnols la prirent & la détruiſirent en 1530. Dom Antoine de Mendoça la rétablit depuis, & lui donna le nom qu'elle porte maintenant. Elle eſt fort peuplée, l'air y eſt bon. On y fabrique de fort beaux draps, des chapeaux, de la monnoye & des verres. Il y a un Évêché.

Puebla de Sanabria. Nom d'un bon bourg d'Eſpagne, ſitué dans le Royaume de Léon, à huit lieuës d'Aſtorga, vers le couchant. *Sanabria.* Maty.

PUECH. ſ. m. Vieux nom qui ſignifie montagne, comme Puy,

Podium, & qui eſt reſté dans quelques noms de lieux. Voyez PUY.

PUECH D'ISSOUDUN, ou D'USSOUDUN. Nom d'un lieu du Quèrcy, à trois lieuës de Cadenac, vèrs le levant. *Podium Uxelloduni.* Il porte le nom de l'ancienne *Uxellodunum*, ville forte des Cadurciens, & on y en voit les ruines, dans leſquelles on trouve quelquefois des médailles fort anciennes.

PUELCHE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Puelchus, a.* Les *Puelches* ſe coupent les cheveux à la longueur de l'oreille, & ont les yeux éxtrémement petits, ce qui rend les femmes hideuſes; ils n'ont tous, naturellement, point ou très-peu d'autre barbe, que des mouſtaches qu'ils s'arrachent avec des pincettes de coquillages. FRÉZIER, *p.* 64. Les *Puelches* ſont d'adroits voleurs. ID. *p.* 66. Les *Puelches* ſont une nation d'Indiens juſqu'ici indomptez, qui habitent les montagnes de la Cordillière. ID. *p.* 68.

PUENTE DEL ARCOBISPO. *Pont de l'Archevêque.* Nom d'un bourg avec un pont ſur le Tâge. *Pons Archiepiſcopi.* Il eſt dans la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne, à ſeize lieuës au deſſous de Toléde. Un Archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395. & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom. MATY.

PUENTE DE NEYRA. *Pont de la Neyra.* Nom d'un village de la Galice, ſitué ſur le Neyra, à deux lieuës de Lugo, vèrs le midi. *Pons Nera.* Quelques-uns prennent ce lieu pour l'ancienne petite ville des Callaïques, nommée *Pons Nevius*, ou *Nebius*, que d'aûtres mettent à *Puente de Neboa*, village du même pays, ſitué ſur la rivière de Néboa. MATY.

PUENTE DE LA REYNA. *Pont de la Reine.* Bon bourg du Royaume de Navarre, en Eſpagne. *Pons Regina.* Il eſt ſur la rivière d'Agra, à quatre lieuës de Pampelune, vèrs le midi. MATY.

PUENTE DE SORO. Nom d'un village de l'Eſtramadure de Portugal. *Sora Pons.* Il eſt ſur la rivière de Soro, à dix lieuës de Portalégre, vèrs le couchant. On croit qu'il eſt la petite ville nommée anciennement *Matuſarum.* MATY.

PUENTE VÉDRA. Nom d'une petite ville de la Galice, en Eſpagne. *Pons Vetus*, anciennement *Hellenes.* Elle eſt ſur la riviere de Loris, à ſept ou huit lieuës de Tuy, vèrs le nord. MATY.

PUËR, ou PUIR. v. n. L'Académie ne parle que de *puer*, & point du tout de *puir. Graveolere.* Danet en parle comme l'Académie: mais Richelet auſſi bien que Furetiere, les admet tous deux, en diſant que ce ſont deux verbes défectueux; que *puir* ne ſe dit point à l'infinitif, mais ſeulement *puer*, & qu'ils empruntent l'un de l'aûtre quelques tems. Quoi qu'il en ſoit on ne conjugue point je *pue*, ni je *puis*, comme il ſemble qu'on devroit conjuguer, mais *je pus, tu pus, il put, nous puons, vous puez*, &c. *Je puois. Je purai. Que je pue. Je purois. J'aurois pué. J'euſſe pué.* Il ſignifie, Sentir mauvais, éxhaler une ôdeur corrompuë qui offenſe le nez & le cerveau. *Tetrum odorem exhalare, vel malè olere.* Cela *put* comme une charogne. Les piéds d'un rouſſeau, d'un Meſſager, *puent* fort. Cette viande eſt corrompuë, elle *put.* On dit auſſi qu'une haleine *put.* Il ſe conſtruit quelquefois à la manière des verbes actifs. Vous *puez* le vin à pleine bouche. MOL. Ses habits *puent* la vieille graiſſe. On dit qu'une chôſe *put* le muſc; pour dire, qu'elle a une ôdeur de muſc éxceſſive & incommode. On dit d'un homme dégouté de viande, de vin, que la viande lui *put*, que le vin lui *put.* On dit dans le même ſens, que le jeu, la danſe, la comédie lui *put*; pour dire, qu'il eſt rebuté, qu'il eſt dégoûté de ces ſortes de plaiſirs.

Ce mot vient du Latin *putire*, pour *putere.* MÉNAGE.

PUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les paroles ne *puent* point: c'eſt une éxcuſe dont on ſe ſert, quand on eſt obligé de nommer quelque ordure. *Malè olere.* Plus on remuë la merde, & plus elle *put*, ſe dit à ceux qui veulent remuer une affaire où il y a quelque chôſe de ſale, ou deshonnête. On dit populairement à celui qui a mal rencontré dans les jeux où il faut deviner quelque chôſe, Il y *put.*

PUÉRIL, ILE. adj. m. & f. Qui ſent l'enfant, qui concerne l'enfant. *Puerilis.* Des jeux *puériles*, des réponſes *puériles. Puerilis unga.* Les peres ſe plaiſent aux badineries *puériles* de leurs enfans.

On appelle la Civilité *Puérile*, un livre où l'on fait apprendre aux enfans à lire les écritures à la main, & qui contient des inſtructions pour la civilité.

On dit auſſi d'un Auteur, qu'il a le ſtile *puérile*, des penſées *puériles*, un eſprit *puéril*, des équivoques *puériles. Pueriles.* Qu'il fait de *puériles* déclamations, quand il dit des chôſes plattes, & baſſes, & qui ne ſont dignes que d'un écolier. Platon s'eſt oublié juſqu'à laiſſer échapper des chôſes baſſes & *puériles.* BOIL.

PUÉRILEMENT. adv. D'une maniere puérile. *Pueriliter, vel puerilem in modum.* Un Catéchiſte peut parler *puérilement* pour s'accommoder à la capacité des enfans. Agir *puérilement.*

PUÉRILITÉ. ſ. f. Diſcours, ou action d'enfant; ce qui tient de l'enfant, ſoit dans le raiſonnement, ſoit dans les actions; ce qui eſt bas & puéril. *Puerilitas vel nuga infantiles.* La ſottiſe des peres eſt d'entretenir une compagnie, des *puérilitez* de leurs enfans. La *puérilité* n'eſt autre choſe qu'une penſée, qui pour être trop recherchée, devient froide. BOIL. C'eſt le vice où tombent ceux qui veulent toujours dire quelque chôſe de brillant, d'éxtraordinaire. ID. L'apparence des fables eſt puérile; mais ces *puérilitez* ſervent d'envelope à des véritez importantes. LA FONT. Le métier de conteur eſt *puérilité* dans les jeunes gens, & foibleſſe dans les vieillards. S. ÉVR. Le luxe des habits eſt une vanité, & même une *puérilité.* M. ÉSP. On tombe dans de grandes *puérilitez* en voulant toujours produire des penſées nouvelles & ſurprenantes. BOUH.

PUG.

PUGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Puganum.* Elle eſt dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Quangſi & de Junnan. MATY.

PUGILLE. ſ. m. Meſure de fleurs, de ſemences & d'autres chôſes ſemblables, qui eſt ce qu'on en peut prendre avec trois doigts, le pouce & les deux ſuivans. Les Médecins déſignent le *pugille* dans leurs Ordonnances par *pug.*

Ce mot vient du Latin *pugillus, petit poing.* On l'appelle autrement *pincée.*

PUGLIENZA, POLECA. ſ. Nom propre d'un ancien bourg de l'iſle Majorque. *Polentia.* Il eſt ſur la côte orientale, à deux lieuës d'Alcudia, vèrs le nord. MATY.

PUGNER. Vieux verbe n. Combattre, batailler. *Menus propos de Pierre Gringoire.* Veu qu'il ne ſçait quand il bataille ou *pugne.* BOREL. Il prend mal-à-propos ce mot pour un nom. Il vient de *pugnare*, comme répugner de *repugnare.*

PUI.

PUICÈRDA. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Eſpagne. *Podicerta, Jugum Ceretanorum.* Elle eſt capitale du Comté de Cerdagne, en Catalogne, & ſituée aux confins du Rouſſillon, ſur le Ségre, à huit lieuës au-deſſus d'Urgel. *Puicerda* étoit autrefois fortifié. Les François le prirent l'an 1678. en démolirent les fortifications, & le rendîrent par la paix de Nimégue. MATY.

PUIS. adv. de tems & de lieu. Après, enſuite. *Deinde, dein, tum.* Dieu tout premier, *puis* pere & mere honore. Un Préſident eſt à la premiere place, & *puis* les Conſeillers ſelon l'ordre de leur réception. On dit abſolument Et *puis?* qu'en eſt il? Je n'aime pas le mot *puis* en vèrs, il eſt plus ſuportable après *&*: Et *puis* qui ne ſçait point? MÉN.

PUIS. Vieux mot. Plus, depuis. *Mebun.* Puis les Cieux, depuis le Ciel. BOREL. *Puis* que li mons fu éſtorez. VILLEHARD.

PUISARD. ſ. m. Voyez PUITS PERDU. *Puteus profundus, altus.*

PUISARD. ſ. m. C'eſt dans le corps d'un mur une eſpéce de puits avec un tuyau de plomb, ou de bronze, par où s'écoulent les eaux des combles. *Stillicidium plumbeum.*

PUISARDS DE SOURCES, ſont de certains puits qu'on fait d'éſpace en éſpace pour la recherche des ſources, & qui ſe communiquent par des pierrées qui portent toutes les eaux dans un réceptacle, d'où elles entrent dans un aqueduc. *Putei ſcaturiginum, vel ſcatebrarum.*

PUISER. v. act. Tirer de l'eau, & autre liqueur d'un puits, ou de quelque autre lieu creux. *Aquam haurire.* On *puiſe* l'eau avec un ſeau, avec une corde; à la riviere on la *puiſe* avec la main. On puiſe le vin dans la cuve. On *puiſe* & on éleve l'eau avec des pompes, des rouës, des godets, des chapelets & autres machines.

On dit auſſi, qu'un ſoulier *puiſe* l'eau, *Haurit aquam*, lorſqu'il n'eſt pas de bon cuir, & que l'eau perce.

Il s'employe d'ordinaire abſolument. *Puiſer* à la riviere. *Puiſer* au baſſin de la fontaine. *Ex flumine, ex fonte exhaurire. Puiſer* à la ſource, au courant de l'eau.

PUISER, ſe dit figurément en chôſes morales. La plupart des Auteurs *puiſent* dans les Anciens tout ce qu'ils diſent de bon. *Colligere, ſeligere.* Il n'y a rien tel que de *puiſer* dans la ſource, de voir les originaux. Cette doctrine eſt ſaine, & *puiſée* dans les Peres & les Conciles. Je ne ſçai où ce hableur va *puiſer* tout ce qu'il dit. On dit auſſi qu'un homme *puiſe* dans la bourſe d'autrui, dans le Tréſor Roval; pour dire, qu'il y va prendre de l'argent, qu'il en épuiſe le fonds, &c.

PUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Hauſtus, exhauſtus.*

PUISNÉ, ou PUINÉ. ſ. m. Enfant qui eſt venu aprés l'aîné. *Natu minor.* Il ſe dit du ſecond, du troiſiéme, du quatriéme enfant, &c. On le dit auſſi du troiſiéme à l'égard du ſecond, du quatriéme à l'égard du troiſiéme, &c. Le dernier de tous s'appelle *cadet.* On diſoit autrefois *maiſné*, qui ſignifioit *né aprés*, comme on diſoit *ainſné*, pour dire, *né auparavant.*

PUISNE. ſ. m. Sorte d'arbriſſeau, qui eſt cenſé mort-bois. Le mort-bois ſont les ſaulx, mort-ſaulx, épines, *puiſnes*, ſeur, aulnes, genèts, geniévres & ronces.

PUISOIR. ſ. m. Terme d'Artillerie. Vaiſſeau de cuivre dont ſe ſervent les Salpêtriers pour tirer le ſalpêtre de la chaudiere où on le cuit aprés qu'il eſt formé. *Hauſtrum.*

PUISQUE. Conjonction qui régit l'indicatif, & qui ſignifie, Parceque, vû que, à cauſe que. *Quoniam, quandoquidem, quando, quia, vel cum. Puiſqu'*ainſi eſt; *puiſque* vous le voulez; *puiſque* la ſaiſon le permet.

PUISSANCE. ſ. f. Commandement, autorité, ſouveraineté; pouvoir abſolu. *Poteſtas, potentia, autoritas, imperium.* La toute-*puiſſance* de Dieu a créé le ciel & la terre. Les Rois ont en main la *puiſſance.* Ils ont la *puiſſance* coactive pour l'éxécution des loix. ABAD. Les impies diſent que Dieu eſt ſans amour, & ſans pitié, puiſqu'il ſe plaît à faire éclater ſa *puiſſance* par l'humiliation, & par la ruine même de ſes ſujets. FLÉCH. Il y a une *puiſſance* temporelle, & une *puiſſance* ſpirituelle, ou Eccléſiaſtique. Les Martyrs ont bravé toutes les *Puiſſances* de la terre, les *Puiſſances* les plus tyranniques. La *puiſſance* abſoluë fait diſparoître la diſtance infinie qui eſt entre les Grands, & le Peuple; elle les raproche, & tous plient également ſous elle. LA BR. Le déſir de la *puiſſance* ne me cauſe nulle inquiétude. HERMAN. Nicoméde bravoit la *puiſſance* orgueilleuſe des Romains, lors même qu'il en étoit accablé. CORN. Deux *Puiſſances* d'un ordre auſſi différent que l'Épiſcopat, & la Royauté ne s'uniſſent point: elles s'embarraſſent, quand on les confond enſemble. FLÉCH. Les dépoſitaires de la *puiſſance* publique ne la doivent éxercer que pour l'utilité commune. ABAD. Ce Conquérant a rangé tous ſes ennemis ſous ſa *puiſſance*, il les tient en ſa *puiſſance.* Les Édits portent cette clauſe, De notre pleine *puiſſance* & autorité Royale.

PUISSANCE, ſe prend auſſi pour État ſouverain. *Principatus, dicio ſuprema.* La République de Veniſe eſt une *Puiſſance* conſidérable dans l'Italie. Toutes les *Puiſſances* de l'Europe ſont entrées dans ce traité. Les États Généraux des Provinces-Unies ſe font appeller leurs Hautes *Puiſſances*; & les États de la Province de Hollande, leurs Grandes *Puiſſances.*

PUISSANCES, au plurier, ſe prend pour ceux qui poſſédent les premieres dignitez, les premiers emplois d'un État. *Primores, Primates.* Il a beaucoup d'accès auprès des *Puiſſances.* Il ne faut pas ſe brouiller avec les *Puiſſances.*

PUISSANCE, ſe dit auſſi des forces, des richeſſes, & autres choſes qui donnent, ou affermiſſent le pouvoir de commander. *Opes, divitiæ, facultates.* Le Turc eſt venu en grande *puiſſance*, avec une groſſe *puiſſance* deſcendre en Hongrie. La *puiſſance* d'un Prince ſont ſes armées, ſes tréſors, le cœur de ſes ſujets.

PUISSANCE, ſe dit auſſi du pouvoir emprunté qu'ont les particuliers. *Poteſtas delegata, facultas demandata.* Les Magiſtrats ont *puiſſance* de vie ou de mort ſur les criminels, en vertu de la *puiſſance* que le Souverain leur a communiquée. On a aboli la *puiſſance* énorme que les Romains donnoient aux Maîtres ſur leurs eſclaves. TOUR. Une femme eſt en *puiſſance* d'un mari. Un fils eſt ſous la *puiſſance* paternelle juſqu'à ſon émancipation. Les Prêtres donnent abſolution des péchez en vertu de la *puiſſance* que Dieu leur a donnée.

PUISSANCE, en terme de Pratique, ſe dit en ce ſens des procurations qui donnent pouvoir & *puiſſance* de plaider, appeller, agir, recevoir, donner quittance. *Facultas, poteſtas, delegatio. Puiſſance* de réſigner un Office, un Bénéfice.

PUISSANCE, ſe dit auſſi des forces corporelles; & des biens de fortune. *Vires, robur, bona fortunæ, facultates.* Cet homme n'eſt pas en *puiſſance* de payer une ſi groſſe ſomme, il n'a pas la *puiſſance* de ſoutenir la perte de cette banqueroute. Il eſt ſtérile, il n'a pas la *puiſſance* d'engendrer. C'eſt un homme qui a grande *puiſſance* à la Cour; c'eſt-à-dire, beaucoup de crédit.

PUISSANCE, ſe dit auſſi des forces ordinaires. *Poteſtas.* Dieu ne nous commande que des choſes qui ſont en notre *puiſſance.* J'ai employé toute ma *puiſſance* pour faire réuſſir cette affaire. La force de l'homme eſt une *puiſſance* bien bornée.

PUISSANCE, en termes de Philoſophie, ſe dit des vertus ſecrettes & cachées qui ſont dans tous les corps, & qui agiſſent en tems & lieu. *Vires, facultates naturales, energia.* L'aimant a la *puiſſance* d'attirer le fer. Le poivre qui eſt froid au toucher a la *puiſſance* d'échauffer. On fait des diſtinctions de ce qui eſt actuellement, ou de ce qui eſt en *puiſſance* dans un ſujet. Les Péripateticiens diſent que les formes ſe tirent de la *puiſſance* de la matiere. La *puiſſance* de ſe mouvoir. Il y a des *puiſſances* actives, d'autres paſſives.

PUISSANCE, ſe dit en Morale des facultez de l'âme. *Animæ facultates, proprietates.* La volonté eſt une *puiſſance* libre. L'entendement eſt une *puiſſance* de connoître. L'objet émeut la *puiſſance.*

PUISSANCE, en termes de Méchanique, ſe dit des forces mouvantes. *Potentia, vis.* On redouble la *puiſſance* des machines en redoublant les rouës, les poulies, en allongeant les leviers. Il y a une proportion néceſſaire entre le poids, la *puiſſance* & la durée du mouvement. Une *puiſſance* de cent livres en peut élever une de cent mille. Toutes les *puiſſances* méchaniques ſe réduiſent au levier, & au coin.

En termes d'Optique, on appelle la *puiſſance* du vêrre, la diſtance de la convexité d'un vêrre à ſon foyer ſolaire, ou autrement ſa portée. *Facultas vitri optici.*

PUISSANCE, en termes de Juriſprudence féodale, eſt un droit qu'à le Seigneur dominant de réünir à ſon fief le fief ſervant, quand le vaſſal l'aliene, en rembourſant le prix de la vente, & les loyaux coûts. *Poteſtas fiduciaria vel feodalis.* Le Seigneur doit éxercer ſa *puiſſance* de fief dans l'année où il a eu connoiſſance de la vente. On le dit auſſi du droit & *puiſſance* qu'il a de ſaiſir le fief ſervant, & de ſe faire rendre toutes ſortes de devoirs, & de ſe faire payer de tous les droits qui lui ſont dûs.

PUISSANCES, en termes de Théologie, ſe dit de la ſixiéme Hiérarchie des Anges, en commençant à compter par les Séraphins. *Poteſtates.* Ce ſont des eſprits qui brident la *puiſſance* des Démons, & qui ont pouvoir & autorité ſur eux, qui préſident aux cauſes inférieures, & empêchent que les qualitez contraires ne ruinent l'œconomie du monde. On les nomme ainſi, à cauſe que ce ſont elles qui montrent la toute-puiſſance de Dieu. Voyez S. Grégoire, S. Bernard, Iſidore, &c.

PUISSANCE, en termes d'Algébre, eſt la multiplication d'un nombre pluſieurs fois par lui-même. *Potentia prima, ſecunda, tertia in algebra, ſeu abſtractæ proportionitatis ſcientia.* Le nombre par éxemple 3. eſt la premiere *puiſſance.* S'il eſt multiplié par lui-même, c'eſt 9. qui s'appelle la ſeconde *puiſſance*, ou quarré, dont 3. eſt la racine quarrée. Si ce 9. eſt encore multiplié par 3. il fait 27. qui eſt la troiſiéme *puiſſance*, ou le cube dont 3. eſt la racine cubique. Si ce 27. eſt multiplié par 3. il fait 81. & c'eſt la quatriéme *puiſſance*, ou le quarré du quarré: & ainſi des aûtres. En voici les notes algebraiques:

1. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256. 512. 1024. 2048. 4096.
II. I. q. c. bq. ſ. qc. Bſ. tq. bc. ſq. rſ. bqc.
0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

On appelle réſolution des *puiſſances*, l'éxtraction des racines quarrées, cubiques & aûtres. *Potentiarum reſolutio.*

PUISSAMMENT. adv. D'une maniere puiſſante. *Potenter, validè, vehementer.* Toute l'Allemagne arme *puiſſamment.* Ce Juge eſt *puiſſamment* ſollicité contre vous, c'eſt-à-dire, par des gens puiſſans. Ce Miniſtre a *puiſſamment* établi tous les ſiens. Ce Banquier eſt *puiſſamment* riche.

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a du pouvoir, de l'autorité, du crédit. *Potens, præpotens.* Le Roi de France eſt un Prince fort *puiſſant*, il a de grandes armées. On appelle un haut & *puiſſant* Seigneur, celui qui a pluſieurs terres & ſeigneuries; & quand il s'agit d'un Prince, on dit très-haut & très-*puiſſant* Prince; & d'une Princeſſe, très-haute & très-*puiſſante* Dame. Un Préſident eſt *puiſſant* en autorité, en amis. Ce Banquier eſt *puiſſant* en biens, en crédit. On dit par éxcellence de Dieu qu'il eſt le Tout-*puiſſant*: & par emprunt on dit d'un favori, qu'il eſt le tout-*puiſſant* ſur l'eſprit de ſon Maître.

Selon que vous ſerez puiſſant *ou miſérable,*
Les jugemens de Cour vous rendront blanc ou noir.
LA FONT.

PUISSANT, ſignifie auſſi fort riche. *Perquam opulentus, prædives, admodum locuples.* Cet homme eſt le plus *puiſſant* de toute la ville, de toute la province, il a du bien de tous côtez. L'ACAD.

PUISSANT, ſe dit auſſi de la corpulence d'un homme vigoureux ou fort gras. Voilà un *puiſſant* coquin, un *puiſſant* paillard. *Robuſtus, validus, valens.* Cet enfant eſt bien *puiſſant* pour ſon âge. Cet homme eſt devenu fort *puiſſant*, eſt devenu fort gros & fort gras.

PUISSANT, ſe dit figurément en choſes naturelles & morales. Le ſigne de la croix eſt un *puiſſant* reméde contre les tentations, pour chaſſer les malins eſprits. *Signum crucis eſt præſentiſſimum remedium contra tentationes.* L'homme eſt un *puiſſant* aiguillon pour ſuivre la vertu. La beauté eſt un *puiſſant* charme pour gagner les cœurs. Un bon Orateur eſt bien *puiſſant* ſur les eſprits. Cet aimant a une *puiſſante* force d'attirer le fer. La poudre de

vipère eſt un *puiſſant* reméde contre les venins.

PUITS. ſ. m. Ouverture qu'on fait en creuſant la terre, de figure cylindrique ou elliptique & perpendiculaire. *Fodina.* Quand on veut percer une carrière, une marnière, on commence par faire le *puits.* Les Ingénieurs font des *puits* pour faire des mines & conduire divers rameaux & galéries ſous terre. Il y a quelquefois trois ou quatre *puits* les uns ſous les aûtres, pour tirer les métaux des mines de Hongrie, qui ſont décrites par Agricola.

PUITS, ſe dit plus ordinairement des creux qu'on fait dans terre pour y trouver de l'eau. *Puteus.* On va voir en Égypte comme une merveille le *puits* de Joſeph, où l'on deſcend par degrez. Les Caravanes d'Orient s'arrêtent aux lieux où il y a des *puits*, où ils peuvent creuſer des *puits.* Un *puits* d'eau vive. Un *puits* mitoyen eſt celui qui ſert à deux maiſons. Un *puits* commun ou public. On met rafraîchir le vin dans le *puits.* On ajuſte quelquefois les cheveux en corde de *puits.* Un *puits perdu*, ou *puiſard*, eſt un *puits* dont le fond eſt de ſâble, où ſe perdent toutes les eaux qu'on y jette. Un Cureur de *puits.*

On appelle auſſi ſur la mer *puits*, le lieu où s'amaſſent les eaux du navire, qu'on appelle autrement *archipompe*: c'eſt le lieu où l'on place les pompes. *Sentina.* On appelle auſſi *puits*, une grande profondeur qui ſe trouve à la mer dans un fond uni.

Thévenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y en a une province de la Chine des *puits* de feu. *Putei ignitî.* Et que ſur leur ouverture on met des vaiſſeaux où l'on fait cuire ce qu'on veut ſans peine & ſans dépenſe.

On dit proverbialement, que la Vérité eſt cachée au fond du *puits.* *Veritas delitescit in puteo.* Le *puits* de Démocrite.

PUITS. Il y a dans l'Écriture un *puits* appellé le *Puits* des eaux vivantes. *Puteus aquarum viventium*, *Cant.* IV. 15. Il paroît par le texte que ce *puits* étoit près de Tyr. Et en effet les Voyageurs parlent d'un *puits* ſitué à une lieuë de cette ville. On dit qu'il vient du Liban, & on le nomme auſſi le *puits* de Salomon; comme ſi ce Prince l'avoit fait bâtir, ou creuſer. Les montagnes voiſines de ce *puits* étoient autrefois une partie du Liban. Ainſi il pourroit venir du Liban, comme on le dit. Il n'eſt guère probable que Salomon ſoit auteur de ce bel ouvrage dans un pays qui ne lui appartenoit pas. Ce *puits* eſt éxtrémement profond, il n'eſt pourtant pas ſans fond, comme quelques-uns l'ont penſé. Au lieu que pour avoir de l'eau des aûtres, on eſt obligé de déſcendre fort bas, il faut au contraire monter bien haut pour en avoir de celui-ci, & il eſt pourtant dans l'endroit le plus haut de la contrée. C'eſt un rond d'eau élevé de tèrre de quinze coudées, & comme une grande tour qui eſt quarrée en dehors, dans laquelle l'eau eſt priſonniere, & d'où elle ne peut ſortir qu'étant montée en haut. Car pour lors elle ſe décharge d'un côté par un trou par où elle fait tourner un moulin à blé à cinq meules, & de l'autre côté elle coule dans le fond d'une prairie, où ſe diviſant en pluſieurs ruiſſeaux elle arrôſe une terre grâſſe & fertile, où étoient autrefois les jardins de Tyr, & puis ſe réünifſant en un ſeul ruiſſeau, & coulant ſur le rivage de la mer, elle s'y décharge à un quart de lieuë de ce *puits.* Elle déſcendoit encore autrefois en de beaux acquéducs, qui la conduiſoient juſqu'à Tyr, & l'on en voit encore d'aſſez grands reſtes. Cette eau eſt la plus pure & la plus claire que l'on puiſſe voir, & elle ſort avec une abondance incroyable: mais quoique ſa courſe ſoit fort rapide en ſon canal, la grandeur du baſſin où elle eſt, la fait paroître comme en repos, & comme dormante. Les piérres de la tour qui la renferment, & qui l'ont obligée de monter aſſez haut pour pouvoir couler à Tyr, ſont ſi bien maçonnées, cimentées & maſtiquées, qu'il n'y a rien de plus dur, & qu'elles ſont impénétrables à l'humidité. Vous diriez qu'elles ne ſont plus qu'une pierre, ce qui les lie les unes aux aûtres étant tout-à-fait pétrifié. Ce rond d'eau a de tour 90 pas, & chaque côté du quarré de la tour, dans laquelle il eſt, a 15 toiſes de largeur; & quoique cet édifice s'éléve à la hauteur de 15 coudées, comme j'ai dit, on peut monter à cheval juſques deſſus par une large & facile montée de pierre qui eſt au côté qui regarde la mer & la ville.

Il y a encore deux autres *puits* auxquels on va de ce premier & principal, par un canal large d'environ trois piéds, qui eſt ſur une muraille encore plus épaiſſe, & c'étoit à mon avis une décharge des eaux de ce premier *puits.* Ces autres *puits* ſont grands, mais ils ne le ſont pas comme celui-là. Il y en a même un dont l'eau eſt baſſe, & ne paroît pas couler, & elle eſt couverte de mouſſe. Ils ſont tous deux dans un grand quarré de pierre, qui eſt en forme de terraſſe. P. NAU, *Jéſuite*, *Voyage de la Terre-ſainte*, *L. V. C.* 21. Voyez auſſi Sanuto, *L. III. P.* 14. *C.* 12.

Il y avoit autrefois des *puits* de bitume dans la vallée Foreſtiere, qui eſt l'endroit où eſt la mer morte. *Gen.* XIV. 10.

Le PUITS de celui qui vit & me voit. *Puteus viventis & videntis me. Gen.* XVI. étoit une ſource qui ſe trouvoit à l'entrée de l'Arabie Déſerte, ſur les confins de la Terre de Chanaan, entre Cadès & Barad, au midi de la Tribu de Simeon.

PÉNÉTRER DANS LE PUITS DE DÉMOCRITE. En termes de Philoſophie hermétique, c'eſt pénétrer la vérité des natures. DICT. HERM.

PUL.

PULA, cap & iſle. Voyez POLA.

PULCHERIA. Nom d'un œillet fort piqueté, médiocrement large, la plante peu féconde en marcottes; ſa fleur eſt tardive, & quatre boutons lui ſuffiſent. MORIN.

PULÉGIUM. ſ. m. Plante. Voyez POULIOT. *Pulegium* vient du Latin *pulex*, *puce*; car on dit que la fumée du pouliot chaſſe les puces.

PULENTE, & Pullante, vieux adj. f. Puante, ou apoſtume. BOREL. *Putida* ou *apoſtema*, *ulcus.*

Les dents ot plenes de roiſſoir,
Et de pulente *pourriſſoir.* OVIDE, *Mſſ. de Borel.*

Plein d'ordure & de vilenie,
Et de pullente *felonie.* ID.

PULICI. ſ. m. & plur. Nom Italien qui ſignifie des *puces.* Terra degli pulici. *Selenius.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile; ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la vallée de Mazara, à l'embouchure du Belice, du côté du couchant. Il y avoit autrefois à l'autre côté de cette riviere la ville de *Pimia*, ou *Inicum*, qui eſt maintenant ruinée. MATY.

PULIMALON. Voyez HERI.

PULLAIN. Voyez POLAIN.

PULULER. v. n. Multiplier beaucoup. *Pullulare*, *germinare.* La vermine, les mauvaiſes herbes ne *pullulent* que trop.

PULULER, ſe dit plus communément en Morale. *Serpere*, *pullulare.* Il faut empêcher que les héréſies, les mauvaiſes doctrines ne *pullulent* dans un Etat. Le vice a bien *pullulé* depuis quelque tems en cette province.

PULMONAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges anguleuſes, tirant ſur le purpurin, veluës, reſſemblant à celles de la bugloſe. Ses feuilles ſont oblongues, larges d'un pouce, pointuës, couvertes d'un poil molet & lanugineux, marbrées le plus ſouvent de taches blanches: les unes ſortent de la racine, couchée à terre: les autres embraſſent la tige, ſans queuë. Ses fleurs ſont de petits tuyaux évaſez en baſſin dans leur partie ſupérieure, & découpé en cinq parties, de couleur tantôt purpurine & tantôt violette. Il ſuccéde à chaque fleur quatre ſemences preſque rondes. Sa racine eſt blanche & fibreuſe. En Latin *pulmonaria Italorum ad buglossum accedens.* J. BAUH. Les feuilles de la *pulmonaire* ſont adoucifſantes, vulnéraires, propres pour les ulcéres du poumon, & pour le crachement de ſang: d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Il y a quelques aûtres éſpéces de *pulmonaire.*

PULMONAIRE. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une artere & d'une veine. *Pulmonaris.* L'artère *pulmonaire*, à qui des Auteurs donnent le nom de veine artérieuſe, eſt effectivement une artère, étant compoſée de pluſieurs tuniques; elle ſort du ventricule droit du cœur, & ſe diviſe en deux gros rameaux, qui ſe diviſant en pluſieurs petites branches, vont ſe répandre à droit & à gauche dans toute la ſubſtance des poumons. DIONIS. La veine *pulmonaire*, ou des poumons qui a été de tout tems connuë ſous le nom d'artère veineuſe, a quatre membranes comme les aûtres veines. Elle commence dans les poumons, par une infinité de petits rameaux, qui ſe réünifſent en un ſeul tronc pour la former; elle ſort de la ſubſtance des poumons, & vient ſe rendre au ventricule gauche du cœur. ID.

PULMONIE. ſ. f. *Pulmonis morbus*, maladie de poumons. La *pulmonie* eſt difficile à guérir. Il y a des gens qui croyent que la *pulmonie* ſe communique, mais c'eſt une erreur.

PULMONIQUE. adj. m. & fém. Qui eſt malade du poumon. *Pulmonarius*, *peripneumonicus.* Les *pulmoniques* ne vivent pas long-tems. Les *pulmoniques* crachent toujours. Les Provinciaux diſent *poumonique.*

PULO NERA. Nom d'une des iſles Molucques. *Insula Nera.* Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de celle de Banda, & elle appartient aux Hollandois, qui y ont conſtruit le fort Naſſavv, & le Belgique. MATY.

PULO RON, ou PULORIN. ſ. m. Nom de l'une des iſles de Banda, qu'on met entre les Molucques. *Insula Rona.* Elle eſt au couchant de celle de Gumanapi, & elle dépend des Anglois. MATY.

PULO WAY. ſ. m. Nom de l'une des iſles de Banda, ſituée ſous l'Archipel des Molucques, au midi de celle de Céram. *Insula Way.*

Vaia. Les Hollandois ſont maîtres de *Palo Way*, & y ont bâti le fort *Rerenge*. MATY.

PULPE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt la partie des fruits qui eſt bonne à manger, qui leur tient lieu de chair, qui eſt entre la pelure & le noyau ou les pepins, comme dans les ceriſes, les pêches, les pommes, &c. *Pulpa.* La *pulpe* eſt le parenchyme de l'arbre, qui s'étend & qui s'enfle par le moyen d'un ſuc, qui d'abord eſt groſſier & déſagréable, & qui devient dans la ſuite tendre, délicat & de bon goût. Voyez POULPE.

PULPITRE. *Pluteus.* Voyez PUPITRE.

PULPO. ſ. m. Nom d'un poiſſon de la mer du ſud. Cet animal eſt ſi ſingulier, qu'à le voir ſans mouvement, on le prend pour un morceau de branche d'arbre couvert d'une écorce ſemblable à celle du châtaignier, il eſt de la groſſeur du petit doigt, long de ſix à ſept pouces, & diviſé en quatre ou cinq nœuds ou articulations qui vont en diminuant du côté de la queuë, qui ne paroît, non plus que la tête autrement que comme un bout de branche caſſée. Lorſqu'il déploye ſes ſix jambes, & qu'il les tient raſſemblées vèrs la tête, on les prendroit pour autant de racines, & la tête pour un pivot rompu. Les Chiliens l'appellent *Pulpo*, & diſent qu'en le maniant avec la main nuë, il l'engourdit pour un moment ſans faire d'autre mal : ce qui me fait croire que c'eſt une ſauterelle de la même eſpéce que celle que le Pere du Tertre a deſſinée & décrite ſous le nom de coeſigruë, dans ſon Hiſtoire des Antilles, avec cette différence que je ne lui ai pas remarqué une queuë à deux branches, ni les petites excroiſſances en pointe d'épingle, qu'il met à ſa coeſigruë. D'ailleurs il ne parle point d'une petite veſſie, qu'on trouve dans le *Pulpo*, pleine d'une liqueur noire, qui fait une très-belle encre à écrire. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ſans doute l'*Arumaſia Braſilia* de Marcgrave, L. VII. p. 251. FRÉZIER, III. & 112.

PULSANO. ſ. m. Nom d'un lieu, ſitué à une lieuë du mont Gargan dans la Pouille, au Royaume de Naples, en Italie. *Pulſanum.*

PULSANO. L'Ordre de *Pulſano.* Ordre Religieux fondé par ſaint Jean de Matéra au XIIe ſiécle. *Ordo Pulſanenſis.* L'Ordre de *Pulſano* ſeroit dans l'oubli ſi le P. Papebrock ne l'en avoit tiré dans la vie de ſaint Jean de Matéra au 20e Juin. *Acta Sanct. Jun. T. IV.* Tous les Hiſtoiriens de cette Congrégation font ce Saint, diſciple de ſaint Guillaume de Vercil, fondateur de l'Ordre du Mont-Vierge. Le P. Papebrock montre que ſaint Jean de Matéra a été lui-même fondateur d'un Ordre qui n'a rien de commun avec celui du Mont-Vierge. Cet Ordre commença par l'Abbaye de *Pulſano* à une lieuë du Mont-Gargan. Saint Jean bâtit enſuite d'autres Monaſteres en différens endroits. Cette Congrégation de *Pulſano* étoit compoſée de Monaſteres de l'un & de l'autre ſéxe. Saint Jean de Matéra la gouverna juſqu'en 1139. qu'il mourut. L'Abbaye de *Pulſano* étant devenuë commendataire, les Abbez y ont mis de tems en tems des Religieux de divers Ordres, & quoiqu'elle ait plus de 16000 ducats de revenu, il n'y a maintenant que fort peu de Religieux. Ainſi l'Ordre de *Pulſano* a été aboli.

PULSATILLE. ſ. f. Plante qui a été appellée ainſi, parceque ſes ſemences ont des queuës barbuës comme une plume, leſquelles ſont pouſſées çà & là au moindre vent. On la nomme autrement *coquelourde. Pulſatilla.* Voyez COQUELOURDE.

PULSATION. ſ. f. Terme de Médecine, qui ſe dit de l'action du pouls ou battement de l'artere. *Pulſus, pulſatio.*

PULTAUSK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Pologne. *Pultuſcia.* Ce lieu appartient en ſouveraineté à l'Évêque de Plocsko, qui y fait ſon ſéjour ordinaire, & il eſt ſitué dans le Palatinat de Czèrsko, en Mazovie, à trente lieuës de Warſovie, du côté du nord. MATY.

PULVERIN. ſ. m. Petite poudre. On le dit particuliérement de la poudre à canon qui eſt propre à amorcer les armes à feu. *Pixis pulveraria, vel pulverarium.* On le dit auſſi de la poire ou fourniment où elle eſt enfermée.

PULVERIN, ſe dit auſſi de ces goutes d'eau fort menuës & preſque imperceptibles qui s'écartent dans les chûtes de jets d'eau, & aux caſcades & ſauts des rivieres. *Stillæ ſalientes.* Il faut que le baſſin ſoit proportionné au jet d'eau, afin qu'il reçoive le *pulverin* de l'eau, & que les allées ne ſoient point gâtées. Aux cataractes du Nil le *pulverin* eſt porté fort loin par les vents.

PULVERISER. v. act. Mettre en pouſſiere ; réduire un corps en menuë poudre ; le caſſer ; le briſer. *Pulveriſare, vel in pulverem redigere.* Il y a beaucoup de remédes qu'on *pulveriſe* pour les prendre plus facilement. Ce baſtion a été tellement ruiné par le canon, qu'il eſt preſque *pulveriſé.*

PULVERISER, au figuré ſignifie, Avoir ſur quelqu'un toute ſorte d'avantage, le réduire à ſe taire. *Prævalere alicui verbis.* Vos amis ſe vantent que vous m'avez écraſé & *pulveriſé.* Le P. LAMY.

PULVERISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Commolitus, in pulverem ſolutus.*

P U N.

PUNA. ſ. f. Nom que les Eſpagnols donnent à une partie des montagnes de la Cordillière, dans l'Amérique méridionale. Les montagnes de la *Puna* ſont toutes pleines de mines. Toutes les montagnes de la *Puna* ſont couvertes d'ycho.

PUNAIS, AISE. adj. & ſubſt. Qui a le nez puant, ou l'haleine. *Fœtidæ naris homo.* L'Académie ne parle que du *nez*, & dit qu'un *punais* eſt preſque privé du ſentiment de l'odorat par le défaut de l'organe. Cet homme eſt camus & *punais.* On demande ſi c'eſt une cauſe légitime de ſéparation que d'avoir un mari *punais*, ou une femme *punaiſe.* On appelle un égoût, un trou *punais.* Du vin *punais*, qui eſt gâté.

PUNAISE. ſ. f. Petit inſecte fort plat, qui n'eſt preſque que du ſang, qui tourmente fort durant l'été, tant par ſa puanteur extraordinaire, que par des morſures qui laiſſent une marque rouge ſur la peau. Les *punaiſes* ſe mettent dans le bois du lit & dans les vieilles maiſons. En Latin *cimices lectularii.* Il y a auſſi des *punaiſes* de jardin qui ſont vertes & auſſi puantes que les autres. Il y a auſſi des *punaiſes* de terre volantes, qu'on trouve dans les champs ſur des arbres. Il y a des *punaiſes* d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent très-fort. On les nomme en Latin *tipula aquatica.* Hoefnagel a dépeint cette ſorte de *punaiſes* de terre volantes.

Ce mot vient de *punices*, qu'on a dit premièrement des *punaiſes rouges*, & enſuite de toutes les aûtres. MÉNAGE.

Il y a auſſi une hèrbe aux *punaiſes*, que les Botaniſtes appellent *coniza.*

On dit proverbialement pour ſe moquer de quelque choſe de bas, Cela eſt plat comme une *punaiſe.* On dit auſſi, avoir le ventre plat comme une *punaiſe* ; pour dire, avoir le ventre vuide. *Jejunus, & macilentus venter.*

PUNAISIE. ſ. f. Qualité qui rend un homme punais. C'eſt une eſpéce de maladie qui vient d'un ulcère profond qui eſt au dedans du nez, d'où ſortent pluſieurs croûtes de mauvaiſe ôdeur. Sa cauſe provient, ſelon Galien d'une humeur âcre & pourrie qui tombe du cèrveau vèrs les apophyſes mammillaires. La *punaiſie* eſt miſe entre les cauſes qui annullent le mariage. *Narium fœtor.*

PUNCHAO. ſ. m. Nom que les habitans du Pérou donnent au Grand-Dieu. Ce mot ſignifie Seigneur du jour, Auteur de la lumière. *Hiſt. de la Comp. de Jéſus, P. III. L. VII. n. 210.*

PUNHALI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Malabar, en la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Punhalum.* Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & ſituée vèrs les montagnes de Gate, au levant de Coulan. MATY.

PUNIQUE. adj. m. & fem. Qui eſt, ou qui vient de Carthage. *Punicus.* Une médaille *Punique.*

PUNIR. v. act. Châtier ; faire ſouffrir quelque peine, ou ſupplice à ceux qui ont failli. *Mulctare, punire, pœnas exigere.* Il eſt du devoir de la Juſtice de *punir*, auſſi-bien que de récompenſer. L'aſſaſſinat, le vol de grand chemin, ſont *punis* de la rouë. On *punit* l'empoiſonnement, du feu. Je l'ai *puni* de ſon audace, de ſon inſolence. Le dogme fondamental de toutes les Religions, c'eſt qu'il y a un Dieu qui récompenſe, & qui *punit.* MALEB. Si Ruffin n'eût été *puni* de ſes crimes, on alloit appeller les Dieux en juſtice, comme fauteurs & complices de Ruffin. BAL. Ceux que Dieu *punit* ne ſont pas toujours les plus méchans. BAY. Le panchant des loix ne va point à *punir* ; elles ne condamnent qu'à regret. TOUR.

On dit proverbialement, Dieu le *punira* ; pour dire, qu'un crime ne demeurera point impuni. *Non impunè feret.* On dit auſſi, Le voilà bien *puni* ; pour dire, bien mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il prétendoit.

PUNI, IE. part. paſſ. & adj. *Punitus, mulctatus.*

PUNISSABLE. adj. m. & f. Qui mérite quelque peine, ou châtiment. *Puniendus, plectendus, pœna dignus.* Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Il faut avoir l'âge de la raiſon pour être *puniſſable* en Juſtice. Le blaſphême eſt un crime *puniſſable.*

PUNITION. ſ. f. Châtiment ; peine qu'on impoſe pour un crime. *Punitio, animadverſio, caſtigatio.* Les défenſes de Juſtice portent ces mots, A peine de *punition* exemplaire & corporelle. Cela eſt arrivé par une juſte *punition* de Dieu. Tôt ou tard les méchans reçoivent la *punition* de leurs crimes.

P U O.

PUOUR. ſ. f. ieux mot. Puanteur. BOREL. *Graveolentia, fœtor.*

PUP.

PUPILLAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Droit. Qui concerne le pupille, ou le mineur de douze, ou de quatorze ans. *Pupillaris.* Il eſt encore en âge *pupillaire.* Le Titre VIe du XXVIIIe Livre du Digeſte eſt intitulé, De la ſubſtitution vulgaire & *pupillaire.*

PUPILLARITÉ. ſ. f. Tèrme de Droit. Le tems qu'un enfant eſt pupille, & ſous la conduite d'un Tuteur, c'eſt-à-dire, juſqu'à 14 ans pour les garçons, & 12 ans pour les filles. *Pupilli diſpoſitio, ſtatus; pupillaritas.*

PUPILLE. ſ. m. & f. Fille au deſſous de douze, ou garçon au deſſous de quatorze ans; impubere; qui eſt ſous l'autorité d'un Tuteur. *Impuberes.* Par le Droit, on donnoit un Curateur aux mineurs, & on ceſſoit de les appeller *pupilles.* Une fille *pupille* ne ſe peut marier ſans l'autorité du Tuteur. Un Tuteur eſt obligé en ſon nom de payer les interêts des deniers oiſifs de ſon *pupille.* Les Tuteurs peuvent tout pour leurs *pupilles*, & ne peuvent rien contre eux. FONT. Dans les pays coutumiers on appelle les mineurs *pupilles*, juſqu'à leur majorité.

On appelle par extenſion *pupille*, un éleve, ou un jeune homme de l'éducation duquel on eſt chargé. *Alumnus.*

PUPILLE. ſ. f. Terme de Médecine, & de Chirurgie. La *pupille* de l'œil, c'eſt la prunelle de l'œil. *Pupilla oculi.*

PUPINIA. adj. fém. Qui eſt le nom d'une Tribu Romaine. *Pupinia tribus.* Elle avoit pris ce nom d'une contrée appellée *Ager Pupinius*, ſituée le long du Tibre du côté de la mer, dans le Latium.

PUPITRE. ſ. m. Petit meuble de bois fait d'un ais incliné ſur un rebord qui l'arrête par le bas. *Pluteus.* Il eſt propre à ſoutenir un livre, & commode aux étudians. Il y a des *pupitres* portatifs qu'on peut mettre auprès du feu. Dans les grandes Bibliothéques il y a toujours quelque tablette diſpoſée en *pupitre.* Il y a des *pupitres* qui tournent ſur des rouës, & qui portent trente ou quarante volumes. Les écoliers dans les Claſſes, les Moines dans les Égliſes, ont des *pupitres* devant eux pour mettre leurs livres. Les lutrins d'Égliſe ſont de grands *pupitres.*

Ce mot vient de *pulpitum*, qu'on appelle auſſi *ambo*, *analogium*, *lectum.*

PUPITRE, ſe diſoit auſſi chez les Grècs & les Romains, des lieux où l'on faiſoit des déclamations, ou des repréſentations théatrales: l'endroit du Théâtre où les Acteurs venoient réciter le *proſcenium. Suggeſtus.*

PUPUT. Voyez HUPPE. Oiſeau.

PUR.

PUR, PURE. adj. Qui eſt ſimple; qui n'eſt ni compoſé, ni mélangé. *Purus, ſimplex, merus, ſincerus.* Il n'y a que Dieu qui ſoit un être *pur* & ſans compoſition. Dans la nature il n'y a rien de *pur*; les élémens mêmes ne ſont pas *purs.* De l'or *pur* eſt celui qui eſt bien affiné, ſéparé de tout autre métal. Du *pur* froment, eſt celui qui n'eſt point mêlé de ſeigle, ou d'autre graine. Un air *pur* eſt celui qui eſt ſans nuage; du vin *pur*, celui qu'on boit ſans eau.

PUR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales, de ce qui eſt honnête, innocent, éxemt de crime. *Honeſtus, innoxius, inſons.* Les Anges ſont des ſubſtances *pures*, des intelligences *pures.* Les Saints ont mené une vie *pure*, chaſte, honnête, éxemte de toute ſouillure. Une âme *pure* & nette. Les victimes qu'on offre aux Dieux doivent être *pures*; à plus forte raiſon le cœur, qui eſt la plus noble qu'on leur puiſſe offrir. M. SCUD. Le mérite le plus *pur* n'eſt pas le plus d'uſage, dans un ſiécle auſſi corrompu que le nôtre. S. RÉAL. Croyez-vous qu'une fille ſorte bien *pure* des mains de quatre raviſſeurs. G. G.

Plus une flâme eſt pure, *& plus elle eſt durable.* CORN.

Le jour n'eſt pas plus pur *que le fond de mon cœur.* RACIN.

PUR, ſe dit auſſi du ſtile, de la diction, & ſignifie, correct, châtié, poli. *Purus ſermo, vel terſus.* Un Orateur doit avoir une expreſſion *pure* & nette, des mots choiſis & intelligibles. On dit auſſi que des vèrs ſont *purs* & chaſtes, quand il n'y a rien qui donne de ſales idées. On dit auſſi d'un Auteur qui en a bien imité un aûtre, C'eſt Ciceron tout *pur*, c'eſt Malhèrbe tout *pur.* On le dit auſſi de celui qui l'a volé éffrontément.

PUR, ſe dit auſſi de ce qui eſt naturel, qui n'eſt point corrompu. *Purus, merus, naturalis.* Pour voir la nature toute *pure*, il la faut éxaminer dans les enfans & dans les animaux.

PUR, ſe dit auſſi pour aſſûrer & éxprimer davantage la vérité des choſes. C'eſt une *pure* réflexion. *Mera affectatio.* Une *pure* hablerie. *Germanum mendacium.* C'eſt une *pure* ſottiſe. Il a fait cela par une *pure* vanité. C'eſt par *pure* curioſité, *pure* complaiſance. C'eſt un *pur* aſſaſſinat, un *pur* galimathias.

PUR, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de ce qui n'eſt chargé d'aucune claûſe, condition, ni embarras. *Purus, ſimplex, immunis.* Un billet, une obligation *pure* & ſimple. Un bail *pur* & ſimple, ſans la claûſe de ſix mois. Une donation *pure* & ſimple, qui eſt ſans rétention d'uſufruit. Une adjudication *pure* & ſimple, qui eſt définitive & ſans charges. Un défaut *pur* & ſimple, qui eſt le dernier, & ſans autre délai. Un élargiſſement *pur* & ſimple, ſans caution. Quittance *pure* & ſimple, ſans réſèrve, ni proteſtation.

PUR, en matière de Fleurs eſt oppoſé à panaché, & marque par conſéquent une fleur qui n'a aucune raye ſoit blanche, ſoit jaune, qui y faſſe une divèrſité riche & agréable. On dit, Mes plus belles tulipes ſont devenuës *pures.* Cet œillet eſt *pur. Simplex.* Il y en a qui ſont à moitié *purs*, & à moitié panachez.

On dit adverbialement, Il a été abſous à *pur* & à plein, pour dire, entièrement & définitivement. *Plene vel omninò abſolutus.*

PUREAU. ſ. m. Tèrme de Maçon & de Couvreur. C'eſt la partie de la tuile, ou de l'ardoiſe, qui demeure découverte après qu'elle eſt miſe en œuvre. *Pars excedens, patens.* Une tuile ne doit avoir que trois ou quatre pouces de *pureau*; le reſte eſt couvèrt par les ſupérieures & les latérales. L'ardoiſe qui a 15 ou 16 pouces de longueur, ne doit avoir que quatre à cinq pouces de *pureau.*

PURÉE. ſ. f. Jus ou ſuc qu'on tîre des pois. *Jus vel cremor piſorum.* La première *purée* ſe tire des pois, lorſqu'ils cuiſent; la ſeconde, lorſqu'on les écache, & qu'on les paſſe dans une paſſoire. On fait du potage de *purée* les jours maigres. Une *purée* de pois vèrds aux câpres. On fait auſſi des *purées* de féves, de lentilles, & autres légumes. Les ivrognes appellent quelquefois le vin, de la *purée* de Septembre.

PUREMENT. adv. Sans mélange. *Purè, ſincerè.* On peut raiſonner tant qu'on veut ſur les choſes *purement* naturelles. Le motif de ſa vocation étoit *purement* humain. M. SCUD.

PUREMENT, ſe dit auſſi d'une maniére pure, ſans claûſe, condition, ni réſèrve. *Abſque ulla conditione.* Il lui a fait ce don *purement* & ſimplement. Il a réſigné ſon Bénéfice *purement* & ſimplement, ſans réſèrve de penſion.

PUREMENT, en Morale, ſe dit de ce qui eſt net, chaſte, éxemt de ſouillure. *Puré, caſtè, innoxiè.* Les Pères du déſèrt ont vécu fort *purement.* On dit auſſi, qu'un Auteur écrit fort *purement*, quand il ſe ſèrt de tèrmes choiſis, élegans & polis. Il y a de la différence entre écrire *purement*, & écrire nettement. VILL.

PURETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt pur, clair & net. *Puritas, munditia, integritas.* Cette fontaine eſt agréable par la *pureté* de ſes eaux. L'or eſt celui des métaux qu'on peut porter à la plus grande *pureté*; qui eſt capable d'un plus grand affinement. La *pureté* de l'air contribuë beaucoup à la ſanté.

PURETÉ, ſe dit en Morale, de la chaſteté, de l'innocence des mœurs. *Caſtitas, morum integritas.* Rien n'eſt plus agréable à Dieu que la *pureté* des Vièrges; qu'un cœur qui a gardé ſa premiére *pureté*, ſa premiére innocence. Il faut une vèrtu plus qu'humaine pour conſèrver ſa *pureté* parmi tant d'ordures. PAT. La *pureté* de culte que vantent les Proteſtans eſt une *pureté* trop ſéche & trop nuë. S. ÉVR. La *pureté* des ſentimens & des penſées donne encore plus de graces à l'éloquence, que la *pureté* des paroles. LE CH. DE M. Les hommes ont altéré & corrompu la *pureté* de la Religion. La vraie parure d'un Chrétien, c'eſt la *pureté* des mœurs. DU PIN.

On dit auſſi la *pureté* de la Langue; pour dire, qu'elle n'eſt point mêlée de mots barbares & étrangers: *Incorrupta lingua integritas, pura oratio.* La pureté du ſtile, ſignifie l'élégance, la politeſſe, l'éxactitude du ſtile. La *pureté* du langage ne conſiſte qu'à uſer de mots & de phraſes qui ſoient du bon uſage. Ainſi les allégations de quelques Auteurs modèrnes qui ont tant déclamé contre le ſoin de la *pureté*, ſont toutes contre ceux qui ont beaucoup plus de ſoin des paroles que des choſes, & qui pechent par une trop grande affectation: & pèrſonne n'oſeroit avancer qu'il ne faut point ſe ſoucier d'écrire purement. On a beau alléguer que cette occupation eſt un indice de la baſſeſſe de l'eſprit, & que ceux qui s'attachent à cet éxamen de paroles, ou de ſyllabes, ne ſont pas capables d'arriver jamais à la magnificence des penſées, la *pureté* du langage ne nous empêche point d'éxprimer ce que nous penſons. Cicéron & Démoſthéne n'ont-ils laiſſé à la poſtérité que leurs plus mauvaiſes penſées, parce que cette ſcrupuleuſe & ridicule *pureté*, à laquelle ils s'attachoient trop, les a obligez à les ſupprimer? VAUG. Il eſt à craindre qu'un trop grand attachement à la *pureté* ne produiſe enfin de la ſéchereſſe. S. ÉVR.

PURETÉ, ſignifie encore de l'éxactitude, de la netteté, du bon ſens & de la raiſon. *Munditia, nitiditas, judicium, ratio, ſenſus.* Quelle *pureté* de raiſon dans tout cet Ouvrage! S. ÉVR.

PURGATIF, IVE. adj. & ſubſt. Reméde, qui évacuë les impuretez du corps par le bas. *Purgativum, purgans, catharticus.* On diviſe les *purgatifs* par raport à leur éffet, en *benins*, en *mediocres* & en *violens*. Les *purgatifs benins*, ſont ceux qui purgent doucement; comme les tamarins, la caſſe, la manne, la rhubarbe, le ſené. Les *médiocres* ſont ceux qui purgent un peu plus fortement; comme le jalap, la ſcammonée. Les violens ſont ceux qui purgent avec violence; comme la coloquinte, l'éllébore, la lauréole. On diviſe auſſi les *purgatifs* par raport à l'humeur qu'ils évacuent, en *phlegmagogues*, *cholagogues*, *melanagogues* & *hydragogues*. Ces mots ont été éxpliquez chacun en leur lieu. Pluſieurs d'entre les Modernes rejettent, & peut-être avec aſſez de fondement, cette ſeconde diviſion. Les *purgatifs* agiſſent ou en picotant & irritant les fibres nerveuſes de l'éſtomac & des inteſtins, ou en éxcitant dans le ſang une fermentation particuliére qui donne lieu à la ſéparation des mauvaiſes humeurs. Il y a des Auteurs qui prétendent avoir remarqué que cértains *purgatifs* purgent par le haut ou par le bas, ſelon qu'on les a cueillis de bas en haut, ou de haut en bas, & ils aſſûrent cela des bourgeons de ſureau, des feuilles de cabaret, & des racines d'iris & d'aunée. Ils attribuent la caûſe de ces différens éffets à l'idée éxpreſſe de l'imagination de celui qui cueille, laquelle paſſe à la plante, par le moyen de quelques influences. Cette éxplication eſt auſſi abſurde & ridicule, que la remarque eſt fauſſe & imaginaire. Les acides diminuent la force des *purgatifs*, d'où vient que les mélancholiques & les hypochondriaques qui abondent en aciditez, ſont plus difficiles à purger. Un lavement *purgatif*, une tiſanne *purgative*. On a enfin chaſſé cette fiévre à force de *purgatifs*.

PURGATIF. Tèrme de dévotion myſtique. *Purgativus.* On appelle *vie purgative*, un état dans lequel la crainte de l'Enfèr eſt le principe dominant dans l'âme, enſorte que cette crainte la purge, entant qu'elle réprime les fureurs de la cupidité. La vie *purgative* n'eſt point l'état des parfaits: dans cet état de vie *purgative* l'amour eſt encore intéreſſé.

PURGATION. ſ. f. Action de ce qui rend pur, de ce qui ſe décharge de ſes impuretez. *Purgatio.* Le vent, la pluie, ſont des *purgations* de l'air. Les *purgations* naturelles ſont des décharges d'humeurs. Les étèrnumens ſont des *purgations* du cèrveau.

PURGATION, ſe dit auſſi d'un médicament purgatif. *Medica potio, vel medicamentum catharticum.* Les *purgations* ordinaires ſe font avec la caſſe, le ſéné, la rhubarbe, les tamarins. Les gens infirmes prennent ſouvent des *purgations* par précaution.

PURGATION, ſe dit auſſi de la préparation des médicamens, qui ſe fait lorſqu'on les monde & qu'on les purifie, pour en retrancher les ſupèrfluitez, comme le bois & les pépins de la caſſe, les noyaux des dates, des tamarins, & d'autres fruits. *Præparatio, ſelectio.*

On appelle *purgation menſtruale*, ou *purgations*, l'évacuation particuliére, qui arrive tous les mois aux femmes. *Menſes, menſtrua.* Le mot de *purgations* pris ſeul, en ce ſens, ne ſe dit qu'au plurier. Les *purgations* ſe nomment autrement, *menſtruës*, *flux menſtrual*, *ordinaires*. Voyez MENSTRUËS.

PURGATION, ſe dit auſſi en Chymie de divèrſes préparations qu'on donne aux métaux & aux minéraux pour leur ôter leurs impuretez. *Excretio, ſeparatio.* La *purgation* du mèrcure ſe fait en le paſſant par le chamois, d'où il ſort par ſes pôres. La vraie *purgation* de l'or ſe fait par le feu, par la coupelle, par l'inquart, par la cémentation. Les autres *purgations* des métaux ſe font par des fuſions réïtérées.

PURGATION dans la Tragédie. *Expurgatio animæ.* Ariſtote dit que la Tragédie par le moyen de la tèrreur & de la compaſſion, achéve de purger en nous ces paſſions & les autres ſemblables. Ariſtote établit une cèrtaine *purgation* des paſſions que pèrſonne juſqu'ici n'a bien entenduë, & qu'il n'a pas bien compriſe lui-même. S. ÉVR. Bien ſouvent la Tragédie réveille en nous les paſſions, au lieu de les éteindre: ainſi cette *purgation* des paſſions pourroit bien n'être qu'une belle idée. CORN. Les *purgations* de l'âme ce ſont les diſcours de la Philoſophie. DAC. Voyez PURGER.

PURGATOIRE. ſ. m. Tèrme de l'Égliſe Romaine. *Purgatorium.* Lieu où les juſtes ſouffrent la peine duë à leurs pechez, à laquelle ils n'ont pas ſatisfait en ce monde. C'eſt par la miſéricorde de Dieu, par les indulgences de l'Égliſe, & les prières des Fideles, qu'on eſt délivré des peines du *Purgatoire*.

Il y a dans une iſle d'Irlande un lieu qu'on appelle le *Purgatoire de Saint Patrice*, où par les prières de S. Patrice Évêque du lieu, ſe fit une repréſentation viſible des peines que les impies ſouffrent après leur mort, afin d'étonner les pécheurs, & de diſſiper les èrreurs des Gentils. Ce lieu eſt auſſi appellé *le trou de Saint Patrice*, parce qu'éffectivement ce lieu eſt un grand trou. Cambden & Matthieu Paris dans les déſcriptions d'Hybèrnie.

On dit d'une pèrſonne qui a ſouffèrt beaucoup de douleurs, ou d'affliétions, qu'elle a fait ſon *Purgatoire* en ce monde.

L'Ordre des Frères du PURGATOIRE. C'eſt un Ordre Religieux ſuppoſé. Abraham Bruin l'a mis dans des figures qu'il a données en 1577, des Religieux de tous les Ordres, avec des Commentaires d'Adrien Damman. Bruin a été copié par Michel Colin en 1581; & en 1585, par Joſſe Amanus, dont les figures ſont auſſi accompagnées d'un diſcours en vèrs & en prôſe de François Modius, ſur l'origine des Ordres. Schoonébèck a auſſi mis celui-ci avec d'autres ſemblables dans la ſeconde édition de ſon Hiſtoire des Ordres Religieux avec les figures de leurs habits, faite en 1700, in 8° à Amſterdam, mais malgré tout cela les Frères du *Purgatoire* n'ont jamais éxiſté.

PURGER. v. act. Ôter les mauvaiſes qualitez, humeurs, ou impuretez d'un corps. *Purgare, expurgare.* L'air ſe *purge* par ſon agitation, par les vents, par les pluies. On *purge* les maiſons peſtiférées avec de forts parfums d'encens, de genièvre, de poudre à canon. Le cèrveau ſe *purge* par le nez, le corps par les ſueurs & les éxcrémens. Les femmes ſe *purgent* naturellement tous les mois.

PURGER, ſignifie auſſi, Ôter les impuretez par l'art & les remédes. *Arte & remediis, potionibus, morbos depellere, expellere.* Les Médecins *purgent* pluſieurs fois leurs malades, leur donnent pluſieurs médecines. Les pèrſonnes craintives ſe *purgent* ſouvent par précaution. La coloquinte *purge* avec violence. La rhubarbe, la caſſe, la manne *purgent* doucement. Les diurétiques *purgent* les reins & la veſſie.

PURGER, ſe dit auſſi en Chymie. *Metalla depurgare, expurgare.* L'art eſt néceſſaire pour *purger* les métaux, pour les ſéparer de leurs glébes, de leur marcaſſite. L'argent des mines de Potoſiſe *purge* avec le mèrcure. La Chymie ſe vante de *purger* toutes ſortes de corps de leurs féces & impuretez.

PURGER, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt lorſque la noirceur paroît; cela s'appelle *mort & ténébres*, qu'il faut purger juſqu'à ce qu'on voye la couleur blanche; ce qui ſe fait par la continuation du feu, ſans autre artifice. DICT. HERM. *Purger* & nettoyer c'eſt la même chôſe.

PURGER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Chaſſer, bannir, éxclure. *Depellere, fugare, diſſipare.* Il eſt bien difficile de *purger* la ville de filous, de charlatans, de gens qui ne valent rien. On ne fait point de tort à l'État de le *purger* d'un méchant homme. PASC. Ce jeune-homme auroit beſoin d'être *purgé* du mauvais air & du langage de la bourgeoiſie. CAIL. Il faut *purger* notre langue des ſupèrfluitez qui en diminuent la vigueur. ID. L'Égliſe a droit de *purger* les livres de tout ce qui pourroit empoiſonner les âmes. PORT-R. Tu ſonges à marcher ſur les pas d'Hèrcule, en *purgeant* la tèrre de monſtres, & tu ne ſonges pas à te *purger* des monſtres qui ſont en toi. DAC. On dit quand on ſe divèrtit bien, qu'on ſe *purge* la ratte, qu'on *purge* ſa mélancholie.

PURGER les paſſions. *Emendare, curare.* Ariſtote prétend que le but de la Tragédie c'eſt de *purger* en nous les paſſions par la tèrreur & la compaſſion. Il ſemble que *purger* en ce ſens ne peut ſignifier autre chôſe que chaſſer, & déraciner les paſſions de l'âme. Mais comme il eſt faux que la Tragédie puiſſe venir à bout de *purger* les paſſions, dans ce ſens rigoureux, l'on prétend qu'il ne faut entendre autre chôſe par là, ſinon qu'elle en reprime les éxcès, & les réduit à une juſte modération. Elle *purge* la tèrreur & la compaſſion par elles-mêmes, en nous apprenant à en ſuporter courageuſement tous les accidens; & en *purgeant* la tèrreur & la compaſſion, elle *purge* en même tems toutes les autres paſſions qui pourroient nous précipiter dans la même miſére. DAC.

PURGER, ſe dit auſſi en tèrmes de Palais. On fait un decret pour *purger* les hypothéques. *Purgare, diſcutere.* Un décret ne *purge* point le douaire. Il faut une comparution pèrſonnelle pour *purger* un décret d'ajournement pèrſonnel; un écroüe à la main pour *purger* un decret de priſe de corps. On peut *purger* une contumace dans les cinq ans, en refondant les dépens. On ſe *purge* par ſèrment à l'Audience ſur un fait dont il n'y a point de preuve. Cet accuſé s'eſt enfin *purgé* de la calomnie, on l'a renvoyé abſous. On a *purgé* la mémoire de ce condamné. On ſe *purgeoit* autrefois par l'attouchement du fèr chaux, & comme on diſoit alors, par eau & par igniſe. Les cérémonies en ſont décrites dans les Notes ſur les Capitulaires de Charlemagne. Cujas, Hotoman, Polydôre Virgile, Sigonius, Paſquier, & aûtres ont écrit ſur cette matière.

PURGER, a auſſi ſignifié autrefois, Payer; & on diſoit *purger* les arrérages d'une rente, *purger* les depens, *purger* la ſaiſine; pour dire,

dire, payer, & en acquiter les cauſes. *Solvere, perſolvere.*

PURGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit du ſavon bien *purgé*, des gands bien *purgez* & lavez. *Expurgatus, detersus.*

PURIFICATION. ſ. f. Eſt une oblation que les femmes qui relevent de couche offrent au Prêtre avant que d'entrer à l'Égliſe. *Purificatio.* C'eſt auſſi une fête qu'on célébre le 2e Février en mémoire de la *purification* que fit la Sainte Vierge après ſes couches au temple de Jéruſalem, ſuivant les cérémonies de la loi de Moïſe. On faiſoit diverſes ſortes de *purifications* dans l'ancien Teſtament. Saint Paul pratiqua toutes les *purifications* prêſcrites par la loi aux Nazaréens. Go. Les Juifs détruiſoient la véritable vertu, & renfermoient toute leur Religion dans quelques *purifications* extérieures. PORT-R.

PURIFICATION. Les Myſtiques appellent *purifications paſſives*, les dernières épreuves par leſquelles ſont obligez de paſſer ceux qui arrivent à la parfaite contemplation. *Purgatio paſſiva.*

PURIFICATION ſ. f. Action par laquelle on purifie. *Purificatio.* La loi de Moïſe, au *Levit.* C. XII. ordonnoit qu'une femme qui avoit mis au monde un enfant ſelon les voyes ordinaires demeurât immonde pendant quarante jours, ſi c'étoit un enfant mâle, c'eſt-à-dire, ſept jours avant la circonciſion, & trente-trois après : & ſi elle étoit accouchée d'une fille, deux ſemaines d'abord ou quatorze jours, & enſuite ſoixante & ſix jours ; ce qui fait quatre-vingt jours. Pendant ce tems elle ne pouvoit toucher rien de ſaint, ni aller au temple. Elle ſe tenoit dans ſa maiſon ſans ſortir, & ſéparée du commerce & de la compagnie des autres. Quand ce tems étoit éxpiré, la loi ordonnoit, au même endroit, v. 6. & ſuiv. qu'elle allât ſe préſenter au temple, qu'elle offrît à la porte du tabernacle un agneau de l'année en holocauſte & un pigeonneau, ou une tourterelle pour le péché ; qu'elle les donnât au Prêtre, qui les offriroit au Seigneur, & qui prieroit pour elle, & qu'elle ſeroit ainſi purifiée de la ſouillure qu'elle avoit contractée, & que l'Écriture appelle péché, quoique ce ne ſoit qu'une ſouillure extérieure & une impureté légale. Cette ceremonie, qui, comme l'on voit, conſiſtoit en deux ſacrifices, un holocauſte & un ſacrifice d'expiation, s'appelloit *purification*, טהרה שהר, *Purificatio, Purgatio.* La Sainte Vierge, que les termes de la loi, ſelon la remarque des Pères, ne renfermoient point ou qu'ils excluoient même, obéit néanmoins ponctuellement à la loi, & ſe tranſporta au temple éxactement dans le tems marqué pour accomplir tout ce que Moïſe avoit préſcrit. C'eſt là la *Purification* de la Sainte Vierge. L'Égliſe, en mémoire de cette *Purification* de la Sainte Vierge, ſolemniſe tous les ans une fête le 2. de Février, qui eſt le 40e jour après Noël, pour honorer ce myſtère, & les vertus que la Sainte Vierge y pratiqua. C'eſt ce qui s'appelle *la fête, le jour de la Purification*, ou ſimplement, *la Purification de la Sainte Vierge*, & ſouvent même *la Purification* tout court. Il partira à la *Purification*. Prêcher la *Purification*, c'eſt prêcher ce jour-là, & ſur ce myſtère. Les Prédicateurs du Carême prêchent la *Purification*, comme ceux de l'Avent prêchent la Touſſaints. C'eſt par là qu'ils commencent communément les uns & les autres. Une *purification* eſt auſſi un tableau, ou une eſtampe qui repréſente ce myſtère. Il y a une belle *Purification* de Rubens.

La fête de la PURIFICATION eſt très-ancienne. On convient aſſez qu'elle fut inſtituée au jour & à la manière que nous la célebrons, ſous l'empire de Juſtinien l'an 542. & à ce que l'on croit, au ſujet d'une mortalité qui cette année-là dépeupla preſque toute la ville de Conſtantinople. On l'appella Hypante ou Hypapante. Il y a cependant des raiſons de croire, qu'avant ce tems-là on célebroit déja ce myſtère, quoiqu'on ne le fît point à la manière, ni au jour qu'on la plaça pour lors : mais entre la Circonciſion & l'Épiphanie. Car 1°, dans la vie de S. Théodoſe le Cénobiarque, il eſt parlé d'une fête de la Sainte Vierge fort ſolemnelle, en laquelle ce Saint nourrit miraculeuſement un grand nombre de monde qui étoit venu célebrer cette ſolemnité à Jeruſalem ; ce qui fait conjecturer, que c'étoit un myſtère de la Sainte Vierge, qui ſe fut paſſé dans cette ville. Or ſa Purification eſt preſque le ſeul, ou du moins le plus célebre, qui ſoit arrivé à Jeruſalem. Cependant d'autres veulent que ce fût en general une fête inſtituée en ſon honneur, ſans qu'on y honorât aucun de ſes myſtères en particulier. 2°, Saint Leon dans ſa XVIe Lettre qu'il écrivit aux Évêques de Sicile, touchant la diſtinction qu'on devoit mettre entre les fêtes, marque au chapitre ſecond, la *Purification* parmi les autres. Cette fête, ou ce jour, a encore d'autres noms. Les Grecs, comme j'ai dit, la nomment Hypante, ou Hypapante, c'eſt-à-dire, rencontre. Nous la nommons ſouvent Chandeleur. C'eſt auſſi la Préſentation de N. Seigneur au temple. Voyez CHANDELEUR, HYPAPANTE, & PRÉSENTATION.

PURIFICATION, ſe dit auſſi en Chymie des corps naturels dont on ſépare les féces & impuretez. *Lotio, purgatio, metalli excoctio, ſecretio.* Tous les métaux ne ſe peuvent mettre en œuvre qu'après pluſieurs lotions & *purifications.*

PURIFICATOIRE. ſ. m. Terme de Sacriſtie. C'eſt un petit linge qu'on met ſur le calice pour l'eſſuyer & le purifier après l'ablution. *Purificatorium linteum.*

PURIFIER. v. act. Nettoyer ; ôter ce qu'il y a de ſâle & d'impur dans quelque corps. *Purgare, mundare, detergere.* L'eau de la mer ſe *purifie* & ſe déſſale, en paſſant par la terre, pour aller faire des ſources. Le ſoleil en diſſipant les brouillards *purifie* l'air. Si on ſçavoit l'art de *purifier* le ſang, ou guériroit toutes les maladies.

PURIFIER. Terme de Chymie. Rendre plus pur. *Purgare, mundare. Purifier* le cinâbre. *Purifier* l'or. GLAS. On dit auſſi parmi les Parfumeurs, *purifier* le ſavon.

PURIFIER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'âme ſe *purifie* par la pénitence. *Purgari, mundari.* Un cœur contrit & *purifié* eſt une agréable offrande à Dieu. Il eſt bon que l'âme ait le tems de ſe *purifier* de tout amour propre par la tribulation, & la patience d'une maladie, FLÉCH. Le Saint travailloit à *purifier* ſon cœur, & non pas à polir ſon eſprit. ID. Quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous *purifions* au moins l'intention. PASC. Les Turcs & les Indiens croyent qu'en ſe lavant & *purifiant* le corps, ils *purifient* auſſi leurs âmes.

PURIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Purgatus, vel emundatus.*

PURIM. ſ. m. Fête ſolemnelle parmi les Juifs ; qui ſe célebre le 14. de Mars, à l'occaſion de la délivrance des Juifs du tems d'Eſther. *Purim.*

PURISME. ſ. m. Affectation de pureté dans le langage. *Purus & emendatus loquendi modus.*

PURISTE. ſ. m. Qui ſe pique d'une grande pureté de langage, même avec affectation. *Qui purè & emendatè linguam loquitur, puriſta.* Les *Puriſtes* ſont gens difficiles à contenter, ils ne trouvent rien à leur goût.

PURITAINS. Calviniſtes de la grande Bretagne qui font profeſſion de ſuivre la pure parole de Dieu. *Puritani.* Ils ſont ennemis du gouvernement des Épiſcopaux condamnant la Liturgie Anglicane, comme étant une invention purement humaine.

PURMEREND. ſ. m. Nom propre d'une ville de la nord-Hollande. *Purmerenda.* Elle a entrée dans les États provinciaux d'Hollande, & elle eſt ſituée environ à une lieuë d'Édam, vers le couchant, ſur le Beemſter, qui étoit un grand marais, dont on a fait de belles prairies. MATY.

PURULENT, ENTE. adj. Qui eſt mêlé de pus. *Purulentus.* Les Phthiſiques jettent ſouvent des crachats *purulens.* Dans la dyſenterie les déjections ſont *purulentes.* Les urines ſont *purulentes*, lorſqu'il y a une ulcére aux reins, ou à la veſſie.

PURUTU. ſ. m. Sorte de légume du Pérou, fait comme une fève, mais plus petit. *Purutus.* Les Habitans en font leur nourriture ordinaire.

PUS.

PUS. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une humeur putride, blanche & épaiſſe, une boue faite de ſang corrompu qui ſort d'une plaie qu'on ouvre, d'une apoſtume qui crêve. *Tabum pus, ſanies.* Il a crevé quelque abcès dans ſon corps, il jette le pus par la bouche. Il faut tenir une playe ouverte, tant qu'elle ſuppure, tant qu'elle jette du *pus*, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie.

Ce mot eſt purement Latin, & vient du Grec πύον, qui ſignifie la même choſe.

PUSCHIAVO, PUSCHLAW. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg du pays des Griſons, ſitué ſur les confins de la Valteline, au pied du mont Bernina, à trois lieuës de Firano, vers le nord. *Puſclavium.* MATY.

PUSIANO. ſ. m. Le lac de *Puſiano*, ou d'Orſilo. *Puſianus lacus, Euphilis.* C'eſt un petit lac du Duché de Milan. Il eſt une des ſources du Lambro, & il eſt ſitué dans le territoire de Come, à deux lieuës de la ville de ce nom, vers le levant. Il prend ſon nom du village de *Puſiano*, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional. MATY.

PUSILLANIME. adj. m. & fém. Homme ſans courage, qui n'eſt capable d'aucune réſolution vigoureuſe ; qui s'intimide aiſément. *Puſillanimus, ignavus, imbellis.* Un *puſillanime* n'eſt point propre pour le gouvernement. Il ne faut donner ni trop de crainte à une âme *puſillanime*, ni trop de confiance à une âme préſomptueuſe. BOUH.

PUSILLANIMITÉ. ſ. f. Vice d'eſprit ; baſſeſſe d'âme ; foibleſſe de courage, qui fait craindre tout, & empêche toutes les bonnes réſolutions. *Puſillanimitas.* La *puſillanimité* eſt un vice oppoſé à la magnanimité. CASSANDRE RHÉT. D'AR. La *puſillanimité*

nimité ne ſe peut pardonner qu'aux femmes. On lui reprochoit de prendre trop de meſures, & on appelloit ſa prévoyance *puſillanimité*. RÉPL.

PUSIO, ou TOPIRO. ſſ. m m. Noms propres d'une petite ville Épiſcopale, ſuffragante de Philippopoli. *Topiris*, *Topirium*, *Toprus*. Elle eſt dans la Romanie, près des confins de la Macédoine, à dix lieuës de Maximianopoli. MATY.

PUSTULE. ſ. f. Petite gale, bouton, ou élevation qui vient ſur la peau. *Puſtula, vel puſula.* On le dit particulièrement des boutons qui viennent de la groſſe & de la petite vérole.

PUT.

PUTAGE. ſ. m. Vieux mot. Vie déréglée, débordée, mauvais commèrce avec les hommes. *Meretricium*, *meretricia ſcortatio.*

Et tout eſt leur ententions,
Et le deſir de leur corage,
En lécherie & en putage,
Aux âmes de coiure & lober,
En Dieu trahir & enhèrber,
La Meſon Dieu, c'eſt ſainte Egliſe,
Qu'ils avoient en leur garde priſe. OVIDE *Mſ. de Borel.*

Faire *putage*. *Scortari*, *mœchari.*

Molt eſt mes cuers fox & haïs,
Quand un home d'autre païs
Veil avier & faire putage :
Non fais ; Quand donc, par mariage ? ID.

PUTAIN. ſ. f. Femme publique & proſtituée, qui a fait banqueroute à l'honneur. *Proſtibulum*, *ſcortum*, *meretrix*, *lupa.* La haine qu'on a contre ce nom l'a décrédité chez les honnêtes-gens, & il n'eſt plus en uſage que chez le peuple, quand il veut dire une injure atroce.

Ce mot vient de *puta* Italien, qui veut dire *petite-fille* : auſſi diſoit-on autrefois *pute*, comme on voit par ce quatrain fameux de Jean de Mehun, dans le Roman de la Roſe ;

Toutes eſtes, ſerez, ou fuſtes
De fait, ou de volonté putes,
Et qui très-bien vous chercheroit
Putes *toutes vous trouveroit.*

Il a été un tems qu'il n'étoit point ôdieux, non plus que celui de *garce*. *Pute* ſignifioit une fille, & puis une fille débauchée. On a dit auſſi *putus*, pour dire, un *petit garçon*, & en Italien *puto* & *puta*, pour dire, un *petit garçon* ou *petite fille*, comme témoigne Scaliger, d'où eſt venu auſſi le nom de *petite*. D'aûtres font venir ce mot par ſyncope de *puante*.

PUTAIN, ſe dit auſſi quelquefois de celui qui parle trop librement, qui dit des ordures.

PUTANISME. ſ. m. Vie ou condition de putain. *Meretricium.* Il n'y a point de pèrſonnes plus malheureuſes que celles qui vivent dans le *putaniſme*. Le *putaniſme* régna fort du tems de Louis XI. BRANT.

PUTAſSER. Vieux v. n. Fréquenter les femmes de mauvaiſe vie. *Scortari*, *mœchari.*

PUTASSIER. ſ. m. Homme qui aime, qui chèrche des putains ; qui fréquente les mauvais lieux. *Scortator*, *rei venereæ deditus.* Sous François I. n'étoit galant qui ne fut *putaſſier* indifféremment. BRANT. Ce *putaſſier* s'eſt retiré de la débauche, & s'eſt enfin marié ; il eſt bas.

PUTATIF. adj. m. Qui eſt réputé être ce qu'il n'eſt pas. *Habitus*, *creditus.* Il ne ſe dit guére qu'avec le mot de père. Saint Joſeph étoit le père *putatif* de JÉSUS-CHRIST.

PUTBUS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Poméranie. *Putbuſium.* Ce lieu eſt dans l'iſle de Rugen, à deux lieuës de Bèrgen, vèrs le ſud. MATY.

PUTCHAMIN. ſ. m. fruit de la Virginie qui reſſemble à une neſle. *Putchaminus, fructus ſpecies.* Il eſt vèrd premièrement, enſuite jaunâtre, & rouge quand il eſt mur. Avant ſa maturité il eſt fort âpre, & il aſtreint la bouche avec beaucoup de douleur. Lorſqu'il eſt mur, il a un goût très-agréable. L'arbre qui porte le *putchamin* croît à la hauteur du palmier.

PUTE. ſ. f. Vieux mot. Putain. BOREL. *Meretrix*, *ſcorum.*

Toutes eſtes, ſerez, ou fuſtes
De fait ou de volonté putes. R. DE LA RÔSE.

Aûtrefois, *pute*, vouloit dire fille, & ſe prenoit en bonne part, comme a fait garce. *Ménage.* BOREL.

PUTEFY. ſ. m. Vieux mot. Aller en *puteſi*, c'eſt-à-dire, en pèrdition, faire la fin d'une pute ou putain. BOREL. *Ire perditum.*

PUTEFOY. ſ. f. Vieux mot, c'eſt-à-dire, mauvaiſe-foi. BOREL. Comme qui diroit la foi d'une femme de mauvaiſe vie.

Tant cruel & de putefoy. PERCEVAL.

PUTERIE. ſ. f. Vieux mot. Vie débordée, impudique, commèrce avec des femmes pèrduës. *Vita proſtigata*, *ſcortatio.*

D'yvragnerie, de puterie,
Scandale & bruit. BLAS. DES FAUSS. AM.

Et de ſang quelle effuſion
Sont venus à l'occaſion
De cette vile puterie. ID.

PUTINE. ſ. f. Mot burlèſque, pour dire, putain. *Meretricula*, *ſcortillum.*

Taiſez-vous petite putine,
Autrefois on diſoit putain,
Au lieu de tine *mettant* tain. SCAR.

PUTING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Puting.* Elle eſt petite, mais fortifiée, & ſituée dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. MATY.

PUTIWLE, POTIVOL. ſſ. m m. Noms propres d'une petite ville de la Moſcovie. *Potivolium.* Elle eſt ſur la rivière de Sem, dans le Duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod Séviérski, & de la baſſe Volhynie. MATY.

PUTOIS. ſ. m. Chat ſauvage qui a le poil brun, ainſi nommé à cauſe de ſa puanteur. C'eſt plutôt une eſpéce de belette. Les Latins l'ont appellé *veſo*, & dans la baſſe Latinité *putacius*, dont parle Scaliger, contre Cardan.

PUTOMAYO, PUTUMAYE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Putumayus fluvius.* Elle a ſes ſources aux montagnes des Paſtol, dans le Popayan, traverſe une grande partie de cette province, & pluſieurs contrées qui ſont au nord de l'Amazône, & ſe décharge dans ce fleuve, vis-à-vis des iſles Homagues. MATY.

PUTRÉFACTION. ſ. f. Puanteur qui vient de la corruption des corps. *Corruptio*, *putrefactio*, *putor.* On ne ſçauroit demeurer en ce lieu-là, à cauſe de la *putrefaction*, de la puanteur de l'égoût qui eſt auprès.

PUTRÉFACTION, en tèrmes de Chymie ſignifie, pourriture, corruption des corps. *Putrefactio*, *digeſtio.* Il y a pluſieurs réſolutions chymiques qui ſe font par la *putréfaction.*

LA PUTRÉFACTION DES SAGES, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la mortification des deux corps, c'eſt-à-dire, du fixe & du volatil : car les vèrtus ne ſe corrompent jamais, mais ſeulement les matières groſſières & corporelles : après laquelle corruption des vèrtus élémentaires s'uniſſent ſi parfaitement enſemble dans cette matière, qu'elles ne participent plus ni du feu, ni de l'air, ni de l'eau, ni de la tèrre, mais c'eſt ſeulement leur unique vèrtu & ſubſtance. Elle ſe fait lorſque la couleur noire paroît, & que la matière ſe pourrit & ſe corrompt ; ce qui eſt le principe d'une génération prochaine. Elle dure cinquante jours, auquel tems il faut faire un feu qui digère la matière que le Comte Tréviſan appelle feu digérant : qu'un autre Philoſophe appelle feu doux & de génération. En cette *putréfaction* conſiſtent toutes les difficultez, & toute la vérité de l'article : car ſans la *putréfaction* rien ne ſe peut faire ; & elle ſeule ſuffit, d'autant que c'eſt l'entrée de l'opération. Ne t'ennuis donc pas de la longueur du tems, & apprens que ſi le corps n'eſt putrifié, il ne porte point de fruit. La *putréfaction* eſt nommée ſolution. Dict. HERM. Voyez encore SOLUTION & SUBLIMATION. La *Putréfaction* des Chymiſtes, c'eſt la corruption d'une forme tendante à une aûtre, par une chaleur accidentaire, au défaut de la naturelle.

PUTRÉFAIT. Voyez PUTRÉFIÉ. *Putrefactus.*

PUTRÉFIER. v. act. Corrompre, gâter, rendre puant. *Putrefacere*, *vel putredinem inducere*, *creare*, *ingenerare.* L'humidité *putréfie* à la fin tous les corps. Il faut laiſſer bien pourrir, bien *putréfier* le fumier pour en faire de bonnes couches. Un corps mort ſe *putréfie* en peu d'heures, ſe corrompt, & devient puant.

PUTRÉFIÉ, ou plutôt *Putrefait*. part. & adj. Corrompu, gâté, puant. *Putrefactus*, *corruptus.* Il n'a guère d'uſage qu'en Médecine, ou par raillerie. Un *putrefait* qui vous vient aborder, eſt un fâcheux. SCAR.

PUTRIDE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la corruption des humeurs & des chairs. *Putridus*, *vitiatus.* Il y a des fièvres *putrides*. Un membre *putride*. Un membre *putride* eſt celui qui eſt pourri, gangrené. *Membrum gangræna tabidum.*

PUTRIFIER. Le Dictionnaire hèrmétique écrit ainſi & non pas *Putréfier*. Voyez ce mot.

PUY.

PUY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie montagne, & qui eſt encore en uſage dans pluſieurs noms de lieu. *Podium*, *mons*. On dit auſſi au lieu de *Puy*, *pi*, *pic*, *pech* & *puech*. De là ces noms de lieu. Le *Puy* en Velay. Le *Puy* de Dommie, *Pi*-Nautier ou *Pui*-Nautier, *Puy* Normard, *Pech* Alvari, *Pui* de Sorre, *Pui* ſec, *Puy* Chenin, *Puy* Viant, *Puy* Manfroy, *Puy* Guillaume, *Puy* Griou. Touſces lieux ſont au-delà de la Loire & dans l'Aquitaine, & la Province Narbonnoiſe, c'eſt-à-dire, en Languedoc. Je ne ſçache en deçà de la Loire que le *Pui* en Anjou, ce qui montre que ce mot n'étoit en uſage, ou n'étoit guère en uſage que dans nos Provinces du ſud.

PUY. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Vélay, & ſituée près de la Loire, à quatre lieuës de S. Flour, vèrs le couchant. *Podium*, *Anicium*, *Anicenſis urbs*, *Vellavæ*, *Vellaunorum urbs*. Le *Puy* eſt une ville conſidérable par ſa grandeur, par ſes richeſſes & par la fertilité de ſon tèrroir. Elle a un Évêque ſuffragant de Bourges; & qui porte le titre de Comte du Velay. Elle s'eſt accruë des ruines de *Kueſſium*, qui étoit capitale des Velauniens, & ſituée à deux lieuës du Puy, vèrs le nord, & au lieu où eſt maintenant le village de S. Paulhan. MATY.

PUY EN ANJOU. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans l'Anjou, ſur la rivière d'Argenton, environ à une lieuë de Monſtreuil Belay, vèrs le couchant. *Podium Andegavenſe*. MATY.

PUY DE DOMME. Nom d'une montagne de l'Auvèrgne. *Dumum*, *Duma*. Elle eſt fort près de Clèrmont, du côte du couchant. MATY.

PUY GRIOU. ſ. m. Nom propre d'une montagne qu'on appel'e Le *Puy de Grion*; & en Latin, *Mons Greo*, *Podium Greo*. Le *Puy de Griou* eſt une très-haute montagne environ à quatre lieuës d'Aurillac. Puy ſignifie Montagne. Voyez de Valois, *Not. Gall. p. 365. col. 1.* au mot *Madcedonum*.

PUY-LAURENS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Langue loc, à trois lieuës de Caſtres, vèrs le couchant. *Podium Laurentii*. *Puy-laurens* a eu titre de Comté, elle avoit une École de Huguenots, qui a été abolie par la révocation de l'Édit de Nantes.

PUYCÈRDA, PUYSCÈRDA. Voyez PUICÈRDA.

PUYSAYE. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Gâtinois en France. *Puſeenſis tractus*. Elle eſt vèrs les confins du Bèrry, & du Nivèrnois. S. Amand en *Puyſaye* & S. Fèrgeau en ſont les lieux principaux. MATY.

PUYSET. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Béauce, en France. *Puiſetum*. Il eſt près de Joinville, entre Orléans & Chartres. MATY.

PYA.

PYANEPSIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête que les Athéniens célébroient autrefois le ſeptième jour du mois Pyanepſion. *Pyanepſia*, *æ*, ou *Pyanepſia*, *orum*. Les Grècs, varient ſur la ſignification & l'origine de ce nom. Harpocration l'appelle *Panopſie*. Il ajoûte que d'autres diſent *Panopſie*, parce qu'alors tous les fruits paroiſſent aux yeux, ſe voyent à l'œil. Héſychius écrit *Pyanepſies*, & dit que ce mot vient de πύαμος, ou πύαμον, *feve*, & ἕψω, *je cuis*, parcequ'en cette fête les Athéniens cuiſoient des feves, en faiſoient une eſpéce de bouillie & en mangeoient. Suidas veut que *Pyanepſies* ait été dit pour *Kyamepſies*, de κύαμος, *feve*. Plutarque dit que ce fut Théſée qui inſtitua cette fête, parcequ'arrivant de Créte il fit une eſpéce de ſacrifice à Apollon de tout ce qui reſtoit de proviſions dans ſon vaiſſeau, & qu'il les mit toutes dans une marmite, & les cuiſit toutes enſemble & les mangea ainſi avec ſix compagnons, ce que l'on imita enſuite, en mémoire de ſon heureux retour. Le Scholiaſte d'Ariſtophane, ſur la comédie des Cavaliers, dit que ce fut pour s'acquiter d'un vœu qu'il avoit fait à Apollon pendant une tempête.

M. Baudelot écrit *Puanepſies*, & croit que c'eſt la fête des *Puanepſies* inſtituée pour célébrer l'heureux retour de Théſée après avoir tué le Minotaure, qui eſt repreſenté ſur la cornaline du Cabinet du Roi, qu'on appelle le Cachet de Michel-Ange.

PYANEPSION. ſ. m. Nom d'un mois des Athéniens. *Pyanepſion*. Selon Gaza & le P. Pétau, c'étoit le cinquième mois des Athéniens; ſelon un ancien marbre cité par M. Spon, ſelon Whéler, & Van Dale, *Differt. VIII. Antiqq. pag.* 595. & ſelon les Manuſcrits qu'ont ſuivis Henri Étienne à la fin de ſon *Theſaurus*, & Selden, c'étoit le quatrième, & il répondoit au mois de Septembre. C'eſt auſſi le ſentiment de Scaliger & de Fabricius. Dodewel ſuit le P. Pétau, dans ſon ouvrage *De Cyclis*, *p.* 79. 87. 100. 700. 701. 705. auſſi-bien que Frideric Sphanheim, dans ſa Chronologie, Jean Phil. Pfeiffer, dans ſes Antiquitez Grècques, *p.* 94. & ſuiv. Jean Potter dans ſon Archæologie Grécque, *L. II. C. 24.* & beaucoup d'autres. Theodore de Gâze, Harpocration & d'autres diſent *Panepſion* au lieu de *Pyanepſion*. Mais *Pyanepſion* eſt le véritable nom de ce mois.

PYC.

PYCNOCOMUM. ſ. m. Plante, qui ſuivant Dioſcoride, a ſes feuilles ſemblables à celles de la roquette, mais âpres, épaiſſes & plus âcres. Sa tige eſt quarrée. Sa fleur reſſemble à celle du baſilic, & ſa ſémence à celle du marrube. Sa racine eſt noire, ronde, faite comme une petite pomme, πυκνόκομον. Quelques-uns croyent que c'eſt une eſpéce de morelle que C. Bauhin appelle *ſolanum tuberoſum eſculentum*; & d'autres la *ſuccifa glabra* du même.

PYGNOSTILE. ſ. m. Édifice où les colonnes ſont ſi preſſées, que les entrecolonnemens n'ont qu'un diamètre & demi de la colonne. *Pycnoſtilum*.

PYGNOTIQUE. ſ. m. Médicament d'une nature aqueuſe, qui a la vèrtu de rafraîchir & de condenſer; comme ſont le pourpier, le nenuphar, le ſolanum.

Ce mot eſt Grèc πυκνοτικὸν, & ſignifie, Qui a la vèrtu de condenſer.

PYGMÉE. Voyez PIGMÉE. *Pygmæus*.

PYL.

PYLA, ou SCHNEIDEMUHL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Pologne. *Pyla*. Il eſt ſur le Nétec, dans le Palatinat de Poſnanie, à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

PYLAGÒRE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom que les Grècs donnoient à Cérès. *Pylagora*. La raiſon de ce nom eſt que les députez que chaque ville envoyoit aux États de toute la Gréce, appeliez le Conſeil des Amphictyons, offroient auparavant un ſacrifice à Cérès aux portes de la ville, appellées en Grèc πύλαι.

PYLAGÒRE. ſ. m. On donnoit auſſi ce nom aux Amphictyons, parceque leurs aſſemblées ſe tenoient aux portes du temple de Delphes. *Pylagoræ*. Voyez AMPHICTYON.

PYLORE. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'orifice inférieur de l'eſtomac qui eſt à ſon coté droit, par où il ſe vuide. *Pylorus*.

Ce mot eſt Grèc, πυλωρὸς, & ſignifie *portier*, *janitor*.

PYLOS. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Belvedère, en Morée. *Pylus Eliaca*. Elle eſt ſur la petite rivière de Pénée, à deux lieuës de la mèr, & environ autant de Caſtel-Tornèſe, vèrs le nord. MATY.

PYR.

PYRACMON. ſ. m. Nom propre d'un des Compagnons de Vulcain, qui travailloit dans ſa boutique avec Brontes & Steropes. *Pyracmon*.

PYRAMIDALE. adj. m. & f. Qui eſt en forme de pyramide. *Pyramidalis*. En tèrme d'Anatomie, les muſcles *pyramidaux* ou triangulaires, ſont deux muſcles propres du nez. Ils viennent de la future du front, & s'inſèrent par une fin large aux ailes du nez qui dilatent. DIONIS. La figure *pyramidale* qu'ont les deux derniérs muſcles du ventre, les a fait appeller *pyramidaux*. Ils ſont couchez ſur les tendons inférieurs de ceux qu'on appelle droits; c'eſt ce qui a fait croire à quelques Anatomiſtes qu'ils en faiſoient partie; mais ce ſont deux muſcles diſtincts & ſéparez des aûtres: on ne trouve quelquefois ni l'un ni l'aûtre, & plus rârement encore le gauche que le droit. ID. Voyez encore PIRIFORME.

PYRAMIDE d'amortiſſement, eſt une petite *pyramide*, qui tèrmine quelque décoration d'Architecture, comme il y en a ſur les pilliers butans de l'Égliſe de Saint Nicolas du Chardonnet à Paris; & au portail de Sainte Marie del Horto à Rome. Il y a auſſi de ces *pyramides*, qui ſervent d'enfaitement, comme il s'en voit ſur le dôme des Invalides. Voyez PIRAMIDE.

PYRÉNÉES. ſ. m. & plur. Nom propre de l'une des plus célébres montagnes de l'Europe. *Pyrenæi montes*, *Pyrenæus mons*. Elle ſépare la France de l'Eſpagne, s'étendant du couchant ſeptentrional à l'orient méridional, depuis S. Sébaſtien, qui eſt ſur la mèr de Biſcaye, juſqu'au port de Vendres, qui eſt ſur la Méditèrranée. Elle ſe diviſe en deux branches vèrs le Rouſſillon, dont la ſeptentrionale, qui ſépare ce Comté du Languedoc, porte le nom d'*Antipyrénées*. Au reſte les Anciens ont quelquefois compriſ ſous les *Pyrénées* toutes les montagnes d'Eſpagne, qui en ſont effectivement des rameaux.

Et les Troupes Barnées

Alloient

Alloient des hauts Pyrénées
Tomber comme des torrens. SARASIN.

Les *Pyrénées* ſont des montagnes qui ſéparent la France de l'Eſpagne, & qui ont été appellées *Pyrénées*, du feu qui s'y alluma. Voyez Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne*, *L. I.* D'aûtres croyent plus probablement que les *Pyrénées* ont été nommez ainſi du mot Phénicien *pura*, qui ſignifie *branche*, ou *bois*. Voyez Bochart, *Colonies des Phéniciens.*

PYRER. Vieux vèrbe n. Suppurer, jetter du pus. BOREL. *Suppurare, pus ejicere.*

PYRÈTHRE. ſ. m. Plante dont les feuilles ſont découpées à peu près comme celle du fenouil, mais plus petites; ſemblables à celles de la carotte. *Pyrethrum.* Il s'éleve d'entre elles de petites tiges qui ſoutiennent en leurs ſommets des fleurs amples, larges, ſemblables à celles du bellis ou paquerette, jaûnes au milieu, environnées de petites feuilles étroites, oblongues, blanchâtres par deſſus, tirant ſur le purpurin par deſſous. Ses ſemences ſont menuës, oblongues. Sa racine eſt longue, droite, groſſe preſque comme le doigt, d'un goût fort âcre & brulant. En latin *pyrethrum flore bellidis.* C. BAUH. La racine de *pyrèthre* étant mâchée fait beaucoup cracher; elle ſoulage le mal des dents.

Ce mot vient du Grèc πῦρ, *feu*, à cauſe que la racine de cette plante eſt d'un goût brulant.

PYRITES. Tèrme de Chymie. C'eſt la marcaſſite du cuivre, la matrice où ſe forme le métal parmi la pièrre. *Pyrites.*

Ce mot vient du Grèc πῦρ, qui ſignifie *feu*, parce que cette matière conçoit le feu plus aiſément que toute autre pièrre, & on en fait la pièrre des rouèts d'arquebuſe. Elle eſt dorée ou argentée en ſes pailles.

PYRITES, ſe dit plus généralement de la marcaſſite de tous les métaux, dont le nom eſt différent ſelon le métal dont elle participe, comme *Chryſites*, celle de l'or; *Argyrites* celle de l'argent; *Siderites* celle du fèr; *Chalcytes* celle du cuivre; *Molybdites* celle du plomb, &c.

PYRMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg célèbre par ſes eaux minérales. *Pyrmontium.* Il eſt dans le Cèrcle de Weſtphalie, à ſix lieuës de Lemgovv, vèrs le levant. *Pyrmont* eſt chèf du Comté qui porte ſon nom, ſitué au levant de celui de Lemgovv. Il appartient aux Comtes de Waldeck, à la réſèrve de la petite ville de Lugde, dont les Évêques de Padèrborn ſont les maîtres. MATY.

PYROBOLISTE. ſ. maſc. Eſt un nom que prennent les Ingénieurs à feu qui enſeignent la compoſition de tous les feux d'artifice, tant pour la guèrre que pour le divèrtiſſement. Ce mot vient de πῦρ, *ignis*, & de βάλλω, *jacio.* Voyez Caſimir Polonois.

PYROCARE. ſ. f. On donna ce nom vèrs l'an 1247. à cèrtaines femmes veuves, qui ſe conſacroient à Dieu, en Italie, à peu près comme les Beguines en France & dans les Pays-Bas. Voyez le Pénitencier d'un Docteur de Boulogne, imprimé par Jacque Petit, L. XI. C. 13. *Pyrocara.*

PYROLE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine cinq ou ſix feuilles près que rondes, ſemblables à celles du poirier, épaiſſes d'un vèrd-brun, liſſes, couchées par tèrre. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur d'environ un piéd, anguleuſe, garnie de quelques petites feuilles pointuës, & portant en ſa ſomnité de belles fleurs à cinq feuilles diſpoſées en rôſe, de couleur blanche. Le calice pouſſe un piſtille tèrminé par une trompe ſemblable en quelque façon à celle d'un éléphant. Ce piſtille devient enſuite un fruit ou bouton à cinq pans arondis, diviſé en cinq loges remplies de ſemences très-menuës. Ses racines ſont déliées, fibreuſes. En Latin *pyrola rotundi-folia major.* C. BAUH. Cette plante a un goût amèr & fort aſtringent; elle eſt propre à conſolider les plaies; il y a quelques autres éſpéces de *pyrole.*

Ce mot vient du Latin, *pyrus*, *poirier.* On a donné ce nom à ces ſortes de plantes, parce que l'éſpéce dont on ſe ſèrt en Médecine a les feuilles à-peu-près ſemblables à celles du poirier.

PYROMANCE, ou PYROMANCIE. ſ. f. Divination qui ſe fait par le feu. *Pyromantia, Igniſpicium.* Les Anciens croyoient pouvoir connoître l'avenir par l'inſpection de la flamme. Ils conſidéroient de quel côté elle tournoit. Quelquefois ils ajoûtoient quelque choſe au feu, par exemple ils y jettoient une véſſie pleine d'urine & liée par le cou avec de la laine, & ils remarquoient de quel côté elle crevoit & en tiroient un augure. Quelquefois ils y mettoient de la poix, & ſi elle prenoit feu tout d'un coup, c'étoit un bon augure. Voyez Roſin dans ſes Antiquitez Romaines, L. III. C. 11.

PYROPHORE. ſ. m. Nom d'un Office chez les Grècs; Commiſſaire des vivres, qui avoit ſoin de faire porter le blé & les munitions de bouche à l'armée.

Ce mot vient de πῦρος, *blé*, & φέρω, *je porte.*

PYROTÉCHNIE. ſ. f. Art qui enſeigne l'uſage du feu, & ſon application & ménagement en pluſieurs opérations. Il y a une *Pyrotéchnie* militaire, qui enſeigne l'art de faire toutes ſortes d'armes à feu, comme canon, bombes, grenades, carcaſſes, mines, brûlots, &c. qui comprend même les feux d'artifice, comme fuſées, petards, pots & lances à feu, comme eſt la *Pyrotéchnie* de Hanzelet Lorrain, de Malthus Anglois, de Caſimir Simeirovvies Polonois, & de M. Frézier.

Il y a un autre *Pyrotéchnie* Chymique qui enſeigne l'art de ménager le feu pour les cuiſſons, calcinations, diſtillations, & autres opérations chymiques, comme eſt la *Pyrotéchnie* de Daviſſon. Il y en a une troiſiéme qui eſt pour la fonte, affinement & préparation des métaux, comme eſt celle dont a écrit Vanochio Biringuccio Italien. Le mot de *Pyrotéchnie* eſt Grèc, compôſé de πῦρ, *feu*, & de τέχνη, *art.*

PYROTÉCHNIQUE. adj. Qui appartient à la Pyrotéchnie. *Pyrotechnicus.* Les Ingénieurs à feu appellent graine *pyrotéchnique*, tous les cailloux, balles de plomb, ou carreaux de fèr qu'on envoye ſur les ennemis avec des piéces de canon fort courtes, & qui ont le calibre fort grand, comme ſont les pièrriers des Anciens, nos mortiers modèrnes, nos demi-courtauts, &c. Le manipule *pyrotéchnique*, la tête de More *pyrotéchnique*, &c. La manière de les faire eſt enſeignée par Caſimir dans ſon Livre de l'Artillerie.

PYROTIQUE. adj. Tèrme de Médecine. Voyez CAUSTIQUE. *Cauſticus, adurens.*

PYRRA, ou PYRRHA. ſ. f. Nom propre de femme. *Pyrrha.* Elle étoit fille d'Épiméthée & femme de Deucalion. Elle échapa ſeule au déluge avec ſon mari, & ils repeuplèrent enſemble la tèrre, en jettant dèrrière eux, ſelon la parole de l'oracle, les ós de la grand'mère, c'eſt-à-dire, des pièrres, qui ſont les ós de la Tèrre.

Pyrrha *vit épouvantée*
Tout le troupeau de Prothée
Gagnant la cime des monts,
Le Daim ſuyant à la nage
Et ſous un même feuillage
Les oiſeaux & les poiſſons. PÉLEGRIN.

Selon les Alchimiſtes, ou Maitres du grand Art, par cette fable les anciens Philoſophes ont enſeigné le moyen d'engendrer mâles & femelles par la projection de l'élixir blanc & rouge. Cet ouvrage ayant été augmenté par la multiplication réitérée, eſt leur Gorgone, laquelle convèrtit les métaux imparfaits en vraies pièrres. Hèrmes dit que cela ſe fait par adaption: enfin c'eſt en ce tems que les métaux imparfaits participent à la gloire de leur Roi. DICT. HERM. Grand galimathias!

PYRRHIQUE. ſ. f. Sorte de danſe des Grècs. On tient qu'elle fut inventée par Pyrrhus fils d'Achille. On danſoit en frapant ſur des boucliers avec les armes, au ſon des inſtrumens. *Pyrrhicha.*

PYRRHIQUE. ſ. m. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine. *Pyrrichus pes.* Meſure qui entre dans la compoſition des vèrs. C'eſt un piéd de deux ſyllabes brèves.

PYRRHIQUE. ſ. f. *Pyrrhicha*, étoit encore un éxèrcice & une éſpéce de combat de Cavalerie, combat ſimulé, & non véritable, qui ſe faiſoit pour éxèrcer la Cavalerie. Les Grècs l'appelloient encore Troye. Aulu-Gele l'appelle *Decurſus*, & c'eſt apparemment cet éxèrcice qui eſt marqué ſur les médailles par deux Cavaliers de front, courant la lance baſſe avec le mot DECURSIO, dans l'Éxèrgue. Quelquefois c'eſt un Cavalier & un homme de piéd. Voyez les médailles de Néron en grand bronze. On nommoit cet éxèrcice la *Pyrrhique*, parcequ'il avoit été inventé par Pyrrhicus, ou Pyrrhus de Cydon, ou Cydonie aujourd'hui la Canée, qui avoit le premier inſtruit les Crétois à aller par meſure, & en cadence, quand ils marchoient en bataille, & à y garder la meſure du piéd *Pyrrhique.* D'aûtres diſent que ce nom vient de Pyrrhus fils d'Achille, qui inſtitua cet éxèrcice aux obſéques de ſon père. Mais Ariſtote dit que ce fut Achille lui-même qui l'inventa.

PYRRHONIEN, ENNE. adj. Nom de ſecte dont Pyrrhon a été le chèf. *Pyrrhonianus, Pyrrhonius.* Ce Philoſophe faiſoit profeſſion de douter de tout, prétendant que les hommes ne jugeoient de toutes choſes que par les apparences du vrai & du faux. C'eſt pourquoi il ſe tenoit dans une ſuſpenſion pèrpétuelle d'eſprit, ſans ſe détèrminer, pour ne point juger témérairement. Or l'on a étendu ce nom à tous ceux qui paroiſſoient dans la même ſituation d'eſprit, & qui mettent tout en queſtion. Ces gens-là, ſous prétexte qu'il y a quantité de choſes obſcures & incèrtaines, & pour ſe faire un honneur de ne ſe laiſſer pas aller à la crédulité populaire, mèttent leur gloire à ſoutenir, qu'il n'y a rien de cèr-

tain. Ce mauvais principe du *Pyrrhoniſme*, les préoccupent d'autant plus, qu'il eſt oppoſé à la témérité de ceux qui décident de tout. La moindre lueur, & la moindre difficulté, ſuffit pour les faire douter des véritez les plus conſtantes; & ce n'eſt bien ſouvent que pour ſe décharger de la peine de les éxaminer, & de les enviſager avec le ſoin néceſſaire pour en appercevoir l'évidence. Les Académiciens étoient différends des *Pyrrhoniens*, en ce qu'ils avouoient qu'il y a des choſes plus vraiſemblables les unes que les autres; ce que les *Pyrrhoniens* ne veulent pas reconnoître. Cependant le Pyrrhoniſme que Montagne a voulu renouveller, n'eſt pas une ſecte de gens perſuadez de ce qu'ils penſent: c'eſt une ſecte de menteurs. Leur cœur ne peut s'accorder avec leur langue. Ils ne ſçautoient réjetter de bonne foi ni détruire l'aſſûrance raiſonnable que l'on a de cèrtaines choſes, dont ils ne peuvent douter ſérieuſement. Loc. Les *Pyrrhoniens* en affirmant qu'il n'y a rien de cèrtain, étoient les plus déciſifs de tous les Philoſophes: car pour cela il falloit avoir bien éxaminé toutes choſes, afin de détèrminer préciſément que tout eſt incèrtain. Le Cl. Je ſçai douter, & faire valoir les droits que le *Pyrrhoniſme* éxèrce ſur les véritez les mieux établies. Tour.

P Y T.

PYTHAGORICIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Nom d'une ſecte d'anciens Philoſophes qui ſuivoient la doctrine de Pythagore de Samos fils d'un Lapidaire qui mourut âgé de 90 ans, l'année 4e de la 70e Olympiade, c'eſt-à-dire, environ cinq cens ans avant Jéſus-Chriſt. *Pythagoricus*, *Pythagoraus*. On appelloit auſſi cette ſecte, la ſecte Italique, parceque Pythagore après avoir voyagé en Égypte, dans la Chaldée, & juſqu'aux Indes pour s'inſtruire, & étant revenu dans ſa patrie, mais ne pouvant ſouffrir la tyrannie de Polycrate, ou de Soliſon, il ſe retira dans la partie orientale d'Italie, qu'on appelloit la Grande Gréce, & c'eſt là qu'il enſeigna, & qu'il forma ſa ſecte. Habile en tout, il éxcelloit principalement dans les Mathématiques. Il donna de nouvelles régles d'Arithmétique, & pèrfectionna la Géométrie. Il ſe fondoit beaucoup ſur la ſcience myſtérieuſe des nombres. Il enſeigna le premier la Métempſychoſe. Il ſe fit ſi fort éſtimer par ſa ſcience, ſon habileté & ſa vèrtu, qu'on le regarda comme un Dieu. Les Métapontins lui érigèrent un temple & des autels. C'étoit le héros, ou plutôt l'idôle de Porphyre & de Jamblique, ils l'oppoſent à Jéſus-Chriſt. Ils en font un Dieu déſcendu tout éxprès du Ciel pour ſauver les mortèls. Voyez le P. Baltus Jéſ. Défenſe des Pères, L. III. p. 270. & ſuiv. Apollone de Tyane étoit *Pythagoricien*.

PYTHIE, ou **PYTHIENNE**. ſ. f. Prêtreſſe d'Apollon, ainſi nommée, parcequ'on appelloit Apollon, Pythien. *Pythia*. La *Pythie* étoit vièrge, on croyoit qu'Apollon l'inſpiroit, & qu'elle rendoit des Oracles. La *Pythie* s'aſſeïoit ſur la cortine, c'eſt-à-dire, ſur le couvèrcle d'un vaiſſeau de cuivre qui étoit ſur le trépié, & de là elle rendoit ſes oracles, ou plutot elle éxpliquoit ceux d'Apollon, c'eſt-à-dire, qu'elle récitoit quelques vèrs ambigus & obſcurs, qu'on prenoit pour des oracles. Toutes les *Pythies* n'avoient pas le même talent de la poëſie, ou aſſez de mémoire pour retenir leur leçon. On gageoit donc des Poëtes qui étoient les Interprètes de Jupitèr, & dont Strabon & Plutarque parlent.

PYTHIEN, enne. adj. *Pythius*, *a*. C'étoit 1°, une épithete & un ſurnom d'Apollon qu'on appelloit ainſi, parcequ'il avoit tué le ſerpent Python, ou ſelon d'autres, ἀπὸ τῦ πύθεσθαι, parceque le ſoleil eſt la cauſe de la pourriture, & ſelon d'autres encore, de πυνθάνομαι, *audio*, *conſido*, parceque l'on alloit écouter & conſulter les oracles. 2°. Il ſe diſoit de cèrtains jeux appellez jeux *Pythiens*, en Latin *Pythia*, inſtituez à l'honneur d'Apollon & en mémoire de ſa victoire ſur le ſerpent Python. Ils ſe célebroient en Macédoine, dans un lieu nommé *Pythium*. Ils étoient les plus célébres après les jeux Olympiques, ils étoient même plus anciens; car on prétend qu'ils furent inſtituez immédiatement après la défaite du ſerpent Python. Ils ſe célebroient de deux ans en deux ans, vèrs le mois Elaphebolion, qui répondoit au mois de Février. On célébroit auſſi des jeux *Pythiens* à Delphes, & c'étoient les plus fameux.

PYTHIQUES. adj. m. & f. Les *Jeux Pythiques* étoient des Jeux qui ſe faiſoient en Gréce. Ils avoient été inſtituez en l'honneur d'Apollon, pour avoir tué le ſèrpent Python à coups de fléche. *Ludi pythici*.

PYTHON. ſ. m. Nom d'un ſerpent fabuleux, qu'Apollon tua à coups de fléches. *Python*. Ce nom vient de πύθεσθαι, qui ſignifie *pourriture*, & fut donné à ce ſerpent, parcequ'il fut formé de la pourriture, & des eaux croupies du déluge. Homère dit que ce fut parcequ'après avoir été tué, le ſoleil le pourrit. Il étoit d'une prodigieuſe grandeur. Junon s'en ſèrvit pour tourmenter Latone, & l'empêcher de mettre au monde Apollon & Diâne qu'elle avoit eus de Jupiter. C'eſt pour cela, & pour venger ſa mère, qu'Apollon dans la ſuite l'attaqua & le tua. Voyez l'hymne d'Homère ſur Apollon. Ovide, *Metam. l. I. v.* 441. Strabon dit que c'étoit un ſcelérat nommé Draco, dont Apollon délivra le monde. Diex inſon, dans une Diſſèrtation intitulée *Delphi Phenicizocutes*, & imprimé par Crénius dans ſon *Faſciculus Primus*, prétend que le *Python* des Grècs, eſt le Typhon des Phéniciens, & que le Typhon des Phéniciens eſt l'Og de l'Écriture, Roi des Amorrhéens orientaux; que l'Apollon vainqueur de *Python*, ou Typhon, eſt Joſué.

PYTHONISSE. ſ. f. Femme ſorcière & devineresſe qui prédit les choſes par la ſuggeſtion de l'Eſprit malin. *Phytonica mulier*. La *Pythoniſſe* de l'Écriture fit paroître l'ombre de Samuël à Saül, qui lui prédit ſa mort. Les Grècs appelloient *Pythons*, les Eſprits qui aidoient à prédire les choſes futures, & même les pèrſonnes qui en étoient poſſédées.

P Y X.

PYXACANTHA. ſ. m. Arbriſſeau épineux qu'on appelle autrement *lycium*.

Ce mot vient de deux mots Grècs πύξος, *buis*, & ἄκανθα, *épine*, comme qui diroit *buis épineux*, à cauſe que les feuilles de cet arbriſſeau reſſemblent à celle du buis. Voyez Lycium.

Q

Q. QUA.

QUA.

Subſt. maſc. Lettre conſone ; ſeiziéme de l'Alphabet, qui ſe prononce comme le *k* & le *c* devant les *a*, *o*, & *u*, & qui a cela de particulier, qu'elle eſt toujours ſuivie d'un *u*. C'eſt une lettre double, auſſi-bien que le *k*, & l'*x*, qui n'eſt autre choſe que CV ; car ſa figure eſt compoſée d'un *C* & d'un *V* renverſez, joints enſemble, qui font le même ſon. On s'en pourroit auſſi-bien paſſer que du *k*.

Q. étoit chez les Anciens une lettre numérale qui ſignifioit 500. ſuivant ce vèrs :

Q, *velut A cum D quingentos vult numerare.*

Quand on met un titre au deſſus Q, il ſignifie *cinq cens mille.*

QUA.

QUACHEOR. ſ. m. Vieux mot. Cheval à combattre. *Pèrceval.* Borel. Cheval de bataille. *Equus bellator.*

QUAD. Vieux mot, qui ſignifioit, Il dit. *Ait, dicit.*

QUADERNA DISTRUCTA. Nom propre de lieu. Il eſt Italien, & ſignifie *Quadèrne détruite.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Émilie, en Italie. *Claterna, Cliterna.* Ce n'eſt maintenant qu'un village du Boulenois, ſitué ſur la rivière de Quadèrna, à deux lieuës de la ville de Boulogne, vèrs le levant. Maty.

QUADÈRNES. Terme du jeu du Triquetrac, dont on ſe ſert quand il arrive deux quatre en dez. *Quaterni numeri.* On les appelle auſſi *carmes*, ou *quarnes.*

QUADRAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui contient quarante. *Annos quadraginta natus, quadragenarius.* Le nombre *quadragénaire* eſt myſtérieux, ſelon S. Auguſtin en un traité ſur S. Jean. Une femme *quadragénaire*, ou qui a quarante ans, n'eſt plus guère en état d'avoir des enfans.

QUADRAGÉSIMAL, ale. adj. Tèrme de Bréviaire. Qui appartient au Carême. *Quadrageſimalis.* Le jeûne *quadrageſimal.* En toutes les Féries *quadrageſimales* il y a une homélie ſur le texte de l'Évangile. La vie *quadrageſimale*, c'eſt lorſqu'on ne mange que des viandes de carême. *Cibus quadrageſimalis.* Il y a des Religieux qui menent toute l'année la vie *quadrageſimale. Cibis quadrageſimalibus toto anno veſcuntur.*

QUADRAGÉSIMALEMENT. adv. A la manière du carême, *de quadrageſimalimente*, pour *quadrageſimaliter.* Chastelain. Ce mot n'eſt point en uſage.

QUADRAGÉSIME. Tèrme de Bréviaire. Éſpace de 40 jours. Il ne ſe dit que du carême. *Quadrageſima.* Le Dimanche de la *Quadrageſime* eſt le premier Dimanche du carême. *Dominica prima Quadrageſimæ.*

QUADRAGINTAIRE. ſ. f. Nom de Religieuſes ou de quelques Communautez de femmes pieuſes, abolies il y a longtems. *Quadragintaria.* Il eſt dit dans une Charte de Philippe I. Roi de France, que les *Quadragintaires* ne vivoient pas trop bien. C'eſt apparemment ce qui les a détruit.

QUADRAIN. Voyez Quatrain. *Tetraſtichum.*

QUADRAN. ſ. m. Inſtrument de Mathématique, qui eſt un quart de cercle diviſé en 90 degrez, qui a un plomb au centre, une alhidade & des pinnules, qui ſert à obſerver les hauteurs tant ſur mer que ſur terre. *Quadrans circuli Mathematicus* On l'appelle ordinairement *quart de cèrcle*, ou *quart de nonante.*

Quadran. On l'écrit plus ordinairement *Cadran.* Montre d'horloge. *Horologium.* Un badaud demande quelle heure il eſt, quoiqu'il ſoit vis-à-vis du *quadran.* En cette montre il y a *quadran*, réveille-matin & ſonnerie.

Quadran au Soleil, eſt une délinéation ſur un plan ou une muraille de certaines lignes qui marquent l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile qui eſt élevé au milieu. *Solarium horologium vel pugillare ſciatericum.* Le *Quadran horiſontal*, eſt celui qui eſt ſur un plan parallèle à l'horiſon ; l'*équinoctial*, celui qui regarde l'équateur, & qui eſt élevé ſelon le pole du lieu vertical ; *méridional*, *ſeptentrional*, *oriental* & *occidental*, ſont ceux qui regardent directement les quatre points cardinaux. Le *Quadran polaire* eſt celui qui ſe fait ſur un plan parallèle à l'axe du monde, ou, ce qui eſt la même chôſe, à quelque horizon de la ſphère droite. Le *Quadran vertical* eſt celui qui ſe fait ſur un plan vertical. Le *Quadran régulier* eſt celui qui ſe fait ſur la ſurface d'un plan qui regarde droit l'une des quatre parties du monde. *Quadran vertical déclinant & réclinant*, celui qui n'eſt pas tout-à-fait à plomb, ou qui ne regarde point préciſément l'un des quatre points de l'horizon. On appelle *Quadran Aſtronomique*, celui qui montre les heures Aſtronomiques, c'eſt-à-dire, depuis minuit, ou midi. *Quadran Babylonique*, celui qui montre les heures Babyloniques, ou depuis le lever du ſoleil. *Quadran Italique*, celui qui montre les heures Italiques, ou depuis le coucher du ſoleil. *Quadran Antique*, ou Judaïque, celui qui montre les heures Judaïques. *Quadran à la lune*, celui qui montre de nuit les heures, aux rayons de la lune. *Quadran aux étoiles*, celui qui montre de nuit les heures par le moyen des étoiles qui ne ſe couchent point. On ſe ſert ordinairement des étoiles de la grande Ourſe. *Quadran portatif*, celui que l'on porte avec ſoi pour voir les heures aux rayons du ſoleil quand on veut. *Quadran particulier*, celui qui eſt fait pour une latitude particulière. *Quadran univèrſel*, celui par le moyen duquel on peut connoître les heures par toute la tèrre. Le plus commode eſt celui qu'on appelle l'*anneau univerſel.* Voyez Anneau. On appelle auſſi tous ces *quadrans*, *ſciatériques*, parceque l'ombre ſert à marquer les heures : du mot Grèc σκία, qui ſignifioit *ombre.* M. De la Hire a donné une manière univèrſelle pour le faire des Quadrans ſolaires.

Anaximène Miléſien, diſciple de Thalès, fut au raport de Pline, le premier qui fit un *quadran ſolaire* à Lacédémone, qu'il appella *ſciatéricon.* L'Écriture fait mention de l'horloge ſolaire du Roi Achas, dans le tems que Romulus jettoit les fondemens de la ville de Rome. Vitruve eſt le premier qui en a laiſſé par écrit la conſtruction. Hérodote aſſure que les Grècs ont reçû des Babyloniens les *Cadrans ſolaires* & l'aiguille : c'eſt Anaximandre, mort vèrs la fin de la captivité de Babylone, qui leur en enſeigna l'uſage, qu'il avoit appris des Chaldéens. Pline dit que ce fut Anaximène diſciple d'Anaximandre, mort le jour que Cyrus prit Sardes. Les Hébreux plus voiſins de Babylone ont connu plutôt une invention ſi utile, comme il paroit par l'horloge d'Achas.

Quadran. Outil de Lapidaires qui leur ſert à tailler les pierres. *Quadrans vel ſeltes ſcalptoris gemmarum.* Voyez Cadran.

QUADRANGLE. ſ. m. Figure de quatre côtez, ou qui a quatre angles. *Quadrangulum.* Un quarré eſt un *quadrangle* régulier. Un trapèle eſt un *quadrangle* irrégulier.

QUADRANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a quatre angles, ou quatre côtez. *Quadrangularis.* Les figures *quadrangulaires* ne ſont guère propres à la fortification ; les flancs & les angles flanquez ſont trop petits. Les figures *quadrangulaires* s'appellent *parallelogrammes*, *trapéſes*, *rhombes*, *rhomboïdes.*

QUADRANTAL. ſ. m. Nom d'un vâſe & meſure des chôſes liquides chez les Romains. *Quadrantal. Amphora.* Le *quadrantal*, que l'on nomma depuis *amphora* contenoit 80 livres d'eau, qui faiſoit 48 ſextiers.

QUADRAT. ſ. m. Terme d'Aſtrologie. C'eſt un aſpect des aſtres, quand ils ſont éloignez l'un de l'autre de 90 degrez, ou d'un quart de cercle. *Quadratum.* Le *quadrat* eſt un malin aſpect, ſelon les Aſtrologues.

Quadrat, ſe dit auſſi dans l'Imprimerie, des piéces de plomb qui ſont dans les caſſes de même volume que les lettres ; on les met dans les éſpaces blancs du commencement, ou de la fin des lignes, & dans les intervalles des titres, pour tenir les formes en état, en en rempliſſant le vuide. *Typi informes.* Et on appelle *quadratins*, les petits *quadrats* de differentes groſſeurs.

QUADRATRICE. adj. & ſubſt. f. Terme de Géométrie pratique. On dit une ligne *quadratrice* ou ſimplement une *quadratrice. Linea quadratrix.* C'eſt une ligne méchanique qui eſt propre à trouver des lignes droites égales à la circonférence d'un cercle, & aux différentes parties de cette circonférence. *Quadratrice* méchanique.

La *Quadratrice* de l'Hyperbole eſt une nouvelle courbe inventée depuis peu par M. Perks Anglois de Great Svvinford, dans le Comté de Worcheſter, pour la quadrature de l'hyperbole. Les

Tranſactions Philoſophiques en parlent, n. 306. HARRIS.

QUADRATURE. ſ. f. Réduction géométrique d'une figure au quarré; manière de faire un quarré égal à une figure propoſée; une figure quarrée qui contient au juſte autant de ſuperficie qu'un cercle, un triangle, ou une autre figure. *Quadratura.* Archiméde a donné une *quadrature* du cercle, & c'eſt celui qui en a approché le plus près. Tous les autres Auteurs qui ont écrit de la *quadrature* du cercle ont fait des paralogiſmes. La *quadrature de la parabole* eſt la manière de faire un quarré égal à une parabole terminée. Le Pere Jacobus Grégorius Scotus a fait un traité de la vraie *quadrature* du cercle & de l'hyperbole.

QUADRATURE, ſe dit auſſi du premier & du troiſiéme quartier de la lune, ſoit dans le croiſſant, ſoit dans le décours, lorſqu'elle eſt dans une diſtance de 90 degrez du ſoleil. *Primus & tertius lunæ quadrans.*

QUADRE. ſ. maſc. Bordure; chaſſis d'un tableau. *Quadratus margo.* Un *quadre* de cheminée. On le dit du rond, auſſi-bien que du quarré. On le dit auſſi des bordures de menuiſerie, qui ſont ſur les panneaux des cabinets, & qui renferment les panneaux des portes. Un *quadre* eſt toute bordure quarrée qui renferme un bas relief, un panneau, un tableau, &c. DAVILER.

QUADRE, ſe dit auſſi d'un aſſemblage en quarré fait de quatre groſſes piéces de bois au milieu d'un plancher, d'un dôme, ou au haut d'un eſcalier, pour y faire des platfonds, ou y mettre d'autres ornemens. *Quadrata figura, vel res figuræ quadratæ.*

On le dit auſſi d'un morceau de cuir ou de carton enjolivé & doré, au milieu duquel il y a une ouverture ronde ou quarrée, où l'on enchâſſe une image en velin, un reliquaire, &c. *Quadrum tabellæ.*

QUADREA. ſ. f. Nom propre d'un village du Ferrarois, ſitué ſur le Pô, à deux lieuës au deſſous de Ferrare. *Quadrea.* Quelques Géographes le prennent pour le lieu nommé anciennement *Caput Padi*, que les autres mettent au village de Codegero, ſitué ſur le Pô de Volana, à neuf lieuës au deſſous de Ferrare. MATY.

QUADRER. v. act. Faire un quarré qui contienne préciſément autant d'eſpace qu'un cercle, un triangle, ou autre figure. *Quadrare.* On n'a ſçû encore trouver le moyen de *quádrer* un cercle, une parabole, une ellipſe, ou autre figure curviligne.

QUADRER. v. n. ſignifie, Convenir, ſe raporter juſtement à quelque choſe. *Ad, vel in aliquid quadrare, vel convenire ad.* Il faut que nos actions *quádrent* avec nos paroles. Ces deux paſſages ſe contrarient, ils ne *quádrent* pas enſemble. Cette garniture ne *quádre* pas bien avec cet habit, n'eſt pas bien aſſortie. Sa vie ne *quádre* pas avec ſa doctrine. Les livres ne *quádrent* pas bien avec le mariage. MOL. Ne *quádrer* ni avec Dieu, ni avec le monde. LOMBERT.

QUADRICOLOR. Terme de Fleuriſte. Anémone qui a quatre couleurs, dite à Paris Amaranthe-Régale. Il y en a de quatre eſpéces. La premiere porte ſes grandes feuilles rouges mêlées de blanc; ſa peluche d'une amaranthe brune, & une houpe ou floquette rouge au milieu. La ſeconde porte ſes grandes feuilles toutes rouges, ſa peluche amaranthe brune; ſa houpe d'incarnat bordé de blanc. La troiſiéme dite Belle-Françoiſe, a les grandes feuilles blanches mêlées d'un peu de rouge, ſa peluche eſt d'amaranthe brune comme les autres précédentes, ſa houpe incarnadine. La quatriéme a les grandes feuilles rouges mêlées de blanc, ſa peluche amaranthe brune, excepté le milieu qui eſt incarnat, celle-ci eſt la plus râre des quatre. Voyez encore QUATRICOLOR.

Quadricolor & *Quincolor* d'Amiens; Nom de deux œillets qui ſeroient beaux, s'ils étoient détachez & gros, mais ils ſont confus & peu larges, & ſujets à dégénerer, ne ſe maintenant pas plus de deux ans dans la même fleur. MORIN.

QUADRIENNAL. ſ. m. Office qui ne s'éxerce que de quatre ans en quatre ans. *Quadriennalis.* Il y avoit déja un Office *triennal*, on en a créé un *quadriennal.*

Il eſt auſſi adj. Officier *quadriennal*, éxercice *quadriennal.*

QUADRIGE. ſ. f. Terme d'Antiquaire. Char des Anciens tiré par quatre chevaux. *Quadriga.* On voit ſouvent au revèrs des médailles la Victoire, ou l'Empereur dans une *quadrige*, tenant les reines des chevaux. Ces monnoyes s'appelloient *quadrigati* ou *victoriati.* La *quadrige* étoit, ſelon Cicéron, une invention de Minerve. Hygin l'attribuë à Erichthonius, quatriéme Roi des Athéniens, & Virgile a ſuivi ce ſentiment dans ſes Géorgiques, L. III. v. 113. Eſchyle en fait honneur à Prométhée. Tertullien, *de Spectac. C.* 9. dit que, chez les Argiens, Trochilus l'inventa à l'honneur de Junon, & à Rome Romulus, à l'honneur de Mars ou Quirin. Adon de Vienne, *Chronic. Ait.* 3. prétend que ce fut un certain Procidus qui vivoit vers l'établiſſement du Royaume d'Athénes. Laziardels, *Hiſt. Univerſ. Epitom.* C. 24. dit la même choſe de Triptolème; enfin Hérodote, L. IV. écrit que les Grecs la tenoient des Lybiens. L'anneau ou le cachet de Pline étoit une *quadrige.* Pline, L. XVI. Ep. 10.

QUADRILATÈRE. ſ. m. Terme de Géométrie. Il ſe dit d'une figure compriſe entre quatre lignes droites, qui font quatre angles. Quand les lignes oppoſées ſont paralléles, le *quadrilatère* s'appelle *parallelogramme*, &c. *Parallelogrammi.* Il y a cinq eſpéces de *quadrilatéres*, le trapéze, le rectangle ou quarré-long, le quarré, le rhombe & le rhomboïde.

QUADRILLE. ſ. f. (Mouillez les deux *ll*). Petite Compagnie de Cavalerie ſuperbement montée & habillée pour faire des carrouſels, des joûtes, des tournois, des courſes de bagues, & autres fêtes galantes. *Equitum turma.* Quand il n'y a qu'une *quadrille*, c'eſt proprement un tournois, ou courſe. Les joûtes demandent au moins deux partis oppoſez. Le carrouſel en doit avoir du moins quatre, & au plus douze. Chaque *quadrille* eſt compoſée au moins de trois Cavaliers, & au plus de douze. Les *quadrilles* ſe diſtinguent par la forme des habits, ou par la diverſité des couleurs.

Ce mot vient des Italiens, & eſt un diminutif de *ſquadra*, qui eſt une compagnie de ſoldats rangée & dreſſée en forme quarrée: car *ſquadrare* eſt proprement *dreſſer une choſe à l'équerre*, d'où ils ont fait *ſquadriglia*, & nous *quadrille.* Il n'y a pas 50 ans que l'on diſoit *ſquadrille* & *eſquadrille.*

QUADRILLE. ſ. m. Jeu de l'Hombre à quatre.

QUADRIN. Vieux mot. Nom d'une menuë monnoie, liard. *Teruncius.* NICOD. BOREL.

QUADRIPARTIT, eſt un célébre Ouvrage de Ptolomée commenté par Cardan qui a écrit de l'Aſtrologie Judiciaire. *In quatuor partes diviſus, quadripartitus.*

QUADRUPÉDE. ſ. m. Terme Dogmatique qui ſe dit des bêtes à quatre piéds. *Quadrupes.* On diviſe les animaux en oiſeaux, poiſſons, *quadrupédes*, reptiles & inſectes. Les *quadrupédes* ſont des animaux couverts de poil, qui mettent leurs petits vifs au monde, & qui ont quatre piéds. M. Ray, dans ſon *Synopſis Animalium*, diviſe les *quadrupédes* en *quadrupédes* qui ont de la corne aux piéds, & *quadrupédes* qui ont des ongles ou des doigts. Il diviſe ces deux eſpéces générales en pluſieurs autres particulieres ou ſubalternes. Voyez ſon livre, ou le Dictionnaire des Arts de M. Harris, T. II. au mot QUADRUPÉDE.

Le quadrupéde écume & ſon œil étincelle,
Il rugit, il ſe cache; on tremble à l'environ,
Et cette allarme univerſelle;
Eſt l'ouvrage d'un moucheron. LA FONT.

QUADRUPLE. ſ. m. Le même nombre compté quatre fois, ou multiplié par quatre. *Quadruplum.* L'Ordonnance veut que la peine de l'omiſſion de recette par les Comptables ſoit le *quadruple.*

QUADRUPLE, ſignifie auſſi ce qui eſt quatre fois plus grand en étenduë, & en toute ſorte de quantité. *Quadruplum.* Le jardin que j'ai acquis eſt quadruple de celui que j'avois auparavant, il y a quatre fois autant de terre.

QUADRUPLE, eſt auſſi une monnoie d'or valant deux louis, ou deux piſtoles, ou de quatre demi-piſtoles. *Quadruplus.* Elle a valu 20. 21. ou 22. l. &c. Elle péſe dix deniers 12 grains. Le double *quadruple* vaut quatre piſtoles.

Ce mot vient de *quadruplum*, & partant il faut dire *quadruple*, & non pas *quatruple*, comme veulent quelques-uns.

AU QUADRUPLE. adv. Quatre fois autant. *In quadruplum, quadruplicitèr.* On lui a vendu cette terre *au quadruple*, parce qu'elle étoit à ſa bienſéance.

QUADRUPLER. v. act. Multiplier par quatre. *Quadruplicare.* Il faut *quadrupler* cette ſomme.

QUAI. Voyez QUAY. *Agger ad ripam.*

QUAICHE. Terme de Marine, eſt un bâtiment ponté qui porte une corne, & qui eſt mâté en fourche, comme l'yacht, ou le heu. *Gaulus velificatus.*

QUAIR. Vieille conjonction. Car. BOREL. *Nam, enim.*

QUAISSE, QUAISSIER, QUAISSON. Voyez CAISSE, CAISSIER, CAISSON.

QUAISSE. Terme d'Anatomie. Partie de l'oreille. *Tympani cavitas.* Derrière la membrane qu'on appelle le tambour, il y a une cavité que l'on appelle la quaiſſe du tambour. Elle a trois ou quatre lignes de profondeur, & cinq ou ſix de largeur; elle eſt remplie de l'air qui eſt entré par l'acquéduc, & par l'agitation de la membrane dont nous avons parlé; elle reçoit les impreſſions & les mouvemens de l'air qui eſt au dehors. La quaiſſe eſt tapiſſée endedans d'une membrane adhérante à l'os, de maniére pourtant qu'on l'en peut aiſément ſépater: elle eſt tranſparente

&

& claire comme celle du tambour ; ce qui fait croire qu'elle en eſt une continuité. DIONIS.

QUAKENBRUGGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Weſtphalie. *Quakenbruga.* Elle eſt dans l'Évêché d'Oſnabrug, aux confins de celui de Munſter, ſur la rivière d'Haſſe, à neuf lieuës de la ville d'Oſnabrug, vèrs le nord. MATY.

QUAKRE, ou QUAKER. ſ. m. & f. Nom de quelques Sectaires fanatiques d'Angleterre. *Quakerus, Tremulus.* La ſecte des *Quakèrs* ſont des fanatiques que nous nommons en françois Trembleurs, parcequ'ils tremblent de tout leur corps en faiſant leurs prieres. Il n'y a guère de *Quakers* qu'en Angleterre ; on dit cependant qu'il y en a auſſi dans les Pays-Bas. Les *Quakèrs* s'éleverent pendant les guerres civiles du régne malheureux de Charles I. George Fox du village de Dréton dans le Comté de Leyceſtre en fut le chef. C'étoit le fils d'un artiſan, & il étoit cordonnier lui-même, ignorant, groſſier, ſans éducation, ſombre & mélancholique. En travaillant de ſon métier il méditoit l'Écriture, & s'en remplit ſi bien que ſes diſcours n'étoient qu'un tiſſu confus des paſſages des Livres ſaints : ſes méditations & ſa vie ſolitaire augmenterent ſa mélancholie. Il ſe figura qu'il avoit des viſions & des révélations, & s'érigea en Prédicateur. Il feignit des miracles pour accréditer ſes prédications, auxquelles la nouveauté, & je ne ſçai quel air de dévotion, ne donnoit déja que trop de vogue. Fox propoſa peu d'articles de foi. Il ſe bornoit à la morale. Il prêchoit la charité mutuelle, l'amour de Dieu, une attention ſoigneuſe à obſerver tous les mouvemens intérieurs & ſecrets de l'eſprit. Il vouloit un culte ſimple, & une religion ſans cérémonies. Il réduiſoit tout à attendre dans un triſte & morne ſilence, l'inſpiration du Saint-Eſprit, qui faiſoit parler. Les *Quakèrs* affecterent une droiture & une probité ſingulieres, un viſage grave & ſevere, un entretien froid & lent, pour avoir le tems de bien peſer tout ce qu'ils diſoient, beaucoup de frugalité dans leurs repas, & de modeſtie dans leurs habits. Ils condamnerent les vûës intéreſſées des Miniſtres Anglicans. Ils blâmerent la guerre comme une fureur, & le ſerment comme un outrage fait à Dieu en quelque rencontre, & pour quelque ſujet que ce ſoit. Fox fut empriſonné plus d'une fois, parcequ'il entroit dans les Temples, interrompoit le Miniſtre, & excitoit le peuple à la révolte. La pitié qu'on eut de ſon extravagance lui épargna de plus grands ſupplices. Les *Quakèrs* ne laiſſerent pourtant pas de ſe multiplier. Ils s'enhardirent, & s'éleverent contre les Magiſtrats, dont ils attaquerent la puiſſance. Il y en eut un, nommé Tailor, qui eut l'impiété de ſouffrir que ſes diſciples l'appellaſſent Fils unique de Dieu, ſoleil de juſtice, & Roi d'Iſraël, & qu'à ſon entrée dans Briſtol ils criaſſent, *Hoſanna fils de David.* Cromvvel fit arrêter Fox & Marguerite Sell ſa femme, célébre dans ſa ſecte par ſes prédications. On ne puniſſoit pourtant pas les *Quakèrs* : pourvû qu'ils promiſſent de ſe contenir, on les mettoit en liberté. Tailor ſeul fut fuſtigé comme blaſphémateur. On les joua, on les rendit ridicules ſur les théatres. Ils ſe mocquerent également & des priſons & des ſatires. Ils formerent leur ſecte malgré tout cela. Ils établirent, 1°. un grand recueillement. 2°. Des paſteurs ſans ordination, mais par le conſentement ſeul de l'Aſſemblée, & dont les gages ſeroient arbitraires. 3°. Ils rejetterent les prières publiques & les ſacremens. 4°. Ils embraſſerent l'opinion des Anabaptiſtes touchant le bâtême. 5°. Que l'âme eſt une partie de la ſubſtance de Dieu. 6°. Que J. C. n'a point d'autre corps que ſon Égliſe. 7°. Que tous les hommes ont une lumiere ſuffiſante pour le ſalut. 8°. Que nous ſommes juſtifiez par notre propre juſtice. 9°. Qu'il n'y a point d'autre vie, ni de gloire à attendre hors de ce monde. 10°. Que tout doit être commun, que perſonne ne peut avoir de ſupériorité ſur les autres, qu'il ne doit y avoir ni maîtres ni ſeigneurs. Ils prétendent qu'ils ont l'eſprit de Dieu ; de-là quelques-uns inférent qu'ils ſont Dieu, d'autres au moins qu'ils ſont ſemblables à Dieu, & d'autres ſeulement qu'ils ſont le Chriſt. Tels ſont les principaux dogmes des *Quakèrs.* Barclay les a compriſen quinze articles ou théſes imprimées à Amſterdam en 1674. & a fait leur apologie. Gérard Croëſe imprima en 1695. l'hiſtoire des *Quakèrs* à Amſterdam.

Ce mot eſt Anglois, & ſignifie Trembleur. Il vient de *quake* trembler, & nous nous en ſervons dans notre langue.

QUAKÉRISME. ſ. m. Religion, ſecte, doctrine des Quakèrs, ou Trembleurs. *Quakeriſmus.*

QUALIFICATION. ſ. f. Déſignation d'une qualité qu'on attribuë à quelque choſe. *Qualificatio.* On a qualifié un tel de fauſſaire, cette *qualification* eſt injurieuſe, il lui en faut faire réparation. La plûpart des choſes ne ſont éſtimées que ſuivant la *qualification* qu'on leur donne.

QUALIFICATEUR. ſ. m. Théologien prépoſé pour qualifier, ou déclarer la qualité des propoſitions, qui ſont déférées à un Tribunal Eccléſiaſtique, & ſur tout à celui de l'Inquiſition. *Qualificator, Cenſor.* Un *Qualificateur* du S. Office. Les *Qualificateurs* ne ſont point Juges, ils ne font que dire leur ſentiment ſur les propoſitions qu'on leur préſente. Ce ſont les Inquiſiteurs qui jugent.

QUALIFIER. v. act. Donner une qualité, une épithéte à quelqu'un, à quelque choſe ; marquer de quelle qualité elle eſt. *Nuncupare.* On a *qualifié* bien des gens du nom de Marquis, qui n'ont point de titre pour cela. On a *qualifié* ce duel, d'aſſaſſinat. On a *qualifié* cet Ouvrage d'hérétique. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il ſe *qualifie* Écuyer. Il ſe *qualifie* Docteur. Il ſe *qualifie* Bourgeois de Paris. Il ſe *qualifie* Amiral. ABLANC.

QUALIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Appellatus, nuncupatus.* On appelle un crime *qualifié*, un grand crime & capital. *Crimen capitale, enorme, vel ſcelus.* Une perſonne *qualifiée*, eſt une perſonne d'une nobleſſe, ou d'une qualité diſtinguée. Viſiter les plus *qualifiez* de la ville. *Optimates convenire.*

QUALITÉ. ſ. f. Ce qui rend une choſe ſenſible à nos ſens ; ce qui fait qu'une choſe eſt nommée telle ; proprieté, nature. *Qualitas, proprietas, natura.* On appelle dans l'École la *qualité*, un accident, la blancheur, la ſaveur, la ſolidité, &c. Et en général il ſe dit de toutes les choſes extérieures qui nous font parvenir à la connoiſſance de la nature des ſubſtances. La *qualité* du venin nous fait connoître la nature de la vipére. Cet ouvrage n'eſt pas de la *qualité* requiſe, n'a pas toutes les perfections que naturellement il devroit avoir. Ce blé a été refuſé, parcequ'il n'eſt pas de la *qualité* ; il y a trop de ſeigle, de miêle, de charançons. On dit qu'un vin a de la *qualité* ; pour dire, qu'il a une ſéve qui le diſtingue des vins communs. Les Maîtres du Grand Art diſent que les *qualitez* ne ſont que les inſtrumens des formes.

QUALITÉ, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales, des dons, des talens, des diſpoſitions bonnes ou mauvaiſes du corps ou de l'eſprit. *Corporis vel animi dotes, qualitates.* Son eſprit a beaucoup de bonnes *qualitez*, il eſt vif, il eſt doux, il eſt ferme, &c. On ne pardonne guère à un homme les belles *qualitez* qui lui attirent une eſtime générale. BELL. Souvent les grandes *qualitez* ſont accompagnées de grands défauts. LE CL. Non ſeulement on remarque des *qualitez* qui paroiſſent oppoſées dans une même perſonne ; mais encore il y a des différences délicates entre des *qualitez* qui ſemblent les mêmes. S. ÉVR. Les *qualitez* qui font le plus de bruit, ne ſont pas toujours les plus eſtimables. S. ÉVR. Les bonnes *qualitez* nuiſent preſque auſſi ſouvent à la Cour, qu'elles ſervent. S. RÉAL. Un air bruſque & groſſier gâte les meilleures *qualitez*. S. ÉVR. Céſar avoit des *qualitez* que ſes envieux faiſoient paſſer pour des *qualitez* dangereuſes à la liberté de la République. S. ÉVR. C'eſt une adreſſe que de ſçavoir quelquefois déguiſer les bonnes *qualitez* que l'on a. BELL. Souvent il ſuffit d'avoir quelques *qualitez* extraordinaires pour être l'objet de la médiſance. H. S. DE M. Il eſt aſſez difficile d'avoir de bonnes *qualitez*, ſans les connoître, & ſans s'eſtimer un peu ſoi-même. M. SCUD. Il y a cent *qualitez* agréables, qui ne ſont louables que quand elles ſont à la ſuite des vertus néceſſaires à la profeſſion qu'on a embraſſée. IDEM. Combien voyez-vous de gens qui ont de grandes *qualitez*, & qui n'ont pas celles qui ſont propres à la ſociété. BOUH. Les hommes ſont ſi accoûtumez à l'agitation & au mouvement, que les *qualitez* paiſibles & tranquiles ne les touchent plus. MONT.

QUALITÉ, ſignifie auſſi un titre qu'on donne aux perſonnes pour marquer leurs ſeigneuries, leurs prétentions. *Titulus, nuncupatio, appellationes, nomina.* Comme le Roi de Pologne prend la *qualité* de Roi de Suéde ; le Duc de Savoye, de Roi de Cypre & de Jéruſalem. Le Duc de Moſcovie, & le Roi d'Eſpagne ont une page de *qualitez*, pour comprendre toutes leurs Seigneuries. Le Roi de la Chine prend la *qualité* de Fils du Soleil. Les Seigneurs d'Orient ſont ridicules dans les *qualitez* qu'ils prennent. Voici celles du Gouverneur de Schiras : *Sultan de Laar & de Jarron, Seigneur d'Ormus, Kerman, Kaſiſtan, Prince du Golphe de Perſe, Grand Beglierbeg, Commandeur de douze Sultans, & de 50000 chevaux, Eſclave de Schach Abas, Protecteur des Muſulmans, Fleur de courtoiſie, Second en gloire, Muſcade de conſolation, & Roſe de plaiſir.*

QUALITÉ, ſe dit auſſi pour marquer le rang, la naiſſance, la condition des perſonnes. *Conditio, genus.* Quand on dit abſolument, un homme de *qualité*, c'eſt un homme qui tient un rang diſtingué, ſoit par ſa nobleſſe, ſoit par ſes emplois, ou ſes dignitez. Être de naiſſance, & de *qualité*, ſelon les hommes, c'eſt être né de perſonnes conſidérables dans l'ordre du monde. NIC. On tire cet avantage de la *qualité*, c'eſt qu'à 20 ans l'on eſt connu, & reſpecté comme un autre mériteroit de l'être à cinquante ;

te; ce ſont 30 ans gagnez. PASC. On éleve le privilége d'être homme de *qualité*, au deſſus de l'eſprit, & même au deſſus de la vertu. NIC. Céſar parloit plus en homme de *qualité* que Cicéron. S. ÉVR.

Tous les jours, à la Cour, un ſot de qualité,
Peut juger de travers avec impunité. BOIL.

On dit d'ailleurs, C'eſt un homme de *qualité* bourgeoiſe, de *qualité* roturière. *Conditio, qualitas, ordo.* On donne les rangs & ſéances à chacun ſelon ſa *qualité*.

QUALITÉ, ſe dit auſſi pour marquer les emplois qu'on a dans un domeſtique. *Conditio, miniſterium.* Il eſt entré en cette maiſon en *qualité* d'Intendant, de Sécretaire, de Commis, de Valet-de-Chambre, de Laquais.

EN QUALITÉ DE. Ces mots ſignifient *comme étant, In quantum, quâ tale, quia.* Il avoit droit à l'Empire *en qualité de* petit-fils d'Auguſte. ABLANC. Il a fait cela *en qualité d'*Échevin. Il jouit de ſes priviléges *en qualité de* Sécretaire du Roi.

QUALITÉ, en termes de Palais, ſe dit des titres qu'on prend pour plaider, pour agir, pour établir ſon droit en quelque choſe. *Jus, inſtrumenta litis.* Cette maiſon m'appartient en *qualité* d'acheteur par decret. On lui diſpute ſa *qualité* d'enfant, de femme légitime. On a 40 jours après l'inventaire clos pour délibérer & prendre *qualité* d'héritier ou de créancier, de commun en biens. Il a fait cela en *qualité* de Tuteur, de Procureur, d'Avocat. On pourſuit une veuve, un héritier, de prendre *qualité*. Il faut faire ſignifier les noms & *qualitez* des témoins ouis aux enquêtes, afin qu'on y fourniſſe de reproches.

QUALITÉ, ſe dit auſſi dans les procès des demandes qui ſont formées, & en quels noms elles ſont faites. *Qualitas, fundamenta, rationes.* Tous les jugemens portent, Entre un tel demandeur en telle requête, d'un tel jour, d'une part; & tel défendeur, ou tel intervenant, &c. d'autre. Ainſi on dit, Le Rapporteur a mis les *qualitez* de ce procès; pour dire, il a rapporté les demandes contenuës aux réglemens, ſur leſquelles il faut prononcer. On dit auſſi; Sans que les *qualitez* puiſſent nuire ni préjudicier, à cauſe que chacun les peut prendre à ſon avantage.

On dit auſſi, Signifier des *qualitez*, quand on a jugé quelque affaire à l'Audience; c'eſt-à-dire le mémoire de ces demandes & défenſes, pour ſervir au Greffier à expédier ſon arrêt; car il n'en a que le diſpoſitif ſur ſon plumitif. *Notificare, ſignificare, intimare qualitates.* On s'oppoſe ſouvent aux *qualitez*, on fait réformer les *qualitez*.

En Médecine on dit les quatre premieres *qualitez*, qu'on attribuë aux quatre élemens, le chaud, le froid, le ſec & l'humide. *Quatuor primæ qualitates, ſeu elementa.* Et on dit que le ſang péche en *qualité*, quand il eſt corrompu; en quantité, quand il eſt trop abondant.

QUAM, *que.* Vieux mot. Ce que. *Boëce.* BOREL.

QUANCHEU, QUANTUNG, ou CANTON. ſ. m. Nom propre d'une des principales villes de la Chine. *Quancheum, Quantunia, Cantonia.* Elle eſt capitale de la province de Quantung, & ſituée ſur la riviere de Ta, un peu au deſſus de ſon embouchure, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Européens. *Quancheu* a quatorze autres villes dans ſon territoire: on lui donne de circuit quatre lieuës d'Allemagne, qui en font plus de ſix d'une heure de chemin; elle eſt fortifiée & défenduë par deux bonnes citadelles. Elle a ſoutenu un ſiége d'un an contre les Tartares, qui la prîrent enfin par ſtratagéme l'an 1650 MATY.

QUAND. adv. de tems. Lorſque; dans le tems que, en quel tems? *Cum, quando, dum.* Jésus-Christ n'a pas voulu dire à ſes Apôtres *quand* le monde finiroit. *Quand* je ſonge à la miſére de l'homme. *Quand* viendra le tems que je ſouhaite? *Quand* ſera-ce? à quelle heure? *Quand* je penſe que l'avarice eſt une paſſion générale.

QUAND, eſt auſſi une ſorte de conjonction, qui ſignifie, Encore que. *Quamvis, etſi.* *Quand* ainſi ſeroit, *quand* j'aurois dit cette parole, *quand* bien j'aurois conſenti, &c.

QUANGNAN ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quangnanum.* Elle eſt dans la province de Junan, aux confins du Royaume de Tunquin, dont elle dépend depuis pluſieurs années. MATY.

QUANGSI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſituée dans la province de Junan. *Quangſia.* Cette ville avec ſon territoire, qui en renferme trois autres, appartient au Roi de Tunquin. MATY.

QUANGSI. Eſt auſſi le nom d'une province de la Chine, ſituée entre celles de Quantung, d'Huquan, de Queicheu, de Junan, & le Royaume de Tunquin. *Quangſia.* Il y a dans cette province dix villes capitales d'autant de contrées, & ſoixante dix-huit moindres. Queilin eſt la capitale de toute la province; les autres ſont Kingyven, Pinglo, Gucheu, Sincheu, Nanning, Taiping, Suming, Chingan & Tincheu. Ces cinq dernieres, avec les contrées qui en dépendent, appartiennent au Roi de Tunquin. Le *Quangſi* eſt la province, où ſe fait la belle porcelaine. La matiére en eſt une piérre molle & blanche qu'on réduit en une pouſſiére extrémement fine, & qu'on pétrit avec une eau ſingulière, qui eſt très claire & très-nette. On fait les vâſes ſur la rouë; aprés qu'ils ſont ſéchez, on y applique les couleurs; enſuite on paſſe ſur tout l'ouvrage deux ou trois couches d'une bouillie très-fine, faite de la même matiere que la porcelaine, & qui ſervant de vernis, augmente la blancheur & l'éclat des vâſes, qu'on fait enſuite cuire en un feu très-lent, comme nos faïences. Au reſte, outre la porcelaine blanche, on en fait encore de la jaûne, dont perſonne n'a la liberté de ſe ſervir dans la Chine que l'Empereur ſeul; de la griſe, qui eſt ſouvent hachée d'une infinité de petites lignes irrégulières, qui ſe croiſent, comme ſi le vâſe étoit par tout félé. Enfin on en fait dans la province de Foxiem de la noire, qui eſt groſſiére, & qui ne vaut pas notre faïence. *P. Le Comte Nouv. Mém. de la Chine.* Voyez la lettre du P. d'Entrecolles. Dans les Lettres édifiantes & curieuſes. Rec. XII. p. 253. & ſuiv. On écrit auſſi *Kiangſi* le nom de cette province.

QUANGTE. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quangtum.* Elle eſt aſſez grande, & aſſez bien peuplée, & ſituée dans la province de Nanking, environ à vingt-ſept lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. MATY.

QUANGTUNG, CANTON. Ce dernier eſt le ſeul dont nous nous ſervons en François. C'eſt la dixiéme en ordre des provinces de la Chine, & la plus conſidérable de celles qui ſont vers le midi. *Quantunia, Quantonica, Cantonia.* Elle eſt entre celles de Foxien, de Kiangſi, d'Huquang, de Quangſi, & le Royaume de Tunquin. Elle eſt fort fertile & fort peuplée, diviſée en dix contrées, qui portent les noms de leurs capitales, & qui ont ſous leur juriſdiction ſoixante-treize autres villes. Quangcheu ou Canton eſt la capitale de toute la province, dans laquelle on renferme la petite iſle & la ville de Macao, ou Amacao. MATY.

QUANIE. ſ. f. Vieux mot. Déshabillé, chemiſe, habit de chambre. BOREL.

Femme eſt plus cointe, eſt plus mignote
En ſa quanie *qu'en ſi cotte;*
La quanie *qui eſt blanche*
Senefie que douce & franche
Eſtoit cellie qui la veſtoit. R. DE LA RÔSE.

QUANPING. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quanpinga.* Elle eſt dans la partie méridionale de la province de Peking. Elle y tient le ſixiéme rang, & elle a huit autres villes dans ſon territoire. MATY.

QUANQUE. Vieux mot. Tout ce que. BOREL. *Quidquid.* On diſoit auſſi *Quant que.*

QUANQUE. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Autant que. BOREL. *Quantum, tantum quantum.*

QUANQUEST. Vieux mot. Tout ce que. BOREL. *Quidquid.*

QUANSING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quanſinga.* Elle eſt entre des montagnes fort hautes, à la ſource de la riviere de Xangiao, dans la province de Kiangſi, dont elle eſt la troiſiéme. On y fait du meilleur papier de la Chine, & elle a ſept autres villes dans ſon territoire. MATY.

QUANT. Prépoſition. *Quantum ad, quo ad.* Il ſe met avec la particule *à*. *Quant* à un tel article, je n'en dis rien. *Quant* à moi je ſuis étonné. *Quant* au reſte: eſpéce de tranſition. L'Académie admet cette prépoſition ſans rien prononcer deſſus. On croit pourtant qu'elle n'eſt plus du bel uſage, & que ſi Malherbe vivoit aujourd'hui, il ne diroit pas, *Quant à moi*, je conſulte avant que je m'engage. M. de Vaugelas permet *quant à nous, quant à vous*, & condamne ſeulement *quant à moi*, je ſuis plus ſévére. Toutes ces façons de parler ont vieilli, & ne ſont plus du bel uſage. On dit, *Pour moi* de qui le chant n'a rien de grâcieux. MÉN.

QUANT, s'eſt dit autrefois, & ſe dit encore en Normandie, pour avec. *Cum.* Il étoit *quant* & moi; c'eſt-à-dire, avec moi. Je ſuis venu *quant* & lui, avec lui. Venez *quant* & moi.

QUANT ET QUANT. Prépoſition & adverbe. On devroit écrire *quand & quand* avec l'Académie. Il ſignifie, enſemble, en même tems. *Simul, unà, pariter.* Laquais, allez *quant & quant* ce payſan; il vous montrera le chemin. Si vous allez acheter des ſouliers, achetez *quant & quant* des bas. Cette phraſe eſt populaire, & il faut éviter de s'en ſervir, même en parlant.

On dit proverbialement, Se mettre ſur le *quant à moi*; pour dire, Faire l'entendu, faire le fier, ou dominer les aûtres. *Sibi arrogare, ſe ſe jactare.* Le peuple dit aux importuns qui demandent, Et *quand?* *Quand* les cannes vont aux champs, la première va devant.

QUANTES. adj. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phraſe, Toutesfois & *quantes*; pour dire, toutes les fois que, autant de fois que. *Toties quoties, quandocumque.* Un gardien établi par Juſtice eſt obligé de repréſenter le dépôt toutefois & *quantes* qu'il lui eſt ordonné. Un Officier doit venir, toutes fois & *quantes* qu'un ſupérieur le mande. Il eſt un peu ſurané.

QUANTESSFOIS. adv. Vieux mot qui ſignifioit *combien de fois. Quoties.* Il a néanmoins encore été employé par Malherbe.

QUANTIÈME. adj. m. & f. Qui ſe dit lorſqu'on interroge pour ſçavoir en quel ordre eſt placée la choſe dont on eſt en peine. *Quotus.* La plûpart des gens ne ſçavent jamais le *quantiéme* du mois, on ſoûſentend *jour.* Le *quantiéme* eſt-il dans la claſſe? Le *quantiéme* de la lune avons-nous? L'uſage a prévalu pour *quel quantiéme*, en demandant le jour du mois, quoique M. Ménage l'ait condamné. CORN.

QUANTITÉ. ſ. f. Extenſion en longueur, largeur & profondeur. *Quantitas, extenſio.* La *quantité* s'appelle *diſcréte*, quand les parties n'en ſont point liées; comme le nombre: & *continuë*, quand elles ſont liées. Alors elle eſt ou *ſucceſſive*, comme le tems; ou *permanente*, qui eſt l'étenduë en longueur, largeur & profondeur. La longueur ſeule fait des lignes; la longueur & la largeur font les ſurfaces ou la ſuperficie; la longueur, la largeur & la profondeur, font le ſolide & l'épaiſſeur. Déſcartes a prétendu expliquer par la *quantité*, la figure, le mouvement & le repos, tous les phénoménes de la nature.

La *quantité* commenſurable & incommenſurable eſt éxpliquée dans le X. livre d'Euclide, & ci-deſſus au mot LIGNE. *Quantitas commenſurabilis & incommenſurabilis.*

QUANTITÉ, ſe dit auſſi des nombres, & alors elle s'appelle *quantité diſcréte*, & eſt l'objet de l'Arithmétique & de l'Algébre. *Quantitas diſcreta.* Il y avoit *quantité* de monde à ce ſermon, on lui a fourni *quantité* d'argent.

QUANTITÉ, ſignifie auſſi, Abondance, multitude, grand nombre. *Affluentia, abundantia, multitudo.* Il faut ſaigner cet homme-là, ſon ſang ne péche pas en qualité, mais en *quantité.* La *quantité* des viandes eſt nuiſible à l'éſtomac. Il y aura *quantité* de vin cette année; pour dire, beaucoup. Il n'en faut prendre que juſqu'à une certaine *quantité.* Avoir une *quantité* d'or & d'argent monnoyé. ABLANC. Il ne faut pas toûjours conſidérer la *quantité*, mais la qualité des choſes.

QUANTITÉ. Terme de Grammaire, eſt la meſure des ſyllabes longues, & bréves pour faire des vèrs. *Quantitas, ſpatium temporis, vel ſyllabæ.* Déſpautère a fait un traité de la Proſodie, ou de la *Quantité.* Smèce a fait un Dictionnaire où eſt marquée la *quantité* de chaque ſyllabe. Ce vèrs péche contre la *quantité.* On a éſſayé dans le ſiécle paſſé de fixer la *quantité* des mots François, pour faire des vèrs compoſez de ſyllabes longues & bréves, ſelon la méthode des Grècs & des Latins. Jodelet en fit un éſſai, & Paſquier après lui: mais ſans ſuccès. Paſſerat, & M. Rapin voulurent tenter la même chóſe, & ils échouèrent de même. Leurs vèrs Héxamétres, & Saphiques ne furent ni imitez, ni approuvez. La cadence des rimes a été préférée à celle des ſyllabes longues, ou bréves. PASQ. Déſportes a auſſi produit quelques éſſais de vèrs conſtruits de ſyllabes longues & bréves: mais cette épreuve ne ſervit qu'à faire ſentir que cette ſorte de meſure ne compatit point avec le génie de la langue Françoiſe. Pour la facilité de ces ſortes de vèrs, il faut avoir la liberté de tranſporter les mots dans l'arrangement le plus commode pour le Poëte, & pouvoir faire précéder, ou ſuivre le ſubſtantif ſelon le beſoin du vèrs. Or la langue Françoiſe ne pèrmet point cette ſituation arbitraire des mots. LE CL.

QUANTO. ſ. m. Nom propre d'une des cinq grandes contrées de l'iſle de Niphon. *Quantoa.* Elle eſt bornée au couchant par le Jetſegen; & au levant par l'Ochio; la mer la baigne au nord & au ſud. On y met neuf Royaumes, qui apparemment n'ont pas une fort grande étenduë. MATY.

QUANTUNG. ſ. m. Nom propre d'une riviére de la grande Tartarie. *Quantungus fluvius.* Elle coule du couchant au levant dans le Royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & ſe décharge dans l'océan oriental aux confins de l'Iupi. M. Witſen donne encore à cette riviére le nom de Schingal; & il y met la ville de Schingal vèrs ſa ſource, qu'il met au nord du déſert de Xamo. Au reſte, quelques Géographes prennent cette riviére pour celle que les Anciens appelloient *Bantiſus* ou *Bautiſſus*, mais cela n'eſt pas fort certain. MATY.

QUAOQUE. ſ. m. Sorte d'arbre des Indes occidentales qui ſe trouve dans le nouveau Royaume de Grenade. *Quaoqua arbor.* Il porte un fruit fort bon à manger, de la groſſeur d'un œuf d'oie.

QU'*à qu'il.* Vieille phraſe. Tout ce qu'il. BOREL. *Quidquid.*

QUAPATLI. ſ. m. Arbre de la nouvelle Eſpagne qui a cela de particulier que l'on y trouve une eſpéce de vèrs velus & rudes, de couleur rouge, longs de deux pouces, & gros comme un tuyau d'orge. *Quapatlicana arbor.* Les Sauvages les font cuire dans de l'eau juſqu'à ce qu'ils ſoient conſumez, & que toute la graiſſe nage deſſus. Ils la recueillent, & s'en ſervent à pluſieurs uſages. Elle appaiſe toutes les douleurs en quelque partie que ce ſoit du corps, relâche les nerfs retirez, réſoud les humeurs, & étant mêlée avec de la térébentine, & du ſuc de tabac, elle eſt fort bonne contre les hèrnies.

QUAQUETOIRE. ſ. f. Vieux mot. Petite chaire pour s'entretenir. BOREL. *Sedile aptum colloquentibus.*

QUAR. Vieille conjonction. Car. *Villehard, Bonillus, Philippes Mouſk.*

Quar *il eſtoit Mareſcaux,*
Et fu ſage, preus, & loyaux. BOREL.

QUAR. Vieux ſ. m. Qui ſe diſoit autrefois pour char, chariot. *Perceval.* BOREL. *Currus.*

QUARANTAINE. ſ. f. Nombre de quarante. *Quadraginta.* Il veut avoir une *quarantaine* d'écus pour ſon pot de vin. Cette femme a bien une *quarantaine* d'années, elle a atteint la *quarantaine.* Dans les affiches des décrèts il faut celle de *quarantaine. Quadraginta dierum ſpatium.* Et celle de quinzaine.

On appelle particuliérement la *Quarantaine*, le Carême compoſé de 40 jours, pendant leſquels l'Égliſe commande de jeûner. *Quadraginta dierum jejunium.* Il a eu bien de la peine à faire la *quarantaine*, à jeûner juſqu'à Pâques.

La *Quarantaine* du Roi ſont les tréves de quarante jours ordonnées par S. Louis, pendant leſquelles il étoit défendu de ſe vanger des parens & amis de ceux qui s'etoient entrebattus, bleſſez ou offenſez de fait ou de paroles. DE LAURIÈRE.

QUARANTAINE, ſe dit auſſi du ſéjour de 40 jours qu'on fait faire aux gens qui viennent des lieux péſtiférez, avant que d'être reçûs dans d'autres villes, pour ſçavoir s'ils n'apportent point avec eux quelque mauvais air. *Per dies quadraginta ab urbe ſeparatio.*

QUARANTAINE, en termes de Marine, eſt une petite corde qui ſèrt à raccommoder les aûtres. Elle eſt de la groſſeur du petit doigt. On l'appelle auſſi *Quarantenier. Funis quadragenarius.*

QUARANTE. Tèrme numéral, compoſé de quatre dixaines. *Quadragenarius numerus.* Moïſe, Élie & JÉSUS-CHRIST ont fait des jeûnes de *quarante* jours. Les Évêques qui officient donnent *quarante* jours d'indulgences. Dans les grandes dévotions on fait des prières de *quarante* heures devant le S. Sacrement. S. Paul dit avoir reçû des Juifs par cinq fois *quarante* coups moins un.

QUARANTE-CINQ. *Quadraginta quinque.* Eſt un grand avantage qu'on a en quelque partie qu'on joüe, en quelque affaire qu'on pourſuit, par une figure empruntée des parties de Paûme, où celui qui a gagné trois coups a les trois quarts du jeu. Ce plaideur dit qu'il a des concluſions du Parquet en ſa faveur; il croit avoir *quarante-cinq* ſur ſa partie. *Eſſe in procinctu ad obtinendam litis adjudicationem.*

QUARANTIE. ſ. m. Ce mot ſe dit en parlant de la République de Veniſe, & ſignifie, Cour compoſée de quarante Juges. *Cœtus, camera, curia quadraginta judicum.* Il y a la *Quarantie* Civile-vieille, la *Quarantie* Civile-nouvelle, & la *Quarantie* Criminelle. Il fit paſſer dans la *Quarantie* Criminelle, une nouvelle Ordonnance. AMELOT. La *Quarantie* Criminelle juge de tous les crimes, excepté les crimes d'État, qui ſont de la compétence du Conſeil des Dix. La *Quarantie* Civile-nouvelle connoît des appels des ſentences renduës par les Juges de dehors. La *Quarantie* Civile-vieille connoît des appellations des ſentences renduës par les ſubalternes de la ville. ID.

QUARANTIÉME. Tèrme numéral ordinal. *Quadrageſimus.* La place où ſe trouveroit la dèrnière des quarante unitez, ſi elles étoient arrangées par ordre. On ne juge point des bleſſures dangereuſes qu'on a reçûës, qu'après le *quarantiéme* jour. Chacun des membres de l'Académie Françoiſe a droit au Dictionnaire pour ſon *quarantiéme.*

QUARDERONNER. v. act. Tèrme de Charpenterie. C'eſt rabattre les arrêtes d'une poutre, d'une ſolive, d'une porte, &c. en y pouſſant un quart-de-rond entre deux filèts. DAVIL.

QUAREÏTE. ſ. m. Vieux mot, Charette. *Perceval.* BOREL. *Plauſtrum.*

QUARÊSME. Voyez CARÊME. On écrit ainſi depuis longtems. *Quadrageſima.*

QUAROLE. ſubſt. fém. Vieux mot. Danſe. *Pèrceval.* BOREL. *Saltatio.*

QUARRE. ſ. f. Ce mot n'eſt guère en uſage que dans ces façons de parler. La *quárre* d'un chapeau ; pour dire, le haut de la forme d'un chapeau. La *quárre* d'un habit ; pour dire, le haut de la taille d'un habit ; la *quárre* d'un ſoulier ; pour dire, le bout d'un ſoulier. *Quadrans.*

B QUARRE. Tèrme de Muſique. C'eſt une marque qui fait chanter demi-ton plus haut que quand il y a un B mol. *Idem latinè.*

QUARRÉ. ſ. m. En tèrmes de Géométrie, c'eſt une figure quadrangulaire qui a les quatre angles droits, & les quatre côtez égaux. *Quadratum, vel figura quadrangularis.* La diagonale d'un *quárré* eſt incommenſurable avec un de ſes côtez. Euclide, Liv. X.

QUARRÉ LONG, eſt une figure quadrangulaire qui a quatre angles droits, mais qui a plus de longueur que de largeur. On l'appelle autrement *bar-long. Quadratum longius.*

QUARRÉ PARFAIT. C'eſt une figure réguliére, dont les quatre côtez & les quatre angles ſont égaux. DAVILER.

QUARRÉ GÉOMÉTRIQUE, eſt un inſtrument qui eſt de grand uſage pour obſerver tant ſur terre que ſur mer. *Quadratum Geometricum.* Il a un centre à l'un de ſes angles. Les deux côtez éloignez du centre ſont diviſez en pluſieurs parties égales. L'un de ceux qui eſt vèrs le centre eſt chargé de deux pinnules, & il y a une alhidade mobile qui part du centre, qui ſert aux Géométres & aux Aſtronômes à obſerver. Toutes les obſervations de la Géométrie & de la Trigonométrie ſe peuvent faire avec le *quárré.* Il y a auſſi un quart de cèrcle tracé du même centre, diviſé en 90 degrez.

QUARRÉ DE QUARRÉ. Tèrme d'Algébre, eſt la troiſiéme puiſſance ou multiplication d'un nombre, quand on multiplie encore un cube par ſa racine. *Quadratum quadrati.*

QUARRÉ DE PARTERRE, ou QUARREAU, eſt une diviſion qu'on fait dans les compartimens d'un parterre avec du buis nain, ou autres petites herbes, pour y mettre des fleurs. *Area.* On dit auſſi les *quarrez* d'un échiquier.

QUARRÉ DE MARS, ou DE SATURNE. *Quadratum.* Voyez QUADRAT. C'eſt la même chôſe.

QUARRÉ DE MOUTON, eſt la partie du mouton qui eſt ſous l'épaule, & qui contient toutes ſes côtes. *Quadrans vervecis.*

QUARRÉ, ſe dit auſſi chez les Monnoyeurs de la boëte d'acier qu'on met ſous le balancier, dans laquelle eſt gravée en creux la figure qu'on veut faire venir en relief ſur le métal qu'on preſſe deſſus. *Pixis monetaria quadrata.*

Les Orfévres appellent *quarré* le piéd d'un flambeau, d'une aiguiére, & de tous aûtres ouvrages, ce qui leur ſert de piéd, de quelque figure qu'ils ſoient ; *quarrez* ronds, ou à pluſieurs pans ou angles. *Baſis quadrata.*

On appelle auſſi un *quarré* de bâtiment, une maiſon bâtie de quatre côtez, qui environne la cour qui eſt au milieu. *Domus quadrata.*

On dit en tèrmes de Manége, Travailler en *quarré*, quand au lieu de conduire le cheval en rond autour du pilier, on le mene par quatre lignes droites, qui forment un *quarré*, tournant la main à chacun des angles. *Equum per quadrum agere.*

QUARRÉ au Piquet, c'eſt quand on marque 66. avec quatre jettons, enſorte que cela faſſe un *quarré. Calculus, numerus in quadrum diſpoſitus.* On appelle ce *quarré*, le *quarré* de Voiture, parcequ'il tenoit la partie gagnée quand il avoit attrapé ce *quarré.* PEL.

QUARRÉ DE TOILETTE, eſt un petit coffret quarré où les Dames mettent leurs eſſences, fârds & pommades, qui ſervent à leur toilette. *Capſula mundi muliebris.*

QUARRÉ MAGIQUE. *Quadrans magicum*, eſt une diſpoſition de cèrtains nombres en *quarré*, en telle ſorte que ceux d'une même file, & ceux d'un même rang, & ceux qui compoſent les deux diagonales étant ajoûtez enſemble, faſſent toûjours une même ſomme, comme ſi on met au premier rang 276. au ſecond 951. au troiſiéme 438. de quelque côté qu'on aſſemble ces nombres, ils feront 15. On l'appelle *magique* ; à cauſe que c'eſt le plus difficile problême de l'Arithmétique. Bettinus en raporte quantité d'éxemples en de plus grands nombres. Dans les divèrs Ouvrages de Mrs de l'Académie des Sciences, il y a un Traité des *Quarrez Magiques* par Mr Frénicle ; une Table Générale des *Quarrez Magiques* par le même.

QUARRÉ, en tèrmes d'Anatomie ſe dit de trois muſcles. Le ſecond des quatre muſcles du rayon s'appelle le *quarré*, à cauſe de ſa figure quadrangulaire ; il prend ſon origine de la partie inférieure & quaſi extèrne du cubitus, & s'inſére à la partie inférieure & extèrne du radius. Ce muſcle eſt placé proche le poignet ſous les aûtres : il finit par un tendon auſſi large que ſon principe, & conjointement avec le rond il fait faire un mouvement demi-circulaire au radius. DIONIS. Le ſecond muſcle des abducteurs de la cuiſſe s'appelle auſſi le *quarré*, parcequ'il a quatre angles : il prend ſon origine de la partie latérale & éxtèrne de l'éminence de l'iſchion, & va s'inſérer à la partie poſtérieure & extèrne du grand trocanter. DIONIS. Le muſcle des lévres appellé *montanus*, eſt auſſi nommé *quarré.* Voyez MONTANUS.

QUARRÉ, ÉE. adj. On écrit auſſi *carré.* Qui eſt d'une figure à quatre angles droits, & quatre côtez égaux. *Cubus.* Cette Cour n'eſt pas bien *carrée.* Tant de toiſes *quarrées.*

Bonnet *quarré*, eſt un bonnet de Prêtre, d'Avocat, ou d'autre homme de robe, qui a quatre petites éminences ſur la tête qu'on appelle *cornes*, par où on le prend. *Biretum quadratum.* Voyez BONNET.

Racine *quarrée*, eſt un nombre qui étant multiplié en lui-même fait un nombre *quarré*, où il y a autant d'unitez en largeur, qu'en hauteur. *Radix quadrata.* 10. eſt la racine *quarrée* de 100. parceque 10 multiplié par dix, fait cent ; dix fois dix ſont cent.

Homme *quarré*, ſe dit de celui qui eſt gros & trapu. *Homo corpore craſſo, repleto.* On dit auſſi un viſage *quarré*, quand ſa largeur égale preſque ſa hauteur.

Jeu de paume *quarré*, eſt un jeu ordinaire dont les murailles ſont paralléles, & font un *quarré-long.* On l'appelle un jeu *quarré*, par oppoſition au jeu de dedans, où il y a un tambour. *Ludus quadratus Sphæriſterii.*

On appelloit à Rome une Légion *quarrée*, *Legio quadrata*, celle qui étoit de 4000 hommes. La monnoie *quarrée*, dont il eſt parlé dans les Novelles de Juſtinien étoit une des quatre plus petites éſpéces, qui euſſent cours alors. Elle étoit ainſi nommée parcequ'elle étoit *quarrée.* Voyez la Diſſertation de M. Du Cange, *De inferioris ævi Numiſmatibus.*

On dit en tèrmes de Rhétorique, une période *quarrée*, quand elle eſt bien nombreuſe, & facile à déclamer. *Quadrata periodus.*

Bataillon *quarré*, eſt celui qui a autant de files que de rangs. *Agmen quadratum.* On l'appelle auſſi *quarré de tèrrain*, quand il occupe autant de tèrre en longueur qu'en hauteur.

Bois *quarré*, eſt le bois de charpente & de ſciage, dont on fait des poûtres & des ſolives. *Lignum quadratum.*

On dit proverbialement, Juſte & *quarré* comme une flûte. On appelle auſſi partie *quarrée*, une partie où il n'y a que deux hommes & deux femmes. *Societas quadrata.* On le dit de toute compagnie où l'on n'eſt que quatre hommes ou femmes, ſans qu'il ſoit beſoin qu'il y ait deux hommes & deux femmes.

On appelle ironiquement un vendeur d'allumettes, un Marchand de bois *quarré. Sulfuratorum propola.*

QUARREAU. Voyez CARREAU.

QUARREAU. ſ. m. Meſure, comme, aulne. C'eſt peut-être auſſi un drap plié en quarré. BOREL, Pathelin.

Or ça monſtrez ces quarreaux.

QUARREAU. On donnoit encore autrefois ce nom aux gróſſes piérres qu'on jettoit dans les villes avec les mangoneaux ; de *carrus*, parceque chacune chargeoit un char ; ou de leur forme quarrée, à cauſe de quoi on appelle carriéres, le lieu d'où on les tire. Cairou en Languedoc eſt la même choſe que quarreau & piérre, qui vient de quaire, c'eſt-à-dire, angle, ou de *quadratum.* BOREL. Ovide MS.

Qui ſes ennemis angoiſſoit
D'un tranchans quarriaux *barbelez.* OVIDE MS.

Et c'eſt de là que l'on appelloit *quarreau* de la foudre, les piérres vraies ou prétenduës que l'on dit qui tombent quelquefois avec la foudre.

QUARREFOUR. Voyez CARREFOUR.

QUARREL. Vieux ſ. m. Carreau ou ſiége. *Roman de la Roſe.*

Neis quant ſe vouldra ſoer,
Apreſtez li quarel *ou ſelle.* BOREL.

QUARREL ; piérre ; piérre de taille. Vieux mot.

Et cloſe erout de haut murt,
Dont li quarrel *eſtoient dur.*

D'où vient un cairou. BOREL. Voyez ci-deſſus QUARREAU.

QUARRÉMENT. adv. D'une manière quarrée. *Quadrate.* Il faut couper cette étoffe, faire cet allignement, *quarrément* ; c'eſt-à-dire, en angles droits.

QUARRELET, QUARRELURE, &c. Voyez CARRELET, CARRELURE, &c.

QUARRER. v. n. ſe dit avec le pronom pèrſonnel. Marcher les mains ſur les côtez, ou de quelque autre manière qui marque une cèrtaine affectation d'orgueil & de vanité. *Anſatus incedere.*

Le

Les jeunes fanfarons ſe *quarrent* en marchant.

QUARRETE. Vieux mot. Charette. En Languedocien, un maſque. BOREL.

QUARRURE. ſ. f. Largeur du dos vèrs les épaules, & un peu au deſſous *Quadratum ſcapularum*. La *quarrure* de ce pourpoint, de ce corps de juppe eſt mal faite.

QUARS. Vieux nom de nombre. Quatrième. De là on a dit quarçon, pour garçon. Et de même on diſoit gars, pour quars, qui a 14 ans. BOREL.

QUART. ſ. m. la quatrième partie d'un tout. *Quadrans, vel quarta pars.* Un *quart* d'heure. Cette horloge ſonne les *quarts*. Trois aûnes & un *quart*. Il joüe au *quart* de louïs. Cette ſucceſſion s'eſt partagée par *quart*; il en a le *quart*. Il a ſon *quart* en cette affaire. Leur différend n'eſt plus que du tièrs au *quart*. Ils font leur contrat d'aſſociation, tous y entrent, chacun pour ſon *quart*. PAT.

QUART, ſe dit auſſi d'une meſure qui contient le *quart* d'une plus grande à laquelle il eſt relatif. *Quadrans, quartarius.* Un *quart* de navêts, eſt juſtement le *quart* du boiſſeau. La meſure du *quart* par la dernière Ordonnance de 1669. doit être haute de quatre pouces, neuf lignes, & le diamètre de ſix pouces, neuf lignes. Il a fait mettre tout ſon vin en *quarts*, c'eſt-à-dire, en petites futailles qui contiennent le *quart* d'un tonneau, ou à peu-près un demi-muid. On l'appelle auſſi un *quartaut*.

En tèrmes de Finances, on appelle *quart en ſus*, une augmentation d'une ſomme de ſon *quart*. *Quarta pars ſupra totum.* La Paulette ſe payoit autrefois ſur l'ancienne évaluation des Offices, à raiſon du ſoixantiéme dénier & du *quart en ſus*. Les ſous ont augmenté par leur marque du *quart en ſus*, ont valu quinze deniers au lieu de douze. C'eſt la même choſe que ce qu'on dit en Pratique, le *pariſis* ou la *crue*.

QUART D'ÉCU, eſt une monnoie d'argent du poids de 7 déniers, 13 grains au titre d'onze déniers, qu'on a commencé à battre ſous Henri III. en 1580. *Quarta pars nummi.* Il a valu d'abord 15. ſols, & puis 16. & alors on appelloit *écus-quarts*, ceux qui étoient payez en ces quatre piéces valant 64 ſous. On paye encore les épices en *écus-quarts*, quoiqu'il n'y ait plus de cette monnoie; c'eſt-à-dire, de valeur de 64 ſous.

En tèrmes de Marine, Faire ſon *quart*; c'eſt-à-dire, Être chacun à ſon tour à veiller pendant un cèrtain nombre d'heures aux néceſſitez du vaiſſeau, tant pour la défenſe, que pour ſon matelotage, chacun dans ſon emploi. *Excubias agere.* On dit qu'on fait bon *quart*, quand on fait bonne ſentinelle. Le *quart* en France eſt de trois heures & demie, en Angleterre de quatre, & en Turquie de cinq.

QUART DE VENT, ou QUART DE RUMB. Tèrme de Mèr. *Venti quadrans.* C'eſt une aire de vent ſéparé d'une autre aire par un arc de 11 dégrez 15 minutes; ou c'eſt la quatrième partie de la diſtance qui eſt entre deux des huit vents principaux.

QUART DE ROND. Sorte de membre d'Architècture. *Toreuma hemicyclicum.* M. Pèrrault dit qu'on l'appelle auſſi *œuf*, ou *échiné*, qui en Grèc ſignifie hériſſon, parceque ce membre taillé en ſculpture reſſemble à la châtaigne à demi renfèrmée dans ſon écorce piquante, dont la figure approche du hériſſon.

En tèrmes de Guèrre, on appelle un *quart* de rang, ou *quart* de convèrſion, un mouvement qu'on fait faire aux ſoldâts pendant l'exèrcice pour changer la face d'un bataillon, à qui on fait faire un *quart* de cèrcle. *Motus converſionis.* Défiler par *quarts* de rangs.

En tèrmes de Manége on dit, Travailler de *quart en quart*, quand on conduit un cheval trois fois de ſuite ſur chaque ligne du quarré qu'on ſe figure autour du pilier, & qu'on en fait autant ſur les autres lignes. *Agere per quadrantem vel circumagere.*

En Géométrie on appelle un *quart* de nonante, ou un *quart* de cèrcle, un inſtrument qui ſèrt à prendre les angles & les élévations, tant ſur tèrre que ſur mèr, qui ne conſiſte qu'en un *quart* de cèrcle diviſé en 90 degrez, & garni de ſes pinnules & de ſon alhidade. *Quarta pars circuli diſtributa in decades ſeu gradus, quadrans nonaginta graduum.* C'eſt la quatrième partie de la circonférence d'un cèrcle, qui contient 90 dégrez qui font l'ouvèrture de l'angle droit. On appelle proprement *quart* de cèrcle, ou *quart* de nonante, l'inſtrument ſur lequel ſont diviſez ces 90 degrez, & par le moyen duquel on peut raporter ſur le papier, tout angle plus ſèrré que le droit. DAVILER.

En tèrmes de Généalogie, on dit *quart-aieul*, pour déſigner celui qui eſt quatre fois grand-père. C'eſt ſon *quart-aieul* patèrnel, matèrnel. *Quartavus.*

QUART-DE-ROND. Les Ouvriérs appellent gènéralement ainſi toute moulure, dont le contour eſt un cèrcle parfait ou approchant de cette figure, & que les Architèctes nomment Ove. DAVILER.

QUART DE PAPIÉR. Tèrme de gens qui marquent le papier. C'eſt la moitié d'une demie-feuille. *Quadrans.* On paye ſix deniers pour chaque *quart* de petit papier.

En tèrmes de Chaſſe, on appelle levraut trois *quarts*; un levraut qui eſt préſque parvenu à la grandeur d'un liévre. *Lepuſculus tertiarius.*

QUART DE BAILLIAGE. Tèrme de Coutume. C'eſt un droit dû au Seigneur de Chazeron en ſa tèrre de Pauzac en Auvèrgne par ceux qui ſont feu & réſidence en ſa Seigneurie. GALLAND.

QUART DE DENIER. C'eſt le quart du quart, c'eſt-à-dire, la huitième partie du prix d'un Office. Il ſe paye aux Parties caſuelles, comme un droit de mutation, dans lequel le Roi eſt le Seigneur, & celui qui ſuccéde à l'office, le Vaſſal. DICT. DE DROIT.

QUART, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il n'a pas un *quart d'écu*, *Ne aſſem quidem habet, ne teruncium*; ou, il a bien des *quarts d'écus*; *Habet multos nummos*; pour dire, il eſt bien paûvre, ou il eſt bien riche. Il donne au tièrs & au *quart*; pour dire, à tout le monde. Il daube ſur le tièrs & le *quart*; pour dire, il raille tout le monde, il n'épargne pèrſonne. Médire du tièrs & du *quart*.

QUART, TE. adj. Quatrième. Il n'a guère d'uſage qu'en ces phraſes de Finance, *quart* denier; *Quarta pars denarii.* Et de Chaſſe, Ce ſangliér eſt à ſon *quart* d'an.

On appelle, Fiévre *quarte*, une fiévre qu'on a tous les quatre jours, qui ne laiſſe que deux jours francs; double-*quarte*, qui revient deux fois dans ces quatre jours, qui n'en laiſſe qu'un de franc. *Febris quartana.* Voyez FIÉVRE.

QUARTAINE. adj. f. Épithéte de la fiévre quarte. *Quartana.* On ne s'en ſèrt guère qu'en ces phraſes communes. Vos fiévres *quartaines*, quand on fait quelque imprécation contre quelqu'un. Quand on ne joueroit que des fiévres *quartaines*, chacun les veut gagner.

QUARTAIRE. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoie des Romains. *Quartarius.* Le *quartaire* étoit le quart du denier d'or. Voyez Lampridius dans Sévère, C. 39.

QUARTAIRE. Voyez QUARTE, meſure.

QUARTAUT. ſ. m. Petite piéce de vin qui contient le quart d'un tonneau, ou préſque un demi-muid. *Quarta pars dolii, vel quartarius dolii.* Le vin ſe conſèrve mieux en *quartauts*, n'eſt pas ſi long-tems en pèrce. Ils ſont de différente capacité, ſelon la divèrſité des lieux. Chez les Allemands le muid n'a que quatre *quartauts*, & chez les Anglois il en a 32.

QUARTE. ſ. f. Meſure de choſes liquides, qu'on appelle en beaucoup d'endroits un *pot*, & qui tient deux pintes. *Quartarius.* L'hémine tenoit deux *quartes* & deux de ces petites meſures que l'on nommoit *acetabula.* Voyez Gregorius *De Sapibus Muſ. Colleg. Rom. Soc. Jeſu. p.* 22. En 1536. le Parlement d'Angleterre fixa le prix des vins de France & d'Eſpagne, les premiers à deux ſols la *quarte*, & les aûtres à trois. LARREY.

QUARTE, en tèrmes de Muſique, eſt un intèrvalle de quatre tons. *Diateſſaron.* L'octave eſt compoſée d'une quinte & d'une *quarte*. La *quarte* conſiſte dans le mélange de deux ſons, dont la raiſon eſt de 4 à 3. La *quarte* ſupèrflue eſt un faux accord ou diſſonance, qui eſt compoſée de la raiſon de 17 à 10 & de 4 à 5. Toute l'Antiquité a parlé de la *quarte*, comme de la première des conſonances; & cependant on la tient maintenant pour la plus imparfaite. La *quarte* eſt ſi ſtérile, qu'elle n'engendre rien de bon, ni par ſa multiplication, ni par ſa diviſion; mais elle tient le quatrième rang entre les ſimples conſonances.

QUARTE CANONIQUE, eſt en tèrmes de Juriſprudence, ce qui eſt dû au Curé, quand ſon paroiſſien meurt ſur ſa paroiſſe, & ſe fait entèrrer ailleurs. DICT. DE DROIT. *Quarta Canonica.*

QUARTE FALCIDIE, en tèrmes de Juriſprudence, eſt par une loi Romaine le quart des biens que l'héritier pouvoit retenir, nonobſtant les diſpoſitions teſtamentaires. C'eſt une éſpéce de légitime pour les préſomptifs héritiers. DICT. DE DROIT. On dit auſſi *Quarte Falcidienne*. Voyez l'article ſuivant.

QUARTE TRÉBELLIENNE. Le Dictionnaire de Droit dit *Quarte Trebellianique*; en tèrmes de Juriſprudence, c'eſt la quatrième partie d'une ſucceſſion, qu'un héritier inſtitué retenoit par devèrs lui, quand il étoit chargé d'un fidei-commis, qui l'obligeoit à remettre l'hérédité entre les mains d'un aûtre. *Quarta Trebelliana.* La *quarte Falcidie*, ou *Falcidienne* faiſoit le même retranchement à l'égard des lègs, par leſquels le teſtateur avoit épuiſé la ſucceſſion. C'eſt pourquoi on les confond l'une & l'aûtre dans les loix. Le fidei commis, & les lègs étant préſque la même choſe à l'égard de l'héritier. Voyez FALCIDIE, & TRÉBELLIANIQUE.

QUARTE. ſ. f. Carte. C'eſt ainſi qu'on écrit maintenant. Voyez ce mot. *Quarte* eſt une vieille orthographe.

QUARTE MAJOR, ſe dit au piquet d'une ſuite de quatre cartes de même peinture, à compter par l'as. *Quarte* de Roi; *quarte* de Dame; *quarte* baſſe. *Quatuor charta luſoriæ majores.*

QUARTE. Tèrme de Géographie & d'Aſtronomie. C'eſt la quatrième partie de l'hémiſphère diviſé par le méridien. *Quatuor hemiſpherii partes diviſæ.* La *quarte ſeptentrionale orientale*, c'eſt la partie qui eſt entre le ſeptentrion & l'orient; la *quarte méridionale orientale*, eſt celle qui eſt entre l'orient & le midi, &c.

QUARTE, en tèrme d'éſcrime, ſe dit d'une manière de ſe mettre en garde, d'allonger, ou de porter les bottes. *Manus interior flexio.* Porter de tièrce en *quarte*. Voyez GARDE.

On appelle auſſi en Blâſon *Quarte-feuille*, une fleur qui a quatre feuilles *Tetrafolium*. On appelle quelquefois. *Quarte feuille double*, celle qui a huit feuilles.

QUARTELAGE. ſ. m. Nom d'un droit injuſte, en vèrtu duquel les Seigneurs voloient ou uſurpoient la quatrième partie des bléds ou des vins recueillis par leurs habitans. *Quartelagium.* Voyez Du Cange à ce mot, & M. de Laurière, Gloſſ.

QUARTEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Bailliage. *Quartena.* Il eſt dans la Suiſſe, près du lac de Vallenſtat, à deux lieuës de Glaris, vèrs le levant. Le Bailliage de *Quarten* n'eſt pas fort grand, & il appartient en commun aux Cantons de Glaris & de Suitz. MATY.

QUARTENIER. ſ. m. Officier de ville qui a un cèrtain quartier, & une porte de la ville aſſignée, où il fait éxécuter les ordonnances & les mandemens de la ville, qui fait aſſembler chez lui les bourgeois du quartier, & qui a le ſoin auſſi de fèrmer & garder les portes. Il a ſous lui deux Cinquanteniers, & quatre Dizainiers. *Urbicæ regionis tribunus, vicarius præfectus.* L'Office de *Quartenier* eſt une voie ſûre pour parvenir à l'Échevinage en ſon ordre.

A chacun le ſien c'eſt juſtice:
A Paris ſeize Quarteniers:
A Monſaucon ſeize piliers,
C'eſt à chacun ſon bénéfice. SAT. MÉNIPÉE.

On appelle ſur la mèr *Quarteniers*, ou Maîtres de quartiers, ou Compagnons de quartier, les quatre Officiers qui commandent tour-à-tour à ceux qui font le quart, comme les Caporaux dans un corps de garde. *Quaternarii magiſtri vel quaterniones.*

QUARTER. v. act. Tèrme dont on ſe ſèrt pour obliger les Cochers & les Chartiers à marcher entre deux ornières, quand celles où ils ſont engagez ſont trop profondes, ou incommodes.

QUARTER, en tèrmes d'éſcrime, c'eſt ôter ſon corps hors de la ligne: ce qui ſe fait en pirouettant ou tournant le corps comme ſur un pivot, pour ſe défendre des paſſes. *Corpus flectere.*

QUARTERON. ſ. m. Compte qui fait le quart d'un cent. *Viginti quinque, vel centenarii quadrans.* Un *quarteron* d'abricots, de poires, eſt compoſé de 26. ſçavoir de 25. qui eſt le quart d'un cent, & d'un qu'on donne pardeſſus. *Demiquarteron*, c'eſt treize, dont le treizième eſt compté pour le pardeſſus. Un *quarteron* d'épingles.

QUARTERON, ſe dit auſſi des poids, & ſignifie le quart d'une livre. *Quarta pars.* Un *quarteron* d'épices, de ceriſes, de fromage. On appelle auſſi *quarteron* d'or, un livret qui contient un *quarteron* de feuilles d'or battu. *Vicena auri bracteola.*

Du Cange dérive ce mot de *quartaronum*, ou *cartaronum*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on eſtime, qu'on ménage, qu'il n'y en a pas trois douzaines au *quarteron*. *Sunt magni pretii.*

QUARTERON. Dans la Coutume de Poitou c'eſt la gagnerie d'un bœuf. Voyez Beſly, *Hiſt. des Comtes de Poitou p. 8. & p. 170.*

QUARTERONÉ, ONA. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. C'eſt le nom que l'on donne au Pérou à un enfant né d'un Eſpagnol & d'une Meſtice ou Mulâtre. Les *Quarteronés* ſont petit-fils d'un Eſpagnol & d'une Indienne du Pérou, ou d'une Négreſſe.

QUARTIER. ſ. m. Une partie d'un tout diviſé en quatre. *Quarta pars.* Un *quartier* d'agneau, de bœuf, de mouton. Le *quartier* de devant, le *quartier* de dèrrière.

On dit auſſi d'un homme écartelé, qu'on l'a mis par *quartiers* pour l'expoſer ſur les grands chemins. *In quatuor partes diſſectus.*

QUARTIER, ſe dit plus particulièrement à l'égard des meſures. Un *quartier* de tèrre, de pré, de vigne: c'eſt le quart d'un arpent. *Jugeri, prati, vitis quadrans.* Un *quartier* de toile, de ſèrge, de ruban: c'eſt le quart d'une aune. On dit auſſi, le *quartier* d'une rente, d'un tèrme, d'une penſion; pour dire, ce qui eſt échu pendant trois mois, ou le quart de l'année. Il a mangé ſon *quartier* avant qu'il l'ait reçu.

QUARTIER, chez le Roi & les Princes, eſt le ſervice qu'on leur rend durant trois mois, chacun ſelon ſa charge. *Trimeſtre munus.* Il y a des Gentils-hommes, des Aumoniers ordinaires, & d'autres de *quartier*. Il ſe dit auſſi par éxtenſion de tous ceux qui ſont aſſidus auprès des gens à qui ils plaiſent. Le Chevalier.... eſt préſentement de *quartier* chez la Marquiſe.... LA BR.

QUARTIER, ſe dit auſſi de pluſieurs parties de choſes qui ne ſont pas diviſées juſtement en quatre. *Fruſtulum.* Un *quartier* de pain ſignifie ſeulement une bribe. Un *quartier* de poire, d'orenge de Portugal. On a fendu cette groſſe bûche en huit ou dix *quartiers. In diverſas partes diſcerpta.*

On dit figurément ſe mettre en *quartiers*; pour dire, Faire des éfforts éxtraordinaires. Je me mettrois en *quartier* pour votre ſervice. Je penſe que pour moi, s'il étoit néceſſaire, elle ſe mettroit en *quartiers*. BENS.

QUARTIER, ſe dit auſſi dans ce ſens, des parties du ſoulier qui couvrent les talons, & où eſt l'oreille qui ſèrt à le fèrrer. *Calcei poſterior pars.*

QUARTIER, ſignifie auſſi de gros morceaux de pièrre. *Congeries lapidum.* On a fait une jettée dans la mèr avec de gros *quartiers* de roche. Les Vitteliens rouloient de gros *quartiers* de pièrre. ABLANC. On le dit auſſi des pièrres de taille dont il y en a cèrtain nombre à la voie.

QUARTIER, en tèrme de Guèrre, eſt le lieu aſſigné à cèrtaines troupes pour vivre, loger & camper. *Locus deſignatus.* Le *quartier* du Roi eſt celui où le Roi loge & campe en pèrſonne; ou en ſon abſence celui du Général. On fait des lignes de communication pour joindre les *quartiers* de l'armée. Les *quartiers* d'un ſiege ſont les principaux campemens qui ſèrvent à boucher les principales avenuës d'une place.

QUARTIER, ſe dit auſſi des logemens qui ſe font à la campagne, & hors les ſièges. *Munitiones ſtruere.* Ce Général a étendu ſes *quartiers* bien loin. L'ennemi eſt venu qui lui a bien fait reſſèrer ſes *quartiers*.

QUARTIER, ſe dit auſſi des ſoldâts qui gardent ces campemens. *Caſtrorum metationis cuſtodes.* On a enlevé deux *quartiers* des ennemis.

QUARTIER D'HIVER. Eſt le lieu qu'on aſſigne aux troupes pour paſſer l'hiver; & auſſi le tems qu'on demeure en ces logemens, & les avantages qu'en tirent les Capitaines. *Hiberna, vel hibernacula.* On a mis ce Régiment en *quartier d'hiver* dans cette petite ville. Le *quartier d'hiver* ne durera que quatre mois. Chaque Capitaine tirera du moins mille écus de ſon *quartier d'hiver*. En Eſpagne on donne auſſi des *quartiers d'été*.

QUARTIER DE RAFRAÎCHISSEMENT, eſt un pays gras où l'on envoye des troupes fatiguées pour ſe rafraîchir & ſe remettre en équipage, même pendant que la campagne dure. *Virium reſtaurationis locus, vel fatigati exercitus refectio.*

QUARTIER D'ASSEMBLÉE, eſt le lieu ou rendez-vous qu'on donne aux troupes pour s'aſſembler, & pour ſe mettre en marche. *Editus ad conveniendum locus.* On donne auſſi des *quartiers* pour le logement des Veneurs, des chiens & de l'équipage de la Vénerie.

QUARTIER, ſignifie auſſi le bon traitement qu'on promet à des troupes qui ſe rendent, qui mettent les armes bas. *Conditio, compoſitio.* Les ennemis ont demandé *quartier*. On n'a point voulu donner de *quartier* à ces rebelles, on a tout paſſé au fil de l'épée. Cette façon de parler vient de ce que les Hollandois & les Eſpagnols étoient autrefois convenus que la rançon d'un Officier ou d'un ſoldat ſe payeroit d'un *quartier* de ſa paye: de ſorte que quand on ne vouloit point les recevoir à rançon, c'étoit qu'on refuſoit les offres d'un *quartier* de leurs gages.

QUARTIER, ſe dit en ce ſens par éxtenſion de tous les autres affaires. Les uſuriers ne donnent point de *quartier* à leurs débiteurs, ils les font payer à jour nommé. Un bon plaideur ne donne ni délai, ni *quartier* à ſes parties, il pourſuit ſans diſcontinuation. Je ne ſçaurois boire davantage, donnez-moi *quartier*. Les abſens y ſont aſſaſſinez à coups de langue, & l'on n'y donne *quartier* à pèrſonne. SCAR.

QUARTIER, en tèrmes de Manége, ſignifie les côtez du ſabot d'un cheval compris entre la pince & le talon de part & d'autre. *Equini cornu latera.* Il y a des *quartiers* de dedans & des *quartiers* de dehors. On dit qu'un cheval a fait *quartier* neuf, quand il a renouvellé un de ſes *quartiers* qu'on avoit été obligé de couper, à cauſe de quelque mal qui y étoit ſurvenu.

QUARTIERS d'une ſelle, ce ſont les piéces de cuir ou d'étofe qui ſont attachez aux deux côtez de la ſelle. *Pars ephippii.*

QUARTIER MESTRE. C'eſt le Maréchal des Logis d'un Régiment de Cavalerie étrangère. *Contubernii militaris metator.*

QUARTIER MAÎTRE, en tèrmes de Marine, eſt un Officier de mer qui aide au Maître & au Contre-Maître, qui a ſoin des cordages, & de faire mouiller ou lever les ancres, &c. *Navarchi vicarius.* On l'appelle *Schieman* en Hollande.

Vent de *quartier*, eſt le vent qui ne ſouffle pas en poupe, mais un peu à côté. *Ventus lateralis.* C'eſt le meilleur de tous les vents, parce qu'il donne dans toutes les voiles; au lieu que celui qui donne

donne en poupe eſt empêché d'y donner par les voiles de l'artimon.

QUARTIER, en tèrmes de Blâſon, ſignifie un Écu d'Armoiries. *Scutum, ſcutulum.* Il faut ſeize *quartiers* pour prouver la Nobleſſe de quatre races dans les Compagnies où l'on ne reçoit que des Nobles. Ce mot de *quartiers* qu'on demande pour les preuves de Nobleſſe, vient de ce qu'autrefois on mettoit ſur les quatre coins d'un tombeau les Écus du père & de la mère, de l'aïeul & de l'aïeule du défunt. On voit en Flandres & en Allemagne des tombeaux où il y a 8, 16, & 32 *quartiers.*

QUARTIER, ſe dit auſſi des parties de la premiere diviſion qui ſe fait d'un Écu écartelé. *Area ſcutaria pars.* Au premier & quatriéme *quartier* il portoit de France; au ſecond & troiſiéme *quartier* de Jéruſalem, &c. On dit auſſi un *quartier* tiércé en faſce ou en pal. Un *franc quartier*, eſt un *quartier* qui eſt ſeul, & qui fait une des parties honorables de l'Écu.

QUARTIER, en Aſtronomie, ſe dit de chaque lunation, du changement qui ſe fait en la lune au bout de ſept à huit jours. *Quadrans.* Nous ſommes au premier, au ſecond *quartier* de la lune. Cette gelée durera tout le *quartier.*

QUARTIER, ſignifie auſſi un cèrtain canton ou diviſion d'une ville. *Urbis regio.* C'eſt un des principaux bourgeois de notre *quartier.* Nous ſommes logez en des *quartiers* fort éloignez. Le Commiſſaire du *quartier* eſt l'Officier de police qui a ſoin de la faire obſerver dans ſon voiſinage. Nous ſommes de même *quartier.* Ils demeurent dans deux *quartiers* bien éloignez l'un de l'aûtre, l'un au *quartier* de S. Roch, & l'aûtre au *quartier* du marais. Cette ville eſt diviſée en tant de *quartiers.* Chaque *quartier* a ſon Capitaine qu'on appelle *Capitaine du quartier.* Le Prieur des Caporions ſe dit du Chèf & Colonel des quatorze Rions ou *quartiers* de Rome. *Maſcur. p.* 134. *Quartier* ſe dit de pluſieurs iſles enſemble ſéparées d'un aûtre *quartier* par une riviére ou une grande ruë, comme les vingt *quartiers* de la ville de Paris. La ville de Rome a été pluſieurs fois diviſée différemment en *quartiers*, appellez Régions, ſuivant ſon accroiſſement, comme on le peut remarquer dans les Topographies d'Aurélius Victor, d'Onuphre Panvinius, de Marillan, de Pyrro Ligorio, de Boiſſard, & aûtres Antiquaires. DAVILER.

QUARTIER, ſignifie auſſi les pèrſonnes du voiſinage. *Accolæ.* C'eſt une femme qui ne voit point ſon *quartier.* On a fait des chanſons ſur tout le *quartier.*

QUARTIER, ſe dit auſſi des lieux éloignez, des Provinces, des Royaumes. *Regio, provincia, plaga, regnum.* Cet homme a voyagé en pluſieurs *quartiers*, il a vû pluſieurs Royaumes. Mandez-nous des nouvelles de vos *quartiers.* J'irai peut-être faire un voyage en ces *quartiers*-là.

QUARTIER TOURNANT, Tèrme d'Architècture. C'eſt dans un éſcalier un nombre de marches d'angle, qui par leur colet, tiennent à un noyau. C'eſt ce qu'on peut entendre dans Vitruve par le mot *inverſura.* DAVILER.

QUARTIER DE VIS SUSPENDU; c'eſt dans une cage ronde, une portion d'éſcalier à vis ſuſpenduë, pour raccorder deux apartemens qui ne ſont pas de plein piéd. DAVILER.

QUARTIER DE VOYE. On appelle ainſi les groſſes piètres, dont une ou deux font la charge d'une charrette attelée de quatre chevaux. DAVILER.

A QUARTIER, adv. Qui ſe met à part, à côté. *Seorſum, ſeparatim.* Il s'eſt mis *à quartier*, à couvert pendant l'orage & la pèrſécution. Il a mis du bien *à quartier*, il l'a caché en quelque endroit pour s'en ſèrvir au beſoin. Il a tiré cet homme *à quartier* pour lui donner ſécrétement un avis. Il faut ſe mettre *à quartier* pour laiſſer paſſer ce carroſſe.

On dit provèrbialement qu'une femme eſt la gazette du *quartier.* *Nunciorum publicorum prace*: pour dire qu'elle eſt curieuſe d'apprendre, & de débiter toutes les nouvelles de ſon *quartier.*

IN-QUARTO. Mot tiré du Latin que l'uſage a rendu François. Il ſe dit des livres dont les feuilles ſont pliées en quatre. Il a imprimé tous ſes ouvrages *in-quarto.* C'eſt un grand *in-quarto*, un petit *in-quarto.*

QUARTODÉCIMAN. ſ. m. Nom d'anciens Hérétiques, ou plutôt Schiſmatiques, qui célébroient toujours la Pâque le 14. de la lune avec les Juifs, en quelque férie que ce jour tombât. *Teſſaræ ſcaidecatitæ, quarto decimani.* Les Aſiatiques furent fort attachez à cette opinion, prétendant être appuyez ſur l'autorité de S. Jean qui avoit été leur Apôtre. Ils ne voulurent jamais obéïr au Pape Victor qui fut ſur le point de les éxcommunier, parce qu'ils refuſoient de lui obéïr. Quelques-uns croyent même qu'il les éxcommunia véritablement: mais il eſt plus vraiſemblable, qu'il ſe contenta de les en menacer. Polycrate Évêque d'Éphèſe écrivit une léttre très-forte au Pape Victor & à l'Égliſe de Rome au nom de tous les Évêques d'Aſie, où il éxplique au long l'uſage de ces Égliſes à l'égard de la célébration de la Pâque; & il aſſuroit qu'ils ſuivoient en cela une tradition conſtante, à laquelle ils n'avoient rien ajoûté, étant toujours demeurée là même chez eux depuis S. Jean qui étoit mort à Éphèſe. Le Pape Victor, qui ne fut point content de cette réponſe de Polycrate, ſe mit en état de les éxcommunier comme des gens contraires aux ſentimens reçûs dans toute l'Égliſe: mais pluſieurs grands Évêques écrivirent à ce Pape d'une manière forte, l'avèrtiſſant de ne pas rompre la paix de l'Égliſe, & de ne pas éxcommunier les Aſiatiques, qui croyoient garder en cela leurs anciennes traditions. S. Irenée Évêque de Lyon fut un de ceux qui écrivirent à Victor, & qui lui donnérent des avis ſages & modérez ſur ce ſujet. Voyez Euſébe *Hiſt. Eccl.* liv. 5. ch. 24. S. Épiphane *har.* 50. & les notes du P. Pétau ſur cette héréſie des *Quartodecimans.*

Quelques-uns diſent *Quartodecimain.* Nonobſtant la déciſion du Concile de Nice il reſta des *Quartodécimains* attachez opiniatrément à célébrer la Pâque le quatorziéme de la lune, entre aûtres les anciens Schiſmatiques en Méſopotamie. FLEURY. Le féminin de ce mot n'eſt point en uſage.

QUARTOYÉ, ÉE. Vieil adj. Terme de Coutume. Devoirs *quartoyez* & quintoyez dans la Coutume d'Anjou, ſe dit, lorſqu'étant baillez en aſſiéte, trois ſont éſtimez en valoir quatre, & quatre en valoir cinq.

QUASERETE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois panniér d'oſier. BOREL. *Calathus vinineus.*

QUASI. adv. Peu s'en faut, préſque. *Quaſi, ferè, fermè, penè, propè, propemodum.* Il eſt *quaſi* jour. Nous ſommes *quaſi* arrivez. Je l'ai *quaſi* déviné. Le mot *quaſi* n'eſt pas mauvais, & il ne faut faire nul ſcrupule de s'en ſervir, ſur tout dans les diſcours de longue haleine. PATRU. Je ſuis pour Mr de Vaugelas, *quaſi* n'eſt plus du bel uſage. Cependant en cèrtains endroits il ſe peut dire même avec quelque grace, comme, Il n'arrive *quaſi* jamais. *Preſque* ne ſeroit pas ſi bien là. Mais pèrſonne ne peut ſouffrir *quaſi* dans le beau langage. MÉM. CORN. Ce terme a encore vieilli depuis Mr de Vaugelas: je ne voudrois pourtant pas le proſcrire tout à fait. BOUH. Cependant nos meilleurs Auteurs s'en ſèrvent. Je ne me laiſſe pas emporter aux haines publiques, que je ſçai être *quaſi* toujours injuſtes. VOIT. L'amour n'a *quaſi* jamais bien établi ſon pouvoir, qu'après avoir ruiné celui de notre raiſon. S. ÉVR. Nous ſommes à la campagne, où nous menons *quaſi* une vie paſtorale. FONT. Ni la valeur de ce Prince, ni ſes qualitez héroïques ne ſont *quaſi* pas des éxemples pour nous, tant elles ſont élevées au déſſus de nous. LE P. BOUR. Ce n'eſt *quaſi* pas la peine de vous le diſputer. PASC. Vous ne me dites *quaſi* rien de vous. VOIT.

QUASI-CONTRACT, ou *Préſque-contract.* Tèrme de Juriſprudence. Acte qui n'a pas la forme ni la figure d'un contract, & qui en a l'éffèt. *Quaſi-contractus.* Il faut, dans un contract, le conſentement mutuel des contractans; au lieu que par un *Quaſi-contract*, l'un peut-être obligé à l'aûtre, ſans avoir donné ſon conſentement au fait par lequel il ſe trouve obligé. Par exemple. J'ai fait vos affaires en votre abſence, & ſans votre procuration; elles ont ſuccedé à votre avantage. J'ai action contre vous pour répeter ce que j'ai débourſé, & vous avez action contre moi, pour me faire rendre compte de mon adminiſtration. Cette Juriſprudence a été introduite pour la conſèrvation des biens des abſens. DICT. DE DROIT.

QUASI-CRIME, ou QUASI-DELICT. M. Courtin dit le premier, & le Dictionnaire de Droit le ſecond. Tèrme de Juriſprudence. Action de celui qui cauſe du dommage, ou fait du mal, ſans en avoir la volonté. *Quaſi-crimen. Quaſi-delictum.* La réparation du *quaſi-délict* conſiſte dans le payement des dommages & intérêts.

QUASIMODO. Tèrme de Bréviaire. C'eſt le Dimanche de l'octave de Pâques, ainſi marqué dans le Bréviaire. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introït de la Meſſe qu'on dit ce jour là: *Quaſi modo geniti infantes.* On l'appelle auſſi, *Pâques Cloſes. A claudendo.* Au reſte, ce tèrme eſt autant de l'uſage ordinaire que tèrme de Bréviaire. On dit tous les jours la *Quaſimodo.* Il viendra à la *Quaſimodo*, &c.

On dit provèrbialement de ceux qui demandent un long tèrme, qu'ils renvoyent les gens à la *Quaſimodo.* On recommence à plaider, à ſe marier, le lendemain de la *Quaſimodo.*

QUASSER. Vieux vèrbe actif. Chaſſer. *Undè* caſſa, en Languedoc. BOREL. C'eſt encore une prononciation Picarde.

Et cil dedans ſi ne cuidaſſent,
Que cil defors ne les quaſſaſſent. R. DE LA RÔSE.

QUASTELE. ſ. f. Gauvin appelle ainſi la Caſtille province d'Eſpagne. *Caſtilia.* Un cheval de *Quaſtele.*

Le cheval ſus quoi iel ſeoit,
Etoit un baucent de Quaſtele. GAUVIN.

QUATÈRNAIRE. adj. Le nombre *quatèrnaire* eſt un nombre qui a pluſieurs propriétez. *Quaternarius numerus.*

QUATORZAINE. ſ. f. Eſpace ou durée de quatorze jours. *Quatuordecim dierum tempus, ſpatium.* Les criées ou publications des biens ſaiſis réellement, ſe font de *quatorzaine* en *quatorzaine*, par quatre Dimanches dans les Paroiſſes où ils ſont ſituez. C'eſt-à-dire, qu'entre deux publications on doit laiſſer paſſer un Dimanche. Ce tèrme ſe dit donc au Palais de l'intèrvale dans lequel on fait les criées des biens qu'on décrette; & on les appelle même en pays de Droit écrit, les *quatre quatorzaines*. *Quatuordecim dierum intervallum.*

QUATORZE. Tèrme numéral. Quatre unitez ajoûtées à la dizaine. *Quatuordecim.* Sept & ſept font *quatorze*. La meſure du muid de Paris eſt de *quatorze*-vings pintes. Les Rois ſont majeurs à *quatorze* ans. Nous vivions ſous le régne heureux de Louïs *Quatorze*.

QUATORZE. ſ. m. Au jeu de cartes, c'eſt quatre cartes hautes de même figure, qui valent au piquet *quatorze* points. *Quatuor charta luſoria majores ejuſdem figura.* Un *quatorze* d'as, de Rois. Ce dix me fait une quinte & *quatorze*.

QUATORZE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Faire en quinze jours *quatorze* lieuës; c'eſt-à-dire, Faire peu de beſogne chaque jour. *Parum in die operari.* On dit auſſi, Chèrcher midi à *quatorze* heures, lorſqu'on chèrche une choſe où elle n'eſt pas, qu'on veut donner des détours à une affaire, la prolonger. Régnier dit auſſi d'un Joueur.

Comme ſur un bon fonds de rente, ou de recettes,
Deſſus ſept ou quatorze *il aſſigne ſes dettes.*

QUATORZIÈME. Nombre ordinaire, qui ſignifie la place qu'occuperoit la dèrnière de quatorze unitez, ſi elles étoient arrangées de ſuite. *Decimus-quartus.* On appelle le Roi Louis *Quatorziéme* du nom, le feu Roi ſurnommé Le Grand. On dit d'un malade, qu'il pourra aller juſqu'au *quatorziéme*, à cauſe qu'on tient que c'eſt un jour critique. Le *quatorziéme* de la lune eſt le jour où elle va entrer en ſon plein.

QUARTOT. ſ. m. Meſure qui contient deux pintes. C'eſt la même choſe que *quarte*. Mén. *Quartarius modulus.* On écrit *Quartaut*. Voyez ce mot.

QUATRAIN, ou QUADRAIN, ſelon quelques-uns. ſ. m. Couplet de quatre vèrs. *Geminum diſtichum.* Le caractere des *quatrains* eſt ſimple & grave. On les compoſe d'ordinaire en grands vèrs, & ils ont un ſens détaché les uns des aûtres. Pybrac eſt plus connu par ſes *Quatrains* de Morale qu'il a faits, que par ſes Ambaſſades, & par les grandes affaires qu'il a négociées ſous le Roi Henri III.

QUATRAIN. Ce mot, en parlant d'un Sonnet, veut dire ſimplement quatre vèrs. *Rhythmus tetraſticus.* Les deux *quatrains* d'un Sonnèt ſont ordinairement ſur deux rimes ſemblables.

Il veut qu'en deux quatrains *de meſure pareille,*
La rime, avec deux ſons, frape huit fois l'oreille. Boil.

QUATRAIN, ſe dit auſſi d'une ancienne monnoie qui valoit un liard. *Teruncium.* On dit encore à l'imitation des Italiens, Je n'ai pas un *quatrain*; pour dire, Je n'ai point d'argent.

QUATRE. Nombre qui ajoûte une unité à celui de trois. *Quatuor.* Les *quatre* élémens, les *quatre* points cardinaux de l'horiſon, les *quatre* mendians, les *quatre* humeurs, les *quatre* ſaiſons. Tirer à *quatre* chevaux; c'eſt-à-dire, écarteler. Au Triquetrac deux *quatre* s'appellent *quarnes*, *quadernes* ou *carmes*. Le *quatre* eſt le premier nombre quarré fait de la multiplication de deux par lui-même. Un *quatre* ſe marque ainſi en chifre Romain, IV, & en Arabe, 4.

En tèrmes de Manége on dit, Travailler ſur les quatre coins, ou faire les *quatre* coins; c'eſt-à-dire, Faire faire au cheval un rond, ou deux, au trot ou au galop, ſur les *quatre* angles du quarré qu'on ſe figure au tour du pilier. *Equum circumagere per quatuor angulos.*

On dit provèrbialement, *Quatre* à *quatre*, & le reſte en grôs. *Quaterni, cæteri conglobatim.* On dit auſſi d'un homme furieux & emporté tant dans ſa colère, que dans la pourſuite de quelque choſe, qu'il fait le Diable à *quatre*. On dit auſſi qu'un homme ſe met en *quatre* pour ſèrvir ſes amis, quand il embraſſe pluſieurs occaſions en même tems de les ſèrvir. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait tenir *à quatre*, quand il veut faire abſolument quelque choſe, qu'on tâche d'empêcher. On dit auſſi, qu'on a couru les *quatre* coins & le milieu de la ville; pour dire, qu'on a bien fait du chemin pour quelque affaire ou pèrquiſition. On dit auſſi, Marcher à *quatre* pattes, quand on marche avec les mains & les piéds. On dit auſſi, Marcher *quatre* de front. On dit auſſi crier comme *quatre*. Faire du bruit comme *quatre*; pour ire beaucoup.

Faut il vous le rebattre
Aux oreilles cent fois, & crier comme quatre. Mol.

QUATRE, ſe dit auſſi, avec l'adjonction d'autres nombres. *Quatre*-vingts. *Octoginta.* *Quatre*-cens, *quatre*-mille, &c. *Quatuor millia.* On dit auſſi *quatre*-vingt-dix, au lieu de nonante.

QUATRE OFFICES, appellez par les Flamands *Vier Ambachten*, ce qui ſignifie la même choſe. *Quatuor Officia.* C'eſt la partie orientale de la Flandre Hollandoiſe. Elle eſt entre le pays de Waes, & l'embouchure occidentale de l'Eſcaut; & elle comprend quatre Territoires ou Offices, qui ſont Bochoute, Aſſenene, Axel & Hulſt. Ses lieux principaux ſont le Sas de Gand, Hulſt, Axel, Téneuſe & le Fort Philippines. Maty.

QUATRE-TEMS. Tèrme de Breviaire. *Jejunium quaternarium.* Ce ſont des jeunes commandez par l'Égliſe aux quatre quartiers ou ſaiſons de l'année, où il faut jeûner le Mèrcredi, Vendredi & Samedi de la ſemaine. *Quatre-tems*, Vigiles, jeûneras. On donne les Ordres ſacrez aux *Quatre-tems*. Le Pape S. Gélaſe fait mention des *Quatre-tems*, & raporte des prières des *Quatre-tems* dans ſon Sacramentaire.

QUATRE VILLES FORESTIÈRES. Les quatre villes auxquelles on donne ce nom, parcequ'elles ſont dans la forêt noire, ſont Rhinfeld, Seckingue, Lauffembourg & Waldſchut. *Quatuor urbes ſylvaticæ.* On les trouve le long du Rhin, entre Bâle & Zurzack. Ces villes avec leurs Tèrritoires, que l'on renferme dans le Briſgavv, ſont de l'ancien Domaine de la Maiſon d'Autriche.

QUATRE-NATIONS. Collége fondé en 1661. par le Cardinal Mazarin pour l'éducation, & l'entretien de ſoixante enfans originaires des pays conquis par le Roi: ſçavoir quinze de Pignerol & de l'Italie, quinze d'Alſace, vingt de Flandres, &. & dix de Rouſſillon, &c. *Collegium quatuor nationum.*

QUATRICOLOR. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe à quatre couleurs, qui ſont couleur de feu, colombin chargé, chamois & blanc ſale ou jaûnillant. Morin.

QUATRIENNAL, ou QUADRIENNAL. Qui revient à chaque quatriéme année. *Quatriennalis.* Un Officier *quatriennal*, eſt celui qui n'eſt en éxercice que de quatre en quatre ans.

QUATRIÈME. adj. numéral d'ordre. *Quartus.* Les Poëtes le font de trois ſylabes. Qui vient en rang après trois aûtres. Vous voilà déja trois, je viens faire le *quatriéme*. Voilà la *quatriéme* année que j'ai l'honneur de vous voir. C'eſt le *quatriéme* du mois; c'eſt la *quatriéme* claſſe, la *quatriéme* des Enquêtes. On dit auſſi dans le jeu, une *quatriéme*; pour dire, une quarte majeure, ou aûtre.

QUATRIÈME. ſ. m. ſignifie un quart ou total. *Quarta pars.* J'ai mon *quatriéme* dans cet héritage, dans cette ſucceſſion.

QUATRIÈMEMENT. adv. Au quatriéme point ou article. *Quartò, quartum, vel quarto loco.* Je dis *quatriémement* que...

QUATRUPLE. Voyez QUADRUPLE. *Quadruplum.*

QUATUMO. Voyez QUEHATUMO.

QUATUORVIR. ſ. m. Magiſtrat Romain, qui avoit trois collégues déſtinez avec lui aux mêmes fonctions, ou à la même adminiſtration. IIIIVIR, ou *Quatuorvir.* C'étoit à des *Quatuorvirs* qu'on donnoit la charge de conduire, & d'aller établir les colonies que l'on envoyoit dans les provinces. Quand il arrivoit quelque accident, ou quelque affaire dangereuſe, on créoit des *Quatuorvirs*, avec commiſſion de veiller à ce que la République ne ſouffrît point de dommage. Il y avoit des *Quatuorvirs* qui avoient ſoin de l'entretien & réparations des chemins; c'étoient les Voyers de l'Empire. *Quatuorviri viarum curandarum*, *Quatuorviri curatores viarum.* Ils furent établis par le Senatus-conſulte; parceque les Cenſeurs, qui auparavant étoient chargez de ce ſoin, n'y pouvoient vaquer, à cauſe de la multitude des affaires dont ils étoient accablez.

QUAUHCONEX. ſ. m. *Quauhconex.* Arbre de l'iſle de Saint-Jean de Portorico, d'une bonne ôdeur, & qui a le tronc gros, & d'une matière dure & ſolide. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du grenadier. Sa fleur eſt blanchâtre; & ſon fruit reſſemble aux grains de laurier. On coupe l'écorce de cet arbre en parties fort menuës, & on la laiſſe tremper quatre jours dans l'eau, après quoi on l'éxpoſe au ſoleil; on la preſſe quand elle eſt échauffée, & on en tire une liqueur fort ſemblable au baume, & qui eſt utile à beaucoup de choſes.

QUAY, ou QUAI. ſ. m. Conſtruction de piêrre qu'on fait le long des bords d'une riviére, pour la commodité du chemin, & auſſi pour empêcher qu'elle n'inonde quelque tèrrain, & pour la conſerver dans ſon lit. C'eſt un gros mur en talud fondé ſur pilotis, & élévé au bord d'une riviere, pour retenir les terres des berges

berges trop hautes, & empêcher les débordemens. *Crepido ſaxea.* DAVILER. *Lapideus ad fluvii ripam agger, vel crepido lapidea.* Le *quai* de la Tournelle ; le *quai* de la Megiſſerie. Le peuple ſe promene ſur les *quais*. Ils ſe ſont logez ſur le *quai* pour avoir plus belle vûë. Quelques-uns étendent la ſignification de ce mot aux digues & aux moles.

Ce mot, ſelon Scaliger, eſt très ancien, & vient de *caïare* qui ſignifie *contraindre, reſſerrer*, en vieux Latin. Borel le dérive de *cadere*, ou de *cair*, qui en vieux François ſignifioit la même chôſe. Du Cange dit que le *quai* étoit autrefois une place ſur le rivage, qui étoit couverte de quelques poûtres & de planches en forme d'une maiſon ; que dans la baſſe Latinité on appelle *caya*, ou *cayum*, ou *chaya*, & en François *chas*, ce qui ſervoit à mettre à couvert les marchandiſes dont on déchargeoit les navires. Boxhornius le dérive de l'Anglois *caé*, qui ſignifie une *haye* ou *clôture*, ou de *caed*, qui ſignifie *couverture*, d'où il dit qu'eſt venu le mot de *cayagium*, en François *cayage*, qui eſt un droit qu'on prend ſur les ports des rivières, qu'on appelle *caiſſe* & *hâvre* dans la Coutume de Normandie.

QUAI, en termes de Marine, eſt un eſpace ſur le rivage du port pour la charge & décharge des marchandiſes. *Agger ad ripam.* Il y a un Officier ou Commis ſur les ports, qu'on appelle Maître de *quai*, qui eſt reçû à l'Amirauté, lequel a ſoin de faire ranger les vaiſſeaux, & de la police des *quais*, de marquer le lieu pour radouber, lêſter & délêſter les vaiſſeaux, & de prendre garde aux bouées, baliſes & tonnes. Il doit coucher toutes les nuits à bord de l'Amiral, quand il y a des vaiſſeaux du Roi dans le port, ſuivant le Titre II. Livre IV. de l'Ordonnance de la Marine.

QUAYAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un droit que les Marchands payent pour avoir la libèrté de ſe ſervir du quai, & d'en faire l'occupation pour la décharge de leurs marchandiſes. *Portorium.*

QUAYER. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt écrit ainſi, pour *cayer*. BOREL. *Codex.*

QUE.

QUE. Pronom relatif & indéclinable, qui perd ſon *e* devant une voyelle, & qui s'employe divèrſement. *Qui, quæ, quod.* Par éxemple, c'eſt un méchant, *que* le Ciel châtie. ARN. *Que* eſt mis là pour *lequel*. Ce n'eſt pas à toi *que* je voudrois déguiſer la vérité. ABLANC. *Que* eſt mis là pour *auquel*, ou à *qui*. Les méchans ſont ſemblables à ces petites pailles *que* le vent emporte. PORT. R. *Que* eſt mis là pour *leſquelles.*

QUE, eſt auſſi fort ſouvent interrogatif. *Que* dites-vous de nouveau ? *Quid novi refers ?* Qu'entendez-vous par là ? *Que* vous plaît-il ? Qu'eſt-ce donc ? Qu'avez-vous ? Pour dire, quelle chôſe. *Que* n'ai-je le pouvoir ! Cela n'eſt pas, *que* je ſçache. Il ne faut point dire, Qu'eſt-ce *que* vous demandez ; mais *Que* demandez-vous ?

QUE, eſt auſſi une particule indéclinable qui ſe joint à beaucoup de mots. *Quia, cum, dum, quamvis, quandoquidem.* Parce *que*, d'autant *que*, vû *que*, pource *que*, de ce *que*, bien *que*, attendu *que*, enſorte *que*, quoi *que*, tellement *que*, ſi bien *que*, pendant *que*, ſi faut-il *que*, entant *que*, pour peu *que*, afin *que*, plutôt *que* de faire cela. Je croi *que* cela eſt ainſi. Faites *que* j'aye cela demain. Je n'ai *que* faire de lui. Ma requête tend à ce *que*, &c. *Que* j'aime à voir la décadence de ces vieux châteaux ruinez ! Il tient plus de la bête *que* de l'homme. Il n'a rien *qu'*une chanſon. *Que* la peſte ſoit de vous. *Qu'il* y a de belles chôſes dans ce livre ! Je gage *que* cela eſt ainſi, tout ainſi *que* je vous le dis. *Qu'*ainſi ne ſoit. Tant de morts *que* de bleſſez. Tant plein *que* vuide, & une infinité d'aûtres ſemblables. Je ſuppôſe *que* vous avez tort. Le *que* eſt là & dans quelques éxemples qu'on a déja citez, tellement dépouillé de la nature de pronom, qu'il n'y fait office *que* de liaiſon. C'eſt le *quòd* des Latins. Malherbe a dit, *Que* de la même ardeur *que* je brûle pour elle ; pour dire, dont je brûle. Il y auroit une infinité d'aûtres obſervations à faire ſur l'uſage de cette particule *que* ; mais outre qu'il ſeroit trop long de les raporter, il ſeroit encore fort difficile de les réduire ſous de cèrtaines régles. Il eſt ſi habile *que* je ne crois pas *que* perſonne en Europe lui puiſſe diſputer la gloire de, &c.

Si tu n'as tant, qu'*eſt Jaques cueur.* VILLON.

C'eſt-à-dire, qu'eut, *quantum habuit.*

On dit auſſi, *Que* ſi, *que* non, & *Que* bien, *que* mal. *Etiam vel, vel non, bene vel malè.*

QUE SI QUE NON, eſt auſſi un ſubſtantif maſculin qui ne s'employe que dans le ſtile tout-à-fait burleſque. *Quod ſi, quod non.*

On la reçut (la diſcorde) *à bras ouverts,*
Elle, & que ſi que non *ſon frère,*
Avecque tien & mien ſon pere. LA FONT.

QUÉBEC. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Quebecum, Kebecum.* C'eſt la capitale de la nouvelle France, & elle eſt ſituée en partie ſur le fleuve Saint-Laurent, & en partie ſur une colline voiſine. Celle-ci beaucoup plus conſidérable que l'aûtre, a pluſieurs couvents de Religieux, un collége de Jéſuites, un Évêché qui n'eſt ſuffragant d'aucun Archevêque, & une citadelle, où le Gouverneur de la nouvelle France fait ſa réſidence ordinaire.

QUÉBLÉ. ſ. m. Voyez KÉBLÉ. Du Loir écrit *Quolé* dans ſon Voyage du Levant, p. 156.

QUECHERI, ou *Kécheri.* ſubſt. m. Sorte de mèts qu'on fait en Orient, & qui eſt compoſé de ris & de mache. Voyez MACHE.

QUECHUCABI. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui vomit des flammes. *Mons Quechucabus.* Elle eſt parmi les Andes, dans le Chili, au levant de l'Archipel d'Ancud.

QUEDA. ſ. f. Nom propre de ville des Indes, ſituée ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle de Malaca, vis-à-vis de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Sumatra. *Queda. Queda* eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & elle a un port fort fréquenté par les Européens. MATY.

QUEDELINBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haute-Saxe, ſituée ſur la Seeke, à trois lieuës d'Albèrſtat, vèrs le midi. *Quedelinburgum, Quintinleburgum.* Il y a dans cette ville une célébre Abbaye, qui embraſſa la Confeſſion d'Auſbourg l'an 1539. Les Religieuſes de cette Abbaye doivent faire preuve de Nobleſſe de huit quartiers, & leur Abbeſſe a rang parmi les Prélats du Rhin, dans les Diétes de l'Empire. Elle étoit autrefois ſouveraine de la ville & de ſon territoire ; mais elle n'y a plus que la Baſſe-Juſtice, la ſouveraineté appartenant à l'Électeur de Saxe. MATY.

QUEDEU. Vieux mot abrégé, & fait par corruption. Il ſignifioit, *Ils dirent.* BOREL.

QUEDENTI, ou *Quedende.* Vieux mots qui ſignifioient, Diſant.

QUEÈNES. Le Comté de *Queènes*, ou de la Reine. *Comitatus Reginæ* ; Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Kings ; de Kildare, de Wicklo & de Kilkenni. Elle peut avoir neuf lieuës de long, & autant de large ; Queeneſtovvne en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. MATY.

QUEENESTOWNE, ou MARIBOROUG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Comté de Queènes, en Irlande. *Reginapolis, Mariaburgum.* Elle eſt à ſix ou ſept lieuës de Kildare, vèrs l'occident méridional, & elle a entrée dans le Parlement d'Irlande. MATY.

QUEHATUMO. ſ. m. Nom d'un cap de Theſſalie, en Gréce. *Quahatumum promontorium*, anciennement, *Sepias extrema.* Il eſt ſur le golfe d'Armiro, au levant de la ville de Démétriade. Il y a ſur ce cap la petite ville de *Quehatumo*, que l'on prend pour l'ancienne *Sépias*, ou pour l'ancienne *Æantium*, qui étoient deux lieux voiſins l'un de l'aûtre. MATY.

QUEI. ſ. m. Nom de la fleur d'un arbre qui croît à la Chine. Il croît ſur un arbre fort haut ; il eſt petit, jaunâtre ; il vient en grapes ; il a une ódeur fort agréable. Il s'ouvre ſur l'arbre, & y demeure fort long-tems, ſans ſe ſécher ; un mois après qu'il eſt tombé, l'arbre reproduit de nouvelles fleurs. Il croît ſur tout dans la province de Quangſi, où il vient abondamment ; c'eſt pourquoi on donne à la capitale de cette province le nom de *Queilin.* Les Chinois en font différentes ſortes de confitures. Les Turcs, en le mêlant avec du ſuc de limon, s'en ſervent pour teindre la queuë de leurs chevaux.

QUEICHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queichesum.* Elle eſt ſituée ſur le Kiang, dans le Suchen, dont elle eſt la ſixiême. Elle a douze autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

QUEICHEU. ſ. m. Nom propre d'une province de la Chine, ſituée entre celles d'Huquang, de Sucheu, de Junan & de Quangſi. *Queiches.* Cette province eſt fort montagneuſe ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit aſſez peuplée. Elle renferme huit contrées, qui ont leurs capitales, & ſoixante-quinze autres villes. Celle de Queyang eſt capitale de toute la province. MATY.

QUEILIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queilinum.* Elle eſt ſur la rivière de Quei dans le Quangſi, dont elle eſt capitale. *Queilin* eſt une grande ville, & elle en a huit aûtres ſous ſa juriſdiction. MATY.

QUEISSE. Vieux vèrbe à l'imparfait du ſubjonctif. Je peuſſe. *Perceval.* BOREL. Il venoit du Latin *Queo*, je puis.

QUEYTE.

QUEITE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queita.* Elle eſt la ſeconde de la province d'Honan, & elle a huit autres villes ſous ſa juriſdiction.

QUEIYANG. ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queiyanga.* Elle eſt ſituée entre les montagnes, dans la province de Queicheu, dont elle eſt la capitale. Elle a ſous ſa juriſdiction particuliere dix-huit autres villes. MATY.

QUEL, QUELLE. Pronom qui ſert à marquer, à diſtinguer les qualitez des choſes, ou des perſonnes. *Quel* livre liſez-vous? *Quem librum legis?* De *quelle* femme s'eſt-il embarraſſé? Il faut obéïr aux ſupérieurs, *quels* qu'ils ſoient. Il a fait une harangue telle *quelle*; pour dire, plus mauvaiſe que bonne. *Quelle* foi peut-on ajouter à un ſi méchant homme? *Quel* que ſoit celui que vous me préſenterez, je l'agréerai. Une ſubtilité *quelle qu'elle ſoit*, quand elle a contribué à quelque événement important, devient eſſentielle à l'hiſtoire. PELISS.

QUELCONQUE. Pronom. Qui que ce ſoit, ou quoi que ce ſoit. *Quicunque, quæcunque, quodcunque.* Il n'a voulu écouter de recommandation de perſonne *quelconque*. Il n'eſt reſté à ce Marchand choſe *quelconque* de ſon naufrage. On dit au Palais, Nonobſtant oppoſitions ou appellations *quelconques. Non obſtantibus quibuſcumque oppoſitionibus vel appellationibus.*

QUELHAT, ou *Calajate*. Ville de l'Arabie heureuſe. *Calajata.*

QUELLEMENT. adv. Il s'eſt acquitté tellement *quellement* de ſon devoir. *Quoquo modo, quovis modo, qualitercumque, perfunctorie.* Il ne ſe dit qu'en cette phraſe.

QUELONGNE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour quenouille. Voyez les Rebours de Mathiolus. BOREL.

QUELPARTS. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Océan oriental. *Quelpartia.* Elle eſt à douze lieuës de la pointe de la Corée, vers le midi; ſon circuit eſt de quinze lieuës; ſa ville capitale Moggan, ou Mocxo; & ſon Maître, le Roi de Corée. MATY.

QUELQUE. Pronom m. & f. qui ſert à déſigner un individu, une perſonne, une choſe particuliere, & qui s'écrit avec une *s* au pluriel. *Aliquis, quidam. Quelques* avantages qu'il poſſéde, il il faut qu'il ait du bonheur. CORN. Il faut avoir *quelque* protecteur à la Cour pour y faire *quelque* choſe. Il y a *quelque* tems que cet homme pourſuit cette affaire. Le remords ſuit le criminel, *quelque* part qu'il aille.

Notre cœur juſqu'au dernier ſoupir,
Toûjours vers quelque *objet pouſſe* quelque *déſir.* CORN.

Souvent dans le diſcours ordinaire, on ne prononce point l'*l*, & l'on dit *quéque* tems, *quéque* choſe, *quéque* part qu'il ſoit.

QUELQUE, ſe met quelquefois adverbialement. Il y a *quelque* trois cens pas d'ici là; pour dire, *à* peu près ou environ. *Ferè, fermè.* Alexandre perdit *quelque* trois cens hommes, lorſqu'il défit Porus. ABLANC. Il ſignifie auſſi, A quelque point que, à quelque degré que; & s'employe toûjours devant un adjectif. *Quelque* ſage que vous ſoyez. *Quelque* préoccupez qu'ils ſoient. *Quelque* riches qu'ils ayent été. Par tout là *quelque* s'écrit ſans *s*; parcequ'il eſt adverbe.

QUELQUE CHÔSE. ſ. m. qui s'employe ordinairement avec affirmation. *Aliquid, quidquam, quippiam.* Il y a là *quelque chôſe* de beau. Ai-je fait *quelque* chôſe que vous n'ayez fait? VAUG. RÉM.

QUELQUEFOIS. adv. de tems. *Aliquando.* Il eſt *quelquefois* bon, *quelquefois* mauvais de ſe hâter. Dans l'uſage ordinaire on prononce *quéquefois.*

QUEL QUEL. ſ. maſc. Nom que l'on donnoit autrefois chez les Romains aux derniers & aux plus miſérables des Eſclaves. *Qualis qualis.* Les *quels quels* étoient les Eſclaves que l'on envoyoit chargez de chaînes à la campagne. Voyez Cicéron dans ſes Paradoxes, Ariſtote *Politic. L. I.* & Ulpien, *leg.* 15. §. 44. *ff. de injur.*

QUELQU'UN, ou QUELCUN, UNE. On prononce ordinairement *quéqu'un.* Pronom; ſignifie Quelque. *Aliquis, quidam, &c.* Il faut heurter à la porte, pour parler à *quelqu'un* des domeſtiques. *Quelques-uns* raportent cette hiſtoire d'une autre manière. *Quelqu'un* des Anciens a dit ce beau mot.

QUÈMENDER. v. n. Gueuſer, mendier. *Mendicare, erogare.* Cet homme n'a d'autre métier que de *quémender.* MÉN.

QUÉMIN. ſ. m. Vieux mot, ou vieille prononciation qui ſe conſerve encore en Picardie & en Normandie. Chemin; de *Semita*, ſelon Bouillus. BOREL.

QUÉNA. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit il y a longtems pour femme. BOREL. *Mulier, fœmina.*

QUENAISE. Droit de *quenaiſe.* C'eſt lorſque la tère & le fief roturier retournent au Seigneur après la mort du détenteur décédé ſans hoirs de ſon corps. Il en eſt parlé au Recueil des Arrêts de Bretagne, L. I. L. III. L. II. Voyez encore QUEVAISE.

QUENNE. ſ. f. Meſure ou vâſe à contenir des liqueurs. *Amphora.*

De S. Martin bon vin d'Eſpaigne,
Je lui donay plain une quenne. LANDES SEPT DAM.

QUENOTTE. Terme populaire, qui ſignifie des dents de lait. *Dentes lactei.* Les Nourrices appellent les dents des petits enfans, des *quenottes*, de jolies *quenottes.*

QUENOUILLE. ſ. f. Bâton auquel on attache de la filaſſe, du lin, de la laine pour filer. *Colus.* On peint les Parques avec une *quenouille*, un fuſeau & des ciſeaux.

Ce mot vient de *colucula*, diminutif de *colus.* MÉNAGE. Il vient plutôt de *queignel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

QUENOUILLE, eſt auſſi le lin, l'étoupe qui eſt attachée au fuſeau, & quelquefois on l'appelle *quenouillée. Colus lino, aut ſtupâ amictus.*

QUENOUILLE, ſignifie auſſi les colonnes d'une couche, ou les piliers qui ſoutiennent le ciel & les rideaux. *Lecti columella.* J'ai laiſſé ma montre attachée à la *quenouille* du lit.

QUENOUILLE, ſe dit encore des bâtons ou piliers qui ſoutiennent l'impériale d'un carroſſe, ou des bâtons qui ſervent à porter un dais par la ruë. *Fulcrum.*

QUENOUILLE, ſe dit figurément en tèrmes de Généalogie pour ſignifier la ligue féminine. *Genus fœmineum.* Les Royaumes d'Eſpagne & d'Angleterre tombent en *quenouille*; c'eſt-à-dire, les femmes y ſuccédent à la Couronne. Celui de France ne tombe point en *quenouille.* On le dit par extenſion, lorſque les femmes ſont maitreſſes dans un ménage, ou les plus habiles. L'Empire des Muſes eſt tombé en *quenouille.*

QUENOUILLE SAUVAGE. Plante qui eſt une eſpéce de *Cnicus*, & dont les feuilles ſont rudes & piquantes. Ses fleurs ſont des bouquets à fleurons découpez en lanières, de couleur jaune, ſoutenus par un calice écailleux, entouré de quelques feuilles. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences quarrées, noires, luiſantes, garnies d'une aigrette. C. Bauhin l'appelle *attractylis lutea*, & M. Tournefort *Cnicus attractylis lutea dictus.* H. L. BAT. Quelques-uns l'appellent *ſaffran bâtard, ſauvage.* On diſtile à Paris cette plante, & l'on en ſubſtituë l'eau à celle de chardon benit. Les femmes ſe ſervoient autrefois de leurs tiges au lieu de quenouilles.

On dit proverbialement, Allez filer votre *quenouille*, à une femme qui ſe veut mêler des affaires du mari, des choſes qu'elle n'entend pas. *Vade ductum penſum.*

QUENOUILLETTE. ſ. f. Ce mot ſe dit en riant, & dans le ſtile ſimple, comme dans les chanſons; & ſignifie, Petite quenouille. *Parva colus.* Quand la Bergère vient des champs, ſa *quenouillette* va filant.

La Bergère Nanette
Sur le bord d'un ruiſſeau,
Filoit ſa quenouillette,
En gardant ſon troupeau.

QUENOUILLETTE, eſt auſſi un outil dont ſe ſervent les Fondeurs, qui a un bouton au bout d'un long manche de grandeur convenable, pour boucher les trous ou godets par où le métal coule dans leurs moules. *Colus ferreus globulo inſtructus.*

QUENS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit Comte. *Comes.* On écrivoit auſſi Cuens. Nom de dignité.

Mena ſon oſt ſans point d'aloine,
Que mort eſt li Quens *de Boloine,*
Dont li François orent fait chief,
Qui remés ſont à grand meſchief. HUON DE MÉRY.

Philippes Mouſk, en ſon Hiſtoire de France, dit:

Toulouſe ont autrefois aſſiſe,
Li Quens *de Montfort à deviſe,*
Cil dedans ierent à reviel,
Si gitierent d'un mangoniel,
Et li Quens *premier à ſes engiens,*
Vil faiſoit traire maiviens, &c.

Voyez auſſi Villehardouin, & le Roman de Siperis de Vineaux.

Sire, Quens *diſtes moi, pour Dieu je vous en prie.*

Et le Roman de la Chaſſe.

La fu li Quens *de Tancarville.*

Ce mot venoit de Quens, *en Anglois*, la fille du Roi. BOREL. *Perceval.*

Et avec el li Quens *de Naples.* BOREL.

QUENTIN.

QUENTIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Quintinus*. On dit que S. *Quentin* étoit Romain de naiſſance, & de famille Sénatoriale. Il fut martyriſé par ordre de Rictiovare, l'an 287. dans le Vermandois.

SAINT-QUENTIN. Nom propre d'une ville de Picardie en France. *Quintinopolis*, *Fanum S. Quintini*. Elle eſt capitale du Vermandois, fortifiée & ſituée ſur la Some, à ſix lieuës au deſſus de Pérone. Cette ville eſt célébre par la bataille de Saint *Quentin*, en laquelle le Duc de Savoye, Gouverneur des Pays-Bas, défit entiérement le Connêtable de Montmorency, le fit priſonnier avec pluſieurs Officiers diſtinguez, & un grand nombre de Gentilshommes, continua ſans obſtacles le ſiége de Saint-*Quentin*, l'emporta d'aſſaut, & y fit priſonnier l'Amiral de Coligny, & ſon frére Dandelot, qui la défendoient. Elle fut enſuite renduë à la France par la paix de Cateau-Cambreſis. MATY.

QUER. ſ. m. Vieux mot. Du cuir, ſelon un ancien réceptaire. BOREL. *Corium*.

QUER. Vieux v. n. Tomber, venant de chéoir. Bouillus, *De vitiis lingua vulgaris*. BOREL. *Cadere*.

QUER. Vieille conjonction, *car : nam, enim*.

QUÉRAGE. ſubſt. m. Vieux mot. Cuiſinier. *Ragueau*. BOREL. *Coquus*.

QUÉRASQUE, ou Chéralco, Chiéras & Quiéras. Ville de Piémont. *Clarafcum*, anciennement, *Carcia Potentia*.

QUÉRAT. ſ. m. Tèrme de Marine. Partie du bordage compriſe depuis la quille juſqu'à la plus proche des préceintes. OZANAM. *Pars carinæ*.

QUERCEREILE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. *Cenchris*, *Tinnunculus*. Bien que la *Quercerelle* ſoit un oiſeau qui vive de rapine, il a néanmoins beaucoup de ſympathie avec les pigeons. Il les défend des autres oiſeaux de proye, leſquels appréhendent ſon regard & ſon cri. La fémelle fait ordinairement quatre œufs, bien que les autres oiſeaux de proye n'en faſſent pour l'ordinaire que deux; & quand bien ils en feroient trois, il y en a toûjours un qui manque; ſes œufs ſont rougeâtres. Elle fait ſon nid dans les hautes tours, dans les clochers, & dans les lieux les plus élevez.

Le mâle qui eſt plus petit que la femelle, a le béc preſque long du travèrs du pouce. Il n'eſt pas droit au commencement comme celui de l'épèrvier; mais il ſe courbe inſenſiblement, & eſt beaucoup plus long & plus crochu que celui de l'épérvier. La premiere partie, qui eſt environnée d'une membrane contiguë à la tête, eſt jaunâtre & à demi de couleur cendrée; & a par les côtez un certain tour fait en demi-cèrcle qui ſe va terminer à la cavité de la lévre inférieure, & c'eſt de là que le bèc ſe recourbe. Sa pointe eſt toute noire; la partie de deſſus eſt plus longue que celle de deſſous; la prunelle de l'œil eſt extrémement noire; le reſte eſt jaune. Les paupiéres & les plumes qui environnent les yeux ſont auſſi jaunes; il a le ſommet de la tête un peu aplati & abaiſſé. Toute la tête juſqu'au commencement du dôs, eſt d'une couleur cendrée; la gorge, ſa poitrine & ſon ventre ſont jaunâtres, & ſemez de taches noires, qui ne vont pas en traverſant, mais qui déſcendent en long à la partie du ventre où elles ſont plus larges qu'à la gorge. Ses manteaux & ſon dôs ſont revétus de pennes de couleur de rouille, qui ſont marquées de taches noires aſſez larges. Le dedans de ſes manteaux eſt d'un cendré blanchâtre. Les grandes pennes & les dèrniéres qui approchent du ventre ſont d'un tanné rouſſâtre, tirant ſur le noir. Les pennes de ſa queuë ſont en plus grande partie cendrées, & ſemblent être diviſées en deux à cauſe de leur tuyau qui eſt noir. Celles qui ſont preſque aux éxtrémitez ſont ornées d'une tache noire qui les traverſe, qui eſt large de deux doigts. L'éxtrêmité de la queuë eſt toutefois terminée par une tache blanche qui la traverſe ſemblablement; elle eſt éxtrémement longue, & par ſa longueur elle égale le reſte du corps. Son vol eſt très-long & bien aſſé, & qui déſcend au deſſous du croupion de cinq grands doigts. Ses jambes ſont jaunes, & ſes piéds ſont garnis de grands doigts & d'ongles robuſtes, aigus & noirs, qui ſont auſſi jaunes.

La fémelle a la taille plus grande que le mâle. Elle a le bec un peu plus court que lui; & ce qui en eſt courbé, n'eſt pas ſi long; mais il eſt plus crochu. Il eſt entierement de couleur cendrée ou de corne, blanchiſſant un peu, & principalement à la partie ſupérieure: car à l'endroit auquel il eſt joint à la tête, on y voit une pellicule rouſſe. Ses yeux ſont de la même couleur que ceux du mâle; à leur coin éxtérieur, elle a une tache cendrée blanchâtre. Tout le dôs & le deſſus des manteaux ſont d'une couleur de rouille claire, approchant du roux; tout ſon pennage eſt de couleur de châtain à la racine, qui eſt un peu obſcure & tirant ſur le noir. Le haut des grandes pennes ſont d'un tanné obſcur; & vèrs le bas à la partie qui panche en avant, ils blanchiſſent un peu, & ſont diverſifiez de taches brunes obliques. Les pennes de l'éxtrémité du dôs qui couvrent le croupion, ſont de couleur cendrée, traverſées de marques brunes, qui finiſſent en angle, approchant du tuyau. Les pennes de la queuë ſont très-longues, & les plus grandes, ainſi que les principales, ſont rouſſâtres, & traverſées de lignes noires; & le tuyau qui les coupe en longueur, eſt ſemblablement noir: approchant de leur éxtrémité elles ſont couvèrtes de taches noires grandes & larges; mais par le bout elles ſont rouſſes. Son col & ſa poitrine ſont ſemez de taches étroites & longues, qui déſcendent en bas; ſes jambes & ſes piéds ſont jaunes. Elle a les ongles moins crochus que le mâle; ils ſont néanmoins un peu courbez & très-noirs.

Les *querecerelles* ſe nourriſſent de ſauterelles, de papillons, de ſouris, de petits oiſeaux, de ſèrpens & autres ſortes d'inſéctes. La plûpart des Hiſtoriens aſſûrent que la *quercerelle* ne boit point. Ariſtote ſoûtient le contraire, encore qu'elle ait le bèc & les ongles crochus.

Ariſtote & Pline l'appellent très-féconde à cauſe qu'elle produit quatre petits, contre l'ordinaire de tous les autres oiſeaux de proie. Elle fait auſſi quelquefois ſon nid dans le creux des arbres, auſſi bien que dans les tours.

Lorſque la fémelle s'éloigne & s'abſente du mâle, il en conçoit une douleur ſi grande, qu'il fait des cris & des plaintes continuelles.

Turnerus raporte que la *quercerelle* nourrit long-tems ſes petits, encore qu'ils volent, en attendant qu'ils puiſſent vivre de leur chaſſe. On tient que cet oiſeau a beaucoup de ſympathie avec l'homme.

Quelques perſonnes ont dreſſé des *querecerelles* au vol du mèrle & du moineau; mais cette chaſſe n'eſt pas toutefois en uſage dans la Fauconnerie.

QUÈRCY. ſ. m. Nom propre d'une province de France. *Cadurcenſis Tractus*. Elle eſt bornée au nord par le Limoſin; au levant par l'Auvergne & par le Rouèrgue; au midi par le Languèdoc; & au couchant par l'Agenois, & par le Périgord. Cette province eſt fertile en bléd, en vin & en fruits. On la diviſe en haut & bas *Quèrcy*; le premier eſt au nord du Lot, & le dernier au midi. Cahors en eſt la ville capitale. Les aûtres ſont Montauban, Lauzèrte, Figeac, Gordon & Martel. MATY.

QUERELLE. ſ. f. Démêlé, conteſtation, diſpute, gronderie. *Rixa*, *contentio*, *diſſidium*, *jurgium*, *querela*, *controverſia*. Les *querelles* des Princes ne ſe terminent que par les armes. Le Sage ne prend *querelle* avec perſonne, ou contre perſonne; il ne ſe mêle point dans les *querelles* d'autrui. Chèrcher *querelle* avec quelqu'un, c'eſt chèrcher à ſe brouiller, à rompre avec lui. Il y a une grande *querelle*, une grande émeute dans la ruë; courez l'appaiſer. Il a bien démêlé ſa *querelle*, il en eſt bien ſorti. Il vaudroit mieux quelquefois être en *querelle* avec ſes paſſions, que de jouir de cette paix honteuſe que donne l'indolence. M. Sc. Il ne faut point ſe jouer aux dévôts; une *querelle* avec eux n'eſt pas un ſujet de riſée. H. S. DE M.

Iris, dans notre querelle
Je n'éxamine point qui de nous deux a tort,
Et vous avez raiſon, puiſque vous êtes belle. LA SABL.

Ménage dérive ce mot de *querellare*, Latin.

QUERELLE, ſe dit auſſi de l'intérêt d'autrui, quand on en prend la défenſe. *Partes*, *defenſio*. Les amis ſoutiennent par tout la *querelle* de leurs amis. Cet Écrivain a fait l'Apologie d'un tel Ouvrage; il a pris ſur ſoi la *querelle* de l'Auteur.

QUERELLE, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit en cette phraſe: Une *querelle* d'inofficioſité: c'eſt quand on ſe plaint d'un teſtament par lequel on a été déshérité ſans ſujet. Voyez INOFFICIOSITÉ. *Inofficioſitas*.

QUERELLE, en tèrmes de Coutume ſignifie une plainte renduë en Juſtice. *Querelle criminelle de dict*, dans la Coutume de Normandie, C. 86. c'eſt une plainte renduë en Juſtice, d'injures atroces, & qui feroient pèrdre la vie à celui à qui elles ont été dites, ſi elles étoient vraies. *Querelle criminelle de fait*, dans la Coutume de Normandie, C. 67. c'eſt une plainte renduë en Juſtice, de meurtre, d'homicide, de trèves enfraintes, d'aſſaut de maiſon, & d'autres crimes ſemblables. Simple *querelle* pèrſonnelle de dict, c'eſt une plainte qui naît d'injures, ou de laidanges que les uns diſent aux aûtres; & elle eſt appéllée ſimple, parcequ'elle ſe tèrmine par ſimple loi. Voyez la Coutume de Normandie, C. 86. *Simple querelle perſonnelle* de méffait, c'eſt un contends qui eſt mû entre les plaideurs, pardevant la Juſtice, du méffait qui fut fait à celui qui ſe plaint en cette manière: *Je me plains de Jean, qui m'a féru de ſa paume en la joe*. Ce ſont les tèrmes de l'ancienne Coutume de Normandie, Ch. 85. Elle eſt appellée *ſimple*, ſuivant le C. 67. parcequ'elle doit être tèrminée par ſimple loi, ou par deſténe.

On dit proverbialement, Faire une *querelle* d'Allemand à quelqu'un; pour dire, l'attaquer ſans ſujet & de gayeté de cœur, pour rien, ou pour une bagatelle. *De nihilo contumeliam dicere.*

QUERELLE, s'eſt auſſi dit pour grêle, ainſi que dit Borel.

QUERELLER. v. act. Attaquer, choquer, offenſer quelqu'un. *Aliquem offendere, lacesſere, petere.* On commence à ſe *quereller* par des paroles, & puis on en vient aux coups. Les femmes, les harengères ſe *querellent* ſouvent.

QUERELLEUX, EUSE. adj. & ſ. (On dit auſſi *Querelleur.*) Qui fait ſouvent des querelles. *Rixoſus, jurgioſus, diſcordioſus, contentioſus.* Les gens *querelleux* ſuccombent à la fin. Avoir un eſprit *querelleux.* Les femmes ont l'humeur plus *querelleuſe* que les hommes. Si les gens *querelleux* ſçavoient combien ils ſont incommodes & inſuportables, peut-être s'appliqueroient-ils à ſe corriger d'un vice qui gêne tout le monde. Bell.

QUÉRIMONIE. ſ. fém. Plainte qu'on fait aux Juges d'Égliſe pour avoir permiſſion de publier des monitoires. On a publié ce matin au prône deux *quérimonies*, ou monitoires.

Ce mot vient du Latin *querimonia.*

QUERIR, ou QUERRE. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *chercher*, qui ne ſe dit que proverbialement. Il vaut mieux tenir que *querir. Quærere.* De là vient *queiſſe*, je cherchaſſe. Borel.

Qu'amour me dit que ne queiſſe,
Un compagnon cui je deiſſe,
Mon conſeil tout entierement. R. de la Róſe.

Ce mot vient du Latin *quærere.*

QUERIR, ſignifie auſſi, Envoyer chercher, amener, aporter; & ſe dit des perſonnes & des choſes. *Accerſere, vocare, afferre, accire.* J'ai envoyé mon cocher *querir* du foin là où il en pourra trouver. Il a envoyé *querir* ſes amis pour venir dîner chez lui. Ce Juge mandé n'a pas voulu venir, on l'a envoyé *querir* avec main-forte, prendre, amener. On va *querir* les Marguilliers en cérémonie pour les amener à l'offrande. Il ne ſe dit guère qu'à l'infinitif, & avec les verbes *aller, venir, envoyer.*

On dit proverbialement d'un valet mal-habile. Si on l'envoyoit *querir* de l'eau à la rivière, il n'en trouveroit point. On dit auſſi de celui qui eſt lent à revenir, il ſeroit bon à aller *querir* la mort.

QUERNEAU. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit pour Creneaux. Borel. *Muri pinna.*

QUERNFURT. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Mansfeld, en Thuringe. *Quernfurtum.* Il eſt entre la ville de Mansfeld & celle de Naumbourg, à cinq lieuës de chacune. *Quernfurt* a eu autrefois des Comtes, dont ceux de Mansfeld ſont deſcendus. Maty.

QUÈRNU, UË. Vieil adj. Charnu. Borel. *Carnoſus, corpulentus, a.*

QUÉROLLER, ou *caroler.* Danſer. R. de la Róſe. Mſ. Borel. *Saltare.*

QUERONIQUE. Vieux ſ. f. Chronique. Borel. *Chronicon.*

QUERONS. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. v. act. A la premiére pèrſ. du plur. de l'impératif. *Cherchons*; du Latin *Quæro. Treviſan.* Dict. Herm.

QUERRE, ou *quierre.* Vieux verb. act. Chèrcher, rechèrcher; de *quærere.* Borel.

Qui la voudroit cercher & querre,
Et puis trouvée mettre en terre. Font. des Amours.

En mèrcure eſt ce que quérons,
De lui eſprit & corps tirons,
Et ſouffre auſſi; d'où ſort teinture,
Sur toutes chôſes nette & pure. Id.

QUÈRS. Cap de *Quèrs*, ou Cadagues. Bourg de Catalogne en Éſpagne. *Cadaqueriùm promontorium. Aquarum caput.*

QUESCHE. ſ. f. Petit vaiſſeau à un pont, & mâté en fourche.

QUESLIER. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit, & s'écrivoit auſſi *Chelier & Cayelier*, faiſeur de chaires pour s'aſſeoir. Borel. *Sedium, ſedilium faber, artifex.*

QUÉſNOY. ſ. m. Nom propre de ville qui ne ſe dit qu'avec l'article. Le *Quénoy*, du *Quénoy*, au *Quénoy.* Petite ville fortifiée, & défenduë par une citadelle. *Quercetum.* Elle eſt dans le Hainaut François, entre Landreci & Valenciennes, à deux lieuës de celle-ci, & à trois de l'autre.

QUESSE, ou QUAISSE. ſ. f. Une caiſſe, ou coffre. Borel. *Capſa.*

QUESTABLE, ou QUESTALE. adj. m. & fém. Tèrme de Coutume, qui ſe dit des ſujets d'un Seigneur, qui ne peuvent laiſſer ſa tèrre, pour aller demeurer ailleurs, ſans ſa volonté. Condition *queſtale* & ſerve eſt la condition de ces ſortes de gens. La Coutume de Nivèrnois dit *queſtable.* Tit. VIII. Art 7.

Ce mot eſt auſſi ſubſtantif, & a Queſtaux au plutier. Les Queſtaux ne peuvent diſpôſer de leurs perſonnes & biens ſans le ſçû de leur Seigneur. Dans le For de Bearn, c'eſt *Queſteau.*

Ce mot vient de queſte. *Queſtaux*, ſont ceux ſur leſquels le Seigneur faiſoit la queſte. Voyez ce mot.

QUEſTE, ou QUÊTE. ſ. f. Action par laquelle on chèrche. *Indagatio, conquiſitio.* Il y a long-tems que ce Capitaine eſt en *quête* des ennemis pour les combattre. Je ſuis en *quête* du logis d'un homme à qui je dois rendre une lettre.

Quête, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, quand on chèrche où il y a du gibier. Ce petit chien eſt mèrveilleux pour la *quête.*

Quête, ſignifie encore, La demande & rechèrche qu'on fait des aumônes pour quelque œuvre pieuſe. *Collectio.* On ne peut faire de *quête* publique, même ſous prétexte des beſoins de l'Égliſe, ſans la pèrmiſſion du Roi, ou du Parlement. Les Religieux Mendians font la *quête* par les maiſons. *Stipis erogatio.* Il n'y a que les Novices qui boivent du vin de *quête.* On choiſit les Dames les plus diſtinguées pour faire la *quête* du Prédicateur, des paûvres, de l'Œuvre, afin qu'elles raſſemblent une plus groſſe ſomme.

Quête, s'eſt dit autrefois pour acquêt. Voyez Beaumanoir dans ſes Coutumes de Beauvaiſis, C. II.

Queste, s'eſt dit autrefois pour conquête. Borel. *Victoria, Occupatio loci alicujus, aut provinciæ.*

Quête, en tèrmes de Coutumes, c'eſt une collecte que des habitans font ſur eux-mêmes.

Dans pluſieurs Coutumes on appelle tèrres de *quête*, celles qui doivent une rente qui ſe leve par une collecte que les habitans font ſur eux-mêmes; & droit de *quête*, celui que le Seigneur peut faire demander; mais qu'on n'eſt pas tenu de lui apporter chez lui. *Jus collectæ.* Dans ce même ſens on appelle cens à *quête*, celui que le vaſſal n'eſt pas obligé de porter à la maiſon du Seigneur, qui peut attendre qu'on le lui vienne demander. La *quête* courant, c'eſt celle que le Seigneur impoſe par chacun an ſur ſes ſujets taillables. La *quête abonnée*, dont parle la Coutume de Bourbonnois, eſt lorſque quelques ſujets ou ſerfs, ou francs, ſont abonnez à cèrtaine ſomme, par contrat ou autrement; au lieu que les autres ſont impoſez au role de la franchiſe & bourgeoiſie, & de la taille ſèrve à la volonté du Seigneur, & à ſon plaiſir, ou ſelon leurs facultez, par ſes Officiers, Juſticiers ou autres perſonnes à ce commiſes, ſelon l'uſage des lieux. De Laurière.

Quête, eſt auſſi le droit de tailler ſes hommes par chacun an ſoit francs, ou ſerfs. De Laurière.

Quête, ſe dit auſſi des tailles que les anciens Seigneurs faiſoient payer par leurs vaſſaux & ſujets aux quatre cas portez par les Coutumes. *Jus collectionis.*

On appelloit auſſi hommes & femmes *quêtables*, des gens de ſervile condition, que les Seigneurs pouvoient *quêter*, chèrcher & revendiquer, quand ils étoient ſortis de leurs Seigneuries pour s'aller établir ailleurs. Les pèrſonnes ſujettes à la taille, étoient auſſi appellez *quêtables* ou *quêtaux.* Les quêtables *ſeront impoſez à la taille par le Seigneur du lieu.* Voyez Questable.

Quête, en tèrmes de Marine, c'eſt l'elancement que fait l'étrave & l'étambord hors de la quille & corps du navire. *Prominentia.* La *quête* de l'étambord eſt de la vingtiéme partie de la quille: celle de l'étrave eſt de la cinquiéme, ou environ.

Quête, ſe dit auſſi ſur les rivières, de l'avance que font les bâteaux, tant du côté du chêf, que de la quille, lorſqu'elle s'éleve & ne touche plus ſur le chantier. *Prominentia.* La *quête* du chef d'un foncet eſt de la ſeptiéme partie de la longueur du fond: & celle de la quille eſt de la ſixiéme partie de celle du chêf.

On dit proverbialement, qu'une perſonne vit de *quête*, quand elle eſt reduite à l'aumône. *Ad extremam inopiam redactus.* On dit que ce n'eſt pas tout de prêcher, il faut faire la *quête*; pour dire, qu'il faut que nos études nous ſoient utiles.

QUÊTER. v. act. Chèrcher. *Quærere, perquirere.* C'eſt un homme qui *quête* par tout des amis, des recommandations pour ſon procès. C'eſt un goinfre qui va *quêter* des repas, qui va écornifler. Il va *quêter* du pain de porte en porte. *Mendicare.*

Ce mot vient de *queſtare* Latin. Ménage.

Quêter, en tèrmes de Chaſſe, c'eſt chèrcher le gibier. *Inveſtigare. Quêter* avec de petits chiens.

Quêter, ſignifie auſſi, demander des charitez pour les paûvres, ou pour autres cauſes pieuſes. *Colligere.* Celle qui rend le pain benit eſt obligée de *quêter*, ou de faire *quêter.* On *quête* dans les Parroiſſes pour les Hopitaux & les Confrairies, pour l'Œuvre, pour les paûvres.

On dit proverbialement à un homme qui fait le gueux, quoiqu'il ſoit riche, Je vous conſeille de vous faire *quêter.*

QUÊTEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui quête. *Stipis coactor, exactor.* Frère *quêteur.* Belle *quêteuſe.* Scarron a dit dans une Épître chagrine:

Vous'en ſerez, ô quêteurs *&* quêteuſes,
Du nombre affreux des facheux & facheuſes.

Depuis le XIIe. ſiécle juſqu'au XVe. inclusivement, il y a eu des *quêteurs* établis en titre d'Office dans les Égliſes. Il s'eſt trouvé de ces *quêteurs* qui faiſoient trafic des ſaintes Reliques. Ces abus, & d'aûtres encore, les firent abolir.

QUESTEUR. ſ. m. Étoit un Officier de l'ancienne Rome qui avoit ſoin du Tréſor public. *Quæſtor.* Ce Magiſtrat étoit l'un des plus anciens, & avoit été établi ſous les Rois. Pendant la République, le Sénat envoyoit des *Quæſteurs* dans chaque province, & ils étoient comme les Tréſoriers, & les Lieutenans du Proconſul dans l'adminiſtration des Finances. Mais ſous les Empereurs, comme il n'y eut plus qu'un *Quæſteur*, ou Tréſorier général pour tout l'Empire, on appella ces Tréſoriérs particuliers, les Commis du *Quæſteur*, ou *Adjutores Quæſtoris.* La première fonction des *Quæſteurs* ne regardoit que les Armées. Ils payoient les ſoldats: ils recevoient les deniers provenans des depouilles & du butin qu'on faiſoit ſur les ennemis. On en créa de nouveaux pour reſider dans la ville, & recevoir les deniers publics, & les tributs qui ſe levoient ſur le peuple. Sylla en augmenta le nombre juſqu'à 20. On les multiplia à meſure que l'Empire s'agrandit. Cette charge répondoit à celle de *Tréſorier*, ou d'*Intendant* & de *Surintendant* des Finances. Preſque les mêmes fonctions y étoient attachées. On le dit auſſi dans le Pays-Latin, & dans les Colléges, des Receveurs des revenus d'une Univerſité.

QUESTEUR DU SACRÉ PALAIS. L'une des premières dignitez ſous les Empereurs de Conſtantinople. *Sacri Palatii Quæſtor.* C'étoit le *Quæſteur*, qui ſouſcrivoit les réſcrits de l'Empereur, & les réponſes aux requêtes, & aux ſuppliques qu'on lui préſentoit. C'étoit auſſi le *Quæſteur* qui dreſſoit les loix, & les conſtitutions que l'Empereur trouvoit à-propos de publier, & elles n'avoient de force, que lorſque le *Quæſteur du Sacré Palais* les avoit ſignées: il avoit le ſoin de l'adminiſtration de la Juſtice. Quelques-uns en comparent les fonctions à celles de Chancelier. C'étoit ordinairement un Juriſconſulte qu'on honoroit de cette charge, parcequ'il devoit connoître les loix de l'Empire, les dicter, les faire éxécuter, & juger des cauſes, qu'on portoit par appel devant l'Empereur. Conſtantin eſt le premier qui ait fait les *Quæſteurs du Sacré Palais.*

QUESTIF, IVE. Vieil adj. CHETIF. *Bonitus.* Le premier vient de faire la quête, & l'aûtre de *captivus*: ce que le mot de Languedoc démontre mieux; car on dit *caitiou.* BOREL.

QUESTION. ſ. f. Demande qu'on fait à quelqu'un pour apprendre quelque chôſe de lui. *Quæſtio, interrogatio, percontatio.* Les Nouvelliſtes qui voyent un courier lui font cent *queſtions.* Un Voyageur qui arrive eſt importuné de mille *queſtions* qu'on lui fait.

QUESTION, en tèrmes dogmatiques, ſe dit de l'éxamen d'un doute, d'une difficulté dont on traite, dont on diſpute pour en éclaircir la vérité. *Quæſtio, difficultas, argumentum.* En toutes les ſciences, il y a bien des *queſtions* à éxaminer. Il faut toûjours diſtinguer la *queſtion* du droit d'avec la *queſtion* du fait. Cet homme ne ſçait pas réſoudre la *queſtion*, ne voit pas le nœud de la *queſtion*, ne prend pas le point de la *queſtion.* Dans les *queſtions* obſcures & douteuſes, la modeſtie ſiéd bien mieux qu'un ton déciſif. S. ÉVR. Les Juriſconſultes appellent la *queſtion pour l'ami*, une cauſe qui eſt fort problématique, qu'on peut juger également bien de part & d'aûtre. Dans le procès il y a des *queſtions principales* & des *queſtions incidentes.* On ne ſçauroit trop éxaminer les affaires où il eſt *queſtion* de la vie.

En tèrmes de Juriſprudence la *queſtion* de droit eſt celle qui ſe décide par une loi. La *queſtion* de fait eſt celle qui ſe décide par la preuve de la vérité dont les parties ne ſont pas d'accord. DICT. DE DROIT. La *queſtion* d'état, eſt celle qui regarde la pèrſonne, ſi tel, par éxemple, eſt libre ou ſerf. *Queſtion douteuſe* eſt celle que le Droit ne décide pas clairement, & où il y a divèrſité de jugemens, qui n'établiſſent pas une juriſprudence cèrtaine. ID.

QUESTION, ſe dit auſſi des traitez qu'on fait ſur des matières dogmatiques. *Propoſitio.* Les *queſtions* Tuſculanes de Cicéron. Les *queſtions* Académiques.

QUESTION, eſt auſſi une diviſion que font quelques Auteurs de leurs livres: comme S. Thomas a diviſé ſa Somme en pluſieurs *queſtions* & articles, quoique chaque article ſoit celui qui traite une *queſtion* particulière. *Diviſio, partitio.* Le Droit Canon eſt auſſi diſtingué par cauſes & *queſtions.*

QUESTION, ſe dit auſſi d'une Thèſe qu'on ſoûtient dans les Colléges, qui encore qu'elle aboutiſſe à une ſeule *queſtion*, néanmoins en contient pluſieurs aûtres, ſur leſquelles on diſpute en même tems. *Theſis, poſitio.*

Les Médecins appellent une *queſtion quodlibétaire*, des Thèſes qu'ils ſoûtiennent dans leurs Écoles.

QUESTION, ſe dit auſſi de tout ce dont il s'agit, lorſqu'on eſt en différend, ou qu'on a beſoin de quelque chôſe. Il eſt *queſtion* de dîner, & non pas de diſputer. *Agitur de prandio, non de diſputatione.* Si notre repas, notre vin ſera bon, c'eſt la *queſtion.* Si nous nous divertirons bien; belle *queſtion!* Il n'eſt pas *queſtion* de faire cette entrepriſe, il eſt *queſtion* où l'on trouvera de l'argent. Voilà ce dont il eſt *queſtion.*

QUESTION, ſignifie auſſi la torture qu'on donne aux criminèls pour ſçavoir la vérité de quelque crime qualifié. *Quæſtio, gehenna, tortura.* Pèrſonne ne peut être appliqué à la *queſtion* en matiére civile. Par l'Ordonnance de 1670. Tit. 19. Art. 1. ſi l'accuſé eſt prévenu d'un crime capital & qui mérite la mort, & ſi le crime eſt conſtant, il peut être condamné à la *queſtion*, s'il y a preuve conſidérable contre lui, & que cependant la preuve ne ſoit pas ſuffiſante pour le convaincre, & pour le condamner à mort. Tous Juges tant Royaux, que ſubalternes, peuvent condamner à la *queſtion*, & même le Juge Eccléſiaſtique. On appelle *queſtion préparatoire*, celle qui eſt ordonnée avant le jugement définitif; & *queſtion définitive*, celle qui eſt portée par le jugement de mort. La *queſtion* préparatoire eſt ordonnée *manentibus indiciis*; deſorte que ſi l'accuſé n'avoue rien, il ne peut plus être condamné à mort; mais ſeulement *ad omnia citra mortem.* La *queſtion* définitive eſt celle qu'on donne aux criminèls condamnez pour avoir révelation de leurs complices. L'arrêt ou la ſentence porte; Un tel condamné à mort; mais préalablement appliqué à la *queſtion* ordinaire & éxtraordinaire. Il faut qu'il y ait de puiſſans indices & violens, ou demi-preuve pour appliquer un homme à la *queſtion* préparatoire. La *queſtion* ordinaire à Paris ſe donne avec ſix pots d'eau, & le petit treteau: l'éxtraordinaire avec ſix aûtres pots & le grand treteau, qui ſerre & étend davantage le criminel qui eſt ſuſpendu. On la donne ailleurs avec des coins & des brodequins, & en chauffant les piéds. Il a été appliqué à la *queſtion* ordinaire & éxtraordinaire, & n'a rien conſeſſé. Il faut qu'un homme pèrſiſte, étant hors de la *queſtion*, à ce qu'il a confeſſé. On dit auſſi, Préſenter à la *queſtion*, quand on fait peur ſeulement à un accuſé de lui donner la *queſtion*; c'eſt-à-dire, que l'accuſé eſt conduit à la chambre de la *queſtion*, dépouillé, lié, & attaché, & mis en état de ſouffrir la *queſtion.* S'il ne confeſſe rien, il eſt détaché & remené en priſon. Mais ces feintes ne ſont pèrmiſes qu'aux ſeules Cours ſouveraines, étant éxpreſſément défendu à tous aûtres Juges (Ordonnance de 1670. Tit. 19. Art. 5.) d'ordonner qu'un accuſé ſera préſenté à la *queſtion*, ſans y être appliqué. En Angletèrre l'uſage de la *queſtion* & des tourmens pour faire confeſſer les criminels, même en crime d'État, eſt inconnu. La *queſtion* eſt une invention ſûre pour pèrdre un innocent qui a la compléxion foible, & ſauver un coupable qui eſt né robuſte. LA BRUY. Ceux qui peuvent ſupporter la *queſtion*, & ceux qui n'ont pas aſſez de forces pour la ſoûtenir, mentent également. MÉNAG. Le tourment qu'on fait ſouffrir dans la *queſtion* eſt cèrtain; & le crime de l'homme qui ſouffre ne l'eſt pas. TOUR. Ce malheureux que vous appliquez à la *queſtion*, ſonge bien moins à dire ce qu'il ſçait, qu'à ſe délivrer de ce qu'il ſent. ID. Il y a dans les Nouvelles littéraires de la mèr Baltique 1702. Janv. p. 11. & ſuivantes un abregé d'une diſpute fort détaillée ſur la *queſtion.*

On dit proverbialement d'un indiſcret qui parle trop, qu'il ne lui faut point donner la *queſtion* pour ſçavoir ſes ſecrets.

QUESTIONNAIRE. ſ. m. Officier, demi-bourreau qui donne la queſtion. *Tortor.* Il a auſſi le droit de faire les tableaux de ceux qu'on éxécute en éffigie. Etant indigné de ſe voir moqué de la ſorte, il rappella le *Queſtionnaire.* VAUG.

QUESTIONNER. v. act. Interroger, faire pluſieurs demandes à quelqu'un. *Interrogare, quærere, ſciſcitari.* Vous ſoupçonnez ce valet de vous avoir pris votre montre, je l'ai tiré à part, je l'ai fort *queſtionné*, je l'en crois innocent. Il ſe dit plus ſouvent des indiſcrets, des importuns, qui ſont cent queſtions impèrtinentes à ceux qui leur veulent répondre.

Ménage dit que ce mot vient de *quæſtionari.*

QUESTIONNÉ, ÉE. part. & adj. *Interrogatus, quæſitus.*

QUESTURE. ſ. f. Charge, dignité de Queſteur; ou le tems qu'elle dure. *Quæſtura, vel quæſtorium munus.* Céſar brigua d'abord la *Queſture.* Il demeura à Rome pendant ſa *Queſture*, Éxèrcer la *Queſture.*

QUEVAGE. ſ. m. Chefvage, à cauſe qu'on confond en quelques endroits le Q, avec le CH: car on dit, *chat* & *quat*, & *queval* pour *cheval*, & *quien*, pour *chien.* Ce qui ſe pratique ſur tout en Picardie. Or *quevage* eſt un droit ſur chacun, c'eſt-à-dire, ſur chaque tête; & vient de *Capitagium.* BOREL. *Cavagium, Quevagium, Capitagium.* Le *Quevage* ſelon la Fons dans ſes Notes ſur la Coûtume de Vermandois p. 173. eſt le chèf des cens. Au lieu de *chefs*, les Picards diſent, *Kiefs* ou *Quiefs*; d'où ils ont fait

quevage, au lieu de chevage. Brodeau ſur la Cõutume de Paris. T. II. p. 358. & Galland dans ſon traité du Franc-Alleu, p. 83. 84. & 85.

QUEVAISE ou QUEVÊSE. Tèrme de Coutume. Dans l'Uſement de Cornouaille art. 32. C'eſt une tenture qui oblige le détenteur à la réſidence actuelle, à peine de commiſe aprés l'an & jour. M. Du Fail écrit *quenaiſe* & non *quevaiſe*. Selonquelques-uns, ce mot vient de *quenais*, qui en Breton ſignifie *va dehors*; parce qu'en vèrtu de ce droit, le plus jeune des enfans chaſſe les autres. Mais le mieux eſt de dire qu'il vient de *capitagium*, *cavagium*, *quevagium*. *Quevage*.

QUEVAISE. Voyez KÉVROD.

QUEUE. ſ. f. La partie qui tèrmine le corps de l'animal par le dèrrière. *Cauda*. Elle diffère tant de figure que d'uſage ſelon leurs divèrs genres. Aux animaux tèrreſtres elle ſèrt à les émoucher, & eſt d'ordinaire couvèrte de poil, & garnie d'os. Ceux qui vivent dans l'air l'ont de plume. Les aquatiques l'ont de cartilages, & elle leur ſèrt de gouvernail pour nager. Le lion ſe bat les flancs de ſa *queue* pour s'irriter. Les chiens remuent la *queue* en ſigne de careſſe, en voyant leur maître. Ainſi l'Écriture dit que le chien de Tobie vint au-devant de ſon maître, en branlant la *queue*. Le ſcorpion pique de ſa *queue*. Les belles fourrures ſe font de *queues* de fouines, de martes, ou ſouris de Moſcovie, d'hèrmines, &c. La *queue* du paon eſt chargée des yeux d'Argus, à ce que dit la fable. Les Chaſſeurs tirent, en volant, les oiſeaux en *queue*.

Ce mot vient du Latin *cauda*.

On appelle *balai* en termes de Fauconnerie, la *queue* de l'oiſeau. *Cauda avis*. Cette *queue* lui ſèrt de gouvèrnail pour voler à toutes mains.

QUEUE ANNUÉE. Vieux nom d'une ſorte de vèrs anciens, ſelon l'art de Rhétorique ancien. BOREL.

QUEUE BLANCHE. *Albicilla*. Nom d'un oiſeau, qui eſt une éſpéce de *Pyrargus*. Tout le champ de ſon pennage eſt d'une couleur qui tire entre le blanc & le cendré; les extrémitez de ſon vol ſont noires; ſon ventre, ſon croupion & le deſſus de ſa queue ſont entiérement blancs, ſans aucune tâche; quand il vole il a de l'air du héron; car le battement de ſes mahutes eſt tout ſemblable, & lors qu'il le ceſſe, il vole en planant, & non pas à la manière des oiſeaux de proie qui élevent leurs têtes en volant: car celui-ci au contraire regarde la tèrre. On l'apperçoit plus ſouvent au lever, & au coucher du ſoleil, qu'en autre tems; il vole les poules, les pèrdrix, les lapins & les liévres, & fréquente l'orée des bois.

Bellon en fait mention d'une autre éſpéce nommée pareillement *queue blanche*, qui eſt d'un vol très-légèr, & qui a le champ du pennage de même que celui du milan royal, duquel nous parlerons ci-aprés. Voyez encore JEAN LE BLANC.

QUEUE DE CHEVAL, eſt chez les Tartares & Chinois l'enſeigne ou drapeau ſous lequel ils vont à la guerre. *Cauda equina*, *vexillum ſub quo militant*. Chez les Turcs, c'eſt un ſignal de bataille, quand il eſt ſur la tente d'un Général. C'eſt l'étendart qu'on porte devant le Grand-Viſir, devant les Bachas & les Sangiacs. Voyez au mot TOUG. M. de Tournefort dans ſon Voyage, T. II. p. 27. a décrit ces queues de Cheval, & en a donné la figure. Il y a des Viſirs à une, & d'autres à trois *queues de Cheval*.

QUEUE DE DRAGON. Terme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt ſelon Hèrmès, le mèrcure philoſophal qui dévore ſa queue. DICT. HÈRMÈT.

QUEUE BLANCHE DE DRAGON. En termes de Philoſophe hèrmétique. C'eſt l'huile de mèrcure, ou la liquefaction & humectation philoſophique: autrement c'eſt le mèrcure fèrmenté pour les imbibitions de la pièrre blanche: ou bien c'eſt la teinture lunaire. DICT. HÈRMÈT.

QUEUE ROUGE DE DRAGON. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure rubifié ou couronné pour les imbibitions de la pièrre. Autrement c'eſt la teinture rouge, ou la teinture de l'or. DICT. HÈRM.

QUEUE ROUGE. Nom d'un oiſeau. *Cauda Rubra*, Coda roſſo en Italien. Cet oiſeau eſt appellé. *Queue rouge* à cauſe que cette partie paroit d'un rouge très-éclatant. Ils fréquentent pour l'ordinaire les montagnes eſcarpées de rochers, de précipices & d'écueils. Ils ſe plaiſent à faire là leurs nids, qui ſont quelquefois découvèrts par les paſteurs & ceux qui gardent les chévres, qui vont chercher le ſerpolet, & les fines hèrbes deſquelles elles ſont fort friandes. Quand cet oiſeau eſt élevé du nid, il chante parfaitement bien, & ſon pennage eſt très-agréable à voir. Sa viande ordinaire eſt de la pâte, du cœur hâché, ainſi qu'aux roſſignols. Nous ne voyons pas de ces oiſeaux en France: en Italie dans les pays de montagne, il s'en rencontre. Il y en a de trois ſortes; mais celui dont j'ai parlé a le chant le plus agréable. Le mâle aura la poitrine rouge. Ces ſortes d'oiſeaux vivent juſqu'à huit ans.

QUEUE, ſe prend auſſi pour quelque partie de l'animal coupée ſur le train de dèrriere. A la boucherie on appelle *queue* de mouton, la partie du mouton qui forme le quartier de dèrrière, à la réſerve de l'éclanche. *Cauda vervecina*. Une *queue* de morue, de ſaumon, c'eſt toute la partie de dèrrière de ces poiſſons. On dit auſſi, que les Syrènes, les Tritons, ont le corps de figure humaine, & finiſſent en une *queue* de poiſſon.

En Anatomie on appelle la *queue* d'un muſcle, le tendon qui eſt attaché à la partie mobile. *Tendo*. L'autre tendon qui eſt attaché à la partie immobile vèrs laquelle ſe fait le mouvement, s'appelle la *tête* du muſcle.

QUEUE, ſignifie auſſi dans les végétaux, cette partie ou ce lien qui attache les feuilles, les fleurs & les fruits à leurs branches, ou à leurs tiges. *Pediculus*, *petiolus*. Les fleurs ſe conſèrvent long-tems cueillies, quand on laiſſe tremper les *queues* dans l'eau. Le moyen de conſerver les fruits d'hivèr, c'eſt de ſceller leur *queue* avec de la cire. Les cériſes à courte *queue* ſont les meilleures. Les Botaniſtes appellent la *queue* des fleurs, *pédicule*. En parlan de cèrtaines fleurs, comme tulipes, lis, narciſſes, on appelle *queue*, quand elles ſont cueillies, ce qu'on appelle *tige* dans ces mêmes fleurs, lorſqu'elles ſont encore ſur pied.

QUEUE, ſe dit auſſi des manches de pluſieurs inſtrumens & uteniles. La *queue* d'une viole, d'un violon, c'eſt la partie où ſont attachées les cordes. *Cauda fidis*. La *queue* d'une poêle, d'un gril, &c. ſont les manches par où on les tient, lorſqu'ils ſont ſur le feu, ou qu'on les en approche. On dit auſſi des boutons à *queue*, quand ils ſont attachez à quelque bout de paſſement, ou autre ornement.

QUEUE, en termes de Charpenterie, eſt une piéce de bois longue de cinq à ſix toiſes, qui ſert à faire tourner les moulins pour les expôſer au vent. *Cauda lignea molatrina*.

QUEUE DE PAON, ſe dit de tous les compartimens de divèrſes formes ou grandeurs, qui dans les figures circulaires vont en s'élargiſſant depuis le centre juſqu'à la circonférence; & imitent en quelque ſorte les plumes de la *queue* d'un paon. *Cauda pavonis variegata*.

QUEUE DE PIÈRRE, en termes de Maçonnerie, eſt le bout brut des groſſes pièrres qui ſèrvent à faire des liaiſons en dedans des murs, qu'on appelle autrement *boutiſſes*. *Vinciendo adventitio parieti*. La *queue* eſt oppôſée au parement. C'eſt le bout brut ou équarri d'une pièrre en boutiſſe, qui eſt oppôſé à la tête ou parement, & qui entre dans le mur ſans faire parpain. DAVILER.

QUEUE DE RAT, ou *arête*, ſe dit auſſi des calus ou durtetez, qui viennent plus bas que le jarrèt, à la jambe du train de dèrriere. *Callus*, *duritiæ*.

On dit auſſi, quand on déſigne un cheval, ſoit lors qu'on le ſaiſit, ou qu'on le vend, qu'il a crins, *queue* & oreilles. *Crinitus*, *caudatus & auritus*.

QUEUE DE CHEVAL, en termes de Botanique, eſt une plante qu'on appelle autrement *prêle*, en Latin *equiſetum*. Voyez PRÊLE.

QUEUE DE POURCEAU. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux piéds, rameuſe, cannelée. Ses feuilles ſont plus grandes que celle du fénouil, diviſées en trois parties, dont chacune ſe ſubdiviſe en trois autres, ſemblables aux feuilles du chiendent; car elles ſont étroites, longues & plates. Au plus haut des tiges croiſſent des ombelles fort larges, garnies de petites fleurs jaûnes, à cinq feuilles diſpoſées en roſe. Ces fleurs ſont ſuivies de fruits compoſez chacun de deux ſemences preſque ovales, rayées ſur le dos, avec les bords aiguiſez en feuillet, d'un goût âcre & un peu amèr. Sa racine eſt groſſe, longue, noire par dehors, vèrdâtre par dedans, rendant, lorſqu'on y fait des inciſions, un ſuc jaûne, d'une ódeur de poix. En Latin *peucedanum majus Italicum*. C. BAUH. La racine de la *queue de porceau*, & ſon ſuc, ſont propres pour l'aſthme, pour la toux, la ténéſme d'urine, pour provoquer les mois aux femmes.

QUEUE, ſignifie encore cette partie ſupèrfluë des habits longs qui entrainent à tèrre, qui eſt une marque de qualité, & qu'on étend beaucoup dans les grandes cérémonies. *Syrma*. Cette femme eſt de qualité, on lui porte la *queue*. Les Cardinaux ont des Officiers pour leur porter la *queue*, qu'on appelle *Caudataires*. Ce ſont des Princeſſes qui portent la *queue* à la Reine lors de ſon mariage. Aux pompes funébres, les Princes ont des *queues* de douze ou quinze aunes de long. Elle n'arrive à l'Égliſe que dans un char, on lui porte une lourde *queue*, &c. LA BRUY.

On dit entre Marchands, qu'une étoffe a cap & *queue*, lorſqu'elle n'eſt point entamée, & qu'elle a deux chefs par les deux bouts. *Pannus textum ſolidum*, *integrum*.

QUEUE, ſe dit auſſi des caractères qui finiſſent par une pointe tirée en bas. La *queue* de cet y Grec n'eſt pas bien formée.

QUEUE, ſignifie auſſi, l'extrémité de quelque choſe. La *queue* de l'hiver,

l'hivèr, de l'été. *Reliquum hiemis, æſtatis.* Il vaut mieux aller paſſer ſur la chauſſée de cet étang, que par la *queue* qui eſt trop marécageuſe. C'eſt prendre juſtement le Roman par la *queue*. Mol. c'eſt-à-dire figurément, le prendre par la fin, ou par la concluſion.

Queue, en termes de Chancelerie, ſe dit de la maniere de ſcéller les lettres. Une lettre eſt ſcéllée à ſimple *queue*, *Caudâ ſimplici*, quand le ſceau eſt attaché à un coin du parchemin de la lettre, qu'on a fendu éxprès; & à double *queue*, *Caudâ duplici*, quand le ſceau eſt pendant à une bande en double de parchemin paſſée au travers de la lettre, comme on fait en toutes les expéditions importantes.

Queue, ſignifie auſſi un vaiſſeau qui contient un peu plus d'un muid, ou 54. ſeptiers, à huit pintes le ſeptier meſure de Paris, & le muid eſt de 36. ſeptiers. Ce mot en ce ſens vient du Latin *cupa*. Cette meſure change ſuivant les provinces. On ſe ſért de cette meſure à Orléans & en Champagne. Selon Borel, la *queue* eſt une meſure de vin, contenant 48. ſeptiers, qui valent 373. pintes. Ce mot eſt uſité en Normandie & en Picardie, & eſt corrompu de *Cuve*.

En termes d'aſtrologie, on appelle la tête ou la *queue* du Dragon, les nœuds, ou interſections de l'écliptique par les cercles, ou orbites des autres planetes qui ont quelque latitude à l'égard du ſoleil, & ce ſont les pointes où ſe font toutes les éclipſes. Le nœud aſcendant s'appelle la tête du dragon, & le nœud déſcendant la *queue* du dragon. *Cauda draconis*. On figure ainſi la *queue* du dragon, ☋. Les Aſtrologues la mettent dans tous leurs horoſcopes, quoiqu'elle n'ait en effet aucune vertu.

On appelle une cométe, *l'étoile à la grande queue*, à cauſe de cette traînée de lumière qui ſuit après elle, & dont les Philoſophes n'ont pû encore éxpliquer la cauſe pour ſon immenſe étenduë, qu'on a vû aller juſqu'à 60. dégrez. *Cometa crinitus & caudatus, vel ſtella*. On a dit auſſi par raillerie à ceux qui doutoient de quel genre elle étoit, qu'il lui falloit regarder ſous la *queue*. Lorſqu'une cométe eſt vûë darder ſes rayons vèrs l'endroit du ciel où ſon mouvement propre ſemble la porter, ces rayons s'appellent une barbe. Au contraire, lorſqu'ils s'étendent vèrs la partie du ciel d'où ſon mouvement propre ſemble l'éloigner, ils ſe nomment une *queue*: & lorſqu'ils ſe répandent également à la ronde, on les appelle une chevelure. Rohaut.

Queue, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la partie de la tranchée qui eſt la plus éloignée à l'égard des ennemis: c'eſt le lieu où on commence d'ouvrir la tèrre pour faire des approches, & où on laiſſe une garde de cavalerie pour courir à la défenſe de ceux qui travaillent à la tête de la tranchée, en cas de ſortie. *Obſidionalis acceſſus pars remotior*.

Queue d'un bataillon, c'eſt le rang du ſèrre-file. Quand on fait la contre-marche par file, les hommes de la tête du bataillon paſſent à la *queue*. *Agminis pars extrema*. On appelle auſſi la *queue* de l'armée, l'arrière-garde: ainſi on dit qu'on l'a priſe en *queue*, qu'on l'a chargée en *queue*, qu'on a défait la *queue* de l'armée.

Queue, ſe dit auſſi des étendarts qui aboutiſſent en pointe. Autrefois les Écuyers portoient des pennons ou étendarts pointus, comme ſont maintenant les guidons; & quand ils devenoient Bannerets, on coupoit la *queue* de ce pennon pour faire un étendart quarré. Les pavillons des Chéfs d'Eſcadre ſur mèr ont auſſi une *queue*, & ſont fendus des deux tiers de leur hauteur.

Queue, ſe dit auſſi de la derniere partie des Corps, des Aſſemblées. On a vû les Proceſſions du Recteur autrefois ſi longues, que la croix étoit à Saint Denys, que la *queue* étoit encore aux Mathurins. *Ultimi*. Ce Capitaine étoit à la tête d'un tel Regiment; il l'a quitté, & il eſt à la *queue* d'un autre.

Queue. Tèrme de Relieur. C'eſt la partie du livre qui regarde la fin des pages. Rogner un livre par la tête & par la *queue*.

Queue, tèrme de Luthier. C'eſt un morceau de bois au bout de la table de cèrtains inſtrumens où les cordes ſont attachées. *Cauda fidis*. *Queue* de viole, *queue* de violon, *queue* de poche.

Queue, ſignifie auſſi, ſuite. Cette femme a toujours cinq ou ſix enfans à ſa *queue*. *Quinque vel ſex pueris ſtipata incedit*. On n'aime point à recevoir chez ſoi les grands Seigneurs, parcequ'ils ont une longue *queue*, une grande ſuite de valets. Ce Conſeiller a toujours des ſolliciteurs à ſa *queue*, eſt toujours environné de plaideurs. Ce criminel s'eſt ſauvé, on a envoyé des Éxemts, des Archers à ſa *queue*, c'eſt-à-dire, pour le ſuivre & le prendre. Ce Général a toujours eu une armée en *queue* qui l'a ſuivi dans ſa tetraite. On dit auſſi, qu'un bon Chaſſeur eſt toujours à la *queue* des chiens; pour dire, qu'il les ſuit de près.

Queue, ſe dit figurément en ce ſens des affaires: Faiſons ſi bien notre tranſaction, que nous ne laiſſions point de *queue* à notre procès. *Ne ſuperſit litis locus*. Cet arrêt eſt ambigu, il laiſſe encore une *queue* à l'affaire. C'eſt un mauvais payeur, il fait toujours quelque *queue*, il laiſſe quelque choſe en reſte à payer.

Queue d'aronde, eſt un tèrme de Charpenterie, qui ſe dit du plus fort des aſſemblages, quand on fourre une piéce de bois qui va en s'élargiſſant par le bout, dans une autre piéce de bois, enſorte qu'elle n'en puiſſe plus ſortir, parceque l'entrée eſt plus étroite que le fond, comme on voit en la figure d'une *queue* d'hirondelle. *Securiculata fibula, ſecuricla, ſubſcus*.

On appelle en tèrmes de fortification, des ouvrages *à queue d'aronde*, quand ils ſont de cette figure, & plus étroite par la gorge que par la face. *Securiculata fibula*; & au contraire *à contre-queue d'aronde*, quand les faces ſont plus petites que la gorge.

Sans *queue*, ſignifie auſſi quelquefois, abſolument & ſans ſuite, ſans ajoûter de qualité ou autre déſignation particulière. *Abſolutè*. Quand on dit Monſieur, ſans *queue*, on entend le maître de la maiſon. *Herus ſine addito*. On le dit auſſi du Frère unique du Roi. Monſieur le Prince, ſans *queue*, c'eſt le premier Prince du ſang. Monſieur l'Évêque, c'eſt l'Éveque du lieu où l'on eſt demeurant.

Grôsse queue. Nom d'une éſpéce de poire. *Cauda craſſa. Pyrum craſſa caudâ*. La Quintinie met la *groſſe-queue* dans le troiſiéme rang des bonnes poires, c'eſt-à-dire, de celles qui ont un grand parfum; mais qui ſont ſujettes à l'avoir renfermé dans une chair éxtrêmement dure, piérreuſe & pleine de marc. *P. III. p.* 253. Ailleurs *p.* 322. il dit que la *groſſe-queue* eſt de celles qui ont quelque bonté, & même quelque réputation en de cèrtains endroits: mais qui doivent pourtant le céder à beaucoup d'aûtres.

Queue-a-queue, eſt une phraſe advèrbiale, ſignifiant ce qui vient à la file & à la ſuite l'un de l'aûtre. *Continenti ſerie, perpetuâ ſerie, continente ductu*. Ce maquignon a amené douze chevaux attachez *queue à queue*. Il eſt venu demi-douzaine de pèrſonnes *queue à queue* me demander à dîner, c'eſt-à-dire, l'un après l'aûtre. Les enfans ont un jeu qu'ils appellent *à la queue leu leu*, quand ils ſe tiennent l'un l'aûtre par la robe en marchant. *Leu* eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *loup*, comme s'ils imitoient les loups, qui marchent ainſi à la *queue* l'un de l'aûtre.

Queue, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il viendra un tems où les renards auront beſoin de leur *queue*; pour dire, qu'il y a telles pèrſonnes qu'on mépriſe & qu'on choque en un tems, dont on aura beſoin en un aûtre. On le dit auſſi des chiens & des vâches. On dit auſſi, qu'il faut que chacun garde ſa *queue*; pour dire, qu'il faut que chacun conſerve ſon bien, par alluſion à la fable d'un renard, qui ayant pèrdu ſa *queue*, vouloit perſuader aux aûtres de ſe couper la leur. On dit auſſi, Petit chien, belle *queue*. Et on dit de ceux qui ſont confus de ce que quelque chôſe ne leur a pas réuſſi, qu'ils s'en ſont retournez honteuſement la *queue* entre les jambes; car c'eſt une figure de peur, de honte ou de lâcheté. Ce provèrbe eſt tîré des loups & des chiens, dont les Latins ont dit, *Degeneres canes caudam ſub ventre reflectunt*. On dit auſſi, qu'on écorche l'anguille par la *queue*, quand on commence les affaires par où on les doit finir. On dit auſſi, que c'eſt brider ſon cheval par la *queue*, dans le même ſens. On dit auſſi, qu'il ſe faut défier de ces animaux qui ont deux trous ſous la *queue*; pour dire, des fémelles. On dit auſſi, que le mal porte le répentir en *queue*; pour dire, que les crimes ont de fâcheuſes ſuites. On dit auſſi, Quand on parle du loup, on en voit la *queue*; quand quelqu'un arrive dans une compagnie où l'on parloit de lui. Ce provèrbe répond au Latin, *Lupus in fabula*; parceque la préſence de celui qui arrive interrompt le diſcours qu'on tenoit de lui; & qu'on dit que celui-là ſe taît qui a vû le loup. On dit auſſi, que le venin eſt à la *queue*, en parlant des affaires qui ont belle apparence, & dont la ſuite eſt facheuſe. On dit d'un homme ſupèrbe & glorieux, que c'eſt un paon qui ſe mire dans ſa *queue*. Au contraire on dit d'un miſérable qui a peine à vivre, qu'il faut qu'il tire le diable par la *queue*. On dit auſſi de deux chôſes qui n'ont point de raport, cette *queue* n'eſt pas de ce veau-là. On dit des chôſes qui ſont pèrduës & abymées, Vous n'en verrez plus ni *queue*, ni oreilles. On dit auſſi d'une chôſe entièrement défaite ou conſommée, Il n'eſt eſt pas reſte la *queue* d'un. On dit auſſi de ceux qui vivent délicatement, & qui font ſemblant de ſe mortifier, qu'ils ſe fouettent avec une *queue* de renard. On dit auſſi d'une pèrſonne qui manque de quelque chôſe qu'il en eſt pourvû comme un ſinge de *queue*. On dit auſſi, Il n'y en a point de plus empêchez que ceux qui tiennent la *queue* de la poële; pour dire qu'il eſt plus difficile de gouverner, que de raiſonner ſur le gouvernement. On dit auſſi, qu'on a pris un homme, une affaire par la tête & par la *queue*; pour dire, qu'on l'a tournée & éxaminée de tous côtez. On dit auſſi, Commencer le Roman par la *queue*, quand on ne dit pas les chôſes dans leur ſuite naturelle. Les Africains diſent, Il eſt vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la *queue*. On dit auſſi, Il y va de tête & de *queue*, comme une corneille

qui abbat des noix ; pour dire, il s'y employe de toutes ſes forces.

QUEUX. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *cuiſinier*. *Coquus*. Il n'eſt plus en uſage que dans la Maiſon du Roi, où il y a ſur l'état des Maîtres *Queux*, dont la fonction particulière eſt de faire des ragoûts, entrées & entremêts, de même qu'il appartient aux Potagers de faire les potages, aux Hâteurs de fournir le rôt, aux Pâtiſſiers la pâtiſſerie, &c. Il y a un corps de maîtriſe à Paris, dont les lettres portent qualité de Maîtres-*Queux*, Cuiſiniers & Portechappes de la ville, fauxbourg & banlieuë de Paris.

Les maîtres Queux *ſouvent lardent perdrix*. RABELAIS.

Ce mot vient de *coquus*, *cuiſinier*. Voyez ci-deſſous. D'autres le dérivent de *Cuens*, qui ſignifioit autrefois *Comte*, parceque c'étoit une Office à vie très-conſidérable, qu'on tenoit à foi & hommage du Roi. On trouve dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, que les Officiers de la Cuiſine du Roi étoient les *Queux*, *Aideurs*, *Hâteurs*, *Pages*, *Souffleurs*, *Enfans Sauſſiers du commun*, *Sauſſiers devèrs le Roi*, *Sommiers*, *Poudiers*, *Huiſſiers*, &c. Et en d'autres endroits, il eſt fait mention d'un *Ecuyer*, d'un *Maignan*, *Clerc Sauſſier*, *Clerc de Cuiſine*, &c.

GRAND-QUEUX de France. Nom d'un ancien Officier de la Maiſon de nos Rois, qui commandoit tous les Officiers de la cuiſine, & de la bouche. C'étoient des gens de qualité qui étoient pourvûs de l'Office de *Grand-Queux*, comme on le peut voir dans l'hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le Père Anſelme Auguſtin Dechauſſé. *Culina Regia*, ou bien *Coquorum Regiorum Prafectus*. Le *Grand Queux* de France étoit autrefois l'Intendant de la cuiſine du Roi. Ce mot vient de *coquus*, comme lieu, de *locus*, jeu de *jocus*. *Ménage*. BOREL.

QUEUX. ſ. f. Pièrre à aiguiſer. *Cos*. Il faut paſſer ce couteau, ce raſoir ſur la *queux*. Il y a des *queux* pour les coûteaux, d'autres pour les faux. Celles pour les raſoirs ſont plus douces ; & on les paſſe deſſus avec de l'huile. Ce mot eſt vieux. Il vient du Latin *Cos*.

QUEUX, Vieux pronom, qui s'eſt dit pour *quèls* ; les queux, pour *leſquèls*. *Qui*, *quinam*. BOREL. Le bas peuple le dit encore en quelques provinces.

QUEUX, Vieux mot que l'on écrivoit auſſi, *Ceue*, dit Borel, & qui ſignifioit *queue*, de κοτὼ.

QUEX A, Vieille phraſe. C'eſt-à-dire, *qui les a*. R. d'Aléxandre.

Et le franc Conеſtable quex a *à juſticier*. BOREL.

QUI.

QUI. Pronom pèrſonnel, relatif & intérrogant, de tout genre & de tout nombre ; ſignifiant, lequèl, laquèlle, leſquèls, ou leſquèlles. *Qui*, *quæ*, *quod*. Il a toujours du raport à un nom qu'on appelle *antécédent*. On ne ſçait à *qui* ſe fier. On ne ſçait *qui* meurt, ni *qui* vit. A *qui* penſez-vous parler ? *Qui* eſt-ce ? *Qui* demandez-vous ? *Qui* va là ? *Qui* vive ? *Qui* plus eſt, *Qui* pis eſt ; pour dire, ce qui eſt encore plus facheux, ce qui eſt encore pis. On dit je ne ſçai *qui*, pour marquer qu'on ne ſçait qui eſt celui qui a dit, ou qui a fait une chôſe. Je ne ſçai *qui* m'a dit cela ; je ne me ſouviens plus *qui* c'eſt : & on dit par mépris, & pour marquer une pèrſonne de néant ; c'eſt un je ne ſçai *qui* ; ou une je ne ſçai *qui* ; lorſqu'on ne veut pas prononcer une injure tout-à-fait.

Dans les cas obliques on ne ſe ſèrt guere de *qui*, ſi ce n'eſt en parlant des pèrſonnes : C'eſt un cheval *dont* j'ai reconnu les défauts : & non point *de qui*. Il y a pourtant quelques éxceptions : on dit la gloire *à qui* je me ſuis dévoué. VAUG. *Qui*, en Poëſie, ſe met indifféremment en tous les cas. L'ACAD. Ce n'eſt pas une faute de répéter *qui*, deux fois dans une période. L'uſage en eſt ſi fréquent qu'il en ôte la rudeſſe ; & l'oreille n'en eſt pas offenſée. Il ſeroit plus rude de mettre *lequel*, excepté lorſqu'il eſt néceſſaire pour marquer le genre, & ôter l'équivoque. Par éxemple : C'eſt la raiſon ſecrete de ce ſuccès ſi funeſte, *auquel* je vous inſtruirai. Parce que le relatif *dont* pourroit ſe raporter à *raiſon*, ou à *ſuccès*, il a été néceſſaire d'employer le relatif *lequel*, pour détèrminer à quoi ſe raporte, *je vous inſtruirai*. VAUG.

QUI, pour ſignifier *les uns*, *& les autres*, n'eſt plus en uſage chez les bons Auteurs. *Alii*, *alii verò*. On trouve dans les vieux Écrivains : *Qui* crioit, qui fuyoit ſur les toits ; ils fuyoient *qui* çà, *qui* là. *Huc*, *illuc*.

QUI, ſe met quelquefois pour quiconque, quelque pèrſonne que ce ſoit. *Quisquis*, *quicumque*.

Pégaſe n'eſt qu'un cheval,
Qui *le ſuit*, *&* qui *lui fait fête*,
Ne ſuit, *& n'eſt rien qu'une bête*. S. AMANT.

Qui *ſe laiſſe outrager mérite qu'on l'outrage*. CORN.

Pluſieurs ſont en doute s'il faut dire : C'eſt moi *qui ai fait*, ou c'eſt moi *qui a fait cela*. C'eſt une régle de Logique très-véritable que dans les propoſitions affirmatives, le ſujet attire à ſoi l'attribut, c'eſt-à-dire, le détermine. D'où vient que ces raiſonnemens ſont faux : l'homme eſt animal, le ſinge eſt animal, donc le ſinge eſt homme. Parcequ'*animal* étant attribut dans les propoſitions, les deux divèrs ſujèts ſe détèrminent à deux divèrſes ſortes d'animal. C'eſt pourquoi ce n'eſt point contre la régle de dire, je ſuis homme *qui* parle franchement, parceque *homme* eſt détèrminé par *je* : ce qui eſt ſi vrai, que le vèrbe qui ſuit le *qui* eſt mieux à la premiere pèrſonne qu'à la troiſiéme. Je ſuis homme *qui ai* bien vû des chôſes, plutôt que je ſuis homme *qui a* bien vû des chôſes. GRAM. RAIS.

QUIQUE CE SOIT, pour dire, quiconque. *Quivis*, *quilibet*, *quiſquis*, *quicumque*. *Qui que ce ſoit* qui ait fait cela, eſt un habile homme. Et quand il eſt mis avec une négative, il ſignifie, nul, aucune pèrſonne. Je n'y ai trouvé *qui que ce ſoit*. Ce Juge ne connoît *qui que ce ſoit*, pèrſonne ne le peut gagner.

QUI QU'IL SOIT. Un de nos Poëtes a dit *Qui qu'il ſoit*, pour Quel qu'il ſoit, Qui que ce ſoit. Ce mot ſe dit-il ?

Qui qu'il *ſoit il nous connoît peu*,
Ni vous, *ni moi*, *Tiſons nous*, *ne nous mêlons guères*
De vouloir au hazard, *ſans guide & ſans aveu*,
Pénétrer des ſecrets, *qui pour nous ſont myſtères*.
P. DU CERCEAU.

QUI PRO QUO. ſ. m. Tèrme Latin qui ſignifie une mépriſe d'un Apothicaire, qui donne à une pèrſonne une médecine préparée pour un aûtre, ou qui y met une autre drogue que celle qui eſt ordonnée. *Pharmacopola lapſus*, *error*. C'eſt proprement la faute d'un Médecin qui écrit dans une ordonnance *Quid* au lieu de *quo*, une chôſe au lieu d'une aûtre, ou d'un Apothicaire qui lit mal l'ordonnance du Médécin ; & qui prenant *Qui* pour *quo*, donne au malade un remède différent de celui que le Médecin a ordonné. On l'a étendu enſuite généralement à toutes les fautes que l'on commet dans la Médecine, ou dans l'application des remédes aux maladies. Ce mot eſt indéclinable. N'allez pas faire un *qui pro quo* en me donnant médecine. Ce Médecin eſt, ou bien ignorant, ou bien diſtrait, il fait tous les jours des *qui pro quo*. Il recouvra la ſanté par un *qui pro quo* miraculeux. DU LOIR, p. 217.

Ce nom eſt Latin, formé du pronom *qui*, de la propoſition *pro*, qui veut dire *au lieu*, *pour*, & de l'ablatif *quo*, c'eſt-à-dire, un *qui* pris pour un *quo*.

Un Médecin du nord dans une Thèſe ſur les *Qui pro quo*, avoüe d'abord ingénument qu'ils ſont très-fréquens. Il en diſtingue de pluſieurs ſortes : les uns par raport à l'action ; d'aûtres par raport au ſujèt ; & d'autres par raport à leur tèrme, ou à leurs éffets. Dans la premiére éſpéce ſont ceux d'un Médecin qui fait quelque chôſe qu'il n'avoit pas intention de faire, ou qui donne un remède contraire au mal de ſon malade, qui ne donne pas les remédes à tems, qui ne les donne pas dans l'ordre convenable, qui ne remarque pas le tems des maladies, qui hazarde des remédes éxtraordinaires. Les *qui pro quo* par raport au ſujèt, ou les *qui pro quo* des malades ſont, dit-il, de ne point appeller de Médecin par avance, d'en appeller un mauvais, de recourir à des remédes impies & ſupèrſtitieux, de ne pas éxécuter ponctuellement les ordonnances du Médecin. Les *qui pro quo* de ceux qui ſèrvent le malade ſont pour les Apothicaires, lorſqu'ils ſe mêlent d'autre chôſe que de leur métier, quand ils empiétent ſur les droits des Médecins, quand ils changent leurs ordonnances, quand ils altèrent les remédes. Les *qui pro quo* des Chirurgiens ſont de s'ingérer dans l'office de Médecin, d'appliquer aux plaies un emplâtre pour un aûtre, de mettre des tentes trop longues dans les plaies. C'eſt un *qui pro quo* pour le Cuiſinier du malade, de changer la diéte preſcrite par le Médecin. Le *qui pro quo* des Gardes, eſt de ne pas obſerver les ordres du Médecin pour tenir le malade chaudement, & chôſes ſemblables. Enfin par raport au tèrme, il dit qu'il y a des *qui pro quo* ſalutaires, des *qui pro quo* dangereux, & des *qui pro quo* indifférens. Dieu nous préſerve des *qui pro quo*.

QUI PRO QUO, ſe dit métaphoriquement en d'autres matières, & généralement de toutes ſortes de mépriſes, de bévûës, ou de fautes, ſur tout quand elles ont quelque chôſe de ridicule. Ah ! le plaiſant *qui pro quo*. Voilà un *qui pro quo* ridicule, j'ai pris un tel pour ſon valet. *Prolapſio*, *hallucinatio*, *aberratio*. Toute cette intrigue eſt venuë d'un mal-entendu, d'un *qui pro quo*, d'une lettre donnée pour une aûtre.

On dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *qui pro quo* d'Apothicaire, & d'un & *cætera* de Notaire.

QUIA. Tèrme Latin, qui ne s'employe qu'en cette phraſe proverbiale : Il eſt à *quia* ; pour dire, il demeure court ſur la raiſon

ſon qu'on lui donne, ou plutôt. Il ne ſçait plus que dire, ni que faire. *Ad ultimas reſponſi angustias redigi, ad metam non loqui.* Je le pèrdrai, ou je le réduirai à *quia.* ABLANC. On l'a mis à *quia.*

QUIBEI. ſ. m. Hèrbe fort nuiſible qui ſe trouve dans l'iſle de Saint Jean Portorico. *Quibeia.* Ses feuilles ſont piquantes, & ſa fleur reſſemble à la violette; mais elle eſt un peu plus longue. Cette hèrbe fait mourir incontinent les bêtes ſauvages qui en mangent.

QUICONQUE. Pronom rélatif & général, qui n'a point de plurier; qui ne ſe dit que des perſonnes, & qui ne veut point d'*il* après ſoi. *Quicumque, quiſquis.* Il eſt en uſage particulièrement dans les Loix & Édits. *Quiconque* aura commis homicide, ſera puni de mort; pour dire, qui que ce ſoit. *Quiconque* eſt riche, eſt tout. BOIL. Dans ces deux exemples il n'y a point d'*il*; car on ne dit pas: *quiconque* aura commis homicide, *il* ſera puni de mort; mais ſera puni de mort: ni *quiconque* eſt riche, *il* eſt tout. Mais s'il ſuit un verbe qui faſſe comme un autre membre de période, il faut pour la clarté du diſcours ajoûter *il*:

Quiconque *eſt riche eſt tout: ſans ſageſſe* il *eſt ſage,*
Il a, ſans rien ſçavoir, la ſcience en partage. BOIL.

QUICONQUE, eſt auſſi quelquefois féminin, comme en cette phraſe en parlant à des femmes, *quiconque* de vous ſera aſſez hardie pour, &c. L'ACAD. *Quecumque.*

QUIDAM. ſ. m. Ménage dit *quidan.* Cèrtain homme qu'on déſigne par quelques marques, & dont on ne ſçait pas le nom. *Quidam, aliquis.* Il eſt venu un cèrtain *quidam* me donner avis. Ce mot eſt un peu vieux, & ne peut plus être employé que dans le burlèſque.

Un cèrtain quidam, *l'autre jour,*
Me rencontrant ſeulette, me parla d'amour.

Ce mot eſt venu tout pur du Latin.

QUIDAM, QUIDAME. (L'Académie dit *quidane*, ce qui ſuppôſe qu'il faut dire *quidan.* Il eſt vrai qu'on le prononce ainſi.) ſ. m. & f. *Quidam, quedam.* Se dit ſeulement dans les monitoires, à cauſe qu'il eſt défendu d'y marquer les noms, quoiqu'on les ſçache. Tous ceux qui ſçauront que cèrtains *quidams* ou *quidames*, ou plutôt *quidanes*, ſelon l'Académie, ont fait telle chôſe, ſont avèrtis d'en venir à révélation.

QUIDER. Vieux v. act. Cuider, éſtimer, penſer. *Perceval.* BOREL. On a dit encore *quidier.* ID.

QUIENNES AVOINES. Tèrme de Coutume. C'eſt une redevance dûë en avoine pour la nourriture des chiens des Seigneurs. *Avena vectigalis alendis Domini canibus.* Les Picards diſent encore *Quien* pour Chien.

QUIER. Vieux mot qui ſignifioit, *pourrois. R. de la Rôſe.*

Deſor en bel accueil garder,
Jamais ne m'en quier *retarder.*

QUIER, ſignifioit auſſi, Chèrcher, de *quæro.* Renault de Sabreil:

Jà de chanter en ma vie ne quier,
Mais avoir courage. BOREL.

QUIÈRRE. ſ. Vieux mot, quarré, ou anglet. *R. de la Rôſe.*

Sus toutes précieuſes pièrres,
Treſtout réons à quatre quièrres.

Delà viennent les mots de Languedoc, quairé, cairou & éſcaire; c'eſt-à-dire, quarré, pièrre quarrée & équèrre. BOREL.

QUIÈT, ÈTE. adj. Paiſible; qui eſt en repos, qui n'eſt point agité. *Tranquillus, quietus, pacatus.* On ne le dit guère qu'en ces phraſes: Il a l'âme *quiète*: pour dire, qu'elle n'eſt point troublée de paſſions. Ce malade a paſſé une nuit fort *quiète.*

Ce mot vient du Latin *quietus.*

QUIÉTISME. ſ. m. C'eſt le ſentiment d'une ſecte qui a fait ſur la fin du dernier ſiécle beaucoup de bruit. Molinos Prêtre Éſpagnol mort à Rome dans les priſons de l'Inquiſition, paſſe pour l'Auteur du *Quiétiſme.* Les Illuminez d'Éſpagne avoient pourtant, avant lui, enſeigné quelque chôſe de ſemblable. Ce nom eſt emprunté du repos ou de l'inaction entière où l'âme ſe trouve lorſqu'elle eſt dans la vie unitive. Pour y parvenir il faut auparavant paſſer par la vie purgative; c'eſt-à-dire, par cette obéïſſance qu'inſpire la crainte de l'enfer. Il faut entrer dans la vie illuminative avant que d'arriver à la perfection. On éſſuye de cruels combats & de violentes douleurs. Ce ne ſont pas ſeulement des ſéchereſſes ordinaires à l'âme, & des privations de grace, mais des peines infernales: on ſe croit damné; la pèrſuaſion qu'on en a eſt vive, forte & dure pluſieurs années. S. François de Sales, diſent les Quiétiſtes, étoit tellement convaincu de ſa damnation, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on le contredît là-deſſus. On eſt ſuffiſamment payé de ſes peines par les embraſſemens de Dieu, & par ſa propre déification. Les ſentimens qu'on a pour Dieu, dans le *Quiétiſme*, ſont ſi purs & ſi déſintereſſez, qu'on l'aime pour lui-même, à cauſe de ſes pèrfections, indépendamment de la peine & de la récompenſe. L'âme ſe ſoumet à la volonté de Dieu, lors même qu'il la précipite dans les enfers; & au lieu de l'arrêter, B. Angele de Foligny lui crioit, *Hâtez-vous, Seigneur, de me jetter dans l'enfer; & ne différez pas ſi vous m'avez abandonnée, achevez, & plongez-moi dans l'abîme.* L'âme entre enfin dans le repos, & dans une parfaite quiétude; elle contemple uniquement ſon Dieu, elle n'agit plus, elle ne penſe plus, elle ne déſire plus; elle eſt uniquement occupée à recevoir la grace de Dieu qui la pouſſe où il veut, & comme il veut. Dans cet état elle n'a plus beſoin de chants, de prières, ni de vœux. Les prières où l'eſprit travaille, & la bouche s'ouvre, pour demander à Dieu ſes beſoins, ſont le partage des foibles & des imparfaits. L'âme des Saints eſt comme couchée dans le ſein, & entre les bras de ſon Dieu; où ſans faire aucun mouvement, ni produire aucune opération, elle attend & elle reçoit les graces divines. Elle eſt alors heureuſe, puiſque ceſſant d'être dans l'éxiſtence qu'elle avoit auparavant, elle ſe change, elle ſe transforme, elle s'abime dans l'être divin: & elle ſe *perd tellement dans cet abime qu'elle ne connoit pas ſa diſtinction d'avec Dieu.* FÉNEL. MAX. DES SAINTS. BOSS. INSTRUCT.

QUIÉTISTE. ſ. m. & f. Nom des diſciples de Molinos, ou des défenſeurs des ſentimens marquez dans l'article précédent.

QUIÉTO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Iſtrie. *Quætus, Nauportus.* Elle la traverſe preſque toute du levant au couchant; & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, près de Citta-Nova. MATY.

QUIÉTUDE. ſ. f. Tranquilité, repos d'eſprit. *Quies, tranquillitas, animus quietus.* Un vrai Philoſophe paſſe ſa vie dans une grande *quiétude* d'eſprit. PAT. Une ſérénité merveilleuſe régnoit ſur ſon viſage: c'étoit un ſigne de la ſérénité de ſon eſprit, de la *quiétude* & de la tranquillité de ſon âme. M. DE LA CIE. La ſageſſe ſeule nous rend capables de réſiſter à la fortune, & d'acquérir la tranquilité & la *quiétude.* S. ÉVR. Il ne faut pas autoriſer l'oiſiveté ſous les apparences d'une ſainte *quiétude.* S. ÉVR. Larrey s'eſt ſervi de ce mot dans ſes réfléxions qu'il fait faire à Jeanne Gray ſur ſa déſtitution. Je connois mieux le prix de mes tèrres que jamais. C'eſt à leurs leçons que je dois toute ma *quiétude.*

QUIEX. Vieux nom ou pronom, Quel; *liquiex*; c'eſt-à-dire, lequel. *Perceval.*

Demanda li quiex eſt *li Rois.*

Et au plurier de même, *quiex* & *leſquiex*, quels & leſquels.

Hebers n'a mauvez hom quiex *qui ſoit.*

QUIEZ. Vieux mot, la même chôſe que *quiex*, quel. *Huiſtace*, qui vivoit l'an 1155,

Quiez *Roy y a en ordre eu,*
Et qui ainçois & qui puis fu. BOREL.

QUIGNET. ſ. m. Vieux mot. Coin. *Coquillard. R. de la Rôſe.*

Comme poure chôſe en quignet. BOREL.

QUIGNON. ſ. m. Gros morceau, groſſe bribe de pain. *Segmen, vel fruſtum panis.* On donne de gros *quignons* de pain aux Bergers, aux Chartiers quand ils vont aux champs. Ménage dérive ce mot du Latin *quinio*, comme qui diroit la cinquiéme partie d'un pain.

QU'IL. Vieux mot. Celui qui. *Perceval.* BOREL.

QUILBOQUET. ſ. m. Inſtrument de Menuiſier. *Metula minutaria.*

QUILLE. ſ. f. (Mouillez les deux *ll.*) Morceau de bois qu'on éleve à plomb, qui ſert à jouer. *Metula luſoria, vel obeliſcus.* On en arrange neuf en quarré pour les abattre de loin avec une boule. C'eſt un bon joueur de *quilles*, il en abat neuf tout d'un coup.

Ce mot vient de l'Anglois *kiles*, ou de l'Alleman *kegeln*, ſignifiant la même chôſe. Ou plutôt de la langue Celtique ou Bretonne, *quille*, qui ſignifie un morceau de bois qui ſe tient debout.

On dit auſſi, En *quille*, en parlant de ce qui eſt tout droit. On diſtingue les Officiers de la grande, ou de la petite Écurie, en ce que les derniers ont leurs paſſemens couſus en *quilles*, & les autres en bracelets.

QUILLE, eſt auſſi un tèrme de Gantier, qui ſe dit d'un morceau de bois en forme de *quille* à jouer, qui ſèrt à redreſſer les doigts

doigts des gans, & à mettre les gans en couleur. *Metula chirotecaria.*

QUILLE, en tèrmes de Marine, eſt la plus groſſe piéce de bois du vaiſſeau, qui régne de poupe en prouë, qui tért de fondement & de báſe à tout le bâtiment; parceque ſur elle ſont aſſemblez l'étrâve, l'étambord, les varangues & les fourcâts, ſur leſquels tout le bâtiment eſt conſtruit. *Principis mali ſtereobates, carina.* Il y a des vaiſſeaux qui ont juſqu'à 120 piéds de *quille.* Cette *quille* a quatorze pouces d'épaiſſeur, & deux piéds de largeur. C'eſt la *quille* qui donne la longueur des autres piéces qui lui doivent être proportionnées. Par éxemple, la hauteur perpendiculaire de l'étambord doit être la huitiéme ou dixiéme partie de la *quille*; celle de l'étrâve le quart; la quête de l'étrâve la cinquiéme partie; celle de l'étambord la vingtiéme; & toute la longueur du navire par enhaut doit être d'un quart plus grande que la *quille.* Les proportions de toutes les piéces de toutes ſortes de vaiſſeaux ſe trouvent dans les Tables qui ſont à la fin du livre de Claude Caron Arpenteur, qui a fort bien écrit des bois & de la Charpenterie. On la compare à bon droit avec l'échine, l'arrête ou l'épine du dôs des animaux.

Ménage dérive ce mot du Grec κοιλὸς, ou de l'Eſpagnol *quilla*, ſignifiant la même chôſe.

QUILLE, eſt auſſi une groſſe piéce de bois formant le derrière d'un bateau foncet. *Linus ſummi mali pluteus, ſpina.* C'eſt celle qui ſuporte le gouvèrnail. Elle répond à la piéce que dans les bâtimens de mer on appelle *l'étambord.*

QUILLE DE PONT, ſe dit auſſi en quelques endroits, d'une longue piéce de bois qui ſoutient le pont. *Fulcrum.*

On dit, Prêter de l'argent ſur la *quille* du vaiſſeau; pour dire, y affecter & hypothéquer le corps du vaiſſeau. *Navem obſtringere.*

QUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qu'on voit ſur ſes piéds tout droit, & qui ne bouge, qu'il eſt là planté comme une *quille*; *Pedibus arrectis adſtare.* On dit qu'on a donné à quelqu'un ſon ſac & ſes *quilles*; ou qu'il a pris ſon ſac & ſes *quilles*; pour dire, qu'on l'a chaſſé, ou qu'il s'en eſt allé. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien venu en quelque endroit, comme un chien dans un jeu de *quilles*; pour dire, que c'eſt un importun qui eſt venu pour troubler la fête.

QUILLEBEUF. ſ. m. Nom propre d'un bourg défendu par un petit fort. *Quillebovium.* Il eſt dans la Normandie ſur la Seine, à huit lieuës au deſſous de Rouen. MATY.

QUILLER. v. n. Il ſe dit quand ceux qui veulent jouer aux quilles, en jettent chacun une, & tirent à qui ſera le plus près de la boule, pour ſçavoir ceux qui ſeront enſemble. *Metulis explorare turmas ludentium.* Il faut *quiller*; les plus près ſeront enſemble.

QUILLER, eſt auſſi un vèrbe actif qui ne ſe dit qu'en cette phraſe injurieuſe; Que l'âſe vous *quille.* *Aſellus te arrigat.* Voiture a dit:

Qui que vous choiſiſſiez de ces deux amoureux,
Vous ne ſçauriez manquer que l'aſe ne vous quille.

SE QUILLETER. Vieux vèrbe act. S'arrêter & planter, ſe tenir debout comme une quille. *Gauvain.* BOREL. *Siſtere, ſtare.*

QUILLETTE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture qui ſe dit des oſiers que l'on plante. *Truncus brevior.* Planter des oſiers en *quillettes.* Ce ſont des oſiers longs d'un pié, gros comme le petit doigt, éguiſez par le bout le plus gros, & que l'on fiche ainſi en terre de la profondeur d'un demi-pié. LIGER.

QUILLIER. ſ. m. La piérre ou le quarré marqué où l'on arrange les neuf quilles. *Metularum area.* Il y a un beau *quillier* au bout de cette allée. On le dit auſſi des neuf quilles enſemble. Il a fait tout le *quillier* en un coup.

QUILLON. ſ. m. Tèrme de Fourbiſſeur. Sorte de branche qui tient au corps de la garde de l'épée. *Enſi annexus ramulus. Quillon* rompu.

QUILMANCE. ſ. fém. Nom propre d'une ville de l'Éthiopie. *Quilmanſa.* Elle eſt dans la côte d'Ajan, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Melinde & Magadoxo. MATY.

QUILMANCI. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui a ſa ſource dans l'Abiſſinie, où elle porte le nom d'Oby; enſuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa, & ſe décharge dans la mer de Zanguebar, à Quilmanci. *Quilmancus, Raphus.* MATY.

QUILOA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Zanguebar en Afrique. *Quiloa*, anciennement *Rapta.* Elle eſt fortifiée, & défenduë par une petite citadelle; & ſituée ſur une iſle qui porte ſon nom, entre Monbaze & Melinde. Cette *Quiloa* appartient aux Portugais; mais il y en a une aûtre en Tèrre-ferme, qu'on appelle la vieille *Quiloa*, & qui eſt capitale du Royaume de *Quiloa*, lequel a ſon Roi particulier, Mahométan de Religion. MATY.

QUIMBA, ou QUINUA. ſ. m. Plante qui croît aux Indes occidentales, qui eſt de la hauteur d'un homme, & qui a ſes feuilles comme la bléte. *Quinua; ſanta.* Sa ſemence eſt menuë, blanche; les habitans en font un breuvage, ou la mangent en bouillie comme on fait le ris. Cette plante n'eſt autre chôſe que la grande amaranthe que C. Bauhin appelle *Amaranthus maximus.*

QUIMPÈR, QUIMPÈR-CORANTIN. ſubſt. m. CORNOUAILLE. Ville de France. *Coroſopitum*, autrefois *Curiſolita.* Elle eſt dans la Bretagne, ſur l'Oder, à vingt-trois lieuës de Vannes, vèrs le couchant. *Quimper* a un Évêché ſuffragant de Tours.

QUINAIRE. ſ. m. Petite monnoie Romaine. C'étoit la moitié d'un denier. *Quinarius.* Dans les Diſſértations du P. Chamillart, il y en a une aûtrefois à M. le Duc du Maine ſur les *Quinaires.* Par le tèrme de *Quinaire*, l'on entend cértaines médailles, de quelque métal qu'elles ſoient, qui ne ſont que de la grandeur d'une de nos mailles. P. CHAMILLART.

Il eſt indubitable qu'il y avoit du tems de la République Romaine deux ſortes de monnoies d'argent, dont l'une étoit du poids d'un grôs, & l'aûtre du poids d'un demi grôs. La premiére s'appelloit *Denarius*, & l'aûtre *Quinarius*; parce que celle-là valoit dix *as*, & que celle-ci n'en valoit que cinq. Auſſi mettoit-on ſur la monnoie peſant un grôs, le nombre X, & le nombre V. ſur la monnoie qui n'étoit que d'un demi grôs. Or les monnoies ſous les Empereurs étant demeurées à quelques grains prés, de même poids & de même valeur que du tems de la République, la médaille d'argent du poids d'un grôs a continué d'être appellée *Denarius. Oſtendite (a) mihi denarium. Cujus habet imaginem & inſcriptionem?* dit J. C. à ceux qui lui montroient une Médaille d'argent de l'Empereur Tibére. *(a) Luc. XX.* 24. La monnoie d'argent continua, dis-je, d'être appellée *Denarius*, ou bien une monnoie valant dix *as*. Par conſéquent la monnoie d'un demi grôs étoit également un *Quinarius*; c'eſt-à-dire, une monnoie valant cinq *as*. Le changement qui avoit été fait par raport à l'inſcription & aux figures qu'on y repréſentoit, ne faiſant rien au prix & à la valeur de la monnoie.

Voilà, ſi je ne me trompe, l'origine du mot *Quinarius.* Il s'enſuit de là qu'il n'y a proprement que les médailles d'argent peſant un demi grôs auxquelles ce nom convienne; que les Romains ne l'ont point donné aux autres eſpéces de monnoies auſſi petites que celles-là; & qu'ainſi ce n'eſt qu'improprement & par analogie que les Médailliſtes le donnent aujourd'hui aux médailles d'or & de bronze, qui ſont de la même grandeur que les *Quinaires* d'argent; puiſque les unes, ſçavoir, celles d'or, ſont d'un prix fort au deſſus de cinq *as*; & les autres, je veux dire celles de bronze, ſont d'un prix inférieur.

L'unique convenance qui ſe trouve entre ces *Quinaires* & les *Quinaires* d'argent, c'eſt que le *Quinaire* d'or eſt la moitié d'une médaille d'or pour le poids & pour la valeur: & celui de bronze la moitié d'une médaille de petit bronze; comme le *Quinaire* d'argent eſt la moitié d'une médaille d'argent. Car les Romains ont obſervé dans leurs monnoies les mêmes régles que nous; ou plutôt c'eſt d'eux que nous les avons priſes. Ils avoient donc en or des Louis, ſi j'oſe parler de la ſorte, & des demi-Louis. Le Louis, je veux dire, la médaille d'or étoit du poids de deux grôs & de quelques grains: & le demi-Louis ou *Quinaire* étoit à proportion d'un grôs & de quelques grains. Mais en bronze ils avoient plus de piéces de différent poids que nous n'en avons. La monnoie de grand bronze étoit du poids d'une once; celle de moyen bronze de quatre grôs; celle de petit bronze de deux grôs, & le *Quinaire* d'un grôs.

Je n'ai parlé juſqu'ici, que des deux premiers ſiécles de l'Empire. Dans la ſuite, à meſure que les monnoies ont diminué de poids & de bonté, la même proportion s'eſt trouvée dans les ſubdiviſions qui ſe ſont faites. Ainſi deux *Quinaires* d'or de Conſtantin ſont également du poids d'une médaille d'or de cet Empereur: comme deux *Quinaires* de Tibére ſont une médaille d'or de ce Prince. Ce que je dis de l'or ſe trouve pareillement dans le bronze; & j'ai vû qu'au trébuchet, deux *Quinaires* d'Aurélien, de Probus, de Conſtantius étoient dans un équilibre auſſi juſte avec une médaille de ces Empereurs, que deux *Quinaires* d'Antonin Pie & de Marc-Auréle le ſont avec une médaille de petit bronze de ce tems-là.

Néanmoins cette régle ne regarde que les médailles, & les *Quinaires* frapez par ordre du Sénat & des Empereurs, & non pas les piéces de même eſpéce qui ſont grécques, ou fabriquées par quelques colonies.

Or ſuppôſé que cela ſoit vrai, tout Curieux doit conclure qu'une ſuite de *Quinaires* eſt du moins autant néceſſaire dans les cabinets que les ſuites de grand, de moyen, & de petit bronze. Ce

ſont

ſont de part & d'aûtre de différentes éſpéces de monnoie, qui nous apprennent combien il y avoit de ſortes de piéces en tout métal, qui avoient cours dans le commerce. De plus les *Quinaires* ſont communément d'un coin plus fini que les autres médailles, & travaillez par des mains de Maîtres. Ce que j'attribuë à l'impoſſibilité où auroient été de nouveaux ouvriers de graver des figures entieres dans un ſi petit éſpace de métal. Enfin par le peu de *Quinaires* que nous avons dans les cabinets, il eſt aiſé de conjecturer que l'on y verroit des revèrs qui leur ſeroient particuliers, & qui ne ſe trouveroient ni dans le grand, ni dans le moyen bronze: raiſons qui ont obligé les Médailliſtes de ſéparer les Médailles de différentes grandeurs, & d'en faire des ſuites diſtinguées les unes des aûtres.

Les *Quinaires* doivent donc faire auſſi dans les médailles un ordre à part, & compôſer une ſuite ſans mêlange d'aucune aûtre médaille. Quelque râres que ſoient les *Quinaires*, ces ſuites ne ſont point abſolument impoſſibles; puiſque Monſeigneur le Duc du Maine en a déja une ſi nombreuſe & ſi conſidérable, qu'il faudroit peu de *Quinaires* pour la rendre complète. ID.

QUINAUD, AUDE. adj. ſe dit de celui qui ſe confeſſe vaincu dans une diſpute; qui n'a plus le mot à dire; qui demeure bien camus. Je l'ai rendu bien *quinaud*, il n'a ôſé me répliquer.

Ce mot ſignifioit autrefois *gueux*. Borel le dérive du Grec κενὸς, c'eſt-à-dire, *vacuus*.

QUINAUT. ſ. m. Vieux ſinge ou marmot fort laid. *Turpis ſimius*. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

QUINCAILLE. ſ. f. Menuë marchandiſe de fèr ou de cuivre comme couteaux, haches, ciſeaux & outils de toutes ſortes d'Ouvriers, chauderons, chandeliers, &c. *Frivolaria merx*. On fait payer aux Douanes tout le cuivre ouvragé, comme de la *quincaille*.

Ce mot a été fait par onomatopée du ſon de la chôſe qu'il ſignifie. MÉN.

QUINCAILLERIE. ſ. f. Marchandiſe de quincaille. *Minuculæ merx ferraria*. A Saint Étienne en Forêt on fait grand trafic de *quincaillerie*, de la *quincaillerie* de bale.

QUINCAILLIER, IÈRE. ſubſt. Marchand qui vend de la quincaille, ou qui la fabrique. *Frivolarius*. Le peuple les appelle abuſivement *Clincailliers*. Le titre qu'ils prennent par écrit eſt de Marchands *Quincailliers*.

Quelques-uns le dérivent du Latin *quizalarium*.

QUINCAJOU. ſ. m. *Quincojovium animal*. Animal de l'Amérique, qui approche du chat, qui a le poil rouge & brun, & la queuë ſi longue, que la relevant, il en fait deux ou trois tours ſur ſon dôs. Il a de fortes grifes, & monte ſur les arbres, & ſe couchant tout de ſon long ſur une branche, il attend que quelque orignac paſſe pour ſe jetter ſur lui. Quand l'orignac ſent le *quincajou* ſur ſon dôs, il court vîte ſe jetter dans l'eau, & auſſi-tôt le *quincajou* qui hait cet élément, quitte priſe & ſaute à terre. DENIS HIST. DE L'AMÉR.

QUINCOLOR. Voyez QUADRICOLOR.

QUINCONCE. ſ. m. Qui eſt en échiquier, qui a cinq onces ou cinq parties. *Quincunx*. DAVILER. Figure d'un plant d'arbres poſez en pluſieurs rangs parallèles, tant ſelon la longueur que la largeur; en telle ſorte toutefois que le premier du ſecond rang, commence au centre du quarré qui ſe forme par les deux premiers arbres du premier rang, & les deux premiers du troiſiéme, & qui marque une figure d'un cinq au jeu de cartes. La plus belle maniére de planter les arbres pour faire un boſquet eſt en *quinconce*. Employer un quarré en *quinconce* d'arbres fruitiers. *La Quint. P. II. C.* 17. Il eſt aiſé de planter en peu de tems beaucoup d'arbres en éſpaliers, parcequ'il n'eſt pas queſtion d'aligner; mais pour un *quinconce* on ne peut aller ſi vîte: parceque, comme il faut que chaque arbre réponde juſte à deux rangs, il faut deux aligneurs, ſçavoir un pour chaque rang. *La Quint. P. III. C.* 20. Il fit des foſſes de trois piéds, un peu étroites, & diſpôſées de travèrs en *quinconce*. ABLANC.

Daviler dit *quinconge* & *quinconce*, & le décrit ainſi: C'eſt un plant d'arbres diſpôſé dans ſon origine en quatre arbres, qui font un quarré avec un cinquiéme arbre au milieu; enſorte que cette diſpoſition répétée réciproquement, forme un bois planté de ſymmétrie, & préſente par la vûë d'angle d'un quarré ou parallélogramme rectangle, des allées égales & parallèles. C'eſt de cette ſorte de *quinconce*, que parle Cicéron dans *Cato major*, & Quintilien, *L. I. C.* 5. Nos *quinconces* ſe font aujourd'hui de même que ceux des Anciens, à l'éxception du cinquiéme arbre qui n'y eſt pas, de maniére qu'étant maillez, & leurs allées ſe voyant par le flanc du rectangle, ils forment un échiquier parfait, comme ceux qui ſont à côté du Cours-la-Reine à Paris, & du Jardin de Marly. Ligèr dit *quinconche*.

QUINDÉCAGÒNE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Figure plane qui a quinze angles & quinze côtez. *Quindecagonum*. Si les quinze côtez du *quindécagône* ſont égaux entre eux, c'eſt un *quindécagône* régulier. Euclide montre comment il s'inſcrit dans un cèrcle. L. XVI. C. 4.

Ce mot eſt formé fort irrégulièrement de *quinque* mot Latin, qui ſignifie *cinq*, δέκα, mot Grèc qui ſignifie *dix*, & γωνία, un angle. *Pentédécagône* ſeroit plus régulier; mais M. Harris dit *Quindécagône*.

QUINDECIMVIR. ſ. m. Magiſtrat des Romains, ou Commiſſaire qui avoit quatorze collégues, qui avoient la même autorité & la même fonction. *Quindecimvir. XVVIR.* On commença ſous Tarquin le Supèrbe à créer deux Magiſtrats, pour avoir ſoin que les ſacrifices ſe fiſſent; & alors on les nommoit Duumvirs. Leur nombre crût dans la ſuite juſqu'à dix Decemvirs, & au tems de Cicéron étant monté juſqu'à quinze, ils eurent le nom de *Quindecimvirs*. Quoique dans la ſuite ils ayent été ſoixante, comme le prétend Sèrvius, ſur le VIe de l'Enéïde, v. 73: leur nom cependant ne changea point; & on continua à les appeller *Quindecimvirs*. C'étoient eux qui éxaminoient les Livres Sibyllins, & qui en étoient les interprétes. Ils ne le faiſoient pourtant pas ſans un ordre du Sénat déclaré par un Sénatuſconſulte. Ils préſidoient auſſi aux ſacrifices & cérémonies éxtraordinaires que l'on faiſoit. Voyez Struvius, *Antiqq. Roman. ſyntagma*, *C. XII. p.* 603. 604. 605. Sur les médailles quand un Dauphin eſt joint à un trépié, il marque le Sacerdoce des *Quindecimvirs*, qui pour annoncer leurs ſacrifices ſolemnels, portoient la veille un Dauphin au bout d'une pèrche par la ville, & regardoient ce poiſſon comme conſacré à Apollon, auſſi bien que la Corneille parmi les oiſeaux. P. JOUBÈRT.

QUINES. Tèrme du jeu de Triquetrac, ou de dez. Ce ſont deux *cinq* qui viennent à un même coup de dez. *Bis quinque nota*.

QUINGEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Bailliage. *Quingium*. Il eſt dans le Comté de Bourgogne, ſur la rivière de Louve, à ſept lieuës de Dole, vèrs le levant, & à quatre au ſud de Beſançon. MATY.

QUINI-SEXTE. adj. m. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ſe dit d'un Concile tenu à Conſtantinople en 692. *Quiniſexta Synodus*. Le ſixiéme Concile général tenu à Conſtantinople l'an 692. & nommé ſouvent le Concile *in Trullo*, s'appelle auſſi en Latin *Quiniſexte*, & en Grèc *Penthecte*, comme qui diroit, cinq-ſixiéme, pour marquer qu'il n'eſt que le ſupplément des deux Conciles précédens: quoique proprement c'en ſoit un particulier. FLEURY. Il eſt le ſupplément des deux derniers Conciles, parce que ceux-là n'avoient point fait de Canons; & que les Orientaux jugerent à propos d'y ſuppléer par celui-ci. Les 102 Canons qu'on attribuë faullement au cinquiéme & ſixiéme Conciles généraux, y furent faits. MARCEL. Voyez le P. Pétau, *Ration. Temp. P. I. L. VIII. C.* 3.

QUINIZ. ſ. m. & nom propre d'homme. *Quinidius*, *Quindius*. Saint Quinide que nous appellons vulgairement *Quiniz*, naquit à Vaiſon. N'étant encore que Diacre, il aſſiſta pour ſon Evêque au Ve Concile d'Arles, tenu en 552. Il le fit encore ſon Coadjuteur, & *Quiniz* fut ſauvé par l'Archevêque d'Arles. Il mourut le 15 de Fevrier vèrs l'an 578. ou 579. Voyez les Bollandiſtes, & Baillet au 15 de Février. S. *Quiniz* (Car c'eſt ainſi qu'on le nomme) eſt ſecond Patron de l'Égliſe Abbatiale de Mauriac en Auvèrgne. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 654.

QUINOLA. ſ. m. Tèrme du jeu de Revèrſi & de la petite Prime. *Quinola*. C'eſt ainſi que les Éſpagnols ont nommé le valet de cœur qui donne l'avantage à ces jeux-là.

QUINOLA, eſt auſſi un ſobriquèt qu'on donne à un meneur de Dames; comme un valet de chambre, ou autre homme gagé pour cela; ce qu'on appelle chez les Grands, *Ecuyers. Dominarum conductor*. Ce n'eſt qu'un *quinola*.

QUINQUAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui a cinquante ans. *Quinquagenarius*. *Quinquaginta annos natus*. Quand on eſt *quinquagenaire*, il faut penſer à mourir. C'eſt une grande folie à un homme, ou à une femme *quinquagenaire* de ſe marier.

QUINQUAGÉNAIRE. ſ. m. C'étoit chez les Romains un Officier de guèrre qui commandoit une compagnie de 50 hommes. C'étoit dans la Police, un Commiſſaire qui avoit inſpection ſur 50 familles ou maiſons. Enfin, ç'a été dans les Monaſtères, un Supérieur qui avoit cinquante Moines ſous ſa conduite. *Quinquagenarius*.

QUINOBI. Voyez GINOPOLI. *Tom. III. p.* 209.

QUINOCUNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Niphon. *Quinocunum*. Elle eſt capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte méridionale de la contrée de Jetſengo. MATY.

QUINQUAGÉSIME. ſ. f. Fête d'Égliſe qui vient 50 jours avant Pâques, & le jour que le peuple appelle le Dimanche-Gras. *Quinquageſima*.

On a appellé autrefois *quinquagéſime*, le Dimanche de la Pentecôte, & les 50 jours qui ſont entre Pâques & la Pentecôte; mais pour diſtinguer cette *quinquagéſime*, de celle qui eſt devant Pâques, on l'appelloit *quinquagéſime Paſchale*. Voyez Caſſien, *Coll. VI. C.* 18. & *Collat. XXI. C.* 8. & Raban, *De Inſtit. Cleric. L. II. C.* 34. & 41.

QUINQUANNION. ſ. m. Tèrme de Coutume, Éſpace de cinq ans, du Latin *Quinquennium*. Bénéfice de *Quinquannion*. Anciennement les débiteurs obérez obtenoient des Léttres du petit Scel, pour avoir le tems de payer leurs dettes. Quand il s'agiſſoit d'empêcher la vente de leurs biens à vil prix, on leur accordoit ordinairement le terme d'un an; ce qu'on appelloit Bénéfice d'*Annion*: & l'adreſſe de ces léttres pouvoit être faite aux Juges ſubalternes. Quand les débiteurs vouloient éviter la ceſſion de biens, on leur accordoit le terme de cinq années; ce qu'on appelloit Bénéfice de *Quinquannion*: & l'adreſſe de ces dèrnières lettres ne pouvoit être faite qu'aux ſeuls Juges Royaux. De Laurière.

QUINQUATRES, ou QUINQUATRIES. Noms qu'on donnoit autrefois aux Fêtes de Minèrve appellées autrement, Panathénées. *Quinquatrus*, *Quinquatria*. Ces fêtes ſe célébroient le 14e devant les Calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le 19e de Mars. Quelques-uns ont cru qu'on les nommoit *Quinquatres*, parcequ'elles comprenoient cinq jours: mais d'aûtres prétendent avec plus de raiſon, que c'eſt parcequ'elles tomboient cinq jours après les ides du mois. Le premier jour des *Quinquatries*, on ne répandoit point de ſang, parcequ'on croyoit que c'étoit le jour de la naiſſance de Minèrve. Tous ces jours ſe paſſoient en réjouiſſances. On faiſoit à ces fêtes des combats publics d'éloquence & de poëſie. Voyez Aulu-Gelle, *L. II. C.* 21. Varron, *De lingua Lat. L. V.* Ovide, *Faſt. L. III. v.* 809. Suet. *Aug. C.* 71. *Id. Dom. C.* 4. & *Struvius, Ant. Rom. Syntagma. C. IX. p.* 401. 402.

QUINQUENELLE. Vieux terme de Coutume, qui ſignifioit autrefois *Lettres de répit*, qui étoient accordées par le Prince, ou par le Juge pour cinq ans, à des débiteurs qui avoient mal fait leurs affaires. *Inducia quinquennales*. *Quinquenelle* en termes de Coutume, eſt l'attente ou répit de cinq ans, que le débiteur obtient contre ſes créanciers, en vérifiant ſommairement que par pauvreté, diminution & pèrte de la plus grande partie de ſes biens, il eſt contraint de recourir à ce remède. De Laurière. C'eſt donc la même chôſe que le Bénéfice de *Quinquannion*. Voyez Staecham, *De Jure Mercatura*. Borel dit *Quinquernelle* & *quinquinelle*, & non pas *quinquenelle*. Voyez ces mots.

QUINQUENNAL. ſ. m. Magiſtrat des colonies & des villes municipales dans la République Romaine. *Quinquennalis*. Les *Quinquennales* étoient différens des Édiles. Les *Quinquennales* n'étoient point ainſi nommez, parcequ'ils étoient cinq ans en charge; mais parcequ'ils étoient élus à chaque cinquiéme année, pour préſider au cens des villes, & pour recevoir la déclaration que chaque citoyen étoit obligé de faire de ſes biens. Voyez *Evrardi Ottonis De Ædilibus Coloniarum & Municipiorum*.

QUINQUENNALES. ſ. f. Jeux, ou fêtes qui ſe célébroient tous les cinq ans à l'honneur des Empereurs déifiez. *Quinquatrus vel quinquatria*. On ne commença à les marquer ſur les médailles que vèrs le milieu du troiſiéme ſiécle. Le P. Pagi a produit une médaille, ou les *Quinquennales* de l'Empereur Poſthume ſont gravées; ce qui ne ſe trouve ſur aucune médaille des Empereurs qui l'ont précédé.

QUINQUENOVE, eſt une éſpéce de jeu de dez venu de Flandres. *Quinque novem*. Ce mot eſt fait de cinq & de neuf.

QUINQUÈRNEILE. Voyez QUINQUINEILE.

QUINQUÉVIR. ſ. m. Magiſtrat Romain qui avoit avec lui quatre collégues employez aux mêmes fonctions. *Quinquevir, VVIR.* Il y avoit des *Quinquévirs* en deçà & au delà du Tibre, qui étoient des Lieutenans des Magiſtrats. C'étoient quelquefois des *Quinquévirs* qui conduiſoient les colonies, & qui diſtribuoient aux familles les campagnes, qu'on leur attribuoit. Voyez Roſin, *Antiq. Rom. L. VII. C.* 47. Le Juriſconſulte Pomponius parle des *Quinquevirs* que l'on avoit établis dans Rome deçà & delà le Tibre pour rendre Juſtice la nuit au lieu des Magiſtrats que l'on ne jugeoit pas à propos de faire courir la ville durant les ténébres. D'Aubignac. *Terence juſtifié*, *p.* 181.

Les Epulons dont nous avons parlé T. II. p. 1281. étoient quelquefois cinq; & on les nommoit *Quinquevir*. Les *Quinquevirs* du change, ou des rentes, *Quinqueviri menſarii*, furent créez l'an de Rome 301. ſous le Conſulat de Valerius Poplicola, & de C. Martius Ruſilius; & ils furent tirez du nombre des Plébéïens. Tite-Live L. VII. Ils furent chargez de modérer l'excès de l'uſure & de l'intérêt que les créanciers ou les banquiers tiroient, & dont le peuple étoit accablé.

QUINQUILLE. *Jeu* de l'Hombre à cinq. Jouer à *quinquille*. *Quinquilius ludus*.

QUINQUINA. ſ. m. Écorce qui vient des Indes occidentales, qui eſt un remède admirable pour les fiévres intèrmittentes; elle eſt compacte, de couleur rougeâtre, d'un goût amèr. *Quinquina cortex*. L'arbre d'où on la tire croit au Pérou dans la province de Quito, ſur des montagnes proche de la ville de Loxa. On l'appelle auſſi *Quinaquina*, ou *China China*. Les habitans du pays l'appellent *Ganapéride*, & les Éſpagnols *Palo de calenturas*, c'eſt-à-dire, *bois des fiévres*. Cet arbre eſt de la grandeur à peu-près d'un ceriſier. Ses feuilles ſont rondes, dentelées. Sa fleur eſt longue, de couleur rougeâtre; elle eſt ſuivie d'une goûſſe qui contient une amande plate, blanche, envelopée d'une membrâne mince. Il y en a deux éſpéces, un cultivé, & l'aûtre ſauvage: le cultivé eſt beaucoup meilleur que l'aûtre. Le *Quinaquina* n'eſt connu des Européens que depuis l'année 1640. Les Jéſuites de Rome lui donnerent beaucoup de réputation en Italie & en Éſpagne en 1649. Le Cardinal de Lugo en apporta le premier en France en 1650. Il y fut d'abord vendu au poids de l'or à cauſe de la vertu merveilleuſe qu'il a de guérir la fiévre. Étant réduit en poudre on l'appelloit la *poudre du Cardinal de Lugo*. Les Anglois la nomment la *poudre des Jéſuites*, parceque c'eſt eux qui l'ont aporté des Indes, & l'ont fait connoître en Europe. Bien des gens ne vouloient point au commencement ſe ſervir du *Quinquina*. Chiflet & Plempius en furent les plus grands ennemis. Mais une infinité d'expériences qui ont été faites dans toute l'Europe, & les effets ſurprenans qu'on en voit tous les jours, ont convaincu les plus opiniâtres que c'étoit un des plus excellens remédes de la Médecine: deſorte qu'il n'y a préſentement qu'un fort petit nombre de gens entêtez ou ignorans qui faſſent difficulté de s'en ſervir. M. Barbeyrac illuſtre Médecin de Montpellier, & un des plus fameux Praticiens de ce ſiécle, l'a employé des premiers avec beaucoup de ſuccès, & a fort contribué à le mettre en vogue. Sturmius, Willis, Sydenham, Morton, Dolæus, Monginot, & quantité d'aûtres célébres Médecins lui ont donné de grands éloges. Quelques-uns appellent *Quinquinad'Europe*, la racine de gentiane, à cauſe qu'elle eſt bonne pour les fiévres intèrmittentes. Il y a une Ode ſur le *Quinquina* addreſſée à M. Fagon. En voici quelques traits.

Quinquina, tu bannis l'effroi qui nous poſſéde,
Loin de cet appareil incertain, dangereux,
Qui plus que le mal même eſt ſouvent rigoureux,
Et n'eſt qu'un autre mal ſous le nom de remède.
Plus de foibleſſe, de pâleur,
De battement, ni de douleur.
Ta puiſſante vertu tout-à-coup ſe déploye:
Un malade mourant ſe ſent reſſuſcité,
Et goûte, tranſporté de joye,
Tout le bonheur de la ſanté.

O merveille inconnuë! ô précieuſe écorce!
Si le docte Fagon, que la nature inſtruit,
Avoit vû, divin arbre, & tes fleurs & ton fruit,
Où n'employeroit-il pas tes vertus & ta force?

Et plus bas,

Remède préférable à tous les Panacées,
Le ſort te recelоit au bout de l'Univers;
Mais les peines qu'on ſouffre à franchir tant de mèrs
Par un ſi chèr préſent ſont bien récompenſées.

Et encore,

Combien, ô Quinquina! *combien du fèr des Parques*
De mortels trépaſſans, par toi ſont préſervez.

QUINQUINELLE, ou QUINQUÈRNELLE. ſ. f. Vieux mot. *Coquillard*. Faire *quinquinelle*, ou *quinquernelle*.

Qui ne leurs failloit nul reſpit,
Delay, grace, ne quinquènelle.

C'eſt-à-dire, faire diſtribution de ſes biens, prendre un terme de cinq ans, *quinquennium*, pour payer, au bout deſquels ſi on n'avoit moyen de payer, on expoſoit les débiteurs à cul nud ſur une piérre. Borel. D'aûtres diſent *Quinquenelle*. Voyez ci-deſſus.

QUINSAY, KINGSU. ſ. m. Nom propre de ville. Marc Paul de Veniſe a donné ce nom à la ville capitale de la Chine. *Quinzum*. Il a dit qu'elle avoit cent milles, c'eſt-à-dire, trente-trois lieuës de circuit, & douze mille ſoixante ponts. Il y a bien de l'apparence que ce Voyageur s'eſt trompé dans ſon compte; car on ne voit dans tout e la Chine aucune veſtige d'une ville auſſi vaſte. Quelques-uns croyent qu'il a voulu parler de Péxing; mais

mais Martin Martinius prétend que c'eſt d'Hangcheu, qui eſt une grande ville; & qui ayant été le ſiége des Rois de la Chine, vèrs l'an 1300. peut avoir été appellée *Kingſay*, ou *Kingſu*, qui ſignifie la ville Royale. MATY.

QUINT, INTE. adj. & ſubſt. La cinquième partie d'un tout. *Quinta pars.* On a fait payer le *quint* à un tel, par forme de taxe. Il n'eſt permis à un Teſtateur de diſpôſer que du *quint* de ſes propres. Les quatre *quints* ſont dûs aux héritiers, parens & lignagers. Les quatre *quints* tiennent lieu dans notre coutume, de légitime aux héritiers, enſorte que cette portion doit demeurer franche & quitte de tous legs & charges teſtamentaires. On peut diſpôſer de tous ſon bien par donation entre vifs; mais par teſtament, il faut laiſſer les quatre *quints* libres. DICT. DE DROIT. J'ai mon *quint* dans ce traité, j'y ſuis pour mon *quint*.

On a appellé Charles-*Quint* Empereur, qui eſt le cinquième du nom. *Quintus.* Sixte-*Quint* Pape par la même raiſon.

Dans le nom de *Quinte-Curce* hiſtorien latin qui a écrit la vie d'Alexandre, on y ajoûte un *e* à la fin; mais on prononce communément *Quint-Curce*, ſans faire ſentir ni l'*e* ni le *t*.

QUINT NATUREL ET COUTUMIER, c'eſt celui, qui appartient aux enfans puînez, & leur eſt dû, à la différence du *quint* datif, dont fait mention l'ancienne Coutume d'Amiens art. 4. & 8. & autres coutumes.

On appelle les *Quints* Royaux, la cinquième partie de tout l'or & l'argent qui ſe tire des mines du Perou, & qui eſt le droit du Roi d'Eſpagne. La caiſſe des *Quints* Royaux ſe garde à Lima dans le Palais du Vice-Roi.

QUINT VIAGER OU HÉRÉDITAL. C'eſt la portion de ſes propres héritages dont on peut diſpôſer par teſtament, ſelon la Coutume d'Amiens, art. 57. 59. 71. 72. ou qui appartient aux puînez ès héritages feudaux ſelon la Coutume de Pérone, art. 169. 174.

QUINT & REQUINT, en tèrmes de Juriſprudence féodale, eſt un droit qu'on paye au Seigneur dominant à chaque vente qu'on fait d'un fiéf ſervant; comme on paye les lods & ventes pour les rotures. *Gemini quintarii jus clientelare.* Le *Quint* eſt la cinquième partie du prix, & le *requint*, le cinquième du cinquième. Cela fait 14. pour 100. Par les Édits de 1673, & de 1674, le droit de *Quint* ſe paye au Roi pour l'échange des fiéfs; & le Seigneur ne prend que ſon droit de reliéf, ou de rachat.

QUINTADINER. v. act. Tèrme de Facteur d'orgues. Ce mot ſe dit des tuyaux de l'orgue, lorſqu'ils réſonnent en maniére de quinte, & qu'ils ne parlent pas d'une façon harmonieuſe; ce qui eſt un défaut. *Diſſonare, inconcinnè canere.* Ce tuyau *quintadine*.

QUINTAINE. ſ. f. Pal, poteau ou jaquemar qu'on fiche en terre, où l'on attache un bouclier, pour faire des éxercices militaires à cheval, jetter des dards, rompre la lance. *Quintanus palus.* Cet éxèrcice eſt hors d'uſage. Borel dit *Quintaine*, ou *Quitaine*, & ajoûte, C'eſt un Jaquemar, un homme de bois planté en terre, auquel on tire au blanc: ce qui vient de *quintus*, parce qu'on a imité ce jeu de ceux des Anciens, qui ſe faiſoient de cinq en cinq ans. D'autres dérivent ce mot de *Quintaine*, d'un homme appellé *Quintus*. MÉNAGE. C'eſt auſſi le ſentiment du P. Ménéſtrier. *Vallus & Palitus*, ſelon Vigenère ſur Céſar, ſont pris pour une ſorte de *Quintaine* ou Jaquemart fiché en terre pour s'éxercer à l'encontre, comme ſi c'étoit un adverſaire; c'eſt-à-dire, un homme de paille. Juvenal parle des femmes s'éxerçant ainſi:

Aut quis non vidit vulnera pali.

Ménage dit qu'il vient de l'Italien *Quintana*. Voyez dans le Gloſſ. de M. de Laurière au mot *Quintaine*, comment ſe fait l'éxercice de la *Quintaine*.

Le Père Monet appelle ce jeu, ou cet éxèrcice, *Quintellus*. Il en eſt fait mention dans la Loi I. au Code, *De Aleatoribus*; & dans le Paratitle de Cujas ſur la même Loi. En quelques lieux cet éxercice s'appelle *Courre le faquin*.

QUINTAINE en pluſieurs lieux eſt un droit ſeigneurial, par lequel le Seigneur oblige des Meûniers, des Bateliers, ou de jeunes gens à marier, à venir devant ſon Chateau, tous les ans, rompre quelques lances ou perches pour lui ſervir de divertiſſement.

QUINTAINE, s'eſt dit auſſi dans le ſtile figuré & ſatirique.

Laſſe enfin de ſervir au peuple de quintaine. RÉGN.

C'eſt-à-dire, laſſe de vivre dans le déſordre, & de ſe proſtituer à tous venans.

QUINTAL. ſ. m. Poids de cent livres de Paris. *Centum pondo.* Il y a bien des lieux où on vend le bois, le foin au *quintal*. Les Marchands en grôs vendent & éſtiment leurs marchandiſes au *quintal*. Le *quintal* de ſucre, de poivre, vaut tant. Chaque livre de *quintal* ſur la mer n'eſt que de 15 onces. Le *quintal* eſt différent ſelon les lieux. Leur différence, avec toutes leurs proportions, eſt curieuſement éxpliquée par Caſimir Polonois en ſa Pyrotéchnie. Dans la Coutume de Baïone, tit. XXVII. art. 3. Le *quintal* doit peſer 96 livres, & la livre 14 onces & demie.

En quelques lieux, on appelle *quintal* un grôs poids public déſtiné à peſer de grôſſes & lourdes marchandiſes; & le droit qui ſe paye pour le peſage eſt nommé droit de *quintal*. Voyez *Gariel in Epiſcop. Magaloneus. p.* 90. DE LAURIÉRE.

QUINTE. ſ. f. En termes de Muſique, eſt une intèrvalle compris en cinq tons, qui eſt la troiſiéme des conſonances. *Diapente.* La raiſon de la *quinte* avec les nombres & les lignes eſt de 3. à 2. La quarte & la *quinte* ſont une octave. La *quinte* parfaite ſurpaſſe la fauſſe *quinte* d'un demi-ton moyen. On l'appelle auſſi *ſémidiapente*, qui lorſqu'on diviſe l'octave, ſe trouve d'un côté, & le triton de l'autre. La *quinte* & la tierce majeure ou mineure compôſent la ſeptiéme.

QUINTE, au jeu eſt une ſuite de cinq cartes de même couleur. *Quinarius numerus chartularum luſoriarum.* On appelle au Piquet *quinte-major*, la plus haute qui commence par l'as: on appelle *quinte de Roi, de Dame*, celle qui commence par une de ces cartes; *quinte baſſe*, celle qui commence par un Valet. *Quinte*, quatorze & le point, c'eſt beau jeu, c'eſt le gain d'une partie en cent.

QUINTE, en termes d'éſcrimes, ou en fait d'armes, eſt une cinquiéme garde qui ſe fait, quand l'épée fait la révolution du cèrcle. *Quinaria cuſtodia.* Et ainſi on dit, Agir de prime en *quinte*, quand on commence de prime, & qu'on acheve en *quinte*. Voyez GARDE.

QUINTE, eſt auſſi une maladie qui éxcite à touſſer avec grande violence. *Tuſſis.*

QUINTE. Sorte de toile ainſi nommée de Quintin ville de Bretagne où elle ſe fait. MEN. *Quintina tela.*

QUINTE, ſignifie encore, Caprice, humeur fantaſque, ombrage. *Moroſitas, difficilis ingenii phantaſia.* Il prend ſouvent des *quintes* à cette perſonne, qui la rendent fort inégale. Rabelais appelle *quinte*, l'âme raiſonnable, & lui a donné pour divertiſſement un balet qui répréſente le jeu des échets.

QUINTE, eſt auſſi, en cèrtains lieux, la banlieuë, l'étenduë de la juriſdiction du juge ordinaire, ou du Prévôt, qui enferme la banlieuë de la ville: comme, la *quinte* du Mans, les *quintes* d'Angers. *Urbana ſuburbanaque juriſdictio.*

Les *Quintes* d'Angers, Coutume d'Anjou art. 35, c'eſt la ſepraine, le tèrritoire, la banlieuë, la voirie, l'étenduë de la juriſdiction du Prévôt ou autre premier Juge ordinaire. DE LAURIÈRE.

Du Cange dit que ce mot vient de *quintum milliare.*

En termes de Juriſprudence. *Quinte* & ſurabondance criée ſe fait quand il y a quelque défaut dans les quatre criées; ou que l'on procéde à une nouvelle adjudication; & que le Juge n'éſtime pas qu'il y ait lieu de recommencer la pourſuite. Cette *quinte* & ſurabondante criée couvre tous les défauts s'il y en a, & aſſure le Decret. DICT. DE DROIT.

QUINTESSENCE, en termes de Chymie, eſt ce qu'il y a de plus éxquis, de plus ſubtil & de plus pur dans les corps naturèls, éxtrait par l'art de Chymie. *Quinta eſſentia.* Les Charlatans vendent des liqueurs qu'ils appellent des éſſences & *quint-eſſences*, faiſant accroire qu'elles guériſſent de tous maux. Les Anciens qui ne connoiſſoient rien de réel, qui ne fût un corps, vouloient néanmoins que l'âme de l'homme fût d'un cinquiéme élément, ou d'une éſpéce de *quint-eſſence* ſans nom, inconnuë ici-bas, indiviſible & immuable, toute céleſte & toute divine. FÉNEL. Un principe des eaux de Bourbon eſt une créme de ſoufre, une fleur de bitume épurée, une *quint-eſſence* de baume extrêmement éxaltée. MEM. DE TR.

QUINTESSENCE, dans la Philoſophie hèrmétique, eſt un terme myſtérieux; cinquiéme éſſence, ou cinquiéme être d'une choſe mixte. C'eſt comme l'âme très-ſubtile tirée de ſon corps, & de la craſſe & ſuperfluité des quatre élémens, par une très-ſubtile & très-parfaite diſtillation; & par ce moyen la choſe eſt ſpiritualiſée: c'eſt-à-dire renduë très-ſpirituelle, très-ſubtile & très-pure, & comme incorruptible. DICT. HÈRM.

QUINTESSENCE DES ÉLÉMENS; en termes du grand Art, C'eſt le mèrcure hèrmétique. DICT. HÈRM.

L'ESPRIT DE NOTRE QUINTESSENCE: dans le même Art, c'eſt notre Magnéſie. Enfin la *quint-eſſence* d'une chôſe, c'eſt ſa réduction en une ſubſtance très-ſubtile, très-pure & très-ſpirituelle. DICT. HÈRMÉT.

QUINTESSENCE, ſignifie figurément en choſes morales, le fin, le fond des chôſes: tout l'avantage, tout le fruit qu'il eſt poſſible d'en tirer. *Succus, eſſentia.* Ce Docteur a tiré la *quinte-eſſence* de la Philoſophie. Ce Financier a tiré la *quint-eſſence* de cette fèrme, il a tiré tout le profit qui s'en pouvoit tirer. Ce

Raporteur ſçait la *quinteſſence* de cette affaire, il l'a bien étudiée. Cette taxe a tiré la *quinteſſence* des bourſes des Financiers. Regnier a dit, tirer un homme en *quinteſſence*; c'eſt-à-dire l'épuiſer, le conſumer; en tirer toute la ſubſtance; le réduire à rien.

QUINTE-FEUILLE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges longues, grêles, veluës, fléxibles. Ses feuilles ſont oblongues, crénelées en leurs bords, veluës, rangées en main ouverte; cinq ſur la même queuë. Ses fleurs ſont compôſées de cinq petites feuilles jaûnes, diſpôſées en róſes, ſoutenuës par un calice découpé en dix parties, cinq grandes, & cinq petites rangées alternativement. Son fruit eſt compôſé de pluſieurs ſémences ramaſſées en maniére de tête, envelopées par le calice. Sa racine eſt groſſe comme le petit doigt, longue, noirâtre en dehors, rouge en dedans, d'un goût aſtringent. En Latin *quinquefolium majus repens*. C. Bauh. Cette plante eſt vulnéraire & aſtringente, on employe ſa racine fort utilement dans les décoctions aſtringentes, pour le crachement de ſang, & pour toute ſorte d'hémorragies. On aſſûre qu'un grós de la poudre de la même racine priſe dans un vêrre d'eau avant l'accès, emporte les fiévres intêrmittentes. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *quinte-feuille*. Elle a été appelée ainſi, parceque la plupart de ſes éſpéces ont cinq feuilles ſur la même queue. *Pentaphyllum, vel quinquefolium*.

Quinte-feuille, eſt, en Blâſon, une fleur de pêrvenche pêrcée, ou ouvêrte en cœur. *Pervinca folium perforatum. Scutarium quinquefolium*. Vêrgy porte de gueules à trois *quinte-feuilles* pêrcées d'or.

QUINTELAGE, ou QUINTILLAGE. Tèrme de Mêr. *Saburra*. Voyez Lest, c'eſt la même chóſe.

Quintelage, eſt auſſi un mot Bas-Breton qui ſignifie l'ordinaire, ou le port des hardes des matelots. *Nautarum Sarcina*.

QUINTERONE, ona. ſ. m. & f. Terme de Relation. Nom que l'on donne au Perou aux enfans des Éſpagnols & des *Quarterones*. Les *Quinterones* ſont petit-fils d'un Éſpagnol & d'une mère meſtice ou mulâtre, & arrière-petit-fils d'un Éſpagnol & d'une Indienne, ou d'une Négreſſe.

QUINTESSENTIER. v. act. Tirer la quinteſſence de quelque chóſe. *Succum, ſpiritum extrahere*. Il ſe dit au propre des ſucs, mais plus ordinairement au figuré, des fêrmes, des affaires, &c.

QUINTEUX, euse. adj. & ſubſt. Capricieux, fantaſque, qui eſt ſujet à des quintes. *Moroſus, difficilis, auſterus, arduus*. On le dit tant de l'homme, que des chevaux qui ſont ombrageux. Boileau dit en parlant de ſa Muſe; Quand je veux dire blanc, la *quinteuſe* dit noir. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *quinteſſence*, parceque ceux qui chêrchent la quinteſſence des chóſes, comme la quadrature du cêrcle, ou l'or potable, ſont ordinairement bourrus.

On appelle auſſi en Fauconnerie, un oiſeau *quinteux*, celui qui eſt écartable, ou qui prend l'eſſor. *Moroſus, fugitivus*. Voyez Écartable.

On dit proverbialement, *quinteux* comme la mule du Pape; c'eſt-à-dire, fantaſque, bourru, difficile. *Difficilis, moroſus*.

QUINTIANA, ſ. f. QUINZANO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'État de Veniſe. *Quintianum*. Il eſt dans le Brêſſan, près de la frontiere du Crémonois, au nord de la ville de Crémone. Maty.

QUINTIL. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Aſpect de deux planétes éloignées l'une de l'aûtre de la cinquiéme partie du zodiaque. Diſtances de 72. degrez entre deux planetes. *Septuaginta duorum graduum diſtantia inter duos planetas*. La marque du *quintil* eſt *C*, ou *O*. Harris. M. Lieutaud ne marque point le *quintil* dans ſa Connoiſſance des temps.

QUINTILIEN, enne. Anciens Hérétiques qui ſont les mêmes que les *Pépuziens*, & qui ont pris leur nom de *Quintilla* leur Prophéteſſe. Les femmes parmi eux faiſoient les fonctions Épiſcopales & celles de la Prêtriſe, & ils s'appuyoient pour cela ſur les paroles de Saint Paul dans ſon Épitre aux *Galates* ch. 3. v. 28. où il eſt dit qu'en J. Christ il n'y a point de diſtinction *d'hommes & de femmes*. Ils attribuoient de grands dons à Éve pour avoir mangé la premiere du fruit de la ſcience. Ils donnoient auſſi de grandes louanges à Marie ſœur de Moïſe, comme ayant été Prophéteſſe; & c'étoit à ſon éxemple qu'ils recevoient les femmes dans les charges de la Cléricature. Le Diacre Philippe diſoient-ils, a eu quatre filles, qui ont été Prophéteſſes. On voyoit ſouvent entrer dans leurs aſſemblées ſept vièrges avec des habits blancs, qui faiſoient les Prophéteſſes. Ces Hérétiques étoient à peu près la même choſe que les Quakres, & les autres Fanatiques & Enthouſiaſte d'aujourd'hui. Voyez Saint Épiphane, *her.* 49.

QUINTIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans la Bretagne à quatre lieues de S. Brieux vêrs le midi. *Quintinum*.

QUINTIN. ſ. m. Toile fort fine & fort claire, dont on fait des collêts & des manchettes, tant pour hommes que pour femmes. *Tela quintiniana*.

QUINTOYE. Voyez QUARTOYE.

QUINZAINE. ſ. f. Nombre qui contient quinze chóſes. *Decimus quintus numerus*. Une *quinzaine* d'écus. Dizaine, *quinzaine*, vingtaine.

Quinzaine, ſignifie auſſi; intêrvale de quinze jours. *Spatium quindecim dierum*. Il a été aſſigné à la *quinzaine*, il eſt dit qu'il en viendra à la *quinzaine*, dans quinze jours. Les locataires d'une maiſon ont la *quinzaine* après le têrme pour déménager. La fête de Pâques ſe célébre durant la *quinzaine*, depuis Pâques Fleuries juſqu'à Pâques Cloſes.

QUINZE. Nombre qui contient dix & cinq, une dixaine & la moitié d'une dixaine. *Quindecim*. *Quinze* cens ans, *quinze* mille hommes. Ils étoient *quinze* à table. On dit dans *quinze* jours, en parlant de cet éſpace de tems, ou environ: les étrangers diſent dans 14. jours. Un tendron de *quinze* ans. Les *Quinze-vingts*; ce ſont trois cens aveugles qu'on reçoit dans un Hôpital fondé à Paris par S. Louis. Régnier a dit, en parlant d'une nuit obſcure, Argus pouvoit paſſer pour un des *Quinze-vingts*.

Quinze, en termes de jeu de Paûme, eſt le premier coup qu'on gagne à chaque jeu de chaque partie. *Quindecim*. Chaque faute vaut *quinze*; & quand les joueurs gagnent l'un après l'aûtre ce premier coup, on appelle le ſecond *quinzain*. *Demi quinze* eſt un avantage de *quinze* qu'on prend alternativement en deux jeux; au premier *quinze*, & au ſecond rien.

Quinze, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme lent à faire quelque beſogne, qu'il feroit bien en *quinze* jours quatorze lieuës. On dit de celui qui eſt trompé par la confiance qu'il a en un aûtre, qu'on lui fait paſſer *quinze* pour douze. On dit de celui qui a grand avantage ſur un aûtre en quelque chóſe, qu'il lui donneroit *quinze*, ou *quinze* & biſque. On dit auſſi en toutes ſortes de jeux & d'affaires, qu'un homme a *quinze* ſur la partie, quand il a un notable avantage. On dit auſſi, Celui-là vaut *quinze*, c'eſt-à-dire, cela eſt remarquable, je m'en ſouviendrai. *Notatu dignum*.

QUINZIÊME. adj. Nombre d'ordre. Qui a la place où quinze points placez de ſuite aboutiroient. *Decimus quintus*. Il eſt le *quinziéme*, elle eſt la *quinziéme*. Il eſt dans ſa *quinziéme* année.

Quinziême, eſt auſſi ſubſt. m. & ſignifie le *quinziéme* jour. *Quintadecima dies*. C'eſt le *quinziéme* du mois, de la lune. C'eſt aujourd'hui le *quinziéme* de ſa maladie.

QUIOSSE. ſ. f. Maniére de piêrre à aiguiſer, avec laquelle on *quioſſe* le cuir. *Cos*.

QUIOSSER. v. act. Terme de Tanneur. C'eſt frotter le cuir à plein bras ſur le chevalet, pour en faire ſortir l'ordure. *Quioſſer* le cuir. *Cote corium allidere*.

QUIPIA, ou ACLIBIA. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre *Clypea, Clupea*. Elle fut Épiſcopale, ſuffragante de Cartage. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. On la trouve dans le Royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du cap de Bone, où elle a un port, à vingt lieuës de Tunis, vêrs le ſeptentrion oriental. Maty.

QUIPOS. Terme de Relation. Nœuds de laine qui ſêrvent d'écriture aux Indiens de l'Amérique. Voyez Lettre.

QUIR. ſ. m. La Têrre de *Quir*, où la Têrre Auſtrale du S. Éſprit. *Quiri Regio, Terra Auſtralis Spiritus ſancti*. C'eſt une côte qui a été découverte dans la mêr Pacifique, entre le dixiéme & le vingtiéme degré de latitude méridionale, environ à vingt lieuës de la nouvelle Guinée, en tirant vêrs le Pérou. Fêrdinand de Quiros, Éſpagnol, la découvrit l'an 1606. & lui donna le nom de Têrre Auſtrale du S. Éſprit. On lui fait maintenant porter le ſien l'appellant Têrre de *Quir* ſur toutes les cartes. Maty.

QUIRIACE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Cyriacus*. S. Cyriace que nous appellons vulgairement ſaint *Quiriace* n'eſt connu dans l'Égliſe que par ſon culte qui s'eſt établi en pluſieurs endroits au premier jour de Mai, en d'aûtres au 4e du même mois, en quelques aûtres au 30e d'Avril, & chez quelques Grêcs au 18e d'Octobre. Baillet.

SAN-QUIRICO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Sienois, en Toſcane. *Fanum S. Quirici*. Il eſt ſur une coline près de la riviere d'Orcio, à trois lieuës de Monte-Pulciano, vêrs le midi occidental. Maty.

QUIRINALES. ſ. f. & plur. Fête que les Romains célébroient en l'honneur de Romulus, qui fut ſurnommé *Quirinus*. *Quirinalia*. On appelle *Quirinale*, la montagne ſur laquelle étoit bâti ſon temple, & la porte par où l'on paſſoit pour y aller. On l'appelle aujourd'hui *Monte-cavallo*. Les *Quirinales* ſe faiſoient le XIIIe des calendes de Mars, c'eſt-à-dire le 17. de Février. Ovide *Faſt. L. I. v.* 295. Struvius *Antiqq. Rom. Syntagma C. IX. p.* 425.

QUIRINUS. ſ. m. Nom que l'on donna à Romulus, après qu'il

qu'il eut été mis au nombre des Dieux. *Quirinus.* Tatius Roi des Sabins & Romulus n'ayant fait qu'un peuple de leurs deux peuples, & un état de leurs deux états, les Sabins firent le plus grand nombre, & l'emportèrent ſur les Romains. De là vint que maître des délibérations quand Romulus fut mort, on lui donna le nom de *Quirinus* tiré de *Cures*, nom d'une ville des Sabins. De là vint encore que tout le peuple fut appellé *Quirites* nom des habitans de la ville appellée *Cures*. Au reſte Romulus ne fut pas le premier qui eut ce nom. Les *Curites* ou *Quirites*, peuple Sabin de la ville nommée *Cures*, avoient un Dieu qui le portoit avant l'union dont nous avons parlé. Quelques-uns croyent que ce nom venoit de *Curis*, qui en langue des Sabins ſignifioit une pique, une hallebarde. On peignoit toûjours Romulus une pique à la main. Voyez Struvius, *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 131. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 12. *Quirinus* a été auſſi un nom ou un ſurnom de Jupitèr & de Mars.

QUIRINUS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe, rouge velouté, colombin & blanc de lait. MORIN.

QUIRIQUINE, ou QUIRIQUINA, petite iſle à l'entrée de la baye de la Conception, dans le Chili. *Quiriquina.* Quelques-uns l'appellent *Ariquine :* mais nos dèrniers Voyageurs, comme M. Frézier diſent *Quiriquine.*

QUIRIS. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Romains. *Quiris.* C'étoit Junon que l'on nommoit ainſi, parceque les femmes en couche étoient ſous ſa protection. Car une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle épouſe avec une pique qui eut été dans le corps d'un gladiateur tèrraſſé & tué. Or une pique en langue Sabine s'appelloit *curis*, & tout ce qui concèrnoit les noces, ſe raportoit à Junon, parcequ'elle y préſidoit comme la Déeſſe tutelaire des femmes enceintes & des accouchemens.

QUIRITES. Dans le Dictionnaire de Moréri, on a mis ce mot, comme s'il étoit François, pour ſignifier Romains; mais jamais on ne le dit. S'il eſt dans un diſcours où un Orateur porte la parole aux Romains qu'on appelle en Latin *Quirites*, il faut traduire, *Meſſieurs*, ſelon notre uſage, & avec nos meilleurs Intèrprètes; ailleurs il faut traduire *les Romains*, *le peuple Romain.*

QUIS. ſ. m. Eſpéce de Marcaſſite de cuivre dont on tire le vitriol Romain. *Pyrites æarius.* On l'appelle autrement *Pyrites.* Voyez PYRITES.

QUIS. Vieux participe du vèrbe *quèrre.* Chèrché. *Perceval.* D'où vient enquis. BOREL.

QUISNA. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la près qu'iſle de l'inde déçà le Gange. *Quiſna.* Elle a ſa ſource, ſelon les cartes de Sanſon, vèrs la ville de Biſnagar, & après avoir travèrſé une partie du Royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde; & ſe décharge dans le golfe de Bengale, à Maſulepatan. MATY.

QUISO. ſ. m. QUISSA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Géorgie, en Aſie. *Ciſſa.* Elle ſe décharge dans la mèr Noire, à vingt-cinq lieuës de l'embouchure du Faſſo, vèrs le midi. MATY.

QUISSE. Vieux imparfait du ſubjonctif du vèrbe *quèrre.* Je chèrchaſſe. *Roman de la Rôſe.*

Amour me dit lors que je quiſſe.

Je QUIT. Vieux vèrbe à la première pèrſonne du préſent de l'indicatif. J'éſtime, je cuide. JOINVILLE. *Puto, credo, exiſtimo.*

QUITAVA, QUITEVA, ou QUITAVE. ſ. f. Nom propre d'un Royaume avec une petite ville de même nom. *Quitava Regnum. Quitava urbs.* Il eſt ſur la côte orientale des Caffres, entre celle de Zanguebar, & le Royaume de Sofala. On dit que le Royaume de *Quitave* dépendoit autrefois de celui de Monomotapa. MATY.

QUITO. ſ. m. ou S. François de *Quito. Quitoa, Quitum, Fanum S. Franciſci de Quito.* Ville du Pérou, capitale de l'Audience de *Quito*, & ſituée vèrs les ſources de la rivière des Amazones, fort près de la ligne équinoctiale, environ à deux cens cinquante lieuës de Lima vèrs le nord. *Quito* eſt une grande ville, qui a un Évêché ſuffragant de Lima. Il a une Univèrſité, & une Audience ou Tribunal ſouverain de la Juſtice. On voit ſur la montagne, au pié de laquelle eſt *Quito*, le Volcan de Pinta qui eſt une de ces montagnes qui vômiſſent des flammes.

QUITO, LE QUITO. ſ. m. Nom d'une province du Pérou. *Quitoa. Quitenſis provincia.* Elle eſt bornée au levant par le Popayan, les Quixos & les Pacamores; & au midi par le Pérou propre; la mèr du Sud la baigne au couchant, & au nord. On lui donne quatre-vingt lieuës de long, & trente-cinq de large. Elle eut autrefois ſes Rois propres, les Incas du Pérou la ſubjuguèrent. Les Eſpagnols en ſont maintenant les maîtres; ils y ont pluſieurs colonies, dont la ville de *Quito* eſt la principale. MATY.

L'Audience de QUITO. *Quitenſis præfectura.* On comprend ſous ce nom pluſieurs provinces de l'Amérique méridionale, qui dépendent de l'Audience ou Parlement de *Quito.* Ce ſont la *Quito* propre, les Pacamôres, les Quixos, & la partie mèridional de Popayan. *Quito* en eſt la capitale, & le ſiége de l'Audience. MATY.

QUITTANCE. ſ. f. Acte par lequel on décharge quelqu'un d'un payement, d'une dette, on le décharge de ce qu'il devoit faire, ou acquiter. *Cautio, apocha.* Tout obligé ou condamné doit payer en deniers ou *quittances* valables. On lui a donné *quittance* & décharge des papiers qu'il avoit en garde, de l'aveu qu'il devoit fournir, des corvées qu'il devoit faire.

QUITTANCE DE FINANCE, eſt la *quittance* qu'on donne pour les deniers qui entrent aux coffres du Roi, ſoit pour le prix des charges, ſoit des domaines aliénez. *Accepta pecuniæ ſingraphus.* On ne rembourſe les Officiers & les Engagiſtes que ſur le piéd de leurs *quittances de finance :* c'eſt ſur ces *quittances* qu'on liquide leur finance. Les porteurs de *quittances* de l'Épargne ou du Tréſor Royal, ſont des Commis qui contraignent en vèrtu de taxes ou de recouvremens dont ils ont des *quittances* en blanc.

QUITTANCE COMPTABLE. On appelle ainſi des *quittances* en parchemin, & par devant Notaires, qu'on fournit aux Receveurs & Payeurs des droits du Roi, pour les raporter en rendant leurs comptes à la Chambre. *Apocha debitoris.* On a mis au rebut la *quittance* de ce rentier.

On dit provèrbialement, que les lunettes, que les cheveux gris, ſont des *quittances* d'amour; pour dire qu'on ne doit plus ſonger à la galanterie en cet état.

QUITTANCER. v. act. Donner quittance au dos ou en marge d'un contrat ou d'une obligation. *Acceptum ferre nomen.* Les contrats de mariage ſont réputez *quittancez* au bout de dix ans, qui eſt le tems où l'on préſume la dot payée, quand on n'en a point fait de demande.

QUITTANCÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Acceptatus.*

QUITTE. adj. m. & f. Celui qui ne doit rien. *Solutus, immunis.* On n'eſt jamais *quitte* de ce qu'on doit à Dieu. Bienheureux celui qui eſt *quitte*, à qui on ne peut rien demander. On eſt *quitte* en payant ce qu'on doit. Demeurer *quitte* envèrs ſes créanciers. LE MAIT.

Ce mot vient du Latin *quietus.*

On dit au Palais, qu'un héritage eſt vendu franc & *quitte*, qu'on a marié un fils franc & *quitte*, qu'on a déclaré qu'il n'étoit chargé d'aucunes hypothéques, d'aucunes *dettes. Sine onere.* C'eſt un ſtéllionat, d'engager ſon bien franc & *quitte*, lorſqu'il eſt déja chargé de quelque hypothéque.

QUITTE, ſignifie auſſi, Éxemt, hors de péril, délivré de quelque incommodité, de quelque peine. *Immunis, vacuus, liber.* Cet Officier eſt *quitte* du ſervice pour tant de tems : il en a eu diſpenſe, éxemtion. Quand on a eu la petite vérole une bonne fois, on en eſt *quitte* pour le reſte de ſa vie. Il n'a eu que trois accès de fiévre, il en a été *quitte* à bon marché. On lui a ordonné, par pénitence, un jeûne de trois jours; il l'a accomplie, en eſt *quitte.* Il en fut *quitte* pour un méchant manteau. SCAR.

QUITTE, ſe dit auſſi en parlant des décharges, des facilitez qu'on a pour ſe libérer de pluſieurs ſortes d'obligations qui regardent le devoir. *Facilis immunitas, ſeu exemptio.* Un valet qui manque d'aller où ſon maître l'envoye, en eſt *quitte* pour une bourde, en eſt *quitte* pour ſortir de chez lui. Un écolier qui fripe ſes claſſes eſt bien aiſe d'en être *quitte* pour une férule. Celui qui reçoit un bien-fait eſt bien heureux s'il en peut être *quitte* pour des ſentimens. TOUR. Vous avez ſenſiblement offenſé cet homme, & vous êtes bien-heureux d'en être *quitte* pour des injures.

On dit auſſi au Palais, qu'on eſt envoyé *quitte* & abſous d'une demande tant civile que criminelle; quand on a débouté le demandeur de ſa demande, de ſon accuſation. *Remittere.*

QUITTE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit en menaçant quelqu'un, Il en mourra *quitte*, pour dire, qu'on ſe vangera tôt ou tard de l'offenſe qu'il a faite. *Solvet vel in ære, vel in cute.* On dit auſſi, quand on a compté avec quelqu'un, & quand on l'a payé, Nous voilà *quitte à quitte*, & bons amis. Il s'employe auſſi dans un ſens un peu figuré. L'un vaut l'autre, *quitte à quitte*, (MOL.) pour dire, Nous ſommes bien égaux, nous ne nous devons rien l'un à l'autre, ſur l'article de la préférence ou du mérite. On dit, Jouer à *quitte*, ou à double, tant au propre, quand on double ce qu'on joüe, qu'au figuré; pour dire, qu'il faut riſquer, mettre le tout pour venir à bout de quelque affaire. On dit auſſi, Voilà pour les *quittes*, quand on fait quelque choſe en dériſion des *quittes*, qu'on veut faire croire être en petit nombre.

QUITTEMENT. adv. D'une manière quitte & franche. *Liberè, & ſine onere.* Il ne ſe dit guère qu'au Palais. Il poſſéde cette tèrre franchement & *quittement*, elle n'a aucune charge ni hypothéque.

QUITTER. v. act. Donner quittance, ou ne demander plus rien d'une dette. *Apocham præſtare.* Cet acte porte qu'on a *quitté* un tel de ce qu'il devoit, qu'on en a reçû le payement. Ce teſtateur a *quitté* en mourant tels & tels de ſes débiteurs, il leur a donné décharge de ce qu'ils lui devoient.

Ce mot vient de *quietare*, comme qui diroit *reddere quietum.* Mais Borel le dérive du Breton *guit*, qui a été fait du vieux mot Gaulois *guet*, emprunté de l'Hébreu *guet*, qui ſignifie *divorce.*

QUITTER, ſe dit auſſi en parlant des obligations, des menus devoirs; & ſignifie Exemter, céder, ſe déſiſter, rejetter. *Cedere, immunem dimittere.* Je vous quitte de tous vos complimens, de vos viſites. Je vous *quitte* la place, le haut du pavé. Vous avez raiſon, je vous *quitte*, je vous céde. Je vous *quitte* mes droits, je vous les abandonne.

QUITTER, eſt auſſi un tèrme de Palais qui ſignifie, Tranſporter, aliéner. *Cedere, alienare.* Tous les contrats de vente portent, Il lui a cédé, *quitté* & tranſporté, vendu & aliéné. Tout donateur *quitte* la propriété de la chôſe donnée, & en rend maître le donataire.

QUITTER, ſignifie auſſi, Relâcher, changer de deſſein, abandonner, renoncer, laiſſer volontairement. *Renunciare, mutare conſilium.* Il a fallu enfin qu'il ait *quitté* priſe, qu'il ait *quitté* cette pourſuite, cette entrepriſe. Le meilleur parti à prendre avec ceux qui nous *quittent*, eſt de leur donner la liberté de nous *quitter.* Nic. Je quitte volontairement pour le Ciel, tout ce qui m'auroit *quitté* un jour malgré moi. M. Scud. On *quitte* malaiſément une mauvaiſe habitude qui nous divertit. Id. La pareſſe l'a pris, il avoit commencé un grand ouvrage, il a *quitté* tout là. Il a *quitté* la penſée d'aller aux Indes. Il a *quitté* le vin, le jeu, la débauche. *Quitter* l'héréſie. C'eſt un contrediſant qui *quitte* ſes propres ſentimens dès qu'il eſt venu à bout de les perſuader, de peur d'être de l'avis d'un aûtre. M. Scud. Les flateurs abandonnent leurs amis dès qu'ils peuvent connoître que la Fortune les *quitte.* Id. On dit toûjours dans le monde plus ou moins qu'on ne penſe: & quand je m'éxamine je ſens bien que la ſincérité me *quitte* ſouvent. Id. Quand les vices nous *quittent*, nous nous flattons que c'eſt nous qui les *quittons.* Rochef. Elle n'attendit pas pour *quitter* le monde que le monde l'eût *quitté.* Fléch.

Mais voyant de ſes yeux tous les brillans baiſſer,
Au monde qui la quitte, *Elle veut renoncer.* Mol.

QUITTER, ſignifie encore, Sortir hors de quelque lieu; abandonner quelque chôſe. *Relinquere, aufugere.* Un criminel eſt obligé de *quitter* le pays. *Quitter* un habit. Un valet ne doit point *quitter* ſon maître ſans congé. Corneille a ainſi commencé le Menteur:

A la fin j'ai quitté *la robe pour l'épée.*

QUITTER, ſe dit auſſi en parlant des ſéparations des chôſes qui étoient jointes par quelque lien. *Disjungere, ſeparare.* Il faut renfermer les femmes qui *quittent* leurs maris par libèrtinage; punir les apoſtats qui *quittent* leur Couvent, leur habit. Ces deux Amans ont promis qu'ils ne ſe *quitteront* jamais. On dit de deux perſonnes qui ſont continuellement enſemble, qu'elles ne ſe *quittent* jamais.

QUITTER, ſe dit auſſi des choſes corporelles animées & inanimées. *Relinquere, deſerere.* Quand l'âme aura *quitté* ſa dépouille mortelle; pour dire, Après la mort. Ce fruit *quitte* le noyau. Cet arbre *quitte* ſon écorce. Cette poûtre *quitte* la muraille, & menace de ruine.

QUITTER, ſignifie auſſi, Abdiquer, renoncer à quelque grande dignité. *Renunciare, abdicare.* Dioclétien & Charles-Quint ont *quitté* l'Empire; la Reine Chriſtine ſon Royaume de Suéde. Un tel Cardinal a *quitté* le chapeau.

QUITTER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'on ne *quitteroit* pas ſa part aux chiens de quelque chôſe, quand on y conſerve des prétentions, quelque peu apparentes qu'elles ſoient. *Cedere, deſiſtere, remittere, projicere.* On dit, Qui *quitte* la partie la pèrd. On dit auſſi à celui qui renonce à une chôſe où il n'avoit point de droit, qu'il ne *quitte* rien du ſien. On dit auſſi d'un homme qui eſt attaché opiniâtrement à quelque chôſe, qu'il n'en *quittera* rien que par le bon bout.

QUITTÉ, ÉE. part. & adj. *Dimiſſus, remiſſus.*

QUITUS. ſ. m. Tèrme de Finances. C'eſt l'état final d'un compte, par lequel le Comptable ſe trouve quitte & déchargé. Quand on vend à crédit une charge comptable, on oblige l'acheteur à fournir à la fin de l'année le *quitus* de ſes comptes. *Immunitas, ſolutio.*

QUIVIRA. C'eſt un pays de l'Amérique ſeptentrionale, fort peu connu. *Quivira.* Quelques-uns l'ont mis au nord de la Caliſornie, vèrs le Jetſo; mais on le place plus communément entre le vieux & le nouveau Méxique, & la Floride. On dit que les Eſpagnols étant entrez dans ce pays, & n'y ayant pas trouvé des richeſſes comme ils ſe l'étoient promis, ont laiſſé les habitans en repos. Maty. M. De Liſle fit en 1717. une Diſſertation ou diſcours ſur *Quivira*, dans lequel il montre fort bien que *Quivira* eſt une ville ſituée au nord du Nouveau Méxique ſur un golfe de mèr.

QUIXOS. ſ. m. & plur. Nom propre de peuple, & d'une province de l'Amérique méridionale. *Quixorum Regio.* Elle eſt entre celle de Popayan, de Quito, de Pacumores & de Canela. Les Eſpagnols l'ont découvèrte l'an 1557. & ils y ont des colonies de Bacca, d'Archidona, d'Avila & de Sevile de l'Oro. Maty.

QUO.

QUOD-VULT-DEUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Quod vult Deus.* Saint *Quod-vult-Deus* Évêque de Carthage eſt un de ceux que Genſeric Roi des Vandales, fit expoſer en mèr ſur des vaiſſeaux demi briſez, l'an 439. *Quod-vult-Deus* Évêque de Carthage, & un grand nombre de Clèrcs, furent chaſſez & embarquez ſur des vaiſſeaux rompus; & toutefois ils arrivèrent heureuſement à Naples. Fleury. Voyez le nom *Deo gratias.*

Ce nom eſt une phraſe Latine qui veut dire, *Ce que veut Dieu.* C'eſt apparemment, comme on l'a déja inſinué de quelques autres noms ſemblables, une traduction Latine du véritable nom de ce Saint qui étoit Punique; par éxemple, il pouvoit s'appeller שאבאל *ſeabael*, ou *ſaabael*, שחצאל, *ſehbaphetſel*, ou שראל, *ſeratſael*, ou *ſaraſael*, tous noms qui, en Punique, auroient ſignifié *Quod-vult-Deus.* C'eſt ainſi que les Arabes appellent un Auteur Égyptien *Maſchaballach*, nom Arabe compoſé de trois mots, & qui ſignifie la même chôſe que *Quod-vult-Deus.* Voyez la Bibliothéque Orientale de d'Hèrbelot, p. 560.

QUOGÉLO. ſ. m. Animal du pays des Noirs. *Quogelum animal.* Il reſſemble au crocodile.

QUOLIBET. ſ. m. Façon de parler commune & triviale, qui renfèrme ordinairement une miſérable pointe, & dont les gens du peuple, & les mauvais plaiſans affectent de ſe ſervir pour railler les aûtres, ou pour paroître agréables. *Dicterium mordax, acutum.* Ce Bourgeois ne voit paſſer pèrſonne, qu'il ne donne à chacun ſon *quolibet*, ſon lardon.

De quolibêts *d'amour votre tête eſt remplie.* Mol.

Après maints quolibêts *coup ſur coup renvoyez.* La Font.

Les *quolibêts* ſont prèſque tous fondez ſur des alluſions, de mauvaiſes pointes & des turlupinades. Il eſt encore reſté à la Cour quelques diſeurs de *quolibêts*, de vieux plaiſans qui ne ſont plus à la mode. Les *quolibêts* ne ſont à proprement parler que de miſérables pointes qui ne tombent ſur rien: ce ſont des alluſions froides & inſipides, qui fatiguent, & qui ennuyent les perſonnes raiſonnables. Il y a pourtant des occaſions où un *quolibêt* peut trouver ſa place; mais il faut qu'il ſoit bien délicat, & ingénieuſement appliqué: autrement il eſt rampant, & on le prend pour la marque d'un petit éſprit. Bouh. Il y a de la groſſiéreté à entaſſer des *quolibêts* les uns ſur les aûtres. Cail.

On prétend que ce mot eſt venu de la Théologie Scholaſtique, où l'on propoſoit des problêmes plus curieux qu'utiles, & que l'on appelloit *queſtions quodlibétiques.* On étoit ſi perſuadé que c'étoient autant d'impèrtinences, qu'on a retenu le mot de *quolibêt* pour ſignifier quelque choſe de ſot & de ridicule.

QUONIN. ſ. f. Nom d'une idôle des Chinois. *Quonin.* Elle a la forme d'une femme. Elle a donné ſon nom à une fontaine qui eſt près de la ville de Xunning, & qu'on prétend à la Chine, qu'un vieillard fit ſortir de tèrre, en la frapant de ſon bâton.

QUOQUART. ſ. m. Vieux mot, Glorieux ſans ſujet, comme les enfans qui mettent des plumes de coq ſur leur bonnèt, & s'éſtiment bien ajuſtez. *Bouillus.* Villon dit,

Et ne ſuis qu'un jeune quoquart.

Et la Fontaine des Amoureux,

Et s'il le dit c'eſt un quoquart.

QUOQUELU, ou *Goglu*, Avide de gloire, ſelon *Bouillus.* Il me ſemble pourtant que c'eſt plutôt un homme qui a double menton, & qui eſt fort grâs. Borel. C'eſt un vieux mot.

QUOQUETREAU. ſ. m. Vieux mot. Parleur: ce qui vient du jargon des coqs & poules, d'où vient *quoqueter* & *coquet*, Borel, & Coquard. *Loquax, garrulus.*

QUOQUS. Vieux tèrme mépriſant. *Homo vilis ac nihili.* Rebours de Mathiolus,

Il devient chetif & quoqus. BOREL.

QUOTE & maſure. Tèrme de Coutume. Des biens laiſſez par cote & maſure ſont des biens délaiſſez par eſpéce, comme une maiſon, un fonds. DE LAURIÈRE.

QUOTIDIEN, ENNE. adj. Qui ſe fait tous les jours; ce dont on a beſoin chaque jour. *Quotidianus.* On demande à Dieu tous les jours, qu'il nous donne notre pain *quotidien.* Hors de là il n'a guère d'uſage que dans le burleſque. Encore s'en trouve-t-il qui voudroient que l'on dît avec Mde de Port-Royal, Seigneur donnez-moi mon pain de chaque jour. Mais quand il s'agit de phraſes, ou de mots conſacrez, il ne faut pas être ſi délicat. Pour le burleſque, on s'en peut ſervir tant qu'on veut. C'eſt ainſi que le pauvre homme défendoit ſes hypèrboles *quotidiennes.* SCAR. Régnier en parlant de Cicéron, à l'égard d'un Pédant, dit que c'eſt le pain *quotidien* de la pédanterie.

QUOTIDIEN, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'une fiévre dont l'accès prend tous les jours. *Febris quotidiana.* Voyez FIÉVRE.

On dit provèrbialement d'une chôſe qui nous eſt familière, que nous faiſons, ou que nous voyons tous les jours, que c'eſt notre pain *quotidien. Conſuetus, ſolitus.*

QUOTIENT. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. *Quotiens.* Nombre qui réſulte de la diviſion d'un plus grand par un plus petit, & qui montre combien de fois le plus petit eſt enfermé dans le plus grand, ou combien de fois le diviſeur eſt contenu dans le dividende. Le *quotient* a cela de propre, qu'il contient autant d'unitez, que le dividende renferme de fois le diviſeur. ROH. On place le *quotient* au bout de la ligne où eſt le nombre diviſé, avec une barre entre deux. Le *quotient* de douze diviſé par trois eſt quatre.

Le *quotient* ſe marque ainſi dans l'Arithmétique.

3) 12 (4

En Algébre il ſe marque ainſi,

$$\frac{ab}{a}\Big\}\ \frac{\text{quotient}}{a}\ \Big|\ \frac{bab}{3b}\Big\}\ 2a.$$

Cela vient du mot Latin *quoties*, c'eſt-à-dire, combien de fois tel nombre inférieur eſt-il dans un autre ſupérieur? Exemple, Combien de fois 3 ſe trouve-t-il en douze? Quatre fois; car quatre fois trois ſont douze.

QUOTITÉ. Voyez COTITÉ. *Quotitas.* On écrit pourtant *Quotité.* La *Quotité* du cens eſt la ſomme qu'on paye actuellement pour le cens. DICT. DE DROIT.

QUOTTE. ſ. f. Voyez COTTE. *Rata pars.* COTTISER. *Taxare.* COTTISATION. *Taxatio.*

QUOUE. Vieux mot. Queuë. *Cauda.* Il ſe trouve dans Jean de Mehun, au Codicille. BOREL.

QUOY. *Quid.* Particule qui tient lieu du pronom relatif *lequel, laquelle*, dans les cas obliques, tant au ſingulier, qu'au plurier. L'ACAD. Ce mot ne ſe dit que des chôſes, & il a un uſage élégant pour ſuppléer au pronom *lequel, laquelle*, en tout genre, & en tout nombre. VAUG. REM. On vous reproche l'emportement & la dureté avec *quoy* vous avez pourſuivi votre concurrent. Cette façon de parler *avec quoy* a paru n'être pas du bon ſtile. Quelques-uns préférent le pronom relatif *lequel*, prétendant que le rélatif *quoy* ne ſe met qu'en cèrtaines occaſions où il ſe fait comme une réſomption de tout le diſcours, & non pas immédiatement avec les ſubſtantifs. D'aûtres alléguent que l'on ſe peut ſervir du rélatif *quoy*, qui eſt une éſpéce de neutre, à cauſe des deux ſubſtantifs précédens qui ſont de différent genre: mais que pour bien parler il faut l'éviter. M. L. T. *Maiquoy* qu'il en puiſſe être de cette phraſe en particulier, l'Académie ne s'arrête pas toûjours à ces ſcrupules. Voici les éxemples qu'elle en apporte: c'eſt un vice à *quoy* il eſt ſujet; de *quoy* il ne ſe corrige point. Ce ſont des chôſes à *quoy* vous ne prenez pas garde. Ce ſont des conditions ſans *quoy* la chôſe n'eût pas été concluë. Le ſujet, la cauſe *pour quoy* on l'a arrêté.

N'allez point quitter, de quoy *que l'on vous ſomme,*
Le nom que dans la Cour vous avez d'honnête homme.
MOL.

Apportez-moi les outils ſans *quoy* je ne puis travailler. *Sine quibus. Quoy* qu'on en puiſſe dire, ou railler, il veut faire ce mariage, *quoy* qu'il en ſoit, *quoy* qu'il en arrive, *quoy* que c'en ſoit. Voyez à *quoy* les hommes ſont ſujets. En *quoy* a-t-il failli?

QUOY, eſt auſſi un advèrbe d'admiration, & d'intèrrogation. *Hem, ita ne. Quoy!* vous ſerez aſſez hardi pour me ſoutenir, &c. Hé *quoy!* faut-il vous en mettre en colère, ſi cela n'eſt pas vrai? *Quoy* donc? A *quoy* bon amaſſer tant de richeſſes qu'il faut quitter? On dit, C'eſt un étourdi qui ne connoît ni *quoy* ni qu'eſt-ce. On ne ſçait ni *quoy* ni comment cela s'eſt pû faire. *Quoy* faire là?

Il eſt auſſi ſubſtantif. Le *quoy*, Le comment, ſont les premières chôſes à éxaminer en une affaire. *Quid, & quomodo, qua ratione.*

On dit, je ne ſçai *quoy*, d'un cèrtain agrément qu'on ne ſçauroit bien éxprimer, dont le P. Bouhours a fait la matière de l'un de ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne. *Neſcio quid.* Il dit que c'eſt ſa nature, d'être incompréhenſible & inéxplicable. Ces inſtincts, ces penchans, ces ſentimens ſecrets, ſont des tèrmes qui n'éxpriment qu'imparfaitement ce *je ne ſçai quoy* que le cœur ſent. C'eſt un agrément qui anime toutes les actions, & qui entre juſque dans le moindre geſte de la perſonne qui plaît. Il eſt ſi délicat & ſi impèrceptible, qu'on ne le peut définir. Au contraire il y a un *je ne ſçai quoy* choquant qui empoiſonne quelquefois, & gâte tout le mérite des pèrſonnes. Ce n'eſt point un caprice, ou un prétexte pour haïr; c'eſt une raiſon cachée, & que la nature ſeule nous ſuggère. Ce ſont des premiers mouvemens qui préviennent la réflexion & la libèrté. ID. Ce qu'on entend par le *je ne ſçai quoy*, conſiſte en de petites chôſes qui ne s'appèrçoivent pas aiſément. LE CH. DE M. L'amour, comme l'amitié, a ſon agréable *je ne ſçai quoy*. S. EVR. Le *je ne ſçai quoy* de l'amitié a plus de lumières que celui de l'amour, parce qu'il agit avec plus de calme. ID.

Les âmes aſſorties,
S'attachent l'une à l'aûtre, & ſe laiſſent piquer,
Par un je ne ſçai quoy *qu'on ne peut éxpliquer.* CORN.

QUOYEMENT. adv. Vieux mot. C'eſt-à-dire ſecrétement. Bible Hiſtoriaux. BOREL. *Clam, ſecrètò.*

QUOYQUE. Conjonction. Elle régit toûjours le ſubjonctif. *Quamvis, etſi.* On doit prendre garde de ne la mettre jamais après un *que*: Je vous aſſûre *que quoyque*: à cauſe de la cacophonie. On peut y ſubſtituer *bien que*, ou *encore que.* VAUG. MÉN. On diſpute s'il faut dire, *quoy qu'il* arrive, ou *quoy qui* arrive. C'eſt, dans ce ſens, le *quidquid* des Latins. Vaugelas eſt pour le premier, & Corneille pour le dèrnier.

R

R. RAA.

Subſt. maſc. ou fém. Lettre, conſone liquide, la dix-ſeptiéme de l'Alphabeth. Le nom de cette lettre ne ſe prononce pas *ère*, comme *ère* dans *équerre* par éxemple; mais comme *er* dans la propoſition Latine *per*, ou la la dérniére ſyllabe du mot François *Cancer*. Le genre de cette lettre eſt douteux. Il eſt vrai que Furetiére & l'Académie diſent qu'il eſt féminin; que M. d'Ablancourt la fait de féminin, comme il paroîtra par les éxemples qui vont ſuivre: mais il eſt cértain que dans l'uſage ordinaire on la fait de genre maſculin, & qu'on dit *un grand R*, *un petit r*. De plus M. l'Abbé Dangeau de l'Académie Françoiſe fait R maſculin dans ſes Eſſais de Grammaire II. Diſcours, p. 23. Par la même raiſon on a changé le G en D entre une N & une R. DANGEAU. Et je croi qu'il eſt plus ſelon l'uſage de parler ainſi. L'*r* final des infinitifs des vérbes de la premiére & ſeconde conjugaiſon, ne ſe prononce point: deſorte qu'en liſant on doit prononcer *aimer* & *haïr*, comme ſi l'on écrivoit *aimé* & *haï*. L'*R* ſe plaint que l'*I* & l'*E* l'ont ſi fort affoiblie à la fin des mots, qu'on ne l'entend préſque plus *aller* ni *venir*. ABLANC. Nous ordonnons à l'*R* de filer doux, quand elle ſera la dérniére, ſur peine d'être chaſſée. ID. Tout cela ne ſe doit obſérver que lorſque le mot qui ſuit commence par une conſone; car lorſqu'il commence par une voyelle, alors l'*r* de l'infinitif ſe doit faire un peu ſentir dans la proſe grâve, & ſur tout dans les vérs.

L'amour de régner en ſa place,
Rend déja Xipharès ennemi de Pharnace. RACINE.

Hélas! il faut mourir adorable Silvie.

L'R, ſelon les remarques de M. l'Abbé Dangeau eſt une des quatre conſones de notre alphabeth qui ne ſe diviſent pas, comme les aûtres, en foibles, en fortes & en nazales. C'eſt une liquide. Les Anciens ont appellé l'R une lettre canine, parceque les chiens ſemblent ſouvent la prononcer en grondant & en aboyant. Souvent l'R s'eſt changé dans les Langues anciennes & modérnes en l, comme *fratellus* de *frater*, *capella* de *caper*, *cultellus* de *culter*.

R, étoit auſſi autrefois une lettre numérale qui ſignifioit 80. ſuivant ce vérs:

Octoginta dabit tibi R, *ſi quis numerabit.*

Quand on met un titre deſſus R̄, elle ſignifie 80. mille. le ϱ chez les Grécs valoit cent.

RAA.

RAAB, RAB. ſ. m. Nom propre d'une riviére qui a ſa ſource dans la Stirie vérs la ville de Gracz, travérſe une partie de la Baſſe-Hongrie, y forme l'iſle de Raab, en Latin *Arabo inſula*, au deſſous de laquelle elle baigne Javarin, & s'y décharge dans le Danube. *Arabo*. MATY. Nous prononçons & nous écrivons ſouvent *Rab*. Le *Rab* ſera à jamais fameux dans l'hiſtoire par la victoire célébre que les François, envoyez par le Roi Louis le Grand, au ſecours de l'Empereur Léopold, remportérent ſur les Turcs en 1664. CORN.

RAAB, RAB. Voyez JAVARIN.

RAAISIER. Vieux vérbe, qui ſignifioit autrefois ſe remettre à l'aiſe. *Perceval*. BOREL.

RAAMBRER, ou RÉAMBRER, & RÉEMBRER. Vieux mot. v. act. Tèrme de Coutume. *Raambrer* une tèrre, c'eſt retraire une tèrre, la racheter, ou la retirer par retrait lignager.

On diſoit auſſi anciennement *Raambrer* ou réambrer pour rançonner, véxer, fatiguer.

Du bian fils Dieu, du bon, du ſage
Celui qui pour l'humain lignage
Reembre *de mort & délivre.* OVIDE. Mſ.

Ce mot venoit de *Redimere*, d'où l'on avoit fait *rédimer*, *rédemer*, *rédembrer*, *réembrer*, *réambrer*, *rambrer*.

RAANÇON. ſ. f. Vieux mot. Rançon, rachat, retrait. *Redemptio*. Ainſi ne povoit venir Meſſire Jean à ſa *raançon*, parceque li dis héritage n'eſtoit pas de ſon coſté. *Sentence de l'an* 1309. *rapportée par Pithou dans ſon Comm. ſur la Cout. de Troye, art.* 144.

Ce mot vient de *redemptio*, d'où l'on a fait *rédemption*, *radamption*, *radançon*, *raançon*, *rançon*.

RAA. RAB.

RAB.

RAB, ou *Arbe*. ſ. m. Nom propre d'une iſle du golfe de Veniſe, ſur la côte de la Morlaquie. *Arba*, *Arbum*. Elle eſt entre les iſles de Végia & de Pago, & appartient aux Vénitiens. Il y a dans Rab ou Arbe une ville Épiſcopale de même nom ſuffragante de Zara.

RABAIS. ſ. m. (Prononcez Rabès.) Diminution de valeur, ou de quantité. *De ſumma, de pretio deceſſio, deductio, diminutio.* On a publié le *rabais* des monnoies. *Nummorum extenuatio.* Le *rabais* du prix des grains & des denrées. On dit auſſi le *rabais* des tailles; pour dire, la diminution. A meſure que les années d'une fille ſe multiplient, ſon mérite diminuë, & elle eſt enfin contrainte de ſe donner au *rabais*. BELL. Il faut prendre cette éxagération poëtique à ſon juſte *rabais*. S. ÉVR. On a reproché au P. Malebranche qu'il s'enſuit de ſes hypothéſes, que Dieu a donné aux Anges les Juifs à gouvérner, au *rabais* des miracles. ARN. S'il échape à ma plume quelque tèrme trop affirmatif, il faut prendre mes éxpreſſions au *rabais*. S. ÉVR.

RABAIS, ſe dit auſſi de ce qui manque à quelque ſomme ſur laquelle on avoit compté & fait fonds. *Deductio*. Il prétend que cette ſucceſſion vaille tant, mais quand on en aura défalqué les dettes, il y aura bien du *rabais*.

RABAIS, eſt auſſi un tèrme oppoſé à *enchéres*, lorſqu'on publie en Juſtice quelques ouvrages à entreprendre, quelques réparations à faire, & qu'on les adjuge à celui qui les fait au moindre prix, au *rabais*. *Minus poſcenti adjudicatio.* Les réparations qui ſe font aux Égliſes, aux biens ſaiſis, ou de mineurs, ſe doivent donner au *rabais*.

Rabais ſe prend en tèrmes de Négocians, pour la différence entre l'argent dû à un cértain tèrme, & le même argent payé avant ce tèrme. Les Journaux de Leipſick, 1693. Octob. l'appellent en Latin *Interuſurium* ou *reſegmentum anticipationis*, & en François *Rabat*, mais mal, il faut dire *rabais*. Il y a dans ce Journal une Diſſertation ſur ce *rabais*.

On dit provèrbialement, qu'il y a bien du charbon de *rabais*, quand on trouve qu'on s'eſt mécompté dans les éſpérances, dans les prétentions qu'on avoit ſur quelque chôſe. *Spe dejici.*

RABAISSEMENT. ſ. m. Diminution du prix. *Diminutio, depreſſio.* Le *rabaiſſement* du blé arrive ordinairement après l'Août.

RABAISSEMENT. Ce mot s'employe auſſi au figuré en parlant des perſonnes, & ſignifie Abbaiſſement. *Demiſſio, deſpectio.* Ils connoiſſent les mépris qu'on fait de ces chôſes, & l'état de *rabaiſſement* où l'on met les perſonnes. PORT-R.

RABAISSER. v. act. & n. Ôter, diminuer en quantité, ou en valeur. *Levare, remittere, deducere, minuere.* On éſpére que dans la paix on *rabaiſſera* les impôts. La riviére *rabaiſſe* à vûë d'œil. Les vivres *rabaiſſent* de prix dans les bonnes années.

RABAISSER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, abaiſſer, ravaler, humilier. *Reprimere, refutare, coercere, contundere.* Cet homme a *rabaiſſé* ſon vol, il ne le porte plus ſi haut. Le monde *rabaiſſe* bien de vos attraits. Il eſt facile de ſe *rabaiſſer*, quand on ſe *rabaiſſe* ſans péril, & qu'on ſe releve en ſe *rabaiſſant*. M. ÉSP. On lui a bien *rabaiſſé* ſon caquet; pour dire, on a mortifié ſon orgueil & ſa vanité. L'humilité éleve les Chrétiens devant Dieu, tandis qu'elle les *rabaiſſe* devant les hommes. L'envie ne pouvant s'élever juſqu'au mérite, pour s'égaler à lui, tâche à le *rabaiſſer*. BOIL. La crainte de la mort eſt comme un contre-poids, qui *rabaiſſe* le penchant que l'homme a à s'élever. NIC. Perſonne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on ſe *rabaiſſe* ſans ſe dégrader, & qui accorde ſi heureuſement la liberté avec le reſpect. FLÉCH. Les ambitieux ne pouvant ſatisfaire leur ambition, en ſe faiſant grands, tâchent de conſoler leur malignité, en *rabaiſſant* ceux qui le ſont. NIC. Aurez-vous plus de mérite quand vous aurez *rabaiſſé* celui de vos rivaux? BELL. Le déſir que nous faiſons paroître de nous relever, nous *rabaiſſe* aux yeux des aûtres. NIC. Platon *rabaiſſoit* la vanité inſenſée d'Alcibiade. DAC.

RABAISSER, ſe dit auſſi en tèrmes de Manége. *Surripere, deprimere.* Si le cheval n'a pas aſſez de forces pour continuer à faire des courbettes, il ſe *rabaiſſera* aiſément de lui-même. PUIV.

RABAISSER, ſe dit auſſi pour, abaiſſer encore. *Diminuere, imminuere.* Cela n'eſt pas aſſez bas, il faut le *rabaiſſer* un peu plus.

RABAISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. La modeſtie & la prudence obligent de prendre un air *rabaiſſé*, quand on combat des opinions communes, ou une autorité affermie. Log. Il ſignifie là, humble & modeſte. *Minutus, demiſſus, repreſſus.*

RABANER. v. act. Terme de Marine. *Rabaner* quelque chôſe, c'eſt y attacher des rabans. *Funium appendices nectere.*

RABANISTE. Voyez RABBINISTE.

RABANS. Terme de Marine. Ce ſont de petites cordes qui ſervent à attacher les voiles les unes aux autres, à les ferler, & à faire pluſieurs manœuvres. *Tractorii funiculi, vel funium appendices.* On les appelle autrement *commandes.* Elles ſont faites de vieux câbles & filets, & les garçons en portent toujours à la ceinture pour ſervir au beſoin.

RABASSIERE. ſ. f. Inſtrument de fer, en Languedoc, ſervant à arracher. Ce mot pourroit peut-être venir de *rabat*, ou de *arraba*, arracher. BOREL.

RABASTEIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Albigeois, en Languedoc. *Rapiſtanum.* Il eſt ſur la rivière de Tarn, à ſept ou huit lieuës au-deſſous d'Alby. MATY.

RABAT. ſ. m. Piéce de toiles que les hommes mettent autour du colet de leur pourpoint, tant pour l'ornement que pour la propreté. *Lineus colli amictus.* Un *rabat* à dentelles, un *rabat* de point, un *rabat* tout uni, un *rabat* empeſé. On attache un *rabat* avec des glands. Les Jéſuites ne portent point du tout de *rabat.*

Puis apèrcevant ton rabat
Reviré ſans devant derrière,
Ton œil chagrin, ton viſage abatu,
Ton front couvert & ta morne paupière.

Ménage dit que le *rabat* vient de rabattre, parceque le *rabat* n'étoit autrefois qu'un collet de chemiſe qui ſe rabattoit ſur les épaules.

RABAT, terme de Teinture, eſt une légere façon de teinture qu'on donne aux étoffes de peu de valeur. *Levis tinctura.* Ainſi on dit, donner un *rabat* de ſuye de cheminée à des couleurs brunes; comme aux couleurs d'olive paſſées en vèrd, on leur donne un *rabat* de ſuye.

RABAT, au jeu de quilles, ſignifie le coup qu'on joue en revenant, après qu'on a pouſſé ſa boule au-delà du quillier. *Alter globi jactus.* Il a abbatu tant de quilles de venuë, & tant de *rabat.*

RABAT, ſe dit auſſi du toit d'un jeu de paûme qui rejette & repercute la balle. *Pilaris tecti ſitus oppoſitus.*

RABAT, eſt auſſi un terme de Vanier. C'eſt le deſſus de la cage. *Calum cavea.*

RABAT, eſt auſſi un vieux mot François, qui ſignifioit un Lutin, un Eſprit qui revient la nuit, & qui fait du bruit dans la maiſon. *Larva, lemures.* Rabelais parle de la mommerie des *Rabats* & Lutins. En Normandie le peuple appelle encore une méchante femme, une vieille *rabache.* En d'autres provinces on dit *Rabâtis* pour *Rabat.*

RABAT, eſt auſſi une ſorte de chaſſe. *Caſſes, plaga.* Voyez CHASSE.

RABAT NE ISSUË DE COUR. Vieux terme de Coutume. C'étoit un droit dû au Greffe par celui, qui n'ayant pas comparu à l'Audience, lorſque ſa cauſe avoit été appellée, mais qui comparoiſſoit à l'iſſuë de l'Audience, & avant qu'elle fût levée, pour demander que le défaut prononcé contre lui fut rabatu; ce qui étoit fondé ſur l'Art. XXIV. de l'Ordonnance de Louis XII. de l'an 1498. Ce droit eſt aboli.

RABATH. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Mauritanie Tingitane. *Rabatha*, anciennement *Oppidum novum, Oppinum.* Elle eſt maintenant dans le Royaume de Fèz, entre la ville de ce nom, & celle de Tangèr, à vingt-cinq lieuës de la premiere, & à vingt-une de Fèz, entre la ville de ce nom, & celle de Tangèr, à vingt-cinq lieuës de la premiere & à vingt-une de la derniere. MATY.

RABAT-JOYE. ſ. m. Qui vient troubler la réjouiſſance de ceux qui ſont en train de ſe divèrtir. *Obſtrepator.* Ce critique, ce jaloux eſt un *rabat-joye*, ennemi du plaiſir des autres. Cet accident facheux a été un grand *rabat-joye* dans la famille de ces Meſſieurs. Il eſt du ſtile bas & familier.

RABATTRE. v. act. & réduplicatif. Abatre pluſieurs fois. *Iterùm deſtruere.* Voilà deux fois que cet homme a fait bâtir & *rabattre* ce pavillon, parcequ'il a changé le deſſein de ſon bâtiment.

RABATTRE, ſignifie auſſi, ôter, retrancher, déduire, diminuer. *Minuere, diminuere, deducere.* Sur la demande que vous me faites il faut *rabattre*, ou compenſer ce que vous avez reçu. On a *rabattu* à cette ſervante ſur ſes gages le prix de ce qu'elle a laiſſé voler. C'eſt un prix fait, on ne peut pas *rabattre* un denier. On ne lui a rien *rabattu* pour les frais. J'ai été obligé de *rabattre* un tièrs du prix de ma ferme à mes Fèrmiers. On le dit auſſi au figuré. Donnez-moi un petit baiſer en *rabattant* ſur notre mariage. MOL.

RABATTRE. En tèrmes de Palais & de Coutume, c'eſt révoquer. *Revocare, reſcindere, abrogare.* Rabattre l'attenduë ou congé, c'eſt le faire révoquer par comparition ſubſequente, faite en tems & lieu. DE LAURIÈRE. *Rabattre* les défauts ou éxploits, c'étoit lorſque, ſelon les Ordonnances de Louis XII. 1499. & de François I. 1539. le Juge à la fin de ſon ſiége avant que de ſe lever, faiſoit publier & appeller les défauts qu'il avoit donné le même jour, afin qu'ils valuſſent & tinſſent contre les défaillans, & pour donner appointement à la cauſe par les comparans; & lors que la partie qui avoit fait défaut à l'appel de ſa cauſe, comparoiſſoit enſuite, pour procéder & prendre appointement en la même Audience, ce qui s'appelloit faire rabattre le défaut.

RABATTRE, ſignifie encore, parer, empêcher l'effet de quelque chôſe. *Retundere, elidere, eludere.* Un manteau de cheminée *rabat* la fumée, empêche qu'elle n'entre dans la chambre. Une double porte, un double chaſſis *rabattent* l'effort du vent. On dit en ce ſens *rabattre* les coups, quand on pare des coups d'eſtocade. On le dit auſſi de celui qui ſépare deux perſonnes qui ſe battent, en ſe mettant entre-deux. On le dit auſſi au figuré de celui qui appaiſe des gens animez, qui adoucit leurs eſprits.

RABATTRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, rabaiſſer, ravaler. *Deprimere, reprimere, confundere.* Dieu confond & *rabat* l'orgueil des ſuperbes. Il commença à *rabattre* un peu de ſa grande aſſûrance. VAUG. Un Juge ne doit rien *rabattre* de ſa ſévérité. Vous ne rabattez jamais de votre gravité.

RABATTRE, ſignifie auſſi, prendre ſon chemin en revenant, pour s'arrêter en un cèrtain endroit. *Se recipere.* Si vous allez au Palais, venez *rabattre* chez-moi, & vous repoſer. On dit auſſi à la chaſſe, que des oiſeaux ſe *rabattent* ſur le gibier; & figurément, qu'un homme ſe *rabat* ſur quelque chôſe, quand il ſe réduit à quelque moindre emploi, ou qu'il s'applique à quelque moindre travail que celui d'auparavant.

RABATTRE, en termes de Palais, ſe dit des défauts & congez qu'on fait révoquer par le Juge en ſe préſentant devant lui, & offrant de plaider pendant la même Audience. *Vadimonium irritum facere.* Un Avocat qui vient remontrer qu'il étoit à plaider ailleurs, fait *rabattre* le défaut qu'on avoit obtenu contre lui.

RABATTRE, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui manie à courbettes; & on dit qu'il les rabat bien, lorſqu'il porte à terre ſes deux jambes de derriere à la fois. *E ſaltu aqualiter ſe demittere.* On dit auſſi, que le cavalier dompte & *rabat* l'impétuoſité d'un cheval fougueux.

RABATTRE. Terme de Laboureur. C'eſt rouler, adoucir, applanir la terre lorſqu'elle eſt mouillée, & que les aveines ſont levées. *Terram lavigare, æquare, adæquare. Rabattre* les aveines.

RABATTRE. Terme de Tireur-d'or. C'eſt par le moyen du rouet, faire paſſer ſur la rochette, le trait qui eſt autour de la bobine. *Tractus reprimere. Rabattre* du trait. Trait *rabattu.*

RABATTRE. Terme de Chaſſe. *Proripere.* Ce mot ſe dit d'un limier ou d'un chien courant, lorſqu'il tombe ſur les voies de la bête qui va de tems, & en donne la connoiſſance à celui qui le mene.

RABATTRE. Terme de Tailleur. C'eſt prendre un petit morceau de l'étoffe, le remplier & le coudre. *Panni, tela marginem ſinuare.*

RABATTRE. Terme de Tanneur. C'eſt jetter un cuir dans un pelin. *Pelles in ſcrobem deponere, demergere.* On tire le cuir de l'eau, & on le *rabat* dans un vieux pelin.

RABATTRE. Terme de jeu de quilles. C'eſt jetter une ſeconde fois la boule dans le quillier, pour abattre des quilles. *Secundarium globi jactum obire.* J'ai *rabattu*, & j'ai fait cinq quilles de mon rabat.

On dit proverbialement, j'en *rabats* quinze; pour dire, j'ai perdu beaucoup de l'eſtime que j'avois pour lui. *Minuere, diminuere.* On dit auſſi, j'en *rabats* la moitié. Je lui ai bien *rabattu* ſon caquet, pour dire, je l'ai humilié, je l'ai obligé à ſe taire. On dit auſſi à ceux qui ont un habit neuf, qu'il leur faut *rabattre* les coutures, quand on les frape légèrement, par alluſion à ce qu'on dit des Tailleurs, qu'ils *rabattent* les coutures, quand ils les couſent une ſeconde fois.

RABATTU, UË. part. paſſ. & adj. *Depreſſus, minutus.* Il y a un jeu aux Dames qu'on appelle Dames *rabattues.*

On dit proverbialement, tout compté, tout *rabattu*, c'eſt-à-dire, tout ayant été bien calculé & compenſé. *Circumſpectis, vel ſubductis omnibus rationibus.*

RABBA, RABBATH. ſ. f. C'étoit anciennement la ville capitale des Ammonites. *Rabba, Rabbath, Animana, Aſtarte.* Elle étoit ſituée au pié des montagnes de Galaad, ſur le Tor-

rent de Jaboé, & dans la Tribu de Gad. Cette ville fut priſe par David qui la ruina. Ptolomée Philadelphe le rebâtit, & lui donna le nom de Philadelphie, qui ſe communiqua à tout ſon territoire. MATY.

RABBANISTE. Voyez RABBINISTE.

RABBI. Voyez RABBIN. C'eſt la même choſe pour la ſignification, mais il y a quelque différence pour l'uſage. 1°. Quand on employe ce mot abſolument, & ſans le joindre à des noms propres, il faut dire Rabbin, & non pas *Rabbi*. Ce Rabbin vivoit au XIIe. ſiécle. Il ne faut point attribuer aux anciens Rabbins tous les ſentimens des nouveaux. 2°. Quand on met ce mot devant le nom propre d'un Docteur Juif, il faut dire *Rabbi*, & non pas *Rabbin*. *Rabbi* Salomon Jarhhi, & bien d'autres Juifs, font de même ſentiment. P. SOUCIET. *Diſſert. p.* 228. *Rabbi* Salomon Jarhhi ou de Lunel. ID. 3°. Si cependant on mettoit un article devant ce mot, il faudroit dire Rabbin & non pas *Rabbi*. Le Rabbin Abenezra eſt Auteur de cette interprétation, & non pas le *Rabbi Abenezra*. C'eſt l'explication du Rabbin Levi Ben Gerſon. 4°. J'ai dit un article, & non pas une prépoſition. Car avec les prépoſitions ſans article il faut dire *Rabbi*, & quand il y a un article, Rabbin. Je vous renvoye à *Rabbi* Élias Lévita, & je vous renvoye au Rabbin Élias Lévita. Je tiens cela de *Rabbi* David Kimhhi, ou je tiens cela du Rabbin David Kimhhi. 5°. *Rabbi* n'a point de pluriél, & Rabbin en a. Ainſi il faut dire, les Rabbins & non pas, les *Rabbis*, ont ſouvent de plaiſantes imaginations. Les Rabbins Jehuda Chijug, & Jehuda Ben Chabin, ſont les Auteurs de deux anciennes Grammaires Hébraïques. Si l'on vouloit dire *Rabbi*; il faudroit le répéter à chacun. *Rabbi* Jéhuda Chijug, & *Rabbi* Jéhuda Ben Chabin, ſont les Auteurs, &c.

RABBIN. ſ. m. Docteur de la Loi Judaïque. *Rabbinus, ſeu Doctor Legis antiqua.* Les *Rabbins* occupent les premieres places dans les ſynagogues, & c'eſt à eux à prononcer ſur les matieres de Religion, & ſouvent même ſur les affaires civiles. Ils ont le pouvoir d'excommunier les déſobéiſſans. Les *Rabbins* ont écrit pluſieurs traditions ſuperſtitieuſes, qu'ils obſervent auſſi ſcrupuleuſement que la Loi de Moïſe. Les Commentateurs de la Bible ne laiſſent pas de profiter beaucoup de la lecture des *Rabbins*. Ce mot ne ſignifie autre choſe que *Maître*, & les Juifs diſoient, en dériſion, à Notre-Seigneur au tems de ſa paſſion, Ave *Rabbi*.

On appelle figurément un *Rabbin*, un vieux *Rabbin*, un homme qui ſçait beaucoup de choſes abſtruſes, un vieux Sçavant. *Vetus Rabbinus.*

RABBINIQUE. adj. De tout genre. Qui eſt des Rabbins. *Rabbinicus.* Le caractere *Rabbinique* eſt différend de l'Hébraïque ordinaire. Ce n'eſt là qu'une interprétation *Rabbinique*.

RABBINISME. ſ. m. La doctrine des Rabbins. *Rabbiniſmus.* Il entend bien le *Rabbiniſme*. André Sennert a intitulé *Rabbiniſme*, une Grammaire Rabbinique, qu'il a fait. *Rabbiniſmus, h. e. Præcepta Targumico-Talmudico-Rabbinica.*

RABBINISTE. ſ. m. Qui ſuit la doctrine des Rabbins, ou qui étudie leurs Livres. *Rabbiniſta, vel doctrinæ Rabbinorum ſectator.* Le Pére Simon croit & ſoutient qu'il faut dire *Rabbaniſte*; & que ſi *Rabbiniſte* ſe trouve dans la premiere Édition de ſon Livre des Coutumes des Juifs: cela vient de ce que ſon Correcteur s'étoit imaginé que *Rabbiniſte* étoit plus doux que *Rabbaniſte*. En effet il faut prononcer *Rabbaniſte*, non parce que *Rabbiniſte* eſt plus doux que *Rabbaniſte*; mais parce que ce mot vient de l'Hébreu *Rabbanim* qui eſt un nom de ſecte, & que les Juifs s'en ſervent lorſqu'il s'agit d'oppoſer leurs Docteurs à ceux des Juifs Caraïtes. Voyez Buxtorf dans ſon Dictionnaire Caldaïque, Talmudique, Rabbinique ſur le mot *Rabbanim*. *Rabbaniſte* ſignifie donc un Docteur Juif qui défend les Traditions de ſes péres, & non pas un ſimple Rabbin ou Docteur. Car les Juifs Caraïtes, qui ſont contraires aux Traditions, ont leurs Rabbins ou Docteurs, auſſi bien que les autres Juifs. Les perſonnes ſçavantes qui ont écrit en Latin ſur cette matiere ſe ſont ſervis du mot *Rabbanita* ou *Rabbaniſta*, c'eſt pourquoi il faut dire en François *Rabbaniſtes*, quoique les Auteurs du Journal de Trévoux ayent dit *Rabbiniſtes* dans l'extrait qu'ils ont donné du Livre de Mr Schupart, touchant la ſecte des Caraïtes. Mr Schupart ne s'eſt point ſervi d'autre mot que de celui de *Rabbaſtina*. Peut-être ſeroit-il mieux de dire en Latin *Rabbanita*. C'eſt là le ſentiment du Pére Simon: d'autres croiront & ſoutiendront que, comme on dit en François *Rabbin*, *Rabbinique* & *Rabbiniſme*, il faut dire auſſi *Rabbiniſte*. Et l'uſage paroît plus pour *Rabbiniſte* que pour *Rabbaniſte* en notre langue. Le Pére Nau Jeſuite, dit *Rabbinien* & Carraïn dans ſon Voyage de la Terre-ſainte.

RABBOT. ſ. m. Nom que les Juifs donnent à d'anciens Commentaires ſur le Pentateuque, & ſur quelques autres Livres de la Bible. Ce ſont des recueils des éxplications allégoriques des Docteurs des Juifs. *Rabbot* ſignifie *excellent*.

RABDOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom qu'on donne à la ſeconde vraie ſuture du crâne, qu'on appelle autrement *ſagittale*.

Ce mot eſt Grec ῥάβδος, & ſignifie proprement qui a la figure d'une vèrge.

RABDOLOGIE. ſ. f. Partie de l'Arithmétique qui enſeigne à en faire facilement les deux plus difficiles régles, qui ſont la multiplication & la diviſion, par les deux plus ſimples, qui ſont l'addition & la ſoutraction; & cela par le moyen de petites languettes ſéparées, timbrées des nombres ſimples, qu'on change ſuivant l'occaſion. *Rhabdologia.* Cette invention eſt de Nepér Baron de Merchiſton Écoſſois, qui a auſſi trouvé la belle invention des Logarithmes.

RABDOMANCE, RHABDOMANCE & RABDOMANCIE. ſ. f. Divination qui ſe fait par le moyen de baguettes. *Rhabdomantia.* S. Jérôme fait mention de cette éſpéce de divination dans ſon Commentaire ſur *Oſée* ch. IV. v. 12. où le Prophete dit au nom de Dieu: Mon peuple a interrogé du bois, & ſon bâton lui a prédit l'avenir. Ce Pére prétend que c'eſt la divination que les Grècs appellent *Rhabdomancie*. Il la trouve encore dans *Ezechiel* XXI. 21. 22. où ce Prophéte dit: Le Roi de Babylone s'eſt arrêté à l'endroit où le chemin ſe ſépare en deux. Il a gravé ſur des fléches, ou ſelon S. Jérome, il a mêlé des fléches. Il a interrogé ſes idoles, il a conſidéré le foie des victimes. Si c'eſt la même ſorte de divination dans ces deux endroits, la *rhabdomance* étoit la même ſuperſtition que la Bélomance dont nous avons parlé Tom. I. p. 970. & 971. & en éffet pluſieurs les confondent. Les Septante, eux-mêmes, ont traduit le חצים d'Ézéchiel par ῥάβδους, *une verge*, quoiqu'il ſignifie des fléches. Ce qui eſt cértain c'eſt que dans Oſée & dans Ezéchiel les inſtrumens de divination dont on parle ſont différens: dans Oſée c'eſt עצי, *etſo*, מקלו, *makło*, ſon bois, ſon bâton; dans Ézéchiel חצים, *hhitſim*, des fléches. Mais peut-être ſe ſervoit-on indifféremment de baguettes ou de fléches; les guérriers, de fléches, & les autres, de baguettes. Du reſte voyez ce que nous avons dit au mot PÉLOMANCE. T. I. p. 970 & 971. Il paroit par les loix des Frilons que les peuples d'Allemagne ont pratiqué la *Rhabdomance*. Les Scythes en avoient auſſi l'uſage & Hérodote raporte L. IV. que les femmes des Alains chèrchoient & ramaſſoient des baguettes bien droites, & s'en ſervoient à la même *ſuperſtition*.

Ce mot vient de ῥάβδος, *vèrge*, & μαντία, *divination*, de μάντις, *devin*.

RABE. Voyez RABLE. C'eſt ainſi qu'il faut dire. Dionis dit & écrit *rábe*; mais mal.

RABE. ſ. f. Vieux mot. Rave. *Rapum.* Leſpleigney, cité par Borel.

Mais le nom ne ſert d'une rabe.

RABÊTIR. v. act. Rendre bête & ſtupide. *Vecordem & ſtupidum efficere, reddere.* Le vin, la débauche, les afflictions *rabétiſſent* les hommes. Cet homme eſt tout *rabéti* depuis quelque tems.

RABIH. ſ. m. ſorte de fruit qui ſe trouve dans le Royaume de Fèz. Il reſſemble aux ceriſes, & a le goût des jujubes. *Rabibnum.*

RABINE. ſ. f. Dans la nouvelle Coutume de Bretagne art. 255. eſt une eſpéce de bois qu'on n'a pas coutume d'émonder. DE LAURIÈRE.

RABLE. ſ. m. (Prononcez l'*a* long.) Partie de l'animal qui eſt vèrs les reins, entre le train de devant & celui de derriere. *Lumbus, dorſum.* Il ne ſe dit guère que des liévres, lapins ou autre gibier ſemblable dont on ſèrt le *rable*, comme la plus délicate partie.

On le dit par éxtenſion des hommes forts & robuſtes qui ſont forts de reins, capables de porter de grands fardeaux; & quelquefois on le dit des gens vigoureux en amour. *Robuſtus, valitus.* Les Médecins appellent le *rable*, la troiſiéme diviſion de l'épine, qui eſt compoſée de cinq vèrtébres qui ſont entre celles du dos & celles de l'os ſacré.

RABLE, eſt auſſi un outil qui ſèrt aux Plombiers & Facteurs d'orgue à jetter le plomb & l'étain pour l'étendre en lames délices. *Rutabulum plumbarium.* C'eſt une piéce de bois qui a des deux côtez deux rebords joints en équèrre, & qui coule le long d'une table inclinée. On y verſe le plomb fondu, & ſelon qu'on la pouſſe plus ou moins vite, les lames ſont plus minces ou plus épaiſſes. Quelques-uns l'appellent *rabot*.

RABLE, eſt auſſi un terme de Boulanger. C'eſt un inſtrument qui eſt à manche de bois, au bout duquel il y a un fer recourbé en maniére de croſſe, & qui ſèrt à remuer les tiſons, & à maniet la braiſe dans le four. *Contus furnarius.* On dit *roublе* en quelques provinces.

RABLE, *reins*, ou *rabot*, ſe dit auſſi de l'inſtrument dont on fait le mortier, & vient de *roublе* parce qu'il ſe tourne. NICOD. BOREL.

RABLE, ſe dit auſſi des piéces de bois qui traverſent le fond des batteaux, qui ſont rangées comme des ſolives, ſur leſquelles on attache

attache les ſemelles, planches ou bordages du fond. *Navales coſtæ.* Dans les bâtimens de mer on les appelle *varangues.*

RABLURE. ſ. f. ou *Jarlot.* ſ. m. Terme de Marine. L'entaille que fait le Charpentier ſur la quille, pour emboîter les gabords. *Inciſura.*

RABOT. ſ. m. Outil de Menuiſier qui ſert à courroyer le bois, & à le rendre uni. *Runcina.* Il eſt fait d'une piéce de bois fort polie par deſſous qui lui ſert de fût, au milieu de laquelle il y a une lumière par où paſſe un fer, ou ciſeau incliné, & fort tranchant, qui enleve les inégalitez du bois ſur lequel on le fait couler. Il a pluſieurs noms ſuivant ſa grandeur, *la varlope, le guillaume, le riſtart, le bouvet*, &c. qui different ſeulement par leur longueur, ou par la taille de leurs fers. Les Charpentiers ont de gros *rabôts* qu'ils appellent *galéres.* Il y a auſſi des *rabôts* de fer pour les ouvriers qui travaillent ſur le métail, & pour la marqueterie.

Rabot, ſelon Menage, vient de *rabutum*, qu'on a dit pour *radutum*, qui vient de *rado.*

RABOT, eſt auſſi un outil fait d'une longue pèrche avec une petite planche ronde ou quarrée attachée au bout. *Rutabulum, ſutrum.* Il ſert aux Boueurs pour faire avaller les bouës, aux Manœuvres pour éteindre de la chaux, & faire du mortier, aux Vinaigriers pour remuer leurs lies, aux Pêcheurs pour troubler l'eau, & à d'autres uſages ſemblables. Les Fondeurs en ont auſſi de fer qui leur ſervent d'écumoire, quand leur métal eſt fondu.

RABOT, eſt encore un outil de Jardinage. C'eſt une maniere de douve ronde par dehors, & platte par le bas. *Rutabulum.* On y attache vèrs le milieu un manche, & on s'en ſert pour raboter les allées, c'eſt-à-dire, pour les unir, & les raffermir après que la charruë, ou le râteau y ont paſſé.

On appelle auſſi *rabot*, un outil qui ſert aux Plombiers, aux Facteurs d'orgues, pour jetter du plomb en lames délicées. *Rutabulum.* Il eſt fait de trois piéces de bois qu'on applique avec juſteſſe ſur une tâble inclinée, ſur laquelle elles ſont une eſpéce de rebord par embas & aux deux côtez, qui forment une capacité dans laquelle on vèrſe du plomb fondu; & on fait couler le *rabot* ſur cette table, plus ou moins vite ſelon l'épaiſſeur qu'on veut donner à la lâme.

RABOT, eſt auſſi une eſpéce de pavé fait de piérre dure, & ordinairement de liais, dont on pave les Égliſes, les jeux de paûme, & aûtres lieux publics, dont parle Savot en ſon Architecture. C'eſt une ſorte de liais ruſtique, dont on ſe ſert pour paver certains lieux, & pour faire les bordures des chauſſées de pavé de grais. Les Latins le nommoient *Rudus novum*, quand il étoit neuf, & *Rudus redivivum*, quand il étoit manié à bout, & qu'on le faiſoit reſervir. DAVILER.

On dit figurément, Donner un coup de *rabot* à un ouvrage; pour dire, le polir, en ôter les imperfections; le repaſſer, le revoir. *Opus runcina radere.* Reprenez cent fois le *rabot* & la lime. BOIL. On a dit d'un Auteur dont les vèrs étoient fort durs, & fort rudes:

N'exigez pas de lui qu'il poliſſe ſes rimes,
Il ébrécheroit trop de rabots & de limes.

RABOTER. v. act. Polir, unir avec le rabot. *Polire, perpolire, lavigare.* On *rabote* non ſeulement le bois, mais même quelques métaux, comme le plomb, l'étain, & le cuivre.

RABOTER, ſe dit auſſi au figuré.

Plus je me lime & plus je me rabote,
Je croi qu'avecque moi tout le monde radote. REGNIER.

Pour dire, Plus je me conſidere & plus je m'éxamine, je penſe que tous les hommes ſont fous comme moi.

RABOTER. Terme de Vinaigrier. C'eſt, Remuer la lie avec le rabot. *Raboter* la lie. *Fœcem movere.*

RABOTER, Terme de Maçon. C'eſt, Remuer & détremper le mortier avec le rabot. *Raboter* le mortier. *Rutabulo arenatum diluere.*

RABOTER. Terme de Jardinier. C'eſt, Unir la terre avec le rabot. *Rutro adæquare. Raboter* une allée.

RABOTEUX, EUSE. adj. Inégal, qui n'eſt pas poli, ni uni. *Scabroſus, ſcaber.* Le bois qui a beaucoup de nœuds eſt *raboteux*, difficile à raboter, à unir. On le dit auſſi des chemins, des pays qui ont des hauts & bas, qui ont de grandes inégalitez. Le Maine eſt un pays *raboteux.* Les chemins des montagnes ſont ordinairement *raboteux.* On pouſſoit les chariots, hors des chemins, par des lieux gliſſans & *raboteux.*

RABOTEUX, au figuré, ſignifie, Rude, groſſier; mal poli, mal digéré. *Indigeſtus, rudis.* La ſcience eſt bien *raboteuſe* dans les écrits des Pédans. GON. Limez un peu plus votre ſtile; il eſt trop *raboteux.* ABLANC.

Sophocle enfin donnant l'eſſor à ſon génie,
Des vers trop raboteux *polit l'expreſſion.* BOIL.

RABOTIER. ſ. m. Terme de Monnoie. *Menſa ſtriata.* C'eſt une table canelée de rayons ou ſillons, dans leſquels les Monnoyeurs arrangent les câreaux l'un contre l'autre, qu'ils pincent par le milieu de leur plat avec de grandes tenailles fort légéres qu'ils nomment *eſtangues*, puis les couchent ſur l'enclume, & en les tournant, frapent avec le rechauſſoir ſur leurs pointes & carnes, qu'ils arondiſſent en cinq ou ſix tours.

RABOTIR. Vieux mot. v. a. Polir. BOREL. *Polire, perpolire.* On dit aujourd'hui *Raboter.*

RABOUGRIR. v. act. & n. Terme de Foreſtier, qui ſe dit des bois qui ne ſont pas de belle venuë, qui ſont étêtez, ébranchez, & qui ne profitent pas bien, qui ont le tronc court, noueux, ou raboteux. *Retorrere.* L'Ordonnance défend de deshonorer les arbres, de les étêter, car cela les *rabougrit*, eſt cauſe qu'ils ſe *rabougriſſent.* Les bois ſe *rabougriſſent*, quand ils ne ſont pas coupez en bonne ſaiſon; le ſoleil les brûle. On le dit auſſi des arbres fruitiers. Ce pêcher rechine; il eſt tout *rabougri.* C'eſt un terme bas & groſſier dont on eſt obligé de ſe ſervir. LA QUINTIN.

RABOUGRI, IE. part. paſſ. & adj. *Retortus, exſiccatus, retoridus.* Un arbre demeuré nain & mal fait, & comme rentré en ſoi même. Ce mot a autrefois cauſé un procès mémorable à Mr Naudé, qui avoit appellé ainſi un Moine. *Hiſt. de l'Acad. de Paris.* BOREL.

RABOUGRI, ſe dit figurément d'un homme de petite taille, contrefait & mal bâti. *Valgus.* C'eſt l'invention d'un certain moine crotté, rabougri, ratatiné. MASCUR.

RABOUILLÈRE, ou RABOUILLÉRE. ſ. f. Quelques-uns diſent *rabouillers* au maſculin. Terme de chaſſe. C'eſt le trou où la lapine fait ſes petits, dans le lieu le plus caché qu'elle peut trouver, pour empêcher que les gros lapins ne les mangent. *Cubile parientis cuniculi.* L'Ordonnance défend de ruïner les *rabouillieres* des garennes. Si-tôt que leurs enfans ſont nez, ils les cachent dans des *rabouillères*, comme les lapins font leurs petits. ABLANC. En quelques lieux, on les appelle *kalots.*

RABROUER. v. act. Traiter les pèrſonnes incivilement & rudement, quand elles demandent ou propôſent quelque chôſes; les rebuter avec rudeſſe & avec mépris. *Aſperius & durius repellere.* Un bon Juge ne doit jamais *rabrouer* les parties qui le ſollicitent. On peut éconduire un pauvre, mais il ne faut pas le *rabrouer.* Les Pédans les gens ruſtiques ſont ſujets à *rabrouer* le monde. Si l'on vous ſifle, *rabrouez* vos Auditeurs. ABLANC.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *reprobare.*

RABROUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus.*

RABROUEUR, EUSE. adj. qui rabroue, qui répond aux gens avec rudeſſe & incivilité. *Rudis, agreſtis repulſor.*

RAC.

RACA. Mot Syriaque qui ſe trouve en Saint Matthieu ch. V. v. 22. & que quelques-uns de nos Intèrprétes conſervent dans leurs verſions Françoiſes comme Saint Jérôme l'a gardé dans ſa vèrſion Latine. Et quiconque dira à ſon frere *Raca*, ſera condamné par le Conſeil. P. AMELOTE. Celui qui dira à ſon frere *Racha* méritera d'être condamné par le Conſeil. PORT-R. Celui qui dira *Raca* à ſon frere, méritera d'être puni par le Conſeil. SIMON. L'Intèrpréte Grèc de Saint Matthieu a conſervé ce mot Syriaque, qui étoit dans l'original, parceque c'eſt un mot fort uſité chez les Juifs. ID. Avant nos Intèrprétes citez ci-deſſus, Luthèr, ceux de Genêve & ceux de Louvain, la verſion Angloiſe, avoient auſſi retenu *Racha.* Le P. Bouhours a mieux aimé en éxprimer le ſens, & il a dit: Celui qui dira à ſon frere: *Homme de peu de ſens*; méritera d'être condamné par le Tribunal du Conſeil. *Raca* étoit un terme de mépris. Tous les Traducteurs qu'on vient de citer écrivent *Racha*, excepté M. Simon qui dit *Raca.* Il a raiſon; tous les éxemplaires de l'Écriture ont en Latin *Raca*, & en Grèc ῥακὰ. Deux ou trois, avec Héſychius, ont ῥακκὰ, qui eſt la même choſe. Il n'y a que l'éxemplaire de Béze qui eſt aujourd'hui à Cambridge, & Saint Irénée qui écrivent ῥαχὰ; Mais il eſt clair que c'eſt une faute de Copiſte, & que ces deux autoritez ne doivent pas l'emporter ſur tant d'autres. D'ailleurs l'origine de ce mot montre qu'il faut dire *Raca.*

En effet il vient de רקא en Syriaque. *raca*, de l'hébreu רק, *rek* qui au propre ſignifie *vuide*, dans lequel il n'y a rien: & quand au figuré il eſt dit des hommes, un cerveau vuide, une tête vuide, c'eſt-à-dire un homme vain, de peu de ſens, un imbécille.

RACAGES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont des boules de bois enfilées qu'on mèt ſur les mâts pour faciliter le mouvement des vèrgues, & les faire amener plus promtement. *Scandularii globuli.* On les appelle auſſi *racques* & *racquemens.* On appelle ce chappelet la *troſſe.*

RACAILLE. ſ. f. Terme de mépris, qui ſe dit de la lie du peuple, du rebut du peuple, de ce qui eſt de moindre valeur en chaque choſe. *Quiſquilia, fax populi, ſordes urbis.* Les ſéditions ne

ſe font que par la *racaille*, par les gens de la lie du peuple. Il ſe mit à leur repréſenter combien de fois Philotas les avoit chaſſez de leurs logemens pour y mettre cette *racaille* d'eſclaves. VAUG.

RACAILLE. Ce mot ſe dit au figuré, de toutes les chôſes de rébut. Un méchant payeur ne paye qu'en ſous, en doubles, en monnoye de billon, & en ſemblable *racaille*. On a tiré les plus beaux tableaux, les piéces les plus curieuſes de ce cabinet, il n'y a plus que de la *racaille*.

Ce mot vient de *race*, comme *canaille*, de *canis*. MÉNAGE; & *race* vient de *radix*. BOREL. D'aûtres le dérivent de *racaill*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

RACAMBEAUX. ſ. m. Tèrme de Marine. Grand anneau de fèr fort menu, qui ſèrt à aſſujettir au mât la vèrgue d'une chaloupe à voile. *Annulus major ferreus antennalis*.

RACANELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Calabre citérieure. *Racanella*, anciennement *Cyliſtarnus*. Elle baigne Caſſano, & ſe décharge dans le golfe de Tarente. MATY.

RACCOMMODER. v. act. Voyez RACOMODER. *Reſarcire*.

RACCORDEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la réünion de deux corps à un même niveau ou ſupèrficie, ou d'un vieil ouvrage avec un neuf, comme il a été pratiqué avec beaucoup d'entente par François Manſard à l'Hotel de Carnavalet, ruë de la Couture ſainte Catherine à Paris, pour conſèrver la ſculpture de la porte, faite par Jean Goujon, où la façade neuve, qui eſt un des plus éxcellens ouvrages d'Architecture, ſe racorde parfaitement bien, tant au dedans qu'au dehors, avec le reſte de cette ancienne maiſon, qu'on tient être de Jean Bulan Architecte. DAVILER. *Rejunctio, adæquatio*.

On appelle encore *Racordement*, la jonction de deux tèrreins inégaux, par pentes ou pèrrons dans un jardin. DAVILER.

RACCORDER. v. act. & rédupl. Accorder de nouveau. *Reconciliare*. Les Amans ſe brouillent ſouvent enſemble, & ils ſe *raccordent* tout ſeuls. *In concordiam redire. Amicitiam reconciliare*.

RACCORDER, ſe dit auſſi des inſtrumens de Muſique. *Fides iterum intendere, aptare ad concentum*. Le luth a cela d'incommode, qu'il le faut *raccorder* à tout moment, il ne tient point d'accord. L'orgue a cela de bon, qu'il ne la faut *raccorder* de longtems.

RACCORDER, en Architecture ſignifie, Faire un raccordement. DAVILER. *Adaptare*.

RACCORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adaptatus, conciliatus*.

RACCORNIR. *Durescere*. Voyez RACORNIR.

RACCOUPLER. v. act. & rédupl. Remettre enſemble les chôſes qui avoient été accouplées. *Iteratò jugare, revocare ad copulam*. Il faut *raccoupler* les lévriers pour les ramener en leſſe. Il faut *raccoupler* les bœufs à la charruë pour les remettre au travail.

RACCOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iteratò jugatus*.

RACCOURCI. ſ. m. Abrégé de ce qui eſt ailleurs en plus grand volume. *Epitome, compendium, ſummula*. Ce livre eſt un *racourci* de toute la doctrine de ſaint Thomas. Cette beauté eſt un *racourci* de toutes les mèrveilles de la nature. Je ſuis un *racourci* de la miſère humaine. SCAR. Il en eſt comme des cartes de Géographie, quand elles paſſent une cèrtaine meſure, tout y eſt, mais nos yeux ne ſçauroient plus le découvrir. Ce n'eſt que par des *racourcis* qu'on ſe forme quelque idée un peu juſte ou du tout ou de chacune de ſes parties. PÉLISSON.

RACCOURCIR. v. act. ſignifie la même chôſe qu'*accourcir*. Rendre plus court *Contrahere, minuere*. Il faut *racourcir* ce juſte-au-corps, on ne les porte plus ſi longs. Il faut *racourcir* les rênes de ces chevaux. Il faut *racourcir* ces étriers, ils ſont trop longs pour moi.

RACCOURCIR, s'employe auſſi quelquefois au figuré, pour, Abréger; faire durer moins. *Curtare, brevius facere*. Quelque Démon envieux a *racourci* notre félicité, par le rètranchement de nos jours. ABLANC.

RACCOURCIR, ſe dit auſſi pour, Diminuer; rendre moins long. *Minuere, decurtare*. Les jours ſont *racourcis* de moitié. VOIT.

Marſeille à cet abord des cohortes latines
Ne peut pas réformer le coup de ſes machines,
Ni de ſes traits lancez, par de puiſſans reſſorts,
Racourcir *la portée, ou régler les éfforts*. BRÉBEUF.

RACCOURCIR, eſt auſſi un tèrme de Peinture, & ſe dit des figures qu'on diminuë ſelon les régles de la Pèrſpective, ſuivant qu'on les veut faire paroître plus ou moins éloignées de ce qui eſt ſur le devant du tableau. *Contrahere*.

RACCOURCI, IE. part. paſſ. & adj. *Contractus, minutus, imminutus*. Il lui a porté un coup d'épée à bras *racourci*; pour dire, hors de garde & de meſure, & de toute ſa force.

RACCOURCI, en tèrmes de Blaſon, ſe dit des piéces honorables qui ne touchent point les bords de l'Écu. *Infectus, reſectus*. C'eſt la même chôſe que *coupé*, *alaiſé* ou *aliſé*.

RACCOURCISSEMENT. ſ. m. Ce qui eſt peint en racourci. *Reſectè depictus*. Le *racourciſſement* des figures eſt ce qu'il y a de plus difficile dans la Pèrſpective.

RACCOUSTRER. Voyez RACOUSTRER.

RACCOUSTUMER. Voyez RACOUSTUMER.

RACCROCHER. Voyez RACROCHER.

RACE. ſ. f. Lignée, lignage, éxtraction; tous ceux qui viennent d'une même famille; génération continuée de père en fils: ce qui ſe dit tant des aſcendans que des déſcendans. *Genus, ſtirps, progenies, radix, ſemen*. Il vaut mieux être le premier que le dernier Noble de ſa *race*: c'eſt ce qui fut répondu par Iphicrate Capitaine des Athéniens, à Hermodius, qui lui reprochoit la baſſeſſe de ſa naiſſance, parcequ'il étoit fils d'un Cordonnier. Les Rois d'Éthiopie ſe vantent d'être de la *race* de Salomon, par la Reine de Saba. JÉSUS CHRIST étoit de la *race* de David. Il faut qu'un Chevalier prouve ſa nobleſſe de quatre *races*. Les Magiſtrats de quelques Républiques prouvent une *race* roturière. Dieu promit à Abraham de multiplier ſa *race* comme les étoiles du ciel, c'eſt-à-dire, de lui donner une longue & ample poſtérité. Cet homme n'a point laiſſé de ſa *race*, il n'a point laiſſé d'enfans. C'eſt une *race*, une maiſon éteinte.

Ce mot vient de *radix*, comme ſi l'on diſoit la racine de l'arbre généalogique.

RACE, dans l'Hiſtoire, ſe dit d'une longue ſuite de Rois de même lignée. *Gentilitas, poſteritas*. En France on compte les Rois de la I. de la II. & de la III. *Race*. La *race* des Ottomans, des Arſacides, des Ptolomées. Les peuples n'ont jamais mieux rencontré pour la grandeur, & pour la tranquilité des États, que quand ils ſe ſont réſolus à prendre leurs Rois à une ſeule *race*, de père en fils, tel qu'il plairoit au ciel de les leur envoyer. M. SCUD.

RACE, ſe dit auſſi des anciennes familles illuſtres. *Genus*. La *race* des Héraclites, des Scipions, des Fabiens.

RACE, ſe dit auſſi des éſpéces particulières de quelques animaux. *Species*. Les lévriers, les épagneuls, ſont des *races* particulières de chiens. On lui a fait couvrir des lices afin de faire race. SALN. Les Anglois ne veulent pas ſouffrir qu'on ait de la *race* de leurs guilledins. Pour faire *race*, il faut choiſir de bonnes cavales. SOLEISEL.

RACE, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part, des gens & des conditions qui s'adonnent ordinairement à faire du mal. *Semen, ſeminium*. Les laquais ſont une chienne de *race*. JÉSUS-CHRIST appella les Phariſiens *race* de vipères. C'eſt une maudite *race* que les filous, on ne la peut extèrminer. On appelle *race patibulaire*, une famille dans laquelle il y a eu quelques gens ſuppliciez.

RACE, en tèrmes poëtiques, ſe dit de la poſtérité du genre humain. *Poſteri, nepotes*. Le Déluge fit périr toute la *race* mortelle.

Que direz-vous, races *futures, &c.*

C'eſt le commencement d'une Ode de Malhèrbe.

Sieroit-il bien à mes écrits,
D'ennuyer les races *futures?* ID.

On dit auſſi en parlant des Divinitez du Paganiſme, *Race* immortelle.

On dit provèrbialement, que bon chien chaſſe de *race*: ce qui ſe dit figurément de l'homme. *Canis ſtirpem redolet, ſequitur, imitatur*. Cette fille chaſſe de *race*, elle eſt galante comme a été ſa mère. Ce garçon chaſſe de *race*, il eſt avâre & uſurier comme ſon père. On dit auſſi ironiquement, en parlant des bonnes femmes, que la *race* en eſt éteinte.

RACER. v. n. Tèrme d'Oiſeleur. Produire un petit ſemblable à ſoi. *Pullum ſui ſimilem producere. Pullum ſua ſpeciei producere*. On met ordinairement la fémelle de ſerin & le mâle chardonnet, linotes ou aûtres; mais pour moi je ſuis pour qu'on mette le contraire, ſçavoir le mâle ſerin & la femelle chardonnet, linotte ou aûtres, parceque le mâle ordinairement *race* plus que la fémelle; ainſi les mulèts qui ſortiront d'un mâle ſerin ſeront plus beaux & chanteront mieux, que s'ils ſortoient ſeulement de la fémelle. HERVIEUX. *Traité du ſerin de Canarie, C.* 21. C'eſt à-dire, que les petits tiennent plus du mâle, ſont plus ſemblables au mâle qu'à la fémelle.

RACHALANDER. v. act. & rédupl. Faire revenir une chalandiſe pèrduë. *Emptores revocare, reducere, vel emptorum frequentiam revocare*. Depuis qu'une boutique, un cabaret, un jeu de paûme ſont déchalandez, on a bien de la peine à les *rachalander*. Le bon marché, la bonne marchandiſe, c'eſt ce qui *rachalande* les maiſons.

RACHA-

RACHALANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ad emptorum frequentiam revocatus.*

RACHASSEUR. ſ. m. Vieux tèrme. *Rachaſſeur* de forêts, celui qui raméne du gibier. DE LAURIÈRE. *Qui feras in ſylvam reducit.*

RACHAT. ſ. m. Action par laquelle on rachette, on retire une chôſe qu'on a venduë, ou qui étoit en la poſſeſſion d'un aûtre. *Redhibitio.* Il avoit vendu & conſtitué une renſte à un tel, il en a fait le *rachat*, il a quittance du *rachat*. La faculté de *rachat*, même à pèrpétuité, ſe préſcrit par 30 ans. Le *rachat* de ſon cheval lui a coûté le double de ce qu'il l'avoit vendu. Le domaine du Roi ſe vend à faculté de *rachat* pèrpétuel. Le *rachat* d'une penſion eſt ſon éxtinction. On dit auſſi le *rachat* des biens eccléſiaſtiques; pour dire, le retrait de ces biens-là. On appelle auſſi en quelques Coutumes *rachat*, le retrait lignager: & *faculté* de *rachat*, le retrait conventionnel, en vèrtu d'une clauſe de réméré.

On dit en Théologie, que JÉSUS-CHRIST a répandu tout ſon ſang pour le *rachat* des hommes, des pécheurs. *Redemptio.* Le *rachat* des captifs eſt une œuvre de charité.

RACHAT, ſignifie auſſi le revenu d'une tèrre ou d'un héritage pendant une année, qu'il faut payer au Seigneur dominant en quelques mutations de propriétaire: ce qui eſt différemment détèrminé ſelon les diverſes Coûtumes. *Luitio.* En la Coutume de Paris on doit *rachat*, ſi ce n'eſt en vente ou bail à rente rachetable, art. 33. Ce *rachat* eſt ce qu'on appelle autrement *rélief*. *Rachat* remontré, dans les Coutumes de Loudunois, d'Anjou, du Maine & de Poitou, c'eſt quand durant l'année du *rachat* il échèt un autre *rachat* d'une ſtèrre tenuë à hommage de la tèrre qui court en *rachat*, & duquel *rachat* le Seigneur doit jouir tant que l'année du premier *rachat* durera, & non plus. DE LAURIÈRE.

RACHE. ſ. f. Tèrme de Marine. La *rache* de goudron, c'eſt la lie du méchant goudron. *Picis faces.*

RACHEtTABLE. adj. m. & f. qui ne ſe dit guère qu'en ces phraſes. *Redimendus.* Une rente conſtituée à prix d'argent eſt toûjours *rachetable.* Le Domaine du Roi eſt *rachetable* à pèrpétuité.

RACHEtTER. v. act. & rédupl. Acheter une ſeconde fois. *Redimere.* J'avois acheté une telle étoffe, elle ne me plaiſoit pas, j'en ai *racheté* d'aûtre.

RACHETTER, ſignifie auſſi, Acheter une chôſe qui avoit été venduë; tîrer de la puiſſance & de la domination de quelqu'un. *Rem alienatam iterum emere.* Il avoit vendu ſa maiſon, mais ſon fils l'a *rachetée* bien plus chèr. Les Mathurins ont *racheté* beaucoup d'eſclaves en Barbarie. Le Seigneur a *racheté* ſon peuple de la ſervitude. ARN. Je *racheterois* ce tableau au poids de l'or.

Que ne lui laiſſez-vous racheter *à tel prix*
Sa coupable moitié, dont il eſt trop épris. RACINE.

RACHETTER, ſignifie auſſi, Éteindre une rente, une penſion conſtituée, s'en libérer. *Vectigali annuo ſe liberare.* On *rachete*, on amortit les rentes conſtituées en argent, en rembourſant le principal & les intérêts toutefois & quantes. Les penſions ſe *rachetent*, s'éteignent, moyennant une ſomme dont on convient.

RACHETTER, en tèrmes de Palais ſignifie encore, Payer un droit de rachat dû au Seigneur en cèrtains cas. *Pradii pretium iterato ſolvere.* Il faut *racheter* ſa tèrre en telles mutations.

RACHETTER, s'employe auſſi pour dire, S'éxemter, ſe rédimer de faire ou de ſouffrir quelque chôſe qui donne de la peine. *Se eximere, redimere.* Je donnerois dix écus pour me *racheter* de cette corvée. Avec de l'argent il s'eſt *racheté* de la corde, des galères. Il *racheta* ſa vie par la pèrte de ſon autorité. ABLANC. Je me *rachèterai* toûjours fort volontiers d'être fourbe, par être ſtupide, & paſſer pour tel. LA BRUY.

RACHETTER, parmi les Ouvriers ſignifie, Regagner, retrouver; corriger un biais par une figure régulière, comme une platte-bande qui n'étant pas parallèle, raccorde un angle hors d'équèrre avec un angle droit dans un compartiment. DAVILER. *Reſtaurare, reaptare.* *Racheter* ſignifie encore dans la coupe des pièrres, Joindre par racordement deux voutes de différentes éſpéces. Ainſi on dit qu'un Cu-de-four *rachete* un bèrceau, lorſque le bèrceau y vient faire lunette: que quatre pendentifs *rachetent* une voute ſphérique, ou la tour ronde d'un Dôme, parcequ'ils ſe racordent avec leur plan circulaire, &c. DAVILER.

RACHIMBURGES. ſ. m. Vieux mot. C'étoit autrefois le nom d'une charge de guèrre. *Fauchet.* BOREL.

RACHITIS, ou RHACHITIS. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſignifie deux chôſes. 1°. Quelques-uns le prennent pour la moële de l'épine du dôs. 2°. C'eſt le nom d'une maladie aſſez rare en France, mais fort commune en Angleterre. Elle conſiſte en ce que les parties du corps ne reçoivent pas également de la nourriture, & elle eſt accompagnée d'un relâchement des parties, de foibleſſe, de débilité. La tête groſſit éxtraordinairement, & toutes les autres parties au deſſous de la tête amaigriſſent. Il ſe fait des éxcroiſſences aux jointures, les ôs ſe courbent, la poitrine ſe rétrécit, l'abdomen s'enfle, les hypochondres s'étendent, & tout cela eſt accompagné de toux, &c. Comme la cauſe de cette maladie eſt dans l'épine du dos, c'eſt ce qui la fait nommer *Rachitis* de ῥάχις, qui en Grèc ſignifie l'épine du dôs. En François cette maladie n'a point de nom; il faut ſe ſèrvir du mot Grèc *Rachitis*: nous diſons de ceux qui l'ont, qu'ils ſont nouez. Voyez Blanchard, Harris, &c.

RACHSTAT. Voyez RASTAT.

RACINAL. ſ. m. Tèrme d'Architècture. Piéce de bois dans laquelle eſt encaſtrée la crapaudine du ſeuil d'une porte d'écluſe. *Radicale tignum.* DAVILER.

On appelle auſſi *racinales* en tèrmes de Charpenterie, des piéces de bois qui ſont entre les blochêts & les conſoles, pour ſoutenir quelque fardeau. *Præſepium orthoſtata.*

RACINAUX. ſ. m. plur. Tèrme d'Architècture, qui ſe dit des piéces de bois qui s'appliquent ſur des pilotis, ſur leſquelles on éleve des fondemens, des piles de ponts, &c. *Tranſverſa trabes palis baſium impoſita.* Les *Racinaux* ſont des piéces de bois, comme des bouts de ſolives, arrêtées ſur des pilotis, & ſur leſquelles on poſe les madriers & plate-formes, pour porter les murs de douve des réſervoirs. Ce mot ſe dit auſſi des piéces de bois plus larges qu'épaiſſes, qui s'attachent ſur la tête des pilotis, & ſur leſquelles poſe la plateforme. DAVILER.

RACINAUX DE COMBLE. Éſpéces de corbeaux de bois, qui portent en encorbellement ſur des conſoles, le pié d'une fèrme ronde, qui couvre en ſaillie le pignon d'une vieille maiſon. DAVILER.

RACINAUX D'ÉCURIE. Petits poteaux, qui arrêtez debout dans une écurie, ſèrvent à porter la mangeoire des chevaux. ID.

RACINAUX DE GRUË, piéces de bois croiſées, qui font l'empatement d'une gruë, & dans leſquelles ſont aſſemblez l'arbre & les arcboutans. On les nomme ſolles, quand elles ſont plates. ID.

RACINE. ſ. f. Partie de la plante qui reçoit la première le ſuc de la tèrre, & qui le tranſmet aux aûtres. *Radix.* Cette partie eſt préſque toûjours dans la tèrre. Il y a très-peu de plantes où elle ſoit hors de tèrre, & nous n'avons préſque que le liêrre & la cuſcute qui ayent une partie de leurs *racines* découvèrte. Nous ne connoiſſons aucune plante qui n'ait ſa *racine* attachée à la tèrre, ou à quelque corps tèrreſtre. Toutes les *racines* ſont garnies de fibres, & d'une écorce plus ou moins épaiſſe. Pour défricher des tèrres, il faut arracher les *racines* des arbres, des ronces. Les bois blancs prennent facilement *racine* dans les lieux humides. Les *racines* d'olivier & de noyer ſont veinées & variées de couleur. La rhubarbe eſt une *racine* purgative. On ſe ſèrt de *racines* de guimauves pour ſe nettoyer les dents. Il y a des plantes dont la *racine* ſe renouvelle tous les ans; tel eſt l'arum d'Égypte ſelon Grevv, dans ſon *Muſeum regalis Societatis*, où il ajoûte que les Botaniſtes ont peu fait d'attention à cette propriété de quelques plantes.

Ce mot vient du Latin *radix.*

On dit en tèrmes de Palais, des fruits pendans par les *racines*, quand ils ne ſont pas encore coupez, ni cueillis. Les fruits pendans par les *racines* ſont partie du fonds, ſe peuvent ſaiſir réellement avec la tèrre. *Fructus pendali, pendentes.*

RACINE, en tèrmes de Médecine, ſe dit auſſi des parties du corps qui y ſont fortement attachées, ou qui ont un accroiſſement continuel. *Radix.* Quand on arrache les dents, il faut ôter juſqu'à la *racine*. L'orpiment fait tomber le poil juſqu'à ſa *racine*. Un cancèr, un ſquirre, un cor au pié, ſont des maux qui prennent *racine*, qu'on a du mal à guérir, à arracher juſqu'à la *racine*. La *racine* des doigts eſt l'endroit par où ils ſont attachez à la main. On conſidère dans la Chiromance, la racine des doigts. On dit auſſi qu'une ſaignée, une purgation guérit un mal, avant qu'il ait pris *racine.*

RACINE, en tèrme de Teinturiers, ſignifie la même chôſe que couleur faûve; & ſous le nom de *racine* on doit entendre l'écorce, la feuille de noyer, & la coque de noix, qui ſont les trois ingrédiens qui ſèrvent à la faire. *Cortex.*

RACINE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Radix.* Quand le vice a pris *racine* dans une âme, on a bien de la peine à l'en arracher. Couper l'hérélie par la *racine*. *Extirpare.* Notre amitié n'a pas encore jetté d'aſſez profondes *racines*. ABL. La vérité qui eſt entrée dans l'eſprit par démonſtration, y prend de plus profondes *racines*, que celle qui n'y eſt reçûë que par autorité. HUET. L'ivrognerie eſt la *racine* de tous les maux. MAUCROIX. Saint Antoine retrancha la cupidité par la *racine*, en vendant

tout ſon patrimoine pour n'être plus en danger d'en abuſer. FL. Il n'eſt pas aiſé d'arracher du cœur une paſſion qui y a pris de profondes *racines*. L. D'AB. A ÉLOÏSE. Les *racines* des ſciences ſont amères, mais les fruits en ſont doux. ABLANC.

Le remords dans un cœur, où la fureur domine,
Marque de la vertu un reſte de racine. QUI.

RACINE, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des mots primitifs qui ont des compoſez & des dérivez. *Radix, vox primaria.* On append la langue Grécque & l'Hébraïque par *racines*. Il y a des Dictionnaires qui ſont faits par ordre alphabétique, & d'autres par *racines*, comme ceux de Scapula, & de l'Académie Françoiſe, de la première édition.

RACINE, en tèrmes d'Arithmétique & d'Algébre, ſe dit du nombre qui eſt multiplié par lui-même, parceque ſi on l'éxprimoit en lignes, il formeroit une figure quarrée: comme trois eſt la *racine* quarrée de neuf, d'autant que trois fois trois font neuf. *Radix quadrata per ſe ipſam deducta.* Le même trois eſt la *racine* cube de vingt-ſept, parceque multipliant ſon quarré par trois, il fait vingt-ſept qui eſt ſon cube. Il y a de belles régles en Arithmétique pour trouver les *racines* quarrées & cubes. On dit la même choſe à l'égard des autres puiſſances & multiplications réïtérées d'un nombre par ſoi même: comme, le quarré de quarré, le ſurſolide, le cubo-cubique, ont chacun leurs *racines*.

RACINE D'IDA, ou IDÉENNE, eſt une plante qui, ſuivant Dioſcoride a les feuilles comme le ruſc, près deſquelles viennent de petits tendrons d'où ſort la fleur. Quelques-uns croyent que c'eſt une éſpéce de laurier Aléxandrin que C. Bauhin appelle *laurus Alexandrina fructu pediculo inſidente.*

RACINE DE PESTE. Les Allemands donnent ce nom à la racine de la grande pétaſite, à cauſe qu'elle eſt fort bonne contre la peſte. *Petaſites.*

RACINE DU SAINT-ÉSPRIT, eſt la racine de l'Angélique. *Angelica.* Voyez ANGÉLIQUE.

RACINE SENTANT LES ROSES, eſt une plante qui a été ainſi appellée, parceque ſa racine a le goût & l'odeur de la roſe. C'eſt une éſpéce d'orpin que M. Tournefort appelle *anacampſeros radice roſam ſpirante.*

RACINES *des Teintures du Soleil & de la Lune.* Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure philoſophal ſeul. DICT. HERM. *Mercurius, hydrargyrus ſolus.*

On dit provèrbialement, qu'un homme prend *racine* en un lieu; pour dire, qu'il s'y établit. *Sedem ponere.* On le dit auſſi de celui qui fait des viſites trop longues & importunes.

RACINER. v. act. Tèrme de Teinture. Teindre avec des racines. *Radicibus inficere, tingere.* Les laines déſtinées aux manufactures des draps & des ſerges, doivent être *racinées* de racine de noyer, ou écorce de noyer, ou coques de noix, & il eſt défendu d'y employer de l'écorce d'aune.

RACKELSPURG. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la haute Pannonie. *Rachelburgum*, anciennement *Ricilianum*, *Alicanum*, *Haclitanum.* Elle eſt maintenant dans la baſſe Stirie, ſur la Muër, à neuf lieuës au deſſous de Gratz. *Rackelspurg* eſt bien fortifié. MATY.

RACLE, ſ. m. Tèrme de mèr. Petit ferrement coupant, emmanché de bois, avec lequel on gratte les vaiſſeaux pour les tenir propres. *Radula ſimplex vel biceps.* Il y a des *racles* doubles, & qui ſont dos à dos ſur un même manche. Il y a auſſi de *racles* pour racler le pavé, des lieux où la boüe & les ordures s'attachent & ſe durciſſent, comme dans les Égliſes, & d'autres lieux. C'eſt une petite palette de fèr, un peu tranchante, emmanchée d'un bois d'environ 4 piéds. On l'appelle plus communément *Ratiſſoire*. Voyez ce mot.

RACLE. ſ. maſc. ſe dit pour Racleur. Et on appelle un mauvais joueur d'inſtrument, un Racle-boyau.

RACLER. v. act. Ratiſſer quelque choſe, en détacher quelques menuës parties. *Radere, deradere. Racler* de la corne de cèrf, de l'ivoire avec la râpe. *Racler* des métaux avec la lime, des plumes avec un canif. *Racler* du parchemin, du cuir, comme font les Parcheminiers & les Courroyeurs.

RACLER, ſignifie auſſi, Nettoyer. *Detergere, abſtergere.* Et l'on dit qu'une médecine *racle* les boyaux; ce que Rabelais a figuré par des pilules où des hommes étoient enfèrmez, qui *racloient* les boyaux de Gargantua.

RACLER LE BOYAU, ſe dit provèrbialement de ceux qui jouent mal du violon ou d'un autre inſtrument à corde. *Inconcinne fidibus canere.*

RACLER, eſt auſſi un tèrme de Meſureur de blé. *Radulâ eradere.* C'eſt paſſer une éſpéce de régle, ou bois plat, par deſſus les bords du minot pour en oter le blé qu'il y a de trop, & le rendre uni, & alors on dit vendre, acheter meſure *raclée*. En quelques endroits on *racle* avec un rouleau, ou cylindre de bois.

RACLER, ſe dit auſſi pour, Faire du bruit à une porte, en hauſſant & baiſſant l'anneau du racloir. *Radula ſtridere.* Il faut *racler* fort, afin qu'on entende: mais comme on ne met plus de ces ſortes de racloirs aux portes, auſſi le tèrme de *racler* n'eſt il plus en uſage en ce ſens. Cette manière de *racler* aux portes a fondé un plaiſant Rébus de Picardie, dans lequel on éxprime le bruit de l'anneau ou du racloir par *Re*, la ſervante du logis demande, *Qui eſt ce?* Celui qui *racle* repond *Quentin*, qui eſt ſon nom. La ſervante replique: *Paſſez*, c'eſt-à-dire, Retirez-vous, on ne veut point vous ouvrir. Ce qui fait, *Requie cant in pace.* En diviſant ainſi ces mots: *Re, qui es, cant in, pace.*

RACLEUR. ſ. m. Qui racle. On ne le dit que d'un méchant violon, qu'on appelle *Racleur de boyau. Ingratus fidicen.* Quels jolis *racleurs* de guitarre entend-je paſſer la dehors? S. AMANT. On dit auſſi *Racle-boyau.*

RACLIA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Heraclea.* Elle eſt entre celles de Nio & de Pario. Son circuit n'eſt que de trois lieuës; elle a été habitée, mais elle eſt maintenant déſerte. MATY.

RACLOIR. ſ. m. Inſtrument avec quoi on racle. *Radula.* Les Chaudronniers ont des *racloirs* pour leurs chaudrons, les Graveurs, pour leurs planches, &c. les Tonneliers pour leurs douves, &c. les Courroyeurs & les Parcheminiers pour leurs peaux, les Doreurs ſur tranche, pour ratiſſer la tranche & les bouts des livres avant que de les dorer, & le *racloir* de ces derniers eſt une manière de marteau à deux pointes. On mettoit autrefois des *racloirs* aux portes, au lieu de marteaux, pour heurter.

Ce mot vient de *raclouer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *rapé.*

RACLOIRE. ſ. f. C'eſt l'inſtrument avec quoi on racle la meſure de blé. *Radula, radius, bortorium.* Prenez la *racloire*, & raclez ce boiſſeau. Quelques gens diſent *racloir*; mais tous les Meſureurs de grains diſent *racloire.*

RACLURE. ſ. f. Ce qui ſe détache d'un corps qu'on racle. *Ramentum.* La gelée de poiſſon ſe fait avec la *raclure* de corne de cèrf. On fait du ſurpoint avec de la *raclure* de cuirs.

RACCOMMODAGE. ſ. m. Travail ou ſalaire de celui qui racommode. *Refectio, reſtauratio.* Il a été trois jours à travailler au *racommodage* de cette tapiſſerie, il demande tant pour ſon *racommodage. Reconcinnatoris, refectoris merces.*

RACCOMMODEMENT. ſ. m. Renouvellement d'amitié, réconciliation. *Reconciliatio.* Ces gens mariez ont tous les jours brouilleries, & il faut faire ſans ceſſe des *racommodemens.*

RACOMMODER. v. act. Refaire, r'habiller, remettre une choſe en ordre, en bon état. *Reficere, reconcinnare.* Il faut *racommoder* ce mur, ce pignon, le refaire tout à neuf. Reportez cet habit chez le Tailleur, il y a quelque choſe à *racommoder.* Vous avez dérangé cette chambre, ces livres, il les faut *racommoder.* Ce Chicanneur avoit gâté mon affaire, j'ai eu bien de la peine à la r'habiller, à la *racommoder.*

RACOMMODER ſignifie figurément, Réünir des perſonnes, les reconcilier, les rapatrier. *Conciliare.* Ces amis étoient fort brouillez, mais on les a *racommodez.* Les fils ſe pourront *racommoder* avec leur pere, & toi tu demeureras dans la naſſe. MOL. Les Amans ſe brouillent ſouvent, mais il ne faut perſonne pour les *racommoder.* Ceux qui rompent légèrement, ſe *racommodent* de même. S. RÉAL. Quand la guèrre eſt entre deux perſonnes, le dépit doit céder au plaiſir de ſe *racommoder.* CHARLEVAL.

RACOMMODÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reconciliatus, refectus, reconcinnatus.*

RACONI, ou RACOGNINI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Raconiſium.* Elle eſt dans le Piémont propre, ſur la rivière de Grana, entre Savillan & Carmagnole, à deux lieuës de chacune. MATY.

RACONTER. v. act. Narrer une hiſtoire, un fait, faire un compte. *Narrare, recitare, refere exponere.* Voici comme on *raconte* l'hiſtoire qui s'eſt paſſée. Il nous a *raconté* de point en point toutes les avantures de ſes voyages. *Raconter* des ſottiſes avec gravité. ABL. Pour *raconter* ce ſujet à notre avantage il ne le faut que *raconter* fidèlement. SAR. On *raconte* d'Aléxandre, qu'il étoit ſujet à de grands emportemens. Il ne faut pas *raconter* pluſieurs fois un même conte devant les mêmes perſonnes. Toujours *raconter* eſt la marque d'un eſprit médiocre & ſuperficiel. M. SCUD. Tacite ne *raconte* point les choſes comme elles ont été; mais comme il s'imagine qu'elles auroient été. BOUH.

RACONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Narratus, expoſitus.*

RACONTEUR, EUSE. ſubſt. Celui qui raconte. *Narrator.*

Il ne ſe dit guère qu'en tèrmes de mépris. Les *raconteurs* de leurs voyages; de leurs avantures & de leurs procès, ſont fort incommodes & fatiguans.

RACORNIR. v. act. Faire qu'une chôſe ſe retîre & ſe roule en façon de corne. *Indurare, convolvere, replicare, durefcere.* La chaleur *racornit* le parchemin, le cuir. La couvèrture d'un livre, les ſouliers ſe *racorniſſent* au feu. On dit auſſi, que la viande dure, comme de la vache, ſe *racornit* dans le pot, pour dire, s'endurcit en cuiſant.

RACORNI, IE. part. paſſ. & adj. On dit que les feuillets d'un livre ſont *racornis*, quand ils ſont repliez par le bout; qu'un concombre eſt *racorni*, quand au lieu d'être droit & de belle venuë, il ſe replie en arc. *Replicatus.*

RACOUſTREMENT. ſ. m. Action de racoûtrer, de r'habiller, de racommoder quelque habit, ou autre chôſe ſemblable. *Refectio, interpolatio.*

RACOUſTRER. v. act. Racommoder, rapiécer. Il ſe dit proprement des habits. Il faut *racoûtrer* ce pourpoint, ce bas. *Reſarcire, interpolare.*

On le dit auſſi des chôſes qu'on veut mettre en meilleur ordre qu'elles n'étoient. *Reſtituere. Racoûtrer* ce tapis qui eſt de travèrs. Il faut *racoûtrer* cette affaire. En ce ſens il eſt bas.

RACOUſTREUR, EUSE. adj. Ravaudeur, ſe dit proprement de celui qui racommode des bas de chauſſes. *Interpolator, refector.*

RACOUſTUMER. v. act. & rédupl. Reprendre une coutume, une habitude. *Denuò aſſuefcere, intermiſſum jamdiu morem inducere.* Quand un homme a été quelque tems dans les grands emplois, il a de la peine à ſe *racoutumer* à la vie privée. *Racoutumez-vous* à l'ordinaire bourgeois. On ſe *racoutume* aiſément aux vices.

RACOUſTUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aſſuefactus denuò.*

RACROCHER. v. act. & rédupl. Rependre ce qu'on avoit détaché; le remettre à ſon croc, l'acrocher derechef. *Iterum inuncare, vel harpagare. Racrocher* cette tapiſſerie.

RACROCHER, ſe dit auſſi pour, Rattraper, recouvrer, reprendre. *Reſumere.* Il m'étoit échapé, mais je l'ai *racroché.*

Il ſe dit figurément en Morale, avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, ſe rejoindre, ſe racommoder. *Rejungere ſe.* Ce valet étoit ſorti d'avec ſon maître, mais il a trouvé moyen de ſe *racrocher* avec lui. Ces Amans étoient brouillez, mais ils ſe ſont *racrochez* bientôt après.

Cela n'eſt rien,
Et de vous racrocher *vous trouverez moyen.* MOL.

RACROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reharpagatus, iterum injunctus.*

RAD.

RADABLÉ. C'eſt un mot de Languedoc, qui ſignifie une riorte ou hardelle. BOREL.

RADE. ſ. f. Lieu d'ancrage à quelque diſtance de la côte, à l'abri des vents, où les vaiſſeaux trouvent fond, & où ils mouillent ordinairement, en attendant le vent ou la marée propre pour entrer dans les ports, ou pour faire voile. *Statio, vadoſa ora, radum.* La loi 1. §. 13. *ff. de fluminibus*, l'appelle *Locus minimè portuoſus, ſed in quo naves in ſale eſſe & commorari queunt.* Et Sénéque dit, *L. de Vita beata*, ch. dèrnier, *Statio eſt, ſed non portus. Bonne rade*, ſe dit d'un lieu où le fond eſt net de roches, où la tenuë eſt bonne; & quand on eſt à l'abri d'un cèrtain vent, on dit *bonne rade* d'eſt, de ſud, &c. Les grands vaiſſeaux ſe mettent à la *rade*, quand ils ne trouvent pas de ports qui ayent aſſez de fond, ou quand ils en ſont trop éloignez. Le VIIIe Titre de l'Ordonnance de Marine eſt *Des Rades.* Voulons que les *rades* ſoient libres à tous vaiſſeaux de nos ſujets & alliez, dans l'étenduë de notre domination. ORDON. DE MARINE, *T. VIII.* Les Maîtres de navires venans prendre *rade*, mouilleront à telle diſtance les uns des aûtres que les ancres & câbles ne puiſſent ſe mêler, & porter dommage. IBID. *art.* 3. Être en *rade.*

Rade peut venir de l'Allemand *rand*, qui ſignifie *rivage, bord.* MÉNAGE. D'aûtres diſent qu'il vient de ce que *terra raditur.*

RADEAU. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs piéces de bois plattes, qui ſèrt à voiturer des marchandiſes ſur des rivières où l'on ne peut naviger avec des bateaux. *Ratis.* Le Tigre & l'Euphrate ne ſe navigent qu'avec des *radeaux* portez ſur des outres, à cauſe que les ſauts y ſont fort fréquens. On paſſe auſſi les rivières, les foſſez ſur les *radeaux.* Il fit paſſer la cavalerie ſur des *radeaux.* VAUG. Il mit ſon armée ſur des *radeaux* qui étoient tout prêts. ID. Les Indiens font des *radeaux* compôſez de cinq ſolives attachées les unes aux aûtres, dont la plus longue eſt celle du milieu, les aûtres vont toûjours en diminuant afin de mieux couper l'eau. GARCILASSO, FLORIDE.

Ce mot vient de *raſtrum.* On écrivoit autrefois *raſt d'eau.* D'aûtres le dérivent de *rates*, parceque ſouvent il ſèrt de vaiſſeau, & particulièrement ſur l'Euphrate, comme témoignent les Voyageurs.

Quelques-uns appellent auſſi *radeaux*, des trains de bois de corde, de planches, de ſolives, de poûtres, qu'on lie enſemble pour les voiturer plus facilement. *Ratis.*

RADER. v. n. Tèrme de Marine. Se mettre à la rade. *Vadum petere.*

RADEURS. ſ. m. Tèrme de Gabelles. Ce ſont des Officiers qui ont ſoin de meſurer le ſel, & le râſer ſur le minot. *Raſores.* Les Fèrmiers ont eu faculté de rembourſer les Meſureurs & *Radeurs* de ſel.

RADIAL. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, nom de muſcle. *Radialis.* Des ſix muſcles du carpe, le ſecond des fléchiſſeurs eſt le *radial* intèrne; on l'appelle *radial*, parcequ'il eſt ſitué le long de l'ôs *radius*; & intèrne, parcequ'il eſt au dedans du bras; il prend ſon origine du condile inférieur & intèrne, de l'humérus, & ſe couchant le long du radius, va s'inſérer au premier ôs du carpe, qui ſoûtient le pouce: il paſſe auſſi ſous le ligament annulaire. Quelques-uns ne font qu'un muſcle du troiſiéme & du quatriéme des fléchiſſeurs du carpe qui ſont le long & le court, & le nomment *radial* éxterne, & d'aûtres biſcornis à cauſe de ſes deux inſértions. DIONIS.

RADIATION. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit des râtures qui ſont ordonnées par autorité de Juſtice. *Expunctio.* On a ordonné la *radiation* d'un tel article dans un tel compte, dans cette déclaration de dépens; la *radiation* de l'écroüe d'un homme mal empriſonné; la *radiation* des paroles injurieuſes contenuës dans quelque écrit; la *radiation* des tîtres ou qualitez qui ont été données mal-à-propos dans un acte, la *radiation* d'une pèrſonne du rôlle des tailles, du tableau des intèrdits, &c.

RADIATION, eſt auſſi un tèrme de Philoſophie qui ſe dit pour Production des rayons. *Radiatio.* POMEY, DANET.

Ce mot vient du Latin *radiatio*, dont Pline s'eſt ſèrvi dans le même ſens.

RADICAL, ALE. adj. Qui ſèrt de bâſe & de fondement, qui reſſemble à la racine, qui eſt ſource, principe de quelque chôſe, ou qui eſt par ſa nature attaché à ſon ſujet. *Radicalis.* Il n'a guère d'uſage que dans le Dogmatique. Ainſi les Médecins diſent qu'il y a dans tous les animaux un humide *radical*, qui eſt le principe de la vie, dont l'épuiſement cauſe la mort.

Du baûme radical *leur cœur eſt épuiſé;*
Et le ſang, ſource de la vie,
N'eſt plus qu'un poiſon embraſé.

Rendre l'humidité *radicale* à la pièrre, c'eſt dans la Philoſophie hèrmétique, une opération qui ſe fait par les imbibitions, lorſqu'il eſt queſtion des multiplications, ou en cohobant, ou en fixant la pièrre blanche. DICT. HERM.

Dans la Morale on appelle un vice *radical*, celui qui eſt ou naturel à une pèrſonne, ou enraciné par une longue habitude.

En Grammaire on appelle un mot *radical*, qui eſt primitif, par oppoſition à *compoſé* ou *dérivé.* Dans toutes les ſciences il y a des principes *radicaux*, qui ſèrvent de bâſe & de fondement à toutes les connoiſſances qu'elles enſeignent.

RADICALEMENT. adv. Tèrme Dogmatique. Originairement; dans ſon principe, & de ſa nature. *Originarie.* L'homme a *radicalement*, & par ſa nature, la puiſſance de raiſonner & de rire, quoiqu'actuellement il ne pût pas èxèrcer ces facultez.

RADICATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Action par laquelle les plantes pouſſent leurs racines. *Radicatio.* On a fait à l'Académie des Sciences pluſieurs obſervations éxactes ſur la gèrmination & la *radication* des plantes.

RADICOFANI, RADICOFE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Siénois, en Toſcane. *Raducophanum.* Elle eſt entre Siéne & Aquapendente, à douze lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, ſituée ſur une colline voiſine. MATY.

RADICULE. ſ. f. Tèrme de Botanique. C'eſt une petite pointe qui eſt dans toutes les graines, qui eſt l'embryon ou le commencement de la racine, que M. Grevv a découvèrte par le moyen du microſcope, & qu'il éxplique dans ſon Anatomie des plantes. *Radicula.*

RADIÉ, ÉE. adj. Tèrme de Botanique. C'eſt un nom qu'on a donné dans l'Académie des Sciences à des fleurs rondes & planes, compoſées d'un diſque & d'un ſimple rang de feuilles longuettes & pointuës, arrangées tout autour à la manière des rayons. *Radiatus.*

On ſe ſèrt auſſi de ce mot dans les médailles & dans le Blâſon, où l'on appelle des couronnes antiques, des couronnes *radiées.* *Corona radiata.*

RADIER.

RADIER. ſ. m. Terme de Marine. On appelle *radiers*, les deux derniers madriers qui joignent l'intrade de proue & l'iſſade de poupe. *Aſſeres radiati*.

RADIEUX, EUSE. adj. Rayonnant, brillant; qui jette de la lumière, des rayons. *Radioſus, emicans, vibrans*. Il ne ſe dit guère que dans le Dogmatique, ou en Poëſie. L'éclat du ſoleil *radieux*. Ce mot eſt toujours de la belle Poëſie. Ceux qui font difficulté de s'en ſervir ſont trop délicats, ou plutôt ils ſont dégoûtez. MÉN.

Certain oiſon ſe jugea digne,
Pour prix de ſon beau chant qu'on le changeât en cigne,
Mourons, dit-il, brillant & radieux,
On me verra bientôt aux Cieux,
Près du cigne celeſte, enchanter tous les Dieux.

RADINI. Voyez STROMONA.

RADIOMÈTRE. ſ. m. Inſtrument géométrique & aſtronomique qui ſert à obſerver les hauteurs. *Radiometrum*. On l'appelle autrement *bâton de Jacob*, & ſur la mer *vèrge d'or*, *rayon aſtronomique*. Voyez BASTON DE JACOB.

RADIUS. ſ. m. Terme d'Anatomie. Voyez RAYON.

RADIWAGON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit un chariot. *Currus*. Il ſe trouve, dit Borel, dans un Pleautier ancien de Lipſe, fait depuis 700 ans.

RADNOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château. *Radnoria*. Elle eſt capitale du Comté de *Radnor*, & ſituée ſur le Somgill, entre Hereford, Brecknock & Montgomery à ſix lieuës des deux premières, & à cinq de la dernière. MATY.

RADNOR-SHIRE, ou le Comté de RADNOR. *Radnoria*. Contrée de la Principauté de Galles, en Angleterre. Elle eſt entre les Comtez de Montgomery, de Cardignan, de Brecknock & d'Hereford. Ce pays fait une eſpéce de triangle, qui n'a que dix lieuës dans ſa plus grande étenduë. Il eſt montagneux & chargé de bois, & il n'a pas d'autre ville que Radnor qui en eſt la capitale.

RADOIRE. ſ. f. (On dit auſſi Racloire.) Terme de Meſureur. *Radulatorium*. C'eſt un inſtrument avec lequel les Meſureurs de ſel, de blé & autres grains râſent les minots & autres meſures, pour en ôter ce qui eſt au deſſus des bords, & faire la meſure juſte. Ce ſont les Hanouards ou Porteurs de ſel qui doivent fournir aux Méſureurs de *radoires*, par l'Ordonnance de la ville.

RADOM. ſ. f. Nom propre d'une ville avec Chatellenie. *Radomia*. Elle eſt dans le Palatinat de Sandomir, en Pologne, à vingt lieuës de la ville de Sandomir, vèrs le nord. MATY.

RADOTER. v. n. Parler, ou raiſonner mal par foibleſſe d'eſprit, lorſqu'il eſt débilité par l'âge ou par la maladie. *Delirare, deſipere*. Il ne faut pas prendre garde à ce que dit ce Vieillard decrépit, le plus ſouvent il *radote*.

On le dit auſſi de ceux qui font des diſcours ou des raiſonnemens qui ne ſont pas juſtes & judicieux. *Inſanire*. Je croi que cet homme *radote*, de me faire des propoſitions ſi déraiſonnables. Il faut qu'il *radote*, de vouloir épouſer cette fille qui n'a rien. Boileau ſe moque de cèrtaines gens qui croyent que

Sans Ariſtote
La raiſon ne voit goute, & le bon ſens radote.

Le Vayer raporte que Caſaubon dérive ce mot d'*Hérodote*; mais que c'eſt plutôt une alluſion maligne, qu'une étymologie. En Anglois *dote* tout ſeul ſignifie *radoter*, & *doting*, *réverie*.

RADOTERIE. ſ. f. Extravagance qu'on dit en radotant. *Delirium, deliratio*. Il ne dit que des *radoteries*. Il n'a guere d'uſage que dans la converſation. L'ACAD.

RADOTEUR, EUSE. adj. Vieille perſonne qui n'a plus la force de bien raiſonner. *Delirus, ſomnians*. Cet homme eſt un vieux *radoteur* qui n'eſt plus capable d'être Juge. Ces vieux *radoteurs* ne font que dormir à l'Audience. On dit auſſi, que la plupart des Rabbins ſont des *radoteurs*, qui ne diſent que des fadaiſes & des ſupèrſtitions.

RADOUB. ſ. m. Quelques-uns diſent *Radoubement*. Terme de Marine. C'eſt l'ouvrage qui eſt fait par les Charpentiers & Calfateurs pour le rétabliſſement d'un vaiſſeau, quand il a été endommagé dans une bataille, ou par la tempête. *Navium refectio*. Ce vaiſſeau eſt ſi vieux, qu'il ne peut plus ſouffrir le *radoub*. On ſe ſert de planches, de plomb, de brai, de goudron & autres choſes, pour le *radoub* des vaiſſeaux, pour les remettre en bon état, & empêcher qu'ils ne faſſent eau.

RADOUBER. v. act. Calfeutrer, rétablir un vaiſſeau, le mettre en état d'être remis en mèr, quand il a été endommagé en quelqu'une de ſes parties. *Navem reficere*. On a fait rentrer l'armée dans les ports pour *radouber* les vaiſſeaux.

RADOUBÉ, ÉE. part. paſſ. *Refectus, reſarcitus*.

RADOUBEUR. ſ. m. Ouvrier qui radoube. On l'appelle plus ordinairement *Calfat*, ou *Calfateur*. *Refector*.

RADOUCIR. v. act. & rédupl. Rendre plus doux. *Manſueſacere, lenire*. On *radoucit* les métaux par une fonte réïtérée. La pluie *radoucit* le tems, le rend moins rude, plus ſupportable. Figurément il ſignifie, Modérer, appaiſer. On *radoucit* la colère par des ſoumiſſions. Ces parties qui étoient ſi animées commencent à ſe *radoucir*. Un Amant ſe *radoucit* auprès de ſa Maitreſſe, c'eſt-à-dire, il fait le tendre, l'agréable, le paſſionné. Pour être ſage, il n'eſt pas néceſſaire de déviſager les gens qui ſe *radouciſſent* auprès de vous, & qui laiſſent entrevoir de la paſſion. BELL. Rien ne la peut *radoucir* pour moi qu'un billet de votre part. B. RAB. Il te dira d'abord en *radouciſſant* ſa voix, Eſt-ce l'Oracle d'Apollon qui vous a envoyé ici? ABLANC. Molière fait dire à un Vieillard qui faiſoit le ſévère, Voyez comme il ſe *radoucit* auprès de votre femme.

RADOUCI, IE. part. adj. *Lenitus*. Dire les choſes d'un air *radouci*, c'eſt-à-dire, honnête & obligeant. Prendre un ton *radouci*; c'eſt-à-dire, moins haut, moins violent.

Et ſes rentlemens d'yeux, & ſon ton radouci,
N'impoſent qu'à des gens qui ne ſont point d'ici. MOL.

RADOUCISSEMENT. ſ. m. Diminution de violence d'un mal, ou d'une paſſion. *Relaxatio morbi, vel mitigatio, remiſſio*. Ce remède a cauſé du *radouciſſement* à ſa douleur, à ſa colère. Le *radouciſſement* de ſes regards lui a témoigné beaucoup d'amour.

RADRESSE. ſ. f. C'eſt un petit chemin de traverſe qui vient aboutir dans un grand chemin. *Semita tranſverſa*. Quand vous ſerez à cent pas, vous trouverez une *radreſſe*, ſuivez-la, elle vous ménera dans le grand chemin. On doute de l'uſage de ce mot.

RADRESSER. Voyez REDRESSER.

RADVISER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Changer d'avis. *Mutare conſilium*. Il vouloit bâtir ſa maiſon ſur cette côte; mais il s'eſt *raviſé*, il l'a bâtie dans la plaine.

On dit proverbialement & baſſement, Il s'eſt *raviſé* en mangeant ſa ſoupe.

R A E.

RAEMPLI, IE. Vieux mot. adj. & part. paſſ. qui s'eſt dit pour rempli. BOREL. *Plenus, impletus, a*.

R A F.

RAF. ſ. m. Terme de Marine. Nous ne fumes pas plutôt à l'eſt du cap S. Vincent que nous trouvâmes une marée forte & rapide comme dans un *raf*, qui nous faiſoit tanguer ſi rudement que le pètroquet de civadière entroit dans l'eau. FRÉZIER. *p.* 30.

RAF, ou RAV. Nom que l'on donne à quelques Rabbins & qui eſt au fonds le même que Rabbi. *Rabbinus, Doctor, Raſ*.

RAFAISSER. v. neu. & rédupl. S'abaiſſer, diminuer. *Deprimi, deſidere, ſubſidere*. La trop grande charge de ce mur l'a fait *rafaiſſer*. Le foin ſèrré dans le grenier ſe *rafaiſſe* aſſez. Ce monceau de blé eſt bien *rafaiſſé*, depuis qu'on en prend pour nourrir la maiſon.

RAFALE. ſ. m. Terme de Mèr. Coup de vent fort dangereux pour les vaiſſeaux qui rangent les côtes, lorſqu'il ſort de terre avec grande impétuoſité d'entre les montagnes qui le reſſèrrent; car il renverſe ſouvent les navires qui vont ſous voile. *Eluctati è vallibus venti impetus violentus*.

M. Frézier fait ce mot féminin dans ſon voyage. On eſt ſujet en doublant cet iſlot à de grandes *rafales* qui tombent par deſſus la montagne du NE. FRÉZIER. *p.* 10.

RAFETIER. ſ. m. Vieux mot. Maquereau. BOREL.

RAFFÈRMIR. v. act. Rendre plus ferme. *Stabilire, affirmare, conſtituere, firmius ſtatuere*. Quand un mur panche d'un côté, il faut y mettre des étayes pour le *rafermir*. La ſanté ſe *rafermit* par le bon régime de vivre.

RAFFÈRMIR, ſe dit figurément en choſes morales. *Stabilire*. L'autorité Royale a été *raffermie* par le châtiment des ſéditieux. Il s'eſt *raffermi* dans ſa réſolution par les remontrances qui lui ont été faites.

RAFFÈRMIR, ſe dit auſſi pour, Raſſûrer. *Confirmare*. Cet accident eut mis du déſordre parmi les troupes, ſi on ne les eut *raffermies*. SAR.

RAFFÈRMI, IE. part. paſſ. & adj. *Confirmatus, ſtabilitus*.

RAFFÈRMISSEMENT. ſ. m. Nouvel affèrmiſſement. *Confirmatio, affirmatio*. Le *raffermiſſement* de ſon autorité eſt venu d'une alliance qu'il a faite avec des gens puiſſans.

RAFFINAGE. ſ. m. C'eſt un terme particulier qui ſe dit du ſucre, quand on l'épure, en le faiſant cuire & écouler pluſieurs fois dans

dans les ſucreries. *Sacchari excoctio.* Il ſe dit auſſi pour ſignifier du ſucre raffiné. Donnez-moi du *raffinage* de Rouen.

RAFFINEMENT. ſ. m. Qualité qui rend une choſe plus fine. *Expurgatio, cultus.* Il eſt rârement uſité au propre. Le Commiſſaire de l'Artillerie doit ſçavoir le *raffinement* & la bonté de la poudre. DAVIL.

Au figuré il ſignifie, Fineſſe; délicateſſe étudiée; rechèrche un peu curieuſe; ſubtilité, *Simulatio, aſtutia, nimia ſubtilitas.* Le paſſage eſt aiſé du *raffinement* au galimathias. S. ÉVR. Quand on ſubtiliſe trop une penſée, ce n'eſt plus fineſſe, c'eſt *raffinement.* BOUH. C'eſt un *raffinement* ridicule. MOL. Il éxécuta par un *raffinement* de prudence, un deſſein fort capricieux. SCAR. La diſette, & les chagrins dévorans ſont les enfans infortunez des *raffinemens* de la chicane. BOIL. Le *raffinement* eſt la pire de toutes les affectations. BOUH.

RAFFINER. v. act. Affiner une ſeconde fois. *Iterùm expurgare, purgare.* Tous les métaux ſe *raffinent* par les nouvelles fuſions. On fond le cuivre juſqu'à quatorze fois pour le *raffiner*, & le rendre ductile & doux. On *raffine* le ſalpêtre.

RAFFINER, ſe dit figurément tant à l'actif, qu'au neûtre avec le pronom perſonnel, pour dire, Rendre plus fin, plus adroit, plus entendu; ſubtiliſer, rechèrcher avec affectation ce qu'il y a de plus délicat. Le monde ſe *raffine* tous les jours. *Se reformant, vel ſe recoquunt homines quotidie.* Les Modèrnes ont bien *raffiné* ſur les Anciens en matière de ſciences. La plus heureuſe naiſſance a beſoin de l'uſage du monde, qui *raffine* l'intelligence, & qui ſubtiliſe le bon ſens. BOUH. La ſageſſe des Stoïciens s'occupoit à *raffiner* les crimes, & à les rendre ſpirituels. M. ÉSP. Les Dévots *raffinent* ſur les conſeils entre le bien, & le mieux. S. ÉVR. Le monde eſt aujourd'hui ſi *raffiné*, que les honnêtes-gens courent riſque d'être ſouvent la dupe des autres. BELL. Dans les affaires, il faut y aller rondement, & ne point tant *raffiner.* Les Gaſcons *raffinent* ſur le point d'honneur. A force de *raffiner*, & d'être délicat ſur la Langue, on la rendra ſtérile. Le commèrce de la Cour *raffine* le goût & l'eſprit.

RAFFINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Expurgatus, excoctus.* Sucre *raffiné*; un fromage *raffiné* a un goût plus fin & plus piquant. Il ſe dit auſſi fort ſouvent au figuré, pour Fin, ſubtil, ruſé. Les eſprits trop *raffinez* s'évaporent en des imaginations vaines & chimériques. BOUH. Il y a des gens ſi *raffinez* qu'il faut toûjours être en garde contre eux. BELL. L'amour étoit plus ſimple & plus fidelle dans la vie paſtorale, parce qu'on n'y avoit pas l'eſprit ſi dangereuſement *raffiné.* FONT. Cromvvel étoit un Hypocrite *raffiné*, autant qu'habile Politique. FLECH. Vous avez le goût trop *raffiné.* M. SCUD.

RAFFINÉ, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif maſculin, & ſignifie, Entendu, habile. *Peritus, expeditus, excoctus.* La troupe des *raffinez* nous releve, & nous ravale. MAL. Vous êtes une *raffinée.*

RAFFINEUR, EUSE. adj. Qui raffine. Il ſe dit des gens trop ſubtils. *Exquiſitor, ſtudioſus.* Tous ces grands *raffineurs* qui ne veulent rien mettre au hazard, ne font jamais d'affaires.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. *Stulteſcere.* Cette jeuneſſe fait tant de niches, tant de railleries à ce bon homme, qu'elle le fait *raffolir* tous les jours. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe.

RAFFRONTATI. ſ. m. & plur. *Gli Raffrontatii de Serma* en Italie, ſont une Académie établie en cette ville.

RAFIT & RAFITE. Voyez RAPHILEUX.

RAFLE. ſ. f. Le petit rameau de la vigne qui forme la grape avec les grains de raiſin qui y ſont attachez. *Racemi ſcapus.* Les *râfles* rendent du jus ſous le preſſoir. Voilà des raiſins ſecs fort égrenez, où il n'y a quaſi que des *râfles.*

Du Cange dit que ce mot eſt venu du Saxon, ou de *riſſlare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *emporter de force, piller & ſaccager.* D'autres diſent qu'il vient de l'Alleman, *raffen*, ſignifiant la même choſe.

RAFLE, ſe dit auſſi au jeu de dez, d'un doublet ou reſſemblance des points de deux dez qu'on jette: & *râfle* abſolument, ſe dit quand tous les trois dez ont les mêmes points. *Corraſio.* On jouë à la Foire, des bijoux en trois *râfles* comptées, à qui aura le plus de points en trois coups où l'on aura amené un doublet. La *rafle* d'as ou de deux l'emporte ſur ceux qui n'ont que des points.

RAFLE, eſt auſſi une eſpéce de filet dont ſe ſervent les Pêcheurs, & les Chaſſeurs aux oiſeaux. *Rete multiplici plexu ſinuoſum.*

On dit provèrbialement au jeu de dez, après *râfle* gnaſle; pour dire, qu'il eſt râre de faire deux bons coups de ſuite.

RAFLER. v. act. Faire râfle, emporter violemment tout ce qu'on trouve dans une maiſon. *Corradere, auferre.* Il eſt du ſtile bas. Quand les Allemans entrent dans un pays, ils *râflent* tout, ils ne laiſſent rien. Dame Atropos *râflera* ma vie entre les pots. ST AMANT.

RAFLER, ſe dit auſſi figurément d'un mauvais vent, d'un orage qui abbat, qui enleve, qui ravage. *Aſportare, auferre.* Nous avions de belles éſpérances pour les fruits de la tèrre; *mais il* eſt venu un vent, une grêle qui a tout *râflé.*

RAFLÉ, ÉE. part. paſſ. *Corraſus, aſportatus.*

RAFOUR. ſ. m. Au pays de Breſle, c'eſt un four à chaux. *Fornax calcaria.* Voyez Collet ſur les Statuts de cette province L. I. ſect. 1. p. 35. col. 1.

RAFRAICHIR. v. act. & quelquefois n. Rendre ou faire devenir frais. *Refrigerare.* Les habitans des pays chauds ſe font *rafraichir* avec de grands éventaux par leurs valets. Allons faire un tour, tandis que le vin *rafraichit.* Voici la ſaiſon où le tems ſe *rafraichit.* La tiſanne *rafraichit.* *Rafraichir* les entrailles. MOL. Il faut avoir une cuvette d'eau, de vinaigre, ou de léſcive, avec deux ou trois bonnes lavades, pour *rafraichir* le canon.

En tèrmes de Marine, on dit que le vent ſe *rafraichit*, ou *fraichit*, quand il redouble, & devient plus fort.

RAFRAICHIR, ſignifie encore, Se repôſer, prendre de nouvelles forces. *Vires reſumere, reficere.* Quand vous aurez fait cette courſe, ce voyage, venez chez moi vous *rafraichir* ſept ou huit jours. On a mis ces troupes fatiguées en de bons quartiers pour ſe *rafraichir.* On a *rafraichi* cette garniſon, en y envoyant de nouvelles troupes, des ſoldats frais. Faire *rafraichir* la flotte. ABLANC.

RAFRAICHIR, ſignifie auſſi, Donner les choſes néceſſaires au beſoin pour ſubſiſter. *Suppeditare, ſuſtentare.* On a *rafraichi* cette place aſſiégée de vivres & de munitions. On a donné quelque ſecours de vivres & d'argent à ce pauvre homme, c'eſt ce qui l'a un peu *rafraichi.*

RAFRAICHIR, ſignifie auſſi, réparer, remettre en meilleur état, donner un nouveau luſtre. *Reſtaurare, reficere.* Ce mur eſt crevaſſé, l'enduit en eſt tombé, il le faut *rafraichir.* Il faut de tems en tems *rafraichir* ſes meubles, ſes tapiſſeries. Il y a des Peintres qui *rafraichiſſent* les vieux tableaux avec du vèrnis, & qui leur redonnent leur premier éclat.

Il ſignifie auſſi, Tondre, rogner. *Tundere.* Il faut *rafraichir* de tems en tems les cheveux. *Rafraichir* le buis d'un partère, c'eſt le tondre. *Rafraichir* la racine d'un arbre, c'eſt la couper & la tailler. *Rafraichir* un chapeau, des bottes, un manteau, c'eſt rogner un peu de leurs bords.

RAFRAICHIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. *Renovare, redintegrare, refricare.* Cet accident m'a *rafraichi* la mémoire de ce que j'avois lû autrefois. Un Peintre deſire encore voir ſon modele, pour s'en *rafraichir* l'imagination. Quand on parle à une veuve de ſon mari, cela *rafraichit* ſa plaie, ſa douleur. Les Romains, non contens d'appartenir à Vénus par Énée, ont *rafraichi* leur alliance avec les Dieux par la fabuleuſe naiſſance de Romulus, qu'ils ont crû fils du Dieu Mars. S. ÉVR.

RAFRAICHI, IE. part. paſſ. *Refrigeratus, renovatus, reparatus.*

RAFRAICHISSANT, ANTE. Qui rafraîchit. *Refrigeratorius, refrigerans.* La laituë, l'oſeille, ſont des remédes *rafraichiſſans.* Les quatre ſemences froides ſont *rafraichiſſantes.*

RAFRAICHISSEMENT. ſ. m. Ce qui rend plus frais, qui rafraîchit. *Refrigeratio.* Ce petit remède cauſe du *rafraichiſſement* dans ſes entrailles, à ſa fiévre.

RAFRAICHISSEMENT DES PHILOSOPHES: En tèrmes de Philoſophie hérmétique. C'eſt cuire la nature juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite. DICT. HERMÉT.

RAFRAICHISSEMENT, ſignifie figurément, Repos, nourriture, qui ſert à reprendre de nouvelles forces *Quies, refectio, reparatio, renovatio.* Les troupes ſont en quartier de *rafraichiſſement.* Les vaiſſeaux ont abordé en cette côte pour prendre des vivres, des *rafraichiſſemens.*

On le dit auſſi de cèrtains petits préſens de fruits, de confitures, de liqueurs, pour rafraîchir la bouche, qu'on envoye pour régaler des gens de mérite, qui ſont nouvellement arrivez. *Commeatus.* La ville a fait porter à cet Ambaſſadeur un petit *rafraichiſſement.*

R A G.

RAGAILLARDIR. v. act. Donner de la joie, ou rendre à quelqu'un la joie, qu'il a pèrdue. *Hilariorem efficere, reddere, oblectare. Conſolari.* La nouvelle d'une grande ſucceſſion *ragaillardit* un homme que la miſère preſſe. Dans la mélancholie où il eſt, on aura de la peine à le *ragaillardir.* On dit, en badinant, qu'une brouillerie entre des Amans *ragaillardit* l'amitié.

RAGAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une *inondation*, ſoit par une pluie véhémente, ſoit par la chute d'un torrent. *Alluvies, eluvies, illuvies.* Il eſt encore fort en uſage dans les provinces. On dit auſſi *Agaſt.*

RAGE. ſ. fém. Maladie qui ôte la raiſon; qui tranſporte de fureur. *Rabies.* C'eſt un bon remede à la *rage* que de plonger les gens dans la mèr. La *rage* eſt un venin qui ne paroît qu'au bout des neuf jours, & ſouvent longtems après. La *rage* ſe communique. Il faut étouffer les gens ſaiſis de la *rage.* On appelle au-

trement ce mal, *hydrophobie* ; ce qui vient du Grec, ὕδωρ, *aqua*, eau, & φόβος, *timor*, crainte. Ceux qui y ſont tombez n'en guériſſent jamais, ſi ce n'eſt quand ils ſe peuvent connoître en un miroir, parceque c'eſt une marque que le venin n'a pas encore occupé les parties animales. Balde fameux Juriſconſulte, mourut de la *rage*, quatre mois après avoir été mordu à la lévre par un petit chien. On dit la même chôſe de Diogéne le Cynique. La *rage* vient principalement aux chiens, & ſur tout dans les grandes chaleurs. La marque de la *rage*, c'eſt lorſqu'un chien ne veut ni boire ni manger, qu'il écume par la gueule & par les nazeaux, qu'il a un regard morne & de travèrs, qu'il ſe jette ſans abboyer ſur le premier qu'il rencontre, ſoit homme, ſoit bête, connu, ou inconnu. Galien dit qu'elle n'eſt propre qu'aux chiens, quoiqu'elle arrive auſſi aux chevaux, chameaux & mulêts, aux renards, fouines, belettes, furêts, martes, &c. La *rage* leur vient pour avoir mangé du ſang pourri, des charognes pleines de vèrs, bû des eaux puantes, &c. La *rage* eſt incurable; lorſque le malade eſt venu juſqu'à craindre l'eau. Palmarius a écrit de la morſure d'un chien enragé, & raporte une poudre contre la *rage* inventée par Pirou. On dit que du poil d'un chien enragé mis ſur la morſure qu'il a faite, attire le venin & la guérit. Un Médecin de Roſtoch réfuta il y a quelques années cet èrreur populaire, & montra que ce reméde étoit plus capable de faire du mal que du bien. Un Médecin d'Anjou fit il y a quelques années un traité ſur la rage.

On appelle *rage* blanche, la *rage* ordinaire, où le chien enragé écume & mord; & *rage* muë, la *rage* où l'animal écume, & ne mord point. L'Acad. *Rabies, rabidus furor.*

Rage, ſe dit auſſi de toute maladie violente & douloureuſe. *Dolor, cruciatus:* Le mal de dents eſt une *rage*.

Rage, ſe dit figurément en Morale, de toutes les paſſions outrées; d'une colère exceſſive, & qui approche de la fureur. *Furor, efferata paſſio.* Une ſoutflet reçu porte la *rage* dans le cœur d'un Gentilhomme. Le Tyran pouſſa ſa haine juſqu'à la *rage*: à la fin ſa *rage* ſe tourna en pitié. Une femme qui a fait des avances, s'en ſouvient avec *rage*, ſi elle n'a pas ſujet de s'en ſouvenir avec plaiſir. S. Réal. La colère uniquement attentive à ſatisfaire ſa *rage*, s'envelope ſouvent dans la ruine de ceux qu'elle veut pèrdre. M. Ésp. Son dépit n'alloit pas loin de la *rage*. G. G.

Sa fureur éveillée & ſa rage *avèrtie*
Rallume cette ardeur qui ſembloit amortie. Brébeuf.

En vain de ce tyran la rage *envenimée*
Diſpute la juſtice à la puiſſance armée. Brébeuf.

Il dit aux aſtres innocens,
Tout ce que fait dire la rage,
Quand elle eſt maîtreſſe des ſens. S. Évr.

Mon ennemi tranquile
Jouira dans ſon cœur de ma rage *inutile.* Boil.

Rage, s'employe quelquefois pour louer, ou blâmer une action, mais en termes bas; cet Avocat a fait *rage* pour ſa partie, il a bien plaidé. *Mira præſtare.* Ce Docteur a fait rage pour ſoutenir ſon opinion; c'eſt-à-dire, il a fait de grands éfforts; il a agi avec chaleur. Dire la *rage* de quelqu'un, c'eſt en médire, & le déchirer cruellement.

Rage, ſe dit auſſi d'une furieuſe envie de faire, ou de dire quelque chôſe. *Cacoëthes.* Un Poëte à la *rage* de faire des vèrs. Je ne ſçai quelle *rage* le poſſéde de vouloir écrire, puiſqu'il y réuſſit ſi mal. Il a eu la *rage* de parler; cela a découvert ſon crime. On dit auſſi, Il y a de la *rage* à cela, quand on veut marquer l'excès d'une chôſe. Il paſſe toutes les nuits à jouer, il y a de la *rage* à cela. Il ſe ruine à acheter des tableaux, il y a de la *rage* à cela.

Rage, ſignifie auſſi, Déſordre. *Devaſtatio, everſio.* Les ſoldats font la *rage* chez les hôtes. Cet ouragan a fait *rage* dans la campagne, il a renverſé, il a découvèrt beaucoup de maiſons. Il eſt entré des filles dans la chambre de ce garçon, qui y ont fait *rage*, qui y ont tout mis en déſordre.

Rage, ſe dit provérbialement en ces phrâſes. Qui veut noyer ſon chien l'accuſe de la *rage*; pour dire, qu'on veut toujours avoir un prétexte pour le mal qu'on fait. On dit auſſi, *Rage* de cul fait paſſer le mal de dents, pour dire qu'un plus grand mal en fait oublier un moindre. On dit auſſi, qu'on fait *rage* de ſes pieds tortus, pour dire, qu'on s'évèrtuë à faire des chôſes, quoiqu'on n'y ait pas de diſpoſition naturelle.

Ce mot vient de *rabies*.

RAGEPUTE. ſ. m. Soldat Indien. Sorte de milice dans les Indes. *Miles Indus.* Les troupes que Rana oppoſa à Tamèrlan étoient toutes compôſées de ces ſoldats *Rageputes* qui paſſent aux Indes pour des hommes inſurmontables. P. Cartrou. C'eſt apparemment la même chôſe que Rasdoute. Voyez ce mot ci-deſſous.

RAGGIVOLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lombardie. *Raggivolum.* Il eſt dans le Mantouan, entre Mantouë & Régio, à quinze lieuës de chacune. On conjècture que les Régiates, peuple de la Gaule Ciſalpine, en étoient les habitans, & que ſon nom en eſt une marque. Maty.

RAgGRAVE, ou RÉAgGRAVE, ou RÉAgGRAVATION. ſ. f. *Ultima monitio, aggravatio.* C'eſt la dernière des monitions qu'on fait dans les cenſures eccléſiaſtiques, pendant laquelle on allume une petite chandelle, & ſi le pécheur ou le rébelle à l'Égliſe ne vient ſe ſoumettre aux ordres de l'Égliſe avant qu'elle ſoit éteinte, on fulmine l'éxcommunication, & on en déclare toutes les peines encourues.

RAGLINS, ou RATIN. ſ. m. Nom propre d'une iſle d'Irlande. *Ricina, Ricnea.* Elle n'eſt ſéparée de la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, que par un petit détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. Maty.

RAGOT. adj. m. Qui ſe dit des chevaux qui ont les jambes courtes, la taille renforcée, & large du côté de la croupe. *Humili & corpulenta ſtatura equus.* Il diffère du goullaut, en ce que le goullaut a l'encolure plus épaiſſe. On appelle auſſi en têrmes de chaſſe *ragot*, un ſanglier qui ſort de compagnie, quand il a deux ans. On l'a dit autrefois des hommes, quand ils étoient nains, engoncez & trapus.

Ragot, ſe dit auſſi du crochet qui eſt au limon d'une charette, où l'on attache l'avaloire qui ſert à faire reculer. *Uncus beleiarius.*

RAGOTER. v. n. Gronder & murmurer auprès de quelqu'un, en telle ſorte que cela le tourmente & l'incommode. *Obmuſſare, muſſitare.* Ce mari évite ſa femme, parce qu'elle vient toujours *ragoter* auprès de lui. Ce terme eſt fort bas & populaire.

RAGOUST. ſ. m. Sauce, aſſaiſonnement pour donner de l'appétit à ceux qui l'ont pèrdu, ou pour le réveiller; ou pour le chatouiller. *Condimentum, conditura.* La gourmandiſe a inventé mille *ragoûts* nuitibles à la ſanté. Voilà un mèrveilleux, un excellent *ragoût*. Un écolier a bon appetit, il ne lui faut point de *ragoûts*. Les Anciens faiſoient un *ragoût* qu'ils appelloient *garum*, de la pourriture des tripes d'un cèrtain poiſſon, qu'on gardoit juſqu'à ce que la corruption le fit fondre. C'étoit chez eux une friandiſe ſi éſtimée, que ſon prix égaloit celui des plus éxcellens parfums, à ce que dit Pline.

Ragoust, ſe dit auſſi des choſes qui renouvellent d'autres déſirs que ceux de l'appetit. Rafinement de la volupté, plaiſir, ſentiment qui pique l'éſprit qui éxcite les paſſions affoiblies. *Irritamentum gulæ, animi, voluptatis.* C'eſt un *ragoût* pour les pèrſonnes vaines, de faire entendre qu'on les choiſit pour leur faire confidence. Bell. De quel *ragoût* peuvent être les grands noms, & les biens de la fortune, dans un commèrce où l'on ne chèrche que les richeſſes de la nature? Dac. Il vous faut donc le *ragoût* d'un Galant? Mol.

Une pointe de jalouſie
Eſt un ragoût *de grande utilité.* Vill.

Une humeur un peu bizare
Sert de ragoût *à l'amour.* La Sabl.

RAGOUSTANT, ante. Qui donne de l'appétit. Une biſque bien faite eſt un plat bien *ragoutant*. *Guſtum irritans, movens, augens, provocans.*

Ragoustant, ſe dit auſſi figurément pour dire, Agréable, ce qui donne du délir, ce qui touche, ce qui renouvelle le plaiſir, ce qui reveille les ſens, ou les paſſions. *Jucundus, hilaris, gratus.* La femme qu'il a épouſée eſt un peu *ragoutante*. Cet emploi où il y a peu de profit, & beaucoup de peine, n'eſt guère *ragoûtant*.

RAGOUSTER. v. act. Renouveller l'appétit, remettre en goût. *Appetitum conciliare, adducere.* Il eſt difficile de *ragouter* un malade.

Ragoustер, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles, & ſignifie, Faire renaître l'envie, le gout, le ſentiment. *Deſiderium augere, excitare.* Cet homme étoit dégouté de mauvais ſermons, mais il a ouï Mr l'Abbé Flechier qui l'a *ragouté*. Je ne ſuis pas fort *ragouté* de ce livre là: c'eſt-à-dire, il ne me plait guère.

Ragoustе, ée. part. & adj. *Inſtigatus, amore percitus.*

RAGRAFFER. v. act. & réciipl. Rattacher avec des agraffes, repaſſer les *agraffes* dans les portes. *Affibulare, harpagare.* Il faut *ragraffer* cette juppe, cette montre On dit auſſi d'un homme qui ſe nove qu'il ſe *ragraffe* où il peut, pour dire, qu'il ſe prend, qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. Ce mot ne ſe trouve ni dans l'Académie, ni dans aucun autre Dictionnaire.

Ragraffé, ée. part. paſſ. & adj. *Affibulatus, harpagatus.*

RAGRANDIR. v. act. Faire plus grand. *Dilatare, grandius facere.* Quand un trou n'eſt pas aſſez grand pour y faire entrer un boulon

boulon, il faut le *ragrandir* avec la tarriére. On a *ragrandi* Amſterdam de la moitié, on y a fait une nouvelle ville. On a *ragrandi* les meſures en une telle province. L'Académie ni aucun autre Dictionnaire ne fait mention de ce mot.

RAGRANDI, IE. part. paſſ. & adj. *Dilatatus.*

RAGRÉeMENT. ſ. m. Terme d'Architecture, & d'aûtres Arts. *Concinnatio.* Faire un *ragrément.* DAVILER. Voyez RAGRÉER.

RAGRÉER. v. act. Terme de Jardinier. Il ſe dit des branches des arbres qui ont été ſciées. C'eſt couper avec la ſerpette la ſuperficie de cette partie ſciée, & comme brûlée par le mouvement de la ſcie. *Cultro concinnare.* Il faut *ragréer* les parties ſciées, parce qu'elles pourriroient autrement, & ne ſe recouvriroient jamais. LA QUINT.

RAGRÉER, en termes de Marine, c'eſt réparer quelque chôſe qui manque, s'en pourvoir de nouveau. *Reparare, reſtituere, iterum comparare ſibi.* Quelques-uns écrivent *Ragréer.* Nous travaillâmes enſuite à faire des vivres, de l'eau & du bois, & à nous *ragréer* d'une grande vergue, & d'un mat d'artimon, qui étoit hors de ſervice. FRÉZIÉR. *p.* 271.

RAGRÉER. Terme d'Architecture. C'eſt, après qu'un bâtiment eſt fait, repaſſer le marteau & le fer ſur les paremens des murs, pour les rendre plus unis, & en ôter les balevres. *Concinnare, aptare.*

Ce mot ſignifie encore Mettre la dernière main à un ouvrage de menuiſerie, de ſerrurerie, &c. On dit auſſi Faire un ragrément, pour *Ragréer.* DAVILER.

RAGUE. ſ. f. Terme de Mèr. Ce mot ſe dit d'un câble & de tout autre cordage, gâté, écorché, ou coupé. *Rudens detritus.*

RAGUSA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Silicie. *Raguſa*, anciennement *Hybla minor, Hæa.* Il eſt dans la vallée de Noto, près de la riviére de Maulo, à cinq lieuës de ſon embouchure dans la mèr d'Afrique. MATY.

RAGUSA, riviere. Voyez MAULO.

RAGUSAN. ſ. m. Nom du Territoire de Raguſe, de l'État de Raguſe, République de la Dalmatie. *Raguſina ditio.* Le *Raguſan* peut avoir vingt-deux lieuës le long de la côte du golfe de Veniſe, & huit dans ſa plus grande largeur : les iſles de Mélé-da & de Curzola dépendent de cette République, qui eſt ſous la protection du Turc ; & ſes lieux principaux ſont Raguſe capitale & Stagno. MATY.

RAGUSE. ſ. f. ou DOBRONIK. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Raguſan en Dalmatie. *Raguſia, Raguſium*, autrefois *Rauzium, Rhauzium.* Elle eſt ſur une petite preſqu'iſle, baignée par le golfe de Veniſe, à dix-ſept lieuës de Cattaro, vèrs le couchant. *Raguſe* n'eſt pas une grande ville. On ne lui donne au plus que deux milles de circuit ; elle eſt bien bâtie, mais ſans magnificence. Elle eſt forte principalement par ſa ſituation, ayant du côté de la terre une montagne inacceſſible, & étant défenduë par un bon fort du côté de la mèr. Elle eſt Archiépiſcopale, & République, tributaire du Turc, à qui elle paye 12500. écus de Hongrie par an, moyennant laquelle ſomme les Raguſans ſont éxemts de tout tribut, & de toutes charges dans les États du Grand-Seigneur, où ils font beaucoup de commerce. Cette République a ſon Dôge, comme celle de Veniſe, mais pour l'empêcher de rien entreprendre contre la libèrté du pays, on ne le laiſſe qu'un mois en charge. *Raguſe* eſt ſujette aux tremblemens de tèrre. Elle en fut ébranlée l'an 1634, & fort endommagée l'an 1667. On voit à deux lieuës de *Raguſe*, vèrs le levant, le village de *Raguſi-vecchio*, qui eſt l'ancienne *Epidaurus* ou *Epidaurum*, des ruines de laquelle la nouvelle *Raguſe* a été bâtie. MATY.

RAGUSIEN, IENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Raguſe. *Raguſianus, Raguſanus, a.* Les *Raguſiens* ſont tributaires du Turc. La plupart des *Raguſiennes* ſont de belle taille.

RAGUSOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom de peuple, qui eſt de Raguſe. *Raguſanus, Raguſianus, a.* M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique dit toujours *Raguſois.* Vis-à-vis du château de Raguſe on voit un écueil, qu'on appelle ordinairement *Chiroma*, capable de nuire tant au port qu'à la ville de Raguſe. Il appartient aux Vénitiens, qui ont toujours refuſé de le vendre aux *Raguſois*, quelque prix qu'ils en ayent offèrt. CORN. Les *Raguſois* ont un Duc ou chèf, appellé Recteur, qui eſt élu par le Conſeil, & qui demeure au palais pendant un mois, après quoi il eſt démis de ſa charge. ID. Les *Raguſois* parlent tous communément Eſclavon, & ont connoiſſance de la langue Italienne, principalement les honnêtes-gens. ID. Les *Raguſois* ſuivent en tout la créance & les cérémonies de l'Égliſe Romaine, ſi ce n'eſt qu'après avoir dit à la Meſſe l'Évangile en Latin, ils la rediſent en Eſclavon. ID. Maty dit *Raguſan*, mais ſur quelle autorité ?

RAH.

RAHHANO. Vieux mot. Des chôſes. BOREL.

RAJ.

RAJA. ſ. m. Terme de Relation, Roi ou Prince idolâtre des Indiens. *Rex*, ou *Princeps Indus.* Les *Rajas* ſont les reſtes des Princes qui régnoient aux Indes avant la conquête des Mogols. Il y a encore quelques *Rajas* qui ont conſèrvé dans les montagnes quelque ſorte de ſouveraineté. Les Indiens les appellent *Rai*, les Pèrſans, au pluriel, Raian, nos Voyageurs les nomment communément Rajas, ou Ragias. D'HERBELOT, mais plus communément *Rajas.* Les plus grands Seigneurs du Mogol, c'eſt-à-dire les Vicerois, les Gouvèrneurs de provinces, le premier Miniſtre & le Sécretaire d'État s'appellent Omhras, & tiennent le premier rang dans l'État. Les *Rajas* idolâtres, ou les Seigneurs Indiens, qui gouvèrnoient un petit État avant la conquête de leur pays ont le rang des Omhras à la Cour. Il y a cette différence entre-eux & les Omhras, que ſes enfans des *Rajas* ſuccédent à leurs pères dans l'eſpéce de ſouveraineté qu'on leur a conſèrvée, & que les enfans des Omhras Mahométans pèrdent tout en pèrdant leurs pères. P. CATROU. *Hiſt. du Mogol.* Les Indiens comptent quatre âges, depuis le commencement du monde, & dans le ſecond qui a duré 1296000 ans ils mettent les *Rajas* ou Kchatrys, caſte noble, mais inférieures à celle de Brames. Le vice commença alors à ſe gliſſer dans le monde. Les hommes vivoient juſques à 300 ans, & leur taille n'étoit pas ſi grande que dans le premier âge. *Let. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 33. 34.

RAJALBUTO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la vallée de Démona, en Sicile. *Rayhalbutum.* Il eſt ſur la rivière de Jaretta, à quatre lieuës du pied du Mont-Gibel. Quelques Géographes prennent *Rajalbuto* pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentium & Hergentum*, que d'aûtres placent à Citadella, lieu ruiné de la vallée de Noto, à trois lieuës de celui-ci vèrs le midi. MATY.

RAIAS. ſ. m. Nom propre d'un village de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Raja.* On le mèt entre Madrid & Siguença, & on le prend pour l'ancienne *Thèrmida*, petite ville des Carpétans. MATY.

RAIER. Vieux v. neutre. Couler. D'où vient, Ragea. *Percevat.* BOREL. *Fluere.*

RAJEUNIR. v. act. & n. Faire devenir jeune, ou devenir jeune. *Iterum juvenescere ; juniorem fieri.* On a feint qu'il y avoit une fontaine de Jouvence qui avoit pouvoir de *rajeunir.* La Fable a dit que Médée avoit *rajeuni* Éſon. Vopiſcus Fortunatus Plempius dans le livre qu'il a fait des fondemens de la Médecine, ſoutient qu'on peut naturellement *rajeunir*, & cite l'hiſtoire d'un fameux Gentilhomme Indien qui vécut 340. ans & qui *rajeunit* par trois fois ; & celle d'un Miniſtre d'Angleterre mort depuis quelque tems, qui à l'âge de cent ans fut guèri de toutes les incommoditez de la vieilleſſe qu'il avoit ſenties ; il lui pouſſa des dents nouvelles, les cheveux lui revinrent, ſa vuë ſe fortifia, & il ne mourut qu'à 114 ans. Quand on dit que le ſerpent *rajeunit* tous les ans, on entend qu'il quitte bien ſa vieille peau, mais il n'en devient pas plus jeune. On dit auſſi, qu'on *rajeunit* le vin, quand on mêle du nouveau avec le vieux. Qu'on *rajeunit* ſa barbe & ſes cheveux, quand on les peint.

RAJEUNIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Donnèr une jeuneſſe apparente, renouveller, redonner de la vigueur. *Iterum revirescere, juvenescere.* La nature *rajeunit* au printems, quand elle revèrdit, & prend une nouvelle parure. L'enjouement de cette jeune femme *rajeunit* ſon vieux mari. SCAR. On dit qu'un Vieillard eſt tout *rajeuni*, quand il a une pèrruque blonde ; qu'un homme eſt *rajeuni* de vingt ans, quand il a la barbe fraîchement faite. On dit auſſi d'une femme fardée, que c'eſt une vieille *rajeunie.* Une mére qui a paſſé ſes plus belles années dans les plaiſirs, s'applique à donnèr à ſa fille l'eſprit du monde, râvie de voir *rajeunir*, pour ainſi dire, ſa vanité, dans celle qu'elle inſpire à cette âme ſans expérience. FLÉCH. L'expreſſion ſèrt quelquefois à *rajeunir* les penſées, ou du moins à les faire paroître nouvelles. BOUH.

RAJEUNIR, eſt auſſi un terme de Jardinier, qui ſignifie, renouveller. *Renovare, reſecare.* Il faut *rajeunir* les arbres peu-à-peu, par la coupe de quelques branches.

RAJEUNI, IE. part. paſſ. & adj. *Renovatus.*

RAJEUNISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rajeunit. *Reditus in juventutis florem.* Le *rajeuniſſement* d'Éſon fait par Médée eſt purement fabuleux. Ce mot n'eſt pas dans l'Académie.

RAIFORT. ſ. m. Plante qui pouſſe des feuilles grandes, larges, rudes, découpées profondément, ſemblables à celles de la rave, mais un peu plus ſinueuſes. Il s'éleve d'entre elles des tiges à la hauteur d'un pié & demi, ou de deux piéds, qui portent des fleurs à quatre feuilles, de couleur purpurine, diſpoſées en croix. Lorſque les fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits ſemblables, en quelque manière, à une corne. Ces fruits ſont d'u-

ne ſubſtance ſpongieuſe, & renferment des ſemences preſque rondes, rouges. Sa racine eſt longue, groſſe, mais quelquefois plus, quelquefois moins, charnuë, blanche ou rouge, d'un goût âcre & piquant. En Latin *raphanus major orbicularis vel rotundus*. C. Bauh. La racine de *raifort* eſt propre pour la pierre, pour la colique néphrétique, pour les obſtructions, pour le ſcorbut : elle eſt auſſi bonne à manger. Il y a quelques autres eſpéces de *raifort*. Quelques-uns font venir ce mot de *radix fortis*.

RAIGNE. Vieux mot. ſ. f. Reyne ; de *Regina*. Borel.

RAILLER. v. act. & n. Badiner, dire des choſes plaiſantes, enjouées & agréables à quelqu'un, ſans avoir deſſein de l'offenſer. *Jocari, cavillari, ludere*. Il eſt permis à la ſatire de *railler* ; mais non pas de choquer & de médire. Il faut plus d'eſprit à *railler* délicatement, qu'il n'en faut à faire des choſes qui paroiſſent plus difficiles. M. Sc. Si un honnête-homme *raille* quelquefois, ſa gaieté ne tend qu'à divertir ceux mêmes qu'elle met en jeu. Le Ch. de M. Ceux qui *raillent* finement, & de bonne grace, ſont divertiſſans. Il eſt plus ſur, & plus honnête de ne point *railler*. Le Roi a avoué qu'il n'avoit jamais voulu s'abandonner au plaiſir de railler, parcequ'il eſt injuſte de vouloir *railler*, ſans être *raillé*, à quoi un Roi ne doit jamais ſe commettre. M. Sc. Quand on eſt ſage, on ne *raille* ni les Grands, ni ceux qu'il y a danger de *railler*, ni ſes amis, ni un Ordre, ni une Nation. Thiers. Il ne faut jamais *railler* des choſes ſaintes.

Ce mot vient du Latin *ridiculare*, ou de *riailler*. Ménage.

Railler, ſe dit auſſi pour, Se mocquer ſérieuſement ; tourner en ridicule. *Salse & facete cavillari*. Il le *railloit* de ſon avarice & de ſes débauches. Ablanc. *Railler* le vice. Id.

Railler, ſe dit auſſi ſimplement pour, Badiner. *Scurrari, vel ſcurriliter agere*. Il ne parle pas ſérieuſement, il *raille*. Il ne faut pas croire que dans la converſation il ſoit permis de dire un mauvais mot en *raillant* : ou ſi on le dit, il faut avoir un grand ſoin de faire connoître, par le ton de la voix, qu'on le dit pour badiner : de plus il n'en faut pas faire un métier, autrement on ſe rendroit inſupportable aux gens de Cour, qui ne ſont pas accoutumez à ces ſortes de mots. Entre les fauſſes galanteries celle-ci eſt des premières, & j'ai vu ſouvent des gens qui uſant de ces termes, & faiſant rire le monde, ont cru avoir réuſſi : & cependant on rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choſes agréables & plaiſantes. Que ſi l'on me replique qu'il ne faut pas dans la converſation ordinaire parler un langage ſoutenu, je l'avouë ; cela ſeroit en quelque façon encore plus inſupportable, & ſouvent ridicule ; mais il y a bien de la différence entre un langage ſoutenu, & un langage compoſé de mots qui ſont familiers, & du bon uſage tout enſemble. Vaug.

Railler, s'employe auſſi quelquefois avec le pronom perſonnel, & devient par là une ſorte de neutre paſſif, qui ſignifie, Se moquer, ne ſe pas ſoucier ; & en ce ſens il ſe conſtruit avec la particule *de*. *Illudere, deridere*. Il ſe *raille* de tout ce qu'on lui peut dire. On a beau lui repréſenter ſon devoir, il ſe *raille* de tout.

Raillé, ée. part. paſſ. & adj. *Illuſus, deriſus*.

RAILLERIE. ſ. f. Trait plaiſant, qui divertit, qui fait rire, qu'on ne dit point ſérieuſement. *Jocus, facetie*. Il y a des *railleries* obligeantes, & qui plaiſent. *Jucunda cavillationes*. D'autres qui choquent, qui piquent, qui ſont offençantes, & qui paſſent la *raillerie*. *Dicterium, ſcomma mordax, ſanna*. Un honnête-homme entend la *raillerie*, & ne ſe pique point mal-à-propos. Une marque qu'il n'y a guère de *raillerie* qui n'offenſe, c'eſt qu'on tâche toûjours de repliquer, ce qui eſt une eſpéce de vengeance. Comme la *raillerie* eſt un combat d'eſprit, & que naturellement on n'aime pas à être vaincu, il arrive que quand l'eſprit ne fournit plus dequoi répondre, le dépit ſuccéde à la confuſion qu'on a d'être obligé de céder. La *raillerie* ne doit être qu'un badinage fin & ſpirituel, ſans offenſer perſonne : autrement c'eſt une maniére de ſe divertir trop périlleuſe. S. Evr. La *raillerie* aſſaiſonne la converſation. La *raillerie* en général eſt une eſpéce de ſel, qui donne un goût plus piquant à la converſation. M. Sc. Il y a des gens qui croyent qu'en matiere de *raillerie*, il eſt permis de dire tout ce qu'on peut dire agréablement. Id. Rien ne m'ennuye davantage que les inſipides *railleries* des faux plaiſans. S. Evr. Si vous n'avez pas aſſez de génie pour répondre à une *raillerie* fine & piquante, ayez du moins la prudence de cacher votre dépit. Bell. Entendre *raillerie*, c'eſt ne ſe fâcher de rien, c'eſt ſçavoir ſouffrir les *railleries*, & les repouſſer avec eſprit. Entendre la *raillerie*, c'eſt avoir l'art de railler. Peu de gens entendent la fine & l'innocente *raillerie*. Bouh. Les *railleries* d'Hypéride ne ſont ni froides, ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du ſtile Attique ; mais vives & preſſantes. Boil. Je veux que la *raillerie* parte d'une imagination pleine de feu, & qu'elle ſoit brillante comme les éclairs, qui éblouiſſent, & qui ne brulent point. M. Scud. Néron, tout Néron qu'il étoit, entendit très-bien *raillerie* ſur ſes vers, & ne crût pas que l'Empereur dût prendre les intérêts du Poëte. Boil. L'injure eſt plus pardonnable que la *raillerie* ; l'une marque de la colére, qui n'eſt pas incompatible avec de l'eſtime, & l'autre du mépris. S. Évr. On pardonne un emportement, mais on ne pardonne pas une *raillerie* de ſang froid, qui eſt une marque de peu d'eſtime. Bell. Sans nous emporter à médire, nous nous relâchions à d'innocentes *railleries*. H. S. de M. La *raillerie* eſt une arme offenſive & défenſive qu'il ne faut pas mettre entre les mains de tout le monde. S. Évr.

On dit abſolument, C'eſt une *raillerie*, quand on avance une propoſition notoirement fauſſe. *Jocus*.

On dit d'un homme qui ne pardonne rien, ou qui eſt fort ſenſible ſur certaines choſes, qu'il n'entend pas *raillerie*, qu'il n'entend pas *raillerie* la-deſſus. *Infacetus*.

On dit communément, La *raillerie* en eſt-elle ? pour dire, Eſt-il permis de *railler*, ou bien, Vous mêlez-vous de *railler* ? *Licet ne ?*

On dit proverbialement, *Raillerie* à part ; pour dire parlons ſérieuſement. *Jocos ſemoveamus, amoveamus jocari*. On dit auſſi d'un Critique, d'un homme ſevére & rébarbatif, qu'il n'entend point *raillerie*, qu'il veut faire toutes choſes à la rigueur.

Railleries, au plurier, s'employe ordinairement, pour Satires plaiſantes, diſcours ſatiriques & railleurs. *Argutiæ, jucunda ſatyra*. Lucien n'a pas épargné dans ſes *railleries*, les premiers Chrétiens. Ablanc.

RAILLEUR, euse. adj. Qui aime à railler, à badiner, à rire aux dépens d'autrui. *Jocularor, cavillator, homo facetus*. Il a dit cela d'un ton *railleur* ; il ne parloit pas ſérieuſement. Vous êtes une *railleuſe* qui m'en voulez faire accroire. Les *railleurs* portent ſouvent la peine de leurs bons mots. Bell. Socrate eſt un *railleur* qui ſe réjouit de tout. S. Évr. Il eſt râre que les *railleurs*, & ceux qui ſont raillez, ſortent bons amis. Bel. Un boufon croit qu'il faut railler de tout & ſans meſure : un ruſtaud ne veut ni railler lui même, ni ſouffrir qu'on le raille : mais un véritable *railleur* marche entre les deux. Thiers. D'inſipides *railleurs* une foule importune. Des Houl.

On dit proverbialement, que ſouvent les *railleurs* ſont raillez ; pour dire, qu'on ſe moque ſouvent de ceux qui veulent ſe mocquer des autres. *Sæpe irriſores irridentur*.

RAIMBERT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ragnobertus, Ragnebertus, Regnobertus, Renobertus*. Saint Rénobert, Évêque de Baïeux, IIe du nom, & qu'en pluſieurs endroits l'on appelle *Raimbert*, vivoit au VIIe ſiécle du tems que Clotaire II. tenoit ſeul toute la Monarchie de France. Il aſſiſta à un Concile de Rheims vers l'an 625. Quelqu'un a dit *Regnobert* dans les Mémoires de Trévoux 1714. p. 1774 On conſerve depuis un tems immémorial dans la Cathédrale de Baïeux, une relique, qu'on appelle la Chaſuble de S. *Regnobert* Evêque de Baïeux. Elle eſt enfermée dans un petit coffre d'ivoire, de figure antique, fermé d'une eſpéce de ſerrure d'argent en plaque de figure ronde, ſur laquelle eſt une inſcription Arabe en caractére Couphi ou Cuphique. On conjecture que cette boëte fut priſe ſur les Sarazins vaincus par Charles-Martel proche de Tours. Voyez les Mém. de Tr. à l'endroit cité.

RAIN. ſ. m. Vieux mot. Rainceau, rameau. *Nicod*. Borel. *Ramus*.

Rain. Mettre un requérant ou donataire en la choſe, par *rain* & par bâton. Cujas ſur le Tit. 2. du IIe Livre des Fiefs entend par *rain* un anneau, *annulus*, & le tire de l'Alleman *ring*, qui ſignifie la même choſe. Mais ſelon M. De Laurière, il vient plutôt de *ramus*, branche d'arbre, d'où l'on a fait *rainceaux*. *Rain* ſe trouve en effet en ce ſens dans le Roman de la Roſe. Ainſi mettre un acquéreur ou donataire en poſſeſſion d'un heritage par *rain* & par bâton, c'étoit le mettre en poſſeſſion, en lui mettant en main quelque rameau d'arbre ou petit bâton.

Rain. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bavière. *Raina*. Elle eſt fortifiée & ſituée près du Danube & du Lech, à deux ou trois lieuës de Donnavert, du coté du levant. On prend *Rain*, pour l'ancienne *Clarenna*, petite ville de la Vindelicie. Maty.

Rain. Autre petite ville de la Stirie. *Raina*. Elle eſt dans le Comté de Cilley, en une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. Maty.

Rain, ou Rian. ſ. m. C'eſt un petit golfe de la mer d'Irlande. *Rainus*, ou *Ruanus ſinus*, anciennement *Auravannus*. Il s'avance dans les cotes du Comté de Galloway en Ecoſſe, du nord au ſud, vers la baye de Glenluce, dont il n'eſt ſeparé que par un petit iſthme. Maty.

Ce vieux mot *rain*, ou *rains*, c'eſt-à-dire *rameau*, venoit de *ramus*, comme *main*, de *manus*. Ménage. Alain Chartier,

Si cueillis un rain d'eglantier,

R. de

R. de la Rôſe,

Rôſe ſur rain *& noix ſur branche,*
N'eſt ſi vermeille, ni ſi blanche.

Item,

Onques le pin qu'il vous cémpta,
Si haut de tèrre ne monta,
Ne ſes rains *ſi bien n'eſtendit,*
Ne ſi belle ombre ne rendit.

Et ailleurs,

Par les rains *ſaiſit li roſier*
Qui plus eſt franc que nul oſier.

Et le Roman de Florimond,

Toutes les beſtes des bocages,
Les privées & les ſauvages,
En l'ombre de cel arbre eſtoient,
Tuit luy oiſel, et rains *ſeroient*
Illec menoient leur déduit.

Roman de Vacce,

Soit rain, *ſoit arbre, ſoit racine.*

Comme on diſoit donc autrefois *rain*, pour rameau ou rainceau, c'eſt pour cela que la ville de Reims a pris pour ſes armoiries deux rainceaux d'arbres entrelaſſez.

RAIN. ſ. m. Qui ſe dit des forêts & des bois. *Rain* de bois ou de forêt, c'eſt l'orée d'un bois, un lieu qui eſt tout près d'un bois, ou d'une forêt, la liſière d'une forêt. *Ora.* RAGUEAU. C'eſt de la ſignification de *rain*, pris pour rameau, qu'on dit auſſi *rain* dans les Ordonnances des Eaux & Forêts, qui ſignifie les liſières, les bords des forêts, & les tèrres qui les bornent. L'Ordonnance défend de tenir des atteliers pour façonner des bois au *rain* des forêts, c'eſt-à-dire à l'orée ou à la liſière, & aux lieux voiſins des bois.

RAINCEAU. ſ. m. Vieux mot François qui ſe diſoit des branches d'arbre. *Ramulus, ramuſculus, furculus.* Il eſt encore en uſage en Blâſon, ou quand on voit des branches croiſées & enlacées ſur un Écu, on le blâſonne aux *rinceaux* paſſez en ſautoir. On s'en ſèrt encore en Architècture, en parlant de ces branches feuilluës dont on charge les friſes, & dont on fait d'autres ornemens. Et pluſieurs, comme Daviler, écrivent *rinceau*. Le *rinceau* eſt une eſpéce de branche, qui prenant ordinairement naiſſance d'un culot, eſt formée de grandes feuilles naturelles, ou imaginaires & refenduës, comme l'acanthe & le pèrſil, avec fleurons, rôſes, boutons & graines, & qui ſèrt à décorer les friſes, gorges & panneaux d'ornemens. Il ſe voit dans la vigne de Médicis à Rome des *rinceaux* antiques de marbre, d'une ſingulière beauté. DAVILER. On a dit autrefois *rain*. Voyez ce mot.

RAINE. ſ. m. Vieux mot. Grenouille, de *rana*. Villon.

Raines, *crapaux, & beſtes dangereuſes.*

D'où vient pomme rainette, pour être marquetée comme le ventre des grenouilles, ſelon Ménage : ou de *poma renana*. Mais j'éſtime que c'eſt pour être la reine des pommes. BUREL. En quelques provinces on appelle encore les grenouilles *Raines*; & l'on dit quand on les entend crier le ſoir, Les *raines* crient, c'eſt marque de beau tems.

RAINURE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Renure*. *Stria rotunda*. Tèrme de Menuiſerie, qui ſe dit des ouvèrtures rondes ou petits canaux qui ſe font en longueur dans l'épaiſſeur du bois pour y faire paſſer des couliſſes, ou ſervir aux aſſemblages. Elles ſe font avec des rabots ronds. C'eſt un petit canal fait ſur l'épaiſſeur d'une planche, pour recevoir une languette, ou pour ſervir de couliſſe. En Latin *Canaliculus*. DAVILER.

RAIPONCE. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de campanule. *Rapunculus*. Elle pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de deux piéds, revétuës de feuilles étroites, pointuës, ſans queuë. Ses fleurs naiſſent à la cime des tiges & des branches, ce ſont des cloches évaſées & coupées ſur les bords en cinq parties, de couleur bleuë tirant ſur le purpurin, ſoutenuës par un calice fendu en cinq piéces, & attachées à des pédicules longs. Il leur ſuccéde des fruits membraneux diviſez en trois loges qui renferment des ſemences menuës, luiſantes. Ses racines ſont longues & grêles comme le petit doigt, blanches. Toute cette plante eſt empreinte d'un ſuc laiteux. C. Bauhin l'appelle *rapunculus eſculentus*, & M. Tournefort, *campanula radice eſculenta, flore caruleo*. H. L. BAT. On mange la *raiponce* en ſalade dans le printems.

On dit proverbialement, qu'un homme a mangé des *raiponces*, quand il s'eſt ruiné à cautionner les aûtres; par une mauvaiſe alluſion au mot de *réponſes*.

RAIRE. v. act. Raſer, couper le poil juſqu'à ſa racine. *Radere, tondere*. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes proverbiales. *A barbe de fou on apprend à raire*. Un barbier *rait* l'aûtre. Et en celle-ci au participe, Il ne ſoucie ni des *rais*, ni des tondus. Ce proverbe eſt originaire de Troye en Champagne, où il y avoit une famille bourgeoiſe nommée *Rez*, qui étoit ſi puiſſante en bien & en autorité, qu'elle étoit redoutable à tous les autres habitans. Mais l'un d'eux, ennuyé de ce qu'on lui faiſoit trop ſouvent des menaces de ſa part, dit qu'il ne ſe ſoucioit ni des *Rez* ni des tondus : ce qui fut tellement applaudi, qu'il paſſa en proverbe tant en cette ville-là qu'ailleurs.

RAIRE, ou plutôt, *Reſre*, ou *Rére*. v. n. C'eſt ainſi qu'on éxprime le cri des cèrfs. *Bramare*.

RAIS. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *rayon*. *Radii*. La lumière que jette un aſtre, ou autre corps lumineux. On ne le dit plus que de celle de la lune. Ce témoin dépoſe avoir vû faire ce vol de nuit aux *rais* de la lune. Ce mot ne peut être employé qu'en vèrs, & par néceſſité. Chapelain a dit en parlant de la lune.

Et de ſes rais *fait honte aux rayons du ſoleil.*

Excepté ce cas, il vaut mieux ſe ſèrvir du mot de *clarté*. Se promener aux *rais* de la lune; ou plutôt ſe promener à la clarté de la lune. CORN. VAUG. Ou bien au clair de la lune.

RAIS, ſe dit auſſi des bâtons d'une rouë qui ſont enclavez dans le moyeu, & qui portent les jantes, parcequ'ils ſe ſéparent & forment des rayons. *Radii*. Quand quelqu'un des *rais* eſt rompu, la rouë ne vaut plus rien. Aux rouës des moulins on les appelle des *bras*.

RAIS DE COEUR. Tèrme d'Architècture. Ornement accompagné de feuilles d'eau qui ſe taille ſur les talons. DAVILER.

RAIS, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de l'eſcarboucle qu'on peint ſur les Écus avec huit rayons, ou bâtons pommetez qui en ſortent en croix, & en ſautoir. *Radiatus carbunculus*. On appelle auſſi *rais* ou *rayons*, des traits de lueur éclatante ſortans d'un corps lumineux, comme ſont ceux du ſoleil & des étoiles, dont on ſpécifie le nombre, quand ils paſſent celui de ſeize à l'égard du ſoleil, & celui de cinq à l'égard des étoiles. On appelle auſſi *rais*, les pointes des molettes d'éperon, & les *rais* des rouës.

RAIS. Prépoſition. Voyez REZ.

RAISEAU. ſ. m. Rêts de chaſſe. *Rete venatorium*.

RAISIN. ſ. m. Fruit de la vigne, qui vient en grapes, qui eſt bon à manger, & à faire du vin. *Racemus, uva*. En voici les principales éſpéces. Le *morillon hâtif*, ou *de la Magdeleine*, qui vient à une vigne précoce eſt un *raiſin* noir. Le *morillon taconé*, qui eſt meilleur que le précédent à faire du vin. Le *morillon noir ordinaire* eſt doux & ſucré. En Bourgogne on le nomme *pineau*, & à Orléans *auvèrnas*. Il y a auſſi un *morillon blanc*. Le *raiſin d'Autriche* à la feuille de pèrſil dit *de Cioura*. Le *chaſſelas*, ou *Bar-ſur-Aube blanc*, eſt un excellent & gras *raiſin*. Il y en a auſſi un noir qu'on nomme en Provence & Languedoc *raiſin Grec*. Le *muſcat blanc*, & le *muſcat rouge*. Le *muſcat noir*, & le *muſcat long*, ou le *paſſe muſqué d'Italie*. *Uva apiana*. Il a une grape longue, groſſe & preſſée. Le *picquant Paul* eſt un *raiſin* blanc fort doux, dit *bec d'oiſeau*, parcequ'il aboutit en pointe des deux côtez. Le *raiſin Suiſſe*, dont les grains ſont rayez de blanc. Le *ſangmoireau*. Le *froimanteau*. La *blanquette de limons* eſt un *raiſin* blanc. La *rochelle blanche & noire*. La *malvoiſie* eſt un *raiſin* gris fort ſucré, qui avec l'auvèrnas gris d'Orléans eſt le plus fondant des *raiſins*. Il y a auſſi une *malvoiſie rouge*, ou de couleur de feu, qui a le grain petit & fort ſucré. Le *marroquin* ou *barbarons*, gros *raiſin* violet qui a des grapes d'une groſſeur extraordinaire. Le *raiſin d'Afrique*, qui a des grains gros comme des prunes. Le *raiſin d'Italie* dit *pergoloiſe*. Le *rognon de coq*, éſpéce de bourdelas blanc. Le *bourdelas*. Il y en a de blanc, de rouge & de noir. Le *noirant* dit *plant d'Eſpagne*, ou *teinturier*, a le grain fort ſèrré, teint fort noir. Son ſuc eſt fort plat, & ne ſèrt qu'à couvrir le vin. & eſt bon pour les bleſſures. Le *ploqué* eſt un *raiſin* qui reſſemble au noirant, mais qui ne teint point. Le *raiſin de Corinthe* eſt un *raiſin* délicieux & ſucré, dont le grain eſt fort menu & preſſé, & la grape ſans pepins. *Uva Corinthia*. Il y a auſſi un *Corinthe rouge*, ou *violet*, qu'on nomme le *gros Corinthe*, qui eſt une éſpéce de Bar-ſur-Aube. Le *janetin* eſt un *raiſin* blanc dit *muſcat d'Orleans*, qui eſt fort ſucré, & reſſemble au mélier, ou plutôt à la malvoiſie. Le *beaunier* eſt un *raiſin* tirant ſur le gouais blanc, ainſi nommé parcequ'il eſt commun à Beaune. Le *Bourguignon* eſt un *raiſin* noir aſſez gros. Le *damas* eſt un excellent *raiſin* à manger, dont la grape eſt fort groſſe & longue, le grain très-gros, long & ambré, qui n'a qu'un pepin. Il y en a de blanc & de rouge. Le *mélier* eſt un *raiſin* bon à manger, & à faire du vin. Il y en a

de blanc, de noir & de vèrd. Le *gamet blanc & noir*. Le *gouais blanc & violet*, dit à *fleur*, qui a une grape, & dont le plant dure un ſiécle en tèrre. On fait auſſi divèrſes preparations de *raiſins*. Des *raiſins* ſéchez au ſoleil, cuits au four; *raiſins* de caille; *raiſins* confits, ou *raiſins* ſècs, que les Médecins appellent *uva paſſa*. Les Apothicaires appellent les *raiſins* de Damas, *zizibum*, du mot Arabe *zizib*, qui ſignifie *raiſin*. On figure la Tèrre de promiſſion par une grape de *raiſin* portée par deux hommes. Au Pérou on a trouvé des grapes de *raiſin* peſant huit ou dix livres. Le Poëte Anacréon mourut en avalant un pepin de *raiſin*. On dit auſſi *raiſin* de lièrre, parcequ'il vient en grape comme le *raiſin*.

RAISINÉ. ſ. m. eſt une préparation de *raiſin* faite avec du vin doux, qu'on fait cuire & réduire à la moitié, pour le conſèrver. On l'étend ſur du pain pour le goûter des enfans. *Defrutum*.

On dit provèrbialement, que c'eſt une méchante viande que le *raiſiné*, qu'un homme ne veut point tâter du *raiſiné*, quand on le preſſe inutilement de reſigner un Bénéfice, ou une charge, dont il eſt pourvû, par une méchante alluſion de *raiſiné* à *réſigner*.

RAISINIER. ſ. m. Arbre des iſles Antilles, que les Caraïbes nomment *Ouliem*, & les Eſpagnols *Wero*. Il croit à une hauteur médiocre, & rampe près que par tèrre au bord de la mèr: mais dans une bonne tèrre il devient auſſi haut qu'un des plus beaux arbres des forêts. Sous l'écorce de ſon tronc, après qu'on a enlevé un aubel blanc de l'épaiſſeur de deux pouces, on trouve un bois rouge, ſolide, fort propre à faire d'excellens ouvrages de Menuiſerie. Ses feuilles ſont rondes, larges comme la paume de la main, épaiſſes, vèrtes au fort de l'été, & rouges ſur le déclin. De deſſous la plûpart des feuilles il ſort de petites fleurs comme celles de la vigne, & enſuite des raiſins qui ſont de couleur de rôſe, & de la groſſeur d'une noiſette. Au lieu de pepins chaque grain a ſous une tendre pellicule, & ſous fort peu de ſubſtance, aigrette rafraîchiſſante & d'aſſez bon goût, un noyau gros comme une bâle de piſtolèt, & auſſi dur que le noyau d'une prune. Le fruit a auſſi un goût de prune. J. Bauhin appelle cet arbre *papyracea arbor Guajabara*.

RAISON. ſ. f. Entendement, faculté, puiſſance de l'ame qui diſcérne le bien du mal, le vrai d'avec le faux. *Ratio, intellectus, facultas, potentia, judicium, mens*. La *raiſon* eſt en nous le principe de nos penſées pour comparer enſemble pluſieurs idées, & tîrer divèrſes conſéquences des raports qu'elles ont l'une avec l'aûtre. Le Cl. Dieu a diſtingué l'homme par le privilége de la *raiſon*, & le diſcèrnement du bien & du mal: la *droite raiſon* n'eſt donc autre chôſe que cette idée du bien & du mal, que Dieu a gravée & imprimée dans le cœur de l'homme. S. Évr. La *raiſon* eſt une lumière naturelle qui nous a été donnée pour nous éclairer, & pour nous conduire. Id. Nous aſſujettiſſons la *raiſon* à nos ſens, & la rendons leur eſclave: de là vient qu'elle eſt ſouvent un guide trompeur. Port-R. Notre *raiſon* eſt aſſervie ſous de faux préjugez, obſcurcie par nos paſſions, & gâtée par l'amour propre, & par l'orgueil qui nous dominent. Cl.

Nous avons la raiſon *en partage*,
Et vous en ignorez l'uſage,
Innocens animaux, n'en ſoyez point jaloux,
Ce n'eſt pas un grand avantage.

Cette fière raiſon *dont on fait tant de bruit*,
Contre les paſſions n'eſt pas un ſûr remède;
Un peu de vin la trouble, un enfant la ſéduit,
Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide,
C'eſt tout l'effet qu'elle produit. Des-H.

Le regret du paſſé, la peur de l'avenir,
Le chagrin du préſent, penſer qu'il faut finir,
Ce ſont les beaux préſens que nous fait la raiſon. S. Évr.

Souvent de tous nos maux la raiſon *eſt le pire*;
C'eſt elle qui, farouche au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient brider nos déſirs.
La facheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles;
C'eſt un pédant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles,
Qui toujours nous gourmande. Boil.

RAISON, dans la même idée ſignifie le jugement, le bon ſens, la faculté de concevoir, de réfléchir; la compréhenſion, l'étenduë & la pénétration de l'entendement. *Senſus, intelligendi vis, facultas*. On a une répugnance naturelle à reconnoître dans les aûtres une ſupériorité de *raiſon*. S. Évr. Les myſtères ſont au deſſus de la *raiſon*, mais ils ne ſont pas contre la *raiſon*. Nic. Il faut captiver ſa *raiſon* ſous le joug de la foi. La Pl. Il faut accoutumer les hommes à vivre de *raiſon* & d'intelligence. Cl. La *raiſon* pèrderoit trop à paroître toujours grave & majeſtueuſe, le caractère doux & familier, ne lui ſiéd pas mal quelquefois. Tour. Je veux ſuivre la *raiſon* dans ſes diſgraces, avec autant d'attachement que ſi elle avoit encore ſa première conſidération. S. Évr. Il n'y a point de pays où la *raiſon* ſoit plus rare qu'en France; mais quand elle y eſt, il n'y en a point de plus pure dans l'univèrs. Id. J'aime une *raiſon* qui plaît, & un bon ſens agréable. Id. La curioſité des Platoniciens étoit ſatisfaite à regarder Dieu dans le ſéjour de ſes lumières; mais leur *raiſon* étoit rebutée de le voir dans l'humiliation, & couvèrt d'une chair mortelle. Flèch. M. de Corneille inſpiré d'un génie extraordinaire, & aidé de la lecture des Anciens, fit voir ſur la ſcéne la *raiſon*; mais la *raiſon* accompagnée de toute la pompe, de tous les ornemens du langage. Racin. La *raiſon* ne trouve pas étrange qu'on la ſoumette à l'autorité, dans les ſciences qui traitent des chôſes qui ſont au deſſus de la *raiſon*; mais il ſemble qu'elle ſoit bien fondée à ne pas ſouffrir que dans les ſciences humaines, qui font profeſſion de ne s'appuyer que ſur la *raiſon*, on l'aſſèrviſſe à l'autorité contre la *raiſon*. Log. On peut être fort bien diſpoſé à croire ce qui eſt au deſſus de la *raiſon*, ſans être obligé de croire tout ce qu'il plaît aux hommes de nous raconter, comme étant au deſſus de la *raiſon*. Log. Ce malheureux a des intèrvalles où la *raiſon* lui revient, & il gémit de la retrouver. La Bruy.

Dieu en créant l'âme de l'homme lui donne la conoiſſance du bien & du mal, & c'eſt ce qu'on appelle la *droite raiſon*. C'eſt-à-dire, une âme éclairée par ces principes. Auſſi eſt-ce cette lumière qui eſt comme une loi ſouveraine de l'âme, pour lui ordonner ce qui eſt juſte, & lui défendre ce qui ne l'eſt pas. C'eſt ce droit naturel qui naît avec l'homme, qui eſt immuable, qui eſt indépendant de tout autre droit, & de qui tous les aûtres dependent; car ce ſont ces principes qui ſont la ſource de toutes les régles d'honnêteté & de juſtice, dont les hommes ſe ſèrvent pour la conduite de leurs actions en particulier, & pour le maintien de la ſociété qu'ils ont entre eux. Or c'eſt, ſelon cette idée, que l'on peut, pour ainſi dire, imaginer l'homme comme indépendant de Dieu même; enſorte que s'il étoit poſſible de trouver un homme qui ignoràt la main qui l'a créé, & qui en le créant l'a enrichi d'un don ſi excellent & ſi ſublime, on vèrroit la nature ſeule, j'entends cette lumière naturelle agir en lui ſans aucune crainte d'aucune autorité ſupérieure, & ſe porter au bien, & fuir le mal par tous les moyens poſſibles, par la crainte de cette ſeule loi que la *raiſon* lui préſèntoit, & dont ce que nous appellons en nous *conſcience*, eſt comme chargé de l'éxécution. *La conſcience*, dit ſaint Chryſoſtome, *ſuffit pour être notre précepteur, & perſonne ne peut être privé de cet aide. Car auſſi-tôt que l'homme fut formé, ſon âme fut éclairée de la ſcience des chôſes qu'il devoit faire, & qu'il ne devoit pas faire*. Homil. 54. in Geneſ. *Cette loi*, ce ſont les paroles de S. Jerome, *qui eſt écrite dans le cœur, contient tous les principes, & perſonne ne la peut ignorer*. Epiſt. ad Algas, q. 8. Courtin.

On appelle fous, ceux qui n'ont point de *raiſon*, ou de qui la *raiſon* eſt pèrduë & égarée. *Amens, inſanus*. On dit qu'un enfant au deſſous de ſept ans ne pèche point, parcequ'il n'a pas l'âge de *raiſon*. On dit d'un ſot, qu'il n'a ni ſens, ni *raiſon*.

RAISON, ſe dit quelquefois de la ſeule faculté imaginative. *Facultas imaginativa ſeu entia rationis*. Les chimères ſont des êtres de *raiſon*, qui ne ſubſiſtent que dans notre imagination. Dans tous les ſens précédens *raiſon* n'a point de plurier.

RAISON, ſignifie auſſi, cauſe, ſujet, motif, fondement de quelque chôſe. *Cauſa, motivus, fundamentum*. Vous n'avez nulle *raiſon* de vous fâcher. Les Philoſophes ignorent la *raiſon*, la cauſe de la plupart des effets de la nature. Ce Prince a eu des *raiſons* ſecrettes, de bons motifs pour faire une telle entrepriſe. Pour ſe détèrminer à croire une choſe, il faut voir s'il y a de la *raiſon*, du fondement, de l'apparence. Les Juriſconſultes en poſant l'éſpéce d'une loi, ajoûtent d'ordinaire la *raiſon* de douter & de décider. *Raiſon* s'entend quelquefois d'une raiſon impulſive; mais que la volonté ne conſidére pas uniquement: par éxemple, je vous donne vingt écus pour vous acheter un habit, & je vous les aurois donné même ſans cette *raiſon*. Courtin.

RAISON, ſignifie auſſi, Argument, preuve. *Argumentum, probatio, ratio*. Les myſtères de la foi ne ſe peuvent prouver par *raiſon*; le Saint conduiſoit tantôt à la foi par la *raiſon*, & tantôt à la *raiſon* par la foi. Fl. Voilà une raiſon pèrtinente & ſolide. On ne doit point de fèrer plus à l'autorité qu'à la *raiſon*. Les *raiſons* des Géométres ſont démonſtratives & convaincantes, celles des autres ſciences ſont ſeulement probables, ou ſeulement vraiſemblables. Il y a des gens qui dans la crainte de ſe rendre trop faciles, ſe rendent inflexibles à la *raiſon*, & s'affermiſſent contre elle. Boss. L'amour eſt plus fort que toutes les *raiſons*. Vill. Il y a des gens qui trouvent bien, des *raiſons*, & jamais la *raiſon*; c'eſt-à-dire, qui inventent des difficultez ſans voir ce qui eſt raiſonnable, & dans le bon ſens. Je vais détruire vos *raiſons*, & les anéantir,

anéantir. Bay. Il y a peu de grands Seigneurs qui ne ſe faſſent une *raiſon* de leur condition & de leurs richeſſes, & qui ne prétendent que leur ſentiment doit prévaloir ſur celui de ceux qui ſont au-deſſous d'eux. Loc. On dit d'un homme entêté, ou emporté, qu'on ne peut le ramener à la *raiſon*, qu'il n'entend point *raiſon*, c'eſt-à-dire, qui ne ſe rend point aux preuves, ni à tout ce qu'on allégue de juſte & de raiſonnable. On dit en ce ſens, ſe rendre à la *raiſon*, entendre *raiſon*, revenir à la *raiſon*; c'eſt acquieſcer à ce qui eſt juſte ou véritable.

Raison, s'eſt dit autrefois pour diſcours, harangue, du Latin *Oratio*. Merlin. Et il commença orgueilleuſement ſa *raiſon* & dit, &c. Borel.

Raison, en tèrmes de Palais, ſe dit du droit qu'on a de pourſuivre quelque chôſe en Juſtice, du titre d'une poſſeſſion. Un donateur, ou cédant, ſubroge un céſſionaire en tous ſes droits, noms, *raiſons* & actions. Il ne jouit de cette fèrme qu'à *raiſon* de ce qu'elle dépend de ſa Seigneurie, de ſon Bénéfice. Cette demande eſt fondée en droit & *raiſon*.

Raison, ſignifie, le bon droit, la juſtice. *Æquum, jus, juſtitia.* Avoir *raiſon*, c'eſt n'avoir point tort. Selon la prudence humaine, il vaudroit mieux ſe tromper avec les aûtres, que de vouloir avoir *raiſon* tout ſeul. S. Évr. L'injuſtice la plus commune, c'eſt que chacun prend pour principe, *qu'il a raiſon*. En vèrtu de ce principe ſi commode, il eſt aiſé de conclure que les aûtres ſe trompent, & que tous ceux qui nous réſiſtent ſont des opiniâtres. Mais il n'eſt pas juſte de ſuppoſer ſans preuve, que nous avons *raiſon*, lorſqu'il s'agit de convaincre des pèrſonnes qui ne ſont d'une autre opinion que nous, que parce qu'ils ſont perſuadez, que nous avons tort, & qu'ils ont *raiſon*. Cette injuſtice vient de l'opinion avantageuſe que nous avons de nous-mêmes, enſorte que nous ne diſtinguons pas aſſez notre propre autorité, de la *raiſon*. Loc. On doit ſe ſouvenir que quand il s'agit d'entrer dans l'eſprit du monde, c'eſt peu de chôſe que d'avoir *raiſon*; & que c'eſt un grand mal de n'avoir que *raiſon*, & de n'avoir pas ce qui eſt néceſſaire pour faire goûter la *raiſon*. Id. Les grands ont bien de la peine à pardonner que l'on ait *raiſon* contre eux. R. Rab.

Jeune Iris, dans notre querelle
Je n'éxamine point qui de nous deux a tort;
Et vous avez raiſon, *puiſque vous êtes belle.* La Sabl.

Raison d'État. Secrèt, adreſſe du gouvèrnement: maxime bonne ou mauvaiſe, qui eſt utile à l'État. *Politica, rationes politica.* Cette éxpreſſion eſt venuë des Italiens, qui ont dit les premiers *ragione di ſtato.* La *raiſon d'Etat* eſt une *raiſon* myſtérieuſe inventée par les Politiques pour autoriſer ce qu'ils font ſans *raiſon*. S. Évr. La *raiſon d'Etat* l'emporte non ſeulement ſur l'intérêt des particuliers; mais bien ſouvent ſur la juſtice même. S. Évr.

Et la raiſon d'État *veut ſouvent qu'on préfère,*
A la vèrtu nuiſible un crime néceſſaire. Quin.

Raison, en tèrmes de Géométrie, d'Arithmétique & d'Algébre, ſignifie, Proportion, raport d'une quantité à une aûtre. *Proportio.* Quand on conſidére une quantité, en la comparant à une aûtre, pour voir quelle grandeur elle a en comparaiſon de cette aûtre, la grandeur que l'on trouve qu'a cette quantité, en comparaiſon de l'aûtre, s'appelle *raiſon*; quoique, pour ſe mieux faire entendre, il fallût dire *comparaiſon*. Il y a des *raiſons* compôſées, doubles, triples, multiples, ſeſquialtères & ſupèrpartientes. Voyez ces mots à leur ordre. Comme deux eſt à quatre; ainſi quatre eſt à huit: c'eſt la *raiſon* ou proportion géométrique. Les lignes ou nombres qui ont *raiſon* ou proportion entre elles s'appellent *rationnelles*; & celles qui n'en ont point, *irrationnelles*: quand on compare des ſupèrficies enſemble, on les appelle *rationnelles en puiſſance*. Voyez le VIe & le Xe Livre d'Euclide.

On dit en ce ſens, Il y a *raiſon* par tout, c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'il y ait une certaine égalité ou proportion, entre les chôſes. Il ne demande l'intérêt qu'à *raiſon* de l'Ordonnance, au taux du Roi.

Raison, en tèrmes de Marchands, ſe dit des livres qu'ils tiennent, qu'ils appellent livres de *raiſon*, qui ſèrvent à rendre *raiſon* de l'état de leur négoce, tant à eux, qu'à leurs aſſociez. *Accepti & expenſi codex.* Ils diſent ſouvent, que la marchandiſe eſt hors de *raiſon*, quand elle eſt portée à un prix éxcéſſif. *Ultra pretium.*

Raison, ſe dit auſſi de la juſtice qu'on fait, ou qu'on demande à quelqu'un, de l'éclairciſſement de quelque doute; de la réparation de quelque injure reçûë, & de la vengeance qu'on en peut prendre. *Explicatio, ſatisfactio admiſſæ culpæ juſta.* Je ne ſçaurois tirer *raiſon* de ce débiteur, être payé de ce qu'il me doit. Un Procureur dit à ſon confrère, faites-moi *raiſon* ſur cette affaire, faites-moi l'expédition que je vous demande. On *dit* auſſi, faites-moi *raiſon* de l'abſence d'un tel, éclairciſſez-moi pourquoi il vous a quitté. Les braves ſe font eux-mêmes *raiſon* des affronts qu'on leur a faits, ils en tirent *raiſon* l'épée à la main. Les bourgeois tâchent d'en avoir *raiſon* ou réparation en Juſtice.

Raison, eſt quelquefois un compte qu'on rend à ſon Supérieur. *Ratio, computatio.* On a mandé en Cour cet Officier pour rendre *raiſon* de ſa conduite, pour rendre compte de ſes actions. On appelle cela, *donner un veniat* contre lui. Autrefois les Juges étoient obligez de venir rendre *raiſon* de leurs jugemens, dès qu'il y en avoit appel.

Raison, ſe dit en débauche des vèrres de vin qu'un homme boit, pour ſatisfaire aux ſantez qu'on lui a portées. *Propinanti ſatisfactio.* Les Allemands s'offenſent beaucoup, lorſqu'on ne leur fait pas *raiſon* en beuvant, qu'on ne boit pas autant qu'eux.

Raison, en tèrmes de Marine, eſt la meſure du biſcuit, pitance & boiſſon qui ſe diſtribuë à chacun dans le vaiſſeau. A Dièppe on l'appelle l'*ordinaire*; dans les armées de tèrre, *ration. Panaria annonæ rata pars.*

Raison, dans les Arts méchaniques ſignifie la ſituation convenable d'un inſtrument, d'une machine, & propre aux éffets qu'elle doit faire, & aux uſages auxquels elle eſt déſtinée. *Status conveniens, idoneus.* La bâtre (du gouvèrnail des navires Chinois) eſt auſſi longue qu'il eſt néceſſaire, pour le tenir en *raiſon*. P. Le Comte.

Raison, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt la *raiſon* que chacun ſoit maître en ſa maiſon. *Jus, æquum, ratio.* On dit d'un homme de bien, qu'il vit ſelon Dieu & *raiſon*. On dit ironiquement, la bête a *raiſon*, quand on ſe rend au ſentiment d'une pèrſonne qu'on témoigne mépriſer. On dit auſſi d'un coq à l'âne, d'un galimathias, qu'il n'y a ni rime, ni *raiſon*.

A raison. Façon de parler adv. qui ſignifie, à proportion, ſur le piéd. *Habita ratione, proportione.* Je vous payerai cette étoffe *à raiſon* de dix livres l'aûne. Il lui doit le change de dix mille livres *à raiſon* de dix pour cent.

RAISOnNABLE. adj. m. & f. Qui eſt pourvû de raiſon. *Rationis particeps, præditus, compos.* L'homme eſt défini un animal *raiſonnable*; il a une âme *raiſonnable* & immatérielle. Ce jeune fou eſt devenu homme *raiſonnable*. Les Iroquois ne ſont pas *raiſonnables*, ils n'ont que la forme humaine. Le Droit Romain commande comme à des hommes *raiſonnables*, & non pas comme à des ſujèts qui ſont obligez d'obéïr. Le Mai. La communication de penſées qui ſe fait par le commèrce de la convèrſation, eſt le commèrce le plus doux de la vie *raiſonnable*. Val.

Raisonnable, ſignifie auſſi, Équitable, juſte; traitable; judicieux, qui ſe paye de raiſon, qui entend raiſon. *Æquus, juſtus, rectus, honeſtus, tractabilis, facilis, commodus.* Ce marchand eſt fort *raiſonnable*, il ne vend point trop chèr ſa marchandiſe. Je ne trouve pèrſonne plus *raiſonnable* que cet homme; il ne propoſe que des conditions *raiſonnables*. Il y a des douleurs ſi ſenſibles, qu'il ſemble qu'elles nous diſpenſent pour quelque tems de la néceſſité d'être *raiſonnables*. Disc. d'Él. Les hommes qui ſont tant les *raiſonnables*, ne raiſonnent jamais que dans les occaſions où il ne faut plus raiſonner. S. Réal. Combien de Sçavans qui ſçavent bien raiſonner, ſans en être plus *raiſonnables*. Com. Celui-là n'eſt pas *raiſonnable*, à qui le hazard fait trouver la raiſon; mais celui qui la connoît, qui la diſcèrne & qui la goûte. Roch. Quand on ne chèrche qu'à faire du bruit, ce ne ſont pas les cahères les plus *raiſonnables* qui y ſont les plus propres. Font. Son humeur bruſque lui fit dire des chôſes plus piquantes que *raiſonnables*. G. G. Pour tîrer quelque fruit de la ſociété civile, & y trouver del'agrément, il ne faut voir que des pèrſonnes *raiſonnables*. Bell. C'eſt un grand ſcandale, que ceux qui paroiſſent les plus dévots ſoient d'ordinaire les moins *raiſonnables*. Le P. Lamy. Les plus belles femmes ne ſont pas toujours les plus *raiſonnables*. S. Réal. Quand on dit que le Droit, en qualité de loi, oblige à ce qui eſt *raiſonnable*, ou ſelon la raiſon, on entend dire qu'il oblige aux chôſes qui ne nous ſont point prétcrites que par l'honnêteté; mais qui en cèrtaines rencontres ne laiſſent pas d'obliger avec la même rigueur que ce qui nous eſt ordonné par la Juſtice, comme ſeroit de tenir ſa parole à un voleur à qui l'on a promis avec sèrment. Courtin.

Raisonnable, ſe dit auſſi de ce qui eſt médiocre, convenable, ſuffiſant. *Mediocconveniens, idoneus.* Cet appartement n'eſt pas magnifique; mais il eſt bien *raiſonnable*, il y en a aſſez pour vous. On vit dans la province à un prix fort *raiſonnable*, c'eſt-à-dire, médiocre & point éxceſſif.

Raisonnable, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait comme il faut. *Conſentaneum.* Je ne lui vois rien de *raiſonnable* que la taille & la ſouris. Ablanc.

RAISOnNABLEMENT. adv. D'une manière raiſonnable, ſuffiſante,

ſuffiſante, convenable. *Ex æquo, jure, juſtè.* On ne ſe plaît qu'à la bagatelle; & rien n'eſt ſi triſte, pour bien des gens, que de parler *raiſonnablement.* Bell. Il y avoit à ce repas *raiſonnablement* à manger. Cet homme n'eſt pas fort riche, mais il a du bien *raiſonnablement* pour vivre.

RAISONNEMENT. ſ. m. Acte de l'entendement par lequel on arrange les preuves dans l'ordre où elles doivent être pour trouver la vérité, pour porter un jugement droit, & tirer une juſte concluſion; opération de l'âme, par laquelle on diſtingue le bien du mal; la vérité de la fauſſeté. *Ratiocinatio.* Toutes les Sciences & les Arts ſont les enfans du *raiſonnement.* Tout le *raiſonnement* conſiſte à tirer d'un principe connu, une conſéquence qui n'étoit pas connuë. L'homme ſeul eſt doué de *raiſonnement.* Le *raiſonnement* ne ſe pèrfèctionne qu'avec beaucoup de lenteur. Font.

Raisonnement, ſe dit auſſi d'un diſcours raiſonné; de l'argumentation formée par la puiſſance qui raiſonne. *Mentis operatio.* Voilà un *raiſonnement* ſolide & démonſtratif. Réſoudre un *raiſonnement* captieux, détruire, démêler un *raiſonnement* ſophiſtique. Les femmes ſe font un mérite de n'entrer pas dans de grands *raiſonnemens.* Hay. Le ſilence d'un homme ſage vaut mieux que le *raiſonnement* d'un Philoſophe. S. Évr. Il y a des gens ſi préoccupez d'eux-mêmes que le premier principe de leur *raiſonnement* eſt, qu'il eſt infaillible, & que celui des aûtres eſt faux. M. Ésp. Le Barbon de Balzac étoit fou à force de ſcience, & de *raiſonnemens.* Bouh. Ceux qui ſe laiſſent tromper par des *raiſonnemens* faux, parcequ'ils ne ſont pas capables d'en reconnoître la fauſſeté, ne le ſeroient pas d'entendre les régles que l'on en donne, & encore moins de les appliquer. Log. Les *raiſonnemens* à pluſieurs branches fatiguent l'éſprit, qui demande qu'on le conduiſe par un chemin agréable. Cl. Socrate ſe ſèrt du *raiſonnement* même pour montrer qu'on ne peut ſçavoir ce que c'eſt que raiſon. S. Évr.

Foibles raiſonnemens, *ſortez de ma penſée.* La Suze.

Raisonnement, eſt un lieu dans la Rhétorique qui eſt une éſpéce de ceux qui regardent la qualité du chèf de la queſtion dans le genre judiciaire. Or ce lieu eſt, quand, de ce qui eſt écrit, on inſère ce qui n'eſt pas écrit. Une loi défendoit qu'aucun, qui ſeroit né d'une femme publique, ne parlât en public. Le fils d'un homme qui trafiquoit en ces ſortes de femmes voulut parler, on l'en empêcha. Il repréſenta qu'il étoit légitime, on lui répondit que la loi ayant enviſagé l'honnêteté publique, elle défendoit tout ce qui y étoit contraire, lors même qu'elle ne le défendoit pas. Courtin.

Les Myſtiques appellent *oraiſon de raiſonnement*, celle qui ſe fait par l'éxamen de l'entendement, appliqué à connoître l'objet, par oppoſition à l'oraiſon affective qui ſe fait par le ſeul mouvement de la volonté.

Raisonnement, ſe dit auſſi des repliques, des éxcuſes, des difficultez qu'on apporte à faire quelque chôſe. *Exceptio, repetitio, defenſio, reſponſio.* Un Supérieur qui commande abſolument, dit: Obéïſſez, je ne veux point tant de *raiſonnemens.*

Raisonner, v. n. Diſcourir, juger; xèrcer ſon entendement; faire un acte de la faculté raiſonnable. *Ratiocinari ſermonem rationibus illuſtrare, confirmare. Raiſonner*, c'eſt inférer une chôſe d'une autre; ou tirer d'une connuë des conſéquences pour celle qu'on ne connoît pas. Un Géométre *raiſonne* juſte. En la plupart des ſciences on ne *raiſonne* qu'à tâtons. La Logique apprend l'art de bien *raiſonner*, de *raiſonner* en forme. Il ne faut pas ſe preſſer de *raiſonner.* Font. La plupart des èrreurs des hommes viennent bien plus de ce qu'ils *raiſonnent* ſur de faux principes, que de ce qu'ils *raiſonnent* mal ſuivant leurs principes. Log. A force de *raiſonner*, bien ſouvent l'on pèrd de vûë la raiſon. S. Évr. La paſſion dominante des Grècs étoit de *raiſonner* ſur tout. Font. La maniére de *raiſonner* s'eſt éxtrémement pèrfectionnée dans ce ſiécle: avant M. Deſcartes on *raiſonnoit* plus commodément, & les ſiécles paſſez ſont bien-heureux de n'avoir pas eu cet homme-là. Id.

Raisonner, ſignifie auſſi, Éxaminer, diſcuter une affaire, une queſtion; conſidérer, réfléchir ſur les ſuites d'une affaire. *Probare, examinare. Raiſonnons* un peu ſur cette matière. A force de *raiſonner*, & d'éxaminer une queſtion, on trouve la vérité. Quand on veut éxèrcer une éſpéce de tyrannie ſur l'éſprit, il eſt mal-aiſé qu'on ne ſe révolte pas contre la raiſon, par dépit contre celui qui *raiſonne.* S. Évr.

Lorſque l'on vient à voir vos céleſtes appas,
Un cœur ſe laiſſe prendre, & ne raiſonne *pas.* Mol.

Raisonner, ſignifie auſſi, Faire des difficultez, des objections, des repliques pour ſe diſpenſer d'obéïr. *Difficultates proponere, objicere.* En matière de foi, il faut croire, & ne pas *raiſonner.* L'intérêt particulier ne *raiſonne* plus quand l'utilité publique conclut contre lui. Un bon Sujet ne *raiſonne* pas avec ſon Prince. Il faut obéïr à un maître, & non pas *raiſonner* avec lui. Un brutal dit à ſon valet, Si vous *raiſonnez*, je vous caſſerai la tête.

Raisonner, en tèrmes de Marine ſignifie auſſi, Parlementer pour avoir pèrmiſſion d'entrer dans un port: ce qu'on fait, en montrant à l'Officier de la chaloupe, de la patache, ou vaiſſeau qui eſt de garde, les pouvoirs & pèrmiſſions qu'on a d'y entrer, & en faiſant avec lui les autres raiſonnemens néceſſaires pour la ſûreté des uns & des aûtres. Ainſi on dit, *raiſonner* à la patache, *raiſonner* à la chaloupe.

Raisonné, ée. adj. Qui eſt bien fondé en raiſon. *Rationibus & argumentis confirmatus, firmatus, ſtabilitus.* Voilà une requête bien *raiſonnée.* Un placet *raiſonné*, c'eſt-à-dire, qu'on y a joint les preuves & les raiſons.

Raisonneur, euse. ſ. m. & f. Qui raiſonne. Il ne ſe prend ordinairement qu'en mauvaiſe part, & ne ſe dit que d'une pèrſonne qui fatigue, qui importune par de longs raiſonnemens. *Importunus narrator.* Les *raiſonneurs* qui ſont gens durs, appellent peuple, ceux mêmes qui ont beaucoup d'éſprit; mais qui ne raiſonnent pas: & d'autre côté les gens d'éſprit tournent les *raiſonneurs* en ridicule.

Raisonneur, ſe dit auſſi de celui, ou de celle qui fait des difficultez, des repliques, de mauvais raiſonnemens. Quand les Supérieurs commandent, ils ne veulent point de *raiſonneurs*, de gens qui murmurent, qui obéïſſent à regret. Cet homme eſt un *raiſonneur* avec lequel on ne conclut rien. Mêle-toi de donner à têter à ton enfant, ſans faire tant la *raiſonneuſe.* Mol.

RAJUSTEMENT. ſ. maſc. Raccommodement de pèrſonnes brouillées enſemble. *Reconciliatio.* Ils ſe ſont querellez ſur une vetille, leur *rajuſtement* ſera aiſé à faire.

RAJUSTER. v. act. Racommoder; remettre en bon état. *Reficere, reſarcire; reconcinnare, reſtaurare.* Ce clavecin étoit tout rompu, on l'a ſi bien *rajuſté*, qu'il n'y paroît pas. Mon habit étoit mal fait d'abord, mais on l'a bien *rajuſté.* Ses affaires étoient fort mal en ordre, mais il eſt venu une ſucceſſion qui les a bien *rajuſtées*, rétablies.

Rajuster, ſignifie auſſi, Racommoder des pèrſonnes. *Conciliare, reconciliare.* Le mari & la femme querellent ſouvent, il faut que tous les jours on les *rajuſte.* Ma femme eſt morte, cette pèrte m'eſt très-ſenſible: je n'étois pas fort ſatisfait de ſa conduite; mais la mort *rajuſte* toutes chôſes. Mol.

RAK.

RAKONICK. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Bohême. *Raconicum.* Elle eſt capitale d'un Cèrcle qui porte ſon nom, & ſituée à neuf ou dix lieuës de Prague, vèrs le couchant. Maty.

RAL.

RALE. Voyez RASLE.

RALENTIR. v. act. & n. C'eſt la même chôſe qu'*alentir.* Rendre un mouvement plus lent, plus doux. *Remittere, relaxare.* Un cheval *ralentit* ſa courſe après une longue traitte. Un boulet augmente ſon mouvement juſqu'à un cèrtain point, & puis il ſe *ralentit* inſenſiblement. Le pouls d'un malade ſe *ralentit*, lorſqu'il ſe tourne vèrs la guériſon, que ſa fièvre le quitte.

Ralentir, ſe dit auſſi figurément en morale, des paſſions, & ſignifie, Refroidir, devenir plus lent, moins ardent. *Elanguere, defervefcere, remittere.* La fèrveur, la dévotion ſe *ralentiſſent* tous les jours. Les difficultez qu'il y a à la rechèrche de cette fille ont *ralenti* les pourſuites de pluſieurs de ſes Amans. Leur affection ſe *ralentit* tout à coup. Abl. Il ne faut point *ralentir* la charité, ni l'empêcher de ſe répandre. Nic. L'âge *ralentit* cette ardeur qui fait les Conquerans. Brés. Quelque déſir mondain s'éleva dans ſon cœur, & *ralentit* l'ardeur de ſa première charité. Flech. Ce ſont les doutes ſur la Religion, qui *ralentiſſent* les hommes dans l'éxécution de leurs devoirs. S. Évr. Je vèrrai votre amour alors ſe *ralentir.* Corn.

Les timides reſpects, la promte déférence,
Laiſſent en peu de tems ralentir *la vaillance.* Brés.

Et le ſoin où la Robe attache ſes vieux ans,
Rallentit *cette ardeur qui fait les Conquérans.* Brébeuf.

Ralenti, ie. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, relaxatus.*

RALENTISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une chôſe ſe ralentit. *Remiſſio, relaxatio.* Le *ralentiſſement* du mouvement ſe fait, lorſque la force impulſive diminuë. On voit tous les jours du *ralentiſſement* de ſa premiere ferveur & dévotion.

RALIAS. ſ. m. Vieux mot. Diſcours, railleric. Borel. *Sermo, jocus.*

RALINGUER. v. n. Tèrme de mèr. Faire *ralinguer*, c'eſt faire couper le vent par la ralingue, enſorte que le vent ne donne point

point dans les voiles. *Ventum decutere. Ralingue*, c'eſt le commandement qu'on fait au Timonier de faire *ralinguer*.

RALINGUES. Tèrme de mèr. Ce ſont les cordes couſuës en ourlet autour des voiles pour en renforcer les bords. *Limbo veli aſſuti funiculi.* Il y en a auſſi aux branles, ou lits des vaiſſeaux. Tenir en *ralingue*, c'eſt faire tenir le vaiſſeau, enſorte que le vent ne donne point dans les voiles.

RALITER. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Se raliter*, c'eſt retomber malade, ſe remettre au lit par le retour d'une maladie, *Ex morbo iterum decumbere.* Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey.

RALLER, verb. n. Vieux mot. Retourner. Pèrceval. BOREL. *Reverti, redire.*

RALER. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des cèrfs, ſur tout quand ils ſont en rut. *Bramare.* Le faûve *rale*, & le ſanglier grumelle.

RALER de la gorge, comme font les mourans. *Proſtare pectore lubalem ſomnum.* Voyez RASLER.

RALLIE. Cri d'armes des Cômtes d'Anjou dans le Roman de Vace. M. Du Cange leur donne *Vallie.* Voyez VALLIE. Ménage *Hiſt. de Sablé. L. I. C.* 2. *p.* 4. indique que c'étoit par rapport au ralliment des troupes.

Flaman crie Aras, & Angevin rallie,

dit dans ſon Roman de Normandie, Me. Vace; natif de l'iſle de Gerſay Chanoine de Baïeux, ſurnommé le Clèrc de Caën. MÉNAGE cité.

RALLIEMENT. ſ. m. Réünion de troupes qui ont pris la fuite. *Fuſarum copiarum collectio.* Les Tartâres ſont aiſez à mettre en déroute, mais il faut craindre leur *ralliment.*

RALLIER. v. act. Raſſembler des troupes qui ont été miſes en déroute & en fuite. *Diſperſos, dijectos, fuſos milites cogere, colligere.* Ce Général a *rallié* trois fois les ſoldâts, & les a ramenez au combat. Les enfans de Pompée *rallièrent* les débris de l'armée de leur père, & firent encore une très-puiſſante flotte. Ils plient de toutes parts, ſans ſe *rallier* en aucun endroit. ABLANC.

RALLIER, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qu'on recueille & qu'on joint enſemble. *Colligere, concervare, accumulare, conglobare.* Il s'eſt fait un bon Recueil de Poëſies au commencement de ce ſiécle, intitulé, les Muſes *ralliées.*

RALLIER, ſignifie auſſi, Se raccommoder, ſe rejoindre. *Aſſociare, ſociare.* La Ligue des Princes d'Allemagne s'étoit rompuë, mais depuis ils ſe ſont *ralliez.*

RALLIER, eſt auſſi un tèrme de mèr. *Rallier* le navire au vent; c'eſt mettre le navire au vent: & ſe *rallier* de quelque chôſe; c'eſt s'en approcher. Se *rallier* de tèrre.

RALLONGER. v. act. & rédupl. Rendre plus long. *Extendere, protendere.* On *rallonge* les habits, les juppes, quand ils ne ſont pas aſſez longs. Les Charpentiers ſçavent *rallonger* les piéces de bois qui ſont trop courtes. On *rallonge* les côtes des navires, en y mettant des allonges.

On le dit auſſi au figuré. Laban *rallongea* le tems du ſervice de Jacob pendant ſept années, avant que de lui donner Rachel en mariage. *Prolongare, differre.* Sur ce qu'on a eu avis que ce Prince cabaloit, on a *rallongé* le tems de ſon éxil. Un criminel ne chèrche qu'à *rallonger* le tems pour différer ſon ſupplice.

RALLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Extenſus, productus, prolongatus.*

RALLONGEMENT. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. On appelle *rallongement d'arrêtier*, la ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe juſqu'au piéd de l'arrêtier qui porte ſur l'encoignure de l'entablement. On l'appelle auſſi *recullement.*

RALLUMER. v. act. Augmenter un feu qui étoit près que éteint, ou en allumer de nouveau. *Denuò ignem pene extinctum excitare, accendere.* On croyoit cet incendie tout-à-fait éteint, mais le vent l'a *rallumé* de plus belle. *Rallumez cette bougie* pour cacheter encore une lètre.

RALLUMER, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Renflamer; exciter; redonner une nouvelle vigueur. *Suſcitare, inflammare, vires augere. Recrudeſcere, reſuſcitare.* La peſte ſe *rallume* de plus en plus en cette province. *Rallumer* la guerre. ABLANC. *Rallumer* la piété éteinte. NIC. *Rallumer* l'amour de l'indépendance & de la libèrté. TOUR. Il croyoit que l'abſence auroit éteint ſa paſſion, mais la vuë de ſa Maîtreſſe l'a *rallumée.* Il a *rallumé* dans ſon cœur des ſentimens que l'abſence commençoit d'éteindre. P. DE CL. Une flâme mal éteinte ſe peut *rallumer*; mais une flâme éteinte ne ſe *rallume* guère. M. SCUD. Sa beauté a *rallumé* mes vieux ans. VOIT. Sa femme lui tenant au cœur, ſon amour ſe *ralluma* incontinent par le dégoût des aûtres. VAUG. Un mot lâché imprudemment a *rallumé* toute ſa colère.

RALLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suſcitatus, excitatus, inflammatus.*

R A M.

RAMA. ſ. m. c'eſt une petite contrée de l'Hèrzegovvirie, en Dalmatie. *Ramia, Rama.* Elle eſt au couchant de la rivière de Narenta, & autour de celle de *Rama.* Ses lieux principaux ſont Riapci & S. Piétro di *Rama.* On dit que le nom de *Rama* entre dans les tîtres des Rois de Hongrie, & qu'il y ſignifie toute la Boſnie. MATY.

RAMA. ſ. f. C'étoit une petite ville de la Tribu de Benjamin, en Judée. *Rama.* Elle étoit à trois lieuës de Jéruſalem, vèrs le nord-eſt. Les Babyloniens y aſſemblerent ceux des habitans de Jéruſalem & de Judée, qu'ils vouloient emmener captifs en Caldée. *Jérem. XL.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Hèrma ou Horma. Joſ. XIX. 4.

RAMA, RAMATHA. Voyez ARIMATHIE. T. I. p. 568.

RAMADAN. Tèrme de Relations. C'eſt ainſi qu'on appelle le Carême des Mahométans, pendant lequel ils jeûnent tout le jour avec tant de ſuperſtition, qu'ils n'oſeroient laver leur bouche, non pas même avaler leur ſalive. *Jejunium Turcicum, vel Mahometanum.* Les hommes peuvent ſe baigner, pourvû qu'ils ne mettent pas la tête dans l'eau, de peur qu'il n'y entre quelque goute par la bouche, ou par les oreilles; mais les femmes ne le peuvent faire de peur de prendre l'eau par en bas. En récompenſe, ils font bonne chère la nuit, & dépenſent plus en ce mois qu'en ſix autres.

RAMADOUER. v. act. Radoucir quelqu'un en le careſſant. Voyez AMADOUER. *Blandiri, vel palpando manſuefacere.*

RAMADOUX. ſ. m. Rat d'Inde. POMEY.

RAMAGE. ſ. m. Le chant naturel d'un oiſeau, tel qu'il dégoiſe de lui-même ſur les rameaux, ou branches des arbres. *Avium cantus.* Se plaire au doux *ramage* des oiſeaux. Chaque oiſeau a ſon *ramage* particulier. Le plaiſir que donnent les volières, eſt d'entendre tous les différens *ramages* des oiſeaux. Ainſi on dit que la colombe *roucoule*, le pigeon *caracole*, la pèrdrix *cacabe*, le corbeau *corraille* ou *croaſſe.* On dit des poulêts *pipier, pieuler*, des poules *clocloquer, craqueter, clouſſer*; du cop *coqueliquer*; du dindon *glougouter*; du geai *cageoler*; du roſignol *gringoter*; du pinçon *fringotter*; du grillon *gréſilloner*; de l'hirondelle *gazouiller*; du milan *huir*; du hibou *huer*; du jars *jargonner*; des gruës *craquer & trompeter*; de la cigale *claqueter*; des huppes *pupuler*; des mèrles *ſifler*; des péroquêts & des pies *cauſer*; des cailles *carcailler*; des tourterelles *gemir*; & de l'allouette *tirelirer.*

RAMAGE, ſe dit auſſi ironiquement des différens cris & tons de voix des animaux. *Injucundus cantus.* Quand on entend un âne braire, on dit, Voilà un étrange *ramage.* On dit auſſi des gens qui ont changé de ſentiment, de profeſſion, qu'ils chantent maintenant un autre *ramage.*

RAMAGE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit auſſi des branches des arbres. *Ramalia.* Et ainſi on appelle un éprevier *ramage*, celui qui a volé par les forêts.

RAMAGE, en tèrmes de Coutume; ſe dit auſſi du droit ou faculté qu'ont quelques ſujèts de couper des branches ou des rameaux d'arbres dans les forêts de leurs Seigneurs. *Jus ramale.*

RAMAGE ſe dit encore dans la Coutume de Bretagne, pour les lignes & ſucceſſions généalogiques. C'eſt, dit M. de Laurière le branchage, fourchage, la ſouche, la ligne, l'être, côté, eſtoc, la tige, le tronc, le lignage, la promeſſe & cognation. Quand le *ramage* défaut, le lignage ſuccéde. *Ramus & linea ſucceſſionis.*

On a appellé auſſi ouvrage à *ramage*, les broderies & les répréſentations qui ſe faiſoient de toutes ſortes de figures & de fleurs avec l'aiguille, que les Latins ont appellé, *ars polymitaria & acus pictoria*, qui étoient repréſentées avec des fils de différentes couleurs, tiſſus ou brodez. On l'appelle auſſi *opus plumarium*, parceque *pluma* ſignifioit quelquefois une *aiguille*, comme on voit dans l'*Exode.*

RAMAGER. v. neut. Ce mot ſe dit proprement des oiſeaux, & veut dire, Chanter. *Canere.* C'eſt le matin que les oiſeaux commencent à *ramager.* Il ne ſe trouve que dans Richelet. On diroit beaucoup mieux, c'eſt le matin que les oiſeaux commencent leur *ramage.*

RAMAIGRIR. v. act. & neut. Rendre maigre, ou devenir maigre. *Ramacreſcere, vel denuò macreſcere.* Le vinaigre *ramaigrit* les hommes. La fièvre *ramaigrit* en peu de jours. Cette femme fait tout ce qu'elle peut pour *ramaigrir.* On auroit beſoin de *ramaigrir* les tèrres de l'Amérique, au lieu qu'ici on les engraiſſe pour y faire venir du blé.

RAMAIGRI, IE. part. paſſ. & adj. *Emaciatus.*

RAMANDER. *Submittere pretia.* Voyez RAMENDER.

RAMAS. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs chôſes. *Collectis, congeries.* Il a fait un grand *ramas* de livres, de tableaux, de lieux communs, &c.

RAMASSE. ſ. f. Traîneau ſur lequel les Voyageurs ſe font ramaſſer. *Tractaria ſella.*

RAMASSÉE. ſ. f. Certaine quantité de terre au pays de Breſſe. & de Bugey. Voyez Collet ſur les Statuts de cette province, p. 73. col. 2.

RAMASSER. v. act. Relever de terre ce qui étoit tombé. *Colligere. Ramaſſer* ſon chapeau, ſes gans, un livre, un papier. L'Auteur des obſervations ſur la langue Françoiſe a décidé que *ramaſſer* ne ſignifioit pas *amaſſer* une choſe qui étoit tombée. Mais ſe déciſion eſt contraire à celle de l'Académie, qui dit que *ramaſſer* ſignifie auſſi *relever ce qui eſt à terre*: d'ailleurs tous les bons Auteurs parlent de la ſorte. Il laiſſa tomber ſon poignard que je *ramaſſai*. SCAR. Il traverſa le Senat tout ſanglant, *ramaſſant* les ornemens de ſa Lire. ABL.

RAMASSER, ſignifie auſſi, Recueillir & prendre ce qui eſt naturellement à terre. *Colligere.* En pluſieurs lieux on *ramaſſe* des grains d'or qui ſont mêlez dans les ſables. On *ramaſſe* la manne qui eſt ſur les feuilles des arbres. Les pauvres gens vont glaner, *ramaſſer* les épis qu'on a négligez ſur le champ; les büchettes qu'on a laiſſées dans le bois. Ils alloient *ramaſſer* des broſſailles le long du fleuve. ABLANC.

RAMASSER, ſignifie encore, Aſſembler, réunir. *Colligere, cogere, congregare, contrahere.* Ce Prince a *ramaſſé* des ſoldats de tous côtez. Ces coureurs, ces Bandits, ſont des gens *ramaſſez* qui n'ont point de diſcipline. Il *ramaſſa* une armée de divérſes nations. ABLANC. A la mort on *ramaſſe* tout ce qui reſte d'eſprits & de forces pour exprimer ce qu'on ſent. BOUH. Elle *ramaſſe* de tous côtez les accidens qui ſuivent, & qui accompagnent cette paſſion. BOIL. Cet homme *ramaſſe* toutes ſes petites dettes, & en fait une bonne ſomme.

RAMASSER, ſignifie encore, Faire un ramas, un aſſemblage de pluſieurs choſes. *Accumulare, congerere.* Ce Curieux a *ramaſſé* tout ce qu'il a trouvé de plus beau dans les cabinets pour faire une ſuite de médailles, de livres, d'hiſtoires, de coquilles. Ce Compilateur a *ramaſſé* tout ce que les Anciens ont dit ſur cette matière; il a *ramaſſé* tous les Poëtes, il en a fait un corps. Stobée a fait un Recueil qu'il a *ramaſſé* des fragmens des Anciens.

RAMASSER, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie auſſi, Relever de terre. Voilà bien des brimborions en ce cabinet qui ne valent pas le *ramaſſer. Ne quidem collectionem, ſeu erectionem, valent.*

RAMASSER, ſe dit encore en parlant de ceux qu'on fait deſcendre ſur les neiges dans des eſpéces de traîneaux le long des montagnes. *Inter nives tractariâ ſellâ ſubvehere, trahere.* Les Voyageurs ſe font *ramaſſer*, quand ils courent en hiver par les Alpes. Ceux qui *ramaſſent* s'appellent dans le pays *Marrons.*

On dit auſſi *ramaſſer* un homme, quand, trouvant cet homme à pié, on le fait monter dans ſon carroſſe pour le mener où il veut aller. *Colligere.* Il le trouva dans la ruë pendant la pluie, & le *ramaſſa*. L'ACAD.

RAMASSER, SE RAMASSER. C'eſt parmi le petit peuple ſe battre à coups de poing. Les Mariniers des ports de Paris ſe *ramaſſent* ſouvent à grands coups de poing. Comme diable, il l'a *ramaſſé.*

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs bribes ſont *ramaſſées.*

RAMASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon verbe. *Accumulatus, collectus.*

On appelle corps *ramaſſé*, un corps trapu & robuſte. *Validum, robuſtum.* Ils ont le corps plus fort & plus *ramaſſé* que le reſte des Allemands. ABLANC.

RAMASSEUR. ſ. m. Celui qui conduit une ramaſſe. *Sellæ tractariæ ductor.* On appelle auſſi ces gens-là. *Marrons* ou *Maroniers.*

RAMAZAN. ſ. m. C'eſt le nom de la Lune, pendant laquelle les Turcs font leur carême avec un jeûne plus patient, qu'il n'eſt auſtere. DU LOIR, p. 108.

RAMBADE. ſ. f. La partie la plus avancée de la Galère, qui eſt entre le bout du courſier & l'éperon. *Tabulatum prora.* Les deux châteaux de *rambade.* Retranchement de *rambade.* Marinier de *rambade.* Un tel Officier étoit à la *rambade.* C'eſt un poſte où l'on peut placer quatorze ou quinze hommes pour combattre.

RAMBERGE. ſ. f. Terme de Marine. Vaiſſeau Anglois en forme de patache, qui ſert à faire la première garde à l'entrée d'un port où elle eſt entretenuë, & à aller faire la découverte, étant légère, & plus petite que les autres. *Modicus gaulus Anglicus.* Il y a pourtant des Auteurs qui parlent des *rambèrges* d'Angleterre, comme des plus grôs vaiſſeaux qu'on mette en mer en ce pays-là.

RAMBERVILLIERS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Lorraine. *Ramberviller, Ramberti villa.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Mortagnes, à neuf lieuës de Marſal, vers le midi. MATY.

RAMBOUILLET. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Beauce, en France. *Rambolietum.* Il eſt à quatre lieuës de Nogent-le-Roi, vers le levant. Il y a un grand château, où François I. mourut, l'an 1547. *Rambouillet* eſt à M. le Comte de Toulouſe, Amiral de France.

RAME. ſ. f. Long brin de bois, ou branche d'arbre qui ſert à naviger ſur les mers, & ſur les rivières. *Remus.* Dans le calme on n'avance qu'à force de *rames.* Les Galériens ſont ceux qui manient les *rames*: ils ſont quatre ou cinq à chaque *rame.* Cette galère a tant de bancs de *rames*, elle va quelquefois à voiles & à *rames.* On appelle le plat de la *rame*, la partie qui eſt au dehors de la galère, & le manche de la *rame*, la partie qui eſt au dedans & qui eſt à la main des Forçats ou Rameurs.

On dit proverbialement en ce ſens, J'aimerois autant être à la *rame*, tirer à la *rame*, lorſqu'on eſt dans une ſervitude facheuſe, ou qu'on eſt appliqué à un travail fort pénible. *Mallem addici ad triremes, quàm &c.*

RAME, ſe dit auſſi d'une ſimple branche d'arbre: ce qui ſe dit particulièrement de celles qui ſervent à ſoutenir des plantes qui ne ſont pas fortes de tige. *Adminiculum.* Il faut aller couper des *rames* pour ſoutenir ces pois.

RAME, ſe dit auſſi d'une quantité de papier qui contient 20. mains ou 500. feuilles. *Viginti charta ſcapi.* Il faut uſer une *rame* de papier pour trouver une Anagramme. Il faut tant de *rames* de papier pour imprimer ce livre. Les livres des méchans Auteurs ſe vendent à la *rame*, en maculatures, aux Beurrières.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand, *riem*, qui ſignifie *lien* ou *courroie.* Borel dit que ce mot vient du chaſſis où ſe fait le papier, compoſé de fil de cuivre, dit *rame* en Italien de *arames*; & que les Imprimeurs de Lion appellent auſſi *rame*, le chaſſis qui enferme la lettre ſous la preſſe.

RAME. Terme de Rubanier. Ficelles qui ſoutiennent les lices du métier ſur quoi le Rubanier travaille. *Funiculi fulcientes.*

RAME-BOUC. Plante. Voyez BARBE-RENARD.

RAME. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg des Ebroduntiens, ſitué dans les Alpes Cottiennes. *Rama, Rame, Roame.* C'eſt maintenant un village du Dauphiné, ſitué ſur la Durance, à deux lieuës au deſſus d'Ambrun, près du paſſage des Alpes, qu'on appelle le Pertuis-Roſtan. MATY.

RAMEAU. ſ. m. Petite branche. *Ramulus.* Noë lâcha la colombe après le déluge, qui apporta dans ſon bec un *rameau* d'olive.

DIMANCHE DES RAMEAUX. C'eſt le Dimanche qui précéde celui de Pâques, & qui eſt le dernier du Carême. On l'a ainſi appellé dès les premiers tems, à cauſe de la pieuſe cérémonie que les Fideles y pratiquent de porter des palmes en mémoire du triomphe de Jéſus-Chriſt, quand il entra dans Jéruſalem, huit jours avant la fête de Pâques, & que le peuple alla au devant de lui des palmes à la main, ainſi qu'il eſt décrit dans S. *Matth.* Ch. XXI. dans S. *Marc*, Ch. XI. & dans S. *Luc*, Ch. XIX. L'Antiquité a encore donné d'autres noms à ce jour. Car 1°, on l'a appellé le Dimanche ou le jour des Compétents, *Dominica Competentium*, parceque ce jour-là les Cathécumenes venoient demander à l'Evêque la grâce d'être admis au batême qui ſe conféroit le Samedi ſuivant. On leur donnoit alors le Symbole, afin qu'ils l'appriſſent par cœur, & le récitaſſent à l'Evêque dans la cérémonie de leur batême. 2°. On l'a appellé le Dimanche du *Lavement de tête*, ou ſimplement *le Lavement de tête, Capitilivium*, parcequ'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être batiſez à Pâques. 3°. On l'a nommé Dimanche de l'Indulgence. C'étoit la coutume des Empereurs & des Patriarches de diſtribuer des dons ce jour là.

RAMEAU, ſe dit particulièrement d'une branche d'arbre coupée pendant l'été pour en tirer des écuſſons à greffer. *Ramuſculus.* Mon voiſin m'a envoyé deux *rameaux* de ſa bonne prune. LA QUINTINIE.

Arnobe *L. VI. adv. gent.* dit que les Theſpiens adoroient un *rameau.* Clément Alexandrin dit la même choſe. Ailleurs on portoit des *rameaux* en main dans les cérémonies qui ſe faiſoient à l'honneur des Dieux: de-là les Thallophôres, c'eſt-à-dire Porte-Rameaux.

RAMEAU, en termes d'Anatomie, ſe dit des divérſes branches ou diviſions des artéres, des veines & des nerfs. *Ramuli.* Toutes les veines du corps ſont des *rameaux* de la veine-cave.

RAMEAU, ſe dit auſſi des veines d'or & d'argent, & des autres métaux qui ſe trouvent dans les mines, qui ſe diviſent ou ſe ſéparent comme les veines du corps. *Ramuli.*

RAMEAU, en termes de guerre, ſe dit auſſi des mines & de leurs divers conduits, qui s'appellent auſſi *branches, canaux, retours, araignées, galeries. Meatus ad cuniculum.*

RAMEAU, ſe dit figurément dans les Généalogies, de divérſes branches des familles qui ſortent d'un même tronc ou origine. *Palmites ejuſdem ſtirpis.* Cette maiſon illuſtre s'eſt diviſée en pluſieurs branches ou *rameaux*, dont les unes ſont établies en France, les autres en Italie.

RAMEDAN. Cap de Barbarie. *Ramedanum promontorium*, anciennement,

ciennement *Andanis promontorium*. Il eſt vèrs le milieu de la côte du Barca près de la ville de Salone. MATY.

RAMÉE. ſ. f. Aſſemblage de branches entrelacées naturellement ou par artifice. *Ramalium umbraculum*. Une vèrte *ramée*. Danſer ſous la *ramée*. Il vieillit. L'ACAD.

RAMÉE, ſe dit auſſi des branches coupées avec leurs feuilles vèrtes. *Ramalia*. Faites aporter de la *ramée*. Une voiture *de ramée*. Les jours de Fêtes on tapiſſe de *ramées* les Égliſes des villages.

RAMENDABLE, adj. m. & f. Ouvrage qui ſe peut ramender. Quand un ouvrage n'eſt défectueux qu'en quelqu'une de ſes parties, il eſt *ramendable*. *Quod emendari poteſt*. Ce mot ne ſe trouve point dans les autres Dictionnaires.

RAMENDAGE. ſ. m. Tèrme de Doreur ſur bois. C'eſt un petit morceau de feuille d'or qu'on prend avec le pinceau pour mèttre de l'or où il faut. *Emendatio*.

RAMENDER. v. act. Diminuer de prix. *Pretium minuere*. La belle montre de l'année fera *ramender* le bléd, le vin, le fourrage. Maintenant qu'il y a libèrté du commèrce, tout va *ramender*.

RAMENDER, ſe dit auſſi des chôſes où l'on trouve du profit, de l'avantage. Il faut *ramender* les tèrres avec du fumier & de la marne, ſi on veut avoir une recolte avantageuſe. *Stercorare*. Ce priſonnier n'a pas *ramendé* ſon marché, pour avoir appellé de ſon premier jugement. Cet homme a été fort malade, mais il commence à *ramender*, à ſe guérir. *Convaleſcere*.

RAMENDER, ſignifie auſſi, Corriger les faûtes de quelque beſogne. Quand les Jurez ont ſaiſi la beſogne d'un Artiſan, il demande à *ramender*; il eſt reçu à *ramender*, quand la chôſe eſt ramendable. *Interpolare*. Un doreur *ramende* une bordure mal dorée, en remettant de l'or où il en manque. Un Menuiſier *ramende* un ouvrage où il a employé de l'aubier, en y remettant du bon bois.

RAMENDÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Interpolatus*.

RAMENER. v. act. & rédupl. Amener une ſeconde fois. *Reducere, revocare*. Ce Capitaine a *ramené* ſes gens à la charge. Il *ramenoit* nos jeunes gens au combat, quand ils tournoient le dos. VAUG. Si je *ramene* encore un doublet, j'ai gagné le tour.

RAMENER, ſignifie encore, Remettre une pèrſonne ou une chôſe au lieu d'où elle étoit partie. *Reducere, referre*. Les coches, les Méſſagers menent & *ramenent* les Voyageurs & leurs hardes. Il eſt tard, les Bèrgers *ramenent* les troupeaux à la maiſon. Ce Moine s'étoit enfui, on l'a repris & on l'a *ramené* au Couvent.

RAMENER, ſignifie auſſi, Aporter & amener chez ſoi en s'en revenant. *Secum adducere, reducere*. Ce Chartier avoit emmené du vin, & il a *ramené* des cèrceaux. Il a troqué ſon cheval, & il en a *ramené* un meilleur. *Ramener* les troupes en quartiers d'hiver. ABLANC.

RAMENER, ſignifie auſſi, Mèttre en ſauveté. *In tuto collocare*. Il avoit mené 2000. hommes au combat, il n'en a *ramené* que 800. On l'a *ramené* ſain & ſauf de cet aſſaut.

On dit auſſi, qu'on a *ramené* une vieille mode; pour dire qu'on l'a remiſe en vogue: que le printems *ramene* les beaux jours: qu'une Beauté a *ramené* avec elle les jeux, les ris & les amours. *Reſtaurare, revocare*.

RAMENER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Faire rentrer, faire revenir. *Ad officium revocare, aberrantem reducere*. Un bon Confeſſeur *ramene* les pénitens à leur devoir. Un Juge habile *ramene* les aûtres à ſon opinion. Cette réfléxion m'a *ramené* dans la mémoire pluſieurs chôſes que j'avois oubliées. Ce Prince eſt fort en colère, il le faut *ramener* tout doucement à la raiſon. Les Grands doivent rabaiſſer cet éclat & ce faſte extérieur qui les accompagnent, & *ramener* leur vie tumultueuſe à une ſimplicité Chrétienne. FLECH. Après avoir donné au monde notre âge le plus floriſſant, il faut vivre pour nous, & *ramener* toutes nos penſées à nous-mêmes. MONT. Chacun *ramene* tout à ſoi-même. Je me tuë à vouloir *ramener* des eſprits qui ont de l'avèrſion pour moi. VOIT.

RAMENER, en tèrmes de Manége, c'eſt faire baiſſer le nez à un cheval qui porte au vent, *Equos demittere, adducto freno*. On met des branches hardies, aux chevaux, pour les *ramener*.

RAMENER, eſt auſſi un tèrme du jeu de la longue-paûme, qui ſignifie, Rechaſſer l'éteuf, le prendre à la volée. *Remittere, repercutere*.

On dit provèrbialement, qu'on a bien *ramené* quelqu'un; pour dire qu'on l'a querellé, contredit, rabroué ſur quelque chôſe qu'il avoit dit mal-à-propos. *Objurgare, carpere*.

RAMENERET. ſ. m. Trait que fait un Charpentier avec le cordeau, pour prendre la longueur des arêtiers. *Lineæ depictæ, vel delineatio*.

RAMENTEVOIR. v. n. Faire reſſouvenir de quelque chôſe. *In memoriam reducere*. Cet homme a la mémoire ſi courte, qu'il faut toûjours que quelqu'un lui faſſe *ramentevoir* de ce qu'il a à faire. J'ai fait défenſe à mes ſens aveuglez de me plus *ramentevoir* cette ingratte. MALH. Ce tèrme eſt aujourd'hui banni de la Poëſie, & même de la proſe. Il n'eſt bon tout au plus, que dans le ſtile épiſtolaire. MÉN. Ménage le dérive de *rementere*.

RAMEQUINS. ſ. m. C'eſt une éſpéce de ragoût que font les goingres pour ſe provoquer à boire, & qui eſt fait de fromage étendu ſur une rotie aſſaiſonnée avec du ſucre, du poivre, ou aûtre épicerie. *Panis toſtus*. On ne s'aviſe guère de faire des *ramequins* qu'au deſſért, & pour exciter à boire.

RAMER. v. n. Tirer à la rame dans les galères, dans les bateaux. *Remigare*. On remorgue les vaiſſeaux à force de *ramer*. Les Forçats *rament* pour faire voguer la galère. ABLANC Je cours fortune de *ramer*, dans les galères d'Alger. VOIT. Nos bateliers (Indiens) *rament* d'une manière bien différente des nôtres. C'eſt avec le pié qu'il font jouer l'aviron & leurs mains leur ſèrvent d'hypomoclion. LETTRE ÉDIF. ET CUR. *Rec. IX. p.* 421. 422.

RAMER. v. act. ſignifie auſſi, Soutenir avec des rames, des branches d'arbres. *Ramalibus fulcire, palare, adminiculari*. On *rame* les pois qu'on cultive dans les jardins, on les ſoutient avec des *rames*: ce ſont ceux-là qu'on appelle *pois ramez*.

On dit provèrbialement de celui qui ne ſçait pas faire une beſogne, qu'il s'y entend comme à *ramer* des choux, parce qu'on ne *rame* point les choux, qu'ils n'ont point beſoin de rames pour ſe ſoutenir.

RAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Palatus*. On appelle balles *ramées*, deux ou trois balles enfilées dans une aiguille de fèr. *Catapultarii glandes veruculo trajecta & illigata*. On le dit auſſi des boulêts qu'on appelle autrement *Anges*. Voyez ANGE.

RAMÉ, ſe dit auſſi en tèrmes de Blâſon, en parlant du bois du cèrf. *Infibulatus*. C'eſt la même chôſe que *chevillé*.

RAMEREAU. ſ. m. Jeune ramier. L'ACAD. *Palumbi pullus*.

RAMETTE. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt un chaſſis de fèr qui n'a point de barre dans le milieu. *Crates typographicus*.

RAMEUR. ſ. m. Qui rame. *Remex*. Il y a des *rameurs* galèriens ou forçâts, qu'on fait ramer par force ſur les galères; d'aûtres ſont de *bonnes voglies*, qui ſe louent pour de l'argent. Il faut mettre ſix *rameurs* pour remonter ce bateau.

RAMEURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du bois du cerf. *Cervi cornua*. On le dit auſſi en tèrmes de Blâſon, du bois du cerf attaché à une partie du crâne; ce qu'on appelle auſſi *rames*. Quelquefois on y met les cors ſans nombre, quelquefois on les ſpécifie.

RAMEUX, EUSE. adj. Fléchier parlant du bois de l'élan, a dit que ſes cornes ſont *rameuſes*. *Cornua ramoſa*. En tèrmes de Chaſſe on auroit dit, ſon bois a pluſieurs andouillers.

RAMEZY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remedius*. S. *Ramezy* étoit Évêque de Gap. Le Martyrologe en parle au 3. Février. Ce mot s'eſt fait de *Remedius*, en changeant le premier *e* en *a*, le *d* en *z*. *Remedius, Ramedius, Ramedie, Ramezie, Ramzy*.

RAMIER. ſ. m. Pigeon ſauvage, qui ſe pèrche ſur les arbres. *Palumbes*. Delà vient qu'on l'a appellé *ramarius* en Latin.

RAMIER, ou ROUMIER, & PALMIER. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour Pélerin, à cauſe des rameaux de palmes que portoient ceux qui venoient de Jéruſalem; & les aûtres de *Roma*, à cauſe de la ville de Rome d'où ils venoient: on les appelloit auſſi des Romieus. BOREL. *Peregrinus*.

RAMIFICATION. ſ. f. Production de rameaux, ou de figures qui reſſemblent à des rameaux. *Ramorum aut figurarum ramis ſimilium productio; Cladopœia*. Dans les arbres la *ramification* ne commence ordinairement qu'au deſſus du tronc. L'eau glacée a produit des *ramifications*. Quand il gèle, il ſe fait la nuit des *ramifications* ſur les vîtres d'une chambre où il y a du feu. Les Dendrites ont des *ramifications* colorées.

RAMIFICATION. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la diviſion des artères, des veines & des nèrfs qui ſortent d'une tige commune. *Ramificatio, in ramos extenſio*.

RAMIFIER, ſe diviſer en pluſieurs rameaux, comme font les veines, les nèrfs, les artères. *Ramificare*.

RAMILLES, & RAMASSIS, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe diſent des bois qui reſtent dans les forêts, après qu'on en a tiré le bois de corde & les cotterêts, & qui ne ſèrvent qu'à mettre en bourrée. *Ramalia minora*.

RAMINAGROBIS. ſ. m. (Voiture dit *Rominagrobis*, & c'eſt en éffet ainſi qu'on dit communément.) Tèrme populaire, qui ſe dit d'un homme qui eſt gros, fièr, riche, ou qui tient ſa gravité. *Arrogans, dives, ſuperbus, tragicè gravis, atro faſtu turgidus*. C'eſt un vieux mot François fait par corruption de *domine Grobis*. Ce mot *Grobis* ſignifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord*. BOREL. Rabelais fait une plaiſante déſcription de *Raminagrobis*; & ſous ce nom, il entend parler, & ſe mocquer d'un nommé Guillaume Cretin Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, méchant Poëte qui avoit fait l'Hiſtoire de France en vèrs François, comme témoigne Paſquier.

RAMINGUE. adj. m. Tèrme de Manége. C'eſt un cheval rétif qui réſiſte aux éperons, qui ruë, qui ſaute pluſieurs fois de ſuite en l'air pour jetter en bas le cavalier. *Equus reſtitans.*

RAMMEKENS, ou ZÉÉBURG. ſ. m. Noms propres d'un château conſtruit par l'Empereur Charles-Quint. *Ramua, Zeeburgum.* Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Walchéren, en Zéélande, environ à une lieuë de Fleſſingue & Middelbourg. MATY.

RAMOINDRIR. v. a. Rendre moindre. *Minuere, imminuere.* Voyez AMOINDRIR, c'eſt la même choſe.

RAMOITIR. v. act. Rendre moite. *Madefacere.* Le brouillard *ramoitit* le linge qui eſt à l'air. La tèrre ſe *ramoitit*, quand il tombe de la brouée.

RAMOLLIR. v. act. Rendre une chôſe plus molle, plus facile à recevoir des empreintes. *Mollire, emollire.* Les Chauſſe-cires ſont des Officiers de Chancelerie créez pour *ramollir* la cire avec de l'eau chaûde. On ne peut labourer, qu'il n'ait plû pour *ramollir* un peu la tèrre.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, *Ramolir* ou *éponger* un oiſeau, lorſqu'avec une éponge trempée, on *ramollit* ſon pennage pour le dreſſer. *Spongia remota remollire.*

RAMOLLIR, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Manſuefacere.* Le cœur de ce Tyran s'eſt un peu *ramolli*, il n'eſt plus ſi dur qu'il étoit. Les délices de Capouë *ramollirent* le courage des ſoldats d'Annibal. *Effeminare.* Ils n'ont point été *ramollis* par le déſir des plaiſirs. ABLANC.

RAMOLLI, IE. part. paſſ. & adj. *Mollitus, emollitus.*

RAMOLLISSANT, ſ. m. Tèrme de Médecine. Médicament qui ramollit, qui relâche, qui réſout les duretez contre nature du corps, & qui le remet dans un état naturel. *Emolliens remedium.* On l'appelle autrement *ramollitif* ou *malactique.* On met parmi les *ramolliſſans*, la maûve, la guimaûve, la mèrcuriale, les oignons de lis, la graine de lin, le beurre, la cire, la gomme ammoniac.

RAMON. ſ. m. Vieux balai pour balayer les cours & les ruës. *Scopa.* Ce balai de bouleau eſt uſé, ce n'eſt plus qu'un *ramon* pour nettoyer les groſſes ordures. On appelle auſſi *ramons* les balais dont on ſe ſert au preſſoir, pour ramaſſer le marc.

Ce mot vient de *ramus*, parcequ'on fait les balais de branches d'arbres.

RAMONNER. v. act. Néttoyer les tuyaux d'une cheminée, en faire tomber toute la ſuie. *Camini ſpiraculum verrere, fuliginem è camino detergere.* La Police enjoint de faire *ramonner* les cheminées, de peur que le feu n'y prenne. Une chanſon faite ſur la bataille de Staffarde a pour refrain, Ramonnez-ci, Ramonnez-là La la la, La cheminée du haut en bas, comme la chanſon des Ramonneurs.

Quand Catinat près Staffarde
Eut fiché ſa hallebarde,
Chacun d'aiſe s'écria,
Ramonnez-*ci*, Ramonnez-*là*, &c.

Catinat ſûr de la gloire
D'avance cria victoire,
Et pour mot du guet donna,
Ramonnez-*ci*, Ramonnez-*là*, &c.

RAMONNEUR. ſ. m. Celui qui ramonne les cheminées. *Fuliginis ſcoparius.* Ce ſont des Savoyards qui font le métier de *Ramonneurs.* On les appelle ironiquement *Piquiers de Savoye.* Ils ſe mêlent auſſi de vendre pluſieurs menuës mèrceries. On a meilleur marché d'acheter ces petites bagatelles des *Ramonneurs.*

RAMONNEUSE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe colombin obſcur, colombin clair & peu de blanc. MORIN.

RAMORU. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Champagne, en France. *Rameracum, Ramerudum.* Il eſt ſur l'Aube, à ſix lieuës de Troyes, vèrs le nord. MATY.

RAMOTH-GALAAD. ſ. C'étoit anciennement une ville des Hébreux. *Ramoth-Galaad.* Elle étoit au-delà du Jourdain dans la Tribu de Gad, près du Jaboc, à une lieuë de Beth-San, vèrs le levant. Cette ville étoit une de celles qui ſèrvoient de refuge ou d'azile aux meurtriers involontaires. MATY.

RAMPANO, ou *Caſtel-Rampano.* Nom propre d'un bourg bien fortifié. *Caſtrum Rampanum.* Anciennement il s'appelloit Aſope, *Aſopus*, & ſe nomme encore Aſopo. Il eſt dans la Zaconie en Morée, à cinq lieuës de la ville de Malvaſia, ſur le golfe de *Caſtel-Rampano*, que l'on nomme plus ordinairement le golfe de Colochina.

RAMPANT, ANTE. adj. Qui marche en ſe traînant ſur la tèrre, qui n'a pas la force de s'en élever. *Repens, reptans.* Les animaux qui n'ont point de piéds ſont obligez d'être *rampans.* Ils voyoient cent monſtres marins *rampans* autour d'eux. VAUG.

Un vèr, une fourmi,
Un inſecte rampant *qui ne vit qu'à demi.* BOIL.

Les citrouilles, les coulevrées, & pluſieurs autres plantes ſont *rampantes*, parceque leur tige n'eſt pas aſſez forte pour les ſoutenir, elles demeurent couchées ſur la tèrre.

RAMPANT, ANTE. Se dit d'un corps naturel vif & actif lorſqu'il a pèrdu ſa vivacité & ſon action. *Piger, iners.* Les eaux de Bourbon tranſportées & refroidies demeurent *rampantes* & ſans action, parceque leur principal agent, qui eſt le ſouffre, s'eſt évaporé. MÉM. DE TR.

RAMPANT, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Bas, ſèrvile; qui ne ſe ſoutient point; qui n'a point d'élevation de cœur, ou d'eſprit. *Humilis & abjectus.* J'ai vû toûjours cet homme gueux & *rampant*; pour dire, miſérable, qui n'a pû s'enrichir. Cet Auteur a un ſtile *rampant*, qui ne s'éleve jamais, qui n'a rien de beau, ni de noble. C'eſt un Orateur froid & *rampant.* AB. DU J. Je n'ai point eu cet orgueil dédaigneux qui empêche de jetter les yeux ſur les mortels trop *rampans.* BOSS. L'avarice eſt un vice bas, *rampant.* S. ÉVR. La complaiſance ne doit être ni outrée, ni *rampante.* BELL. Je n'approuve point ces âmes *rampantes*, qui ſacrifieroient tout pour s'accommoder aux caprices de ceux qui peuvent faire leur fortune. ID.

Laiſſons pour les petites âmes
Le commèrce rampant *des ſoupirs & des flâmes.* CORN.

Je ne ſçaurois pour faire un juſte gain,
Aller, bas & rampant, *fléchir ſous Chapelain.*

RAMPANT, ſe dit auſſi ſimplement pour Humble, ſoumis. *Humilis, demiſſus.* C'eſt un coup ſûr d'être aimé, quand on eſt *rampant* devant ce que l'on aime. BUSSY.

RAMPANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux tèrreſtres, comme lions, ours, chiens, ou autres animaux, qui ſont diſtinguez comme s'ils vouloient s'élever, & monter le long d'une rampe. *Repens.* On doit ſpécifier leur action, à la réſèrve du lion & du griffon, parceque c'eſt leur aſſiette naturelle: mais à l'égard des aûtres, ils ont des tèrmes particuliers, comme le cheval, la licorne, le bélier, le loup, &c. à l'égard deſquels on dit *effarouchez, effrayez, raviſſans, ſaillans, ſautans*, &c.

RAMPANT, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de tout ce qui n'eſt pas de niveau, de ce qui a de la pente. *Clivoſus, declivis.* Un arc *rampant.*

RAMPANT, en tèrmes de Chirurgie, ſe dit d'une ſorte de bandage ſimple & inégal. *Faſcia repens.*

RAMPART. ſ. m. Quelques Auteurs, comme Daviler, écrivent ainſi, parceque ce mot vient de l'Eſpagnol *amparo.* Mais l'uſage le plus ordinaire eſt d'écrire, REMPART. Voyez ce mot.

RAMPE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Le trait, ou la partie d'un éſcalier à pluſieurs noyaux qui va en montant le long d'un mur. *Graduum ordo inter retractionem geminam.* Cette *rampe* eſt trop courte, trop droite. La *rampe* eſt contenuë entre deux paliers. Une *rampe* d'éſcalier c'eſt autant une ſuite de degrez entre deux paliers, que leur baluſtrade à hauteur d'appui, qui ſe fait de baluſtres de bois tournez ou pouſſez à la main, ou enfin de fèr avec baluſtres ou panneaux, friſes, pilaſtres, conſoles & autres ornemens. Les *rampes* ſont appellées par Vitruve *Scalaria.* Une *rampe* courbe c'eſt une portion d'éſcalier à vis ſuſpenduë ou à noyau, laquelle ſe trace par une chèrche ralongée, & dont les marches portent leur délardement pour former une coquille, ou ſont poſées ſur une voute rampante, comme la vis S. Gilles ronde. Une *rampe* de reſſaut, eſt celle dont le contour eſt interrompu par des paliers, ou quartiers tournans. Daviler dit *rampe par reſſaut.* On appelle auſſi *rampe*, la baluſtrade à hauteur d'appui qui tèrmine les marches. La *rampe* de cet ouvrage a coûté tant.

RAMPE DE MENUISERIE. C'eſt non ſeulement celle qui eſt droite & ſans ſujétion, comme il s'en fait pour de petits éſcaliers dégagez; mais auſſi celle qui étant courbe, ſuit le contour d'un pilier rond, comme il s'en voit à pluſieurs Chaires de Prédicateurs, & dont l'ouvrage eſt un des plus difficiles de la Menuiſerie. DAVILER.

RAMPEMENT. ſ. m. Action de ramper. *Reptatus.* Le *rampement* ſur tèrre a été la punition du ſèrpent.

RAMPER. v. n. Se trainer ſur le ventre, pour ſe tranſporter d'un lieu à un aûtre. *Repere, reptare, ſerpere.* Les ſèrpens, les lezards, les chenilles *rampent* ſur la tèrre.

Ce mot vient du Latin *repere.*

RAMPER, ſe dit auſſi des plantes qui ont une tige ſi foible, qu'elle n'a pas la force de ſoutenir le bois qu'elle pouſſe. *Reptare.* La vigne eſt une plante qui *rampe*; ce qui oblige à la ſoutenir par des échalas. De là vient que dans la Sculpture, ou dans la Peinture,

ture, on la repréſente de même. Son palais eſt enrichi de colonnes dorées, où *rampe* tout du long une vigne d'or. VAUG. La coulevrée, le chévre-feuille, *ramperoient*, ſi on ne les ſoutenoit par des bèrceaux.

Tous ces mots viennent de *rampa*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie *gliſſer*.

RAMPER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Être bas, abjèt, peu élevé. *Repere, abjici.* Les âmes communes ne font que *ramper*, ne s'élevent point à la connoiſſance des chôſes céleſtes. Je *rampois* inconnu dans la foule importune. LE CHAP. Un Poëte & un Orateur dont le ſtile *rampe*, & ne s'éleve point, méritent peu d'éſtime. Il y a des Auteurs qui par la peur de *ramper* par tèrre, ſe vont pèrdre dans les nuës. BOIL. Que votre diſcours toujours clair, & toujours coulant, ne *rampe* jamais. BOUH. Il faut *ramper* à la Cour devant ceux qui diſtribuent les graces & les faveurs. Les gens de lettres font rârement fortune, ils *rampent* toujours; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont toute leur vie miſérables, & ne font jamais fortune.

RAMPER, en Architècture, c'eſt pencher ſuivant une pente donnée. *Inclinare, declivem eſſe.*

RAMPIN. adj. m. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui ne pôſe pas également ſes piéds de dèrrière ſur tout le fèr; mais qui leve le talon, & qui marche ſur la pince. *Equus extrema ſolea gradiendo inſiſtens.*

RAMPO, ou *Caſtel-Rampo*. Nom d'une ancienne ville de la Turquie en Europe. *Caſtrum Rampum*, anciennement *Torone*. Elle eſt dans la Macédoine, ſur le golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois ſon nom à huit lieuës à l'eſt de la ville d'Ajomama, & vis à vis du cap Camiſtro.

RAMPOGNE. ſ. f. Voyez RAMPONEUR.

RAMPONNES. Vieux mot qui ſe trouve dans le Roman de la Rôſe, & qui apparemment ſignifie railleries, de *Ramponer*. Voyez ce mot.

De péchié de toutes aumônes,
De beau parler & de ramponnes.

RAMPONNER. Vieux mot. v. act. Ramponner un homme, c'eſt ſe moquer de lui. *Guy de Warvich. Irridere, illudere.*

RAMPONEUR, EUSE. ſ. m. & f. Vieux mot. Facheux, facheuſe, qui chèrche des querelles d'Allemand: D'où vient une rampogne, qui ſe dit en Languedoc, pour une querelle faite mal à propos. BOREL.

RAMPONIÈRE. ſ. Vieux mot qui ſe lit dans le Roman de la Rôſe, & qui apparemment ſignifie railleur, médiſant.

Par ces qui fus fel & crueux,
Ramponieres, *& mal palliers*
Deſſus tous autres Chevaliers.

RAMURE. Voyez RAMEURE.

R A N.

RAN. ſ. m. Vieux mot. Un belier. NICOD. D'où vient *marran* & *marro*, mot de Languedoc, qui ſignifie un mouton. BOREL. *Aries.*

RAN, vient de *aran*, le mâle des brebis: D'où pourroit venir le mot de marroquin, auſſi bien que du Royaume de Marroc. BOREL.

RANALS. ſ. f. Il y a deux iſles de ce nom entre les Orcades; la *Nord Ranals*, qui eſt une des plus ſeptentrionales, & la *South-Ranals*, qui eſt des plus méridionales, n'étant ſéparées de l'Écoſſe que par le petit détroit de Pichtland. Elles ſont toutes deux fort petites, & peu conſidérables. On prend la *South-Ranals* pour l'*Ocetis* de Ptolomée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'iſle d'Hoye, qui eſt au couchant de la *South-Ranals*. MATY.

RANATITE. ſ. m. & f. On a mis dans le Moréri ce nom comme celui d'une ſecte de Juifs qui honoroit les grenouilles, & l'on cite ſur cela Philaſtrius. Il eſt vrai, que cet Évêque de Breſſe dans ſon Catalogue des héréſies, dit qu'il y a eu des Juifs qui adoroient les grenouilles que la tèrre produiſit du tems de Pharaon, pour tourmenter les Égyptiens par leur puanteur; que de ſon tems il y en avoit même encore qui donnoient dans cette ſuperſtition, & qui croyoient que, par ce culte impie, ils pouvoient appaiſer la colère de Dieu. Mais Philaſtrius les appelle *Ranarum Cultores*, & non pas *ranatites*, mot qui ne ſe trouve nulle part, que dans le Moréri, & qui eſt mal formé. Car, 1°. Il faudroit dire, *Ranathyte*. 2°. *Ranathyte* ſeroit encore fort mal, compôſé d'un mot Latin *rana*, & de θύω. Il faudroit dire, *Batrachotyte*. Et pour *Ranathytes*, il faut bien ſe donner de garde de s'en ſervir.

RANCE. adj. m. & f. Qui commence à ſe corrompre, & qui a contracté une mauvaiſe ôdeur pour avoir été renfermé. *Rancidus, marcidus.* L'air enfermé gâte les viandes, & les rend chanſies, ou *rances*. Ce fromage eſt moiſi, eſt trop vieux, il ſent le *rance*. On dit particulièrement du vieux lard, qu'il ſent le *rance*. On le dit auſſi des confitures quand elles ſont trop vieilles. L'Ac. Il vient du Latin *rancidus*.

RANCE, s'employe auſſi ſubſtantivement. *Rancor.* Ce lard ſent le *rance*.

RANCHE. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. *Scandula, ſcala machinaria.* Les *ranches* ſont les chevilles, ou échelons d'un rancher, ou échélier.

RANCHER. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Chevilles rangées en manière d'échelle pour monter au haut des éſtrapades, engins, gruës. *Anabathra machinaria.* On l'appelle plutôt *échelier* pour les gruës.

RANCHIER, ou RANGIER, en tèrmes de Blâſon, ſignifie le fèr d'une faulx à faucher de l'hèrbe, qu'on peint ſur divèrs Écus en divèrſes aſſiettes. *Falx fœniſeca.* Quand il eſt emmanché, il le faut blâſonner une faulx.

RANCIR. v. n. Devenir rance. *Rancorem contrahere.* Ce lard commence à *rancir*.

RANCI, IE. part. *Ranceſcens.* Du lard à moitié *ranci*.

RANCISSURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rance. *Rancor.* L'humidité & l'air renfermé ſont les cauſes de la *ranciſſure*.

RANCŒUR. ſ. f. Mot hors d'uſage, qui ſignifie rancune. *Odium, ſimultas.*

Excuſe par pitié ma jalouſe rancœur. RÉGNIÉR.

Vaines chimères
De haines & de rancœurs,
Eloignez-vous de nos cœurs. MALH.

RANCOLINER. v. act. Vieux mot. *Rancoliner* les preaux; c'eſt-à-dire, les réhauſſer avec de la tèrre. BOREL. *Attollere terrâ ſuperinjectâ.*

RANCON. ſ. m. Arme d'haſt dont on ſe ſèrvoit anciennement. C'étoit un fût ou bâton armé d'un fèr en pointe avec deux aîlerons trenchans & recourbez en façon de fleurs de lis. *Haſta liliata, trifurca.*

RANÇON. ſ. f. Somme qu'on paye pour ſe racheter d'eſclavage, ou pour la libèrté d'un priſonnier de guèrre. *Pretium redemptionis.* Les Turcs mettent les Chrétiens à une groſſe *rançon*. On dit par éxagération, & quelquefois par plaiſanterie, en parlant d'une ſomme qui paroît excéſſive, que c'eſt la *rançon* d'un Roi. Il donne cent mille écus en mariage à ſa fille; c'eſt la *rançon* d'un Roi. Cette maiſon lui a coûté à bâtir la *rançon* d'un Roi. On diſoit autrefois *Raançon*.

RANÇON, ſe dit figurément de ce qu'on donne pour ſe tîrer des mains de quelque importun. La Satire des Marchands dit d'un acheteur, qu'il a payé la moitié pour ſon drap, l'aûtre pour ſa *rançon*.

Ce mot vient du Latin *redemptio*. MÉNAGE.

RANÇONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rançonne & on éxige un plus haut prix des chôſes qu'elles ne valent. *Expilatio, exactio, rapina, vexatio.* Le *rançonnement* des Hoteliers dans la Hollande eſt inſuportable.

RANÇONNER. v. act. Mettre à rançon. *Pro libertate pecuniam extorquere.* Les Chrétiens ſont fort *rançonnez* par les Corſaires.

RANÇONNER, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant de ceux qui éxigent plus qu'ils ne doivent, des gens qui ſont obligez de paſſer par leurs mains. *Exigere, extorquere.* Dans les hotelleries de Hollande on *rançonne* les étrangers. Les Marchands monopoleurs *rançonnent* les gens qui ont à faire de leurs drogues. Ce Procureur eſt un Corſaire, il *rançonne* ſes parties.

RANÇONNER. v. act. Payer rançon pour quelque chôſe, racheter de l'ennemi, *redimere.* On eut bien de la peine à engager les Eſpagnols à *rançonner* leur barque; mais à la fin ils furent obligez de payer une ſomme conſidérable pour le corps du bâtiment, & pour quelques marchandiſes dont le Corſaire qui les avoit pris ne voulut pas ſe charger. M. D. T. On tâcha d'abord d'engager le Gouvèrneur & le Corrégidor à *rançonner* la ville. ID. C'eſt-à-dire, à la racheter du pillage en payant ſa rançon.

RANÇONNÉ, ÉE. part. *Tributis vexatus, expilatus, divexatus.*

RANÇONNEUR, EUSE. adj. Qui rançonne, qui éxige plus qu'il ne faut. Les Hoteliers ſur les grands chemins ſont des *rançonneurs* de gens. Il n'eſt guère en uſage.

RANCUNE. ſ. f. On diſoit auſſi autrefois *rancœur*. Vieux mot qui ſignifie une haine cachée & invétérée, qu'on garde dans le cœur juſqu'à ce qu'on trouve occaſion de ſe venger. *Odium, ſimultas.* Les Chrétiens ne doivent pas avoir de *rancune*, conſèrver un eſprit de *rancune*. On dit à ceux avec qui on ſe racommode, touchez-là, point de *rancune*. Il eſt bas & familier.

RANCUNIER, IÈRE. ſ. m. & f. Homme ou femme, qui a de la rancune, ou ſujètte à en avoir. Il eſt bas & populaire.

Et ſi l'ai fait encor, pôſez le cas,
Gardez-vous bien que rancune vous tienne,
Les rancuniers *ſont mal menez là bas.* P. Du Cerc.

RANDASSO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Démona, en Sicile, ſituée ſur la rivière de Cantara, au piéd du Mont Gibel, du côté du nord. *Randazzum, Randatium.* On croit que cette ville eſt l'ancienne Tiſſa, Thiſſe, village de la même vallée, près de Gangi. Maty.

RANDAU, ou RANDAUT. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Randoaldus.* Saint Randoald, que nous appellons vulgairement ſaint *Randau*, Prevôt ou Prieur du Monaſtère de Granfel, fut martyriſé avec ſon Abbé ſaint German, par le Duc Boniface, vèrs l'an 666. *Bollandiſtes & Baillet au 21. Févr.* M. Chaſtelain, écrit *Randaut*. Saint *Randaut* Moine ſous l'Abbé ſaint German & ſon Prevôt fut maſſacré avec lui, par le ſucceſſeur de Gondoin, qui leur avoit fondé l'Abbaye où ils étoient. On fait leur fête à Remiremont le 21. de Février. Bollandus a donné la vie de ces Saints écrite par Bobolein Prêtre, qui paroît contemporain. Voyez les *Acta Sanctorum* au 21. Février, & le Martyrologe de M. Chaſtelain, T. I. p. 703. 704.

RANDERSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Randerſium, Randruſium.* Elle eſt dans la Jutie ſeptentrionale, ſur la rivière du Gute, à ſix lieuës d'Arhuſen, vèrs le nord. Maty.

RANDOALD. Voyez RANDAU.

RANDON. ſ. m. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois du ſang qui couloit abondamment d'une plaie. *Sanguinis profluvium.* Ce Géant pourfendit la tête de ſon ennemi, d'où le ſang iſſit à grand *randon*. On le dit d'une ſource qui ſe fait paſſage par un rocher, d'une pluie, d'un torrent; & hypèrboliquement des pleurs qui coulent avec impétuoſité. On le diſoit auſſi des gens qui alloient en troupes. Le peuple venoit à grand *randon* à cette fête. Les ennemis fuyoient par la campagne à grand *randon*. On dit en Fauconnerie, fondre en *randon*, quand l'oiſeau de proie fond avec grande impétuoſité ſur ſon gibier pour l'aſſommer & le jetter à tèrre.

A Randon. Vieille phraſe advèrbiale, c'eſt-à-dire, à ſuite, & à la fois. *Pèrceval.* Borel.

RANDONNER. Vieux v. n. Galoper. *Currere.* Laiſſer *randonner* un cheval. Borel.

RANDONNÉES. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des lieux où les cèrfs ſe font battre dans l'étenduë de leur courſe. *Spatium fugientis cervi.*

RANETE. ſ. f. Vieux mot. Grenouille. Art de Rhétorique ancien. Qu'elle endormit ſèrpentaux & *ranetes*. C'eſt un diminutif de *rana*, grenouille. Voyez Raine.

RANG. ſ. m. Ordre convenable; place qu'on donne à la qualité, au mérite; qui convient à la juſte diſpoſition des chôſes. *Ordo, ſeries, locus.* Dieu tient le premier *rang*. Les Rois ſont au ſecond *rang*. Dans les cérémonies chacun marche ſelon ſon *rang*. On eſt plus jaloux de conſèrver ſon *rang* avec les égaux, qu'avec ſes inférieurs. M. Ésp. Maintenir ſon *rang*, & défendre ſa dignité. Pat. Du reſte des Mortels ce haut *rang* vous ſépare. Rac. Lorſque dans une aſſemblée, on donne aux vivans le même *rang* qu'occuperoient les morts, conſèrvant ainſi leur droit en la pèrſonne des vivans, il en faut conclure que la ſucceſſion de la Couronne ſe recueillit ſelon la proximité des lignes, & qu'elle paſſe de ligne en ligne, comme dit Grotius. Courtin.

Ce mot vient de l'Alleman *ring* ſignifiant la même chôſe. Mén. Il vient plutôt de *renc*, qui eſt un mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant auſſi la même chôſe.

Rang, ſignifie quelquefois, Préſéance. *Anteceſſus.* Ces deux Corps d'Officiers ſe diſputent le *rang*; plaident pour le *rang*, pour la préſéance. Cette Compagnie n'a point de *rang*, ne ſe trouve point aux Aſſemblées. C'eſt un homme fièr & préſomptueux qui ſçait bien garder, maintenir ſon *rang*. Dans les compagnies on ſe place ſuivant le *rang* de réception.

Rang, à l'armée, ſe dit particulièrement d'un nombre de ſoldats placez à côté l'un de l'autre, dont pluſieurs forment la hauteur d'un bataillon, ou d'un eſcadron. *Series.* On fait des commandemens d'ouvrir les *rangs*, de ſèrrer les *rangs*, de doubler les *rangs*. Il eſt défendu de ſortir des *rangs*. Ce Cavalier s'avança hors des *rangs* pour faire le coup de piſtolet.

Rang, eſt auſſi un ordre de bataille, ou de marche, ou de campement, qui fait placer ou avancer les Corps ſuivant leur ancienneté, ou leurs qualitez. *Locus, ordo, collocatio.* Il y a pluſieurs Ordonnances pour régler le *rang* des Officiers & des Corps. Chaque Régiment ou Compagnie défile à ſon *rang*. La plupart des Officiers prennent leur *rang* du jour de leur brevet, ou de leurs commiſſions. Le Régiment des Gardes tient le premier *rang*; après ſuivent Picardie, Piémont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine.

Rang, ſe dit quelquefois de la pèrſonne qui a quelque dignité ou qualité. *Caraƈter, qualitas.* Il n'a pas reſpecté une pèrſonne de mon *rang*, de ma qualité. C'eſt une pèrſonne du premier *rang*, du ſecond *rang*, du dernier *rang*. Cette femme a pèrdu ſon *rang* pour s'être mésalliée.

Rang, ſignifie auſſi la ſuite de pluſieurs chôſes redoublées & placées en ligne droite. *Series, ordo.* Cette avenuë conſiſte en quatre *rangs* d'arbres. Ces tablettes ont cinq *rangs* de livres *in-folio*, & deux *in-quarto*. On a orné cet habit de pluſieurs *rangs* de boutons, de pèrles. On dit auſſi des cravates, des manchettes, des fraiſettes à trois *rangs*, à deux *rangs*; pour dire, qui ſont doubles ou triples. On dit d'un luth, d'un thuorbe, qu'il eſt monté de tant de *rangs* de cordes.

Rang, ſignifie auſſi, Tour, ordre, révolution. *Turnus ordo, ſeries.* Les Chanoines font leur ſemaine chacun à leur *rang*, à leur tour. Ce jeune homme a eu le bouquet, c'eſt à ſon *rang* à traiter, à donner le bal. Toutes chôſes viennent à leur *rang*. Ce procès ſera jugé à ſon *rang*, quand le Raporteur aura le Bureau.

On dit en ce ſens, qu'un homme paroît ſur les *rangs*; pour dire, que quelqu'un vient à ſon tour qui ſe fait diſtinguer des autres. *In lucem vel in ſcenam prodire.* On dit auſſi dans les tournois, qu'un Cavalier a paru ſur les *rangs*; pour dire, qu'il s'eſt préſenté pour combattre, qu'il eſt entré dans le camp.

Rang, ſe dit auſſi d'une eſpéce de catalogue où on place quelques pèrſonnes ſans diſtinction particuliere. *Catalogus.* S. François de Sales a été canoniſé, mis au *rang* des Saints. Prions Dieu qu'il nous mette au *rang* de ſes Élus. Cet homme-là eſt au *rang* de mes amis. Quand on a demandé à Diogène, s'il y avoit plus de morts que de vivans: en quel *rang*, a-t-il dit, mettez-vous ceux qui navigent?

Rang, ſignifie auſſi l'eſtime qu'on fait des pèrſonnes, ou des chôſes, ſelon leur mérite ou valeur. *Exiſtimatio, fama.* Un habile homme ſçait donner le *rang* & le prix à chaque chôſe. On a donné à Homère & à Virgile le premier *rang* entre les Poetes, à Archiméde entre les Géométres. L'or tient le premier *rang* parmi les métaux. Cet homme a excellé en pluſieurs chôſes, on ne ſçait en quel *rang*, en quelle catégorie le placer.

Rang, en tèrmes de Marine, eſt une diviſion & ordre de vaiſſeaux réglé ſuivant leur longueur, leur port & leurs canons, par la dernière Ordonnance de la Marine. *Ordo.* En cette ſorte il y a cinq *rangs* de vaiſſeaux. Ceux du premier *rang* ont juſqu'à 135. piéds de quille portant ſur tèrre. Ils ſont du port de 1500 tonneaux, ont trois ponts entiers, & portent depuis 70 juſqu'à 120 piéces de canon. Ceux du ſecond *rang* ont depuis 105 juſqu'à 120 piéds de quille, du port d'onze à 1200 tonneaux, avec trois ponts, & ſont montez de 56 juſqu'à 70 piéces de canon. Ceux du troiſiéme ont 110 piéds de quille, deux ponts, 40 ou 50 piéces de canon, & ſont du port de 8 à 900 tonneaux. Ceux du quatriéme ont 100 piéds de quille, du port de 5 à 600 tonneaux, montez de 40 piéces de canon, & deux ponts courans. Ceux du cinquiéme & dèrnier *rang* ſont au-deſſous de 90 piéds de quille, du port de 300 tonneaux, montez de 18 à 20 pieces de canon, & deux ponts courans. Les Auteurs font mention des carraques de Portugal dans les voyages des Indes, qui ſont du port de 2000 tonneaux, c'eſt-à-dire, de quatre millions de livres.

Rang, ſur la Méditèrranée & dans les vaiſſeaux de bas bord, ſe dit des bancs des Forçats, & de l'effet des rames. *Tranſtra.* Ainſi on dit, aller à la voile & aux *rangs*; pour dire, à voiles & à rames. Lever les *rangs*, c'eſt ceſſer de ramer.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſe met en *rang* d'oignon; pour dire, qu'il veut prendre place en la compagnie de gens plus conſidérables que lui. *Inter majores aſſidere.*

RANGE. ſ. f. Tèrme de Paveur. *Range* de pavé, c'eſt un rang de pavez d'une même grandeur le long d'un ruiſſeau ſans canveaux, ni contrejumelles, comme on le pratique dans les petites cours. Daviler.

RANGÉE. ſ. f. Diſpoſition de pluſieurs chôſes placées en ligne droite. *Collocatio, ſeries.* Les Jardiniers plantent leurs choux, leurs laituës, &c. en diverſes *rangées*. Chaque ruë eſt compoſée de deux *rangées* de maiſons. Il a fait mettre pluſieurs *rangées* de clous à ſon carroſſe. Un coup de canon emporte toute une *rangée* de ſoldats.

RANGER. v. act. Mettre les chôſes dans un ordre & une diſpoſition convenable. *Ordinare, diſponere, collocare.* L'art de bâtir conſiſte à *ranger* des pièrres & autres matériaux dans un bel ordre & ſymmétrie. Quand on déménage, on eſt long-tems à *ranger* ſes meubles, ſes livres, à les mettre en un bon ordre. La mémoire locale ne conſiſte qu'à *ranger* les chôſes en ſon eſprit dans un cèrtain ordre ſuivi.

Ranger, en tèrmes de Guèrre ſignifie, mettre ſes gens en ordre de combattre, ou de marcher. *Aciem inſtruere, ordinare, diſpo-*

nere.

nere. Cette armée étoit *rangée* en bataille pour attendre l'ennemi. Il avoit *rangé* ſon armée pour la faire marcher ſur trois colonnes.

RANGER, ſignifie auſſi, ſe mettre du parti de quelqu'un; ſe ſoumettre. *Partes tueri, ſuſcipere.* Pluſieurs ſoldats étrangers ſe ſont venus *ranger* ſous les enſeignes de ce Général. Ils vinrent au devant de lui ſe *ranger* ſous ſon obéïſſance. VAUG. Un Hérétique qui ſe convèrtit, ſe *range* du bon parti. Je l'ai ſi bien pèrſuadé, qu'il s'eſt *rangé* à mon opinion. Je me *range* du parti de Madame. MOL. Remarquez cette différence, ſe *ranger* du parti de quelqu'un, & ſe *ranger* à l'opinion de quelqu'un; car c'eſt ainſi qu'il faut parler.

RANGER, en tèrmes de Marine ſignifie, Naviger près des côtes: on dit autrement *tèrre à tèrre. Juxta littus navigare.* On *range* la côte pour la reconnoître, pour trouver un lieu propre à débarquer. *Ranger* le vent, c'eſt aller près du vent.

RANGER, ſe dit auſſi en parlant du changement du vent. Le vent ſe *rangea* de l'oueſt, du ſud. *Stare ad auſtrum, &c.* Il ſe *rangea* de l'avant, il nous prit en proüe.

RANGER, ſignifie auſſi, ſe ſèrrer pour faire place à quelqu'un. *Secedere, dare locum, recedere.* Il ſe faut *ranger* quand on voit venir un carroſſe, de peur d'être bleſſé. Les Suiſſes avoient de la peine à faire *ranger* le monde, tant la preſſe étoit grande. Un bâteau qui déſcend eſt tenu de ſe *ranger*, & de faire place au montant par les réglemens de Police.

RANGER, ſignifie ſimplement, ſe mettre en une place, ſoit pour ſa commodité, ſoit pour ſa ſûreté. *Se recipere, collocare.* En hivèr on ſe *range* autour du feu. On ſe *range* autour d'une tâble pour dîner, pour jouer, pour parler d'affaires. Les vaiſſeaux qui ſont menacez de la tempête ſe viennent *ranger* dans les ports pour être à l'abri.

RANGER, ſignifie auſſi, Subjuguer, impoſer des loix, obliger à obéïr, réduire quelqu'un à ſon devoir. *In ordinem cogere, reducere.* Aléxandre *rangea* ſous ſa domination près'que toute l'Aſie. Les peuples vouloient ſe révolter, on leur a envoyé des ſoldats en garniſon, qui les ont bien *rangez*, rendus ſouples & obéïſſans. Ne vous mettez pas en peine, je la *rangerai* bien. MOL. *Ranger* quelqu'un à la raiſon. ABLANC.

RANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ordinatus, diſpoſitus, collocatus.* Nos anciens Hiſtoriens n'étoient point accoutumez à cette manière *rangée*, qui met chaque chôſe dans ſa place, & qui ne partage point l'attention du Lecteur par la multiplicité des objèts. LE P. DAN. En tèrmes de Blâſon on le dit de pluſieurs piéces ou figures longues qui ſont dans un Écu, miſes en aſſiette de faſce, de pal ou de bande. Il porte d'azur à trois haches d'argent *rangées* en faſce.

RANGETTE. ſ. f. De rang, l'un après l'aûtre. *Alternatim, ordinatim.* On ne le dit guère que des écoliers, à qui on donne le fouet à la *rangette*, quand ils ont tous failli. Il eſt bas.

RANGIER. Voyez RENNE.

RANGNIT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Rangnitia, Ranetum.* Elle eſt vèrs les confins de la Samogitie, ſur la rivière de Niémen, à vingt-deux lieuës de Konigſbèrg, vèrs le levant. MATY.

RANGOURIR. Vieux v. n. Languir, à mon avis. *Mehun au Teſt.* BOREL. *Languere.*

RANIMER. v. act. Redonner la vie, faire revivre. *Rurſus animare; ad vitam revocare.* JÉSUS-CHRIST *ranima* le Lazare qui étoit mort quatre jours auparavant. Son âme vint *ranimer* ſon corps. ABLANC.

RANIMER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, éxciter, réveiller, rendre une nouvelle vigueur. *Excitare, relevare animum. Ranimer* la colère de quelqu'un, ou ſon courage; pour dire, renouveller ſa paſſion, l'ardeur qu'il avoit pèrduë. Ce Prince étoit rebuté de la guèrre; mais ce nouveau ſuccès a *ranimé* ſon ardeur. Je rappelle ce que j'ai été, pour *ranimer* ce que je ſuis. B. RAB. Cela ne faiſoit que redoubler l'ardeur des aſſaillans, & *ranimer* leur courage par l'éſpérance du butin. ABLANC. Les querelles peuvent quelquefois *ranimer* l'amour, mais l'amitié qui ne ſe plaît point aux revèrs, ne revient pas ſi vîte. LE CHEVALIER DE M Quand nos amis tombent dans la diſgrace, c'eſt alors qu'il faut *ranimer* notre attachement & nos ſoins. BELL. Les charmes de l'éſprit *raniment* les appâs qu'une trop libre poſſeſſion a affoiblis, & en font renaître de nouveaux. ID. Un Moine dans le fond de ſa cellule ne doit avoir aucune curioſité pour les chôſes du monde, de peur qu'elles ne *raniment* ſes paſſions. LE P. MAB.

On dit auſſi, *ranimer* le feu; pour dire, le ſouffler, le réveiller. *Ignem accendere, ſuſcitare.* Et qu'il ſe *ranime*; pour dire, qu'il reprend de nouvelles forces, lorſqu'on le croyoit éteint après une incendie. On dit la même chôſe du vent qui étoit adouci, & qui ſe renforce.

RANNES. Vieux mot. ſ. Rameau. BOREL. *Ramus.*

RANONCULE. ſ. f. Voyez RENONCULE.

RANTZAW. ſ. m. Nom propre d'un château de la Wagrie. *Rantzovia arx.* Contrée du Holſtein. Il eſt à trois lieuës d'Eutin, du côté du nord. Ce lieu a donné le nom aux Comtes de *Rantzaw*, l'un deſquèls fut fait Maréchal de France l'an 1645. MATY.

RANULAIRE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte que les Médecins donnent à deux veines qui ſont au deſſous de la langue, qui viennent de la jugulaire éxtèrne. *Ranulares.* Quelques-uns les appellent *ranines.*

RANULE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux veines qui ſont ſous la langue. *Ranula.* On les nomme autrement veines ranulaires. Elles vont ſe rendre dans les jugulaires. Ce ſont elles que l'on ouvre avec ſuccès dans les ſquinancies; elles ſont placées aux deux côtez du filet. DIONIS.

RANULE, *Ranula*, ſignifie une petite grenouille, étant diminutif de *rana.* On donne ce nom à ces veines, parcequ'elles ſont toujours dans l'eau, c'eſt-à-dire, parceque l'endroit où elles ſont eſt toujours humecté de ſalive.

R A O.

RAON. ſ. m. Il y a deux bourgs de ce nom dans la Lorraine. *Ranum. Raon* ſur Plaine, eſt à la ſource de la Plaine; *Raon* l'Étape eſt à l'embouchure de la même rivière dans la Meurte, environ à douze lieuës au deſſus de Nancy. MATY.

RAOUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Radulphus. Raoul* fils de Richard Duc de Bourgogne, Comte d'Autun, & ſurnommé Le Juſticier, uſurpa le Royaume de France ſous Charles le Simple. Ce nom eſt le même que Radulphe & Rodolphe, & s'eſt formé de *Radulphus*, dont on a fait *Radoulphe, Radoulf, Raoulf, Raoul.*

R A P.

RAPACE. adj. m. & f. qui ſe dit particulièrement des oiſeaux de proie, qui vient de rapine. *Rapax.*

RAPACITÉ. ſ. f. Inclination à prendre, à ravir. *Rapacitas.* L'aigle a une grande *rapacité.*

RAPACITÉ, ſe dit figurément en Morale de la qualité des gens avides du bien d'autrui. *Aviditas.* Les Uſuriers, les Chicaneurs ont une grande *rapacité.*

RAPAISER. v. act. Adoucir quelqu'un, faire paſſer ſa colère. Se *rapaiſer. Miteſcere, mollire, placare.* Ce valet avoit fâché grandement ſon maître, mais il l'a *rapaiſé* par ſes ſoumiſſions. Les gens promts de leur naturel, ſe mettent aiſément en colère, mais ils ſe *rapaiſent* facilement. La douceur que vous m'avez envoyée m'a *rapaiſée.* VOIT.

RAPAISER, ſe dit auſſi des animaux, & des chôſes inanimées. *Sedare, quieſcere.* La mèr ſe *rapaiſe*; l'orage, la tempête ſe *rapaiſent*, c'eſt-à-dire, diminuent, ſe calment. Un taureau ſe *rapaiſe* après que ſa fougue eſt paſſée.

RAPAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sedatus, placatus.*

RAPALLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon port. *Rapallum.* Elle eſt dans l'État de Gênes, ſur le golfe de *Rapallo*, à cinq ou ſix lieuës de la ville de Gênes, vèrs le levant. MATY.

RAPAREILLER. Vieux v. act. Réparer. BOREL. *Sarcire, reſarcire, reficere.*

RAPATEÏLE. ſ. f. C'eſt une toile faite du poil de la queuë d'un cheval, qui ſèrt à faire des ſacs. *Textum crineum.*

RAPATRIEMENT. ſ. m. Réconciliation. *Reconciliatio.* Depuis leur *rapatriement.* C'eſt lui qui a fait ce *rapatriement*-là. L'ACAD. Il eſt du ſtile bas & familier.

RAPATRIER. v. act. Racommoder une pèrſonne avec une aûtre. *Conciliare.* Ce mari & cette femme ſe ſont brouillez ſouvent enſemble, je les ai toujours *rapatriez.* Ces aſſociez ont été quelque tems en procès, mais ils ſe ſont *rapatriez* d'eux-mêmes. Ce mot eſt du ſtile familier. Il vient du Latin *rapatriare*, qui ſignifie *revenir à ſa patrie.* MÉN.

RAPATRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reconciliatus.*

RAPAYER. Vieux mot. v. act. Rapaiſer. BOREL. *Sedare, placare, componere iram.* Se *rapayer. Miteſcere.*

RAPÉ. ſ. m. Raiſin tríé dont on remplit à demi un tonneau pour repaſſer deſſus du vin gâté ou affoibli, pour lui donner de nouvelles forces. *Dolium plenum acinorum.* On repaſſe ſouvent les vins vieux & affoiblis ſur de *rapez.*

Ce mot vient de *grape.* On trouve dans de vieux Titres du vin *grapet*; pour dire, du vin paſſé ſur un *rapé*, qui eſt en éffet fait de grapes, ou des grains qui en ſont tîrez. Du Cange l'appelle en Latin *raſpatum.*

RAPÉ DE COPEAUX. C'eſt ainſi qu'on appelle, le *rapé* qui ſe fait avec des copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. *Eſculea ſegmina, eſculea aſſula.*

RAPÉ, ſe prend auſſi pour le vin même qui a paſſé par le *rapé*. Il ne nous a donné à boire que du *rapé*. *Vinum acinum.*

RAPE. ſ. f. Outil d'Artiſans fait de fèr trempé en forme de lime, qui a pluſieurs petites pointes aiguës & en ſaillie. *Radula.* Les Sèrruriers, les Tabletiers, les Tourneurs, les Sculpteurs, les Plombiers, & autres Ouvriers ſe ſèrvent de *râpes.*

RAPE, eſt auſſi un utencile de cuiſine fait de fèr blanc, pèrcé à l'envèrs, de pluſieurs trous, dont la partie éminente ſert à détacher pluſieurs menuës parties des corps qu'on frotte contre, comme du ſucre, de la muſcade, de la croûte de pain, &c. *Radula, ſcobina.*

On dit provèrbialement, Donner de la *râpe* douce; pour dire, Flater un peu. *Adulari.*

RAPEL, RAPPEILER. Voyez RAPPEL, RAPPELER.

RAPER. v. act. Ratiſſer, frotter avec une râpe, ſoit de Sèrrurier, ſoit de Cuiſinier. *Radere.* *Râper* de la muſcade, du ſucre; *râper* de l'ivoire, du métal, &c.

Ménage dérive ce mot de l'Alleman ou du Flaman *raſpen*, qui ſignifie la même chôſe. En Anglois on dit *to raſpe*; en Italien *raſpare*, & en Eſpagnol *raſpar.*

RAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Raſus, eraſus.*

RAPERIES. ſ. m. Nom que l'on donne à des brigands & bandits de l'Irlande, qui vont par troupes, & pillent tout ce qu'ils trouvent ſans défenſe. *Graſſatores Hibernici.*

RAPERSCHWYL. ſ. m. Nom propre d'une jolie ville de Suiſſe. *Raperſvila, Rupertivilla.* Elle eſt fortifiée, défenduë par un château, & ſituée ſur le lac de Zurich, à cinq ou ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud-eſt. Cette ville, où l'on paſſe le lac ſur un pont de bois de dix-huit cens cinquante pas de long, a eu autrefois ſes Comtes particuliers; la maiſon d'Autriche la poſſéda auſſi, mais l'an 1458. quelques Cantons Suiſſes s'en emparèrent. Elle a depuis joui de ſes anciens priviléges ſous leur protection. MATY.

RAPETASSER. v. act. Raccommoder des hardes de peu de conſéquence; y remettre des piéces en pluſieurs endroits, ou les unes ſur les aûtres. *Reconcinnare, reſarcire, reſicere.* Les gueux ont de vieux habits *rapetaſſez* qui ſont ſouvent garnis de piſtoles. Cette tapiſſerie eſt bien vieille, elle a été bien *rapetaſſée.* On peut dire de la navire d'Argo, qu'elle étoit bien *rapetaſſée*, puiſqu'on l'avoit toute renouvellée à force de la raccommoder. Les Gabaonites ſurprirent les Iſraëlites, en leur faiſant accroire, par de vieux habits *rapetaſſez*, qu'ils venoient de fort loin. Il eſt bas.

RAPETASSER. Ce mot s'employe auſſi figurément dans le ſtile burleſque. *Reſaccire. Rapetaſſer* des vèrs. REG. *Rapetaſſer* un vaiſſeau. SAR.

Et là malgré mes dents, rongeant & reſſaſſant,
Poliſſant les nouveaux, les vieux rapetaſſant,
Je fais des vèrs. RÉGNIER.

RAPETISSER. v. act. Rendre une chôſe plus petite, en ôter, en diminuer. *Contrahere, minuere.* Quand une chôſe eſt trop longue, ou trop grande, il eſt aiſé de la *rapetiſſer*, d'en rogner. Le blé *rapetiſſe* tous les jours dans le grenier, il ſe ſéche, la vèrmine en mange. Quand il vient un nouvel héritier dans une famille, cela *rapetiſſe* la portion des aûtres. Il n'eſt pas du beau ſtile. S. Amant a dit d'un fromage,

Pourquoi, toujours rapetiſſant.
De lune devient-il croiſſant?

RAPETISSER. Ce mot eſt plus noble au figuré. La ſèrvitude eſt une eſpéce de priſon, où l'âme décroit, & ſe *rapetiſſe* en quelque ſorte. BOIL. *Minui.*

RAPHAËL. ſ. m. Nom d'un ſaint Ange. *Raphael.* C'eſt l'Ange *Raphael* qui conduiſit le jeune Tobie dans ſes voyages, & le ramena chez ſon père, dont il guérit l'aveuglement, en lui faiſant appliquer ſur les yeux le fiel d'un poiſſon.

Ce mot vient de רפה, *raphah*, qui en Hébreu ſignifie adoucir, guérir, & de אל, *El*, Dieu. *Raphael*, Médecin de Dieu, Médecin divin.

C'eſt auſſi un nom propre d'homme. *Raphaël* d'Urbin cet excellent Peintre, que l'on nomme communément *Raphael* tout court, étoit originaire de la ville d'Urbin, où il naquit le jour du Vendredi-ſaint de l'année 1483. Il fut diſciple de Piètre Pérugin.

RAPHAËLE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge, orangée & jaûne. MORIN.

RAPHEL. Bourg de la Gréce. *Raphæa.* Il eſt ſur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieuës de la ville d'Athènes, & il a un petit port appellé anciennement *Panormus Portus.* MATY.

RAPHIDIN. Voyez RAPHIDIM.

RAPHIDIM. ſ. m. C'étoit anciennement un lieu de l'Arabie Pétrée, ſitué près de la montagne d'Oreb. *Rephidim, Raphidim.* Les Iſraëlites ſortis d'Égypte y furent quelque tems campez; Moiſe y fut viſité par Jéthro ſon beau-père; il y fit ſortir miraculeuſement de l'eau d'un rocher, & Joſué y défit les Amalecites. *Exod. XVII.* MATY.

RAPHILEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Raboteux, de ῥαφὴ, fente: d'où viennent les mots de Languedoc *raffit, ridé* & *raffité* un ſoufflet. BOREL.

RAPIDE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *rapidus*, & ſignifie, Qui a un mouvement prompt, violent & impétueux. L'Araxe eſt renommé pour un fleuve fort *rapide.* Les courans de l'orient à l'occident ſont ſi *rapides*, qu'on ne peut revenir de l'Amérique par le chemin où l'on y eſt allé. Le vol des aigles eſt fort *rapide.* L'aſtre des cieux, dans ſon *rapide* tour, répand aux mortels ſa lumière. DES-HOUL. Les aſtres ſe meuvent avec un mouvement ſi *rapide* qu'il n'eſt pas imaginable. Ces cieux qui dans leur cours meſuré ſont ſi légers & ſi *rapides*, &c. GOD.

RAPIDE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Rapidus.* Le cours des conquêtes d'Aléxandre fut fort *rapide.* Un bon Orateur doit avoir un diſcours, un ſtile véhément & *rapide.*

Aſſez d'aûtres, ſans moi, d'un ſtile moins timide,
Suivront aux champs de Mars ton courage rapide. BOIL.

Momens trop rigoureux,
Que vous paroiſſez lents à mes rapides *vœux?* RACIN.

RAPIDEMENT. adv. D'une manière rapide. *Rapidè.* Un fleuve ſèrré dans des détroits des montagnes coule plus *rapidement.* Il s'employe auſſi figurément. Les ſiécles coulent plus *rapidement* pour les heureux, que les heures pour les miſérables. FÉN. Nos jours comme les flots, courent *rapidement.* SAR.

RAPIDITÉ. ſ. f. Viteſſe, promtitude, cours, ou mouvement impétueux & violent. *Rapiditas, celeritas.* La *rapidité* du mouvement de la tèrre ne laiſſe pas d'être inſenſible. La *rapidité* du vol des aigles. La *rapidité* de ce torrent déſole la campagne.

RAPIDITÉ, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il étoit difficile de réſiſter à la *rapidité* de l'éloquence de Démoſthène. *Energia, vel vehementia.* Toute l'Aſie ne put arrêter la *rapidité* des conquêtes d'Aléxandre. Le défaut d'attention vient de la *rapidité* de nos paſſions, qui nous entraînent à tout ce que nous faiſons, & qui ne nous pèrmettent pas de conſidérer nos ſentimens à loiſir. S. RÉAL. Il marche avec tant de *rapidité* qu'on diroit qu'il a des ailes. MAUC. Le tems s'écoule avec *rapidité*, & nous entraine avec lui. S. ÉVR. La narration doit couler majeſtueuſement comme les fleuves, & non pas avec *rapidité* comme les torrens. S. ÉVR. La victoire avoit peine à ſuivre la *rapidité* du vainqueur. FLÉCH. Avec *rapidité* le tems fuit, & s'envole. DES-HOUL.

RAPIÉCER, ou RAPIÉCETER. v. act. Remettre des piéces à un habit, à du linge. *Fruſta veſti aſſuere, veſtem reſicere.* Quand le luxe n'étoit pas ſi grand, les bons bourgeois faiſoient *rapiécer* leurs habits, portoient du linge *rapiécé.* On dit auſſi de la navire d'Argo, qu'elle avoit été tant *rapiécée*, que ce n'étoit plus la même.

RAPIÉCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Refectus, reconcinnatus.*

RAPIÉCETAGE. ſ. m. Tèrme qui ſe dit par mépris, en parlant des hardes, où il y a quantité de piéces. Tout cela n'eſt que du *rapiécetage.*

RAPIÈRE. ſ. f. Épée longue, vieille & de peu de prix, telle que celles dont l'on arme d'ordinaire les ſoldats. On appelle les filoux & les batteurs de pavé, traîneurs de *rapière.* On dit qu'un homme a pris la *rapière*; pour dire, qu'il a pris l'épée, qu'il fait profeſſion des armes. Voi ce franc campagnard avec longue *rapière.* MOL.

Sa vieille rapière *au vieux lou.* S. AMANT.

Ce mot eſt bas & burleſque. Borel le dérive du Grèc ῥαπίζειν, *frapper, cadere.*

RAPIÉRER, & RAPIÉREUR. ſ. m. Vieux mot. Porte-rapière, coupe-jarêts; de ῥαπίζειν, *cadere colaphis.* BOREL.

RAPINE. ſ. f. Proie, volerie. *Præda, furtum, rapina.* Les aigles, les faucons, & autres oiſeaux de proie, vivent de *rapine.* Les gens de guèrre vivent de *rapine.* Les Chicaneurs éxèrcent mille *rapines* & voleries.

Ce mot ſelon quelques-uns, vient de *grapin*, qui eſt un ancre avec lequel on accroche les navires, qui ſèrt à piller & à rapiner.

RAPINER. v. act. Dérober; prendre petit à petit. *Rapere, tripere, furari.* On le dit proprement de ceux qui manient le bien d'autrui, & qui en appliquent ſecretement & à divèrſes repriſes, quelque partie à leur profit. Ce Facteur ne vend, ou n'achete rien pour ſon maître, qu'il ne *rapine* quelque chôſe.

RAPISSONER. Vieux mot. Tèrme de la Coutume de Mons, Ch. 53. n. 6. Fournir de poiſſon peupler un étang, un vivier, &c. *Piſces injicere.* Des foſſez *rapiſſonez*, où il y a du poiſſon.

RAPO.

RAPO. ſ. m. RAPOE. Nom propre de lieu. *Raphoa, Rapa, Rapota.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village avec Évêché, ſuffragant d'Armagh. Il eſt dans l'Ultonie, en Irlande, à cinq ou ſix lieuës de Londondérry, vèrs le ſud-oueſt.

RAPOLLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale avec tître de Duché. *Rapolla.* Elle eſt dans la Baſilicate, province du Royaume de Naples, à cinq lieuës de Cirenza, dont ſon Évêque eſt ſuffragant. Le 8e Septembre 1694. un tremblement de tèrre abbatit à *Rapolla* une centaine de maiſons, & en ébranla un grand nombre d'aûtres. MATY.

RAPOLSTEIN, ſ. m. RIBAUPIÉRE. ſ. f. Noms propres d'une petite ville de la Haute-Alſace, ſituée à trois lieuës de Colmar, vèrs le nord. *Raboldi Rupes. Rapolſtein* eſt capitale d'une grande Seigneurie qui conſiſte en ſept Bailliages, où l'on voit S. Bilt, Rapolſvvihr, Kintsheim, Amèrſvvir, Gémèr, Sultzbach, Sainte Marie aux Mines & Zellenbèrg. Elle eſt une dépendance de la Principauté de Birxenfeldt. MATY.

RAPONNÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Tancé, moqué. *Bible Guyot de Provins,*

Mais pour ce raponnez *en fui,*
Qu'à Clervaux quatre mois fui. BOREL.

RAPONNEUSE. Vieux ſ. f. Quereleuſe. *Querula, rixoſa, litigioſa.* R. de la Rôſe.

Et médiſante & raponneuſe.

Voyez RAMPOGNE. Il vient de l'Italien. BOREL.

RAPPARIER, ou RAPPAREILLER. v. act. & rédupl. Remettre avec ſon pareil. *Copulare, vel conjungere.* Ces bas, ces gands ont été mêlez & dépariez, il les faut *rapparier*, ou *rappareiller.* Ce mot ne ſe trouve dans aucun autre Dictionnaire. Quand on a tué la fémelle d'un pigeon, d'une pèrdrix, ils ſe *rapparient* bientôt. On dit auſſi *rappareiller* ſur les vaiſſeaux, quand on remet les manœuvres en état de faire voile.

RAPPEL. ſ. m. Second appel. *Secunda appellatio. Le rappel* de la cauſe a été fait, & l'Avocat ne s'y eſt point trouvé.

RAPPEL, ſe dit auſſi du pardon qu'on accorde aux diſgraciez, ou aux éxilez. *Revocatio.* Ce Courtiſan depuis ſon *rappel* à la Cour a bien fait ſes affaires. Ce Banqueroutier a obtenu un *rappel* de ban. Un *rappel* de galères. Un *rappel* à une ſucceſſion.

RAPPELER. v. act. & rédupl. Appeller une ſeconde fois, ou faire revenir celui qui s'en va. *Revocare, avocare.* Ce Marchand laiſſe aller ſes chalands, & puis il les *rappelle.* Cette cauſe étoit paſſée au rôlle, elle a été *rappellée.*

RAPPELER, ſignifie auſſi, Faire revenir à la Cour. *Repetere.* Ce Prince étoit diſgracié, mais depuis peu le Roi l'a rappellé. Cet homme avoit eu une telle Commiſſion, ou Gouvèrnement, mais il a été *rappellé*, c'eſt-à-dire, révoqué. Il faiſoit des projèts de ſe mettre en un état, où l'on ne pût lui ôter ſon emploi, ſi la néceſſité des affaires vouloit qu'on le *rappellât.* SAR. Agrippine fit *rappeller* Sénéque de ſon banniſſement. ABLANC. On dit auſſi, qu'un teſtateur a *rappellé* un de ſes parens à ſa ſucceſſion, quand il a ordonné qu'il auroit part en ſa ſucceſſion, quoiqu'il en fût éxclus ſans cela par la diſpoſition de la Loi ou de la Coutume.

RAPPELER *par bourſe*, dans la Coutume de Normandie, Ch. 116. C'eſt retirer l'héritage vendu pour le prix, par vèrtu du lignage.

RAPPELER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, & ſignifie, Faire revenir, faire repaſſer. *Revocare in mentem.* Il faut *rappeller* en ſa mémoire toutes ſes faûtes pour ſe bien confeſſer. On ne peut *rappeller* le tems paſſé; c'eſt-à-dire, faire que ce qui a été fait n'ait point été fait. Il *rappelloit* en ſon eſprit le ſouvenir de ceux qui avoient été cachez. ABLANC. Vous me *rappellez* cruellement toutes mes douleurs. M. SCUD.

Tout me rappelle *ici, tout m'offre Bérénice.* CORN.

Et mon cœur malgré moi rappelle *un ſouvenir*
Que je n'ôſe écouter, & ne ſçaurois bannir. ID.

Rappeller ſes eſprits; c'eſt-à-dire, Se donner le tems de faire réfléxion, ou de reprendre ſes forces. *Recogitare.* Cet homme a vécu longtems dans la débauche; mais enfin la grace Dieu l'a *rappellé*, l'a convèrti.

RAPPIN. Voyez RUPPIN.

RAPPLIQUER. v. act. & rédupl. Appliquer de nouveau. *Denuò applicare.* Il faut *rappliquer* de l'or ſur cette bordure dérobée; *rappliquer* des couleurs ſur cette peinture éffacée. On a *rappliqué* des ſangſuës à ce malade, ſon emplâtre, ſes bandages.

RAPPLIQUER, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet écolier a été long-tems libèrtin, mais enfin il ſe *rapplique* à l'étude. *Studia reſumere.* Ce Conſeiller ſe *rapplique* à ſa profeſſion. Ce mot n'eſt pas du bon langage.

RAPPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Applicatus, reſumptus.*

RAPORT. ſ. m. Action par laquelle on remet une chôſe en un lieu d'où on l'avoit emportée. *Relatio, reportatio.* Il m'a couté tant pour le port de ce balot, & tant pour le *raport.*

RAPORT, ſe dit auſſi des vapeurs qui reviennent à la bouche, à cauſe de quelque méchante qualité des viandes, ou des chôſes qu'on a mangées. *Eructatio, ructus.* L'ail & l'oignon font de mauvais *raports* à la bouche. Les viandes flatueuſes ſont ſujettes à cauſer des vents, des *raports.*

RAPORT, ſe dit auſſi des diſcours de flatteurs qui viennent redire à une pèrſonne ce qu'on aura dit d'elle en quelque lieu ou compagnie. *Delatio.* Un honnête homme ne doit point prêter l'oreille aux *raports* des valêts & des flateurs. Il gagnoit l'amitié des Grands par les faux *raports*, & les calomnies. ABLANC. La plûpart des querelles viennent de ces *raports.* La plupart ſont de faux *raports* & des médiſances. La paſſion, ou le peu de juſteſſe d'eſprit altère préſque toujours la vérité dans les *raports* que les hommes font les uns des aûtres. NIC. Les *raports* indiſcrèts ſont la cauſe la plus ordinaire des brouilleries & des diviſions. ID.

RAPORT, ſe dit auſſi de la relation de ce qu'a vû, ouï, ou connu celui qu'on a commis pour s'informer de quelque chôſe. *Relatio, renunciatio.* Les Veneurs, les Bateurs d'éſtrade, les Eſpions font leur *raport* de ce qu'ils ont appris & découvèrt. Il nous a fait un fidéle *raport* de tout ce qui s'eſt paſſé en cette bataille, en ce voyage. Je m'en tiens à ſon *raport*, j'en crois ſon *raport.* Au *raport* d'un tel Hiſtorien, d'un tel Auteur. Cela eſt vrai, ſi j'en crois au *raport* de mes yeux & de mes oreilles.

RAPORT en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du récit que fait le Veneur, de ce qu'il a obſèrvé en faiſant la quête qu'on lui a départie. *Delatio, narratio.* Les *raports* ne ſe font au Roi que par celui qui lui eſt préſenté par le Grand-Veneur.

RAPORT, ſe dit en ce ſens des Officiers qui ont ſèrment en Juſtice, nommez pour viſiter, éxaminer ou éſtimer quelque chôſe. C'eſt le jugement par écrit de gens éxpèrts & connoiſſans, nommez d'office, ou par convention, ſur la qualité, quantité & prix des ouvrages, & le partage des héritages. Voyez la Coutume de Paris, Art. 184. DAVILER. *Relatio, expoſitio.* Les réparations & éſtimations ſe jugent ſur le *raport* d'Expèrts. On n'adjuge une proviſion à un bleſſé, que ſur le *raport* de Chirurgiens & Médecins. Un *raport* de Matrônes. Un *raport* de Maîtres Écrivains eſt néceſſaire en une inſtance de faux.

RAPORT, ſe dit au Palais du récit, de la déduction du détail que fait un Juge, ou un Commiſſaire en pleine Chambre, d'un procès qu'on lui a donné à voir, & à éxaminer. *Litis vel cauſæ explicatio, expoſitio.* Ce Conſeiller a fort bien fait le *raport* des moyens & des piéces de ce procès. Notre differend eſt une affaire de *raport*, elle eſt au *raport* d'un tel. Les arrêts portent, Ouï le *raport* d'un tel Conſeiller, dit a été.

RAPORT, ſe dit auſſi du Palais des ſommes qu'on doit remettre dans la maſſe d'une ſucceſſion, avant que de la partager. *Relatio.* Le *raport* ne ſe fait qu'entre frères, pour conſèrver l'égalité, & entretenir la paix & l'union. Il faut régler les *raports* des cohéritiers, avant que de faire des lots. Il a reçu tant en avancement d'hoirie à la charge de *raport.* L'Office donné par un père à ſon fils eſt ſujet à *raport.*

RAPORT, ſe dit encore en Juſtice de la repréſention des titres, de la production qu'on en fait. *Inſtrumentorum exhibitio.* On a condamné ce gardien au *raport* des titres & papiers dont il eſt chargé. Le *raport* de cette quittance juge le procès.

Raport & dénombrement, c'eſt l'aveu, la déclaration d'héritages que le vaſſal ou cottier eſt tenu de donner à ſon Seigneur feudal ou cenſuel. *Raport* ou hipothéque d'héritage, c'eſt quand on déclare en juſtice à qui l'heritage doit appartenir après le décès ou pour la ſureté de quelque dette: ce que la Coutume de Lille appelle hoſtigement. *Raport* ſolemnel eſt celui qui ſe fait pardevant les gens de Loi, c'eſt-à-dire, en Juſtice.

Raport de main pleine, en la Coutume d'Orléans & de Montargis, c'eſt lorſque le conducteur oppoſant eſt reçu à faire raporter par le ſèrgent les biens ſur lui pris par éxécution, pour en avoir récréance, proviſion & délivrance: en raportant main pleine d'autres biens ſuffiſans. DE LAURIÈRE.

RAPORT, ſe dit auſſi de la conformité, de la reſſemblance, de la liaiſon, ou connéxité que deux chôſes ont entre elles. *Similitudo, convenientia, conſenſus.* Les viſages des jumeaux ont d'ordinaire un grand *raport* enſemble. Ces deux affaires n'ont aucun *raport*, aucune connéxité enſemble. Il n'y a point de *raport* entre ce que vous me dites aujourd'hui, & ce que vous me dites il y a huit jours. Ce n'eſt pas le tout de comparer les chôſes, il en faut montrer le *raport.* La héréſie a toujours eu ſoin de conſèrver quelque *raport* avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. FONT. Les arts & les ſciences ont un grand *raport* avec les ſens. TALEMAN. Une copie, en matière de peinture, eſt

d'autant plus belle qu'elle a plus de *raport* avec l'original. Nouv. Rem.

Raport, en termes de Grammaire, ſe dit de la relation que les mots ont les uns avec les autres dans la conſtruction. *Convenientia.* C'eſt à quoi on doit bien prendre garde pour écrire nettement, il faut éviter les *raports* vicieux & irréguliers qui rendent les ſens obſcurs & équivoques. Nos meilleurs Auteurs ſont pleins de ces ſortes de fautes, & les plus éxacts n'en ſont point éxemts. La faute la plus ordinaire regarde les relatifs *qui* ou *lequel*, qui étant bien ou mal placez rendent la conſtruction obſcure, ou irreguliére. Par éxemple, on écoutoit l'Orateur avec froideur, laquelle étoit d'autant plus ſenſible que l'on n'étoit agité d'aucune paſſion. Le mot de *froideur* étant mis là indéterminément, le relatif *laquelle*, ne peut y avoir un *raport* juſte & régulier.

Raport, ſe dit auſſi en Géométrie, Arithmétique & Algébre, de la relation qu'ont deux, ou pluſieurs nombres ou quantitez les uns avec les aûtres. *Relatio, proportio.* La proportion n'eſt autre chôſe que le *raport* que des quantitez ont les unes avec les aûtres. On ne peut trouver du *raport* entre le côté du quarré, & ſa diagonale, par la pénultiéme propoſition du 10 des Élémens. La ſymmétrie eſt un *raport* que toutes les parties d'un bâtiment ou d'un tableau doivent avoir entre elles, & avec leur tout. On dit en ce ſens, que du fini à l'infini il n'y a aucun *raport* ni proportion. On dit auſſi, par *raport* du petit au grand, du grand au petit.

Raport, ſe dit auſſi de l'analogie que pluſieurs chôſes ont de commun. *Analogia, ſimilitudo, convenientia.* La Phyſique & la Médecine ont du *raport* entre elles. Cet Orateur s'eſt ſervi de cette phraſe par *raport*, & en faiſant alluſion à ce qui eſt dit dans l'Écriture, &c. L'Italien & le Latin ſont des langues qui ont bien du *raport*.

Raport, ſe dit auſſi du tranſport & de l'application qu'on fait d'une chôſe à une aûtre. *Applicatio, appoſitio.* Ce n'eſt pas aſſez de bien déſigner le plan d'une fortification, la difficulté eſt d'en faire le *raport* ſur le têrrain.

Raport, ſignifie auſſi, Dépendance, connéxité d'action. *Dependentia, connexitas.* Le cœur a grand *raport* au cêrveau. On n'ôſeroit arracher cette dent, à cauſe du *raport* qu'elle a avec l'œil.

Raport, ſe dit auſſi en Morale de la relation des chôſes à leur fin. *Ad finem ordinatio, relatio.* Toutes les actions d'un Chrétien doivent être faites par *raport* à Dieu. La Religion eſt liée avec toutes les chôſes du monde, par le *raport* qu'elles ont avec la dêrniére fin qui eſt Dieu. Port-R. Un mondain ne fait rien que par *raport* à lui-même. Le mérite d'une action eſt conſidéré par le *raport* qu'elle a à ſa fin bonne ou mauvaiſe.

Raport, Le peuple, à Paris, dit ce nom, pour *raiſon*; & il en fait ces phraſes advêrbiales, ou ces conjonctions-ci, *par raport que, par raport à ce que*, pour dire, par la raiſon que, parceque. Si l'on demande à un Ouvrier, Que me coutera cela; que me demandez-vous pour ce parquet, il répond, Je ne puis encore le dire *par raport que* je ne ſçai pas ce qu'il faudra de bois, ou *par raport que* je n'ai pas encore pris la meſure de votre appartement, c'eſt-à-dire, parceque, par la raiſon que. Cette manière de parler eſt auſſi mauvaiſe, qu'elle eſt commune parmi le peuple.

Raport, ſe dit auſſi du revenu annuel qui provient d'une têrre, d'un arbre, d'une charge. *Reditus annuus.* Les têrres auprès de Paris ſont d'un grand *raport*. Diogéne voyant un arbre où il y avoit des femmes penduës, dit, il n'y a guêre de meilleur *raport*. Ablanc. Un moulin ſous les ponts eſt d'un bon *raport* Un Grêffe du Parlement eſt d'un *raport* inéſtimable. On dit qu'une têrre eſt en *raport*, quand elle eſt enſemencée, par oppoſitions aux têrres en jachêres ou incultes.

Raport, ſe dit auſſi des ouvrages faits par la convenance de pluſieurs petites piéces aſſemblées qui font enſemble quelque répréſentation agréable. *Coherentia.* Les tableaux faits de piéces de *raport* ſont fort éſtimez. La Moſaïque eſt un ouvrage de *raport*. Ce pavé eſt fait de pluſieurs piéces de *raport*. On fait des ouvrages de *raport*, en bois, en piêrre & en métal.

On dit provêrbialement, Ce ſont les vignes de la Courtille, belle montre, & peu de *raport*. Le plus communément on dit ſeulement Belle montre & peu de *raport*.

RAPORTER. v. act. & rédupl. Apporter de nouveau. J'ai renvoyé pluſieurs fois ces préſens, on me les a toujours *raportez*. *Referre, reportare.* Ce barbet eſt bien dreſſé, il *raporte* tout ce qu'on jette à l'eau. Les ſoldats *raportoient* tout le butin à leurs Capitaines. Ablanc.

Raporter, ſignifie auſſi, Revenir à la bouche. *Eructare.* Il faut éviter de manger des viandes qui *raportent*.

Raporter, ſe dit odieuſement des flatteurs qui viennent faire de mauvais raports. *Referre, deferre.* On m'a *raporté* que vous aviez bien dit du mal de moi. Il ne faut pas ajouter foi à tout ce que les eſprits malins *raportent*.

Raporter, ſignifie encore, Faire ſon raport. *Referre, renunciare.* Ce qui ſe dit des Veneurs, Eſpions, Batteurs-d'eſtrade, Éxpêrts, Sêrgens, &c.

Raporter, ſe dit particuliérement des Juges qui font le raport, le récit d'un procès. *Cauſam explicare.* On *raporte* demain mon affaire. C'eſt un tel Juge qui *raporte*, qui a le bureau. Cette affaire a été *raportée* au Conſeil, en preſence du Roi.

On dit auſſi d'un Huiſſier à l'Audience, qu'il a appellé, *raporté*, quand il vient cêrtifier qu'il a appellé à haute voix à la barre de la Cour un Procureur défaillant, afin qu'on prononce un défaut contre lui. *Vocare, appellare.*

Raporter, ſe dit auſſi dans les partages. Quand un fils avantagé par ſon père vient à ſa ſucceſſion, il eſt obligé de *raporter*, ou moins prendre. *Referre, conferre.*

Raporter, ſignifie auſſi, Alleguer, citer, rendre témoignage, redire, raconter. *Narrare, recenſere.* Cet Avocat a *raporté* pluſieurs loix & autoritez pour prouver ſon dire. Notre Pêre Eſcobar *raporte* qu'il eſt pêrmis de dérober dans une éxtrême néceſſité. Pasc. Pline *raporte* mille curioſitez naturelles. Cette partie a *raporté*, a produit pluſieurs titres autentiques. Ce témoin *raporte* & dépôſe qu'une telle action s'eſt paſſée ainſi. Cet Auteur a *raporté* & compilé tout ce que les aûtres ont dit devant lui ſur cette matiére. *Congerere.* On vient de me *raporter* que vous aviez de l'amour pour moi. Mol. Jamais la renomée ne *raporte* les chôſes au vrai. Abl. Le monde eſt plein de gens, qui prennent tout de travêrs, & qui le *raportent* de même. Nic. Ne vous plaignez point qu'on *raporte* juſqu'aux moindres chôſes qui vous échapent, ſi vous vous pêrmettez de *raporter* tout ce que diſent les aûtres. Id.

Se Raporter, ſignifie auſſi, Déférer au jugement de quelqu'un, en convenir. *Deferre, referre.* Ceux qui n'aiment point la chicane, s'en *raportent* au jugement de leurs amis. A qui voulez-vous vous en *raporter*? On dit auſſi abſolument, S'il eſt vrai, je m'en *raporte*. Je n'entends rien en cette ſcience, je m'en *raporte* aux gens du métier.

Raporter, ſignifie auſſi, avoir quelque relation, conformité, reſſemblance ou dépendance. *Cohærere, convenire, aſſimilare.* Ces deux manières de peindre ſe *raportent* fort. Ce que vous me dites ſe *raporte* fort à ce que j'ai appris d'ailleurs. Ces paroles ſe *raportent* où nous prétendons qu'elles ſe *raportent*. Pat. Ces deux bas ne ſe *raportent* pas, ils ſont dépareillez. Ces deux couleurs ſe *raportent*, conviennent bien enſemble. Tous les nêrfs ſe *raportent* au cêrveau, & en dépendent. Le ſinge, ou le parallélogramme, eſt un inſtrument pour *raporter* les figures du petit au grand, ou du grand au petit.

Raporter, ſe dit en têrmes de Grammaire, & ſignifie, Avoir relation. *Convenire.* On ne doit point trop ſéparer le rélatif *qui*, du ſubſtantif auquel il ſe *raporte*. Il faut éviter de faire *raporter* un mot à ce qui eſt dit d'une chôſe, au lieu de le faire *raporter* à la chôſe même dont on parle principalement. Par éxemple, La converſation eſt le plus agréable bien de la vie: mais il faut qu'*il* ait ſes bornes: *il* ſe *rapporte* là au plus agréable bien & régulièrement il falloit mettre *elle*, en le faiſant *raporter* à converſation; c'eſt une éxactitude très-néceſſaire pour la netteté du diſcours.

Raporter, ſignifie auſſi, Référer; tendre, avoir pour but. *Intendere, collimare.* Il faut *raporter* toutes ſes actions à Dieu. Cette tache vicieuſe ſouilleroit les actions les plus ſaintes, ſi on les *raportoit* à cette fin. Pasc. *Raporter* tout à ſon profit. Scar. Le Tyran eſt, ſelon Ariſtote, celui qui *raporte* tout à ſon utilité particuliére. La piété *raporte* tout à Dieu, & l'amour propre *raporte* tout à ſoi. Nic.

Raporter, ſe dit auſſi pour, Attribuer; faire venir. *Attribuere, adducere.* Il dit beaucoup de chôſes de leur origine qu'il *raporte* au peuple d'Argos. Ablanc. Aléxandre tâcha de *raporter* ſon origine aux Dieux. Id.

Raporter, ſignifie auſſi quelquefois, Remporter, avoir, tirer quelque avantage. *Reportare, referre.* Il ſe mit au ſervice de Cyrus, ſous l'eſpérance d'en *raporter* beaucoup d'honneur. Abl.

Raporter, ſignifie auſſi, Rendre du revenu. *Vectigal, reditus producere.* Cette têrre, cette fêrme *raportent* tant, bon an, mal an; elle *raporte* deux fois l'année; elle *raporte* tantôt du blé, tantôt de l'avoine. Cette charge *raporte* tant, l'argent *raporte* tant ſur la Place. Il a un emploi qui ne lui *raporte* ni profit, ni honneur. Il a fait ce tour par malice, ſans que cela lui *raporte* rien.

Raporter, ſignifie auſſi, Faire une chôſe de pluſieurs piéces miſes enſemble. *Aſſimilare, unire, coagmentare.* On dit d'un habit rapetaſſé, qu'il eſt fait de pluſieurs piéces *raportées*. Quand

on

on veut assembler une charpente, il faut que toutes les piéces se *raportent*. On fait d'éxcellens ouvrages, en *raportant* plusieurs petites piéces de pièrre, ou de bois, ou de métal de divèrses couleurs.

Raporté, ée. part. pass. & adj. *Attributus, relatus.*

RAPORTEUR. s. m. Juge ou Conseiller qui est chargé du raport d'un procès. *Delator causa judicanda, vel relator.* L'âme d'un procès est le *Raporteur*. On fait plusieurs brigues pour avoir un *Raporteur* à sa dévotion. Dans l'institution du Parlement il y avoit deux sortes de Conseillers : les uns étoient *Jugeurs*, qui ne faisoient que juger ; & les aûtres *Raporteurs*, qui ne faisoient que raporter le procès par écrit. Par l'Ordonnance de Philippe de Valois, en 1344. fut abolie la différence entre les *Jugeurs* & les *Raporteurs*. Pasq.

Grand Raporteur, est une charge de Sceau. *Cerarii muneris magnus Relator.* Il y a deux *Grands Raporteurs* en la Grand'Chancelerie, ce sont des Offices qui ne peuvent être possédez que par des Conseillers du Grand-Conseil. Par un Édit de 1689. Le Roi a créé en titre d'Office des *Raporteurs & Cèrtificateurs de criées* ; c'est-à-dire, pour éxaminer si les criées sont dans les formes nécéssaires, & pour les cèrtifier.

Un rat qui a une hotte sur les épaules, est le rebus de *Raporteur*, rat porteur.

Raporteur, euse. s. m. & f. Se dit aussi odieusement de ceux qui font de mauvais raports, qui sément la zizanie dans les familles. *Assentatorius delator, susurro.*

Raporteur, est aussi un nom que les Géomètres donnent à un petit demi-cèrcle qui leur sèrt à tracer des angles de la qualité qu'ils désirent. *Hemicyclus Mathematicus per gradus distinctus.* Le *Raporteur* est un instrument fait en demi-cèrcle & divisé en 180. dégrez, qui sert à prendre les ouvèrtures des angles & les raporter du graphométre sur le papier. Il se fait ordinairement de cuivre ; mais les plus commodes pour travailler sur le papier, sont de corne transparente, au travèrs de laquelle on voit plus précisément les degrez qui couvrent les lignes des angles. On les nomme aussi demi-cèrcle. Daviler.

RAPRENDRE. v. act. & rédupl. *Je raprens, Je raprenois. Je rapris. J'ai rapris. Je raprendrai. Que je raprenne. Que je raprisse, ou raprendrois.* Apprendre de nouveau. *Discere, iterùm, edifcere.* Quand on a été long tems sans jouer du luth, sans parler une langue, il faut *raprendre* ces choses tout de nouveau. Je m'offre de vous *raprendre* le Latin cet hivèr. Voit. Les Comédiens *raprennent* leurs vieilles piéces pour les rejouer, faute de nouvelles. Un vieillard dit que le monde est si changé que tous les jours il *rapprend* à vivre.

Rapris, ise. part. pass. & adj. *Denuò eruditus perceptus.*

RAPRIVOISER. v. act. Radoucir, & rendre privé un animal qui a été éffarouché. *Cicurare, mansuefacere.* On a de la peine a *raprivoiser* les châts qu'on a maltraitez & éffarouchez. On le dit quelquefois des hommes. On a beau chasser & maltraiter les écornifleurs, ils se *raprivoisent* aisément.

RAPROCHEMENT. s. m. L'action de raprocher. *Accessio, reaccessio.* Ce mot ne se trouve dans aucun Dictionnaire ; mais de bons Auteurs s'en étant sèrvis, on a cru le devoir mettre ici. Cette multitude d'incidens qui se rassemblent en un jour, est d'une telle conséquence & d'une telle beauté, que ce *raprochement* fait une des raisons pour lesquelles Aristote n'a point douté de préférer la tragédie au poëme épique. Sar. M. Hecquet dit en parlant de la digestion par trituration, & du mouvement des viscères : les parties qui ont à se mouvoir dans des vaisseaux sont les parois, parce qu'ils sont fléxibles & élastiques, & ce mouvement ne se peut faire que par le *raprochement* de ces parois. Donc ce mouvement des vaisseaux est le *raprochement* de leurs parois.

RAPROCHER. vèrb. act. & rédupl. Aprocher de nouveau. *Denuò accedere, apropinquare.* Cet Avocat demeuroit trop loin, il s'est *raproché* du Palais. J'ai grand hâte de me *raprocher* de vous. Voit. *Raprochez*-moi ce livre, il est trop loin, je n'y puis atteindre. On dit que le soleil se *raproche* de nous, si-tôt qu'il a passé le solstice d'hivèr. Les lunettes de longue vuë *aprochent* les objèts.

Raprocher, en tèrmes de Chasse, c'est aller querir une bête forlongée. *Feram ad locum adducere.*

Raprocher, se dit figurément en chôses morales. Ce Plaideur témoignoit être fort éloigné d'un accord, mais maintenant il se *raproche*, il n'est plus si déraisonnable. *Accedere.* Cet homme a vécu long-tems en libèrtin, mais maintenant il se *raproche* des Sacremens. *Frequentare.*

Raprocher, Tèrme de Jardinier. C'est racourcir les branches des arbres qui s'ouvrent trop, afin de leur en faire produire de nouvelles, pour rendre les arbres plus fournis. *Approximare, reducere.* Il faut *raprocher* ces branches.

Raproché, ée. part. pass. & adj. *Aproximatus, adductus.*

RAPUROIR. s. m. Vaisseau, ou futaille de bois, ou de cuivre dont se sèrvent les salpétriers pour mettre le salpêtre de la première cuite. *Dolium expurificatorium.*

RAPSODEUR. C'est ainsi qu'on appelloit ceux qui chantoient anciennement les Poësies d'Homère, suivant le témoignage de Mr Cuper, qui ajoûte, qu'ils prenoient un habit rouge, quand ils chantoient l'Iliade, & un habit bleu quand ils chantoient l'Odyssée. *Rapsodiarum Cantor. Rapsodus.* Les *Rapsodeurs* chantoient des morceaux d'Homère sur les Théatres, & dans les disputes de Poësie. Après que les deux Antagonistes avoient chanté chacun son morceau, on rejoignoit ces deux piéces ensemble & c'est de là que venoit leur nom de ῥάπτω *jecous, je joints ensemble* & ᾠδὴ, une piéce de vèrs qui se chante ; & non pas de ἐπὶ ῥάβδῳ ᾄδειν, *chanter une baguette de laurier à la main* ; comme quelques uns l'ont cru, mais sans raison, puisque cet usage étoit plus ancien que les *Rapsodeurs.* Philochorus prétend que ῥάπτειν ᾠδὴν ne signifie pas *joindre ensemble deux morceaux différens de Poësie*, mais *faire compóser des piéces de vers.* On lui répond que si ce nom venoit de là on eut appellé Rapsodeurs, non les seuls Poëtes Épiques, comme on faisoit, mais encore les Faiseurs de tragedies, de comédies de chansons & généralement tous les Vèrsificateurs, ce qui n'est pas. L'objection seroit bonne si l'usage suivoit toujours les régles de la Dialectique dans l'imposition des noms, & qu'il ne donnât pas souvent à une seule éspéce, un nom qui convient à tout le genre. Voyez Scaliger L. I. C. 41. L'aûtre sentiment est pourtant le plus vrai, parce que c'est le sens que l'usage donna à *Rapsodeur* & Rapsodie.

RAPSODIE. s. f. Recuëil de plusieurs passages, pensées & autoritez qu'on rassemble pour en compóser quelque Ouvrage. *Rapsodia, coaptatio.* Les Politiques de Lipse sont une *Rapsodie*, où il n'a mis que des conjonctions & des particules. L'Iliade d'Homère est intitulée *Rapsodie.* Quand on veut mépriser l'ouvrage d'un Auteur, on dit que ce n'est qu'une *Rapsodie*, qu'il n'y a rien de son invention. *Rapsodie* se dit dans Aristote, pour une piéce de Poësie mêlée de différente sorte de vèrs ; tel qu'étoit le Centaure de Chœremon.

RAPSODISTE. s. m. Faiseur de rapsodies. *Rapsodista.* Homère n'est qu'un misérable *Rapsodiste.* G. G.

RAPSODOMANCE, ou RAPSODOMANTIE. s. f. Divination qui se faisoit en tirant au sort dans un Poëte, & prenant l'endroit sur lequel on tomboit, pour une prédiction de ce que l'on vouloit sçavoir. *Rapsodomantia.* C'étoit ordinairement Homère ou Virgile que l'on prenoit pour faire la *rapsodomance* qui se pratiquoit en différentes manières. Quelquefois on écrivoit plusieurs sentences, ou morceaux d'un Poëte sur autant de petites planches, que l'on jettoit dans une urne, & que l'on brouilloit ; & desquelles ensuite on en tiroit une qui étoit le sort. Quelquefois on jettoit des dez sur une planche, sur laquelle il y avoit des vèrs écrits ; & ceux sur lesquels les dez s'arrêtoient passoient pour contenir la prédiction. Une troisième manière, dont parle S. Augustin dans ses Confessions, L. IV. C. 3. étoit celle que nous avons décrite d'abord dans la définition. Les Juifs, & même les Chrétiens, ont quelquefois quelque chóse de semblable sur les Livres Saints. On en voit des éxemples dans Grégoire de Tours L. IV. C. 16. & en deux ou trois endroits du Ve Livre. Voyez Casaubon dans ses notes sur Spartien *Hadrian*, C. 2.

RAPT. s. m. Enlevement violent & forcé. *Raptus.* Le *rapt* de Ganiméde fut fait par un aigle. Claudien a fait un Poëme du *rapt* de Prosèrpine. L'Histoire Romaine nous parle du fameux *rapt* des Sabines. Le *rapt* est un empéchement dirimant pour le mariage, même contracté. Le crime du *rapt* est digne de mort par l'Ordonnance. Par la Loi unique, *C. de raptu virginum*, le crime de *rapt* est capital, & digne de mort : sans que la fille, ou la veuve ravie, puisse être épousée par son ravisseur, ou que les parens de la pèrsonne ravie y puissent consentir. L'Ordonnance de 1639. a rétabli toute la rigueur du Droit Civil, que les Arrêts des Parlemens avoient un peu adoucie, en pèrmettant au ravisseur d'épouser la pèrsonne ravie, lorsqu'elle y consentoit. Cette rigueur s'éxèrce plus sévèrement, même pour le *rapt* de séduction, contre un Tuteur qui auroit abusé de sa pupille, & contre toute autre pèrsonne qui a autorité sur la pèrsonne ravie. L'Ordonnance s'étend aussi bien aux garçons qu'aux filles.

Ce mot vient du Latin *raptus.*

Rapt, se dit aussi de la subornation, de la séduction d'une pèrsonne, même pour l'épouser, quoique ce soit sans violence, & par des voies douces & agréables. *Seductio, subornatio.* On l'appelle *raptus in parentes.* Quand il y a inégalité d'âge ou de condition entre les parties, les père & mère intentent réciproquement leur action en crime de *rapt* & de subornation. Les Ordonnances ne mettent point de différence entre le *rapt* de violence, & le *rapt* de subornation & de sollicitation, en gagnant le cœur de la pèrsonne, ou par amour, ou par des pratiques secrèttes. Elles imposent une peine capitale pour l'un ou pour l'aûtre.

RAQ.

RAQUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont de petites boules de bois enfilées, que l'on met autour du mât. *Globuli funiculo infersi.* Voyez RAGAGE.

RAQUE. ſ. f. Tèrme de Relation. Liqueur aſſez forte & capable d'enivrer. Elle ſe fait de palmiers. C'eſt dans les Indes qu'elle eſt en uſage. *Letter. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 398.

RAQUE GOUGÉE. C'eſt une *raque* où l'on fait une échancrure ſur le côté pour y faire entrer une corde de médiocre groſſeur. *Globulus ſtriatus.*

RAQUE ENCOCHÉE. C'eſt une *raque* gougée qui a une coche autour, dans quoi on pôſe le bitord ou bittord qui ſert à l'amarrer. *Inciſio, inciſura.* OZAN.

RAQUEDENARE. ſ. m. & f. Tèrme populaire, qui ſe dit des gens fort avâres qui veulent arracher juſqu'au dernier denier d'une pèrſonne, qui ne lui voudroient pas quitter le moindre denier. *Avarus, denariorum corraſor.* Ce mot a été dit au lieu de *racle denare.* PASQ.

RAQUEDON. Tèrme populaire & enfantin, qui ſe dit de ceux qui ayant donné une chôſe, ſe la veulent faire rendre; comme ſi c'étoit un marché d'enfant, qui ne peut tenir. *Dans repetitor.*

RAQUEMENT. Voyez RAGAGE. C'eſt la même chôſe. *Globulorum inſertio.*

RAQUETTE. ſ. f. Eſpéce de palette pour jouer à la paûme, & au volant. *Palmula luſoria.* Elle eſt faite d'un treillis de cordes de boyau, dont les unes s'appellent *montans*, & les aûtres *travers* fort tenduës ſur un tour de bois qui a un manche de médiocre longueur. Un de ſes côtez s'appelle les *droits*, & l'aûtre les *nœuds.* Paſquier a remarqué qu'anciennement on ne jouoit point à la paûme avec des *raquettes*: c'étoit avec la paûme de la main, & de là il conjecture qu'eſt venu le nom de jeu de *paûme.* On n'avoit inventé les *raquettes* qu'un peu avant le tems de Paſquier, à ce qu'il dit.

Ménage dérive ce mot de *retiquetta*, diminutif de *retis, reticus* & *reticulum.*

On dit prôverbialement pour ſe mocquer d'un homme qui ſe vante de pluſieurs chôſes qu'il n'a pas faites, C'eſt un grand caſſeur de *raquettes. Oſtentator, jactator.*

RAQUETTE, ſe dit auſſi d'une certaine machine que les Sauvages de Canada attachent à leurs piéds pour marcher plus commodément ſur la neige, & qui eſt faite à-peu-près en forme de *raquette* à jouer. *Solea latiores.* Cette *raquette* a la figure d'un loſange, dont les deux angles des côtez ſont abatus & arrondis, le treillis qui porte ſur le tour de bois, eſt fait de courroies ou aiguillettes de cuir d'orignac, très-étroites & très-déliées, & les mailles en ſont beaucoup plus petites que celles de nos *raquettes* à jouer à la paûme. Au milieu eſt attaché un ſoulier, ou plutôt un chauſſon de cuir bien paſſé & bien ſouple, qui eſt garni en dedans de laine, ou de poil. C'eſt dans ce chauſſon que l'on met le piéd. Il ſe fêrme & s'attache avec des courroies ſur le coudupiéd. En ce ſens on dit ce mot ordinairement au plurier, parcequ'il faut une paire de *raquettes* pour marcher ſur la neige. Les *raquettes* empêchent qu'on n'enfonce dans la neige. Il faut faire de grands pas, de grandes enjambées, avec les *raquettes*, afin qu'elles ne portent pas l'une ſur l'aûtre; ce qui fait que l'on avance beaucoup en *raquette* ou avec des *raquettes.* Les Miſſionnaires & les aûtres François ſe ſervent auſſi de *raquettes* comme les Sauvages.

RAQUETTE, ſe dit auſſi d'une eſpéce de figuier d'Inde qui croît aux iſles Antilles: c'eſt cette eſpéce que M. Tournefort appelle *opuntia vulgò herbariorum.* J. BAUH. Ses feuilles ſont épaiſſes, longues, quelquefois larges comme une *raquette*, d'où vient que les François lui ont donné ce nom. Voyez FIGUIER D'INDE. La *Raquette* eſt un arbriſſeau haut communément de 10 à 12 piéds. On l'appelle ainſi à cauſe que ſes feuilles ſont rondes & piquées également comme une raquette de paûme; les trous ne traversent pourtant pas. Ses feuilles ſont fort charnuës, plus ou moins épaiſſes à proportion de leur grandeur, depuis 1. juſqu'à 2. doigts. Son fruit eſt de la groſſeur & de la figure d'une noix verte, & placé ſur la feuille comme une balle ſur une *raquette*, tout couvert de petites pointes très-fines, de même que la feuille. Il ne faut toucher ni l'un ni l'aûtre ſans précaution. On le pelle pour le manger. Il n'eſt pas excellent, mais il rafraîchit. Nous le nommons Pomme de *raquette*, & les Eſpagnols *Higos de tuna.* Dampier appelle la *raquette*, Poirier piquant. Il y en a au Pérou.

RAQUETTIER. Artiſan qui fait des raquettes. Les Maîtres d'un tripot prennent la qualité de Paumiers & de *Raquetiers. Palmularum luſoriarum propola, opifex.*

RAQUETTON. ſ. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire, dont ſe ſervent ceux qui jouent dans des jeux de dedans pour les mieux défendre. *Palma luſoria.*

RAQUIER. v. n. Vieux mot. Cracher. BOREL. *Excreare, ſpuere, ſputare.* Ce mot étoit fait par onomatopée.

RAQUITTER. v. act. Qui ſe dit plus communément avec le pronom pèrſonnel. Regagner ce qu'on a pèrdu. *Damna ſarcire, reſarcire, compenſare, redimere.* Il avoit bien pèrdu au jeu, mais il s'eſt *raquitté* à la fin.

RAQUITTER, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme étoit fort décrié par ſes débauches, mais il a fait une de belles actions, qu'il s'eſt *raquitté*, qu'il s'eſt remis en réputation. *Ad meliorem frugem ſe recipere, famam recuperare.* Il a bien *raquitté* le tems qu'il avoit pèrdu au Collége, par une étude ſérieuſe depuis qu'il en eſt ſorti. Les ennemis eurent quelque avantage la dernière année, mais on s'en *raquitta* bien dans la ſuite. L'ACAD.

RAQUITTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sarcitus, reſarcitus, redemptus, recuperatus.*

RAR.

RARE. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie. Corps naturel qui eſt poreux, ou fluide, qui a beaucoup d'étenduë & peu de matière ou de denſité. *Rarus.* L'air eſt plus *rare*, & moins épais, quand il eſt chaud, que quand il eſt froid. L'éponge, la pierre-ponce, ſont des corps plus *rares* que le marbre, qu'une enclume.

RARE, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe trouvent peu ſouvent, & en petite quantité, ou qui ont quelque beauté, ou éxcellence particuliére. *Rarus, infrequens.* Les fleurs, les tulipes, les coquilles, ne ſont éſtimées, que quand elles ſont *rares*, quand on en voit peu de pareilles. La médaille d'Othon eſt chère, parcequ'elle eſt *rare*, qu'on en trouve peu. Une Comète épouvante le peuple, parcequ'elle eſt *rare*, qu'on n'en voit pas tous les jours. Cet homme eſt curieux de ce qui eſt de *rare* & de merveilleux dans la nature. Voila un événement bien *rare.*

RARE, ſe dit auſſi de ce qui eſt precieux & éxcellent: ou des pèrſonnes éxtraordinaires en ſçavoir, en vèrtu, en mérite. *Exquiſitus, pretioſus.* Deſcartes a été un homme *rare*, d'un *rare* eſprit, un *rare* génie. Les Scaligers étoient des gens d'un *rare* ſçavoir. Lucrèce fut un *rare* éxemple de chaſteté, & de beauté tout enſemble. Les Mécénas ſont des hommes *rares*, il s'en trouve peu ſouvent. La plus *rare* & la plus parfaite pèrſonne du monde m'honore de ſon ſouvenir. VOIT. On dit par manière de plaiſanterie ou de reproche, cela eſt *rare*; pour dire, cela eſt ſingulier, cela eſt bizarre. On le dit quelquefois des pèrſonnes, dans le même ſens. En vérité vous êtes un homme *rare*, avec vos diſcours, avec votre conduite.

RARE, ſe dit auſſi de ce qui eſt caché, difficile à trouver, ou à faire. *Perrarus, difficilis inventu.* Ce Chymiſte a trouvé des ſecrets *rares* & merveilleux. C'eſt un *rare* ſecret de ſçavoir parler, & ſe taire à propos. Il eſt *rare* de trouver de vrais gens de bien, qui ſoient ſans orgueil, ſans intérêt & ſans relâchement.

On appelle en Médecine un pouls *rare*, lorſqu'il bat fort lentement, qu'il eſt peu ému. *Infrequens.* On dit dans le commèrce, que l'argent eſt *rare*, quand les bourſes ſont ſèrrées, lorſqu'il n'eſt point en mouvement: qu'un livre eſt *rare*, quand on n'en trouve plus chez les Libraires.

RARE, Curieux à voir. *Viſendus.*

RARE, Excellent. *Præſtans, eximius.*

RARÉFACTIF, IVE. Qui a pouvoir de raréfier. *Rarefaciens.* La chaleur a une vèrtu *raréfactive.* Les Médecins appellent *Remédes raréfactifs*, ceux qui ouvrent les pores de la peau, & les élargiſſent de telle maniere que les vapeurs qui y ſont contenuës, ont moins de peine à ſe diſſiper. Tels ſont l'anéth, la guimauve, la pariétaire, les fleurs de camomille, la ſemence de lin, &c.

RARÉFACTION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. *Rarefactio.* On appelle *raréfaction*, lorſqu'un corps paroît ſous une plus grande étenduë que celle ſous laquelle il paroiſſoit auparavant, ſans qu'on ſe ſoit apperçu qu'il y ſoit entré aucune matière. ROH. On prétend que ceux qui définiſſent la *raréfaction*, la dilatation, ou l'éxtenſion d'un corps, ſe trompent, parceque toute éxtenſion n'eſt pas *raréfaction*, & que tout ce qui enfle ne raréfie pas. La *raréfaction* ſe fait donc lorſqu'il entre plus d'ether, ou d'air ſubtil dans les corps qu'il n'y en avoit auparavant; ou lorſque l'eau ſe gliſſe entre les parties, & les écarte les unes des aûtres, enſorte qu'elles occupent un plus grand eſpace, comme il arrive à l'éponge. C'eſt la *raréfaction* qui cauſe les effets merveilleux de la poudre à canon, des colpiles, des thèrmométres.

RARÉFIER. v. act. Dilater; rendre un corps plus étendu, ſans qu'il paroiſſe qu'il y ſoit entré aucune matière qui lui ſoit propre. *Rarefacere, dilatare, diffundere, extendere.* Les corps ſe raréfient par la fermentation, comme le vin, quand il bout. La fueur ne

ſort

ſort que quand les pores ſe *raréfient*, & ſe dilatent. L'eau *raréfie* une éponge.

RAREMENT. adv. Peu ſouvent, d'une manière rare, & peu fréquente. *Rarò, perrarò.* Il arrive *rarement* qu'on s'enrichiſſe, & qu'on ſoit homme de bien. Un air coquet fait *rarement* naître de violentes paſſions. M. Scud.

RARETÉ. ſ. f. Choſe qui ſe trouve peu ſouvent. *Raritas.* C'eſt la *rareté* de l'or & des diamans qui fait leur prix. Le Cabinet du Roi eſt plein des grandes *raretez* de la tèrre, de toutes ſortes de *raretez.* En ce ſens il ſignifie *curioſitez.*

RARETÉ, ſe dit auſſi des actions qui arrivent peu ſouvent. *Rarum, novum.* C'eſt *rareté* que de vous voir. Je voudrois bien que cette hiſtoire fût vraie, pour la *rareté* du fait.

RARETÉ, en tèrmes dogmatiques, ſe dit pour éxprimer la qualité des corps râres, ou denſes. *Raritas, denſitas.* La *rareté* & la denſité ne ſont cauſées que par une union des parties plus ou moins étroites, & quand elles occupent plus ou moins de place.

RARISSIME. Supèrlatif m. & f. du poſitif *râre.* Ce mot ne ſort point de la converſation. On dit très-ſouvent, Voilà un tableau rare & *rariſſime:* mais dans un diſcours grâve on ne le diroit pas. *Rariſſimus.*

R A S.

RAS, ASE. adj. & quelquefois ſubſtantif. Qui eſt uni, de niveau, ſans haut ni bas. *Planus, æquatus, complanatus.* Cette maiſon eſt bâtie en *râſe* campagne. Les meilleures fortifications ſont celles qu'on fait en une plaine fort *râſe*, où il n'y a point d'éminence qui y commande. En ce ſens on dit meſure *râſe*, par oppoſition à *comble.* Le blé ſe donne au Meunier à meſure *râſe* & il rend la farine à meſure comble.

Ce mot vient du Latin *raſus.*

RAS, ſe dit auſſi de ce qui a le poil court, ou à qui on l'a ôté. *Deraſus, abraſus, brevis.* Les chiens de Barbarie ſont *râs*, & n'ont point de poil, ou l'ont fort court, & ſont oppoſez aux épagneuls & aux barbets qui l'ont fort long. Les Moines ſont *râs* & tonſurez. Elle ôta ſa coëffure, & parut toute nuë & la tête *râſe.* Ablanc.

RAS, ſe dit auſſi des étoffes qui ſont unies, dont le poil ne paroît point. *Textum raſum.* Du *râs* de Cypre. *Râs* de Châlons eſt une ſerge croiſée dont les poils ſont catis, & ne paroiſſent point. Le velours *râs* eſt du velours dont les poils ne ſont point coupez ſur la petite régle ſur laquelle il a été travaillé. On le coupe aux autres velours.

RAS, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui n'eſt point ponté, qui ne porte point de couvèrte, comme les chaloupes, les brigantins, &c. *Ratis.* On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt *râs* à l'eau, qui étant ponté eſt bas de bordage, dont le plat-bord eſt peu élevé au deſſus de l'eau, ou quand l'eau eſt proche du feuillet des ſabords de la batterie baſſe.

On dit figurément de l'eſprit d'un jeune-homme, que c'eſt une table *râſe. Tabula raſa*, capable de recevoir telle doctrine qu'on voudra, n'ayant reçu d'ailleurs aucunes autres impreſſions.

RAS. ſ. m. Tèrme de monnoie. Filière par les trous de laquelle on fait paſſer le lingot d'or ou d'argent qu'on veut tirer en fil, après l'avoir fait paſſer par la filière de l'argue, & avant que de le faire paſſer par celle qu'on nomme prégaton. Le *Râs* réduit l'or a la groſſeur d'un fèrret de lacet, & c'eſt ce qui s'appelle dégroſſer. Boizard.

RAS DE BLANQUERT, ou d'ALDERNAY. C'eſt un petit détroit de la mèr de Bretagne. *Ebolia fretum.* Il eſt entre l'iſle d'Aldérnay, & le cap de la Hogue en Normandie. Maty.

RAS, en Piémont, eſt une meſure de longueur qui eſt environ d'une demie-aune. *Semi-ulna.*

RASADE. ſ. f. Plein un vèrre de vin. *Urceus plenus.* Les débauchez boivent des *râſades*, des rouges bords, des vèrres de vin qui vont juſqu'aux bords.

RASADES, ſe dit auſſi de pluſieurs petites étoffes râſes & ſans poil. *Pannus eraſus.* En quelques lieux on les appelle *râſettes.*

RASAMUZAR. ſ. m. Nom propre d'un cap de la côte de Barbarie. *Raſamuzarium*, anciennement *Apollinis promontorium.* Il eſt dans le Royaume de Tunis, au ſeptentrion de Biſerte, ou Benſerte, vis-à-vis de l'iſle de Sardaigne. Maty.

RASANT, ANTE. adj. Qui râſe. *Eradens.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe de Fortification: Flanc *râſant*, ou ligne *râſante*, c'eſt l'endroit de la courtine, ou du flanc, d'où les coups qu'on tire râſent, ou vont le long de la face du baſtion oppoſé. La défenſe des baſtions eſt *râſante.* Frézier. *p.* 286.

RASAOSEN, le cap de *Raſaoſen*, ou de Rorlat. *Raſaoſenum*, anciennement *Phicus promontorium.* Cap de la côte de la Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Barca, à l'entrée du golfe de Sidra, & au nord de la ville de Barca.

RASAOTIN, ou ROXATIM. ſ. m. Cap de la côte de Barca, en Barbarie. *Raſaotinum promontorium.* Il eſt près de l'embouchure du Nachel & de la ville de Favara, du côté du levant; il prend ſon nom du village de *Raſaotin*, qui étoit anciennement une ville de la Marmarique, appellée *Cherſoneſus magna.* Maty.

RASCARANCHI. ſ. m. Le cap *Raſcaranchi*, ou Scalami. *Raſcaranchium*, ou *Scalamium promontorium.* Ce cap eſt en la côte méridionale de la vallée de Noto, province de la Sicile. Il eſt tout environné de petites iſles, & ſitué à deux lieuës de Camarana, vèrs le levant. On l'appelloit anciennement *Bucra extrema.*

RASCIE. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Turquie, en Europe. *Raſcia.* C'eſt la partie ſeptentrionale de la Sèrvie, elle prend ſon nom de la rivière de Raſca, qui ſe décharge dans la Moravie. Ses principales villes ſont Belgrade, Sémendrie & Galombaz. Ce pays a eu autrefois ſes Rois particuliers.

Ce nom qui eſt Eſclavon ſe donne ordinairement à la province de Sèrvie, que les Anciens appelloient Mœſie, & que les Turcs nomment aujourd'hui *Sirf.* Le mot de Raſchiah peut cependant être dérivé du Turc *Ros* & *Rous* qui ſignifie le pays des peuples de Ruſſie, ou Moſcovie, que les Anciens appelloient *Roxii* & *Roxolani.* D'Herbelot. Il eſt bien plus naturel de tirer ce nom du fleuve *Raſca*, comme on l'a dit.

RASCIEN, ENNE. ſ. m. Qui eſt de Raſcie. *Raſcius.* On appelle aujourd'hui en Hongrie, Raſciens, les peuples de l'Eſclavonie & de la Sèrvie. D'Herbelot. Les Turcs appellent Sèrf, & Sirf, la nation que nous appelions Sèrviens & *Raſcieus.* Id. Ils ſont venus des Palus Méotides, & ont eu long tems des Princes qui portoient le nom de Déſpotes, mot Grèc qui ſignifie ſimplement Seigneur. Id.

RASDI. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des anciens Hongrois idolâtres. *Raſdi.* Ce fut un Janus, fils de Vatha qui honora le premier *Raſdi* comme une Déeſſe. C'étoit une femme qui fut priſe par un Roi Chrétien, & enfèrmée dans une priſon, ou par déſeſpoir elle ſe mangea les piéds, & ſe donna ainſi la mort. Voyez Joan. Tuvvroczius dans ſa Chronique de Hongrie. Part. II. C. 39. & Voſſius *De Idololatria. L. III. C.* 17. Ant. Bonfinius dans ſon Hiſtoire de Hongrie L. XII. l'appelle Varaſole au lieu de *Raſdi.*

RASE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt de la poix qu'on mêle avec du brai pour calfater les vaiſſeaux. *Picatura.*

RASEMENT. ſ. m. Démolition d'une place. *Everſio, diruti, excidium.* Le *râſement* d'une telle citadelle a été réſolu en plein Conſeil.

RASER. v. act. Démolir un bâtiment, enlever une éminence, les mettre rèz pié, rèz tèrre. *Adæquare, diruere, evertere ad ſolum.* Quand on fait le procès à un Seigneur rebelle, on ordonne que ſes châteaux ſeront *raſez.* On *raſe*, on démantelle les fortifications des villes qu'on ne veut pas garder, ou qui ſont de trop grande garde. On a *râſé* la butte de S. Roch pour y bâtir des maiſons.

RASER, ſignifie auſſi, Abattre la barbe, les cheveux avec un râſoir. *Barbam, vel capillos radere, deradere, tondere.* Le Barbier me *râſe*, me fait la barbe à l'année. La peine des femmes adultères eſt d'être *râſées*, & enfèrmées dans un Couvent. Les Courtiſans ſont toujours *râſez* de frais. Il y a quelques endroits où l'on fait *râſer* la tête aux Criminels, avant que de les appliquer à la queſtion; afin, dit-on, qu'ils avouent plutôt la vérité. Un Médecin de Roſtoch a montré que cette opinion eſt vaine.

RASER, ſe dit auſſi de ce qui paſſe fort près & légèrement. *Perſtringere.* Cette balle a *râſé* la corde. Ce coup de piſtolet lui a *râſé* la mouſtache. La vraie ligne de défenſe eſt celle qui *râſe* la face du baſtion. On dit auſſi au figuré d'un diſcours, qu'il *râſe* le galimathias; c'eſt-à-dire, qu'il en approche fort.

RASER UN VAISSEAU. C'eſt un tèrme de Marine, qui ſignifie, Oter à un vaiſſeau ce qu'il y a d'œuvres mortes ſur ſes hauts. *Navem eradere.*

RASER, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui ne marque plus, qui a à-peu-près huit ans, qui n'a plus les coins creux, où étoit la marque noire qui marquoit ſon âge, de ſorte que la dent eſt *râſe* & unie. *Æquare dentium cavitatem.*

RASER LE TAPIS, ſe dit des chevaux qui galopent près de tèrre, qui ne levent pas aſſez le devant, qui ont les allures froides: ce qui arrive ſur tout aux Anglois. *Humum currendo radere.*

RASER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du gibier qui ſe tapit le mieux qu'il peut contre tèrre, pour ſe cacher. *Jacere, latere, cubare, incubare.* La pèrdrix ſe *raſe* quand elle appèrçoit les oiſeaux. Le liévre demeure fèrme & *raſé* dans ſon gîte, s'il n'eſt bien quêté.

RASÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Eraſus, raſus, corraſus.*

RASETTE. ſ. f. Tèrme d'Organiſte. C'eſt un fil de fèr qui ſèrt à accorder les jeux d'anche, & qui fait hauſſer ou baiſſer leurs

tons, ſelon qu'il preſſe plus ou moins leurs languettes ou échalottes; car il ſe fait alors des ſons plus grâves, ou plus aigus, comme la tenſion le fait à l'égard des cordes par le moyen des chevilles. *Organici cantoris temo.* On l'appelle auſſi le *mouvement*, le *reſſort* & le *gouvernail*.

RASIBUS. Tèrme advèrbiale & populaire, qui ſignifie, Tout près, tout contre. *Prope, proximè, juxtà.* Cette pièrre qu'on a jettée a paſſé *raſibus* de moi. On lui a coupé les cheveux *raſibus* de l'oreille.

RASINO. Voyez ÉRASINO.

RASLAPHE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Syrie. *Rheſapha, Rheſapha.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée près de l'Euphrate, vèrs les confins de l'Arabie Déſèrte. MATY.

RAſLE. ſ. m. Oiſeau de la groſſeur d'un petit pigeon, qui a le bèc long, & le cou, & qui court fort vîte. *Attagen, Julica.* Il y a des *râles* noirs, & des *râles* rouges ou de genêt que les Latins appellent *ortygometra.* Le *râle* eſt un bon gibier. Il y a des *râles* aquatiques, & c'eſt le plus petit de tous, n'étant guère plus gros qu'un mèrle. Il y a des *râles* tèrreſtres qui conduiſent les cailles, comme dit l'Empereur Fréderic II. dans ſa Vénerie.

RAſLE NOIR, ou RAſLE D'EAU. *Matrix Coturnicum, Ortygometra.* L'on trouve deux ſ̀pèces de *râles*, l'un qui ſuit & fréquente les eaux, & l'autre qui ſe plaît dans les genêts. Le *râle* d'eau n'eſt pas beaucoup différent des poules d'eau, ſeulement il a davantage de blanc dans les ailes & autour des yeux; ſon bèc eſt noir; ſes jambes ſont vèrdâtres, les membranes qui tiennent les doigts de ſes piéds moins découpées, & n'a point de tubèrcule ſur la tête, ni au haut du bèc comme les poules d'eau. Bellon dit qu'il a les jambes courtes comme les oiſeaux qui ont le piéd plat, il a les articulations & les doigts fort longs, celui de dèrrière eſt très-court: ſa plume le fait paroître beaucoup plus gros qu'il n'eſt en èffet, car il n'a pas plus de chair qu'un mèrle. Les plumes de ſes cuiſſes ont des taches blanches des deux côtez par le travèrs ſur une couleur, qui tire entre le noir & le bleu, comme auſſi ſont celles de deſſous l'èſtomac; mais le deſſus de ſon dós eſt noir & marqueté de tanné; ſon bèc eſt long de deux doigts, grêle & rouge par le deſſus; ſa queuë eſt courte à la manière des oiſeaux qui fréquentent les rivages. Il eſt appellé Roi des cailles, à cauſe qu'il en eſt le conducteur dans leur paſſage, ainſi qu'il eſt raporté par Ariſtote. Nous ne laiſſons pas d'en trouver en France en hivèr; en automne il eſt gras & bon à manger. Cet oiſeau court parfaitement bien; en telle ſorte qu'il eſt venu en provèrbe de dire, Courir comme un *râle*: on le prend au lacet le long des haies & des ruiſſeaux; on le peut voler à l'eſpèrvier, mais il n'a qu'un vol; & eſt auſſi-tôt pris en pays découvert.

RAſLE DE GENÊT, appellé Roi des cailles, en Latin *Ortygometra.* Ce *râle* ſe plaît dans les genêts, & y fait ſon ordinaire demeure; & pour cette raiſon on lui a donné le nom de *râle de genêt*, & afin de le diſtinguer du râle d'eau; il fréquente auſſi les vignes & les petits bois taillis, il eſt un peu plus grand que le noir qui ſe plaît dans les eaux, le champ de ſon pennage eſt d'une couleur rougeâtre qui tire un peu ſur le roux, approchant de la couleur des plumes du vautour; il eſt différent auſſi par le bèc, du *râle* noir, mais leurs jambes & leurs piéds ſont ſemblables, eu égard à la proportion de leurs corps, celui-ci a la tête ſemblable à celle d'une pèrdrix griſe, ou pour mieux dire à celle d'un poulet; la couleur qui domine le plus par tout ſon corps, & ſur ſes ailes particulièrement, eſt la rouſſe & rougeâtre. Ses cuiſſes ſont de couleur de châtain, ſemées de taches blanches. Ils aiment beaucoup la graine du genêt, & vivent auſſi des autres grains qu'ils rencontrent, & du raiſin au tems de vandange: il eſt plus délicat que la pèrdrix, & a quelque chôſe de plus friand. Cet oiſeau eſt ſurnommé le Roi des cailles, ou mère des cailles, à cauſe qu'il eſt leur conducteur, lorſqu'elles entreprennent leur paſſage, & qu'il va toûjours le premier. Je trouve dans un habile Fauconier cette remarque également aux deux ſ̀pèces.

RAſLE DES ITALIENS. *Rallus Italorum.* C'eſt la même chôſe que le *râle* noir.

RAſLEMENT. ſ. m. Difficulté de réſpiter par des obſtructions de pituite qui ſont dans les conduits de la réſpiration. *Anhelitus, ſpirandi difficultas.* Le *râlement* eſt un ſigne de l'agonie.

RAſLER. v. n. Réſpirer avec peine à cauſe de l'obſtruction, des conduits. *Ægrè ſpiritum trahere, ducere.* On ronfle du nez & on *râle* de la gorge. L'apoplèxie fait *râler*.

RASOCALME. ſ. m. Le cap *Raſocalmo*, ou Martello. *Raſocalmum promontorium*, anciennement *Falacrium*, *Phalacrium.* Cap de la vallée de Démona, en Sicile. Il eſt ſur la cote ſeptentrionale, près du bourg de *Raſocalmo*, au couchant du cap de Fâro, & au nord de la ville de Meſſine. MATY.

RASOIR. ſ. m. Inſtrument tranchant & fort affilé, qui eſt propre à râſer le poil & la barbe. *Novacula.* Il faut donner le fil à un *râſoir* toutes les fois qu'on ſe fait la barbe, ou repaſſer ſes *râſoirs.*

RASOIR, ſe dit auſſi de ce qui coupe fort bien. Il y a des dents de poiſſon ſi tranchantes, que ce ſont de vrais *râſoirs. Novacula.*

RASPATOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſért à râcler un os quand il eſt fendu & fracturé, afin de voir juſqu'où pénètre la fente; & auſſi pour l'applanir, lorſqu'il eſt raboteux, noir & vèrmoulu. *Raſula, eraſula.* On l'appelle autrement *regine.*

RASPOUTE, ou RASBOUTE. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom que l'on donne dans les Indes à une partie des Banianes, qui ſuivent près̀que tous les ſentimens de la ſecte de Samarath. Ils croyent la métempſichôſe, que les âmes paſſent dans des oiſeaux, dont ils obſèrvent très-ſoigneuſement le chant & le vol, perſuadez que ce ſont des avèrtiſſemens que ces âmes donnent à leurs amis. Ce nom ſignifie homme vaillant, courageux, & on le leur a donné, parceque, contre l'inclination & la coûtume des autres Banianes, ils ſont hardis & aiment la guèrre. Voyez les Voyages d'Oléarius. T. II. Le P. Cattou dans ſon hiſtoire du Mogol écrit *Ragepute.* Cire c'eſt apparemment la même chôſe. Voyez ce mot.

RASSALINE, ou RASSALINA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Diarbekir ou Diarbec, dans la Méſopotamie. *Raſſalina.* Les Arabes la nomment *Rars-alain*, qui ſignifie *Source de fontaine. Raſſaline* fut ruinée par Tamèrlan l'an 796. de l'Hégire.

RASSASIANT, ANTE. adj. Qui raſſaſie. *Satians, explens.* Mêts *raſſaſians.* Viandes *raſſaſiantes.* Il ſe dit ordinairement des chôſes dont on ne peut pas manger long-tems avec plaiſir. On le dit ſur tout au figuré, mais en tèrmes bas, dans cette ſignification. Voilà un homme bien *raſſaſiant.* Sa convèrſation eſt bien *raſſaſiante.*

RASSASIEMENT. ſ. m. Action de raſſaſier. *Satietas, famis expletio.* Le *raſſaſiement* de cinq mille pèrſonnes avec cinq pains & deux poiſſons fut miraculeux.

On dit figurément, Le *raſſaſiement* des plaiſirs, des voluptez. *Voluptatum ſatietas.*

RASSASIEMENT. Les Myſtiques appellent l'état de l'âme dans l'oraiſon paſſive, un *raſſaſiement*; parceque l'âme ſe trouve ſi remplie de Dieu, qu'elle n'a que du dégoût pour les chôſes mondaines. *Satietas plena.*

RASSASIER. v. act. Chaſſer la faim, l'appaiſer. *Satiare, exſatiare, explere famem.* Le ſaûmon frais eſt une viande qui *raſſaſie* beaucoup, qui ſaoule. Ce ſoldat a long tems pati & jeûné, on ne le ſçauroit *raſſaſier.* Se *raſſaſier* de méchantes chôſes.

RASSASIER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Remplir, contenter, rebuter, dégoûter. *Explere, adimplere, nauſeam creare.* Les hommes ſont inſatiables, on ne les peut *raſſaſier* de gloire, d'argent; on ne peut *raſſaſier* leurs déſirs. La poſſeſſion qui *raſſaſie* ſi pleinement les déſirs de la plupart des maris, ne ſervit qu'à irriter ceux du Roi. S. RÉAL. Charles Quint *raſſaſié* de gloire, voulut fouler aux piéds toutes les grandeurs en abdiquant l'Empire. M. ÉSP. Il n'y a que Dieu qui puiſſe remplir & *raſſaſier* une âme Chrétienne.

On dit proverbialement à celui qui ne mange point à une bonne table, qu'il eſt bien templi, *raſſaſié* de la grace de Dieu. *Repletus, ſatiatus.*

RASSEMBLER. v. act. & rédupl. Rejoindre; remettre enſemble & en bon ordre; réünir. *Colligere, componere, reordinare.* Quand on a démonté une horloge, une charpente, on a de la peine à les *raſſembler*, à les remettre à leur premier état. Il en fit conſtruire, enſorte qu'on les pouvoit démonter, & enſuite les *raſſembler.* VAUG. Les Orfevres ſçavent *raſſembler* les moindres parties de l'or & de l'argent qui ſe ſont détachées en travaillant. Mon deſſein eſt de *raſſembler* en un corps tout ce qu'on a écrit d'Aléxandre. ABL. Les Indiens *raſſemblent* ſi adroitement les morceaux d'un vâſe de verre ou de porcelaine, qu'on ne peut s'apèrcevoir qu'il ait été briſé. LETR. ÉDIF. ET CUR. *Rec. IX. p.* 420.

RASSEMBLER, ſe dit auſſi en Morale des Corps politiques. *Conſilium iterato convocare.* Le Parlement d'Angleterre s'étoit ſéparé, mais il ſe va *raſſembler.* Les arbitres ſe ſont *raſſemblez* pluſieurs fois, & ils n'ont pu encore rien tèrminer. Ce Général a *raſſemblé* les débris de ſon armée, & ſe bat encore en rétraite. Les uns chèrchent leurs drapeaux, & les autres ſe *raſſemblent* autour. ABLANC.

RASSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Convocatus, congregatus denuò.*

RASSEOIR. v. act. & n. & rétupl. Se remettre ſur ſon ſiége, après s'être levé. *Denuò conſidere, ad conceſſum redire.* Le Préſident a fait *raſſeoir* les Juges, afin d'y juger ſur un nouvel incident. Ces goinfres ſe font *raſſeoir* à table pour relever manſarie. On a levé cette tombe, il la faut maintenant *raſſeoir*, la remettre en ſa place.

RASSEOIR, ſignifie auſſi, Se repoſer, s'éclaircir, s'épurer. *Conquieſcere, reſidere, liqueſcere.* Ce vin eſt long-tems à ſe *raſſeoir.* La mèr ſe calme, ſa *raſſiéd* un peu. La poûſſière emuë dans l'air ſe *raſſiéd*, quand levent ceſſe.

RASSEOIR, ſe dit auſſi des humeurs du corps & des paſſions; & ſignifie, Calmer, appaiſer, ſe remettre du trouble où l'on étoit. *Sedare, pacare.* Il faut laiſſer *raſſeoir* ſa bile. Ses eſprits étoient ſi troublez, qu'il eut bien de la peine à ſe *raſſeoir*, & à ſe reconnoître.

Ses diſcours inſolens m'ont mis l'eſprit en feu,
Et je vais prendre l'air pour me raſſeoir *un peu.* MOL.

En tèrmes de Marine, on dit qu'il faut laiſſer *raſſeoir* le tems; pour dire, qu'il ne faut pas partir ſi-tôt qu'on voit la ſérénité, mais attendre qu'il ſoit aſſuré, de crainte que l'orage ne recommence. *Serenum tempus expectare.*

RASSÉRENER. v. act. & n. Rendre ſérein, devenir ſérein. *Serenum efficere, ſerenare.* Il ſe dit au propre & au figuré. Le vent de biſe *raſſérene* le tems, il chaſſe les nuages. Cette femme étoit chagrine, mais elle a *raſſérené* ſon viſage pour recevoir cette compagnie. Le ciel a été couvèrt tout le jour, mais il s'eſt *raſſérené* ſur le ſoir.

Monarque Souverain dont la force inconnuë,
Raſſérene *les cieux, ou fait groſſir la nuë.* BRÉBEUF.

RASSÉRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Serenus factus, ſerenatus.*

RASSeURER. v. act. & rédupl. Donner de nouvelles aſſûrances, ôter la crainte; rendre plus hardi; remettre quelqu'un du trouble où il eſt. *Metuentem confirmare, metum adimere, firmare.* On donne des cautions & des cèrtificateurs pour *raſſurer* des créanciers déffians. On fait monter les enfans ſur l'ours pour les *raſſurer*, pour leur ôter la peur. *Raſſurez-moi de ma crainte, car j'en ai beſoin.* VOIT. Le bon Père étonné d'une telle parole, ne me répondit rien, & je lui dis doucement, pour le *raſſurer*, &c. PASC. Ces paroles ne *raſſurerent* pas ſeulement le Roi, mais elles lui remplirent l'âme de joie. VAUG. Les Généraux ont pluſieurs inventions pour *raſſurer* le courage ébranlé de leurs ſoldats. En un inſtant ils tremblent, & ſe *raſſurent*. ABLANC. Ils eurent le loiſir de ſe *raſſurer* de leur effroi. SAR. La victoire *raſſura* ceux qui branloient. ABLANC. Cette femme a ſi peur des eſprits, qu'il eſt impoſſible de la *raſſurer*. Il faut laiſſer *raſſurer* le tems, avant que de ſe mettre en mèr, c'eſt-à-dire, attendre qu'il faſſe beau tout-à-fait.

RASSEURER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Confirmare.* Le gain de cette bataille a *raſſuré* ce Prince dans ſon trône chancelant. Les Miſſionnaires ont *raſſuré* & rafèrmi dans la foi pluſieurs pèrſonnes qui étoient en danger de changer de parti. Il eſt néceſſaire que la raiſon répande ſur les vèritez de foi la clarté de ſes lumières, afin qu'elle *raſſure* l'eſprit, & qu'elle lui apprenne du moins à ſe ſoûmettre. MALEB.

RASSEURER, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit du bèc de l'oiſeau qui eſt rompu ou déjoint. On dit renouveller & *raſſurer* le bèc déjoint. *Firmare, aptare, curare.* Le bèc de l'oiſeau ſe rompt, ou parcequ'il eſt mal gouverné, quand on ne l'ajuſte pas ainſi qu'il faut, & croit tellement des deux côtez qu'il rompt, ou parceque quand l'oiſeau paît, il demeure quelque chair ſur la partie haute du bèc, que cette chair ſe pourrit, & ſéche tant le bec qu'il tombe par éclats: & pour cette raiſon néttoyez-le bien & le poliſſez, en taillant ce qu'il faut tailler; puis vous oindrez la couronne du bèc de graiſſe de ſèrpent & de poule, & quinze ou vingt jours après que le bèc lui commencera à croître rompez le bèc de deſſus afin que celui de deſſous puiſſe croître & parvenir à ſa grandeur, & pendant tout ce tems il faut couper ſon paſt par petits morceaux, car il auroit difficulté autrement de ſe paître; il ne faut pas laiſſer de le faire voler encore que ſon bèc ſoit déjoint, & mettez ſur ce qui eſt déjoint de la pâte fèrmentée & de la poix réſine.

RASSEURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Confirmatus, ſecurior factus.*

RASSIÉGER. v. act. (Quelques-uns diſent Reaſſiéger, mais mal.) C'eſt aſſiéger de nouveau. *Iterum obſidere.* On a *raſſiégé* la place, & elle a été emportée.

RASSIS, ISE. adj. Qui eſt repoſé, épuré. *Vinum ab agitatione reſidens, quietum, rubellum.* On oppoſe le pain *tendre* au pain *raſſis*, qui a eu le loiſir de ſe repoſer, de ſe durcir. Le vin *raſſis* eſt celui qui eſt clair & épuré, dont toute la lie eſt tombée au fond.

RASSIS, ſe dit auſſi en Morale de ce qui n'eſt point ému, ni troublé de paſſion. *Sedatus, tranquillus.* Parler de ſens *raſſis*, c'eſt parler ſagement, & avec connoiſſance. Avoir l'eſprit *raſſis*, c'eſt-à-dire, être ſage, n'être point étourdi.

RASSIS. ſ. m. Tèrme de Maréchal. Nouvelle application d'un même fèr ſur le pié d'un cheval, après lui avoir un peu paré le pié. *Repoſitum.* On ne lui doit pas un fèr, ce n'eſt qu'un *raſſis*.

RASSOAGER. Vieux vèrbe hors d'uſage. Se réjouir. *Perceval.* BOREL. *Gaudere, lætari.*

RASSOTER. v. act. Faire devenir ſot, bête, ſtupide. *Stultum efficere, reddere, hebetare.* Ce jeune homme a été enfèrmé pendant trois ans, c'eſt ce qui l'a tout *raſſoté*. La ſolitude *raſſote* les gens, & les rend bourrus.

RASSOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Hebetatus, ſtultus factus.*

RASTAT. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Archevêché de Saltzbourg, province du Cercle de Bavière. *Raſtadium.* Il eſt ſur la rivière d'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie, & à dix-huit lieuës de la ville de Saltzbourg, vèrs le levant. MATY.

RASTAT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Marquiſat de Bade, en Souabe. *Raſtatum, Raſtadium.* Elle étoit autrefois impériale & libre; mais elle dépend maintenant des Marquis de Bade, & elle eſt ſituée ſur le Murg, à une lieuë & demie de la ville de Bade, vèrs le nord. MATY. C'eſt en cette ville que fut fait le Traité avec l'Empereur, par lequel a fini le dèrnière guèrre entrepriſe pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Les Plénipotentiaires étoient, pour la France, M. le Maréchal Duc de Villars, & pour l'Empereur, le Prince Eugéne. C'eſt ce qu'on appelle la Paix de *Raſtat. Pax Raſtadienſis.* Traité de *Raſtat. Fœdus Raſtadienſe.*

RÂTEAU. ſ. m. Outil de Jardinier, qui ſèrt à arracher les méchantes hèrbes, & à néttoyer les allées, & le blé dans la grange. *Raſtrum, raſtellum.* Ce ſont pluſieurs dents de fèr, ou de bois, arrangées ſur un bâton, qui a un long manche. Il y a des *râteaux* à dents de fèr pour les jardins, d'autres à dents de bois pour les granges, & les fenils.

RÂTEAU, eſt auſſi un tèrme de Cordier, qui ſignifie la partie du râteau où ſont les dents, au travèrs deſquelles paſſe le fil, lorſque le Cordier travaille. *Raſtrum raſtionis.* En tèrme de Marine, on appelle *râteau de vergue*, de menuës piéces de bois dentelées, que l'on clouë au deſſous du milieu des deux grandes vèrgues, & où l'on paſſe les aiguillettes pour tenir la tête de la voile au lieu de rabans.

RÂTEAU, eſt auſſi la garniture, ou les gardes d'une ſèrrure. *Raſtellulum.* Ce ſont de petits morceaux de fèr, ou pointes faites en forme de *râteau*, qui entrent dans les fentes & dans les dents du paneton ou muſeau de la clef.

Ce mot vient de *raſtel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

RÂTELÉE. ſ. f. Ce qu'on peut ramaſſer avec un râteau. *Raſtulum plenum.* Une *râtelée* de foin.

RÂTELÉE, ſe dit auſſi au figuré, en tèrmes tout-à-fait bas & populaires, de ceux qui diſent leur avis ſur quelque chôſe, & le plus ſouvent ſans en être requis. *Qui ſcit de re ſenſus ingenue-ſferre.* C'eſt le propre des femmes de cauſer, & de dire leur *râtelée* ſur tout ce qui ſe préſente. J'en dirai auſſi ma *râtelée*. ST AMANT; pour dire, J'en dirai auſſi tout ce que j'en penſe, ou ce que j'en ſçai.

RÂTELER. v. act. Néttoyer une allée, une planche de jardin en ôter les piètres, les feuilles, les hèrbes avec un râteau. *Raſtro detergere.*

RÂTELIER. ſ. m. Ce qui ſèrt dans les écuries & dans les étables à mettre le foin, ou le fourage, afin que les chevaux ou les beſtiaux le tirent au travèrs des bâtons à claires voies qui le compôſent. *Clathrata ligni compages.* C'eſt, dans une écurie, une eſpéce de baluſtrude faite de roulons tournez, où l'on met le foin pour les chevaux, au deſſus de la mangeoire. DAVILER. Les *râteliers* des écuries du Roi ſont faits en forme de baluſtrade de Menuiſerie.

RÂTELIER, ſe dit auſſi de ces piéces de Menuiſerie qui ſont dans les Greffes ou Études des Procureurs, pour y pendre des ſacs à des crocs qui ſont en ſaillie; ou de ceux qui ſont dans le corps de garde, & dans les magaſins d'armes, où l'on pôſe des mouſquets & les hallebardes; & enfin de ceux où les Artiſans pôſent & attachent leurs outils. *Clathrum.*

RÂTELIER, en tèrmes de Marine, eſt le nom qu'on donne à cinq ou ſix poulies miſes l'une ſur l'aûtre, le long de la lieure de beaupré, pour y paſſer les maneuvres du mât de beaupré. *Polyſpaſtrum.*

On appelle provèrbialement deux rangées de dents bien complettes, un beau *râtelier*, ſoit pour dire qu'elles mangent bien, ſoit pour dire qu'elles ſont belles. *Nitidum dentium clathrum.* On dit auſſi, qu'on a mis le *râtelier* trop haut à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a rendu une choſe, une affaire ſi difficile, qu'il n'y pourra réuſſir qu'avec bien de la peine. On dit auſſi, Manger à plus d'un *râtelier*, pour dire, Tirer du profit de pluſieurs emplois différens.

RASUNTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Raſuntium.* Elle eſt dans le Palatinat de Ploczko, à neuf lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord-eſt. MATY.

RASURE. ſ. f. Coupe du poil, ou des cheveux. C'eſt une des peines des femmes adultères, qu'on autentique. *Raſura.*

RAT.

RAT. ſ. m. Petit animal nuiſible, que quelques-uns mettent au rang de la vèrmine, lequel ſe fourre dans les trous des maiſons, & ronge les grains & les hardes. *Mus.* Ésope a fait une fable du *rat* de ville, & du *rat* de village, qui nous donne une idée très-ingénieuſe de la différence entre la vie tumultueuſe du monde, & la vie tranquile de la ſolitude. Horace l'a miſe en vers L. II. Satir. 6. à la fin. Et après lui, La Fontaine dans ſes Fables L. I. Fab. 9.

Autrefois le Rat *de ville*
Invita le Rat *des champs*
D'une façon fort civile
A des reliefs d'ortolans.

Il y a des *rats* de greniers qui vivent de grains, & des *rats* d'eau, qui vivent de poiſſon, & qui habitent le long des étangs: l'un s'appelle *mus*; l'aûtre *mus aquaticus*. On confond dans le langage ordinaire les ſouris & les *rats*, quoique ce ſoient des éſpéces différentes. Il y a des ſouris de campagne qu'on appelle *rattes rouſſes*. Les *rats* d'Égypte ont le poil dur & picquant, comme le hériſſon. Les Naturaliſtes diſtinguent les *rats* en pluſieurs éſpéces, qui ſont différentes ſelon les pays. Les *rats* de Pont ſont blancs, & ont le deſſus de la queuë, qui n'a qu'un doigt de long, fort noir. Ils ſont gros comme des écurieux. Matthiole croit que c'eſt la même chôſe que l'hèrmine. Les *rats* Laſſiques ſont blancs & cendrez. Ils ont le ventre blanc, & ſont plus grands que les hermines. C'eſt ce qu'on appelle en Blâſon *menu vair*; & chez les Fourreurs, *petit-gris*. Les *rats* de Nuremberg ſont gros comme des fouïnes, & ont le poil ſemblable à celui du liévre. Ils ont la queuë courte, & n'ont point d'oreille, mais ſeulement deux trous qui leur en tiennent lieu. Les *rats* de Hongrie tirent ſur le vèrd, & reſſemblent aux belettes, mais ils ne ſont guère plus gros que des ſouris. Les *rats* d'Inde ont le poil près que ſemblable aux marmottes, à la réſèrve qu'il eſt mêlé de pluſieurs poils blancs qui le font paroître argenté. Ils ont la tête longue, le muſeau long, & les oreilles fort petites. Ils ſont gros comme des châts, mais ils ont les piéds plus petits, & le poil plus rude. On les appelle auſſi *rats de Pharaon*, ou *ramadous*; & quelques Auteurs tiennent que c'eſt une éſpéce d'*icneumon*. On met auſſi les marmottes au rang des *rats*; car on les nomme en Latin *mus montanus*. Quelques uns mettent auſſi l'écurieu au rang des *rats*, parcequ'il reſſemble extrémement au *rat Pontique*; & pareillement les loirs ou glirons, qui ſont des éſpéces de marmottes, qu'on appelle *mus Alpinus*; comme auſſi les chauve-ſouris, qu'on appelle *mus pennaticus*. Les mulots paſſent auſſi pour une éſpéce de *rats* cachez en tèrre, *mus ſylvaticus* ou *campeſtris*. Il y a dans les villes de l'Indoſtan des *rats* ſi gros & ſi affamez, qu'ils attaquent même les hommes, lorſqu'ils ſont dans leur lit.

Un Chat nommé Rodilardus,
Faiſoit des Rats *telle déconfiture*
Que l'on n'en voyoit preſque plus,
Tant il en avoit mis dedans la ſépulture. La Font.

Les Levantins en leur Légende,
Diſent qu'un certain Rat, *las des ſoins d'ici bas,*
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du fracas. Id.

Un Rat *hôte d'un champ*, Rat *de peu de cèrvelle,*
Des Lares paèrnels un jour ſe trouva ſou. Id.

La Batrachomyomachie d'Homere eſt un Poëme burleſque, dont le ſujet eſt la Guèrre des Grenouilles & des *Rats*. M. Boivin l'a traduit en vèrs François.

Auprès de Batracopolis
Cette grande cité que le diſcours vulgaire
Nomme tantôt Marais, & tantôt Grenouillière,
Et non loin de Ratapolis,
C'eſt ainſi qu'on nommoit jadis
Des Rats *la capitale ville,*
Comme qui diroit Ratonville;
Les Ratapolitains ſortans de leurs remparts
Firent la guerre aux Grenouilles. Boivin.

J'entreprens de chanter un horrible combat,
Et d'apprendre aux Mortels comment le peuple Rat
Juſqu'au bord des marais oſa porter la guerre,
Et marcha ſur les pas des enfans de la Terre.

Ce mot vient de l'Alleman *rat*, ſignifiant la même chôſe. Covarruvias dit qu'il a été ainſi nommé *à rodendo*; ou plutôt il vient de *ratt*, qui en langage Celtique ou Bas Breton, ſignifie la même chôſe.

Rat sauvage. Animal commun au Miſſiſſipi. C'eſt une éſpéce de ſinge qu'on appelle Carachupa au Pérou. Il a la queuë pelée, les dents continuës ſans diviſion, & deux peaux qui lui couvrent l'eſtomac & le ventre comme une veſte, dans leſquelles ils mettent leurs petits, lorſqu'ils fuient. Frézier, p. 251.

On appelle ironiquement *rat de cave*, un Commis des Aides qui va viſiter & marquer les tonneaux des Cabaretiers, pour en faire payer le Gros & le Huitiême. *Exploratores cellarii.*

On appelle de l'arſenic, de la *mort aux rats*, & généralement toute ſorte de poiſon. Et on dit en tèrmes bas d'une femme qui a empoiſonné ſon mari, qu'elle lui a donné de la *mort aux rats*. *Arcenicum.*

On dit des méchans Auteurs, qu'ils ont à craindre les Beurrières & les *rats*. *Cavere à butyrariis & muribus.*

Parmi le peuple on dit donner des *rats*; pour dire, marquer les habits des paſſans avec de la craye, ou de la farine, dont on a frotté un petit morceau d'étoffe attaché au bout d'un bâton, & ordinairement coupé en forme de *rat*. *Mures depictos veſtibus affigere.* Pendant les jours gras, les enfans s'amuſent à donner des *rats* aux paſſans.

En tèrmes de Manége on appelle un cheval, *queuë de rat*, quand ſa queuë eſt dégarnie de poil. *Cauda depilis.* On appelle auſſi *queuë de rat*, des calus qui viennent aux jambes de dèrière, plus bas que le jarret.

En tèrme de Marine on appelle *queuë de rat*, le cordage qui eſt plus gros par le bout d'enhaut que par celui d'en bas. *Funis in tenuiorem molem deſinens, paulatim tenuatus.* Ainſi on dit des écoutes *à queue de rat*, des couets *à queue de rat*, quand ils ſont attachez avec ces cordes.

Rat, eſt auſſi un nom que donnent les Calfateurs à une éſpéce de ponton compoſé de bordages, ou de planches, qui leur ſert à donner le radoub au vaiſſeau. *Ponto ſimplex.*

Rat, eſt auſſi un nom qu'on donne aux courans d'eau, ou aux contremarées, qui ſont des mouvemens d'eaux contraires, & fort dangereux, qu'on trouve ſur tout dans les canaux, où les mèrs ſont ſèrrées, comme dans le détroit de Magellan. *Plagæ æſtuarii infeſtæ.*

Les Ouvriers & Tireurs d'or appellent *rats*, les trous médiocres des filières qui ſèrvent à dégroſſir l'or, l'argent, le leton, & à le réduire en fils déliez. *Ducendo in fila metallo perforata lamina.*

Rat, ſe dit proverbialement en pluſieurs phrâſes. On dit que la montagne eſt accouchée d'un *rat*; pour dire, qu'il eſt venu un petit effet d'une grande attente. *Mons peperit murem.* On dit du reſte de quelque chôſe endommagée, Voilà ce que les *rats* n'ont pas mangé. On dit d'un homme qui paye mal, ou en petites parties, & en donnant des hardes & de mauvais effets, qu'il paye en chats & en *rats*. Voyez l'origine de ce provèrbe à *Chat*. On dit auſſi d'un logis étroit, obſcur & ſâle, que c'eſt un nid à *rats*. On dit d'un homme paûvre, qu'il eſt gueux comme un *rat* d'Égliſe, affamé comme un *rat* d'Égliſe. Masur. On dit auſſi, A bon chat, bon *rat*, en parlant de celui qui ſe ſçait bien défendre quand on l'attaque. On dit que des gens ſont heureux comme *rats* en paille, lorſqu'ils ont abondance de vivres, & qu'ils les mangent en repôs. On dit auſſi, qu'une arme a pris un *rat*, lorſque le chien s'eſt abattu, & que l'arme n'a pas pris feu. On le dit auſſi de celui qui a manqué ſon coup en quelque autre ſorte d'affaire. On dit d'une pèrſonne de fort petite taille, qu'elle n'eſt pas plus haute qu'un *rat*. Les Éſpagnols diſent, *El raton que no ſabe mas de un harado preſto le caça el gato*: ce qu'on dit en François, *Souris qui n'a qu'un trou eſt bientôt priſe*. Quand un homme eſt légèr, vif, étourdi, qu'il n'a pas grand ſens, de conduite, on dit qu'il a des *rats* dans la tête. Vous avez des *rats*, mon ami. On l'appelle un Ratier.

RATACONNER. v. act. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie, Racoûtrer des bas & des habits, y remettre des piéces & des ſemelles. *Reſarcire.* On a envoyé ces bas à la Ravaudeuſe pour les *rataconner*. Les Gabaonites vinrent trouver les Iſraëlites, avec des habits rapetaſſez, & des ſouliers *rataconnez*.

Ce mot vient de *taconni*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *rapetaſſer*.

RATAFIA. ſ. m. Sorte de boiſſon, ou de liqueur forte, compoſée avec de l'eau de vie, du ſucre, & quelque autre chôſe que l'on met dedans, comme ceriſes, groſeilles, fleur d'orange, noyaux de pêches, d'abricots, &c. *Aromatites.* Le *ratafia* eſt devenu fort à la mode. Ce mot eſt venu des Indes Orientales. Ménage.

RATATINER. v. n. Se ſèrrer, ou rétrecir, en faiſant pluſieurs plis. *Conſtringere, complicare.* Le linge ſe *ratatine* quand il ſèche ſi on n'a ſoin de le bien étendre. Le cuir & le parchemin ſe *ratatinent* au feu, ſe racornilſent. La peau d'une pomme ſe ride, ſe

ratine. Le viſage d'une vieille ſe *ratatine* par l'âge, ſe fillonne. Il eſt plus en uſage au participe. Il lui eſt venu un cor aux piéds, parceque ſon chauſſon, ſon bas étoit *ratatiné*, n'étoit pas bien étendu. Il en vint une vieille *ratatinée* qui s'étoit ſauvée des ſouricières. PORT-R.

RATATINÉ, ÉE, eſt auſſi un tèrme de Jardinier. Il ſe dit des plantes qui viennent mal, & qui ont peine à ſortir de tèrre. *Conſtrictus, reſtrictus.* Mes racines ne ſortent point bien de tèrre, elles ne viennent ni belles, ni groſſes, ni longues, elles ſont toutes *ratatinées.* LA QUINT. C'eſt l'invention d'un cèrtain Moine crotté, rabougri, *ratatiné.* MASCUR.

RATATINÉ, ÉE. Se dit auſſi des pèrſonnes, *Retorridus.a.* C'eſt un vieillard *ratatiné.* L'hivèr, quand il fait froid, on eſt tout *ratatiné.*

RATE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Partie du corps des animaux ſituée dans l'hypochondre gauche, à l'oppoſite du foie. *Splen, lien.* Elle reſſemble à une langue de bœuf: ſa grandeur eſt différente. Dans l'homme elle eſt ordinairement longue, & de ſix travèrs de doigt, large de trois, & épaiſſe d'un pouce: elle eſt un peu convexe du côté des côtes, & concâve du côté du ventricule: elle eſt couvèrte d'une membrane compôſée de fibres entrelacées les unes dans les aûtres, d'où il en ſort une infinité d'aûtres qui la travèrſent. Les Anciens ont décrit la *rate*, comme un parenchime fait de ſang coagulé & épaiſſi entre les fibres & les vaiſſeaux. Mais les Modèrnes ont découvèrt qu'elle n'eſt qu'un amâs de fibres & de petites cellules ſemblables aux ruches à miel: ces cellules ſont de divèrſes figures; elles ont communication les unes avec les aûtres, & contiennent de petites glandes, amaſſées quelquefois par tas les unes auprès des aûtres, & ſouvent ſéparées. La *rate* a des vaiſſeaux conſidérables; ſes artères viennent de la cœliaque; ſes veines forment la veine ſplénique qui ſe tèrminent à la porte; ſes nèrfs ſont des rameaux du plexus liénaire qui eſt fait de l'intèrcoſtal; elle a auſſi quantité de vaiſſeaux limphatiques. Il n'y a point de parties dont l'uſage ſoit moins connu que celui de la *rate.* Les Anciens ont cru qu'elle étoit le réſèrvoir de l'humeur mélancholique, & pour cela quelques-uns l'ont appellée *l'organe du ris*, d'où vient qu'on dit de ceux qui ſe réjouïſſent, qu'ils s'épanoüiſſent la *rate*: d'aûtres diſent que c'eſt une partie inutile; qu'on pourroit la retrancher du corps, qu'il faut même l'ôter pour faire un bon coureur, & qu'on a ſouvent dérate des chiens qui n'en ont pas été incommodez. Il y en a qui veulent qu'elle ſèrve à faire le ſang; d'aûtres à l'éxalter & le fèrmenter; d'aûtres au contraire à l'épaiſſir. M. Malpighi a un ſentiment qui paroît le plus probable, & qui eſt auſſi le plus ſuivi; il croit que le ſang qui paſſe par la *rate*, y reçoit une altération qui le rend plus propre à ſe filtrer dans le foye, & à s'y décharger de la matière de la bile.

RATE. Ce mot entre dans quelques façons de parler figurées, On dit s'épanouïr la *rate*; pour dire, ſe réjouïr. *Lætari, ſplen dilatare.*

Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je leve le maſque, & décharge ma rate. MOL.

Au lieu de guérir les aûtres du mal de *rate*, j'en mourrois. VOIT. C'eſt-à-dire, au lieu de faire rire, &c.

Ah! pèrfides ſoupirs,
Vous venez de ſa rate, *& non pas de ſon cœur.*

L'Empereur Trajan appelloit le Fiſc, la *rate* de l'Empire, *Imperii fiſcus, ſeu ſplen.* Parceque plus la *rate* s'enfle, plus le reſte du corps diminuë. Ainſi plus le Fiſc s'enrichit, plus le peuple s'appauvrit.

On dit provèrbialement & ironiquement à ceux qui tiennent quelque diſcours ridicule & peu vrai ſemblable, Vous avez bon foie, Dieu vous ſauve la *rate.*

RATE. Ancien mot. ſ. f. Feur, prix. D'où vient qu'on dit au *pro rata:* ce mot vient de *ratio.* BOREL.

RATEAU. ſ. m. C'eſt le nom de cèrtain oiſeau, dans le Roman de la Rôſe.

RATELEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujèt aux maux de rate, aux opilations de rate. *Splenaticus, lienicus.* Les *rateleux* ont le corps livide & plombé. Les *rateleux* ſont ceux qui ont la rate enflée contre nature, ou qui l'ont endurcie de longue main; deſorte qu'on y appèrçoit déja une tumeur ſkirrheuſe. On les appelle autrement *ſpléniques.*

RATENOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Ratenovia.* Elle eſt aux confins du Duché de Magdebourg, ſur l'Havvel, à ſept lieuës au deſſus de la ville de Brandebourg. MATY.

RATEPENNADE. ſ. m. Oiſeau nocturne, chauve-ſouri. *Mus pennatus, veſpertilio.*

RATHIER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ratherius.* Les études floriſſoient alors (au commenceme du Xe ſiécle) dans l'Abbaye de Lobes, où les Sçavans les plus renommez étoient Scamin, Théoduin & *Rathier* le plus éſtimé de tous. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. 54.*

RATIER. ſ. m. Tèrme de mépris, qui ſignifie un fou, mais d'une folie gaie, un homme légèr, qui a des imaginations plaiſantes; & comme l'on dit qui a des rats dans la tête. *Stultus, levioris homo cerebri.* De qui me parlez-vous-là? C'eſt un *ratier.* Vous êtes un peu *ratier*, mon ami. Ce mot n'eſt que du ſtile bien familier. Je ne ſçache pas qu'on le diſe des femmes au féminin. L'équivoque d'une femme *ratiere*, & d'une *ratière* machine à prendre des rats, en eſt apparemment caûſe.

RATIBOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une ancienne citadelle. *Ratiboria.* Elle eſt dans la Siléſie, ſur l'Oder, à onze lieuës au deſſus d'Oppelen. *Ratibor* eſt capitale d'un Duché, ou d'une Principauté qui porte ſon nom; & qui eſt entre celles d'Oppelen, de Troppovv, de Teſchen, & la Baronie de Pleſſ. MATY.

RATIÈRE. ſ. f. Petite machine ou piége où l'on attrape les rats en vie par le moyen d'une trape qui ſe fèrme, quand il veut manger un morceau de lard, de noix, ou de quelqu'autre chôſe, qui la ſoutient. *Muſcipula.*

RATIÈRE, eſt auſſi un tèrme de Rubanier, qui ſignifie le métier dont le Rubanier ſe ſèrt pour faire de la gance. *Jugum taniarium.*

RATIFICATION. ſ. f. Acte qui approuve celui qui a été fait par un aûtre en notre nom. *Approbatio, comprobatio.* Quand on n'a traité qu'avec un Procureur, il faut en faire faire la *ratification* par celui au nom duquel il a contracté.

RATIFICATION, ſignifie auſſi Confirmation par quelques actes approbatifs ou ſubſéquens de celui que nous avons fait nous-mêmes. *Confirmatio, approbatio, ratificatio.* Une éxécution faite par le Majeur d'un traité qu'il a fait en minorité vaut une *ratification.* Comment ce père a-t-il pu obliger ma partie à la *ratification* d'un vœu qui avoit été fait avant l'âge? LE MAIT. Le long tems qui s'eſt écoulé depuis, tient lieu d'une *ratification.*

RATIFIER. v. act. Aprouver un traité, un acte paſſé par un Procureur en notre nom. *Approbare, ratum habere, comprobare.* Toute procuration porte une promeſſe de *ratifier*, & d'avoir à gré ce qui ſera géré par le Procureur. Une paix n'eſt point ſûre, que les Princes ne l'ayent *ratifiée.* Il l'aſſûroit que Veſpaſien *ratifieroit* leur accord. ABLANC. Quand un mari oblige ſa femme mineure, il promet de la faire *ratifier* après l'âge.

RATIFIER, ſignifie auſſi, Confirmer. *Confirmare, ratum habere.* Ce contrat a été tacitement *ratifié* par pluſieurs actes ſubſéquens & approbatifs.

RATIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Confirmatus, probatus.*

RATIN, ou RATIS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit de la fougère. *Filix.*

RATINE. ſ. f. Éſpéce d'étoffe de laine qui jette un poil friſé, qui ſèrt à doubler des habits, & à tenir chaudement. *Pannus laneus.* La *ratine* de Florence eſt la plus éſtimée. La friſe eſt une *ratine* groſſière. Le droguet eſt une *ratine* moitié fil, & moitié laine.

RATIOCINATION. ſ. f. (Prononcez Raciocination.) Action par laquelle on éxèrce la faculté de raiſonner. *Ratiocinatio.* La *ratiocination* n'appartient qu'à l'homme, la faculté de tîrer une conſéquence de cèrtains principes.

RATIOCINER. v. n. Tèrme de Logique. Uſer de ſon raiſonnement, de ſa faculté de raiſonner; faire des argumens, des jugemens. *Ratiocinari, argumentari.* Le Philoſophe ne découvre la vérité des propoſitions, qu'à force de *ratiociner.* Ce mot n'eſt en uſage que dans le dogmatique.

RATION. ſ. f. (Prononcez Racion.) Pitance, part réglée de vivres ou de boiſſon, ou de fourrage, qu'on donne à des ſoldats, ou à des matelots, pour vivre & ſubſiſter chaque jour. *Rata portio.* Les *rations* de pain ſont réglées pour l'Infanterie par le poids du pain de munition. On donne pluſieurs *rations* de pain aux Officiers ſuivant leur qualité, & l'équipage qu'ils ſont obligez d'entretenir. On donne aux Cavaliers des *rations* de foin & d'avoine, quand on ne peut pas aller au fourrage. On donne à l'équipage d'un navire des *rations* de biſcuit, de légumes & d'eau, à proportion des vivres dont il eſt fourni.

Quelques-uns écrivent *racion*, & le font dériver de *racion* Éſpagnol. Mais l'un & l'aûtre viennent du Latin *ratio*, & en pluſieurs lieux de la mèr on dit encore *raiſon*; & quand on l'augmente dans les réjouïſſances, on l'appelle *double raiſon.* Cette *raiſon* eſt, d'ordinaire, & ſur tout en Portugal, une livre & demie de biſcuit, demi-pot de vin, & un pot d'eau douce par joue, & tous les mois une arrobe ou 31 livres de chair ſalée, avec quelques poiſſons ſècs & oignons.

RATIONAL. ſ. m. Eſt, ſelon Saint Jérôme, une éſpéce de vêtement ſacèrdotal que les Hébreux appellent חשן, *hhoſchen*, les

Grècs λογίον, & les Latins *Rationale*, qui eſt une petite piéce d'étoffe brodée, de la longueur d'une palme en quarré. Dans le 28e Chap. de l'*Exode*, Dieu ordonne la manière dont doit être diſpoſé celui du Grand-Prêtre. Il commande de prendre deux pierre d'onix, & d'y graver les noms des enfans d'Iſraël, ſix ſur l'une & ſix ſur l'autre, pour les mettre des deux côtez de la chappe. Du Cange dit que c'étoit un double quarré de quatre couleurs & tiſſu d'or, qui portoit douze pierres en quatre rangs, qui étoient attachez aux épaules par deux chaines & deux crochêts d'or. Il dit auſſi, que les Évêques de la nouvelle Loi ont porté un *Rational*; maiſon ne ſçait pas bien comme il étoit fait. Les uns croyent qu'il reſſembloit à celui des Juifs. D'autres croyent que c'étoit ſimplement un *Pallium*.

RATIONAL. ſ. m. Eſt auſſi le titre ou le nom de quelques livres. *Rationale*. Le *Rational* des Offices divins eſt un ouvrage de Guillaume Duranti Évêque de Mende. Il l'acheva en 1286, comme il le témoigne lui-même.

RATIONAL. ſ. m. Nom d'Office qui ſe trouve dans des Inſcriptions anciennes, dans Ammien Marcellin & d'autres. C'eſt la même choſe que Procureur. *Rationalis*. Ce mot ſe trouve dans Lampridius en la vie de Sevère Alexandre, C. 45, ſynonyme de *Procurator*. C'étoient les Gens d'affaires des Empereurs, leurs Intendans, & quoique Lampridius prétende que les *Rationaux* de la maiſon de l'Empereur furent établis par Alexandre Sevère, il eſt pourtant ſur, qu'il y en avoit déja ſous Auguſte.

RATIONEL, ELLE. adj. Terme de Géométrie, qui ſe dit des quantitez qui ont entre elles quelque raiſon, raport, ou proportion. *Proportionalis, rationalis*. Quand on coupe un triangle par une ligne paralléle à un de ſes côtez, les parties des lignes coupées ſont *rationelles* l'une à l'égard de l'autre, comme il eſt prouvé au VIe Livre des Élémens d'Euclide.

En Aſtronomie, on appelle *Horizon rationel*, ou vrai, un grand cercle que l'on conçoit paſſer par le centre de la terre, & qui par conſéquent diviſe le monde en deux parties égales; l'une ſupérieure, & l'autre inférieure. *Horizo rationalis, conceptibilis*. On le nomme *rationel*, parcequ'il ne peut être conçu que par l'entendement.

RATIS. ſ. m. La fougére. *Grand Atlas*. BOREL. *Filix*. On a dit auſſi *Ratin*.

RATISBONE, ou RATISBONNE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Ratisbona, Ratiſpona*, anciennement *Auguſta Tiberii, Reginum, Regina, Regina Caſtra*. Ville du Cercle de Bavière. Elle eſt ſur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Régen, dont elle a pris ſon nom. Elle eſt entre Straubing, & Ingolſtat, à dix lieuës de celle-ci, & à huit de l'autre. *Ratisbone* étoit autrefois capitale de la Bavière, l'Empereur Frédéric I. la mit l'an 1182. au rang des villes Impériales, & elle eſt la prémiére de celles du Banc de Souabe. Elle eſt grande, bien bâtie, bien fortifiée, & une des plus célébres de l'Allemagne, à cauſe des Diétes de l'empire qui s'y tiennent ordinairement. Il y a dans cette ville trois Abbayes, celle de Saint Emmeran, & celles du Haut & du bas Munſter. MATY. *Ratisbonne* eſt nommée par les Allemans *Regensbourg*, du nom de la rivière de Regens, qui y paſſe ſous un beau pont de pierre, & ſe jette au deſſous de la ville dans le Danube, comme les rivières de Laber & de Nab s'y mélent au deſſus de la ville. *Ratisbonne* eſt l'ancien *Reginum*. Elle a été autrefois ſoumiſe aux Rois de Bavière qui y faiſoient leur réſidence, mais elle fut déclarée libre par l'Empereur Frédéric I. Ce qui n'empêche pas que les Ducs de Bavière n'y partagent le péage avec les bourgeois, ſuivant un accord entre eux. Elle contient à préſent dans ſon enceinte cinq différens états libres de l'Empire, ſçavoir l'Évêque, l'Abbé de Saint Emmeran, les Abbeſſes, l'une du bas & l'autre du haut Munſter, & la ville. Les Catholiques ont leur éxércice de Religion dans l'Égliſe Cathédrale & autres, & les Luthériens dans trois Temples, qu'ils ont fait bâtir. Les Magiſtrats & Officiers de la ville ſont tous Proteſtans, & encore qu'il y ait près de vingt-deux Égliſes Catholiques, il ne s'y trouve pourtant que peu de Bourgeois Catholiques, le Magiſtrat ne permettant pas que l'on donne droit de Bourgeoiſie à tous les Catholiques qui y demeurent actuellement. Comme cette ville eſt grande, belle & remplie de magnifiques maiſons, on l'a choiſie depuis pluſieurs années pour y tenir les Diétes, à cauſe de la commodité que beaucoup de Princes & États voiſins ont d'y faire venir leurs proviſions par eau, & par terre ſans grands frais. HEISS.

L'Évêché de RATISBONE. *Ratisbonenſis Epiſcopatus*. C'eſt un petit État d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Bavière, & ſitué le long des deux bords du Rhin. Il n'a pas davantage de huit lieuës du couchant au levant, & d'une ou deux du nord au ſud. *Ratisbonne* n'en dépend pas, & Wérth, réſidence ordinaire de l'Évêque, en eſt le lieu principal. L'Évêque de *Ratisbone* poſſéde quelques terres en Autriche, il eſt Prince de l'Empire, & n'eſt ſuffragant d'aucun Archevêque. MATY.

L'Évêché de *Ratisbone* eſt ſitué entre l'Autriche & la Bavière, le long du Danube. Cet Évêché a plus de réputation que de revenu. Il n'a point de places fortes que le beau château de Wérth, accompagné d'un grand bourg. Le Prince eſt obligé, pour ſa converſation, de vivre en bonne intelligence avec les Puiſſances qui lui ſont voiſines, ſçavoir avec l'Empereur & l'Electeur de Bavière. L'Évêché de *Ratisbonne* porte de gueules à une bande d'argent. HEISS.

RATISSER. v. act. Racler quelque choſe, & ôter l'ordure ou la prémiére ſurface avec quelque fer plat qui a quelque forme de taillant *Radere, eradere, vel radulâ detergere*. On *ratiſſe* des taves, de la réglisſe, ou autres racines, qu'on veut manger. On *ratiſſe* les éſcaliers & planchers qui ſont crottez. On *ratiſſe* les ſouliers. Les Relieurs *ratiſſent* le tan du veau avec la dague. Les Doreurs ſur tranche *ratiſſent* la tranche & les bouts des livres avant que de les dorer. Il y a des inſtrumens pour *ratiſſer* les allées des jardins, où il eſt venu de l'herbe. On racle, on *ratiſſe* le dedans des tonneaux.

RATISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Raſus, abraſus, deterſus*.

RATISSOIRE. ſ. f. Inſtrument avec quoi on ramonne les cheminées, avec quoi on ratille des cours, des planches, des jardins. *Radula*. C'eſt un morceau de fer plat, qui a un peu de taillant, & qui eſt attaché au bout d'un bâton. On met auſſi des fers auprès de quelques portes pour y ſervir de *ratiſſoires* & ôter les groſſes crottes des ſouliers.

RATISSURE. ſ. f. Tout ce que l'on ôte des choſes que l'on ratiſſe. *Strygmenta*. Jettez ces *ratiſſures*.

RATOIRE. ſ. f. Vieux mot. Le trou d'un rat; & un cautère. *Gauvin*. BOREL. *Muris cavum, receptaculum. Cauterium*.

Ratoire, ſe dit encore en quelques endroits pour *ratiere*, machine à prendre des rats. *Muſcipula*.

RATOIRE, c'eſt cauſtique en Languedoc; de *ruptorium*. BOREL.

RATOLFZELL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Landgraviat de Nellenbourg en Souabe. *Cella, Ratolfi Cella*. Elle eſt ſur le bord ſeptentrional du lac de Zelle, à quatre lieuës de Conſtance, vèrs le couchant. MATY.

RATON. ſ. m. Diminutif de *rat*. Petit rat. *Muſculus*.

RATON. Se dit auſſi par cajolerie & par amitié à un petit enfant. Venez mon petit *raton*, que je vous baiſe. On le dit tant des filles que des petits garçons. Quelquefois les Gouvèrnantes & les Mies diſent auſſi *ratonne* à une petite fille.

RATON, eſt auſſi une éſpéce de pâtiſſerie plate faite de pâte avec du fromage ou de la crême cuite, dont les enfans ſont fort friands. *Parva ſcriblita*. Les *ratons* ou petits pâtez. MASCUR.

RATTACHER. v. act. & rédupl. Attacher une choſe de nouveau. *Revincire, religare, connectere*. Il faut *rattacher* cette porte & cette fenêtre qui ſont tombées. *Rattacher* ſes chauſſes, ſes bas, ſes jarretiéres. On a *rattaché* un Mineur à la face de ce baſtion.

RATTACHER, ſe dit figurément en choſes morales. *Incumbere iterùm, vel ſtudia reſumere*. Quand cet homme s'eſt *rattaché* à l'étude, il ne s'en peut retirer. Cet homme s'eſt *rattaché* au ſervice de cette Dame, il ne la peut plus quitter.

RATTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rejunctus, revinctus, religatus*.

RATTEINDRE. v. act. Attraper quelqu'un qui a gagné les devans, qui eſt parti le premier. *Iterato aſſequi*. On a fait partir un ſecond courier avec charge de *ratteindre* le premier pour lui porter un contre-ordre. Ce fuëte s'eſt élevé ſi haut, que ceux qui courront après lui auront de la peine à le *ratteindre*. Ce mot ne ſe trouve point ailleurs.

RATTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Iterum deprehenſus, prehenſus*.

RATTELOU. Plante. Voyez ARISTOLOCHE.

RATTENBEY, ou RUNDNEBY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Rundea*. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle de Bornholm. MATY.

RATTENDRIR. v. act. Faire devenir tendre. *Mollefacere*. C'eſt la même choſe qu'*attendrir*, & ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Rattendrir* de la viande; *rattendrir* le cœur. Quelque crud qu'il ſoit, il s'eſt *rattendri* à la vuë de ma miſére. Ce mot n'eſt point dans les autres Dictionnaires.

RATTENDRI, IE. part. paſſ. & adj. *Molleſactus*.

RATTEPENADE. ſ. f. *Sorex pennatus*. C'eſt-à-dire, Rat qui a des ailes. C'eſt la même choſe que Chauveſouris. Voyez ce mot.

RATTISER. v. act. Racommoder le feu, remettre les tiſons l'un auprès de l'autre pour les faire mieux brûler. *Iterum ignem colligere, ſtruere*. Les rêveurs qui ſont auprès du feu ne font que le détiſer & le *rattiſer*. Ce mot ne ſe trouve point dans aucun autre Dictionnaire, ni au propre, ni au figuré.

RATTISER, ſe dit figurement en Morale. Quand un Amant re-

voit

voit la perſonne qu'il a aimé, cela *rattiſe* le feu de ſa concupiſcence. *Suſcitat, excitat, innovat iterùm.* Les Princes brouillons *rattiſent* le feu de la ſédition, tâchent à le rallumer.

RATTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Renovatus, excitatus.*

RATTONEAU. ſ. m. Nom propre d'une iſle qu'on nomme autrement l'iſle de S. Eſtienne. *Rattonea*, ou *Inſula S. Stephani.* C'eſt une petite iſle de la Provence. Elle eſt à une lieuë de Marſeille, & n'a rien de conſidérable que le fort de *Rattoneau*, bâti pour la ſureté de la rade de Marſeille, de même que le château d'If. MATY.

RATTRAPER. v. act. Courir après quelqu'un pour le rejoindre, ou le ſaiſir. *Iterato aſſequi, deprehendere.* Un criminel qui ſe ſauve par la poſte eſt bientôt *rattrapé.* Il a *rattrapé* la balle au bond. Un Courrier qui a trois poſtes d'avance ne laiſſe pas d'être *rattrapé* par un ſecond.

RATTRAPER, ſignifie auſſi, Regagner, reprendre. *Reſumere, iterum accipere, recuperare.* On avoit enlevé à ce Gentilhomme ſes béſtiaux, mais il en a *rattrappé* la meilleure partie. Il a *rattrapé* aujourd'hui l'argent qu'il avoit perdu hier. Il s'étoit ſauvé des mains des Sergens, mais à la fin ils l'ont *rattrapé.* Ce bon mot étoit échappé de ma mémoire, mais enfin je l'ai *rattrapé.*

RATTRAPER, ſignifie auſſi, Tromper celui qui nous a trompé. *Fallentem fallere.* Il m'a attrapé pour cette fois, mais je le *rattraperai* en une autre occaſion. Si on m'y *rattrape*, je veux qu'on me pende.

RATTRAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recuperatus, reſumptus.*

RATURE. ſ. f. Trait de plume qui efface quelques mots, lignes, ou pages d'un écrit. *Litura.* Les Notaires ſont obligez de faire parapher par les parties les *ratures* qui ſe font dans les minutes des contrats, compter toutes les lignes de *ratures.* Les *ratures* qu'on fait ſur le parchemin avec le canif ſont fort ſuſpectes. Un Auteur ne ſçauroit faire trop de *ratures*, de corrections, quand il compoſe un Ouvrage. On appelle auſſi *ratures*, les raclures de parchemin, ce qu'on ôte des peaux, quand on les prépare.

RATURE, ſe dit auſſi parmi les Potiers d'étain, d'une petite bande d'étain en forme de ruban étroit & délié qu'on appelle nompareille, & que le crochet enleve lorſqu'on tourne l'étain ſur la touë. *Corraſura.* Les Potiers d'étain refondent leurs *ratures.*

RATURER. v. act. Faire des ratures, effacer. *Delere, liturare.* Les actes qu'on a *raturez* ne font point de foi en Juſtice.

RATURER, ſignifie auſſi, Préparer les peaux de parchemin, ôter des peaux ce qu'elles ont de ſuperfluitez, en les raclant pluſieurs fois avec des fers faits exprès. *Pelles eradere.*

RATURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Eraſus, deletus.*

RATZEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la Principauté de Ratzebourg, en Baſſe-Saxe. *Raceburgum, Ratzeburgum.* Elle eſt enclavée dans le Duché de Lavvembourg, & ſituée dans un petit lac, entre la ville de Lavvembourg, & celle de Lubeck, à cinq lieuës de la premiere, & à quatre de la derniere. *Ratzeborg* eſt défendu par un bon château, qui appartenoit au Duc de Lavvembourg, avec une partie de la ville, le reſte appartenant au Duc de Svverin. Après la mort du dernier Duc de Lavvembourg, arrivée l'an 1689. le Duc de Zell s'empara de cette ville, & la fit fortifier; mais l'an 1693, le Roi de Danemarx l'obligea à démolir les nouvelles fortifications, après l'avoir bombardée, & preſque ruinée. MATY.

La Principauté de RATZEBOURG. *Raceburgenſis, Ratzeburgenſis Principatus.* C'eſt un petit Etat de la Baſſe-Saxe, renfermé dans le Duché de Lavvembourg. C'étoit autrefois un Evêché ſuffragant de Brême, il fut enrichi des biens des Comtes de *Ratzeburg*: après la mort de Godeſcal de *Ratzebourg* ſon Evêque, & le dernier de ſa Maiſon. Chriſtophle de Mecxelbourg ſon 30e Evêque y introduiſit la Confeſſion d'Auſbourg, & il fut enfin ſécularisé, & cédé avec le titre de Principauté par la paix de Weſtphalie, aux Ducs de Mecxelbourg-Svverin. La ville de Ratzebourg n'en dépend qu'en partie. MATY

R A V.

RAV. Voyez RAF.

RAVA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Grande Pologne, ſituée ſur la petite riviere de Rava, environ à vingt lieuës de Warſovie, du côté du couchant. *Rava* eſt toute bâtie de bois, & défenduë par une aſſez bonne citadelle. Elle eſt capitale du Palatinat qui porte ſon nom, & qui eſt entre celui de Lencici & la Mazovie. MATY.

RAVAGE. ſ. m. Dégât, grand déſordre qui ſe fait par violence. *Populatio, depopulatio, graſſatio.* Les torrens, les ouragans ont fait de grands *ravages* dans cette campagne. Les ſoldats & les Sergens font des *ravages* par tout où ils paſſent. Faire la *ravage* dans une province. VAUG.

RAVAGE, s'employe auſſi figurément. *Exterminium.* L'intérêt eſt un monſtre qui fait bien du *ravage* dans le monde. PAT. Le Saint gémiſſoit au ſimple récit des *ravages* que cauſoit l'héréſie naiſſante. FLÉCH. La petite vérole fait de triſtes *ravages* ſur un beau viſage. M. SCUD.

RAVAGER. v. act. Faire un grand dégât; piller, ruïner, déſoler. *Depopulari, vaſtare, devaſtare.* Un paſſage de gens de guerre *ravage* toute une province. *Ravager* les terres de l'ennemi. ABLANC. Attila *ravageoit* les peuples indéfendus, pour donner de la terreur aux autres, & tirer un tribut de leur épouvante. CORN.

RAVAGER. L'Auteur des Nouvelles Remarques ſur Vaugelas, fait ce verbe auſſi neutre, & dit qu'on peut quelquefois écrire, L'ennemi eſt venu *ravager* ſur nos terres. Il faut que cela ſe faſſe rarement, & avec circonſpection. Un goinfre *ravage* toute une table, y met tous les plats en déſordre. *Vorare.*

On l'a dit du degât que font les râts. *Traduction de la Batrachomyomachie.*

Entamer un jambon, ravager *une aſſiette.* BOIVIN.

RAVAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vaſtatus, devaſtatus.*

RAVALEMENT. ſ. m. Ce mot n'a d'uſage au propre qu'en parlant d'un mur auquel on a donné ſa perfection en le ravalant. *Humilitas, depreſſio.* Il a couté tant pour le *ravalement* de ce mur. C'eſt auſſi dans des pilaſtres, & corps de maçonnerie ou de menuiſerie, un petit renfoncement ſimple ou bordé d'une baguette ou d'un talon. DAVILER.

C'eſt auſſi un terme de Marine, qui ſignifie un des retranchemens, qu'on fait ſur le haut du derriere de quelques vaiſſeaux, pour y mettre des Mouſquetaires. OZAN.

RAVALEMENT, ſe dit au figuré pour abaiſſement; action par laquelle on ravale, on mépriſe quelqu'un. *Abjectio, demiſſio, depreſſio.* Beaucoup de gens croyent établir leur réputation par le *ravalement* & le mépris de leurs rivaux.

RAVALER. v. act. & réduplicatif. Retirer en dedans de la gorge, en dedans du goſier; avaler une ſeconde fois. *Denuo ſorbere. Ravaler* un crachat. Sa médecine lui eſt revenuë à la bouche, mais il l'a *ravalée.* Les animaux qui ruminent *ravalent* l'herbe qu'ils ont remâchée.

RAVALER, ſe dit figurément en Morale. Il m'eſt venu un bon mot ſur les levres, mais comme il étoit trop piquant, je l'ai *ravalé. Servare.* Si ce brave ſçait que vous ayez tenu de lui ces diſcours, il vous les fera bien *ravaler.*

RAVALER, ſignifie auſſi, Mettre plus bas. *Deprimere, remittere.* Il faut *ravaler* cette tapiſſerie, elle eſt attachée trop haut. Ces bas ont cette incommodité, qu'ils ſe *ravalent* toûjours.

RAVALER, neutre, ſignifie, Décroître. *Decreſcere, minuere.* La riviere étoit fort groſſe, mais elle *ravale* tous les jours, elle diminuë.

RAVALER, neutre, ſignifie encore, Ramender, diminuer de prix. *Minuere, remittere.* Le blé *ravale* tous les jours au marché. La montre des vignes eſt belle, & le vin doit *ravaler* de prix.

RAVALER, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, pour dire, Baiſſer, diminuer de prix. *Laxare, relaxare.*

Avecque ce défaut ſi digne de mépris,
Votre beauté s'efface, & ravale de prix.

RAVALER, au figuré eſt auſſi actif, & ſignifie, Avilir, déprimer, diminuer le mérite de quelqu'un. *Contemnere, aſpernari.* Vous avez fort élevé la capacité de ce Docteur; mais un autre l'a bien *ravalée.* Les riches ne ceſſoient de *ravaler* ce Prince à cauſe de ſa pauvreté. VAUG. Un envieux *ravale* toujours la gloire des belles actions. La doctrine eſt bien *ravalée.* SCAR.

RAVALER, ſignifie auſſi, S'humilier, s'abbaiſſer. *Abjicere, ſe deprimere.* JÉSUS-CHRIST s'eſt *ravalé* juſqu'à prendre la figure d'un homme. *Exinanivit.* Il a dit que plus un homme ſe *ravaleroit*, & plus il ſeroit éxalté. Je ne puis m'imaginer que des penſées occupées à faire le partage de la gloire, ſe ſoient *ravalées* juſqu'à moi. VOIT. Eſt-il vrai que vos bontez juſques à mon néant daignent ſe *ravaler?* MOL.

RAVALER, en termes de Maçonnerie, ſe dit de la derniere façon qu'on donne à un mur, ſoit qu'on le regratte avec la ripe, s'il eſt de pierre; ſoit qu'on y donne un dernier enduit, avec ornemens, s'il eſt de moilon, ou de plâtre. *Parietem arenato obducere.* C'eſt faire un enduit ſur un mur de moilon, & y obſerver des champs, naiſſances, & tables de plâtre ou crépi: ou repaſſer avec la laye ou la ripe, une façade de pierre, ce qui s'appelle auſſi Faire un ravalement, parce qu'on commence cette façon par en haut, & qu'on la finit par en bas en *ravalant.* DAVILER.

Pluſieurs Ouvriers en cuir diſent auſſi, qu'ils le *ravalent*, lorſqu'ils le ratiſſent, qu'ils le rendent moins épais.

RAVALER, eſt auſſi un terme de Jardinier, qui ſe dit des arbres,

& qui ſignifie, les rendre plus courts & plus bas qu'ils n'étoient en les taillant. *Putare, reſcindere.* Il faut *ravaler* cet arbre. LA QUINT.

RAVALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Abjectus, obductus.*

RAVAUDAGE. ſ. m. Racoutrement de quelque vieille beſogne. Ces bas, ces habits ne valent pas le *ravaudage.*

RAVAUDER. v. act. Racoutrer de vieux bas, ou de vieux habits ou linges. *Veſtiaria ſcruta reſarcire, interpolare.*

RAVAUDER, ſignifie auſſi, S'occuper à des affaires inutiles, ou de néant. *Futilibus negotiis, vel nugis detineri.* On ne ſçait ce que fait cette femme, elle ne fait tous les jours que *ravauder.* Il eſt neutre en ce ſens.

RAVAUDER, ſignifie auſſi, Maltraiter de parole. *Objurgare, ladere, verbis contumelioſis afficere.* Je le *ravauderai* bien. Je l'ai *ravaudé* comme il faut.

On dit auſſi, qu'un homme vient *ravauder* aux oreilles de quelqu'un; pour dire, qu'il vient lui rompre la tête, lui faire des diſcours impertinens. *Aures obtundere.* Il eſt bas dans toutes ces ſignifications.

RAVAUDERIES. ſ. f. Choſes de nulle conſidération. *Res nullius momenti, pretii.* Il n'y a dans ſon cabinet, dans ſes meubles, que des *ravauderies*, des choſes de peu de prix. Il m'eſt venu conter mille *ravauderies*, à quoi je n'ai point prêté l'oreille.

RAVAUDEUX, EUSE. ſ. m. & f. Qui racoûtre, qui racommode des bas. *Sarcinator, interpolator, ſarcinatrix, interpolatrix.* Les *Ravaudeurs* & Savetiers ſe tiennent d'ordinaire au coin des ruës. Dans la Batrachomyomachie traduite en vers François, Minerve ſe plaint à Jupiter que les rats ont ont rongé les ornemens de ſon temple, & ajoûte;

Ce n'eſt pas encor tout pour comble d'infortune,
Un Ravaudeur *fâcheux me preſſe & m'importune;*
Et me parlant déja d'injuſtes intérêts,
Me fait monter trop haut & ſa peine & ſes frais. BOIVIN.

Dans l'uſage ordinaire nous prononçons ſouvent en *eux*, les mots qui ſe terminent en *eur. Ravaudeux* pour *ravaudeur.* C'eſt de là que pour le Rébus de *ravaudeur*, on a mis dans le plat d'une balance un rât, & dans l'autre deux râts, qui ne péſe pas plus que celui qui eſt ſeul de l'autre côté; la balance demeurant en équilibre. C'eſt *Rat-vaut-deux*, un rat qui en vaut deux.

RAVAUX. ſ. m. plur. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des grandes perches garnies de branches, qui ſervent à abbatre les oiſeaux, que d'autres Chaſſeurs qui ſont de l'autre côté des hayes font partir, quand on chaſſe au feu. *Longurius venaticus.*

RAUBE. ſ. f. Vieux mot qui vient de *raupa*, robe: En Languedoc robe, *unde rauba*, c'eſt-à-dire, dérober. BOREL.

RAUCOURT. ſ. m. C'eſt une drogue qui ſert aux Teinturiers. *Raucurium granum vel raucurius color.* Les orangers ſont teints de pur *raucourt* avec un petit brin de bréſil.

RAVE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feuilles oblongues, amples, couchées ſur la terre, de couleur verte-brune, rudes au toucher, découpées preſque juſqu'à la côte. Il s'éléve d'entre elles une tige à la hauteur d'un homme. Ses fleurs ſont petites, jaûnes, compoſées de quatre feuilles diſpoſées en croix. Il leur ſuccéde des ſiliques qui renferment des ſemences preſque rondes, rougeâtres. Sa racine eſt tubéreuſe, charnuë, ronde, groſſe quelquefois comme la tête d'un enfant, quelquefois plus groſſe, & quelquefois plus petite, de couleur verte, ou blanche, ou rouge, ou noirâtre par dehors. En Latin *rapa ſativa rotunda.* C. BAUH. Il y a une autre eſpéce de *rave* qui ne differe de la précédente qu'en ce que ſa racine eſt de figure oblongue, & qu'elle a un goût plus délicat. En Latin *rapa ſativa oblonga, ſive ſumina.* ID. Matthiole dit qu'il a vû des *raves* qui peſoient trente livres, & même cent en quelques lieux. L'Hiſtoire des Incas nous aſſure qu'il s'eſt trouvé au Pérou dans la vallée de Cuſapa une ſi prodigieuſe *rave*, qu'il fallut attacher cinq chevaux au bout de ſes feuilles pour la tranſporter d'un lieu en un autre. Sa tige avoit deux aûnes & demie de long, & à peine un homme pouvoit l'embraſſer: elle étoit cependant fort tendre, & pluſieurs perſonnes en mangérent. On mange des *raves* à déjeûner, quand elles ſont tendres. On ne fait point état des *raves* cordées, quand elles ont une partie dure au milieu.

On dit d'un mêts qui n'a pas le goût fort relevé, qu'il n'a non plus de goût qu'une *rave* On dit auſſi d'une choſe que l'on mepriſe, je n'en donnerois pas une *rave.*

Ce mot vient du Latin *rapa.* Selon Borel il s'eſt dit pour *rafe*, de *Raphanus.* A Paris, on prononce ſouvent l'*f* pour l'*v*, comme en ce mot *ſafetier*, pour *Savetier.*

RAVÉE, RAVEL. Voyez ROWEY.

RAVELIN. ſ. m. Terme de Fortification. Sa premiére ſignification étoit un baſtion plat, poſé au milieu d'une courtine. Depuis on en a fait une piéce détachée qui a ſeulement deux faces; & on lui a ôté les flancs. Maintenant on l'appelle *demi-lune. Inter duas turres propugnaculum, vel ſemilunare munimentum.* Il ſert à flanquer les faces des baſtions. Il y a des *ravelins* doubles qui ſe défendent l'un l'aûtre; quand ils ſont ſur une même courtine; & on les appelle *ravelins doublez*, quand il y a une courtine qui les joint.

RAVELLO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Principauté citérieure, à trois lieuës de Salerne, vers le couchant. *Ravellum, Rabellum. Ravello* a un Évêché ſuffragant de Salerne; ſon Diocèſe étoit renfermé dans les murailles de la ville. Mais l'an 1603, on l'étendit, en lui uniſſant l'Évêché de Scala. MATY.

RAVENICZEN. Voyez VENDENIS.

RAVENNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Ravenna.* Elle eſt Archiépiſcopale, capitale de la Romagne, & ſituée à l'embouchure du Montone dans le golfe de Veniſe, à quinze lieuës de Boulogne, vers le levant. *Ravenne* eſt fort ancienne, les Italiens la nomment pour cette raiſon *Ravenna Antiqua.* Elle a été autrefois fort célébre; les Éxarques, c'eſt-à-dire, les Gouvérneurs des Empereurs de Conſtantinople, en Italie, y faiſoient leur réſidence, de là vient que ce Gouvérneur portoit le nom d'Éxarque de *Ravenne.* Elle avoit un bon port, qui eſt maintenant ſi fort rempli de ſâble, que la ville ſe trouve à trois milles de la mer. On voit hors des murs de *Ravenne* le Mauſolée qu'Amalazonthe fit ériger pour ſon pére Théodoric Roi des Oſtrogoths. Ce Mauſolée a ceci de ſinguliet qu'il eſt couvert par une ſeule piérre taillée en coupe renvérſée, & qui a trente-huit piéds de diamétre, & quinze d'épaiſſeur. *Miſſon.* MATY.

L'Éxarchat de RAVENNE. *Exarchatus Ravennas.* C'étoit autrefois une grande contrée d'Italie, qui demeura aux Grécs dans le tems de la décadence de leur Empire. Ils y tenoient un Gouvérneur qu'ils appelloient Éxarque, & parce qu'il faiſoit ſa réſidence à *Ravenne*, on nomma ce pays l'Éxarchat de *Ravenne.* Il renfermoit l'Æmilie, & les villes de *Ravenne*, Bobbio, Cæſena, Forlimpopoli, Forli, Faïence, Imola, Boulogne, Ferrare, Comachio, Adria & Gabellum, avec leurs Territoires. Ainſi cet Éxarchat contenoit la Romagne, priſe dans ſa plus grande étenduë. On y joignoit quelquefois la Pentapole, dont les principales villes étoient Rimini, Piſauro, Fano, Ancone & Oſmo. Les Lombards enlevérent ces pays aux Grécs: Pepin Roi de France les prit aux Lombards, & les donna l'an 753 aux Papes, qui les poſſédent encore.

RAVEnNOISE, ou CHAPEILE. Terme de Fleuriſte. Tulippe rouge, colombin & blanc. MORIN.

RAVENSBÉRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ravensberga.* Il eſt ſitué dans le Comté qui porte ſon nom, à quatre lieues d'Hervvorden, vers le couchant. MATY.

Le Comté de RAVENSBERG. *Ravensbergenſis Comitatus.* C'eſt une des provinces de la ſucceſſion de Cléves & de Juliers. Elle appartient à l'Electeur de Brandebourg, & elle eſt ſituée dans le Cércle de Weſtphalie, entre les Évéchez de Munſter & d'Oſnabrug, la Principauté de Minden, & les Comtez de Schvvenbourg, de Lippe, de Ritberg & de Teckelbourg. Sa longueur eſt environ de quatorze lieuës, & ſa largeur moyenne de cinq. Ses lieux principaux ſont Bilefeld capitale, Halle, Hervvolde & Ravenbourg qui lui donne le nom. MATY.

RAVENSBOURG, RAVENSPURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cércle de Souabe, ſituée ſur une petite riviére, à ſix lieuës de Lindavv, du côté du nord. *Ravenſpurgum.* Cette ville eſt bien bâtie, ſes édifices publics ſont fort beaux. Elle eſt impériale & libre, & ſon Gouvérnement eſt partagé entre les Catholiques Romains & les Proteſtans. MATY.

RAVÉREIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Saint *Raverin* Évêque de Seès avoit été Moine ſous S. Vandrille. Robert de Langres le nomme *Raverenus*; Mrs de Sainte-Marthe, *Raverennus*, & le Bréviaire de Seès au 3e Février *Raverinus.* CHAST. *Martyr. T. I. p.* 810.

RAVESTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une petite Seigneurie de même nom, qui appartient à la Maiſon de Neubourg. *Raveſtinum.* Ce pays eſt enclavé dans le Brabant Hollandois; & la ville, dont les Hollandois ont la garde, eſt ſur la Meuſe, à deux lieuës au deſſous de Grâve. MATY.

RAVESTIR, ou RADVESTIR. v. a. Terme de Coutume. *Radveſtir* l'un l'autre. Se faire une donation mutuelle. *Donare ſibi mutuò.*

RAVESTISSEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Donation mutuelle paſſée par devant Loi. *Donatio mutua facta coram Judice.* On dit *Raveſtiſſement* d'héritages, *raveſtiſſement* entre deux conjoints. *Raveſtiſſement* de ſang eſt un droit par lequel le ſurvivant des conjoints jouit en uſufruit de la moitié des héritages

couers

cotiers ou mainfermes de ſes enfans. Ce droit n'a lieu qu'en premier & noble mariage, & ne dure que tant que les enfans qui en ſont venus ſont vivans. Voyez le Commentaire de Des Jaunaux ſur la Coutume de Cambray, Tit. X. & le Gloſſaire de M. De Laurière.

RAVIÈRE. ſ. f. Champ ou tèrre plantée de raves. *Rapina.*

RAVIGOTER. v. act. Tèrme populaire & burleſque qui ſignifie, Redonner de la vigueur. *Reficere, recreare.* Ce pauvre homme mouroit de faim, je lui ai fait faire un bon repas qui l'a tout *ravigoté.* J'étois tranſi de froid, j'ai brûlé un fagot qui m'a tout *ravigoté.*

RAVIGOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Refectus, recreatus.*

RAVILIR. v. act. Abbaiſſer, rendre vil & mépriſable. *In contemptionem iterum adducere, abjicere, deprimere.* La pauvreté des Auteurs *ravilit* les lettres, les beaux Arts. Vous ne ſçauriez croire combien la Chevalerie eſt *ravilie.* VOIT. Il n'y a rien qui *raviliſſe* tant un Gentilhomme que la lâcheté & l'avarice. Les Courtiſans ſe *raviliſſent*, en flattant les vices des Princes. Un Magiſtrat *ravilit* ſa dignité, quand il ne ſçait pas ſoûtenir ſon rang, éxèrcer dignement ſa charge. L'humilité Chrétienne abbaiſſe les gens, mais elle ne les *ravilit* pas.

RAVILI, IE. part. paſſ. & adj. *Abjectus, depreſſus, in contemptum adductus.* Les noms de Sophiſte, de Pédant, étoient autrefois honorables, maintenant ils ſont fort *ravilis.*

RAVIN. ſ. m. Foſſe, chemin creux cavé par la chûte des eaux. *Foſſa concava, vel aquarum receptaculum.* On ſe ſèrt de *ravins* qu'on trouve tout creuſez pour faire des tranchées, des lignes, des défenſes, ou des approches contre l'ennemi.

RAVINE. ſ. f. Pluie orageuſe & violente qui eſt ordinairement cauſe des torrens. *Inundatio, exundatio, eluvio.* Les *ravines* arrivent plutôt en été qu'en hiver. Il eſt venu une *ravine* qui a emporté tous les foins qui étoient fauchez dans les prez, toutes les gèrbes qui étoient liées dans ce champ. Les chemins étoient tous rompus des torrens & des *ravines.* VAUG.

RAVINE, ſe prend auſſi pour un chemin creuſé par les torrens & par les *ravines. Via imbribus excavata.* Il plaça ſes troupes dans une *ravine.* HIST. DE LOUIS XIV. Il faut paſſer une *ravine.* L'ACAD.

RAVIR. v. act. Prendre, emporter quelque chôſe violemment. Les aigles *raviſſent*, enlévent le gibier. Les loups *raviſſent*, emportent les moutons. Les ſoldats *raviſſent*, enlévent le bien du payſan. Ce jeune-homme a *ravi* l'honneur à cette fille. La mort lui a *ravi* ce qu'elle avoit de plus chèr. Falloit-il que je lui *raviſſe* ce frère qui étoit toute ſa conſolation? VAUG. Il n'a pas tenu à toi que tu ne m'aye *ravi* cette gloire. ID. L'injure du tems lui *ravit* ſes appas. GOD. Céſar *ravit* la libèrté aux Romains. ABL. On m'a *ravi* mon plus chèr eſpoir. RACIN.

Ce mot vient du Latin *rapere.*

RAVIR, ſe dit plus particulièrement des pèrſonnes qu'on enléve pour les retenir captives, ou pour en abuſer. *Rapere.* Ariadne fut *ravie* & enlevée par Théſée. On fit accroire aux Romains que Romulus avoit été *ravi* au ciel. S. Paul fut *ravi* juſqu'au troiſiéme ciel. Les Corſaires ont *ravi*, ont enlevé grand nombre d'éſclaves.

RAVIR, ſignifie quelquefois ſimplement, Ôter, arracher. *Auferre.* J'avois pris ce livre pour lire, il me l'a *ravi*, arraché d'entre les mains. Ce Procureur a *ravi* cette pratique à ſon confrère. Ce Marchand a *ravi* cette chalandiſe à ſon voiſin.

RAVIR, ſe dit auſſi des paſſions violentes qui charment & troublent agréablement l'éſprit, & ſuſpendent les fonctions des ſens; & particulièrement de la joie, de l'étonnement, & de l'admiration. *Exultare, triumphare gaudio.* Les Saints ont été ſouvent *ravis* en extâſe. *A ſenſibus abduci, avocari.* On eſt *ravi* d'admiration, quand on médite ſur les grandeurs de Dieu, & les mèrveilles de la nature. La beauté *ravit* les cœurs. On eſt *ravi* de joie quand on poſſède ce qu'on aime. On le dit quelquefois des paſſions médiocres. Si vous faites cela, j'en ſerai *ravi*, c'eſt-à-dire, j'en ſerai content. Je ſuis *ravi* que mes vèrs ne vous ayent pas déplû. VOIT. O nompareil Amant! dont mon âme eſt *ravie.* GOD.

A RAVIR. Façon de parler advèrbiale, qui éxprime la beauté, la pèrfection d'une chôſe. Cette fille eſt belle *à ravir*; elle chante *à ravir.* Ce Poëte fait des vèrs *à ravir.* Cet Orateur parle, écrit *à ravir. Hujus Oratoris oratio me abripit.*

RAVISER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Changer de ſentiment, d'opinion, d'avis. *Sententiam mutare.* J'avois fait cette propoſition un peu à la hâte, mais après quelque réfléxion je me ſuis *raviſé*; j'ai changé d'avis.

On dit provèrbialement, Il s'eſt *raviſé* en mangeant ſa ſoupe, quand quelqu'un s'eſt dédit d'une chôſe qu'il avoit promiſe.

RAVISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mutatus, immutatus ſententia, opinione.*

RAVISSANT, ANTE. adj. Qui enléve par force. *Rapax.* Gardez-vous de ces faux Prophètes, qui paroiſſent des agneaux, & qui ſont des loups *raviſſans. Lupi rapaces.*

En tèrmes de Blâſon on appelle un lion *raviſſant*, lorſqu'il eſt rampant; & un loup *raviſſant*, lorſqu'il porte ſa proye.

On le dit auſſi des chôſes qui cauſent de l'admiration, de la joie, de l'étonnement. Cette beauté eſt *raviſſante*, & charme tout le monde. Cet ouvrage eſt *raviſſant* & merveilleux. *Mirificus.*

On le dit quelquefois dans le ſtile familier, & en parlant d'un homme agréable & réjouiſſant. Cet homme eſt *raviſſant. Jucundus, facetus, admirabilis.* Il eſt d'une humeur *raviſſante.* L'ACAD. Il ſe dit auſſi quelquefois par mépris, & quand on veut marquer qu'on n'eſt pas content. Cela eſt *raviſſant*; pour dire, eſt ridicule.

RAVISSEMENT. ſ. m. Enlévement. *Raptus, raptio.* Le *raviſſement* ſe punit de mort. Le *raviſſement* des Sabines, d'Ariadne. Voyez RAPT.

RAVISSEMENT, ſe dit auſſi des extâſes, des tranſports de la joie, ou de l'admiration, &c. *Admiratio, extaſis.* Tout l'Auditoire de ce Prédicateur étoit dans le *raviſſement.* L'éxcès du plaiſir nous enléve comme à nous mêmes par une éſpéce de *raviſſement.* S. EVR. Être ſaiſi d'horreur, de joie, & de *raviſſement.* RAC. Les *raviſſemens*, & les tranſports de joie qui ſaiſiſſent l'âme, ſont moins des actions libres, que des mouvemens ſubits, & des ſaillies naturelles, qui ne ſont pas en notre puiſſance. BOUH. Les extâſes des Contemplatifs ſont plutôt des folies d'Amans inſenſez, que les pieux *raiſonnemens* d'un amour divin. BOSS. Tendres *raviſſemens* qu'êtes-vous devenus? VILL.

Abandonne ton cœur aux doux raviſſemens,
Qui ſuccédent toujours au dépit des Amans. VILL.

RAVISSEUR. ſ. m. Qui enléve, qui ravit. *Raptor, bonorum direptor, expilator.* Le mariage eſt défendu par l'Ordonnance, entre le *raviſſeur*, & la pèrſonne ravie. On peut révendiquer par tout la chôſe enlevée par un injuſte *raviſſeur.* Les *raviſſeurs* du bien d'autrui ne ſeront point héritiers du Royaume de Dieu. PORT-R.

RAVITAILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on remet des vivres & des munitions dans une place aſſiégée, ou qui eſt en danger de l'être. *Commeatus, cibaria.* Le *ravitaillement* des places maritimes eſt plus facile que de celles de tèrre.

RAVITAILLER. v. act. Remettre des vivres, des vitailles dans une place, quand il y en manque. *Commeatus in urbem importare, invehere.* On a forcé les lignes, & on a *ravitaillé* la place.

RAVITAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, munitus.*

RAVIVER. v. act. Rendre plus vif. Il ne ſe dit guère que du feu. Les Forgerons jettent un peu d'eau en l'aſpèrgeant ſur leur forge, pour *raviver* le feu.

RAVIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Revivificatus.*

RAVODER. Voyez RAVAUDER.

RAVOIR. v. act. & rédupl. Avoir une ſeconde fois. *Recuperare, recipere.* Quand on a pèrdu quelque chôſe, il faut tâcher à la *ravoir.* Elle a pris à l'Amour ſes traits, & ce Dieu pour les *ravoir*, vole auprès d'elle. VOIT.

RAVOIR, ſignifie auſſi, Retirer des mains d'autrui une chôſe qu'on a droit de retirer. *Repetere.* Le retrait lignager eſt fort commode pour *ravoir* les biens alienez de ſa famille.

On dit dans le ſtile bas & familier, d'un homme maigre ou convaléſcent qui mange bien, qu'il tâche à ſe *ravoir*; pour dire, qu'il tâche à réparer ſes forces, à reprendre ſa graiſſe. *Recolligere ſe ex morbo.*

RAVOIR. ſ. m. Tèrme de Pêcheur en mèr, eſt un parc de rêts ou filêts, qui eſt tendu ſur les gréves que la mèr couvre & découvre par ſon flux & reflux. OZAN. *Septum piſcatorium.*

RAVOIRER. v. act. Tèrme de Coutume. Saiſir féodalement la fièf d'un vaſſal, & en faire les fruits ſiens. DE LAURIÈRE. *Occupare, apprehendere clientis feudum.*

RAUQUE. adj. m. & f. Son de voix altéré & déſagréable, cauſé par quelque fluxion tombée ſur les organes. *Raucus.* Les gens enrhumez ont la voix *rauque.* On dit que quand on a vû le loup, on a la voix *rauque.* On ſe dit quelquefois des inſtrumens qui forment des tons, qui imitent la voix des gens enrhumez.

R A Y.

RAYAUX. ſ. m. plur. Tèrme de Monnoye, qui ſe dit des moules ou canaux dans leſquels on jette l'or ou l'argent qu'on fond dans les Monnoyes, pour en faire des lingots propres pour tailler des carreaux. *Typus, proplaſma monetarium.*

RAYE. ſ. f. (Prononcez *Rée.*) Poiſſon de mèr plat & cartilagineux. *Raja.* Le ſquelet d'une *raye* eſt un vrai monſtre qui fait peur. Le foie de la *raye* eſt excellent à manger. Il y a une groſſe

eſpéce de *raye* qu'on appelle *de l'ange*, qui eſt plus dure que l'ordinaire. Le long de la côte des Abyſſins il ſe trouve des *rayes* plus longues qu'un bâteau, & larges à l'équipollent, dont la peau eſt ſi dure, que le harpon n'y peut mordre. RECUEIL DE THEVENOT. Dans les mèrs de l'Amérique il y a des *rayes* de pluſieurs figures, & aſſez ſingulières.

RAYE, eſt auſſi une ligne ou trait tracé avec la plume ou le pinceau, qui ſert à diviſer & à ſéparer les chôſes. *Linea, ductus.* Quand on a fini un Diſcours, un Chapitre, un Article, on fait une *raye*. On fait des *rayes* ſur les livres & dans les écritures pour en marquer les beaux endroits, les clauſes importantes d'un acte pour marquer le lieu où l'on en eſt demeuré.

Ce mot vient du Latin *radia*, dit pour *radius*. MÉN.

RAYE, ſignifie auſſi une rature. *Inducta ſcripto linea, litura.* Quand on a paſſé une *raye*, un trait de plume ſur une ſignature, elle eſt annullée. Voilà une copie bien brouillée, il y a bien des *rayes*, des ratures.

RAYE, ſe dit auſſi de tous les autres traits en ligne droite qui marquent, qui ſéparent, ou qui divèrſifient les chôſes. *Calami ductus in papyro, radii.* Le velours à deux ou trois poils ſe marque par les *rayes* de couleur qui ſont ſur la liſière. On fait des taffetas, des brocards rayez, pour en ſéparer les différentes couleurs. Les tulipes qui n'ont ſimplement que de petites *rayes* ne ſont pas éſtimées. Quand les femmes ſéparent leurs cheveux, elles appellent cela, ſe coëffer à la *raye*.

On appelle populairement la *raye* du cul, la ſéparation qui eſt entre les deux feſſes. *Radius inter clunes.*

RAYE, en tèrmes d'Agriculture, ſe dit de la ſéparation qui eſt entre deux ſillons, qui ſe fait quand on laboure. *Sulcus, ſtriga.* En quelques lieux on les appelle *rais*. Il y a lieu d'admirer comment les Laboureurs font des *rayes* ſi droites & ſi longues. Du Cange dit que ce mot vient de *riga*, ou *ſtriga*, qu'on a dit pour ſignifier un *ſillon*; ce qui eſt dérivé de *rigor*, qui ſignifie tout ce qui eſt labouré en droite ligne, ou ſelon Frontin, tout ce qui eſt entre deux lignes droites. M. De Lauriére dit que ce ſont les ſillons qu'on nommoit *rayes*, parceque ce ſont des *rayes* ou *rayons* qu'on trace ſur la tèrre, en la fendant avec le ſoc de la charuë.

RAYE, ſe dit auſſi d'une marque ou borne, au-delà de laquelle on ne doit point paſſer. *Sulcus diſterminans.* Ces deux champs ſont diviſez par une *raye* qui leur ſert de borne. Les enfans ont pluſieurs jeux où il ne faut pas paſſer la *raye*. Quelques-uns croyent que cette façon de parler a Popilius Lenas pour Auteur, lequel ayant été envoyé en Ambaſſade vèrs Antiochus, il lui donna ordre de lever le ſiége d'Aléxandrie, où il tenoit aſſiégé Ptolomée Philométor Roi d'Égypte, & il fit un cèrcle autour de lui avec une baguette qu'il tenoit à la main, en lui commandant de dire clairement ſa réponſe avant que de paſſer la *raye*, & de ſortir de ce cèrcle: ce qui étonna tellement Antiochus, qu'il leva le ſiége. D'aûtres donnent une origine récente & burleſque à ce provèrbe. Quand on écrit ſur du papier réglé, Il ne faut pas paſſer la *raye*.

RAYER. v. act. Raturer, paſſer un trait de plume ſur une écriture. *Litura delere.* On a *rayé* cette claûſe, elle n'eſt plus conſidérable. Une ſignature *rayée* & annullée. En éxaminant ce compte, on lui a *rayé* toutes ſes ſouffrances, ſes repriſes. On lui a *rayé* ſa penſion, ſes gages; on l'a *rayé* de deſſus l'état, du rôlle des tailles. Quand on déclare un empriſonnement injurieux, on fait *rayer* & biffer l'écroüe.

Ménage dérive ce mot de *radiare*, d'où a été fait auſſi *radiation*.

RAYER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Delere.* Un pécheur eſt *rayé* du livre de vie. Il faut *rayer* cela de votre mémoire, l'en éffacer. Moi, votre ami! *rayez* cela de vos papiers. MOL.

RAYER. Ce mot ſe dit en parlant de Chaſſe. C'eſt faire une raye dèrrière le talon de la bête. *Veſtigia radiare. Rayer* les voies d'une bête. SALN.

RAYER, ſe dit auſſi parmi les Arquebuſiers. C'eſt faire une rayure dans le canon d'une arme à feu, afin qu'elle porte plus loin. *Striare. Rayer* un mouſquet; *rayer* un fuſil.

RAYER, ſe dit auſſi quand une Nourrice preſſe ſes mammelles pour en tîrer du lait, parcequ'il en ſort comme de petits rayons. *Lac irradiare, aſpergere.*

RAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Radiatus, irradiatus.* On appelle du ſatin *rayé*, des étoffes *rayées*, celles qui ſont tiſſuës alternativement de rayes ou bandes de divèrſes couleurs. Les Carmes étoient vêtus autrefois d'étoffes *rayées*; d'où vient qu'on les a appellez en Latin *Fratres radiati*, & en François *Freres barrez*. Voyez BARRÉ.

On appelle provèrbialement un âne, un animal *rayé*, parcequ'il a des rayes. Si je ne ſçavois ce que je dis, tu aurois droit de me traiter d'animal *rayé*. MASCUR. C'eſt-à-dire, de me traiter d'âne.

RAYÈRE. ſ. f. Vieux mot. Une fente longue & étroite au flanc d'une Tour, pour donner un peu de jour. *Nicod.* BOREL. *Feneſtella oblonga.*

RAYEURE. ſ. f. Changement de couleurs qu'on fait par rayes ſur du taffetas, du brocard & autres étoffes. *Radiatio, irradiatio.* C'eſt auſſi un aſſemblage de piéces de bois ſur les croupes d'un comble de charpenterie.

RAYEURE, ſe dit auſſi d'une raye que l'on fait dans le canon d'une arme à feu. *Stria.* La *rayeure* fait que l'arme porte plus loin qu'elle n'auroit porté ſans cela.

RAYEURE, ou *Enrayeure*. Tèrme de Charpenterie. Aſſemblage de piéces de bois dans un comble au droit des croupes, ou des nouës. *Contignatio.*

RAYMOND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Raymondus.*

RAYMONDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt blanche & rouge. MORIN.

RAYNE. ſ. f. Grenouille. Ce mot vieillit, & n'eſt en uſage que dans le générique. Le crapaut eſt une éſpéce de *rayne* de buiſſon, que les Latins ont pour cela appelié *rana rubeta*. Il y a auſſi un poiſſon qu'on appelle *rana marina*. La *rayne* de marais eſt celle qu'ils appellent abſolument *rana*, & que nous appellons *grenouille*. Quand on entend crier les *raynes* le ſoir on dit en quelques endroits, que c'eſt marque de beau tems. Voyez encore RAINE.

RAYON. ſ. m. Trait, ligne de lumière compôſée de petits globules qui s'écoulent d'un corps lumineux. *Radii luminis.* Le ſoleil preſſant de tous côtez la matière qui nous environne, & les ſurfaces des corps étant divèrſement diſpoſées, elles réfléchiſſent différemment les *rayons* de la lumière. MALEB. Le ſoleil darde ſes *rayons* à plomb ſur la zône torride. Un miroir concâve ramaſſe tous les *rayons* en un ſeul point brûlant qu'on nomme *foyer*. Les influences des aſtres ne ſont autre chôſe que leurs *rayons*.

RAYON DU SOLEIL. Les maîtres du grand Art diſent que c'eſt par lui, qui eſt éſprit & vie, que toute la nature tire la chaleur qui la pèrfectionne DICT. HERM.

RAYON, ſe dit auſſi figurément de tout ce qui brille, & qui éclate. *Radius luminis.* S. Paul a vû un *rayon* de la gloire céleſte. JÉSUS-CHRIST a paru ſur le Thabor environné de *rayons*. Les Empereurs du bas Empire portoient une couronne avec des *rayons*. Une gloire ſur la tête des Saints canoniſez ſe repréſente avec des *rayons*. Cela s'appelle un Nimbe. Qui n'admireroit pas les *rayons* éclatans de cet objet céleſte? LA SUZE. De vos beaux yeux les *rayons* s'éclipſèrent. VOIT.

RAYON, ſignifie auſſi, une particule, une apparence. On dit qu'il reſte toujours à un miſérable un *rayon* d'éſpérance. *Scintilla ſpei.* A un affligé quelque *rayon* de joie. On dit auſſi, Cet homme n'a pas un *rayon* de bon ſens, un *rayon* d'éſprit. Il n'y a pas un *rayon* de lumière en tout cet ouvrage. Avec quelle avidité ſainte Thérêſe recevoit-elle quelques *rayons* de grace échapez, qui comme des éclairs, lui faiſoient apèrcevoir que J. C. ne l'avoit pas abandonnée! FLÉCH. L'âme eſt un *rayon* de la Divinité, c'eſt-à-dire, une image, ou une émanation de la Divinité.

RAYON, en tèrmes d'Optique, eſt une ligne qu'on s'imagine partir de l'œil vèrs l'objet, ou de l'objet vèrs l'œil. *Radius optus.* Le *rayon* viſuel, eſt une ligne droite continuë par laquelle les éſpéces des chôſes viſibles ſont portées à l'œil. Les *rayons parallèles* ſont ceux qui conſèrvent une égale diſtance depuis l'objet viſible juſqu'à l'œil, qui eſt ſuppôſé infiniment éloigné de l'objet. Les *rayons convergens* ſont ceux qui partant de divèrs points de l'objet, s'inclinent vèrs un même point. Les *rayons divergens* ſont ceux qui partant d'un point de l'objet, s'écartent, & s'éloignent les uns des aûtres à meſure qu'ils s'éloignent de l'objet. Les *rayons convergens* prolongez au-delà du point de concours, c'eſt-à-dire, du point où les *rayons viſuels* s'aſſemblent, & s'uniſſent, deviennent divèrgens, & s'écartent les uns des aûtres: Voyez RÉFLÉXION, & RÉFRACTION. Il y a un cône, ou une pyramide de *rayons* qui vient fraper la rétine: ces *rayons* ſe rompent dans le criſtallin.

RAYON, en tèrmes de Géométrie, eſt le demi-diamétre d'un cèrcle, ou d'une ligne tirée du centre à la circonférence. *Radius, ſemidiameter.* On l'appelle autrement le *ſinus total*. Ce quart de nonante a trois piéds de *rayon*. On dit que celui de Tychobrahé avoit vingt pieds de *rayon*.

On appelle auſſi *rayon aſtronomique*, le radiomêtre, ou l'arbaléte de mèr. Voyez BASTON DE JACOB.

RAYON, ſignifie auſſi les bâtons d'une rouë qui s'écartent du moyeu en forme de *rayons*, parceque ce ſont en éffet des demi-diamétres de la rouë. Le peuple les appelle *rais*. *Radii.*

RAYON DE MIEL. C'eſt ainſi que l'on appelle un morceau de cet ouvrage de cire que font les abeilles, qui eſt diſtingué par de petites cellules, dans leſquelles elles ſe retirent & font leur miel. *Favus mellis.* On l'appelle autrement *gâteau de miel*. L'ACAD.

Les

Les *rayons* de miel ſont parfaitemens héxagones, & on croit que la nature l'a ainſi ordonné, à cauſe que les abeilles ont ſix piéds. Quelques-uns en ont voulu faire une meſure univerſelle, parcequ'elle eſt invariable, ou qu'ils ont prétendu qu'elle eſt invariable; mais cela n'eſt pas ſur.

RAYON DE MIEL, ſe dit auſſi pour le miel même contenu dans les petites cellules dont on vient de parler. *Mel.* Jonathas encourut la diſgrace de ſon père pour avoir mangé un *rayon de miel*. Les decrets de Dieu ſont plus doux que le *rayon de miel* le plus éxcellent. PORT-R.

RAYON, chez les Marchands, ſe dit des diviſions de leurs armoires en petits quarrez qui repréſentent des rayons de miel, où ils tiennent leurs marchandiſes proprement & en bon ordre, ſelon leur prix, leurs qualitez & leurs couleurs, pour les trouver ſous la main, quand ils en ont beſoin. *Capſula.* Les *rayons* doivent être couverts de papier blanc collé ſur le bois.

On appelle *rayons* ou *rais*, ces petits filets de lait qui ſortent des mammelles des Nourrices, quand on les preſſe. *Lac irradians.*

RAYON, en tèrmes de Médecine, eſt un des deux ós qui s'étendent depuis le coude juſqu'au poignet. *Radius.* Il eſt le plus petit, & le ſupérieur. On l'appelle autrement *le petit focile.* Il a quatre muſcles qui ſèrvent aux divèrs mouvemens de la main.

RAYON ou *rais*, en tèrmes d'Agriculture, ſont les rayes que fait la charuë en labourant la tèrre en droite ligne, & ſur tout celles qui ſont faites pour écouler l'eau entre les ſillons. *Sulcus.* On le dit auſſi de ces rigoles où l'on couche les provins de vignes.

RAYON, ſe dit auſſi des creux & cannelures qui ſont dans les lingotières, & qui ſervent de moule aux lingots. *Stria.*

RAYONNANT, ANTE. adj. Qui eſt environné de rayons. *Radians, irradians.* L'aurore en ſe levant eſt *rayonnante* de mille feux. JÉSUS-CHRIST viendra tout *rayonnant* de gloire juger les vivans & les morts.

On le dit auſſi dans le Blâſon, un ſoleil *rayonnant*, ou jettant ſes rayons. *Sol irradians.*

RAYONNER. v. n. Jetter des rayons. *Radiare.* Il ſe dit du ſoleil, des aſtres, quand ils répandent leur lumière. Dès que le ſoleil commence à *rayonner*, il fait jour. On dit auſſi au figuré, que le ſoleil de juſtice *rayonne* dans nos âmes.

RAYONNER. v. n. Se dit du mouvement des eſprits animaux, qu'on appelle irradiation. *Tendere, niti, fluere.* Les eaux de Bourbon parcourent tous les ſinus, les glandes, les replis; & ranimant les eſprits animaux, elles les font *rayonner* dans tout le corps, en délivrant l'origine des nèrfs du domaine des humeurs pituiteuſes qui les abbreuvoient. MÉM. DE TR. Ce mot *rayonner*, & celui d'*irradiation* ſe diſent dans l'opinion commune, qui enſeigne que les eſprits animaux ſont pouſſez du cèrveau vèrs toutes les parties du corps par les petits canaux des nèrfs comme les rayons de la matière lumineuſe l'eſt de tous côtez par le corps lumineux. Car dans le ſentiment de la circulation des eſprits, que nous avons expliqué au mot CIRCULATION, ces expreſſions de *rayonner* & d'*irradiation* ne conviendroient pas.

RAYONNER. v. act. S'eſt dit autrefois pour labourer. *Sulcare*, & ce que nous appellons aujourd'hui *ſillon* ſe nommoit alors rayon, ou raye de tèrre; parcequ'en effet ce ſont des rayes, ou des rayons que l'on trace ſur la tèrre avec le ſoc de la charuë, qui pour cela s'appelloit alors *reille*. Encore aujourd'hui en quelques provinces le ſoc d'une charuë a été appellé *reille*, parcequ'il fait des rayes ou rayons a la tèrre en la fendant. De *reille* on a fait *reiller* pour labourer, & reilhage, ou reillage, pour labour: l'*h*, marquoit ſeulement qu'il faut mouiller l'*l*, comme en uſent encore les Portugais. Callæus fait venir ce mot de *regula*; mais ſans raiſon. DE LAURIÈRE.

RAZ.

RAZ. ſ. m. C'eſt au pays de Breſſe, une meſure qui eſt la même que le bichet: anciennement on l'appelloit *bichet ras*, & par la ſuite des tems on l'a appellé *Ras* ſeulement. DE LAURIÈRE. Voyez Collet ſur les Statuts de Bugey, p. 70.

RAZALGATE. Nom d'un cap. *Racalgata promontorium*, anciennement *Corrodamum promontorium.* Ce cap eſt le plus oriental de toute l'Arabie. Il eſt environ à cent quarante lieuës du cap de Moçandan, & de l'iſle d'Ormus, vèrs le ſud-eſt.

RAZAMILARA. Autrement Biſerta Vecchia. Nom d'un bourg de Barbarie en Afrique. *Raſamilara, Biſerta vetus.* Il eſt ſur la côte du Royaume de Tunis entre Biſerte & Tabarque. Ce bourg eſt mal peuplé, quoiqu'il ait un aſſez bon port. On le prend pour l'ancienne *Hippon Diarrhytos*, ville de l'Afrique propre. MATY.

RAZES. Le Comté de Razes. En Latin *Reda*, *Redenſis pagus.* C'eſt une petite contrée du bas Languedoc. C'étoit anciennement l'appanage des ſeconds fils des Comtes de Carcaſſonne. Limoux capitale, & Aleth en ſont les lieux principaux. MATY.

RE.

RÉ. ſ. m. Note de Muſique qui marque le ſecond ton de la gamme. Entonner un *ré*.

RE, eſt auſſi une particule qui ne ſignifie rien toute ſeule; mais qui ſèrt à compoſer la plupart des mots de la langue, tant noms que vèrbes, & à les rendre ordinairement réduplicatifs: comme *faire* & *refaire*, *dire* & *redire*, *coin* & *recoin*, *nom* & *renom*, on dit ordinairement, parcequ'aſſez ſouvent cette particule ne marque point de réduplication; mais rend ſeulement la ſignification du mot un peu plus forte: comme *luire*, *reluire*; *paître*, *repaître*. Elle marque même quelquefois un ſens tout différent du ſimple, comme *prouver réprouver*. Quand elle ſe joint à des mots qui commencent par une conſonne, elle ne pèrd point ſon *e*, comme dans *rebattre*, *regagner*, *retoucher*. Mais il n'en eſt pas de même quand les mots commencent par des voyelles, comme dans *rembourſer*, *raſſembler*; on ne dit point *réaſſembler*. Il y en a quelques-uns où cela eſt douteux, comme dans *rimprimer*, ou *reimprimer*; & d'autres où c'eſt tout le contraire, comme dans *réaggraver*, *réhabiliter*. L'*e* y demeure.

RE. Cette particule ſe prononce fort divèrſement dans les mots qu'elle compoſe: car on la prononce tantôt comme *ré*, avec un *e* maſculin, & tantôt comme *re* avec un *e* féminin. Mais il faut apprendre cela par l'uſage; parceque les régles qu'on en pourroit donner ici, ſeroient trop longues, & ſujettes à trop d'éxceptions.

RÉ. ſ. f. Nom d'une iſle de la mèr de Gaſcogne. *Rea Inſula*, anciennement *Reacus.* Elle eſt ſur les côtes du pays d'Aunis, & à trois lieuës de la Rochelle. Cette iſle n'a pas plus de cinq lieuës de long, & une & demie de large, ſon tèrroir eſt éxtrémement fèrtile en vin. Ses principaux lieux ſont le bourg de S. Martin, qui donne quelquefois ſon nom à l'iſle, celui de Loye, & le fort de la Prée. MATY.

REA.

RÉACAPTE. ſ. f. Tèrme de Coutume. Nom d'un droit Seigneurial. Les acaptes en Languedoc & en Guyenne ſont de cèrtains droits dûs au Seigneur foncier & direct par le changement de l'emphytéote; ſoit que le changement ſoit arrivé par mort, mariage, vente, &c. Et les *réacaptes*, ou *arière-acaptes*, ſont des droits dûs par les emphytéotes à la mutation des Seigneurs, ſoit par mort, mariage, ou autrement. Voyez le Gloſſaire de M. de Laurière.

Apparemment *acapte* & *réacapte* ſe ſont dit pour achapt & rachapt.

RÉACTION. ſ. f. Action du corps qui pâtit, contre celui qui agit. *Reactio.* Il n'y a point en la nature d'action ſans *réaction.* C'eſt ce que diſent les Philoſophes en ces tèrmes, *Omne agens agendo repatitur.*

RÉADING. Voyez RÉDING.

RÉAdJOURNEMENT. ſ. m. Seconde aſſignation qu'on donne à celui qui a fait défaut ſur la première qu'on lui avoit donnée. *Iterata citatio.* Les *réajournemens* ont été abrogez par la dèrnière Ordonnance de 1667.

RÉAdJOURNER. v. act. Aſſigner une ſeconde fois celui qui n'a point comparu ſur le premier ajournement. *Vadimonium denuo nunciare.* On ne *réajourne* plus maintenant, on juge ſur le premier défaut, ſi ce n'eſt en matière criminelle.

RÉAdJOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vadimonio iterum citatus.*

RÉAGAL, ou RÉALGAL. ſ. m. Minéral. C'eſt une eſpéce d'arſenic rouge, différent de l'arſenic commun qui eſt blanc, & de l'orpiment qui eſt jaûne. Il y a deux eſpéces de *réagal*, un *naturel*, & l'autre *artificiel.* Le *naturel* a été calciné dans la mine par des feux ſoutèrrains. L'*artificiel* qui eſt le plus commun, a été calciné au feu ordinaire. Le *réagal* eſt un poiſon dangereux; il eſt moins cauſtique que l'arſenic. En Latin *riſagallum.*

RÉAgGRAVE. Quelques-uns diſent *raggrave* ou *réaggravation.* ſ. f. L'Académie le fait maſculin. C'eſt un tèrme de l'Egliſe, qui ſe dit du dernier monitoire qu'on publie après trois monitions; & la dernière éxcommunication. *Iterata aggravatio.* Avant que de fulminer la dernière éxcommunication ſur un monitoire, on publie un aggrave, & un *réaggrave.* L'Ac. Les Praticiens le font féminin. Fulminer une *réaggrave.* ÉVEILLON. C'eſt le plus uſité. Févret ſe ſert de *réaggravation* au lieu de *réaggrave.* Il faut une pèrmiſſion du Juge Laïque pour l'obtenir, & ſans cela le Curé ne peut procéder à publier le monitoire par aggravation, & *réaggravation.* Le Curé ne peut auſſi venir à l'aggravation, & à la *réaggravation* ſans une pèrmiſſion de l'Évêque, ou de l'Official, outre celle du Juge Laïque. FÉVRET.

RÉAgGRAVER. v. act. Aggraver de nouveau; augmenter les peines. *Reaggravare. Réaggraver* une ſentence d'éxcommunication. ÉVEILLON. *Réaggraver* les cenſures Eccléſiaſtiques. MAUCROIX.

RÉAL.

RÉAL. *Porto-Real.* C'eſt un village de l'Andalouſie. *Portus Regius.* Il y a un petit port ſur le golfe de Cadix au levant de la Guadalette. Il y a auſſi un port de ce nom dans le Tabaxo au Méxique, près de la Noſtra Seignora de la Vittoria. MATY.

RÉALE. ſ. f. Tèrme de mèr, qui ſe dit de la principale des galères. *Triremis regia, vel prætoriana.*

RÉALE. Monnoie d'Eſpagne qui eſt d'argent, & qui a eu divèrs prix ſelon les tems, & a valu juſqu'à un écu. *Nummus Hiſpanicus vulgò Realis.* Celle-là en Eſpagne s'appelle *réale de huit.* La ſimple *réale* n'étoit que de ſept ſous ſix deniers. On dit au plurier *réaux.* Un ſac de *réaux* de mille francs en *réaux & demi-réaux.* Il eſt incroyable que dans le petit tèrrain de Moquega (au Chili,) on y cueille tous les ans environ cent mille botiches de vin, qui montent à plus de trois millions deux cens mille pintes de Paris, qui, à vingt *réaux* la botiche donnent quatre cens mille piaſtres, qui valoient en 1716. ſeize cens mille livres de notre monnoie. FRÉZ. *p.* 159. c'eſt-à-dire, qu'il y a cinq *réaux* à chaque piaſtre.

Ce mot vient de *réale*, comme qui diroit *monnoie royale.* Les vingt *réaux* de Plate ſont deux piéces & demie de cinquante-huit ſous, qui valent trois livres en France. Les anciens talèrs d'Allemagne qu'a fait battre Philippes II. fils de l'Empereur Charles-Quint, ont été par excellence nommez *réaux.*

FRANC-RÉAL. Voyez FRANC.

RÉALEJO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la nouvelle Eſpagne. *Realejum.* Il eſt dans la province de Nacaragua, au couchant de la ville de Léon, ſur la mèr du Sud, où il a un bon port, qui le rend conſidérable. MATY.

RÉALGAL. Voyez RÉAGAL.

RÉALISER. v. act. Rendre réel & éffectif. *Verum & reale declarare.* On n'a fait que des offres labiales, il les faut *réaliſer.* En tèrmes de Coutumes on dit *réaliſer* un contrat, un partage, &c. quand on reconnoît le contrat pardevant le Seigneur dont l'héritage eſt tenu, ou pardevant les Officiers de ſa Juſtice, afin d'acquérir un droit réel, hypothéque & nantiſſement. Cette rente a été *réaliſée* & nantie, c'eſt-à-dire, a une hypothéque privilégiée; ce qui s'entend dans les pays où le nantiſſement a lieu.

RÉALISTE. ſ. m. On a donné ce nom aux Philoſophes oppoſez à Ochan, & ſectateurs de Scot & des autres Docteurs, qui croyent que les univèrſaux ſont des réalitez qui éxiſtent de fait, hors de la penſée & de l'imagination, & comme on parle dans l'École, *à parte rei*; au lieu qu'Ochan & les Nominaux prétendent qu'ils ne ſont que dans l'eſprit & dans la penſée; que ce ne ſont que des idées, des manières de concevoir les choſes. Le Docteur Olon ou Oudart, natif d'Orléans, & dans la ſuite Abbé de ſaint Martin de Tournai, fut le chèf de la ſecte des *Réaliſtes.* Il compoſa trois livres de Dialectique, où ſuivant la doctrine de Boéce & des Anciens, il ſoutenoit que l'objet de cet art ſont les choſes & non pas les paroles. Ce qui fit naître la ſecte des Nominaux oppoſée aux *Réaliſtes.*

RÉALITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſolide, ſubſiſtant, réel, éffectif. *Realitas, exiſtentia, entitas.* Cet homme fait bien des promeſſes, mais ce ſont des paroles; on ne voit point de *réalitez.* Les univèrſaux, les êtres de raiſon n'ont aucune *réalité.* Les Proteſtans nient la *réalité* du corps du Sauveur en l'Euchariſtie. La Poëſie s'éxèrce, ſe plait dans les fictions, dans les figures; toujours hors de la *réalité* des choſes: & c'eſt la *réalité* ſeule qui peut ſatisfaire un entendement bien ſain. S. ÉVR. On ſe contente des dehors & des apparences de la vèrtu, ſans ſe mettre en peine de la *réalité.* BELL. Les hommes ne pouvant guère compter les uns ſur les aûtres pour la *réalité,* ſont convenus entre eux de ſe contenter des apparences. LA BRUY. Celui qui donne des *réalitez* pour des dehors de tendreſſe, eſt pris pour dupe. S. ÉVR. Le péché a tellement obſcurci toutes nos lumières, que nous ſommes ſujets à mille èrreurs, & à prendre des ombres pour des *réalitez.* MALEB. De vaines images cachoient les *réalitez.* S. ÉVR. Une *réalité*, & non pas une figure. PÉLISSON.

RÉALVILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Regalis villa.* Elle eſt dans le Quèrcy, ſur l'Aveyrou, à deux lieuës de Montauban, vèrs le nord. MATY.

RÉAMBRER. Voyez RÉEMBRER.

RÉAPPOSER. v. act. & rédupl. Appoſer de nouveau. *Denuò apponere.* On a *réappoſé* le ſcellé dans cette maiſon, dont on avoit eu mainlevée par ſurpriſe.

RÉASSIGNATION. ſ. f. Second ajournement qu'on donne à celui qui a fait défaut ſur le premier. *Iterata vadimonii nunciatio.* Les *réaſſignations* ſont abrogées par l'Ordonnance de 1667.

RÉASSIGNATION, eſt auſſi un renouvellement d'ordonnance, de mandement, pour faire payer une dette, quand la première ne s'eſt pas trouvée bonne. *Iterata vadimonii indicatio.* Il a obtenu au Conſeil *réaſſignation* pour cette partie ſur un autre fonds.

RÉASSIGNER. v. act. & rédupl. Donner une ſeconde aſſignation. *Iterum citare.* On *réaſſigne* juſqu'à quatre fois les parties pour être interrogées ſur faits & articles.

RÉASSIGNER, ſignifie auſſi, donner un autre fonds pour faire payer une dette, quand le premier s'eſt trouvé défectueux. *Novam hypothecam aſſignare.* Ce Fermier a fait banqueroute ſans me payer, il faut me faire *réaſſigner* ſur une autre ferme.

RÉASSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Citatus denuò, in judicium vocatus.*

RÉATUS. ſ. m. Nom purement Latin, de l'ablatif duquel nous nous ſèrvons dans notre langue en cette phraſe. Être *in reatu.* C'eſt-à-dire, être déclaré coupable. Être conſtitué coupable.

RÉAULX. Vieux mot m. au plur. Royaux, d'où vient Réalmont, ville de l'Albigeois, c'eſt-à-dire, Mont-Royal. C'eſt auſſi une monnoie. BOREL. Voyez RÉALE.

REB.

REBAIS. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Rebacum.* Il eſt dans la Brie, province de France, près de la rivière de Morin, à ſix lieuës au ſud-eſt de Meaux.

REBAISER. v. act. & rédupl. Baiſer pluſieurs fois. *Denuò oſculari.* Ce pauvre criminel eſt mort bien repentant, il a baiſé & *rebaiſé* cent fois la croix.

REBAISER, en tèrmes de Monnoie, ſe dit quand on ajuſte les carreaux pour les rendre de leur juſte poids. *Denuò æquare.* La première fois qu'on y touche, cela s'appelle *approcher*, & les aûtres fois *rebaiſer*; ce qui ſe fait ordinairement par les taillerelles ou filles des ouvriers.

REBANDER. v. act. & rédupl. Bander de nouveau. *Iterum tendere.* L'arc eſt une arme bien commode, en ce qu'il ne faut guère de tems pour le *rebander.* Il faut *rebander* les plaies d'un malade, quand les bandes ſe ſont lâchées. On *rebande* les cables avec des cabeſtans & des moulinets.

REBANDER, en tèrmes de Marine, c'eſt auſſi, Remettre à l'aûtre bord, retourner à un aûtre côté. Ce tèrme n'eſt uſité que parmi les Matelots. *Rebander* à l'autre bord, c'eſt courir ſur un autre air de vent. *Alium ſequi*, ou *tenere curſum.*

REBANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tenſus, extenſus.*

RÉBANE. ſ. f. Nom propre d'un village du Comté de Queens, en Irlande. *Rebana.* Il eſt à deux lieuës de Queenſlovvne, vèrs le levant; & on croit qu'il eſt la petite ville appellée autrefois *Rheba*, ou *Rhaba.* MATY.

REBAPTISANT, ANTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Hérétique qui rebatiſe ceux qui ont déja été batiſez. C'eſt la même choſe qu'Anabatiſte. Voyez ce mot. *Anabaptiſta, Catabaptiſta, Rebaptiſans.* Jovet a dit *Rebaptiſeurs*, T. I. p. 378. où il traite de ces hérétiques; mais ces mots ne ſont point en uſage.

REBAPTISATION. ſ. f. *Rebaptiſatio.* L'action de rebatiſer. S. Cyprien & le Pape Étienne eurent de grands différends touchant la *rebaptiſation* des hérétiques. Jovet a dit *Rebaptiſement.*

REBAPTISER. v. act. & rédupl. Réïterer le batême. *Rebaptizare.* L'Égliſe ne ſouffre pas qu'on *rebatiſe* les hérétiques. On peut *rebatiſer*, quand il ſe trouve que le batême a été défectueux en ſes parties eſſentielles. Donat fut condamné à Rome dans un Concile pour avoir *rebatiſé* quelques pèrſonnes tombées dans l'idolatrie.

REBARBATIF, IVE. adj. Qui a l'humeur bourruë, fantaſque & rebutante. *Procax, protervus, reſtitans, morоſus.* Cet homme eſt de commèrce difficile, il eſt rude, *rebarbatif* & peu complaiſant. C'eſt un grand défaut à un Juge d'être *rebarbatif.* Remarquez ce Vieillard avâre & *rebarbatif* dans Tèrence, qui s'aviſe de devenir tout-d'un-coup careſſant & libéral. LE P. LE B.

Ménage dit que ce mot vient de *rubarbe.* Il eſt du ſtile ſimple & familier.

REBARDER. Vieux vèrbe, qui ſignifioit autrefois chanter une repriſe ou refrein de chanſon: comme les Bardes Gaulois, ou Chantres, ſelon le Roman du Tournoyement de l'Antechriſt. BOREL.

REBASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum clitellis inſtructus.*

REBASTIR. v. act. & rédupl. Bâtir une ſeconde fois. *Denuò ædificare.* Le Temple de Salomon a été détruit & *rebâti* pluſieurs fois. Il coûte autant à *rebâtir* une maiſon, qu'à l'acheter. On la *rebati* ſur les vieux fondemens, ou de fond en comble.

REBASTI, IE. part. paſſ. & adj. Une maiſon *rebâtie*, c'eſt-à-dire, neuve. *Readificatus.*

REBATTEMENT. Tèrme de Muſique. Voyez RÉPERCUSSION.

REBATTEMENS. ſ. m. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit de divèrſes figures qui ſe font à fanaiſie, & qui ſont peu en uſage en France,

&

& beaucoup en Allemagne. *Repercuſſio.* Les principales ſont une dextre, une pointe, une plaine, une champagne, une pointe en pointe, des gouſſets, une gorre, une billette couchée, un écuſſon renverſé dans un autre, &c. On le dit auſſi de pluſieurs autres diviſions de l'Écu extraordinaires, qui ont été appellées *rebattemens*, à cauſe que les figures ſont oppoſées, & qu'elles ſemblent ſe rebattre l'une l'autre.

REBATTRE. v. act. & réduplicatif. *Je rebas. Je rebattois. Je rebattis. J'ai rebattu. Je rebattrai. Que je rebatte.* Battre une ſeconde fois. *Repercutere.* Il faut *rebattre* les matelats de tems en tems pour être couché mollement. On *rebat* les cartes, quand on a mal donné.

REBATTRE, ſignifie figurément en Morale, Redire pluſieurs fois la même choſe. *Repetere, recantare, recenſere.* Cet Auteur eſt importun, parcequ'il *rebat* trop les mêmes raiſons. *Rebattre* les mêmes ſentimens. ABLANC. Un conte uſé & *rebattu.* FONT.

Faut-il vous le rebattre
Aux oreilles cent fois, & crier comme quatre; MOL.

REBATTU, UE. part. paſſ. & adj. *Iteratus, recantatus, recenſitus.* Cela eſt ſi commun, que j'en ai les oreilles *rebattues.* Il avoit l'eſprit *rebattu* des plaintes de ſa mère. VAUG.

REBAUDIR. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit, lorſque les chiens ont la queuë droite, le balai haut, & qu'ils ſentent quelque choſe d'extraordinaire. *Arrigere ſe.*

REBAUDI, IE. part. paſſ. & adj. Joyeux. *Nicod.* BOREL. *Lætus, hilaris.*

REBEC. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois violon à trois cordes, qui eſt, à vrai dire, un violon imparfait. Ses cordes ſont accordées de quinte en quinte. *Barbitus, fidicula.* On menoit autrefois les épouſées à l'Égliſe avec le *rebec* & le tabourin. Il ſe dit encore en riant, & dans le ſtile burleſque. O Muſe! je t'invoque, bande les nèrfs de mon *rebec.* RÉGN.

Me rendre en me torchant le bec
Le ventre creux comme un rebec. RÉGNIER.

Et vos paroles non pareilles
Réſonnent doux à nos oreilles,
Comme les cordes d'un rebec. ID.

Car elle avoit viſage de rebec. RABELAIS.

A tel Meneſtrié tel rebec,
Tenant touſjours le verre au bec. SATYRES CHREST.

Ménage tient que ce mot vient de l'Eſpagnol *rabel*, qui eſt pris de l'Arabe *rebab* ou *rebaba*; qui ſignifie la même choſe. Borel dit qu'il vient de l'Hébreu *rebiac*, qui ſignifie *ſiſtrum.* Mais plutôt il vient de *reber*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *violon*, & *rebeter*, *ſonner du violon.*

RÉBEL. ſ. m. Nom propre d'une ville du haut Languedoc. Ce mot vient du *Roy bel*, c'eſt-à-dire, Philippes le Bel, qui la fit entourer de murailles, ſuivant l'inſcription qui eſt ſur ſa porte:

_____que dudum Vauri Baſtida vocabar
Dicta Rebellus ero Regis honore mei. BOREL.

RÉBEL, eſt auſſi une petite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg, en Baſſe-Saxe. *Rebela, Rebellio.* Il eſt ſur le bord meridional du lac de Murits, environ à quatre lieuës de Waren, vèrs le midi. MATY.

REBELLE. adj. m. & f. & ſ. Qui ſe révolte contre ſon Souverain; qui réſiſte à ſes Supérieurs; qui ne veut pas obéïr aux loix. *Pervicax, refractarius.* Le péché rend l'âme *rebelle* à Dieu. La ville eſt *rebelle* à vos ordres. On fait le procès aux *rebelles*, on raſe leurs châteaux. Il laiſſa le châtiment des *rebelles* à ſes Lieutenans. ABLANC.

REBELLE, ſe dit figurément en choſes morales. *Rebellis.* L'appetit ſenſuel eſt ſouvent *rebelle* contre la raiſon, & ne reconnoit plus ſon empire. La Reine ne fut point *rebelle* à mes vœux. G. G. c'eſt-à-dire, qu'elle ne fut point crüelle.

REBELLE, ſignifie auſſi, Opiniâtre, & ſe dit des maux, ou des maladies. *Obſtinatus.* Quand un ulcère eſt *rebelle* aux remédes topiques, cela marque qu'il vient d'une cauſe intèrne, que la maſſe du ſang eſt corrompuë.

RÉBELLER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se révolter, mépriſer l'autorité des loix & du Prince, tirer l'épée contre lui. *Prævaricari.* Les Provinces de Hollande ſe ſont *rebellées* contre l'Eſpagne, dont le jougétoit devenu inſupportable. Souvent les ſens ſe *rébellent* contre la raiſon.

RÉBELLION. ſ. f. Félonie, révolte d'un Vaſſal, d'un Sujèt, contre ſon Seigneur, ſon Souverain. *Rebellio, ſeditio.* Les Poëtes ont feint une *rébellion* des Géans contre le Ciel: ou plutôt, c'eſt un reſte de l'ancienne tradition touchant les Géants, dont parle l'Écriture, *Gen.* VI. 4. qui ſe révoltèrent contre Dieu par leurs crimes. Les Hérétiques ſont l'eſprit porté à la *rébellion.* On décrete ſur le procès vèrbal d'un Huiſſier, quand il y a *rébellion* à Juſtice. On dit, Couver une *rébellion.* ABLANC. Étouffer une *rébellion.* ID. Et dans la Poëſie, Égorger une *rébellion.* MAIT. On dit au figuré, La *rébellion* des ſens contre la raiſon. L'ACAD.

REBÉNIR. v. act. & réduplic. Bénir une ſeconde fois. *Iterum benedicere.* Il faut *rebénir* une Égliſe, quand elle a été prophanée par effuſion de ſang, ou de ſemence; un calice, quand il a été prophané, quand on a donné deſſus un coup de marteau.

REBÉQUER. v. n. Il eſt bas, & ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Se revolter, ou pèrdre le reſpect contre l'autorité d'un ſupérieur domeſtique. *Refiſtere, refragari.* Il eſt malhonnête à un enfant de ſe *rebéquer* contre ſon père; à un Moine contre ſon Prieur. On ne croit pas qu'il ſoit vrai que ce vèrbe ne ſe diſe qu'avec le pronom pèrſonnel. On doute même ſi parmi ceux qui le diſent, *rebéquer* à ſon père, n'eſt pas plus ordinaire que *rebéquer* contre ſon père. C'eſt-à-dire, le contredire, lui répondre peu réſpectueuſement.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *rebechat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie *reproche.*

REBÈS, ou REBAIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Resbacis.* Il eſt dans la Brie. Le Monaſtère de *Rebès*, *Resbacenſe monaſterium.* Il y a une petite rivière, ou torrent de même nom; c'eſt de là que ce lieu s'eſt appellé *Rebais* qui s'eſt formé du Celtique *bec*, ou *bach* & *pach*, qui ſignifie un ruiſſeau. Vallois, *Not. Gall. p.* 471.

REBIFER. v. act. Vieux mot. Relever en haut, retrouſſer. BOREL. *Erigere, arrigere.*

Son nez rebiffoit *contre mont.* PERCEVAL.

REBINER. v. act. En Bèrry & en Nivèrnois, c'eſt donner un troiſiéme labour à une vigne. *Iterum redarare. Arare tertium.* Cela s'appelle auſſi Tièrcer. On rebine les vignes, pour faire mourir les hèrbes, afin qu'elles n'offuſquent pas le fruit, & ne l'empêchent pas de bien murir.

REBIS. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt un compoſé de deux choſes; ſçavoir le mèrcure philoſophal, lequel contient l'eau & le feu, le corps & l'eſprit, le fixe & le volatile, le ſouphre & le mèrcure, le mâle & la fémelle; ou bien, c'eſt une choſe qui a reçu de la nature une double propriété occulte, qui fait qu'on lui donne le nom d'hèrmaphrodite. DICT. H.

On appelle encore *Rebis*, l'union de l'eau & de la tèrre, lorſque le noir très-noir paroît, & s'épaiſſit. ID.

REBLANCHIR. v. act. & réduplic. Blanchir une ſeconde fois. *Denuo dealbare, lavare.* On donne ſon linge à *reblanchir* à la Blanchiſſeuſe, à l'Empeſeuſe. On *reblanchit* de la vaiſſelle d'argent, en la faiſant rougir ſur le feu, ou avec une leſcive de quelques ſels. On *reblanchit* les murailles, en les regrattant, ou en y mettant un enduit de chaux.

REBLANCHI, IE. part. paſſ. & adj. *Dealbatus, lotus iterùm.*

REBLANDIR. v. act. Tèrmes de Coutumes, qui ſe dit, quand un Vaſſal va trouver le Seigneur ou ſes Officiers pour retirer ſon aveu & dénombrement, & lui demander civilement & avec ſoumiſſion les cauſes de ſaiſies qu'il a faites, ou des difficultez ou empêchemens qu'il a à lui oppoſer. *Iterùm blandiri. Blandè dominum adoriri.* On dit *Reblandir* & retirer ſon aveu & dénombrement de ſon Seigneur; *Reblandir* le bétail pris en dommage, *Reblandir* le Seigneur Feudal ou Juſticier.

REBLANDISSEMENT. ſ. m. Action de Reblandir. Acte par lequel on reblandit, quand le Vaſſal ou Sujet vient pardevant ſon Seigneur, ou à ſon Sénéchal ou Bailli pour ſçavoir la cauſe d'une ſaiſie. *Blanda Domini compellatio.*

REBOIRE. v. act. & réduplic. Boire pluſieurs fois. *Bibere & rebibere.* Quand un homme n'a pas bu une ſanté dans la régle des débauchez, on l'oblige à *reboire.* Cet ivrogne n'attend pas qu'il ſoit deſſaoulé pour *reboire* & ſe faouler de nouveau.

On dit auſſi qu'il ne faut pas laiſſer *reboire* ſa ſueur; pour dire, la laiſſer rentrer dans le corps, & qu'il faut s'eſſuyer, ſe faire froter, changer de linge. *Repercutere.*

REBONDIR. v. neut. Faire un ou pluſieurs bonds. *Reſilire.* Un balon *rebondit* deux ou trois fois.

REBONDI, IE. part. & adj. Il ſe dit auſſi figurément des chairs qui ſont grâſſes, fèrmes, potelées en quelques parties du corps, comme le viſage, les tetons, les feſſes, le ventre, &c. *Redundans, excreſcens.*

REBONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle un corps rebondit & ſe réflechit, après avoir touché la tèrre. *Reſilium, vel reſultus.* Le *rebondiſſement* d'un balon.

REBONDRE. v. act. Mot Languedochien. Enſevelir. *Sepelire.* Voyez REPONDRE.

REBONNER. v. act. Vieux mot. Renouveller. *Mebun au Teſtam.* Borel.

REBORD. ſ. m. Partie qui avance, qui s'éleve, ou qui ſe replie ſur le bord d'une aûtre. *Margo.* Le *rebord*, ou le parapet du Pont-neuf. Le *rebord* de la cheminée. Son livre paroit demi-rongé par les *rebords*. Boil. Le *rebord* d'un chappe, d'une manche, d'un chapeau. Ce n'étoit qu'un ſimple *rebord* couvert qui régnoit tout autour. *Limbus.* Vaug.

REBORDER. v. act. Border une ſeconde fois une chôſe qui avoit été bordée; remettre un bord neuf. *Limbo denuo inſtruere.* Une juppe *rebordée.*

Reborder, eſt auſſi un tèrme de Jardinier, qui ſignifie, Retirer avec le râteau le milieu d'une planche pour la relever tout autour, & pour y retenir l'eau de la pluie & des arrôſemens. *Limbo iterùm cingere.* Il faut *reborder* toutes ſes planches. La Quint.

Reborder, ou Raborder. Tèrme de Marine. v. act. Tomber une ſeconde fois ſur un vaiſſeau. Aubin. *Iterum aggredi, aſſilire, inſilire.*

REBOTTER. v. act. & rédupl. Remettre ces bottes. *Ocreas reponere, reſumere.* Ces cavaliers ne furent pas ſi-tôt débottez, qu'on leur commanda de ſe *rebotter.*

REBOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une chôſe ſe rebouche. *Obturatio.* Le *rebouchement* du tranchant de ce coutelas montre qu'il n'eſt pas de bon aciér.

REBOUCHER. verbe act. Boucher une ſeconde fois ce qu'on avoit débouché. *Reobturare.* Il faut *reboucher* la bouteille, quand on a vèrſé du vin. Il faut *reboucher* ce mur, cette porte, cette fenêtre, il vient par là trop de vent.

Reboucher, ſe dit auſſi, quand la pointe, ou le taillant des inſtrumens pointus ou tranchans s'émouſſe, au lieu de pénétrer dans les corps durs & ſolides. *Retundere, obtundere.* Les cognées ſe *rebouchent* en abattant des bois qui ſont trop durs, comme le buis, le gaïac. L'acier de Damas ne ſe *rebouche* point, il coupe tout. Un fèr qui n'eſt pas bien trempé, ſe *rebouche* contre le marbre, contre le fèr.

Il ſe dit figurément en ce ſens, mais il ne ſeroit guère bien aujourd'hui.

Puiſſe être à ta grandeur le déſtin ſi propice,
Que ton cœur de leurs traits rebouche *la malice.* Régn.

Rebouché, ée. part. paſſ. & adj. *Obtuſus, retuſus, obturatus.*

REBOUILLIR. v. n. & rédupl. Faire bouillir de nouveau. *Iterum ferveſacere.* Ce ſyrop eſt trop clair, il le faut faire *rebouillir.* Cette viande n'eſt pas cuite, faites-la *rebouillir.*

REBOURCIÉ, ée. adj. m. & f. Vieux mot. Retroussé. Borel. *Recurvus, arrectus.*

Rechignée eſtoit, & froncie
Avoit le nez & rebourcie,
Hideuſe eſtoit & foulée. R. de la Rôse.

REBOURGEOnNER. v. n. Pouſſer de nouveaux jets ou bourgeons. *Novas gemmas agere, iterum progemmare, repullulare.* La vigne *rebourgeonne* au printems. Ceux qui ſont ſujèts au boutons & aux puſtules, les ſentent *rebourgeonner* au renouveau.

REBOURS. adj. Revêche, difficile à gouvèrner, à pèrſuader. *Moroſus, contumax, intractabilis.* Cet homme eſt ſi *rebours*, a un eſprit ſi *rebours.* L'Acad. Il devroit avoir au féminin *rebourſe*; mais il n'eſt point en uſage.

Ce mot vient du Latin *reburrus*, ſelon Ménage, ou *reburſus.*

Rebours. ſ. m. Le contrepoil. Prendre le *rebours* d'une étoffe pour la nettoyer. *Retroagere.* Il n'a plus guère d'uſage au propre. Il ſe dit plus ordinairement au figuré; pour dire, Le renvèrſement de l'ordre, & le contrepié, le contreſens. C'eſt un diſſimulé qui dit tout le *rebours* de ce qu'il penſe. Il y a des vers où l'on trouve les mêmes mots, quand on les lit au *rebours*, comme, *Roma tibi ſubito motibus ibit amor.* Il fait le *rebours* de ce qu'on lui dit.

A Rebours. adv. Au contraire. Cet homme fait toutes chôſes *à rebours* de bien, *à rebours* de ce qu'on lui dit. *Prater quod illi dictum fuerat præpoſterè agit.* Le drap, le velours ſe gâtent quand on les nettoye *à rebours*, à contrepoil. Les Sorciers diſent leurs prières *à rebours*, il décline ſon nom à rebours, en rétrogadant. Il a pris cette affaire *à rebours*, à contreſens.

REBOURS. ſubſt. m. ou Rébus de Picardie. C'eſt une écriture énigmatique, venuë de ce que jadis les Clèrcs de la Bazoche faiſoient une ſatire, intitulée *De rebus quæ geruntur*, & ce, tous les ans. *Ménage.* Borel.

Car en rebus *de Picardie,*
Une faux, une eſtrille, un veau,
Cela fait eſtrille fauveau. Marot. Voyez Rébus.

REBOURSER. v. act. Tèrme d'Artiſans qui apprêtent des draps. Relever le poil du drap à tondre, le frotter à rebours. *Avertere retro.* L'Académie dit *rebrouſſer.* Voyez plus bas.

REBOURSOIR. Voyez Rebroussoir.

REBOUTOnNER. v. act. & rédupl. Boutonner une ſeconde fois, après s'être déboutonné, regarnir un habit de boutons. *Iterùm veſtem globulis adſtringere.*

REBRAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois le rebord, le repli de quelque habit. *Replicatio.* Le *rebras* des manches, le *rebras* d'un manteau, c'eſt ce qui ſe retourne ſur le bras, ſur l'épaule, où l'on met d'ordinaire des paremens. Un pourpoint à doubles *rebras*, à doubles manches. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes: Il a pouſſé cette balle à double *rebras*: il lui a donné un ſoufflet à double *rebras*; pour dire, de toute ſa force.

REBRASSER. v. act. Rehauſſer, retrouſſer ſes manches. *Replicare, reflectere.* Cet Ouvrier, pour avoir plus de libèrté de travailler, s'eſt *rebraſſé* juſqu'au coude. On diſoit autrefois *rebraſſer* ſon manteau, ſon chapeau, ſon bonnet; pour dire, le replier, en retrouſſer les bords.

Rebrasser, eſt auſſi un vèrbe rédupl. qui ſignifie, Réïterer le braſſage, le mouvement des bras: ce qui ſe dit chez les Braſſeurs, les Monnoyeurs, les Pêcheurs qui font braſſer pluſieurs fois. *Brachia nudare ad cubitos uſque.*

REBRASSÉ, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit du repli des habits, lorſqu'il eſt d'un autre émail que le corps du vêtement.

REBRÈSCHE. ſ. m. Vieux mot. Deſſein, propos. *Propoſitum, res propoſita*, ou *res inſtituta.* Lespleigney.

Et pour venir à mon rebreſche, (à mon deſſein.) Borel.

REBRESCHER. Vieux v. act. Cenſurer. Borel. *Carpere, reprehendere.*

RÉBRICHE. Vieux tèrme de Coutume. ſ. f. Ce nom ſe dit des Ecritures que les parties donnent & fourniſſent l'un contre l'aûtre. *Scripta litigantium in ſe invicem.* Voyez Beaumanoir, ſur les Coutumes du Beauvaiſis C. VI. p. 39.

REBRICHER. v. act. Tèrme de Coutume. Répéter, renouveller, recoler. Dans l'ancienne Coutume de la Baillie de Bouches non imprimée, art. 40. *Rebricher* une Enquête c'eſt la répéter. *Repetere, renovare, recolere.* Voyez les Coutumes de Bourges par de la Thaumaſſière, p. 265.

REBRIDER. v. act. & rédupl. Remettre la bride à un cheval, ou à une aûtre bête de ſomme. *Frenos equo rurſus injicere, addere.* Il faut *rebrider* un cheval, quand il eſt débridé. On *rebride*, quand on veut ſe remettre en chemin, ou quand il vient un alarme dans un camp.

REBRODER. v. act. Ajoûter quelque nouvel ornement en broderie à une chôſe qui eſt déja brodée. *Acu iterum pingere.* Il ſe dit particuliérement des dentelles. Un point *rebrodé.*

Rebrodé, ée. part. & adj. *Iterum acu pictus.*

REBROUILLER. v. act. & rédupl. Brouiller de nouveau. *Denuò permiſcere.* Ce procès s'eſt vû déja deux fois en train d'accommodement, mais le Procureur a toujours *rebrouillé* les affaires. J'avois mis en ordre mes livres, mes papiers, il eſt venu quelqu'un qui les a *rebrouillez.*

REBROUSSER. v. act. Il ne ſe dit guère au propre qu'en parlant de cheveux, de poil, lorſqu'on les releve du ſens contraire à celui dont ils ſont naturellement couchez. *Erigere.* Rebrouſſer les cheveux. *Rebrouſſer* la barbe. L'Acad.

Rebrousser; ſe dit auſſi pour, Retourner ſur ſes pas. *Iterùm legere.* Les Poëtes diſent que le ſoleil *rebrouſſa* chemin pour ne voir pas le cruel feſtin d'Atrée & de Thyeſte. Il s'employe quelquefois abſolument. On alla à la rencontre des ennemis en fort grand nombre, qu'on les fit *rebrouſſer.* Un nouvel avis qu'il reçut en ſa marche le fit *rebrouſſer* tout court.

Rebrousser, ſignifie auſſi, Aller, remonter contre ſon cours naturel. *Retro ire.* La rivière *rebrouſſa* plus vîte que ne roule un torrent dans une vallée. Vaug. *Retro fluere.*

On a beau faire des prières;
Les ans, non plus que les rivières,
Ne rebrouſſent *jamais leurs cours.*
Recueil de Poesies.

A rebrousse poil. adv. A contre-poil. *Præpoſterè, adverſis pilis.* Nettoyer un chapeau *à rebrouſſe poil.*

REBROUSSOIR. ſ. m. Peigne ou outil pour relever à rebours le poil du drap. *Adverſus pecten.* Quelques-uns diſent *rebourſoir.*

REBROYER. v. act. & rédupl. Broyer de nouveau. *Rurſus terere.* Ce Peintre a employé toutes ſes couleurs, il en fait *rebroyer* d'autres. On *rebroye* pluſieurs fois la moutarde.

REBRUNIR. v. act. & rédupl. Brunir une ſeconde fois. *Repolire.*

lire. Ce baſſin n'eſt pas aſſez bien bruni à ma fantaiſie, il le faut *rebrunir*, y repaſſer le brunilloir.

REBUFE. Voyez TROMPE, inſtrument de Muſique, c'eſt la même chôſe.

Ce mot vient de l'Arabe *rababa*, qui ſignifie un inſtrument de Muſique.

REBUFFADE. ſ. f. Action par laquelle le ſupérieur traitte avec mépris ou injure un inférieur, qui lui demande, ou qui lui préſente quelque choſe. *Faſtidioſa rejectio.* Un homme de cœur ne ſe hazarde pas à demander, de peur de ſouffrir des *rebuffades*. Les gueux enrichis traittent les gens avec orgueil & *rebuffades*.

Ce mot vient de *rebouffer*, qui n'eſt plus en uſage, & qui ſignifioit *chaſſer avec mépris*; ou bien de *buffe*, qui ſignifioit autrefois un *ſoufflet*. MÉNAGE. De *re* & *buffe*, c'eſt-à-dire, ſoufflet. BOREL.

REBUS. ſ. m. Jeu d'eſprit. *Dicterium joculare*. Les *rébus* ſont des équivoques ſur des mots coupez, ou joints enſemble, ou ſur quelques peintures qui les repréſentent. Ménage dit que les *rébus* ſont des équivoques de la peinture à la parole. Marot, dans ſon Coq-à-l'âne, a dit, qu'en *rébus* de Picardie, une *étrille*, une *faux*, un *veau*, cela fait, *Etrille Fauveau*. Il s'en eſt conſervé beaucoup dans les Armoiries & cris de guèrre; comme dans la maiſon de Savoye Raconis, qui porte des choux cabus dans ſes Armes; ils ont pour cris & pour deviſe, *Tout n'eſt*: & ils veulent dire par là, *Tout n'eſt qu'abus*. On les appelle communément *rébus de Picardie*, parce qu'il n'y a pas long tems que les Clèrcs de Picardie faiſoient tous les ans au Carnaval cèrtains libelles qu'ils appelloient, *De rebus quæ geruntur*, c'eſt-à-dire, des railleries de ce qui ſe paſſoit dans la ville, où ils faiſoient de ces équivoques: ce qui a été défendu à cauſe du ſcandale. MÉNAGE. Voyez Borel ci-deſſus au mot REBOURS. Les *rébus* ne ſont plus en uſage que dans des enſeignes, ou parmi le peuple, comme pour dire, *A l'aſſurance*, on peint un *A* ſur un *ance*. Le Sieur des Accords a fait un Recueil des plus fameux *rébus* de Picardie.

RÉBUS, ſignifie auſſi, Folie, bagatelle, ſottiſe. *Ineptia, nuga*. Vous me comptez là des *rébus*.

REBUT. ſ. m. Ce qui eſt de moindre prix & valeur; ce qu'on mépriſe, & qu'on rejette. *Rejectanea*. En toutes ſortes de marchandiſes il y a toujours du *rebut*. Cet homme eſt un infâme; c'eſt le mépris, c'eſt le *rebut* du genre humain. Ces peuples ont toujours été le *rebut* des nations. ABLANC. Il a choiſi le plus beau & le meilleur, il ne m'a laiſſé que le *rebut*.

Triſte avorton! rebut *du néant, & de l'être*. S. ÉVR.

Et moi triſte rebut *de la nature entière,*
La mort eſt le ſeul Dieu, que j'oſois implorer. RACINE.

REBUT, ſignifie auſſi, Rebuffade; action de mépris & de dédain. *Repulſa*. L'humilité Chrétienne conſiſte à ſouffrir tranquillement le mépris, & le *rebut* des autres. Se fâcher du *rebut* d'un ſot arrogant que la fortune méne par la main, c'eſt une preuve qu'on ne ſçait pas faire de juſtes réfléxions ſur ce qui arrive. LE CH. DE M. La vie fatiguante des Courtiſans, & les *rebuts* qu'ils ſouffrent ne les dégoûtent point de la Cour. M. ÉSP.

Si je pèrds à la Cour les brillans avantages,
Je n'ai point à ſouffrir mille rebuts *cruels*. MOL.

REBUTANT, ANTE. adj. Orgueilleux, dégoûtant, rebarbatif, difficultueux. *Faſtidioſè repellens, rejiciens, ſuperbus, arrogans*. Cet homme eſt fort *rebutant*; il n'écoute aucunes offres ni propoſitions. Pourquoi pèrdre le mérite d'une bonne action par des manières hautaines & *rebutantes*? BELL. La Reine ne pouvoit s'accoutumer à la ſévérité *rebutante* des Eſpagnols. ST RÉAL. Une fauſſe modeſtie n'eſt guèrre moins *rebutante* qu'une ſotte vanité. BELL. On dit auſſi, qu'un travail eſt fort *rebutant*, qu'il n'eſt point agréable, qu'il dégoûte, lorſqu'on s'y applique peu volontiers.

REBUTER. v. act. Mépriſer, rejetter quelque chôſe. *Contemnere, ſpernere, rejicere*. Ce Receveur m'a *rebuté* ſur un ſac de mille francs une piéce légère. Vous pouvez choiſir le plus beau & le meilleur, & *rebuter* le reſte, le laiſſer. Il ne faut pas qu'un Raporteur *rebute* les parties, qu'il refuſe de les entendre. Ce n'eſt pas là un homme d'accommodement, il *rebute* toutes les offres qu'on lui fait, tous les moyens qu'on lui propoſe. Ils imploroient l'aide d'un traître qui les *rebutoit* inſolemment. ABLANC. Le deſſein capital que votre Société a pris pour le bien de la Religion, eſt de ne *rebuter* pèrſonne. PASC.

REBUTER, ſignifie auſſi, Dégoûter, empêcher de pourſuivre quelque deſſein. *Avertere, deterrere, avocare*. Les difficultez qu'on lui a fait dans cette affaire l'ont *rebuté*, il n'y penſe plus. Les épines de la Grammaire ont *rebuté* pluſieurs Ecoliers de l'étude. Le refus qu'on lui a fait d'une telle grâce l'a *rebuté* de la Cour. Quand on vient ſur l'âge on ſe *rebute* du monde & de ſes vanitez. Cet évenement ne *rebuta* point les chèfs. ABLANC. On dit auſſi, qu'un cheval ſe *rebute*, quand on lui donne trop de coups de fouet & d'éperon, il ſe câbre, & n'avance point.

REBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus, rejectus*. On appelle un oiſeau *rebuté*, celui qui ne veut plus voler, ayant pèrdu courage.

Nicod dit que ce mot vient de *bouter*, & de la particule *re*, qui ſignifie *arrière, retro*, & que c'eſt comme ſi on diſoit, *bouter en arrière*. Ménage le dérive de *but*, comme ſi on diſoit *éloigner du but*.

REC.

RECA. ſ. f. Nom propre. Bourg de la Carniole, ſitué ſur la petite rivière d'Idria, près du Comté de Gorice. *Reca*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Larix*, ou *Larices*, petite ville du Norique, que d'autres mettent à Larfeld, village de la même contrée. MATY.

RECACHER. v. act. & rédupl. Cacher une ſeconde fois. *Rurſùs abſcondere, recondere*. Le ſoleil ſe va *recacher* dans cette nuée. Cet homme ne ſe trouvoit pas bien caché en cet endroit là, il s'eſt allé *recacher* ailleurs. Cette Dame ne s'eſt démaſquée qu'un moment, & a incontinent *recaché* ſon viſage.

RECACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Abditus, abſconditus*.

RECACHETER. v. act. & rédupl. Remettre le cachet à une lettre décachetée. *Litteras denùò ſignare, obſignare*. On n'eſt pas tenu de recevoir des lettres *recachetées*. Ce paquet a été ouvert & *recacheté* fort proprement, il n'y paroit pas.

RECACHETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Signatus, ſigillatus*.

RECAIGNER. v. n. Recaner, voix d'un âne. BOREL. Aujourd'hui on dit, Braire. *Rudere*.

RECALBUTO. Voyez BAJALBUTO.

RECALCITRER, Vieux mot, v. neut. dit de *calcitrare*, Regimber. *Recalcitrare*.

RECALCITRANT, ANTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Recalcitrans*. C'eſt-à-dire, Regimbant. Les Recalcitrans ſont une des trente-neuf ſectes ſorties du Lutheraniſme. *Jovet, T. I. p. 475*.

RECALER. v. act. Tèrme de Menuiſerie. C'eſt, unir & polir le bois avec la varlope, après qu'il a été ébauché & dégroſſi. *Polire, expolire*. Les varlopes à *recaler* ont le fèr moins long que les varlopes à ébaucher. *Recaler* eſt auſſi un tèrme de Charpenterie, qui ſignifie de même, ôter du bois avec une varlope, ou un autre outil à fût, après que le riflard ou autre premier & plus groſſier outil y a déja paſſé. AUBIN.

RECAMER. v. act. Enrichir un brocard d'or ou d'argent, d'un nouvel ouvrage en forme de broderie élevée de fleurs ou d'arabeſque, en y ajoûtant ſur le métier de nouvelles chaines & trêmes d'or & d'argent, qui le relévent & le rendent plus riche. Il vient de l'Italien *ricamare*, ou de l'Eſpagnol *ricamar*, & originairement de l'Arabe & de l'Hébreu *racam*, qui ſignifie *peindre avec l'éguille*.

RECANATI. ſ. m. Nom d'une petite ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe. *Recinetum*. Elle eſt dans la Marche d'Ancône, ſur une montagne, à deux lieuës de Lorette, à l'Evêché de laquelle le ſien a été uni. *Recanati* s'eſt accruë des ruines de l'ancienne *Ælia*, ou *Helvia Recina*, dont la place qui eſt ſur le Muſone, porte encore le nom de *Recina Rovinata*. On voit dans la grande Egliſe de *Recanati* le tombeau du Pape Grégoire XII. dépoſé au Concile de Piſe. MATY.

RÉCAPITULATION. ſ. f. Sommaire d'un diſcours faiſant mention en abrégé de ſes principaux articles. *Orationis enumeratio, recapitulatio, reſumptio*. La *récapitulation* ſe fait d'ordinaire dans l'épilogue, pour faire reſſouvenir l'Auditeur des principaux points qu'on a traitez.

RÉCAPITULER. v. act. & rédupl. Reprendre ſommairement ce qu'on a dit dans une harangue, dans un plaidoyé, &c. *Res diſperſe & diffuſè dictas ſigillatim cogere*. Les Juges ne pourroient pas ſe ſouvenir de ce qu'on a plaidé en pluſieurs Audiances, ſi l'Avocat ne *recapituloit* ſes principaux moyens.

RÉCAPITULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus, enumeratus, repetitus*.

RECARRELER. v. act. & rédupl. Carreler de nouveau. *Iterùm pavimento ſternere*. Il faut *recarreler* cette chambre tout à neuf. On dit auſſi, *recarreler* des bottes; pour dire, les remonter, y mettre de nouvelles ſemelles.

RECASSER. v. act. Tèrme d'Agriculture. Donner le premier labour à une tèrre après qu'elle a porté du bléd. *Arare*.

RECASSIS. Tèrme d'Agriculture. Tèrre qu'on a caſſée après que le bléd en a été moiſſonné. *Terra arata*.

RECELLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on recéle les chôſes volées, ou les criminels. *Receptio*.

RECELER. v. act. Cacher, détourner quelque chôſe d'une maiſon, d'une ſucceſſion, d'un bien qu'on a eu en maniement. *Fur-*

ta recipere, occultare, condere. Les femmes qui ont *recelé* quelques effets en faiſant inventaire, pèrdent la part qu'elles auroient pû prétendre en la communauté. On paye auſſi une amende pour avoir *recelé*, quand on n'a pas déclaré dans la huitaine au Seigneur les acquiſitions qu'on a faites dans ſon fief.

RECELER, ſignifie auſſi, Être complice d'un vol, garder & cacher les choſes volées, les vendre ou acheter ſciemment. *Participem eſſe.*

RECELER, figurément ſignifie auſſi, Cacher, empêcher de voir. *Abſcondere, occultare.*

Ennemis des threſors que recele *la terre*
D'un avare avec moi plains l'aveugle fureur;
L'or n'eſt un bien qu'autant que l'on ſçait s'en défaire,
Et qu'on s'en fait honneur. TRADUCT.
de la 2e Ode du II. L. d'Horace.

La terre *recele* en ſes entrailles une infinité de threſors.

Il peut, dans un jardin tout peuplé d'arbres verds,
Receler *le printems au milieu des hivers.* BOIL.

RECELER, ſe dit auſſi en tèrmes de Vénerie. Lorſqu'une bête fauve eſt demeurée dans ſon fort ſans en ſortir, on dit qu'elle ſe *recele* ſur ſoi.

RECELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Vol; ſouſtraction. *Subſtractus.* On donne une action civile de *recelé* entre le mari & la femme, & non pas de larcin. Si la veuve a commis le *recelé* après ſa renonciation, elle eſt ſeulement obligée à la reſtitution des choſes *recelées*: ſi le *recelé* eſt fait avant la renonciation, la veuve pèrd la part qu'elle auroit pû prétendre aux choſes *recelées*, & s'oblige aux dettes de ſon mari. C. B.

RECELÉE. ſ. f. Vieux mot. Cachette. *Latebra.* A *recelée*, c'eſt-à-dire, en cachette. *Perceval.* BOREL. *Clam.*

RECELEUR, EUSE. ſubſt. Complice de voleurs, qui garde leur vol, & leur en facilite le débit. *Receptor, receptrix.* On punit les *receleurs* du même ſupplice que les voleurs.

RÉCEMMENT. adv. Fraichement, depuis peu. *Recenter, recens, noviſſimè.* Voilà des épiceries qui ſont bonnes, elles ſont *récemment* arrivées. Ces fleurs ſont *récemment* cueillies, ne ſont point fanées. Voilà des nouvelles que j'ai reçuës tout *récemment.*

RECENSEMENT. ſ. m. Tèrme de procedure. Répétition; audition de témoins qui ont révélé en conſéquence de la publication d'un monitoire. *Recenſio, repetitio, auditio.* C'eſt une procédure qui ſe fait en matière criminelle, lorſque les témoins ſur la publication des monitoires vont à révélation au Curé & dépoſent ce qui eſt à leur connoiſſance. Alors le Juge ordonne que ces témoins ſeront aſſignez devant lui pour être recenſez & répétez; c'eſt à-dire, qu'ils ſeront entendus de nouveau ſur la dépoſition qu'ils ont faite devant le Curé. G. G.

RECENSER. v. a. Vieux mot. Raconter, dans le Roman de la Rôſe. BOREL. *Recenſere*, d'où il vient.

RECENSER. v. a. Tèrme de procédure. Répéter, entendre les témoins qui ſont venus à révélation. *Teſtes iterato audire, teſtes repetere, iterare.*

RÉCENT, ENTE. adj. Ce qui eſt arrivé depuis peu. *Recens, novus.* Cette hiſtoire eſt toute *récente*, eſt arrivée de nouveau. Cette plaie eſt ſi *récente*, qu'elle ſaigne encore.

On le dit auſſi de la mémoire. J'ai lû ce livre depuis peu; j'en ai la mémoire toute *récente*, j'en ſuis tout frais émoulu. *Recenter memoria mea refricata eſt.*

RÉCÉPAGE. ſ. m. Tèrme qui ſe dit en matière d'arbres & de bois. C'eſt l'action de récéper. *Colluvatio.*

RÉCÉPER. v. act. Tèrme de Jardinier, ou d'autres gens qui ont ſoin des bois. C'eſt couper les arbres par la tête, ou pour les enter, ou pour leur faire pouſſer de nouvelles branches. *Colluvare.* Il faut *récéper* ces arbres. LA QUINT. On *récépe* les bois rabougris, pour les rétablir.

RÉCÉPISSÉ, ſ. m. Tèrme du Palais, & de Finances. Billet ou acte ſous ſeing-privé, par lequel on ſe charge de quelques papiérs qu'on reçoit en dépôt, ou dont on vient prendre la communication. *Recepiſſe.* On diſpute fort pour ſçavoir ſi ce mot a un plurier, ou non. Corneille dans ſes Remarques ſur Vaugelas, aſſure qu'on ne dit point au plurier, il m'a mis trois *récepiſſez*, entre les mains, mais trois *récépiſſé.* Richelet qui dit avoir conſulté là-deſſus des pèrſonnes éclairées, prétend qu'on peut & qu'on doit dire *récepiſſez.* L'Académie eſt du ſentiment de Richelet, puiſqu'elle raporte pour éxemple, quand vous m'aurez rendu mes *récépiſſez*, je vous rendrai tous vos papiers. On donne des *récépiſſez* aux Clèrcs des Raporteurs, envèrs leſquels on ſe charge des procès qu'ils communiquent, pour y faire des contredits, ou autres écritures. Il lui a confié un tel dépôt ſur ſa bonne foi, ſans en prendre de *récépiſſé.* Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie *avoir reçû.* Il eſt demeuré, ainſi que pluſieurs autres, dans la pratique, parce qu'autrefois toutes les expeditions ſe faiſoient en Latin. L'AUTEUR.

RÉCÉPTACLE. ſ. m. (Prononcez le *p.*) Lieu où s'amaſſent pluſieurs choſes. *Receptaculum.* La mèr eſt le *récéptacle* de toutes les eaux. Le bas ventre eſt le *récéptacle* de toutes les impuretez du corps. Ce quartier eſt décrié, c'eſt le *récéptacle* de tous les filous & les mauvais garnemens de la ville. Rome étoit le *récéptacle* de toute ſorte d'ordure & de corruption. ABLANC. Solon appelloit les villes, le *récéptacle* de la miſère humaine. ID.

RÉCÉPTACLE, ſe dit en particulier d'un baſſin, où pluſieurs canaux d'aqueduc, ou tuyaux de conduite, ſe viennent rendre pour être enſuite diſtribuez en d'autres conduits. On nomme auſſi cette éſpéce de réſervoir, conſèrve, comme le baſſin rond qui eſt ſur la bute de Mont-boron près Vèrſailles. DAVILER.

RECÉPTE, ou RECÉTTE. ſ. f. Action par laquelle on reçoit ce qui eſt dû, ou les deniers d'un maniement. *Pecuniarum coactio, exactio, quæſtura.* Le Commis eſt allé ce matin à la *recétte*, il payera demain. La *recétte* de ce Collecteur n'a monté aujourd'hui qu'à tant. Ce Seigneur fait lui-même la *recétte* du revenu de ſa tèrre, il tient ſa *recétte* par ſes mains. Dans tous les comptes il y a les chapitres de *recétte*, & les chapitres de dépenſe. Les omiſſions de *recétte* ſont punies du quadruple. Quand la *recétte* excéde la dépenſe, le comptable eſt reliquataire.

RECÉPTE. eſt auſſi la Charge du Receveur, & le Bureau où il en fait l'éxércice. *Privata quæſtura.* Les *Recéttes* générales des Finances en chaque province furent établies par François I. 1543. au nombre de ſeize, & Henri II. y en ajouta une dix-ſeptiéme. La *Recétte* générale des Décimes eſt une belle Commiſſion. Il faut que les Collecteurs portent leurs deniers à la *Recétte*, au Bureau établi par le Receveur.

RECÉPTE, ſe dit auſſi des petits ſecrèts que pluſieurs particuliers, & ſur tout des Charlatans, ſe vantent d'avoir pour guérir quelques maladies. *Remedium ſpeciale.* Il n'y a pèrſonne qui aille voir un goureux, un hydropique, &c. qui ne lui enſeigne quelque *recétte* pour ſon mal. Tout le breuvage n'étoit qu'un peu de jalouſie; uſe de cette *recétte*, & tu t'en trouveras bien. ABLANC.

Ce mot en ce ſens vient du Latin *recepta.* MÉNAGE.

RECÉPTE, en tèrme de Philoſophie hèrmétique. Procédez ou Mémoires pour faire le grand œuvre; on les appelle ainſi, parcequ'ils commencent comme les ordonnances des médecins, par le mot Latin *Recipe*, c'eſt-à-dire, *Prenez.* DICT. HÈRMÉT.

On dit provèrbialement pour mépriſer quelque pèrſonne, ou quelque choſe, qu'on n'en fait ni *recétte*, ni miſe.

On appelle *Recéptes* dans les Pays-Bas, les repas que les parens donnent à leurs parens nouveaux mariez, & aux nôces deſquels ils ont été invitez.

RÉCÉPTION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit quelque pèrſonne, ou quelque choſe. *Acceptio, exceptio, recepcio.* Ce Gentilhomme fait un bon accueil, une honnête *récéption* à tous ceux qui le viennent voir. La *récéption* des Sacremens ſe doit faire avec une grande humilité, & pureté d'âme. La *récéption* à foi & hommage eſt néceſſaire pour avoir mainlevée d'une ſaiſie féodale. Il a éxécuté les ordres du Roi incontinent après la *récéption* du paquet.

RÉCÉPTION, ſe dit auſſi des ſolemnitez qui ſe font, quand on reçoit avec cérémonie. *Solemnis apparatus, receptio.* La *récéption* de la Reine de Suéde ſe fit à Paris avec une magnifique entrée. La *récéption* des Ambaſſadeurs ſe fait avec pompe & éclat. On doit éxaminer les Officiers le jour de leur *récéption* en charge. Pluſieurs traitent leurs confrères le jour de leur *récéption* en quelque office, prélature, ou dignité. Chacun prend ſon rang ſelon l'ordre de ſa *récéption*, l'ancienneté de ſa *récéption.*

RÉCÉPTION. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. Les Aſtrologues diſent que deux planétes ſont en *récéption* de maiſon, lorſqu'elles en ont fait une échange, & que le ſoleil par éxemple eſt dans le cancer, maiſon de la lune, & que la lune à ſon tour eſt dans la maiſon du ſoleil. Ils diſent en même ſens que deux planétes ſont en *récéption* d'éxaltation, lorſqu'elles ont échangé leurs éxaltations.

RECÈRCELÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Recoquillé comme un cèrceau. BOREL.

RECÈRCELÉ, ÉE. Tèrme de Blaſon, ſe dit de la croix ancrée, tournée en cèrceau ou en volute, & de la queuë des cochons & des lévriers. *Circulatus, circulatio, volutatio.*

RÉCESSUS. ſubſt. m. Mot Latin dont on ſe ſert en parlant des affaires d'Allemagne, & des Diétes de l'Empire. *Receſſus Imperii*, ou *Receſſus de l'Empire.* Un *Receſſus* de l'Empire, les *Receſſus*

ceſſus de l'Empire. Le Traducteur de Severinus de Mozambano de l'État de l'Empire, dit *Recez*. Voyez ce mot.

RECET. Vieux mot qui ſignifioit autrefois retraite. *Garvain.* Borel. *Receptus.*

RECÉTEUR. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour Recéleur, Celui qui reçoit une choſe volée. *Receptor, occultator.* Voyez Beaumanoir ſur les Coutumes de Beauvaiſis, C. 69. p. 350.

RECÉTIÉRRE. ſ. f. Vieux mot. Receleuſe. D'où vient *recatadouire*, mot de Languedoc, ſignifiant la même choſe. Borel. *Receptrix.*

Recеu, ou Reçu, uë. part. paſſ. & adj. *Acceptus, exceptus, admiſſus.*

Recеu. ſ. m. Acquit, quittance, acte par lequel il paroît qu'une choſe a été payée. *Cautio, acceptilatio, apocha.* Un débiteur n'eſt pas obligé de payer, quand on ne lui veut pas donner un *reçu*. Ce Marchand a *reçu* ſur ſon livre.

RECEVABLE. adj. m. & f. Qui a les qualitez qu'il doit avoir; qu'on ne peut refuſer, ni rejetter. *Admittendus, accipiendus.* L'or ou l'argent qui ſont décriez, qui ne ſont pas de poids, ne ſont pas *recevables*. Du blé gâté ou corrompu n'eſt pas *recevable* en payement.

Recevable, en tèrmes de Palais, ſe dit de ce qui eſt valable, admiſſible, contre quoi on ne peut objecter des fins de non recevoir. *Admiſſibilis, acceptabilis.* Cette raiſon, cette excuſe n'eſt pas *recevable* en Juſtice. Un homme noté n'eſt pas *recevable* à dépoſer. Un mari n'eſt pas *recevable* à accuſer ſa femme d'adultère après cinq ans; un Religieux à reclamer contre ſes vœux. On l'a déclaré non *recevable*, & ſubordinément mal fondé en ſa demande. C'eſt la vérité des faits qui rend les bulles *recevables*. Pasc.

RECEVEUR. ſ. m. Qui reçoit pour autrui. *Coactor, exactor.* Les Fermiers des tèrres ſeigneuriales s'appellent des *Receveurs. Villicus.* Ce Commis eſt *Receveur* de la fabrique, du bureau des paûvres. *Ædis curator.* Les Gripeſous de l'Hotel de ville ſont ceux qui reçoivent des rentes pour les particuliers.

Receveur, eſt auſſi un Officier titulaire qui a droit de recevoir les deniers du Roi, & de les diſtribuer ſuivant l'ordre ou l'état qui lui en eſt donné. *Tribunus ærarius.* Il y a des *Receveurs* Généraux des Finances établis en chaque Généralité; des *Receveurs* des Tailles, du Domaine, des Décimes, des *Receveurs* des reſtes de la Chambre des Comptes; des *Receveurs* & Payeurs des rentes de la ville, & une infinité d'aûtres.

Receveur des Hôtes. Tèrme uſité parmi les Auguſtins déchauſſez. C'eſt celui qui dans le Couvent a le ſoin de recevoir les Religieux de l'Ordre qui voyagent. *Hoſpitalarius.*

Receveur, dans l'Ordre de Malte, eſt un Chevalier qui réſide dans une Commanderie pour en recueillir les revenus. Les *Receveurs* dans l'Ordre de Malte jouiſſent de tous les droits & priviléges de la réſidence conventuelle. Macri.

RECEVOIR. v. act. *Je reçois. Je recevois. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Que je reçoive. Que je reçuſſe*, ou *je recevrois. Recevant.* Accepter ce qu'on nous donne, ce qu'on nous préſente, ce qu'on nous paye, ou qu'on nous met en main pour quelque cauſe que ce ſoit. *Quod datur accipere, recipere.* Il a *reçu* de grands dons, de grands bienfaits de la Cour. C'eſt une baſſeſſe aſſez ordinaire que d'aimer à *recevoir*. Bell. Tout homme qui *reçoit* s'engage viſiblement à quelque reſtitution, & il eſt bien heureux s'il en eſt quitte pour des ſentimens. Tour. Nous nous plaiſons plus à donner qu'à *recevoir*. Ablanc. Ce Juge a *reçu* un placet, un factum en faveur d'un tel. Il a *reçu* ſon tèrme, ſon quartier par avance. Il a *reçu* ma lettre, on la lui a donnée en main propre.

Recevoir, ſignifie auſſi, Souffrir, endurer. *Pati, excipere, ſufferre.* Ce brave a *reçu* pluſieurs coups à l'armée. Il fut porté par tèrre d'un coup de mouſquet qu'il *reçut* à la tête. Sar. Il demanda ce qu'il vouloit pour *recevoir* un ſoufflet. Il répondit, un caſque. Ablanc. Ce criminel a *reçu* la peine qu'il méritoit. Les galériens *reçoivent* ſouvent des coups de bâton. J'ai *reçu* un grand dommage de la grêle, du paſſage des gens de guèrre. Dès que l'homme a *reçu* la lumière, il eſt ſujet à *recevoir*, à ſouffrir mille maladies.

Recevoir, ſignifie auſſi, Recueillir, amaſſer, recouvrer des deniers publics, ou particuliers. *Recipere, colligere, congerere, coacervare, recuperare.* On a créé des Officiers pour *recevoir* les tailles, les décimes. Ce Commis a été chargé de *recevoir* les reſtes, les deniers des francs-fiefs. On ne reçoit préſque rien de ces Fermiers, ils ſont chicaneurs ou inſolvables. Le Tréſorier d'un Prince *reçoit* ſes revenus. Un Tréſorier du Sceau *reçoit* les émolumens du ſceau.

Recevoir, ſe dit auſſi des choſes inanimées. *Recipere, accipere.* La mèr *reçoit* toutes les rivières en ſon ſein. La Seine *reçoit* l'Yonne, la Marne, l'Oiſe, &c. La lune n'éclaire que parce qu'elle *reçoit* & réfléchit la lumière du ſoleil. L'âme ne connoît rien que par les eſpéces qui ſont *reçues* dans ſes organes. Le ſang eſt *reçu* dans les veines, & y circule.

Recevoir, ſignifie auſſi, Faire un bon ou mauvais accueil; traiter doucement ou rudement; donner à la vûë de quelqu'un des témoignages de l'éſtime ou du mépris qu'on fait de lui. *Benè vel male excipere, ſummum honorem, vel magnum dedecus aſſequi.* On *recevoit* en triomphe à Rome ceux qui avoient conquis des provinces. L'enfant prodigue fut *reçu* à bras ouvèrts par ſon père, nonobſtant ſa faute. Un honnête-homme *reçoit* fort bien ſes amis, il leur fait bonne chère. Un Gouvèrneur eſt *reçu* dans ſa place au ſon des trompettes & des tambours, au bruit du canon. Les ennemis qui vouloient ſurprendre la place, furent *reçus* à grands coups de canon. Ils avancèrent un pas tout haraſſez, pour trouver un ennemi tout frais qui les venoit *recevoir*. Vaug. Il fut *reçu* de ſa Maîtreſſe avec grande froideur, avec indifférence. Ayant à *recevoir* le Roi, il fit dreſſer un grand feſtin. Vaug. Elle *recevoit* bien tous ceux qui la venoient voir. Ablanc.

Recevoir, ſe dit auſſi pour, Agréer, accepter, ne pas refuſer, trouver bon. *Probare, acceptum habere, approbare.* Il pèrmet non ſeulement de *recevoir*, mais auſſi d'offrir le duel. Pasc. *Recevoir* les éxcuſes de quelqu'un. Abl. *Recevoir* agréablemènt les offres qu'on nous fait. Scar. On dit auſſi *recevoir* à compoſition; pour, prendre à compoſition. Ablanc.

Recevoir, ſignifie auſſi, Avoir, ſentir, reſſentir. *Doloris ſenſu affici, pungi, ſentire. Recevoir* de grands honneurs, de grands avantages. Ablanc. *Recevoir* un ſenſible déplaiſir de la mort d'un ami. Arn. *Magnum dolorem ex morte amici percipere, concipere.*

Recevoir, ſignifie auſſi, Mettre en poſſeſſion de quelque charge, ou dignité, &c. *Munus, aut dignitatem inire, munus ſuſcipere.* On *reçoit* les Officiers d'armée à la tête des troupes des Régimens. Le Chapitre a *reçu* & inſtallé ce Chanoine en la poſſeſſion de ſa Prébende. Ce Conſeiller a été *reçu* avec éloge, après un ſévère éxamen. Ce jeune-homme a été *reçu* Maître-ès-Arts, Bachelier, Docteur. Cet Apprentif a été *reçu* Maître de ſon métier. On ne *reçoit* point d'Échevin qui ne ſoit natif de la ville. Ce Vaſſal s'eſt fait *recevoir* à foi & hommage par ſon Seigneur.

Recevoir, ſignifie encore, Approuver, demeurer d'accord, déférer à quelque choſe. *Approbare, conſentire, aſſentire.* On n'a pas voulu *recevoir* en France le Concile de Trente, l'Inquiſition d'Eſpagne, les opinions des Canoniſtes Ultramontains. Le Droit Romain n'eſt *reçu*, n'a lieu qu'en quelques provinces. Les vérítez géométriques ſont *reçues*, paſſent par tout, ce ſont des choſes qui ne *reçoivent* aucune difficulté. Quand le principe de Noſtorius, conforme au vôtre, de ne rien *recevoir*, qui ne fût écrit, vous donneroit quelque penchant à ne pas condamner ſon èrreur, n'eſt-il pas vrai qu'après un éxamen ſoumis & modeſte vous forcerez ce penchant? Péliss.

Recevoir, ſe dit au Palais en pluſieurs occaſions. Fin de non *recevoir*. *Præſcriptio, exceptio.* La fin de non *recevoir* eſt un remède de Droit qu'on a trouvé pour obvier à pluſieurs procès, en éxcluant les négligens, ou les incapables d'agir, d'intenter quelques actions. *Præſcriptio rei afferentis petitorem ab actione prohibendum.* La préſcription eſt la première des fins de non *recevoir*, qui éxclut les actions contre les poſſeſſeurs de dix ans entre préſens, & de vingt entre abſens, ou de trente ans ſans titre. Il y a des fins de non *recevoir* annales, d'aûtres de ſix mois. Une femme qui agit ſans autorité de ſon mari, un mineur ſans celle de ſon tuteur, ſont éxclus par une fin de non *recevoir*. Un homme contre qui il y a decret de priſe de corps, n'eſt pas *reçu* à ſe purger, s'il n'eſt en état, s'il n'eſt priſonnier. Ce Fermier a été *reçu* à compter de Clèrc à Maître. On dit auſſi au Palais, Faire *recevoir* un appointement à l'Audience, quand on le fait prononcer par le Préſident. *Recevoir* une intèrvention; *recevoir* une enquête, une caution; *recevoir* en ſes faits juſtificatifs, être *reçu* à plaider en réfondant les dépens, quand on fait des procédures pour parvenir à ces choſes. On dit auſſi, *Recevoir* en procès ordinaire un accuſé, quand on convèrtit un procès criminel en un civil, quand on ne juge pas qu'il y ait lieu à une peine afflictive, & quand on renvoie les parties à ſe pourvoir pour leurs dommages & intérêts.

Recevoir, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Accipere, recipere.* Les Apôtres *reçurent* le S. Eſprit le jour de la Pentecôte. On *reçoit* la grace, quand on *reçoit* dignement les Sacremens. Il a *reçu* une grande joie en *recevant* cette nouvelle. Un Chrétien doit *recevoir* les affronts avec patience. Dieu a promis de *recevoir* les Saints en ſon Paradis, il *reçoit* les pécheurs à pénitence.

Recevoir, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il eſt plus

beau de donner que de *recevoir*. *Satius, vel nobilius eſt dare quam accipere*. On dit populairement, Il ſera bien venu, & le mal *reçu*. Il fut *reçu* comme un chien dans un jeu de quilles.

RECÈZ. ſ. m. Qui ſe dit en cette phraſe. Un *Recez* de l'Empire. Les *Recez* de l'Empire. *Receſſus Imperii*. C'eſt le Recueil, le Cahier des Délibérations d'une Diette. A la fin des Diettes, & avant que de ſe retirer, on ramaſſe toutes les délibérations qu'on y a priſes, & on les rédige par écrit. Cet Acte qui les contient, c'eſt ce qui s'appelle *Recez* de l'Empire. *Receſſus Imperii*, de *recedere*, parcequ'il ſe fait lorſqu'on eſt ſur le point de ſe retirer. N'ayant plus l'article des ſecours pour la guerre contre les Infidéles, qui formoit autrefois la plus grande partie du *Recez* de l'Empire, l'on eſt embarraſſé aujourd'hui de trouver de quoi le remplir, & de quelle manière l'on le devroit dreſſer. TRADUCT. DE MOSAMBANO. *De l'Etat préſent de l'Empire*, *p.* 117. Pour avoir une connoiſſance éxacte de la Juriſdiction de la Chambre de Spire, il faut lire le Réglement de cette Chambre inſeré dans le *Recez* de l Empire. ID. Les déſordres de cette Chambre firent cauſe qu'en 1654. l'on fit, pour y rémédier, pluſieurs Réglemens qui ſont employez dans le *Recez* de l'Empire. ID. Dans la converſation on ſe ſert ſouvent du mot Latin, & l'on dit le *Receſſus* de l'Empire, les *Receſſus* de l'Empire. Je ne ferois pas même difficulté de l'écrire. *Recez* eſt pourtant mieux dèſlors qu'il eſt établi. C'eſt ainſi que de *regreſſus*, l'uſage a fait regrez. Il ſeroit mieux d'écrire *Recès*, comme *regrès*, & *accès*, *proces*, formez de même de noms Latins terminez en *eſſus*.

RECFAGE. ſ. Terme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt une réſolution humide dans le corps, qui eſt ſéche dans l'eſprit. DICT. HÈRM.

RÉCHABITE. ſ. m. Prononcez *Recabite*. Sorte de Religieux anciennement chez les Juifs. *Rechabita*. Jonadab fils de Réchab, fit de ſa maiſon & de ſa poſtérité une eſpéce d'Ordre Religieux, & de Société, à laquelle il préſcrivit trois choſes. 1°. De ne point boire de vin. 2°. De ne ſe point bâtir de maiſons, mais d'habiter ſous des tentes. 3°. De ne point ſemer de bléd, & de ne point planter de vignes. Les *Réchabites* gardèrent ces obſervations avec beaucoup d'éxactitude, comme il paroît par *Jérémie* XXXV. 6. & ſuiv. C'eſt ce qui a fait que S. Jerôme appelle les *Réchabites*, des Moines, dans ſon Epître XIII. à Paulin.

Jonadab, l'Auteur de cette inſtitution, vivoit ſous Joſias Roi de Juda, & ſous Jéhu Roi d'Iſraël. Cela paroît par le 4e Livre des *Rois* XV. 15. Quant à Réchab père de Jonadab, de qui ſa poſtérité prit ſon nom, il étoit fils d'Hémath, qui tiroit ſon origine de Raguel, ou Jéthro beau-père de Moïſe, *Exod.* III. 1. & qui étoit Cinéen, ou de la race de Cin. *Jug.* I. 16. De là vient que ſouvent, dans l'Ecriture, Cinéen & *Réchabite* ſont ſynonymes, comme au 2e L. des *Paralip.* VII. 55. Il paroît par Jérémie à l'endroit cité que ces obſervances des *Réchabites* furent agréables à Dieu, comme Bécan l'a montré dans ſon Analogie du vieux & du nouveau Teſtament, C. IX. Voyez auſſi Torniel à l'an du monde 3151. & à l'an 3429.

RÉCHAFAUDER. v. act. *Rurſus tabulata extruere*. Faire de nouveaux échaffauts. Pour raccommoder ce bâtiment, il a fallu *réchaffauder* tout de nouveau.

RECHAITER. v. act. Vieux Terme de Coutume. Receler, recevoir & cacher une choſe volée. *Recipere, occultare, ſervare*. Cil qui *rechaite* coſe emblée, & la toillent, ſont coupables de larrechin. *Traduction ancienne des Inſtitutes*.

RECHANGE. ſ. m. Terme de Négoce. C'eſt un ſecond droit de change qu'on doit pour les lettres de change qui reviennent à proteſt, lorſque le porteur a été obligé, faute d'être acquittées, de prendre de l'argent ſur les lieux, ou des lettres de change ſur d'autres Marchands, & en d'autres places *Permutata pecunia iteratauſura*. Le *rechange* eſt dû pour les remiſes d'argent de place en place, lorſque les lettres de change ſont tirées ſur celui-là même qui les avoit données. C'eſt ce qu'on appelle proprement *échange*. Par la dernière Ordonnance, le *rechange* n'eſt point dû pour le retour des lettres de change, s'il n'eſt juſtifié qu'il a été pris de l'argent ſur les lieux où elles auroient été tirées.

RECHANGE, ſe dit auſſi en termes de Marine, des agreils, ou autres néceſſitez pour la manœuvre, qu'on a en réſerve pour en changer au beſoin. *Mutatio, mutatorium*. On le dit des voiles, des vergues, du funin, &c. qu'on a tout prêts pour mettre à la place de ceux qui ſont rompus. Voiles de *rechange*, vergue, funin de *rechange*. Rames de *rechange*. Agrez & appareaux de *rechange*. Je prends cela pour l'avoir de *rechange*. AUBIN. Les Levantins diſent voile, vergue de reſpect, voile, vergue de répit. ID.

RECHANGER. v. act. Changer une, ou pluſieurs fois. *Mutare, permutare ſepius*. Cet homme change & *rechange* d'avis à tout moment. Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas une chemiſe à *rechanger*, un habit *à rechanger*.

RECHANTER. v. act. Redire ſouvent la même chanſon. *Centitare, cantum crebrius iterare*. Il a chanté & *rechanté* cent fois le même couplet, le même air. Il *rechante* la fin quatre ou cinq fois de ſuite. MOL.

RECHANTER, ſignifie auſſi, Répéter pluſieurs fois à une perſonne la même choſe par manière d'avis, ou d'inſtruction. *Recenſere, repetere, inculcare*. On lui a chanté & *rechanté* pluſieurs fois qu'il devoit s'abſtenir du vin, qu'il lui en arriveroit quelque malheur.

RÉCHAPPER. *Evadere, effugere*. Voyez RÉSCHAPPER.

RECHARGE. ſ. f. Réïtération d'un ordre, d'une recommandation, d'une demande, d'une ſollicitation. *Reiteratio*. Il a déja écrit en votre faveur à ce Préſident, il faut le prier de lui faire une *recharge*. On avoit chargé ce commis de payer cette partie, il faut avoir un nouvel ordre portant *recharge*.

RECHARGE, en parlant des armes à feu, ſignifie auſſi une ſeconde charge. *Catapulta altera*, ou *iterata farſura*. Il ne faut pas que la *recharge* des armes à feu ſoit ſi forte que la première charge, de peur qu'elles ne crevent étant échauffées.

RECHARGE, ſe dit auſſi des impoſitions. *Iterata impoſitio*. On avoit déja bien du mal à payer la taille, lorſqu'il eſt venu une nouvelle *recharge*.

RECHARGER. v. act. & rédupl. Charger une ſeconde fois. *Denuo onerare*. Il faut *recharger* ce Crocheteur, ce mulet, cette charette.

RECHARGER. En termes d'Artillerie. Recharger un mouſquet, un canon, un mortier, c'eſt y mettre une nouvelle charge de poudre & de balle. *Catapultam, tormentum bellicum pulvere & glande iterum farcire, confarcire, inſtruere*.

On le dit auſſi en termes de guèrre, pour ſignifier un nouveau choc, une nouvelle attaque, &c. *Iterum inſtruere*. De nouveaux éſcadrons ſont venus *recharger* ſur nous.

RECHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oneratus, inſtructus denuo*.

RECHASSER. v. act. & rédupl. Chaſſer une ſeconde fois. *Iterum expellere, propellere*. Ce Général a *rechaſſé* les ennemis qui étoient rentrez dans le Royaume. Ce maître a *rechaſſé* ce valet qu'il avoit repris.

RECHASSER, ſignifie auſſi, Repouſſer une choſe d'un lieu à un autre. *Iterum inceſſere, urgere, vexare*. Il a pris la balle au bond, & l'a *rechaſſée* vigoureuſement. Le vent *rechaſſe* la fumée dans la chambre. Quand un chien s'approche pour mordre, il le faut *rechaſſer* avec un bâton. Cet avare *rechaſſe* bien loin ceux qui lui viennent emprunter quelque choſe. On a beau *rechaſſer* les mouches & les écornifleurs, ils reviennent toujours.

RECHASSER, en termes de Chaſſe, ſignifie, Faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en ſont ſorties & écartées dans les buiſſons. *Recogere, repellere*. Il y a eu des charges de Rechaſſeurs des bêtes fauves, qui étoient données par le Roi à des Gentilshommes, ou vieux Chaſſeurs, avec des gages pour nourrir des chiens courans, qui avoient ſoin de les *rechaſſer* dans les forêts, & qui après cela devoient rompre les chiens ſans les pourſuivre davantage.

RECHASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus, compulſus*.

RECHASSEUR. ſ. m. Voyez l'article précédent RECHASSER, terme de Chaſſe.

RÉCHAUFFER. Voyez RÉSCHAUFFER.

RÉCHAUFFOIR. Voyez RÉSCHAUFFOIR.

RECHAUSSER. v. act. & rédupl. Se chauſſer après s'être déchauſſé. *Iterum ſe caligare*. Cette partie de paûme eſt rompuë, vous pouvez vous *rechauſſer*.

On dit auſſi, *rechauſſer* des arbres; pour dire, leur mettre de la tèrre nouvelle au piéd, ou du fumier. *Arbores aggerare, exaggerare*.

RECHAUSSER, ſignifie auſſi dans les Méchaniques, Remettre des dents, ou des alluchons aux rouës, & aux machines dentées, comme à celles des moulins, des vis infinies, &c. *Palmulas refigere*.

RECHAUSSER, en termes de Monnoie & d'Orfévrerie, c'eſt rebattre une piéce de métal, afin de la rendre plus épaiſſe, & de moindre volume. *Rudes nummos rotundare*. Et on appelle *rechauſſoir*, l'inſtrument qui ſert à lui donner cette façon, que quelques uns appellent *marteler*. *Rotundatorium*. Il pèſe deux livres, & eſt fait comme les marteaux des Tonneliers, qui eſt d'un côté long & recourbé, & de l'autre côté court & petit. La cinquième façon qu'on donne aux monnoies au marteau eſt de les *rechauſſer*; c'eſt à-dire, arrondir & rabattre les pointes des carreaux.

RECHAUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Caligatus iterùm*.

RECHAUSSOIR. ſ. m. Voyez le dèrnier article de RECHAUSSER. *Rotundandis nummis malleus*.

RECHBERG. ſ. m. Le Comté de *Rechberg*, en Latin *Rechbergenſis*

genſis Comitatus. Petit pays du Cèrcle de Souabe, renfermé entre les Tèrres de Wurtenberg, le Tèrritoire d'Ulm, & le Comté d'Oetting. Ce pays a été érigé en Comté par l'Empereur Fèrdinand II. Il a ſes Comtes particuliers, & Hohen-Rechberg en eſt le lieu principal. Gémund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville impériale, qui n'en dépend pas. MATY.

RECHeOIR. v. n. Tomber une ſeconde fois, retomber. *Relabi, iterùm reincidere.* On dit figurément, *Rechoir* dans une maladie. On dit auſſi *Rechoir* dans les mêmes fautes, dans les mêmes èrreurs, mais il n'eſt guère en uſage ni au propre, ni au figuré.

RECHU, UË. patt. paſſ. & adj. *Relapſus, recìſus.*

RECHÈRCHE. ſ. f. Pèrquiſition : ſoin qu'on prend de chèrcher, de trouver, ou de raſſembler quelque choſe. *Conquiſitio, inquiſitio, perquiſitio, inveſtigatio.* On ne s'en ſert point au propre. BOUH. C'eſt-à-dire, pour ſignifier une ſeconde pèrquiſition. J'ai fait une éxacte *rechèrche* dans tous mes papiers. Ce Curieux a fait *rechèrche* de tout ce qu'il y a d'anciennes médailles. Il autoriſoit la *rechèrche* des tréſors de la tèrre. HIST. DE L'ACAD. Le P. Mallebranche a fait un livre d'une profonde méditation, qui a pour titre, la *Rechèrche* de la vèrité. Le motif de tous les diſcours, & de toutes les controvèrſes de Socrate, étoit la *rechèrche* de la vérité. PORT-R. Le plaiſir que l'on prend dans les connoiſſances humaines ne conſiſte pas dans la poſſeſſion : l'eſprit ne ſe divèrtit que par la *rechèrche* même. ID. Nous épuiſons bien ſouvent toute notre induſtrie à la pénible & opiniâtre *rechèrche* d'un bien qui ſe dérobe à nos pourſuites. LE P. GAIL. Les Anglois font des *rechèrches* trop profondes ; ils creuſent encore où il n'y a plus rien à trouver. S. ÈVR.

RECHÈRCHE, ſe dit auſſi quelquefois pour une choſe curieuſement rechèrchée. *Res perſcrutata, perquiſita.* Ce livre eſt plein de belles *rechèrches*. L'ACAD. Paſquier a fait un Livre des *Rechèrches* de la France, qui contient pluſieurs notables Antiquitez.

RECHÈRCHE, ſignifie auſſi l'enquête, l'éxamen, la pèrquiſition qu'on fait des actions, ou de la qualité d'une ou de pluſieurs pèrſonnes. *Perquiſitio, inquiſitio.* On a fait la *rechèrche* des faux Monnoyeurs, des faux Nobles, des Empoiſonneurs.

RECHÈRCHE, ſignifie auſſi la pourſuite amoureuſe qu'on fait d'une fille, ou d'une femme pour l'épouſer. *Prenſatio, inveſtigatio, quæ fit à proco.* Il y a long-tems que ce jeune-homme fait la *rechèrche* de cette fille. On dit que cette *rechèrche* tend à bonne fin, qu'elle n'a pour but que le mariage.

RECHÈRCHE, en tèrmes de Muſique. C'eſt une éſpéce de prélude, ou de fantaiſie qu'on joüe ſur l'orgue, le claveſſin, le théorbe, &c. où il ſemble que le Compoſiteur *recherche* les traits d'harmonie qu'il veut employer dans les piéces réglées qu'il doit jouer dans la ſuite. Cela ſe fait ordinairement ſur le champ & ſans préparation, & par conſéquent cela demande beaucoup d'habileté. BROSSARD. Quand dans un Motet, le Compoſiteur prend la libèrté d'y employer tout ce qui lui vient dans l'éſprit, ſans y appliquer aucune parole, ou s'aſſujettir à en éxprimer le ſens ou la paſſion, les Italiens l'appellent pour lors *Fantaſia, Ricercata*, & les François Fantaiſie, *Recherche*, &c. ID.

RECHÈRCHE, en Architecture c'eſt la réparation de quelque choſe ruïnée. *Reparatio, reſtauratio. Recherche* de couvèrture, c'eſt la réparation d'une couvèrture, où l'on met quelques tuiles ou ardoiſes à la place de celles qui manquent ; & la réfection des ruilées, ſoins, arêtières & autres plâtres. On dit auſſi, Faire une *recherche* de pavé, pour en raccommoder les flaches, & mettre des pavez neufs à la place des briſez. DAVILER.

RECHÈRCHER. v. act. & rédupl. *Inquirere, perquirere.* J'ai chèrché & *rechèrché* pluſieurs fois ce paſſage dans cet Auteur, & je ne l'ai point trouvé. On n'a pas bien chèrché par tout, il faut *rechèrcher*. REM. NOU.

RECHÈRCHER, ſignifie auſſi, Chèrcher avec ſoin, avec éxactitude ; tâcher de découvrir, trouver quelque choſe de nouveau, de curieux dans la nature, dans les ſciences, dans l'antiquité, en faire un recueil, un amas. *Inquirere, indagare.* M. de Peyreſc avoit *rechèrché* ce qu'il y avoit de plus curieux dans l'Europe pour mettre dans ſon cabinet.

RECHÈRCHER, ſignifie encore, Faire une enquête éxacte des biens, mœurs & qualitez des pèrſonnes. *Inveſtigare, perquirere, indagare, conquirere.* Si on *recherche* la vie de cet homme, il eſt pèrdu, il y a eu pluſieurs decrets rendus contre lui. Si on *rechèrche* les Financiers, cet homme eſt ruiné. Il fit *rechèrcher* & mourir tous les coupables. ABLANC. Il avoit ſtipulé, en ſe retirant, qu'il ne ſeroit *recherché* d'aucune choſe. ID.

RECHÈRCHER, ſignifie encore, Briguer, vouloir obtenir quelque choſe. *Ambire, prenſare.* Un ambitieux ne *rechèrche* que la gloire ; un goulu que les bons morceaux ; un courtiſan que la faveur de ſon maître. Un amoureux *rechèrche* les bonnes graces de ſa maîtreſſe. Il a *rechèrché* cette fille en mariage. Vous ne devriez pas ſeulement accorder la paix, mais la *rechercher*. VAUG. Il diſoit qu'il ne falloit pas *rechercher*, après un ſi long divorce. ABLANC. Il a fallu que vous ayez *recherché* de faire condamner Janſenius, ſans l'éxpliquer. PASC. On dit auſſi, *Rechercher* de paix une pèrſonne. *Pacem petere.* VAUG. *Rechercher* quelqu'un d'accord. ABLANC.

RECHÈRCHER, ſignifie auſſi, Pèrfectionner une choſe, en corriger ſoigneuſement les défauts. *Corrigere, perficere, abſolvere.* On le dit auſſi de ce qui eſt de plus fin, de plus ſecret, de plus râre dans les ſciences, dans les anciens monumens. Toutes les piéces de ce recueil ſont des titres fort curieux, & des paſſages fort *recherchez*.

RECHÈRCHER, en Sculpture, c'eſt, réparer avec des outils, & finir un ouvrage avec art, & avec propreté ; enſorte que les moindres parties en ſoient bien tèrminées. *Exquiſitiùs ſimulacri ſingulas partes elaborare.* Cette ſtatuë eſt bien finie, bien *rechèrchée*.

RECHÈRCHÉ, ÉE. part. paſſ. *Elaboratus, abſolutus, perfectus.* On dit qu'un paſſage, ou quelque autre choſe eſt bien *rechèrchée*, lorſqu'on les fait venir de loin, qu'on a de la peine à les appliquer au ſujet, ou qu'il y a de l'affectation. *A longo quæſitus, petitus.* Être *recherché* dans ſon ajuſtement. LA BRUY. Ce qui paroît ſi *recherché* paſſe aiſément pour creux, & pour chimérique. S. RÉAL. Je n'aime pas un éxorde ſi *recherché*. BOUH. Une penſée trop *recherchée* ne plaît point. ID.

RECHÈRCHEUR. ſ. m. Celui qui fait des rechèrches. *Indagator, inveſtigator, ſcrutator, perquiſitor.* Il ne ſe dit guère qu'odieuſement des *rechercheurs* de droits aliénez & litigieux.

RECHeUTE. ſ. f. Nouvelle chûte, ſeconde chûte ; mais il n'eſt pas uſité au propre. *Prolapſio, iteratus lapſus.* Il ſe dit au figuré du retour d'une maladie, dont on n'étoit pas bien guéri. La *rechûte* eſt à craindre. Les *rechûtes* ſont mortelles.

Il ſe dit encore figurément du retour dans le péché. *Lapſus iteratus, prolapſio, recidiva, relapſus.* Confeſſer ſes *rechûtes*. PASC. Declarer ſes *rechûtes* à un Confeſſeur. ID. Les fréquentes *rechûtes* menent à l'endurciſſement. L'ACAD. *Rechute* amoureuſe. SCAR. Les *rechûtes* en amour ſont toujours à craindre. Mr SCUD. Les ſoupirs d'un pénitent interrompu par des *rechûtes* continuelles, ne ſont point capables d'appaiſer la colère de Dieu. CL.

RECHIÈRT. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois retomba. BOREL. *Recidit* ; c'étoit l'aoriſte du vèrbe *Rechoir*. Le peuple dit aujourd'hui *rechut*. Il *rechut*.

RECHIGNER. v. n. Faire mauvaiſe mine, mauvais accueil à quelqu'un ; témoigner par une froide mine ſa mauvaiſe humeur, le dégoût ou répugnance qu'on a pour quelque choſe qu'on doit faire. *Ringere, repugnare.* Quand on prête de l'argent à ſes amis, quand on leur fait quelque plaiſir, il faut que ce ſoit ſans *rechigner*. La plupart des gens ne font leur devoir qu'en *rechignant*. *Gravatè, invito animo.*

Contrecarroit Caton, critique en ſes diſcours
Qui toujours rechignoit, *& reprenoit toujours.* RÉGNIER.

Qui fait, en rechignant, *auſſi maigre viſage,*
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en ſa cage.
RÉGNIER.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *rixinare*, & *rechin* de *rixinus*, & que *rechin* en vieux François ſignifioit *rude*, ſuivant la remarque de du Haillan.

RECHIGNER. Tèrme de Jardinier. Il ſe dit des plantes & des arbres qui languiſſent, qui ne pouſſent pas vigoureuſement. *Languere, elanguere.* Mes artichaux *rechignent*. Cet arbriſſeau commence à *rechigner*. LA QUINT.

RECHIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Moroſus.* La vieilleſſe eſt accompagnée d'aſſez de laideur, ſans ſe tenir encore mal-propre. & *rechignée*. MOL.

RECHIGNÉ, ÉE. Eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un vieux *rechigné*, une vieille *rechignée*, qui gronde ſans ceſſe, qui eſt toujours de mauvaiſe humeur. *Delirus, natura moroſa ſenex, indignabundus.*

Trois vieilles rechignées
Vinrent à pas contez comme des araignées. RÉGNIER.

Quoi qu'on en diſe, ce mot n'eſt pas plus ſubſtantif ici que dans l'éxemple de l'article précédent. Mais ſi l'on diſoit, c'eſt un *rechigné*, il ſeroit ſubſt.

RECHIN, IGNE. adj. Chagrin, mélancholique, de mauvaiſe humeur, qui fait mauvaiſe mine, mauvais accueil à ceux qui l'abordent, qui le viſitent. *Melancholicus, moroſus, cogitabundus.* Foulques Comte d'Anjou a été appellé le *Rechin*, à cauſe de

de ſon humeur mélancholique & de ſes mœurs farouches. Borel dit *Rechin*, c'eſt-à-dire, *rude*, & cite du Haillant.

RECHINER. Vieux v. n. de *ricina* ou *ricinus*, ou de *re* & *canis*, c'eſt-à-dire, faire comme un chien qu'on fache. Borel. Aujourd'hui on dit *rechigner*. Voyez ce mot.

RECHOIR. Voyez Recheoir. *Relabi*, *recidere*.

RÉCIDIVE. ſ. f. Rechute, ſeconde chute, ſoit en maladie, ſoit en faute. *Iterata lapſio*, *relapſus*, *recidiva*. Un convaleſcent doit manger peu, de peur de la *recidive*. On n'accorde guère des graces pour les *récidives*. La bonté de Dieu eſt grande, de pardonner aux pécheurs après tant de *récidives*.

RÉCIDIVER. v. n. Tomber une ſeconde fois. Il ſe dit particulièrement des faûtes. *In eandem culpam*, *vel morbum relabi*. Un pénitent qui *récidive* toujours eſt en danger de faire de mauvaiſes confeſſions. Ce faquin *récidive* toujours. Scar.

RÉCIF. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une citadelle. *Reciffa*. Il eſt dans la Capitanie de Pèrnambouc, au Bréſil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont poſſédée quelque tems, mais les Portugais s'en ſont de nouveau rendu les maîtres l'an 1654. Maty.

Récif. Tèrme de mèr. Voyez Ressif.

RÉCINER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *faire collation*, & étoit en uſage chez les valets & petites gens. *Merendam ſumere*. On a dit auſſi *retionner* & *retion*.

Ces mots viennent du Latin *ratio*, d'où l'on a fait auſſi *ration* de pain.

RECIPÉ. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une ordonnance qui contient le remède que doit prendre un malade. *Adhibendi medicamenti formula*. Il eſt ainſi nommé, parceque toutes ces ordonnances commencent par ce mot que les Médecins abrégent, & marquent par une R tranchée ainſi ℞.

Et qui plus eſt, ce mal qui m'afflige au mourir,
S'obſtine aux récipez, *& ne ſe veut guérir.* Regnier.

RÉCIPIANGLE. ſ. m. Inſtrument de Mathématique qui ſert à meſurer la grandeur des angles. *Recipiangulum*, *angulometrum*. Il eſt fait en forme d'équèrre, ou d'un long compas de proportion, & compoſé de deux régles mobiles ſur un centre, qui ſont diviſées ſuivant l'étenduë des cordes des angles. Voyez encore Sauterelle.

RÉCIPIENDAIRE. ſ. maſc. Tèrme de Palais. Celui qui eſt pourvû d'une charge, & qui ſollicite ſa réception. *Recipiendus*. On examine les *Récipiendaires* ſur une loi le plus ſouvent pipée.

RÉCIPIENT. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt une partie de l'alembic; le vaiſſeau qu'on attache à ſon bèc pour recevoir les liqueurs diſtillées. *Aqua excipulum vitreum*, *excipularia ampulla*. On appelle auſſi *récipient*, un vaiſſeau qui ſert dans la machine du vuide, dont on tire l'air par le moyen d'une pompe.

RÉCIPROCATION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit la pareille. *Reciprocatio*. Entre les rélatifs il y a de la *réciprocation*; il y en a entre l'agent & le patient. Le flux & le reflux de la mer ſont en continuelle *réciprocation*.

RÉCIPROQUE. adj. m. & f. & ſ. Mutuel; ce qui ſe fait mutuellement de part & d'aûtre. *Mutuus*, *reciprocus*. La ſociété des hommes eſt établie pour ſe donner un ſecours *réciproque*. Il y a des devoirs *réciproques* entre le Roi & les ſujèts, le père & les enfans, le mari & la femme. Les amitiez qui ne ſont pas *réciproques* ne ſont pas de longue durée. Il la porta à un divorce avec ſon mari, ſous une promeſſe *réciproque* de s'épouſer. Ablanc. Un honnête-homme n'eſt jamais ingrat, il rend toujours le *réciproque*. Notre propre raiſon nous engage à pluſieurs devoirs *réciproques*. M. Scud. La peine du talion eſt établie pour rendre une éſpéce de *réciproque* dans la Juſtice. Le don ou le teſtament mutuel eſt une donation, ou une inſtitution *réciproque*. On confond aujourd'hui *mutuel* & *réciproque* contre la remarque de Vaugelas. Corn. Voyez Mutuel.

Réciproque, en Logique, ſe dit des tèrmes qui ont la même ſignification, qui ſe peuvent convèrtir, comme *animal raiſonnable* & *homme*. *Reciproqua*. En Grammaire il y a des vèrbes *réciproques*, comme *s'entreaimer*, *s'entrebattre*, &c. des pronoms *réciproques*, *vous-même*. On les appelle *réciproques*, parcequ'ils font rentrer la troiſiéme pèrſonne dans elle-même: le pronom relatif *lui-même*, raporte Caton, à Caton même.

Les vèrbes *réciproques* ſont une éſpéce de ceux que M. l'Abbé Dangeau appelle pronominaux, & qu'il diviſe en identiques, *réciproques*, neutriſez & paſſivez. Voici ce qu'il dit des *réciproques*. J'appelle vèrbes *réciproques*, des vèrbes dont le nominatif eſt plurier, & ſignifie des perſonnes qui agiſſent *réciproquement* les unes ſur les aûtres: *Ces quatre hommes s'entrebattoient. Pierre & toi vous vous louez l'un l'aûtre. Mon frère & moi nous nous aimions fort. Ces femmes ſe diſent des injures.* Comme il y a pluſieurs occaſions où l'on pourroit être en peine ſi ces vèrbes ont une ſignification identique, ou une ſignification *réciproque*, il eſt ſouvent néceſſaire d'ajoûter les mots *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *ſoi-même*, pour reſtraindre la ſignification de la phraſe au ſens identique, & d'ajoûter les mots l'un *l'aûtre*, ou la particule *entre*, ou l'advèrbe *réciproquement*, pour reſtraindre la phraſe au ſens *réciproque*. Si je dis, *ces deux hommes ſe louent à tout moment*, on pourra croire que je veux dire que chacun de ces hommes ſe donne des louanges à lui-même; on pourra croire auſſi que je veux dire, qu'ils ſe donnent des louanges l'un à l'aûtre. Pour ôter toute équivoque je n'ai qu'à dire, *Ils ſe louent eux-mêmes à tout moment*, & l'on vèrra qu'alors le vèrbe ſe louer a un ſens identique; & ſi je veux qu'il ait un ſens *réciproque*, je dirai, *ils ſe louent l'un l'aûtre*. Quoique j'aye dit que ces vèrbes *réciproques* ne ſont qu'au plurier, il en faut éxcepter ceux qui ont pour nominatif un nom collectif, comme, *tout le monde*, *tout le peuple*, & l'on dira fort bien, tout le monde s'entretuoit, ou ſe tuoit, tout le monde s'entrebattoit, ou ſe battoit. Il en eſt de même quand on employe le pronom *on*, & qu'il ſignifie pluſieurs pèrſonnes indéfiniment, *on ſe battoit à toute outrance*, *on ſe tuoit les uns les aûtres*, *on ſe diſoit toutes ſortes d'injures*. En ces occaſions quoique le pronom *on* ſignifie pluſieurs perſonnes, cependant le vèrbe *réciproque* ne s'employe qu'au ſingulier. On voit que les vèrbes *réciproques* gardent toujours leur nature d'actif, & marquent & un ſujèt qui fait l'action, & un ſujèt ſur qui l'action tombe; mais il faut remarquer que les pronoms *me*, *te*, *ſe*, ſont employez avec les vèrbes *réciproques* quelquefois comme des datifs, & quelquefois comme des accuſatifs; *Ces deux femmes ſe louent & s'entrelouent*, le pronom *ſe* eſt mis comme un accuſatif; *ces deux femmes ſe diſent des injures*, le pronom *ſe* eſt mis comme un datif, & ſignifie la même choſe que *diſent des injures l'une à l'aûtre*. C'eſt de la différence des cas, ou ſi vous voulez des ſens, dans leſquels on prend le pronom, que vient la manière dont ſe forment les parties compoſées des vèrbes *réciproques*. Quand le pronom eſt pris à l'accuſatif, les ſecondes ſections du vèrbe *réciproque* marquent le nombre & le genre dans le participe; par éxemple: Ces hommes ſe ſont bleſſez l'un l'aûtre: ces femmes ſe ſont bleſſées l'une l'aûtre. Mais ſi le pronom eſt pris au datif le participe qui ſert à former les ſecondes ſections demeurera toujours indéclinable, & l'on dira: Ces hommes ſe ſont donné des louanges l'un à l'aûtre: ces femmes ſe ſont donné des louanges l'une à l'aûtre. On ne peut rien dire de plus éxact. Voyez les tables des vèrbes qu'a fait cet illuſtre Académicien.

En Poëſie on appelle vèrs *réciproques*, *récurrens* ou *retrogrades*, qui ſe trouvent les mêmes en les liſant à rebours.

En Géométrie il y a des problêmes & des vèritez *réciproques*. *Problemata reciproca*. Comme, ſi deux triangles ſemblables ſont coupez par des lignes parallèles, les ſections des lignes ſeront proportionnelles; & au *réciproque*, ſi les côtez ſont coupez proportionnellement, les triangles ſeront ſemblables.

RÉCIPROQUEMENT. adv. D'une manière mutuelle & réciproque. *Viciſſim*; *mutuò*, *invicem*. Les mariez ſe peuvent donner *réciproquement* leurs biens par un don mutuel, pour en jouir par uſufruit, après la mort du prédécédé.

RÉCIPROQUER. v. n. Rendre la pareille, le réciproque. *Mutuum rependere*, *referre*. Si vous faites quelque plaiſir, ou quelque injure à cet homme-là, il a la mine de *réciproquer*.

RECIRER. v. act. & rédupl. Repaſſer de la cire ſur une choſe cirée. *Denuò cerâ illinire*. On fait *recirer* ſes bottes pour les amolir, & empêcher qu'elles ne pèrcent. *Recirer* une toile, un paraſol.

RÉCISE. ſ. f. Plante appellée autrement *Benoite*. *Caryophillata*. Voyez Benoite.

RÉCIT. ſ. m. Narration d'une avanture, d'une action qui s'eſt paſſée. *Narratio*, *expoſitio*. Il m'a fait un *récit* diffus, & de point en point, de tout ce qui s'eſt paſſé en cette cérémonie, en cette négociation. Tout le monde fut ému de compaſſion au triſte *récit* de cette funeſte avanture. Les Voyageurs ſont ſouvent importuns par les longs *récits* qu'ils font de leurs voyages. Que je hais ces *récits* amples, éxacts, & où l'on n'oublie pas une circonſtance. La Bruy. Je connois des gens dont toute la convèrſation, n'eſt que de longs *récits* pitoyables & funeſtes, éxtrémement ennuyeux. M. Scud. Cèrtaines gens font paroître plus d'eſprit, en gardant le ſilence, que d'aûtres par de longs *récits*. Bell. Vous m'avez fait un magnifique *récit* de tous vos beaux éxploits. Scar.

Récit, en tèrmes de Muſique, ſe dit de ce qui eſt chanté par une voix ſeule, & ſur tout par un deſſus. *Monophonia*. Une belle muſique doit être entremêlée de *récits* & de chœurs.

RÉCITATEUR. ſ. m. Qui récite, qui déclame. *Recitator*. Ce Prédicateur s'eſt mis en vogue, parcequ'il eſt excellent *récitateur*. Balzac appelle des *Recitateur*, ces gens qui viennent préparez dans une convèrſation, & qui allégent à tous propos quelque

quelque ſentence qu'ils ont appriſe par cœur. Malhèrbe étoit le plus mauvais *récitateur* de ſon tems. BALZ.

RÉCITATIF. adj. La manière de réciter les chôſes. *Recitativus, modus recitandi.* Les Italiens ſe vantent de mieux réuſſir dans le *récitatif* de leurs Opéra, que les François. Le *récitatif* ordinaire ennuye éxtrêmement. S. ÉVR.

RÉCITATION. ſ. f. Déclamation, *récitation* en public. *Declamatio, recitatio.* Ce Comédien a la *récitation* agréable. C'eſt une des parties de plus néceſſaires à l'Orateur, que le geſte & la belle *récitation.*

RÉCITER. v. act. Raconter, faire une relation de quelque chôſe. *Recitare, narrare.* Il m'a fidellement *récité* & raporté ce qu'il avoit appris de l'affaire dont je l'avois chargé. Cet écolier a fort bien *récité* ſa leçon par cœur.

RÉCITER, ſignifie auſſi, Faire une lecture de quelque Ouvrage. *Recitare, exponere.* Les Poëtes ſont ſujets à aller *réciter*, lire leurs piéces dans des compagnies de femmes, pour briguer de l'approbation, & prévenir le jugement du public. Il y en a peu qui ſoient éxemts du vice de *réciter* leurs vèrs à tous venans.

RÉCITER, ſignifie auſſi, Déclamer. *Declamare.* Ce Comédien *récite* bien, il a le geſte beau, la voix belle, il entend bien ce qu'il dit.

RÉCITEUR. ſ. m. Faiſeur de récits. *Recitator, narrator.* Il eſt vrai que les *réciteurs* étèrnels ſont fort à craindre, & fort incommodes. M. SCUD. Ces *réciteurs* ſont proprement des Acteurs qui répétent leur rôlle. S. ÉVR.

RÉCKLINGHAUSEN, ou RECLINCHUSEN. ſ. m. Nom d'une petite ville avec une bonne citadelle. *Reclinchuſa.* Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée entre la ville d'Ham, & celle de Rhynbèrg à huit lieuës de la première, & à dix de la dèrnière. MATY.

RÉCLAIN. ſ. m. Tèrme de Coutume. Demande & pourſuite qui ſe fait en Juſtice. *Petitio, poſtulatio à Judice, Libellus reclamationis, petitionis* &c. *Réclain* d'Arrêts.

RÉCLAMATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Révendication d'un meuble. *Reclamatio, revendicatio, petitio, perſecutio.* On ordonne que les meubles ſeront vendus pour payer les loyers de la maiſon qu'ils ont occupée, nonobſtant la *réclamation* du Frippier qui les a louez.

La *Réclamation* d'un Seigneur, c'eſt la pourſuite qu'il fait pour ravoir de ſes ſèrfs qui ſont allez demeurer ailleurs ſans ſa pèrmiſſion.

RECLAME. ſ. f. Tèrme de Coutume, qui ſe dit quand le détenteur d'héritage cenſuel le dit être ſien. *Reclamatio, profeſſio.*

RECLAME. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. Le premier mot d'un cahier qu'on imprime au bas de la dèrnière page du cahier précédent, pour en marquer la ſuite, & la continuation. *Index ſequentis pagina.* Ces cahiers ſont brouillez, il faut les ranger ſuivant la ſignature & la *reclame.*

RECLAME, en tèrme de Chaſſe, ſe dit des pipeaux, ſiflets, ou autres inventions avec leſquelles on *reclame*, on fait revenir ou amaſſer les oiſeaux par un ſon qui les trompe. *Illex avis fiſtula, vel illicii aviarii fiſtula.* On le dit auſſi des oiſeaux de proye, quand on les reprend au poing avec le tiroir & la voix, ainſi qu'on fait les autours & les épreviers; mais à l'égard des faucons, qui ne reviennent qu'au branle du leurre, il faut dire, *leurre*, & non *reclame.*

RECLAMER. v. act. Invoquer, appeller quelqu'un à ſon ſecours. *Reclamare, invocare, appellare, implorare.* On *reclame* dans l'affliction toutes les puiſſances du ciel & de la tèrre. Il a *reclamé* l'autorité du Roi pour ſe mettre à couvèrt de l'oppreſſion. Elle eut beau *reclamer* la mémoire de Gèrmanicus, on l'étouffa. ABL. En vain je *reclame* le ſecours de ma foible raiſon. VOIT.

RECLAMER, ſignifie auſſi, ſe défendre, ſe targuer de la protection de quelqu'un. *Alicujus nomen uſurpare, reclamare.* Il s'eſt *reclamé* d'un tel pour empêcher qu'on ne le mît priſonnier, il s'eſt dit appartenir à un tel Miniſtre.

RECLAMER, ſignifie auſſi, s'oppôſer à quelque chôſe, y refuſer ſon approbation, empêcher qu'elle ne paſſe. *Reclamare, reſiſtere, reluctari.* Cette opinion a paſſé tout d'une voix, pèrſonne n'a *reclamé* contre.

RECLAMER, en tèrmes de Palais, ſignifie, revendiquer, prétendre la propriété de quelque meuble. *Recuperare, aſſerere, redimere.* Comme on alloit faire vendre ce cheval, il a été *reclamé* par celui à qui on l'avoit volé. Quand les choſes trouvées ne ſont point *reclamées* dans le tems, elles appartiennent au Seigneur

RECLAMER, en tèrmes de Coutumes, c'eſt demander & pourſuivre, c'eſt auſſi appeller. *Reclamer* de Cour inférieure en Cour ſuzeraine. *Reclamer* droit par proximité. *Reclamer* l'épave. *Reclamer* ſon homme, ou femme de corps, c'eſt à un Seigneur à pourſuivre ou faire pourſuivre ſes gens de ſervile condition, qui ſont allez demeurer hors la province ou tèrre dont ils ſont hommes, ſans congé de leur Seigneur. Un Seigneur peut *reclamer* ſes gens de ſèrvile condition qui ſont allez demeurer dans une autre Seigneurie, ſans ſon congé, c'eſt-à-dire, les revendiquer.

RECLAMER, ſignifie auſſi, revenir contre quelque acte. *Reclamare, reluctari.* On peut *reclamer* contre ſes vœux dans les cinq ans. Un majeur doit *reclamer* dans les dix ans de majorité contre les actes faits en ſa minorité. Il eſt difficile de marquer le point fixe où le peuple peut *reclamer* contre l'oppreſſion. S. ÉVR. Ils *reclament* contre cette nouveauté. MAUC. En ce ſens *reclamer* eſt une eſpéce de vèrbe neûtre.

RECLAMER, en tèrmes de Vénerie, ſignifie, Rapeler un oiſeau de proie pour le faire revenir ſur le poing. *Emiſſum accipitrem accire, revocare.* On dit auſſi des pèrdrix, qu'elles *reclament* leurs petits, quand ils ſont écartez, c'eſt-à-dire qu'elles les rapellent.

RECLAMÉ, ÉE. part. & adj. *Accitus, revocatus, reclamatus.* Bêtes non *reclamées*, qui ne ſont point demandées. *Qua Dominum non habent.* Tèls ſont les épaves. Héritages non *reclamez.*

RÉCLAMPER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt raccommoder un mât, ou une vèrgue rompuë. *Malum reſarcire.*

RÉCLINANT. adj. Tèrme de Gnomonique, ſe dit d'un cadran qui n'eſt pas à plomb, mais qui eſt incliné ſur l'horizon. *Reclinatus.* Il faut remarquer que quand cette inclination eſt égale à la hauteur du pôle du lieu, on l'appelle alors *équinoctial.* Un cadran *déclinant* & *réclinant*, eſt celui qui n'eſt ni à plomb, ni vis-à-vis un des points cardinaux du monde.

RECLINCHUSEN. ſ. m. Nom d'un Comté. *Reclinchuſanus Comitatus.* Petit pays du Cèrcle de Weſtphalie. Il eſt entre le Duché de Clèves, le Comté de la Marck & l'Évêché de Munſter. Ce Comté dépend de l'Archevêché de Trêves; il peut avoir ſept ou huit lieuës de long, & trois ou quatre de large; il comprend deux Bailliages dont *Reclinchuſen* & Dorſten ſont les capitales. MATY.

RÉCLINER. Pancher en arrière. *Retro inclinare.* Il ſe dit en tèrmes de Gnomonique: Voyez-en la ſignification ci-deſſus au tèrme de *Réclinant.* Ce plan *récline* de 30. dégrez, & par conſequent eſt incliné à l'horizon d'un angle de 60. degrez.

RECLOUER. v. act. rédupl. Clouer une ſeconde fois. *Iterum clavo figere, affigere.* Il faut *reclouer* ce tableau dont les clous ſont détachez.

RECLURE. v. act. Enfèrmer dans une clôture très-étroite, dans une cellule, dans un hèrmitage, hors de tout commèrce du monde. *Intercludere, includere, recludere.* Il ſe dit particulièrement de ceux qui s'enfèrment ainſi par dévotion pour faire pénitence. On le dit auſſi des femmes mal vivantes qu'un mari fait *reclure* dans un couvent, dans une priſon pèrpétuelle.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *reclus* dans ſa chambre, *Cella intercluſus, vel clauſus*, Pour dire, qu'il demeure chez lui ſans voir compagnie, ſoit pour étudier à ſon aiſe, ſoit parcequ'il y eſt retenu par maladie, ſoit pour être ennemi de toute ſociété & converſation.

RECLUS, USE. part. paſſ. & adj. *Clauſus, intercluſus.* Il a la ſignification de ſon vèrbe.

RECLUS, eſt auſſi quelquefois ſubſt. *Clauſus, recluſus.* C'eſt un *Reclus.* Il y avoit autrefois grand nombre de *Reclus.* Les *Reclus* du Mont-Valérien. Les *Reclus* étoient des ſolitaires, qui s'enfèrmoient dans une cellule, & faiſoient vœu de n'en ſortir jamais. Aucun n'y étoit admis qu'après des épreuves ſuffiſantes, & par la pèrmiſſion de l'Évêque, ou de l'Abbé du Monaſtère où il s'enfèrmoit: Car les cellules des *Reclus* devoient toujours être jointes à quelque Monaſtère. Après la pèrmiſſion du Prélat, on les éprouvoit un an dans le Monaſtère, d'où pendant ce tems ils ne ſortoient point: Puis ils faiſoient leur vœu de ſtabilité, dans l'Egliſe devant l'Évêque, & après que le *Reclus* étoit entré dans ſa cellule, l'Évêque faiſoit mettre ſon ſceau ſur la porte. La cellule devoit être petite & éxactement fèrmée. Le *Reclus* devoit avoir dedans tout ce qui lui étoit néceſſaire, même s'il étoit prêtre, un oratoire conſacré par l'Évêque; avec une fenêtre qui donnât ſur l'Egliſe, par où il pût donner ſes offrandes pour la meſſe, entendre le chant, chanter lui-même avec la communauté, & répondre à ceux qui lui parleroient. Cette fenêtre devoit avoir des rideaux dehors & dedans, afin que le *Reclus* ne pût voir, ni être vû. Il pouvoit avoir au dedans de ſa Recluſion un petit jardin pour prendre l'air, & planter des hèrbes. Au dehors, mais tenant à ſa cellule, étoit celle de ſes diſciples, avec une fenêtre, par où ils le ſervoient, & recevoient ſes inſtructions.

Quand on jugeoit à propos qu'il y eût deux ou trois *Reclus* enſemble, alors leurs cellules ſe touchoient avec des fenêtres de communication. Si les femmes vouloient les conſulter, ou ſe confeſſer à eux, ce devoit être dans l'Egliſe, & en préſence de tout le

monde. On recommandoit aux *Reclus* l'étude de la Ste Écriture, & des Auteurs Eccléſiaſtiques ; pour ſe conduire eux mêmes & réſiſter aux tentations, & pour inſtruire ceux qui les venoient conſulter. S'ils étoient deux *Reclus*, ils ne devoient ſe parler qu'en conference ſpirituelle, & dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui étoit ſeul ſe la diſoit à lui même, faiſant ſoigneuſement l'éxamen de ſa conſcience. Tous ces points ſont tirez d'une régle qu'une Prêtre nommé Grimlaïc fit à la fin du IX. ſiécle pour les *Reclus*. Il leur recommande encore particulièrement l'Oraiſon mentale, & la communion ou la meſſe tous les jours, pourvû qu'ils y apportent les diſpoſitions requiſes, & il ordonne le travail des mains dans les intervalles de la prière & de la lecture. Si le *Reclus* tomboit malade, on ouvroit ſa porte pour l'aſſiſter, mais il ne lui étoit pas pèrmis de ſortir, pour quelque prétexte que ce fût. Ils pouvoient avoir une baignoire dans leur cellule, & s'ils étoient prêtres, s'y baigner, quand ils le jugeoient à propos. Car on jugeoit cette propreté extérieure convenable pour approcher des ſaints myſtères. Cette Régle des *Reclus* eſt près que toute tirée de celle de S. Benoît, & compoſée de divèrs paſſages des Pères.

RECLUSAGE. ſ. m. Vieux mot. Recluſion, Priſon. Lieu où l'on eſt renfèrmé. *Carcer, locus recluſus.* Ovide MS. fait ainſi parler Uiyſſe à Achille.

Damoiſiaux, dit-il, Gentisbom,
Que fais-tu en cette priſon?
Trop y a rendu le muſage,
Vien-t-en, laiſſe ce recluſage.

RECLUSE. ſ. f. Fille ou femme qui ſort peu. *Clauſa, recluſa.* Il ſe dit auſſi pour Religieuſe, mais en riant.

Belle Iris, charmante Recluſe,
Ne me demandez plus à quoi
Dans ma retraite je m'amuſe:
Je ſuis certain objet trop à craindre pour moi.
Ce n'eſt point une vaine excuſe;
De mon ſort & du vôtre on ſçait la dure loi.
REC. DE POESIES.

Il y avoit autrefois des *Recluſes* qui menoient à proportion la même vie que les *Reclus*. Ste Viborade née en Suabe de parens nobles, vécut *Récluſe* à Saint Gal proche de l'Égliſe de Saint Magne, & fut martyriſée par les Hongrois en 825. Voyez au mot RECLUSION les cérémonies pratiquées pour enfèrmer une *Recluſe*.

RECLUSION. ſ. f. Demeure d'un Reclus, ſa cellule & toutes ſes appartenances. *Recluſi domus.* Mr Fleury s'eſt ſèrvi de ce mot. Voyez RECLUS. La Mère de Cambry inſtitutrice de l'ordre de la Préſentation de Notre-Dame en Flandre, ſe ſentant portée à la ſolitude, ſollicita l'Évêque de Tournai de lui pèrmettre de vivre dans une *Recluſion*; mais elle ne put obtenir ſa demande, que quatre ou cinq ans après. Ce Prélat lui fit bâtir une *Recluſion* dans l'un des fauxbourgs de la ville de Lille, à côté de la paroiſſe de S. André, où elle fût enfèrmée en cette manière le 25. Novembre de l'an 1625. La Mère de Cambry vêtuë d'une robe griſe de laine naturelle & non teinte, accompagnée de deux Religieuſes, qui portoient ſur leurs bras l'une un manteau bleu, & l'autre un voile noir & un ſcapulaire violet, ſur lequel il y avoit l'image de la Sainte Vièrge, tenant l'Enfant Jeſus entre ſes bras, alla à l'Égliſe de S. André, où l'Évêque de Tournai l'attendoit à la porte. Elle ſe proſtèrna aux pièds de ce Prélat, qui après lui avoir donné ſa bénédiction la conduiſit juſqu'au grand autel. Il y benit le manteau, le voile, le ſcapulaire, & en revétit la Mère de Cambry à laquelle il donna le nouveau nom de Sœur Jeanne de la Préſentation. Elle fit entre ſes mains vœu de clôture pèrpetuelle, après quoi l'Évêque fit un diſcours au peuple à la louange de la nouvelle Recluſe qui fut enſuite conduite proceſſionnellement juſqu'à ſa *Recluſion*, le Clèrgé chantant, *Veni ſponſa Chriſti*, &c. l'Évêque la conſacra de rechef, bénit la *Recluſion*, & l'y enfèrma en pèrpètuelle clôture. P. HÉLYOT. *T. IV. p.* 339.

RECOËFFER. v. act. & rédupl. Coëffer une ſeconde fois. *Iterum caput implicare.* Cette femme étoit toute défriſée, elle s'eſt allé *recoeffer*.

On le dit auſſi des bouteilles. Il faut *recoëffer* cette bouteille pour la garder pour une autre fois. *Lagenam obturare.*

RECOGNER. v. act. & rédupl. Cogner de nouveau. *Figere.* Ce clou n'étoit pas aſſez avant, il a fallu le *recogner*. On *recogne* une cheville, un boulon, qui ſortent de leur trou.

RECOGNER, ſignifie auſſi, Combattre vigoureuſement un ennemi qui s'avance, le rechaſſer bien loin. *Hoſtem adigere, fundere, repellere, compellere.* Les Barbares avoient aſſemblé une groſſe armée pour faire une irruption, mais ils ont été bien *recognez* en leur pays. *Recogner* les ennemis avec courage. ABLANC.

RECOGNER, ſe dit auſſi, au figuré en matière de doctrine. Ce Docteur avança une telle propoſition, mais il fut bien *recogné*, on lui montra qu'elle étoit hérétique.

RECOGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Retuſus, refixus.*

RECOIN. ſ. m. Tèrme réduplicatif de *coin*. Lieu étroit, caché & obſcur. *Angulus retruſus, obſcurus.* On l'a chèrché par tous les coins & *recoins* de la maiſon, par tous les coins & *recoins* de la forêt, ou de Royaume. Il deſcendit dans les villages qui étoient épars çà & là dans le *recoin* des vallons. ABLANC.

RECOIN, s'employe auſſi figurément, mais dans le ſtile comique. *Loci abſtruſiores, ſecretiores.* Il pourſuit un raiſonnement juſques dans les dèrnièrs *recoins* de la Logique. MOL.

RECOIRDIE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt à mon avis une ſorte de vèrs, ou chanſon à apprendre par cœur. *Thibaut de Champagne*, ſelon Paſquier,

Et maint ſonne, & mainte recoirdie.

Ainſi on dit *recorder*, pour dire *réciter* & *répéter*. BOREL.

RECOITER, vieux v. act. Tèrme de Coutumes. Receler. *Recipere, occultare.* Chil qui *recoite* la choſe emblée, à eſcient, & ſait qu'elle fut emblée & par quel conſentement, & chil qui partit la choſe emblée, tout ne fut-il pas au larrecin fere, tuit chil ſont coupables du fait. BEAUMAN. *Coutum. de Beauv. C.* 31. *p.* 165.

Ce mot vient de *recipere*, recevoir; & c'eſt de *recoiter* que notre vèrbe *recevoir* tient quelques-uns de ſes tems, comme le préſent de l'indicatif. *Je reçois, tu reçois, il reçoit.*

RECOLER. vieux v. act. Raporter par cœur; de recorer. BOREL. *Recordari, memoriter recitare, referre.*

RÉCOILECTION. ſ. f. Tèrme de dévotion. Réfléxion qu'on fait ſur ſoi-même, éxamen de ſes actions qu'on fait après avoir quitté toutes les penſées du monde & des affaires, pour s'appliquer à la méditation. *Recollectio, animi revocatio.*

RÉCOLLECTION. ſ. f. Dans quelques Maiſons ou Communautez ce mot ſignifie Retraite. Un tems où l'on ſe retire de toute autre occupation pour ne vaquer qu'à la prière & à la méditation. *Recollectio.* Un tel Père eſt en *récollection*. On ne ſçauroit lui parler. La *Récollection* commencera dans deux jours.

RÉCOLLECTION, ſe dit auſſi en tèrme de ſpiritualité, pour Recueillement, attention à Dieu & aux choſes divines & ſpirituelles, & éloignement de toutce qui peut en diſtraire. *Attentio ad Deum & divina.*

RÉCOLLECTION. La Réforme de Religieux déſchauſſez de la Mèrci en Éſpagne s'appelle les Pères de la *Récollection*. Voyez MÈRCI. Il ſe dit encore en France, & ailleurs, de quelques autres Congrégations, Réformes & Communautez religieuſes. Ainſi les Religieux réformez de l'ordre de la Mèrci s'appellent auſſi de la *Récollection*. Voyez le P. Hélyot. T. III. C. 36. p. 184.

RÉCOILEMENT. Quelques-uns diſent *recol.* ſ. m. C'eſt une procédure que l'on fait en un procès criminel, lors qu'on relit à un témoin la dépoſition qu'il avoit faite auparavant, pour voir s'il y veut pèrſiſter, y ajoûter ou diminuer. *Iterata teſtium interrogatio.* Le *récollement* ſe fait avant la confrontation. Un témoin ne peut plus varier, depuis qu'on en a fait le *récollement*, autrement il eſt puni comme faux témoin.

RÉCOLLEMENT, ſe dit auſſi de la conférence qu'on fait des meubles ou papiers qui ſont en nature, avec l'original de l'inventaire qui en avoit été fait quelque tems auparavant. *Collatio.*

RÉCOLLEMENT, ſe dit auſſi du procès-vèrbal de viſite que font les Officiers des Eaux & Forêts ſix ſemaines après le tems des vuidanges, des bois abbatus, pour voir ſi on aura fait la coupe conformément à leur procès-vèrbal d'aſſiette. *Recenſio.*

RECOILER. v. act. & rédupl. Coller une ſeconde fois une choſe qui étoit décollée. *Iterum glutinare.* Il faut *recoller* ce livre, cette Image.

RÉCOLLER, en tèrmes de Palais ſignifie auſſi, Répéter les témoins, leur lire la dépoſition qu'ils ont faite, lorſqu'ils ont dépoſé, pour voir s'ils y pèrſiſtent, s'ils n'y veulent rien ajoûter ni diminuer. *Teſtes repetere.* La dèrnière Ordonnance veut qu'on *récolle* les témoins en Cour ſouveraine; ce qu'on ne faiſoit autrefois qu'aux Siéges ſubaltèrnes. Quels témoins ont été ouïs, *recollez*, confrontez? MASCUR.

RÉCOLLER, ſe dit auſſi des inventaires des meubles & papiers, & ſignifie, Conférer les meubles & papiers qui ſont en nature, avec l'inventaire qui en a été fait quelque tems auparavant, pour voir s'il n'y en a point qui manquent. *Conferre.* Cette femme eſt morte deux mois après ſon mari. Il n'a point fallu faire de nouvel inventaire, on a ſeulement *recollé* celui qui avoit déja été fait. On *recolle* auſſi le procès-vèrbal de l'aſſiette de la vente des bois après leur coupe.

RÉCOLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repetitus.*

RÉCOILECT, ECTE. ſ. m. & f. Religieux ou Religieuſe réformé de l'Ordre de S. François, qui va déchauſſé, & qui porte le

ſoc ou hautes ſandales. *Franciſcani recollecti.* Les *Recollets* s'appellent auſſi Frères Mineurs de S. François de l'étroite obſervance ; mais dans l'uſage ordinaire on ne dit que *Récollets*. Cette Congrégation fut établie vèrs l'an 1550. Quelques Religieux de S. François voulant garder ſa régle à la létre, Clément VII. en 1531. leur fit donner des maiſons où ils puſſent ſe retirer & recevoir ceux qui voudroient les imiter. Il approuva l'année ſuivante cet établiſſement. Vèrs l'an 1584. quelques Religieux François apportèrent d'Italie cette réforme. Tulles en Limouſin, & Murat en Auvèrgne, furent leurs premieres maiſons. Voyez Sponde à l'an 1532. & Mézeray.

RÉCOILIGER. v. act. qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, & qui n'eſt en uſage que dans le ſtile de dévotion. Se recueillir, rentrer en ſoi-même, quitter les penſées mondaines, pour méditer & faire des réfléxions ſur ſa conduite. *In ſe reverti.*

Récoiligé, ée. part. paſſ. & adj. *Recollectus.*

RECOLTE. ſ. f. Moiſſon, dépouille des fruits de la tèrre. *Frugum perceptio.* Il ſe dit particulièrement des blez & des grains ; mais on étend auſſi ſa ſignification aux foins, aux vins, & aux autres fruits de la tèrre. Ce Fèrmier a eu cette année une bonne *recolte*. Il a fait déja deux *recoltes* pendant deux années de jouiſſance de ſon bail.

Recolte, ſe dit auſſi quelquefois d'une quête ou cueillete d'aumônes, ou d'autres chôſes qu'on reçoit de divèrſes pèrſonnes. *Collecta.* Cette Dame a fait ce matin une bonne *recolte* en quêtant. Le Banquier de la Ballette a fait un coup de bonheur, dont il a eu une bonne *recolte*.

RECOmMENCER. vèrbe act. & rédupl. Commencer une ſeconde fois, reprendre ce qui avoit été interrompu. *Reſumere.* On *recommence* à travailler au Louvre. La tempête étoit ceſſé, mais elle *recommença*. Il avoit mal débuté dans cet ouvrage, il l'a jetté au feu, & il l'a *recommencé*. On a beau lui faire des inſtructions, c'eſt toujours à *recommencer*. Voulez-vous *recommencer* nos brouilleries ? Pasc. *Recommencer* un diſcours. Ablanc.

Recommencer, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. *Reiterare, reincipere.* On dit qu'un homme *recommence* ſur nouveaux frais ; pour dire, après s'être repoſé, & avoir pris de nouvelles forces, avoir fait de nouvelles proviſions. On dit que la pluie, l'orage *recommencent* de plus belle ; pour dire, plus fortement. On dit encore, Vous ne ſçauriez mieux dire, ſi vous ne *recommenciez* ; pour dire, qu'une pèrſonne a dit d'abord ce qu'il falloit dire. On dit auſſi, C'eſt la chanſon de Ricochet, qui *recommence* toujours.

RECOmMENDABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être éſtimé & conſidéré par ſes bonnes qualitez. *Prædicabilis, commendabilis, laudandus.* Ce Prince s'eſt rendu *recommendable* par ſa douceur, par ſa juſtice. Cicéron s'eſt rendu *recommendable* par ſon éloquence. Archiméde par ſes inventions. Il a cela de *recommendable* qu'il ne ſe pique pas d'honneur. Pasc.

RECOmMENDARESSE ſ. f. Femme qui a des Létres portant pèrmiſſion de tenir une boutique, une éſpéce de Bureau d'adreſſe, où l'on va chèrcher des Sèrvantes & des Nourrices. *Commendatrix.* Les Payſannes qui n'ont point de connoiſſance s'adreſſent aux *Recommendareſſes* pour trouver condition, ou des nourriſſons. Par déclaration du Roi enregiſtrée au Parlement le 14. Févr. 1715, le Lieutenant de Police doit connoître de ce qui concèrne les fonctions des *Recommendareſſes*, au lieu du Lieutenant Criminel du Châtelet de Paris. Il doit y avoir quatre bureaux pour les *Recommendareſſes*, & dans chaque bureau un regiſtre paraphé par le Lieutenant Général de Police. Chacun de ces bureaux doit être ſous l'inſpection d'un des Commiſſaires du Châtelet.

RECOmMENDATION. ſ. f. Éxhortation, ou prière qu'on fait à quelqu'un pour avoir ſoin de cette affaire. *Commendatio, exhortatio, ſollicitatio.* On a chargé ce Courier d'un tel paquet, avec une forte *recommendation* de le rendre en diligence. On le dit auſſi des prières & des ſollicitations en faveur d'autrui. Je dois mon emploi à la *recommendation* de mes amis : & non point à mon mérite. Ce plaideur a de puiſſantes *recommendations*, de fortes brigues. Agéſilaüs preſſé de donner des létres de *recommendation* pour un Juge de ſes amis, répondit Que ſes amis n'avoient point beſoin de *recommendation* pour rendre Juſtice. Abl. Quel horrible peine à un homme qui eſt ſans cabale, & qui n'a que beaucoup de mérite pour toute *recommendation*, de ſe faire jour à travèrs l'obſcurité où il ſe trouve ! La Br. Platon diſoit que la beauté étoit une létre de *recommendation*, très-preſſante.

Recommendation, ſignifie auſſi la vénération qu'on a pour le mérite ; l'éſtime qu'on fait d'une chôſe louable. *Veneratio, fama.* Ce Prélat eſt en grande *recommendation* dans ſon Diocéſe, à cauſe de ſa ſainteté. Les écoliers de Pythagore avoient le ſilence en grande *recommendation*. Une fille doit avoir ſur toutes chôſes ſon honneur en *recommendation*. C'eſt une chôſe qui mérite de la *recommendation*. Nouv. Rem. de Vaug.

Recommendation, eſt auſſi une prière que l'Égliſe fait à Dieu pour l'âme des agoniſans, dont le formulaire eſt à la fin du Breviaire ſous ce titre, *Ordo commendationis animæ, Commendatio.*

Recommendation, eſt auſſi une civilité par laquelle on témoigne à ſes amis abſens qu'on ſe ſouvient d'eux ; mais en ce ſens il ne ſe dit qu'au plurier. *Salutatio.* Faites mes baiſemains, mes très-humbles *recommendations* à un tel. Ses lettres ſont pleines de *recommendations* pour tous ſes amis. *Littera commendatitiæ.*

Recommendation, ſe dit en tèrmes de Palais, des nouveaux arrêts qu'on fait de la pèrſonne d'un priſonnier dans une geole. *Novacommendatio.* L'écroüé de ce priſonnier eſt déchargé, mais il tient encore pour deux ou trois *recommendations*.

Recommendation, ſe dit auſſi des avis que les Curez & les Prédicateurs font dans leurs chaires, qui éxcitent à faire quelques œuvres charitables, comme de donner des aumônes à un tel Hôpital, à une paûvre famille ruïnée, ou à prier pour les bienfacteurs de l'Égliſe, pour des malades ou agoniſans. *Monitum, invitatio, exhortatio, paranesis.* La *recommendation* au prône eſt un droit honorifique des Seigneurs Hauts-Juſticiers & Patrons.

Recommendation, ſe dit auſſi des billets qu'on fait porter par le Clèrc des Orfévres, Fripiers ou autres Communautez, pour retrouver les chôſes volées, & avèrtir les Marchands d'arrêter ceux qui les expoſeront en vente. *Monitum.*

RECOmMENDER. v. act. Donner ordre à quelqu'un de prendre ſoin de quelque pèrſonne ou de quelque chôſe. *Commendare.* On *recommende* aux Ambaſſadeurs de ſuivre ponctuellement leurs inſtructions. On a bien *recommendé* à ce Précepteur de veiller ſur les actions de ce jeune-homme, dont on lui a confié la conduite.

Recommender, ſignifie auſſi, Prier, ſolliciter quelqu'un en faveur d'un aûtre pour le ſèrvir, & le protéger dans quelque affaire. *Commendare, ſollicitare.* Ce procès a été *recommendé* de bonne part. Il n'y a guère d'affaire qui ne ſoit *recommendée* & ſollicitée. Il leur préſenta ſon fils, & le leur *recommenda*. Ablanc.

Recommender, ſignifie encore, Inſpirer de l'éſtime pour quelque chôſe. *Æſtimationem conciliare.* La vèrtu ſe *recommende* d'elle-même. Les Éſpagnols *recommendent* à leurs enfans la gravité, & puis l'honneur de Dieu.

Recommender, ſe dit auſſi en tèrmes de dévotion. *Commendare.* Il faut le ſoir & le matin ſe *recommender* à Dieu & à ſon bon Ange. Les matelots dans la tempête ſe *recommendent* à tous les Saints & Saintes de Paradis. On a fait *recommender* ce malade aux prières de ceux de la Confrairie. On a *recommendé* au prône l'Hopital Général.

Recommender, ſe dit auſſi en tèrmes de civilité. *Commendare.* Deux amis qui ſe ſéparent diſent, Adieu, je me *recommende* à vous ; je vous *recommende* de vous bien porter. *Recommendez*-moi bien à tous nos amis de delà.

Recommender, ſignifie encore, Recharger un priſonnier par un nouvel écrou. *In commentarium cuſtodis denuo inſcribere.* Si ce priſonnier couche en priſon, il ſera arrêté & *recommendé* par une douzaine de créanciers.

Recommender, ſe dit auſſi des avis qu'on donne pour arrêter des chôſes volées. *Monere, commonere.* Cet Horlogeur a retenu une montre qu'on lui expoſoit en vente, parcequ'elle lui a été *recommendée*.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'un homme étoit bien *recommendé* au prône, quand il lui arrive pluſieurs coups de malheur de ſuite ; comme en jouant au Lanſquenet, & ayant tiré ſa carte, s'il en voit d'aûtres enſuite qui le faſſent auſſi pèrdre. *Mala fortuna commendatus, expoſitus.*

Recommendé, ée. part. paſſ. & adj. *Commendatus, inſcriptus.*

RÉCOMPENSE. ſ. f. Prix, ſalaire, don qu'on fait à quelqu'un ; avantage qu'on lui procure pour des ſèrvices qu'il a rendus, ou pour quelque bonne action. *Merces, remuneratio, operæ pretium.* Dieu a promis aux bons Chrétiens le ciel pour *récompenſe*, une *récompenſe* étèrnelle. Les Païens ont dit que la vèrtu ſe ſèrt à elle-même de *récompenſe*. La mort lui ôta la *récompenſe* de ſes ſèrvices. Sar. L'éloquence n'eut de ſuccès à Rome que par les glorieuſes *récompenſes* qu'on lui propoſoit. Le P. Ra. La vèrtu eſt mépriſée, dès qu'elle eſt ſans *récompenſe*. Máz. Les honneurs ſont la juſte *récompenſe* de la vèrtu. M. Ésp.

Je meurs pour vos divins appas ;
Et viens vous demander, pour toute récompenſe,
Que vous n'en doutiez pas. T. Corn.

Récompense, ſe prend dans le même ſens pour un payement qui eſt dû à un domeſtique. *Præmium.* Avoir un valèt à *récompenſe*. Faire apprendre un métier à un laquais pour ſa *récompenſe*.

Récompense, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, pour ſignifier un châ-

timent. *Pana, mulcta.* Ainſi Corneille a dit dans le Cid, en faiſant donner un ſoufflet à Dom Diégue,

. . . . . *Ton inſolence,*
Téméraire Vieillard, aura ſa récompenſe.

RÉCOMPENSE, eſt auſſi une eſpéce de compenſation, de troc ou de choſe qu'on donne pour dedommager une autre, en valeur équipolente. *Compenſatio.* Il a eu, il a tiré *récompenſe* de ſon Bénéfice. Le droit des francs-fiefs, d'indemnité qu'on paye au Seigneur, eſt une *récompenſe*, pour le dédommager quand un bien paſſe en main-morte.

EN RÉCOMPENSE. Ces mots ſe prennent quelquefois adverbialement, & ſignifient, En revanche, d'autre coté, d'ailleurs. *Eâ lege, invicem, aliunde.* Je vous prie de me rendre ce bon office, & *en récompenſe* je vous ſervirai en quelque autre occaſion. Il m'a bien ſervi en cette affaire, mais en *récompenſe* je l'ai bien ſervi d'ailleurs. Cette femme eſt fort belle, mais *en récompenſe* elle eſt fort coquette.

RÉCOMPENSER. verb. act. Reconnoître les bons offices, faire un don à quelqu'un, ou lui procurer quelque avantage pour quelque bonne action qu'il a faite, ou quelque ſervice qu'il a rendu. *Beneficii accepti gratiam referre, reponere.* Le monde *récompenſe* plutôt les apparences du mérite, que le mérite même. ROCHEF. Le dogme fondamental de toutes les Religions, c'eſt qu'il y a un Dieu qui *récompenſe*, & qui punit. MALEB. On ſert froidement un Prince qui ne ſçait pas *récompenſer*. S. ÉVR. Si j'ai été aſſez heureux pour vous faire plaiſir, je ſuis aſſez payé & aſſez *récompenſé* de mes ſoins.

RÉCOMPENSER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. Cette condamnation le *récompenſe* de ſes crimes. *Dignas facti luere pœnas.*

RÉCOMPENSER, ſignifie auſſi, Dédommager, réparer les pertes paſſées. *Damna reſarcire, vel ſatisfacere, remunerare.* Ce Marchand avoit bien perdu, mais il lui eſt arrivé un vaiſſeau qui l'a bien *récompenſé*. Il faut *récompenſer* le tems perdu, & étudier mieux que par le paſſé. Non-content de ſes gages, il vola ſon maître pour ſe *récompenſer*. PASC.

RÉCOMPENSER, ſe dit particuliérement en matière bénéficiale, lorſqu'on permute des Bénéfices, & qu'on en donne pareille valeur en autres titres. *Compenſare, reſarcire.* Ce Prieur a dequoi *récompenſer* une bonne Chanoinie.

RÉCOMPENSÉ, ÉE. part. paſſ. *Reſarcitus, compenſatus.*

RECOMPÔSER. v. act. & réduplic. Compôſer une ſeconde fois. *Denuò componere vel ſcribere.* Par l'art de Chymie on décompoſe & on *recompôſe* les mixtes pluſieurs fois, & ſur tout les métaux. Cet écolier a perdu ſon thême, il a été obligé de le *recompôſer*.

RECOMPOSER, ſe dit plus ordinairement en Imprimerie. Quand un Auteur corrige ſa copie, les Compoſiteurs ſont ſouvent obligez de *recompôſer*, de remanier toute une feuille. *Iterum componere, vel caracteres diſponere.*

RECOMPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum compoſitus, reſtauratus, reſcriptus.*

RECOMPTER. v. act. & réduplic. (Prononcez *Reconter*). Compter une ſeconde fois ce qu'on a déja compté, pour voir ſi on ne s'eſt point trompé la premiére. *Denuo ſupputare, vel numerum rurſus inire.* La monnoie d'or mérite bien qu'on la *recompte*, qu'on la compte deux fois. Pour faire *recompter* un Normand, il faut lui dire; Il me ſemble que vous me donnez trop.

RECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui peut être accommodé, reconcilié. *Reconciliandus.* Quand l'on a offenſé les perſonnes à l'honneur, les choſes ne ſont guère *reconciliables*.

RECONCILIATEUR. ſ. m. Celui qui reconcilie & racommode les gens qui ſont mal enſemble. *Conciliator.* Ce Prélat eſt devenu le *Reconciliateur* de toute la Nobleſſe de ſon Diocéſe. S. Paul dit que Dieu a propoſé ſon Fils pour être le *Reconciliateur* des hommes, par la foi qu'ils ont en ſon ſang.

RECONCILIATION. ſubſt. f. Renouement d'amitié, racommodement. *Reconciliatio.* On a déja fait pluſieurs fois la *reconciliation* de ce mari & de cette femme. Il voulut célébrer la réjouiſſance de leur *reconciliation*. VAUG. La *reconciliation* avec nos ennemis n'eſt qu'une crainte de quelque mauvais évenement. LA ROCHEF.

RECONCILIATION, ſe dit auſſi de l'abſolution qu'on reçoit de ſes péchez au ſacrement de Pénitence, laquelle fait rentrer le pécheur en grace, & le reconcilie avec Dieu. *Peccatorum abſolutio.*

RECONCILIER. v. act. Raccommoder, remettre d'accord des perſonnes ennemies, ou qui avoient rompu enſemble, qui avoient de la froideur l'un pour l'autre. *In gratiam reducere, reconciliare.* Les vrais Amans ſe *reconcilient* d'eux-mêmes. Je ſerai peu content de moi, juſqu'à ce que vous ayez oublié le tort que j'ai, & que vous m'ayez par là *reconcilié* avec moi-même. S. ÉVR. Il eſt difficile de *reconcilier* ceux qui ont des haines invétérées. L'Évangile ordonne de laiſſer ſon offrande devant l'autel, pour s'aller *reconcilier* avec ſon ennemi. Je croirai que la fortune ſe veut *reconcilier* avec nous, ſi &c. VOIT.

RECONCILIER, ſe dit auſſi en têrmes de dévotion, des Hérétiques qui abjurent leur hérèſie, qui rentrent dans le giron de l'Égliſe; & des pécheurs qui rentrent en grace par le moyen du ſacrement de Pénitence. *Reconciliare.* La bonté de Dieu nous donne des graces pour nous *reconcilier* avec lui.

RECONCILIER, ſe dit auſſi d'une ſeconde confeſſion qu'on fait pour être plus pur & plus net, avant que de ſe préſenter à la Communion, ſoit en s'accuſant de quelques légers péchez obmis, ſoit qu'on les ait commis de nouveau depuis ſa dernière confeſſion. *Reconciliare.* Dans l'ancienne Égliſe il falloit avoir accompli le tems de ſa pénitence, pour être *reconcilié* par l'impoſition des mains & l'abſolution de l'Évêque. Cela s'entend de la Pénitence publique.

RECONCILIER, ſe dit auſſi d'une Égliſe, quand on la rebénit, pour quelque pollution, ou effuſion de ſang, ou quand elle eſt reconquiſe ſur des Hérétiques. *Iterum eccleſiam benedicere.*

RECONCILIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conciliatus, reconciliatus*, &c. Les Italiens tiennent pour maxime, qu'il ne ſe faut jamais fier à un ennemi *reconcilié*.

RECONDUCTION. ſ. f. Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phraſe: Il a occupé ce logis, cette ferme, par tacite *reconduction*; c'eſt-à-dire, qu'après le tems de ſon bail éxpiré, il a entendu le retenir au même prix & conditions du précédent bail. *Reconductus.*

RECONDUIRE. v. act. Faire la civilité, & l'honneur à quelqu'un de l'accompagner juſqu'à la porte, quand il eſt venu rendre viſite. *Reducere, deducere.* Le Maître des Cérémonies a conduit & *reconduit* cette Compagnie qui eſt venuë ſaluer le Roi. Cet homme eſt tellement civil, qu'il m'a *reconduit* juſqu'au carroſſe.

RECONDUIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Reductus, deductus.*

RECONFORT. ſ. m. Ce qui conſole, qui ſoulage une affliction. *Solatium, ſolamen.* La dévotion eſt le *reconfort* des bonnes âmes. Le vin eſt un fort *reconfort* dans les pertes, dans les revèrs de fortune. Son âme fut depourvuë d'eſpoir & de *reconfort*. GOMB. Hors de tout eſpoir du ſalut de la ville, Priam reçut du *reconfort*. MAIR.

RECONFORTER. v. act. Conſoler, ſoulager l'affliction de quelqu'un. *Foſillare, refoſillare, vires reficere, recreare animum.* Un tel étoit dans le deſeſpoir, mais par cette converſation, il a été tout *reconforté*.

La place elle laiſſa de parfum toute pleine,
Qui tombant en roſée aux lieux les plus prochains,
Reconforta *le cœur & l'eſprit des humains.* RÉGNIER.

RÉCONFRONTATION. ſ. f. L'action de réconfronter. *Reconfrontatio, iterata compoſitio teſtium cum reis.*

RÉCONFRONTER. v. act. *Componere teſtes cum reis.* Il ſignifie quelquefois ſimplement, Confronter: quelquefois, mais rarement, il eſt réduplicatif, quand on confronte pluſieurs fois les accuſez les uns aux autres. Cet accuſé a demandé qu'on *les réconfrontât* les témoins. Il en eſt de même de *réconfrontation*. Ce criminel a tout nié à la première confrontation, mais à la *réconfrontation* il a tout avoué.

RECONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut aiſément connoître. *Facilis notu, vel agnoſcibilis, quod agnoſci poteſt.* Les viſages difformes & marquez ſont plus *reconnoiſſables* que les autres. Il a été ſi malade, qu'il n'eſt plus *reconnoiſſable*. La bonne fortune l'a tellement changé, enorgueilli, qu'il n'eſt plus *reconnoiſſable*.

RECONNOISSANCE. ſ. f. Idée qui revient en la mémoire d'une choſe qu'on a autrefois connuë. *Agnitio, idea, reminiſcentia, cognitio.* On lui a repréſenté le cheval volé pour en faire la *reconnoiſſance*.

RECONNOISSANCE, eſt auſſi un denouement fort commun dans les Romans, les Comédies, ou Tragédies, quand par quelque accident imprévu, on vient à reconnoître une perſonne dont on avoit juſque-là ignoré le nom, ou la fortune, ou la qualité. *Cognitio, repentina minimeque expectata cognitio.* La plus belle de toutes les *reconnoiſſances* eſt celle qui ſe trouve avec la péripétie: c'eſt-à-dire lorſqu'elle produit ſur le champ dans les principaux perſonnages, le changement de fortune qui fait le dénouement & l'achevement de la piéce. Car une *reconnoiſſance*, qui fait paſſer tout d'un coup les Héros du Poëme de la félicité dans la miſére, ou de l'abime de la miſére au comble de la félicité, produit un grand effet dans l'eſprit du ſpectateur. On n'a point mis ſur le theâtre de plus belle *reconnoiſſance* que celle d'Édipe dans Sophocle. Dès qu'Édipe ſe reconnoit le mari de Jocaſte ſa propre mére, du plus heureux de tous les hommes, il ſe trouve le plus malheureux. La *reconnoiſſance* peut être ſimple, ou double.

La

La *reconnoiſſance ſimple* eſt quand une pèrſonne eſt reconnuë par une aûtre qu'elle connoiſſoit déja : & la *reconnoiſſance double* eſt lorſque deux pèrſonnes qui ne ſe connoiſſoient pas viennent à ſe reconnoître. Dac. D'Urfé, Héliodore, ont fini leurs Romans par de belles *reconnoiſſances*.

Reconnoissance, ſignifie auſſi, Gratitude ; ſouvenir, reſſentiment qu'on témoigne d'un bienfait, ou d'une faveur reçûë. *Grata beneficii memoria, vel grati animi interior ſenſus.* Les cœurs généreux ont le plus de *reconnoiſſance*. La *reconnoiſſance* eſt une eſpéce de tribut que nous devons pour les bons offices qu'on nous a rendus. Bell. La *reconnoiſſance* doit avoir je ne ſçai quoi de libre ; rien de forcé, ou de contraint. Id. Il ne faut point ſubtiliſer en matière de *reconnoiſſance* ; elle s'évapore en ſubtiliſant. Nic. La *reconnoiſſance* agit plus froidement que l'eſpérance. Bell. Ce qui fait qu'on ſe trompe dans la *reconnoiſſance* d'un bienfait, c'eſt que celui qui donne, & celui qui reçoit, ne conviennent point du prix du bienfait. Rochef. Quand on ſe hâte de rendre un ſervice, pour un aûtre qu'on a reçu ; c'eſt que le cœur chèrche à ſe décharger du poids de la *reconnoiſſance* qui le bleſſe. M. Scud. Il eſt plus ſûr de compter ſur le beſoin que les gens ont de nous, que ſur leur *reconnoiſſance* ; l'eſpérance n'oublie jamais, & la *reconnoiſſance* oublie fort ſouvent. Bouh. Chacun ſe fait une régle de *reconnoiſſance* toujours commode pour lui ; toujours incommode pour les aûtres : la raiſon eſt que notre *reconnoiſſance* s'exèrce à nos dépens, & celle d'autrui à notre profit. S. Évr.

Reconnoissance, ſe dit auſſi pour l'aveu, pour l'action d'une pèrſonne qui reconnoit ſa faute. *Confeſſio, declaratio.* Cette humble *reconnoiſſance* de leur faute leur en obtint le pardon. Vaug.

Reconnoissance, ſignifie encore le ſalaire, la récompenſe d'un ſervice ; le prix d'un bon office qu'on nous a rendu, lorſqu'il n'eſt point fixe, & qu'il dépend de notre diſcrétion. *Mercedis ſolutio.* Je lui ai fait un plaiſir, j'en ai reçu une honnête *reconnoiſſance*.

Reconnoissance, en tèrmes de Pratique, eſt un acte par lequel on demeure d'accord qu'on doit quelque chôſe ou qu'on en eſt chargé. *Conſenſus, ſcriptum, apocha.* Les Seigneurs peuvent obliger leurs tenanciers à paſſer titre nouvel & *reconnoiſſance* des droits qui leur ſont dûs toutes fois & quantes. On l'a aſſigné pardevant le Juge en *reconnoiſſance* de promeſſe. Je lui ai confié un dépôt ſur ſa parole, je n'en ai point de *reconnoiſſance*. Paſſer une *reconnoiſſance* à quelqu'un devant Notaire. Le Mait.

RECOnNOISSANT, ante. adj. Qui a de la gratitude, qui eſt ſenſible. *Accepti beneficii memor.* Un enfant ne ſçauroit être trop *reconnoiſſant* de la bonne éducation qu'il a reçuë. Rien n'eſt plus cruel à une âme *reconnoiſſante* que la néceſſité d'être ingrate. S. Évr. Il y a des gens qui pour ſe diſpenſer d'être *reconnoiſſans*, feignent d'avoir reçu quelque injure de ceux qui les ont ſervis. M. Scud. Quand on n'eſt *reconnoiſſant* que par une eſpéce de devoir, l'on s'en acquitte de mauvaiſe grace. Bell.

Reconnoissant. ſ. m. Suivant l'ancienne Coutume de Normandie, c'eſt une Enquête d'établiſſement, qui eſt faite de toutes les matières contenuës aux brefs de nouvelle déſſaiſine, de mort d'anceſſeur, d'eſcaéte, de mariage encombré, de douaire, de préſentement d'Égliſe, de fiéf & de gage, de fiéf & de ferme, d'eſtablie, de ſurdemande, de fiéf lay & d'aumône, de lignage nié, & d'héritage. De Lauriere. *Recognitio.* Voyez du Cange à ce mot. Mais prenez garde que *recognitio*, dans deux Chartes qu'il cite ne ſignifie pas *reconnoiſſance d'écriture*, comme l'a crû cet illuſtre Auteur, mais qu'il ſignifie, *Enquête d'établiſſement*. Id.

RECOnNOÎTRE. v. act. *Je reconnois. Je reconnoiſſois. Je reconnus. J'ai reconnu. Je reconnoitrai. Que je reconnoiſſe. Que je reconnûſſe*, ou *je reconnoitrois*. Trouver qu'une pèrſonne ou une chôſe eſt la même que celle que nous avons vuë auttrefois, ou qui nous a été déſignée. *Agnoſcere iterum, in rei notitiam venire.* J'ai *reconnu* cet homme à ſa voix, à ſa démarche, quoiqu'il ſoit d'ailleurs bien changé. On a *reconnu* ce voleur ſur la frontière, ſuivant les marques qui en avoient été données. Le bœuf *reconnoît* l'étable de ſon maître, dit l'Écriture. *Bos agnoſcit poſſeſſorem ſuum.*

Reconnoître, ſignifie auſſi, Avoir de la gratitude. *Acceptæ gratia memorem eſſe, accepti beneficii gratiam habere.* Il y a du plaiſir à obliger les honnêtes gens ; ils *reconnoiſſent* toujours les ſervices qu'on leur a rendus. Bien des gens aiment mieux obliger que de *reconnoître*. S. Évr.

Reconnoître, ſignifie auſſi, Payer à diſcrétion, récompenſer un ſervice rendu. Si vous me faites cette affaire, je vous *reconnoîtrai* d'un beau préſent. *Tua in me beneficia remunerabor, beneficia beneficiis compenſabo.*

Reconnoître, ſignifie auſſi, Faire quelque préſent, quelque offrande à ſon Seigneur, à ſon Paſteur, en vèrtu de ſa ſupériorité. *Profiteri prædia & functiones clientelares.* Il faut *reconnoître* ſon Paſteur par le baiſemain, par l'offrande. Les peuples *reconnoiſſent* leur nouveau Roi, en payant le droit du joyeux avenement à la Couronne.

Reconnoître. Avouer, confeſſer, tomber d'accord. *Agnoſcere, fateri, confiteri, conſentire.* Il ne veut pas *reconnoître* que c'eſt la grace qui opère. Pasc. Je *reconnois* mes crimes, & mon péché eſt toujours devant moi. Port-R. Il *reconnoit* que tout ce qu'on lui demande eſt entre ſes mains. Pat. On dit auſſi dans une ſignification approchante de celle-là, Ne *reconnoître* ni Juge ni loi. Ablanc.

Reconnoître, en tèrmes de Palais ſignifie, Avouer, déclarer par écrit qu'on eſt obligé à payer ou à faire cèrtaine chôſe. *Declarare, fateri, ſcripto profiteri.* On l'a aſſigné en Juſtice pour *reconnoître* ou nier ſa promeſſe. Il a été condamné à paſſer titre nouvel, & à *reconnoître* cette rente.

Reconnoître, ſignifie auſſi, Découvrir, éclaircir la vérité de quelque chôſe. *Dilucidare, explicare, dignoſcere.* L'innocence de cette pèrſonne a été enfin *reconnuë*, malgré la calomnie de ſes ennemis.

Reconnoître, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Aller voir l'état des chôſes pour en faire le raport. *Loci naturam, ſitum, munitiones, explorare, indagare, obſervare.* Un Général doit aller *reconnoître* en pèrſonne la place qu'il veut aſſiéger, pour en *reconnoître* l'aſſiéte, le foible & le fort. On a envoyé des troupes pour *reconnoître* l'armée ennemie, pour *reconnoître* leur camp, le tèrrain propre pour la marche, les guez, les rivières. *Reconnoître* la côte, les ports. Ablanc.

De même, en tèrmes de Marine, *reconnoître* un vaiſſeau, une flote, c'eſt s'approcher aſſez d'un vaiſſeau pour éxaminer ſa groſſeur, les forces qu'il peut avoir, & de quelle nation il eſt. Nous envoyâmes trois pirogues pour *reconnoître* le bâtiment. *Reconnoître* une tèrre, c'eſt en obſèrver la ſituation, afin de ſçavoir qu'elle tèrre c'eſt. Aubin.

Reconnoître, avec le pronom pèrſonnel ſignifie auſſi, Faire réfléxion ſur ſoi, reprendre ſes ſens pour ſonger à ce qu'on doit faire. *Secum reputare, vel animo volvere, verſare.* J'ai été tellement accablé d'affaires depuis huit jours, que je n'ai pas eu le loiſir de me *reconnoître*. Dès qu'ils ſe furent *reconnus*, le dépit d'avoir lâché le pié, les ramena à la charge. Sar. En approchant de ce ſens il ſignifie, ſe repentir, faire pénitence. *Pœnitere, pœnitentiâ duci.* Quand les pécheurs ſe *reconnoiſſent*, fût-ce à l'article de la mort, Dieu leur fait miſéricorde.

Reconnu, ue. part. paſſ. & adj. *Agnitus, cognitus, indagatus, explicatus.* Sèrvices mal *reconnus*. Ablanc. Pardonnez-moi, Seigneur, afin que vous ſoyez *reconnu* fidelle dans vos promeſſes. Port-R. Il a auſſi toutes les autres ſignifications de ſon vèrbe.

RECONQUÉRIR. v. act. & rédupl. *Je reconquiers. Je reconquerois. Je reconquis. J'ai reconquis. Je reconquerrai. Que je reconquière. Que je reconquiſſe. Je reconquèrrois.* Conquérir une ſeconde fois ; regagner par la force des armes un pays qu'on avoit pèrdu. *Denuò populos armis ſubigere, domare.* Ils penſoient à *reconquérir* la Lydie. Vaug. Il uſa d'une éxtrême diligence à *reconquérir* la Bohême. Sar.

Reconquis, ise. part. paſſ. & adj. *Subactus, domatus, occupatus.* Le Boulonnois & Calais s'appellent le pays *reconquis*.

RECONSTRUIRE. v. act. & rédupl. Conſtruire de nouveau. *Reædificare, rurſus conſtruere.* Il coutera plus à faire réparer cette maiſon, qu'à la *reconſtruire* tout à neuf.

RECONSULTER. v. act. & rédupl. Conſulter pluſieurs fois. *Iterum conſilium capere, conſulere.* Il a conſulté ſon affaire en province, on l'a trouvée bonne ; il l'a *reconſultée* à Paris, on a trouvé qu'elle ne valoit rien.

RECONTER. v. act. & rédupl. Conter une ſeconde fois un conte, une hiſtoire, un fait. *Denuo narrare, enarrare, recenſere.* Je ne me puis laſſer d'ouir *reconter* cette avanture, tant elle eſt plaiſante. Quand on dit *raconter*, on entend parler de la première fois qu'on a conté le conte ou l'hiſtoire.

RECONTRACTER. v. n. & rédupl. Contracter de nouveau. *Iterum fœdus inire, ferire, percutere.* Les parens avoient fait caſſer ce contrat de mariage, mais les parties ont *recontracté* & réïtéré leur mariage, dès qu'elles ont été en âge.

RECONVENIR. v. act. Tèrme de Palais. Former une demande incidente contre quelqu'un, ſoit pour une compenſation, ſoit pour une garantie. *Litis acceſſionem facere.* Un défendeur peut *reconvenir* ſa partie, & lui demander par ſes défenſes la déduction de ce qu'elle lui doit d'ailleurs, lui demander la garantie de la chôſe dont elle lui demande le prix.

RECONVENTION. ſ. f. Action par laquelle on demande à celui qui demandoit. *Mutua actio, relatio actionis.* Une *recon-*

vention bien fondée emporte de droit la compenſation. *Reconvention* n'a point de lieu en Cour laye. C'eſt une maxime de la Coutume de Paris, Art. 106.

RECONVENTION, ſignifie auſſi un nouveau marché ou traité. *Iterata conventio, pactio.* Le premier prix de cette fèrme étoit de tant, mais il y a eu depuis une *reconvention* entre nous qui l'a augmenté. On dit auſſi, une tacite *reconvention*, au lieu d'une tacite reconduction.

RECONVOQUER. v. act. & rédupl. Convoquer de nouveau; raſſembler. *Denuo convocare.* Le Roi d'Angleterre avoit prorogé ſon Parlement, mais il a été contraint de le *reconvoquer*, de le raſſembler.

RÉCOPIER. Copier une ſeconde fois. Tranſcrire de nouveau. *De novo tranſcribere. Recopier* cela.

RECOQUILLEMENT. ſ. m. Action de ce qui ſe recoquille. *Convolutio.* Le *recoquillement* d'une feuille, d'un vèr, &c.

RECOQUILLER. v. act. & rédupl. Retrouſſer par les bords, & mettre en rond. *Sinuoſis orbibus convolvere.* Les chapeaux ſe *recoquillent*, ſe retrouſſent par galanterie. Les tulipes & leurs fleurs ſe *recoquillent* par la ſècheresſe, quand elles ſont fanées. Les vèrs de tèrre ſe *recoquillent*, & ſe retrouſſent en rond. Les feuillets d'un livre ſe *recoquillent*, quand il eſt trop manié. Ce mot vient de ce que les choſes ainſi retrouſſées reſſemblent en quelque façon à une coquille.

RECOQUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus, procinctus.*

RECORD. ſ. m. Tèrme de Coutume. Témoin qui ſe ſouvient d'une choſe qui s'eſt paſſée. *Teſtis, qui rei acta meminit.*

RECORD. ſ. m. Tèrme de Palais & de Pratique, qui ſignifie Atteſtation. *Teſtimonium, teſtificatio.* Quand la partie ou ſon Avocat dit quelque choſe en plaidant qui n'a point été écrit, & qui peut ſervir à la partie adverſe, elle en demande *record* aux Juges.

RECORD. Autre Tèrme de Coutume. Racontement, récit, narration d'une choſe qui a été faite. *Narratio, recordatio, teſtimonium. Record* d'exploits, *record* d'hommes, *record* de Juges vivans, *record* de Loi, *record* de la Cour. C'eſt lorſqu'on appelle en témoignage ceux qui étoient préſens à la choſe, ou qu'on la prouve aux Juges par des actes. Loi faite par *record* dans l'ancienne Coutume de Normandie c'étoit une Enquête qui ſe faiſoit pour prouver ce qui avoit été décidé en jugement. *Record* de mariage, c'étoit le témoignage des proches parens qui avoient été préſens au mariage, & qui cèrtifioient les conventions matrimoniales. DE LAURIÈRE. La Coutume de Normandie parle du *record* de mariage, Art. 386. il ſe fait par les parens & amis qui ont été préſens au mariage pour la connoiſſance du douaire de la femme.

RECORDER. v. act. & rédupl. Corder encore une fois, refaire une corde dont les cordons étoient ſèparez. *Funem reſarcire.*

RECORDER, ſignifie auſſi, Répéter & remettre en ſon eſprit quelque choſe pour ne la pas oublier. *Recordari, meminiſſe. Recorder* la leçon. On diſoit auſſi autrefois, Quand je me *recorde*; pour dire, Quand je me ſouviens.

RECORDER, en tèrmes de Pratique, ſignifie, Atteſter un exploit, le faire ſigner par des témoins pour le rendre plus ſolennel. *Teſtari, atteſtari, vel teſtes adhibere.* L'Ordonnance enjoint aux Sèrgens de faire *recorder* leurs exploits, afin qu'on leur ajoute foi en Juſtice. Un exploit de criées, en retrait lignager eſt nul, s'il n'eſt pas bien *recordé*. Ce mot ſe dit proprement des témoins, quand on les répète, & qu'on leur fait faire leur dépoſition ſur quelque choſe douteuſe, à cauſe qu'ils diſent qu'ils ſe *recordent* & ſe reſſouviennent des choſes dont ils dépoſent. *Recorder* les devoirs de loi, c'eſt-à-dire, les ſolemnitez requiſes pour tranſférer la propriété d'un fond, ou pour conſtituer deſſus une hypothèque.

RECORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Criées recordées, c'eſt-à-dire, raportées ou reconnuës aux plaids par le Sèrgent qui les a faites. DE LAUR.

RECORDEUR. ſ. m. Tèrme de Coutume. Témoin qui a été préſent à une choſe, & qui s'en ſouvient. *Teſtis oculatus, & memor rei geſtæ. Recordator. Recordans.*

RECORRIGER. v. act. & rédupl. Corriger pluſieurs fois. *Iterum corrigere, emendare.* Un Auteur ne ſçauroit garder trop long-tems ſon Ouvrage pour le *recorriger*. Il faut *recorriger* les feuilles, après qu'elles ont paſſé par les mains du Correcteur d'imprimerie.

RECORRIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Correctus, emendatus iterum.*

RECORS. ſ. m. Aide de Sèrgent, celui qui l'aſſiſte, lorſqu'il va faire quelque exploit ou éxécution, qui lui ſert de témoin, & qui lui prête main-forte. *Teſtis ſtipator.* Cet exploit eſt ſigné d'un Sèrgent & deux *Recors*. Il a été arrêté par pluſieurs Sèrgens & *Recors*. On l'appelle d'un nom odieux un *Pouſſeur*. Originairement le mot de *Recors* ſignifioit un témoin, *Qui rei acta meminit & ejus dat teſtimonium.* Voyez RECORD.

RECORS. part. & adj. Se diſoit autrefois en cette phraſe: J'en ſuis *recors* & mémoratif; pour dire, Je m'en ſouviens. *Recordans*; mais il eſt vieux.

RECORS, ou RECORPS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Mémoratif. BOREL.

RECORVELÉ, ÉE. Vieux adj. Recourbé. Roman de la Rôſe MS. Delà vient le mot de Languedoc, *regourbillat*. BOREL. *Recurvus, a.*

RECOUCHER. v. act. & rédupl. Remettre au lit. *Lectum repetere, recubare.* On leve ce malade pendant quelques heures, & puis on le *recouche*. Il s'eſt levé trop matin, il s'eſt allé *recoucher*.

RECOUCHER, ſe dit auſſi à la lutte, au jeu, &c. *Iterum nummos exponere, reponere.* L'ennemi qu'il avoit abbatu s'eſt relevé, il l'a *recouché* par tèrre. Il avoit couché d'abord une piſtole, il en a *recouché* trois.

RECOUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recubatus.*

RECOUDRE. v. act. & rédupl. *Je recous. Je recouſis. J'ai recouſu. Je recoudrai. Que je recouſe.* Rejoindre, rattacher avec du fillet ce qui s'étoit decouſu. *Recoudre* des bas, des ſouliers, une plaie. *Reſuere.*

RECOUSU, UË. part. paſſ. & adj. *Reſutus.* Habit *recouſu*. Juppe *recouſue*. Il ſe dit auſſi au figuré. Je pourrois, dans mes vèrs *recouſus* mettre en piéces Malhèrbe. BOIL.

RECOUPE. ſ. f. Son que l'on remet au moulin pour en tirer une ſeconde fois de la farine. *Furfurea reſegmina.* Les pauvres gens dans la famine ne mangent que du pain de *recoupe*.

RECOUPES, au plur. ſont de menus morceaux qui tombent des piérres quand on les coupe, quand on les taille. *Lapidum ſegmina.* On appelle *recoupes*, ce qu'on abbat des piérres qu'on taille pour les équarrir. Quelquefois on mêle du pouſſier ou poudre de *recoupes* avec de la chaux & du ſable pour faire du mortier de la couleur de la piérre, & le plus gros des *recoupes* particulierement des piérres les plus dures, ſèrt à affèrmir le ſol des câves, & à faire des aires dans les allées des jardins, afin que l'hèrbe n'y vienne pas ſi facilement. Ces *recoupes* ſervent auſſi à mettre ſous les carreaux des planchers. DAVILER.

On appelle auſſi *recoupes*, des chaplures de pain, des croutes, & les petits morceaux qui reſtent ſur les bonnes tables après les repas, dont les pauvres font du potage. *Cruſtarum panis deciſio.*

RECOUPEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. On nomme ainſi des retraites fort larges faites à chaque aſſiſe de piérre dure, pour donner plus d'empatement à de cèrtaines ouvrages conſtruits ſur un tèrrain ou pente roide, ou à d'autres fondez dans l'eau, comme les piles de pont, les digues, les maſſifs de moulin, &c. DAVILER. *Contractio, coarctatio.*

RECOUPER. v. act. & rédupl. Couper une ſeconde fois pour corriger le défaut d'une première coupe. *Denuo reſecare.* Cet habit a été mal coupé d'abord, il l'a fallu *recouper*. A l'égard des bois, on dit *receper*. Au jeu, quand on n'a pas coupé net, on fait *recouper*.

RECOUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſecatus.*

En tèrmes de Blaſon, on appelle un Écu *recoupé*, quand après avoir été coupé une fois, il eſt coupé derechef. *Rejectus.*

RECOURBER. v. act. Courber ou tourner une choſe en arc, la mettre hors de la ligne droite; courber un peu davantage, courber en rond par le bout; plier d'une manière courbe. *Recurvare.* Il faut *recourber* ce fer. Sa corne commence à ſe *recourir* dès le milieu.

RECOURBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Curvatus, recurvatus.* Un tuyau *recourbé* s'appelle un *ſyphon* en tèrmes d'Hydraulique. Une retorte en Chymie eſt un vaiſſeau qui a le cou *recourbé*. Les Ouvriers ſe ſervent quelquefois de régles *recourbées*; les Tanneurs de compas à pointes *recourbées*. Leurs épées étoient un peu *recourbées*. VAUG. Les cornes de l'élan ſont *recourbées*. FLÉCH.

RECOURIR. v. n. rédupl. Courir pluſieurs fois. *Curſitare, recurrere.* Le métier des poſtillons eſt de courir & de *recourir* ſans ceſſe. Ce valet a oublié cette lettre qu'on lui avoit donné charge de porter, *recourez* après. Il ſe dit plus ordinairement dans les ſignifications ſuivantes.

RECOURIR, ſignifie auſſi, Se refugier en un lieu ſaint ou reſpecté, ou en lieu fort, qui met en ſureté contre les pourſuites de la Juſtice, ou la violence de ſes ennemis. *Confugere.* Les Temples ont été de tout tems des aſyles où *recouroient* les criminels. Cet homme a été contraint de *recourir* à ſon château pour ſe mettre en lieu ſur.

RECOURIR, ſignifie auſſi figurément, Implorer l'aide, la faveur, la bonté; la protection de quelqu'un qui peut aſſiſter

dans

dans le beſoin. *Auxilium, opem implorare, appellare, invocare.* Il a fallu *recourir* à la clémence du Prince pour obtenir rémiſſion de ce crime. Il faut *recourir* à Dieu & à la Philoſophie, pour ſe conſoler dans ſes afflictions. Toutes les requêtes aboutiſſent à ces mots, Le ſuppliant eſt obligé de *recourir* à l'autorité de la Cour, pour lui être ſur ce pourvû.

On dit en ce ſens, *Recourir* aux remédes, *recourir* aux armes, à la force, à la ruſe; pour dire, Être obligé de s'en ſervir pour ſa guériſon, ou pour ſa défenſe. *Recurrere, confugere.* Pour entendre ce paſſage, il faut *recourir* aux Commentaires, aux Manuſcrits, aux Originaux. *Recourir* à l'Écriture-ſainte. PASC. Il faut paſſer pour des calomniateurs, ou *recourir* à votre maxime, que cette ſorte de calomnie n'eſt plus un crime. ID. Oſez-vous *recourir* à ces ruſes groſſières?

RECOURIR *ſur une manœuvre.* Tèrme de Marine. C'eſt la ſuivre dans l'eau avec une chaloupe, la tenant à la main. AUBIN. *Funem ſequi.* Faire *recourir* une manœuvre, c'eſt la pouſſer juſqu'où elle doit aller. *Armamentum navis percurrere.* Faire *recourir* l'écoute, la bouline, le couet de revèrs, c'eſt pouſſer ces manœuvres hors du vaiſſeau & en avant, afin de leur donner du balant. *Recourir* les coutures d'un vaiſſeau, c'eſt y repaſſer légèrement le calfat.

RECOURRE. v. act. Reprendre, retirer, ſauver, ratraper ce qui a été pris ou enlevé, ſoit d'adreſſe, ſoit de force. *Recuperare, recipere, eripere.* On a pris ce voleur, mais on n'a pû *recourre* qu'une partie de ſon vol. Nos gens ont *recouru* tout le butin & les priſonniers que les ennemis avoient fait. Notre vaiſſeau échoua, on n'en put *recourre* qu'une partie des marchandiſes. Il étoit accouru avec un peu de gens pour *recourre* le bagage. VAUG. Ménage prétend que *recourir* vaut mieux que *recourre*: mais l'Académie ne connoît point *recourir* dans cette ſignification. *Recourre* eſt le ſeul qu'elle employe. Il monta à cheval pour *recourre* le bétail. L'ACAD. Il *fut recous* d'entre les mains des Sèrgens. ID. Il a diſſipé tout ſon bien au jeu, en procès, tout ce qu'il en a pû *recourre*, c'eſt ce petit fonds dont il vit fort pauvrement.

RECOURRE. Voyez RECOUSSE.

RECOURS. ſ. m. Refuge, aſyle où l'on court; faveur, protection qu'on implore; remède, ſoulagement qu'on rechèrche. *Perfugium, refugium.* Il faut avoir *recours* aux autels pour y trouver la ſûreté & la conſolation. Celui qui ne peut pas payer, doit avoir *recours* aux prières pour appaiſer ſa partie. Il ne faut pas attendre à l'extrémité pour avoir *recours* aux remédes, aux Médecins ſpirituels & corporels. Avoir *recours* à l'Écriture-ſainte. PASC. Avoir *recours* au menſonge. ID. Molière a dit en parlant des Coquettes que le monde abandonne;

Dans un ſi noir chagrin leur ſombre inquiétude,
Ne voit d'autre recours *que le métier de Prude.*

RECOURS, en tèrmes de Palais, ſignifie, Garentie, Action par laquelle on peut ſe faire dédommager par un tiers d'une condamnation qu'on a ſoufferte, ou qu'on eſt en danger de ſouffrir. *Cautio, præs.* L'acheteur qui eſt évincé du fonds qu'il a payé, a naturellement ſon *recours* contre ſon vendeur. L'arrêt porte, Sauf ſon *recours*, ou ſans préjudice de ſon *recours* contre qui il appartiendra.

RECOURS, en tèrmes de Monnoie, eſt une pèrmiſſion de foiblage ſur le poids de l'eſpéce; & en cela il eſt différent du *remède*, qui eſt une ſemblable pèrmiſſion ſur le poids de marc. *Juſti monetæ ponderis imminutio.* Ces remédes commencèrent premièrement par *recours*, & ont continué par remédes, qui ont été pèrmis enſemble juſqu'au tems de Charles VII. depuis lequel on s'eſt ſervi ſeulement du mot de *remède*.

RECOURS, eſt auſſi la rélation de l'eſpéce. *Æquum monetæ pondus.* Par éxemple, il y doit avoir tant d'écus, tant de piſtoles au marc: c'eſt ce qu'on appelle *recours*.

RECOUS, OUSSE, ou RECOURU, UË. part. paſſ. & adj. *Recuperatus, receptus.* Un priſonnier *recous*, du butin *recous*. Une femme *recourue* d'entre les mains d'un raviſſeur. L'ACAD.

RECOUS, OUSSE, ou RESCOUABLE. adj. m. & f. Tèrme de Coutume. Rachetable. *Qui redimi poteſt.* Rente *recouſſe* ou *à recouſſe*. La rente *recouſſe* ou reſcouable eſt différente de la rente pèrpétuelle & à toujours.

RECOUSSE. ſ. f. Action par laquelle on rattrape, on reprend ce qui avoit été enlevé, où l'on ſauve une partie de ce qui étoit en danger de ſe pèrdre. *Recuperatio, receptio.* On a été trop tard à la *recouſſe* de ce priſonnier, de ce butin, les ennemis l'avoient déja mis en lieu de ſûreté. On a bien ſauvé quelques marchandiſes de ce vaiſſeau échoué, mais c'eſt une pauvre *recouſſe*. En quelques Coutumes, comme en celles de Tours & d'Angers, on appelle le retrait lignager *recouſſe*, & les rentes rachetables, rentes à *recouſſe*. Aller à la *recouſſe*, courir à la *recouſſe*. L'ACAD. *Recouſſe* ou Eſcouſſe ſe dit auſſi quand les bêtes ou gages pris par Officiers, Sèrgens, Meſſiers, Foreſtiers ou par le Seigneur de l'héritage, ou ſon commis & député, leur ſont ôtez par ceux qu'ils avoient dégagé, les ayant trouvez en dommage, ou qu'ils avoient éxécuté. DE LAURIÈRE. *Recouſſe* par grace, c'eſt quand il eſt traité de la faculté & grace de pouvoir racheter un héritage vendu. Cette grace s'appelle auſſi faculté de *recouſſe* & remére. DE LAURIÈRE. Rente à *recouſſe*. Voyez RECOUSSE, adj.

RECOUSSE. Tèrme de Marine. Faire la *recouſſe* d'un navire. Voyez REPRISE.

RECOUVRABLE. adj. de tout genre. Tèrme de Finances. Qui ſe peut recouvrer. *Quod recuperari poteſt.* Deniers, fonds *recouvrables*, non *recouvrables*. L'ACAD.

RECOUVREMENT. ſ. m. Action qui rétablit en la poſſeſſion d'une choſe pèrduë. On felicite ſes amis ſur le *recouvrement* de leur ſanté. *Sanitatis amiſſæ recuperatio, reſtitutio.* C'eſt le hazard qui eſt cauſe du *recouvrement* du vol qui lui a été fait.

RECOUVREMENT, ſignifie encore, Repriſe, répétition. *Repetitio.* Il n'a pû être payé de ſa dette ſur cette tèrre, mais on lui a donné ſon *recouvrement* à prendre ſur d'autres biens.

RECOUVREMENT, eſt auſſi l'action ou la rechèrche pour faire payer des droits, des taxes, des impôts, dûs par divèrs particuliers. *Perquiſitio.* Ce Traitant s'eſt chargé du *recouvrement* des droits de francs fiefs & nouveaux acquêts. Les Aſſéeurs & Collecteurs font le *recouvrement* des tailles dans les Paroiſſes.

RECOUVRER. v. act. Retrouver ce qu'on a pèrdu, être rétabli en ſon premier état. *Recuperare.* Il a été ſi heureux, qu'il a *recouvré* ſon argent. Cette femme a *recouvré* ſon embonpoint, ſon teint, ſa beauté. Il les fit réſoudre à *recouvrer* ce qu'ils avoient pèrdu. VAUG. Il eut envie de *recouvrer* l'Arménie. ABL. On dit au prétérit indéfini, il *recouvra*. REGN. Il fut guéri, & *recouvra* la vûë. FLÉCH. Il *recouvra* ſa ſanté, & non pas il *recouvrit*. On trouve rarement *recouvrir* pour *recouvrer*. PAT. Le Roman de la Róſe eſt le premier qui a dit:

Le tems pèrdu pleureras;
Mais recouvrir *ne le pourras.*

Ce mot vient du Latin *recuperare*.

RECOUVRER, ſignifie encore, Recueillir, chèrcher, & faire payer des droits & taxes dûs par divèrſes pèrſonnes. *Cogere.* On aura bien de la peine à *recouvrer* ces deniers, il y aura bien des non-valeurs.

RECOUVRER, ſignifie auſſi, Répéter, reprendre ſur autre choſe. *Recuperare, recipere.* On a révoqué ce traité; & pour les avances, on les a donné à *recouvrer* ſur d'autres fonds.

RECOUVRER une manœuvre, en tèrmes de mèr, c'eſt la haler dans le vaiſſeau. *Armamentum navis recipere.* Ainſi on commande, *Recouvre* le grelin; *Recouvre* la hanſière, pour dire de les haler & de les tirer dans le vaiſſeau. AUBIN.

RECOUVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recuperatus.* L'uſage a introduit *recouvèrt* pour *recouvré*, contre la raiſon. Mais parcequ'il n'eſt pas ſi généralement reçû que la plupart de ceux qui ont étudié ne le condamnent, je voudrois dire tantôt *recouvré* avec les gens de lettres, pour ſatisfaire à la régle & à la raiſon, & tantôt *recouvert*, avec toute la Cour. VAUG. Il y a des occaſions où il eſt néceſſaire de préférer *recouvré*, car ſi l'on dit j'ai *recouvert* mon tableau, cela fait une ambiguité, & l'on peut douter ſi je veux dire, que j'ai retrouvé mon tableau, ou ſi j'ai tiré le rideau qui le couvroit. BOUH. On dit plus ſouvent au bârreau, pi ces nouvellement *recouvèrtes* que nouvellement *recouvrées*. PATRU. On dit, pour un pèrdu deux *reconverts*. Cependant Mrs de l'Académie tâchent de maintenir *recouvré* contre l'abus de l'uſage, il ſemble auſſi que les bons Auteurs préférent *recouvré*.

RECOUVRIR. v. act. & rédupl. *Je recouvre. Je recouvrois. Je recouvris. J'ai recouvert. Je recouvrirai. Que je recouvre. Que je recouvriſſe, ou je recouvrirois.* Couvrir une ſeconde fois. *Iterum tegere, obtegere, operire.* Il faut *recouvrir* cette galerie d'un bout à l'autre. Le tems n'a été ſerein qu'un moment, il commence à ſe *recouvrir*. Vous vous enrhumerez, ſi vous ne vous *recouvrez* bientôt.

Ce mot vient du Latin *recooperire*.

RECOUVÈRT, ÈRTE. part. paſſ. & adj. *Opertus denuo, tectus, obtectus.* Ce toit a été *recouvèrt* tout à neuf.

On appelle en Menuiſerie, panneaux *recouvèrts*, lorſqu'ils ſont plus épais que les piéces de l'aſſemblage, & qu'ils débordent. On dit auſſi en Maçonnerie, des joints *reconverts* & cachez.

RECOUX. *Recouſſe.* Tèrme de Marine. Navire *recoux*. Faire la *recouſſe* d'un navire. Voyez REPRISE.

A RECOY. adv. D'une manière douce, tranquile, paiſible. *Tranquille, quieté, pacate.* Cet homme s'eſt retiré des affaires, & vit doucement & *à recoy* à la campagne. Cette maiſon eſt *à recoy*, on n'y entend point de bruit, on n'y reçoit point de viſites importunes.

portunes. Ce valet ſe tient à *recoy*, les bras croiſez, quand on ne le regarde point. Ce mot vieillit.

RECRACHER. v. act. & rédupl. Cracher pluſieurs fois, ou rejetter ce qu'on a pris dans la bouche. *Sapius ſpuere.* Quand on a mis de l'aloes, ou quelque choſe d'amèr dans ſa bouche, on eſt bientôt obligé de le *recracher*, on ne crache pas pour une fois, on *recrache* tant qu'on ſent de l'amèrtume.

RECREA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Romanie, ſitué près de la mèr de Marmora, à cinq lieuës de la ville de Radiſto, du côté du nord. *Recrea.* Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne *Heraum*, ville de la Thrace. MATY.

RECRÉANCE. ſ. f. Jugement de proviſion en matière bénéficiale, qui maintient, ou envoye en la jouiſſance d'un Bénéfice litigieux pendant le procès, celui des contendans qui a un droit, ou un titre coloré, & le plus apparent. *Sententia proviſoria.* On adjuge d'ordinaire la *recréance* préférablement à celui qui poſſéde actuellement depuis an & jour. La *recréance* ne doit point être donnée à un dévolutaire. En matière de Régale ce jugement s'appelle *état.*

Ce mot vient de *recredentia* Latin, qui ſignifioit *remiſe en poſſeſſion.*

RECRÉANCE, ſe diſoit autrefois de toute ſorte de jouiſſance qu'on adjugeoit par proviſion, ſoit en matière de complainte & de réïntégrande à l'égard des héritages, ſoit en matière de ſaiſie pour les fruits des loyers, des penſions, du bétail, ou même des pèrſonnes arrêtées; & on diſoit *recréancer* ou *recroire*, quand on rendoit à l'éxécuté les biens ſur lui pris par éxécution, & lorſqu'on l'en reſaiſiſſoit. *Recréance* de bétail pris au dommage d'autrui. *Recréance* & délivrance des loyers, penſions ou fruits de la choſe obligée qui avoient été arrêtez & empêchez par un créancier. C'eſt la délivrance faite à l'oppoſant, des fruits & de l'héritage, qui avoient été ſaiſis ſur lui, & empêchez par le Seigneur Cenſier, pour les arrerages du cens qui lui ſont dûs, ou autres devoirs féodaux.

RECRÉANCE, ſe dit auſſi de la jouiſſance éffective du Bénéfice. *Vindiciarum addictio.* Ce Curé ne jouit que par *recréance*, il pourſuit le jugement de la pleine maintenuë.

RECRÉANCER. v. act. Tèrme de Pratique de Palais. Il ſe dit des Sèrgens, & c'eſt mettre à délivrance, à caution ſurfiſante, les corps ou biens des bourgeois oppoſans, qui ſont arrêtez ou empêchez par les Officiers de quelque Seigneur ſubaltèrne.

RECRÉANDIE. ſ. f. Vieux mot. Récréation *Perceval.* BOREL.

RECRÉATIF, IVE. adj. Qui divèrtit, qui réjouit. *Amœnus, jucundus.* Ce livre eſt plein de traits agréables & *recréatifs.* Ce jeu eſt fort varié & fort *recréatif.*

RECRÉATION. ſ. f. Délaſſement de l'eſprit, agréable divèrtiſſement. *Animi relaxatio.* Il faut après les repas prendre quelque *recréation.* On tient que le jeu des échèts eſt une occupation plutôt qu'une *recréation.*

RECRÉATION, ſe dit auſſi de quelques ouvrages qu'on a compoſé pour divèrtir les autres. *Animi relaxatio, oblectatio.* Les *Recréations* Mathematiques ſont pleines d'agréables problêmes. Les heûres de *recréation* de Guichardin ſont pleines de bons contes, de beaux apophthegmes.

RECRÈDENTIAIRE. ſ. m. Bénéficier qui jouit par recréance d'un Bénéfice. *Recredentiarius.*

RECRÉER. v. act. Divèrtir, ſe délaſſer. *Oblectare, reficere, recreare animum.* Les petits jeux *recréent* une compagnie. Les Religieux dans leurs cloîtres, ont une heure pour ſe *recréer* après le repas.

RÉCRÉER, ſignifie encore, Avoir des qualitez agréables, conformes à notre nature, qui nous éveillent, qui nous plaiſent. *Exhilarare, oblectare.* L'émail des prairies *récrée* nos yeux. Le vin *récrée* l'âme, réveille les eſprits. Il nous a fort *récréez* pendant le repas avec mille plaiſanteries.

RECRÉER, ſignifie auſſi, Créer une ſeconde fois. *Iterum creare.* Ces offices ont été ſupprimez par l'Édit d'un tel mois; mais ils ont été *recréez* par un Édit ſubſéquent.

RECRÉÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recreatus.*

RECREPIR. v. act. *Parietem iterum trullisare.* Ce mot pour dire crepir de nouveau, n'eſt pas uſité, & les habiles maçons diſent *crepir*, & jamais *recrepir.*

RECREUSER. v. act. & rédupl. Creuſer de nouveau ou plus avant. *Fodere iterum, refodere.* On n'a point trouvé d'eau en cet endroit-là, il a fallu *recreuſer* ailleurs. Les foſſez de ce château n'ont pas été jugez aſſez profonds, il a fallu les *recreuſer.*

RECREUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Foſſus denuò, refoſſus.*

RECRIBLER. v. act. & rédupl. Cribler pluſieurs fois. *Sapius cribrare.* Pour avoir le blé bien net, il le faut *recribler* ſouvent, de peur qu'il ne ſente la poudre.

RÉCRIER. Voyez RESCRIER. *Reclamare.*

RÉCRIMINATION. ſ. f. Accuſation poſtérieure que fait un accuſé contre ſon accuſateur ſur le même fait. *Recriminatio.* Quand deux parties ont fait leur plainte en même tems, on juge premièrement qui demeurera l'accuſé, ou l'accuſateur, c'eſt-à-dire, ſur qui tombera la *récrimination.* On n'a point d'égard aux reproches qui ſont faits par *récrimination.* La *récrimination* n'a point lieu en France juſqu'à ce que le criminel ſoit purgé, afin qu'on ne puiſſe pas éluder les pourſuites, ſous prétexte de quelque autre crime.

RÉCRIMINATION, ſe dit auſſi en convèrſation ordinaire, des reproches qu'on fait, ou des injures qu'on dit le dèrnier & après coup. Tout ce qu'on a dit contre lui n'eſt que du ſecond bon, & par *récrimination. Recriminatio.*

RÉCRIMINER. v. n. Accuſer ſon accuſateur. *Accuſantem recuſare.* Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, *en récriminant.* Il a fait informer le dèrnier; toute cette procédure eſt faite *en récriminant.* Il s'employe auſſi dans la converſation. Je ne veux pas chicaner ſur ce mot *en récriminant.* VAUG. NOUV. REM.

RÉCRIRE. *Reſcribere.* Voyez RESCRIRE.

RECROIRE. v. a. Tèrme de Coutume qui a deux ſignifications. 1°. C'eſt rendre, délivrer. *Reddere, liberare.* Rendre les namps à pleiges. 2°. *Recroire* ſignifie reſaiſir. *Recredere, iterum occupare, apprehendere.*

RECROISETÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit de la croix, lorſqu'à l'éxtrémité de ſes branches il y en a une autre petite qui la travèrſe; ce qui forme quatre petites croix, ou croiſettes. Il porte d'argent à ſix croix *recroiſetées* de gueules. *Crucibus repetita crux, brachiata.*

RECROÎTRE. v. n. & rédupl. Prononcez *recrêtre* ou *recroître.* Croître de nouveau. *Denuò creſcere, accreſcere.* La rivière étoit diminuée; mais elle *recroît.* Ce bois a été coupé il n'y a pas trop long-tems, il lui faut donner le loiſir de *recroître.*

SE RECROQUEBILLER. v. n. paſſif. Tèrme de Jardinier. Il ſe dit des feuilles des plantes & des arbres. C'eſt ſe ramaſſer au lieu de s'étendre, & devenir jaunâtres & galeuſes. *In orbes ſinuari, convolvi.* Les feuilles de cet arbre ſont toutes *recroquebillées.* Elles commencent à *ſe recroquebiller.* LA QUINT.

RECROTTER. v. act. & rédupl. Crotter de nouveau. *Iterum luto inſpergere, conſpergere.* On a beau ſe décrotter, on ne ſçauroit faire un pas en cette ville ſans ſe *recrotter.*

RECROYAUMENT. Vieux adv. A regret, par force. BOREL. *Ægre, coacte.* Le Chatelain de Coucy.

Car qui le ſien donne recroyaument,
Son gré en pert, & ſi couſte enſement.

RECRU, UE. adj. Fatigué de travail corporel, d'une marche trop longue, d'un combat. *Feſſus, defeſſus, fatigatus.* Il parut des troupes fraîches à la place de celles qui étoient *recrues.* Ils avancérent un pas; mais tout *recrus* & haraſſez. VAUG. Les animaux qui ſont trop las & *recrus* ont de la peine à manger. Il faut donner des quartiers de rafraîchiſſement, des journées de ſejour à des ſoldats qui ſont *recrus.* Scaligèr dit qu'on appelle un cheval *recru, quaſi recruduerit.*

RÉCRU. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Voyez REVENU.

RECRUE. ſ. f. Levée de gens de guèrre pour augmenter une Compagnie, ou remplacer les ſoldats qui ont déſerté, ou qui ſont morts. *Militum collectio, acceſſio.* Ce Capitaine eſt allé faire ſa *recrue* en ſon pays. On lui a donné 500 liv. pour ſa *recrue.*

De trois Héros nouvellement
La Gloire a fait une recruë,
Compiegne eut le plaiſir charmant
De voir comme ſi fierement
Le ſoldat François ſe remue. Balade à Monſeigneur.

RECRUTER. v. act. Tèrme de guèrre. Faire des recruës. *Supplere legiones.* Ce Capitaine a bien promtement *recruté* ſa Compagnie. Ce mot n'eſt pas du bel uſage.

RECTANGLE. adj. & ſ. Figure qui a un ou pluſieurs angles droits. *Rectangulum.* On le dit du triangle qui a un angle droit; alors il s'appelle triangle *rectangle.* On le dit auſſi du quarré qui a quatre angles droits: le barlong, ou le parallélogramme qui a tous les quatre angles droits s'appelle *rectangle.* Il eſt par-là évident que tout quarré eſt *rectangle*; mais que tout *rectangle* n'eſt pas quarré. Les autres figures irrégulières n'en peuvent avoir aucun.

RECTANGULAIRE. adj. Qui a pluſieurs angles droits. *Rectangularius.* Les quarrez & les cubes ſont des figures & des corps *rectangulaires.*

RECTEUR. ſ. m. Le Chèf & le premier Officier électif de l'Univèrſité. *Rector, præſes.* Il porte la ceinture violette tant qu'il eſt revêtu de cette dignité; la garniture de ſes gans eſt auſſi violette; ſon habit de cérémonie eſt une robe violette, avec une ceinture de ſoie, avec des pendans d'or, & une bourſe à l'antique, appellée

appellée *eſcarcelle*. Sa fourrure d'hèrmine blanche déſcend juſqu'à la moitié du bras. Le *Recteur* s'élit tous les trois mois ; on l'éliſoit autrefois toutes les ſix ſemaines : cela fut changé en 1178. par le Légat du Pape Nicolas III. Il eſt choiſi du corps de la Faculté des Arts ; d'autant que ſon premier établiſſement ſe fit au tems que la Faculté des Arts fut ſéparée de la Faculté de Théologie, & que celles du Droit & de la Médecine n'étoient pas encore établies. Auparavant il n'y avoit qu'un Chancelier, qui avoit l'inſpection ſur l'une & l'autre Faculté ; c'eſt-à-dire, celle des Arts, & de Théologie. On ne créa un *Recteur*, que quand ces deux Facultez ſe ſeparèrent. La proceſſion du *Recteur* ſe fait quatre fois l'année, & ce jour-là on ne prêche point, & on n'ouvre point les Claſſes dans aucun Collége. Dans cette marche le *Recteur* eſt précédé de ſes Bédeaux portant leurs maſſes d'argent, & des Docteurs, & Bacheliers, tous en fourure.

Il marche à pas comptez
Comme un Recteur *ſuivi des quatre Facultez.* Boil.

Recteur, ſignifie auſſi à Bourdeaux, & en quelques provinces, un Curé qui gouvèrne une Paroiſſe ; & dans pluſieurs Communautez, Couvens & Hopitaux, celui qui gouvèrne la Maiſon. *Rector.* Les Chanoines Réguliers de Conventry en Angleterre, & les Hopitaux qui en dépendoient appelloient Maître, ou *Recteur* le Supérieur qui gouvèrnoit un hopital. Voyez le Père Hélyot, P. II. C. 38. Les *Jéſuites* donnent auſſi le nom de *Recteur* au Supérieur de celles de leurs Maiſons, qui ſont ou Colléges ou Séminaires. Il y a des *Recteurs* à l'Académie de Peinture, qui la gouvèrnent par quartier, & ſont au-deſſous du Directeur.

Recteur, ſe dit auſſi en parlant de la République de Veniſe. *Rector, gubernator, præſes.* C'eſt un titre qui eſt commun au Podeſtat & au Capitaine des armes de Veniſe. Il ſignifie celui qui gouvèrne les villes de l'État. Amelot.

RECTIFICATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Diſtillation ou ſublimation pluſieurs fois réïtérée, pour rendre une ſubſtance plus pure, & plus dégagée de ſes parties aqueuſes & tèrreſtres. *Diſtillatio, ſublimatio.* La rectification eſt la dépuration réïtérée de l'humeur diſtillée ſur ſon propre marc ou matière. Dict. Hèrm.

RECTIFIER. v. act. Corriger quelque manquement ; remettre les choſes dans la régle ; redreſſer, rendre meilleur. *Digerere, corrigere.* Cette procédure eſt mauvaiſe, il la faut *rectifier*. La plupart des gens liſent les Ouvrages de Morale, plus pour orner leur éſprit, que pour *rectifier* leurs mœurs. S. Évr. La Fortune *rectifie* les fautes des gens heureux. B. Rab. On a plus de ſoin de déguiſer ſes vices, que de les *rectifier*. Bell. Chacun chèrche a éclairer ſon éſprit, plutôt qu'à *rectifier* ſon cœur. S. Évr.

On peut rectifier *le mal de l'action*
Avec la pureté de notre intention. Mol.

Rectifier, en tèrmes de Chymie, c'eſt, réïtérer des diſtillations ou ſublimations des choſes déja diſtillées ou ſublimées, comme eaux de vie, éſprits & huiles, pour les avoir plus pures & plus fortes ; c'eſt diſtiller de nouveau les éſprits pour les rendre plus ſubtils, & en éxalter les vèrtus. Glas. *Stillata iterum exſtillare.* On *rectifie* les ſèls fixes par la calcination, diſſolution, ou philtration. Charas. On *rectifie* auſſi les métaux par la coupelle, les régules par des fuſions réïtérées, & les autres ſubſtances par des opérations convenables. On dit auſſi, *rectifier* les humeurs déreglées. Deo.

Rectifier, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt diſtiller les éſprits, afin d'en faire ſéparer ce qu'ils peuvent avoir enlevé avec eux de parties hétérogènes. Dict. Hèrm.

Rectifié, ée. part. paſſ. & adj. De l'éſprit de vin *rectifié*, c'eſt celui qui a été diſtillé pluſieurs fois. *Stillatus, purgatus, expreſſus.*

RECTILIGNE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une figuré tèrminée par des lignes droites. *Rectilinea.* Lorſque deux lignes ſe coupent, il ſe fait entre ces lignes un angle qui s'appelle *rectiligne*. Si les deux lignes ſont droites, le quadrilatère eſt une figure *rectiligne*. Un triangle *rectiligne* eſt oppoſé à un triangle *ſphérique*. La première partie de la Trigonométrie enſeigne la réſolution des triangles *rectilignes*.

RECTITUDE. ſ. f. Ce mot ſe dit de la vûë. La *rectitude* de la vûë complette vient de l'œil droit. La Chambre. *Rectum.*

Rectitude, ſe dit principalement, & bien plus ſouvent au figuré, & ſignifie, droiture, intégrité, raiſon. *Integritas, ratio, æquitas.* Ce Juge a beaucoup d'intégrité, il vit & agit avec une grande *rectitude* d'éſprit, ou de mœurs. La *rectitude* de l'intention eſt ce qui donne le mérite aux bonnes œuvres. L'intégrité & la *rectitude* de mon cœur me garderont. Port-R. Seigneur donnez-moi la *rectitude* de vos jugemens. Id.

Mais cette rectitude,
Que vous voulez en tout avec éxactitude,
Cette pleine droiture, où vous vous renfermez,
La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ? Mol.

RECTORAT. ſ. m. Qualité de Recteur d'une Univèrſité. *Rectoratus, vel Rectoris munus.* On a dit d'un ſemblable Officier,

Que comme au grand Pontificat,
Il parvint juſqu'au Rectorat.

Rectorat, ſe dit auſſi chez les Jéſuites de la charge de Supérieur dans les Colléges, les Séminaires, & les Maiſons de Noviciat. Ce Supérieur s'appelle Recteur, & ſon Office *Rectorat*. Les *Rectorats* ne durent ordinairement que trois ans. Le *Rectorat* du Père tel a été de quatre ans.

RECTORERIE. ſ. f. Cure, direction de Paroiſſe. *Cura, parochiæ directio, rectio, gubernatio.* C'eſt un mot dont on ſe ſert dans ce ſens en pluſieurs provinces.

RECTUM. ſ. Tèrme d'Anatomie ; nom d'un boyau. *Rectum.* Le troiſième & dernier des gros boyaux eſt le *rectum* ou droit, ainſi nommé à cauſe qu'il deſcend en ligne droite de l'os ſacrum au fondement, où il ſe tèrmine. Dionis. Voyez Droit.

Ce nom eſt Latin ; *Rectus, a, um.* Droit.

REÇU. Voyez Recevoir.

RECUEIL. ſ. m. Collection, ramas, aſſemblage de pluſieurs choſes. *Epitome, epitoma.* Le cabinet du Roi eſt un *recueil* de ce qu'il y a de plus beau, de plus târe dans la curioſité. Il a fait un *recueil* des plus belles médailles, des plus beaux tableaux, des plus belles éſtampes de l'Europe.

Recueil, ſe dit auſſi figurément des remarques, de Littérature. *Collectio, conſcriptio.* Un Prédicateur ſe ſert utilement de ſes *recueils*. Faire un *recueil* des plus belles penſées des Poëtes anciens & modèrnes.

On ne voit point mes vèrs, à l'envi de Montreuil,
Groſſir impunément les feuilles d'un recueil. Boil.

Recueil, ſe dit auſſi de l'aſſemblage de pluſieurs Ouvrages compilez & reliez enſemble. *Excerptio, compilatio, ſelectio.* Faire un *recueil* de divèrs Auteurs. Abl. La Bibliothéque des Pères eſt un beau *recueil*. On a fait un *recueil* des Poëtes Grècs en deux Tomes. Fontanon a fait un *recueil* des Ordonnances de nos Rois. Tournet, Papon, le Prêtre, & une infinité d'autres ont fait des *recueils* d'Arrêts. Polyanthea, Lycoſthène, le Théatre de la vie humaine de Zuinger, ſont de beaux *recueils* de lieux communs. L'art eſt un *recueil* de divèrs préceptes, qu'on met en pratique pour une fin utile à la vie de l'homme. Abl.

RECUEILLEMENT. ſ. m. Tèrme de dévotion. *Animi collectio, ab aliis occupationibus ad cœleſtia cogitanda revocatio, converſio.* Action par laquelle on détache ſon éſprit entièrement des choſes mondaines, pour n'être occupé que de la contemplation des grandeurs de Dieu. La pèrfection du Chrétien eſt de vivre dans un grand *recueillement* d'éſprit. La Reine ne ſe diſtinguoit de la foule que par ſon *recueillement*, & ſon application à la piété. Flèch. Les mondains prennent le *recueillement* des gens de bien, pour mélancholie. Id. Le bruit confus d'une Cour tumultueuſe ne troubla jamais ſon *recueillement*. Id. L'éſprit de *recueillement* eſt le partage de la vie monaſtique. Le P. Mab. Les Quakèrs ſe tiennent dans un grand *recueillement* pour être plus attentifs aux impulſions du Saint-Éſprit. S. Évr.

RECUEILLIR. v. act. *Je recueille. Je recueillis. J'ai recueilli. Je recueillirai* (& non pas je *recueillerai*, comme l'a prétendu Vaugelas.) Faire la récolte, la cueillette des fruits, des revenus d'une tèrre. *Fruges colligere, percipere, cogere.* Il y a certaines années où l'on ne *recueille* ni blé ni vin en certaines tèrres. On dit auſſi *recueillir* une ſucceſſion. L'homme amaſſe, & il ne ſçait pas qui *recueillira*. Port-R. On a beau dire, dans l'uſage ordinaire, on dit je *recueillerai* peu de blé cette année ; mais en récompenſe je *recueillerai* beaucoup de vin. Votre maître *recueillera* beaucoup de fruit à cet éſpalier ; & Vaugelas a raiſon.

Recueillir, ſignifie auſſi, faire une recette, une cueillette d'aumônes, ou de contributions volontaires pour quelque deſſein pieux, ou public. *Cogere, colligere.* Cette dame a *recueilli* cent piſtoles pour les paûvres dans ſon voiſinage.

Recueillir, ſe dit figurément en choſes morales. Un Avocat, un Médecin, *recueillent* dans leur vieilleſſe le fruit des études de leur jeuneſſe. *Studiorum fructus percipere.* Ce Conquérant a *recueilli* le fruit de ſes peines & de ſes fatigues, c'eſt la gloire. Après cette ſaiſon de larmes, il en viendra une de joie, & nous *recueillerons* une grande moiſſon de gloire. Mauc. Il mérite qu'on lui faſſe *recueillir* le fruit de ſa continence. Vaug. *Recueillir* le fruit de ſa toilette. La Bruy. Après avoir pèrdu Darius, elles avoient trouvé qui les avoit *recueillies*. Vaug.

Pour fruit de mon amour, j'aurai le triſte emploi,
De recueillir *des pleurs qui ne ſont pas pour moi.* RACINE.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, profiter, retenir quelque chôſe d'un diſcours, d'une lecture, en tirer quelque conſequence. *Proficere, retinere, fructus percipere.* Un jeune-homme doit *recueillir* tous les plus beaux endroits qu'il trouve dans tous les livres qu'il lit. Stobée a *recueilli* beaucoup de ſentences des Anciens qu'on ne trouve point ailleurs. Ce ſermon eſt trop fondé ſur le dogmatique, on n'en *recueille* pas grand fruit. Il m'a fait un grand diſcours, tout ce qu'en j'en ai pû *recueillir*, c'eſt qu'il veut être payé de ſon dû.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, Hébèrger, loger, accueillir, traiter favorablement ceux qui viennent demander par charité le couvèrt, un azyle. *Excipere hoſpitio, recipere.* La veuve qui *recueillit* le Prophète fut bien récompenſée de ſa charité. C'eſt une grande ingratitude à un homme, de trahir celui qui l'a *recueilli*, qui lui a donné un azyle chez lui.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, ramaſſer pluſieurs chôſes égarées ou diſpèrſées. *Colligere. Recueillir* les débris d'une armée, d'un naufrage.

RECUEILLIR, en ce ſens, ſignifie auſſi, compiler, ramaſſer en un corps pluſieurs Ouvrages de même nature. *Compilare, deligere.* André du Cheſne a *recueilli* les anciens Hiſtoriens François. Le Père Coſſard a *recueilli* les Conciles après pluſieurs autres. Conrard a *recueilli* les plus beaux vèrs de ſon tems, de Malhèrbe, Racan, Maynard, &c.

RECUEILLIR, ſe dit auſſi des voix, des ſuffrages. *Colligere opiniones, ſuffragia.* C'eſt au Préſident d'une Aſſemblée à *recueillir* les voix. C'eſt un homme de loiſir, qui va *recueillir* tous les bruits, toutes les nouvelles de la ville.

On dit auſſi, *recueillir* ſes éſprits; pour dire, revenir à ſoi après quelque émotion, quelque trouble cauſé par quelque peur, colère, bleſſure. *Colligere ſe, animum revocare, ad ſe redire.* Après qu'on a *recueilli* ſes éſprits, il faut faire réfléxion ſur ce qu'on a dit, ou ce qu'on a fait, pendant que l'imagination étoit égarée. Je ne trouve rien de plus malhonnête en compagnie, que d'être *recueilli*, & comme enfoncé en ſoi-même. LE CHEV. DE M.

Il ſignifie auſſi, rappeller tous ſes ſens, les détacher de toutes autres penſées, pour appliquer ſon éſprit tout entier à quelque étude. *Animum avocare, ab omnibus cogitationibus & ad ſtudia incumbere.* Le matin eſt la meilleure ſaiſon pour étudier, parceque les éſprits ſont plus *recueillis*.

Il ſe dit en ce ſens plus particuliérement en tèrmes de dévotion. *Mentem ad cæleſtes cogitationes revocare.* Il faut qu'une âme ſe détache des penſées du monde, qu'elle ſe *recueille* toute entiere en elle-même pour vaquer à la contemplation, & à ſon ſalut. Il eſt difficile de ſe *recueillir* dans la retraite, & de retrouver ſon cœur, après l'avoir laiſſé èrrer d'objet en objet dans le monde. FLÉCH. Il étoit ſi *recueilli* en priant Dieu, qu'il demeuroit des heures entières immobile. BOUH.

RECUEILLIR, avec le pronom pèrſonnel ſe dit auſſi pour, abréger & conclure. *Orationem ſummatim repetere.* Après qu'un Avocat a plaidé pluſieurs Audiences, il faut enfin qu'il ſe *recueille*, qu'il faſſe une briève récapitulation de ce qu'il a dit, & qu'il concluë. Pour me *recueillir* en trois paroles, je vous ai fait voir que, &c. PAT.

RECUEILLI, IE. part. & adj. *Collectus, recollectus, compilatus, ſelectus.*

RECUEILLOIR. ſ. m. Tèrme de Cordier. C'eſt un morceau de bois pour tortiller, & pour recueillir la ficelle. *Lignеum inſtrumentum intortum.*

RECUIRE. v. act. & rédupl. *Je recuis, tu recuis, il recuit, nous recuiſons. Je recuis. J'ai recuit. Je recuirai. Que je recuiſe. Que je recuiſiſſe. Je recuirois.* Cuire encore une fois. *Recoquere, denuò coquere.* Il faut faire *recuire* ces confitures qui ſont décuites. On a conſumé tout le pain, il faut *recuire* au plutôt.

RECUIRE, ſe dit auſſi des métaux qu'on remet au feu pour les rendre plus maniables, moins aigres & plus ductiles, & particuliérement des flans des monnoies & des médailles. *Rudes nummos ad temperamentum excoquere, vel igne temperare.* On le dit auſſi des vèrres & émaux qu'on remet au feu pour faire fondre, & faire tenir les couleurs minérales qu'on y applique. On *recuit* les flans de monnoie dans une poële de fèr avec du charbon qu'on remuë en l'air, comme les Calvaniers qui vannent le blé, juſqu'à ce qu'ils ſoient blancs ou rouges, & on les néttoie avec un plumeau qui eſt fait de cinq ou ſix ailes d'oiſeau adoſſées & couſuës enſemble. Cette recuitte ſe fait ordinairement par les apprentifs qu'ils nomment *recuiteurs*. L'Ordonnance veut que les Ouvriers *recuiſent* les flancs & carreaux à toutes les façons qu'ils donnent à l'ouvrage; autrement ils s'ouvriroient par les carnes, & s'étoileroient, comme ils diſent.

RECUIT, ITE. adj. Qui ſe dit des humeurs épaiſſes & demi-fèches qui ſont dans le corps; des excrémens *recuits*, quand ils ſont durs ou ſecs, & quand ils marquent une grande chaleur d'entrailles. *Recoctus.*

RECUIT, ou RECUITE. ſ. m. & f. Action par laquelle on *recuit*, on remet au feu les métaux, les émaux & le vèrre. *Rudis nummi iterata coctio.* On dit, porter, ou mettre un moule au *recuit*, c'eſt le remettre dans la foſſe deſtinée à le *recuire*. On dit que la *recuite* s'avance lorſque le vèrre ſe parfond.

RECUITEUR. ſ. m. Nom qu'on donne aux ouvriers des monnoies pendant leur apprentiſſage. *Monetalis coctor.*

RECUL. ſ. m. Mouvement en arrière. Il ne ſe dit guère que de celui que fait le canon par l'éffort de la poudre, quand il tire. *Motus averſus.* Le *recul* du canon eſt de dix à douze piéds; mais pour le rendre moindre, on donne un peu d'élévation par dèrrière à la platte-forme de la batterie. Le mortier n'a préſque point de *recul*.

RECULÉE. ſ. f. Action par laquelle on ſe retire en arrière. *Receſſus.* On ne le dit guère qu'en cette phraſe: Faire un feu de *reculée*, qui oblige à ſe reculer.

RECULEMENT. ſ. m. Retardement, ce qui recule quelque chôſe. *Mora, retardatio.* Le *reculement* de ce payement eſt venu par la faute des aſſignations. Le *reculement* de ce procès ne vient que par la chicane des parties advèrſes.

RECULEMENT, eſt auſſi une partie du harnois du cheval de charrette ou de carroſſe, qui ſèrt à faire reculer. *Regreſſus.*

RECULEMENT, ou rallongement d'arêtier en Architécture, c'eſt la ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe juſqu'au pié de l'arêtier qui porte ſur l'encognure de l'entablement. *Retroceſſio tigni angularis declivis.* On le nomme auſſi Trait rameneret. DAVILER.

RECULER. v. act. Éloigner quelque chôſe d'un lieu où l'on eſt, ſoit en le pouſſant en arrière, ou à côté. *Amovere, ſubmovere, ſecedere, recedere.* Il faut faire reculer tout ce peuple qui nous preſſe, qui nous échauffe. Ce bâtiment eſt trop près de la riviére, il le falloit *reculer* de cinq ou ſix toiſes. Le canon *recule*, quand on le tire.

RECULER, ſignifie à la guèrre, S'ébranler, fuir, tourner le dos. *Cedere, retrocedere, terga vertere.* Les braves ſoldats ne *reculent* jamais. Quand on fait un défi à ce brave, il ne *recule* point, il accepte le combat. Il vaut mieux endurer la mort en repouſſant l'ennemi, que de ſe ſauver en *reculant*. ABLANC. Voyez ce faux-brave, il eſt tout poſſedé des jugemens qu'on feroit de lui s'il *reculoit*, & ces jugemens le prèſſent comme l'ennemi. NICOD.

RECULER, ſignifie encore, Éloigner. *Removere.* Ce Prince étoit héritier préſomptif de la Couronne; mais il eſt né des enfans au Roi qui l'ont beaucoup *reculé*. Un noble qui s'eſt méſallié *recule* beaucoup ſes enfans des Prélatures, & dignitez où il faut faire preuve de nobleſſe. Ces gens-là ſont parens; mais c'eſt en un dégré fort *reculé*. Il s'eſt allé loger en un endroit de la ville fort *reculé*, fort éloigné du commèrce.

RECULER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Repellere, remittere.* Ce Courtiſan étoit bien auprès du Roi, mais par quelque raport, il a été bien *reculé*. Il a laiſſé paſſer ſa cauſe au rolle, voilà le jugement de ſon affaire bien *reculé*. Bien loin que cet écolier profite, il *recule*, au lieu d'avancer. On n'a point envoyé le fonds des rentes, les payemens ſont *reculez* de trois mois.

RECULER, ſignifie encore en ce ſens, Refuſer; éviter la diſpute; tèrgiverſer: chèrcher des délais, des échapatoires. *Recuſare, tergiverſari, differre.* J'ai défié ce fanfaron à la diſpute, & il *recule*; il n'accepte pas le parti. Il y a des gens qui font toujours le bien en *reculant*. BELL. Quand on preſſe cet homme-là de payer, il *recule* toujours. On a mis garniſon chez lui, il ne peut plus *reculer*. Si l'on *recule* d'un ſeul pas devant vous, vous en devenez plus fièr & plus intraitable. PORT-R. Les Chrétiens travaillent toute leur vie pour bien mourir; & cependant ils *reculent* dès que la mort ſe préſente. DAC. Vous *reculez*, lui dis-je en l'interrompant, vous *reculez*. PASC. Il n'y a plus moyen de *reculer*, il faut paſſer pour des Calomniateurs. ID. Quand on m'attaque d'amitié, je ne ſuis pas homme à *reculer*. MOL.

On dit auſſi figurément qu'un Capitaine a *reculé* les bornes de l'Empire; pour dire, qu'il a fait des conquêtes qui l'ont agrandi. *Diſtendere.* Nous avons avancé nos garniſons, & *reculé* les frontières. ABLANC.

On dit proverbialement, qu'il faut *reculer* pour mieux ſauter; pour dire, qu'il faut différer une entrepriſe, quand on ne voit pas de conjonctures favorables pour la faire réüſſir, & attendre un autre tems. *Ad melius differre.* On dit auſſi, En beaucoup d'occaſions, quand on n'avance pas on *recule*.

RECULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus, recuſatus, diſtentus.*

A RECULONS, adv. A rebours, d'un ſens contraire. *Præpoſteri,*

rè, ratione præpoſtera. Il a retenu cent noms propres, & les répéte tous de ſuite & *à reculons*, ſans broncher.

Ce mot vient de *re* & *culus*.

Il ſignifie auſſi, en retournant en arrière. Les écreviſſes marchent *à reculons. Averſo gradu incedere.* On dit que quand on ſaluë le Grand-Seigneur, il s'en faut retourner *à reculons*, & ſans lui tourner le dôs. Danſer *à reculons.* ABLANC.

Il ſignifie encore, de mal en pis, à rebours de bien. Depuis qu'il a chaſſé ce Facteur, tout ſon négoce va *à reculons. Res omnes ruunt in pejus.*

On dit provèrbialement de ceux qui ſont mal en leurs affaires, qu'ils ſont comme des Cordiers, qu'ils gagnent leur vie *à reculon. In deterius vuere.*

RECULVÈRS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Regulvium.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un petit village du Comté de Kent, en Angleterre. Il eſt ſur l'embouchure de la Tamiſe, à deux lieuës de Cantorbery. MATY.

RECURER. v. a. Tèrme d'Agriculture. Rebiner, donner un troiſiéme labour à une vigne. *Iterum redarare. Arare tertiùm.* Ce tèrme eſt en uſage dans le Nivèrnois. Il ſe trouve au moins dans la Coutume de cette province. Ch. XIII. Art. 5.

RÉCURRENT. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un nèrf qui jette pluſieurs petits rameaux dans les muſcles du larinx. *Recurrens.* On l'appelle *récurrent*, parcequ'il remonte & recourt du thorax en haut. Il y a le *récurrent* droit & le *récurrent* gauche. Le *récurrent* droit eſt fait par le rameau éxtèrne du vague droit, & le *récurrent* gauche par le rameau éxtèrne du vague gauche. Le *récurrent* droit déſcend & vient embraſſer l'artère axillaire comme une corde fait une poulie, & remonte en haut juſqu'aux muſcles éxtèrnes du larinx, à qui il donne pluſieurs rameaux, & c'eſt là où il finit. Le *récurrent* gauche déſcend plus bas que le droit; car il vient embraſſer le tronc de la groſſe artère, & puis il remonte aux muſcles gauches du larinx. DIONIS.

On appelle auſſi vèrs *récurrens*, les vèrs qui ſe liſent à rebours, & autrement *réciproques* ou *retrogrades.*

RECUSABLE. adj. Juge contre lequel on a de juſtes caûſes de ſuſpicion. *Ejuratus.* La trop grande familiarité d'un Jug. avec ſa partie le rend ſuſpèct & *recuſable.* Il y a des pèrſonnes *recuſables* de droit.

RÉCUSATION. ſ. f. Acte par lequel on prie un Juge de s'abſtenir du jugement d'un procès. *Judicis rejectio, recuſatio.* La parenté, l'inimitié capitale, ſont de juſtes caûſes de *recuſation*; il y en a quelques aûtres énoncées dans le XXIV. Titre de l'Ordonnance de 1667. La parenté s'étend juſqu'au quatriéme degré incluſivement; c'eſt-à-dire, juſqu'aux couſins iſſus de gèrmain. L'alliance dans le même dégré eſt un ſujet légitime de *recuſation.* De même ſi le Juge eſt compére, ou parrain de l'une des parties.

RÉCUSER. v. act. Propôſer contre un Juge des cauſes ſuffiſantes pour montrer qu'il ne doit pas connoître du différend des parties. *Recuſationis cauſas afferre.* Ce Juge a interêt dans l'affaire, il le faut *recuſer.* Un Juge ſe doit *recuſer* lui-même, quand il ſçait qu'il y a de juſtes cauſes de recuſation contre lui.

RECUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Procureur Général ne peut être *recuſé. Rejectus, recuſatus.*

R E D.

RÉDACTION. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit des Coutumes rédigées par écrit, auſquelles on a donné force de loix. *Redactio.* Les uſages des lieux étoient incèrtains, avant que le Roi eût nommé des Commiſſaires pour la *rédaction* & réformation des Coutumes.

RÉDACTION, ſignifie auſſi, Compilation de pluſieurs livres, traitez, ou aûtres choſes ramaſſées enſemble. *Collectio, coacervatio, compilatio.* Ceux qui ont fait la *rédaction* des Poëtes Grècs en un corps, la *rédaction* des Ordonnances en deux volumes, ont fort obligé le public.

REDANS. Voyez REDENS.

REDANSER. v. act. & rédupl. Danſer de nouveau. *Iterùm ſaltare, ſaltitare.* La loi du bal veut qu'on faſſe *redanſer* ceux qui nous ont pris pour danſer. Ce jeune-homme ne ſçait qu'une courante, il la *redanſe* toujours. Des Accords fait un plaiſant rébus de ces mots, *J'ai danſé & redanſé*, en mettant un *G* dans un *C*, & un *R* dans un *C.*

RÉDARATOR. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Agriculture chez les Romains. *Redarator.* C'étoit le Dieu qui préſidoit à la ſeconde façon que l'on donnoit aux tèrres. Il faut ſe ſèrvir de ce nom tout latin qu'il eſt dans notre langue. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 714. Il vient de *redarare*, labourer une ſeconde fois, donner une ſeconde façon, un ſecond labour à un champ. Cela s'appelle en pluſieurs endroits *biner.*

RÉDARGUER. v. act. Tèrme qui ſe dit au Collége, lorſque les Maîtres repréndent leurs écoliers. *Redarguere.* Ce vieux Pédant ne fait que *rédarguer*, il trouve toujours quelque choſe à *rédarguer* ſur tout ce qu'on fait. Ce mot eſt bas.

REDDER. Vieux v. neut. Rêver en dormant. BOREL. *Somniare.*

RÉDDING, RÉADING. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Comté de Barck, en Angleterre. *Radinga.* Ce lieu ſitué ſur la Tamiſe, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Windſor, avoit une célébre Abbaye de l'Ordre de Cluny, fondée l'an 1125. par le Roi Henri I. qui y mourut, & y fut inhumé l'an 1135.

RÉDDITION. ſ. f. Action par laquelle on rend. Il ne ſe dit qu'en cèrtaines phraſes. *Deditio.* Tout homme qui reçoit les deniers d'aûtrui, eſt tenu de droit à *réddition* de compte. C'eſt toujours aux dépens des loyaux coûts que ſe fait la *réddition* de compte. Le manque de vivre ou de munitions eſt la caûſe de la *réddition* des places. La mort d'une partie arrivée auparavant la *réddition* d'un arrêt, le rend nul, met le procès hors d'état.

RÉDDITION de lumière. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. Lorſqu'une planéte à laquelle on a tranſporté la lumière eſt brûlée, ou retrograde, & trop foible pour la retenir; pour lors ils diſent, qu'elle rend ſa lumière.

REDÉBATTRE. v. act. & rédupl. Débattre de nouveau. *Denuò conteſtari.* On n'eſt pas reçu à *redébattre* les articles d'un compte qu'on a déja débattus, quand les débats ont été jugez.

REDÉCLARER. v. act. & rédupl. Déclarer de nouveau. *Iterùm explicare, declarare.* Ce n'eſt pas aſſez de lui avoir déclaré vèrbalement mon intention, je la lui ai *redéclarée* par écrit.

REDÉCROÎTRE. v. a. Vieux mot qui ſe trouve dans Joinville, décroître, diminuer. *Decreſcere.*

REDÉDIER. v. act. & rédupl. Dédier de nouveau. *Denuò dedicare, benedicere.* On *redédie* les Egliſes, quand elles ont été polluës, violées ou profanées, quand il y a eu éffuſion de ſang.

REDÉFAIRE. v. act. & rédupl. de *déffaire.* Déffaire de nouveau. *Iterum deſtruere.* Pénélope a pluſieurs fois fait & déffait, & *redéffait* ſa toile, pour amuſer ſes Amans.

REDÉJEUNER. v. act. & rédupl. Faire un ſecond déjeûner. *Rurſus jentare.* Nous étions à la fin de notre déjeûner, quand il eſt venu de nouveaux amis qui nous ont obligé à *redéjeûner* pour leur tenir compagnie.

REDÉLIBÉRER. v. act. & rédupl. Remettre une choſe en délibération. *Iterùm deliberare, conſultare.* On avoit arrêté au Conſeil de guèrre une telle entrepriſe, mais il eſt ſurvenu un avis qui a obligé à *redélibérer* de nouveau.

REDÉLIVRER. v. act. & rédupl. Cet homme s'eſt fait mettre deux ou trois fois priſonnier, eſpérant que les Dames de la Charité le *redélivreront* encore une fois. *Denuò in libertatem vindicare.*

REDEMANDER. v. act. & rédupl. Demander à quelqu'un ce qu'on a eu autrefois. *Iterato repetere.* On a raiſon de *redemander* ſon argent, quand le tèrme du billet eſt échû. Il *redemande* ſa femme qu'on lui a enlevée.

REDEMANDER, ſignifie auſſi, Demander pluſieurs fois. *Sapius interrogare.* On *redemande* aux criminèls pluſieurs fois la même choſe, pour voir s'ils ne ſe couperont point dans de différens intèrrogatoires.

REDEMENT. Vieux adv. *Rudement.* BOREL. *Vehementer.*

REDEMEURER. v. n. & rédupl. Demeurer de nouveau. *Remanere, iterùm manere.* On vouloit chaſſer ce valèt, mais il a tant prié, qu'on l'a laiſſé *redemeurer* au logis.

REDÉMOLIR. v. act. & rédupl. Démolir de nouveau. *Denuò demoliri.* On a *redémoli* trois ou quatre fois ce pavillon pour ſatisfaire l'humeur fantaſque de celui qui l'a fait bâtir.

RÉDEMPTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe: Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST eſt notre Sauveur & *Rédempteur*, celui qui nous a rachetez de l'Enfèr aux dépens de ſon ſang. *Redemptor hominum.*

Dans l'Ordre de la Merci, dès les commencemens, on appella & on appelle encore aujourd'hui *Rédempteurs*, ceux qui vont chez les Infidéles racheter des captifs.

REDEMPTION. ſ. f. Rachat, remiſe en libèrté. *Redemptio, liberatio.* JÉSUS-CHRIST a opéré le myſtère de notre *rédemption* ſur l'arbre de la croix. L'Ordre des Mathurins, & celui de la Merci, ſont établis pour la *rédemption* des captifs d'entre les mains des Infidéles.

REDENS. ſ. m. (L'Académie dit *Redan.*) Daviler écrit *Redens.* Tèrme de Fortifications. Ce ſont des ouvrages à angles rentrans, & ſaillans, dont les faces ſe flanquent l'une & l'aûtre. *Munimentum angulis extantibus & recedentibus diſtinctum.* On s'en ſèrt pour fortifier les murailles où il n'eſt pas néceſſaire de faire la dépenſe de baſtions, comme quand elles ſont ſur des rivières, ſur la mèr, &c. Souvent le parapèt du corridor eſt en *redens.* On les appelle quelquefois *ouvrage à ſcie.*

REDENS, ce ſont auſſi dans la conſtruction d'un mur ſur un terrain en pente, pluſieurs reſſauts qu'on fait d'eſpace en eſpace à la retraite pour la conſerver de niveau par intervalles. DAVILER. *Receſſus muri varii.* Ce ſont auſſi, dans les fondations, diverſes retraites cauſées par l'inégalité de la conſiſtence du terrain, ou par une pente fort ſenſible. ID.

REDENT, eſt auſſi un tèrme dont on ſe ſert dans le meſurage des bois ouvragez. *Ramus major.* Quand un arbre a pluſieurs branches au haut de ſa tige, on laiſſe la plus convenable, & on coupe les aûtres, & cette branche s'appelle le *redent*; ce qui fait qu'on trouve deux ſortes de groſſeurs dans la même piéce.

REDENTS. ſ. m. & plur. Tèrme de Marine & de Charpentiers. Ce ſont les entailles & dents des piéces d'un vaiſſeau, qui dans l'aſſemblage entrent les unes dans les aûtres. Que les mâts de pluſieurs piéces ſoient bien mis en œuvre, que les jointures & les *redents* ſoient fort juſtes. AUBIN.

REDÉſCENDRE. v. act. & neut. paſſ. & rédupl. *Je redéſcends. Je redéſcendis. J'ai redéſcendu*, quand il eſt actif. *Je ſuis redéſcendu*, quand il eſt neutre-paſſif. *Je redéſcendrai. Que je redéſcende.* Déſcendre une ſeconde fois. *Iterùm deſcendere.* Un manœuvre remonte & *redéſcend* continuellement à l'échelle. On dit auſſi, Dès que vous aurez monté la montagne, il faudra *redeſcendre.*

REDÉSCENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Qui deſcendit.*

REDEVABLE. adj. m. & f. Reliquataire, debiteur d'un reſqua de compte, ou pour autre cauſe. *Debitor.* Ce Comptable s'eſt trouvé *redevable* de telle ſomme, pour avoir plus reçu que payé. Il m'eſt *redevable* par quatre ou cinq promeſſes.

REDEVABLE, ſe dit auſſi en Morale de toutes ſortes d'obligations qu'on a à quelqu'un; & ſe dit par exagération en pluſieurs rencontres de ſimple civilité. *Devinctus, obſtrictus, obligatus.* Il vous eſt *redevable* de toute ſa fortune. Je vous ſuis bien *redevable* de votre ſouvenir. Je ne ſuis *redevable* qu'à mon eſprit de l'avancement de ma fortune. ABLANC. Saint Paul dit que nous ne ſommes point *redevables* à la chair, pour vivre ſelon la chair; mais que nous ſommes *redevables* à l'eſprit, afin que nous vivions ſelon l'eſprit.

On en fait quelquefois une eſpéce de ſubſtantif tant au propre qu'au figuré. Vous êtes mon *redevable* de 400 livres. Vos bons offices me rendent votre *redevable* à jamais. Mais au figuré il a un peu vieilli.

REDEVALER. v. act. & rédupl. Déſcendre de nouveau. *Denuò exſcendere.* On a remonté ce vin pour le relier, & on l'a *redevalé* auſſi-tôt. Ce manœuvre n'a pas ſi-tôt porté de l'eau en haut de ce bâtiment, qu'il *redevale* pour en porter de nouveau. On lui a fait *redevaler* les montées quatre à quatre.

REDEVANCE. ſ. f. Charge qu'on doit payer annuellement, à l'occaſion de quelque fonds qu'on poſſéde, ſoit en argent, ſoit en grains, ſoit en corvées, en offices pèrſonnels. *Clientelare munus prædatorium.* Ce qui fait éſtimer une Seigneurie, c'eſt quand on lui doit pluſieurs ſortes de *redevances.*

REDEVANCIER. ſ. m. Vaſſal, tenancier d'héritages, ſujèt à payer des redevances. *Cliens beneficiarius addictior.*

REDEVENIR. v. n. paſſ. & rédupl. *Je redeviens. Je redevins. Je ſuis redevenu. Je redeviendrai.* Recommencer d'être ce qu'on étoit auparavant. *Redire, reverti, revertere, fieri, mutari, exiſtere.* Ce jeune-homme ſembloit être revenu de ſes débauches, mais il eſt *redevenu* méchant.

REDEVENU, UË. part. paſſ. *Factus, reverſus.*

REDEVIDER. v. act. & rédupl. Dévider de nouveau. *Iterùm in volumen explicare.* Les Artiſans ſont obligez de *redevider* leurs laines & leurs ſoies, ſuivant les différens ouvrages où ils les appliquent.

REDEVOIR. v. act. & rédupl. *Je redois. J'ai redû. Je redus. Je redevrai. Que je redoive.* Devoir beaucoup. *Debere, eſſe in ære alicujus.* C'eſt un homme qui doit & *redoit.*

On le dit encore de ce qui eſt dû de reſte d'un compte, après avoir payé une partie de la dètte. Toute dépenſe déduite, ce Comptable *redoit* tant à ſon Maître.

REDGEB. ſ. m. Tèrme de Calendrier & de Relation. Nom d'une lune ou mois des Turcs. Les Moſquées ne ſont ouvèrtes que pendant trois lunes, celle de *Redgeb*, de Chahban & de Ramazan. DU LOIR. *p.* 145.

RÉDHIBITION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Action qu'on donne en Juſtice pour faire caſſer & annuller la vente d'une chôſe mobiliaire, quand il y a eu de la léſion, du dol pèrſonnel ou de la mauvaiſe foi. *Redemptio, reſtitutio.* La *rédhibition* a lieu dans pluſieurs cas contenus dans le corps du Droit.

RÉDHIBITOIRE. adj. m. & fém. Cas où la rédhibition a lieu. *Redhibitorius.* L'action *rédhibitoire* tend à obliger celui qui a vendu à reprendre une chôſe vicieuſe. COURTIN. Si on vend un cheval qui a la pouſſe, la morve, ou la courbature, ce ſont des cas *rédhibitoires*; on le peut faire reprendre au vendeur dans les neuf jours.

RÉDICULE. ſubſt. m. Nom propre de fau Dieux des Romains. *Redicutus.* C'étoit un Dieu de nouvelle création, comme Feſtus nous l'apprend. Il ne fut fait que pendant la ſeconde guèrre Punique. Car Annibal étant près de la porte Capêne fut épouvanté de quelques viſions qu'il eut, à ce qu'on crut alors, & ſe retira de devant Rome, au lieu de l'attaquer & de la prendre comme il le pouvoit. Les Romains ne doutèrent point qu'ils ne fuſſent redevables de ce bonheur à quelque Dieu, ils lui bâtirent un temple au lieu où Annibal avoit campé, & appellèrent ce Dieu *Rediculus*, de *redire*, s'en retourner, parcequ'Annibal s'en étoit retourné de là. C'eſt donc une èrreur de croire qu'il s'appellât *Ridicule.* Car c'étoit manifeſtement une faute de Copiſte dans Feſtus, que *Ridiculus.* Voyez auſſi Struvius *Antiq. Rom. Syn. C. I. p.* 162.

RÉDIFICATION, (ou RÉÉDIFICATION, ſelon l'Académie.) ſubſt. fém. Seconde conſtruction d'un bâtiment. *Redificatio, vel iterata conſtructio.* On a quèté ; ar tout pour la *rédification* de l'Égliſe qui avoit été brûlée.

RÉDIFIER, (ou RÉÉDIFIER, ſelon l'Académie.) v. act. Rebâtir. *Denuò conſtruere.* Quand il faut *rédifier* une Parroiſſe, le chœur ſe *rédifie* aux dépens du Patron, & la nèf aux dépens du peuple.

RÉDIGER. v. act. Compiler, mettre par écrit & en ordre. *Redigere, compilare, inſcribere, cogere.* On a nommé de tems en tems des commiſſaires pour *rédiger* les Coutumes. Euclide n'eſt pas l'Auteur de ſes Elémens, il n'a fait que *rédiger* & mettre en bon ordre les propoſitions qui avoient eté inventées par divèrs Géomètres. Les Anciens ont *rédigé* en art toutes les ſciences, la Grammaire, la Logique, & ils en ont donné des préceptes. Gratien a compilé & *rédigé* le Droit Canon; Tribonien a fait *rédiger* le Civil, en l'état qu'ils ſont. Le marché de cette tèrre eſt conclu, mais le contrat n'eſt pas encore *rédigé* par écrit.

RÉDIGER, ſignifie auſſi, Mettre en peu de mots. *Redigez* vos raiſons par écrit, donnez-en un mémoire dans un factum. Tout un procès doit être *rédigé* en peu de mots.

Ce mot vient du Latin *reducere*, comme qui diroit *in coactam formam reducere quod agitur.*

RÉDIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Redactus, reductus.*

RÉDIMER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se rachetter de quelque peine, travail, ou affliction. *Liberare ſe, eximere.* Il a accordé à la partie tout ce qu'elle lui demandoit, pour ſe *rédimer* de procès, de priſon. Il fit cette donation pour ſe *rédimer* de ſon vœu. PAT. Se *rédimer* d'une cruelle vexation. ID. On ſouffre des créations de penſion ſur les bénéfices, afin qu'un titulaire ſe puiſſe *rédimer* de vexation. J'allois chez vous pour vous voir, mais puiſque je vous trouve, vous m'avez *rédimé* de cette peine.

Ce mot vient du Latin *redimere.*

RÉDIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Redemptus.*

REDIRE. v. act. & rédupl. *Je redi. Je redis. J'ai redit.* Répéter; dire une ſeconde fois. *Repetere, iterare.* On lui a dit & *redit* cent fois qu'il ſe corrigeât d'un tel vice. Il y a mille gens qui ne veulent pas ſçavoir les chôſes pour les ſçavoir; mais ſeulement pour les *redire.* M. SCUD. Combien de malheureux qui n'ont d'autre conſolation que celle de *redire* ennuyeuſement leur miſère. FLÉCH. Les plus belles chôſes à force d'être *redites* ne piquent plus, & ceſſent d'être belles. BOUH. Obéiſſez, c'eſt trop vous le faire *redire.* RACIN. Il ſignifie auſſi, Répéter après un aûtre. Ce pèrroquet *redit* nettement tout ce qu'on lui apprend. Cet écho *redit* tout ce qu'on chante.

REDIRE, ſignifie auſſi Révéler, divulguer; raporter aux aûtres ce qu'on a entendu. *Revelare, publicare, referre, divulgare.* Il ne faut rien dire devant un indiſcret, il va tout *redire* auſſitôt. Vous allez *redire* ce qu'on vous a dit en ſecrèt. MOL.

REDIRE, ſignifie auſſi trouver mauvais, reprendre. *Arguere, reprehendere.* On ne trouve point à *redire* à vos plaiſirs, mais ne pèrdez pas votre fortune. Un livre a beau être parfait, un Critique y trouve toujours à *redire.* Il y a des gens qui font profeſſion de n'éſtimer rien, & de trouver à *redire* à tout. BOUH. Momus trouvoit à *redire* que le Taureau eût les cornes au deſſus des yeux, & diſoit qu'il les devoit avoir au deſſous, afin qu'il vit où il frapoit. ABLANC.

REDIT, ITE. part. *Revelatus, publicatus, reprehenſus.*

REDISEUR. ſ. m. Qui répète ce qu'il a déja dit, ou ce qu'il a oui dire à d'aûtres. Qui va redire, raporter aux aûtres ce qu'on dit d'eux. *Relator.* Ne diſons rien devant cet homme-là, c'eſt un *rediſeur.* Un long *rediſeur* de choſes fatiguantes. BENS.

REDISTRIBUER. v. act. & rédupl. Diſtribuer de nouveau. *De novo diſtribuere.* Il vient beaucoup d'argent au Tréſor Royal, mais de là il ſe *rediſtribue* au peuple, aux ſujets du Roi.

REDISTRIBUER, ſe dit auſſi au Palais des procès qui ſont remis au Greffe, lorſqu'un Raporteur eſt mort, ou recuſé, ou ne veut plus être Juge, quand le Préſident en commet un autre. Les plaideurs ont grand ſoin de briguer un Raporteur, quand il faut *rediſtribuer* les procès.

REDISTRIBUTION, ſ. f. Nouvelle diſtribution. *Nova diſtributio iterata.* Il ſe fait une *rediſtribution* des eaux de fontaine à un tel regard. Ce Préſident a fait la *rediſtribution* de ce procès ſur un placet.

REDITE. ſ. f. Répétition de ce qu'on a dit déja. *Repetitio, iteratio.* Cet Avocat eſt ennuyeux à cauſe de ſes continuelles *redites.* C'eſt le propre de la paſſion d'uſer de *redites*, & d'exprimer la même penſée avec toutes les paroles qui ſe préſentent. Bouh. Il faut éviter les *redites*; on n'aime point à entendre ce qu'on ſçait déja. S. Évr. Les *redites* ſont differentes des répétitions: les répétitions regardent les choſes, & les *redites* regardent les mots. Réflex. Les *redites* vicieuſes gâtent encore plus le diſcours que les mauvaiſes répétitions, parceque les *redites* des choſes ſont plus ennuyeuſes que les répétitions des mots. Id.

REDITE, eſt auſſi un raport qu'on fait de ce qu'on a dit. *Relatio.* Les *redites* ſont cauſe de la plupart des querelles. On doute fort de l'uſage de ce mot en ce ſens.

RÈDNITZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Franconie. *Radiantia.* Elle prend ſa ſource à la ville de Weiſſenbourg, dans l'Évêché d'Aichſtet, traverſe le Marquiſat d'Ohnſpach, & l'Évêché de Bambèrg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Meyn. Maty.

REDOMPTER. v. act. & rédupl. Dompter de nouveau. *Iterum domare, ſubmittere, ſubigere.* Les Allemans ont ſecoué pluſieurs fois le joug de la domination Romaine, mais ils ont été toujours *redomptez.*

REDON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye de Bénédictins. *Roto.* Il eſt dans la Bretagne, province de France ſur la Villaine, à neuf lieuës de Vannes, vèrs l'orient. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 481.

REDONDANCE. ſ. f. Vice du diſcours qui naît de la ſupèrfluité des paroles. *Redundantia, exuberantia.* La *redondance* des tèrmes ou des phrâſes, rend un ſtile foible & languiſſant.

REDONDANT, ANTE. adj. Ce qui ne ſignifie rien, & qu'on peut retrancher comme ſupèrflu. *Redundans, exuberans.* Les mots parfaitement ſynonimes ſont *redondans.* Il faut ôter dans le ſtile ce qui eſt *redondant.* Vaug. Rem. On le dit auſſi des phrâſes entières, des chapitres d'un livre, des claûſes d'un contrat qui ſont inutiles.

REDONDER. v. n. Qui eſt inutile & ſupèrflu. *Redundare.* On ne peut ſouffrir dans les vèrs & dans le beau ſtile, les mots qui *redondent*, qui ne ſèrvent de rien, & dont on ſe peut paſſer.

REDONNER. v. act. & rédupl. Donner une ſeconde fois. *Iterùm donare.* La donation qu'il avoit obtenuë de cette tèrre étant nulle, il ſe l'eſt fait *redonner* une ſeconde fois.

Redonner, ſignifie auſſi, Donner à pluſieurs reprifes. *Viciſſim donare.* Cette femme donne & *redonne* tous les jours à ſa fille cent bijous.

Redonner, ſe dit encore de la rétroceſſion qui ſe fait d'une donation. *Dono acceptum dono dare.* On lui avoit donné une maiſon à des conditions onereuſes, il l'a *redonnée* à celui de qui il l'avoit euë, il la lui a renduë.

Redonner, ſignifie auſſi, Revenir à la charge. *Invehi, incurrere.* On avoit mis les ennemis en déroute. mais ils ſe ſont raliez, & ont *redonné* de nouveau. On dit auſſi, que la pluie *redonne* de plus belle, quand elle redouble.

On le dit auſſi en Fauconnerie des oiſeaux qui ſe remettent de nouveau à la pourſuite du gibier, qui ſe reguindent en l'air. *De integro prædam impetere.*

Rédonner, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se livrer, s'abandonner entièrement. *Seipſum deſtituere, ſe dedere, tradere.* Son amour ſe ralluma, & il ſe *redonna* tout à elle. Vaug.

Redonné, ée. part. *Deditus, donatus iterùm.*

REDORER. v. act. & rédupl. Dorer une ſeconde fois une choſe. *Secundò inaurare.* Il faut de tems en tems *redorer* ce qui a été dédoré & éffacé par les injures de l'air.

Redorer, ſe dit auſſi pour, Éclaircir de nouveau, répandre la lumière ſur quelque choſe. *Novam lucem afferre, ſpargere.* Mais en ce ſens il ne ſe dit qu'en Poëſie, ou dans les Romans.

Comme lorſque le jour redore *les collines,*
Une roſe étincelle au milieu des épines;
Ainſi, &c. God.

Redoré, ée. part. paſſ. & adj. *Iterùm inauratus.*

REDORTE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une branche de frêne ou autre arbre, retortillée en anneau les uns ſur les aûtres. *Ramalia retorta, in circulos effigiata.* Il y a des *redortes* feuillures & les autres ſans feuilles.

Ce mot vient de *retorta*, en changeant le premier *t* en *d*, comme nous l'avons fait ſouvent en notre langue.

REDOUBLEMENT. ſ. m. Augmentation. *Augmentatio, duplicatio.* Anthée avoit un *redoublement* de forces, en touchant la tèrre. Cette nouvelle lui a cauſé un *redoublement* de chagrin, de joie.

Quand on le dit abſolument, il s'entend des accès de fiévre qui ſont plus violens que la fiévre continuë dont on eſt malade. *Febris ingraveſcentis acceſſus.* Les accès ne lui viennent pas par friſſons, mais par des *redoublemens.* Il a des *redoublemens* tous les jours. La Chamb.

REDOUBLER. v. act & rédupl. Réïtérer, faire une chôſe pluſieurs fois. *Duplicare, reduplicare.* Il avoit aſſez menacé & battu, mais il a *redoublé* deux ou trois fois ſes menaces, ſes coups. Il *redoublera* ſes recommandations toutes les fois qu'il ſera beſoin. On dit auſſi *redoubler* des Couriers; pour dire, Envoyer Courier ſur Courier. Il demandoit conſeil par des Couriers *redoublez.* Sar.

Redoubler, ſignifie auſſi, Augmenter. *Augere, duplicare, reduplicare.* Il faut *redoubler* l'ordinaire, quand il vient des ſurvenans; *redoubler* la dôſe, quand le remède n'opére pas bien. Un avis reçû a fait *redoubler* la garde. La violence qu'on ſe fait pour cacher l'amour ne ſert qu'à le *redoubler.* S. Évr. *Redoubler* la tèrreur des ſoldats. Ablanc. La rigueur des parens *redouble* une amitié fidelle. Mol.

Redoubler, eſt auſſi une ſorte de vèrbe neutre. Sa colère *redouble* à la vûë de l'ennemi. *Excandeſcere.* La fiévre lui *redouble* tous les jours ſur le ſoir. *Febris ingraveſcit, recrudeſcit.* On dit auſſi que le mal *redouble*, que le vent *redouble*; pour dire, ſe renforce, ou devient plus fort.

Redoubler, ſignifie encore, Remettre une doublure à un habit. *Novum textum adſuere, ſupplere.*

Redoublé, ée. part. paſſ. & adj. *Adſutus, reduplicatus.*

REDOUTABLE. adj. de tout genre. Qui eſt fort à craindre. *Metuendus, formidandus, terribilis.* La mort éxèrce par tout ſon *redoutable* empire. S. Évr. Les médiſans ſe rendent *redoutables* à tout le monde. Bell. La puiſſance du Turc eſt *redoutable* à toute la Chrétienté. Votre nom eſt *redoutable* à vos ennemis. Ablanc.

REDOUTE. ſ. f. Petit fort quarré qu'on fait dans des lignes de circonvallation, tranchées, & lignes d'approche, pour flanquer des lignes, & placer des corps de garde, ou pour défendre quelques paſſages. *Excurrens foſſæ munitio.* Elles ont dix à quinze toiſes de face, avec un foſſé de neuf à dix piéds de largeur, & de profondeur. Emporter une *redoute.* Ablanc. Quelques-uns l'ont appellé *réduit*, & ce mot vient de *reductus.*

On les voit à l'envi, dans ces nouvelles routes,
De branches & d'argile élever des redoutes. Brèb.

REDOUTER. v. act. Craindre avec raiſon. *Metuere, timere, formidare, vereri.* La colère de Dieu eſt bien à *redouter.* Le Roi s'eſt fait *redouter* de toute l'Europe. Qui veut n'avoir point de ſujet de *redouter* la puiſſance des Princes, n'a qu'à bien faire. Pasc. Hà! pèrfides, qui nous aviez donné votre foi, ne *redoutez*-vous point les Dieux? Ablanc. Il vaut mieux n'avoir point d'eſprit, que de ne s'en ſèrvir que pour ſe faire *redouter.* S. Évr.

Redouté, ée. part. paſſ. & adj. *Veritus.* Ce Prince eſt fort *redouté* de ſes ſujets.

REDRESSEMENT. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. *Rem curvam corrigere.* Travail qui remet un plancher de niveau, ou autre ouvrage. Les *redreſſemens* des planchers ſe toiſent à trois toiſes pour une. On dit auſſi le *redreſſement* d'une régle fauſſée, d'une piéce de bois courbe, &c.

REDRESSER. v. act. Remettre droit, relever, ſe tenir droit. *Corrigere, arrigere, erigere, dirigere.* Cette régle eſt fauſſée, il faut la *redreſſer.* *Redreſſer* des lignes d'Imprimerie. Cet arbre eſt tombé, il faut le *redreſſer.* Un Maître à danſer a grand ſoin de *redreſſer* les gens qui ſe courbent. Il n'attend pas pour ſe *redreſſer* que ſon compagnon ait jetté le palet. Ablanc. On dit auſſi, *redreſſer* du linge, le repaſſer.

Redresser, ſignifie auſſi, Remettre debout. *Erigere, reſtituere.* Le Pape a fait *redreſſer* cette aiguille, cet obéliſque, cette ſtatuë. Pour donner plus de réputation à ſon parti, il fit *redreſſer* les ſtatuës de Galba. Ablanc.

Redresser, eſt un tèrme de Gantier, qui ſignifie, rafraîchir les gans, & leur donner la dèrnière façon avec les mains. *Chirotecas perficere.* *Redreſſer* un gant. *Redreſſer* les étavillons; c'eſt les ouvrir en large, & les étendre en long.

Redresser, ſignifie auſſi, Faire l'orgueilleux; tenir ſa morgue, ſa gravité. *Superbire, altius ſe extollere.* Depuis que cet

homme a fait fortune, il ſe *redreſſe*, il fait le Seigneur. Il n'y a guère que cette fille n'étoit qu'une griſette : aujourd'hui elle eſt bien *redreſſée*, bien parée, quelqu'un l'a miſe ſur le bon piéd.

REDRESSER, ſignifie auſſi, remettre dans le droit chemin. *In rectum iter dirigere, deducere.* Nous nous ſommes égarez dans le bois, nous n'avons trouvé perſonne qui nous pût *redreſſer*. En ce ſens on appelle *redreſſes*, de petits chemins ou ſentiers qui ſont dans la campagne, qui remettent dans le grand chemin.

REDRESSER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, remettre dans les bonnes voies, corriger, rectifier les mœurs, ou la doctrine. *Errantem, peccantem, corrigere, corripere.* Il eſt de la charité Chrétienne de *redreſſer* ceux qui s'égarent, qui ſont dans le chemin de perdition. Ce jeune-homme ſe débauchoit ; mais on l'a mis entre les mains de gens qui l'ont bien *redreſſé*. Combien de fauſſes vertus que ſes corrections ont *redreſſées* ? FL. On ne ſe ſoucie guère d'être *redreſſé* : on veut être flatté & applaudi. BELL. La raiſon *redreſſe* les mauvaiſes inclinations, & les corrige. M. SCUD. Il eſt impoſſible de *redreſſer* un ignorant ; il ne comprend pas les raiſons de ſe corriger. S. ÉVR. La ſcience *redreſſe* l'eſprit. MONT. Il faut *redreſſer* le jugement de bonne heure. M. SCUD. Quand un maître ne ſonge pas à ce qu'il fait, une ſervante bien ſenſée eſt en droit de le *redreſſer*. MOL. Qui voudra par ſa propre grace, ſans preuves, *redreſſer* la grace de l'Égliſe ſi bien prouvée, fera à peu près comme celui qui avec ſa montre, voudroit *redreſſer* le cours du ſoleil. PÉLISS.

REDRESSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Correctus, correptus.*

REDRESSEUR. ſ. m. Vieux mot fort en uſage dans les Romans des Chevaliers errans, qui s'appelloient *redreſſeurs de torts* ; c'eſt-à-dire, qui réparoient les injures, & les violences qu'on faiſoit aux perſonnes affligées, ou opprimées. *Reparator, reſtitutor.*

REDRESSOIR. ſ. m. Tèrme de Potier d'étain. Inſtrument au bout duquel il y a une manière de balle, & dont on ſe ſert pour redreſſer la vaiſſelle lorſqu'elle eſt bolluée. *Arrectorium inſtrumentum. Redreſſoir* bien fait.

RÉDUCTIBLE. adj. m. & f. Qui peut être réduit. *Reductibilis.* Les corps ſont *réductibles* en poudre, en chaux, en de très-menuës parties, mais ils ne ſont pas *réductibles* juſqu'à leurs premiers principes, juſqu'à leurs atômes.

RÉDUCTIBLE, ſe dit auſſi en tèrmes de Palais. Les donations plus fortes qu'il n'eſt pèrmis par la Coutume ne ſont pas nulles, mais ſeulement *réductibles*.

RÉDUCTIF, IVE. adj. Les Chymiſtes appellent ſel *réductif*, un ſel qui aide à réduire. *Sal reductivum.*

RÉDUCTION. ſ. f. Action de réduire. *Reductio, imminutio.* On a fait la *réduction* des Secrétaires du Roi en un Collége, en un petit nombre. La Chymie fait la *réduction* des remédes en petit volume. On a fait une *réduction* des monnoies, on les a diminuées de valeur.

RÉDUCTION. Tèrme de Juriſprudence. L'action de réduire une choſe. Aux tèrmes d'une Ordonnance ou d'une Coutume, comme une donation, ou un legs, &c. COURTIN.

En Logique on appelle *réduction ad abſurdum*, lorſque dans la diſpute celui contre lequel on argumente ſe trouve tellement preſſé qu'il eſt réduit ou à ſe rendre, ou à tomber dans l'abſurdité. Et réduction à l'impoſſible, lorſqu'on le réduit à ne pouvoir répondre, & ſe tirer d'affaire.

RÉDUCTION, eſt encore un tèrme d'École, & un moyen dont on ſe ſert pour rendre un tèrme, ou une propoſition oppoſez à d'autres, équivalents à ceux-là. Ce qui ſe fait par l'addition ou le retranchement de la particule négative. Par exemple, je veux rendre cette propoſition : *nul homme n'eſt animal*, équivalente à celle-ci qui lui eſt oppoſée : *Tout homme eſt animal*, & je le fais en la réduiſant par le retranchement de la négative, en diſant *L'homme eſt animal.* Je puis pareillement réduire le tèrme de *Tout homme* en ajoutant la négative & diſant : *Il n'y a point d'homme.* Ainſi dans cette propoſition, *Il vaut mieux faire mourir un ſcélérat que le laiſſer vivre, ou mourir*, il faut réduire le tèrme *vaut mieux* à une expreſſion négative, & dire : *faire mourir n'eſt pas un ſi grand mal.* Car dire ici qu'une choſe *vaut mieux* qu'une aûtre, & dire qu'*elle n'eſt pas un ſi grand mal*, équivalent en ce qu'un moindre mal vaut mieux qu'un grand. COURTIN.

RÉDUCTION, ſe dit auſſi en parlant de nombres. L'Arithmétique fait la *réduction* des entiers en fractions, & des fractions en entiers ; la *réduction* des livres en ſous, & des ſous en livres. *Deductio, diminutio, ſubductio.*

RÉDUCTION, en tèrmes de Chymie, ſe dit du rétabliſſement des mixtes en leur état naturel, comme celle des métaux, qui étant détruits par diverſes calcinations, corroſions, ſublimations & diſſolutions, ſont réduits en leur premier état. *In priſtinum ſtatum reductio.* La révivification du mercure eſt une véritable *réduction.*

RÉDUCTION EN LA PREMIÉRE MATIÈRE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. Les Philoſophes nomment *réduction en la premiere matiere*, lorſqu'ils voient arriver la putréfaction & la noirceur, parceque les confections ſont renduës liquides & réduites en ſemence, & ſe circulent dans l'œuf. Autrement c'eſt réduire un corps dur & ſec en ſubſtance liquide, ou en eau, qui eſt la première matière de toutes choſes & s'appelle encore *réſolution* ou *ſolution.* Mais il ne faut pas ignorer qu'il eſt impoſſible de réduire les métaux en leur premiere matière, ou à leurs principes, que par le mercure des Sages, & ce mercure eſt l'unique moyen qui peut délivrer le ſoufre fixe des corps métalliques dans lequel il eſt enchaîné. DICT. HERM.

RÉDUCTION, ſe dit auſſi de la priſe des villes, & de leur ſoumiſſion. *Deditio, redactio.* Le Parlement aſſiſte à deux Proceſſions ſolemnelles de la *réduction* de Paris, dont l'une ſe fit du tems des Anglois, l'aûtre du tems de la Ligue.

RÉDUCTION, ſe dit auſſi d'une conformation, égalité & proportion qui ſe fait de pluſieurs choſes à une. *Conformatio, proportio.* Il ſeroit à ſouhaiter qu'on fit la *réduction* de toutes les meſures, poids, monnoies & coutumes à une ſeule. Ce qui embarraſſe le plus les Marchands, eſt la *réduction* des poids, meſures & monnoies à celles de leur pays.

RÉDUCTION, en tèrmes de Chirurgie, eſt une opération par laquelle on remet & on réduit les os en leur place. *Reductio.* Quand il y a diſlocation, luxation ou fracture, il faut faire la *réduction* des ôs, avant que d'appliquer aucun remède ſur la partie.

RÉDUIRE. v. act. & n. paſſif. *Je réduis. Je réduiſois. Je réduiſis. J'ai réduit. Je réduirai. Que je réduiſe. Que je réduiſiſſe*, ou *je réduirois.* Faire changer de nature, ou de figure à quelque corps. *Redigere, immutare.* Tous les métaux ſe *réduiſent* en chaux en grenaille par le moyen du feu, ou des eaux fortes. La cire ſe *réduit* en maſſe, en pain ; l'argent en lingôts ; le plomb en ſaumons. Le mèrcure s'évapore, ſe *réduit* en atomes. Pour prendre pluſieurs médicamens, il les faut *réduire* en poudre. Le bois ſe *réduit* en cendre. On dit auſſi : *Réduire* un Royaume en République. *Réduire* un État en Province. *Reduire* l'Oligarchie en Monarchie.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Amoindrir, diminuer. *Minuere, imminuere.* Il faut faire bouillir cette décoction, & la *réduire* au quart. Tout le bien d'un Souffleur ſe *réduit* en fumée, ſe *réduit* à rien.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Dompter, vaincre, ſubjuguer. *Domare, vincere, ſuperare.* Le Roi a *réduit* ſous ſon obéïſſance pluſieurs places fortes & des provinces entiéres ; il a *réduit* cette ville à l'extrémité, il a *réduit* les peuples dans l'impuiſſance de ſe révolter. Il envoya Épheſtion avec une partie des troupes, pour *réduire* ceux qui n'obéïroient pas. VAUG. On dit auſſi d'un homme ruiné, qu'on l'a *réduit* à la mendicité, à l'hopital, à l'aumône, à la beſace ; & d'un malade, qu'il eſt *réduit* à l'agonie, qu'il eſt *réduit* aux abois, qu'il eſt *réduit* au lait, à la mammelle. Vous le *réduiſez* dans la pauvreté. PASC.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, réformer, régler à un certain nombre, ou quantité. *Reformare.* On a *réduit* les Compagnies d'Infanterie à 50 hommes. On a *réduit* le nombre trop grand des Conſeillers d'État. On a *réduit* les Réformez fort à l'étroit, à une petite quantité. Le Roi a *réduit* les rentes au denier vingt.

RÉDUIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut ſoumettre ſes paſſions, & les *réduire* à la raiſon *Domare, ſubigere.* Il eſt difficile de *réduire* la jeuneſſe libertine, de la faire obéïr. On dit auſſi, *Réduire* un cheval, pour, dompter un cheval. Cette homme a quitté le monde, il s'eſt *réduit* à un petit train, à un petit ordinaire. Un Dévot ſe *réduit* par humilité à ſervir dans un couvent, à laver les écuelles.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Comprendre, renfermer, reſſerrer. *Comprehendere.* L'Égliſe a *réduit* ce tems-là à un très grand nombre d'années. PASC. Cet Orateur a *réduit* tout ſon diſcours à trois points. Tout ce grand circuit de paroles ſe *réduit* à dire que vous n'en voulez rien faire.

RÉDUIRE, ſe dit auſſi pour, Obliger, forcer, contraindre, pouſſer. *Cogere, adſtringere.* Ne me *réduiſez* point à cela, je vous prie.

Gardez-vous de réduire *un peuple furieux,*
A prononcer . . . entre vous & les Dieux. RACIN.

RÉDUIRE, ſe dit auſſi en pluſieurs arts. En Peinture, on dit *réduire* une figure du petit au grand ou du grand au petit : ce qui ſe fait par le chaſſis ou le parallélogramme. *Redigere.* En Arithmétique, *réduire* des entiers en fractions ; *réduire* des poids, des monnoies à une meſure ou éſtimation commune.

RÉDUIRE UN DESSIN ; c'eſt en faire la copie plus ou moins grande que l'original, par le moyen d'une échelle qui porte les mêmes

mêmes diviſions, plus grandes ou plus petites. DAVILER. On dit auſſi, *réduire* en art, en méthode. Il a *réduit* toute la Morale en tables.

On dit proverbialement, *Réduire* quelqu'un au petit piéd; pour dire, le rendre pauvre, miſérable; le mettre dans un état plus bas que celui où il étoit. *In angustium redigere, adigere, vel bonis omnibus spoliare.*

RÉDUIT, UITE. part. paſſ. & adj. *Domatus, subactus, redactus.*

RÉDUIT. ſ. m. Petit logement; retranchement d'un plus grand eſpace. *Locus secretus.* Il a trouvé un *réduit* au bout de la ville, où il s'eſt logé. On le dit auſſi à la guère, d'un petit logement où l'on eſt à couvert. Ce château abandonné eſt un *réduit* de Voleurs, de Sorciers, de hibous.

RÉDUIT. En tèrmes d'Architecture, c'eſt un petit lieu retranché d'un grand, pour le proportionner, ou pour quelque autre commodité, comme les petits cabinets à côté des cheminées & des alcôves. DAVILER.

REDUIT, ſe dit auſſi d'un lieu où s'aſſemblent pluſieurs pèrſonnes pour ſe divèrtir & s'entretenir. *Locus amœnus, secretus.* La ruelle de cette Dame, ſon alcôve, eſt un agréable *réduit*, où beaucoup d'honnêtes-gens ſe rendent. Corneille en ſe moquant des ſuffrages qu'on mendie, a dit,

Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.

RÉDUPLICATIF. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit des mots qui marquent la rèïtération des actions. *Reduplicatio. Refaire, redire, redoubler*, ſont des vèrbes *réduplicatifs.*

RÉE.

RÉE, ou RIE, le lac de *Rée* ou de *Rie. Rienſis lacus.* Ce lac eſt formé par le Shannon, ſur les confins de la Lagénie & de la Connacie, en Irlande, un peu au deſſus de la ville d'Athlone. MATY.

RÉÉDIFICATION, RÉÉDIFIER. *Readificatio, iterata constructio.* Voyez RÉDIFICATION, RÉDIFIER.

RÉEL, ELLE. adj. Solide, éxiſtant, effectif. *Realis, reipsâ constans, exiſtens.* Cette dot a été payée en deniers comptans, *réels* & effectifs. Pourquoi amuſer les gens par des complimens ſtériles, quand on n'eſt pas en état de leur rendre des ſervices *réels?* BELL. L'amour eſt peut-être le plus ſenſible, & le plus *réel* de tous les biens. M. SCUD. Il lui faut faire comprendre ce que la grandeur a de *réel.* PORT-R. Nous nous formons pluſieurs idées qui ne ſont pas *réelles*, qui ne ſubſiſtent que dans notre imagination. On appelle un homme *réel* & effectif, celui qui eſt éxact, ponctuel, vrai ami, qui ne manque point au beſoin. On dit dans le même ſens, que les offres, pour un retrait, doivent être *réelles*; c'eſt-à-dire, en deniers effectifs, & en argent découvert.

RÉEL, ſe dit en tèrmes de Pratique des choſes qui regardent un fonds, un héritage. Une ſaiſie *réelle. Realis bonorum obsignatio.* Une ſervitude *réelle.* On dit que les Coutumes ſont *réelles*, c'eſt-à-dire, qu'elles ordonnent de tous les héritages qui ſont dans l'étenduë de leur reſſort, enſorte qu'on n'en peut diſpoſer qu'aux conditions pèrmiſes par les Coutumes où ils ſont ſituez.

RÉELLEMENT. adv. Vraiment; d'une manière réelle & effective. *Realiter, effectualiter, verè.* Il a été mis en priſon *réellement* & de fait. JÉSUS-CHRIST eſt *réellement* & corporellement au S. Sacrement. On n'a rembourſé que les deniers qui ſont entrez *réellement* dans les coffres du Roi.

RÉELLEMENT, ſe dit en tèrmes de Pratique des fonds qui ſont ſaiſis en Juſtice. Cette maiſon eſt ſaiſie *réellement. Reipsa ſub manum tradere.*

RÉEMBRER. Vieux vèrbe actif. Delivrer, racheter. *Redimere.* C'eſt de ce mot Latin qu'il s'eſt formé, *redimer, redeurer, rédembrer, réembrer.*

Du bian fils Dieu, du bon, du ſage;
Celui qui pour l'humain lignage,
Réembre *de mort, & délivre.* OVIDE Mſ.

On trouve auſſi *Réambrer.*

RÉENGENDRER. v. act. Ce mot ne s'employe guère que dans les matières de la piété, & veut dire, Engendrer de nouveau. *Réengendrer* en J. C. *In Jeſu Chriſto iterum parturire.* On dit plutôt *régénérer.* Depuis que vous m'avez *réengendré* avec eux, j'ai pris un autre eſprit. VOIT.

RÉER. Vieux v. act. RASER. *Tondere.* Ils *rèent*, c'eſt-à-dire, ils raſent le poil. BOREL. Racler, raſer les cheveux. ID.

Mais li Barbiers qui le veoit,
Quand ſa barbe & ſes crins réoit. OVID. Mſ.

Comme un navet qu'on rée ou pele. FR. VILLON.

RÉER, ou RÈRE, ou RAIRE. v. n. Tèrme de Chaſſe, qui

ſe dit du cri que font les cèrfs, dains & chevreuils, lorſqu'ils ſont en rut, pour appeller les femelles. *Brauare.*

REES. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Clèves, en Weſtphalie. *Reeſium.* Elle eſt ſur le Rhin, entre Wèſel & Émerick, à cinq lieuës de la prèmière, & à trois de la dèrnière. Nous la prîmes l'an 1672. & on la rendit à l'Électeur de Brandebourg l'an 1674. après en avoir démoli les fortifications.

R E F.

REFAILLIR. Vieux vèrbe & réduplicatif. Faillir une ſeconde fois, manquer. BOREL. *Peccare, labi iterùm, relabi.*

RÉFAIRE. v. neut. & rédupl. *Je refais. Je refaiſois. Je refis. J'ai refait. Je referai. Que je refaſſe.* Faire une ſeconde ou troiſiéme fois. *Reficere, reſtaurare.* Il faut *refaire* ce mur, tout ce bâtiment, qui ont été mal faits. C'eſt toujours à *refaire* avec cet homme-là, il ne trouve jamais rien de bien. Sa deviſe eſt faire & *refaire.* Il n'y a rien de plus ennuyeux que de *refaire* un conte pluſieurs fois.

REFAIRE, ſignifie auſſi, Pèrfectionner; ajoûter quelque chôſe de nouveau à une chôſe faite. *Perficere, conſummare* Il n'y a rien à *refaire* à ce bâtiment, à cet ouvrage, il n'y a rien à dire. Ce cheval eſt ſans défaut, il n'y a rien à *refaire.* Ce marché eſt conclu, achevé, il n'y a rien à *refaire*, à y ajoûter.

REFAIRE, ſignifie auſſi, Racoutrer, réparer. *Reſarcire.* Il faut porter mes bas à *refaire.* Il y a un trou à ce mur qu'il faut *refaire*, Il faut *refaire* toujours quelque choſe à un moulin.

REFAIRE, ſe dit encore des hommes & des animaux qui ſe rétabliſſent en ſanté & en vigueur par les repas & les bons alimens. *Reficere, reſtaurare.* Cet homme a de la peine à ſe *refaire*, après une ſi longue maladie. Ils trouvèrent abondance de vivres, & ſe *refirent*, après les miſères qu'ils avoient ſouffèrtes. VAUG. Il faut laiſſer repoſer quelque tems ces chevaux pour les *refaire.* En riant, on dit de celui qui mange beaucoup à un repas, qu'il tâche à ſe *refaire*, qu'il s'eſt bien *refait* le ventre.

REFAIRE, eſt auſſi un tèrme de Cuiſiniers, qui appellent *refaire* la viande, quand ils la mettent un peu de tems ſur le gril, pour la rendre plus propre à être lardée, ou aſſaiſonnée. *Carnem inſtaurare.*

REFAIRE, en tèrmes de Joueurs, c'eſt, recommencer à battre les cartes, quand on les a mal données, ou lorſque la partie eſt demeurée en un état qu'elle ne peut ſe décider, & qu'il en faut recommencer une aûtre. *Folia luſoria iterùm permiſcere.*

REFAIRE, eſt auſſi un tèrme de Taneur, qui ſignifie, remettre le cuir avec du tan. *Reponere.* On leve le cuir pour le *refaire.*

On dit proverbialement qu'à une vieille maiſon, il y a toujours à *refaire. Semper reficiendum.*

REFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. Mur *refait*, habit *refait.* homme *refait*; viande *refaite. Reſtauratus, reſtitutus, reconcinnatus, reſarcitus.* Il s'employe auſſi avec une négative pour ſignifier, Qui n'eſt pas en meilleur état, qui n'eſt pas plus heureux; mais alors il y a quelque choſe de bas & de comique.

Son corps étique, & ſa mine affamée,
N'en ſont pas mieux refaits *pour tant de renommée.* BOIL.

On appelle un cheval *refait*, un cheval qui avoit quelques défauts, que l'art du Maquignon s'eſt éfforcé de couvrir, comme la pouſſe, la morve, la courbature, qu'ils arrêtent pendant quelque tems; ou l'âge qu'ils cachent en limant leurs dents, &c. *Reparatus.* On appelle auſſi du beurre *refait*, qui eſt relavé & repaîtri.

En tèrmes de Charpenterie, Bois *refait* & remis à l'équèrre, c'eſt du bois bien équarri; quand les piéces de bois ſont bien équarries de tous côtez, on dit qu'elles ſont *refaites*, & dreſſées ſur toutes les faces.

REFAIT. ſ. m. ſe dit au jeu de Dames, lorſqu'on a un avantage égal à la fin de la partie, & qu'il eſt impoſſible de la tèrminer, qu'il en faut recommencer une aûtre. On le dit auſſi aux Échets, Quand on eſt pat, c'eſt un *refait. Reincipere, reſumere.*

REFARDER. Vieux vèrbe. *Pathelin,*

Une autre fois il en ira,
En tout quant que vous refardez. BOREL.

REFASCHER. v. act. & rédupl. Fâcher de nouveau. *Denuò irritare, exaſperare, provocare.* Il lui a fait réparation en des tèrmes captieux qui l'ont *refâché* plus que jamais. Il eſt de ſi mauvaiſe humeur, qu'il n'eſt pas ſi-tôt appaiſé qu'il ſe *refâche.* On doute de l'uſage de ce mot; quoi qu'il en ſoit, Se *fâcher* de nouveau eſt mieux dit.

REFAUCHER. v. act. & rédupl. Faucher encore une fois. Les prez à deux hèrbes ſe fauchent au mois de Juin, & ſe *refauchent* en Septembre. *Sicilire iterùm. Secare, tondere.* Et ce que l'on en tire alors, s'appelle du regain ou du revivre.

RÉFECTION. ſ. f. Rétabliſſement, réparation d'un bâtiment. *Reædificatio, reparatio, reſtauratio.* C'eſt une groſſe réparation, qu'une malfaçon, caducité, incendie ou innondation a obligé de faire. DAVILER. Il coûtera tant pour la *réfection* de cette Égliſe, de ce pont, de cette chauſſée.

Ce mot vient du Latin *reficere*, dont Pline s'eſt ſervi dans le même ſens.

RÉFECTION, ſignifie auſſi parmi les Moines & les Eccléſiaſtiques, les repas ſobres qui ſe prennent ſeulement pour la ſuſtentation de la vie. *Refectio, ejus, comeſtio, refectus.*

RÉFECTOIRE. ſ. m. C'eſt ainſi que l'Académie l'écrit: cependant Richelet aſſûre que tous les Religieux qu'il a conſultez ſur ce mot, diſent *Réfectoir*, en prononçant l'*r*, mais ſans *e* finale. *Refectorium, cænaculum, triclinium.* L'Auteur des obſervations ſur la Langue, les ſoûtient tous deux également bons. *Réfectoir* eſt le meilleur. RÉFL. On lui donna le ſoin du *Réfectoir*. BOUH. Ainſi quelque parti que l'on prenne, on ne ſçauroit mal parler. Le ſentiment de l'Académie paroit pourtant préférable, & conforme au meilleur uſage, ſelon lequel l'*e* ſe fait ſentir, comme dans *acceſſoire*, & ſemblables. *Réfectoire* donc, ou *Réfectoir* eſt un lieu public & ſpacieux où l'on prend les repas dans les Couvens, ou dans les Communautez. C'eſt une grande ſalle où l'on mange en communauté. Le *Réfectoire* des Pères Bénédictins de S. Georges Major à Veniſe, du deſſin de Palladio, eſt un des plus beaux qui ſe voyent, & celui de S. Denys en France, un des plus hardiment bâtis. DAVILER.

RÉFECTORIAIRE. ſ. f. C'eſt ainſi que les Religieuſes appellent celle qui a ſoin du linge & de la vaiſſelle du Réfectoire, & qui donne ordinairement le pain & le vin aux ſœurs. *Refectrix.*

REFEND. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des grôs murs qui font des ſéparations dans la longueur d'un bâtiment, ſoit pour diviſer des appartemens, ſoit pour appuyer des éſcaliers, &c. *Murus diſterminatus.* Les murs de *refend* ſont toujours dans œuvre, & les grôs murs ſont ceux qui font la face des bâtimens. Il y a auſſi des cloiſons de *refend* qui ſont de charpente, & qui font le même éffet.

REFEND, ſe dit auſſi des pièrres de taille qui ſont les encognûres des grôs murs, ou les chaînes qui ſervent à les lier, & à les ſoûtenir. *Lapis angularis.*

REFEND, en tèrmes de menuiſerie, c'eſt un morceau de bois ou triangle ôté d'une planche, ou d'un ais trop large. *Segmentum.* Voyez FEFENDRE.

REFENDRE. v. act. & rédupl. Fendre derechef. *Securi iterùm ſcindere, reſcindere.* Il faut faire *refendre* ces buches à ce Bucheron; elles ſont encore trop groſſes.

REFENDRE, chez les Artiſans, ſignifie, Fendre du bois en long avec la ſcie. *Serrâ in longum ſerrare, vel in obliquum.* C'eſt en Charpenterie débiter de groſſes piéces de bois avec la ſcie, pour en faire des ſolives, chevrons, membrures, planches, &c. Ce qui s'appelle encore ſcier de long, & ce qui ſe pratique auſſi en Menuiſerie; c'eſt pourquoi les Menuiſiers nomment *refend*, un morceau de bois ou tringle ôtée d'un ais trop large. DAVILER. Les Menuiſiers ont des ſcies qu'ils appellent à *refendre*. En Sérrurerie, *refendre*, c'eſt couper le fèr à chaud ſur ſa longueur. En couvèrture, *refendre* c'eſt diviſer l'ardoiſe par feuillets, avant que de l'équarrir. En tèrmes de Paveur, *refendre*, c'eſt partager de gros pavez en deux, pour en faire du pavé fendu.

RÉFÉRENDAIRE. ſ. m. Officier créé dans les petites Chancelleries, pour faire le raport des lettres à ſceller devant le Maître des Requêtes qui tient le ſceau, qui les fait ſceller, ou qui les rebute. *Referendarius.*

Il y a auſſi des *Référendaires* en la Chancélerie Romaine. Ce ſont les douze plus anciens Prélats, qui ont droit de raporter les ſuppliques des parties, comme en France les Maîtres des Requêtes au Conſeil. *Referendarius.* Gomez ſoûtient que les *Référendaires* ont été établis par Juſtinien.

Pendant la première race de nos Rois, le Grand *Référendaire* étoit celui qui avoit la garde de l'anneau, ou cachet royal, qui ſouſcrivoit & ſcelloit les patentes du Roi; qui lui faiſoit raport des placets & requêtes qu'on lui préſentoit, & qui portoit les ordres & commiſſions aux Juges. C'étoit comme le Chancelier ou le Garde des ſceaux aujourd'hui.

RÉFÉRER. v. act. Faire le raport ou relation d'une chôſe à une autre; avouer qu'on tient tout de quelqu'un, le lui attribuer. *Referre, renunciare.* Un Chrétien doit *référer* à Dieu toutes ſes actions. La Nature aime à recevoir les honneurs, mais la Grace eſt fidelle à les *référer* à Dieu. IMIT. DE JÉSUS-CHRIST. Toutes les concluſions ſe doivent *référer* aux prémiſſes.

En Grammaire on dit qu'un vèrbe, qu'un nom ſe *réfèrent* à un aûtre; pour dire, qu'il y a de cèrtaines conſtructions à faire entre eux, quelque concordance à obſèrver. *Referri.* On dit plus ordinairement qu'ils ſe *raportent*. Pour entendre ce paſſage, il le faut *référer* à ce qui précéde, ou à ce qui ſuit. Ces paroles ne doivent pas ſe *référer* où vous voulez qu'elles ſe *réfèrent*. PAT.

RÉPÉRER, en tèrmes de Palais, ſe dit des raports que les Conſeillers en particulier, ou des Commiſſaires font à leur Compagnie des difficultez qui ſe forment dans les procés-vèrbaux de levée de ſcellez, réceptions de cautions, &c. ſur leſquelles ils ordonnent qu'il en ſera par eux *référé* à la Chambre. *Referre.* On dit auſſi *référer* l'option de ſèrment, quand on ordonne qu'une partie optera, ou affirmera dans un tel tems, à faute de quoi l'option ſera *référée* à ſa partie advèrſe, le ſèrment lui ſera *référé*.

RÉFÉRER dans la Coutume de Mons, Ch. XII. c'eſt enchérir. *Contra licèri, majori pretio licitari.* Le darrain *référant* & enchériſſant. *Ch. XII. art. 3.*

RÉFÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Relatus, renunciatus.*

RÉFÉRÉ. ſ. m. Raport que fait un Conſeiller ou Juge commis d'une difficulté, d'une conteſtation qui s'eſt formée devant lui, en faiſant quelque procès-vèrbal de ſcellé, de déſcente, réception de caution, ou autre chôſe ſemblable, pour y être fait droit par ſa Compagnie. On a rendu un arrêt ſur ſon *référé*, confirmatif de ſon ordonnance.

REFÈRMER. v. act. & rédupl. Fèrmer une ſeconde fois. *Recludere, occludere.* Cet avâre a fermé & *refermé* ſes portes ſur lui. A peine a-t-il ouvèrt ſon coffre, qu'il l'a *refermé*. On dit auſſi, qu'une plaie ſe *referme*, quand elle ſe guérit, quand ſes lévres ſe rejoignent. Il ne faut pas laiſſer *refermer* une plaie, avant qu'elle ait bien ſuppuré, de peur qu'il ne s'y faſſe un ſac.

REFÈRMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recluſus, obductus.*

REFÉRRER. v. act. & rédupl. Remettre des fèrs. *Iterùm ferro inſtruere.* Cette porte n'a pas été bien férrée, il la faut *referrer*. Ce cheval eſt guéri de ſa bleſſure, il le faut *referrer*.

REFÊTER. v. act. *Diem feſtum reſtituere.* Rétablir la fête d'un Saint que l'on avoit retranchée.

On retranche les Saints, on les refête après;
L'on plaide au Châtelet, quand on fête au Palais.

REFEUILLER. v. act. Tèrme d'Architecture. Faire deux feuilles en recouvrement, ſoit pour recevoir les volets d'une croiſée, ou les ventaux d'une porte, ſoit pour loger un dormant. *Folia extendere, prolongare.*

REFICHER. v. act. & rédupl. Ficher de nouveau. *Denuo figere, configere.* Il faut *refiſcher* cette cheville dans ſon trou. Les fiches ſe ſont détachées, il les faut *refiſcher*.

REFICHER. Tèrme de Maçonnerie, ſe dit lorſqu'on remaçonne les joints d'une vieille muraille. *Calcem vel gypſum reponere, refigere in junctûras.* On dit auſſi *rejointoyer*; pour dire, boucher les joints.

REFIGER. v. act. & rédupl. Figer de nouveau. *Coagulare.* Il fait ſi froid, que ſi-tôt qu'on a ôté les ſaûces de deſſus le feu, elles ſe *refigent*.

REFIXER. v. act. Fixer une ſeconde fois, rendurcir, redonner de la conſiſtence. *Iterùm durare.* Les parties les plus ſubtiles des matières où ces coquillages (amenez par le déluge) ſe ſont trouvez embarraſſez, ayant pénétré ces mêmes coquillages pendant l'éſpace de pluſieurs ſiécles, qu'elles ont été à ſe *refixer*, ont un peu dérangé leurs parties ſans changer leur figure. *Mém. de Tr. 1713. p. 60.*

REFLATTER. v. act. & rédupl. Flatter de nouveau. *Iterùm blandiri, adulari.* On a beau battre un chien, il vient toujours *reflatter* ſon maître.

RÉFLÉCHIR. v. act. & n. Faire qu'un corps qui en touche un autre, ſoit renvoyé d'un autre côté. *Repercutere, reflectere.* La muraille d'un tripot fait *réfléchir* la balle. Un corps poli & opaque *réfléchit* la lumière. Un miroir ardent de metal *réfléchit*, & raſſemble les rayons en un même point.

RÉFLÉCHIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. La gloire ou la honte qui viennent d'une affaire, *réfléchiſſent* ſur ceux qui en donnent le conſeil. *Redundare.*

RÉFLÉCHIR, ſignifie encore figurément, Méditer ſur quelque chôſe, & l'éxaminer mûrement. *Meditari, animo perpendere.* L'homme doit ſans ceſſe *réfléchir* ſur ce qu'il a à faire, ou à dire. Ceux qui *réfléchiſſent* beaucoup, laiſſent ſouvent échaper l'occaſion, tandis qu'ils délibérent. S. ÉVR. Il n'eſt pas de la nature des paſſions violentes, de *réfléchir* ſur elles-mêmes. LE CHE. DE M. Il ſeroit bon qu'on accoutumât les jeunes-gens à *réfléchir*, afin de former des hommes, & non pas des pèrroquêts. S. RÉAL. Une conduite ſage & *réfléchie*, & qui eſt l'ouvrage de la raiſon, vaut mieux que le vain éclat de la réputation. FONT.

RÉFLÉCHI, IE. part. paſſ. & adj. *Reflexus, repercuſſus, reciprocus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe, mais, outre cela,

la, les Grammairiens appellent vèrbes *réfléchis*, ceux qui ſignifient une action qui retourne ſur l'agent qui la produit.

RÉFLÉCHISSEMENT. ſ. m. Action de réfléchir. *Reflectio.* Le *réfléchiſſement* d'une balle, d'un rayon de lumière.

REFLET. ſ. m. Tèrme de Peinture, qui ſe dit des endroits d'un tableau éclairez de quelque lumière réfléchie par quelque corps poli peint dans le même tableau. *Reflexus, repercuſſus.* C'eſt ce qui eſt éclairé dans les ombres par la lumière que renvoyent les objets éclairez & voiſins. DE PILE.

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. *Reflorere, refloreſcere.* Au printems on voit *refleurir* les arbres; toute la nature *refleurit.* Les plantes *refleuriſſent* en divèrſes ſaiſons.

REFLEURIR, ſe dit figurément en chôſes morales. *Reſtaurare, redintegrare.* Les ſciences & les arts *refleuriſſent* en occident dans ces dèrniers ſiécles. Cette grande maiſon étoit près'que éteinte, mais elle commence à *refleurir.* La gloire de l'Empereur *refleurit.* VAUG. Ce Marchand avoit pèrdu ſon crédit ſur la Place, mais il commence à *refleurir* plus que jamais. La paix *refleurit* dans nos champs, & la juſtice dans nos villes. CHAP.

RÉFLEXE. adj. m. & f. Tèrme de Mathématique. L'Optique traite de la viſion directe; & la Catoptrique de la viſion *réflexe. Viſio directa & reflexa.*

RÉFLÉXION. ſ. f. Action de réfléchir; rejailliſſement, révèrbération, retour, renvoi. *Radiorum repercuſſus.* La *réflexion* d'un corps ſolide ſe fait, lorſqu'il eſt renvoyé par un autre corps qui lui réſiſte. La *réflexion* de la lumière ſe fait ſur tous les corps polis qu'elle ne peut pénétrer. C'eſt un axiome en Phyſique, que les angles d'incidence ſont égaux à ceux de *réflexion.* M. Deſcartes en a fait le premier la démonſtration. L'angle d'incidence eſt celui que fait le rayon d'incidence avec la partie de la touchante qui eſt du côté de l'objet. L'angle de *réflexion* eſt celui que fait au point de *réflexion* le rayon de *réflexion* avec la partie de la touchante qui eſt du côté de l'œil. On appelle *rayon de réflexion*, la ligne droite par laquelle ſe fait la *réflexion. Le point de réflexion* eſt le point où le rayon d'incidence rencontre la ſurface du miroir, & où ſe fait la *réflexion. Le rayon d'incidence* eſt la ligne droite qui tombe de quelque point d'un objet ſur la ſurface d'un miroir. Le P. Pardies a traité des régles de la *réflexion,* ſoit que le corps rebrouſſe en droite ligne, ſoit qu'il retourne obliquement à la rencontre d'un corps immobile & impénétrable. Rohaut définit la *réflexion*; le détour ou le changement de détèrmination qui arrive à un corps qui ſe meut à la rencontre d'un aûtre qu'il ne peut aucunement pénétrer. Les miroirs concâves brûlent par la *réflexion* des rayons du ſoleil, parcequ'elle les rend convèrgens.

RÉFLÉXION, ſignifie auſſi au figuré, Éxamen, attention, méditation qu'on fait ſur quelque chôſe. *Examen, ſcrutinium, attentio, meditatio, animi voluntas.* La *réflexion* n'enrichit pas tant la mémoire, qu'elle forme le jugement, elle tend plutôt à rendre capable de penſer ſagement, que de parler beaucoup. S. RÉAL. Il faut faire bien des *réflexions* ſur un Ouvrage, avant que de le mettre au jour. C'eſt une des plus fines productions du ſiécle que les *Réflexions* morales de M. de la Rochefoucault. Tacite excelle en *réflexions.* BOUH. Les *réflexions* de Tacite ſont quelquefois trop fines. ID. Les faiſeurs de *réflexions* politiques ſont la plupart des Viſionnaires qui ſophiſtiquent toutes chôſes. ID. Le bon ſens ne ſe forme que par de profondes *réflexions.* S. ÉVR. Ce qui fait que les hommes ne ſe corrigent point, c'eſt qu'ils vivent ſans *réflexion.* BELL. Rien n'eſt plus agréable que des faits expoſez d'une manière qu'ils portent leur *réflexion* avec eux. FONT. Volages, paſſagères, inéfficaces *réflexions*, qui n'arrêtent point les paſſions, & qui ne corrigent rien dans les mœurs. LE P. GAIL. La plupart des gens vivent ſans *réflexion*, & ne ſe conduiſent que par les yeux. BELL. Dans un diſcours régulier, les *réflexions* doivent être placées dans un tel ordre, que les plus fortes & les plus ſenſibles ſoient les dèrnières, afin que le diſcours aille toujours en croiſſant. CL. Hécube fait de trop belles *réflexions* dans Sénéque: elles ſont plus dignes de la tranquilité d'un Philoſophe, que conformes à l'état douloureux où ſes malheurs l'avoient réduite. LE P. LE B. Cette *réflexion* eſt bien triſte; il faut doubler le pas pour s'en éloigner. M. DE S. Pour vivre heureux, il faut faire peu de *réflexion* ſur la vie; mais ſortir ſouvent comme hors de ſoi. S. ÉVR. Il faut ſe remplir de ces judicieuſes *réflexions*, qui fortifient l'eſprit contre les fauſſes opinions du monde. FLÉCH. Pourquoi la *réflexion* me déſabuſe-t-elle d'une illuſion qui m'eſt ſi agréable? L. PORT. La raiſon ne ſert qu'à nous affliger par ſes *réflexions*, & par ſes remontrances. Il vaut mieux ſe remplir la tête de *réflexions* que de ſciences.

Adieu ſages réflexions;
Le cœur s'échappe & s'émancipe,
Entraîné par ſes paſſions. P. DU CERC.

RÉFLÉXION, s'employe auſſi figurément au premier ſens; & ſignifie, Retour, conſéquence, contrecoup. *Repercuſſus, conſequentia, reflexio.* Cette ſatire ne frape pèrſonne que par *réflexion.* MOL. C'eſt-à-dire, par conſéquence.

REFLUER. v. neut. Qui ſe dit de la liqueur, quand elle retourne en coulant d'un coté contraire à celui dont elle étoit venuë. *Refluere.* La mèr fluë & *reflue* deux fois par jour. *Bis in die fluxum & refluxum patitur mare.* Quand un bateau remonte la riviére, il fait *refluer* les eaux vèrs ſes bords. On prouve la circulation du ſang par la ligature des veines qui le fait *refluer* vèrs le cœur.

REFLUS, ou REFLUX. ſ. maſc. Retour des eaux de la mèr. *Fluxus & refluxus, vel æſtus maris.* On n'a pû encore ſçavoir au vrai la cauſe du flus & *reflus* de la mèr. Les Philoſophes modèrnes en attribuent la cauſe au preſſement de l'air par le corps de la lune. La Méditèrranée n'a point de *reflus* ſenſible. Il y a quelque *reflus* dans le golfe de Veniſe. On dit que l'Euripe a un flus & *reflus* ſept fois par jour. Voyez FLUS.

On dit figurément en parlant des changemens & des retours qui ſe voyent dans les affaires & les fortunes du monde. Toutes les chôſes d'ici-bas ont leur flus & leur *reflus. Accretio & decretio.*

REFOILIR. Vieux v. n. Jetter des feuilles. Le Roman de la Rôſe, parlant de deux forêts dit:

L'une eſt braheigne qui rien ne porte,
L'autre en fruit porter ſe déporte,
L'autre de refoilir *ne fine,*
L'autre eſt de feuille orpheline.

RÉFONDER. v. act. Tèrme de Palais, qui ne ſe dit que des dépens ou frais préjudiciaux qu'il faut que des parties rembourſent, quand elles ont fait quelque défaut ou contumace, avant que d'être reçuës à pourſuivre. *Refundere, rependere.* On ne ſe peut pourvoir contre les arrêts du Conſeil donnez par forclusion, qu'en *réfondant* 100 livres. Il faut qu'un condamné par contumace *réfonde* les dépens des défauts & contumaces, devant que d'être reçu à ſe purger.

RÉFONDÉ, ÉE. part. paſſ. *Refuſus, repenſus.*

REFONDRE. v. act. & rédupl. Fondre une ſeconde, une troiſiéme fois, &c. *Refundere, vel denuò fundere.* Cette cloche eſt caſſée, il la faut *refondre.*

REFONDRE, ſe dit auſſi des ennemis, quand ils viennent une ſeconde fois à la charge. *Iterùm in hoſtes irruere.* On croyoit que l'armée étoit retirée, quand tout d'un coup elle vint *refondre* ſur nous. L'uſage de ce mot dans ce ſens eſt douteux.

REFONDRE: ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Refaire, rajuſter, donner une nouvelle forme; recommencer entièrement. *Reformare, corrigere, emendare. Refondre* la Grammaire. MAIN. Il faut *refondre* cet Ouvrage; pour dire, on ne le peut pas corriger, il le faut refaire & lui donner une autre forme. Il eſt bien difficile de *refondre* & de changer ſon naturel. BELL. Pour être heureux, il faut qu'on ſe *refonde.* BENS.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne incorrigible, qu'il la faudroit *refondre. Recoquere.* Qu'il faudroit qu'elle changeât entièrement de naturel.

REFORCER. v. act. Solliciter, preſſer de prendre, d'uſer de quelque chôſe. *Urgere, cogere, compellere.* Il y a mille gens cérémonieux, qui veulent être *réforcez.* Je ne ſçaurois *réforcer* les gens, ni les pèrſécuter pour les faire manger. Ce mot ſi commun en quelques provinces n'en eſt point encore ſorti, & n'a point été placé dans les Dictionnaires, & encore moins dans les livres. L'Auteur des *Communions forcées* eſt peut-être le ſeul qui s'en ſoit ſervi: Il eſt dit en parlant d'un Prêtre qui exhortoit un Nouveau-Réuni à communier, qu'il le *reforçoit* de ſon Dieu. C'eſt un trait de raillerie.

REFORGER. v. act. & rédupl. Forger une ſeconde fois. *Iterùm fabricare.* Le fèr s'adoucit, & ſe rafline plus on le *reforge.* Ce Maréchal a *reforgé* ces fèrs, & de deux il n'en a fait qu'un.

RÉFORMATION. ſ. f. Correction d'une èrreur, d'un abus. *Emendatio, correctio, reformatio.* On a donné des Commiſſions pour la *réformation* des Coutumes, pour la générale *réformation* des Maladreries. La Chambre de la *Réformation* des Eaux & Forêts, &c. Le Pape Grégoire XIII. a fait en 1582. la *réformation* du Calendrier Romain. Il y a dans les Conciles beaucoup de decrets pour la *réformation* des mœurs. Il furent épouvantez de la *réformation* de la diſcipline. ABLANC. Tout le monde a loué une *réformation* ſi utile aux parties. PASC.

Les Proteſtans appellent *Reformation* en général, le changement qu'ils ont fait dans le culte, & dans les dogmes de la Religion, au commencement du XVIe ſiécle. On dit *Réforme* plus ordinairement que *Réformation*, & l'on ne dit point *Réforme* tout court, mais *Prétenduë Réforme.*

RÉFORMATEUR. ſ. m. Celui qui réforme. *Reformator, corrector.* Saint Bèrnard a été le premier *réformateur* de l'Ordre de Cîteaux. Les Critiques veulent s'ériger en cenſeurs & *réformateurs* publics. Il n'y a point de plus ſotte manie que la ſageſſe de ceux qui s'érigent en *réformateurs* du ſiécle; il n'y a point de vie aſſez pure qui puiſſe donner ce privilége. S. Évr. Combien voit-on de ces *réformateurs* paſſionnez, qui par un motif de Religion, attaquent la Religion même. Le P. Gail. Vous tranchez ici du maître & du *réformateur*. G. G. Dans l'intempérance de leur repos, ils s'érigent en *réformateurs*. Fléch. Ne prenez point les airs ſupèrbes d'un *réformateur* du genre humain. S. Évr.

RÉFORMATEURS. On appelle *Réformateurs*, ou *Prétendus Réformateurs*, les Sectaires qui prétendirent réformer la Religion dans le XVIe ſiécle. *Reformatores.* Les premiers *Réformateurs* n'ont pas attiré les yeux des hommes par l'éclat d'une ſainteté extraordinaire. Nic.

RÉFORME. ſ. f. Rétabliſſement de la Diſcipline, correction des abus. *Reformatio, reſtauratio, vitiorum extirpatio.* Il ſe dit des Monaſtères, du luxe, dans le même ſens que le vèrbe. L'Ordre de Saint Bèrnard n'eſt qu'une *réforme* de celui de Saint Benoît. Nous ne travaillons à notre convèrſion que par quelque *réforme* extérieure, & quelques froides prières. Fléch.

RÉFORME, ſe dit du changement que les hérétiques Calviniſtes firent au XVIe ſiécle à l'ancienne & véritable Réligion pour former leur ſecte, d'où vient que les Catholiques y ajoûtent toujours le mot de *Prétendue*, diſant non point ſimplement *la Réforme*; mais comme en éffet il convient de dire, *la prétendue Réforme*; ou bien *la Réforme de Calvin.* Un tel Prince établit la *Prétendue Réforme* dans ſes États, pour groſſir ſon domaine des biens des Égliſes. Une telle ville embraſſa la *Prétendue Réforme* une telle année. On l'écrit quelquefois par les ſeules lettres initiales *P. R.* Voyez les éffets de cette *P. R.* dans Heiſſ, L. IV. C. I.

DROIT DE RÉFORME. Droit prétendu de réformer l'Égliſe que les Princes d'Allemagne Luthériens ſe ſont attribuez. *Jus reformationis.* Les Princes d'Allemagne (Luthériens) ont dans leurs États la puiſſance ſpirituelle, auſſi bien que la temporelle, à cauſe du droit de *Réforme*, qui accompagne celui de Tèrritoire. Pluſieurs d'entre eux pèrſuadez des ſentimens de Luthèr, s'attribuèrent ce droit de *Réforme* ſous le régne de Charles Quint, & le mettant en uſage embraſſèrent la Religion Proteſtante, obligèrent leurs ſujèts à la recevoir, abolirent le Clèrgé Catholique, dont ils joignirent les revenus à leur domaine, en inſtituèrent un nouveau, &c. Jovet, *Tome* 1. *p.* 534. 535. En un mot le droit de *Réforme* leur attribuë la libèrté de conſcience, la diſpoſition des chôſes civiles, qui concèrne la Religion, & la poſſeſſion des biens Eccléſiaſtiques ſelon qu'ils en jouiſſoient au tèrme de Reſtitution. Id. *p.* 537.

RÉFORME, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des Compagnies, ou Régimens mal complets qu'on caſſe, pour en mettre les ſoldats en d'autres Corps. *Exauctoratio, miſſio, amandatio.* La *réforme* des troupes eſt différente de la caſſation. Celle-ci eſt injurieuſe, & l'aûtre non.

RÉFORME, en tèrmes de Négoce, ſe dit lorſqu'on marque ſur le billet, ou numero, qui eſt attaché à la piéce d'etoffe, ce qu'on en a vendu, ou levé, après l'avoir aunée. *Subductio, deductio.*

RÉFORMER. v. act. & neut. Rétablir la Diſcipline relâchée dans quelque Maiſon religieuſe; donner une meilleure forme au culte divin; renouveller l'ancienne doctrine dans la Religion, en banniſſant les èrreurs, retrancher & abolir les abus de l'État, ou de la Juſtice. *Reformare, emendare.* Il faut de tems en tems *réformer* les Monaſtères. Les abus de la chicane ſe *réformeront* difficilement. Ce Miniſtre a *réformé* les abus des Finances. C'eſt une eſpéce de ſédition, dans un État politique, que d'en vouloir *réformer* les déſordres, quand on n'eſt pas dans un rang qui en donne le droit. Nic. Les hérétiques vouloient ruiner l'Égliſe ſous prétexte de la *réformer.* Fléch. S'il appartient au particulier, & au petit nombre, de *réformer* l'Égliſe, pourquoi non de *réformer* l'État? Et quel Prince ſi mal conſeillé, quelle République ſi mal gouvèrnée, quelle tèrre, & quel pays ſi barbare vous recevra avec de pareils ſentimens? Pélisson.

RÉFORMER, ſignifie auſſi, Remettre dans le devoir: corriger les mœurs. *Corrigere, retundere, emendare.* On a *réformé* le luxe. Cette femme s'eſt *réformée*, & s'eſt vêtuë en dévote. Ce libèrtin s'eſt bien *réformé* depuis quelque tems. On ne prend les dehors de la dévotion que pour *réformer* ſon prochain, & crier hautement contre tout le genre humain. De Vill. Aſſez de gens ſe chargent de *réformer* le monde; mais preſque pèrſonne ne commence par ſoi-même. Dac. Laiſſons aller le monde comme il va, & ne nous mêlons point de *réformer* le genre humain. Mol.

RÉFORMER, ſignifie auſſi, Changer, corriger une chôſe en quelque partie, en réparer les fautes, la rauſter. *Reformare, corrigere, emendare.* Le Pape a *réformé* le Calendrier. Cet Archevêque a *réformé* le Bréviaire de ſon Diocéſe. Il y avoit bien des fautes dans ce livre, mais l'Auteur l'a *réformé* en cent endroits. Ce plaideur a fait *réformer* l'arrêt qu'on avoit obtenu contre lui. Les Juges d'appel *réforment* les jugemens des ſubaltèrnes. On a *réformé* les coins des monnoies: pour dire, on les a changez.

RÉFORMER, en tèrmes de Guèrre, c'eſt Suprimer, caſſer des Compagnies, des Régimens, & en incorporer les ſoldats dans d'autres Corps. *Exauctorare, dimittere.* On le dit auſſi du plein licenciement des troupes.

RÉFORMÉ, ÉE. adj. Qui a pris la réforme. *Reformatus.* Ce Moine eſt un des anciens, il n'eſt pas *réformé.* Religion *Réformée.* Un Capitaine *réformé.*

Officier *réformé* eſt un Officier dont la charge a été ſuprimée dans la réforme des troupes, & qui eſt oppoſé à l'Officier en pié qui ſubſiſte. *Exauctoratus, dimiſſus.* Les Capitaines *réformez* en pié, ſont à la ſuite d'une Compagnie, & ſervent de Capitaines en ſecond, & ſoulagent l'Officier en pié, en conſèrvant leur qualité & ancienneté de ſèrvice. Il en eſt de même du Lieutenant. Un Meſtre de Camp dont le Régiment eſt *réformé* en Compagnie franche, prend la qualité de *Capitaine Réformé en pié.*

RÉFORMÉ, ÉE. Ce mot s'employe auſſi ſubſtantivement & abſolument. *Reformatus, pretenſus.* Ainſi quand on dit les *Réformez*, cela s'entend des Proteſtans de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande & de Suiſſe. La Religion *Prétendue Réformée*, c'eſt le Calviniſme. Par les Nouveaux Traitez faits en Allemagne depuis deux ſiécles la Religion y eſt diſtinguée en trois; ſçavoir en celle des Catholiques, en la Confeſſion d'Auſbourg que ſuivent les Luthériens, & en la Religion *Prétendue Réformée* que profeſſent les Calviniſtes. Heiss, *T. I. p.* 3. Louis le Grand a aboli la Religion *Prétendue Réformée* en France par la révocation de l'Édit de Nantes. Quoiqu'on diſe quelquefois *Réformé*, plus ſouvent on dit *Prétendu Réformé.* Les Égliſes *Prétendues Réformées.* Les *Prétendus Réformez* de France. Il y a eu une Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs, & pour les *Réformez*, & une réponſe à l'Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs & pour les *Réformez*, imprimée à Paris en 1685. Souvent on n'éxprime ces mots que par P. R.

REFOUETTER. v. act. & rédupl. Fouetter pluſieurs fois. *Iterum virgis excipere, flagris plectere.* Cet écolier a été *refouetté* pluſieurs fois pour la même faûte, on ne l'en peut corriger.

REFOUILLER. v. act. & rédupl. Fouiller une ſeconde fois. *Excavere, iterum ſcrutari, perveſtigare.* Ce champ a été fouillé & *refouillé*, on n'y a trouvé ni mines, ni minéraux.

REFOUIR. v. act. & rédupl. Fouir de Nouveau. *Denuò fodere.* On n'a point trouvé d'eau en fouiſſant ce puits, il a fallu *refouir* ailleurs. Le puits s'étoit rempli par l'éboulement des tèrres, il l'a fallu *refouir* de nouveau.

REFOULER. v. act. & rédupl. Fouler de nouveau ou une ſeconde fois. *Recalcare, iterùm proterere. Refouler* la vendange; *refouler* un chapeau; *refouler* des étoffes, les remettre au moulin à Foulon. Quand on charge un canon, on *refoule* la poudre, on la bat avec le refouloir.

REFOULER, en tèrmes de mèr, ſe dit lorſque la marée deſcend. *Refluere. Refouler* la marée, c'eſt aller contre la marée. La marée *refoule* en un tel endroit.

RÉFOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recalcatus, refluxus.*

REFOULOIR. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt un long bâton garni d'un gros bouton plat, qui ſèrt à charger le canon, & à battre la poudre, comme la baguette en ſert pour le mouſquet. *Calcarium.* Le manche s'appelle la *hampe.* On dit quelquefois *fouloir.*

REFOULOIR DE CORDES. C'eſt un bouton de *refouloir*, qui eſt emmanché de cordes. On ne s'en ſèrt que ſur mèr quand on eſt obligé de charger une piéce de canon par dedans le vaiſſeau. Aubin.

REFOURBIR. v. act. & rédupl. Fourbir de nouveau. *Iterum polire, repolire.* On a laiſſé rouiller cette lame dans le fourreau, il la faut faire *refourbir.* Il a fait *refourbir* ſon harnois, ſa cuiraſſe, pour aller à l'armée.

REFOURNIR. v. act. & rédupl. Se fournir de nouveau. *De novo ſe munire. ſubminiſtrare.* Ce Marchand eſt allé aux Foires pour ſe *refournir* des marchandiſes qui manquoient à ſa boutique. Ce bois n'eſt plus guère fourni, il faut laiſſer croître les beaux bois pour le *refournir.*

REFRACTAIRE. adj. m. & f. Qui eſt rebelle, qui refuſe d'obéïr aux loix, aux ordres des ſupérieurs. *Rebellis, contumax.* On

doit

doit punir ſévèrement ceux qui ſont *réfractaires* aux ordres de la Juſtice.

RÉFRACTION. ſ. f. Tèrme d'Optique & d'Aſtronomie, eſt la briſure du rayon de lumière, ou de l'éſpéce lumineuſe, lorſqu'il change de milieu, & qu'il paſſe par un autre, qui eſt ou plus râre, ou moins denſe : plus diaphane, ou moins tranſparent. *Refractio.* Rohaut définit la *réfraction*, le détour, le changement de détèrmination qui arrive à un corps, quand il paſſe d'un milieu dans un autre, qui le reçoit plus ou moins facilement : ce qui eſt la cauſe que ce corps devient oblique, & ſe détourne de ſa rectitude. On appelle *rayon de réfraction* ou rompu, la ligne droite par laquelle le rayon d'incidence change ſa rectitude, ou ſe rompt en travèrſant le milieu plus râre, ou plus denſe. L'*angle de réfraction* eſt celui qui eſt fait par le rayon d'incidence directement prolongé au dedans du ſecond milieu, & par le rayon de *réfraction*. L'*axe de réfraction* eſt la continuation en ligne droite de l'axe d'incidence au dedans d'un milieu plus denſe, ou plus râre. L'*axe d'incidence* eſt une ligne droite tirée pèrpendiculairement à la ſurface rompante. Le *rayon d'incidence* eſt le rayon de lumière qui part en ligne droite d'un point d'un objèt viſible dans un même milieu, juſqu'à ce qu'il rencontre un ſecond milieu en un point qu'on appelle *point d'incidence*, ou *point de réfraction*, parceque c'eſt en ce point où ſe fait la *réfraction*. L'*angle d'incidence* eſt celui que fait le rayon d'incidence, avec la ligne de *réfraction*.

On appelle *réfraction aſtronomique*, une *réfraction* cauſée par l'atmoſphère, par laquelle un aſtre paroît plus élevé au deſſus de l'horiſon qu'il ne l'eſt en effet. Cette *réfraction* eſt peu conſidérable lorſque l'aſtre eſt élevé ſur l'horiſon de 45 degrez. La *réfraction horizontale* eſt la *réfraction* qui fait paroître le ſoleil & la lune au bord de l'horiſon lorſqu'ils ſont encore au-deſſous. On appelle *lieu briſé* du ſoleil & de la lune, le lieu où le ſoleil, & la lune paroiſſent à cauſe de la *réfraction*. C'eſt par la même raiſon qu'un objèt qui ne peut être vû dans un vâſe vuide à cauſe de la hauteur du bord, ſera appèrçû, ſi l'on met de l'eau dans le vâſe ; parcequ'il ſe fait alors une *réfraction* qui fait paroître l'objèt plus élevé. C'eſt encore pourquoi un bâton paroît rompu dans l'eau. Auſſi le mot de *réfraction* ſignifie-t-il *rupture*.

Quand un rayon entre dans un milieu plus denſe, en ſortant d'un milieu plus râre, comme de l'air dans l'eau, il s'approche de la pèrpendiculaire ; & quand il ſort d'un milieu plus denſe pour entrer dans un plus tranſparent, il s'éloigne de cette pèrpendiculaire, qu'on ſuppôſe tirée du point d'incidence à angles droits juſqu'à la ſurface de l'eau où ſe fait la *réfraction*. La *réfraction* eſt différente ſelon la divèrſe inclination des rayons. Un rayon pèrpendiculaire ne ſouffre point de *réfraction*. Par ce qui a été remarqué ci-deſſus, on voit pourquoi le Père Riccioli a mis de la différence entre les *réfractions* qu'il appelle optiques, & aſtronomiques. C'eſt ſur cette obſervation qu'eſt fondée toute la Dioptrique, & l'invention des lunettes, qui ont été inconnuës aux Anciens, & dont M. Déſcartes a fait un très-beau traité. Le St Mariote a obſervé que dans les Iris cauſées par les *réfractions*, le rouge & le jaûne paroiſſent toujours vèrs les extrémitez des convéxitez des courbures, & le bleu & le violet vèrs les extrémitez des concavitez, ſoit que le rayon ſe rompe dans l'air, dans l'eau, ou dans le vèrre, ſoit qu'il ſe rompe du vèrre ou de l'eau dans l'air. M. Caſſini a découvèrt que les *réfractions* s'étendent juſqu'au zénit.

M. De la Hire a commencé ſes Tables Aſtronomiques, en remarquant que les *réfractions* ſont toujours les mêmes, & qu'il n'y a jamais trouvé de différence.

Après des expériences éxactes faites à la ſainte Baûme & au S Pilon, le P. Laval a conclu, que la *réfraction* varie de moitié plus dans un lieu qui n'eſt élevé que de 24 toiſes au-deſſus de la ſurface de la mèr, que dans un lieu qui eſt élevé de 600 toiſes ; c'eſt-à-dire, que la ſubſtance de l'air étant plus pure à-peu-près dans la proportion de 24 à 600. toiſes, doit faire moins rompre le rayon viſuel, & rendre cette variation moins ſenſible, que lorſqu'il y a de la brume à l'horiſon cauſée par le vent de nord-oueſt ; que la *réfraction* eſt plus grande ; & cela plus ou moins ſelon que le vent a été plus ou moins frais ; que la chaleur ou la peſanteur de l'air ne contribuent en rien à la *réfraction*. Que quoiqu'il y ait de la brume à l'horiſon, cependant lorſque le vent n'eſt pas frais, la *réfraction* n'eſt pas ſi grande. Mais de détèrminer dans quelle proportion tout cela ſe fait, c'eſt ce qui n'eſt pas facile, tant il y a de différentes cauſes qui influent à ces variations, & qui y influent divèrſement. Il reſte ſeulement conſtant que dans un air plus élevé dans l'atmoſphère au deſſus de la tèrre, la *réfraction* eſt moins grande, & que par conſéquent les lits d'air voiſins de l'obſérvateur étant plus purs, la *réfraction* qui y eſt moins grande, ne le devient davantage que quand le rayon de lumière paſſant à des lits d'air plus voiſins de la tèrre, ſe rompt davantage dans une matière hétérogène, & continuellement hétérogène. Il faut dire le contraire lorſque le rayon de lumière paſſe en montant à des lits d'air toujours plus délié : ce qui devroit faire naturellement conclure, que dans une matière homogène & également fluide il ne devroit point y avoir de *réfraction*. Ce qu'on ne connoiſſoit autrefois que lorſque le rayon de lumière paſſoit par des milieux groſſièrement hétérogènes, tels que ſont l'air & l'eau, devient par les obſervations & les éxpériences, fort ſenſible, eu égard aux matières, dont on n'appèrçoit pas à l'œil la différence.

RÉFRACTION. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la convèrſion d'action élémentaire, ſuivant les Philoſophes hèrmétiques. DICT. HERM.

REFRAIN, ou REFREIN. ſ. m. Repriſe de quelque vèrs qu'on répéte au bout du couplet d'une Chanſon, d'une Balade, d'un Chant Royal, Triolet, ou autre Poëſie ſemblable. Les Italiens l'appellent dans leurs airs *ritournelle*.

Ménage dit que *refrain* vient de l'Éſpagnol *refran*, ſignifiant *proverbe*, parceque tous les *refrains* doivent contenir quelque chôſe de notable, ou de ſententieux, ou de *referaneus cantus*, qui revient toujours. L'un & l'autre viennent plutôt du Latin, *ex eo quod ſæpius feratur & referatur*.

REFRAIN, ſe dit figurément, & dans le ſtile familier, des importuns qui répètent toujours la même chôſe, ou qui réïterent la même demande. *Eadem cantilena, intercalaris verſus.*

Vous font un ſot diſcours, puis au partir de là,
Vous diſent ; Mais, Monſieur, me donnez-vous cela ?
C'eſt toujours le refrein *qu'ils ſont à leur balade.* RÉGNIER.

REFRAIN, en tèrmes de mèr, eſt le retour des houles, ou groſſes vagues de la mèr qui vont ſe briſer contre les rochers. *Fluctus repercuſſus.* Les *refrains* de cette mèr ſont ſi violents, que les bords éſcarpez en ſont à demi rongez.

REFRANCHIR. Tèrme de Marine qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, *ſe refranchir*. C'eſt quand l'eau de pluye, ou des vagues qui ſont entrées dans le vaiſſeau, s'épuiſe & diminuë, comme on le connoît à l'archipompe.

REFRANCORE. ſ. m. Nom d'un ancien village du Duché de Milan. *Francorum Rivulus.* Il eſt dans l'Aléxandrin, à deux lieuës d'Aſt, vèrs le levant. MATY.

REFRAPPER. v. act. & rédupl. Fraper de nouveau. *Iterum percutere, repercutere.* Vous n'avez pas frapé aſſez fort en heurtant à cette porte, il faut *refraper* deux coups.

REFRAPPER, ſe dit auſſi en tèrmes de Monnoye. *Denuò typis monetariis exponere.* Il faut *refrapper* les monnoies, quand elles ne ſont pas bien venuës d'abord. On le dit auſſi des monnoies décriées ou uſées par le frai, qu'on remet ſous de nouveaux coins pour leur donner une autre marque, éviter les frais de la fonte, enſorte qu'il y paroiſſe quelque reſte de la vieille empreinte. On a frabriqué de nos jours des liards à Nimes *refrapez* ſur des quartilles d'Éſpagne. On trouve pluſieurs médailles *refrapées*.

REFRAYER. v. act. Tèrme de Poitier. C'eſt rendre la vaiſſelle de tèrre plus unie avec le doigt. *Linire, polire. Refrayer* une tèrrine.

RÉFRÉNER. v. act. Tenir en bride, réprimer ſes paſſions, ſes déſirs. *Frenare, refrenare, premere, cohibere.* La bonne Morale veut qu'on *réfréne* ſa colère, ſes paſſions, ſes déſirs effrénez, qu'on ne ſe laiſſe pas emporter à tous ſes appétits. Il eſt impoſſible de *réfréner* le luxe des femmes, leur vanité. Les Anciens Romains ont *réfréné* la licence des Poëtes. LOMBERT. Il faut *réfréner* le faux zéle. BÉN.

RÉFRÉNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Refrenatus, edomitus.*

REFRESTELLER. Vieux v. n. Rejouer du freſtel. BOREL.

Puis met en cymbales ſa cure,
Puis prend freſteaux & refreſtelle,
Et chalemeaux & chalemelle. OVIDE Mſ.

RÉFRIGÉRANT, ANTE. adj. Qui réfroidit, qui rafraîchit. *Refrigerans.*

RÉFRIGÉRANT. ſ. m. Tèrme de Chymie, eſt un vaiſſeau dans lequel on met la chappe, ou la partie ſupérieure de l'alambic pour le rafraîchir, & pour faire que les vapeurs qui ont été élevées par le feu, retournent en liqueur, & s'écoulent par le bèc. *Refrigeratorium.* Il eſt rempli d'eau froide qu'on change de tems en tems. Quelquefois on ſe contente d'un linge mouillé.

RÉFRIGÉRATIF, IVE. adj. Qui rafraîchit les parties intérieures du corps. *Refrigeratorius, refrigerativus.* Il ne ſe dit que des alimens & médicamens, comme tiſanes, lavemens, potions, &c.

RÉFRIGÉRATION. ſ. f. Action qui rafraîchit ou réfroidit. La diſtillation ſe fait par éxhalation & *réfrigération*. *Refrigeratio.*

REFRIRE. vèrb. act. & rédupl. Ce vèrbe n'a pas tous ſes tems, ni toutes les pèrſonnes de chaque tems. Ainſi il faut conjuguer, *Je refri*, ou *je refris*, *tu refris*, *il refrit*, *nous faiſons refrire*. *Je faiſais refrire*. *Je refris*. *J'ai refrit*. *Je refrirai*. *Que je faſſe refrire*. Frire de nouveau. *Iterum frigere*. Cette carpe n'eſt pas aſſez frite, il la faut remettre en la poële pour la *refrire*.

RÉFRISER. v. act. & rédupl. Friſer de nouveau. *Recriſpare*, *iterum capillos intorquere*. Cette Dame s'eſt allé *refriſer* pour aller au bal. Il faut envoyer cette pèrruque au Perruquier pour la *refriſer*.

REFROGNER, ſe REFROGNER, ou ſe RENFROGNER. v. n. paſſ. L'Acad. Se faire ſur le viſage des rides, des plis, qui marquent du mécontentement, du chagrin. *Vultum contrahere*; *corrugare*. A l'abord de cèrtaines pèrſonnes, il ſe *refrogne*, il ſe *renfrogne* toujours.

L'un ſe refrogne, *& ne dit mot*;
L'autre nigaude, *& fait le ſot*. S. Amant.

Quoi! vous vous refrognez *voyant cette avanture*. Voit.

Refrogné, ée. adj. *Corrugatus*. Tibère étoit *refrogné*. Ablanc.

Un autre refrogné, *rêveur*, *mélancholique*,
Grimaſſant ſon diſcours, *ſemble avoir la colique*. Régnier.

REFROIDIR. v. act. & n. & rédupl. Rendre froid, ou devenir froid. *Refrigerare*, *frigefacere*, *refrigeſcere*. Le vent de biſe *refroidit* l'air. Le ſalpêtre *refroidit* la nége; & la rend dix fois plus froide. On ſouffle ſur ſa ſoupe pour la *refroidir*. Le tems ſe *refroidit*. *Tempus refrigeſcit*. Laiſſez *refroidir* cette tiſanne.

Refroidir, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Rallentir, modérer avoir moins d'ardeur & de chaleur. *Relaxare*, *remittere*, *moderari*. L'amour & l'amitié ſe *refroidiſſent* avec le tems. Toutes les paſſions ſe *refroidiſſent* avec l'âge. Le mariage *refroidit* les plus paſſionnez. H. S. de M. Par maints hivèrs, délirs ſont *refroidis*. Des-H. Les plaiſirs & les vanitez du ſiècle obſcurcirent un peu ſa raiſon, & *refroidirent* ſa piété. Flèch. On voyoit leur amitié envèrs les Grècs ſe *refroidir* de jour en jour. Ablanc. Cet homme m'avoit promis monts & mèrveilles, mais aujourd'hui je l'ai trouvé tout *refroidi*. La première impétuoſité des François eſt fort violente; mais avec le tems leur courage ſe *refroidit*. Le lendemain le courage de ceux d'Othon s'étant *refroidi*, ils dépêchèrent vèrs les Vitelliens. Id. Et parce que l'iniquité ſera venuë à ſon comble, la charité de pluſieurs ſe *refroidira*. Bouh. *Matth. XXIV.* 12.

Refroidi, ie. part. paſſ. & adj. *Remiſſus*, *relaxatus*.

REFROIDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on refroidit, ou une choſe ſe refroidit. Cette pluie douce a cauſé un notable *refroidiſſement* dans l'air. C'eſt le promt *refroidiſſement* du fèr dans la trempe qui lui acquièrt ſa dureté.

Refroidiſſement, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie Diminution d'amitié, de zêle. *Ardoris remiſſio*, *languor*, *debilitatio*. Le peuple étoit fort échauffé à demander la guèrre; mais on voit un grand *refroidiſſement* dans les eſprits. La jouiſſance cauſe bien du *refroidiſſement* en amour. Cela faiſoit ſoupçonner quelque *refroidiſſement*. Ablanc. Ce qui le fit découvrir davantage, fut le *refroidiſſement* qui parut du Duc d'Anjou pour le Duc de Guiſe. De la Fayette.

REFROTTER. v. act. & rédupl. Frotter de nouveau. *Denuò tergere*, *vel detergere*. Pour entretenir du meuble, des planchers bienclairs & bien polis, il les faut *refrotter* ſouvent.

Refroiter, ſignifie auſſi, Battre, attaquer. *Oppugnare*. Les ennemis ont été ſi bien battus par ce Capitaine, qu'ils ne s'y viendront pas *refrotter*; s'ils y retournent, ils ſeront bien *refrottez*.

RÉFUGE. ſ. m. Lieu de retraite où un homme qu'on pèrſécute va chèrcher ſa ſureté; appui, protecteur, protectrice. *Refugium*, *perfugium*. Moïſe avoit établi des villes de *refuge*. L'Allemagne, l'Angletèrre, la Hollande, ſont le *refuge* pour les Réformez de France, que la révocation de l'Édit de Nantes a contraint d'abandonner leur patrie. C'eſt en la miſéricorde de Dieu qu'on doit chèrcher ſon *refuge*. Le Seigneur eſt mon *refuge* & mon libérateur. Arn. La Vièrge Marie eſt appellée, dans l'Égliſe Romaine, le *refuge* des pécheurs. Au jour du Jugement où ſera notre *refuge*? Vous ne trouverez pas in ligne de vous d'être le *refuge* des lions affligez. Voit. Saluſte dit que Céſar étoit le *refuge* des malheureux, & Caton le fleau des méchans. Les hopitaux ſont les *refuges* de toutes ſortes de beſoins & d'infirmitez. Flèch. Une fable ſur le Roſſignol, dit,

Honteux, *éxclus de tous ſes droits*,
Il ſe retire dans les bois,
Ses plus agréables refuges;
Où depuis, *il a dit cent fois*,
O Nature! ôtez-moi la voix,
Ou donnez-moi de meilleurs Juges.

Ce mot vient du Latin *refugium*.

Il y a un Hopital à Paris qu'on appelle le *Refuge*, où l'on enfèrme les filles de mauvaiſes vies. *Xenodochium refugii*.

Refuge, ſe dit auſſi d'un réduit, ou d'un lieu, où s'aſſemblent pluſieurs pèrſonnes de même ſorte. *Confugium*. Cette maiſon eſt ouvèrte à tout le monde, c'eſt le *refuge* de ceux qui veulent ſe jouer, ſe divèrtir, qui n'ont que faire. La baſſe-cour de cet Hotel eſt un *refuge* de Banqueroutiers, de gens qui ont de méchantes affaires. Votre maiſon eſt le *refuge* ordinaire de tous les fainéans de la Cour. Mol.

Refuge, ſe dit figurément en Morale, pour, Éxcuſe, prétexte. *Effugium*, *cauſa*, *prætextus*. Quand on préſſe un Hérétique ſur quelque point de la doctrine, ſon *refuge*, ſon échapatoire, eſt de nous attaquer ſur la vie licencieuſe de pluſieurs des nôtres. Le *refuge* d'un chicaneur, c'eſt la dénégation des faits, c'eſt l'inſcription en faux. Vous voulez dire que la Cour ne ſe connoit point à ces choſes-là, & c'eſt le *refuge* ordinaire de vous autres, Meſſieurs les Auteurs. Mol.

RÉFUGIER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se retirer en quelque lieu, ou auprès de quelque pèrſonne, pour y trouver un aſyle, du ſecours, de la protection. *Aliquo*, *vel in aliquem locum confugere*, *perfugere*. Ce Prince dépouillé s'eſt allé *réfugier* chez ſes voiſins. Les payſans ont été obligez de ſe *réfugier* dans les Égliſes, à cauſe du paſſage des gens de guèrre. Près de là il y avoit une pyramide large de cent piéds, & haute de deux cens, où s'étoient *réfugiez* quelques Barbares. Ablanc. Se *réfugier* en quelque lieu. Vaug.

Refugié, ée. adj. & ſ. m. & fém. Qui s'eſt ſauvé en quelque refuge, ou aſyle. *Receptus*, *qui confugit*. Le Roi Jaques eſt *réfugié* à la Cour de France.

On appelle abſolument les *Réfugiez*, les Calviniſtes de France qui depuis la révocation de l'Édit de Nantes ſe ſont retirez en Allemagne, en Suiſſe, en Hollande, en Angletèrre, pour ne point quitter leur Religion, ou pour reprendre leurs èrreurs qu'ils avoient abjurées la plupart.

REFUIR. v. n. Tèrme de Venerie, qui ſe dit des cèrfs, & autre gibier qui fuyent devant les Chaſſeurs. Souvent le cèrf ruſe, & *refuit* ſur ſoi, c'eſt-à dire, retourne ſur ſes pas. *Ad decurſum redire ſemitam*, *& eodem pedum poſitu*.

REFUITE. ſ. m. Tèrme de Venerie. Ruſe que fait un cèrf pour ſe ſauver, quand il eſt pourſuivi par les chiens. On le dit auſſi, quand il reprend les voies de ſon buiſſon. *Agitata ſua refugium*.

On le dit figurément de tous les mauvais artifices dont un chicaneur ſe ſert pour ne point payer, ou pour éloigner ſa condamnation. *Effugium*, *perfugium*.

Refuite, en Architecture, c'eſt le trop de profondeur d'une mortoiſe, d'un trou de boulin &c. *Nimia loculi profunditas*. On dit qu'un trou a de la *refuite*, quand il eſt plus profond qu'il ne faut pour encaîtrer une pièce de bois, ou de fèr qui ſert de linteau entre les deux tableaux d'une porte. Daviler.

REFUS. ſ. m. Dénégation de quelque choſe qu'on demande; rebut d'une offre qu'on fait. *Denegatio*, *recuſatio*. La plupart des éxcuſes ſont d'honnêtes *refus*, c'eſt pour adoucir ce que les *refus* ont de rude & de fâcheux. Je ne demande rien, pour n'avoir pas la honte d'eſſuyer un *refus*. J'ai reçu un *refus* abſolu, & aſſez incivil. Il y a des *refus* obligeans par les manières obligeantes dont on les accompagne. S. Évr. Mon amour ſe ſent offenſé de vos *refus*. Racin. Un *refus* temperé par cèrtains adouciſſemens, ne choque point les pèrſonnes raiſonnables. Bell. Il faut aſſaiſonner un *refus*, & le faire gouter peu à peu. Amelot. Les graces accompagnent juſqu'à vos *refus*. Flèch. On ne s'offenſe point d'un *refus* de vèrtu. Mont.

On dit populairement pour accepter quelque choſe. Cela n'eſt pas de *refus*. *Non eſt rejiciendum*. *Accipio quod offers*, *utar ſuo tempore*. Les Sèrgens mettent dans leurs exploits; Laquelle reponſe j'ai pris pour un *refus*.

Refus, ſignifie quelquefois, Rebut. *Repulſa*, *rejectio*. Je ne veux pas avoir cette fille, c'eſt le rebut, le *refus* d'un autre.

Refus. On dit en tèrmes d'Architecture, qu'on enfonce les pieux juſqu'à *refus* de mouton; pour dire, juſqu'à ce que le mouton ne puiſſe plus les enfoncer davantage, & qu'on eſt obligé de couper la couronne. Daviler. *Palos uſque ad repulſam figere*.

REFUSER. v. act. Ne pas accorder ce que l'on éxige de nous, ou ne vouloir point de ce que l'on nous préſente, rejetter une demande

demande, où une offre qu'on nous fait. *Négare, denegare, abnuere.* Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Il s'offrit d'abord, mais on le *refuſa*. La bonté de la Reine alloit juſqu'à ne rien *refuſer*, ou à ne *refuſer* qu'avec regret. ABL. Quand on *refuſe*, il faut du moins contenter de mines & de paroles. BELL. Si vous *refuſez*, laiſſez voir ſur votre viſage que votre cœur réſiſte, & ſouffre en *refuſant*. M. SCUD. Une âme ſeroit heureuſe qui pourroit ſe *refuſer* à certaines paſſions, & ſe permettre ſeulement à d'autres. S. ÉVR.

S'il faut ne vous rien déguiſer,
Vous demandez ſi bien qu'on ne peut refuſer. PELL.

Son âme tient encore à ſa chaine briſée,
Se refuſe *à la Parque, & par de vains combats,*
Fait vivre ſa douleur, & languir ſon trépas. BREB.

Les Marchands diſent toujours, qu'ils ont *refuſé* davantage de leur marchandiſe, que ce qu'on leur en paye.

En termes de Marine, on dit qu'un vaiſſeau a *refuſé*, lorſqu'il a manqué à prendre vent devant. AUBIN.

Ce mot vient du Latin *refutare*. MÉNAG.

On dit proverbialement, Tel *refuſe*, qui après muſe. *Qui ſpernit, ſpernit.* Et particulièrement des filles qui demeurent à marier, après avoir *refuſé* de bons partis.

REFUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Negatus, denegatus.*

RÉFUSION. ſ. f. Terme tout pur du Palais. Rembourſement des frais préjudiciaux, des dépens, des défauts & contumaces. Voyez RÉPONDER.

RÉFUTATION. ſ. f. Preuve, ou argument contraire qui détruit ce qu'un autre a allégué. *Refutatio, confutatio.* La *réfutation* eſt une des parties d'une piéce d'éloquence, qui ſuit la confirmation. C'eſt elle qui répond aux objections de la partie adverſe. La *réfutation* doit être vive & animée. Je ſuis obligé d'employer une partie de ma lettre à la *réfutation* de vos maximes. PASC.

RÉFUTER. v. act. Répondre à des objections, à des faits ou propoſitions qu'a voulu établir un adverſaire, les détruire par raiſon. Bellarmin & les autres Controverſiſtes ont tâché de *refuter* les dogmes des Réformez.

Ce mot vient du Latin *refutare*, dont le ſimple, ſelon Feſtus, ſignifie *argumenter*. MENAG.

REFUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Confutatus, refutatus.*

REFUY. ſ. m. Vieux mot. Refuge. *Perfugium.* Blaſon des fauſſes Amours,

Son dernier refuy *ce ſont larmes.* BOREL.

R E G.

REGA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Poméranie Ducale. *Rega.* Elle naît dans la nouvelle Marche de Brandebourg, entre dans la Poméranie, y baigne Regenvvolde, Greiffenberg & Treptovv, & peu après ſe décharge dans la mer Baltique. MATY.

REGAGNER. v. act. & rédupl. Gagner une ſeconde fois, ou gagner ce qu'on a perdu au jeu, à la guerre, dans le commerce. *Amiſſum recuperare, recipere.* Les Eſpagnols ont employé toutes leurs forces pour *regagner* la victoire. SAR.

REGAGNER, ſignifie auſſi, Arriver en quelque lieu avec peine. *Locum aliquem repedare.* Nos galères ont *regagné* le port, à force de rames. Quelque lâs qu'il fut, il a enfin *regagné* le logis. Il *regagna* le fleuve où ſon armée navale l'attendoit. VAUG.

REGAGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recuperatus, receptus.*

REGAILLARDIR. v. act. & rédupl. Réjouir, rendre gaillard, de bonne humeur. *Exhilarare.* Le beau tems *regaillardit* le monde. Le vin *regaillardit* les vieillards. On dit auſſi d'un vieillard qui ſe porte bien, & qui eſt gai, qu'il eſt tout *regaillardi.*

REGAILLARDIR, ſe dit auſſi ſur mer d'un vent frais qui ſe renforce. *Reflare.* Sur le ſoir d'un tel jour le vent ſe rafraîchit & ſe *regaillardit.*

REGAILLARDI, IE. part. paſſ. & adj. *Exhilaratus.*

REGAIN. ſ. m. Seconde herbe qui revient dans les prez après qu'on les a fauchez. *Fœnum autumnale, vel fœnum cordum.* Les *regains* ſont bons quand l'été a été pluvieux. On ne laiſſe point entrer les beſtiaux dans les prez, avant que les *regains* ſoient enlevez.

Ce mot vient de *gain*, qui en vieux François ſignifioit *recolte*. On nommoit auſſi l'automne *gain*, & le *regain* étoit une eſpéce de ſeconde recolte. Les Normands diſent *revoin*, & Ménage dit, que c'eſt le véritable mot, comme venant de *refoin*, qui veut dire un ſecond foin. En quelques endroits on dit du *Revivre.*

REGAIN. Les ouvriers diſent qu'il y a du *regain* à une pierre, à une piéce de bois, &c. lorſqu'elle eſt plus longue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle eſt deſtinée, & qu'on en peut couper. DAVILER. *Recrementum.*

RÉGAIRES. ſ. m. Terme de Juriſprudence en Bretagne qui ſe dit de la Juriſdiction temporelle des Évêques. *Epiſcoporum civilis Juriſdictio.* Dans une Déclaration des États de Bretagne de 1315. il eſt dit que les neuf Évêques du Duché ſont compris en ce Parlement comme membres des États dudit Duché, & qu'ils doivent y être aſſemblez par cauſe de leurs tenuës, fiefs & *Regaires* de leurs Egliſes. De plus ils reconnoiſſent le Duc leur Prince & ſouverain Seigneur; & que à lui, & non à autre Prince ſéculier, leurs *Regaires* & Chapitres ſont en temporel; & que la garde & ſauvegarde deſdites Égliſes & Chapitres lui appartiennent, & la jouiſſance des fruits temporels deſdits *Regaires* les Siéges vacans & deveſtus, &c. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 464. La Juriſdiction des *Regaires* appartient au Juge & Sénéchal de l'Eque, & reſſort nuement en la Cour de Parlement de Bretagne, qui en a ſeul connoiſſance par appel. DE LAURIÈRE.

RÉGAL. ſ. m. L'Académie dit *régale*. Richelet dit auſſi *régale*. Molière a dit *régal* au ſingulier, & *régals* au plurier, choiſiſſez. Le *régal*, ou *régale* eſt un feſtin, une fête, une réjouiſſance, un appareil de plaiſir pour divertir, ou honorer quelqu'un. *Regales epulæ, opiparæ cœnæ.* Le Roi a fait un grand *regal* à Verſailles, il y a eu bal, ballet, comédie, grand ſoupé, illumination, &c. Il a donné un grand *régal* aux Ambaſſadeurs d'un tel Prince. L'amour n'eût pu faire donner un *régal* mieux entendu que celui que vous venez de donner à vos illuſtres amis. M. SCUD.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *regalo*, ou du Latin *regalis.*

RÉGAL, ſe dit auſſi d'un préſent de rafraîchiſſement, & autres choſes qu'on donne à des étrangers, ou paſſagers, pour leur faire honneur. *Munus magnificum, illuſtre donum.* On a coutume en Italie, lorſqu'il paſſe ou qu'il arrive quelque perſonne notable, de lui envoyer un *régal* de fruits, de confitures & autres rafraîchiſſemens.

RÉGAL, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt agréable & qui plaît. *Amœnitas, jucunditas.* C'eſt un grand *regal* pour un friand qu'un bon mélon. Ce n'eſt pas un grand *régal* pour un ſourd que la muſique. C'eſt un *régal* pour une Coquette, de lui donner la comédie.

Et la plus glorieuſe (eſtime) à des régals plus chers,
Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'Univers. MOL.

RÉGALE. ſ. f. Eſpéce de Garde-Noble Royale; droit qui appartient au Roi ſur les Bénéfices. *Jus Regium, Jus Regaliorum.* Il conſiſte à jouir des revenus des Evêchez durant que le Siége eſt vacant, & de pourvoir aux Bénéfices qui viennent à vaquer pendant ce tems-là, & juſqu'à ce que le ſucceſſeur ait prêté ſerment de fidélité, & obtenu lettres patentes de mainlevée de la *Régale.* Pour finir la *Régale* il faut encore que l'acte du ſerment de fidélité du nouvel Evêque ſoit enrégiſtré à la Chambre des Comptes. Un Bénefice vaque en *Régale*, & il y a ouverture à la *Régale*, quand il n'eſt pas rempli de droit & de fait; quand il eſt litigieux; quand il n'y a point de titulaire actuel & paiſible poſſeſſeur. La promotion au Cardinalat donne ouverture à la *Régale.* Tous les fruits qui échéent durant la *Régale* appartiennent au Roi, c'eſt à-dire, pendant la vacance du ſiége Epiſcopal. Cela s'appelle la *Régale temporelle*; & le droit de conférer les Bénéfices vacans, s'appelle *Régale ſpirituelle.* Charles VII. & ſes ſucceſſeurs avoient fait don de la *Régale temporelle* à la Sainte Chapelle de Paris; mais par un Edit de 1641. le Roi a retiré le droit de *Régale*, & en a fait remiſe à ceux qui viendront à ſuccéder aux Evêchez: enſorte qu'il n'a plus que l'œconomie & l'adminiſtration des fruits & revenus temporels, ſans profit. Il n'y a que la Grand'Chambre du Parlement de Paris qui connoiſſe en première inſtance de la *Régale.* Le Roi peut admettre des réſignations en faveur durant l'ouverture de la *Régale.* Par une Déclaration de 1673. tous Archevêchez & Evêchez ſans exception ont été déclarez ſujets à la *Régale*: & par un Edit de 1682. le Roi déclare qu'il n'entend conférer en *Régale* que les Bénéfices que les Evêques ſont en poſſeſſion de conférer. Le Roi a auſſi un droit de *Régale* ſur les Bénéfices dont le droit de Patronage eſt en litige entre deux Patrons, & juſqu'à ce que le procès ſoit fini. Voyez LITIGE. Les Préſidens le Maître & Guymier; Chopin, Ruſe, Probus & Paſquier, ont traité de la *Régale.* Les uns rapportent l'origine de la *Régale* à Clovis, & diſent que le Clergé lui accorda ce privilége, après qu'il eut défait les Viſigots. Mais il n'en eſt fait aucune mention dans le Concile qui fut tenu alors. D'autres diſent que ce fut le Pape Adrien qui en gratifia Charlemagne dans un Concile tenu à Rome. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un droit très-ancien, & dont on ignore le commencement. On prétend que la *Régale* n'étoit originairement qu'un droit de garde & d'adminiſtration, & que les Rois étant ſeulement les dépoſitaires des fruits des Evêchez, ils prépoſoient des Econo-

mes pour les adminiſtrer pendant la vacance. On prétend qu'en éffet les Rois de la I. & de la II. race n'ont jamais joui de ce droit, parceque les decrets des Conciles y étoient oppoſez, & que la *Régale* ne commença à s'introduire que dans le XII. ſiécle à la faveur des Inveſtitures. On regarda la *Régale* comme une ſuite des Inveſtitures, & avant le Concile de Lion tenu en 1274. où préſida le Pape Grégoire X. il n'y a aucun titre formel pour la *Régale*. La premiére Conſtitution qui approuve la *Régale* eſt celle que ce Pape fit en ce Concile. On y dreſſa un Canon éxprès pour maintenir dans ce droit ceux qui en étoient en poſſeſſion. On dit au contraire que les Evêchez ſont de grands fiéfs relevant de la Couronne, qui n'étant point héréditaires, retournent au Roi pour en percevoir les fruits juſqu'à ce que l'Evêque nommé lui ait rendu hommage, & prêté le ſerment de fidélité. C'eſt un droit tellement affecté à la Royauté, qu'encore qu'un Prince Régent eût une puiſſance ſouveraine, néanmoins il ne pouvoit conférer les Bénéfices vacans en *Régale*. Du Cange dit qu'on appelloit des héritages en *Régale*, les biens qui appartenoient aux Egliſes par la conceſſion & libéralité de nos Rois; d'où vient qu'à la mort des Evêques, les Rois s'en remettoient en poſſeſſion, & conféroient tous les Bénéfices en dépendans, excepté les Cures. Paſquier dit que c'eſt un point d'Hiſtoire très obſcur que l'origine de la *Régale*. Voyez Auberi. Dans une lettre à Philippe Auguſte, Innocent III. marque qu'il étendoit les *Régales*, non ſeulement ſur les maiſons, mais encore ſur les dixmes, les oblations & tout le reſte, & qu'en quelques Egliſes il conféroit même les prebendes; mais il lui dit qu'il eſt certain que tout cela ne doit pas être compris ſous le nom de *Régales*.

RÉGALE, ſe dit auſſi du droit qu'a un Seigneur féodal de prendre & appliquer à ſon profit les fruits des héritages de fiéfs ou cottiers, à faute de les relever & droiturer. Voyez les Coutumes d'Artois, l'ancienne, art. 17. & la nouvelle, art. 23. & 24.

RÉGALE *de Théroane*, ſe dit en la Coutume de cette ville, parce que l'Evêque étoit Seigneur temporel, & y avoit Juſtice haute, moyenne & baſſe en amortiſſement réal.

RÉGALE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémône qui eſt rouge mêlée de blanc, principalement en ſes grandes feuilles. MORIN.

RÉGALE, eſt auſſi un des plus conſidérables jeux de l'orgue, qu'on appelle autrement *voix humaine*, parcequ'il imite en quelque façon la voix de l'homme. *Regalis tuba*. Il eſt accordé à l'uniſſon de la trompette, & a la longueur d'un demi-piéd avec une boëte qui ſe ſoude au bout, longue de deux pouces. On fait auſſi des épinettes organiſées, qui ne conſiſtent qu'en un jeu de *régale*.

Les Flamans appellent auſſi *régale*, un inſtrument compoſé de pluſieurs bâtons enfilez enſemble, & ſéparez par des grains de chapelet, qui rend une aſſez agréable harmonie, étant bien touchée avec une boule d'ivoire, qui eſt au bout d'un bâton. On l'appelle autrement *claquebois*, *orgue*, ou *régale de Barbarie*.

RÉGALE. adj. On appelle *eau régale*, une éſpéce d'eau forte qui diſſout l'or. *Aqua regalis*. Elle ſe fait en ajoutant du ſel commun, ou du ſel armoniac à l'eſprit de nitre, ou à l'eau forte ordinaire, qui eſt faite avec le nitre & le vitriol. Ce nom lui a été donné, parcequ'elle diſſout l'or, qu'on appelle le Roi des métaux.

RÉGALEMENT. ſ. m. Partition ou diſtribution d'une taxe ou d'une ſomme impoſée, par laquelle on régle ce que chacun des contribuables en doit porter à proportion de ſes forces. *Partitio, diſtributio*. On travaille au *régalement* des tailles, au *régalement* de la ſomme impoſée par le Clergé pour le don-gratuit. Les annates ſe payent ſelon le *régalement*, ou la taxe qui en a été faite autrefois.

RÉGALEMENT, en Architecture c'eſt la réduction d'une aire, ou de toute autre ſuperficie à un même niveau, ou ſelon ſa pente. DAVILER. *Ad libellam æquatio*.

RÉGALER. v. act. Faire des fêtes, donner des repas, des divertiſſemens à ceux qu'on veut honorer, ou réjouir. *Lautiſſimè accipere, ſplendidiſſimè tractare*. Les grands Seigneurs de la Cour ſe ſont *régalez* pendant ce Carnaval, ils ſe ſont donnez tour-à-tour des feſtins, des bals & des comédies. Cet homme reçoit fort bien ſes amis à la campagne, il *régale* fort bien ceux qui le viennent voir.

RÉGALER, ſignifie auſſi, Faire de petits préſens; faire bonne chére à quelqu'un, le bien traiter. *Levi munere donare, afficere, ornare*. Il a *régalé* ſa Maitreſſe le jour de ſa fête, d'un bouquet, & d'un préſent de gants, de rubans & d'éſſences. Les Princes & les Magiſtrats *régalent* les grands Seigneurs qui paſſent, ils leur envoyent le vin de la ville, des fruits, des rafraichiſſemens. C'eſt un honnête-homme qui *régale* volontiers ſes amis. On nous a *régalez* d'un excellent pâté. S. AMANT.

RÉGALER, ſe dit auſſi, en parlant de ce qu'on trouve agréable, chacun ſelon ſon humeur. *Exhilarare*. Qui veut bien *régaler* cet homme-là, il lui faut donner du vin de Champagne, il faut lui faire voir de beaux tableaux, de belles curioſitez. Cet homme vous *régalera* d'embraſſades & de baiſers; mais c'eſt tout. BELL. Je vous veux *régaler* d'une mérveille du pays. ABLANC. Je te conjure de me *régaler* de ce conte. ID. Je les veux *régaler* d'un mot de louanges. SAR.

RÉGALER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. *Malè excipere*. Un Prieur Clauſtral *régale* d'ordinaire un nouvel Abbé d'un procès qu'il lui fait. Ce donneur de ſérénades fut *régalé* en ſon chemin d'un pot de chambre ſur la tête.

Nous allons régaler, *mon père, votre abord,*
D'un incident tout frais, qui vous ſurprendra fort. MOL.

RÉGALER, ſignifie auſſi, Diſtribuer une ſomme avec égalité, ou avec proportion ſur pluſieurs contribuables, afin que chacun en paye la part qu'il en peut porter. *Æqualiter partiri, diſtribuere, dividere*. Quand les tailles ſont mal *régalées*, un cottiſé ſe peut oppoſer en ſurtaux.

RÉGALER, ou APLANIR. En tèrmes d'Architecture, c'eſt après qu'on a enlevé des tèrres maſſives, mettre à niveau, ou ſelon une pente réglée, le tèrrain qu'on veut dreſſer. *Complanare*. DAVILER.

RÉGALEUR. ſ. m. *Complanator*. On appelle *Regaleurs* ceux qui étendent la tèrre avec la pêle à meſure qu'on la décharge, ou qui la foulent avec des battes. DAVILER.

RÉGALIEN. adj. m. Qui ne ſe dit que des droits qui appartiennent aux Rois & aux Princes comme Souverains. *Jura regia*. Les droits de battre monnoie, de donner des graces, de faire des loix, ſont des droits *régaliens*.

RÉGALISTE. ſ. m. Qui eſt pourvû d'un Bénéfice en Régale. *Regaliſta*. Dans les conteſtations ſur les Bénéfices vacans en Régale, on adjuge l'état au *Régaliſte*; c'eſt-à-dire, la jouiſſance pendant le procès: ce qu'on appelle dans les autres cas, *récréance*.

REGAR, ou REGARD. ſ. m. *Regars* ſe trouve dans la Coutume de Hainault, c. CV. art. dernier, pour *Inſpecteurs*.

REGARD. ſ. m. Coup d'œil; action par laquelle on voit. *Aſpectus, oculorum intuitus, contuitus*. On conte que le baſilic tuë par ſes *regards*. Quel pécheur pourra ſoutenir les *regards* d'un Dieu irrité? L'aigle a le *regard* fixe, fèrme & vif. Ces Barbares lançoient des *regards* farouches, tèrribles & affreux. Les Amans jettent des *regards* doux, tendres & paſſionnez. La Belle avoit pour ſes Amans des *regards* propices. GOD. Ces affectations de voir, & d'être vuës, font un trafic, & un commèrce continuel de *regards* impurs, & de penſées criminelles. FL. Il avoit un *regard* furieux, & un air menaçant & farouche. M. ÉSP.

Tous les yeux, qu'on voyoit venir de toutes parts,
Confondoient ſur lui ſeul leurs avides regards. RAC.

Dans une iſle déſerte eſt un valon affreux,
Qui n'eut jamais du ciel un regard *amoureux*. CERISY.

Alors, dans le plaiſir ſon cœur enſeveli,
Ne prêtoit à ſes yeux qu'un regard *affoibli*. S. ÉVR.

Les Rois gênez par les *regards* curieux de la foule qui les environne, n'oſent guère déſcendre de la gravité attachée au faſte de la Maieſté Royale. *Aſpectus, contuitus*. S. ÉVR. Je n'ai point cette beauté touchante qui conſume un cœur d'un *regard*. VILL. Vous captivez les cœurs par les moindres *regards*. MÉN.

Vos regards *ſont mortels, leurs coups ſont redoutables,*
En faiſant des Amans ils ſont des miſerables. LA SUZE.

Un regard, *un ſoupir, un mot de votre bouche;*
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien. RAC.

Malhèrbe s'eſt ſervi de *regards*, pour dire, les *yeux*. La blancheur éblouit les *regards*. Cela eſt hardi. MÉN. Ronſard a dit auſſi;

De ſon regard, *mainte vive étincelle*
Sortoit menu, comme flâme des cieux.

Il y a pluſieurs lieux qu'on appelle *Beauregard*, parcequ'ils ſont en fort belle vuë. *Loca amœna & pulchra aſpectu*.

On appelle en Peinture un *regard*, deux portraits de même grandeur l'un & l'autre, dont l'un eſt tourné à droite, l'autre à gauche. *Aſpectus imaginum mutuus*. J'ai un *regard* de Notre-Seigneur & de la Vièrge.

REGARD, en tèrmes d'Aſtrologie, ſe dit de l'aſpect, ou de la ſituation de deux aſtres qui ſe regardent ſelon cèrtain angle, ou qui ſont en diſtance d'un cèrtain nombre de degrez. *Aſpectus*. Un *regard ſextile*, c'eſt lorſque les aſtres ſont diſtans de 60 degrez; un *quadrat*, lorſqu'ils le ſont de 90 degrez; & un *trigone*

ou

ou *trine*, de 120, l'*oppoſition* eſt de 180 degrez. On dit auſſi un quintile. Voyez ce mot.

Retenir ſon REGARD. Au ſtile de procéder de Normandie, c'eſt retenir la faculté d'aſſiſter en cauſe, pour voir ou regarder ce qui s'y paſſe. Lorſqu'il y a pluſieurs clamans ou retrayans, & qu'un laiſſe la pourſuite de la clameur à un aûtre, celui qui a laiſſé ainſi la pourſuite, peut retenir ſon *regard*; & ſi l'aûtre à qui la pourſuite a été délaiſſée, commet quelque fraude avec le tenant, celui qui a retenu ſon *regard* peut retourner à la pourſuite de ſa clameur, & reprendre ſon procès au même état qu'il étoit lorſqu'il le laiſſa. De ſorte que la pourſuite étant adjugée à un des clamans, il doit procéder avec le tenant; & les autres clamans qui ont retenu leurs *regards* ſont regardans, & aſſiſtent à toutes les journées s'ils veulent, pour voir s'il n'y a point de colluſion. Voyez Tèrrien en ſon Commentaire ſur la Coutume de Normandie, L. VIII. C. 26.

REGARD, ſe dit figurément des vuës, des réfléxions de l'éſprit. *Animi reflexiones.* Ceux qui ſe citent à tout propos donnent lieu à ceux qui les écoutent, de ſoupçonner que ce *regard* ſi fréquent vèrs eux-mêmes ne naiſſe d'une ſecrète complaiſance qui les porte ſouvent vèrs cet objet. LUC.

AU REGARD, éſpéce de prépoſition, & ſignifie, Ce qui touche, ce qui intéreſſe. *Quantum ad. Au regard* de Mævius, ou quant à lui, il ne prétend rien en cette affaire. Un arrêt rendu entre deux parties n'a point de force *au regard* d'un tièrs. On dit auſſi advèrbialement *Au regard*; pour dire, A comparaiſon. L'homme n'eſt qu'une fourmi *au regard* de Dieu. On dit auſſi, Pour le *regard*; pour dire, En conſidération. Mais ces deux façons de parlet commencent à vieillir.

REGARD, en tèrmes d'Hydraulique, c'eſt une éſpece de Pavillon, où ſont renfèrmez des robinets de pluſieurs conduits d'eau, avec un petit baſſin, pour en faire la diſtribution. C'eſt auſſi un petit caveau ſèrvant à même uſage, où l'on déſcend par un chaſſis de piètre, en Latin *Caſtellum* ſelon Vitruve. DAVILER. C'eſt encore un réſèrvoir d'eaux de ſource, ou de fontaine, où elles s'amaſſent pour en faire enſuite la diſtribution, & où l'on place les clèfs, ou robinets pour les faire couler, ou élever en haut. *Aſpectorium.* Le *regard* des eaux d'Arcueil à Paris eſt à la porte ſaint Michel. On fait auſſi des *regards* de diſtance en diſtance, pour obſerver la conduite des eaux, & faciliter le rétabliſſement des tuyaux, ou canaux.

REGARDANT, ANTE. adj. & ſ. Spectateur; qui regarde, qui obſerve éxactement. *Aſpiciens, intuens, proſpiciens.* Le plus beau de cette cérémonie, c'eſt le nombre infini des *regardans.* Ceux qui ſont ſi *regardans* ne concluent jamais une affaire. Être trop près *regardant*, c'eſt-à-dire, être un peu avâre.

REGARDANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un animal qui ne montre que la tète & quelque petite partie du cou, mouvant de quelque diviſion de l'Écu. *Adſpiciens.* Sèrvien porte d'azur à trois bandes d'or au chèf d'argent chargé d'un lion *regardant* de gueules.

REGARDANT. Tèrme de Pratique & de Palais en Normandie. C'eſt celui qui retient ſon regard. Voyez REGARD.

REGARDER. v. act. Voir, enviſager, contempler. *Intueri, contemplari.* L'homme a été créé la tète levée pour *regarder* le ciel. Le loup qui ſort du bois *regarde* de tous côtez pour voir s'il n'y a rien à craindre. Un ingrat n'oſe *regarder* en face ſon bienfaiteur, ni un criminel ſon Juge. Le ſoleil, ni la mort, ne ſe peuvent *regarder* fixément. LA ROCHEF. Aléxandre ne *regarda* jamais les filles de Darius, que comme un père *regarde* ſes enfans. ABL. L'envie *regarde* de travèrs les belles actions. La pudeur ne ſouffre pas qu'une fille *regarde* un homme fixement. On approuve aiſément ce qu'on *regarde* avec plaiſir. NIC. Un glorieux *regarde* les gens de travèrs, de haut en bas, ne daigne pas *regarder* les gens. Un éffronté *regarde* les gens ſous le nez. Un charitable *regarde* les pauvres d'un œil de pitié, les aſſiſte. Les Amans ſe *regardent* tendrement, languiſſamment. Cette femme a de grands yeux qui ne ſèrvent qu'à *regarder*; ils n'ont point ces tours fins que donnent l'envie de plaire. LE CH. D'H.

REGARDER, ſignifie auſſi, Éxaminer, obſerver, conſidéret attentivement. *Obſervare, contendere ad, contemplari.* Un criminel ſur la ſelette doit bien *regarder* à ce qu'il va dire, & y prendre bien garde. Lorſqu'on *regarde* attentivement toutes les grandeurs de ce monde, on trouve que ce n'eſt que vanité & que folie. La plupart des dévots ne le ſont que pour ſe faire *regarder*: ceſſez de les admirer, & ils ceſſeront d'être dévots. LOC. Ceux qui ont plus ſujet de croire que les hommes les *regardent*, ſont plus remplis de la vuë des jugemens qu'on porte d'eux, & en ſont plus vivement touchez, parcequ'ils ont plus d'honneur à pèrdre ou à acquérir. LOC. Les braves n'oſeroient reculer: ils veulent mériter l'éſtime de ceux qui les *regardent*. LA PL.

REGARDER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. *Cogitare, animo perpendere, recogitare.* Songe, pécheur, que Dieu te *regarde*, & te voit. Dans toutes nos actions il faut *regarder* la gloire de Dieu, l'utilité du public, & en dèrnier lieu notre intérêt. Un Martyr *regardoit* la mort, les ſupplices, ſans en être éffrayé.

REGARDER, ſignifie auſſi, Concèrner, toucher; appartenir à quelque choſe, y avoir de la relation. *Pertinere, referre, ſpectare.* Cette queſtion *regarde* la Phyſique. Ces raiſons *regardent* le fonds, & ne concèrnent point la proviſion. J'ai à traiter une choſe qui *regarde* ſes intérêts. SAR. L'affront qu'on fait à la femme, *regarde* le mari. Il y a deux ſucceſſions collatérales qui le *regardent.* Il a un indult ſur une telle Abbaye, il y a des bons bénéfices qui le *regardent.*

REGARDER, ſe dit auſſi en parlant de la ſituation des lieux, de ce qui eſt à l'oppoſite. *Mutuò, vel invicem reſpicere.* C'eſt être tourné vèrs un cèrtain lieu ou cèrtain endroit d'un pays. Ces deux pavillons ſe *regardent*, & ſont une belle ſymmétrie. Cette chambre *regarde* ſur la cour & ſur le jardin. Ce phâre eſt bien élevé pour *regarder* de loin ſur la mèr. Les Anciens vouloient que les Égliſes *regardaſſent* toujours l'orient. L'aiguille aimantée *regarde* toujours le nord. Ceux qui *regardent* l'Éſpagne ont la couleur baſanée. ABLANC.

REGARDER, ſignifie encore, Chèrcher quelque choſe. *Scrutari, intueri. Regardez* dans vos livres, ſi vous ne trouverez point un tel Auteur. *Regardez* à votre montre quelle heure il eſt. *Regardez* bien où vous avez mis mes papiers. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *regarder* de ſi près; pour dire, éxaminer les choſes trop ſévèrement, être avâre & ménager juſqu'aux moindres choſes.

REGARDER, ſignifie auſſi, Attendre qu'un aûtre commence. *Reſpicere, adſpicere, conſpicere.* Deux armées en bataille ſe *regardent* & ſe marchandent, pas une ne veut quitter ſon poſte. On a propoſé en plein Conſeil une entrepriſe fort hardie, tout le monde s'eſt *regardé*, & pas un ne s'eſt offèrt à l'éxécuter. Les chiens ſe *regardent* long tems, avant que de ſe mordre.

REGARDER, en tèrmes d'Aſtrologie, ſe dit de la ſituation des aſtres les uns à l'égard des aûtres. Mars & Vénus ſe *regardent* par un trigone, par un quadrat. *Reſpicere.*

REGARDER, ſe dit auſſi de la divination qui ſe fait par la Chiromance, ou plutôt par la charlatanerie. *Inſpicere, proſpicere.* Cette femme *regarde* dans la main, c'eſt-à-dire, dit la bonne avanture, affronte les ſimples.

REGARDER, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. Un chien *regarde* bien un Évêque; pour dire, qu'on ne ſe doit point offenſer d'être *regardé.* On dit auſſi, Un chien *regarde* bien un Évêque, & s'il n'eſt pas une ſi groſſe bête. Il faut plutôt *regarder* à ſes mains qu'à ſes piéds, pour taxer un homme d'être larron. On dit qu'un homme n'y *regarde* pas de ſi près, c'eſt-à-dire, qu'il ne fait pas les choſes avec beaucoup d'attention, ni d'éxactitude. On dit auſſi à un valet qu'on menace, Vous n'avez qu'à *regarder* la porte; pour dire, on vous chaſſera. Il y a auſſi un jeu qu'on appelle, Se *regarder* ſans rire.

REGARDURE. ſ. f. Vieux mot. Action de regarder. Regard, aſpect.

Lors vey qu'enuye en la peinture,
Avoit trop laide regardure:
Car el ne regardaſt neans
Que de travèrs en lorgnoyant. R. DE LA RÔSE.

REGARNIR. v. act. & rédupl. Garnir une ſeconde fois. *Iterum inſtruere, ornare. Regarnir* une chambre, une place, une tapiſſerie. On le dit auſſi d'un plan d'arbres, de vignes. Ce bois eſt garni, il le faut *regarnir*, y replanter de nouveau plant.

REGATES. ſ. f. Courſes de barques qui ſe font ſur le grand canal de Veniſe, en forme de Carouſel, pour gagner le prix qui eſt déſtiné au vainqueur. *Cymbarum vel liburnarum concitatio.*

REGAYER. v. act. Tèrme de Chanvrier. Paſſer le chanvre par le regayoir. *Peſtinare, carminare. Regayer* le chanvre.

REGAYOIR. ſ. m. Utencile de campagne qui ſèrt à préparer le chanvre, & eſt une éſpéce de ſeran, par les dents duquel on le paſſe pour le purger de ſes ordures. *Peſten ferreus.*

REGAYURE. ſ. fém. Ce qui demeure dans le regayoir, lorſqu'on regaye le chanvre. *Peſtinamentum.* Ôtez ces *regayures* du regayoir.

RÉGEANE. ſ. f. Nom de lieu. *Regenna.* Il eſt dans l'Autunois. Belleforeſt le place ſur la Cure. Valois, *Not. Gall. p.* 468.

REGEHIR à Dame Dieu, c'eſt lui chanter louanges. BOREL.

RÉGEL. Voyez RIGEL.

REGELER. v. n. & rédupl. Geler une ſeconde fois. *Regelare.* Il avoit dégelé hier, mais aujourd'hui il *regele* plus fort que jamais.

REGEMENT. ſ. m. Vieux mot. Dans la préface des Aſſiſes de Jéruſalem, il ſignifie Gouvèrnement. *Regimen, adminiſtratio.*

REGEN.

REGEN. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Reginus.* Elle a ſa ſource dans la Bohême, traverſe une partie du Cercle de Bavière, y baigne Champ, & va ſe décharger dans le Danube, vis-à-vis de Ratiſbone. MATY.

RÉGENCE. ſ. f. Gouvèrnement d'un État pendant la minorité, ou l'abſence du Roi. *Regni adminiſtratio.* Les Reines mères ont la *régence* du Royaume, quand les Rois de France ſont mineurs. Le Portugal a été mis en *régence* pendant l'imbécillité du Roi. Édouard III. Roi d'Angleterre, après la mort de Charles le Bel Roi de France, diſoit que perſonne ne lui pouvoit diſputer la *régence* du Royaume. Cependant il fut éxclus de la *régence*; & elle fut donnée à Philippe de Valois; mais ſa *régence* dura peu. CHOISI.

RÉGENCE, ſe dit auſſi en quelques villes ou Républiques, du Corps des Officiers ou Magiſtrats qui en ont l'adminiſtration. *Regimen.*

RÉGENCE, ſe dit auſſi d'une place de Régent, de la qualité de ceux qui enſeignent les Lettres & les Arts dans les Colléges. *Schola adminiſtratio.* Il a obtenu la *régence* d'une telle claſſe, dans un tel Collége; ſa *régence* lui vaut tant. La *régence* eſt un métier bien pénible. Le Conſeil de *Régence* eſt un Conſeil compoſé de quelques grands Seigneurs & Miniſtres où préſide M. le Duc d'Orléans Régent, & où ſont décidées toutes les affaires que le Roi décideroit dans ſon Conſeil privé.

RÉGÉNÉRATION. ſ. f. Action de régénérer. *Regeneratio.* La *régénération* ſe fait par le lavement du Saint-Eſprit, dont le Batême eſt le ſigne. Quand un Païen ſe convèrtit, on lui adminiſtre le Batême, comme ſigne de ſa *régénération.* Une nouvelle cérémonie fut inſtituée pour la *régénération* du nouveau peuple. BOSSUET.

RÉGÉNÉRER. v. n. Tèrme de Théologie. *Regenerare, initiare,* qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: il a été *régénéré*; pour dire, il a été réengendré de nouveau ſpirituellement, il eſt devenu enfant de Dieu.

REGENSPURG. Voyez RATISBONE. C'eſt la même chôſe.

RÉGENT, ENTE. adj. m. & f. Qui régit, qui gouvèrne un Royaume au nom du Roi. *Procurator, vel procuratrix regni.* La Reine-mère eſt la Reine *Régente.* En Portugal il y a un Prince *Régent.* Philippe de Valois, malgré toutes les brigues d'Édouard, fut déclaré *Régent* du Royaume. MÉZERAY. Ils s'attachoient à l'èrdicas qu'on venoit de faire *Régent.* VAUG. Quelques-uns ont prétendu que les femmes ne pouvant ſuccéder à la Couronne, elles ne pouvoient auſſi être *Régentes* du Royaume. Mais l'uſage a décidé en leur faveur, & l'on défère toûjours cet honneur aux Reines mères. C'eſt M. le Duc d'Orléans qui a été *Régent* du Royaume pendant la minorité de Louis XV.

RÉGENT, ſignifie auſſi, un Profeſſeur public des Arts, ou des Sciences, qui tient une claſſe dans un Collége. *Doctor, profeſſor, antecеſſor.* L'Univèrſité eſt compoſée de Docteurs, Profeſſeurs & *Régens.* Les *Régens* qui ont régenté pendant ſept ans continuels dans un Collége de l'Univèrſité de Paris ſont préférez aux Graduez pour la requiſition des Bénéfices, à l'éxception des Docteurs en Théologie de l'Univèrſité de Paris. L'écolier & le *Régent* ſont des tèrmes rélatifs. On dit un *Régent* de Rhétorique & des baſſes claſſes: ceux de Philoſophie s'appellent plutôt *Profeſſeurs.*

RÉGENT, ſe dit figurément de ceux qui veulent gouvèrner, & dominer les aûtres. *Præceptores.* Cachez les talens qui vous font regarder comme un *Régent* incommode. BELL.

RÉGENTER. v. act. Tenir, éxèrcer la régence. *Regere.* Il y a pluſieurs années qu'un Prince *régente* le Portugal avec la ſatisfaction des peuples.

RÉGENTER, ſignifie auſſi, Faire le maître, dominer, vouloir commander par tout où l'on eſt. *Dominari.* Cet homme eſt altier & impérieux; il veut *régenter* en tous les lieux, en toutes les compagnies où il ſe trouve. Il ne faut point s'aviſer de *régenter* le monde. MONT. Pèrſonne ne doit s'ériger en Pédagogue, ni prétendre *régenter* les aûtres. BELL. Il a beaucoup d'amis & de créatures dans un tel Parlement, il y *régente.*

RÉGENTER, ſignifie encore, Être Régent, Profeſſeur dans un Collége, y tenir une claſſe. *Profiteri, docere.* Un tel *régente* en une telle claſſe, en tel Collége. Il doit bien ſçavoir le Latin, il a *régenté* toute ſa vie.

RÉGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Doctus, adminiſtratus, rectus.*

REGÈRMER. v. act. & rédupl. Gèrmer de nouveau, ou renaître. *Regerminare, repullulare.* On ne le dit que des plantes & des graines qui renaiſſent, qui repoullent.

REGGE, ou REGGIO. En François nous diſons toûjours *Régio.* Nom propre d'une ville de la Lombardie, capitale du Duché de Regge, & ſituée ſur une petite rivière, entre Parme & Modéne, à cinq lieuës de la première, & à ſix de la dèrnière. *Regium Lepidium. Reggio* a été ſouvent ruinée par les Barbâres; Charlemagne la rétablit. Elle eſt aſſez grande; on y compte vingt-deux mille âmes. Elle eſt riche par le grand commèrce de ſoie qu'on y fait, fortifiée & défenduë par une bonne citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant de Boulogne. MATY. M. Harris met *Reggio* en Italie à 42 d. 15. m. de latitude, & à 31 d. 35 m. de longitude.

Le Duché de REGGIO. *Regienſis Ducatus.* Province des États de Modéne, de Mantouë, de Parme, & la Carfagnana. Ce pays eſt abondant en ſoie. *Reggio* capitale, & Breſcio ou Bèrſello en ſont les lieux principaux. MATY.

REGGIO, ou REGGE. Voyez RHEGE.

RÉGIE. ſ. f. Oeconomat, garde, adminiſtration & direction d'un revenu. *Miniſtratio, adminiſtratio, procuratio.* Les Fèrmiers généraux mettent en *régie* les droits qui ſe pèrçoivent à Paris, & afférment ceux des provinces. Cet homme a la *régie*, l'œconomat d'une telle Abbaye. La garde-noble eſt une eſpéce de *régie* des biens d'un mineur. Il ſe dit auſſi en parlant de Monnoye. Toutes les Monnoyes de France ſont aujourd'hui en *régie.* BOISSARD, pour dire, ſont ſous la main du Roi.

RÉGIFUGE. ſ. f. Nom d'une fête qui ſe célébroit dans l'ancienne Rome le 6e des calendes de Mars, c'eſt à-dire, le 24 de Février, en mémoire de ce que les Rois avoient été chaſſez, & de ce que Tarquin avoit fui de Rome ce jour-là. *Regifugium.* Quelques-uns diſent que ce nom fut donné à cette fête, à cauſe que le Roi des ſacrifices s'enfuyoit des Comices, ou du lieu de l'aſſemblée, dès que le ſacrifice étoit achevé, ce qu'il faiſoit par imitation de la fuite de Tarquin le ſupèrbe. Voyez Auſone, *Eccl. de Feriis Romanis, v.* 13. Plutarque, *Queſt. Romaines, Q.* 62. Struvius, *Antiq. Roman. ſyntagma C. VIII. p.* 354. dans ſon Calendrier, & *p.* 372. & *C. IX. p.* 440.

REGIMBEMENT. ſ. m. Action d'une bête qui regimbe. *Recalcitratio.* Le *regimbement* d'une mule eſt dangereux.

REGIMBER. v. n. Ruer des piéds de dèrrière, n'obéïr pas à l'éperon, au fouet, à la gaûle. *Recalcitrare.* Il ne ſe dit au propre que des chevaux, mulets & ânes, qui au lieu d'avancer, ſe cabrent, reculent ou ruent. Il ſe dit quelquefois au figuré des hommes qui réſiſtent, qui ſe ſoulevent, qui ne veulent pas obéïr aux commandemens des Supérieurs. Le ſouvenir de la pèrte de votre libérté vous fera *regimber* quelquefois. ABL. Il *regimbe* contre l'éperon, il ne ſouffre point l'inſtruction, la diſcipline.

Non que tu ſois pourtant de ces rudes eſprits,
Qui regimbent *toujours, quelque main qui les flatte.* BOIL.

Borel dit *reimber*, & il dérive ce mot du Grèc ῥίμβειν, qui ſignifie *irriter* ou *ruer*: ou plutôt du mot Celtique *ruat.* Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *regiber*, & dérive ce mot de *giber*, parceque les pendus qu'on ſecouë *regimbent* les piéds.

RÉGIME. ſ. m. Tèrme de Médecine. L'art de conſerver la ſanté par une manière de vie convenable à la diſpoſition du corps. *Dieta, victus ratio, modus.* Les jeunes gens qui ſont d'une complèxion robuſte vivent ſans aucun *régime.* Les vieillards, les valétudinaires doivent vivre d'un grand *régime*, uſer de *régime*, faire diette, s'abſtenir de pluſieurs chôſes, prendre de certains remédes. Le *régime* de vivre eſt différent ſuivant les nations. Bartolin dit qu'en Dannemarc on donne à celui qui avoit une groſſe fiévre, une tranche de jambon, au lieu d'un œuf frais. Ce mot & le ſuivant viennent du Latin *regimen.*

RÉGIME, ſe dit auſſi en parlant de certaines Maiſons religieuſes, & veut dire Gouvèrnement. *Regimen. Régime* annuel, triennal, pèrpétuel. Le *régime* pèrpétuel ruine, & déſole les Monaſtéres. PAT.

RÉGIME, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, du Latin *Regimen*, gouvèrnement. Ainſi l'on dit le *régime* du feu, c'eſt-à-dire, la manière de faire & de conduire le feu. DICT. HÈRMET.

RÉGIME DE L'OUVRAGE DES PHILOSOPHES. Il eſt appellé par les Sages, Ouvrage de patience. Il y a trois chôſes à obſérver dans le *régime* de l'ouvrage philoſophique; la première, d'adminiſtrer un feu convenable au commencement de la cuiſon, qui eſt celui du premier degré, dont la chaleur eſt douce & bénigne: car la nature ne feroit rien ſi on violentoit ſon mouvement.

La ſeconde eſt de continuer ce même feu éxtèrne ſuivant la ſaiſon de l'ouvrage, obſérvant quatre ſaiſons comme dans l'année commune & aſtronomique: le commencement étant l'hiver, la ſuite le printems, & après l'été, & enfin l'automne, qui eſt le tems de la parfaite maturité & pèrfection de la piérre, augmentant la chaleur ſelon que la nature l'augmente en chaque ſaiſon.

Surquoi il faut être avèrti que l'on peut commencer en tout tems le travail, ſans être obligé de ſe conformer aux ſaiſons de la nature, d'autant que l'hiver de l'ouvrage ſe peut trouver dans l'été

ou l'automne de la nature, & ainſi des autres ſaiſons : c'eſt le ſentiment de quelques Philoſophes, qui n'eſt pas à rejetter ; ce qui pourtant doit s'entendre du jour que le mercure eſt mis dans l'œuf philoſophal, & non dès qu'on commence à le mettre en libèrté des priſons où la nature l'avoit enfermé.

La troiſiéme, c'eſt que dans l'augmentation du feu il ne faut pas augmenter d'un degré tout d'un coup, d'autant que les éſprits ne pourroient pas ſouffrir cette violence ; mais il faut partager le dégré en quatre parties, & ne l'augmenter que d'un quart de degré à chaque fois. Arnaud de Ville-neuve ne veut pourtant aucune augmentation de feu ſinon au blanc, tems auquel les éſprits ſont fixez, & ne craignent plus rien ; & cette augmentation pour lors ſe doit faire par un quart de degré à chaque fois, depuis le blanc parfait, juſqu'au rouge auſſi parfait & accompli.

Toutes les opérations du premier *régime*, juſqu'à la putréfaction ſont toutes occultes & inviſibles ; elles ont perdu leurs premières qualitez & formes, & en ont acquis une autre ſi conſidérable, qu'il n'y a choſe au monde à laquelle on puiſſe la comparer. Il eſt à remarquer qu'au ſecond *régime* auquel ſe fait la putréfaction, la couleur noire paroît, & cette opération eſt viſible & extèrne. Dict. Hermét.

Régime, en tèrme de Grammaire, eſt la ſyntaxe ou concordance que des mots doivent avoir les uns avec les autres, ſuivant les régles de la Grammaire, ou l'uſage de la langue. *Concordantia, convenientia.* Le *régime* d'un vèrbe actif eſt l'accuſatif. Les prépoſitions ont divèrs *régimes*, ſuivant les différentes langues, &c. Voyez Régir.

Régime de Bananes. C'eſt ainſi que les François dans les iſles de l'Amérique appellent la grape, ou l'amas de fruits que produit le Bananier, ou le Plâne. Voyez ces deux mots. Les Eſpagnols la nomment Tête, *Cabeça.*

Régiment. ſ. m. Tèrme de Guèrre. Corps de troupes faiſant partie d'une armée. *Legio, phalanx.* Les *Régimens* de Cavalerie ſont commandez par un Meſtre-de-Camp, & ont d'ordinaire ſix Compagnies. Un *Régiment* d'infanterie eſt commandé par un Colonel, & a quelquefois un grand nombre de Compagnies. Le *Régiment* des Gardes eſt fixé à trente Compagnies de 150 ſoldats chacune. Celui de Picardie a eu juſqu'à 120 Compagnies & plus. C'eſt un beau poſte d'être à la tête d'un *Régiment*. Quelques-uns prétendent qu'avant l'année 1636. ou 1637. il n'y avoit point de *Régimens* de Cavalerie. Les Compagnies étoient détachées, & ne faiſoient point enſemble les corps de troupes, qu'on appélle *Régimens.*

Régiment, dans le diſcours ordinaire, ſignifie pluſieurs pèrſonnes. *Turba.* J'avois invité quatre pèrſonnes à dîner, ils ſont venus un *régiment.* On eſt aſſaſſiné en cette Égliſe d'un *régiment* de paûvres.

REGINA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Regina.* Il eſt dans la Calâbre Citérieure, entre Coſenze & Riſignano, à trois lieuës de chacune. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Erimum, Erinum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, que d'aûtres placent au village de la Reina, qui eſt entre Coſenze & Citrarn. Maty.

REGINGLEtTE. ſ. f. Ce mot eſt dans les fables de la Fontaines, Liv. I. fable 8e, & ſignifie une ſorte de piége pour attraper les oiſeaux. Les Oiſeliers de Paris ne connoiſſent pas le mot de *reginglette*, qui apparemment eſt un mot de Chateau-Thièrri où étoit né La Fontaine.

Quand reginglettes *& réſeaux*
Attraperont petits oiſeaux,
Ne voles plus.

Les Oiſeliers de Paris au lieu de *reginglette* diſent, Trébuchet, colet, lacet, las.

RÉGION. ſ. f. Diviſion particulière de la tèrre, étenduë de païs. *Regio, plaga, tractus.* Une *région* ſe diviſe en haute & baſſe, ou en *région* ultérieure & citérieure, ou en *région* intérieure & extérieure, ſelon leur divèrſe ſituation. Cet homme a voyagé en pluſieurs contrées & *régions.* Il a vu les *régions* brûlantes & les *régions* glacées, hypèrborées. Racan a dit en parlant de Dieu qui regarde la tèrre du haut de ſon ciel :

Il voit comme fourmis marcher nos Légions,
Dans ce petit amas de pouſſière & de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions.

Région, ſe dit auſſi des diviſions de l'air & du ciel. *Aeris & cœli regio.* L'air eſt diviſé en haute, moyenne & baſſe *région.* Voyez Air.

On appelle *région élémentaire*, une ſphère tèrminée par le concave du ciel de la lune. *Regio elementaris.* Cette ſphère comprend les quatre élémens, & tous les corps inférieurs. On appelle *région éthérée* toute la vaſte étenduë de l'Univèrs, & tout cet éſpace immenſe dans lequel roulent tous les cieux. Les étoiles fixes ſont en la plus haute *région* du ciel. Les nouveaux Aſtronomes ont partagé la lune en divèrſes *régions*, ou provinces auxquelles ils ont donné leur nom ; comme on voit dans la Sélénographie d'Hévélius. On appelle auſſi le Paradis, la céleſte *région.*

Région, ſe dit auſſi des diviſions du corps de l'homme. *Regio.* Les Médecins diviſent le corps de l'homme en trois *régions*, qu'ils appellent auſſi *ventres & capacitez.* La haute ou ſuprême *région* eſt la tête, qui s'étend juſqu'à la prémière vèrtébre, où ſont contenus les organes animaux, le cèrveau, qui eſt la ſource du mouvement & du ſentiment, & le domicile de la raiſon. La ſeconde *région* eſt le ventre moyen ou le thorax, la poittrine, qu'Hippocrate appelle le ventre ſupérieur, qui s'étend depuis les clavicules juſqu'au diaphragme, & c'eſt-là où ſont les parties vitales déſtinées à la réſpiration, le cœur, les poumons. La troiſiéme *région* eſt le bas ventre, où ſont les parties naturelles deſtinées à la digeſtion, purgation & génération.

Région. Ce mot s'employe figurément pour ſignifier le plus haut point de quelque art, de quelque ſcience. *Apex.* Son courage le porteroit dans cette haute *région* de la critique, s'il avoit aſſez de force pour ſoutenir ſon courage. Balz.

Habitez par l'éſſor d'un grand & beau génie,
Les hautes régions *de la Philoſophie.* Mol.

Régionnaire. adj. m. Titre que l'on a donné dans l'Égliſe, depuis le Ve ſiécle, à ceux à qui on confioit le ſoin de quelque région, ou l'adminiſtration de quelque affaire dans un cèrtain diſtrict. Il y avoit autrefois à Rome ſept Diacres *régionaires* qui gouvèrnoient des Hopitaux ou Bureaux, pour la diſtribution des aumônes, & que l'on nommoit Diaconies. Il y avoit auſſi des Soudiacres *régionaires*, des Notaires *régionaires*, des Défenſeurs *régionaires.* Saint Samſon étoit Évêque *régionaire*, & Abbé à Dol en Brétagne. Un Évêque *régionaire* étoit un Miſſionaire Évangélique avec le caractère Épiſcopal, mais ſans ſiége particulier, auquel il ſoit attaché, afin qu'il puiſſe aller prêcher, & faire les autres fonctions du ſaint miniſtère, par tout où l'éſprit de Dieu & le beſoin des peuples le conduira.

Régione. Tèrme d'Imprimerie dont on ſe ſèrt fort ſouvent en parlant des chôſes qui s'impriment les unes vis-à-vis des aûtres, ſoit en divèrſes langues, ſoit lorſqu'on met quelques matières en paralèlle. *E regione, juxta.*

Régir. v. act. Conduire, gouvèrner. *Regere, adminiſtrare.* Le Pape Innocent XII. *régit* l'Égliſe. Les peuples mutins ſont difficiles à *régir* & à gouvèrner. C'eſt cet Intendant qui *régit*, qui gouvèrne toute la maiſon de ce Prince. Il n'eſt pas poſſible de *régir* un ſi grand Empire. Vaug. Cupidon *régit* tout ici bas. S. Évr.

Régir, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de recevoir un revenu, d'adminiſtrer les affaires qui le concèrnent. *Adminiſtrare.* Un Econome eſt établi dans une Abbaye vacante pour la *régir*, pour en recevoir le revenu. Un Commiſſaire aux ſaiſies réelles, un Curateur aux biens vacans, ſont établis pour avoir ſoin des biens ſaiſis ou abandonnez. Quand on ne trouve pas des gens qui veulent prendre une fèrme à forfait, on eſt obligé de la faire *régir.*

Régir, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la conſtruction des noms, & des vèrbes qui ont un cèrtain régime. *Regere.* Le vèrbe actif *régit* l'accuſatif. Les neûtres *régiſſent* ordinairement le datif. Les prépoſitions *régiſſent* cèrtains cas : & c'eſt ce qui les rend différentes des adverbes qui ne *régiſſent* rien. Nos excellens Écrivains n'approuvent point que deux vèrbes qui *régiſſent* deux cas différens, ſoient mis enſemble pour ne *régir* qu'un ſeul cas. Par éxemple, Après avoir *embraſſé* & *donné* la bénédiction à ſon Fils : or *embraſſé*, *régit* l'accuſatif & *donné*, *régit* le datif : ainſi l'on n'en ſçauroit faire la conſtruction avec le ſubſtantif qui ſuit : & pour écrire purement, les deux vèrbes doivent *régir* un même cas ; cela ne s'obſèrve point en parlant : mais le ſtile doit être plus éxact. Cette même régle doit s'obſèrver pour les noms. Par éxemple, Je l'ai conjuré par *la mémoire*, & *par l'amitié qu'il avoit* pour ſon père. *La mémoire* ne s'accommode point avec le vèrbe *qu'il avoit.* Cette conſtruction eſt vicieuſe, & elle eſt également condamnable. Vaug. Corn. Réfl. Il eſt plus régulier d'obſèrver toujours le régime des vèrbes. Pour être éxact il faut encore prendre garde quand un vèrbe *régit* un ſubſtantif dans le premier membre d'une phraſe, il ne doit pas *régir* un *que* dans le ſecond. Par éxemple, Céſar apprit *la vérité* par ſes coureurs, & *que* le déſordre s'étoit mis dans l'Armée ennemie. Le vèrbe *apprit*, *régit* là un ſubſtantif, & enſuite un *que.* Cela eſt irrégulier. Réfl. Quand un vèrbe *régit* un infinitif dans un membre de la phraſe, il ne doit point *régir* un ſubſtantif dans l'aûtre. Par éxem-

ple, il n'eſt point néceſſaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniment* du javelot. Ce régime eſt défectueux. Réf.

RÉGISTRATA. Tèrme de Palais. C'eſt l'extrait de l'arrêt d'enregiſtrement qu'on met ſur le repli des Édits & autres Lettres de Chancélerie, quand elles ont été vérifiées & enregiſtrées. *Regiſtrata.* Le *Régiſtrata* de la Cour de Rome eſt marqué par une grande R, qui tient tout le revèrs de la ſignature.

RÉGISTRATEUR. ſ. m. Tèrme de Chancélerie Apoſtolique. Il y a 24. *Régiſtrateurs* des Bulles & Suppliques de la Cour de Rome. *Regiſtratores, à commentariis.*

RÉGISTRATION. ſ. f. Vieux mot. Droit de *Régiſtration* dans la Coutume de Liége, c'eſt la même chôſe que droit de Régiſtre. Voyez ce mot plus bas.

REGISTRE. ſ. m. Livre public qui ſert à garder des mémoires, ou des actes ou minutes pour la juſtification de pluſieurs faits dont on a beſoin dans la ſuite. *Acta, actorum tabula, vel commentarius.* Le *regiſtre* d'un Banquier, le *regiſtre* de la Geolle doivent être numérotez & paraphez de la main du Juge. On appelle *Regiſtre des gros fruits*, un *regiſtre* que tient le Gréffier des villes & bourgs, où il y a marché, ſur lequel on couche le prix de chaque eſpece de grains, & ce qu'ils ont valu chaque ſemaine. On marque le plus haut, le moyen, & le plus bas prix. En Cour Romaine on appelle Officier du *Regiſtre*, le Vice-Chancélier, le Collége des Scripteurs des Bréfs, les douze Maîtres du *Regiſtre*, & les Régiſtrateurs. Tous les arrêts ou jugemens qui ne ſont point en forme portent pour titre, Extrait des *Regiſtres* du Parlement, du Conſeil, de la Chambre des Comptes, des Requêtes du Palais, &c. Tous *regiſtres* publics ſont ſujets à être compulſez. L'Ordonnance veut que les Curez tiennent des *regiſtres* des batêmes & des mariages; & des *regiſtres* mortuaires. La Cour prononce quelquefois, qu'il en ſera délibéré ſur le *Regiſtre*, lorſqu'elle ne veut pas juger à l'Audience, ni auſſi prononcer un appointement; mais ſeulement revoir les piéces ſur le Bureau, & juger à huis clos.

Ménage tient que ce mot vient de *regiſtrum*, qu'on a dit par corruption au lieu de *regeſtum*, qui ſignifioit un livre qui contenoit les mémoires des autres livres, & des épitres ramaſſées enſemble: & *dicitur regiſtrum, quaſi iterum geſtum.* Iſo Magiſter *in Gloſſis.*

Au reſte, Meſſieurs de l'Académie, en diſant que quelques-uns ne prononcent point l'*s* du mot *regiſtre*, font aſſez entendre que la plupart la prononcent. Ce n'eſt pas le ſentiment de Richelet, ni de Pomey qui écrivent toujours *regiſtre*, ſans marquer qu'il y ait là-deſſus divèrs ſentimens. Ménage dit auſſi que préſentement tout le monde prononce *regiſtre*, & qu'on prononçoit même ainſi dès le tems de Marot, qui fait rimer *regiſtre* à *épitre.* Il ajoûte ſeulement que dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris on dit *regiſtre*, & non pas *regiſtre*; *enregiſtrer*, & non pas *enregiſtrer.*

Regiſtre sexté. Tèrme de Finances. C'eſt un regître contenant les noms, qualitez & emplois des habitans des Parroiſſes, les ſommes auſquelles ils ſont impoſez à la taille, le nombre des pèrſonnes dont chaque famille eſt compoſée, & la quantité du ſel qu'ils ont levé au grenier. *Commentarius relatorius vel catalogus numeratorius.* L'Ordonnance des Gabelles fait ſouvent mention de ce *regiſtre ſexté.*

Droit de Regiſtre, ou *Contentor* qui appartient aux Audienciers & Controlleurs des Chancéleries, en l'Édit du Roi Henri II. de l'an 1551. C'eſt auſſi dans la Coutume de Vimeu, art. I. un droit dû au Seigneur pour être enſaiſiné de l'héritage cottier; il eſt de quatre deniers. Au ſtile de Liége, c. V. art. 9. il eſt appellé Droit de Régiſtration, & il eſt dû pour inſinuer en Juſtice un tranſport d'héritage, de cens ou rente, ou pour l'approbation d'une ſaiſine. De Laurière.

On dit provèrbialement de ceux qui ſçavent toutes les nouvelles d'un quartier, de ce qui ſe paſſe dans le monde, qu'ils en tiennent *regiſtre. Servare catalogum.* Marot a dit d'un homme qui avoit une heureuſe mémoire, que c'étoit le copieux *regiſtre* des beaux eſprits.

Regiſtres, en tèrmes de Chymie, ſont les tampons, ou couſſiſ qui bouchent les ouvèrtures qui ſont aux fourneaux à vent des Verriers, des Eſſayeurs, &c. qui ſèrvent à meſurer le feu, car on les bouche, ou on les ouvre, ſelon qu'on veut avoir un feu plus doux, ou plus violent.

Regiſtres, en tèrmes d'Organiſte, ſont les bâtons qu'on tire pour faire jouer les différens jeux de l'orgue, parcequ'ils ouvrent le paſſage au vent, pour entrer du ſommier dans le portevent des tuyaux. *Opercula.* Les noms des *regiſtres* ſont marquez au bas de la montre aux deux cotez du clavier, & ſont les mêmes que ceux des jeux de l'orgue.

Les Imprimeurs appellent *regiſtre*, la diſpoſition de la preſſe, qui eſt de telle ſorte, que les pages reviennent juſte les unes ſous les autres. *Diſpoſitio.*

REGISTRER. v. act. Écrire quelque chôſe dans un regître. *Inſcribere, deſcribere.* On ſe ſert plus ordinairement du mot *enregiſtrer*, qui ſignifie la même chôſe. Cet Édit, ces Léttres ont été lûës, publiées & *regiſtrées.*

RÉGLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à tracer une ligne droite. *Regula.* La *régle* ſert aux Géométres, aux Écrivains, aux Déſſinateurs, aux Maçons, Ménuiſiers, & à tous les arts où l'on a beſoin de dreſſer, ou de meſurer quelque chôſe. Deſmarêts a fait un joli Poëme des amours du compas & de la *régle.* Il y a auſſi des *régles* de proportion, qui ſont diviſées comme celles du compas de proportion, & qui font préſque le même éffet. La *régle* eſt un inſtrument le plus ſouvent de bois dur, mince & étroit, avec lequel on trace des lignes droites, & qui ſert mécaniquement à tous les Ouvriers. Daviler.

On dit figurément, en ce ſens, d'un homme prudent & circonſpect, qu'il ne marche, qu'il n'agit qu'avec *régle* & compas. *Cum pondere & menſurâ.*

Régle d'Apareilleur, celle qui eſt ordinairement de quatre pieds, & diviſée en piéds & pouces. Daviler.

Régle de Poseur, celle de douze ou quinze piéds de long, qui ſert ſous le niveau, pour régler un cours d'aſſiſe, & pour égaler des piédroits ou des premiéres retombées. Toute *régle* ou table, qui ſert à établir un niveau, eſt nommé en Latin *Amuſſis.* Daviler.

Régle de Charpentier, celle qui eſt piétée de ſix piéds de long, c'eſt-à-dire qui eſt diviſée en autant de piéds. Davil. La *régle* des Charpentiers eſt diviſée en ſix piéds de long. Ils ont une grande & une petite *régle.* Aubin.

Régle, ſe dit, dans les arts & dans les ſciences, des préceptes, & de certains principes conſtans qu'on a établis après beaucoup de raiſonnemens & d'expériences, par leſquels on ſe doit conduire pour y réuſſir heureuſement. *Principia, axiomata.* Il faut faire paſſer le plus vite qu'il ſe peut les jeunes-gens par les *régles* générales, & les mettre tout d'un coup dans la pratique. On n'apprend par les *régles* qu'avec confuſion, & avec dégoût: mais comme les *régles* donnent entrée à l'uſage, l'uſage auſſi confirme les *régles*, & rend très-clair ce qui paroiſſoit obſcur. Cela eſt particuliérement vrai dans la Grammaire, où les *régles* ſont preſqu'infinies. L'uſage va ſouvent contre les *régles*, & ce ſont deux chôſes fort différentes que de parler bien, & de parler grammaticalement. Le Vayer. La multitude infinie des *régles* grammaticales opprime l'éloquence. Id. Voiture mépriſoit ſouvent les *régles* de la Poëſie; mais en maître qui ſe croit au deſſus d'elles, & qui ne daigneroit pas ſe contraindre pour les obſèrver. Pel. Les libèrtez qu'on ſe donne pour plaire, doivent être préférées à des *régles* éxactes, dont un Auteur ſtérile & languiſſant ſe fait un art d'ennuyer. S. Évr. La *régle* de toutes les *régles* eſt de plaire. Mol. Ceux qui s'attachent ſi fort aux *régles* n'ont que bien peu de gout; c'eſt pourtant le bon goût qui doit faire les bonnes *régles.* Le Ch. de M. Les *régles* ne peuvent redreſſer ceux qui n'ont reçu qu'une meſure médiocre de ſens commun. S. Évr. Le précepte qui donne pour *régle*, de ne point garder quelquefois de *régle*, eſt un myſtére de l'art. Boil. Il faut oter à la *régle* toute contrainte qui gêne, & qui ne laiſſe rien de libre, de naturel. S. Évr. S'il étoit vrai que les piéces qui ſont ſelon les *régles* ne plaiſent pas, & que celles qui plaiſent ne ſont point ſelon les *régles*, il faudroit que les *régles* euſſent été mal faites. Mol. Pour moi quand les chôſes me touchent, & me divèrtiſſent, je ne vais point demander ſi j'ai eu tort, & ſi les *régles* d'Ariſtote me defendent de rire. Id. Les *régles* contraignent toujours le ſtyle, & le rendent moins libre, & moins agréable. Le Ch. de M. Il y a je ne ſçai quelle vivacité de gout & de ſentiment, que l'étude des *régles* ne ſçauroit produire. S. Évr.

Quelquefois dans ſa courſe un eſprit vigoureux,
Trop reſſerré par l'art, ſort des régles préſcrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites. Boil.

Régle, ſe dit de même des maximes, des loix & des préceptes qu'il faut obſèrver dans tous les Arts. *Leges, præcepta, canones, decreta, præſcripta, theoremata.* Le 50e livre du Digeſte contient les anciennes *régles* de Droit. On dit au Palais, qu'une procédure eſt dans les *régles*, quand elle eſt faite ſelon les arrêts, les réglemens & les ordonnances.

En Médecine, *régle* ſe dit d'une méthode ordinaire qu'on ſuit pour guérir les maladies. Ce malade a été traité dans la *régle*, ſelon les *régles* de l'art.

Le Théatre a auſſi ſes *régles*; la *régle* des 24. heures, de l'unité de lieu, d'action. Cette piéce eſt bien dans les *régles*, ſelon les *régles.*

En Arithmétique il y a les *régles* qu'on appelle par éxcellence les quatre *régles*, l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, la Diviſion. Il y a auſſi la *régle* de Trois ou de Proportion, ou

régle

régle d'or, la *régle* de Compagnie, d'alliage, la *règle* de fauſſe poſition, &c.

RÉGLE, ſe dit auſſi des loix que Dieu a établies dans la nature, de l'ordre des cauſes ſecondes. *Leges, ſtatuta, præſcripta.* Un miracle eſt contre les *régles* de la nature.

RÉGLE, ſe dit en Morale d'une conduite juſte & raiſonnable, Régularité, loi, modéle, éxemple. *Norma, conſtitutiones, inſtituta, ſanctiones.* La Religion nous ſert de *régle* cèrtaine pour bien vivre. Les hommes, au lieu de redreſſer leurs inclinations corrompuës ſelon la *rectitude* de la *régle* divine, ont tâché de courber la *régle* même, pour l'ajuſter à leurs inclinations. NIC. Il crut qu'il devoit donner ſes actions pour *régle* de la juſtice, plutôt que de prendre la juſtice pour *régle* de ſes actions. ABLANC. On ne peut pas toujours accommoder les *régles* du devoir avec nos inclinations. NIC. Ébranler les *régles* les plus ſaintes de la Morale Chrétienne. PASC. Cette femme vit bien dans les *régles* de l'honnêteté & de la bienſeance. Il y a de la *régle* dans cette maiſon, c'eſt-à-dire, que tout y eſt en bon ordre. Il n'y avoit ni *régle* ni meſure dans toute la conduite du Prince. MÉZ. La vie de cet homme eſt ſi ſage & ſi auſtère, qu'elle peut ſervir de *régle*, de modèle.

RÉGLE, ſe dit auſſi des manières de vivre établies ſimplement par l'uſage, & par la coutume: de l'ordre, de la manière de vivre ordinaire; de la civilité, de la régularité. *Conſtitutiones, officia, præſcripta.* Le bal a ſes *régles*, auſſi bien que les autres choſes. Cet homme n'a pas rendu la courante à cette Dame, cela n'eſt pas dans les *régles*. Il a donné un repas, il s'eſt aſſis le premier à table, cela eſt contre les *régles* de la civilité.

RÉGLE, ſe dit particulièrement de cèrtaines conſtitutions ſur leſquelles ſont établies des maiſons Religieuſes, qu'on fait vœu d'obſerver quand on y entre. *Vita religioſa formula, inſtitutio.* Il eſt bon d'être contraint à la pratique de ſes devoirs par la coutume & la *Régle* du Monaſtère. NIC. Les *Régles* Monachales doivent être approuvées par le Pape. La *Régle* de Saint Benoît, que quelques Auteurs ont appellée *Régle Sainte*. La *Régle* de Saint Bruno, de Saint François, ſont fort auſtères: quand on veut obſerver la rigueur de la *Régle*. Il n'a pas pû ſuporter les auſtéritez de la *Régle*, il a demandé diſpenſe de la *Régle*.

On appelle une Abbaye en *Régle*, celle qui ne peut être poſſedée que par un Religieux, ou un Cardinal. *Abbatia regularis.* Toutes les Maiſons Chef-d'Ordre ſont des Bénéfices en *Régle*, comme Clugni, Ciſteaux, Clervaux, Pontigni, &c. On a de la peine à faire paſſer en Commende une Abbaye qui eſt en *Régle*, qui eſt poſſédée par un Religieux.

RÉGLE, ſe dit auſſi des maximes vrayes ou fauſſes que chacun ſe fait à ſa fantaiſie pour raiſonner, & pour ſe conduire. *Axiomata, præcepta.* Il s'eſt fait une *régle* de ne point ſouper. Il faut obſerver quelque *régle* dans ſes études, dans ſes divertiſſemens.

On dit proverbialement, Il n'y a point de *régle* ſi générale qui n'ait ſon éxception.

RÉGLE *de verisimili notitia.* Tèrme de Chancellerie de la Cour de Rome. Cette *régle* porte que les proviſions d'un Bénéfice ſur vacance par mort, ſeront nulles, ſi du jour de la mort, au jour de la datte de ſes proviſions, ou du jour que le Courier eſt arrivé à Rome, il n'y a pas aſſez de tems pour faire que du lieu où la pèrſonne eſt décédée, la vacance ait pû vraiſemblablement venir à la connoiſſance du Pape. Les proviſions mêmes ſeroient nulles, s'il étoit bien prouvé que l'on eût fait partir le Courier avant la vacance, ce qui s'appelle une courſe ambitieuſe. Cette *régle* eſt éxactement obſervée en France, & le Pape n'y peut déroger. Elle n'a point de lieu à l'égard des Bénéfices donnez par le Roi en Régale, ou autrement. Il faut pour le moins ſept jours de Paris à Rome pour la vraiſemblance. Cette *régle* ne s'obſèrve pas à la rigueur à l'égard des Ordinaires.

RÉGLE des vingt Jours, ou *de Infirmis. Regula vigenti dierum.* Tèrme de la Chancellerie de Rome. Suivant cette *régle*, ſi un Eccléſiaſtique malade réſigne ſon Bénéfice, pour faire valoir ſa réſignation, il faut que le réſignant ſurvive 20. jours après qu'elle aura été admiſe en Cour de Rome. Si le Réſignant meurt dans les 20 jours la réſignation eſt nulle & caduque, & le Bénéfice vaque par mort. Cette *régle* n'a point lieu pour les proviſions des Collateurs ordinaires, & pour les réſignations pures & ſimples faites entre les mains de l'Ordinaire, mais ſeulement pour les proviſions du Pape, qui y déroge très ſouvent: enſorte même que cette dérogation eſt du ſtile ordinaire des proviſions qui s'éxpédient ſur des réſignations en faveur. Cette *régle* ne s'obſèrve point non plus à l'égard des réſignations admiſes par le Roi pendant la Régale. La *régle des 20 jours* anciennement, regardoit ceux qui réſignoient en bonne ſanté auſſi bien que les malades. C'eſt le Pape Boniface VIII qui l'a réſtreinte au cas de maladie. C'eſt pourquoi on l'appelle plus communément la *Régle de infirmis reſignantibus.* Le jour de la réſignation, & le jour de la mort ne ſont point comptez dans les 20 jours. Il faut 20 jours francs. Cette *régle des 20 jours* a été vérifiée au Parlement 1493. Elle a été faite en faveur des Ordinaires contre la Cour de Rome, qui admettant ſouvent les réſignations des Bénéficiers mourans, fruſtroient par là les Ordinaires, à qui de droit commun appartient la collation des Bénéfices.

RÉGLE *de Publicandis.* Tèrme de matière Bénéficiale. Par cette *régle* le réſignataire d'un Bénéfice pourvu en Cour de Rome, eſt obligé de publier ſa réſignation, & de prendre poſſeſſion dans les ſix mois, & le pourvû par l'Ordinaire, dans le mois du jour de ſes proviſions: autrement ſi le réſignant meurt dans les ſix mois, ou après le mois, ſans avoir été dépoſſédé, la réſignation demeure nulle, & ſans effet. La *régle de publicandis*, s'obſerve en France à la rigueur, & le Pape lui-même n'y peut déroger; s'il y dérogeoit, l'on en pourroit appeller comme d'abus. Si le réſignant vit après ſa réſignation, le réſignataire peut prendre poſſeſſion dans les trois ans du jour de ſes proviſions, & pourvu que le réſignataire ne ſoit point prévenu de la mort; mais après les trois ans les proviſions demeurent nulles, même pendant la vie du réſignant.

RÉGLES du Quartier, en tèrme de Marine, c'eſt la manière de naviger par le Quartier de réduction. AUBIN.

RÉGLEMENT. ſ. m. Ordre préſcrit par des ſupérieurs pour être obſervé, afin que les choſes ſoient uniformes, & ſelon la raiſon & la juſtice. *Præſcriptio, formula.* Les Ordonnances ont fait divèrs *réglemens* pour l'ordre de la procédure, pour la Police, pour la Diſcipline militaire, pour les Finances. On fait de tems en tems des Édits pour le *réglement* des monnoyes, pour en fixer le prix & le poids. Les Statuts des arts & des métiers ſont des *réglemens* ſelon leſquels ceux d'un même Corps doivent travailler.

RÉGLEMENT, ſe dit auſſi des arrêts qui ſe donnent entre des Officiers qui diſputent ſur les droits & les éxèrcices de leurs charges. *Formula, præſcriptio, norma.* Le Préſidial & le Prévot ont une inſtance de *réglement* en la Cour ſur leurs fonctions, ſur leurs préſéances.

RÉGLEMENT DE JUGE, ſe dit des inſtances où il s'agit de la juriſdiction, quand deux Juges veulent connoître de la même affaire, & la juger. *Judicum conſtitutio.* Les *réglemens de Juges* entre les Cours ſouveraines ſe pourſuivent au Conſeil privé du Roi. Entre des Préſidiaux & un Prévôt des Maréchaux, & autres Juges ſubaltèrnes, ils ſe pourſuivent au Grand-Conſeil.

RÉGLEMENT, ſignifie en tèrmes de Palais un appointement, un jugement par lequel les Juges ordonnent que les parties mettront leurs piéces pardevant un Raporteur pour leur être fait droit à ſon raport. *Ex edicto, de ipſo jure diſceptatio.* Le mot de *réglement* comprend tous appointemens en droit, appointemens à mettre, à ouïr droit, &c. La conteſtation en cauſe n'eſt établie que par le *réglement*. Pour voir ſi un procès eſt en état, il faut voir ſi on a ſatisfait à tous les *réglemens*, ſi toutes les forcluſions ſont acquiſes ſur les *réglemens* de tous les incidens.

RÉGLÉMENT. adv. D'une manière réglée, ponctuelle. *Regulariter, certo ordine, certis temporibus.* Cet homme vit fort *réglément*, d'une même manière, ſelon les loix. Le Meſſager part *réglément* tous les Vendredis à telle heure. Cette horloge va fort *réglément*, eſt fort juſte.

RÉGLER. v. act. Tirer des lignes le long d'une régle. *Lineas ad regulam deſcribere, exarare.* Il ne ſe dit guère que du papier, & des livres qu'on régle pour en marquer les marges, afin de n'écrire qu'entre quatre régles; & auſſi du papier propre pour recevoir des notes de Muſique, ou de la tablature: ce qui a donné lieu au provèrbe: Cela eſt *réglé* comme un papier de Muſique, c'eſt-à-dire, ſe fait toujours d'une même ſorte. Chez les Imprimeurs on appelle *régler* le coup, lorſque l'on marque avec de la cray ſur le timpan l'endroit où l'on doit póſer la platine.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Ordonner, faire des réglemens pour maintenir les choſes dans l'ordre. *Statuere leges, condere, ſancire.* Il eſt de la Police de *régler* le prix des denrées, d'y mettre un taux cèrtain. Le Roi a *réglé* les fonctions les prééminences des charges de ſa Cour, des Officiers de ſon armée. Les Républiques ſe vantent d'avoir des États mieux *réglez*, mieux policez que les aûtres.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Juger, liquider. *Judicare, expedire.* Ces parties ſe ſont pourvuës au Parlement pour faire *régler*, juger tous leurs différends. La Cour renvoye les parties au Parquet pour être *réglées*. On a renvoyé pardevant un Ancien, pour *régler* & liquider ces dépens, ces frais.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Appointer, donner un réglement. *Pronunciare, diſceptandum eſſe præſcriptis actis.* Les parties ont été *réglées* à écrire & produire. Il y a deux inſtances d'intèrvention qui ne ſont point *réglées*, ſur leſquelles il faut obtenir des règlemens.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Compter entre des parties, tranſiger. *Ra-*

tiones cum aliquo putare, transigere. Ces Associez ont *réglé* tous leurs comptes, ils ont fait une transaction qui a *réglé* toutes leurs affaires.

RÉGLER, signifie encore, Maintenir la discipline, faire observer un bon ordre, tant en public, que dans le ménage particulier. *Disciplinam, leges servare, observare.* Les Romains etoient fort habiles pour bien *régler* & discipliner leurs armées. Les Prélats doivent bien *régler* leur Diocèse. Un bon Econome doit bien *régler* sa maison, son train. Il faut avoir un ordinaire *réglé*, *régler* sa dépense selon son revenu. Il ne se fera plus de nouveaux Edits que pour *régler* le luxe. VOIT. Un Supérieur d'un Monastère doit bien *régler* son Couvent, y bien maintenir sa Règle.

RÉGLER, se dit figurement en choses spirituelles, & morales. *Excolere.* Cet homme a l'esprit bien *réglé*. *Ingenium politum, limatum, excultum.* Il a le jugement bon. *Videre bene sensatus.* Il raisonne juste. *Juste ratiocinatur.* Il faut *régler* son ambition. ABL. *Régler* sa douleur. ARN. *Régler* ses desirs, c'est-à-dire, les moderer. La Morale apprend à *régler* ses mœurs. Tout ce qu'il dit & ce qu'il fait est bien *réglé*, bien compassé. Il n'agit ni par caprice, ni par passion. Nous n'avons pas été du Conseil de Dieu, quand il *régloit* la plume de ses Écrivains sacrez. PELISSON.

RÉGLER, signifie aussi, Prendre exemple, se former sur un certain modèle. *Exemplum sibi proponere, imitari.* JÉSUS-CHRIST est un modèle sur lequel il se faut *régler*, qu'il faut imiter. Il ne faut pas que les Bourgeois se *reglent* sur l'exemple des grands Seigneurs. Il ne faut pas *régler*, mesurer tout le monde à son aune.

RÉGLER, signifie aussi, Assigner une certaine somme, ou ration pour vivre, pour subsister. *Victui modum sibi proponere, præscribere.* On a *réglé* aux soldats tant de rations de pain, aux matelots tant de biscuits, de legumes. On lui a *réglé* tant par jour pour vivre, pour son voyage. Les vacations d'un Commissaire de la Cour qui fait une descente, sont *réglées* à dix écus par jour. Ils ont voulu *régler* le gain légitime des Sorciers. PASC.

RÉGLER, se dit aussi pour, Conduire, faire aller juste. *Dirigere. Régler* une horloge. BOIL. Seroit-il possible que le mouvement des cieux si juste & si *réglé*, n'eût pas une intelligence pour principe. S. ÉVR. C'est au jugement à moderer, & à *régler* les saillies de l'imagination. Il faut *régler* la vie par la vuë de la mort, qui est inévitable. S. ÉVR.

RÉGLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Servatus, observatus.*

Outre les autres significations de son verbe, on appelle des troupes *réglées*, celles qui sont enrollées, par opposition à des milices de bourgeois, & des communes de paysans armez qui ne servent qu'à la pallade, & en certaines occasions. *Copiæ veteranæ, instructæ.*

On appelle aussi Compagnies *réglées*, des Cours de Justice, tant souveraines que subalternes, qui vivent avec certains ordres & réglemens par opposition à ces Assemblées populaires & tumultueuses qui sont pleines de confusion, où tout le monde parle ensemble. *Societas ordinata, præscripta, regulata.*

On appelle aussi une heure *réglée*, une heure précise & certaine, comme sont celles du mouvement du ciel & des astres, du flux & reflux de la mer. *Hora certa & præcisa, condicta.* On dit en ce sens, qu'une fièvre est *réglée*, quand les accès en reprennent à un jour fixe, & à la même heure.

On appelle une dispute *réglée*, une dispute qui se fait dans les formes, & avec un dessein prémédité; par opposition à une dispute que le hazard fait naître. *Disputatio moderata, præscripta secundum regulas differendi.* On dit un commèrce *réglé*, pour dire, un commèrce établi. En parlant d'un Orateur, l'on dit, il a du feu, mais un feu mal *réglé*; un geste mal *réglé*; c'est-à-dire, qu'il le ménage mal, & qu'il s'échauffe trop. On dit encore qu'un Ouvrage est bien *réglé*, quand il est raisonnable & méthodique. Un bon Auteur a remarqué, que les manières d'agir d'un Poëte doivent, sans doute, s'élever au dessus des manières d'agir ordinaires, mais il faut qu'il y ait quelque difference entre une invention *réglée*, & les visions de la fièvre chaude. BOUH. On dit, Mener une vie *réglée*, c'est-à-dire, avoir une conduite sage, reguliére, vivre avec ordre & sobrement.

On dit aussi qu'un homme a ses heures *réglées*, quand il a un certain travail, ou assignation où il se doit occuper pendant chaque heure. *Horæ præscriptæ.*

On dit aussi, qu'on a mis des bois en coupes *réglées*, quand on les a partagez ensorte, qu'on en coupe tant d'arpens tous les ans, & en certains tems. *Ligna cædua, secundum præscripta tempora.*

En termes d'Architecture, On dit qu'une piéce de trait est *réglée*, quand elle est droite par son profil, comme sont quelquefois les larmiers, arrière-voussures, trompes, &c. DAVILER.

RÉGLET. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une petite régle de bois qu'on met entre deux rangées de plomb, pour espacer davantage les lignes. *Linearis bracteola typica, lineis interjecta laminula.* On le dit aussi des lignes droites qu'on marque sur le papier, soit à la fin d'un Chapitre, soit en d'autres occasions. Les Menuisiers appellent aussi leurs régles, des *réglets*, ils ont des *reglets* plats, & des *réglets* à pié: ceux ci sont des régles montées des deux côtez sur quelques piéces de bois également hautes.

RÉGLET, en terme d'Architecture, est une petite bande, étroite, ou petite moulure plate en saillie, qui dans les compartimens, & panneaux sert à en séparer les parties, & à former des guillochis & des entrelas. DAVILER. On l'appelle autrement *filet* ou *listeau. Instructa regula.* Le *réglet* est different du filet ou listel, en ce qu'il se profile également, comme une régle. On l'appelle en Latin, *Taniola.* DAVILER.

REGLET PLAT. C'est une régle de Ménuisier.

REGLETTE. s. f. Les Imprimeurs appellent *réglettes*, cet espace blanc qu'on met entre les additions, & la matière.

RÉGLEUR, EUSE. subst. m. & f. Celui ou celle qui régle le papier. *Lineator, exarator.* C'est un pauvre métier que celui de *régleur.* Envoyer un livre à la *régleuse.*

RÉGLISSE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds. Ses feuilles sont oblongues, d'un verd brun, visqueuses; rangées par paires, le long d'une côte terminée par une seule feuille, d'un gout acèrbe tirant sur l'acide. Ses fleurs sont legumineuses, purpurines, elles sont suivies de gousses courtes, relevées, aplaties, qui renferment trois ou quatre semences, petites, rondes, dures. Ses racines sont longues, rampantes, s'etendant de tous côtez dans la terre, de couleur noirâtre en dehors, jaune en dedans, d'un goût fort doux & agreable. En Latin *glycyrrhiza-filiquosa vel Germanica.* C. BAUH. La racine de *réglisse* est pectorale, propre pour le rhume, pour la toux, pour les ulcères des reins & de la vessie.

Ce mot vient de deux mots Grecs γλυκεῖα, *Dulcis*, & de ῥίζα, *radix*, qui signifient, *racine douce.*

RÉGLURE. s. f. se dit en termes de Libraires des régles qu'on fait sur le papier & sur les livres, *exaratio, descriptio.* Les Banquiers en Cour de Rome sont obligez à la *réglure* de leurs registres, & ne doivent écrire qu'entre les régles.

REGNABLE. Voyez RETNABLE.

RÉGNANT, ANTE. adj. Qui est en possession d'un Royaume, de la Royauté. *Regnans, imperans.* Les Croisades, les Ligues saintes se sont faites entre les Rois *régnans* en ce tems-là dans l'Europe. On fait des prières pour le Roi *régnant*, & la Reine *régnante.*

RÉGNANT, ANTE. Ce mot se dit aussi de ce qui paroît le plus, & que l'on a toujours. *Adhærens, inhærens.* Dans Virgile la piété d'Enée est la qualité toujours *régnante*; elle obscurcit toutes les autres. LE P. LE B. Ne choquez point ouvèrtement les opinions *régnantes.* BELL. La passion du jeu est aujourd'hui la passion *régnante.*

RÉGNE. s. m. Tems pendant lequel un Roi gouvèrne, son gouvèrnement, ou sa domination même. *Regnum, regium imperium.* Nous vivons sous un heureux *régne.* Le Roi dans ses Lettres, outre la datte de l'année, met encore celle de son *régne.* Il y a eu bien des guèrres civiles, en France, dans les *régnes* passez.

RÉGNE, se dit dans le même sens de l'Empire de JÉSUS-CHRIST. *Regnum.* Pourquoi Dieu a-t-il voulu que le *régne* spirituel & invisible de son Fils, fut caché sous le voile de la promesse d'un *régne* temporel & visible? NIC.

RÉGNE, se dit aussi de ce qui est à la mode, qui est éstimé. *Vigor, principatus, dominium, præstantia, excellentia.* Les sciences ne sont en *régne* en France que depuis le *régne* de François I. Les bouts-rimez ne sont plus en *régne.* Les duels ne sont plus en *régne.* Le *régne* de la fanfaronnade est passé.

On appelle aussi *Régne*, la Tiâre sacrée du Pape, qui est ceinte de trois couronnes, qu'on lui met sur la tête le jour de son couronnement, ou lorsqu'il va à Saint-Pièrre, laquelle il pose sur l'autel, quand il arrive; car pendant les Offices divins il porte seulement la mitre. *Regnum, dominatio, tiara triplici corona ornata.* Ce *Régne* dénote la dignité & la puissance sacerdotale & impériale. Clovis envoya presenter sur l'autel de Saint Pierre de Rome, au raport de Flodoart, une couronne d'or couverte de pièrreries qui fut nommée *Régne*, pour montrer qu'il ne tenoit son Royaume que de Dieu. Ce mot de *régne* pour signifier *couronne* étoit assez ordinaire, particulièrement à Rome sous les Papes Innocent III, Léon III, & Grégoire IV, comme témoigne Anastase dans la vie de plusieurs Papes. Le *Régne* n'étoit autrefois qu'une couronne d'or que portoient les Rois. Ensuite les Papes en mirent une sur leur mitre, où ils en ont mis depuis jusqu'à trois. En cette cérémonie on mit sur la tête du Pape, suivant la coutume, le *Régne*, c'est-à-dire, la mitre ronde & pointuë en cône, entourée d'une couronne. FLEURY, *Hist. Eccl. T. XV. p.* 78. On appelle aussi *Régne*, ces couronnes qu'on a suspenduës sur le maître Autel des Eglises. Quelques Auteurs l'appellent en Latin *Pityglium*, à cause de sa broderie.

RÉGNES DE LA NATURE, Tèrme de Philoſophie hèrmétique. Par les trois *régnes* de la nature, on entend l'animal, le végetal & le minéral, leſquels ne peuvent aller ni paſſer de l'un à l'autre que par la réduction en leur première matière univerſelle; qui eſt le limbe & le cahos de la nature. DICT. HERMÈT.

RÉGNE, ſ. f. Vieux mot, reſne. *Habena*, Roman d'Aie d'Avigon, & Garnier.

Et li cheveux s'enfuit
La régne *abandonnée.*

RÉGNER. v. n. Régir, gouvèrner; commander ſouverainement. *Regere, imperare, gubernare.* Ce Prince eſt heureux, il *régne* longtems. *Régner* ſur la tèrre & ſur la mèr. L'art de bien *régner* ne peut être parfait, ſans l'art de bien choiſir. M. SCUD. Qui ne ſçait pas diſſimuler, ne ſçait pas *régner.* Les Romains qui ne *régnent* plus par la force de leurs armes, *régnent* encore par la juſtice de leurs loix. Qui fait toutes ſortes de baſſeſſes, & d'actions ſerviles pour *régner.* ABL. J'ignore les régles que préſcrit le grand art de *régner.* TOUR. La timide équité détruit l'art de *régner.* CORN. Galba eut toujours été crû digne de *régner*, s'il n'eût jamais *régné.* ARN. La foi ne *régne* plus, où *regne* plus d'un maître. BRÉB.

RÉGNER, ſignifie auſſi, Environner, s'étendre, être continu. *Circumire, ambire.* Cette galerie *régne* tout autour de ce bâtiment. Le corridor *régne* autour de la contréſcarpe. Un parapet *régne* tout le long d'un retranchement. L'Apennin forme une longue chaîne de montagnes qui *régnent* à travèrs toute l'Italie. Une baluſtrade *régne* ſur cette tèrraſſe; pour dire, s'étend tout du long. On ſe ſert de ce tèrme en Architecture pour éxprimer qu'une choſe, comme un ordre, une corniche, un impoſte, &c. eſt continuée dans l'étenduë d'une façade, & dans le pourtour du dehors ou du dedans du bâtiment. DAVILER.

On dit qu'une telle ou une telle figure *régne* dans un diſcours; pour dire, qu'elle y eſt employée fort fréquemment. L'hyperbole *régne* dans tout ce qu'il dit. Le deſordre & la confuſion *régnoient* dans toute ſa harangue.

RÉGNER, ſignifie auſſi, Avoir du pouvoir; de l'autorité; dominer, commander. *Dominari, auctoritate valere, præſtare.* Le Sage *régne* ſur ſes paſſions. L'ambition *régne* dans mon cœur. Le ſilence *régnoit* ſur la tèrre. Funeſte état, où l'amour propre *régne* paiſiblement dans l'âme. DISC. D'ÉL. L'amitié *régne* ſur bien peu de cœurs. PER. Vos yeux aſſez longtems ont *régné* ſur ſon âme. RAC. Que de fauſſes opinions *régnent* parmi les hommes. LA PL.

Vous fuyez ce paiſible ſéjour,
Où regnent *pour jamais l'innocence, & l'amour.* VILL.

RÉGNER, dans le même ſens, ſignifie, Être le maître, être ſupérieur aux autres. *Præſtare, præcellere.* Vous *régnez* dans les compagnies: vous *régnez* dans cette maiſon-là.

RÉGNER, ſignifie encore, Etre en crédit, être en vogue, être à la mode. *Florere, vigere.* L'hypocriſie *régne* par tout. C'eſt à Rome que *régnent* le luxe & la débauche. ABL. Cette mode bizarre ne *régnera* pas longtems. Éloignez-vous d'un lieu où le vice *régne*, & où la vèrtu eſt mépriſée. MAIN.

RÉGNICOLE. ſ. m. & f. Qui eſt établi & domicilié dans un Royaume, qui a deſſein d'y finir ſes jours: Sujet du Roi. *Externus, incola vel advena, regnicola.* Les étrangers ne ſont point réputez *regnicoles*, s'ils n'ont obtenu des léttres de naturalité bien vérifiées. Les Suiſſes, les Savoyards, les Hollandois, ſont réputez *régnicoles* par un privilége particulier, ils ne ſont point ſujets au droit d'Aubeine.

REGNOBÈRT. Voyez RAIMBÈRT.

REGNON. ſubſt. m. Vieux mot. Renom, renommée. BOREL. *Fama.*

REGNSTAT, RENOWOOD. Voyez RINGWOOD.

REGONFLER. v. n. Qui ſe dit des eaux qui remontent contre leur ſource; quand elles trouvent quelque obſtacle qui les empêche de couler. *Intumeſcere, refluere.* Les conſtructions qu'on a fait ſur cette rivière en ont reſſèrré le canal, & font *regonfler* l'eau; comme qui diroit, *contra fluere.*

REGORGEMENT. ſ. m. Action de ce qui regorge, & de ce qui eſt trop abondant, qui ſurmonte les bords d'un vaiſſeau où il eſt enfèrmé. *Exundatio, inundatio, redundatio.* Le *regorgement* de la bile eſt dangereux. Le *regorgement* de l'eſtomac. DEG.

REGORGER. v. n. Retourner vèrs la ſource. *Exundare, redundare.* Il ſe dit premièrement des eaux & des humeurs. Les écluſes arrêtent le cours de l'eau, & la font *regorger* dans les prairies, la font inonder la campagne. Le ſang *regorge* dans les veines, *redundare, effluere.*

Il ſe dit auſſi figurément de ce qui vient en un lieu en grande abondance. *Abundare, affluere.* Cette maiſon *regorge* en biens, ſes celiers *regorgent* de vins, ſes greniers *regorgent* de blez. Les femmes de la Cour, qui *regorgent* de ſplendeur & de dignitez, ſe délaſſent volontiers avec la Philoſophie, ou avec la vèrtu. LA BRUY. Les maiſons des Satrapes *regorgent* d'or. VAUG.

Ce n'eſt plus un bonheur, que de ſe voir loué:
D'éloges on regorge, *à la tête on les jette.* MOL.

REGOULER. v. act. Tèrme populaire. Rabrouer quelqu'un, lui dire des paroles fâcheuſes, ou piquantes. *Objurgare, vel durius tractare, rejicere, repellere.* Quand on propoſe des paradoxes à des ignorans, on eſt ſouvent *regoulé.*

REGOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Objurgatus, rejectus, repulſus.*

REGOURMER. v. act. & rédupl. Gourmer derechef. *Iterùm pugnos alicui infligere, intendere.* Ces deux écoliers ſe haïſſent tant, qu'ils ſe gourment & *regourment* tous les jours.

RÉGOUSTER. v. act. & rédupl. Gouter de nouveau. *Reguſtare, iterùm guſtare. Regouter* du vin, *régoûter* à la ſoupe.

REGRACIER. Vieux v. act. Remèrcier. *Froiſſard. Gratias agere, referre.*

REGRAT. ſ. m. Éxèrcice de celui qui regratte, qui revend en détail ce qu'il a acheté en gros. *Interpolatæ mercis propola* Il ſe dit plus particuliérement de ceux qui vendent du ſel au peuple, à la petite meſure, & qui achetent ce droit des Fèrmiérs des Gabelles. La fèrme des *regrats* eſt d'un revenu conſidérable.

REGRATTER. v. act. Ratiſſer quelque choſe de vieux, le racommoder pour le faire paroître neuf, ou prolonger ſa durée. *Repumicare, repolire.* En tèrmes d'Architecture & de Taillèur de piètre, c'eſt emporter avec le marteau & la ripe, la ſuperficie d'un vieux mur de piètre de taille pour le blanchir, en Latin *Renovare.* DAVILER. On a *regratté* & reblanchi l'Hotel de Ville. Cette planche a été *regrattée*, retouchée avec le burin. Cette maiſon paroît neuve, & cependant elle n'eſt que *regrattée.* On *regratte* avec la ripe, les fèrs à retondre, &c.

REGRATTER, ſe dit auſſi des meubles & des hardes. *Veſtes obſoletas renovare, interpolare.* Les Fripiers & les Revendeuſes gagnent leur vie à *regratter* des meubles, des habits.

REGRATTER, ſignifie auſſi, Vendre en détail au peuple ce qu'on a acheté en gros. *Mercem ſummatim emptam minutim divendere.* Il eſt défendu par la Police de *regratter* la plupart des marchandiſes.

REGRATTER, ſe dit auſſi figurément de ceux qui trouvent à faire quelque profit en une affaire, après qu'elle a paſſé par les mains des autres. *Interpolare.* Ce nouveau Fèrmier a trouvé encore à *regratter* dans la fèrme que les autres avoient abandonnée.

REGRATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Interpolatus, repolitus, repumicatus.*

REGRATTERIE. ſ. f. Marchandiſe de regrat, commèrce de petites denrées qu'on revend en détail, pour regagner. *Interpolatio, mangonium.* La *regratterie* n'eſt pas grand'choſe. Les pauvres revendeuſes vivent de *regratterie.* Suetone parle des ventes & des *regratteries* de l'Empereur Veſpaſien. *Majeur.* Voyez Suét. *in Veſpaſ. c. 5.*

REGRATTIER, IÈRE. ſ. m. & f. Celui qui éxèrce le regrat. *Mango, interpolatrix, propola.* Il eſt défendu par la Police aux *Regrattiers* d'acheter des marchandiſes juſqu'à ce que le Bourgeois ſoit fourni. Ils ne peuvent enlever, ſur les ports, plus de ſix ſeptiers d'avoine à la fois, ni en avoir en magazin plus de deux muids; & d'autres grains en acheter plus de deux ſeptiers, ni en garder plus de huit; & il leur eſt défendu d'aller au-devant des marchandiſes, ou d'en acheter ailleurs que ſur les ports; & ils ne peuvent vendre qu'à la petite meſure, qui eſt le boiſſeau & au deſſous. Le Roi défend aux *Regratiers & Regrattieres* de vendre le ſel ni au poids, ni à la balance, ſur peine de deux cens livres d'amende. Ordonnance de la ville de Paris.

REGRATTIER, IÈRE, ſe dit auſſi de celui ou de celle qui, en rendant ou en recevant un compte, prend garde à une bagatelle. *Interpolator, interpolatrix.* Il n'y a point de plaiſir à avoir à faire à lui; ce n'eſt qu'un *regrattier.*

REGRATTIER, ſe dit auſſi, en riant, de celui qui, ſans être Libraire, achette des livres pour les revendre, & pour y gagner. *Librarius interpolator.*

REGRÉFFER. v. act. & rédupl. Gréffer, enter de nouveau. *Iterùm inſerere.* Quand des gréffes n'ont pas bien pris une année, on peut *regréffer* l'année ſuivante.

REGRER, Vieux v. a. Recréer. *Recreare, oblectare.* Se *regrer. Delectari, Genio indulgere.*

Se regrer *n'eſt pas péché,*
Chacun en priſe la façon. COQUILLARD.

REGRÈS. ſ. m. Tèrme de Droit Canon. Révocation; action qu'on a pour rentrer en poſſeſſion d'un Bénéfice réſigné, ou permuté.

muté, quand on a manqué à tenir les conditions du concordat, ou quand il y a une léſion, ou fraude viſible.

Ce mot vient du Latin *regreſſus*, qui ſignifie *retour*. Il faut payer les penſions ſtipulées au réſignant; ſinon le *regrès* a lieu, & on a l'action en *regrès* pour y rentrer. Le *regrès* a lieu, ſur tout en faveur des Mineurs qui ont réſigné un Bénéfice, & ils n'ont pas même beſoin de léttres de reſtitution. Les Canoniſtes éxceptent ſeulement cèrtains cas, où les Mineurs ſont éxclus du *regrès*. Par éxemple, ſi le mineur eſt au deſſus de 18. ans, s'il a d'autres Bénéfices, ſi les chôſes ne ſont plus entières, ſi la réſignation eſt admiſe & conſommée, le Mineur ne peut rentrer dans ſon Bénéfice par forme de *regrès*, parceque les Eccléſiaſtiques ſont cenſez majeurs pour ce qui concèrne leurs Bénéfices. Mais ſi un Mineur de 18. ou 20. ans réſigne un Bénéfice unique, ſimple, & ſans charge d'âmes, & s'il y a ſoupçon de fraude, ou de ſéduction, l'on admet le *regrès*. On fait la même grace à ceux qui ont réſigné à l'éxtrémité, & dans la crainte d'une mort prochaine. Alors ils ne ſont point cenſez s'être démis abſolument de leur Bénéfice, & il y a lieu au *regrès*, s'ils retournent en convaleſcence. Le *regrès* n'eſt point admiſſible, quand la réſignation eſt pure & ſimple entre les mains de l'Ordinaire, lequel a conféré en conſéquence. Il faut que le *regrès* ſe faſſe *rebus integris*.

REGRET. ſ. m. Douleur, triſteſſe, déplaiſir, affliction, chagrin qu'on a d'avoir fait, ou d'avoir pèrdu quelque chôſe. *Dolor, triſtitia, moleſtia, animi dolor, agritudo.* Pourquoi nous tourmenter vainement, & nous épuiſer en *regrets* pour les morts? S. Évr. Les cuiſans *regrets* du pécheur lui tiennent lieu de ſupplice. Un Chrétien doit avoir un vif *regret*, un *regret* mortel, d'avoir offenſé Dieu. On a un ſenſible *regret* d'avoir pèrdu les occaſions de faire fortune. Ces troubles, ces remords de conſcience, & ces *regrets* qui dévorent l'âme, ſont figurez par le vautour de la fable qui déchiroit inceſſamment le cœur de Promèthée. Le Mait. Les faux ſoupirs, ni les fauſſes larmes, n'ont rien qui ſente un profond *regret*. Le Ch. de M. Sa mort nous a laiſſé un *regret* éternel. Boss. Un homme raiſonnable peut-il conſidérer la vanité de ſes *regrets*, ſans rougir d'une longue & violente affliction? S. Évr. Nos *regrets* pour les morts ſont *regrets* ſupèrflus. Le Ch. de M.

Á REGRET, adv. Avec répugnance; mal volontiers. *Ægrè, invitè, invito animo, haud libenter.* Il a fait cette affaire *à regret*, malgré lui. Un hypocrite ne donne l'aumône qu'*à regret*, & ne paye ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. S. Évr.

Je m'arme d'autant plus, que mon cœur en ſecret.
Voudroit ſe laiſſer vaincre, & combat à regret. Corn.

On dit provèrbialement, Il fait cela à *regret*, comme les chiens qu'on feſſe. *Invitus hoc agit, vel odioſè.*

REGRETTABLE. adj. m. & f. Qui mérite qu'on ait regret à ſa pèrte. *Dolendus, plangendus.* Un Prince qui a gouvèrné doucement ſes peuples eſt toujours *regrettable*.

REGRETTER. vèrb. act. Être fâché, être touché d'avoir fait quelque pèrte, d'avoir manqué quelque occaſion. *Dolere, moleſtè ferre.* Les hommes paſſent toute leur vie à déſirer ce qu'ils n'ont pas, & à *regretter* ce qu'ils n'ont plus. M. Scud. *Appetere & lugere præterita.* Si je vous *regrette* méchante, quel déplaiſir aurois-je de ne vous plus voir, ſi je vous croyois devenuë bonne? Voit. On ne ſçauroit trop *regretter* une bonne femme, quand la mort nous l'enléve. Il faut *regretter* le tems qu'on a pèrdu au Collége. Un brave *regrette* de ne s'être pas trouvé à une occaſion de ſe ſignaler. Les bons Princes ſe font toujours *regretter*. Les Hébreux, dans le deſert, *regrettoient* les oignons d'Égypte.

Regretté, ée. part. paſſ. & adj. *Qui magnum ſui deſiderium reliquit.*

REGUINDER. vèrb. act. & rédupl. Guinder une ſeconde fois. *Surſum attollere.* On *reguinde* ſouvent les ſoldats au haut de l'éſtrapade.

Reguinder, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui fait une nouvelle pointe au deſſus des nuës.

RÉGULARITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fait dans l'ordre, & dans les régles; ſoin, ponctualité, éxactitude, aſſiduité. *Regularitas, impenſior diligentia, aſſiduitas, æqualitas, æquabilitas.* La *régularité* d'un bâtiment, d'une fortification, d'une place, d'un Poëme. Les mouvemens des aſtres ſe font dans une extrême *régularité*. Cet Officier eſt aſſidu à ſa charge, il vit dans une parfaite *regularité*. Cet Auteur écrit avec juſteſſe & *régularité*. Cette femme a grand ſoin de ſon ajuſtement, il eſt dans la dèrnière *régularité*. Ce Magiſtrat a un eſprit de *régularité* & d'ordre. La *régularité* ne plaît pas toujours; il y a un déſordre & une irrégularité qui ont peu d'agrémens. Les anciens Grècs ſe iquoient d'une grande *régularité* dans leurs amitiez. S. Réal. Il en eſt d'un bel-eſprit comme d'un galant-homme, à qui une éxacte *régularité* ſeroit un défaut. Un Poëte avec trop de *régularité* eſt froid & languiſſant. S. Évr.

Régularité, ſe dit particulièrement dans l'état monaſtique, de l'obſèrvance éxact de la régle, & de l'inſtitut de l'Ordre. *Ordinis & religionis cuſtodia.* On a réformé ce Monaſtère, on y a rétabli la *régularité*. Cette Abbaye eſt demeurée dans la *régularité*, & s'eſt oppoſée à la ſécularisation qu'on en vouloit faire.

RÉGULE. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt la partie pure du métal, qu'on fait précipiter au fond du creuſet, lorſqu'on fond la mine métallique. *Stanni ſpecies.* Ainſi le *régule* d'antimoine eſt de la poudre de la mine d'antimoine qui eſt fonduë, & qui au fond du creuſet, fait un culot. Les Maîtres du grand Art diſent que le *régule* d'Antimoine eſt ainſi appellé *régule* ou *petit Roi*, comme l'enfant premier-né du ſang royal métallique, qui eſt véritablement fils, mais non pas homme parfait; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas vrai métal, ne pouvant l'être qu'avec le tems & la nourriture convenable; leſquels manquans, il demeure toujours dans ſon enfance, volage, froid & ſuffoqué de l'abondance de ſes ordures, qui ne peuvent engendrer que puanteur, par la divèrſité de leur nature. Dict. Hèrm. Le nitre & le tartre ſont employez pour ſéparer les *régules* des métaux. On appelle *régule martial*, du *régule* d'antimoine mêlé avec des pointes de clous, qu'on fait fondre enſemble, par le moyen du nitre. On fait auſſi du *régule* d'arſenic.

RÉGULIER, ière. adj. Ponctuel, éxact; qui vit avec régularité, & ſelon les préceptes de la Morale: qui ne dit & ne fait que ce qu'il faut; qui eſt éxact à obſèrver ſon devoir. *Diligens, regularis, exactus.* On fait grand état d'un homme, quand il eſt *régulier*, éxact & ponctuel; d'une femme qui mene une vie *réguliere*, qui ne donne point lieu à la médiſance.

Régulier, ſ. m. ſe dit plus particulièrement de ceux qui ont fait des vœux dans une Maiſon religieuſe. *Religioſæ vitæ adſtrictus.* Il eſt oppoſé à *Eccleſiaſtique ſeculier*. On a mandé le Clèrgé ſeculier & *régulier* à cette cérémonie. Quand on parle des *Réguliers*, on entend tout le Corps des Moines. Il y a pluſieurs Cures *régulières* poſſedées par des Chanoines *réguliers* de S. Auguſtin.

Régulier, ſe dit auſſi des Bénéfices, & des chôſes qui les regardent. *Regulare beneficium.* Un bénéfice *régulier* eſt celui qui ne peut être impétré que par un Moine, ou un Religieux, ou *pro ſupiente profiteri*. C'eſt une régle de Droit, *regularia regularibus*, c'eſt-à-dire, que les Bénéfices *réguliers* doivent être conférez aux *Reguliers*, & les ſéculiers aux Séculiers. Toutes les Abbayes Chèf-d'Ordres ſont *régulieres*, & ne peuvent être poſſedées que par un Moine, ou un Cardinal, qui eſt réputé *Régulier* & Séculier. Tous Bénéfices ſont préſumez ſéculiers, à moins qu'on ne juſtifie qu'ils ſont *réguliers*. Anciennement les Bénéfices *réguliers* étoient preſque toujours conférez comme des adminiſtrations, parceque les Religieux titulaires étoient toujours *ad nutum* de leurs Supérieurs, qui les pouvoient révoquer quand bon leur ſembloit. De là vient que les Canoniſtes diſent ſi ſouvent, *mutat beneficium regulare, manuale*. Les *Réguliers* peuvent être promus aux Évêchez & Archevêchez, auſſi bien que les Séculiers, ſuivant le Concordat; leur promotion les ſécularise, parceque la dignité épiſcopale les diſpenſe de l'obſèrvation de la régle dont ils ont fait profeſſion. Ils peuvent auſſi être pourvus des Cures au défaut des Prêtres ſéculiers. Les Bénéfices affectez aux *Réguliers* ſont, les Abbayes, les Prieurez conventuels, les Prieurez ſimples, & les Offices clauſtraux. Les Abbayes & les Prieurez, tant ſimples que conventuels, peuvent être conférez à des Séculiers, non en titre, mais en commende.

On appelle les lieux *réguliers*, ceux qui ſont dans la clôture du Convent; le Cloître, Dortoir, Chapitre, Réfectoire, à la diſtinction de ceux qui ſont pour les hôtes, & pour le ménage de la maiſon, réputez hors de la Clôture. *Loca regularia.*

Régulier, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont conformes aux régles de l'art. *Secundum regulas artis, vel ad normam exactus.* Une fortification *réguliere* eſt celle dont toutes les faces & les angles ſont égaux. Il n'y a que cinq corps *réguliers*, le tétraëdre, l'octaëdre, le cube, le dodécaëdre, & l'icoſaëdre. Un bâtiment *régulier*, qui eſt bâti avec ſymmétrie & proportion. Une procédure *réguliere*, eſt celle qui eſt dans les formes de la Juſtice. Un Poëme *régulier*; un ſtile *régulier*; un viſage *régulier*; des traits *réguliers*: une beauté *réguliere*. Il ne faut pas ſe fatiguer à faire des oraiſons méthodiques *& regulieres*. Nic. Ce vèrbe a une conjugaiſon *réguliere*. On dit auſſi, que les aſtres ont un mouvement *régulier*, quoiqu'il s'y trouve quelque irrégularité, qu'on appelle *anomalie*.

Régulière. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt colombin clair, rouge & beaucoup de blanc. Morin.

REGULIÈREMENT. adv. D'une manière régulière. *Ex norma, vel ex ratione norma.* Cet homme vit fort *régulièrement*; il va fort *régulièrement* à la Meſſe; il éxèrce ſa charge fort *régulière-*

ment

ment. Ce Poëte a de belles penſées, mais il n'écrit pas *régulièrement.* Cette ville n'eſt pas fortifiée *régulièrement.* Le hazard n'agit point ſi *regulierement* ; c'eſt-à-dire, avec tant d'ordre. On dit qu'une choſe eſt vraye *régulierement* parlant, c'eſt-à-dire, ordinairement, communément, le plus ſouvent.

RÉGULO. ſ. m. Tèrme de Relation, nom que l'on donne à la Chine aux fils de l'Empereur. *Regulus.* Le fils aîné de l'Empereur, que nous nommons premier *Regulo*, étoit le ſeul de tous ſes enfans qui fut dans ſes bonnes graces : mais les choſes prirent tout à coup une face bien differente. De nouvelles lumiéres qu'eut l'Empereur, lui découvrirent l'innocence du Prince héritier, qu'il avoit dépoſé, & les artifices qui avoient été employez pour le pèrdre. Il ſçut que pour y réüſſir, le *Régulo* avoit eu recours à la magie & à divers préſtiges ; & que par l'inſtigation de cèrtains Lamas ou Prêtres Tartares, il avoit fait enterrer une ſtatuë en Tartarie, en accompagnant cette céremonie de pluſieurs opérations magiques. L'Empereur envoya ſur le champ ſaiſir ce Lamas, & déterrer la ſtatuë. Le *Regulo* eut ſon Palais pour priſon, & fut condamné à un châtiment, qui marquoit aſſez l'indignation de l'Empereur. *Let. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 122.

REGULUS. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Étoile de la prémiére grandeur, dans le ſigne du Lion, & qu'on appelle autrement Baſilic. Cœur du Lion. *Regulus*, *Rex Baſilicus*, *Baſilica*, ou *Regia Stella*, *Regia Tuoironi. Kalbeleced*, *Kalbeleceid*, *Kalbelejait.* Elle a ce nom des Chaldéens, qui diſoient que cette étoile dominoit ſur les choſes céleſtes comme nous l'apprend Théon. M. Harris donne à *Regulus* pour l'année 1710. 25. d. 49. m. 35. ſecondes de longitude 28. min. 45. ſecondes de latitude N. 148. degrez 14. min. 23. ſecondes d'aſcenſion droite, & 13. degrez 24. min. 9. ſecondes de déclinaiſon N.

REH.

RÉHABILITATION. ſ. f. Action par laquelle le Pape, ou le Roi, par des diſpenſes, ou Lètres-patentes, remettent des gens qui ont failli, qui ont dérogé, en l'état où ils étoient avant leur faute, leur dérogeance. *In integrum reſtitutio.*

RÉHABILITER. vèrb. act. Rétablir quelqu'un en ſon premier état, nonobſtant qu'il ait failli, qu'il ait dérogé, qu'il ſoit devenu irrégulier. *Ordine minutum in integrum reſtituere.* Le Roi ſeul peut *réhabiliter* un Officier qui a été noté, condamné, dégradé, ou un Gentilhomme qui a dérogé à nobleſſe. Le Pape *réhabilite*, rend capables des Bénéfices & des Ordres ceux qui étoient tombez en héréſie, en irrégularité. Un Eccléſiaſtique qui a aſſiſté à un jugement de mort, doit être *réhabilité*, & obtenir une abſolution qu'on appelle *à ſævis.*

RÉHABILITÉ, ÉE. part. & adj. *Reſtitutus*, *redditus.*

RÉHABITUER. v. act. & rédupl. Reprendre une habitude qu'on avoit pèrduë. *Conſuetudinem priſtinam reſumere.* On a de la peine à ſe *réhabituer* à la fatigue, quand on a vécu long-tems dans la moleſſe.

REHACHER. v. act. & rédupl. Hacher de nouveau. *Carnem iterum minutatim concidere.* Cette viande n'eſt pas hachée aſſez menu, il la faut *rehacher.*

REHANTER. v. act. & rédupl. Se hanter ou fréquenter de nouveau. *Denuò frequentare*, *familiariter uti.* Ces deux amies ont été long tems fort brouillées, mais j'apprens qu'elles commencent à ſe *rehanter.*

REHASARDER, ou REHAZARDER. v. act. & rédupl. Remettre au hazard. *Iterum ſe periculo exponere.* On ſe doit étonner que des Matelots qui ont failli à pèrir ſe *rehazardent* de ſe remettre en mèr. Un Joueur ne feint point de *rehazarder* l'argent qu'il a gagné.

REHAUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rend plus haut. *Muri in majorem altitudinem extructio*, *elevatio.* Il a coûté tant pour le *rehauſſement* de ce mur. Depuis le *rehauſſement* des monnoies la piſtole vaut onze livres ; & en a valu quatorze, depuis quelques années.

REHAUSSER. v. act. Rendre plus haut. *Altius tollere*, *attollere*, *educere.* On ne ſçauroit *rehauſſer* ce mur à cauſe de la ſervitude des vuës du voiſin. Il a fait *rehauſſer* les talons de ces ſouliers. Il faut *rehauſſer* cette tapiſſerie qui déſcend trop bas.

REHAUSSER, ſignifie auſſi, Faire augmenter le prix. *Pretium augere.* La grande ſechereſſe du printems fait *rehauſſer* le foin & l'avoine. Le blé *rehauſſe* toujours pendant la moiſſon. Le Roi a *rehauſſé* le prix des monnoies.

REHAUSSER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Augmenter, donner un nouveau luſtre. *Splendorem addere*, *afferre*, *adjicere*, *illuſtrare.* Depuis qu'il eſt héritier il a *rehauſſé* ſon train, ſa dépenſe, ſa vanité. Ce bon ſuccès lui a *rehauſſé* le courage. Le Cardinal de Richelieu crut *rehauſſer* l'éclat de ſa pourpre & de ſa vie, par le titre de Protecteur de l'Académie. VAUG. chacun tâche de *rehauſſer* ſa propre idée. NICOL. Une expreſſion bien choiſie *rehauſſe* le prix d'une penſée. BOUH.

REHAUSSER, ſignifie auſſi, Faire paroître davantage. Une laide Suivante *rehauſſe* l'éclat d'une belle Maîtreſſe. *Contraria contrariis magis elucent.* Les couleurs ſombres *rehauſſent* les aûtres. On *rehauſſe* les tapiſſeries avec de la ſoie, de l'or & de l'argent. On *rehauſſe* les bas-reliéfs avec des filets d'or. On dit auſſi *rehauſſer* les endroits ſombres d'un tableau, par des couleurs vives & éclatantes. *Quæ obſcura ſunt in tabula vivis coloribus illuſtrare.*

REHAUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illuſtratus*, *auctus.* On le dit ſur tout d'une broderie qu'on *rehauſſe* d'or, d'argent & de ſoie. Quand l'ouvrage eſt de ſoie, on le *rehauſſe* d'or & d'argent ; & quand l'ouvrage eſt d'or, ou d'argent, on le glace & émaille avec de la ſoie.

REHAUTS. En tèrmes de Peinture, ſe dit des endroits les plus éclairez d'un tableau, & où ſont les plus vives couleurs. *Partes tabellæ clariores.*

REHEURTER. v. act. n. & rédupl. Heurter de nouveau. *Iterum oſtium pulſare.* Vous n'avez pas heurté aſſez fort à cette porte, il faut *reheurter*, *reheurtez* deux coups. Ce vaiſſeau avoit reſiſté au premier heurt, mais il a *reheurté plus fortement*, & il s'eſt ouvert.

REHOB, ROHOB. ſ. m. C'étoit anciennement une ville du pays de Canaam. *Rehoba.* Elle étoit dans la Tribu d'Aſèr, au pied du Liban à huit lieuës de Tyr, vèrs le levant. *Nomb.* XIII. 22. MATY.

REHORDER, ou Horder. Vieux v. act. Remparer. BOREL.

REJ.

REJAILLIR. v. n. qui ſe dit proprement des choſes liquides qui ſortent avec violence du lieu où elles ſont enfèrmées, & en ce ſens c'eſt la même choſe que *jaillir.* *Reſilire.* Quand on lui a ouvèrt la veine, le ſang a *rejailli* juſqu'au piéd du lit. Dans un ſens un peu figuré, il ſignifie ſimplement, Retomber. Son infidele ſang *rejaillit* ſur Julie. RACIN.

REJAILLIR, ſe dit auſſi de tous les corps qui ſe réfléchiſſent, quand ils ſont pouſſez contre d'autres corps ſolides. *Reflectere*, *ſalire.* Ce Courier a fait *rejaillir* de la bouë ſur mes habits. Les rayons qui tombent dans cette fontaine *rejailliſſent* contre mes yeux. Ce boulet de canon a fait *rejaillir* une piérre contre lui, qui l'a tué.

REJAILLIR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Retourner, retomber. *Redundare.* Toute la gloire d'une victoire gagnée par la valeur des ſoldats *rejaillit* ſur le Général. L'infamie d'un homme ſupplicié *rejaillit* ſur toute ſa famille. Il faut que ſur mon front ſa honte *rejailliſſe.*

REJAILLISSANT & REJAILLI, ſont des adjectifs vèrbaux qui ont la ſignification de leur vèrbe. *Saliens*, *reſiliens.*

REJAILLISSEMENT. ſ. m. Réflexion, mouvement des corps qui rejailliſſent, étant pouſſez contre d'aûtres. *Reflexio*, *ſaltus.*

REJAUNIR. v. act. & rédupl. Redevenir jaûne, ou rendre jaûne. *Flaveſcere.* La campagne revèrdit au printems, & *rejaûnit* en été. La mode eſt venuë de *rejaûnir* les portes des vieilles maiſons ; autrefois c'étoit une marque d'infamie.

REICHENAW. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Souabe. *Richenovia*, *Augia major*, ou *Augia dives.* Elle eſt dans le lac de Zell, à une lieuë de Conſtance vèrs le couchant. Cette iſle n'a que trois Paroiſſes, & une riche Abbaye, unie à l'Evêché de Conſtance. Elle appartient à l'Evêque de Conſtance, à titre de Baronie, de laquelle dépendent pluſieurs lieux du Thurgavv. Elle a même pluſieurs Gentilshommes pour Vaſſaux. MATY.

REIDE-SCHANS, C'eſt-à-dire, le fort de Reide. *Arx Reida.* C'eſt un fort des Provinces-unies. Il eſt ſitué dans celle de Groningue, ſur une petite pointe de tèrre qui s'avance dans Dollèrt, vis-à-vis de l'embouchure de l'Embs. MATY.

REIDÉRLAND. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Comté d'Embde, en Weſtphalie. *Reideria*, *Rideria.* Elle eſt entre l'Emland, la rivière d'Embs, le Dollèrt, & le marais de Bortange. Il n'y a rien de diſtingué que le bourg de Wenèr. MATY.

REJET. ſ. m. Renvoi qu'on fait d'une partie d'un compte ſur autre. *Rejectus*, *remiſſus.* Il n'y a point de fonds pour payer une telle partie dans le compte d'une telle année, il en faut faire le *rejet* ſur la ſuivante.

REJET, ſignifie auſſi la réimpoſition qu'on fait d'une taxe, d'une ſomme déja impoſée. *Taxationis tranſlatio*, *remiſſio.* Cette Paroiſſe a été déchargée de ſa taille, à cauſe de la grêle, il en faut faire le *rejet* ſur le reſte de la Généralité.

REJET, ſignifie auſſi, Rebut. *Rejectanea.* On a ordonné le *rejet* de cette piéce hors de ce procès, on en a conſenti le *rejet.* On le

trouve

trouve dans la Coutume de Hèrly, art. 4. en cette phrâſe : Tèrres demeurées à *rejets* ; c'eſt-à-dire, abandonnées, incultes & comme rejettées. De Laurière.

Rejet, ſe dit du nouveau bois que pouſſent les arbres, & des jeunes abeilles que les vieilles chaſſent de leurs ruches.

REJETTABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être rebutté, rejetté. *Rejiciendus.* La ſeule propoſition de cette affaire la rend *rejettable.*

REJETTER. v. act. & rédupl. Jetter une autre fois. *Iterum jacere, rejicere.* Le jeu de la paûme & du volant, conſiſte à jetter & *rejetter* une balle, un volant pluſieurs fois. On *rejette* pluſieurs fois la leſcive ſur le charier quand on la coule. On lui jetta force dards, qu'il *rejettoit* contre les ennemis. Vaug.

Rejetter, ſignifie auſſi, Pouſſer un nouveau jet. *Repullulare, regerminare.* Quand on a enté un arbre, il en *rejette* mieux. Il faut garder les bois, de peur des beſtiaux, tandis qu'ils *rejettent*, quand ils ſont nouvellement coupez.

Rejetter, ſignifie encore, Ôter d'un lieu pour mettre en un autre. *Transportare.* Il faut *rejetter* la tèrre de ce foſſé ſur le rempart pour le hauſſer. Il y a trop de meubles dans cette chambre, il en faut *rejetter* la moitié dans une autre. On *rejette* d'un vaiſſeau, en un autre, pluſieurs drogues, dans la Pharmacie.

Rejetter, ſe dit en ce ſens des parties d'un compte qu'on *rejette* dans un autre. *Transferre, differre.* Il faut *rejetter* cette dépenſe ſur le compte de l'année prochaine.

On dit auſſi, *Rejetter* une impoſition, une taxe, quand on réimpoſe de nouveau des nonvaleurs ſur la même Parroiſſe, ou ſur une voiſine.

Rejetter, ſignifie encore, Pouſſer hors de ſoi. *Repellere, reſpuere, vomere.* Cet enfant *rejette* le lait, ſa nourrice en a trop. Ce malade *rejette* les bouillons qu'on lui donne. La mèr *rejette* les corps motts. La baleine *rejetta* Jonas après avoir été trois jours dans ſon ventre.

Rejetter, ſe dit encore du rebut qu'on fait d'une chôſe qu'on croit mauvaiſe, parmi une quantité de meilleures qu'on en tire. *Rejicere, reſpuere, repudiare.* Ce Financier *rejette* toutes les piéces qui ne ſont pas de poids, toutes les piéces étrangères.

Rejetter, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Déſapprouver & condamner. *Improbare.* Cette propoſition a été *rejettée* des Écoles, a été *rejettée* par l'Égliſe comme hérétique. Il a été *rejetté* du nombre des élus. Cet enfant a été *rejetté* de la maiſon, de la ſucceſſion de ſon père, à cauſe de ſes vices.

Rejetter, ſignifie encore, Refuſer. *Recuſare, rejicere, reſpuere.* Il *rejette* toutes les propoſitions d'accord qu'on lui propoſe. Il *rejette* tous les bons avis qu'on lui donne pour ſon ſalut. Mon Dieu, vous ne *rejettez* pas un cœur percé de douleur & de regret. Port-R.

On dit au Palais, qu'une piéce doit être *rejettée* du procès, quand on n'y doit point avoir égard, pour être fauſſe & abandonnée, ou n'être pas authentique. *Inſtrumentum rejiciendum.* Qu'une requête a été *rejettée*, quand on ne l'a pas voulu répondre.

Rejetter un crime ſur quelqu'un, c'eſt l'accuſer du crime dont on étoit accuſé. *Culpam in aliquem transferre.* Il faloit punir les Miniſtres, qui, après s'être enrichis de leurs crimes, en *rejettoient* la faute ſur les autres. Ablanc.

On dit provèrbialement, qu'on *rejette* ſouvent la faute ſur qui n'en peut mais ; pour dire, qu'on ſoupçonne quelquefois les gens d'avoir failli, quoique ce ſoit à tort.

Rejetté, ée. part. paſſ. & adj. *Recuſatus, rejectus.*

REJETTON. ſ. m. Nouveau bois que jette un arbre ; ce qu'une plante pouſſe de nouveau de ſa racine. *Arboris pullus, ſurculus.* Les ceriſiers pouſſent pluſieurs *rejettons* tout à l'entour d'eux. On vit renaître l'arbre, l'année ſuivante, & repouſſer des *rejettons.* Ablanc.

Rejetton, ſe dit figurément en chôſes morales. *Surculi.* Cette maiſon eſt illuſtre, & pouſſe tous les jours de nouveaux *rejettons.* Il fit prêter ſèrment qu'on reconnoitroit pour Roi ce *rejetton* d'Aléxandre. Vaug. Licencieuſe jeuneſſe, jettez les yeux ſur ce *rejetton* de Héros ! Pat. Une héréſie n'eſt jamais ſi bien éteinte, qu'elle ne pouſſe toujours de nouveaux *rejettons.*

REIFF. Voyez RIVA.

REILBON. ſ. m. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique méridionale. C'eſt une eſpéce de garence qui a la feuille plus petite que la nôtre. Les habitans du Chili font, comme nous, cuire la racine dans l'eau, pour la teinture en rouge. Frézier. p. 72.

REILHAGE ou REILLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt le charruage, le traînage, & ſuite de dîme. Coutume de la Marche, art. 332. Ce n'eſt pas le droit de tèrrage, champart ou agrier. De Laurière. Voyez l'étimologie de ce mot, & des ſuivans au vèrbe Rayonner une tèrre.

REILHE, ou REILLE. ſ. m. Ancien mot. Soc de charruë, en quelques provinces. Voyez Reilhage. *Aratrum.*

REILHER. ou REILLER. v. a. Labourer, faire des rayes, ou rayons ſur la tèrre avec le ſoc de la charruë. *Sulcare, ſcindere aratro.* Voyez Reilhage.

RÉIMBER. Vieux vèrbe act. Irriter, ou tuer, de ῥιμβεῖν. Borel. *Irritare, concitare,* ou *occidere.*

RÉIMBRER. Ancien vèrbe act. *Mehun, au Codicile.* Qu'il me fit Chreſtien, & qu'il me daigna *reimbrer.* Borel.

RÉIMPÔSER. v. act. & rédupl. Impôſer de nouveau. *Iterum imponere.* Il y a eu beaucoup de nonvaleurs ſur les tailles de l'année dèrnière, on les a *reimpôſées* cette année, avec les nouvelles.

RÉIMPOSITION. ſ. f. Action de réimpôſer. *Iterata impoſitio, deſcriptio, diſperſio.* Cette *réimpoſition* a été faite par arrêt & commiſſion du Conſeil.

RÉIMPRESSION. ſ. f. Seconde édition ou impreſſion d'un livre. *Secunda editio.* Les Livres ſont plus corrects, quand on en fait une *réimpreſſion* du vivant de l'Auteur.

RÉIMPRIMER, ou RIMPRIMER. v. act. & rédupl. Imprimer de nouveau. *Typis de novo mandare.* Un bon livre ſe *réimprime* pluſieurs fois. Ce Libraire a *réimprimé* le Saint Auguſtin.

Réimprimé, ée. part. paſſ. & adj. *Denuo typis mandatus, excuſus.*

REIMS. Voyez RHEIMS.

REIN. ſ. m. Rognon, partie de l'animal où ſe fait la ſéparation de l'urine, pour s'écouler dans la veſſie. *Ren.* Voyez Rognon. La piérre dans les *reins* eſt la plus dangereuſe. Laurent Dellini a fait un traité des *reins. Exercitatio Anatomica, De Structura & uſu Renum.* Il prétend que les *reins* qui avoient paſſé juſqu'alors pour un parenchyme, & une chair ſolide, ne ſont qu'un tiſſu & un aſſemblage d'une infinité de petites fibres qui s'étendent depuis la ſuperbie des *reins* juſqu'à la cavité, qu'on nomme *pelvis*, où elles portent l'urine. Bien que ces fibres ſoient très-déliées il ſoutient qu'elles ont une cavité par laquelle l'urine coule dans le *pelvis* & que ſi on les préſſe avec les doigts, par le moyen du microſcope, on en voit ſortir une liqueur qui a les mêmes qualitez que l'urine ; que ces fibres s'entrelaſſant les unes avec les autres, environnent de tous côtez le *pelvis*, où elles viennent enfin aboutir. Que les vaiſſeaux émulgents qui s'inſèrent dans les *reins*, & que les Anatomiſtes croyoient ſe perdre dans leur ſubſtance, après s'être diviſez en pluſieurs rameaux ; que ces vaiſſeaux, dis-je, paſſent juſqu'à la ſupèrficie des *reins* ; ce qu'il prouve, parce que ſi l'on jette avec une ſeringue quelque liqueur colorée dans ces vaiſſeaux, non ſeulement on la voit ſe répandre dans toute la ſubſtance du *rein*, mais encore dégouter par toute ſa ſupèrficie, pourvû qu'on ôte la membrâne propre dont cette ſupèrficie eſt couvèrte. L'uſage des *reins* eſt la ſéparation des ſérositez ſupèrfluës d'avec le ſang. Voyez Borelli.

Ce mot, ſelon Varron, vient du Gréc ἀπὸ τῶ ῥεῖν, *quaſi rivi obſceni humoris ab iis oriantur.* En Grèc on l'appelle νεφρὸς du vèrbe νίφω, qui ſignifie *neiger & pleuvoir.*

Les *reins* ſuccenturiaux ſont des glandes ainſi nommées parcequ'elles ont pour l'ordinaire la figure de *reins* ; & qu'ainſi ce ſont comme de ſeconds *reins* ; *Succenturiatus* ſignifie en Latin, qui eſt mis à la place d'un autre. Voyez Renale.

Reins, ſe dit en général de la force de l'homme. *Vires, fortitudo.* Les Luteurs anciens ſe piquoient d'une grande force de *reins*, de ſe donner des tours de *reins.* Les Crocheteurs ſont forts des *reins.*

Reins, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme n'a pas les *reins* aſſez forts pour faire une telle entrepriſe ; pour dire, il y ſuccombera. *Elumbis, delumbis.* On dit auſſi, qu'il a bons *reins* : pour dire, qu'il eſt capable de ſoutenir de grandes dépenſes.

Reins, en tèrmes de l'Écriture, ſignifie l'intérieur de l'homme & ſa penſée. Dieu eſt appellé ſcrutateur du cœur & des *reins, Scrutator cordium & renum Deus.*

Reins, en tèrmes d'Architecture, ſe dit des côtez d'une voute qui commencent à ſe courber, & qui ſont près de l'impoſte ; ou de l'éxtrados d'une voute juſqu'à ſon commencement. *Cornicis partes inæ incumbis impoſita.* Les *Reins de voute* ſont la maçonnerie de moilon avec plâtre, qui remplit l'éxtrados d'une voute juſqu'à ſon couronnement. On appelle *Reins vuides*, ceux qui ne ſont pas remplis pour ſoulager la charge ; ainſi qu'il a été pratiqué à preſque toutes les voutes Gothiques, ou ſur les piles des ponts de piérre qui portent des maiſons, pour y ménager des caves, comme à ceux de Paris. Daviler. On appelle *reins vuides* ceux qui ne ſont pas remplis pour ſoulager la charge.

Reins, ou Rains, ſignifie les bords ou côtez d'une forêt. *Latera.* L'Ordonnance veut qu'on faſſe un procès-vèrbal des places vuides qui ſeront dans l'enclôs & aux *reins* des forêts du Roi. On croit que ce mot vient par corruption de *rains*, qui a été fait de *rinceaux*, qu'on diſoit autrefois pour *rameaux.*

REINBECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holſtein en Baſſe-Saxe. *Reinbeca.* Elle eſt ſur la petite rivière de Bille.

Bille, entre Hambourg & Lavvenbourg, à huit lieuës de celle-ci, & à quatre de celle-là. *Reinbeck* eſt capitale d'un Bailliage, qui appartient au Duc de Holſtein-Gottorp. MATY.

RÉINCRUDER. v. a. Tèrme de philoſophie hèrmétique. Redevenir crud, ou faire redevenir crud; du mot Latin barbâre, *Reincrudare. Crudum reddere. Rurſum efficere crudum, facere ut recrudeſcat.* Il faut réincruder les corps; c'eſt-à-dire, qu'il faut faire revenir l'humide & relever le caché; c'eſt à-dire, les cuire & les amollir juſqu'à ce qu'ils ſoient privez de leur corporalité dure & ſéche, d'autant que le ſec n'entre & ne teint point. DICT. HERM.

REINE. *Regina.* Voyez REYNE.

REINECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Franconie capitale du Comté de *Reineck*, & ſitué ſur le Syn, près du Meyn, à huit ou neuf lieuës de la ville de Wurtzburg, vèrs le nord. *Reinecum.* Elle appartient à l'Évêque de Wurtburg. MATY.

REINECK, Comté. *Reineccenſis*, ou *Reinicanus Comitatus.* C'eſt un petit pays de la Franconie. Il eſt entre les Diocéſes de Maïence & de Wurtzburg, l'Abbaye de Fulde, & le Comté d'Hanavv. *Reineck* a eu ſes Comtes particuliers, dont la poſtérité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'Archevêque de Maïence, l'Évêque de Wurtzburg, & les Comtes d'Èrpach & d'Hanavv. *Reineck* & Lohr, qui lui donne quelquefois le nom de Comté de Lohr, en ſont les lieux principaux.

REINEILE. Voyez RENEILE.

REINETTE. ſ. f. Sorte de pomme dont la chair eſt ferme, & de très bon goût. *Pomum rainaitium.* Il y a une *rainette* blanche, & une *rainette* griſe. Voyez REYNETTE.

REINFREW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Cuningham, en Écoſſe. *Renfrona*, autrefois *Randuaria.* Elle eſt ſur le Cluyd, à deux lieuës au-deſſous de Glaſquo. *Reinfrew* eſt capitale d'une Baronie qui porte ſon nom, & qui eſt une partie du Comté de Coningham. MATY.

RÉINFÉCTER. v. act. & rédupl. Inféder de nouveau. *Denuò inficere.* La peſte étoit entièrement ceſſée dans cette ville, il eſt venu un navire étranger qui l'a *réinfectée*; qui y a raporté du mauvais air. Les nouveaux Hérétiques ont *réinfecté* les eſprits des èrreurs condamnées par les anciens Conciles.

REINGRAVE. Voyez RHINGRAVE.

REINGRAVENSTEIN. ſ. m. Nom d'un Comté & petit pays du Palatinat du Rhin. *Reingraveſtenius Comitatus.* Il eſt près de la rivière de Nahe, & de la ville de Creutznach. On n'y voit rien de conſidérable que le château de *Reingravenſtein*, ſitué ſur une montagne au confluant de l'Altzens & de la Nahe. Les Reingraves poſſédent encore un autre petit pays dans le Comté de Sponheim, au nord de la ville Birekenfeld, & aux ſources de la Nahe; Kirn & Thaun en ſont les lieux principaux. MATY.

REINSTEIN. ſ. m. Nom d'un Comté. C'eſt un petit pays de la Baſſe-Saxe. *Reinſtenius Comitatus.* Il eſt entre les Principautez d'Anhalt, d'Halberſtat, & le Duché de Brunſvvick. Ce pays a ſes Comtes particuliers, dont la maiſon s'étant éteinte, les Électeurs de Brandebourg en ſont entrez en poſſeſſion, comme d'un fiéf de la Principauté d'Halbèrſtad, à la réſèrve du petit Comté de Blankenbourg, qui a été réuni aux États de Brunſvvick pour la même raiſon. MATY.

RÉINTÉGRANDE. ſ. f. Tèrme de Palais. Action poſſéſſoire pour être mis en la jouiſſance d'une chôſe dont on étoit en poſſeſſion, & dont on a été expulſé de force & de fait. *In integrum reſtitutio.* La *réintegrande*, ou arrêt de recouvrement étoit, ſelon les Romains, les arrêts que donnoient les Commiſſaires récupérateurs, quand il y avoit quelque chôſe qui devoit être rendu entre des villes étrangères & Rome. Maintenant un arrêt de *réintegrande*, eſt un jugement par lequel, avant toutes chôſes, on rétablit en poſſeſſion d'un bien, celui qui en avoit été expulſé ou chaſſé de force par ſa partie. COURTIN. En matière poſſéſſoire il faut juger la *réintegrande* avant que de prendre connoiſſance du fond, avant que d'entrer dans le principal. Il faut demander la *reintegrande* dans l'an & jour de la ſpoliation. La ſentence de *réintegrande* s'éxécute nonobſtant l'appel.

RÉINTÉGRATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Action de remettre en poſſeſſion celui qui a été ſpolié ou dépouillé. *Redintegratio.* Celui qui a été ſpolié de ſa poſſeſſion ſe peut pourvoir par *réintégrande* ou action dans l'an & jour de la ſpoliation, afin d'être remis & réintégré en ſa poſſeſſion. DE LAURIÈRE.

RÉINTÉGRER. v. act. Rétablir quelqu'un en la poſſeſſion dont il a été évincé. *Reintegrare* C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut avant toutes chôſes *réintégrer* celui qui a été dépouillé, & chaſſé de ſa poſſeſſion. Il a été *réintégré* dans ſes biens, après avoir eu mainlevée.

RÉINTÉGRER, ſe dit auſſi des Officiers interdits ou chaſſez de leurs charges. *In munus reſtituere.* En pleine connoiſſance de cauſe, il a été abſous & *réintégré* en la fonction de ſa charge.

RÉINTÉGRER, ſe dit particulièrement des priſonniers qu'on fait remettre en priſon. *Denuò incarcerare.* Cet homme étoit ſorti à caution, ou par un arrêt ſurpris, on a ordonné qu'il ſeroit *réintégré.*

RÉINTÉGRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reintegratus, reſtitutus.*

RÉINTERROGER. v. act. & rédupl. Interroger de nouveau. *Iterum interrogare.* Un bon Juge Criminel doit *réinterroger* pluſieurs fois les criminels pour voir s'ils varient.

RÉINVITER. v. act. & rédupl. Inviter de nouveau. *Iterum invitare.* On n'a pû faire ce mariage, cette cérémonie, au jour qu'on avoit pris, il faudra *réinviter* les parens, la compagnie, au jour dont on conviendra.

RE'JOINDRE. v. a. & rédupl. *Je rejoins, tu rejoins, il rejoint, nous rejoignons, &c. Je rejoignis. J'ai rejoint. Je rejoindrai. Que je rejoigne. Que je rejoigniſſe*, ou *je rejoindrois.* Joindre une ſeconde fois ce qui avoit été joint. *Rejungere.* Le bras de cette ſtatuë a été caſſé, on l'a *rejoint* fort proprement.

REJOINDRE, ſignifie auſſi, ratraper, atteindre. *Aſſequi, conſequi.* Ce corps détaché a *rejoint* l'armée. Après avoir *rejoint* toutes ſes forces, il paſſa la rivière. VAUG. Les troupes s'étant *rejointes* campèrent dans de bons villages. ABLANC. Attendez-moi là un moment, je vous y viendrai *rejoindre.* Allez, je vous *rejoindrai* bien-tôt. Nous nous *rejoindrons* à Paris; c'eſt-à dire, nous nous y retrouverons.

REJOINDRE, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, ſe revoir, ſe raſſembler, ſe réünir. *Se rurſus adjungere, unire, convenire, aggregare.* Philis, ſouffrez que mon corps ſe *rejoigne* à mon âme. VOIT.

Apprenez que des cœurs ſéparez à regret,
Trouvent de ſe rejoindre aiſément le ſecret. CORN.

REJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj. *Adjunctus, conjunctus.*

REJOINTOYER. v. act. Tèrme d'Architecture. C'eſt lors que les joints des pièrres d'un vieux bâtiment ſont cavez par ſucceſſion de tems, ou par l'eau, les remplir & ragréer avec le meilleur mortier comme de chaux & de ciment, ce qui ſe fait auſſi avec du plâtre ou du mortier aux joints des voutes, lorſqu'ils ſe ſont ouvèrts; parceque le bâtiment étant neuf, a taſſé inégalement, ou qu'étant vieux, il a été mal étayé en y faiſant quelque repriſe par ſous-œuvre. DAVIL. *Rimas parietis implere, replere.*

REJOUER. v. act. & rédupl. *Rurſus ludere.* Jouer de nouveau. Il a rejoué, & a regagné ce qu'il avoit pèrdu.

RÉJOUIR. v. act. Donner & recevoir de la joie. *Exhilarare, oblectare.* Le vin *réjouit* le cœur de l'homme. *Vinum lætificat cor hominis.* Il eſt allé ſe *réjouir* à la campagne, c'eſt-à-dire, ſe divèrtir. Je me viens *réjouir* avec vous de votre heureux mariage; c'eſt-à-dire, vous en féliciter. On s'eſt bien *réjoui* à la Cour, il y a eu collation, bal & comédie. La nouvelle de cette victoire a *réjoui* toute la France.

On dit d'un homme qui fait des plaiſanteries, qui raconte des avantures incroyables, qu'il ſe *réjouit.* Quand on veut taxer une femme de faire trop ouvèrtement l'amour, on dit en tèrmes honnêtes, qu'elle ſe *réjouit.*

RÉJOUI, IE. part. paſſ. & adj. *Lætus, hilaris, oblectatus.*

On dit proverbialement, C'eſt un bon grós *réjoui*, en parlant d'un homme gras & en ſanté, qui ne chèrche qu'à rire & à ſe divèrtir. *Feſtivus, hilaris.*

RÉJOUISSANCE. ſ. f. Action par laquelle on réjouit, ou la chôſe même qui donne de la joie. *Lætitia, gaudium.* Le Carnaval eſt un tems de *réjouiſſance* pour les gens du monde. Alleluya eſt un chant de *réjouiſſance* dans l'Égliſe. On fait des *réjouiſſances* publiques à la naiſſance d'un Dauphin, aux mariages des Rois.

RÉJOUISSANCE, ſe dit populairement d'une âme de fagot qu'on met au feu, quand le bois a de la peine à brûler. *Faſciculus.*

RÉJOUISSANCE. Ce n'eſt point, comme on l'avoit dit dans la prémière édition de ce Livre, une carte que l'on donne à celui qui a pèrdu la premiére, pour lui donner lieu de réparer ſa pèrte, cette carte s'appelle *carte de repriſe*, comme on l'a dit en ſon lieu: mais la *réjouiſſance* eſt une carte que le coupeur qui a la main tire immédiatement après la ſienne, & ſur laquelle les joueurs, & careteurs, ou carabineurs mettent ce qu'ils veulent. Si la carte du joueur vient la premiére, tous ceux qui ont mis à la *réjouiſſance* tirent leur rétribution; mais s'il amene la *réjouiſſance* la premiére, il gagne tout ce qu'on y avoit mis. Les *réjouiſſances* ruïnent ou enrichiſſent les coupeurs. *Folium luſorium, lætificans dictum.*

RÉJOUISSANT, ANTE. adj. Qui réjouit. *Lætificans, exhilarans, oblectans.* On nous a donné un régal qui n'étoit guère *réjouiſſant.* Le jeu des Échets eſt mélancholique, n'eſt point *réjouiſſant.*

jouiſſant. La nouvelle que je viens d'apprendre eſt fort *réjouiſſante*. Voilà un conte fort *réjouiſſant*.

REJOUSTER. vèrb. act. & réduplicatif. Joûter de nouveau. *Denuò luctari*. Ce cavalier a eu du malheur a ſa première joûte; il eſt venu *rejoûter* pour réparer ſon honneur.

REJOUVENIR. Vieux vèrbe n. Rajeunir. BOREL. *Iterum juveneſcere, repueraſcere, ad juventutem redire.*

REIPOLTZKIRK. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Palatinat du Rhin. *Reipoltzkirkia*. Il eſt à deux lieuës de Lautereck, & il eſt chèf d'une Baronie, qui appartient au Prince de Vaudemont. MATY.

REIS, ou RAIS. ſ. m. Tèrme de Rélation. Capitaine de galères chez les Turcs. *Ricaud*. Ce tèrme eſt purement Arabe, & ſignifie Chèf, de l'hébreu רֹאשׁ *roſch*.

REIS. ſ. m. Nom d'une monnoie de Portugal. Le Roi de Portugal entretient ordinairement 200. hommes de troupes à Augra (ville de l'iſle Tercère;) mais il leur donne ſi peu de paye qu'ils ſont tous mal équipez & miſérables. En éfèt on dit qu'ils n'ont par an que 7000 *Reis*, c'eſt-à-dire, à peu près 36. livres de notre monnoie. FRÉZIER, *p.* 287. Il faut donc près de 200 *reis* pour faire 20. ſous de France, & par conſequent à peu près 10 *reis* ne valent qu'un ſou de notre monnoye. 9. à 10. *reis* valent un ſou.

REÎTRE. ſ. m. Cavalier Allemand. *Eques Germanus, ſive Teutonicus*. On les appelloit ainſi le ſiécle paſſé. Une Compagnie de *Reîtres*, un Régiment de *Reîtres*, le paſſage des *Reîtres*, la défaite des *Reîtres*. Les *Reîtres* vinrent en France durant la Régence de Catherine de Médicis. Préſentement le mot de *Reître* n'a plus d'uſage que dans cette phraſe burleſque: C'eſt un vieux *Reître*; pour dire; c'eſt un homme fin, ruſé & expérimenté au fait de la guèrre. On le dit par éxtenſion de ceux qui ſont ruſez, & qui ont de l'éxpérience en pluſieurs autres choſes, comme à plaider, à jouer, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *Reitter*, qui ſignifie *Cavalier*.

REISWICK, ou RYSWICK. ſ. m. Nom propre d'un village des Provinces-Unies. *Riſvicum*, *Reſvicum*. Il eſt dans le Comté de Hollande, à une demie-lieuë de la Haye. Il y a dans ce village un Palais du Prince d'Orange, autrefois Roi d'Angletèrre, dans lequel les Plénipotentiaire de l'Empire, de France, d'Eſpagne, d'Angletèrre & de Hollande, s'aſſemblerent le 9. Mai 1697, pour traiter la paix; qui fut concluë le 10. Septembre, entre la France d'un côté, l'Eſpagne, l'Angletèrre & les Provinces-Unies de l'autre, & le 21. Octobre entre l'Empereur & la France. MATY. C'eſt ce qu'on appelle la paix de *Riſwick*, le traité de *Riſwick*.

RÉÎTÉRATION. ſ. f. Action par laquelle on fait une choſe une ſeconde fois. *Iteratio, reiteratio*. L'Égliſe ne ſouffre pas la *réîtération* du Batême. Le *re*, qui eſt dans le vèrbe *rejaillir*, ne marque ni répétition, ni *réîtération*. VAUG. REM. S. Grégoire dit en parlant des Sacremens, que ce n'eſt pas *réîteration*, quand on manque de preuves que la choſe ait été bien faite.

RÉÎTÉRATION DE DESTRUCTION. Dans la Philoſophie hèrmétique, c'eſt lorſque du blanc parfait on veut paſſer au rouge, il faut détruire la blancheur, en augmentant un peu le feu. DICT. HÈRM.

RÉÎTÉRER. v. act. Faire une ſeconde fois, ou pluſieurs, quelque choſe. *Iterare, reiterare*. Les éxploits d'éxecution portent toûjours, en *réîtérant* pluſieurs commandemens ci-devant faits. Les Médecins pour guérir les pleuréſies, font *réîtérer* la ſaignée huit ou dix fois. Ces Amans ont paſſé outre au mariage, nonobſtant les défenſes *réîtérées* de la Cour. Je vous *réîtére* les prières que je vous ai faites pluſieurs fois en faveur d'un tel.

RÉÎTÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iteratus, reiteratus*.

REIVAN. Voyez ERIVAN. Tom. II. p. 1295.

REK.

RÉKIET. ſ. m. Tèrme de Relation. Inclination que font les Turcs dans leurs Moſquées. *Inclinatio*. Dans toutes les prières, il y a des inclinations qu'ils appellent *Rékiet*, & ils en font au moins deux pour chaque oraiſon. DU LOIR. *p.* 142. Toutes leurs oraiſons conſiſtent en pluſieurs *Rekiets*. Ils en font ſix le matin, huit à midi, ſix au Kimdi, huit au ſoir, & huit la nuit. ID. *p.* 144.

REL.

RELAIS. ſ. m. Équipage, qu'on envoye devant, ou qu'on a ordonné de tenir prêt pour changer de chevaux, ou de voiture, quand on veut faire diligence. *Veredi recentes, laxiores*. Le Général des Poſtes ſe dit Surintendant des poſtes & *relais* de France. Ce Prince voyage en *relais*, il envoye & trouve par tout des *relais*. A la chaſſe on a pluſieurs *relais* de chiens & de chevaux, qu'on donne aux cèrfs l'un après l'autre aux lieux & refuites où ils ont été envoyez. On appelle la meute de *relais*, la meute de ſecours.

RELAIS, ſe dit auſſi du lieu où l'on póſe les chevaux & les chiens de *relais*, à la chaſſe, pour ſoulager les chiens rectus. *Statio ſubſidiariorum equorum & canum venaticorum*. Il faut aller attendre la chaſſe au premier, au ſecond *relais*.

RELAIS, ſignifie auſſi, Loiſir, fainéantiſe, manque d'emploi ou d'occupation. *Ceſſatio, otium, vacatio ab operâ*. Tandis que vous êtes de *relais*, faites pour moi ce petit meſſage. On trouve toûjours à Paris des Maçons & des compagnons de toutes ſortes d'Artiſans, qui ſont de *relais*, qui chomment.

RELAIS, eſt auſſi une retraite qu'on fait ſur un mur qu'on éleve, & particuliérement au deſſus du cordon, au pié du parapet. *Margo vallaris*. On l'appelle autrement le *pas de la ſouris, berme, retraite*, ou *liſiére*.

RELAIS, en tèrmes de Tapiſſerie, eſt une ouvèrture qu'on laiſſe dans les tapiſſeries, lorſqu'il faut changer de couleurs & de figures, parce qu'en ces occaſions on change ſouvent d'ouvriers, ou on les laiſſe à faire à la fin de l'ouvrage. *Intervalla, incompleta*. Les tapiſſeries qui ſont long tems tenduës ſe découſent, & il faut faire reprendre les *relais*. Il eſt défendu de coudre des *relais* avec du fil blanc, & enjoint de les coudre par l'envèrs.

RELAIS, eſt auſſi une malice, ou mauvais traitement que font les pages & les laquais à des paſſans, ou à des niais qui tombent entre leurs mains. *Decipula & laqueus*.

RELAIS, eſt auſſi un tèrme de mer qui ſignifie les tèrres que la mèr a laiſſées au rivage. On dit plus communément *laiſſes*. *Rejectanea*.

RELAISSER. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit lorſqu'un liévre eſt tellement couru, qu'il s'arrête étant laſſé, & ne va point au gite. *Laſſare, defatigare*,

RELANCER. v. act. & rédupl. Tèrme de Chaſſe. Lancer de nouveau une bête. *Feram latibulo iterum exigere, excitare*. Quand ce cèrf eſt venu à ce relais, les chiens frais l'ont *relancé*. C'eſt auſſi, relever un défaut, & faire repartir le liévre, quand il eſt relaiſſé.

RELANCER, s'employe auſſi figurément en parlant des hommes, & ſignifie, repouſſer, recoquer avec force quelque ennemi. *Ferire adverſarium, excipere atque exagitare*. Darius diſoit qu'il s'en iroit faire ſortir Alèxandre de ſa tanière, & le *relancer* dans ſon fort. VAUG.

RELANCER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, rabrouer quelqu'un, le faire taire, le repouſſer fièrement & fortement. *Aliquem impetu invadere, irruere*. Quand quelqu'un vient faire une médiſance, un mauvais raport, il le faut bien *relancer*.

RELANT. Voyez RELENT. *Situs*.

RELAPS, APSE. adj. & ſ. Qui eſt retombé dans une héréſie qu'il avoit abjurée, dans un crime, dans un péché dont il avoit eu rémiſſion, ou abſolution. *Relapſus*. Les hérétiques *relaps* ſont fort odieux à l'Égliſe. Les criminels *relaps* ne méritent point de grâce. Les pécheurs *relaps* ont beſoin d'une rude pénitence.

RELÂSCHE. ſ. m. Repos: ceſſation de travail. *Laxatio, relaxatio, remiſſio*. Il faut donner quelque *relâche* à ces ouvriers, à ces pauvres galériens, les laiſſer un peu repoſer. On travaille à la fortification de cette ville ſans *relâche*, on relaye les travailleurs. Il n'eut pas ſi-tôt un peu de *relâche*, qu'il s'abandonna aux voluptez. VAUG.

RELASCHE, ſe dit auſſi des maladies intèrmittentes. *Relaxatio, remiſſio*. Avec la fiévre tierce on a un jour de *relâche*, avec la fiévre quarte on a deux jours. Si la goutte ne donnoit quelque *relâche*, elle ne ſeroit pas ſuportable. La paix a donné du *relâche* à nos miſéres.

RELASCHE, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut donner quelque *relâche* à ſon éſprit, ne pas s'appliquer toûjours à l'étude. *Animi remiſſio, relaxatio, intermiſſio*. Les Euchites ont cru qu'il falloit prier Dieu continuellement & ſans *relâche*. Il a affaire à un chicaneur qui ne lui donne aucun *relâche*, qui ne veut pas diſcontinuer ſes pourſuites.

RELASCHE. ſ. m. Tèrme de Marine. Lieu du *relâche*. C'eſt le lieu où eſt arrivé le vaiſſeau qui a relâché. AUBIN. *Statio*. Le port de Baldivia à la côte du Chili par les 39. dég. 36. min. de latitude auſtrale, n'eſt pas une bonne *relâche* pour les vaiſſeaux qui ont beſoin de ſe rafraîſchir de vivres. FRÉZIER. *p.* 40. La Conception (port du Chili) eſt ſans contredit la meilleure *relâche* de la côte pour les beſoins d'un navire. FRÉZIER. *p.* 47. Lorſqu'on eſt en *relâche* à Talcaguana (port du Chili) on va ſeiner dans l'Eſtere, qui eſt une petite riviére au fond de la baye du même coté. ID. *p.* 75.

RELASCHEMENT. ſ. m. Diminution de force, de tenſion. *Relaxatio, laxamentum, diminutio, imminutio*. Il y a du *relâchement* dans la chaleur, dans le froid, il n'eſt plus ſi rude qu'il étoit. Le *relâchement* des cordes ſur les inſtrumens de Muſique change leurs tons, & les déſaccorde.

RELASCHEMENT, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie

gnifie, affoibliſſement déréglement, corruption; ou dans les mœurs, ou dans la diſcipline. *Solutio, remiſſio.* Les Novices ont une dévotion fervente, mais peu-à-peu ils tombent dans le *relâchement.* Le tems a aporté bien du *relâchement* à la vie monaſtique, ou à la diſcipline militaire. Bien des gens ſe ſont écriez contre le *relâchement* de quelques nouveaux Caſuiſtes. Si d'un côté le zèle outré veut tout porter à l'extrémité, le *relâchement* de l'autre tend à affoiblir la vigueur des loix. Le P. Gail. Ce qu'on veut faire paſſer pour une conduite prudente, & proportionnée à la foibleſſe humaine, n'eſt dans le fond qu'un *relâchement* politique & flatteur, pour s'accommoder aux paſſions. Pasc. Les abus & les *relâchemens* ſemblent être juſtifiez dès qu'ils ſont ordinaires. Disc. d'Él. Il ne faut pas appeller *relâchement* de diſcipline, une condéſcendance de charité. Fléch. Si nous ſouffrons quelque *relâchement* dans les autres, c'eſt plutôt par condéſcendance, que par deſſein. Pasc. Dieu pardonnera plutôt quelques *relâchemens*, en faveur de la paix, que les éxcès que le zèle amèr des Controvèrſiſtes leur fait commettre tous les jours. Le Cl. On dit auſſi, prendre d'honnêtes *relâchemens*; c'eſt-à-dire, d'honnêtes plaiſirs, d'honnêtes amuſemens.

RELÂSCHER. v. act. & quelquefois neûtre. Déten ire, débander, rendre lâche. *Remittere, laxare, relaxare.* Un arc ſe *relâche*, ſe gâte quand il eſt toûjours bandé. Vous avez monté trop haut votre chantrelle, il la faut un peu *relâcher.* On dit auſſi, que le tems ſe *relâche*, quand il s'adoucit, quand le grand froid, ou le grand chaud diminuënt.

Relâscher, en tèrmes de Marine ſignifie, céder au vent contraire, & chèrcher quelque port, ou quelque rade pour ſe mettre à l'abri, & laiſſer paſſer le mauvais tems. *In aliquem locum ſe recipere, concedere vi tempeſtatis. Relâcher* c'eſt diſcontinuer le cours en droiture pour mouiller, ou dans le port d'où l'on eſt parti, ou dans quelque autre parage qui ſe rencontre ſur la route, yétant forcé par le vent contraire, ou par quelque accident arrivé au vaiſſeau. Aubin. Les Hollandois qui faiſoient voile vèrs l'Eſpagne ont été obligez de *relâcher* en Angleterre. Le vent étant contraire, nous fûmes obligez de *relâcher* à Livourne. Aubin. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale* ſur la Meditèrranée.

Relâscher, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie quelquefois, Se modérer, devenir moins violent. *Remitti, moderari, deferveſcere.* L'âme accablée par la douleur, ſe ſoulage & ſe *relâche* par les larmes & par les cris. Mont. La violence de ſon mal ne ſembloit s'être *relâchée*, qu'en ce qu'il commençoit à la ſentir. Vaug.

Relâscher, ſignifie encore, S'affoiblir: céder, ſe laiſſer aller, rabattre de ſa ſévérité, de ſa rigueur ou dans la conduite, ou dans les ſentimens. *Elanguere, elangueſcere, concedere.* La fèrveur de la dévotion ſe *relâche* tous les jours. La volupté *relâche* la force, & la vigueur de l'eſprit. Herman. Les Dames ſe ſont un peu trop *relâchées*: elles ſçavoient mieux ſe faire reſpecter autrefois. Bell. La moindre bonté à quoi une Maîtreſſe ſe *relâche*, regagne un Amant. B. Rab. Se *relâcher* à d'honnêtes amuſemens. M. Scud. L.... qui s'érigeoit en Caton, a beaucoup *relâché* de ſa ſévérité. La paix ſe fera, ſi chaque Prince ſe *relâche* d'une partie de ſes prétentions.

On dit auſſi dans le propre, On a *relâché* tous les priſonniers qui ont été faits de part & d'autre; pour dire, on les a mis en libèrté. *Captivi ex utraque parte dimiſſi ſunt, &c.*

Relâché, ée. part. paſſ. & adj. *Relaxatus, dimiſſus, remiſſus, laxatus.* Corde *relâchée.* Partie *relâchée.* Deg. Point de ces Directeurs *relâchez* qui éxcuſent tout, & qui épargnent le pécheur & le péché tout enſemble. Fléch.

RELATER. v. act. & rédupl. Later de nouveau. *Laterariis regulis inſtruere.* Ce toit eſt ſi mal couvèrt, qu'on n'en ſçauroit refaire la couvèrture, ſi on ne la *relate* tout à neuf.

RELATER. Vieux v. a. Raporter. *Referre.* Coutume de Bourbonn. art. 159.

RELATIF, ive. adj. Qui ſe raporte à un autre. *Relativus.* Le propre du pronom *relatif* eſt de joindre la propoſition dans laquelle il entre à une autre propoſition qui ſuit. En général on ne doit jamais ſéparer le *relatif qui* du ſubſtantif auquel il ſe raporte. Les Grammairiens ont des pronoms *relatifs*, des tèrmes *relatifs*, qui ont enſemble de la concordance, de la relation, du raport. On dit auſſi en Logique, que des tèrmes ſont *relatifs*, quand ils ont entre eux une éſpéce d'oppoſition, telle que l'un ne peut être ſans l'autre, comme *pére* & *fils*, *mari* & *femme*, &c.

RELATION. ſ. f. Récit de quelque avanture, hiſtoire, bataille. *Relatio, relatus, renunciatio.* On m'a envoyé une fidelle *relation* de ce qui s'eſt fait en cette négociation, en ce combat; la *relation* éxtraordinaire de la gazette contenant les cérémonies du couronnement de l'Empereur.

Relation, ſe dit plus particulièrement des avantures des Voyageurs, des obſervations qu'ils font dans leurs voyages. *Enarratio, obſervatio.* Il y a un très-grand nombre de livres de *Relations.* On a inſeré dans le préſent ouvrage pluſieurs tèrmes de *Relations* pour en faciliter l'intelligence aux lecteurs. Je ne ſçai lequel eſt le plus à plaindre, ou d'un Voyageur qui donne trop aiſément des *Relations* au public, ou de celui qui les lit ſans précaution & ſans diſcernement. Ce genre d'écrire n'eſt pas tout a fait ſi facile qu'on ſe l'imagine. Pour y réuſſir, il faut non ſeulement de l'éſprit & du gout; mais encore de la bonne foi, de l'éxactitude, un ſtile ſimple, naturel, & qui pèrſuade. Il faut même de l'érudition: & comme un Peintre, pour être parfait en ſon Art, ne doit rien ignorer de tout ce qui peut être éxprimé par les couleurs; de même celui qui entreprend de peindre les mœurs des peuples, & de repréſenter les Arts, les Sciences, les Religions du nouveau monde, ne peut toucher avec ſuccès tant de matières différentes, ſans une grande étenduë de connoiſſance, & ſans avoir en quelque ſorte un éſprit univèrſel. Tout cela même ne ſuffit pas, s'il n'a de plus été témoin de la plupart des évenemens qu'il raconte; s'il ne s'eſt inſtruit des coutumes & de la langue des habitans, s'il n'a eu ſoin de lier commèrce avec les honnêtes gens; & s'il n'a même pratiqué les pèrſonnes d'une qualité diſtinguée. Enfin pour parler ſurement de l'abondance qui ſe trouve dans un Empire, de ſa beauté, de ſa puiſſance; il eſt néceſſaire de conſidérer de ſes yeux la multitude des peuples, le nombre, & la ſituation des villes, l'étenduë des provinces; c'eſt-à-dire, qu'il faut employer une partie de ſa vie dans des courſes continuelles, & dans une rechèrche curieuſe de ce qu'il y a de plus râre dans le pays; ce qui ſans doute coûte un peu plus que de ſe trouver ici dans les aſſemblées des Sçavans; ou même ſans ſortir de ſon cabinet, de parcourir en repos & à loiſir toute l'antiquité.

Cependant il y a peu de gens à qui on ſçache moins de gré de leur travail qu'aux Auteurs des *Relations.* Quelques-uns peu touchez des nouvelles étrangères, ne s'arrêtent guère qu'à ce qui ſe paſſe ſous leurs yeux; d'autres n'ont point de foi à ce qui vient de ſi loin; ils ſe font un mérite & une maxime de ne rien croire, amis de la vérité, juſqu'à n'en vouloir connoître aucune. Il y en a qui ne peuvent ſouffrir dans les *Relations*, ni miracle, ni évenement éxtraordinaire, ni tout ce qui paſſe les préjugez les plus communs; comme ſi la nature épuiſée à nous enrichir ici, n'avoit rien pû produire ailleurs de râre; ou ſi Dieu étoit moins puiſſant dans les nouvelles Égliſes de l'orient, qu'il ne l'eſt encore aujourd'hui parmi nous. Enfin il en eſt d'un caractère tout oppoſé, qui ne liſent ces ſortes d'ouvrages que pour y trouver du mèrveilleux; ils ne ſont jamais contens qu'ils n'admirent. Ce qui eſt naturel leur paroît inſipide & indigne d'être écrit; & ſi on ne les réveille par des avantures inouies, & des prodiges continuels, ils s'endorment ſur les hiſtoires les mieux écrites & les plus raiſonnables: de ſorte que pour leur plaire, il faudroit, ce ſemble, faire des peuples d'une nouvelle eſpéce, & créer éxprès pour eux un nouveau monde.

Il n'eſt pas aiſé de contenter tant de goûts différents; & les Voyageurs qui reviennent en leur pays n'ont guère moins de peine à ſe faire écouter de leurs compatriotes, qu'ils en avoient eu peu de tems auparavant, à ſe faire entendre parmi les étrangers. Il eſt vrai qu'ils ne méritent pas toujours d'être écoutez; le vuide, le peu d'ordre, qui ſe trouve ſouvent dans leurs *Relations*, la paſſion qui y régne par tout, & qui fait quelquefois d'une hiſtoire, une ſuite continuelle de calomnies; mais ſur tout, la hardieſſe avec laquelle on y débite, même dans les matières indifférentes, des fâbles ridicules, pour des véritez conſtantes, rebutent avec raiſon les honnêtes gens, & rendent même ſuſpects les Auteurs les plus diſcrèts & les plus ſincères. P. Le Comte. Les Voyages de M. Spon. Les Mémoires de la Chine du P. Le Comte, le Voyage de Du Loir, celui de M. de Tournefort, celui du P. Feuillée, pluſieurs lettres de celles qui ſe trouvent dans les Lettres édifiantes & curieuſes ſont des modèles en matière de *Relation.*

Relation, en ſtile de Pratique, ſe dit d'un référé, du témoignage d'une pèrſonne publique. *Relatio, declaratio.* Dans tous les contrats en forme, le Juge dit, Nous, à la *relation* des Notaires, avons fait appôſer à ces préſentes le ſcel, &c. *Relation* libellée. Cout. d'Auvèrgne. *C. II. Art.* 10 & 11. *Relation* d'ajournement au procès-vèrbal de la Coutume de Bèrry. *Relation* de Sèrgent, c'eſt l'éxploit par lequel le Sèrgent raporte au Juge qu'il a ajourné un tel, à la requête de tel, pour telle cauſe, ou qu'il a fait telle ſaiſie, arrêt, éxécution, ou criée. C'eſt la même chôſe que *raport.*

Relation, ſignifie encore, Intelligence, corréſpondance qui eſt entre deux ou pluſieurs pèrſonnes. *Conſenſio, convenientia.* Ce Banquier a *relation* avec pluſieurs Prélats d'Italie. Les deux accuſez

accuſez n'ont jamais eu aucune *relation* entre eux. *Procuratio mutua.*

RELATION, en tèrmes de Logique, eſt un des accidens de la ſubſtance, auquel on donne place dans les dix Catégories. *Relatio.* Il y a une *relation* entre le fils & le père. Chaque ſubſtance peut recevoir une infinité de *relations.* On diſpute en Philoſophie, pour ſçavoir ſi la *relation* eſt formellement, ou réellement diſtinguée de ſon fondement.

RELATIVEMENT. adv. D'une manière relative. *Relativè.*

RELAVER. v. act. & rédupl. Laver de nouveau. *Relavare, iterùm lavare.* On *relave* la vaiſſelle, les vèrres; & quand on parle du linge *relavé*, on entend du linge qu'on n'a pas mis à la leſcive, mais qu'on a ſimplement mouillé, & puis ſéché. La plupart des draps d'hotelerie ne ſont que *relavez.*

RELAVER, parmi les Artiſans de Paris, ſe dit d'une cérémonie ou eſpéce de demi-réception que font les Maitres d'un métier, quand ils entrent des fauxbourgs dans la ville ou de la ville dans les fauxbourgs; ils font prêter un nouveau ſèrment en Juſtice, & traitent les Jurez & Anciens. *Denuò initiare, juramentum præſtare.* La réunion des Juſtices au Prélidial a abrogé cette coutume.

RELAYER. v. n. & act. Se ſervir de relais, changer de chevaux, en prendre de frais & qui n'ont point travaillé. *Equos integros & recentes conſcendere.* Ce Seigneur *relaye* deux fois de Paris à Fontainebleau. On dit auſſi à la chaſſe *relayer*, quand on lâche les chiens du relais après la bête.

RELAYER, ſignifie auſſi, Travailler, & ſe repoſer alternativement dans les travaux continuels, comme ceux de faire des vèrres, de vuider des batardeaux, de tourner des pompes. *Laboranti aut defatigato ſuccedere.* Il faut que les ouvriers ſe *relayent* & travaillent les uns après les autres ſur la mèr. Les matelots ſe *relayent* de ſix heures en ſix heures, & font chacun leur quart. Il croit que tous les yeux ſont ouvèrts pour lui, & que les hommes ſe *relayent* pour le contempler. LA BRUY.

RELAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subſidiarius, recens.*

RELAXATION. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit du conſentement qu'on donne à la délivrance d'un priſonnier. *Relaxatio.* On a empriſonné cet homme pour un autre, mais la partie a conſenti auſſi-tôt à ſa *relaxation.*

RELAXATION, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique en cette phraſe. *Relaxatio, diminutio.* Les Indulgences portent *relaxation* ou diminution des peines de Purgatoire.

RELAXATION, ſe dit auſſi en Médecine, lorſqu'il s'eſt fait quelque extenſion de muſcles, de nèrfs ou de tendons en quelque partie du corps, ſoit par ſa foibleſſe, ou par violence. *Relaxatio, extenſio.* Les hèrgnes ſont des déſcentes, des *relaxations* de boyau.

RELAXER. v. act. Relâcher un priſonnier, conſentir à ſa ſortie, *Dimittere, relaxare.*

RELAXÉ, ÉE. adj. Les Chirurgiens appellent nèrf *relaxé*, un nèrf qui n'a pas ſa tenſion, ſa ſituation ordinaire. *Dimiſſus, relaxatus, extenſus.*

RÉLÉGATION. ſ. f. Eſpéce d'éxil qui ſe fait par l'autorité du Prince, qui envoye ordre à quelqu'un d'aller en un lieu qu'il lui marque, & d'y demeurer juſqu'à ce qu'on le rappelle. *Relegatio.* A Rome la *rélégation* ne faiſoit point pèrdre le droit de Citoyen. La *rélégation* eſt un banniſſement en un cèrtain lieu, & pour quelque tems. C'étoit parmi les Romains une moindre peine que la déportation, en ce que le relégué ne pèrdoit point les droits de Citoyen Romain, ni ceux de famille, comme les droits d'un père ſur ſes enfans. COURTIN.

RELÉGUER. v. act. Éxiler, envoyer un ordre à quelqu'un de demeurer dans une ville qu'on lui aſſigne. *Relegare, exulare.* On a *relégué* cet homme à Quimpèrcorentin.

RELÉGUER, ſe dit auſſi d'un éxil volontaire qu'on s'impoſe à ſoi-même par l'amour de la retraite, de la vie privée. *Voluntariò ſecedere, amandare.* Cet homme s'eſt *relégué* dans un déſèrt, il s'eſt *relégué* dans un Monaſtère.

RELÉGUÉ, ſe dit figurément en Morale. *Amandatus.* La piété, la vèrtu ſont bannies des villes. *Pietas & virtus ab urbibus amandatæ ſunt.* Elles ſont *reléguées* dans les cloîtres & les déſèrts. Ariſtote eſt *relégué* dans les Colléges & chez les Pédans.

RELÉGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Relegatus, exulatus.*

RELENQUIR. Vieux vèrbe actif. Laiſſer, abandonner, délaiſſer. D'où vient *arrelanquit* en Languedoc, c'eſt-à-dire, haraſſé, recru de chemin, & qui ſe rend. BOREL. *Incarnat. de Jeſus-Chriſt en vers,*

Pourquoy ſont-ils de leurs mères nacquis,
S'ils doivent eſtre à jamais relenquis?

Et dans la vieille Traduction manuſcr. d'Ovide en vèrs:

Tous ceux qui auront par deſtoy,
Relenqui *la divine loy.*

RELENT. ſ. m. Mauvais ôdeur provenant d'un air ou de quelques corps humides corrompus pour avoir été enfèrmez long-tems. *Situs.* Ces confitures, ces jambons, ſentent le *relent.* Le linge qui eſt dans un coffre qu'on n'a ouvèrt de long-tems, ſent le *relent.* Quelquefois on l'employe à l'adjectif. On doute de cette dèrniére remarque.

RELEVAILLES. ſ. f. pl. Petite cérémonie qu'on fait à l'Égliſe, quand une femme reléve de couche, & lors qu'elle y entre la première fois. *Cæremonia purificationis.* Philippe premier, Roi de France, raillant ſur la groſſeur & l'embonpoint de Guillaume le Conquérant, demandoit s'il accoucheroit bien-tôt. Guillaume lui fit répondre qu'oui, & qu'à ſes *relevailles*, il iroit viſiter avec dix mille lances en forme de chandeliers.

On le dit auſſi d'un feſtin qui ſe fait quelquefois en cette occaſion au retour.

RELEVÉE. ſ. f. L'après-dinée, ou le tems d'après midi. *Pomeridianum tempus.* On a donné des aſſignations chez des Commiſſaires à deux ou trois heures de *relevée.* Il n'eſt guère en uſage qu'au Palais, où l'on appelle auſſi les Audiences de *relevée*, celles qui ſe donnent après midi. La Cour n'entre point aujourd'hui de *relevée.* On ne juge point les procès criminels de *relevée* quand les concluſions des gens du Roi vont à la mort, ou aux galères, ou au banniſſement. Art. 9 tit. 25. de l'Ordonnance de 1670. Ce mot s'employe auſſi de même dans les Actes des Aſſemblées du Clèrgé.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on faiſoit la méridienne ſur des lits de ſale qu'on nommoit *grabats*, & on nommoit *relevés*, le tems où l'on ſe relevoit pour retourner à ſon travail.

RELÉVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on reléve. *Sublatio, elevatio.* Il a fait ce marché pour le *relévement* des murs de ſon parc. Cette femme n'a point eu de ſanté depuis ſon *relévement* de couche.

RELÉVEMENT, en tèrmes de Marine eſt la hauteur d'un vaiſſeau, eu égard à une autre partie du vaiſſeau qui eſt plus baſſe. *Altitudo.* Un vaiſſeau qui n'a pas aſſez de *relévement.* Un vaiſſeau qui n'a point de *relévement* à l'avant. Un vaiſſeau, dont le *relévement* eſt bien proportionné. C'eſt la différence qu'il y a en ligne droite du pont à ſon avant & à ſon arrière. AUBIN.

RELÉVEMENT. Dans la Coutume de Mèts eſt un droit par lequel un rentier poſtérieur peut déjeter de l'héritage hypothéqué, un rentier antérieur, à qui l'héritage a été aſſuré, en offrant & payant au rentier antérieur ce qui lui eſt dû. DE LA RIÈRE.

RELEVER. v. act. & rédupl. Lever une ſeconde fois. *Elevare denuò.* Le ſouhait d'Enée étoit de *relever* les murailles de Troye. Il coutera bien à *relever* cette tèrraſſe que les pluies ont abatuë. Les foſſez de ce château étoient preſque comblez, il les a fallu *relever* à neuf.

On dit auſſi, *Relever* un contrat, un arrêt; pour dire, en lever une ſeconde groſſe.

RELEVER, ſignifie auſſi, Redreſſer. *Reſurgere, ſe erigere, erigere.* On n'eſt pas honteux de chéoir, mais bien de ſe *relever.* Cette croix avoit été abattuë, mais on l'a *relevée*, redreſſée.

RELEVER, ſignifie encore, Elever plus haut. *Attollere, exaltare.* Il a *relevé* ſa muraille pour m'ôter la vuë. J'ai *relevé* ma maiſon d'un étage. Ce plancher étoit trop bas, il l'a fallu *relever.* On dit auſſi, *Relever* les carreaux d'un plancher, quand on les léve pour le racommoder, ou le mettre de niveau.

RELEVER, ſignifie encore, Ramaſſer. *Colligere.* Il ne s'eſt pas daigné baiſſer pour *relever* ce qu'il avoit laiſſé chéoir. Cet habit eſt ſi vieux, qu'il ne vaut pas le *relever* de tèrre.

RELEVER, ſignifie quelquefois, ſortir du lit pour quelque néceſſité. *Surgere.* Cet homme a été obligé de ſe *relever* pour ouvrir à ſon camarade. Il s'eſt *relevé* trois fois la nuit à cauſe d'un flux de ventre. Les Religieux ſe *relevent* la nuit pour aller chanter Matines. Cette affaire m'eſt ſi peu importante, que je ne m'en *releverois* pas la nuit.

RELEVER. vèrb. neut. Se dit auſſi d'un convaleſcent, quand il ſort de maladie, & en ce ſens il eſt neutre. *Convaleſcere, recreari, reſici.* On dit d'un homme fort malade: qu'il n'en *relevera* pas, qu'on ne croit pas qu'il en *relève.* Il *relevoit* d'une grande maladie. ABLANC. On dit qu'une femme *releve* de couche, quand elle commence à ſortir; & qu'un Prêtre la *releve*, quand il la va recevoir à la porte de l'Égliſe, avec de l'eau benite, la première fois qu'elle y entre.

Il ſe dit auſſi d'une chute, & d'un malheur, d'un revèrs de fortune, d'une pèrte ou de bien ou de réputation. On a decrié cet homme par de ſi étranges calomnies, qu'il ne s'en eſt jamais *relevé.* On lui a fait de ſi mauvaiſes affaires qu'il ne s'en *relevera* jamais

jamais. Les Barbares réduiſirent l'Empire dans un tel état, qu'il n'a jamais pû s'en *relever* depuis.

Il reçoit ſous les eaux une atteinte cruelle,
Et ne peut relever *de ſa chute mortelle.*

RELEVER, ſignifie auſſi, Retrouſſer. *Recolligere, cogere, ſublevare.* Il a toujours une releve-mouſtache en main pour *relever* ſa barbe. *Relevez* votre manteau, il traîne.

RELEVER, ſe dit pour aſſembler, ramaſſer en un tas. *Colligere in cumulum, coacervare.* Les Boueurs ont des gens qui vont devant eux *relever* les bouës, les aſſembler en un monceau contre la muraille pour les emporter.

RELEVER, ſignifie encore, Soulager. *Sublevare.* Votre arrivée me *releve* d'une grande peine, d'une grande inquiétude.

RELEVER, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Prendre le poſte d'un autre corps de troupes; & ſe dit des corps-de-garde, des ſentinelles qu'on change, quand ils ont été en garde ou en faction un tems raiſonnable. *Stationem ad excubias aliorum diſcedentium loca ingredi.* On eſt allé *relever* la tranchée; c'eſt-à-dire, monter la garde à la tranchée. On *releve* la garde du Roi tous les jours à midi. C'eſt un tel Capitaine qui *releve* une telle Compagnie. Le Caporal a été trop long-tems à *relever* cette ſentinelle. On dit auſſi, *Relever* des troupes; pour dire, en lever de nouvelles.

On dit de même en tèrmes de Marine, *Relever* le timonier, *relever* le quart, c'eſt le changer. AUBIN. *Mutare vices, mutare ex cubias.*

RELEVER, en tèrmes de Manége, c'eſt obliger le cheval à porter en beau lieu, & lui faire bien placer ſa tête. *Caput attollere.* Il y a de cèrtains mords propres à *relever* un cheval, comme ceux qui ſont faits en branche à genouil. On appelle auſſi les airs *relevez*, les mouvemens d'un cheval qui s'éleve plus haut que le tèrre à tèrre, quand il manie à courbettes, à balotades, à croupades & à caprioles.

RELEVER, en tèrmes de Mèr a différens uſages. *Relever* un vaiſſeau, c'eſt le remettre à flot, lorſqu'il a été échoué, ou qu'il a touché. AUBIN. *E brevibus aut cotibus navem in altum impellere.* On dit auſſi qu'un vaiſſeau échoué ſe *releve*, quand la marée le remet à flot. *Relever* un vaiſſeau c'eſt encore le *relever* lorſqu'il eſt à la bande. *Relever* l'ancre c'eſt la changer de place, la mettre dans une autre ſituation. *Anchoram tollere, & aliò demittere.* *Relever*, ou ſaiſir les branles, c'eſt attacher les branles par le milieu, près du pont, afin qu'ils ne nuiſent point, & qu'ils n'empêchent pas de paſſer entre les ponts. AUBIN. *Sursum tollere & alligare.* *Relever* une pointe, ou un cap, c'eſt le doubler. *Praeter vehi, praeter navigare.* Le ſoir nous relevâmes encore une pointe au SE ¼ E à neuf ou dix lieuës, & une au NE ¼ N du compas environ huit lieuës. FRÉZIER, *p.* 39. Se *relever*, c'eſt s'éloigner de la tèrre. En cas qu'on fût trop abattu à tèrre, & qu'on ne pût s'en *relever*, on a la reſſource de pouvoir mouiller à une lieuë vèrs le ſud. ID *p.* 153.

RELEVER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de la bête qui ſort le ſoir de ſon buiſſon pour aller viander, après avoir dormi tout le jour. *E cubilibus ad noctiurna paſcua prodire, egredi, procedere.* On dit auſſi, *Relever* le défaut; pour dire, redreſſer des chiens qui ſont en défaut.

En tèrmes de Billard *relever* une bille c'eſt ne faire que friſer une bille, & la faire dans une bille qui paroiſſoit au deſſous.

RELEVER, en tèrmes de Juriſprudence féodale, ſe dit en parlant de la mouvance ou dépendance des fiefs à l'égard les uns des aûtres. *Apud clientela Dominum ceu ſui cenſendo praedia dedicare, intermiſſa profeſſione.* Les Souverains ne *relevent* que de Dieu & de leur épée. Les Duchez & Pairies *relevent* immédiatement du Roi. Un fief ſervant *releve* d'un fief dominant. On dit auſſi, *Relever* un fief; pour dire, Payer le droit de reliéf ou de rachat dans cèrtaines mutations établies par les Coutumes des lieux.

RELEVER, en tèrmes de Chancélerie, ſe dit des Lettres ſcellées que le Prince accorde pour faire caſſer des contrats & autres actes pour léſion ou autre nullité de fait ou de droit. *In cauſa victum diplomate regio admittere ad referendam rem judicatam.* Les mineurs ſe font *relever* des actes paſſez en minorité. On *releve* les majeurs en cas de léſion énorme & d'outre moitié de juſte prix, en cas de dol ou de violence. L'Égliſe ſe *releve* en quelque tems que ce ſoit, de tous les actes paſſez à ſon préjudice. Le Roi par ſes Lettres de grace *releve* de la peine, du lâps de tems & autres choſes en ces tèrmes: Dont nous avons *relevé* & *relevons* l'impétrant par ces préſentes. On dit auſſi, *Relever* ſon appel, quand on obtient des Lettres de Chancélerie pour faire intimer une partie, & procéder ſur l'appel qu'on a intèrjetté d'une ſentence. *Provocatio ad ſuperiorem Judicem.* On *releve* auſſi ſon appel par une requête, quand on obtient un arrêt qui reçoit un appellant, & le tient pour bien *relevé*. Les déſertions d'appel s'obtiennent, quand on a laiſſé paſſer trois mois ſans *relever* ſon appel.

Relever le mineur de bail, ſe dit dans la Coutume d'Amiens, lorſque le Bailliſte *releve* le fief de ſon mineur du Seigneur dont il eſt tenu. *Relever* & droiturer ſon fief. *Relever* & payer droiture, c'eſt payer au Seigneur féudal le reliéf ou rachat & ſes droits & devoirs. *Relever* le fief de main & bouche. *Relever* la propriété, c'eſt-à-dire le droit dû au Seigneur par le propriétaire. *Relever* de bouche, c'eſt reconnoître tenir un héritage de quelque Seigneur. Dans la Coutume de Bèrry un mineur de 25 ans eſt *relevé*, quand ayant été déçû ou circonvenu, il eſt reſtitué en entier par Lettres Royaux entérinées en Juſtice.

RELEVER, ſe dit auſſi en parlant du reſſort où il faut plaider, en cauſe d'appel. *Subjici juriſdictioni.* Les appellations des Duchez & Pairies ne ſe *relevent* qu'au Parlement. Le Limoſin *releve* du Parlement de Bourdeaux.

RELEVER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes d'Arts. On dit d'un Sculpteur, d'un Fondeur, qui fait des ouvrages *relevez* en boſſe, qu'ils ſont de reliéf, lorſqu'ils ſortent en dehors, qu'ils repréſentent les corps au naturel. *Anaglypha conſtruere.* On dit en Peinture, qu'un Peintre a bien *relevé* ſon tableau, quand il y a mis des couleurs vives & éclatantes. On appelle auſſi une broderie *relevée*, quand elle éclate d'or ou d'argent, ou lorſqu'elle n'eſt pas toute plate. On dit qu'un Tailleur *releve* bien un habit, quand il y met des garnitures ou d'autres ornemens qui le font paroître & éclater. *Ornare* On dit auſſi en cuiſine, que le poivre, l'échalote *relevent* le goût; que des choux-fleurs ſont fades, ſi on ne les *releve* par des aſſaiſonnemens. Ce ſervice de roti a été *relevé* par quatre plats d'entremêts.

RELEVER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Sublevare, conſolari, liberare, recreare.* Le Juſte tombe ſept fois par jour dans l'affliction, & autant de fois Dieu le *releve*; c'eſt-à-dire, Dieu le conſole, le délivre. La bonté de Dieu nous donne le tems de nous *relever* de nos fautes, de nous reconnoître, de faire pénitence. On dit qu'un homme a bien *relevé* ſa maiſon, ſa fortune, qu'il a *relevé* ſes affaires, ſon traſic, ſa boutique; c'eſt-à-dire, qu'il l'a rétablie: & au contraire, qu'il eſt abîmé par ſes pèrtes, qu'il n'en ſçauroit jamais *relever*. On dit qu'il a *relevé* ſon nom, ſa gloire, ſa charge, ſon train; pour dire, qu'il les a remis en meilleur état; qu'il leur a donné un nouveau luſtre. La politeſſe *releve* infiniment le mérite. BELL. Vous ajoûtez aux conquêtes d'Aléxandre une pèrſonne qui les *releve* plus que la femme & la fille de Darius. VOIT. C'eſt-à-dire, qui leur donne plus d'éclat, & de ſplendeur. La joie, la proſpérité *relevent* les courages abattus. *Gaudium, proſperitas proſtratum extollunt, ſublevant.* Cette diviſion *releva* le courage & les eſpérances des Anglois. ABLANC. C'eſt-à-dire, l'éxcita, le ranima. On dit auſſi, qu'un ſtile eſt bien *relevé*, qu'une penſée eſt bien *relevée*; pour dire, ſublime, éxcellente. Des ſentimens *relevez*, c'eſt-à-dire, nobles.

RELEVER, ſe dit auſſi pour, Faire valoir. *Extollere.* Vous avez entendu de quelle ſorte on a *relevé* cette circonſtance. PAT. Chaque parti *releve* les belles actions de ſes Héros, & ravale celles du parti ennemi.

RELEVER, ſignifie auſſi, Reprendre, corriger. *Reprehendere, corrigere.* Il n'eut pas ſi-tôt avancé cette propoſition, qu'il fut *relevé* par ſon antagoniſte. Cette parole avoit été dite en paſſant, & ſans mauvais deſſein, elle ne méritoit pas d'être *relevée*.

RELEVER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On le *relevera* bien de ſentinelle; pour dire, qu'on prendra garde à ſes actions, qu'on ne le laiſſera pas faillir impunément. *Inſidiosè obſervare.* On dit auſſi, *Relever* mangerie; pour dire, recommencer à manger par goinfrerie, après avoir fait un grand repas.

RELEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exaltatus, elevatus.* Un goût *relevé*. *Guſtus exquiſitus.* Une mine haute & *relevée*. Une femme *relevée* de couche. Un appel *relevé*, &c.

RELEVEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Qui releve, qui tire en haut. *Levator.* C'eſt une épithéte que les Anatomiſtes donnent à différens muſcles. Il y a les *releveurs* des paupières, le *releveur* de l'omoplate, les *releveurs* de l'anus. Le *releveur* de la paupière prend ſon origine du fond de l'orbite, au deſſus du trou par où ſort le nèrf optique, & vient s'attacher par une large aponeuróſe, au bord de la paupière ſupèrieure; en ſe racourciſſant, il la tire en haut, & par ce moyen découvre l'œil. DIONIS. Le *releveur* de l'omoplate prend ſon origine des apophyſes tranſvèrſes des quatre vèrtèbres ſupérieures du cou par des principes différens, qui ſe réuniſſant vont s'inſérer à l'angle ſupérieur de l'omoplate, qu'il tire en haut. ID. L'anus a trois muſcles, un ſphincter & deux *releveurs*. ID. Les *releveurs* de l'anus naiſſent de la partie inférieure & latérale de l'os iſchion, & s'inſèrent au ſphincter de l'anus, pour le relever après la ſortie des excrémens. ID.

RELEVOISON. Tèrme de Juriſpudence & de Coutume. *Reliéf. Clientelaris præſtatio annuorum fructuum ad ſingulas poſſeſſoris mutationes. Relevoiſon à plaiſir*, c'eſt celle par laquelle le revenu de l'héritage pour un an, eſt dû au Seigneur cenſuel. *Relevoiſons du denier ſix*, quand au Seigneur de la cenſive ſont dûs ſix deniers pour chaque denier du cens à toutes les mutations de ceux au nom deſquels le cens ſe paye, & a accoutumé être payé. Ventes & *relevoiſons*, quand le nouveau vaſſal releve de ſon Seigneur féodal, & lui paye certaine ſomme taxée par la Coutume.

RELHEU. ſ. m. Vieux mot qui ſe dit dans le For de Béarn, pour reliéf.

RELIAGE. ſ. m. Application de nouveaux cèrcles ſur des cuves, des tonneaux, & autres vaiſſeaux ſemblables. *Vinctura.* Il a donné tant au Tonnelier pour le *reliage* de ſa cuve, du cent de futailles.

RELICTE. ſ. f. Vieux mot, & tèrme de Coutume. Veuve. *Vidua relicta.* On appelloit auſſi une veuve, déguèrpie.

RELIÈF. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence féodale. C'eſt un droit qu'un fiéf doit au Seigneur dominant préſqu'en toutes mutations, & qui conſiſte en une année de revenu, ou l'éſtimation. *Clientelaris præſtatio annuorum fructuum, ad ſingulas ejus mutationes.* On l'appelle autrement *rachat*. Par l'art. 3. de la Coutume de Paris le *relief* n'eſt point dû pour ſucceſſion en ligne directe. Par la Coutume de Normandie, art. 163. le *relief* eſt dû par mort, ou mutation de vaſſal, pour les rotures, auſſi bien que pour les fiéfs. Ce droit eſt fort différent ſuivant les Coutumes. On trouve des *reliefs* ſimples, doubles; des *reliéfs* de propriété, qui ſe payent par des héritiers; des *reliéfs* de bail ou tutelle, qui ſe payent par un tuteur pour ſon mineur, ou par un mari pour les fiéfs de la femme qu'il épouſe, &c. En quelques lieux on l'appelle *relevoiſon*. Voyez ce mot.

Relief de bail, *relief* de bouche, *relief* de chambellage, c'eſt celui que le mari doit, quand durant le mariage, un fiéf échet à ſa femme. *Reliéf* de cheval & armes. *Droit de relief*, par la Coutume d'Amiens il eſt de 60 ſ. pariſis pour chaque fiéf noble tenu en plein hommage, & de 10 ſ. pariſis pour chaque fiéf tenu en pairie. On dit dans la Coutume de Paris, *profit ou droit de relief. Relief héritier*, ſignifie *relief* de propriété. *Relief à merci*, c'eſt la même chôſe que *relevoiſon à plaiſir*. Voyez ce mot. *Reliéf* de plume. *Reliéf* de rente dû au Seigneur à la mort du tenant cottier. *Reliéf* ſimple, c'eſt quand il n'eſt dû que *reliéf* de propriété par la femme, & non *relief* de bail; ou bien quand il n'eſt dû aucun chambellage à la différence du *relief* double. Tels cens, tels *reliéfs*, à la différence du pur cens, qui eſt dû ſans aucun *relief*. Ventes & *reliéfs*.

RELIÈF, en tèrmes de Chancélerie, ſe dit des Lettres qu'on y obtient pour relever un appel intèrjetté, & faire intimer pardevant le Juge ſupérieur ſa partie qui a obtenu ſentence à ſon profit, pour la voir infirmer; & on les appelle un *reliéf d'appel. Diploma experiundæ in jure reſtitutionis.* Il y a auſſi des *reliéfs d'illico*, & *des reliéfs d'adreſſe*, pour être relevé d'une adreſſe qu'on avoit fait faire par quelque autre lettre à un Juge qui n'étoit pas compétent. *Reliefs d'illico*, ſont des Lettres de Chancélerie, par leſquelles celui qui n'avoit pas intèrjetté appel d'une ſentence, au moment qu'elle avoit été prononcée, étoit relevé de cette omiſſion & du laps de tems.

RELIÈF DE CUISINE, ſont des reſtes de pain, ou de chair qui demeurent après que la maiſon eſt nourrie, & dont les pauvres gens s'accommodent bien.

Votre ſalaire
Sera force reliéfs *de toutes les façons :*
Os de poulets, os de pigeons. LA FONT.

Autrefois le Rat de ville
Invita le Rat des champs,
D'une manière fort civile,
A des reliéfs *d'ortolans.* ID.

Ce mot en ce ſens vient de *reliquiæ.*

RELIÈF, en tèrmes de Sculpture, ſe dit des figures en ſaillie & en boſſe, ou élevées; ſoit qu'elles ſoient taillées au ciſeau, fondues, ou moulées. *Integra effigie toreuma. Relief*, c'eſt la ſaillie de tout ornement. Dans un bâtiment elle doit être proportionnée à la grandeur de l'édifice qu'il décore, & à la diſtance d'où il doit être vû. On appelle figure de *relief*, ou de ronde-boſſe, celle qui eſt iſolée & tèrminée en toutes ſes vûës. *Opus anaglyphon.* DAVILER. Il y en a de trois ſortes. Le *haut relief* ou *plein relief*, eſt la figure taillée d'après nature. *Solidum anaglyphum.* Le *bas-relief* eſt un ouvrage de ſculpture qui a peu de ſaillie, & qui eſt attaché ſur un fonds. *Dimidia eminentia.* On y repréſente des hiſtoires, des ornemens, des rinceaux, des feuillages, comme on voit dans les friſes. Lorſque dans les *bas-reliefs* il y a des parties ſaillantes & détachées, on les appelle *demi-boſſes. Extantia.* Le *demi-relief*, quand une repréſentation ſort à demi-corps du plan ſur lequel elle eſt poſée. On peut appeller colonne de *bas-relief*, toute colonne qui a de la ſculpture ſur ſon fût.

On dit auſſi en plate Peinture, qu'une figure a bien du *relief*, que le Peintre lui a donné bien du *relief*, qu'elle paroît de *relief*, quand elle eſt ſi bien ombrée, & relevée de couleur, qu'il ſemble qu'elle ſorte du tableau. *Extantis picturæ ſpecies.* On dit auſſi, des broderies en *relief*, par oppoſition à celles qui ſont plates, qui ne ſont point élevées.

RELIÈF. Ce mot s'emploie figurément pour ſignifier, Tout ce qui ſert à relever une chôſe, à la faire valoir, à lui donner plus de luſtre & d'éclat. *Splendor, fulgor, lumen, illuſtratio.* Les Poëtes médiocres croyent ſe donner du *relief*, en critiquant les Ouvrages des autres. BELL. La valeur d'oſtentation donne plus de *relief* aux actions qu'elle anime, & ébloüit davantage les ſpectateurs, qu'un caractère modeſte. LE P. LE Il Quel *relief* peuvent vous donner les loüanges que les ſots vous donnent? BELL.

RELIER. v. act. & rédupl. Lier une ſeconde fois ce qui étoit délié. *Denuò illigare, iterato vincire.* On *relie* des gèrbes, du foin, des fagots. On *relie* ſes nœuds, ſes rubans.

RELIER, ſe dit particulièrement des livres & des cahiers qu'on aſſemble, & qu'on couvre, afin d'empêcher que les feuilles ne s'en diſſipent, ne ſe gâtent. *Codices compingere, ſtruere, concinnare.* Les livres ſe *relient* en parchemin & en veau pour l'uſage, en marroquin pour faire des préſens.

RELIER, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont aſſemblez avec des cèrcles. *Dolium circulis ligare, illigare, vincire, cingere.* Relier une cuve, un tonneau, une baignoire, un baril. Les Imprimeurs ſe ſèrvent du mot *relier*, lorſqu'ils mettent en réſerve leurs caractères, quand il y en a trop en voie.

RELIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illigatus, cinctus.*

RELIEUR. ſ. m. Artiſan qui relie les livres, & qui étoit autrefois du Corps des Libraires & Imprimeurs. *Librarius concinnator, ſtructor.* Paſquier a obſervé qu'en l'an 1492. la Chambre des Comptes, en recevant un *relieur* de livres & comptes, le fit jurer qu'il ne ſçavoit ni lire ni écrire, afin qu'il ne put découvrir les ſecrets de la Chambre.

RELIeURE. ſ. f. Art ou manière de relier des livres & leur couvèrture même. *Librorum concinnatio, compactio conſtructio.* Il y avoit pour vingt mille écus de *reliure* en la Bibliothéque de M. de Thou. Les *reliures* de Hollande ſont fort propres. On fait des *reliures* avec des compartimens, & autres ornemens. La *reliure* de la Chine a ſon agrément, quoique fort éloignée de la pèrfection de la nôtre. On ne dore point ſur la tranche, on n'y jette pas même de couleurs. Les livres ordinaires ſont couvèrts d'un carton gris aſſez propre. On relie les autres, ſi l'on veut, avec un ſatin fin, ou une éſpéce de petit taffetas à fleurs, qui eſt à grand marché, & qu'on fait ordinairement pour cet uſage. J'en ai vû quelques-uns couvèrts d'un brocard rouge à fleurs d'or & d'argent, ſa forme en eſt toujours la même, mais on fait de la dépenſe ſelon la matière qu'on y veut emploier. P. LE COMTE.

RELIGIEUX, EUSE. adj. & ſ. Pieux, dévot, qui craint Dieu; & qui a de profonds reſpects pour la Religion. *Devotus, pius, religioſus, religionis cultor eximius.* Un Prince *religieux* a toujours Dieu devant les yeux.

RELIGIEUX, EUSE. Qui regarde la Religion; qui appartient à la Religion, ou à l'état monaſtique. *Religioſus, inſtituti religioſi ſectator, alumnus.* Culte *religieux*. Maiſon *religieuſe*. Sous des habits *religieux*, ils couvrent des âmes fort irréligieuſes. PASC. S. Athanaſe porta le premier à Rome l'eſtime de la vie *religieuſe*, qui juſques-là avoit été vile & méprisable. HERMAN. La pénitence de la vie *religieuſe* eſt un martyre continuel. S. ÉVR.

RELIGIEUX, EUSE. ſ. m. & f. ſe dit auſſi de ceux qui ſe ſont engagez par un vœu ſolemnel; qui ont embraſſé la vie monaſtique; qui ſe ſont enfèrmez dans un monaſtère, pour mener une vie pieuſe & plus auſtère, ſous quelque régle & inſtitution. *Religioſus profeſſus.* Le déſir de ſe conſacrer à la condition de *Religieux*, n'eſt quelquefois qu'une fèrveur paſſagère, & une ſaillie indiſcrète de dévotion. C. B. S. Louis avoit reſolu, quand ſon fils aîné ſeroit en âge, de lui céder entièrement la couronne, & de le faire *Religieux* dans l'ordre de S. Dominique, ou dans celui de S. François. Mais la Reine ſon épouſe n'y voulut jamais conſentir, & lui apporta des raiſons ſolides pour l'en détourner. Il ordonna par ſon teſtament, que les deux fils qui lui étoient nez pendant ſon voyage d'outremèr, Jean Triſtan & Pièrre, étant venus en l'âge de diſcrétion, ſeroient élevez à Paris dans des maiſons *religieuſes*, l'un chez les Jacobins, l'autre chez les Cordeliers: & il leur fit préparer pour cet effet des logemens convenables. C'étoit afin qu'ils y fuſſent inſtruits dans la piété & dans

les

les lettres, éſpérant qu'avec le tems, Dieu leur inſpiteroit le déſir d'embraſſer la vie *religieuſe* dans ces ſaintes communautez. Il en uſa de même à l'égard de ſes deux filles Iſabelle & Blanche. Voyez l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'Abbé Fleury Confeſſeur du Roi.

Si l'état de *Religieux* ne nous délivre pas de la concupiſcence originelle, il la reſſerre du moins dans un bien petit nombre d'objets. Nicol. Avant que d'embraſſer la profeſſion de *Religieux*, il eſt bon d'éxaminer ce que pourront un jour ſur le cœur l'ennui de la retraite, les regrets du monde, & l'auſtérité du Couvent. S. Évr. Quelques chagrins domeſtiques, & l'orgueil qui veut ſe ſouſtraire à une figure deſagréable que l'on fait dans le monde, font autant de *Religieux* que la piété. C. B. Il faut qu'une fille ſoit *Religieuſe*, pour cela ſeulement qu'on ne peut pas la marier ſelon ſa condition. Nic. Un *Religieux* Profès ne peut teſter. Par le Concile de Trente un *Religieux* peut reclamer contre ſes vœux dans les cinq ans. Anciennement les *Religieux* étoient laïques, & il leur étoit même défendu de ſe faire promouvoir aux Ordres ſacrez. Baluze. En 1557. le Parlement de Paris fit difficulté de recevoir un Évêque de Laon, qui étoit *Religieux*, au ſerment de Duc & Pair. D'ailleurs un *Religieux* peut être promu à l'Épiſcopat, & dès là il eſt diſpenté de la régle, aux termes du Concordat. Voyez Régulier. Les Chartreux ſont de bons *Religieux*. Les *Religieux* de Clugni, de Prémontré, de Grammont, &c. Il y a un grand nombre d'Ordres *religieux* en Europe. La plupart des Ordres Militaires ſe prétendent auſſi *Religieux* : comme ceux de Malte qui font des vœux. On dit, C'eſt un *Religieux* profès, un *Religieux* réformé, un *Religieux* renté, un *Religieux* mendiant.

Le véritable *Religieux*, dit l'Abbé de la Trappe, eſt un homme qui ayant renoncé par un vœu ſolennel au monde, & à tout ce qu'il y a de ſenſible & de périſſable, ne vit plus que pour Dieu, & n'eſt plus occupé que des choſes étèrnelles. Dom Maſſon Général des Chartreux, rejette cette propoſition comme outrée & même fauſſe, en ce qu'elle veut que le *Religieux* ait renoncé à tout le ſenſible, & qu'il ne ſoit occupé que des choſes étèrnelles, comme par vœu. Les âmes, dit-il, les plus épurées ne peuvent s'éxemter, tant qu'elles vivront ſur la tèrre, d'être ſujettes à des penſées & à des ſentimens d'affection pour les choſes ſenſibles. De ſemblables propoſitions, ſpécialement quand elles ſont avancées par quelque pèrſonne qui s'eſt acquis beaucoup d'éſtime ſont capables, premièrement d'inquiéter, enſuite de déſoler, & enfin de decourager les meilleures âmes. Dom. Innoc. Maſſon dans l'éxplication de quelques endroits des anciens Statuts de l'Ordre des Chartreux, p. 123.

Le *Religieux* devenu le ſanctuaire du S. Éſprit, & le temple de Dieu, dit encore l'Abbé de la Trappe, doit l'avoir inceſſamment devant les yeux & il ne peut plus s'en diſtraire, avec deſſein, pour s'occuper des choſes viſibles & périſſables, ſans commettre une éſpéce de ſacrilége. Dom Maſſon répond : Cecı eſt outré d'une manière capable de cauſer de grandes inquiétudes & de grands troubles aux âmes les plus fidelles. Le tèrme de *Sacrilége* enchérit encore par deſſus tout.

Religieux, ſe dit auſſi de celui qui eſt régulier & ponctuel à faire ſon devoir ; éxact à garder ſa parole, & à vivre dans les régles de l'honnêteté, juſqu'à s'en faire une éſpéce de Religion. *Regularis, devotus.* Les Princes doivent être fort *religieux* obſervateurs de leur parole, de leur ſèrment. Cet homme eſt fort *religieux*, fort éxact à payer. En matière de ſecret je ſuis *religieux* juſqu'au ſcrupule, & juſqu'à la ſupèrſtition. Bouh. Sophocle n'eſt pas moins *religieux* qu'Euripide ; c'eſt-à-dire, qu'ils avoient également ſoin de ne rien mettre ſur le théatre qui pût bleſſer la pudeur.

RELIGIEUSEMENT. adv. D'une manière religieuſe, ou éxacte. *Religiosè, piè, egregio pietatis ſtudio, eximia pietate.* Ces filles ſont en clôture, & vivent fort *religieuſement*. Il faut garder fort *religieuſement* le ſecret qui nous eſt confié, le dépôt qu'on a mis entre nos mains. Obſerver *religieuſement* les loix. Éxécuter *religieuſement* les ordres du Roi.

RELIGION. ſ. f. Culte qu'on rend à Dieu, ſentiment, créance de la divinité. *Pietas, cultus, veneratio, religio.* Il en eſt bien peu à qui la *Religion* ſoit le fruit de l'étude, & de la réfléxion. Nous ſommes plus inquiétez que pèrſuadez de la *Religion*, qui ne tombe point ſous l'évidence des ſens. S. Évr. Ce n'eſt pas un acte de *Religion* que de contraindre à la *Religion*. Bay. La *Religion* ne ſçait ce que c'eſt que d'appeller la fraude & la violence à ſon ſecours. Cl. La *Religion* ſe pèrſuade, & ne ſe commande pas. Id. Les femmes font conſiſter la *Religion* dans cèrtaines pratiques, à quoi elles attachent toute la pèrfection de la piété. S. Évr. Pour ſoutenir l'honneur de la *Religion*, bien ſouvent nous nous diſpenſons de ſes loix. Disc. d'Él. Combien voit-on de ces Réformateurs paſſionnez, qui par un motif de *Religion* attaquent la *Religion* même ? Id. Juſques où les hommes ne portent-ils pas l'intérêt de la *Religion*, qu'ils pratiquent ſi mal ? La Bruy. A parler populairement, on peut dire d'une ſeule Nation, qu'elle vit ſous un même culte, & qu'elle n'a qu'une ſeule *Religion* ; mais à parler éxactement, préſque chacun y a la ſienne. Id. La chaleur & l'entêtement des Théologiens ont convèrti la *Religion* en faction & en parti. S. Évr. Les Siamois tiennent que la divèrſité des *Religions* plaît à Dieu, & que les divèrſes manières de l'honorer lui ſont agréables, puiſqu'auſſi-bien elles ont un même objet, & tendent à une même fin. Cl. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la *Religion* déchirée par tant de ſectes, ſont allez chèrcher un funeſte repos dans l'indifférence des *Religions*. Fléch. La *Religion* nous contraint, & ne nous aſſujettit pas aſſez. S. Évr. Il n'y a point de témérité égale à celle qui porte la plupart des hommes à ſuivre une *Religion* plutôt qu'une aûtre ; ils n'apportent pas, d'ordinaire, beaucoup d'attention à un choix ſi important. Nic. La *Religion*, qui devroit être un lien de charité entre les hommes, n'eſt plus que la matière de leurs conteſtations, & de leur aigreur. S. Evr. La *Religion* commande des choſes difficiles : mais elle n'eſt ni affreuſe, ni farouche, ni cruelle. Ben. On ſouffre le martyre pour la *Religion*, & on ne laiſſe pas de pratiquer tranquilement tous les vices qu'elle défend. Le Magiſtrat ne peut pas en conſcience ſouffrir divèrſité de *Religion*, dit un Proteſtant de Roſtoch dans un Traité ſur la ſouveraine puiſſance. En fait de *Religion*, de Médecine & de Gouvèrnement, chacun ſe picque d'être ſçavant. Mascur. M. Jovet Chanoine de Laon, a fait l'hiſtoire des *Religions* de tous les Royaumes du monde. Ce n'eſt guère qu'un ramas de Davity, & de quelques Relations.

Tous les cultes des faux Dieux, ne s'appellent *Religion* qu'abuſivement. *Falſa religio.* En ce ſens abuſif on dit la *Religion* Mahométane, la *Religion* des Gaures & des Bramins, des Bonzes. Les Idolâtres ont cent ſortes de *Religions*. Les libèrtins ſe font des *Religions* à leur mode ; autant de têtes, autant de *Religions*.

Religion, ſe dit auſſi des héréſies. *Hæreſis, ſecta.* La *Religion* des Ariens, des Sociniens, des Anabaptiſtes, des Schiſmatiques, & généralement de tous ceux qui nient quelque point fondamental de *Religion*. L'apoſtaſie eſt cauſe du changement de *Religion*. On appelle, dans les Edits, le Calviniſme, la *Religion prétenduë Réformée*. On appelle guèrres de *Religion*, celles que les Catholiques allumérent contre les Réformez en France. On dit quelquefois abſolument les gens de la *Religion* ; pour dire, les *Prétendus* Réformez. Ablancourt étoit de la *Religion* ; pour dire, faiſoit profeſſion de la Religion Réformée. François I. ſe plaignant du Pape Clement à ſon Ambaſſadeur, dit que ſi le Pape ne le contentoit, il pèrmettroit la nouvelle *Religion* de Luther dans ſon Royaume, auſſi-bien qu'avoit fait le Roi d'Angletèrre. L'Ambaſſadeur lui repartit qu'il s'en repentiroit le premier, & qu'il y pèrdroit plus que le Pape ; une nouvelle *Religion* demandant un nouveau Prince. Le Roi y fit réfléxion, & aima toujours depuis ce Nonce. Brantôme.

Religion, ſignifie quelquefois, Piété, juſtice, éxactitude. *Pietas, juſtitia, religio, ſedulitas.* On a ſurpris la *religion* du Prince, ſa juſtice, en lui faiſant ſigner telles lettres. C'eſt choquer la *religion* de la Cour, que de lui vouloir imputer de telles maximes. Quand le peuple eſt prévenu qu'un homme a de la *Religion*, il n'y a rien de ſi hardi, & même de ſi irrèligieux, que cet homme ne puiſſe tenter impunément. S. Réal. Il n'eſt rien de plus commun que de voir les ambitieux faire ſèrvir la *Religion* à l'établiſſement de leur autorité. Id. Défiez-vous de cette vaine & faſtueuſe *Religion*, qui ſe répand toute au dehors, & qui n'a que la ſupèrficie des bonnes œuvres. Fl. Il n'entroit ni oſtentation, ni raiſon humaine dans la *Religion* de cette Princeſſe. Id. On ramaſſe toutes les auſtéritez de la *Religion* pour s'en faire des difficultez contre elle. Id. Tel croyoit ſignaler ſa *Religion* à la Tèrre-ſainte, qui ſeroit demeuré chez lui, s'il avoit ſçu ſa *Religion*. De Vill. Les Infidelles mêmes obſervent la *religion* & la ſainteté du ſèrment.

Religion, ſe dit auſſi pour, Fidélité, régularité, éxactitude à garder ſa parole. *Fides in obſervandis promiſſis.* Il faut garder le ſecret avec beaucoup de fidélité & de *religion*. M. Ésp. L'avèrſion du menſonge eſt ſouvent une ambition imperceptible d'attirer à nos paroles un reſpect de *religion*. La Rochef.

Religion, ſe dit encore d'une profeſſion plus étroite du Chriſtianiſme, ſous une Régle qui eſt différente, ſuivant les divèrſes inſtitutions des Fondateurs. *Ordo religioſus.* On a mis cette fille en *Religion*. Ce jeune-homme eſt entré en *Religion*, il a pris l'habit de la *Religion*, l'habit de S. Auguſtin, de S. Benoît. Les vœux de la *Religion* ſont pauvreté, chaſteté & obéïſſance. Quand on a 50 ans de *Religion* on eſt Religieux Jubilé. S. Louis étant encore outre mèr écrivit à la Princeſſe Iſabelle ſa fille, une lettre de ſa main, où il

l'exhortoit

l'éxhortoit fortement au mépris du monde, & à l'entrée en *Religion*. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 84.

RELIGION, ſe dit auſſi des Ordres Militaires compoſez de Chevaliers qui vivent avec cèrtaines régles, & qui portent un cèrtain habit. *Religioſi militares.* La *Religion* de Malte, d'Alcantara, de Calatrava, &c. Les galères de Malte s'appellent les galères de la *Religion*.

RELIGION, ſe dit auſſi du Couvent où habite cèrtain nombre de gens qui profeſſent une même régle. *Monaſterium, conventus, cœnobium.* Il y a des *Religions* d'hommes & des *Religions* de filles. Tous les jours il s'établit à Paris de nouvelles *Religions*; on y bâtit de nouveaux Monaſtères. Cette Parroiſſe eſt déſèrte à caûſe qu'il y a trop de *Religions* autour d'elle.

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne veut être de la *Religion* ſaint Joſeph; pour dire, qu'elle veut s'établir dans le mariage.

RELIGIONNAIRE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Religion qu'on appelle Prétenduë Réformée. *Religionarius.* Les *Religionnaires* ont été l'occaſion de pluſieurs troubles en Europe. Ce mot étoit l'avèrſion de Balzac. Il dit qu'il n'eſt ni Latin, ni François, ni plaiſant, ni ſérieux; qu'il a été fabriqué dans un coin du Périgord, & qu'il faut le renvoyer d'où il eſt venu. Il n'eſt pourtant pas ſi barbâre & ſi monſtrueux; il a été reçu à la Cour. BOUH. L'Académie l'admet, & remarque ſeulement qu'il n'eſt guère en uſage qu'au plurier. On dit pourtant c'eſt un *Religionnaire*, mais depuis la révocation de l'Édit de Nantes ce tèrme s'employe peu. On dit Nouveaux Convèrtis, en parlant de ceux qui ſont en France, & Réfugiez en parlant de ceux qui ſont ſortis de France.

RELIMER. v. act. & rédupl. Limer de nouveau. *Iterùm limare.* Ce fèr n'eſt pas encore aſſez poli, il le faut *relimer*, y paſſer une lime plus douce.

RELIMER, ſe dit figurément des ouvrages d'eſprit. *Perpolire.* Cet ouvrage eſt beau, & il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût eu le loiſir de le *relimer* un peu, de le polir davantage.

RELIQUA. ſ. m. Tèrme du Palais purement Latin, qui ſignifie le reſte, ou débet dont le rendant compte ſe trouve débiteur, toute ſa dépenſe déduite, par la clôture & l'arrêté d'un compte. Quand un compte eſt appuré, on donne un éxécutoire pour le payement du *reliqua*, qu'on nomme à la Chambre *debet de clair.*

RELIQUAIRE. ſ. m. Petit vaiſſeau précieux & portatif, où l'on enfèrme des Reliques. *Capſula reliquiarum.* Cette femme dévote porte à ſon bras un *reliquaire.* On orne les chapelèts de *reliquaires.*

RELIQUATAIRE ſ. m. Le Débiteur d'un reliqua de compte. *Debitor.* On le dit auſſi de tous ceux qui ſont en demeure de payer, ou qui ne payent que ſur & tant moins, encore qu'on n'ait point compté avec eux. Un mauvais payeur eſt toujours *reliquataire* envèrs ſon créancier. Nous devons redouter le jugement définitif, par lequel Dieu prononcera ſur la fraude de ceux qui ſont demeurez *reliquataires* envèrs ſa juſtice. LE P. GAIL. Ce mot de *reliquataire* eſt employé là au figuré.

RELIQUE. ſ. f. Ce qui nous reſte d'un Saint, & qu'on garde avec reſpect pour honorer ſa mémoire. *Reliquiæ, ſanctorum oſſa.* On porte les *reliques* aux Proceſſions. Le Tréſor de la Sainte-Chapelle eſt précieux en *reliques.* On baiſe les *reliques* avec dévotion. Dans les Meſſes de cérémonie, on enceníe les *reliques.* Les Catacombes de Rome ont été un fonds inépuiſable de *reliques*, & de Saints. LE P. MAB. On expoſe ſur les autels des *reliques* très-ſuſpectes, & ſur leſquelles on n'a tout au plus que des conjectures mal aſſûrées. ID. Si l'on faiſoit la réviſion des *reliques* avec une éxactitude rigoureuſe, il ſe trouveroit qu'on propoſe à la piété des Fidéles bien de fauſſes *reliques* à révérer, & que l'on conſacre des oſſemens qui bien loin d'être d'un Bienheureux, ne ſont peut-être pas même d'un Chrétien. Voyez le P. Mab. *Diſſertation des Saints inconnus.* Les Manichéens en haine de la chair, qui étoit du mauvais principe, ne vouloient point qu'on honorât les *reliques* des Saints, & traitoient cela d'idolatrie. Preuve que les Catholiques les honoroient dès les premiers ſiécles. C'eſt une ancienne coutume de garder des *reliques*, dans les Autels ſur leſquels on conſacre le corps de Notre-Seigneur. On faiſoit, & on fait encore un trou dans le milieu de l'Autel; il eſt quarré & petit, c'eſt-à-dire, à peine aſſez grand pour que la main y puiſſe entrer; on envelope les *reliques* dans une étoffe de ſoie rouge; on les met ainſi envelopées, dans une boëte de plomb, & la boëte dans le trou dont je viens de parler. Cette coutume ne commença proprement que ſous Conſtantin, parcequ'on ne commença qu'en ce tems-là d'avoir des Autels fixes, & où l'on pût garder ces ſacrez dépôts, les pérſécutions n'ayant point pèrmis juſqu'alors qu'on en conſtruiſit. S. Sylveſtre fut le premier, dit-on, qui ordonna qu'on les fit depiérre. *Voſſe* AUTEL. L'uſage de faire toucher les linges aux *reliques* des *Saints* eſt trés-ancien. On le remarque dès les premiers ſiécles, comme il paroît dans l'invention de celles des quarante Martyrs à Conſtantinople. Car il y avoit à leur cèrcueil une petite ouvèrture, pratiquée pour faire toucher des linges à leurs *reliques.* Ce fut, dans l'XIe ſiécle, la coutume d'éprouver les *reliques* douteuſes par le feu. Celles qui ne conſumoient pas étoient réputées vraies. Nous en trouvons un éxemple dans la Chronique du Mont Caſſin, L. II. C. 33. & un aûtre dans la vie de S. Meinvèrc, raportées par les Bollandiſtes, T. I. *de Juin*, *p.* 549. *n.* 111.

Ce mot vient du Latin *reliquiæ*, qui ſignifioit les reſtes des corps morts. Les Anciens les conſervoient religieuſement dans les urnes.

Dans ces tombeaux antiques,
Où des Rois vos aïeuls ſont les froides reliques. RACINE.

RELIQUES. ſ. f. plur. Reſtes. *Reliquiæ.* Énée ſauva une partie des triſtes *reliques* de Troyes On voit encore quelques *reliques* de l'ancienne Babylone, & du Palais de Darius, qu'on appelle *Chilminar.* Les enfans de Pompée formèrent encore une armée des *reliques*, & du débris du naufrage de leur père. Il rentra dans Babylone avec les triſtes *reliques* de l'armée. VAUG. Nous ſommes obligez à Arrian de nous avoir ſauvé des *reliques* de la Philoſophie d'Épictète. BALZ. Il rechèrche les *reliques* précieuſes de ſes ancêtres. S. ÉVR. On montre encore aujourd'hui les ſupèrbes *reliques* de la magnificence des Romains. ID. *Monumenta.* Balzac appelloit M. de Peireſc, les *reliques* du ſiécle d'or. Il avoit pourtant décidé que le mot de *reliques* ne ſe diſoit jamais dans la ſignification de *reſtes.* Mais quoi qu'il en ſoit du tems de Balzac, il eſt cèrtain qu'aujourd'hui on ne le diroit point.

On dit provèrbialement d'un homme qui fait grand état de quelque chôſe, qu'il en fait une *relique.* *Magni facere.* Il garde ſa femme comme une *relique.*

RELIQUER. v. n. Vieux mot hors d'uſage. Retarder. *Patrelin.* BOREL. *Tardare, ceſſare, morari.*

RELIRE. v. act. & rédupl. *Je relis, tu relis, il relit, nous reliſons, &c. Je reliſois. Je relus. J'ai relu. Je reliſai. Que je reliſe. Que je reluſſe*, ou *je relirois.* Lire deux ou pluſieurs fois un écrit. Un Auteur doit lire & *relire* pluſieurs fois ſon Ouvrage, il en corrige toujours quelque chôſe. Les Auteurs fondamentaux des ſciences ſe doivent *relire* plus d'une fois. *Relegere.*

RELEU, UË. part. paſſ. & adj. *Lectus iterùm, Relectus.* S'il n'eſt fait mention dans un teſtament, qu'il a été lu & *relu* au teſtateur, il eſt nul.

RELIURE. Voyez RELIEURE. *Compactio.*

RELODS. ſ. m. & plur. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt la même chôſe que *lods* en vente d'héritages cenſuels. Les *relods* ſont de dix deniers pour livre en Châte lenie de Montereau, quand le vendeur doit avoir ſon argent franc.

RELOGER. v. act. & rédupl. Retourner loger en un lieu qu'on avoit quitté. *Ad primum domicilium reverti.* Je *reloge* en la maiſon où vous m'avez vû ci-devant loger On le dit auſſi de ceux qu'on remet en priſon. Ce priſonnier s'étoit évadé, mais ſa partie l'a fait *reloger.*

RELOUER. v act. & rédupl. Louer une ſeconde fois. *Iterum conducere* Il ſe dit tant à l'actif qu'au paſſif J'avois loué ma maiſon à des gens inſolvables, je les ai chaſſez, & je l'ai *relouée* à d'aûtres. Le bail de ma maiſon étoit éxpiré, j'ai été à mon hôte & je l'ai *relouée* de lui.

RELOUER, ſignifie auſſi, Louer une partie de ce qu'on a pris à louage. *Subducere.* Cet Artiſan a pris une maiſon entière, mais il en *relouë* la meilleure partie à des ſou-locataires.

RELUIRE. v. n. Réfléchir la lumière, jetter quelque lueur. *Relucere, vel emicare.* Tous les corps bien polis *reluiſent*, parcequ'ils réfléchiſſent toute la lumière. Les diaphanes *reluiſent* auſſi, quoiqu'ils n'en réfléchiſſent qu'une partie. Les diamans, les piérreries, n'ont l'avantage de *reluire* que parceque leur dureté leur fait recevoir un plus beau poli. Tout *reluit* en cette maiſon, parceque tout y eſt bien propre, bien poli, bien frotté. L'or bruni eſt fort *reluiſant.*

RELUIRE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des chôſes qui brillent, qui éclattent; qui ont quelque avantage ſur les aûtres. *Elucere, fulgere.* La doctrine, la vèrtu, *reluiſent* à l'envi en ce ſaint Prélat. On voit *reluire* en ce jeune-homme l'ancienne bravoure de ſes ancêtres. Elle diſoit qu'elle ne voyoit *reluire* qu'en lui ſes qualitez d'un Souverain. ABLANC. L'homme ſe porte au crime dès qu'il y voit *reluire* quelque utilité. CI. Il y a mille caractères de divinité qui *reluiſent* dans l'Écriture. LA PL.

On dit provèrbialement, Tout ce qui *reluit* n'eſt pas or. *Quod lucet non*

non præſtat. Pour dire qu'il y a pluſieurs hommes qui paroiſſent riches, & gens de bien qui ne le ſont pas en effet.

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit. *Relucens, elucens, emicans.* L'acier bien poli eſt plus *reluiſant* que tout autre métal. Il a vû des hommes & des chevaux tout *reluiſans*, non pas d'or, mais d'acier. VAUG.

REM.

REMACLE. Voyez RIMAIL. C'eſt ainſi qu'il faut dire.

REMAÇONNER. v. act. & rédupl. Réparer par le moyen d'un Maçon. *Reſtaurare, reficere, iterum ſtruere cæmentis.* Dans une vieille maiſon il y a toujours à *remaçonner.*

REMAIGNE. REMAINS. REMAINT. } *Voyez.* { REMANOIR.

Le REMANANT. ſ. m. Vieux mot. Le réſidu. BOREL. Le reſte, le réliqua. *Reliquum.*

REMANDER. v. act. & rédupl. Mander de nouveau; mander une ſeconde fois. *Iterum mandare, ſcribere.* Je lui ai mandé & *remandé* qu'il eût à ſe défier des faux dévôts. Il ſignifie auſſi, Faire revenir. Je vais *remander* mes gens, que j'avois renvoyez. Il faut *remander* une nouvelle procuration, celle-là eſt ſurannée.

REMANGER. v. act. & rédup. Manger de nouveau. *Comedere, manducare, edere vel eſſe iterum.* Ce paraſite eſt goulu & inſatiable, quoiqu'il ait mangé à crever en dînant, il *remange* une heure après, comme ſi de rien n'étoit.

REMANIEMENT. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit lorſqu'on réduit les pages de petit en grand, ou de grand en petit. *Reformatio, retractatio.*

REMANIER. v. act. & rédupl. Manier une ſeconde fois. *Iterum contrectare.* Les Marchands font *remanier* leurs étoffes pour en faire connoître la bonté. On les gâte quelquefois à force de les *remanier.*

REMANIER, ſignifie quelquefois, Refaire un Ouvrage, le raccommoder preſque tout. *Reſtaurare, reſarcire, reficere.* Ce Poëte a *remanié* ſa Comédie, & l'a preſque toute changée. Un Auteur en corrigeant une épreuve oblige ſouvent un Imprimeur à *remanier* toute une forme.

REMANIER-A-BOUT, eſt un tèrme de Couvreur, & de Paveur, qui ſignifie, Réparer & remanier une couvèrture, une cour, d'un bout à l'autre. *Reparatio in integrum.* On paye tant pour la toiſe de *remanié-à-bout.*

REMANOIR. Vieux vèrbe. Demeurer. *Manere, remanere.* Je *remains*, je demeure, je reſte, dans Villon; de là, il *remaint*, ou il remaigne, il demeure. Ovide MS.

O que ſon fils erres remaigne.

De *remanet*; & à l'impératif, *Ne remaigne*, pour, ne demeure, dans Pèrçeval; & à l'imparfait du ſubjonctif, je remarrois, de *remanerem*; & à la troiſiéme perſonne du pluriel, ils remarroient. Apparemment que de *remanerem*, on a dit *je remanerois, je remarrois, je remarrois.* De là encore *remanſiſt*, Il reſtât. Fabliau de la robe vèrmeille,

Miez voudroy que fuſſiez rez
Sans aigue la teſte & coul,
Que ja m'y remanſiſt *chevoil.* BOREL.

REMANSURER. Vieux v. n. Demeurer, reſter. *Remanere*, & de la *remanſurent*, ils demeurent. BOREL. Voyez *Remenoir.*

REMARCHANDER. v. act. & rédupl. Marchander de nouveau. *Pretium mercis denuò expetere.* Je croyois qu'il eût quitté le deſſein d'acheter ma maiſon, mais il la *remarchande* tout de bon.

REMARCHER. v. act. & rédupl. Marcher une ſeconde fois. *Iterum incedere, iterum remeare.* L'homme n'a pas ſi-tôt pris ſa réfection, qu'il *remarche* mieux que devant. L'armée ſembloit marcher vèrs la Lorraine, mais on l'a fait *remarcher* en Flandres.

REMARIER. v. act. & rédupl. Refaire un mariage, ou paſſer à de ſecondes noces. *Altero conjugio conjugare, ad ſecundas nuptias convolare.* Ce mariage a été caſſé comme clandeſtin, les parties ont été obligées de ſe *remarier* dans les formes. Il étoit défendu, par le Droit, de ſe *remarier* dans l'année de viduité. Quand une vieille ſe *remarie*, elle mérite un charivari. Celui qui ne ſe *remarie* pas eſt réſponſable au public de tout le tems qu'il perd en viduité. BAY. Une femme ne doit point ſe *remarier*, durant l'abſence de ſon mari, ſi elle n'a des nouvelles aſſurées de ſa mort. LE MAIT.

REMARQUABLE. adj. m. & f. Extraordinaire, ſingulier, qui mérite d'être obſervé, conſidéré attentivement. *Notabilis, inſignis.* Un aſtre *remarquable*; un homme *remarquable*; un paſſage, un incident *remarquable.* Action *remarquable.* ABLANC.

REMARQUE. ſ. f. Obſervation qu'on fait d'une choſe ſingulière ou notable. *Obſervatio, notatio.* Les Saints Pères ont fait des *remarques* ſur pluſieurs paſſages de l'Ecriture. Vaugelas & le P. Bouhours ont fait de belles *remarques* ſur la Langue Françoiſe. Vaugelas par ſes *remarques* trop rafinées réduit notre langue à la mendicité. LE VAYER. La Phyſique n'eſt riche que des *remarques* & des obſervations qu'on a faites ſur pluſieurs expériences.

REMARQUE, ſe dit quelquefois malicieuſement des critiques qu'on fait ſur un Ouvrage d'un Auteur. *Critica, cenſura.* Il ne paroît guère de livre qui ait la vogue, qu'on ne faſſe auſſi-tôt des *remarques* contre. La *remarque* eſt juſte, c'eſt-à-dire, que la critique en eſt bonne.

On appelle auſſi un homme de *remarque*, celui qui eſt fort diſtingué des autres par ſa naiſſance, ſa qualité, ſon courage ou ſon ſçavoir. *Vir ortu, animo, ſcientiâ illuſtris, ſpectabilis.*

REMARQUER. v. act. Obſerver & conſidérer ce qui a quelque choſe de ſingulier, d'extraordinaire, de notable. *Obſervare, notare, animadvertere, advertere, attendere.* Le ſoleil & la lune ſe font *remarquer* dans le ciel, les Rois ſur la tèrre, les Sçavans dans les Écoles. On dit encore en ce ſens, qu'un brave s'eſt fait *remarquer* en une telle occaſion; pour dire, qu'il s'eſt fait diſtinguer des autres par une bravoure extraordinaire. Le Roi ſe faiſoit *remarquer* à ſes armes & à ſa bonne mine. VAUG.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Apèrcevoir, reconnoître de petites choſes. *Animadvertere, perſpicere, intueri.* On a *remarqué* des taches dans le ſoleil, des inégalitez dans la lune, des phaſes dans Vénus, des ſatellites autour de Jupiter & de Saturne. Le microſcope a fait *remarquer* une infinité de petites parties de piéds, de veines dans la plus petite vèrmine. On a *remarqué* bien des choſes dans l'Anatomie qui ont été ignorées des Anciens.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Noter & faire réfléxion ſur quelque choſe qui nous pourra ſervir dans la ſuite. *Notare, obſervare.* Pour profiter de la lecture d'un livre, il en faut *remarquer* les plus beaux endroits, les plus beaux paſſages, en faire des éxtraits. *Remarquer* des défauts dans un Ouvrage. ABLANC. Les fautes qu'on *remarque* en autrui, nous doivent ſervir à régler mieux notre conduite.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Prendre garde à quelques ſignes ou marques dont nous avons beſoin, *animadvertere, reſpicere.* Il faut bien *remarquer* le chemin, quand on paſſe dans une forêt, pour le retrouver au retour. On *remarque* fort bien l'endroit où l'on a entèrré ſon tréſor. *Remarquez* l'endroit de cette diſpute où nous ſommes demeurez. On a *remarqué* ce voleur, on l'a reconnu aux ſignes qu'on en avoit donné, en l'indiquant.

On dit provèrbialement, *Remarquez* bien la chaſſe; *Notare metam*, pour dire, Souvenez-vous de l'injure que vous me faites aujourd'hui, dont je me reſſentirai en tems & lieu.

REMARQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Notatus, obſervatus.*

REMARQUEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit par mépris, pour dire, un faiſeur de remarques. *Notator, obſervator, adnotator.* Cèrtain *Remarqueur* dit, &c. AMELOT DE LA H.

REMARQUEURS, en tèrmes de Fauconnerie, ſont ceux qu'on méne à la chaſſe pour remarquer les pèrdrix; & *remarque*, eſt le mot que crie celui qui mene les chiens, quand les pèrdrix partent. *Inſtigatores, obſervatores.*

REMARROIS. *Remarroient.* Voyez REMANOIR.

REMASCHER. v. act. & rédupl. Mâcher de nouveau. *Remandere.* Les animaux qui ruminent, *remâchent* l'aliment qu'ils ont avalé.

REMASCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Repaſſer pluſieurs fois dans ſon eſprit. *Animo perpendere.* Il faut *remâcher* longtems une penſée, un ouvrage, avant que de les donner au public. Il fut longtems à *remâcher* ſa douleur. ABLANC.

Et danſant tout ainſi qu'un barbe encaſtelé,
Me dit, en remâchant *un propos avalé,*
Que vous êtes heureux &c. RÉGNIER.

REMASQUER. v. act. & rédupl. Remettre ſon maſque. *Larvam iterum aſſumere.* Cètte Dame s'eſt démaſquée un moment, mais elle s'eſt *remaſquée* auſſitôt, je n'ai pu me la remettre en ſi peu de tems.

REMBAILER. v. act. Remettre en balle ſes marchandiſes. *Reſarcinare, vel merces colligere.* On a ouvèrt les balles de ce Marchand à la Douane, il les faut *remballer.* Il n'a pu vendre ſes marchandiſes à la Foire, il les faut *remballer.*

REMBALLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus, reſarcinatus.*

REMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rentre dans un vaiſſeau. *Conſcenſio.* L'armée depuis ſon *rembarquement* fit une heureuſe route.

REMBARQUER. v. act. Rentrer dans un vaiſſeau, s'embarquer une ſeconde fois. *Iterum navem conſcendere.* Après avoir fait aiguade, nous nous *rembarquâmes* dans notre vaiſſeau.

REMBARQUER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Rengager. *Iterum negotio implicari.* Il s'étoit bien tiré de cette affaire, de cette fêrme, mais il s'y eſt *rembarqué* tout de nouveau. Il s'étoit acquitté de toutes ſes pêrtes du jeu, mais il s'y eſt *rembarqué* plus que jamais. J'avois raiſon de dire qu'il falloit faire ſortir les violons, & qu'il ne falloit rien pour ſe *rembarquer.* VOIT.

REMBARQUÉ, ÉE. participe. *In navem denuò conſcenſus.*

REMBARRER. v. act. Repouſſer vigoureuſement, ſe défendre dans un retranchement, empêcher les ennemis de paſſer les barrières ou autres fortifications qu'on a faites contre eux. *Confutare, repellere, refellere.* Les ennemis vouloient paſſer; mais on les a bien *rembarrez.*

REMBARRER, ſe dit figurément en Morale de cette défenſe qu'on fait avec des paroles, & qui ſe fait ordinairement d'un ton rebarbatif. *Repellere, amandare.* Quand quelqu'un nous ſollicite de faire quelque vilaine action, il le faut bien *rembârrer.* Je voudrois qu'il y eût ici quelqu'un de ces Meſſieurs pour vous tenir tête, & *rembârrer* un peu ce que vous venez de dire. MOL. *Rembârrer* quelqu'un. ABLANC. Senéque a fort bien *rembârré* toute cette canaille d'Écrivains. MASCUR.

REMBARRÉ, ÉE. part. & adj. *Confutatus, retuſus, expulſus.*

REMBLAI. ſ. m. Têrme de Maçonnerie. Travail pour faire une levée, ou applanir un têrrain, avec des têrres raportées. *Agger.* C'eſt un travail de têrres raportées & battuës, ſoit pour faire une levée, ſoit pour aplanir ou régaler un terrain, ou pour garnir le dêrrière d'un revêtement de têrraſſe, que l'on aura déblayée pour la conſtruction de la muraille. DAVILER.

REMBLAVER. v. act. & rédupl. Reſemer de blé une têrre. *Seminare, inſerere.* Il y a de ſi bonnes têrres, qu'on les peut *remblaver* deux années de ſuite, y ſemer deux fois du blé.

REMBOÎTEMENT, ou REMBOÎTEMENT. ſ. maſc. Action par laquelle on remboëte, on remet un ôs en ſa place. *Luxatorum oſſium reſtitutio.* Ce Chirurgien réuſſit fort bien au *remboëtement* des ôs.

REMBOÎTER, ou REMBOITER. v. a. Remettre un ôs diſloqué dans ſa boëte & ſituation naturelle. *Os in ſuum acetabulum collocare, reponere.* C'eſt ce qu'on dit à Paris que fait le Barbieul. On le dit auſſi des piéces de Charpenteries détaſſemblées qu'on remet dans leurs mortoiſes.

REMBOÎTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In ſedem collocatus.*

REMBOUGER. Vêrbe. C'eſt remettre de la liqueur dans un vaiſſeau.

REMBOURREMENT. ſ. m. Action par laquelle on rembourre. *Refertio cum tomento.* Il faut avoir grand ſoin du *rembourrement* des bâts des mulets.

REMBOURRER. v. act. Mettre de la bourre dans une ſelle, dans un bât. *Citellas tomento infarcire.*

On le dit auſſi de ce qu'on a garni de quelque autre chôſe pour le rendre plus fêrme, ou plus mollet. Les boſſuës ſont *rembourrer* leurs corps de juppe.

REMBOURRÉ, ÉE. part. & adj. *Tomento refertus.*

On dit proverbialement, qu'on s'eſt bien *rembourré* le ventre, ou qu'on a bien *rembourré* ſon pourpoint; pour dire, qu'on a fait un bon repas. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rembourré* comme un bât de mulet, quand il eſt bien garni d'habits contre le froid. *Refertus, repletus, plenus, ſatiatus.*

REMBOURSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on paye, on rembourſe ce qui étoit dû, ou ce qui avoit été reçu. *Summa alicujus ſolutio, præſtatio.* Les Edits portent qu'on jouira des domaines aliénez juſqu'à l'actuel *rembourſement.*

REMBOURSER. v. act. Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a débourſé ou avancé. *Rependere, refundere.* Celui qui veut être ſubrogé à des criées, en doit *rembourſer* les frais.

REMBOURSER, ſignifie auſſi, Rendre le prix qu'une chôſe avoit coûté à ſon acquéreur pour y rentrer. *Præſtare pretium emptori.* En matière de retrait lignager il faut *rembourſer* le prix de la vente, les frais & loyaux coûts. *Rembourſer* une rente, c'eſt la racheter, payer le principal & les arrérages.

REMBOURSÉ, ÉE. part. & adj. vêrbal. *Refuſus, præſitus, repenſus.*

REMBRASER. v. act. & rédupl. Embrâſer de nouveau. *De novo in flammare, reaccendere.* Un grand vent eſt venu qui a *rembraſé* & rallumé cet incendie.

REMBRASSER. v. act. & rédupl. Embraſſer de nouveau. *Rurſus amplexari, amplecti.* Ces amis ont été quelque tems brouillez enſemble, mais on les a reconciliez, & ils ſe ſont *rembraſſez.*

REMBROCHER. v. act. & rédupl. Embrocher de nouveau. *Carnem verù refigere.* Cette viande tourne à la broche, il la faut *rembrocher.*

REMBRUNIR. v. act. Rendre plus brun. *Expolire, levigare, fuſcare.* Les nuances de cette tapiſſerie ſont trop claires, il la faut *rembrunir.* Le fonds d'un tableau *rembruni* détache mieux les figures. On *rembrunit* auſſi l'or avec la ſanguine & le brunifloir.

REMBRUNI, IE. part. & adj. *Expolitus, levigatus, fuſcatus.*

REMBRUNISSEMENT. ſ. m. Ce qui rembrunit. *Levor, politura.* Ce *rembruniſſement* fait un bel effet dans cette peinture.

REMBUSCHEMENT. ſ. m. Têrme de Chaſſe. Ce mot ſe dit lorſqu'une bête eſt entrée dans le fort, que vous briſez ſur les voies, haut & bas, de pluſieurs briſées. SALN. *In latibulum regreſſus, reditus, luſtri repetitio.* Faux *rembûchement*, c'eſt lorſqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court ſur elle, pour ſe rembûcher dans un autre lieu. ID.

REMBUSCHER. v. neut. Têrme de Venerie. Se remettre dans le bois. *Latibulum repetere.* Il ne ſe dit que du gros gibier, quand il entre dans le bois. Ce cêrf ayant été couru dans la plaine, s'eſt *rembûché* dans la forêt, les chiens l'ont fait *rembûcher* dans le bois.

REMÊDE. ſ. m. Qualité ou vêrtu ſalutaire qui eſt enfêrmée en quelque corps, qui en détruit une contraire & nuiſible. *Remedium, medicina, medicamen.* Les vrais *remédes* ſe font par des qualitez contraires. Le *remêde* à un incendie, c'eſt d'y jetter beaucoup d'eau. Le *remêde* aux innondations, c'eſt de préparer de fortes digues. Le *remêde* contre le froid, c'eſt de ſe bien vêtir.

REMÊDE, ſe dit particuliérement des médicamens, de ce qui eſt appliqué ou préparé par l'art du Médecin pour guérir une maladie, une douleur. *Medicina, medicamen, medicamentum.* Les emplâtres, onguens, cataplaſmes, ſont des *remédes* topiques qu'on applique ſur la partie affligée. Le mêrcure, le quinquina ſont des *remédes* ſpécifiques pour cêrtaines malaties. Les ſaignées, les potions ſont des *remédes* dont uſent les Méthodiques. Les eaux minérales, le lait, ſont les derniers *remédes* des Médecins. L'émétique & les *remédes* chymiques ſont violens & dangereux, quand on les donne mal-à-propos. On appelle le grand *remêde*, la ſalivation; & alors on dit qu'un homme ſe met dans les *remédes*, quand il eſt réſolu d'en uſer. On appelle un petit *remêde*, un lavement qu'on prend ſouvent par délicateſſe, & pour ſe rafraichir le teint. Il y a trois *remédes* généraux, la diette, la Chirurgie & la Phaſmacie. Il ne faut pas trop charger les *remédes* d'ingrédiens, qui ne ſêrvent qu'à fatiguer l'éſtomac, par un mucilage épais, & qui gonflent, embarraſſent & nuiſent plus qu'ils ne ſêrvent.

REMÊDE, ſe dit auſſi de ce qui ſêrt à ſe garantir de toutes les chôſes fâcheuſes & incommodes. *Remedium, præſervatio.* Quand un fils eſt libêrtin, il y a un bon *remêde*, c'eſt de l'enfêrmer à Saint Lazare. Quand un tonneau s'enfuit, le Tonnelier y aporte du *remêde.*

REMÊDE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Soulagement, reſſource, expédient; tout ce qui ſert à prévenir, à ſurmonter, à faire ceſſer quelque diſgrâce, quelque inconvenient, quelque malheur. *Solatium, levamen, recurſus, confugium.* Nous nous ennuyons facilement de la pratique de nos devoirs, & nous en chêrchons le *remêde* dans la diſſipation. NIC. Ce ſera peut-être un *remêde* à mes malheurs, que de ſçavoir qu'il n'y en a point. VOIT. La raiſon, contre les paſſions, n'eſt pas un ſûr *remêde.* DES-H. Une émotion populaire demande un prompt *remêde.* On ne peut pas apporter du *remêde* à tous les déſordres, à tous les inconveniens. On dit, Le mal eſt fait, il n'y a point de *remêde*; c'eſt un accident ſans *remêde.* On dit auſſi, que la Philoſophie eſt un bon *remêde* contre tous les accidens de la vie; que la mort eſt un *remêde* à tous nos maux.

Au Palais on appelle *Remêde de droit*, l'appel, l'oppoſition, la requête civile, qui ſêrvent à réparer les torts & griefs que les parties peuvent avoir ſoufferts par de précédens jugemens. *Remedia juris, &c.*

REMÊDE, en têrmes de Monnoyeurs, eſt une indulgence qu'on a accordée aux Fabricateurs des monnoyes pour faire recevoir leurs eſpéces où il y a quelque écharſeté, quand il s'en manque fort peu qu'elles ſoient du poids ou du titre qu'elles doivent être par l'Ordonnance, parce que difficilement l'adreſſe humaine peut-elle atteindre toujours à cette dêrnière préciſion. *Metalli legitimi permiſſa indigentia, vel inopia.* L'écu d'or eſt de 23. carats & ½ & il a un huitiéme de carat de *remêde*; ce qui eſt le *remêde* de loi. On donne ſur l'argent deux grains de *remêde* de poids, & quelquefois huit grains. On n'uſoit point de ce têrme quand on travailloit ſur le fin. Néanmoins cet uſage avoit lieu dès l'an 1253, comme prouve M. Poulain. Les Ouvriers en ont uſé, avant qu'on leur en accordât la pêrmiſſion, mais on diſſimuloit la faute, ſur l'incêrtitude des eſſais, qui ne ſe faiſoient alors qu'à

la touche. Il leur a été accordé depuis par les Ordonnances: mais ce qui n'étoit d'abord qu'une indulgence du Prince, & une éſpéce de pardon, a été uſurpé comme un droit par les Maîtres des Monnoies, comme remarque Me Charles du Moulin. Il y a des *remédes* de loi qui regardent le titre, ou la bonté de la monnoie; & d'autres *remédes* de poids, qui regardent ſa peſanteur ou légéreté: & on appelle *écharſeté dans les remédes*, quand la piéce eſt défectueuſe en titre ou en poids, quand il n'excéde pas les *remédes* pèrmis par le Prince; & *écharſeté hors des remédes*, quand on a excédé cette pèrmiſſion, ce qui mérite punition pécuniaire ou corporelle. Le *remède* de poids pour l'or eſt toujours de deux felins pour marc: que l'on compte pour 14 grains $\frac{1}{2}$: & pour l'argent, 43 grains pour marc, ce qui eſt la valeur d'une piéce de cinq ſous.

On dit provèrbialement, qu'on trouve *remède* à tout, fors qu'à la mort. On appelle auſſi une femme laide ou vieille, un *remède* d'amour. *Remedium amoris.*

REMÉDIER. v. n. Il ſe dit au propre & au figuré. C'eſt, Apporter du remède à un mal, à un inconvénient. *Mederi, ſublevare, medicari.* Le grand ſecrèt pour guérir c'eſt de *remédier* de bonne heure à un mal, & empêchèr ſes progrès. Un bon politique *remédie* à tous les inconveniens d'une affaire. Ils ſe moquoient de tous les préparatifs que nous faiſions pour *remédier* à cette ſurpriſe. VOIT. quand il pleut dans un grénier, le Couvreur y *remédie*.

En tèrmes de Marine, bien des gens diſent, *Remédier* à des voies d'eau, pour dire les boucher. AUBIN.

REMEMBRANCE. ſ. f. Repréſentation de quelque chôſe qui la met en mémoire. *Repræſentatio, rememoratio.* Ce fils eſt la vraie *remembrance* de ſon père. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage. Il vient d'un vieux mot Gaulois *membrer*, qui ſignifioit *ſe reſſouvenir*. On l'employe encore quelquefois dans le burleſque.

Jadis en étoit remembrance,
Cent ans avant qu'il vint en France. VOIT.

REMEMBRER, vieux vèrb. neut. Se reſſouvenir. BOREL. *Recordari, meminiſſe.*

REMÉMORER. v. act. Faire reſſouvenir quelqu'un de quelque chôſe, ou s'en reſſouvenir ſoi-même. *In memoriam revocare, recordari.* Il faut ſans ceſſe *remémorer* toutes les grâces que nous avons reçuës du Ciel.

Ce mot eſt vieux & vient du Latin *rememorare.*

REMENANT. Vieux mot. part. act. Le *Remenant*, le reſte. *Pathelin*,

Qui riens n'a plus que ſa cornette,
Guères ne vaut le remenant. BOREL.

On a dit auſſi le remanant. *Reliquum, reſiduum.*

REMENÉE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie, eſt une éſpéce de petite voute qu'on fait quelquefois au-deſſus des portes & des fenêtres. On l'appelle autrement *arriere-vouſſure. Camerula.* Une *remenée* eſt une éſpéce de petite voute en manière d'arrière-vouſſure au deſſus de l'embraſure d'une porte ou d'une croiſée. DAVILER.

REMENER. v. act. Tranſporter quelqu'un, ou le reconduire au lieu d'où il étoit venu. *Reducere.* Il a *remené* cette Dame chez elle par la main; il l'a *remenée* dans ſon carroſſe. On a *remené* cet ivrogne chez lui par deſſous les bras. Le Méſſager l'a *remené* en ſon pays. On l'a envoyé *remener* par un laquais avec un flambeau. Je n'ai plus que faire de ce cheval, *remenez*-le.

REMENOIR, Vieux v. n. Demeurer. BOREL. *Remanere.* De là, *Remenant* & *Remès.* Je *remes*, ou je *remanſi*, je demeurerai; *remiſtrent*, demeurent. BOREL.

REMÈRCIER. v. act. Rendre grace: témoigner à quelqu'un de bouche ou par écrit, ſa reconnoiſſance d'un bon office, d'un bienfait qu'on a reçu de lui. *Grates rependere, gratias agere.* Il faut *remercier* Dieu à tous momens de ſes graces. Je vous *remèrcie* de vos biens, de votre bonne chère. Il peut *remèrcier* l'avantage qu'il a de vous appartenir. MOL. Il y a des gens qui ſe *remercient* à tout propos de leur propre mérite. BELL.

REMÈRCIER, ſe dit quelquefois à ceux qu'on congédie, qu'on dépoſſède d'une charge. *Dimittere, remittere.* Ce nouvel Évêque a *remèrcié* l'Official qui étoit établi par ſon prédéceſſeur, & en a mis un aûtre en ſa place.

REMÈRCIER, ſignifie auſſi, Refuſer honnêtement quelque chôſe. *Modeſtè, honeſtè amandare.* Cet homme a propoſé ſa fille en mariage à un tel, mais il l'a *remèrcié*. Je vous *remercie* de vos bons conſeils, mais je ſuis réſolu de n'en rien faire.

On dit provèrbialement en menaçant, Il peut bien *remercier* Dieu de ce que je n'étois pas au logis, quand il a fait ce vacarme; pour dire, Je l'aurois bien repouſſé, bien battu.

REMÈRCIÉ, ÉE. part. & adj. *Cui gratia actæ ſunt.*

REMÈRCIMENT, ou REMÈRCIEMENT. ſ. m. Compliment qu'on fait à quelqu'un en témoignage de reconnoiſſance de quelque bienfait qu'on a reçu de lui, de quelque bon office qu'il a rendu. *Gratiarum actio.* Le *remèrciment* de Patru pour ſa réception à l'Académie eſt imprimé avec ſes plaidoyez.

RÉMÈRE. ſ. m. Tèrme de Palais. Faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend, en rembourſant le prix & les frais légitimes. Les contrats à faculté de *rémeré* ne ſont que des contrats pignoratifs. On limite un tems pour exèrcer la faculté de *rémeré*, elle ne dure que trente ans. C'eſt le rachat de rente aſſignée ou d'héritage vendu, qui s'appelle auſſi grace ou faculté de *rémeré*, ou de rachat, ou de ravoir & rémérer. DE LAURIÈRE. *Rémeré* ſignifie rachat, lorſqu'un vendeur rend l'argent qu'il a reçû, & rentre dans ce qu'il a vendu. Alors la vente aura été faite à la charge du *rémeré*. COURTIN. Voyez encore RECOUSSE.

Ce mot vient du Latin *redimere*, *racheter*.

RÉMÉRER. v. act. Tèrme de Coutume. Racheter. *Redimere.* Grace ou faculté de ravoir & *rémérer*. DE LAURIÈRE.

REMES. ſ. m. plur. Vieux mot. Rameaux. *Merlin.* BOREL. *Remi.* De *ramus* on a fait *rame*, *reme*.

REMÊLER. v. act. & rédupl. Mêler de nouveau. *Remiſcere, iterum miſcere.* On a *remêlé* cet écheveau de fil, *remêlé* les cartes. On a *remêlé* ces deux ſortes de grains. On dit auſſi qu'un brave s'eſt *remêlé* pluſieurs fois parmi les ennemis.

REMESSÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. Vieux mot. Ceſſé, remis. D'où *remeſſes*, ceſſées ou remiſes. *Merlin.* BOREL. Du Latin *remiſſus.*

REMESURER. v. act. & rédupl. Méſurer de nouveau. *Remetiri.* Quand on *remeſure* pluſieurs fois le grain, on trouve toujours du déchet à la meſure. J'ai *remeſuré* cette étoffe chez moi, je n'y ai pas trouvé l'aunage du Marchand.

REMETTRE. v. act. & rédupl. *Je remets. Je remettois. Je remis. J'ai remis. Je remettrai. Que je remette. Que je remiſſe*, ou *je remettrois.* Mèttre une ſeconde fois. *Reponere.* Il a preſque toutes les ſignifications de ſon ſimple. Il faut *remettre* toutes chôſes en leur ordre. Il faut que chacun ſe *remette* en ſa place. On a *remis* ce criminel entre les mains de la Juſtice. Il ſe *remet* ſur ſes gens, de la conduite de ſon ménage. Il a *remis* tout ſon bien à ſes enfans. Les Ambaſſadeurs lui *remirent* tous ſes États. VAUG. *Remettre* quelqu'un à la mèrci de ſes ennemis. VOIT. On a *remis* cette queſtion ſur le tapis, &c. On dit à la chaſſe, *Remettre* les chiens ſur les voies; & à la guèrre, Demi-tour à gaûche, & *remettez*-vous. Il ſe dit auſſi chez les Maîtres-d'Armes, pour dire, ſe mettre en garde comme l'on étoit avant que d'avoir porté. Portez, & *remettez*-vous.

REMETTRE, ſignifie auſſi dans le jeu, Recommencer. *Partem reſumere.* A la Paûme, quand la balle eſt entrée dans la galerie, on dit que la chaſſe eſt à *remettre*, il faut rejouer une autrefois. Aux Échèts, quand un homme eſt pat, la partie eſt à *remettre* on n'a ni pèrdu, ni gagné.

REMETTRE. Tèrme de jeu d'hombre. C'eſt faire faire la bête ſans codille. Lorſqu'un des joueurs fait autant de mains que l'hombre, on dit qu'elle eſt *remiſe*.

REMETTRE, ſignifie encore, Renvoyer à un autre jour. *Remittere, differre, prorogare.* On a fait *remettre* la cauſe au lendemain de la Saint Martin. Les mauvais payeurs *remettent* leurs créanciers de jour en jour. C'eſt me *remettre* aux Calandes Grécques. Lorſqu'il faut payer, ils n'ont pas un ſou; & ils nous *remettent* à la montre. ABLANC. Il ne faut point *remettre*, différer ſa convèrſion. Il ne faut pas *remettre* des ſupplices à une ſaiſon déſtinée à la joie. VOIT. Je *remettrai* à une autre fois à vous déclarer mes ſentimens ſur ce paſſage. PASC.

REMETTRE, ſignifie encore, Pardonner, faire grace; & en ce ſens, il ne ſe dit ordinairement que dans les matières de piété. *Condonare, parcere, remittere.* Dans le ſacrement de Pénitence on *remet* les péchez, on en donne l'abſolution. Les péchez contre le Saint Eſprit ne ſe *remettent* ni en ce monde, ni en l'aûtre. On *remet* les péchez à un véritable pénitent. PORT-R. Seigneur vous avez *remis* l'iniquité de votre peuple. ID.

REMETTRE, ſignifie auſſi, Relâcher de ſes droits, de ſes prétentions. *De ſuo jure cedere, relaxare.* J'ai *remis* la moitié de ma dette pour être payé comptant du reſte. On ne fait guère de tranſaction ſans *remettre*, ſans relâcher quelque chôſe. Il faut *remettre* tant au Banquier pour avoir une telle léttre de change. On dit auſſi qu'un Banquier fait *remettre* de l'argent d'un lieu à un aûtre; pour dire, le fait tenir par une léttre de change ou reſcription.

REMETTRE, ſe dit auſſi au Palais; pour dire, Reſtituer, rétablir en ſon premier état. *Reſtituere in priſtinum ſtatum.* Une requête civile tend à *remettre* les parties en tel & ſemblable état qu'elles

les étoient auparavant. Les mineurs obtiennent des léttres de reſtitution, afin qu'on les *remette* en l'état où ils étoient auparavant la vente de leurs immeubles.

REMETTRE, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, Revenir en ſanté. *Revaleſcere, convaleſcere.* Il faut encore un mois à ce convaleſcent pour ſe *remettre*, pour ſe rétablir tout-à-fait.

REMETTRE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. *In mentem revocare.* Je me *remets* dans l'eſprit, dans la mémoire une telle affaire. J'ai de la peine à me *remettre* ce viſage, à reconnoître qui c'eſt. Il a eu de la peine à ſe *remettre* d'une telle affliction, à ſe *remettre* de cette terreur panique. Il faut quitter le ſacrifice pour s'aller bien *remettre* avec ſon ennemi, ſe reconcilier avec lui. *Remettre* bien enſemble des gens qui ſont brouillez. B. RAB. Pour le détourner, il lui *remettoit* ces nouvelles noces devant les yeux. ABLANC. *Remettez* votre conduite entre les mains de Dieu, & eſpérez en lui. PORT-R. Ce jeune homme s'eſt *remis* dans le bon chemin, il s'eſt *remis* à étudier. Se *remettre* à l'étude de la Philoſophie. ABLANC.

REMETTRE, ſignifie encore, s'en raporter au jugement de quelqu'un. *Arbitrio committere.* J'ai *remis* mon affaire entre les mains des arbitres, je m'en *remets* à leur jugement. Je me *remets* au Ciel de la vengeance de cette injure. *Remettre* au ſort la déciſion d'une affaire, d'une élection.

REMETTRE, ſe dit auſſi en Chirurgie, des ôs diſloquez. *Luxata oſſa in acetabula ponere, collocare.* Il faut aller au Bailleul pour faire *remettre* ce bras qui eſt démis.

REMEUBLER. v. act. Acheter de nouveaux meubles, ou regarnir une chambre dont on avoit ôté les meubles. *Iterum ſupellectile domum inſtruere.* On avoit ſaiſi & vendu tous ſes meubles; mais il lui eſt venu de l'argent, il s'eſt *remeublé.* Voici le printems, *je remeublerai* ma maiſon de campagne. Corneille a dit dans l'Illuſion Comique: cette condition l'a *remeublé* d'argent.

REMEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum ſupellectili inſtructus, munitus.*

REMEZ. Vieux participe paſſif. Demeuré. BOREL.

RÉMI, ou RÉMY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remigius.* Saint *Rémy* l'Apôtre de la nation Françoiſe, tiroit ſon origine d'une famille noble & ancienne dans les Gaules. S. *Rémy* n'avoit que 22 ans, ſelon Fortunat, lorſqu'il fut élevé ſur le Siége Épiſcopal de Rheims, après la mort de l'Évêque Bennade. S. *Rémy* batiſa Clovis l'an 496. Saint *Rémy* Évêque de Reims eſt fêté le 13e Janvier dans tout le Diocèſe de Reims, & non le premier jour d'Octobre. En 470 S. *Rémy* fut fait Évêque de Reims. En 496 il batiſa Clovis le propre jour de Noël comme le dit S. Alcime Avite Évêque de Vienne en la léttre qu'il en écrivit à ce Prince, pour l'en féliciter & que le P. Sirmond a imprimée au I. T. des Conciles de France. S. Sidoine Apollinaire en une de ſes léttres à S. *Rémy* le loüe de ſa doctrine, & de l'éloquence de ſes Déclamations. Ce fut S. *Rémy*, qui établit l'Évêché de Laon. Les Compilateurs de Légendes mettent la mort de S. *Rémy* en 545. mais on ne peut la mettre plus tard qu'en Janvier 533, encore faut-il pour cela ne donner qu'un an d'Épiſcopat à Romain, que Flodoard place entre lui & Flave. Le Teſtament de S. *Rémy* a été donné plein de faûtes par le Tanneur en ſon livre de la Sainte Ampoulle, & plus correct par le P. Labbe en ſon *Nova Bibliotheca*, tout à la fin du premier Tome, & par le P. Le Cointe en ſon Hiſt. Eccléſ. des François. Le commencement n'y eſt pas: car ces mots s'y liſent à la fin, *die & Conſule ſupra ſcriptis*, ſans que le Conſul, ni le jour du mois paroiſſent à la tête: ce qui fait voir que l'*In Nomine Patris*, & l'*Ego Remigius* par où il commence ſont une addition de Copiſte. Voyez M. Chaſtelain au XIIIe Janvier. p. 223. & ſuivant.

La S. *Rémy* eſt la Fête de ce Saint qui ſe fait le premier d'Octobre. *Remigialia.* Dans l'Univèrſité de Paris les claſſes & l'année ſcholaſtique commencent à la S. *Rémy*.

Saint *Rémy* l'un des plus ſçavans hommes du IXe ſiécle étoit Grand-Maître de la Chapelle de l'Empereur Lothaire, lorſqu'il fut élevé ſur le Siége de l'Égliſe de Lyon après la mort de l'Évêque Amolon. On croit qu'il mourut 875.

Il y a un S. *Rémy* Archevêque de Roüen au VIIIe ſiécle. *Remigius*, ou *Remedius.*

SAINT RÉMI. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Remigii*, anciennement *Fretum*, *Clanum*, *Glanum*, *Glanum Livii.* Elle eſt dans la Provence, à quatre lieuës d'Arles, vèrs le couchant. On voit à S. *Rémi* un arc de Triomphe, un beau Mauſolée, & pluſieurs autres reſtes d'antiquité, qui marquent qu'elle a été beaucoup plus conſidérable qu'elle ne l'eſt maintenant. MATY. Voyez encore REMO.

RÉMILLY. Voyez RUMILLY.

RÉMINISCENCE. ſ. f. Mémoire qui revient des choſes paſſées & oubliées. *Memoria reminiſcentia, recordatio.* Les Platoniciens ont cru qu'on n'étoit ſçavant que par *reminiſcence*, & ils appelloient *réminiſcence*, le ſouvenir des connoiſſances qu'ils ſuppoſoient être dans les âmes avant qu'elles fuſſent unies aux corps. L'ACAD. Pythagore fit accroire au peuple qu'il avoit de la *réminiſcence* de ce qu'il avoit été autrefois un autre pèrſonnage. S. ÉVR. Les Poëtes ont inventé le fleuve d Oubli pour donner lieu à la *réminiſcence.*

RÉMINISCÉRÉ. Tèrme de Bréviaire. Le ſecond Dimanche de Carême, qui eſt marqué ſous ce nom dans l'Almanach. Ce nom lui eſt donné du premier mot de l'Introït de la Meſſe qu'on dit ce jour là. *Reminiſcere miſerationum tuarum.* Il y a des arrêts du Parlement de l'année 1309. dattez du Samedi après le Dimanche de *Reminiſcere.*

REMIRÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romaricus.* Saint Romaric que quelques-uns appellent Saint *Remiré*, & d'autres Saint Rombert, qu'on ne doit point confondre avec le mot de Romberg, pour Romaricbèrg, qui ne veut dire autre choſe que Remiremont, Saint *Remiré*, dis-je, étoit de la première Nobleſſe d'Auſtraſie. BAILLET, *au* 8e *de Déc.* En 620, S. *Remiré* fut fondateur du double Monaſtère d'hommes & de filles qui de ſon nom a été appellé chez les Allemans Romberg, & parmi nous Remiremont. Saint *Remiré* mourut en 653.

REMIREMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine, ſituée au pié du Mont de Vauge, & aux confins de la Franche-Comté, ſur la Moſelle, environ à quatre lieuës au deſſus d'Épinal. *Romaricus, Rumericus mons, Rumerici mons*, anciennement *Avendi Caſtrum.* Il y a dans *Remiremont* une Abbaye de filles Nobles, qui portent le titre de Chanoineſſes, & peuvent ſe marier, à la reſerve de leur Abbeſſe. Les Allemans l'appellent *Rumesberg.* MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 48. Les Religieuſes de *Remiremont* étoient autrefois en Acemetes, & diviſées en ſept bandes qui ſe relevoient les unes les aûtres pour chanter l'office.

REMIS, ISE. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, condonatus.* JÉSUS-CHRIST dit à la *Pechereſſe*, que tous ſes péchez lui étoient *remis.* Cette affaire, cette partie a été *remiſe.* A l'hombre on dit, que la partie eſt *remiſe*, ou ſimplement *remiſe*, lorſque l'hombre fait la bête. Les parties ont été *remiſes* en leur premier état. Il avoit l'eſprit altéré, mais il eſt un peu *remis.* Il eſt bien *remis* de ſa maladie. C'eſt un homme doux, poſé & *remis.* Ce Capitaine avoit été réformé, mais il eſt *remis* en piéd. Les Légions furent *remiſes* ſur piéd en un inſtant. ABLANC. L'affaire fut *remiſe* à la déciſion de l'Empereur. ID.

REMISE. ſ. f. Relâchement d'une partie de ſon droit, de ſa dette. *Debitæ pecuniæ vel juris ceſſio, condonatio.* On lui a fait *remiſe* des arrérages pour être payé du principal.

REMISE, ſe dit auſſi du commèrce d'argent de ville en ville, & de place en place. *Pecuniæ tranſmiſſio.* Il eſt aiſé à Paris de faire des *remiſes* d'argent dans toutes les villes de l'Europe. Ces *remiſes* ſont difficiles à trouver dans les provinces. Le trafic des Banquiers conſiſte en traite & *remiſe* d'argent.

REMISE, ſe dit encore de la ſomme qu'on donne au Banquier tant pour ſon ſalaire, que pour la târe de l'argent, & la différente valeur des eſpéces dans les divèrs lieux. *Pretium permutationis, vel permutatæ pecuniæ uſura.* La *remiſe* de l'argent en Italie eſt forte: cela s'appelle entre Marchands *change & rechange.* On le dit auſſi des interêts illégitimes. Les uſuriers ſe font faire de groſſes *remiſes* ou eſcomptes.

REMISE, ſe dit auſſi à l'egard des Traitans, d'une partie du revenant-bon d'une affaire, pour les ſoins & les frais du recouvrement, & l'intérêt de leurs avances. *Relaxatio* Il a traité des Francs-fiéfs, & a eu trois ſous pour livre de *remiſe.*

REMISE, ſignifie encore, Suite, dilayement, délai, renvoi à un autre jour. *Dilatio, procraſtinatio, prolatio.* Ce Chicaneur qui a mauvaiſe caûſe ne chèrche que des fuites & des *remiſes.* La cauſe a été enfin jugée après trois *remiſes.* Un créancier ne ſe paye pas de *remiſe*, il ſe laſſe de *remiſes.* Une adjudication par décret ne ſe doit faire qu'après trois ou quatre *remiſes.* On dit auſſi, Payer la *remiſe* du procès, quand on paye le Clèrc d'un Raporteur pour remettre un procès au grèffe. Ses *remiſes* firent naître un ſoupçon dans l'eſprit. VAUG.

REMISE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du lieu où s'arrête le gibier, après qu'il a été une fois levé. *Fugitiva alitis ſumetaria latebra.* On attend les pérdrix à la *remiſe*, après leur premier vol. On attend à l'affût les lapins à la *remiſe*, quand ils rentrent dans le bois.

REMISE, ſe dit auſſi des lieux où l'on met les carroſſes & les chariots à couvèrt dans les maiſons; c'eſt un renfoncement ſous un corps de logis, ou un hangar dans une cour, pour y ranger le carroſſe. Il y en a de ſimples & de doubles pour un ou deux carroſſes. *Cella rhedaria.* DAVILER. *Rheda receptaculum.* Dans les baſſecours on bâtit les écuries & les *remiſes.* Les Bourgeois ont leur *remiſe* ſous la porte cochère.

REMISE DE GALÈRE. C'eſt dans un Arcenal de Marine un grand hangar ſéparé par des rangs de piliers qui en ſuportent la couvèrture, où l'on tient à flot ſéparément les Galères des armées, comme dans l'Arcenal de Veniſe. DAVILER. Du Loir dans ſon Voyage de Levant, p. 43. en décrivant le Sèrail, dit auſſi *remiſe* pour un endroit où ſe retirent des bâtimens dans un port. Du côté du port ſont les portes ſecrettes qui ne ſèrvent qu'à l'uſage du Grand-Seigneur & de ſes femmes, & les *remiſes* de ſes Brigantins & de ſes Cayques. DU LOIR. On a fait un hangar pour ſèrvir de *remiſe*.

REMISSIBLE. adj. m. & f. Pardonnable. *Remiſſibilis*. Il faut, pour obtenir des Lettres de grace, que le cas ſoit *remiſſible*.

RÉMISSION. ſ. f. Pardon d'une offenſe. *Criminis, culpæ, vel pœnæ remiſſio, gratia, venia, condonatio*. On obtient à confeſſe la *rémiſſion* de ſes péchez.

RÉMISSION, ſe dit auſſi des lettres de grace expédiées en la grande Chancélerie, que le Roi accorde à ceux qui ont fait quelque meurtre, ou autre crime, quand on lui expoſe un cas où elles puiſſent avoir lieu. *Criminis gratia, remiſſio*. Elles ſont ſcellées en cire vèrte en lacs de ſoie, & ſont adreſſées à tous préſens & advenir. Elles ne s'accordent que pour les cas qui requièrent peine de mort, & en cela elles différent du pardon, qui s'accorde pour des cas où il échet une moindre punition corporelle; & celles-ci ſe ſcellent en cire jaûne à double queuë. Le nom de *grace* eſt général aux lettres de *rémiſſion*, & de pardon.

RÉMISSION, ſignifie auſſi dans un ſens plus étendu; Relache, modération. *Relaxatio, moderatio*. C'eſt un homme ardent qui pourſuit ſes ennemis, ſes parties ſans *rémiſſion*, ſans grace, ſans relâche. Ce Médecin trouve quelque *rémiſſion* à ſa fièvre, quelque modération, quelque relâchement. On dit auſſi abſolument, Point de *rémiſſion*.

RÉMISSIONNAIRE. ſ. m. Celui qui eſt porteur de Lettres de rémiſſion. *Remiſſarius*. Tout *rémiſſionnaire* doit ſe mettre en état, doit être à genoux, quand il préſente à l'Audience les Lettres de rémiſſion, leſquelles doivent être conformes aux informations.

REMMAILLOTER. v. a. & rédupl. Remettre un enfant dans ſon maillot. *Iterùm pannis & faſciis involvere*.

REMMANCHER. v. act. & rédupl. Mettre un nouveau manche à quelque outil ou utencile de ménage. *Manubrio denuò inſtruere*. *Remmancher* un balai, un couteau, une coignée, un marteau, une ſèrpe. Quand une faulx eſt *remmanchée* à l'envèrs, c'eſt une arme très-dangereuſe.

REMMENER. v. act. Remettre quelqu'un ou quelque chôſe au lieu d'où il étoit venu. *Reducere*. Ce Marchand n'a rien vendu à cette Foire, il a été obligé de *remmener* toutes ſes marchandiſes. Le même cartoſſe qui vous a amené vous *remmenera*.

REMMENÉ, ÉE. part. & adj. *Reductus, conductus*.

REMMON. Voyez DIMON.

SAN-REMO, ou SAINT-REMI. Petite ville de l'État de Gênes. *Fanum S. Romuli*. Elle eſt ſur la côte, à trois lieuës de Vintimiglia, vèrs l'orient. *San-Remo* a un bon port, & un terroir ſi fèrtile en oranges, citrons, olives, & autres fruits, qu'on l'appelle le Paradis de l'Italie. MATY.

RÉMOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Champagne. *Rem, Remenſis ager, Rempi'axus pagus*. Elle prend ſon nom de la ville de Rheims, qui en eſt la capitale. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 468. 469. 470.

REMOLADE. ſ. f. C'eſt un reméde qu'on applique aux chevaux qui ont des foulures, enflures ou autres maladies, qui eſt fait avec de la lie de vin, du miel, de la térébenthine, de la graiſſe, & autres drogues dont on fait une éſpéce d'onguent. On l'appelle quelquefois *charge*. *Medicamentum equinum emolliens*.

REMOLAR. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt l'Officier qui a la charge des rames d'une galère, pour les tenir en état. *Remorum præpoſitus*.

REMOLE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un contournement d'eau, dangereux, qui engloutit quelquefois le vaiſſeau. *Vorago*.

RÉMOLLIENT, ENTE. adj. Tèrme de Médecine. Qui ramollit, qui adoucit & réſout les duretez. *Emolliens, remolliens*. Les clyſtères ſont la plupart des remédes anodins & *rémolliens*.

RÉMOLLITIF, IVE. adj. C'eſt la même chôſe que *rémollient*. *Remolliens*.

REMONſTRANCE. ſ. f. Humble ſuplication qu'on fait au Roi, ou à un Supérieur, pour le prier de faire réfléxion ſur les inconvéniens, ou les conſéquences de ſes Édits, ou de ſes ordres. *Supplicatio, repræſentatio*. Le Parlement eſt allé en corps faire de très-humbles *remontrances* au Roi ſur une telle Déclaration. J'ai crû qu'il vous ſeroit moins fâcheux d'entendre leurs *remontrances* que de vous raporter leurs plaintes. VAUG.

REMONſTRANCE, eſt auſſi un avis, un conſeil, une légère, & honnête correction; ou un avèrtiſſement qu'on fait en général, ou en particulier, pour avèrtir, ou corriger de quelques défauts. *Conſilium, monitum*. Les Préſidens font des *rémontrances* aux gens du Barreau à l'ouvèrture du Parlement. Une mère fait des *remontrances* à ſa fille. Au lieu de mettre les *remontrances* à profit, on tâche de cenſurer ceux qui les font. S. ÉVR. L'orgueil a plus de part que la bonté aux *remontrances* que nous faiſons à ceux qui commettent des fautes; nous ne les reprenons pas tant pour les en corriger, que pour leur pèrſuader que nous en ſommes éxemts. ROCHEF. La colère eſt ſourde aux *remontrances* de la raiſon. M. ÉSP. C'eſt la marque d'un grand mérite, que de recevoir modeſtement les *remontrances*. BELL. La fièrté humaine n'aime point à être importunée de *remontrances*. AB. DU J. On juge des *remontrances* d'un Prédicateur par ſa conduite & par ſes mœurs.

REMONſTRANCE, ſe dit auſſi au Palais, d'une éxcuſe qu'un Avocat vient faire au Barreau, quand une cauſe eſt appellée, pour la faire remettre par quelque raiſon qui le défire. *Expoſitio*. Cet Avocat n'a pas plaidé, il n'a fait qu'une *remontrance*.

REMONſTRANCE, ſe dit auſſi dans la Coutume de Valenciennes, art. 182. pour la repréſentation qu'on fait en Juſtice d'une pèrſonne qu'on a bleſſée.

RÉMONſTRANS. *Remonſtrantes*. Les *Remontrans* ſont les Arminiens qui ſe donnent le nom de *Remontrans*, à cauſe des Remontrances qu'ils firent en 1610. contre le Synode de Dordrecht, où ils furent condamnez. Voyez CONTRE-REMONTRANS. Voyez auſſi Jovet, *Hiſt. des Religions du Monde*, *T. I. p.* 108. *& ſuivantes*.

REMONſTRER. v. act. & rédupl. Montrer de nouveau. *De novo palam proferre*. On a été quelque tems qu'on ne montroit point ce Tréſor, on le *remontre* à préſent.

REMONſTRER, ſignifie auſſi, enſeigner une ſeconde fois. *Iterùm inſtruere*. Il avoit oublié l'Arithmétique, il ſe la fait *remontrer*. J'ai oublié le chemin, venez me le *remontrer*.

REMONſTRER, ſignifie auſſi, Prier humblement un ſupérieur de faire réfléxion ſur ſes ordres, ſur ſes jugemens, d'avoir égard aux raiſons qu'on lui propoſe, aux conſéquences d'une affaire. *Humiliter exponere*. Le Parlement a *remontré* au Roi la miſère du peuple. Un Avocat *remontre* à la Cour le bon droit de ſa partie, ſon intérêt, l'injuſtice qu'on lui fait. Un Procureur du Roi commence ainſi ſes requêtes, Vous *remontre* le Procureur du Roi, &c.

REMONſTRER, ſe dit auſſi d'un ſupérieur à un inférieur, quand il l'avèrtit doucement de ſon devoir. *Admonere, commonere*. Un Général prêt de combattre *remontre* à ſes troupes qu'il s'agit de l'honneur de l'Empire, &c. Il eſt de la charité Chrétienne de *remontrer* à ſon frère avec modeſtie, de le remettre dans le bon chemin.

REMONſTRER, ſe dit auſſi ſimplement pour, Repréſenter; faire conſidérer. *Exhibere, exponere*. Il *remontra* que pèrſonne ne pouvoit prétendre cet honneur. ABLANC.

REMONſTRER, dans la Coutume de Valenciennes, art. 181. 182. c'eſt repréſenter en Juſtice une pèrſonne que l'on a bleſſée, en lui faiſant par ire, ou courroux, une plaie ouvèrte. DE LAURIÈRE. *Saucium exhibere Judici*.

REMONſTRER, en tèrmes de Vénerie, c'eſt donner connoiſſance des voies de la bête, qui eſt paſſée. SALNOVE. *Feræ viam indicare*.

REMONſTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Admonitus, exhibitus, expoſitus*.

RÉMONTANT. Participe du vèrbe REMONTER. *Aſcendens*.

REMONTANT. ſ. m. Tèrme de Ceinturier. C'eſt l'éxtrémité de la bande du baudrier qui eſt fenduë en deux, & qui tombe ſur les pendans. *Enſipendulum*.

REMONTE. ſ. f. Action de remonter. Il ne ſe dit qu'à la guèrre, lorſqu'on fournit de nouvelles montures à des cavaliers démontez. *Equi ſuppeditatio, vel nova inſtructio*. Il a tant coûté à ce Capitaine pour la *remonte* de ſa Compagnie.

REMONTER. vèrb. act. neut. paſſ. & rédupl. *Je remonte. Je remontai. J'ai remonté* (quand il eſt actif.) *Je ſuis remonté* (quand il eſt neut. paſſ.) *Je remonterai*. Monter de nouveau, parvenir à un lieu élevé. JÉSUS-CHRIST eſt *remonté* au ciel le jour de l'Aſcenſion. L'âme des Juſtes *remonte* au ciel d'où elle eſt venuë. Dans les pays de montagnes, on n'eſt pas ſi-tôt déſcendu, qu'il faut *remonter*. Ce Sonneur eſt *remonté* au clocher pour carillonner. L'eau dans un libre canal *remonte* juſqu'à ſa ſource.

REMONTER, ſe dit auſſi des aſtres, quand ils commencent à paroître ſur l'horizon. *Aſcendere, girare ad meridiem*. Le ſoleil

remonte juſqu'à midi. Quand la lune *remonte* avec le ſoleil, elle ne paroît point.

REMONTER, ſignifie auſſi, Aller contre le fil de l'eau. C'eſt naviger ſur une rivière, en allant de la mèr vèrs ſa ſource. AUBIN. *Adverſo flumine ferri.* Les bâteaux de ſel *remontent* la rivière. Les ſaumons *remontent* par les rivières juſqu'à leur ſource. *Remonter* un fleuve. ABLANC. Nous avons *remonté* à la faveur du flot.

REMONTER, ſignifie auſſi, Se remettre à cheval. *Equum rurſus aſcendere, conſcendere.* A peine la Cavalerie avoit mis piéd à tèrre, qu'on la fit *remonter*.

REMONTER, ſignifie auſſi, Se remettre en équipage de chevaux, de caroſſes, & même de meubles. *Rebus omnibus inſtruere.* Cet Officier eſt venu à Paris pour ſe *remonter*; il lui a fallu *remonter* ſa Compagnie, donner des chevaux à ſes cavaliers. *Equos ſuppeditare, ſufficere, prabere.* Il a bien *remonté* ſon écurie; il a acheté des chevaux, des chariots & du bagage. On dit auſſi, qu'une pérſonne eſt bien *remontée*, quand elle paroît avec de plus beaux habits & un plus bel équipage qu'auparavant.

REMONTER, ſignifie auſſi, Élever en l'air avec des machines. *Attollere, extollere.* On a *remonté* la groſſe cloche de la Cathédrale. On a *remonté* cette poûtre de trois piéds, on l'a élevée plus haut. On a *remonté* le canon ſur ſon affût. On dit auſſi, *Remonter* une horloge, un tournebroche, une montre, non ſeulement quand on en éleve les poids, mais auſſi quand on en reſſèrre le reſſort pour les faire aller.

REMONTER, ſe dit auſſi des inſtrumens, lorſqu'on les racommode, & qu'on y met des cordes neuves. *Aptare, diſponere ad concentum.* Les cordes de ce luth ſont fauſſes, il le faut *remonter* tout à neuf. On dit auſſi qu'il le faut *remonter* d'un ton, lorſqu'il eſt trop bas, & qu'on bande davantage les cordes.

REMONTER, ſe dit auſſi des piéces d'aſſemblage qui ont été démontées, lorſqu'on les rejoint enſemble. *Adaptare, conjungere.* On a *remonté* la charpente de ce logis, qu'on avoit découvèrt pour le rehauſſer. Il a fallu *remonter* toutes les tablettes de cette Bibliothéque, quand on a déménagé. On démonte & on *remonte* les gruës toutes les fois qu'il les faut changer de place.

REMONTER, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie, Voler de bas en haut. *Surſum advolare.* On dit auſſi, qu'on *remonte* l'oiſeau; lorſqu'on le jette, ou qu'on le lâche du plus haut d'un côteau. On le dit auſſi, quand étant maigre & trop bas, on le remplit & on l'engraiſſe.

REMONTER, ſe dit encore en ces phraſes. Une femme dit que ſon habit ou ſon corps de juppe *remontent* lorſqu'ils ſont trop hauts, & qu'ils lui rendent la taille engoncée. *Altius elevari.* L'article 312. de la Coutume de Paris dit qu'un héritage propre ne *remonte* point; pour dire, que les aſcendans ne peuvent être héritiers de leurs enfans, que pour les meubles. On dit en Médecine, que les gouttes *remontent*, lorſque la nature n'eſt pas aſſez forte pour repouſſer l'humeur maligne ſur les extrémitez du corps, & qu'elle ſe jette ſur les parties nobles.

REMONTER, ſe dit figurément en choſes morales. Pour bien entendre ce diſcours, il faut que je *remonte* plus haut, que je *remonte* juſqu'à la ſource & à l'origine de cette Monarchie, *Altius repetere.*

Un Roy victorieux
Qui voit juſqu'à Cyrus remonter *ſes aieux.* RAC.

Dans les Généalogies, quand on *remonte* au-delà de trois ou quatre races, on ne trouve plus que confuſion. *Aſcendere, repetere.* S. Matthieu ne *remonte* que juſqu'à Abraham, & S. Luc *remonte* juſqu'à Adam en la Généalogie de JÉSUS-CHRIST. En Logique on *remonte* juſqu'au genre généraliſſime.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *remonté* ſur ſa bête, non ſeulement au jeu, quand il a regagné la bête qu'il avoit payée, mais auſſi quand il a rétabli ſa fortune qui étoit fort alterée, ou quand il eſt rentré en quelque charge ou affaire dont il avoit été éloigné. *Ab afflicta, jacente fortuna erigere ſe.*

REMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Erectus, aſcenſus, repetitus.*

REMORDRE. v. act. & rédupl. Mordre encore une fois. *Iterum mordere.* Cette poire eſt ſi âpre, que quand on y a mordu une fois, on n'y veut point *remordre*.

REMORDRE, ſe dit auſſi figurément des emplois dont on eſt dégouté. *Reſumere.* Ce jeune-homme a tâté de la guèrre, on ne le fera plus *remordre* à l'hameçon. Il n'y a rien à *remordre* en cette affaire, rien à profiter, rien à corriger. On dit auſſi, que la conſcience *remord* à quelqu'un, quand elle lui reproche quelque méchante action. Sa conſcience lui *remord*. ABLANC.

REMORDS. ſ. m. Reproche que la conſcience fait à un criminel; regret, repentir d'un crime, ou d'une action contraire à la droite raiſon. *Conſcientiæ ſtimulus, angor, morſus, ſollicitudo.* Être preſſé de *remords*. VAUG. Avoir l'eſprit combattu de mille cruels *remords*. RACINE. Un pécheur qui n'a point de *remords* de conſcience eſt en état de réprobation. Les *remords* dont Oreſte étoit cruellement déchiré après ſon inceſte, étoient des reſſentimens de la nature offenſée. S. ÉVR. Le *remords* inſéparable du crime eſt un effet du ſentiment que Dieu a imprimé en nous, & qui en eſt le premier vengeur. S. EVR. Celui qui péche ſans *remords*, eſt incorrigible. FL. Il ſentoit les *remords* qu'on ſent lorſqu'avec beaucoup de vèrtu l'on eſt ſur le point de commettre un grand crime. VILL. Graces à la bonté de ſa conſcience, il vit ſans *remords*. S. ÉVR. Un bien dont on ne peut jouir ſans *remords*, eſt un mal. S. ÉVR.

D'irriter tes remords, *de déchirer ton cœur,*
Et t'arracher les noms de Grand & de Vainqueur. BRÉB.

L'abſence des remords *eſt, dans un cœur coupable,*
D'un Tyran achevé, la marque indubitable. QUIN.

Je ſens au fond du cœur mille remords *cuiſans.* CORN.

De funeſtes remords *il a l'ame rongée.* GUD.

REMORE, ou REMORA. ſ. f. Petit poiſſon en forme de hareng, ayant une crête & des écailles. *Remora.* Les Grècs l'appellent *echeneis.* Pline, liv. 32. & tous les Anciens après lui, ont crû qu'il avoit la force d'arrêter en ſa courſe un vaiſſeau qui navige à pleines voiles, & ils l'ont appellé ainſi à *remorando.* Mais les Modèrnes tiennent que c'eſt une fable, n'en ayant rencontré aucun, quoiqu'ils ayent fait des navigations bien plus fréquentes par toutes les mèrs.

REMORENTIN, ROMORANTIN, mais prononcez toujours *Remorantin.* ſ. m. Nom d'une petite ville de France. *Remorentinum, Remorantinum.* Elle eſt dans le Blaiſois, ſur la Sauldre, à huit lieuës de Blois, vèrs le midi. MATY. Les draps de *Remorantin.*

REMORQUE. ſ. m. Tèrme de guèrre. Mouvement, allure d'un vaiſſeau à voiles, tiré par un vaiſſeau à rames. *Tractio.* Prendre la *remorque*, quitter la *remorque*, c'eſt ſe faire tirer, ceſſer d'être tiré, ou de ſe faire tirer par une galère ou par un autre vaiſſeau à rames.

REMORQUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt tirer un vaiſſeau après ſoi à force de rames. *Remorquer*, c'eſt faire voguer un vaiſſeau à voiles par le moyen d'un vaiſſeau à rames. AUBIN. *Remulco navem ſubmerſam abducere, abſtrahere.* On *remorque* les vaiſſeaux à voile avec des galères. On les fait auſſi *remorquer* par les chaloupes, galiottes & autres vaiſſeaux à rames. *Remorquer* un navire. ABLANC.

Déja je vois cent fregates
Expoſer tous les tréſors
Que l'Ibere aux Indes pille,
Et remorquer *les grands corps*
Des gallions de Seville. SAR.

Touer marque la même action; mais l'on touë à l'aide du cabeſtan ou par la hautière, & l'on *remorque* par un vaiſſeau à rames. AUBIN. Notre Amiral voyant le vent tombé ſe fit *remorquer* par deux galères, & ordonna aux autres galères de *remorquer* les vaiſſeaux de la dernière diviſion. AUBIN. *Remorquer* ſe dit auſſi pour tirer en ouaiche. Voyez OUAICHE.

Ce mot vient du Latin *remulcare.*

REMOUCHER. v. act. & rédupl. Moucher de nouveau. *Iterum emungere.* Les enrhumez ſont obligez de ſe *remoucher*. Il faut ſouvent *remoucher* cette chandelle, elle va bien vîte.

REMOUILLER. v. act. & rédupl. Mouiller de nouveau. *Denò irrorare, madefacere.* Il faut *remouiller* ce linge pour l'empeſer. Ce Meſſager s'eſt allé *remouiller*, il eſt reparti par la pluie.

REMOUILLER, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine. A peine eut-on levé l'ancre, qu'un vent contraire obligea de relâcher dans le même port, & d'y *remouiller*. *Anchoram jacere, mittere.*

REMOUX. ſ. m. Tèrme de mèr. Ce ſont de cèrtains tournoyemens d'eau qui ſe font quand un navire paſſe. *Aquarum circulatio.*

REMPAQUETER. v. act. & rédupl. Remettre en un paquet, en balot. *Iterùm in ſarcinam colligere, ſarcinare.* On a *rempaqueté* ces lettres après les avoir vuës. Les Marchands *rempaquetent* leurs marchandiſes, la Foire eſt finie.

REMPAREMENT. ſ. m. Tèrme de guèrre, dont s'eſt ſervi, & peut-être qu'a fait Brébeuf. Rempart, tèrraſſe, défenſe, qui couvre des attaques ou des travailleurs. *Munitio, Agger.*

Ils couvrent de boucliers des brandons allumez.
Font voir dans un moment des torches attachées
A ces remparemens *qui bordent les tranchées.* BRÉBEUF.

REMPARER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel.

Se

Se tèrraſſer, ſe fortifier par un rempart, ou autre défenſe. *Vallare ſe.* Les ennemis ſe ſont bien *remparez*, leur camp eſt bien fortifié. Ils ſont *remparez* par des forêts, ou par des fleuves. ABLANC.

On dit au figuré de celui qui s'eſt mis ſous une protection puiſſante, qu'il s'eſt *remparé* de l'autorité de ſon nom. Il nous faut *remparer* de l'oraiſon contre de ſi formidables ennemis. PAT. *Munire ſe.*

REMPART. Quelques-uns écrivent RAMPART. ſ. m. Levée de tèrre qu'on fait autour d'une place de guèrre pour la défendre, & qui eſt à l'épreuve du canon. *Agger, propugnaculum, vallum.* Il a d'ordinaire un parapet, un tèrrèplain, & un talus intérieur, & extérieur. Pour fortifier un *rempart*, il faut le revêtir d'une muraille, ou d'une chemiſe de pierre, ſinon il a une bèrme. Le talus intérieur du *rempart* doit avoir une pente douce, & un angle de 45 degrez au plus. Saper un *rempart.* ABL. L'ennemi déſerte de ſes *remparts.* BOIL.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *amparo*, qui ſignifie *défenſe, couverture.*

REMPART, ſe dit auſſi d'une ville, d'un retranchement, & de tout ce qui ſèrt de défenſe. *Munimentum.* Ils ont ruiné une ville qui étoit le *rempart* de toute la Gréce. ABLANC. L'Hidaſpe & l'Araxe étoient comme autant de *remparts* de ſon Empire. VAUG. L'iſle de Malte eſt le *rempart* de la Chrétienté, le boulevard qui la défend contre les Infidéles.

Je l'ai vû tout ſanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart *de mille funeraille.* CORN.

Mes ſoldats raſſemblez près de mon étendart,
Vous offrent, de leur rang, l'invincible rempart. RACIN.

REMPART. Ce mot ſe prend en Architecture civile pour l'eſpace qui reſte vuide en dedans la muraille d'une ville, juſqu'aux plus proches maiſons. C'eſt ce que les Romains appelloient *Pomærium*, où il étoit défendu de batir, & où l'on plantoit des allées d'arbres pour le plaiſir du peuple, comme le cours qui a été fait depuis quelques années à Paris, & qui commence à la porte S. Antoine & finit à celle de S. Honoré. DAVILER. Allons faire un tour ſur le *rempart.* La promenade du *rempart* eſt incommode en été à cauſe de la pouſſiére qu'éxcitent les carroſſes.

REMPART, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Défenſe, aſyle, appui. *Azylus, refugium, confugium.* La crainte de Dieu eſt un *rempart* aſſuré contre les tentations. Les écrits des ſaints Péres ſèrvent de *rempart* contre les Hérétiques. Contre la médiſance, il n'eſt point de *rempart.* Il ſe faut faire un *rempart* de mépris contre la fiérté des favoris. BALZ. Mon nom ſèrt de *rempart* à toute la Caſtille. CORN. Sa modeſtie ſe fit un *rempart* contre les louanges. BOSS. Louis XI. ſe faiſoit, contre la mort, comme un *rempart* d'images & de reliques. FLÉCH. Quelle cachette ou quel *rempart* trouvera-t-il contre la vengeance des Dieux? ABLANC.

On appelle provèrbialement une coureuſe de *rempart*, une femme qui eſt dans la dèrniére proſtitution. *Proſtibulum.*

REMPE. Vieux mot. Un tot. BOREL. *Ructus.*

REMPHAM. ſ. m. Nom que la Vulgate donne à une Idole, ou à un faux Dieu, où ſaint Étienne cite le Prophéte Amos, v. 25. *Remphan.* L'Aſtre de votre Dieu *Remphan.* PORT-R. Les Septante dans *Amos* diſent Ραιφαν, *Raphan*; dans les *Actes*, le Grèc dit Ρεμφάν, *Remphan.* M. Simon écrit *Rempham*; apparemment parcequ'il a crû, comme bien d'aûtres, que ce mot venoit de l'Hébreu רפאים *Rephaim* qui ſignifie des Géants. Le texte Hébreu, dans *Amos*, appelle ce Dieu *Chiun.* Voyez ce mot, T. I. p. 1775. C'eſt le Dieu Saturne. SIMON.

REMPLACEMENT. ſ. m. Action de remplacer. *Collocatio.* On ſtipule dans un contrat de mariage le *remplacement* des propres qui ſeront aliénez.

REMPLACER. v. act. & rédupl. Remettre en la place d'un aûtre. *In alterius locum reſtituere.* Il faut qu'un mari *remplace* les deniers dotaux, le prix des propres aliénez; qu'un Tuteur *remplace* les deniers de ſes mineurs qu'il a divèrtis ou pèrdus. Cette ſucceſſion eſt venuë bien à propos à ce jeune-homme, pour *remplacer* ce qu'il avoit diſſipé de ſon bien. Sa femme eſt accouchée d'un fils qui *remplacera* celui qui vient de mourir.

REMPLACER, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Mettre en la place; ſuppléer, tenir lieu. *Vices ſupplere, ſuppeditare.* Une femme qui eſt ſur le retour, tâche de *remplacer* par d'autres moyens ce quelle pèrd par l'âge. BELL. La bienſéance oblige un jeune mari à *remplacer* par quelques dehors le peu d'amour qu'il a pour une vieille épouſe. BELL. De tant d'amis déguiſez, un ſeul m'eſt reſté, qui me *remplace* tous les aûtres. ID.

Rien n'remplace-t-il le bonheur
Dont la douce union des Amans eſt ſuivie? DES-HOUL.

REMPLACER, ſignifie auſſi, Placer ailleurs. *Alibi collocare.* On a fait à ce Tuteur le rachat d'une rente, il a *remplacé* auſſi-tôt ſon argent en l'achat d'un fonds. Il avançoit ſeulement cet argent pour le *remplacer.* PASC.

REMPLAGE, ou REMPLISSAGE. ſ. m. La quantité qu'il faut pour remplir un tonneau de quelque liqueur où il y a eu du déchet, ſoit par la fermentation, ſoit par le tranſport ou autre accident. *Expletio, completio.* On le dit auſſi du moilon ou blocage dont on remplit le vuide que laiſſent les paremens de piérre de taille dans les murs fort épais; ou de la maçonnerie des reins d'une voute. On appelle auſſi en Charpenterie, chevrons, poteaux de *remplage*, fèrmes de *remplages*, & autres piéces ſemblables, les poteaux ou fèrmes qui ſe mettent pour remplir les vuides ou intèrvalles qui ſont entre les poteaux-corniers, ou les maitreſſes-fermes. L'Ordonnance des Eaux & Forêts défend de donner aux Marchands aucuns bois par forme de *remplage* ou dédommagement des places vuides qu'ils ont trouvées dans leurs coupes. Voyez auſſi *rempliſſage.*

REMPLAGE, ſe dit de la Maçonnerie des reins d'une voute. DAVILER.

REMPLIER. v. act. Tèrme de Tailleur & de Couturière. Redoubler. *Complicare. Remplier* l'étoffe.

REMPLIR. v. act. & rédupl. *Je remplis, tu remplis, il remplit, nous rempliſſons. Je rempliſſois. Je remplis. J'ai rempli. Je remplirai. Que je rempliſſe*, ou *je remplirois. Rempliſſant.* Emplir de nouveau. *Implere, complere iterùm.* Quand une bouteille eſt vuide on l'envoye à la câve pour la *remplir. Remplir* une coupe. VAUG. Il *remplit* ſon vèrre ſi tot qu'il a bû. Ce ſeroit mal parler que de dire, *remplir* un tonneau pour l'*emplir* la premiére fois. On dit ſeulement *remplir* un tonneau, quand on *remplace* ce qui en a été tiré. VAUG. CORN. Cependant l'Académie prétend que *remplir* ſe prend le plus ſouvent dans la ſimple ſignification d'*emplir*, ainſi que dans l'article qui ſuit, & l'uſage eſt pour l'Académie.

REMPLIR, ſignifie auſſi, Rendre plein, faire occuper toute la capacité d'un vaiſſeau. *Complere, explere.* Il faut 240 pintes pour *remplir* un muid de Paris. *Remplir* un vâſe. L'ACAD. pour dire, l'*emplir. Remplir* ſes greniers. VAUG. REM. *Remplir* ſes coffres d'or & d'argent. VAUG. Ce Financier a *rempli* ſes coffres d'uſures, du ſang du peuple. On dit auſſi, *remplir* un foſſé, un creux, un puits; *remplir* des fondemens de moilon, de blocaille. Il y avoit de grandes fondriéres qu'il falloit ſe réſoudre à *remplir.* VAUG.

REMPLIR, ſe dit auſſi des choſes qui abondent dans un corps, quoique toute ſa capacité n'en ſoit pas occupée. *Farcire.* Les Médecins diſent qu'un corps eſt bien *rempli* d'ordûres, quand il a beſoin de pluſieurs purgations. Un goulu ſe *remplit* de vin & de viande, il s'en gorge.

REMPLIR, ſe dit en Juriſprudence, de ce qu'on écrit à l'endroit qu'on avoit laiſſé en blanc. *Supplere.* On a *rempli* ce blanc-ſigné d'une tranſaction. On donne les procurations *ad reſignandum* en blanc, pour les *remplir* en les éxécutant. On donne des quittances en blanc, dont la ſomme n'eſt point *remplie.* Un Notaire ne doit délivrer aucun acte, dont la datte & les ſommes ne ſoient *remplies.*

REMPLIR, ſignifie auſſi, Rendre complet. *Complere.* Il faut *remplir* le nombre de ces Chanoines. Il y a une place vacante à *remplir* à l'Académie. *Remplir* le nombre des Sénateurs. ABL.

REMPLIR, ſe dit auſſi en Droit Canon, quand on parle de ceux qui ont des graces éxpectatives, comme les Graduez & les Indultaires. *Explere.* Le plus grand défaut d'un Gradué, c'eſt quand il eſt *rempli* de Bénéfices en vèrtu de ſon grade. Il faut 600 livres de revenu pour *remplir* un Gradué. Ci-devant un Indultaire étoit *rempli* d'un Bénéfice de 200 livres: maintenant il eſt en la même condition d'un Gradué.

REMPLIR, ſignifie auſſi, Occuper dignement une place, ſoit dignité, ſoit charge, ſoit autre emploi. *Defungi officio.* Le Roi a *rempli* toutes les Prélatures de dignes Officiers. Ce Préſident *remplit* bien ſa charge, il en fait fort bien les fonctions. Il a dignement *rempli* la place de premier Magiſtrat. VAUG.

REMPLIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Explere, occupare.* J'ai l'eſprit encore tout *rempli* des belles idées qu'il m'a données. Cet homme ſçait beaucoup, il a la mémoire bien *remplie.* La plupart des hommes & des femmes en Eſpagne, *rempliſſent* leur eſprit d'avantures bizarres & éxtraordinaires. S. ÉVR. On dit auſſi d'une période bien nombreuſe, d'un beau concèrt, qu'ils *rempliſſent* bien l'oreille, qu'ils la frapent agréablement. Un orgueilleux eſt *rempli* de la bonne opinion qu'il a de lui-même. On dit auſſi, qu'un livre eſt bien *rempli*, lorſqu'il contient beaucoup de bonnes choſes, qu'il n'ennuye point. On dit auſſi, qu'un bon Prince a bien *rempli* l'attente de ſes Sujets, qu'ils ſont tous *remplis* de joie de le poſſéder, *remplis* d'admi-

ration

ration de ſes grands éxploits. Les gémiſſemens des bleſſez *rempliſſoient* tout d'épouvante. DU RYER.

RÉMPLIR, eſt auſſi un tèrme de Faiſeuſe de point & de dentelle. *Reſarcire*. Ainſi *remplir* du point, des dentelles, ſe dit quand on racommode ces ouvrages, lorſqu'ils ſont rompus, ou qu'ils ont changé de mode, & lorſque de clair qu'ils étoient on les rend plus pleins & plus ſèrrez.

REMPLI, IE. part paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Repletus, refertus, plenus*. Vaſe *rempli*. Place *remplie*, &c. Eſprit *rempli* de bonnes chôſes. Elle demeura peu occupée du changement qui ſe préparoit, & *remplie* de ſes propres penſées, elle avoit toute la libèrté de s'y abandonner. P. DE CL. L'Univèrs eſt *rempli* du bruit de ſon nom. LA FONT.

REMPLI, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une piéce honorable de l'Êcu, qui dans le milieu de ſa longueur eſt d'une autre émail que le reſte de la piéce. *Plenus, refertus*. Il porte d'azur au chevron potencé & contrepotencé d'or, *rempli* d'argent. Il eſt difficile de le diſtinguer du *chargé* & du *bordé*.

REMPLISSAGE. ſ. m. Travail de celle qui remplit des points, des dentelles. *Reſarcinatio*. Il a tant couté pour le *rempliſſage* de cette cravate. En ce ſens, on ne dit que *rempliſſage*; mais il y a d'autres ſens, où l'on dit auſſi *remplage*. Voyez REMPLAGE.

REMPLISSAGE, ou GARNI. Se dit en Architecture de la maçonnerie, qui eſt entre les carreaux, & les boutiſſes d'un gros mur. *Cimenta interjecta*. Il y en a de moilon, de briques, &c. Il y en a auſſi de caillou, ou de blocage employé à ſec, qui ſèrt dèrrière les murs de tèrraſſe, pour les conſèrver contre l'humidité, comme il a été partiqué à l'Orangerie de Vèrſailles. DAVILER.

REMPLISSEUSE. ſ. f. Fille qui fait métier de remplir des dentelles. *Taniarum ſarcinatrix*.

REMPLOI. ſ. m. Nouvel emploi, remplacement. *Rei empta in locum rei venditæ ſubſtitutio*. On ne ſçauroit racheter ſurement des rentes duës à des Mineurs, ſi on n'oblige un Tuteur à en faire en même tems le *remploi*, le remplacement des deniers. On ſtipule dans les mariages le *remploi* des propres alienez.

REMPLOYER. v. act. & rédupl. Employer de nouveau. *De novo occupare*. On avoit revoqué ce Commis, mais on le *remploye* à préſent. Il a *remployé* les deniers de la vente de ſa charge en l'achat d'une tèrre.

REMPLUMER. v. act. & rédupl. qui ſe dit des oiſeaux à qui il revient de nouvelles plumes. *Novis plumis induere*. Quand on a ôté les plumes des oies, il leur en revient d'aûtres, ils ſe *remplument*.

REMPLUMER, ſe dit figurément avec le pronom pèrſonnel. Regagner ce qu'on avoit pèrdu, ſe dédommager de ſes pèrtes. *Amiſſum pecuniam recuperare*. Ce Joueur a pèrdu pluſieurs coups, mais il en eſt venu un qui l'a bien *remplumé*. Ce Sou-fèrmier avoit bien pèrdu dans ſa Sou-fèrme, mais il eſt devenu Fèrmier général, & il s'eſt bien *remplumé*. Il eſt du ſtile familier & bas.

REMPLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Plumis inſtructus denuò*.

REMPOISSONNER. v. act. & rédupl. Repeupler de poiſſon un étang, un vivier. *Stagnum propagare*. Les Fèrmiers ſont obligez de *rempoiſſonner* les étangs à la fin de leur bail, d'y remettre du peuple.

REMPORTER. v. act. & rédupl. Emporter de nouveau. *Referre, reportare*. Ce Marchand n'a point vendu ſes marchandiſes à la Foire, il a été obligé de les *remporter* chez lui. Cet homme a *remporté* ſes préſens, on n'a pas voulu les recevoir. On l'a *remporté* mort de ce combat. Ce Cavalier a eu bien de la peine à *remporter* ſes oreilles de cette mêlée. La mèr *remporte* le ſâble qu'elle amene dans ce port.

REMPORTER, ſignifie auſſi, Emporter, gagner, obtenir; avoir quelque avantage ſur autrui; avoir pour fruit de ſes travaux. *Referre, reportare*. Aléxandre *remporta* la victoire en trois batailles ſignalées. Cet écolier a *remporté* le prix de l'Académie. Ce Prince a *remporté* toute la gloire de cette action. *Remporter* la gloire des armes. ABL. *Remporter* de conſidérables avantages. ID. Il a *remporté* tout l'honneur de la guèrre. ID. Vos ſoldats ne *remportent* chez eux que des bleſſûres, pour toute récompenſe. VAUG. Cet Auteur n'a *remporté* aucun fruit de ce grand travail, il n'en a eu aucune récompenſe.

REMPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Relatus, reportatus*.

REMPOSNER, ou RAMPONER. v. act. Vieux mot, ſe moquer de quelqu'un, le rembârer. *Irridere, objurgare*. Un ancien Poëte anonyme cité par Borel, au mot *Dervé*, dit;

Ceneus rempoſna *par dis*
Femme, dit il, eſt-tu dervée
Quel rage t'a là amenée.

Peut-être ſignifie-t-il ſimplement *Répondre*, du Latin *reponere*.

REMPRISONNER. v. act. & rédupl. Remettre en priſon. *Iterùm incarcerare*. Il étoit à peine ſorti de priſon, qu'on l'a *remprisonné* en vèrtu d'un autre decret.

REMPRONANT. ſ. m. Vieux mot. Raporteur ou répéteur d'une chôſe. Ovide Mſ.

Ne ja ne ſoyes nouveliers,
Ne rempronans, *ne fox vantèrres,*
Si te garde d'eſtre mentierres,
Jolis & renvoiſiez dois être. BOREL.

REMPRONER. Vieux v. act. C'eſt-à-dire, Repréſenter & tancer. Ovide Mſ.

Feloneſſement la reſone,
Et par paroles la remprone. BOREL.

REMPRUNTER. v. act. & rédupl. Emprunter de nouveau. *Iterum mutuum accipere*. Il eſt impoſſible de rendre cet homme quitte, on n'a pas ſi-tôt payé ſes dettes, qu'il *remprunte* de nouveau.

REMU. ſ. m. Tèrme de Coutume. Remiſe, délai. *Dilatio, indicia*. En l'ancienne Coutume de Bretagne, art. 777. Octroyer *remu*.

REMUAGE. ſ. m. Action par laquelle on remuë. *Motio*. Les matelots ſe peuvent faire payer pour le *remuage* & l'évent des grains qui ſont dans un navire.

REMUAGE. Droit ancien. Voyez M. Galland, en ſon Franc-aleu. BOREL.

REMUANT, ANTE. adj. Qui eſt ſujet à ſe remuer. *Movens*. On dit des enfans éveillez & qui ſont toujours dans l'action, qu'ils ſont vifs & *remuans*. On le dit auſſi au figuré d'un peuple, quand il eſt ſéditieux. Les Hérétiques ſont ſujets à être *remuans*, à éxciter des guèrres civiles. Cromvvel étoit un de ces éſprits *remuans* & audacieux qui ſemblent être nez pour changer le monde. BOSS. Parmi des éſprits *remuans*, l'amour du repos paſſe pour lâcheté. ABLANC.

REMUCIER. Vieux v. act. D'où *Remucié*, part. paſſ. & adj. qui ſignifie caché, ſelon Borel.

REMUEMENT. ſ. m. Action qui fait changer un corps de place. *Motio, commotio, agitatio*. Quand on déménage, on fait un *remûment* de tous ſes meubles. Il y a des ſourds qui ſe vantent de connoître ce qu'un aûtre a dit, en voyant le *remûment* de ſes lévres.

REMUEMENT, ſe dit auſſi au figuré. Cette province eſt ſujette aux *remûmens*, aux troubles, aux ſéditions. *Seditio, motus*.

REMUER. v. act. Changer un corps de place; le mouvoir. *Movere*. Archiméde ſe vantoit qu'il *remueroit* le globe de la tèrre, ſi on lui donnoit ailleurs un point fixe. Dans les ſiéges il ne ſe faut point épargner à bien *remuer* la tèrre. Le blé ſe gâte, ſi on ne le *remue* ſouvent; & le vin, ſi on le *remue* trop. On dit qu'un homme ne *remue* ni piéd ni pattes; pour dire, qu'il eſt mort. Il y a des chôſes qu'il faut toujours *remuer* en cuiſant. Une femme n'eſt point ſûre d'être groſſe, qu'elle n'ait ſenti *remuer* ſon enfant. On étoit ſi preſſé en cette cérémonie, qu'on ne ſe pouvoit *remuer*. Les Galéres, où l'on ſe jette en foule, ſont ſi pleines, qu'on ne peut s'y *remuer*. VAUG. J'ai vû *remuer* un gros ſèrpent auprès de ce buiſſon.

Compiegne eut le plaiſir charmant
De voir comme ſi fierement
Le ſoldat François ſe remuë:
Le Vainqueur généreuſement
Faiſoit quartier, criant qu'on tuë;
Le Vaincu diſoit plaiſamment,
Un peu de honte eſt bien-tôt buë.
Balade à Monſeigneur.

Ce mot vient de *removere*. Skinner.

REMUER, ſignifie auſſi, Déménager. *Suppellectile tranſportare*. Un hôte dira à ſon locataire, Si vous n'êtes bien ici, *remuez*-vous, allez-vous-en loger ailleurs. Les meubles de cette femme doivent être bien nêts, elle ſe *remue* à chaque tèrme.

En tèrme de Guèrre, *Remuer* ſon camp, c'eſt décamper; mais cette phraſe ne ſe dit plus. Les François demeurèrent ſur le champ de bataille, toute la nuit, & le jour ſuivant; au lieu que les Impériaux furent obligez de *remuer* leur camp. LARREY.

REMUER, ſe dit auſſi de l'argent, quand il rentre dans le commèrce. *Diſſeminare*. Durant la paix, l'argent ſe *remue*, parceque le commèrce ſe rétablit avec les étrangers. On dit d'un homme fort riche, qu'il a des écus à *remuer* à la pelle.

REMUER, ſe dit auſſi des enfans en maillot, quand on les change de linge. *Curare*. Cette Nourrice a bien du ſoin de tenir proprement ſon enfant, elle le *remue* ſouvent.

REMUER, ſe dit figurement en Morale; pour dire, Solliciter fortement une affaire, agir, toucher, émouvoir, agiter; mettre en

action

action, en mouvement. *Rem profequi, follicitare, promovere,* J'ai à faire à un homme puiſſant, qui a *remué* ciel & tèrre contre moi. Cet homme eſt un indifferend, qui ne ſe *remue* pour quoi que ce ſoit. Il ne ſe met en peine de rien. L'amitié qui a un peu de vivacité, n'attend pas qu'on la ſollicite pour ſe *remuer.* AB. DE M. L'image de la mort, & la crainte des jugemens de Dieu venant à *remuer* nos cœurs, éxcitent en nous la férveur de la pénitence. FLÉCH. L'éſprit d'une femme de la Cour eſt plus *remué* que celui d'une payſanne. NIC. Le feu de l'amitié échauffe le cœur ſans le conſumer, & le *remue* ſans le troubler. VILL. Il y a des gens qui ſe *remuent* ſans rien avancer. NIC. Pour plaire, il faut *remuer* le cœur, & laiſſer l'éſprit tranquile. LE CH. DE M. Un objèt touchant *remue* ce que nos mouvemens ont de plus tendre. S. ÉVR. Les grandes figures *remuent* le cœur. VILL. Il ne faut pas *remuer* ces ſortes de queſtions. Il ſeroit mieux de laiſſer dormir cette affaire, que de la *remuer :* c'eſt-à-dire y toucher, la reveiller. Il eſt bon de ne *remuer* jamais les loix établies. MONT. C'eſt-à-dire de ne les point changer.

REMUER, ſignifie encore, Se ſoulever, éxciter des ſéditions. *Prevaricari, ſeditionem excitare, machinari.* Il vaut quelquefois mieux vivre dans un déſordre établi, que de hazarder à *remuer* tout un État, pour le mieux régler. M. SCUD. Tout ſe *remue*, parce que vous faites entendre que tout eſt menacé. PASC. Il eſt auſſi quelquefois une éſpéce de vèrbe neutre. Ayant appris que les Triballiens vouloient *remuer*, il paſſa en Thrace. ABLANC. Ils étoient ſoupçonnez d'avoir voulu *remuer*, pendant que le Roi étoit aux Indes. VAUG. Les Princes ont ſouvent *remué* en France, & éxcité bien des troubles.

On dit, que c'eſt *remuer* les cendres des morts, quand on parle mal d'un défunt, quand on veut faire le procès à ſa mémoire. *Mortuum exaſperare.*

REMUER, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. Quand je *remue* tout branle. *Ad motum omnes contremiſcunt.* On dit qu'on a *remué* la vaiſſelle de quelqu'un, quand on lui a envoyé des Sèrgens qui l'ont ſaiſie. On dit auſſi, qu'on a *remué* les puces à quelque enfant; pour dire, qu'on lui a donné le fouet. On dit encore, Plus on *remue* l'ordure, plus elle put; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut point parler d'une mauvaiſe action, qu'il la faut laiſſer oublier.

REMUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Motus, commotus, agitatus.*

On appelle un couſin *remué* de gèrmain, celui qui eſt fils ou iſſu d'un couſin gèrmain. *A germano cognatus.*

REMUEUR. ſ. m. C'eſt auſſi qu'on appelle en quelques lieux où l'on fait de grands magaſins de blé, & entre aûtres à Chartres, des gens qui n'ont d'autre métier que de remuer le blé des bourgeois, pour empêcher qu'il ne ſe corrompe. *Frumenti agitatores.* Il faut faire venir les *remueurs* dans mon grenier.

REMUEUSE. ſ. f. Celle qui remûë un enfant. *Puſionum vagientium procuratrix.* On le dit particulièrement d'une femme qu'on donne pour aider à une nourrice dans les grandes maiſons. Portez l'enfant à la *remueuſe.*

REMUGLE. ſ. m. Ôdeur déſagréable qu'éxhale un corps qui a été long tems enfèrmé ou dans un air corrompu. *Situs, mucor.* Les viandes qu'on laiſſe dans un lieu ſoutèrrain & ſans foupirail, ſentent bien tôt le *remugle.*

REMU-MÉNAGE. ſ. m. Jeu d'enfant où l'on met tous les meubles d'une chambre en déſordre. *Permixtio, confuſio.* On le dit auſſi d'un déménagement. Quand il faut changer de logis, c'eſt un étrange *remu-ménage.*

REMU-MÉNAGE, ſe dit figurément en Morale, des grands changemens qui arrivent dans le monde. *Mutatio, viciſſitudo, varietas, inconſtantia.* Quand les ennemis entrent dans une province, ils cauſent un grand *remu-ménage.* Les ſéditions, les incendies, ſont d'étranges *remu-ménages.* Ce mot eſt bas.

RÉMUNÉRATEUR. ſ. m. Tèrme de Théologie, qui ſe dit de Dieu, qu'on appelle le juſte *rémunérateur* des bonnes & des mauvaiſes actions; c'eſt-à-dire, qui les récompenſe, ou qui les punit. *Remunerator.*

RÉMUNÉRATION. ſ. f. Action par laquelle Dieu récompenſe les bons, ou punit les méchans. *Remuneratio.*

RÉMUNÉRATOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais. Qui tient lieu de récompenſe. *Remunerationis loco factus.* Un contrat *rémunératoire*, une donation *rémunératoire.*

RÉMUNÉRER. v. act. Rendre juſtice à châcun ſelon ſes œuvres, récompenſer ou punir ſelon ſes mérites ou démérites. *Remunerari, rependere.* Il ne ſe dit que de la juſtice divine.

REMY. ſ. m. & nom propre d'hommes. *Remigius*, ou *Remedius.* Voyez REMI.

R E N.

RENAISSANCE. ſ. f. Nouvelle ou ſeconde naiſſance. *Secundus exortus.* Il ne ſe dit qu'au figuré, encore ne le trouve-t-on point dans le Dictionaire de l'Académie. Reſſouvenez-vous de votre divine *renaiſſance* en JÉSUS-CHRIST. PORT-R. C'eſt-à-dire, de votre régénération. La *renaiſſance* des beaux Arts.

RENAISSANT, ANTE. adject. Qui eſt reproduit de nouveau. *Oriens iterum, renaſcens.* Prométhée avoit un foie *renaiſſant*, pour ſèrvir de perpetuelle pâture au vautour qui le déchiroit. Rome *renaiſſante.* ABLANC. Il ſent dans ſon cœur une flame *renaiſſante* pour celle qu'il avoit quittée. Je prendrai les plaiſirs en foule *renaiſſans.* BOIL.

RENAÎTRE. v. n. Naître une ſeconde fois: Reparoître; revenir au monde. *Denuò naſci, renaſci.* Pas un mortel ne *renait*, & ne revient au monde, que par miracle. Les Fables font *renaître* Hippolyte ſous le nom de Virbius. Quelques Naturaliſtes ont cru que le phœnix *renait* de ſa cendre. Les pères ſemblent *renaître* dans leurs enfans. Un malade croit *renaître*, quand il revient en ſanté. Quand les dents de lait ſont tombées, il en *renait* d'aûtres.

RENAÎTRE, ſe dit auſſi des plantes, & de quelques chôſes inanimées. *Reviviſcere.* Les fleurs, les feuilles, *renaiſſent* au printems. Le fleuve Guadiana *renait*, après avoir été caché dix lieuës durant ſous la tèrre. Le ſoleil meurt, & *renait* tous les jours. Les loupes, les dattes *renaiſſent*, lorſqu'on les croit tout-à-fait guéries.

RENAÎTRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Denuò naſci, renaſci.* JÉSUS-CHRIST dit à Nicodéme qu'il faut *renaître* pour entrer au Royaume de Dieu. *Renaître* en JÉSUS-CHRIST. S. CYRAN. Nous *renaiſſons* en JÉSUS-CHRIST, quand nous renonçons à nos paſſions, & quand nous nous adonnons à l'étude de la ſanctification. En ce ſens il ſignifie, Régénérer, ſanctifier, devenir nouvelle créature.

RENAÎTRE, ſignifie encore, Rallumer, faire revenir, réſſuſciter, réveiller. *Excitare, ſuſcitare, reſuſcitare, reſurgere.* Faire *renaître* l'amour des ſciences preſqu'éteint. Voir *renaître* les jours de Saturne & de Rhée. BOIL. On vit *renaître* toutes les têtes de l'hydre. PAT. C'eſt-à-dire toutes les diſſenſions, qu'on croyoit aſſoupies & étouffées. Tous les ſcrupules & toutes les frayeurs *renaiſſent* à la vûë de la mort. NIC. Vous faites à chaque moment *renaître* les mêmes difficultez. BOSS. Dès que ma flame éxpire, un mot la fait *renaître.* CORN.

RENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Renatus, iterum natus.* Il ne ſe dit guère que de S. *René.* Voyez ce mot.

RÉNALE. adj. & ſ. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de quelques parties du corps humain, voiſines des reins. *Renalis.* La première vèrtébre des lombes s'appelle néphritès ou *rénale.* Voyez NÉPHRITÈS. Les glandes *rénales* ſont les capſules atrabilaires, ainſi appellées, parce que l'on trouve toujours dans leur cavité une liqueur noire; d'aûtres les nomment Reins ſuccenturiaux, parce qu'elles ont pour l'ordinaire la figure de reins; enfin, d'aûtres les appellent glandes *rénales*, à cauſe qu'elles ont la ſubſtance de glandes, & qu'elles ſont ſituées proche des reins. DIONIS. On doit à Barthelemi Euſtache natif de San-Sévérino en Italie, la découvèrte des glandes *rénales.*

RENARD, ARDE. ſ. m. & f. Petit animal à quatre piéds, ſauvage, fin, malicieux & fort nuiſible. *Vulpes.* Le *Renard* eſt une éſpéce de chien ſauvage. SALNOVE. Un vieux *renard* a le poil argenté. On dit que les poumons du *renard* ſervent à guérir l'aſthme. Les *renards* ſe cachent dans leurs tèrriers. La plus plaiſante chaſſe du *renard* eſt de les prendre vifs, en les déterrant avec des baſſets, de leur ciller les yeux, & de les laiſſer courre par la campagne. Le *Renard* n'a rien de bon que le poumon, qui, préparé, ſert aux pulmoniques, & la peau ſèrt aux fourrures. SALNOVE.

Ce mot vient de l'Allemand *reinard.* MÉNAGE. Le *renard* eſt le ſimbole de la ruſe & de la ſubtilité. Ésope l'a ſouvent introduit dans ſes fables avec ce caractère-là.

Un vieux renard, *mais des plus fins,*
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins;
Sentant ſon renard *d'une lieue,*
Fut enfin au piége attrapé. LA FONT.

RENARD, ſe dit figurément & baſſement en Morale, pour ſignifier un homme fin & ruſé, qu'on ne peut ſurprendre, & qui attrape les aûtres. *Callidus vulpes.* Ce Capitaine fait la guèrre en *renard*, il uſe de ſtratagêmes de guèrre. Ce Chicaneur eſt un vieux *renard* qui ſçait toutes les ruſes du Palais.

RENARD, en matière de canaux, ſe dit des trous ou des fentes qui ſe trouvent dans le tèrrain, par où l'eau ſe pèrd, & des tèrres qui ne retiennent point l'eau. *Hiatus, rima.* Cet endroit du canal a bien coûté, parcequ'il s'y eſt trouvé des *renards*, il y a fallu faire un courroi, y mettre du ciment, de la maçonnerie.

RENARD, en tèrmes de mèr, eſt une petite palette de bois attachée au mât d'artimon, où l'on a figuré les trente-deux vents.

Planiſpherium ventorum. Elle a pluſieurs rayons, & à chaque rayon il y a ſix trous, ſur leſquels le timonier marque avec des chevilles ce qui s'eſt écoulé de tems ou d'horloges, pendant le ſillage du vaiſſeau ſous un même vent. C'eſt ſur cette obſervation qu'on fonde l'éſtime pour pointer les cartes, & conjecturer le lieu où l'on eſt.

RENARD, Tèrme vulgaire, qui dans l'art de bâtir a pluſieurs ſignifications. Les Maçons appellent ainſi les petits moilons qui pendent au bout de deux lignes attachées à deux lattes & bandées, pour élever un mur de pareille épaiſſeur dans toute ſa longueur. *Norma, perpendiculum.* Ils donnent auſſi ce nom à un mur orbe décoré pour la ſymmétrie d'une Architecture pareille à celle d'un bâtiment qui lui eſt oppoſé. Les Fontainiers appellent encore *renard* un petit pèrtuis ou fente, par où l'eau d'un baſſin ou d'un réſèrvoir ſe pèrd. Enfin ce mot ſe dit pour ſignal entre des hommes qui battent enſemble des pieux ou des pilotis à la ſonnètte; de ſorte qu'un d'entre eux criant *au renard*, ils s'arrêtent tous en même tems, ou pour ſe repoſer après cèrtain nombre de coups, ou pour ceſſer au refus du mouton. Il crie auſſi *au lard*, pour les faire recommencer. DAVILER.

RENARD, eſt encore en tèrmes de Marine, une eſpèce de croc de fèr avec lequel on prend les piéces de bois qui ſèrvent à conſtruire les vaiſſeaux, pour les tranſporter d'un lieu en un aûtre. AUBIN.

Il y a auſſi un jeu qui s'appelle du *Renard*, où l'on met une dame qui doit attaquer & prendre douze pions, qu'on appelle *poules. Vulpinus ludus.*

AU RENARD. adv. Qui ſe dit de ceux qui ont été trompez, qui croyoient avoir trouvé quelque bonne fortune, ou qui vouloient attraper les aûtres. *Falſus eſt.* On tend des piéges à des gens pour avoir le plaiſir de crier après eux *au renard.* Voyez encore cette phraſe à l'article des RENARDS dans les Arts méchaniques.

RENARD, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Un *renard* n'eſt pas pris deux fois à un piége. *Non bis in idem incidit, per ellipſim.* Un bon *renard* ne mange point les poules de ſon voiſin. On dit que tous les *renards* ſe trouvent chez le Pelletier: & de là vient un autre provèrbe qu'on dit en ſe quittant, A ſe revoir chez le Pelletier; pour dire, que quelque fin qu'on ſoit, la mort nous attrape, & que nous irons tous au même lieu. On dit auſſi de celui qui mepriſe une choſe qu'il ne peut avoir, Autant en dit le *renard* des mûres, elles ſont trop vèrtes. On dit encore de celui qui prend une choſe pour l'aûtre, qu'il prend martre pour *renard.* Si je ne prenois bien garde à moi, tu me ferois ſouvent paſſer martre pour *renard.* MASCUR. C'eſt-à-dire prendre le change. On dit de ceux qui demeurent dans une maiſon qui fume, qu'ils ſont enfumez comme des *renards.* On dit qu'il faut coudre la peau du *renard* à celle du lion; pour dire, qu'il faut uſer de fineſſe pour vaincre un ennemi plus fort. On dit d'un faux délicat, qu'il ſe donne la diſcipline avec une queuë de *renard.* On dit, Se confeſſer au *renard*, pour dire, découvrir ſon ſecrèt à celui qui tire avantage, ou qui a intérêt d'empêcher l'affaire. On dit auſſi populairement, Ecorcher le *renard*, en parlant d'un ivrogne qui rend gorge & vômit ce qu'il a mangé. On dit auſſi que le *renard* cache ſa queuë; pour dire, que les gens adroits cachent leurs fineſſes. On dit auſſi, le *renard* eſt pris, lâchez vos poules; pour dire, il n'y a plus de danger à ſortir. On dit auſſi, que le *renard* prêche aux poules, lorſqu'un ſignalé impoſteur déniaiſe quelque lourdaut. On appelle une toux de *renard* qui conduit au tèrtier, une toux envieillie, & qui dure juſqu'à la mort. On dit auſſi, que le *renard* a piſſé ſur du raiſin, quand le raiſin blanc eſt devenu roux pour avoir été expoſé au ſoleil.

RENARD MARIN, eſt un gros poiſſon du genre des cétacées, cartilagineux, non plats, que les Auteurs appellent *galeodi*, dont les Anciens ont fait ſix eſpèces, *canicula, acanthias, muſtelus, galexias, aſterias & alopecias*, qui eſt le *renard marin.* Leur différence générique, c'eſt d'avoir deux foyes, cinq ouïes ou bronchies de chaque côté, & des pointes pendantes aux nageoires, qui ſont ſous le ventre du coté du nombril. La différence ſpécifique d'un *renard marin* ſe prend de ſa queuë, qui repréſente parfaitement une faulx. On en a diſſéqué un à l'Académie Royale des Sciences, dont la longueur étoit de huit piéds & demi, & ſa plus grande largeur de quatorze pouces. Sa queuë étoit auſſi longue que tout le reſte du corps. Il avoit une grande crête élevée ſur le milieu du dós, & une petite vèrs la queuë; trois nageoires de chaque côté, ſemblables aux ailes d'un oiſeau plumé; ſa peau liſſée & ſans écailles, d'un gris fort brun; ſes crêtes & nageoires dures, compoſées d'arêtes couvèrtes de peau. Il avoit cinq ouïes de chaque côté, les yeux gros comme ceux d'un bœuf, & preſque point de cèrvelle. L'ouvèrture de ſa gueule étoit de cinq pouces, armée de deux ſortes de dents. Sa mâchoire ſupérieure, juſqu'à l'endroit où ſont les canines des autres animaux, avoit un rang de dents pointuës en forme de ſcie, qui étoient toutes d'un ſeul ós. Le reſte de cette mâchoire & toute l'inférieur, avoient ſix rangs de dents par tout, qui étoient mobiles & de figure triangulaire & aiguë. Sa langue étoit adhérente à la mâchoire inférieure, & étoit âpre & rude, revêtuë de petites pointes luiſantes, compoſées de pluſieurs ós fèrmement articulez enſemble par une chaire fibreuſe. Il avoit le goſier large, auſſi-bien que l'œſophage, & le ventricule, dans lequel ce poiſſon cache ſes petits, quand ils ont peur, en les avalant pour les revomir enſuite, comme diſent quelques Auteurs. Élien écrit qu'il ſe défait de l'hameçon en le vomiſſant avec ſon ventricule qu'il retourne comme un habit. Quelques-uns ont pris ce poiſſon pour *l'accipenſer.*

On appelle *queuë de renard*, cèrtaine plante qui vient dans les lieux humides, & qui reſſemble à une queuë de renard. *Cauda vulpina.* Ce pré eſt plein de *queuës de renard.*

On appelle auſſi, *queuë de renard*, cèrtains amas de racines en forme de *queuë de renard*, qui ſe forment dans les tuyaux des fontaines, & qui les bouchent. *Muſcus.* Votre fontaine ne va pas, il faut qu'il y ait quelque *queuë de renard* qui l'en empêche.

RENARD, ARDE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Alopecius, a.* Les *Renards* ſont un peuple de Canada qui habite dans la partie occidentale de ces vaſtes contrées, & au midi du lac ſupérieur. Il y a un an ou deux qu'on alla dompter la nation des *Renards.*

L'iſle des RENARDS. *Alopece, Alopecia, Tanais.* C'eſt une petite iſle, ſituée à l'embouchure du Don, dans la mèr de Zabache. MATY.

RENARDEAU. ſ. m. diminutif. Petit renard. *Vulpecula.*

RENARDIÈRE. ſ. f. Lieu que le renard creuſe ſous tèrre pour s'y loger, ſa demeure ou ſa tanière. *Fovea vulpina.* L'entrée ou l'ouvèrture s'appelle la *mère.*

RENASQUER. v. n. Tèrme populaire. Témoigner ſa colère ou ſon impatience en naſillant, ou jurant. *Irâ exſcandeſcere, efferri.* Tandis que vous amuſez ici ce valèt, ſon maître jure & *renâque.*

RENAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Reginaldus, Raynaldus, Renaldus.* Ce mot s'eſt fait de *Reginaldus, Reginalde, Regnalde Regnault, Renauld.* Saint *Renaud* Evêque de Nocera en Ombrie eſt appellé *Ragenaldus.*

RENCAISSER. v. act. Tèrme de Jardinier. Remettre dans une caiſſe. *In capſulam vel capſam reponere.* Il faut *rencaiſſer* ces figuiers. Quand on *rencaiſſe* un oranger, on lui ôte une partie de ſa motte.

RENCHAÎNER. v. act. & rédupl. Remettre à la chaîne. *Denuò catenare.* On *renchaîne* le matin les gros chiens qui gardent la maiſon. Ce Forçat s'étoit ſauvé de la chaîne, on l'a repris & *renchaîné.*

RENCHÉRIR. v. act. & n. Devenir plus chèr, augmenter de prix. *Pretium augere, exaugere, carius fieri.* Le blé *renchérit* toûjours un peu avant la moiſſon, & après il diminuë.

RENCHÉRIR, ſignifie encore, Faire une enchére ſur un aûtre. *Augere pretium, auctioni adjicere.* On alloit adjuger cette tèrre à ce Procureur, mais un aûtre eſt venu *renchérir* ſur lui.

RENCHÉRIR, ſe dit auſſi de ceux qui éxagérent, qui augmentent, ou qui pèrfectionnent quelque choſe. *Exaggerare.* Vous *renchériſſez* beaucoup ſur celui qui nous a fait le premier raport de cette nouvelle. *Renchérir* ſur le ridicule. MOL. Willis, Sténon, & autres Anatomiſtes de ce tems, ont beaucoup *renchéri* ſur les anciens, ſur Galien & du Laurens, &c.

RENCHÉRIR, ſignifie encore figurément, rehauſſer le prix, la valeur. *Pretium augere.* La nouvelle élévation de ce Favori n'a ſervi qu'à *renchérir* ſes bienfaits.

RENCHÉRI, IE. part. & adj. *Auctus, exauctus.*

On dit qu'un homme fait le *renchéri*, quand il eſt de difficile convention; ou quand il éſtime trop ſa peine, ſes paroles. *Homo morioſior, difficilior.* Qu'une femme fait fort la *renchérie*, quand elle eſt vaine & dédaigneuſe. A-t-on jamais vû deux Péques provinciales faire plus les *renchéries?* MOL.

RENCHÉRISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on renchérit. *Pretii exaggeratio.* Le mauvais tems qu'il a fait a été cauſe du *renchériſſement* des denrées.

RENCHIER. ſ. m. Tèrme de Bláſon, qui ſe dit d'un animal ou éſpèce de grand cèrf, qui eſt de plus haute taille, & d'un bois plus long que les ordinaires, plus plat & plus large que celui d'un daim. *Cervus major.* C'eſt apparemment le même que celui qui eſt commun en Laponie ſous le nom de *renne* ou de *ranne*, que quelques-uns appellent auſſi *rengier*: ce qui ſe confirme par ce que dit Philippes de Commines, que le Roi Louis XI. envoya chèrcher en Dannemarc une ſorte de bête qui s'appelloit *regiers*, de corſage & couleur de daim, fors qu'elle avoit les cornes beaucoup plus grandes. Le Maréchal de Montigny portoit d'azur à trois *renchiers* d'or.

RENCLOUER. v. act. & rédupl. S'enclouer de nouveau. *Eundo clavum*

clavum pedi iterum infigere. Ce cheval n'a pas été ſi-tôt guéri de ſon enclouûre, qu'il s'eſt *renclové* de nouveau.

RENCONTRE. ſ. f. Aſſemblage, jonction de deux chôſes qui ſe mêlent enſemble, ou qui ſe touchent ſimplement. *Compages, contignatio.* Les Épicuriens tenoient que tous les corps étoient faits par la *rencontre*, par l'aſſemblage des atômes. Le pot de tèrre craint la *rencontre*, le choc du pot de fèr. On appelle en Chymie un vaiſſeau de *rencontre*, comme cucurbite, matras, &c. quand leurs ouvèrtures ſont propres à entrer l'une dans l'aûtre, & à ſe bien joindre & bien boucher.

RENCONTRE, ſe dit auſſi du choc de deux petits corps de troupes. *Concurſus, conflictuſque manipulorum.* Il y eut une furieuſe *rencontre*; un choc furieux entre les Anglois & les Hollandois. Ce n'eſt pas une bataille, ce n'eſt qu'une *rencontre.* VAUG.

Dans les combats ſinguliers, on l'oppoſe à duel, & quand deux pèrſonnes ſe ſont battuës en prenant querelle ſur le champ, & ſans avoir prémédité le combat de ſang froid, cela s'apelle une *rencontre.* Ce n'eſt pas un duel, c'eſt une *rencontre* VAUG.

RENCONTRE, ſignifie auſſi l'arrivée fortuite de deux pèrſonnes, ou de deux chôſes en un même lieu; tout ce qui s'offre & ſe préſente à nous ſans être prévû. *Occurſus, obviatio.* C'eſt une mauvaiſe *rencontre*, de trouver ſon ennemi en ſon chemin. C'étoit un crime de s'être trouvé avec quelqu'un des conjurez, la *rencontre* même en étoit criminelle. ABLANC. Eviter, fuir la *rencontre* d'une pèrſonne. ID. Cette fille a fait une bonne *rencontre* en ſe mariant. J'ai eu ce cheval à bon prix, je l'ai eu de *rencontre*, par *rencontre.* En parlant d'un bon marché on dit, C'eſt un *rencontre*, au maſculin, & non pas une *rencontre.* RÉFL. La *rencontre* de Saturne & de Mars en la maiſon de la mort, eſt un mauvais ſigne.

On dit auſſi, Aller à la *rencontre* d'un Courier, d'un Ambaſſadeur, pour dire, aller au devant de lui. *Ire obviam, occurrere.* Ceux qui ſont profeſſion de bien écrire, n'approuvent point, *aller à la rencontre.* Du moins il ne ſe dit que d'égal à égal: car quand on veut marquer de la déférence, l'on ſe ſèrt, *d'aller au devant.* VAUG. CORN. Il eſt défendu aux Marchands d'une ville d'aller à la *rencontre* des Marchands forains pour acheter leurs marchandiſes, il faut qu'ils les viennent lotir au Bureau, au Marché.

RENCONTRE ſignifie auſſi, Conjoncture, occaſion. *Occaſio, conjunctura.* Quelques-uns font *rencontre* maſculin en ce dèrnier ſens; mais mal. Vous avez payé pour moi aujourd'hui, je payerai pour vous à la première *rencontre.* Il y a de cèrtaines *rencontres*, de cèrtaines conjonctures où le plus brave eſt obligé de ſe ſoumettre. Il a eu beaucoup de gloire en cette *rencontre.* PORT-ROYAL. Dans cette *rencontre*, il a fait tout ce qu'il pouvoit faire. ABLANC.

RENCONTRE, ſignifie auſſi, Cas, éſpéce. *Caſus, ſpecies.* En cèrtaine *rencontre*, cette loi eſt bonne; en d'aûtres, non.

RENCONTRE, ſignifie auſſi une équivoque, alluſion, une pointe d'éſprit, quelque mot facetieux dit à propos, une turlupinade. *Dicterium facetum, dictum feſtivum & jocoſum.* Les faiſeurs de *rencontres* en font ſouvent de très-fades. C'eſt une piéce pleine de jeux d'éſprit, dont la *rencontre* ne conſiſte que dans les mots. ABLANC.

RENCONTRE, ſe dit auſſi en parlant de langage & de ſtile. *Concurſus, concurſio.* C'eſt un concours de voyelles dans la próſe, ou dans les vèrs. Les Poëtes modèrnes ſont éxacts à éviter la *rencontre* des voyelles au commencement des mots.

RENCONTRE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Oye, aux Dez, &c. lorſqu'on amene le même nombre, ou qu'on arrive au même point. *Concurſio numerorum.*

RENCONTRE, en tèrmes de ſcieurs de long eſt l'endroit où à deux ou trois poûces près, les deux traits de ſcie ſe rencontrent, & où la piéce ſe ſépare. AUBIN. On l'appelle auſſi trait de ſcie. Voyez TRAICT.

Les Horlogers appellent Rouë de *rencontre*, celle qui eſt ſituée perpendiculairement dans une montre. *Rota libramenti.*

RENCONTRE. ſ. m. en tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux qui préſentent une tête de front, & dont on voit les deux yeux, à la réſèrve du cèrf, qui s'appelle *maſſacre*, & de celle du léopard qui eſt ſa repréſentation naturelle. *Occurſus.* Il porte de ſâble au *rencontre* de belier d'or.

RENCONTRE. Tèrme de Marine. Impératif du vèrbe rencontrer. C'eſt un commandement qu'on fait au Timonier, afin qu'il pouſſe la barre du gouvèrnail du côté oppoſé à celui où il l'avoit pouſſée. AUBIN.

RENCONTRER. v. act. Trouver la chôſe dont on a beſoin ſoit qu'on la chèrche, ſoit que le hazard nous la préſente. *Nanciſci.* J'ai tant chèrché ce livre, qu'à la fin je l'ai *rencontré.* Le hazard a voulu qu'il ait *rencontré* ſon fait. Ce jeune-homme a bien *rencontré* en ſe mariant, il a *rencontré* une fille qui a beaucoup de bien. Qu'il eſt cruel de ſçavoir qu'on ne peut *rencontrer* en aucun lieu ce qu'on aime! L. PORT. *Rencontrer* la fin de ſes travaux. ABLANC. On dit auſſi, qu'un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre*; qu'une armée pille, ravage tout ce qu'elle *rencontre.* Les ennemis ne ſe *rencontrent* guère ſans ſe choquer, ſans ſe battre.

RENCONTRER, ſignifie auſſi, faire une pointe, une alluſion, faire ſur le champ une plaiſante repartie. *Argutè dictum, ſcitè pronunciatum.*

RENCONTRER, ſignifie auſſi, réüſſir en ſes affaires, en ſes conjectures. *Res ad optatum finem perducere, optatum aſſequi.* Il n'a pas mal *rencontré*, d'avoir choiſi un tel Raporteur, ç'a été le gain de ſon procès. Je ne pouvois croire qu'il fût poſſible qu'elle eût ſi bien *rencontré* à écrire de cette ſorte. VOIT. Cet Aſtrologue a bien *rencontré* dans ſes prédictions. Il y a des gens qui éſſayent de deviner, mais ils *rencontrent* mal. PASC. Ce Médecin a fort bien *rencontré* en la cure de ce malade.

On dit provèrbialement, que les montagnes ne ſe *rencontrent* jamais, & que les hommes ſe *rencontrent. Non ſibi montes, ſed homines occurrunt*; pour dire, qu'il ne faut offenſer pèrſonne, & que tôt ou tard on ſe retrouve. On dit auſſi, que les beaux éſprits ſe *rencontrent*; & de ceux qui ſe ſont *rencontrez* à avoir la même penſée en même tems, on dit, Voilà dequoi faire un Pape.

RENCONTRÉ, ÉE part. paſſ. & adj. *Obviam factus.*

RENCORSER. v. act. Racommoder une robe de femme, y mettre un corps neuf, au lieu d'un aûtre déja uſé. *Novum tunicæ thoracem aſſuere, reſarcire.* Cette Dame eſt bonne ménagère, elle fait *rencorſer* ſes habits.

RENCOURAGER. v. act. & rédupl. Redonner de la hardieſſe, du courage à ceux qui avoient le cœur ou l'éſprit abatu. *Animum addere.* La harangue de ce Général *rencouragea* les ſoldats épouvantez. La louange qu'on a donné à cet Auteur l'a *rencouragé*, lui a fait reprendre l'ouvrage qu'il avoit abandonné.

RENCURA. Vieux mot. Se plaindre. *Queri.* Le Comte de Poitou,

Et non mi voc plognen ni rencuran. BOREL.

RENDABLE. adj. m. & f. Qui, en tèrmes de Coutumes, ſe dit des fiéfs que les vaſſaux ſont tenus de livrer à leurs Seigneurs pour s'en ſèrvir dans leurs guèrres. On les appelloit auſſi Jurables, non ſeulement parceque les vaſſaux devoient jurer qu'ils les livreroient quand ils en ſeroient requis; mais encore parce que les vaſſaux ne les livroient à leurs Seigneurs qu'après que les Seigneurs avoient fait ſèrment de les leur rendre en auſſi bon état qu'ils avoient été livrez. DE LAURIÈRE.

RENDAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeur, qui ſe dit de la diminution de la valeur des monnoyes, qui ſe fait par le moyen de l'alliage, pour ſuporter les frais de la fabrication des monnoies, des droits de braſſage & de ſeigneuriage, & des Officiers des Monnoies. *Valoris monetæ imminutio.* On le dit auſſi de ce qu'il faut que les Officiers rendent au Roi pour le défaut des monnoies mal fabriquées. Le *rendage* du marc d'or eſt dix livres dix ſous, ſçavoir ſept livres dix ſous pour le ſeigneuriage, & trois livres pour le braſſage. Le *rendage* d'un marc d'argent eſt de 18 ſous $\frac{1}{11}$. ſçavoir 10. $\frac{1}{11}$ pour le ſeigneuriage, & 18 ſous pour le braſſage.

En tèrmes de Coutumes on dit louage paſſé *rendage.* Rentes par *rendage* ſont des rentes foncières ou réſèrvées, lors de la tradition & de l'aliénation du fond; à la différence de celles qui ſont conſtituées à prix d'argent. DE LAURIÈRE. On dit auſſi rente *rendable.* Voyez RENTE.

RENDETTER. v. act. & rédupl. S'endetter une ſeconde fois. *Nova nomina ſibi imponere.* Son beau-père avoit acquitté ſes dettes, mais depuis ſon mariage il s'eſt *rendetté.*

RENDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui rend. *Redditor.* Ce mot eſt un de ceux que les Auteurs célèbres ſe donnent libèrté de faire, ſelon le beſoin qu'ils en ont pour éxprimer plus naïvement leurs penſées. Une belle Dame prioit Dieu tous les matins de lui donner le moyen de défendre ſon cœur des *rendeurs* de petits ſoins. S. ÉVR. pour dire, de ces gens qui pour gagner les bonnes graces d'une Dame, lui rendent toutes ſortes de petits ſervices.

RENDEZ-VOUS. ſ. m. Lieu où l'on ſe doit trouver à cèrtain jour & heure aſſignée. *Conditus locus.* Ce mot a été trouvé ſi commode que la plûpart des nations s'en ſèrvent en François, leur langue manquant de cette expreſſion. On donne un *rendez-vous* général à l'armée, des *rendez-vous* particuliers à des Régimens, qu'on appelle *quartiers d'aſſemblées.* On donne en ville un *rendez-vous* pour parler d'affaire, pour faire quelque partie de plaiſir. Les Tuilleries ſont le *rendez-vous* du beau monde. Les Amans ſe donnent des *rendez-vous* ſecrets. La vèrtu d'une femme eſt déja bien ébranlée, quand elle donne des *rendez-vous.* Manquer au *rendez-vous.* SCAR. Se trouver au *rendez-vous.* ABLANC.

Les Temples aujourd'hui ſervent aux rendez-vous.
RÉGNIER.

RENDEZ-VOUS. Ce mot s'employe auſſi au figuré. On diroit que ſon âme n'eſt pas épriſe d'une ſeule paſſion ; mais que ſon âme eſt le *rendez-vous* de toutes les paſſions. BOIL. *Receptaculum, ſcopus.*

RENDIMA. Rivière. Voyez STROMONA.

RENDINA. ſ. f. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Macédoine. *Rendina*, anciennement *Ejon*, *Ejone*, *Anactaropolis*. Elle doit être à l'embouchure de la rivière de Stromona, dans le golfe de Conteſſa, à une lieuë au-deſſus d'Empoli. MATY.

RENDORMIR, SE RENDORMIR. v. act. & rédupl. Dormir un ſecond ſomme, après avoir été éveillé. Une nourriſſe *rendort* ſon enfant en lui donnant le teton. Je me ſuis *rendormi* ſur le matin. *Iterum obdormire, ſopire.*

RENDORMISSEMENT. ſ. m, Action par laquelle on ſe rendort. *Sopitus, iteratus ſopor.* Les fréquens *rendormiſſemens* ſont les ſymptômes de la létargie.

RENDOUBLER. v. act. Mettre le bord d'une étoffe en double. *Reduplicare, vel conduplicare.* Quand un habit eſt trop large, pour le rétrecir, il vaut mieux *redoubler* l'étoffe que de la rogner.

RENDRE. v. act. *Je rends, tu rends, il rend. Je rendois. Je rendis. J'ai rendu. Je rendrai. Que je rende. Que je rendiſſe.* On doit dire *rens* à l'Impératif ; puiſque Malhèrbe a dit, *Rens* ta foudre, Louis. S'acquiter envers quelqu un de ce qu'on lui doit. *Reddere, retribuere.* Il faut *rendre* ſes vœux à Dieu ; *rendre* ſes devoirs, ſes reſpècts à ſes ſupérieurs. Il faut *rendre* la foi & hommage à ſon Seigneur. Il faut que les mariez ſe rendent le devoir du mariage. Il faut *rendre* honneur à qui il appartient. J'ai été lui *rendre* mes obéïſſances. Il lui envoya ſon fils pour lui rendre ſes devoirs. ABL. *Obſequia præſtare, exhibere.*

Et ſans parler de tes bienfaits,
J'ai mille graces à te rendre
Pour les refus que tu m'as faits. L'AB. TÉTU.

Vous rendez *fort ſoigneuſement,*
Une viſite, un compliment,
Une grace qu'on vous a faite ;
Vous rendez *tout, Monſieur Clément,*
Excepté l'argent qu'on vous prête. N. CH. DE VERS.

RENDRE, ſignifie auſſi, Payer ce qu'on a emprunté. *Mutuum reddere, ſolvere, reſtituere.* Je lui ai *rendu* ſon argent en mêmes eſpéces. Un ingrat emprunte à jamais *rendre*. Les ingrâts *rendent* le mal pour le bien. Les ſociétez ſont établies pour ſe *rendre* un ſecours réciproque. Il faut *rendre* le pain benit, quand on a reçu le chanteau.

RENDRE, ſignifie auſſi, Donner à chacun ce qui lui appartient. *Reddere unicuique quod ſuum eſt, retribuere.* La juſtice eſt la vèrtu qui *rend* à chacun le ſien. Nos Pères *rendent* la juſtice aux pauvres auſſi bien qu'aux riches, ils la *rendent* même aux pécheurs. PASC. Vous ne *rendez* pas juſtice à cet homme-là, de le croire capable de cette lâcheté. Un Commis doit *rendre* bon compte à ſon maître.

RENDRE, ſignifie auſſi, Reſtituer ce qu'on a pris, volé, mal acquis. *Male vel furto parta reſtituere, reddere.* On a fait *rendre* gorge aux Traitans, aux voleurs publics. Le Procureur Général s'eſt *rendu* partie contre ces voleurs. On ne peut obtenir d'abſolution, ſi on ne *rend* ce qu'on a pris injuſtement. On a condamné cet homme à *rendre* & reſtituer les fruits de ce Bénéfice, de cette tèrre. Un homme qui ſe mêle de deviner, eſt obligé de *rendre* l'argent qu'il a gagné par cet exèrcice. PASC.

RENDRE, ſignifie auſſi, Récompenſer, donner, raporter. *Reddere, referre, efferre, remunerare, afferre, retribuere.* Dieu *rend* le centuple de ce qu'on donne en ſon nom. Ses miracles ont *rendu* la vûë aux aveugles, la parole aux muëts, la ſanté aux infirmes. Le Parlement a *rendu*, a donné un arrêt en cas ſemblable. Ce Fèrmier *rend* tant à ſon maître de ſa fèrme. La Gabelle *rend* tant au Roi. Les vignes fumées *rendent* beaucoup plus que les autres. La meilleure viande eſt celle qui *rend* le plus de jus. Les blez ne *rendent* rien cette année.

RENDRE, ſignifie, Exhaler, vuider, faire ſentir au dehors. *Reddere, exhalare, bene olere, vel male olere.* Ce malade *rend* le ſang tout clair, il n'a pû *rendre* ce remede. Il a *rendu* ſon âme à Dieu, il a *rendu* l'eſprit.

Je ſçai bien qu'un homme d'Egliſe,
Qui on redoutoit fort en ce lieu,
Vient de rendre ſon âme à Dieu ;
Mais je ne ſçai ſi Dieu l'a priſe. CHEV. DE CAILLY.

Cet homme eſt ſi ſaoul, qu'il *rend* le vin par les yeux. Les luths de Boulogne *rendent* un beau ſon. Le ſel d'urine *rend* une odeur fort puante. Les vèrs luiſans *rendent* une lumière fort vive. Le ſel en trop grande quantité, *rend* une ſauce amère.

RENDRE, ſignifie encore, Acquérir quelque qualité nouvelle, changer d'état. *Novum honoris gradum ſibi comparare.* Le vèrbe *rendre*, dans ce ſens, eſt un écueil contre lequel il eſt aiſé de heurter ſi l'on n'y prend garde. On a blâmé l'uſage que Benſerade en a fait dans ces vèrs :

Job de mille douleurs atteint,
Vous rendra *ſa douleur connue.*

Une proſpérité continuelle *rend* les gens plus fièrs & moins ſages. PORT-R. *Aſſidua & perpetua proſperitas homines reddit elatiores, & raro ſapientiores efficit.* Les gens concèrtez *rendent* mon eſprit gêné. S. ÉVR. Se *rendre* coupable. ABLANC. Se *rendre* ridicule. MOL. Se *rendre* conſidérable. ABLANC. Sa bonne & ſa mauvaiſe fortune ont ſèrvi à le *rendre* également illuſtre. ID. La trop grande méditation peut *rendre* fou. L'excès de boire *rend* malade. L'affliction *rend* les gens ſages, l'âge les *rend* dévôts. Il s'eſt *rendu* complaiſant auprès de ſa Maitreſſe, elle l'a *rendu* heureux, il l'a épouſée. Ce valèt s'eſt *rendu* néceſſaire. Il ne faut pas ſe *rendre* trop familier auprès des Grands. Il eſt dangereux de ſe *rendre* caution. Le bris des priſons *rend* un accuſé criminel. C'eſt la noix de gale qui *rend* l'encre noire, la gomme la *rend* luiſante. Cette raiſon l'a *rendu* muet, lui a fèrmé la bouche. Un Orateur doit d'abord ſe *rendre* favorable ſes Juges. Cet homme s'eſt *rendu* Hèrmite, Capucin, Religieux, &c.

RENDRE, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, Se confeſſer vaincu, ſe livrer à ſon ennemi, avouer ſa foibleſſe. *Se dedere, ſe tradere, adverſario cedere, fateri ſe victum, arma ponere, deponere.* Ce Gouvèrneur a *rendu* la place après trois mois de ſiége, il s'eſt *rendu* à compoſition ; il a été contraint de ſe *rendre* à diſcretion, il s'eſt *rendu* à l'extrémité, il s'eſt *rendu* priſonnier de guèrre, il s'eſt *rendu* à des conditions fort honorables ; fort dures, déshonteuſes.

RENDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie Céder, acquiéſcer, ſe livrer, ſe laiſſer vaincre. *Cedere, acquieſcere, aſſentiri.* Cet Hérétique enfin s'eſt *rendu* à la raiſon. Il s'eſt *rendu* à l'avis de ſes amis. Il n'y a que les opiniâtres qui ne ſe *rendent* jamais. Si vous ne voulez vous *rendre* qu'à l'Écriture, j'y conſens. PASC. Il a *rendu* les armes à cette Belle ; il s'eſt confeſſé vaincu par ſes attraits.

Ha ! mon cœur je croi vous entendre,
Puiſque vous conſultez ſi vous devez vous rendre,
Helas ! vous êtes tout rendu. VILL.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Que d'un ſiége ſi long elle avoit défenduë. MALH.

On dit auſſi en débauche, qu'un homme ſe *rend*, qu'il avoue ſa foibleſſe, quand il ne peut plus boire, ni manger. *Fateri ſe victum potu.* On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *rendu* aux civilitez, aux prières, aux larmes, à la pitié ; pour dire, qu'il s'eſt laiſſé vaincre, fléchir.

RENDRE, ſe dit au contraire de la victoire, de la ſupériorité qu'on obtient ſur quelque autre. *Sua poteſtati ſubjicere, redigere, domare.* Se *rendre* maître d'un Royaume. ABLANC. Le Roi s'eſt *rendu* maître de pluſieurs provinces. Cet homme eſt facile, on ſe *rend* abſolument maître de ſon eſprit. Un Raporteur ſe *rend* maître d'une affaire. Ce Conquérant s'eſt *rendu* rédoutable, puiſſant, odieux, il s'eſt *rendu* l'arbitre de la paix & de la guèrre.

SE RENDRE, ſignifie auſſi, Se trouver en un lieu, y arriver. *Præſto eſſe, adeſſe præſentem, ſe ſiſtere, accedere.* Se *rendre* en quelque lieu. VAUG. Je me ſuis *rendu* au logis à l'heure de l'aſſignation. Il a eu ordre de ſe *rendre* auprès du Roi, à la Cour, à ſon Régiment. Il s'eſt *rendu* fort aſſidu auprès de ce Miniſtre.

On dit auſſi en choſes inanimées, qu'un chemin *rend* en un tel endroit, pour dire qu'il y aboutit. *Tendere, terminare, ducere.* Cette maiſon *rend* par derrière ſur le rempart, elle y a une iſſuë. Fleuve qui ſe va *rendre* dans la mèr. ABLANC. Il y a bien des rivières qui ſe *rendent* dans la Loire, qui y affluent. Ce vin revient à tant, *rendu* & conduit à Paris, *rendu* dans la cave, c'eſt-à-dire, tous frais faits.

En tèrmes de Marine, on appelle *rendre* le bord, quand on arrive, & qu'on vient mouiller en quelque port ou rade ; quand on revire le bord, & qu'on porte le cap ſous un autre vent. *Appellere.* Le vaiſſeau eſt venu *rendre* bord à la Rochelle. Les Capitaines des navires de guèrre ne *rendront* le bord, ſans ordre, qu'après avoir conſumé tous leurs vivres. AUBIN. Un Vaiſſeau qui a *rendu* le bord, c'eſt-à-dire, qui a déſarmé.

En

En tèrmes de Manége, on appelle *rendre* la main, quand on lâche la bride. *Laxare habenas.*

RENDRE, ſe dit auſſi en pluſieurs phrâſes particulières. On dit, *rendre* viſite à quelqu'un; quoiqu'on n'en ait point reçû de lui. *Adire, convenire.* Lui *rendre* ſa parole, pour dire, le dégager de ce qu'il avoit promis. On dit auſſi, *rendre* les paroles à quelqu'un, lorſqu'on le combat en mêmes tèrmes, qu'on lui fait les mêmes reproches qu'il a faits. On dit auſſi que l'écho *rend* les ſons, les paroles; pour dire, qu'il les répéte. On dit auſſi, que les faux Dieux *rendoient* des oracles, *rendoient* réponſe ſur ce qu'on les conſultoit. Un Philoſophe doit *rendre* raiſon de tout ce qu'il avance. Un inférieur doit *rendre* raiſon de ſa conduite à ſes ſupérieurs. On dit auſſi, *rendre* témoignagne tant en Juſtice, que dans des Écrits. On dit auſſi, *rendre* de bons ou de mauvais offices; pour dire, ſèrvir ou déſſèrvir quelqu'un. On dit auſſi, *rendre* une léttre, pour dire, la faire tenir à ſon adreſſe. J'ai bien des graces à vous *rendre*, pour dire, je vous ſuis fort obligé. On dit auſſi, ce paſſage a été *rendu* mot pour mot, pour dire, fort bien traduit. Il y a des éxpreſſions ſi fines qu'on ne les peut *rendre* qu'imparfaitement d'une langue en un aûtre. CAIL.

RENDRE, ſe dit provèbialement en ces phrâſes. Il faut *rendre* à Céſar ce qui appartient à Céſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu. *Reddite quæ ſunt Cæſaris, Cæſari, & quæ ſunt Dei, Deo.* Ce qui eſt bon à prendre, eſt bon à *rendre*. Amis au *prêter*, ennemis au *rendre*. Du dérober au *rendre*, on gagne trente pour cent. Ce provèrbe vient de l'Italien. *D'ai robar al reſtituir, ſi guadagna trenta percento.* On dit auſſi, Cet homme a bon cœur, il ne *rend* rien. On dit auſſi, Ville qui parlemente eſt à demi *rendue*. On dit auſſi, Grand mèrci juſqu'au *rendre*. Dieu vous le *rende* en Paradis, chaud comme braiſe. On dit auſſi, Ce n'eſt pas un prêté, c'eſt un *rendu*, quand quelqu'un fait une prompte riſpoſte, & rend à un aûtre le change, lui *rend* la pareille. On appelle auſſi, un Treſorier ſans *rendre* compte, un homme qui gouvèrne abſolument ſon maitre.

RENDU, UË. part. paſſ. & adj. On appelle un ſoldat *rendu*, un déſerteur du parti ennemi. *Partis adverſæ deſertor, tranſfuga.*

RENDANT, ANTE. adj. & ſ. Tèrme de Palais. Celui qui rend un compte. *Rationem referens, audiens.* On dit par oppoſition, le *rendant* compte, & l'oyant compte.

RENDSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe, ſituée dans le Holſtein propre, aux confins du Duché de Sleſvvick, & à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud. *Rensburgum. Rensbourg*, capitale d'un grand Bailliage, n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt une des plus importantes de celles que poſſéde le Roi de Danemarc. Elle eſt forte par ſa ſituation dans une iſle formée par la rivière d'Eider, en un terrain marécageux. Elle eſt environnée de bons baſtions, & de bons ouvrages de dehors, revêtus de brique, & elle eſt défenduë par un bon château. MATY.

RENDUIRE. v. act. & rédupl. *Je rendui, tu renduis, il renduit, nous renduiſons. Je renduiſois. Je renduiſis. J'ai renduit. Je renduirai. Que je renduiſe. Que je renduiſiſſe*, ou *je renduirois*. Enduire de nouveau. *Rurſus inducere, linire, illinire.* Cette maiſon paroit neuve, quoiqu'elle ne ſoit que *renduite* de plâtre. Cette toile, cette menuiſerie, a beſoin d'être *renduite* d'une nouvelle couche de couleur. *Iterum illinire, oblinire, inducere.*

RENDUIRE, ſignifie quelquefois, Appliquer le premier enduit. *Obducere, trullisſare.* La conſtruction des murs de ce bâtiment eſt achevée, il n'y a plus qu'à les *renduire*. Aux lieux où il n'y a pas beaucoup de plâtre, on ne *renduit* guère les maiſons.

RENDURCIR. v. act. & rédupl. Endurcir de nouveau, rendre plus dur. *Indurare, durius facere, firmius reddere.* La trempe *rendurcit* le fèr & l'acier. Il y a des viandes, des légumes qui ſe *rendurciſſent* en cuiſant.

RENDURCIR, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce pécheur ſe *rendurcit* tous les jours contre la grace. *Durescit, indurescit, obdurescit, obſirmatur.* Pharaon avoit le cœur *rendurci* contre les Iſraëlites.

RÉNÉ. *Lorum, habena.* Voyez RÊNE.

RENE, Vieux mot. Le ventre. *Lypse. Tatian.* BOREL. *Venter, alvus.*

RENÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Renatus.* En 1408. naquit à Angers le 16 Janvier *René* le Bon Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, Comte de Provence, &c. ſecond fils de Louis II. Roi de Naples & d'Yoland d'Arragon. S. *René* eſt le Patron d'Angers. L'Égliſe d'Angers croit avoir reçu d'Italie le corps de S. *René*. BAILLET, au 12e *de Nov.* On dit que S. *René* Évêque d'Angers, revint au monde ſept ans après ſa mort pour recevoir le Batême par les mains de S. Maurille. Sur quoi Jean de Lannoy a fait une docte Diſſèrtation. Déſcartes s'appelloit *René*, c'eſt de lui que parle ſa niéce lorſqu'elle dit dans la Relation de la mort de ſon oncle.

Voi l'illuſtre René,
Seul entré les Mortels, il peut finir ta peine,
Conçu chez les Bretons, il nacquit en Touraine, &c.
Mlle DESCARTES.

Et plus bas.

Telle aux yeux de René *ſe voyant découvèrte,*
La Nature s'irrite, & conjure ſa perte.
Et d'un torrent d'humeurs qu'elle porte au cèrveau,
Accable ce grand homme, & le met au tombeau.

RENÉE. ſ. f. Nom propre de femme. *Renata.* La Ducheſſe de Fèrrare, *Renée* de France, fille de Louis XII, & d'Anne de Bretagne, & née à Blois le 25e Octobre 1510, donna dans les èrreurs de Calvin, & favoriſa ceux qui en étoient infectez. C'eſt elle à qui Marot adreſſe quelques-unes de ſes piéces.

Ces deux noms viennent de *Renatus*, qui ſignifie *Né une ſeconde fois.* C'eſt ſur cette ſignification que ſont fondez ces vèrs de Marot ſur la Ducheſſe de Fèrrare, après qu'il eut quitté le ſervice de la Reine de Navarre pour s'attacher à cette Ducheſſe.

Mes amis, j'ai changé ma Dame;
Une autre a deſſus moi puiſſance,
Née deux fois *de nom & d'ame,*
Enfant de Roi par ſa naiſſance, &c.

RENÉGAT. ſ. m. Qui a renoncé à la Foi de JÉSUS-CHRIST pour embraſſer une autre Religion. *Deſertor ſacrilegus, apoſtata.* On le dit proprement de ceux qui ſe rendent Mahométans. Ce ſont les *Renegats* qui ſont les plus cruëls aux Chrétiens, lorſqu'ils ſont leurs éſclaves.

RENEIGER. v. n. & rédupl. Neiger de nouveau. *Iterum ningere.* Le tems n'eſt pas déchargé, il va encore *reneiger*.

RENEILE. ſ. f. Nom propre de femme. *Reineldis, Rainaldis.* Reinelle que nous appellons vulgairement Èrnelle, ou comme on prononce ſainte *Renelle*, étoit fille du Comte Wirger, & de Ste Amelbèrge. BAILLET, 16e *Juillet.* Elle fut martyriſée au pays de Cléves vèrs l'an 680. Il y a une autre ſainte *Renelle*, ſœur de ſainte Hèrlinde. Sainte *Renelle* ſœur de ſainte Hèrlinde & Abbeſſe comme elle du Monaſtère d'Eike en Hainaut, vivoit au VIIIe ſiécle. Elle ſe nomme en Latin non ſeulement *Reineldis* comme la précédente, mais encore *Renula, Relendis & Reinila.*

RENELLE. ſ. f. Nom d'une petite rivière de France. *Marrona.* Elle ſe jette dans la Seine à Rouen, du côté du couchant. Ce mot vient du Latin *Marrona*, ou *Marronella* diminutif, ou bien de *Ranula*, ou *Ranella* diminutif de *Rana* grenouille, à cauſe de la multitude de grenouilles qu'il y avoit dans cette rivière. Valois. *Not. Gall. p.* 482.

RENETTE. ſ. f. Tèrme de Manége, eſt un inſtrument d'acier qui ſèrt à trouver une enclouure dans le piéd du cheval. *Radiolus.*

RENÉTTOYER. v. act. & rédupl. Nettoyer de nouveau. *Iterum tergere, detergere.* Les chambres, les maiſons, les ruës ne ſont propres qu'à force de les *renettoyer*. Il faut penſer à *renettoyer* des habits, quand ils ſont crottez.

RENPAÎTER. v. act. & rédupl. Raccommoder le faîte d'une maiſon, y remettre des faîtières, au lieu de celles qui ſont rompuës. *Faſtigium, culmen reſarcire, imbrices reaptare.*

RENFÈRMER. v. act. & rédupl. Fèrmer une ſeconde fois, reſſèrrer. *Recludere, rurſus abdere, includere.* On a repris ces priſonniérs qui avoient briſé leurs priſons, & on les a *renfermez* plus étroitement. Il ſe dit auſſi ſimplement pour, Enfèrmer. Ils le *renferment* dans leurs hâvres. VAUG. C'étoit la coutume des Princes d'Orient de *renfermer* leurs tréſors dans leurs ſépulcres. ABLANC.

RENFÈRMER, ſignifie auſſi, Comprendre, contenir. *Comprehendere, continere.* La tête *renferme* bien des tréſors dans ſon ſein. Le genre *renferme* ſous ſoi pluſieurs éſpéces. Ce Chapitre de l'Écriture *renferme* pluſieurs myſtères, pluſieurs ſens, pluſieurs inſtructions morales.

RENFÈRMER, ſe dit figurément en Morale, & en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Se reſtraindre, ſe reſſèrrer, ſe borner, retenir, contenir. *Se cohibere, refrænare, reprimere, comprimere, continere, recolligere, moderare.* Il a *renfermé* ſon ſèrmon à prouver ſeulement cette propoſition. Il faut ſouvent ſe *renfermer* en ſoi-même pour faire réfléxion ſur ſes actions paſſées. C'eſt un mal que de ſe *renfermer* en ſoi ſeul, pour ne ſonger qu'à ſoi. PORT-R. Les gens d'une humeur douce & paiſible ſe *renferment* en eux-mêmes, & chèrchent ſans ambition du plaiſir dans la vèrtu. DISC. D'ÉL. On ne *renferme* pas aiſément l'amour, il ſe trahit lui-même. S. ÉVR. Le génie de la Poëſie eſt trop libre, pour le *renfermer* dans les bornes des préceptes & des régles. ID. L'eſprit qui ſe plait à ſe pèrdre dans

ſes vaſtes penſées, s'ennuye dès qu'il ſe trouve obligé à être *renfermé* en lui-même. FLÉCH.

RENFERMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repreſſus, compreſſus, refranatus, incluſus.*

RENFILER. v. act. & rédupl. Enfiler une ſeconde fois ce qui s'eſt défilé. *Rurſus contexere, intexere, conſerere. Renfiler* ſon chapelet, ſon aiguille, ſon collier, ſon bracelet.

RENFLAMMER. v. act. & rédupl. Rallumer, enflammer de nouveau. *Iterum accendere, incendere, inflammare.* On croyoit cet incendie éteint, un vent s'eſt levé qui a *renflammé* la maiſon de nouveau.

RENFLAMMER, ſe dit auſſi au figuré. La ſédition s'eſt *renflammée* plus que jamais. *Iterum excitare, movere, commovere.* Un Amant ſe *renflamme*, quand il ſe rencontre avec ſa Maîtreſſe. Mon cœur ſe *renflamma* plus que jamais. M. SCUD. *Exardeſcere, flagrare.*

RENFLAMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Excitatus, commotus, incenſus.*

RENFLEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit en parlant de la partie des colonnes où elles ſont les plus groſſes, & les plus enflées. *Adjectio, quod adjicitur in mediis columnis.* Cette augmentation ſe fait au tiérs du fût de la colonne, qui diminuë inſenſiblement juſqu'aux extrémitez.

RENFLER. v. act. & rédupl. Enfler de nouveau, ou rendre plus gros, en plus gros volume. *Intumeſcere.* Le pain ſe *renfle*, quand on le fait mitonner dans la ſoupe. Le bois ſe *renfle* dans le dégel & l'humidité. Il faut *renfler* ſa cornemuſe, y remettre du vent. *Inflare, ſufflare.*

RENFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inflatus, ſufflatus.*

On appelle *colonne renflée*, celle qui a un renflement proportionné à la hauteur de ſon fût. *Columna inflata, tumeſcens.* On ne voit préſque point de colonnes *renflées* dans l'antiquité. Tous les bons Architectes n'approuvent pas le renflement.

RENFONCEMENT. ſ. m. Profondeur; ce qui fait paroître une choſe enfoncée, & éloignée. *Profunditas, receſſus.* Le *renfoncement* d'une perſpective ſur un théâtre eſt ſa plus grande beauté.

RENFONCEMENT, eſt auſſi un tèrme de Doreur ſur bois, qui ſignifie, Creux, endroit enfoncé; partie plus enfoncée. Il faut mettre de l'or dans ces *renfoncemens. In his concavis, vel concavitatibus, ſimbus.*

RENFONCEMENT, en Architecture, ſe dit d'un parement au dedans du nud d'un mur, comme d'une table fouillée, d'une arcade, ou d'une niche feinte. C'eſt ce que Vitruve nomme *Entaſis*; c'eſt-à-dire augmentation, &c. *Loculamentum fictum.*

RENFONCEMENT DE SOFITE. Tèrme d'Architecture. C'eſt la profondeur qui reſte entre les poutres d'un grand plancher, leſquelles étant plus près que les travées, cauſent des compartimens quarrez, ornez de corniches architravées, comme aux Sofites des Baſiliques de Saint Jean de Latran, de Sainte Marie-majeure à Rome, &c. ou avec de petites coupoles dans ſes eſpaces, comme à une des ſalles du château de Maiſons. C'eſt ce que Daniel Barbaro entend par le mot de *Lacus*, qui peut auſſi ſignifier les *renfoncemens* quarrez d'une voute, comme ceux de la coupe du Panthéon à Rome. DAVILER.

RENFONCEMENT DE THÉATRE. C'eſt la profondeur d'un Théâtre, augmentée par l'éloignement que fait paroître la pèrſpective de la decoration. DAVILER.

RENFONCER. v. act. & rédupl. Remettre des fonds à des tonneaux. *Dolia circulis & tabulatis, iterum inſtruere, vel reſarcire.* Quand on eſt près des vandanges, il faut faire *renfoncer* ſes tonneaux, y remettre les fonds qui y manquent. En ce ſens on dit plutôt *refoncer*, que *renfoncer*, du moins en cèrtains pays de vignobles.

RENFONCER, ſignifie auſſi, Pouſſer vèrs le fond. *Demergere.* Ce matelot étoit prêt de ſe ſauver à la nage, mais une vague l'a *renfoncé*, l'a replongé dans la mèr.

RENFONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Demerſus, immerſus.*

RENFORCEMENT. ſ. m. Augmentation de force. *Affirmatio, confirmatio.* Le *renforcement* d'un mât ſe fait par le moyen des jumelles qu'on lui applique.

RENFORCER. v. act. & rédupl. Rendre plus fort, plus épais. *Obfirmare iterùm.* On a *renforcé* ce mur. Cet arcboutant, ce canon eſt *renforcé* ſur la culaſſe. Depuis qu'il a pris un homme en penſion, il a *renforcé* l'ordinaire. On dit auſſi, *Renforcer* une garniſon, une armée: pour dire l'augmenter de nouvelles troupes qui la rendent plus forte. *Renforcer* l'aile droite. VAUG. Il *renforçoit* ſa voix pour être ouï d'un plus grand nombre de ſoldats. ABLANC. La ſédition ſe *renforçoit* à toute heure. ID. On dit encore, qu'un malade ſe *renforce*; pour dire, que ſa ſanté revient, qu'il reprend de nouvelles forces. On dit auſſi, qu'un écolier s'eſt bien *renforcé*, lorſqu'il a beaucoup étudié, qu'il eſt devenu plus ſçavant qu'il n'étoit.

RENFORCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Denuò firmatus, obfirmatus.*

RENFORMIR, ou RENFORMER. v. act. Tèrme d'Architecture. Réparer un vieux mur, en mettant des pierres ou des moilons aux endroits où il en manque, & en boucher les trous de boulins. C'eſt auſſi lorſqu'un mur eſt trop épais en un endroit & foible en un autre, le hacher, le charger & l'enduire ſur le tout. DAVILER. *Reſarcire, reſtaurare, linire, illinire, reparare, interpolare.*

RENFORMIS. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. Réparation d'un vieux mur, à proportion de ce qu'il eſt dégradé. Enduit ou crépi, qu'on fait ſur une vieille muraille, & qui eſt beaucoup endommagée. *Illinitus, rimarum interpolatio, adſtructum.* On taxe quelquefois le *renformis* à trois toiſes pour une, ou ſept pour deux: ce que les Expèrts appellent *médioner.* Les plus forts *renformis*, ſont éſtimez pour un tiérs de mur. DAVILER.

RENFORT. ſ. m. Secours qui vient pour renforcer. *Subſidium, auxiliares copiæ.* Cette garniſon étoit fort dépérie; mais il y eſt venu du *renfort.* Ce fut un *renfort* venu tout-à-propos. VAUG.

On s'en ſèrt auſſi en cette phraſe: Nous n'avons pas aſſez à dîner pour ces ſurvenans, il faut du *renfort. Augmentum, acceſſio.* Le peuple dit auſſi des écornifleurs, que c'eſt du *renfort* potage.

RENFORT. Tèrme d'Artillerie. Groſſeur qui ſèrt à renforcer le canon. *Spiſſitudo.* Il y a deux *renforts*: Le premier, qui forme la première circonférence de la piéce, eſt depuis l'aſtragale de la lumière juſqu'à la platte-bande & moulure, qui eſt ſous les anſes. Le ſecond *renfort* eſt la ſeconde circonférence, & s'etend depuis cette platte-bande & moulure, juſqu'à la platte bande & moulure que l'on trouve immédiatement aprés les tourillons.

RENFREW. Voyez REINFREW.

RENFROGNER. On dit auſſi *Refrogner.* v. act. Se rider le front, & montrer un viſage ſévère, chagrin & fâché. *Vultum corrugare, contrahere, obducere, rugis aſperare.* Ceux qui ſe *renfrognent* font paroître des rides ſur le viſage. Les vieillards, les bourrus, ont toujours un air *renfrogné*, une mine *renfrognée.*

RENFROGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Corrugatus, contractus.*

RENGAGER. v. act. & rédupl. Engager une ſeconde fois. *Irretire, implicare, oppignerare.* Il a les mêmes ſignifications que ſon ſimple, tant au propre, qu'au figuré. On a *rengagé* ce Prince dans le parti de la France. Ce Seigneur a *rengagé* le Favori dans ſes intérêts. Il eſt malheureuſement *rengagé* dans ſes liens, dans les chaînes, dont il s'étoit dégagé. Il s'eſt *rengagé* dans ce mauvais commèrce, dans ces habitudes criminelles. Il alloit ſe *rengager* dans cette affaire, dans cette ſociété. Voyez ENGAGER.

RENGAÎNER. v. act. Remettre dans ſa gaîne, ou dans ſon fourreau. *Abdere, mittere, demittere in vaginam, recondere. Rengainer* ſon épée. Il ſe dit d'ordinaire par raillerie, & abſolument. Ils étoient déja aux mains, mais il eſt ſurvenu de leurs amis, il a fallu *rengainer.*

RENGAÎNER, ſignifie auſſi, Reſerrer, cacher. *Recondere, abſcondere.* Il avoit tiré de l'argent de ſa bourſe pour faire un tel préſent, mais il a *rengainé*, quand il a vu l'affaire rompuë. Il avoit eu la penſée de mettre cet ouvrage au jour, mais il a pris conſeil, il a *rengainé. Rengaine* ta Rhétorique. MAIT. Hé, Monſieur *rengainez* votre compliment. MOL. *Rengainez* vos rodomontades. ABLANC. Tout cela eſt du ſtile burleſque.

Le compliment fut court, le Maire le rengaine.
SÉNECÉ.

RENGAÎNE. ſ. m. Mot tout-à-fait bas & du petit peuple de Paris. Il a eu un furieux *rengaine*: pour dire, un fâcheux refus. *Repulſus.*

RENGENDRER. v. act. & rédupl. Engendrer de nouveau. *Rurſus procreare, regenerare.* On a beau tuer & chaſſer la vèrmine, il s'en *rengendre* toujours on ne ſçait comment. On a taillé cette homme deux fois, il ſe *rengendre* toujours des pierres dans ſa veſſie. Il ſe *rengendre* de mauvaiſes humeurs dans le corps.

RENGIER. Voyez RENNE.

RENGORGER. v. act. Se dit ſeulement avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Approcher ſon menton auprès de ſa gorge pour la faire paroître plus belle & plus graſſe. *Tumere, tangere, intumeſcere.* Cet homme ſe *rengorge*, & fait paroître un double menton. Une femme qui ſe *rengorge* paroit plus belle & plus droite.

C'eſt auſſi quelquefois une marque d'orgueil. Quand on va ſolliciter ce Conſeiller, il change de contenance, & ſe *rengorge. Vultum mutat, novum vultum induit, inflatur.*

RENGRAISSER.

RENGRAÎSSER. v. act. & rédupl. Engraiſſer de nouveau. *Seginare iterùm, opimare, obeſare, farcire, refarcire.* Les bons pâturages refont, *rengraiſſent* les chevaux, les beſtiaux qui ſont dépéris & amaigris. Ce malade a été fort exténué de la fièvre, mais il commence à ſe *rengraiſſer*, à reprendre ſon embonpoint. Ce bourgeois a un riche penſionnaire qui *rengraiſſe* ſa marmite.

RENGRAÎSSER, ſe dit auſſi au figuré. Ce Marchand a eu des banqueroutes qui l'avoient rendu bien ſec, mais il commence à ſe *rengraiſſer*. *Damna reſarcire.*

RENGRÉGEMENT, ſ. m. Augmentation de mal ou de douleur. *Mali exauctio, exaggeratio, mali gravitas.* Il a ſenti du *rengrégement* à ſon mal, depuis qu'on lui a appliqué ce reméde. Il ſe dit auſſi au figuré. *Rengrégement* de mal: ſurcroît de déſeſpoir. MOL.

RENGRÉGER. v. act. Augmenter le mal. *Malum exaugere, acuere, exaſperare.* Ce reméde eſt trop cauſtique, il *rengrége* la plaie, au lieu de la guérir. La maladie ſe *rengrége*, s'augmente tous les jours.

RENGRÉGER, ſe dit figurément en Morale. Il y a des gens qui penſant conſoler un affligé, *rengrégent* & renouvellent ſa douleur. *Angere, ingraveſcere.* Telle colère ſe *rengrége*, lorſqu'on penſe l'a ſoucir. Il ne ſe dit guère que dans ces ſortes de phraſes: encore n'eſt-ce que dans le ſtile bas & familier.

Ma douleur ſe rengrége, *& mon cruel martyre*
S'augmente & devient pire. RÉGNIER.

RENGRÉGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exauctus, exaſperatus.*

RENGRÉNEMENT. ſ. m. Tèrme de Monnoie. Action de rengréner. *Auctio, exauctio.* Il faut que le *rengrénement* ſoit juſte. BOUTEROUË.

RENGRÉNER. v. act. & rédupl. Remettre du grain dans la trémie d'un moulin. *Frumentum in fundibulum immittere.* Il y a aux moulins une petite clochette, qui ſonne pour avèrtir le Meûnier qu'il faut *rengréner*, remettre du grain dans la trémie, afin qu'il ne tourne pas à vuide.

RENGRÉNER, ſe dit auſſi des machines à rouë, dont les dents engrenent ou entrent l'une dans l'aûtre. *Inſerere.* Cette rouë engrene dans le pignon, qui porte une rouë qui *rengréne* dans une aûtre.

RENGRÉNER, ſe dit auſſi en tèrme de Monnoyeur, quand on remet une monnoie, ou une médaille ſous la preſſe, quand elle n'a pas bien reçû l'empreinte, enſorte toutefois que les grains du chapelet qu'on nomme autrement le *grénetis*, rentrent juſtement dans les creux ſemblables du coin, afin que la figure ne ſoit point differente. *Recudere.*

RENHARDIR. v. act. & rédupl. Pèrdre la crainte, devenir hardi. *Metum deponere, & audaciorem fieri.* Quand l'on a échapé pluſieurs dangers, on ſe *renhardit*. Ce cavalier trembloit autrefois, maintenant c'eſt lui qui *renhardit* les aûtres. Un Orateur tremble au commencement de ſon diſcours, mais quand il eſt échauffé, il ſe *renhardit.*

RENIABLE. adj. m. & f. Il ne ſe dit guère qu'en ce provèrbe: Tous vilains cas ſont *reniables. Denegandus, abnegandus.*

RENIEMENT. ſ. m. Sorte de blaſphême par lequel on renonce à Dieu. *Religionis ac numinis ejuratio, abdicatio, deſertio, blaſphemia.* Les blaſphêmes & *reniemens* font dreſſer les cheveux à la tête des gens de bien.

RENIER. v. act. Renoncer à Dieu, à ſa foi, à ſa religion. *Religionem omnem, Deumque ipſum ejurare.* JESUS-CHRIST avèrtit S. Piètre qu'il le *renieroit* trois fois, avant que le coq chantât. Tous les Martyrs ont bravé les Tyrans qui les vouloient obliger à *renier* leur foi. Les Joueurs ſont ſujets à *renier* le nom de Dieu, à *renier* Chrême & Batême. Ce Moine eſt un apoſtat qui a *renié*, qui a jetté le froc aux orties.

RENIER, ſignifie auſſi, Déſavouer, ne vouloir pas reconnoître. *Negare, renunciare.* Ce père a *renié* ſon fils, à cauſe de ſes fripponeries. Cette mère *renie* ſa fille à cauſe qu'elle eſt malvivante, elle la déſavouë. Les transfuges qui *renient* leur patrie méritent la corde quand on les prend les armes à la main. Un Chicaneur *renie* ſa dette le plus long-tems qu'il lui eſt poſſible.

RENIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit un Moine *renié. Negatus, denegatus.*

RENIERS. Vieux mot. ſ. m. René, nom d'homme. BOREL. *Renatus.*

RENIEUR. ſ. m. Qui jure & qui renie Dieu. *Deſertor numinis & fidei, blaſphemator, renunciator.* L'Ordonnance veut qu'on puniſſe les *renieurs* & blaſphémateurs en leur pèrçant la langue d'un fèr chaud.

RENIFLER. v. act. Pouſſer & retirer ſon haleine à travèrs les obſtructions des narines; attirer en dedans, & en reſpirant, la pituite, la mucoſité qui étoit prête à s'écouler par le nez. *Reciproco narium ſpiritu pituitam ducere, educere.* Les enrhumez *reniflent* quelque tems avant que de pouvoir cracher ou ſe moucher. C'eſt une fort mauvaiſe habitude, d'aimer mieux *renifler*, que de ſe moucher.

Quoi toujours renifler,
Moucher, touſſer, cracher, & toujours me parler. SCAR.

RENIFLERIE. ſ. f. Action d'une pèrſonne qui reniffle. *Narium pituitæ reſorbitio.* Il ne ſe peut dire que dans le ſtile comique & burleſque.

N'étoit-ce pas aſſez pour me faire enrager,
De ſon bem, de ſa toux, de ſa reniflerie ? SCAR.

RENIFLEUR, EUSE. adj. Qui reniffle, qui eſt accoutumé à renifler. *Sorbitor pituitæ narium.* Scarron a donné à un pèrſonnage bouffon de ſes Comédies la qualité de *Reniſleur*. C'eſt un *reniſleur* de petun. SCAR.

RENIVELER. v. act & rédupl. Examiner ſi un niveau qu'on a pris eſt juſte. *Iterùm libra explorare, libellâ indagare.* Quand on entreprend une conduite d'eau de long cours, il faut pluſieurs fois *reniveler* le tèrrain.

RENNE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Ranne*, & d'aûtres *Rangier. Hippelaphus.* Bête de ſomme qui ne ſe trouve & ne peut vivre que dans les pays froids. Elle reſſemble au cèrf, mais elle eſt plus grande, & moindre que l'élend. Elle a trois rangs de cornes, deux ſur le devant, & un ſur le dèrrière. Chaque rang a deux pèrches chevillées ſur le devant, comme celles du cèrf, & quelquefois chacune eſt de 25 cors; & ſur le dèrrière elle porte la figure de tête de dain avec cornichons, & pèrches plattes & larges. Elle ſe rend domeſtique & traitable, & ſèrt aux Lapons à tirer leurs traîneaux ſur la glace avec une grande viteſſe, juſqu'à faire trente lieuës par jour. Elle leur ſèrt auſſi de nourriture, & c'eſt leur principale richeſſe; mais elle eſt de courte vie, & ne paſſe pas quinze ans. Ce qu'on admire le plus, c'eſt qu'elles vont par des chemins qui ne ſont point tracez, & ne manquent jamais d'arriver au lieu où leur maître a deſſein d'aller, s'arrêtant juſtement à la porte des maiſons qu'il chèrche. On dit qu'en partant, on leur ſouffle quelques paroles dans l'oreille qu'on n'entend point.

RENNES. ſ. Nom propre d'une ville de France, capitale de Bretagne, & ſituée à dix-huit lieuës de Nantes, vèrs le nord, ſur le confluant de l'Iſle, & de la Vilaine, laquelle la travèrſe, & y fait fleurir le commèrce, en y amenant de groſſes barques de la mèr, quoiqu'elle en ſoit beaucoup éloignée. *Redones, Rhedones*, anciennement *Condate Rhedonum. Redona. Rennes* eſt une ville ancienne. Elle a été le ſiège des Ducs de Bretagne. Elle a un Évêché ſuffragant de Tours. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 467. 468. *Rennes*, ſelon l'Académie des Sciences, eſt à 14 d. 55 min. de longitude, & à 48 d. 3 m. de latitude.

RENNOIS. ſ. m. Le tèrritoire de Rennes. *Pagus Redonicus, Territorium Redonicum.* Grégoire de Tours, Hiſt. L. V. C. 30. L. IX. C. 24. Valois, *Not. Gall. p.* 468.

RENO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Renus.* Elle prend ſa ſource dans le Florentin, vèrs la ville de Piſtoie, paſſe dans le Boulenois, où elle baigne Vèrgato & Boulogne, & va ſe décharger dans le Pô, vis-à-vis de Fèrrare. MATY.

RÉNOBÈRT. Voyez RAIMBÈRT.

RENOIRCIR. v. act. & rédupl. Noircir de nouveau. *Iterùm denigrare, nigritie inficere.* On *renoircit* les tripots de tems en tems. On *renoircit* les ſouliers en les nettoyant.

RENOIS. ſ. m. Vieux mot. Trompeur, criminel, venant de *reus. Villehardouin.* BOREL.

RENOM. ſ. m. Réputation; éſtime bonne ou mauvaiſe qu'on a acquiſe dans l'opinion des hommes. *Fama, exiſtimatio, nomen bonum aut malum.* Athènes & Lacédémone étoient des villes de grand *renom*. Après avoir défait des gens ſans *renom*, il marcha contre la ville de Niſe. VAUG. Mille ans de *renom* après la mort, ne valent pas qu'on hazarde un moment de la vie. M. SCUD. Sans Homère, Achilles ſeroit confondu avec la foule, & n'auroit pas un *renom* ſi illuſtre & ſi éclatant. DAC. On choiſit des gens de bon *renom* pour mettre dans les Prélatures. Les Commiſſaires ont droit de chaſſer les femmes de mauvais *renom*, qui ont le *renom* de débaucher les filles.

Ce nom, ſelon Skinner, vient de *re*, prépoſition intenſive & augmentative, & de *nom:* comme qui diroit *magnum nomen*, un grand nom.

On dit provèrbialement, A beau ſe lever matin, qui a le *renom* de dormir la graſſe matinée.

RENOMMÉ, ÉE. adj. Voyez plus bas. *Celebratus, prædicatus.*

RENOMMÉE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *renom*; mais ce mot a un plus fréquent uſage. *Fama, gloria, exiſtimatio, nomen.* Tant d'actions

d'actions de valeur ont bien établi, bien affermi ſa *renommée*. Il a porté bien loin ſa *renommée*. Les Conquérans n'ont ravagé le monde que pour acquérir de la *renommée*. Mes malheurs ſont encore toute ma *renommée*. RAC. Quand on n'a pas de bien, que ſert la *renommée*? REG. De tant de grands hommes qui ont fait tant de bruit, il n'en reſte plus que la *renommée*. VAUG.

Qu'heureux eſt le mortel!
Que l'amour de ce rien, qu'on nomme renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée. BOIL.

RENOMMÉE, en Poëſie eſt une eſpéce de Divinité païenne, & fabuleuſe, qu'on diſoit porter & publier par le monde les nouvelles de toutes choſes. *Fama*. La *Renommée* groſſit toujours les choſes, chemin faiſant. S. ÉVR. Appréhender les bruits de la *Renommée*. ABLANC. Jamais la *Renommée* ne raporte les choſes au vrai. VAUG. Virgile a fait une belle déſcription de la *Renommée* dans le IV. de l'Énéïde. On a feint qu'elle avoit cent bouches, & cent oreilles. On la peint avec des ailes & une trompette; & tout cela n'aboutit qu'à faire entendre que c'eſt le bruit public d'une action qui ſe répand dans le monde.

Ce Monſtre compoſé de bouches & d'oreilles,
Qui, ſans ceſſe, volant de climats en climats,
Conte tout ce qu'il ſçait, & ce qu'il ne ſçait pas;
La Renommée *enfin.* BOIL.

Nymphe qui jamais ne ſommeilles,
Et dont les meſſages divers,
En un moment, ſont aux oreilles
Des peuples de tout l'Univers. MALH.

Au Palais on dit qu'on fera l'éſtimation d'une choſe ſuivant la commune *renommée*, quand on n'en peut pas trouver une preuve ſpécifique & littérale. Quand une femme ne fait point d'inventaire après la mort de ſon mari, il eſt pèrmis aux mineurs de faire preuve d'un bien qu'il avoit laiſſé ſuivant la commune *renommée*. *Exiſtimatio, vel communis opinio.*

On dit auſſi par une ancienne formule, qu'on a rétabli une pèrſonne en la bonne fame & *renommée*, quand on a reconnu ſon innocence, après avoir donné atteinte à ſa réputation par quelque condamnation précédente. *In priſtinam famam reſtitutus.*

On dit provèrbialement, Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée; pour dire, que la vie innocente vaut mieux que les marques extérieures d'honnêteté qu'on pourroit porter. *Melius eſt nomen bonum, quàm divitiæ multæ.* Cela vient de ce que ce la ceinture d'or étoit autrefois une marque de Chevalerie. Elle n'étoit auſſi portée que par des femmes de grande condition & de vèrtu, de ſorte qu'elle étoit expreſſément défendue aux femmes publiques. Mais comme cette marque étoit quelquefois trompeuſe, on a dit qu'il valoit mieux conſèrver une bonne réputation, que de porter ſimplement cette marque.

RENOMMER. v. act. & n. Rendre célebre, mettre en réputation, bonne, ou mauvaiſe. *Celebrare, prædicare, illuſtrare.* La Morale de Socrate l'a fait *renommer* par tout le monde. Phalaris s'eſt fait *renommer* par ſa cruauté. L'Inde ſe fait *renommer* par ſes tréſors, par ſes épiceries.

RENOMMER, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, Employer le nom de quelqu'un pour ſèrvir de recommandation auprès d'un autre. *Nomen alterius uſurpare.* Un bon valet ſe peut *renommer* du maître qu'il a bien ſèrvi, pour trouver une condition. J'ai fait un bon accueil à cet inconnu, dès qu'il s'eſt *renommé* de vous. Ceci eſt du ſtile populaire.

RENOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Celebratus, prædicatus.* L'Égliſe de Rome étoit, du tems de ſaint Paul, *renommée* par ſa foi. Il croyoit que ſa gloire ſeroit d'autant plus illuſtre, que ceux qu'il avoit vaincus ſeroient plus *renommez*. VAUG. Les vins de Schiras ſont *renommez* par tout l'Orient.

RENONCE. ſ. f. Tèrme de Jeu de cartes. Manque qu'on a de cartes de cèrtaine couleur. *Carere.* C'eſt un beau jeu à la Bête que d'avoir des Rois, des triomphes & des *renonces*. On dit auſſi, qu'on joüe en *renonce*, quand on jette ſur une carte, d'une autre couleur que celle qu'on doit jouer, quoiqu'on en ait dans la main; & en ce cas on fait payer la *renonce*.

RENONCEMENT. ſ. m. Action de renoncer. *Negatio.* Le *renoncement* de ſaint Piètre. PORT-R. L'Évangile n'annonce que l'humilité & la repentance, & prêche par tout le *renoncement* aux plus chèrs attachemens du monde. DE VILLIERS.

RENONCER. v. act. & n. Renier, déſavouer quelqu'un, ou quelque choſe. *Denegare, inficiari, negare.* Après une ſi grande ingratitude, je le *renonce* pour ami. Un vaſſal qui *renonce* ſon Seigneur, qui le déſavoüe, confiſque ſon fiéf. S. Piètre *renonça* JÉSUS-CHRIST. Les renegats *renoncent* à Dieu, à leur Batême, à leur Foi, à leur Religion. Avant que le coq chante, vous me *renoncerez* trois fois. PORT-R.

RENONCER, ſignifie auſſi, Abandonner, quitter, laiſſer. *Derelinquere, deſerere.* Les Religieux *renoncent* au monde, & à ſes pompes; au fracas de la vie civile. Un bon Chrétien doit *renoncer* à ſoi-même. *Renoncer* aux frivoles vanitez du monde. PASC. Dioclétien *renonça* à l'Empire pour vivre en Philoſophe, & n'être plus qu'à lui-même. Il y a des gens d'un tempérament dur, qui *renoncent* ſans peine à toute la douceur de la vie. M. SCUD. Aucun bonheur ne me paroit déſirable, ſi pour l'acquérir, il faut *renoncer* à l'amour. LET. PORTUG.

Moi renoncer *au monde avant que de vieillir!*
Et dans votre déſert aller m'enſevelir! MOL.

Mais voyant de ſes yeux tous les brillans baiſſer,
Au monde, qui la quitte, elle veut renoncer. ID.

En tèrmes de Palais on dit *Renoncer* à une ſucceſſion, à une communauté, quand on paſſe un acte au Greffe, par lequel on déclare qu'on ne veut pas s'immiſcer en une ſucceſſion, ou profiter d'une communauté, lorſqu'on déclare qu'on en quitte ſa part, que l'on n'y prétend rien. *Hæreditatem ejurare, rejicere, repudiare.* On dit auſſi, *renoncer* à un bénéfice, à une charge, à un emploi; c'eſt-à dire, le céder, s'en démettre. *Renoncer* au Palais; pour dire, en quitter la profeſſion, & de même, *Renoncer* aux armes, à la guèrre. Je *renonce* au métier; pour dire, Je *renonce* à cela; je ne veux plus m'en mêler.

On dit auſſi, *Renoncer* à quelque choſe, lorſqu'on ne la peut plus faire, ou qu'on ne peut plus en jouir avec agrément, & qu'on eſt forcé de la quitter. Il faut *renoncer* à la campagne, quand les pluies & les neiges viennent. Il faut *renoncer* à l'amour, à la danſe, quand on a les cheveux gris.

RENONCER, en tèrmes de Jeu, c'eſt jetter ſur une carte, d'une autre couleur que celle qu'on a jouée. Il n'eſt pas pèrmis de *renoncer*, quand on a de la même couleur dans ſon jeu.

On dit provèrbialement, *Renoncer* à la peinture; Pour dire, Abandonner un ouvrage, un travail commencé, un deſſein qu'on avoit entrepris. *Derelinquere, deſerere.*

RENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Derelictus.*

RENONCIATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Acte par lequel on renonce à quelque droit acquis ou prétendu. *Abdicatio.* On fait au Greffe, ou à l'Audience, les actes de *renonciation* à une ſucceſſion, à une communauté, à un bénéfice, à une prétention. On fait auſſi des *renonciations* expreſſes par des contrats, des *renonciations* tacites par des actes contraires.

RENONCULE. ſ. f. (Quelques-uns diſent Ranoncule & le font maſculin.) Plante qu'on appelle en Latin *Ranunculus*, & dont il y a un grand nombre d'eſpéces: les unes ſont cultivées dans les jardins à cauſe de la beauté de leurs fleurs, qui ſont tantôt jaûnes, tantôt blanches, tantôt purpurines, tantôt blanches & purpurines, tantôt pâles, tantôt rouges: les autres naiſſent ſans culture dans les bois, dans les champs, dans les prez, dans les marais, ſur les montagnes. La *Renoncule* que C. Bauhin appelle *Ranunculus pratenſis repens, birſutus*, a ſes feuilles découpées profondément en pluſieurs parties, dentelées ſur les bords, veluës, vèrtes-brunes, marquées quelquefois de taches blanches; attachées à de longues queuës. Elle pouſſe pluſieurs tiges, grêles, rondes, veluës, rampantes par tèrre. Ses fleurs ſont à cinq feuilles diſpoſées en róſe, de couleur jaûne, luiſante. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits arrondis qui contiennent des ſemences noirâtres.

Ce mot vient du Latin *rana*, *grenouille*, parceque cette plante croît ordinairement dans des lieux marécageux, comme la grenouille.

RENONCULE ORIENTALE. C'eſt une belle eſpéce de renoncule à gros bouquets de fleurs blanches, que M. de Tournefort a obſervée dans ſon voyage d'Arménie entre Trebiſonde & Saybont. *Ranunculus Orientalis, Aconiti Lycœtoni folio, flore magno alb. Coroll. Juſt. Rei herb.* 20. Ses feuilles ſont larges de trois ou quatre pouces, ſemblables par leurs découpures à celles de l'Aconit Tuëloup, vert-gay, liſſes, veinées proprement, parſemées de poils ſur les bords, & en deſſous, ſoutenuës par un pédicule long de quatre ou cinq pouces, vèrd-pâle, velu, épais de deux lignes, aſſez rond, fiſtuleux, large de quatre lignes à la baſe, où il eſt plié en manière de goutière. La tige eſt d'environ un pié de haut, creuſe, auſſi vèrd-pâle & veluë, épaiſſe d'environ deux lignes, toute nuë ſi ce n'eſt vèrs le haut, où elle ſoutient un bouquet de ſept ou huit fleurs entouré de quatre ou cinq feuilles, longues ſeulement de deux pouces & demi ſur un pouce de large, découpée en trois principales parties, & recoupées encore à peu-près comme les autres feuilles. Quoique le bouquet ſoit aſſez ſerré, chaque fleur eſt pourtant ſoutenuë par un pédicule long d'environ 15 lignes. Les fleurs ont deux pou-

ces

ces de diamétre, compôſées de 5. ou 6. feuilles blanches, d'un pouce de long ſur huit ou neuf lignes de largeur, arrondies à la pointe, mais pointuës à leur naiſſance. Le milieu de ces feuilles eſt occupé par un piſtile ou bouton à pluſieurs graines tèrminées par un filet crochu & couvèrtes d'une touffe d'étamines blanches de demi-pouce de long, chargées de ſommets jaûnes vèrdâtres longs d'une ligne. Ces fleurs ſont ſans calice, ſans ôdeur, ſans âcreté, de même que le reſte de la plante. Il y a des piéds dont les fleurs tirent ſur le purpurin. TOURNEFORT. *Voyag. T. II. p. 245. 246.*

RENONCULE DE TRIPOLI. La plante que Charles de l'Écluſe nomme dans ſes livres *Ranunculus Aſiaticus gramoſa radice*, eſt ce qu'on appelle en François, *Renoncule de Tripoli*. Il y en a de divèrſes eſpéces, les uns portent des fleurs ſimples, les aûtres de doubles. MORIN. Le renoncule jaûne à feuille de ruë, eſt le nom d'une des eſpéces du *Renoncule* de Tripoli, qui porte ſes fleurs plus petites que les aûtres. Le jaûne d'Italie, autre *Renoncule* de Tripoli, à feuilles d'ache; ſes fleurs reſſemblènt à celles des grands baſſinèts doubles. MORIN.

RENONCULÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémône dont la couleur eſt toute de peluches larges, ne portant point de grandes feuilles comme les autres anémones; elle eſt de couleur rôſe-sêche, tîrant au violet. MORIN.

RENOS. adj. Vieux mot Fâcheux; d'où vient *renous*, mot de Languedoc. BOREL. *Moleſtus, a. Gravis.*

RENOVATION. ſ. m. Rétabliſſement d'une chôſe en l'état où elle étoit autrefois. *Renovatio, redintegratio.* La *renovation* du monde ſe fit après le Déluge. La *renovation* des Loix, de la Diſcipline, ſe doit faire de tems en tems.

RENOUÉE. ſ. f. *Sanguinaria.* Plante qui pouſſe pluſieurs tiges, quelquefois droites, le plus ſouvent couchées à tèrre, longues d'un piéd ou d'un piéd & demi, fléxibles, grêles, rondes, revêtuës de feuilles rangées altèrnativement, oblongues, étroittes, pointuës, attachées à des queuës fort courtes. Ses fleurs ſont petites, compôſées chacune de cinq étamines, ſoutenuës par un calice coupé en entonnoir; elles naiſſent dans les aiſſelles des feuilles. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde une ſémence à trois côtes, de couleur de châtaigne, aſſez groſſe. Sa racine eſt longue, ſimple, ligneuſe, aſſez groſſe pour la grandeur de la plante, d'un goût aſtringent: En Latin *polygonum latifolium.* C. BAUH. Cette plante eſt fort vulnéraire & aſtringente, on s'en ſért dans la diſenterie, dans le flux hémorrhoïdal, dans le crachement du ſang, & dans toutes ſortes d'hémorragies. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *renouée.*

RENOUeMENT. ſ. m. *Nodi repetitio.* Il ne ſe dit point au propre; mais au figuré il ſignifie, Reconciliation. *Reconciliatio, conciliatio.* Depuis le *renouement* qu'on a fait de ces pèrſonnes, ils ſont meilleurs amis que jamais.

RENOUER. v. act. & rédupl. Rejoindre, nouer une ſeconde fois une chôſe qui a été dénouée. *Religare, colligare. Renouer* ſes rubans, ſes manchettes.

RENOUER, ſe dit auſſi des membres diſloquez, quand on les remet en leur place. *Innodare, reducere.* Ce Chirurgien eſt habile à *renouer.*

RENOUER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Se reconcilier, recommencer une chôſe intèrrompuë; reprendre, raſſembler; conclure de nouveau. *Renovare amicitiam, reconciliare.* Ces deux Amans étoient brouillez, mais ils ont *renoué* enſemble. Les amitiez, qui après avoir été intèrrompuës viennent à ſe *renouer*, ont quelque ardeur que les vieilles & conſtantes amitiez n'ont pas. VOIT. On a *renoué* les conférences de la paix qui étoient intèrrompuës. Ils ont *renoué* la partie qu'on avoit manqué il y a quelque tems. Il begayoit encore, & tâchoit à *renouer* les miſérables piéces de ſa harangue. VAUG. Il *renoua* bientôt la convèrſation. SCAR.

RENOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reconciliatus, copulatus.*

RENOUEUR. ſ. m. Chirurgien qui a l'adreſſe de renouer les membres diſloquez. *Luxatorum membrorum reductor.*

RENOUILLE. ſ. f. Vieux mot. Grenouille, il vient de *Rana. Nef de Santé.* BOREL.

RENOUVEAU. ſ. m. Le printems; la ſaiſon où toute la nature ſe renouvelle. *Ver, vernum tempus.* Il y a bien des plantes qui ne ſe doivent ſemer, ou planter qu'au *renouveau.* Il eſt du ſtile ſimple & familier.

RENOUVELLEMENT. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *renovation*; mais il eſt plus généralement en uſage. *Renovatio, innovatio.* Le *renouvellement* de l'année. *Renaſcentis anni primordia.* Le *renouvellement* des chevaux d'une écurie; le *renouvellement* d'une douleur, d'une paſſion; un *renouvellement* de pleurs. Le *renouvellement* d'un bail, d'une obligation, d'une reconnoiſſance envers le Seigneur, d'un délai. Les déſirs de la gloire renaiſſant toujours, parcequ'ils ne ſont point bornez, il ſe fait un *renouvellement* continuel de plaiſirs dans le cœur d'un ambitieux. M. SCUD. La colère des Amans eſt un *renouvellement* d'amour. DAC. Demander le *renouvellement* de la grace de Dieu. PORT-R.

RENOUVELLER. vèrb. act. Rétablir une chôſe en l'état où elle étoit autrefois, la faire revivre, la réſſuſciter. *Renovare, in priſtinum ſtatum reſtituere, revivíſcere, reſtaurare.* On n'a fait que *renouveller* les anciennes Ordonnances, les remettre en vigueur. On *renouvella* en ce tems-là les ſanglans Édits de la Reine Éliſabeth. PAT. Les mêmes modes ſe *renouvellent* de tems en tems.

RENOUVELLER, ſignifie auſſi, Remplacer, ſubſtituer une chôſe à la place d'une aûtre. *Subſtituere, ſufficere, reponere, ſubdere, ſubrogare.* Il ne faut que trente ou quarante ans pour voir *renouveller* les Compagnies. Les générations ſe *renouvellent* en pareil tems. Tous les ans il faut *renouveller* ſes troupeaux, mettre de jeunes bêtes à la place des vieilles. On *renouvelle* auſſi les plants des vignes, des vèrgers. On appelle auſſi *renouveller* du vin, quand on paſſe le vin vieux ſur le nouveau.

RENOUVELLER, ſignifie encore, Renaître, paroître de nouveau, recommencer; rallumer; ranimer. *Renaſci, denuò naſci, excitare, exardeſcere.* La maladie contagieuſe qu'on croyoit éteinte, s'eſt *renouvellée.* Cette rencontre a *renouvellé* leur ancienne haine, leurs querelles, leurs procès. Les anciennes héréſies ſe ſont *renouvellées* en nos jours. Ils étoient bien aiſes de voir *renouveller* la ſédition. ABLANC. Sa douleur s'eſt *renouvellée* à la vuë d'un ſi triſte objet. ID. Il ſembloit *renouveller* ſon crédit par ſes abſences. FL.

RENOUVELLER, ſignifie auſſi, Confirmer; refaire de nouveau. *Renovare, reſcíſcere, reſtituere, reparare.* On *renouvelle* de tems en tems les traitez & les alliances. On oblige les débiteurs à *renouveller* leurs obligations, leurs reconnoiſſances, à en paſſer tître nouvel. Quand un bail eſt expiré, on le doit *renouveller.* On dit auſſi au Palais, *renouveller* un délai; pour dire, en accorder un nouveau.

RENOUVELLER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. *Renovare, regenerare.* Nous ſommes *renouvellez* par la grace, par la vèrtu du Saint-Éſprit. Mon Dieu *renouvellez* l'éſprit de juſtice & de vèrtu au ſond de mon cœur. PORT-R.

RENOUVELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Renovatus, refectus, recreatus, reſtitutus.*

RENOYER, Vieux v. a. Renier; *renoyé*, renieur. BOREL. *Negare, abnegare.*

RENSEMENCER. v. act. & rédupl. Enſemencer de nouveau. *Denuò conſerere.* Quoiqu'on eût enſemencé cette tèrre en blé, l'hivèr eſt venu ſi mauvais, qu'il l'a fallu *renſemencer* en avoine. Quand les tèrres portent deux fois l'année, on les *renſemence* deux fois.

RENTAMER. v. act. & rédupl. Entamer de nouveau. *Deſecare, decidere, decerpere iterum.* Quand un pain eſt entamé d'un côté, il ne faut pas le *rentamer* de l'autre. On avoit diſcontinué le diſcours que ce Docteur avoit entamé, mais il en eſt venu un aûtre qui l'a *rentamé*, qui l'a repris de nouveau.

RENTASSER. v. act. & rédupl. Entaſſer de nouveau. *Exſtruere, cogere, aggerere, ſtruere denuò.* Cette pile de bois eſt éboulée, il la faut *rentaſſer.* Les gèrbes s'égrennent, lorſqu'on les *rentaſſe*, qu'on les change de tas.

RENTASSER, ſignifie auſſi, Preſſer, enfèrmer en peu d'éſpace. *Acervatim accumulare, cogere.* Il y avoit tant de foule dans cette cérémonie, que nous étions tous *rentaſſez* les uns ſur les aûtres. Ils ſont logez fort à l'étroit dans cette maiſon, ils ſont tous *rentaſſez.* On dit en ce ſens d'une pèrſonne de petite taille, trapuë & engoncée, qu'elle eſt *rentaſſée.*

RENTASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exſtructus, congeſtus.*

RENTE. ſ. f. Revenu qui vient tous les ans: profit d'argent, fruits annuèls d'une tèrre. *Reditus annuus.* Ce pauvre homme n'a ni *rentes* ni métairie, il vit du travail de ſes bras. C'eſt un bon bourgeois qui vit de ſes *rentes*; qui n'a point d'emploi, ni de charge. Pour vivre avec éclat il faut bien des *rentes*, bien du revenu. Avec cent mille livres de *rente* un homme trouve par tout des déférences qu'on ne rend pas au mérite. Il laiſſera toujours ceux qui n'ont que de l'éſprit, cent pas dèrrière lui. S. ÉVR. Pèrſonne ne fait ce raiſonnement, Il a cinquante mille livres de *rente*; donc il a raiſon: cependant il ſe paſſe quelque chôſe de ſemblable dans l'eſprit de la plupart des gens PORT-R.

Un gros âne pourvu de mille écus de rente. RÉGNIER.

Ce mot vient du Latin *rendita*, qu'on a dit pour *reddita.* MÉNAGE.

RENTE, ſe dit auſſi d'une charge foncière duë par un héritage aliéné à cette condition. *Præſtatio vectigalis, functio prediaria.* Les Seigneurs ont donné des tèrres à cens & à *rentes.* C'eſt une *rente* noble qui porte lods & ventes. Les *rentes* foncières & ſeigneuriales ne ſont point rachetables, qu'en Normandie; on les

les appelle *tolerables*, parce qu'on eſt obligé de les ſuporter. Les baux à *rente* ſe font à longues années. Il y a des *rentes cenſives* ou *nobles*, oppoſées à *rentes roturieres*, qui ne portent point de profit de fiéf, qu'on appelle autrement *rentes ſeches*. La Marche, art. 180, 411, & ſuiv. & art. 432. 437. Comme auſſi en la Coutume d'Acqs, Tit. VIII. art. 7. La *rente ſeche* eſt différente de la *rente* foncière. La *rente* ſeche eſt la penſion, tière-fiéf ou cens annuel que le ſujèt impoſe ſur ſon héritage mouvant d'aucun Seigneur foncier & eſt amortiſſable. *Saint Sever, tit. 6.* La *rente* ſeche eſt la *rente* conſtituée à prix d'argent & volante. *Bayone, tit. IV. art. 10, & 11. Rente* foncière eſt une *rente* conſtituée ſur un fond, ou un fond donné à *rente* à quelqu'un à pèrpétuité, ſi le rachat n'eſt ſtipulé. COURTIN. On appelle *rentes ſurfoncières*, ou *arriere-foncières*, de ſecondes *rentes* foncières, qu'on appelle autrement *ſurcens.*

Rente cenſive, *rente* cenſuelle ou *rente* rendable. *Rente* héritable ou héréditable, ou héréditale. *Rente* héritière ou viagère, *Rente* hypothécaire, *Rente* propriétaire, ou *rente* enſaiſinée & inféodée, c'eſt un emphyteume. *Rente* réaliſée & nantie. *Rente* ou revenu rendable, elle eſt différente de la *rente* cenſuelle, foncière, coutumière, qui porte directe ſeigneurie & droit de feudalité, & ce n'eſt qu'une *rente* ſéche ou volante, qui ne porte point de profit à ſon Seigneur, & eſt rachetable, comme étant conſtituée à prix d'argent. *Rente à l'apprecy*; ce ſont *rentes* de grains, payables par deniers ſeulement à cèrtain jour, deſquelles l'appréciation ſe fait ſelon les trois marchez précédents le jour auquel l'apprecy ſe doit faire, & a coutume de ſe faire. *Rentes* arrières-foncières & ſurfoncières, Voyez SURFONCIÈRES. *Rentes* ou crois de cens; c'étoient autrefois des ſurcens, des *rentes* foncières, ou des *rentes* conſtituées non rachetables, qui ne différoient près'qu'en rien des foncières. *Incrementa cenſuum.* C'étoient les crois ou les augmentations des cens; & Brodeau s'eſt trompé quand il a crû que ce n'étoit autre choſe que le cens même, qui fut ainſi nommé parcequ'avant Henri II. toute la petite monnoie d'oboles, mailles & deniers, qui ſervoit à payer le cens étoit marqué à la croix.

Rente requérable. Toute les *rentes* ſont requérables, ſi le contraire n'eſt ſtipulé, il faut les demander ſur les lieux. *Rente* roturière, c'eſt celle qui n'eſt pas inféodée. *Rente* ſéche, outre ce qui a été dit ci-deſſus, c'eſt une *rente* duë toute ſeul, ſans ſervice, ni autre charge.

Rentes conſtituées, enſaiſinées; c'étoient celles qui étoient aſſignées ou impoſées ſur des fonds en roture, & deſquelles les créanciers ou propriétaires avoient été enſaiſinez par les Seigneurs cenſuels de qui les fonds chargez étoient tenus.

Les *rentes* inféodées étoient celles qui étoient aſſignées ou impoſées ſur des fiéfs, & deſquelles ceux qui étoient propriétaires ou créanciers, avoient été reçus en foi par les Seigneurs féodaux, de qui les fiéfs chargez relevoient.

Rentes en freſange c'eſt une rente qui ne ſe paye pas néceſſairement en eſpéce, mais par un freſange, c'eſt-à-dire un pourcel farci, ou un cochon de lait farci, ou par le prix auquel la freſange eſt appréciée par la coutume.

Rentes à héritage, ſont celles qui ſont duës ſur le domaine du Roi, au lieu des héritages cenſuels ou roturiers, qui ont été retirez & unis au domaine.

Rentes tolérables ſont celles qui ſont anciennes, & non ſujettes à raquit; de ſorte qu'on eſt obligé de les porter & tolérer, endurer.

RENTE, ſe dit auſſi d'un trafic d'argent qu'on fait en aliénant le fonds, moyennant un cèrtain profit ou interêt licite qu'on en retire tous les ans. *Nummaria ſundi penſio.* Les *rentes* conſtituées à prix d'argent ſont rachetables à toujours, ſe peuvent toujours amortir en rembourſant le fonds. On ne peut demander que cinq années d'arrérages de *rentes* conſtituées. Les *rentes* de Normandie ſont au denier 14. Le taux du Roi eſt au denier 20. Il y en a qu'on conſtituë au denier 24. Il y a auſſi des *rentes viagéres* qu'on donne à fonds pèrdu. On appelle auſſi ces *rentes*, en pluſieurs lieux, *rentes courantes* ou *volages*. L'Ordonnance de Henri II. appelle *rentes volantes*, celles qui ſont conſtituées en blé, & portent leur réduction à prix d'argent, & les rend rachetables au denier douze. *Rente* volage, qui eſt conſtituée à prix d'argent, & qu'on appelle *rente* volant & courant: elle eſt rachetable. Il y a auſſi des *rentes viageres* ou *à vie*, oppoſées aux *héréditaires: rente* viagère, à la différence de celle qui eſt pèrpétuelle & héritière; des *rentes realiſées* & *nanties*, qui ont avantage ſur les ſimples hypothécaires.

Anciennement les *rentes* conſtituées à prix d'argent étoient non rachetables de leur nature; & ne différoient des foncières, qu'en ce que les foncières étoient réſervées ou retenuës ſur les fonds, lorſque la propriété en avoit été transférée, au lieu que les *rentes* conſtituées à prix d'argent étoient impoſées & aſſignées par les propriétaires ſur leurs fonds, ſans tranſlation de propriété, d'où les foncières étoient appellées, *Cenſus reſervativi*: Et les conſtituées & aſſignées, *Cenſus conſignativi*. Voyez la Diſſèr. de M. De Laurière ſur le ténement. C. 2. & M. Pithou ſur l'Art. 67e. de la Coutume de Troyes, p. 190. En Auvèrgne, dans le Bourbonnois & la Marche, lorſque le propriétaire d'un fond allodial le donnoit à *rente* foncière, cette *rente*, qu'on regardoit comme un véritable cens, emportoit droit de directe Seigneurie, & de lods & ventes au profit du bailleur, parce que c'eſt une maxime établie dans ces Coutumes, & qui y eſt encore ſuivie, que la première *rente* conſtituée ſur un héritage allodial, s'appelle *rente* foncière, & emporte droit de directe Seigneurie, & de lods & ventes. Voyez la Coutume de Bourbonnois, art. 392, & celle d'Auvèrgne. tit. XXXI. art. 2. Mais lorſqu'un créancier donnoit ſon argent à rente, il y avoit diſtinction. Car ou le débiteur avoit promis de faire aſſiéte de la *rente*, & alors elle étoit rendable, & n'emportoit pas droit de directe Seigneurie. Le débiteur en ce cas donnoit, au dire de gens à ce connoiſſants, des biens à ſon créancier ſur leſquèls celui-ci pèrcevoit ſa *rente* par ſes mains, ou dont il jouiſſoit à titre *d'ancicréſe*, ou de mortgage. Et s'il étoit dit dans le contrat que l'aſſiette ſeroit coutumière, les fonds & revenus devoient être cédez au créancier ſuivant l'éſtimation des Coutumes au titre d'Aſſiettes de *rentes* ou le débiteur s'étoit obligé de faire aſſiette de la *rente* ſur un fonds allodial, & alors dès que l'aſſiette avoit été faite, le créancier devenoit Seigneur direct du fonds, qui ceſſoit par ce moyen d'être allodial: & cette ſorte de *rente*, quoique conſtituée dans ſon principe à prix d'argent, emportoit droit de lods & ventes, parce qu'elle ſe trouvoit non rachetable, foncière, & la première impoſée ſur le fonds. Nos Rois ayant depuis ſtatué par leurs Ordonnances, qu'à l'avenir les *rentes* conſtituées à prix d'argent, ſeroient toutes rachetables, on inſera ces diſpoſitions dans toutes les Coutumes. Voyez le Gloſſaire de M. De Laurière.

RENTES, ſe dit auſſi de celles que le Roi conſtituë à ſes Sujèts qu'on appelle *rentes de l'Hotel de Ville*, dont il y en a pluſieurs parties aſſignées ſur divèrs fonds. *Collata in fundo pecunia annuum vectigal, reditus.* Les *rentes* du Sel, des Aides, du Clèrgé, des Recettes générales, & des Tailles. Il y a des Payeurs & des Controlleurs de ces *rentes* ſur châque partie.

RENTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un écornifleur, que ſes pourchas lui valent mieux que ſes *rentes*. *Perquiſitiones & mendicationes præſtant ſuis reditibus.* On dit de ceux qui viennent gueuſer, ou importuner en cèrtains tems, comme aux Étreines, à Pâques, qu'ils ſe ſont conſtituez une *rente*. On dit, deux chapons de rente, l'un gras & l'autre maigre, quand on donne deux choſes pour pareilles, qui ſont pourtant d'inégale valeur.

RENTER. v. act. Fonder quelque chôſe en lui aſſignant une rente. Saint Louis a fondé pluſieurs Monaſtères & Hopitaux, il les a bien *rentez*. *Sacris ædibus annua vectigalia attribuere.*

RENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Moine *renté*. *Dotatus Monachus*, eſt oppoſé à un Moine mendiant. *Religioſus mendicus.* Une maiſon bien *rentée*.

Il s'employe auſſi figurément;

Il eſt le mieux renté *de tous les beaux eſprits.* BOIL.

RENTERI. ſ. m. Nom propre d'un petit village de Biſcaye, en Eſpagne. *Renteria.* Il eſt ſur la rivière de Bidaſſoa, un peu au deſſus de Fontarabie. On dit que *Renteri* n'eſt habité que par des filles qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui deſcendent ou qui remontent la rivière, & qu'elles nagent mieux que des hommes. MATY.

RENTERRER. v. act. & rédupl. Remettre en tèrre. *Iterum inhumare, terræ mandare.* On a *renterré* ce corps mort qu'on avoit éxhumé pour le viſiter. Quand on déplante des arbres, il ne faut pas être long tems ſans les *renterrer*, ſans les remettre en tère.

RENTEUX, EUSE. adj. Tèrme de Coutume qui ſe dit des héritages, qui doivent des *rentes*, chargez de *rentes*. *Cenſui annuo obnoxius.*

RENTIER, ÈRE. ſ. m. & f. Celui à qui il eſt dû une rente ſur la ville.

Plus pâle qu'un Rentier,
A la vuë d'un arrêt qui retranche un quartier. BOIL.

RENTIER, ſe dit auſſi de ceux qui doivent des rentes foncières. *Manceps, colonus.* Cette Seigneurie a beaucoup de *rentiers* & de *rentieres*, de gens qui lui doivent des cens & des rentes.

RENTIER, ſe dit auſſi pour, Payeur de rentes dans l'Hotel de ville de Paris. *Solutor proventuum.* Mais il ne ſe dit qu'en riant, & dans le ſtile le plus bas, comme dans les Vaudevilles.

RENTOILER. v. act. Regarnir d'une toile neuve une dentelle,

du point. *Iterum telâ novâ denticulatos limbos inſtruere.* Un tablier de toile de ſoie, garni de dentelle, ſe peut *rentoiler* pluſieurs fois, auſſi bien qu'un rabat, une cravatte.

RENTOILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Telâ inſtructus, circumvolutus.*

RENTONNER. v. act. & rédupl. Remettre dans le tonneau. *Vinum dolio immittere de novo, infundere.* On a tiré le vin de ce tonneau, pour le *rentonner* dans un autre.

RENTORTILLER. v. act. & rédupl. Tordre de nouveau, ou faire de nouveaux plis & retours. *De novo inflectere, contorquere, involvere.* Les cordes, les cheveux qu'on détortille, ſe *rentortillent* naturellement, reprennent leurs anciens plis par la vertu élaſtique. On dit d'un écheveau mêlé, des rubans, qu'ils ſont tout *rentortillez.* On dit auſſi des ſerpens, qu'ils ſe *rentortillent*, quand ils ſe replient & font pluſieurs tours.

RENTRAIRE. v. act. Ce verbe n'eſt pas uſité en tous ſes tems. *Je rentrais. J'ai rentrait. Je rentraitai. Je rentraitois. Rentrayant.* Faire une couture de deux piéces de drap jointes bord à bord ſans les rendoubler, & qui ne paroit preſque point. *Planâ ſuturâ ſuere.* Les ſerges ſe couſent, & les draps ſe *rentrayent.*

Ménage après Saumaiſe, dérive ce mot de *textura*; comme ſi on diſoit, faire une tiſſure, au lieu d'une couture.

RENTRAIRE, en matière de tapiſſerie, eſt remettre de nouvelles chaînes dans une tapiſſerie mangée des rats, où il y a de grands trous, & rétablir ſur les chaînes l'ancien patron ou deſſein. *Aulæum reſarcire.* Les Tapiſſiers ſont obligez de faire ces chaînes, de laine, & non de fil. Ils prennent dans leurs qualitez celle de *Rentrayeurs.*

RENTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj. *Reſarcitus, conſutus.*

RENTRAIſNER. v. act. & rédupl. Remporter; entraîner de nouveau. *Reducere.* Ce port eſt bon; ſi la mer y charrie du ſable, elle le *rentraine* avec elle. La force des mauvaiſes habitudes *rentraine* au peché. BOUH.

Tantôt l'onde brouillant l'arene,
Gémit & frémit de courroux,
Se roulant deſſus les cailloux,
Qu'elle apporte, & qu'elle rentraîne. ST. AMANT.

RENTRAITURE. ſ. f. Couture de drap, dont les piéces ſont jointes bord-à-bord. *Ad unguem exacta ſutura.* Les Tailleurs font payer à part la *rentraiture* des habits.

RENTRAYEUR, EUSE. ſ. m. & f. Artiſan qui fait métier de rentraire les draps. *Qui latente ſuturâ ſuit.* On écrit auſſi *Rentreyeur.* Si vous déchiriez une piéce de Mouſſeline, & que vous la donnaſſiez à raccommoder à nos *Rentreyeurs* (des Indes) il vous ſeroit impoſſible de découvrir l'endroit où elle auroit été rejointe, quand même vous y auriez fait quelque marque pour le reconnoitre. LET. ÉDIF. ET CUR. *Rec. I X. p.* 420.

RENTRÉE. ſ. f. En tèrme de Chaſſe, ſignifie le tems que le gibier rentre dans le bois, le matin, où l'on ſe met à l'affût pour le tirer. *Ingreſſus.*

RENTRÉE. ſ. f. Tèrme du Jeu de l'hombre. C'eſt ce que l'on prend dans le talon après avoir écarté. *Ingreſſio.* La *rentrée* n'eſt pas heureuſe. *Rentrée* ſe dit auſſi au Picquet, & à tous les jeux où l'on écarte.

RENTRER. v. n. & rédupl. Entrer une ſeconde fois. *Rurſum ingredi, introire, introgredi.* Il étoit ſorti du Conſeil, il y eſt *rentré* pour raporter encore une requête. Il eſt ſorti des Capucins, il eſt *rentré* dans les Cordeliers; à cauſe que la régle n'eſt pas ſi auſtère. On dit d'un vieillard décrépit, qu'il *rentre* en enfance. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rentré* en poſſeſſion de ſes biens, de ſon bénéfice, que l'Égliſe eſt toujours mineure, qu'elle *rentre* en poſſeſſion de ſes biens aliénez, que le Roi eſt *rentré* en ſon domaine, &c.

RENTRER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Se conſidérer ſoi-même; réfléchir ſur ſoi. *Redire ad ſe, colligere ſe, ad ſe reverti, recolligere.* Il faut ſouvent *rentrer* en ſoi-même, & pour conſidérer ſon néant, & pour ſe rendre un compte éxact des progrès qu'on fait dans la vertu. ST ÉVR. Il n'y a rien de plus propre à nous faire *rentrer* en nous-mêmes que la penſée de la mort. NIC. Une âme forte, que le déſordre de la paſſion a tirée de ſon aſſiette, doit *rentrer* en elle-même auſſi-tôt. ST. ÉVR. Quand les gens pèrdent le réſpect, on les fait bien *rentrer* dans leur devoir, c'eſt-à-dire, on les y fait bien remettre. *Rentrer* en ſon bon ſens. Ce diſgracié eſt *rentré* dans les bonnes graces du Prince. On dit, qu'un Orateur a bien *rentré* dans ſon ſujèt, après une digreſſion, quand il a bien repris la ſuite de ſon diſcours.

RENTRER AU FORT. En tèrmes de Venerie, c'eſt la même choſe que ſe rembucher. SALNOVE.

RENTRER, en tèrmes de Billard, ſe dit à la guèrre, lorſque celui qui entre périt, ſoit en ſautant, ou en tombant dans une belouſe, il recommence à jouer, & cela s'appelle rentrer. Lorſque celui auquel il appartenoit de *rentrer* a laiſſé paſſer ſon rang, il ne *rentre* que lorſqu'il eſt revenu.

On dit provèrbialement, *Rentrer* en danſe; pour dire, *Rentrer* dans une affaire, dans un embarras dont on étoit ſorti. *Denuò ſe implicare negotiis.* On dit auſſi, C'eſt bien *rentré* de piques noires, quand quelqu'un vient interrompre une converſation, pour parler de chôſes toutes différentes. On dit auſſi, C'eſt le ventre de ma mère, je n'y *rentre* plus; pour dire je n'ai pas envie de me rengager.

RENTREYEUR. Voyez RENTRAYEUR.

RENTY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois fortifiée; maintenant demi ruinée. Elle eſt dans l'Artois, ſur la rivière d'Aa, à cinq lieuës de Boulogne vèrs le levant. *Rentica.* MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 470.

RENVAHIR. v. act. & rédupl. Envahir de nouveau. *Iterum invadere, occupare, capere.* Les Romains avoient à peine chaſſé les Barbares qui avoient envahi leurs provinces, qu'elles furent *renvahies* par de nouveaux peuples qui les ſaccagèrent.

RENVELOPPER. v. act. & rédupl. Remettre dans un paquet ſous une envelope. *Rurſus involvere, obvolvere, complicare.* Les Marchands ont grand ſoin de *renveloper* leurs marchandiſes, parceque l'air gâte toutes choſes.

RENVENIMER. v. act. & rédupl. Se gâter, ſe corrompre davantage. *Corrumpere ſe, denuò inficere.* Cette playe étoit en aſſez bon état, l'emplâtre qu'on y a mis l'a *renvenimée.* Le linge ſale dont on eſſuye une plaie, eſt capable de la *renvenimer.*

RENVENIMER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Aigrir. *Exulcerare, exaſperare.* Ces deux parties étoient preſque d'accord, mais un mauvais raport qu'on leur a fait les a *renvenimées* plus que jamais.

A' LA RENVÈRSE. Advèrbial, ſe dit ſeulement des perſonnes qui ſont tombées, ou couchées ſur le dos. *Supinum cadere, ſupinè.* Il fut ſi ſurpris de cet accident, qu'il faillit tomber *à la renvèrſe* d'étonnement, d'admiration. Les femmes ſont ſujettes à tomber *à la renvèrſe.*

RENVÈRSEMENT. ſ. m. Ruïne, déſtruction, déréglement; grand changement, déſordre, boulevèrſement, chûte, décadence. *Everſio, deſtructio, deturbatio, demolitio, ruina, confuſio, perturbatio.* Le *renvèrſement* des Autèls eſt un témoignage de la pèrfidie de l'Antechriſt. MAUC. Le *renverſement* des États, des grandes fortunes. Il ſemble qu'Ozius n'étoit monté au comble de la gloire, que pour expôſer davantage ſon *renvèrſement* aux yeux de tout le monde. HÉRMAN. La guèrre eſt caûſe du *renvèrſement* des loix, de la police. Il étoit étonné du *renverſement* que cette doctrine apportoit dans le monde. PASC. Quel *renvèrſement!* & qui ne voit à quel éxcès il peut conduire? ID.

En tèrmes de Marine, Charger par *renvèrſement*, c'eſt tranſporter des marchandiſes ou la charge d'un vaiſſeau, dans un autre vaiſſeau.

RENVÈRSEMENT ſe dit en tèrmes de Muſique, quand on met le deſſus ou la partie ſupérieure en la place de la bâſſe ou de la partie inférieure. Ce qui arrive ſouvent dans les contrepoints doubles, où le deſſus ſert de bâſſe, tandis qu'en même tems la bâſſe de ce même deſſus lui ſert de deſſus; & tout cela de manière que l'harmonie, quoique très-différente ſoit néanmoins auſſi correcte après ce renvèrſement que lorſque les parties étoient dans leur ordre naturel. BROSSARD. Sçavoir comment il faut diſpoſer les parties, pour que ce *renvèrſement* ne gâte rien, c'eſt un ſecret, ſur lequel M. Broſſard a promis un Traité particulier.

RENVÈRSER. v. act. Jetter par tèrre avec violence, abattre. *Proſternere, ſubvertere, funditus evertere.* Les ouragans *renvèrſent* les bâtimens, les couvèrtures, arrachent les arbres & les *renvèrſent.* La province fut déſolée par un tempête qui *renverſa* les blés. ABLANC. Le canon *renverſe*, abat les murailles, les remparts les plus forts. *Tormentum bellicum mœnia etiam fortiſſimè quatit, concutit, evertit, diverberat, ſubvertit.* Ce luteur à force de coups a *renvèrſé* & jetté à tèrre ſon antagoniſte. Il *renvèrſoit* tous ceux qui s'oppôſoient à lui. ABLANC. L'Empereur fut *renvèrſé* dans la bouë. ID. Ce cheval s'eſt câbré, il a *renvèrſé* par tèrre ſon cavalier. Les Martyrs ont *renverſé* les idoles des Païens. Ils *renvèrſerent* ſur eux une machine, qui tombant avec un grand fracas, écraſa tout ce qu'elle rencontra. ID.

RENVÈRSER, ſignifie auſſi, Tourner d'un aûtre côté. *Invertere.* Cette aſſiette eſt ſale de ce côté-là, il la faut *renvèrſer.* Il faut *renvèrſer* ces ſiéges l'un ſur l'aûtre pour les garentir de la poudre. Prenez garde de *renverſer* la bouteille, l'aiguiére. *Renverſer* une horloge de ſable.

RENVÈRSER, ſe dit preſque en ce ſens en Géométrie & en Optique, en parlant des chôſes qu'on met, ou qu'on voit hors de leur ſituation naturelle. *Invertere, ſubvertere.* Un cône *renverſé*, une piramide *renvèrſée.* La figure des objèts tombe *renvèrſée* dans l'œil. Les vèrres des lunettes redreſſent les objèts *renverſez.*

RENVÈRSER, ſignifie auſſi, Brouiller, mettre en déſordre. *Subvertere, miſcere, permiſcere.* On a fouillé dans mon coffre, on y a *renvèrſé* toutes mes hardes. Pour chèrcher ce titre, j'ai *renvèrſé* tous les papiers de mon cabinet.

On dit, en tèrmes de Marine, *renvèrſer* le bord, pour dire tourner d'un autre côté.

RENVÈRSER, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des eſcadrons & des bataillons qu'on rompt, qu'on met en fuite, qui vont tomber ſur les Corps qui ſont dèrrière, & les mettent en déſordre. *Fugare, perculere, diſſipare, delere.* La première ligne ſe *renverſa* ſur la ſeconde. Auſſitôt que le milieu plia, les deux ailes ſe *renvèrſerent*, & prirent la fuite. ABLANC. Les ſoldâts voyant leurs Chefs tuez, ſe *renvèrſerent* ſur leurs troupes, & mirent la confuſion. HIST. DU ROI JEAN.

RENVÈRSER, en tèrmes de Muſique, c'eſt faire le *renverſement* dans l'harmonie, & dans les parties, comme nous l'avons dit au mot RENVÈRSEMENT.

RENVÈRSER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ruiner, détruire, pèrdre, bouleverſer. *Corrumpere, proſternere, evertere, turbare.* Une grande affliction eſt capable de *renvèrſer* l'eſprit, la cèrvelle, de faire devenir fou. La pèrte d'un vaiſſeau ſuffit pour *renvèrſer* la fortune d'un Marchand. Le tems a *renverſé* les plus florillantes Monarchies. Il ne lui reſte que la honte d'avoir travaillé pour *renvèrſer* l'État. LA ROCHEF. Cette doctrine *renverſe* toutes les maximes de la Religion & de la Morale. C'eſt une doctrine capable de *renverſer* toutes les familles. PASC. Ils *renvèrſent* toute la Morale Chrétienne par des égaremens ſi étranges. ID. Nous avons prépaſé une bonne batterie pour *renvèrſer* ce deſſein. MOL.

On dit auſſi figurément, *Renverſer* la table, *renvèrſer* la marmite, pour dire, Retrancher ſa dépenſe, ne tenir plus table ouvèrte. *Inanes ſumptus cohibere, coercere, temperare.* On a retranché des rentes, ſupprimé des charges, cela va *renvèrſer* bien des marmites.

RENVÈRSER, mis abſolument avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Mettre ſon corps à la renvèrſe, & preſque ſans deſſus deſſous. *Pervertere, convertere ſe, ſupine decumbere.* Il y a de cèrtains ſauts perilleux, où l'on ſe *renverſe* pour les faire. Il faut tèrriblement ſe *renverſer* pour faire un pareil ſaut.

RENVÈRSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inverſus, perverſus, obverſus.* En tèrme de Muſique, une fugue *renverſée* ou contrefugue, que les Italiens appellent *per contrariè movimenti*, par mouvemens contraires, c'eſt lorſque la *guida* deſcend, & que l'aûtre au lieu de l'imiter en deſcendant, l'imite en montant. Fuga *per arſin & theſin.* BROSSARD. Imitation *renverſée*, c'eſt lorſque l'imitation ſe fait par mouvemens contraires. ID. Un chant *renverſé* c'eſt un deſſus *renvèrſé* qui après avoir ſervi de deſſus ſert de bâſſe. Une bâſſe *renvèrſée* c'eſt une bâſſe qui après avoir ſervi de bâſſe ſert de deſſus. La ſixiéme *renverſée* devient ſeptiéme.

On dit proverbialement, C'eſt le monde *renverſé*, quand on voit quelque chôſe qui eſt contre l'ordre naturel & la raiſon. Mettre la charruë devant les bœufs, c'eſt le monde *renverſé*. Quand une femme veut commander dans la maiſon, c'eſt le monde *renverſé*.

RENVÈRSEUR. ſ. m. Qui renvèrſe. *Everſor, deſtructor.* Colletet a dit des faiſeurs d'Anagrammes.

Et ſur Parnaſſe nous tenons,
Que tous ces renvèrſeurs *de noms,*
Ont la cervelle renverſée.

RENVI. ſ. m. C'eſt l'argent que l'on met pour enchérir au jeu ſur ſon compagnon. *Licitatio.* Il a fait un *renvi* de cent piſtoles.

RENVIER. v. neut. Enchérir ſur ce qu'un aûtre a fait auparavant. *Clarius illuſtrare, altius attollere, ſublimius efferre.* Platon avoit bien écrit de la Philoſophie, mais Ariſtote a bien *renvié* ſur lui. Les Modèrnes ont bien *renvié* ſur les Anciens.

RENVIER, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux, Coucher de l'argent ſur une carte au deſſus de celui qui a déja envié. *Foliis inſortis, exercendam pecuniam proferre, augere.*

RENULE. ſ. f. Nom propre de femme. Sainte *Renule* Vièrge eſt honorée à Aldencic près de Maſeic entre Maſtrix & Ruremonde, où elle fonda un Monaſtère avec ſa ſœur Sainte Hèrlinde. Son nom qui ſelon les plus anciens, & les plus corrects Manuſcrits de ſa vie eſt *Reinila*, a été mis par quelques Auteurs *Renula*, par d'aûtres *Renildis*, & enfin *Relindis* par ceux qui ont voulu y trouver quelque raport avec celui de Sainte Hèrlinde ſa ſœur, qui eſt Harelindis. CHATELAIN, *au 6. Fév. p. 552.*

RENVOI. ſ. m. Retour de ce qu'on a mené en quelque lieu, & dont on n'a plus beſoin. *Remiſſio, reductio.* On trouve ſur les grands chemins, des commoditez, des chevaux de *renvoi*, des carroſſes de *renvoi* qui s'en retournent à vuide.

RENVOI, ſe dit quelquefois d'un refus. Quand un ami envoye un petit preſent à ſon ami, le *renvoi* en eſt déſobligeant; c'eſt-à-dire, le refus. *Oblati recuſatio.*

RENVOI, ſignifie auſſi, Réflexion, rejaillîſſement. *Reflexio.* Le *renvoi* de la lumière qui tombe ſur un miroir, ſe fait à angles égaux d'incidence & de réflexion. Le *renvoi* de la balle que fait le tambour d'un jeu de paûme eſt fort trompeur.

RENVOI, ſe dit auſſi, dans l'écriture, d'une cèrtaine marque qui eſt relative à une pareille miſe à la marge ou au bas de la page, où l'on ajoute ce qu'on avoit obmis dans le texte du diſcours, & où il le faut inſerer, ſoit en le reliſant, ſoit en le copiant. *Nota, index, annotatio.* Il faut qu'un habile Copiſte ſçache bien prendre les *renvois*. Un Notaire doit faire parapher aux parties tous les *renvois* qui ſont dans un contrat.

RENVOI, ſe dit auſſi, dans un livre, des chôſes qu'on éxplique imparfaitement, mais on indique un autre endroit où l'on en trouvera une plus ample éxplication. *Remiſſio, reindicatio.* Les Dictionnaires ſont pleins de *renvois* qu'on marque par *Voyez*, ou *Vide.* Les Tables ou indices ne ſont que des *renvois* qui marquent les endroits du livre où les matieres ſont traitées. *Index, tabella.* Les Auteurs font auſſi des *renvois* aux autres lieux où ils ont établi leurs principes, & fait leurs démonſtrations.

RENVOI, ſe dit au Palais des changemens de Juriſdiction. *Appellatio ad proprium judicem, provocatio.* Un Privilégié fait faire le *renvoi* d'une cauſe qu'il a pardevant un Juge ordinaire en vèrtu de ſon committimus, pardevant Mrs des Requêtes de l'Hotel, ou du Palais. Le *renvoi* ſe demandoit au Juge en pleine Audience il n'y a pas longtems: maintenant un Seigneur fait le *renvoi* par un ſimple éxploit. Un demandeur en *renvoi*, un défendeur en *renvoi*. Il faut juger la rétention ſur le *renvoi*. Au Conſeil du Roi on fait auſſi le *renvoi* des procès pardevant des Juges, ou un Parlement non ſuſpect, quand on donne un arrêt ſur un réglement de Juges, ou ſur une évocation. Les *renvois* ont été reçus afin que les Juges n'entreprennent point les uns ſur les aûtres. RAGUEAU.

RENVOYER. v. act. & rédupl. Envoyer pluſieurs fois. *Dimittere, remiſſum facere, ſæpius remittere.* On a *renvoyé* Courriers ſur Courriers pour rappeller cet Ambaſſadeur. On *renvoye* les Meſſagers & les Rouliers toutes les ſemaines en une telle ville.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Faire retourner les équipages dont on n'a plus beſoin. *Remittere, dimittere.* Ce Seigneur étant arrivé au pié des Alpes, a *renvoyé* ſes chevaux & ſes montures pour prendre d'autres commoditez.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Rendre. *Reddere, remittere.* Je vous *renvoye* les livres que vous m'aviez prêté. Je vous *renvoye* ce que vous avez oublié chez moi.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Refuſer. *Recuſare, rejicere, reſpuere.* Un bon Juge doit *renvoyer* tous les préſens qu'on lui apporte. Un Prince Allemand *renvoye* les lettres toutes cachetées, quand on n'a pas mis dans la ſuſcription toutes ſes qualitez & ſes titres.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Rechaſſer, réflechir, répercuter, briſer les rayons. *Repercutere, remittere, refrangere.* Un joueur *renvoye* la balle avec une raquette; le mur la *renvoye*, la réfléchit. Une plaque de fèr dans la cheminée *renvoye* la chaleur dans la chambre, la repèrcute. Un miroir *renvoye* & réfléchit les rayons de lumière; une lunette les briſe, & les *renvoye* à ſon foyer.

RENVOYER, ſignifie auſſi, chaſſer d'une maiſon. *Dimittere, mittere, ejicere, detrudere.* Ce Seigneur s'eſt mis en retraitte, il a *renvoyé* tous ſes gens, il les a congédiez. Quand un novice ne peut pas ſoutenir l'auſtérité d'une Règle, on le *renvoye* à ſes parens, on le *renvoye* au ſiécle.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Adreſſer à quelque autre lieu pour avoir éclairciſſement ou confirmation de quelque propoſition. *Remittere.* Quand un Géomètre allégue quelque chôſe, il *renvoye* aux Élemens d'Euclide, à l'endroit où la chôſe eſt prouvée. Les livres obſcurs ſont pleins de notes pour *renvoyer* le lecteur aux notes marginales, aux commentaires. Il ſuffit de vous *renvoyer* à Mrs de S. Roch & de S. Paul, qui vous témoigneront le contraire. PASC.

RENVOYER, en tèrmes de Palais, ſe dit des affaires qu'on tire d'une Juriſdiction pour les porter en une aûtre. *Transferre, provocare.* Le Sèrgent a *renvoyé* une telle cauſe à quinzaine pardevant Mrs des Requêtes du Palais. Le Conſeil a évoqué ce procès du Parlement de Rouen, & l'a *renvoyé* au Parlement de Toulouſe. La Cour ne *renvoye* jamais l'inſtruction des affaires que par devant des Juges Royaux.

RENVOYER, ſe dit auſſi en pluſieurs prononciations de jugement. *Remittere.* Cet homme a été *renvoyé* quitte & abſous de la demande qu'on lui a faite, de l'accuſation qu'on avoit formée contre lui, on l'a *renvoyé* de l'aſſignation, c'eſt-à-dire, déchargé. On a *renvoyé* les parties à ſe pourvoir comme elles aviſeront bon être. Ce criminel a été *renvoyé* à ſon premier jugement; c'eſt-à-dire, que la ſentence a été confirmée.

RENVOYER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand deux pèrſonnes ſont d'intelligence pour baloter un homme, pour traîner quelque chôſe en longueur, on dit qu'elles ſe *renvoyent* l'éteuf, qu'elles le *renvoyent* de Caïphe à Pilate. *Illudere.* On dit auſſi qu'un homme eſt *renvoyé* aux Calendes Grecques; pour dire, à un tems qui ne viendra jamais. *Procraſtinare, differre.*

verſari. On dit auſſi de celui qu'on a bien rabroué, qu'on l'a *renvoyé* chez ſon père-grand.

RENVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Procraſtinatus, remiſſus, illuſus.*

RENURE. Voyez RAINURE.

REO.

RÉOL. ſ. m. Nom d'un ancien bourg des Trèviriens. *Rigodulum.* Il eſt dans l'Électorat de Tréves, ſur la Moſelle, à deux lieuës au deſſous de la ville de Tréves. MATY.

RÉOLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Bazadois, en Gaſcogne, ſur la Garonne, à huit lieuës au deſſus de Bourdeaux. *Regula.* MATY.

Réole ſe nommoit autrefois *Squirs.* Elle a pris le nom de *Réole* du Latin *Regula*, à cauſe du Monaſtère de l'Ordre de S. Benoît qui y étoit, & où la régle floriſſoit. Valois, *Not. Gall. p.* 468. On joint l'article à ce nom, & l'on dit *La Réole.* Voyez auſſi RIGOL.

RÉÔME. ſ. f. Nom propre de lieu qui ſe dit avec l'article. *La Réôme.* En Latin *Reomaus.* La *Réôme* eſt dans le diocèſe de Langres. Il y a un ancien Monaſtère appellé autrefois Monaſtère de *Réôme, Monaſterium Reomenſe.* Aujourd'hui il porte le nom du fondateur, qui fut un Prêtre nommé Jean qui en fut Abbé, & il s'appelle le Mouſtier S. Jean. Valois, *Not. Gall. p.* 470.

RÉOMÉ. ſ. m. & nom d'homme. *Reomaüs.* S. Jean, l'un des principaux Inſtituteurs de la vie Monaſtique en France, avant qu'on y eût ouï parler de S. Benoît, vint au monde à Dijon vers l'an 450. Il ſe retira dans un lieu aquatique nommé *Réomé*, ou *Reomay*, & aujourd'hui le Mouſtier S. Jean; & du nom de ce lieu, il fut appellé S. Jean de *Réomé.* On dit qu'il vécut 120 ans. Voyez Bollandus & Baillet au 28e de Janv.

RÉORDINATION. ſ. f. Cérémonie, action de conférer ou de recevoir les Ordres ſacrez. *Reordinatio, iterata ordinatio.* Conférer la *réordination.* Refuſer la *réordination.* Recevoir la *réordination.*

RÉORDINER. v. act. Conférer une ſeconde fois les Ordres. *Reordinare, iterùm ordinare.* Cela ſe pratique en Angleterre à l'égard des Miniſtres Preſbytériens qui ſe réuniſſent à l'Égliſe Anglicane. Les Évêques prétendent qu'eux ſeuls ont droit de conférer les Ordres ſacrez, & que tout Prêtre, ou Miniſtre de l'Égliſe, la doit recevoir de leurs mains, ſans quoi il n'y a point de vocation légitime. Par cette raiſon beaucoup de Miniſtres Preſbytériens refuſent d'être *réordinez*, parcequ'en ſe faiſant *réordiner*, c'eſt en quelque ſorte ſuppoſer que leur vocation étoit nulle, & qu'ils n'avoient point le droit d'adminiſtrer les Sacremens.

On dit auſſi *Réordonner* & *Réordonnant*, comme on le va voir.

RÉORDONNANT. ſ. m. Qui réordonne, qui ordonne une ſeconde fois, qui a déja été ordonné, qui a déja reçû les Ordres ſacrez. *Reordinans.* Le vice de la Simonie s'étant renouvellé dans le XIe ſiécle, pluſieurs tombèrent dans cette erreur de croire que les Évêques ſimoniaques ne pouvoient plus conférer validement les Ordres, & qu'il falloit réordonner derechef ceux qui avoient reçû ce Sacrement de leurs mains. Il furent appellez *Réordonnants.* JOVET, *T. I. p.* 61.

RÉORDONNER. v. act. Ordonner une ſeconde fois celui qui l'a déja été. *Iterùm ordinare, conſecrare.* Le Sacrement de l'Ordre imprime un caractère ineffaçable, il ne peut donc ſe réïtérer, & l'on ne doit point *réordonner* ceux qui l'ont déja été.

REP.

REPAIRE. ſ. m. Retraite des bêtes farouches & malfaiſantes. *Latibulum, latebra, antra.* Les cavèrnes ſont les *repaires* des lions & des ours. Les vieilles máſures, les vieux troncs d'arbre, ſont le *repaire* des hibous, des orfrayes. On dit auſſi un faucon de *repaire*, qui eſt vieux & hagard, qui a été long tems à ſoi. On dit auſſi le *repaire* d'une compagnie de pèdrix.

REPAIRE, ſe dit auſſi des retraites des voleurs, des ſcélérats, ſorciers, & autres gens mal vivans. *Spelunca latronum.* Cette hotelerie écartée eſt un *repaire* de brigans, un coupe-gorge. La cavalerie eut ordre de ſaccager ce *repaire* de traîtres, & de les faire paſſer au fil de l'épée. VAUG. Ce vieux château déshabité eſt un *repaire* de ſorciers.

REPAIRE, ſe dit auſſi de la fiente de quelques animaux, comme liévres, lapins, &c. Voilà du *repaire* de liévre. *Stercus.*

REPAIRE, en têrmes d'Artiſans, eſt une marque que les Ouvriers font ſur les piéces d'un ouvrage qui ſe démontent ou ſe déſaſſemblent, afin de les remettre chacune à leur place, quand il eſt beſoin, ce qui fait le même éffet que les renvois en matière d'écriture. *Nota.* Ce mot en ce ſens vient du Latin *reperire*, parcequ'il ſert à retrouver l'endroit où chaque piéce doit être placée.

REPAIRE, ſe dit auſſi des marques qui ſe font ſur les tuyaux d'une lunette à longue vuë, afin de les allonger ou rétrécir pour les mettre à leur point convenablement à la portée de la vuë de celui qui s'en ſért ordinairement. *Nota repertionis, vel combinationis.*

REPAIRER. v. n. Être au repaire, au gîte. *Jacere in cubili.* Se retirer en un lieu, y demeurer. Dans la baſſe Latinité *reparare.*

REPAIRER, ſignifioit autrefois, Revenir. *Villehardouin.*

Et lors encontrèrent deus nes
Qui repairoient *de Surie.* BOREL.

Et de là on trouve *s'en repaira*, s'en retourna. ID. On diſoit auſſi ſe *reparer* au même ſens.

RÉPAISSIR. Voyez RESPAISSIR. *Iterùm cogere, denſare, addenſare.*

REPAÎTRE. v. n. & act. mais le plus ſouvent neutre au propre. *Je repais, tu repais, il repait, nous repaiſſons. Je repaiſſois. Je repus. J'ai repu. Je repaîtrai. Que je repaiſſe. Que je repuſſe*, ou *je repaîtrois. Repaiſſant.* Manger pour ſe nourrir, prendre ſon repas. *Cibum ſumere, cibo ſe reficere.* C'eſt un goinfre qui aime bien à *repaître* aux dépens d'autrui. Cet homme tient table, & *repait* quantité d'écornifleurs. Il faut faire *repaître* nos chevaux, ils ne peuvent aller plus loin ſans *repaître.* Je ſuis d'avis que nous marchions juſqu'à ce qu'il ſoit heure de *repaître.* ABLANC. Après avoir *repû*, l'armée paſſa la rivière. ID.

REPAÎTRE, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Se contenter, s'entretenir, s'infatuer de quelque choſe, en être rempli. *Paſci, refici, infatuari.* Cet homme eſt un viſionnaire qui ſe *repaît* l'eſprit de belles imaginations. Les Courtiſans ſe *repaiſſent* de vent & de fumée. Il y a long-tems qu'il nous *repait* de l'eſpérance d'un accommodement. Dans le monde on ſe *repaît* de belles paroles. Les Sages ne ſe *repaiſſent* point des applaudiſſemens du vulgaire: c'eſt reſpirer un air groſſier. AMELOT. Se *repaître* de ſonges & de chimères. PORT-R. L'amitié qui régne parmi les Italiens n'eſt qu'un phantôme, on s'y *repait* de révérences & de complimens. S. AMANT. On dit auſſi, *Repaître* les yeux & les oreilles, lorſqu'on préſente à ces ſens quelque choſe qui leur donne de la ſatisfaction. L'erreur ſe *repait* ordinairement d'idées confuſes, ſur tout dans l'eſprit des peuples, qui ne vont jamais juſqu'au détail. PÉLISSON.

Dès l'enfance à l'erreur livrez,
Et de la vérité ſevrez.
Ils ſe repaiſſent *de chimeres.* L'AB. RÉGNIER.

REPEU, UE. part. paſſ & adj. *Paſtus, refectus, infatuatus.*

REPAÎTRIR. v. act. & rédupl. Paîtrir de nouveau. *Subigere, depſere denuò.* Cette têrre à Potier n'eſt pas aſſez paîtrie, il la faut *repaîtrir.* Le pain eſt meilleur, quand la pâte eſt *repaîtrie.*

RÉPANDRE. *Fundere, effundere.* Voyez RESPANDRE.

RÉPARABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut réparer. *Reparabilis.* On ne peut juger des choſes par proviſion, quand le griéf n'eſt pas *réparable* en définitive. Cette maiſon eſt tellement en ruine, qu'elle n'eſt pas *réparable*, en état d'être réparée. Un affront à l'honneur n'eſt *réparable* que par la vengeance. Il n'eſt guère en uſage. L'ACAD.

RÉPARATEUR. ſ. m. Qui répare, qui rétablit les choſes. *Reparator, refector, reſtitutor.* Notre Sauveur JESUS-CHRIST a été le *réparateur* du genre humain, qui a réparé en nous ce que le péché avoit détruit. La Sorbonne a eu un Robert de Sorbonne pour fondateur, & le Cardinal de Richelieu pour ſon *réparateur.*

RÉPARATION. ſ. f. Action par laquelle on répare. *Reparatio, refectio, reſtauratio.* Ce Maçon eſt occupé à la *réparation* d'une telle Égliſe pour trois mois.

RÉPARATION, ſignifie auſſi les choſes qui ſont à réparer, les ouvrages qui ſont à faire. *Refuienda, reparanda, reſarcianda.* On a arrenté cette métairie, à la charge de faire toutes les *réparations.* Un Patron Eccléſiaſtique eſt tenu de faire les *réparations* du chœur, les Parroiſſiens celles de la nèf. Les *réparations* des gros murs, des portes, des planchers & des couvèrtures, ſont à la charge du propriétaire, ce ſont groſſes *réparations.* Le locataire n'eſt tenu que des vitres, des fèrtures & autres menuës *réparations*, qu'on appelle *réparations locatives.* Les *réparations* viagères ſont toutes les *réparations* d'entretenement hors les quatre gros murs, les poûtres, les couvèrtures entières & les voutes. DE LAURIÈRE.

RÉPARATION, ſe dit auſſi hors les bâtimens, des choſes qui ont beſoin d'être racommodées ou rétablies. *Reſtitutio, reſtauratio.* C'eſt une reſtauration néceſſaire pour l'entretien d'un bâtiment. Un propriétaire eſt chargé des groſſes *réparations*, comme murs, planchers, couvèrtures, &c. & un locataire eſt obligé aux menuës, telles que ſont les vitres, carreaux, dégradations d'âtres, de planchers, &c. DAVILER. On dit, J'ai fait faire une bonne

réparation à mon habit : mais il ne ſe dit qu'en riant. J'ai bien dîné, & mon ventre avoit grand beſoin de cette *réparation*.

RÉPARATION, ſe dit figurément en chôſes morales, des dédommagemens qu'on paye, des ſatisfactions qu'on fait pour les torts qu'on a cauſez, pour les injures qu'on a faites, pour les crimes qu'on a commis. *Incommodorum præſtatio ; damni, injuriarum ſatisfactio.* Quand des beſtiaux ont été en dommage, on condamne à une ſomme cèrtaine pour la *réparation*. Cet homme a été condamné à faire *réparation* d'honneur à cette femme qu'il avoit injuriée, offenſée, de lui donner un acte de *réparation*. Il a été convaincu d'avoir commis un tel crime, pour *réparation* duquel il a été condamné à être pendu & étranglé, & auparavant à faire amende honorable. La ſageſſe de la loi ne commet la *réparation* des injures qu'à ceux qui ne les ont point reçuës. M. Ésp. On ordonne une rèintégrande pour la *réparation* du trouble qu'on a fait à un paiſible poſſeſſeur. Il ſe dit auſſi quelquefois en riant. Pour *réparation* de mon honneur, on me dreſſera un grand pavillon de gaze. Voit.

RÉPARER. v. act. Rétablir un bâtiment, le remettre en bon état. *Reficere, reparare, reſtituere, reſtaurare.* Les ennemis ont *réparé* la brèche, ſi-tôt qu'elle a été faite. Les Tréſoriers de France ont ſoin de faire *réparer* & entretenir les chemins.

RÉPARER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Culpam admiſſam corrigere, emendare, luere, exolvere.* Il avoit fait une grande faute, mais il l'a bien *réparée* dans la ſuite, par ſon adreſſe. Combien de femmes ont recours à l'art pour *réparer* les outrages des années. Bell. Cette ſucceſſion eſt bien venuë à ce jeune-homme pour *réparer* les bréches de ſon patrimoine. Il a été long-tems fainéant, mais il a bien *réparé* le tems pèrdu. *Réparer* l'honneur d'une fille grôſſe, c'eſt l'épouſer. *Réparer* l'honneur de quelqu'un qu'on a offenſé, ou dont on a flétri la réputation, c'eſt lui faire ſatisfaction ; révoquer ce qu'on a fait. Ce Général a bien *réparé* ſa réputation, qu'une fuite, une peur trop précipitée avoit pèrduë.

On dit auſſi, *Réparer* le dommage, tel que celui qu'ont fait des béſtiaux dans une tèrre. *Damna reſarcire, rependere.* Il faut bien du tems à un malade pour *réparer* ſes forces pèrduës. Les alimens *réparent* ce que la chaleur naturelle détruit à tout moment.

RÉPARER, ſe dit auſſi des Artiſans qui ont fondu ou jetté en moule quelque figure, quand ils y touchent avec le ciſeau, le burin, ou autre inſtrument, pour y pèrfectionner les endroits qui ne ſont pas bien venus. *Expurgare, perficere, polire, expolire.* On nettoye, on *répare* une ſtatuë, qui a été jettée en moule, quand on en ôte les barbes, & ce qu'il y a de trop dans les joints & dans les jèts. Pomey.

RÉPARER, en matière de médaille, c'eſt Retoucher des médailles enſorte qu'étant fruſtes, & éffacées, elles paroiſſent nettes, & liſibles. *Retractare, reſtaurare.* Pour cela on enleve la rouille avec le burin, on rétablit les lettres, on polit le champ, & on réſſuſcite des figures qui ne paroiſſoient près'que plus. Quand les figures ſont rongées on prend une éſpéce de maſtic ou de ciment que l'on attache au métal, & que l'on retaille enſuite ſi proprement, qu'on s'imagine que les figures ſont entières, & bien conſervées. Mais rien ne gâte tant les médailles que de les *réparer*.

RÉPARER, ſignifie auſſi ſimplement, Parer, orner. *Ornare, exornare, excolere.* Quand cette femme a ſes habits neufs, cela la *répare* toute.

REPARER. Voyez REPAIRER.

RÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ornatus, exornatus.*

REPARIER. Vieux v. act. Regagner. Reprendre en tèrmes de guèrre. Par éxemple, *Reparier* l'oſt, c'eſt regagner le camp. *Villehardouin.* Borel. *Recipere.*

REPARLER. v. act. & rédupl. Parler une ſeconde fois. *Rurſus loqui.* Je vous prie de *reparler* à mon Raporteur pour lui recommander de nouveau mon affaire ; il en *reparlera* demain à la Chambre. Je vous ai *reparlé* pluſieurs fois de ce deſſein, c'eſt une chôſe à entreprendre.

REPAROÎTRE. v. n. & rédupl. Se remontrer, paroître de nouveau. *Denuò apparere, videri, ſpectari.* Le ſoleil commence à *reparoître* ſur l'horiſon. C'eſt la même cométe qu'on a obſèrvée au ſiécle paſſé, qui *reparoît* maintenant. Ce Banquier a été long-tems caché à cauſe du déſordre de ſes affaires ; mais il *reparoît* ſur la Place. Il y a des gens qui ſe mêlent de prédire l'avenir, & qui, démentis par des événemens contraires à leurs prédictions, *reparoiſſent* auſſi hardiment dans les compagnies que s'ils avoient bien reuſſi. Bay.

REPARTIE. ſ. f. Replique. *Reſponſio, reſponſum.* Il eſt dangereux d'attaquer ce Satirique, il a d'aigres *reparties*, de promtes *reparties*. Il y a des raiſons ſi convaincantes, qu'elles ſont ſans *repartie*. Quoiqu'une *repartie* vive & promte faſſe honneur à l'éſprit, il eſt ſouvent plus ſage de ſe retrancher à une *repartie* plus judicieuſe que brillante. Bell. On oublie plus aiſément une réponſe groſſière, qu'une *repartie* fine & piquante. Id. Il y a bien de la différence entre une *repartie* libre & ſpirituelle, & un ſarcaſme offenſant. Wicq. Il valoit mieux vous taire, que de faire une *repartie* ſi froide & ſi plate. S. Évr.

RÉPARTIR. v. act. *Je répartis, tu répartis, il répartit, nous répartiſſons. Je répartiſſois. Je répartis. J'ai réparti. Je répartirai. Que je répartiſſe.* Subdiviſer une chôſe qui eſt déja diviſée. *Subdividere, iterum, tertiò dividere, partiri.* Il faut couper cette étoffe en deux, & puis la *répartir* en trois, pour couvrir cette demi-douzaine de ſiéges. Il eſt vieux en ce ſens.

RÉPARTIR, ſe dit auſſi des ſommes qu'il faut diviſer en quantité d'aûtres, & avec cèrtaine proportion. *Diſtribuere, repartiri.* Il y a eu des nonvaleurs ſur cette impoſition des tailles, il en faut *répartir* la ſomme ſur les habitans de la Parroiſſe.

RÉPARTIR, ſignifie auſſi, Repliquer. *Reponere, reſpondere, referre, replicare.* Alors il ſe conjugue, *Je repars, tu repars, il repart, nous repartons. Je repartois. Je repartis. J'ai reparti. Je repartirai. Que je reparte.* Il croyoit avoir bien répondu à cet argument, mais on lui *repartit* une chôſe qui lui ferma la bouche. On attaqua de pluſieurs injures ce cavalier, mais il *repartit* de la main à bons coups d'épée.

RÉPARTIR, eſt auſſi réduplicatif, & ſignifie, Partir une ſeconde fois. *Denuò proficiſci, diſcedere.* Il ſe conjugue comme dans la ſignification de repliquer. Ce Courier ne fut pas plutôt arrivé, qu'on l'obligea à *repartir*.

RÉPARTITION. ſ. f. Diviſion, régalement d'une impoſition ou d'une charge ſur pluſieurs particuliers pour ſçavoir ce que chacun en doit porter. *Repartitio, diviſio, diſtributio.* Il s'eſt trouvé cette année tant de nonvaleurs ſur les tailles de cette Parroiſſe, il en faut faire la *répartition* ſur les habitans, en faire une nouvelle impoſition. Les Princes d'Allemagne ont fait la *répartition* des quartiers de leurs troupes pour les logemens pendant l'hivèr.

REPAS. ſ. m. Nourriture que les hommes prennent à cèrtaines heures du jour pour entretenir leur vie. *Cibus, cibatus, refectio.* Cet homme a bon appetit, il fait ſes quatre *repás* par jour ; c'eſt-à-dire, le déjeûner, dîner, goûter & ſoûper. Il ne boit point hors de ſes *repás*. Il eſt ſobre en ſes *repás*. On paye en cette aubèrge tant par *repás*. Il faut louer Dieu devant & après le *repás*. Ménage dérive ce mot de *paſtus*. On dit en Anglois *repaſt*, & en Italien & Éſpagnol *paſto*.

REPAS, ſe dit auſſi d'un régal qu'on fait à ſes amis qu'on invite à manger. *Epulum, epula, convivium.* Cet homme nous a donné un grand, un plantureux *repás*, un magnifique *repás*. Le bourgeois dit, Venez prendre un mauvais *repás* chez moi. Les *repás*, dont l'Écriture nous a conſervé la mémoire, montrent que les anciens Hébreux n'étoient pas fort délicats. Abraham donnant à manger à trois Anges leur ſèrt des pains cuits ſous la cendre, un veau gras cuit à la hâte, du lait & du beurre ; mais en récompenſe la quantité étoit grande : trois meſures de farine & un veau entier pour trois pèrſonnes. Joſeph fit ſèrvir à Benjamin une portion de viande cinq fois plus grande que celle de ſes autres frères. *Mém. de Trév.* 1714. *p.* 462.

Dans l'Antiquité ſouvent les *repás* étoient des ſacrifices. C'eſt pour cela qu'on voit les Rois eux-mêmes les préparer.

On dit auſſi en Théologie, que la Communion eſt un *repás* céleſte, un Sèrmon un *repás* ſpirituel.

On dit provèrbialement, un *repás* de la cigogne, en parlant d'un *repás* dont les mêts ſont tellement diſpoſez, qu'il n'y a que le maître qui en puiſſe manger.

Le Repas d'un Philosophe, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt lorſqu'il apprend quelque chôſe qui peut lui être utile.

REPASSER. v. act. & rédupl. Paſſer une ou pluſieurs fois par un même lieu. *Eandem viam ſæpius remetiri, relegere, repetere.* Les Couriers paſſent & *repáſſent* deux fois la ſemaine par là. Caron ne *repaſſe* pèrſonne dans ſa barque. La chaſſe a paſſé & *repáſſé* dix fois pardevant nous. L'armée d'Italie a *repáſſé* les monts ; c'eſt-à-dire, revient en France. Qui paſſe l'Achéron ne le *repáſſe* plus. Des-H.

REPASSER, ſignifie auſſi, Retoucher un ouvrage, le corriger, le finir, ſoit avec le pinceau, ſoit avec la plume, ſoit avec la lime, le ciſeau, &c. *Recolere, retractare, tangere.* Un Auteur doit *repáſſer* cent fois ſur ſon Ouvrage, avant que de le laiſſer ſortir de ſes mains. *Repaſſez* attentivement ſur votre paraphraſe. Port-R. Cet Artiſan a bien *repáſſé* ſon travail.

REPASSER, ſignifie auſſi, Donner un nouveau luſtre à pluſieurs chôſes qui ſont uſées ou gâtées, les remettre en bon état. *Illuſtrare, ornare, ſplendidum efficere, reddere.* On fait *repáſſer* les cuirs d'un carroſſe, quand ils ſont ſalis & demi uſez. On *repáſſe* les étoffes par la teinture, quand elles ſont déteintes. Les Boulangers *repáſſent* leurs pains raſſis, en les remettant dans le four pour

pour les ratendrir. On *repâſſe* le vin vieux ſur le nouveau, ſur un rapé, pour lui redonner ſa première force. On *repâſſe* les raſoirs ſur la pièrre pour leur donner le fil, & les rendre plus tranchans. On *repâſſe* du linge ſur la platine, & avec des fèrs, quand il n'eſt pas encore ſale, mais ſeulement chifonné. Les Jardiniers diſent, *Repâſſer* une allée; pour dire, paſſer le rateau ſur une allée pour la nettoyer, pour la rendre propre.

REPASSER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Réfléchir, ſe remettre en la mémoire. *In memoriam revocare, reputare, recogitare, revolvere animo, meditari.* Il faut qu'un Chrétien *repâſſe* le ſoir ſur les actions qu'il a faites durant le jour, pour faire ſon éxamen. J'ai *repâſſé* cent fois dans mon èſprit cette action, ſans pouvoir découvrir par quel motif elle a été faite. Il *repâſſa* tous les ſèrvices qu'il avoit rendus à l'État. ABL. On dit auſſi *repâſſer*, lorſqu'on recompte ou qu'on calcule de nouveau quelques ſommes, pour voir ſi on ne s'eſt point trompé la première fois.

On dit auſſi, que les Comédiens *repâſſent* une piéce. *Repetere.* Quand ils font la répétition entre eux d'une vieille piéce pour la jouer de nouveau, & voir s'ils ne l'ont point oubliée.

On dit dans un ſens tout à-fait burleſque, *Repâſſer* le buſle à quelqu'un; pour dire, le maltraiter. On lui a *repâſſé* ſon buſle à coups de bâtons. *Fuſtibus egregiè excipere.*

REPAVER. v. act. Racommoder le pavé rompu, ou paver de nouveau ce qui avoit été pavé autrefois. *Rurſus pavimento ſternere, conſternere, pavire.* Il avoit fait dépaver ſa cour & la ſabler, mais il s'eſt aviſé de la faire *repaver.* Il faut ſouvent *repaver*, racommoder les âtres de cheminées.

REPAVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stratus, conſtratus.*

REPAYER. v. act. & rédupl. Payer une ſeconde fois. *Iterùm ſolvere.* Quand on a payé au préjudice d'une ſaiſie, il faut *repayer*, payer une ſeconde fois. Il a payé & *repayé* l'affront qu'il avoit fait à ſon maître, qui s'en eſt vengé en pluſieurs façons.

REPEIGNER. v. act. & rédupl. Peigner de nouveau. *Iterùm pectere capillos. Repeigner* une pèrruque, du chanvre, de la laine. *Lanam, cannabim carminare.*

REPEINDRE. v. act. & rédupl. Peindre de nouveau. *Denuò pingere, depingere.* Il a fait *repeindre* ſa galerie, à cauſe que la peinture en étoit mal faite, vieille & enfumée. On fait *repeindre* les panneaux d'un carroſſe pour en changer le blâſon.

REPENDRE. v. act. & rédupl. Pendre une ſeconde fois. *Rurſus appendere, ſuſpendere.* Ce tableau eſt tombé, il le faut *rependre* au même lieu où il étoit pendu.

REPENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Iterùm appenſus, ſuſpenſus.*

REPENSER. v. act. n. & rédupl. Penſer pluſieurs fois à une chôſe; la bien éxaminer. *Perpendere, recogitare, meditari.* Quand je *repenſe* à ce que vous m'avez dit, je trouve que vous avez raiſon. Un homme prudent doit penſer & *repenſer* pluſieurs fois à une chôſe de conſéquence qu'il veut entreprendre. *Repenſez* mûrement à vos actes tragiques. GOD. Penſer de nouveau, ce que vous aviez déja penſé & *repenſé.* PÉLISSON.

REPENTAILLES. ſ. f. & pl. Vieux mot. Repentir. *Pœnitentia. Rebours de Machiolus.*

En repentailles, *en latébret,*
Trébuſcha ça ins en ténébres.

C'eſt encore à préſent un tèrme populaire, mais qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Il en eſt aux *repentailles*; pour dire, il eſt fâché de ce qu'il a fait. *Dolor, pœnitentia, reſipiſcentia.*

On a appellé autrefois *repentailles*, la peine ou amende qu'on faiſoit payer à ceux qui vouloient rompre un mariage contracté, non ſeulement à la partie conteſtante, mais même aux Prélats de l'Égliſe.

REPENTANCE. ſ. m. Action par laquelle on ſe repent, regret, douleur qu'on a de ſes péchez. *Pœnitentia, animi dolor.* L'Académie prétend que ce mot vieillit; mais on croit que les Prédicateurs empêcheront qu'il ne vieillitſe davantage, à cauſe du beſoin qu'ils en ont. Il ne ſe faut préſenter au tribunal de la Confeſſion qu'avec une vive *repentance* de ſes péchez. La *repentance* eſt bien ſouvent un regret de mourir, plutôt qu'une douleur d'avoir mal vécu. FL. Ce n'eſt pas aſſez qu'une *repentance* ſoit ſincère pour être ſalutaire; il faut outre cela qu'elle ſoit produite par la ſeule douleur d'avoir offenſé Dieu. PORT-R. La *repentance* eſt un état triſte & mortifiant, & c'eſt un aveu de corruption qui choque trop la fièrté humaine. S. ÉVR. Quand on ne voit pas l'énormité du crime, on ne ſent pas les remords qui menent à la *repentance.* ID.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui eſt marri; qui a regret d'avoir fait quelque chôſe. *Pœnitens, dolens, mœrens.* Pour avoir abſolution de ſes péchez, il faut être contrit & *repentant.* Triſte & *repentant* de ſa témérité, il rêvoit à ſa mauvaiſe déſtinée. S. ÉVR. Que ne peut un Amant aimé, & *repentant?* H. S. DE M.

RÉPENTIN, INE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *repentinus*, & ſignifie, Prompt, ſubit. Mais il ne peut paſſer que dans le ſtile le plus burleſque.

Enée de frayeur en piſſa;
Comme en viſion répentine,
Ordinairement on urine. SCAR.

REPENTIR. v. n. qui ne ſe dit qu'avec un pronom pèrſonnel, Regretter quelque chôſe, être fâché, être mortifié. *Pœnitere, pœnitentiâ duci, affici.* Tous les Princes qui ont abdiqué la Couronne s'en ſont *repentis.* Il ne ſe faut jamais *repentir* d'une bonne action. Beaucoup de gens ſe *repentent* de s'être mariez, & ſe *repentent* trop tard. Il y a des gens qui ſe *repentent* de tout ce qu'ils ont fait, & de tout ce qu'ils n'ont pas fait M. SCUD. Un honnête-homme eſt aſſez puni, quand il eſt obligé de ſe *repentir.* CLAUD. Un fameux Philoſophe a dit que le Sage ne ſe *repent* jamais: c'eſt plutôt le fou qui ne ſe *repent* de rien; il ne voit pas ſes fautes. M. SCUD.

Mieux vaut faire, & ſe repentir,
Que ſe repentir, *& rien faire.* S. GEL.

REPENTI, IE. adj. *Pœnitentiâ, dolore tactus, ductus, percuſſus.*

REPENTIR. ſ. m. Regret; action par laquelle on ſe repent. *Pœnitentia, dolor animi, reſipiſcentia.* Il y a des gens qui ſe repentent de tout ce qu'ils ont fait, & de tout ce qu'ils n'ont pas fait; cette ſorte de *repentir* eſt inégalité & irréſolution. M. SCUD. Démoſthène, en refuſant les faveurs de Laïs pour dix mille écus, dit qu'il n'achetoit pas ſi chèr un *repentir.* Les Amans ſont ſujets à mille *repentirs* frivoles, qui ne les guériſſent de rien. M. SCUD. Les *repentirs* ſuivent l'engagement. DES-H. Lucien repréſente le *repentir* ſous la figure d'une Dame vétuë de deuil, qui tourne la tête du côté de la vérité, & pleure de regret & de honte. Un *repentir* vif & ſincère éfface bien des péchez. BOSS. Le dégoût & le *repentir* accompagnent d'ordinaire les plaiſirs des ſens. S. ÉVR. Le vice laiſſe après lui un long & funeſte *repentir.* FL. Le *repentir* eſt d'ordinaire accompagné de mortification, parcequ'il faut ſe reprocher d'avoir agi imprudemment, ou contre la raiſon. S. SCUD.

Employez bien cette ſaiſon ſi belle
Qu'un tardif repentir *trop vainement rappelle.* S. ÉVR.

On dit, Il n'eſt pas au *repentir* d'avoir vendu ſa charge; c'eſt-à-dire, qu'il s'en repent déja. *Dolere, pœnitere, moleſtia affici.* On dit qu'il ne faut qu'un bon *repentir*; c'eſt-à-dire, qu'une bonne réflexion, un bon retour pour ſe corriger, pour devenir homme de bien.

On appelle Filles *Repenties*, un Monaſtère de femmes malvivantes qui ſe ſont converties, & qui font pénitence. *Fœminarum pœnitentium, ſive reſipiſcentium, ſeceſſus.*

REPÈRCER. v. act. & rédupl. Pèrcer une fois. *Iterùm forare, aperire, perforare.* On a pèrcé ce muid trop bas, il faut le *repèrcer* plus haut. On a *repèrcé* le mur pour donner à ces deux maiſons la communication qu'elles avoient ci-devant.

RÉPÈRCUSSIF. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit de quelques médicamens qui ſont froids & aſtringens, comme laituës, concombres, &c. qui répèrcutent en dedans les humeurs. *Repercutiens, retundens.*

RÉPÈRCUSSION. ſ. f. Action qui réfléchit, qui renvoye les rayons. *Repercuſſus, rejectus, rejectio, repercuſſio.* La *répercuſſion* n'eſt autre chôſe que l'action du rayon qui ayant frapé un corps, en va en fraper un aûtre. Une balle pouſſée contre un corps ſolide fait une *répercuſſion.* La lumière de la lune n'eſt qu'une *répercuſſion* des rayons du ſoleil.

RÉPÈRCUSSION, ou rabattement, en tèrmes de Muſique, eſt une répétition fréquente des mêmes ſons. C'eſt ce qui arrive dans la modulation où les chordes eſſentielles de chaque mode ou de la triade harmonique doivent être rebattuës plus ſouvent que pas une des aûtres, & entre les trois chordes de cette triade les deux éxtrêmes, c'eſt-à-dire, la finale & la dominante (qui ſont proprement la *répercuſſion* de chaque mode) doivent plus ſouvent être rebattuës que celles du milieu ou la médiante. Mais pour bien faire, il faut que les chordes eſſentielles tombent dans les bons tems de chaque meſure, & qu'elles ſoient des notes ou longues, ou cenſées longues. BROSSARD.

RÉPÈRCUTER. v. act. Réfléchir, repouſſer l'action de quelque agent. *Repercutere, retundere.* Un contre-cœur de cheminée *répercute*, réfléchit la chaleur du feu dans la chambre. Ce qui fait la vivacité du feu de revèrbère, c'eſt que le haut du fourneau *répèrcute* la flamme ſur les vaiſſeaux qui ſont en bas. Les Médecins ont des remèdes qui *répercutent.*

RÉPÈRCUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repercuſſus, reflexus.*

REPÈRDRE. v. act. & rédupl. Perdre ce qu'on avoit gagné,

ou pèrdre une ſeconde fois. *Ludo parta amittere.* Il avoit gagné cent mille francs, mais il les a *repèrdus.* Il avoit déja pèrdu la première partie, il a *repèrdu* encore en revenche.

REPÈRDU, UE. part. paſſ. & adj. *Amiſſus denuò.*

REPÈRE. ſ. m. Tèrme d'Artiſan, qui ſe dit des marques ou points que les Ouvriers font ſur les piéces d'aſſemblage, pour retrouver les joints de celles qui conviennent enſemble. *Nota, linea, puncta.* C'eſt une marque qu'on fait ſur un mur pour donner un allignement, & arrêter une meſure de cèrtaine diſtance, ou pour marquer des traits de niveau autant ſur un jalon que ſur un endroit fixe. Ce mot vient du Latin *reperire*, retrouver, parcequ'il faut retrouver cette marque, pour être ſûr d'une hauteur, ou d'une diſtance. Les Menuiſiers nomment auſſi *reperes*, les traits de piérre noire ou blanche, dont ils marquent les piéces d'aſſemblage pour les monter en œuvre: & les Paveurs, cèrtains pavez qu'ils mettent d'éſpace en éſpace pour conſèrver leur niveau de pente. DAVILER. Il y a des *repères* aux lunettes d'approche, pour les allonger, ou les raccourcir. Une horloge à pluſieurs mouvemens qui eſt démontée ſe peut facilement raſſembler, quand les *reperes* ſont bien marquez. L'Académie écrit *repaire.* On appelle piéces *repérées*, celles qui ont ces ſortes de marques pour mieux reconnoître où il les faut raſſembler.

REPERIER. Vieux v. n. Retourner au repaire, arriver de dehors. *Perceval.* BOREL. *Redire, peregre advenire.*

RÉPÈRTOIRE. ſ. m. Lieu où l'on trouve ce dont on a beſoin. *Repertorium, index, tabella.* Les indices des livres ſont des *répertoires* qui enſeignent où ſont traitées les matières qu'on chèrche. Les lieux communs ſont des *répèrtoires* utiles aux Sçavans, auſſi-bien qu'aux Ignorans.

REPÈRTOIRE, ſe dit auſſi des pèrſonnes ſçavantes ou curieuſes qui ont fait pluſieurs rechèrches. *Annotatio, index, perquiſitio.* Ce Curieux eſt un *répèrtoire* de médailles, d'antiquitez. Ce Sçavant eſt un *répertoire* d'hiſtoires, d'obſervations, de critique. Cet aûtre eſt un *répèrtoire* de nouvelles.

Géraſte eſt un vieux répèrtoire
Des complimens du tems paſſé;
Il en a meublé ſa mémoire,
Pour laver, pour s'aſſeoir, pour inviter à boire. SENECÉ.

RÉPÈRTOIRE ANATOMIQUE. C'eſt une grande ſalle près l'Amphitéâtre des Diſſections, où l'on conſèrve avec ordre les ſquelêts tant humains que d'animaux, comme le *Répèrtoire* du Jardin du Roi à Paris. DAVILER.

REPÊCHER. v. act. Retirer de l'eau une chôſe qui y eſt tombée. *Extrahere, educere.* On a été long-tems à *repêcher* le corps de cet homme qui s'eſt noyé. Ces buches s'en alloient à vau-l'eau, mais on en a *repêché* une bonne partie. C'eſt un grand hazard, ſi on *repêche* le poiſſon qui s'eſt une fois échapé.

REPESER v. act. & rédupl. Peſer une ſeconde fois. *Rurſus ponderare, librare.* Il faut *repeſer* au logis la viande que le Boucher a peſée à la boucherie, & l'on trouvera ſouvent de la différence au poids. Au figuré on dit, Il faut peſer & *repeſer* pluſieurs fois dans ſon éſprit tous les avantages & les inconvéniens d'une affaire, avant que de l'entreprendre.

REPESÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ponderatus, libratus.*

RÉPÉTER. v. act. & n. Dire pluſieurs fois une même chôſe. *Repetere, iterare.* On ne ſçauroit trop dire & *répéter* aux hommes ce qui eſt de leur devoir. Les faiſeurs de contes ſont ſujets à *répéter*, auquel cas ils ſont fort ennuyeux. Lorſque dans un diſcours on trouve des mots *répétez*, & qu'en eſſayant de les corriger, on les trouve ſi propres qu'on gâteroit le diſcours, il les faut laiſſer. PASC.

RÉPÉTER, ſignifie auſſi; Concèrter, s'éxèrcer à faire pluſieurs fois la même chôſe pour la retenir, ou pour la mieux pratiquer, pour la mieux entendre. *Repetere, recenſere, inter ſe mutuò conferre.* On *répéte* pluſieurs fois les concèrts, les ballêts, les comédies, pour voir ſi on eſt d'accord. On fait *répéter* aux écoliers leur leçon pour la bien apprendre, on leur *répéte*, on leur éxplique les écrits qu'ils ont pris ſous les Maîtres.

RÉPÉTER, en tèrmes de Palais ſignifie, Avoir une action en Juſtice, par laquelle on prétend & on redemande quelque chôſe. *Repetere.* Un Tuteur a droit de *répéter* contre ſon Mineur les ſommes qu'il a avancées pour lui. Un Procureur *répéte* contre ſa partie ſes frais, ſalaires & vacations. Il y a lieu de compenſation; quand les parties ont pluſieurs chôſes à *répéter* l'une contre l'aûtre. *Répéter* quelque chôſe ſur une pèrſonne. LE MAIT. Par la loi, il m'eſt pèrmis de *répeter* ce que j'aurois donné à quelqu'un pour le porter à faire quelque chôſe de louable, & la loi ſe fonde ſur ce principe, qu'il eſt lui-même obligé de la faire; par éxemple, ſi je lui donne de l'argent pour ne pas tuer un homme, étant obligé lui-même de ne tuer pèrſonne, quand on ne lui donneroit rien, je ſuis reçû à le contraindre de me rendre mon argent, quoique ce ſoit cet argent qui l'ait empêché de tuer. A la vérité à l'égard d'une action mauvaiſe, telle qu'elle ſeroit, ſi je lui donnois cet argent pour tuer, la loi conſidérant que la turpitude de l'action vient de moi-même, veut que l'argent ſoit pèrdu pour moi; cependant Grotius dit qu'encore que tout cela ſoit louable, cela néanmoins n'eſt point conforme à l'équité naturelle, qui ne regarde aûtre chôſe pour nous rendre légitimes maîtres de ce qu'on nous donne, ſi ce n'eſt que celui qui donne ait volonté de donner. COURTIN.

On dit encore au Palais, *Répeter les témoins. Teſtes repetere.* C'eſt une procédure qui ſe fait en matière criminelle. Lorſque l'on a publié des monitoires, & que les pèrſonnes qui ont connoiſſance du fait en queſtion ſont allées à révélation au Curé, la partie intéreſſée peut demander au Juge que ces pèrſonnes ſoient ouies devant lui par forme d'information. Le Juge ordonne qu'ils ſeront aſſignez, & entendus devant lui. C'eſt ce qu'on appelle *répéter les témoins.*

RÉPÉTER, en dogmatique ſignifie auſſi, Réïtérer quelque action. *Contrahere, reiterare.* Les habitudes ſe forment par les actions pluſieurs fois *répétées* ou réïtérées. Les échos *répètent* pluſieurs fois le ſon & la voix. De petits coups de marteau pluſieurs fois *répetez* cauſent à la fin un grand éffet.

RÉPÉTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repetitus, contractus.*

RÉPÉTITEUR. ſ. m. Maître qui donne des leçons à des écoliers, & qui les fait répéter. *Repetitor.* Les Souffleurs s'appellent des *Répétiteurs* de Droit. Les Hybèrnois ſont propres pour être *Répétiteurs* de Philoſophie.

RÉPÉTITION. ſ. f. Redite. *Repetitio, reiteratio, iteratio.* Un Avocat eſt ennuyeux à cauſe de ſes *répétitions.*

RÉPÉTITION. Figure de Rhétorique. Il y en a pluſieurs éſpéces dans la Rhétorique; celle qui eſt appellée ἀναδίπλωσις, ou enveloppement, eſt une figure qui répéte un même mot dans une même phraſe, & qui pour cette *répétition* donne un caractère, ou une qualité à la pèrſonne ou à la chôſe portée par le premier mot qu'elles n'auroient pas ſans le ſecond. Ainſi l'on dit *Coridon eſt toujours Coridon.* Et l'on entend dire par là, que Coridon eſt un homme hors du commun, ſe ſèrvant ainſi de ſon propre nom pour l'éxprimer. Cela eſt pris de la VIIe Églogue de Virgile, où il introduit Coridon diſputant avec Thyrſis, & dont ayant été le vainqueur, le bèrger qui les jugeoit, dit ces mots pour éloge de Coridon, que depuis ce tems-là ils regardèrent Coridon comme Coridon, c'eſt-à-dire, comme un homme ſingulier; de même que ſi nous diſions ſelon la manière ordinaire, il eſt Coridon, c'eſt tout dire. Ainſi le ſecond Coridon réjaillit ſur le premier, & en accomplit l'idée: & c'eſt la même chôſe, que quand Notre-Seigneur dit, *Que votre langage ſoit oüy, oüy.* Car il entend que quand on dira *oüy*, cet *oüy* doit demeurer *oüy*, & être inviolable & immuable; le ſecond *oüy* donnant ce ſens au premier, parcequ'il porte l'éſprit à la vraie & naturelle ſignification du mot *oüy*, qui ne ſeroit plus *oüy* s'il ſortoit de l'affirmative, & du *non* de même. COURTIN. La *répétition* s'emploie avec force & avec grâce. Une *répétition* eſt vicieuſe, ſi elle n'eſt point néceſſaire, & ſi elle ne rend pas le diſcours plus clair & plus ſoutenu. Les *répétitions* ſont dans le diſcours, ce que ſont les ſeconds coups de pinceau dans la peinture; ils rendent les couleurs plus vives & plus fortes. S. ÉVR. Comme en ces exemples *Jéruſalem, Jéruſalem*, qui tuë les Prophétes, &c. *Mon Dieu! Mon Dieu!* pourquoi m'abandonnez-vous?

Je le pardonne au Roi qu'aveugle ſa colère,
Et qui de mes chagrins ne peut être éclairci:
Mais vous, *Seigneur*, mais vous, *me traitez-vous ainſi?*
RACINE.

RÉPÉTITION. Tèrme de Muſique. Voyez RÉPLIQUE.

RÉPÉTITION, ſignifie auſſi la réïtération d'une action. *Iterata actio.* Les habitudes s'acquièrent par la *répétition* des actes. *Per diverſos actus repetitos contrahitur habitus.* De la manière dont vous ſçavez renouveller vos agrémens, vous avez encore pour vingt ans, avant que de tomber dans aucune *répétition* de charmes. Les *répétitions* ſont fort utiles aux écoliers pour leur faire retenir leurs leçons. Les Muſiciens doivent faire pluſieurs *répétitions* de leurs concèrts; les Comédiens de leurs comédies, avant que de les faire voir au public.

On appelle pendule à *répétition*, une pendule qui répéte autant de fois que l'on veut, l'heure que le cadran marque. *Libramentum reſonans, indicans.* Il y a auſſi des montres à *répétition*, qui ſonnent les quarts.

RÉPÉTITION, ſignifie auſſi, l'action qu'on a en Juſtice pour redemander ce qu'on a payé de trop, ou avancé. *Retractio, repetitio.* Quand on a payé plus qu'on ne doit, il y a lieu à la *répétition*

pétition. On a droit de *répétition*, quand on a payé pour un autre, pour l'obliger au rembourſement.

RÉPÉTITION *de retrait*. C'eſt la *répétition* qui ſe fait d'une chôſe venduë en vèrtu du droit de retrait lignager. Dans les Coutumes d'Anjou, du Maine, de Tourraine & de Lodunois le plus proche parent du côté & ligne du vendeur peut retirer par retrait lignager la chôſe venduë à un autre parent du côté & ligne, ſi le parent qui a acquis eſt dans un dégré de parenté plus éloigné. C'eſt là ce qui s'appelle *Répétition de retrait*.

RÉPÉTITION DE TÉMOINS. Procédure en matière criminelle. *Teſtium repetitio*. Voyez RÉPÉTER ou RECENSEMENT.

RÉPÉTITION, ſe dit auſſi des Recueils ou Compilations de Droit, quand on ramaſſe tout ce qui a été dit par les Auteurs ſur une matière. *Collectio, excerpta collectanea*. Bénédicti a fait un gros Volume de *Répétitions* de Droit ſur le Chapitre Raynutius, *de Teſtamentis*, où il a recueilli tout ce qui a été dit ſur les matières teſtamentaires.

REPÉTRIR. *Rurſus ſubigere*. Voyez REPAISTRIR.

REPeUË. ſ. f. Repas. *Menſa, cibus*. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des écornifleurs, des chèrcheurs de franches *repuës*, qui vont écroquer quelque repas.

REPEUPLEMENT. ſ. m. qui ſe dit du ſoin qu'on a de replanter les forêts, & d'en conſerver le plant. *Frequentatio, ſupplementum*. L'Ordonnance recommande aux Officiers le *repeuplement* des forêts.

REPEUPLER. v. act. Peupler de nouveau ce qui avoit été dépeuplé. *Propagare*. On n'a jamais pû *repeupler* l'Aſie & la Gréce, depuis que les guèrres d'Orient les ont dépeuplées.

REPEUPLER, ſe dit auſſi des animaux & des plantes. *Frequentare iterum*. On a mis des Gardes-chaſſe dans cette plaine qui étoit fort dépeuplée de gibier, pour la laiſſer *repeupler*. Un Fèrmier eſt tenu de *repeupler* un étang qu'il a pêché, en ſortant de ſa fèrme, d'y mettre du peuple, du norrain, de l'alevin. Il faut laiſſer *repeupler* les forêts. Il faut *repeupler* ce vèrgèr, y mettre de nouveau plant.

REPEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Propagatus, frequentatus*.

REPIC. ſ. m. Tèrme du jeu du Piquèt, qui ſe dit quand un Joueur compte 30 points dans le jeu qu'il a en main, ſans jetter de cartes: alors il compte quatre-vingt-dix, & gagne la partie, ſi elle eſt en cent. *Sexageni & nonageni*. Quand on a quinte & quatorze & le point, on fait un *repic*.

Il s'employe auſſi quelquefois figurément; pour dire, Avoir le deſſus ſur quelqu'un, l'emporter de beaucoup ſur lui: mais c'eſt ſeulement dans le ſtile burleſque. Vous allez faire pic, *repic* & capot tout ce qu'il y a de galand à Paris. MOL. *Nullum relinquere punctum*.

REPILER. v. act. & rédupl. Piler une ſeconde fois. *Rurſus tundere, contundere*. L'émeril & les poudres ſont pilées & *repilées*, juſqu'à ce qu'elles puiſſent paſſer par le tamis.

REPIQUER. v. act. & rédupl. Piquer de nouveau. *Denuò denſo bombicino interpungere*. On a *repiqué* cette contrepointe, ce matelas, ce corps de juppe. On dit auſſi, *repiquer* du moilon, *repiquer* du grais.

RÉPIT. Voyez RESPIT.

REPLACER. v. act. & rédupl. Remettre une chôſe en la place dont on l'avoit déplacée. *Reponere*. Il avoit fait deplacer ce banc pour refaire le mur de l'Égliſe; ſi-tôt qu'il a été bâti, on l'a *replacé* au même lieu. On ne m'a déplacé que pour me mieux *replacer* ailleurs. La cuiſine étoit incommode en cet endroit, on a bien fait de la *replacer* en cet autre endroit.

REPLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repoſitus*.

REPLAIDER. v. act. & rédupl. Plaider une ſeconde fois, rentrer en procès. *Iterum litigare, renovare*. On avoit accommodé ces parties; mais il eſt ſurvenu un chicaneur qui les a fait *replaider* de nouveau. Après avoir bien plaidé & *replaidé*, on a mis les parties dos à dos, pas une n'a eu l'avantage. On dit auſſi, On commence à *replaider* au Châtelet; pour dire, On a rouvèrt les plaids.

REPLANCHÉIER. v. act. & rédupl. Faire de nouveaux planchers, ou enduits de plancher. *Domum novis tabulatis inſtruere*. Le locataire a fait *replanchéier* tout à neuf cette chambre, il y a fait mettre du parquet, au lieu du carreau qui y étoit. Il a fallu *replanchéier* tout ce bâtiment au bout de dix ans, parceque toutes les poutres & ſolives étoient pourries.

REPLANTER. v. act. & rédupl. Planter une ſeconde fois. *Denuò ſerere, reſerere, inſerere*. On déplante tous les ans les tulipes, & on les *replante*. Il faut déplanter les laituës, & les *replanter* pour les faire pommer. Il meurt bien des arbres, quand on les *replante*. Les Jardiniers diſent en provèrbe, que ſi le Diable *replantoit* ſa femme, il lui couperoit la tête.

REPLANTER, ſe dit auſſi au figuré. Je me ſuis retiré deux fois de dèrrière cet homme-là, il s'eſt venu *replanter* devant moi. *Siſtere, collocare ſe ante*. Il eſt bas.

REPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Situs, collocatus, poſitus*.

REPLASTRER. v. act. & rédupl. Renduire de plâtre, couvrir de plâtre. *Iterum gypſo illinire, inducere*. Cette maiſon paroît neuve; cependant elle n'eſt que renduite & *replâtrée*.

On le dit auſſi au figuré en différentes occaſions. Remarquez le viſage de cette femme qu'elle a *replâtré* avec du blanc & du rouge. BELL. *Fucare*. Quand on a manqué, on tâche à *replâtrer*, & à couvrir ſa faute.

REPLEIN, EINE. Vieil adj. Plein, rempli. *Merlin*. BOREL. *Plenus*.

REPLENI, IE. Vieux part. ou adj. Rempli, ie. BOREL. *Plenus, repletus*.

REPLET, ETTE. adj. Qui eſt gras & bien nourri; chargé d'humeurs, & de cuiſine. *Craſſus, perpinguis, cibo onuſtus, obeſus*. La fiévre trouve à ſe nourrir dans un corps *replet*. Les gens *replets* ſont ſujèts aux morts ſubites.

Ce mot vient de *repletus*, qui ſignifie quelquefois *gros* & *gras*.

RÉPLÉTION. ſ. f. Trop d'embonpoint; ce qui remplit trop quelque partie. *Repletio, obeſitas, ſaturitas*. Abondance d'humeurs, & ſur tout de ſang. *Humor, copia*. La ſaignée, la diette, ſont de grands rémédes, quand on eſt incommodé de *réplétion*. La *réplétion* eſt encore plus dangereuſe que l'inanition.

RÉPLÉTION, ſe dit auſſi de la charge de l'éſtomac, quand on a trop bu & trop mangé. *Nimia ſaturitas*. Quelques Médecins tiennent que toute *réplétion* eſt mauvaiſe, & que celle du pain eſt la pire.

RÉPLÉTION, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique, du revenu des Bénéfices ſuffiſans pour remplir le droit d'un Gradué, ou d'un Indultaire. Il faut 600 livres de revenu pour la *réplétion* d'un Gradué, quand le Bénéfice eſt obtenu autrement que par ſes degrez; & 400 livres quand il eſt obtenu en vèrtu de ſes degrez. Il faut un Benéfice de 600 livres pour remplir l'Indult. Ci-devant la *réplétion* de l'Indultaire ſe faiſoit par 200 livres. On ne peut plus rien demander en vèrtu de ſes degrez, ou de ſon indult, quand il y a *réplétion*.

REPLEUVOIR. v. act. & rédupl. Pleuvoir de nouveau. *Iterum pluere, compluere*. En Mars & en Avril il pleut ſouvent, en peu de tems on voit *repleuvoir*.

REPLI. ſ. m. Qui ſe dit de ce qui eſt mis, ou plié en un, ou en pluſieurs doubles. *Plicatura, ſinus, ruga, corrugatio*. Les proviſions & autres léttres de Chancelerie ſont ſiguées ſur le *repli*. *Diplomatis replicata lacinia*. On écrit les arrêts de vérification & d'enregiſtrement, les preſtations de ſèrment, ſur le *repli* des Lettres.

REPLI, ſe dit auſſi des chôſes qui vont en tournoyant, & en ſerpentant. *Gyri varii*. Les ſèrpens n'avançent ſur tèrre qu'en faiſant pluſieurs *replis* de leurs corps. On peint Laocoon embarraſſé par les *replis* d'un ſerpent.

Il arme en ſa faveur mille horribles ſerpens,
Qu'on voit à longs replis *dans la plaine ramper.* GOD.

On dit auſſi les *replis* du Méandre, & des autres rivières qui ſèrpentent dans les plaines. La Seine a bien des plis & *replis*. *Flexus & reflexus*.

REPLIS, en tèrmes de Manége, ſe dit des ſillons ou inégalitez qui ſont dans la bouche du cheval. On les appelle auſſi *crans*. *Stryges carneæ*.

REPLI, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Ce qu'il y a de plus ſecret, de plus caché. *Occultiora, ſecretiora*. Les lumières de Dieu découvrent nos défauts juſques dans les *replis* de nos âmes. PORT-R. La Reine faiſoit de ſoigneuſes rechèrches juſques dans les *replis* les plus ſecrets de ſon âme, pour y découvrir les moindres déſirs que l'eſprit du ſiécle y pouvoit cacher. FLÉCH. Ceux qui ont tant de plis & *replis* dans le cœur, n'ont jamais l'eſprit juſte; il y a toujours quelque faux jour qui leur donne de fauſſes vuës. Le CH. DE M. Il y a des *replis*, & des recours en notre âme qui ſont échapez à Plutarque. S. ÉVR. Comment fouiller dans tous les *replis* de ce cœur impénétrable? S. ÉVR. Déſcartes éxplique les éffets de la mémoire par pluſieurs plis & *replis* qu'il dit être dans le cèrveau. Colletet a raillé ceux qui veulent chèrcher de la raiſon dans les *replis* d'une Anagramme. Une Épitaphe de la Bruyère dit,

Sévère, & tout enſemble, agréable Cenſeur,
Il ſonda les replis *de l'eſprit & du cœur.*

REPLIER. v. act. & rédupl. Plier une ſeconde fois. *Reduplicare, iterum plicare*. On déplie les piéces d'étoffe pour les faire voir, & puis on les *replie* pour les reſſèrrer. Quand on fait des petards, on plie, & *replie* pluſieurs fois le papier où l'on enfèrme la poudre.

dre. Vous aurez de la peine à *replier* cette lettre auſſi proprement qu'elle étoit. Il faut *replier* bagage.

Ce mot vient du Latin *replicare*.

REPLIER, ſignifie auſſi, Redoubler. *Replicare*. On *replie* le devant des manteaux, les bouts des manches qu'on enrichit de paremens; c'eſt-à-dire qu'on les redouble. On dit auſſi, qu'un ſerpent ſe *replie*, quand il rampe ſur tère pour avancer. On dit que la côte ſe *replie* en pluſieurs endroits; pour dire, qu'elle y fait pluſieurs ſinuoſitez.

Il s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Revenir, ſe tourner. *Recolligere ſe*. La peine que l'âme à de ſe *replier* ſur elle-même, la rebute. LA CHAMB.

Il faut qu'en cent façons pour plaire on ſe replie. BOIL.

REPLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recollectus*.

REPLIQUE. ſ. f. Réponſe à une objection, diſcours, ou livre fait pour en défendre un aûtre qu'on a voulu détruire ou critiquer. *Iterata defenſio, exceptio, refutatio, reſponſio*. On inſtruit un procès par demandes, défenſes, *repliques* & dupliques. Cet Avocat a demandé la *replique*, à être oui en *replique*. La critique de ce Livre ne demeurera pas ſans *replique*. Il y a peu de raiſons qui ſoient ſans *replique*. Les meilleurs mots ſont ceux qui ſe diſent ſur le champ en *replique*.

REPLIQUE, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la répétition des conſonances ou diſſonances, comme la 5. eſt la *replique* ou répétition de l'octave, eſt la double octave ou la ſeconde octave. *Iteratio, repetitio*.

C'eſt lorſqu'une partie après quelque ſilence répéte les mêmes notes, les mêmes intèrvales, le même mouvement, en un mot le même chant, qu'une première partie a déja dit pendant le ſilence de celle-ci. C'eſt proprement ce qui fait la fugue. BROSSARD.

Ce mot ſignifie auſſi le doublement, le triplement, &c. d'un intèrvale. Ainſi l'on dit l'octave & ſes *repliques*. BROSSARD.

REPLIQUER. v. act. Détruire un argument, une objection, repouſſer un reproche, une injure. *Refellere, refutare, confutare*. L'Avocat a *repliqué*, & a détruit tout le plaidoyé de ſa partie advèrſe. N'allez pas piquer cet homme-là, il a l'eſprit vif, il vous *repliquera* quelque chôſe de facheux.

Ce mot vient du Latin, *replicare*.

REPLIQUER, ſignifie auſſi, Faire difficulté d'obéïr, ne pas demeurer d'accord. *Renuere, recuſare, perperam obloqui*. Le Maître veut qu'on lui obéïſſe ſans *repliquer*. Il eſt ſi entêté de ſon opinion, qu'il ne ſouffre pas qu'on lui *replique*, qu'on lui faſſe voir qu'il ſe trompe.

REPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Renuitus, recuſatus*.

En Muſique *repliqué* ou doublé ſe dit d'un intèrvalle auquel on a ajouté le nombre de 7. comme 5. & 7. font douze qui eſt la *replique* de la quinte. BROSSARD.

REPLISSER. vèrb. act. & rédupl. Pliſſer de nouveau, remettre des plis en ordre. *Iterum complicare, corrugare*. Il faut *repliſſer* cette juppe, ce bas de robe, ces manchettes, les plis n'en ſont pas bien faits.

REPLONGER. vèrb. act. & rédupl. Plonger de nouveau. *Immergere*. On *replonge* pluſieurs fois le linge dans l'eau pour le blanchir. On fait *replonger* ſouvent dans la mèr les eſclaves pour pêcher des pèrles. Il y a de ces plongeurs, qui n'ont pas beſoin de prendre haleine, & qui ſe replongent immédiatement après être ſortis de l'eau.

REPLONGER, ſe dit figurément en Morale. Ce jeune-homme paroiſſoit revenu de ſes emportemens, mais il s'eſt *replongé* dans toutes ſortes de vices & de débauches. *Rurſus ſe volutare*. La guèrre civile *replonge* le peuple en de nouveaux malheurs.

REPOLIR. v. act. & rédupl. Polir une autre fois ce qui avoit été poli. *Iterato polire, repolire, retractare*. Il faut de tems en tems *repolir* les miroirs d'acier, à moins qu'ils ne ſoient bien conſèrvez & garentis des injures de l'air. Il s'employe auſſi figurément. Poliſſez & *repoliſſez* ſans ceſſe votre Ouvrage. BOIL.

REPOLI, IE. part. paſſ. & adj. *Repolitus, retractatus*.

REPOLON. ſ. m. Tèrme de Manége. Demi-volte d'un cheval, la croupe en dedans, fèrmée en cinq tems. *Æqui medium in circulum circumactio*. Quelques-uns appellent *repolon*, le galop d'un cheval l'éſpace d'un demi-mille.

RÉPONDRE. *Reſpondere, reſponſum dare*. Voyez RESPONDRE, &c.

RÉPONDRE. Vieux mot. v. act. Mettre, & enſevelir. *Reponere, ſepelire*. Du mot de Languedoc, *rebondre*, pour enſevelir. *Ovide MS.*

V li Boel ſont repondu. BOREL.

Delà à la troiſiéme pèrſonne du préſent il *repont*, il met, de *reponit*. ID. Au reſte cet Auteur ſe trompe, quand il dit que *répondre* vient de *rebondre*. C'eſt *rebondre* au contraire qui vient de *répondre*, & *répondre* vient du latin *reponere*, en retranchant ce qui eſt entre l'*n* & l'*r*, & parceque l'*n* eſt trop foible pour ſoutenir la prononciation de l'*r*, on a mis un *d* entre deux, ſelon les principes de M. l'Abbé Dangeau. Enſuite les Languedochiens changeant le *p* en *b* on dit *rebondre*, pour *répondre*.

REPORTAGE. ſ. m. Redevance qui conſiſte en la moitié de la dixme. *Reportagium. Dimidium decimæ*.

REPORTER. v. act. & rédupl. Porter une ſeconde fois. *Iterum portare, reportare*. *Reportez* ce livre à ſa place. Le vin que vous avez apporté ne vaut rien, il le faut *reporter* au Cabaretier, l'obliger à le reprendre. *Reportez* ce préſent à votre maître, je ne le veux pas accepter.

REPORTER, ſignifie auſſi, Aller dire à un aûtre les diſcours qu'on a tenus de lui. *Referre*. Les gens qui *reportent* ſont cauſe de pluſieurs querelles.

REPÔS. ſ. m. État de ce qui eſt ſans mouvement. *Status immobilis, ſine motu*. Le *repôs* d'un corps eſt ſon application continuelle aux mêmes parties des corps qui l'avoiſinent, & qui le touchent immédiatement. ROH. On conſidère d'ordinaire le *repôs* comme une ceſſation d'action. La matière eſt, de ſa nature, indifférente au mouvement, & au *repôs*. LE P. PARD La denſité, la ſolidité des corps vient de ce que leurs parties ſont en *repôs*, & ſans mouvement. Leur fluidité vient d'un mouvement pèrpétuel, qui eſt ſans *repôs*. Les cieux tournent continuellement, tandis que la tère demeure immobile & en *repôs*, ſelon Ptolomée.

REPÔS, ſignifie quelquefois, Ceſſation de peine, de travail, de fatigue, d'agitation. *Ceſſatio, otium, quies, requies*. Le *repôs* eſt un état dangereux pour l'âme. LA PL. Parmi les eſprits remuans, l'amour du *repôs* paſſe pour lâcheté & pour moleſſe. ABLANC. Il ne faut pas que le *repôs* ſoit oiſiveté, ou pareſſe, mais ſeulement un relâchement du travail. NIC. Un Général inquiet fatigue ſes troupes, il ne les laiſſe point en *repôs*. VAR. Vous êtes toujours dans le travail, vous êtes ennemi du *repos*. Le Sabbath eſt le jour du *repôs* des Juifs: chez les Chrétiens c'eſt le Dimanche. Les Juifs obſervoient religieuſement le Sabbath, & rien ne troubloit le *repôs* de ces ſaints jours. BOSS. La nuit eſt le tems deſtiné au *repôs*, où l'on prend du *repôs*. Le ſommeil eſt donné aux animaux par la nature pour prendre du *repôs*, & de nouvelles forces. On appelle en Architecture *repôs*, le paillier d'un éſcalier où l'on ſe repoſe. On appelle auſſi en tèrmes de Charron *repôs*, une des piéces d'affut d'artillerie.

On dit, le *repôs* des morts; pour dire, l'état où ſont les corps des hommes, après leur mort. *Requies*. Et on dit troubler le *repôs* des morts; pour dire, parler contre la mémoire d'un homme mort. L'ACAD. On dit auſſi le *repôs* des âmes, le *repôs* éternel; pour dire, l'état où ſont les âmes dans la gloire. ID.

Les Romains avoient fait une Déeſſe du *Repôs*. *Quies* eſt féminin en Latin. C'étoit elle qui donnoit aux hommes le *repôs* & la tranquilité. Elle avoit un temple à Rome hors de la porte Colline. Elle en avoit un aûtre ſur le chemin Lavican.

REPÔS, ſe dit auſſi d'une quiétude & tranquilité d'éſprit, ou de corps: d'un état paiſible ſans trouble, ſans crainte & ſans ſoins. *Quies animi & corporis tranquillitas, ſecuritas, pax*. Il y a des gens inquiêts qui ne ſçauroient vivre en *repôs*; qui troublent le *repôs* des aûtres, & le leur, qui ne ſe donnent jamais de *repôs*. Cet homme avoit des remords & des ſcrupules; ſon Directeur lui a mis l'éſprit en *repôs* de ce côté-là. On a accommodé mon procès, je puis dormir en *repôs* maintenant. La paix eſt faite, & les peuples vont goûter un profond *repôs*. Un Hèrmite vit dans la ſolitude, dans un plein *repôs*, loin du bruit & de l'embarras du monde. Épicure a mieux aimé faire des Dieux oiſifs, qui jouiſſent de leur nature immortelle dans un bienheureux *repôs*, que de les voir funeſtement occupez à la ruïne des hommes. S. ÉVR. Il ne faut pas induire les hommes à un faux *repôs*, qui les livre à la nonchalance. BOSS. Combien eſt-il de maris qui jouïſſent tranquilement d'un faux *repôs*? P. DE CL. En Hollande, les femmes ſont aſſez ſociables pour faire l'amuſement d'un honnête-homme, & trop peu animées pour en troubler le *repôs*. S. ÉVR. Le *repôs* eſt une chôſe ſi douce, que ceux qui ne le poſſèdent pas tâchent de le goûter par l'imagination & par la penſée. NIC. La vie s'écoule en croyant chèrcher ſincèrement le *repôs*, & l'on ne chèrche en éffet que l'agitation. PASC. C'eſt moins par bravoure, que par ambition, qu'on quitte le *repôs*, pour chèrcher la guèrre, ou courir aux occaſions de périr. S. ÉVR. Cet indolent *repôs*, qui laiſſe l'homme ſans mouvement, le laiſſe auſſi ſans plaiſir. VAL. Le profond *repôs* du cœur eſt bien triſte, & plutôt que d'y demeurer, il vaut mieux vivre dans les paſſions que peut ſentir une âme raiſonnable. CH. DE M. Le *repôs* qu'on va chèrcher dans la ſolitude, dépend bien moins de la tranquilité de la retraite, que de nous mêmes. S. ÉVR.

L'Amour chaſſe des cœurs un indolent repôs. S. ÉVR.

C'eſt au repôs *d'eſprit que nous aſpirons tous ;*
Mais ce repôs *heureux ſe doit trouver en nous.* BOIL.

Ah ! le repôs *n'eſt pas auſſi doux que l'on penſe ;*
Rien dans ce triſte état n'occupe, ni ne plaît ;
On ſait tout avec nonchalance.

REPÔS, ſe dit auſſi des chôſes qui ne ſont pas en un état violent & forcé. *Tranquillitas.* Un fuſil bandé n'eſt pas en ſon *repôs.* Quand une montre n'eſt pas montée, le reſſort eſt en ſon *repôs.* Quand on détourne l'eau du moulin, la rouë eſt en ſon *repôs.*

REPÔS, ſe dit en Poëſie de la céſure qui ſe fait dans les grands vèrs à la ſixiéme ſyllabe, & dans les vèrs de dix à onze, à la quatriéme ſyllabe. *Cæſura.* Ce vèrs-là ne vaut rien, il n'a aucun *repôs*, le *repôs* n'y eſt pas bien marqué. On l'appelle *repôs*, parceque l'oreille, & la prononciation ſemblent s'y repôſer. Ce *repôs* ne doit point tomber ſur des monoſyllabes où l'oreille ne ſçauroit s'arrêter.

Il ſe dit encore en Poëſie de la paûſe qui ſe fait dans les ſtances de ſix ou de dix vèrs : ſçavoir dans celles de ſix après le troiſiéme vèrs ; dans celles de dix, après le quatriéme, & après le ſeptiéme vèrs. *Pauſa, ceſſatio, quies.* La ponctuation marque le différent *repôs* qu'on doit faire entre les membres d'un diſcours. A la fin de chaque ſtance ou couplet, il faut qu'il y ait un plein *repôs*, un ſens parfait.

REPÔS, en tèrmes de Peinture, ſe dit de cèrtaines maſſes ou grands endroits d'un tableau, qui ſont ſi bien entendus, qu'ils empêchent la confuſion des objets, & attachent tellement la vuë, qu'ils empêchent pendant quelque tems de conſidérer les autres parties du tableau, enſorte qu'on conſidère les groupes l'un après l'aûtre. *Clara, diſtincta, perfecta tabellæ adumbratio.*

REPÔSÉE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. C'eſt le lieu où les bêtes fauves ſe repôſent, ſe couchent après avoir couru, où elles ſe mettent ſur le ventre pour y demeurer & dormir un peu dans le jour. SALNOVE. *Cubile.* On va attendre le gibier à la *repôſée.* Un cèrf mal mené fait pluſieurs *repôſées.* On appelle auſſi *lit* & *chambre*, le lieu où de jour le cèrf fait ſes *repôſées.*

REPÔSER. v. act. & n. Qui ſe joint ſouvent avec le pronom pèrſonnel. *Quieſcere.* Diſcontinuer une marche, un travail, une action fatigante. *Ab itinere, labore interquieſcere.* L'Écriture dit que Dieu ſe *repôſa* le ſeptiéme jour après la création du monde : elle nous dit auſſi que les bienheureux ſe *repôſent* de leurs travaux. Le peuple croit qu'il y a un Juif èrrant qui marche toujours ſans ſe *repôſer.* Les Poëtes ont dit du ſoleil, quand il ſe couche, qu'il eſt allé ſe *repôſer* dans les bras de Thétis.

REPÔSER, ſignifie auſſi, Mettre dans une ſituation tranquile, mettre en état de tranquilité, de quiétude. *Reclinare.* Mais en ce ſens il n'a guère d'uſage que dans cette phraſe tirée de l'Écriture ; le Fils de l'homme n'a pas où *repôſer* ſa tête. L'Ac. On dit que le S. Sacrement *repôſe* dans un tel lieu ; pour dire ſimplement que le S. Sacrement y eſt.

REPÔSER, ſignifie auſſi, Dormir, prendre du repôs. *Dormire, ſomnum capere, ſomno ſe reficere, recreare.* La nuit eſt faite pour dormir, pour ſe *repôſer.* Ce malade a des infirmitez qui l'empêchent de *repôſer.* On dit en raillant, d'un homme veautré ſur ſon lit, qu'il *repôſe* ſon humanité.

REPÔSER, ſe dit auſſi des corps morts qui ſont dans le tombeau. *Requieſcere.* On met dans les Épitaphes, Cy gît & *repôſe* un tèl. Ici *repôſe* en paix. En cette Égliſe *repôſent* les corps de tèls & tèls Martyrs. Ici *repôſe* qui jamais ne ſe *repôſa.*

REPÔSER, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. On dit que des tèrres ſe *repôſent*, lorſqu'on les laiſſe en jachère, qu'elles ne ſont point labourées, ni enſemencées : qu'on laiſſe *repôſer* des meubles, des tapiſſeries, des habits, quand on eſt quelque tems ſans qu'on s'en ſerve : qu'on laiſſe *repôſer* ſon teint, quand on garde le lit, pour l'avoir plus frais.

REPÔSER, en parlant des liqueurs ſignifie, raſſeoir. *Reſidere, acquieſcere, liqueſcere.* Il faut laiſſer *repôſer* le vin, l'huile, la bièrre, afin que la lie tombe au fond. Le miel *repôſé* devient plus dur.

REPÔSER, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles. Il faut laiſſer *repôſer* ſes eſprits, quand ils ſont agitez de quelque paſſion violente. Un eſprit *repôſé* juge plus ſainement des choſes. L'eſprit ſe fatigue par l'étude, & a beſoin de *repôſer.*

REPÔSER, ſignifie auſſi, ſe confier à quelqu'un ; lui commettre le ſoin d'une affaire. *Credere, confidere, fidem habere ; deponere, committere.* Les Rois ſe *repôſent* ſur leurs Miniſtres de pluſieurs ſoins trop fatigans. Vous pouvez vous *repôſer* ſur moi, ſur ma parole, je vous rendrai bon compte de cette affaire. Un habile homme ne ſe doit point *repôſer* ſur autrui de ce qu'il peut faire lui-même.

REPÔSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Creditus, commiſſus, repoſitus.*

REPÔSOIR. ſ. m. Lieu où l'on ſe repôſe. *Capienda quietis ſtatio, ſedes.* Il y a dans ce jardin de petits ſiéges de gâzon qui ſont des *repôſoirs* agréables. On a dit que des comparaiſons qu'on met dans un Poëme Épique ſont des *repôſoirs* pour délaſſer le lecteur. Vaugelas dit qu'il faut faire des *repôſoirs* dans les périodes, afin qu'elles ne ſuffoquent pas le lecteur par leur longueur exceſſive ; parce qu'on n'aime pas à être conduit trop loin, ſans qu'on trouve à s'arrêter.

On le dit particulièrement des autèls qu'on éleve dans les ruës, qui ſont fort ornez, pour faire repôſer le S. Sacrement, quand la Proceſſion paſſe. Le peuple les appelle des *Paradis.* C'eſt une décoration d'Architecture feinte qui renferme un autèl avec des gradins qui portent des vâſes, chandeliers & autres ouvrages d'Orfévrerie ; le tout accompagné de tapiſſeries, tableaux & meubles précieux, pour les proceſſions de la Fête-Dieu. Il s'en fait de magnifiques à l'Hotel des Gobelins à Paris, au Luxembourg, au Louvre avec des meubles de la Couronne. DAVIL.

REPÔSOIR DE BAIN. C'étoit chez les Anciens une partie du Bain, en manière de portique, où avant que de ſe baigner on ſe repôſoit, en attendant qu'il y eût place dans le baſſin. Vitruve appelle cette partie, *Schola*, parcequ'on s'y entretenoit de diverſes chôſes, & qu'on y apprenoit les uns des aûtres. DAVILER.

REPOST, OSTE. Vieux part. p. Colloqué. BOREL. Mis, placé. *Repoſitus.*

REPOST. ſ. m. Vieux mot. Dans le petit Dictionnaire publié par le Père Labbe dans ſon Livre d'étymologies, ce mot ſignifie cachette, lieu ſecrèt. *Latebra.* Faire quelque chôſe en *repoſt*, c'eſt la faire en ſûreté. *Clam, clanculum, remotis arbitris.*

Ce mot vient de *repoſitus*, pris au ſens d'écarté, ſecrèt.

Dans l'ancienne traduction des Décrétales, *Repoſt* & Reponailles ſe prennent pour une élection clandeſtine ſuivant la remarque de M. de la Thaumaſſière, dans ſon Gloſſaire ſur Beaumanoir.

REPOSTAILLE. ſ. f. Vieux mot. Réponſe, de *riſpoſta.* BOREL. *Roman de la Rôſe.*

Car je ſçai trop de reſpoſtaille.

REPOSTAILLE, ſignifioit auſſi une apoſtille, une note. *Perceval.* BOREL.

REPOSTEMENT. Vieil adv. Cachettes. En cachette. *Clam, ſecretò, clanculum.*

REPOTE. Vieux ſ. f. Cache, lieu où l'on cache quelque chôſe, de *repoſita.* BOREL.

REPOTEMENT. Vieil adv. Secrettement. BOREL. *Clam, clanculum, remotis arbitris.*

REPOUS. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une eſpèce de mortier qu'on fait avec de la brique, de la tuile, ou autre vieille maçonnerie réduite en poudre, qu'on mêle avec de la chaux, & qui ſert de ſable & de ciment. *Rudus.* On nomme ainſi les petits plâtres, qui proviennent de la vieille maçonnerie, & qu'on bat & mêle avec du tuileau, ou de la brique concaſſée, pour affermir les aires des chemins, & ſécher le ſol des lieux humides. En Latin, *Rudus.* DAVILER. Voyez auſſi REPOUSSOIR.

RÉPOUSER. Voyez RÉSPOUSER.

REPOUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on repouſſe. *Depulſio, propulſatio.* Le *repouſſement* de la force par la force eſt pèrmis de droit naturel. *Vim vi repellere licet.* Quand on tire un mouſquet, il fait un *repouſſement* en arrière.

REPOUSSER. v. act. & rédupl. Oppoſé à *pouſſer.* Rechaſſer ; faire retirer. *Repellere, propellere, depellere, propulſare.* Les ennemis ont pouſſé quelque tems nos troupes, mais ils ont été à la fin bien *repouſſez.* Ils ne ſe contentent plus de *repouſſer* l'ennemi, ils le veulent pourſuivre. ABL. Les bourgeois qui pouſſent pour entrer en une cérémonie, ſont *repouſſez* rudement par les Suiſſes. La loi naturelle pèrmet de *repouſſer* la force par la force, une injure par une autre injure. Il eſt pèrmis de *repouſſer* celui qui vient pour s'emparer de notre bien. PASC.

REPOUSSER, ſe dit auſſi des armes à feu qu'on tire à la main, qui font un éffort en arrière : mais en ce ſens il eſt neutre, & ſe met ſans régime. *Repercutere.* Ce fuſil ne vaut rien, il *repouſſe* trop. Il faut tenir bien fèrme ce piſtolet, pour empêcher qu'il ne *repouſſe.*

REPOUSSER, ſe dit auſſi au figuré. *Retundere, refutare.* Je croi être aſſez fort pour *repouſſer* une injure. ABL. *Repouſſer* une calomnie. ARN. Il faut *repouſſer* les tentations, les mauvaiſes penſées qui viennent dans notre eſprit, les rechaſſer loin de nous.

REPOUSSER, ſe dit auſſi des plantes, & ſignifie, pouſſer de nouveau. *Repullulare.* Quand les plantes ne *repouſſent* pas au printems, c'eſt une marque qu'elles ſont mortes. La plupart des ſèps qui avoient été gelez, ont *repouſſé* par le piéd. Il eſt neutre en ce ſens.

REPOUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repullulatus.*

REPOUSSOIR. ſ. m. C'eſt un nom que les Artiſans donnent à pluſieurs de leurs outils. *Depulſatorium.* Il y a des *repouſſoirs* à chaſſer & repouſſer les chevilles, quand on veut défaire quelque aſſemblage. En tèrmes de mèr on les appelie *repous. Repouſſoir à clous*, c'eſt une longue cheville de fer tèrminée un peu en pointe, dont on ſe ſert pour chaſſer les clous des endroits, où ils ſont clouez. AUBIN. *Repouſſoir* à cheville. Les Sculpteurs appellent *repouſſoirs*, de longs ciſeaux qui ſervent à pouſſer des moulures, &c. Les Arracheurs de dents ont auſſi un inſtrument qu'ils appellent *repouſſoir.*

REPRÉHENSIBLE. ſ. m. & f. Qui mérite d'être repris pour quelque faute qu'il a faite. *Reprehenſibilis, reprehenſione dignus.* Cette faute eſt ſi légère, qu'elle n'eſt pas *repréhenſible*, elle ne mérite pas qu'on la relève. Un Officier qui prévarique en ſa charge eſt *repréhenſible* & puniſſable.

REPRÉHENSION. ſ. f. Correction, réprimende d'un ſupérieur. *Reprehenſio, correctio, objurgatio.* Il étoit aigre dans ſes *repréhenſions.* ABLANC. La ſévérité des *repréhenſions* doit être modérée par la charité. HERMAN. Les doctes *repréhenſions* profitent beaucoup aux perſonnes bien nées. Vous pouvez faire hardiment une telle procédure, ſans crainte de *repréhenſion.*

REPRENDRE. v. act. & rédupl. *Je reprens, tu reprens, il reprend, nous reprenons, &c. Je reprenois. Je repris. J'ai repris. Je reprendrai. Que je reprenne. Que je repriſſe*, ou *je reprendrois.* Prendre une autrefois. *Iterum capere, recipere, reſumere.* Une ville frontière & démantelée ſe prend & *reprend* pluſieurs fois pendant une guèrre. Il faut *reprendre* le grand chemin que nous avons quitté. Je vais *reprendre* le chemin du logis. Il faut *reprendre* bien tôt l'habit d'hivèr. On *reprend* la paue, la mode en revient. Ce mari après avoir bien plaidé contre ſa femme, a été obligé de la *reprendre.* Donnez-lui le loiſir de *reprendre* haleine.

REPRENDRE, en ce ſens, ſe dit auſſi en tèrmes d'évolutions militaires. *Evolutio militaris.* Par demi-rang, *reprenez* vos diſtances; pour dire, remettez-vous dans la même diſtance où vous étiez.

On dit auſſi, qu'un priſonnier a été *repris* après s'être ſauvé. *Iterum comprehenſus.* Qu'un malade *reprend* ſes forces peu à peu; qu'un lâche *reprend* courage. On dit, La fiévre l'a *repris.* Il ne peut *reprendre* ſon vent. Reportez ce vin gâté à ce Cabaretier, & le lui faites *reprendre.*

REPRENDRE, ſignifie auſſi, rattraper, recouvrer. *Secundò deprehendere.* Les ennemis avoient pris bien du butin & des beſtiaux, mais un parti des nôtres l'a *repris*, l'a ratrapé.

REPRENDRE, ſignifie auſſi, rejoindre, rattacher une choſe l'une avec l'autre. *Rejungere, religare, revincire, connectere.* On le dit prémièrement des étoffes & des habits. Il s'eſt fait un accroc à ce manteau, il en faut *reprendre* les bords bien proprement. Il y a une maille rompuë à ce bas de ſoie, il la faut *reprendre* délicatement. On le dit auſſi en Maçonnerie. Voilà un mur crevaſſé, il le faut *reprendre* de haut en bas. Ces fondemens ne valent rien, il les faudra *reprendre* par deſſous œuvre. *Reprendre* un mur, en tèrmes d'Architècture, c'eſt en réparer les fractions dans ſa hauteur, ou le refaire par ſous-œuvre, petit à petit avec peu d'étayes & chevalement. DAVILER. *Reficere.* On le dit encore des chairs. Les lèvres de cette plaie ont du mal à ſe *reprendre*, à cauſe du mouvement de la partie. On le dit auſſi des arbres. Les ſaules *reprennent* racine aiſément. Tous les arbres qu'on greffe ne *reprennent* pas.

En tèrmes de Marine, *reprendre* une manœuvre, ſe dit d'une manœuvre ſur laquelle on travaille, quand ſe trouvant trop longue, on eſt obligé de la replier, & de faire un amarrage ou plus haut, ou plus bas. AUBIN. *Funem replicare, complicare, reflectere.*

REPRENDRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut *reprendre* mon diſcours où je l'avois quitté. *Propoſitum, interruptam orationem perſequi.* Pour l'intelligence de cette affaire, il faut *reprendre* les choſes d'un peu plus haut. *Repetere altius.* Donnez-lui le loiſir de *reprendre* ſes eſprits. Il ſignifie auſſi, répliquer. Après qu'on lui eut fait une telle objèction, mais, *reprit*-il, que répondrez-vous à cette objèction?

REPRENDRE, ſignifie encore, blâmer, corriger, critiquer, cenſurer, châtier. *Reprehendere, increpare, objurgare, damnare.* Voilà un homme de bien, on ne ſçauroit trouver rien à *reprendre* ſur lui. Cet Auteur n'eſt pas correct, on a trouvé mille choſes à *reprendre* dans ſon livre. Je ſuis de votre avis en ce que vous *reprenez* de Quintilien. VOIT. Naturellement on aime mieux *reprendre* que louer. M. SCUD. La Comédie eſt un Poëme ingénieux qui, par des leçons agréables, *reprend* les défauts des hommes. Il ne faut point *reprendre* les autres avec chagrin & avec aigreur: c'eſt le langage de la haine. AB. DE V. Voilà un ſcélérat qui a été deux fois *repris* de Juſtice, châtié. On peut *reprendre* ſon prochain par correction fraternelle, mais il faut que ce ſoit avec une grande diſcrétion. *Corripere.*

REPRENDRE, ſignifie encore, profiter, tirer avantage de quelque choſe. *Utilitatem, lucrum, commodum capere.* Cet habit eſt vieux & troué, il n'y a rien à *reprendre*, on n'en peut faire quoi que ce ſoit. Je ne veux point de cette fèrme, elle eſt trop haute, il n'y a rien à *reprendre*, à profiter. Vous pèrdrez vos peines à plaider contre ce miſérable, vous ne trouverez rien à *reprendre* ſur lui.

REPRENDRE, en tèrmes de Palais, ſe dit des procès & inſtances indéciſes, pendant le cours deſquelles une des parties eſt décédée. *Litem, cauſam, actionem reſumere, perſequi.* Il faut faire appeller la veuve ou l'héritier d'un défunt pour lui faire *reprendre* l'inſtance. Avant que de faire aucunes pourſuites, il faut faire un acte au Gréffe pour *reprendre* un procès. On dit auſſi, qu'une veuve a à *reprendre* ſes conventions, ſon préciput ſur la communauté, qu'un comptable a à *reprendre* pluſieurs ſommes dans ſon compte. *Reprendre* un fiéf, c'eſt le relever par la foi & hommage. *Clientelaris officii præſtatione beneficium reſumere.*

REPRIS, ISE. part. paſſ. & adj. *Increpatus, correptus, captus.*

REPRENEUR. ſ. m. Qui reprend, qui trouve à redire à tout. *Obtrectator, reprehenſor, criticus.* Il n'eſt d'uſage que dans le diſcours familier. Les vieillards ont cela d'incommode, que ce ſont de grands *repreneurs*, quand ils ſont avec la jeuneſſe. Ces *repreneurs* facheux me ſont tous en horreur. THÉOPH.

REPRESAILLES. ſ. f. pl. Droit qu'ont les Princes de reprendre ſur leurs ennemis les choſes qu'ils leur retiennent injuſtement, ou des choſes équivalentes. *Androlepſia. Pigneratio, direptio, clarigatio, repreſalia.* Quand on retient une place à un Prince, il s'empare d'une autre à ſa bien-ſéance par droit de *repreſailles.* On prend quelquefois des gens d'un parti ennemi par droit de *repreſailles.*

REPRESAILLES, ſe dit auſſi des léttres que les Rois accordent à leurs Sujets en grande connoiſſance de cauſe, pour reprendre ſur les premiers biens appartenans à quelqu'un du parti ennemi l'équivalent de ce qu'on leur aura enlevé violemment, & dont le Roi ennemi ne leur aura point voulu faire juſtice. *Repreſalia.* Ces Léttres s'appellent autrement *Lettres de marque.* Ce Marchand a fait ſaiſir des effets appartenans à un Eſpagnol, parceque les Eſpagnols lui ont enlevé les ſiens. Les réglemens pour les Léttres de marque & de *repreſailles*, la maniére de les obtenir, & à quoi les impétrans ſont obligez, ſont contenus dans le Ture X. du Livre III. de l'Ordonnance de la Marine.

Ce mot vient de l'Italien *repreſaglia.*

REPRESAILLES, ſe dit auſſi dans l'uſage familier des petites vengeances qu'on prend des torts legers qu'on a ſoufferts. *Jactarum compenſatio, vindicta.* Cette femme lui a pris ſa montre, par *repreſailles* il lui a pris ſon manchon. J'ai tâché par droit de *repreſailles* de lui faire ce tour. ABL.

REPRESENTANT. ſ. m. Celui qui dans une fonction publique repréſente une perſonne abſente qui y devoit être. *Vices alterius gerens, procurator.* Le Roi à ſon Sacre doit être aſſiſté de douze anciens Pairs, ou de leurs *repréſentans.* En cèrtaines aſſemblées, les *repréſentans* tiennent le rang de ceux qu'ils repréſentent.

REPRÉSENTANT, ſe dit auſſi de ceux qui ſont appellez à une ſucceſſion comme étant à la place de la pèrſonne dont ils ont le droit. *Repreſentans, in locum hæreditarii ſuffectus.* Les *repréſentans* ne peuvent avoir plus de droit à une ſucceſſion que celui qu'ils repréſentent.

REPRÉSENTATIF, IVE. adj. Qui figure, qui repréſente. *Repreſentandi vim habens, legatus.* Les cérémonies du Vieux Teſtament étoient des figures *repréſentatives* des myſtères du nouveau.

REPRÉSENTATION. ſ. f. Image qui nous remet en l'idée & en la mémoire les objets abſens, & qui nous les peint tels qu'ils ſont. *Effigies, ſpecies, imago, ſimulacrum.* L'Egliſe Romaine a reçu les images, parce que ce ſont les *repréſentations* de Dieu & des Saints. Quelle ſorte d'image pourroit être la *repréſentation* d'un Dieu inviſible? Quand on va voir les Princes morts dans leur lit de parade, on n'en voit que la *repréſentation*, l'effigie. *Effigies.*

REPRÉSENTATION, ſe dit auſſi à l'Egliſe, d'un faux cèrcueil de bois couvèrt d'un poile de deuil, autour duquel on allume des cièrges, lorſqu'on fait un ſervice pour un mort. *Cænotaphium, vel honorarius tumultus.*

REPRÉSENTATION, ſe dit quelquefois des gens vivans. On dit d'une mine grâve & majeſtueuſe, Voilà une pèrſonne de belle *repréſentation. Vir elegantis & eximiæ formæ, præſtantis.* Ce fils reſſemble ſi bien à ſon père, que c'eſt ſa vraie *repréſentation.* On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens, à moins que ce ne ſoit dans le ſtile familier ou burleſque. On dit auſſi en Optique, C'eſt dans la rétine que ſe peint l'image, que ſe fait la *repréſentation* des objets.

REPRÉSENTATION, ſe dit auſſi de la peinture qui ſe fait par le diſcours d'une action, ou d'une hiſtoire vraie, ou fauſſe. *Repræſentatio, rei ante actæ perfecta delineatio, effigies, expreſſa rei imago.* Les Députez de la province ont fait une *repréſentation* touchante des miſéres qui la déſolent. Le Prédicateur a fait une vive *repréſentation* des châtimens que la Juſtice de Dieu prépare aux pécheurs. J'ai vû bien des pèrſonnes ſe paſſionner à mes *repréſentations.*

REPRÉSENTATION, ſe dit préſque dans le même ſens de ce qu'on jouë, de ce qu'on fait voir ſur le théatre, ou par le geſte, ou par la récitation. *Theatri ſimulacrum, fabula actio.* La comédie eſt une image, & une *repréſentation* de la vie commune. Si les cauſes ſecondes n'ont en elles aucun principe d'action, le monde n'eſt qu'une *repréſentation* de théatre qui n'a rien de réel. S. Évr. Toutes les *repréſentations* où l'eſprit n'a point de part, ennuyent à la fin. Id. On dit, Ce Comédien entend bien la *repréſentation*; c'eſt-à-dire, qu'il jouë bien. Il y a déja eu vingt *repréſentations* de cet Opéra. Ce Poëte a donné la premiére *repréſentation* de ſa piéce.

REPRÉSENTATION, ſe dit au Palais de l'éxhibition de quelque choſe. *Exhibitio, expoſitio.* Quand on s'inſcrit en faux contre une piéce, on ordonne qu'on en fera la *repréſentation.* Quand on fait le procès à un accuſé, on lui fait la *repréſentation* des armes dont il s'eſt trouvé ſaiſi, du corps mort de l'aſſaſſiné, de ſes billets, ou autres indices qui ſont contre lui.

REPRÉSENTATION, ſe dit auſſi du droit qui paſſe à une pèrſonne pour venir à une ſucceſſion avec tous les priviléges d'une pèrſonne morte, tout de même que ſi elle étoit vivante elle-même. *Jus repræſentationis.* La *Repréſentation* eſt lorſqu'un enfant entre en la place de ſon père (ou de ſa mère) morts, pour en recueillir la ſucceſſion; ou qu'il le repréſente pour héritier de quelque pèrſonne, & en conſéquence de cette *repréſentation*, partager avec les cohéritiers, ou bien avoir toute la ſucceſſion comme auroit pû avoir ſon père. Courtin. On dit qu'en ligne directe la *repréſentation* a lieu à l'infini; pour dire, qu'un petit-fils hérite de ſon aïeul avec ſes oncles, par *repréſentation* de ſon père qui eſt décédé, & qu'il partage comme ſi ſon père étoit vivant.

REPRÉSENTER. v. act. Faire une image ou peinture d'un objet, qui nous le faſſe connoître tel qu'il eſt. *Effingere, efformare.* Un miroir *repréſente* les choſes au naturel. Un Peintre habile *repréſente* toutes ſortes de viſages, d'actions & de paſſions. Il eſt *repréſenté* en paſtel, en cire, en bronze, à mi-corps, à cheval, &c.

REPRÉSENTER, ſe dit auſſi de ce qui fait connoître les choſes, par les paroles, & par les geſtes. *Significare, declarare, indicare.* Ce Poëte a bien décrit, bien *repréſenté* cette tempête. Virgile a bien *repréſenté* l'amour, la fureur de Didon. Il avoit fait la piéce qu'on *repréſentoit.* Abl. Une paſſion qui eſt bien *repréſentée* nous touche & nous émeut. Cet Acteur a bien *repréſenté*, a bien fait ſon pèrſonnage. On dit auſſi abſolument, On ne *repréſente* point aujourd'hui; pour dire, il n'y aura point de Comédie.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Faire connoître par quelque choſe, par quelques figures, par quelques marques. *Prædicare, denotare, ſignificare, publicare, ex vero effingere.* Le grand nombre d'aſtres, l'étenduë de l'univèrs, nous *repréſentent* bien la toute-puiſſance de Dieu. Toutes les figures de la vieille Loi nous ont *repréſenté* les myſtères de la nouvelle. Les énigmes, les emblêmes, les fâbles, les allégories, nous *repréſentent* divèrſes véritez & moralitez. Ce Comédien *repréſente* bien, ſçait bien jouer la comédie.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Remontrer, tâcher de pèrſuader, faire voir. *Monere, commonere, ſuadere, exhortari.* Un Confeſſeur doit *repréſenter* à ſon pénitent l'horreur de ſon vice. Le Parlement a *repréſenté* au Roi, a remontré les conſéquences de cet Édit. Un accuſé *repréſente* au Juge ſon innocence. Il leur *repréſenta* qu'il étoit facile de venir à bout de leur entrepriſe. Abl. C'eſt pour vous *repréſenter* combien vous êtes éloigné des ſentimens de l'Égliſe. Pasc.

REPRÉSENTER, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit pour, Se figurer, ſe mettre devant les yeux, repaſſer dans ſon eſprit. *Animo fingere, pervolvere, ante oculos ponere, proponere.* Quand je me *repréſente* la vaſte étenduë de l'Univèrs, quand je me *repréſente* la puiſſance infinie de celui qui l'a créé & qui le gouvèrne, je, &c. Je me *repréſente* le repos comme la plus grande douceur de la vie.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Comparoir en pèrſonne, & exhiber les choſes. *Siſtere, adeſſe, exhibere.* On a élargi ce priſonnier, à la charge de ſe *repréſenter* toutes fois & quantes. On a condamné le Gardien à *repréſenter* les meubles ſaiſis. Il faut qu'il *repréſente* ſon inventaire, ſes titres & capacitez, l'original de ſa promeſſe.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, tenir la place de quelqu'un, avoir en ſa main ſon autorité. *Vicem, auctoritatem alicujus obtinere, referre, ſuſtinere, gerere.* Le Roi *repréſente* Dieu ſur la tèrre. Les Ambaſſadeurs *repréſentent* le Prince. Les Magiſtrats *repréſentent* le Roi. On dit auſſi dans la cérémonie du Sacre, Un tel Seigneur *repréſentoit* le Duc de Normandie, le Comte de Champagne. On dit auſſi dans les ſucceſſions, qu'un petit-fils *repréſente* ſon père décédé pour venir à partage avec ſes oncles à la ſucceſſion d'un aïeul.

Repréſenté, ée. part. paſſ. & adj. *Repræſentatus, exhibitus.*

REPRÉTER. v. act. & rédupl. Prêter de nouveau. *Denuò commodare, mutuum dare.* On *repréte* volontiers à ceux qui ont bien rendu ce qu'on leur a une fois prêté. Il y a des gens qui empruntent de l'argent au denier vingt, pour le *repréter* au denier dix.

REPRIER. v. act. & rédupl. Prier une ſeconde fois, ou prier à ſon tour. *Rurſus rogare, ſupplicare.* On fait *reprier* pluſieurs fois ſes Juges de rendre bonne Juſtice. Il a été prié à dîner dans tout ce voiſinage, mais il n'a *repriè* pèrſonne, il n'a point traité à ſon tour.

RÉPRIMENDE, ou RÉPRIMANDE, ſelon l'Académie. ſ. f. Cenſure; blâme, & corrèction faite par un ſupérieur. *Reprehenſio, objurgatio, caſtigatio.* Les pères, & les maîtres font des *réprimandes* à leurs enfans, à leurs écoliers, à leurs valèts, quand ils ont failli, & pour les corriger. Il eſt fâcheux de ſouffrir une *réprimande* en Juſtice. Paſteurs indiſcrets, qui rendez vos *réprimandes* rudes & publiques, pour faire valoir votre autorité, & éclater votre zéle. Flech. Je me hâte de m'accuſer moi même pour arrêter vos *réprimandes.* Voit.

RÉPRIMENDER, ou RÉPRIMANDER. v. act. Blâmer un inférieur; le châtier par paroles, & par menaces. *Increpare, reprehendere, objurgare, caſtigare. Reprimander* un jeune-homme. Ablanc. Quand on voit commettre des fautes à des enfans, à des valets, il les faut ſévèrement *réprimander*, & les menacer de châtiment. Il a été blâmé & *réprimandé* en pleine Chambre, nuë tête & à genoux, & a fait réparation d'honneur à ſa partie.

Réprimendé, ée. part. paſſ. & adj. *Objurgatus, reprehenſus, increpatus, caſtigatus.*

RÉPRIMER. v. act. Empêcher l'effet ou le progrès de quelque choſe. *Reprimere, coercere, occurrere, refranare.* La tiſane *réprime* la grande ardeur de la fiévre. Les remédes topiques *réprimment* quelque tems la douleur, s'ils ne guériſſent pas tout-à-fait le mal.

On le dit plus ſouvent en Morale. Il a fallu armer pour *réprimer* l'audace, l'inſolence des Hérétiques, des ſéditieux. *Inſolentiam, furorem, audaciam comprimere, frangere, domare, refranare.* L'Evangile ne recommande rien plus que de *réprimer* ſes paſſions, les déſirs de vengeance, &c. Dans cette occaſion le courage avoit plus beſoin d'être *réprimé*, que la lâcheté, d'être excitée. Boss. La vertu eſt naturellement auſtère, par la contrainte qu'elle impoſe au cœur, en *réprimant* ſes déſirs. Le P. Rap. Rien n'eſt plus capable de *réprimer* l'orgueil de l'homme que la crainte de la mort. Nic. *Réprimez* en vous cette facilité que vous avez à juger mal d'autrui. S. Évr. Il étoit beſoin de répondre hardiment, pour *réprimer* la licence. Ablanc. *Réprimer* le murmure des ſoldats. Vaug.

Ne puis-je réprimer
Cet aſcendant malin qui vous porte à rimer? Boil.

Réprimé, ée. part. paſſ. & adj. *Domitus, fractus, refranatus, compreſſus.*

REPRIS, ise. adj. Voyez REPRENDRE.

REPRISE. ſ. f. Action par laquelle on reprend. Il s'eſt trouvé à la *repriſe* d'une telle ville. *Expugnatio.*

Reprise, ſe dit auſſi en parlant d'une interruption d'action. Ce travail eſt trop fort pour le faire tout d'une haleine, il le faut faire à divèrſes *repriſes. Per intervalla, iteratis vicibus.* Il m'a enfin payé à pluſieurs *repriſes.* Il faut craindre la *repriſe*, le retour de la fiévre. Si l'enfant eſt gros, ils s'en délivrent à divèrſes *repriſes.* Ablanc.

Reprise, ſe dit auſſi en tèrmes de Manége, quand on recommence une leçon, un manége, & qu'on la fait d'une haleine. *Equeſtris exercitatio.* Il a fait manier ſon cheval ſur les quatre coins de la volte tout d'une *repriſe*, ſans s'arrêter, ni reprendre haleine.

Reprise, en tèrmes de Marine, c'eſt un vaiſſeau que l'ennemi avoit pris d'abord, & que les vaiſſeaux du parti contraire ont repris enſuite. Aubin.

Reprise, ſe dit auſſi dans le diſcours. La *repriſe* d'un même moyen eſt ſouvent néceſſaire pour établir divèrs articles.

REPRISE, en tèrmes de Muſique, eſt un ſigne ou une marque qu'il faut reprendre ce qu'on a déjà joué ou chanté, & le répéter. *Signum repetitionis.* La *reprise* ſe marque pour ne pas décrire deux fois la même chôſe. Il y a deux ſortes de *repriſes*, la grande & la petite *reprise*. La grande *reprise* ſe marque par deux lignes pèrpendiculaires & paralléles, travèrſées de cinq lignes horiſontales, qui font entre les deux lignes pèrpendiculaires quatre quârrez, dans châcuns deſquèls on met un gros point. On la marque encore par deux lignes pèrpendiculaires & paralléles, qui ſe joignent près que, & travèrſées par trois lignes qui débordent de châque côté & entre leſquelles on met deux points à droit & deux à gauche, & de plus deux lignes horizontales l'une deſſus & l'autre deſſous. Ces marques ſignifient qu'il faut répéter ce qui a été joué ou chanté juſque là, ſi c'eſt le commencement d'une piéce; ou tout ce qui a été joué ou chanté depuis une pareille marque ſi c'eſt à la fin d'une piéce. On trouve ordinairement de ces *repriſes* vèrs le tièrs, ou environ, des gavotes, des menuets, des bourrées, des courantes &c. & à la fin, parce que ces ſortes de piéces doivent avoir deux repriſes, qu'on jouë chacune deux fois. Il y en a qui veulent que dans la ſeconde figure décrite ci-deſſus lorſqu'il y a des points des deux côtez, elle ſuffit pour marquer la répétition, tant de ce qui la précéde que de ce qui la ſuit; que lorſqu'elle a des points du côté gauche, c'eſt pour la répétition de ce qui précéde; & que lorſquelle a des points du côté droit, c'eſt la répétition de ce qui ſuit.

La petite *reprise* eſt lorſqu'on ne répete que quelques-unes des dèrnières meſures d'une grande *reprise*. On la marque par une petite croix dont le tronc eſt un peu oblique & courbé de gauche à droit avec deux points horiſontalement poſez ſur cette petite croix qu'on met ou deſſus, ou deſſous la note que l'on doit commencer à répéter. Quand on la met deſſous, elle eſt comme on vient de la décrire; quand elle eſt deſſus, on la renvèrſe, enſorte que les deux points qui étoient deſſus la croix ſe trouvent deſſous, & le haut de la croix en bas.

On appelle auſſi *Reprise*, non ſeulement ces marques, mais ce qui ſe repéte, ce qui ſe rechante, ou ſe rejouë une ſeconde fois. Jouez la *reprise*. La *reprise* d'un air, c'eſt la ſeconde partie. *Reſumptio.* La *reprise* des ballades, des rondeaux, des chanſons, ce ſont les vèrs qu'on reprend & qu'on repéte pour le refrain.

REPRISE. Tèrme de Lanſquenèt. Une carte de *reprise*, c'eſt une carte que l'on donne à celui qui a pèrdu la premiére, afin qu'il ait lieu de réparer ſa pèrte.

On dit auſſi, qu'il n'y a point de *reprise* en quelque chôſe, quand il n'y a rien à ménager. Cette étoffe a ſi peu de largeur, qu'il n'y a point de *reprise*. *Recuperatio.*

REPRISE DE FIÈF. Tèrme de Juriſprudence. La *Reprise de fief*, ſe fait lorſque l'héritier du Vaſſal reçoit la poſſeſſion du fiéf dont il hérite, des mains du Seigneur, en lui faiſant foi & hommage, & lui payant ſes droits. On appelle auſſi *fiefs de reprise* ceux qui ne procédent pas de vraie conceſſion, mais qui ayant été originairement des alleux, ont été cédez par les propriétaires à des Seigneurs, & repris d'eux auſſi-tôt pour être tenus à foi & hommage. DE LAURIÈRE.

REPRISE D'INSTANCE, ſe dit au Palais du renouvellement d'un procès contre une nouvelle partie, après qu'elle en a fait un acte au Gréffe. *Litis, cauſæ renovatio.* On aſſigne des héritiers en *reprise d'inſtance. Diem adeundæ litis vel repudiandæ dicere.*

REPRISE, ſe dit auſſi dans les comptes, des chapitres où l'on emploie & on demande à déduire les deniers comptez & non reçus. *Reſumptio.* Les comptes ont trois ſortes de chapitres, ceux de recette, de dépenſe, & de *reprise*. Pour garder l'ordre du compte, on employe dans la recette une ſomme entiere, quoi qu'on n'en ait reçu qu'une partie, mais c'eſt à la charge de *reprise*, on la met dans le chapitre de *reprise*.

REPRISE; en tèrme de Monnoie, eſt un nouvel éſſai de la même piéce de monnoie d'or ou d'argent hors les remédes. *Examen ſpeciminis.*

REPRISE; en tèrmes d'Architecture. C'eſt toute ſorte de réfection de mur, pilier, &c. faite par ſous-œuvre, qui doit ſe raporter en ſon milieu d'épaiſſeur, l'empatement étant égal de part & d'autre, ou dans ſon pourtour. En Latin *Subſtructio.* DAVILER.

REPRISER. v. act. & rédup. Priſer une ſeconde fois. *Iterum æſtimare.* La priſe de ces meubles n'a pas été bien faite dans cet inventaire, il les faut faire *repriſer*. Les Expèrts ont mal priſé les héritages qui étoient à partager, il les faut faire *repriſer*.

REPRISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rurſus æſtimatus.*

RÉPROBATION. ſ. f. Jugement; réſolution, par laquelle on réjette, on réprouve. *Reprobatio, decretum improbationis.* On ne le dit guère qu'en matière ſpirituelle, du jugement que Dieu a rendu de toute étèrnité contre les pécheurs qui mourront impénitens. Une grande marque de *réprobation*, c'eſt quand un pécheur endurci ne ſent plus aucuns remords. Toutes les queſtions qui roulent ſur la prédeſtination & ſur la *réprobation*, ſont bien difficiles. On dit *réprobation* poſitive & *réprobation* négative. La *réprobation* poſitive ſeroit celle par laquelle Dieu créeroit des hommes avec un decret abſolu & poſitif de les damner étèrnellement. Ce ſentiment eſt injurieux à Dieu, faux, hérétique & condamné pluſieurs fois par l'Égliſe. La *réprobation* négative eſt celle par laquelle Dieu, créant tous les hommes avec une volonté ſincére de les ſauver, & n'en créant aucun qu'il ne veuille ſincèrement ſauver, leur fourniſſant à tous des moyens néceſſaires pour cela, & avec leſquèls ils pourront ſe ſauver s'ils le veulent; voit cependant qu'il y en aura pluſieurs qui ne le feront pas, avec les ſecours qu'il leur donnera, quelque ſuffiſans, & quelque forts même qu'ils ſoient; enſorte que ce ſera uniquement leur faute; mais qu'ils le feroient, s'ils avoient cèrtains autres ſecours, qu'il voit dans les tréſors de ſes grâces, & qu'il ne donnera pas: ſur quoi il faut ſe récrier avec S. Paul. *O altitudo!* &c.

REPROCHABLE. adj. m. & f. Celui à qui on peut objecter quelque chôſe de honteux, ou qui empêche qu'on n'ajoûte foi à ce qu'il dit. *Probroſus, exprobrandus, vituperandus, damnandus, infamis.* Il y a des vices ſales & *reprochables* qui ôtent l'honneur des pèrſonnes. Les témoins ſont *reprochables*, quand ils ſont infâmes, notez en Juſtice. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſuſpects, parens, ou alliez.

REPROCHE. ſ. m. Coëffeteau le fait toujours féminin. Vaugelas a décidé qu'il étoit maſculin au ſingulier, & féminin au plurier: cela étoit vrai de ſon tems, mais préſentement il eſt toujours maſculin. C'eſt un blâme; ouune eſpéce d'injure qu'on fait à quelqu'un, en lui repréſentant en face ſes défauts. *Probrum, dedecus, nota, opprobrium; exprobratio.* On lui a fait *reproche* à l'Audience de ſa naiſſance douteuſe & illégitime. La lâcheté eſt un ſanglant *reproche* pour un Gentilhomme. Y a-t-il des pèrſonnes ſur qui vous puiſſiez faire tomber un *reproche* ſi abominable avec moins de vrai-ſemblance? PASC. Il s'emporta en *reproches* contre ſes ennemis. ABLANC. Le remords eſt un *reproche* de la conſcience. Si vous voulez entretenir l'amitié n'en venez jamais à des *reproches* injurieux. VILL. On fait des *reproches* à un Amant: mais en fait-on à un mari, quand on n'a à lui *reprocher* que de n'avoir point d'amour? P. DE CL. Les *reproches* trop fréquens éteignent l'amour, bien loin de le réchauffer. Il y a bien de la différence entre des plaintes légitimes & reſpectueuſes, & des *reproches* groſſiers & ruſtiques. WICQ. Il eſt aſſez ordinaire de repouſſer les *reproches* par d'autres *reproches*; c'eſt une eſpéce de défenſe qui tient lieu de raiſon. BIN.

On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant,.....
Et leur ſeule preſence vit un ſecret reproche. CORN.

Je le vis; ſon aſpect n'avoit rien de farouche;
Je ſentis le reproche *expirer dans ma bouche.* RAC.

Bayard étoit nommé le Chevalier ſans peur & ſans *reproche*. On dit auſſi d'un homme droit, & de bonnes mœurs, que ſa vie eſt ſans *reproche*. Dans l'Égliſe de S. Jean à Paris, il y a une épitaphe bien remarquable d'un Tréſorier de l'Épargne, conçue en ces tèrmes: *Cy repoſe noble homme Alain Le Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité au maniement des finances ſous les Rois François I, Henri II, François II, & Charles IX, a pour heureuſe récompenſe, acquis ſans envie ce beau titre de Tréſorier ſans* reproche. Il décéda le 10e de Juin 1575. Un Marchand pour mieux vendre ſa marchandiſe dit, Si elle n'eſt pas bonne, faites-m'en *reproche*.

REPROCHE, ſe dit auſſi des objections qu'on fait aux témoins pour détruire leur dépoſition, & montrer qu'elle ne doit pas être reçûë. *Probroſa teſtis refutatio, depulſio.* Dans la confrontation on avèrtit l'accuſé de fournir de *reproches* contre le témoin avant la lecture de ſa dépoſition, après quoi il ne ſera plus reçu. Selon l'Ordonnance, en matière civile, on fait des écritures qu'on appelle *reproches* des témoins.

REPROCHER. v. act. Blâmer quelqu'un; lui alléguer ſa turpitude, ſes défauts. *Objicere, exprobrare.* On vous a *reproché* vos inconſtances & vos bizarreries, & vous ne vous corrigez pas. Ce n'eſt pas aſſez qu'une femme n'ait rien à ſe *reprocher*; il faut que le public ne puiſſe entamer ſa conduite par aucun endroit. BELL. Cotin & Ménage ſe *reprochent* de plaiſantes chôſes dans la comédie des Femmes Sçavantes, ſous les noms de Triſſotin & de Vadius. On dit, C'eſt un homme d'une vie éxemplaire, & à qui on ne peut rien *reprocher*.

Ce mot vient du Latin *reprobare.*

REPROCHER, ſignifie auſſi, Accuſer d'ingratitude. *Ingrati animi vitium exprobrare, objicere.* Un père peut *reprocher* à ſon fils qu'il lui a donné la naiſſance, l'éducation, qu'il a tort de ne lui pas obéir,

obéïr, & de n'être pas reconnoiſſant. Il ne faut point *reprocher* un bienfait, ſi on n'en veut pèrdre le mérite.

REPROCHER, en tèrmes de Palais ſignifie, détruire la dépoſition des témoins, & montrer qu'on ne doit point ajoûter foi à leur témoignage. *Objectis probris fidem teſtis elidere, infirmare, enervare.* On ne doit point lire la dépoſition d'un témoin valablement *reproché*. *Reprocher* & blâmer l'aveu & dénombrement dans la Coutume de Bretagne, art. 361. c'eſt le débattre & le contredire. *Reprobare, improbare.*

REPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Infirmatus, eliſus.*

REPRODUCTION. ſ. fém. rédupl. Action par laquelle une chôſe renaît, eſt produite de nouveau. *Iterata productio, reproductio.* La nature ſe conſèrve par de continuelles *reproductions* des corps qui s'engendrent & ſe corrompent.

REPRODUIRE. v. act. & rédupl. Faire naître de nouveau. *Iterùm producere, naſci denuò.* Quand on coupe une ſouche d'aûne ou de chêne, elle *reproduit* une grande quantité de rejettons, de nouveaux arbres. Un grain de bléd en tèrre en *reproduit*, en fait renaître 30, 40, 100. On a beau arracher les chardons, la tèrre en *reproduit* toujours.

Douce chaine des cœurs, digne préſent des Cieux,
Qui répands l'allégreſſe & l'amour en tous lieux,
Qui reproduis le calme, au plus fort de l'orage,
Précieuſe Concorde achéve ton ouvrage. BRÉBEUF.

REPRODUIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Iterùm productus, reproductus.*

REPROMETTRE. v. act & rédupl. *Je repromèts, tu repromèts, il repromét, nous repromettons. Je repromis. J'ai repromis. Je repromettrai. Que je repromette. Que je repromiſſe.* C'eſt promettre de nouveau. *Rurſus promittere, ſpondere, polliceri.* Je vous promets & *repromets* que je ferai ce que vous voudrez. Après lui avoir promis & *repromis* mille fois de l'épouſer, il l'abandonna.

RÉPROMISSION. ſ. f. Tèrme de l'Écriture, qui ſe dit des promeſſes que Dieu a faites à ſon peuple, à ſes Apôtres, à ſes Fidéles. *Repromiſſio.* Saint Paul dit que les *répromiſſions* que Dieu avoit faites à ſon peuple ont été accomplies, *Actes* 13. v. 32. les *répromiſſions* faites à Abraham. On doute fort de l'uſage de ce mot.

REPROUVER. v. act. & rédupl. Prouver une ſeconde fois *Iterùm probare, comprobare, evincere.* On a prouvé & *reprouvé* par bons titres, que ce droit ne lui appartenoit pas, il ne laiſſe pas de s'en conſerver la jouiſſance.

RÉPROUVER, ſignifie auſſi, Rejetter une chôſe, la déſaprouver. L'Égliſe a *réprouvé* le mariage des Prêtres. Les loix civiles *reprouvent* le concubinage. Au ſens de l'Article précédent & réduplicatif, le premier *e* eſt muet, à celui-ci il eſt accentué & fèrmé. Ce mot vient du Latin *reprobare.*

RÉPROUVER, ſe dit ordinairement par oppoſition à *prédeſtiner. Rejicere, reprobare.* Dieu a *réprouvé* Satan & ſes Anges; il a *réprouvé* les Juifs, & a admis en leur place les Gentils. De deux pèrſonnes qui ſont enſemble, il en prendra l'une, & *réprouvera* l'aûtre. Tout cela ſe doit entendre d'une réprobation négative.

RÉPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reprobatus, rejectus.*

RÉPROUVÉ, ÉE. Eſt auſſi ſubſt. & ſe dit par oppoſition aux prédeſtinez, de ceux que Dieu a réſolu d'abandonner à eux-mêmes & à la malice de leur cœur. *Reprobatus, rejectus, repulſus.* Le nombre des *réprouvez* eſt bien plus grand que le nombre des prédeſtinez. Si par le décret étèrnel vous êtes au rang des *réprouvez*, vous vous éfforcerez en vain de changer votre malheureuſe deſtinée. S. ÉVR.

On dit provèrbialement d'un méchant homme, que c'eſt un *reprouvé*, qu'il vit en *réprouvé.*

REPTILE. adj. m. & f. Genre d'animaux & d'inſectes qui ſe trainent ſur le ventre. *Reptile.* Dieu a fait le ſèrpent *reptile* par punition, il lui a ordonné de marcher ſur le ventre. Les vèrs de tèrre, les chenilles, les lézards, ſe mettent au rang des *reptiles.*

REPTILE, ſe dit abuſivement des fruits & des plantes qui rampent ſur tèrre, qui n'ont pas la force de ſe ſoutenir ſur leur tige, comme les citrouilles, concombres, &c. *Planta vel fructus reptiles, repentes.*

RÉPUBLIQUAIN. ſ. m. Qui eſt paſſionné pour la République; qui eſt amoureux de la libèrté de ſon pays; qui hait le gouvèrnement monarchique. *Studioſus democratiæ vel reipublicæ.* Les Brutes & les Catons ont été de grands *républiquains.* Ces peuples ont un génie *républiquain*, ils ont de la peine à s'accoutumer au gouvèrnement monarchique. La fièrté de l'âme fait les véritables *républiquains.* S. ÉVR.

Chez ces Républiquains, *tout eſt de bon aloi.* SENEC.

RÉPUBLIQUE. ſ. f. État, ou Gouvèrnement populaire. *Reſpublica.* Les plus floriſſantes *Républiques* ont été celles de Rome, d'Athènes & de Sparte. Il y a eu anciennement pluſieurs *Républiques*: mais preſque toutes foibles, languiſſantes, agitées de diviſions domeſtiques, & enfin de très-peu de durée, hors la Romaine. M. SCUD. Les anciens Romains étoient ennemis de la tyrannie, & paſſionnez pour maintenir la *République.* Aujourd'hui il n'y a guère de vraie *République*, & dont le gouvèrnement ſoit abſolument populaire. Les Vénitiens, les Génois, appellent leurs États *Républiques*, quoique leur gouvèrnement ſoit oligarchique, & entre les mains des Nobles. Si les Hollandois aiment la *République*, c'eſt plus pour l'intérêt de leur trafic, que pour être libres. S. ÉVR. Dans les *Républiques* l'on prend ombrage des vèrtus mêmes qu'on admire. AM. Les honnêtes gens de Rome ſçavoient ſéparer la pèrſonne du Magiſtrat, & donner leurs ſoins à la *République*, enſorte qu'il leur en reſtoit auſſi pour eux-mêmes. S. ÉVR. La ville eſt partagée en divèrſes ſociétez, qui ſont comme autant de *Républiques*, qui ont leurs loix & leurs uſages. LA BR. On dit auſſi la *République* des Lettres, en parlant collectivement de tous les gens d'étude. Il y a un Journal commencé par M. Bayle en Hollande, & qui conſiſte en des extraits des livres qui s'impriment dans le cours de l'année, qu'on appelle *Nouvelles de la République des Lettres.* M. Bèrnard l'a continué. Voyez au mot JOURNAL.

RÉPUDIATION. ſ. f. Action par laquelle on congédie une femme, on fait divorce entier avec elle. *Repudium, repudiatio.* La *répudiation* eſt pèrmiſe chez tous les peuples qui ne ſont pas Chrétiens. La *répudiation* a été jugée légitime pour cauſe d'adultère dans la Loi de Moïſe, au Deutéronome, chap. 24. en ſaint Matthieu, chap. 19.

RÉPUDIER. v. act. Abandonner une femme légitime, rompre l'engagement de mariage qu'on a avec elle. *Uxorem repudiare, repudium jubere, nunciare, remittere.* Les Païens, les Infidéles & les Hérétiques *répudient* leurs femmes, & en épouſent d'aûtres. Les Juriſconſultes marquent les cas où l'on peut *répudier* une femme. Les Catholiques ne peuvent *répudier* leurs femmes en aucun cas, pour rompre le lien de mariage; leur divorce n'aboutit qu'à une ſéparation de biens & d'habitation. Le Concile d'Élibéri a fait un Canon fort ſévère contre les Eccléſiaſtiques qui ne *répudioient* point leurs femmes, dont ils ſçavoient les déréglemens.

RÉPUDIER, ſe dit auſſi en pays de Droit Écrit, des teſtamens & des ſucceſſions, quand on ne veut pas ſe porter pour héritier, accepter une ſucceſſion ou quelque lègs. *Nuncium remittere, renunciare.* En pays coutumier, on dit *renoncer* à une ſucceſſion, à un lègs.

RÉPUDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repudiatus, remiſſus.*

RÉPUGNANCE. ſ. f. Dégoût, oppoſition, contrariété, peine, difficulté, avèrſion que l'on a à faire une chôſe. *Repugnantia, oppoſitio, faſtidium, contrarietas, difficultas, averſio.* Il faut obéïr volontairement à ſes ſupérieurs, & ſans *répugnance.* On ne prend guère de médecine qu'avec *répugnance* & dégoût. Ces deux propoſitions ſe détruiſent, il y a entre elles de la *répugnance*, de la contradiction. Il n'y a point de *répugnance* à dire que cette propoſition ſoit de Leſſius. PASC. La raiſon doit combattre ſes *répugnances* pour acquiéſcer aux véritez de la Foi. FL. J'ai de la *répugnance* à déguiſer mes penſées. ABL. Il n'avoit point de *répugnance* à ſe rendre. VAUG.

RÉPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, oppoſé. *Repugnans, contrarius.* Il ne faut point admettre cette propoſition, qui eſt *répugnante* à la foi, ou à la raiſon.

RÉPUGNER. v. n. Être oppoſé, contraire, incompatible. *Repugnare, obſiſtere.* On dit en Philoſophie, Il n'y a rien qui *répugne*, qui empêche que telle chôſe ne ſoit. Cet Édit paſſera aiſément, il n'y a pèrſonne qui y *répugne*, qui s'y oppoſe. Ce qui implique contradiction *répugne* au ſens commun. Ce qui *répugne* à la foi, doit être rejetté & condamné. Cela *répugne* au bon ſens. ABLANC.

RÉPULLULER. v. n. & rédupl. Renaître en grande quantité. *Repullulare.* On a beau échardonner les tèrres, il y demeure toujours quelque graine qui *répullule.* La vèrmine *répullule* toujours, quelque ſoin qu'on prenne de l'extèrminer. On dit auſſi au figuré, que des èrreurs, des héréſies *répullulent*, quand il en renaît de nouvelles, lorſqu'on les penſoit tout-à-fait éteintes.

REPULSE. ſ. f. Vieux mot. Expulſion, ſelon M. Galland, au Franc-Aleu, page 307. où il cite un Acte ancien des Chevaliers de Malte, qui dit: Vacque continuellement à la *repulſe* des Turcs. *Expulſio, repulſio.*

REPURGER. v. act. & rédup. Purger pluſieurs fois. *Sæpius purgare.* Ce n'eſt pas aſſez d'avoir purgé deux fois ce malade, il le faut

faut encore *repurger*. Les savonettes de Boulogne sont de savon bien *repurgé*. Les fusions des métaux & les distillations réïtérées que font les Chymistes, c'est pour *repurger* ces corps de toutes leurs impuretez. On a du mal à trouver du mercure bien *repurgé*.

REPURGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Iterùm purgatus.*

RÉPUTATION. s. f. Bruit avantageux, opinion que les hommes ont des chôses, ou des personnes. *Fama, æstimatio, existimatio, bonum nomen.* Il se prend toujours en bonne part, quand il est mis absolument, & qu'il n'y a point d'épithéte qui le détermine à un sens contraire. Les plus grandes *réputations* ne sont pas toujours les mieux fondées. S. RÉAL. Une heure de vie bien ménagée vaut mieux que de la *réputation*. S. ÉVR. La principale récompense des belles actions, c'est la *réputation* qu'elles donnent. VOIT. Ces hommes dont toutes les actions sont concertées, sont des usurpateurs de bonne *réputation* : c'est en eux que le vice ôse prendre l'air honnête de la vertu. M. ÉSP. La *réputation* n'est d'ordinaire généralement établie, qu'après la mort, & lorsqu'on n'est plus en état d'en jouir. On compte pour quelque chôse cette vie de *réputation* dont on se flatte après sa mort. BOSS. Les personnes vaines aiment la *réputation* de la vertu, & négligent la vertu même. FLÉCH. La *réputation* est la récompense la plus légitime de la vertu, & il ne faut pas la négliger. BELL. Sous certains régnes, les vertus éminentes sont sujettes à des jugemens sinistres, & une grande *réputation* n'est pas moins périlleuse qu'une mauvaise. BOUH. Othon, sans être ambitieux, ne négligeoit pas le soin de sa *réputation*. TILL. Ces hommes si avides de *réputation* la perdent presque toujours, par la passion excessive qu'ils ont d'y arriver. S. ÉVR. La *réputation* est onéreuse à celui qui aime la retraite & la solitude. BAIL. Il est bien plus juste de conserver à tant de personnes que vous avez décriées, la *réputation* de piété qu'ils ne méritent pas de perdre, que de vous laisser la *réputation* de sincérité que vous ne méritez pas d'avoir. PASC. Les vins de Champagne, les melons de Langeais, les jambons de Maïence, sont en *réputation*. Il ne faut qu'une victoire pour mettre un Capitaine en grande *réputation*, une déroute pour le ruiner de *réputation*. Une femme n'a rien de plus chèr que sa *réputation*; il ne faut pas blesser, ni ternir sa *réputation*. Les Romains étoient autrefois en *réputation* de bravoure, ils sont bien déchûs de leur ancienne *réputation*. Platon, Archiméde, Déscartes, sont des Auteurs de *réputation*. Cet homme s'est mis en mauvaise *réputation*; il est perdu de *réputation*. Il ne faut point nommer les Auteurs que l'on attaque, quand ils sont vivans, pour ne les point forcer d'assister aux funérailles de leur *réputation*.

On dit, Faire assaut de *réputation*, lorsque deux personnes illustres en quelque art ou science, disputent ensemble à qui fera voir plus de capacité. *Certamen, disputatio existimationis, scientiæ concertatio.*

RÉPUTER. v. act. Avoir une certaine éstime ou pensée de quelque chôse; éstimer tel, tenir pour tel. *Putare, æstimare, existimare, habere.* Les Éspagnols & les Italiens sont *réputez* sages & graves, ils *réputent* les François pour étourdis. Il y a de l'injustice à *réputer* comme un grand malheur, d'avoir manqué à une grande prospérité. VOIT. Cette maison est *réputée* noble.

RÉPUTER, signifie aussi, Croire, présumer; regarder & reconnoître comme tel. *Credere, præsumere, agnoscere, putare, computare, opinari.* Les enfans nez pendant le mariage sont *réputez* être du mari. Les meubles qu'on trouve en la possession de quelqu'un sont *réputez* lui appartenir. Les offices sont censez & *réputez* meubles, leur prix s'en distribuë comme meubles. Les Suisses sont censez & *réputez* régnicoles, ils jouissent du droit de naturalité. Je l'avois jusqu'ici *réputé* pour mon ami, pour un honnête homme.

RÉPUTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Computatus, putatus.*

REQ.

REQUART. s. m. Tèrme de Palais. *Quart* denier du quatriéme denier du prix ou de l'éstimation de la vente, donation ou autre alienation d'un hétitage cottier. *Quarta partis pars quarta.*

REQUÉRANT, ANTE. adj. Qui requiert, qui demande. *Petens, postulans, contendens.* Il y a trois Graduez *requérans* le même Bénéfice. Il y a un Indultaire qui est le premier *requérant*. Il y a plusieurs requêtes données en ce procès par divers *requérans*. Le Procureur Général est le *requérant* pour le Roi, la partie *requérante* pour le public. Il y a aussi à la chasse des chiens *requérans*, qui requêtent le gibier.

REQUERIR. v. a & rédupl. Envoyer querir une seconde fois. *Requirere.* Ce vèrbe dans ce sens, n'est en usage qu'à l'infinitif. Ce Médecin s'en est allé trop tôt, il faut l'aller *requerir*. On alla *requerir* la nuit, ce que l'on avoit caché. ABL.

REQUÉRIR, signifie aussi, Demander, éxiger, vouloir. *Exigere, postulare, flagitare, efflagitare.* Et se conjugue ainsi : *Je requiers, tu requiers, il requiert, nous requérons, vous requérez, ils requierent. Je requérois. Je requis. J'ai requis. Je requerrai. Que je requière. Que je requisse*, ou *je requerois.* Je vous veux *requérir* d'une grâce, je vous la *requiers* à jointes mains. Un honnête homme sert ses amis au besoin, avant même qu'il en soit *requis*. Il le combla de promesses, autant que la nécessité même le *requéroit*. VAUG.

REQUÉRIR, en tèrmes du Palais signifie, Former une demande, y conclure, supplier. *Petere, concludere, supplicare.* On met au bas des requêtes qu'on entérine, Soit fait ainsi qu'il est *requis*. Les Procureurs Généraux mettent dans leurs conclusions, Je *requiers* pour le Roi. Le Promoteur *requiert* qu'il plaise à Monsieur l'Évêque de, &c. PAT.

REQUÉRIR, se dit figurément en chôses morales. L'étude des Mathématiques *requiert* un homme tout entier. *Exigere, postulare, requirere totum hominem.* Cet emploi *requiert* un homme assidu. On juge pendant les vacations les affaires provisoires, qui *requièrent* célérité.

REQUIS, ISE. part. pass. & adj. Rechèrché, nécessaire. *Postulatus, exactus, quæsitus.* La vérité n'étoit pas si *requise* ici que la beauté. ABLANC.

REQUÊTE. s. f. Demande qu'on fait en Justice. *Libellus supplex, postulatio.* La formule des éxploits donnez au Châtelet est telle, On l'a assigné pour ouïr une *requête* qui est, &c. Il a présenté *requête* à la Cour, tendante à ce qu'il soit dit, &c. Les *requêtes* se répondent par un Président, comme celle de parler sommaire, de committitur; ou par un Raporteur, comme celles de, Viennent les parties, Soit communiqué, ou En jugeant; ou par un Gréffier, comme sont celles où l'on met, Soit partie appellée. Une telle *requête* a été entérinée. Il a été débouté de sa *requête*. En quelques lieux, comme à la Rochelle, les *Requêtes* sont nommées *Admonitions.*

Une *requête verbale* est celle qu'on fait vèrbalement à l'Audience, & qu'on ne laisse pas par après de rédiger par écrit, pour inférer dans les qualitez du jugement. *Summatio verbalis, petitio.*

REQUÊTE CIVILE, est un remède de Droit introduit pour faire casser ou retraiter les arrêts qui ont été surpris, & où il y a erreur. *Libellus civilis, supplex.* Ce qui se fait par le moyen des Lettres de Chancelerie qu'on obtient dans les six mois du jour de la signification de l'arrêt, avec les conditions, les clauses, & les ouvèrtures qui sont contenuës dans la dèrnière Ordonnance de 1667. au Titre 35. Pour les obtenir il faut une consultation de trois Avocats qui contienne les ouvèrtures de la *requête civile*. Si elle est obtenuë contre un arrêt contradictoire, il faut consigner une amende de 450. livres. Les *requêtes civiles* obtenuës contre les arrêts rendus aux Enquêtes doivent être portées à l'audience de la Grand'Chambre. En procédant au jugement de la *requête civile*, les Juges ne peuvent entrer en connoissance du fonds; ils ne doivent juger que sur les moyens & ouvèrtures de la *requête civile*, suivant les articles 34. & 35. du Titre 35. de l'Ordonnance de 1667. Lorsqu'on entérine la *requête civile*, on ne peut juger le principal en même tems. On se contente de remettre les parties en tel état qu'elles étoient avant l'arrêt contre lequel on s'est pourvû par *requête civile*. On ne peut juger le réscindant, & le réscisoire ensemble. On n'est point obligé à prendre une *requête civile* contre les sentences Présidiales renduës en dèrnier ressort, on se peut pourvoir par une simple *requête*. Autrefois on se pouvoit pourvoir par forme de proposition d'èrreur; mais cette procédure a été abrogée par l'Ordonnance de 1667. Voyez PLAINTE.

REQUÊTE HYPOTHÉCAIRE, est celle qui a les mêmes conclusions que la *requête* pèrsonnelle, sinon que l'on demande que tels lieux soient déclarez affectez & hypothéquez au payement de telle somme, & que le défendeur qui les retient, ait à déguèrpir, s'il n'aime mieux payer la somme. Il n'y a point de différence sinon que les *Requêtes personnelles & hypothécaires* peuvent être formées contre l'obligé au payement, ou son hèritier & bien-tenant. Mais si l'on veut agir contre le bien-tenant de l'obligé, c'est-à-dire contre le détenteur des chôses hypothéquées au payement dû, & que le bien-tenant ne soit hèritier, il faut intenter la *Requête* hypothécaire. Voyez Imbèrt, *Pratique*, L. I. Tit. XVII. p. 102.

REQUÊTE PÈRSONNELLE est quand l'action pèrsonnelle est seulement intentée, sçavoir est, que le demandeur propose pour avoir payement de sa dette. IMBÈRT. DE LAUR.

REQUÊTE PÈRSONNELLE ET HYPOTHÉCAIRE est quand le demandeur conjoint l'action hypothécaire avec la pèrsonnelle; comme quand il propose à ce que le défendeur ait à payer ou à déguèrpir, & lui délaisser par hypothéque ce qu'il tient des chôses obligées & hypothéquées pour le dû.

Un *Maître des Requêtes de l'Hotel du Roi*, est un de ceux qui étoient autrefois auprès de la pèrsonne du Roi pour recevoir les requê-

tes & les placêts qu'on lui préſentoit. *Libellorum ſupplicum Magiſter.* Les *Maîtres des Requêtes* aujourd'hui éxèrcent la juriſdiction des *Requêtes de l'Hôtel*; là ils connoiſſent de toutes les cauſes perſonnelles, poſſeſſoires & mixtes des Officiers de la Couronne, des commenſaux de la Maiſon du Roi, & de ceux qui ont droit de committimus au grand & au petit Sceau, concurremment avec Meſſieurs des *Requêtes* du Palais. Il y a appel de leurs ſentences au Parlement quand ils jugent à l'ordinaire. Ils connoiſſent auſſi des différends qui arrivent pour le titre des Offices, des taxes de dépens qui ſe font au Conſeil, des Priviléges des Imprimeurs, &c. En ces cas ils jugent en dèrnier reſſort & ſans appel; ils prononcent, *Les Maîtres des Requêtes Juges ſouverains en cette partie, &c.* Ils ſont réputez du corps du Parlement où ils ont ſéance au deſſus des Conſeillers, mais ils ne s'y peuvent trouver enſemble, qu'au nombre de quatre. Dans les provinces ils ont droit de préſider en tous les Préſidiaux. Par Edit de 1599. ils ont droit de tenir le petit ſceau du Parlement de Paris ſucceſſivement châcun un mois ſelon l'ordre d'ancienneté. Ils ſont Raporteurs des *requêtes* & des procès qui ſe jugent au Conſeil d'Etat & privé. Ils ont auſſi des commiſſions éxtraordinaires dans les provinces, & dans les Armées, où ils ſont envoyez en qualité d'Intendans de Juſtice, Police & Finances. Il n'y en avoit autrefois que 72. Le nombre a été augmenté juſqu'à 80. par la création de 1674. Ils ſont diſtribuez en quatre quartiers, & ſèrvent chacun ſix mois: trois mois aux *Requêtes* de l'Hôtel, & trois mois au Conſeil du Roi. Chaque quartier a ſon Doyen qui préſide aux *Requêtes* de l'Hotel. Au reſte ceux qui ont droit de committimus au grand & au petit ſceau, peuvent faire renvoyer leurs procès aux *Requêtes* de l'Hotel, ou aux *Requêtes* du Palais, à leur choix, excepté que les *Maîtres des Requêtes* ne peuvent plaider qu'aux *Requêtes* du Palais, & Meſſieurs des *Requêtes* du Palais ne peuvent plaider qu'aux *Requêtes* de l'Hotel. ORDONNANCE de 1669.

REQUÊTES DU PALAIS. Juriſdiction qui juge en première inſtance les cauſes de ceux qui ont un privilége de committimus du grand & petit Sceau. *Camera Magiſtrorum libellorum ſupplicum.* Il y a deux Chambres des *Requêtes* à Paris: la ſeconde fut érigée en 1580. par Henri III. Il y a une Chambre des *Requêtes* dans les autres Parlemens. Ces Juges ſont des Commiſſaires qui achétent des commiſſions ſéparées de leurs charges de Conſeiller du Parlement. Leurs ſentences ſont ainſi intitulées, Les Gens tenans les *Requêtes du Palais*, Conſeillers en la Cour, & Commiſſaires en cette partie. Il y a appel de leurs jugemens au Parlement. Les *Requêtes du Palais* ſont venuës des Plaids de la Porte.

REQUÊTE, ſignifie auſſi une ſimple prière, demande, requiſition, ſollicitation. *Supplicatio, rogatus, petitio, poſtulatio.* On fait la plupart des promeſſes d'argent prêté payables à la prémière volonté & *requête* du créancier. Les contrelettres & déclarations portent qu'on n'a fait la chôſe qu'à la prière & *requête* de ſon ami, & pour lui faire plaiſir. Un Sèrgent ne fait des éxécutions qu'à la *requête* de quelqu'un qui eſt domicilié. Elle le ſupplia de la vouloir éxcuſer ſi elle lui faiſoit une très-humble *requête*. VAUG. Elle en donna l'arrêt, à la *requête* de Mademoiſelle ſa fille. VOIT. Les Pſeaumes de David ſont pleins de *requêtes* & de ſupplications qu'il adreſſe à Dieu pour obtenir le pardon de ſes pechez.

REQUÊTES, eſt auſſi le nom d'un ancien droit Seigneurial, dont il eſt parlé en l'accord du mois de Mai 1210. entre l'Abbé de St Vaaſt d'Arras, & les villes de Mons en Puelle, &c.

REQUÊTE, ſe dit auſſi en tèrmes de Chaſſe. Lorſque les chiens ont perdu la piſte de la bête, & qu'il la faut requêter, on dit alors, Corner à *requête*. Venir à la *requête*. *Cornu dare ſignum ad redintegrationem veſtigationis.*

On dit provèrbialement, qu'une chôſe eſt de *requête*, pour dire, qu'elle eſt rare, qu'on a de la peine à en avoir. *Optandus, optabilis.* Le blé ſera de *requête* cette année, il y en a peu. On appelle auſſi pâtez de *requête*, des petits pâtez que l'on mange froids, & faits du menu des volailles.

REQUÊTER. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit lorſqu'on eſt en défaut, & qu'il faut *requêter* de nouveau la bête. *Redire ad novam ſera indagationem.* On appelle plus ordinairement *requêter* une bête, lorſqu'après l'avoir couruë & briſée le ſoir, on la quête le lendemain avec le limier, pour la reclamer & la redonner aux chiens. *Requêter* un cèrf. SALN.

REQUEURE. Vieux vèrbe. Tèrme de Coutume qui ſignifie Recourir, & pour ainſi dire reprendre & retîrer quelque chôſe en courant après. *Revocare, recipere, requirere.*

RÉQUIABTAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom du quatriême page de la cinquiême chambre de ceux du Grand-Seigneur, laquelle ſe nomme *Khas Oda*; c'eſt-à-dire, Chambre privée. Le *Réquiabtar* eſt celui qui tient l'étrier au Grand-Seigneur, quand il monte à cheval. DU LOIR, *p.* 92.

REQUIEM, ou REQUIN. (Car bien des gens écrivent ainſi.) *Chien de mer.* ſ. m. C'eſt un gros poiſſon de mèr qui dévore les hommes, qui eſt ainſi nommé, parceque quand on en eſt mordu, il n'y a rien aûtre chôſe à faire qu'à chanter le *requiem*. Il ſe tient à l'embouchure des rivières, & l'on voit à ſa ſuite pluſieurs petits poiſſons qui ne le quittent jamais, que l'on nomme ſes *pilotes*, à cauſe qu'ils vont devant lui, & qu'ils lui ſèrvent de guides pour le conduire dans les lieux où ils découvrent de la proie. On prend le *requin* à l'ameçon, il eſt diſſicile d'en venir à bout. TACHARD. Le *Requin* va en groſſiſſant de la tête juſqu'au ventre, d'où il commence à diminuer juſqu'à la queuë. Son dôs eſt brun. Son ventre d'un blanc ſale. Sa tête plate & large. Il a le dôs couvèrt d'un chagrin à gros grains; dans le reſte du corps c'eſt une peau dure & ſans écailles. Sa machoire ſupérieure avance beaucoup plus que l'inférieure; ce qui fait que lorſque le *Requin* veut mordre quelque chôſe, il eſt obligé de ſe coucher ſur le dôs. Il a trois rangs de dents fort aiguës; en l'un de ces rangs elles ſont triangulaires & plus longues que celles des deux aûtres rangs. Le *Requin* n'eſt point ovipare, on trouve aux mères les petits tout formez dans le ventre, & ſi on les jette dans la mèr ils nagent très-bien tout d'abord. Quelques-uns croyent que c'eſt la véritable rémore. *Galeus, ſqualus.*

En tèrmes de Breviaire, on dit un Meſſe de *Requiem*; pour dire une Meſſe des morts; parce que l'Introïte commence par le mot de *Requiem*.

REQUIN. Voyez REQUIEM.

REQUINQUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel des vieilles qui ſe parent avec affectation, & d'une manière qui ne convient point à leur âge. *Studioſius, curioſius & ultra modum, ætatem, formam excolere.* Les vieilles qui ſe *requinquent* ont quelque amourette en tête. Il ſe dit auſſi quelquefois des vieillards. Il eſt bas.

REQUINQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Nimis recencinnatus.* Vieillard *requinqué*. Vieille *requinquée*.

L'Iſle des REQUINS, ou des Chiens Marins. *Canum marinorum inſula.* C'eſt une petite iſle nouvellement découvèrte dans la mèr Pacifique, entre la côte du Pérou, & la Tèrre de Quir. MATY.

REQUINT. ſ. m. La cinquiême partie d'un cinquiêm, qui fait avec le quint la quatriême partie du total. *Quinta pars quintæ.* Dans les ventes des fiefs, on doit les quints & *requints* du prix au Seigneur dominant: comme de 25 mille francs, on doit 5000 francs pour le quint, & mille francs pour le *requint*. Dans les titres Latins on l'appelle *quintellum*. Voyez QUINT.

REQUINTERONE, ONA. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Nom que l'on donne au Pérou aux enfans nez d'un Eſpagnol & d'une Quinterona. Les *Requinterones* ſont le dernier degré de génération qui conſèrve encore quelque teinture de noir, ou quelque marque du mélange du ſang Eſpagnol avec le ſang Indien ou Africain. Car les enfans des *Requinterones* ſont entiérement blancs, pourvu qu'il n'y ait point d'interruption dans les générations.

RÉQUIPPER. v. act. & rédupl. Équiper de nouveau. *Denuò inſtruere, munire.* Les Officiers ont pèrdu tout leur bagage à cette déroute, il a fallu qu'ils ſe ſoient *requipez*, qu'ils ayent fait un nouvel équipage. Quoique ce Marchand ait pèrdu un vaiſſeau, il n'a pas laiſſé d'en *réquiper* un aûtre pour ſe mettre en mèr. *Novem armamento inſtruere.* Il faut tout les ans acheter beaucoup de chevaux pour *réquiper* l'artillerie.

RÉQUIPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, munitus denuò.*

REQUIS. Voyez après REQUÉRIR. *Appellatus, requiſitus, commonitus.*

RÉQUISITION. ſ. f. Demande qui ſe fait à l'Audience ſur quelque incident. *Petitio, poſtulatio.* Faiſant droit ſur la *réquiſition* du Procureur du Roi. *Procuratoris fiſci poſtulata.* Un tel Procureur a été interdit, à cauſe des paroles inſolentes qu'il a dites.

RÉQUISITOIRE. ſ. m. Demande qu'on fait par quelque éxception, ou ſignification. *Requiſitorium.* Ce Procureur demande copie liſible des piéces de ſa partie, & a proteſté de nullité des défauts qu'on obtiendroit, avant que d'avoir ſatisfait à ſon *réquiſitoire*. L'Evêque, ſur le *réquiſitoire* du Promoteur, rend ſon ordonnance. PAT.

RÈR.

RÈREFIÉF. ſ. m. Tèrme de Palais & de Coutume. Arrière-fief, différent du plein fief, qui eſt tenu nuement, à pis, & ſans moyen d'un Seigneur feudal. DELAURIÈRE. C'eſt une corruption de arrière-fief. *Tranſlatitium prædium.* On dit auſſi *Rière fief*, & *Rière-vaſſal*.

RÈREVASSAL. ſ. m. Tèrme de Coutume. Arrière-vaſſal, qui jouit d'un arrière fiéf. *Tranſlatitius cliens.*

RÉRONE. ſ. f. Nom propre d'une petite riviére de l'État de Veniſe. *Rero, Eretanus.* Elle baigne Vicéne, & s'y décharge dans le Bachiglione. MATY.

RES.

RÈS. ſ. m. Quelques-uns écrivent ainſi au lieu de REZ. Rès de chauſſée, c'eſt le ſol d'un bâtiment. *Ragueau.* BOREL. Voyez REZ.

RES. Vieux ſ. f. Mot purement latin, qui s'eſt dit autrefois pour chôſe. *Res.* On dit encore, *canque ren*, au bas Languedoc, pour dire quelque chôſe. BOREL. Se li Quens s'aperçoit que il ait en ce Comté nul *Res* aluez, il les pues prendre, ne n'en eſt tenus à nul rendre, pource que il eſt Sires de ſen droit, de ce qui eſt tenu en aluez en ce Comté. BEAUMANOIR. *Coutume de Beauvaiſis*, citée par M. Galland, au *Franc-alen*, p. 96.

RESACRER. v. act. & rédupl. Sacrer de nouveau. *Iteratò inaugurare, conſecrare.* Quand un calice a été profané, il eſt néceſſaire de le *reſacrer*. On *reſacre* les Égliſes polluës, ou du moins on les reconcilie, on y fait des cérémonies pour les faire redevenir ſacrées.

RESAIGNER. v. act. & rédupl. Saigner pluſieurs fois. *Phlebotomiam iterare, vel venam rurſus aperire.* Les Médecins font *reſaigner* juſqu'à huit ou dix fois les malades de pleuréſie. Il y a peu de gens qui paſſent par leurs mains, qu'ils ne faſſent *reſaigner*.

RESAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum phlebotomiam paſſus.*

RESAISIR. v. act. & rédupl. Reprendre, ſaiſir de nouveau. *Iterum prehendere, comprehendere.* Le priſonnier s'étoit évadé, mais les Sèrgens l'ont *reſaiſi* de nouveau. Ce Gentilhomme avoit eu mainlevée de ſa tèrre ſaiſie, mais un autre créancier l'a fait *reſaiſir*. Il s'eſt *reſaiſi* de ſon argent, ſur l'avis qu'il a eu que ſon débiteur n'étoit pas ſûr.

RESAISI, IE. part. paſſ. & adj. *Prenſus, comprehenſus iterum.*

RESALUER. v. act. & rédupl. Rendre le ſalut, ou ſaluer pluſieurs fois. *Reſalutare, ſalutem referre iterum.* Un homme civil *reſalue* les gens qui l'ont ſalué. Ce Capitaine de vaiſſeau a ſalué deux fois cette place, avant qu'elle *reſaluât*, qu'elle rendît le ſalut.

RESALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſalutatus.*

RESARCELÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une croix ou bande qui eſt garnie d'un ourle approchant de ſes bords. Il portoit d'azur à la bande d'argent *reſarcelée* d'or. *Lateribus tertiatus.*

RESASSER. v. act. & rédupl. Saſſer pluſieurs fois. Cette poudre a été ſaſſée & *reſaſſée*, elle a paſſé pluſieurs fois par le ſas, par le tamis. *Cribratus.*

RESASSER, ſe dit figurément & baſſement en Morale, en parlant des affaires, des réviſions de procès & de comptes. *Perſcrutari, ſcrutari.* Ce procès a été bien examiné, on l'a remis trois fois ſur le bureau, il a été bien ſaſſé & *reſaſſé*. Ce Compte a été mis à la correction, il a été *reſaſſé*. Les queſtions que font les Hérétiques ne ſont pas nouvelles, elles ont été ſouvent ſaſſées & *reſaſſées*.

Un de nos Poëtes a dit très-judicieuſement d'Ovide.

Pour moi j'ai la tête bleſſée,
Lorſque je lui vois tortiller
En cent façons une penſée
A force de la reſaſſer
La pointe au bout du tems s'émouſſe. P. DU CERC.

J'ai feuilleté tous mes mémoires,
J'ai reſaſſé tous mes papiers,
Et mis dans mes doctes grimoires,
Tout le Ciel en douze quartiers. P. DU CERC.

RESASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Scrutatus, perſcrutatus.*

RESBAUDIR. Vieux mot. v. act. Encourager. BOREL. *Excitare, animos addere.*

RESCARRE DE FOUR. Tèrme de Coutume. Il ſemble que ce ſoit le droit de Fourbannier.

RESCH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe. *Reſcha.* Elle eſt capitale de la Province de Kilan, & ſituée ſur la mèr Caſpie, à vingt cinq ou trente lieuës de Calbin, vèrs le nord. MATY.

RÉCHAFAUDER. v. act. & rédupl. Faire de nouveaux échafauts. *Rurſus tabulata extruere, ſtruere.* Pour racommoder quelques pièrres qui ont manqué à ce bâtiment, il a fallu *réchafauder* tout de nouveau.

RESCHAPPER. v. n. & rédupl. Echaper de nouveau, ou ſe ſauver d'un grand danger. *Evadere, effugere.* Ce malade a été à l'agonie, mais enfin il a *réchapé*. *E morbo emergere, convaleſcere.* Ce Cavalier s'eſt *réchapé* par deux fois, il s'eſt ſauvé des priſons de l'ennemi; il l'a *réchapé* belle, il a été en danger d'être pendu. Le P. Bouhours fait cette diſtinction. On *échappe* d'une bataille, ou d'un naufrage; mais on *réchappe* d'une maladie. C'eſt auſſi le ſentiment de l'Académie qui dit que *réchapper* ne ſe dit guère que du péril de la mort. Je te pardonne à la charge que tu en mourras; mais je me dédis de ma parole, ſi tu *réchappes*. MOL.

Dave gémit, & ſent des maux affreux:
Sa femme en ſouffre; ils craignent tous les deux,
Lui, qu'il n'en meure; elle qu'il n'en réchappe. LE BRUN.

RÉCHAUD. ſ. m. Uteníle de cuiſine où l'on met du feu pour cuire, pour ſécher du linge ſur la platine, pour réchauffer les chôſes refroidies. *Foculus, focus.*

RÉSCHAUFFEMENT. ſ. m. Tèrme de Jardinier. Il ſe dit en parlant du fumier neuf, & tout chaud, dont on réchauffe les couches refroidies, ou dont on échauffe les planches pour faire pouſſer les plantes qui y ſont. *Recalefactio.* On dit, Remuer, changer, renouveller un *réchauffement*. LA QUINT. L'induſtrie du Jardinier peut faire venir l'hivèr des aſpèrges par un *réchauffement* de fumier. LE JARDINIER FRANÇOIS.

RÉSCHAUFFER. v. act. Redonner de la chaleur aux chôſes réfroidies. *Recalefacere.* Faites *réchauffer* ce ragoût. Ce malade a un ſi grand friſſon, qu'on ne le ſçauroit *réchauffer*. Par une compaſſion cruelle envèrs lui-même, il mit la couleuvre dans ſon ſein, pour la *réchauffer*. PORT-R.

RÉSCHAUFFER, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignifie, Exciter de nouveau; ranimer. *Denuò excitare, promovere, provocare, accedere.* On croyoit que cette ſédition étoit appaiſée, mais maintenant les eſprits ſe *réchauffent* plus que jamais. Aléxandre voyant ſes gens en déroute, les gourmande, les exhorte, & *réchauffe* lui-même le combat. VAUG. Il s'étoit *réchauffé* pour elle. B. RAB.

RÉSCHAUFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Excitatus iterum, calefactus.*

Et ſouvenez-vous bien,
Qu'un dîné réchauffé ne valut jamais rien. BOIL.

Quand il s'agit de penſées ou de contes que l'on a ouïs pluſieurs fois, on dit, pour marquer le mépris que l'on en fait: Ce n'eſt que de la viande *réchauffée*. *Nimis repetita diſplicent.*

RÉSCHAUFOIR. ſ. m. Petit potager près la ſalle à manger, où l'on fait réchauffer les viandes, lorſque la cuiſine en eſt trop éloignée. DAVILER.

RÉSCINDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Tèrme purement de Palais. Voie, moyen pour caſſer un acte dont on ſe plaint, & contre lequel on demande à être reſtitué. *Reſcindens, irritum faciens, irritans.* La requête civile eſt le *réſcindant* d'un arrêt qui a été mal rendu. Ce moyen eſt déciſif & *réſcindant*. L'Ordonnance de l'an 1667. veut qu'on juge le *réſcindant* ſéparément du réſciſſoire; c'eſt-à-dire, qu'on juge à part la requête civile, ſi elle eſt fondée ſur de bonnes ouvèrtures, ſans toucher au fonds, ni éxaminer s'il a été bien ou mal jugé, qui eſt le réſciſoire, ou la chôſe qui eſt à réſcinder. Nos Praticiens diſtinguent & cumulent les deux tèrmes de *réſcindant* & *réſciſoire*.

RÉSCINDER. v. act. Caſſer ou annuler un acte ou contrat, quand il y a caûſe ſuffiſante pour cela. *Reſcindere, irritum facere.* Les Juges ne peuvent *réſcinder* un contrat ſans Létres de Chancelerie; car les voies de nullité n'ont point de lieu en France. Les mineurs font aiſément *réſcinder* les contrats qu'ils ont faits en minorité.

RÉSCINDÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Reſciſſus.* Un arrêt *réſcindé* eſt de nulle conſidération.

RÉSCISION. ſ. f. Action qu'on intente pour faire caſſer un contrat, ou autre acte en Juſtice. *Reſciſio.* La léſion énorme & d'outre moitié de juſte prix eſt un bon moyen de *réſciſion* d'un contrat de vente. On délivre en la petite Chancélerie des Létres de *réſciſion* qu'il faut faire entériner. Le diſpoſitif des Létres de requête civile porte clauſe de *réſciſion* de l'arrêt pourvû qu'il y ait caûſe ſuffiſante, & qu'il en apparoiſſe aux Juges.

RÉSCISSOIRE. ſ. m. L'arrêt, ou l'acte qu'il s'agit de caſſer & réſcinder, quand on obtient des Létres de réſciſion ou de requête civile. *Reſciſſorius.* Le *réſciſſoire* eſt la ſuite, & l'éffet du réſcindant. J'ai fait juger le réſcindant, & fait entériner ma requête civile; je n'ai plus qu'à faire juger le *réſciſoire*, & éxaminer le fonds. Voyez RÉSCINDANT.

RÉSCISSOIRE. Eſt auſſi adj. m. & f. *Reſcindens, irritans, irritum faciens.* Action *reſciſſoire*, eſt une reſtitution en entier, par laquelle on remet les chôſes en l'état qu'elles étoient. Ce qui ſe fait par éxemple, lorſque notre partie nous ayant ſurpris par dol, ou contrainte par violence, ou ayant abuſé de notre

bas

bas âge, au deſſous de 25 ans : Ou que de notre côté ayant èrré par une juſte ignorance de fait, ou ayant été abſents, &c. nous obtenons léttres en pays coutumier, & non pas en pays de droit écrit, pour nous relever de tel acte, que nous aurions fait avec quelqu'un de ces défauts là ; & ces lettres nous reſtituent & nous rétabliſſent en notre état entier & premier, déclarant cet acte comme non fait. *Action reſciſſoire en vertu du poſtliminie chez les Romains.* COURTIN.

RESCOLS. Vieux mot. Recoux. BOREL.

RESCORRE, ou RESCÓRRE. Vieux vèrb. act. Aider, ſauver. BOREL. *Adjuvare, ſervare.*

RESCOSSE, ou RESCOSSE. ſ. fém. Vieux mot. Recouvrement, recouſſe. BOREL. Voyez RECOUSSE.

RESCOUABLE. Voyez RECOUS.

RESCOUERRES, RESCOUEUR, ou RESCOUERRES, &c. Tèrmes de Coutume. Celui qui fait recouſſe en retrayant. Voyez RECOUSSE & RESQUEURE.

RÉSCOW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Reſcovia.* Elle eſt capitale du Duché de *Reſcow*, & ſituée vèrs les ſources du Wolga, environ à vingt lieuës de Biesha, vèrs le couchant. *Reſcow* eſt défenduë par deux citadelles, mais qui ne ſont que de bois. MATY.

Le Duché de RESCOVV, *Reſcovienſis Ducatus.* Province de la Moſcovie. Elle s'étend beaucoup du levant au couchant, depuis le Duché de MOSCOVV, juſqu'à la Principauté de PLESKOVV & aux confins de la Lithuanie. Cette province eſt aſſez grande & aſſez fèrtile ; mais elle eſt ſujette à être ravagée par les Polonois. Le Wolga, le Boriſthène & la Dzvvina y ont leurs ſources. Ses principaux lieux ſont RESCOVV capitale, WOLOCZ, TAROPIECZ & WYELIKIELUKI. MATY.

RÉSCRIER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonel. S'écrier hautement, & ſe dit en deux occaſions contraires ; l'une en cas de louange, ou d'approbation. *Exclamare, reclamitare.* Il s'eſt *récrié* ſur tous les beaux endroits de cette Tragédie. C'eſt être ridicule que de ſe *récrier* ſur des fadaiſes & des fatuitez. BELL. Un flatteur eſt toujours prêt à ſe *récrier*. BUIL.

J'eſtime plus cela que la pompe fleurie
De tous ces faux brillans où chacun ſe récrie. MOL.

L'autre en cas de mépris, ou d'averſion. *Inclamare, reclamare.* Cet Agent s'eſt *récrié* contre une propoſition ſi indigne qu'on lui a faite. Ceux qui étoient intéreſſez, s'étant *récriez* ſur cet avis, Silius le ſoutint. ABLANC.

Il a tort en effet,
Et vous vous êtes là juſtement récriée. MOL.

RÉSCRIPTION. ſ. f. (*L's* ſe prononce.) Mandement qu'on donne à un Fèrmier, à un débiteur, à un corréſpondant pour payer une cèrtaine ſomme au porteur du billet. *Reſcriptio.* On lui a donné une *réſcription* ſur le Fèrmier des Gabelles. Il a refuſé de payer cette *réſcription*. Les *réſcriptions* des Banquiers ſe traitent comme Léttres de change.

RÉSCRIRE. v. act. & rédupl. *Je récris, tu récris, il récrit, nous récrivons. Je récrivois. Je récrivis. J'ai récrit. Je récrirai. Que je récrive. Que je récrivi ſſe*, ou *je récrivois*. Écrire une ſeconde fois, ou d'autres enſuite ; copier. *Reſcribere, iterum ſcribere.*

RÉSCRIRE, ſignifie auſſi, Faire réponſe à une léttre, ou une recharge à celui qui n'a point fait de réponſe. *Reſpondere, reſponſum facere, dare.* Les Fèrmiers ſont lents à *récrire*, quand on leur demande de l'argent, il leur faut *récrire* pluſieurs fois.

On dit provèrbialement d'un homme embarraſſé dans une affaire, qu'il ne ſçait à qui en *récrire*. *Neſcit ad quem confugiat.*

RÉSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Reſcriptus.*

RÉSCRIT. ſ. m. Réponſe du Pape, ou des Empèreurs ſur quelque queſtion, ou difficulté de Droit, ſur laquelle ils ont été conſultez, pour ſèrvir de décition, & de loi. *Breve diploma reſcriptum.* Le Droit Civil & Canon ſont pleins de ſemblables *Réſcrits*. Les *Réſcrits* du Pape ſont une ſorte de Bulle ou de Monitoire qui commence par ces paroles, *Significavit nobis dilectus Filius.* ÉVEILLON. Examiner un *Réſcrit*. FÉVRET. Les *réſcrits* des Papes ne ſont point reçus en France, quand ils ſont contraires aux Libèrtez de l'Égliſe Gallicane. On les déclare abuſifs.

Les parties & les Magiſtrats conſultoient ſouvent les Empereurs ſur le parti qu'il falloit prendre dans cèrtaines affaires délicates. Les réponſes des Empereurs à ces conſultations s'appelloient *reſcrits*. Ils n'avoient pas la force de loi, mais ils formoient un grand préjugé. Juſtinien en a fait inſérer pluſieurs dans le Code, ce qui leur a donné plus d'autorité qu'ils n'en avoient auparavant. L'Auteur de la vie de l'Empereur Macrin, dit que ce Prince vouloit qu'on jugeât ſur les loix, & non pas ſur les *réſcrits*, parce qu'il eſt indigne de prendre pour régle des jugemens, la volonté d'hommes ignorans, comme Commode & Caracalle, & parceque Trajan ne donna point de *réſcrits* de peur qu'on ne tirât à conſéquence, ce que la faveur fait ſouvent accorder dans des affaires particuliéres. Il avoit même deſſein d'ôter aux *réſcrits* toute leur autorité. M. Schulting n'approuve pas ce deſſein, & répond aux raiſons de Trajan. Il ne faut pas recevoir tous les *réſcrits*, il faut rejetter ceux que la faveur a dictez, mais il faut ſuivre, avec Juſtinien, ceux qui ſont fondez en raiſon, & ſur l'équité naturelle. Les plus mauvais Empereurs ont fait des loix, & donné des *réſcrits* très-utiles. Voyez ſur cette matière les Diſſèrtations d'Antoine Schulting. La ſeconde eſt ſur les *réſcrits* des Empereurs Romains. Eſt-il bien vrai que Trajan n'ait point donné de *réſcrits* ? Qu'eſt-ce autre chôſe que des *réſcrits*, que ce qu'il répond à Pline ſur le ſujèt des Chrétiens L. X. Ép. 98. & ſur les Iſélaſtiques, Liv. X. Ép. 120 ? Il ne faut qu'ouvrir le Digeſte, & les Léttres de Pline, pour trouver des *reſcrits* de Trajan.

On le dit auſſi, en quelques lieux, dans le même ſens que *réſcription*.

RÉSCRIPT, du Sèrgent Éxécuteur. *Réſcrit* de ſon exploit, par devèrs le Juge, & rélation, raport qu'il lui fait de ce qu'il a éxécuté.

RÈSE. ſ. f. Vieux mot. Courſe de gens de guèrre. *Incurſio.* Ce mot eſt dans Bethancourt.

RÈSEAU. ſ. m. Ouvrage de fil ou de ſoie tiſſu & entrelaſſé, où il y a des mailles & des ouvèrtures. Il y a des lits de *réſeaux*, d'ouvrages de fil ou de dentelle qu'on fait ſur des *réſeaux*, qui ſèrvent particuliérement aux gens de campagne. La plûpart des coëffures de femmes ſont faites de tiſſus à jour & à claires voies, qui ſont des éſpéces de *réſeaux* ; dont les modes changent de tems en tems.

Ce mot vient de *retiolum*, diminutif de *rete*.

RÈSEAU, eſt auſſi un nom qu'on donne au ſecond ventricule des bêtes qui ruminent. On l'appelle autrement, *Bonnet*. Voyez BONNET. *Epiploon.*

RESÉCHER. v. act. & rédupl. Sécher de nouveau. *Denuò exſiccare.* Il a beau pleuvoir en été, la tèrre ſe *reſéche* bien-tôt. Le brouillard a humecté ce linge, il le faut *reſécher* ſur la platine. On n'a point eſſuyé la ſueur de ce malade, il s'eſt *reſéché* tout ſeul.

RESÉCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exſiccatus, deſiccatus.*

RESÉILER. vèrb. act. & rédupl. Remétre la ſelle à un cheval. *Equum ſternere, inſternere iterum ephippio.* La Cavalerie n'eut pas ſi-tôt déſellé ſes chevaux, que le boute-ſelle ſonna, il fallut *reſeiller*.

RESÉILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ephippio inſtructus denuò.*

RESÉMELER. v. act. Appliquer de nouvelles ſemelles à une vieille chauſſure. *De novo calceos ſoleis inſtruere.* On porte des bas au Ravaudeur, des ſouliers au Savetier, pour les *reſémeler*.

RESÉMELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Soleis inſtructus iterum.*

RESEMER. v. act. & rédupl. Semer une ſeconde fois. *Denuò ſerere, conſerere.* On *reſeme* les champs qui ont été mal ſemez ou mangez par les béſtiaux.

RESEMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum ſatus, conſitus.*

RESÉPAGE. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. Nouvelle coupe d'un bois qui a été mal coupé, ou qui n'eſt pas de belle venuë. *Iterata caſio.* L'Ordonnance ordonne le *reſépage* des bois abougris, broutez & avortez.

RESÉPER. v. act. Recouper de nouveau un bois qui a été mal taillé, qui a été ebourgeonné par les béſtiaux, ou qui eſt de mauvaiſe venuë. *Iterum cadere, reſecare.* Il a fallu *reſéper* ce bois juſqu'à la racine, parce qu'il avoit été mal coupé, qu'on en avoit abattu les plus beaux brins, parceque les béſtiaux l'avoient trop endommagé.

RESÉPER ; Dans les Arts méchaniques, c'eſt couper avec la cognée, ou la ſcie, la tête d'un pieu ou d'un pilotis qui refuſe le mouton, parce qu'il a trouvé de la roche, ou pour le mettre de niveau avec le reſte du pilotage. DAVILER.

Les Maçons diſent auſſi *reſéper* une muraille.

RESÈRRER. *Conſtringere.* Voyez RÉSSÈRRER.

RÉSERVATION. ſ. f. Tèrme du Palais. Action, ou claûſe dans laquelle on réſerve, & on retient quelque chôſe. *Conditio, ſepoſitio, reſervatio.* Les *réſervations* des Bénéfices n'ont point de lieu en France, & elles y ſont odieuſes. C'étoient des réſcrits ou mandats par leſquèls les Papes ſe réſèrvoient la nomination, & la collation de cèrtains Bénéfices lorſqu'ils viendroient à vaquer. On les a regardées comme des entrepriſes de la Cour de Rome pour ſe donner plus de crédit & d'autorité. Mais l'Égliſe Gallicane a toujours réſiſté à ces *réſervations* de tous Bénéfices tant électifs, que collatifs, ſoit qu'elles fuſſent générales, ou particuliéres. On les appelle *ambitioſa reſcripta.* Il n'en eſt point parlé dans le Decrèt de Gratien ; ce qui prouve que l'introduction de ces mandâts, ou *réſervations* eſt nouvelle. Les Mandâts Apoſtoliques ſont des éſpéces de *réſervations* qui ne ſont plus en

uſage depuis l'Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. Voyez MANDAT. On n'admet plus de réſignation avec la *réſervation* de tous les fruits d'un Bénéfice; mais ſeulement avec une ſimple *réſervation* de penſion.

RÉSÈRVE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *réſervation*; mais ce mot eſt bien plus en uſage. *Exceptio, reſtrictio, reſervatio.* Il a vendu cette tèrre franchement & quittement, il n'a fait aucune *réſerve*. Il faut faire *réſerve* expreſſe des ſervitudes, quand on en veut retenir. On réſigne des Bénéfices avec *réſerve* de penſion. On fait des donations de fonds avec *réſerve* de l'uſufruit. *Réſerve* en matière Bénéficiale eſt la même chôſe que *réſervation.*

RÉSÈRVE, ſignifie auſſi, Garde pour le beſoin, proviſion. *Munitio, proviſio, conditio, ſepoſitio.* Il a mis de l'argent en *réſerve* pour marier ſa fille. Il a toujours des confitures & quelque chôſe de *réſerve*, pour recevoir compagnie. Les fruits d'hivèr ſont de garde, on les met en *réſerve.*

Il ſe dit auſſi des chôſes réſèrvées. Les *réſerves* de ſa Tèrre montent plus haut que ce qui eſt affèrmé. *Reſervatio, excepta.*

On appelle à la guèrre troupes de *réſerve*, les Corps rangez ſur la dèrnière ligne, qui ſont déſtinez pour ſoutenir les aûtres, qui ne doivent combattre qu'en cas de néceſſité. *Ultima acies.*

RÉSÈRVE, ſignifie auſſi, Exception. *Exceptio, reſervatio.* On a rappellé tous les exilez, à la *réſerve* de tèls & tèls. Les Prêtres ordinaires n'ont pouvoir d'abſoudre qu'à la *réſerve* de cèrtains cas. Les régles les plus générales ont toujours quelques exceptions, quelques *réſerves.*

RÉSÈRVE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Pudeur, retenuë, prudence. *Modeſtia, pudor, prudentia, moderatio.* Cette femme ſe conduit avec beaucoup de *réſerve* & de modeſtie. Il faut juger de ſon prochain avec beaucoup de *réſerve*, pour éviter le jugement téméraire. Un hômme ſage doit agir en toutes chôſes avec *réſerve*, prudence & circonſpection. Parler avec *réſerve.* ROCHEF.

A LA RÉSÈRVE, EN RÉSÈRVE. Façons de parler advèrbiales dont on peut voir des éxemples dans les articles qui précédent. *Prater, excepto.*

RÉSÈRVER. v. act. Garder & retenir pardevèrs ſoi une partie des chôſes qu'on abandonne. *Servare, condere, recondere.* Dieu s'eſt *réſervé* la vengeance, la punition des crimes ſécrèts. Cet homme a vendu ſa tèrre, & il s'eſt *réſervé* la faculté de remeré. Il a donné tout ſon bien, mais il s'eſt *réſervé* la faculté de teſter pour 20 mille francs. Il s'eſt *réſervé* un Droit de Patronage ſur le Bénéfice qu'il a fondé. On ne peut *réſerver* des penſions ſur des Cures qu'après les avoir deſſèrvies dix ans.

En tèrmes du Palais on dit, quand on fait des rétentions ou des évocations, que le Roi ou la Cour ſe *réſervent* la connoiſſance d'une telle affaire, & la retiennent. *Reſervare.* Quand on fait des renvois, on *réſerve* les dépens en définitive. En fait d'intèrlocutoire, la Cour ſe *réſerve* à faire droit ſur les requêtes jointes & autres incidens qui ne ſont pas inſtruits. Les Juriſconſultes diſent que jamais un Souverain ne donne tant de pouvoir dans ſes Léttres, qu'il ne s'en *réſerve* encore davantage. Le Pape s'eſt bien *réſervé* des droits par le Concordat. Quand on donne une quittance pure & ſimple, ſans *réſerver* ſes autres droits & actions, on en induit une fin de non recevoir.

RÉSÈRVER, ſignifie auſſi, Garder, ménager pour le beſoin; ſe retenir. *Servare, ſeponere, obſervare.* Il ne faut pas mettre ſes amis à tous les jours, il les faut *réſerver* pour une bonne occaſion. Vous pouvez *réſerver* cet avis à un autre tems. PASC. A la guerre il faut un peu ſe *réſerver*, ſe ménager, ne s'éxpôſer pas témérairement. Dieu avoit *réſervé* S. Paul comme un vaiſſeau d'élection pour annoncer ſa gloire aux Gentils. Ce Prince donne de grandes eſpérances, il eſt *réſervé* pour de grandes chôſes. Cet Avocat ne s'eſt pas ouvèrt en plaidant, il s'eſt *réſervé* pour la replique. Un homme ſage ſe *réſerve* ſouvent, ne dit pas tout ce qu'il penſe. Cet Auteur eſt fort *réſervé* ſur ce qui regarde la pudeur, mais cet aûtre l'eſt bien peu. Il étoit fort *réſervé* à parler de ſoi. TALLEMANT.

RÉSÈRVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Servatus, reſervatus.*

On appelle cas *réſervez*, ceux dont il n'y a que le Pape, ou l'Évêque qui puiſſent abſoudre. *Caſus reſervati.* Un ſimple Prêtre n'abſout des cas *réſervez qu'à* l'article de la mort.

On le dit auſſi figurément & baſſement, de tout ce dont on fait myſtère, que l'on veut faire valoir par ce moyen. Vous ne le ſçaurez pas; c'eſt un cas *réſervé. Secretum, arcanum.*

On appelle auſſi un homme *réſervé*, celui qui eſt prudent & circonſpect. *Prudens, modeſtus, diſcretus, verecundus.* Une femme *réſervée*, qui eſt honnête & modeſte. Il s'employe auſſi ſubſtantivement. Cet homme fait bien le *réſervé.* Cette femme fait bien la *réſervée.*

RÉSÈRVÉ, ſe dit abſolument & advèrbialement; pour dire, Excépté, & à la réſerve. Cet homme a toutes ſortes de bonnes qualitez, *réſervé* qu'il eſt un peu ſatirique. *Omnibus animi dotibus praditus vir, excepto.* Cette expreſſion eſt peu en uſage, ſi même elle ſe dit.

RÉSÈRVOIR. ſ. m. Lieu où l'on réſerve. Il ne ſe dit guères que des lieux où on amaſſe, où on réſerve les eaux, pour les faire couler, ou jaillir en quelque lieu; & des lieux où on réſèrve le poiſſon pour le prendre facilement, quand on en a beſoin. *Receptaculum aquæ.* C'eſt dans un corps de bâtiment, un baſſin ordinairement de bois revêtu de plomb, où l'on *réſerve* les eaux qui doivent être diſtribuées par des fontaines. C'eſt auſſi un grand baſſin de forte maçonnerie avec un double mur appellé de douve, & glaiſé ou pavé dans le fonds, où l'on tient l'eau pour les fontaines jailliſſantes des jardins, comme les quatre *réſervoirs* de la bute de Montboron près de Verſailles, dont chacun a 85 toiſes de longueur ſur 54 de largeur & 12 piéds de profondeur: & celui du Trou-d'Enfer ſur le haut de Marli, qui a une profondeur ſuffiſante ſur 50 arpens de ſupèrficie, pour contenir cent mille toiſes cubes d'eau. DAVILER.

RÉSÈRVOIR. Se dit par les Médecins, Chirurgiens & Anatomiſtes de quelques cavitez du corps humain. Les *Reſervoirs* du chile. Le *réſervoir* de Pecquet. Les veines lactées ſécondaires portent le chile des glandes du méſentère, après qu'il y a été rendu plus liquide, par la lymphe qu'il y reçoit, dans le *réſervoir* de Pecquet. On lui a donné ce nom, parce que c'eſt M. Pecquet fameux Médecin qui le premier en a fait la découvèrte en l'année 1651. Ce *réſervoir* eſt placé entre les deux origines du diaphragme, à l'endroit où l'on trouve des glandes que l'on appelle lombaires. DIONIS.

LE RÉSÈRVOIR DES EAUX SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES, où tous les élémens ſe trouvent renfèrmez; En tèrmes de Philoſophes hèrmétiques. C'eſt le mèrcure philoſophal, qui contient en ſoi les quatre élémens, ou le monde ſupérieur & l'inférieur. DICT. HÈRM.

RÉSEUIL. ſ. m. Éſpéce de filet ou de rêts. On l'a dit auſſi par éxtenſion de cèrtains ouvrages de fil travaillez à jour, qui ſèrvoient d'ornement à du linge, comme à des pentes de lit, des tavayoles, &c. On en voit encore chez les payſans. *Stragulum lineum, tegmen lineum.*

RESGNE. Vieux ſ. f. La reſne d'un cheval. *Perceval.* BOREL. *habena.*

RÉSIDENCE. ſ. f. Domicile; demeure fixe, & établie en un lieu. *Aſſidua commoratio, domicilium, reſidentia.* Le Roi fait ſa *réſidence* à Verſailles. On ne reçoit point de caution qui n'ait une actuelle *réſidence* ſur le lieu, & qui n'y ſoit domicilié.

RÉSIDENCE, ſe dit ſpécialement de la demeure des Bénéficiers ſur leur Bénéfice, & de leur aſſiduité à le déſſèrvir. *Reſidentia, aſſidua commoratio.* Tout Bénéfice à charge d'âmes demande *réſidence*, oblige à *réſidence.* Le droit Canon enjoint la *réſidence* aux Bénéficiers ſous peine de privation de leurs Bénéfices. La raiſon originaire eſt, que dans la primitive Égliſe nul n'étoit promu aux ordres ſacrez ſans avoir un Bénéfice en tître qu'il étoit obligé de déſſèrvir. Ainſi le ſervice étoit néceſſairement attaché à l'Ordre, & quiconque en étoit honoré étoit en même tems engagé au ſervice & à la *réſidence* pèrſonelle. Cette éxacte diſcipline n'a pas été longtems obſervée. Les Bénéficiers ſe ſont peu à peu diſpenſez de ſèrvir eux-mêmes leurs Bénéfices, & d'y réſider. Mais pour les Curez qui ont charge d'âmes, ils ſont obligez à une *réſidence* actuelle, & les Parlemens ont déclaré abuſives les diſpenſes de réſider qui auroient pû être accordées par le Pape, parceque l'obligation de réſider eſt de droit divin. Sous Charles IX. on voulut rétablir la ſévérité de la diſcipline, & en 1561, le Parlement enregîtra une déclaration par laquelle il étoit ordonné aux Évêques, conformément aux anciens canons de réſider dans leurs Évêchez. Le Parlement défendit auſſi aux Évêques de prendre la qualité de Conſeillers du Roi, parceque cette qualité étoit incompatible avec l'obligation indiſpenſable de la *réſidence* dans leurs Évêchez. M. le Procureur Général Bourdin faiſoit même ſaiſir le temporel des Évêques qui demeuroient plus de 15 jours à Paris, après leur avoir fait dire que s'ils y avoient des affaires, il ſe chargeoit de les pourſuivre en ſon nom. *Voyez* Du Puy.

Mais à l'ambition d'oppôſer la prudence,
C'eſt aux Prélats de Cour prêcher la réſidence.

RÉSIDENCE, ſe dit auſſi en parlant de celui qui fait les affaires d'un Prince auprès d'un Roi, ou d'un Roi auprès d'une République, ou d'un petit Souverain. *Reſidentia.* On a donné à un tel la *Réſidence* de Raguſe, de Gennes. Les Princes d'Allemagne ont des Envoyez qui éxèrcent la *Réſidence* en la Cour du Roi.

RÉSIDENCE, en tèrmes de Chymie, ſe dit des liqueurs ou ſubſtances qui reſtent dans un vaiſſeau, après qu'on en a vuidé ou

ôté une partie pour changer la manière de l'opération ſur ce qui y eſt demeuré. *Sedimentum.*

RÉSIDENT, ENTE. adj. Qui réſide, qui fait ſa demeure actuelle en un lieu. *Reſidens, aſſidens, deſidens, manens, habitans.* Ce Marchand eſt *réſident* à Paris. Un Évêque de Bretagne qui eſt *réſident*, a ſix mois pour conférer les Bénéfices; au lieu que les aûtres n'en ont que quatre.

RÉSIDENT. ſ. m. Celui qui fait les affaires d'un Roi envèrs une République, ou un Prince; ou d'un petit Prince & République en la Cour d'un Roi. *Reſidens, agens.* Les *Reſidens* ſont des Miniſtres publics, & ſous la protection du droit des Gens. Le Roi n'a que des *Réſidens* en Allemagne, aux Diétes, chez les Électeurs: & réciproquement ils en ont en la Cour de France. On a révoqué l'Ambaſſadeur, & on a laiſſé un *Réſident* à ſa place.

Dans pluſieurs Coutumes on appelle *Réſidens*, les Tenanciers qui étoient obligez de réſider dans l'héritage de leur Seigneur, & qui ne pouvoient l'abandonner, qu'on a appellé autrement *homme levant & couchant*, & en Normandie *reſſeant du fief. Manceps, clientelaris.*

RÉSIDER. v. n. Être domicilié en quelque lieu, y demeurer ordinairement. *Reſidere, aſſidere, manere, habitare.* Un Tréſorier de France qui ne *réſide* pas ſur le lieu, ne partage point les émolumens du Bureau. Un Procureur Général peut ſaiſir les revenus d'un Évêque qui ne *réſide* point en ſon Diocéſe. Le Roi a envoyé un tel à Ratiſbonne, c'eſt pour y *réſider*, pour y faire ſes affaires.

RÉSIDER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Reſidere, inhærere, ſiſtere, ponere.* Les principales facultez de l'âme *réſident* dans le cérveau. Le droit de vie & de mort *réſide* en la pèrſonne des Magiſtrâts. La Souveraine puiſſance *réſidoit* en la pèrſonne du Roi. VAUG. La paix *réſide* dans l'âme de ceux qui déſirent la procurer aux aûtres. MORALE DU SAGE.

RÉSIDU. ſ. m. Ce qui reſte à payer, le reliqua d'un compte, d'une obligation. *Reliquum, reſiduum.* Il a bien payé la moitié de ſa dette, mais il lui a fallu faire grace du *réſidu*. Saint Paul nous parle dans ſon Épitre aux Romains d'un *réſidu* ſelon l'élection de grace; pour dire, un petit nombre de pèrſonnes qui avoient été préſèrvez de la contagion de l'idolatrie, par un effèt de la grace de Dieu.

AU RÉSIDU. adv. Au reſte, enfin. *Caterò, caterùm, tandem.* Ce mot n'eſt plus du bel uſage.

RÉSIGNANT, ANTE. ſ. m. & f. Qui ſe démet d'une charge ou d'un Bénéfice en faveur d'un aûtre. *Reſignator.* Un *réſignant* d'une charge doit vivre quarante jours après ſa réſignation, ou avoir payé la paulette. Un nouveau pourvû doit jouir de tous les droits dont jouiſſoit ſon *réſignant*. Un *réſignant* ſe conſerve en ſon Bénéfice, quand il n'eſt point dépoſſédé dans les trois ans, par la régle de la poſſéſſion triennale.

RÉSIGNATAIRE. ſ. m. & f. Celui ou celle en faveur de qui eſt faite la démiſſion d'une charge ou d'un Bénéfice. *Reſignatarius, is cui muneris aut beneficii Eccleſiaſtici, per alterius abdicationem poſſeſſio tranſcripta eſt.* Un *réſignataire* n'a pas plus de droit que ſon réſignant. Cette Dame eſt *réſignataire* de la charge que ſa tante poſſédoit chez la Reine. Il faut qu'un *réſignataire* ait dépoſſédé ſon réſignant, s'il meurt après les ſix mois.

RÉSIGNATION. ſ. f. Démiſſion d'une charge, ou d'un Bénéfice. *Muneris aut beneficii abdicatio, demiſſio, reſignatio.* Comme les Offices ſont venaux, la *réſignation* n'eſt aûtre chôſe qu'une vente, ou une ſimple démiſſion. A l'égard des Bénéfices les *réſignations* pures & ſimples entre les mains des Collateurs, s'appellent auſſi proprement *démiſſion*. On appelle des *réſignations en faveur*, ou conditionnelles, celles qui ne ſe font qu'à la charge qu'un tel en ſera pourvû: enſorte que les proviſions ſont nulles, ſi les conditions de la *réſignation* ne ſont ponctuellement éxécutées. Il n'y a pas deux cens ans que cet uſage eſt bien établi. On y a réſiſté d'abord, parceque ces *réſignations in favorem* étoient regardées comme des ſucceſſions, ou des tranſmiſſions d'un Bénéfice, comme d'un patrimoine appartenant à une famille. Auſſi ne ſe peuvent-elles faire qu'entre les mains du Pape, qui ſeul peut les admettre, au lieu que les *réſignations* pures, & ſimples peuvent être admiſes par l'Ordinaire, ou le collateur; parcequ'en ce cas le réſignant s'eſt dépouillé de tout ſon droit, enſorte que le Collateur peut conférer à qui il lui plait, & que dans le cas de *réſignation in favorem*, on ſoupçonne qu'il y a de la ſimonie, ou quelque aûtre paction illicite, dont le Pape ſeul peut diſpenſer. La régle *de infirmis*, ou des 20. jours n'a point de lieu pour les *réſignations* pures & ſimples. L'Ordinaire peut admétre les *réſignations* pour cauſe de pèrmutation. On les appelle auſſi *pures & ſimples*, quand elles ſont ſans condition, & ſans réſerver de penſion. Les *réſignations en faveur* ne peuvent être admiſes au préjudice, & ſans le conſentement du Patron laïque. Pendant la Régale, le Roi peut admettre les *réſignations* pures, & ſimples, & même les *réſignations in favorem*; parceque ſon droit eſt beaucoup plus éminent que celui de l'Ordinaire. Il y a une régle de Chancelerie pour la publication des *réſignations*. Chèrchez *Regle de publicandis.*

RÉSIGNATION, ſignifie auſſi, Déférence entière, ſoumiſſion; abandonnement qu'on fait de ſoi même à la volonté, à la diſcrétion d'autrui. *Conſenſio, ſubmiſſio, reſignatio, conformatio.* Un bon Chrétien doit avoir une entière *réſignation* à la volonté de Dieu, & recevoir les afflictions ſans murmure. La *réſignation* n'éteint pas la volonté: elle la captive ſeulement. BOSS. Dieu éprouva ſa patience & ſa *réſignation* par de longues infirmitez. FLÉCH. La *réſignation* à la mort eſt néceſſaire à un malade. Un Religieux doit avoir une pure *réſignation* aux ordres des Superieurs.

RESIGNER. v. act. Se démettre d'une charge, ou d'un Bénéfice. *Munus, vel beneficium alicui tranſcribere, reſignare.* Il faut paſſer une procuration *ad reſignandum* le nom en blanc, pour *réſigner* un Office, un Bénéfice.

RÉSIGNER. v. n. ſignifie, S'abandonner à la volonté, ou à la diſcrétion d'autrui. *Ad arbitrium alterius ſe permittere, fingere.* Ce patient étoit bien *réſigné*, quand on l'a éxécuté. Ce Courtiſan diſgracié s'eſt enfin *réſigné* à faire tout ce qu'on voudra éxiger de lui.

RÉSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſignatus, conformis.*

RESILIR. v. n. Tèrme de Pratique. Ne vouloir pas éxécuter un contrat, une promeſſe. *A conditione atque pacto reſilire.* Les contrats ſont d'abord de volonté, mais après ils ſont de néceſſité, on n'en peut *réſilir*. Un mineur qui veut *réſilir* d'une obligation qu'il a paſſée, doit obtenir du Prince des léttres de réſtitution, & les faire entériner.

RESINE. ſ. f. Matière huileûſe, qui coule de ſoi-même, ou par inciſion, du pin, du ſapin & de quelques autres arbres. *Reſina.* Le maſtic eſt la *réſine* du lentiſque. Le camphre eſt une eſpéce de *réſine*. La meilleure de toutes les *réſines* eſt la térébenthine, qui doit être blanche & claire, tîrant un peu ſur le pèrs; & après, celle du lentiſque, du pin, du ſapin; & enfin celle de la pèſſe. Le cyprès produit auſſi une *réſine* liquide qui a les mêmes propriétez que les aûtres. Il y a deux ſortes de *réſine*, une liquide & une dure. La première eſt la *réſine* telle qu'elle ſort de l'arbre. La ſeconde ne diffère de la première qu'en ce qu'elle a été épaiſſie par la chaleur du ſoleil, ou par celle du feu. La poix *réſine*, la colophone, la poix noire, la poix de Bourgogne ſont des eſpéces de *réſines* dures. On mêle la poix *réſine* dans les flambeaux. On fait brûler de toutes les eſpéces de *réſine* pour en tîrer la ſuie qu'on appelle *noir de fumée.*

RÉSINE D'OR, Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le ſaffran tîré de l'or. DICT. HERM.

RÉSINE DE LA TÈRRE. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, C'eſt le ſouphre. On l'appelle auſſi *Réſine minerale.* ID.

RÉSINE DE LA TÈRRE POTABLE, C'eſt le ſouphre ſublimé réduit en liqueur, huile ou baûme.

RESINEUX, EUSE. adj. qui ſe dit des bois qui produiſent de la réſine. *Reſinoſus.* Dans les montagnes on fait des flambeaux d'une branche de pin, & d'aûtres bois *réſineux.*

RESJOYER. Vieux vèrbe act. Réjouir. *Delectare, oblectare.* Alain Chartier,

C'eſt ce qui les bons cuers resjoye.

Se *resjoyer. Gaudere, lætari.* R. de la Rôſe.

Lors s'eſveruë & ſe resjoye.

RESIPISCENCE. ſ. f. Repentance, réfléxion qu'on fait ſur ſa mauvaiſe conduite; retour d'un pécheur, qui ſe corrige. *Morum in melius mutatio, emendatio, reſipiſcentia.* Heureux le pécheur qui ſe reconnoît, & qui vient à *reſipiſcence*. La jeuneſſe eſt emportée, mais l'âge la fait venir à *réſipiſcence. Reſipiſcere.*

RÉSISTANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe défend, on reſiſte à une puiſſance qui attaque. *Conatus, renitus.* On croyoit emporter cette place d'emblée; mais on y a fait une vigoureuſe *réſiſtance*; on s'y eſt bien défendu. Quand on vérifie les Édits, on n'y trouve plus de *réſiſtance*, plus d'oppoſition, de difficulté. Un Agent violent augmente ſon éffet, quand il trouve de la *réſiſtance*, comme la foudre, le canon. Dans les machines quand on a trouvé l'équilibre, il faut encore vaincre la *réſiſtance* de la matière, le frottement des parties.

RÉSISTANCE, ſe dit auſſi des refus d'une Maîtreſſe; de l'éffort qu'on fait contre les paſſions, pour les combattre, ou pour n'en être pas ſurmonté; ou de celui qu'elles font ſur nous. *Conſtantia, abnutus.* Le tems qui conſume les marbres les plus durs, vient à bout de la *réſiſtance* la plus obſtinée. S. ÉVR. La vérité trouve toujours de la *réſiſtance* dans notre cœur, & n'y entre point ſans violence & ſans éffort. NIC.

Dans ſes premiers tranſports, l'amour impétueux,
S'irrite par la réſiſtance. CORN.

Puis qu'après tant d'efforts, ma réſiſtance *eſt vaine,*
Je me livre, en aveugle, au tranſport qui m'entraine. RACIN.

RÉSISTER. v. n. S'oppôſer à l'action, à la violence de quelque chôſe; s'en défendre. *Obſiſtere, reſiſtere, obniti.* Il n'y a point de rempart qui puiſſe *réſiſter* à l'artillerie. Il n'y a que les Pyramides d'Égypte qui ayent *réſiſté* aux injures du tems. Il ne faut point *réſiſter* à Dieu, à la Nature, aux Souverains, ni s'oppoſer à leurs volontez, à leurs ordres. Ce brave a *réſiſté* long-tems, & enfin il a cédé à la force. Toute l'Aſie ne put *réſiſter* à la rapidité des conquêtes d'Alexandre. Ce mal eſt opiniâtre, il *réſiſte* aux remédes. Publiez parmi les Barbares que les Romains ne ſont fiers qu'envers ceux qui leur *réſiſtent*. VILL.

RÉSISTER, ſignifie auſſi, Durer long-tems; avoir la force de ſuporter quelque attaque. *Durare, ſufferre, diu ſuſtinere, reſiſtere.* Le bourracan *réſiſte* à la pluie, *réſiſte* à la fatigue. Il faut que les hommes & les chevaux ſoient bien vigoureux pour *réſiſter au travail* de la guèrre. Ceux qui travaillent aux mines n'y *réſiſtent* pas long-tems, n'y peuvent pas durer beaucoup.

RÉSISTER, ſignifie encore, Appuyer, conſerver. *Suſtinere.* Cette voute a une grande pouſſée, il faut qu'il y ait de bons arcsboutans pour y *réſiſter*. Il faut une forte digue pour *réſiſter* à l'impetuoſité des flots. Les machines n'agiſſent pas ſi bien dans l'eau que dans l'air, parceque l'eau *réſiſte* davantage.

RÉSISTER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, S'oppoſer, arrêter l'éffet. *Repugnare, tendere adverſus.* Il faut s'armer, dit Saint Paul, de toutes les armures de Dieu, pour *réſiſter* contre les embuches du Diable, pour *réſiſter* aux tentations. En vain le pécheur *réſiſte* à la grace efficace. Il ne faut point *réſiſter* aux inſpirations céleſtes. Une Beauté prétend qu'il n'y a point de cœur qui lui *réſiſte*, à qui elle ne donne de l'amour. On *réſiſte* quelque tems, & on ſuccombe enfin, après avoir bien *réſiſté*. BELL.

RÉSIXIÉSME, ſ. m. Sixiême du ſixième denier. *Sextæ partis pars ſexta.* Voyez *Retiers*.

RÉSIXIÉSMEMENT. ſ. m. Reſixiême. C'eſt la même chôſe.

RÉSLARGIR. v. act. & rédupl. Rendre plus large. *Extendere, explicare, protendere.* On fait *rélargir* ſes habits, quand ils ſont trop étroits. On a fait *rélargir* les ruës de Paris. Les chemins de la Champagne qui étoient trop ſerrez ont été *rélargis*.

RÉSMOUDRE. v. act. & rédupl. Émoudre encore une fois. *Iterum ſamiare, acuere.* On porte chez les Couteliers & les Taillandiers *remoudre* les couteaux, ciſeaux & autres inſtrumens tranchans, quand leur taillant eſt émouſſé.

RÉSMOULU, UË. part. paſſ. & adj. *Samiatus iterum.*

RESNABLE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſe trouve dans Beaumanoir, & ſignifie raiſonnable. *Rationabilis, rationi congruens.* On a dit auſſi *Reguable*, & même *Reſnaule*.

RÈSNES. ſ. f. plur. Deux longes de cuir qui ſont attachées d'un côté à la branche de la bride, & de l'autre elles ſont dans la main du cavalier, & font agir l'embouchure, & tiennent la tête du cheval ſujette. *Habenæ, lora, frani habenæ.* Les chevaux de carroſſes ont auſſi des *renes* pour les conduire à droit, & à gauche. Ajuſter les *rènes*. ABLANC. La plûpart menoient leurs chevaux par les *renes*. VAUG. Auſſi-tôt Phaëton prend les *rènes* en main. BOIL. Sa main, ſur ſes chevaux, laiſſoit flotter les *rènes*. RACIN.

FAUSSE RÈSNE, eſt une longe de cuir qu'on paſſe quelque fois dans l'arc du banquet pour faire donner un cheval dans la main, ou pour lui faire plier l'encolure. *Lorum falſum, pſeudolorum.*

RÈSNES, ſe dit figurément en Morale, & dans le beau ſtile, pour ſignifier le gouvèrnement. *Imperii habenæ.* Tandis qu'un tel Prince tenoit les *renes* de l'Empire. *Gubernacula, habenæ, clavus.* Pour dire, Tandis qu'il régnoit. Il fut infortuné de n'avoir pas atteint cet heureux ſiécle, où Trajan tint les *rènes* de l'Empire. ABLANC. De combien de ſoucis & d'inquiétudes ſont agitez ceux qui tiennent les *renes* des Monarchies!

Ce mot vient de *retina*, & de *retinaculum*, ſelon Ménage, contre l'avis de ceux qui le veulent dériver de l'Hébreu *reſen*.

RÉSOLU, UË. adj. Voyez après RÉSOUDRE. *Conſtans, firmus, fortis.*

RÉSOLU, ſe dit en Muſique d'un canon ou fugue pèrpétuelle, dont toutes les parties ſont écrites ou en partition, en pluſieurs lignes ſéparées; ou dans des parties ſéparées avec les pauſes que chaque partie doit obſerver au commencement. BROSSARD. Voyez encore SAUVER, & RÉSOLUTION.

RÉSOLUBLE, adj. m. & f. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des problémes. *Qui ſolvi, reſolvi poteſt.* Un problème *reſoluble* qui ſe peut réſoudre. M. Parent dans ſon Traité d'Arithmétique Theori-pratique, fait voir, en traitant des fractions communes, que le raport de la circonférence d'un cèrcle à ſon diamètre, eſt abſolument inéxprimable en nombre; en ce que toutes les fractions qui approchent indéfiniment de ce raport, ſont primitives, & ont des éxpoſants, qui croiſſent indéfiniment. Ainſi voilà le problème de la quadrature du cèrcle, chèrché depuis ſi long-tems, démontré impoſſible par une méthode qui l'auroit réſolu, s'il avoit été *réſoluble*, ce qu'on peut appeler une réſolution réelle. JOURNAL DES SCAV. 1715. P. 217.

RÉSOLUMENT. adv. Abſolument, d'une manière cèrtaine & concluë. *Fidenter, audaciter, abſolute, intrepide.* Ce père veut marier ſa fille *reſolument* à un tel. Ce Docteur a décidé cette queſtion promtement & *réſolument*. Il faut *réſolument* partir, quand on a ordre pour cela.

RÉSOLUTIF, IVE. adj. Qui eſt promt à décider. *Qui clarè, facilè, dilucidè difficilia evolvit, explicat, extricat.* Les demi-Savans doutent toujours, mais ceux qui ſont profonds ſont *reſolutifs* & déciſifs.

RÉSOLUTIF, en tèrmes de Pharmacie, ſe dit des remédes. *Medicamentum diſcutiens.* Il y a des onguens, des emplâtres des remédes *réſolutifs*, qui diſſipent les humeurs, qui amoliſſent les duretez, & par leur tenuité & chaleur font retrouver & évacuer les humeurs par les pores. *Reſolutivum, diſcutiens.*

RÉSOLUTION. ſ. f. Décition, ſentiment, action par laquelle on ſe réſout, ou la chôſe réſoluë. *Explicatio, ſolutio, ultima expoſitio.* C'eſt un homme qui a pris ſa *réſolution*, qui s'eſt déterminé à telle chôſe. Voilà la *réſolution* de l'aſſemblée. J'ai trouvé la *réſolution* de votre problème. C'eſt une étrange *réſolution*, à ſon âge, de s'en aller aux Indes. Comme elle connoiſſoit ce que peuvent les occaſions, ſur les *réſolutions* les plus ſages, elle ne voulut pas s'éxpoſer à détruire les ſiennes, en revenant dans les lieux où étoit la pèrſonne qu'elle avoit tendrement aimée. P. DE CL. Il eſt de cèrtaines affaires dont on ne ſort que par des *réſolutions* hardies. S. RÉAL. On prend quelquefois un déſeſpoir pour une *réſolution* férme & courageuſe. M. ÉSP. L'amour eſt l'écueil des plus fortes *réſolutions*. S. ÉVR. Il eſt difficile que les plus pieuſes *réſolutions* ne ſoient interrompuës par quelque foibleſſe. FLÉCH. On ne prend qu'une *réſolution* timide & forcée aux approches de la mort. LA PL.

RÉSOLUTION, ſignifie auſſi, Fèrmeté, courage. *Fortitudo, animi magnitudo, audacia, fidentia.* Pour rompre un attachement, il faut plus de *réſolution* qu'on ne penſe. M. SCUD. Ébranler la *réſolution* des ſoldats. ABLANC. On appelle un homme de *réſolution*, un homme de main, hardi & déterminé, capable de tout entreprendre & de tout éxécuter.

On dit auſſi en Phyſique, la *réſolution* des corps dans leurs principes; c'eſt-à-dire, la réduction, la diſſolution. *Diſſolutio, reſolutio.* En Logique, la *réſolution* d'un argument, c'eſt-à-dire, la réponſe, la ſolution. *Solutio.* En Grammaire, la *réſolution* d'une phraſe en une équipollente, c'eſt-à-dire, la réduction. *Reductio.* On dit auſſi en Pratique, la *réſolution* d'un contrat, d'un mariage; pour dire, la caſſation; l'anéantiſſement. *Diſſolutio, caſſatio.*

RÉSOLUTION, en tèrmes de Muſique, ſe dit lorſqu'un canon ou fugue pèrpétuelle n'eſt pas écrite ſur une même ligne, ou partie, mais que toutes les voix qui doivent ſuivre la guida, ou première voix, ſont écrites ſéparément avec les pauſes, & dans le ton qui convient à chacune, ſoit que cela ſe faſſe en partition, ou en parties ſéparées, &c. BROSSARD.

RÉSOLUTOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Qui emporte la réſolution. *Diremptorius.* On appelle *clauſe réſolutoire*, une clauſe par laquelle on ſtipule qu'un contrat demeurera nul & réſolu, en cas que l'on n'éxécute point cèrtaines clauſes qui y ſont appoſées. Pour la faire valoir, & conſtituer l'obligé en retardement, il faut une ſommation; car les clauſes pénales & *réſolutoires* ne ſont jamais priſes à la rigueur, & ne paſſent que pour comminatoires.

RÉSOMPTE, RÉSOMPTION. *Reſumptio.* Voyez RÉSUMPTE, RÉSUMPTION.

RÉSONNANT, ANTE. adj. Qui rend un beau ſon. *Reſonans, canorus, ſonorus.* Les luths de Boulogne ſont bien *réſonnans*, on en tire un beau ſon. Les voutes en ellipſe, en parabole, ſont bien *réſonnantes*, augmentent le ſon.

RÉSONNEMENT. ſ. m. Tèrme de Muſique, qui ſe dit d'un ſon que fait l'air enfèrmé dans les corps des inſtrumens de Muſique, ou dans les flutes ou tuyaux. *Sonorum repercuſſus.* Le *réſonnement* des luths de Boulogne eſt plus agréable que celui des autres.

RÉSONNER. v. n. Produire, augmenter, réfléchir le ſon. *Sonare, reſonare, ſonum edere.* Les chambres vuides, & ſans tapiſſerie *réſonnent* mieux que les autres. L'air *réſonne* des cris de joie, des chants de victoire. Les échos & les rochers *réſonnent* des plaintes des Amans malheureux.

RÉSORDEMENT, ſ. m. Vieux mot. Réſurrection. *Ovid. MS.*

Sa mort & ſon réſordement,
Revelérent apértement.

Il parle de Jéſus-Chriſt. BOREL.

RESORT, ſ. m. Vieux mot. Reſſource. BOREL.

RESORTIR. v. n. & rédupl. *Je reſors, tu reſors, il reſort, nous reſortons. Je reſortois. Je ſuis reſorti. Je reſortirai. Que je reſorte. Que je reſortiſſe*, ou *je reſortirois*. Sortir pluſieurs fois. *Sæpiùs egredi, exire.* Ce bétail eſt entré par la porte Saint-Antoine, & eſt *reſorti* par la porte Saint-Honoré. Il n'eſt pas beſoin de quitter ſon manteau, quand on veut *reſortir* tout-à-l'heure. Ce vaiſſeau eſt pèrcé par le bas, il en *reſort* autant qu'on y en vèrſe. Voyez RESSORTIR.

RESOUDER. v. act. & rédupl. Remettre de la ſoudure aux endroits où il en manque. *Iterum ferruminare.* Ce chandelier n'eſt pas neuf, il a été *reſoudé*. Ces tuyaux de fontaine ne gardent pas l'eau, il faut les *reſonder*.

RESOUDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ferruminatus, agglutinatus.*

RÉSOUDRE. v. act. Ce vèrbe ne garde le *d* qu'au ſingulier du préſent de l'indicatif futur, *je reſoudrai*, & à l'imparfait du ſubjonctif, *je réſoudrois*. Il a au préſent: *Je réſouds, tu réſous, il réſoud, nous réſolvons, vous réſolvez, ils réſolvent*. On dit, *Je réſolvois. Je réſolus. J'ai réſolu*; & au participe *Réſolvant*. VAUG. Il ſignifie, Expliquer une difficulté, décider une queſtion, trouver un problême. *Difficultates explicare, expedire; enucleare.* L'Algébre ſe vante de *reſoudre* toutes ſortes de problêmes & de queſtions en nombre. Il y a des queſtions qu'on ne peut *réſoudre*: comme qui a été le premier de l'enclume, ou du marteau; de l'œuf, ou de la poule. Il faut aller en Sorbonne pour faire *réſoudre* les cas de conſcience.

RÉSOUDRE, ſignifie auſſi, Conclure après avoir délibéré. *Decernere, concludere.* On a fait réſoudre la guèrre en plein Conſeil. Cette Chambre n'a ſçu que *reſoudre* ſur ce procès, il eſt demeuré partagé. Je ne puis rien *réſoudre* ſur cette affaire, que je n'aye en nouvelles de mon corréſpondant.

RÉSOUDRE, préſque en ce ſens ſignifie auſſi, Se détèrminer à faire, à dire, à attendre quelque chôſe, à ſe conſoler des fâcheux accidens. *Statuere, conſtituere, decernere, deliberare.* On donne des Docteurs à des patiens pour les *réſoudre* à la mort, pour les aſſiſter, pour les conſoler. C'eſt un éſprit fort qui eſt *réſolu* à tout, qui met tout au pis. Je me *réſous* à perdre ma dette. Ce libèrtin s'eſt enfin *réſolu* à ſe marier. Autrefois on ne faiſoit point ce vèrbe actif lorſqu'il ſignifioit, Détèrminer, prendre réſolution: aujourd'hui tout le monde dit, *J'ai réſolu mon ami* à ce que je demandois de lui. Cela eſt aſſez ordinaire aux vèrbes neutres: il eſt aiſé de les convèrtir en actifs à cauſe de la briéveté de l'expreſſion. VAUG.

RÉSOUDRE, en tèrmes de Phyſique, de Médecine & de Chymie, ſe dit des chôſes qui ſe diſſipent, qui ſe réduiſent en leurs plus petites parties. *Reſoudre*, dit le Dictionaire hèrmétique eſt le même que diſſoudre. *Reſolvere, diſſolvere.* L'eau ſe *réſout* en vapeurs, & les vapeurs ſe *réſolvent* & ſe convertiſſent en eau, comme on voit dans l'alembic: & c'eſt ainſi que ſe forment les brouillards & les pluies. On met des emplâtres ſur une apoſtume, pour la faire aboutir & *réſoudre*. *Diſcutere, digerere, diſſolvere.* Cette glande eſt enflée, mais elle ſe *reſoudra* d'elle-même avec le tems. Un Chymiſte *réſout* tous les corps juſques dans ſes moindres parties, par le feu & la calcination. Les réſines ſe *réſolvent* dans l'éſprit-de-vin. Les ſels ſe *réſolvent* dans l'eau, ils s'y fondent juſqu'à une cèrtaine quantité ſeulement.

RÉSOUDRE, en tèrmes de Logique & de Grammaire ſignifie, Changer, convèrtir. *Mutare, convertere.* Une propoſition négative ſe peut *réſoudre* en affirmative. On *réſout* un argument, on remonte juſqu'à ſes principes. Une phraſe ſe *réſout*, ſe convèrtit aiſément en une autre.

RÉSOUDRE, en tèrmes de Palais ſignifie, Caſſer, annuler ou détruire un acte par un acte contraire. *Irritum facere, reſcindere.* Ce mineur a fait *réſoudre* un contrat où il avoit été lézé. Un mariage eſt *réſolu* par l'impuiſſance des parties. Ce bail ou ce marché, a été *réſolu* en vèrtu d'une claûſe, ou condition qu'on n'a pu accomplir.

RÉSOLU, UE. part. paſſ. du vèrbe *réſoudre*, & adj. *Reſciſus.* Cet homme eſt bien *réſolu* à la mort. *Paratus, diſparatus.* Cette queſtion eſt *reſolue* en un tel endroit. *Statuta, decreta.*

On appelle auſſi un *réſolu*, un homme brave, hardi, détèrminé, qui ne craint aucun péril, qui eſt capable de tout entreprendre. *Fortis, magnanimus, ſtrenuus, audax, egregius.* On dit auſſi d'une femme, que c'eſt une groſſe *réſolue*; pour dire, qu'elle eſt brave & courageuſe, qu'elle n'a point la foibleſſe & la timidité ordinaire aux autres femmes.

On dit provèrbialement en ce ſens, qu'une homme, ou une femme ſont *réſolus* comme Bèrthaud; pour dire, qu'ils ſont hardis & entreprenans. *Propoſiti tenax, in ſuſcipiendo audacior.* Ce qui ſe dit par corruption au lieu de Barthole fameux Juriſconſulte, qui donnoit de promtes réſolutions ſur toutes les difficultez de Droit qu'on lui propoſoit. PASC.

RESOUNDER. Vieux vèrbe n. Retentir. *Merlin.* BOREL.

RÉSPAISSIR. v. act. & rédupl. Rendre ou devenir plus épais. La cuiſſon *répaiſſit* les ſyrops, la bouillie. Le brouillard s'eſt bien *répaiſſi* depuis un quart d'heure. Je croyois que le vent diſſiperoit cette nuë, mais il en a amené une aûtre qui l'a *répaiſſie*, renduë plus noire.

RÉSPAISSI, IE. part. paſſ. & adj. *Iterum denſatus, addenſatus, ſpiſſatus.*

RÉSPANDRE. v. act. *Je répand, Je répandois, J'ai répandu. Je répandis. Je répandrai. Que je répande.* Épancher, faire tomber de la liqueur. *Fundere, effundere, profundere.* Les tables de bois de raport ſe gâtent, quand on *répand* de l'eau deſſus. Cette guèrre a bien fait des veuves, a bien fait *répandre* des larmes. Quelle manie de vèrſer dans un vaiſſeau qui *répand* de tous côtez? VAUG.

Des pleurs que je répand rien n'arrête le cours;
Que je paſſe de triſtes jours,
Abſente du Berger que j'aime!

RÉSPANDRE DU SANG, ſignifie, Tuer, maſſacrer. *Mactare, trucidare, necare.* Les Tyrans ont bien *répandu*, bien vèrſé du ſang Chrétien. Les Eſpagnols ont bien *répandu* du ſang dans les Indes, ſous prétexte de convèrtir les Indiens. Il y eut bien du ſang *répandu* en la bataille donnée par Charles-Martel.

RÉSPANDRE, ſe dit auſſi de la diſtribution de pluſieurs chôſes. *Profundere.* Les Capitaines Romains *répandoient* de l'argent parmi les ſoldats pour ſe faire élire Empereurs. *Spargere.* Dans les guèrres civiles on *répand* des billets, des libelles, des manifeſtes pour éxciter le peuple à la ſédition. *Spargere, diſpergere.*

RÉSPANDRE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Effundere.* Dieu a *repandu* bien des graces ſur cette famille. Il s'eſt *répandu* un bruit par la ville, que l'Antechriſt étoit né. Les mauvaiſes nouvelles ſe *répandent* bien plutôt que les bonnes. Le Mahométiſme ſe *répandit* en moins d'un ſiécle dans toute l'Aſie & l'Afrique, & une partie de l'Europe. On dit auſſi, qu'un citoyen doit *répandre* tout ſon ſang pour ſa patrie, c'eſt-à-dire, ſe ſacrifier pour elle en toutes manières. On dit poëtiquement, que le ſommeil *répand* ſes pavôts; pour dire, qu'on s'endort; que l'aurore *répand* des rôſes quand elle ſe leve.

RÉSPANDRE, ſignifie auſſi Diſpèrſer, étendre beaucoup au long & au large. *Protendere, longè lateque diffundere, diſtribuere.* Il avoit coutume de *répandre* ſes forces en divèrs endroits. ABLANC. Quand la rivière déborde, elle ſe *répand* dans ces prairies, elle inonde ces campagnes. La contagion ſe *répand* en peu de jours dans une province, ſi on n'y met bon ordre. Cela peut ſe *répandre* par toute la tèrre. PASC. *Répandre* la guèrre par tout. ABLANC.

On dit auſſi d'un Prince bien fait, qu'il y a un cèrtain air de majeſté *répandu* en toute ſa pèrſonne. *Inſidens, præ ſe ferens.* On dit d'un Poëme, qu'il y a une cèrtaine Vénus *répandue* par tout l'Ouvrage. La civilité ne doit pas ſe *répandre* ſeulement en paroles, en complimens & en louanges. NICOL. Il faut *répandre*, s'il eſt poſſible, des agrémens dans toutes nos manières. BELL.

On dit en tèrmes de ſpiritualité Se *répandre* au dehors; qu'un homme, une femme ſont *répandus* au dehors, pour dire qu'ils ſont diſtraits, qu'ils ſont dans les compagnies, qu'ils ſe mêlent & s'intriguent dans des affaires, qu'ils s'en inſtruiſent; en un mot qu'ils ſont dans une diſſipation, un état contraire à la retraite & au recueillement que demande la piété.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'eſt laiſſé *répandre*; pour dire, qu'il eſt mort, ou tombé. *Cecidit.*

RÉSPANDU, UE. part. paſſ. & adj. *Effuſus, diffuſus.*

RÉSPECT. ſ. m. En ce mot on ne fait jamais ſentir le *t* final, pas même devant un mot qui commence par une voyelle. Car alors c'eſt le *c*. qu'on joint à la voyelle ſuivante, & non pas le *t*. Ainſi l'on dit des démonſtrations affectées de *reſpec-c* & de ſoumiſſion. Il n'y auroit pourtant point de mal à faire un peu ſentir le *t*, ſur tout dans un diſcours & une prononciation oratoire & ſoutenuë. Après mille proteſtations du *reſpe-ct* & de la ſoûmiſſion la plus ſincère. Déférence, honeur, ſoumiſſion, conſidération, égard. *Ratio, reſpectus, honor, reverentia, veneratio, obſervantia.* Il faut ſervir Dieu avec un profond *réſpèct* & avec humilité. Nous devons du *réſpect* au Roi, aux Magiſtrâts, à nos parens & à nos maîtres. Il ne faut jamais pèrdre le *réſpect* devant les Dames, leur manquer de *réſpect*. Chapelain dit que, Pèrdre le *réſpect* à quelqu'un, eſt une des plus éxquiſes élégances de la langue; & je ne ferois point difficulté de m'en ſervir. CORN. Cépendant Vaugelas le condamne; & on croit en éffet que, Manquer de *réſpect*,

eſt

eſt le plus ſûr. Aujourd'hui l'un & l'aûtre ſe diſent également bien. Les *reſpects* extérieurs que les inférieurs rendent aux Grands ne ſont peut-être, dans leur origine, que des inventions de l'orgueil humain. NICOL. Les Loix ont attaché le *reſpect* à certaines qualitez extérieures, & non point au mérite ſeulement. ID. Nous ſommes à charge à ceux qui ſont obligez de ſe tenir dans le *reſpect* à notre égard. M. ÉSP. L'eſtime n'égale pas toujours le *reſpect* extérieur; parce que l'un ſe régle par la raiſon, & l'aûtre par l'uſage. PORT-R. Il n'y a que le faux *reſpect* d'embaraſſant: c'eſt le *reſpect* qu'on doit à la fortune: celui qu'on rend au mérite n'eſt pas incommode. LE CH. DE M. Pèrſonne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui ſçait accorder ſi heureuſement la libèrté avec le *reſpect*. FLÉCH. A force de *reſpects* un Amant devient coupable. S. ÉVR.

Les timides réſpècts, *la prompte déférence*
Laiſſent en peu de tems rallentir la vaillance. BRÉBEUF.

Un cèrtain amour de réſpect,
Amour d'ordinaire ſuſpect,
Et qui demande davantage,
Qu'il ne montre ſur ſon viſage. SARR.

J'élève à l'un un trône, à l'aûtre des Autels,
Et jure à tous les deux des réſpects *immortels.* CORN.

RÉSPECT, ſignifie quelquefois intérêt, ménagement. *Commodum, ratio, diſpoſitio.* Les *reſpects* mondains empêchent bien des convèrſions. Le *reſpect* humain eſt la crainte qu'on a de déplaire aux hommes. Je viens d'entendre un beau ſermon ſur le *reſpect* humain.

Dans les dèrniers momens la conſcience preſſe;
Pour rendre compte à Dieu, tout réſpect *humain ceſſe.* CORN.

RÉSPECT, ſe dit ſur la mèr de Levant, des agreils & des apparaux de réſèrve qui ſèrvent à rechanger: des voiles, des vèrgues de *reſpect*, ou de répit. *Nautici apparatus, nautica armamenta.*

RÉSPECT. Ce mot, pour ſignifier une ſorte de petit tabouret que l'on donne aux pèrſonnes d'un rang inférieur, ou que l'on prend ſoi-même par modeſtie, n'eſt point encore écrit; mais on tâche de l'introduire tous les jours. Donnez un *reſpect* à Madame. J'aime mieux un *reſpect* qu'une chaiſe à bras. *Sedecula.* Il paroît que les éfforts qu'on a fait pour introduire ce mot ont été inutiles.

AU RÉSPECT. adv. relatif. A proportion, à l'égard d'une autre chôſe. *Reſpectu, habita ratione.* L'homme eſt un atôme, un néant *au reſpect* de Dieu. Qu'eſt-ce que notre vie, *au reſpect* de l'étèrnité?

On dit provèrbiablement, Parlant par *reſpect*, ſauf votre *reſpect*, ſauf le *reſpect* de la compagnie, lorſqu'on veut s'éxcuſer en diſant quelques paroles hardies, libèrtines, ou puantes en quelque façon. *Pace tuâ, vel ſalvâ adſtantium reverentiâ, gratiâ.* C'eſt un ſot, *reſpect* de ſa femme. C'eſt un méchant Prêtre, *reſpect* de ſon caractère. Cela eſt faux, *reſpect* de ceux qui m'écoutent.

On appelle *porte-reſpect*, ces gros mouſquetons qu'on peut charger de pluſieurs poſtes. *Brevior ſclopus.*

RÉSPÉCTABLE. adj. m. & f. C'eſt un mot nouveau; mais il a été bien reçu. *Venerandus, gravis, veneratione dignus, colendus.* Les pèrſonnes les plus *réſpectables*, ne ſont pas les plus éſtimables. S. ÉVR. Un homme de bien eſt *réſpectable* par lui-même, & indépendamment de tous les dehors dont il pourroit s'aider pour rendre ſa pèrſonne plus grave, & ſa vèrtu plus ſpécieuſe. LA BRUY. Quand on ſe trouve avec des gens *réſpectables*, il ne faut pas tomber dans un ſérieux triſte & chagrin. BELL. J'ai voulu vous nommer, pour arrêter par l'autorité d'un nom *réſpectable*, la témérité d'une critique précipitée. S. ÉVR. Un éclat qui ſe rend *réſpectable* aux Dieux mêmes. RACIN.

RÉSPÉCTER. v. act. Porter du réſpect; avoir des égards pour cèrtaines chôſes. *Revereri, colere, cultum & honorem tribuere.* On ne ſçauroit trop *réſpecter* les myſtères. Il faut *réſpecter* les préjugez, & même les èrreurs qui ſont établies par un conſentement univèrſel. BELL. Il faut *réſpecter* l'âge, la vieilleſſe, avoir des égards pour elle. Une femme doit honorer & *réſpecter* ſon mari; on doit *réſpecter* le caractère ſacré. *Obſervare, colere, venerari, honorem habere.* J'ai trop long-tems *réſpecté* ſa colère, & je lui donne le tems d'éteindre l'inclination qu'elle a pour moi. P. DE CL.

RÉSPÉCTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cultus, obſervatus.*

RÉSPÉCTIF, IVE. adj. Réciproque, de part & d'aûtre. *Reciprocus, mutuus.* Les arrêts contradictoires ſont ceux qui ſont donnez ſur les demandes & défenſes *réſpéctives*, ſur les productions *réſpéctives* des parties. Les tranſactions ſe font ſur les prétentions *réſpéctives*.

RÉSPÉCTIVEMENT. adv. D'une manière réſpéctive. *Mutuo, viciſſim, invicem, reciprocè.* Ces gens ont fait informer *réſpéctivement*, ils ſont tous deux demandeurs & accuſateurs.

RÉSPECTUEUX, EUSE. adj. Soumis, plein de réſpect. *Officioſus, reverens.* On a bien raffiné ſur la manière la plus *réſpectueuſe* d'écrire des léttres. Il y a trop d'artifice dans une haine ſi *réſpectueuſe*. BEN.

Mèr dont les flots impétueux,
Viennent d'un pas réſpectueux,
Baiſer les ſables des rivages. GOD.

RÉSPÉCTUEUSEMENT. adv. D'une manière réſpectueuſe. *Reverenter, cum veneratione.* Il s'oppoſa *réſpectueuſement*, à l'honneur que le Duc lui vouloit faire de le conduire. ROCHEF. Les Princes veulent être reçûs fort *réſpectueuſement*.

RÉSPIRATION. ſ. f. Mouvement de la poitrine qui eſt compôſé de deux mouvemens oppoſez, dont l'un s'appelle *inſpiration*, & l'aûtre *expiration*. *Reſpiratio, halitus, ſpiritus.* Dans l'inſpiration l'air entre dans les véſiculès des poumons; & dans l'expiration il en ſort. Voyez ces deux môts dans leur lieu, où ils ſont éxpliquez. Le fœtus vit ſans *réſpiration* pendant qu'il eſt dans le ſein de ſa mère; mais dès qu'il en eſt ſorti, & qu'il a commencé de réſpirer, il ne peut plus ſe paſſer de *réſpiration*. Il y a pluſieurs organes qui ſèrvent à la *réſpiration*. Les uns conduiſent l'air dans les poumons; comme la trachée-artère, les bronches: les aûtres le reçoivent; comme les poumons: les aûtres d'atent la cavité de la poitrine; comme le diaphragme, les muſcles intércoſtaux. La *réſpiration* eſt une action en partie naturelle, & en partie ſpontanée. L'uſage de la *réſpiration* eſt de faire entrer dans le ſang des parties nitreuſes & ſalines de l'air, ce que Lourer & Verheyen prouvent, parceque le ſang prend dans les poumons cette couleur rouge & orangée qu'il porte dans le ventricule gauche du cœur, & de là dans les artères, & qu'il là pèrd inſenſiblement ſe changeant dans les veines en un rouge foncé. Thruſton, Mayovv, Svvammèrdam ont fait des traitez de la *réſpiration*. Maurocordato, habile homme, Gréc de nation & de Religion, & Conſeiller d'État à la Porte, natif de Scio, & Docteur en Médecine de Padouë a compoſé un traité de la *réſpiration* & du mouvement du cœur.

RÉSPIRER. v. act. & neut. (Prononcez l'*s*.) Attîrer & repouſſer l'air par l'action de la réſpiration, & le mouvement des poumons. *Spirare, reſpirare, ſpiritum hauſire.* Il y a tel malade qui ne peut guérir, s'il ne *réſpire* l'air natal. Il y a des plongeurs qui ſont un quart-d'heure ſous l'eau ſans *réſpirer*. La douleur violente, les ſanglôts empêchent ſouvent de *réſpirer*. Habèrt a dit dans le Temple de la Mort,

que ſon cruel Empire,
S'étend deſſus les jours de tout ce qui réſpire.

RÉSPIRER, ſe dit auſſi pour, Vivre encore, n'être pas encore mort. *Ducere animam, ſpiritum.* Il *réſpire* encore, c'eſt-à-dire, il n'eſt pas encore mort.

RÉSPIRER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des paſſions violentes; & ſignifie, Souhaiter ardemment, aimer avec paſſion. *Efflagitare, ardenter concupiſcere.* Un Tyran ne *réſpire* que le ſang & le carnage. *Crudelitatem anhelare.* Un homme paſſionné, dit qu'il ne *réſpire* & ne vit que pour l'objèt de ſa paſſion. Un uſuriér ne *réſpire* que le gain; un homme outragé que la vengeance. La colère eſt une paſſion fougueuſe, qui ne *réſpire* que ruine & déſtruction. M. ÉSP.

Il ſe conſtruit auſſi dans ce même ſens avec la prépoſition *après*. Je *réſpire* après le beau tems. Elle *réſpire* après le retour de ſon fils. Je ne *réſpirois* qu'après cela.

RÉSPIRER, ſe dit auſſi pour, Jouïr. A peine avoit-il un peu *réſpiré* la libèrté, qu'il fut remis dans les fèrs. *Vix paulùm erat, aut guſtaverat libertatem.* Pour dire, à peine en eut-il joui.

RÉSPIRER, ſignifie auſſi, Prendre, avoir quelque relâche après de grands travaux, de grandes peines ſoit de corps, ſoit d'éſprit. *Reſpirare.* Il eſt ſi fort occupé qu'il n'a pas le tems de *réſpirer*. *Adeo urgent occupationes, ut non ſinant reſpirare.* Les peuples fatiguez d'une longue guèrre, commençoient à *réſpirer* par la paix. Les éſclaves n'ont pas le loiſir de *réſpirer*, tant ils ſont accablez de travail. Maintenant je *réſpire*. MOL. Ah de grace, un moment! ſouffrez que je *réſpire*. BOIL.

RÉSPIT. ſ. m. Tèrme, délai, tems qu'on accorde à quelqu'un pour ſe reconnoître, pour payer & faire ſes affaires. *Prorogatio.* Un uſurier ne donne point de relâche, de *répit* à ſes débiteurs, il les pourſuit à outrance. Il lor requeroit *réſpit* al quart jort. VILLEHARD.

Ce mot vient de *reſpectus*. MÉNAGE, BOREL. Comme dépit de *deſpectus*. Du Cange dit qu'il vient de *reſpirare*, parcequ'en effet, on dit qu'un débiteur réſpire, quand on lui donne un délai pour payer ſes dettes.

Les

Les Lettres de *répit* ſont des Lettres qu'on délivre en Chancelerie aux débiteurs de bonne foi contre des créanciers trop rigoureux. *Diploma prolatæ diei pecuniæ.* Les Lettres de *répit* ſont ſujettes à entérinement. Les Lettres de *répit* ſignées en commandement ne ſont point ſujettes à vérification. Le *répit* n'a lieu qu'à l'égard des créanciers auſquels elles ont été ſignifiées. Les *répits* furent introduit, par le Pape Urbain II. en faveur de ceux qui ſe croiſoient pour la guèrre ſainte. MÉN. Saint Louïs donna trois ans de *répit* à ceux qui furent avec lui au voyage d'outremèr.

RÉSPIT, en la coutume de Normandie, ſe dit des délais judiciaires qui ſe donnent pour les procédures. *Laxamenta judiciaria.* En matière féodale on appelle *répit*, la ſouffrance que donne le Seigneur au Vaſſal pour lui rendre la foi & hommage, ou pour s'acquitter de ſes autres devoirs.

Se mettre en ſes *réſpits* dans les Coutumes de Tourraine & de Lodunois, c'eſt ce que la dèrnière Coutume de Tourraine appelle, ſe mettre en ſon devoir. DE LAURIÈRE.

RÉSPIT, en tèrmes de Marine de Levant, ſe dit des agreils qu'on réſèrve pour rechanger au beſoin. On dit auſſi *réſpeit* dans le même uſage. *Armamenta mutatoria.*

On dit provèrbialement d'un convaléſcent qui a été fort malade, qu'il a obtenu des lettres de *répit*, qu'il vivra encore quelque tems. *Tempus ſpirandi.*

RÉSPITÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Recoux, ſauvé. BOREL. *Recuperatus, ſervatus.*

Le Chevalier, quoi qu'on die,
Fut apointé ſur une cloye,
Pour mener pendre droite voye;
Mais le bon Duc en eut pitié,
Ainſi fut par lui réſpité.
REBOURS DE MATHIOLUS.

RÉSPITER. Vieux v. act. Donner tèrme, donner du délai, du tems pour payer. Remettre un payement à un autre tems. Voyez le Gloſſaire de M. Du Cange ſur Villehardouin. *Tempus, moram dare, concedere.*

RÉSPITIÉ, ÉE. Vieil adj. Le même que Reſpité. Garanty. *Mehun*, au Codicille,

Et de maint grant péril ſont par ce réſpitié.

RÉSPLANDISSEUR. ſubſt. f. Vieux mot. Clarté. BOREL. *Splendor.*

RÉSPLANDRE. Vieux v. n. Reluire. De là il *réſpland*, pour il reluit. *Boëce MS.* BOREL. *Reſplendere, ſplendere.*

RÉSPLENDIR. v. neut. Éclater, briller avec éclat. *Splendere, reſplendere, fulgere, coruſcare, emicare.* Il ſe dit particulièrement de la lumière qui s'épand, ou qui ſe réfléchit. Le ſoleil *réſplendit*, quand le tems eſt ſerein. On voit la lumière de la lune qui *réſplendit* dans ces fenêtres. Ce diamant *réſplendit* beaucoup, jette bien du feu. Saint Paul dit que Dieu a fait *réſplendir* la lumière des ténébres dans la création du monde. Quelques Auteurs prétendent que ce mot n'eſt guère en uſage: cependant l'Académie l'admet purement & ſimplement. Il eſt cèrtain qu'on dit briller, éclater, & jamais *réſplendir*. Je ne voudrois pourtant pas le bannir, à cauſe de la Poëſie où il peut être utile.

RÉSPLENDIR, ſe dit figurément en Morale. Les Bienheureux *réſplendiſſent* là haut dans la gloire. *Fulgent, emicant.*

En toi l'on remarque,
Un feu qui luit ſéparément,
De celui dont ſi vivement
Réſplendit *notre grand Monarque.* CHAP.

RÉSPLENDISSANT, ANTE. adj. Qui jette de l'éclat, qui brille. *Fulgens, effulgens, reſplendens, emicans.* Il eſt plus en uſage que ſon vèrbe. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré des corps lumineux & brillans, des corps glorieux, & des hommes qui ſont dans les honneurs & les dignitez. Dans la transfiguration, JÉSUS-CHRIST parut tout *réſplendiſſant* de gloire & de lumière. Leurs lampes étoient grandes & *reſplendiſſantes.* ABLANC.

RÉSPOITIÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Différé, dilayé. *Villehardouin.* D'où vient *réſpoutit*, en Languedoc. BOREL.

RÉSPOITIÉ. ſ. f. Vieux mot. Délai, répit. BOREL. *Mora, tempus, dilatio.*

Et li a dit ſans reſpoitié,
Que tuit erent ſain & hetié. PERCEVAL.

RÉSPONANT, Vieux part. act. Répondant. *Reſpondens.*

RÉSPONDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui répond d'un valèt, qui le cautionne. *Pras, ſidejuſſor.* Il y a quatre Ordonnances du Roi, qui défendent aux bourgeois de prendre des valèts, ſans avoir des *répondans* par écrit. Un *répondant* doit réparer le tort fait par celui pour qui il a répondu. On dit auſſi, qu'un valèt eſt *répondant*, quand il réplique à ſon maître avec témérité & inſolence. Ce dèrnier eſt tout-à-fait bas.

RÉSPONDANT. ſ. m. Celui qui ſoutient des Thèſes en quelque ſcience que ce ſoit. *Reſpondens.* Il a ainſi argumenté contre le *Répondant.* Les diſtinguo ſont extrêmement favorables aux *Répondans.*

RÉSPONDRE. v. act. & neut. *Je répond. Je répondois. Je répondis. J'ai répondu. Je répondrai. Que je réponde. Que je répondiſſe*, ou *je répondrois.* Rendre raiſon; ſatisfaire à la demande de celui qui intèrroge, ou qui appelle; refuter celui avec qui on eſt en quelque conférence ou diſpute. *Reſpondere, ſatisfacere, refellere, retorquere.* Le plus ordinaire eſt de ne point écrire l'*s* en ce mot, ni dans ſes dérivez, auſquels il ne ſe prononce point. Il faut *répondre* encore plus aux penſées, qu'aux paroles de ceux qui nous intèrrogent. S. ÉVR. On doit *répondre* avec civilité à tous ceux qui demandent quelque chôſe. C'eſt un ſourd qui ne *répond* point quand on l'appelle. Dans les dialogues & les conférences, chacun *répond* à ſon tour. Les Oracles ſont muèts, ils ne répondent plus. Dans la diſpute l'on s'applique d'ordinaire plus à *répondre*, qu'à chèrcher la vérité & la raiſon de bonne foi. ID. Cet enfant *répond* bien ſur ſon Catéchiſme. On dit auſſi, *Répondre* à des lettres qu'on a reçuës.

RÉSPONDRE, abſolument, ſe dit des valèts qui repliquent à leurs maîtres, qui leur parlent inſolemment. *Replicare.* Il ne faut point ſouffrir un valèt qui *répond.* Les Picards ſont ſujèts à *répondre.*

RÉSPONDRE, ſignifie auſſi, Chanter altèrnativement. *Alternatim canere.* Les Choriſtes ſe *répondent*, quand ils chantent altèrnativement les Motèts, les Antiennes, &c. Le Clèrgé chante les Litanies, & le peuple *répond, Ora pro nobis.* Quand on a chanté un couplèt au chœur, l'orgue *répond*, & en chante un aûtre. Le Prêtre ne chante, ou ne dit pas la Meſſe tout ſeul, il faut quelqu'un pour lui *répondre.*

RÉSPONDRE, ſignifie auſſi, Réſoudre une difficulté, l'éclaircir, detruire une objection, un argument. *Solvere, explicare, explanare, enucleare.* Les démonſtrations géométriques ſont convaincantes, il n'y a rien à *répondre.* M. Arnaud a fait un gros livre pour *répondre* à celui du Miniſtre Claude ſur l'Euchariſtie. S. Thomas *répond* à toutes les objections qu'on peut faire, article par article. Quand on parle ainſi, ce n'eſt pas *répondre*; pour dire, ſoudre la difficulté.

RÉSPONDRE, ſe dit particulièrement des Juriſconſultes qui étoient conſultez ſur quelque queſtion de Droit. *Reſpondere.* Les cinquante Livres du Digeſte ſont compoſez de ce qu'ont *répondu* Papinien, Ulpien, Scévola, & autres Juriſconſultes qui ont été conſultez ſur des queſtions de Droit, dont les avis ont été recueillis par Juſtinien, qui leur a donné enſuite la force de loi.

RÉSPONDRE, ſignifie auſſi, ſe défendre, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. *Replicare, objecta refellere, actori reſpondere.* Il faut *répondre* à une demande par des défenſes. J'ai *répondu* à ſes griéfs, à ſes cauſes d'appel, à ſes moyens de faux, & généralement à toutes ſes écritures & objections. Quand on attaque ce hableur, il ſçait bien *répondre*, repliquer à propos. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut ſi confus, qu'il ne ſçût que *répondre.*

RÉSPONDRE, ſe dit quelquefois des défenſes de coups de main. *Pugnis retundere.* Il a dit quelque chôſe de choquant à ce brave, lequel lui a *répondu* par un ſoufflèt. On a fait ſommer le Gouvèrneur de cette place de ſe rendre, lequel a *répondu* à coups de canon. On le dit auſſi dans les ſaluts militaires. L'Amiral a ſalué cette citadelle de trois volées de canon, elle a *répondu* par la décharge de toute ſon artillerie.

RÉSPONDRE, ſignifie auſſi, Reſſortir, reconnoître une Juſtice ſupérieure. *In aliquod forum convenire, jus petere à Senatu.* La Juſtice des Élus ne *répond* qu'à la Cour des Aides. Les Siéges Royaux & Préſidiaux *répondent* au Parlement. Le Limoſin *répond* au Parlement de Guyenne. Les Rois ne *répondent* de leurs actions qu'à Dieu ſeul. Les Eccléſiaſtiques *répondent* à leurs Prélats, leur doivent rendre compte de leurs actions, ne doivent *répondre* que pardevant un Juge Eccléſiaſtique.

RÉSPONDRE, ſe dit auſſi en parlant de ceux qu'on éxamine, qu'on intèrroge en Juſtice, qui ſoutiennent des Thèſes en public. *Reſpondere, reſponſum dare.* Un Aſpirant à la Maitriſe des Arts n'eſt point reçu, s'il ne *répond* fort bien ſur toute la Philoſophie. Un homme qu'un Juge intèrroge, doit *répondre* pèrtinemment & catégoriquement. Pic de la Mirandole à l'âge de vingt ans *répondit* publiquement ſur toutes ſortes de ſciences.

RÉSPONDRE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Les Sorciers ſe plaignent que l'enfèr eſt ſourd, qu'il ne *répond* plus à leurs cris. *Obmuteſcere.* Un écho *répond*, par l'agitation du ſon pluſieurs

fois réfléchi. Les cavèrnes, les creux des montagnes *répondent*, retentiſſent, réſonnent fortement. *Perſonare, reſonare.*

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi de ce qui a relation, proportion ou ſymmétrie avec un aûtre, qui y tient, ou qui y conduit, qui y aboutit. *Convenire.* Voilà deux aîles, deux galeries qui ſe *répondent*, qui ſont une belle ſymmétrie. En Muſique les notes, les parties, les chœurs ſe doivent *répondre* les uns aux aûtres, être de concèrt. Les veines & les artères ſe *répondent* les unes aux aûtres, ont de la communication enſemble pour faire circuler le ſang. Les coups qui ſont donnez à un côté, *répondent* à l'aûtre, s'y reſſentent. Dans les places régulières toutes les ruës *répondent* à la place d'armes qui eſt au centre. Cela va *répondre* à de grandes allées. ABLANC.

RÉſPONDRE, ſignifie quelquefois, Être vis-à-vis. *Correſpondere rectâ.* Toutes les portes de cet appartement, de cinq ou ſix chambres ſe *répondent*, ſont vis-à-vis l'une de l'aûtre. On dit auſſi, Ces fenêtres *répondent* ſur la ruë, celles-là *répondent* ſur le jardin. En Géométrie on appelle *baſe*, le côté du triangle qui *répond* à l'angle droit ou obtus, qui lui eſt oppôſé. En Aſtronomie on dit que les deux pôles *répondent* l'un à l'aûtre, ſont vis-à-vis; que le zénith eſt le point qui *répond* ſur notre tête.

RÉſPONDRE ſignifie auſſi, Être caution, être garant, avoir en ſa garde. *Adpromittere, fidejubere.* Les cautions & cèrtificateurs *répondent* de ceux pour qui ils s'obligent, ſont tenus ſolidairement de la dette. Il m'a *répondu* de ce valèt, de ce domeſtique. On a donné le priſonnier en garde à un tel Exemt, c'eſt à lui d'en *répondre*, il en *répond* corps pour corps, ſa tête en *répond*, en eſt caution. On vous mettra en lieu où l'on *répondra* de vous, c'eſt-à-dire, on vous enfèrmera. Un hotelier doit *répondre* de ce que les paſſagers ont apporté chez lui. Un maître doit *répondre* de ſes Commis, de ſes gens. Liez-vous avec des pèrſonnes dont la réputation puiſſe *répondre* de la vôtre. S. ÈVR. Je ne ſuis chargé que de ma propre conduite, & je ne *réponds* qu'à moi-même de mes études, & de mon loiſir. FLÉCH. On ne peut pas *répondre* des évenemens, de ce qui dépend de la fortune. Vous faites la guèrre à de facheuſes conditions, ſi vous voulez *répondre* des *événemens.* VOIT.

> Répondez-*m'en*, *vous dis-je*, *ou ſur votre refus*,
> *D'aûtres me* répondront *& d'elle & de Burrhus.*
>
> RACINE.

Le mot de *reſpondere* a été dit en Latin en cette ſignification, comme qui diroit, *pro alio ſpondere.*

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi en diſcours familier, de ce qu'on affirme avec cèrtitude, ſans en être autrement garant. *Polliceri.* Je vous *répons* qu'il a été tué bien des ennemis en cette rencontre. Je vous donnerai le ſuffrage de ce Conſeiller, je vous en *répons* comme de moi-même. On ne peut *répondre* du ſuccès d'une affaire, la prévoir avec aſſurance. Pèrſonne ne peut *répondre* qu'il ſera toujours fèrme dans ſa foi, dans la vèrtu. Je ne vous *répons* pas de ce que fera ce brutal, ſion le pouſſe à bout. Je ne vous puis *répondre* quel jour je partirai, je n'en ſuis pas cèrtain. Le Médecin *répond* de la vie de ce malade. Il pria Alèxandre d'avoir bon courage, & qu'il *répondoit* de ſa guérîſon. ABLANC. Ses ſèrvices paſſez vous doivent *répondre* de lui. SCAR. Ce que vous venez de faire pour moi, me *répond* de votre cœur. MOL.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi pour, Égaler, avoir du raport. *Correſpondere, quadrare.* La ſeconde partie de ſon diſcours n'a pas *répondu* à la première. Ses forces *répondoient* à ſon courage. VAUG. L'adreſſe des ſoldats *répondoit* à la conduite du Général. ABLANC.

RÉſPONDRE une requête, ſe dit au Palais, lorſqu'on met au bas une ordonnance, un jugement. *Libello ſuplici ſubſcribere.* Cette requête a été *répondue* d'un *Viennent les parties*, d'un *Permis d'informer.* La Cour en *répondant* cette requête a mis *Néant*, *& ſoit ſignifié.* Le Roi *répond* des placèts, en faiſant mettre au bas ſa volonté, ſa réſolution ſur la matière dont il s'agit.

RÉſPONDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales; & ſignifie, Faire réciproquement ce que l'on doit, ou ce que l'on éxige. *Officium præſtare.* La grace n'abandonne point le pecheur qui a l'eſprit diſpoſé à y *répondre*, qui n'eſt point endurci. Ce Religieux *répond* bien à ſa vocation, fait bien ſon devoir. Le ſuccès de cette affaire n'a pas *répondu* à l'attente qu'on en avoit. On a eu de grands ſoins de l'éducation de ce Prince, mais il n'y a pas *répondu* de ſon côté. Cette femme n'a jamais voulu *répondre* à l'amour de ce Cavalier, n'a pas voulu recevoir ſes viſites.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi dans un ſens approchant de celui-là, pour, Marquer quelque ſoumiſſion, quelque obeïſſance, quelque ſenſibilité. *Obtemperare, obedire.* Ainſi on dit qu'un cheval ne *répond* pas à l'éperon.

RÉſPONDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes, Qui *répond* paye; c'eſt-à-dire, qu'on fait payer les cautions, les répondans. *Qui ſpondet, ſolvit.* On dit auſſi, qu'un homme eſt le Prêtre Martin, qu'il chante & qu'il *répond*, quand il éxécute lui-même ce qu'il s'eſt propoſé.

RÉſPONDU, UË. part. paſſ. & adj. *Reſponſus, ſponſus, ſubſcriptus.* Placet *répondu.* Requête *répondue.*

RÉſPONS. ſ. m. Tèrme de Breviaire. C'eſt une éſpéce de Motet que le Chœur chante après que le Lecteur a chanté une leçon de Matines. *Reſponſorium.* Ce ſont des éſpéces d'Antiennes redoublées qu'on dit après les Leçons des Matines & en d'aûtres occaſions, & dont les paroles ſont ordinairement tirées de l'Écriture, & conviennent à la fête qu'on célebre. BROSSARD. Il n'y a point de *répons* à la dèrnière leçon quand on chante le *Te Deum.* Il y a auſſi de petits, ou brefs *répons*, qui ſe chantent aux petites Heures, à Prime, Tièrce, Sexte, None & Complies, après le Chapitre. *Breve reſponſum.* On les a ainſi appellez, parcequ'après qu'un Choriſte a chanté, tout le Chœur lui répond. Rabanus dit que les *répons* ont été inventez par les Italiens, long tems avant les Antiennes.

RÉſPONS, s'eſt dit auſſi autrefois d'une ſorte de vèrs anciens. *Art de Rhétorique ancien.* Il y en a ès Vigiles de Charles VII. BOREL.

RÉSPONSABLE. adj. m. & f. Prononcez l'*s* de la première ſyllabe en ce mot. Qui eſt tenu, qui eſt garant qui doit répondre de quelque choſe. *Adpromiſſor, fidejuſſor.* Environnez de ténèbres comme nous ſommes, & livrez aux doutes & à l'ignorance devrions-nous être *reſponſables* des èrreurs de notre éſprit? DISC. D'ÉL. Vous ſerez *reſponſables* des mauvais éffets qui pourront naître de vos opinions inhumaines. PASC. L'art n'eſt point *reſponſable* des faûtes de l'artiſan. ABLANC. On n'eſt point garant, ni *reſponſable* des faits du Prince. Un maître eſt *reſponſable* du fait de ſes gens, de ſes commis. On proteſte ſans tous les actes, de rendre ſa partie *reſponſable* de toutes pèrtes, dommages & intérêts. Tout contractant eſt *réſponſable* de ſes faits & promeſſes.

RÉſPONSE. ſ. f. Replique, repartie; ce qu'on dit, ou ce qu'on mande à celui qui nous parle, ou qui nous écrit, ou qui nous interroge. *Reſponſum, reſponſio, rei ta defenſio, repetita exceptio.* Qu'eſt-ce qui n'eſt pas capable de faire quelquefois une *réponſe* vive? BELL. J'ai reçu une favorable *réponſe* ſur le placèt que j'ai donné à la Cour. Il m'a demandé huit jours pour me donner une *réponſe* préciſe & poſitive. Un honnête-homme doit être ponctuel à faire *réponſe* aux lettres de ſes amis.

RÉſPONSE, ſignifie auſſi, Défenſe, ſolution d'une difficulté, d'un argument. *Reſponſio, ſolutio, enodatio.* Cette objection porte ſa *réponſe*, ſe détruit d'elle-même. Un défendeur fournit de *réponſes* aux demandes, aux écritures du demandeur. Des *réponſes* à griefs, à cauſes d'appel, à des moyens de requête civile, &c. Un Sèrgent qui fait commandement de payer à une partie, dit qu'il a pris ſa *réponſe* pour refus. On ordonne ſouvent de faire des *réponſes* categoriques par oüi ou par non. Il ne faut point lire cette Critique, qu on n'en liſe auſſi la *reponſe.*

RÉſPONSES DE DROIT, ſont des déciſions ſur quelques queſtions de Droit que font des Juriſconſultes. *Deciſiones juris.* Le Digeſte n'eſt compoſé que des *réponſes de Droit* des Juriſconſultes. Charondas & autres Modèrnes, ont fait des livres qu'ils ont appellez *Reponſes de Droit.*

On a appellé auſſi les Oracles, les *réponſes* des Dieux. *Omina, oracula.*

RÉſPONSE, ſignifie auſſi, Caution. *Cautio.* Ce pauvre homme avoit du bien, les *réponſes* qu'il a faites l'ont ruiné.

RÉſPONSE. Petite racine. *Rapunculus.* Voyez RAIPONSE. M. Lémery dans ſon traité des alimens écrit *Réponſe.* La *réponſe* doit être choiſie jeune, tendre, & qui ait été cultivée avec ſoin. La *réponſe* fortifie l'eſtomac, aide à la digeſtion, eſt apéritive, & propre pour la gravelle & la pièrre; elle deterge & reſiſte au venin. La *réponſe* ne produit point de mauvais effets, à moins qu'on n'en uſe immodérément. Elle contient beaucoup d'acide & de phlegme, médiocrement d'huile; on en retire auſſi un peu de ſel alkali. Elle convient en tout tems, à toutes ſortes d'âge & de tempérament. La *réponſe* eſt une petite racine longue, groſſe comme le petit doigt, blanche & d'un bon goût. Elle ſe nomme en Latin *Rapunculum*, quaſi *Rapum parvum.* Il y a une éſpéce de *reponſe* appellée en Latin *Rapuntium majus.* Les racines de cette plante ſont aſſez bonnes à manger, cependant elles ſont peu en uſage.

On dit proverbialement, A folle demande, il ne faut point de *réponſe.* On dit auſſi, qu'un homme s'eſt perdu pour avoir mangé des *réponſes*, ou *raiponſes.*

RÉSPONSIF, IVE. adj. Prononcez l'*s* de la prémière ſyllabe.

be. Qui contient une réponſe. *Reſponſivus.* On ne le dit guère qu'au Palais, des écritures *réſponſives* à celles qui ont été auparavant produites. Je vous ai écrit une lettre *réſponſive* à la vôtre.

RÉSPONSION. ſ. f. Prononcez l'*s* de la prémière ſyllabe. Tèrme dont on ſèrt dans les Ordres Militaires, en parlant des penſions, ou charges, que les Chevaliers, ou leurs Commanderies payent à l'Ordre. *Reſponſio.* Ce Chevalier de Saint Lazare paye 100 liv. de *réſponſion* à ſon Ordre, à caûſe d'une telle Commenderie. On regarda dans la ſuite cet Ordre (du S. Éſprit de Montpellier) comme militaire. Le nom de Maître que prenoient ceux qui gouvèrnoient les Hopitaux, & qui en étoient Supérieurs fut changé en celui de Précepteur, ou Commandeur, & l'on ſe ſèrvit du tèrme de *réſponſion* pour marquer les charges que les Commanderies devoient au Grand-Maître ou Général, ce tèrme de *réſponſion* n'étant en uſage que dans les Ordres militaires. P. Hélyot. *T. I. p.* 203.

RÉSPONT. ſ. m. Vieux mot. Réponſe. Borel. *Reſponſio.*

Cil lor a dit à brief réſpont. Ovide MS.

RÉſPOUSER. v. act. & rédupl. Épouſer une ſeconde fois. *Ad ſecundas nuptias convolare.* Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe. Les parens de ce mineur avoient fait caſſer ſon mariage avec une coureuſe, mais ſi-tôt qu'il a été majeur, il l'a *répouſée* en face d'Égliſe, il a réïtéré ſon mariage.

RÈſRE, ou RÈRE, ou RAIRE. v. n. Ce mot ſe dit pour éxprimer la manière dont les cèrfs crient. *Bramare.*

RÉSSAC. ſ. m. Tèrme de Marine. Choc des vagues de la mèr qui ſe déploient avec impétuoſité contre une tèrre, & s'en retournent de même. *Undarum refluxus.*

RÉSSANA, AREZA. ſ. f. ou RIS. ſ. m. Nom d'un petit lieu de la Valachie. *Reſſana, Areza, Riſa.* On le place dans les cartes ſur le Danube, un peu au deſſous du confluant de l'Alutha; cependant Baudrand le met au deſſus de ce confluant, & il devroit y être pour répondre, comme on prétend qu'il le fait, à l'ancienne *Ratiaria*, ou *Ratiaria Regio* 14e capitale de la Dace Ripenſe. Maty.

RÉſSASSER. *Denuò cribrare, colare, cernere, recernere.* Voyez Resasser.

RESSAUT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt l'avance ou ſaillie d'une corniche, d'un éſcalier, ou autre membre d'Architecture hors de la ligne droite, comme on en voit aux gros pilaſtres des Égliſes, lorſque la corniche commence à s'arrondir. *Projectura, excurrentis nova projectio.* C'eſt l'éffet d'un corps qui avance ou recule plus qu'un aûtre, & n'eſt plus d'alignement ou de niveau, comme un ſocle, un entablement, une corniche, &c. qui régne ſur un avant-corps, & arrière-corps. Daviler.

Ressaut d'éscalier. C'eſt lorſqu'une rampe d'apui n'eſt pas de ſuite, & reſſaute au retour, comme au grand éſcalier du Palais Royal à Paris. Daviler.

RESSE. adj. fém. Vieux mot. Râſe, parlant d'une étoffe uſée. Borel.

RÉSSÉANT, ANTE. ſ. m. & f. Qui réſide, & demeure actuellement en quelque endroit. *Manens, habitans, manceps. Qui habet domicilium & ſedem in aliquo loco.* Pour faire valoir une tèrre par ſes mains, il faut être *réſſéant* ſur les lieux. Quand on préſente une caution, elle doit être *réſſéante* & ſolvable. Un bon Prélat doit être *réſſéant* en ſon Diocèſe, n'en bouger. *Réſſéant* au pays, ou du pays. *Réſſéant* du fiéf. *Réſſéant* en Juſtice. Pèrſonne *réſſéante* & bien aplégée. *Réſſéant* & manant au pays. Pèrſonnage *réſſéant.* Éxoine de mal *réſſéant*, c'eſt celui qui eſt éxcuſé en juſtice de maladie qui le retient en ſa maiſon. Caution *réſſéante.* Sèrgent puiſſant & *réſſéant. Quorum ſunt idonea facultates*, & qui demeurent au lieu de leur charge.

Ce mot vient de *reſidens.*

RÉSSÉANTISE. ſ. f. Dans la Coutume de Normandie. Synonyme de réſidence. *Reſidentia, manſio, habitatio.*

RESSEMBLANCE. ſ. f. Égalité, raport, ou conformité de deux chôſes. *Similitudo, analogia, convenientia.* La *reſſemblance* d'une copie n'eſt jamais parfaite dès qu'on la compare à l'original. Ce peintre a bien attrapé la *reſſemblance.* On dit, mais ſans fondement, que la *reſſemblance* des enfans avec leurs pèrcs & leurs mères ſèrt à leur faire connoître qu'ils ſont nez d'eux. Le Mait. Ce ſont des éfféminez qui prennent les vices des femmes auſſi bien que leur *reſſemblance.* Ablanc. Il n'y a point de vice qui n'ait une fauſſe *reſſemblance* avec quelque vèrtu. La Br. En Géométrie on nomme *reſſemblance*, celle de deux triangles quand leurs angles ſont égaux, quoique leurs côtez ſoient infiniment plus grands.

RESSEMBLANT, ANTE. adj. Qui eſt conforme & ſemblable. *Similis, non abſimilis, conformis.* Un portrait bien *reſſemblant.* Il ne falloit pas me dépeindre ſi bien, & il valoit mieux me faire un peu moins *reſſemblant*, & me faire plus aimable. Voit.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien plus *reſſemblant* à un chat ſur une fenêtre, qu'une chatte. On dit auſſi à ceux qui confondent deux chôſes qui n'ont point de raport, ni de *reſſemblance*, Il n'y a rien de plus *reſſemblant* qu'un âne à un moulin à vent.

RESSEMBLER. v. n. Avoir mêmes traits, même figure, même apparence à nos ſens; les fraper de même manière. *Referre, ſimilare, ſpeciem rei habere.* Ces deux viſages ſe *reſſemblent.* Ce Peintre imite bien les traits d'un viſage, il fait bien *reſſembler*, & fait *reſſembler* en beau. Les enfans d'ordinaire *reſſemblent* plus à leur mère qu'à leur père. Les ſons de ces inſtrumens, le goût de ces deux fruits, ſe *reſſemblent*; c'eſt-à-dire, ont quelque chôſe de conforme. La Nature a peine à faire deux chôſes qui ſe *reſſemblent.* Ablanc. Les vieux Auteurs lui font gouvèrner l'accuſatif. Bèrtaud a dit, mon cœur *reſſemble* l'éſclave fugitif. On ne le fait plus. Ce vèrbe demande toujours le datif. Vaug. Corn. On dit que je lui *reſſemble*; & je crains de lui *reſſembler* auſſi par ſa malheureuſe déſtinée. P. de Cl.

Ressembler, ſignifie auſſi, Imiter, tâcher à ſe rendre conforme. *Imitari, effigiem, ſimilitudinem arripere, aſſimilari.* Jésus-Christ éxhorte les Apôtres à *reſſembler* à ſon Père, à être parfaits comme lui. On imite les actions, les vèrtus, le ſtile des grands hommes, & on tâche de leur *reſſembler.* Dieu me garde de *reſſembler* en rien à ce ſcélérat, & d'avoir rien de commun avec lui.

Ressembler, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il *reſſemble* à Cogneféru; il ſe tuë, & il ne fait rien. *Verberat ictibus auras.* Il *reſſemble* au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle. On dit que tous les doigts de la main ne ſe *reſſemblent* pas; pour dire, que tous les frères ne ſont pas de même mérite, ni de même tempérament.

RESSENTIMENT. ſ. m. Douleur ou maladie dont on ſent encore quelque reſte, quelque retour. *Corporis dolor, tentatio, ſenſus.* Une plaie qu'il a reçuë autrefois lui caûſe ſouvent des *reſſentimens* douloureux. Le fort de ſa goutte eſt paſſé, il ne lui en reſte qu'un petit *reſſentiment.* Il a encore quelque légèr *reſſentiment* de fiévre.

Ressentiment, ſe dit figurément en Morale des ſentimens de l'âme, quand elle eſt émuë de cèrtaines paſſions. *Animi motus, ſenſus, commotio.* Ce mot ſeul & ſans régime ſignifie d'ordinaire, Reſſouvenir d'une injure, dépit, chagrin, colère, indignation. Je n'ai pû diſſimuler mon *reſſentiment.* Il ſignifie auſſi quelquefois, *reconnoiſſance.* Ce qui précéde, & ce qui ſuit, le détèrminent à une bonne ou à une mauvaiſe ſignification. *Reſſentiment* au plurier n'a point de régime, & ſignifie la même chôſe que *reſſentiment* tout ſeul. Il eût été bien plus glorieux de donner & de ſacrifier ſes *reſſentimens* aux intérêts de la République. Abl. La reconnoiſſance eſt un *reſſentiment* qu'on a, du bien que quelqu'un nous a fait. La colère eſt le *reſſentiment* vif & preſſant d'une injure qu'on a ſouffèrte, & qui ne peut être appaiſée que par la vengeance. M. Ésp. Avoir un vif & tendre *reſſentiment* des bienfaits qu'on a reçus. Un bon Chrétien ne doit garder de *reſſentiment* contre pèrſonne. Un Amant trahi doit avoir un déſeſpoir tendre & délicat, & non pas un *reſſentiment* brutal & vindicatif. H. S. de M. Je vous ai dérobé au *reſſentiment* de vos ennemis. Id. Foibles *reſſentimens*, ceſſez votre murmure. Vill. Votre *reſſentiment* ne doit point éclater. Mol.

Il verra, le pèrfide, à quel comble d'horreur,
De mes reſſentimens *peut monter la fureur.* Corn.

RESSENTIR. v. act. *Je reſſens. Je reſſentis. J'ai reſſenti.* Être touché vivement de quelque chôſe; ſentir fortement. *Sentire, perſentire.* Ce mari a bien *reſſenti* la mort de ſa femme; il en a été vivement touché. J'ai feint de *reſſentir* une flâme nouvelle. Quin.

Ressentir, ſe dit auſſi des reſtes des maladies mal guéries, ou des pèrtes qu'on a faites. *Senſu affici.* Ce débauché ſe *reſſent* maintenant des péchez de ſa jeuneſſe. Il a été autrefois attaqué de la gravelle, mais il ne s'en *reſſent* plus du tout. Il a bien pèrdu au jeu, il s'en *reſſentira* toute ſa vie. *Memorem eſſe.*

Ressentir, ſignifie auſſi, Participer au bien, ou au mal commun à pluſieurs. *Dolere vicem alterius.* Il y a eu de grands orages, de grandes grêles en Normandie; mais le Pèrche ne s'en eſt guère *reſſenti.* On a fait quelque diminution des tailles à cette Parroiſſe, mais il n'y a eu que les riches qui s'en ſoient *reſſentis*, qui ayent été ſoulagez.

Ressentir, ſe dit figurément en Morale des différentes émotions de l'âme, ou ſouvenir des bienfaits; ou des injures reçûës. *Beneficii accepti memoria, recordatio.* Je *reſſens* extrêmement votre affliction. Voit. Je ne ſuis pas moins généreux à *reſſentir* cette faveur, que vous avez été à me la faire. Id. Quand *reſ-*

ſentir ſe conſtruit avec le pronom perſonnel, il ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part. Ils ſe ſont *reſſentis* du traitement que vous leur avez fait. Un Gentilhomme a bien de la peine à ne ſe *reſſentir* pas d'un ſoufflet qu'il a reçu, à le pardonner. Les Lacédémoniens châtioient un jeune-homme qui avoit enduré un affront ſans s'en *reſſentir*. ABL. *Je reſſens* ne ſignifie guère qu'un mouvement qui paſſe ; & *je m'en reſſens*, ſignifie quelque choſe de plus établi dans le cœur. BOUH. Ils ſe *reſſentirent* des outrages qu'ils avoient reçus. ABLANC. On dit auſſi s'en *reſſentir*, pour s'en vanger. Je m'en *reſſentirai*.

RESSENTI, IE. part. paſſ. & adj. Tèrme uſité en Architecture, comme en Peinture & en Sculpture pour ſignifier le contour ou le renflement d'un corps plus bombé, ou plus fort, qu'il ne doit être, comme le contour d'une colonne fuſelée. DAVILER. Il n'a guère d'uſage que dans ces Arts, on dit des parties trop *réſſenties*, des muſcles, des nèrfs trop *réſſentis* ; pour dire, trop marquez. *Notatus*. Moins le renflement des colonnes eſt ſenſible, & plus il eſt beau ; comme on peut au contraire juger de ſon mauvais éffet, lorſqu'il eſt trop *réſſenti*, ainſi qu'aux colonnes corinthiennes du portail de l'Égliſe des Filles de Sainte-Marie ruë S. Antoine (à Paris). DAVILER. *T. I. p.* 103.

RESSÈRREMENT. ſ. m. Action par laquelle on reſſèrre. *Contractio, compreſſio*. Le *reſſerrement* des priſonniers ; le *reſſerrement* d'une corde, d'une ſangle. Il ne ſe dit point par les gens qui parlent poliment. BOUH. Il eſt vrai qu'il n'eſt point en uſage au propre ; mais il peut être employé heureuſement au figuré. Ces objèts produiſent le même *reſſerrement* de cœur qu'ils avoient accoutumé autrefois d'y produire. PORT-R. Ce dégoût d'éſprit eſt accompagné d'un cèrtain *reſſerrement* de cœur. ID. On entend par ce mot *reſſerrement* une cèrtaine triſteſſe, qui accable le cœur, & le ſèrme à toute ſorte de joie.

RESSÈRRER. v. act. Sèrrer de nouveau, ou plus fortement. *Aſtringere, conſtringere*. Ce nœud eſt trop lâche, il le faut *reſſerrer*. Il faut *reſſerrer* le corps de juppe de cette femme, qu'on avoit déſſèrré. Il faut *reſſerrer* les nœuds de cette amitié que l'abſence avoit affoiblie.

RESSÈRRER ſe dit auſſi ſimplement pour, Sèrrer, conſèrver, garder. *Includere, concludere, ſervare, conſervare, recondere*. Ils font des creux ſoutèrrains pour *reſſerrer* leurs blez. ABLANC. Ils *reſſerrent* dans leurs villes tout ce qu'ils avoient à la campagne. ID.

RESSÈRRER, ſe dit auſſi, ſèrrer une ſeconde fois, remettre une choſe en lieu ſûr d'où on l'avoit tirée. *Iterum condere, recondere, abſcondere*. J'ai aſſez conſidéré vos pièrreries, vous n'avez qu'à les *reſſerrer*. On a refuſé ſes offres, il a *reſſerré* ſon argent dans ſa bourſe. On dit un ſalut pour *reſſerrer* le Saint Sacrement.

RESSÈRRER, ſignifie encore, Retrancher de la libèrté, mettre plus à l'étroit. *Aſtringere, conſtringere*. Ce priſonnier a été *reſſerré*, on l'a ôté du preau pour le mettre en un cachot. Ce Général a *reſſerré* les ennemis dans les montagnes, ils ne peuvent plus faire des courſes. Les Religieux ſont extrêmement *reſſerrez*, ils n'ont point la libèrté de ſortir. La crainte des jugemens de Dieu *reſſerre* la cupidité. FLÉCH. Les faux dévots *reſſerrent* leur haine ; mais ils ne l'éteignent point. Il ſçait étendre, ou *reſſerrer* ſes ſujèts, ſuivant qu'il le faut pour la beauté de ſon ouvrage. PÉL. Plus on a étendu cette grande & importante matière, plus il eſt à propos de la *reſſerrer*. PÉLISSON. Les étoffes, les toiles ſe *reſſerrent*, s'étréciſſent, quand elles ont été mouillées. Sa vaſte étenduë ſe *reſſerre* peu-à-peu vèrs le nord. ABLANC. Les aîles vinrent à ſe *reſſerrer*. ID.

RESSÈRRER, ſe dit auſſi du froid, quand il augmente. Il a fait ſemblant hièr de dégeler, mais il a fort *reſſerré* aujourd'hui.

RESSÈRRER, ſignifie auſſi, Conſtiper. *Conſtringere, comprimere*. Les coins, les nêfles, *reſſerrent* le ventre : les pruneaux le lâchent.

RESSÈRRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conſtrictus, compreſſus*.

On dit proverbialement qu'un homme eſt fort *reſſerré*, lorſqu'il vit en retraite, qu'il ſe communique à peu de pèrſonnes.

RESSIFS. ſ. m. plur. Nom qu'on donne aux écueils ou bancs de ſâble qui ſe trouvent aux environs du cap de Cruz, ſur les côtes de l'iſle de Cube. *Saxa reciſa*.

RÉSSIF, ou RECIF. ſ. m. Tèrme de Marine. Chaîne de rochers qui ſont ſous l'eau. Ce tèrme n'eſt en uſage qu'en Amérique. AUBIN. On n'a miſe mot qu'au pluriel, dans ce Dictionnaire, comme s'il n'avoit point de ſingulier.

RESSORT. ſ. m. Faculté naturelle qu'ont les corps de ſe remettre en leur premier état, quand on leur a fait violence pour les en faire ſortir, ſoit en les pliant, ſoit en les comprimant. *Elaterium*. Les arcs bandez ne font leur éffèt, quand on les lâche, que par une vèrtu élaſtique, ou de *reſſort*. La cauſe du *reſſort* eſt l'éffort que fait la matière ſubtile pour paſſer dans les pôres de la choſe courbée, ces pôres ayant été retrécis par la compreſſion de la partie concâve de la chôſe courbée, ne laiſſent plus à cette matière ſubtile la même libèrté de paſſer, qu'elle avoit auparavant : deſorte que faiſant éffort pour paſſer, elle oblige la choſe courbée à retourner dans ſon premier état. Voyez ÉLASTIQUE. La puce ne ſaûte ſi haut que par la vèrtu élaſtique d'un petit *reſſort* qu'on apèrçoit avec le microſcope. Un cèrtain Morus, Zimmèrman & un nommé Thomaſius, ont ſoutenu que la cauſe du *reſſort* étoit la ſubſtance immatérielle du S. Éſprit. *Nov. Lit. Mar. Balt.* 1707. *p.* 4. Quelle extravagance !

RESSORT, eſt auſſi une pièce d'acier trempé, qu'on met dans pluſieurs machines pour les faire mouvoir violemment, lorſqu'on les bande, pour faire agir leur vèrtu élaſtique. *Machinatio, Elater*. Dans les montres, c'eſt une pièce d'acier enfèrmée dans un barillet, laquelle en s'étendant fait mouvoir les roues. Le *reſſort* d'une ſèrrure, d'un piſtolet, d'un fuſil eſt une pièce d'acier qu'on bande avec violence, & qui repouſſe le pêne, ou qui fait abattre le chien, quand elle ſe remet en libèrté. Les Artiſans donnent divèrs noms à ces *reſſorts*, & les appellent *reſſorts doubles*, ou *à pied*, *reſſorts à vis*, *reſſorts à boudin*, *reſſorts de chien*, ſuivant leur divèrſe conſtruction.

RESSORT, ſe dit auſſi de tout ce qu'on croit être cauſe du mouvement dans les machines, & ſur tout dans les automates. *Occultum organum*. La bête eſt une pure machine, qui fait tout ſans choix, & par *reſſorts*. MALEB. Les Courtiſans ne ſont que de ſimples *reſſorts*. LA FONT. Cette machine tourne dès qu'on a lâché un cèrtain *reſſort* ; ou le cran qui tenoit le *reſſort* bande. La colombe volante d'Architas étoit muë par de ſecrèts *reſſorts*. Les ſouris qu'on fait courir ſur la tâble pour divèrtir les enfans, vont par *reſſort*. On appelle dans l'orgue, *reſſort*, le fil de léton qui ſuporte & preſſe les ſoûpapes contre le ſommier, & le fil de fer qui ſèrt à accorder les tuyaux d'anche qu'on appelle autrement *raſette*.

RESSORT, ſe dit encore des cauſes inconnuës par leſquelles la nature agit. *Occulta vis naturalis*. La vie animale s'entretient par de ſecrets & mèrveilleux *reſſorts*. La nature a des *reſſorts* inconcevables, pour produire tous les éffets ſurprenans que nous voyons. Dieu anime les *reſſorts* de notre âme ; mais il nous cache le ſecret admirable qui les fait mouvoir. S. ÉVR.

Un Dieu tourne le monde,
Et régle les reſſorts *de la machine ronde*. BOIL.

RESSORT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales ; & ſignifie, Cauſe, moyen. *Cauſa, principia*. Pèrſonne ne doit pénétrer dans les ſécrets & inviſibles *reſſorts* de la Providence. FLÉCH. La politique fait jouer bien des *reſſorts*, ou pour gagner, ou pour opprimer un Prince voiſin. Les grands évenemens ne ſont pas toujours produits par de grandes cauſes : les *reſſorts* ſont cachez, & les machines paroiſſent ; & quand on vient à découvrir ces *reſſorts*, on s'étonne de les voir ſi foibles & ſi petits. BAL. Il eſt ſouvent arrivé que l'envie & l'orgueil ont été les principaux *reſſorts* qui ont fait remuer les Auteurs, & enſuite ils ont voulu faire paſſer leur chagrin pour un zèle néceſſaire à la vérité. BAIL. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes ames créées pour faire mouvoir ces *reſſorts* dont la Providence ſe ſèrt, pour élever, ou pour abattre la fortune des Rois. *Nervi divinæ providentiæ*. DISC. D'ÉL. Le prétexte de la Religion eſt un *reſſort* très-ſur pour remuer le peuple. S. ÉVR. L'intérêt, & le plaiſir ſont comme les deux *reſſorts* de la vie des hommes. BELL. Les Dévots remuent mille *reſſorts*, dont la Religion eſt toujours le plus apparent. FLÉCH. Le Pape Paul IV. diſoit que l'Inquiſition étoit le grand *reſſort* du Pontificat. Un Ingénieur fait agir tous les *reſſorts* de ſon éſprit, en bande tous les *reſſorts*, pour inventer quelque nouvelle machine.

RESSORT, ſignifie auſſi, Juriſdiction, & ſon étenduë, ou diſtrict. *Juriſdictio, ditio juridica*. Le *reſſort* du Parlement de Paris eſt plus étendu que celui de tous les autres. Un Juge, hors de ſon *reſſort*, n'a point de pouvoir. Une partie ou un Procureur d'office, ſe peuvent pourvoir en diſtraction de *reſſort*.

RESSORT, ſe dit auſſi du tribunal où on juge des appellations, ou de celui où on juge définitivement, & duquel on ne peut appeller. *Supremum tribunal, ſuprema juriſdictio appellatoria*. Les Cours Souveraines jugent en dernier *reſſort*. Les Maîtres des Requêtes jugent à l'extraordinaire, & en dernier *reſſort* les affaires qui leur ſont renvoyées du Conſeil. Les Préſidiaux jugent en dernier *reſſort* les criminels dont les Prévôts des Maréchaux ont inſtruit le procès : ils jugent au civil, juſqu'à 250 livres préſidialement, & en dernier *reſſort*. On ne vérifie plus les éréctions en Duchez-Pairies, qu'à la charge du *reſſort* ; c'eſt-à-dire, de ne point changer le *reſſort* de la Juſtice ordinaire.

RESSORTIR. Sortir de nouveau, *Rurſus prodire, egredi* Voyez RESSORTIR, qui ſe conjugue autrement que le vèrbe qui ſuit.

RESSORTIR, v. n. Tèrme du Palais. Il ſe conjugue. *Je reſſortis, tu reſſortis, il reſſortit, nous reſſortiſſons, &c. Je reſſortiſſois. Reſſortiſſant.* Il ſe dit en parlant des tribunaux des Juges ſupérieurs où ſe rélevent les appellations des Juges inférieurs. *Habere jus appellationis ad ſupremum Senatum.* Les Juſtices Royales des anciennes Duchez-Pairies *reſſortiſſent* au Parlement nuement & ſans moyen. Les Juſtices ſubaltèrnes *reſſortiſſent* aux Préſidiaux. Les appellations des Officiaux des Évêques *reſſortiſſent* devant le Métropolitain, le Primat, &c.

RESSOURCE. ſ. f. Éſpérance, ou moyen de ſe relever de ſa chûte, de ſa ruine; de ſe rétablir de ſes pèrtes. *Damni ſarciendi ſuborta ratio.* Ce Marchand a encore du crédit, & des amis, il a de grandes *reſſources*; il n'eſt pas pèrdu ſans *reſſource*. Sa dèrnière *reſſource* a été de ſe jetter dans un Couvent. Un habile homme ne manque jamais de *reſſource*. Nous ne faiſons pas aſſez d'attention, qu'après la mort il n'y a plus de *reſſource*, & que tout eſt décidé pour nous. Nic. Si les naturels ſenſibles ont de grands égaremens, ils ont auſſi de grandes *reſſources*. Fén. La dévotion eſt la *reſſource* des femmes, que le monde fuit. De Vill. La Providence a des *reſſources* que la prudence humaine ne peut prévoir. Fl. Le galimatias d'une diſtinction eſt la *reſſource* ordinaire d'un Théologien embarraſſé. Bay.

Scinnèr tire ingénieuſement ce mot de Réſoudre, *iterùm ſcaturire, emanare, reſurgere*. Une *reſſource* eſt un moyen qui ſe préſente de nouveau.

RESSOUVENANCE. ſ. fém. Action par laquelle on ſe reſſouvient. *Memoria, recordatio.* Ce mot vieillit, & on dit à la place *ſouvenance, ſouvenir, reſſouvenir, mémoire.*

RESSOUVENIR. ſ. m. Ce qui demeure en la mémoire. *Reminiſcentia.* Cet homme a eu autrefois de fâcheuſes affaires, dont il gardera étèrnellement le *reſſouvenir*. Un vif *reſſouvenir* vous rend toujours préſente à mon éſprit. Lett. Port.

RESSOUVENIR. v. n. *Je me reſſouviens. Je me reſſouvins. Je me ſuis reſſouvenu. Je me reſſouviendrai. Que je me reſſouvienne. Que je me reſſouvinſſe. Je me reſſouviendrois.* Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. On ne l'employe que lorſqu'on parle de chôſes éloignées, & que le tems ſemble avoir éffacées de notre éſprit. *Recordari, meminiſſe.* Ainſi il ſemble que *ſe ſouvenir*, ne ſoit que pour les chôſes qui ſont en quelque ſorte préſentes. Cependant l'on ſe ſèrt indifféremment de l'un & de l'autre. Vaug. Les Rois ont beſoin qu'on les faſſe *reſſouvenir* de leur condition mortelle. Il faut à tous momens ſe *reſſouvenir* des graces que Dieu nous a faites, & l'en remèrcier ſans ceſſe. Je me *reſſouviens* de vous avoir vû quelque part. Je lui dis qu'il falloit ſe *reſſouvenir* qu'ils n'étoient plus enfans. Vaug. Quand je ſonge que vous me faites l'honneur de vous *reſſouvenir* de moi. Voit. Se *reſſouvenir* d'avoir oublié quelque chôſe. Vaug. Rem.

RESSOUVENIR, ſe dit auſſi quelquefois pour, Songer, conſidérer. *Conſiderare, advertere.* Les ſoldats ſe *reſſouvenoient* qu'ils n'avoient plus de Chèf. Vaug. Quelques-uns aiment mieux dire, Les ſoldats ſongeant, ou conſidérant qu'ils n'avoient plus de Chèf. Corn.

RESSUAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeurs. *Fornacis ſpecies.* C'eſt une manière de fourneau, de deux à trois piéds de haut, qui a environ deux piéds de long, ſur deux de large en dedans. Il ſèrt à retirer le plomb, l'argent & le cuivre, dont les culots ſont compoſez, & l'un des côtez de ce fourneau eſt en pente, pour laiſſer couler les métaux dans une caſſe qui eſt au deſſous. Boizard.

RESSUER. v. act. Tèrme de Monnoyeur. On dit faire *reſſuer* les creuſets, faire *reſſuer* les culots. *Argentum extrahere, ſecernere.* Quand un creuſet de fèr n'eſt plus en état de ſervir, on le met le fonds en haut ſur les barreaux d'un fourneau à vent, & on fait grand feu; afin de faire fondre l'argent qui eſt attaché au creuſèt, ce que l'on appelle faire *reſſuer* le creuſèt; après quoi on le retire tout rouge du feu, & on l'éxfolie à coups de marteau: c'eſt-à-dire, que l'on en fait tomber la ſupèrficie, en feuilles, que l'on pile enſuite, pour en faire les lavûres, afin d'en retirer juſqu'aux moindres parties d'argent. Boizard. Quand on veut ſéparer les métaux des culots; ce que l'on appelle, faire *reſſuer* les culots, on fait un feu de charbon pour bien recuire la caſſe, on fait une grille avec des buches au deſſus du Reſſuage, cette grille n'eſt pas de fèr, parceque l'ardeur du feu feroit que le cuivre des culots s'y attacheroit. On met les culots ſur cette grille, on fait un feu clair deſſous; qui fait allumer le charbon qui eſt lardé entre les pavez, dont le Reſſuage eſt compoſé, & on modère le feu clair autant que l'on peut; car bien que le cuivre ſoit plus difficile à fondre que l'argent & le plomb, il pourroit être auſſi fondu, & ainſi ces trois métaux que l'on veut ſéparer ſe trouveroient mêlez dans la caſſe. Quand les culots ſont bien échauffez, le plomb & l'argent ſe fondent près que en même tems, & coulent dans la caſſe; mais comme le cuivre eſt plus difficile à fondre, il reſte ſur la grille, & on voit les reſtes des culots pèrcez comme des éponges, aux endroits dont le plomb & l'argent ont été détachez par l'action du feu. On retire après cela les reſtes des lingots, on les fait fondre, & on les met en lingots. Id.

RESSUSCITER. v. act. & n. Redonner la vie, ou retourner à la vie. *Suſcitare, reſurgere, reſſuſcitare.* Jésus-Christ a *reſſuſcité* le Lazare, il s'eſt *reſſuſcité* lui même le troiſiéme jour, comme il avoit prédit. Dieu *reſſuſcitera* les morts pour comparoir au jour du Jugement. Pluſieurs Saints *reſſuſcitèrent* au tems de la paſſion.

RESSUSCITER, ſe dit hypèrboliquement d'un malade qui revient d'une grande maladie. *Reſurgere.* Ces remédes l'ont guéri, le voilà tout *reſſuſcité*. C'eſt un tel Médecin qui l'a *reſſuſcité*, qui l'a remis ſur piéd. Il avoit pèrdu ſes forces de froid ou de laſſitude, ce fagot, ce vèrre de vin l'ont tout *reſſuſcité*.

RESSUSCITER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Faire revivre; ranimer. *Revivificare.* Ce procès a été long-tems pendu au croc, il eſt venu un héritier chicaneur qui le *reſſuſcite*; qui le fait renaître. On dit que le printems *reſſuſcite* les fleurs, la nature. Le tems & la ſaiſon feront *reſſuſciter* notre amitié paſſée. Voit. *Reſſuſciter* la valeur mourante. Brèb.

Ce diſcours d'un Guèrrier que la colère enflame,
Reſſuſcite *l'honneur déja mort dans leur âme.* Boil.

RESSUSCITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſſuſcitatus, ſuſcitatus.* Il faut croire avec ſaint Paul en Jésus-Christ *reſſuſcité*. Tèrtullien a dit; le Fils de Dieu a été enſeveli, & il eſt *reſſuſcité*; cela eſt cèrtain, parceque cela eſt poſſible. Bouh.

RESSUY. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. L'endroit où le cèrf ſe ſauve pour ſe délaſſer, & laiſſer ſécher ſa ſueur de l'aiguail ou de la roſée du matin. *Cervi matutina inſolatio, apricatio.*

RESSUYER. v. act. & rédupl. Eſſuyer une ſeconde fois. *Iterùm detergere.* Cette table a été mouillée encore une fois, il la faut *reſſuyer*. On dit auſſi qu'un homme ſe *reſſuye* tout ſeul, quand il ne ſe fait point frotter, lorſqu'il a ſué, qu'il laiſſe ſécher la ſueur ſur ſon corps. On dit auſſi, que le tems ſe *reſſuye*, quand après avoir plu beaucoup, il ſe met au beau.

RESSUYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reterſus.*

RÉST, ou RÉZ. S. Pièrre de *Reſt*, ou de *Rèz*. Nom propre de lieu. *Reſtis.* Il eſt dans l'Anjou, ſur le bord de la Loire, près de Mont Soreau. Valois, *Not. Gall. p.* 471.

RÉSTABLIR. v. act. & rélupl. Remettre en bon état une chôſe qui a été altérée ou ruinée. *Reſtaurare.* On condamne un Fèrmier à *rétablir* les lieux qu'il a dégradez, ou laiſſé tomber en ruine; à les remettre en l'état auquel on les lui a donnez. S'il vient faute d'un bâtiment dans les dix ans, l'Architecte eſt condamné à le *rétablir*.

RÉSTABLIR, ſignifie auſſi, Remettre en vogue quelque ancien uſage, ou autre chôſe abolie, ou intèrrompuë. *Celebrare, ad uſum revocare.* On avoit ôté cet impôt, mais la guèrre l'a fait *rétablir*. Le commèrce avoit été intèrrompu par la guèrre, mais la paix l'a *rétabli*.

RÉSTABLIR, ſe dit auſſi pour, Remettre dans l'état où l'on étoit auparavant. *Reſtituere in priſtinum ſtatum. Rétablir* le combat. Ablanc. *Redintegrare prælium.*

RÉSTABLIR, ſignifie auſſi, Remettre en poſſeſſion de quelques biens, honneurs & dignitez. *In priſtinam dignitatem, ſtatum, jus, locum, poſſeſſionem reſtituere.* Charles II. Roi d'Angleterre a été *rétabli* dans ſon trône. On a *rétabli* ce mineur en la poſſeſſion de ſes biens aliénez. Cet Officier intèrdit a été *rétabli* dans ſa charge; on l'a *rétabli* en ſa bonne fame & renommée: c'eſt une ancienne formule dont on ſe ſèrt pour remettre en ſon honneur un homme condamné à tort. Une charité faite à propos eſt capable de *rétablir* un ménage, une famille. Le Roi envoya des Commiſſaires ſur les lieux qui les *rétablirent*. Pat.

RÉSTABLIR, ſignifie auſſi, Remettre en ſanté. *Convaleſcere, ſanitatem reddere, confirmare.* Cet homme a été long-tems malade, mais le lait l'a *rétabli*, ſes forces ſont bien *rétablies*; & abſolument, Il eſt tout-à-fait *rétabli*, il eſt en pleine ſanté.

RÉSTABLIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, Caſſer quelque acte. *Abrogare.* Quand on entérine une requête civile, des lettres de réciſion, on *rétablit*, on remet les pèrſonnes au même état qu'elles étoient auparavant l'arrêt, le contrat.

RÉSTABLIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On a *rétabli* la Diſcipline Monaſtique dans pluſieurs Couvens. *Diſciplinam monaſticam rurſus inſtituere, reſtaurare, reſtituere.* Ce Prince a *rétabli* l'autorité des loix que les guèrres civiles avoient affoiblies. François I. a *rétabli* les Lettres, les a remiſes en vigueur. Les Critiques des deux dèrniers ſiécles ont *rétabli* pluſieurs paſſages corrompus des Auteurs.

RÉSTABLI, IE. part. paſſ. & adj. *Reſtitutus, reſtauratus.*

RÉSTABLISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rétablit. *Reſtitutio, inſtauratio, reſtauratio.* Quand on met le feu dans une maiſon, on eſt condamné au *réſtabliſſement* des lieux. Les deux voiſins ſont obligez à contribuer au *réſtabliſſement* d'un mur mitoyen. On dit le *réſtabliſſement* d'un État en déſordre, d'une perſonne en quelque charge. Travailler au *réſtabliſſement* du commèrce. ABLANC.

RÉSTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui demeure d'un tout, quand on en a retranché une partie. *Reliqua pecunia, reſidua pecunia.* La ſouſtraction enſeigne à trouver le *réſtant* d'un nombre, quand on en a ôté un plus petit. Si de deux lignes égales on ôte deux parties égales, les parties *réſtantes* ſeront égales. Il faut payer le *réſtant* des vieilles parties, afin d'avoir crédit pour de nouvelles.

RÉSTAUR. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt la reſſource, ou le dédommagement que les Aſſûreurs ont les uns contre les aûtres, ſuivant la datte de leurs aſſûrances; ou contre le Maître, ſi l'avarie provient de ſon fait, faute de bon guindage, ou de radoub, & de n'avoir pas tenu ſon vaiſſeau bien étanc. *Præſtatio incommodorum, cautio ab damno, reſtauratio.* Ce mot eſt auſſi un vieux tèrme de Pratique de Normandie, qui ſignifie le recours qu'on a contre ſon garant, ou autre pèrſonne, qui doit indemniſer de quelque dommage ſouffèrt, d'où ſont venus les mots de *reſtaurant* & de *reſtaurer.* On dit auſſi *reſtor* & *reſtour* dans la baſſe Latinité.

RÉSTAURANT. ſ. m. Aliment ou remède qui a la vèrtu de réparer les forces pèrduës d'un malade, ou d'un homme fatigué. *Juſculum delicatum & ſalubre.* Un conſommé, un prèïſis de pèrdrix, ſont de bons *réſtaurans.* Le vin, l'eau de vie, les potions cordiales, ſont de bons *réſtaurans* pour ceux dont les eſprits ſont épuiſez. Il y a des *réſtaurans* diſtillez à l'alembic, qui ſont des éxtraits de chairs ſucculentes & délicates avec mie de pain blanc & des eaux & poudres cordiales, des conſèrves & éléctuaires, & autre chôſe de bonne ſubſtance & odeur. La gelée eſt une eſpéce de *réſtaurant*, mais elle eſt plus alimenteuſe, & de conſiſtance plus fèrme que le *réſtaurant* qui eſt liquide.

RÉSTAURATEUR. ſ. m. Qui a rétabli, reſtauré quelque chôſe. *Reſtitutor, reſtaurator.* Conſtantin a été le *réſtaurateur* de Byzance qu'il fit appeller Conſtantinople. Le Cardinal de Richelieu a été le *réſtaurateur* de Sorbonne. François I. a été le *réſtaurateur* des Sciences & des Arts en France. JÉSUS-CHRIST a été établi de Dieu pour juge & *réſtaurateur* de toutes chôſes. MAUC. Pompée vouloit paſſer pour le *réſtaurateur* du Tribunal. ABL. Il fut le *réſtaurateur* de cette obſèrvance. PAT.

RÉSTAURATION. ſ. f. Rétabliſſement en bon état. *Reſtitutio, inſtauratio.* Les Juifs attendent encore une fois la *réſtauration* de leur Temple. Les bons Magiſtrats doivent travailler à la *réſtauration* des bonnes mœurs, des anciennes loix abolies. Travailler à la *réſtauration* de la foi Catholique. MAUC.

RÉSTAURATION, en tèrmes d'Architecture, C'eſt la réfection de toutes les parties d'un bâtiment dégradé & dépéri par malfaçon ou par ſucceſſion de tems, enſorte qu'il eſt remis en ſa première forme, & même augmenté conſidérablement, comme celle que le Roi Louis XIV. a fait faire au vieux château de Saint Gèrmain en Laye bâti par François I. DAVILER. Il eſt évident par les plinthes des colonnes Corinthiennes du Panthéon, qui ſont prèſqu'entèrrez, que le pavement de ce temple, n'eſt qu'une *réſtauration* faite du tems de Septime Sévere. ID. *T. I. p.* 354. Ce tèrme ſe dit auſſi en Sculpture quand on répare dans une ſtatuë ce que l'injure des tems y a fait de dommage, ce qui en a été retranché, caſſé, mutilé. Voyez RÉSTAURER.

RÉSTAURER. v. act. Rétablir, remettre en bon état, en ſanté, en bon ordre. *Reſtaurare, conſtituere, inſtaurare, reducere.* Le Temple fut *réſtauré*, rétabli. Un homme qui fait un bon repas après une longue diette, eſt tout *réſtauré.* Si quelqu'un a froid & qu'il s'approche d'un bon feu, il dira, Ce feu me *réſtaure.* VAUG. Nouv. REM. On dit auſſi, *Réſtaurer* une ſtatuë de marbre, ou de bronze, quand on répare ce qu'il y a de gâté, de rompu, de briſé.

RÉSTAURER, en tèrmes d'Architecture & de Sculpture, c'eſt rétablir un bâtiment, ou remettre en ſon premier état une figure mutilée. La plupart des ſtatuës antiques ont été *réſtaurées*, comme l'Hèrcules de Farnèſe, le Faûne de Borghèſe à Rome, les Luiteurs de la galerie du Grand Duc de Florence, la Vénus d'Arles qui eſt dans la galerie du Roi à Vèrſailles: & ces réſtaurations n'ont été faites que par les plus habiles Sculpteurs. DAVILER. Le temple de la Concorde dèrrière le Capitole à Rome ayant été brûlé dans un tems fort éloigné de celui où il avoit été bâti, & ayant des bâſes angulaires différentes des aûtres, il ſemble qu'il ait été *réſtauré* du débris de pluſieurs édifices. ID. *T. I. p.* 39.

RESTAURER, ſe dit figurément en chôſes morales. Un bon Prince a ſoin de *réſtaurer* les loix & les bonnes mœurs dans ſon État. *Reſtaurare, revocare, rurſum inſtituere leges & bonos mores.* Un grand Capitaine *réſtaure* la diſcipline relâchée parmi ſes ſoldats. Les Critiques du ſiécle paſſé ont bien *réſtauré* les Lettres, les ont rétablies dans leur luſtre.

On dit provèrbialement à un mauvais payeur qui ne paye qu'une partie de ce qu'il doit, Me voilà bien *réſtauré*; pour dire, Ce payement ne me fait point de profit, n'accommode point mes affaires. *Sané malè ſum reſarcitus.*

RÉSTAURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Revocatus, reſtitutus.*

RÉSTE. ſ. m. Ce qui demeure de quelque chôſe; le ſurplus, les débris, le *réſte* d'une étoffe, le *réſte* d'une ſomme d'argent. *Reliquum, reſiduum, reliqua, reliquiæ.* JÉSUS-CHRIST raſſaſia cinq mille hommes avec cinq pains, & il en eut de *réſte* douze corbeilles. Voilà les triſtes *réſtes* de mon naufrage. S. ÉVR. Profitez du tems, tandis que vous avez encore quelques *réſtes* de jeuneſſe & de beauté. ID. Alèxandre au retour de ſes conquêtes, demandoit ce qu'il reſtoit le *réſte* de ſa vie. ABL. Les pèrſonnes fières regardent avec mépris le *réſte* du genre humain. BELL. Louis XI. trainoit dans une triſte retraite les miſérables *réſtes* d'une vie qu'il avoit paſſée à troubler les aûtres. FLÉCH. Jouïſſez des *réſtes* & des débris de votre fortune. Les *réſtes* abondans de ce repas en marquent la magnificence. On dit d'une chôſe mangée des râts, que c'eſt le *réſte* des râts & des ſouris.

RÉSTE, en tèrmes de Marine, ſignifie la fin d'un voyage. Le lieu du *réſte* eſt celui de la dèrnière décharge des marchandiſes. *Locus reliquorum.*

RÉSTES, ſe dit auſſi en matière de Comptes & de Finances. *Reliqua rationum.* Il y a à la Chambre des Comptes un Receveur des *réſtes*, des débêts des comptables. On a fait un traité avec le Roi pour le recouvrement de ces *réſtes*, pour l'appurement des comptes. On a remis au peuple les *réſtes* des tailles pendant les troubles. Ce Tuteur a payé moitié argent comptant, & le *réſte* en billets.

RÉSTE, ſe dit auſſi de ce qui eſt encore en nature, qui n'eſt pas uſé ni détruit. *Superſtes.* Cette femme a été fort belle étant jeune, elle a encore de beaux *réſtes.* Il a été fort malade, il en ſent encore quelques *réſtes*, quelques incommoditez. Ces pauvres éſtropiez, ces villages ruinez, ſont les malheureux *réſtes* de la guèrre. Voilà les *réſtes*, le débris de ſon naufrage.

RÉSTE, ſe dit auſſi au jeu de paûme & de volant, quand quelqu'un joüe ſi bien, qu'il renvoye tous les coups, & que c'eſt enfin l'advèrſaire qui fait la faûte. *Ad incitas cogere.* Cet homme joüe mieux que vous, il vous donnera votre *réſte.* Ils ont joué un beau *réſte*; pour dire, ils ſe ſont renvoyez pluſieurs fois l'éteuf. Et on dit figurément en ce ſens; qu'on a donné le *réſte* à quelqu'un, quand on lui a fait une ſi vive repartie, qu'il n'a oſé repliquer.

RÉSTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Reliquum.* Ce libèrtin a encore un *réſte* de pudeur & de conſcience. Quand un dévot péche, il dit que c'eſt un *réſte* du vieil homme, & de la nature corrompuë. Cet homme n'eſt pas vigoureux, mais il a encore un *réſte* de courage. Il y a des *réſtes* de l'infirmité humaine dans les plus ſaints hommes. CL. Les précieux *réſtes* de l'ancienne ſimplicité étoient mêlez de beaucoup d'artifices, & de fauſſes vèrtus. S. RÉAL. Cette femme n'a pas d'aſſez beaux *réſtes* pour être ſi vaine de ſa beauté. CORN. Une femme qui n'a plus que les *réſtes* d'une pudeur ébranlée ne fait que de foibles éfforts pour ſa défenſe. Je ne ſens plus que des *réſtes* languiſſans d'amour & de tendreſſe.

Tandis qu'un ſot tranquilement
Jouït d'une beauté céleſte,
Un honnête homme vainement
Languira pour avoir ſon réſte. LA SABL.

En tèrmes de Marine, on dit la tèrre nous *réſte*, ou un vaiſſeau nous *réſte*, à un tel air de vent; c'eſt à-dire, que cette tèrre ou ce vaiſſeau ſe trouve dans la ligne d'un tel air de vent, par raport à la chôſe dont on parle. AUBIN. *Eſſe, jacere, poſitum eſſe ad.* Cette iſle nous *réſtoit* alors à O¼SO environ huit à neuf lieuës. FRÉZIER, *p.* 17.

RÉSTE, ſe dit à ivèrbialement en ces phraſes. Au *réſte*, au ſurplus, au demeurant, au de-à. *Cæterum, cætera, de cætero, quoad cætera, de reliquo, quoad reliqua, quoad reliquum.* Au *réſte*, vous n'avez rien à craindre. Au *réſte* vous n'êtes chargé de quoi que ce ſoit. Au *réſte* je n'ai rien à vous dire. Au *réſte* il eſt honnête-homme. Il ſèrt auſſi de tranſition; pour dire, De plus, outre cela. On s'en ſert, quand après avoir éxpoſé un fait, ou traité une matière, on ajoûte quelque choſe dans le même genre, qui a du raport à ce qu'on a déja dit. Par éxemple, Après avoir parlé d'Hypéride qui avoit une facilité mèrveilleuſe à manier l'ironie, & avoir remarqué qu'il eſt tout plein de jeux & de pointes d'eſprit qui frape toujours où il viſe, Longin ajoûte:

ajoûte : *Au réſte* il aſſaiſonne toutes ces chôſes d'un tour & d'une grâce inimitables. Boil. Mais on employe *Du réſte*, quand ce qui ſuit n'eſt pas dans le même genre que ce qui précéde, & qu'il n'y a pas une rélation eſſentielle. Par éxemple, Cet homme eſt bizarre, emporté ; *du réſte* brave & intrépide. Bouh. On dit auſſi, qu'un homme eſt en *réſte* ; pour dire, qu'il doit, qu'il eſt en demeure de payer, qu'il a conſommé une partie du fonds. *De réſte* eſt encore une eſpéce d'advèrbe. Il m'en doit *de réſte*. Il a de la force *de réſte*, c'eſt-à-dire, beaucoup & au delà du néceſſaire.

A TOUTE RÉSTE. adv. Il eſt féminin dans ce ſeul éxemple. *Totis viribus, toto impetu.* De toutes ſes forces.

RÉSTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand on voit venir quelque importun en une compagnie, on dit, Voici le *réſte* de notre écu. *Vir incommodus, importunus, omnium peripſema.* On dit par injure à un méchant homme, que c'eſt un *réſte* de gibèt, qu'il a mérité d'être pendu ; & à une femme, que c'eſt le *réſte* des laquais, des filous. On dit, jouer de ſon *réſte*, coucher de ſon *réſte* ; pour dire, faire un dèrnier éffort, un coup de déſéſpoir, hazarder tout. On dit d'un avâre, qu'il donne un ſou à douze paûvres, & qu'il demande ſon *réſte*. On dit qu'un homme s'en va ſans demander ſon *réſte* ; pour dire, qu'il ſe retire promtement, après avoir reçû quelque mauvais traitement.

RÉSTEINDRE. v. act. & rédupl. Éteindre de nouveau. *Iterùm extinguere.* Cet incendie s'eſt rallumé deux ou trois fois, on a eu du mal à le *réteindre*. Quand on ſent que le feu de la concupiſcence ſe rallume, il faut le *réteindre* par des jeûnes & mortifications.

RÉSTENDRE. v. act. & rédupl. Étendre de nouveau. *Denùo extendere.* Ce linge n'eſt pas ſec, il le faut *rétendre* ſur les cordes, il le faut *rétendre*, repaſſer ſur la platine. Si l'on met une *s* à ce mot il vient de *re*, & *eſtendre*, & il faut accentuer l'*e* de la première ſyllabe ; s'il n'a point d's, il vient de *re* & de *tendre*, & l'*e* de la première ſyllabe eſt muet. La raiſon de cette différence eſt que l'*e* de la prépoſition réduplicative *re* eſt muet ; mais lorſqu'elle ſe joint à un vèrbe qui commence par un *e* accentué comme *eſtendre*, celui de la prépoſition *re* ſe retranche, & il ne réſte que celui du vèrbe, ainſi la première ſyllabe du vèrbe réduplicatif eſt alors accentuée. Voyez RETENDRE.

RÉSTER. v. n. Être de ſurplus, être de réſte, ſubſiſter encore. *Reſtare, ſuperare, ſupereſſe, reliquum eſſe.* Qui de dix ôte ſept, *réſte* trois. L'armée a été entièrement défaite, il n'en eſt *réſté* que celui qui en a apporté la nouvelle. Il *réſte* à traiter le dèrnier point de cette queſtion. L'éſpérance eſt le ſeul bien qui *réſte* aux malheureux. Ce bâtiment eſt *réſté* entier depuis tant de ſiécles. Il ne *réſte* rien de nous après notre mort. Fl. Il parle d'ici bas, ſur la tèrre. Caton pouvoit *réſter* debout ſur les ruines de ſon parti. S. Évr. *Réſtent* trois objections. Pelisson.

Il n'eſt pour le vrai ſage aucun revèrs funeſte ;
Et perdant toute chôſe, à ſoi-même il ſe réſte. Corn.

RÉSTER, ſignifie auſſi, Demeurer en un lieu. *Manere, commorari.* Les Normands ne peuvent ſe défaire de leur *réſter*, pour *demeurer* ; ils diſent, Je *réſterai* ici tout l'été, c'eſt mal parler. Vaug. On ne s'en ſert guère que dans la convèrſation. On a crû que cet Ambaſſadeur reviendroit bientôt ; mais il a eu ordre de *réſter*. Son bagage eſt *réſté* par les chemins à cauſe du mauvais tems. Sa maladie l'a obligé de *réſter* au lit.

RÉSTER, en tèrmes de Finances, ſignifie auſſi, Être en réſte. Il lui *réſte* tant à payer des années précédentes.

Le mot de *réſter* vient, ſelon Ménage, du Latin *reſtare*, qu'on a dit pour *permanere*.

RÉSTIF, IVE. adj. Qui s'arrête, ou recule, au lieu d'avancer. Il ſe dit proprement des chevaux ou mulèts. Un cheval *rétif*. *Equus inobſequens.* Une mule *rétive*. On appelle au manége un cheval *rétif*, qui eſt malicieux, rébelle, qui veut aller où il lui plaît, & quand il lui plaît. Régnier a dit dans ſes Satires :

L'échine j'allongeois comme un âne rétif.

Ce mot vient du Latin *reſtivus*. Ménage.

RÉSTIF, ſe dit figurément des hommes difficiles, qui refuſent de faire quelque chôſe, ou qui la font de mauvaiſe grâce, & malgré eux. *Reſtans, reluctans.* On aura de la peine à faire un accommodement avec ce plaideur : il eſt fort *rétif*. Votre cœur rébelle a beau faire le *rétif*, à la fin l'Amour le ſubjuguera. S. Évr. Être *rétif* aux remédes. Mol.

Un jeune-homme toujours eſt vain dans ſes déſirs,
Rétif *à la cenſure, & fou dans ſes plaiſirs.* Boil.

Ronſard, en ſon métier, n'étoit qu'un apprentif,
Il avoit le cèrveau fantaſtique & rétif. Régnier.

RÉSTITUER. v. act. Rétablir quelqu'un en la poſſeſſion de ce qui lui appartient, lui rendre ce qu'on lui a pris, ou détenu injuſtement. *Reſtituere, reddere.* Cet éxilé a été rappellé, & *réſtitué* en toutes ſes charges & dignitez. On a caſſé l'arrêt de condamnation donné contre lui, on l'a *réſtitué* en ſa bonne fame & renommée, on lui a *réſtitué* tous ſes biens confiſquez. On condamne les injuſtes détenteurs d'une tèrre, d'un Bénéfice, à en *réſtituer* les fruits. Un voleur, un uſurier, doivent *réſtituer* les biens mal acquis, autrement point d'abſolution, point de ſalut. Si le Devin eſt ignorant en l'art diabolique, il eſt obligé à *réſtituer*. Pasc.

RÉSTITUER EN ENTIER, ſe dit au Palais des jugemens qui ſe rendent pour caſſer des actes où il y a eu des léſions, ou des nullitez, & par leſquels on remet les parties au même état où elles étoient auparavant. *In integrum reſtituere.* On *réſtitue* les mineurs contre les actes paſſez en minorité, non pas comme mineurs, mais comme léſez. On *réſtitue* les majeurs contre une vente, quand il y a eu léſion énorme & d'outre moitié de juſte prix. On *réſtitue* une partie contre un arrêt, quand il y a de bons moyens de requête civile. On *réſtitue* les Religieux contre leurs vœux, quand ils reclament dans les cinq ans avec juſte cauſe.

RÉSTITUER, ſignifie auſſi, Rétablir un paſſage d'un Auteur ; corriger les fautes qui s'y ſont gliſſées avec le tems, & par l'ignorance des Copiſtes. *Emendare, purgare, corrigere.* Scaliger, J. Lipſe, Caſaubon, Éraſme & autres ſçavans Critiques du ſiécle paſſé, ont bien *réſtitué*, bien rétabli des Auteurs. Je n'aime pas ces gens doctes qui employent toute leur étude à *réſtituer* un paſſage, dont la réſtitution n'eſt pas fort utile. S. Évr.

Les Antiquaires appellent *médailles réſtituées*, celles que les Empereurs ont fait fraper pour renouveller la mémoire de leurs prédéceſſeurs. C'eſt pourquoi on trouve ſur pluſieurs médailles ces lettres. Rest. Claude eſt le premier qui *réſtitua* cèrtaines médailles d'Auguſte. Néron fit le même. Tite à l'éxemple de ſon père en *réſtitua* de préſque tous ſes prédéceſſeurs : mais Gallien ſans y mettre le Rest. fit battre tout de nouveau la conſervation de tous les Empereurs précédens, en deux médailles, dont l'une avoit un autel, & l'autre une aigle. On les connoît par le volume, & par le métal qui n'eſt que billon. P. Jobert.

RÉSTITUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Emendatus, purgatus, correctus.*

RÉSTITUTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit guère que de ceux qui ont réſtitué & rétabli les Auteurs, ou quelques-uns de leurs paſſages. Les grands Critiques ont été les *réſtituteurs* des livres anciens. Copèrnic a été le *réſtituteur* de l'opinion d'Ariſtarque.

RÉSTITUTION. ſ. f. Action par laquelle on réſtituë, on rétablit. *Reſtitutio, redditio.* Cet homme a été condamné à la *réſtitution* des fruits de ce Bénéfice, dont il a été évincé. La plupart des biens des chicaneurs eſt mal acquiſe & ſujette à *réſtitution*.

Dans l'Hiſtoire d'Allemagne du XVIIe ſiécle, on appelle le 1. Janvier 1624. Tèrme de *Réſtitution*, parceque par la paix de Munſtèr, les Princes Luthériens Calviniſtes furent obligez de réſtituer tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur les Égliſes Catholiques depuis ce jour-là.

RÉSTITUTION EN ENTIER. Réſciſion ; bénéfice de Droit par lequel celui qui a été lézé, trompé & circonvenu par quelque acte, ou contrat, eſt remis & réſtitué en tel état qu'il étoit auparavant ; enſorte que ce contrat, ou cet acte ne lui peut plus être objecté. *Reciſio.* Pour l'entérinement des lettres de *réſtitution* en faveur des mineurs, il ſuffit qu'ils ayent été lézez. Pour les majeurs il faut qu'il y ait dol & fraude. Les voies de nuilité n'ont point de lieu en France, il faut obtenir en Chancélerie des lettres de *réſtitution* ou de requête civile, pour être réſtitué contre les contrats, ou contre les arrêts.

RÉSTITUTION, ſignifie encore, Correction. *Correctio, emendatio.* La principale fonction d'un Commentateur, eſt la *réſtitution* du texte de ſon Auteur. La *réſtitution* de quelques paſſages obſcurs fait toute la réputation de bien des Sçavans.

RÉSTITUTION, ſe dit par des Médailliſtes pour Médaille réſtituée. *Nummus reſtitutus.* C'eſt une *réſtitution* de Claude. J'ai pluſieurs *réſtitutions* de Gallien.

RESTOR. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſignifie la même chôſe que Recours pour les avances que l'on fait, & qui ſont à la charge de la partie. *Actio ſubſidiaria.* Par l'Ordonnance, c'eſt à l'intimé à produire ſur l'appel la ſentence originale ; mais faute par lui d'y ſatisfaire, l'appellant la peut lever à ſes frais, & prendre un éxécutoire de *reſtor*. Voyez RESTAUR.

Ce mot eſt du ſtile de Normandie & ſignifie Recours contre ſon garant, ſon ſommé ou aûtre. C'eſt auſſi, Dédommagement & récompenſe, dans Beaumanoir ſur la Coutume de Beauvaiſis, C. 67. p. 343. *Reparatio, reſtitutio, reſtauratio.*

Ce mot vient de *reſtaurum*, tiré de *reſtaurare*, réparer.

RESTORRE. Vieux v. act. Brûler. Borel. *Urere, torrere.*

RESTOUR. ſubſt. m. Vieux mot. *Retour.* BOREL. *Reditus, reverſio.*

RÉSTRÉCIR. v. act. Voyez ÉTRECIR, c'eſt la même choſe; ſi ce n'eſt qu'il eſt quelquefois réduplicatif, lorſqu'on étrécit pluſieurs fois une choſe, qu'on retranche de la largeur. *Arctare, coarctare, contrahere.* La mèr ſe *rétrécit* dans les détroits, à l'Hélleſpont, au Pas de Calais. Les quais de Paris ont *rétréci* la rivière. C'eſt où l'Aſie ſe *rétrécit* le plus. VAUG.

RÉSTRÉCISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rend plus étroit. *Contractio, contractura.* Il eſt défendu de faire aucun *rétréciſſement* des ruës. Le *rétréciſſement* de la toile ſe fait à la première leſſive, &c.

RÉSTRÉCISSEMENTS *des Gabarits*, en tèrmes de mèr, ce ſont les endroits où les allonges qui ſont dans les gabarits, rentrent & tombent en dedans, & rétréciſſent la largeur du vaiſſeau. AUBIN.

RÉSTREINDRE. v. act. & rédupl. Il ſe conjugue. *Je réſtreins. Je réſtreignois. Je réſtreignis. J'ai réſtreint. Je réſtreindrai. Que je réſtreigne. Que je réſtreigniſſe*, ou *je réſtreindrois. Réſtreignant.* Étreindre une ſeconde fois, ou plus fortement. *Reſtringere.* La corde de ce balot s'eſt lâchée, il la faut *réſtreindre*, la lier plus fort.

RÉSTREINDRE, ſignifie auſſi, Reſſèrrer, renfèrmer en un moindre eſpace. *Aſtringere, conſtringere.* Ce Prince vouloit uſurper les tèrres de ſes voiſins, mais enfin on l'a *réſtreint* en de juſtes bornes. Quand l'eau eſt *réſtreinte* entre des montagnes, elle en tombe avec plus de précipitation. Il faut ſe *réſtreindre*, ſe renfèrmer au cas particulier. L'uſage a *réſtreint* ce droit, avec le tems, aux Archevêchez. PAT.

RÉSTREINDRE, ſignifie auſſi, Retrancher. *Sumptus coercere, temperare, moderare, exhibere.* Cet homme avoit une grande maiſon, un grand équipage, il a été obligé de ſe *réſtreindre* à un petit lieu, à un petit ordinaire.

RÉSTREINDRE, ſe dit auſſi en Médecine; pour dire, Reſſèrrer le ventre. *Aſtringere, conſtringere, comprimere.* Il y a des remédes pour *réſtreindre*, & d'aûtres pour lâcher le ventre.

RÉSTREINDRE, ſe dit figurément en choſes morales. *Reprimere, corrigere, refrænare, emendare.* Il faut *réſtreindre* la licence des mœurs, *réſtreindre* les priviléges dont on abuſe. Un Avocat demande acte de ce qu'il *réſtreint* ſa demande à une ſomme liquide & modique pour ſortir d'affaire. C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut étendre les diſpoſitions favorables, & *réſtreindre* les odieuſes. Ne dites pas que ſon intention ait été de ſe *reſtreindre*. PAT. Il faut qu'un ſujet ſe *réſtreigne* à l'honneur d'obéïr.

RÉSTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Repreſſus, refranatus.*

RÉSTRICTIF, IVE. adj. Qui réſtreint & reſſèrre. *Aſtringens, reſtringens, ſtypticus.* On met dans les contrats des claûſes *réſtrictives*, qui renfèrment les diſpoſitions en de cèrtaines bornes. Les éxceptions ſont *réſtrictives* des loix & des maximes, elles les renfèrment en cèrtains cas.

RÉSTRICTION. ſ. f. Modification, limitation; action par laquelle on réſtreint, on reſſèrre une choſe, on y donne des bornes plus étroites. *Adſtrictio, modificatio, limitatio.* Entendez les louanges que je donne avec la *réſtriction* néceſſaire. VOIT. Chacun ſe fait des *réſtrictions* ſur ſon ſalut, & met toujours à part ſes péchez de tempérament. FL. Les loix générales ſouffrent toujours quelque *réſtriction.* Les Édits ſe verifioient autrefois avec *réſtriction*, & quelque modification. Un demandeur peut faire ſignifier une *réſtriction* de ſa demande. *Clauſula.*

RÉSTRICTION MENTALE, eſt une propoſition qui étant priſe ſelon les tèrmes eſt fauſſe, & qui deviendroit vraie ſi elle étoit rejointe à ce qu'on réſtreint dans ſon eſprit. *Reſtrictio mentalis.* Les *réſtrictions mentales* ſont de véritables menſonges, parcequ'elles enfèrment une intention de tromper celui à qui on parle. PORT-R. Les faux Dévots ne manquent jamais de *réſtrictions mentales*, pour accommoder leur conſcience avec leurs intérêts.

RÉSTRILLER. v. act. & rédupl. Étriller de nouveau. *Iterùm equum defricare.* Après qu'un cheval eſt tombé dans l'ordure, il faut le *rétriller*; on le *rétrille*, quand il a beaucoup travaillé.

Comme eſtriller ſe dit figurément pour battre, châtier, fouetter, *rétriller* ſe pourroit dire de même pour battre, châtier une ſeconde fois, s'il y retourne je le rétrillerai encore mieux que la première fois.

RESTRINGENT, ENTE. adj. Tèrme de Médecine. Qui a la vèrtu de réſtreindre, de reſſèrrer le ventre. *Aſtringens, reſtringens, comprimens.* L'épine-vinette eſt *réſtringente.*

RÉSTUDIER. v. act. & rédupl. Étudier de nouveau. *Iterùm ſtudere, litteris, ſtudiis incumbere, operam dare.* Il avoit oublié ſa Philoſophie, il a fallu la *rétudier* pour être Maître-ès-Arts. Cet écolier a été long-tems débauché, il commence à *rétudier*, il ſe rapplique à l'étude.

RÉSTUVER. v. act. & rédupl. Étuver pluſieurs fois. *Sapius calida fovere.* Pour guérir cette playe, cette inflammation, il les faut *rétuver* pluſieurs fois le jour.

RÉSVASSER. v. n. Faire quantité de ſonges intèrrompus & éxtravagans. *Noctem inquietam in ſomniis agere, traducere.* Ce malade eſt en danger, il ne fait que *révaſſer* toute la nuit. Ce vieillard radote, il ne fait plus que *révaſſer. Delirare.* Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile bas & burleſque.

Et là malgré mes dents rongeant & réſvaſſant,
Poliſſant les nouveaux, les vieux rapetaſſant
Je fais des vèrs. REGNIER.

RESVE. ſ. m. Ancien droit & impoſition qui ſe leve ſur les marchandiſes qui entrent dans le Royaume, ou qui en ſortent, qu'on a appellé autrefois *Jus regni, invectionis & evectionis tributum.* On dit ordinairement *reſve* & *haut paſſage.*

On dit auſſi, Droit de *reſve* Cartulaire. C'eſt-à-dire d'impoſition foraine, de domaine forain & haut paſſage. Selon M. Du Cange ce mot vient de *rogare*, demander, d'où l'on a fait *reuver* ou *ruever*, qui ſignifioit *demander.* Le Mirouer dit: Qui quiert, il truer; qui *rueve*, on li donne; qui hurte, on li ouvre. Enſuite, de *reſver* on a fait *réve*, *reſve*, pour ſignifier l'impôt qu'on demande, qu'on leve pour les marchandiſes qui entrent dans le Royaume.

Du Cange croit que ce mot vient de *roga*, qui ſignifie *demande*, parceque ce tribut étoit accordé autrefois à la prière des Princes, & comme un don gratuit, à cauſe qu'en vieux François on diſoit *ruever & reuver*, pour ſignifier *demander*, *prier.* Voyez TRAITTE FORAINE, qui eſt la même choſe, où ces mots ſont expliquez.

RÊSVE. ſ. m. Songe. Ce mot eſt bas & de peu d'uſage. Il ne ſe dit guère que des ſonges des malades qui ont le cèrveau altéré. *Delirium, deliramentum, ſomnium.* Il eſt toute la nuit dans de fâcheux *réves.*

RÉSUEIL, ou RAISEUIL, ſubſt. m. Retz, filet. Du Latin *retiolum.*

En vos raiſeuls, *& vos filéts.* S. GELAIS.

On dit auſſi *raſoir* pour *reſueil.* Raquete vient auſſi du même lieu, ſçavoir de *reticula* & de *rete.* BOREL.

RÊSVER. v. n. Faire des ſonges extravagans, & particulièrement quand on eſt malade, ou en délire. *Per quietem ſomnia volutare.* On craint dans la fiévre le tranſport au cèrveau, quand le malade commence à *réver.*

Ce mot vient de *repuerare*, ou *repuare*, ſelon Ménage.

RÊSVER, en ce ſens, eſt quelquefois actif. *Per quietem volvere.* J'ai *révé* une plaiſante choſe. Voilà ce que j'ai *révé.*

RÊSVER, ſe dit auſſi de ceux qui en veillant ſont, ou diſent des extravagances. *Rei confuſam ſpeciem animo agitare, mente volutare.* On a dit d'Homére, qu'il *révoit* quelquefois. Êtes-vous fou, *révez*-vous, de vouloir ſoûtenir cette propoſition? L'eſprit de ce vieillard eſt uſé, eſt affoibli, il ne fait plus que *réver* & que radoter. Quand je voi faire, ou dire des choſes ſi déraiſonnables, il me ſemble que je *réve.* Je penſe que je *réve*, quand j'entend des Religieux parler de la ſorte. PASC. Tous les ſiécles ont *révé*, toute la tèrre s'eſt égarée, tous les Saints ont été en de groſſières & pitoyables èrreurs; chacun de vous ſeul, comme il ſe le veut pèrſuader lui même, chacun de vous eſt ſeul éclairé, ſeul inſpiré, ſeul ayant le don d'expliquer les Écritures, ſans s'y pouvoir méprendre, ſeul prédeſtiné, ſeul élû, ſeul favori de Dieu. PELISSON.

RÊSVER, ſignifie auſſi, Être diſtrait, inquiet; ſonger, entretenir ſes penſées. *Animo vagari, fluctuari.* Il y a des gens qui *révent* au milieu d'une compagnie, qui ne ſongent point à ce qu'on dit, qui *révent* à toute autre choſe. Les Amans ſe plaiſent à *réver* dans un lieu ſolitaire, pour entretenir leurs penſées. Non, cet homme ne me fera jamais *réver*; Il n'a point aſſez de matiére pour me donner de la jalouſie. VOIT. Je *réve* à mon ſort inhumain. SCAR.

RÊSVER, ſignifie auſſi, Méditer; appliquer ſérieuſement ſon eſprit à raiſonner ſur quelque choſe, à trouver quelque moyen, quelque invention. *Meditari, animum incumbere, ſerio applicare.* Ce problême eſt difficile à réſoudre, il y faut long-tems *réver.* Cette énigme eſt ſi obſcure, qu'elle donnera bien à *réver.* Il a bien fallu *réver* pour trouver tant de belles choſes que nous avons dans les arts & dans les ſciences. Il y a des gens qui *révent* magnifiquement, & conçoivent des deſſeins qui ne ſe peuvent éxécuter que par miracle. BAL. Il eſt auſſi quelquefois actif en ce ſens. Il faudroit *réver* quelque incident. MOL.

On dit provèrbialement, *Réver* à la Suiſſe, c'eſt-à-dire, Ne penſer, ne *réver* à rien. *Inania mente volvere. Réver* des genoux.

RESUER. vèrb. n. & rédupl. Suer de nouveau. *Iterùm ſudare, exſudare,*

exſudare, ſudorem emittere. On avoit bien eſſuyé la ſueur de ce malade, il *reſuë* de nouveau. On fait *reſuer* des marons bouillis, des truffes, on les couvre pour faire reboire leur ſueur, ou diſſiper leur humidité. Voyez encore RESSUER.

RÊVERIE. ſ. f. Tranſport au cèrveau; ſonge extravagant; délire, démence. *Delirium, dementia.* C'eſt un mauvais ſigne pour un malade, quand il tombe en *réverie.*

RÊVERIE, ſignifie auſſi, Imagination ridicule; action, ou propoſition déraiſonnable; chimère, viſion. *Aberratio mentis, abſurda chimera, viſio, ens rationis.* Les Auteurs nous ont donné pour des vérités quantité de *réveries.* C'eſt une *réverie* de croire à toutes les vanitez de la divination.

RÊVERIE, ſe dit auſſi des méditations & des applications, ou des inquiétudes & des ſoins qui occupent l'eſprit. *Meditationes, ſollicitudines, cogitationes, mentis agitationes.* Les Poëtes nous ont fait part de leurs doctes *réveries.* J'occupe mon eſprit d'utiles *réveries.* BOIL. Les Amans ſe plaiſent à s'entretenir ſeuls de leur amour, & de leurs tendres *réveries.* Le ſilence, & la ſolitude de la nuit inſpirent une douce *réverie.* FONT. Il ſemble que la vûë des étoiles ſemées confuſément, & diſpèrſées au hazard, favoriſe la *réverie*, & un cèrtain déſordre de penſées où l'on ne tombe point ſans plaiſir. ID. Il ſe promenoit dans une profonde *réverie.* ABLANC. Pour une petite diſtraction, je la pardonne; mais pour cet enchaînement de *réveries* continuelles qu'ont cèrtaines gens, qui ne ſont jamais où on les voit, & qui ne ſont même jamais nulle part, il eſt bon de s'en corriger. M. SCUD. Dans mon humeur mélancholique je n'étois point fâchée qu'on vînt dérober quelques momens à ma cruelle *réverie.* H. S. DE M. Le ſouvenir de nos plaiſirs occupe ma *réverie.* LÉT. PORT.

Il eſt vrai, qu'avec toi, dans ces plaines fleuries
J'entretiens quelquefois mes douces rêveries. N. CH. DE VERS.

RÊVEUR, EUSE. adj. Qui rêve, qui dit ou fait des chôſes extravagantes. *Delirans, delirus.* Il ne faut pas prendre garde à ce vieux *réveur*, il ne ſçait ce qu'il dit. Celui qui propoſe une telle entrepriſe eſt un *réveur.* Va te moquer maintenant, & dire que que je ſuis un *réveur.* ABLANC.

RÊVEUR, ſe dit auſſi d'un eſprit diſtrait. *Animus inquietus.* Les humeurs mélancholiques font les eſprits *réveurs* & bourrus. Le mauvais état de ſes affaires l'a rendu *réveur* & penſif.

RÊVEUR, ſe dit auſſi d'un eſprit appliqué à quelque méditation; qui tâche à découvrir quelque choſe de nouveau dans les arts, & les ſciences. *Cogitabundus.* Il n'y a que les profonds *réveurs*, qui réüſſiſſent à l'invention des machines, à la réſolution des problèmes. Tous ces *réveurs* de cabinet, qu'une ſyllabe travaille, &c. MAIN.

RÉSULTAT. ſ. m. Ce qu'on peut recueillir d'une conférence, d'un éxamen, d'une méditation, d'un diſcours, d'une conſultation, ce qui a été conclu, ou arrêté; ce qui s'eſt enſuivi. *Summa, fructus, collectio.* Cette Aſſemblée a été ſi tumultueuſe, qu'on n'a pu en ſçavoir le *réſultat.* Le *réſultat* en groſ eſt qu'on eſt porté à faire la guèrre. Le changement de ce Miniſtre eſt le *réſultat*, le fruit de cette conférence, & des promeſſes qu'on lui a faites. Le *réſultat* des diſputes eſt d'ordinaire que chacun demeure plus attaché à ſon opinion. BAY.

RÉSULTER. v. act. & n. Naître d'un diſcours, d'une action, s'en enſuivre. *Naſci, oriri.* Cette propoſition eſt abſurde, il en *réſulte* une contradiction manifeſte. Ce ſont des propos vains ou vagues dont il ne *réſulte* rien, on n'en peut rien recueillir. Toutes les miſéres de l'homme *réſultent* du péché de nos premiers pères, elles en dérivent.

RÉSUMER. v. act. Tèrme dogmatique, qui ſe dit des répondans qui répètent un argument pour y apporter enſuite une ſolution. *Repetere.*

RÉSUMER, ſignifie auſſi, Reprendre ſommairement un diſcours, ou ſa ſubſtance, pour le contredire, ou le réfuter. *Paucis reſumere.* Dans cette conférence le Préſident a *réſumé* tous les points de la harangue qu'on lui a faite, & a répondu à toutes les objections article par article. Il *réſume* fort bien un procès, il en remet les principaux points. Il *réſume* les points qu'il a éclaircis, & finit par des réfléxions. MÉM. DE TREV. 1713. *p.* 1922.

RÉSUMPTE. ſ. f. Tèrme d'École de Théologie. C'eſt un acte qui a été rétabli en 1676. par les loix de la Faculté, & qui ſe doit faire par le nouveau Docteur pour avoir ſuffrage aux aſſemblées de la Faculté, & jouir des droits de Docteur. *Reſumpta theſis diſputatio.* Cet acte ſe ſoutient dans une des ſix années, immédiatement après la Licence, avant l'accompliſſement deſquelles les nouveaux Docteurs ne ſont point admis aux aſſemblées de la Faculté, qui ne ſont point choiſis pour préſider aux thèſes. La *réſumpte* ſe ſoutient depuis une heure juſqu'à ſix. On ſoutient cet acte de toute l'Écriture-ſainte, de tout ce qui regarde l'hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, & des paſſages, qui s'employent dans les controvèrſes contre les Hérétiques. Faire la *réſumpte.*

RÉSUMPTIF. adj. Tèrme de Pharmacie. C'eſt l'épithéte qu'on donne à une eſpéce d'onguent qui eſt propre à réfaire & réſtaurer les pèrſonnes ſeches & languiſſantes, & qui diſpoſe le corps aride à recevoir de la nourriture. On l'appelle en Latin *unguentum reſumptivum.*

RÉSUMPTION. ſ. f. Récapitulation des chôſes que l'on a dites. *Recapitulatio.* Faire la *réſumption* d'un diſcours, d'une diſpute, d'un argument.

RÉSURE. ſ. f. Tèrme de Marine eſt un appât fait avec des œufs de moruë & de macreau pour attirer la ſardine. *Ova ſale reſperſa.*

RÉSURRÉCTION, ou RÉSURRECTION. ſ. f. Nouvelle vie où l'on retourne après avoir été mort. *Reſurrectio, ad vitam revocatio.* La *réſurrection* du Lazare fut un des plus grands miracles du Seigneur. La Fête de Pâques eſt célébrée en l'honneur de la *réſurrection* de JÉSUS-CHRIST. L'Égliſe croit la *réſurrection* de la chair, la *réſurrection* des morts, pour aſſiſter au Jugement univèrſel.

RÉSURRÉCTION, Tèrme d'Imager. Éſtampe qui répréſente le myſtère de la *réſurrection* de JÉSUS-CHRIST. *Imago reſurrectionis typo aneo ſculpta.* Voilà une belle *réſurrection.*

RÉSURRÉCTION DES PHILOSOPHES. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt faire l'ouvrage de leur pièrre, ou la projection de l'élixir parfait ſur les métaux imparfaits; d'autant que par ce moyen on vivifie ce qui étoit mort; mais dans le cours de l'ouvrage des ſages, le Roi qui étoit mort commence de réſuſciter, lorſque la congélation commence, laquelle *réſurrection* dure juſqu'à la fin. DICT. HÈRM.

RÉSURREXI, IE. adj. Vieux mot. Réſuſcité. *Merlin.* BOREL. *Ad vitam revocatus, vita reſtitutus.*

R E T.

RÊT, ou plutôt RÊTS. ſ. m. Filèt, lacis de pluſieurs cordes joints enſemble par pluſieurs nœuds qui laiſſent de grandes ou de petites mailles. *Retia, caſſes, plaga.* On tend des *réts* ou des filèts de pluſieurs façons pour prendre des poiſſons, ou des oiſeaux. L'araignée tend ſa toile comme un *rèts* fort délié, pour prendre des mouches. Vulcain enfèrma Mars & Vénus dans un même lit avec des *réts* de fèr. BENS. Par un ſeul traité, comme par un coup de *rèts*, il a pris 30, ou 40. villes. VOIT. Il eſt figuré dans ce dernier éxemple. A la pêche des pèrles chaque plongeur porte un grand *rèts* en forme de ſac ſuſpendu à ſon cou, pour y mettre les huitres qu'on pêche. P. LE COMTE.

RÊTS, en tèrmes de Chaſſe, eſt féminin, & l'on dit Chaſſer à la *réts*, chaſſer à la *réts* ſaillante.

Il y a pluſieurs manières de chaſſer à la *réts.* La meilleure eſt d'avoir une tonnelle, & que le Chaſſeur prenne une toile peinte, avec une tête d'oſier couvèrte de la même toile, à l'imitation d'une vache, avec les oreilles, les cornes, & le col, & contrefaire le naturel de la vache, l'ayant ſur ſon dos & portant une ſonnette. L'on s'en peut ſervir à toutes les heures du jour, & principalement le matin & le ſoir, mais il faut tâcher que ce ſoit en des lieux où il y ait quelque peu de couvèrt ayant la tonnelle avec ſoi, & la tendant bien contre tèrre, & auſſi-tôt qu'elle eſt tenduë, paſſer de l'autre côté tenant une branche bien feuilluë à ſa bouche, feignant de la manger, afin qu'elles ne puiſſent découvrir le viſage du chaſſeur, en faiſant ſemblant de labourer ou de paiſtre, chaſſer tout doucement les pèrdrix du côté de la tonnelle, & prendre bien garde de ne les pas laiſſer derriere ſoi, voilà la plus cèrtaine manière de les prendre, cela s'appelle tonneler les *perdrix.*

Dans le mois de Juin l'on peut commencer à chaſſer à la *réts* aux jeunes linottes & autres petits oiſeaux ſemblables, & après que les navettes ſont paſſées, l'on va chaſſer aux foins à toutes ſortes de jeunes oiſeaux qui vont en ces lieux chercher de toutes ſortes de graines. L'été il eſt néceſſaire d'avoir une nichée de petits paſſereaux, parcequ'ils appelleront ceux des environs, & l'on s'en ſèrvira ainſi que je vais enſeigner, qui eſt, que s'il y a quatre paſſereaux ou moineaux, il faut donner ſeulement la bechée à deux à la fois, afin qu'il y en ait toujours deux qui appellent. Il faut prendre ſemblablement une nichée de chardonnerets, & en uſer de la même façon, & mettre entre les deux *réts* ceux que vous laiſſez jeûner, & porter les deux autres, auxquels vous aurez donné la béchée, dans la cabane que vous aurez pratiquée, ou bien à l'endroit duquel vous tirez votre filèt, juſqu'à ce que vous les vouliez changer, pendant l'été vous allez à la chaſſe aux abreuvoirs, au commencement du mois d'Août vous allez aux filaces, c'eſt-à-dire aux lieux où il y a des chenevières, où vont toutes ſortes d'oiſeaux, & vous vous ſèrvez auſ-

ſi de la *rêts*, & de quelques jeunes appellans, ou bons oiſeaux muez, à cet éffet.

L'on a auſſi au commencement d'Août le paſſage des ortolans, qui eſt court, il faut chèrcher les montagnes & lieux hauts, & avoir deux douzaines de bons appellans muez ou bien accoutumez en cage, pour y avoir été nourris de longue main, & en mettre pareillement à deux perchantes à la tête de votre *rêts*.

A la ſainte Croix, ſçavoir vèrs le quinziême Septembre, le paſſage de toutes ſortes d'oiſeaux eſt ouvèrt, & en ce tems il eſt néceſſaire d'avoir toutes ſortes d'oiſeaux, ſçavoir de ceux principalement qui ſe mettent aux pèrchantes, & dans les cages aux environs de la *rêts*, ou ſi vous en avez de morts les mettre dans l'éſpace des deux battans du filèt & en mettre de vivants à tout autant de pèrchantes que vous en aurez d'éſpéces différentes à la tête du filèt, & plus il y en aura ce ſera le meilleur en les arangeant ſur leurs repóſoirs, & faiſant en ſorte d'avoir une leve de châque ſorte d'oiſeaux vivans; mais ceux qui ſont dans les cages ſèrviront beaucoup plus. Le paſſage commence à la ſainte Croix, ainſi que j'ai dit, & dure juſqu'aux environs de la Saint Martin, après lequel tems il faut chaſſer aux vallées, & que la *rêts* ſoit garnie de vèrdure, & vous y mettrez une croiſée de pinſons & de chardonnerèts avec un chardonnerèt vivant dans le filèt avec les autres léves accoutumées; & ſi vous y mettez toutes ſortes de pèrchantes, vous ferez une chaſſe admirable, pleine de plaiſir. Il faut ajuſter vos léves enſorte qu'elles n'ayent aucun défaut, & qu'elles ne demeurent pas ſuſpenduës lorſque vous les hauſſez, afin que les pèrchantes ne ſe battent pas, & qu'elles ne remuent que lorſque vous les faites mouvoir, & ne les lévez jamais en face aux oiſeaux lorſqu'ils arrivent, d'autant que cela leur donne de l'épouvente. La croiſée de moineaux n'eſt pas trop bonne, lorſqu'il paſſe beaucoup de pinſons, ſèrvez-vous plutôt de deux petits pieux arrêtez, parcequ'ils chèrchent à les battre en tèrre, & ils ne s'y mettent pas volontiers. Pour ceux qui n'auront pas de bons oiſeaux de muë qu'ils prennent une choüette ou hibou & la mettent ſur un petit gabion élevé de tèrre, & de l'aûtre côté quatre ou cinq pinſons, & vous ferez une chaſſe fort divèrtiſſante; les mêmes oiſeaux niais ſèrvent pour chaſſer à l'abreuvoir avec deux pèrchantes attachées par l'extrémité des aîles, ou bien ayant les yeux fillez.

Une autre manière de chaſſer à la *rêts* eſt premièrement de chèrcher un lieu auquel on y voye fréquenter quelque grande bande d'oiſeaux, comme linottes, chardonnerèts, pinſons & autres ſemblables qui fréquentent le pays, vous placerez votre *rêts* dans un lieu commode, & vous vous ſèrvirez d'une petite cage longuette, le long de laquelle vous mettrez d'un côté des linottes, & de l'aûtre des chardonnerèts, leur donnant fort peu à manger, afin qu'ils crient, & lorſque vous leur en donnerez, donnez-en à tous à la fois, afin qu'ils faſſent le bruit qu'ils ont accoutumé de faire, lorſqu'ils rencontrent de la pâture. Il faut que cette petite cage ſoit placée dans le filèt avec quatre chardons & de la queuë de renard contre tèrre, cela ſèrvira à couvrir la petite cage, ils croiront facilement que ce ſont leurs ſemblables qui ſont à la pâture, voyant leur mangeaille naturelle, & entendant ce petit bruit qu'ils font en mangeant, il en faut mettre auſſi quelques-uns de morts par-cy, par-là, dedans le filèt, les couchant ſur le ventre ainſi que s'ils étoient vivans, & en attacher quelques-uns à une croiſée qui ſoient d'éſpéces différentes, puis quelqu'un ira chaſſer tout doucement la bande des oiſeaux, faiſant enſorte de les faire paſſer par deſſus le filèt, lequel plus il ſera long, plus il ſera meilleur, il les faut prendre toujours de neuf à dix pas de long, & que les pans ſoient à maille bâtarde, c'eſt ce que les Oiſeliérs appellent un menuiſier. En obſèrvant bien cette façon de chaſſer, on ne manquera pas de prendre quantité d'oiſeaux. L'on peut pratiquer le même aux allouettes. La plus grande difficulté eſt de ſe bien placer, & que ce ſoit en lieu où il y ait de la pâture, comme des chardons ou aûtres graines.

RÊTS SAILLANTE. Tèrme de Chaſſe. Les Italiens l'appellent *Ajolo*. Chaſſer à la *rêts ſaillante*. L'on commence cette chaſſe depuis les fêtes de Noël juſqu'à la mi-Avril Il faut prendre garde où fréquentent pluſieurs ſortes d'oiſeaux, & auprès de quels arbres ou buiſſons. Il faut préparer un lieu & prendre des revannes & des hotons, ou grapins de grain, qui ſèrviront à les faire venir de loin, ils ſèrviront pareillement à couvrir les filèts qui doivent être cachez: on leur pourra donner juſqu'à la mi-Mars du millet & de la ſemence de lin & aux lieux où l'on recueille du cumin, il eſt bon de leur en donner un peu, parceque ſentant ſon ódeur, qu'ils aiment extrêmement, ils y accourent en troupe & y viennent plus volontiers; & depuis ce tems juſqu'à la mi-Avril, il leur faudra donner du chennevi tout ſeul, & avec cela on fera de très-belles chaſſes, bien qu'il pleuve & qu'il faſſe du mauvais tems, parce que c'eſt pour lors que l'on en prend le plus, & à cette chaſſe l'on ne ſe ſèrt en aucune façon d'appellans, ni de pèrchantes. Il faut que la *rêts* ſoit au moins de huit pas de long, & de ſix vingt mailles de hauteur, & qu'elle ſoit très-fine. Quand l'on ne ſe ſèrt que d'une, il faut qu'elle ſoit de quatre pas avec cent mailles de hauteur.

Les Anatomiſtes appellent *rêts admirable*, un lacis de vaiſſeaux ſitué aux côtez de la ſelle de l'os ſphénoïde. *Rete mirabile.* Willis dit que ce lacis eſt compôſé d'artères, de veines, & de fibres nèrveuſes: mais M. Vieuſſens aſſûre dans ſa Névrographie qu'il n'eſt fait que des rameaux des artères carotides. M. Vieuſſens aſſûre auſſi avec pluſieurs autres Anatomiſtes, qu'il n'y a point de *rêts admirable* dans l'homme, dans le cheval, dans le chien, ou du moins qu'il eſt fort petit, on le trouve dans le veau, dans la brébis, dans la chévre, &c. Le *Rêts* admirable, *Rete admirabile*, ou lacis rétiforme eſt décrit par Gallien, qui l'ayant trouvé dans pluſieurs animaux qu'il a diſſequez, a crû qu'il étoit auſſi dans l'homme; mais l'homme n'en a point. Il eſt vrai ſeulement qu'aux côtez de la glande pituitaire, où ils diſent qu'il eſt, on obſèrve que les artères carotides y font une double flexion en forme de ∽ avant que de pèrcer la dure mère. DIONIS.

RETS. On appelle *rêt* un filèt qui eſt couché ſur la mère dans l'Aſtrolabe, & qui ſèrt à découvrir les étoiles fixes. Ce *rêt* s'appelle auſſi araignée.

RÊTS, ſe dit figurément en Morale, de cèrtains engagemens dont on a peine à ſe développer. *Laquei.* Une âme péchereſſe eſt engagée dans les *rêts* de Satan. L'amour eſt un *rêts* inviſible d'où l'on a peine de ſortir, de ſe développer.

RETABLE. ſ. m. Ornement d'Architècture, ou de Menuiſerie, dans lequel on enchaſſe un tableau, ce qui lui ſèrt de bordure. *Ornatus torcularius.* C'eſt l'Architècture de marbre, de piètre, ou de bois, qui compôſe la décoration d'un Autel. Et contre-retable eſt le fonds en manière de Lambris, pour mettre un tableau ou un bas reliêf, & contre lequel eſt adoſſé le tabèrnacle avec ſes gradins. DAVILER. Les tableaux d'un Maître-Autel, ou des Chapelles des Égliſes, ſont enfèrmez d'ordinaire dans des *retables.*

RETAIL. ſ. m. Vieux mot. Tèrme de Coutume. Gagnerie d'un demi-bœuf.

RETAILLE. ſ. f. Rognûres qui ſe font, lorſqu'on rogne ou qu'on taille quelque chôſe. *Præſegmina.* Il eſt plus en uſage au plurier en cette phraſe, des *retailles* de moruë, qui ſont de petits morceaux qui reſtent quand on couppe les moruës, & que mangent les paûvres gens.

RETAILLÉ. ſ. m. Tèrme de Chirurgie, qui ſe dit des gens qui pour montrer qu'ils ne ſont point Juifs, ni circoncis, ſe ſont fait r'habiller le prépuce par opération de Chirurgie, dont on voit la manière dans Ambroiſe Paré. On les appelle en Latin *recutiti.*

RETAILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on taille une ſeconde fois. *Reſcifio, reſectio.* On a été obligé à faire le *retaillement* de cette vigne, à cauſe de la gelée.

RETAILLER. v. act. & rédupl. Tailler de nouveau. *Reſecare, reſcindere.* Lorſqu'un tailleur a mal pris ſes méſures, qu'il a mal fait un habit, il eſt obligé de le *retailler.* Il faut quelquefois *retailler* les piètres d'un bâtiment.

RETARD. ſ. m. Quelques-uns ſe ſèrvent de ce mot, mais il n'eſt pas du bel uſage Il ſignifie retardement. Être en *retard. Mora.*

RÉTARDATION. ſ. f. Délai, retardement. *Dilatio, mora. Retardatio, Prolatio.* Quand une partie au jugement d'un procès inſtruit par écrit, prêt à être jugé, fait une production nouvelle, ou lorſqu'un comptable préſente requête d'oppoſition au jugement d'un compte qui eſt ſur le bureau; les Juges mettent ordinairement au bas leur Ordonnance en ces tèrmes, Soit communiqué à la partie ſans *rétardation* du jugement de l'inſtance, ou de la clôture du compte.

RETARDEMENT. ſ. m. Délai, ſuſpenſion, lenteur, négligence; action de différer, d'allonger. *Prolatio, retardatio, dilatio, commoratio.* Il a apporté toutes les chicanes, & tous les *retardemens* poſſibles au jugement de ce procès. Affecter des *retardemens.* La néceſſité extrême ne ſouffre point de *retardement.*

RETARDER. v. act. Arrêter en ſa courſe: ſuſpendre, différer; faire venir plus tard. *Morari, remorari, hærere, procraſtinare, differre.* C'eſt le mauvais tems, c'eſt le Gouvèrneur qui a *retardé* le Courier. La fiévre de ce malade *retarde* à tous les accès. On a *retardé* l'horloge pour faire achever cette cauſe. La lune *retarde* tous les jours de 13. degrez & demi. La maladie du Prince a bien *retardé* ſes conquêtes. Dans la plupart des procès il y a une des parties qui *retarde*, qui empêche le jugement. Il y a de la prudence à *retarder* ſa fortune pour la mieux affermir. S. ÉVR. *Retarder* un bonheur. VOIT. *Retarder* le cours d'une année victorieuſe. VAUG.

RETARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Commoratus, retardatus.*

RETASTER. vèrb. act. & rédupl. Tâter, manier pluſieurs fois. *Iterum contrectare.* Un Chirurgien *retaſte* pluſieurs fois pour trouver

trouver la veine, pour découvrir où ſe forme l'abſcès, où eſt la douleur. *Tactu tentare.*

RETASTER, ſignifie auſſi Goûter de nouveau. *Reguſtare.* Il faut *retâter* pluſieurs fois à une ſauce, pour voir ſi elle eſt faite, ſi elle eſt bonne de ſel. *Retâtez* de ce vin maintenant qu'il eſt éclairci.

RETASTER, ſe dit figurément en choſes morales. *Tentare, probare, experiri ſæpius.* Un Orateur doit *retâter* pluſieurs fois un mot, pour voir s'il eſt bon & doux à l'oreille. On ne ſçauroit trop *retâter* un ouvrage, le recorriger. Depuis que ce jeune-homme a tâté une fois de la guèrre, il n'en veut plus *retâter*, y retourner. Il eſt du ſtile bas & familier.

RETASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delibatus, tentatus.*

RETAXER. v. act. & rédupl. Taxer de nouveau. *Rurſus taxare.* On *retaxe* les lettres à la poſte, quand le port qu'on a mis deſſus n'eſt pas ſelon la taxe. On *retaxe* les Offices au Conſeil, les Lettres en Chancelerie, lorſqu'elles ont été taxées trop haut, & que perſonne ne les veut lever.

RETAXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum taxatus, æſtimatus.*

RETEINDRE. v. act. & rédupl. *Je retein*, ou *je reteins, tu reteins, il reteint, nous reteignons. Je reteignois. Je reteignis. J'ai reteint. Je reteindrai. Que je reteigne. Que je reteigniſſe*, ou *je reteindrois.* Teindre une ſeconde fois, paſſer pluſieurs fois par la teinture pour rendre les couleurs plus vives. *Sæpius tingere, inficere; imbuere.* Il y a des étoffes qu'il faut *reteindre* pluſieurs fois, avant que de leur donner une parfaite teinture. Quand on *reteint* les étoffes, il faut les mettre en une couleur plus ſombre. Quand l'étoffe teinte en jaune eſt *reteinte* en bleu, elle devient vèrte. On fait peu d'état des habits, des rubans qui ſont *reteints.*

RETEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Denuò infectus, tinctus.*

RÉTEL, RÉTHEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, Capitale du Rételois en Champagne. *Retelium*, anciennement *Reiteſte, Regiſteſte, Regiteſte.* Elle eſt ſituée ſur l'Aiſne, à huit lieuës de Rheims, du côté du nord. *Rétel* porte quelquefois le le nom de Mazarin, & elle eſt célébre par la victoire que le Maréchal du Pleſſis-Praſlin y remporta ſur les Eſpagnols l'an 1650. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 468.

RÉTELOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rétel. *Retelenſis.* Les *Rételois* ont été ſouvent aſſiégez. L'Archiduc Léopold prit leur ville l'an 1650.

RÉTELOIS. ſ. m. nom propre d'une contrée de la Champagne, en France. *Ager Retelenſis*, anciennement *Regeſtenſis*, ou *Reiteſtinus.* Elle a titre de Duché, eſt ſituée aux confins du Luxembourg, & du pays de Liége. Ses lieux principaux ſont Rétel capitale, Donchery, Mezières & Charleville. MATY. VALOIS, *Not. Gall. p.* 468. Louis XI. érigea le *Rételois* en Comté-Pairie, l'an 1494. Henri III. en fit un Duché-Pairie en faveur des Ducs de Nevèrs. Les ſucceſſeurs de ces Ducs le vendirent au Cardinal Mazarin, & c'eſt aujourd'hui le Duc Mazarin qui le poſſéde.

RETENAIL. ſ. m. Vieux tèrme de Coutume. RETENUË.

RETENDRE. v. act. & rédupl. Tendre de nouveau. *Denuò tendere, contendere, intendere.* L'arc a cela de commode, qu'on le *retend* ſi tôt qu'il eſt détendu. Dès qu'on a marqué l'aſſiette du camp, on *retend* les tentes. Il faut de tems en tems détendre & *retendre* les tapiſſeries pour les conſerver.

RETENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Tentus, intentus.*

RETENIR. v. act. & rédupl. *Je retiens, tu retiens, il retient, nous retenons, vous retenez, ils retiennent. Je retins. J'ai retenu. Je retiendrai. Que je retienne. Que je retinſſe*, ou *je retiendrois.* Tenir encore une fois. *Iterum tenere, retinere, continere.* Il s'eſt ſauvé des priſons des ennemis, s'ils le *retiennent*, s'ils le rattrapent, ils lui feront bonne chère. Je voudrois bien *retenir* ma parole, mon argent.

RETENIR, ſignifie auſſi, ne pas lâcher, arrêter; ne pas laiſſer échaper. *Detinere, diſtinere.* Cet homme ne peut *retenir* ſon urine. Les Pêcheurs de pèrle *retiennent* très-long tems leur haleine dans l'eau. La tèrre glaiſe *retient* l'eau. Les Procureurs *retiennent* las ſacs des parties juſqu'à ce qu'ils ſoient payez. Tant qu'on *retient* le bien d'autrui, on ne peut obtenir d'abſolution. Un Géolier ne peut *retenir* un priſonnier pour les gites & géolages. C'eſt un grand péché de *retenir* le ſalaire des ſerviteurs & mèrcenaires.

On dit en ce ſens, Donner & *retenir* ne vaut. *Dare & retinere non valet* Suivant le 173 Article de la Coutume de Paris, lorſqu'on donne d'un côté, & qu'on *retient* de l'autre, qu'on n'abandonne point le titre de ſa poſſeſſion. On peut pourtant *retenir*, ou réſerver un uſufruit, lorſqu'on fait une donation; *retenir* une penſion, quand on réſigne un Bénéfice; *retenir* pluſieurs denrées, quand on fait des baux; *retenir* des ſervitudes, quand on fait des aliénations, &c.

RETENIR, ſignifie auſſi, Empêcher qu'une choſe ne tombe, l'arrêter. *Suſtinere, retinere.* Il faut *retenir* cette charpente avec des liens de fèr; *retenir* cette voute par des arcs-boutans; *retenir* l'eau avec une digue, une chauſſée, des écluſes. On *retient* les vaiſſeaux avec des cordes & des ancres. Il ſeroit tombé dans l'eau, ſi je ne l'euſſe *retenu* par le bras. Un homme qui ſe noyé ſe *retient* à tout ce qu'il peut. Le cavalier s'eſt *retenu* aux crins, & ſans cela il fut tombé.

RETENIR, ſe dit auſſi pour empêcher de dire ou de faire quelque choſe. Cela me parut ſi horrible que j'eus peine à me *retenir.* PASC. *Cohibere, inhibere, continere.* Allons, je ne pourois me *retenir*, & il vaut mieux quitter la place. MOL. Je ne ſçai qui me *retient* que je ne lui aille faire inſulte. La peur des ſupplices n'eſt pas ſuffiſante pour *retenir* des malfaiteurs. Ceux que la crainte des châtimens ne *retient* pas dans le devoir, ſont retenus par l'eſpérance des honneurs. GOM.

RETENIR, ſignifie auſſi, Donner ou prendre des aſſurances, avoir des engagemens à faire quelque choſe. *Cautionem accipere.* Le Roi donne des brevèts de retenuë pour les gens qu'il *retient*, qui ſont engagez à ſon ſervice. Cette femme a *retenu* une Nourrice, une Sage-femme, pour quand elle accouchera. On donne des étrennes au coche pour y *retenir* place. J'ai *retenu* une maiſon pour Pâques, je m'en ſuis aſſuré. On dit auſſi, j'y *retiens* part, quand quelqu'un trouve quelque choſe en la préſence d'un autre: je *retiens* croix, quand on joue à croix, & à pile.

RETENIR, ſe dit en parlant des jumens, des vaches & autres fémelles qui ont conçu à l'approche du mâle. *Concipere.* Ces cavales ne *retiennent* point; c'eſt à-dire, ſont ſtériles. Les cavales *retiennent* bien mieux, lorſqu'elles ſont en chaleur, que lorſqu'on les fait couvrir en main. SOLEISEL.

RETENIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, donner un jugement de retention, par lequel une Cour *retient* la connoiſſance d'une choſe qui lui a été renvoyée, ſoit par le Conſeil, ſoit en vèrtu de committimus, ou d'aſſignations données à la requête des privilégiez. *Inhibere, prohibere.* La première procédure qu'on fait ſur un renvoi, c'eſt de *retenir* la cauſe renvoyée.

RETENIR, ſignifie encore, Conſerver quelque qualité qu'on a euë autrefois. *Servare, conſervare, reſervare.* On a beau ſe tranſplanter, on *retient* toujours l'accent du pays, & ſouvent les mœurs. Ce vin a *retenu* le goût de tèrroir, le goût du fût. Les venins ont beau être préparez, ils *retiennent* quelque choſe de leur malignité. Les bêtes feroces apprivoiſées *retiennent* toujours leur naturele férocité.

RETENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Tenere, retinere, cuſtodire, conſervare.* La mémoire *retient* les idées des choſes qu'on lui a confiées. Il ne peut rien *retenir* par cœur. Ce ſont quelques mots que j'ai *retenus* en liſant les Romans. MOL. Alors il ſignifie ſe reſſouvenir. Quelquefois il ſignifie, Contenir, réprimer. Les Juſtes ſont plus *retenus* par l'amour que par la crainte. Il faut *retenir* & réprimer les mouvemens de la colère. Quand les paſſions ſont trop vives, il faut que la raiſon les *retienne.* M. SCUD. Nos paſſions ont beſoin d'un frein pour les *retenir.* TOUR.

RETENU, UË. part. paſſ. & adj. *Moderatus, temperatus, detentus, impeditus.*

On appelle un homme *retenu*, celui qui eſt réſervé en ſes paroles, & en ſes jugemens, qui ne donne point ſon avis témérairement; qui eſt diſcret, ſage, poſé, circonſpect, modéré en ſes actions, en ſon maintien. Je ſuis plus *retenu* à cette heure. VOIT. Il étoit *retenu* dans les converſations. FLÉCH. Il faut être extrémement *retenu* à prononcer ſur les Ouvrages des grands hommes. RACINE.

On appelle au Manége un cheval *retenu*, ou *écouteux*, qui ne part pas franchement de la main, qui ſaute au lieu d'avancer, qui ſe fait trop ſolliciter pour aller en avant. *Tardus ad gerendum morem.*

RETENUË. ſ. f. Voyez plus bas.

RETENTER. v. act & rédupl. Faire une ſeconde tentative. *Iterum tentare, explorare.* Il a *retenté* pluſieurs fois de rentrer dans ſa charge, il n'en a pû venir à bout. On a ſouvent *retenté* d'aller en Orient par le Nord; mais cela n'a pas ſuccédé. Beaucoup d'éxpériences n'ont pas réuſſi la première fois, & ont eu un bon ſuccès, quand on les a *retentées* & réitérées.

RÉTENTIF, IVE. adj. Tèrme dogmatique. Qui retient. *Facultas retentrix.* L'ancienne Philoſophie connoiſſoit une faculté *rétentive.* Il y a des muſcles *rétentifs* à l'anus & au cou de la veſſie, que les Médecins appellent *ſphinctèrs.*

RÉTENTION. ſubſt. f. Réſèrve. *Retentio.* Il a donné tous ſes biens à ſon fils avec la claûſe de *rétention* de l'uſufruit. On peut réſigner un Bénéfice avec *rétention* de penſion, mais non pas avec *rétention* de tous les fruits, ſi ce n'eſt par une grande grace du Pape.

RÉTENTION, en Médecine, ſe dit des éxcrémens, ou mauvaiſes humeurs qui ne peuvent ſortir du corps. *Retentio.* Une *rétention* d'urine eſt fort douloureuſe, & dangereuſe. C'eſt une *ré-*

tention, & un amas de mauvaiſes humeurs qui eſt cauſe de cette maladie.

RÉTENTION, ſe dit auſſi de ce qu'on garde, qu'on retient, qu'on ne veut pas rendre. *Retentus*, *detenſio*. Un Procureur a action pour ſes frais, mais il ne doit pas uſer de *rétention* des titres, ſi ce n'eſt des papiers qui concernent la procédure. On a droit de *rétention* ſur une choſe donnée en nantiſſement juſqu'à ce qu'on ſoit payé.

RÉTENTION, en tèrmes de Palais, eſt un jugement par lequel les juges extraordinaires, ou commis, retiennent la connoiſſance de la cauſe pardevèrs eux. *Retentio*. Il faut juger la *rétention* avant toutes choſes au Conſeil Privé, au Grand Conſeil, aux Requêtes de l'Hotel & du Palais. On donne des arrêts de *rétention* dans les Chambres du Parlement, quand les affaires leur ſont renvoyées extraordinairement par le Conſeil.

RETENTIR. v. n. *Je retenti*, *tu retentis*, *il retentit*, *nous retentiſſons*. *Je retentiſſois*. *Je retentis*. *J'ai retenti*. *Je retentirai*. *Que je retentiſſe*. *Je retentirois*. *Retentiſſant*. Réſonner, réfléchir & redoubler le ſon. *Reſonare*, *perſonare*. Un lieu vouté *retentit*, & renvoye le ſon de la voix. Les cavèrnes *retentiſſent*, & forment des échos. Les monts & les vallées *retentiſſoient* des voix de tant de milliers d'hommes. VAUC. Tout *retentit* de plaintes & de cris. ABL. De nos cris douloureux la plaine *retentit*. RAC. Mes ſeuls gémiſſemens font *retentir* les bois. ID. Ils faiſoient de leurs cris *retentir* les rivages. BOIL.

RETENTIR, ſe dit auſſi, pour faire un bruit éclatant qui remplit un lieu. *Percrepare*, *reſonare*. Cette trompette *retentit* dans les airs. Ce coup de tonnèrre a *retenti* dans toutes les vallées d'environ.

RETENTIR, ſe dit figurément des louanges données par pluſieurs pèrſonnes. *Perſonare*. Toute l'Europe *retentit* des louanges de ce Prince. Un Poëte ſe vante de faire *retentir* par tout l'Univèrs la gloire de ſon Mécénas. Peuples, béniſſez le Seigneur, & faites par tout *retentir* ſes louanges. PORT-R.

RETENTISSANT, ANTE. adj. Qui retentit. *Reſonans*, *perſonans*. Les tonnèrres dans les pays de montagnes font un bruit *retentiſſant* & épouvantable.

RETENTISSEMENT. ſ. m. Rédoublement ou réfléxion de ſon; bruit, ſon rendu, renvoyé avec éclat. *Reſonans canor*, *repercuſſus ſonus*. Il y a des lieux ſourds & ſans *retentiſſement*. Quand le canon a tiré, il fait un grand *retentiſſement* dans les vallons, ſur la rivière, &c. Cauſer un *retentiſſement*. ABLANC.

RÉTENTUM. ſ. m. Tèrme du Palais, & purement Latin, qui ſe dit d'une réſèrve que fait une Cour ſouveraine, appoſée au bas de la minute d'un arrêt. Elle porte modération de la peine d'un accuſé, ou quelque autre intention des Juges. Dans les grandes éxécutions il y a ſouvent un *rétentum*, que le criminel ſera étranglé avant un plus grand ſupplice. Quelquefois on ne donne qu'un ajournement pèrſonnel, mais il y a un *rétentum*, que l'accuſé ſera arrêté à la comparution.

RÉTENTUM, ſe dit auſſi des penſées qu'on a dans l'eſprit qui contrarient, ou qui altèrent les conventions qu'on ſtipule. *Exceptio*, *reſtrictio*. Il y a de cértains eſprits cauteleux avec leſquels il fait dangereux de traiter, qui ont toujours quelque *rétentum* dans l'âme.

RETENU, UË. adj. *Detentus*, *impeditus*, *diſtentus*. Voyez après RETENIR.

RETENUË. ſ. f. Sageſſe, modeſtie, circonſpection, prudence, diſcretion en ſes paroles, en ſes jugemens, en ſes actions. *Modeſtia*, *moderatio*, *temperatio*, *temperantia*. Il faut parler des chôſes ſaintes, ou des affaires des Princes avec une grande *retenuë*. La modeſtie & la *retenuë* ſont bienſéantes à la jeuneſſe. Il faut avoir la *retenuë* & la prudence de ne pas juger témérairement de ce qu'on ne connoit pas bien. On évite bien des inconveniens en gardant une *retenuë* générale près'qu'à l'égard de tout le monde. NIC. La *retenuë* d'une femme qui a du mérite, eſt une éſpéce de frein pour contenir les plus hardis dans le devoir. BELL. La *retenuë* d'une femme ne doit rien avoir de farouche, de hautain & de rebutant. ID. C'eſt la froideur du tempérament qui eſt le principe le plus ordinaire de la *retenuë*. M. ÉSP. Il faut écrire avec tant de *retenuë*, qu'étourdi, comme je ſuis, je ne prend jamais la plume que je ne tremble. VOIT. Il faut, avec les Grands, un peu de *retenuë*. BOIL.

RETENUË, ſe dit auſſi pour, manière de vivre réglée; ordre, diſcipline. *Ratio*, *ordo*, *modus*. Ils vivoient dans l'ordre & dans la *retenuë*. ABL.

On appelle brevèt de *retenuë*, un brevèt que le Roi accorde à un Officier qui entre en charge, pour la conſerver après ſa mort à ſes héritiers, ou pour en retirer une partie du prix, lequel doit être payé par le ſucceſſeur. *Diploma reſervativum*.

RETENUË, en tèrmes de Juriſprudence féodale, eſt le droit qu'a le Seigneur de retenir le fief, ou héritage mouvant de lui, quand il eſt aliéné par le vaſſal, en rembourſant le prix de la vente à l'acquereur. *Jus retinendæ hæreditatis vel retinendi prædii*. Pluſieurs Coutumes donnent le droit de *retenuë* au Seigneur par puiſſance de fief.

RETENUË, chez les Artiſans, ſe dit auſſi d'une choſe fèrme & ſtable, qui ſert à en retenir, & à en arrêter un aûtre. *Retinaculum*. Cette piéce de charpente n'a garde de ſe démentir; car elle a une *retenuë* dans le gros mur. Une piéce de bois qui a ſa *retenuë* où elle eſt placée, en tèrmes de Charpenterie, c'eſt une piéce de bois qui eſt entaillée de telle ſorte, qu'elle ne peut avancer ou reculer de part ni d'aûtre. AUBIN.

RETENUË, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, d'une corde qui ſert à relever un vaiſſeau en carene. *Retinaculum*. Une corde de *retenuë*, ou attrape, eſt encore une corde qu'on tient à la main, quand on hiſſe le palan, afin de le conduire du coté qu'il faut. AUBIN.

RETER. Vieux v. a. Ajourner un criminel pour eſter à droit. *Reo diem dicere ut ſtet coram Judice*. De *rectum*, droit, on a fait, *rectare*, *retare*; & de *retare*, *reter*. DE LAURIÈRE.

RETEU, EUË. partic. paſſ. & adj. Retenu. BOREL. *Retentus*, *a*.

RETHFESTIN. Vieux mot, qui ſelon *Borel*, ſignifioit autrefois, par des juſtifications.

RÉTIAIRE. ſ. m. Éſpéce de Gladiateur. *Retiarius*. Les *Rétiaires* étoient ainſi nommez d'un rèts, dont ils ſe tèrvoient contre leur ennemi, que l'on appelloit *Secutor*, comme qui diroit *Suiveur*. Ils avoient ce rèts ſous leur bouclier, ils le jettoient ſur la tête de leur adverſaire, qu'ils tuoient enſuite d'un trident qu'ils portoient de l'autre main. *Juvénal*, *Sat. VIII. v.* 203. Ils combattoient en tuniques, & portoient des éponges pour eſſuyer leur ſang, & boucher leurs playes. Voyez Vigenère & Lipſe.

Ce mot vient de *Rete* rèts, ou peut-être de *Retejaculum*; car ils appelloient leurs rèts *jaculum*, & tout en un mot *Retejaculum*.

RÉTICENCE. ſ. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fait une mention légére d'une choſe, & on la fait entendre en diſant qu'on veut l'omettre, & qu'on n'en veut point parler. *Reticentia*, *præteritio*. Je ne dirai rien de la nobleſſe de ſes Ancêtres; je ne m'arrêterai point à parler de ſon courage, je veux ſeulement louer ſa piété: voilà une *reticence*.

RÉTICENCE, ſe dit auſſi pour, Suppreſſion, ou omiſſion volontaire d'une choſe qu'on devroit dire. *Suppreſſio vel voluntaria omiſſio*. En ce ſens il n'a guère d'uſage qu'en parlant de cèrtaines formalitez judiciaires. *Réticence* vicieuſe, *réticence* frauduleuſe. Il n'eſt rien de plus ridicule que d'accuſer un Prédicateur de *réticence* affectée pour cacher quelque èrreur, à moins que la *réticence* ne regardât des choſes tout-à-fait capitales en elles-mêmes, & eſſentielles à l'égard du téxte.

RÉTICULAIRE. adj. ou ſ. f. Qui ſe dit de la membrane de l'œil appellée rétine. Voyez ce mot. Rétine, ou *reticulaire*. DIONIS. Le premier eſt plus en uſage.

RETIERS, ou RETIÈRCEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutume. Troiſiéme du troiſiéme denier. *Tertia partis pars tertia*. Le ſixiéme & le *retiers*, ou retièrcement, ſont dus au Seigneur, quand le prix de l'héritage cottier ou rentier vendu, ou chargé de quelque rente, eſt francs-deniers. Autrement on ne doit au Seigneur que le troiſiéme, ou le ſixiéme.

RÉTIF. *Reſtitans*, *refractarius*. Voyez RESTIF.

RÉTIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie. *Retiformis*, *e*. Qui a la forme d'un rèts. Le lacis *rétiforme*. Voyez *Rets admirable*, au mot RETS.

RÉTIMO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Candie, ſituée ſur la côte ſeptentrionale, à dix huit lieuës de la ville de Candie, vèrs le couchant. *Rhitymna*. *Rétimo* fut pris par les Turcs ſur les Venitiens l'an 1646. Il eſt fortifié, défendu par une citadelle, & a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Candie. C'eſt la capitale du tèrritoire de *Rétimo*, qui eſt une des quatre provinces de l'iſle, & qui s'étend depuis la cote méridionale juſqu'à la ſeptentrionale, entre le tèrritoire de la Canée, qui eſt au couchant, & celui de Candie, qui le borne au levant. MATY. *Rétimo* eſt la troiſiéme place du pays. Les Turcs la prirent en 1647. & depuis ce tems-là elle eſt gouvèrnée par un Pacha ſoumis au Viceroi de Candie. *Rétimo* s'étend ſur le port, & nous paroît plus gaye & plus riante que la Canée, quoiqu'elle ſoit plus petite & enceinte de murailles plus propres à former un parc, qu'à défendre une place de guèrre. La citadelle n'a été faite que pour garder le port. Elle eſt ſur un écueil éſcarpé, avancé dans la mèr, & ſeroit très-forte, ſi elle n'étoit dominée par une roche plate, qui eſt ſur le chemin d'Almyron. Cette citadelle commande un fort que l'on avoit conſtruit à l'autre extrémité de la ville, pour la ſureté du port: ce fort eſt à préſent ruiné, & le port tout-à-fait négligé. Les vaiſſeaux de guèrre venoient autrefois mouiller dans le darſe au deſſous de la citadelle.

le. Aujourd'hui les barques & les marſilianes peuvent à peine s'y retirer. De Tournefort, *I. p.* 36.

RÉTINE. ſ. f. Tèrme d'Optique & d'Anatomie. C'eſt une des tuniques de l'œil, qu'on appelle auſſi *rétiforme* ou *réticulaire*, parcequ'elle eſt faite en forme de rèts. *Oculi retina.* Elle naît de la ſubſtance moëlleuſe du nèrf optique dilaté. C'eſt pourquoi elle eſt molle & blanche, & reſſemble à de la cèrvelle délayée, ou à du papier huilé, & elle a la tranſparence de la corne de lantèrne. C'eſt en cette partie que ſe fait la viſion, ou l'impreſſion des images, des objets, par le moyen des rayons de lumière qui partent de chaque point de l'objet, qui ſe briſent dans le criſtallin, & ſe vont peindre au fond de l'œil ſur la *rétine*. On fait des *rétines* de papier huilé, ou d'une glace dépolie, dans des yeux artificiels, qui montrent clairement & ſenſiblement comment ſe fait l'action de la vûë, & tournent en ridicule l'opinion de pluſieurs Anciens, qui croyoient qu'elle ſe faiſoit par émiſſions de rayons. Dans le ſentiment de M. Méry ſur le nèrf optique, tel que nous l'avons expliqué en ſon lieu, la *rétine* eſt formée de la moëlle qui eſt dans le nèrf optique, & qui n'eſt qu'un allongement de celle du cèrveau. Ainſi elle ne ſçauroit être l'organe de la vûë. Il eſt pourtant difficile d'en trouver un autre.

RÉTINE. Vieux mot. Reſueil. On l'appelle auſſi encore de rèt, en Languedoc. Borel.

RETIRADE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt un retranchement qu'on fait ſur un baſtion ou en un autre endroit, où il y a aſſez de tèrrain pour le diſputer pié à pié à l'ennemi. *Vallum, munimentum interius.* Quand on a fait bréche à un baſtion, les ennemis peuvent faire une *retirade*, une nouvelle fortification par dèrrière.

RETIRATION. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit du côté oppoſé à celui qui vient d'être imprimé, quand on le tire. *Charta typis impreſſa pars averſa.*

RÉTIREMENT. ſ. m. Action de ce qui ſe retire, qui ſe raccourcit. Il ne ſe dit guère que d'un *retirement*, d'une contraction de nèrfs. *Nervorum contractio.*

RETIRER. v. act. & rédupl. Tirer une ſeconde fois, faire une ſeconde décharge. *Iterùm ſclopum diſplodere, explodere.* On commence à *retirer*. Il ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Reculer, ſe remettre à quartier. On fait *retirer* le peuple, la foule, pour faire paſſer le Prince. Les anciens Hèrmites ſe *retiroient* dans les déſèrts. Les Seigneurs mécontens ſe ſont *retirez* de la Cour. Le Confeſſeur eut ordre de ſe *retirer*. La Rochef. Heureux eſt celui qui ſe peut *retirer* du vice, de la débauche. J'ai attendu qu'il fût ſeul, que tout ſon monde fût *retiré*. Cette femme ne ſe *retire* qu'à minuit chez elle. On dit aux valets qu'on congédie, *Retirez-vous*. On dit auſſi que la rivière ſe *retire*, lorſqu'elle décroît; que la mèr ſe *retire*, lors du reflus. On dit auſſi, que les ennemis ſe *retirent*, lorſqu'ils décampent & reprennent le chemin de leur pays, de leurs places, ou qu'ils s'éloignent de l'ennemi. Il leur repréſenta l'impoſſibilité qu'il y avoit à ſe *retirer*. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *retrahere.*

On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *retiré*, lorſqu'il demeure chez lui renfèrmé, & qu'il ne veut voir, ni fréquenter pèrſonne. *Solitarius, vel ſolitudinis amans, privatus.* On ſe fait un art de ſe *retirer*, quand l'âge commence à réfroidir les paſſions, & à ſemer des rides ſur le viſage. Fl. La rêverie de M. de Turenne, & ſon eſprit *retiré* en lui-même, l'ont fait paſſer pour timide & irréſolu. S. Évr. On dit auſſi, qu'un homme eſt *retiré*, lorſqu'il eſt marié, qu'il ne mene plus la vie de garçon. Dans les villes de guèrre, il faut que tout le monde ſe *retire*, s'enfèrme en ſa maiſon, quand on ſonne le couvre-feu.

Retirer, ſignifie auſſi, Donner retraite chez ſoi. *Hoſpitio accipere, excipere.* La veuve qui *retira* le Prophète Éliſée en fut bien récompenſée. Ce Prince donne aſyle aux affligez, les *retire* en ſon Hotel. On fait un Hopital général pour y *retirer* tous les paûvres. On fait murer les maiſons de ſcandale, où l'on *retiroit* toutes ſortes de filous & de mauvais train.

Retirer, ſignifie auſſi, Dégager une choſe d'un lieu où elle étoit engagée. *Recipere, recuperare, oppigneratum ſolvere.* Il avoit mis ſes meubles en gage, il les a *retirez* avec bien de la peine. Il a *retiré* l'argent qu'il avoit ſur la Place. Il a *retiré* ſon ami de priſon, en payant pour lui. Ce brave étoit engagé bien avant parmi les ennemis, mais ſes camarades l'en ont *retiré*. Ce poulmonique a la poitrine engagée, il ne ſçauroit *retirer* ſon haleine. Il avoit engagé ſa parole, mais il l'a *retirée*, il eſt libre.

Retirer, ſignifie auſſi, Arracher avec peine. *Extrahere.* Quand on enclouë un canon, on ne peut *retirer* le clou. On a trouvé le moyen de *retirer* les canons du fond de la mèr. Il faut *retirer* la balle d'une plaie pour la pancer.

Retirer, ſe dit auſſi des choſes qui font du revenu. *Fructum percipere.* Il *retire* tant du louage de ſa maiſon, de ſon moulin, de ſa métairie. Il ne peut rien *retirer* de ſes dettes. Quel avantage *retirerez*-vous de ce procédé malhonnête? que vous en revient-il?

Les Imprimeurs diſent qu'ils *retirent*, lorſqu'ils ôtent les mots imprimez en couleur pour y remettre des quadrâts. *Semovere.*

Retirer, en tèrmes de Palais, ſignifie auſſi, Rentrer en poſſeſſion d'une tèrre aliénée: ce qui ſe fait par divèrſes ſortes de retraits, féodal, conventionnel, retrait lignager, ou retrait eccléſiaſtique, qui ſont expliquez à leur ordre. *Abalienata recuperare.* Le Roi *retire* de tems en tems ſon Domaine aliené.

Retirer, ſignifie auſſi, Se rétrecir. *Seſe contrahere.* Dans la grande ſéchereſſe le bois ſe *retire*, il laiſſe des ouvèrtures dans les cloiſons. La toile neuve ſe *retire* à la leſſive. Le cuir & le parchemin ſe *retirent*, quand on les approche du feu. Les nèrfs & les muſcles ſe *retirent*, quand la chaleur ſe concentre, ſe *retire* au dedans.

Retirer, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Amovere, revocare, auferre.* Quand Dieu *retire* ſes graces, il abandonne le pécheur à ſon ſens réprouvé. Ce Favori ſeroit bientôt détruit, ſi ce Prince *retiroit* la main qui lui ſert d'appui. Il a bien *retiré* de la gloire de cette action. Cela ſuffit pour les *retirer* de l'ennui. Port-R. *Retirer* ſon eſprit des choſes du monde. Arn.

Retirer, ſe dit provèrbialement en cette phraſe: *Retirer* ſon épingle du jeu; pour dire, ſe dégager adroitement d'une entrepriſe, d'une ſociété ruineuſe. *Rem ſuam periclitantem recipere, ex aleâ ſe ſubducere.*

Retiré, ée. part. paſſ. & adj. *Receptus, acceptus, ſubdultus, retractus.* Faut-il que les Cloîtres les plus *retirez* ne ſoient pas des aſyles contre vos calomnies? Pasc.

RÉTLING. Voyez REUTLINGEN.

RETOISER. v. act. & rédupl. Remeſurer avec la toiſe, toiſer de nouveau. *Iterùm orgyia metiri.* Quand on nomme de nouveaux Expèrts pour faire un ſecond raport, il faut qu'ils *retoiſent* les ouvrages tout de nouveau.

RETOMBER. v. n. paſſ. & rédupl. *Je retombe. Je retombai. Je ſuis retombé.* Tomber une autre fois. *Recidere, relabi.* Il a les jambes ſi foibles, qu'il n'eſt pas ſi-tôt relevé qu'il *retombe.*

Retomber, ſignifie quelquefois ſimplement, Cheoir. *Cadere, recidere.* L'eau élevée dans des jets de fontaine *retombe* auſſi-tôt. Les vapeurs que le ſoleil éleve de la tèrre *retombent* en pluie, auſſi bien que celles qui ſont élevées dans un alembic. Quand on fait une querelle à ſon Juge, il ne faut pas *retomber* entre ſes mains. *Retomber* en la puiſſance des ennemis. Ablanc.

Retomber, ſignifie encore, Tomber d'un autre côté. *Revolvere, divertere.* Cette fluxion qu'on avoit détournée du bras droit, eſt *retombée* ſur le gauche.

Retomber, ſe dit auſſi en parlant des rechûtes de maladies. *Reincidere.* Il étoit convaleſcent, mais il eſt *retombé* pour la ſeconde fois. Le quinquina guérit la fiévre, mais on *retombe* quelquefois, elle reprend au bout d'un cèrtain tems.

Retomber, ſe dit figurément en choſes morales. *Revolvi.* La fragilité humaine fait qu'on *retombe* ſouvent dans les mêmes vices dont on ſe croyoit guéri. Il faut *recourir* à la pénitence, dès qu'on eſt *retombé*. Vous croyez avoir droit de *retomber*, parceque vous faites de tems en tems quelque éffort pour vous relever. Fl. On ne doit pas donner la communion à ceux qui *retombent* toujours dans le même crime. Arn.

Rétomber, ſe dit auſſi de ce qui par un contre-coup tombe ſur une autre pèrſonne, ou ſur ſoi-même. *Recidere.* Les condamnations qui intèrviendront contre moi *retomberont* ſur mes garans, ſur mes cautions. Les médiſances, les calomnies *retombent* ſouvent ſur les Auteurs. Votre deſſein étoit de faire *retomber* cette condamnation ſur la doctrine de la grace. Pasc. Cette fille qu'il avoit miſe en Religion, lui eſt *retombée* ſur les bras, par la ruine du Monaſtère.

On dit provèrbialement, que Qui crache contre le Ciel, il lui *retombe* ſur le viſage; pour dire, qu'il ne ſe faut point prendre au Ciel des malheurs qui nous arrivent.

Retombé, ée. part. paſſ. & adj. *Reciſus, reinciſus.*

RETOMBÉE. ſ. f. Se dit en Architecture des pentes ou chûtes qui ſe trouvent dans les membres d'un bâtiment, comme celle des reins d'une voute. *Declivitas, inclinatio.* On appelle ainſi chaque aſſiſe de pièrre, qu'on érige ſur le couſſinet d'une voute ou d'une arcade, pour en former la naiſſance, & qui par leur poſe peuvent ſubſiſter ſans cintre. Daviler.

RETONDEUR. ſ. m. Qui retond, ou qui tond une ſeconde fois. Nom que prirent ſous Charles VII. en 1437. des troupes de Brigands qui ravagèrent la France. Voyez Écorcheur.

RETONDRE. v. act. & rédupl. Tondre de nouveau. *Retondere, tondere, attondere iterùm.* Il faut *retondre* tous les ans les buis des

partèrres, les pallissades; *retondre* les brebis. On *retond* toutes sortes de draperies.

RETONDRE. En tèrmes d'Architecture, c'est couper le haut d'un mur, ou d'une souche de cheminée; ce qui est ruiné, pour le refaire. C'est aussi retrancher des saillies ou ornemens inutiles ou de mauvais goût, lorsqu'on regrate la façade d'un bâtiment. C'est encore repasser l'Architecture avec divèrs outils appellez Fèrs à *retondre*, pour la mieux tèrminer & en rendre les arêtes plus vives. DAVILER. Les Sulpteurs appellent fèrs à *retondre*, cèrtains outils qui leur sèrvent pour finir & polir leurs ouvrages, à repasser dans leurs moulures. *Politorium.*

RETORDEMENT. s. m. Tèrme de Manufacture, qui se dit des soies qu'il faut retordre. *Torsio, retorsio, intorsio.* Les soies fines doivent avoir six points de *retordement*, qui est de 20 sous 14, & les communes de point sur point, qui est de 16 sur 16, & 14 sur 14.

RETORDRE. v. act. *Je retord. Je retordis. J'ai retordu. Je retordrai. Que je retorde. Que je retordisse*, ou *je retordrois.* Assembler plusieurs filèts de fil, de soie, de laine, pour les redoubler, les rendre plus forts, & en faire une èspéce de corde. *Torquere, retorquere, intorquere.* Les guipures sont des dentelles de fil *retort*, de soie *retorse.*

On dit provèrbialement, qu'on donnera bien du fil à *retordre* à quelqu'un; pour dire, qu'on lui donnera bien de la peine, qu'on lui fera des affaires dont il aura de la peine à se dèmêler. *Negotia facessere.*

RETORS, ORSE. part. pass. & adj. *Torsus, retorsus, intorsus.*

RÉTORIEN. Voyez RHÉTORIEN.

RETORQUER. v. act. Se sèrvir contre quelqu'un du même argument qu'il a fait, faire voir qu'il a la même force contre lui. *Retorquere, rejicere.* Corax le Rhétoricien *retorqua* l'argument que lui faisoit son disciple contre lui-même.

RETORQUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Rejectus, retortus.*

RÉTORQUUTION. s. f. Vieux mot. *Rétorquution* de crime. Récrimination. *Recriminatio.* Voyez la *Pratique* d'Imbèrt, L. III. C. X. n. 10.

RETORSOIR. s. m. C'est un rouet à faire du bittord. AUBIN. *Rota funiculis conficiendis.*

RETORTE. s. f. Vaisseau de Chymie, de vèrre ou de tèrre, qui a un bèc recourbé pour se joindre au récipient. *Cornuta orca.* On pose la *retorte* sur le feu pour faire plusieurs operations de Chymie.

RETOUCHER. v. act. & rédupl. Toucher de nouveau. *Retractare, recognoscere.* Ce cheval a été plusieurs fois *retouché* par le Maréchal pour le guérir du farcin. *Iterùm tactus.*

RETOUCHER, se dit plus souvent au figuré, d'un ouvrage, d'un tableau, d'une statuë, d'un marbre. *Recognoscere, expolire, elaborare diligentius.* Il faut *retoucher* plusieurs fois une harangue, un Poëme, avant que de les faire voir au public; pour dire, les polir, les recorriger. Un Peintre n'est jamais content de son tableau, il y *retouche* toujours.

On dit aussi qu'un tableau n'est que *retouché*, quand un sçavant Peintre a mis la dèrnière main à un tableau qui aura été fait sur son dessein par son éleve. *Elaboratus.* On dit aussi, qu'une planche a été *retouchée*, quand on y a repassé le burin, parcequ'elle étoit un peu usée.

RETOUR. s. m. Action, mouvement pour revenir au lieu dont on étoit parti. *Reditus, reditio, reversio.* On paye aux Courriers les frais de leur *retour*, aussi-bien que de leur voyage. Je suis sur mon *retour*, je viens prendre congé de vous. J'ai été plus heureux en allant, que dans mon *retour.* Hâter son *retour.* VOIT. Être de *retour.* ABLANC.

RETOUR, se dit aussi de l'arrivée de celui qui a achevé son voyage. *Reditus, adventus.* Tous ses amis le sont venu saluer à son *retour*, à la descente de cheval; on l'a félicité sur son heureux *retour.* A son *retour*, il donna un combat de Gladiateurs. ABL. On appelle chevaux, ou carrosses de *retour*, des chevaux, ou carrosses qui reviennent à vuide d'un voyage pour lequel on les a louez, & payez.

RETOUR, est aussi un mot réduplicatif de *tour.* Il y a dans ce labyrinthe plusieurs tours & *retours. Flexus & reflexus.* On se pèrd dans cette forêt, dans cette carrière, à caûse des *retours* fréquens qu'on y trouve. On fait dans les mines & dans les tranchées plusieurs *retours*, plusieurs coudes & obliquitez, afin qu'elles ne soient pas vûës & enfilées par ceux de la place.

RETOUR DE MARÉE. C'est un endroit de tèrre où il se forme des courans causez par une tèrre voisine. *Reversio. Retour de marée*, se dit aussi lorsque le flot, ou le jussant dont on a besoin, & qui étoit passé, revient. AUBIN.

RETOUR. On appelle aussi *retour* en Architecture, un membre d'un bâtiment qui a deux faces, comme sont les corniches, & chapiteaux des colonnes isolées. *Flexus, inflexio.* C'est le profil que fait un entablement ou toute autre partie d'Architecture dans un avant-corps. On nomme aussi *retour*, l'encognure d'un bâtiment. En Latin *versura*, selon Vitruve. DAVILER.

RETOUR D'ÉQUÈRRE, en tèrmes d'Architecture. C'est une encognure en angle droit. On dit aussi, Se retourner d'équèrre, pour signifier, établir une pèrpendiculaire sur la longueur ou l'extrémité d'une ligne effective ou suppósée. DAVILER.

RETOUR, se dit aussi de ce qui commence à dépérir, à s'user, à diminuer de valeur. Il faut vendre les bois, avant qu'ils soient sur le *retour. Deperitio, caducitas.*

RETOUR, en ce sens se dit figurément en chôses morales. La jeunesse se passe; elle est sans *retour*; c'est-à-dire, qu'elle ne revient jamais. *Recursus, reditus.* Depuis ce malheureux moment, tout alla en décadence, & les affaires furent sans *retour.* BOSS. La faveur de ce Ministre décline, elle est sur son *retour.* Une femme à 40 ans est sur le *retour*; c'est à-dire, qu'elle commence à vieillir. La dévotion est un vèrnis que les femmes passent sur leur réputation, quand elles sont sur le *retour.* LA BRUY. Les grandes Monarchies ont leur accroissement, & ensuite leur *retour*; c'est-à-dire, leur déclin. S'il quitte une fois la Cour, ce sera sans éspoir de *retour.* Ce Prince est ferme dans ses résolutions, il n'y a point de *retour* avec lui. Je romps avec le meilleur de mes amis sans *retour* de mon coté. B. RAB. c'est à-dire, sans éspérance de raccommodement Quels *retours* ne fit elle point sur elle-même; & quelles réflexions sur le passé? P. DE CL. Quand on a dessein de se détacher des plaisirs, il faut s'en arracher tout d'un coup, & sans aucun *retour* sur eux, par les réflexions de l'ésprit. DIV. CU. Les *retours* que l'on fait sur soi-même aident à corriger les éxtravagances de l'ésprit. BELL. *Recollectio, recogitatio, reflexio.* Ma passion ne s'affoiblit point par les *retours* que je fais sur moi-même pour m'en délivrer. L. D'AB. A ELOÏSE, c'est-à-dire les réflexions.

On dit d'un homme bizarre, capricieux, difficile à manier, qu'il a de fâcheux *retours. Reversio, reditus.*

RETOUR, se dit aussi pour, Repentir, recours. *Pœnitentia, resipiscentia.* On est sans *retour*, quand on est sans combats. QUIN. Pour des gens de vingt ans, il y a bien du *retour* à la miséricorde. B. RAB.

RETOUR, en tèrmes de Palais, se dit de ce qui est sujet à revèrsion. *Reversio, recuperatio.* Il y a des douaires préfix qui sont sans *retour.* Les appanages sont donnez à la charge du *retour*, à faute d'hoirs mâles. Pris en méfait pèrd le *retour*, c'est-à-dire, que celui qui est pris en méfait doit être puni par le Juge du lieu où le délit a été commis, & qu'il ne peut pas demander d'être renvoyé au Juge de son domicile. *Retour*, dans la Coutume de Nivèrnois, c'est revèrsion. Voyez Coquille sur le Ch. V. des Cens & Censives, Art. 1.

RETOUR, se dit des chôses, aussi-bien que des pèrsonnes. *Reditus, reditio.* Le *retour* du printems renouvelle la nature. Les oiseaux chantent au *retour* de l'aurôre. Toutes les chôses du monde ont leurs révolutions & leurs *retours.*

Juste retour, *Monsieur, des chôses d'ici-bas:*
Vous ne vouliez pas croire, & l'on ne vous croit pas. MOL.

RETOUR, signifie aussi quelquefois, Repartie, ou l'action de retorquer contre quelqu'un ce qu'il a dit. *Retortio.* Il y a quelquefois de ces *retours* qui sont justes, raisonnables, ingénieux, mais qui sont fâcheux. PORT-R. LOG.

RETOUR, est aussi un supplément de prix, quand on troque des chôses d'inégale valeur. *Pretii supplementum.* Quand on attend quelque *retour* d'un bienfait, ce n'est plus libéralité, c'est trafic. S. ÉVR. Mainard a dit d'un homme vain, que,

Pour se troquer avec un Prince,
Il demanderoit du retour.

Un troc de Gentilhomme se fait but à but, & sans demander de *retour. Æqua parte.* On doit des droits seigneuriaux dans les partages, quand il y a soute, quand on donne de l'argent de *retour.*

On dit communément d'un homme qui, par orgueil, reçoit froidement les civilitez qu'on lui fait, ou ne témoigne pas de reconnoissance des sèrvices qu'on lui rend; Il semble qu'on lui en doive de *retour. Redhibitio.* Si une femme est sage, il semble que son mari lui en doive bien du *retour*; c'est-à-dire, qu'il lui en est fort obligé.

En tèrmes de Vénerie, Faire un *retour*, c'est quand la bête retourne d'où elle vient sur ses voies. SALNOVE.

En tèrmes de Musique, Ritornelle, ou Ritournelle, signifie proprement petit *retour.* Voyez RITOURNELLE.

RETOUR, se dit provèrbialement en ces phrases. A beau jeu beau *retour*; pour dire, qu'on aura sa revanche. *Non abibit impunè, vel injuriam egregiè ulciscar.* On dit aussi, qu'on est sa-

ge au *retour* des plaids; pour dire, qu'on fait des réſolutions de ne plus plaider à l'avenir. On dit auſſi, que le *retour* vaudra pis que Matines; pour dire, que le ſuccès d'une chôſe ne ſera pas heureux.

RETOURNE. ſ. f. Tèrme de jeu de Bèrlan, de l'Hombre, & de la Triomphe. *Charta luſoria obverſa.* C'eſt la carte qu'on découvre ſur le talon des cartes. La *retourne* ou la triomphe eſt de cœur. Les bons Joueurs condamnent le tricon de *retourne*.

RETOURNE. ſ. f. Nom d'une petite rivière de France en Champagne. *Rotumna, Rotonna.* Elle paſſe à Ville-ſur-*Retourne*, à Jeneville, à Nouveliſe, au Chaſtelet, à l'Eſcaille, au ſaux Saint Remy, à Poilcours, & à Neuf-Chaſtel, où elle tombe dans l'Aiſne.

Ce mot s'eſt formé du Latin en changeant le premier *o* de *Rotonna* en *e*, & la première *n* en *r*, comme dans *borne* de *bonna*. Valois, *Not. Gall. p.* 486.

RETOURNER. v. act. n. & rédupl. *Je retourne. Je retournai. J'ai retourné*, (quand il eſt actif.) *Je ſuis retourné* (quand il eſt neutre.) Faire le tour, revenir au lieu dont on eſt parti. *Redire, revenire, remeare, reverti.* La circulation du ſang fait que le ſang *retourne* dans le cœur pluſieurs fois par jour. *Remeare.* Souviens-toi, homme, que tu es pouſſière, & que tu *retourneras* en pouſſière. L'amour de la patrie fait qu'on *retourne* toujours en ſon pays. Il s'en eſt *retourné* comme il étoit venu.

RETOURNER, ſignifie encore, Aller une ſeconde fois, ou pluſieurs aûtres, en quelque lieu. *Eandem viam ſepius relegere.* Tavèrnier a *retourné* ſix fois dans les Indes. Cet Eſcadron a *retourné* trois fois à la charge, ce qui ſe dit auſſi au figuré, lorſqu'on importune quelqu'un, qu'on lui demande pluſieurs fois une même chôſe.

RETOURNER, ſignifie encore, Tourner une chôſe de divèrs côtez. *In hanc vel illam partem vertere.* Ce Juge a tellement tourné & *retourné* ce criminel, qu'il a découvèrt la vérité. Je n'ai fait que me *retourner*, & je n'ai plus trouvé ce que j'avois laiſſé ſur la table. Il a *retourné* ſon manteau pour ſe déguiſer. On fait *retourner* ſes habits par bon ménage. La conſtance de S. Laurent lui fit dire à ſes bourreaux, qu'il étoit aſſez grillé d'un côté, qu'ils le *retournaſſent* de l'aûtre.

RETOURNER, ſe dit abſolument au jeu du Bèrlan, de l'Hombre, &c. *Obverti.* Il *retourne* de pic, de carreau.

RETOURNER, ſignifie quelquefois, Changer de Religion. Il étoit Proteſtant, il s'eſt *retourné* Catholique. Il a été en divèrs lieux, il s'eſt *retourné* pluſieurs fois. *Ejurare errorem.* En ce ſens il eſt bas.

RETOURNER, ſe dit figurément en choſes morales. On promet à ſon Confeſſeur de ne plus *retourner* à ſes fautes, mais on ne lui tient point de parole. *Reincidere, vel relabi in eadem peccata.* Jour de Dieu, ſi vous y *retournez*, on vous apprendra le reſpect que vous devez à votre mère. MOL.

RETOURNER, ſe dit auſſi pour, Retorquer contre quelqu'un ce qu'il a dit. *Retorquere.* Celui qui ſe ſèrt d'un dilème doit prendre garde qu'on ne le puiſſe *retourner* contre lui-même. PORT-R. LOG.

RETOURNER. Tèrme de Maçon. *Retourner* une pièrre; c'eſt lorſque l'ayant dreſſée par un de ſes côtez, on la dreſſe par celui qui lui eſt oppoſé. *Obvertere.*

RETOURNER. Tèrme de Jardinier. Il ſe dit en parlant des planches, & ſignifie les labourer de nouveau pour y planter, ou pour y ſemer. Il faut *retourner* ces planches. QUINT. *Revolvere.*

RETOURNER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Retourner* à ſes moutons, c'eſt reprendre ſon diſcours au lieu où l'on en étoit demeuré. *Eo redire, unde incepit oratio.* C'eſt le ventre de ma mère, je n'y *retourne* plus, ſe dit d'une chôſe qu'on ſe repent d'avoir faite. On dit auſſi, *Retourner* à ſon vomiſſement; pour dire, Retomber dans la même faute dont on s'étoit repenti. Cette expreſſion eſt priſe de l'Écriture, *Prov. XXVI.* 11. On dit auſſi, quand on *retourne* ſon linge, qu'on fait la léſcive du Gaſcon.

RETOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reverſus, redux.*

RETOURRER. Vieux v. n. Retourner. *Redire, reverti.* De là venoit *retourroient*, que Borel cite, pour retourneroient. *Redibant.*

RETRACER. v. act. & rédupl. Tracer une ſeconde fois. *Delineare iterùm.* Ce deſſein qui n'étoit qu'en crayon eſt tout effacé, il le faut *retracer* de nouveau.

RETRACER, ſignifie auſſi figurément, Rafraîchir la mémoire; renouveller l'idée des choſes paſſées. *Revocare in memoriam, refricare.* On a *retracé* à cet ingrat toutes les graces que lui a fait ſon bienfaiteur. Il n'eſt point beſoin de me *retracer* le ſouvenir des injures; elles ne ſont que trop bien empreintes dans ma mémoire.

Dans le fond des forêts votre image me ſuit:
Tout retrace *à mes yeux les charmes que j'évite.* RACIN.

RETRACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delineatus iterùm, adumbratus.*

RÉTRACTATION. ſ. f. Action par laquelle on ſe dédit de ce qu'on a dit, ou écrit. *Retractatio, dictorum vel ſcriptorum ejuratio, palinodia, revocatio.* On ne peut abſoudre les Auteurs qui ont fait des livres cenſurez, s'ils ne font une *rétractation* publique.

Il y a un livre des *Rétractations* de S. Auguſtin; ce qui ne veut pas dire, qu'il ſe ſoit rétracté ou dédit, mais qu'il a traité une ſeconde fois la même matière: la revoir, l'examiner une ſeconde fois.

RÉTRACTER. v. act. & n. Se dédire d'une propoſition qu'on a avancée; révoquer un acte qu'on a paſſé. *Retractare, dicta vel ſcripta damnare, ejurare.* Il y a eu bien des Hérétiques qui ſe ſont *rétractez* de pluſieurs propoſitions qu'ils avoient ſoutenuës. Cet Auteur a été obligé de ſe *rétracter* dans la ſeconde édition.

Tâche d'ôter aux Dieux, qui flatent ſon ardeur
Le tems de rétracter *l'arrêt de ſa grandeur.* BRÉBEUF.

RETRACTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Retractatus, ejuratus.*

RETRACTION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Racourciſſement, contraction d'une partie. *Membrorum contractio.* La *retraction* des nèrfs ôte l'uſage des membres.

Ce mot vient du Latin *retrahere. Retirer.*

Se RETRAHIER. Vieux mot. Se retirer; du Latin *retrahere.* Il eſt dans Alain Chartier. BOREL.

RETRAICT. Voyez RETRAIT,

RETRAICT *de Barre* ou *de Cour.* C'eſt l'évocation que fait d'un affaire le Juge du ſupérieur ou de l'inférieur, quand il en veut connoître. *Evocatio.*

RETRAINDRE. v. act. Tèrme d'Argentier, c'eſt battre le lingot ſur l'enclume de manière qu'il devienne concâve, & qu'il forme des taſſes, des écuelles, &c. *Argenti maſſam cavare feriendo.*

RETRAIRE. v. act. Tèrme de Juriſprudence Françoiſe. Retirer un héritage des mains d'un acquereur. La plupart des Coutumes pèrmettent aux lignagers de *retraire* les anciens propres, pour conſèrver les tèrres dans leurs familles. Les Seigneurs peuvent *retraire* par puiſſance de fièf.

RETRAIRE. Vieux v. act. Qui s'écrivoit auſſi retrère. Raconter & retirer. *Fontaine des Amoureux*,

Et celle ne te puis retraire,
Sinon que tu la voye faire. BOREL.

Ce mot vient du Latin *retrahere.*

RETRAIRE, ſignifioit encore autrefois, ramentevoir, raconter. BOREL. *Revocare in memoriam, narrare, loqui.* Gerardins d'Amiens,

Qui plus n'a oi de ce conte retraire.

RETRAIT. ſ. m. Action par laquelle on retire un héritage aliéné. *Retractio, redhibitio gentilitia.* Le *retrait conventionnel* eſt celui qui s'exèrce en vèrtu d'une ſtipulation appoſée dans le contrat de vente, portant faculté de remeré dans un cèrtain tems. On l'appelle auſſi *retrait coutumier. Retrait lignager*, ſe dit quand un lignager retire des mains d'un tièrs acquéreur, ou d'un adjudicataire par décret un ancien propre de ſa famille vendu par ſon parent. Les acquêts ne ſont point ſujets à *retrait* par la Coutume de Paris: ils le ſont par celle de Normandie. L'action pour *retrait lignager* dure un an à Paris, du jour de la notification du contrat. *Retrait féodal* eſt celui qu'exèrce un Seigneur dominant, qui par puiſſance de fièf a droit de retirer un héritage vendu par ſon vaſſal. Le *retrait* des biens Eccléſiaſtiques eſt un *retrait* qui s'exèrce en vèrtu de la faculté que le Roi a accordée à l'Égliſe de rentrer dans les biens qui en avoient été aliénez pour les ſubventions. A Paris le Seigneur eſt obligé d'exèrcer ſon droit dans les 40 jours que le contrat de vente lui a été notifié & éxhibé. En Normandie le *retrait lignager* & ſeigneurial ſe peuvent faire dans l'an & jour de la lecture & publication du contrat à l'iſſuë de la Meſſe Parroiſſiale. Il y a en Normandie une quatrième eſpéce de *retrait* qu'on appelle à *droit de lettre lue*; c'eſt quand l'acquéreur d'un héritage a été dépoſſedé par décret pour dette antérieure de ſon acquiſition. Alors il peut retirer, dans l'an & jour, l'héritage des mains de celui qui s'en eſt rendu adjudicataire, en rembourſant le prix & les frais. Le *retrait* féodal eſt réputé des fruits de la Seigneurie, & on n'eſt pas tenu de réünir le fièf retiré au fièf dominant. Le Seigneur peut céder ſon droit à Paris. On y préfère auſſi le parent le plus diligent, & non pas le plus proche.

RETRAIT *censuel*, c'eſt quand le Seigneur du cenſif retire, par puiſſance de Seigneurie, l'héritage qui lui eſt tenu de cens ſur le nouvel acquéreur. *Retrait* par puiſſance de fiéf, c'eſt la retenuë de laquelle le Seigneur de fiéf peut uſer par puiſſance de fiéf ſur le nouvel acquéreur.

RETRAIT, ſignifie auſſi un privé, le lieu où l'on ſe décharge le ventre. *Forica.* Un Cureur de *retraits. Foricarius.*

RETRAIT, AITE. adj. En tèrmes de Blaſon ſe dit des piéces retirées qui n'avancent pas juſqu'au bord de l'Écu. *Retractio.* Il porte d'or au pal *retrait* d'argent. Il ſe dit particulièrement de ces piéces, quand d'un côté ſeulement elles ne touchent pas le bord de l'Écu.

RETRAIT, AITE. part. paſſ. Accourci. BOREL. *Reſciſſus, decurtatus, a.* R. de la Rôſe.

Qui eſtoit bien un pié retraite.

RETRAITE. ſ. f. Mouvement pour reculer; action par laquelle on ſe retire. *Receſſus, receſſio.* Le Général a bien ménagé ſa *retraite*, il a aſſuré ſa *retraite*. On connoit l'habileté d'un Général, dans les *retraites*. La *retraite* des dix mille de Xénophon a été admirée de toute l'Antiquité. Faire une *retraite* glorieuſe & honorable en préſence de l'ennemi. ABLANC. Les jeunes gens qui veulent toujours payer de courage, ne mettent point de différence entre la fuite & la *retraite*. S. ÉVR. A proprement parler, ce qu'on appelle *retraite* dans les armées eſt une fuite; mais une fuite faite à deſſein & avec adreſſe. MÉN. Se battre en *retraite*; c'eſt ſe battre en ſe retirant. Les Maîtres d'armes diſent auſſi, Faire ſa *retraite*, ſonger à une bonne *retraite*. LIANCOURT.

RETRAITE, eſt auſſi le ſignal qu'on donne dans les villes de guèrre, & bien policées, pour ordonner aux ſoldats & aux bourgeois de ſe retirer chez eux. *Receſſus ſignum.* Le tambour a ſonné la *retraite*. On ſonne pareillement la *retraite* chez les Religieux. A l'heure de la *retraite* chacun doit rentrer dans le dortoir. Racan s'en eſt ſervi figurément dans le même ſens.

Tirſis, il faut ſonger à la retraite;
La courſe de nos jours eſt plus qu'à demi faite.

On dit figurément, qu'un homme ſe bat en *retraite*, quand il eſt vieux, quand il ſe retire des emplois, des affaires, ou du commèrce du monde. *Secedere à muneribus.* Il n'y a point de *retraite* à faire devant cette Belle. VOIT.

RETRAITE, ſignifie auſſi, Maiſon, logis où l'on demeure. *Receſſus, commoratio.* Il s'en eſt voulu retourner à ſa tèrre, car il n'avoit point de *retraite* à Paris. Ses amis ſont obligez de lui donner *retraite*. Il s'eſt bâti une petite *retraite* à la campagne.

RETRAITE, ſignifie encore un aſile; un lieu retiré, une demeure ſolitaire. *Diverſorium, azylus.* Je chèrche dans les déſèrts une *retraite* paiſible, & éloignée du tumulte du monde. S. ÉVR. De tant de *retraites*, l'Amour ne m'a laiſſé choiſir que les lieux où vous êtes. RAC.

Et le fidelle Amour des villes ignoré,
S'étoit fait dans nos bois des retraites *tranquiles.* FONT.

Noires filles des nuits, douces & chères ombres,
Je chèrche un ſûr azile en vos retraites *ſombres.* LA SUZE.

RETRAITE, ſe dit auſſi d'une ſéparation du commèrce du monde, ſoit par principe de piété, en s'enfèrmant dans un Couvent, ſoit par amour de la ſolitude, pour mener une vie privée & retirée, &c. *Seceſſus, receſſus.* Les Évêques qu'on va ſacrer, les aſpirans aux Ordres, ſont obligez de faire une *retraite* de dix jours pour s'y préparer. Les Dévots ont coutume de ſe mettre en *retraite* pour ſolemniſer les grandes fêtes. Pour vivre toujours dans la *retraite*, il faut être quelque chôſe de plus que les hommes, ou du moins que les bêtes. S. ÉVR. Si l'on voyoit les premiers Chrétiens dans les ſolitudes, c'étoient à proprement parler des fuites, & non pas des *retraites*: c'étoient des précautions de la crainte, & non pas des fruits de la charité. FL. La ſolitude de la *retraite* eſt inſuportable à ceux qui ſont accoutumez à mener une vie tumultueuſe & diſſipée. S. ÉVR. L'humeur la plus oppoſée à la *retraite*, c'eſt l'ambition. MONT. Comme la compagnie trop fréquente diſſipe l'eſprit, la *retraite* trop longue l'affoiblit. S. ÉVR. J'aurois voulu que la *retraite* eût été un choix de mon cœur, & non pas une néceſſité. H. S. DE M. Au lieu de goûter la libèrté dans la *retraite*, il eſt à craindre que l'inutilité du repos ne jette dans l'ennui. S. ÉVR. Les femmes mondaines, dans une *retraite* de bienſéance, couvrent les reſtes de leurs paſſions d'un voile de dévotion éxtérieure. FLÉCH.

RETRAITE, ſignifie auſſi un lieu de refuge où l'on ſe met en ſûreté. *Azylus, refugium.* Cette place eſt une bonne *retraite* pour les débris d'une armée. Ce château eſt une *retraite* de Voleurs. Ce hâvre eſt une bonne *retraite* aux vaiſſeaux pourſuivis, ou battus de l'orage. Un gouvèrnement eſt une bonne *retraite* en cas de diſgrace. Au jour du Jugement, où ſera la *retraite* des pécheurs? Une *retraite* de Pirates. Ce port ſèrt de *retraite* aux Corſaires. Cette forêt eſt une *retraite* de Voleurs.

RETRAITE. Tèrme de Coutume. Retrait. La *retraite* ſe fait par les créanciers pour leur dû, quand on eſt obligé par une lettre envèrs deux pèrſonnes, qui de lui ſe ſont retraits, & le débiteur doit pour chacune *retraite* ſix deniers pariſis, s'il demeure en lieu cottier; & s'il demeure en lieu noble, dix ſols pariſis. *Retraites* d'uſufruits, & de rentes venduës.

RETRAITE, en Maçonnerie, ou *relais*, eſt un petit éſpace qu'on laiſſe ſur l'épaiſſeur d'un mur, ou d'un rempart, à meſure qu'on l'éleve. *Receſſus.* C'eſt la diminution d'un mur en dehors, au deſſus de ſon empatement & de ſes aſſiſes de piètre dure. En Latin *Contractio.* DAVILER.

On fait deux ou trois *retraites* en élevant de gros fondemens. Les parapèts ſont toujours bâtis en *retraite*. On laiſſe un petit éſpace ſur le mur d'une ville, qu'on appelle autrement *le pas de la ſouris, la berme*, &c.

RETRAITE. Tèrme de Charretier. Éſpéce de longe de cuir attachée à la bride du cheval de devant, & liée à un cordeau, dont on ſe ſèrt pour manier le cheval. *Habena retractoria.* Prendre la *retraite*. Tirer la *retraite*.

RETRAITES. Tèrme de Mèr. Ce ſont des cordes qui ſèrvent à retrouſſer le hunier. *Funes colletiles.* Aubin les appelle *Retraites des hunes.*

RETRAITER. v. act. & rédupl. Traiter une ſeconde fois. *Materiam eandem retractare.* Cet Auteur n'avoit traité cette matiére qu'en paſſant; mais il l'a *retraitée* & épuiſée dans un ſecond volume. Il ne ſe dit guère.

RETRANCHEMENT. ſ. m. Diminution d'un tout, enlevement d'une partie. *Imminutio, diminutio.* La Réformation du Calendrier s'eſt faite en 1582. par un *retranchement* de dix jours qu'on avoit comptez de trop. On a beau ſe plaindre de la miſére du tems, on ne voit point de *retranchement* au luxe. Le *retranchement* d'un quartier de gages eſt commun à tous les Officiers. La frugalité tant vantée des Romains n'étoit pas un *retranchement*, ou une abſtinence volontaire des chôſes ſuperfluës; mais un uſage groſſier de ce qu'ils avoient. S. ÉVR. La modeſtie conſiſte dans un *retranchement* de toute ſorte de faſte & d'éxcès. M. ÉSP. On a accourci notre félicité, par le *retranchement* de nos jours. ABLANC.

RETRANCHEMENT, ſignifie encore, Diviſion, ſéparation. *Diviſio, ſeparatio.* Un bon Architecte pratique toujours quelque *retranchement* en une chambre pour y faire une garderobe, pour y coucher un valèt. La ſouſtraction n'eſt autre chôſe que le *retranchement* d'un petit nombre d'un plus grand.

RETRANCHEMENT de lumière. Tèrme d'Aſtrologie, ſe dit lorſque ſur trois planétes, en différens degrez, celle qui eſt la moins avancée paſſe par deſſus la ſeconde pour ſe joindre à la troiſiéme.

RETRANCHEMENT, en Architecture, Charpenterie, &c. s'entend non ſeulement de ce qu'on retranche d'une trop grande piéce, pour la proportionner, ou pour quelque autre commodité: mais auſſi des avances & ſaillies, qu'on ôte des ruës & voies publiques pour les rendre plus pratiquables, & d'alignement. DAVILER.

RETRANCHEMENT, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la fortification d'un camp, & de toute ſorte de travail, qui fortifie un poſte contre l'ennemi, ſoit par un foſſé & un parapèt, ſoit par des gabions, faſcines, barriques & autres chôſes dont on ſe couvre. *Vallum, agger, vel munimenta caſtrenſia.* L'armée ennemie vint pour faire lever le ſiege, mais elle ne put forcer les *retranchemens.*

RETRANCHEMENT, ſe dit quelquefois d'une ſimple retirade ou coupure qui ſe fait ſur un ouvrage à corne, ou un baſtion, quand on veut diſputer le tèrrain pied-à-pied. *Munitio brevior, ſeptum minus.* C'eſt d'ordinaire un angle rentrant, dont les faces ſe flanquent l'une l'autre, qui ſe fortifient auſſi par des foſſez, parapèts, gabions, &c.

RETRANCHEMENT. au figuré, ſe dit pour, Refuge. *Refugium, profugium.* Voilà, mon Pére, le dèrnier *retranchement* de ceux de votre parti. PASC. On trouve dans la modération un *retranchement* contre la mauvaiſe fortune. BELL.

RETRANCHER. v. act. Diminuer, oter. *Imminuere, reſecare, ſuccidere.* Il faut *retrancher* le bois ſuperflu que pouſſent les arbres, la vigne. Si on avoit *retranché* la moitié de la plupart des livres, il s'en vaudroient mieux. Il faut qu'une place ſe rende, quand on lui a *retranché* ou coupé les vivres. On a *retranché*

les

les gages, les rentes. Le mauvais tems oblige les gens de *retrancher* de leur train, de leur dépenſe. Ces puiſſances ſi vaſtes ſont ſujettes à ſe voir *retrancher*. VAUG.

On dit en ce ſens, qu'un Médecin a *retranché* le vin à un fiévreux: pour dire qu'il le lui a défendu. *Interdicere, vetare, prohibere.*

RETRANCHER, ſignifie auſſi. Diviſer, ſéparer. *Separare, dividere, bipartiri.* On a *retranché* le ſecond lot, qui étoit trop fort, pour égaler le troiſiéme.

RETRANCHER, ſignifie auſſi, Faire des retranchemens. *Vallo, foſſâ & aggere munire.* Ce Général a bien *retranché* ſon camp. Les ennemis ſe ſont *retranchez* derrière la bréche.

RETRANCHER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Reſcindere, reſecare, ſuccidere.* Quand on excommunie un Hérétique, on le *retranche* de la communion des fidéles, on le *retranche* comme un membre pourri. Ses ennemis ont réſolu de le *retrancher* de l'Égliſe. PASC. C'eſt-à-dire, de le ſéparer. Les Scholaſtiques ſe *retranchent* ſur des diſtinguo où l'on n'entend rien. Se *retrancher* ſur le ſérieux. RAC. C'eſt-à-dire, ſe réduire. On ne ſçauroit *retrancher* tous les abus, ni *retrancher* les vanitez du monde. Il faut *retrancher* toutes les civilitez non néceſſaires. PORT-R. Il *retranche* aux factieux toute éſpérance de changement. ABLAN. L'état de Religieux *retranche* bien des occaſions de tentation. NIC. C'eſt-à-dire, abolit, ſupprime, enléve.

RETRANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Succiſus, reſciſus.*

RETRAYANT, ANTE. ſubſt. Qui éxèrce une action en retrait. *Retrahens.* Le *retrayant* eſt obligé de faire des offres réelles en tous les actes & appointemens de la cauſe.

RETREMPER. v. act. & rédupl. Tremper pluſieurs fois. *In aquam ſæpius intingere, perfundere, imbuere, temperare.* Il faut *retremper* pluſieurs fois le linge dans l'eau pour le bien ſavonner & blanchir. Un Chandelier *retrempe* pluſieurs fois ſa méche dans ſon abîme pour faire de la chandelle. Quand l'acier a été remis dans la forge, il le faut *retremper* de nouveau.

RETRESSER. v. act. & rédupl. Quelques-uns écrivent *Retrecer.* Treſſer de nouveau. *Rurſus decuſſatim implicare.* On a été obligé de *retreſſer* ces cheveux qui avoient été mal treſſez.

RETRESSIR. Voyez RETRECIR. *Coangustare, contrahere, coarctare.*

RÉTRIBUER. v. act. Donner à quelqu'un le ſalaire, la récompenſe qu'il mérite. *Retribuere.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe de l'Écriture: Dieu a promis de *rétribuer* à ſes élus le ſalaire qu'ils auront mérité. Ce mot n'eſt pas François ſelon l'Académie, puis qu'après l'avoir mis dans le corps de ſon Dictionnaire, elle le fait éffacer dans ſes additions.

RÉTRIBUTION. ſ. f. Préſent honnête qui tient lieu de ſalaire à ceux qu'on employe à des choſes qui ne tombent point en éſtimation, ni en commèrce d'argent. *Merces, præmium, retributio.* Les Miniſtres de l'Autel vivent de *rétributions* qu'ils reçoivent pour le ſervice qu'ils rendent à l'Égliſe. On a depuis fixé ces *rétributions* pour des cauſes importantes. Voyez MESSE.

RÉTRIBUTION, ſe dit auſſi en matière de dévotion, tant de la récompenſe des bonnes œuvres, que de la punition des mauvaiſes. *Remuneratio, penſatio.* Dieu ne manquera pas de rendre à chacun la juſte *rétribution* de ſes œuvres.

RÉTRIBUTION, en tèrmes de Mèr, ſe dit auſſi du partage des frais & des avaries qu'il convient faire entre les Aſſureurs & les Marchands aſſûrez, au marc la livre, pour ſçavoir ce que chacun d'eux en doit porter: ce qu'on appelle ailleurs *contribution. Retributio, contributio, refuſio.*

RÉTROACTIF, IVE. adj. m. & f. Tèrme de Palais. *Retroactivus.* On dit que les loix nouvelles, les Ordonnances n'ont point d'éffet *retroactif*; c'eſt-à-dire, qu'elles ne peuvent avoir éffet pour le paſſé, qu'elles ne peuvent être alléguées pour ſervir de régle à ce qui s'eſt fait avant qu'elles fuſſent publiées. Elles n'ont d'autorité que pour l'avenir. *Retrogreſſio, retroactio.*

RÉTROCÉDER. v. act. Rendre à un cédant ce qu'il a cédé, lui en faire une nouvelle ceſſion. *Retroactivus.* Cette dette appartient encore à un tel, au moyen de ce qu'elle lui a été *retrocédée.*

RÉTROCÉDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Retroceſſus.*

RÉTROCÉSSION. ſ. fém. Acte par lequel on remet un cédant dans ſes droits, en lui faiſant un nouveau tranſport de la dette qu'il avoit cédée. *Retroceſſio.*

RETROGRADATION. ſ. fém. Tèrme d'Aſtronomie. Action par laquelle on marche, ou on ſe meut en arrière. *Retrogradatio, retrogreſſio, retrogreſſus.* On ne le dit guère que des planétes. La *retrogradation* de Mars, de Saturne. Voyez RÉTROGRADE. On appelle *arc de retrogradation*, l'arc que la planéte parcourt lorſqu'elle eſt rétrograde; c'eſt-à-dire, lorſqu'elle ſe meut contre l'ordre des ſignes.

RÉTROGRADE. adj. m. & f. Qui marche en arrière, à reculons; ce qu'on compte à rebours. *Retrogradus.* Le mouvement des écréviſſes eſt *rétrograde.* Quand au lieu de dire. 1. 2. 3. 4. on dit 4. 3. 2. 1. on appelle cela un ordre *rétrograde.* Il y a des vèrs *rétrogrades*, où l'on trouve les mêmes mots en les liſant à rebours, comme

Signa te, ſigna, temerè me tangis et angis;
Ou:
Roma tibi ſubitò motibus ibit amor.

On les appelle auſſi *recurrens* & *réciproques.* Il y en a pluſieurs éxemples dans Paſquier.

RÉTROGRADE, en tèrmes d'Aſtronomie, & ſelon le ſyſtême de Ptolomée, ſe dit d'un mouvement apparent des Planétes, quand elles ſemblent reculer, au lieu d'avancer. *Retrogradus.* On les appelle *directes*, quand elles vont ſelon l'ordre, la ſuite & la ſucceſſion des ſignes, comme d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. comme lorſqu'elles ſont à l'apogée; & au contraire, quand elles ſont au périgée, elles ſont *retrogrades*, & paroiſſent aller contre la ſucceſſion des ſignes, de *Gemini* en *Taurus*, de *Taurus* en *Aries*, &c. Vénus, Mèrcure, Mars, Jupitèr & Saturne, ſont quelquefois *retrogrades.* Ptolomée ſuppôſe que chaque Planéte décrit un cèrcle qu'on appelle déférent, ou éxcentrique, & que ce cèrcle porte une épicycle, ou cèrcle dont le centre eſt ſur la circonférence du déférent. La Planéte eſt enchaſſée ſur la circonférence de cet épicycle, lequel eſt emporté d'Occident en Orient par le ciel auquel il eſt attaché, enſorte qu'il corréſpond ſucceſſivement à tous les ſignes du zodiaque. Pendant que l'épicycle eſt ainſi emporté par ſon déférent, il tourne lui-même ſur ſon centre par enhaut d'Occident en Orient, & par en bas d'Orient en Occident. Ainſi lorſque la Planéte eſt à l'apogée de ſon épicycle, elle eſt emportée d'Occident en Orient par un double mouvement; c'eſt-à-dire, par celui de l'épicycle ſur ſon déférent, & par celui de l'épicycle même qui tourne ſur ſon centre. C'eſt ce qu'on appelle *planéte directe.* Mais lorſqu'elle eſt au périgée, comme elle eſt emportée d'Orient en Occident, & contre l'ordre des ſignes, par le mouvement propre de l'épicycle, elle paroît *rétrograde*, & ſe mouvoir contre l'ordre des ſignes. Le ſoleil & la lune ne ſont jamais *rétrogrades*: le ſoleil parcequ'on ſuppôſe ſon ciel concentrique à la tèrre, & ſans épicycle. Pour la lune, c'eſt parceque le mouvement de l'épicycle ſur ſon déférent eſt plus vîte que le mouvement de la lune ſur ſon épicycle; par conſéquent elle va plus vîte ſelon l'ordre des ſignes par le mouvement du déférent qui emporte l'épicycle, que contre l'ordre des ſignes, par le mouvement particulier de l'épicycle. Remarquez encore à l'égard des trois Planétes ſupérieures, Mars, Jupitèr & Saturne, qu'elles ſont toujours *rétrogrades* quand la tèrre eſt intèrpoſée entre elles & le ſoleil; & que la grandeur apparente augmente quand elles ſont *rétrogrades*: Mars paroît ſix fois plus grand que quand il eſt direct, Jupitèr trois fois & Saturne près de deux fois, parcequ'elles ſont au bas de leur épicycle, & beaucoup plus proche de nous. Au reſte dans le ſyſtême de Copèrnic, ſelon lequel la tèrre tourne ſur ſon centre en 24 heures, & autour du ſoleil en 365 jours, les Planétes ne ſont *rétrogrades* qu'en apparence. Elles nous paroiſſent *rétrogrades* parceque toutes les fois que la tèrre paſſe entre elles & le ſoleil, elle avance beaucoup plus vîte que les Planétes vèrs le même côté. Ainſi nous les devons voir aller vèrs le côté oppôſé à celui dont nous ſommes emportez; c'eſt ce qu'on appelle *rétrogradation.* ROH.

En tèrmes de Muſique, imitation en *rétrogradant*, c'eſt lorſqu'une partie imite le chant d'une autre partie, par mouvement contraire, ce qui s'appelle auſſi Imitation renvèrſée. *Imitatio retrograda.* Les Italiens la nomment, *Imitatione cancherizante*, ou *cancherizata.* De quelque manière que cela ſe faſſe, il faut que la répétition ſe faſſe ou une 2e, ou une 3e, ou une 6e, une 7e, une 9e, &c. au deſſus ou au deſſous de la Guida, ou première voix. Car ſi elle ſe faiſoit à l'uniſſon, à la 4e, à la 5e, ou à la 8e, plus haut ou plus bas, ce ſeroit alors une véritable fugue.

RÉTROGRADER. v. n. Retourner, marcher ou ſe mouvoir en arrière; faire une choſe à rebours, & contre l'ordre naturel. *Recedere, retrogredi, retroire.* Les Planétes ſemblent *rétrograder*, après qu'elles ont été ſtationaires. La lune & le ſoleil ne *rétrogradent* jamais. Mars *rétrograde* plus que Jupitèr, & Jupitèr *rétrograde* plus que Saturne, parce que l'épicycle de Mars eſt plus grand que celui de Jupitèr, & l'épicycle de Jupitèr plus grand que celui de Saturne. Voyez RÉTROGRADE. Les faiſeurs d'acroſtiches tâchent de trouver les mêmes mots, ſoit qu'on les liſe de droit fil, ou en *rétrogradant.* Cet écolier va en *rétrogradant*; au lieu de monter de Cinquiéme en Quatriéme, il l'a fallu remettre en Sixiéme. Ceux qui font paroître de grands éfforts de mémoire, répetent pluſieurs mots, ou nombres en *rétrogradant* contre l'ordre naturel.

RETROUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on retrouſſe. *In modum cochleæ volutio.* Le *retrouſſement* de la barbe étoit autrefois fort à la mode.

RETROUSSER. v. act. Trouſſer une ſeconde fois ce qu'on avoit détrouſſé. *Colligere, recolligere.*

RETROUSSER, ſignifie auſſi, Replier, relever. *Succingere, præcingere.* Cet homme a toujours un reléve-mouſtache pour *retrouſſer* ſa barbe. Les cavaliérs ou les fanfarons *retrouſſent* les bords de leurs chapeaux. On porte des manches & des bas *retrouſſez*, c'eſt-à-dire, repliez, redoublez. On dit même, qu'on ſe *retrouſſe* les bras, quand on reléve les manches de ſa chemiſe.

RETROUSSÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Collectus, ſuccinctus.* Chapeau *retrouſſé.* Nez *retrouſſé.* VOIT. C'eſt un nez qui reléve.

RETROUSSIS. ſ. m. C'eſt la partie du bord du chapeau qui eſt retrouſſée. *Pars pilei collecta, ſuccinctus.*

RETROUVER. v. act. Trouver de nouveau : recouvrer ce qu'on a pèrdu. *Reperire, deprehendere, recuperare.* Pluſieurs inventions anciennes étoient pèrduës, & on les a *retrouvées.* J'avois oublié ſon nom, mais à force d'y rêver je l'ai *retrouvé.* Cet enfant eſt égaré, il ne ſçauroit *retrouver* ſon chemin, ſon logis. Il a tant fait de pèrquiſitions, qu'enfin il a *retrouvé* ſon vol. C'eſt une èrreur populaire de croire qu'il y ait des Devins qui faſſent *retrouver* les chôſes pèrduës.

RETROUVER, s'employe auſſi figurément. Je ne me *retrouve* plus en moi-même. FLÉCH. *Reperire, deprehendere.* Il faut qu'un Général ſe poſſéde, & qu'il ſe *retrouve* après la pèrte d'une bataille. S. ÉVR.

Je te laiſſe mon fils pour gage de ma foi ;
S'il me pèrd, je prétend qu'il me retrouve *en toi.* RAC.

RETROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deprehenſus, iterùm inventus.*

RETROY. Vieux part. paſſ. ou adjectif. Retiré. BOREL.

RETULIT de Notaire. Tèrme latin qui ſe dit pour raport, relation, lorſqu'un Notaire met en forme & en groſſe les contrats reçus & paſſez par le Notaire défunt, parce qu'il raporte le nom du Notaire, & la minute du contrat avec ſa date.

RETZ. Le Duché de RETZ. *Ratiatenſis*, ou *Ratenſis pagus.* C'eſt une contrée de la Bretagne en France. Elle eſt ſituée ſur la mèr de Gaſcogne, entre l'embouchure de la Loire, & le Poitou. Machécou en eſt le lieu principal. Ce Duché a pris ſon nom d'un bourg qui s'appeloit *Retz. Ratiatenſis vicus.*

RETZUNS. ſ. m. Nom propre d'un village du pays des Griſons. *Retzuna.* Il eſt dans la Ligue Griſe, au confluant du Haut & du bas Rhin. *Retzuns* eſt une Baronie, dont les Barons furent des premiers à établir la République des Griſons. Voyez Ligue Griſe. MATY.

REV.

REVALOIR. v. n. *Je revaux. Je revalus. J'ai revalu. Je revaudrai.* Rendre la pareille, rendre le change. *Par pari referre.* Il m'a obligé de bonne grace, je chercherai les occaſions de lui *revaloir.* Cet homme m'a pris à ſon avantage, il m'a fait un affront, je lui *revaudrai* au double.

REVEIL. ſ. m. Action par laquelle on interromt ſon ſommeil, ou on ceſſe de dormir. *Somni ſolutio, interruptio.* On lui porte tous les matins un bouillon à ſon *reveil.* Il a eu une aubade à ſon *reveil.*

REVEILLE-MATIN, ou abſolument REVEIL. ſ. m. Horloge qui a une ſonnerie qui bat à l'heure préciſe ſur laquelle on a mis l'aiguille quand on l'a montée. *Suſcitabulum rotatum.* Cette montre a une ſonnerie & un *reveille-matin.*

REVEILLE-MATIN, ſe dit auſſi d'une alarme, d'un accident imprévu, qui fait réveiller plutôt qu'on ne voudroit. *Tumultus, ſonclamatio.* On a crié au feu chez le voiſin, il a eu un beau *reveille-matin.* Les Sèrgens ſont venus pour l'éxécuter, ç'a été un étrange *reveille-matin.* Il eſt bas.

On dit auſſi du bruit que font le matin cèrtains artiſans, comme les Maréchaux, les Charrons, les Sèrruriers, &c. que c'eſt un fâcheux *reveille-matin. Suſcitabulum matutinum.* Tout cela eſt bas.

Reveille-matin, ſe dit auſſi de celui qui ſonne tous les matins la cloche pour le reveil, pour le lever dans une Communauté.

Importun Reveille-matin,
Qui ſonnez ſans miſéricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde,
Que vous tenez en votre main.

REVEILLER. v. act. Interrompre le ſommeil de quelqu'un. *Suſcitare, evigilare.* On a *reveillé* ce Miniſtre à cauſe de l'arrivée d'un Courier. Ce pareſſeux dormiroit juſqu'à midi, ſi on ne le *reveilloit.* On pique, on tourmente les léthargiques pour les *reveiller.* On *reveille* les Moines pour les faire aller à Matines.

REVEILLER, ſe dit auſſi figurément de ceux qui reprennent le ſoin de leurs affaires, après les avoir long-tems négligées. *Negotia interrupta reſumere.* Ce Seigneur laiſſoit aller toute ſa maiſon à l'abandon, il s'en repôſoit ſur ſes Intendans ; mais il s'eſt *reveillé* de ſon aſſoupiſſement, il prend connoiſſance de ſes affaires. La trahiſon de Beſſus, & la pèrte de l'armée navalle le *reveillérent* un peu. ABLANC. Le pécheur s'endort dans le vice, mais Dieu lui fait la grace de ſe *reveiller* & de ſe convèrtir.

REVEILLER, ſe dit auſſi des chôſes qui paroiſſent éteintes & aſſoupies, & qui reparoiſſent de nouveau. *Reſuſcitare.* Tel incendie ſembloit éteint, mais il s'eſt de nouveau *reveillé.* Le tremblement de tèrre avoit ceſſé, mais il s'eſt *reveillé* de plus belle.

REVEILLER, ſe dit auſſi des paſſions de l'âme. *Excitare, vel attentos animos ſibi reddere.* Un Orateur doit de tems en tems *reveiller* l'attention de ſes auditeurs par quelque chôſe agréable qui *reveille* l'eſprit. Cet objet a *reveillé* ſon amour, ſa douleur, ſa haine. *Reveiller* la tendreſſe juſques dans le fond du cœur. B. RAB. *Reveiller* la faim. GODEAU. Il ne faut pas toûjours être du ſentiment des autres, quand ce ne ſeroit que pour *reveiller* la convèrſation. BELL. Éviter de *reveiller* les paſſions éteintes, ou aſſoupies par la pénitence & la mortification. LE P. MAR. La néceſſité aiguiſe & *reveille* l'eſprit. Épicure *reveilloit* ſes appetits par l'abſtinence. S. ÉVR. Parmi l'obſcurité, ma plainte ſe *reveille.* SAR.

Un jeu d'eſprit n'avoit pas mérité,
Qu'un beau talent dont la fécondité,
Ne trouve rien qui lui ſoit impoſſible,
Par un éloge où je ſuis trop ſenſible,
Vint réveiller chez moi la vanité. SÉNECÉ.

REVEILLER, ſe dit auſſi des actions, des procès, des querelles. *Refricare.* Si vous lui faites d'un côté cette demande, cela *reveillera* les prétentions qu'il a d'ailleurs contre vous. Ce mauvais raport a *reveillé* la querelle de ces Gentilshommes qui étoient accommodez.

REVEILLER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il ne faut pas *reveiller* le chat qui dort ; pour dire, renouveller une chôſe aſſoupie, un mauvais procès pendu au croc. *Ab invito boſſe ſibi parere incommodum, accerſere.* On dit auſſi à celui à qui on porte une ſanté, A vous, je vous *reveille.* On crie la nuit en pluſieurs villes, *Reveillez-vous gens qui dormez, priez Dieu pour les trépaſſez.*

RÉVEILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a les ſens de ſon vèrbe. En Muſique il ſe met lorſqu'après avoir chanté languiſſamment ou comme en dormant, on doit tout d'un coup comme *reveiller* la meſure & le mouvement en les rendant plus vifs, & plus gays, ce qui dépend de la prudence du Compoſiteur ou Conducteur d'un concèrt, qui doit avoir égard en cela aux différentes expreſſions que demandent ou le ſujet ou les paroles. BROSSARD.

RÉVEILLEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit parmi les Religieux, de celui qui a le ſoin de reveiller les autres à cèrtaines heures. *Matutinus excitator.* Il ſe dit auſſi d'un homme qui va par les ruës de cèrtaines villes de France, en cèrtaines ſaiſons de l'année : pour reveiller les gens avec une petite cloche, qu'il porte avec lui, & les éxhorte à penſer à la mort & au jour du jugement, & à prier Dieu pour les trépaſſez. Le *Reveilleur* a paſſé cette nuit.

REVEILLON. ſ. m. Repas qu'on fait au milieu de la nuit, après avoir veillé, danſé, joué. *Media nox.* On l'appelle à la Cour *media noche* ; à la ville *reveillon.*

REVEL. Vieux mot. Revelation. Rebours de Mathiolus.

Par paroles ou par revel. BOREL.

REVEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Languedoc, appellé autrefois la Baſtide de Lavaur. *Rebellum.* Il eſt à deux lieuës de la ville de S. Papoul, vèrs le nord. MATY.

REVEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suéde. *Revalia.* Elle eſt capitale de l'Eſtonie, province de la Livonie & ſituée ſur le golfe de Finlande, à quarante-cinq lieuës de Narva, vèrs le couchant. *Revel* eſt une ville Anzéatique ; des plus marchandes & des plus riches du Nord. Elle eſt fortifiée à la modèrne, & défenduë par une citadelle, ſituée ſur un rocher, qui n'eſt acceſſible que du côté de la ville. Au reſte, on dit qu'il y avoit autrefois près de *Revel* un monaſtère double, l'un de Religieux & l'aûtre de Religieuſes, & que ces frères & ces ſœurs ſe parloient par ſignes, & avoient compoſé un Dictionnaire de ce langage muet. MORÉRI, MATY.

RÉVÉLATION. ſ. f. Action par laquelle on déclare, on rend publique une chôſe cachée. *Secreti evulgatio, patefactio.* On le dit par éxcellence, de celles que Dieu a faites à l'Égliſe, à ſes Prophêtes, à ſes Saints. Avoir une *révélation* immédiate. Nous

ne connoiſſons les myſtéres que par *révélation*. Dieu a fait pluſieurs *révélations* à Moïſe, & à ſes Prophétes. On a deux gros volumes des *révélations* de ſainte Brigide. On dit d'un dévot outré & contemplatif, que c'eſt un homme à *révélations*. On dit auſſi d'un homme qui ſçait une choſe ſecrette, qu'il ne la peut avoir appriſe que par *révélation*. La *révélation* de la confeſſion faite par un Confeſſeur mérite une punition éxemplaire.

RÉVÉLATION, ſe dit auſſi des déclarations qui ſe font entre les mains d'un Curé, ou d'un Vicaire, après la publication d'un monitoire, de ce qui s'eſt paſſé de ſecret en une affaire. *Revelationes ſimplices, ſeu denunciationes.* Ces *révélations* ne ſont que ſimples mémoires, qui ne font point de foi en Juſtice, juſqu'à ce que les témoins ayent été répétez, & ayent dépoſé devant le Juge. On n'eſt pas toûjours obligé d'aller à la *révélation* en vértu d'un monitoire. ÉVEIL.

RÉVÉLER. v. act. Découvrir quelque choſe de ſecret, le rendre public. *Divulgare, vulgare, enunciare.* En cértaines occaſions le ſilence même peut *réveler*, & trahir un ſecret que l'on veut cacher. S. ÉVR. Les Myſtéres de la Foi ſont des véritez que Dieu a *révélées* à ſon Égliſe. Il y a toujours quelque Conjuré infidéle qui *révéle* le ſecret d'une conjuration. Pérſonne n'a rien *révélé* en conſéquence de ce monitoire.

RÉVÉLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. La foi eſt le juge des choſes naturelles & *révélées*. PASC. *Divulgatus, enunciatus, patefactus.*

REVELIN. ſ. m. Vieux mot. Sorte de chauſſure. *Perceval.* Il ſe prend auſſi pour un Boulevart. BOREL. En ce dernier ſens on dit aujourd'hui *Ravelin.*

REVENANT, ANTE. adj. Qui revient. *Rediens, revertens.* Les *revenans* de grands voyages doivent à Dieu de grands remércimens. On tient qu'il y a des eſprits *revenans* en cette maiſon. On dit auſſi ſimplement & ſubſtantivement un *Revenant*, pour un eſprit *Revenant.*

Un Revenant *eut fait moins de frayeur.* P. DU CER.

On le dit auſſi advérbialement en cette phraſe, Du *revenant* bon, en parlant de ce qui revient de clair & de net au profit du Maître, quand ſon Commis ou ſon Officier a rendu compte. *Solidus, liquidus fructus factis omnibus expenſis.*

REVENCHE, ou REVANCHE. ſ. f. Action par laquelle on ſe venge; on obtient réparation du tort qui a été fait, ou d'une injure qu'on a reçuë. *Par pari redditio.* Diogéne diſoit d'un mauvais Lutteur qui s'étoit fait Médecin, que c'étoit pour avoir ſa *revenche*, & térraſſer à ſon tour ceux qui l'avoient térraſſé. ABLANCOURT. C'eſt pour avoir ſa *revenche* de ceux qui l'ont maltraité. ID. Cet homme a fait un affront à ſa partie, mais elle en a bien ſa *revenche*; elle lui a fait bien coûter de l'argent en *revenche.*

REVENCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſignifie, En récompenſe. *Compenſatio.* Faites moi ce plaiſir là, je vous ſérvirai en *revenche* dans les occaſions. Il m'a fait préſent d'un tableau, je lui ai donné en *revenche* une belle bague. Vous m'avez bien régalé, je veux avoir ma *revenche*, & vous traiter à mon tour. En *revenche* ils vous donneront à chacun une chemiſe. ABLANC.

REVENCHE, ſe dit auſſi de la ſeconde partie qu'on joué contre celui qui a pérdu la premiére, afin de lui donner le moyen de s'acquiter, s'il peut. *Luſionis iteratio ad certandam amiſſam palmam.* Ils ont joué partie, *revenche*, & le tout; il a gagné la *revenche.* Jouer à coupe-cul, c'eſt jouer ſans donner de *revenche.*

Il ſe dit auſſi de toute repriſe de jeu demandée pour ſe racquitter de ce qu'on a pérdu auparavant. Vous m'avez gagné au piquet, mais je vous demande *revenche* au trictrac. Vous me gagnâtes il y a huit jours mon argent; quand voulez-vous me donner *revenche!*

REVENCHER. v. act & n. Quelques-uns diſent *revenger. Illatam injuriam ſibi, vel alicui ulciſci, perſequi.* Se défendre contre quelqu'un, lui rendre des coups pour des coups. Un fils ne s'oſeroit *revencher* contre ſon pére; un valét, contre ſon maître. Cet homme a bien du cœur, il s'eſt *revenché* contre trois aſſaſſins. Elle ſera bien-tôt en état de ſe *revencher.* VRIT. On dit auſſi, qu'un homme en a *revenché* un autre, lorſqu'il s'eſt mis de ſon côté pour le défendre, & qu'il a empêché qu'on ne l'outrageât.

REVENCHER, ſignifie auſſi, rendre la pareille, s'acquiter. *Par pari referre.* Je ne ſçai comment me *revencher* de tant de bons offices que j'ai reçus de vous. Je ne puis me *revencher* de toutes les honnêtetez que vous m'avez faites. *Parem gratiam rependere.* DOM. QUIX. On dit encore à la table, cet homme n'a point mangé d'abord, mais il s'eſt *revenché* ſur le deſſért; pour dire, qu'il s'eſt récompenſé ſur le deſſért, qu'il en a bien mangé.

Ce mot vient du Latin *revindicare.*

REVENCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vindicatus, revindicatus.*

REVENDAGE. ſ. m. Térme de Coutume, Fermier du *Revendage* du Roi, c'eſt celui entre les mains de qui on met des biens meubles éxploitables pour la ſomme duë, afin d'avoir trois ſemaines de térme pour payer ſon créancier par les mains du Fermier, & afin d'avoir main-levée de ſes biens pris par le Sérgent. DE LAURIÉRE.

REVENDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui fait métier de revendre. *Propola, propola inulier.* Les Cricuſes de vieux chapeaux ſont des *revendeuſes* de vieilles hardes. Les *revendeuſes* de meubles ſont défenduës par la Police.

REVENDICATION. ſ. m. Action par laquelle on ſaiſit, on attrape par autorité de Juſtice un meuble qui nous a été volé ou clandeſtinement, ou par force. La *revendication* a lieu ſur celui qui poſſéde une choſe volée, quoiqu'elle ait paſſé par pluſieurs mains. On dit auſſi, la *revendication* d'une pérſonne, d'une cauſe, en cas de diſtraction de reſſort. Si la Religion a emprunté beaucoup de cérémonies des Payens, c'eſt une *revendication* plutôt qu'un emprunt, que la Religion Chrétienne a fait du Paganiſme. Car les Païens avoient pris des Juifs la plupart de leurs cérémonies, & nous ſommes les ſucceſſeurs de ceux-ci. MÉM. DE TR.

REVENDIQUER. v. act. Saiſir & redemander en Juſtice un meuble volé. *Revendiquer* quelque choſe eſt la reclamer, demander, ou prendre ſi l'on peut, comme nous appartenant. COURTIN. *Alienata bona redimere, recuperare, aſſerere.* Il a reconnu au marché le cheval qu'on lui avoit pris, il l'a ſaiſi & *revendiqué.* On ne peut ſaiſir ni *revendiquer* les meubles vendus à l'encan, en place publique, par autorité de Juſtice. Il ſe dit auſſi au figuré. Il n'a pû voir une penſée ſi froide dans Xénophon, ſans la *revendiquer.* BOIL.

REVENDIQUER, ſe dit auſſi des pérſonnes & des cauſes en matiére de juriſdiction. *Vindicare, revindicare.* Un Procureur d'office peut aller *revendiquer* un juſticiable qui a diſtrait la juriſdiction, il peut *revendiquer* ſa cauſe, & en demander le renvoi. Un Official peut *revendiquer* un Eccléſiaſtique qui plaide en Cour Laïque. Un Supérieur d'un Couvent peut *revendiquer* un de ſes Religieux qui ſe ſera échapé. Le Roi a *revendiqué* un ſujét à qui les ennemis vouloient faire le procès, & a reconnu qu'il avoit agi par ſes ordres.

REVENDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vindicatus.*

REVENDRE. v. act. & rédupl. *Je revend. Je revendis. J'ai revendu.* Vendre ce qu'on a auparavant acheté. *Emptum vendere.* Les Fripiers ſont métier d'acheter & de *revendre.* Un bourgeois ne gagne guére à *revendre.* Il faut *revendre* en détail ce qu'on a acheté en gros.

REVENDRE, à la folle enchére de quelqu'un, ſe dit quand une adjudicataire en Juſtice ſe dédit, ou quand il ne peut payer le le prix de ſon adjudication. *Iterum ſub haſtâ ſubjicere.* Car alors on *revend* la choſe une autre fois; & ſi elle eſt moins venduë, le premier adjudicataire eſt obligé de payer le prix qui s'en manque.

On dit proverbialement, qu'un homme a du blé, des térres à *revendre*; pour dire qu'il en a beaucoup plus qu'il ne lui en faut; qu'il a de la ſanté, de l'éſprit à *revendre*; pour dire, qu'il ſe porte bien, qu'il eſt fort ſpirituel. *Bonis abundat, affluit.*

REVENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Venditus, divenditus.*

REVENIR. v. n. & rédupl. *Je reviens. Je ſuis revenu. Je revins. Je reviendrai.* Venir une ſeconde fois, ou pluſieurs fois. *Redire, revenire, reverti, revertere.* Les ennemis ſont *revenus* trois fois à la charge. Ce Courtiſan eſt *revenu* à la Cour. La fiévre *revient.*

REVENIR, ſignifie auſſi, Se rendre au lieu d'où l'on étoit parti, après avoir fait quelque voyage, quelque tour. *Se recipere.* Allez vîte querir le Médecin, ne faites qu'aller & *revenir*, ne vous amuſez point. Quand on a long tems voyagé, il faut enfin *revenir* à ſa patrie. Il n'eſt pas néceſſaire qu'il *revienne* quelqu'un de l'autre monde pour nous en dire des nouvelles. La foi nous ſuffit. Les liévres *reviennent* toujours au gîte.

REVENIR, ſe dit auſſi du retour des choſes inanimées. Le ſoleil *revient* tous les ans au même point. *Apparere.* Le tems s'écoule & ne *revient* plus. *Fugit irreparabile tempus.* Helas! quand l'âge nous glace, nos beaux jours ne *reviennent* jamais.

Chaque ſaiſon nous dit: Nous ſommes revenuës;
Vos beaux jours ne reviendront *pas.* N. CH. DE VERS.

REVENIR, ſe dit auſſi pour, Cauſer quelques raports. *Eructare.* Je ne mange point de cette viande, parce qu'elle *revient* à la bouche, elle cauſe des raports.

REVENIR, ſignifie encore, Recommencer à paroître. *Apparere.* Cet homme a été caché long tems, mais le voilà *revenu*; il eſt *revenu* en ſon premier état. Le ſoleil *revient* ſur l'horiſon, il *revient* vérs le ſigne du Cancer, vérs notre tropique.

REVENIR, ſignifie auſſi, Repouſſer, croître de nouveau. *Pullulare, creſcere, repullulare.* Ce bois coupé *revient* bien, repouſſe beaucoup. Il faut ſe faire râſer, quand on a les cheveux trop clairs, ils en *reviennent* mieux.

REVENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Cet homme eſt *revenu* en ſon bon ſens. *Animum, ſpiritum recipere.* Les eſprits *reviennent* petit-à-petit après une pâmoiſon, un évanouiſſement. *Ex deliquio ſe recipere.* Il a eu de la peine à *revenir* de cette frayeur, Sa douleur eſt ſi grande, qu'il n'en ſçauroit *revenir.* Enfin il s'eſt aſſuré, il eſt *revenu* à ſoi.

On dit auſſi, que des eſprits *reviennent* en une maiſon, quand ceux qui l'habitent y croyent voir des ſpectres & des apparition; c'eſt-à-dire, quand des valets ou des gens adroits y font la nuit quelque bruit pour faire peur au maître, & y faire leurs affaires, ou ſe donner du divertiſſement. *Apparere.*

REVENIR, ſe dit en choſes morales, & ſur tout dans le diſcours. On dit après avoir fait quelque digreſſion, Pour *revenir* au point où nous en étions: Je *reviens* au fait, à ma cauſe. *Ad rem, ad propoſitum redire, reverti.* J'en *reviens* toujours à cette propoſition qui eſt certaine. Il m'eſt *revenu* de pluſieurs endroits que vous aviez dit bien du mal de moi; pour dire, j'ai appris de pluſieurs perſonnes. Ceux qui ont le plus étudié la langue, trouvent quelque choſe à dire à cette phraſe; mais elle ne laiſſe pas d'avoir cours. BOUH. On dit auſſi, Paſſe pour y *revenir*, c'eſt-à-dire, en ſe réſervant encore le pouvoir de jouer. *Tranſeat ad revertendum.*

REVENIR, ſignifie auſſi, Changer d'avis. *Mutare conſilium.* Ce Juge s'eſt rendu à la raiſon qu'on lui a objectée, il eſt *revenu* à l'avis du Rapporteur, dont il n'étoit pas d'abord. C'eſt un opiniâtre qui ne *revient* jamais quand il eſt une fois préoccupé.

REVENIR, ſe dit auſſi du changement de mœurs. *Ad meliorem frugem ſe recipere.* L'âge avancé fait *revenir* des emportemens de la jeuneſſe. Il s'eſt bien convèrti, il eſt *revenu* de la débauche; il eſt *revenu* du jeu, il ne joüe plus. Il eſt bien *revenu* de cette opinion, bien guéri de cette èrreur. Ils ne ſont pas *revenus* de leurs égaremens. PASC.

REVENIR, ſignifie auſſi, ſe remettre bien avec quelqu'un, avec qui on avoit rompu, avec qui on s'étoit brouillé. *Reconciliare ſe.* Cet homme eſt fièr, quand on l'a choqué une fois, il ne *revient* point, il ne pardonne jamais. Les vrais amis ont beau ſe brouiller, ils *reviennent* bien-tôt. C'eſt aſſez qu'elle ſoit femme, pour croire qu'elle ne vous peut haïr, & qu'elle *reviendra* bien-tôt à vous. VOIT. Quand mes amis *reviennent* à moi, ils ſont toujours les bien-venus. M. SCUD. La biſarrerie de votre cœur vous a fait *revenir* à moi, dans le tems que je m'éloignois de vous. P. DE CL.

REVENIR, ſe dit auſſi en parlant du retour des forces naturelles, & ſignifie, Reprendre vigueur. *Vires reſumere.* Le vin fait *revenir* le cœur à ceux qui ſont en défaillance. Ce malade a eu de la peine à *revenir* de cette maladie, il a été longtems foible.

REVENIR, ſe dit auſſi en parlant de l'avantage qu'on retire de quelque chôſe, de la part qu'on y prend. *Advenire.* Il y a tant de profit à cette fèrme, il m'en *revient* tant pour ma part. Il *reviendra* un million, clair & net, dans les coffres du Roi d'un tel parti. Il y a des gens qui prennent plaiſir à tourmenter les aûtres ſans qu'il leur en *revienne* rien. La gloire qui lui en *revient* peſe pour le moins autant qu'elle brille, dit Balſac.

REVENIR, ſignifie auſſi, aboutir à même point, être la même chôſe. *Coincidere.* Tout *revient* à un, l'un *revient* à l'aûtre. Cela *revient* à ce qu'on vous a dit cent fois.

REVENIR, ſignifie auſſi, convenir, avoir du raport. *Convenire, concedere.* Cette garniture *revient* à cet habit, lui ſiéd bien. Cette tapiſſerie *revient* bien à ce meuble. Le ſecond volume ne *revient* pas au premier. C'eſt un homme qui me *revient* fort, ſon humeur *revient* à la mienne; pour dire, nous avons bien du raport l'un avec l'aûtre. *Convenire.*

REVENIR, ſe dit auſſi en parlant de la dépenſe. *Conflare.* Ce bâtiment me *revient* à tant. Ma dépenſe de bouche *revient* à tant tous les ans.

REVENIR, ſe dit auſſi en fait de comptes & de ſupputations. *Summam conficere, ad ſummam aſcendere.* Ajoûtez toutes ces ſommes, & voyez à quoi elles *reviennent.*

REVENIR, en tèrmes de Palais, ſe dit des garanties, des actions en ſommation. *Ad aliquem recurrere, ut damnum præſtet, ac reſarciat.* Quand mon acheteur ſera condamné à déguèrpir, il *reviendra* ſur moi. Quand on fait raporter à un créancier quelque ſomme qu'il a touchée, il *revient* ſur les aûtres qui ont touché après lui. On dit auſſi, qu'un homme *revient*, par oppoſition contre une ſentence; par requête civile, contre un arrêt; par des Lettres de réſciſion, contre un contrat; pour dire, qu'il ſe pourvoit en Juſtice pour les faire caſſer.

Et pour votre procès, dont vous pouvez vous plaindre,
Il vous eſt, en Juſtice, aiſé d'y revenir. MOL.

REVENIR, en tèrmes de Chymie & de Pharmacie, ſe dit de l'ébullition des choſes liquides. *Reduci.* Il faut mettre deux pintes d'eau dans cette compoſition, & les faire tant bouillir, qu'elles *reviennent*, qu'elles ſoient réduites à une pinte.

REVENIR, chez les Cuiſiniers, ſe dit d'une légère grillade des viandes qu'on paſſe ſur le feu pour les rendre plus propres à être lardées, ou diſpoſées à être aſſaiſonnées. *Reducere, præparare, adaptare.* On en fait auſſi *revenir* dans de l'eau chaude.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *revenu* d'une choſe; pour dire qu'elle eſt perduë, déſeſpérée pour lui, qu'elle eſt ſans retour. *Amittere.* Cet homme croyoit épouſer cette fille; mais on y a fait oppoſition, il en eſt *revenu.* S'il pèrd une fois ce procès, il en eſt *revenu* pour toute ſa vie. Je croyois aller en Italie; mais m'en voilà *revenu*, maintenant que je ſuis marié.

REVENIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On eſt ſage, quand on *revient* des plaids; pour dire, qu'on n'a rien gagné à plaider. *Serò ſapiunt Phryges.* On dit auſſi, A tout bon compte *revenir*; pour dire, qu'il ne faut point craindre de recompter, quand on ne s'eſt point trompé la premiere fois. On dit auſſi, qu'un homme *revient* toujours à ſes moutons; pour dire, qu'il *revient* toujours à parler de ce qui le touche. C'eſt un proverbe tiré de la farce de Patelin, comme remarque Paſquier. On dit auſſi que la jeuneſſe *revient* de loin; pour dire, que les jeunes gens guériſſent ſouvent des maladies les plus dangereuſes. On dit auſſi, qu'un homme *revient* ſur l'eau; pour dire, qu'un banqueroutier recommence à paroître, qu'il rétablit ſes affaires.

REVENU, UE. part. paſſ. & adj. *Reverſus.*

REVENROIS. Vieux préterit imparfait du v. *revenir. Je reviendrois.* Le payſan le dit encore en quelques provinces. Ils *revenroient*, ſe trouve dans Jean de Mehun, au Teſtament.

REVENTE. Voyez REVENTONS.

REVENTE. ſ. f. Vente réïtérée. *Iterata venditio.* On fait la *revente* du Domaine du Roi, quand il a été une fois aliéné à trop vil prix, à la charge de rembourſer les premiers engagiſtes, du prix qu'ils en ont payé. On fait une *revente* à la folle-enchère d'un tel. On appelle marchandiſes de *revente*, celles qui ne ſont pas neuves, celles qu'on trouve chez les Fripiers & les Revendeuſes, qu'on n'achete pas de la première main.

REVENTONS. ſ. m. & plur. Tèrme de Coutume, droit outre les lods & ventes dûs par l'acheteur au Seigneur cenſuel, quand il a acheté l'héritage chargé de cens à la charge d'acquiter le vendeur du droit de lods. Ce droit s'appelle autrement *Ventes rolles* & *Reventes*, retièrs & reſixiéme.

REVENU. ſ. m. Rente, récolte annuelle, profit annuel qu'on retire de quelque choſe. *Reditus, annuum vectigal.* Cette charge vaut tant de *revenu* clair & liquide, ſans le caſuel. Le *revenu* de cette tèrre conſiſte en beaux droits, en dîmes, cens & rentes. Tous les *revenus* de l'État ont été ſouvent engagez par avance. Ce pauvre homme eſt à l'aumône, tout ſon *revenu* eſt ſaiſi, il n'a rente ni *revenu.*

REVENU, en tèrmes de Chaſſe, eſt une maſſe de chair qui ſe forme de vèrs blancs ſur la tête des cèrfs, qui font tomber leur bois, parcequ'ils en rongent en dedans la racine. *Maſſa carnea vermiculis ſcatens, ad radices cornu cervini.* On tient que le *revenu* diſtillé aide fort aux accouchemens des femmes.

REVENU. ſ. m. Autre tèrme de Chaſſe. On appelle le *revenu* du Pèrdreau, la queuë qui lui revient. *Cauda nova perdicis.* Le *revenu* ſe compte, ou plutôt ſe meſure par doigts. J'ai vû des pèrdreaux, qui ont deux, trois, quatre doigts de *revenu.* On l'appelle auſſi *Recru.*

REVENUË. ſ. f. Mot vieilli, retour. *Reditus.* Un ancien Noël commence ainſi,

A la revenuë *de Noël*, &c.

REVENUE, C'eſt une ſorte de fièf. BOREL. *Feudi, beneficiarii fundi*, ou *clientelaris terra ſpecies.*

RÊVER ou RÊPVER. *Réſver*, de *repuereſcere.* Ménage. BOREL. Voyez RESVER.

RÉVÈRBÉRATION. ſ. f. Réfléxion, renvoi; action de réverbérer. *Repercuſſus, reflexio, reverberatio.* Il faut craindre la *réverbération* des rayons du ſoleil. En Chymie il y a une double *réverbération*; l'une qui ſe fait à feu ouvèrt, c'eſt-à-dire, dans un fourneau de réverbère dont tous les regîtres ſont ouvèrts; & ce feu que l'on appelle *feu de reverbère ouvèrt*, ſèrt aux calcinations. L'aûtre *réverbération* ſe fait à feu clos, c'eſt-à-dire, dans un fourneau de réverbère fèrmé, où le feu ſe réfléchit, & frappe la matière ou le vaiſſeau qui la contient, par-deſſus & tout autour. Ce feu qui s'appelle *feu de réverbère clos*, ſèrt pour les diſtilations.

RÉVÈRBÉRATION, ſe dit pour, Répércuſſion de la voix. *Repercuſſio, vocis reflexio.* La *réverbération* du cri dans les vallons, rendit leur cri plus grand. VAUG.

RÉVÈRBÈRE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeurs & de Chymiſtes.

Rèvèrbération. *Repercutio. Reverberatio.* Feu de *réverbère*, c'eſt un feu qui n'a point d'iſſuë par en haut; mais qui eſt couvèrt d'un chapiteau, ou d'une voute qui repouſſe ſon action en bas, la concentre, & la rend plus forte & plus vive. On affine les matières d'argent dans une grande coupelle, que l'on fait dans un grand fourneau couvèrt d'un chapiteau de cârreaux ou de briques, pour déterminer la flamme à *réverberer* ſur les matières; ce qu'on appelle feu de *réverbère*. BOIZARD. *Réverbère*, ou feu de *réverbère*, c'eſt-à-dire, où la flamme circule & retourne de haut en bas ſur la matière, comme fait la flamme dans un four ou ſous un dôme qu'on met deſſus. C'eſt un *réverbère* entier, lorſque le feu n'a point de paſſage par haut; & le demi-*réverbère*, quand le milieu du fourneau eſt ouvèrt, & qu'il n'y a que les côtez qui ſoient fèrmez, enſorte que la circulation du feu ne ſe fait qu'à demi dans le four.

RÈVÈRBÉRER. v. act. Réfléchir, repouſſer, renvoyer le feu, la chaleur, la lumière, pour agir avec plus de force. *Reflectere, remittere, rejicere, retundere.* Les rayons du ſoleil qui donnent ſur une muraille blanche & polie ſe *réverberent* ſur les lieux voiſins. Dans les fourneaux de Vèrriers la flamme ſe *réverbère*, ſe rabat en dedans, pour brûler la matière de tous côtez.

RÈVÈRDIE. ſ. f. Ce tèrme eſt uſité en cèrtains lieux de Bretagne, pour ſignifier les grandes marées, qui arrivent au déclin & au plein de la lune. *Æſtus major.*

RÈVÈRDIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois joie. *Gaudium, voluptas.*

RÈVÈRDIR. v. neut. Redevenir vèrd, pouſſer de nouveaux boutons, de nouvelles feuilles. *Revirescere.* Il ne ſe dit au propre que des hèrbes, des plantes, des arbres. Toute la nature *reverdit* au printems. Cet arbre enté commence à *reverdir*, à repouſſer.

REVÈRDIR, ſe dit figurément de tout ce qui renaît. *Denuò nasci, apparere, erumpere, repullulare, renasci.* Il y a des maladies qui commencent à reparoître au printems, & à pouſſer des boutons, des puſtules, comme la galle, la lépre, la vérolle, &c. La gloire ne *reverdit* pas ſeulement, elle refleurit. VAUG.

On dit provèrbialement, qu'on a planté un homme pour *revèrdir*, lorſqu'on l'a laiſſé en quelque endroit, & qu'on manque de l'aller retrouver. *Aliquem morari.* Sorel fait grande vanité d'avoir appliqué ce provèrbe à ſon Bèrger extravagant, quand il ſe crut métamorphoſé en arbre.

REVÈRDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on révèrdit. *Viroris receptio, revirescentia.* Le *revèrdiſſement* des arbres ſe fait au printems, c'eſt alors que toute la nature révèrdit.

RÉVÈREMMENT. adv. D'une manière réſpectueuſe. *Reverenter, adhibitâ reverentiâ, cum veneratione.* Il faut parler des chôſes ſaintes fort *révéremment*. Il faut ouïr la Meſſe *révéremment*, & à genoux.

RÉVÉRENCE. ſ. f. Vénération, réſpect qu'on a pour le mérite, pour la vèrtu, pour les chôſes ſacrées. *Reverentia, veneratio, cultus.* Nous devons croire avec *révérence* tout ce que l'Égliſe nous propoſe. On ne tiendra pas demain l'Audience pour la *révérence* de la Fête. La *révérence* qu'on a pour les lieux ſaints, empêche d'en violer les aſyles. Cela venoit de la *révérence* particulière qu'ils portoient à leurs Rois. VAUG. Je ne parle point des devoirs que la *révérence* du mariage éxige d'une femme. PAT.

RÉVÉRENCE, eſt auſſi un ſalut par lequel on témoigne ſon réſpect à ceux qu'on aborde, & qu'on rencontre. *Salutatoria veneratio, officiosa salutatio.* Le Pape ne fait la *révérence* à nul des mortèls, ſi ce n'eſt à l'Empereur des Romains, pour lequel il ſe ſouleve tant ſoit peu, quand il le reçoit au baiſer de la bouche. La *révérence* ſe fait en France par l'inclination du corps, en tirant le piéd en arrière, & en ôtant le chapeau. En Orient on la fait en touchant la tête de la main, & en ſe baiſſant. Les femmes font la *révérence*, en pliant les genoux. On appelle une humble, une profonde *révérence*, quand on fait une grande inclination de corps. Les Grands gagnent le cœur des peuples à force de *révérences*. Il ne leur en coute que des *révérences*. Les Provinciaux & les Pédans ſont de grands faiſeurs de *révérences*. BELL.

On dit qu'on a fait la *révérence* à quelqu'un, lorſqu'on l'eſt allé ſaluer, qu'on lui a fait ſa cour, des offres de ſervice. *Demisso corpore alicui honorem habere, adhibere.* Ce Prince étranger a vu le Roi, l'a ſaïué, lui a fait la *révérence*.

RÉVÉRENCE, eſt auſſi une qualité, un titre d'honneur qu'on donne aux Eccléſiaſtiques qu'on honère, qu'on révère pour leur dignité, pour leur vèrtu, pour leur mérite. *Reverentia, veneratio.* Il n'y a pas juſqu'aux Religieux qui, nonobſtant leurs continuelles humiliations, ne ſe traitent entre eux de *Révérence*. CAIL.

On dit provèrbialement, *Révérence* de parler, Parlant par *révérence*, Sauf votre *révérence*; pour dire, Sauf votre reſpect, ſauf votre correction, quand on dit quelque chôſe d'odieux, ou qui bleſſe l'imagination, ou les ſens. *Dicto ſit venia, ſit bonus veſtris auribus, pace veſtra liceat dicere.*

Ce Damoiſeau, parlant par révérence,
Me fait cocu, Madame, avec toute licence. MOL.

On dit auſſi d'un homme qu'on a repris, ou gourmandé, qu'on a bien parlé à ſa *Révérence*. On dit auſſi qu'un mur fait la *révérence*, lorſqu'il eſt incliné, qu'il fait une boſſe, qu'il menace ruïne.

RÉVÉREND, ENDE. adj. Qui mérite d'être honoré & vénéré. *Reverendus, honorandus, venerandus, venerabilis.* C'eſt le titre qu'on donne aux Eccléſiaſtiques qui ont un rang & du mérite. Le *Révérend* Père en Dieu Mre tel. Les *Révérends* Péres Jéſuites, Capucins, &c. Les Abbeſſes & Prieures s'appellent *Révérendes* Mères. On dit d'un Moine glorieux, qu'il fait fort le *Révérend*, l'homme d'importance.

RÉVÉRENDISSIME. ſ. m. Titre d'honneur qu'on donne à ceux qui ſont conſtituez dans les premières dignitez de l'Égliſe, aux Prélats, aux Généraux d'Ordre. *Reverendiſſimus, illuſtriſſimus.* A Monſeigneur l'illuſtriſſime & *Révérendiſſime* N. Archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine. Le *Révérendiſſime* Abbé de Ciſteaux.

RÉVÉRENTIEILE. adj. fém. C'eſt un tèrme qui ſe dit au Palais avec le mot de *crainte*, à l'égard des pèrſonnes qu'on eſt obligé de réſpecter & d'honorer. *Metus reverentialis, vel timor.* Cette fille eſt entrée en Religion par la crainte *révérentielle*, par le réſpect qu'elle a eu pour ſes père & mère. Cette femme reclame contre une obligation qu'elle a ſignée pour ſon mari, par la crainte *révérentielle*.

RÉVÉRENTIEUX, EUSE. adj. Tèrme burleſque, qui ſe dit de ceux qui affectent de faire trop de révérences ou de complimens. *Homo officiorum nimius, putidus affectator.*

RÉVÉRER. v. act. Honorer; réſpecter, vénérer quelque pèrſonne, ou quelque chôſe. *Venerari, revereri, honore proſequi.* Il faut *révérer* ſes parens, ſes Supérieurs, les Magiſtrats; les gens d'âge & de mérite. Il faut *réverer* les chôſes ſaintes, les caractères ſacrez. Il faut *révérer* les loix, & les ordres politiques. On *révere* les grands monumens de l'Antiquité, les ruïnes qui nous en reſtent. Alexandre *revérois* la vèrtu, & la véritable gloire. VAUG. Les dévots ſont

D'autant plus dangereux dans leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère. MOL.

RÉVÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Honoratus, cultus.*

REVÈRMONT. ſ. m. Nom propre de lieu, le *Révèrmont*, autrefois la côte S. André. *Reverſus mons, Terra reverſi montis.* C'eſt une contrée de Breſſe en France. Elle s'étend depuis Pont-dain, juſqu'à Coligny, qui en eſt le lieu principal. Ce pays appartenoit autrefois à la maiſon de Coligny. MATY.

REVERS. ſ. m. Ce qui eſt au dos, qu'on ne voit qu'en le retournant. *Averſa frons, averſa facies.* Le *revérs* du feuillet, c'eſt la page qu'on voit, quand on le retourne. Il a écrit l'adreſſe au *revérs* de la lettre.

REVÊRS, ſe dit d'un coup qu'on donne de l'arrière-main. *Exterior manus, averſa manus.* Fendre la tête d'un *revérs*. ABLANC. Les Turcs d'un *revérs* de leur ſâbre abattent la tête, le bras. Il ſe dit auſſi d'un ſoufflet. Il lui a donné un *revérs* ſur la joüe. *Averſa manu, vel averſa manus ictu alapam impingere.*

Pour châtier ſon inſolence extrême,
Il faut que je lui donne un revèrs *de ma main.* MOL.

REVÊRS, en tèrme de Médailliſte, eſt la ſeconde face d'une médaille. Il eſt oppôſé à la principale empreinte ou figure. *Pars poſtica numiſmatis.* Le P. Chamillart Jéſuite a fait une diſſertation; ſçavoir, ſi les *revérs* des médailles ont toujours raport aux Empereurs, ou aux Impératrices, dont les têtes ſont répréſentées de l'autre côté de la médaille. Il dit que juſqu'à préſent les Antiquaires n'avoient point héſité là-deſſus; mais que depuis quelques années il y a des Auteurs qui ont pris un autre parti.

REVÊRS, ſe dit figurément en Morale, d'une diſgrace, d'un renvèrſement de fortune, ou d'affaires. *Adverſus caſus, vel adverſus fortuna caſus.* La fortune des Courtiſans eſt ſujette à d'étranges *revérs*. Il y a de cèrtaines bornes de gloire & de proſpérité que l'on ne ſçauroit paſſer, ſans éprouver les *revérs* de la Fortune. BIZOT. Les grands *revérs* ſont la ſeule épreuve de la force de l'âme. S. RÉAL. Le Roi ébranlé par le moindre *revérs*, s'abaiſſoit à des empreſſemens qui le rendoient mépriſable à ſes ennemis. VAR. Il faut beaucoup de force d'eſprit pour ſoutenir de cèrtains *revérs*, qui épuiſent toutes les reſſources, & à quoi l'on ne voit point de reméde. BELL.

Il n'eſt pour le vrai ſage aucun revêrs *funeſte,*
Et perdant toute choſe, à ſoi-même il ſe reſte. CORN.

REVÊRS, ſe dit auſſi du bout des manches qu'on retourne. *Obverſa facies manicarum.* Voilà du ſatin qui ſera bon pour le *revérs* des manches.

REVÊRS, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'une batterie qui bat à dos & par dèrrière. *A tergo.* Ce poſte eſt vû de *revérs*, eſt battu de *revers.* Cette hauteur avoit un commandement de *revérs* ſur un tel quartier.

REVÊRS, en tèrmes de Marine, ſe dit des écoutes, boulines, bras & autres manœuvres, tandis qu'elles ne ſèrvent point. *Velares funes, poſtici, velum tranſverſarium, navigii armamenta.* Quand on revire le bord, les manœuvres qui étoient de *revérs* deviennent manœuvres de ſèrvice ou ordinaires. Et au contraire les manœuvres qui étoient de ſèrvice deviennent manœuvres de *revérs*, quand elles ne ſont plus ſous le vent.

Revérs ſe dit de tous les membres qui ſe jettent au dehors du vaiſſeau, comme allonge de *revérs*, *revérs* d'arcaſſe. Le *revérs* d'arcaſſe ou voutis eſt une portion de voute de bois faite à la poupe d'un vaiſſeau ſoit pour ſoutenir un balcon pôſé deſſus, ſoit pour un ſimple ornement, ou pour gagner de l'éſpace. AUBIN. On donne beaucoup de *revérs* à l'arrière des flutes qui doivent faire des voyages de long cours. ID. Allonge de *revérs.* Genoux de *revérs.* Ce ſont les genoux qui ſe placent dans les façons du vaiſſeau. ID. *Revérs* de l'éperon c'eſt depuis le dos du beſtion juſqu'au bout de la cagouille. ID.

Manœuvre de *revérs*, Écoutes de *revérs*, ou fauſſes écoutes, boulines de *revérs*, bras de *revérs*, ce ſont les écoutes, le boulines, les brâs qui ſont ſous le vent, que l'on a larguées, & qui n'étant point hâlées ne ſont d'aucun uſage juſqu'à ce que le vaiſſeau revire de bord, auquel tems elles ſe mettent au vent, & deviennent de ſèrvice en la place des aûtres qui en ceſſant d'être du côté du vent, deviennent à leur tour manœuvres de *revérs.*

REVÊRS DE PAVÉ. Tèrme de Paveur. C'eſt l'un des côtez en pente du pavé d'une ruë depuis le ruiſſeau juſqu'au piéd du mur. DAVILER. *Pavimenti pars altera.*

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de médaille qui n'ait ſon *revérs*; pour dire, il n'y a point d'affaire qui n'ait deux faces, qu'on ne puiſſe regarder du bon & du mauvais côté. *Unaquæque res duplicem cauſam habet vel faciem.*

REVÈRSER. v. act. & rédupl. Vèrſer de nouveau. *Fundere iterum, effundere. Revèrſer* à boire. On a *reverſé* ce vin dans la cuve. On bat du ſyrop, du ſorbet, en y mettant de l'eau, & le *revèrſant* pluſieurs fois d'un vèrre en un aûtre.

RÉVÈRSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujèt à retourner. *Reverſibilis.* Tous les fiès de la Couronne aliénez ſont *réverſibles.* Le douaire eſt *reverſible* aux enfans, aux héritiers du mari.

RÉVÈRSION. ſ. f. Retour. On donne les appanages, les douaires, à la charge de *revèrſion. Jus abalienati prædii ab emptore aſſerendi ac redimendi.*

RÉVÈRSIS. ſ. m. Jeu de Cartes, où le valet de cœur, qu'on appelle le *quinola*, eſt la meilleure carte. *Reverſus.*

REVÈRTIR. v. n. Vieux mot. Retourner, revenir. *Reverti, regredi, redire.* MS. des Mémoires de Paris.

Le Roi de ce bien avèrty,
T'a mis grand proviſion;
Car à Paris eſt revèrty,
Pour y faire information. BOREL.

REVÊCHE. adj. m. & f. Qui a un ſuc acide, âcre & piquant, qui choque le goût. *Acidus, acer, mordicans.* Il ſe dit des fruits qui ont cette qualité, comme les pommes & les poires dont on fait du cidre. On le dit auſſi du vin vèrd & déſagréable.

REVÊCHE, ſe dit des matières fuſiles, quand elles ne ſont pas bien douces, mais fières & caſſantes. Le vèrre caſſe quelque tems après avoir été tîré du fourneau, particulièrement quand il eſt un peu *revêche.*

REVÊCHE, ſe dit figurément en Morale, des pèrſonnes de mauvaiſe humeur, capricieuſes, chagrines & intraitables. *Difficilis, intractabilis, impatiens, moleſtus, contumax.* L'infirmité, la vieilleſſe, rendent quelquefois l'humeur *revêche.* Il s'étoit défié de Caliſténe comme d'un éſprit *revêche.* VAUG. Nous avons à faire à des têtes *revêches.* ID.

REVÉCHE. ſ. f. Étoffe de laine qui n'eſt point croiſée, mais qui eſt une éſpéce de friſe ou de ratine friſée à poil long, & qui eſt moins ſèrrée. *Pannus ex lana criſpatus.* Les meilleures *revêches* viennent d'Angletèrre.

REVÊTEMENT. ſ. m. Ce mot s'employe en parlant de fortifications de tèrre, quand on les revêt, ou environne de pièrre ou de brique pour les ſoutenir. *Munitio externa terreæ.* C'eſt le mur que le foſſé a du côté de la place, ſoit qu'il ſoutienne la fauſſe braye, ou le rempart. FÉLIBIEN.

REVÉSTIAIRE. ſubſt. m. Sacriſtie, lieu où les Eccléſiaſtiques vont prendre leurs habits ſacèrdotaux, leurs chapes & les autres ornemens pour célébrer l'Office Divin. *Sacrarium.*

REVÉSTIAIRE. Ce mot ſe dit auſſi d'une cèrtaine ſomme que chaque Religieux prend en cèrtaines Communautez pour ſon entretien d'habit, de linge, &c. *Portio veſtiaria.*

REVÊTIR. v. act. & rédupl. Communément on prononce *revétir*, plutôt que *revêtir* comme bien des gens l'accentuent. Nous prenons le milieu entre ces deux manières de prononcer ce mot, & nous le marquons *revetir*, pèrſuadez que c'eſt le mieux. *Je revêts, tu revêts, il revêt, nous revétons,* (& non pas nous *revétiſons*) *vous revétez, ils revêtent. Je revetois, Je revétis. J'ai revetu. Je revêtirai. Que je revête. Que je revêtiſſe*, ou je *revétirois. Revetant.* Habiller; reprendre ſes habits, les remêttre ſur ſon corps. *Exutam veſtem reſumere, repetere, veſtire.* On dit auſſi, Il eſt *revétu* tout de neuf; pour dire, il a pris des habits neufs.

REVÊTIR, ſignifie auſſi, Donner des habits, & dequoi s'habiller. *Veſte donare, impertire, inopi veſtem largiri, dare.* Ce teſtateur a ordonné qu'on *revetit* douze pauvres à ſon entèrrement. JÉSUS-CHRIST dira un jour à ſes Élus, Je n'avois point d'habit, & vous m'avez *revetu.*

REVÊTIR, Signifie ſimplement, ſe vêtir, ſur tout des habits de dignité, ou de cérémonie. *Cultu Regio, Pontificali, Sacerdotali, ornare, conveſtire, inducere, induere.* Le Roi d'Angletèrre va au Parlement *revêtu* de ſes habits royaux. A cette Proceſſion tout le Clèrgé étoit *revetu* de chapes. L'Évêque étoit *revêtu* de ſes ornemens pontificaux.

REVÊTIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales; *Reſplendere, indui.* JÉSUS-CHRIST étoit *revetu* de toute ſa gloire, quand il parut ſur le Thabor. Cet homme étoit *revetu* des dons du ciel, & de la grace. Quand la vèrtu eſt *revêtuë* des apparences du vice, elle n'eſt point différente du vice à l'égard du monde. LA PL. On a *revetu* la pèrſécution, des noms réſpectables de zèle & d'amour pour la vérité. S. ÉVR. Ils *revétent* bien quelque fois leur opinion de tèrmes plus magnifiques. PÉLIS.

C'eſt un gueux revêtu *des dépouilles d'Horace.* BOIL.

Pourquoi ſe revêtir *de nos phraſes uſées.* ID.

On ne ſçauroit aſſez louer toutes les bonnes qualitez dont cet Auteut eſt *revêtu.* On mépriſe la vérité quand elle n'eſt pas *revetuë* des ornemens qui frapent les ſens. MALEB. Virgile donne une médiocre idée des Immortèls. Al les a *revêtus* de toutes nos foibleſſes. S. ÉVR.

Moi, qui loin des grandeurs dont il eſt revêtu,
Aurois choiſi ſon cœur, & cherché ſa vêrtu. RACIN.

Le ſort d'un ſcélérat, de ſplendeur revêtu,
Fait gronder le mérite. MOL.

REVÊTIR, ſignifie auſſi, Pourvoir, donner des charges, ou des Bénéfices. *Promovere, evehere, provehere ad dignitates & honores.* Ce père s'eſt démis de ſa charge de Conſeiller, & en a *revêtu* ſon fils. Il a réſigné ſa Chanoinie à ſon frere, qui en eſt *revêtu.* Vous donnez un tître à cet homme dont il n'a jamais été *revetu.*

REVÊTIR, ſe dit auſſi des héritages & des fiès. *Inducere in poſſeſſionem beneficiarii prædii.* Les Notaires diſent qu'un donateur s'eſt démis & délaiſi de ſes biens & héritages, & en a ſaiſi & *revêtu* ſon donataire, qu'un Seigneur a *revêtu* un vaſſal de la tèrre, quand il a reçu un nouveau vaſſal à foi & hommage. *Revétir* un vaſſal de ſa tèrre, l'en enſaiſiner de nouveau.

En tèrmes de Palais, on dit qu'un acte, qu'un contrat eſt *revêtu* de toutes ſes formes, quand il a toutes les qualitez néceſſaires pour le rendre valable. *Munitus, formatus.*

REVÊTIR, c'eſt en Maçonnerie, fortifier l'éſcarpe & la contréſcarpe d'un foſſé, avec un mur de pièrre ou de moilon: & faire un mur à une tèrraſſe, pour en ſoûtenir les tèrres; ce qui s'appelle auſſi faire un revêtement. *Revêtir* en Charpenterie; c'eſt peupler de poteaux, une cloiſon, ou un pan de bois. En Menuiſerie; c'eſt couvrir un mur, d'un lambris, qui pour ce ſujet s'appelle, Lambris de revêtement. Et en Jardinage; c'eſt garnir de gazon, un glacis droit ou circulaire, ou paliſſer de charmille, de filaria, d'ifs, &c. un mur de clôture ou de tèrraſſe, pour le couvrir. DAVILER.

REVÊTIR, ſe dit de ce qui accompagne une chôſe, des formes phyſiques qu'elle a naturellement. La ſubſtance corporelle eſt ordinairement accompagnée, environnée & *revêtuë* de ſes accidens. PÉLISSON.

En tèrmes de Guèrre, on dit qu'un baſtion eſt *revêtu*, qu'une contréſcarpe eſt *revêtue*, quand on leur a donné une chemiſe de pièrre, de brique, &c. *Munitus.*

REVÊTIR, ſe dit auſſi en pluſieurs arts, pour dire, Couvrir & environner

environner. *Sepire.* Les fondeurs *revêtent* leurs modelles de cire. Les Peintres appellent *revêtir* leurs figures, quand ils les habillent; & les Charpentiers appellent *revêtir* un pan de charpente, lorſqu'ils en font les aſſemblages.

REVÊTU, UË. part. paſſ. & adj. *Sepitus.* Ouvrage *revêtu* de brique. ABLANC. Des côteaux *revêtus* de vignes. *Satus vineis.* VAUG. *Revêtu* d'une charge. PATRU. *Indutus.* Un ſang de glace *revêtu.* VOIT. *Sanguis frigidus, tepefactus.*

On appelle proverbialement un gueux *revêtu*, un glorieux qui de pauvre eſt devenu riche; un *forvêtu*, un homme de néant, à qui on a mis des habits ſur le corps. *Mendicus indutus, incraſſatus; impinguatus.*

REVÊTISSEMENT. Se dit en Matière féodale, lorſque le Seigneur reçoit le vaſſal en foi & hommage, par le moyen dequoi il eſt revêtu de ſon fief. *Inveſtitura.*

REVÊTISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt le don mutuel & égal qui ſe fait entre deux conjoints par mariage, & qu'il convient faire paſſer par loi & en juſtice. DE LAURIÈRE.

REVÊTISSEMENT *de lignes*, c'eſt dans la Coutume de Lorraine, un droit par lequel les propres ſont déférez par ſucceſſion aux plus proches des côtez & lignes d'où ils ſont provenus. Voyez Fabert ſur l'art. 126 de cette Coutume.

REVÊTISSEMENT, ſe dit auſſi en parlant de muraille. *Inductio, munitio.* Le Duc voyant qu'on avoit preſqu'abatu le *revêtiſſement* de la muraille, ſe contenta &c. CHAPELLE, Rel. DE LA CAMP. DE ROC.

REVEUË. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt une montre qu'on fait faire aux ſoldâts qu'on range en bataille, & qu'on fait enſuite défiler, pour voir ſi les compagnies ſont complettes, ou pour leur faire toucher leur ſolde. *Luſtratio, recenſio, inſpectio.* On a fait paſſer ce Régiment en *revue.* Le Roi a fait la *revue* de ſes troupes, avant que de les faire marcher en campagne. Faire la *revue* de l'armée. VAUG.

REVEUË, ſe dit auſſi de pluſieurs autres chôſes qu'on éxamine en détail, & un à un. *Reviſio, recognitio.* Il a fait la *revue* de ſes livres, de ſes marchandiſes.

REVEUË, ſignifie encore, Pèrquiſition, viſite, rechèrche qu'on fait en quelque maiſon, pour voir ſi tout eſt dans l'ordre, ou pour chèrcher quelque chôſe. *Perquiſitio, inquiſitio, indagatio.* Les Juifs font une *revuë* éxacte dans leur maiſon au tems de la Pâque, pour voir s'il n'y a point de pain levé. Les Supérieurs des Couvents font tous les ſoirs la *revuë* de leurs Maiſons.

REVEUË, figurément ſignifie, Éxamen, pèrquiſition, réfléxion. *Examen, perquiſitio, reflexio.* Un bon Chrétien doit faire la *revuë* de ſes actions, de ſes péchez, de ſa conſcience. Après avoir fait une *revuë* éxacte ſur moi-même, j'ai vû que je n'avois rien à me reprocher. LA BRUY. Dès qu'on fait une *revuë* un peu ſevère de ſon propre cœur, on tremble à la ſeule penſée de la mort. NICOL.

Je ne m'étois point apèrçuë
Que tous vos petits ſoins duſſent m'être ſuſpects,
Et quand j'en faiſois la revuë,
Je les prenois pour des reſpects. S. ÉVR.

REUIL. ſ. m. Nom propre d'un Monaſtère ſitué dans la Brie à demi-lieuë de Jouarre. *Radolium, Rodolium, Rodolienſe monaſterium.* C'eſt un Prieuré de Clugni. L'hiſtoire de Dagobèrt intitulée *Geſta Dagoberti*, Aimon & Sigebèrt qui l'ont copiée diſent que ce Monaſtère fut fondé par Radon frère d'Adon & de Dadon & Tréſorier de Dagobèrt; mais cette hiſtoire de Dagobèrt eſt pleine de fautes, & ſans parler des autres raiſons, qu'on peut voir dans Valois, *Not. Gall. p.* 464, ſi ce lieu avoit pris ſon nom de Radon, comme on le prétend, il ne ſe ſeroit pas appellé *Radolium*, mais *Radonium.*

REVILLA. ſ. Nom propre d'un village de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Revilla.* Il eſt aux confins de la Biſcaye & des Aſturies, à deux lieuës de Médina-del-pomar. On croit qu'il eſt l'ancienne *Rupilia*, petite ville Épiſcopale de l'Eſpagne Tarragonoiſe. MATY.

REVIREMENT. ſ. m. C'eſt un changement de route ou de bordée, quand après avoir couru quelque tems ſur un air ou rhumb de vent, on tourne le gouvèrnail pour tendre d'un autre côté. *Navis converſio, flexio. Revirement* par la tête, *revirement* par la queuë, ſe dit lorſqu'une armée navale, ou une eſcadre, eſt en ligne ſous les voiles, & qu'elle veut changer de bord, en commençant par la tête ou par la queuë. AUBIN.

REVIRER. v. act. Tèrme de marine. Tourner la pointe du navire vèrs quelque endroit. *Revirer*, c'eſt tourner le vaiſſeau par le jeu du gouvèrnail & par la manœuvre des voiles, pour lui faire changer de route. AUBIN. *Revirer* ſur quelqu'un, ou ſur un navire. Après avoir réſiſté au vent, il fallut *revirer* le bord. *Revirer* dans les eaux d'un vaiſſeau; c'eſt changer de bord dèrrière lui, enſorte qu'en le ſuivant on court un même aire de vent que lui. *Revirer* par la tête, *revirer* par la queuë. AUBIN. Voyez REVIREMENT. C'eſt auſſi *revirer* ou changer de bord dans l'endroit où il doit paſſer. OZANAM. *Navem aliò flectere, convertere, torquere.* Nous *revirâmes* de bord pour nous mettre la nuit au large. FRÉZ. p. 9.

Il ſe dit figurément dans le ſtyle bas & burleſque.

Puis appèrcevant ton rabat
Revirè *ſans devant dèrrière.*

REVISCOULA. Vieux mot. Réſſuſciter. *L'Amoureux tranſ.* BOREL.

REVISEUR. ſ. m. Tèrme de Chancelerie Apoſtolique. *Reviſor, perſcrutator.* Il y a à Rome trois Officiers appellez *Reviſeurs*, l'un pour les diſpenſes matrimoniales; les autres, pour les Béneficiales.

REVISEUR, ſe dit auſſi des Juges commis pour revoir un procès. *Reviſor, relator.* Les *Reviſeurs* prononcent qu'il y a eu erreur, quand ils réforment l'arrêt contre lequel on s'eſt pourvu. Voyez REVISION.

REVISION. ſ. f. Correction, réformation, ſecond éxamen d'un compte, d'un livre, d'un ouvrage. *Correctio, reformatio, renovatio.* Faire une *reviſion* éxacte & ſévère. Les *reviſions* de compte ſont fort ordinaires.

On appelle *reviſion* finale d'un compte, lorſqu'il y a des débats formez au tems du premier éxamen, & qu'on en réforme les articles ſuivant les jugemens qui ſont intèrvenus, pour procéder enſuite à ſon calcul & à ſa clôture. *Iterata putatio, recognitio rationum.*

LÉTTRE DE REVISION. Ces *létttres de reviſion* ſont à-peu-près en matière criminelle ce que ſont les Requêtes civiles en matière civile. *Diploma iterata recognitionis.* Il y a cette différence, qu'en faveur de l'innocence, les Juges peuvent rentrer au fond, revoir le procès, & abſoudre l'acculé en entérinant les *létttres de réviſion.* C'eſt par cette raiſon que l'on obtient difficilement des *létttres de reviſion*: elles ne s'éxpédient qu'à la Grande Chancelerie, & il faut qu'elles ſoient ſignées par un Secretaire des Commandemens. Art. 8. T. 16. de l'Ordonnance de 1670. Le condamné qui ſe veut pourvoir par *létttres de reviſion* doit préſenter ſa requête au Conſeil, où elle eſt raportée, & delà elle eſt renvoyée aux Requêtes de l'Hôtel pour avoir l'avis des Maîtres des Requêtes. L'Amiral Chabot, condamné par arrêt, obtint des *létttres de reviſion*, & par un arrêt de *reviſion* rendu en 1541, en preſence de François I. il fut abſous.

REVISION, eſt auſſi une éſpéce de requête civile, ou une voie de ſe pourvoir contre un Arrêt rendu par le Parlement de Bezançon, en matière civile. *Relatio litis judicata vel revocatio.* Lorſque la Franche-Comté étoit ſous la domination d'Éſpagne, le Parlement étoit à Dôle; on ſe pouvoit pourvoir par *reviſion* devant le même Parlement, quand il s'agiſſoit d'une ſomme de 5000 livres; & au Conſeil ſouverain de Malines, quand il s'agiſſoit de dix mille livres. Depuis que le Roi a conquis la Franche-Comté, le Parlement a été transferé à Bezançon, & par une Déclaration de 1679. le Roi a nommé 30 des plus anciens Conſeillers du Parlement de Dijon pour être les Juges des *reviſions* des Arrêts du Parlement de Bezançon. Dix de ces Reviſeurs compoſent chaque année la Chambre où ſe portent ces ſortes de procès. On y joint deux Conſeillers du Parlement de Bezançon, le Raporteur, & celui qui le premier a ouvèrt l'avis contraire à celui du Raporteur. Apparemment que cette voie de ſe pourvoir contre les Arrêts d'un Juge ſupérieur avoit été introduite par les Ducs de Bourgogne, car elle ſe pratique encore dans les Pays qui ont été ſous leur domination. Par éxemple en Hollande, on ſe peut pourvoir par *reviſion* contre les Arrêts rendus par le Haut Conſeil, qui a ſuccedé au Conſeil ſouverain de Malines. La *reviſion* ſe fait par les mêmes Juges, auſquels on joint ſept autres Juges, qui ſont deux Conſeillers de la Cour de Hollande, & d'ordinaire cinq Penſionnaires des villes, tous nommez par les États de la province.

REVISION, eſt auſſi un droit que ſe font taxer les Procureurs, pour revoir, & relire les écritures des Avocats, & qui eſt une pure uſurpation; car ils ne reliſent jamais ces écritures, & ils ne ſont pas capables de les corriger. *Jus exputanda rationis.* Ce droit étoit éxceſſif, & montoit à dix ſols par rôlle, qui eſt la moitié de celui des Avocats. Il a été modéré par l'Ordonnance de 1667. à deux ſous par rolle.

REVISIT. ſ. m. Vieux mot de la Chambre des Comptes, qui ſignifioit *réviſion. Iterata putatio.* Il eſt employé par Rabelais.

REVISITER. v. act. & rédupl. Viſiter de nouveau. *Reviſere, reviſitare.* On *reviſite* les marchandiſes & balots à toutes les Douanes & Traites foraines. Ce Médecin n'a point été *reviſiter* ce malade, parce qu'il a été mal ſatisfait de ſes premieres viſites. Un

Juge

Juge Royal, en vèrtu de la Police cumulative, a droit de *visiter* ceux que l'Officier ſubaltèrne a viſitez.

RÉVIVIFIER. v. act. & rédupl. Contribuer de nouveau à l'entretien de la vie. *Neceſſaria ad vitam ſuppeditare, revivificare.* Quand un homme eſt preſque mort de froid, on le *revivifie* par une chaleur lente. *Refovere.*

REVIVIFIER, en Tèrmes de Chymie, ſignifie, Rétablir en ſon premier état quelque mixte qu'on avoit déguiſé par des ſels ou par des ſoufres. C'eſt faire retourner quelque mixte, qu'on avoit déguiſé par des ſels ou par des ſoufres en ſon premier état. *In priſtinum ſtatum reſtituere, reducere.* Ainſi on *revivifie* le cinabre & les autres préparations du mèrcure, en mèrcure coulant. Autrement, c'eſt rétablir un mixte altéré & métallique, principalement en ſon premier état, par l'entremiſe d'une chaleur naturelle & néceſſaire. DICT. HÉRMÉT. Les Chymiſtes (Indiens) employent le premier pot qu'ils trouvent pour *revivifier* le cinabre & les autres préparations du mèrcure. LÉTR. ÉDIF. ET CUR. *Rec. IX. p.* 425.

REVIVIFIER, ſe dit au figuré, de l'âme morte par le péché, qui reçoit la grace, qui eſt *revivifiée* par la grace. *Revivificare.*

REVIVIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ad vitam revocatus, vita reſtitutus, revivificatus.*

REVIVRE. v. act. & n. Réſſuſciter, revenir en vie. *Revivíſcere, reſurgere, ad vitam redire.* JÉSUS-CHRIST fit *revivre* le Lazâre qui étoit mort depuis quatre jours. Si les hommes pouvoient *revivre*, ils ſe conduiroient d'une autre manière qu'ils n'ont fait.

REVIVRE, ſe dit auſſi d'une ſeconde vie, & glorieuſe qu'on a dans le ciel. *Revivíſcere.* Les Bienheureux qui ont vécu ſur tèrre, *revivent* là-haut dans la gloire. Nous eſpérons de *revivre* d'une meilleure vie. Un Poëte ſe vante de faire *revivre* ſes Héros dans le Temple de Mémoire.

Nous vendrions bien mieux nos ſons,
S'ils faiſoient revivre *les hommes,*
Comme il ſont revivre *les noms.* VOIT.

REVIVRE, ſe dit de ce qui redonne de la ſanté, de la vigueur. *Reſtituere vires, reparare.* Cette potion cordiale l'a fait *revivre*, lui a fait revenir le cœur. *Hæc potio vitam ei reſtituit, reparavit.* Il étoit comme mort d'affliction, cette bonne nouvelle l'a fait *revivre.* La belle ſaiſon le fera *revivre.* Toute la nature *revit* au printems. Si le grain n'eſt mort dans la tèrre, il ne ſçauroit *revivre.*

REVIVRE, ſe dit figurément d'une vie imaginaire qu'on croit avoir dans ſa poſtérité. *Propagari.* Les pères croyent *revivre* en leurs enfans & petits-enfans. Les Scythes mangent leurs pères, quand ils ſont vieux, pour les faire *revivre* en eux-mêmes.

REVIVRE, ſe dit auſſi en choſes morales, de ce qui paroit de nouveau, qui étoit éteint, ou dont on avoit pèrdu la mémoire. *Vigere, florere, celebrare iterum, revivíſcere.* Copèrnic a fait *revivre* l'opinion d'Ariſtarque pour le mouvement de la tèrre. Tychobrahé a fait *revivre* le ſyſtême de Martianus Capella. Les nouveaux Hérétiques ont fait ſeulement *revivre* les anciennes héréſies. Nous avons pèrdu un Prince en qui toutes ces qualitez-là devoient *revivre.* VOIT.

REVIVRE, en tèrmes de Palais, ſe dit des dettes acquittées qu'on veut faire payer une ſeconde fois. *Repeti.* On ne colloque point ſur de ſecondes groſſes de contrats, dans des arrêts d'ordre, par la peur qu'on a que ce ne ſoient des dettes acquittées qu'on fait *revivre.* On a fait *revivre* un ancien procès qui étoit aſſoupi, ou jugé. Le Roi a fait *revivre* des charges qui étoient ſupprimées.

REVIVRE, ſe dit auſſi des couleurs qu'on rend nouvelles avec du vèrnis. *Renovare, illuſtrare.* On fait *revivre* de vieilles écritures éffacées avec de la noix de galle. Quelques Chymiſtes ſe vantent de faire *revivre* les plantes par le moyen du ſel de leurs cendres, au lieu de leurs ſemences, & de faire *revivre* les plantes ſéches depuis pluſieurs années, en les trempant dans cèrtaines eaux minérales.

REVIVRE, ſe dit auſſi des paſſions. *Rurſus excitare, inflammare, accendere.* Le retour de cet homme a fait *revivre* l'amour que ſon abſence avoit éteint. Ce nouveau procès a fait *revivre* la haine qui étoit entre ces deux maiſons.

REVIVRE. ſ. m. En Nivèrnois & en Bèrry, au moins dans la partie du Bèrry qui touche le Nivèrnois & qui en eſt ſéparée par la Loire, on appelle *revivre*, le foin que l'on tire d'un pré pour la ſeconde fois, d'une même année, le regain. *Fœnum cordum* ou *autumnale.* Le *revivre* ſe coupe, ſe fauche au mois de Septembre.

RÉUNION. ſ. f. Action par laquelle on rejoint, on réunit une choſe à celle dont elle a été démembrée. *Secunda adjunctio, aggregatio.* Il ſe fait naturellement une *réunion* au Domaine, de tous les apanages qui ont été démembrez, des aliénations qui en ont été faites. On a fait la *réunion* des deux ſemeſtres de ce Parlement. Les Religieux en Congrégation ont fait la *réunion* de tous les Offices clauſtraux à leur Menſe.

RÉUNION, ſignifie auſſi la paix, la concorde qu'on met entre des pèrſonnes qui avoient rompu leur amitié, leur inteiligence. *Reconciliatio.* Il faut travailler à la *réunion* des eſprits, avant que de les vouloir faire tranſiger ſur leurs différends. On eſpère la *réunion* des Égliſes d'Orient à celles de l'Occident. La différence des ſentimens ſur les matières de la grace, eſt le plus grand obſtacle qu'il y ait à la *réunion* des Luthériens avec les Réformez. C'eſt pour cela ſeul que pluſieurs ont travaillé inutilement à cette *réunion.*

RÉUNIR v. act. *Je réunis, tu réunis, il réunit, nous réuniſſons. Je réuniſſois. Je réunis. Je réunirai. Que je réuniſſe. Je réunirois. Réuniſſant.* Rejoindre, remèttre enſemble ce qui avoit été diſjoint, ſéparé, déſuni. *Recolligere, cogere, congregare.* Les Rois de France ont *réuni* peu-à-peu tous les fiéfs de la Couronne, qui en avoient été démembrez depuis Hugues Capet. *Sparſum patrimonium Regium ſuæ ditioni reſtituit Rex.* On a *réuni* pluſieurs charges d'altèrnatif, de triennal & de quadriennal, à l'ancien. On a *réuni* tous les Bénéfices dépendans de cette Abbaye à leur Chéf. Tous les Colléges des Sécretaires du Roi ont été *réunis* en un ſeul.

RÉUNIR, ſignifie auſſi, Reconcilier. *Reconciliare, conciliare.* On a ſouvent tâché de *réunir* les Égliſes qui s'étoient ſéparées de la Catholique. Le moyen de ſe *réunir* ſur la Religion, n'eſt pas de diſputer toujours. S. ÉVR. Il eſt difficile de *réunir* les eſprits dans les premiers mouvemens de la colère. Cette Communauté a été longtems diviſée, la voilà maintenant bien *réunie.*

RÉUNIR, ſignifie auſſi, Raſſembler. *Cogere, colligere, aggregare.* Toutes les vèrtus étoient *réunies* en cette illuſtre pèrſonne. Tous ces corps étoient diſpèrſez deçà & delà; les voilà maintenant *réunis.*

RÉUNI, IE. part. paſſ. & adj. *Aggregatus, collectus, conjunctus.* Amis *réunis*, famille *réunie.*

RÉVOCABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut révoquer, annuller, détruire. *Reſciſſioni obnoxius, qui revocari poteſt.* Un premier teſtament eſt *révocable* par un ſecond. Tout ordre, mandement, ou pouvoir donné, eſt *révocable.* Un Prieur clauſtral eſt *révocable*, & amovible à volonté.

RÉVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on révoque, on annulle, on détruit un acte qu'on avoit fait auparavant. *Reſciſſio, abrogatio.* La *révocation* d'un Procureur en cauſe n'eſt pas valable, ſi on n'en conſtituë en même tems un autre à ſa place. Les *révocations* des réſignations doivent être inſinuées. La *révocation* des offres qui ſont acceptées n'eſt pas valable. La *révocation* d'un Édit, des prêts, ſe fait quelquefois par le Roi.

RÉVOILA. adv. pour dire, Voilà encore, voilà de nouveau. *En, ecce iterum.* Vous *revoilà* donc en libèrté. M. SCUD.

REVOIN. ſ. m. Regain, Seconde coupe du foin, qui ſe fait au mois de Septembre. *Fœnum autumnale.* Voyez REGAIN. Ce mot s'eſt peut-être fait de *reſoin*, comme qui diroit ſecond foin.

REVOIR. v. act. & rédupl. *Je revoi*, (les Poëtes diſent quelquefois *je revois* pour éviter la rencontre des voyelles) *tu revois, il revoit, nous revoyons. Je revis. J'ai revu. Je reverrai. Que je revoye. Que je reviſſe*, ou *je reverrois.* Voir une ſeconde fois, ou pluſieurs autres enſuite. *Iterum videre, reſpicere.* Nous nous *reverrons* dorénavant tous les jours. Ce Raporteur a oublié mon procès qui a été interrompu, il ſera obligé de le *revoir.* On a ſéparé, éloigné ces deux Amans, ils n'eſpèrent plus de ſe *revoir*, ils ne ſe *reverront* qu'en l'autre monde.

Que les Dieux conjurez redoublent nos miſéres,
Que Leucade ſous l'onde abyſme nos galéres,
Que Pharſale revoye *encore nos bataillons*
Du plus beau ſang de Rome inonder ſes fillons. BRÉBEUF.

REVOIR, ſignifie auſſi, Corriger. *Recognoſcere, inſtaurare, examinare.* Il faut *revoir* vingt fois ſon ouvrage, avant que de le donner au public. Les Procureurs ont un droit pour *revoir* les écritures. Cet homme fait ſi bien tout ce qu'il fait, qu'il n'y a rien à *revoir* après lui, rien à corriger.

REVOIR UN PROCÈS, ſe dit auſſi des procès criminels qu'on juge tout de nouveau, quand il y a eu quelque grande erreur dans le premier Arrêt, & quand on a obtenu pour cela des Léttres du Prince. Il eſt plus ordinaire de *revoir* un compte, de le mettre à la correction. *Recognoſcere, iterum examinare, recenſere, reſerre.*

REVOIR, ſe dit auſſi de la piſte de la béte qu'on chaſſe. *Ex recentibus veſtigiis explorare, periclitari. Revoir* du cèrf par pied. POMEY. Pour dire, faire revuë de ſes voyes.

REVOIR. ſ. m. Se dit en cette phraſe provèrbiale: Adieu juſqu'au *revoir*, pour dire, juſqu'à la premiere rencontre. *Brevi una iterum erimus, agemus, verſabimur.*

REVEU,

Reveu, ou Revu, ue, part. paſſ. & adj. Dans les ſecondes éditions d'un livre on met ordinairement à la premiere page, *révû*, corrigé & augmenté par l'Auteur. *Recognitus, denuò examinatus.*

REVOLER. v. act. & rédupl. Voler de nouveau. *Revolare, rursus volare.* Cette aigle *revole* vèrs ſon aire. Le Capitan des Viſionnaires dit qu'il vole & *revole* en deux heures ou *trois* de l'un à l'autre pole.

On dit auſſi, qu'on *revole* à Paris, qu'on recommence à voler, dès qu'on ſe relâche à faire le guet. *Iterum furtum incipere.*

REVOLIN. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt un vent qui n'étant pas pouſſé droit, ne ſe fait ſentir qu'après avoir donné contre quelque chôſe qui le renvoye, ce qui cauſe des tourbillons ſurprenans, dont les navires ſous les voiles, ou à l'encre ſont tourmentez. Aubin, Ozanam. *Subitus undarum turbo, vortex.* Ce ſont de cèrtains orages ſubits ou tourbillons qui tourmentent les vaiſſeaux, ſoit en mèr, ſoit dans les ports. Pomey.

RÉVOLTE. ſ. f. Soulévement, rébellion d'un peuple contre l'autorité légitime; contre ſon Souverain. *Rebellio, defectio.* Les *révolte* du peuple Romain ont été fréquentes contre le Sénat. La *révoltes* des Légions étoit punie par la décimation. Exciter, cauſer des *révoltes*. Les citadelles tiennent les peuples en bride, & empêchent les *révoltes*. La patience de bien des gens n'eſt fondée que ſur l'inutilité de la *révolte*. S. Évr. Étouffer les ſemences d'une nouvelle *révolte*. Ablanc. Les malheurs d'une *révolte* néceſſaire ſont préférables à l'oppreſſion de la tyrannie. Id. Brébeuf fait dire à Céſar en parlant aux députez de Marſeille,

Des peuples dont je puis abâtre la fierté
J'aime l'emportement & la témérité;
Les timides reſpects, la promte déférence,
Laiſſent, en peu de tems, rallentir la vaillance:
Tout ce qui la provoque aide à la ſoutenir,
Et j'aime la révolte, *où je ſçai la punir.*

Révolte, ſignifie auſſi, Réſiſtance, déſobéïſſance à l'égard d'un ſupérieur, comme d'un père, d'un maître. *Inobedientia, prævaricatio.* Le père s'appèrçut que ſes enfans méditoient une *révolte* à ſes ordres. Il ſe dit encore du détachement d'une Maîtreſſe, d'une rupture avec elle. Voiture a dit en parlant d'Uranie,

Quelquefois ma raiſon, par de foibles diſcours,
M'incite à la révolte, *& me promet ſecours.*

Révolte, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Rebellio, rebellium.* Nous éprouvons tous les jours la *révolte* des ſens contre la raiſon. La *révolte* du premier homme a entraîné la pèrte du genre humain. La *révolte* des ſens eſt inconnuë dans cette pieuſe retraite, & la paix du cœur y eſt ſolidement affèrmie. M. Scud.

RÉVOLTER. v. act. & n. Soulever, émouvoir à ſédition, porter à la *révolte*. *Rebellare, rebellionem facere, ad rebellandum incitare, vel ad defectionem.* Sa cruauté *révolta* le Royaume contre lui. On dit auſſi fort bien, Sa cruauté fit *révolter* le Royaume contre lui. Il s'employe auſſi ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie ordinairement, Se ſoulever contre ſon Prince légitime. Ils étoient tous ſur le point de ſe *révolter* contre Caligula. Ablanc. Toute la province ſe *révolta*. Les armées Polonoiſes ſont ſujettes à ſe confédérer & à ſe *révolter*.

Révolter, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Éxciter, animer, ſoulever. *Provocare, incitare, inflammare.* Les paſſions *révoltent* les ſens, & les empêchent d'obéïr à la raiſon. Le pécheur ſe *révolte* contre Dieu. Cet Orateur a avancé une propoſition trop hardie, & qui a fait *révolter* tout l'auditoire contre lui. La ſuppreſſion de la Pragmatique *révolta* tous les éſprits. Pat. Tous nos ſens ſe *révoltent* contre les ſaintes ſévéritez de l'Évangile. Fléch. La vanité de ceux qui ſe louent eux-mêmes, nous *révolte* contre eux. Bell. Quand on eſt au deſſus des aûtres, il faut les déſintéreſſer par beaucoup de modeſtie: autrement, on court riſque de les *révolter* contre ſoi. La Bruy. La chair eſt comme un eſclave, toujours prête à ſe *révolter*. Herman.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'une pèrſonne ſe *révolte*, quand elle ſe pare avec plus d'affectation qu'auparavant, & plus qu'il ne convient à ſon âge, à ſon état, à ſa profeſſion. *Prævaricari.* Voyez comme cette Vieille ſe *révolte*, comme elle eſt ajuſtée. Cela ſe dit auſſi particulièrement des Dévots qui prennent des habits trop mondains. Cette Dévote commence à ſe *révolter*.

Révolté, ée. part. paſſ. & adj. Peuple *révolté*, Provinces *révoltées*. Éſprit *révolté*. *Rebellatus, incitatus, defectus, rebellis.*

Révolté, ée. Eſt auſſi ſubſtantif. *Rebellator, rebellatrix.* Les *Révoltez* ſe ſont rendus maîtres de cette place. On a commandé des troupes pour réduire les *Révoltez*.

RÉVOLU, ue. Achevé, fini. *Exactus, expletus.* Il ne ſe dit guère que des tems, & des mouvemens céléſtes. Un jour *révolu* eſt une durée de 24. heures. Le cours de Saturne n'eſt *révolu* qu'au bout de trente ans. Un ſiécle révolu, une année *révolue*.

RÉVOLUTION. ſ. m. Tour, cours, retour, mouvement des aſtres accompli, lorſqu'ils reviennent au même point du zodiaque. *Mutatio, viciſſitudo, converſio, revolutio.* Les *révolutions* céleſtes ſont extrémement juſtes. Toutes les planétes font de grandes *révolutions* autour du ſoleil, & ces *révolutions* ſont inégales entre elles, ſelon la diſtance où elles ſont du ſoleil. Font. Il faut un grand nombre de *révolutions*, pour voir la conjonction des trois Planétes ſupérieures qui arriva en 1682. La *révolution* des ſiécles. Ablanc. Une longue *révolution* d'années.

Révolution, ſe dit auſſi des changemens éxtraordinaires qui arrivent dans le monde: des diſgraces, des malheurs, des décadences. *Publica rei commutatio, converſio, calamitas, infortunium, imperii occaſus.* Il n'y a point d'États qui n'ayent été ſujets à de grandes *révolutions*. Les plus grands Princes ont éprouvé des *révolutions* dans leur fortune. Tous les éſprits étoient inquiets, à la veille d'une ſi grande *révolution* qui ſe préparoit. P. de Cl. Les *révolutions* continuelles de notre éſprit, & l'inconſtance de nos paſſions ne nous laiſſent pas dans une aſſiéte tranquile. S. Évr. C'eſt la condition humaine, d'être aſſujettie à des *révolutions* du bien au mal, & du mal au bien. Fléch. L'amour eſt accoutumé à cauſer de ſubites *révolutions* dans les cœurs qu'il poſſéde. M. Scud. On attribuë d'ordinaire les *révolutions* qui arrivent dans l'Univèrs, tantôt aux caprices d'une aveugle fortune, & tantôt aux intempéries d'une nature déſordonnée. Fléch.

REVOMIR. v. act. Jetter hors de ſon eſtomac quelque chôſe qu'on y a mis. *Revomere, iterum vomere.* On donne de l'huile, de l'eau chaude, pour faire *revomir* le poiſon qu'on a avalé. On eſt bien malade, quand on *revomit* tous les alimens, tous les remédes qu'on prend. La mèr *revomit* les corps qu'elle a engloutis. Les Maures d'Afrique près de Meſſa, tiennent que Jonas fut *revomi* par la baleine ſur leur plage, parceque toutes les baleines qui y abordent y meurent: ce qui vient de ce qu'il y a pluſieurs rochers à fleur d'eau, contre leſquèls elles crévent.

La mèr jette ſouvent le reſte des naufrages,
Des poupes, des timons, des membres & des corps,
Que ce gouffre écumant revomit *ſur ſes bords.* Brébeuf.

Revomi, ie. part. paſſ. & adj. *Revomitus, iterum vomitus.*

RÉVOQUER. v. act. Retracter ce qu'on a fait, ôter le pouvoir qu'on a donné. *Retractare, revocare.* Il avoit fait un teſtament en ma faveur, mais il l'a *révoqué* par un ſecond. *Révoquer* une donation. Pat. Il faut *révoquer* ſon Procureur, quand il ne fait pas bien ſa charge. On peut *révoquer* une procuration pour réſigner une charge, un Bénéfice, quand elle n'eſt point admiſe & éxécutée. On ne peut *révoquer* les offres faites en Juſtice avant l'acceptation.

Révoquer, ſignifie auſſi, Rappeller près de ſoi. *Advocare, accerſere.* Le Roi a *révoqué* ſon Ambaſſadeur, l'a rappellé en Cour.

Révoquer, ſignifie auſſi, Se dédire, changer de ſentiment. *Dictum revocare.* Le Roi a *révoqué* la grace qu'il avoit accordée à ce Criminel, parcequ'il avoit été ſurpris; il a *révoqué* la condamnation, le jugement qu'il avoit donné contre un tel, il lui a pardonné. Je vous avois donné ma parole, mais je la *révoque*. Les donations ſe *révoquent* pour cauſe d'ingratitude.

Révoquer, ſignifie auſſi, Caſſer, annuller. *Legem reſcindere, teſtamentum rumpere, abrogare.* Le Roi a *révoqué* tous les Édits de création d'Offices qui n'étoient point éxécutez; il a *révoqué* les prêts en une telle année. Il y a eu pluſieurs Ordonnances *révoquées*, qui n'ont plus de lieu.

On dit auſſi, *Révoquer* en doute; pour dire, Ne croire pas une chôſe qu'on allégue. *In dubium revocare.* La Juriſprudence eſt maintenant fort incèrtaine, on y *révoque* en doute les maximes les mieux établies.

On dit provèrbialement, qu'on ne peut *révoquer* le paſſé, faire qu'une chôſe qui a été faite ne l'ait point été. *Quod factum eſt, infectum eſſe nequit.*

Révoqué, ée. part. paſſ. & adj. *Revocatus.*

REUSER, Vieux v. n. Reculer, venant de *us, huis.* Borel. *Retrocedere.*

RÉUSSIR. v. n. *Je réuſſis, tu réuſſis, il réuſſit; nous réuſſiſſons. Je réuſſiſſois. Je réuſſis. J'ai réuſſi. Je réuſſirai: Que je reuſſiſſe*, ou *je réuſſirois.* Avoir un heureux ſuccès. *Bene ſuccedere, felices habere exitus, eventus.* Cet homme eſt tellement favoriſé de la fortune, que tout ce qu'il entreprend lui *réuſſit*. Ce joueur portoit

à la quinte & au quatorze, tous les deux lui ont *réuſſi*, ſont arrivez. Cette plante *réuſſit* mieux dans une tèrre humide, que dans une ſéche. Cet homme *réuſſit* bien en Poëſie ; celui-là *réuſſit* en Éloquence.

RÉUSSITE. ſ. fem. Bon ſuecès. *Succeſſus, eventus.* Il faut bien prendre garde à l'uſage que l'on veut faire de ce mot, parcequ'il ne ſe dit que de cèrtaines chôſes. La *réuſſite* de cette affaire vous a tiré d'embarras. Cette piéce de théatre a eu beaucoup de *réuſſite*. Il ne faut pas s'étonner ſi les petites piéces ont une ſi extraordinaire *réuſſite*. Mol. On dit auſſi par la même raiſon, la *réuſſite* d'un livre.

REUTLINGEN, RETLINGE, RIETLINGE. ſ. m. Nom d'une ville du Cèrcle de Souabe, ſituée dans le Duché de Wurtenberg, ſur la petite riviere d'Echetz, à trois lieuës de Tubinge, vèrs le levant. *Rutlinga, Retlinga, Rietlinga, Reutlingen* eſt dans un agréable tèrroir, ornée de beaux édifices publics, & d'un Collége fort fréquenté. Elle eſt Impériale, ſous la protection des Ducs de Wurtenbèrg. MATY.

REWARD, ou REUVARD. ſ. m. Vieux mot. Sorte d'Officier. *Ragueau.* BOREL. Ce nom ſe trouve dans la Coutume Locale de la Baſſée en Flandres, & de la ville de Chiſoin. Il ſemble que ce ſoit un Enquêteur, un Receveur. Voyez RÂſVE. Il pourroit bien avoir la même origine de *rogare*.

RÉVULSION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une grande chûte & révolution d'humeurs qui ſe fait dans le corps. *Revulſio, everſio, diſturbatio.* Les maladies ſoudaines ſont cauſées par une grande *révulſion* d'humeurs qui tombent tout à coup ſur une partie. On le dit auſſi, quand on détourne une violente fluxion vèrs une partie contraire ou voiſine, comme il arrive dans les ſaignées, ventouſes & frictions.

REUX. Voyez ROEUX.

R E Y.

Los REYES. Voyez LIMA. C'eſt la même ville.

REYNA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Regina, Regiana.* C'étoit anciennement une petite ville des Turdetans, en l'Eſpagne Bétique. *Villa de Reina.* Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſitué à une lieuë d'Ellerena, vèrs le midi. MATY.

REYNE, ou REINE. ſ. f. Souveraine, Maitreſſe abſoluë d'un Royaume. *Regina.* L'Égliſe Catholique appelle la Viérge, la *Reine* des Cieux. Dans les Royaumes qui tombent en quenouille, les femmes ſont *Reines*. Sémiramis, Tomyris, la *Reine* de Saba ont été de grandes *Reines*. Dans l'iſle de Borneo il n'y a que les femmes qui ſoient *Reines*. Les Hongrois honteux d'obéïr à une *Reine*, appelloient la *Reine* Marie, le *Roi* Marie. DU TILLET. En entrant dans la maiſon de Dieu vous devez oublier que vous êtes *Reine*. FLÉCH. Toujours occupée du déſir d'être Chrétienne, vous n'avez préſque pas le tems de penſer que vous êtes *Reine*. ID.

REYNE, eſt auſſi la femme d'un Roi. *Regina.* L'entrée, le couronnement de la *Reine*. La *Reine Regnante*, ou la *Reine Mére*, ſont la femme, ou la mère du Roi. La *Reine Douairière*, eſt la veuve du Roi. La *Reine Régente*, eſt celle qui gouvèrne le Royaume pendant la minorité du Roi. La Maiſon de la *Reine*, c'eſt un nom collectif comprenant tous les Officiers, & les Dames qui ſont deſtinez au ſervice de la *Reine*.

La *Reine Blanche* eſt un nom qu'on donne aux *Reines* veuves en mémoire de Blanche de Caſtille veuve du Roi Louis VIII. & mère du Roi S. Louis, & de Blanche d'Évreux veuve de Philippe de Valois, qui ont été en France fort éſtimées, de la même manière qu'on a appellé pluſieurs Empereurs de Rome *Auguſtes*, en mémoire d'Auguſte premier Empereur.

REYNE, ſe dit auſſi des perſonnes & des chôſes qui ont quelque reſſemblance, ou qualité de Reine ; & ſignifie, Qui eſt la premiére, la plus grande, la plus conſidérable. Cette femme a un port, une majeſté de *Reine*. On dit de celle qu'on veut bien louer, que c'eſt la *Reine* des femmes. Je louois ſon cœur de *Reine*, & ſa grande beauté. VOIT.

Pour trône, donnez-moi le beau front de Julie,
Je ſerai la Reine *des fleurs.* CORN.

La Reine *des beautez, fait ſa demeure ici.* VOIT.

Un Bourgeois appelle ſa Maitreſſe ma *Reine*. *Regina, Domina.* On appelle la *Reine* du bal, celle à qui on donne le bal, à qui on fait danſer la premiere courante. Une *Reine* de la fève, eſt celle à qui échet la fève du gâteau qu'on partage le jour de la fête des Rois. Les petits enfans font auſſi des *Reines* dans les ruës, pour avoir un prétexte de quêter aux paſſans. Il y a auſſi quatre *Reines* aux jeux de Cartes, & deux *Reines* au jeu des Échéts.

REYNE, ſe dit auſſi pour, Maitreſſe ; pour ce qui domine, qui a un grand pouvoir. *Domina, Princeps femina.* Son mérite la rend *Reine* de tous les cœurs. LA SUZE. C'eſt la *Reine* des volontez. VOIT.

Cette Reine *des cœurs, qu'on nomme la beauté,*
Aux plus libres eſprits fait aimer ſon empire. GOD.

Tant qu'ils ne ſont qu'Amans, nous ſommes Souveraines,
Et juſqu'à la conquête, ils nous traittent en Reines. CORN.

Ainſi, de vos déſirs toujours Reine *abſoluë,*
Les plus grands changemens vous trouvent réſoluë. ID.

On appelle pain à la *Reine*, une éſpéce de petit-pain longuet. *Regius panis, vel Regineus.* Le tabac a été appellé *hèrbe à la Reine*, à cauſe que la *Reine* Catherine de Médicis la voulut faire appeller de ſon nom, quand Nicod l'apporta en France. Le *Cours de la Reine* eſt un lieu planté d'arbres par la *Reine* Marie de Médicis. *Ceinture de la Reine*, eſt un droit qu'on léve ſur quelques marchandiſes qui arrivent ſur les ports, comme le charbon & autres. *Cinguli Reginei jus.*

On appelle ironiquement une *Reine Gillette*, une *Reine d'Antioche*, une femme altière qui veut prendre avantage ſur celles de ſon rang. *Femina ſuperba.*

REYNE DES PRÈZ. Hèrbe médicinale autrement appellée *Ulmaria*. Voyez ULMARIA.

REYNE, en tèrmes de Fleuriſte. C'eſt une tulipe amarante, pourpre & blanc d'entrée, tirant ſur la robinette. MORIN.

REYNE-CLAUDE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de prunes. *Prunum Regina Claudia dictum Gallis.* La *Reine-Claude* en buiſſon eſt une bonne prune. LA QUINT. La *Reine-Claude* vient au mois d'Août, & c'eſt une des excellentes prunes. *La Quint. P. III. p. 265. 266.*

REYNE, éſpéce de monnoie d'or fabriquée ſous le régne de Philippe le Bel. *Nummus Regineus.* On n'en ſçait ni le poids, ni le titre, ni la valeur. Il ne s'en trouve plus. LE BLANC.

REYNETTE. ſ. f. (Prononcez *Rénette.*) Éſpéce de pomme fort excellente, & qui ſe garde tout l'hiver. *Pomum renetinum.* La *reynette* griſe eſt la meilleure. La *reynette* eſt ainſi appellée, parceque c'eſt la Reine des pommes, de *Reginetta* ; ou ſelon quelques-uns de *rayne*, grenouille, parce qu'elle eſt tachetée comme le ventre d'une grenouille. Les Médecins l'appellent *poma renana.*

REYNETTE, eſt auſſi, ſelon Saumaiſe ſur Vopiſcus dans Proculus, C. 33. une éſpéce de jeu de Dames ou de Trictrac. *Reginula, Reginetta, Reinetta.* On gagnoit à la *Reinette* quand on prenoit toutes les piéces de ſon adverſaire ; ainſi c'eſt une éſpéce de jeu de Dames, ou d'Échêts plutôt que de Trictrac. Ce jeu prenoit ſon nom d'une des piéces qui s'appelloit *Reinette*, c'eſt-à-dire, *Petite Reine.*

REYNOSA. ſ. f. Nom propre d'un village de la Caſtille-vieille, ſitué ſur l'Ébre, à deux lieuës de ſa ſource *Reynoſa.* La plupart des Géographes prennent *Reynoſa* pour l'ancienne *Juliobriga Colonia*, ville des Cantabres, laquelle pourtant, d'autres mettent à Fuentibre, village voiſin. MATY.

R E Z.

RÊZ. ſ. m. (L'Académie écrit *Rais.*) Niveau du tèrrain de la campagne qui n'eſt ni creuſe, ni élevée. On fait les fondemens de maiſon, de labage juſqu'au *réz* de chauſſée. *Solum.* Cet homme eſt logé au *réz* de chauſſée ; pour dire, à l'étage d'enbas, où il n'y a point à monter, ou fort peu. On appelle ſouvent le ſol, le *réz* de chauſſée. C'eſt la ſupèrficie de tout lieu conſidérée au niveau d'une chauſſée, d'une ruë, d'un jardin, &c. *Réz* de chauſſée des caves ou du premier étage d'une maiſon, ſe dit improprement. DAVILER.

Ce mot vient du Latin *raſum.*

RÊZ-MUR, en tèrmes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la ſurface des grôs murs en dedans œuvre. C'eſt le nû du mur dans œuvre. Ainſi on dit qu'une poutre ; qu'une ſolive debrun, &c. a tant de portée de *réz-mur*, c'eſt-à-dire, depuis un mur juſqu'à l'autre. Cette poutre a tant de pieds de *réz-mur* ; c'eſt-à-dire, depuis un mur juſqu'à l'autre, ſans compter ce qui entre dans l'épaiſſeur des murs.

RÊZ-TÈRRE, ſe doit entendre d'une ſupèrficie de tèrre ſans reſſaut ni dégrez.

On dit auſſi advèrbialement, Les ennemis ont détruit cet édifice, & l'ont mis *réz-pied, réz-tèrre. Funditus, ſolo penitus.*

RÊZ. La forêt de *Réz*. C'eſt un bois de l'Iſle-de-France. *Retia Sylva.* Il eſt dans le Valois, près de Villers-Coſte-Rez, qui en a pris ſon nom. MATY.

RÉZAN. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Duché de Rézan, en Moſcovie. *Rezania, Reſana.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée près de l'Occa, environ à quarante-cinq lieuës de Moſcovv,

Moſcovv, vèrs le levant. *Rézan* étoit autrefois une ville conſidérable par ſa grandeur, & par ſes richeſſes; mais ayant été ruinée par les Tartâres l'an 1568, elle n'eſt pas encore parfaitement rétablie.

Le Duché de REZAN. Province de la Moſcovie. *Reſanenſis Ducatus.* Elle eſt ſituée le long des bords de l'Occa, au nord de l'Ocraina, & au midi des Duchez de Moſcovv, de Suſdal & de Wolodimer. Ce pays, où le Tanaïs prend ſa ſource, eſt fort étendu du couchant au levant, mais beaucoup moins du nord au ſud. Il eſt fort fèrtile en blé, & bien peuplé, & il a eu autrefois ſes Princes particuliers, qui furent dépouillez par le Czar Jean Baſile. *Rézan* eſt la ſeule ville conſidérable de ce Duché.

RHA.

RHAA. ſ. m. Arbre de l'iſle de Madagaſcar qui devient auſſi grand qu'un noyer. Son bois eſt blanc, & fort ſujèt à ſe carier. Ses feuilles reſſemblent à celles du poiriet, mais elles ſont un peu plus longues. Ses fleurs ſont d'une belle couleur rouge, de la longueur d'un fèrret d'aiguillette, & de la même figure. Lorſqu'on fait des inciſions à cet arbre, il en ſort, à travèrs l'écorce de ſes branches & de ſon tronc, un ſuc, ou manière de gomme, qui eſt auſſi rouge que le ſang d'un animal, d'où vient qu'on appelle ce ſuc, *ſang de dragon.* C'eſt auſſi ce qui a obligé les naturels du pays à donner à l'arbre le nom de *rhaa*, qui ſignifie *ſang*, en leur langue. La décoction de l'écorce eſt aſtringente, propre pour arrêter le flux de ſang. *Rhaus arbor.*

RHABILLAGE. ſ. m. Travaille de celui qui rhabille, qui raccommode quelque chôſe rompuë ou gâtée. *Reſarcinatio.* Cet Horloger m'a fait tant payer pour le *rhabillage* de ma montre. Les Pêcheurs ſçavent faire eux-mêmes le *rhabillage* de leurs filets.

RHABILLER. v. act. Remettre ſes habits après qu'on s'eſt déshabillé. *Veſtem iterum induere, veſtem reſumere.* Les gens qui ſe baignent ſont obligez de ſe deshabiller, & de ſe *rhabiller.* Les Coméliens ſe *rhabillent* pluſieurs fois pour jouer dans une même Comédie. M. Patris relevant d'une maladie dangereuſe à l'âge de 80 ans, dit, comme on le levoit pour la premiere fois; En vérité ce n'eſt pas la peine de ſe *rhabiller.*

RHABILLER, ſignifie auſſi, Se faire faire des habits neufs. *Novas veſtes ſibi comparare.* Il faut du moins ſe *rhabiller* deux fois l'année, au printems, & en automne. Il a fait *rhabiller* tout ſon train, il leur a donné des habits neufs.

RHABILLLER, ſignifie auſſi; Raccommoder quelque chôſe. *Iterum concinnare, ſarcire.* Il y a toujours quelque chôſe à *rhabiller* aux horloges, aux machines. On dit auſſi au figuré, qu'on *rhabille* une faute, une affaire, quand on répare le mal qu'on avoit fait. Cette affaire étoit gâtée par la mauvaiſe procédure d'un Procureur, mais cet Avocat l'a bien *rhabillée.* Ce n'eſt pas un petit ſecrèt d'entretenir une cabale qui *rhabille* vos défauts. ABLANC.

RHABILLER, en tèrmes de Chirurgie, eſt la même chôſe que *renouer*, ou remêttre une partie rompuë ou luxée en ſon lieu. *Reducere, reſtituere.*

RHABILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reductus, reſtitutus, reſarcitus.*

RHADAMANTHE, ou RADAMANTHE. ſ. m. Nom propre de l'un des trois Juges des Enfèrs, dans la Mythologie des Anciens. *Rhadamanthus.* Il étoit fils de Jupitèr & d'Europe, & fut Roi de Lycie. Parcequ'il étoit ſévère, & qu'il faiſoit obſèrver les loix avec beaucoup de rigueur, les Poëtes ont feint qu'il étoit Juge des âmes dans les Enfèrs. Voyez Virgile Énéïde L. VI. v. 566. La Cèrda prétend qu'ils avoient tiré cette opinion de Platon. Ce Philoſophe *L. I. & L. XXII. De Legibus*, donne en éffet à *Rhadamante*, juriſdiction dans les Enfèrs. Dans ſon Minos il eſt ſubordonné à Minos qui avoit été ſon maître, & l'avoit inſtruit, non pas de l'art de régner, mais de la manière de juger ſous le Roi, & en ſon nom. Ce qui lui fit donner, dit-il, la qualité de bon Juge; auſſi Minos s'en ſèrvoit-il dans la ville, pour être le Gardien des loix: c'étoit le Chancelier de Minos.

Il paſſoit pour plus ſévère que les deux autres Juges des Enfèrs, Minos & Eaque. Voyez les *Animadverſiones* de Barthius ſur Stace, *Theb. L. VIII. v. 27. Rhadamanthe* étoit frère de Minos & de Sarpédon ſelon Apollodôre. L. III. mais ſelon Homère, Sarpédon étoit fils de Jupitèr & de Laodamie, comme a remarqué le même Apollodôre. Europe ayant été enlevée, Agénos envoya *Rhadamanthe* avec les autres fils d'Europe pour la chercher, avec ordre de ne pas remettre le piéd dans ſes Etats, qu'ils ne l'euſſent trouvée. N'en ayant pû avoir de nouvélles, il fallut paſſer leur vie en éxil hors de leur patrie. *Radamanthe* donna des loix à des Inſulaires qu'Apollodôre ne nomme point; il ſe retira enſuite en Boeotie, & il y épouſa Aleméne.

Ce mot eſt en uſage dans notre langue, pour ſignifier un homme ſévère, dur, ſans épiquie, *ſans clemence*, rigide, rébarbatif. Quel *Rhadamanthe* que votre père! C'eſt un vrai *Rhadamanthe.*

RHAGADES. ſ. m. C'eſt un nom qui vient du Grèc, & que les Médecins donnent aux fentes qui ſe font ſur les lévres.

RHAGADES, ſe dit auſſi des ulcères crevaſſez, faits d'une humeur âcre & ſalée, & qui font une grande cóntraction & étreciſſement de la partie, & qui reſſemble à un parchemin qui ſe ſèrre & gréſille, lorſqu'on le met trop près du feu. *Rhagas, fiſſura, contractio.* Ce mal arrive au ſiége, au col de la matrice, au prépuce, & même à la bouche, enſorte que le malade ne peut l'ouvrir, ni parler, ni mâcher.

RHAGÈS. ſubſt. Nom de lieu. C'étoit anciennement une ville conſidérable de la Médie. *Rhages, Rhaga, Raga, Rageia.* Il en eſt parlé dans le Livre de Tobie. Quelques Géographes la confondent avec l'*Europus* de Ptolomée, & la placent à Caſſan, ville de l'Erak-Atzem, en Pèrſe; mais d'aûtres la mettent à Reſch, ou Raſt, capitale du Kilan. MATY.

RHAGOÏDE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la ſeconde peau ou tunique de l'œil qu'on appelle autrement *uvée*, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin dont on a ôté la petite queuë. *Rhagoides, acini formam habens, ſecunda oculi tunica.* C'eſt en celle-ci qu'eſt le petit trou qu'on nomme la *prunelle*, & qui porte le cèrcle qu'on appelle *iris.* On l'appelle auſſi *choroïde.*

RHAMNUS. ſ. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement *nerprun. Rhamnus, ſpina alba.* Voyez NERPRUN.

RHAN, vieux ſ. m. Engrais. Mettre un porc en *rhan*, c'eſt-à-dire, à l'engrais.

RHAPHIUS, ou RHAPIUS. ſ. m. Nom ancien d'un animal quadrupéde, ayant la figure d'un loup qui eſt tacheté comme un léopard: c'eſt le loup cèrvier de France, dit de l'Hébreu *rhaam, affamé. Bochart.* BOREL.

RHAPONTIC. ſ. m. *Rhaponticum.* C'eſt une racine ordinairement longue comme le doigt, & quelquefois plus longue, groſſe d'environ deux poûces, jaûne, reſſemblant beaucoup à la rhubarbe en dedans & en déhors, mais plus légère, moins compacte, moins odorante, moins amère; elle différe encore de la rhubarbe, en ce qu'étant mâchée elle eſt viſqueuſe dans la bouche, au lieu que la rhubarbe ne l'eſt point. Sa plante eſt une éſpéce de lapathum qui croît, à ce qu'on dit, le long du fleuve Tanaïs. Le *rhapontic* eſt aſtringent, propre pour arrêter les cours de ventre. Il a été ainſi appellé comme qui diroit *racine du Pont*, parce qu'on l'aportoit autrefois du Royaume du Pont en Aſie.

RHE.

RHÉDA. ſ. f. Vieux mot. Sorte de char des anciens Gaulois. *Bochart. Grand Atlas.* BOREL.

Ce mot vient de *rhedec, courir*, en Hébreu. ID. Il faſloit dire avec E. Guichard *rheda. Iter facere, ire, vagari, errare.* רדה, d'où ſe fait רדותא,

RHEDA. ſ. f. Nom propre d'une ville avec un chateau, & titre de Comté. *Rheda.* Elle eſt dans le Comté de Téckélenbourg, en Weſtphalie, ſur la rivière d'Embs à trois ou quatre lieuës de la ville de la Lippe, du côté du nord. MATY.

RHEDONA. ſ. f. *Currus.* C'eſt une hèrbe décrite par Pline, L. IV. C. 19. BOREL.

RHÉE. ſ. f. Nom propre d'une Divinité païenne. *Rhea.* Héſiode dans ſa Théogonie v. 135. dit que *Rhée* étoit fille du Ciel & de la Tèrre. Le faux Orphée dit que *Rhée* fut la première que Dieu créa. Elle fut femme de Saturne. Héſiode, *Theogon. v.* 453. & mère de Jupitèr, ſelon Callimaque. On lui faiſoit des ſacrifices le 9e jour de la lune. Nicanter, *Alexipharmac.* Apollonius, *Argonaut.* L. I. dit que *Rhée* étoit la Tèrre, ou la vèrtu qu'a la Tèrre de produire. On l'appelloit Ops, la Mère des Dieux. La Grande-Mère, Cybelle, la Déeſſe Phrygienne, Idæenne, Bérécinthie, Dindyméne, Peſſinuntienne, & Brimo ſelon Théodoret *Therapeut. Serm. I.* Roſin, *Antiqq. Rom. L. I. C.* 4. remarque qu'elle n'avoit point de temple. Elle portoit une couronne murale & crénelée, & chargée de tours.

Boileau a dit dans la Satire des Femmes,

_____ Que dès le tems de Rhée,
La Chaſteté, déja la rougeur ſur le front,
Avoit chez les Mortels reçu plus d'un affront, &c.

Il a prétendu donner une traduction du commencement de la VIe Satyre de Juvénal, cependant ces vèrs ne contiennent ni les paroles, ni méme le ſens de Juvénal. Voici quel il eſt.

Je croi que la Pudeur fut toujours révérée,
Dans les tems bienheureux de Saturne & de Rhée,
Lorſqu'un antre ſauvage éclairé d'un faux jour,
Faiſoit de nos Ayeux le plus riche ſéjour, &c. l'ERRAULT.

Quelques-uns prétendent que ſon nom de *Rhée*, venoit de ῥέω, *couler. Fluo*, parceque la tèrre a une grande affluence de toutes chôſes. D'aûtres le tirent de l'Hébreu רעה, *raah*, *nourrir*, *paître*, parceque la tèrre paît, nourrit tous les animaux. L'Auteur de la Chronique d'Aléxandrie, dit que *Rhée* eſt un nom Aſſyrien, & que Semiramis l'avoit porté. Le nom *Rhea* ne ſe trouve dans aucune des Inſcriptions de Grutèr. Voyez, outre les Auteurs citez, *Natalis Comes*, *Mythol. L. IX. C.* 5. Paſchalius *de Coronis*, *L. III. C.* 3. *C.* 11. *L. IX. C.* 10. Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 54. La figure de cette Déeſſe ſe voit dans les Antiquitez de Boiſſard, T. III. p. 133. & dans Grutèr, T. I. p. 29. de la nouvelle édition.

RHÉGE, RÉGGE, RÉGIO. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples, capitale de la Calâbre ultérieure, & ſituée ſur le Fâre ou Canal de Meſſine, vis-à-vis de la ville de ce nom, dont elle n'eſt éloignée que de trois lieuës. *Rhége* eſt encore aſſez conſidérable, quoiqu'elle ait été pillée pluſieurs fois par les Corſaires de Barbarie. MATY.

RHEIMAGEN, RIMAGEN, REMAGEN. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Allemagne. *Rigomagum*. Il eſt dans le Duché de Juliers ſur le Rhin, à deux lieuës au deſſus de Bonn. MATY.

RHEIMS, REIMS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Champagne, ſur la Veſle, à dix lieuës de Soiſſons, vèrs le levant, & à ſept de Chaalons, vèrs le couchant ſeptentrional. *Remi*, *Remenſis Civitas*, *Durocortorum*, *Duricortora Remorum*. *Rheims* eſt une des plus anciennes villes de France, & des plus illuſtres; les Rois de France y ſont ordinairement ſacrez. Elle peut avoir une lieuë de circuit, eſt bien bâtie, pleine d'Égliſes, d'Abbayes & de Monaſtères. Le portail de ſa Cathédrale paſſe pour le plus beau de France. *Rheims* eſt auſſi une ville fortifiée, & elle a une Élection, un Bailliage, un Préſidial, & un Archevêché, dont l'Archevêque eſt le premier Duc & Pair de France, & a l'honneur ordinairement de ſacrer le Roi. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 180. *& ſuiv.* La longitude de *Rheims* eſt ſelon l'Académie de 21 d. 45 m. Sa latitude de 49 d. 15 m.

RHEIMS, ſe dit quelquefois pour du vin de *Rheims*, ſur tout en Poëſie. *Vinum Rhemenſe*. Voilà d'excellent *Rheims*.

Si, comme moi, vous aviez à ſouhait
Meubles de prix, magnifique équipage,
Mets ſucculents, draps blancs en lit mollet,
Bourgogne ou Rheims *dans votre gobelet,*
Vous changeriez peut-être de langage. SENECÉ.

RHEINECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe, ſituée ſur le Rhin, près ſon embouchure dans le lac de Conſtance. *Rheineccia*. *Rheineck* eſt capitale du Bailliage de Rhintal, & elle a un château, où le Baillif fait ſa réſidence ordinaire. MATY.

RHEINFELDEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de Souabe. *Rhenofelda*. Elle eſt une des quatre qu'on appelle Foreſtières, & ſituée ſur le Rhin, où elle a un pont, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Baſle. *Rheinfelden* eſt une ville bien peuplée, & bien fortifiée. Elle fut priſe par le Duc de Weimar, l'an 1638. & renduë à la Maiſon d'Autriche par la paix de Weſtphalie. MATY.

RHEINFELDS. ſ. m. Nom propre d'une bonne forteresſe d'Allemagne. *Rhenofelda*. Elle eſt ſituée dans le Bas Comté de Catzenellebogen, en Wéteravie, au côté occidental du Rhin, ſur une montagne qui domine la ville de S. Goard. *Rheinfelds* conſiſte en deux châteaux, le vieux & le nouveau, tous deux bien fortifiez, & en un retranchement, qui couvre la communication de ces châteaux avec la ville de S. Goard.

RHEINGRAVE. ſ. m. Titre de Seigneurie Allemande, comme celle de *Landgrave*, de *Burgrave*, &c. *Rheingravius*. L'Empereur envoyoit autrefois, avec ce titre, des Juges ou Gouvèrneurs dans les villes ou les provinces, qui par ſucceſſion de tems s'en ſont rendus Seigneurs & propriétaires. *Rheingrave* ſignifie en Alleman *Comtes du Rhin*. C'eſt le nom d'une famille illuſtre, dont les tèrres étoient le long du Rhin. On prétend que la tige des *Rheingraves* a commencé en Adelhelme, qui vivoit vèrs l'an 670.

RHEINGRAVE. ſ. f. Eſt une culotte, ou haut-de-chauſſe fort ample, attachée aux bas avec pluſieurs rubans. *Subſtrictum ſubligaculum*, *braccha*. La *rheingrave* eſt propre pour ceux qui montent à cheval. A la ceinture de la *rheingrave* il y a des éguillettes, qui ſe paſſent dans les œillets d'une manière de bas. Une *rheingrave* bien faite. En François on écrit *rhingrave*, & même *ringrave*.

Sa ringrave *étoit courte, & ſon genou cagneux.* SCAR.

Eſt ce par les appas de ſa vaſte ringrave. MOL.

Ménage dit que M. le *Rheingrave*, Seigneur Allemand, Gouvèrneur de Maſtricht en 1672. en amena la mode en France: cette mode eſt paſſée.

RHEINLAND. ſ. m. Nom propre d'un petit pays de la Hollande méridionale. *Rhenolandia*. Il s'étend depuis la mèr d'Allemagne, juſqu'à la Seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delfland & le Schieland, & au nord l'Amſtèlland & la Nort-Hollande. Il prend ſon nom du Rhin, qui le baigne, & il renfèrme Leyde, qui en eſt la capitale, Harlem, Woerde, Tèrgovv ou Goude, Oudevvatèr & Iſſelſtein. MATY.

RHEINZABÈRN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Taberna Rhenenſes*. Elle eſt ſituée ſur l'Erlebach, dans l'Évêché de Spire, à une lieuë du Rhin, & à quatre de Wiſſenbourg, vèrs le levant. MATY. Nous diſons Savèrne en François. Valois, *Not. Gall.* p. 542.

RHÉMOBOTE. ſ. m. Eſpéce de faux Religieux du IV. ſiécle. *Rhemobota*. Les *Rhémobotes* demeuroient deux ou trois enſemble, vivant à leur fantaiſie, allant de ville en ville, & par les bourgades. Ils affectoient de porter des manches fort amples, des ſouliers larges, & un habit groſſier. Ils avoient ſouvent différend enſemble ſur l'obſérvance de leurs jeûnes. Ils diſoient du mal des Eccléſiaſtiques, & les jours de fêtes ils faiſoient bonne chère, juſques à rejetter les viandes & le vin qu'ils avoient pris avec éxcès. S. Jérôme les nomme *Rhémobotes*, & Caſſien, Sarabaïtes. L'un *Epiſt. ad Euſtoch.* L'aûtre Coll. XVIII. Ch. 17. P. Hélyot, T. I. p. 30. 31. Diſſert. Prelim. §. 5.

RHENEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Rhena*. Elle eſt dans celle d'Utrecht, aux confins de la Gueldre ſur le Rhin, à cinq ou ſix lieuës au deſſus de la ville d'Utrecht. On prend *Rhenen* pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves; & auſſi pour le lieu de la Baſſe Gèrmanie, nommé *Ad Duodecimum*. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 77.

RHENO. ſ. m. Vieux mot. Sorte d'habit des anciens Gaulois. *Bochart*. C'étoit une éſpéce de mante de peaux non préparées. *Varron*, *Céſar*, *Iſidore*. BOREL.

RHÈTE, ou RHÉTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de Peuple. Qui eſt de Rhétie, qui habite la Rhétie. *Rhetus*, *Rhetus*. Nul peuple ne porte aujourd'hui ce nom; mais on le dit des anciens habitans de la partie occidentale de l'Illyrie. Beatus Rhenanus dans ſon I. Liv. *Rerum Germanicarum*, traite au long des *Rhétes*. Voyez auſſi les Notes de Jacques Otton, Conſeiller d'Ulme ſur cet Auteur, édition d'Ulme faite vèrs la fin du dèrnier ſiécle. Les *Rhétes* étoient originairement de Toſcane en Italie. Chaſſez de là par les Gaulois, qui envahirent l'Italie, ils ſe jettèrent dans les Alpes, & occupèrent le pays qu'on a depuis appellé la Rhétie. Le chèf de cette tranſmigration fut un nommé Rhætus, dont ils prirent le nom. Voyez Pline, L. III. C. 20. & Juſtin, L. XX. C. 5. On dit qu'ils retiennent encore quelques reſtes de la langue Toſcane. M. d'Ablancourt écrit *Rhétiens* dans ſa Traduction de Corneille-Tacite.

RHÉTEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit que des anciens Maîtres d'Éloquence qui ont fait profeſſion de l'enſeigner, & qui en ont laiſſé des préceptes. *Rhetor*, *Sophiſta*. Les Grècs & les Romains ont eu des *Rhéteurs* fort fameux.

Aucun Rhéteur *encore, arrangeant le diſcours,*
N'avoit, d'un art menteur, enſeigné les détours. BOIL.

RHÉTEUR. Ce mot ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, pour un homme dont toute l'éloquence ne conſiſte que dans la ſimple pratique des régles de l'art. Cet homme n'eſt point Orateur, ce n'eſt qu'un *Rhéteur*; c'eſt-à-dire, un Déclamateur. *Declamator*.

RHÉTIE. ſ. f. Nom propre de Contrée. *Rhætia*. C'étoit anciennement la partie occidentale de l'Illyrie. Elle s'étendoit depuis les ſources du Rhin juſqu'à celle de la Dráve, ayant au midi la Gaule Ciſalpine, & au nord le Danube, qui la ſéparoit de l'Allemagne. On la diviſoit en deux parties; la première *Rhétie*, ou la *Rhétie* propre, étoit autour des Alpes Rhétiques & Tridentines. Elle renfèrmoit ce que nous appellons aujourd'hui le Tirol, le Trentin, le Feltrin, le Bélunois, & le pays des Griſons. La ſeconde *Rhétie*, qu'on nommoit auſſi la Vindélicie, étoit au nord de la première. Elle comprenoit la partie du Cércle de Souabe, & celle de Bavière, qui ſont au midi du Danube, entre le lac de Conſtance & la rivière d'Inn. Il n'y a plus aujourd'hui que le pays des Griſons qui porte le nom de *Rhétie*. MATY.

RHÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Rhétes, ou à la Rhétie. *Rhæticus*, *a*. Les Alpes *Rhétiques* étoient celles qui ſont entre les Griſons & la Walteline. Le vin *Rhétique* étoit eſtimé chez les Anciens.

RHÉTORICATION. ſ. f. Ce mot eſt nouveau, & n'eſt pas encore tout-à-fait établi; il ſe dit pour, Figure de Rhétorique, en y attachant quelque idée de mépris. *Rhetoricatio*, *Rhetoris imitatio*.

imitatio. Mon deſſein n'eſt point d'exagérer par de vaines *Rhétorications*, les mèrveilles d'un être ſi ſurprenant. AUT. ANON.

RHÉTORICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui ſçait l'art de bien parler, de haranguer, de pèrſuader. *Rhetor.* Il faudroit être bon *Rhétoricien*, bon Orateur, pour me pèrſuader ce paradoxe. On le dit auſſi du Régent qui enſeigne la Rhétorique. Il y a dans ce Collége un habile *Rhétoricien.* Mais il ſe dit plus ordinairement d'un écolier de Rhétorique. Il eſt déja *Rhétoricien.*

RHÉTORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Rhetorius, a.* Les *Rhétoriens* ſont des Hérétiques d'Égypte, qui prirent ce nom de Rhétorius leur chèf. Cet Héréſiarque approuvoit toutes les héréſies, & diſoit que tous penſoient bien, & que pèrſonne entre les hérétiques n'èrroit. C'eſt ce que Philaſtrius en raporte, C. 44. Cela a paru ſi abſurde & ſi ridicule à S. Auguſtin, *hæreſ.* 72. qu'il ne pouvoit ſe pèrſuader que ce que Philaſtrius attribuë à cet Hérétique, fût vrai.

RHÉTORIQUE. ſ. f. Éloquence, art qui enſeigne à bien parler, à haranguer; à dire les chôſes propres pour pèrſuader. *Rhetorica, eloquentia, ſeu ars bene dicendi.* La *Rhétorique* a pluſieurs figures pour embellir le diſcours, qu'on appelle auſſi *fleurs de Rhétorique.* Il a employé vainement toute ſa *Rhétorique* à pèrſuader cette propoſition. Il y a des gens qui pèrſuadent par une *Rhétorique* naturelle. Les figures, les ornemens entaſſez de la *Rhétorique* cachent & étouffent ſouvent la vérité. LE CL. Ne vous laiſſez point éblouir par l'éclat trompeur d'une fauſſe *Rhétorique.* S. ÉVR. Je ſuis fatigué des vains éfforts de votre *Rhétorique.* BOIL.

Je vous écoute dire, & votre Rhétorique,
En têrmes aſſez forts à mon âme s'explique. MOL.

Ariſtote, Quintilien, Cicéron ont écrit éxcellemment de la *Rhétorique.*

RHÉTORIQUE, ſe dit auſſi dans les Colléges, de la claſſe où l'on enſeigne l'Art Oratoire. *Claſſis Rhetorica.* Cet écolier eſt en *Rhétorique*, va en *Rhétorique.*

RHÉTORIQUE, s'eſt dit autrefois pour Poëſie. Art de *Rhétorique* ancien, c'eſt le titre d'un Art poëtique. BOREL.

RHÉTRA. ſ. f. Nom que l'on donnoit aux loix de Licurge, comme on appelloit Anones celle de Solon. *Rhetra.* Ce mot eſt purement Grèc ἡ ῥῆτρα. Il ſignifie pacte, convention, parole donnée ou convenuë. Pèrmiſſion, libèrté de parler. Mémoire, Écrit, & ſelon quelques-uns, Decret, Édit, Arrêt. C'eſt en ce ſens que Licurge donna ce nom à ſes loix, ainſi que Plutarque le dit dans ſa vie.

Ce mot vient de ῥέω, *Je dis.*

RHEUBARBE ſ. f. Plante qui pouſſe des feuilles fort grandes, larges, près que rondes, épaiſſes, d'un vèrd obſcur, attachées à des queuës fort longues, & groſſes d'un poûce. Il s'éleve d'entre elles une tige groſſe & robuſte, revêtuë de feuilles qui ſont de la même figure que celles d'enbas, mais plus petites; cette tige porte en ſa ſommité de petites fleurs blanches formées en campane, découpées ordinairement en ſix pointes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences triangulaires, grandes, de couleur de châtaigne, luiſantes. Sa racine eſt groſſe, compacte, peſante, de couleur obſcure en dehors, jaûne en dedans, marquetée de rouge, d'un goût amèr & aſtringent, & d'une ódeur aſſez agréable. En Latin *rhabarbarum officinarum.* P. TOURNEFORT. La racine de cette plante, qu'on appelle auſſi ſimplement *rheubarbe*, eſt fort en uſage en Médecine: elle eſt purgative, propre pour les cours de ventre, pour fortifier l'éſtomac, pour éxciter l'appétit. M. Bolduc dit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qu'il a tiré de la *rhubarbe* des éxtraits avec de l'eau & avec de l'éſprit de vin; que la vèrtu purgative étoit beaucoup plus ſenſible dans les premières que dans les ſecondes, ce qui marque qu'elle conſiſte plus dans un ſel que dans une huile; mais que la *rhubarbe* priſe en ſa propre ſubſtance a encore un meilleur effet. Il ajoute que de toutes les opérations qu'il a pû faire, aucune ne confirme l'opinion commune, qui attribuë une qualité aſtringente à la *rhubarbe.*

Ce mot vient du Latin *rhabarbarum* qui eſt fait de *Rha*, rivière de Moſcovie, qu'on nomme aujourd'hui *Wolga*, & de *barbarum*, comme qui diroit, racine que les Barbâres trouvent aux environs du fleuve *Rha.* Celle dont on ſe ſert maintenant vient de la Chine.

RHEUMATISME. ſ. m. Douleur qu'ont ſent en divèrſes parties du corps, accompagnée de peſanteur, de difficulté de ſe mouvoir, & ſouvent de fiévre. *Rheumatiſmus.* Il y a un *rheumatiſme univèrſel* qui attaque toutes les parties du corps, même les intèrnes; & un *particulier* qui n'en attaque que quelques-unes. Lorſque le *rheumatiſme* eſt particulier, les douleurs ſont ſouvent vagues, paſſant d'un côté à l'autre, quelquefois elles ſont fixes. Le *rheumatiſme* a beaucoup de raport avec la goute; & c'eſt pour cela que quelques-uns l'appellent *goute univèrſelle*; il en diffère en ce qu'il n'attaque pas ſeulement les jointures comme la goute, mais auſſi les muſcles & les membranes qui ſont entre les jointures. Le *rheumatiſme* eſt une maladie facheuſe & longue; ceux qui en ſont atteints ne peuvent ſouvent ſe remuer qu'ils ne ſentent des douleurs violentes. Il eſt produit par une ſéroſité âcre qui ſe jette ſur les parties ſenſibles, & qui en les picotant y éxcite de la douleur. Le froid éxtèrne auquel on s'éxpoſe tout-à-coup après s'être trop échauffé, en eſt une cauſe éxtérieure & la plus ordinaire. Il a un *rheumatiſme* ſur l'épaule. Il lui eſt venu un *rheumatiſme* ſur les cuiſſes, ſur les jambes, ſur la moitié du corps.

RHEUME. ſ. m. Éſpéce de catèrre ou de fluxion qui tombe ſur la trachée-artère, & ſur les parties voiſines, qui fait touſſer, moucher & cracher, & qui altère la parole. *Rheuma, ep phora, fluens pituita.* Le *rheume* n'eſt pas cauſé par une pituite qui tombe du cèrveau, comme les Anciens vouloient; puiſque rien ne peut tomber du cèrveau ſur ces parties: il vient d'une ſéroſité âcre qui ſort des éxtrémitez des artères, & des glandes de ces mêmes parties. L'occaſion la plus ordinaire du *rheume* eſt le froid éxtérieur qu'on ſoufre, ſur tout après s'être échauffé. Les *rheumes* qui tombent ſur la poitrine ſont dangereux. Les autres *rheumes* qui ne ſont pas violens, ſèrvent à décharger la tête. Il a une petite fiévre de *rheume.*

RHÉXIS. ſ. f. Tèrme d'Oculiſte. Rupture de la Cornée. Ce mot eſt purement Grèc ῥῆξις, *rupture, fracture*, de ῥήγνυμι, *frango.*

RHEY, ou HREY. ſ. m. Nom propre d'une vi le de la Pèrſe, en Aſie. *Rheya.* Elle eſt dans la province d'Erak Atzem, aux confins de celle de Kilan, environ à ſoixante lieuës d'Iſpaham, vèrs le nord. MATY.

RHI.

RHIN, RHEIN. ſ. m. Nom propre d'un des plus célébres fleuves de l'Europe. *Rhenus.* Il ſéparoit anciennement les Gaûles de l'Allemagne depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. Il coule aujourd'hui tout entier dans des pays, partie Allemands, partie François, & partie Belgiques. Il a deux ſources qui naiſſent toutes deux au mont S. Godard, dans le pays des Griſons; la ſeptentrionale porte le nom de *Haut Rhin*, & la méridionale de *Bas Rhin.* Elles s'uniſſent dans le même pays; d'où le *Rhin* étant ſorti, il ſépare le Tirol & la Souabe, qui ſont à la droite de la Suiſſe & de l'Alſace, qui reſtent à la gauche. Enſuite il travèrſe les Électorats du Palatinat de Maïence, de Tréves & de Cologne, & après cela la ſucceſſion de Cléves & de Juliers; étant arrivé au fort de Schenk en Gueldre, il s'y partage en deux branches. Celle qui coule à la droite ſous le nom de Nouvel Iſſel, ſe décharge dans le vieux Iſſel à Doeſbourg; la branche qui coule à la gaûche de celle-ci, portant le nom de *Rhin* va baigner Arnheim, Wageningen, Wickte, Duerſtede, où elle ſe partage encore; la branche qui coule à gauche, prend le nom de Leck, baigne Viane & Schonoven, & ſe jette dans la Meuſe au deſſus de Rotèrdam. L'autre branche conſèrvant le nom de *Rhin*, baigne Utrecht, & dans les foſſez de cette ville elle ſe partage encore en deux, celle qui coule à la droite ſe va décharger dans la Zuydèrzée à Muyden, & porte le nom de Vecht, la dèrnière qui a toujours le nom de *Rhin*, baigne Leyde, & ſe pèrd peu après dans les ſables à Catwick. Cette branche qui eſt aujourd'hui la moindre, étoit anciennement la plus grande. Mais l'an 860. la mèr s'étant éxtrémement enflée, & ayant arrêté le cours du *Rhin*, cette rivière ſe fit un nouveau canal qui eſt celui qu'on appelle Leck, à cauſe de cet accident; car Leck en langage du pays, ſignifie une fente, une ouvérture par laquelle les eaux coulent. Quelques Hiſtoriens mettent ce changement de lit du *Rhin* en l'an 840. & ils diſent qu'il arriva par un tremblement de tèrre, qui renvèrſa les Dunes dans le vieux canal du *Rhin*, & obligea ce fleuve à agrandir celui du Leck. Outre les villes que nous avons déja mis ſur les divèrſes branches du *Rhin*, il en baigne pluſieurs aûtres. Coire & Meyenfeld dans le pays des Griſons, Conſtance & les quatre villes foreſtières en Souabe, Schafouſe & Bâle dans la Suiſſe, ſe précipitant d'un rocher avec grand bruit au deſſous de la première, Briſac en Alſace, Philiſbourg, Spire, Manheim, Wormes, Maïence, S. Goard ou Reinsfeld, Coblents, Bonne, Cologne, Keyſèrſvvèrt dans les Électorats du *Rhin*, Duſſeldorp, Duyſbourg, Orſoy, Weſel, Rées & Emmerick dans la ſucceſſion de Cléves & Juliers. Le *Rhin* reçoit un grand nombre de rivières, dont les principales ſont le Nécre, le Mein, le Roer ou la Rure & la Lippe qui s'y jette du côté droit. La première à Manheim, la ſeconde à Maïence, la troiſiéme à Duyſbourg, & la dèrnière près de Wéſel; du côté gaûche elle reçoit la Moſelle à Coblents, l'Ill près de Straſbourg, & l'Aar près de Zurzach en Suiſſe. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 472.

Skinner prétend que le nom de ce fleuve vient de l'ancien Teutonique, & par conſéquent de l'ancien Celtique *rein*, qui ſignifie *pur, net*. L'Anglo-Saxon, le Flamand, l'ancien Franc diſoient *rein* au même ſens. En Danois on dit *rien*. Il veut que ce nom ait été donné à ce fleuve, à cauſe de la pureté de ſes eaux.

Le Cèrcle du BAS-RHIN, ou le Cèrcle Électoral du *Rhin*. *Circulus Rhenanus inferior*, ou *Electoralis*. C'eſt une des neuf provinces qui compoſent aujourdhui l'Empire d'Allemagne. Ce Cèrcle s'étend depuis le Cèrcle de Souabe, qui le borne au midi, juſqu'à celui de Weſtphalie, qui eſt au nord. Il a au levant la baſſe partie du Cèrcle du Haut *Rhin*, & celui de Franconie, & au couchant la haute partie du Cèrcle du Haut *Rhin*, la Lorraine & le Luxembourg. Il comprend l'Électorat du Palatinat avec ceux de Maïence, de Tréves & de Cologne. L'Électeur de Maïence en eſt le Directeur. MATY.

Le Cèrcle du HAUT-RHIN. *Circulus Rhenanus ſuperior*. C'eſt une des neuf grandes provinces de l'Empire d'Allemagne. Ce Cèrcle eſt partagé par le Cèrcle du Bas *Rhin* en deux parties, que l'on diſtingue par le nom de haute & baſſe. La baſſe partie du Cèrcle du haut *Rhin* comprend les États des Landgraves de Heſſe-Caſſel, de Darmſtat, & de Rheinfeld, les États des Comtes de Naſſavv, ceux de Solms, d'Hanavv, d'Iſenbourg, de Seyn, de Wied, de Wigenſtein, d'Hatzfeld & de Waldeck; Les Abbayes de Fulde & d'Hirſchfeld, & les villes Impériales de Francfort, de Fridbèrg & de Wetzlar; La haute partie du Cèrcle du haut *Rhin* eſt au couchant de ce fleuve; les États qu'elle comprend ſont les Évêchez de Bâle, de Straſbourg, de Spire & de Wormes, le Duché de Deux-ponts; les Comtez de Sponheim, de Sarbruk, de Falxenſtein, de Linange, & les villes Impériales de Wormes & de Spire. On mettoit dans ce Cèrcle l'Alſace, avec pluſieurs villes Impériales qu'elle renfermoit, la Lorraine & la Savoye: mais tout cela ne dépend plus de l'Allemagne. L'Évêque de Wormes prétend être ſeul Directeur du Cèrcle du haut *Rhin*, ne voulant pas admettre pour Condirecteur l'Électeur Palatin, qui ayant ſuccédé au Duché de Simmeren, dont il eſt héritier, croit être en droit d'exèrcer le Directoire, comme le feu Duc de Simmeren l'exèrçoit avec l'Évêque de Wormes. HEISS, *T. II. p.* 128. Maty dit que le Comte de Sponheim eſt Directeur avec l'Évêque de Wormes.

RHIN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Allemagne. *Rhinus*. Elle a ſa ſource dans le Duché de Mèckelbourg, paſſe dans le Comté de Ruppin, où elle forme pluſieurs lacs, qui baignent Rhinſbèrg & Rupin, & entre dans la nouvelle Marche de Brandebourg; elle reçoit une petite branche du Havvel, & va ſe décharger dans le grand Havvel, un peu après avoir baigné Rhinovv. MATY.

RHINBÈRG, RHYNBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Diocéſe de Cologne. *Rhenoberga*. Elle eſt ſur le Rhin à trois lieuës au deſſus de Weſel, dans un pays montagneux, qui en rend l'approche difficile. Les Eſpagnols s'en ſaiſirent pendant les guèrres des Pays-Bas; les Provinces-unies les en chaſſerent l'an 1633. & y ont tenu garniſon juſqu'en 1672. que le feu Roi la prit, & la rendit enſuite à l'Électeur de Cologne, auquel elle appartient.

RHINGAW. ſ. m. Nom propre d'une contrée de l'Électorat de Maïence. *Rhenogavia, Rhingovia*. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Maïence & Bingen en ſont les lieux principaux. MATY.

RHINOCÉROT. ſ. m. *Rhinoceros*. Quelques-uns écrivent *rhinocéros*, mais c'eſt *rhinocérot* qu'il faut dire avec l'Academie. Ablancourt, Voiture & Danet ſont auſſi pour *rhinocérot*. Bête farouche à quatre piéds, ainſi nommée, à cauſe d'une corne qui lui ſort du nez. Pline dit que c'eſt l'ennemi de l'élépnant; qu'il s'aiguiſe la corne, quand il veut le combattre, tâchant à le fraper au ventre, où il a la peau la plus tendre. Du Bartas a fait une belle déſcription de ce combat, qu'on tient fabuleux. Le *rhinocérot* eſt de la longeur de l'élépnant, mais il a les jambes plus courtes, & les ongles des piéds fendus. Le *rhinocérot* eſt l'un des animaux les plus ſinguliers qui ſoient au monde. Il a quelque choſe, ce me ſemble, de ſemblable au ſanglier, ſi ce n'eſt qu'il eſt beaucoup plus grand, que les piéds en ſont plus gros, & le corps plus lourd. Sa peau eſt toute couvèrte de larges & épaiſſes écailles de couleur noirâtre, & d'une dureté éxtraordinaire; elles ſont diviſées en petits quarrez ou boutons, élevez environ d'une ligne au deſſus de la peau, à peu près comme celle du Crocodile. Ses jambes paroiſſent engagées dans des eſpéces de bottes, & ſa tête envelopée par dèrrière d'un capuchon applari; ce qui lui a fait donner, par les Portugais, le nom de Moine des Indes; ſa tête eſt groſſe, la bouche peu fenduë, ſon muſeau alongé, & armé d'une groſſe & longue corne, qui le rend tèrrible aux tigres mêmes, aux bufles & aux éléphans. Mais ce qui paroit encore de plus mèrveilleux en cet animal, eſt la langue que la nature a couvèrte d'une membrane ſi rude qu'elle n'eſt guère différente d'une lime; ainſi il écorche tout ce qu'il veut lécher. Au reſte comme nous voyons ici des animaux qui ſe font un ragoût des chardons, dont les petites pointes picotent agréablement les fibres, ou les éxtrémitez des nèrfs de leur langue, de même le *rhinocérot* mange avec plaiſir des branches d'arbres, hériſſées de toutes parts de groſſes épines. Je lui en ai ſouvent donné dont les pointes étoient très-rudes & très-longues, & j'admirois avec quelle avidité & quelle adreſſe il les plioit ſur le champ, & les briſoit dans ſa bouche, ſans s'incommoder. Il eſt vrai qu'il en étoit quelquefois un peu enſanglanté; mais cela même en rendoit le gout plus agréable; & ces petites bleſſures ne faiſoient apparemment ſur ſa langue d'autre impreſſion, que celle que fait le ſel ou le poivre ſur la nôtre. P. LE COMTE. Les Arabes appellent le *Rhinocérot* KERKÉDAN, & leurs Auteurs diſent qu'il eſt plus petit que l'éléphant & plus gros que le bufle, qu'il a une boſſe ſous le ventre ſemblable à celle que le chameau a ſur le dos; qu'il porte une corne fort groſſe ſur le nez, que les Rois des Indes s'en ſervent à table, parcequ'elle ſuë à l'approche de quelque venin que ce ſoit; que cette corne étant fenduë par le milieu, préſente aux yeux la figure d'un homme, tirée avec des lignes blanches, parmi leſquelles on voit auſſi des figures d'oiſeaux. D'HERB. *Bibl. Orient. p.* 959. Pauſanias aſſure qu'il a deux cornes; l'une fort grande ſortant du nez; l'autre petite, mais très-forte, qui pouſſe en haut; & quelques-uns diſent que ces cornes ne ſont point arrêtées, mais s'agitent de part & d'autre; & que quand il entre en colère, elles deviennent ſi roides & ſi rudes, qu'elles déracinent un tronc d'arbre, quand elles le heurtent de front. Feſtus croit que c'étoit un bœuf d'Égypte, quoiqu'il ait la tête & le muſeau d'un cochon. On le chaſſe pour avoir ſa peau qui eſt très-dure & très-forte, étant toute couvèrte d'écailles, & épaiſſe de quatre doigts. On en fait des cottes d'armes, des boucliers & des ſocs de charruë. Les griffes & le ſang du *rhinocérot* ſont des antidotes chez les Indiens, & ont le même uſage en leur pharmacopée, que la thériaque dans la nôtre.

On appelle proverbialement, un nez de *rhinocerot*, un homme qui a un nez gros & éminent. Les Latins ont dit d'un homme fin & ruſé, qu'il a un nez de *rhinocérot*. *Emunctæ naris homo, naſutus, naſo*.

RHINSBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Ruppin, contrée du Marquiſat de Brandebourg. *Rhinsberga*. Elle eſt fort ruinée; elle eſt ſituée ſur le bord ſeptentrional d'un grand lac, près de la rivière du Rhin, à quatre lieuës de la ville de Ruppin vèrs le nord. MATY.

RHINTHAL. ſ. m. C'eſt-à-dire la vallée du Rhin. *Rhingovia*. C'eſt une contrée de la Suiſſe. Elle eſt le long du Rhin, du côté du couchant, depuis le Comté de Wèrdenbèrg, juſqu'au lac de Conſtance. Rheineck capitale, & Aſtelen en ſont les lieux principaux. Ce pays appartient aux ſept premiers Cantons, & à celui d'Appenſel, à la réſerve de la Baronie d'Alt-Sax, qui eſt en particulier au Canton de Zurich. MATY.

RHITUPIS. ſ. m. Vieux mot. Gué ſabloneux; C'eſt auſſi le nom d'un port d'Angleterre près de Douvre. BOREL.

RHIZOPHAGE. ſ. m. & f. Qui vit de racine. Nom d'un peuple ancien de l'Éthiopie. *Rhizophagi*. Les *Rhizophages* étoient ſituez dans l'iſle de Méroe, entre l'Abanvvy & le Tacaſe, deux rivières d'Éthiopie.

RHIZOTOME. ſ. m. C'étoit chez les Anciens un Apothicaire qui ne vendoit que des remédes ſimples, des hèrbes, des racines, des ſimples. *Rhizotomus*.

RHO.

RHOA, RHOAS. Voyez ORPHA.

RHODES ſ. f. Nom propre de la ville capitale de l'iſle de Rhodes. *Rhodus*. Elle eſt ſur une colline au bord oriental de la mèr, & à l'endroit où il commence à tourner vèrs le nord. *Rhodes* eſt fortifiée; elle a un Évêché & un bon port, dont l'entrée eſt fèrmée par deux rochers, ſur leſquels on a bâti deux tours pour défendre le paſſage. Ce fut en ce lieu, comme on le croit communément, que fut dreſſé le fameux Coloſſe de *Rhodes* à l'honneur du Soleil. Il étoit de bronze, haut de ſoixante-dix coudées; il avoit un pié ſur chacun des deux rochers dont nous avons parlé, & les jambes ſi hautes qu'un vaiſſeau pouvoit paſſer au deſſous à voiles déployées. Ce Coloſſe que les Anciens mirent entre les mèrveilles du monde, fut abbatu par un tremblement de tèrre, cinquante ans après qu'il eut été dreſſé. Les Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem prirent cette ville aux Sarrazins l'an 1309. & en ayant fait le ſiege de leur Ordre, ils furent nommez Chevaliers de *Rhodes*. Soliman Empereur des Turcs s'en rendit maître après un ſiége de ſix mois l'an 1522. & les Chevaliers de *Rhodes* prirent depuis le nom de Chevaliers de Malte, qu'ils portent encore aujourd'hui. MATY. Voyez le ſiege de *Rhodes* par

par Vigenère dans ſa continuation de Chalcondile, & par le P. Bouhours dans la vie du Grand-Maître d'Aubuſſon. Item le voyage de Bruyn, p. 174. & ſuiv. M. Harris ſur des obſervations aſtronomiques, met *Rhodes* à 36 d. 52 m. de latitude, & à 50 d. 50 m. de longitude.

RHODES. ſ. f. Nom d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Rhodus.* Elle eſt entre l'iſle de Candie & celle de Chypre, à quarante-cinq lieuës de la première, & environ à quatre-vingt-cinq de la dèrnière, n'étant éloignée de la côte de Natolie que de ſept lieuës. On lui donne du moins trente-ſept lieuës de circuit, l'air y eſt aſſez pur, & le tèrroir aſſez fèrtile. Elle a été autrefois célèbre; elle eſt aujourd'hui enſevelie dans la même obſcurité que la plupart des beaux pays que poſſèdent les Tures. Rhodes en eſt le ſeul lieu qui ſoit de quelque conſideration.

La mèr de RHODES. C'eſt la partie de la mèr Méditèrranée qui eſt aux environs de l'iſle de *Rhodes*, du côté des côtes de la Natolie. Car au midi c'eſt la mèr de Scarpanto.

La RHODES. ſ. f. Nom d'une eſpéce de prune. *Prunum Rhodium.* ou *Rhodus Gallis dictum.* La *rhodes* a la chair ſéche. LA QUINT. Elle eſt *longuette.* ID.

RHODIA. ſ. f. Nymphe fille de l'Océan & de Tethys. *Rhodia.* Voyez Héſiode, *Theog. v.* 351.

RHODIOT, OTE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rhodes, de l'iſle de Rhodes. *Rhodius, a.* Soliman voyant que les *Rhodiots* ne s'étoient point émûs pour toutes ſes lettres, & les ſiens n'ayant point reconnu leurs avantages, s'ennuyant de la longueur du ſiége, & voulant tirer quelque parole des *Rhodiots*, fit planter une enſeigne ſur l'Égliſe de Sainte Marie de Lémonitre. VIGENÈRE.

RHOMBA. ſ. f. Herbe qui eſt une eſpéce de baûme qui croît à la hauteur de deux coudées dans l'iſle de Madagaſcar. *Rhomba.* Elle pouſſe de grandes feuilles, & ſent le girofle & la canelle.

RHOMBE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Parallélogramme, ou figure quadrangulaire, qui a les quatre côtez égaux, & compoſez de lignes égales paralléles, & qui a deux angles oppoſez aigus, & les deux aûtres obtus. *Rhombus, parallelogrammus, æquilaterus.* On l'appelle autrement *loſange.* Campanus, ſur Euclide, l'appelle *helmuayn.* C'eſt un quadrilatère qui a les quatre côtez égaux, & les angles oppoſez auſſi égaux. Ce mot vient du Grèc ῥόμβος, dérivé de ῥομβεῖν, *entourer.*

RHOMBOÏDE. ſ. m. C'eſt une figure quadrangulaire, qui a les angles oppoſez égaux, & les côtez oppoſez égaux & paralléles; mais dont il y en a deux plus grands, & deux aûtres plus petits. *Rhomboides figura habens duo latera oppoſita æqualia.*

Le *Rhomboïde* figure quadrilatère qui a les angles & les côtez oppoſez égaux, ſans être équiangle ni équilaterale.

En tèrmes d'Anatomie, on appelle *rhomboïde*, un muſcle qui a la figure d'un turbot, qui eſt celui qui fait mouvoir l'épaule en arrière.

RHÔNE, RHOſNE. ſ. m. Nom propre d'une des plus grandes rivières de France. *Rhodanus.* Le *Rhône* a ſes ſources au mont de la Fourche, qui eſt ſur les confins des Bailliages des Suiſſes en Italie, traverſe tout le Valais, le lac & la ville de Genêve, après il ſépare la Breſſe de la Savoye & du Dauphiné juſqu'à Lion, d'où prenant ſon cours droit au midi entre le Lionnois & le Languedoc qui ſont au couchant, & le Dauphiné avec la Provence qui reſtent au levant, il ſe décharge dans la mèr Méditèrranée par pluſieurs embouchures, auxquelles on a donné le nom de *gras*, tiré apparemment du Latin *Gradus*, qui ſignifie échelle, nom qu'on donne à la plupart des ports de la mèr Méditèrranée. Les principales rivières qui ſe déchargent dans le *Rhône*, ſont la Saône, l'Iſère & la Durance, & les principales villes qu'il baigne ſont Sion, Genêve, au deſſous de laquelle il ſe jette dans un gouffre où il eſt inviſible pendant environ une demie lieuë, après il baigne Seyſſel, où il commence à porter bateau, de là il paſſe à Belay, à Lion, à Vienne, à Tournon, à Valens, à Viviers, au Pont S. Eſprit, à Avignon, à Beaucaire, à Taraſcon & à Arles. MATY.

RHOPALIQUE. adj. Qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de vèrs. *Rhopalicus, a.* Ce mot eſt Grèc & vient de ῥοπαλὸν, une maſſuë. On donnoit ce nom à des vèrs qui commençoient par un mot monoſyllabe, & continuoient enſuite par des mots toujours plus grands les uns que les aûtres, juſqu'au dèrnier qui étoit le plus grand de tous, de même qu'une maſſuë commence par une queuë aſſez petite, & augmente toujours juſqu'à la tête qui eſt le plus gros bout. Ce vèrs d'Homère,

Ω' μάκαρ Ἀτρεΐδη μοιρηγενὲς ὀλβιοδαῖμον.

Et celui-ci en Latin,

Spes Deus æterna eſt ſtationis conciliator.

Sont des vèrs *Rhopaliques.*

RHOPOGRAPHE. ſ. m. Nom que l'Antiquité a donné à cèrtains Peintres. *Rhopographus.* Les *Rhopographes* étoient les Peintres qui ne peignoient que des ſujets petits & bas, des animaux, des plantes, &c. On appelloit auſſi *Rhopographes* ceux qui dans les jardins tailloient des arbuſtes, comme le buis, le philéria, les ifs en forme d'hommes, d'animaux, d'antres, &c.

Ce mot vient de ῥῶπος, qui ſignifie de petite marchandiſe mêlée, de la quinquaillerie, & de γράφω, je peins.

R H U.

RHUBARBE. Voyez RHEUBARBE.

R H Y.

RHYAS. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la diminution ou conſomption de la caroncule lacrymale, ſituée au grand coin de l'œil; il eſt oppoſé à *l'entanthis*, qui eſt un accroiſſement éxceſſif de cette même caroncule. La cauſe du *rhyas* eſt une humeur âcre qui tombe ſur cette partie, & qui la ronge & conſume peu-à-peu.

Ce mot eſt Grèc, & vient de ῥεῖν, *fluere*, couler.

RHYTHME. Voyez RYTHME.

R I.

RI. adj. Vieux mot Celtique, Fort, ſelon Cambden: D'où vient *Alric*, tout puiſſant, en Saxon: *Aëlberic*, noble, puiſſant. BOREL.

R I A.

RIACE. ſ. f. Vieux mot. Rieuſe. *Parhelia.* BOREL.

RIAN. Voyez Rain.

RIANT, ANTE. adj. Réjouiſſant, plaiſant, agréable; qui rit, ou qui ſemble rire. *Hilaris, lætus, elegans, jucundus, gratus, renidens.* Cet homme a toujours le viſage ſerein, gai & *riant.* Il nous a fait un accueil fort *riant.* Celui qui aborde une pèrſonne accablée de triſteſſe avec un viſage *riant*, manque de politeſſe: cet enjouement ne marque pas aſſez de ſenſibilité pour la douleur d'autrui. S. ÈVR. Un viſage auſtère & mélancholique ſemble condamner l'air *riant* & ouvèrt des aûtres. ID. Vos *rians* appas. MOL. Avoir l'œil vif & *riant.* Cette maiſon eſt fort *riante.* Ce tableau a quelque chôſe de *riant*, qui donne dans la vûë des Curieux. Jamais pèrſonne n'a mieux mis en œuvre ce que la nature a de plus délicat & de plus *riant* que Voiture. BOUH. Les peintures de la vie paſtorale ont toujours je ne ſçai quoi de ſi *riant*, qu'elles nous flattent plus que les pompeuſes déſcriptions d'une Cour ſupèrbe. FONT.

De figures ſans nombre égayez votre ouvrage,
Que tout y ſaſſe aux yeux une riante *image.* BOIL.

R I B.

RIBA DE SELLA. Nom propre d'un bourg des Aſturies en Éſpagne. *Salia.* Il eſt ſur l'embouchure de la Sella, dans la mèr de Biſcaye, à neuf ou dix lieuës de S. Vincente, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Flavia Lambris Bediorum*, que d'aûtres mettent à Fuenfrias, village de la Galice, voiſin des Aſturies. MATY.

RIBADEO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur la côte de la Galice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Aſturies. *Rivadium.* On croit que *Ribadeo* eſt l'ancienne Libunca, petite ville des Callaïques Lucenſes. MATY.

RIBADOQUIN. C'eſt une ancienne piéce d'artillerie, qui ſuivant Hanzelet, a 36 calibres de long, qui tire une livre & trois quarts de plomb avec autant de poudre. *Tormentum ſeſqui libra ejaculans.* Il y en a un bâtard de 31 calibres, qui tire une livre & demie; & un aûtre éxtraordinaire de 44 calibres avec pareille charge. Ce nom a été imité de *Ribaudeau*, qu'on trouve dans Froiſſart, qui étoient des brouettes hautes & bandées de fer à la pointe, qu'on menoit autrefois dans les armées, à cauſe que ces ſortes de canons étoient portez ſur de ſemblables charettes.

RIBAGORCANA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Aragon. *Ripa curtia.* Elle eſt ſituée aux confins de la Catalogne, depuis les Pyrennées juſqu'au delà de l'Ébre. Elle a titre de Comté, renfèrme trois cens cinquante villages ou bourgs, mais ſi mal peuplée, qu'à peine y compte-t-on 3000 habitans. MATY.

RIBAROLLE, ou RIBEROL. ſ. m. Nom de peuples. Les *Riparolles*, ou *Riberoles*, ſont les mêmes que les Ripuaires, ou Ripuariens. *Riparius, Ripariolus*, de là *Ribuarius*, & *Ribuerius*, enſuite *Ribarolus*, d'où l'on a fait *Ribarol*, & *Riberol.* Valois, *Not. Gall.* p. 478. Voyez RIPUAIRE.

RIBAUD, AUDE. adj. & ſ. Qui eſt adonné à la paillardiſe & à la lubricité. *Scortator, rei venereæ deditus.* Quand tels *ribauds* ſeroient pendus, ce ne ſeroit pas grand dommage. VOIT.

T'accompagnant de paillards & ribauds. MAROT.

Roi des Ribauds, étoit celui qui tiroit dehors de chez le Roi ceux qui n'y devoient coucher ni manger. Paſquier l'explique le Maître d'Hotel : mais Fauchet y répugne. Borel. On a appellé autrefois *Ribauds* tous les mauvais garçons, & les filles abandonnées ; & parcequ'en pluſieurs occaſions on appelloit *Roi*, un Supérieur & un Juge, cela a donné lieu à Du Tillet d'appeller *Roi des Ribauds*, le Grand-Prévôt de l'Hotel du Roi, qui eſt ainſi nommé en une Ordonnance de 1317. parcequ'il étoit de ſa charge de faire juſtice des crimes qui ſe commettoient à la ſuite de la Cour, & particulièrement par ces *Ribauds* ; ce qui l'a fait auſſi appeller en pluſieurs arrêts, *Prévôt des Ribauds*, n'ayant été appellé *Prévôt de l'Hotel* que vèrs le tems de Charles VI. Il avoit juriſdiction ſur les jeux de Dez, de Bèrlans & les Bordeaux qui étoient en l'oſt & chevauchée du Roi ; & il prétendoit qu'il lui étoit dû cinq ſols de chaque femme adultère, dont il eſt fait mention dans un Regître de l'an 1380. Ainſi en parlent les vieux Titres. Il aſſiſtoit à l'éxécution des criminels condamnez par le Prévôt des Maréchaux de France, ſuivant le même Du Tillet. Mais Fauchet dit que ce *Roi des Ribauds* étoit un autre Officier qui avoit charge de mettre hors de la maiſon du Roi ceux qui n'y devoient ni manger, ni coucher, & qui pour cela devoit faire ſa viſite tous les ſoirs dans tous les recoins de l'Hotel : en èffet ſelon Carondas le *Roi des Ribauds* étoit un Commiſſaire, ou Sèrgent commis par le Prévôt de l'Hotel, pour faire les viſites dans les choſes qui regardoient ſa Juriſdiction, & lui en faire ſon raport. Loys.

Ribaud, a ſignifié auſſi un homme fort & robuſte. *Fortis, robuſtus.* Mehun au Roman de la Rôſe, dit que de ſon tems on appelloit *ribauds*, les crocheteurs. Borel. *Bajulus.*

Car ſa force ne vaut trois pommes,
Plus que la force d'un ribaud.
Rom. de la Rôse.

Soit Roix, Chevaliers ou ribaut,
Mains ribauls *ont le cuer ſi haut,*
Portans ſac de charbon en Gréve,
Que la peine viens ne leur gréve ;
Cil en patience travaillent,
Et balent & tripent & ſaillent ;
Puis vont à S. Marcel aux tripes
Et ne priſent tréſor trois pipes,
Ains deſpendent en la taverne
Tout leur gaing & leur eſpargne :
Puis revont porter les fardeaux
Par téeſſé non pas par deaux,
Et loyalment leur pain gaignent ;
Car embler, ne tollir, ne daignent. Id.

Ribaud, ſelon Paſquier, eſt un nom qui n'étoit point odieux du tems de Philippe Auguſte, & qui a été donné à des ſoldats d'élite rangez ſous des Capitaines à la ſuite du Roi pour ſa garde, comme ceux de la Compagnie Prétorienne dans Rome. Il en raporte pluſieurs témoignages, & entre autres un de la Chambre des Comptes, où il ſe trouvoit que leur Capitaine avoit ſix deniers de gages, & une provende par jour ; & c'eſt ce Capitaine qu'il prétend être celui qu'on nommoit dans les vieux titres *Roi des Ribauds*, comme étant le premier & le Chèf de ces ſoldats. De là vient auſſi qu'on a appellé un puiſſant *Ribaud*, un homme de taille avantageuſe, dont le corps étoit fort & vigoureux. Sous Philippe le Bel il eſt encore fait mention du *Roi des Ribauds*, comme d'un Capitaine de ſoldats, mais cet office dégénéra tellement, & fut ſi fort ravalé, que Bouteillier qui écrivoit vèrs l'année 1490. dit que le *Roi des Ribauds* étoit l'éxécuteur de la Haute Juſtice, ou du moins l'éxécuteur des ſentences renduës par le Prevôt des Maréchaux. Il marchoit à la ſuite du Roi quand il alloit à la guerre. Du Cange dit que ceux qu'on appelloit autrefois *ribaldi*, étoient des ſoldats piétons qu'on appelle maintenant *enfans perdus* ; & que depuis, ce nom a été donné à des hommes pèrdus, débauchez, larrons, bandis, éxcommuniez, qui ſont appellez *ribaldi* par Matthieu Paris dès l'année 1251. Dans le Roman de la Rôſe, c'eſt une épithète qu'on donne aux Portefaix. Voyez ci-deſſus.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de *rivalis*, & qu'il eſt fort ancien en la Langue, ayant changé pluſieurs fois de ſignification. D'autres le dérivent de *baud* Anglois, qui ſignifie *maquereau*, & *bauderie*, *maquerellage*, *obſcénité*. D'autres le font venir du vieux mot Gaulois *baud*, ſignifiant *joyeux*, comme *baude*, *joye*, & *ébaudir*, *ſe réjouir*. Acariſius le dérive *à rombare*, ou de *raub*, *præda*, à cauſe que ces gens-là étoient filous & coquins. *Ribauds*, dans les Auteurs de la baſſe Latinité, *ribaldi*, ſont des valets d'armée. Le Moine de Vaucèrnay dans ſon hiſtoire des Albigeois publiée par Camuſat, c. XV. pag. 44. dit, *Servientes exercitus, qui publicâ linguâ dicuntur, ribaldi.* Voyez encore Du Cange ſur ce mot. Et comme ces ſortes de gens ne valent rien, on a donné leur nom à tous les débauchez. *Ribaud*, en Anglois, *Ribald*, & en Italien *Ribaldo* eſt la même choſe que *nebulo*, *ſcelus*, *furcifer*, *impudens*, *ſcortator*, & il vient de *re* prépoſition emphatique & intenſive, & de *bauld* ou *baud*, en Italien *baldo*, hardi, impudent. Skinner. Verſtégan tire ce mot du nom propre de Rabodus Roi de Friſe, fameux par ſon impiété ; c'eſt une étymologie ridicule. Id.

RIBAUDAS. ſ. Nom propre d'une des iſles d'Hières. Voyez Ribaudon.

RIBAUDEL. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve dans le Roman de la Rôſe. C'eſt apparemment la même choſe que *Ribaudon* un diminutif de *Ribaud*, un jeune *Ribaud*. *Latrunculus.*

RIBAUDEQUIN. Tèrme de l'ancienne milice. On l'appelloit auſſi Arbalète de paſſe. C'eſt une machine ancienne pour la guèrre, ſemblable au Scorpion, ainſi appellé à cauſe des bleſſures qu'il faiſoit. C'étoit un arc de quinze piéds de long, ou du moins de douze, arrêté ſur un arbre large d'un piéd, dans lequel étoit creuſé un canal pour y mettre un javelot de cinq ou ſix piéds de long, fèrré, empenné, & par fois fait de corne. On les dreſſoit ſur les murailles des villes, & avec un tour on les bandoit ; & lorſqu'on les tiroit, les javelots étoient dardez avec tant de force, qu'un ſeul pouvoit tuer quatre hommes d'un coup. Fauchet, & après lui Borel. *Species arbaliſtæ quindecim pedibus latæ.*

RIBAUDIE. ſ. f. Vieux mot dont ſe ſèrt Jean de Mehun dans ſon Roman de la Rôſe. Action de Ribaud, conduite de Ribaud. *Scortatio, latrocinium, ſcelus, libido, luxuria.*

Après garde que tu ne dies
Ces l'aiſmes & ces ribaudies.

RIBAUDON. ſ. m. Nom propre d'une des iſles d'Hières. *Ribaudona*, anciennement *Stœchas*. Elle eſt petite, & ſituée près de celle de Ribaudas, auſſi fort petite, & toutes deux ſont entre l'iſle de Porquerole, & la côte de la Provence, vis-à-vis de la ville d'Hières.

RIBAUPIÈRRE. Voyez Rapostein.

RIBAUX. Vieux ſ. m. & plur. Corrivaux. *Paſquier.* Borel.

RIBBIL. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Angletèrre. *Ribbilia.* Elle naît dans le Comté de Northumbèrland, traverſe celui de Lancaſtre, y baigne Prèſton, & ſe décharge dans le petit golfe de *Ribbil*, nommé anciennement *Belifama.* Maty.

RIBCESGÈR. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Lancaſtre, en Angletèrre. *Ribceſtria.* Il eſt ſur la rivière de Ribbil, environ à deux lieuës au deſſus de Preſton. On le prend pour l'ancienne *Rigodunum*, ou *Bremetonacum*, petite ville des Brigantes. Maty.

RIBERIA-GRANDE. C'eſt-à-dire, Grande-Rivière. Nom propre d'une ville Epiſcopale, ſuffragante de Liſbonne. *Ripa magna, Riparia magna.* Elle eſt capitale de l'iſle de S. Jacques, une de celles du Cap-vèrd. Elle a un bon port avec une bonne citadelle. Maty.

RIBEROT, ote. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Les *Riberots* ſont les mêmes que les Ripuaires. Voyez ce mot. *Ripuarius, a.*

RIBES. ſ. f. C'eſt un nom que les Apothicaires donnent quelquefois aux groſeilles rouges ; car ils appellent *rob de ribes*, leur ſuc, quand il eſt confit. *Succus groſſularius.*

RIBLEMONT, ou RIBEMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port ſur l'Oiſe. *Ribodimons.* Il eſt dans la Tièrrache, en Picardie, à quatre lieuës de S. Quentin, vèrs le levant. Maty. On l'appelle communément *Ribemont*, & quelquefois *Riblemont* par corruption. Monſtrelet l'appelle *Ripemont.* Ce nom lui vient de la montagne ſur laquelle il eſt placé, & de *Ribodus*, nom d'un Seigneur qui en a été le maître. Valois, *Not. Gall. p.* 476.

RIBLER. v. act. Tèrme populaire & vieux, qui ſignifioit *Courir la nuit*, comme font les filous, les débauchez, les traineurs d'épée. *Graſſari, divagari noctu.*

Ce mot vient de *ribla*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie la même choſe.

RIBLETTE. ſ. f. Ragoût qu'on prépare ſur le gril d'une tranche déliée de viande ſoit de bœuf, veau ou porc, qu'on ſale & épice. *Laridi, bovis, vituli lingula, vel tenuis ofella.*

Riblette, ſe dit auſſi pour, Omelette faite avec du lard. *Riblette* au lard. Pomey. *Intrita ovorum laridaria.*

RIBLEUR. ſ. m. Filou, fripon, débauché, coureur de nuit. *Graſſator, zona ſector.* Coupe-jarrets, ſelon *Nicod.*

RIBNITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Mexelbourg, en Baſſe Saxe. *Ribnitium.* Elle eſt ſur un petit golfe de la mèr Baltique, à cinq lieuës de la ville de Roſtock, vers le levant. Maty.

RIBODAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit quand un navire a été endommagé par un aûtre, ſoit en flotte, ſoit en quai, en changeant de place. *Navium colliſo, alliſio.* L'action en étant intentée, le dommage ſe paye par moitié.

RIBONRIBAINE. Tèrme populaire & burleſque qui ſignifie, A quelque prix que ce ſoit; nonobſtant toute rétiſtance & empêchement. *Quovis pretio, nonobſtante, repugnante, prohibente.*

RIBORD. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le ſecond rang de planches qu'on met au deſſus de la quille, pour faire le bordage du vaiſſeau. *Secundum lateris tabulatum.*

R I C.

RIC A RIC. adv. A la rigueur, éxactement, ſans pardeſſus. *Rigidè, exactè, rigoroſè.* Ce Marchand eſt ſi éxact, qu'il ne donne la meſure que *ric à ric*, fort juſte. C'eſt un créancier difficile, qui ſe fait payer *ric à ric*, ſans grace ni compoſition.

Il nous conte ric à ric
Les conquêtes d'Alaric. PEL.

RICA. Voyez RIKA.

RICANER. v. n. Rire avec éclat, à pluſieurs repriſes, & de mauvaiſe grace, le plus ſouvent ſans ſujet, rire à demi, ſoit par ſottiſe, ſoit par malice. *Cachinnari, cachinnos tollere, juſtollere, in riſum vehementem efferri, effundi.* Les ignorans, au lieu de rire à propos, ne font que *ricaner* à tous momens. Voila-t-il pas Monſieur qui *ricane* déja. MOL.

RICANEUR, EUSE. ſubſt. vèrbal. Qui ricane. *Cachinno.* C'eſt un *ricaneur* pèrpétuel, *ricaneur* impèrtinent.

RICCA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec château & tître de Principauté. *Ricca.* Il eſt dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à ſix lieuës de Bénevent, vèrs le nord. MATY.

RICCIA, ou *Aritia*, & plus communément *la Riccia.* Village de la Campagne de Rome, près d'Albano & de Vélitri. Il a tître de Duché; c'étoit autrefois une ville conſidérable.

RICETE. Vieux ſ. f. Richeſſe, de *rich*, mot Allemand, c. fort & riche; d'où vient Chilperic, Vercingentorix, Ambiorix, &c. de *rik* mot Arabe, qui ſignifie *potens.* Bochart. Ménage. BOREL.

RICHARD, ARDE. adj. & ſubſt. Tèrme odieux, qui ſe dit particulièrement des Marchands qui ont beaucoup d'argent, & qui l'ont amaſſé & épargné avec peine, qui le dépenſent à regret. *Mercator dives & avarus.* C'eſt un *richard.*

RICHARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Richardus.*

RICHE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui a beaucoup de bien, qui a abondance de toutes chôſes. *Dis, dives, copioſus, locuples, opulentus.* Il ſe dit premièrement des pèrſonnes. Les Patriarches n'étoient *riches* qu'en béſtiaux: aujourd'hui on eſt *riche* en argent, en rentes, en tèrres, en ſeigneuries. Tout le monde convient qu'il vaut mieux être juſte que *riche*: mais nos ſens & nos paſſions l'emportent. MAL. Quiconque eſt *riche* eſt tout. BOIL. On eſt *riche* avec peu de bien, quand on ſçait ſe paſſer des chôſes ſupèrfluës. NIC. On dit d'un homme fort *riche*, qu'il eſt *riche* comme Crœſus. On appelle un *riche malaiſé*, un homme qui a du bien embrouillé ou ſaiſi; & *mauvais riche*, celui qui ne donne rien aux pauvres.

Tout eſt mis au pillage, & l'on voit un ſeul homme,
Plus riche *que l'Etat, & plus puiſſant que Rome.*
BRÉBEUF.

Ce mot vient de *rijk*, vieux Gaulois qui ſignifioit *fort & puiſſant.* MÉNAGE. Ou de l'Allemand *reich*, d'où ſont venus les mots d'*Ambiorix*, *Sintorix*, d'où eſt auſſi venu le mot *Heinrich*, qui ſignifie *domus fortis.* Ce mot étoit auſſi en uſage chez les Bretons, & près que par tout le Septentrion. On a appellé en Eſpagne, & ſurtout en Aragon, *Ricos hombres*, ceux qu'on a appelle depuis *Barons, Comtes, Marquis & Ducs*, qui étoient allez *riches* pour entretenir une compagnie de gens de guèrre à leurs dépens. On les appelloit auſſi *de pendon y de caldera.*

RICHE, ſe dit auſſi des tèrres & des pays. *Abundans, uber, ferax.* La Bourgogne eſt *riche* en vins. La Beauſſe eſt *riche* en blez. Lion eſt une ville *riche* en argent, à cauſe du commèrce. La France eſt l'Etat le plus *riche* de l'Europe. Les Indes ſont *riches* en mines d'or & d'argent, en épiceries. Ce pays étoit le plus *riche* de l'univèrs. VAUG.

RICHE, ſe dit auſſi des chôſes. Le Tréſor de Saint Denys eſt fort *riche. Ditiſſimus theſaurus, locuples.* Il y a de *riches* ornemens chargez de broderies & de pèrles. Cette bordure de tableau eſt fort *riche*, elle eſt fort bien travaillée. Le thrône du Mogol eſt le plus *riche* du monde. Cette femme eſt de *riche* taille. Ce Prince a la mine *riche*, noble, majeſtueuſe.

RICHE, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt *riche* en amis, en vèrtu. *Locuples, amicis potens, virtutibus clarus, illuſtris.* C'eſt un éſprit *riche*, fécond en invention. Le Grec eſt une langue fort *riche*, fort abondante. Cicéron avoit de *riches* éxpreſſions. Avoir une taille *riche.* Un *riche* ornement. *Ornamenta magnifica.* Être *riche* & fèrtile en bons mots. Le régne du Roi eſt une *riche* matière pour éxèrcer l'éloquence & le génie des Sçavans. Les *riches* & belles narrations que les Évangéliſtes nous ont laiſſées de la vie & de la mort de N. S. PÉLISSON.

RICHE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Celui-là eſt aſſez *riche*, qui eſt content. On dit, *Riche* Marchand, pauvre Poulailler. Pauvres gens ne ſont pas *riches*; c'eſt l'éxcuſe de ceux qui n'ont pas le moyen de faire de dépenſe. On dit auſſi ironiquement, S'il eſt *riche*, qu'il dîne deux fois.

Autant en ont les *riches* que les pauvres. C'eſt une eſpéce de provèrbe dans l'Alchymie. Les Philoſophes entendent par les *Riches*, l'or & l'argent, & par les pauvres les métaux imparfaits, qui ont auſſi-bien la nature de la pièrre, que les deux aûtres précédens. Il y en a d'aûtres qui lors qu'ils ont rendu la nature de la pièrre ſubtile & ſpirituelle, la diſent vile & de peu de valeur: ils ne diſent pas qu'elle l'eſt; mais ils l'appellent ainſi, à cauſe qu'elle eſt eau, & que l'eau eſt commune à tout le monde. Ils la nomment auſſi tèrre, lorſqu'elle eſt congelée; c'eſt pourquoi ils diſent qu'elle eſt également en la puiſſance des *riches* & des pauvres. DICT. HÈRM.

RICHE COULEUR. ſ. f. qui s'eſt dit autrefois pour jaûniſſe, & qui ſe trouve en ce ſens dans Déſpleigney. BOREL. Peut-être l'appelloit-on ainſi à cauſe que le jaûne eſt la couleur de l'or.

RICHEDALE. ſ. f. Les Allemands écrivent *reichdale.* Monnoie d'argent battuë en Allemagne, qui vaut trois livres. *Germanicus nummus.* Les *reichedales* ſont les monnoies qui ont le plus de cours dans le monde: elles paſſent en Moſcovie, chez le Mogol, & juſqu'au fond de l'Inde.

RICHELIEU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Poitou, près de Touraine, à neuf lieuës de Poitiers vèrs le nord. *Richeleum, Ricolocus. Richelieu* bâti par le Cardinal de ce nom, eſt une ville fort régulière. Elle eſt ornée d'un Palais magnifique, & elle a tître de Duché.

RICHELIEU, eſt auſſi le nom d'un bourg de la nouvelle France, en Amérique. *Richeleum, Ricolocus.* Il eſt au confluant de la rivière de *Richelieu* avec celle de S. Laurens, à vingt-trois lieuës au deſſus de Québec. On y a conſtruit le Fort de Saurel, qui donne quelquefois ſon nom au bourg. MATY.

La rivière de RICHELIEU, ou de Saurel. *Fluvius Richeleus*, ou *Saurelus.* C'eſt une rivière du Canada. Elle prend ſa ſource aux confins de la nouvelle Angleterre, & coulant vèrs le nord, elle forme le lac du S. Sacrement, & celui du Champlain, & va ſe décharger dans la rivière de S. Laurens au bourg de Richelieu. MATY.

RICHEMENT. adv. D'une manière riche. *Copioſè, largè.* Cet homme eſt *richement* paré. Cette femme eſt *richement* laide. *Affatim deformis.* Tous ſes enfans ſont *richement* pourvûs, bien établis. Ce Poëte rime *richement.*

RICHEMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec tître de Duché. *Richmundia, Richemundia.* Il eſt dans le Comté d'Yorck, en Angleterre, ſur la Svvale, à onze lieuës de la ville d'Yorck, vèrs le nord occidental. Les Rois d'Angleterre ont ſur la Tamiſe, à une lieuë au deſſus de Londres, une maiſon de campagne, qui porte auſſi le nom de *Richemont.* MATY.

RICHEMONT, eſt encore le nom d'un bourg avec un château. *Richemundia*, ou *Reiſeburgum.* Il eſt dans le Luxembourg, ſur l'Orne, fort près de la Moſelle, à une lieuë & demie au deſſus de Thionville. MATY.

RICHEMONT. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte, tulipe qui a de belles panaches de gris de lin & rouge ſur du blanc.

RICHENAW. Voyez REICHENAW.

RICHESSE. ſ. f. Ce qui rend une chôſe riche, précieuſe; la grande abondance de biens. *Divitiæ, opes, facultates.* Il y a de cèrtaines occaſions où ce mot ſe dit mieux au ſingulier qu'au plurier, & d'aûtres, où il ſe dit mieux au plurier qu'au ſingulier. Il n'y a que l'uſage & l'oreille qui puiſſent apprendre cette différence. Seulement remarquera-t-on ici, après l'Académie, que *richeſſes* au plurier & au propre, ſignifie toujours de grands biens. On dit des *richeſſes* & jamais de la *richeſſe.* Le mépris des *richeſſes* n'eſt que vanité & hypocriſie: il n'y a point de bon ſens à ſe priver des commoditez de la vie pour de vaines louanges. M. ÉSP. Jouiſſons paiſiblement des *richeſſes*; ne les chèrchons pas avec inquiétude: il faut en être le maître, & non pas l'éſclave, & ne nous point impatienter après, ni nous déſeſperer de leur pèrte. S. ÉVR. Les *richeſſes* nous échapent par leur propre fragilité. FLÉCH. Les *richeſſes* ſont néceſſaires aux Grands à proportion du rang où ils ſont élevez, puiſque c'eſt par les *richeſſes* qu'ils ſe conſervent la bienſéance neceſſaire à leur condition. NIC. Le mépris des *richeſſes* n'étoit, dans les Philoſophes, qu'un déſir

caché de vanger leur mérite de l'injuſtice de la Fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit. ROCHEF. Ce n'eſt plus aujourd'hui le mérite, ni l'amour, qui donne la préférence auprès d'une Maîtreſſe; c'eſt la *richeſſe*. DESP. Vains honneurs, embaraſſantes *richeſſes*! vous ne m'avez jamais tenté. L. D'AB. A ÉLOÏSE. Les *richeſſes* ſont un moyen facile d'acquérir de la gloire. S. RÉAL. Ceux qui poſſédent de grandes *richeſſes* ſont plus honorez du vulgaire, que ceux qui ont de grandes vèrtus. M. ÉSP.

Et genus & ſpecies regina pecunia donat.

Le comique Ménandre aſſuroit la Richeſſe,
Tant elle a de pouvoir, être ſeule Déeſſe. RONS.

Ce n'eſt point ſur ſes bords (du Pèrmeſſe) *qu'habite la* richeſſe.
Dès lors à la richeſſe *il fallut renoncer:*
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en paſſer. BOIL.

Lucile le premier
Vengea l'humble vèrtu de la richeſſe *altière.* ID.

RICHESSE, ſe dit auſſi des chôſes. La *richeſſe* du Temple de Salomon étoit néſtimable. *Divitiæ inæſtimabiles, gaza ingens.* La *richeſſe* d'une province, c'eſt la culture des tèrres, la nourriture des béſtiaux. On admire la *richeſſe* de ces ornemens, de ces meubles. Le Roi fut reconnu à la *richeſſe* de ſes armes. ABLANC. Les Païens ont tous adoré un Dieu des *richeſſes*: il a été appellé chez les Égyptiens *Mamon* ou *Mamona*, comme témoigne Tèrtullien, chez les Grècs *Plutus*, & chez les Latins *Dis*. Les *richeſſes* conſiſtoient autrefois en béſtiaux, d'où vient le provèrbe Arabe, Il n'a ni moutons, ni brebis; pour dire, il n'a ni denier, ni maille.

RICHESSE, ſe dit figurément en divèrſes chôſes. L'épargne eſt une grande *richeſſe*. La *richeſſe* du Sage eſt ſa modération. *Sapientis divitiæ moderatio, ſeu moderatus uſus.* La ſcience & la vèrtu ſont les *richeſſes* de l'eſprit. La *richeſſe* d'une langue ne conſiſte pas préciſément dans la multitude des mots: au contraire les langues s'enrichiſſent à meſure qu'elles ſe corrompent. Ce qui arrive par le peu de ſoin qu'on apporte à choiſir les tèrmes propres, & par la libèrté qu'on ſe donne de dire tout ce qu'on veut. Ainſi à meſurer la *richeſſe* de la langue Latine par le nombre des locutions, elle étoit plus *riche* ſous Domitien & ſous Trajan, que ſous les premiers Empereurs. Une langue qui n'eſt riche qu'en mauvais mots, eſt une pauvre langue. Cela s'appelle étaler des haillons, & non pas faire montre de ſes *richeſſes*. BOUH. Chaque langue a ſes phraſes: la *richeſſe* & la beauté de chaque langue conſiſte principalement à ſe ſervir des façons de parler qui lui ſont propres. VAUG. REM. La *richeſſe* des rimes eſt une beauté néceſſaire dans un Sonnet.

On dit provèrbialement, Contentement paſſe *richeſſe*; pour dire que ce ne ſont pas les biens de fortune qui rendent heureux. *Satisfactio, gaudium præſtant divitiis.*

RICHEVAL. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe, qui eſt très-richement panachée de violèt tané ſur du blanc. MORIN.

RICIN. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur de ſix piéds ou davantage, groſſe, ligneuſe, creuſe, rameuſe en haut, couvèrte d'une poudre blanche ſemblable à de la farine. Ses feuilles ſont fort grandes, découpées en ſept, huit ou neuf parties pointuës & dentelées, d'un vèrd obſcur, luiſantes. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines de couleur de ſang & crèpées, & ne laiſſent aucune graine après elles. Ses fruits naiſſent ſeparément ſur le même piéd, ramaſſez en grape & épineux: chaque fruit eſt à trois côtes arondies, & compoſé de trois capſules qui renfèrment chacune une ſemence oblongue, de couleur livide & tachetée en dehors, remplie d'une moële blanche. Quand le fruit du *ricin* eſt bien mûr, il s'y fait des crévaſſes par où ſes ſemences ſortent avec impétuoſité. Sa racine eſt ſimple, longue, groſſe, dure, blanche, garnie de fibres. En Latin *ricinus vulgaris*. C. BAUH. Les grains du *ricin* purgent violemment; on en tire par expréſſion une huile qu'on appelle en Latin *oleum de kerva*, ou *oleum cicinum*. Il y a d'autres éſpéces de *ricin*.

RICLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur le Xalo, entre Saragoſſe & Calatajud. MATY.

RICOCHET. ſubſt. m. Jeu d'enfans, qui ſe fait avec une piètre platte ou une ardoiſe, qui revient pluſieurs fois ſur l'eau en la faiſant gliſſer ſur ſa ſurface. *Lapilli ſummam aquam perſtringentis crebri minutique ſubſultus.* S'amuſer à jetter des *ricochets*. ABLANC. Il ſemble que l'on dit plutôt, & que l'on doit plutot dire, faire des *ricochets*, que jetter des *ricochets*. Car *ricochet* n'eſt pas la piètre qu'on jette, mais les ſauts qu'elle fait ſur l'eau.

On dit provèrbialement, que c'eſt la chanſon du *ricochet*, quand on redit toujours la même chôſe. *Repetitio.*

RICOCHON. ſ. m. Tèrme de Monnoie, eſt le nom que les Monnoyeurs donnent à leurs apprentifs, qui ſont obligez de ſèrvir un an & jour les Ouvriers & Monnoyeurs ſans aucun ſalaire, quoiqu'ils ſoient d'éſtoc & ligne pour avoir droit en la Monnoie. *Monetalis cudor tiro.* M. Boiſard dit qu'il n'a pû trouver l'origine de ce mot.

RICOURATI. Gli Ricourati. Les Recouvrez. C'eſt le nom d'une Académie de Padouë en Italie.

R I D.

RIDE. ſ. f. Pli; repli; éſpéce de ſillon qui ſe forme ſur la peau des animaux, & particuliérement ſur le front, & le viſage des hommes, quand ils vieilliſſent. *Ruga.* Platon diſoit à la Courtiſane Archéanaſſe, que l'amour ſe tenoit en embuſcade dans ſes *rides*. La vieilleſſe trop hâtée améne les remords avec les *rides*. S. ÉVR. C'eſt une chôſe bien dégoûtante qu'une vieille femme qui remplit de fard les *rides* de ſon front. BELL.

L'autre une Egyptienne en qui les rides *ſont*
Contreſcarpe, remparts & foſſez ſur le front. RÉGNIER.

Les rides *ſur ſon front ont marqué ſes années.* M. SDUD.

Pour écrire encor bien, j'ai trop long tems écrit,
Et les rides *du front paſſent juſqu'à l'eſprit.* CORN.

Ses rides *ſur ſon front ont gravé ſes éxploits.* ID.

Ce mot vient de *ryta* Latin, qui a été fait du Grèc ῥύω. MÉNAGE. Borel le dérive de *ruga*, ou de *videre*, parceque le viſage *ride* en riant. Borel le tire encore de *ryra*, qui vient de ῥύω, d'où eſt venu *rytella*, & de là rideau & *ride*. SKINNER croit que *ride* peut venir de *rudis*, rude, raboteux.

RIDE, ſe dit auſſi de ces plis, & inégalitez qui font qu'une chôſe n'eſt pas bien unie. Le crêpe eſt une étoffe pleine de *rides*. *Criſpum rugoſum.* On dit que la mèr a des *rides*, quand elle eſt doucement agitée par quelque zéphyr.

RIDES, en tèrmes de Mèr, ſont de petites cordes qui ſèrvent à bander, & à roidir celles qui ſont plus groſſes, qui ſervent à racourcir la voile par le haut, lorſqu'on ne l'oſeroit porter toute entière, & à pluſieurs autres uſages. *Funiculi conſtrictorii.* On le dit auſſi des cordes qui amarent l'éperon & le beaupré.

RIDE, ou *riders*, ſorte de monnoie, ſur tout d'Allemagne. Ragueau & Fauchet. Voyez *Rydder*. C'eſt une vieille monnoie d'or battuë en Allemagne, que Nicole Gille dit valoir 50. ſols & peſer deux deniers, 18. grains. *Nummus rugatus.* Elle a d'un côté une croix florencée avec la légende, *Sit nomen Domini benedictum*; & au revèrs un Chevalier, & au deſſous *Fland.* & autour, *Philippus D. G. Dux Burg. Comes Flandriæ.* Elle eſt ainſi nommée de l'Allemand *Ritter*, à cauſe du Chevalier qui ſemble courir. Bodin l'appelle *l'écu de Bourgogne*.

RIDEAU. ſ. m. Voile ou piéce d'etoffe qu'on étend pour couvrir ou fèrmer quelque chôſe. *Velum ductile.* Le *rideau* ou le voile du Temple ſe fendit à la mort de Notre-Seigneur. On met des *rideaux* aux fenêtres pour empêcher le grand jour. On met des *rideaux* au coin d'un maître-autel, des *rideaux* aux couchez à hauts piliers, des *rideaux* aux carroſſes, à la face des théâtres.

Ce mot vient de *ridellum*, à cauſe des rides que font les *rideaux*. Borel le tire des mêmes mots que ride, c'eſt-à-dire, de *ridere*, ou de *ryta*.

RIDEAU, s'employe auſſi figurément pour tout ce qui empêche une chôſe d'être vûë. *Velum.* L'homme appèrçoit un long avenir dèrrière un *rideau* qui redouble ſes inquiétudes. ABAD. On dit tirer le *rideau* ſur quelque chôſe, pour dire, la cacher à l'eſprit. Il faut tirer le *rideau* ſur nos malheurs paſſez. Tirons le *rideau* ſur ces tems funeſtes. Que ne m'eſt-il pèrmis de tirer le *rideau* ſur cette ſanglante tragédie! MIZ. Couvrons d'un *rideau* un ſpectacle ſi horrible. S. ÉVR. La Providence nous a conſèrvé quatre grandes & longues inſtructions données à ceux qu'on venoit d'initier, ou qu'on alloit initier aux miſtères. Le bon ſens ne pèrmet pas de douter que là tous les voiles ne ſoient levez & tous les *rideaux* tirez. PÉLISSON.

RIDEAU, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'une petite éminence étenduë en forme de colline, qui ſert à couvrir un camp, ou à donner quelque avantage à un poſte. *Collis, collicula.*

On dit proverbialement, Tirez le *rideau*, la farce eſt jouée; tant au propre qu'au figuré, pour dire, qu'une chôſe eſt faite & conſommée, *Res peracta eſt, conſummata.*

RIDÉE. ſ. f. Tèrme de Venerie. Les *Ridées* ſont les fientes & fumées des bêtes fauves, qui ſont ridées aux vieux cèrfs & vieilles biches ſeulement. SALNOVE. *Cervorum ſenum ſtercora.*

RIDELLE. ſ. f. eſt la piéce de bois qui régne le long des côtez d'un chariot, ou d'une charette, qui ſoutient un petit treillis de bois ſèrvant à arrêter les marchandiſes dont on la charge.

Ce mot vient de *rheda*; ou de *ridica*.

RIDER. v. act. Replier la peau; cauſer des rides. *Corrugare, ſtrugare,*

irrugare. Le grand âge *ride* le viſage. Un homme chagrin, & rebarbatif *ride* ſon front, fronce le ſourcil. Jupitèr ſe *rida* comme un vieux Moine de Clèrvaux. Voit. Ce qui egayoit les autres, *ridoit* ſon front. Mol. Sénèque tout *ridé* & tout auſtère qu'il eſt, devient doux & tendre dès qu'il parle d'amitié. S. Évr.

Je hais ce fat, qui par un front qu'il ride,
Donne à penſer qu'il forme un grand projet. S. Évr.

La toile ſe ride à l'eau. *Rugare, criſpare.* Le vent *ride* la ſurface des rivières & des mèrs. *Sulcare.* Le moindre petit vent fait *rider* la face des eaux. La Font. c'eſt-à-dire les rend moins unies.

On dit en tèrmes de Marine, *Rider* la voile, quand on l'accourcit par enhaut avec des rides qui ſont à trois piéds audeſſous de la vèrgue; & en général *rider*, c'eſt lier bien fort; roidir une manœuvre. *Complicare, contrahere.*

Rider, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit, lorſqu'un chien ſuit la piſte d'une bête ſans crier. *Tacitè inſequi prædam.*

Ridé, ée. part. paſſ. & adj. *Rugatus, corrugatus.*

RIDICULE. adj. m. & f. & ſ. Ridible, ſot, impèrtinent; objèt de riſée; qui fait rire. *Ridiculus, jocularis, ſtultus, ineptus, inſulſus, facetus.* Voilà une figure, une poſture *ridicule.* Tertullien a dit, le Fils de Dieu eſt mort: cela eſt croyable, parceque cela eſt *ridicule.* Bouh. C'eſt un *ridicule*, qui dit mille impèrtinences. L'homme *ridicule* eſt celui quitant qu'il demeure tel a les apparences d'un ſot. La Bruy. Le plus honnête-homme dont pèrſonne n'a beſoin, a de la peine à s'éxemter du *ridicule*, en vieilliſſant. S. Évr. On ſera *ridicule*, & je n'oſerai rire! Boil. Un trait d'eſprit eſt plus propre à tendre le vice *ridicule*, que les raiſons les plus ſérieuſes. Le P. R. On a tort d'avoir traduit cet homme en *ridicule*, il a ſon mérite. Molière a dit d'un Marquis que c'étoit un *ridicule* achevé.

Je ne ſçai point au ciel placer un ridicule. Boil.

Ridicule, ſe dit auſſi pour ce qu'il y a de *ridicule* dans une pèrſonne, ou dans une chôſe. *Irridendus, riſu dignus.* Molière avoit l'art de bien trouver le *ridicule* des gens. Ces Sçavans ſont pleins d'un *ridicule*, & d'une impèrtinence à décrier par tout l'eſprit & la ſcience. Mol. Nos vices ne ſont point les vices qu'Horace & Juvénal ont repris: nous devons employer un autre *ridicule.* S. Évr. Il eſt difficile d'entrer comme il faut dans le *ridicule* des hommes. Mol. Il faut prévenir le *ridicule* où l'on tombe avec l'âge. S. Évr.

RIDICULE. Voyez RÉDICULE.

RIDICULEMENT. adv. D'une manière ridicule. *Ridiculè, inepte.* Il s'eſt traveſti pour aller au bal, il s'eſt maſqué *ridiculement*, en habit ridicule. Cet homme raiſonne *ridiculement*, ſur un mauvais principe.

RIDICULISER. v. act. Rendre ridicule; tourner en ridicule. *Ridiculiſer* un homme. *Ridiculiſer* l'action la plus ſérieuſe. *Maximè ſeria ridiculo vertere, habere in jocis; de ſeriis jocari.* Ménage aprouve ce mot, & il ſe plaint ſouvent que le P. Bouhours le *ridiculiſe.* Il n'eſt pas mal placé dans cette épitaphe.

Ci gît, de burleſque mémoire,
Lubin, qui mit toute ſa gloire,
A ridiculiſer *autrui.*

RIDICULITÉ. ſ. f. Action ou parole ridicule. *Actio vel verbum ridiculum.* Un ſot dit ſans ceſſe des *ridicultez.* Il a fait mille *ridicultez* en cette compagnie. Ce mot n'a point été reçu, & n'a été approuvé de pèrſonne. M. L. T.

RIDRICE. ſ. f. Vieux mot, tromperies, à mon advis. Borel. *Fraus, fallacia.*

RIE.

RIE. Voyez REE.

RIE. ſ. f. Nom de lieu. Valois, *Not. Gall. p.* 477, croit que ce peut-être l'ancien *Rigomagus*, ville des Alpes maritimes; il penche pourtant plus à croire que c'eſt Rogen. Voyez ce mot.

RIEBLE. Plante, *Aparine.* Voyez Grateron.

RIEDEINGEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Souabe, ſitué ſur le Danube, à huit lieuës au deſſus d'Ulm. Maty.

RIEN, vieux ſ. m. Rein, roignon. Borel. *Ren.*

Rien. ſ. m. Le néant; le non être. *Nihil.* Dieu a créé toutes chôſes de *rien.* Les Philoſophes païens diſoient qu'on ne fait *rien* de *rien.* Dans le ſiécle où nous ſommes, on ne donne *rien* pour *rien.* Mol. Le livre de. . . . . eſt immédiatement au deſſous du *rien.* La Bruy.

Ce mot vient du Latin *res*; car anciennement il ſignifioit *chôſe.* Ménage après Paſquier. Car les Anciens diſoient *nulles riens* & *toutes riens*; pour dire, *nulles chôſes* & *toutes chôſes*; & on dit encore, Ne voulez-vous *rien* mander; pour dire, Voulez-vous

mander quelque chôſe? Les Poëtes le font d'une ſyllabe.

Rien, eſt auſſi une négative, & ſignifie, Aucune chôſe. *Nihil.* Je juge plus à propos de ne *rien* dire de Carthage, que d'en *dire* peu de chôſe. Ablanc. En matière de galanterie & d'impureté, il ne faut *rien* pour faire un crime. Dans les mariages intéreſſez le cœur n'eſt compté pour *rien.* Bell. Il ne doit rien du tout. Il n'a *rien* à cette ſociété, il n'y a point de part. C'eſt un ladre qui ne ſent *rien*: les affronts ne le touchent point. Cet homme n'a *rien* vaillant; vous ne dites *rien* qui vaille. Qui vit content de *rien* poſſéde toutes chôſes. Boil. Socrate diſoit qu'il ne ſçavoit qu'une chôſe, c'eſt qu'il ne ſçavoit *rien.* S. Évr.

Ici tous ſont égaux, je ne te dois plus rien. Patris.

C'eſt-à-dire, Je ne vous dois plus ni réſpect, ni déférence. On dit, Être Céſar ou *rien*; *Aut Cæſar aut nihil.* C'eſt-à-dire, Faire une grande fortune, ou périr. On dit, Il ne tient à *rien* que je ne vous aſſomme, c'eſt-à-dire, peu s'en faut. On dit d'un homme de baſſe extraction, d'un homme de néant, que c'eſt un homme de *rien.* On dit auſſi qu'un homme n'eſt bon à *rien*; pour dire, qu'on n'en peut tirer aucun ſèrvice. *Inutilis.* Un homme n'eſt bon à *rien*, quand il ne ſçait pas ſe taire. Bouh. *Qui ſilere neſcit, ad nullam omnino rem eſt utilis, aptus.* Si vous n'êtes bon à *rien*, n'attendez *rien* des hommes. Bell. Cela ne ſèrt de *rien*; pour dire, cela eſt abſolument inutile. Le peuple dit, Cela ne ſèrt pas de *rien.* Si l'on condamne les héréſies par l'autorité de l'Égliſe, il faut donc ſçavoir, vous dit-on, quelles ont été ces héréſies, en quel tems, comment & pourquoi l'Égliſe les a condamnées; ce qui eſt infini. *Rien moins.* Il n'eſt pas même néceſſaire au ſimple de ſçavoir ce que c'eſt qu'héréſie. Il lui ſuffit de bien croire qu'en matière de Religion tout ce que l'Égliſe n'enſeigne pas ou n'aprouve pas eſt mauvais. Pélisson.

De pas avec un rien *tu fais la récidive,*
Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative. Mol.

Rien, ſignifie auſſi une chôſe peu conſidérable; une bagatelle. *Nihil, res parvi momenti.* Qu'on s'ennuye avec ſes grands diſeurs de *riens!* M. Sc. *Nugivendus, gerro.* Quoi, un *rien* vous ſcandaliſe? Mol. Chicaner, conteſter ſur *rien.* Se fâcher pour *rien.* C'eſt importuner ſes amis, que d'éxiger d'eux le ſecret pour des *riens* qui ne valent pas la peine d'être écoutez. Bell. Les Amans s'occupent de mille *riens* amoureux, pour eux ſeuls importans. Font. A quoi bon mettre au jour ces *riens* renfermez dans de grandes paroles? Boil.

Avec ces riens *brillans, qu'avec pompe il étale,*
En termes précieux va prêcher la morale. La Ruë.

On dit auſſi, Acceptez ce préſent, ce n'eſt *rien*, c'eſt moins que *rien.* *Fere nullius momenti, nihil minus.* Les tèrres ſont maintenant à bon compte, on les vend pour *rien.* On vit en ce pays-là pour *rien*, on n'y dépenſe *rien.* Donnez-moi une goute à boire, ſi peu que *rien.* Son mal ne ſera *rien*, il en guérira bientôt. On dit, Cet homme ne m'eſt *rien*, c'eſt-à-dire, il ne me touche point; je ne prends point ſes interêts, & ne ſuis point ſon parent. On ſubſtitua aux beautez réelles des *riens* délicats. Massieu.

Sans ceſſe il me demande, aujourd'hui c'eſt un chien,
Demain c'eſt un cheval; enſuite quelque ſomme;
Et dit toujours, c'eſt moins que rien.
Enfin par les menus il auroit tout mon bien:
Mais l'importun qu'il eſt, m'a fourni mon excuſe;
Si tu demande moins que rien,
C'eſt moins que rien *que je refuſe.* Seneqé.

Rien, ſignifie ſouvent quelque chôſe que ce ſoit. *Quidquid ſit, advenerit.* Pour rien du monde, un brave ne doit faire une lâcheté. Je ne vous abandonnerai pour *rien* du monde.

Rien, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un mauvais ménager, qu'il fait de cent ſous, quatre livres; & de quatre livres, *rien*; que ſon bien eſt réduit à *rien.* *Ad nihilum redactus.* On dit auſſi, ce que vous dites & *rien*, c'eſt tout un; pour dire, ce ſont des paroles inutiles, qui ne prouvent *rien.* La deviſe d'Enguèrrand de Marigni étoit cette eſpéce de proverbe;

Chacun ſoit content de ſes biens,
Qui n'a ſouffiſance, il n'a riens.

RIENS, Vieux ſmot. ſ. f. Une chôſe; de *res.* Petèval. Quelque chôſe. *Mehun, au Teſtament,*

Sur toutes riens *gardes ces points,*
A donner ayez les clos points,
En celui temps délitieux.

L'avoit plus aimé que riens née. R. De la rôse. Le porterai-je? riens quelconques. Pathelin. Borel.

RIÈRE, Vieux adv. Arrière, de *retrò*. BOREL.

RIÈREFIEF. ſ. m. Tèrme de Coutume & de Juriſprudence. C'eſt la rente ſeiche, la penſion ou autre cens annuel, que le ſujet impoſe ſur ſon héritage mouvant d'un Seigneur foncier, & qui eſt amortiſſable. *Retrofeudum, retrocenſivum.* Le *rièrefief* eſt différent du fief ou prinfief.

Le tièrefief ou tièrefied ſe prend auſſi pour arrièrefief. Voyez ce mot.

RIÈREBAN. Voyez ARRIÈREBAN.

RIÈREVASSAL. Voyez ARRIÈRE-VASSAL.

RIÉTI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Reate.* Elle eſt dans le Duché de Spolète ſur le Vélino, & les confins de l'Abruſſe, à ſept ou huit lieuës de la ville de Spolète, vèrs le levant. *Riéti* a un Évêché dépendant immédiatement du Pape, & elle donne le nom au lac de *Riéti*, en latin *Reatinus lacus*, qui eſt un peu au couchant de cette ville. On appelle auſſi ce lac le lac de Sainte-Suſanne. MATY.

RIETS ou RIEZ. Vieux mot qui dans l'ancienne Coutume d'Artois, art. 39, & 62, ſe trouve en cette phraſe : Tèrres laiſſées en *riets*. Ce ſont des tèrres incultes & non labourées. Riez & pâturages dans la Coutume de Boulogne, art. 153. Héritages en friche, *riets* ou dégâts.

RIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Riocus.* Saint *Rieu* eſt honoré à Landevenec. Dans ſa Légende dont il y a des MS. à Douglas, & à Landevenec, il eſt nommé diſciple de S. Guingalois, ou comme ils diſent en Bretagne, de S. Guignolé. CHAST. *Mart. T. I. p.* 631, *an* 12. *Février.*

RIEUL, ou RIEULE, comme écrit M. de Tillemont. ſ. m. Nom propre d'homme. *Regulus.* Les Actes de S. Rieul dont les plus anciens ne ſont faits qu'après Hilduin, diſent qu'il vint de Rome avec S. Denys, & que de Paris il alla prêcher à Senlis, où il fit un très-grand progrès, & mérita d'en être fait Évêque par S. Denys. Ces mêmes Actes que les Bollandiſtes ont tirez d'un MS. de S. Omèr, diſent qu'il étoit *Argolicâ derivatus & exortus nobiliter proſapiâ*; d'où quelques-uns ont écrit qu'il étoit d'Argos; mais 1°, *Argolica* ne ſignifie rien autre chôſe apparemment que *Grecque* en général. 2°. Les Bollandiſtes doutent s'il ne faut point lire *Gallica*, au lieu d'*Argolica*. Quoi qu'il en ſoit, il paſſe pour le Fondateur & le premier Évêque de Senlis. Ses Actes ajoutent qu'après le martyre de S. Lucien il fut à Beauvais pour y conſoler & y fortifier les fidéles, & qu'enfin il ſe repoſa en paix le 30e Mars, après avoir gouvèrné l'Égliſe de Senlis pluſieurs années; quelques-uns diſent durant 40 ans. Voyez les *Acta Sanct.* des Jéſuites d'Anvèrs au XXXe. de Mars, Tom. III. p. 816, & ſuivantes.

Ce mot s'eſt fait du Latin *Regulus*, *Régule*, *Reiule*, *Riule*, *Rieule* ou *Rieul*.

RIEULE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour Régle. *Rieule* de Droit. Régle de Droit. *Regula.*

RIEULÉ, ÉE. Vieux adj. Régulier. Chanoine *rieulé*. Cronique de S. Denys. MS. BOREL.

RIEUR, EUSE. adj. Qui rit beaucoup; qui aime à rire, moqueur, qui ſe divèrtit, qui raille. *Riſor, irriſor.* Il y a des gens naturellement *rieurs*, qui rient de rien. Riez, belle *rieuſe*. MOL. Caliſte eſt une fort grande *rieuſe*. SAR. On s'ennuye avec ces *rieuſes* étèrnelles, & qui éclatent ſur tout. M. SC. Les Poëtes ſatiriques ſont des *rieurs* qui ſe moquent de tout, qui raillent de tout le monde. Les agréables débauchez ſont des *rieurs*, des gens de plaiſir, qui n'aiment qu'à paſſer le tems, qu'à ſe divèrtir. Il n'y a point de petite ville qui n'ait ſon *rieur*. SCAR. C'eſt-à-dire, ſon plaiſant. Les acclamations des *rieurs* ne ſont pas toujours des marques bien ſûres d'approbation pour celui qui fait rire. S. ÉVR. Je doute que les *rieurs*, dont il affecte tant le ſuffrage, ſoient de ſon côté. MÉNAGE.

Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
De ſes propres rieurs *ſe fait des ennemis.* BOIL.

On dit qu'un homme a les *rieurs* de ſon côté, quand ſes affaires proſpèrent, *Fortunâ utitur proſperâ, ſecundâ.* Ou quand il eſt favoriſé de quelque puiſſant protecteur, qui autoriſe, ou qui approuve ce qu'il dit, ou ce qu'il fait.

RIEUR. Tèrme d'Anatomie, nom d'un muſcle nommé autrement le Zigomatique. Voyez ZIGOMATIQUE.

RIEUX. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale du haut Languedoc. *Rivi, Rivi caſtrum, Rivena.* Elle eſt au confluant de la Rize & de la Garonne, à ſept lieuës au deſſus de Thoulouſe, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. MATY. VALOIS, *Not. Gall. p.* 26. 27.

RIEZ. ſ. pl. Guerêts, ou tèrres labourées, comme qui diroit *reſides*. MÉNAGE. BOREL.

RIEZ. ſ. maſc. Nom propre d'une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Aix. *Reii, Reii Apollinares, Regium, Rejus Alebece Reiorum Apollinarium Segorei, Ligures, Civitas Regienſium*, ou *Rejenſis.* Elle eſt dans la Provence, ſur un petit ruiſſeau à huit lieuës de Siſteron, vèrs le midi. *Riez* eſt une ville agréable, & bien peuplée, mais petite. On dit qu'elle a été autrefois incomparablement plus grande, & que quatre grands piliers d'une pièrre chacune, diſpoſez en quarré, aſſez près l'un de l'autre pour être joints par d'autres pièrres travèrſantes; que ces quatre piliers, dis-je, qui ſe trouvent à un quart de lieuë de la ville, étoient autrefois au milieu. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 9. & 10.

R I F.

RIFFER. Vieux mot. Arracher. De là *Riffantes*, c'eſt-à-dire, arrachantes. *Bláſon des fauſſes Amours*,

Riffantes, *puis tournant le dos.* BOREL.

RIFLARD. ſ. m. Outil d'Artiſans. *Runcina.* Les Menuiſiers appellent *riflard*, un gros rabot qui ſert à dégroſſir le bois. Les Sculpteurs ont des *riflards* brettez ou ciſeaux dentelez, pour travailler en pièrre.

RIFLER. v. act. Tèrme populaire, & de goinfre, qui ſe dit de ceux qui mangent goulument. *Vorare, divorare.* Les écoliers ont bon appétit, ils ont en moins de rien *rifflé* tout ce qu'on met devant eux.

RIFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Voratus, pervoratus.*

Tapez, trompez, tourmentez, troudelez,
Brijez, riflez, tempeſtez, triboulez,
Pelez, coulez, épantez, éperdus,
Rongez, penſifs, tondus, paſtoulez,
Pris & ſurpris, pillez & péſtellez.
MS. ANCIEN *cité par Borel.*

R I G.

RIGA. ſ. f. Nom propre d'une ville qui eſt capitale de la Livonie, & ſituée dans une belle plaine, ſur le bord de la rivière de Dzvvine, où elle a un fort bon port, environ à une lieuë de la mèr Baltique, & à ſept de Mittavv, vers le nord. *Riga* a été une ville Archiépiſcopale, & la réſidence du Grand-Maître des Chevaliers de Livonie. Elle ſe donna aux Polonois l'an 1561, & Guſtave Adolphe la leur prit l'an 1621. Les Moſcovites s'en ſont emparez dans la dèrnière guèrre, avec la Suede. Elle eſt grande, bien bâtie, anzéatique, riche par ſon grand commèrce, bien fortifiée, & defenduë par une bonne citadelle. MATY. En 1255. Innocent IV pèrmit à l'Archevêque de Lituanie & de Pruſſe de fixer ſon ſiège en telle Cathédrale de ſa dépendance qu'il jugeroit à propos : c'eſt pourquoi le ſiège de *Riga* étant venu à vaquer, l'Archevêque choiſit cette Égliſe pour ſa Métropolitaine, & le Pape Aléxandre IV, ſucceſſeur d'Innocent confirma ce choix par ſa bulle du 20e Janv. 1255. *Riga* fut donc dèſlors métropole de Livonie, d'Eſtonie & de Pruſſe.

Le golfe de RIGA, ou de Livonie. *Sinus Rigenſis*, ou *Livonicus*, anciennement *Clilipenus ſinus.* C'eſt un golfe de la mèr Baltique. Il eſt entre les iſles d'Oeſel & de Dagho, & les côtes de la Curlande; la Rivière de Dzvvina s'y décharge.

RIGEL ou REGEL. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une étoile de la conſtellation d'Orion. *Rigel, Elgebar, Keſil.* M. Harris la nomme encore la Brillante du piéd, parceque c'eſt une étoile de la prémière grandeur, qui eſt au bout du piéd droit d'Orion. Il lui donne pour l'année 1710, 12 degrez 49 min. 41 ſec. de longitude; 31 d. 9. min. 26. ſec. de latitude ſud: 75 d. 13 min. 3 ſec. d'aſcenſion droite, & 8 d. 31. min. 58. ſec. de déclinaiſon ſud. C'eſt dans ſa Table de la longitude, latitude, aſcenſion droite & déclinaiſon d'environ 50 des principales étoiles; Car au mot REGEL il lui donne 72 d. 19 m. de longitude, & 30 d. 10 m. de latitude. *Rigel* eſt une étoile commune au Fleuve & à Orion.

RIGI. Voyez S. FIORENZO *T. II. p.* 1832.

RIGIDE. adj. maſc. & fém. Auſtère, ſévère, éxact obſervateur des régles de la diſcipline. *Rigidus, ſeverus, gravis, auſtera, ſtrictus.* Caton, étoit un *rigide* Cenſeur : c'étoit une vèrtu *rigide*, infléxible, farouche. Il ne faut pas qu'un Directeur de conſcience ſoit trop *rigide*.

RIGIDEMENT. adv. D'une manière rigide & ſévère. *Rigidè, ſeverè, ſtrictè.* Les Moines réformez vivent fort *rigidement*, dans la ſévérité de leurs réges.

RIGIDITÉ. ſ. f. Sévérité, auſtérité de mœurs. *Severitas, gravitas.* La *rigidité* éxtrême de la Morale n'eſt pas moins dangereuſe, que le relâchement. LA PL. Les Moines réformez vivent dans une grande *rigidité*. La douceur ſiéd mieux à un Prince, que la *rigidité*. La raiſon, autrefois rude & auſtère, s'eſt civiliſée avec le tems, & ne conſerve preſque rien de ſon ancienne *rigidité*. S. ÉVR.

RIGLE. ſ. f. Vieux mot. Régle, analogie. BOREL. *Regula.*

RIGNANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Faliſques.

Arinianum. Il eſt dans le Patrimoine de S. Pièrre, fort près du Tibre, à ſept lieuës au-deſſus de Rome. *Rignano* a titre de Duché, mais peu d'habitans. MATY.

RIGOBAGE. ſ. m. Vieux mot, apparemment, réjouiſſance.

Pour moi mener tel rigobage,
Pour moi menez-vous cy-babent
Cuidez-vous alerſi lobant. R. DE LA RÔSE. BOREL.

RIGÔDON. ſ. m. Sorte de danſe qui vient de Provence, & qui ſe danſe en figure; c'eſt-à-dire, par un homme & une femme. Le *rigôdon* eſt gai, il y a plaiſir à le danſer. *Saltatio faceta jucunda*.

RIGOL. ſ. m. Nom de lieu. C'eſt l'ancien *Rigodulum*, dont parlent Tacite, *Hiſt. L. IV. C.* 71. & Ammien Marcellin, *L. XVI.* Il le met au confluant de la Moſelle & du Rhin. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village ſitué vis-à-vis de Pfaltz. Brouver dit qu'on l'appelle *Reoll*. Valois, *Not. Gall. p.* 477.

RIGOLAGE. ſ. m. Vieux mot. Ris, raillerie. BOREL. *Riſus, jocus, facetia*.

RIGOLE. ſ. f. Petit canal pour écouler, ou pour conſèrver de l'eau. *Incile, canalis incilis*. C'eſt une ouvèrture longue & étroite fouillée en tèrre, pour conduire l'eau, comme il ſe pratique, lorſqu'on veut faire l'éſſai d'un Canal, pour juger de ſon niveau de pente; ce qu'on nomme Canal de dérivation. Les *rigoles* de pièrre font un grand ornement dans les allées d'un jardin. On fait des *rigoles* & des ſaignées dans les prez pour leur conſèrver de l'eau & de la fraîcheur. On a fait l'éſſai du Canal de Languedoc par le moyen d'une longue *rigole* appellée le Canal de dérivation. Durant l'été, on voit (à la Chine) tous les Payſans, avec leurs chapelèts, occupez à élever cette eau (des canaux) dans une infinité de petites *rigoles* qu'ils pratiquent au travèrs des champs. P. LE COMTE.

Ce mot vient de *rivola*, diminutif de *rivo*, MÉNAGE, ou ſelon Du Cange de *rigus*, *rigulus*, ou *rivus* & *rivulus*; & ſelon Daviler, de *rigare*, arroſer.

RIGOLE, ſe dit auſſi des tranchées, ou petits foſſez qu'on fait pour planter des arbres, entourer des prez, ou pour faire le creux des fondemens d'une muraille de clôture. *Foſſa, vallum*. La *rigole* eſt différente de la tranchée, en ce que pour l'ordinaire elle n'eſt pas creuſée quarrément. DAVILER.

RIGOLE DE JARDIN. C'eſt une eſpéce de tranchée fouillée le plus ſouvent quarrément, de ſix piéds de large ſur deux piéds & demi de profondeur, pour planter une platebande de fleurs, & des arbriſſeaux dans un Jardin. DAVILER.

RIGOLER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Faire une petite débauche, manger & ſe réjouir entre amis. *Animum relaxare, cum amicis oblectare ſe, genio indulgere*. Ce tèrme eſt populaire.

Autrefois il ſignifioit railler. *Patbelin*. Il ſignifioit auſſi ſe ſaouler. Mehun, au Codicile. En Languedoc on dit *s'arrigoula*. BOREL.

RIGOMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ricmirus*. Saint *Rigomèr* Tourangeau, Prêtre & Abbé, honoré le 17e Janvier, eſt le même que celui que Belin, Molan, Caniſius & Fèrrarius ont mis le 24e d'Août ſous le nom de *Rigomarus*. Il eſt nommé *Ricmirus* ſans *h*, dans tous les Manuſcrits qu'on a trouvé de ſa vie juſqu'à préſent. Voyez ſur ce Saint les *Acta Sanct.* des Bollandiſtes, & M. Chaſtelain au 17e Janvier.

RIGOUREUSETÉ. ſ. f. Vieux mot. *Rigueur*. BOREL. *Rigor, ſeveritas, auſteritas*.

RIGOUREUX, EUSE. adj. Qui eſt dur, ſevère, rude, douloureux, inſuportable. *Acerbus, durus, ſeverus, aſper, immitis*. Ce Juge eſt fort *rigoureux* envèrs les ſcélérats. On ne leur ſçauroit faire ſouffrir des ſuplices aſſez *rigoureux*. Il étoit *rigoureux* dans les fautes conſidérables. ABLANC. Les Amans ſe plaignent qu'ils ſouffrent des tourmens *rigoureux*; que leur Maitreſſe eſt fort *rigoureuſe*. On appelle un créancier *rigoureux*, celui qui ne donne point de quartier, de délai; qui ne fait point de remiſe; qui fait des pourſuites continuelles pour ſe faire payer. Hivèr très-*rigoureux*. ABL.

RIGOUREUSEMENT. adv. D'une manière rude & ſévère. *Inclementer, ſeverè, aſperè, durè*. On ne ſçauroit traiter trop *rigoureuſement* les parricides. Pourquoi regarder avec tant d'indignation les chûtes des aûtres, & les juger ſi *rigoureuſement*, puiſque nous avons tant de beſoin de leur indulgence? M. ESP.

RIGRI. ſ. m. *Sordidus, triparcus homo*. Ce mot eſt injurieux, & du petit peuple de Paris. C'eſt un *rigri*, c'eſt-à-dire, une eſpéce de vilain & de ladre.

RIGUEUR. ſ. f. Dureté, ſévérité. *Severitas, aſperitas, rigor*. Les crimes ne ſont pas ſi communs quand on les punit à toute *rigueur*. Il faut renouveller la *rigueur* des loix, faire obſèrver la diſcipline militaire à la *rigueur*. Il faut quelquefois tempérer la *rigueur* de la loi. TOUR. Saint Auguſtin appelloit *ſalutaires rigueurs*, la pèrſécution qu'on faiſoit ſouffrir aux Donatiſtes. Cette fille n'a pas aſſez de ſanté pour ſoutfrir *la rigueur*, l'auſtérité de la Régle.

Aſſouvis ta rigueur, *mais ſuſpens tes menaces*,
Et laiſſe-nous ſentir, ſans hâter, nos diſgraces. BRÉB.

On appelle *œconomie de rigueur*, la loi de Moïſe, par oppoſition à l'œconomie de grâce, qui eſt celle de l'Évangile.

RIGUEUR, ſignifie auſſi, éxactitude, préciſion. *Rigor, preciſio*. Ce texte, ce paſſage ſe doit ainſi intèrpréter à la *rigueur*, & ſans étendre le ſens. *Rigoroſè, ad litteram*. Dans les cas odieux, on doit obſèrver la diſpoſition des loix à la *rigueur*. Dans les cas favorables, on les peut étendre & adoucir. Les Juges ſubaltèrnes ſont Juges de *rigueur*. Les Géométres prouvent les chôſes avec la dèrnière *rigueur*, la dèrnière éxactitude.

On appelle *mois de rigueur* à l'égard des Graduez, les mois de Janvier & de Juillet; parceque les Collateurs ſont obligez de conférer aux plus anciens Graduez les Bénéfices vacans dans ces mois-là. *Menſes rigoroſi*. Voyez GRADUÉ.

RIGUEUR, ſe dit auſſi du tems rude & fâcheux. *Aſperitas, rigor, acerbitas, vis*. Il faut ſe tenir clôs & couvèrt durant la *rigueur* de la ſaiſon. La *rigueur* du froid, chez les Lappons, eſt inſuportable aux étrangers. Tout le monde ſe plaint de la *rigueur* du tems, de la miſére du peuple.

RIGUEUR, en tèrmes de Médecine, ſe dit du ſentiment d'une chôſe forte, âcre & piquante, & telle que ſi on ſentoit quelque chôſe aiguë qui poignit par tout le corps, comme fait la bile quand elle eſt violemment agitée. *Rigor, aſperitas, acerbitas*.

RIGUEURS, en tèrmes de Juriſprudence, c'eſt le ſeel authentique & rigoureux, qui donne au créancier éxécution parée, non ſeulement ſur les biens du débiteur, mais auſſi contre ſa pèrſonne, qui peut être arrêtée & empriſonnée. DE LAURIÈRE. Voyez auſſi le Stile de Niſme de l'an 1659. *p.* 180 & 181. avec les notes.

On dit poëtiquement la *rigueur* du deſtin, en parlant de la mauvaiſe fortune. *Faturum neceſſitas, fatalis neceſſitas, inclementia*. Déſarmer la *rigueur* des deſtins ennemis. S. ÉVR. Je brave la fortune & toute ſa *rigueur*. CORN. On ſçait, de mes chagrins, l'inflèxible *rigueur*. RAC. On dit auſſi les *rigueurs* d'une Maitreſſe, pour dire, ſa ſévérité, ſa vèrtu; le refus qu'elle fait de ſon cœur, de ſes faveurs. La *rigueur* d'une Maitreſſe eſt ennuyeuſe; mais peut être que la facilité l'eſt encore plus. MONT. Pourquoi, Madame, auriez-vous des *rigueurs* pour lui, ſi vous ne ſçaviez pas bien qu'il diſtingue vos *rigueurs* de l'incivilité? P. DE CL. Une femme ne doit pas ſe garder par ſes *rigueurs*; mais par le réſpect qu'elle imprime. M. ESP.

L'une & l'autre fortune a d'égales rigueurs,
Et l'affront des Vaincus eſt un crime aux Vainqueurs. BRÉB.

Dès long-tems je connois ſa rigueur *infinie*. VOIT.

R I H.

RIHHA. Voyez JÉRICO.

R I J.

RIJSWYCK. Voyez REISWICK.

R I L.

RILLE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Normandie, en France. *Riſela, Riſetta, Riſla*. Elle naît vèrs les confins du Pèrche, baigne Aigle & Ponteau-de-mèr, & ſe va décharger dans l'embouchure de la Seine. MATY. La *Rille* a ſa ſource près de Séez, & non loin de celle de l'Orne, & coule entre le Diocèſe d'Évreux & celui de Liſieux. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 479.

RILLY. ſ. m. Nom d'un bourg de France. *Reguliacum, Rigultagum*. Il eſt dans le tèrritoire de Vouzi, ſur l'Aiſne, vis-à-vis Von, & peu éloigné de Rheims en Champagne, de ſix ou ſept lieuës. Valois, *Not. Gall. p.* 477. 478. & 621.

R I M.

RIMAC. ſ. m. Nom d'une idôle des Pérouans. Ce nom ſignifie *Parleur*. *Rimac* étoit adoré dans la vallée où eſt la ville de Lima; & de *Rimac*, les Eſpagnols ont fait *Lima*, par corruption. L'idôle *Rimac* étoit ainſi appellée, parceque les habitans du Pérou prétendoient qu'il rendoit des oracles.

RIMAC. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Pérou qui paſſe à Lima. FRÉZIER, p. 181.

RIMAGEN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Rigomagus*. Il eſt près de Bonne entre Coblentz & Cologne. Valois, *Not. Gall. p.* 477.

RIMAIL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remaclus*. S. Rémacle, vulgairement S. *Rimail*, que les uns font originaire du Bèrry,

les autres du Limouſin, étoit né certainement dans une des provinces de l'Aquitaine, de parens nobles & qualifiez dans le pays, & dont la naiſſance étoit ſoutenuë par de grands biens. BAILLET, *an 3e de Sept.* Saint *Rimail* fut ami de ſaint Éloi, qu'il connut à la Cour de Clotaire II. Diſciple de S. Sulpice le pieux, Abbé de Cougnon dans le Diocèſe de Maeſtricht, & en 652. Évêque de Maeſtricht. Il mourut en 664. ſelon quelques Auteurs, & en 668. ſelon d'autres. Pourquoi dire *Réinacle* en François, puiſque l'uſage eſt de dire *Rimail*. J'aimerois autant dire S. Stéphane vulgairement S. Étienne, ou bien S. Égidie, vulgairement S. Gille. Qui jamais s'eſt aviſé de parler ainſi?

RIMAILLE. ſ. f. Méchans vèrs, méchante Poëſie, où il n'y a que la rime. *Rythmi inſulſi.*

Foible ennemi des bons eſprits,
Il n'eſt cenſure ni mépris,
Dont ta rimaille *ne ſoit digne.* MAIT.

RIMAILLER. v. n. Faire de méchans vèrs, qui ne ſont réputez vèrs, que parcequ'ils ont des rimes. *Verſus utcumque vernales ſcripſitare.*

RIMAILLEUR. ſ. m. Méchant Poëte qui ne ſçait que rimer, & mettre des rimes au bout des vèrs. *Inconcinnus ſcriptor Poetica vernacula.* Marot dans un Monorime a bien joué ſur les mots de *rimailler*, de *rimailleurs*, de *rimaille*, & autres ſemblables.

RIMAIRIE. ſ. f. Ancien mot. *Rime.* Il ſe trouve dans les Épîtres du *Traverſeur.* BOREL.

RIMASSER. v. n. Faire des vèrs. *Verſus utcumque condere.* Ce tèrme eſt burleſque.

Avant que de rimaſſer,
Banniſſons de notre penſer,
Tout ſouvenir qui le travaille. SCAR.

RIMASSEUR. ſ. m. Mauvais Rimeur, mauvais Poëte. *Malus Poeta, miſer Verſificator*, ou *Verſifex. Ineptus Poeta.*

Ce n'eſt pas que je croye en ces tems éfrontez,
Que mes vers ſoient ſans pere, & ne ſoient adoptez,
Et que ces Rimaſſeurs, *pour feindre une abondance,*
N'approuvent, impuiſſans, une fauſſe ſemence. REGNIER.

RIME. ſ. f. Tèrme rélatif, qui ſe dit de deux mots qui ont un même ſon, & une même tèrminaiſon. *Similes exitus habentes, eodem rythmo finientes.* Les *rimes* n'ont point de grâce dans la proſe; elles choquent l'oreille, il les faut éviter. Voyez VÈRS.

Je ne puis pour louer rencontrer une rime,
Maudit ſoit le premier dont la verve inſenſée,
Dans les bornes d'un vers renferma ſa penſée,
Et donnant à ſes vèrs une étroite priſon,
Voulut avec la rime *enchaîner la raiſon.* BOIL.

La Nouë, Fremont & Richelet, ont fait des Dictionnaires de *rimes.*

On prétend que les *rimes* ont paſſé de la langue Latine à la langue Françoiſe. Les Orateurs Grecs qui chèrchoient à chatouiller les oreilles du peuple, affectèrent une certaine cadence de périodes compoſées, qui finiſſoient par une même conſonance, & une même terminaiſon. Ils l'appelloient ὁμοιοτέλευτα. Les Latins qui les imitèrent, nommoient ces phraſes ainſi meſurées, *ſimiliter deſinentia.* Cette affectation augmenta dans le déclin de la langue Latine, & il n'y a rien de plus commun que ces périodes *rimées.* La langue Gauloiſe conſerva cette cadence de *rimes*, qui parut plus douce & plus agréable que les vèrs meſurez des Grecs & des Romains. Il arriva même que les Poëtes qui compoſoient en Latin, ajoutèrent la *rime* à la meſure ancienne des vèrs, qu'ils appellèrent *Leonins.* Ce genre de Poëſie Latine avec des *rimes* étoit fort en vogue dans le XIIe ſiécle, & l'on en a conſervé quelques échantillons adreſſez au Pape Adrien IV. & Alexandre III. par un Chanoine nommé *Leoninus*; qui a peut être laiſſé ſon nom à ces ſortes de vèrs, en quoi il excella. D'autre côté les Poëtes François abandonnant la *rime*, voulurent introduire la méthode des Latins, & faire des vèrs compoſez de ſyllabes longues & brèves. Mais leur deſſein échoua, & l'on revint à la cadence des *rimes.* PASQ. Quelques-uns croyent que la Poëſie des anciens Gaulois étoit rimée. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt très-ancienne; & c'étoit preſque l'unique régle que les Poëtes obſervoient. Ils ne ſongeoient point à l'arrangement des *rimes:* bien loin de les diverſifier, c'étoit une eſpéce de beauté, que de faire un grand nombre de vèrs ſur les mêmes *rimes.*

Durant les premiers ans du Parnaſſe François,
La rime *au bout des mots aſſemblez ſans meſure,*
Tenoit lieu d'ornemens, de nombre & de cèſure. BOIL.

Ce ne fut que du tems de ſaint Louis que la vèrſification devenant plus éxacte, on mêla régulièrement des *rimes* maſculines & féminines. Cependant cette méthode n'a été bien éxactement pratiquée que ſous le régne de Charles IX. Quelques-uns attribuent l'invention du mélange des *rimes* maſculines & féminines à Marot; c'eſt Ronſard qui l'a pratiqué régulièrement le premier. Voyez ſur les incommoditez de la *rime*, les Réfléxions de feu M. l'Archevêque de Cambrai ſur la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, &c. *p. 59. & ſuiv.*

La *rime féminine*, eſt celle de tous les mots dont la dèrnière ſyllabe ſe tèrmine par un *e* féminin, comme *belle*, *j'aime.* La *rime maſculine*, eſt celle de tous les autres mots, comme *liberté*, *ſavoir*, *groſſir*, *endurer.* Remarquez que les *rimes* maſculines ferment mieux la période que les féminines; mais dans les ſujets triſtes, les *rimes* féminines, comme plus languiſſantes, finiſſent plus agréablement que les maſculines. MÉN. La *rime riche*, eſt celle de deux mots tèrminez de même par toute la dèrnière ſyllabe, ſi elle eſt maſculine, & par toute la dèrnière, & la pénultième, ſi elle eſt féminine: comme *belle*, *eſcabelle.* Les *rimes* plattes, ſont celles de deux vèrs de ſuite tèrminez de même, c'eſt-à-dire, de deux maſculins & deux féminins toujours continuez de même. On s'en ſèrt dans la haute Poëſie. Les *rimes croiſées*, ou entremêlées, ſont celles qui ſont diſpoſées enſorte, que la première eſt de même tèrminaiſon que la troiſième, & la ſeconde que la quatrième. *Rimes* Normandes. Voyez ER. *Rimes* Pariſiennes. Voyez IN. Un même mot qui a une ſignification différente ne fait point une *rime* vicieuſe. Comme *manie* ſubſtantif peut rimer avec *manie* vèrbe. MÉN. On appelle *rime* vicieuſe, deux *rimes* qui ſe répondent mal, & dont le ſon ne frape pas également l'oreille. Une *rime* heureuſe rend la cadence du vèrs plus harmonieuſe.

Que toujours le bon ſens s'accorde avec la rime;
La rime *eſt une eſclave, & ne doit qu'obéir.* BOIL.

RIME, ſignifie quelquefois les vèrs, & la Poëſie même, parceque le plus grand agrément des vèrs François conſiſte dans la *rime*, par laquelle ils ſont tèrminez. *Rythmus, ſimiles exitus.* Les *rimes* de Pétrarque.

L'un en vain ſe laſſant à polir une rime. BOIL.

Rien ne peut m'attacher une *rime.* ID. Corneille a dit dans l'Éxcuſe à Ariſte:

- - - & la parfaite eſtime,
Que ce divin eſprit faiſoit de notre rime.

C'eſt-à-dire, de ſes vèrs, de ſa Poëſie. Les *rimes* qui étoient autrefois en uſage portoient des noms aſſez barbâres, & peu intelligibles aujourd'hui. Par éxemple la *rime Kirielle*, qui conſiſtoit à répéter un même vèrs à la fin de chaque couplet. La *rime batelée*, qui conſiſtoit à faire rimer le repos du vèrs qui ſuivoit avec la fin du vèrs précédent. La *rime fraterniſée*, qui conſiſtoit à répéter le dèrnier mot du vèrs précédent au commencement du vèrs ſuivant dans un autre ſens. La *rime ſenée* conſiſtoit à faire commencer tous les mots d'un vèrs par une même lettre. La *rime briſée* conſiſtoit à couper un vèrs immédiatement après le repos, enſorte que tous ces hémiſtiches, ainſi ſéparez, faiſoient un ſens différent de celui qu'ils faiſoient étant entiers. La *rime annexée* conſiſtoit à faire commencer le vèrs ſuivant par la dèrnière ſyllabe du vèrs précédent. La *rime équivoque* conſiſtoit à reprendre la dèrnière ſyllabe du vèrs précédent dans le vèrs qui ſuivoit, &c.

On dit proverbialement d'un galimathias, d'un diſcours éxtravagant, qu'il n'y a ni *rime* ni raiſon: *Dictorum nullus eſt nexus, nulla conſecutio, vel ordo.* Et d'un fou, ou d'un bourru, qu'il n'entend ni *rime* ni raiſon. On dit des mechans vèrs, S'il n'y a de la raiſon, il y a de la *rime.*

RIMER. v. n. & act. Mettre enſemble deux mots de même tèrminaiſon, ou les mettre au bout de deux vèrs qui ſe raportent l'un à l'autre. *Duos verſus ſimili ſyllabarum ſono terminare.* Avoir le même ſon, s'accorder dans la même tèrminaiſon. Ces deux vèrs *riment* mal. Celui-là eſt ridicule,

C'eſt proſer de la rime, & rimer de la proſe. REGNIER.

Qui pour rimer *des mots, penſe faire des vèrs.* BOIL.

Dante nous a rimé *l'hiſtoire,*
De l'Enfer & du Purgatoire. SENECÉ.

Nos anciens Poëtes *rimoient* plus licentieuſement qu'aujourd'hui; ils n'étoient pas ſi ſévères ſur la rime: il faut *rimer* aux yeux, auſſi-bien qu'aux oreilles.

RIMER, ſignifie auſſi, Faire des vèrs plutôt méchans que bons. *Imperite & inconcinne verſificare.* Corneille dit que c'eſt l'Amour qui lui a appris à *rimer*; c'eſt-à-dire, à faire des vèrs.

Muſe,

Muſe, s'il faut timer, timons *quelque louange.* Boil.

Un tel Poëte n'a point d'invention & de génie ; il ne fait que *rimer.* On ne peut réprimer en lui la fureur de *rimer.*

N'allez pas, ſur des vèrs, en vain vous conſumer,
Ni prendre pour génie, un amour de rimer. Boil.

Mais dans l'art dangereux de rimer *& d'écrire,*
Il n'eſt point de degrez du médiocre au pire. Id.

On dit provèrbialement, quand on ſe veut mocquer de quelque réponſe éxtravagante. Voilà bien *rimer.* Il *rime* richement en Dieu. Scar. pour dire, il jure de divèrſe manière le nom de Dieu. *Ejurat nomen Dei.*

Rimé, ée, part. paſſ. & adj. *Eodem rythmo finitus.* Ce ne ſont pas là des vèrs: c'eſt de la proſe *rimée.* Voſſius a remarqué que les Arabes, les Pèrſans, les Tartâres, les Chinois, &c. ne connoiſſent d'autre Poëſie que la Poëſie *rimée.* M. le Clèrc dit que les vèrs des Hébreux ſont *rimez.*

Bouts-*rimez.* Voyez Bouts.

RIMEUR. ſ. m. Méchant Poëte, dont les vèrs ne ſont conſidérables que par les rimes. *Jejunus amulator vernaculi poematis.* Un vieux *Rimeur* a mauvaiſe grâce. S. Évr. Il y a peu de Poëtes qui inventent bien; mais il y a un nombre infini de *Rimeurs.* La facilité que Malhèrbe affecta dans ſes vèrs, remplit la Cour de *Rimeurs.*

Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchez, je croi, fit devenir Rimeur. Boil.

Faut-il d'un froid Rimeur *dépeindre la manie.* Id.

Petit Rimeur *ſans penſion,*
Petit Prêtre ſans bénéfice,
J'en appelle de ta juſtice,
Grand Prince, à ta compaſſion.

RIMINI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, ſituée à l'embouchure de la Maréchia, dans le Golfe de Veniſe, à huit lieuës de Ravenne, vèrs le levant. *Ariminium. Rimini* eſt une ville fort ancienne, qui tint conſtamment le parti des Romains, & qui leur donna du ſecours contre Annibal de Cartage. On y voit les reſtes d'un Amphithéatre, un Arc de triomphe dreſſé à l'honneur d'Auguſte, un fort beau pont de marbre ſur la Marechia, & pluſieurs beaux édifices bâtis par les Malateſtes qui en ont été quelque tems les maitres. Elle a un Evêché ſuffragant de Ravenne, & elle avoit autrefois un beau port, qu'on a laiſſé boucher par les ſables. Le Concile de *Rimini* ſe tint ſous l'Empereur Conſtance l'an 359. Il étoit compoſé de plus de quatre cens Évêques, qui ſoutinrent le Concile de Nicée, & éxcommunièrent les Ariens. Mais après que le Concile fut fini, l'Empereur les fit ſi maltraiter, qu'ils ſe relâchèrent, & qu'à la réſerve de vingt, ils ſignèrent tous une Confeſſion de Foi Arienne; ce qui fit dire que le monde s'étonnoit & gémiſſoit de ſe voir Arien.

RIMOYER. Vieux v. a. Rimer, mettre en vèrs. Borel. *Canere, pangere carminibus.*

Or vueil ce ſonge rimoyer. R. de la Róse.

R I N.

RINAIRE. adj. m. Tèrme de Médecine. Épithéte qu'on donne au vèr qui s'engendre dans la racine du nez. Andry. Il vient du Grèc ῥὶν, *naſus*, qui ſignifie *nez.*

RINCAN. ſ. m. Nom propre d'un village du Chili à deux lieuës de Sant-Iago capitale de ce Royaume, vèrs l'ONO. Voyez Limache.

RINCEAU. ſ. m. Voyez Rainceau.

RINCER. v. act. (L'Académie écrit *Rinſer.*) Laver, nettoyer quelque vaiſſeau. *Lavare, eluere.* La plus grande propreté de la table, c'eſt de bien *rincer* des vèrres, de les rendre bien nèts. On *rince* les marmites, les muids, les cuves, quand on s'en veut ſèrvir. On va *rincer* ſa bouche au buffet après le repas.

Et les doigts des laquais, dans la craſſe tracez,
Témoignoient par écrit qu'on les (les vèrres) avoit rincez. Boil.

Ce mot vient des Anglois, ou ils l'ont pris de nous, ayant chez eux la même ſignification. Mén.

RINCeURE, ou RINSURE. ſ. f. Eau qui a ſèrvi à rincer. On dit d'un vin trop foible, & qu'on a noyé d'eau, que c'eſt de la *rinçure* de pot.

RINGSTED. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Danemarc. *Ringſtadium.* Ce lieu ſitué vèrs le milieu de l'iſle de Zélande, eſt fort ancien, il a été autrefois le lieu de la réſidence & de la ſépulture des Rois de Danemarc. Matv.

RINGWOOD. ſ. m. Nom propre de lieu. *Regnum.* C'étoit anciennement la ville capitale des Régnes, peuples de la Grande-Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg du Comté de Hant, ſitué ſur l'Avon; à cinq lieuës de Saleſbury, vèrs le midi. Matv.

RINJOT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'éxtrémité de la quille, le lieu où elle s'aſſemble à l'éſtrave. *Spina navis vel ſtercobatæ pars poſterior exurgens.*

RINKIOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Jutie ſeptentrionale, en Danemarc. *Rinkiopia, Ringcopia.* Elle eſt ſur la mèr d'Allemagne, où elle a un aſſez bon port, à ſeize lieuës de Rypen, vèrs le nord. Matv.

RINOCÉROT. Voyez Rhinocérot.

RINSTRUIRE. v. act. & rédupl. Inſtruire de nouveau. *Iterum inſtruere.* La peine où l'on eſt, quand on change de valèts, de gens d'affaires, c'eſt qu'il les faut *rinſtruire* de nouveau, leur apprendre ce qu'il faut faire. Un habile Agent ſe peut *rinſtruire* tout ſeul ſur les papiers qu'on lui met en main.

RINTELEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Univèrſité. *Rintelia.* Elle eſt dans le Comté de Schavvenbourg, en Weſtphalie, ſur le Wéſèr, environ à cinq lieuës au deſſous de Minden. Matv.

R I O.

RIO. ſ. m. Mot Éſpagnol qui ſignifie Rivière. *Rivus.*

Le cap Rio, ou de Patras. *Rhium promontorium.* Cap de la Morée, ſitué au nord de la ville de Patras, vis-à-vis du cap Antirio, ou de Molicria, avec lequel il forme le détroit des Dardanelles de Lépante, qui ſépare le golfe de Lépante de celui de Patras. Matv.

RIO-DOLCE. ſ. m. *Fluvius dulcis.* Rivière de l'Audience de Guatimala en Amérique ſeptentrionale. Le *Rio-dolce* a ſa ſource près de la ville de Verapax, traverſe toute la province de ce nom, dans laquelle elle forme deux lacs, qui portent l'un & l'autre le nom de *Lago-dolce*, lac doux, & ſe décharge dans le Golfo-dolce, qui eſt la partie méridionale du golfe de Guanajos.

Rio dolce ſont deux noms Éſpagnols, qui ſignifient *Rivière douce.*

RIO-GRANDE. C'eſt-à-dire, la grande rivière. C'eſt en éffet une grande rivière de la Tèrre-fèrme, en l'Amérique méridionale. *Fluvius magnus.* Elle eſt formée par deux autres; la rivière de Cauca ou *Rio-Grande* de S. Martha, qui a ſa ſource dans le Popayan, baigne la ville de ce nom, Cali, Santa-Fé-d'Antioche, & pluſieurs autres; l'autre eſt *Rio-Grande* de la Mudalena, qui naiſſant dans le nouveau Royaume de Grenade, baigne Plaſencia, El Puerto, & quelques autres lieux. Ces deux rivières s'étant unies, ſe vont décharger dans la mèr de nord, entre Cartagéne & Sainte-Marthe. Le *Rio-Grande* eſt fort utile pour le commèrce des provinces qu'il arroſe, étant facile à déſcendre, & pouvant être remonté à force de rames ou de bras.

Rio-Grande de Darien. Voyez Darien. *T. II. p.* 50.

Rio-Grnde. C'eſt encore l'embouchure la plus méridionale du fleuve Nigèr. *Fluvius magnus*, anciennement Scachir. Elle eſt ſéparée de l'embouchure de Saint-Domingo par le cap de *Rio-Grande* qu'on prend pour le *Ryſſadium promontorium* de Ptolomée. Matv.

Rio-Grande, ou Potengi. ſ. m. C'eſt une rivière du Bréſil. *Fluvius magnus*, ou *Potengius.* Elle prend ſa ſource dans les tèrres inconnuës, traverſe la Capitanie de *Rio-Grande*, & ſe décharge dans la mèr du Bréſil, à Natal los Rayes. Matv.

Rio-Grande, la Capitanie de *Rio-Grande*, ou de Potengi. *Præfectura Potengiana*, ou *Fluvii magni.* C'eſt un des Gouvèrnemens des Portugais dans le Bréſil. Il eſt autour du coin qui joint la côte ſeptentrionale avec la méridionale, entre la Capitanie de Paraïba, & celle de Siara. Natal los Reyes en eſt le lieu principal. Nos François ont été maîtres de ce pays, mais ils en furent chaſſez par les Portugais l'an 1601. Matv.

RIOJA. Voyez RIOXA.

RIOLE. ſ. m. Tèrme bas & burleſque, qui ſignifie une honnête débauche. Il aime à faire la *riole* avec ſes amis. *Honeſtè cum amicis convivari, epulari.*

RIOLÉ, ée. adj. Rayé de divèrſes couleurs. *Coloribus variis diſtinctus.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe provèrbiale: *Riolé* & piolé comme la chandelle des Rois: ce qui ſe dit de ceux qui ont des habits ou des garnitures de pluſieurs couleurs différentes & mal aſſorties, parcequ'on faiſoit autrefois des chandelles fort bariolées de couleurs, pour s'en ſèrvir le jour des Rois.

Ce mot vient du Latin *radiolatus*; & *piolé* de *piculatus*, c'eſt-à-dire, *piqué.* Mén. Borel.

RIOM. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Ricomagus, Riomum, Ricimagum.* Elle eſt dans la Limagne d'Auvèrgne, à deux lieuës de Clèrmont, du coté du nord. La ſituation & les environs de *Riom* ſont ſi agréables qu'on la nomme le jardin & le parterre de l'Auvèrgne. Il y avoit autrefois une Viguerie de

Riom.

Rion. Il en eſt fait mention dans des Lettres de Pepin données en faveur des Moines de Moſac.

Ce mot s'eſt formé de *Ricomagus*, qui en Celtique ſignifioit une demeure riche. Valois, *Not. Gall. p.* 476. 477.

RION. ſ. m. Qui ſe dit des quartiers de Rome. *Urbis regio.* Lamentinus Mancinus avoit été Prieur des Caporions ; ou pour mieux dire chéf & colonel des quatorze *Rions*, ou quartiers de la ville de Rome. MASCURAT.

RIOnNE. ſ. f. Nom d'un bourg de France ſitué ſur la Vigenne. *Rionava.*

RIONS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Reontium*, *Riuntium.* Il eſt dans la Guienne propre ſur la Garonne, à trois lieuës au deſſus de Bourdeaux. Quelques-uns prennent *Rions* pour *Sirion*, ancienne ville de l'Aquitaine. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 470.

RIOTIER. ſ. m. Nom propre de lieu. *Retortorium Caſtrum*, *Reorterium*, *Roorterium.* Il eſt dans la Principauté de Dombes, ſur le rivage gauche de la Saône, vis-à-vis de Villefranche. Il eſt appellé dans quelques anciens titres par corruption, *Riozterium. Riotter* & *Riozter.* Valois, *Not. Gall. p.* 471.

RIOtTE. ſ. f. Petite querelle ou difficulté qui arrive ſouvent dans le ménage, ou dans les ſociétez. *Altercatio*, *conventio.* Ces gens vivent aſſez bien enſemble, quoiqu'ils ayent ſouvent quelques *riottes.* N'ayez entre vous aucun démêlé, de peur que d'une ſimple *riotte*, il ne s'en faſſe une haine toute formée. PAT.

Ménage dit que *riots* en Anglois ſignifie des aſſemblées illicites par des mutins pour nuire à quelqu'un. A l'ordinaire il ſignifie *luxe.* Du Cange dit que *riota* ſignifie une action illicite qui eſt faite du moins par trois perſonnes, comme quand on s'aſſemble pour maltraiter, pour prendre poſſeſſion de quelque choſe avec violence. Dans une ancienne Verſion de la Bible Gauloiſe citée par Skinner, *riot* ſe prend pour s'abandonner à la débauche. *Luxuriari*, *laſcivire*, *vino & veneri indulgere* ; ce qui eſt ordinairement accompagné de querelles.

RIOtTER, v. n. Quereller. *Jurgari.* Voyez RIOTTE.

RIOtTEUX, EUSE. adj. Qui eſt difficultueux, de mauvaiſe humeur, pointilleux, ſujet à quereller, à ſe fâcher pour des choſes légères. *Jurgioſus*, *rixoſus*, *altercator.* *Riotteux* & Quelellous, c'eſt Plaideur, Chicaneur.

RIOXA, RIOIA. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée d'Eſpagne. *Ruconia*, *Rivogia.* Elle eſt entre la Caſtille-vieille, la Navarre & l'Alava; S. Domingo de la Calcada, Nagera & Logrono en ſont les lieux principaux. Ce pays étoit autrefois une partie de la Navarre, il eſt maintenant uni à la Caſtille-vieille. MATY.

R I P.

RIPA-TRANSONA. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Ripa Tranſonis.* Elle eſt dans la Marche d'Ancone, à trois lieuës de Fermo, vers l'orient méridional. *Ripa-Tranſona* n'eſt pas grande; mais elle eſt fortifiée, bien peuplée, & Épiſcopale, ſuffragante de Fermo. Elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Cupra Moritana*, petite ville du *Picenum.* MATY.

RIPAILLE. ſ. f. Faire Ripaille. Terme populaire qui ſignifie, faire grand'chère ; débauche. *Convivari*, *epulis liberaliter indulgere.* Rions, chantons, faiſons *ripaille.* On dit que ce proverbe a pour auteur Amédée VIII. du nom, dernier Comte & premier Duc de Savoye, qui fut Antipape ſous le nom de Felix V. lequel âgé de 56 ans prit réſolution de quitter le monde, & ayant remis ſes États entre les mains de Louis ſon fils aîné l'an 1439. ſe retira avec douze Chevaliers à *Ripaille*, lieu ſolitaire ſur le bord du lac de Genêve. Il prit l'habit d'Hermite de l'ordre de ſaint Maurice, & s'y fit traiter de viandes très-éxquiſes, & de vins fort délicieux, le reſte de ſes jours ; & de là eſt venuë cette façon de parler, Faire *ripaille.* C'eſt ainſi qu'en parle Enguerrand de Monſtrelet. Mais cela eſt détruit par Æneas Sylvius témoin oculaire de l'auſtérité de la vie de ce Prince, comme le raporte Jean de Laët, en ſa République de Savoye. En effet cette façon de parler eſt inconnuë en Savoye & en Piémont. D'autres diſent que dans le voiſinage du lac de Lauſanne, on recueille du vin qui s'appelle *ripaille*, & qu'ainſi on a dit faire *ripaille* ; pour dire, boire d'excellent vin.

RIPAILLE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Chablais en Savoye. *Ripaillia.* Il eſt ſur le lac de Genêve, entre Thonon & Évian, & il eſt fameux par la retraite qu'y fit Amédée VIII. Duc de Savoye, après avoir laiſſé ſes États à ſes enfans ; ce qui ne l'empêcha pas d'accepter la Couronne Papale que le Concile de Bâle lui offrit l'an 1440. à laquelle pourtant il renonça l'an 1447. en faveur de Nicolas V. qui le fit Doyen des Cardinaux & Légat d'Allemagne. MATY.

RIPALTA. Voyez RIVA-BIANCA.

RIPE. ſ. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur, qui ſert à gratter une muraille ou une figure. *Radula.* Il y en a en forme d'une petite truelle, d'autres en forme de ciſeau dentelé.

RIPER. v. act. Ratiſſer ou gratter la pierre avec la ripe. *Radere*, *deradere.*

RIPEUX, EUSE. ſ. m. & f. Vieux mot. Roupieux. BOREL. *Striatus naſus.*

Car elle devint tant ripeuſe,
Corhe, *boſſue & tripeuſe*,
Défigurée & contrefaite,
Que ſembloit une contraicte.

REBOURS DE MATHIOLUS.

RIPHÉE. Les Monts *Riphées.* C'étoient des montagnes de la Scythie ſeptentrionale, qu'on nommoit ainſi dans l'Antiquité. *Riphæi montes*, *Ripæi montes.* On croit qu'ils ſe nommoient ainſi de ῥιπὴ, vent, à cauſe des vents qui en venoient. Ils étoient dans la province de Moſcovie qu'on nomme Petzora, & c'étoient eux qu'on appelle *Monts Stolp.* Les cartes de Ptolomée placent ces montagnes à la ſource du Tanaïs, où il eſt certain qu'il n'y a point de montagnes. On les confond ordinairement avec les monts Hyperboréens de ces mêmes Géographes, & on les prend pour ceux qu'on nomme maintenant les montagnes d'Oby, ou de Stolp. M. Witſen dans ſa grande carte de la Tartarie, les met dans la Sibérie, au côté gauche de la riviere d'Irtiſch, & au midi de la ville de Tobols, & il les appelle les montagnes de Vergotur, ou de Pojas Semeno. MATY. Rudbeeckius, au Ch. XXV. de ſon *Atlantica*, prétend que ces monts ſont en Suéde.

RIPHÉE. ſ. m. *Ripheus*, eſt le nom d'un Centaure. *Virgile*, *En. L. II. v.* 426.

RIPOL. ſ. m. Nom propre d'un bourg, qui a eu autrefois un Évêché. *Ripola.* Il eſt dans la Catalogne, ſur le confluant du Tèr & du Freſer, à quatre lieuës au deſſous de Campredon. MATY.

RIPOPÉ. ſ. m. Terme populaire, dont on ſe ſert pour éxprimer du méchant vin gâté, mêlé, frélaté, ou qui eſt demeuré de reſte dans les pots & les baquets. *Vinum mixtum*, *putidum.* Dans les méchans cabarets on ne boit que du *ripopé.*

RIPOSTE, ou REPUESTA. adj. f. Terme du Jeu de l'Hombre. C'eſt la même choſe que remiſe. C'eſt lorſque l'Hombre fait la bête, & que l'un des deux autres Joueurs ne gagne pas Codille.

RIPOSTE. Voyez RISPOSTE.

RIPPON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Uripontium.* Il eſt dans le Comté d'Yorck, ſur l'Youre, à ſept lieuës au deſſus de la ville d'Yorck, & à deux de Boroughbrige. MATY.

RIPUAIRE. ſ. m. & f. & adj. ou RIPUARIEN, ENNE. Ce nom s'eſt dit des peuples de l'Antiquité qui habitoient entre le Rhin, la Moſelle & la Meuſe, & ſur leurs bords. *Ripuarius*, *a.* de *ripa*, rive, bord d'une riviere. Les *Ripuaires* occupoient la partie du Duché de Cleves, qui eſt en deça du Rhin, l'Électorat de Cologne, en deçà du même fleuve, le Duché de Juliers & le Luxembourg. Quelques-uns croyent que les *Ripuaires* ſont nos anciens François, ainſi nommez, parcequ'ils habitoient ſur les rivages du Sal & du Mein. D'autres diſent qu'on appelloit ainſi les peuples qui habitoient en deçà des rives du Rhin, de l'Eſcaut & de la Meuſe, comme ceux de Hollande, de Luxembourg, de Gueldres, de Juliers, &c. comme a obſervé Pontanus. Les anciens François appelloient ces peuples *Ruiers* ou *Riviers.*

Ce mot ſe dit auſſi adjectivement des choſes qui appartenoient à ces peuples. Les loix *Ripuaires* ſont les loix par leſquelles ces peuples ſe gouvernoient. *Ripuaria leges.*

Les loix *Ripuaires* ou *Ribuaires*, mais on dit plus communément *Ripuaires.* On croit que ces loix *Ripuaires* ou *Ribuaires*, doivent leur origine à Théodoric fils de Clovis.

R I Q.

RIQUERAQUE. ſ. f. Nom d'une ſorte de longue chanſon ancienne, de certains vers à couples, de ſix ou ſept ſyllabes chacun, avec diverſes croiſées. *Art de Rhétorique ancien.* BOREL. *Cantilena.*

RIQUIER. ſ. m. & nom propre d'homme. *Richarius.* S. Riquier vint au monde vers la fin du VIe ſiécle ou le commencement du VIIe. Il fut Fondateur & Abbé d'un Monaſtère dans le village de Centule au Ponthieu, à deux grandes lieuës d'Abbeville au delà de la Somme. Il mourut de la mort des Juſtes l'an 645. ſelon le P. Mabillon, & l'an 674. ſelon le P. le Cointe. Voyez les Boilandittes, *apr. T. III. p.* 441. où le P. Henſchenius parle de ce Saint, & Mabillon, *Sæc. Bened. V. p.* 563. Baillet, *Avril* 26.

S. RIQUIER. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Sanctus Richarius*, anciennement *Centula.* Il eſt dans le Ponthieu, en Picardie, ſur le Garuon, à deux lieuës d'Abbeville, vers l'orient ſeptentrional.

trional. MATY. L'Abbaye de S. *Riquier* étoit autrefois compoſée de 300. Religieux, & 100 enfans qu'on y enſeignoit, & qui portoient auſſi l'habit monaſtique. Ces trois cens Religieux & ces enfans étoient Acœmétes, & partagez en trois chœurs qui pſalmodioient continuellement jour & nuit dans l'Égliſe de cette Abbaye, & en trois chapelles différentes.

RIR.

RIRE. v. neut. *Je ris, tu ris, il rit, nous rions. Je riois. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Que je rie. Que je riſſe*, ou *je rirois. Riant.* Donner des témoignages d'une joie intérieure par des ſignes extérieurs, ſoit par l'éclat de la voix, ſoit par les mouvemens du viſage, ou l'un & l'aûtre tout enſemble. *Ridere, riſum edere, movere.* L'homme a ſeul la propriété de *rire*. Le Sage dit qu'il y a tems de *rire* & tems de pleurer. *Tempus ridendi, & tempus flendi.* Il ne ſuffit pas de *rire* pour ſoi; il faut que les aûtres ne puiſſent pas nous reprocher de *rire* mal-à-propos. M. SCUD. Les aiſes de la vie, & le calme de la proſpérité, ſont que les Princes ont de la joie de reſte pour *rire* de tout; mais les gens moins heureux ne *rient* qu'à propos. LA BRUY. Cette plaiſanterie les fit éclater de *rire*. Nous *rimes* à gorge déployée de ſa naïveté, nous nous tenions les côtez à force de *rire*. Il faillit à nous faire crever de *rire*, à nous faire mourir de *rire*; nous étions pâmez de *rire*. *Riſu emori, concidere, corruere, exanimari.* Il tiéd mal de *rire* avec des éclats extravagans qui étourdiſſent l'aſſemblée. BELL. *Stultus dum ridet exaltat vocem ſuam.* A 20 ans on *rit* pour la moindre choſe: à 40 on ne *rit* plus que du bout des dents. MÉN. *Rire* exceſſivement, eſt un emportement contre la bienſéance. BELL. Louïs Vivez a écrit comme une choſe fort remarquable, que lorſqu'il avoit été longtems ſans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans ſa bouche l'obligeoient à *rire*.

Pluton Prince du noir Empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

Faire la belle main, mordre un bout de ſes gants,
Rire *hors de propos, montrer ſes belles dents.* RÉGNIER.

RIRE, ſignifie auſſi, Se moquer de quelqu'un; le railler, ou le mépriſer. *Irridere, illudere, deridere.* Dieu ſe *rit* des folles entrepriſes des hommes. Jupitèr ſe *rit* des ſermens amoureux. Entre les Philoſophes, Démocrite ne faiſoit que *rire* des hommes; & Héraclite que pleurer. Hypéride éxcelle à peindre les mœurs, & ſa manière de *rire* & de ſe moquer eſt fine, & a quelque choſe de noble. BOIL. Un Satirique *rit* aux dépens du genre humain; il le raille, il s'en moque, il mort en *riant*, il pince ſans *rire*. Un libèrtin ſe *rit* de toutes les remontrances, de toutes les menaces qu'on lui fait. C'eſt une injure que d'aller *rire* au nez de quelqu'un, ſe moquer de lui à ſa barbe. Horace dit qu'il n'y a rien qui empêche de dire la vérité en *riant*. Aprêter à *rire*. Montagne s'eſt ſervi de cette phrâſe qui eſt préſentement fort en uſage; pour dire, Donner ſoi-même ſujet de ſe faire moquer, de ſe faire railler. Cette folle action a apprêté à *rire* à bien des gens, leur a donné occaſion de s'en moquer. On dit auſſi qu'un homme *rit* ſous cappe, quand il ſe moque d'un aûtre, ſans lui en rien témoigner au dehors.

RIRE, ſignifie auſſi, ſe réjoüir, badiner, ſe divèrtir, paſſer le tems à dire, ou à faire des choſes agréables. *Oblectare, delectare, recreare, latari.* Les jeunes gens ne demandent qu'à *rire*, à folâtrer. Ils ſont allez *rire* à la campagne pour ſept ou huit jours. Nous *rirons* comme des fous; nous *rirons* tout notre ſaoul. Du matin juſqu'au ſoir, qui nous défend de *rire*? BOIL. Les bouffons ne ſont nez que pour faire *rire*, pour divèrtir. C'eſt un plaiſant qui a toujours cent contes pour *rire*, qui a le mot pour *rire*, qui fait étouffer de *rire*. On dit en ce ſens, qu'une pèrſonne veut *rire*, quand il cajolle une fille; pour dire, qu'il lui a pris quelque tentation d'amour impur.

Laiſſons là le monde en ſes humeurs,
Et ſi ſelon ſon goût, un chacun en peut dire,
Mon goût ſeroit, Bèrtaut, de n'en faire que rire. RÉGNIER.

RIRE, ſignifie auſſi, Ne parler pas ſérieuſement & ſelon ſa penſée, mais ſeulement par jeu, par raillerie. *Jocari, cavillari.* Quand vous dites une choſe ſi peu croyable, c'eſt que vous voulez *rire*. Les louanges que vous me donnez, c'eſt pour *rire*, pour vous divèrtir. Je n'ai dit cela que pour *rire*, je n'ai pas eû deſſein de vous offenſer. Il eſt malade tout de bon, il n'y a point à *rire*. Je ne ſçai pas où eſt le mot pour *rire* de cette affaire, j'en parle ſérieuſement.

RIRE, ſe dit figurément des choſes inanimées, & en Morale, en parlant de ce qui plaît, de ce qui eſt agréable de ce qui réüſſit. *Ridere, arridere.* Cette maiſon de campagne eſt fort belle, elle *rit* aux yeux des regardans. Tout *rit* dans cet apartement. ABLA. *Hic læta, jucunda, amœna ſunt omnia, rident univerſa.* Dans la jeuneſſe nous n'aimons que le joli & l'agréable; nous ne courons qu'après ce qui *rit* à l'imagination. TOUR. Le premier éxemple qu'on donne des métaphores, c'eſt, les prez *rient*. Moliére a dit des oiſeaux: Tout leur *rit*, tout chèrche à leur plaire. La fortune *rit* aux gens qui ſont en faveur. La roſe *rit* au ſoleil. VOIT. Pour dire, s'épanouit, s'étale. La mèr étoit très calme, & néanmoins les plus doux Zephirs qui la faiſoient *rire* nous importunoient. DU LOIR, *p.* 328.

RIRE, ſignifie auſſi burleſquement, Se fendre, s'entrouvrir. *Hiare, rimas agere.* Voilà un habit qui créve de *rire*, qui eſt troué. Cette muraille eſt fenduë, ruineuſe, elle créve de *rire*. Mairet a dit dans la Sylvie, d'un chêne entrouvèrt, il faut croire plûtôt qu'il s'éclate de *rire*, &c.

RIRE, eſt quelquefois ſubſt. maſc. Cette femme a le *rire* agréable. Il lui paroît de petites foſſettes ſur les joüës. *Riſus ſuavis, modeſtus, jucundus.* Elle avoit un *rire* charmant qui alloit reveiller la tendreſſe juſques dans le fond des cœurs. B. RAB. Le *rire* demeſuré eſt indécent. Un grand *rire* ſans ſujèt eſt une forte conjecture d'impèrtinence. M. SCUD. *Ridere ſine re, eſt ſignum ſtultitiæ.* Il eſt vrai que le *rire* eſt quelquefois contagieux, & je me ſuis trouvée avec ces rieuſes étèrnelles qui m'inſpirèrent ſi fort leur *rire*, que je riois près que juſqu'aux larmes, ſans ſçavoir pourquoi. M. SCUD. Les Indiens tiennent le *rire* pour une grande indiſcrétion, & incivilité; ils ne *rient* près que jamais, & regardent bien devant qui, lorſqu'ils en ont un grand ſujèt.

RIRE, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. Marchand qui pèrd ne peut *rire*. *Latari.* On dit de celui qui *rit* ſans ſujèt, qu'il *rit* aux Anges? & ironiquement, *Ri*-t'en Jean, on te frit des œufs. On dit au contraire, Il ſeroit bon à vendre vache foireuſe, il ne *rit* point. On dit le *rire* de S. Médard; pour dire, *Rire* du bout des dents, mal volontiers. Voyez MÉDARD, au IIIe Tome. *Rire* jaûne comme farine. On dit auſſi d'une plaiſanterie uſée, C'eſt le vieux jeu, on n'en *rit* plus. On dit auſſi, Il *rira* bien qui *rira* le dèrnier, en parlant à ceux qui ſe réjouiſſent de cèrtains avantages qui ne leur dureront pas longtems. On dit auſſi, qu'un homme ſe chatouille pour ſe faire *rire*, quand il tâche à *rire* ſans en avoir du ſujèt, qu'il *rit* de ſouvenance. *Titillare ſe ad ridendum.* On appelle auſſi un Comte pour *rire*, celui qui prend la qualité de Comte, & qui ne l'eſt pas véritablement. *Comes ridiculus, deridendus.* On dit auſſi, Il feroit *rire* un tâs de pièrres; pour dire, qu'un homme eſt fort plaiſant. On dit auſſi, en ſe moquant d'un enfant qui pleure, Il *rit* comme on pleure à Paris. On dit de deux innocens qui manquent d'entretien, qu'ils ſe regardent ſans *rire*.

RIS.

RIS. ſ. m. Tèrme de Boucherie. C'eſt une glande qui eſt ſous l'éſophage, que l'on appelle *ris de veau*, qui ſe trouve aux veaux dans le quartier de devant. *Corrugatio vitulina.* Elle a deux parties, l'une qu'on appelle autrement la *fagoüe*, & l'aûtre la *gorge*. Les Médecins dans le corps humain l'appellent *thymus*. Les meilleurs ragoûts ſe font avec des *ris* de veau, qui ſont fort délicats.

Quelques-uns diſent que ce mot vient de ce que la fagoüe étant blanche & grenuë, reſſemble aux grains de *ris*. Ménage le fait venir de *rides*, parceque les *ris de veau* ſont ridez. C'eſt la plus vraiſemblable étymologie; le concours de deux *de de* a fait qu'on en a retranché un, & que de *ride* de *veau*, on a dit *ri de veau*, & enſuite *ris de veau*.

RIS. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds, plus groſſes & plus fèrmes que celles du blé, nouées d'eſpace en eſpace. Ses feuilles ſont longues, charnuës, ſemblables à celles de la canne ou du poireau. Ses fleurs naiſſent au ſommèt des tiges, & ſont à pluſieurs étamines, aſſez ſemblables à celles de l'orge; mais ſes graines ſont diſpoſées en bouquet, enfèrmées chacune dans une capſule jaunâtre, rude, tèrminée par un filet. Ces graines ſont aſſez courtes, près que ovales, blanches. En Latin *oryza*. Le *ris* vient dans les lieux humides & marécageux, on le cultive dans les Indes orientales, dans la Grece, en Italie. On ſe ſèrt de ſes graines principalement pour les alimens, & quelquefois en Médecine.

RIS, ſe dit auſſi des graines du *ris*. *Oriza*. Le *ris* eſt propre pour adoucir, pour épaiſſir les humeurs, il modére le cours de ventre; on le mange bouilli avec de l'eau & du lait. Les peuples du Nord mangent les poules & les aûtres viandes avec du *ris* & du ſafran. Autrefois on n'oſoit faire une noce, s'il n'y avoit du *ris* jaûne, c'eſt-à-dire, ſafrané. Tous les peuples des Indes ne vivent que de *ris* cuit dans l'eau. La boiſſon ordinaire des Chinois eſt le vin de *ris* qui eſt d'un blanc qui tîre ſur la couleur d'ambre, & d'un goût auſſi bon que le vin d'Éſpagne.

RIS. Tèrme de Marine. Rang d'œillets qui ſont au travèrs d'une voile,

voile, & juſqu'à une cèrtaine hauteur. *Velicontractio.* On y paſſe des garcettes. *Prendre un ris*, c'eſt-à-dire, rappetiſſer, raccourcir la voile. *Vela contrahere.* Par les 40 dégrez nous eûmes un coup de vent arrière du nord & nord-nord-eſt, qui nous permettoit à peine de porter la mizaine un *ris* dedans. FRÉZIER, *p.* 5. Nous fumes contraints de mettre à la cape ſous la grande voile, un *ris* dedans, dans une inquiétude tèrrible de notre vie, nous ſçachant ſi près de tèrre & vèrs le vent. ID. *p.* 30.

RIS. ſ. m. Témoignage éxtérieur de joye, émotion ſoudaine de l'ame, cauſée par un objet plaiſant; action de rire. *Riſus, riſio.* Quand ces gaillards ſont enſemble, on entend des *ris* continuels. M. diſoit d'un ſot qui rioit groſſièrement; Il n'y a pas juſqu'à ſon *ris*, qui ne ſoit une ſottiſe. S. ÉVR. Qu'eſt-ce que des *ris* immodérez & ſtupides, en comparaiſon d'un ſouris ſpirituel? CH. D'H. Non ſeulement on doute de nos myſtères; mais ſouvent d'un *ris* dédaigneux & moqueur, on ſe jouë de la ſimplicité de ceux qui les croyent. FLÉCH. Les gens ſoupçonneux intèrprétent tout de travèrs, & s'imaginent que tous les *ris* ſont myſtérieux, & qu'on y entend toujours fineſſe. BELL. Je ne pus retenir ce *ris* dédaigneux qu'éxcite la crédulité des pèrſonnes ſimples. BOSS. Cette femme *rit* de tout: la colère lui donne un cèrtain *ris* amèr, & le mépris lui met ſur le viſage un *ris* moqueur. M. SCUD. Il eſt de la ſageſſe de ſçavoir contenir les *ris* immodérez, & les joies folles & emportées. M. ESP.

Vos geſtes, vos regards, vos ris & vos diſcours,
Font mourir mille Amans, & naître mille Amours. VOIT.

Laurent Joubèrt Médecin a fait un Traité du *ris*. On appelloit autrefois *Ris de Pâques*, un bon conte que les Prédicateurs avoient coutume de faire le jour de Pâques. *Riſus Paſchalis.*

RIS SARDONIEN, eſt un ris forcé & amèr qui ne paſſe pas le nœud de la gorge. *Sardonius riſus.* C'eſt un provèrbe Latin fondé ſur ce qu'il y a une hèrbe venimeuſe en Sardaigne, qui fait une telle contraction des muſcles du viſage de ceux qu'elle tuë, qu'ils ſemblent rire en mourant.

RIS CANIN, eſt auſſi une éſpéce de *ris* qui ſe fait par une telle contraction des lévres, qu'on montre toutes les dents. *Riſus caninus.*

Le *Ris* étoit honoré comme un Dieu chez les Lacédémoniens & c'étoit Lycurgue qui lui fit ériger des ſtatuës comme à une divinité. Les habitans d'Hypata en Théſſalie lui faiſoient tous les ans des ſacrifices & des fêtes qu'ils paſſoient en grandes réjouiſſances. Apulée a décrit la fête du *Ris*. Il y avoit encore un autre Dieu qu'on appelloit *Ridens Jocus, le Jeu riant.* Stace en fait mention, *L. I. Sylva VI. v.* 6.

RIS, en tèrmes Poëtiques, ſe dit des agrémens, des gaietez des pèrſonnes belles, & de bonne humeur. *Sales, feſtivitates.* Les Graces, les Jeux, les *Ris* & les Amours accompagnent toujours cette Belle. Les Graces & les *Ris* parlent par votre bouche. VOIT.

Cèrtains fripons de l'iſle de Cythère,
. . . . . .
Ris on les nomme, engeance réveillée,
Troupe attentive à vous déshonorer;
Lorſque votre ame en ſera chatouillée,
Rappellez-vous tout ce qui fait pleurer. SENECÉ.

On dit provèrbialement, c'eſt un *ris* qui ne paſſe pas le nœud de la gorge; c'eſt-à-dire, qu'on ne *rit* pas de bon cœur. Un *ris* de Saint Médard, eſt un *ris* forcé, & du bout des dents. Ainſi Régnier a dit:

Et ſentant au palais mon diſcours ſe confondre,
D'un ris *de S. Médard il me fallut répondre.* RÉGNIER.

RIS. Voyez RÈSSANA.

RISANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui ſéparoit anciennement la Carnie de l'Iſtrie. *Riſanus fluvius*, anciennement *Formio.* Elle coule maintenant dans cette dèrnière, & ſe décharge dans le golfe de Trieſte, environ à une lieuë de Capo d'Iſtria, vèrs le nord. MATY.

RISANO, eſt auſſi le nom d'une petite ville Épiſcopale, mais prèſque ruinée. *Roſa, Roſanum.* Elle eſt dans la Dalmatie, ſur le bord ſeptentrional du golfe de Cattaro. Son Évêché eſt ſuffragant de Raguſe, & la plupart des Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Rhizana, Rizana, Rhizinium*, & *Rhizon.* MATY.

RISDALE. Voyez RICHEDALE.

RISÉE. ſ. f. Éclats de rire. Cette propoſition éxtravagante éxcita une grande *riſée* dans la compagnie. *Effuſus riſus, immoderatus, vehementior.* Il eſt éxpoſé au mépris & à la *riſée* publique. VAUG. Un ſot fait des choſes dignes de *riſée*. Le conſeil de Notre-Seigneur lui-même, pour la pauvreté volontaire, eſt tourné en *riſée* (par les Calviniſtes). PÉLISSON.

Irois-je, honteuſe & mépriſée,
D'un peuple qui me hait ſoutenir la riſée? RACIN.

Il en revint couvèrt de honte & de riſée. BOIL.

RISÉE, ſe dit auſſi des pèrſonnes, & ſignifie, mépris, raillerie. *Irriſus, irriſio.* Cette femme s'eſt renduë la fâble, & la *riſée* de toute la ville. C'eſt un objèt de *riſée*. Vous êtes la *riſée* de tout le monde. ABLANC. S'en aller couvèrt de honte, & de *riſée*. BOIL. S'immoler à la *riſée* publique. ABLANC.

RISENBÈRG, RIESENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une fameuſe montagne de la Siléſie, ſituée entre le Duché de Javvet, & la Bohême, près des bourgs d'Hirſberg, & de Schmiedeberg. *Giganteus mons.* Cette montagne eſt la plus haute de la Siléſie. Elle a des mines d'étain, d'airain, de fèr, de vitriol; on y trouve même quelques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diamans, des rubis, des améthiſtes, des topâſes, des agathes & du criſtal; & quantité de ſimples fort utiles pour la Médecine. On y voit les ſources du Rober, de l'Upavva & de l'Elbe, qui n'ont pas un bon pas de largeur. Les habitans qui ſont au piéd de cette montagne diſent, qu'il y a au ſommet un ſpectre qu'ils appellent Ribenzal, qui la couvre ſubitement de nuages, & qui éxcite de tèrribles tempêtes; mais il n'eſt pas néceſſaire que les Démons s'en mêlent pour produire ces éffets, la ſeule hauteur de la montagne, qui arrête les vapeurs que les vents y pouſſent, peut être la cauſe de ces évenemens. *Bernas, Hiſtoire du monde.*

RISIBLE. adj. m. Qui peut rire. *Riſibilis, ridiculus.* L'homme ſeul a la puiſſance, la faculté *riſible*. *Riſus, in unum dumtaxat hominem cadit.*

RISIBLE, ſignifie auſſi, Plaiſant, ridicule; ce qui apprête à rire, ou qui donne ſujet de rire. *Ridiculus.* Voilà une Comédie fort *riſible*. Il fit une action fort *riſible*, & fort ridicule.

Tel rit d'une ruſe d'amour,
Qui doit devenir à ſon tour,
Le riſible *ſujet d'une ſemblable hiſtoire.* LA FONT.

RISO CARPASSO. Nom d'un cap de l'iſle de Chypre. *Riſus Caput*, anciennement *Elea Extrema.* Il eſt à dix ou douze lieuës de la ville de Famagoſta, vèrs le levant. MATY.

RISPOSTE. ſ. f. Promte réponſe ou replique. Cet homme a l'éſprit vif, il eſt promt à la *riſpoſte*. *Promptus ad refutandum, replicandum.* Il replique aiſément aux traits piquans qu'on lui dit. Rimeur promt à la *riſpoſte*. S. AMANT. Être promt à la *riſpoſte*. *Par pari referre.*

RISPOSTE, eſt auſſi un tèrme d'Éſcrime, & ſe dit de l'action de celui qui en parant un coup, allonge une botte. *Retuſa adverſarii impetitione, ictum illi inferre.* Il y a quatre ſortes de *riſpoſtes* & de parades, de même qu'il y a quatre ſortes de gardes & d'attaques.

RISPOTE, ſe dit auſſi de l'action du cheval qui ruë, quand il ſent l'éperon. *Recalcitratio.*

RISPOSTER. v. n. Tèrme de Maître d'Armes. C'eſt pouſſer après avoir paré. *Retuſa impetitione ictum inferre.* Allons, vite, *riſpoſtez.*

RISPOSTER, ſe dit auſſi pour répondre, répliquer. Il lui a *riſpoſté* d'un grand ſoufflet. *Validam illi alapam impegit.*

Ce mot & le précédent s'écrivent & ſe prononcent *Ripoſte, ripoſter*, ſans *s* à la première ſyllabe.

Mais j'ai tort & votre coutume
Le prend ſur le plus ſage ton;
L'un ne répond qu'avec la plume,
L'autre ripoſte *du bâton.* SENECÉ.

RISQUE. ſ. m. & f. L'Académie prétend qu'il eſt toûjours maſculin, éxcépté dans cette ſeule phraſe: toute *riſque*. Danet le fait féminin; & Richelet eſt de l'avis de Furetière, ſi ce n'eſt qu'il croit qu'on le fait un peu plus ſouvent féminin que maſculin. Les éxemples que l'on va voir, en pourront décider. Il ſignifie, Hazard qui peut cauſer de la pèrte, danger, péril. *Periculum, diſcrimen, alea.* Ne courre nulle *riſque* de la vie. PASC. Ils ne couroient nul *riſque*. VAUG. Il n'a couru aucune *riſque*. SAR. Il a couru de grandes *riſques*. NOUV. REM. Un ſoldat, un matelot, un voyageur, ont bien des *riſques* à courir. J'en prends le *riſque* ſur moi, j'en veux bien courir le *riſque*. Il y a des hommes qui mettent une ſorte de bravoure & d'intrépidité à courir tout le *riſque* de l'avenir. LA BR. Après tout, je croi qu'aujourd'hui on ne fait plus *riſque* maſculin. Selon Skinner ce mot vient de l'Éſpagnol *riſco*, qui ſignifie élevé & éſcarpé. Covarruvias le tire de *rigco*, mais mal, ſelon Skinner. En Grec barbâre on dit ῥιζικάρω. pour *periclitor. Etre en danger*; ῥιζικάρης, & καλορίζικος, *un homme heureux*, & ῥιζικὸν, *le deſtin, le ſort.* Sur cela

cela il paroît à Skinner que l'on pourroit tirer ces mots & celui de *riſque*, de ριπτω, pour ανα ριπτω τον κυβον, *jetter le dé.*

RISQUE, en tèrmes de Palais, ſe dit en cette formule: Il a pris cela à ſes *riſques*, périls & fortunes, & ſans garantie. *In proprium diſcrimen.* Un homme aſſigne pour déguerpir, fournit des défenſes aux *riſques*, périls & fortunes de ſon garant, de ſon vendeur. Un dépoſitaire ne court point de *riſque*, il n'eſt point tenu de la pèrte de la chôſe dépôſée: l'emprunteur eſt au contraire.

RISQUER. v. act. Mèttre au hazard, en danger. *Verſari in diſcrimine; venire, adduci in diſcrimen.* Les braves *riſquent* hardiment leur vie. Les joueurs *riſquent* leur argent. Il faut qu'un Général prenne garde à ne rien *riſquer*. *Riſquer* une bataille, c'eſt *riſquer* tout l'État. Il *riſque* ſa réputation. En ce monde il faut *riſquer*, mettre quelque chôſe au hazard pour faire fortune. Un Auteur *riſque* beaucoup, quand il donne un Ouvrage au public. Il faut des démonſtrations pour *riſquer* l'étèrnité. M. DE P. Quand les vèrtueuſes ont *riſqué*, & mal placé leur ſécrèt, elles n'épargnent quelquefois rien pour le mettre hors de danger. H. S. DE M.

Sçachez que d'une fille on riſque *la vèrtu,*
Lorſque dans un hymen ſon gout eſt combattu. MOL.

RISQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In diſcrimen adductus, conjectus.*

RISSO. Voyez ERISSO. *T. II. p.* 1295.

RISSOLE. ſ. f. Sorte de pâtiſſerie faite de viande hachée & épicée, envelopée dans de la pâte déliée. *Minutal toſtum.* On l'appelle auſſi *oreille de Pariſien*, parcequ'elle eſt faite en forme d'une oreille.

Ce mot vient de l'Italien *friſtelle.* On les a appellé autrefois *friſſoles.*

RISSOLER. v. act. Cuire les viandes ou autres mêts juſqu'à ce qu'on leur donne une couleur rouſſe. *Torrere, retorrere.* Faites cuire cette aumelette au beurre roux, & la faites bien *riſſoler.* Ce pain a les pâles couleurs, il n'eſt pas aſſez *riſſolé.*

RISSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Toſtus, concoctus.* On dit auſſi, qu'un Voyageur, un Laboureur ont un viſage *riſſolé*, quand ils l'ont hâlé, brûlé ou noirci par les ardeurs du ſoleil.

RISSON. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une ancre à quatre bras, qui ſèrt aux vâiſſeaux de bas bord. On l'appelle auſſi *hériſſon* ou *grapin. Inſtructa quatuor uncis anchora.*

RISTE. Vieux mot qui ſignifioit colet. Ce mot vient des Reiſtres, qui s'en ſèrvoient. Ainſi on appelle une carabate, ou cravate, une autre ſorte de colet. D'autres font venir ce mot *riſte*, de ruſtre; mais j'eſtime qu'il ſe faut tenir à la première étymologie. BOREL.

RISTER. v. act. Vieux mot. Preſſer. BOREL. *Urgere, impellere.*

Li valet ſièrt de l'eſperon
Et s'embronchant de chaperon
Son deſtrier riſte à grand randon,
Li giroyant de rond en rond. J. DE MELINGERIS, *en ſon Doctrinal Royal.*

R I T.

RIT. ſ. m. Tèrme dogmatique. Manière de faire les cérémonies de l'Égliſe. *Ritus, ordo, mos.* Les Orientaux, les Arméniens célèbrent le ſèrvice divin ſuivant le *Rit* Grec, les Occidentaux ſuivant le *Rit* de l'Égliſe Romaine.

RIT. Tèrme de Juriſprudence, c'eſt une chôſe accoutumée en une ville ou en une contrée, entre la communauté d'illec, comme on diroit par la manière du pays; il eſt accoutumé de porter armures plus en un pays qu'en un aûtre, comme en Flandres plus qu'en France; ou en Hénault plus de tuer hommes qu'en Arthois, & toutefois combien qu'ainſi ſoit fait communément, ce n'eſt pas coutume ni ſtile à proprement parler. BEAUMONOIR. *Somme, L. 1. Tit. II. p.* 7. Voyez Charondas ſur cet endroit.

RITBÈRG, RETBÈRG, ou RIETBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château *Ritberga.* Il eſt dans la Weſtphalie, ſur l'Embs, à quatre lieuës de Paderborn, vèrs le couchant. *Ritbèrg* eſt chèf d'un Comté qui porte ſon nom, il eſt au couchant de l'Évêché de Padèrborn, & il a environ ſix lieuës de long, & deux de large. Il appartient aux Comtes d'Embde. MATY.

RITOURNEILE, ou RITORNEILE. ſ. f. *Ritournelle* eſt le plus ordinaire & le meilleur. M. Broſſard le dit toujours. ſ. f. Repriſe qu'on fait des premiers vèrs d'une chanſon, qu'on répéte à la fin du couplet. *Intercalaris verſus, intercalata cantilena, clauſula iteratio, repetitio.* Les Italiens diſent *Ritornello*, ſ. m. qui veut proprement dire un petit retour, ou une courte répétition, telle que le ſeroit celle d'un écho, ou des dèrniers ſons d'un chant, ſur tout quand cette répétition ſe fait après les voix, par un, deux ou pluſieurs inſtrumens: mais *l'uſage* a étendu ce tèrme, à toutes les ſymphonies, qu'on joüe avant que les voix commencent, & qui ſèrvent comme d'introduction & de préparation à ce qui va ſuivre, ſur tout ſi ces ſymphonies ſont des trio à violons ou à flutes ſeules, &c. On trouve ſouvent dans les partitions des Italiens les *Ritournelles* marquées par ces mots, *ſi ſuona*, pour marquer que l'orgue ou le claveſſin doivent répéter ce que la voix vient de chanter. BROSSARD. Les violons joüèrent des *ritornelles.* B. RAB. Ce mot eſt venu d'Italie, & ſignifie la même chôſe à peu près que ce qu'on a toujours en France appellé *refrain.*

RITH. ſ. m. Vieux mot, paſſage: D'où vient *Rithumagus*, ou *Rothomagus*, c'eſt-à-dire ville de paſſage. *Camboritum*, ou Candbrige, *Auguſtoritum*, *Darioritum*, & le port *Rhitupis.* BOREL.

RITORBIO, RETORBIO. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Lombardie. *Litubium.* Il eſt dans le Tèrritoire de Pavie, ſur une montagne, à ſix lieuës de Tortone, vèrs le levant. Il y a des bains chauds. MATY.

RITUEL. ſ. m. Livre qui contient l'ordre & la manière des cérémonies qu'on doit obſèrver dans la célébration du ſervice divin en un Diocêſe, en un Ordre Religieux. *Ritualis, liber ſacrorum rituum, vel ceremoniarum.* Le *Rituel* eſt compris ſous le nom des Livres d'Égliſe, auſſi bien que le Proceſſional, le Miſſel, &c.

Les anciens Païens avoient auſſi leurs *Rituèls*, qu'ils appelloient *Rituales libri.* Ceux des Hétruriens ſont célébres. Ces livres contenoient les cérémonies, les rits qu'il falloit obſèrver lorſqu'on bâtiſſoit une ville, qu'on conſacroit un autel ou un temple, lorſqu'on diviſoit les Curies, les Tribus, les Centuries & en général toutes les cérémonies de la Religion. Il y a pluſieurs morceaux dans les livres de Caton *De Re Ruſtica*, qui nous peuvent donner une idée des *Rituèls* des Anciens.

R I V.

RIVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Évêché de Trente. *Riva.* Ce lieu eſt ſur le bord ſeptentrional du lac de Guarda, environ à ſept lieuës de la ville de Trente, vèrs le midi occidental. MATY.

RIVA, lac. Voyez WALLENSTAT.

RIVA BIANCA, RIPALTA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Barbarie. *Ripa Alba*, anciennement *Leucogæi, Leuce Acte.* Ce lieu eſt ſur la côte du Royaume de Barca, vèrs les confins de l'Égypte. MATY.

RIVADAVIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Galice. *Rivadavia.* Elle eſt ſur le Minho, à huit lieuës au deſſus de la ville de Tuy. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Flavia Lambris Badiorum*, que d'aûtres mettent à Fuenfria, bourg ſitué dans la Galice, vèrs les confins des Aſturies.

RIVADEO. Voyez RIBADEO.

RIVAGE. ſ. m. Rive; bord de la mèr, ou d'un fleuve. *Littus, ripa, ora.* Les flots de la mèr viennent baiſer le ſablon des *rivages.* La mèr jette quantité de pièrres précieuſes ſur les *rivages.* VAUG. Un *rivage* bordé de ſaules. ABLANC. Ils ne purent aborder à cauſe des *rivages* éſcarpez, qui défendent l'entrée de ce lieu-là. ID. Faire retentir les *rivages.* Revoir les charmans *rivages* du Méandre. DAC.

De cens vives clameurs les rivages *mugiſſent.*
BREBEUF.

Pourquoi ces vaiſſeaux prêts à quitter le rivage? BOIL.

Le Tybre écumeux & bruyant,
De ſa courſe fougueuſe étonne ſon rivage. S. ÉVR.

Malhèrbe appelle poëtiquement le *rivage* du Cocyte, le *rivage bléme.*

Un cèrtain breuvage,
Lui fit voir le noir rivage. LA FONT.

Sous le nom de *rivage*, eſt compris le chemin qui doit être entretenu le long des côtes & rivières navigables pour le hâle des batteaux, qui doit être de 24. pieds de lé ou de large par l'Ordonnance. *Spatium littoris.*

DROIT DE RIVAGE. C'eſt un droit dû pour le vin & autres marchandiſes, qui entrent en l'eau par bateaux, ou qui en ſortent. *Ripaticum.* Il eſt fait mention de ce droit dans les Ordonnances de la Prevôté & Échevinage de Paris. Dans les Ordonnances de la ville de Paris il eſt fait mention d'un droit de *rivage*, qui eſt dû ſur les marchandiſes qui abordent au *rivage* de la ville, ou qui en ſortent.

RIVAL, ALE. adj. & ſ. m. & f. Tèrme relatif, qui ſe dit de deux pèrſonnes qui ont la même pretention. *Corrivalis, æmulus, rivalis.* Il ſe dit proprement d'un concurrent en amour, & figurément d'un compétiteur & d'un concurrent en toute ſorte de

pourſuites. VAUG. Céſar & Pompée étoient illuſtres *rivaux* de l'Empire, & de la gloire. Éthéocle & Polynice étoient deux *rivaux* qui prétendoient à la Royauté. J'aurai pour *rivales* toutes les femmes qui ont de la délicateſſe & du goût. FLÉCH. Les intrigues des Romans & des Comédies roulent d'ordinaire ſur la jalouſie des *rivaux* qui ſe diſputent la même maîtreſſe. Entre *rivaux*, la haine eſt naturelle. CORN. Nous nous regardâmes dédaigneuſement tour-à-tour, & avec la jalouſie qui anime d'ordinaire deux *rivales*. H. S. DE M. Énée ſemble un peu effacé par l'éclat & le brillant de Turnus ſon *rival*. Le P. LE B. Les femmes ne peuvent ſouffrir de *rivales* ſur le chapitre de la beauté, ni les hommes des *rivaux* ſur le mérite de l'eſprit. BELL.

Eſt-il douceur égale,
A celle de ſe voir immoler ſa rivale. CORN.

Un rival *n'eſt pas inutile,*
Il réveille l'ardeur, &c. S. ÉVREMONT.

La puiſſance des Grands ne veut point de rivaux. BRÉB.

Les Juriſconſultes diſent que ce mot vient de *rivalis, quod ab eodem rivo aquam hauriant.*

RIVALTA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Ripa Alta.* Il eſt dans le Milanois propre, ſur l'Adda, à cinq lieuës de Milan, vèrs le levant. Ce lieu eſt connu par une grande victoire que Louis XII Roi de France y gagna contre les Vénitiens. MATY.

RIVE. ſ. f. Bord, ou rivage d'un lac, d'un fleuve, ou de la mèr. *Ripa, littus.* Les *rives* du Scamandre. La plupart des avantures de l'Altrée ſe ſont paſſées ſur les *rives* du Lignon, ſur les *rives* de la Loire. Malhèrbe a dit les *rives* du Boſphore.

RIVE, ſe dit auſſi des bords de pluſieurs autres chôſes. On dit la *rive*, ou l'orée d'un bois. *Ora ſylvæ, latus.* La *rive* du lit. L'un étoit couché à la ruelle, l'autre ſur la *rive*. On appelle un pain de *rive*, celui qui eſt bien cuit ſur les bords, qui étoit placé à la *rive* du four.

On dit provèrbialement d'un myſtère impénétrable, d'une affaire fort embrouillée, qu'il n'y a ni fond ni *rive*. *Negotium implicatum.* Tous ceux qui connoiſſent votre eſprit, avouent qu'il n'y a en vous ni fond ni *rive*. VOIT.

RIVER. Vieux mot qui ſe trouve dans Coquillard.

River *& habiter de hait.* BOREL.

RIVER. v. act. Rabattre la pointe à un clou, à une vis, à un boulon, & y faire une ſorte de nouvelle tête pour les retenir dans les lieux où ils ont paſſé. *Clavi mucronem retundere.* Le plus ſûr eſt de *river* les vis des ſèrrures. Le clou qui joint ce compas eſt *rivé* fort proprement.

On dit provèrbialement, qu'on a bien *rivé* le clou à quelqu'un, pour dire qu'on lui a répondu fortement, & avec quelque ſorte de correction & d'avantage. *Refellere, retundere, valide refutare.*

RIVERAIN. ſ. m. Celui qui habite, qui a des tèrres auprès d'une forêt ou d'une rivière. *Orans maris vel fluminis inhabitantes.* Dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts il y a pluſieurs articles concèrnant les *Riverains*. On a obligé les *Riverains* des forêts du Roi à faire des foſſez à leurs dépens de quatre piéds de large, & de cinq piéds de profondeur, pour faire la ſéparation de leurs bois. Les *Riverains* des rivières ſont tenus de laiſſer dix-huit piéds ſur les bords de la rivière, pour la facilité de la navigation.

RIVESALTES. ſ. m. Sorte de vin muſcat. *Vinum apianum Riveſaltinum.* On l'appelle ainſi du bourg de *Riveſaltes* dans le Rouſſillon.

RIVÈT. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt l'éxtrémité du clou qui eſt rivée, ou retrouſſée ſur la corne, & qui paroît, quand on a fèrré le cheval. *Clavi pars extans.* Les plus petits *rivèts* ſont les meilleurs.

RIVÈTS, chez les Sèrruriers, Couteliers & autres Artiſans, ſont des clous qui ſont rivez pour tenir quelque piéce. *Fibula cultri.*

RIVÈT, ſe dit auſſi chez les Cordonniers de ce qu'on nomme autrement *tranchefile. Calcei ſutura interior.*

RIVEURE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurier, C'eſt la broche de fèr qui entre dans les charnières des fiches, pour en joindre les deux ailes. POMEY. *Fibula cardo.*

RIVIÈRE. ſ. fém. Courant de pluſieurs eaux amaſſées qui vont la mèr. *Amnis, fluvius, flumen.* Quand un ruiſſeau eſt fort groſſi, on l'appelle *rivière*. Voyez au mot *fleuve* la différence qu'il y a entre fleuve & *rivière*, pour la ſignification. Quand la *rivière* a fait un long cours, & reçu beaucoup d'eau on l'appelle *fleuve*. La *rivière* aime ſi fort un ſi charmant pays, qu'elle ſe diviſe en mille branches, & fait une infinité d'iſles & de tours, afin de s'y amuſer davantage. BAL. Sanſon a fait une carte de la France ſelon les *rivières*. Le Loiret eſt une *rivière* navigable dès ſa ſource. La *rivière* de Loire eſt guéable en cent endroits, & celle qui reçoit le plus d'eaux. Les Italiens appellent les bords de la mèr Ligufti-que, la *rivière de Gennes.*

Du Cange dérive ce mot de *ripa* ou *riparia*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié le *bord de la mer.*

Le reſte n'eſt bon qu'à noyer;
Ainſi j'opine à l'envoyer
Par le plus court à la rivière. L'AB. RÉG.

On appelle une *rivière marchande*, quand on y peut naviger commodément, ſans danger de s'engraver, ni de périr. *Flumen navigabile, commodum, tranquillum.* Le Tigre & l'Euphrate ne ſont pas des *rivières marchandes*, à cauſe de leurs ſauts. On dit que la *rivière* charie, lorſqu'elle porte des glaces, qu'elle eſt prête à ſe prendre tout-à-fait. On appelle *confluent* d'une *rivière*, le lieu où deux *rivières* ſe joignent. Une *rivière* débordée eſt celle qui eſt hors de ſon lit. Il y a des *rivières* ſi rapides, qu'on ne les peut remonter.

RIVIÈRE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Les petits ruiſſeaux ſont les grandes *rivières*; c'eſt-à-dire, qu'en amaſſant peu-à peu on devient riche. *Ex variis rivulis fit ingens fluvius.* On dit, de celui qui ne trouve pas des chôſes faciles, qu'il ne trouveroit pas de l'eau à la *rivière*. On dit auſſi, Porter de l'eau à la *rivière*, ou à la mèr; pour dire, Porter une chôſe en un lieu où elle abonde. On dit auſſi de la *rivière* d'Armençon, Méchante *rivière* & bon poiſſon. De grand Seigneur, grande *rivière*, & grand chemin, fuis, ſi tu peux, d'être voiſin.

Le Bailliage de RIVIÈRE. *Riparia Præfectura.* C'eſt un des Baillia-ges des Suiſſes dans le Milanois. Il eſt entre ceux de Belinzone & de Val-Brune, de peu d'étenduë & de peu de valeur. Il appartient aux trois vieux Cantons, & ſes lieux principaux ſont Molano & Poleſe, qu'on nomme auſſi Rivière, d'où eſt venu le nom du Bailliage. MATY.

RIVIÉREUX, adj. m. Tèrme de fauconnerie. *Fluvialis.* Ce mot ſe dit des faucons propres à voler ſur les rivières. Car il y a des faucons *rivièreux* & des faucons champêtres, les uns propres à voler ſur les *rivières*, & les aûtres dans les campagnes.

RIVOLES, RIVOLI. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un magnifique château du Duc de Savoye. *Rivolium, Ripulæ.* Il eſt dans le Piemont propre, ſur la Doire, à deux lieuës & demie de Turin, vèrs le couchant.

RIVOUR. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Ripatorium.* Il eſt dans la Champagne à deux lieuës de Troyes, vèrs le levant. MATY.

RIX, adj. Vieux mot Celtique, Fort: d'où viennent les noms des Gaulois d'un Norix, Époredorix, Cingentorix, Vividorix: Chilperic, c'eſt-à-dire, *adjutor fortis*, ſelon le Poëte Fortunatus, livre 8. Orgetorix. BOREL.

RIZ. Voyez RIS.

RIZOPHAGE. Voyez RHIZOPHAGE.

RIZOTOME. Voyez RHIZOTOME.

R O.

RO, vieux adj. Celtique, qui ſignifioit Rouge. Voyez ROBERT, & ROLLAND.

ROA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Caſtille-Vieille, en Eſpagne. *Roa.* Elle eſt ſur le Douro, à quatre lieuës au deſſous d'Aranda de Douro.

ROABLE. ſ. m. Tèrme de Boulanger. Tire-braiſe. *Bible Hiſtoriaux. Roables* pour aſſembler les cendres, ou pour nettoyer le pavé. En Languedoc on dit un brioch. BOREL.

ROANE. Voyez ROUANE.

R O B.

ROB. Vieux adj. Rouge; de *robeus*, qui en vieux Gaulois ſignifie *rouge*, d'où vient Robèrt. BUREL. *Robeus* s'eſt dit anciennement pour *rubeus.*

ROB. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un nom qu'on donne aux ſucs de fruits dépurez & cuits juſqu'à la conſomption des deux tièrs de leur humidité. *Succus decoctus & defæcatus.* On fait des *robs* de coins, de mures, de bayes de ſureau, d'aloës, d'acacia, de règliſſe, de bèrberis, & pluſieurs aûtres, pour divèrſes maladies. Le ſuc des groſeilles rouges confit s'appelle *rob de ribes.* A l'égard du ſuc des raiſins dépurez, il s'appelle particulièrement *ſapa*, quand il eſt cuit juſqu'à la conſomption des deux tièrs: & ce *ſapa* eſt près que en conſiſtence de ſyrop: mais quand il n'eſt cuit que juſqu'à la conſomption du tièrs, on l'appelle *defrutum*, & c'eſt ce que le peuple appelle *vin cuit*; & quand on le cuit juſqu'à une conſiſtence approchante des électuaires mols, c'eſt ce qu'on appelle *refiné*; & alors on l'employe à diverſes confitures. Ce mot eſt en uſage dans les boutiques des Apotiquaires, quoi qu'originairement il ſoit purement Arabe, où il ſignifie un ſimple ſuc déſſeché au ſoleil ou ſur le feu, afin qu'il ſe puiſſe garder

longuement

longuement ſans corruption. On le prend quelquefois pour une compoſition de quelque ſuc avec du miel ou du ſucre, & on le confond avec looch. D'autres le dérivent de *rob*, vieux mot Breton qui ſignifie *rouge*, d'où eſt venu auſſi le nom de *Robert*, ou comme on diſoit autrefois *Robard*, qui ſignifioit *Chantre rouge*.

ROBA, ou au plur. ROBÉ. Tèrme de Marine du Levant, qui ſignifie, biens, richeſſes, marchandiſes & généralement tout ce qu'on appelle en Latin *res*.

Ce mot eſt Italien, dont on a fait *robare*, & nous *dérober*. Il eſt fort en uſage parmi les Provençaux, Catalans & aûtres qui trafiquent ſur la mer du Levant. C'eſt ce que les Eſpagnols appellent *caudal*, & les Picards cateux.

ROBALO. ſ. m. Nom d'un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes du Chili. Il eſt à peu près ſemblable à une alofe.

ROBARD, ou ROBERT. Vieux mot, ſelon quelques-uns Chantre rouge, & ſelon d'aûtres, Barbe rouge. BOREL.

ROBBE. ſ. f. Vêtement ample qui couvre tout le corps & qui eſt différent ſelon les pèrſonnes qui le portent. Une *robbe* de chambre eſt celle qu'on vêt à l'aiſe, & qui ſèrt durant qu'on ſe peigne, qu'on s'ajuſte, qu'on garde la chambre. On vêt les enfans d'une *robbe*, quand on leur ôte le maillot. Les femmes font leurs viſites de cérémonie en *robbes* détroussées: elles ont un corps de *robbe*, & un bas de *robbe*. Quand on ſaluë les Princeſſes, on leur baiſe par reſpect le bas de la *robbe*. Henri IV. Roi d'Angleterre ayant fait mourir Milord Scrop Archevêque d'York révolté contre lui, pour appaiſer Innocent VII, il lui envoya l'habillement de guèrre de cet Archevêque, avec une létrre qui commençoit par ces mots des frères de Joſeph à Jacob: *Voyez ſi c'eſt la la robbe de vôtre fils.* Le Pape y répondit par ceux-ci. *Je ne ſçai ſi c'eſt la robbe de mon fils; mais je ſçai qu'une bête féroce l'a dévoré.*

Ce mot vient de *raupa* ou *rauba*, qui ſignifioit en Latin un *habit*, auſſi bien que *deſrober*; pour dire *voler*. Quelques-uns croyent qu'il a été fait de l'Allemand *rauben*. MEN. Skinner croit qu'on le pourroit tirer de λόπος écorce; la robbe envelope le corps de l'homme, comme l'écorce envelope un arbre; ou bien de λῶπος & λώπη une robbe.

ROBBE, à l'égard des femmes, ne ſe dit que du vêtement que portent les gens de Juſtice, & les Graduez, qu'on appelle pour cela *gens de robbe* ou de *robbe longue*. *Toga, promiſſa veſtis.* C'eſt un ample vêtement qu'on met par deſſus l'habit ordinaire, qui deſcend juſqu'aux talons, & qui a les manches fort larges à l'égard des Laïques, & fort étroites à l'égard des Eccléſiaſtiques. Les Conſeillers de Cour Souveraine, & les Médecins portent la *robbe* rouge. Les Docteurs ſont toujours en *robbe*, & en bonnet dans la Sorbonne. On dit qu'un homme porte la *robbe* au Palais, pour dire, qu'il eſt Avocat, qu'il ſuit le Barreau.

D'une robbe *à longs plis balayer le Barreau.* BOIL.

D'un Magiſtrat ignorant,
C'eſt la robbe *qu'on ſalue.* LA FONT.

Les Échevins & les Bedeaux ont des *robbes* mi-parties *Toga bicolores*. Preſque tous les Corps ont des *robbes* de cérémonie. JESUS-CHRIST chaſſa du feſtin celui qui n'avoit pas la *robbe* nuptiale.

A Rome on appelloit *robbe virile*, une *robbe* ſimple que prenoient les Romains en ſortant de la pubèrté, c'eſt-à-dire, à l'âge de 20 ans. *Prætexta.*

En général la *robbe* ſe prend pour la Magiſtrature, profeſſion oppoſée à celle des armes. *Toga.* Être de *robbe*. A la fin j'ai quitté la *robbe* pour l'épée. MOL. La nobleſſe d'épée ſe met au deſſus de celle de *robbe*. Le crédit de la *robbe* eſt bien diminué. Ce coup eſt bien hardi pour un homme de ſa *robbe*, de ſa profeſſion.

Et le ſoin où la Robbe *attache ſes vieux ans,*
Rallentit cette ardeur, qui fait les conquérans. BRÉBEUF.

On appelle un Lieutenant Criminel de *robbe courte*, un Juge qui porte l'épée, qui donne la chaſſe aux brigands & malfaiteurs, qui eſt comme le Prévôt des Maréchaux. *Præfectus, judex capitalis toga ſubducta.* On diſtingue auſſi entre quelques Officiers, ceux de *robbe courte*, qui ne ſont pas examinez ſur la Loi. On appelle auſſi un Chirurgien de *robbe longue*, celui qui a été ſur les bancs, qui a été reçu avec examen, qui ne tient point boutique, & qui a des boëtes à ſon enſeigne, au lieu des baſſins qu'ont les Chirurgiens Barbiers. Maintenant ces corps ſont confondus, & ces diſtinctions n'ont plus de lieu.

ROBBE, ſe dit par extenſion de quelques animaux. Chat qui a une belle *robbe*; pour dire, belle peau. *Pellis diverſi coloris, vel verſicolor.* La *robbe* du paon. VOIT. Et des choſes qui environnent. La *robbe* des féves eſt la peau qui les couvre. On appelle auſſi la *robbe* des avelines, des noiſettes & des glands, cette petite partie qui les couvre à demi, & par la quelle elles ſont attachées à l'arbre. *Robbe* d'andouille eſt le gros boyau qui enfèrme les aûtres.

LA ROBBE TÉNÉBREUSE DE LA PIÈRRE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique; c'eſt la noirceur qui paroît dans l'eſpace de quarante deux jours au plûs tard: c'eſt ſigne que la putrefaction ſe fait; & cette putrefaction eſt une des clefs de l'œuvre, & une marque aſſûrée que le vrai degré de feu lui a été adminiſtré.

ROBBE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ventre de ſon, & *robbe* de velours; ſe dit des femmes qui épargnent ſur leur bouche pour être bien parées. *Eſca macilenta & veſtis heteromalla.* On dit auſſi, Belle fille & vieille *robbe*, trouvent ſouvent qui les accroche. On dit auſſi de celui qui fait vanité de quelque choſe, qu'il s'en pare comme de ſa belle *robbe*. On dit encore. Selon le drap la *robbe*, en parlant des choſes qui ont du raport ou de la proportion entre elles. On dit auſſi, Cela ne vous déchire pas la *robbe*; pour dire, vous n'avez pas lieu de vous en offenſer. On diſoit autrefois, On lui a couppé la *robbe* au cul; pour dire, on l'a déshonnorée, parceque c'étoit le traitement qu'on faiſoit aux femmes de mauvaiſe vie. On dit encore de celui qu'on a fort preſſé de demeurer, de dîner, ou de faire quelque choſe, qu'on a failli à lui déchirer ſa *robbe*. On dit encore d'une belle femme, ou de toute aûtre choſe qu'on eſtime, que c'eſt une bonne *robbe*: ſuivant une phraſe Italienne, *bona roba*: car en cette langue, *roba* ſignifie toutes ſortes de meubles ou de choſes.

En Juriſprudence on dit que la *robbe* de l'ennemi confiſque la *robbe* de l'ami. La *robbe* de l'ennemi, c'eſt-à-dire, ce qui appartient à l'ennemi confiſque la *robbe*, ou ce qui appartient à l'ami. L'on s'eſt ſèrvi divèrſement de cette maxime, que la *robbe* de l'ennemi confiſque celle de l'ami, & l'on ne doit pas y prendre piéd pour en établir une loi fixe du droit des gens. Ainſi ni les marchandiſes ennemies ne confiſquent les navires amis, ni les navires ennemis les marchandiſes amies, ſi ce n'eſt que les trafiquans ne s'y ſoumettent par quelque traité. C'eſt auſſi le ſens qu'il faut donner aux Ordonnances, qui portent cette confiſcation, telles que ſont celles de François I, l'an 1543. art. 42. de Henri III, l'an 1584. au mois de Mars, art. 69. & la loi de Portugal, Liv. I. Tit. XVIII. COURTIN.

Régnier dit proverbialement:

Ainſi ſelon les corps on doit tailler la robbe.

ROBBES NEUVES. C'étoit autrefois l'uſage que les Princes donnoient à leurs Officiers, aux grandes fêtes, des habits que l'on appelloit les *robbes neuves*. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L.* 81. Saint Louis donnant les *robbes neuves* à la fête de Noël en 1245. fit coudre la nuit des croix d'une broderie délicate d'or & de ſoye ſur les épaules des chapes ou manteaux, & en ayant fait faire plus qu'il n'en falloit pour ſes Officiers, il ordonna que les Gentilshommes revêtus de ces chapes vinſſent à la Meſſe avant le jour. Quand il fit clair, ils ſe virent tous croiſez, & ne voulurent point en dédire le Roi.

ROBBIN, ſe dit pour un homme de Robbe ou de Palais; mais c'eſt un tèrme un peu mépriſant; c'eſt un *Robbin*. Les gens d'épée diſent. Voyez un peu ces *Robbins*.

ROBEC. ſ. m. Nom d'une petite rivière, qui paſſe à Rouen. *Rodebeccus, Rodobecus*, & enſuite *Robecius*. Valois, *Not. Gall. p.* 482.

ROBECHON. ſ. m. Vieux mot, petite robe, *gonnelle*. BOREL.

ROBELIE. Vieux ſ. c'eſt une hèrbe, ſelon le Jardin de ſanté, & Iſaac. BOREL.

ROBEOR. ſ. m. Dérobeur, voleur, larron. BOREL. Hebers, au Roman des ſept Sages,

Riens tant ne gréve menteor
A larron ne à robeor,
Com véritez quand la receoit.

ROBER. Vieux v. a. dèrober. Songe du Vèrger. Fontaine des Amoureux de Science.

Comme penſe il faire l'or,
S'il ne me robe *mon tréſor.* BOREL.

Et Guarin de Loheranne,

L'arrière garde fet le pays rober
Et les grans proyes charger & arrouter.

ROBÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Archevêché de Trèves. *Roberais*, anciennement *Erubris* ou *Erubrus*. Elle ſe dèchargе dans la Moſelle, à la Ville de Trèves. MATY.

ROBERIE, ſubſt. f. Vieux mot, vol, larcin. BOREL. *Furtum, ſubreptio.*

Ovide MS.

De fraude ne de tricherie,
De tolte ne de roberie.

ROBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme fait de Rupèrt ou Rudpèrt. *Robertus.* Cependant on ne dit pas indifféremment *Robèrt* ou Rupèrt. Saint *Robert* Abbé de Moleſme, premier Auteur de l'Ordre de Citeaux, naquit vèrs l'an 1024. Il renonça au ſiécle dès l'âge de 15 ans, & ſe fit Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans l'Abbaye de Montier la Celle, près de la ville de Troye. Il mourut l'an 1108. le 21 de Mars jour de S. Benoît, & auquel il avoit été fait premier Abbé de Citeaux, après avoir vécu environ 84 ans. Les Bollandiſtes *April.* T. III. p. 662. & ſuiv. & Baillet au 29 d'Avril traitent de la vie de ce Saint. Voyez auſſi au mot CISTEAUX. Le Roi *Robèrt* compôſa pluſieurs hymnes qu'on chante à l'Égliſe. *Mém. de du Tillet. Robèrt* d'Arbriſſelles eſt le fondateur de l'Ordre de Fontevraux, *Robèrt* de Courtenai Empereur de Conſtantinople étoit fils de Piérre de Courtenay II. du nom, & d'Yoland de Hainault ſa ſeconde femme. Il ſuccéda à ſon Père l'an 1224.

Ce nom, ſelon quelques Auteurs, vient de *ro*, qui en Celtique ſignifioit rouge, & de *ber*, montagne. BOREL. Voyez ROBARD.

ROBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme qui s'eſt dit auſſi pour Rigobèrt. *Rigobertus.*

MUSCAT ROBÈRT. Voyez MUSCAT.

ROBBETTE. ſ. f. Tèrme de Chartreux. Sorte de chemiſe de ſèrge ou d'autre étoffe, qui eſt ſur la chair. *Lanea ſubucula.*

ROBBIÈRE. ſ. f. Tèrme de cèrtaines Religieuſes. C'eſt celle qui a ſoin des habits, des robbes, des chauſſures, des garnitures de lit, &c. *Supellectilium ſeu veſtium curatrix, veſtiaria.*

ROBIGALES, ou RUBIGALES. ſ. m. & plur. Nom d'une fête que les Romains célébroient à l'honneur du Dieu Robigus, ou de la Déeſſe Robigo, dont il ſera parlé dans les articles ſuivans. *Robigalia, Rubigalia.* Les *Rubigales* furent inſtituez par Numa l'onziéme année de ſon regne. Ils ſe faiſoient le ſeptiéme devant les Calendes de Mai, c'eſt-à-dire, le 25 d'Avril, parceque c'eſt vèrs ce tems là que la rouille, ou la nielle a coûtume d'endommager les bléds. Car c'étoit pour la nielle qu'on invoquoit Robigo, ce que Varron fixe au tems où le ſoleil entre dans le 10e degré du taureau, mais la véritable raiſon eſt que le 18e jour après l'équinoxe, c'eſt-à-dire, ſelon l'obſervation de différentes nations le 4 devant les Calendes de Mai, ou le 28 d'Avril, la conſtellation du chien ſe couche, qui eſt une conſtellation malfaiſante, & qui marque que la canicule eſt couchée, parcequ'elle précéde le chien. Or on ſacrifioit un chien à Robigo. *Louis Vivez ſur la Cité de Dieu L. IV. C.* 21. Ovide dit que l'on ſacrifioit à Robigo les entrailles d'un chien & celles d'une brebis Faſt. L. IV. v. 907. Columelle dit L. X. qu'il falloit que ce fut un chien à la mammelle, & Feſtus inſinuë que cette victime devoit être rouſſe. Struvius dans ſon Calendrier Romain p. 357. marque les *Robigales* au 25 d'Avril; il dit qu'outre la brebis & les entrailles du chien, on offroit encore à Rubigo ce jour-là, de l'encens & du vin. Voyez Varron *de Re Ruſt. L. I. c.* 1. *de Ling. Lat. L. V.* Ovide *Faſt. L. IV. v.* 395. *& ſuiv.* Pline *L. XVIII. c.* 28. *&* 29. Columelle cité, Saumaiſe ſur Solin p. 433. Voſſius *de Idolol. L. III. C. II.* Struvius *Synt. Antiq. Roman. C.* 9. *p.* 430.

ROBIGO, ou RUBIGO. ſ. f. Nom d'une Déeſſe de l'ancienne Rome. *Robigo, Rubigo.* Ce nom ſignifie *Rouille.* C'eſt une maladie qui vient aux bléds, & les fait périr en changeant les grains en une pouſſiére noire, ce qu'on appelle autrement Nielle. La Déeſſe à laquelle ils attribuoient le pouvoir de détourner cette maladie des bléds, s'appelloit auſſi *Robigo* ou *Rubigo*, & il faut l'appeller ainſi dans notre langue, plutôt que de dire la Déeſſe Rouille, ou Nielle. Varron & Aulu-Gelle en font un Dieu, comme on le vèrra dans l'article ſuivant; & S. Auguſtin une Déeſſe. *De Civit. Dei L. XVIII. C.* 29. M. De Ceriſiers dans ſa Traduction de la Cité de Dieu, dit, *Rubigo* ou *Rouillure.* On ne prieroit pas la Déeſſe *Rubigo* ou *Rouillure* qu'elle ne vint point.

ROBIGUE ou ROBIGUS & RUBIGUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu de la Campagne & de l'Agriculture chez les anciens Romains. *Robigus.* C'étoit ce Dieu qui défendoit les bléds de la rouille ou nielle, en Latin *robigo* ou *rubigo*, ou plutôt celui qu'on invoquoit pour cela. C'eſt de là qu'il avoit pris ſon nom. Il n'eſt pas néceſſaire de le diſtinguer de la Déeſſe Robigo. Ce n'eſt pas la premiére Divinité que les Anciens ayent fait les uns mâle & les autres fémelle; ou que le même Auteur ait fait tantôt Dieu & tantôt Déeſſe. Voyez Varron, *De Ling. Lat. L. V. Aulu-Gelle L. V. C.* 12. Numa Pompilius inſtitua des ſacrifices à ce Dieu. Voyez ROBIGALES. Onuphrius Panvinius dit qu'il avoit à Rome un temple & un bois, dans la Ve region ou Ve quartier de la ville. Il avoit encore un temple ſur le chemin Nomentan hors la porte Capéne. Les Rhodiens avoient auſſi une Divinité qu'ils invoquoient contre la nielle; c'étoit Apollon, auquel ils donnoient le nom de *Erythibius*, de ἐρυθίζω, qu'ils diſoient au lieu d'ἐρεθίζω, qui ſignifie la nielle des bléds. Varron, *De Re Ruſtica. L. I. C.* 1 joint Robigus avec Flôre.

ROBILLARE. ſ. m. Mot du petit peuple de Paris, qui ſignifie Réjouiſſance. Après Pâques. *robillare. Exultatio, tripudium.*

ROBIN. ſ. m. Nom propre d'homme qui eſt demeuré en ces phraſes proverbiales. Il ſouvient toujours à *Robin* de ſes flutes. *Robinus eſt ſemper fiſtulæ memor.* Il fit comme *Robin* à la danſe, tout du mieux qu'il put. On dit auſſi par mépris à un homme, Vous êtes un plaiſant *Robin.* Ménage dit qu'il ignore l'origine de ces façons de parler.

ROBINE. ſ. f. Nom d'une ſorte de poire. La *robine* eſt connuë en différens lieux, tantôt ſous le nom d'Averat, tantôt ſous le nom de Muſcat d'Août, &c. Et même à la Cour, ſous le nom de Royale. On la peut regarder comme une poire parfaite. Elle eſt à peu près de la groſſeur, & même de la figure d'une petite bèrgamotte, c'eſt-à-dire entre ronde & plate. Sa queuë eſt longuette, aſſez droite & un peu enfoncée; l'œil auſſi eſt un peu en dedans; ſa chair eſt caſſante ſans être dure; ſon eau ſucrée & parfumée charme tout le monde. Son coloris eſt blanc-jaunâtre, & la peau en eſt douce: elle ne molit près'que point, qualité importante & près'que unique en fait de poires d'été. Son mérite ne ſe têrmine pas à être mangée crue, elle eſt outre cela admirable en pâtes & en compotes. Elle fait un très-beau & très-grand buiſſon, & réuſſit bien par tout: ſon bois eſt ſujet à devenir chancreux; & d'ordinaire elle eſt difficile à ſe mettre à fruit. Elle mûrit avec le rouſſelet & les premiéres groſſes pêches. LA QUINT. *T. I. p.* 307. 308. La Quintinie met la *robine* au ſecond rang des bonnes poires, qui ſont celles qui ont la chair caſſante, avec une eau douce & ſucrée, & quelquefois un peu parfumée. *P. III. p.* 253. A la fin d'Août on commence à avoir des *robines.* ID. *p.* 265.

ROBINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe amarante, & qui a peu de blanc. MORIN.

ROBINÈT. ſ. m. Cléf d'une fontaine, d'une canelle, qui ſert à en ouvrir ou fèrmer le tuyau. *Roſtellum, canaliculus, ſiſtula.* L'eau s'écoule, quand on a lâché le *robinet.* Ce muid s'enfuit par le canelle, parcequ'on n'en a pas bien ſerré le *robinet.* Il y a pluſieurs *robinets* dans les regards, pour la diſtribution des eaux publiques.

ROBINETTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe amarante, rouge, pourpre & blanche non d'entrée. MORIN.

ROBISCH. ſ. m. Nom propre d'un village de la Stirie, ſitué entre la ville de Cilley, & celle de Pettavv. On le prend pour l'ancienne *Ragundona*, petite ville de la haute Pannonie. MATV.

ROBLE. ſ. m. Nom d'un arbre qui croît au Chili, & le meilleur qu'on y trouve pour ſervir à la conſtruction des vaiſſeaux. C'eſt une eſpéce de chêne, dont l'écorce, comme celle de l'hieuſe, eſt un liége; il eſt dur, & de durée dans l'eau. FRÉZIER, p. 74.

ROBORATIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la faculté d'un médicament; qui a pouvoir de conſerver & de fortifier le corps. *Roborans, corroborans.*

ROBUCONNER. Vieux mot. R. de la Rôſe.

D'autre part ne vuis celer
Entre vous & cel Bachelier,
Robuconnet *au vert chapel,*
Que ſitoſt vient à noſtre apel. BOREL.

ROBUSTE. adj. m. & f. Qui eſt vigoureux & fort de corps. *Robuſtus, validus, firmus.* Samſon étoit un homme bien *robuſte.* Hercule, Milon le Crotoniate ont eu des corps extraordinairement *robuſtes.* Le Paraſite a le viſage vèrmeil, l'œil vif, le teint frais, & en un mot il eſt *robuſte* de corps & d'eſprit. ABLANC. Cette femme a une ſanté *robuſte*, & à l'épreuve de tout. P. COM. Il faut être de complexion *robuſte*, avoir une ſanté *robuſte*, pour ſouffrir les fatigues de la guèrre. S. Chriſtophle eſt le Patron des gens *robuſtes*, des Portefaix.

ROBUSTEMENT. adv. D'une manière robuſte. *Robuſtè, validè, pervalidè, athletice, pancratice.* Les Athlétes anciens ſe choquoient fort *robuſtement.*

ROC.

ROC. ſ. m. Maſſe de piérre très-dure, qui a ſa racine en tèrre. *Rupes, petra.* Le château de Pierre Enciſe eſt ſur un *roc.* Cette ville eſt difficile à aſſiéger, tout le tèrrain eſt de *roc*, on n'y peut creuſer de tranchées. Le *roc* vif eſt la piérre la plus ſolide de la carriére, qui n'en a point été détachée. La ſource du fleuve Marſias eſt au ſommet d'une montagne, d'où il tombe ſur un *roc.* VAUG.

Ce mot vient du Grèc ῥώξ, qui ſignifie une fente, & peut-être un rocher coupé & eſcarpé, & ῥώξ vient de ῥήγνυμι, *rompre.* D'où s'eſt fait auſſi ῥωχία, un rivage plein de piérres & de rochers. SKINNER.

ROC, ſe dit figurément en choſes morales. L'eſprit, la conſtance de cet homme eſt un *roc* dont la fèrmeté a été inébranlable. *Conſtantia.*

ſtantia, animi robur, firmitas, rupes eſt invincibilis, inexpugnabilis. Plus grâve qu'un *roc*. VOIT. Ce dernier eſt bas.

ROC, eſt auſſi le nom d'une piéce au jeu des Échècs, qu'on appelle autrement la *Tour*, qu'on póſe aux extrémitez du jeu, & qui ne ſe remuë qu'à angles droits. *Turris.* On donne échèc & mat avec le Roi & le *Roc*.

En tèrmes de Marine on appelle *roc d'iſſas*, ce qui eſt la même chôſe que le *ſep de driſſe*. Voyez à ſon ordre.

ROC, en tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi d'un meuble dont on charge les Écus, qui répréſente un *roc* d'Échets, à la réſèrve que la partie d'enhaut eſt figurée avec deux crocs en forme de crampons, qui ont leurs pointes tendantes vèrs le bas. *Latrunculariis rupes.* On l'appelle auſſi *Roc d'échiquier*, parceque les tours des échets, que les Eſpagnols nomment *Roque*, ont la même forme. Le P. Ménеſtrier dit que le *Roc*, eſt de fèr morné d'une lance de Tournoi, ou recourbé à la manière des extrémitez des croix ancrées. De Roquelaure porte d'azur à trois *rocs* d'argent.

ROCAGLIA. ſ. f. Nom propre d'un village du Mantouan, en Lombardie. *Rocalia.* Il eſt à quatre lieuës de Mantouë, vèrs le nord. On le prend pour l'ancienne Colicara, petite ville de la Gaule Ciſalpine. MATY.

ROCAILLE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs coquillages avec des piérres inégales & mal polies, qui ſe trouvent autour des rochers, & qui les imitent. C'eſt une compoſition d'Architecture Ruſtique, qui imite les Rochers naturèls, & qui ſe fait de piérres trouées, de coquillages & de pétrifications de divèrſes couleurs, comme on en voit aux Grotes & Baſſins de Fontaine. *Saxula.* On embellit les grottes de toutes ſortes de *rocailles*.

ROCAILLE, eſt auſſi un tèrme de Vitrier, qui ſignifie des petits grains ronds, vèrds ou jaûnes, dont on ſe ſèrt pour métre les vitres en couleur. *Scrupea vitra. Rocaille* jaûne. *Rocaille* vèrte.

COLONNE DE ROCAILLE, en Architecture, eſt une colonne dont le noyau de tuf, de piérre, ou de moilon, eſt revêtu de pétrifications, & coquillages. *Columna ſcrupea, cochleis obſita.*

ROCAILLEUR. ſ. m. Ouvrier qui met les *rocailles* en œuvre, & qui fait des grottes. *Scruparius.* On appelle *Rocailleur*, celui qui compóſe, qui conduit, ou qui travaille aux *Rocailles*. DAVILER.

ROCAMBOLE. ſ. f. C'eſt le fruit des aulx qu'on cultive en Eſpagne. La *rocambole* ſèrt à faire des ſauſſes, & n'eſt pas ſi forte que l'ail. On l'appelle autrement *échalotte d'Eſpagne. Capula Aſcalonia.* Les Rocamboles ont les mêmes vèrtus que l'ail. LÉMERY.

ROCANTIN. ſ. m. Chanſon compôſée de pluſieurs vieilles chanſons, en prénant un morceau de châcune, enſorte que le tout enſemble faſſe un ſens parfait; c'eſt comme les centons en Poëſie.

ROCCA. ſ. f. Nom Italien qui ſignifie Forteresſe, & qui eſt devenu le nom de pluſieurs lieux, ou qui entre dans leurs noms. *Arx. Rupes.*

ROCCA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, ſitué dans la Tèrre d'Otrante, entre la ville d'Otrante & celle de Brindes. *Rocca.* On croit que la *Rocca* eſt l'ancienne ville de la Meſſapie, nommée *Lupia, Lupia, & Lipia*, qui eut un ſiége Épiſcopal, maintenant uni à celui de Lecce. MATY.

ROCCA D'ANGITOLA, ou *Angitola*. ſ. f. Nom d'un bourg de la Calâbre ulterieure, au Royaume de Naples. Il eſt ſitué ſur la riviére d'Angitola, qui ſe décharge peu aprés dans le golfe de Sainte-Euphémie. La *Rocca d'Angitola* eſt éloignée à peu prés de deux lieuës au nord de la ville Monte-Leone. On croit qu'*Angitola* eſt la petite ville des Brutiens, qu'on nommoit *Criſa*. MATY.

ROCCA GUILLELMA. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Rupes Guillelma.* Il eſt dans la Tèrre de Labour, entre Aquino & Gajete. MATY.

ROCCA IMPÉRIALE. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Arx Imperialis.* Il eſt dans la Baſilicate, aux confins de la Calâbre, prés du golfe de Tarente, où l'on a bâti la Tour de *Rocca Imperiale*, pour défendre la côte contre les Corſaires. MATY.

ROCCA DE MONDRAGONE. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Rupes Mondragonis.* Il eſt ſur la côte de la Tèrre de Labour, environ à deux lieuës de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruînes de l'ancienne *Sinueſſa*, ou *Soeſſa*, qui fut une ville Épiſcopale de la Campanie. On voit prés de ce bourg le cap de Mondragone, & les bains de Mondragone, le premier appellé par les Anciens, *Maſſicum promontorium*, & les dèrniers, *Aquæ Sueſſanæ.* MATY.

ROCCA DI PAPA. Nom d'un bourg avec un château. *Rupes Papalis, Arx Pontificia*, ou *Pontificis M.* Il eſt dans la campagne de Rome, à cinq lieuës de Rome, du côté du levant. MATY.

ROCCA PIANA. Roche plate. Nom d'un village de l'iſle de Corſe. *Rupes Plana.* Il eſt prés de la côte méridionale, au couchant de Bonifacio; on le prend pour la petite ville nommée anciennement, *Albiana.* MATY.

ROCCA SECCA. Roche ſéche. Bourg de l'État de l'Égliſe. *Rupes ſicca.* Il eſt dans la campagne de Rome, prés de la Palu-Pontine, à trois lieuës de Tèrracine, vèrs le nord. MATY.

ROCCA DE SINTRA. Nom d'un cap. *Promontorium Olyſſipponenſe*, ou *Magnum*, ou *Promontorium Lunæ.* Cap du Portugal. Il eſt à ſept lieuës de Liſbonne, vèrs le couchant, ſur l'embouchure du Tage, du côté du nord. MATY.

ROCCA DI VAL DI MARINO. Roche du Val Marin. Nom d'un bourg de l'État de Veniſe. *Rupes Marina, Marinum.* Il eſt dans le Tréviſan, aux confins du Padouan, & à ſix lieuës de Trévigni, vèrs le couchant. MATY.

ROCELLA, ou LA ROCHE CALABROISE. Bourg du Royaume de Naples. *Rupella*, anciennement *Amphiſſa, Amphiſia.* Il eſt défendu par un château fort, & ſitué ſur la mèr Ionienne, à quatre lieuës de Girace, vèrs le nord. MATY.

ROCH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rochus.* Prononcez Roc. S. *Roc* plus connu par la dévotion du peuple que par l'hiſtoire de ſa vie écrite pour le moins 160 ans aprés ſa mort, naquit à Montpellier d'une famille noble, vèrs la fin du XIIIe ſiécle, ſous Philippe Le Bel. Ayant pèrdu ſon pére & ſa mère à l'âge de 20 ans il alla à Rome, & ſur le chemin, s'employa en pluſieurs villes au ſèrvice des peſtiférez, auſſi bien qu'à Rome où la peſte faiſoit de grands ravages. Il fit le même à Pérouſe en revenant. Il y fut frappé du mal, & obligé de ſortir de l'hopital & de la ville, pour ne point infecter les aûtres. Il guérit, revint à Montpellier ſa patrie, où il mourut le 16 Août 1327. On invoque Saint *Roc* contre la peſte.

On dit provèrbialement Donner des bénédictions de S. *Roch*, pour dire, Maudire quelqu'un, dire du mal de lui. Naudé a employé ce provèrbe dans ſon Maſcurat, p. 9.

ROCHE. ſ. f. Signifie ſouvent la même chôſe que *roc*, ou *rocher*. Il ſe dit de la piérre la plus ruſtique & la moins propre à être taillée, comme de celles qui tiennent de la nature du caillou, d'aûtres qui ſe délitent par écailles. DAVILER. *Rupes, petra, cautes.* On dit que du vin eſt clair comme eau de *roche*, comme l'eau qui ſort d'un rocher. On appelle criſtal de *roche*, celui qui ſe fait par la congelation des ſucs lapidifiques qui tombent dans les *roches* & cavèrnes. *Cryſtallus nativa, genuina.* On dit auſſi un diamant de la vieille *roche*; pour dire, un diamant trés-fin. Il y a pluſieurs piérreries dont on ne connoît pas la mine, ni la *roche*; ce qui les rend plus précieuſes que les aûtres. Il y a des *roches* cachées ou ſous l'eau, & des *roches* au deſſus de l'eau. Les *roches* molles ſont la même chôſe que les Cayes. Voyez ce mot.

Scaligèr dérive ce mot du Grèc πέτρα, & Ménage du Latin *rupes*, ou plutôt de la langue Celtique *roch*, qui ſignifie un gros rocher, Du Cange de *rocca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

ROCHE, ſe dit auſſi de groſſes piérres de grais qui pércent la tèrre ou qui ſont dans des ſâbles. *Rupes.* Le Gâtinois eſt un pays plein de *roches*. Le pavé ſe fait de *roches* de grais, qui ſe caſſent aiſément. On a l'art d'entèrrer les *roches*, quand on ne les peut pas tranſporter.

ROCHE, eſt auſſi une éſpéce de minéral jaûne qui ſèrt de borax, qui eſt plus commun & à plus vil prix, dont on ſe ſèrt pour ſouder, *Borax mineralis*, que les Ouvriers conſèrvent dans un vaiſſeau appellé *rochoir*.

ROCHE, ſe dit figurément en chôſes morales: & premièrement on dit, Un homme, un eſprit, un cœur de la vieille *roche*; pour dire, excellent, fèrme, & de la vèrtu ancienne. Il eſt du ſtile bas & familier. On appelle auſſi un cœur de *roche*, celui qui n'eſt point ému d'amour, de pitié, de compaſſion, qui n'a aucune des paſſions tendres. *Ingenium ſolutum, acre, inflexibile.*

On dit provèrbialement, qu'il y a anguille ſous *roche*, qu'on a trouvé anguille ſous *roche*; pour dire, qu'il y a quelque chôſe de captieux dans une affaire qu'on a propoſé; ou qu'on a trouvé quelque bonne rencontre, ou ſecrèt profit dans celle qu'on a entrepriſe. *Latet anguis in herba.* On dit auſſi populairement d'un libèrtin, qu'il ne s'enquête, il s'appelle la *Roche*.

ROCHE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Rupes.* Elle eſt ſur une éminence, à une lieuë de l'Arve, & à cinq ou ſix de Genêve, vèrs le midi.

ROCHE A FEU. Tèrme d'Artillerie. C'eſt une ſorte de compoſition, qui ſe fait de trois parties de ſoufre, qu'on fait fondre, aprés qu'on y a jetté deux parties de poudre, une de ſalpêtre, & une aûtre de charbon pilé, que l'on mêle enſemble. La roche de feu entre dans la charge des bombes, & ſèrt à frotter les fagots ardents. AUBIN.

ROCHE-AU-MOINE. Nom d'un lieu ſitué dans l'Anjou ſur le bord de la Loire, non loin de Chalonne, ſur le chemin de Rochefort à Angers. *Rupes Monachi.* Ce lieu fut d'abord une forteresſe que bâtit Guillaume des Roches Sénéchal d'Anjou, pour la ſureté du chemin

min de Rochefort à Angers, où les Payſans commettoient de grands déſordres. Valois, *Not. Gall. p.* 489.

ROCHE CALABROISE. Voyez ROCELLA.

ROCHE EN ARDENNE, ou EN FAMÉNE, ou LA ROCHE SUR WELS. Petite ville des Pays-Bas. *Rupes.* Elle eſt dans le Luxembourg ſur l'Ourſe, à neuf lieuës de Liége, vèrs le midi. La *Roche* eſt fortifiée, & a titre de Comté. MATY.

ROCHECHOUART. Ancien bourg de France. *Rupes Cavardi, Rocca Cavardi.* Il eſt dans le Poitou, près de la Vienne, & de la ſource de la Charante, à ſix lieuës de Limoges, vèrs le couchant. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 489. Qui eſt de *Rochechouart. Roccacavardenſis, Roccacardenſis.* Valois, ID.

ROCHE-COURBON. ſ. m. Nom d'une eſpéce de prune. Le *Rochecourbon* eſt violet tirant au rouge. LA QUINT. Elle vient au mois d'Août, & c'eſt une des meilleures prunes. ID. *P. III. p.* 265. 266. Les *Rochecourbons* qui ſont les prunes les plus ſucrées que nous ayons, ne le quittent nullement. ID.

ROCHEFORT. ſ. m. Nom propre d'une ville nouvellement bâtie & fortifiée. *Rupifortium.* Elle eſt dans la Saintonge, en France, ſur la Charente, à trois lieuës de la mèr, & à ſix de la Rochelle, vèrs le midi. *Rochefort* a un bon port, & un bel Arcenal pour la Marine.

ROCHEFORT EN ARDENNES. Eſt un bourg avec un château & titre de Comté. *Rupifortium.* Il eſt dans le Luxembourg aux confins du pays de Liége, & du Duché de Bouillon, & à ſix lieuës de Dinant, vèrs le couchant. MATY.

ROCHEFORT. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge, iſabelle & gris. MORIN.

ROCHEFOUCAUT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château & titre de Duché. *Rupes Fucaldi, Fulcandi*, ou *Focaldi. Rupefucaldum.* Elle eſt dans l'Angoumois, province de France, ſur la Tardoucre, à cinq lieuës d'Angoulême, vèrs le levant. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

ROCHEGUYON. Nom de lieu. *Rupes Widonis*, ou *Guidonis. Rocca Guidonis*, ou ſimplement *Rupes Rocca.* La *Roche Guyon* eſt ſur la Seine entre Paris & Rouen. C'eſt un bourg de Normandie, avec titre de Comté, Château & Haute-Juſtice. Il eſt ſitué à trois lieuës au deſſous de Mante, & au deſſus de Vèrnon, entre Véteuil, Villarceaux, Gâſny & Givèrney. CORN. Valois, *Not. Gall. p.* 489. 490.

ROCHE SUR YON. Petite ville de France. *Rupes ad Yonem.* Elle a titre de Principauté, & elle eſt ſituée dans le Bas Poitou, à douze lieuës de Nantes, vèrs le midi. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

ROCHELLE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, capitale du pays d'Aunis, & ſituée ſur la mèr de Gaſcogne, à dix lieuës de Saintes, vèrs le nord occidental, vis-à-vis de l'Iſle de Ré. *Rupella, Rochella, Roccula, Roccella.* Valois, *Not. Gall. p.* 488. La *Rochelle* eſt une ville aſſez grande, & fort marchande. Elle a un bon port, un Préſidial, une Cour Souveraine pour les Salines du ponent, une Cour des Monnoyes, & un Évêché, qui fut transféré de Maillezais l'an 1649 & qui eſt ſuffragant de Bourdeaux. Louis XIII. Roi de France l'ayant priſe après un long ſiége l'an 1628. la fit démanteler; mais on l'a fortifiée de nouveau. M. de l'Académie des Sciences mettent la *Rochelle* à 16 d. 37 m. de longitude, & à 46 d. 10 m. de latitude.

ROCHEMADOUR. Voyez ROQUEMADOUR.

ROCHEMAURE. Voyez ROQUEMAURE. On écrit pourtant & l'on dit *Rochemore. Roquemaure* eſt la prononciation Languedochienne.

ROCHEMEAU. ſ. m. Nom de lieu. *Rocca Meltis.* C'eſt un bourg ſur la Charante, près de Charroux. Valois, *Not. Gall. p.* 130.

La ROCHEPOZÉ. Nom de lieu. ſ. f. *Rupes Poſeii*, ou *de Poſeio.* Il eſt ſur les confins du Poitou au bord de la Creuſe. On écrit auſſi La *Rochepoſay.* Valois, *Not. Gall. p.* 489. Ce lieu donne le nom à une famille illuſtre & ancienne, qui s'eſt diviſée en pluſieurs branches dès le XIIe ſiécle.

ROCHER. ſ. m. C'eſt ſouvent la même choſe que *roc & roche. Rupes, petra.* Moïſe fit ſortir de l'eau du *rocher* qu'il frapa de ſa vèrge. Vous voyez dans ce deſert des *rochers* éſcarpez, qui menacent d'écraſer les ſpectateurs par leur chute. S. ÉVR. Les Nymphes épriſes de ſon amour faiſoient leur demeure dans ce *rocher.* VAUG. Un Amant malheureux ſe plaint aux *rochers* plutôt que de ne ſe plaindre pas. M. SCUD.

> Rochers, *vous êtes ſourds, vous n'avez rien de tendre,*
> *Et ſans vous émouvoir, vous m'écoutez ici.*

ROCHER, ſe dit plus particulièrement de ces maſſes ou pointes de piérres dures qui ſont dans la mèr, & ſur tout vèrs les côtes & les iſles, qui ſont dangereux aux vaiſſeaux, & les cauſes des naufrages. *Pravia ſaxa.* La mèr des Maldives eſt dangereuſe, à cauſe d'une infinité de *rochers* qui y ſont. Les *rochers* à fleur d'eau ou ſous l'eau, ſont les dangereux. Ariadne fut laiſſée ſur la pointe d'un *rocher.* Le vaiſſeau d'Ajax fut briſé contre un *rocher.* Le Cardinal Mazarin avoit pris pour deviſe un *rocher* battu des vagues, avec ces mots du Pſeaume ſecond: Avec quel bruit, & combien vainement!

ROCHER, ſe dit auſſi d'une conſtruction faite à l'imitation d'un *rocher*, de coquillages & de piérres ou curioſitez maritimes. *Rupes efficta.* On a expôſé en vente un *rocher* factice d'un très grand prix. On appelle auſſi chez les Confiſeurs un *rocher* de confitures, pluſieurs hlèts confits d'écorce de citron & d'orange mêlez & joints enſemble, qui font quelque image d'un *rocher.*

ROCHER D'EAU. Tèrme de Fontenier. Éſpéce de Fontaine adoſſée ou iſolée, & cavée en maniére d'antre, d'où ſortent des bouillons & napes d'eau par pluſieurs endroits, comme la Fontaine de la place Navone à Rome, qui eſt un *rocher* fait de piérre de Tevèſtin, & percé à jour en ſes quatre faces qui porte à ſes encogneures quatre figures de marbre avec leurs attributs, qui répréſentent les quatre plus grands fleuves de la Tèrre, & ſur lequel eſt élevé un Obéliſque antique de granit, tiré du Cirque de Caracalla. Cet ouvrage mèrveilleux a été fait par le Cavalier Bèrnin, ſous le Pape Innocent X. On appelle auſſi *Rocher d'eau*, une éſpéce d'écueil maſſif, d'où ſort de l'eau par divèrs endroits, comme celui de la Vigne d'Eſte à Tivoli près de Rome. DAVILER.

ROCHER, ſe dit figurément des gens durs, inſenſibles; que rien ne touche. *Durus homo, cor lapideum.* Cet homme a un cœur de *rocher. Rochers*, je ſuis plus *rocher* que vous n'êtes. MALH. L'ingrat dont je me plains eſt un *rocher* auſſi. LA SUZE.

LE ROCHER DES PHILOSOPHES: Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt leur fourneau, dans lequel ſe fait le travail de leur piérre. DICT. HÈRM.

ROCHESTER. ſ. m. Nom propre d'une ville du Comté de Kent; en Angletèrre. *Roffa*, anciennement *Durobrus, Durobrova, Durobrivis.* Elle eſt ſur la rivière de Medvvay, environ à deux lieuës de ſon embouchure dans la Tamiſe, & à ſept lieuës de Loudres, & huit de Cantorbéry. *Rocheſter* eſt bien bâti, fort marchand, il a un des meilleurs ports d'Angletèrre, où l'on a fait un Arcenal de marine, & où l'on conſtruit des vaiſſeaux de guèrre. Il a un Évêché ſuffragant de Cantorbéry, & on y voit un pont de piérre qui paſſe pour une des merveilles d'Angletèrre. Il eſt fondé ſur deux rochers fort hauts, & bordé de baluſtrades de fèr à hauteur d'appui.

ROCHET. ſ. m. Ornement d'Évêque, ou d'Abbé, qui eſt un ſurpelis à manches étroites, comme celles d'une aûbe, lequel eſt d'ordinaire bien empeſé, & garni de riches dentelles. *Supparum, lineum ſupparum.* Les Évêques prêchent en camail & en *rochet.* Les Chanoines Réguliers de S. Auguſtin portent auſſi des *rochets* ſous leurs chappes.

Ménage dit que ce mot vient de *rochettus*, diminutif de *rocchus*, qui ſe trouve employé pour *tunica* chez les Écrivains de la baſſe Latinité, & qui a été fait de l'Allemand *rock.*

On appelle auſſi *Rochets* ou Roquets les Mantelets que portent aux jours de cérémonies les Pairs ſéans au Parlement d'Angletèrre. Ceux des Vicomtes ont deux bordures & demie, ceux des Comtes trois, ceux des Marquis trois & demie, & ceux des Ducs quatre. *Larrey, T. II. p.* 75.

En Baſſigni, on appelle *rochèt*, un habit de toile, tant pour l'homme que pour la femme.

Chez les Marchands on appelle *rochèts*, les bobines ſur leſquelles on devide la ſoie, ou qui ſont plus courts & plus gros que les bobines ordinaires. *Fuſus major.* Il eſt défendu aux Teinturiers de huiler ou engraiſſer les ſoyes ſur les mêmes *rochets*, ou bobines ſur leſquels elles auront été devidées. Les Tireurs d'or ont auſſi de grands *rochets* larges & plâts, qui leur ſèrvent à tirer & à devider leur or.

ROCHO. Voyez ÉRÉTRIA.

ROCHOIR. ſ. m. Petite boëte où l'on met la roche néceſſaire à tous les Ouvriers en métal, pour faire couler & apliquer leur ſoudure. *Loculamentum ferruginis.* Cette boëte eſt de figure cylindrique, & a au bas un petit canal ou goulet par où s'écoule & tombe la roche. Ce canal a une petite créte dentelée, par le moyen de laquelle le moindre mouvement de l'ongle qu'on paſſe deſſus fait que la roche ſe diſtribuë lentement, & ſeulement aux endroits où l'on en a beſoin. Les Orfévres s'en ſèrvent auſſi à mettre leur borax qui ſèrt au même effet de ſouder, mais qu'on ménage davantage que la roche qui a donné le nom à la boëte. M. Felibien écrit *Rochouer*, ou *Rochoir*, le premier eſt ſelon la mauvaiſe prononciation des Ouvriers.

ROCK. ſ. m. Vieux mot. Une robe: d'où vient le mot de roquet. BOREL, ou rochet. *Rock* qui ſignifie une tunique, & qui ſe dit auſſi en Anglois & en Flamand. C'eſt le ſentiment de Skinner.

ROCOUB *Alcacouſag*. C'eſt-à-dire, la Cavalcade du Vieillard. *Senis depilis equitatio, decurſio*. C'eſt le nom d'une fête que les anciens Perſans célébroient à la fin de l'hivèr, dans laquelle un vieillard chauve & ſans poil, monté ſur un âne, & tenant en l'une de ſes mains un corbeau, couroit par la ville & par les places, en frapant d'une baguette tous ceux qu'il rencontroit. Cette maſcarade repréſentoit l'hivèr. D'HERBELOT. *pag.* 718.

ROCOULER. v. n. qui ſe dit du bruit ou ſon que font les pigeons dans le colombier, ou ſur les toits. Les pigeons *rocoulent*, comme les poules glouſſent. *Columbi canunt, raucinnt; gallinæ glaucitant*.

ROCOURT. ſ. m. Eſt une drogue étrangère qui ſert à faire une couleur plus chère & moins aſſûrée que celle qu'on fait avec la bourre. Elle eſt défenduë dans les teintures. Elle vient de l'Amérique, & les Sauvages de Cayenne s'en peignent tout le corps. On n'en voit guère qui ne ſoit falſifiée. Voyez ROUCOU. *Rouconcius color*.

ROCQUET. ſ. m. Mot vieilli. Une caſaque courte. BOREL. C'eſt de là que s'eſt fait *Rochet* qui ſe dit aujourd'hui.

ROCROCE DÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt panachée de colombin ſur du blanc. MORIN.

ROCROY, ROCROIX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte & importante. *Rupes Regia*. Elle eſt dans la Champagne, en France, aux confins de la Picardie & du Hainaut, & à quatre lieuës de Mézières, vèrs le nord. *Rocroy* eſt fameuſe par la grande victoire que le Prince de Condé y remporta ſur les Eſpagnols l'an 1643.

ROD.

RODA, RHODA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Eſpagne. *Roda*. Elle eſt dans la Catalogne, ſur le Tèr, à deux lieuës de la ville de Wich vèrs le nord. On prend communément *Roda* pour l'ancienne *Bacula*, petite ville des Auſetans. MATY.

RODAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Rouage. *Rodaticum* dans les Capitul. L. VI. art. 219. *Rotaticum* dans des Chartres anciennes. C'eſt le droit que le Seigneur péager prend pour une charette vuide ou chargée de marchandiſes, paſſant par le chemin public & royal, outre le péage dû pour raiſon de la marchandiſe. DE LAURIÈRE.

RODAUN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Poméralie, en Pologne. *Eridanus*. Elle ſort d'un petit lac, baigne Prauſt, & ſe décharge dans la Viſtule à Danzic. MATY.

RODE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit ſur la Méditèrranée. *Trabs arcuata ad proram*. La *rode* de proüe eſt la même choſe que l'*eſtrave*; & *rode* de poupe eſt la même choſe que l'*eſtambord*, qui ſont les piéces de charpente qui ſoutiennent les châteaux de proüe & de poupe.

RODER. v. n. Aller, venir çà & là, & le plus ſouvent ſans déſſein, ſans néceſſité, par fainéantiſe. *Concurſare*. On enfèrme les gueux qui *rôdent* par les ruës. Il y a des voleurs, des Sérgens qui *rôdent*, qui tournoyent autour de cette maiſon. Ce voyageur a *rôdé* par pluſieurs pays en cent lieux différens. Il *rôdoit* avec les troupes autour de la ville. ABLANC.

O Lune! ſans faire de bruit
Vous avez bien rôdé la nuit. BENS.

Ce mot vient de *rotare*.

RODESTO, ou RODOSTO. Voyez RUDISTO.

RÔDEUR. adj. m. Celui qui rôde, qui va par la ville. Les *rôdeurs* de nuit ſont ordinairement des gens de débauche, ou de mauvaiſe vie. *Vagabundus, curſitator*.

RODEZ. ſ. m. *Segodunum*, *Ruteni*. Nom propre d'une ville de France, capitale du Rouèrgue, & ſituée ſur l'Aveirou, à quinze lieuës de Mendes, vèrs le couchant. *Rôdez* eſt aſſez grand, fort, c'eſt une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Alby. Il y a une Sénéchauſſée. On aſſure que le clocher de ſon Égliſe Cathédrale eſt le plus haut & le mieux travaillé de France. MATY. *Rhodez* eſt à 20d. 14. m. de longit. & à 44d. 20. m. 40″. de lat.

RODIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Rodia, Hyrium, Hyria, Hurium*. Il eſt ſur la cote de la Capitanate, à cinq lieuës de Vieſte, vèrs le couchant. Il y a près de ce bourg le golfe de *Rodia*, en Latin *Sinus Hyras*, ou *Rodienſis*. MATY.

RODIFOCANO. Voyez RACICOFANI.

RODOGUNE, ou RHODOGUNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Rhodogyne*. Rodogune étoit fille de Phraates Roi des Parthes, & elle épouſa Démétrius Nicanor Roi de Syrie. Corneille a fait une Tragédie de Rodogune. Il écrit toujours ce mot ſans *h*.

Appellez ce devoir, haine, rigueur, colère:
Pour gagner Rodogune, *il faut vanger un père*. CORN.

RODOLPHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rodolphus, Rodulphus. Rodolphe I.* Comte d'Hapſbourg, qui vivoit à la fin du XIIIe ſiécle, & fut élû Empereur en 1278. eſt le chèf de la maiſon d'Autriche. *Rodolphe* II. d'abord Roi de Hongrie, enſuite Roi des Romains, & puis Empereur, ſuccéda à Maximilien II. ſon père l'an 1576.

RODOMONT. ſ. m. Fanfaron, faux brave qui ſe vante à faux de pluſieurs éxploits, qui fait des menaces vaines, qui veut imiter le *Rodomont* des Romans. *Thraſo, ſeſqui-briareus, bellator rodemontius*. Les gens de cœur ne s'étonnent guère des menaces de ces fiérs *Rodomonts*. Suvvard Duc de Northumbrie en 1058. croyant qu'il étoit indigne de ſon courage de mourir dans un lit, voulut mourir les armes à la main. Comme il ſentit approcher ſa dérnière heure, il commanda à ſes gens de l'armer de toutes piéces & de le mettre dans un fauteuil, où tenant l'épée nuë, il défioit la mort en *Rodomont* plutôt qu'en héros. LARREY. Il y a eu un Louis de Gonzague ſurnommé *Rodomont*, à cauſe de ſa force démeſurée qui alloit juſqu'à rompre aiſément un fer de cheval en deux piéces avec ſes mains. Ce même *Rodomont* ſe trouvant un jour provoqué par Charles-Quint à combattre à la lute contre un geant More, que cet Empereur tenoit à ſa ſuite, jetta auſſitôt la cape & l'épée; & ſans rien répondre courut au Geant, qu'il étouffa entre ſes bras. Ce fait eſt tiré de Vigenère, & raporté par Mr du Mont, page 34. du dernier volume de ſes Voyages. *Rodomont* eſt un pèrſonnage de l'Arioſte.

RODOMONTADE. ſ. f. (On prononce ordinairement *rodemontade*. Ménage écrit *rodemontage*, mais mal.) Vanterie, ou menace vaine & ſans fondement. *Vana, ſtulta, ridicula jactatio, oſtentatio*. C'eſt le propre des Capitans de faire des *rodomontades*. Les poltrons qui ſont les braves font des *rodomontades*. Les gueux qui ſont les riches font des *rodomontades*. On a fait des livres de *rodomontades* Eſpagnoles. Rengaînez vos *rodomontades*. PORTR.

RODOUL, eſt un petit arbriſſeau, des feuilles duquel les Teinturiers ſe ſervent pour teindre en noir. *Rodulus arbor*.

RODRIGUE ou RODRIGUÈZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rodericus*. Ce mot nous vient de l'Eſpagnol, & les Eſpagnols l'ont fait du nom Goth *Roderic*, en *Rodericus*, en rendant l'*e* muet, & changeant le *c* en *g*. Il ne faut pas dire indifféremment Rodrigue ou Rodriguèz. Il faut ſuivre l'uſage. Quand on parle du Jéſuite Eſpagnol qui eſt auteur de l'ouvrage intitulé *De la Pèrfection Chrétienne & Religieuſe*, il faut dire Rodriguèz. Les traitez de la Pèrfection Chrétienne de *Rodriguèz* ſont d'éxcellens livres ſpirituèls. La traduction de *Rodriguèz* faite par feu M. l'Abbé Régnier eſt une des plus belles traductions que nous ayons en notre langue, & ainſi de quelques autres. Quand on parle du Cid, du Héros de la Tragédie du Cid, il faut dire *Rodrigue*, & de même de près que tous les autres qui ont porté ce nom.

Rodrigue *as tu cœur?*
R. *Tout autre que mon père, l'éprouverois ſur l'heure.*

Ce mot eſt devenu dans notre langue un tèrme railleur & burleſque, qui ſe dit quelquefois d'un vieillard encore vèrd & vigoureux, & qui eſt plaiſant. Voyez ce vieux *Rodrigue!*

ROE.

ROE. adj. m. & f. Vieux mot. *Rouge*, ou *roux*. *Pèrceval*. BOREL.

ROE. ſ. f. Vieux mot. *Roue*. BOREL. *Rota*.

ROELER. Vieux vèrbe n. & act. *Rouler*. BOREL.

Les vif deſor les morts roëllent,
Qui s'entrafollent & occient,
Laidement s'entrecontralient. CHRIST. DE TROYES.

ROER. ſ. m. ou ROURE, ou RURE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Cèrcle de Weſtphalie. *Rura*. Elle travèrſe le Duché de Weſtphalie, & y baigne Arensbèrg, enſuite ayant paſſé dans le Comté de la Marck, elle va ſe décharger dans le Rhin, à Duysbourg. MATY.

ROER, ou ROURE, ou RURE. Autre rivière du Cèrcle de Weſtphalie. *Rura*. Elle baigne Juliers, capitale du Duché de ce nom, Ruremonde en Gueldre, & peu après elle ſe décharge dans la Meuſe. MATY. C'eſt de cette rivière que Ruremonde a pris ſon nom. Valois, *Not. Gall. p.* 490.

ROEUX ou ROEULX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Rodium*. Elle eſt dans le Hainaut, environ à trois lieuës de Mons, vèrs l'orient ſeptentrional. Le *Roeulx* eſt un lieu fortifié, & qui a titre de Comté.

ROG.

ROGALES. ſ. plur. Ce nom ſe donnoit autrefois aux jours deſtinez aux diſtributions nommées *rogue*. Voyez ce mot. Et Suicer

au mot *Regalia*, *Regalia*. On donnoit encore ce nom au Livre, ou rôle, ou regitre, dans lequel on écrivoit les noms de ceux auxquels la rogue ſe diſtribuoit, ſelon l'ordre qu'on les devoit appeller pour la recevoir; & où l'on marquoit auſſi la quantité de ce qu'on leur devoit donner.

ROGAT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence, & d'Officialité. C'eſt un droit pétitoire, qu'un Officier d'Égliſe, ou autre Juge d'Égliſe envoye à un autre, pour faire ajourner à répondre pardevant le Diocèſain, le Sujèt d'un autre diocèſe, pour raiſon de mariage commencé au diocèſe, & avec pèrſonne du diocèſe du requérant; & il ſe fait en ces tèrmes: *In juris ſubſidium requirimus & rogamus.* Et celui à qui telle Lettre s'adreſſe, le peut bien, ſans offenſe, refuſer.

ROGATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence Romaine. *Supplicatio, rogatio.* Demande que les Conſuls ou les Tribuns faiſoient au peuple Romain quand il s'agiſſoit d'établir quelque loi, elle ſe faiſoit en ces tèrmes. *Voulez & ordonnez-vous que l'on déclare,* (par exemple) *la guèrre à Philippe?* C'étoit-là la *rogation*, & ce que le peuple répondoit en diſant, *Le peuple Romain ordonne de faire la guerre à Philippe*, étoit le decrèt; mais on prend ſouvent le mot de *rogation* pour le decrèt même du peuple, afin de le diſcèrner du decrèt du Sénat. Et ordinairement même *rogation* ne ſignifie que loi, parce que jamais il n'y avoit de loi chez les Romains qui n'eût été faite par cette ſorte de *rogation*; ou autrement elle étoit nulle. COURTIN.

ROGATIONS. ſ. f. plur. Fête d'Égliſe qui dure trois jours, & qu'on célèbre avant l'Aſcenſion: auquel tems on fait des prières & des proceſſions pour les biens de la tèrre. *Stativæ ſupplicationes, Rogationes.* Les *Rogations* s'appellent auſſi *Litanies*. Voyez ce mot. Le Lundi des *Rogations* eſt une des grandes féries, qui a des rubriques particulières. Le premier qui fit célébrer les *Rogations* fut Saint Mamèrt Évêque de Vienne en 474. qui fit aſſembler les Évêques pour implorer la miſéricorde de Dieu par un jeûne de trois jours, à cauſe de l'incurſion qui ſe fit en ce tems-là de pluſieurs bêtes nuiſibles, comme dit Alcuin: ce qui s'eſt établi depuis en coutume par toute la France. Quelques-uns diſent que les *Rogations* furent inſtituées l'an 468. par ſaint Mamèrt de Vienne à l'occaſion des calamitez publiques qui ſe firent ſentir en ce tems-là, & non pas en 474. Voyez la Chronique de Sige bèrt. Au milieu du Xe. ſiécle on jeûnoit encore les *Rogations*. Car le Concile de Toléde tenu l'an 948. ordonne, Canon ſixiéme, que l'on jeûnera la grande Litanie comme les *Rogatins*.

ROGATOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais. On appelle une Commiſſion *rogatoire*, celle d'un Juge adreſſée à un autre Juge ſon égal, pour faire quelques enquêtes & intérrogatoires, parceque les témoins ne ſe peuvent tranſporter ſur les lieux, par incommodité, ou trop grand éloignement. *Mandatum cum precatione conjunctum.*

On dit auſſi Commiſſions *rogatoires* dans l'Ordre de Malte, de celles qui ſe donnent pour faire des preuves ſous un autre Grand-Prieuré que celui où l'on a été admis.

ROGATON, ou ROGATUM. ſ. m. Pèrmiſſion de quêter, ou placet pour demander l'aumône. *Facultas, permiſſio, licentia ſtipem erogandi.* Il vient des étrangers, des Religieuſes de dehors avec des *rogatons*, pour quêter dans les maiſons.

ROGATON, ſe dit auſſi des bribes & autres chôſes quêtées. *Reſegmina.* Les beſaces des Quêteurs ſont pleines de *rogatons*.

On appelle provèrbialement un porteur de *rogatons*, celui qui porte des vèrs, des ſonnèts, des placèts à de grands Seigneurs pour tâcher de tirer d'eux quelque préſent. *Æruſcator.*

On dit auſſi *rogatons* en génèral, de tout diſcours vain, ſans raiſon, importun.

ROGE. adj. m. & f. Vieux mot. *Rouge.* Le livre de l'Amoureux Tranſi,

Ainſi qu'Aurore laiſſe la roge *couche,*
Du Roy Titon, & que la terre touche.

ROGEN. ſ. m. Nom propre de lieu. Il eſt ſur le bord d'une petite rivière appellée en Latin *Iſſoletus*, qui ſe jette dans la Durance. *Rogen* n'eſt pas loin de Senez. Valois, *Not. Gall. p.* 477, croit que c'eſt l'ancien *Rigomagus.*

ROGER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rogerius. Roger* de Sicile, fils de Robèrt Guiſcard, chaſſa les Sarrazins de Sicile, & mourut en 1101. Il avoit la taille avantageuſe, & l'on dit que c'eſt pour cela qu'il fut ſurnommé *Boſſo*, ou peut-être de l'Italien *Aboſſo*, qui ſignifie quelquefois modéle. Voyez le caractére qu'a fait de lui le P. Buffier dans ſon hiſt. de Sicile & de Naples. *L. II. p.* 121. *& L. VI. p.* 195. 196. 297.

ROGERBONTEMPS. *Otioſus, genio indulgens.* Ce provèrbe vient d'un Seigneur nommé *Roger* de la maiſon des *Bontemps*, fort illuſtre dans le pays du Vivarès, dans laquelle le nom de *Roger* eſt toujours affecté & propre à l'aîné depuis pluſieurs ſiécles, & parceque le chèf de cette maiſon fut un homme fort eſtimé pour ſa valeur, ſa belle humeur & ſa bonne chère, on tint à gloire en ce tems là, de l'imiter en tout; & pluſieurs ſe firent par honneur appeller *Rogerbontemps*: ce qui, par corruption, a été étendu à tous les fainéans & aux débauchez. Paſquier dérive ce mot de *Rougebontemps*. Cette étymologie eſt ridicule: il vient d'un appellé *Roger* qui ſe donnoit du bon tems. MÉN.

ROGIANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Rogianum, Verga, Vergianum.* Il eſt dans la Calabre Citérieure province du Royaume de Naples, ſur l'Iſauro, environ à trois lieuës de Beſignano, vèrs le couchant. MATY.

ROGNE. ſ. f. Eſpéce de galle qui cauſe une ulcération légère du cuir avec un grand prurit, venant d'une pituite nitreuſe & ſalée, mêlée d'une mélancholie qui ſe pourrit ſous le cuir, & qui le rend âpre & rude. Elle eſt très-difficile à guérir. *Scabies.*

Ce mot vient de *rougn*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *galle*, & *rougneuſe*, *galleuſe*.

ROGNER. v. act. Retrancher, diminuer le tour, ou la longueur, ou la largeur de quelque choſe. *Circumcidere.* Les gens qui *rognent* les monnoies ſont punis comme faux Monnoyeurs. *Monetarum corraſores.* On *rogne* les ailes d'un oiſeau pour l'empêcher de voler. *Pennas incidere.* Il eſt de la propreté de *rogner* ſes ongles. Les Relieurs *rognent* leurs livres proprement dans une preſſe. Quand le grand deuil eſt paſſé, on *rogne* ſon manteau.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *rodere.*

ROGNER, ſignifie auſſi, retrancher à quelqu'un de ce qui lui eſt dû. *Præcidere, reſecare.* Un mauvais payeur *rogne* toujours quelque chôſe à ſon créancier, quand il lui apporte de l'argent. On a bien *rogné* l'écuelle à ces Moines depuis leur réforme, on leur a retranché leur portion. On a *rogné* les gages des Officiers, en leur retranchant un quartier. *Rogner* ſon ordinaire, pour dire en retrancher. Voyez ORDINAIRE.

ROGNER. En tèrmes d'Agriculture, ſe dit des vignes. *Rogner* la vigne, c'eſt couper tous les bouts des bois qui ſont nouvellement produits. *Ramos recentes ac teneros præcidere.* Cette vigne eſt *rognée*; j'aurai bien-tôt *rogné* ma vigne. LIGER. On *rogne* la vigne pour l'ordinaire au mois de Juin.

ROGNER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On a bien retranché de l'autorité, du pouvoir des Parlemens, on leur a *rogné* les ongles, les aîles de bien près. *Exarmare, reſcindere.*

ROGNER, ſe dit provèrbialement en cette phraſe: Taillez & *rognez* comme il vous plaira; c'eſt-à-dire, je vous laiſſe le maître abſolu. *Age omnia pro tuo arbitrio.* C'eſt un homme qui taille & qui *rogne* dans cette maiſon; pour dire, qu'il a tout pouvoir dans la conduite, dans l'adminiſtration des affaires d'une famille. Il eſt le maître, il taille, il *rogne*. BENS. pour dire, il en uſe comme il lui plaît.

ROGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Circumciſus, inciſus.*

ROGNEUR. ſ. m. Celui qui a rogné. *Reſector.* Les *rogneurs* de piſtoles ſont punis de mort. Ces *rogneurs* de pitances qui font les bons œconomes, ſont fort odieux dans les Communautez.

ROGNEURE, ou ROGNURE. ſ. f. Ce qui a été retranché ou rogné de quelque choſe. *Reſegmen, ſegmen.* Il a fait rogner ſon manteau long, & de la *rognure* il a fait faire un haut-de-chauſſe. Les *rognures* de papier ſèrvent à faire du carton; celles de parchemin, de cuir & de gands, à faire de la colle.

ROGNEUX, EUSE. adj. Qui a de la rogne. *Scabioſus.* Cheval *rogneux*, farcineux.

Ce rogneux *las d'aller ſe frottoit à mes bas.* RÉGNIER.

ROGNON. ſ. m. Partie double de l'animal où ſe fait la ſéparation de l'urine. *Ren.* On l'appelle autrement le *rein.* Ils ſont ſituez ſur les muſcles des lombes des deux côtez de l'artère-aorte & de la veine cave, l'un ſous le foie, & l'autre ſous la rate. Dans l'homme le droit eſt plus bas que le gauche; mais le contraire arrive le plus ſouvent dans les quadrupédes. Ils ſont attachez aux lombes & au diaphragme par leur membrane extérieure, & à la veſſie par les uretères; le droit eſt auſſi attaché à l'inteſtin *cæcum*, & le gauche au colon & à la rate. Leur figure reſſemble à une phaſéole, ou à un croiſſant; car ils ſont courbes du coté de la veine cave, & par dehors ils ſont gibbeux. Il n'y a d'ordinaire que deux *rognons*, cependant on en a trouvé quelquefois trois, & même quatre; quelquefois on n'en a trouvé qu'un. Leur ſubſtance eſt compoſée de glandes & de conduits fort petits: les glandes en occupent la circonférence, & ſèrvent à la ſéparation de l'urine; les conduits forment la partie intérieure, ils ſortent des glandes & portent l'urine dans une cavité qu'on nomme le baſſin, d'où elle paſſe par les uretères dans la veſſie. Les *rognons* ſont couvèrts de deux membranes; il ont chacun une artére & une veine, qu'on appelle *emulgentes*: les artères viennent de

l'aorte

l'aorte, & les veines vont ſe rendre à la veine cave. Ils ont auſſi des nèrfs qui prennent leur origine du pléxus-rénal, formé des rameaux du nèrf intèrcoſtal, & des nèfs lombaires. Les uretères ſont des vaiſſeaux aſſez grôs & nèrveux qui viennent des reins, & qui ſe tèrminent à la veſſie,

Ayant, ainſi qu'un pot, les mains ſur les rognons. RÉGNIER.

On appelle auſſi un *rognon de veau*, la partie antérieure de la longe où eſt le *rognon*. *Ren vitulinus.*

ROGNONS, ſignifie quelquefois, Teſticules. *Teſticuli.* Des *rognons* de bélier. Les *rognons* de coq ſont fort bons dans les ragoûts.

ROGNON DE COQ. Sorte de prune qui reſſemble à un rognon. *Prunum alectoroides.*

ROGNON DE COQ. Nom d'une eſpéce de prune. *Prunum dictum ren galli gallinacei.* Le *rognon de coq* eſt long. LA QUINT. Il s'eſt ainſi nommé parce qu'il a paru avoir la figure & la groſſeur d'un *rognon* de coq. C'eſt auſſi une eſpéce de raiſin.

On dit proverbialement, Mettre la main ſur les *rognons*, ſur les côtez; faire le pot à deux anſes: ce qui ſe fait par les gens du peuple qui ſe querellent ou menacent. *Anſatum ſe præbere.* Voyez ci-deſſus le vèrs de Régnier.

ROGNONER. v. n. Gronder entre ſes dents. *Grunnire.* Quand on commande quelque chôſe à cette vieille, elle *rognone* toujours. Ce mot eſt bas & populaire.

ROGOSNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe-Pologne. *Rogoſnia.* Elle eſt dans le Palatinat de Poſnanie, à huit ou neuf lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

ROGUE. adj. m. & f. Supèrbe, fièr, altièr, mépriſant, peu courtois. *Arrogans, ſuperbus, inurbanus, inſolens.* L'eſprit le plus bas eſt ſouvent le plus *rogue*. SCAR. Un Marchand qui eſt *rogue* déchalande bien-tôt ſa boutique. On ne s'attache guère aux femmes *rogues* & fières, qui ont l'air dédaigneux. Il n'a d'uſage que dans le ſtile familier.

Il ſe peut bien, ſans faire ici le rogue,
Que c'eſt ma faute. Ainſi dans l'Apologue,
Diſoit Renard, &c. SENECÉ.

Suivent de près ces brillans dialogues,
Qui font des morts chérir les entretiens,
Docteurs polis, enjoüez Pédagogues,
Et devant qui l'ennemi des Chrétiens,
Feu Lucien, bien qu'il fut des plus rogues,
Le pavillon ſeroit baiſſer aux ſiens. ID.

ROGUE. ſ. f. S'eſt dit autrefois des donatifs ou préſens, & diſtributions que les Auguſtes, ou les Empereurs faiſoient faire aux Seigneurs, aux Magiſtrats, & même au Peuple; les Papes ou les Patriarches à leur Clergé. *Roga, donativum munus.* Les Empereurs diſtribuoient autrefois les *rogues* au premier jour de l'an, & au jour de leur naiſſance, ou au natale des villes. Les Papes & les Patriarches les faiſoient diſtribuer la Semaine-ſainte. Cette coutume commença par les Tribuns du Peuple qui pour le gagner, & le mettre de leur parti, lui faiſoient des largeſſes. Les Empereurs les imitèrent dans la ſuite, & firent de ces ſortes de diſtributions au Peuple & aux Soldats, que les Auteurs Grècs du moyen âge appellent à cauſe de cela ΡΟΓΑΤΟΡΕΣ. Le mot de *rogue* ſe trouve auſſi pour la paye même des Soldats.

Ce mot vient ſelon quelques-uns d'*erogare*, donner, diſtribuer; ſelon d'aûtres de *rogo*, je demande; d'où vient, diſent-ils, que ſaint Grégoire le Grand, L. X. Ép. 6. appelle ces diſtributions *precarium*, parce qu'il falloit les demander, pour les avoir. Enfin d'aûtres le tirent du Grèc ῥογὸς, qui ſignifie du *bléd*, parce qu'elles ſe faiſoient anciennement de bléd, que l'on donnoit aux ſoldats.

ROH.

ROHACZOW. ſ. m. Nom propre d'une ville de Lithuanie. *Rohaczovia.* Elle eſt ſur le confluant de l'Oktvva avec le Boriſthène, à vingt-huit lieuës au-deſſous de la ville de Mohilovv, & à vingt-cinq au-deſſus de celle de Rziczica. *Rohaczow* eſt capitale d'un grand Tèrritoire, que quelques-uns mettent dans le Palatinat de Minsko, & d'aûtres dans celui de Mſciſlavv. MATY.

ROI.

ROI. *Rex.* Voyez ROY.

ROIDE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ployer. *Rigidus, inflexibilis.* Cette branche eſt trop groſſe, trop *roide*, on ne la peut plus ployer pour faire un bèrceau. Ce linge eſt *roide* comme un bâton.

ROIDE, ſe dit auſſi d'un reſſort, d'une corde, qui ſe plient bien avec éffort, mais qui ſe remettent en leur état naturel, dès qu'on les lâche. *Rigidus.* Le reſſort de cet arc eſt trop *roide*, trop difficile à bander. Cette montre avance, parceque ſon reſſort eſt trop *roide*. Une corde ſe caſſe, quand on la veut tendre trop *roide*.

ROIDE, ſe dit auſſi de cette tenſion des choſes qui leur ôte le mouvement. *Intenſus.* Cet homme a été tué tout *roide*, a été jetté *roide* mort ſur le carreau. *Decidit exanimis, corruit.* Le froid engourdit les membres, les rend tout *roides*. *Frigore rigens, torpens.* Ce cheval a les jambes *roides*, il ne ſçauroit plier les jarrets.

ROIDE, ſe dit au contraire de ce qui a un mouvement violent & précipité. *Rapax, rapidus.* Le mouvement d'un boulet de canon eſt plus *roide* que celui d'une fléche. Le cours du Rhône eſt plus *roide* que celui de la Saône. L'aigle eſt l'oiſeau qui a l'aîle la plus *roide*, le vol le plus *roide*. Il a reçu un *roide* coup d'une pièrre qu'on lui a jettée.

ROIDE, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont âpres, difficiles; qui ont cèrtains défauts qui donnent de la peine, ou qui les rendent déſagréables. *Aſper, difficilis, arduus.* Cet éſcalier eſt trop *roide*, eſt trop droit. Cette montagne eſt trop *roide*, trop âpre, trop rude à monter. C'étoit l'endroit le plus *roide* de la montagne. ABLANC. Cet homme eſt un glorieux qui ſe tient *roide* & droit, quand on le va ſaluer, qui ne fait aucune ſoumiſſion. On dit auſſi qu'une ſoupe eſt *roide* de ſel, quand on l'a trop ſalée; d'une toile, qu'elle eſt trop *roide*, quand on l'a trop empeſée, ou gommée.

ROIDE, ſe dit figurément en chôſes morales; pour dire, opiniâtre, inflèxible. *Sententiæ, vel propoſiti tenax, inflexibilis, obſtinatus, pervicax.* Le naturel de l'homme eſt *roide* & rébelle. M. ÉSP. La véritable vèrtu eſt *roide* ſans dureté, & inflèxible ſans opiniâtreté. ID. Caton étoit un eſprit *roide* & farouche, qu'on ne pouvoit gagner, ni fléchir. L'Écriture Sainte dit en parlant des Juifs rébelles, que c'étoit une Nation de col *roide*. Je ne veux plus acheter à ce Marchand, il eſt trop *roide*, il ne rabat rien. C'eſt une bonne qualité à un Capitaine, d'être *roide* & ſévère.

ROIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il l'a fait ſortir de chez lui *roide* comme la barre d'un huis; & ſe dit de toutes chôſes qui ſe font avec promtitude & éxactitude. *Rigidè, auſterè, citò, ſine morâ.* On dit encore, auſſi *roide* qu'un matras, qu'un trait d'arbalête.

ROIDEMENT. adv. D'une manière roide & violente. *Rigidè, violenter.* La corde de l'arc pouſſe fort *roidement* la fléche.

ROIDERA. Voyez ſur GUADIANE.

ROIDEUR. ſ. f. Violente tenſion de quelque chôſe. *Rigiditas, rigor.* L'homme ne ſe tient debout, que quand ſes muſcles & ſes nèrfs ſont tendus avec *roideur* par la compreſſion des eſprits. La *roideur* d'un reſſort eſt un vice dans une montre. La *roideur* des jambes eſt un vice dans un cheval. Les Maréchaux battent ſur l'enclume avec une grande *roideur* de bras, & une grande violence. La *roideur* de ſon bras n'eſt pas concevable.

ROIDEUR, ſe dit auſſi de la vigueur; de la force; de la viteſſe, de la violence du mouvement. *Impetus, rigor.* La *roideur* d'un coup eſt proportionnée à la *roideur* de ſon mouvement. L'aigle ſe jette ſur le gibier avec grande *roideur*. Ils lançoient des fléches en haut avec une extrême *roideur*. ABL. Les conquêtes d'Alexandre ſe firent avec grande *roideur* & impétuoſité. Il faudroit courir de grande *roideur* pour attraper ce Baſque.

On dit auſſi, la *roideur* d'une montagne; pour marquer qu'elle eſt roide & difficile à monter. *Arduus & aſper aſcenſus montium, arduitas.*

ROIDEUR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, inflèxibilité, dureté, fèrmeté. *Rigor, rigiditas, inflexibilitas.* La *roideur* & inflèxibilité de l'eſprit d'un Magiſtrat le met hors de ſoupçon de corruption. Ceux qui ont l'eſprit mou ne ſont pas capables de gouvèrner; il faut de la *roideur* & de la fèrmeté. Cette immobilité, & cette *roideur* inflèxible qui paroît en quelques actions, n'eſt que de la dureté. NIC. Il y a dans les manières des Sçavans de profeſſion une *roideur* & une dureté qui les font redouter aux pèrſonnes polies. BELL. Ne défendez pas vos ſentimens avec trop de *roideur*. ID.

Cette grande roideur *des vertus des vieux âges,*
Choque trop notre ſiécle, & les communs uſages. MOL.

ROIDIR. v. act. Rendre droit. *Contendere, intendere.* Déſcartes en ſon traité de l'homme éxplique comme les eſprits *roidiſſent* les muſcles & les nèrfs, pour cauſer le mouvement. Le froid engourdit & *roidit* les membres. Une longue corde a de la peine à ſe *roidir*, à être bien tenduë, ſi on ne s'aide du tour, du capeſtan. Les Maîtres d'armes diſent, *Roidir* bien la jambe; pour dire, l'étendre & la tenir droite & fèrme.

ROIDIR, eſt auſſi quelquefois neûtre, & ſignifie devenir roide. *Torpere, rigere.* Il *roidiſſoit* de froid.

ROIDIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Tenir fèrme, réſiſter, s'opiniâtrer. *Reſiſtere, animum obfirmare, obniti, reniti.* Les Martyrs ſe ſont *roidis* contre les Tyrans pour ſoutenir la vé-

rité de leur foi. Il ne faut pas qu'un Marchand ſe *roidiſſe* trop; il doit ſçavoir ſe relâcher à propos. Se *roidir* contre la raiſon. Mol. C'étoit un courage à ſe *roidir* contre les difficultez. Vaug. Il faut tous les jours ſe *roidir* contre la coutume, pour maintenir la raiſon. Fléch. Nous devons nous *roidir*, & nous élever contre la mauvaiſe fortune, avec d'autant plus de fierté qu'il eſt aiſé de la mépriſer. Bouh. La Philoſophie me doit mettre les armes à la main pour combattre la mauvaiſe fortune, & me *roidir* le courage pour fouler aux piéds les advèrſitez humaines. Mont. La force de l'eſprit ne conſiſte pas à ne croire rien, n'y à ſe *roidir* contre les véritez établies. Bouh. L'eſprit humain ſe *roidit* naturellement contre la force & la violence. Cl.

L'âme doit ſe roidir, *plus elle eſt menacée,*
Et contre la Fortune aller tête baiſſée. Corn.

Roidi, ie. part. paſſ. & adj. *Rigidus, obſirmatus, intenſus.*

ROIE. ſ. f. Vieux mot. Ligne, raye: d'où vient le mot de déroyé, c'eſt-à-dire dévoyé, & peut-être celui de ruë. Borel.

Roie, s'eſt dit auſſi pour Voye. Borel. Ruë. *Via.*

Et s'arroſta à lé la plaine roie. Merlin.

ROIGNER. v. act. Vieux mot. Rogner, tondre. Cronique S. Denys MS. Et ſe *roigner* comme Moine. Borel. *Tondere, amputare.* Aujourd'hui on écrit *rogner*. Voyez ce mot.

ROILEIS. ſ. m. & plur. Des troncs d'arbres: d'où vient qu'on les appelle en Languedoc, *de rouls*. Borel. *Trunci arborum.*

ROILLE. Voyez Roiller. En Languedoc on dit: Es villen que rollie, c'eſt-à-dire, fort méchant. Borel.

ROILLÉ, ée. adj. Vieux mot. Haïſſable. Borel. *Odio dignus, odioſus, perоſus.*

ROILLER. Vieux v. act. Regarder à l'entour; & on dit en Languedoc, *roudilla*. Borel.

Lors leva li villains la hure
Fronce les yeux par gran leдure,
Fronce le neis, des yex roille. R. de la Rôse.

Ains fiert frape, roille *& maille.* Id.

ROINE. Voyez ROYNE.

ROINEtTE. Voyez ROYNEtTE.

ROINSSE. ſ. f. Vieux mot. Une ronce. Borel. *Rubus, ſentis.*

ROISSOIR. ſ. f. Vieux mot, Rouille, roulleur. Borel. *Robigo, rubigo.*

Les dents ot *pleines de* roiſſoir
Et de pulence pourriſſoir. Ovide MS. *de Borel.*

ROISTE. Vieux mot. Droite. *Pèrceval.* Borel.

ROIT. Vieux vèrbe à la troiſiéme pèrſonne du preſent de l'indicatif. Il rayonne. *Pèrceval.* Borel.

ROITEAUL, & au plur. ROITEAULX. ſ. m. Roitelet. Borel. Voyez Roytelet.

ROITELET. Voyez ROYTELET.

ROK.

ROKING. ſ. m. Nom propre d'un village du Duché de Bavière. *Rokinga.* Il eſt à trois lieuës de Ratiſbonne, vèrs le midi; & on le prend pour l'ancienne *Regium Germanicum*, petite ville de la Vindélicie. Maty.

ROL.

ROLAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rolandus.* Ce nom, ſelon quelques-uns, ſignifie *terre rouge*. Borel. C'étoit donc à peu-près en Cèltique, la même chôſe qu'Adam, en Hébreu.

ROLAND. ſ. m. Nom propre d'homme. Ce mot s'eſt introduit dans la Langue pour ſignifier un grand Capitaine, un brave. *Rollandus, dux ſtrenuus.*

On le couche dans la barque,
Côte-à-côte de Roland. Mait.

ROLDUC. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec château & Abbaye. *Rodia Ducis.* Il eſt dans le Duché de Limbourg ſur la Worme, à deux lieuës d'Aix-la-Chapelle, vèrs le nord. *Roldus* eſt chèf d'une grande Seigneurie. Maty.

ROLIM. Tèrme de Relation. ſ. m. Nom que les habitans du Pégu donnent au chèf de leur Religion, à leur ſouverain Pontife. *Summus*, ou *Maximus Peguanorum Pontifex.*

ROLLAT. Obligé en *rollat* dans la Coutume de Bayone. Tit. XVI. C'eſt celui qui eſt obligé par un inſtrument garantigioné; ou par un contrat qui a éxécution parée. Dans la Coutume de Labour, Titre XIIIe, au lieu de *rollat*, il y a *aorollat*; & il y eſt dit que l'obligé en *aorollat* eſt celui qui eſt ſous la rigueur de la Cour du Baillif. De Laurière.

ROILE. ſ. m. L'Académie écrit *Rôle*; & c'eſt ainſi qu'on doit écrire, pour marquer que la première ſyllabe eſt longue; ce que l'on marquoit autrefois en écrivant *Roolle*. État ou liſte des noms de pluſieurs perſonnes qui ſont de même condition, ou dans le même engagement. *Index, album, libellus.* Dès que le nom d'un ſoldat eſt écrit ſur le *rôle*; c'eſt pour lui un crime capital de déſerter. Le Commiſſaire à faire les montres tient les *rôles*, arrête les *rôles*. On appelle les Ouvriers dans les atteliers trois fois le jour ſur le *rôle*; on les paye ſuivant qu'ils ſont marquez ſur le *rôle*.

Ce mot vient de *rutulus*, ou *rotulus*, qui ſignifie un *rouleau*, parce qu'autrefois on rouloit ces *rôles*, & toutes les expéditions de Juſtice, qui étoient écrites en des parchemins ou papiers couſus & collez enſemble, d'où l'on a fait auſſi *enroler, controler.* Mén. Du Cange dit qu'on a dit auſſi *rollus* pour *rotulus*. De *rotulus* on a fait *rotelus, rotlus, rollus, rôlle.*

Rolle, eſt auſſi un état de pluſieurs taxes ou droits dont le recouvrement eſt à faire, de ce que chacun en doit porter ſuivant le reglement qui en eſt fait par les Officiers. *Recenſio, deſcriptio, reparatio.* Le *rôle* des tailles ſe fait par les Aſſéeurs & Collecteurs, & doit être vérifié par les Élus. Le *rôle* des taxes des francs fiefs, du huitiéme denier, des aiſez. On a ordonné que le faux Noble ſeroit compris au *rôle* des tailles, que cet Officier privilegieen ſeroit rayé.

Rolle, ſe dit au Palais, de l'état des cauſes enregiſtrées, qui doivent être appellées & plaidées en leur ordre. *Decurſus ex judicii ordine.* Les *rôles* ordinaires des provinces ſe plaident à la Grand'-Chambre les Lundis & Mardis matin, depuis la Saint Martin juſqu'au 14. d'Août. Il y a des *rôles* extraordinaires les Jeudis matin, & les Mardis de relevée. Il y a de petits *rôles* pour les appointemens & cauſes ſommaires. Les défauts donnez à tour de *rôle*, quand la cauſe eſt appellée au *rôle*, emportent profit. L'amande ordinaire du *rôle* eſt de douze livres. Les Préſidens donnent des avancez ſur le *rôle*, permettent d'ajouter au *rôle*. On dit qu'une cauſe eſt appointée ſur le *rôle*, quand elle demeure à plaider, après que le tems des Audiences de chaque *rôle* eſt paſſée; car alors on donne un appointement général ſur ce qui reſte.

Rôle, dans la nouvelle Coutume de Bretagne eſt un éxtrait d'un Rentier, ou Papier-tertier, lequel éxtrait contient ſeulement les noms des ſujets ou tenanciers, & la rente qu'ils doivent. Voyez d'Argentré ſur l'art. 81e.

Rôle d'Oleron. On appelle ainſi des Réglemens pour la Marine faits par Éléonor Ducheſſe de Guyenne & Comteſſe de Poitou, qui furent reçûs en France, & qui ſervirent de modéle aux villes Anſeatiques, pour dreſſer les Ordonnances de Viſbui. Voyez Mèrville, Ordonnance de la Marine du mois d'Août 1681. commentée & conférée, &c.

Rôlle, ſe dit des régitres des oppoſitions, qu'on fait à la vente des offices, ou des rentes ſur l'Hotel-de-Ville, qui ſont reçûs par des Officiers qu'on appelle *Gardes-rôles. Judicum ſervatores, vel aborum.* Il y a quatre *Garde-rôles* des Offices de France ſervans par quartier. C'eſt entre leurs mains que ſe font toutes les oppoſitions au ſceau, ſoit pour l'hypothéque, ſoit pour le titre. Ces *Garde-rôles* en doivent tenir Regître, & demeurent réſponſables ſi les Offices ſont ſcellez au préjudice de ces oppoſitions. Il y a de même quatre Conſèrvateurs des hypothéques ſur les rentes dûës ſur l'Hotel-de-Ville. Leur fonction eſt de faire à l'égard des rentes ce que les *Garde-rôles* font à l'égard des Offices.

Rôle, en tèrmes d'écriture, ſignifie un feuillet ou deux pages d'écriture. *Folium, duæ pagina.* Les Avocats font payer leurs écritures au *rôle*. On paye 20 ſous pour chaque *rôle* de groſſe au Parlement, & 40 ſous au Conſeil-Privé. Il vaut mieux faire écrire une copie à la tâche qu'au *rôle*. Autrefois les *rôles* étoient faits de pluſieurs feuilles de papier ou de parchemin, qu'on attachoit enſemble, ou que l'on colloit bout à bout, & qu'on rouloit.

Rôlle, eſt auſſi une cèrtaine quantité d'écriture de vèrs, ou de proſe, qu'on donne à réciter, à déclamer, ou à jouer ſur un théâtre. *Album, partes ſcenica.* Ce *rôle* eſt de 800 vèrs. Il faut du tems pour apprendre ce *rôle*. Voilà un petit *rôle* qui n'a que 20 vèrs.

Rôlle, ſe dit dans les piéces de théâtre du pèrſonnage qui eſt répréſenté. *Perſona, partes.* Cet Acteur a un beau *rôle*; il joue toujours le premier *rôle*; c'eſt-à-dire, celui du Héros de la piéce. Faut il que je faſſe votre *rôle*? Mol.

On dit auſſi figurément dans le même ſens, qu'un homme a bien joué ſon *rôle*; pour dire, qu'il s'eſt bien acquitté de ſon emploi, de ſa commiſſion; qu'il ſçait bien jouer ſon pèrſonnage dans le monde, dans la conduite de la vie. *Recte partes ſuas obire, ſuis partibus defungi.* On le dit de même de la figure, & de la conduite de tous les hommes, dans les divèrſes conditions où ils ſe

trouvent

trouvent placez. C'étoit autrefois le *rôle* des Amans, de ſoupirer, & de faire les avances; les femmes à leur tour ſe ſont chargées de ce *rôle*. LA BRUY. Un Miniſtre d'État ne doit jamais oublier ſon *rôle*, ni mettre le maſque bas. WICQ. Un honnête-homme ne chèrche point à monter ſur le théatre du monde: mais ſi la naiſſance, ou la fortune l'y appelle, il joue parfaitement bien ſon *rôle*. S. ÉVR. C'eſt un *rôle* bien triſte que celui d'importun. BELL. Les femmes ne prennent d'ordinaire dans la Comédie de l'amitié, que le *rôle* des plaintes & des lamentations. M. ÉSP. Ne t'approche jamais de ce qui peut t'éclipſer: Le plus accompli aura toujours le premier *rôle*. AMELOT. Souvenez-vous que votre *rôle* eſt d'être plaiſant. VOIT. La plupart des femmes ne prennent le parti de la dévotion, que quand elles ne peuvent plus jouer un autre *rôle*. BELL. Le monde eſt une Comédie où chacun joue ſon *rôle*. S. ÉVR. Si les femmes médiſantes ſçavoient combien elles déplaiſent aux perſonnes raiſonnables, elles ne ſe chargeroient point d'un ſi vilain *rôle*. BELL. Celui qui s'éfforce à faire paroître une paſſion qu'il n'a pas dans le cœur, fait la moitié de grimaces, tant il a peur de mal jouer ſon *rôle*. COST. Auguſte demanda en mourant à ceux qui l'environnoient, s'il avoit bien joué ſon *rôle* ſur le théatre du monde.

Rentre chez le Marchand dont on le voit ſortir,
Pour aſſembler un fonds de deux mille piſtoles,
Combien, nouveau Protée, a-t-il joué de rôles?

RÔLLE, eſt auſſi le nom d'une petite ville du pays de Vaud, en Suiſſe. *Rotulum*. Elle a titre de Baronie, & le ſiége d'un Bailliage des Bèrnois, & elle eſt ſituée dans un pays fort fèrtile, ſur le bord du lac de Genêve, à quatre lieuës de Lauſanne, vèrs le couchant. MATY.

RÔLER. v. n. Écrire des rôles. *Alba inſcribere*. Ce Clère, ce Copiſte *rôle* bien, il fait 50 rôles d'écritures par jour. Un Greffier ne ſépare pas des gens qui ſe querellent; mais tant plus il les voit battre, & tant mieux il *rôle*.

RÔLET. ſ. m. Qui ne ſe dit guère qu'en cette phraſe provèrbiale. Il eſt au bout de ſon *rôlet*, il ne ſçait plus que répondre. *Ad metas non loqui*. Il ne ſçait plus où trouver de quoi vivre.

Ainſi que l'un déſcend, on voit que l'autre monte,
Selon ou plus ou moins que dure le roollet;
Et l'habit fait, ſans plus, le maître, ou le valet. RÉGN.

Malade au lit d'une douleur aiguë,
Acanthe au bout de ſon rôllet,
Pour mourir en Socrate, ordonne à ſon valet,
De lui verſer de la ciguë. SENECÉ.

Adieu, je ſuis votre valet,
Je ſuis au bout de mon rôlet.

R O M.

ROM. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr d'Allemagne. *Roma*. Elle eſt ſur la côte du Duché de Sleſvvick, au nord de celle de Silt. Cette iſle n'a que des villages, & elle appartient au Roi de Danemarc. MATY.

ROM, ou RON. ſ. m. Nom d'un bourg de France, ſitué dans le Poitou, ſur la Dive, à cinq lieuës de S. Maixant, vèrs le levant. On croit que ce lieu eſt celui que l'on appelloit anciennement *Rauranum*, *Raraunum* & *Ravauna*. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 54.

ROMAGNE, ou ROMANDIOLE. ſ. f. Le premier eſt le plus uſité en notre langue. C'eſt une province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Romandiola, Romanula Eccleſiaſtica*. Elle eſt entre le golfe de Veniſe, qui la baigne vèrs le nord, & le mont Apennin, qui la ſépare du Florentin du côté du midi. Le Boulonois ou le Fèrrarois la confinent au couchant; & le Duché d'Urbin au levant. Ses villes principales ſont Ravenne capitale, Faience, Sarcina, Imola, Forli, Rimini, Ceſena, Cervia & Bertinoro. Au reſte, la *Romagne* avoit autrefois une plus grande étenduë; elle renfèrmoit le Bolonois, le Fèrrarois & la Poléſine de Rovigo. On dit qu'elle prit le nom de *Romagne*, parceque Charlemagne la donna à l'Évêque de Rome. MATY.

ROMAGNE FLORENTINE. C'eſt une petite partie de la Romagne. *Romandiola Florentina*. Elle appartient au Grand-Duc de Toſcane, & ſes lieux principaux ſont Citta di Sole, & Fiorenzuola. MATY.

ROMANAGNO. ſ. m. Nom propre d'un bon & ancien village du Duché de Milan. *Romanianum*. Il eſt ſur la Seſſia, dans le Novarrois, à cinq lieuës de Vèrceil, vèrs le nord. C'eſt en ce lieu que les Romains défirent une partie des Cimbres. MATY.

ROMAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Rome. *Romanus, a*. Les *Romains* ont été maîtres du monde. Les *Romains* furent plus long-tems à conquérir l'Italie, qu'à conquérir le reſte du monde.

Et ce qui fit de Rome autrefois l'opulence,
Feroit d'un ſeul Romain *la honte & l'indigence*. BRÉB.

ROMAIN, eſt auſſi adj. Qui appartient à Rome. *Romanus*. Le peuple *Romain*. La République *Romaine* dura depuis la fuite des Tarquins juſqu'à la bataille de Pharſale 460 ans. L'Empire *Romain* depuis Jules Céſar & la bataille de Pharſale juſqu'à Conſtantin, & la dédicace de Conſtantinople en 330. a duré 378 ans. Un citoyen *Romain*, ce n'étoit d'abord qu'un bourgeois de Rome: dans la ſuite on donna le droit de Bourgeoiſie, non ſeulement à des particuliers, mais à des villes & des peuples entiers d'Italie & des provinces, & on les appella auſſi Citoyens *Romains*. C'eſt ainſi que S. Paul étoit Citoyen *Romain*, Act. XVI. 21. 37. 38. XXII. 25. 26. 27. 29. XXIII. 27. parceque Tarſe en Cilicie, qui étoit ſa patrie, avoit le droit de Bourgeoiſie. Un Sénateur *Romain*. Le Senat *Romain*. Voyez SENAT.

A ces ſoins décevans d'une bonté cruelle,
Céſar ajoute encore une feinte nouvelle,
Déſarme ſes ſoldats, prend un air plus humain,
Et marche enfin vèrs Rome en citoyen Romain. BRÉB.

Romain ſe dit de même aujourd'hui. Le Pontife *Romain*; la Cour *Romaine*. La pourpre *Romaine*, c'eſt-à-dire, la dignité de Cardinal. La foudre *Romaine*, les condamnations que fait le Pape des èrreurs & des hérèſies. L'Égliſe Catholique, Apoſtolique & *Romaine*, eſt la ſeule véritable Égliſe, ainſi appellée, parceque le ſiége de ſon chèf viſible a été placé à Rome par S. Pièrre.

En Imprimerie on appelle du gros *romain*, entre le petit Parangon & le Saint-Auguſtin; du petit *romain* entre le Cicéro & le petit Texte. On donne auſſi ce nom à du papier d'une cèrtaine grandeur. L'Égliſe *Romaine* ſe dit par oppoſition à l'Égliſe Prétenduë Réformée, ou Proteſtante. On dit le Bréviaire *Romain*. Faire le ſervice à la *Romaine*; pour dire, à l'uſage de Rome, ſelon ſes cérémonies. On appelle le Droit *Romain*, ce qu'on appelle auſſi le Droit Écrit, compilé par l'ordre de Juſtinien, dont on ſe ſert en Languedoc, en Guienne, en Lyonnois. Voyez DROIT. On dit une beauté *Romaine*, un viſage *Romain*, des portraits qui ont quelque chôſe de grand & de majeſtueux. Une vèrtu *Romaine* eſt une vèrtu auſtère, farouche, & qui n'épargne pas même ſes plus proches.

Mais enfin je renonce à la vèrtu Romaine,
Si, &c. CORN.

Les Peintres appellent une Charité *Romaine*, un tableau d'une femme qui alaite un vieillard. *Charitas Romana*.

ROMAIN, ſe dit auſſi des dignitez de l'ancienne Rome. *Dignitates, honores Romani*. Empereur *Romain*; Dictateur, Conſul, Sénateur & Chevalier *Romain*. On appelle aujourd'hui Roi des *Romains*, un Prince qui eſt élû & déſigné ſucceſſeur à l'Empire; & le Pontife *Romain*, le Pape.

ROMAIN. ſ. m. eſt auſſi un nom propre d'homme. *Romanus*. Il y a quatre Empereurs de Conſtantinople qui l'ont porté. Prudence a décrit le martyre du Diacre *Romain*, qui ſouffrit en 304. à Céſarée ſous Dioclétien.

ROMAIN, a été auſſi le nom d'un mois du Calendrier des habitans de Paphos. C'étoit le mois de Septembre qu'ils appelloient ainſi. L'Empereur Commode ayant auſſi entrepris de changer les noms des mois, donna celui-ci au mois de Novembre. Voyez Dion, L. LXXVII. p. 824. Hérodien, L. I. C. 14. Suidas au mot ΚΟΜΜΟΔΟΣ, Aurelius Victor, Eutropius, Zonaras, Saumaiſe & Caſaubon ſur Lamprídius, au C. XI. de la vie de Commode.

ROMAIN. ſ. m. étoit auſſi anciennement le François, le langage de France, ſelon Merlin. BOREL. *Lingua Francica*, ou *Gallica*. Voyez ROMAN & ROMANS.

JEUX ROMAINS. Jeux, combats inſtituez par le vieux Tarquin à l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. *Ludi Romani*. Paul Manne dit qu'il ſe célébroient au mois de Septembre, la veille des Nones, c'eſt-à-dire, le quatrième du mois, ſelon Struvius dans ſon Calendrier. *Syntagm. Antiqq. Rom. p.* 355. On les appelloit les grands jeux. Il paroît par Tite-Live, L. I. C. 35. que ces jeux furent établis par Romulus, & que Tarquin les fit plus magnifiques qu'on ne les avoit encore vûs, profitant du butin qu'il avoit fait dans la guèrre contre les Latins. Au tems de la République ce fut d'abord les Conſuls, enſuite les Édiles du peuple, puis les Édiles curules qui les donnoient. Voyez Antiqq. Rom. L. V. C. 19. Scalig. Poët. L. I. C. 28. THOMAS Godwin Authol. Rom. L. II. S. III. C. 6.

SAINT ROMAIN. Nom d'un cap, qui eſt dans l'iſle de Madagaſcar. *Promontorium S. Romani*. Il joint la côte orientale de

l'iſle avec la méridionale, & l'on voit tout auprès deux petites iſles, qu'on appelle les deux iſles de *S. Romain*. MATY.

ROMAINE. ſ. f. Eſpéce de balance. *Trutina, ſtatera.* Les Bouchers ſe ſervent de la *romaine*. La *romaine* eſt compoſée de neuf piéces eſſentielles. 1. De la vèrge vulgairement appellée la *branche*. 2. Du crochet ſur lequel ſe charge la marchandiſe qu'on veut peſer. 3. De la garde foible. 4. De l'anneau où tient la garde foible, où ſe paſſe un bâton pour ſoutenir la balance. 5. De la garde forte. 6. De l'anneau de la garde forte. 7. De trois broches qui paſſent au travèrs de la vèrge pour ſoutenir les deux gardes & le crochet. 8. De l'anneau coulant qui ſe meut le long de la branche. 9. De la maſſe ou boulon attaché à l'anneau coulant qui ſert de contrepoids. La *romaine* eſt de grand uſage dans les foires & villes de commèrce pour peſer tout ce qui eſt en grand volume, juſqu'à des charrettées de foin ou de blé; & l'on y peſe juſqu'à deux mille livres à la fois. On l'appelle autrement *crochet* ou *peſon*.

ROMAN. ſ. m. qui ſignifioit autrefois le beau langage, & étoit oppoſé à *Wallon*, qui étoit le vieux & originaire Gaulois. *Lingua Romana, Gallica mixta.* Voyez le mot GAULOIS. On diſoit alors que les gens de la Cour parloient *Roman*. Ce langage étoit compoſé moitié de la langue des Conquérans, qui étoit la Romaine; & moitié de Gaulois, qui étoit celle du peuple conquis. C'étoit une corruption de la langue Latine; c'eſt pourquoi un vieux Auteur l'appelle *ruſtique Roman*. La langue a beaucoup changé depuis, & ſur tout après & ſous le régne de François I. Juſques-là les Hiſtoires les plus ſérieuſes étoient appellées *Romans*, comme écrites en *Roman*; parceque c'étoit le langage le plus poli qu'on parloit à la Cour des Princes. Enſorte que parler *Roman* n'étoit autre chôſe que parler François. C'étoient deux mots ſynonimes. PASQ.

ROMAN, aujourd'hui ſignifie les livres fabuleux qui contiennent des hiſtoires, ou des avantures d'amour & de Chevalerie, inventées pour divèrtir & amuſer agréablement les Lecteurs. *Liber ſeu hiſtoria fabuloſa, narratio, rapſodia.* Comme les *Romans* depuis longtems ſont des hiſtoires amoureuſes ou de galanterie, on rapporte l'origine des *Romans* à l'origine des hiſtoires amoureuſes; & l'on dit que Dearque diſciple d'Ariſtote, qui écrivoit le premier de ces matières eſt l'Auteur des *Romans*. Photius croit que le livre d'Antoine Diogéne ſur les èrreurs & les amours de Dinias & de Deocillis a donné naiſſance à la plupart de ces ſortes d'ouvrages. Quoi qu'il eſt ſoit il eſt cèrtain que les Anciens ont eu leurs *Romans* auſſi-bien que nous. Tels ſont les Amours de Rhodanis & de Sinonides décrits par Iamblique. Tel eſt le *Roman* de Leucippe & de Clitophon compoſé par Achilles Tatius, ou Statius. Les quatre Livres des chôſes incroyables, par Damaſcius, qui ne contiennent à la vérité aucune intrigue amoureuſe, mais qui ſont un tiſſu d'une infinité de menſonges ou de fictions ſur diffèrentes chôſes. Les Éthiopiques d'Héliodore, où il raconte les amours de Théagène & de Cariclée. Enfin on peut mettre en ce rang les fables de Parthénius Nicénus, d'Athenagoras, de Théodore Prodrome, d'Euſtathius & de Longus. Du reſte l'Antiquité a eu de la peine à ſouffrir ces ſortes de piéce, & les a regardées comme des abominations. Photius dans ſa Bibliothéque, Cod. LXXXVII. fait avec raiſon un portrait affreux de celle de Tatius. Voyez encore ce qui ſera dit un peu plus bas des Éthiopiques d'Héliodore, qui ſont pourtant la piéce la plus réſèrvée & la plus ſage qu'on ait fait en ce genre. M. Huet croit que les Orientaux ſont les Auteurs des *Romans*. Les *Romans* ſont des poëmes en proſe. FONT. Les *Romans* ſont des menſonges vraiſemblables, & des fictions ingénieuſes, pour occuper les honnêtes oiſeux. HUET. La lecture des *Romans* inſpire la molleſſe & l'amour. ID. Heliodore a fait autrefois le *Roman* de Théagène & Cariclée. Il étoit Évêque de Tricca dans le quatriéme ſiécle. Nicéphore raporte qu'un Synode voyant le péril où la lecture de ce *Roman*, autoriſé par la dignité de ſon Auteur, pouvoit jetter la jeuneſſe, lui propoſa, ou de ſupprimer ſon livre, ou de quitter ſon Évêché, & qu'il préféra le dèrnier parti. Cette hiſtoire eſt un peu douteuſe. Quoi qu'il en ſoit, Héliodore a ſèrvi de modéle à tous les faiſeurs de *Romans*; & l'on a dit que du mariage de Théagène & de Cariclée ſont ſortis tous les *Romans* du monde. A l'imitation de l'Archevêque Turpin qu'on croyoit l'Auteur du *Roman* des *faits de Charlemagne & de Roland*, on vit naitre une foule de pareilles hiſtoriettes, où les Auteurs renchériſſoient à l'envi ſur le mèrveilleux. La plupart étoient écrites en *Roman*, & apparemment c'eſt de là qu'elles ont été appellées *Romans*. Les Provençaux ſe diſtinguèrent par la fèrtilité de leur imagination, & tranſportèrent cette paſſion à l'Éſpagne & à l'Italie. Les François ſur tout s'appliquèrent fort à ces ſortes d'ouvrages, ſoit par le goût de la nation, ſoit à cauſe de la libèrté, de la politeſſe avec laquelle on vit avec les femmes. Depuis on a fait divèrs *Romans* de Chevalerie, comme Amadis de Gaule en XXIV. volumes; Palmerin d'Olive, & Palmerin d'Angleterre; des douze Pairs; du Roi Artus, & tant d'autres, dont il y a une agréable Critique dans Dom Quichot. Ces *Romans* ont commencé à ſe mettre en vogue ſous le régne de Philippes le Bel. Guarin de Loherane eſt le plus ancien *Roman* que nous ayons en notre langue.

Nos Modèrnes ont fait des *Romans* plus polis, & plus inſtructifs. *Conſidere fabuloſas narrationes politiores & doctiores.* Comme l'Aſtrée de d'Urfé, Cyrus & Clélie de Mademoiſelle de Scuderi; Polexandre de Gombèrville; Caſſandre & Cléopatre de la Calprenede, &c. mais qui n'en ſont que plus dangereuſes. En un mot on a donné le nom de *Romans* à des hiſtoires remplies d'intrigues amoureuſes, & d'avantures galantes. CHARP. Les meilleurs *Romans* François ſont l'Aſtrée, Francion, Cléopatre, Caſſandre, Ariane, Cyrus, Clélie, Télémaque: ce dèrnier n'eſt point une hiſtoire amoureuſe, & n'a rien qui puiſſe gâter les mœurs, rien qui ne puiſſe beaucoup inſtruire. C'eſt un poëme en proſe.

Les Allemands ont auſſi leurs *Romans*. Ils louent ſur tout Hércules & Hérculiſque, la Syriaca Aramena, l'Octavie, Arminius & Thuſnelda, Proſèrpine, Ottbert & Dianée.

L'Arcadie de Barclay eſt auſſi un *Roman*. L'Argenis du même Auteur eſt plutôt une Satyre qu'un *Roman*. En Italie on a l'Étornene de Biondi, le Combat des déſeſpérez de Marin, & les œuvres du Lorédani & de pluſieurs autres. En Éſpagne la Diane, les Amadis, & Dom Quichot.

Les jeunes pèrſonnes qui n'ont rien vu, s'imaginent que le monde eſt fait ſur le modéle des *Romans* qu'elles ont lus; mais peu de femmes conſentiroient au rétabliſſement de la diſcipline amoureuſe des *Romans*. CH. D'H. Cette ſage Princeſſe mépriſoit les froides & dangereuſes fictions des *Romans*, & leurs fades Héros. BOSS. L'amour eſt la paſſion dominante des *Romans*, & ſans elle tout y languiroit. G. G. Les *Romans* amuſent le cœur par un enchainement de paſſions agréablement éxprimées, & nourriſſent dans l'éſprit une vaine & frivole curioſité. FLÉCH. Il y a dans le ſèrmon du P. Bourdaloué ſur les divèrtiſſemens du monde, P. 1. un fort bel endroit contre la lecture des *Romans*.

> *Bientôt, l'Amour fertile en tendres ſentimens,*
> *S'empara du Theatre ainſi que des* Romans. BOIL.
>
> *Un* Roman, *ſans bleſſer les loix, ni la coutume,*
> *Peut conduire un Héros au douziéme volume.* ID.
>
> *Dans un* Roman *frivole, aiſément tout s'excuſe;*
> *C'eſt aſſez qu'en courant, la fiction amuſe.* ID.

En général, & dans le diſcours, on appelle toutes les hiſtoires fabuleuſes, ou peu vraiſemblables, des fictions, des *Romans*. *Fabuloſa, ficta narrationes.* On dit même d'un récit éxtraordinaire qu'on fait en compagnie, Voilà un *Roman*. C'eſt une avanture de *Roman*, une intrigue de *Roman*. Elle a pû s'entretenir de ſon *Roman* dans les ruelles. PAT. C'eſt à-dire, de ſes chimères, de ſes viſions. Prendre le *Roman* par la queuë. MOL. Pour dire, ne faire l'amour qu'en débutant par le mariage. C'eſt le *Roman* de la Médecine. ID. Pour dire, c'eſt la fable de la Médecine. Borel ajoute un *t* à la fin de ce mot, mais ſans néceſſité. On l'y ajoutoit pourtant anciennement, & l'on écrivoit *Romant*. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *Romanus*. *Romain*, parceque c'étoit le langage des Romains, c'eſt-à-dire, le Latin. Comme les Romains avoient auſſi établi leur langue en Éſpagne depuis qu'ils s'en étoient rendu maîtres, on dit auſſi en Eſpagnol *Romance*, pour ſignifier le langage ordinaire & uſité. Deſorte que *Libro en Romance* ſignifie en Eſpagnol un livre écrit dans le langage ordinaire.

ROMAN MOUSTIER. Nom d'un Monaſtère & d'un village du Diocéſe de Lauſane. *Romanum Monaſterium.* Valois, *Not. Gall. p.* 142. Le pays ROMAN. Voyez VAUD.

SAN ROMAN. Cap. *Promontorium S. Romani.* Cap du Gouvèrnement de Vénézuela, en l'Amérique méridionale. Il eſt dans la prèſqu'iſle de Paragoana, au midi de l'iſle d'Oruba. MATY.

ROMANA. ſ. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur l'Aquas, près de ſon confluent avec l'Ebre, à dix lieuës au deſſous de Saragoſſe. *Romana.* MATY.

ROMANCE. ſ. f. Ancienne langue Romaine un peu corrompuë, ſoit en François, ſoit en Éſpagnol. *Lingua Romanica.* Les François ont écrit autrefois en langue *Romance*.

On appelle auſſi *Romance* une piéce de vèrs, une hiſtoire écrite en vèrs, par la même raiſon, & parceque ce langage devint celui des gens d'éſprit & polis, & dans lequel ſeul on écrivoit, enſorte que *Romance* ne ſignifie qu'une Compoſition ingénieuſe & polie. Les plus belles Poëſies Éſpagnoles ſont appellées encore aujourd'hui *Romances*.

ROMANCIER. ſ. m. Qui a fait, ou écrit de vieux Romans, comme ceux des douze Pairs, d'Ogier le Danois, des Quatre

fils Aimond, &c. *Autor fabularum.* C'eſt le nom que l'on donna au Xe ſiécle aux Poëtes & autres Écrivains fabuleux qui inventèrent cet art d'écrire, qu'on appella la *ſcience gaie*, & qui de France paſſa en Italie, où les Normands la portèrent auſſi bien qu'en Angleterre. Les Provençaux furent les premiers de ces *Romanciers*. On prétend même que l'Eſpagne n'a commencé à bien écrire ſes Romans qu'après avoir lû ceux des François.

Villon ſçut le premier, dans ces ſiécles groſſiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers. BOIL.

Quelques-uns appellent auſſi *Romanciers*, les vieux Paladins qui étoient les Héros de ces livres de Chevalerie. *Veteres Paladini.*

ROMANESQUE. adj. m. & f. Qui tient du Roman, qui eſt extraordinaire, peu vraiſemblable. *Romanicus, romanenſis.* Cette avanture eſt *romaneſque* & incroyable. Il écrit en ſtile *romaneſque*. Un heros *romaneſque*; une hiſtoire *romaneſque*.

ROMANESQUE. ſ. fém. Tèrme de Danſe, dont l'air eſt préſque toujours en triple. C'eſt la même chôſe que la Gaillarde, que l'on nommoit ainſi autrefois parcequ'elle nous eſt venuë de Rome, ou d'Italie. BROSSARD. *Romana ſaltatio.*

ROMANIE. ſ. f. Nom d'une contrée qui s'appelloit autrefois la Thrace. *Romania, Thracia.* C'eſt une province de la Turquie en Europe. Elle eſt bornée au nord par la montagne d'Argentaro, qui la ſépare de la Bulgarie du côté du nord, & en partie de l'occident, où elle confine encore avec la Macédoine; l'Archipel la baigne au midi, & la mèr de Marmara, le Pont-Euxin, avec les détroits de Conſtantinople & de Gallipoli, vèrs le levant. La *Romanie* eſt fort grande & fort fèrtile; elle eſt baignée par la Mariza, & par la Latiſſa. Ses villes principales ſont Conſtantinople capitale de toute la Turquie, Andrinople, Trajanopoli, Philippopoli, Sélivrée, Rudiſto, Gallipoli & Marognia.

ROMANIE DE MORÉE, ou la petite *Romanie*. Voyez SACANIE.

ROMANIN. ſ. m. Ancienne éſpéce de Monnoie qui étoit en uſage, tandis que les Papes réſidoient à Avignon, qui étoit de la même valeur que le grôs de Tours. *Romanica moneta.* Il en eſt parlé dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

ROMANISER. v. n. Faire des Romans. *Fabuloſas narrationes effingere.*

ROMANISTE. ſ. m. & f. Faiſeur de Romans. *Fabularum romanicarum autor.* Un *Romaniſte* ne doit point affecter les tèrmes d'un art qui n'eſt pas le ſien. HUET.

ROMANS. Langage *Romans.* Langue qu'on parloit autrefois en France. *Lingua Romana, ſermo Romanus.* Les Romains ayant ſubjugué la Gaûle, y inſinuèrent le Latin; d'où il ſe fit un langage mêlé, dit *Roman, Romans*, ou *Romance*: & le vulgaire s'appelloit Teudeſque Roman, c'eſt-à-dire, compoſé d'Allemand & du Latin, comme on en voit en de vieilles Chroniques. Fâbles d'Éſope anciennes, par une fille dite Marie.

Au finement de cet eſcrit
Qu'en Romans *ai tourné & dit.*

Et plus bas:

M'entremis de ce livre faire,
Et de l'Anglois en Roman *traire.*

C'étoit le langage Courtiſan, & l'autre s'appelloit Valon. *Ménage.* Li Conteor, Jugleor, Jougleurs, Trouvèrres & Chantèrres, étoient les poetes qui inventoient les Romans. Il vient ſelon quelques-uns, de *romanſero* en Eſpagnol, c'eſt-à-dire *invenio.* Or Trouvadours, nom des Poëtes Provençaux, dénote la même chôſe, c'eſt-à-dire, Inventeurs. *Fauchet.* BOREL. Le *Romans* étoit le langage le plus poli. Roman d'Aléxandre de Lambert li Cous,

Veſtu comme François, & ſot parler Romans.

Dans le Roman d'Aléxandre, fait par le Clèrc Simon, ce mot ſe trouve auſſi. Dans le Roman de la Cherité on lit,

Voelt Villaumes en Romans *traire.*

Et Adam de Guiency, en ſon Caton traduit, Deſpondre Caton en *Romans*. Giraldi fait venir les Romans de Rheims. Roman de Garin de Loherane,

Tant qu'il ſot & Romans *& Latin.*

Pèrceval parlant de ſon hiſtoire dit,

Qui ce riche Romans *lira.*

Hebert, au Roman des ſept Sages,

Qu'en bons Romans *peuſſe mettre*
Une Eſtoire auques ancienne.

Ce mot *Romans* vient de *Romanus* en changeant l'*u* en *e* muet qui s'eſt enſuite retranché. De là on diſoit Enromancer, pour mettre en *Romans*, écrire en *Romans.*

ROMANS, ou ST ROMANS, dit Valois. Nom d'une ville de France. *Romanum, Monaſterium Romanum, Romanenſes, Romanis.* Il eſt dans le Dauphiné, ſur l'Iſère, environ à douze lieuës de Grenoble, & à cinq de Valence. *Romans* eſt une ville ancienne, médiocrement grande, peuplée & marchande. Elle a un beau pont de bois couvèrt, qui la joint avec un fauxbourg, ſitué au côté gauche de la rivière. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 480.

ROMANT. ſ. m. *Roman, Romans.* Langue qu'on parloit autrefois en France. *Lingua Romana.* Bible Hiſtoriaux au prologue, dit avoir trait ſon livre du Latin en *Romant*. L'Art de Rhétorique, dit,

Et ja ſoit que toutes dictions
Latines ayent parfaits ſons,
Toujours en langage Romant *qui l'enſuit, &c.*

Idem. *Que dites-vous de noſtre Amant?*
Ne ſçet-il Latin ne Romant.

C'eſt le langage de la Cour Gauloiſe, après que les Romains s'en furent rendus maîtres; parceque ceux qui gouvèrnoient l'État étoient Romains, il fallut ſe conformer à leur langue; & ainſi il ſe fit un mélange de Gaulois & de Romain, qu'on appelle *Romant*, duquel on ſe ſervit dans les livres d'Hiſtoires appellez Romans à cauſe de cela, & enfin dans la plupart des autres. C'eſt pourquoi on trouve divèrs livres dont les Traducteurs diſent qu'ils les ont traduits du Latin en *Romant*. On appelloit ce langage *Romancia Lingua.* Elle fut en uſage ſelon les Ordonnances, juſqu'à l'an 1539. BOREL.

D'autres le dérivent du mot Eſpagnol *romanſero*, qui ſignifie, je trouve, à cauſe des inventions & fictions qui ſont dans les Romans & livres de Poëſie; c'eſt pour la même raiſon qu'on appelloit les anciens Poëtes Provençaux, Troubadours c'eſt-à-dire, Trouveurs ou Inventeurs. Ces Poëtes ont été fort éſtimez, comme on peut voir dans le livre de leur vie, fait par Céſar Noſtradamus. Pétrarque ne les a pas peu loüez auſſi. BOREL.

ROMANT, ſignifioit auſſi Hiſtoire, ce que nous appellons un *Roman*. Le Cœur des ſecrèts de Phie, dit: Pareillement a été fait *Romant* du Roi d'Aléxandre. On le peut voir encore dans beaucoup d'Auteurs, & ſur tout dans Paſquier. BOREL.

On diſoit auſſi *Enromancer*, pour dire, Faire une hiſtoire.

ROMARÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romareus.* S. *Romaré* Confeſſeur eſt marqué au 16 de Janvier dans les très-anciens & très-authentiques Martyrologes manuſcrits de Solignac, & de S. Étienne de Limoges, comme fêté au Prieuré de S. Savin ſur la rivière de Gartempe en Poitou; car il y eſt ſpécifié que c'eſt ſon natal, c'eſt-à-dire, ſa fête. Bollandus n'a eu aucune connoiſſance de ce Saint. CHAST. *Mart. T. I. p.* 296.

ROMARIC. Voyez REMIRÉ.

ROMARAIN. *Roſmarinum.* Voyez ROSMARIN.

ROMBALIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit des planches de bordage qui font le revêtement des membres d'une galère; de ſa partie extérieure. *Aſſerum triremis ordo exterior.*

ROMBÈRT. Voyez REMIRÉ.

ROMBLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* M. Chaſtelain appelle *Romule* les Saints qui ont porté en Latin le nom *Romulus.* Et il ſe peut faire qu'en quelques endroits ce ſoit l'uſage de dire Romule, ou bien n'y ayant point d'uſage, il a traduit *Romulus* par Romule. Mais il eſt cèrtain qu'il y a des lieux où de *Romulus* on a fait *Romble*, & l'on a dû le faire ſuivant les ſçavantes & judicieuſes obſervations de M. l'Abbé Dangeau. Car l'*u* qui ſuit l'*m*, dans *Romulus*, étant devenuë muette, & s'étant enſuite retranchée, comme il eſt arrivé très-ſouvent dans notre langue; & l'*m* étant trop foible pour ſoutenir la prononciation de la liquide *l* qui la ſuivoit, l'uſage a inſéré entre deux un *b*, comme dans comble de *cumulus*, tremble de *tremulus*, humble, d'*humilis*, enſemble de *ſimul*, &c. S. *Romble* Solitaire en Berry, eſt honoré à Sancèrre, où il y a près de la ville, une chapelle de ſon nom.

ROME. Ville capitale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Roma.* Elle eſt dans la Campagne de Rome, ſur le Tibre, à 8 ou 10 lieuës de ſon embouchure dans la mèr de Toſcane. Cette ville eſt très-ancienne, elle fut fondée par Romulus & Remus frères, 750 ou 751 ans avant J. C. & elle devint la plus fameuſe ville du monde. Elle fut d'abord gouvèrnée par des Rois, dont l'Empire avoit des bornes fort étroites; mais lorſqu'elle eut chaſſé Tarquin le Supèrbe, & qu'elle eut pris la forme de République, elle conquit la meilleure partie de l'Europe, de l'Afrique & de l'Aſie, & ſe vit la maîtreſſe du plus grand & du plus floriſſant

Empire

Empire du monde. Jules Céſar opprima la liberté de la République, & elle prit une troiſiéme forme de gouvèrnement ſous les Empereurs, en conſèrvant néanmoins toujours quelque ombre & quelque reſte de ſon gouvèrnement républicain.

Iſaac Voſſius a fait un traité de la grandeur de l'ancienne *Rome*, dans lequel il prétend que l'enceinte de ſes murailles contenoit au tems d'Auguſte 30000 pas, quoiqu'elle n'enfèrmât point la partie de la ville ſituée ſur les bords du Tibre, laquelle contenoit 20000 pas. Sur ce piéd-là l'enceinte de *Rome* auroit été de plus de 50000 pas, ſans y comprendre les fauxbourgs. Et les y comprenant, Voſſius trouve qu'elle a contenu 72000 pas, de ſorte que ſon aire ſurpaſſoit de $\frac{3}{11}$ celle de Babylone, qui étoit une ville quarrée de 60000 pas de tour. Que ſera ce ſi l'on joint à ceci la partie de *Rome* qui étoit au delà du Tibre? Le Palais de Néron entouroit *Rome* de ce côté-là, & il étoit d'une étenduë ſi prodigieuſe, dit Voſſius, qu'il n'y a aujourd'hui dans l'Europe aucune ville auſſi grande. Cela paroit bien incroyable. Le même Auteur donne une longue liſte des dénombremens du peuple Romain. Le premier luſtre ou dénombrement donne 130000 Citoyens. Celui de l'an 667. en fournit plus de 460000. Pour le nombre des habitans, Voſſius prétend qu'il a été bien plus grand que Lipſe ne l'a crû. Celui-ci le fait monter pour l'an 682. de *Rome* à 910000. Sous Auguſte à quatre millions ſoixante & trois mille, & ſous Claude à ſix millions neuf cens ſoixante & quatre mille. Mais ſi la proportion des Eſclaves aux Citoyens étoit la même à *Rome* qu'à Athènes, où pour 20000 Bourgeois on comptoit 40000 Eſclaves, il s'enſuit, dit Voſſius, qu'il y avoit à *Rome* huit millions d'Eſclaves. Il aſſûre qu'avant la tyrannie de Sylla, *Rome* ſeule contenoit autant d'habitans, que la moitié de l'Europe en contient aujourd'hui. Autre ſupputation de Voſſius. Paris & Londres jointes enſemble occuperoient une aire de 160000 pas en quarré. *Rome* avec ſes fauxbourgs & le quartier d'au delà du Tibre occupoit un eſpace vingt fois plus grand. Il n'y a que 600000 habitans dans Paris, & autant dans Londres, donc il y en auroit eu dans *Rome* 14 millions, en ne la ſuppoſant pas moins peuplée que ces deux villes à proportion.

Rome demeura toujours la capitale de l'Empire, juſqu'au tems de Conſtantin le grand, qui en transfera le ſiége à Conſtantinople. *Rome* renfèrmoit douze montagnes, dont les ſept principales lui firent donner le nom de la ville à ſept montagnes: mais ayant été priſe, pillée & brulée pluſieurs fois par les Goths, les Vandales, les Hérules, les Oſtrogots, une ſeconde fois par les Goths, & enfin par Charles-Quint, elle a beaucoup pèrdu de ſon ancienne ſplendeur. Elle eſt pourtant encore une des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe. On lui donne quatre lieuës & demie de circuit, dix-huit portes, trois cens Égliſes, trente Hopitaux, ſoixante-quatre Couvens, plus de quarante de Religieuſes, quatre-vingt-treize Parroiſſes, qui contiennent trois cens mille Chrétiens, & huit ou dix mille Juifs qui ont leur quartier particulier. On y voit pluſieurs Antiquitez aſſez entières; entre autres le Capitole, le Panthéon changé en Égliſe; & un plus grand nombre de Palais modèrnes & magnifiques qu'en aucune ville de l'Europe. Le Pape y en a trois, le Vatican, celui de S. Jean de Latran & celui de Monte-Cavallo, auxquels on peut ajouter le Château S. Ange, qui eſt la Citadelle de la ville, & une des meilleures fortereſſes de l'Italie. Ses Égliſes ſont fort magnifiques, & celle de S. Pièrre paſſe pour la plus ſuperbe du monde. *Rome* eſt très-bien policée; rien ne ſe vend aux marchez qui n'ait été apprécié par les Magiſtrats; elle a une Univèrſité célébre, & un grand nombre de Colléges, mais elle n'eſt pas forte, n'étant entourée que d'une ſimple muraille, flanquée de trois cens ſoixante tours. C'eſt la réſidence de la plupart des Généraux des Ordres Religieux, grand nombre de Cardinaux; mais ce qui la rend infiniment plus conſidérable que tout cela, c'eſt qu'elle eſt le Siége du Souvérain Pontife, Chèf de toute l'Égliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine. Cet avantage qui lui a fait donner le nom de *Rome* la Sainte, en fait la capitale du monde Chrétien. Outre que le Pape eſt Chèf de l'Égliſe, & Patriarche d'Occident, il eſt Évêque du Diocèſe particulier de *Rome*. Ce Diocèſe particulier n'a pas beaucoup d'étenduë. Dans le Concile de *Rome* tenu en 1049. le Pape confirma à l'Évêque de Porto le droit de faire toutes les fonctions Épiſcopales au delà du Tibre; ce qui marque que le Diocèſe de *Rome* étoit borné à la ſeule ville. Fleury, *Hiſt. Eccl. L. 59.*

Rome a été priſe cinq ou ſix fois. Elle le fut par les Gaulois commandez par leur Général Brennus l'an 364 de ſa fondation. Alaric Roi des Goths la prit & la ſaccagea l'an de J. C. 410. Genſeric Roi des Vandales, l'an 455. Odoarre Roi des Herules, l'an 467. Totila Roi des Goths, l'an 546. & enfin l'armée de Charles-Quint, l'an 1527. auſſi-tôt repeuplée cependant, toujours grande & toujours magnifique. M. Harris ſur des Obſervations Aſtronomiques met *Rome* à 41 d. 51 m. de latitude, & à 30 d. 50 m. de longitude. Et Mrs de l'Académie des Sciences à 30 degrez 20 m. de longitude, & à 41 d. 54 m. de latitude.

Quant à l'origine du nom de *Rome* il y a différens ſentimens, dont quelques-uns ſont fabuleux. On dit qu'Énée amena avec lui en Italie une Dame Troyenne, qui ſe nommoit Rome, *Roma*: qu'elle épouſa Latinus Roi des Aborigenes, qu'elle en eut Romulus & Rémus, & que ce fut à ſa mémoire & en ſon honneur que ces deux frères ayant conſtruit leur ville, lui donnèrent le nom de *Rome*. L'opinion commune eſt pourtant que Romulus & Rémus ſont fils de Rhea Sylvia. D'autres tirent ce mot du Grèc ΡΩΜΗ, *force*, en Latin *Valentia*, nom qui ſe trouve ſur pluſieurs médailles: & d'autres de Rémus fils d'Émathion, ou d'un Roi des Latins de même nom.

Rome fut adorée comme une Divinité. Martial, L. XII. *Epigr.* 8. & Frontin, *De Aquæduct.* L. II. lui donnent le titre de Déeſſe de la tèrre. Rome paroit ſouvent ſur les médailles, caſquée, cuiraſſée, une pique en main, ou debout ou aſſiſe ſur un tas d'armes & de boucliers. Les provinces d'Aſie furent les premières qui étigèrent des temples à Rome. Tite-Live, L. XLIII. C. 6. Tacite, Annal. L. IV. C. 56. Enſuite Hadrien en dédia un à Rome dans *Rome* même, comme l'écrit Spartien dans la vie d'Hadrien, C. 19.

La nouvelle Rome. Conſtantin donna ce nom à Conſtantinople, qu'il avoit bâtie, & qui lui eſt reſté avec le nom de Conſtantinople, tant que les Grècs en ont été maîtres; car au Concile de Florence, le Patriarche Joſeph s'appelle Archevêque de Conſtantinople, la nouvelle *Rome*.

Rome, eſt encore le nom d'une petite iſle du Congo, en Éthiopie. *Roma*. Elle eſt dans la rivière de Zaire, à vingt lieuës au deſſus de ſon embouchure. Nous y avons une Colonie.

ROMÉLIE. Voyez GRÈCE.

Le Beglèrbeglic de Romélie, ou de Rumélie. *Romania Præfectura*. C'eſt le premier en ordre, en étenduë & en forces, de tous les Gouvèrnemens généraux de l'Empire du Turc. Il renferme toute la Gréce, la Romanie, la Bulgarie & la Beſſarabie. Quoique Conſtantinople ſoit dans l'étenduë de ce Gouvèrnement, Sophie en eſt pourtant la capitale, & la reſidence du Gouvèrneur.

Romèrsvvall. ſ. m. Nom propre de lieu. *Romerſvallia*. C'étoit autrefois une petite ville de la Zéelande. Elle étoit dans le Zuid-Beveland, ſur le bord oriental de l'Eſcaut, à une lieuë de Tolen, & un peu davantage de Bèrg-op-zoom. Elle a été ruinée par les inondations.

ROMESCOT. ſ. m. Droit que les Anglois payoient au S. Siége, & qu'on appelle plus communément le denier S. Pièrre. Voyez Denier.

ROMEtTE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Demona, en Sicile. *Remetta*. Elle eſt ſur une colline, à une ou deux lieuës de Meſſine, vèrs le couchant. Maty.

ROMEY. Le Val Romey. *Veromei Vallis, Vallis Romana*. C'eſt un fort petit pays du Bugey, en France. Il eſt entre le mont de S. Sulpice & celui d'Arvières. Seiſſel ſur le Rhône en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. Maty.

ROMIEN. Voyez RAMIER.

ROMIER, ou ROMIEU. ſ. m. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois de ceux qui avoient fait vœu d'aller à Rome en pelerinage, aux tombeaux des ſaints Apôtres, à la différence de ceux qui alloient à la Tèrre ſainte. *Romi peta*. Calixte II. dans un Concile tenu à Rome vèrs le commencement de l'XIe ſiécle ordonna que les biens des Romieux ſeroient *in treuga & pace*.

ROMINAGROBIS. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſe dit d'un homme qui eſt gros, fier, ou riche, ou qui tient ſa gravité. *Homo craſſus, tumens, gravitatis affectator*. C'eſt un vieux mot François fait par corruption de *domine Grobis*. Ce mot *Grobis* ſignifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord*. Borel. Rabelais fait une plaiſante déſcription de *Rominagrobis*, & ſous ce nom il entend parler, & ſe moquer d'un nommé Guillaume Crétin Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, méchant Poëte, qui avoit fait l'Hiſtoire de France en vèrs François, à ce que dit Paſquier.

Rominagrobis, ſignifie auſſi, Un maître matou; un gros chat. *Rominagrobis*, qui eſt le Prince des Chats, ne ſçauroit avoir meilleure mine. Voit. *Felium princeps, primarius*.

S'il vient auprès de vous en Rominagrobis. Sar.

ROMION. ſ. m. Nom d'un cap. *Romionum caput*, anciennement *Ancyranum promontorium*. C'eſt un cap de la Natolie. Il s'avance dans la mèr Noire, à l'entrée du canal de Conſtantinople. Maty.

ROmMOIS, ou ROUMOIS. ſ. m. C'eſt une petite contrée de la Normandie. *Veliocaſſes, Ager Rotomagenſis* ou *Rotomenſis*, & *Rotmenſis*. Elle eſt autour de la ville de Rouen, dont apparemment elle a pris ſon nom. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 481.

Les

Les Archevêques de Rouen battoient autrefois une monnoie qu'on appelle en Latin *Rodomenſis*. Un *Rommois* ou *Roumois*.

ROMONT, ou ROMMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec château & Comté. *Rotundus Mons*. Il étoit autrefois au Duc de Savoye, & maintenant il eſt dans le Canton de Fribourg en Suiſſe. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 486.

ROMORANTIN. Voyez REMORENTIN.

ROMPEIZ. ſ. m. Vieux tèrme qui ſe trouve dans la Coutume de Nevèrs, *Tit.* XII. art. 6. Tèrre nouvellement cultivée, en laquelle il n'y a apparence ou mémoire de culture faite autrefois. *Terra rumpenda. Rupticium.* Voyez Du Cange à ce mot, & Coquille ſur la Coutume de Nevèrs à l'endroit cité.

ROMPEMENT. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : C'eſt un grand *rompement* de tête : ce qui s'entend de ce qui fait un grand bruit, une grande importunité, ou une grande application d'eſprit. *Tumultus, ſtrepitus obtundens, ſollicitudo, cura.*

ROMPRE. v. act. & quelquefois n. *Je romps. J'ai rompu. Je rompis. Je romprai. Que je rompe. Que je rompiſſe.* Séparer les parties d'un corps par violence en deux, ou en pluſieurs piéces. *Rumpere, frangere, confringere.* On a trouvé l'adreſſe de *rompre* un bâton ſur deux vèrres ſans les caſſer. Quand on *rompt* une larme de vèrre par la pointe, elle ſe ſépare en mille piéces. Voilà un mur trop chargé, qui ſe *rompt*, qui créve.

ROMPRE, en fait de Jardins ſe dit des arbres éxtraordinairement chargez de fruit, ſi bien que les branches en *rompent*, ne pouvant porter un ſi peſant fardeau, à moins qu'on n'ait ſoin de les étayer avec des pèrches. DE LA QUINT. Ce pommier a tant de fruit qu'il en *rompt*. L'an paſſé les arbres *rompoient* de fruit; cette année il n'y en a préſque point. Les arbres *rompent*, tant ils ſont chargez de fruits. Ces arbres *rompront*, ſi on ne les étaye. ID.

ROMPRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Déchirer, uſer. *Scindere, conſcindere, lacerare, dilacerare.* Votre bas eſt *rompu*, faites-y reprendre une maille. Ce pourpoint eſt *rompu*, il y a un trou au coude. Cette tapiſſerie eſt *rompuë*, on y a fait un acroë, il la faut raccommoder. Il s'eſt *rompu* l'eſtomac à force de crier.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Détruire, abatre, ruïner, renvèrſer. *Deſtruere, evertere, ſubvertere.* Les gens de guèrre *rompent*, briſent tout. On *rompt* les portes d'une ville avec un petard. Quand la mèr *rompt* les digues de la Hollande, tout le pays eſt inondé en peu de tems.

ROMPRE, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Défaire, pèrcer, enfoncer. *Perrumpere; perfringere acies hoſtium.* Des le premier choc, ce bataillon fut *rompu*, ouvèrt & mis en fuite. Les Romains furent *rompus* & défaits par Annibal en la journée de Cannes. Autrefois les Cavaliers faiſoient des défits de *rompre* une lance, de *rompre* en lice. Le Général a *rompu* ſon camp, c'eſt-à-dire, a décampé, a changé de poſte. Il a fait *rompre* les ponts, il en a fait abatre, ou enlever une arche; il a *rompu* les paliſſades.

ROMPRE, ſe dit auſſi en parlant des chûtes, des bleſſures. *Frangere, infringere.* Il eſt tombé de bien haut, il s'eſt *rompu* le cou. *Cervices ſibi cadendo fregit, infregit.* Il s'eſt tué, il s'eſt *rompu* les reins, il s'eſt *rompu* un bras, une jambe; pour dire, il s'eſt démis un bras, une jambe. Ce fanfaron ne fait que menacer qu'il *rompra* bras & jambes, il veut tout *rompre*. On dit en ce ſens au figuré, qu'un Raporteur a *rompu* bras & jambes à quelqu'un; pour dire, qu'il l'a fait condamner le plus ſévérement qu'il a pu.

ROMPRE, ſignifie auſſi, rouer, faire endurer le ſuplice de la rouë. *Ferreo rotæ frangere.* On doit *rompre* deux hommes ce ſoir, on leur caſſera les os.

ROMPRE, ſignifie auſſi, ôter une clôture, une ſéparation. *Amovere, diruere.* On a *rompu* ce mur de ſéparation pour aggrandir ſa cour. Il a *rompu* ſon parc, c'eſt-à-dire, il a fait faire pluſieurs ouvèrtures pour paſſer à travèrs, il en a ôté la clôture.

Rompre ſa tâble, *rompre* ſa maiſon, ſon train, *rompre* ménage; c'eſt-à-dire, ne tenir plus table ouvèrte, donner congé à ſes gens, pour vivre en particulier & en retraite, ou en penſion. *Sumptus inanes coercere, temperare, reformare.*

ROMPRE, ſe dit auſſi des choſes où il y a diſcontinuation, ſoit par fracture, ſoit par autre obſtacle. On dit que les poſtes ſont *rompues*, quand on n'eſt pas aſſuré de trouver des chevaux aux lieux des poſtes. *Stationes veredorum interrupta ſunt.* Les chemins ſont *rompus* quand ils ſont dépavez ou enfondrez par le charroi, par les pluies, les bourbiers, la gelée, ou par des foſſez, ou travèrſes qu'on y a faites. Les chemins ſont tous *rompus* des torrens. VAUG. On fait des machines, des conſtructions pour *rompre* le vent, le fil de l'eau. Les flots bruyans ſe *rompoient* en pluſieurs endroits. ID.

On dit *rompre* l'eau à un cheval; pour dire, l'empêcher de boire tout d'une haleine, lui lever la tête pour le faire boire à divèrſes repriſes. *Equum ab aquâ prohibere.* On dit auſſi au Manége, *rompre* un cheval au trot, au galop, à la courſe; pour dire, *l'éxércer* peu à peu à trotter, à galoper, à courir.

ROMPRE la meſure. Tèrme d'Éſcrime. C'eſt reculer en arrière. *Retrocedere.*

En tèrmes d'Optique on dit que la lumière ou le rayon viſuel ſe *rompt*, lorſqu'il paſſe d'un milieu à un aûtre plus târe, ou plus denſe, & c'eſt l'effet qu'on appelle *réfraction*, & qui eſt le fondement des lunettes. *Frangi, infringi.*

ROMPRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un Géométre ſe *rompt* la tête à chèrcher la quadrature du cèrcle. *Caput allidere, defatigare.* En Muſique, en Poëſie, à la Danſe, on dit qu'on *rompt* la meſure, la cadence, quand on ne ſçait pas bien les régles préſcrites.

Or, va, romps *toi la tête & de jour & de nuit,*
Pâlis deſſus un livre, à l'appetit d'un bruit,
Qui nous honore après que nous ſommes ſous tèrre. RÉGN.

On dit en amour, qu'on a *rompu* ſes liens, ſes fèrs, ſes chaînes, quand on s'eſt dégagé d'une paſſion violente. *Amoris vincula ſolvere, confringere, conterere.* Un généreux dépit vient de *rompre* ma chaîne. M. SCUD. On dit auſſi, qu'on a *rompu* amitié, ſociété, commèrce avec quelqu'un. Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties, & toutes nos attaches ſeront *rompuës* par la mort. NIC. Vous chèrchez à *rompre* les doux *liens* qui doivent nous unir. S. ÉVR.

On dit auſſi abſolument, qu'on a *rompu*; pour dire, qu'on s'eſt ſéparé d'avec lui, ou qu'on eſt devenu ſon ennemi. *Fœdus infringere, confringere.* Le moyen le plus ſûr de *rompre* avec un homme, c'eſt de l'obliger. TOUR. Cela donna ſujèt de *rompre* avec les Parthes. ABLANC. On dit en ce ſens, *rompre* une ligue, une alliance, un traité; *rompre* la paix, *rompre* un marché, un mariage, un accord, c'eſt s'en dédire, ou manquer à les conclure. On dit auſſi, *rompre* l'aſſemblée, la convèrſation, la conférence. LA ROCHEF. pour dire, en empêcher la continuation. *Rompre* ſon voyage, ſon deſſein; pour dire, changer de réſolution. On dit encore, qu'on a *rompu* ſon jeûne. VOIT. Qu'on a *rompu* le carême, quand on n'a pas obſèrvé la régle préſcrite pour jeûner, qu'on a *rompu* ſes vœux. VOIT. ſon ſerment, ſa parole, quand on a manqué à ce qu'on avoit promis à Dieu, ou aux hommes. On dit auſſi, qu'un Religieux a *rompu* la clôture, quand il s'eſt échapé du Couvent. On dit auſſi *rompre* des enchantemens.

ROMPRE ET DÉROMPRE, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, veut dire faire la diſſolution, qui eſt la contrition des Philoſophes, laquelle ne ſe fait pas avec les mains, mais avec le feu. *Solvere, diſſolvere.* DICT. HÈRM.

ROMPRE. Les Marchands de vin ſont un uſage bien ſingulier de ce mot. Quand ils veulent éprouver du vin, ils en mettent dans un vèrre qu'ils laiſſent quelque tems découvèrt, & s'il ne change point de couleur, ils diſent voilà de bon vin, il ne *rompt* point. *Alterari, ſe corrumpere.* Ce vin a été toute la nuit dans le vèrre ſans qu'il ait *rompu*. Ce vin garde bien ſon éſſai, car il ne *rompt* point; c'eſt-à-dire, garde bien ſa force & ſa couleur, quoiqu'il ait été expoſé à l'air.

En tèrmes de Chaſſe, rompre les chiens, c'eſt les tirer des voyes de la bête qu'ils pourſuivent, les en détourner, les leur faire pèrdre. *Abducere, deducere.* Il ſe dit de la faûte d'un piqueur, ou d'un chaſſeur, qui paſſent à travèrs des chiens lorſqu'ils courent.

Il ſe dit figurément pour, intèrrompre un diſcours, détourner la convèrſation à une autre matière. *Mutare ſermonem, abrumpere & ad rem aliam convertere.* Il alloit entamer ce diſcours, & il vouloit vous ſonder cette affaire, mais vous avez habilement *rompu* les chiens.

De vive voix & par meſſages,
Tu me demandes mes ouvrages,
Blaiſe, & je romps *toujours les chiens.*
Mais ſçais-tu pourquoi je marchande?
Entre nous, c'eſt que j'appréhende
Que tu ne me donne les tiens. SENECÉ.

A TOUT ROMPRE. adv. Tout au plus, au piſaller. *Ad ſummum.* Cette dépenſe ne peut aller que juſqu'à telle ſomme *à tout rompre*. J'aurai toujours mon recours contre un autre *à tout rompre*, au pis aller.

ROMPRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a *rompu* la glace; pour dire, qu'il a le prémier entrepris une choſe hardie & périlleuſe ou difficile, & qu'il a montré le chemin aux aûtres. *Difficultates quas in re occurrunt perrumpere, perfringere.* On dit auſſi, On vèra beau jeu, ſi la corde ne *rompt*, lorſqu'on fait de grandes promeſſes, qu'on donne de belles éſpérances de quelque choſe. On dit ironiquement d'un Fanfa-

ron, qu'il *rompra* tout, ſi on ne le marie. On dit auſſi, *Rompre* l'anguille au genou, pour dire, Faire une choſe impoſſible, ou prendre un mauvais moyen pour faire réuſſir une affaire. On dit auſſi, que des gens ont *rompu* la paille, pour dire, que des amis ou aſſociez ſe ſont brouillez ou ſeparez. Voyez l'origine de ce provèrbe à PAILLE. On dit encore, parlant d'une femme groſſe, elle n'en *rompra* pas ſi-tôt. On dit auſſi, Il vaut mieux ployer que *rompre*, pour dire, qu'il vaut mieux céder, obéïr, que de ſe pèrdre entièrement. On dit auſſi. *Rompre* en viſière à quelqu'un, pour dire, lui faire une querelle de gaieté de cœur, l'attaquer par des paroles offenſantes. On dit auſſi, *Rompre* les chiens, pour dire, Détourner ailleurs la converſation. Voyez ci-deſſus. *Rompre* le dez à quelqu'un, *Rompre* ſes meſures, pour dire, Travèrſer ſes deſſeins, *rompre* quelque coup qu'il vouloit faire.

ROMPU, UË. part. paſſ. adj. *Fractus*, *confractus*. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. Bras *rompu*. Jambe *rompue*. Tête *rompue*. Oreilles *rompues*, &c. Chemins *rompus*. Flots *rompus*, &c. Le ſtile de Sénéque eſt un ſtile *rompu*, ſans nombre & ſans liaiſon. BOUH. Il faut éviter la briéveté de Saluſte, & ce genre d'écrire concis & *rompu* qu'il affecte quelquefois. ID.

On appelle en Arithmétique un nombre *rompu*, une unité diviſée en pluſieurs fractions. *Numerus fractus*, *fractio*.

Bâtons rompus, ſe dit d'un deſſin de tapiſſerie, ou ornement de quelques gravûres, qui ſe fait par l'aſſemblage & la diſpoſition de pluſieurs bâtons enſemble. *Commiſſi baculi*, *vel radii*.

En Peinture on appelle *couleur rompue*, celle qui eſt diminuée & corrompuë par le mélange d'une aûtre. *Color refractus*.

ROMPU, ſe dit auſſi de celui qui eſt habile en quelque profeſſion, pour s'y être trop appliqué, pour l'avoir long tems exèrcée. *Expertus*, *exercitatus*, *verſatus*, *expers*. Pour faire des Tables Aſtronomiques, il faut être *rompu* au calcul; s'être bien exèrcé dans la ſupputation. C'eſt un vieux Miniſtre qui eſt *rompu* dans les affaires, habile en negociation. Ce Facteur eſt *rompu* dans le commèrce.

ROMPU, ſe dit auſſi de celui qui s'eſt laſſé par quelque exèrcice violent, qui ſent de grandes douleurs dans les membres. *Defatigatus*, *defeſſus*, *labore confectus*. Un homme qui a trop joué à la paûme, à la boule, qui a couru la poſte, dit qu'il eſt tout *rompu*, tout briſé. On dit auſſi, qu'un jeu eſt bien *rompu*, quand on a bien des cartes qui ne ſont pas de ſuite.

ROMPU, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des armes ou des piéces briſées & des chevrons dont la pointe d'enhaut eſt coupée. *Commiſſus*. Voyez BRISURE.

A bâtons rompus. Phraſe advèrbiale & provèrbiale, qui ſe dit des choſes qu'on fait négligemment ou avec interruption. *Temerè*, *ſine cohærentia*. Il ne travaille à cet ouvrage qu'*à bâtons rompus*, de tems en tems. Je n'ai entendu parler de cette affaire qu'*à bâtons rompus*, pour dire, je n'en ſçai pas la ſuite, les particularitez. Il y a un jeu qu'on appelle de propos *rompus*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a les bras *rompus*, quand il ne veut point travailler, quoiqu'il ſoit payé d'une beſogne. *Negligenter*, *otiosè*, *perfunctorie*. Ce que l'Eſpagnol dit agréablement, *A dineros pagados braços quebrantados*.

ROMPTURE. ſ. f. Vieux mot, tèrme de Coutumes, qui ſe dit lorſqu'il s'agit de vendre le ſeul fonds qui reſte à un débiteur, de tous ſes biens; ce qui s'appelle cas de *rompture*, & autrement, cas de déconfiture. *Diſtractio prædii quod debitori reliquum eſt ex omnibus facultatibus*. Dans le cas de *rompture*, ſi l'héritage eſt cottier, c'eſt-à-dire, redevable de rente, le Seigneur précéde pour une année d'arrerages de ſa rente, & les autres créanciers viennent enſuite chacun ſelon ſon ordre d'hypothéque auſſi pour une année; & quant au réſidu du prix, s'il y en a, tous les créanciers du débiteur, duquel l'héritage eſt ſaiſi & ſubhaſté, qui ſe ſont oppoſez, contribuent au prix chacun à proportion de leur dette. Voyez les Coutumes de Boulenois art. 106. 142. d'Artois, art. 166. &c.

ROMUALD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romualdus*. S. *Romuald* Fondateur de l'Ordre de Camaldule, mourut l'an 1027, âgé de 120 ans dont il en avoit paſſé 100 dans la ſolitude.

ROMULE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romulus*. On honore à Concorde les SS. Martyrs Donat, Secondien & *Romule*, avec quatre-vingt-ſix aûtres, qui furent participans de la gloire du martyre. CHASTELAIN, *au 17 Février*. On dit auſſi ROMBLE. Voyez ce mot.

ROMULUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romulus*. Ce nom ſe conſèrve dans notre langue quand on parle de *Romulus* Fondateur de Rome, & de quelques aûtres Romains, ou Latins. Mais s'il s'agit de quelques Saints, qui ont porté ce nom dans le Chriſtianiſme on dit *Romule*, ou *Romble*, comme nous l'avons dit à ces mots. *Romulus* étoit fils de Mars & d'Ilia, fille de Numitor. *Romulus* fut expoſé avec Rémus ſon frère jumeau, ſur le Tibre, mais le bèrger du Roi nommé Fauſtule, les retira, & les donna à ſa femme qui s'appelloit Laurentia, & qui les nourrit. Cette femme étoit une proſtituée qui pour ſes débauches, portoit le nom de *Lupa*, qui ſignifie une Louve & une femme de mauvaiſe vie. C'eſt ce qui fit dire que ces deux frères avoient été allaitez par une louve, prenant *lupa* au ſens propre, au lieu du figuré. Dans la ſuite *Romulus* & Rémus aſſemblèrent des bèrgers & des brigans, & bâtirent une ville, à laquelle *Romulus* donna le nom de Rome. Il fut premier Roi & Fondateur du Royaume des Romains, & après ſa mort il fut mis au nombre des Dieux, & invoqué ſous le nom de Quirinus. Voyez Roſin, L. V. C. 32.

RON.

RONCE. ſ. f. Arbriſſeau épineux qui vient dans les lieux déſerts & incultes, qui ſert à faire des hayes. Il pouſſe des branches longues, foibles, anguleuſes, garnies d'épines fort piquantes. Ses feuilles ſont oblongues, pointuës, dentelées en leurs bords, rudes au toucher, blanchâtres par deſſous, noirâtres par deſſus, d'un goût aſtringent, attachées pluſieurs ſur une queuë. Ses fleurs ſont petites, blanches, compoſées de cinq feuilles diſpoſées en roſe & ſoutenuës par un calice découpé en cinq parties. Lorſque la fleur eſt paſſée, il paroît un fruit rond, ou ovale, fait comme une petite mure, compoſé de pluſieurs bayes pleines de ſuc, entaſſées les unes proche des aûtres, rouges au commencement, mais qui en mûriſſant deviennent noires, elles renfèrment chacune une ſemence. En Latin *rubus vulgaris*, *ſive rubus fructu nigro*. C. BAUH. La *ronce* eſt aſtringente & détèrſive; la décoction de ſes branches arrête le cours de ventre, & les fleurs blanches des femmes: les feuilles mâchées nettoyent les ulcères des gencives & de la bouche. Son fruit qu'on appelle *mure de renard*, en Latin *morum batinum*, eſt auſſi aſtringent & détèrſif. La poudre à canon faite avec le charbon de *ronce* eſt plus prompte & a plus de force que la poudre ordinaire. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *ronces*; il y en a une qui croiſſoit autrefois abondamment ſur le Mont Ida, & qu'on appelle *Framboiſier*, en Latin, *rubus Idæus*, *ſpinoſus*. C. BAUH. Voyez FRAMBOISIER.

Ce mot vient de l'Italien *ronca*, que quelques-uns dérivent du Syriaque *romcha*. MÉN. Du Cange le dérive de *runchi*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification de *ronce*. On a dit auſſi *runcare*; pour dire, *purgare agrum à ſentibus*, dont on a compoſé le Latin *averruncare*; pour dire, *arracher*.

RONCE, ſe dit figurément en Morale, des difficultez qui ſe trouvent dans les études, & dans les affaires. *Difficultates*. Les préceptes de la Grammaire ſont les *ronces* & les épines des ſciences. Le chemin de la vèrtu eſt plein de *ronces*. Avant que vous ayez défriché cette affaire, vous trouverez bien des *ronces*.

RONCEN. ſ. m. Nom d'un lieu dans le Hainaut. *Rotnacum*, *Rodnacum*, *Rodenacum*. Il eſt au confluant de la Haine & de l'Eſcaut. Nous le nommons Érnay.

RONCEROY. ſ. m. Une haye, ou foſſé plein de ronces. *Gauvain*. BOREL. *Spinetum*.

RONCEVAUX. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Navarre, en Eſpagne. *Roncevallis*. Il eſt entre Pampelune & S. Jean de Piéd-de-Port, dans la vallée de *Roncevaux*, où l'armée de Charlemagne, trahie par Ganelon, fut défaite par les Saraſins. MATY.

Chanoine Regulier & Hoſpitalier de RONCEVAUX. L'Hopital de *Roncevaux* dans les Pyrénées, au Royaume de Navarre, a été fondé par Charlemagne, ſelon quelques-uns. D. Prudence de Sandoval prétend néanmoins qu'il le fut par Dom Sanche Evêque de Pampelune, vèrs l'an 1131. Il ajoûte qu'il donna l'adminiſtration de cet Hopital à un Chanoine de la Cathédrale de Pampelune, qui devoit y demeurer, & avoir la qualité de Prieur des Chanoines de *Roncevaux*: mais le Docteur Navarre eſt du premier ſentiment. Cet Hopital eſt principalement établi pour recevoir les pélerins qui vont à S. Jacques. Ils y ſont ſervis ſplendidement par les Chanoines Réguliers qui y demeurent; & s'il ſe trouve quelque perſonne diſtinguée, on lui défère cet honneur, comme on fit au Cardinal de Bourbon, lorſqu'il conduiſit la Reine Iſabelle fille d'Henri II. & femme de Philippe II. Roi d'Eſpagne. Le Prince Dom François de Navarre, qui a été Archevêque de Valence, étant Prieur de cet Hopital l'an 1531, en diviſa les biens en trois parties du conſentement des Chanoines; l'une pour l'Hopital, & les réparations; l'aûtre pour le Prieur, & la 3e pour les Chanoines. Clément VII. approuva ce partage en 1532. les Lettres en furent expédiées par Paul III. ſon ſucceſſeur, l'an 1534. De Creſcenze dit que les Chanoines de *Roncevaux* étoient diſciples de S. Jean de l'Ortie, qui vivoit au même tems que Dom Sanche Évêque de Pampelune reſtaurateur de cet Hopital.

RONCIGLIONE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un Comté de même nom, enclavé dans le Patrimoine de S. Pierre. *Roncilio.* Il appartenoit autrefois au Duc de Parme, de même que le Duche de Caſtro; le Pape eſt le maître de l'un & de l'autre depuis l'an 1649. La ville eſt ſituée ſur le lac de *Ronciglione*, nommé par les Latins *Ciminius lacus.* MATY.

RONCIN ou RONCIIN. ſ. m. Cheval de ſervice bon à la guèrre, venant de *roſſ*, c'eſt-à-dire, en Allemand, un cheval. RAGUEAU. Voyez ROUSSIN. Ou de *runcinus*, ou de *roſſ*, cheval Allemand. BOREL.

ROND, ONDE. adj. Ce qui eſt de figure circulaire, ou qui en approche, ſoit en lignes, ſoit en ſolides. *Rotundus, orbicularis, globoſus.* Un globe eſt *rond*, parce que toute ſa ſurface eſt compoſée de cèrcles qui ont un même centre. Un cylindre eſt *rond*, parceque ſa ſurface eſt compoſée de pluſieurs cèrcles qui ont même diamétre & différent centre. Un cône eſt *rond*, quoique ſa ſurface ſoit faite de cèrcles qui ont des centres & des diamétres différens. On appelle poëtiquement, la machine *ronde*, ce qu'en proſe on appelle *le monde.* SAR. Un vilbrequin fait un trou *rond.* Un chapeau a la forme *ronde.*

ROND, ſe dit auſſi à l'égard de la taille, quand elle eſt groſſe & courte, voutée, ou ventruë. *Globoſus, ſphæricus, circularis.* Cette femme eſt groſſe & *ronde*, elle eſt *ronde* comme une boule, elle a les épaules *rondes*, pour dire, elle eſt boſſuë, voutée. Cette homme a le ventre *rond*, il eſt *rond*; pour dire, il eſt bien ſaoul. Cette fille a les bras *ronds*, comme ſi on les avoit faits au tour.

ROND, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qui ont relation au cèrcle, à la figure *ronde. Numerus rotundus, ſolida ſumma.* On appelle un compte *rond* en Arithmétique, un nombre ſans fraction; & un nombre parfait, quarré, cube, &c. Dans le commèrce on appelle un mot *rond*, un nombre où l'on vient par cèrtaines gradations de nombres ordinaires & naturèls, comme par dizaines & centaines, de 15 à 30. de 50 à 100 livres. On appelle une période *ronde*, celle qui eſt nombreuſe, qui a une agréable cadence; & une voix *ronde*, celle qui eſt pleine, unie & égale. On dit qu'une toile eſt *ronde*, qu'un camelot eſt *rond*; pour dire, qu'ils ſont bien unis, ſans nœuds, ni inégalitez. On dit que du fil eſt *rond*, eſt bien *rond*, pour dire, qu'il eſt grôs. On appelle de l'oſeille *ronde*, celle qui a la feuille *ronde.* Les Chevaliers de la Table *ronde.*

ROND, en tèrme d'Anatomie ſe dit de pluſieurs muſcles. Le quatriéme muſcle du bras eſt le grand *rond*, ainſi nommé pour le diſtinguer d'un aûtre, qui eſt *rond* & plus petit. Il prend ſon origine de la partie extérieure de l'angle inférieur de l'omoplate, & va s'inſérer avec le latiſſimus à la partie ſupérieure & intèrne de l'humérus, un peu au deſſous de ſa tête qu'il tire en bas. DIONIS. Le huitiéme eſt le petit *rond*, ainſi appellé, parcequ'il eſt auſſi *rond*, mais plus petit que celui dont nous venons de parler; il part de la côte inférieure de l'omoplate, proche ſon angle inférieur, & va s'inſérer comme le précédent à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humerus, pour la tirer en arrière. ID. Le premier muſcle des pronateurs du coude ſe nomme auſſi le *rond*, à cauſe de ſa figure; il prend ſon origine de l'apophyſe intèrne de l'humerus par un principe fort & charnu, & va ſe tèrminer obliquement par un tendon membraneux à la partie extèrne & plus que moyenne du radius. ID.

En tèrmes de Muſique, les Italiens appellent *b rond*, ce que nous apellons *b* mol, à cauſe de ſa figure *ronde*; nommant *b* quarré, par la même raiſon, ce que nous appellons *b* quarre.

Il y a auſſi des notes qu'on nomme *rondes*, c'eſt la même chôſe que les ſemibréves. Elles ſe marquent par un quarré en loſange, travèrſé de deux lignes horizontales, l'une ſur l'angle d'en haut, & l'aûtre ſur l'angle d'en bas. La *ronde* eſt d'une meſure. Il y a des *rondes* pointées & des *rondes* non pointées. La *ronde* ſeule, & ſans le ſecours du point, valoit autrefois les trois tems de la meſure en cèrtains rencontres, & en d'aûtres elle devoit être ſuivie d'un point d'augmentation, pour remplir les trois tems de la meſure. Voyez Broſſart, *Dict. de Muſique au mot Tripola. Olaff. I. n. 2. eſpéce.* Triples de *rondes*, c'eſt la triple majeure, ou grande triple, ou triple de trois pour une. Voyez Broſſard *Ib. 1. eſpéce*, & TRIPLE, ci-deſſous.

ROND, ſe dit figurément en chôſes morales. On appelle un homme franc & *rond*, celui qui eſt ſincère, qui va droit en beſogne, qui ne chèrche point de fineſſes. *Integer, probus, ſincerus.* Je ſuis homme fort *rond* de toutes les manières. MOL.

ROND, eſt auſſi ſ. m. On dit un *rond* de boëte, le *rond*, ou le diſque du ſoleil, un *rond*, ou un cèrcle qu'on trace ſur tèrre. *Diſcus, cyclus, circulus.* Molière décrit un ridicule qui crachoit dans un puits pour faire des *ronds*; parce que la ſurface de l'eau quand elle eſt tranquile, ſe meut en *rond* ſi tôt qu'on y jette quelque chôſe. Les femmes appellent auſſi un *rond*, le bourrelet qui leur ſèrt à relever leurs cheveux en ſe coëffant.

ROND; ſignifie auſſi, tour, enceinte. *Orbis terrarum, gyrus.* Le *rond* de la tèrre à 8800. lieuës de tour, ou environ. Ce Voyageur a vû tout le *rond* de la tèrre. Il a meſuré le *rond*, l'enceinte de la ville. Ton nom a rempli le *rond* de la tèrre. MAIT.

ROND, en tèrme de Manége, eſt la piſte circulaire, qu'on appelle autrement la *volte. Circum actus, circum actio.*

ROND D'EAU. Grand baſſin d'eau de figure ronde, pavé de grais ou revêtu de plomb, ou de ciment, & bordé d'un cordon de gâzon, ou d'une tablette de piérre, comme le *rond d'eau* du Palais-Royal à Paris. Quelquefois ces ſortes de Baſſins ſèrvent de décharge ou de réſèrvoir dans les Jardins. DAVILER. *Orbiculatus crater, circulare labrum.* C'étoient des poiſſons qu'on avoit jettez dans le *rond-d'eau.* MARIC.

ROND DE PLOMB. C'eſt une grande plaque de plomb qui a la figure d'un chapeau ſans forme, de laquelle on ſe ſèrt pour tenir un chapeau en état. *Diſcus plumbeus.*

RONDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Grenade, en Eſpagne. *Arunda.* Elle eſt aux confins de l'Andalouſie, ſur la riviere de Guadiaro à dix lieuës de Gibraltar. On voit près de cette ville, *Ronda la Veja*, que l'on prend pour l'ancienne *Acinippo*, petite ville de l'Eſpagne Bétique. MATY.

RONDA, Siérra de *Ronda*, montagnes de la Grenade, en Eſpagne. *Arunde montes.* Elles ſont aux confins de l'Andalouſie, entre la ville de *Ronda*, & celle d'Antequera. On y voit vèrs la ville de *Ronda*, les ruines de l'ancienne *Succubo*, patrie des Ancêtres d'Antonin le Philoſophe. MATY.

RONDACHE. ſ. f. Eſpéce de bouclier dont ſe ſèrvent encore les Eſpagnols, quand ils courent la nuit. *Cetra.*

Qui jette un pain, un plat, une aſſiette, un couteau,
Qui pour une rondache *empoigne un eſcabeau.* RÉGNIER.

RONDE. ſ. f. Viſite que les gens de guèrre font la nuit, pour voir ſi on fait bonne garde dans un camp, dans une place. *Circuitio vigilum, luſtratio cuſtodiarum.* Faire la *ronde.* Régler l'heure de la *ronde.* Il ſe prend quelquefois pour la troupe même qui fait la *ronde.* La *ronde* va paſſer. Le chemin qui eſt ſur la muraille, qui régne en dehors le long du parapèt, s'appelle le chemin des *rondes*, & il eſt large environ de deux piéds.

RONDE, ſignifie auſſi, tournée, les pas qu'on fait en divèrs lieux de la ville pour faire ſes affaires, pour exércer ſa commiſſion, ſes viſites. *Circuitio, luſtratio.* Ce Solliciteur part le matin pour faire ſa *ronde*, & ne revient qu'à midi. Les râts de cave vont faire leur *ronde* dans les cabarèts.

RONDE, ſignifie auſſi le tour. *Orbis menſæ.* Ce bûveur a fait la *ronde*, il a bû toutes les ſantez de la table: il a recommencé une ſeconde *ronde* pour la ſanté des inclinations.

En rond, *à la ronde*, ſont des phraſes adverbiales. *Orbiculatim.* Se mouvoir en *rond.* ABL. Les cieux tournent en *rond.* Quand on danſe aux chanſons, on danſe *en rond*, en ellipſe, & en pluſieurs autres figures. On boit *à la ronde.* C'eſt la plus grande beauté qui ſoit à cent lieuës *à la ronde*, aux environs. Il commande que l'on vèrſe du vin *à la ronde.* VAUG.

ROND D'EAU. ſ. m. C'eſt le baſſin d'une fontaine, quand il eſt de figure ronde. Voyez ROND.

RONDEAU ſ. m. Eſt une eſpéce de Poëſie ancienne. *Rhythmus orbicularis.* Le commun eſt compoſé de treize vèrs, dont il y en a huit d'une rime & cinq de l'autre. Il eſt diviſé en trois couplèts, & à la fin du ſecond & du troiſiéme, le commencement du *rondeau* eſt répété en ſens équivoques, s'il eſt poſſible. Le ſimple a dix vèrs ſur deux rimes, & ſur trois couplèts, avec deux chûtes. Un *rondeau* eſt très-méchant dès qu'il n'eſt pas très-beau. P. RAP. Il y a de fort beaux *rondeaux* dans Marot & dans Voiture. Dans tous les anciens *rondeaux* le vèrs qui précéde la chûte a toujours un ſenſ fini, qui ne laiſſe pas de ſe joindre agréablement à celui de la chûte, ſans qu'il en dépende néceſſairement. Cette régle bien obſèrvée rend le *rondeau* plus ingènieux, & l'on ne doit pas négliger cette fineſſe. MÉN.

Villon le prémier,
A des refrains réglez aſſervit les Rondeaux. BOIL.
Le Rondeau *né Gaulois a la naïveté.* ID.

RONDEAU REDOUBLÉ, eſt une autre Poëſie compoſée de ſix quadrains, ſur deux rimes, & une chûte. *Rythmus orbicularis duplex.* Les vèrs du premier ſont entièrement répétez à la fin des quatre quadrains ſuivans, & à la fin du dèrnier eſt répété le premier mot du *rondeau.* Il y en a auſſi des éxemples dans Marot. Les Eſpagnols appellent cette ſorte de Poëſie des *gloſes.*

Ménage dit que *Rondeau* a été ainſi nommé de ſa forme, & parce qu'on retourne toujours au premier vèrs, comme dans un rond, ou cèrcle, en revenant ſans ceſſe au commencement.

RONDEAU, en Muſique, eſt une éſpéce de refrain, quand à la fin d'un couplèt on en répéte le commencement. Mais ce n'eſt qu'improprement

qu'improprement que cela s'appelle *rondeau*. *Intercalaris cantilena.*

RONDEAU, en Architècture eſt la même chôſe, que l'aſtragale, ou la baguette. *Aſtragalus.*

RONDEAU. C'eſt auſſi le nom que les Pâtiſſiers donnent à un ais coupé en rond, ſur lequel ils mettent leur pâtiſſerie. *Magis, magidis.* Nous n'avons pas aſſez de *rondeaux* pour mettre toute cette pâtiſſerie.

RONDELER, vèrbe n. Qui s'eſt dit autrefois pour faire des rondeaux. BOREL. *Rythmos orbiculares componere.* Art de Rhéthorique, ancien.

Cette manière de ron lelet
Sert aux Chanſons de Muſique.

RONDELET, ETTE. Adjectif, diminutif de *rond*. Il ſe dit des tailles qui commencent à ſe gâter, & à groſſir un peu trop. Cette femme commence à être *rondelette*. *Orbiculatus. Craſſiculus.*

RONDELET. ſ. m. Tèrme de Poëſie Eſpagnole. C'eſt une ſorte de couplet qui contient un cèrtain nombre de vèrs. On l'appelle *rondelet* parce qu'on a coutume de chanter les *rondelets* dans les aſſemblées où l'on danſe. TEMPO. ARTE POET. Il y a de grands & de petits *rondelets*. RENGIFO. *Cantilena circularis.*

RONDELLE. ſ. f. Eſpéce de bouclier rond dont étoit autrefois armée l'infanterie. *Parmula.* Il y a à Paris une ruë qu'on nommoit autrefois de la *rondelle*, où l'on faiſoit ces ſortes de boucliers, & par corruption on la nomme à préſent *de l'birondelle.*

RONDELLE, eſt auſſi un ciſeau arrondi dont on ſe ſert en Sculpture. *Scalper orbiculatus, vel ſemicircularis.*

La *rondelle* eſt auſſi une eſpéce de virole. FÉLIBIEN. Il y a des *rondelles* de cuivre ſervant pour les moules des plombiers.

RONDELLIER. ſ. m. Soldat qui portoit à la guèrre le bouclier qu'on nommoit rondelle. *Peltatus miles. Parmulâ armatus miles.*

RONDEMENT. adv. En rond, d'une manière ronde. *Rotundè.* La plus grande difficulté d'un Tourneur eſt de tourner bien *rondement.*

RONDEMENT, ſe dit auſſi au figuré, pour dire, franchement & ſincèrement. *Præciſè, ingenuè, candidè.* C'eſt un brave homme qui va *rondement* en beſogne, qui ne ſubtiliſe, qui ne finaſſe point.

RONDEMENT, ſignifie encore, Uniment, d'une égale force. *Æqualiter, liberè.* Un homme qui marche *rondement* & ſans s'arrêter, avance bien du pays. Un maître aime bien un compagnon qui travaille *rondement*, qui ne chomme point, qui ne quitte point ſon travail.

RONDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rond. *Rotunditas.* Il y a des *rondeurs* de différentes figures, des *rondeurs* ſphériques, des *rondeurs* cylindriques, coniques, ſpirales, &c. Cette colonne a tant de *rondeur* & tant de longueur. On dit auſſi la *rondeur* d'une léttre, la *rondeur* d'un marteau.

RONDIN. ſ. m. Bâton rond, ou buche ronde qui n'eſt point fenduë en quartiers. *Lignum rotundum.* Les *rondins* ſont plus prompts à brûler que le bois de quartier.

RONDIN, ſe dit auſſi des bâtons ronds & cylindriques qui ſervent à pluſieurs Ouvriers pour faire des tuyaux de plomb, ou ſervir de noyaux à leurs moules. *Cylindrus.*

RONDINER. v. act. Ce mot eſt bas & ne s'écrit point. C'eſt donner à quelqu'un des coups de rondin. On le *rondina* comme il faut. *Egregiè fuſtigatus.*

RONDINI. ſ. m. Eſt une eſpéce de poiſſon qu'on trouve au Bréſil, qui eſt le même que le poiſſon volant. *Rondinius piſcis.*

RONFLE. ſ. f. C'étoit autrefois une eſpéce de jeu. On appelloit auſſi *ronfle* au jeu de piquet ce qu'on appelle aujourd'hui *point.* Ainſi on diſoit compter ſa *ronfle*; pour dire, compter ſon point. Ce mot n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phraſe provérbiale : Jouer à la *ronfle*; pour dire, dormir profondément & en ronflant. *Ronchatio.*

RONFLEMENT. ſ. m. Bruit de ceux qui ronflent; réſpiration qui ſe fait avec bruit lorſque l'on dort. DEG. *Ronchorum emiſſio.* Le *ronflement* de cet homme empêche de dormir tous ceux qui couchent dans ſa chambre. *Ronfiement* ne me ſemble pas mauvais, & il ne doit pas être mis au nombre des barbariſmes. CORN. On le dit particulièrement des vents & de la mèr. On entendoit le *ronflement* des vents & de la mèr, qui faiſoit trembler les plus aſſurez.

RONFLER. v. neut. Reſpirer en dormant, avec bruit; ce murmure eſt cauſée par quelque obſtruction, ou autre diſpoſition des narines. *Stertere, ronchizare.* Il eſt incommode de coucher avec des gens qui *ronflent.* Ils *ronflent* ſur des ſachèts d'ambre. MAI. Mon mari *ronfle* comme il faut. MOL. Les chevaux *ronflent* auſſi par vivacité, par colère, par peur, ou en ſentant les cavales. Roſſinante & Griſon *ronflent* après l'avoine. COMÉDIE DE DON QUICHOT.

Ce mot vient de *runculare*, diminutif de *runcare*, qui ſignifie la même chôſe.

RONFLER, ſe dit par éxtenſion, & dans le diſcours familier, du bruit que font les canons dans une batterie; de pluſieurs violons aſſemblez dans un bal; de grôs tuyaux d'une orgue qui jouë, d'un vent impétueux qui paſſe par de petites ouvertures, & de pluſieurs autres bruits qui imitent celui des gens qui *ronflent. Ronchos emittere, buccinare.*

Faire *ronfler* des vèrs. MOL. pour dire, les prononcer avec emphaſe. *Verſus emphaticè buccinare.* Mais cela ne peut être d'uſage que dans le ſtile comique, ou de convèrſation familière.

RONFLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui ronfle. *Cornicen, jugiter ronchizans.* Ce *ronfleur* ſe fait entendre d'un bout de la maiſon à l'autre.

RONGE. ſ. m. Tèrme de Vénerie. On dit que le cèrf fait le *ronge*, quand il rumine. *Ruminatio.*

RONGER. v. act. Rogner avec les dents; ôter la chair d'autour d'un ôs avec les dents; couper avec les dents à pluſieurs & fréquentes repriſes. *Rodere, corrodere.* Les chiens *rongent* les ôs. Il y avoit ſi peu à diner à ce feſtin qu'il a fallu repaſſer les ôs, & les *ronger.*

RONGER, ſe dit auſſi du dommage que fait la vèrmine, ſoit avec ſes dents, ou autrement. *Abrodere.* Les râts *rongent* le grain & les hardes. Les vèrs *rongent* les étoffes, le bois, les livres.

RONGER, ſe dit auſſi d'un corps qui en uſe ou conſume un aûtre petit-à-petit. *Corrodere, erodere.* La galle le *ronge.* S. AMANT. La mèr *ronge* ſes bords inſenſiblement. La lime, l'eau forte, la rouille, *rongent* le fèr, & les autres métaux. La ſalure de la mèr *ronge* les piérres. Les poudres cauſtiques *rongent* la chair. Le tems *ronge* tout.

RONGER, S'eſt dit autrefois pour ruminer. *Bible Hiſt. Bêtes défendues.* Le pourceau ne *ronge* mie, encore qu'il ait le pié fendu. BOREL.

RONGER, ſe dit figurément des chôſes qui *rongent*, qui inquiétent; qui tourmentent, ou qui conſument l'eſprit, ou le bien. *Exedere, prærodere.* La jalouſie *ronge* cruellement l'eſprit. Le vèr de la conſcience *ronge* étèrnellement le cœur. Il eſt homme à réfléxions profondes : & il a dans l'eſprit de cèrtaines chimères rafinées qui lui donnent ſujèt de ſe *ronger le cœur.* LE CH. D'H. Les ſoucis des avâres les *rongent* toute leur vie. M. ÉSP. Plus d'un remords nous *ronge.* DES-H. Il fut long-tems à ſe *ronger* l'eſprit de ſoucis. ABLANC. Redoutez les ſoins *rongeans* de la pauvreté. S. ÉVR. De funeſtes remords il a l'âme *rongée.* GOD. Les flatteurs, les paraſites *rongent* les Grands. Ces neveux ont *rongé* leur oncle juſqu'aux ôs. Les Sèrgens *rongent* le bon homme. Les Procureurs *rongent* leurs cliens, & ne les laiſſent point ſortir d'affaire, tant qu'ils trouvent dequoi *ronger.*

RONGER SES ONGLES. C'eſt mordre ſes oncles, & en détacher même quelque chôſe à force de rêver profondément. *Ungues rodere, obedere.* Ce ſont ordinairement les Poëtes qui ſont ſujèts à ſe *ronger* les ongles. Ce Poëme ſent bien ſes ongles *rongez*, dit Pèrſe : *demorſos ſapit ungues.* Nargue, c'eſt trop rêver, c'eſt trop *ronger* ſes ongles. S. AMANT.

RONGER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Cet homme eſt contraint de *ronger* ſon frein. *Iras decoquere, ſupprimere animi agritudinem.* D'attendre une occaſion favorable de ſe venger, d'obtenir quelque emploi, &c. On lui a donné un ôs à *ronger*; pour dire, on lui a ſuſcité quelque affaire qui l'occupe fort, qui l'amuſe & l'empêche de ſonger à nuire à autrui. *Negotia faceſſere.* On dit auſſi de celui qui n'a point d'emploi, ou qui n'a pas dequoi manger, qu'il *ronge* ſon râtelier, qu'il *ronge* ſa litiére.

RONTEIZ. ſ. m. Vieux mot. C'eſt dans la Coutume de Nevèrs, Tit. XII. Art. LX, Une tèrre qui n'a point été labourée depuis long-tems; mais en laquelle il y a apparence ou mémoire de culture ancienne. Voyez Coquille ſur cet Article.

RONTOILES. Vieux mot. *Villon.*

Je fus battu com à rontoiles,

C'eſt-à-dire, tout nud. BOREL. *Nudus.*

RONVILLE. ſ. m. Nom d'une poire. Le *ronville*, eſt une poire d'hivèr. LA QUINT. *P. III. p.* 369.

RÔNY, ou RÔSNI. ſ. m. Nom de lieu. *Rodonium, Rouetum.* Il eſt dans l'Évêché de Chartres ſur la Seine, entre Mante & Vernon. Valois, *Not. Gall. p.* 479.

ROO.

ROOMBOURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Prætorium Agrippinæ.* C'eſt un village de Hollande, près de Leyde.

ROOUS, ROUS. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Orcades. *Rouſa.* Elle n'eſt éloignée que d'un mille de celle de Mainland.

Elle

Elle n'a qu'une lieuë de long, & autant de large ; mais elle eſt fertile en bléd & en orge. MATY.

ROP.

ROPO, OROPO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Oropus.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, en Gréce. Il eſt ſur le bord oriental de la rivière d'Aſopo, à une lieuë & demie du golfe de Négrepont. MATY.

ROQ.

ROQUE DE NON, ou Anone. Nom de lieu. *Annona.* C'eſt un bourg du Duché de Milan en Italie. Il eſt dans l'Aléxandrin ſur le Tanaro, environ à trois lieuës au deſſus de la ville d'Aſti.

ROQUEMADOUR, ou ROCHEMADOUR. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Quèrcy, en France. *Rupes Amatoris.* Il eſt près de Dordogne, à huit lieuës de Cahors, vèrs le nord. Quelque petite conformité de nom fait conjecturer qu'il pourroit être l'ancienne *Rocomagorius*, petite ville de la Gaule Aquitanique. MATY. Il a pris ſon nom de S. Amateur, qui y a vécu. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

ROQUEMORE, ROCHEMAURE. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg du bas Languedoc, ſitué ſur un rocher eſcarpé, dont le Rhône lave le pié, à cinq lieuës d'Uzèz, vèrs le couchant. Le Pape Clément V. mourut à *Roquemaure* l'an 1314.

SAN-ROQUE, c'eſt-à-dire, *Saint Roch.* Baixés de *San-Roque*, c'eſt-à-dire, les Baſſes de *S. Roch. Syrthis S. Rochi.* C'eſt un grand banc de ſable, ſitué dans la mèr du Bréſil, fort près de la Capitanie de Rio-Grande. MATY.

ROQUENTIN. ſ. m. Tèrme burleſque qui ſe dit des vieillards qui radotent. Tous ces vieux *Roquentins*-là. MASCUR. *parlant de Scipion & d'Ennius, d'Antigone & d'Ariſtippe, &c.*

ROQUER. v. act. Tèrme du jeu des Échèts. C'eſt approcher le Roc auprès du Roi, & paſſer le Roi par dèrrière pour le placer à l'autre caſe joignante. *Turrim ad regem latrunculorum admovere.* Pour *roquer* il faut n'avoir point remué le Roi ni la tour, & ne point paſſer, ou ſe mettre en échec. On ne *roque* qu'une fois.

ROQUES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rocho.* S. *Roques* Évêque d'Autun avoit été moine à Luxeu ſous S. Euſtâſe. C'eſt ainſi qu'on le nomme & à Autun, & à Baſle où il mourut, dans le VIIe ſiécle. CHASTEL. *Martyr. T. I. p.* 400. & 407.

ROQUET. ſ. m. Eſt une eſpéce de manteau qu'on portoit autrefois, qui n'alloit que juſqu'au coude, & qui n'avoit point de collet. *Palliolum.* Le *roquet* a paſſé des maîtres aux laquais, & enfin il eſt demeuré aux bouffons Italiens.

Borel le dérive de *rock*, vieux mot François qui ſignifie une *robbe.* Ce mot vient de *rochus*, *tunica.* BOREL. Voyez ROCHET.

ROQUET, eſt auſſi un petit chien qui a les oreilles droites, & le poil court. *Catellus.*

ROQUETTE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ deux piéds un peu veluës. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la moutarde blanche, mais plus petites, tendres, ſans poil. Ses fleurs ſont à quatre feuilles diſpoſées en croix, de couleur bleuë, ou plutôt jaune tirant ſur le blanc, rayées de noir, ſoutenuës par des calices velus. Il leur ſuccéde des ſiliques longues qui ſe diviſent en deux loges remplies de quelques ſemences preſque rondes, jaûnes. Sa racine eſt menuë ligneuſe, blanche. En Latin *Eruca latifolia alba ſativa Dioſcoridis.* C. BAUH. On cultive cette plante dans les jardins; elle eſt d'un goût âcre; on en mêle dans les ſalades: elle eſt propre pour éxciter à l'amour, pour garantir de l'apoplèxie, pour faire éternuer. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *roquette.* Il y en a de ſauvage qui croît contre les murailles, aux lieux incultes & ſabloneux. La *roquette* eſt une eſpéce de creſſon alénois, qui ſe mange en ſalade, mais qui a le goût plus fort que le creſſon. LA QUINT.

ROQUEVAIRE. Petit bourg de Provence. *Rupes varia.* Il eſt ſur la Vaune, un peu au-deſſus d'Aubagne, à deux lieuës de Marſeille. MATY.

ROQUILLE. ſ. f. La moitié d'un demi-ſetier, qui eſt la plus petite des meſures de vin. *Octava quadrantis.*

ROR.

RORELLE. ſ. f. Plante à laquelle on a donné ce nom, parcequ'on trouve toujours dans le creux de ſes feuilles des goutes d'eau, comme ſi c'étoit une rôſée. On l'a auſſi appellée *ros ſolis* par la même raiſon. Voyez ROS SOLIS.

ROS.

ROS, ou ROT. ſ. m. Nom propre de lieu. Ç'a été une petite ville de la Vindélicie; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Bavière, ſitué ſur l'Inn, vis-à-vis de Ried, & près de Waſſerbourg. *Roſa*, anciennement *Aurufium.* MATY.

ROS, eſt encore une petite ville autrefois Épiſcopale. *Rhoſus.* Elle eſt dans la Syrie, ſur la côte, entre Antioche & Aléxandrette.

ROS, OSSE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Ruſſe*, ou *Ruſſien, enne. Ruſſus.* Vèrs l'an 860. les *Ros*, c'eſt-à-dire, les *Ruſſes*, nation de Scythes très-cruelle firent des incurſions à l'entrée du Pont-Euxin, pillant tout, & tuant tous les hommes qu'ils prenoient, juſqu'aux iſles les plus voiſines de C. P. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 50.

RÔSA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un petit port. *Roſa.* Il eſt dans la Livadie, ſur le golfe de Lépante, vèrs le détroit. On le prend pour l'ancienne *Siphæ*, petite ville de la Boétie. MATY.

ROSACE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. M. Félibien écrit *roſaſſe.* Grande rôſe qui ſe fait de différentes manières, & dont on orne & on remplit les caiſſes des compartimens des voutes, plat-fonds, &c. DAVILER. On dit autrement *roſon. Acanthæ flos.*

ROSAGE. ſ. m. ou ROSAGINE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *Laurier-rôſe*, en Grèc & en Latin *nerium*, ou *rhododendrum.* C'eſt un poiſon violent non ſeulement aux hommes, mais auſſi aux animaux. Voyez LAURIER ROSE.

ROSAPHAR. ſ. m. Nom d'un cap. *Roſapharium*, anciennement *Porrenium promontorium.* Cap de la Tartarie Crimée. Il s'avance dans la mèr de Zabache, & il comprend les petits caps de Podigo, de Taro, & de la Pointe-blanche. MATY.

ROSAIRE. ſ. m. Chapelet compoſé de cinq ou quinze dizaines de grains, pour réciter autant d'*Ave Maria* à l'honneur de la Viérge. *Beatæ Virginis roſarium.* Les Jacobins ont établi la Confrairie du *roſaire*, dont ils font la fête les premiers Dimanches du mois. Mais le P. Luc d'Achery prouve que le *roſaire* étoit déja en uſage dès l'an 1100. & qu'ainſi l'Ordre de S. Dominique n'a ſervi depuis qu'à le rendre plus célébre. On ne ſçait pas certainement qui en eſt l'Inſtituteur. Les uns diſent que c'eſt Paulus Lybicus; d'aûtres veulent que ce ſoit S. Benoît; d'aûtres le Vénérable Béde; d'aûtres l'attribuent aux Chartreux, ou à Pièrre l'Hèrmite, ou enfin à ſaint Dominique, qui cependant ſelon ce qu'on vient de dire n'en peut être que le réſtaurateur. Ceux qui l'attribuent à ſaint Dominique varient ſur le tems de ſon inſtitution, les uns la mettant en l'année 1208. lorſqu'il prêchoit contre les Albigeois; d'aûtres prétendant que ce Saint avoit déja établi cette dévotion dans le cours des Miſſions qu'il avoit faites en Eſpagne avant qu'il paſſât en France.

ORDRE DU S. ROSAIRE, ou de Notre-Dame du *Roſaire.* Schoonebeck & P. Bonanni Jéſuite attribuent à Saint Dominique l'établiſſement d'un Ordre de Chevaliers qui portoient ce nom: mais ce Saint n'a point établi d'Ordre ſous le nom du Roſaire, & ces Auteurs ont fait ſans doute un Ordre militaire de l'armée des Croiſez, qui ſous la conduite du Comte de Montfort, combattit contre les Albigeois. Car il prétend que ce Comte étoit de cet Ordre. Favyn y confond auſſi l'Ordre de la Milice de Jéſus-Chriſt dont nous avons parlé en ſon lieu, T. II. p. 881. & T. III. p. 899. avec cette armée des Croiſez: il donne à cet Ordre pour marque une croix fleurdelisée. L'Abbé Juſtiniani & M. Hèrmant diſent que l'Inſtituteur de cet Ordre fut un Archevêque de Tolède nommé Frederic, qui l'établit après la mort de S. Dominique, qu'il lui donna la régle de ce Saint, & pour marque une croix blanche & noire, tèrminée aux éxtrémitez en fleur de lys, & au milieu de laquelle étoit un ovale où l'image de la Sainte-Viérge étoit repréſentée, ſoutenant d'une main l'Enfant Jéſus ſon fils, & de l'aûtre tenant un roſaire. Le P. André Mendo dit que ces Chevaliers portoient l'image de la Sainte-Viérge non pas dans le milieu de la croix, mais au deſſus, & que cette croix étoit blanche & noire, comme celle que portent les Officiers de l'inquiſition, qu'ils étoient obligez de réciter le *roſaire* à cèrtains jours. Deux choſes font douter le P. Hélyot ſi cet Ordre eſt véritable. 1°. C'eſt qu'on dit qu'il avoit la régle de S. Dominique, & que ce Saint n'a point fait de régle, & a donné à ſes Religieux celle de S. Auguſtin. 2°. C'eſt que les Hiſtoriens de l'Ordre de S. Dominique n'ont pas dit un mot de cet Ordre. Cette raiſon eſt convainquante. La première n'eſt pas bonne. Par régle de ſaint Dominique, on entend celle qu'il a laiſſée à ſon Ordre, quelle qu'elle ſoit. P. HÉLYOT, T. III. C. 30.

COLLIER CÉLÉSTE DU ROSAIRE. Nom d'un Ordre de filles dévotes, inſtitué, ſi l'on en croit le P. François Arnoul Jacobin, à la ſollicitation d'Anne d'Autriche mere de Louis XIV. l'an 1645. Le Collier de cet Ordre, & duquel il prenoit ſon nom devoit être compôſé d'un ruban bleu enrichi de rôſes blanches, rouges & incarnates entrelaſſées de chifres ou lettres capitales de l'*Ave* & du nom de la Reine Anne d'Autriche. La croix devoit être d'or, d'argent ou autre émail, ſelon la qualité & les facultez de celles qui la devoient porter. Cette croix devoit être à huit rais, où d'un côté il y auroit eu l'image de la Sainte-Viérge, & de l'aûtre celle de S. Dominique, chaque rayon poin-

meté avec une fleur de lys dans chacun des angles de la croix, qui devoit être attachée à un cordon de ſoie & pendre ſur la poitrine. Cet Ordre devoit être compoſé de 50 filles dévotes, ſous une Intendante ou Supérieure. Quand la nobleſſe du ſang ſe rencontroit avec la vertu & la piété dans les filles qui ſe préſentoient, elles devoient être préférées à celles qui n'étoient pas nobles. On pouvoit les recevoir dès l'âge de dix ans, après un mois d'épreuve; mais avant que d'être admiſes, elles devoient être aſſociées à la confrérie du *roſaire*. On pouvoit établir cet Ordre dans tous les lieux où il y a une confrérie du *roſaire*, & prendre des filles des environs, ſi l'on n'en trouvoit pas 50 dans le lieu même; à condition néanmoins que dans chaque Égliſe il y en eût dix. La Reine, ou celle qui tenoit ſa place, recevoit les filles, en leur donnant le collier que nous avons décrit ci-deſſus. Le P. Arnoul prétend avoir obtenu des Lettres-patentes pour l'établiſſement de cet Ordre; mais quoiqu'il en ſoit, cela n'a pas eu de ſuite. Voyez *l'Inſtitution de l'Ordre du Collier céleſte du S. Roſaire par le P. F. Arnoul Relig. de l'Ord. de S. Dominiq. à Paris* 1645. & le P. Hélyot, *T. III. C.* 30.

ROSAIRE, eſt auſſi un vaiſſeau de Chymie qui ſert à la diſtillation. Il y a auſſi un livre de pierre philoſophale fort eſtimé, qu'on appelle le *Roſaire des Philoſophes*. *Roſarium ſtillatorium, Philoſophicum*.

ROSAIRE. *Roſarius* eſt le nom d'une ancienne monnoie d'Angleterre, qui fut décriée en 1299. & en 1300. Elle étoit ainſi nommée, parcequ'il y avoit une roſe frapée ſur ſon revers. *Hoffman.* C'eſt apparemment la même choſe que le Noble à la *roſe*.

ROSALINDE. ſ. f. Nom que les Fleuriſtes donnent à un œillet qui a la même reſſemblance que l'Iſabelle, ſauf qu'elle ne fleurit pas ſi large ni ſi bien. MORIN.

ROSARNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Roſſarnum*. C'étoit anciennement une ville des Brutiens, nommée *Medama*. Elle fut Epiſcopale, & s'agrandit des ruines de *Sounuus*, autre petite ville des Brutiens, détruite par les Sarraſins; elle n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Calâbre ultérieure, près de la rivière de Métramo, au levant de Nicotera, où ſon Évêché a été tranſféré. MATY.

RÔSAT. adj. m. Ce qui eſt compoſé de roſes. *Roſaceus, rhodinus*. On fait du vinaigre *rôſat* pour les ſalades. Les Apothicaires font du miel *rôſat*, du ſyrop, de l'onguent *rôſat*, pour divers remédes.

ROSCHILD, ROSKILD. ſ. m. Nom propre d'un ville du Danemarc, ſituée dans l'iſle de Zéelande, au fond d'un petit golfe, où elle a un port, à ſix lieuës de Copenhagen, vers le couchant. *Roſchildia. Roſchilde* a un Évêché; elle eſt célébre par la paix qu'on y fit entre la Suéde & le Danemarc l'an 1658. & elle eſt le lieu de la ſépulture des Rois de Danemarc. MATY.

ROSCIUS, ROSCIA. Tèrme d'Antiquaire. Nom d'une famille Romaine. *Roſcius, a*. La famille Roſcia étoit plébéienne. Car L. Roſcius Otho Tribun du peuple qui porta la loi theatrale, en étoit. Patin ne raporte qu'une ſeule médaille de la famille *Roſcia*.

ROSCOMEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Connacie, en Irlande. *Roſcomenum*. Il eſt chêf du Comté de *Roſcomen*, & ſitué à ſix lieuës de la ville d'Athlone, vers le ſeptentrion occidental. *Roſcomen* a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande, & il a eu un Évêché, qui a été tranſféré à Elphin. MATY.

Comté de ROSCOMEN. *Roſcomenſis Comitatus*. Contrée de la Connacie en Irlande. Elle eſt ſéparée de la Lagénie par le Shannon, & bornée ailleurs par les Comtez de Galloray, de Mayo, de Siégo & de Létrim. Sa longueur du nord au ſud, eſt de vingt-trois lieuës, & ſa plus grande largeur de dix. *Roſcomen*, qui lui donne le nom, Tulſk & Elphin en ſont les lieux principaux. MATY.

RÔSE. ſ. f. *Roſa*. Sorte de fleur qui croît ſur un arbriſſeau qu'on appelle *rôſier*. Il y en a de pluſieurs ſéſpéces, les unes cultivées & les autres ſauvages. Les *rôſes* ordinaires ſont les *rôſes* pâles. Les *rôſes* de Provins ſont fort rouges. Il y a des *rôſes* blanches, des *rôſes* muſcates, des *rôſes* de Damas. En Latin *roſa*, en Grec ῥόδον. La *rôſe* eſt ordinairement à cinq feuilles; il y en a qui portent cent feuilles. On appelle *l'ongle* de la *rôſe*, la partie blanche de ſa feuille qui eſt la plus proche de ſa queuë. On appelle *hymen*, la petite peau qui envelope ſon bouton, & qui s'ouvre quand elle s'épanouit; & le bouton qui reſte après que les feuilles ſont tombées, ſe nomme *gratecu*. Les *rôſes* pâles ſont purgatives; on en fait un ſyrop qui eſt fort en uſage. Les *rôſes* blanches & les muſcates ſont auſſi purgatives. Les *rôſes* rouges ſont aſtringentes, propres pour arrêter le vomiſſement & les cours de ventre. La fable ancienne ou modèrne dit que le Dieu d'Amour fit préſent au Dieu du ſilence Harpocrate, d'une belle fleur de *rôſe*, lorſque perſonne n'en avoit encore vu, & qu'elle étoit toute nouvelle, afin qu'il ne découvrît point les ſecretes pratiques, & converſations de Vénus ſa mère, & que l'on a pris de là occaſion de pendre une *rôſe* ès chambres où les amis & parens ſe feſtinent & ſe réjouiſſent, afin que ſous l'aſſurance que cette *rôſe* leur donne, que leurs diſcours ne ſeront point éventez, ils puiſſent dire tout ce que bon leur ſemble. MASCUR. Voyez l'épigramme latine de Guillaume Stuckius raportée par Naudé, *Ib. p.* 88. C'eſt pour cela que l'on dit que la *rôſe* eſt le ſymbole du ſilence, & que l'on eſt *ſub roſa*, quand on eſt en lieu ſûr, où l'on n'a point à craindre les faiſeurs de raports. S. Baſile dit qu'à la naiſſance du monde les *rôſes* étoient ſans épines, & qu'elles eurent des pointes, à meſure que les hommes mépriſérent leur beauté.

La *rôſe* a ſervi à bien des comparaiſons, des énigmes, des deviſes & des penſées ingénieuſes. Pour éxprimer le malheur de la naiſſance & la beauté des vertus d'Édithe, fille de Godwin, laquelle épouſa S. Édouard, on fit ce vers Latin.

Gignat ſpina roſam, genuit Godwinus Editham.

D'Edithe & de la Róſe *admirons l'origine,*
L'une naît de Godwin, & l'autre d'une épine.

Rôſe vient de ῥόδον, *róſe*. P. R.

Il y a pluſieurs ſortes de *rôſes*; la *rôſe* odorante & la *rôſe* ſans ôdeur. La *rôſe* d'Hollande à cent feuilles, les *rôſes* blanches de lait, la blanche rouſſe, que pluſieurs appellent *rôſe* de Virginie. La blanche tachée, les rouges pâles, les *rôſes* de couleur de chair, les rouges couvertes appellées de Provins. Les *rôſes* panachées, les *rôſes* ſimples de couleur de velours rouge, le deſſous des feuilles de couleur de jaune ſale, & des *rôſes* de tous les mois, qui eſt une eſpéce de muſcades rouges, portant ſes fleurs par bouquets. La *rôſe* jaune, qu'on appelle la grande. Les *rôſes* de Damas ou muſcades.

La RÓSE DE LA CHINE, qui d'abord a eu le nom de *Barbiére de Fuye*, eſt appellée aujourd'hui par quelques-uns, *Mauve d'Inde*, & *Mauve du Japon*, mais elle eſt plus connuë par le nom de *Róſe de Sienne*. Elle s'éleve avec le tems à la hauteur d'un arbre dont l'écorce du tronc eſt pâle & de la couleur du figuier, & les feuilles toutes ſemblables. Elle jette pluſieurs branches, qui ſe chargent par le bout de pluſieurs boutons ronds de la groſſeur d'une noix, qui s'ouvrent & s'étendent à la largeur d'une *rôſe* à cent feuilles, & elle eſt aſſez fournie de feuilles crépuës & friſées. Elle fleurit dans l'automne, & ſa fleur ne dure que deux ou trois jours, mais elle a des couleurs ſi belles & ſi variées, qu'on ne la peut voir ſans l'admirer. Au commencement elle eſt blanche, puis elle rougit, & enfin elle ſe charge & devient d'un beau couleur de pourpre. Pour en pérpétuer la race, il en faut ſemer la graine, ou en planter les branches.

On dit qu'en la Chine il y a des *rôſes* qui changent de couleur deux fois par jour, & qui ſont tantôt de couleur de pourpre, & tantôt blanches.

RÓSE DE JÉRICHO, eſt un fort petit arbriſſeau qui pouſſe pluſieurs jets à la hauteur d'environ quatre doigts, ligneux, de couleur cendrée, ſe diviſant en grand nombre de rameaux entrelacez les uns dans les autres, & ſe ramaſſant vers leur ſommet en forme de globe. Ses feuilles ſont longues d'un pouce, ou d'un pouce & demi, larges d'un demi-pouce, découpées, veluës. Ses fleurs ſont petites, blanches, diſpoſées comme en grapes. Sa ſemence eſt ronde, rougeâtre, d'un goût âcre. Saracine eſt ſimple, ligneuſe, aſſez groſſe. En Latin *Roſa Hierichuntica vulgò dicta*. C. HAUH. Cette plante a été appellée mal-à-propos, *róſe de Jéricho*; puiſque ce n'eſt pas une eſpéce de *róſe*, & qu'on n'en trouve point autour de Jéricho; elle croît dans l'Arabie déſerte ſur le rivage de la mer. En quelque tems qu'on la mette tremper dans de l'eau, elle s'épanouit; quelques Impoſteurs voudroient faire accroire que ce n'eſt que le jour de Noël. Les femmes ſuperſtitieuſes ſe ſervent de cette *róſe* pour connoître l'heure qu'elles doivent accoucher; car étant miſe dans l'eau, elle ne s'ouvre point, à ce qu'elles diſent, que l'heure de l'enfantement ne ſoit venuë.

RÓSE, en tèrme de Fleuriſte, ſe dit d'autres fleurs que de la *róſe*, comme on le va voir aux mots ſuivans.

RÓSE BLANCHE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un Œillet, c'eſt une véritable *róſe* blanche, parcequ'il n'eſt rien plus large, ni plus feuillu que la *róſe* blanche; ſa plante eſt foible, mais ſa fleur ne caſſe point lui laiſſant cinq boutons. MORIN.

RÓSE DE GUELDRES, ou Sureau Royal. Cette plante s'étend de toutes parts avec ſes branches, d'une manière qu'il eſt très-aiſé de la réduire à la grandeur d'un arbre; il produit des fleurs, qui ont chacune cinq petites fleurs blanches, & quelquefois, ſoit par nature ou par hazard, il s'en trouve d'une couleur vineuſe. Ces petites parcelles de fleurs s'amaſſent toutes enſemble, font comme de gróſſes balles rondes, qui ſont ſur l'arbre comme autant de globes ſoutenus par un Atlas. ID.

RÔSE D'HOLLANDE, ou RÔSE DE JÉRICHO. Nom d'un œillet. Sa couleur eſt fort pâle, mais ſon blanc de lait; il ne créve point avec cinq boutons. MORIN.

RÔSE D'ISTRIE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. *Roſa Iſtria.* C'eſt une couleur de róſe pâle, ou de chair, ſur un fin blanc. Comme ſes panaches ſont d'une couleur fort pâle, ils ne paroiſſent pas beaucoup ſur un ſi grand blanc; ſa fleur eſt large, garnie de beaucoup de feuilles: ſa plante qui paroît robuſte, ne l'eſt pourtant pas, parceque les marcottes qui ſont atteintes de gale, ne prennent que difficilement racines: il ne créve point avec cinq boutons. MORIN.

RÔSE PERMANENTE. Nom d'un œillet; c'eſt une fleur fine, pas beaucoup large, mais délicate: elle ne caſſe pas en lui laiſſant cinq boutons. Elle demeure toujours de couleur de *róſe*, ne changeant pas ſa couleur; ſa fleur dure long-tems, elle ſe trouve à Lille. ID.

RÔSE PIVOINE. C'eſt un nom qu'on donne à la fleur de la pivoine, parcequ'elle reſſemble à la *róſe*. *Pæonia.* Voyez PIVOINE.

RÔSE ROYALE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet, c'eſt une très-groſſe fleur, d'un blanc très-fin & régulièrement tranché, ſa plante eſt vigoureuſe, fèrtile en marcotes, & d'un beau vèrd: il vient de Lille; cinq boutons feront éclôre de belles fleurs; elle n'eſt pas hâtive. MORIN.

On appelle eau de *róſe*, celle qui ſe fait de *róſes* diſtillées. On fait des conſèrves de *róſes*, des ſyrops, des ſachêts de *róſes*, des teintures de *róſes* avec divèrſes préparations de *róſes*.

RÔSE, en tèrmes de Blâſon, s'appelle *ſoutenue*, quand elle eſt figurée avec ſa queuë. *Roſa gentilitia.* Elle eſt quelquefois d'un même, & quelquefois d'un différent émail, mais toujours épanouie, & tantôt avec les pointes de la chaſſe d'un émail différent des feuilles.

NOBLE A LA RÔSE, eſt une ancienne monnoie d'Angleterre qui étoit d'or, & marquée d'une *róſe*. *Nummus aureus roſa inſignitus.* C'eſt apparemment la même qu'Hoffman appelle *Roſarius*, Roſaire.

LA RÔSE D'OR, eſt une *róſe* que le Pape a coutume de bénir à la Meſſe du Dimanche de Carême, où l'on chante *Lætare Hieruſalem*, qu'il porte après la Meſſe en proceſſion, & qu'il envoye après à quelque Prince Souvérain. *Roſa aurea.*

Les factions de la *róſe blanche* & de la *róſe rouge* ont été fameuſes en Angleterre. Elles commencèrent en 1454. ſous Henri VI. entre la maiſon de Lancaſtre, & celle d'YORK, & finirent au régne de Henri VII. qui réünit ces deux branches. La première avoit pour ſymbole une *róſe* blanche, & la ſeconde une *róſe* rouge.

RÔSE DES VENTS, ou DU COMPAS. Tèrme de Marine. C'eſt un inſtrument compoſé d'un carton mince, coupé en rond, où les trente-deux airs de vents ſont repréſentez par trente-deux pointes de compas qui ſortent d'un même centre, & qui ſe prolongent au de-là d'un petit cèrcle décrit pour diſtinguer chaque vent; ce qui a quelque raport à la figure d'une róſe. Dans les cartes Hydrographiques, dans les cartes des Routiers il y a quantité de *róſes* des vents, qui y ſont figurées. Il y a auſſi des *róſes* des vents faites de corne tranſparente pour le pointage des cartes. AUBIN. GUILLET.

RÔSE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait à l'imitation d'une *róſe*, & qui lui reſſemble en quelque façon. *Rhodoides.* Les *róſes* des Égliſes ſont les vitraux de figure ronde, avec croiſillons & nèrvures, qui ſont d'ordinaire aux aîles & aux pignons des grandes Égliſes. Daviler les appelle *Róſes* de Modernes, & c'eſt, dit-il, dans une Égliſe à la Gothique, un grand vitrail rond, avec croiſillons & nervures de pièrre, qui forment un compartiment en manière de *róſe*. Celles de S. Denys en France ſont des plus belles qui ſe voyent. DAVILER.

Des *róſes* de diamans ſont des joyaux compoſez de pluſieurs diamans, ou d'autres pièrreries diſpoſées en rond. Une *róſe* de luth, ou d'un autre inſtrument, eſt une ouvèrture ronde qui eſt au milieu de la table, & d'ordinaire ouvragée, par où ſort le ſon. Les *róſes* ſont auſſi des ornemens d'Architecture, ou de Sculpture, qu'on met dans les friſes, aux corniches & aux voutes des Égliſes. Et ſur tout on appelle *róſe*, celle qui eſt au milieu de l'abaque du chapiteau Corinthien. C'eſt un ornement taillé dans les caiſſes qui ſont entre les modillons ſous les plafonds des corniches, & dans le milieu de chaque face des tailloirs des chapiteaux Corinthien & Compoſite. DAVILER.

On appelle *Róſe* de compartiment, tout compartiment formé en rayons par des platebandes, guillochis, entrelas, étoiles, &c. & renfèrmé dans une figure circulaire, duquel on orne un cû-de-four, un plafond, un pavé de marbre rond ou ovale, &c. On appelle auſſi *róſes* de compartiment, cèrtains fleurons ou bouquets ronds, triangulaires ou loſanges, qui rempliſſent les renfoncemens de ſofite, de voute. DAVILER.

Róſe de pavé eſt un compartiment rond de pluſieurs rangées de pavé de grais, de pièrre noire de Caën, & de pièrre à *fuſil* mêlées alternativement, dont on orne les cours, grotes, fontaines, &c. Il s'en fait auſſi de pièrre de marbre de divèrſes ſortes. DAVILER.

Róſe de Sèrrurerie, ornement rond, ovale ou à pans, qui ſe fait ou de tole relevée par feuilles, ou de fèr contourné par compartimens à jour, & qui entre dans les dormans des portes cintrées, & dans les panneaux de Sèrrurerie. DAVILER.

On appelle auſſi des nœuds de jartières, de ſouliers, des *róſes*. Il y a telle *róſe* de ſoulier qui vaut mieux que neuf cornettes. VOIT. On appelle encore *róſes*, de petits ouvrages de fil qu'on fait dans les trous d'une toile qu'on veut réparer; des *róſes*, des coliſichèts d'écolier.

RÔSE MINÉRALE, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt la poudre rouge qui ſe produit en la ſublimation de l'or & du mèrcure, qui eſt lorſqu'on agit à la confection de l'arbre végétal des Philoſophes. DICT. HÈRM.

RÔSES, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui eſt doux & agréable. *Flores, ſales.* Balzac dit qu'il ne ſe veut pas défendre d'un ennemi qui ne lui jette que des *róſes* à la tête. On dit qu'on eſt couché ſur des *róſes*, qu'on ne marche que ſur des *róſes*; pour dire, qu'on eſt couché mollement, qu'on marche dans un beau chemin. On dit pour bien louer une femme, qu'elle a un teint de lis & de *róſes*. VOIT. pour dire, mêlé de blanc & de rouge; que ſa bouche eſt une *róſe*, un bouton de *róſe*; pour dire, qu'elle eſt vèrmeille. Les œillets & les *róſes* couvroient la neige de ſon teint. VOIT.

Elle avoit ſur ſon teint cent rôſes *contre un lis;*
Et de mille déſirs paroiſſoit enflammée. MONTR.

On dit auſſi d'une étude, d'une affaire dont on a eſſuyé les plus grandes difficultez, Ce n'eſt plus que *róſes*: après les épines on cueille les *róſes*. On dit auſſi d'une fille qui a pèrdu ſa fleur de virginité, qu'elle a pèrdu la plus belle *róſe* de ſon chapeau. On dit d'un Auteur qui écrit très-poliment & très-élégamment, qu'il change tout en *róſes*, que les lis & les *róſes*, les fleurs naiſſent ſous ſa plume; que tout ſe change en *róſes* entre ſes mains.

RÔSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt point de *róſes* ſans épines; pour dire qu'il n'y a point de plaiſir qui n'ait ſes chagrins. Il n'y a point de ſi belle *róſe* qui ne devienne gratecu; pour dire, que tout enlaidit avec l'âge. On dit, comparer la *róſe* au pavot; pour dire, comparer des chôſes qui ne ſont pas comparables. On dit qu'un homme a découvèrt le pot aux *róſes*, pour dire qu'il a découvèrt le ſecret d'une affaire où il y avoit de l'ordure. Régnier a dit d'un Pédant: Il ſentoit bien plus fort, mais non pas mieux que *róſes*.

RÔSE, ou ROSETTE. Tèrme de Tourneur. C'eſt une manière de cheville tournée, qui eſt grôſſe par un bout, que l'on met à un ratelier avec pluſieurs autres, & qui ſèrt à mettre des habits ou des armes. *Limbus.*

Bois de Róſe. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une éſpéce d'Aſpalathe. *Aſpalathum, lignum roſeum.* Voyez ASPALATHE.

RÔSE. ſ. f. eſt auſſi un nom propre de femme. *Roſa.* Sainte *Róſe* Religieuſe du tièrs-Ordre de S. Dominique au Pérou, canoniſée par Clément X. étoit de Lima & s'appelloit Iſabelle, mais ſa mère lui donna le nom de *Róſe* à cauſe du coloris de ſon viſage. Elle ſe fit Religieuſe en 1606, & mourut en 1617, le 24 Août.

ROSE-CROIX. Les Freres de la *Roſe-croix.* C'eſt le nom que prirent une compagnie de gens qui ſe ſauva au commencement du dèrnièr ſiécle en Allemagne. Ils ſe juroient mutuellement un ſecrèt inviolable, & promettoient de garder inviolablement les régles de leur corps. Ils ſe vantoient de ſçavoir toutes les Sciences & principalement la Médecine; dont ils prétendoient être les reſtaurateurs. Ils publioient qu'ils avoient beaucoup de ſecrets importans, & entre autres celui de la pièrre philoſophale; qu'ils l'avoient reçû par tradition des anciens Philoſophes, Égyptiens, Chaldéens, Mages & Gymnoſophiſtes. Leur chef étoit, diſent-ils, un Gentil-homme Alleman, qui fut élevé dans un monaſtère, où il apprit le Latin & le Grèc. En 1378, il alla à la Tèrre-ſainte, étant tombé malade à Damas, il conſulta les Philoſophes & les ſçavants Arabes, de qui il apprit cet art merveilleux. Étant de retour en Allemagne, il aſſembla des compagnons auſquels il communiqua les ſecrets qu'il apportoit d'Orient & mourut en 1484. C'eſt une ſecte d'Empiriques. On leur a donné différens noms; parce qu'ils promettent de faire vivre juſqu'à 140 ans, on les nomme Immortels: Illuminez, parce qu'ils ſe vantent de ſçavoir tout: & Inviſibles, parce que depuis un cèrtain tems ils ſe cachent. Cette fameuſe Cabale d'Alchymiſtes s'appelloit auſſi *de la Roſée cuite.* Guillaume Naudé a écrit une ſçavante Diſſertation ſur eux.

RÔSE. Voyez LÉRO, nom de lieu.

ROSE-CASTLE. ſ. m. Nom propre d'un village avec un château de l'Evêque de Carliſle, *Roſa Caſtellum.* Il eſt dans le Cumbèrland,

bèrland, en Angletèrre, à deux lieuës de Carlile, vèrs le midi. On croit qu'il eſt l'ancienne *Congavata*.

RÔSÉ. adj. m. qui ne ſe dit guère qu'en cette phraſe : Vin *rôſé* qui eſt rouge & vèrmeil. *Vinum rubrum.*

RÔSEAU. ſ. m. Plante marécageuſe qui eſt autrement appellée *Canne. Arundo, canna.* Voyez CANNE. Le gibier aquatique ſe cache dans les *rôſeaux*. Les Payſans couvrent en pluſieurs endroits leurs maiſons de *rôſeaux*. Les Poëtes & les Peintres repréſentent les fleuves environnez de *rôſeaux*, ou couchez ſur des faiſceaux de *rôſeaux*.

Le Danube en trembla, caché dans ſes rôſeaux,
Et ſaiſi de frayeur précipita ſes eaux. MÉN.

Aux pieds du mont Adulle entre mille rôſeaux,
Le Rhin dormoit couché ſur ſon urne panchante. BOIL.

Ménage dérive ce mot de *rauſellum*, ou de *rauſeum*, qui vient de l'Allemand *raus*.

RÔSEAUX. Ornemens en forme de bâtons, ou de cannes, dont on remplit juſques au tiers les canelures des colonnes rudentées. *Arundines columnarum.*

ROSEAU, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui eſt foible. *Fragilitas, inconſtantia, inſtabilitas.* Les fortunes de ce monde ſont fragiles, ne ſont appuyées que ſur un *rôſeau*. C'eſt un eſprit foible, qui plie comme un *rôſeau*.

RÔSÉE. ſ. f. Petite pluie & menuë qui tombe le matin ſur la tèrre, ſur les hèrbes, ſur les fleurs, & ſur les feuilles des arbres, laquelle eſt cauſée par la froideur & l'humidité de la nuit, qui condenſe les vapeurs. *Ros.* Dans les Diſſertations de M. Huet, il y a une lettre, pour montrer que la *rôſée* ne tombe pas du ciel, que c'eſt une vapeur qui ſort de la tèrre.

Rôſée vient de δρόσος, *ros*. P. R.

La *rôſée* de Mai blanchit bien la toile & la cire. La *rôſée* d'Automne ſe convèrtit en gelée blanche. La *rôſée* brûle les ſouliers, quand on marche le matin dans les prez. De la *rôſée* putréfiée au ſoleil, il ſe forme pluſieurs inſectes, qui ſe changent d'une eſpéce en une autre, & elle ſe réduit en un ſel blanc & menu, qui a des angles pareils en nombre & en figure à ceux du ſalpêtre, après avoir été évaporée à ſiccité, broyée, calcinée & filtrée pluſieurs fois.

On fait de l'eſprit de *rôſée* de Mai, qui a dit-on des vèrtus mèrveilleuſes. Voici la manière dont Louis Hanneman Médecin de Kiel veut qu'on s'y prenne. Il faut ramaſſer avec des linges qui n'ayent jamais ſervi au corps humain 14 livres de *rôſée* de Mai, l'expoſer au ſoleil dans des fioles de vèrre bien fèrmées, afin qu'il ne puiſſe rien s'évaporer. Enſuite la diſtiller à un feu très-lent, puis la rejetter ſur le *caput mortuum*, car il reſte toujours un peu de tèrre dans l'alambic. Il faut continuer cette infuſion long-tems, & juſqu'à ce que cette tèrre, qui eſt rouge-âtre, s'uniſſe avec l'eſprit de la *rôſée* & devienne liquide; ce qui ſe fait à la ſept, huit, ou neuviéme cohobation, ou diſtillation réïtérée. Alors vous aurez un eſprit très-rouge & très-odoriférant. Mais il faut obſerver que cette tèrre qui demeure dans la diſtillation, comme le *caput mortuum*, doit être deſſéchée trois fois à petit feu; puis une quatriéme fois il faut la brûler à un feu violent; ce qu'il faut faire encore une cinquiéme, une ſixiéme & une ſeptiéme fois, juſqu'à ce qu'elle reſſemble à un charbon tout rouge; ce qui ſe fait à la ſeptiéme aduſtion. Alors cette tèrre eſt parfaitement volatile, ainſi elle s'unit à l'eſprit. Plus il y a de cette tèrre, plus l'eſprit eſt excellent. Pour cela on en ramaſſe beaucoup en diſtillant de l'eau de pluie; le mieux eſt de ramaſſer de la *rôſée* de Mai en aſſez grande quantité pour qu'elle vous puiſſe fournir une quantité ſuffiſante de cette tèrre. Stolterfoth Médecin de Lubec croit qu'on peut auſſi ramaſſer la *rôſée* de Mai dans des plats de vèrre, ſur tout quand le Ciel eſt ſerain, & pourvû qu'on le faſſe avant le lever du ſoleil. C'eſt auſſi le ſentiment d'Ethmuler, qui veut encore qu'il n'ait point plu depuis quelques jours. On pourroit encore la ramaſſer avec un entonnoir de vèrre expoſé à l'air, & dont le tuyau recourbé entreroit dans une chambre, & conduiroit la *rôſée* dans une phiole de vèrre à laquelle il aboutiroit. Fr. Bacon de Vérula, *Hiſt. Nat. Cent. VIII.* croit qu'il faut ramaſſer cette *rôſée* ſur les montagnes. La meilleure eſt celle du mois de Mai, ou du commencement de Juin. Voyez les Auteurs qui en ont traité. *Dan. Ludovicus Pharmac. Diſſert. 1. & in Ephem. Natur. Curioſ. Dec. 1. A. III. obſer. 259.* Rhumel. *Antidotar. Chimic. Trident.* Hoffman; Clar. p. 142. Ethmuler, *Colleg. Pharmaceut. Tranſact. Philoſoph. 1665. in. Mai.* C'eſt apparemment de la préparation, & ſi l'on peut ainſi parler, de la cuiſſon de cette *rôſée* de Mai que les Frères de la Roſe-croix s'appelloient auſſi Frères de la *Rôſée* cuite.

RÔSÉE, ſe dit auſſi d'une pluie agréable & menuë qui rafraîchit le tems. *Levis pluvia.* Il n'y a pas eu d'orage, il n'eſt tombé qu'une petite *rôſée*.

RÔSÉE, ſimplement & ſans addition, en tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le mèrcure. DICT. HERM.

RÔSÉE DES PHILOSOPHES. C'eſt l'ouvrage de la piètre des Sages, lorſque l'Artiſte la travaille, & principalement dans les circulations qui ſe font dans l'œuf. ID.

LA RÔSÉE BLANCHE CÉLÉSTINE DES SAGES. C'eſt la piètre philoſophale parfaite au blanc. ID.

ROSÉE CUITE. Les Frères de la *rôſée cuite*. Ce ſont les Frères de la Roſe-Croix. Voyez RÔSE-CROIX.

RÔSÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt couleur de roſe, incarnat & blanc ſale. MORIN.

On dit figurément, que la grace tombe dans nos ames comme une douce *rôſée*. *Ros, rorat, irrorat.* Le Saint par des vœux ardens, & d'efficaces prières fit pleuvoir de céléſtes *rôſées* ſur des ames léches & ſtériles. FLECH.

On dit d'une choſe fort tendre, que c'eſt de la *rôſée*. Cette viande eſt tendre comme *rôſée*, c'eſt de la *rôſée*. *Tenera caro ut ros.* Marot a dit d'une Bèrgère :

Hé bien, dit-il, tendre Rôſée,
Vous ay-je fait du mal ainſi?

RÔSEL. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour roſeau; *roſel* s'eſt dit auſſi au même ſens.

ROSELINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Roſſolina.* Sainte *Roſeline*, Vièrge Chartreuſe, étoit proche parente de ſaint Elzéar mort à Paris. Selon les éxactes rechèrches de Gaſſendi, cette ſainte Religieuſe eut pour père Giraud fils de Raymond, & pour mère Burgole fille d'Elzéar de Sabran Seigneur d'Uſez & de Cecile d'Agour & ſœur de Guillaume Évêque de Digne, & d'Ermengaud père de ſaint Elzéar Comte d'Arian mort à Paris. Dans les Mémoires dreſſez par Dom le Vaſſeur, & par Dom le Couteux, pour l'Hiſtoire de l'Ordre des Chartreux, il paroit qu'elle fut reçuë pour être Chartreuſe dans la maiſon de S. André de Ramirete au Diocèſe d'Orange. Elle fit ſon noviciat à Parvalon au même Diocèſe, & fa profeſſion à la Chartreuſe de Bèrtaud; d'où elle fut tirée pour être prieure de la Chartreuſe de Sallobrand. Au bout de quelque tems elle abdiqua le priorat, & mourut le 17e Janvier 1329. Voyez les Boliandiſtes & Chaſtelain à ce jour.

On la repréſente tenant des rôſes à cauſe de ſon nom, qui ne vient pourtant pas de *roſa*, mais de *Roſſola*, qui ſignifie *Petite Rouſſe*. CHASTELAIN.

ROSELLE. Voyez MOSCONA.

ROSERAYE. ſ. f. Tèrroir planté de roſiers. *Roſetum.* En quelques lieux on dit *roſoy*.

RÔSES. ſ. f. & ſing. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Eſpagne. *Rhodia, Rhodopolis.* Elle eſt ſur un petit golfe, où elle a un bon port, à ſix lieues de Colioure, vèrs le midi, & à huit de Gironne, vèrs le nord. Nos troupes la prirent après neuf jours de tranchée l'an 1693. & l'ont renduë par la paix de Riſwyck. MATY.

RÔSÉTTE. ſ. f. Encre rouge dont on ſe ſèrt particuliérement dans les Imprimeries pour marquer les titres de rouge. *Purpuriſſum.* C'eſt du tripoli, ou de la craye blanche teinte en rouge, qui ſert à peindre.

ROSETTE, eſt auſſi le nom qu'on donne au cuivre pur & net, tel qu'il eſt lorſqu'il vient des mines en grandes plaques ou lames, qu'on appelle *platres*, ou de la premiére fonte, & lorſqu'il n'eſt point mêlé de calamine qui le rend jaûne. *Æs prima ſuſura.* Les Chymiſtes l'appellent *piloſum.* La meilleure *roſette* pour l'artillerie eſt celle qui vient de Norvége.

On appelle auſſi *rôſettes*, de petites plaques de métal qui ſont en forme de rôſes, que les Couteliers employent pour ſoutenir le rivèt des raſoirs ou des lancettes. *Coronis.* Les clous des Selliers qui ſont bordez de petits points en forme de rôſes, s'appellent auſſi des *rôſettes*.

RÔSÉTTE. Tèrme de Tourneur. Voyez RÔSE.

ROSÉTTE, en tèrmes d'Agriculture, ſe dit des vignes. Les vignes ſont déja toutes en *rôſettes*, c'eſt-à-dire, que les bourgeons étant preſque tous épanouis, forment avec leurs feuilles fort bien arrangées, comme une eſpéce de petites rôſes; ce qui eſt une bonne marque. LIGER. Il croit qu'on peut appeller cela *dibjrere* en Latin.

RÔSÉTTE, ou RASCHID. Que l'on prononce vulgairement RASCHIT. Ville de la Baſſe Egypte. *Roſetum*, anciennement *Metelis.* Elle eſt aſſez peuplée & aſſez marchande, defenduë par une bonne citadelle, & ſituée ſur la côte, à vingt lieuës d'Alexandrie, vèrs le levant. *Roſette* a un bon port ſur le bras du Nil, qui porte ſon nom, & que les Anciens appelloient *Heracleoticum*

cleoticum oſtium. MATY. M. D'Herbelot ne la met qu'à une journée d'Alexandrie, ſur les bords du Nil, aſſez près de ſon embouchure.

ROSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois impériale, & libre, maintenant dépendante de la France. *Roſenheimium, Roſenheimum.* Elle eſt de la Prévôté d'Haguenavv, en Alſace, & ſituée ſur le Mogel, à quatre lieuës de Straſbourg, vèrs le couchant. MATY.

ROSIENNE. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la Samogitie, en Pologne. *Roſienna, Roſiena, Roſienia, Roſa.* Elle eſt mal peuplée, & ſituée ſur la rivière de Dubiſſa, à onze lieuës de Midnick, vèrs le levant. MATY.

RÔSIER. ſ. m. Arbriſſeau qui porte des rôſes. *Roſa.* Il y en a de pluſieurs éſpéces, de cultivez & de ſauvages. Le *rôſier* en général pouſſe des branches dures, ligneuſes, garnies le plus ſouvent d'épines fortes & mordantes. Ses feuilles ſont oblongues, rudes au toucher, dentelées en leurs bords, rangées cinq ou ſept par paires ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Il y a pluſieurs ſortes de *rôſiers.* Le *rôſier* de Hollande, le *rôſier* muſcat, le *rôſier* du Gueldres, &c..... On fait des hayes, des paliſſades de *rôſiers.* Sa fleur eſt ordinairement à cinq feuilles diſpoſées en rôſe, quelquefois à douze, quelquefois à vingt, & quelquefois même à cent, elles ſont ſoutenuës par un calice dont le haut eſt découpé le plus ſouvent en cinq parties, leur couleur eſt différente, il y en a de blanches, de rouges; de couleur de chair, de panachées. Lorſque cette fleur eſt paſſée, le calice devient un fruit près que rond, ovale, ou de la figure d'une olive; ſon écorce eſt un peu charnuë, & ſa cavité eſt remplie de pluſieurs ſemences pour l'ordinaire anguleuſes & veluës. Ses racines ſont dures, ligneuſes. En Latin, *roſa.*

ROSIÈRS. ſ. m. Nom propre d'un village du Limoſin, près de la ville de Tulle. *Roſeria.* Il a donné la naiſſance au Pape Clément VI. MATY.

ROSIÈRS. Eſt encore le nom d'une petite ville de la Lorraine. *Roſaria.* Elle eſt ſur la Meurte, à quatre lieuës au deſſus de Nancy. MATY.

ROSKILD. Voyez ROSCHILD.

ROSMARIN. ſ. m. *Ros marinus.* Arbriſſeau ligneux, d'une ôdeur fort agréable, haut d'environ trois ou quatre piéds, pouſſant pluſieurs rameaux grêles, durs, cendrez, garnis de feuilles longues, étroites, dures, roides, d'un vèrd brun par deſſus, blanches par deſſous. Ses fleurs ſont en gueules, petites, mêlées parmi les feuilles; chaque fleur eſt un tuyau découpé par le haut en deux lévres, de couleur bleu-pâle, ou tirant ſur le blanc. Lorſque ces fleurs ſont paſſées; il leur ſuccéde des ſemences menuës, près que rondes. *Roſmarinus hortenſis anguſtiore folio.* C. BAUH. Les feuilles & les fleurs du *romarin* ſont en uſage en Médecine, on s'en ſèrt dans les maladies du cèrveau & des nèrfs, dans l'apoplexie, la paralyſie, le vèrtige. On fait des éſſences & des eaux de *romarin.* L'eau de la Reine d'Hongrie ſe fait avec l'eſprit de vin & les fleurs de *romarin.* On taille le *romarin* en pluſieurs figures agréablés dans les jardins. Il y a quelques autres éſpéces de *romarin.*

ROSMARINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Roſmarinus fluvius,* anciennement *Chyda, Chyſa.* Elle naît au mont Aérien, reçoit la Trajana, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, au bourg de *Roſmarino,* entre Patti & Cifalu. MATY.

ROSOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Roſetum.* Elle eſt dans la Brie, ſur l'Yèrre, à ſept ou huit lieuës de Meaux, vèrs le midi. MATY.

ROSOYANT, ANTE. adj. Qui tombe du ciel en rôſée. *E cœlo, roris inſtar decidens.* Ce mot eſt vieilli.

De la douce liqueur roſoyante *du ciel,*
L'une en fait le venin, & l'autre en fait le miel. RÉGNIER.

ROSS. ſ. m. Nom d'un Comté. *Roſſia.* C'eſt une province de l'Écoſſe ſeptentrionale. Elle comprend le petit Comté d'Aſſint, & elle eſt bornée au nord par le Strathnavèrn & le Southèrland, & au midi par le Murray & Locquabyr: la mèr d'Écoſſe la baigne au couchant & au levant. Elle a vingt-trois lieuës d'un côté à l'aûtre; ſa largeur eſt beaucoup moindre, particuliérement vèrs le levant. Ce pays eſt inculte en pluſieurs endroits; mais on pêche quantité de harangs le long de ſes côtes. Ses lieux principaux ſont Channory, Cromarty & Tayn.

ROSSA. Voyez ROSA.

ROSSA. ſ. f. Nom de lieu. *Roſſa* anciennement *Caunus.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de la Carie. Elle eſt maintenant dans la Natolie, ſur le golfe de Macri, au nord de l'iſle de Rhodes, & à treize lieuës de la ville de Macri, vèrs le couchant. MATY.

ROSSA. Eſt encore une iſle de la mèr Noire. *Roſſa,* anciennement *Roſphoduſa.* Elle eſt dans le golfe de Nigrepoli, ſur la côte des Tartares de Nogais. MATY.

ROSSANE. ſ. m. Nom qu'on donne à toutes les pêches, & paviesqui ſont de couleur jaûne. *Ruſciana.* LA QUINT. Il y a des *roſſanes* hâtives, & des *roſſanes* tardives. Il y en a de mâles, il y en a de femelles.

ROSSANO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Roſcianum, Ruſcianum.* Elle eſt aſſez grande, bien peuplée, Archiépiſcopale, ornée du titre de Principauté, & ſituée dans la Calâbre citérieure, ſur une éminence environnée de rochers, à onze ou douze lieuës de Coſence, & à une du golfe de *Roſſano,* qui eſt une partie de celui de Tarente, & a été appellé anciennement *Thurinus ſinus.* MATY.

ROSSARNO. Voyez ROSARNO.

ROSSE. ſ. f. Méchant cheval uſé, qui n'eſt point ſenſible à l'éperon, ni à la gaûle. *Strigoſum jumentum.* Ce Maquignon vous a vendu un cheval refait, il a apparence, & ce n'eſt qu'une *roſſe.*

Et la poſtérité d'Alfane & de Bayard,
Si ce n'eſt qu'une roſſe *eſt vendue au hazard.* BOIL.

Ce mot vient de l'Allemand *roſſ,* qui ſignifie *cheval.* MÉNAGE. BOREL. Les François ont emprunté des Allemans le mot de *roſſe,* non pour ſignifier toute ſorte de chevaux comme en Allemagne, mais ceux-là particuliérement, qui ſont recrus, *& qui jamilia ducunt,* en les appellant *roſſes,* & vieilles *roſſes.* MASCUR. *p.* 172.

On dit figurément, quand on charge quelqu'un d'un trop grand travail, Il n'eſt ſi bon cheval qui n'en dévint *roſſe,* qui ne ſuccombât ſous le faix.

On dit provèrbialement, qu'un bon cheval ne devient jamais *roſſe;* pour dire, qu'il témoigne toujours du courage & de la vigueur. *Equus generoſus nunquam ſtrigoſus efficitur.*

ROSSE, eſt auſſi un poiſſon que Geſnèr appelle en Latin *Rutilus,* qui approche de la Vandaiſe; mais qui n'a pas la chair ſi ſavoureuſe.

ROSSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, ſuffragante de Caſhel. *Roſſa.* Elle eſt dans la Momonie, en Irlande, ſur la côte du Comté de Corke, & à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant méridional. MATY.

ROSSA. Autre ville de la Lagénie, en Irlande. *Roſſa, Roſſium.* Elle étoit autrefois aſſez conſidérable, mais maintenant elle eſt près que ruinée. On la trouve ſur le Barrovv, dans le Comté de Wexfort, & à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. IDEM.

ROSSÉNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, capitale d'un petit Comté de même nom. *Roſſena.* Elle eſt dans les États de Parme, en Lombardie, à cinq lieuës de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge, vèrs le midi. ID.

ROSSER. v. act. Tèrme populaire. Bâtonner rudement quelqu'un, le traiter en roſſe; & ſe dit par éxtenſion de toutes ſortes de mauvais traitemens. Ce Capitaine fut bien *roſſé* & étrillé en une telle occaſion. *Fuſtibus egregiè exceptus.* Ce Satirique ne ſe vante pas qu'il a été bien *roſſé.* N'avez-vous point de honte, de vous *roſſer* comme des coquins? SCAR.

ROSSIA, Capo ROSSIA. *Roſcianum,* anciennement *Athenæum promontorium.* Cap de la Calâbre citérieure. Il eſt ſur le golfe de Roſſano, à une lieuë de la ville de ce nom. MATY.

ROSSIGNOL, OLE. ſ. m. & f. On trouvera ce mot, du féminin, dans les déſcriptions d'un habile Fauconnier, que nous raporterons ci-aprés. Petit oiſeau de paſſage, qui vient au printems, & qui chante agréablement. *Luſcinia, vel philomela.* Un des grands plaiſirs de la campagne, c'eſt d'ouïr chanter le *roſſignol:* Cet oiſeau admirable qui n'eſt rien que voix, & dont la voix n'eſt rien qu'harmonie. M. DE LA CH. Un Poëte Italien l'appelle *atomo ſonante,* un atôme reſonnant. On dit d'un homme qui chante bien, qu'il chante comme un *roſſignol.*

Le Roſſignol eſt un oiſeau connu par tout le monde, ſon chant eſt ſi agréable que c'eſt à juſte tître qu'il mérite d'obtenir la premiére place d'entre tous les oiſeaux qui donnent du plaiſir & du divèrtiſſement à l'homme. Il vient des parties orientales, & arrive en ce pays environ le huitiéme d'Avril, continuant ſon paſſage juſqu'au vingt-cinquiéme du même mois ou environ, & ce ſuivant que la ſaiſon eſt froide ou chaude; lorſqu'elle eſt avancée l'on trouve leurs nids avec leurs petits à la fin de Mai. Ils en font pour l'ordinaire quatre ou cinq. Cet oiſeau ſe plaît dans les bois frais, épais & ombrageux aux endroits les plus feuillus dans leſquels la *roſſignole* conſtruit ſon nid, elle le fait pareillement dans des têtes d'arbres ou branches d'épines bien couvèrtes de feuilles. Ils font des petits juſqu'à la fin d'Août. Aldrovand dit que le *roſſignol* fait ſon nid au printems, au mois de Mai, & quelques-uns au commencement de l'été, ſous des buiſſons contre tèrre, & proche des troncs d'arbres, quelquefois dans les

arbriſſeaux vèrds & touffus, ou dans les épines blanches, ils le compôſent de feuilles, de pailles & de mouſſe, & le conſtruiſent un peu en long. Ceux qui naiſſent au mois d'Août ſont éſtimez les meilleurs, parcequ'ils ſont plus chauds. Ils font juſqu'à deux nids par an, lorſqu'ils ne ſont pas tourmentez; il eſt néceſſaire de les tenir étant jeunes auprès d'un bocage, afin qu'ils apprennent leur chant naturel, autrement ils s'en formeroient d'éxtravagans; lorſque vous les voudrez lever du nid, il les faudra mettre dans le cul d'une bouteille, ou quelque chôſe de ſemblable dans leur même nid, ou quelque matière approchante, les couvrant de crainte qu'ils ne ſortent, & prenez bien garde de leur plier les pattes doucement, & vous les éleverez ainſi en leur donnant du cœur de mouton taillé par petits morceaux de la groſſeur d'une plume à écrire, & leur en préſenterez huit ou dix fois le jour. Il les faut tenir dans cette bouteille couvèrts juſqu'à ce qu'ils ſe puiſſent ſoulever & tenir fèrmes ſur leurs piéds; vous les mettrez enſuite en cage, & vous vous appèrcevrez qu'ils mangeront ſeuls lorſqu'ils leveront le cœur d'eux-mêmes avec leur bèc, vous leur donnerez du cœur haché, duquel vous ôterez les peaux, les nèrfs & la graiſſe, environ la groſſeur d'une noix que vous attacherez à leur cage.

Le *roſſignol* eſt un peu plus petit que le moineau commun, quoiqu'il paroiſſe plus long; ſon bec eſt longuet, foible & délicat, l'ouvèrture en eſt fort grande, & ſon gôſier paroît fort ample; ſa tête, ſon cou, & ſon dos ſont d'un rouge tirant en quelque façon ſur le cendré: dans les ailes & la queuë cette couleur rougeâtre eſt plus vive, & paroit un peu davantage; mais tous les *roſſignols* ne ſont pas toujours ſemblables, & il s'y rencontre quelquefois de la différence: ſon gôſier, ſa poitrine, ſon ventre & ſon croupion ſont d'un cendré un peu blanchâtre; ſes jambes ſont aſſez longues, ſes ongles ſont délicats & un peu courbez. Pour diſcèrner le mâle d'avec la fémelle vous vous appèrcevrez qu'incontinent après que le mâle aura mangé, il ſe retirera au haut de la cage ſur quelque bâton, & là commencera à gazouiller remuant le deſſous de la gorge, & quelquefois il parcourera toute la cage de grande vitèſſe; mais la fémelle eſt plus poſée, & ne fait rien du tout au commencement, l'on n'a pas de ſigne plus cèrtain pour ceux qui ſont pris niais. Pour connoître le mâle de paſſage, il faut remarquer que depuis la mi-Avril juſqu'à la fin du mois de Juin, on lui voit le fondement fort élevé, l'œil grôs, la tête grôſſe & ronde, le béc grôs & long, les jambes groſſes, le croupion large avec une ligne au milieu, laquelle ſemble le partager en deux. Pour la fémelle elle a la tête platte, le bec court & menu, l'œil petit, le croupion plus étroit & le fondement plat, outre que pour le plus ſouvent ſon pennage tire davantage ſur le cendré, ce qui établit encore la différence des jeunes d'avec ceux qui ſont déjà avancez en âge.

Pour diſtinguer le *roſſignol*, de la fauvette ou de la gorge-rouge, qui étant pris dans le nid ont beaucoup de raport & de reſſemblance au *roſſignol*, par la couleur de leurs plumes, il faut ſçavoir que le *roſſignol* ſemble prononcer ces paroles *crifera ciſera*, ce que les autres oiſeaux ne font jamais.

Sitôt que le *roſſignol* arrive dans un pays, il s'établit dans un cèrtain petit canton, & ne pèrmet pas qu'aucun autre *roſſignol* y habite que ſa fémelle, & lorſqu'il y en ſurvient d'aûtres, ils ſe mettent à chanter au milieu du pays qu'ils ont choiſis; ils font leur nid environ un jèt de pièrre loin du lieu auquel ils chantent, & ne chantent jamais auprés, craignant que les hommes, les ſèrpens, ou les autres animaux ne le découvrent. Si on les prend lorſqu'ils ſeront ſortis de leurs nids avec le filet ou le trébuchet, ils ſeront beaucoup meilleurs que les niais, & s'apriviſeront de même qu'eux, & chanteront tout l'hiver.

Ils aiment éxtraordinairement les vèrs qui viennent dans la farine, l'on en trouve en grande quantité chez les Pâtiſſiers & chez les Boulangers, & plus encore chez les Tiſſerans qui ſont des toiles de lin & de chanvre, d'autant qu'ils ſe ſèrvent d'une cèrtaine drogue compôſée de ſon, de vinaigre & de vieux-oin, laquelle tombant en putréfaction, il s'y forme quantité de vèrs que l'on peut reſèrver dans du ſon ou de la farine, pour la nourriture des *roſſignols*, & pour ſèrvir d'apas à les prendre. Les œufs de fourmis leur ſervent de remède lorſqu'ils ſont indiſpoſez; car auſſitôt qu'ils en mangent ils ſont guéris.

Aldrovand fait mention d'un *roſſignol* blanc, duquel il repréſente la figure dans ſon traité. Pline raporte qu'un *roſſignol* qui étoit un peu blanc fut acheté ſix ſeſtèrces, qui ſont ſix cens écus, lequel fut donné à l'Impératrice Agrippa, femme de l'Empereur Claudius, à cauſe de ſa rareté.

Tout le monde connoît le *roſſignol* par ſon chant & par ſon plumage: mais peu ſçavent que cet oiſeau devient trés-gras. On le mange en Gaſcogne avec les meuriers ou fauvettes, & on préfère un *roſſignol* à tout, éxcepté aux becquefigues. Sa graiſſe eſt blanche, & auſſi agréable à manger que celle de l'ortolan. Lémery. Il contient comme le becquefigues beaucoup d'huile & de ſel volatile. Id.

Pour prendre les *roſſignols*, il faut avoir un trébuchet à prendre les *roſſignols* avec des vèrs, dont on a parlé ci-deſſus; mettez-le ſous quelque arbre, ou bien attachez-le au même arbre auquel il a accoutumé de chanter, ou mettez-le en tèrre au lieu découvèrt, & l'entèrrez de manière qu'il ſoit plus en tèrre que dèhors au lieu où vous l'entendrez le plus ſouvent chanter, & où il fréquente davantage, & pour le faire venir plus promptement vous vous cacherez un peu loin du trébuchet, & vous ferez avec une feuille de lière le ſifflement que l'on a accoutumé de faire quand on fait la pipée, c'eſt ce que les pipeurs appellent *frouer*, vous le vèrrez incontinent venir toujours chantant juſqu'à ce qu'il s'apperçoive du trébuchet, auquel ſont attachez ces petits vèrs; & ſans ſe défier aucunement de vous, il ſe mettra dedans le trebuchet. Cette chaſſe eſt bien éprouvée.

Après que vous l'aurez pris, vous lui lierez le bout des ailes, & le mettrez dans une cage environnée de papier ou parchemin, puis vous lui mettrez du cœur dans le bec cinq ou ſix fois le jour, juſqu'à ce qu'il commence à manger de ſoi-même, & pour cet éffet vous lui mettrez du cœur battu, après en avoir ôté les peaux, les nèrfs & la graiſſe; vous mettrez auſſi dans ſa mangeoire deux ou trois petits vèrs coupez par morceaux, en faiſant deux ou trois de chaque vèr, & pour lui oter le papier de ſa cage, vous le ferez quand il vous plaira; & quand même vous ne lui ôteriez pas, il en chantera plutôt & plus allurement.

Quant à la petite rêts; elle ſert auſſi à prendre les *roſſignols*, elle ſera chargée de vèrs; mais le trébuchet eſt plus propre, parcequ'il ſe peut mettre en l'air ou en tèrre, & à l'endroit ou l'on voudra. Ces deux ſortes de chaſſes ſe pratiquent depuis le commencement de Mars juſqu'à la mi-Avril, & pendant le mois d'Août lorſqu'ils s'en retournent.

La manière d'élever & de nourrir les *roſſignols* pris au mois de Mai & d'Août eſt telle. Premièrement, auſſitôt que vous l'aurez pris il lui faut lier le bout des ailes auſſi que j'ai dit, & le mettre dans une cage ſans bâton, afin qu'il ne le puiſſe jucher, & qu'elle ſoit entièrement environnée de papier. Il le faut apâteler tous les jours cinq ou ſix fois avec le plus d'adreſſe qu'il vous ſera poſſible, en lui préſentant quelquefois des mouches vives ou de petits vers qui éxcitent l'oiſeau par leur remuement à les becher, & pour mieux faire vous aurez une taſſe de vèrre ſemblable à celles qui ſervent à mettre des confitures, & qu'elle ſoit ſans patte, afin qu'elle ne puiſſe tomber, puis vous y mettrez les vers vifs pour la première fois ſeulement, pour ce qui eſt des autres fois vous les couperez par morceaux & les mêlerez avec du cœur de mouton nettoyé de ſes nèrfs, de graiſſe & de peaux, bien battu & haché comme ſi c'étoit de la pate, que vous lui mettrez dans ſa cage. Il ne faut pas s'étonner de le voir quelques jours ſans manger, ne ceſſez pas pour cela de l'apâteler, & lorſqu'il mangera bien de lui-même & chantera, vous ôterez peu-à-peu le papier duquel ſa cage étoit environnée, ſçavoir un peu chaque jour, en ſorte que l'oiſeau ne s'en appercoive pas, recouvrant en même tems l'endroit duquel vous aurez ôté le papier avec de la mouſſe ou autre vèrdure, en telle ſorte que le papier étant ôté entièrement & ſa cage étant couvèrte de feuilles, vous l'accoutumiez peu-à-peu à voir l'air quand il commence à chanter, c'eſt ſigne pareillement qu'il mange ſeul. Il y en a qui ſont huit jours ſans chanter, d'autres quinze, d'autres juſqu'à un mois, mais s'ils paſſent ce tems-là, ce ſont des fémelles, ou ces *roſſignols* ne vaudront jamais rien. Bien qu'Elien aſſûre, ſuivant en cela l'opinion d'Ariſtote, qu'il eſt très-difficile d'accoutumer un oiſeau à chanter, lorſqu'il n'a pas été pris dans ſon nid, nous expérimentons tous les jours le contraire, puiſque nous voyons que ceux qui ſont pris de paſſage ſont les meilleurs, parcequ'ils ſçavent leur chant naturel.

Pour faire chanter le *roſſignol*, il eſt néceſſaire que les bâtons qui environnent la cage ſoient garnis de revêche vèrte ou de mouſſe, parcequ'il a accoutumé de fréquenter les lieux auxquels il y a de la mouſſe. J'ai expérimenté qu'en mettant un grain de muſc avec du coton dans les petites cannes garnies, que cette ôteur l'émouvoit de telle façon à chanter qu'il en quittoit le manger, mais il eſt dangereux de lui en donner continuellement lorſqu'il eſt en amour, parceque cela lui feroit du mal. Lorſque vous le vèrrez trop gras, vous lui donnerez ſouvent des vers deux ou trois à la fois, & non davantage, crainte de le rendre malade, il en mangera volontiers. Vous pourrez lui en donner trois fois la ſemaine, juſqu'à ce qu'il maigriſſe. L'hivèr on le doit tenir plus grâs, afin qu'il puiſſe mieux reſiſter au froid.

Pour faire la pâte à nourrir le *roſſignol*, vous prenlrez en premier lieu de la farine de pois deux ou trois livres, ſelon la quantité d'oiſeaux que vous avez à nourrir. Si vous la voulez fine, vous

prendrez

prendrez demie livre d'amandes, quatre ou cinq onces de beurre, & quatre jaûnes d'œufs durcis dans la cendre chaûde, & bien pilez, & après que les amandes ſeront mondées & pilées délicatement, vous prendrez les choſes ſuſdites & les mêlerez & incorporerez avec la farine de pois dans une poëſle, ainſi que celles qui ſervent à faire des confitures, avec un feu de charbon ſur un trépié, prenant garde à la fumée, & maniant bien la pâte juſqu'à ce que vous éſtimiez qu'elle ſoit bien cuite; puis prenant une livre de miel & trois onces de beûrre, vous les mettrez dans un pot de têrre qui n'ait point ſervi, vous les ferez fondre, & en ayant levé l'écume, & voyant le tout bien fondu, après l'avoir laiſſé un peu bouillir, il faut que celui qui aura ſoin de la pâte, prenne une ſpatule de bois, & qu'une autre perſonne prenne un cuillier troué, en un ou deux endroits ſeulement, & avec ce cuillier elle prendra le miel cuillerée à cuillerée, le mettant deſſus la pâte, le miel étant bien bouilli ſortira plus facilement des trous; celui qui aura ſoin de la pâte la remuera cependant continuellement juſqu'à ce qu'il voye qu'elle ſoit incorporée & grenuë, cela ſert pour l'été; mais en hiver, il y faudra augmenter pour un double de ſaffran, pour être plus chaude & apéritive, afin qu'elle tienne l'oiſeau plus guay. La pâte étant bien grenuë & jaûne, on l'ôtera du feu, puis prenant un crible, duquel les trous ſoient ronds, vous la paſſerez à force de la remuer avec la main, ſi elle a difficulté à paſſer d'elle-même; il faut que les trous du crible ſoient comme à paiſer de la veſſe, faiſant tomber la pâte ainſi paſſée ſur une table, ſur laquelle il y aura une ſerviette blanche où vous l'étendrez, afin qu'elle ſéche plus facilement; quand elle ſera ſéche vous la mettrez dans un pot, & vous vous en ſervirez à nourrir les *Roſſignols*.

Les vieux *Roſſignols* ſont ſujèts aux gouttes & ſpaſmes, ou oppreſſion de poitrine, au trop de graiſſe, à la mélancolie, à l'étiſie & aux apoſtumes. Le *roſſignol* eſt quelquefois tourmenté de trop de graiſſe, quand cela arrive, il le faut purger deux fois la ſemaine lui donnant deux ou trois vèrs de colombiér l'éſpace de quinze jours. S'il eſt mélancolique vous lui couperez avec les ongles une petite veſſie qu'il aura ſur le croupion, & vous mettrez du ſucre candit, des panicles ou de la pâte de ſucre la groſſeur d'une noiſette; & ſi vous voyez qu'il ſe trouve mal, mettez du ſaffran dans ſon abrevoir la quantité de cinq poils ou environ, à proportion de l'eau qu'il y a, ne laiſſant de lui donner de la pâte & du cœur; s'il empire donnez-lui un œuf dur. Le *roſſignol* ayant été deux ou trois ans en cage devient gouteux; lorſque vous vous en appercevrez graiſſez-lui les pattes de beurre ou de graiſſe de poule, & vous éprouverez que c'eſt un très excellent remède. Il eſt pareillement ſujèt à avoir des apoſtumes autour des yeux & du bec; pour y remédier vous vous ſervirez auſſi de beure ou de graiſſe de poule. Quelquefois il devient trop maigre, auquel cas vous lui donnerez à manger des figues fraîches; ſi c'eſt la ſaiſon, & en autre tems des ſéches bien machées; puis vous lui donnerez de ſa viande ordinaire. Il lui ſurvient quelquefois une oppreſſion de poitrine, qui procéde d'avoir mangé quelque viande grâſſe ou rance, ce qui ſe connoît par le battement qui ſe fait en cette partie; & quand on lui voit ouvrir ou fèrmer ſouvent le goſier & le béc, ce mal peut auſſi venir de quelque nèrf ou fil du cœur de mouton, qui n'aura pas été ôté avant que de le hacher, qui lui ſera demeuré au gôſier; pour en être éclairci vous lui ouvrirez adroitement le béc; & ſi vous voyez quelque chair corrompuë dans ſa gorge, vous l'ôterez adroitement avec une épingle, & vous lui donnerez enſuite du ſucre candit, & vous vèrrez que ce reméde le guérira: tous les oiſeaux qui mangent du cœur ſont ſujèts à cette maladie.

ROSSIGNOL DE MURAILLE. *Phœnicurus ſive Ruticilla.* Aldrovand raporte qu'il en a obſervé de quatre eſpéces différentes, entre leſquelles il fait mention de deux, dont a parlé un Auteur Allemand: il y joint encore un aûtre, qu'il dit approcher de leur eſpéce. Bellon parle auſſi d'un qui a encore le champ du pénnage d'autre façon que ceux-là, ce qui me fait croire qu'ils ſont différens en couleur de pénnage, ſuivant la divèrſité des pays auxquèls ils habitent. Voici la déſcription de toutes ces ſix éſpéces l'une après l'aûtre.

L'Auteur Allemand dont nous avons parlé dit, que le *Roſſignol* de muraille eſt plus petit que l'aûtre *roſſignol*; que ſa tête, ſon cou & ſon dôs ſont de couleur plombée, ou d'un cendré brun, que ſon béc eſt grêle, ſa gorge & ſa poitrine noirâtres; ſon ventre approchant de l'éſtomac, d'un cendré brun; que le bas du ventre & de la queuë ſont d'un jaûne rougeâtre; ſes jambes & ſes piéds ſont grêles & noirs; les petites plumes de ſes ailes ſont noires; celles de deſſus les pennes ſont blanches par le milieu; les aûtres ſont toutes noires. La fémelle a les couleurs plus lavées & plus pâles, & tire davantage ſur le cendré, & à peine lui voit-on de la noirceur ſous le bèc & ſur les aîles; les plumes qui ſont blanchâtres au mâle ſont d'un blanc plus éclatant à la fémelle.

Il y a un autre *Roſſignol de muraille* qui a une tache blanche fort remarquable ſur le dèrrière de la tête; les plumes de deſſous ſon bèc ſont noires; ſa tête & ſon dos ſont cendrez ou de couleur brune; les pennes de ſes aîles ſont brunes ſemblablement & tirent un peu ſur le roux; ſa poitrine, ſon ventre & ſa queuë ſont de couleur rouſſe, à l'éxception du bas du ventre qui eſt plus blanchâtre; ſa queuë eſt compôſée de huit plumes; ſon bèc eſt noirâtre, menu & longuet.

La troiſiéme éſpéce de *Roſſignol de muraille* a beaucoup de reſſemblance à celui dont nous parlerons cy-après. Il y a cette différence que cette tache blanche qu'il a ſur le dèrrière de la tête eſt faite comme une ligne longue; ſon dèrrière eſt cendré, & n'a pas le cul blanc comme l'aûtre, du reſte il lui eſt ſemblable.

La quatriéme éſpéce de *Roſſignol de muraille* a une ligne, ou pour mieux dire une tache blanche qui travèrſe ſes aîles, qui eſt d'un rouge obſcur, ſon dôs & ſa tête ſont de couleur brune, les grandes pennes de ſes aîles ſont noirâtres ainſi que quelques-unes du dôs; ſon bèc & ſes jambes ſont brunes, le haut de ſes aîles eſt d'une couleur tirant ſur le rouge ſale, ſa poitrine & ſon ventre ſont blanchâtres; il a pareillement une partie du tour de ſes yeux blanchâtre.

Le *Roſſignol de muraille* de Bellon, qui eſt la cinquiéme éſpéce, a le bèc noir, long, grêle & compoſé de la même maniére que celui d'une lavandiére, ſon pénnage eſt d'une couleur deſſus & deſſous, mais la couleur de ſa queuë eſt fauve & comme la couleur de datte, excepté les deux plumes des deux côtez du croupion qui ſont noires; il a la langue quaſi fourchuë, & ſans bout, comme le *Roſſignol* de bois; ſes jambes & ſes piéds ſont noirs; & ſes ongles aſſez robuſtes. Le mâle a la tête plus noire & la queuë plus fauve que la fémelle.

Enfin la dèrniére & ſixiéme éſpéce de *Roſſignol de muraille* a la poitrine bleuë; l'intèrvalle qui eſt entre la poitrine & le ventre eſt d'un jaûne tirant ſur le roux, qui eſt auſſi la couleur qui régne deſſus les plumes de ſa queuë, non toutefois juſqu'à leur extrémité, mais aux environs du croupion; ſon bèc eſt un peu court, ſon ventre eſt cendré & non pas blanc comme le quatriéme ci-deſſus; ſes jambes ſont brunes ſans aucune rouſſeur, les plumes de deſſous ſon bèc ne ſont pas bleuës, mais brunes & divèrſifiées. Il fait ſa demeure ordinaire auprès des chemins & le long des champs, y chèrchant des vèrs, comme il eſt à conjecturer; l'on en voit grande quantité en Allemagne, ainſi que raporte un Auteur Allemand: ce *Roſſignol*, dit-il, demeure tout l'été avec nous, & s'en va à la fin de l'Automne, ou ſe cache & revient au printems nous retrouver. Il eſt difficile d'en tenir en cage, il fait ſon nid dans le creux des arbres, & le plus ſouvent dans les fentes & les crevaſſes des murs des maiſons de dèrrière, & aux lieux où les hommes fréquentent le moins, il fait deux ou trois œufs. Quelques Auteurs raportent qu'il nourrit le petit du coucou, mais à caûſe de ſa petiteſſe & de la grandeur du coucou, je trouve que cela eſt très difficile à croire, d'autant que c'eſt ordinairement dans le nid des ramiers qu'il va pondre.

Nicod dit que ce mot *Roſſignol* vient de *Luſcinia* ou *Luſciniola*.

ROSSIGNOL DE L'ORGUE, eſt un jeu qui imite le *roſſignol*, lequel n'eſt plus guère en uſage. *Organorum aedon.*

On appelle ironiquement & par antiphraſe un âne, un *roſſignol d'Arcadie*. *Arcadia philomela*, i. e. *aſinus.*

ROSSIGNOL, eſt auſſi un crochèt ou inſtrument de Sèrrurier qui leur ſert à ouvrir les portes, & qui eſt défendu. *Uncus aperiendis ſeris.*

ROSSIGNOL, eſt auſſi un coin de bois que l'on fait entrer à force dans des mortoiſes qui ſont trop longues, quand on veut ſèrrer quelque piéce de charpente. *Cuneus.*

ROSSIGNOLER. v. n. Imiter le chant du roſſignol. *Philomelam imitari.*

ROSSO, *Capo Roſſo*, c'eſt-à-dire le Cap Rouge. *Erythræum promontorium.* Ce cap eſt dans la Natolie, en Aſie, au couchant de la ville de Smirne, & vis-à-vis de l'iſle de Scio. Il a pris ſon nom de l'ancienne Érithrée, ville de l'Ionie. MATY.

Monte ROSSO, où Monte di Mezzo. *Roetius*, *Rhoetius Mons.* Montagne de l'iſle de Corſe. Elle commence vèrs le milieu de l'iſle, & finit à la côte occidentale, entre le golfe de Ginèrca, & celui d'Adjazzo. MATY.

ROS-SOLIS. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs queuës longues, veluës par en haut, auſquelles ſont attachées de petites feuilles préſque rondes, concaves, ayant la figure d'un cure-oreille, de couleur vèrte pâle, garnies de poils rouges, fiſtuleux, d'où trauſſudent quelques gouttes de liqueur, enſorte que ces feuilles ſont toujours mouillées comme de roſée, même pendant la plus grande ardeur du ſoleil. Il s'éléve d'entre ces feuilles deux ou trois tiges rondes, menuës, ſans feuilles, portant en leurs ſom-

mitez de petites fleurs à pluſieurs feuilles diſpoſées en rôſe, blanches, ſoutenuës par des calices formez en cornèt dentelé, & attachées à des pédicules fort courts. Quand ces fleurs ſont paſſées il leur ſuccéde de petits fruits qui ont à peu-près la groſſeur & la figure d'un grain de blé, renfèrmant pluſieurs ſemences. Ses racines ſont délicées & fibrées. En Latin *ros ſolis folio rotundo*. C. Bauh. Cette plante, ſelon quelques Botaniſtes, eſt propre pour la peſte, pour le phthiſie, pour les plaies, pour l'épilépſie. D'autres défendent de s'en ſervir intérieurement, parce qu'elle eſt cauſtique, & qu'étant appliquée ſur la peau, elle l'ulcère. Il y a quelques autres eſpéces de *ros ſolis*. Ce nom lui a été donné à cauſe des gouttes d'eau qui coulent au travèrs des poils de ces feuilles, & qui ſont ramaſſées en rôſée.

Rossolis, ſe prend communément pour une liqueur agréable qu'on ſert à la fin du repas, qui aide à la digeſtion. *Roſſolium, potio aromatica*. Elle eſt compoſée d'eau de vie brûlée, de ſucre, de canelle, & quelquefois parfumée. Le *roſſolis* de Turin eſt le plus eſtimé. Preſque tout ce qu'on boit de *roſſolis* eſt contrefait & falſifié, & il n'y entre point de cette hèrbe apellée *ros ſolis* qui lui a donné ſon nom, & qui faiſoit autrefois toute ſa compoſition.

Il y a un *Roſſolis* qui s'appelle *Roſſolis du Roy*, parce que le feu Roy en a uſé pendant un tems conſidérable, & s'en eſt très bien trouvé. Il ſe fait en cètte manière. On prend une pinte d'eau de vie faite avec du vin d'Eſpagne, dans laquelle on met infuſer pendant trois ſemaines, des ſemences d'anis, de fenouil, d'anet, de chèrvi, de carrottes, & de coriandre, de chacune demi-once; on y ajoûte après l'infuſion une demi-livre de ſucre candi, diſſout dans l'eau de camomile, & cuit en conſiſtence de julep & on paſſe le tout par la chauſſe: on en prend une cuillerée le ſoir en ſe couchant. Ce remède eſt excellent contre les cruditez, & les coliques d'eſtomac; car il diſſipe les matières indigeſtes & les vents, & il fortifie les organes de la nourriture. Dionis.

Le Rébus de *Roſſolis* eſt un méchant cheval, bien maigre couché dans un lit. *Roſſe au lit, Roſſoli*.

ROSSON. ſ. m. Nom de deux lieux différens. *Roſſon* le long. *Roſſontum. Roſontum*, eſt un village ſitué ſur l'Aiſne, entre Soiſſons & Viz ſur l'Aiſne, en Picardie. *Roſſon* ſur Aronde eſt dans le Beauvaiſis ſur la petite rivière d'Aronde, qui ſe rejette dans l'Oiſe, vis-à-vis Compiégne.

ROST. ſ. m. Viande rôtie à la broche. *Aſſum, toſta vel aſſa caro*. On appelle un bon ordinaire, quand on a du *rôt* à dîner & à ſouper. Le *rôt* ſe ſèrt au milieu du repas. Le grôs *rôt*, eſt la groſſe viande rôtie. Menu *rôt* eſt la volaille, le gibier, les petits piéds.

Borel, dérive ce mot de *ruſticus*, à cauſe que le feu noircit & brûle la viande, comme le ſoleil hâle le viſage des Payſans. Boxhornius dit que *rôt* eſt un vieux mot Breton.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt à pot & à *rôt* dans une maiſon; pour dire, qu'il y eſt fort familier, qu'il y hante, qu'il y mange matin & ſoir. *Potus & menſa alicujus uti familiariter, vel commenſalis*. On dit auſſi, Manger ſon pain à la fumée du *rôt*; pour dire, Envier quelque chôſe de bon qui eſt apprêté pour autrui.

ROSTAMITE. ſ. m. & fém. Nom d'une Dynaſtie qui régna en Afrique environ 130 ans, & qui finit ſous Obedallah Alnahadi, qui ſe rendit maître abſolu de ce pays-là. D'Herb.

ROSTER. v. a. Tèrme de Marine. Surlier. Lier quelque-chôſe tout autour, bien uniment, avec une petite corde. Aubin. *Circumligare, funiculo circumdare*.

RÔSTI. ſ. m. C'eſt la même chôſe que rôt. *Toſta, aſſa caro*. Il a du *rôti* & du bouilli à ſon dîner.

On dit provèrbialement, qu'on a accommodé un homme tout de *rôti*; pour dire, qu'on l'a maltraité. *Male exceptus, acceptus*. Quand on veut mépriſer une viande, on dit, *Rôti*, bouilli, trainé par les cendres.

RÔSTIE. ſ. f. Tranche de pain qu'on fait ſécher en le rôtiſſant. *Segmen toſti panis, toſta panis plagula*. On fait des *rôties* au beûrre, à l'huile; on les trempe dans l'hypocras, & autres vins de liqueur. On fait des *rôties* pour mettre dans des ſaûces, dans des étuvées, pour mettre ſous un rognon, ſous des bécaſſes.

On dit provèrbialement, qu'un homme fait des *rôties* d'une chôſe, lorſqu'il en mange ou qu'il en boit avec avidité, ou avec profuſion. *Avide vorare*. On dit au jeu, qu'un homme va aux *rôties*, lorſqu'il a pèrdu, qu'il quitte le jeu, comme s'il alloit vèrs le feu faire des *rôties*.

Rôstie, Tèrme d'Architecture. Daviler écrit, *Rôtie*. C'eſt un éxhauſſement ſur un mur de clôture mitoyen de la demi-épaiſſeur de ce mur, c'eſt-à-dire d'environ 9. pouces avec petits contreforts d'éſpace en éſpace qui portent ſur le reſte du mur, qu'on fait ou pour ſe couvrir de la vûë d'un voiſin, ou pour paliſſer les branches d'un eſpalier de belle venuë, & en belle expoſition. Cet éxhauſſement, avec la hauteur d'un mur, ne doit pas éxcéder dix piéds ſous le chaperon, ſuivant la Coûtume, à moins de payer les charges. Daviler.

RÔSTIR. v. act. & n. Cuire de la viande en la tournant à la broche autour du feu, ou en la mettant ſur le gril. *Torrere, torreſacere*. Cette viande eſt trop *rôtie*, on l'a laiſſée trop longtems à la broche. On met *rôtir* ſur le gril un quarré de mouton, des cotelettes, des pigeons. On *rôtit* des marrons ſous la cendre, dans une poële; on *rôtit* du poiſſon ſur le gril.

Ce mot vient de *roſtire*, qu'on a fait du vèrbe *torreo*. Ménage. Quelques-uns le dérivent de l'Allemand *roſter*, qui ſignifie la même chôſe; d'autres du Latin *rotare*, ou plutôt du mot Celtique *roſta*.

Rôstir, ſe dit auſſi en parlant d'une chaleur éxceſſive qui incommode les pèrſonnes. Le feu de cette chambre eſt trop âpre, il *rôtit* le viſage. *Æſtuare*. On *rôtit* ſous la Ligne. Les ſables de Libye *rôtiſſent*, brûlent les piéds. Voilà du vin de côte *rôtie*, brûlée du ſoleil. Ce jardin eſt ſans ombrage, on y *rôtit* en été.

Rôstir, ſignifie auſſi, Brûler. *Adurere, comburere*. On *rôtit* les Hérétiques à l'inquiſition. Il court danger d'être *rôti*, d'être condamné au feu. Il eſt bas en ce ſens.

Rôstir et fondre le corps; En tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt-à-dire, le compôt ou la matière, juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite en eau. Dict. Hèrm.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt bon ni à *rôtir* ni à bouillir, quand il n'eſt bon à rien, incapable de toutes chôſes. *Inutilis*. On dit auſſi *rôtir* le balai; pour dire, paſſer ſa vie ou pluſieurs années en quelque emploi, ſans y faire fortune. Il y a longtems qu'il *rôtit* ſe balai à la Cour. On dit auſſi d'un grand feu, que c'eſt un feu à *rôtir* un bœuf.

Rôsti, ie. part. paſſ. & adj. *Combuſtus, aſſus, aſſatus*.

RÔSTISSERIE. ſ. f. Lieu où l'on vend les viandes rôties à la broche, prêtes à manger. *Coquinarium forum*. Un Patriarche Italien ne trouvoit rien de plus admirable à Paris que les *rôtiſſeries*. De voir (chez les Turcs) dans les places publiques des *rôtiſſeries* de poumons, & d'autres viandes délicates qui ſe vendent pour les chats, & que des hommes de qualité les achetent pour leur donner par leurs mains, à l'heure préciſe de leur déjeûné, c'eſt ce que je trouve tout à fait ridicule. Du Loir. *p.* 193.

RÔSTISSEUR, euse. ſ. m. & fém. Marchand qui apprête les viandes, & qui les vent roties. *Aſſarius, coquus*. Il y a des *rôtiſſeurs* en blanc qui vendent ſeulement les viandes lardées & cruës.

ROSTOCK. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe. *Roſtochium, Rhodopolis, Roſarum urbs*. Elle eſt dans le Duché de Mecklelbourg, ſur un petit golfe, formé par la rivière de Warme, qui, environ à trois lieuës au deſſous, ſe décharge dans la mèr Baltique. *Roſtock* eſt grande & belle, elle étoit devenuë une des plus puiſſantes villes Anzéatiques par ſon commèrce, mais elle eſt beaucoup déchuë, depuis que les Suédois ſont maîtres du fort de Warnemunde, ſitué à l'embouchure de la Warne, où ils levent des impôts ſur toutes les marchandiſes, qui entrent dans cette rivière, ou qui en ſortent. Il y a dans *Roſtock* une Univèrſité, fondée par l'Empereur Sigiſmond l'an 1490. Cette ville au reſte ſe gouvèrne par elle-même, en forme de République, quoiqu'elle reconnoiſſe les Ducs de Mecklelbourg pour ſes ſouverains. Maty. Les Obſervations aſtronomiques montrent que *Roſtock* eſt à 54 d. 10 m. de latitude, & à 30 d. 35 m. de longitude. Harris.

ROSTOU, ROSTHOU. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de *Roſtou*, en Moſcovie. *Roſtovia*. Elle eſt grande, ſiége d'un Métropolitain, défenduë par une citadelle de bois, & ſituée ſur la rivière de Cotorea, environ à trente-huit lieuës de Moſcovv, vèrs le nord. Maty.

Duché de Rostou, *Roſtoviæ Ducatus*. Province de la Moſcovie. Elle eſt entre celles de Moſcovv, du Suſdal, de Jéroſlovv & de Tvver. Cette province eſt aſſez fèrtile. Elle a eu ſes Princes particuliers; le Caar Jean Baſile en fit maſſacrer le dèrnier, & s'empara du pays. Ses lieux principaux ſont Roſtou capitale, Pereſlavv & Uglitz. Maty.

ROSTRALE. adj. f. C'eſt une épithéte, que les Romains donnoient à des couronnes relevées de prouës & de poupes de navire, dont on honoroit un capitaine, ou un ſoldat qui le prémier avoit accroché un vaiſſeau ennemi, ou ſauté dedans. On voit ſur les tombeaux des Amiraux de Hollande des couronnes *roſtrales* pour marque de leur dignité. *Corona roſtralis*.

En Architecture, on appelle *colonne roſtrale*, une colonne ornée de poupes & de prouës, élevées en mémoire d'une victoire navale. *Columna roſtralis*.

ROSTURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un endroit qui eſt roſté, c'eſt à dire, ſurlié de pluſieurs tours de corde. Aubin. *Circumligamentum*.

ROT.

ROT. ſ. m. Ventoſité qui ſort par la bouche avec un bruit déſagréable. *Ructus, eructatio.* Il y a des *rots* de réplétion, & d'autres d'inanition. Les *rots* viennent ordinairement d'un acide mêlé avec une matière viſqueuſe & groſſière, qui fermentent enſemble dans l'eſtomac. Les hypochondriaques, & les femmes hyſtériques ſont fort ſujets aux *rots*. Les Allemands font des *rots* au lieu de ſoupirs. S. Évr. J'ai ſouvent éprouvé la vèrtu ſinguliè re des pilules iliaques de Rhaſis, dans les *rots* fâcheux. Burnet. On recommande ordinairement, dans les *rots*, le vin d'abſynthe, mais le ſel & l'eſprit d'abſynthe ſont meilleurs. Id.

Et ſoupir ſa bouche éxhaloit
Qui tenoit du rôt quelque chôſe;
Mais ſa fureur en étoit cauſe. Scar.

ROT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Rota.* Elle eſt dans le Marquiſat d'Anſpach, au confluant du *Rôt* & du Rednitz, entre la ville de Nuremberg & celle de Weiſſembourg. Maty.

Rot, Vieux mot. C'eſt la troiſième pèrſonne du prétérit indéfini, Il recouvra, comme ſi on diſoit *réeut*. Borel.

ROTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Eſpagne Bétique. *Rota*, anciennement *Virgao*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Andalouſie, ſitué ſur le golfe de Cadiz, entre la ville de Cadiz & celle de S. Lucar. Maty.

ROTATEUR. adj. C'eſt une épithéte que les Médecins donnent aux muſcles obliques de l'œil, qu'ils appellent autrement *circulaires* & *amoureux*, parceque leur mouvement eſt une marque de tendreſſe & de paſſion. *Muſculus circularis & amatorius.*

ROTATION. ſ. f. Action des muſcles rotateurs, mouvement qu'ils impriment aux parties auxquelles ils ſont attachez & par lequel ils les font tourner. Il y a deux muſcles, le grand oblique & le petit oblique pour faire la *rotation* de l'œil. On dit auſſi la *rotation* de la cuiſſe. Deux muſcles, l'obturateur intèrne & l'obturateur éxtèrne font la *rotation* de la cuiſſe, en lui faiſant faire ce mouvement qu'on appelle pirouéter. Dionis.

ROTE. ſ. f. Vieux mot, Inſtrument de muſique. *Ovide* MS.

Les nopces furent grans & belles,
Trompes, tabours, cors & vielles,
Salterions, guignes & rotes,
Y rendoient diverſes notes.

ROTE. ſ. f. *Rota.* Juriſdiction de Rome, compôſée de douze Docteurs, qu'on appelle Auditeurs de *Rote*, & pris dans les quatre nations d'Italie, France, Eſpagne & Allemagne: il y en a trois Romains, un Toſcan, un Milanois, un Bolonois, un Fèrrarois, un Vénitien, un François, deux Eſpagnols, & un Allemand. Chacun d'eux a quatre Clèrcs, ou Notaires ſous lui. Ils jugent de toutes les cauſes bénéficiales & profanes, tant de Rome, que des provinces de l'État Eccléſiaſtique en cas d'appel, & de tous les procès des États du Pape au deſſus de cinq cens écus. Ils s'appellent auſſi Chapelains du Pape, ayant ſuccédé aux anciens Juges du Sacré Palais, qui jugeoient dans ſa Chapelle. Ce mot de *Rote* vient, dit-on, ou de ce que les Juges ſervent tour-à-tour, ou de ce que les plus importantes affaires du monde Chrétien roulent devant eux. Du Cange le dérive de *rota porphyretica*, à cauſe que le pavé de la chambre étoit autrefois de porphyre, & taillé en forme de rouë: ce qui a donné lieu à nommer ainſi la Juriſdiction qui s'y tient. Ce fut le Pape Jean XXII. qui l'établit. Il y a un Recueil fameux de leurs jugemens, qu'on appelle Déciſions de la *Rote*. Il y a auſſi une *Rote* à Gennes, & en quelques autres villes d'Italie.

Rote. ſ. f. Vieux mot. Route; tote rote, c'eſt-à-dire, à la fois. *Perceval.* Borel.

Tote a Rote. Vieille phraſe advèrbiale. Rutebeuf Méneſtrel,

Li rois a mis en un repaire,
Mes je ne ſçay pas porquoi faire,
Trois cens aveugles tote à rote.

Saint Louis les amaſſa, &c. Borel.

ROTENBERG. ſ. m. Nom propre d'une bonne & grande forteresſe de la Franconie. *Rotenberga.* Elle eſt ſituée ſur une montagne, dans le tèrritoire de Nurembèrg, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. Maty.

ROTENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale de la Franconie. *Rotenburgum, Tuberum.* Elle eſt près du Taubèr, enclavée avec quelques villages de ſa dépendance, dans le Marquiſat d'Anſpach, & ſituée ſur une montagne, à cinq ou ſix lieuës de la ville d'Anſpach, vèrs le couchant. *Rotenbourg* a pris ſon nom de ſes tours de brique rouge; & on aſſure que ſa ſituation eſt fort ſemblable à celle de la ville de Jéruſalem. Maty.

ROTENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Souabe. *Rotenburgum.* Elle eſt dans les tèrres de la maiſon d'Autriche, à deux lieuës de Tubinge, vèrs le couchant. Le Neckre la partage en deux, dont une partie retient le nom de *Rotenbourg*, & l'autre porte celui de d'Élinge. Cette ville étoit autrefois ſur une montagne voiſine, où l'on voit ſes ruines, appellées *Alt-Rotenbourg*, c'eſt-à-dire, le vieux *Rotenbourg*. Elle fut détruite par un tremblement de tèrre, & elle fut rebâtie l'an 1271. au lieu où elle eſt maintenant. Maty.

ROTENBURG ou RODENBURG. Autre petite ville avec une citadelle. *Rotenburgum.* Elle eſt dans le Duché de Fèrden, en Baſſe-Saxe, ſur la rivière d'Hamma, à trois lieuës de la ville de Fèrden, vèrs le nord. Maty.

Rotenburg. Eſt encore une petite ville avec une bonne citadelle. *Rotenburgum.* Elle eſt dans la Heſſe ſur la Fulde, à trois lieuës au-deſſous de la ville d'Hirſchfelt. Maty.

ROTENBY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Golhie, en Suéde. *Rotenbya, Rotenbyum.* Elle eſt ſur la côte de la province de Bléking, où elle a un aſſez bon port, à douze lieuës de Chriſtianopel, vèrs le couchant. Maty.

ROTENTHURN. Voyez Sarvvar.

ROTER. v. n. Faire un rot. *Eructare.* Il eſt naturel de *roter*; mais il ne faut pas *roter* au nez des gens. Et s'il vient à *roter*, il lui dit, Dieu vous aide. Mol. Quand un homme *rote*, on dit proverbialement, *Deo gratias*, les Moines ſont ſaouls.

Roter vient de ῥοχθέω, *Stridorem edo*, dont la racine eſt ῥόγω, *nudarum ſtrepitus.* Ou de ἐρεύγομαι, dont on aura fait ἐρευκτὸς, *ructus, rot, roter.* P. R.

RÔTIE. Voyez Rôstie. *Segmen toſti panis.*

Roter. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt lier quelque chôſe bien uniment avec une corde. *Colligare, religare.* Voyez ROSTER.

ROTERDAM. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Roterodanum.* Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, à l'embouchure de la Rote, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie *la digue de la Rote.* Elle eſt entre Dort & Delfft, à quatre lieuës de la première, à trois de la dèrnière, & à cinq de la Haye. Après Amſtèrdam, *Roterdam* eſt la plus conſidérable ville de la Hollande pour la grandeur, pour la beauté des bâtimens, pour le commèrce & pour les richeſſes. Elle a un port fort grand & fort ſûr, ſur la Meuſe, & l'on peut dire que toute la ville eſt un port, étant travèrſée par un grand nombre de canaux, & ſi larges & ſi profonds, que les plus grands navires peuvent y entrer, & aller décharger à la porte des magazins. Elle a donné la naiſſance au fameux Éraſme, & elle a honoré la mémoire de ce ſçavant homme d'une ſtatuë qu'elle lui a élevé dans une de ſes places. M. Miſſon aſſure dans ſon Voyage d'Italie, qu'il n'y a guère que quatre cens ansque *Roterdam* eſt environnée de murailles. Maty. M. Harris par obſèrvations Aſtronomiques place *Roterdam* à 51. d. 55. m. de latitude & à 22. d. 5. m. de longitude.

ROTEUR. ſ. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre. *Rotborium. Locus in quo linum vel cannabis aquâ maceratur, ad maturandum ponitur.* Comme le chanvre corromt l'eau, par l'article 209. de la Coutume de Normandie, *Roteurs* ne peuvent être faits en eau courante, & ſi quelqu'un veut détourner l'eau pour en faire, il doit vuider l'eau dudit *roteur*, enſorte que l'eau d'icelui *roteur* ne puiſſe retourner au cours de la rivière.

ROTHER. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Angletèrre. *Rotherus*, anciennement *Limenus.* Elle prend ſa ſource dans le Comté de Suſſex, travèrſe celui de Kent, & ſe décharge dans le canal, à Rye Maty.

ROTIER. Voyez ROUX.

ROTIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on met rouir le chanvre. Borel. Voyez Roteur.

ROTIL ou ROTTEL. ſ. m. Nom de lieu. *Rutina, rutila.* Il eſt près de Tréves, & plus prés encore de Sirck ſur la Moſelle.

ROTING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Rotinga.* Elle eſt dans l'Évêché de Wurtzburg, ſur le Taubèr, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de Mariental. Maty.

ROTIRY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ruſticus.* Saint Ruſtic ou Ruſtique, dont l'uſage a fait le nom de *Rotiry* qu'on lui donne communément, fut fait Évêque d'Auvèrgne au ſixième ſiécle après ſaint Vénérand, mort la veille de Noël, l'an 413. Voyez Baillet au 24e. de Septembre.

ROTONDE. ſ. f. Qui eſt édifié en rond. Tèrme vulgaire pour ſignifier tout bâtiment rond par dedans & par dehors, ſoit une Égliſe, ou un ſalon, un veſtibule, &c. La plus fameuſe *Rotonde* de l'Antiquité, eſt le Panthéon de Rome, qui fut dédié à Cybéle, & à tous les faux Dieux par Agrippa gendre d'Auguſte; mais qui depuis a été conſacré par le Pape Boniface IV. à la Sainte-Viérge & aux Saints Martyrs. La Chapelle de l'Éſcurial, qui eſt la ſepulture des Rois d'Eſpagne, eſt appellée à cette imitation, le

Panthéon, parce qu'elle eſt bâtie en *Rotonde*. La Chapelle des Valois à S. Denis, eſt encore une *Rotonde*, auſſi-bien que l'Égliſe de l'Aſſomption à Paris. DAVILER. Le Panthéon dont on vient de parler s'appelle, Notre-Dame de la *Rotonde*. A ſon imitation on a fait quelques *Rotondes* en France.

ROTONDE, eſt auſſi un colet empeſé que les hommes portoient autrefois, monté ſur du carton qui le ſoûtenoit en l'air & en état. *Collare rugatum, rotundum.* Les galans avoient grand peur qu'on leur gatât leur *rotonde*. Qui eût dit, en me voyant avec ma *rotonde*, que je courois fortune de ramer? VOIT.

Puis rechangeant de note, il montre ſa rotonde:
Ces ouvrage eſt-il beau? Que vous ſemble du monde?
RÉGNIER.

ROTONDITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique qui ſignifie, rondeur. *Rotunditas.* Il eſt aiſé de prouver la *rotondité* de la tèrre & des autres aſtres.

LE ROTONEAU. ſ. m. Nom de l'une des Stoechades, ou des iſles d'Hières. C'eſt celle que les Anciens nommoient *Prote*, C'eſt-à-dire, *Prima*. Valois, *Not. Gall. p. 532.*

ROTTA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Comté de Nice, en Italie. *Rotta, Rodoria*, anciennement *Rutuba*. Elle baigne Tende, & va ſe décharger dans la mèr de Génes, à Vintimiglia. MATY.

ROTTE. ſ. f. Vieux mot. Compagnie de gens de guèrre. Les Coutumes de Pérouſe imprimées par la Thaumaſſière, entre les anciennes Coutumes de Bèrry, C. 99. diſent, Li Sires ne doit mettre *rottes*, ne gens eſtranges, ſans l'accord des coſſors.

ROTTEMBURG. ſ. m. Nom propre d'un village avec château, tître de Comté, & Bailliage. *Rottenburgum.* Il eſt dans le Canton de Lucèrne, en Suiſſe, ſur la rivière de Ruſſ, à deux lieuës de la ville de Lucèrne. MATY.

ROTTENFELDS. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de la Souabe, chèf d'une Seigneurie qui porte ſon nom, & ſitué à quatre lieuës de Kempten, vèrs le midi. *Rottenfeldia.* La Seigneurie de *Rottenfelds* appartient à la maiſon Konigſeck, & elle eſt entre les tèrres d'Autriche, d'Auſbourg, de Kempten & de Walburg. MATY.

ROTTENTHURN. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la Dace. *Rubea Turris*, anciennement *Rontas*. C'eſt une bonne forteresſe de la Tranſylvanie. Elle eſt ſur une éminence, près de la rivière d'Alauta, à trois lieuës d'Hèrmanſtat, vèrs le levant. *Rottenthurn* eſt la clèf d'un paſſage important de Tranſylvanie en Valaquie. MATY.

ROTULA. ſ. f. Vieux mot, ou mot Latin qui s'eſt dit autrefois pour rôle, *in rotulare*, enrôler, comme ſi on écrivoit rotle. MÉNAGE. Ou bien de *ro*, rouge en ancien François, parce qu'on écrivoit en rouge les rôles & tables; d'où vient qu'on les appelle auſſi rubriques, de *ruber*. BOREL.

ROTULE. ſ. f. Petit ôs rond ſitué à la rencontre de l'articulation de la cuiſſe & de la jambe pardevant. *Os orbiculare.* Il eſt un peu convéxe en dehors, ſemblable à un bouclier circulaire, il eſt enduit d'un cartilage poli pour le rendre plus mobile; il eſt couvèrt de ligamens & des tendons des muſcles. La *rotule* ſèrt à augmenter la largeur & l'article de la jambe, & à éloigner la puiſſance de l'appui, en allongeant le bras du levier, elle ſèrt encore de poulie aux tendons des muſcles qui paſſent par-deſſus.

Ce mot vient du Latin *rotula*, *roulette*, parceque cet ôs reſſemble à une roulette. On l'appelle autrement *meule* ou *palette*, à cauſe qu'il leur reſſemble en quelque façon.

ROTUNDE ou ROTUNDES. ſ. f. Nom de lieu. *Rotunda.* Ce lieu eſt ſur l'Aiſne, en Picardie. Quelques cartes de Géographie l'appellent Retuade. *Rituada.*

ROTURE. ſ. f. Héritage qui n'eſt pas noble, ou tenu noblement. *Plebeius, ignobilis fundus.* Les tèrres en *roture* payent cens & rentes, des lods & ventes: les fièfs payent des quints & requints. Cette maiſon n'eſt pas un fièf, ce n'eſt qu'une *roture*. Les *rotures* ſe partagent également.

Ce mot vient de *ruptura*, que dans la baſſe Latinité on a dit pour *culture* de tèrre; & l'on dit encore en pluſieurs lieux, *rompre* la tèrre pour dire, la *cultiver*. Ce ſoin qu'on a donné aux Payſans les a diſtinguez des Nobles. Voyez dans Ménage une ſçavante obſèrvation de Buſſi ſur ce mot. BOREL le dérive de *rota*, parce qu'on ſe ſèrvoit de Payſans aux travaux pénibles, comme de faire tourner les rouës des moulins, voiturer par des chariots, &c.

ROTURE, ſe dit auſſi des pèrſonnes, & ſignifie, qui eſt d'une naiſſance obſcure, d'une naiſſance qui n'eſt pas noble. *Plebeia conditio, ſtatus plebeius, ignobilis.* Il y a de cèrtaines Republiques, où il faut faire preuve de *roture* pour être admis dans les charges.

ROTURE. Ce mot ſe prend auſſi collectivement, pour tous les Roturiers. *Ignobiles, infimæ conditionis homines.* Le beſoin d'argent a reconcilié la Nobleſſe avec la *Roture*. LA BRUY.

ROTURE. Tèrme de Marine. On appelle ainſi un endroit qui eſt lié de pluſieurs petites cordes. *Funiculis intextus, innexus.*

ROTURE, s'employe auſſi dans un ſens figuré. Avec les tîtres de Comte, de Marquis, on a ſouvent bien de la *roture* dans l'ame. BELL. *Ignobilitas.*

Mais enfin, par le tems, le mérite avili,
Vit l'honneur en roture, *& le vice ennobli.* BOIL.

ROTURIER. adj. & ſ. Qui n'eſt point noble. *Ignobilis.* Dans la baſſe Latinité *Ruptarius* & *Rupturarius.* En Provence, en Languedoc, les Nobles payent la taille pour tous les héritages *roturiers*. Un Noble qui a dérogé devient *roturier*. Croyez-vous que je pardonne la laideur d'un viſage, parcequ'il ſera déſcendu de vingt Ducs? Point du tout: je compte toutes les laides pour *roturiers*. CH. D'H.

Ce mot vient de *Rupturarius*, qui ſignifie un Laboureur qui rompt & cultive la tèrre, par la même raiſon que deſſus.

On appelle dans pluſieurs Coutumes, *gens coutumiers, hommes & femmes de pote* ou de *poſte*, les pèrſonnes *roturières*. *Ufuarius.* Condition *roturiere*, pèrſonne *roturiere*, femme *roturiere*, main *roturiere* & d'homme non noble. Enfans *roturiers*. Une fille *roturière* ne jouit point en Allemagne des honneurs de la nobleſſe pour être alliée dans la ſimple nobleſſe, ſi elle n'eſt annoblie par le Prince. *Ludolf. Trait. Noma pol.*

ROTURIER, ÈRE. Se dit auſſi des biens que l'on tient en roture. Héritage *roturier*, Douaire *roturier*, maiſon, logis, ou manoir *roturier*, mariage *roturier*. Biens, fonds, héritages *roturiers*. Ce ſont les choſes qui ſont tenuës, à cens, rentes, corvées, & autres devoirs non nobles, ou qui ſont tenuës par des gens *roturiers*, choſes *roturières* & cenſives. Immeubles *roturiers*. Les fonds, tèrres, maiſons, rentes, douaires, droits *roturiers*, & tout ce qui eſt tenu à cens ou à rente d'un Seigneur en roture, & qui n'eſt point noble. *Plebeio jure prædium.* On appelle même fièf *roturier*, celui qui ne doit point de foi & hommage; mais un ſimple cens. C'eſt le ſens que ce mot a dans la Coutume de Bretagne, Art. 305, 343, 400, & 566. Ailleurs, dit M. de Lauriére, c'eſt un fièf tenu par un *roturier*. Sèrvitude *roturière*. LE MAIT. Naiſſant *roturier* dans la Coutume de Laon, art. 60. C'eſt le propre héritage, qui eſt en roture, & non en fièf. Emphiteuſe *roturière*, rente *roturière*, ſucceſſion *roturiere*, qui eſt de choſes *roturières*, à la différence de la ſucceſſion noble ou feudale. Subventions *roturieres*. Tèrres *roturieres*, devoirs *roturiers*. Tèrres *roturières*, ſont celles qui payent au Seigneur, cens, rentes, & autres redevances Seigneuriales, à la difference des tèrres Nobles qui ſont érigées en Fièf & ne payent que quand elles changent de main: ſçavoir le quint, ou le quint & requint, c'eſt-à-dire, le cinquiéme denier de leur valeur, & le cinquiéme de ce cinquiéme, ou le reliéf ou revenu d'une année, ſelon les différentes Coutumes & cas. COURTIN.

ROTURIÈREMENT. adv. D'une manière roturière. *Plebeia lege, jure, vel conditione; ignobiliter.* Cette tèrre a toujours été poſſedée *roturièrement*. Cette famille a toujours vécu *roturièrement*; on y a partagé *roturièrement*. Combien y a-t-il de Nobles qui vivent *roturièrement*, pendant que pluſieurs Roturiers vivent noblement?

ROTWEIL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Souabe, ſituée ſur le Nécre, à l'entrée de la forêt-noire, & à neuf lieuës de Schafouſe, du côté du nord. *Rotevilla, Rubea villa.* Conrad Duc de Souabe, étant parvenu à l'Empire, déclara Rotweil, ville libre, & y établit une chambre Impériale l'an 1147. Le Maréchal de Guébriant la prit, & il y mourut de la bleſſure qu'il avoit reçuë l'an 1643. Cette ville eſt fortifiée à l'antique, elle ſuit la Religion Catholique Romaine, & eſt alliée avec tous les Cantons Suiſſes depuis l'an 1513. On voit à demi-lieuë de *Rotweil*, l'Abbaye de Rotten-Munſter, & l'on n'y reçoit que des filles nobles. MATY.

ROU.

ROUABLE. ſ. m. C'eſt ainſi qu'en province, les Boulangers appellent un cèrtain inſtrument dont ils ſe ſèrvent pour manier la braiſe dans le four: à Paris on appelle *rable*. *Contus furnarius.* Pour planter des fleurs, on crible la tèrre au deſſus de la planche, juſqu'à ce qu'elle ſoit revenuë à la hauteur (requiſe) & l'ayant bien unie avec un *rouable* ou le dos du râteau, on y place les oignons dans une diſtance proportionnée MORIN.

ROUAGE. ſ. m. La partie d'une machine qui conſiſte en rouës. *Rotarum infractus, armamentum, inſtrumentum.* Il faut de grandes réparations à ce moulin, tout le *rouage* n'en vaut rien. On dit auſſi le *rouage* des montres. Il y a des bois particuliers pour faire

faire le *rouage* des machines qui roulent, comme l'orme & le chêne.

ROUAGE, en tèrmes de Coutumes, eſt un droit ſeigneurial qui ſe prend ſur le vin vendu en gros, & tranſporté par charroi, avant que la rouë tourne. *Jus rotarium.* Payer le droit de *rouage.* RAGUEAU.

Ce mot vient de *rodagium* ou *rotagium.* BOREL.

ROVALO. ſ. m. Nom d'un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes du Chili, dans la mèr du Sud. On y prend des *rovalos*, poiſſon délicat fait comme un brochet, qui a une raye noire ſur le dós. FRÉZIER. *p.* 75.

ROUAN. adj. qui n'eſt en uſage qu'au maſculin. Tèrme de manége. C'eſt la couleur, ou le poil d'un cheval, qui a du poil gris, ou blanc ſemé fort épais, & prèſque dominant ſur un poil bai, alezan, ou noir. *Equus ex badio, vel fulvo, vel nigro leucophæus, vel albus.* Quand ce poil domine ſur un alezan chargé, on l'appelle *rouan vineux. Rouan* caveſſe de more, c'eſt le cheval qui a la tête & les éxtrémitez noires. SOLEISEL.

Ce mot vient du Latin *ravus*, ſelon Scaligèr, & de l'Italien *roano.*

ROUANE, ROANNE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Forez, en France. *Rodumna.* Elle eſt à ſeize lieuës de Lion, vèrs le couchant, ſur la Loire, qui commence en ce lieu à porter bâteau. *Rouanne* a un Collége de Jéſuites, quelques couvents, & elle eſt capitale d'un petit pays, qu'on appelle le Duché de Rouanez, érigé par Charles IX, l'an 1566. MATY.

ROUANE. ſ. f. Inſtrument de fèr aceré, concave comme une tarière, & coupant deſſus & deſſous. *Radius ferreus verſatilis.* La *rouane* de pompe ſèrt à *rouaner* le trou de la pompe. *Rouane* eſt la même chôſe que Roinette. *Aubin.*

ROUANER. v. act. Marquer les tonneaux avec la rouanette. *Radio ferreo verſatili notare. Rouaner* une pompe, c'eſt en aggrandir le trou avec la rouane.

ROUANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Radio ferreo verſatili notatus.* Il eſt défendu par l'Ordonnance des Aides, aux Tonneliers, d'ôter les fonds ou douves des futailles qui auront été *rouanées*, & de les mettre en d'autres muids.

ROUANETTE. ſ. f. eſt un inſtrument de Charpentiers, qui leur ſèrt à marquer leur bois. *Radius ferreus verſatilis.* Il ſèrt auſſi aux Commis des Aides, qui vont dans les caves, à marquer les tonneaux des Cabaretiers.

ROUANOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rouane. *Rodumnenſis.* Les *Rouanois* ont un patois, un accent qui n'eſt pas déſagréable. Une grande partie des Cabanes qui paſſent ſur la rivière de Loire ſont conduites par des *Rouannois.*

ROUANT. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un paon repréſenté ſur un Écu, quand il léve & étend ſa queuë. *De pavone explicatam caudam habente.*

ROUBLIER. v. a. *Iterum obliviſci.* J'avois rapris le Grèc, mais je l'ai *roublié.* Ce mot, pour dire oublier de nouveau, n'eſt pas approuvé.

ROUCHE. ſ. f. Tèrme de Marine. La carcaſſe d'un vaiſſeau, lorſqu'il n'a ni mâts ni agreils. Quelques-uns diſent *ruche. Primaria navis compages, carena.*

ROUCIN. Voyez ROUSSIN.

ROUCOU. ſ. m. Arbre des iſles Antilles qui ne croît pas plus haut qu'un petit Oranger. *Rocouvius arbor.* Ses feuilles ſont oblongues, pointuës, ayant la figure d'un cœur, rangées altèrnativement. Ses fleurs naiſſent par bouquet aux éxtrémitez des branches; elles ſont blanches mêlées d'incarnat, compoſées de cinq feuilles qui ont la forme d'une étoile, & la largeur d'une róſe. Il leur ſuccéde de petites ſiliques hériſſées de pointes délicates & non piquantes, qui contiennent chacune plus de 30 ou 40 grains de la groſſeur d'un petit pois, leſquels étant parvenus à leur maturité ſont couvèrts d'un vèrmillon le plus vif & le plus éclatant que l'on puiſſe voir. Cette teinture qui eſt enfèrmée dans cette écoſſe, eſt ſi molle & ſi gluante qu'elle s'attache aux doigts auſſitôt qu'on la touche. Pour avoir cette couleur, on ſecoue dans un vaiſſeau de tèrre les grains ſur leſquèls elle eſt attachée, on vèrſe de l'eau tiéde deſſus, & on les lave dans cette eau juſqu'à ce qu'ils n'ayent plus de vèrmillon. Après qu'elle a repôſé quelque tems, on fait sécher à l'ombre la lie épaiſſe qui ſe trouve au fonds du vaiſſeau, & l'on en forme des tablettes ou de petites boules, qu'on appelle auſſi *roucou*, & dont les Peintres & les Teinturiers font beaucoup de cas, lorſqu'elles ſont pures & ſans mélange. Le bois de cet arbre ſe briſe aiſément; il eſt très propre pour entretenir le feu, & s'il eſt entièrement éteint, & qu'on en frotte quelque tems deux piéces l'une contre l'autre, elles jettent des étincelles comme feroit un fuſil, qui allume le coton, ou toute autre matière ſuſceptible de feu, que l'on a miſe auprès pour le recevoir. Son écorce ſèrt à faire des cordes qui ſont de durée. Sa racine donne un bon goût aux viandes; & quand on en met dans les ſaûces, elle leur communique la couleur & l'odeur du ſafran. Les Caraïbes ont de ces arbres dans tous leurs jardins; ils les entretiennent ſoigneuſement, & les priſent beaucoup, à cauſe qu'ils en tirent ce beau vèrmillon dont ils ſe rougiſſent le corps. Ils s'en ſervent auſſi à peindre, & à donner du luſtre à la plus belle vaiſſelle de leur petit ménage. Les habitans du Bréſil appellent cette plante *urucu.* On la nomme auſſi *achiotl.*

ROUCOULER. vèrb. n. Pomey & Danet diſent *roucouler.* Furetière & Richelet diſent *rocouler.* Choiſiſſez, & voyez ROCOULER. *Minurire.*

ROUË. ſ. f. Piéce de bois ou de métal tournée en rond qui ſe meut ſur un eſſieu. *Rota.* Elle eſt compoſée d'un moyeu ſur lequel ſont attachez des rais ou rayons par un bout; & de l'aûtre ils ſont contenus par les jantes. C'eſt l'aide la plus conſidérable des forces mouvantes, & le fondement des Méchaniques. Les moulins ne ſe meuvent qu'avec des *roues.* Les chariots, & carroſſes ont quatre *roues.* Les charrettes & charruës n'ont que deux *roues.* Les horloges ont pluſieurs *roues*, la grande *roue*, la *roue* moyenne, la petite *roue*, la *roue* de champ, la *roue* de rencontre. Plus on multiplie les *roues*, plus on retarde le mouvement, & plus on multiplie la force. Les mouffles conſiſtent en pluſieurs *roues* attachées enſemble. On dit, embatre des *roues*, pour dire, les ferrer.

ROUË, en tèrmes de Blâſon, quand elle eſt repreſentée avec des raſoirs & fèrs trenchans, s'appelle *roue de Ste Catherine. Rota Sanctæ Catharinæ.*

On appelle en Géométrie *rouë d'Ariſtote* la difficulté qu'il y a d'éxpliquer comment il ſe peut faire qu'un cèrcle déférent comme la *roue* d'un carroſſe tournant autour de ſon centre & avançant en même tems en ligne droite ſur un plan, & décrivant ſur ce plan une ligne droite égale à ſa circonférence; s'il emporte avec lui un petit cèrcle qui lui ſoit concentre, comme le moyeu de la *roue* de carroſſe, & qui n'ait de mouvement que celui qu'il tient du déférent, le petit cèrcle ou moyeu décrive une ligne droite égale non à ſa circonférence, mais à celle de la *roue.* La raiſon de ce nom eſt qu'Ariſtote eſt le premier que l'on ſçache qui ait ſenti & propoſé cette difficulté. Voyez ſur cela l'Academie des Sciences, 1715. p. 30. & ſuiv.

ROUË, ſe dit figurément en Morale. On peint la Fortune ſur une *roue*, pour montrer ſon inconſtance. *Fortuna rota.* Tel ſe voit au haut de la *roue*, qui s'en voit précipité un moment après. S. ÉVR.

Qu'à ſon gré déſormais la Fortune me jouë,
On me verra dormir au branle de ſa rouë. BOIL.

Alors je vous vèrrai ſur la mouvante rouë,
Tantôt au firmament, & tantôt dans la boue. VILL.

On dit, attacher un clou à la *rouë* de la Fortune; pour dire trouver moyen de fixer l'inſtabilité de la Fortune. *Fortunam ſtabilire, conſtabilire.* On fait auſſi de cèrtains jeux & divinations en tournant une *roue* de Fortune. Les déchiffreurs ont une *roue* marquée de pluſieurs léttres, pour en faire la combinaiſon, & découvrir le ſecret caché ſous un chiffre à double clèf. Cette *roue* eſt bien décrite dans le livre des chiffres de Jean-Baptiſte Porta. Paſcal a auſſi compoſé un inſtrument pour faire aiſément toutes les régles d'Arithmétique par le moyen de pluſieurs *roues.*

ROUË, ſe dit auſſi de l'éxtenſion de la queuë d'un paon, ou d'un poulet d'Inde, quand ils ſe mirent dans leur queuë, parceque leurs plumes ſont diſpoſées en rond comme une *roue. Pavoninus cauda circumactus.* C'eſt une belle chôſe à voir qu'un paon qui fait la *roue*, qui ſe mire dans ſa queuë.

En Chymie on appelle feu de *roue*, un feu qu'on diſpôſe en rond autour d'un vaiſſeau, & q qu'on en approche peu à-peu. *Ignis in orbem compoſitus, circularis.*

ROUË, ſe dit auſſi d'un ſuplice qu'on fait ſouffrir à de grands criminèls à qui on briſe les ôs avec une bârre de fèr ſur un échaffaut, & puis on les éxpoſe, & on les laiſſe éxpirer ſur une *rouë. Rota capitalis, pœnaria, noxialis.* On condamne à la *roue* les parricides, les aſſaſſins, les voleurs de grand-chemin. Ce ſupplice étoit inconnu aux Anciens, comme l'a obſèrvé Cujas. On ne ſçait point qui a été l'inventeur de ce cruel ſupplice. Il a été inventé en Allemagne, & on l'a appellé le ſupplice de la *roue*, ou parcequ'on éxpoſe les ſuppliciez ſur la *roue*, ou parcequ'en Allemagne on les rompt avec une *roue.* On le pratiquoit rârement en France avant François I. qui ordonna de l'infliger aux voleurs de grand-chemin par ſon Edit de l'année 1534. Richelet dit 1538, & cite Brodeus.

On dit, Pouſſer à la *rouë*, pour dire, éxciter quelqu'un à faire, ou entreprendre quelque choſe pour lui aider. *Incitare, provocare.*

LA ROUË ÉLÉMENTAIRE DES SAGES: C'eſt dans le grand Art l'année entière: c'eſt auſſi la convèrſion des élémens les uns dans les aûtres. DICT. HÈRM.

TOURNER LA ROUË, OU FAIRE LA CIRCULATION DE LA ROUË : En tèrmes du grand Art, ou de Philoſophie hèrmétique, c'eſt recommencer les opérations précédentes; ce qui ſe fait aux multiplications, & même dès le commencement du travail. DICT. HÈRM.

ROUELENT, ENTE. adj. Vieux mot, Rouge, brillant; de *rutilans*. BOREL.

ROUELLE. ſ. f. Petite rouë. *Rotula*. Il ſe dit de celles d'une charruë. Les Laboureurs diſent : J'ai acheté une paire de *rouelles*, qui eſt d'un bon bois. LIGÈR.

ROUELLE. ſ. f. Tranche de quelque viande ou autres mèts. *Toſſella, deciſus orbiculus*. *Rouelle* de veau eſt la partie charnuë de la cuiſſe du veau qui eſt vèrs le jarrèt. On trenche les raves, panèts, concombres & aûtres fruits en *rouelles* déliées pour faire des ſalades, des fricaſſées. Pour ôter la rougeur des yeux, on y applique une petite trenche ou *rouelle* de veau. Couper par *rouelles*. ABL. Mettre en *rouelles*. S. AMANT.

ROUEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Rothomagus, Rotomagus, Rothomagus Veliocaſſium*. Elle eſt ſur la Seine, à ſeize lieuës de ſon embouchûre, & du Havre de Grace. Cette ville, qui eſt fort ancienne, paſſe pour une des plus grandes & des plus conſidérables de France. On lui donne ſept milles, c'eſt-à-dire, deux lieuës & un tièrs de circuit; elle eſt environnée de ſix fauxbourgs, & l'on compte ou dans la ville, ou dans les fauxbourgs trente-cinq Paroiſſes, & vingt-quatre Couvents de Religieux, ou de Religieuſes. Elle eſt bien bâtie, & fort marchande; la marée y amenant des vaiſſeaux de deux cens tonneaux. On y voit un pont d'une ſtructure particulière, il eſt de bois, pavé, & diſpoſé enſorte qu'il ſe baiſſe & ſe hauſſe à proportion que la marée baiſſe ou hauſſe. Elle a été le ſiége des anciens Ducs de Normandie, & on y voit encore leur Palais. Elle eſt maintenant le ſiége du Parlement de Normandie, appellé autrefois l'Échiquier, d'une Chambre des Comptes, & Aides, d'un Bureau de Tréſoriers de France, d'une Cour des Monnoyes, d'un Préſidial, & d'un Archevêché qui porte le titre de Primat de Normandie, & qui eſt éxemt de la Juriſdiction du Primat des Gaules depuis l'an 1457. Cette ville n'eſt pas forte, elle avoit autrefois une citadelle, qui eſt maintenant ruinée. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 482. *& ſuiv.* Ordericus Vitalis au Vᵉ. L. de ſon hiſtoire dit que *Rouen* fut bâtie par Jules Céſar. *Rouen* étoit déja célébre ſous Théodôſe le Grand. Le Parlement de *Rouen* fut établi en 1286. par Philippe Le Bel, il a long-tems porté le nom d'Échiquier. *Rouen* eſt à ſeize degrez 45. min. de longitude, & à 49. d. 27. m. trente ſecondes de latitude.

On dit que ſon nom latin *Rothomagus*, ſignifie la ville de *Roth* & que *Roth* étoit une idôle qu'on y adoroit.

ROUEN. ſ. f. Se dit ſimplement parmi les Marchands pour toile de Rouen; comme on dit Hollande, Bretagne, Cambray, pour toile de Hollande, de Bretagne, de Cambrai. *Tela Rothomagenſis*. Une aulne de *Rouen*, deux vâres de *Rouen*.

Petit ROUENT, ſorte de danſe. *Coquillard*. BOREL.

ROUER. v. act. Rompre un criminel; & l'expoſer ſur une rouë. *Rota ſupplicio reum plectere, reum in rotam agere*. Le peuple accourt, quand on va *rouer* quelqu'un.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *rotare*.

ROUER ſignifie auſſi, Faire ſouffrir à quelqu'un beaucoup de douleur ſur les chairs & les os, battre excellivement; écraſer. *Cruciare, excruciare, diſcruciare; moleſtiam, dolorem creare*. Ce pauvre homme a été *roué* de cent coups de bâton. Je veux l'attendre ici; & le *rouer* de coups. SCAR. Un méchant cheval de poſte *roue* un Courier. Un homme qui n'eſt pas accoutumé à coucher ſur la dure, eſt tout *roué*, quand il ſe leve. Il a tant joué à la paûme, qu'il en eſt las, il en eſt tout *roué*. J'ai failli à être *roué* d'une charrette, à être briſé par ſa rouë. Je me mêts au hazard de me faire *rouer*. BOIL.

ROUER une manœuvre, en tèrmes de Mèr, c'eſt la plier en rond. *In orbem volvere, circumvolvere*. La *rouer à tour*, c'eſt *rouer* de gauche à droit. La *rouer à contre*, c'eſt *rouer* de droit à gauche. *Roue* manœuvres, c'eſt un commandement pour faire plier les manœuvres quand elles ont ſervi. AUBIN.

ROUER. v. a. Se dit du chanvre qu'on fait macerer dans l'eau. *Aquâ macerare cannabin*. Il eſt tems de *rouer* notre chanvre.

ROUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rotatus, circumvolutus*.

En tèrmes de Venerie, Tête *rouée* ſe dit des têtes de cèrf, dain & chevreuil, dont les pèrches ſont peu ouvèrtes, mais ſèrrées. SAL.

ROUER, ou ROBER. ſ. m. Nom d'une rivière, qui ſe jette dans la Moſelle, à un village qui s'appelle auſſi *Rouer*, vis-à-vis d'Érang, au deſſous de Tréves. Valois, *Not. Gall. p.* 141.

ROVÉRÉDO, ROVÉRÉD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Tirol. *Roboretum, Roveretum*. Elle eſt dans l'Évêché de Trente ſur l'Adige à quatre lieuës de la ville de Trente, vèrs le midi. MATY.

ROUÈRGUE. ſ. m. Nom propre d'une province du Gouvèrnement général de la Guienne, en France. *Rutenenſis provincia*. Elle eſt bornée au nord par l'Auvèrgne, au couchant par le Quèrcy, au ſud par le Languedoc, & au levant par le Gévaudan. Cette province n'eſt pas fort fèrtile, mais elle nourrit beaucoup de bétail, on y trouve des mines de cuivre, de fèr, d'alun, de vitriol & de ſouffre. On la diviſe en trois parties. Le Comté de *Rouergue*, qui eſt vèrs le nord, dont Rodez eſt la capitale, & même de toute la province; la Haute Marche de *Rouergue*, qui eſt vèrs le midi, & Amilhaud ſa capitale, & Vabres; la Baſſe Marche du *Rouèrgue* eſt au couchant, & Ville-Franche en eſt capitale. MATY.

ROUÈRGOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rouèrgue. *Rutenus, a*. Ce mot ſe trouve dans Valois, mais on doute qu'il ſoit en uſage. Ceux de Rouèrgue ſeroit mieux.

ROUESSE. ſ. Nom propre d'un lieu, ſitué dans le Maine. *Ruceium*. Valois, *Not. Gall. p.* 328.

ROUET. ſubſt. m. Petit inſtument qui a une rouë, qui ſert à filer de la laine, de la ſoie & du fil. *Torquendi ſtaminis rota verſatilis, rhombus*. On fait plus de beſogne en filant au *rouet*, qu'au fuſeau.

ROUET, ſe dit auſſi de la petite rouë attachée ſur l'arbre d'un moulin, qui eſt de huit à neuf piéds de diamétre, qui a environ 48 chevilles ou dents de quinze pouces de long, qui entrent dans les fuſeaux de la lanterne du moulin, pour faire tourner les meules. Et généralement on le dit de toutes les rouës dentées qui ſèrvent aux machines, dont les dents ou alluchons ſont póſez à plomb. *Denticulata rotula*.

ROUET, ſe dit auſſi d'une petite rouë d'acier qu'on applique ſur la platine d'une arquebuſe, d'un piſtolet, ou autre arme à feu, qu'on bande avec une cléf, & qui en ſe lâchant avec violence, fait du feu par le moyen d'une piérre qu'on trouve dans les mines de cuivre. *Rotula*. Les armes à *rouet* ne ſont plus guère en uſage, quoiqu'elles ſoient les plus ſûres. Les Allemans ont été inventeurs du *rouet* au petit reſſort, & les François du *rouet* au grand reſſort, qui ne ſont plus guére en uſage depuis l'invention du mouſquet & du futil, qui ont décrédité l'arquebuſe, l'eſcopéte, la carabine, le poitrinal, &c.

ROUET, ſe dit auſſi du petit fèr rond qui fait la principale garniture d'une ſerrure, dans lequel paſſe la prémière ouvèrture de la clèf. *Orbiculus*.

ROUET, en Tèrmes de Maçonnerie, eſt la piéce de bois ronde qui eſt au fond du puits, ſur laquelle s'éleve la maçonnerie. *Orbiculus*. C'eſt un aſſemblage circulaire à queuë d'aronde de quatre ou pluſieurs plateformes de bois de chêne, ſur lequel on póſe en retraite la prémière aſſiſe de piérre ou de moilon à ſec, pour fonder un puits ou un baſſin de fontaine. On appelle auſſi *Rouet*, la grande ou petite entrayure ronde ou à pans d'une fléche de clocher de bois. DAVILER. Les puits ſe toiſent depuis la mardelle juſqu'au *rouet* qui eſt au fond, ſuivant leur pourtour.

ROUET DE POULIE. C'eſt une petite rouë de bois, de fèr, ou de cuivre, canelée à ſa circonférence, & que l'on poſe dans une piéce auſſi de bois, ou de fèr, & qui par le moyen d'une corde póſée ſur ſa canelure ſèrt à élever des fardeaux. On lui donne auſſi le nom de poulie, quoique ce ſoit celui de la machine entière. *Rouet de poulie de chaloupe*, on appelle ainſi une poulie de fonte, ou de fèr, qui ſe met à l'avant ou à l'arrière de la grande chaloupe, pour lever l'ancre d'afourché, ou une autre ancre que l'on ne veut pas lever avec le vaiſſeau.

On dit provèrbialement, qu'on a mis un homme au *rouet*; pour dire, qu'on l'a déconcèrté, qu'il ne ſçait plus que faire, ni que dire. *Ad incitas redigere, adigere*.

ROUETTE. ſuſt. f. C'eſt une menuë branche de bois ployant, qu'on fait tremper dans l'eau, pour ſervir enſuite à lier enſemble des bois, pour en faire des trains & radeaux, ou des hâtes de fagots & de falourdes. *Vimen*.

ROUFFEC. ſ. m. Nom d'un ancien château ſitué en Bèrry ſur la Creuſe. *Ruſiniacum*.

ROUGE. adj. m. & f. & ſ. Couleur éclatante qui eſt propre à repréſenter le feu.

Ce mot vient de *rubius, rubeus, ruber*. MÉN.

Les Teinturiers reconnoiſſent ſept ſortes de bon *rouge*. Le prémier ſe nomme *écarlate de France* ou *des Gobelins*, qui ſe fait avec de l'agaric, du paſtel & de la graine d'écarlatte. Quelques-uns y ajoutent la cochenille & le tenugrèc. *Coccus Gallicus*. Le ſecond eſt le *rouge cramoiſi*, qui ſe fait avec tartre, cochenille, meſteque ou teſcalle, qui vient des Indes, & qui eſt la plus chère drogue de la teinture. *Rubor Cremeſinus*. Le troiſiéme eſt le *rouge de garence*, qui ſe fait avec de la racine de garence, du réagal & de l'arſenic dans le bouillon. *Eritbrodanus rubor*. Le quatriéme *rouge* s'appelle *demi-graine*, qui ſe fait avec moitié graine d'écarlate, & moitié garence. *Ex grano coccineo & rubea confectus*. Le cinquiéme, *demi-cramoiſi*. *Semichremeſinus*. Le ſixiéme, *rouge* ou *nacarat de bourre*. *Rubeus color*. Le ſeptiéme, *écarlate de cochenille*, ou

façon

façon de Hollande. Le *rouge* de Bréſil eſt défendu dans les teintures, parceque c'eſt une couleur fauſſe. La nuance du *rouge* de garence eſt la couleur de chair, de peau ou pelure d'oignon, fiamète, iſabelle, couleur de tuile, incarnat & ginjolin. Celle du *rouge* cramoiſi où de la bourre, qui eſt la même chôſe, eſt la fleur de pommier, de pêcher, couleur de rôſe, incarnadin, incarnat roſe. Celle du *rouge* ou écarlate de Hollande fait auſſi la couleur de chair, de fleur de pêcher & de rôſe, d'incarnadin, & encore la couleur de ceriſe, nacarat, ponceau, couleur de feu, &c.

En Peinture il y a le *rouge brun*, le *rouge violet*. Le *rouge brun*, *Brun rouge*, ou ocre, eſt une tèrre naturelle. Le *rouge violet* eſt auſſi une tèrre naturelle, qui vient d'Angletèrre, & qu'on employe au lieu de laque. FÉLIBIEN.

Il y a auſſi du rouge pour émailler.

En Phyſique on remarque trois ſortes de *rouge* en général. L'un tient du bleu, comme le colombin, le pourpre, le cramoiſi. L'autre tient du jaûne, comme le couleur de feu & l'orangé. Entre ces éxtrémitez il y en a un qui ne tient ni de l'un ni de l'autre, qu'on appelle proprement le *rouge*.

Chez les Vèrriers, le beau *rouge* clair ſe fait avec quelque mélange d'or dans la teinture, dont le vèrre eſt impregné, qui étant fondu, fait un beau *rouge* de rubis. *Oſtrinus dilutus.*

L'acide fait devenir *rouge* le noir, le bleu & violet; il change le *rouge* en jaûne, & le jaûne en jaûne très-pâle. L'alkali change le *rouge* en violet ou en *rouge* de pourpre, & le jaûne en feuille morte. Les matières tèrreſtres & ſulfurées deviennent *rouges* par une grande chaleur; & quelques-unes deviennent enfin noires, comme on voit à la brique, au bol *rouge*, à la ſanguine, à l'ardoiſe, à la pièrre ponce, qui par le moyen d'un grand miroir ardent ſe vitrifient en un émail noir. Les écreviſſes deviennent *rouges* à un feu médiocre; & à un grand elles deviennent noires. Le ſoufre & le mèrcure mêlez & pouſſez au feu font un fort beau *rouge* qu'on appelle *cinábre artificiel*. Si l'on vèrſe dans la ſolution bleuë du tourneſol un eſprit acide, comme jus de citron, elle deviendra d'un beau *rouge*, & ſi l'acide eſt bien fort, ce *rouge* tirera ſur l'orangé, ou ſur la couleur de feu. L'alkali la remettra en ſa première couleur bleuë ou violette. Lorſqu'on filtre du vin fort *rouge*, il pèrd près que toute ſa couleur. Il y a de petites boulettes *rouges* dans le ſang, que ſi on les ôte par le moyen du filtre, il n'aura plus de couleur. Les aſtres qui ſe levent dans les nuées paroiſſent *rouges*, à cauſe des refractions. La couleur de feu eſt le *rouge* le plus foncé. C'eſt une beauté des lèvres d'être bien *rouges*, & un grand défaut des yeux.

En tèrmes de Blàſon, le *rouge* s'appelle *gueules*, *cinábre*, *belic* ou *belif*, *& riche couleur*. *Ruber*. Voyez GUEULES.

On appelle au Palais le livre *rouge*, ou livre couvèrt de baſane *rouge*, où l'on enregîtroit autrefois les défauts obtenus aux préſentations, leſquèls on délivroit après les trois jours d'enregîtrement ſur ce livre. *Liber rubicundus.* Et figurément on a dit qu'on étoit écrit ſur le livre *rouge*, quand on étoit en danger de ſouffrir quelque condamnation, ou quelque autre mal, comme il arrivoit, lorſqu'on avoit offenſé quelque pèrſonne puiſſante qui s'en pouvoit venger dans l'occaſion. On faiſoit auſſi autrefois la preuve de ſon innocence par l'attouchement du fèr *rouge*, dont la manière eſt amplement décrite dans les notes à la fin des Capitulaires de Charlemagne, avec les prières & les cérémonies qui s'y faiſoient. On appelle auſſi des arrêts en robes *rouges*, les arrêts qui ſe donnoient autrefois en la Grand'Chambre ſolemnellement & avec les habits de cérémonies, pour ſèrvir de loi à l'avenir ſur une queſtion de Droit ou de Coutume dépouillée des circonſtances du fait.

ROUGE, ſe dit auſſi pour faire la déſignation de pluſieurs chôſes qui ont du raport avec cette couleur. On appelle un Cardinal un chapeau *rouge*, un bonnet *rouge*, une calotte *rouge*, parceque ce ſont les marques de ſa dignité. Les enfans *rouges* ſont les paûvres d'un Hopital vétus de cette couleur; & par alluſion on l'a dit des Mouſquetaires qui ſont vétus de *rouge*. On appelle des robes *rouges* à la Proceſſion, des Conſeillers de Cour Souveraine. Le vin *rouge* eſt le vin clairet. On dit auſſi de la bièrre *rouge*, quand elle eſt double, & ſimplement rouſſe. On appelle ſur tout en Poëſie, un *rouge bord*, un vèrre de vin *rouge* plein juſqu'au bord.

Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge bord. BOIL.

Rouge trogne, un homme qui a le viſage *rouge* & bourgeonné à force de boire. *Naſus, vultus rubeo colore tinctus, rubicundus.* On appelle œufs *rouges*, des œufs durs & rougis dont on faiſoit autrefois des préſens au tems de Pâques. Pèrdrix *rouge*, eſt la meilleure nature des pèrdrix, qui a les piéds, le bec, le bord des yeux & le jabot *rouges*, qui eſt plus grôſſe que les griſes, & qui a un aûtre chant. L'encre *rouge* eſt la roſette avec quoi on écrit ou on imprime les titres des livres. On appelle de même nom le cuivre *rouge*. Boulet *rouge*, boulet de canon qu'on a fait rougir dans une forge, & dont on charge le canon, pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matières combuſtibles. AUBIN.

ROUGE. ſubſt. maſc. Eſt un fard dont les femmes ſe colorent les jouës & les lévres. *Purpuriſſum.* Cette femme ſe met du *rouge*. *Purpuriſſum adhibet.* Il y a du *rouge* en feuille, qu'on appelle *rouge d'Eſpagne*; d'aûtre *rouge* en liqueur, qui eſt un éxtrait de teinture d'écarlate. Il n'y a plus que le *rouge* qui ſe met à la toilette, qui marque la pudeur de la plupart des femmes d'aujourd'hui. COM.

Nature déſavouë
Tout ce rouge *acheté, qui deſſus votre jouë*
Fait l'office de la pudeur. BENS.

ROUGE, ſe dit auſſi de cette couleur *rouge* qui paroît naturellement ſur le viſage des pèrſonnes étonnées, ou irritées, & qui eſt un ſigne de pudeur, ou de colère. *Rubor.*

Au viſage, ſur l'heure, un rouge *m'eſt monté,*
Que l'on me vit connu d'un pareil éventé. MOL.

ROUGE, tèrme de l'Art par lequel les Philoſophes appellent la teinture de leur élixir, lorſqu'elle eſt dans la pèrfection pour donner la véritable couleur de l'or au mèrcure des métaux imparfaits. DICT. HÈRM.

ROUGE SANGUIN, OU TRÈS-HAUTAIN, ou pour mieux dire, TRÈS-HAUT EN COULEUR. C'eſt l'ouvrage de la Pièrre hèrmétique, ou l'élixir parfait au *rouge*. DICT. HÈRM.

ROUGE, eſt auſſi une ſorte d'oiſeau de rivière, qui reſſemble à un canard, & qui a les piéds rouges. *Anas pedibus rubris.*

ROUGE-GORGE. ſ. f. Petit oiſeau, qui a la gorge rouge. On dit que la *rouge-gorge* eſt fort jalouſe, & qu'elle ne peut ſouffrir que dans les lieux où elle demeure ordinairement il y ait d'autres oiſeaux qu'elle; de là vient le provèrbe Latin: *Unicum arbuſtum non alit duos erithacos.* JONSTON.

ROUGE-QUEUË. ſ. f. Petit oiſeau qui a la queuë rouge. *Avis caudâ rubra.* La *rouge-queuë* vit ſept ou huit ans. OLINA.

ROUGE VULGAIRE. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute rouge, & fort commune. MORIN.

ROUGE; la Mèr *rouge*. Voyez ARABIQUE, Golfe & MÈR.

ROUGE, ſe dit provèrbialement en ces phràſes. On dit d'une pèrſonne qui rougit, qu'elle eſt *rouge* comme un Chérubin, comme une écreviſſe, comme un coq, comme du feu. *Rubet velut cherubinus, &c.* On dit d'un enfant mutin, qu'il eſt méchant comme un âne *rouge*. Ce mot vient de ce que *rouge* en vieux François ſignifioit *malin*. Il a ſignifié auſſi *traître*, & *artificieux*; & on trouve dans Corgrave cet aûtre provèrbe, Les plus *rouges* y ſont pris; c'eſt-à-dire, les plus fins & les plus malicieux. Les Latins ont dit auſſi dans le même ſens, *crine ruber*, comme on voit dans Martial. On dit auſſi, *Rouge* au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du Pélerin; c'eſt-à-dire, que ce ſont les ſignes du beau tems.

ROUGEÂTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le rouge. *Subruber.* Nuage *rougeâtre*. ABLANC.

ROUGEAUD, AUDE. adj. Qui a les jouës rouges, & le viſage un peu haut en couleur. *Subrubicundus.*

ROUGEOLE. ſ. f. Maladie qui vient particulièrement aux enfans, & qui reſſemble fort à la petite vérole, dont elle ne diffère que du plus au moins. *Rubentes puſulæ.* La *rougeolle* conſiſte en de petites taches rouges, ſemblables à des piqûres de puce; ces taches s'élevent très-peu au deſſus de la peau, & ne ſuppurent point comme les puſtules de la petite vérole, elles ſe diſſipent bientôt, & il n'en paroît plus le huitiéme jour. Cette maladie eſt accompagnée d'inquiétude, de fièvre, de ſoif, d'une petite toux, de peſanteur de tête, d'aſſoupiſſement, du flux continuel d'une humeur qui vient des narines & des yeux, d'étèrnûment, de diarrhée, de vomiſſement. La caûſe de la *rougeolle* eſt une fermentation particulière & légère de la maſſe du ſang, éxcitée par la mauvaiſe conſtitution de l'air, ou par quelque autre cauſe éxtérieure. La plupart des Médecins veulent qu'il y ait d'ailleurs dans nos corps un mauvais levain que nous contractons dans le ſein de nos mères. On appelle la *rougeolle*, en Latin *morbilli*. Voyez *petite vérole*.

ROUGET. ſ. m. Eſpéce de poiſſon de mèr qui étoit fort éſtimé des Anciens à caûſe de ſa délicateſſe. *Rubellio.* Ils en ont connu de trois ſortes; l'un qu'ils ont nommé *mullus*, l'aûtre *cuculus*, & le troiſiéme *lyra*. Le *rouget* eſt armé ſur le dos de pluſieurs pointes piquantes. Il ſe nourrit de chair, il mange les petites écreviſſes, & d'aûtres petits poiſſons. Il eſt plus éſtimé en hivèr qu'en été, ſoit parcequ'en hivèr il nage en pleine mèr, au lieu

BIBLIOTECA DE FILOLOGIA MADRID

qu'en été il approche du rivage ; ce qui fait qu'il ſe nourrit dans ces deux ſaiſons d'alimens différens ; ſoit parcequ'en été, à ce que quelques Auteurs raportent, il fait ſes petits. Le *rouget* doit être choiſi gros, récent, bien nourri, & d'une chair ferme. Sa chair ſe digère facilement. Elle produit un bon ſuc; elle nourrit beaucoup, elle réſtaure, elle rétablit les forces : elle excite l'humeur ſéminale, elle eſt eſtimée propre pour arrêter le cours de ventre. On ne remarque point qu'elle produiſe de mauvais effets. Le *rouget* contient en toutes ſes parties beaucoup d'huile & de ſel volatile, & médiocrement de phlegme. Il convient principalement en hiver à toute ſorte d'âge & de tempérament. LEMERY.

Le *rouget* eſt ainſi appellé en Latin *erytrinus*, ou *rubellio*, parcequ'il eſt rouge. LEMERY.

ROUGEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rouge. *Rubor*. Ce mot n'a point de plurier en ce ſens. La *rougeur* du viſage vient de l'abondance, ou de la trop grande agitation du ſang. La honte, la pudeur, cauſent & répandent ſur le viſage une petite *rougeur*, qui a été appellée par un Ancien *la couleur* ou le vèrmillon *de la vertu*. *Pudor*. Sa *rougeur* ne diminuoit rien de ſa beauté. P. DE CL.

Hà ! garde-toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur *trahiroit le ſecret de mon cœur*. CORN.

ROUGEUR, ſe dit auſſi des bourgeons ou taches rouges qui viennent au viſage & ſur la peau. *Puſula rubentes*. L'ébullition du ſang cauſe des *rougeurs*.

ROUGIR. v. act. & n. Colorer de rouge. *Ruborem inducere, vel colore rubro inficere*. On n'a pas ici l'art de *rougir* le marroquin auſſi beau qu'en Levant. On a des ſeps de vignes qu'on appelle *teinturiers*, pour *rougir* le vin blanc. Un homme ſobre ne fait que *rougir* ſon eau. Les plaintes, les rivières ſont *rougi* du ſang répandu par ce Conquérant. Les métaux *rougiſſent* avant que de ſe fondre. *Rougir* en coloriſſant, c'eſt un tèrme de ceux qui peignent en émail. *Rougir* le fèr en couleur de ceriſe. FÉLIBIEN.

ROUGIR, ſe dit figurément en Morale, en parlant de la couleur qui cauſe la honte, & la confuſion. *Rubeſcere, erubeſcere*. Un père *rougit* de la faute de ſes enfans. C'eſt un éffronté qui ne *rougit* de rien. Un homme de bien *rougira* plutôt que le coupable. VAUG. Ce livre ne fera point *rougir* ſon Auteur. Ce jeune homme a *rougi*, c'eſt bon ſigne. On ne voit plus rien de honteux dans les paſſions dès qu'elles ont été déguiſées ſur le théatre, & embellies par l'art : on y apprend à ſon cœur à ne *rougir* de rien. NIC. On ne *rougit* pas de commettre des fautes : mais on *rougit* de les avouer. FLÉCH. Alèxandre refuſa de ſurprendre les ennemis ; réſolu de tout pèrdre, plutôt que de ſe mettre au hazard de *rougir* de ſa victoire. LE CH. DE M. On fait dire par Agamennon à Iphigénie ;

Montrez, en éxpirant, de qui vous êtes née :
Faites rougir *ces Dieux qui vous ont condamnée*. RAC.

Où penſes-tu, Ceſar? tu vois que tes ſoldats
Rougiſſent *de ton crime, & tu n'en* rougis *pas ?* BRÉB.

ROUGIR, ſe dit encore plus figurément de certaines chôſes. *Dolere, moleſte ferre, erubeſcere*. La raiſon *rougit* d'avoir pèrdu ſon empire, & de le voir uſurpé par les ſens. M. ÉSP.

Son ſort, de ſplendeur revêtu,
Fait gronder le mérite, & rougir *la vertu*. BOIL.

ROUGI, IE. part. paſſ. & adj. On appelle de l'eau *rougie*, l'eau où il n'y a que fort peu de vin. *Aqua vino rubro tincta, aqua rubella*.

ROVIGNO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Iſtrie. *Rovinium, Rubinium, Ruvinium*. Elle eſt ſur une prèſqu'iſle de la côte occidentale, à trois lieuës de Parenzo, vèrs le midi. *Rovigno* n'eſt pas une grande ville, elle eſt aſſez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le Monte Auro, qui eſt la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruines de laquelle *Rovigno* s'eſt agrandie. MATY.

ROVIGO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de Veniſe, en Italie. *Rhodigium*. Elle eſt capitale de la Poleſine de *Rovigo*, & ſituée ſur l'Adigeto, entre Fèrrare & Padoue, à huit lieuës de chacune. Elle eſt la patrie du ſçavant Cœlius Rhodiginus ; l'Évêque d'Adria y fait réſidence. MATY.

La Poleſine de ROVIGO, *Territorium Rhodiginum, Poleſinum Rovigii*, ou *Rhodigii*. Province de l'État de Veniſe en Italie. Elle eſt aux confins du Fèrrarois, entre le Po & l'Adige, qui avec le golfe de Veniſe en font une prèſqu'iſle. Ce pays étoit autrefois une dépendance du Duché de Ferrare. Il peut avoir ſeize lieuës de long & ſix de large ; il eſt bien arroſé, & on l'appelle la petite Pouille, à cauſe de la grande fèrtilité en grains & en pâturages. Rovigo capitale, Adria & Landenaro en ſont les lieux principaux. MATY.

ROUILLE. ſ. f. Corruption des métaux, & particulièrement du fèr & du cuivre, qui ſe fait par l'humidité, par l'acidité. *Rubigo*. Il faut peindre ou vèrniſſer le fèr pour le garentir de la *rouille*. Avec le tems tout le fèr ſe tourne en *rouille*. La *rouille* du cuivre fait le verdet ou le vèrd de gris. La cérüſe ſe fait de la *rouille* de plomb par l'acidité du vinaigre. L'or n'eſt point ſujet à la *rouille*.

Ce mot vient de *ribigilla* & de *rubigo*.

Il s'employe auſſi figurément.

Ceſſe de t'étonner, ſi l'envie animée,
Attachant à ton nom, ſa rouille *envenimée,*
La calomnie en main quelquefois te pourſuit. BOIL.

ROUILLE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la même choſe que ROUGE SANGUIN. Voyez ce mot.

ROUILLER. v. act. Se *rouiller*, faire venir de la rouille, ſe tourner en rouille. *Rubiginem contrahere, vel erugi.em*. Le fèr bien poli ſe *rouille* difficilement. L'humidité de l'air *rouille* les armes.

ROUILLER, ſe dit figurément en Morale, du courage, de l'eſprit, qui s'altèrent, qui ſe corrompent dans la paix & dans la faineantiſe, faute de leur donner de l'éxercice. *Depravari, corrumpi, imminui*. L'eſprit ſe *rouille* dans la ſolitude. ABLANC. L'étude *rouille* l'eſprit, en cultivant le jugement. S. ÉVR. Les procès *rouillent* l'eſprit. LA BRUY.

On dit abuſivement *rouiller* les yeux dans la tête ; pour dire, les rouler, les remuer affreuſement, en ſigne de dépit & de colère. *Oculos volvere, intorquere*.

ROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Volutus, intortus*.

ROUILLURE. ſ. f. *Rubigo, erugo*. La *rouillure* n'eſt autre chôſe que le dérangement de quelques parties inſenſibles d'un métal qui ont été enlevées par la force de quelque liqueur qui en a pénétré les pores. REGIS. M. de Cézïziers dans ſa Traduction de la Cité de Dieu, appelle Robigo, ou *Rouillure*, la Déeſſe Robigo. Voyez ce mot.

ROUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rodingus, Chrandingus, Chrodingus*. Saint *Rouin* étoit né en Irlande dans le tems que ce pays portoit encore le nom d'Ecoſſe, & vèrs l'an 594. Il fut premier Abbé de Beaulieu en Argonne entre la Champagne & la Lorraine, & mourut l'an 680. Voyez *Baillet au* 17e *Sept*.

ROUIR. v. n. S'altérer en demeurant dans l'eau. *Corrumpi, depravari*. Quand on laiſſe la viande dans le pot longtems ſans la faire bouillir, elle *rouit*, ſe corrompt, s'altère, prend un mauvais goût. On met le chanvre, le lin *rouir* dans des eaux mortes, pour en détacher plus facilement la filaſſe, quand il eſt à demi pourri. *Cannabim, linum diluere, macerare, aqua ſubigere*. Dans l'Ordonnance de l'Empereur Frédéric, qui compoſe le Titre XXXV. du IIIe Livre des Conſtitutions de Sicile, cela s'appelle *linum vel cannabum maturare*. Il eſt défendu de faire *rouir* le chanvre dans des eaux vives, parceque cela fait mourir le poiſſon.

Plutôt que faire approuver ma doctrine,
On fileroit chanvre ſans le rouïr. DES-HOUL.

Quelques-uns dérivent ce mot de *ros*, à cauſe qu'en quelques lieux on éxpoſe le chanvre à la roſée pour le faire *rouir*. Dans la baſſe Latinité on a dit *robiare* en la même ſignification ; & *rotborium*, pour ſignifier le lieu où l'on met *rouir* le chanvre. DU CANGE.

ROULADE. ſ. f. Qui ſe dit des promtes infléxions de la voix & du chant, & particuliérement de celui des oiſeaux. *Vocis crebra inflexio*. Il y a du plaiſir à entendre les *roulades* que le roſſignol fait en ſa gorge. Voyez ROULEMENT.

ROULAGE. ſ. m. Facilité de rouler. *Vectura, vectio, ſubvectio*. Il faut bien choiſir les chemins, & les redreſſer pour le *roulage* du canon.

ROULANT, ANTE. adj. Qui roule. *Rotans, volvens, pervolvens*. Une chaiſe *roulante*, c'eſt un petit carroſſe légèr. On dit qu'un homme a un carroſſe bien *roulant* ; pour dire, bien entretenu. On dit qu'un chemin eſt *roulant*, bien *roulant* ; pour dire, qu'il eſt beau & commode pour le charroi. Godeau a appellé les cieux, Voutes d'or, miracles *roulans*.

ROULEAU. ſ. m. Piéce de bois de figure cylindrique, qu'on met ſous les groſſes machines pour faciliter leur mouvement. *Palanga*. Les poûtres, les cloches, les grós fardeaux ſe remuent, ſe conduiſent ſur des *rouleaux*.

ROULEAU ſans fin, ou Tours tèrrières. Autre tèrme de Marine, ce ſont des *rouleaux* aſſemblez avec des entretoiſes, & des moiſes. On les fait rouler par le moyen de leviers : ils ſèrvent à mener de groſſes piéces, & ſont fort néceſſaires dans les ateliers. AUBIN. On les remuë auſſi avec des *rouleaux* ſans fin, joints

avec

avec des entretoiſes, qu'on nomme autrement *tours tarières*. On les nomme ſans fin, ou tours tèrrières; parce qu'on les fait tourner par le moyen de leviers, & qui ſont aſſemblez ſous un poulin avec des entretoiſes ou des moiſes. La calendre ne ſe meut que ſur des *rouleaux*. On applique les étoffes ſur des *rouleaux* pour les tabiſer. Les éſtampes s'impriment entre les deux *rouleaux* d'une preſſe. Les flans des monnoies ſe font entre deux *rouleaux* de fèr qui les applatiſſent.

ROULEAU, eſt auſſi un inſtrument pour polir, applattir. *Cylindrus.* Les Pâtiſſiers ſe ſèrvent de *rouleaux* pour applatir leur pâte; les Lingères pour unir & licet leurs dentelles. Les Laboureurs paſſent un gros *rouleau* ſur les tèrtes pour doulcoyer les avoines, pour applanir les allées.

Les Imprimeurs appellent *rouleaux*, l'endroit de la preſſe où eſt attaché la corde pour en faire mouvoir le train. *Cylindrus.*

ROULEAU, en tèrmes d'Architecture, ſe dit auſſi des enroulemens, des volutes, des conſoles, des modillons, & autres ornemens, & même ceux des panneaux & ornemens répétez de Sèrrurerie.

Il vient du Latin *rotulellum.*

ROULEAU, ſe dit auſſi de cèrtains vâſes de faïence, ronds, en forme de colonne, & plus larges par le haut que par le bas. *Vaſa faventina rotunda.* Les *rouleaux* ſèrvent à orner les cheminées.

ROULEAU, ſe dit auſſi des chôſes roulées & empaquetées. *Sarcina complicata, circumvoluta.* Un *rouleau* de tabac. Les cartes ſe conſèrvent mieux en *rouleau*, qu'étant pliées. Les enſeignes de Mèrciers ſont de grôs *rouleaux* de fil, de ruban, pendus à leurs boutiques. Un *rouleau* de doubles, de cinq ſous, de dix ſous.

Les Anciens donnoient à leurs livres la figure de petites colonnes, ou *rouleaux*, & au ſiécle de Ciceron, les Bibliothéques n'étoient compoſées que de ces *rouleaux*. *Volumen, ſpira.* La chèrté du parchemin, & le bon marché du papier dont on faiſoit les *rouleaux*, étoient caûſe qu'on n'en voyoit près que point d'aûtres. Voſſius dit qu'on colloit pluſieurs feuilles les unes au bout des aûtres, quand elles étoient remplies d'un côté ſeulement, on les rouloit toutes enſemble, en commençant par la dèrnière, qu'on appelloit *umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton d'ivoire, ou de bouïs, afin de tenir tout le *rouleau* en état. On colloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin pour couvrir le *rouleau*, & pour le conſèrver. En plaçant les *rouleaux* dans les Bibliothéques on leur donnoit une ſituation pèrpendiculaire à l'horizon. Les Juifs obſèrvent encore aujourd'hui cet ancien uſage des *rouleaux* pour les livres qu'ils liſent dans leurs Synagogues.

Depuis Anaſtaſe l'on voit dans la main des Empereurs (ſur les médailles) une éſpéce de ſachet, ou de *rouleau* long & étroit, dont il n'eſt pas aiſé de deviner le myſtère. Les uns diſent que ce n'eſt qu'un mouchoir plié, que jettoit de ſa loge celui qui préſidoit aux jeux, pour les faire commencer. Et que c'eſt pour cela que les Conſuls, dont nous avons les figures, en tiennent un ſemblable. D'aûtres diſent que c'eſt ce ſachet plein de cendre & de pouſſière, que l'on préſentoit à l'Empereur à la cérémonie de ſon ſacre, nommé AKAKIA, comme qui diroit un moyen de ſe conſèrver dans l'innocence, par le ſouvenir de la mort, que cette pouſſière renouvelloit. Peut-être que ceux qui diſent ſimplement, que ce n'eſt qu'un *rouleau* de papiers, & de mémoires, que l'on préſentoit aux Princes & aux Conſuls, & qu'ils tenoient à la main pour les répandre; ſont auſſi bien fondez que les aûtres dans leurs conjectures; d'autant plus que lorſque les Statuës ſont entières, l'on voit ordinairement au piéd une petite caſſette faite, ce ſemble, pour ſèrrer ces papiers. P. JOBERT, *p.* 283.

ROULEAU, en tèrmes d'Imager & de Graveur, ſe dit de cèrtaines bandes chargées d'écriture, qu'on fait ſortir de la bouche des figures, quand on leur veut faire dire quelque chôſe. *Volumen.* L'ancienne peinture & gravûre étoit chargée de pluſieurs *rouleaux*, qui ne ſont plus guère en uſage.

ROULEMENT. ſ. m. Se dit en Muſique de pluſieurs infléxions de voix qui ſe font ſur une ſyllabe. *Vocis, inter canendum, celerrima vibratio, inflexio, volutatio.* Cette voix eſt fort fléxible, & fait pluſieurs *roulemens* & diminutions. Les roſſignols font auſſi pluſieurs *roulemens* de gorge. Quelques-uns diſent *roulades.* Il y en a qui nomment les tirades, des *roulades*, ou des *roulements*, mais barbârement & fort improprement. BROSSARD.

On dit auſſi *roulement* d'yeux, quand on les tourne en mille manières pour faire le dévot & le paſſionné. *Oculorum intorſio.*

Et ſes roulemens *d'yeux, & ſon ton radouci,*
N'impôſent qu'à des gens qui ne ſont point d'ici. MOL.

ROULER, v. act. & n. Faire mouvoir une chôſe circulairement. *Volvere, verſare, in orbem agere.* Les cieux *roûlent* ſur leurs pôles. Conſidérez ces globes mèrveilleux qui *roûlent* ſi majeſtueuſement ſur nos têtes. ABLANC. Un boulet de canon *roûle* long tems ſur la tèrre. Les joueurs de boule diſent qu'ils vont *roûler* le bois. Il a aſſez de bien pour faire *roûler* un carroſſe. Il fait beau *roûler*, le tems; les chemins ſont beaux,

Ou les Aſtres, dit-il, roulent à l'avanture,
Et les loix du hazard gouvèrnent la nature. BRÉB.

Ou ſi quelque Demon, &c.

Ce mot vient du Latin *rotulare.*

On dit, Faire *roûler* le canon; pour dire, mener le canon en campagne, *Tormenta ducere*, &, Faire *roûler* la preſſe; pour dire, faire imprimer.

ROULER, ſe dit auſſi parmi les Laboureurs: pour dire caſſer les motes avec le rouleau. *Æquare, adæquare. Roûler* les avoines.

ROULER, ſignifie auſſi, Se mouvoir le long d'un penchant. *Volvere.* Une pelotte de neige groſſit toujours en *roulant.* Cet enfant eſt *roulé* du haut en bas des montées. Les ennemis faiſoient *rouler* ſur leur brèche de gros quartiers de pièrres, des chevaux de friſe, &c.

Brébeuf a dit ce mot, dans le ſens de *quaſſare, vibrare, torquere*, pour éxprimer le mouvement qu'on donne à une chôſe que l'on tient en main en la tournant avant que de la lancer, pour mieux prendre ſa ſecouſſe, & aſſurer ſon coup.

Une furie armée & d'ongles & de dents,
Fait à l'entour des murs ſiffler mille ſerpens,
Et roulant *de ſa main une torche allumée,*
Empoiſonne les airs de ſa noire fumée. BRÉBEUF.

On dit auſſi, Se *rouler* ſur le lit, ſur l'hèrbe; pour dire, s'y mouvoir, s'y agiter en rond. *Agi, volvi, circumagi.*

On dit auſſi, que les flots *roulent* dans la mèr les uns ſur les aûtres. *Volvi, revolvi.* L'eau des ruiſſeaux *roule* ſur des cailloux. Le fleuve ſe précipite ſous tèrre, où il *roule* caché. VAUG. Le fleuve *rouloit* avec rapidité. ABLANC. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *roule*, lorſqu'il ſe tourmente, & qu'il penche, ou ſe renvèrſe inceſſamment ſur un de ſes côtez: ce qui vient du défaut de ſa conſtruction, de ſes vèrgues, ou de ſes mâts. On dit auſſi de ceux qui ſont dans le vaiſſeau, qu'ils *roulent.* Nous avons fort *roulé* cette nuit, parce que le vent diminuë. L'AB. DE CHOISI. La mèr *roule*, lorſque ſes vagues s'élevent & ſe déploient ſur un rivage uni. AUBIN.

ROULER, ſignifie auſſi, Plier en rond. *Convolvere, in volumen complicare, componere.* On *roule* les feuilles de tabac, on en fait des rouleaux. On *roule* les éſtampes & autres grands papiers qu'on veut conſèrver proprement. On *roule* le ſatin, & les étoffes, de peur qu'elles ne ſe coupent dans le pli. On dit auſſi, *rouler* les yeux, & abuſivement *rouiller*, comme la plupart le diſent dans le diſcours familier; pour dire, les tourner de côté & d'aûtre, enſorte que la vuë en paroiſſe égarée. On le dit auſſi au neutre; Les yeux lui *rouloient* dans la tête.

A voir de quel air éffroyable,
Roulant *l'œil, ſe tordant les mains,*
Santeuil lit ſes cantiques vains,
Diroit-on pas que c'eſt le Diable,
Que Dieu force à louer les Saints? POËT. ANONYM.

ROULER, ou *roller*, ou *crouler* un bateau, ſe dit lorſque les gens qui ſont dedans ſe donnent des mouvemens de côté & d'aûtre, ſoit par jeu ou par beſoin, enſorte que le bateau balance de côté & d'aûtre.

ROULER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Animo verſare, volvere, meditari, agitare.* Le Prince *roule* de grands deſſeins dans ſa tête. Il attend la réponſe d'une telle négociation, tout *roule* là-deſſus. Il eſt agité de divèrs mouvemens, de divèrſes penſées qui *roulent* dans ſon éſprit. Il *rouloit* dans ſon éſprit toutes ſortes d'expédiens. VAUG. Les affaires humaines ne *roulent* pas à l'aventure. ID.

ROULER, ſignifie auſſi, ſubſiſter, vivre avec quelque peine. *Vitam ſuam trahere aegre.* Quand Diogéne *rouloit* ſon tonneau, il diſoit qu'il *rouloit* ſa vie comme les aûtres. Cet homme n'a pas beaucoup de bien; mais il *roule* tout doucement; il va dîner deçà & delà, il *roule* comme il peut. Un galant fait *rouler* tout le ménage de ſa Maitreſſe, entretient toute ſa famille. Il y a long-tems que cet homme *roule* par le monde, qu'il voyage, qu'il èrre çà & là.

ROULER SA VIE, ſe dit auſſi ſimplement pour, Paſſer ſa vie. *Vitam ducere.* De ſorte que la manière, dont on la paſſe, doit être marquée par ce qu'on y ajoûte.

Puiſſe tu, comme Auguſte, admirable en tes faits,
Rouler *tes jours heureux en une heureuſe paix.* RÉGNIER.

Cher ami roulons *notre vie*
Parmi l'amour & le vin. POËTE ANON.

ROULER, ſe dit auſſi de l'argent, lorſqu'il ſe remuë, qu'il s'en fait grand commèrce. *Circumvolvi.* Il n'y a que l'argent comptant qui faſſe *rouler.* On dit encore, en parlant d'un homme fort riche, que les ſacs d'or & d'argent *roulent* dans ſa maiſon, qu'il ſe *roule* ſur l'or & ſur l'argent.

ROULER, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de deux ou de pluſieurs Commandans qui commandent tour à tour, qui ont chacun leur jour. *Viciſſim imperare.* Ces deux Maréchaux de Camp *roulent* enſemble, un tel étoit de jour.

ROULER, ſe dit en ce ſens des Officiers qui ſont en concurrence de commandement ou égalité de charges, qui obéïſſent les uns aux autres ſuivant la datte de leurs commiſſions ou leur ancienneté. *Viciſſim imperare, regere.*

On dit proverbialement, Pièrre qui *roule* n'amaſſe jamais de mouſſe; pour dire, qu'il faut être conſtant dans une profeſſion pour s'y enrichir.

ROULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les Ouvriers appellent bois *roulé*, celui d'un arbre qui a été battu des vents, tandis qu'il étoit jeûne & en ſéve. *Lignum vento vitiatum, læſum, exagitatum.*

ROULÈRS. Voyez ROUSELARE.

ROULET. ſ. m. Vieux mot. Inſcription, ſelon une Épitaphe qui ſe voit dans la Chronique de S. Denys MS. de M. Juſtel Sécretaire du Roi. BOREL.

ROULETTE. ſ. f. Petite rouë qui ſupporte un fardeau qui le fait rouler. *Rotula ſuppoſita.* Les canons des vaiſſeaux ſont poſez ſur des *roulettes.*

ROULETTE, eſt auſſi une petite couchette qui roule ſur des roues pour la tranſporter, & la cacher ſous un aûtre lit quand on veut. *Lectus verſatilis.* Un mari qui couche dans la *roulette*, tandis que ſa femme couche au grand lit, eſt un grand ſot.

ROULETTE. Tèrme de Géométrie. Ligne courbe, autrement appellée *cycloïde*; parce qu'elle fait préſque un demi-cèrcle. *Cycloidis.* L'invention en eſt dûë au Père Mèrſenne.

ROULETTE, eſt auſſi un tèrme de Doreur ſur cuir, qui ſignifie un inſtrument de fèr en manière de petite rouë à manche de bois, dont on ſe ſèrt pour faire le bord des livres. *Denticulata rotula.*

ROULIER. ſ. m. Voiturier par tèrre qui tranſporte les marchandiſes de ville en ville, de province en province ſur des charettes. *Carrucarius vector.* Il eſt allé d'Orléans à Paris par les *Rouliers.* Les *Rouliers* prennent tant par livre pour le tranſport d'un ballot.

ROULIS. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'agitation & le balancement d'un vaiſſeau d'un côté à l'aûtre, lorſqu'il ſe panche ſans ceſſe, ſur l'un & ſur l'autre de ſes côtez; tantôt à babord, & tantôt à ſtribord; ce qui arrive, ſoit par le défaut de ſa conſtruction, ou par celui de ſa mâture, de ſon envèrgeure, ou de ſa charge mal arrimée. *Navis vacillatio, agitatio.* Nous fumes fort fatiguez par le *roulis* du vaiſſeau. Cette manœuvre produit dans le batteau un *roulis* continuel. P. LE COMTE.

ROULONS, ſont de petits barreaux ronds, ou morceaux de bois travaillez qui ſe poſent de travèrs ſur les montans des échelles, & des rateliers, & qui forment les échelons. *Scanſula, gradus.* On nomme encore *roulons*, les petites baluſtres des bancs d'Égliſe. Il ſe dit auſſi des bâtons des ridelles.

ROUMARE. ſ. m. Nom d'un poiſſon. La vèrge de ce poiſſon eſt oſſeuſe, longue de trois paûmes, & gróſſe de deux pouces, ayant à ſes deux extrémitez une boſſe ſpongieuſe. L'os de cette partie eſt un remède ſingulier & expérimenté pour le calcul: réduit en poudre, il facilite l'accouchement; & ſi on ſucce de la bièrre avec les extrémitez ſpongieuſes, la ſtrangurie s'arrête auſſitôt. BURNET.

ROUMIER. Voyez RAMIER.

ROUMOIS. Voyez ROMMOIS.

ROUPEAU. ſ. m. Autrement Bilboreau. C'eſt une éſpéce de héron plus grand qu'une aigrette, mais plus petit qu'un héron; ſes yeux ont l'iris rouge, & la prunelle noire; ſon bèc eſt noir, creux & trenchant comme celui du héron, le deſſus de ſa tête & de ſon dôs eſt de plumes colorées, ainſi que le dôs d'un vanneau, avec une ligne blanche, qui commence depuis l'œil juſques à l'aûtre part. Du devant du front, & entre les plumes noires de deſſus ſa tête ſortent d'autres petites plumes blanches longues & déliées & très-belles à voir, ſes ailes ſont de belle couleur cendrée, comme le héron, & ſa queuë de même; mais tout le deſſus & le deſſous du col, deſſous le ventre, les cuiſſes & les plumes de deſſous la queuë ſont blanches, ſes jambes ſont longues; il a la cuiſſe dénuée bien haut au deſſus du genouil, cette partie de la cuiſſe & la jambe ſont de couleur jaûne pâle, ſes ongles ne ſont pas longs: l'on voit plus communément de ces oiſeaux autour des mèts qu'ailleurs, ils font leurs nids dans des rochèrs éſcarpez & de difficile accès.

ROUPIE. ſ. f. Goutte de pituite qui dégoutte du cèrveau par le nez, lorſqu'il fait froid, ou qu'on eſt enthumé. *Stiria.* Les enfans ont ſouvent la *roupie* au bout du nez, ils n'ont pas ſoin de ſe moucher.

ROUPIE, ou ROUPIAS, en tèrmes de Relations, eſt une monnoie de l'Indoſtan fort commune dans les Indes, qui eſt d'argent, & vaut 28 ſous, ſelon Tavèrnier, mais Thomas Rhoe dit qu'elle vaut un écu cinq ſous de notre monnoie. *Roupias nummus.* Il faut qu'il veuille parler du double de la *roupie*; car d'aûtres diſent que la plus haute ne vaut que 42 ſous. Il y en a qui ne valent que 15 ſous, & d'aûtres quatre ſous. Le trafic chez le Mogol ſe fait principalement en *roupies.* On y compte les richeſſes par des lecks de *roupias.*

ROUPIÈRE. ſ. f. Rapière, ſorte d'épée. BOREL. *Enſis, gladius, machæra.*

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a la roupie au bout du nez. *Striosus.*

ROUPILLE. ſ. f. Éſpéce de petit manteau, vieille ſorte d'habillement qui étoit une ſorte de hongreline ſerrée & courte. *Adſtrictius ſagulum.*

ROUPT, OUPTE. Vieux part. paſſ. & adj. Rompu. Mehun au Codicille.

Qui autrement ſeroit roupt *ou débareté.*

Ce mot vient du Latin *ruptus.*

ROURE. ſ. m. Éſpéce de chêne. *Robur, robus, robor.* POMEY RICHELET. Cependant on croit avec Danet & Furetière, qu'il faut dire *rouvre.* Voyez donc ROUVRE.

ROUSSEASTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le roux. *Subrufus.* La toile de ſoie eſt toujours un peu *rouſſaſtre*, ne ſe blanchit pas ſi bien que de la Hollande.

ROUSSEAU. ſ. m. Qui a le poil roux. *Rufus, rutilus, fulvus.* On tient que Judas étoit *rouſſeau*: c'eſt pourquoi on hait beaucoup les *rouſſeaux.*

ROUSSELARE, ou ROULERS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Châtélenie d'Ypre en Flandre. *Roſſlaria, Rollarium.* Il eſt ſur la petite rivière de Mandel, à quatre lieuës de la ville d'Ypres, vèrs l'orient ſeptentional. MATY.

ROUSSELET. ſ. m. Poire qui eſt fort petite, qui a le goût fort ſucré, & qui eſt des plus hâtives. *Muſetum.* Il y a de gros & de petits *rouſſelets.* Le *rouſſelet* de Rheims eſt le plus renommé. Il n'y a guère de poires au monde plus éſtimées que le *Rouſſelet.* C'eſt une poire médiocre en groſſeur, bien faite dans ſa figure, qui eſt plus longue que ronde, la queuë en eſt peu groſſe & peu étenduë, le coloris gris, rouſſâtre d'un coté & rouge obſcur de l'aûtre, avec quelques endroits verdâtres qui jauniſſent à propos, pour marquer le tems de la maturité. La chair en eſt & tendre & fine, & ſans marc, & l'eau agréablement parfumée, mais d'un parfum qui ne ſe trouve qu'en elle; c'eſt d'ordinaire à la fin d'Août & dans les premiers jours de Septembre qu'elle mûrit; & nulles poires alors ne peuvent être miſes au rang des éxcellentes qu'à proportion qu'elles approchent de la bonté du *Rouſſelet.* Soit qu'elle ſoit cruë, ou qu'elle ſoit cuite; en compôte liquide, ou en confiture ſéche, elle ſe ſoutient également bien par tout: qu'on la mette en toutes ſortes de tèrres, elle y réüſſit, ſoit qu'elle ſoit en éſpalier, ou en buiſſon, ou en grand arbre; &, ce qui ne convient qu'à ce fruit, quoiqu'on en voye de meilleures les unes que les aûtres, jamais cependant il ne s'en voit aucune qu'on puiſſe dire abſolument mauvaiſe, pourvû qu'elle ſoit dans ſa juſte maturité; celles qui ne l'ont point, & encore plus celles qui en ont trop, ne plaiſent nullement. LA QUINT. *P. III. p.* 304. Rien ne lui eſt plus contraire pour être éxcellente que l'éſpalier, elle y pérd aſſurément une partie de ſon parfum; mais auſſi elle y devient belle & groſſe, & abondante; par où elle répare ce défaut de bonté. ID. Il y a une choſe ſingulière pour le *Rouſſelet*; c'eſt que quoique la plûpart des fruits ne réüſſiſſent nullement aux éſpaliers du nord, cependant celle-ci y conſèrve raiſonnablement de bonté, en ſorte qu'il n'eſt pas mal d'en mettre quelques arbres à ces éxpoſitions, qui ſont d'ordinaire ou inutiles, ou miſérables. ID. Il ſeroit à ſouhaiter que le *Rouſſelet* pût durer un peu plus long-tems qu'il ne fait, mais il eſt fort ſujet à mollir, c'eſt ſon unique défaut, & on y eſt ſouvent trompé, quand on n'y prend pas garde de fort prés. ID. La Quintinie met la poire de *Rouſſelet* dans le premier ordre des bonnes poires, qui ont la chair beurrée ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau ſucrée & de bon gout, & un peu de parfum. *P. III. p.* 253. On ne laiſſe pas de faire cas du *Rouſſelet*, & de la Robine dans la ſaiſon des pêches, quelque grande que ſoit l'abondance de celle-ci; auſſi comme d'ordinaire

re les pêches ſont plus fautives que les poires, & que de plus les pêches venuës dans un fond humide ſont d'un très-petit mérite, il eſt néceſſaire à ceux dont le tèrtain n'eſt pas trop bon, de ſe précautionner au moins par le moyen du *rouſſelet*, qui manque peu, & n'eſt jamais à regretter. La Quint. *P. III. p.* 306.

Il y a un *rouſſelet* hâtif, qui vient au mois de Septembre. La Quint. *P. III. p.* 465. La poire ſans peau ſe nomme auſſi *rouſſelet* hatif. Id. *III. p.* 328. A l'égard du *rouſſelet* je ne fais aucune différence du grôs au petit, comme ſont cèrtains Curieux; ce n'eſt aſſurément qu'une même chôſe; un même arbre en fait d'ordinaire des unes & des aûtres. Il eſt vrai cependant que celles qui n'ont qu'une médiocre groſſeur, ſont communément meilleures que les plus belles. Les groſſes poires de *rouſſelet* ſont ſans doute venuës dans un fond gras, ſoit en buiſſon, ſoit en eſpalier, & les aûtres dans un fond ſèc, ou en arbre de tige. La Quint.

Rousselet d'hiver. Voyez Martin-sec.

ROUSSERTE. ſ. f. Petit oiſeau brun, ſemé de pluſieurs petites taches, qui a le bèc pointu & noirâtre, les jambes & les piéds tirant ſur le blanc. *Alcedo minor.* Belon. On appelle auſſi *rouſſette* le plus petit de tous les chiens de mèr, qui eſt roux, & ſemé de petites taches noires. Rondelet.

Rousserte d'Anjou. Voyez Petit-Oin.

ROUSSERTE. Voyez Petit MOUCHET, & TOUQUET.

ROUSSEUR. ſ. f. Couleur rouſſe. *Color ruſus, rutilus.* On aura de la peine à ôter la *rouſſeur* de ce linge. On le dit abſolument de ces taches rouſſes qui viennent ſur le viſage, qu'on appelle autrement *bran de Judas. Lenticula.* On fait des eaux pour ôter les *rouſſeurs* du viſage. *Italicè, Roſſore, lentigine.* En Latin *lentigo.* Les *rouſſeurs* s'effacent quelquefois l'hivèr, & reviennent l'été; quelquefois elles reſtent toujours; elles viennent d'un ſang brûlé répandu dans la peau. Burnet.

ROUSSI. ſ. m. Ôdeur déſagréable de ce qui brûle. *Olere, redolere empireuma.* Je ſens le *rouſſi*; c'eſt-à-dire, qu'il y a du drap, du cuir, ou autre chôſe ſemblable qui commence à brûler, & qui jette une fumée & une ôdeur puante. On appelle abuſivement de la vache de *rouſſi*, du cuir de *rouſſi*, au lieu de dire de *Ruſſie*, qui vient d'une contrée de Pologne appellée de ce nom

ROUSSILLON. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Catalogne. *Sardones, Sardonum regio, Ruſcinonenſis Comitatus.* Elle eſt ſéparée du reſte de cette province au midi & au couchant par les Monts Pyrennées, les Antipyrennées la ſéparent au nord du Languedoc, & le golfe de Lyon la baigne au levant. Ce pays, auquel on a annexé la Viguerie de Conflans, & la Cèrdagne Françoiſe, a été cédé à la France par la paix des Pyrennées, il peut avoir dix lieuës de largeur, & vingt de longueur du couchant au levant. Il eſt baigné par le Tet, le Tech & l'égly. Il eſt aſſez fèrtile, particulièrement dans le *Rouſſillon* propre. Ses lieux principaux ſont Pèrpignan capitale, Elne, Collioure, Bellegarde, le Fort de Salſes & Mont-Louis, bâtie par Louis XIV. l'an 1678. Maty.

Roussillon. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Rouſſillo, Urſoli, Urſeole, Oſſilio.* Il eſt dans le Dauphiné, près du Rhône, à quatre lieuës au deſſous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figlina*, ou pour la ville de la Gaule Narbonoiſe qui portoit le nom d'*Urſeola* & d'*Urſeolis.* Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 614.

La Tour de Roussillon. Ce ſont les ſeuls reſtes de l'ancienne ville appellée *Ruſcino*, qui a donné le nom au *Rouſſillon.* Elle eſt à demi-lieuë de Pèrpignan, qui s'eſt formé de ſes débris. Valois, *Not. Gall. p.* 490.

ROUSSIN. ſ. m. Cheval épais & entier, comme ceux qui viennent d'Allemagne & de Hollande. *Equus ſtrigoſus.* Dom Quichot changea le nom de ſon *rouſſin* & l'appella *roſſinante.* En la plupart des Coutumes les vaſſaux doivent à leur Seigneur à chaque mutation un *rouſſin* de ſervice. Un *rouſſin* de ſervice étoit un bon & puiſſant cheval pour ſervir en guèrre, un cheval d'armes, un cheval de guèrre. *Equus ad rem militarem idoneus.* Di Laurière. L'éſtimation d'un *rouſſin* de ſervice eſt la cinquiéme partie de la valeur du revenu du fiéf; mais d'ordinaire il eſt abonné à 60 ſous.

Roussin, en quelques Coutumes qui écrivent Roucin, c'eſt la monture de celui qui n'eſt point Chevalier, & la monture du Chevalier s'appelle Cheval. Voyez l'ancienne Coutume de Normandie, Ch. 85. Selon Brunet, dans ſon Tréſor, le *roucin* eſt un cheval de ſomme. Il y a, dit-il, chevaux de pluſieurs manières, à ce que li un ſont deſtrier, grant pour le combat; li aûtre ſont palefroi, pour chevaucher à l'aiſe de ſon corps, li aûtres ſont roucins pour ſommes porter. Voyez le P. Labbe, abrégé Royal de ſon Alliance Chronologique, T. I. p. 631.

Six grands rouſſins *efflanquez ſous la charge,*
Sont en ſueur, &c. Senecé.

Du Cange dit que le *rouſſin* étoit le cheval de l'Écuyer, comme *le* palefroi étoit celui du noble, appellé *Miles.*

Ménage dit que ce mot vient de *runcinus*, qui ſignifie pourtant *un* cheval hongre ou châtré, parcequ'en langage Teutonique *ruin & ruinen* ſignifient *châtrer.* Il peut auſſi venir de *roſſ*, & de *rous*, & de *rouſſin*, Allemand, qui ſignifie *cheval*; ou de *roux*, qui ſignifioit la même chôſe en vieux François; & il le ſignifie encore en Bas-Breton.

On dit provèrbialement d'un homme ſujet aux ventoſitez, qu'il pete comme un *rouſſin.* Rabelais a fait un Apologue de l'âne & du *rouſſin.*

ROUSSIR. v. act. & n. Faire devenir roux. *Ruſeſcere, ruſum fieri.* Tout ce qui eſt blanc *rouſſit* à l'air. L'eau de puits *rouſſit* le linge en le ſavonnant. On *rouſſit* le beurre, en le tenant un peu ſur le feu. Les cheveux blonds *rouſſiſſent* avec l'âge. Le vin blanc *rouſſit*, quand il eſt tiré, quand il eſt au bas.

Roussi, ie. part. paſſ. & adj. *Rufus factus, rufatus.*

ROUSSY, ou ROUCY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Rauciacum, Roceium, Ruſciacum, Ruſſiacum, Ruciacum.* Il a titre de Comté. Il eſt en Champagne, ſur la rivière d'Aiſne. Valois, *Not. Gall. p.* 466.

ROUTE. ſ. f. Chemin public connu & fréquenté, pour aller d'une ville, ou d'une province à l'aûtre. *Via, iter publicum.* Sanſon a fait des cartes des *routes*, des poſtes, des grands chemins de France. Ces Voyageurs ſe ſont rencontrez ſur la *route.* On a volé le Meſſager ſur la *route* de Flandres.

Ce mot de *route* en toutes ſes ſignifications vient de *rupta*, ou de *ruta*, ou de *roux* qui ſignifie *cheval* en vieux François. Voyez dans Ménage une ſçavante Diſſèrtation là-deſſus au mot de *retorne.* Néanmoins il y a plus d'apparence qu'il vient de *rout*, qui eſt un vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *chemin*, & qui même dans le figuré ſignifie *exemple.*

Route, ſignifie encore, Ordre, cours de la nature. *Ordo, curſus naturæ.* Étudier les *routes* de la nature. *Arcanis naturæ ſtudere.* Le ſoleil recommence ſa *route.* Les étoiles ſuivent conſtamment leur *route.* L'onde ſe fait une *route.* Quin.

Route, ſe dit auſſi des grandes allées qu'on coupe dans un parc, dans une forêt, tant pour l'ornement, que pour la commodité de la chaſſe, & le paſſage des Voyageurs. *Silva variis ſemitis conciſa, interciſa.* Dans les bois de Monceaux il y a pluſieurs grandes *routes* qui aboutiſſent à une étoile.

Route, ſe dit auſſi des ordres qu'on expédie pour la marche d'un Régiment. *Itineris ordo, conductus.* Ce Méſtre de camp, outre ſes appointemens, a obtenu une bonne *route*; ſa *route* lui vaudra beaucoup. Il eſt défendu aux ſoldats de ſortir hors de leur *route.*

Route, en tèrmes de Marine, eſt le ſillage ou le rhumb de vent ſur lequel il faut naviger pour arriver à un cèrtain lieu, & que le Pilote ſuit en obſèrvant toujours ſa bouſſole. *Index, venti linea.* Le vent ou les courans ont fait dériver le vaiſſeau, & l'ont éloigné de la *route* de tant de lieuës. Un ſçavant Pilote eſt obligé en ces occaſions de corriger ſa *route*, & d'y avoir égard, quand il fait l'éſtime. On appelle, Porter à *route*, & Faire droite *route*, lorſqu'on navige droit & ſans obſtacle, au lieu où l'on veut aller, ſans dériver, ni louvier, ni relâcher. C'eſt le Général qui donne la *route*, qui préſcrit la *route.* On dit qu'on fait pluſieurs *routes*, lorſqu'on a le vent contraire, qu'on eſt obligé de louvier, d'aller tantôt d'un côté, tantôt de l'aûtre. On dit auſſi qu'on fait fauſſe *route*, lorſqu'on feint d'aller en un endroit, & qu'on relâche à l'aûtre. Faire *route*, c'eſt naviger, ou cingler où l'on veut aller. Nous fîmes *route* au N.E. Aller à *route*, c'eſt la même chôſe que faire *route.* En changeant de bord nous porterons à *route.* Commander à la *route*; c'eſt préſcrire celle que doivent tenir tous les vaiſſeaux de flote. En parlant de galères on dit donner la proüe, au lieu de donner la *route.*

On appelle parmi les vaiſſeaux marchands, Chèf de *route*, celui que l'on choiſit pour donner les ordres, & qui eſt à peu près comme le Chèf-d'éſcadre dans des vaiſſeaux de Roi. Nous mîmes à la voile pour nous en retourner en France en compagnie du Bèrger, du Prince des Aſturies, & du S. Eſprit, que l'on reconnut pour Chèf de *route.* Frézier, *p.* 159. Faire la même *route* qu'un autre vaiſſeau, c'eſt aller au même endroit, & courir ſur le même air de vent. A la route c'eſt un commandement qu'on fait au timonier, afin qu'il gouvèrne au rhumb de vent qu'on lui a ordonné de ſuivre. Es-tu à la *route*? queſtion qu'on fait au timonier pour ſçavoir s'il gouvèrne à l'air de vent qu'on lui a marqué. Gouvèrner au N. E. afin que la *route* vaille N. Gouvèrner à l'Eſt, afin que la *route* vaille Eſt-Sud-Eſt, c'eſt corriger les déchèts qui arrivent dans la navigation par la force des marées, par celle des courans, & par l'inconſtante variation de l'aiguille, remettant le vaiſſeau dans ſa droite *route*, quand quelqu'un de ces accidens la fait abattre ou dériver. La *fauſſe*

route eſt la dérive d'un vaiſſeau qui s'écarte, & qui ne fait point ſa *route* en droiture. *Fauſſe route* ſe dit auſſi quelquefois d'un changement de courſe qu'on fait volontairement de nuit pour éviter un ennemi.

ROUTE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des ſentiers qui travèrſent les forts, par oppoſition à *voyes*, qui ſe dit des grands chemins. *Semita, callis, trames, veſtigium.*

ROUTE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Voye, chemin, ſentier, trace, éxemple. *Via, iter, ſemita, trames.* Suivre la *route* de la vèrtu. Marcher dans la *route* du ciel & du ſalut; c'eſt une *route* épineuſe & difficile à tenir.

Tracer vèrs la richeſſe une route *facile.* BOIL.

Ce Gentilhomme ſuit la *route* de ſes aïeux, il marche ſur les pas de ſes ancêtres. Sainte Thérèſe quitta les voies battuës pour aller à Dieu par des *routes* nouvelles & inconnuës. FL. Nos actions & nos penſées doivent prendre des *routes* ſi différentes, ſelon que nous avons des biens étèrnels à éſpérer, ou non, que notre premier intérêt, c'eſt de nous aſſûrer. PASC. Où ſont les hommes qui ſoient touchez ſérieuſement de la crainte de s'égarer, & de prendre une mauvaiſe *route* pour arriver à l'étèrnité? NIC. Ceux que l'èrreur aveugle ſont incèrtains de la *route* qu'ils doivent tenir. M. ÉSP. Un homme formé au goût de Tèrence ne s'écarte point de la *route* du bon ſens. S. ÉVR. Le Roi, dans la *route* de la gloire, s'eſt choiſi un guide fidelle. FLÉCH. En chèrchant la vérité, il faut s'arrêter où l'on ne voit goutte, & héſiter dans les *routes* obſcures & inconnuës. LE P. L. S. Jean nous ouvre des *routes* toutes nouvelles. PÉLISSON.

De cette paſſion, la ſenſible peinture,
Eſt, pour aller au cœur, la route *la plus ſûre.* BOIL.

ROUTTE, ſignifie auſſi, défaite, diſſipation d'une armée; mais il eſt vieux en ce ſens. *Exercitûs clades, ſtrages, internecio.* Les Sèrgens tâchent de rallier les ſoldats dans une *route.* Voilà la ſeconde *route* qui arrive à ce Général.

A vau-de-route. Façon de parler adv. Qui ſignifie, précipitamment & en déſordre. *Funditus fuſi, fugatiſque copiis, confuſi.* Il ne ſe dit que d'une troupe de gens de guèrre, & ne s'employe qu'avec le mot de fuir, ou quelque aûtre qui marque fuite. Ils s'enfuirent *à vau-de-route.* Ils s'en allèrent *à vau-de-route.*

ROUTE, en vieux langage, ſe diſoit autrefois d'une Compagnie de cent Gendarmes. *Turma equitum leviter armatorum.* Et quand on parloit des Chevaux-Legers, on diſoit *bandes.*

ROUTE. La forêt de *Route. Rigetius ſaltus, Rigetium nemus, Ribetius ſaltus.* Nom d'une ancienne forêt près de Vèrzy & de Rheims.

ROUTIER. ſ. m. Qui ſçait bien les routes & les chemins. *Viarum peritus.* Il ſe dit proprement en Marine d'un Pilote éxpérimenté qui ſçait bien conduire un vaiſſeau, qui ſçait bien tenir, obſèrver, reconnoître ſa route.

ROUTIER, eſt auſſi un livre de cartes marines où ſont marquées les côtes, les ports & les rades, les bancs, les rochers, les aſpects & les baſſes, & autres obſèrvations néceſſaires pour conduire ſûrement un vaiſſeau. *Liber de navium curſu per diverſas oras moderando.* Il y a pluſieurs *routiers*, comme Daleixo, Damota Portugais, le Tellier & aûtres, qui ſont dans les Recueils de Voyages de Thévenot & d'autres Auteurs. Le *routier* Portugais, *Roteiro Portages* eſt un fort bon livre de mèr en forme de Journal. Il eſt fort utile à ceux qui navigent dans les mèrs du Brèſil, parce qu'il eſt d'une éxtrême éxactitude à marquer le moindre écueil.

ROUTIER, ſe dit auſſi des vents. Un vent *routier* eſt un vent qui ſèrt pour aller & pour venir en un même lieu. AUBIN.

ROUTIER, ſe dit figurément en Morale, des gens prudens, qui connoiſſent les chôſes par pratique & par éxpérience. *Expertus, peritus, exercitatus, verſatus.* Ce Capitaine eſt un vieux *routier*, qui ſçait toutes les ruſes de guèrre. Ce Procureur eſt un vieux *routier*, qui ſçait toutes celles de la chicane.

Dans cette demeure ſauvage,
Habitoit cèrtain vieux routier,
Dans l'art de ſoulager les douleurs du veuvage. VILL.

Soyez Amant, vous ſerez inventif:
Tour ni détour, ruſe, ni ſtratagéme,
Ne vous faudront: le plus jeune apprentif
Eſt vieux routier, *des le moment qu'il aime.* LA FONT.

ROUTIER, eſt auſſi un vieux mot qui ſe trouve dans l'Hiſtoire, pour ſignifier des ſoldats brigands & peu diſciplinez, qui briſoient tout ce qu'ils rencontroient. *Graſſatores milites.* Borel dit que ce nom leur vient de *ruptus*, ou de *roturiers.* C'étoient des Payſans armez, ainſi appellez parcequ'ils briſoient tout ce qu'ils rencontroient. Ce mot vient de *ruptus:* d'aûtres le dérivent de *roturiers*, c'eſt-à-dire, laboureurs, de *rota.* BOREL.

ROUTIER, étoit auſſi un Garde ou Sèrgent dangereux & travèrſier, qui étoit établi pour la garde des forêts, dont la fonction a été ſupprimée par la dèrnière Ordonnance. *Saltuarii cuſtodes damnoſi.*

ROUTINE. ſ. f. Art, ou ſcience appriſe par pratique, & par un éxèrcice particulier, qui n'eſt fondée ſur aucunes régles, ni principes. *Diuturnus uſus, longa conſuetudo, peritia, exercitatio, habitus.* Cet écolier a appris le Latin par *routine*, à force de l'entendre parler, & n'a jamais étudié la Grammaire. La pratique, la ſcience des Banquiers & des Marchands, ne s'apprennent que par *routine*: Il n'y a point de régles cèrtaines. Les femmes de province n'ont point la *routine* du monde, l'air de la Cour. Bien des gens diſent leur Breviaire par *routine*, & ſans aucune attention.

Sans livre, ils chantent par routine,
Un jargon qu'à peine on devine. BOIS-R.

ROUTINER. v. act. Apprendre par routine, par une pratique continuelle. *Uſu diſcere, caſere, perdiſcere.* A force de *routiner* une langue, on l'apprend à la fin. Il eſt bas, & on ne le trouve encore nulle part.

ROUTON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Rutunium.* C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens, en la grande Bretagne. C'eſt maintenant un village du Comté de Shrop, en Angleterre. Il eſt ſur la Savèrne, au couchant de la ville de Shrovveſbury. MATY.

ROUVERAIN. adj. m. eſt une épithéte qu'on donne au fèr qui eſt difficile à forger, & qui eſt caſſant, même lorſqu'il eſt chaud, & qu'on le bat ſur l'enclume. *Ferrum fragile, friabile.* M. Félibien écrit *rouverin*, du fèr *rouverin.*

ROUVRAY. La forêt de *Rouvray.* Nom d'une ancienne forêt ſituée dans le Pariſis, près de la Seine, & du Roule. *Roveritum nemus.* C'eſt ce que nous appellons aujourd'hui le Bois de Boulogne au couchant, entre Paris & Saint-Cloud. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

ROUVRE. ſ. m. Pomey & Richelet diſent *route*; mais on croit qu'il eſt mieux de dire *rouvre* avec Danet & Furetière. C'eſt une éſpéce de chêne qui eſt moins haut que le chêne ordinaire; mais grôs & tortu. Son bois eſt fort dur, robuſte, d'où vient que les Latins l'ont appellé *robur.* Ses feuilles ſont découpées à ondes aſſez profondes, couvèrtes d'une laine molle. Ses fleurs ſont des châtons, & ſes fruits des glands plus petits que ceux du chêne commun. En Latin *robur primum.* CLUS. ou *quercus foliis molli lanugine pubeſcentibus.* C. BAUH. Ses fleurs, ſes fruits & ſon écorce ont la même vèrtu que ceux du chêne ordinaire.

Ce mot vient du Latin *robur.*

ROUVRES. ſ. m. Nom propre de lieu. *Robur.* C'étoit anciennement un bon bourg des Carnutes, auquel les Druides faiſoient leurs ſacrifices. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Iſle de France, ſitué près d'Anèt, à trois lieuës de Dreux, vèrs le ſeptentrion oriental. MATY.

ROUVRIR. v. act. & rédupl. Ouvrir une ſeconde fois. *Rurſus aperire, reſerare.* Il eſt reſſorti, il lui faut aller *rouvrir*, le faire rentrer.

On dit auſſi d'une plaie, qu'elle ſe *rouvre*, quand après avoir été quelque tems guérie en apparence, elle recommence à ſaigner, à s'ouvrir une ſeconde fois. *Denuò aperire, pateſieri.* Cela arrive particulièrement à ceux qui ont des canules.

Les bleſſures du cœur ſe rouvrent *aiſément.* CORN.

Je ſçai que vos regards vont rouvrir *mes bleſſures.* RACIN.

ROUVERT, ERTE. part. paſſ. & adj. *Denuò apertus, pateſactus.* Cette plaie s'eſt *rouverte* au bout de deux ans.

ROUVROY. ſ. m. Nom d'un lieu ſitué dans la Beauſſe. *Rubidum.* Valois, *Not. Gall. p.* 546.

ROUX, OUSSE. adj. & ſubſt. Couleur jaûne un peu ardente, qu'on appelle autrement *poil de Judas. Rufus, ruſus color.* Les *roux* & les *rouſſes* ſont ſujets à ſentir le gouflèt, le piéd de Mélager. Les Italiens aiment ceux qui tirent ſur le *roux*, qui ont un poil blond doré. Les bonnes fritures ſe font au beurre *roux.* La toile, le papier & autres chôſes deviennent *rouſſes.* ſi on les laiſſe au grand air. A la chaſſe, les cèrfs, les daims, les chevreuils ſont bêtes *rouſſes.*

Ce mot vient de *ruſſus.* MÉNAGE. On a dit auſſi *ruſſeus.* Du Cange dit qu'il vient de *ruſſus*, qui eſt une hèrbe propre à la teinture, qu'on nommoit autrement *ros* chez les Goths.

ROUX-VENTS. Nom que les Jardiniers donnent aux vents du mois d'Avril, qui ſont froids & ſècs, & gâtent les jèts tendres des arbres fruitiers. *Venti noxii verſatiles.* C'eſt pourquoi le peu-

ple

ple appelle la lune d'Avril la *lune rouſſe*.

On dit proverbialement, A barbe *rouſſe* & noirs cheveux, ne t'y fie ſi tu ne veux. *De ruſo nali eſſe ſine metu, ne confidas.* Le proverbe Eſpagnol dit, Homme *roux*, & femme barbuë, de loin les ſaluë avec trois pierres à la main.

ROUX. ſ. m. ſignifioit cheval en vieux François; de *roſſ.* Voyez ROSSE. D'où vient *routier* & *rotier*; & *route* de *ruta*, bande de ſoldats. De-là vient auſſi *arrouter*, pour mettre en train. BOREL.

Hues en retorne ſor le roux *Arabi.* G. DE LOHER.

Bien ſu armé ſor le rox *Arabi.* ID.

C'eſt-à-dire, le cheval Arabe: ou il vient de *rota.* BOREL.

ROW.

ROW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Podolie, en Pologne. *Rova.* On la prend pour l'ancienne *Etractum*, *Heraclum*, ville de la Sarmatie Européenne. MATY.

ROWEY, RAVEY. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Mogoliſtan, en Aſie. *Raveus*, ou *Roweus fluvius.* Elle baigne Naugracut & Lohor, & ſe décharge dans l'Inde à Sucror. On la prend pour l'ancien *Hydaſpes*, qui fut le tèrme où Aléxandre le Grand borna ſes conquêtes. MATY.

ROX.

ROXA. Voyez ROSA.

ROXBURG, ROXBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tivedaille, en Écoſſe. *Roſburgum.* Il eſt ſur le Tivèt, près de Tvvéde, à cinq lieuës de Bervvick, vèrs le couchant. Il y avoit autrefois un bon château en ce lieu; Jacques II. Roi d'Écoſſe fut tué en l'aſſiégeant. Au reſte quelques Géographes prennent *Roxbourg* pour la petite ville nommée anciennement *Marchenium*, & *Ripa Alta.*

ROY.

ROY, ou ROI. ſ. m. Souverain, maître abſolu. *Rex.* C'eſt la qualité qu'on donne à Dieu, qui eſt le *Roi*, le ſouverain créateur du ciel & de la tèrre, le *roi* des *rois*. *Rex regum & Dominus dominantium.* Tout le Vatican rétentit des louanges du *roi* des *rois*. PAT. On a donné à JESUS-CHRIST ſur la tèrre la qualité de *roi* des Juifs.

ROY, ſignifie auſſi, Monarque; Potentat; Prince qui commande ſeul & ſouverainement à une région de la tèrre. *Rex*, *Monarcha*, *Princeps potentiſſimus.* Un *roi* n'eſt pas à ſoi; il ſe doit tout entier à ſon peuple. Les *rois* ſont toujours enveloppez d'une fâcheuſe preſſe. MONT. Le plaiſir d'un *roi*, eſt de l'être quelquefois moins, & de jouer un rôle plus familier. LA BRUY. Dieu n'a pas établi les *rois* ſeulement pour donner aux peuples le vain ſpectacle d'une grandeur, & d'une magnificence mondaine, ou pour recevoir comme des idôles, l'encens & les vœux de leurs ſujèts, dans une oiſiveté ſupèrbe. FL. Un grand *roi* n'eſt ni mari, ni père; il regarde ſon trône, & rien plus. CORN. Les Chinois diſent que les *rois* doivent avoir dans l'Empire toute la tendreſſe d'un père; & les pères dans leur famille toute l'autorité des *rois*. Le *roi*, & celui qui régne, ſont quelquefois deux pèrſonnes différentes. BAL. Il ne manque rien à un *roi*, que les douceurs de la vie privée. LA BRUY. La hauteur d'un *roi* le met hors du commèrce de l'amitié. MONT.

Mais un Roi *vrainent* Roi, *qui ſage en ſes projèts,*
Sçache en un calme heureux maintenir ſes Sujèts,
Il faut pour le trouver courir toute l'hiſtoire. BOIL.

La tèrre compte peu de ces Rois *bienfaiſans;*
Le ciel, à les former, ſe prépare long-tems. ID.

Un *Roi* que toutes les Nations nous envient, un *Roi*, nous le ſçavons, tel que vous le feriez vous-même, hors votre èrreur, ſi vous aviez à le faire par vos ſouhaits; ſage, juſte, magnanime, bienfaiſant juſque dans la rigueur ſalutaire dont vous vous plaignez, qui n'ait en effet qu'une affection de père pour tous ſes peuples: un *Roi* enfin qui tire ſes plus grandes louanges de la propre bouche de ſes ennemis, & dont l'envie même fait tous les jours le panégyrique, quand elle l'accuſe d'être trop grand, trop puiſſant, trop redoutable par ſon application, par ſa vigilance, par ſa conduite, par ſon courage, par la bonne volonté de ſes Sujèts, par ſes forces, par ſes tréſors, par ſes grandes vûës, par ſes conquêtes, qu'il étendra encore, dit-elle, auſſi loin qu'il lui plaira. Voilà ſes défauts, & tout ce qu'on lui reproche ſans ceſſe. PÉLISSON parlant de Louis le Grand. Les *Rois* ne ſont qu'uſufruitiers. WICQUEFORT. Il n'y a lieu au monde où le Prince abſolu ſoit moins diſpenſé du droit commun, que les *rois* le ſont en France. On les plaide, on les cite & adjourne, on les condamne à payer ce qu'ils doivent au tiers & au quart, à Pièrre, & à Guillaume, & l'on exèrce contre eux toutes les procédures de juſtice deſquelles on ſe pourroit ſervir contre les plus miſérables & abandonnez de leur Royaume. MASCUR. Hincmar, au ſujèt du divorce de Lothaire avec Thietbèrge, dit que Lothaire pour être *roi* n'eſt pas moins ſoumis aux loix de l'Égliſe: mais que ſes péchez ſont plus dangereux, par le ſcandale. Il ſemble même dire qu'un *roi* n'eſt *roi* que tant qu'il fait ſon devoir, & qu'on ne doit point obéïr à un Prince criminel. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 50. Ces dèrniers mots ſont une de ces propoſitions outrées qui ſe diſent en ſtile oratoire, & que l'on ſçait réduire à leur juſte valeur, & que celui même qui les avance ne veut pas qu'on prenne à la lettre. Aléxandre faiſoit plus d'honneur à Cratérus, & aimoit davantage Éphéſtion: parceque, diſoit-il, Éphéſtion aime Aléxandre, & Cratérus aime le *roi*; c'eſt-à-dire ſa faveur & ſa puiſſance. ABL. Marot a dit, *Roi* le plus *Roi* qui fut oncq couronné; c'eſt-à-dire, le plus grand, le plus abſolu.

En ce monde il n'eſt rien d'admirable & de grand,
Que l'eſprit dédaignant une chôſe bien grande,
Et qui, Roi *de ſoi-même, à ſoi-même commande.* RÉGN.

Les Rois *ne veulent point de refus, ni d'excuſes.* PÉLISS.

A tous ſes ennemis avoir donné la loy,
C'eſt être au plus haut point de la grandeur ſuprême:
Pour ſauver ſes Sujèts, juger contre ſoi-même,
C'eſt être le meilleur des Rois.

Chriſtien Henri Poſtel prétend que le nom Eſpagnol *rey*, *roy*, le Latin *rex*, le Scytique *reiks*, le Punique *reſeb*, viennent également du mot hébreu ראש, *roſeb*, qui ſignifie *tête*, *chef*. Si cette étymologie eſt reçûë, il en faudra dire autant du nom François *roi*. Mais après tout il ne faudra pas dire avec Poſtel que *roy* & *rey* viennent immédiatement du Punique, ראש, ou ריש, *reſeb*; mais que de ce mot Punique s'eſt formé *rex* en Latin, & de là le François *roi*, & l'Eſpagnol *rey*. M. Spèrlingius, ſçavant Danois, a fait une Diſſèrtation ſur la majeſté du nom *Konning*, *roy*, dans laquelle, ſur la foi d'une Chronique Norvégienne, il prétend que les Danois ont donné ce nom à leurs Princes 1038 ans avant JÉSUS-CHRIST.

Les Grècs appelloient le *Roi* de Pèrſe, *le Grand Roi*. *Magnum Regem appellabant.* On appelle le *Roi* de France, le *Roi très-Chrétien*. Le *Roi* d'Eſpagne eſt appellé le *Roi Catholique*. Le *Roi* des Romains eſt un Prince déſigné Empereur, qui eſt une eſpéce de Coadjuteur à l'Empire. Les Hongrois ont appellé autrefois leur *Reine*, le *Roi Marie*, pour effacer la honte que la loi du pays leur faiſoit d'obéïr à une femme, comme remarque du Tillet.

ROY d'Ivetot. Les Seigneurs de la tèrre d'Ivetot, dans le pays de Caux en Normandie, ont eu pendant quelques ſiécles, le titre de *Roi*. Un Arrêt de l'Échiquier de Normandie, en l'an 1392. donne le titre de *Roi* au Seigneur d'Ivetot. On trouve pluſieurs autres actes où l'on donne la qualité de *Roi* au Seigneur d'Ivetot, & celle de Reine à la Dame d'Ivetot. Ces vèrs ſont aſſez connus.

Au noble pays de Caux,
Sont quatre Abbayes Royaux,
Six Prieurez Conventuaux
Et ſix Barons de grand arroy,
Quatre Comtes, trois Ducs, un Roi.

On lit dans les Relations de la principauté d'Ivetot écrite par Pinſon de la Martinière, que Henri IV. étant prêt de donner bataille à ceux de la Ligue, ſe trouva proche du moulin d'Ivetot, & que s'étant retiré dans ce moulin, il dit par raillerie à ceux qui étoient auprès de lui, qu'il prenoit par avance poſſeſſion du Royaume d'Ivetot. Le Seigneur de cette tèrre ne prend plus aujourd'hui que la qualité de Prince d'Ivetot. Le bourg de ce nom s'eſt toujours maintenu dans l'indépendance & dans l'éxemption des tailles & autres impoſitions. Les Seigneurs d'Ivetot pèrçoivent les droits de quatrième dans leur tèrre, de la même manière que les Fèrmiers du *Roi* les pèrçoivent en Normandie. Il y a eu là-deſſus pluſieurs arrêts des Cours Souveraines. Ce qu'on dit communément de l'origine de ce titre de *Roi* d'Ivetot eſt une fable. Il y a bien plus d'apparence que cette tèrre ayant été affranchie de tout hommage & de toute ſervitude, ne relevant de pèrſonne, on aura donné au Seigneur d'Ivetot le titre de *Roi* pour marquer ſon indépendance.

Careſinus, Thvvroczius & d'autres, ont remarqué une chôſe ſingulière de Marie de Hongrie, fille aînée de Louis Roi de Hongrie. C'eſt qu'après la mort du *Roi* ſon père, les Grands du Royaume lui conſèrvèrent le nom de *Roi*, & l'appellèrent *Roi* de Hongrie & non point Reine de Hongrie. Ce qui a fait dire à Thvvroczius, que c'étoit un *Roi* fémelle, *Rex fœmineus.* Elle porta cette qualité juſqu'à ſon mariage avec Sigiſmond de Luxembourg; car alors elle lui céda le titre de *Roi*, & ne prit plus que celui de Reine. C'eſt la ſeule femme qui ait été *Roi*.

ROY,

Roy, ſe dit auſſi des perſonnes qui ſont de vaines images ou repréſentations du *Roi* : comme celui qu'on fait au jour des *Rois* qu'on nomme le *Roi de la féve. Rex fabaria electionis, vel ſortitionis.* C'eſt celui qui a trouvé la féve au gâteau dans ſa part. On va faire les *Rois. Fabario libro regnum ſortiri.* Crier le *Roi boit* en un tel lieu ; pour dire, y faire la cérémonie de cette réjouiſſance, qu'on célébre en l'honneur de la Fête des *Rois* ou de l'Épiphanie, qui eſt pourtant une imitation des Saturnales des Païens, parcequ'en quelques lieux on mettoit un enfant ſous la tâble qui repreſentoit Apollon, pour le conſulter comme un oracle, ſur la diſtribution du gâteau, en criant, *Phœbe Domine.* Un Théologien de Senlis a fait un livre contre la *Féte du Roi boit*, montrant que c'étoit un reſte du Paganiſme. Un Avocat de Senlis lui répondit en 1664. par un livre intitulé, *Apologie du banquet ſacré de la veille des Rois.* Tacite parle auſſi des *Rois*, des Feſtins qui ſe faiſoient dans les Fêtes Saturnales, & qui s'élifoient au ſort des dez, qui avoient droit de commander tout ce qui leur plaiſoit.

On j'étois réſolu, faiſant autant que trois,
De boire & de manger comme aux veilles des Rois. RÉGN.

On appelle auſſi *Roi*, celui qui doit payer pour tous les aûtres un repas qu'on a joué, & on dit alors qu'on a fait un *Roi*. On appelle auſſi le *Roi* du bal, celui qui en fait les frais, & qui danſe la premiére courante. Un *Roi* de théatre, eſt un *Roi* en repréſentation, ou un *Roi* qui laiſſe toute ſon autorité entre les mains de ſes Miniſtres.

Roy, ſe dit auſſi entre les animaux, de celui qui eſt le plus excellent en leur eſpéce. Le Lion eſt appellé le *Roi* des animaux, à cauſe de ſon courage. Le Phœnix eſt le *Roi* des oiſeaux, à cauſe de ſa rareté, qui eſt encore plus grande qu'on ne penſe. On appelle auſſi l'Aigle, le *Roi* des oiſeaux, le *Roi* des airs. Le Baſilic eſt appellé le *Roi* des ſerpens, à cauſe qu'il tuë de ſes regards, à ce que diſent les Naturaliſtes, qui ne l'ont jamais vû. Les abeilles ont auſſi leur *Roi*, qu'on dit être ſémelle & ſans aiguillon.

Roy, ſe dit auſſi de ce qui eſt excellent en chaque choſe, de ce qu'on veut louer, de ce qui eſt le premier dans ſon genre, & quelquefois même en choſes odieuſes & mauvaiſes. *Princeps, Coryphæus.* Cet homme a mille bonnes qualitez ; c'eſt le *Roi* des hommes. Voilà un manger de *Roi*, un plaiſir de *Roi* ; pour dire, excellent. La vengeance eſt un morceau de *Roi*. FONT. Quand ce ſeroit pour le *Roi*, il ne ſeroit pas plus chaud, il ne ſeroit pas meilleur. C'eſt un homme qui a un cœur de *Roi*, qui eſt vaillant, libéral, magnifique, qui fait une dépenſe de *Roi*, qui traite en *Roi*, c'eſt-à-dire, fort bien.

Avec Criſpin, ſur le Quai des Orfévres,
Je marchandois deux petits chandeliers,
Et j'entendis ce Roi *des Uſuriers,*
Qui murmuroit tout bas entre ſes lévres, &c. SENECÉ.

Roy *des Choſes Saintes*, ou *Roi des Sacrifices.* C'étoit chez les anciens Romains le nom ou titre d'un Prêtre ou Miniſtre de leur Religion. *Rex Sacrorum.* Le *Roi* des Sacrifices étoit au deſſus du *Flamen Dialis*, ou Prêtre de Jupiter, mais inférieur au Souverain Pontife. Ce Prêtre fut établi après que les *Rois* eurent été chaſſez pour faire les ſacrifices & les cérémonies qu'il étoit du devoir des *Rois* de faire par eux-mêmes. Voyez Tite-Live, L. II. C. 2. & Denys d'Halicarnaſſe, L. V. Le *Roi* des Sacrifices étoit créé par les Comices ou Aſſemblée des Centuries. D'abord il fut tiré du nombre des Patrices. Il ne pouvoit éxércer en même tems aucune autre charge, ni haranguer le peuple. *Plutarque, Queſt. Rom. q.* 63. C'étoit lui qui indiquoit les fêtes, & tout ce qui concérnoit le ſervice des Dieux. Il préſidoit à tous les ſacrifices. Quelquefois on l'appelloit *Roi* tout court. Voyez encore Cicéron, *de Aruſpic. Reſp. n.* 6. *Pro domo ſua, n.* 37. Aulu-Gelle, L. X. C. 15, L. XV. C. 27. Macrobe, *Saturn.* L. I. C. 15. Roſin, *Antiqq. Rom. L. III. C.* 25. Struvius, *Antiqq. Rom. ſynt. C. XII. p.* 193. 194. La femme du *Roi* des Choſes Sacrées portoit auſſi le titre de Reine, & avoit quelque fonction dans les cérémonies de Religion. *Macrobe cité.*

Roy, ſe dit auſſi au jeu des Cartes, des quatre premiéres peintures. *Quatuor folia luſoria primaria vocantur Reges.* Et on appelle ironiquement un jeu de cartes, le livre des *Rois.* Aux Échets, le *Roi* eſt la principale piéce du jeu, à qui il faut donner échec & mat pour gagner. L'Auteur du Poëme de la Magdeleine dit,

Allons à la maiſon,
Pour voir après cela ſi ma rime a raiſon.
Les Livres que j'y vois de diverſe peinture
Sont les Livres des Rois, *non pas de l'Ecriture, &c.*

On dit auſſi qu'aux échets les fous ſont les plus près des *Rois*, pour montrer qu'il n'eſt pas nouveau que les fous ayent ſouvent l'oreille du *Roi*, la faveur du *Roi.*

Piéd de Roy, poûce de *Roi*, c'eſt la meſure publique des longueurs, ſur laquelle on étalonne les aûtres. Le piéd de *Roi* a 12 poûces. Le poûce de *Roi* 12 lignes, ou grains d'orge. Voyez PIÉD.

Roy, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes qui regardent la perſonne, ou le ſervice du *Roi.* On appelle Maiſon du *Roi*, non pas ſeulement ſon Palais, mais tous les Officiers qui ſervent à la Cour, & qui ſont couchez ſur l'Etat. *Regia Domus, quæ etiam & Palatium & omnes Miniſtros regios continet.* A la Guèrre on appelle Maiſon du *Roi*, tous les gens de guèrre qui ſèrvent à ſa garde, tant cavalerie qu'infanterie. En général on dit, Aller ſervir le *Roi* ; pour dire, S'enroller, prendre parti dans ſes troupes. La Juſtice s'éxèrce ſous le nom & autorité du *Roi*, ſous les ordres du *Roi*, de par le *Roi.* Tous les Officiers Royaux de Judicature s'appellent Conſeiller du *Roi*, même les Notaires & les Secretaires. On dit que les chôſes ſaiſies ſont miſes ſous la main du *Roi* & de Juſtice. Les édits & déclarations du *Roi*, arrêt du Conſeil d'Etat du *Roi*, donné le *Roi* étant en ſon Conſeil. On appelle dans les priſons le pain du *Roi*, celui qui eſt pris ſur le fonds des amendes, que le *Roi* donne pour la ſubſiſtance des priſonniers, qui n'ont pas le moyen de ſe nourrir. On n'entend dans les réjoüiſſances que des cris de Vive le *Roi.* On appelle dans un ſiége le quartier du *Roi*, celui où eſt campé le Général. On appelle dans les grandes maiſons, ou dans les hoteleries, la chambre du *Roi*, celle où il a couché une fois en allant par pays.

Roy, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Maître, libre ; qui a un pouvoir abſolu. *Præfectus, dominator.* Un Philoſophe Stoïcien dit, que le Sage eſt ſon propre *Roi* ; pour dire, qu'il eſt maître de ſes paſſions. Tout homme qui ne craint rien eſt *Roi.* S. ÉVR. Quiconque veut demeurer chez ſoi ſans querelle & ſans procès, eſt libre, & *Roi* de lui-même. MONT.

Ce Roi *des animaux (l'homme) combien a-t-il de* Rois?
L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine
Tiennent, comme un forçat, ſon eſprit à la chaine. BOIL.

Roy, s'eſt dit auſſi autrefois de celui qui étoit le ſupérieur, le premier, ou le Juge en quelque Corps & Compagnie. *Judex electus, primarius, primas.* Ainſi on appelloit le *Roi* des Merciers, celui qui avoit l'œil ſur les poids, aûnes & meſures des Marchands ; le *Roi* des Barbiers, celui qui avoit droit de viſite ſur les aûtres ; le *Roi* des Arbalêtriers, celui qui étoit le premier des Maîtres. On trouve des Lettres Patentes du Roi Charles VI. de l'an 1411. qui portent qu'il a reçû la ſupplication des *Rois*, Connétable & Maître de la Confraire des 60 Arbalétriers de Paris. Il y avoit auſſi un *Roi* de la Baſoche pour les Clércs ; un *Roi* des Arpenteurs, &c. Il y a encore maintenant un *Roi* des Violons, qui eſt le Chêf de la Maîtriſe. Aux Jeux Floraux on appelloit le *Roi* des Poëtes, celui qui avoit emporté le prix, & qui l'année ſuivante jugeoit des Poëſies des aûtres. *Poetarum Rex, Athlophrus.* Ainſi Oger le Danois a dit,

Icy endroit eſt cil livre finez,
Qui des enfance Oger eſt appellez :
Or veuille Diex qu'il ſoit parachevez,
En tel manière qu'eſtre n'en puiſſe blaſmez
Li Roy *Adams par ki il eſt rimez.*

Et au R. de Cleomédes.

Ce livre de Cleomédes
Rimé je le Roy *Adenes*
Meneſtré au bon Duc Henry.

Il y a eu auſſi un grand Officier à la Cour qu'on nommoit *Roi des Ribauds* ; il eſt expliqué à RIBAUD.

Le *Roi d'armes* étoit autrefois un Officier fort conſidérable dans les armées & dans les grandes cérémonies. *Caduceatorum præfectus.* Il commandoit aux Hérauts. Il préſidoit à leur Chapitre, & avoit juriſdiction ſur les Armoiries. Quelques-uns diſent que ce fut Clovis qui inſtitua ces ſortes d'Officiers, & qui les baptiza du nom de ſon cri, *Saint Denys Mont-joye.* D'aûtres diſent que ce fut Dagobèrt. La Colombière prétend que ce fut le *Roi* Robèrt, & que le premier qui eut cette charge, fut un nommé Robèrt Dauphin, noble & vaillant Chevalier. Charlemagne les appella *Compagnons des Rois*, & les reçut entre ſes principaux Conſeillers. Leur établiſſement en cette charge ſe faiſoit avec de grandes cérémonies, qui, parcequ'elles ſont curieuſes, ſeront ici raportées. Celui qui étoit élû par le Chapitre des Hérauts, étoit préſenté au Roi, qui lui donnoit des habits royaux d'écarlate, fourrez de menu-vair, qu'il lui faiſoit vétir par ſes Valets de Chambre. Enſuite il étoit conduit par le Connétable, & pluſieurs Chevaliers, & tous les Hérauts & Pourſuivans d'Armes deux à deux, juſqu'au lieu où le Roi devoit entendre la Meſſe. Là on le plaçoit devant l'Autel dans une chaiſe ſur un tapis velu, ayant à ſes deux lez ou côtez des Chevaliers qui portoient les honneurs, comme

comme la couronne, la cotte d'armes & l'épée. Le Roi arrivé, lui faiſoit faire ſerment ſur les Évangiles, & lui donnoit le cri de *Mont-joye St Denys*, avec pluſieurs articles concernant ſes fonctions. Enſuite le Roi le faiſoit Chevalier, en lui donnant l'épée qu'il lui faiſoit ceindre par le Connétable, & le Roi lui mettoit ſa cotte d'armes, lui accrochoit à la poitrine le blâſon émaillé des Armes de France, & lui mettoit la couronne ſur la tête. Puis le *Roi d'armes* étoit aſſis dans la chaiſe du Roi vis-à-vis de lui pendant le ſervice, & le Roi le faiſoit dîner au bas-bout de ſa table, & ſervir par ſes mêmes Officiers. Il lui faiſoit un grand préſent dans une coupe d'or, & enſuite il étoit reconduit en ſon Hotel avec la couronne ſur la tête, & la cotte d'armes ſur l'habit royal, par deux Maréchaux de France & pluſieurs Chevaliers, en grande cérémonie. Voyez dans Louvan Gélio pluſieurs autres particularitez.

Le *Roi d'armes Mont-joye* a l'avantage de tenir le premier rang ſur les autres *Rois*-d'armes des Marches ou Provinces; leſquels avoient ſous eux chacun des Hérauts & deux Pourſuivans, qui compôſoient un Collége, dont le Chapitre ſe tenoit à Paris en l'Egliſe du Petit S. Antoine. Il eſt diſtingué des aûtres, par ſa cotte d'armes de velours violet cramoiſi, ornée devant & dèrriére de trois grandes fleurs de lis en broderie d'or, ſurmontées & couvèrtes d'une couronne royale, frangée & galonnée d'or; ſur la manche droite trois fleurs de lis, & le nom & le titre de *Mont-joye* écrit en broderie d'or, & *Roi d'armes de France* ſur la gaûche. Anciennement il portoit ſur ſa poitrine un camaïeu ou émail de criſtal rehauſſé d'or, garni & bordé de piérreries fines, où étoient peintes les armes du Roi. A préſent il porte un cordon large, d'où pend une médaille d'or avec l'éffigie du Roi. Son bonnet eſt une toque de velours noir avec un cordon d'or ſemé de deux rangs de pérles; & des touffes ou aigrettes de Héron. Il porte à la main droite un ſcéptre couvèrt de velours violet ſemé de fleurs de lis d'or en brederie, orné au bout d'une fleur de lis maſſive, chargée d'une couronne royale de même. Favin dit que la cotte d'armes des *Rois d'armes* de Province étoit appellée *tunique*, ayant les manches courtes & arrondies par en bas, ſur leſquelles étoient marquez les noms de leurs Provinces.

Les *Rois d'armes* ont eu divèrs noms, en divèrs lieux. Celui du *Roi d'armes de France* s'appelloit *Mont-joye S. Denys*. Celui de l'Empereur eſt appellé *Arche-roi*, qui eſt créé par l'Empereur, après que le Marquis du Saint Empire le lui a nommé. Celui du Roi d'Éſpagne s'appelle *Toiſon d'or*, à cauſe de l'Ordre de la Toiſon, dont le Roi d'Éſpagne eſt le Chef. Jean de S. Remy fut le premier *Roi d'armes* ſous le nom de *Toiſon d'or*, qui a laiſſé un Traité de l'an 1463. où il raporte les Ordonnances faites par les anciens Ducs de Bourgogne ſur les Armoiries.

En Angletèrre il y a trois *Rois d'armes* dont le premier porte le nom de Garter; c'eſt-à-dire, Jarretière; le ſecond de Clarence, & le troiſiéme de Norrey. Ils ſont Chevaliers. En Écoſſe il eſt appellé *Léon*.

Ils prennent auſſi leurs noms des Ordres de Chevalerie, dont ils ſont *Rois d'armes*, comme celui du *Roi* Louis XI. *Mont S. Michel*, celui des Ducs d'Orléans, *Port-Epic*, celui d'Anjou, *Croiſſant*, celui de Bretagne, *Hermines*, &c.

Maintenant les *Rois d'armes* ſont bien déchûs de leur ancienne élevation & autorité. Le Grand Écuyer prétend que la qualité de *Rois d'armes* eſt comme annéxée à ſa charge. Il en fait pluſieurs fonctions, & en prétend les plus beaux droits. En la Cour des Ducs de Normandie les *Rois d'armes* s'appelloient *Ducs d'armes*.

Rois. Les Livres des *Rois*, ſont des livres de l'ancien Teſtament. *Libri Regum veteris teſtamenti.* Il y a dans l'Écriture quatre livres, qui contiennent l'hiſtoire des Rois, ou l'hiſtoire du peuple de Dieu, pendant près de 600 ans, & qui ſont des livres Canoniques, & Protocanoniques. Dans le texte Hébreu les deux premiers s'appellent le premier & le ſecond livre de Samuel; les deux aûtres ſont intitulez, premier & ſecond des Rois. Les Septante & la Vulgate ne donnent qu'un même titre à ces quatre livres. Ceux-là les appellent *livres des Régnes*; & celle-ci *livres des Rois*. Ce qu'il y a de plus probable, & de plus communément reçu ſur les Auteurs de ces livres, c'eſt que Samuel l'eſt des 24. premiers chapitres du premier livre. On attribuë le reſte de ce livre, & le ſecond tout entier, aux Prophétes Nathan & Gad. Dans les deux dèrniers, on croit que ce qui regarde Salomon a été écrit par Nathan, Abia & Addo, qui prophétiſèrent de ſon tems. Les Auteurs du reſte de ces deux livres ſont encore moins connus; mais leur canonicité a toujours été reconnuë, & par l'Égliſe Juive, & par l'Égliſe Chrétienne.

Les Rois, ſont auſſi la Fête des *Rois*, qui ſe fait le 6 Janvier, en mémoire des Mages qui vinrent adorer Jésus-Christ. L'adoration des *Rois* eſt un tableau, ou une éſtampe qui répréſente ce myſtère.

Roy, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Un Dieu, un *Roi*, une Loi. *Unus Deus, unus Rex, una Lex.* On dit auſſi, Souhait de *Roi*, fils & fille. On dit d'un homme de bonne maiſon, qu'il eſt noble comme le *Roi*: & on dit pour affirmer une chôſe, Cela eſt vrai, ou le *Roi* n'eſt pas noble. On dit de celui qui a obtenu une chôſe qu'il ſouhaitoit fort, Maintenant le *Roi* n'eſt pas ſon couſin. On dit parlant des chôſes qui ſont hors d'uſage, Cela étoit bon du tems du *Roi* Guillemot. On dit d'une aſſemblée tumultueuſe, C'eſt la Cour du *Roi* Pétaut, où chacun eſt maître.

Chacun y contredit, chacun y parle haut;
Et c'eſt, tout juſtement, la Cour du Roi *Pétaut.* Mol.

Voyez l'origine de ce provèrbe à *Maître*. On dit à table, quand on prend du ſel avec les doigts, J'ai vû le *Roi*. On appelle, Jouer au *Roi* dépouillé, quand pluſieurs pèrſonnes ſont après quelqu'un pour le piller, le ruïner, pour entîrer chacun ſa piéce. On dit, Aller où le *Roi* va à pié; pour dire, à ſes néceſſitez. On dit, Qui aura de beaux chevaux, ſi ce n'eſt le *Roi*? quand on s'étonne de voir un homme riche bien meublé. On dit, Qui mange la vache du *Roi*, à cent ans de là en paye les os; pour dire, que celui qui a manié les deniers du *Roi*, qui a fraudé les droits du Roi, en eſt rechèrché tôt ou tard. Pour ſe mocquer de celui qui dit abſolument, Je le veux, on répond, Et le *Roi* dit, Nous voulons. On dit d'un opiniâtre qui s'eſt placé quelque part, qu'il n'en ſortiroit pas pour le *Roi*. On dit, Au Royaume des aveugles, les borgnes ſont *Rois*; pour dire, que ceux qui ont le moins de défauts, ſont les plus éſtimables. On dit encore, Nous vèrrons cela avant qu'il ſoit trois fois les *Rois*; pour dire, dans quelque tems d'ici.

Roy dans la Philoſophie hèrmétique, ou en tèrmes du grand Art. Ce mot a pluſieurs uſages, & entre en différentes phraſes.

Le Roi, dit ſimplement, C'eſt le ſouphre; autrement l'or minéral.

Le Roi et la Reine. Ce ſont le fixe & le volatil, le mâle & la fémelle, le ſouphre & le mèrcure qu'il faut cuire juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus noirs.

Le Roi de cet Art. C'eſt le mèrcure philoſophal; car tout roule ſur lui, & rien ne ſe fait ſans lui.

Le Roi est né. C'eſt-à-dire, le compôt eſt animé & végéte.

Le Roi retournant de la fontaine. C'eſt la Médecine bien inſérée.

Le Roi Hérodes fait tuer des enfans, dont le ſang eſt récueilli par des ſoldats. Le ſens de cette façon de parler s'éxplique ainſi. Ce Roi eſt l'Artiſte; les ſoldats & leurs épées ce ſont les feux qu'il faut employer pour tîrer l'humidité mèrcuriale & métallique; & ceux qui récueillent le ſang, ſont les récipiens.

Roy, en tèrmes de Fleuriſtes, ſe dit de quelques œillets rouges. *Roy* d'Algèr, eſt un rouge tirant ſur le cramoiſi, portant de beaux panaches ſur un fin blanc, & nullement confus. La fleur eſt large, mais tardive, ſe trouve à Lille, & graine. La plante produit beaucoup de marcotes; mais elle eſt fort ſujette au blanc. Il ne lui faut laiſſer que quatre boutons. *Roy* d'Angletèrre, eſt un œillet très-râre, d'un très-beau rouge cramoiſi, ſur un blanc de lait; ſa fleur eſt aſſez large, mais ronde au dèrnier degré, ſa plante eſt vigoureuſe, qui ne produit pas beaucoup de marcottes. Il faut lui laiſſer quatre boutons. *Roy* de Flandre, c'eſt un rouge, mais d'une grôſſeur prodigieuſe; ſon blanc n'eſt pas bien fin, mais ſa fleur porte le plus ſouvent quatorze pouces de tour: ſes panaches ſont grôs, ſa plante forte, mais qui ne produit pas beaucoup de racines, elle ne créve pas lui laiſſant cinq ou ſix boutons. Morin.

Les Iſles des Rois. Iſles de la mèr du Sud, ſur la côte du Gouvèrnement de Tèrre-fèrme. *Regum inſulæ.* La grande Iſle des *Rois* eſt très-belle, & très-pleine de bois. Elle n'eſt habitée que par des Négres qui ſont aux Bourgeois de Panama, qui l'ont en rente du Roi d'Éſpagne, & y font la pêche des pérles, & la recolte du maïs, & autres légumes. Il y en a encore une vingtaine d'aûtres de différentes grandeurs, toutes très-bien revétuës de bois, & fort agréables. On les nomme auſſi Iſles des pérles, parcequ'on y en pêche. La Pacheca eſt la plus ſeptentrionale.

ROYAL, ale. adj. & au plurier *Royaux*. Ce qui regarde, ce qui concèrne le Roi. *Regius, regalis.* On fait des prières pour le Roi & toute la Maiſon, la Famille *Royale*, pour tous les Princes du Sang *Royal*. Le Frère du Roi s'appelle ſon Alteſſe *Royale*. La Ducheſſe de Savoye s'appelle Madame *Royale*. Il y a un fond déſtiné pour l'entretien des Maiſons *Royales*. Le Palais *Royal*. La Place *Royale*. Un Hiſtoriographe des Maiſons *Royales*. Le Roi dans ſon Sacre eſt revétu de ſes ornemens *royaux*. On appelle auſſi Lettres *royaux*, les lettres qui s'éxpédient en Chancelerie au nom du Roi. *Diplomata, codicilli.* Un appartement *royal*, eſt une ſale, antichambre, chambre, cabinet & galerie.

Ce mot vient du Latin *regalis*, comme *Roi* vient de *Rex*.

ROYAL, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt grand, pompeux, magnifique, excellent en ſon genre. *Regius, regalis, baſilicus, magnificus.* Cette place eſt entourée de douze baſtions *royaux*; c'eſt-à-dire, grands & forts. Ce Seigneur a fait une dépenſe *royale* à ce bâtiment; il a l'âme *royale* & magnifique; c'eſt un *royal* homme, il eſt fort accompli.

ROYAL, ſe dit auſſi de tous les Officiers de Juſtice établis par le Roi, & des Siéges où elle ſe rend en ſon nom. *Cauſarum forenſium judices, cognitores regii.* Un Siége, un Bailliage *royal*. Un Juge, un Notaire, Un Sergent *royal*. Les cas *royaux* & prévôtaux ſont ceux qui ſont réſervez aux Officiers *royaux*, dont les Juges des Seigneurs ne peuvent pas connoître, comme rapt, fauſſe monnoie, &c.

On appelle *Tréſor royal*, ce qu'on appelloit autrefois *l'Eſpargne*, le lieu où toutes les finances du Roi ſont aportées par tous les Receveurs Généraux ou Traitans. *Ærarium.* Les contraintes pour deniers *royaux* vont par corps. On a appellé *droit royal*, une taxe faite pour l'hérédité des Offices. *Jus regale.* La Chambre *royale*, celle qui a été établie pour la réunion des Maladeries.

On appelle armée *royale*, celle qui eſt capable d'aſſiéger une grande place, qui marche avec du gros canon. *Regius exercitus.* On pend un Gouverneur qui a eu la témérité de tenir dans une bicoque, contre une armée *royale*.

On appelle Abbaye *royale*, celle dont la fondation eſt faite par un Roi, ou par quelque Prince auquel le Roi a ſuccédé. *Abbatia inſtitutionis regiæ.* Le Roi nomme à toutes les Abbayes de fondation *royale*.

Chant *royal*, eſt une ancienne Poëſie, où l'on obſerve les mêmes régles qu'à la Ballade, excepté que le ſujet doit être grand & ſérieux. *Cantus regius, ſeu rhythmus, homœoteleuton.* Le Chant *royal* eſt encore en uſage aux Palinods de Rouen.

Le FORT-ROYAL. *Arx Regia.* Ce fort qui appartient à la France, eſt en la côte méridionale de la Martinique, une des Antilles. Il eſt ſitué ſur le bord ſeptentrional de la Baye Royale, où nous avons quelques habitations Françoiſes. Il y a un autre fort de même nom ſur la côte méridionale de la Guadaloupe, lequel appartient auſſi à la France.

Le PORT-ROYAL. *Regius portus.* Bourg avec un port. Il eſt ſur la côte occidentale de l'Acadie, province de la nouvelle France. Il y a un port de même nom dans la Floride Françoiſe, à l'embouchûre de la rivière de Caroline. MATY.

ROYAL. ſ. m. Monnoie d'or battuë ſous le régne de Philippe Le Bel. *Nummus aureus, dictus regius.* C'eſt la plus ancienne monnoie d'or, dont il ſoit fait mention dans les regîtres de la Cour des Monnoies. Les *petits royaux* valoient 11 ſols pariſis, ou environ ſix livres. Les *gros royaux* valoient le double des petits. Cette eſpéce de monnoie a eu long-tems cours en France. On en voit du régne de Charles VII. On l'appelloit *royal*, parceque le Roi y étoit repréſenté vêtu de ſes habits Royaux. LE BLANC. Les Comtes de Provence ont eu auſſi une monnoie qu'on appelloit *royaux d'or couronnez.*

ROYALE. ſ. f. On appelloit ainſi une ſorte de culote que l'on portoit il y a quelques années. *Femorale regium lemniſcatum.* La *royale* étoit large: elle avoit, au bas, des canons lacez de rubans, enjolivez de points de France, & enrichis de broderie de drap découpé à jour, & de pluſieurs touffes de rubans.

ROYALE, eſt auſſi le nom d'une eſpéce de Prune. Les *Royales* ſont de bonnes prunes en buiſſon. La *Royale* a la figure ronde & preſque quarrée & platte. LA QUINT. Elle eſt violette, tirant au rouge. ID.

A LA ROYALE. adv. A la mode, à l'imitation du Roi. *More Regio, vel Regium in modum.* Les barbes *à la royale* étoient fort en vogue. On dit du bœuf *à la royale*, qui a cértain aſſaiſonnement.

ROYALEMENT. adv. D'une manière noble, généreuſe & magnifique. *Regiè, regaliter, baſilicè.* Ce Prince vit *royalement*, & en grand Seigneur.

ROYALISTE. ſ. m. Qui ſoutient bien les droits & les intérêts du Roi, qui combat ſous ſes enſeignes. *Regius aſſecla.* Les Souverains Magiſtrats ſont toujours *Royaliſtes*. Du tems des troubles de la Religion il y avoit les *Royaliſtes* & les Ligueurs. *Royaliſtes* en Angleterre dans les troubles du régne de Jacques I. étoient ceux qui tenoient pour le Roi, oppoſez aux Parlementaires.

ROYAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville démantelée, avec un port. *Novioregum.* Elle eſt dans la Saintonge, en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieuës au deſſous de Blaye. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 502. col. 2. & p. 503. col. 1.

ROYAUME. ſ. m. Pays qui eſt ſous l'obéïſſance d'un Roi, d'un Monarque, *Regnum, Monarchia.* Les Romains ſe vantoient d'ôter & de donner des *Royaumes*. Le banniſſement hors du *Royaume* emporte confiſcation de corps & de biens. L'Eſpagne eſt compoſée de quatorze *Royaumes*. L'Empire du Mogol contient pluſieurs *Royaumes*. Chaque *Royaume* a ſes loix fondamentales. Les Douannes ſont établies vèrs les frontières du *Royaume*. Le Seigneur a dit, que tout *Royaume* diviſé ſera déſolé.

ROYAUME, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il faut tâcher de parvenir au *Royaume* céleſte. *Regnum cœleſte, regnum cælorum.* Le bon Larron pria le Seigneur de ſe ſouvenir de lui, quand il ſeroit dans ſon *Royaume*. Ton *Royaume* nous avienne, eſt une prière qu'on fait tous les jours au Seigneur.

On dit, Je n'irois pas là, je ne ferois pas cela, pour un *Royaume*, pour un Empire; pour dire, je ne le ferois pour quoi que ce ſoit. *Pro quovis pretio.*

On dit proverbialement, Envoyer quelqu'un au *Royaume* des taupes, aux *Royaumes* ſombres, au *Royaume* des morts; pour dire, le faire mourir. *Mortem inferre, vitam eripere, aliquem interimere.*

ROYAUMONT. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Iſle de France, ſituée près de l'Oyſe, & du bourg de Beaumont. *Regalis Mons.* L'an 1404, le tonnèrre brûla une partie de l'Égliſe de cette Abbaye, fondit ſes cloches, & le plomb dont elle étoit couvèrte. MATY. L'Abbaye de *Royaumont*, Ordre de Citeaux fut fondée par S. Louis, dans le Diocèſe de Beauvais, pour 114 Moines.

ROYAUTÉ. ſ. f. Dignité de Roi. *Regia, vel regalis dignitas, majeſtas.* Agothocle, de Potier qu'il étoit, parvint à la *Royauté*. Les Romains étoient ennemis de la *Royauté*. S. Chryſoſtôme dit que la *Royauté* eſt un aſſemblage de ſoins & d'inquiétudes pour le repos & le bonheur des peuples. Ceux qui déſirent la *Royauté*, la rechèrchent pour eux-mêmes; & non pas pour le peuple. FÉN. La *Royauté* n'eſt pas un métier de fainéant: elle conſiſte toute dans l'action. PÉRÉFIXE. Les honneurs que les Rois reçoivent, ſont des honneurs qu'on rend à la *Royauté*, & non pas à leur pèrſonne. MONT.

M. Larrey dans ſon hiſtoire d'Henri VIII, a dit *Royauté* pour régne. Abregé de ſa *Royauté*; Abregé de la *Royauté* d'Henri IV, Roi d'Angletèrre, eſt mal dit, il faut dire, Abregé de ſon régne.

On appelle *Royauté de la feve*, celle qui ſe fait par élection, le jour des Rois. *Regnum libi ſabarii.* On fait payer la *Royauté* à celui qui a été Roi. La beauté eſt la *Royauté* des pèrſonnes privées. M. ÉSP.

ROYE, ou RAYE ſ. f. Champ labouré, labour. *Ager aratus. Aratio.* C'eſt un vieux tèrme de Coutume, qui ſe trouve dans Beaumanoir, C. 27. & dans la Somme de Bouteiller, L. II. Tit. 40, p. 860. Faire *roye* ouvèrte le long des chemins, c'eſt faire des ouvèrtures le long des chemins, en labourant les tèrres, qui ſont auprès, à raiſon de quoi il eſt dû une amende de 60 ſous, en quelques Coutumes.

ROYE. ſ. Nom propre d'une petite ville de la Picardie, en France. *Rodium, Rauga.* Elle eſt ſur la petite rivière d'Auvèrgne, à quatre lieuës de Noyon, vèrs le couchant ſeptentrional. On la prend pour l'ancienne *Rodium*, ou *Rodrina*, ville de la Gaule Belgique. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 466.

ROYETTE. ſ. f. Vieux tèrme, Puiſſance, uſufruit. *Poteſtas, uſusfructus.* Les Aſſiſes de Jéruſalem, Chap. 273. Ne moi, ne ma femme ne avons que la *royette* des biens à notre vie.

ROYNE. ſ. f. Vieux mot. Reine. *Regina.* On appelloit autrefois *Roines blanches* les Reines veuves, ou à cauſe de leur coëffure comme nous l'avons dit au mot BLANC. T. I. p. 1060. ou en mémoire de Blanche de Caſtille, veuve de Louis VIII, & de Blanche d'Évreux veuve de Philippe de Valois, qui ont un très-bon nom en France, comme prétend Du Tillet p. 258. & après lui M. De Laurière.

ROYNE. ſ. f. Vieux mot. Grenouille; de *rana*. R. de la Rôſe.

Cil a robe religieuſe
Donques eſt-il religieux;
Ceſt argument eſt trop fieux,
Il ne vaut une vieille roine
La robe ne ſait pas le moine. BOREL.

ROYNETTE. ſ. f. Petit inſtrument qui ſért aux Charpentiers à marquer leur bois. *Graphium.* Les Commis qui vont marquer le vin dans les caves ſe ſervent de *roynettes*. Les Tonneliers, les Courtiers de vin ont de même des *roynettes* pour marquer les tonneaux. Quelques-uns diſent *rouane*, *rouanette*, & *rouaner*; pour dire, Se ſervir de la rouane.

ROYNETTE. ſ. f. Nom d'un jeu ancien. *Coquillard*, page 46. BOREL.

ROYTELET, ou ROITELET. ſubſt. m. Roi ou Souverain d'un petit pays. *Regulus.* C'eſt bien à un *Roitelet* à le prendre ſur un ſi haut ton.

ROYTELET, eſt auſſi un oiſeau fort petit, vif & plein de feu, qui niche dans les murs, qui chante preſque toute l'année. *Trochilus, Regulus. Cladorinchus, Rex avium.* Le *Roitelet*, vulgairement appellé le Roi des oiſeaux, eſt d'un naturel fort chaud, il n'y a guère d'oiſeau qui ſoit plus petit; il parcourt volontiers toutes ſortes de lieux, & n'en a point de certain, ni d'aſſuré auquel il faſſe ſon ſéjour, & retourne ordinairement; ſi ce n'eſt celui qu'il a choiſi pour faire ſon nid. Il ſe nourrit la plupart du tems d'araignées & de mouches; il fait ſon nid dans quelque trou de mur, ou vieille maſure, ou dans quelque couvèrture de chaûme, & le compoſe en ovalle, ne laiſſant qu'une très-petite entrée. Il s'en rencontre auſſi quelquefois dans les forêts, dans les fortes hayes ou buiſſons, ſelon le lieu où il ſe plaît. On trouve dans ſon nid juſqu'à huit petits, & quelques perſonnes aſſurent en avoir trouvé juſqu'à quinze, ce qui eſt difficile à croire, vû ſa petiteſſe; néanmoins les Méſanges, qui ne ſont guère plus groſſes en font bien juſqu'à dix-huit ou vingt. Ceux qui s'en veulent ſervir, & les tenir en cage, doivent ſçavoir qu'ils ne ſont pas bons, s'ils ne ſont niais. Il faut que leur cage ſoit garnie autour de revèche vèrte, ou de mouſſe, ou de quelque choſe qui les tienne chaûdement, avec une petite cachette ſemblablement garnie de revèche, afin qu'ils ne périſſent pas en hivèr. Il leur faut donner du cœur, leur donnant huit ou dix fois le jour la béchée, lorſqu'ils voudront manger ſeuls, vous vous en appercevrez lorſqu'ils leveront la mangeaille d'eux-mêmes. Il leur faut nettoyer le cœur que vous leur donnerez, de peaux, de nèrfs & de graiſſe, le bien battre, & en attacher la groſſeur d'une noix à leur cage: vous leur donnerez quelquefois des mouches à bécher pour les réjouir & apprivoiſer, & en aurez grand ſoin. Ils ſe rendent tout-à-fait domeſtiques, & viennent prendre ce qu'on leur préſente à la main.

Le *Roitelet* eſt fort petit; ſon bec eſt aſſez longuet, menu & rond, & en quelque façon noirâtre & un peu courbé à l'extrémité; il a une crête ſur le front qui s'éléve, laquelle eſt d'un jaûne doré, & qui ne paroit plus en façon quelconque, lorſqu'il eſt mort; ſa tête, ſon col, ſon dos, & le milieu de ſes aîles ſont d'un vèrd jaunâtre; les pennes de ſes aîles ſont noirâtres, & néanmoins jaunâtres à leurs côtez, & à l'endroit de leur naiſſance il a une tache blanche remarquable; ſa queuë eſt de ſemblable couleur que les grandes pennes de ſes aîles, ſa gorge & ſa poitrine ſont d'un blanc jaunâtre, ſon ventre eſt jaunâtre, ſes piéds ſont bruns, & aſſez robuſtes pour un corps ſi petit.

La fémelle a la tête couvèrte de plumes plus pâles que le mâle, au lieu de la huppe dorée qu'il a, elle ne laiſſe pas d'en avoir une, dont les plumes ſont moins élevées, outre ce elle a une ligne noire aſſez épaiſſe, qui environne ſa tête, & fait comme une jolie couronne; elle a auſſi deux taches blanches dans les aîles, dont l'une eſt petite & l'autre longue, & au mâle il n'y a que la longue qui paroiſſe. Vous reconnoitrez encore le mâle à ceci, c'eſt qu'environ un mois après qu'il aura commencé à manger ſeul, il ſe retîrera en haut pour chanter, & s'il y a une fémelle avec lui, il la tourmentera en montant deſſus à toute heure; le mâle ſera auſſi plus rougeâtre, & aura la poitrine marquetée.

Quant à la pâte qu'il lui faut donner, elle doit être de même que celle du Roſſignol, il ne fait point de paſſage ainſi que pluſieurs autres oiſeaux, mais il demeure toujours dans le pays, il remuë & change inceſſamment, & a la queuë toujours fort élevée. Il vit l'eſpace de cinq ans. Prenez garde de lui laiſſer manger des mouches au commencement, parcequ'elles le rendroient ſtiptique.

Il y a une autre éſpéce de *Roitelet* qui n'a point de crête, qui eſt un peu plus grand que celui duquel nous venons de parler, mais en toutes les autres choſes il lui eſt tout à fait ſemblable, excepté qu'il n'a point de plumes dorées à la tête, & n'a pas auſſi de taches blanches aux aîles.

ROYTELETTE. ſ. f. C'eſt la fémelle du Roitelet. *Regulioli fœmina.*

On dit que votre Roitelet,
Eſt bien ſou de ſa Roitelette,
Que ce petit drôle ne fait
Des ſoupirs, que pour la Fauvette. REG. DE P. G.

ROZ.

ROZAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie. *Rozanum.* Elle eſt dans la Mazovie, en Pologne, ſur le Narevv, environ à vingt lieuës de Warſovie, vèrs le nord. MATY.

RU.

RU. ſ. m. Canal d'un petit ruiſſeau. La Juſtice de S. Gèrmain s'étend le long de l'eau depuis l'abbreuvoir Maſcon vèrs le pont Saint Michel, juſqu'au *ru* de Sévre vèrs Saint Cloud. La ruë de Biévre à Paris s'appelloit autrefois *Ru* de Biévre, à cauſe que la rivière de Biévre ou des Gobelins paſſoit par là, avant qu'on eût détourné ſon cours hors la ville.

Ce mot vient du Latin *rivus*, *ruiſſeau*. Borel le dérive du Grec ῥύω, qui ſignifie *fluo*, *je coule*; ou de *ritha*, qui ſignifie *torrent* en ancien Allemand, ſelon Juſte Lipſe.

RUA.

RUADE. ſ. f. Défenſe de cheval, de mule, ou autre animal ſemblable, élancement des piéds de dèrrière. *Calcitratus.* Ce n'eſt pas un bon ſigne, quand un cheval va à bonds, à *ruades* & à petarades.

RUADE, en tèrmes de Danſe, ſe dit lorſque le Danſeur fait un mouvement élevé d'un piéd en arrière; & quand il le fait à côté, on l'appelle *ru de vache. Saltatoria calcitratio.*

RUAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Uſage. *Uſus, conſuetudo.* Voyez M. Jaunaux dans ſon Commentaire ſur la Coutume de Cambrai, Titre XI. art. 1.

RUB.

RUBAN. ſ. m. Tiſſu plat fort mince, dont la largeur ne paſſe pas trois ou quatre doigts, & qui ſèrt à nouer, à lier, & ſèrret quelque choſe. *Vitta, tænia.* Il ſèrt auſſi à orner les habits. On fait des *rubans* de fil pour nouer des caleçons; des *rubans* de laine, de padouë, pour border des habits; des *rubans* de ſoie, pour faire des garnitures, des ceintures; des *rubans* d'or & d'argent, pour des nœuds d'épée, &c. On fait du *ruban* large, demi-large, & de la nompareille, qu'on appelloit autrefois *faveur*. Les François aiment à porter de groſſes touffes de *rubans*. A Paris on éſtime les *rubans* d'Angleterre, à Londres ceux de Paris. Les meilleurs *rubans* ſont ceux qui ſont doubles en lice; des *rubans* de Tours, des *rubans* à double lice.

RUBAN. Eſt auſſi un nom que l'on donne à un vèr qui s'engendre dans le corps humain. On le lui donne à cauſe de ſa figure platte, & de ſa longueur éxtraordinaire. *Tænia.* Mr Andry dans ſon traité de la génération des vèrs dans le corps humain. C. 2. & 3. traite fort éxactement de la génération de ce vèr; on l'appelle auſſi vèr plat, & le ſçavant Spigélius a fait un traité du vèr plat. Le vèr plat eſt un vèr des inteſtins. Le vèr plat ſe nourrit dans le pilore de l'éſtomac, ou dans les inteſtins grêles, & ſe nomme *tænia*, à cauſe qu'il reſſemble à un ruban, ce mot ſignifiant en Grèc toute ſorte de cordon plat & long. M. Andry l'appelle auſſi *ſolitaire*, parcequ'il eſt ſeul de ſon éſpéce dans les corps où il ſe trouve. Ce vèr eſt blanc, fort long, quelquefois de pluſieurs aunes, & il a le corps articulé. M. Andry qui conſèrve dans de l'eau de vie un grand nombre de ces vèrs qu'il a fait ſortir du corps de divèrs malades, remarque qu'il y en a de deux éſpéces différentes, qu'il décrit avec beaucoup d'éxactitude. C. III. Art. 2. Cet endroit eſt digne de la curioſité des Naturaliſtes. Cet Auteur dit, que comme on ne voit nulle part, ſoit dans la tèrre, ſoit dans l'eau, des vèrs ſi longs, pour croire que les gèrmes en puiſſent être étrangèrs à l'homme, il y a lieu de conjècturer que ces gèrmes ont été créez dans ceux de l'homme, avec l'homme même, ainſi que l'on peut penſer des gèrmes des poux, qui ne ſe trouvent qu'à l'homme, & dont l'éſpéce ſeroit détruite ſi celle de l'homme venoit à manquer; enſorte que ce vèr ne ſe produit peut-être en nous, que parcequ'il y a déjà ſon gèrme tout créé dans la matière même qui produit l'homme, ſemblable à ces plantes qui croiſſent ſur d'aûtres de différente nature, & qu'on ne voit jamais venir ailleurs, comme le gui, par éxemple: car il y a bien de l'apparence qu'elles ont leur ſemence renfèrmée dans celle des arbres même où elles s'engendrent. Lors donc que cet inſecte trouve dans le fœtus une nourriture convenable, il parvient en peu de tems à une étenduë éxtraordinaire: auſſi voit-on des enfans nouveaux-nez en rendre d'éxtrêmement longs: Or il n'y a pas d'apparence qu'un inſecte d'une telle grandeur puiſſe croître en auſſi peu de tems qu'il le faut pour ſortir ſi long du corps d'un enfant nouveau-né, s'il n'y avoit été introduit dès le ventre de la mère, c'eſt le raiſonnement d'Hippocrate dans le quatrième livre des maladies, où il parle au long de ce vèr, & ce raiſonnement paroit fort conforme à la raiſon. On a vû des enfans très-jeunes en rendre qui avoient plus de quatre aûnes; & Wolpius dans ſes obſèrvations, cite l'éxemple d'une petite fille à la mammelle, qui en rendit un de cette longueur. M. Andry dit, qu'il n'eſt pas difficile de comprendre que ce vèr ſe puiſſe engendrer dans le fœtus, ſi l'on fait réfléxion à l'abondante nourriture que l'en-

fant reçoit au ventre de ſa mère, puiſqu'il s'y nourrit par le cordon umbilical, par la bouche, & par les pores de la peau; enſorte qu'il eſt difficile qu'une nourriture ſi abondante ne ſoit ſujette à ſe corrompre, pour peu que le fœtus manque des conditions néceſſaires pour la digérer. Il eſt vrai, ajoûte-t-il, que l'enfant croiſſant dix mille fois plus vîte au ventre de la mère, qu'après qu'il eſt né, il ne lui faut pas moins que cette quantité de nourriture pour fournir à un accroiſſement ſi prompt; mais auſſi il faut que l'enfant la puiſſe digérer parfaitement, ſans quoi le ſuperflu de ce ſuc nourricier ſe tournant en corruption, peut donner lieu à la génération du vèr dont il s'agit, & ſuffire enſuite pour le nourrir, quelque long qu'il devienne. Quand ce vèrs eſt une fois ſorti du corps, il ne s'y en engendre plus de ſemblable, c'eſt ce qui a été remarqué par le ſçavant Spigélius, dans ſon Traité du vèr plat, & par tous les Médecins qui ont examiné avec ſoin la nature de cet inſecte.

RUBANS, ſont auſſi des ornemens d'architecture qui paroiſſent des *rubans* tortillez; on les met ſur des baguettes & ſur des rudentures, & on les taille de bas relif, ou évidez. *Intorta tenia.*

RUBANIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des rubans. *Vittarius.* Il fait auſſi des franges, des gances, de la toile de ſoye, &c. & on appelle le Corps de ces Ouvriers, les *Maîtres Tiſſutiers Rubaniers.*

RUBARBE. *Rhubarbarum.* Voyez RHEUBARBE, ou RHUBARBE.

RUBE. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt une monnoie de Moſcovie qui vaut environ 108 ſols de la nôtre. *Ruba, moneta Moſcovitana.*

RUBÈBE. Vieux mot. ſ. f. Rebec, Violon. *Barbitus.* BOREL.

Harpes, gigues & rubebes,
Conques n'euſt Amphion de Thèbes. R. DE LA RÓSE.

RUBELLE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt une eſſence ſpirituelle qui par ſa vèrtu ſolutive tire la teinture des corps. DICT. HÈRM.

RUBELLIUS, RUBELLIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Rubellius, a.* Les médailles de la famille *Rubellia* ne ſont pas communes. On ne ſçait ſi les *Rubellius* étoient Patrices, ou Plébeïens. PATIN.

RUBEMPRÉ. ſ. m. Nom de lieu. *Ramberti pratum.* Il eſt dans l'Amiénois en Picardie. Valois, *Not. Gall. p. 464. col. 2.*

RUBEN. ſ. m. Nom propre d'un des fils de Jacob. *Ruben. Ruben* étoit fils aîné de Jacob; ſa mère étoit Lia.

La tribu de RUBEN, étoit une des douze tribus d'Iſraël, compoſée des déſcendans de *Ruben*, c'étoit la famille, la poſtérité de *Ruben.* Dans le dénombrement que Moïſe fit du peuple de Dieu dans le déſèrt de Sinaï, la tribu de *Ruben* fut trouvée de quarante-ſix mille cinq cens hommes, au deſſus de vingt ans, & dans celui que Moïſe fit 37 ou 38 ans après, dans les plaines de Moab, 43730.

La tribu de RUBEN, eſt auſſi la partie de la Tèrre de Chanaan qui fut donnée à la famille de *Ruben*, & où elle habita. La tribu de *Ruben* étoit à l'orient du Jourdain, au midi de celle de Gad, près de l'endroit où le Jourdain ſe pèrd dans la Mèr morte; c'étoit le pays des Moabites.

RUBÊTE. Vieux mot adj. m. & f. Fort, robuſte. Hues Piancelles, au Fabel de Sire Hains & Dame Avieuſe,

Que c'il qui a femme rubeſte
Eſt garnis de mauvaiſe beſte. BOREL.

RUBICAN. adj. C'eſt une couleur du poil du cheval, lorſqu'ayant du poil bai, alezan, ou noir, il a du poil gris, ou blanc ſemé fort clair ſur les flancs, en telle ſorte neanmoins que ce blanc ou gris ne domine pas: Cheval *rubican* ou poil *rubican:* & ſelon que ce poil domine, on l'appelle *rubican vineux. Equus ex albo fulvus.*

RUBICON. Voyez LUSO. Rivière.

RUBICOND, ONDE. adj. Tèrme burleſque, qui ſe dit de celui qui a le viſage en feu, rouge & enluminé. *Rubicundus, rubens.* On reproche aux ivrognes d'avoir la face *rubiconde*, le nez *rubicond.*

RUBIFICATION. ſ. fem. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, Rougiſſement, action par laquelle on rougit quelque choſe, ou que l'on a fait devenir rouge; du Latin *rubificatio*, rubifier, faire rouge. DICT. HÈRMET.

RUBIGALES. RUBIGO. RUBIGUE. RUBIGUS. } *Voyez* { ROBIGALES. ROBIGO. ROBIGUE. ROBIGUS.

RUBINUS SULPHURIS. Tèrme d'Alchymie. C'eſt le baûme de ſouphre. DICT. HÈRMET. *Sulphuris balſamum.*

RUBIS. ſ. m. Piètre rouge, qui tient un des premiers rangs entre les piètres précieuſes. *Carbunculus, pyropus.* Il a la dureté du ſaphir. Son prix excéde aujourd'hui celui du diamant; car il eſt devenu fort rare. Les Grecs ont appellé les *rubis*, πυρόεις, c'eſt-à-dire, *réſiſtance au feu.* Le *rubis* ſe nourrit dans la mine, où premièrement il blanchit, & en ſe muriſſant il contracte ſa rougeur: d'où vient qu'on en voit de moitié blancs, & moitié rouges, comme qui diroit, moitié ſaphir, & moitié *rubis.*

Il n'y a que de trois ſortes de *rubis*, le *rubis balais. Pyropus.* Le *rubis ſpinelle. Spinellus.* Et le *rubis oriental. Orientalis.* Ce dernier eſt d'un feu fort vif; c'eſt le plus dur, & celui qui paſſe pour le vrai *rubis.* Le *rubis balais* naît d'une matière piètreuſe de couleur de rôſe, qu'on appelle *mere* ou *matrice* du *rubis.* Il eſt de couleur d'un rouge de rôſe vèrmeille. Le *rubis ſpinelle* eſt de couleur de feu, & plus rouge que le *rubis balais*, & n'a pas l'éclat du vrai *rubis*; ni tant de dureté. Il eſt appellé la femelle du vrai *rubis.* Les *rubis* viennent du Pégu & de l'iſle de Céylan. On dit que le plus grós a été vû chez le Roi de cette iſle. Il étoit long d'un palme, & épais comme le bras d'un homme, & il éclairoit comme une grôſſe flamme de feu: mais on tient celui-là fabuleux. L'Empereur Rodolphe en avoit un grós comme un petit œuf de poule, & il l'acheta 60 mille ducâts. Uſumcallan Roi de Pèrſe en avoit un qui étoit un véritable parangon, grós d'un doigt, du poids de deux onces & demie, comme témoigne Vigenère. On en a vû à Paris de 240 carâts. Saumaiſe prétend que le *rubis* eſt l'hyacinthe des Anciens.

RUBIS PRÉCIEUX. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la pièrre philoſophale arrivée au rouge parfait. DICT. HÈRM.

RUBIS, ſe dit de la couleur vèrmeille du vin. Voilà un vin charmant avec ſes *rubis. Vinum rubellum.* Les Poëtes appellent auſſi les raiſins, les grains de raiſin, des *rubis* de Bacchus.

Et Bacchus, cultivant ſes thyrſes reverdis,
N'ôſe encore, à nos yeux, étaler ſes rubis.
NOUV. CH. DE VÈRS.

Il ſe dit auſſi des grôs bourgeons rouges qui viennent ſur le viſage, & particuliérement à celui des ivrognes. Ainſi Régnier a dit du nez d'un Pédant:

Où mainte rubis *balais, tout rougiſſans de vin,*
Montroient un hac itur *à la pomme de pin.*

Les Chymiſtes font pluſieurs préparations de corps naturèls qu'ils appellent *rubis*, à cauſe de leur couleur rouge, comme *rubis* d'arſenic, & aûtres. *Ruber, rubrificatio.*

On dit proverbialement, Faire *rubis* ſur l'ongle, lorſqu'en débauche on vuide ſi bien un vèrre, qu'il n'en reſte qu'une goutte qu'on vèrſe ſur l'ongle, & qui eſt ſi petite, qu'elle ne s'écoule point, quoiqu'on renvèrſe le poûce. *Potare uſque ad minimam guttulam.* On dit auſſi, Payer *rubis* ſur l'ongle, quand on paye éxactement, juſqu'au dernier denier, par alluſion à cette manière de boire juſqu'à la dèrnière goutte.

RUBORD. ſ. m. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit du premier rang des planches, ou bordages d'un bateau foncet, ou autre qui ſe joint à la ſemelle, & qui eſt la première piéce du fond du bâtiment. *Primum tabulatum exterius.* Le ſecond rang de ces planches s'appelle le deuxiéme *bord*, le troiſiéme rang le troiſiéme *bord*; & le dernier qui joint le deſſous du platbord, s'appelle *ſoubarque.*

RUBRICHE. ſ. f. Vieux mot. Tèrre rouge, bol. *Songe du Vèrger.* C'eſt auſſi la table d'un livre ancien, tels que ſont les vieux livres en Droit, qu'on appelle Fradins, à cauſe de leur Imprimeur. Or ces tables étoient écrites en encre rouge, & de là leur eſt venu ce nom de rubrique. BOREL.

RUBRICHE. ſ. f. Demande. Voyez REBRICHE.

RUBRIQUE. ſ. f. Eſt une tèrre fort rouge qu'on trouve dans des carriéres en Cappadoce. *Terra rubra, vel ſinopica.* Il y en a de pluſieurs eſpéces, les unes ſont d'une ſeule couleur, les aûtres ſont tachées: quelques-unes ſont tendres & graiſſeuſes, les aûtres ſont dures & ſeches: elles ſervent aux ouvriers pour crayonner & tirer des lignes; d'où vient qu'on les appelle *craye rouge*, ou *crayon rouge.* Le nom de *rubrique* leur a été donné à cauſe de leur couleur rouge; on les nomme auſſi *tèrre ſinopique*, parce qu'on en vendoit autrefois dans une ville appellée Sinope.

RUBRIQUE, eſt auſſi le nom qu'on donne au tître d'un livre du Droit, on le nomme ainſi, à cauſe que les tîtres étoient autrefois écrits en léttres rouges. *Rubrica.* Vous trouverez cette loi ſous une telle *rubrique*, c'eſt-à-dire, ſous un tel tître. Autrefois on diſoit *Rubriche.* Voyez ce mot.

RUBRIQUE, ſe dit auſſi de ce qui contient l'ordre, & les régles pour bien célébrer l'Office Divin, qui eſt contenu dans la Préface du Breviaire, ſous le nom de *Rubriques générales. Rubrica generales.* Il y a une *Rubrique* pour Matines, Laudes, &c. une pour la concurrence de l'Office, la tranſlation des Fêtes, les commémorations,

commémorations, &c. Il y a auſſi des *Rubriques* pour la Meſſe qui ſe trouvent, toutes enſemble ramaſſées au commencement du Meſſel, & chacune en particulier, à l'endroit où on doit l'obſerver, écrites en lettres rouges.

RUBRIQUES, ſe dit auſſi de certaines petites régles qui ſont imprimées ordinairement en rouge dans le corps du Bréviaire, & qui marquent ce qu'il faut dire dans les divers tems de l'année, à chacune des Heures Canoniales. *Lineæ rubræ.*

RUBRIQUE, ſe dit figurément & baſſement pour, Ruſe, détour, adreſſe, fineſſe. *Aſtutia, dexteritas.* Il s'eſt ſervi là d'une bonne *rubrique.* Il ſçait toutes les vieilles *rubriques.* Il n'y a point de *rubriques* qu'il ne ſçache. Il n'a pas à faire à un ſot, & vous ſçavez des *rubriques* qu'il ne ſçait pas. MOL. On dit auſſi, il entend la *rubrique*; pour dire, il eſt habile & intelligent dans les affaires. On dit par mépris d'une vieille loi, d'un vieux titre, que c'eſt une vieille *rubrique.*

RUBRIUS, RUBRIA. ſ. m. & f. Nom de famille Romaine. *Rubrius, a.* La famille *Rubria* étoit Plébéïenne. Les médailles des *Rubrius*, qui ne ſont pas rares, marquent des Victoires à leurs revèrs.

RUBUS-CANIS. ſ. m. Eſpéce de roſier ſauvage qui ne différe de celui qu'on appelle *églantier* ou *cynorrhodon*, qu'en ce que ſes feuilles ſont odorantes, d'où vient que C. Bauhin l'appelle *roſa ſylveſtris, foliis odoratis.* Voyez ÉGLANTIER.

R U C.

RUCHE. ſ. f. Panier en forme de cloche, fait d'oſier, de paille, de jonc, &c. & déſtiné à nourrir & ſerrer des mouches à miel. *Alveus.* On fait auſſi des *ruches* de vètre, pour avoir le plaiſir de voir travailler les abeilles.

Ce mot vient de *rupes*, à cauſe que les abeilles ſe mettent quelquefois dans des roches. MÉN. D'autres le dérivent de ῥυτὸν, ἀπὸ τῦ ῥύεσθαι, qui ſignifie *cuitodire*, parcequ'elle ſert à garder le miel. Borel croit que ce mot vient de Languedoc, où l'on dit un buc ou ruche à miel, de l'écorce des arbres, dont on les y fait toutes d'une piéce, dite la ruſque; car on creuſe un tronc d'arbre à ce deſſein.

RUCHE, ſe prend auſſi pour les mouches, le miel & la cire qui ſont dedans. *Alvearia, examina.* Il m'a vendu tant de *ruches.*

RUCHE, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la cavité qui eſt auprès du conduit de l'oreille, en laquelle s'amaſſent les ordures qu'on tire avec le cure-oreille, qu'on appelle *ſuif*, & quelquefois *cire. Auris concavitas.*

RUCHE, en tèrmes de Marine, c'eſt le corps d'un vaiſſeau ſans ſes agreils, lorſqu'il eſt tout nud, & déſtitué de mâts & cordages. *Carena.*

RUCHE, eſt auſſi un engin à pêcher, fait à peu près comme une *ruche* à mouches. *Alvearius vimineus.* Voyez ROUCHE. L'Ordonnance de Marine, L. V. Tit. III. art. 16. porte: Faiſons déſenſe à toutes pèrſonnes de ſe ſervir de bouteux, ou bout-de-quiévres; *ruches*, paniers & autres engins pour prendre crevettes, grenades ou ſalicots depuis le premier Mars, juſqu'au dèrnier de Mai.

RUCHÉE. ſ. f. Plein une ruche. *Alvei unius anni annona mellaria. Ruchée* de miel. POM.

R U D.

RUDA(NIER. ſubſt. m. Tèrme populaire, qui ſe dit des gens groſſiers & rebarbatifs, qui rabrouent fortement les aûtres, & qui ne connoiſſent aucune civilité. *Aſinarius, agreſtis.* Il eſt compoſé de *rude* & d'*ânier*, comme qui diroit, un ânier qui eſt trop rude à ſes ânes.

RUDE, adj. m. & f. Corps qui a une ſurface inégale & raboteuſe; qui a une qualité qui bleſſe, qui offenſe les ſens, & particuliérement celui du toucher. *Aſper, ſcaber.* Les pays de montagnes ſont *rudes*, âpres & raboteux. *Aſper.* Il fait un tems *rude*, un froid *rude* & piquant. *Frigus ſæviens, acerbum.* Cette voix eſt *rude*, & écorche l'oreille. *Aſpera vox, injucunda.* Ces vins ſont *rudes*, ils écorchent la langue, le palais, le goſier. Des yeux *rudes* ſont hagards, farouches; ils n'ont rien de doux & d'engageant. Une peu *rude*, une chair d'oiſon.

RUDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt violent, pénible, difficile. *Res ardua, aſpera, pœnoſa, difficilis, operoſa, laborioſa.* Voilà une beſogne, un travail bien *rude.* Le métier de la guèrre eſt bien *rude* & pénible. Il y a eu un *rude* choc entre ces partis, ils ont fait un *rude* éffort; pour dire, fort violent. Ils ſe plaignent qu'ils ſouffrent un tourment très-*rude.*

RUDE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Fâcheux, dur, difficile, cruel. *Moleſtus, durus, difficilis, immanis, ferox.* Eſſuyer une *rude* réprimende. Les Catons étoient d'une humeur *rude* & farouche. La ſervitude eſt *rude* & inſupportable. La civilité ne ſouffre pas qu'on uſe de *rudes* paroles, de *rudes* traitemens. Un Confeſſeur ne doit pas impoſer des pénitences trop *rudes*, ni trop difficiles à éxécuter. Le Sage ne ſe laiſſe point ébranler par les *rudes* coups de la fortune. S. ÉVR. Il eſt des éſprits *rudes*, qui s'imaginent être ſeulement fèrmes. S. ÉVR. J'ai ſenti tout ce qu'a de plus *rude* un amour tendre & malheureux. Il faut que l'art poliſſe ce que la nature a laiſſé de *rude* dans l'éſprit. S. ÉVR. Il eſt bien *rude* d'être réduit à la néceſſité de ſervir ceux à qui on devroit commander. Il fut ſurpris de recevoir une lettre ſi *rude.* B. RAB. Ce vèrs eſt trop *rude*, il faut le limer encore. La Poëſie ne ſouffre point de mots *rudes* & raboteux.

On dit auſſi, qu'un cheval a le pas, le trot *rude*; pour dire, qu'il fatigue ſon cavalier. *Gradus equi ſucuſſarius.* On dit encore, qu'un caroſſe eſt *rude*, qu'il eſt mal ſuſpendu, quand il donne de *rudes* ſecouſſes dans les cahots.

On dit proverbialement qu'un homme eſt bien *rude* aux pauvres gens; pour dire, qu'il prend avantage de ſa qualité pour maltraiter un inférieur. *Inmitis in pauperes.* On dit auſſi, qu'il eſt *rude* joueur, quand ſous prétexte de jeu, il bat, il bleſſe les gens.

RUDEMENT. adv. D'une manière rude; ſévère & rigoureuſe. *Acerbè, aſperè, durè, ſeverè, acriter.* Le vin ébranle trop *rudement* les fibres du cerveau. Le maître a réprimendé *rudement* ſon valet, il l'a traité fort *rudement.* Cet ouvrier va *rudement* en beſogne, il fait beaucoup d'ouvrage. Les armées ſe ſont choquées fort *rudement.*

RUDENTÉ. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des colonnes dont les cannelures ſont remplies par le bas d'une figure de bâton, ou d'un câble. *Columna rudentibus ornata.* On les appelle cannelures *rudentées.* On les appelle auſſi *rembaſonnées*, & le mot de *rudenté* vient de *rudens*, qui veut dire *câble.* Quelques Ouvriers diſent *redentées*, mais il faut dire *rudentées.* FÉLIBIEN.

RUDENTURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Corde, ou bâton dont on remplit juſqu'au tiérs les cannelures d'une colonne. *Rudentatio* du Latin *Rudens*, un câble. On appelle ainſi cértain bâton ſimple ou taillé en manière de corde ou de roſeau, dont on remplit juſqu'au tiérs les cannelures d'une colonne, qui pour ce ſujét ſont appellées cannelures *rudentées.* Il y a auſſi des *rudentures* de relief ſans cannelures ſur quelques pilaſtres en gaîne, comme il s'en voit aux pilaſtres compoſez de l'Egliſe de la Sapience à Rome. DAVILER.

Il y a des *rudentures* plates, des *rudentures* à bâton, des *rudentures* à baguette, des *rudentures* à feuilles de refend, des *rudentures* à cordelette.

RUDÉRATION. ſ. f. Tèrme d'Architecture. S'entend dans Vitruve, Liv. VII. ch. 1. de la plus groſſière maçonnerie, qui ſe fait pour hourder un mur. DAVILER. La plus groſſe maçonnerie d'un mur. *Ruderatio.*

Ce mot vient du Latin *rudis*, qui ſignifie inégal & raboteux. DAVILER. Les Maçons l'appellent *hourdages.*

RUDESHEIM, RUDISHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de l'Électorat de Maïence. *Rudesheimum.* Ce lieu eſt dans le Rhingovv, ſur le Rhin, environ à vingt lieuës, à une lieuë au deſſus de Bingen. MATY.

RUDESSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rude & raboteux, dureté, apreté, ſévérité. *Duritia, ſeveritas, aſperitas, rigiditas.* La *rudeſſe*, l'apreté d'un pays. *Aſperitas.* La *rudeſſe* d'une voix, d'un chant; c'eſt ce qui choque, ce qui bleſſe l'oreille. *Vocis raucitas.* Il faut éviter la *rudeſſe* des mots, du ſtile; la *rudeſſe* des mœurs des Sauvages. Il faut polir & limer un ouvrage, afin d'en ôter cette première *rudeſſe* qui ſent le travail de la compoſition. S. ÉVR. La fierté a des bornes, au delà c'eſt dureté, & *rudeſſe* d'éſprit. ID. Il y a chez les Hollandois plus de *rudeſſe* dans les éſprits, que de fierté dans les âmes. ID. Il eſt des complaiſances auſſi éloignées de l'adulation, que la *rudeſſe.* ID. Le commèrce des pèrſonnes polies ôte une cértaine *rudeſſe* qui naît avec nous, & qu'on entretient quand on ne voit que des pèrſonnes groſſières. BELL. La *rudeſſe* vient d'un naturel ſauvage. REFL. J'ai pouſſé la vèrtu juſqu'à la *rudeſſe.* RAC.

RUDESSE, ſe dit auſſi d'un Traitement rude, facheux, incivil, malhonnête, difficile à ſuporter. *Acerbitas, aſperitas, ſeveritas, auſteritas.* Il lui a dit, il lui a fait cent *rudeſſes.*

Il me ſouvint Philis de toutes vos rudeſſes. VOIT.

RUDIAIRE. ſ. m. On appelle ainſi les Gladiateurs vétérans, qui avoient eu leur congé; parceque pour marque qu'on le leur donnoit, on leur mettoit en main un fleuret de bois ou un bâton appellé en Latin *Rudis*; d'où s'eſt fait *Rudiarius.* On les nommoit auſſi Spectateurs.

RUDIMENT. ſ. m. Le premier livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les principes de langue Latine. *Rudimentum, vel linguæ latinæ prima elementa.* Les enfans en ſont au *rudiment*, ils

étudient bien leur *rudiment*. Ils l'appellent auſſi leur *Donet*, par corruption de *Donat*, qui a écrit les premiers principes de la Grammaire.

RUDIMENT, ſe dit auſſi des premiers principes des ſciences, & autres Arts libéraux, mais il n'a point de ſingulier en ce ſens : *Principia, vel prima elementa, tyrocinium.* Ne parlez point à cet homme de Géométrie, il n'en ſçait pas les premiers *rudimens*. A peine ſçait-il les *rudimens* de la Grammaire. S. Paul reproche aux Hébreux, qu'il ont encore beſoin qu'on leur enſeigne les *rudimens* de la parole de Dieu.

RUDISTO, RODESTO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Redaſtum, Rhadeſtum, Radeſtum.* On l'appella anciennement *Reſiſton, Riſanthe.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmara, à ſeize lieuës de Selivrée, vèrs le midi. *Rudiſto* eſt fort peuplé, & marchand, il a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Périntho. MATY.

RUDKOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemark. *Rudcopia.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Langueland, dont elle eſt capitale. MATY.

RUDOLWÈRT. ſ. m. C'eſt-à-dire, l'iſle de Rodolphe. *Rodolphiverda.* Ville de la Carniole. Elle eſt dans le Windiſch-Marx, ſur la rivière de Gurck, à huit lieuës de Cilley, vèrs le midi. Elle eſt ſituée dans une prèſqu'iſle, & porte le nom de l'Empereur Rodolphe II. qui en eſt le fondateur. MATY.

RUDOYER. v. act. (Prononcez Rudeyer.) Traiter rudement quelqu'un, & principalement de paroles. *Aliquem durius accipere, excipere.* Les beaux génies ne veulent pas être *rudoyez*. Les Payſans doivent être *rudoyez*, traitez à la rigueur. Il les *rudoyoit* d'une main, & les careſſoit de l'autre. VAUG.

RUDOYER, ſe dit auſſi d'un cheval, quand on le méne trop rudement de l'éperon, de la houſſine, &c. *Efferare, durius exaſperare.* Quand on *rudoye* trop un cheval, cela lui gâte la bouche.

RUDOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Efferatus, exaſperatus.*

RUE.

RUË. ſ. f. Plante dont il y a deux éſpéces générales, une cultivée & l'autre ſauvage. La *rue* cultivée a des tiges groſſes comme le doigt, ligneuſes, rameuſes. Ses feuilles ſont diviſées en pluſieurs piéces, petites, oblongues, un peu graſſes, de couleur de vèrd de mèr, rangées par paires ſur une cote tèrminée par une feuille. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des branches, petites, ordinairement à quatre feuilles, & quelquefois à cinq, de couleur jaune pâle. Il leur ſuccéde un fruit compoſé prèſque toujours de quatre capſules, qui renférment chacune pluſieurs ſemences noires, le plus ſouvent de la figure d'un petit rein, ou anguleuſes. Sa racine eſt ligneuſe, jaune, garnie de pluſieurs fibres. Toute la plante a une ódeur fort déſagréable, & un gout âcre & amèr. En Latin *Ruta hortenſis latifolia.* C. BAUH. Il y a une *rue* ſauvage qui diffère de la précédente en ce qu'elle eſt plus petite, & que ſes feuilles ſont diviſées en parties plus longues, plus étroites, d'un vèrd obſcur, d'une ódeur plus forte. En Latin *Ruta ſylveſtris major.* ID. Ces éſpéces de *rue* ſont propres pour réſiſter au venin, pour fortifier le cèrveau, pour abattre les vapeurs, pour les morſures des ſèrpens. Il y a quelques autres éſpéces de *rue*.

Ce mot vient du Grèc ῥύω, *tueor, je conſerve*; parceque cette plante ſèrt à conſèrver la ſanté.

Ce mot *rue*, hèrbe, vient de ῥύτα, qui ſe trouve dans Nicandre. P. R.

RUË. ſ. f. Éſpace qui eſt entre des maiſons pour ſèrvir de paſſage au public. *Vicus, via, ſemita.* C'eſt dans une ville un chemin libre bordé de maiſons ou de murs, pavé ordinairement de piérre dure, comme du grais, du caillou, &c. Les plus belles ſont les plus droites & les plus larges, qui ont leur pente d'environ un pouce par toiſe pour l'écoulement des eaux. Les moindres ont un ruiſſeau, & les plus larges une chauſſée entre deux revèrs. Les *rues* chez les Romains étoient de deux ſortes, ſelon Ulpien, grandes ou publiques, & petites ou particulières. Ils nommoient les premières Royales, Prétoriennes, Conſulaires, ou Militaires : & les autres Vicinales, c'eſt-à-dire, *rues* de travèrſe, par leſquelles les grandes ſe communiquoient les unes aux autres. DAVILER. Il eſt défendu de faire des ſaillies, des avances ſur la *rue*, d'encombrer les *rues*. On fait des taxes pour le nettoyement des *rues*. A Paris on a ouvèrt les *rues* paſſantes & étroites, on les a renduës plus larges. Pour marcher ſûrement, il faut aller par les grandes *rues*. Cette place a tant de toiſes ſur *rue*. On a barré, barricadé les *rues*. Les alignemens de toutes les *rues* ne ſe donnent qu'en préſence des Officiers de Juſtice.

Ce mot vient de *rua*, dont quelques Auteurs Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. MEN. Borel croit qu'il peut venir de *roye*, vieux mot François qui ſignifioit *ligne* ou *raye*. Du Cange dit qu'on a dit *ruata, ruta, ruda* & *ruga* dans la baſſe Latinité; pour ſignifier une *rue & place marchande*. Le mot *rue* vient de ῥύμη, *vicus*, dont la racine eſt ῥύω, ou ῥύω, *fluo*. P. R. Il vient de *Rudus*. Aire pavée de mortier, de chaux & de ciment. DAVILER.

RUË DE CARRIÈRE. Ce ſont dans les carrières, le long des montagnes, des chemins de quatre à cinq toiſes pour le paſſage des charrois. *Via lapidicina.*

On dit qu'un cheval a pris un clou de *rue*; pour dire, qu'en marchant il a rencontré un clou qui lui eſt entré dans le pié, & qui l'a rendu boiteux. *Clavum pedi infigere.*

RUË, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt vieux comme ces *rues*, n'eſt plus à la mode. *Obſoleſcit, veteraſcit.* C'eſt un fou à lier, qui court les *rues*. On dit auſſi, qu'une choſe court les *rues*, lorſqu'on a de la peine à la vendre, lorſqu'on la porte de maiſon en maiſon, ou qu'on la crie par les *rues*. On dit qu'un homme a pignon ſur *rue*; pour dire, qu'il a du bien enévidence, qu'il peut hypothéquer. On dit auſſi, pour ſe moquer d'un homme qui parle en galimathias, Le bout de la *rue* fait le coin. On dit auſſi, que les *rues* ſont pavées de quelque choſe, pour dire, qu'elle eſt fort commune.

RUË. ſ. f. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Rua, Rugia.* Il eſt dans le Ponthieu en Picardie, ſur la petite rivière de Maye, à quatre lieuës d'Abbeville, vèrs le nord occidental. MATY.

RUELLE. ſ. f. Petite ruë par où les charrois ne peuvent paſſer, dégagement d'une grande ruë. *Viculus, argiportum.* Il y a toujours pluſieurs *ruelles* vèrs la rivière, pour aller commodément à l'eau.

RUELLE, ſe dit auſſi de l'éſpace qu'on laiſſe entre un lit & la muraille. *Spatium, ſemita lectum inter & parietem.* Ce lit a des *ruelles* des deux côtez; la grande & la petite *ruelle*; le devant & la *ruelle*. On l'a fait coucher à la *ruelle*, au côté le moins honorable. On l'a fait cacher dans la *ruelle*.

RUELLE, ſe dit auſſi des alcóves, & en général des lieux parez où les Dames reçoivent leurs viſites, ſoit dans le lit, ſoit ſur des ſiéges. *Alcova, ſeu locus vel thalamus præclarum in modum ſtratus.* Les jeunes gens ſe piquent d'être aux *ruelles*, & d'aller faire de jolies viſites. Les Poëtes vont lire leurs ouvrages dans les *ruelles* pour briguer l'approbation des Dames. Il eſt ridicule d'aller de *ruelle* en *ruelle* diſtribuer vos galanteries ſans aucun deſſein formé. M. Se. Vous vérrez courir mes vèrs dans les *ruelles*. MOL.

RUELLE, ſe dit auſſi populairement, au lieu de *rouelle*, du morceau de veau charnu qui eſt après le jarrèt, vèrs la longe. *Rotula.*

RUELLER. v. act. Tèrme d'Agriculture, qui ſe dit des vignes. *Rueller* la vigne, c'eſt avec la pane de la pioche enlever la tèrre du milieu, d'une pèrchée de vigne, & la relever de côté & d'autre contre les ſeps; on commence ordinairement ce travail par le haut bout de la pèrchée en continuant juſqu'en bas, de telle manière que le milieu de cette pèrchée devient une rigole, & la tèrre miſe comme j'ai dit, forme un dôs de bahu tout le long de chaque pèrchée, & cette façon qu'on donne aux vignes ne ſe pratique que dans celles qui ſont plantées au cordeau.

Ce mot vient de *ruelle*, petite ruë, petit chemin; parcequ'on fait par là dans une vigne autant de petites ruës, ou de petits chemins entre deux pèrchées.

RUER. v. act. & n. Jetter des piérres, ou autres choſes offenſantes contre quelqu'un. *Jacere, emittere, conjicere.* Goliat fut tué d'un coup de piérre que lui *rua* David avec ſa fronde. Les Anciens avoient de belles machines pour *ruer* de gros quartiers de piérres dans les villes. On dit auſſi abſolument, Ce frondeur *rue* d'un bord de la rivière à l'autre fort loin. *Ruer* d'une piérre deux coups. MASCUR.

Il s'employe auſſi figurément; ou plutôt il s'eſt employé autrefois figurément; aujourd'hui il ſeroit bas & burleſque.

Belle, dont les yeux m'ont tué,
Par un benin regard, qu'au cœur ils m'ont ruë. RON.

RUER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se jetter ſur quelque choſe avec impétuoſité; mais en ce ſens il eſt du ſtile ſimple & familier. *Involare, irruere, invadere, irrumpere.* Les Sergens ſe ſont *ruez* ſur cet homme-là, & l'ont entraîné en priſon. Ils ſe *ruërent* ſur les meubles. MAUC. Le peuple dans les ſéditions ſe *rue* ſur les Maltotiers; il s'eſt *ruë* en déſeſperé au milieu des ennemis. Toutes les Dames ſe ſont *ruées* ſur la friperie de ce médiſant. Quand ce goinfre eſt à table, il ſe *rue* ſur les meilleurs morceaux. On ſe *rue* d'abord ſur la gróſſe viande pour appaiſer la gróſſe faim. Quand cet enfant eut reconnu ſa nourrice, il s'alla *ruer* à ſon cou.

RUER EN CUISINE, ſe dit pour, Goinfrer. *Ganeonem, bellionem agere.*

RUER, ſe dit auſſi des chevaux, mulets & ânes, qui pour ſe défendre élancent les piéds de dèrrière. *Calcitrare, calces jactare.* C'eſt une mauvaiſe qualité à un cheval de *ruer*. N'approchez pas de ce cheval, il *rue*.

RUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes, Voilà une choſe qui

ne mord, ni ne *rue* ; pour dire, qui ne peut faire ni bien, ni mal. *Res innocua, indifferens ſive ad bonum ſive ad malum.* On dit d'un vieillard, que ſes plus grands coups ſont *ruez* ; pour dire, qu'il devient impuiſſant, que ſes plus grands éfforts ſont faits. Quand un ôs eſt carié, s'il eſt poſſible de le *ruginer*, il ne faut point s'attacher à en procurer l'exfoliation, par des poudres catagmatiques, ni par le cautère actuel, parcequ'il y va trop de tems. SCULTET.

RUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Jactatus, projectus.*

RUEIL. ſ. m. Nom propre de lieu. *Rotoialum, Rodolium.* Il eſt dans le Rommois en Normandie, à quatre lieuës de Rouen au midi, & à une du Pont-de-l'Arche. De là le *Val de Reuil. Vallis Rotoialenſis, Vallis Rodolia.* C'eſt une belle & fèrtile vallée à laquelle ce lieu donne ſon nom. La vallée du *Vaudreuil*, ou de *Vaudreuil*. Vaudreuil eſt un bourg qui a deux Paroiſſes & un fort beau château, & qui eſt ſitué ſur l'Eure à une lieuë de ſon confluant avec la Seine. Ce lieu s'appelle communément le *Val de Reuil*, & non pas ſimplement *Rueil*, & eſt du Diocèſe d'Évreux. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 481.

RUEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui rue. *Jectior, ejectior, projectior.* Ce *rueur* de pièrres a une grande vigueur au bras. C'eſt un vice à une mule, à une bête de ſomme, d'être *rueuſe*. Ces mots ne ſont pas encore fort en uſage.

R U F.

RUF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rufus.* S. *Ruf* qui vivoit dans le IIe ſiécle de l'Égliſe, fut martyriſé, à ce que l'on croit, à Philippes. S. Polycarpe en parle dans ſa lettre aux Philippiens, & lui donne deux compagnons, S. Zozime & S. Ignace d'Antioche.

RUFFA. Mot de Languedoc, qui ſignifie, Froncer, rider. BOREL.

Un gous que ruffabo *le nas*
Que me faguet biarda defore. GOUDOULI,
en ſon Ramelet moundi.

C'eſt-à-dire un chien qui ridoit, qui fronçoit le nez, qui me fit ſortir dehors. BOREL.

RUFFACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de l'Évêque de Straſbourg. *Ruffana, Rufaum, Rubearum.* Elle eſt dans le Mundat, en Alſace, ſur le Rotbach, à trois lieuës de Colmar, vèrs le midi. Le Maréchal de Turenne y gagna une bataille contre les Allemands, l'an 1673. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

RUFFEC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Ruffacum, Roffiacum.* Il eſt dans l'Angoumois, ſur la Charente, aux confins du Poitou, & à ſix lieuës d'Angoulême, vèrs le nord. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

RUFFEY. ſ. m. Nom propre d'un château de Franchecomté, à trois ou quatre lieuës de Beſançon, ſur l'Oignon. *Ruffiacum*, ou *Ruſeium Caſtrum.* Quelques-uns diſent auſſi *Rufacum.*

RUFFIEN. ſ. m. Débauché ; galant, qui a un commèrce d'amour avec les femmes. *Leno, ſtuprator, adulter, ſcortator.* Cette femme adultère ſuit par tout ſon *ruffien*. C'eſt un vieux *ruffien* qui hante les mauvais lieux, qui prépare les plaiſirs des autres.

Ménage dérive ce mot d'un maquereau Italien qui s'appelloit *Rufo* ; d'aûtres de *Rufus*, qui eſt un valet introduit par Terence ; qui faiſoit le même métier. D'aûtres l'ont nommé par mépris du nom d'une pèrſonne vile, comme un valet d'étable, *quòd ernas ſimum.* Du Cange dit que c'eſt un mot Italien, qui vient de ce que les femmes publiques portoient des cheveux roux ou blonds ; au lieu que les matrônes affectoient d'en avoir de noirs.

RUFIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rufinus.* Le Prêtre *Rufin* fit bien parler de lui ſur la fin du IVe ſiécle. C'étoit le plus célebre des Moines d'Aquilée. S. Jérôme lia une étroite amitié avec lui. Il voyagea en Égypte & à la Tèrre-ſainte, & demeura 25 ans à Jéruſalem. Il y publia différens ouvrages, & retourna à Rome en 397. Il y publia les Livres d'Origène des Principes ; l'éſtime, l'attachement qu'il marqua pour cet Auteur le brouilla avec S. Jérôme. Il traduiſit Joſeph, l'hiſtoire Eccléſ. d'Euſèbe, & beaucoup d'autres ouvrages.

RUFISQUE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Nigritie, en Afrique. *Ruſiſcum.* Il eſt à l'embouchure du Sénéga, qui eſt la branche la plus ſeptentrionale du Nigèr, & il appartient à la France. MATY.

R U G.

RUGEN. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Baltique. *Rugia.* Elle eſt à mille pas de la côte de la Poméranie Suédoiſe, dont elle dépend. Elle a titre de principauté, & elle a eu autrefois ſes Princes particuliers ; ſon étenduë eſt de huit ou neuf lieuës de long & de large. On aſſûre qu'elle a été plus grande, & qu'elle ne faiſoit qu'un continent avec la petite iſle de Ruden, qui eſt à l'embouchure du Pène. Il y avoit la ville d'Arcona, puiſſante & forte, qui fut ruinée par Waldemar Roi de Danemarc en 1168. Ses lieux principaux ſont Pèrgen, Putbus & Wick. Les Danois s'en rendirent les maîtres l'an 1678. Mais ils la rendirent aux Suédois par le traité de S. Gèrmain, l'an 1679. MATY. Les Danois, les Brandebourgeois & les Moſcovites l'ont priſe cette dèrnière guèrre. L'iſle de *Rugen* fut convèrtie à la Foi vèrs le milieu du XIIe ſiécle.

RUGENWALDE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Vandalie, en la Poméranie Ducale. *Rugenwaldum.* Elle eſt ſur le Wippèr, à une lieuë de la mèr Baltique, & à douze de Colbèrt, vèrs le levant. On croit que *Rugenwalde* eſt l'ancienne *Rugium*, capitale des Rugiens, anciens habitans du pays. MATY.

RUGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitant de l'iſle de Rugen. *Rugianus, a.* Waldemar Roi de Danemarc leva des troupes, & arma des vaiſſeaux pour ſubjuguer les Sclaves *Rugiens.* FLEURY, *Hiſt. Eccl. T. XV. p.* 178. Voyez encore RUSSIEN.

RUGINE. ſ. f. Inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſèrvent pour applanir un ôs qui eſt raboteux & carié, & pour le racler quand il y a fracture, pour voir juſqu'où la fente pénétre. *Runcinula.* Anciennement on ſe ſervoit de *rugine* quand on trouvoit une fente au crâne, avant que de recourir au trépan ; & il y avoit des *rugines* pointuës, de rondes, d'ovalaires & de plattes, dont on ſe ſèrvoit altèrnativement. A préſent on ne ſe ſèrt plus de *rugines*, lorſqu'il y a une fente, parcequ'en tel cas il y a toujours ſur la dureméte du ſang épanché que la *rugine* ne peut faire ſortir, & qui demande abſolument le trépan pour avoir iſſuë. Il y a des *rugines* plates, il y en a qui ſont aiguës. Galien fait mention de trois ſortes de *rugines* ; il appelle la première *cyclifcon*, qui eſt cave & tranchante ; il appelle la ſeconde *phaecoton*, à cauſe d'une lentille qu'elle a à ſon extrémité ; la troiſiéme qu'il appelle *xiſtera*, & le vulgaire *raſpatoire*, eſt celle dont on ſe ſèrt ordinairement pour decouvrir & *ruginer*, ou racler les fentes capillaires du crâne. SCULTET. Toutes les *rugines* doivent être fortes, & faites d'un très-bon acier ; car plus le tranchant de la *rugine* coupe bien, moins l'opération dure, & moins le patient ſouffre.

RUGINER. v. act. Tèrme d'Arracheur de dents. C'eſt oter avec une rugine la carie d'une dent. *Ruginer* une dent. *Dentem evellere.* Les Chirurgiens s'en ſèrvent auſſi. Quand il y a une fente au crâne, on ne pèrd plus à *ruginer*, un tems qu'on doit employer à ſoulager le malade. DIONIS. Voyez RUGINE.

RUGIR. v. n. Qui ne ſe dit que pour éxprimer les cris des lions. *Rugire, fremere.* Il n'y a pèrſonne qui ne s'éffraye d'entendre *rugir* un lion. Le lion *rugit* d'amour. CORN. Les lions *rugiſſent* après la proye. PORT-R.

Il attache ſur l'un ſes griffes meurtrières,
Dans le ſang d'un ſecond, ſes dents vont ſe rougir,
Et pour glacer d'éffroi les bêtes les plus fières,
De loin même il n'a qu'à rugir. POÈTE ANON.

Ce mot vient du Latin *rugire.*

RUGIR, ſe dit figurément du bruit que fait un puiſſant qui menace, qui eſt en colère, & de quelques autres bruits étonnans. *Rugire, objurgare.* Cet homme eſt promt, & *rugit* comme un lion, quand on le choque. La mèr irritée ; les vents & les flots *rugiſſent.*

RUGISSANT, ANTE. adj. Qui rugit. *Rugiens, fremens.* Les Barbâres viennent à la charge comme des lions *rugiſſans*, avec des cris épouvantables.

RUGISSEMENT. ſ. m. Cri du lion en colère. *Rugitus, fremitus.* On entendoit dans cette forêt d'éffroyables *rugiſſemens.* Quand le lion eſt en colère & qu'il rugit, il éffraye ceux qui ne ſont pas accoutumez à ſes *rugiſſemens.* ABLANC.

Puis ſe battant le flanc, hériſſant ſa crinière,
Et de rugiſſements *étonnant la frontière.* BRÉB.

RUGLAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Cluydeſdale, dans l'Écoſſe méridionale. *Rugranum.* Il eſt ſur la rivière de Cluyd, à une lieuë au deſſus de Gluſquo. Il y avoit autrefois en ce bourg une célébre Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Cluny. MATY.

RUGLES. ſ. f. Nom propre de lieu. *Rugula.* Il eſt ſur la Rille, rivière de Normandie. Valois, *Not. Gall. p.* 479.

R U I.

RUILLE. ſ. f. Vieux mot. Meſure, régle. *Songe du Verger.* BOREL. *Regula, menſura.*

RUILLÉE. ſ. fém. Tèrme de Couvreur, qui ſignifie l'enduit de plâtre, qui ſe met ſur les tuiles pour boucher les joints de la

la couvèrture aux murailles, & pour racorder la tuile, ou l'ardoiſe avec les murs, ou les jouées de lucarne. *Gypſi obductio, inductio.*

RUILLER, ou Cueillir, c'eſt faire des repaires pour dreſſer toutes ſortes de plans & ſurfaces. FÉLIBIEN.

RUILLER. Le *Songe du Verger* ſe ſèrt de ce mot, lorſqu'il dit *ruiller* ou juger. BOREL.

RUIMER. Vieux v. n. & *ruement*. Rugir & Rugiſſement. Rabelais, & la Chronique de Charles VIII. *Ménage*. BOREL.

RUÏNE. ſ. f. Décadence, chûte, déſtruction d'un bâtiment, ſoit par la longueur du tems, ſoit par la négligence du poſſeſſeur, & faute d'être entretenu. *Labes, deſtructio, ruina.* Les vieilles *ruïnes* ſont belles à peindre dans un payſage. Les bâtimens tombent bientôt en *ruïne*, ſi on ne les répare. On prouve le dépôt par témoins, en cas de *ruïne*, d'incendie, ou de naufrage.

RUÏNE, ſe dit auſſi des matériaux, & débris de la chôſe ruïnée, démolie & détruite : mais en ce ſens il n'a point de ſingulier. *Parietina ruina, ædificii deſtructi reliquiæ, rudera.* Ce mot ſe dit des bâtimens conſidérables dépéris par ſucceſſion de tems, & dont il ne reſte que des matériaux confus, comme les *ruïnes* de la Tour de Badel, ou Tombeau de Bélus, à deux journées de Bagdat en Syrie, ſur les bords de l'Euphrate, qui ne ſont plus qu'un monceau de briques cuites & cruës, maçonnées avec du bitume, & dont on ne reconnoît que le plan qui étoit quarré. Il y a auſſi près de Schiras en Pèrſe, les *ruïnes* d'un fameux Temple ou Palais, que les Antiquaires diſent avoir été bâti par Aſſuérus, & que les Pèrſans nomment aujourd'hui Tchelminar, c'eſt-à-dire, les quarante colonnes ; parcequ'il en reſte quelques unes en piéd avec les veſtiges des aûtres, & quantité de bas-reliéfs, & de caractères inconnus, qui font connoître la grandeur & la magnificence de l'Architecture antique. Voyez les Voyages de Piétro de la Valée. DAVILER. Préſque tous les habitans de Raguſe furent engloutis ſous ſes *ruïnes*. Les Romains amoureux de la libérté, ſe voulurent enſevelir ſous les *ruïnes* de la République. Le Stoïcien ſe vante que le ciel, & la tèrre ne pourroient l'entraîner dans leur chûte, & qu'il demeureroit ferme ſur les *ruïnes* de l'Univèrs. LA BRUY. On a pour les grands hommes, après leur chûte, les mêmes égards que pour les temples démolis, dont on revère juſqu'aux *ruïnes*. BOUH.

RUÏNE, en tèrmes de Guèrre, & de combats. *Excidium, exitium, clades, ſtrages.* Battre en *ruïne* ; c'eſt à-dire, Détruire, défaire, mettre en déroute. Nous avons battu les ennemis en *ruïne*.

On dit figurément en ce ſens, qu'un Avocat, un Auteur, battent leur advèrſaire en *ruïne*, quand ils apportent de ſi fortes raiſons, qu'on ne peut défendre la caûſe, ou l'opinion contraire. *Deſtruere, ad incitas redigere.*

RUÏNE, ſe dit auſſi de la pèrte, de la déſtruction des pèrſonnes, & des chôſes. *Ruina, infortunium, adverſus caſus, pernicies.* L'Empire Romain courant à ſa *ruïne*, entraîna avec lui celle des belles lettres. BAIL. La colère uniquement attentive à ſatisfaire ſa rage, s'envelope ſouvent dans la *ruïne* de ceux qu'elle veut pèrdre. M. ÉSP. Il n'y eut que l'exceſſive grandeur de Rome qui fut caûſe de ſa *ruïne*. BOUH. Chimene dit à Rodrigue dans le Cid : Il me faut travailler moi-même à ta *ruïne* ; pour dire, pourſuivre ta mort. La puiſſance de l'un étoit la *ruïne* de l'aûtre. ROCH. La rupture entre les Couronnes eſt la *ruïne* du commèrce. Le luxe caûſe la *ruïne* des États. C'eſt ce Procureur qui a cauſé la *ruïne* de cette grande maiſon. Pâris fut la *ruïne* de ſa patrie.

On dit auſſi abſolument, C'eſt une *ruïne* que le jeu, que le changement de modes ; pour dire, que cela caûſe bien de la dépenſe. *Pernicies, exhauſtio.*

RUÏNE, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme a bâti ſa fortune ſur les *ruïnes* de celle de ſon maître. *Ruinis aliorum fortunam ſtabilire, ædificare.* Caton préſque accablé ſous les *ruïnes* de ſon parti, paroiſſoit ferme & intrépide. La foi ne doit point s'élever ſur les *ruïnes* des ſens. CL. Je ne puis plus vous offrir qu'un éſprit uſé, & qui à peine ſe peut ſoutenir ſur les *ruïnes* d'un mauvais corps. BAL. Si vous vous élevez ſur les *ruïnes* d'autrui, un plus puiſſant que vous s'élevera à ſon tour ſur les vôtres. FLÉCH. Quand le tems n'a plus laiſſé que de triſtes *ruïnes* ſur le viſage, les femmes chèrchent à s'en dédommager par la dévotion. S. ÉVR. Après avoir ſi long-tems ſoutenu l'État, il ne vous reſte plus déſormais, ſinon que vous teniez ferme parmi ſes *ruïnes*. BOSS. Son éſprit, malgré le poids des affaires & des années, conſèrva ſa force & ſa vigueur dans les *ruïnes* mêmes du corps. FLÉCH.

Les ruïnes *d'une maiſon*
Se peuvent réparer ; que n'eſt cet avantage,
Pour les ruïnes *du viſage ?* LA FONT.

RUÏNE, ſe dit auſſi en tèrmes de Maçonnerie, des cloiſons de charpente, ou des planchers dont les ſolives ont des rainures, ou creux que les Ouvriers appellent *ruïne*, dans leſquelles on fiche à force, de groſſes chevilles, ou tampons, pour ſoutenir le plâtre des cloiſons, & des entrevoux ; & on appelle ces piéces de bois, *ruïnées & tamponées. Talea cuſpidata.*

RUINER. v. act. Détruire, déſoler, abattre. *Vaſtare, evertere, delere, diruere, proſtrare.* Les Pèrſes ont *ruïné* cent lieuës de pays, pour empêcher que les Turcs ne les vinſſent attaquer. Les Conquérans *ruïnent*, démoliſſent les villes qu'ils ne peuvent pas garder. Les Turcs ont *ruïné* Athènes, Lacédémone, & toutes les villes fameuſes de la Gréce.

RUÏNER, ſe dit auſſi des pèrſonnes & des chôſes à qui on caûſe du dommage. *Spoliare, damnum inferre, in præceps dare.* Ce Marchand eſt *ruïné* de fond en comble par la banqueroute qu'on lui a faite. Il ne faut qu'une mauvaiſe procédure pour *ruïner*, pour pèrdre une affaire. La pèrte d'une bataille *ruïne* la réputation d'un Général. La fortune *ruïne* ſes éſpérances. VAUG. *Ruïner* un déſſein. PASC. Cela acheva de *ruïner* leur liaiſon. LA ROCHF. *Ruïner* quelqu'un dans l'éſprit d'un aûtre. ABL. *Ruïner* les principes de la foi. PASC. Ce Fèrmier s'eſt *ruïné* à plaider contre ſon Maître. On s'eſt fait un art de ſe *ruïner* les uns les aûtres par la chicane. FL. Les débauches *ruïnent* la ſanté. Ce cheval a les jambes *ruïnées.*

Oui, mon cœur, détruiſons un don qui nous accuſe,
Chercbons dans les hazards la mort qu'on nous refuſe,
Et que d'un trait perçant le fer officieux,
Ruïne *d'un tyran le préſent odieux.* BRÈBEUF.

RUÏNER ET TAMPONNER, en tèrmes d'Architecture & de Maçonnerie. C'eſt hacher des poteaux de cloiſon par les côtez, & y mettre des tampons ou groſſes chevilles, pour retenir les panneaux de maçonnerie. DAVILER.

RUÏNE, ÉE. part. paſſ. & adj. *Devaſtatus, depopulatus.*

RUÏNÉ ET TAMPONNÉ. Tèrme de Maçonnerie. Voyez RUÏNER. *Deſtructus & obſtructus.*

RUÏNEUX, EUSE. adj. Qui menace ruïne. *Ruinoſus, in ruinam propenſus.* Cette maiſon eſt *ruïneuſe*, il la faut étayer en attendant qu'on la rebâtiſſe.

RUÏNEUX, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui caûſe du dommage. *Damnoſus.* Cette entrepriſe eſt *ruïneuſe*, l'Architecte n'y trouve pas ſon compte. Cet emploi eſt *ruïneux*, on y pèrd, au lieu d'y gagner. Il n'y a rien de plus *ruïneux* que le jeu, que la débauche, tant pour le bien, que pour la ſanté.

RUINURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt l'entaille faite avec la coignée aux côtez des poteaux, ou des ſolives, pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois, ou une cloiſon, & les entrevoux dans un plancher. *Inciſura, ſulcus.* DAVILER.

RUISSEAU. ſ. m. Creux, pente ; endroit où deux revèrs de pavé ſe joignent, & par où s'écoulent les eaux pluviales, tant dans la ville que dans la campagne. Les ravines ſont caûſe des grands *ruiſſeaux* dans les ruës, des torrens à la campagne. Le lieu le moins honorable eſt le côté du *ruiſſeau.*

Ce mot vient de *rivicellus*, diminutif de *rivus.*

RUISSEAU, ſe dit auſſi des eaux qui coulent de ſource ou autrement dans un lit ou canal. *Rivulus ductus à capite.* Ce pré eſt entouré d'un *ruiſſeau.* Ce petit *ruiſſeau* fait moudre trois moulins au ſortir de ſa ſource. Les Amans vont faire leurs plaintes ſur le bord d'un *ruiſſeau* ; enflent, groſſiſſent, augmentent un *ruiſſeau* de leurs larmes. L'amour ne trouve plus dans les bois, les charmes qu'il y trouvoit autrefois, & prend plus de plaiſir au ſon des violons, qu'au murmure d'un *ruiſſeau.* S. ÉVR. Les forêts & les *ruiſſeaux* ont je ne ſçai quoi qui inſpire de la tendreſſe. CORN.

Petit ruiſſeau *qui cours après toi-même,*
Et qui te fuis toi-même auſſi,
Arrête un peu ton cours ici,
Pour écouter mon mal extrême ;
Et ſi par mes regrets j'ai bien pû t'arrêter,
Voilà des pleurs pour te hâter. S. AMANT.

RUISSEAU, en tèrmes de Paveur, ſe dit de l'endroit où deux revèrs de pavé ſe joignent par leurs morces, & qui ſèrt pour écouler les eaux. Les *ruiſſeaux* des pointes ſont fourchus. On appelle *ruiſſeau en biſeau*, celui qui n'a ni caniveaux, ni contre-jumelles pour faire liaiſon avec les revèrs, comme dans les ruelles, où il ne paſſe point de charois. *Pavimenti incile.* DAVILER.

RUISSEAU, ſe dit auſſi hypèrboliquement de toutes les liqueurs qui s'écoulent. *Proſluvium.* Il couloit des *ruiſſeaux* de ſang ſur le champ de bataille. Il ſautoit avec ſes Ménades, tandis que de tous côtez couloient des *ruiſſeaux* de vin. ABL. Des *ruiſſeaux*

de

de larmes couloient des yeux de cette Veuve. Les pleurs qu'il vèrſe à grands *ruiſſeaux*. SAR.

RUISSEAU, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut puiſer dans la ſource, plûtot que dans les *ruiſſeaux*. *In ipſo fontis exordio haurire, non ex rivulis.* Pour dire, qu'il vaut mieux prendre dans les Auteurs originaux, que dans les Copiſtes.

On dit provèrbialement, Le voilà bien chaudement la tête au *ruiſſeau*. On dit auſſi, Les petits *ruiſſeaux* font les grandes riviè-res. *Ex rivulis confluentibus fiunt flumina.*

RUISSELER. v. neut. Couler en forme de ruiſſeau. *Fluere, interfluere, profluere, dimanare.* On voit pluſieurs ſources dans cette vallée qui *ruiſſelent* dans la prairie. On dit figurément, que le ſang *ruiſſeloit* de ſa plaie; pour dire, en couloit en abondance. Il y eut grande boucherie, & le ſang *ruiſſeloit* de tous côtez. ABLANC. *Cruor undique diffluebat.* Le ſang ſur leur harnois *ruiſ-ſelle*. SAR.

Pourrois-je voir une fontaine,
Entre des cailloux ruiſſeler,
Sans m'imaginer que ma veine
S'en va tout de même couler.

RUISTE. Vieux adj. m. & f. C'eſt-à-dire rude. *Ovide MS.*

Tant mar fu ta ruiſte *fierté.* BOREL.

RUIT. Vieux mot, Bord ou ruiſſeau. BOREL. *Ora, litus, margo,* ou *rivulus.*

Sor le ruit *d'une fontenelle.* PERCEVAL.

Il vient de *ritha*, c'eſt-à-dire torrent, en ancien Allemand. *Lipſe.* BOREL. Ainſi il ſignifie plutôt *ruiſſeau* que *bord.*

RUIT, S'eſt dit autrefois pour ruth. VILLON.

Retournez-ci quand vous ſerez en ruit,
En ce bordeau où tenons noſtre état.

De *rugitus* ou de *ruo*; *ob impetum quo bruta amoris æſtu percita in fe-minas erumpunt.* COQUILLARD.

Bailler aux Dames le déduit,
Ferme comme un ſanglier en ruit. MÉNAGE.

R U M.

RUM, ou RUMB. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un éſpace qu'on prépare dans le fond de câle d'un vaiſſeau pour les marchandi-ſes de ſa cargaiſon. *Spacium excipiendis mercibus in ima navi.* On dit auſſi *reum*; & *arumer* ou *arrumer*; pour dire, ranger les mar-chandiſes; & il y a des Officièrs exprès ſur les ports pour cela. On confond ſouvent les tèrmes de *rum*, & de fond de câle, & ce dèrnier même eſt plus uſité que l'aûtre. AUBIN. Être de bon *rum* c'eſt être de bon ordre. Tenir ſon *rum* c'eſt garder ſon rang. Avoir du *rum* à fond de câle, c'eſt y avoir de l'éſpace. Donner *rum* à une pointe de tèrre, ou à une roche; c'eſt s'en éloigner à diſcretion. ID.

RUM. ſ. m. Éſpéce d'eau de vie que l'on tîre des cannes de ſucre. *Aqua ex ſaccbari arundinibus extracta vi ignis.* Dans les lieux où ſe fait le ſucre, on retire par la diſtillation beaucoup de liqueur ardente & inflammable des cannes à ſucre, ou cannamelles. Elle eſt appel-lée *rum* en langage barbâre. Les gens du pays en font un auſſi grand uſage que nous faiſons de l'eau de vie. LÉMERY.

RUMATISME. Voyez RHEUMATISME, ou RHUMATISME.

RUMB. Tèrme de mèr. Aire de vent; ligne, ou rayon d'un grand cèrcle vèrtical tracé ſur le globe, qui diviſe l'horiſon en trente-deux parties. *Index venti linea.* Le *rumb* eſt une ligne qui repréſente ſur le globe tèrreſtre, ſur la bouſſole, & ſur les cartes marines, un des trente deux vents, qui ſervent à la conduite d'un vaiſ-ſeau. Ainſi le *rumb* que ſuit un vaiſſeau eſt conçu, comme ſa rou-te, ſon cours, ſon ſillage, ſon eau & ſa trace navale. AUBIN. Sur les cartes les *rumbs* ſont tracez en ligne droite. Ce ſont des traits d'un vent à l'aûtre. C'eſt une diviſion que les Pilotes les plus éxacts ont faite des vents qui ſont marquez ſur la róſe de la bouſſole, ou compas de mèr, & qui ſèrt à marquer la route d'un vaiſſeau pour aller d'un lieu à un autre. Chaque ligne ou pointe déſigne un vent. On les diviſe & ſubdiviſe. Le *rumb* entier ou quart de vent eſt celui qui ſouffle d'un des quatre points car-dinaux. Le demi-*rumb* eſt celui qui ſouffle entre les points car-dinaux, & fait avec eux un angle de 45 degrez. Le quart de *rumb* eſt celui qui fait un angle de 22 degrez, 30 minutes; & le demi-quart de *rumb* en fait un de 11 degrez, 15 minutes. Ce mot au reſte dans ſa propre ſignification ſe prend pour la partie du monde vèrs laquelle on dreſſe ſa route: deſorte que quand on dit qu'un navire ſuit le *rumb* du nord, on ne veut pas dire que le vent du nord ſouffle, mais que la prouë du vaiſſeau eſt tour-née vers le nord, a le cap au nord. Les *rumbs* ſont la même di-viſion ſur le globe, que les azimuts ou les cèrcles vèrticaux.

Les Indiens n'obſèrvent que les huit principaux *rumbs* de vent; qu'ils placent, comme nous, à l'horiſon. Or ils prétendent que dans chacun de ces endroits un demi-Dieu a été porté par Brama, pour veiller au bien général de l'univèrs. Dans l'un, le Dieu de la pluye; dans l'aûtre, le Dieu des vents; dans un troiſiéme, le Dieu du feu, & ainſi des aûtres qu'ils appellent les huit gar-diens. LÉTR. ÉDIF. ET CUR. *Rec. X. p.* 10.

RUMB, ſignifie auſſi entre les Mariniers, Rang, ou ordre. Être en bon *rumb*, c'eſt-à-dire, Être en ordre. Tenir ſon *rumb*, c'eſt garder ſon rang. C'eſt en ce ſens qu'il eſt employé dans la dèr-nière Ordonnance de la Marine. *Series, ordo, collocatio, diſpo-ſitio.*

RUME. Voyez REUME, ou RHUME. *Rheuma.*

RUMÉLIE. Voyez ROMÉLIE.

RUMEUR. ſ. f. Bruit & murmure ſourd qui tend à querelle, ou ſédition; ſorte d'alarme. *Rumor.* Cette nouvelle doctrine a éxci-té bien de la *rumeur* dans l'Égliſe. Si cette affaire paſſe, il y aû-ra bien de la *rumeur* dans la ville. Cette nouvelle n'eſt pas cèr-taine, mais j'en ai ouï quelque *rumeur*, quelque bruit ſourd qui en court par le monde. Cette nouvelle mit toute la Cour en *rumeur*. ABLANC. Par tout il ſe fait grand *rumeur*. BENS.

Rumeur vient de *rumor*, & *rumor*, ſelon le Jardin des racines Grèc-ques, vient de ῥέω, ou ῥύω, *fluo*, ῥύμα, ou ῥεῦμα, *fluxus*, la *ru-meur* n'étant, dit-on, autre chôſe qu'un bruit de paroles qui ſe répand parmi le peuple.

RUMEUR, ſe dit auſſi de la querelle même, de la ſédition. *Tu-multus, tumultuatio.* J'entends bien du bruit dans la ruë, il faut qu'il y ait quelque *rumeur*, quelque querelle. Il y a grande *ru-meur* dans l'Hotel de Ville. Tout le monde prend les armes. La contrarieté d'opinions éxcita une grande *rumeur* dans l'aſſem-blée.

RUMILLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Rumilliacum.* Elle eſt ſur la Borne, où elle a un pont, à cinq ou ſix lieuës de Genêve vèrs le midi. MATY.

RUMINANT, ANTE. adj. Animal qui remâche ce qu'il a man-gé. *Ruminans.* La Loi de Moïſe ne pèrmettoit de manger des ani-maux quadrupédes que ceux qui étoient *ruminans*, & qui avoient le pié fourché. Joan. Con. Peyerus a fait un traité *de Rumina-ntibus & Ruminatione*, qui a été imprimé à Baſle in 4°. Il y mon-tre qu'il y a réellement & véritablement des animaux qui ru-minent; tels ſont les bœufs, les moutons, les cèrfs, les chè-vres, de toutes les éſpéces, les chameaux, les liévres, & les écureuils. Il ajoute que généralement parlant, ces animaux, pour cette fonction, ont trois ventricules ou eſtomacs. Quant aux animaux, qui ſemblent ſeulement imiter la rumination, & ne ruminent pas éffectivement, il les appelle faux *Ruminants. Ru-minantia ſpuria.* De ce nombre ſont les taupes, les grillons, les abeilles, les eſcarbots, les crâbes, les écreviſſes de mèr, les mu-lèts ou ſurmulèts, & pluſieurs oiſeaux. Peyerus aſſure que tous ces animaux ont leurs éſtomacs compôſez de fibres muſculaires par le moyen deſquelles les alimens ſont broyez deſſus & deſ-ſous, à peu près comme dans les animaux *ruminants.*

RUMINATION. ſ. f. C'eſt l'action de remâcher, qui eſt propre à quelques animaux. HARRIS. *Ruminatio.* Peyerus dans ſon traité *De Ruminantibus & Ruminatione*, définit la *rumination*, un mou-vement naturel de l'éſtomac, de la bouche & des aûtres parties, qui ſuccéde à une autre action des mêmes parties; enſorte que par le moyen de ces deux actions, l'aliment mangé d'abord à la hâte, eſt de nouveau reporté à la bouche, où il eſt remâché, puis avalé une ſeconde fois, & cela au bien & à l'avantage de l'ani-mal. Burnet traite de la *rumination* humaine dans ſon Tréſor de la Prat. de Médecine, L. XV. Sect. XV.

RUMINE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Rumia.* La Déeſſe *Rumia* avoit ſoin de fournir du lait aux nourrices, & on l'invoquoit pour que leurs nourriçons n'en manquaſſent pas. On l'appelloit *Rumia*, *Rumilia*, ou plutôt *Rumina*, comme on lit dans S. Auguſtin, *De Civitate Dei, L. IV. C.* 11. d'où vient que Ceriziers l'appelle *Rumine* en notre langue. L. Vivèz ſur l'endroit de S. Auguſtin que j'ai cité, dit, qu'on faiſoit à *Rumine* des liba-tions de lait, & qu'on jettoit du lait ſur les victimes qu'on lui offroit. Le même Auteur l'appelle la Déeſſe des mamelles.

Ce nom venoit de *ruma*, comme écrit S. Auguſtin à l'endroit cité, ou plutôt de *rumen*, comme dit Vivèz, après Pline & Feſtus. *Ruma*, ou *rumen* étoit un vieux mot qui ſignifioit autrefois mamelle.

RUMINER. v. act. Mâcher une ſeconde fois ce qu'on a mangé. *Ruminare, vel manſa remandere.* Il s'employe préſque toujours abſolument. Les animaux qui *ruminent* ſont les bœufs, les va-ches, les brebis. Ils ont quatre ventricules, le premier eſt appel-lé *panse* ou *herbier*, en Latin, *magnus venter*; le ſecond, *bonnet*, en Latin *reticulum*; le troiſiéme *millet*, en Latin *omaſum*; le qua-triéme *caillette*, en Latin *abomaſum.* Ils n'ont qu'un œſophage. On a vû des hommes qui *ruminoient.* Burnet dans ſon Tré-

ſor de la Pratique de Médecine en raporte pluſieurs éxemples, au mot *rumination*, tîrez de Samuthus, *Obſerv.* 100. *cent.* 1. De Rhodius, *Obſer.* 59. *cent.* 1. & de l'épitre de Burgarver à Hórſtius. *Obſerv.* 9. *L. IV. des Obſerv. de Greg. Horſtius.*

RUMINER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Réfléchir ſur ſes premières penſées; rêver, méditer ſur la rechèrche de quelque deſſein, invention, ou problême. *Recogitare, meditari.* Les belles chôſes ne ſe trouvent pas d'abord; il faut longtems *ruminer* pour y réüſſir. Il *rumine* quelque chôſe de grand. SCAR.

RUMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recogitatus, perpenſus.*

RUMNEY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Angletèrre. *Rumnea.* Elle eſt ſur la côte du Comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieuës de la première & à deux de la dèrnière. *Rumney* eſt un des cinq ports de mèr qui ont ſéance & voix au Parlement d'Angletèrre. Son port étoit un des meilleurs du Royaume, lorſque la rivière de Rothèr s'y déchargeoit; il eſt beaucoup moins conſidérable depuis l'an 1250, qu'une grande inondation détourna à Rye, l'embouchure de cette rivière. MATY.

RUMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rumonus.* Guillaume de Malmeſburi dit que c'eſt un Saint célèbre à Taveſtoch; qu'il étoit Évêque, & que l'hiſtoire de ſa vie a été pèrduë par les guèrres. Le culte de S. *Rumon* eſt très ancien, puiſque, comme Vilſon le remarque, Ordulf Comte de Devonshire lui bâtit une Égliſe dès l'an 960. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 74.

RUN.

RUNCAIRE. ſ. m. & f. On a donné ce nom aux Sectateurs des Vaudois & des Patarins, ſoit parce qu'ils s'aſſemblèrent d'abord dans un lieu près du Pò, appellé *Runcalia*, ou parce qu'ils le firent dans un village nomné *Runcaria*; ou peut-être parce qu'ils tenoient leurs aſſemblées dans des broſſailles, appellées dans la baſſe Latinité *runcaria*, de *runcare*, arracher les mauvaiſes hèrbes. Voyez Du Cange.

RUNCINE ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Romains. *Runcina.* On invoquoit *Runcine* lorſque l'on enlevoit, l'on arrachoit les bléds de tèrre. Voyez S. Auguſtin, *De Civitate Dei, L. IV. C.* 8. & Vivez ſur cet endroit, où il cite Varron dans le Livre *de Ling. Lat.*

Ce mot vient de *runcare*, arracher, ôter.

RUNCKEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec une citadelle & un Comté de peu d'étenduë. *Roncalia.* Elle eſt enclavée dans l'état de Naſſavv, entre la ville de Dietz & celle de Weilbourg. Les Comtes de *Runckel* ſont diviſez en deux branches qui ſe diſtinguent par les noms de Nevvenvvied & de Dirdorf. MATY.

RUNES. C'eſt le nom que les Goths donnoient aux léttres dont ils ſe ſèrvoient. *Littera vel caracteres Runes, ſeu Gothici.* On prétend que l'Évêque Gulphila en 370, inventa ces léttres *Runes* ou Gothiques.

RUNIQUE. adj. m. & f. qui ſe dit des léttres & de la langue des anciens Goths, Danois & aûtres peuples du ſeptentrion. *Runicus.* Quelques-uns prétendent que Gulphilas, ou Ulphilas Évêque des Danois qui vivoit vèrs l'an 370, fut l'inventeur des léttres *Runiques*, mais Olaüs Vormius a montré fort au long, que Ulphilas n'avoit fait que les faire connoître aux Étrangers, & qu'elles étoient plus anciennes que lui. Le même Auteur prétend que les léttres que Chilpéric ajouta à l'alphabet François étoient des caractéres *runiques.* Voyez le *Litteratura runica* de cet Auteur. On dit qu'elles s'appelloient ainſi, parce qu'elles étoient myſtérieuſes, comme les Hiéroglyphes des Prêtres Égyptiens. Voyez encore M. Hickès dans ſon Tréſor des Langues anciennes du ſeptentrion, imprimé à Oxford en 1703, en trois vol. in-fol. Il y a quelques médailles *runiques* dans les Cabinets. Il y a des médailles plus modèrnes de Dannemarx, d'Angletèrre, dont les inſcriptions ſont latines, & les caractères *runiques.* Il y en a qui ont d'un côté une figure d'homme aſſis, la tête couronnée d'un nimbe, à la droite un globe repreſentant le monde, à la main gaûche un ſceptre. Au revèrs l'inſcription en léttres *runiques* Thorgut Luntis, ou quelque autre ſemblable. Un Antiquaire du nord a cru que c'étoient des Taliſmans, mais M. Kéder a très-bien montré par la croix qui précéde l'inſcription & l'éxplication qu'il a donnée de cette inſcription que c'eſt la figure de J. C. & non celle du Dieu Thor, & au revèrs le nom du Monétaire, & celui de la ville de Londres où cette monnoye a été frappée. S. Sabas avoit bâti un monaſtère où les Beſſes (ce ſont ceux qui étoient du ſeptentrion) faiſoient l'Office *rhunique*, c'eſt-à-dire en Éſclavon. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p.* 810. Cet Auteur fait mal de mettre un *h* à ce mot, comme s'il étoit grèc.

RUNOGRAPHIE. ſ. f. Traité, diſcours ſur les léttres runiques. *Runographia.* La *Runographie* de Vérélius eſt éſtimée. L'ouvrage de M. Hickès dont nous parlions à l'article précédent, eſt auſſi une *Runographie.*

RUP.

RUPEL. ſ. m. C'eſt le nom que prend la Néethe après ſon confluant avec le Demèr. Voyez NÉETHE. MATY.

RUPELMONDE. ſ. f. Nom propre d'un bourg, avec un ancien château. *Rupelmunda.* Il eſt dans la Flandre, ſur l'Eſcaut, vis-à-vis de l'embouchure du Rupel, & à deux lieuës au deſſus d'Anvèrs. MATY.

RUPELA. ſ. f. ou IRI. ſ. m. Nom propre d'un village de la Sacanie, en Morée. *Rupela.* Il eſt près de la ſource de l'Arbon, à ſix lieuës de Corinthe. On le prend pour l'ancienne *Philus*, petite ville de la Sicyonie. MATY.

RUPÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rudpertus, Rudbertus.* L'Abbé *Rupèrt* étoit Impanateur, Bellarmin l'a montré. D'aûtres l'ont défendu. L'Abbé *Rupèrt* mourut l'an 1135. Ses ouvrages ont été imprimez à Paris en 1638. Voyez Voſſius, *de Hiſtor. Lat. L. II. C.* 40. Il étoit Abbé de Tuits, *Tuitienſis Abbas.*

Saint *Rupèrt* ou Robèrt, ou Rudbèrt, ou même Ruotbèrt & Chrodabèrt Évêque de Vormes, puis de Saltzbourg, étoit fils d'un Seigneur François, de race ancienne & illuſtre parmi les Francs. BAILLET. Voyez les Bollandiſtes au 27 de Mars, *T. III. p.* 699. *& ſuiv.*

RUPPIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville que quelques cartes nomment RAPPIN, *Ruppinum.* Elle eſt du Marquiſat de Brandebourg, capitale du Comté de *Ruppin*, & ſituée à dix lieuës de la ville d'Havvelbèrg, vèrs l'orient, ſur la petite rivière de Rhin, qui la diviſe en vieille & nouvelle ville. MATY.

Comté de RUPPIN, *Ruppinenſis Comitatus.* C'eſt une contrée du Marquiſat de Brandebourg. Ce Comté eſt entre la Seigneurie de Pregnitz, le Duché de Mécxelbourg, la Marche Vérérane, & la moyenne Marche. Il peut avoir douze lieuës de long, & environ ſix de large, & il eſt fort embaraſſé de lacs & de forêts. *Ruppin*, capitale, Wuſtérhauſſ, Lindovv, & Rinſbèrg en ſont les lieux principaux. L'Électeur Joachim I acquit ce pays l'an 1524, par la mort de Wichman, Comte de *Ruppin* dèrnier de ſa race. MATY.

RUPTOIRE. ſubſt. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un cautère potentiel, lequel par ſa vèrtu cauſtique brule, & fait eſcarre. *Cauterium potentiale.* On l'applique aux piquûres des bêtes venimeuſes, aux bubons vénériens & peſtiférez, pour attirer & faire évacuer les humeurs.

RUPTURE. ſ. f. Qualité ou état d'une chôſe rompuë ou briſée. *Fractura, ruptio, fractio.* Voilà une *rupture* à ce mur, à cette clôture. Il y a une *rupture* à ce bas, à ce pourpoint. On a eu pèrmiſſion d'entrer dans ce château par bris & *rupture* de portes. Souvent il ſe fait des *ruptures* de veines par un grand éffort, des *ruptures* ou deſcentes de boyau. *Hernia, ilium procidentia, ramex.*

RUPTURE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, brouillerie, diſſenſion, diviſion, intèrruption, infraction. *Diſſociatio, violatio, diremptio.* Il y a danger de *rupture* entre les deux Couronnes. La *rupture* de la paix emporte la *rupture* du commèrce. La mort eſt, pour l'âme, un déchirement cruel, par la *rupture* douloureuſe de toutes ſes attaches. NIC. Il y a rupture ouvèrte entre le mari & la femme. Ils étoient d'accord par une tranſaction, & je ne ſçai ce qui en a cauſé la *rupture.* L'éclat d'une *rupture* a je ne ſçai quelle violence oppoſée à mon humeur. S. EVR. Il ne faut jamais en venir à une *rupture* d'éclat avec ſes amis. VILL.

Eprouve avec quel art une rupture *feinte,*
Sçait ranimer l'ardeur par le tems preſque éteinte. VILL.

RUR.

RURAL, ALE, adj. Qui concèrne la campagne. *Ruſticus, Ruſticanus.* Les mandemens des Évêques s'adreſſent aux Doyens *ruraux.* Les Doyens *ruraux* ne ſont pas pèrpetuèls; mais pour un tems. *Rurales Decani.* ÉVEILLON. Les biens *ruraux* n'ont pas les mêmes priviléges que les maiſons de la ville. La Somme *rurale* de Boutillier.

On dit héritages & biens *ruraux*, à la différence des biens & héritages gentioux & nobles, en la Coutume d'Acqs, & aûtres. Le fiéf eſt noble ou *rural.* Le fiéf eſt celui auquel il y a juſtice, ou maiſon notable, édifice, motte, foſſez, ou aûtres ſemblables ſignes de nobleſſe & d'ancienneté. Tous les aûtres ſont réputez *ruraux*, & non nobles. Voyez la Coutume de Nivèrnois, Tit. IV. art. 27. 28. 29. Dans l'art. 16. du Ch. I. du Style de Liége, on dit Plaids *ruraux*, à la différence de la Cour feudale, à ce que croit M. de Laurière.

RUS.

RUSCO. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles Sorlingues qui ſont au midi de l'Irlande, & au couchant de l'Angletèrre. *Ruſconis.* MATY.

RUSE.

RUSE. ſ. f. Adreſſe; fineſſe, artifice, moyen ſubtil dont on ſe ſert pour tromper quelqu'un, *Aſtus, aſtutia, verſutia.* Une *ruſe*, ou un ſtratagême de guèrre. Se ſèrvir de *ruſes* pour attirer l'ennemi au combat. *Stratagema.* ABLANC.

---- *Qu'importe ſi l'on uſe*
Contre ſes ennemis, de vaillance, ou de ruſe.

C'eſt ainſi que Bèrtaut a traduit ce mot de Virgile. *Dolus an virtus quis in hoſte requirat?* Les gens d'honneur n'uſent ni de *ruſe*, ni de ſupèrcherie.

Oſez-vous recourir à ces ruſes *groſſières?* MOL.

Tel rit d'une ruſe *d'autrui,*
Qui doit devenir à ſon tour,
Le riſible ſujet d'une ſemblable hiſtoire. LA FONT.

Nicod dérive ce mot de *uſus*. Les Anglois s'en ſèrvent en la même ſignification.

On le dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, d'un gibier qu'on pourſuit, qui fait divèrs détours pour tromper les Chaſſeurs. Le renard ſçait pluſieurs *ruſes*. *Ruſes* des cèrfs, & *bourvaris*, c'eſt la même chôſe. *Cervi fraus. Le bout de la ruſe*, c'eſt, quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ſes voyes ſont ſimples, & qu'elle s'en va & pèrce. SALNOVE.

CONTRE-RUSE. ſ. f. Ruſe qu'on oppôſe à une aûtre ruſe. Il a uſé d'une *contre-ruſe*. *Aſtutia in aſtutiam, vafricies contra vafriciem.*

On dit provèrbialement d'un homme ruſé, adroit, ſubtil, qu'il a un ſac tout plein de *ruſe*. *Plenus dolis & fraudibus.*

RUSES DES PHILOSOPHES, pour cacher leurs myſtères, & faire prendre le change aux ignorans. Les Sages ont toujours été d'humeur à vouloir cacher leur ſcience; car outre leurs manières de parler, qui ne ſentent que l'embarras & la métaphore, ils confondent, à plaiſir, toutes les parties du grand ouvrage; ils mettent le commencement à la fin, & la fin au commencement; & ſouvent ils mêlent le milieu avec les deux extrêmes. Après avoir donné cent noms diférens à une même chôſe, ils éxpriment par le même mot cent chôſes tout-à-fait oppoſées, ou du moins diférentes. Ce qui donne encore plus de dégoût dans la lecture de leurs ouvrages, c'eſt qu'ils avancent pluſieurs chôſes, non pas ſeulement inutiles; mais qui paroiſſent ſouvent contraires. Du vrai & du faux ils en font un cahos ſi mal-aiſé à débrouiller, que j'oſerois dire (ſi je n'avois un grand reſpect pour les Docteurs de ce mèrite) qu'ils employent ſouvent le vrai & le faux, pour cacher le but où les curieux de l'Art portent toutes leurs prétentions. Le remède à toutes ces chôſes eſt, ſi l'on veut travailler de la main, de raporter toujours ce qu'ils diſent au pouvoir de la nature; & ſi leurs paroles quelles qu'elles ſoient, paroiſſent au-delà de ſes forces; tenez pour cèrtain qu'en cette occaſion ils tendent un piége, & qu'ils veulent faire prendre le change. DICT. HERMÉT.

RUSER. v. n. Employer la ruſe & l'artifice. Dans les contrats de bonne foi, il n'eſt pas honnête de *ruſer*, de tâcher à ſurprendre ſon compagnon. *Verſipelles quaſvis artes adhibere, nili dolis & fraudibus.* Il eſt pèrmis à la guèrre de *ruſer*. *Stratagematibus uti.*

RUSER, en tèrmes de Chaſſe; c'eſt quand une bête qui eſt chaſſée, va & vient ſur ſes mêmes voyes, dans un chemin ou aûtres lieux, à deſſein de ſe défaire des chiens. SALNOVE. *Fallere, decipere.* Les cèrfs & les liévres *ruſent* ſouvent, abuſent les chiens & les Chaſſeurs, & tâchent d'oter la connoiſſance de leur piſte. *Urgentes vehementius venatores, ut eludat cervus, ad notas ſtrophas ſe convertit.*

Voy ce Bourgeois qu'un Garde peu traitable,
Dans ce ballet a trois fois collecté:
Il ruſe en liévre, & n'eſt point rebuté;
A ſon deſſein la foule eſt favorable. SENECÉ.

RUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vaſer, verſipellis.* On ſe tient ſur ſes gardes, & l'on ſe défie d'un homme *ruſé*, comme d'un fripon. BELL.

RUSÉ, ÉE, s'employe auſſi ſubſtantivement. C'eſt un vieux *ruſé*. *Callidus veterator.* C'eſt une fine *ruſée*. Il n'y a point de vèrtu dont ce *ruſé* d'amour n'emprunte la figure: il ſe ſert de tout, juſqu'à la dévotion. VILL.

On dit provèrbialement Un *ruſé* matois, un *ruſé* manœuvre. *Vafer callidus, verſuté aſtutus.* Il eſt *ruſé* & adroit comme un ſinge. On dit ironiquement d'une fille fine & diſſimulée, que c'eſt une petite *ruſée*.

RUSINE. ſ. f. Déeſſe des Romains qui avoit ſoin des champs. *Ruſina.* C'eſt de S. Auguſtin que nous l'apprenons. *De Civitate Dei, L. IV. C.* 8.

Ce mot vient de *rus*, champ.

RUSOR. ſ. m. Surnom que les anciens Romains donnoient à Pluton, fait de *rurſus*, derechef; parce qu'il attiroit derechef tout à lui. Voyez *Roſin. Antiqq. Rom. L. II. C.* 15.

RUSS. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Suiſſe *Urſa*. Elle prend ſa ſource au Mont S. Godard, fort près de la ſource du Téſin, & peu loin de celles du Rhin, du Rhône & de l'Aar. Elle traverſe le lac de Lucèrne, & ſe décharge dans l'Aar, au deſſous d'Arouvv, après avoir baigné Lucèrne, Méllingen & Bremgarten. MATY.

RUSSE. ſ. m. & f. Qui eſt de Ruſſie. Ruſſien. *Ruſſus, Ruthenus, a.* Un jeune Allemand Luthérien, & une femme *Ruſſe*, firent profeſſion de la Foi Catholique. *MÉM. des Miſſ. de Lev.* 1715.

M. Fleury dit ſouvent *Ruſſes* au lieu de Ruſſiens; quoiqu'il avouë qu'on les a appellez *Ruſſiens*. Saint Adalbèrt, premier Évêque de Magdebourg prêcha aux *Ruſſes*. Olga, Reine de cette nation, étant allée à Conſtantinople du tems de l'Empereur Conſtantin Porphyrogénéte, y reçût le batême, & le nom d'Héléne. Elle envoya des Ambaſſadeurs en 959, au Roi Otton, pour lui demander un Évêque & des Prêtres, ce qu'il accorda avec plaiſir, & choiſit pour leur Évêque Liburius, Moine de S. Aban de Maïence, qui l'année ſuivante 960, fut ſacré par Adaldagane Archevêque de Brême, pour être Évêque des Rugiens, ou Ruſſiens; car on leur donne l'un & l'aûtre nom. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L. VI.* Les *Ruſſes* avoient embraſſé le Chriſtianiſme vèrs le commencement de l'XIe ſiécle, ou la fin du Xe. Ils ſuivoient le Rit grèc, comme ils font encore, & furent engagez dans le ſchiſme. Vèrs le milieu du XIIIe ſiécle, ſous Innocent IV, ils rentrèrent ſous l'obéiſſance du Pape, mais ils n'y demeurèrent pas longtems. Il y a une Lettre de ce Pape à la nation des *Ruſſes*, du 3 Mai 1246.

RUSSIE. ſ. f. Nom propre d'une vaſte région de l'Europe, qui comprend une partie de la Pologne, de la Lithuanie, avec toute la Moſcovie. *Ruſſia.* Quelques Géographes la diviſent en deux parties, la grande & la petite *Ruſſie*, dont ils appellent celle-ci la *Ruſſie* noire, & l'aûtre la *Ruſſie* blanche. Mais Statovolſci diviſe la *Ruſſie* en trois parties, qui ſont la *Ruſſie* blanche, la noire, & la rouge. On marquera la raiſon de ces noms aux mots ſuivants.

RUSSIE BLANCHE. Elle comprend tout ce que les Moſcovites poſſèdent au couchant des ſources du Don & du Boriſthène, avec la *Ruſſie* Lithuanique. On l'appelle *Ruſſie blanche*, ou parce que ſes campagnes ſont longtems couvèrtes de neige, ou à cauſe de la blancheur de ſes habitans, ou même de ſes animaux, ours, liévres, loups & renards. Ce pays dépendoit anciennement de la Moſcovie, & c'eſt apparemment de-là qu'on a pris occaſion d'appeller la Moſcovie, la *Ruſſie blanche*.

RUSSIE LITHUANIQUE. C'eſt une partie de la *Ruſſie* blanche, & elle comprend toute la partie orientale de la Lithuanie. *Ruſſia Lithuanica.* Elle eſt diviſée en ſept contrées, qui ſont les Duchez de Novogrodeck, de Minſko, de Poloczko, de Witebſko & de Mſciſlavv, & les tèrritoires de Rohaczovv & de Rzieczica. Le Duché de Smolenſko y étoit autrefois renfèrmé, mais maintenant il appartient aux Moſcovites.

RUSSIE NOIRE. C'eſt la parte de la Moſcovie qui s'étend depuis les ſources du Boriſthène & du Don juſqu'à la grande Tartarie. *Ruſſia nigra.* C'eſt un vaſte pays, qui a pris ce nom, ou de l'épaiſſeur de ſes forêts, ou de ce que ſes habitans travaillant autrefois aux mines & aux forges, en étoient noircis, comme des demi Maûres. Ce pays donne à la Moſcovie le nom de *Ruſſie noire*.

GRANDE RUSSIE. Voyez MOSCOVIE.

RUSSIE ROUGE. C'eſt une des grandes parties du Royaume de Pologne. *Ruſſia rubra, roxolania.* Elle eſt bornée au couchant par la haute Pologne, au nord par la Lithuanie, au levant par les petits Tartâres, & au midi par la Moldavie, la Tranſylvanie, & une partie de la Hongrie. Elle comprend la *Ruſſie* rouge particulière, la Volhynie & la Podolie. Son étenduë du couchant au levant eſt de deux cens ſoixante lieuës, ſa largeur varie beaucoup de ſoixante à cent lieuës. Ce pays conſiſte préſque tout en de vaſtes campagnes, peu cultivées, à cauſe des fréquentes courſes des Tartâres, & auſſi parce qu'on ne ſçait où tranſporter les denrées ſurabondantes. Il a pris le nom de *Ruſſie rouge*, de la couleur des cheveux de ſes habitans, & a eu ſes Princes particuliers, redoutables aux Polonois & aux Moſcovites; mais Caſimir le grand l'incorpora à la Pologne l'an 1341. Au reſte, on trouve préſque toujours ce pays ſur les cartes, ſous le nom de *Ruſſie noire*.

RUSSIE ROUGE PARTICULIÈRE, ou la petite Ruſſie. *Ruſſia rubra*, ou *parva.* C'eſt la partie occidentale de la Ruſſie rouge, priſe en général. Quelques cartes lui donnent improprement le nom de Ruſſie noire; elle renfèrme les Palatinats de Lembourg, de Belez & de Chelm. Lembourg capitale; Belez,

Chelm, Krosnoslavv, Jeroslavv, Premiſlie & Halicz en ſont les lieux principaux.

Le golfe de RUSSIE, ou mèr Blanche, ou *Bella-More*, *Mare album*, *Granduicus*, *Ruſſicus ſinus*. Grand golfe de la mèr de Moſcovie, renfèrmé entre les provinces de Dvvina & de Kargapol, & la Laponie Moſcovite. Archangel eſt ſitué ſur ce golfe.

RUSSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Ruſſus*, *Ruthenus*, *a*. Il y a des Moines *Ruſſiens* dans les deux Ruſſies; ils ſont Grècs, & les Polonois leur permettent de vivre ſelon leur rit. Vèrs le milieu du dèrnier ſiècle, pluſieurs ſe convèrtirent. Urbain VIII en étant informé, leur fonda un collége. Les Moines *Ruſſiens* obéïſſent à un premier Archimandrite, ou Général de toute la Ruſſie, qu'ils éliſent eux-mêmes par un privilége que leur accorda Urbain VIII en 1624, le 4 Octobre. L'Archimandrite & les Religieux dépendent néanmoins en quelque façon du Métropolitain, qui eſt auſſi Religieux, auſſi bien que les aûtres Évêques. Leur principal emploi eſt de prêcher, d'adminiſtrer les Sacremens, d'enſeigner les cérémonies de l'Égliſe aux jeunes Clercs, de défendre la foi contre les Hérétiques &c. Ils ont des colléges à Olmutz, à Vilna, & en d'autres endroits. Ils ſuivent le rit Grèc, & diſent l'Office en Eſclavon. *P. Helyot*. Voyez RUSSE.

RUSSIOTE. ſ. m. Langue Ruſcienne, ou des Ruſciens. *Ruſſica lingua*. Outre le Grèc vulgaire, il parloit Turc, Arabe, Italien, *Ruſſiote* & Provençal. DE TOURNEFORT. *Voyag. T. II. p.* 170.

RUSTAN. ſ. m. Nom propre d'un fort petit pays du Bigorre, en Gaſcogne. *Ruſtanus tractus*. S. Sévèr de *Ruſtan*, & Tournai en ſont les lieux principaux.

RUSTARIN, INE. adj. Vieux mot. Ruſtre. *Coquillard*. BOREL.

RUSTAUD, AUDE. adj. & ſ. Qui eſt rude, incivil & mal poli, qui ſent le payſan, l'homme de campagne. *Agreſtis*, *inurbanus*, *impolitus*, *agricola*. Il y a des endroits où le peuple eſt plus *ruſtaud* qu'en d'aûtres. Ce coquin eſt un *ruſtaud*, dont il ne faut attendre ni civilité, ni honneur. Mine *ruſtaude*.

Skinner prétend que ce mot vient du François *Reiſtre*, qui vient de l'Allemand *Reiter*, qui ſignifie un Cavalier Allemand; & que ce mot s'eſt dit en France, pour un homme pétulant & inſolent; parce que les Cavaliers Allemans qui vinrent autrefois en France, y commirent beaucoup de déſordres, comme il paroît, dit-il, par l'hiſtoire de Commines.

RUSTIC, ou RUSTIQUE. Voyez ROTIRY.

RUSTICAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Saint *Ruſticain* eſt honoré à Breſſe comme Évêque. Galéſinius l'a nommé *Ruſticianus*, Fèrrarius & Martinengus *Ruſticianus*; mais Ughel qui eſt venu depuis, & qui avoit des manuſcrits, l'a nommé *Ruſticanus*, CHASTELAIN. *Martyr. Tom. I. p.* 88.

RUSTICITÉ. ſ. f. Groſſiéreté, rudeſſe; qualité de ce qui eſt ruſtique, qui a l'air groſſier, incivil & mal poli. *Ruſticitas*, *inſulſitas*, *ſtupiditas*. La *ruſticité* ſe remarque dans les paroles, auſſi bien que dans les actions. Il y a de la *ruſticité* à ſe ſèrvir de tèrmes ſâles, ou obſcénes; à débiter de fades plaiſanteries; à prendre d'inciviles familiaritez; à interrompre mal-à-propos ceux qui parlent; à contredire hors de ſaiſon; à vouloir toujours avoir raiſon, & à quelque prix que ce ſoit; à ſe fâcher de tout, & à contre-tems; à avoir une contenance malſéante, trop familière, ou indécente. Voilà une légère idée de la *ruſticité*. REFL. Ces manières ont beaucoup de *ruſticité*; elles ſentent une mauvaiſe éducation. La brutalité & la *ruſticité* peuvent être les vices d'un honnête homme. LA BRUY. L'innocence & la *ruſticité* ſe trouvent aſſez ſouvent enſemble. M. SCUD.

RUSTICLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Ruſticula*. Sainte *Ruſticle* Abbeſſe de S. Céſaire d'Arles au VIe & VIIe ſiécle.

RUSTIQUE. adj. m. & f. Qui concèrne la campagne; champêtre, qui appartient aux champs. *Campeſtris*, *agreſtis*. La Maiſon *Ruſtique* eſt un livre d'Agriculture, qui contient tout le ménage des champs.

Les Dieux *Ruſtiques* chez les Romains étoient les Dieux de la campagne, & qui préſidoient à l'Agriculture. *Dii Ruſtici*. Varron dit que les Dieux Conſentes étoient principalement des Dieux *Ruſtiques*, & il en compte douze, qui ſont Jupitèr, la Tèrre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Robigus, Flore, Minèrve, Vénus, l'Eau, ou la Lymphe, & le Bon-événement. *De Re Ruſt. L. I. C.* 1. Outre ces douze grands Dieux, il y avoit une infinité d'autres petits Dieux *Ruſtiques*, comme Bubone, Colline, Devèrrone, Fauna, ou Fatua; Fornax, l'Éclair, Hippone, Hoſtiline, Jugatin, Lactucine, ou le Dieu Lactens, Mellone, Nodin ou Nodot; Pales, Pan, Patalene, Picumnus, Pilumnus, Pomone, Populonie, Priape, Pute, Runcine, Ruſine, Ségeſte ou Ségétie, Seia, & Sera, Spineuſe, Stèrcutius, Sylvain, le Tèrme, Tulline, ou Tuteline, Tuton, ou Tutiline, Vallonie, Verrumne, Volutrine &c. dont nous parlons en leur place. Voyez Roſin, *Antiq. Rom. L. II. C.* 20. & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 61. Struvius dans ſon *Syntagma Antiq. Rom. C. I. p.* 69. y met auſſi les Satyres, les Faûnes, les Silénes, les Nymphes, & même les Tritons; & donne l'empire ſur tous les Dieux *Ruſtiques* au Dieu Pan.

RUSTIQUE, ſignifie auſſi, Inculte, ſauvage, ſans art. *Incultus*, *ſilveſter*. Ces bois, ces rochers ont quelque choſe de *ruſtique* fort agreable. Il a ôûta la politeſſe de l'art aux agrémens *ruſtiques* de la nature. FLECH. L'agrément de l'églogue n'eſt pas attaché aux choſes *ruſtiques*; mais à ce qu'il y a de tranquile dans la vie de la campagne. FONT. Cette grotte eſt fort *ruſtique*, a l'air *ruſtique*. La Tragédie a commencé par des chanſons *ruſtiques*. DAC.

Ce n'eſt pas mon humeur, je ſuis mélancholique,
Je ne ſuis pas entrant, ma façon eſt ruſtique. RÉGNIER.

J'ai deux vâſes antiques,
Embellis de feſtins, & de danſes ruſtiques. SAR.

Ma Muſe ruſtique
Ne prétend point enfler la trompette héroique. FONT.

En tèrmes de Muſique, une danſe *ruſtique* s'appelle Villanelle. Voyez ce mot.

RUSTIQUE, ſe dit auſſi en Architecture, du premier des cinq ordres. Voilà un bâtiment d'ordre *ruſtique*, ou Toſcan. *Ordo ruſticus*, *Tuſcus*. On appelle colonne *ruſtique*, une colonne de proportion Toſcane, & qui a des bollages unis & *ruſtiques*.

RUSTIQUE, eſt un nom qu'on donne aux membres d'Architecture, quand le travail ou l'ordre eſt *ruſtique*, & que l'on a plutôt imité la nature que l'art; ou bien quand les piérres ne ſont que piquées, au lieu d'être polies. *Ordo ruſticus*. Voyez RUSTIQUE.

RUSTIQUE, ſignifie auſſi, Groſſier, rude, mal-poli. *Rudis*, *impolitus*, *inurbanus*. Cette Demoiſelle eſt *ruſtique*, a un air de payſanne; on voit bien qu'elle eſt élevée au village. Valens n'avoit rien que de *ruſtique*, & de rebutant en toute ſa pèrſonne. FLÉCH. Le génie des anciens Romains étoit *ruſtique* & farouche. S. ÉVR. Caton avoit un air *ruſtique* & ſauvage. ID. Je ſuis *ruſtique* & fier, & j'ai l'âme groſſiére. BOIL. Les pèrſonnes *ruſtiques* reſſemblent à ces arbres ſauvages, qui n'ont point été cultivez. RÉFLÉX. Celui qui parle de trop bonne foi, paſſe aujourd'hui pour *ruſtique* & groſſier. BELL. Ce mot vient du Latin *ruſticus*, qu'on a ainſi nommé *à rure*; comme on a dit *villicus*, *à villa*, & *agreſtis*, *ab agro*.

RUSTIQUE, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Il y a dans ce payſage un cèrtain *ruſtique* qui plaît fort. *Agreſte quoddam amœnum*.

RUSTIQUEMENT. adv. d'une manière ruſtique & groſſière. *Ruſticè*, *ruſticano more*.

RUSTIQUER. v. act. Tèrme de Maçonnerie. *Ruditer polire*. *Ruſtiquer* une piérre, C'eſt piquer une piérre avec la pointe du marteau entre les ciſelures relevées. DAVILER.

RUSTIQUÉ, ÉE. part. paſſ. Un ouvrage *ruſtiqué*, ou ordre ruſtique en tèrme d'Architecture, c'eſt quand les piérres ſont taillées ruſtiquement, & que l'on n'obſèrve pas éxactement les parties des cinq ordres ordinaires de l'Architecture. FÉLIBIEN. On dit auſſi *ruſtiqué*, quand le travail eſt piqué, au lieu d'être travaillé poliment & uniment. ID.

RUSTIUS, RUSTIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Ruſtius*, *a*. Il y a peu de médailles de la famille *Ruſtia*; mais les deux qui ſont connuës, ont quelque choſe de ſingulier. L'une a au revers un belier, que Patin croit être tel qu'il étoit ſur la premiere monnoie, & d'où elle prit le nom de *pecunia*. L'aûtre eſt un vœu fait par Auguſte à la Fortune d'Antium. Voyez Patin, p. 244.

RUSTRE. adj. de tout genre. Qui eſt fort ruſtique, fort groſſier. *Ruſticanus*, *inurbanus*, *agreſtis*. Il a l'air *ruſtre*, la mine *ruſtre*.

RUSTRE, s'employe auſſi ſubſtantivement. *Agrarius*, *ruſticus*, *plancus*, *plautus*. Ce *ruſtre*, ce piéd-plat m'eſt venu marcher ſur le piéd.

Ah! que n'ai-je un mari d'une auſſi bonne mine;
Au lieu de mon pelé, de mon ruſtre.... MOL.

RUSTRE. ſ. f. en tèrmes de Blaſon, eſt un meuble dont on charge quelques Écus. *Rhumbus in orbem foratus*. Elle diffère de la loſenge, en ce que la loſenge eſt pleine, & que la *ruſtre* eſt percée en rond par le milieu.

Ce mot vient de *raute* Allemand, qui ſignifie ces loſenges percées, qui ſervent à arrêter les gros clous à-vis des ſèrrures, & des harpes des portes. Pluſieurs Ouvriers appellent encore ainſi les piéces de cette figure dont ils ſe ſèrvent.

RUSTRE, eſt encore une eſpéce de lance ancienne qui ſervoit à combattre dans les lices, dont le bout étoit comme une navète percée d'un bâton. *Haſta antiquæ ſpeciei cum foramine ad cuſpidem*.

RUT.

RUT. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des cèrfs & autres bêtes rouſſes

rouſſes qui ſont en amour. *Cervi cervam expetentis venereus æſtus.* Les cèrfs ſont dangereux dans le tems du *rut*. Le *rut* des bêtes rouſſes eſt depuis la mi-Septembre juſqu'à la fin de Novembre ; & celui des noires eſt au commencement de Décembre.

Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuiſſance,
Traîné du fond des bois un cèrf à l'audience. BOIL.

On le dit auſſi de quelques autres animaux, & même on l'étend aux hommes qu'on veut taxer de paillardiſe. Il ſe dit auſſi de la troupe des biches, après leſquelles le cèrf court en ce tems-là. Les cèrfs entrent en *rut* au commencement du mois de Septembre, & le finiſſent à la mi-Octobre, tant les vieux que les jeunes ; car ils n'y ſont chacun que trois ſemaines. Ce ſont les vieux cèrfs qui y entrent les premiers. Le *rut* des chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours. Le *rut*, ou plutôt l'amour des liévres, ou autrement le bouquinage, ſe fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janvier ; mais le tems n'en eſt pas ſi cèrtain que pour les autres bêtes. Voyez *Salnove C.* 2. de la chaſſe pour liévre. Le *rut*, & chaleur des loups ſe tient dès la fin de Décembre, juſqu'au commencement de Février, mais non pas comme l'écrit le Sieur du Fouilloux, ce que je fais connoître dans un Chapitre, au Traité pour loup, *Ch. 1. pour loup.* SALNOVE. Le *rut* des ſangliers ſe tient tout le mois de Décembre, & quand ils manquent de leurs fémelles, ils en viennent chèrcher de domeſtiques. *Rut*, ou amour des renards ſe tient en Décembre & Janvier. ID.

On dit encore en ſtile badin & burleſque, Mettre une femme en *rut* ; c'eſt-à-dire, l'échauffer, lui donner de l'amour. *Excitare, commovere, inflammare, accendere ad venerem.*

Ce mot vient de *rugitus*, qui s'eſt dit en Latin des cèrfs, auſſi bien que des lions, en parlant du bruit qu'ils font, quand ils ſont en chaleur. Borel le dérive de *ruo*, à cauſe de l'impétuoſité des bêtes qui ont le *rut*. Voyez RUIT.

RUTH. ſ. f. Nom propre d'une femme Moabite qui épouſa Booz, dont elle eut Obed père d'Iſaï & aïeul de David, & dont par conſéquent JESUS-CHRIST deſcendoit ſelon la chair. L'hiſtoire de cette femme a été décrite par Samuel, à ce que quelques-uns conjecturent ; ou du tems des Juges, ſelon d'autres. C'eſt ce qu'on appelle le livre de *Ruth*, qui n'a que quatre Chapitres. C'eſt un des livres de l'ancien Teſtament, placé entre le livre des Juges, & les livres de Samuel. *Ruth unus ex libris Judicum veteris Teſtamenti.* Il s'appelle *Ruth*, parce qu'il eſt deſtiné à nous faire voir comment *Ruth* Moabite, & par conſéquent idolâtre, fut amenée à la connoiſſance du vrai Dieu ; & comment, ayant épouſé Booz en ſecondes noces, elle lui enfanta Obed, aïeul de David.

RUTHIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre. *Ruthina.* Il eſt ſur la rivière de Cluyd, à deux ou trois lieuës de la ville de Denbigh, vèrs le midi oriental. MATY.

RUTILIUS, RUTILIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Rutilius, a.* La famille *Rutilia* étoit illuſtre & patricienne. On ne connoit qu'une ſeule médaille de cette famille, au revèrs de laquelle eſt une Victoire dans un bige. Voyez Patin, p. 245.

RUTLAND-SHIRE, C'eſt-à-dire, le Comté de Rutland. *Rutlandia.* Contrée d'Angleterre. Elle étoit autrefois une partie du Comté de Northampton. Le Roi Richard II. en fit un Comté particulier, il n'a pas davantage de quatre lieuës de long, & de large. Le bourg d'Ouxham ou Okcham, en eſt le lieu principal. MATY.

RUTOIR. ſ. m. Ce tèrme n'eſt pas fort connu. Il eſt des gens des champs d'autour de Paris. C'eſt le lieu où l'on fait rouir le chanvre. Mon chanvre eſt au *rutoir*. Tirer le chanvre du *rutoir*. *Macerarium.*

RUTULE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Rutulus, a.* Les Rutules étoient anciennement un des peuples du Latium. Ils occupoient une petite partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Campagne de Rome. Ardée étoit leur capitale.

R U V.

RUVO. Petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Rubi, Rubus.* Elle eſt dans la tèrre de Bari, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Son Évêché, ſuffragant de Bari, n'a pas plus d'étenduë que les murailles de la ville.

R U Y.

RUYER. ſ. m. Tèrme uſité dans quelques Coûtumes. *Viarum curator. Viocurus.*

RUYS. ſ. m. Nom d'une contrée de Bretagne, province de France. *Reumviſius, Reuviſius pagus.* C'eſt auſſi le nom d'une montagne qui eſt dans cette contrée. S. Gildas s'y retira, & y bâtit un Monaſtère qu'on appelle S. Gildas de *Ruys*. Voyez Valois, *Not. Gall. p. 471. col. 2.*

R Y D.

RYD, ou RIT. Vieux mot. ſ. m. Un gué. *Bochart.* BOREL.

RYDDER. Vieux vèrbe neutre. Courir ; d'où vient le mot de Languedoc, *raida*, fuïr : de là vient auſſi une *rydde*, monnoie d'Allemagne où eſt repréſenté un Cavalier courant. *Fauchet.* BOREL.

R Y E.

RYE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Angletèrre. *Rium, Ripa.* Elle eſt à l'embouchure du Rother, dans le Suſſex, aux confins de Kent. Elle eſt un des cinq ports de mèr, qui ont ſéance & voix au parlement d'Angletèrre, & elle a un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Normandie. MATY.

RYEN. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Brabant. *Rienſis*, ou *Renenſis tractus.* Elle eſt dans le quartier d'Anvers, & n'a rien de conſidérable que la fortereſſe de Lillo, & celle de Sandvliet. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 21. col. 2.* les Flamans l'appellent Het-land van Ryen.

R Y M.

RYMAGEN. Voyez RHEIMAGEN.

R Y P.

RYPEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Jutie, en Dannemarc. *Ripa.* Elle eſt capitale de l'Évêché de *Rypen*, & ſituée ſur la côte occidentale, à neuf lieuës de Koldingue, vèrs le couchant. *Rypen* eſt la plus ancienne ville de la Jutlande ; elle a une bonne citadelle, & un port fréquenté. Les Suédois la prirent l'an 1645, & ils la rendirent par la paix de Bronsbroo. MATY.

Le Diocèſe de RYPEN. *Ripenſis Diœceſis.* C'eſt une des quatre contrées de la Jutlande ſeptentrionale. Elle eſt entre le Duché de Sleſvvicx, les Diocèſes d'Arhus & de Wibord, la mèr d'Allemagne & le petit Belt. Ce pays eſt diviſé en trente Bailliages, qui ne renfèrment que deux cens quatre-vingt deux Parroiſſes. *Rypen* capitale, Coldingue, Fridéricxs-Odeen ſont les lieux principaux. MATY.

RYPTIQUE. ſ. m. Médicament propre à détacher & à entraîner les humeurs viſqueuſes & corrompuës adhérentes à quelque partie du corps. On l'appelle autrement *détèrſif. Deterſivum.*

Ce mot vient du Grèc ῥύπτω, *tergo, nettoyer.*

R Y T.

RYTHME, ou RHYTHME. ſ. m. Nombre, cadence. Il déſigne généralement la proportion que les parties d'un mouvement ont les unes avec les autres. En Proſodie *Rythme* ſignifie la cadence, la meſure des vèrs. *Rhythmus, numerus, menſura.*

RYTHMIQUE. adj. & ſ. C'eſt un nom que les Anciens ont donné à un art qui conſidère les mouvemens, & qui régle leur ſuite & leur mélange pour éxciter les paſſions, les entretenir, les augmenter, diminuer, ou appaiſer. *Rhythmicus.* C'eſt auſſi le nom que les Auteurs donnent à l'ancienne danſe des Grècs, laquelle répond à ce qu'on pratique maintenant dans nos airs de balet. Les Modèrnes ont appellé les vèrs *rythmiques*, ceux qu'on a appellez autrement *Léonins*, ou ayant même tèrminaiſon.

La Muſique *rythmique*, C'eſt l'harmonie, ou la cadence des mots qui compôſent la prôſe ; ou bien c'eſt un chant compoſé ſur de la prôſe. BROSSARD.

R Z E.

RZECZICA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lithuanie. *Rzeczica.* Elle eſt capitale du grand tèrritoire qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Boriſthène, à vingt-cinq lieuës au deſſous de la ville de Rohaczovv. MATY.

S

S.

Subſt. fém. (Prononcez Esse.) Léttre conſone, & la dix-huitiéme de l'Alphabet.

Même en ce moment j'entens S,
Qui fait là bas de la diableſſe. Voit.

L's eſt une des quatre conſones ſifflantes qui ſont *Z*, *S*. & *J. CH*. L's répond au *z*, l's eſt forte & le *z* eſt foible. Voyez Sifflante. L's eſt une des lettres qu'on appelle ſémivoyelles, parcequ'indépendamment d'aucune voyelle elle forme un ſon imparfait. L's ſe prononce comme un *z* lorſqu'elle eſt entre deux voyelles. Ainſi *oiſon*, *maiſon* ſe prononcent comme *oizon*, *maizon*. On excépte pourtant quelques mots compoſez où l's ſe prononce comme un *ſ*, quoiqu'entre deux voyelles : comme *reſentir*, *reſouvenir* ; mais il eſt mieux d'écrire *reſſentir*, *reſſouvenir*, &c. Car la double *ſſ* ne ſe met préſque dans notre langue, que pour ôter à l's le ſon du *z*, & lui donner ſa prononciation propre & forte ; & il ne faut point faire ſentir les deux *ſſ*, ſi ce n'eſt dans quelques noms étrangers ; ainſi *aſſiſter* ſe prononce *a-ſiſter*, & non pas *aſ-ſiſter*. *Paſſer* ſe prononce *pá-ſer*, & non *paſ-ſer*, & de même *pou-ſer*. *De-ſein*, *cou-ſin*, *ſo-ſé*, *gro-ſir*, & non pas *pouſ-ſer*, *deſ-ſein*, *couſ-ſin*, *ſoſ-ſé* ; *groſ-ſir* &c. quoiqu'on écrive *pouſſer*, *deſſein*, *couſſin*, *ſoſſé*, *groſſir* &c. Il faut remarquer encore que l'on ne fait ſonner l's finale, que lorſque le mot qui ſuit commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée : ainſi *j'ai touché de mes propres mains*, ſe prononce, *j'ai touché de mes propre mains*, au lieu que, *J'ai vu de mes propres yeux*, ſe prononce, *j'ai vû de mes propre-z-yeux*. De même : *Que vous êtes hardis !* ſe prononce, *que vous éte hardis !* parceque l'*h* eſt aſpirée dans le mot *hardi* : au lieu que, *Que vous êtes heureux !* ſe prononce, *que vous éte-z-heureux !* parce que l'*h* n'eſt point aſpirée dans le mot *heureux*. Enfin, il faut remarquer, que ſuivant la vieille orthographe, que l'Académie a ſuivie dans ſon Dictionnaire, l's qui précéde une conſone ne ſe prononce pas toujours, mais elle ſignifie ſeulement que la ſyllabe eſt longue ; comme en *albaſtre* ; *tempeſte*, *huiſtre*, *oſter*, *fluſte*, qu'il faut prononcer *albâtre*, *tempête*, *huitre*, *ôter*, *flûte*. Il y en a d'autres où l's ſe prononce, comme dans *chaſte*, *inceſte*, *piſtache*, *poſte*, *buſte*, & en pluſieurs autres : que nous avons eu le ſoin de diſtinguer dans ce Dictionnaire à meſure qu'ils ſe ſont rencontrez. Le P. Buffier a auſſi marqué dans ſa Grammaire, n. 896 & ſuivans, les mots où elle ſe prononce. Pour la prononciation de l's finale, voyez ce qui en a été dit au mot Hormisdas.

Les vèrbes ont toujours une *s* à la ſeconde pèrſonne de l'indicatif, & il n'eſt pas même pèrmis aux Poëtes, pour la commodité du vèrs, de la retrancher. Par éxemple, tu ſouffre un importun ; il faut écrire tu ſouffres. Ménage. On la peut retrancher de la prémière pèrſonne, je crois, je dis. Il eſt pèrmis de dire, je *croi*, je *di*. Quoique M. de Vaugelas ne l'approuve point. On peut dire auſſi, au prétérit indéfini, je couvri pour je couvris. Men. On peut auſſi la ſupprimer dans les noms propres Charles, Jacques. Id.

On appelle *eſſe*, un petit clou ou morceau de fèr tortu ou courbé qu'on met au bout des eſſieux pour y arrêter les roues. *Fibula camerata*, *inflexa*. Quand on va en voyage, il faut avoir des *eſſes* dans ſon carroſſe, pour méttre à la place de celles qui ſe peuvent pèrdre par les cahots. On appelle auſſi l'*eſſe* d'une louve, un double crochet de fèr fait en forme d'une *S*, qui s'accroche d'un côté au câble de la gruë, & de l'aûtre dans l'œil de la louve qui ſert à enlever la piérre. On le dit encore de ces figures ou crochéts qui ſont au bout du fleau d'une balance.

On dit provèrbialement qu'un homme qui a trop bû fait des *eſſes*, pour dire, qu'il va en ſérpentant à la manière d'une *eſſe*, qu'il ne ſe peut ſoutenir, ni marcher droit. *Titubare*. On dit auſſi, Allonger les *s* ; pour dire, Faire une tromperie dans un compte. Car autrefois on finiſſoit tous les articles par des *s*, qui ſignifioient des ſous ; & quand on les allongeoit par enbas, ils formoient une *ſ*, qui ſignifioit des francs.

S, chez les Anciens, étoit une lettre numérale qui ſignifioit *ſept*, ſuivant ce vèrs :

S verò ſeptenos numeratos ſignificabit.

Dans les livres de Marine, *S* ſignifie ſud ; *SO*, ſud-oueſt ; *SSO*, ſud-ſud-oueſt ; *OSO*, oueſt-ſud-oueſt ; *SE*, ſud-eſt ; *SSE*, ſud-ſud-eſt ; *ESE*, eſt-ſud-eſt.

SA. SAA. SAB.

SA.

SA. Pronom pèrſonnel féminin. *Sa* maiſon, *ſa* ſageſſe, *ſa* femme. On dit au maſculin *ſon*. *Suus*, *ſua*, *ſuum*. Mais il faut remarquer que *ſon* ſe dit auſſi au féminin, quand il eſt ſuivi d'une voyelle, comme *ſon* épée ; parcequ'il ſeroit trop rude de dire *ſa* épée. Il faut dire *ſa* harangue ; mais c'eſt parceque l'*h* du mot *harangue* eſt aſpirée : autrement il faut dire *ſon*, comme *ſon* habitude.

SA. Septiéme ſyllabe ajoutée en Muſique au ſix d'Aretin. Voyez SI.

SAA.

SAADA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe. *Saada*. Elle eſt dans la Principauté de Théma, ſur une rivière, environ à quarante-trois lieuës d'Almacharana, vèrs le nord oriental. Maty.

SAANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe. *Saana*. Elle eſt dans la Principauté de Théma, ſur une rivière, environ à trente-huit lieuës d'Almacharana, vèrs le nord occidental. Maty.

Saana, eſt auſſi le nom d'une rivière du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Sanus*. Elle baigne Saaneck dans la Carniole, & Cilley dans la Stirie, & quelques lieuës au deſſous elle ſe joint à la Sare.

SAANANIM. ſ. m. Nom d'une petite contrée de la Tribu de Nephtali. Elle eſt aux confins de cette Tribu. *Joſ. XIX.* 33. Adrichomius la confond avec la vallée de Sennim ; & les Septante ſemblent en faire une ville.

SAANECK. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Carniole, ſitué ſur la rivière de Saana, à ſept lieuës au deſſus de Cilley. *Saanecka*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Sianticum*, ou *Santicum*, petite ville du Norique, que d'aûtres mettent à Sanexins, village de la même contrée. Maty.

SAARAÏM. ſ. m. Nom d'une ville donnée d'abord à la Tribu de Juda, & enſuite à celle de Simeon. *Joſ. XV.* 36.

SAB.

SABA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Amérique. *Saba*. C'eſt une des Antilles de Barlovento, qui appartient aux Danois, & on la trouve à ſept lieuës de celle de S. Chriſtophle, vèrs le nord occidental. Maty.

Saba, eſt auſſi le nom que l'Écriture donne au pays des Sabéens dans l'Arabie. Bochart dans ſon Phaleg, L. II. C. 25. compte quatre peuples différens appellez *Saba* dans l'Écriture, parcequ'il y a cinq Patriarches, ou Chèfs de peuples qui portent ce nom. Le premier, fils de Chus ; le ſecond, ſon petit-fils & fils de Regma, *Gen.* X. 7. Le troiſiéme, fils de Jéétan, *Gen.* X. 28. Le quatriéme, fils de Jecſan, *Gen.* XXV. 2. Le nom du premier s'écrit par un *ſamech* סבא, les aûtres par un *ſchin* שׁ. Les Sabéens qui ſortirent des trois premiers furent des peuples addonnez au commèrce ; les déſcendans du quatriéme furent des brigands qui ne vivoient que de rapine. Ils habitoient tous dans l'Arabie heureuſe les deux premiers & le quatriéme du côté du golfe Pèrſique, & le troiſiéme, plus près de la Mèr rouge.

Saba, eſt encore, dans l'Écriture, le nom d'une ville de l'Égypte ſupérieure, ou de l'Éthiopie. *Saba*. Elle étoit ſur le bord du Nil. Elle ſe nommoit Siris. Ziégler dit qu'elle s'appelle aujourd'hui Aſna.

Saint Saba, Duché. Voyez Hèrzégovvine.

SABAH. ſ. m. Tèrme de Relation. L'heure du *Sabah* chez les Turcs eſt le point du jour. Du Loir, *p.* 138.

SABAÏSME. ſ. m. Éſpéce d'idolâtrie fort ancienne. Culte des Aſtres. C'eſt une des premières éſpéces d'idolatrie qui ſe ſoit introduite dans le monde. Et parceque l'Écriture appelle les Aſtres צבא שמים, *tſeba ſchamaim*, ou *ſeba ſchamaim*, la milice du ciel, quelques Modernes appellent *ſabaiſme*, le culte de la *ſeba*, ou milice du Ciel, c'eſt-à-dire l'adoration des aſtres, & Sabéens ceux qui les adoroient. Ce mot, qui vient de l'Hebreu, comme on l'a dit, s'écrit dans cette langue par un צ *tſade*, que les uns éxpriment dans nos langues d'occident par un *s*, les aûtres par un *z*, ou par un *tſ*, ou par un *tz*. De là viennent les différentes

differentes manières, dont on trouve ce mot écrit dans différens Auteurs. Les uns diſent Sabéens, les aûtres Zabiens, ou Zabéens, ou Zabaïſtes comme Buxtorf, les aûtres Tſabéens, ou Tſabiens, & quelquefois Tzabéens. Maïemonides parle ſouvent de cette ſecte dans ſon *More Nebuihim*. Il dit, P. I. C. 63. que cette idolatrie étoit fort étenduë au tems de Moïſe, que les Sabéens adoroient les étoiles & les ſimulacres des étoiles; il dit, C. 70. que les Sabéens enſeignoient que Dieu étoit l'eſprit de la ſphére, c'eſt-à-dire, l'âme du monde, P. III. C. 29. qu'Abraham avoit été élevé dans les opinions des Sabéens, qui n'admettoient point d'aûtre Dieu que les étoiles; que dans leurs livres qui avoient été traduits en Arabe, & dans leurs hiſtoires, ils diſoient expreſſément que les étoiles ſont divines, c'eſt-à-dire, comme l'explique Buxtorf, des Dieux inférieurs, que le grand Dieu eſt le ſoleil, que les cinq petites planétes ſont des Dieux, mais que les deux grandes ſont de plus grands Dieux. Qu'Abraham s'oppoſant à ces èrreurs, leur diſoit qu'il y avoit un Créateur different du ſoleil, qu'à l'objection qu'ils lui faiſoient des effets mèrveilleux du ſoleil dans le monde, il répondoit que ces effets étoient véritables, mais que le ſoleil n'étoit que l'inſtrument avec lequel Dieu les produiſoit. Que le Roi des Cuthéens fit mettre Abraham en priſon pour cela; mais comme il ne ceſſoit point de ſoutenir ſa doctrine dans les fèrs, ce Prince craignant qu'il ne troublât ſon Etat, en voulant en changer la Religion, le fit chaſſer aux extrémitez de l'Orient, après avoir confiſqué tous ſes biens; que ce conte ſe trouve dans un livre intitulé העבודה הנכטיה, c'eſt-à-dire, *La Religion des Nabathéens*. Il en raporte d'aûtres touchant Adam, Noé, Seth, qu'il a pareillement tirez de leurs livres. Il fait mention de pluſieurs de ces livres, dont il raporte les titres & le ſujet. Qu'un de ces livres eſt attribué mais fauſſement, à Ariſtote, & un aûtre à Hèrmès; apparemment c'eſt Mèrcure Triſmégiſte: qu'il ne parle que de ceux qui avoient été mis en Arabe, mais qu'il y en avoit beaucoup d'aûtres, ou qui n'avoient point été traduits en cette langue, ou qui avoient péri par l'injure des tems. P. III. C. 30. Il dit qu'ils joignoient l'Agriculture à l'adoration des Aſtres; qu'ils faiſoient grand cas des bœufs & des troupeaux, à cauſe de l'utilité qu'on en retire pour la culture de la tèrre; qu'ils enſeignoient qu'il n'étoit pas pèrmis de les tuer. Auch. 46e, il aſſûre que les Sabéens adoroient les démons ſous la forme de boucs; qu'ils mangeoient le ſang des animaux, quoiqu'ils le cruſſent immonde, parcequ'ils s'imaginoient que c'étoit la nourriture des démons. Voilà un précis de ce que Rabbi Moïſe fils de Maïemon raporte des Sabéens. On voit par là, s'il eſt vrai de dire, en général, que le *Sabaiſme* eſt un mélange du Chriſtianiſme, du Judaïſme, du Mahométiſme & du Paganiſme. Le *Sabaiſme* eſt le culte des Aſtres, culte établi non ſeulement avant le Mahométiſme & le Chriſtianiſme, mais même avant la Loi de Moïſe. Il eſt vrai que dans la ſuite il y a eu des Sabéens qui ont pris quelque chôſe de toutes ces Religions. Voyez encore le mot SABÉEN.

SABAÏTE Voyez SABÉEN.

SABAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville que les Rubenites bâtirent. *Sabama*. Elle étoit dans la tribu de Ruben; & St. Jerôme aſſûre qu'elle n'étoit éloignée que d'une demi-lieuë d'Hézébon.

SABARDI ou CIBARDI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la petite Tartarie. *Sabardia, Sibardia*. On le place vèrs le milieu de la côte ſeptentrionale de la mèr de Zabache, & on croît qu'il eſt l'ancienne *Hygris*, petite ville de la Sarmatie Européenne. MATY.

SABARIM. ſ. m. Nom d'un lieu qui étoit près de la ville d'Hai, dans la Tèrre-ſainte. *Sabarim*. Il étoit de la Tribu de Benjamin.

SABARIM. Eſt encore une ville ou un lieu du territoire de Damas. *Sabarim*, dans *Ezéchiel*. XLI. 16.

SABATÉE. ſ. f. Ancien mot Faiſeur de Sabots, *Ligneorum calceorum faber*. Ce mot ſe trouve en ce ſens dans le Fort de Navarre, Titre XXVIII. art. 33.

SABAZIE, ou SABAZÉE. ſ. f. Fête des Païens inſtituée par Denys, Roy d'Aſie, à l'honneur de Bacchus. *Sabazia ſeu Bachanalia*.

SABAZIEN. adj. *Sabazius*. C'étoit un ſurnom de Bacchus. Il étoit ainſi nommé des Sabes, peuples de Thrace, où il étoit particulièrement honoré. Ses ſacrifices & ſes fêtes s'appelloient auſſi *Sabaziennes*, *Sabazia ſacra*. Voyez Selden, *De Dii Syris, Proleg. C.* 3. & l'Ariſtarque ſacré d'Heinzius, C. 1. On donnoit auſſi ce nom à Jupiter. Quelques-uns confondent *Sabazius* avec *Sabus*: mais mal, & ſans raiſon.

SABBAT. ſ. m. Le ſeptiéme jour de la ſemaine qui étoit fêté par les Juifs, en mémoire de ce que Dieu ſe repoſa le ſeptiéme jour, après l'ouvrage de la création. *Sabbathum, dies quietis*. Les Juifs ſe ſcandaliſoient de ce que les Apôtres épluchoient des épis le jour du *Sabbat*. Ce mot eſt conſacré dans les matières de piété: cependant comme il ne donne pas une fort belle idée en notre langue, on l'accompagne ordinairement de quelque épithéte favorable, ou bien l'on fait ſuivre immédiatement après le mot de *repôs*. Entrer dans le *Sabbat* ſpirituel, & ſe repôſer en Dieu. PORT-R. Il reſte encore un *Sabbat* & un *repos*, pour le peuple de Dieu. ID. Dans le Bréviaire on appelle encore *Sabbat*, la ſeptiéme Fétie, où l'on fait l'Office de la Vierge. C'eſt le jour qu'on appelle autrement le *Samedi*. Les Italiens appellent *la noce di Benevento*, la noce de Benevent, & les Allemans *ludus Dianæ vel Herodiadis*, le jeu de Diane ou d'Hérodiade, ce que nous appellons le Sabbath. *Maſc. p.* 314. Voyez dans le même livre toutes les différentes ſortes de *ſabaths*, & ce qui ſe peut dire contre les ridicules opinions du peuple ſur cela. Ce mot eſt purement Hébreu, & ſignifie *ceſſation* ou *repos*.

SABBAT, ſignifie auſſi l'aſſemblée nocturne qu'on croit que les Sorciers font le Samedi, où l'on dit que le Diable paroît en forme de bouc, autour duquel ils font pluſieurs danſes & cérémonies magiques, amplement décrites dans les livres de Démonomanie. *Magorum conventus*. Les Vieilles croyent aller au *Sabbat* ſur un manche de balai, & ſortir par la cheminée, après s'être graiſſées de quelques drogues ſoporatives.

SABBAT, ſe dit auſſi populairement & par éxtenſion, d'un grand bruit, d'une crierie telle qu'on s'imagine qu'on fait au *Sabbat*. *Tumultus*. Voilà les châts qui commencent leur *ſabbat* dans les goutières. Quand cet yvrogne revient du cabaret, il bat ſa femme; il fait un beau *ſabbat*. Si votre femme découvre cette galanterie, elle vous fera un beau *ſabbat*. Il font un Diable de *ſabbat*. S. AMANT.

SABBATAIRE. ſ. m. & f. *Sabbatharius*, *a*. Quelques Anciens ont donné ce nom aux Juifs à cauſe de l'obſervance du *Sabbat*. Voyez Martial, Liv. Ep. 4.

SABBATAIRE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Proteſtans. *Sabbatharius*, *a*. Les *Sabbataires* font le ſabbat avec les Juifs. Ils n'approuvent point la guèrre, les loix politiques, ni les jugemens. Ils croyoient qu'il ne falloit adreſſer ſes prières qu'à Dieu le Père, & qu'il n'étoit pas pèrmis de prier le Fils, ni le St. Eſprit. Jovet, *T. I. p.* 469.

SABBATHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte d'Hérétiques, qui furent ainſi nommez de Sabathius leur chèf, qui vivoit ſous Dioclétien. *Sabbatianus*, *a*. C'étoit des Quartodécimains. Voyez ce mot. Ils avoient en horreur leur main gaûche, & ne recevoient rien de cette main. Cette coutume, qui paſſe aujourd'hui pour politeſſe & honnêteté, & qui paſſoit alors pour ſuperſtition, leur fit auſſi donner le nom d'Ariſtèrs, c'eſt-à-dire *Iniſtres*, *Gauchers*. Voyez Suicèr au mot Ἀριστερὸς, & au mot Πάσχα, n. I. 2. & n. II. 3. Sabbathius chèf des *Sabbatiens* étoit Juif, il ſe convertit, & fut fait Prêtre par Marcien, Evêque Novacien. Il ſe ſépara de cette ſecte, à cauſe de la célebration de la Pâque qu'il prétendoit qu'on fit le 14e. de la Lune, & il ſe fit conſacrer Evêque par ceux de ſa communion. Les Juifs les appellent משמחאי, *Maſboutai*, d'où Euſébe a fait le nom de *Maſbotheus* qu'il leur donne, *Hiſt. Eccl. L. IV. C.* 22.

SABBATHIEN, ou SABBATHAIRE, s'eſt dit auſſi d'une ſecte d'Anabatiſtes, qui dans le XVIe Siécle prétendirent qu'on devoit obſerver le Samedi, comme les Juifs. Voyez SABBATHAIRE.

SABBATINE. ſ. f. Petite thêſe que les écoliers ſoutiennent le Samedi ſans ſolennité, en forme de tentatives, pour s'exércer, & pour en ſoûtenir d'aûtres publiquement. *Sabbatina theſis*.

On appelle la Bulle *Sabbatine*, celle qui contient les priviléges du Scapulaire, accordez à Simon Stoc. *Bulla ſabbathina*. Elle promet tous les Samedis la délivrance d'une âme de Purgatoire. De Launoi a fait une curieuſe Diſſertation là-deſſus.

SABBATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Sabbat. On appelloit année *ſabbatique* chez les Juifs, *Sabbaticus annus*, la ſeptiéme année pendant laquelle ils étoient obligez de donner la libèrté à leurs eſclaves, & de laiſſer repôſer la tèrre. Joſeph parle d'une rivière de la Syrie, qui après avoir coulé durant ſix jours en grande abondance, & d'un cours aſſez rapide, ſe séche pendant le ſeptiéme, ſans jamais changer cet ordre; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *ſabbatique*. Ceci eſt fabuleux.

SABBATO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naple. *Sabatus*. Elle a ſa ſource dans la Principauté Citéricure, traverſe l'Ulterieure, reçoit le Calore un peu au deſſous de Bénevent, & va ſe joindre au Volturno, dans la Tèrre de Labour. MATY.

SABBÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sabee*. Elle étoit dans la Tribu de Simeon. *Joſ.* XIX. 2. Nicolas Sanſon croit que c'étoit la même que Bèrſabée, & le P. Lubin, que c'eſt Sama dont parle *Joſ.* XV. 16. parce que là, & *Joſué* XIX. 2. il joint Mola à cette ville.

SABBÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Sabæus*, *a*. Il y a eu anciennement pluſieurs peuples de ce nom. Les Sabéens, qui enlevèrent les troupeaux de Job étoient ſans doute dans l'Arabie Déſerte. On en met encore dans l'Arabie Heureuſe; d'aûtres encore dans l'iſle

l'iſle de Mèroe en Éthiopie. On prétend, quoiqu'avec fort peu d'apparence, que la Reine de Saba qui vint viſiter Salomon, étoit de ce pays. On met enfin des *Sabéens* dans la Mauritanie, en Afrique, & on dit que c'eſt d'eux dont il eſt parlé *Pſ.* LXXII. 10. MATY.

SABÉEN, ENNE, ou *Sabien*, *Sabaite*, *Zabéen*, ou *Zabien*, ou *Zabaiſte*, ou *Tzabéen*, ou *Tſabéen*, *Tſabien*, *Tſabaiſte*. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte. *Sabæus*, *Sabius*, *Zabæus*, *Zabius*, *Zabaiſta*, *Tſabæus*, *Tzabæus*, *Tzabaiſta*. Nous avons dit au mot SABAÏSME d'où viennent ces différences de noms. Les *Sabéens* ſont proprement les adorateurs des Aſtres, comme nous l'avons expliqué au même endroit. C'eſt une des premières ſortes d'idolatrie, plus ancienne que Moïſe & que la Loi Judaïque. Cette ſecte étoit fort étenduë en Orient. Ils ont mélé à leurs ſuperſtitions quelque chôſe du Chriſtianiſme: ils éſtiment beaucoup le Batême de Saint Jean, c'eſt ce qui a fait qu'on les a appellez Chrétiens de Saint Jean; Quelques uns pourtant doutent s'il faut confondre les *Sabéens* avec les Chrétiens de Saint Jean; mais le Père Ange de Saint-Joſeph Miſſionaire Carme du Levant, & Marraci dans ſes notes ſur l'Alcoran, Sure II. l'aſſurent. Quoi qu'il en ſoit, Mahomet, dans ſon Alcoran, & les Auteurs Arabes depuis lui, en ont beaucoup parlé. Abu Joſeph Aſchæus dit que c'étoient des Charraniens ou des gens originaires de Charan, c'eſt-à-dire, de Charres en Méſopotamie. Beidave dans ſon Commentaire ſur l'Alcoran p. 53. dit, que c'étoit un peuple mitoyen entre les Chrétiens & les Maguſiens, qui ſont les Pèrſes ſectateurs des Mages; qu'ils ſe vantent d'avoir la Religion de Noé; que quelques uns diſent qu'ils adorent les Anges, & les aûtres qu'ils adorent les Aſtres, nous avons vû au mot SABAÏSME que Maïémonides leur attribuë l'un & l'autre. Keſſæus place auſſi les *Sabéens* à Charres & à Ghezire dans la Méſopotamie. Cela ſe peut confirmer par leurs livres qui ſont en langue Chaldéenne, quoiqu'en caractère, dit-on, fort différent de ceux des Chaldéens. Keſſæus adjoute qu'ils ſe vantent d'avoir conſervé, par une tradition fidele, les livres de Seth & d'Edris, c'eſt-à-dire, d'Hénoch. Ils ne connoiſſent point les livres de l'Écriture à ce que dit Maïémon. Le P. Ange de St. Joſeph dit qu'ils s'appellent Mendai, c'eſt-à-dire, ſelon leur interprétation Bendehai, Créatures du Vivant. ou plutôt fils du Vivant, c'eſt-à-dire de Dieu. Ces noms ſon Chaldéens, מן דחיי, Men de hhai, de Dieu. Qui eſt de Dieu, בני דחיי, Bene de hhai, fils de Dieu. C'eſt donc une idée ſans fondement que de prétendre que *Mendai* eſt un nom Chaldéen qui ſignifie Gnoſtique, comme ſi les *Sabéens* étoient un reſte des anciens Gnoſtiques. Et pour moi j'avouë que je ne vois point ce mot dans le Chaldéen. Il ſeroit trop long de raporter toutes les ſuperſtitions des *Sabéens*. On peut les lire dans l'Hiſtoire Orientale d'Hottinger. L. I. C. 8. Les aûtres Auteurs qu'on peut conſulter ſur les *Sabéens*, ſont Abraham Eckellenſis, Eutychius Vindicatus P. II. C. 27. M. Thevenot, Voyage du Levant. Le P. Vanſleb, Relation de Pèrſe. Le P. Ange de St. Joſeph, Diſſert. ſur la Religion des *Sabaites*, & les aûtres qui ont été citez ici, & au mot SABAÏSME. On dit qu'il y a des livres des *Sabéens* dans la Bibliothéque de M. Colbèrt; Ce ſont des manuſcrits apportez du Levant. Jovet les nomme *Sabis* au lieu de *Sabéens*. Voyez ſon Tome II. p. 576.

J'ai dit au mot SABAÏSME que *Sabéen* venoit de צבא, qui ſignifie, *ordre*, *milice*, & qui ſe dit des Aſtres dans les langues Orientales, & je ne crois pas qu'on puiſſe douter de cette étymologie, quand on fait réfléxion à ce qu'on raporte conſtamment, que les *Sabéens* adoroient les Aſtres. Baidave ſemble inſinuer cette étymologie quand il dit, que quelques-uns aſſurent que les *Sabéens* adorent les Aſtres, & d'autres les Anges. Car צבא, ſe dit & des Anges & des Aſtres; mais, dit-il, ſi ce mot eſt Arabe il vient de צבא, *exivit*, *deflexit*. Et il leur a été donné, parce qu'ils s'étoient éloignez de toutes les autres religions, & avoient fait ſchiſme; ou bien parce qu'ils s'étoient éloignez de la vérité pour courir après le menſonge. Hottinger traite cette étymologie de fadaiſe, & prétend que *Sabéen* n'eſt point nom de Religion, mais nom de peuple & d'origine, que ce ſont les *Sabéens* peuple de l'Arabie heureuſe, deſcendans de *Saba*, fils de Chus, & petit fils de Cham. Et parce qu'en ce cas ce nom devroit s'écrire par un ס, & non par un ץ, il dit que c'eſt une ignorance de Mahomet, qui dans ſon Alcoran a ainſi changé ce nom, l'écrivant par un ץ au lieu d'un ס, comme ſi Mahomet qui étoit de l'Arabie heureuſe, & qui y écrivoit, avoit pû ignorer comment on prononçoit le nom des *Sabéens*, & comment on l'écrivoit, ou comme ſi parmi tous les autres Arabes, Juifs, Syriens, ou Chaldéens, qui ont écrit de ces peuples, il n'y en avoit point qui l'eût pû ſçavoir. De plus ils conviennent tous que c'étoient des Chaldéens, des habitans de la Méſopotamie, & pas un, que je ſache, ne dit que ce fuſſent originairement des peuples de l'Arabie.

SABELLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens hérétiques, qui réduiſoient la Trinité à trois noms, ou plutôt à la ſeule pèrſonne du *Père*, enſorte que le Vèrbe & le Saint-Éſprit, ne fuſſent que des vèrtus ou fonctions volontaires. Sabellius qui étoit leur chef publia cette Hérélie au 3. ſiécle dans une ville de Lybie appellée Ptolémaïde. Il enſeignoit, dit Fèrrand Diacre, que celui qui dans le Ciel eſt le Père de toutes les créatures, deſcendit dans la Vièrge, & naiſſant d'elle ſe rendit fils, & qu'après avoir accompli le myſtére du ſalut, il ſe répandit ſur les Apotres en langues de feu, & il fut alors appellé Saint-Eſprit. Nous apprenons de S. Épiphane, *hær.* 62. que les *Sabelliens* faiſoient une Divinité, qu'ils diſoient être le Père, ſemblable au Soleil qui n'eſt qu'un ſeul ſuppôt; le Fils en étoit la vèrtu illuminative, & le Saint-Eſprit la vèrtu *échauffante*. Ils diſoient que le Vèrbe avoit été lancé comme un rayon divin, pour accomplir l'œuvre de l'Evangile & de la rédemption; & qu'étant remonté au ciel comme le rayon remonte à ſa ſource, la chaleur du Père s'étoit communiqué de la même manière aux Diſciples. Le Concile d'Antioche tenu par les Euſébiens l'an 345. dit dans ſa formule de foi appellée Macroſtiche, que l'on appelloit à Rome Patropaſſiens ceux que l'on nommoit en Orient *Sabelliens*.

SABIA. Le cap de SABIA. *Sabium promontorium*. Anciennement *Drepanum*. Ce cap eſt en la côte de la Barbarie, dans le Royaume de Tripoli, au fonds du golfe de Sidra, & aux confins du Royaume de Barca. MATY.

SABIEN. Voyez SABÉEN.

SABIN ou SAVIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sabinus*. Saint *Sabin* ou Saint *Savin* Évêque d'Aſſiſe en Italie fut martiriſé à Spoléte, lui quatriéme, pendant la pèrſécution de Maximien, le 7e de Décembre.

SABINE, eſt auſſi un nom propre de femme. *Sabina*. La petite niéce de Trajan, nommée *Sabine*, épouſa l'Empereur Hadrien. Une médaille de *Sabine*.

SABINE. ſ. f. & nom propre de femme qu'on prononce auſſi SAVINE. Voyez ce mot.

SABINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe panachée d'un beau gris ſur du blanc MORIN.

SABIN, INE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Sabinus*. C'étoit un ancien peuple qui habitoit près de l'endroit où Romulus bâtit Rome. Pline L. III. C. 12. & Feſtus diſent qu'ils furent ainſi appellez à cauſe de leur religion, & du culte qu'ils rendoient aux Dieux. Deſorte que, ſelon ces Auteurs, ce nom vient du Grec σέβεσθαι, *adorer*, *honorer*. D'aûtres prétendent que c'eſt de *Sabinus* ou *Sabus* leur chef qu'ils prirent ce nom. Les *Sabins* habitoient entre l'Apennin au nord, le Tibre & le Teverone au midi, & le Velino les diviſoit en deux parties. L'enlevement des *Sabines*. Romulus n'ayant point de femmes dans ſa nouvelle ville, & les peuples voiſins ne voulant point lui en donner, il donna le ſpectacle d'une eſpéce de carrouſel, ou courſe de chevaux; on y vint des environs, la curioſité y amena les jeunes filles des peuples voiſins, comme Romulus ſe l'étoit promis, & il les fit enlever. C'eſt ainſi que Florus & Tite-Live le raportent. Quoiqu'il y eut bien d'aûtres que des *Sabines* enlevées, on dit cependant l'enlévement des *Sabines*. On voit l'enlevement des *Sabines* ſur quelques médailles.

SABINE. ſ. f. Nom propre d'une province de l'État de l'Égliſe. *Sabina*. Elle eſt bornée au levant par l'Abruſſe, & au nord par le Duché de Spoléte; le Tibre & le Tévérone la tèrminent aux autres endroits, le premier la ſéparant du Patrimoine de S. Piérre, & l'aûtre de la Campagne de Rome. La Tèrre *Sabine* n'a pas plus de neuf lieuës de long & de large, elle eſt arrôſée de pluſieurs petites rivières, qui la rendent fort fèrtile. Magliano capitale, & Veſcovio en ſont les lieux principaux. Anciennement le pays des Sabins avoit plus d'étenduë que la *Sabine* d'aujourd'hui, il occupoit une petite partie de l'Abruſſe, & toute la partie du Duché de Spoléte qui eſt au midi du Nar. MATY.

SABINE. ſ. f. ou SAVINIER. ſ. m. Arbriſſeau bas, qui s'étend plus en largeur qu'en hauteur, & qui ſe diviſe en beaucoup de branches. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du tamariſc; mais plus dures & plus piquantes, toujours vèrtes, d'une ódeur forte, d'un goût âcre. Ses fruits ſont des bayes groſſes comme celles du génévre, vèrtes au commencement, & qui en muriſſant acquiérent une couleur bleuë noirâtre. En Latin *ſabina foliis tamarifci Dioſcoridis*. C. BAUH. Il y a une autre eſpéce de *ſabine* qui devient aſſez grande & aſſez haute, ayant le tronc plus grôs que le cyprès. Ses feuilles reſſemblent à celles du cyprés. Ses bayes ſont rondes, vèrtes au commencement, puis après noires. En Latin *ſabina folio cupreſſi*. ID. La première eſpéce de *ſabine* eſt la plus employée dans la Médecine; elle eſt fort inciſive, apéritive, propre pour éxciter les mois aux femmes, & pour hâter la ſortie de l'arrière-faix. On s'en ſért auſſi éxtérieurement en poudre, pour détérger les playes, & pour conſumer les chairs. M. de Tournefort a trouvé en Arménie des forêts remplies de *ſabines* auſſi hautes que des peupliers. Voyage, *T. I. p.* 328.

SABINIEN.

SABINIEN. s. m. & nom propre d'homme. *Sabinianus*. Nous ne sçavons prêsque rien de saint *Sabinien* de Troyes en Champagne & martyr. On place communément son martyre en 275. sous Aurélien; mais si ce Prince le jugea lui-même, il faut le mettre en 273. ou 274. qui sont les deux années auxquelles ce Prince fit ses deux voyages dans les Gaûles. BAILLET. On dit aussi SAVINIEN, comme nous dirons en sa place. C'est même l'ordinaire.

SABIONCELLO, s. m. ou SABIONEIRA. s. f. Nom propre d'une prêsqu'isle de l'État de Raguse, en Dalmatie. *Sabioncella*, anciennement *Hyllis*. Elle est entre les isles de Lessina, de Corzola, de Méléda & la Tèrre-fèrme. Elle peut avoir dix lieuës de circuit, & on y met Stagno-Grande & Zuliana. MATY.

SABIONETTA. s. f. Nom propre d'une petite ville avec une bonne citadelle, & titre de Duché. *Sabuloneta*. Elle est entre le Mantouan & le Crémonois, à huit lieuës de Crémone, vèrs le levant. MATY.

SABIOTA. s. f. Nom propre d'un village de l'Andalousie, en Éspagne. *Sabiota*. Il est à trois lieuës d'Ubéda, vèrs le nord. Quelques-uns le prennent pour la ville nommée anciennement *Salaria Bastetanorum*, que d'aûtres placent à Cacorla. MATY.

SABIS. s. m. Nom d'un Dieu des anciens Arabes. *Sabis*. Les Arabes payoient la dixme au Dieu *Sabis*. Pline, *L. XII. C.* 14. Hornius, *Histor. Philolog. L. II. C.* 9. prétend que c'est le même Dieu qui s'appelloit *Sabazius* & *Sabus*, & que ce mot vient du mot Punique *Suphès*, aussi-bien que le σύφος des Grècs.

SABLE. s. m. Arène menuë, gravier qui se trouve particulièrement aux bords, ou au fond de la mèr ou des rivières. *Arena*. Dieu promit à Abraham de multiplier sa race comme les *sâbles* de la mèr. Les bancs de *sâble* sont dangereux, & font échouer les vaisseaux. Il y a des *sâbles* mouvans dans les rivières, où les cavaliers enfoncent quand ils s'arrêtent. Le *sâble* de rivière est bon à faire du mortier pour bâtir à chaux & à *sâble*. Le *sâble* de tèrrain, ou de sablonnière, demande moins de chaux. *Sâble noir*, C'est le *sâble*, noir, gras, qui se trouve dans les marais, dans les prairies, dans les lieux voisins des rivières & ruisseaux. *Sâble* vasard, c'est du *sâble* mêlé de vâse que l'on trouve à la sonde. AUBIN. Philibèrt de Lorme dit que le *sâble* de Pouzzol est le meilleur *sâble* du monde pour les édifices, & particulièrement pour les maritimes. Le *sâble* est une tèrre graveleuse qu'on mêle avec la chaux, pour faire le mortier. Il y en a de cave, qui est noir, de rivière qui est jaûne, de rouge & de blanc selon les diférens tèrrains. On appelle *sâble* mâle, celui qui dans un même lit, est de couleur plus forte qu'un aûtre, qu'on nomme *sâble* fémelle. Le gros *sâble* s'appelle gravier, & on en tire le *sâble* fin & délié, en le passant à la claye sèrrée, pour sabler les aires battuës des allées de Jardin. DAVILER. Il se fait du vèrre avec du *sâble* blanc & de la fougère.

Ce mot vient de *sablum*, qui a été fait du Latin *sabulum*, dont on a dérivé *sâblon* & *sâble*. NICOD.

SABLE, se dit aussi des tèrres menuës & séches, qui n'ont aucune graisse ni liaison, & que le vent éleve facilement en menuë poussière. *Terra arenosa, vel solum sabulosum*. Les campagnes étoient couvèrtes de *sâble* d'une hauteur éffroyable. VAUG. Les caravanes d'Afrique périssent souvent par des tourbillons de *sâble* qui les couvrent, & dont il se fait des montagnes. Les désèrts de Libye ne sont que des *sâbles*; ce qui rend ces provinces stériles. Les *sâbles* d'Olonne sont fameux en France. JÉSUS-CHRIST a fait une parabole de ceux qui bâtissent sur le *sâble*: ce qui se dit figurément de ceux dont les éspérances ne sont pas fondées sur des fondemens solides.

Le bien de la fortune est un bien périssable;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sâble. RACIN.

Par raport à l'Agriculture, il y a plusieurs éspéces de *sâble*, les uns entièrement arides & stériles, comme ceux de la mèr, des rivières, des sablières, &c. Les aûtres gras & fèrtiles, & de ceux-ci, les uns le sont plus, & c'est ce qui fait les bonnes tèrres; les aûtres le sont moins, ou ne le sont point du tout, & c'est ce qui fait les tèrres médiocrement bonnes, ou les tèrres mauvaises, & sur tout les tèrres légères, arides & sabloneuses. De plus, les uns sont plus doux, & ceux-là sont ce qu'on appelle tèrre douce & meuble; les aûtres sont plus grossiers, & ceux-ci sont ce qu'on appelle une tèrre rude & difficile à gouvèrner; enfin il en est d'onctueux & d'adhérants les uns aux aûtres, dont ceux qui le sont médiocrement sont les tèrres fortes, ceux qui le sont un peu plus, sont les tèrres franches; & ceux qui le sont extrêmement sont les tèrres argilleuses, & les glaises, tèrres incapables de culture. LA QUINT. *P. II. p.* 139.

Il y a aussi un *sâble* fossile qui se tire assez avant dans la tèrre, qui est fèrme, & dont on se sèrt pour bâtir en le mêlant avec de la chaux. On l'appelle *sâble de cave*, parcequ'il faut caver dans la tèrre pour l'en tirer. *Arena fossilis*.

SABLE, se dit aussi d'un gravier engendré dans les reins, & dans la vessie, qui cause cette maladie qu'on appelle la *gravele*. *Calculus*. Ce malade jette du *sâble*, pisse du *sâble*.

SABLE, est aussi une éspéce d'horloge ou clepsydre qui mesure le tems par l'écoulement du *sâble* enfèrmé dans de petits vaisseaux de vèrre. *Horologium arenarium*. Les bons *sâbles* se font avec des coquilles d'œufs séchées au four, bien pulvérisées & bien tamisées. Il faut tourner le *sâble* quand il est écoulé. On se sèrt de *sâbles* dans les navires pour mesurer le tems.

En tèrmes de Marine on dit, Manger son *sâble*, pour dire, tourner l'horloge avant que le quart soit fait & que tout le *sâble* soit écoulé; ce qui est une friponnerie punissable du matelot, qui veut faire lever le quart, avant le tems limité. AUBIN.

SABLE, en tèrmes de Blâson, signifie le noir. *Color ater, pullus, fulvus*. La maison de Cossè porte de *sâble* à trois fasces danchées ou dentelées d'or. Le *sâble* se représente sur les Écus gravez par de doubles hachûres de lignes qui se croisent à angles droits. Ce mot ne vient pas de *sâble, poussière*, mais des martes zibelines, qui sont fort noires, & que quelques Latins ont appellées *sabulinas*, de *sabelum*, selon Ménage, Spelman & Borel, qui appellent ces peaux *sabellina*, & Paul Venitien *zebelines*. Mais les aûtres veulent qu'ils viennent du *sâble*, ou tèrre noire & humide, qui doit être distingué du *sâble* blanc & sèc qu'on appelle *arène*, d'autant plus qu'il y a du *sâble* de forge qui sèrt aux Peintres pour le grôs noir, après qu'il a été souvent cuit, mouillé & seché.

SABLE, en tèrmes de Fonderie, se dit de ce qui est jetté dans de petits moules faits de *sâble*, ou poudre d'ardoise, d'ôs de séche, de piéds de moutons, de cendres & aûtres chôses semblables. *Proplasma arenatum*. Cet écu vient d'un Faux-monnoyeur, il est jetté en *sâble*.

Feu de *sâble* en Chymie. Voyez FEU.

Bain de *sâble*. Voyez BAIN.

On dit provérbialement d'une personne qui s'endort, que le petit homme lui a jetté du *sâble* dans les yeux, comme si cela l'obligeoit à les fèrmer.

SABLÉ. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sabolium*. Elle est dans le Maine, sur la Sarte, à dix lieuës d'Angers, vèrs le nord. MATY. Mr Ménage a fait l'histoire de *Sâblé*.

Le Cap de SABLE. *Arena*, ou *Arenosum promontorium*. Ce cap est le plus méridional de l'Acadie, province de la nouvelle France. Il est au midi de la petite ville de Port-Royal. MATY.

L'isle de SABLE. *Arena*, ou *Arenosa insula*. Cette isle est dans la mèr de Canada, à quinze lieuës du cap Breton, & des cotes de l'Acadie. Cette isle a quinze lieuës de circuit, & les François s'y étoient établis; mais ils l'ont abandonnée, parce qu'elle manque d'eau douce. MATY.

La mèr de SABLE. *Mare Arenosum*. Ce sont des vastes sablonnières de l'Arabie pétrée. Elles sont entre l'Égypte & la Palestine, vèrs la mèr Méditèrranée. Les Voyageurs qui travèrsent ce pays y sont en danger, non-seulement d'y périr par la soif, mais aussi d'y être accablez sous des monceaux de *sâble*, dont les vents font souvent de hautes montagnes. Ce lieu est celui que les Anciens appelloient *Barathron* ou *Barathra*. On trouve aussi une mèr de *sâble* dans l'Arabie désèrte, & on donne encore ce nom au Saara, vaste désèrt de l'Afrique.

SABLES D'OLONE. Voyez Olone.

SABLER. v. act. Mettre du sâble dans une allée, pour empêcher que l'hèrbe n'y vienne. *Ambulacrum arenâ conspergere*. Le *sâble* de rivière est le plus propre pour *sâbler* un jardin. *Arena fluviatica, fluviatilis*.

SABLER. v. act. Se dit d'un vèrre de vin. *Sâbler* un vèrre de vin, c'est le boire tout d'un coup d'une seule gorgée. *Uno haustu cyathum ingurgitare*.

SABLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Arenâ obsitus, conspersus*.

On appelle une pistole *sâblée*, celle qui a été moulée & jettée en sâble, qui n'a point été faite à la Monnoye, au moulin, ou au marteau. *Nummus aureus in sabulo fusus*.

SABLESTAN, SABLISTAN. s. m. Nom propre d'une province du Royaume de Pèrse. *Sablestania, Sablistania*. C'est un pays tout entouré de montagnes. On le place ordinairement entre le Chorasan & le Kèrman; mais il y a des cartes qui l'avancent davantage vèrs l'orient, le mettant entre le Sitzistan, le Chorasan, le Mavvarulnahra & le Candahar. Ses lieux principaux sont Bust ou Bost capitale, Zarans & Necbesaat. MATY.

SABLIÈRE. s. f. Lieu creusé dans la tèrre, duquel on tire du sâble pour bâtir. *Fossa, vel fodina arenaria*. Voilà une *sablière* bien abondante. Grande *sablière*. Les sâbles des *sablières* sont entièrement arides & stériles. La Quint. *P. II. p.* 159.

SABLIÈRE, se dit aussi en tèrmes de Charpenterie, d'une piéce de bois qui se couche de champ, ou de niveau sur un poitrail, ou sur une assise de pièrre dure, & dans les mortoises de laquelle sont pôsées à plomb les colonnes, ou pôteaux qui compôsent les

les pans de charpente. *Tignum, trabes, tabulati trabes.* La *sablière* eſt de même une piéce de bois qui, à chaque étage d'un pan de bois, en reçoit les pôteaux, & porte les ſolives du plancher. Les *sablières* des cloiſons ſont d'ordinaire de quatre à ſix pouces de grôs, peuplées de pôteaux de pareille grôſſeur, eſpacez d'un piéd d'entrevoux. La *sablière* de plancher eſt une piéce de bois de ſept à huit pouces de gros, qui étant ſoutenuë par des corbeaux de fêr, ſert à porter les ſolives d'un plancher. On appelle auſſi *sablières*, des eſpéces de membrures qu'on attache aux côtez d'une pôutre pour n'en pas altérer la force, & qui reçoivent par enclaves les ſolives dans leurs entailles. DAVILER. *Sablière* eſt auſſi la même chôſe que plate forme. ID.

SABLON. ſ. m. *Arenula.* Menu ſâble qui eſt d'ordinaire blanc, comme le *sablon* d'Étampes, qui ſêrt à écurer la vaiſſelle d'étain, de cuivre, & à autres uſages.

SABLONCEAUX. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Sabloncella.* Il eſt dans la Saintonge, à cinq lieuës de Saintes, vêrs l'occident méridional. MATY.

SABLONNER. v. act. Écurer la vaiſſelle d'étain, les uſtenciles de cuiſine avec du ſâblon. *Vaſa ſtannea coquinaria, menſaria, arenulâ detergere.* La vaiſſelle d'argent s'uſeroit trop, ſi on la *ſablonnoit.*

SABLONNEUX, EUSE. adj. Lieu où il y a beaucoup de ſâblons. *Sabuloſus, arenoſus.* Chapelain a dit dans ſes Odes :

Ainſi le haut Olympe, à ſon pied ſablonneux
Laiſſa fumer la foudre.

SABLONNEUX, EUSE. Se dit auſſi des fruits, comme pierreux. Un défaut pour une poire, c'eſt d'avoir la chair *ſablonneuſe*, comme celle de la vallée muſquée, de la plupart des doyenné, &c. LA QUINT. *P. III. p.* 254.

SABLONNIER. ſ. m. Homme qui crie & vend par la ville du ſâblon. *Arenula propola, ſabularius.* Un *Sablonnier* d'Étampes. Quand les enfans commencent à s'endormir le ſoir avant qu'on les couche, on leur dit communément que le *ſablonnier* a paſſé parlà, & leur a jetté du ſâble dans les yeux.

SABLONNIÈRE. ſ. f. Lieu abondant en ſâblons, d'où on tire du ſâblon. *Arenaria, ſabuletum.* En quelques provinces on dit *ſablière.* L'Académie le dit auſſi. Daviler appelle auſſi *ſablonière* un lieu d'où l'on tire du ſâble. La *ſablonière* de grôs ſâble eſt appellée *Sabuletum*, par Pline ; & celle de menu ſâble, *Arenaria*, par Vitruve. DAVILER.

SABON. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Océan Indien. *Sabona.* Elle eſt près de la ville de Camper, dans l'iſle de Sumatra. Le canal, qui eſt entre ces deux iſles, s'appelle le détroit de *Sabon*, & il eſt une partie de celui de Malacca. MATY.

SABORD. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont les embraſures, ou canonières dans le bordage du vaiſſeau ; par où l'on tire le canon ; c'eſt le trou par où ſort la pointe d'un canon dans un vaiſſeau. POMEY. *Emiſſarium navale anei tormenti.* On les nomme auſſi *portaux* & *fenêtres.* Les grands vaiſſeaux ont trois rangs de *ſabords* ou de batteries, dont chacune eſt ordinairement de quinze *ſabords.* On fêrme les *ſabords* dans les tempêtes, de peur que l'eau n'entre par-là. Ils ont environ trois piéds en quarré d'ouvêrture, & ſont pôſez entre les premiéres précintes : & les liſſes d'enhaut entre deux points. Leurs appuis s'appellent *feuillets.* Leurs fêrmetures ſont attachées en haut dans les vaiſſeaux de France, d'Angletêrre & de Hollande ; mais en ceux d'Eſpagne, ils ſe fêrment de côté. Fêrmer les *ſabords*, c'eſt laiſſer tomber les mantelêts deſſus. *Faux-ſabord*, c'eſt un quadre de bois garni d'une toile gaudronnée. On y fait une ouvêrture avec une petite manche par laquelle la volée du canon paſſe. On s'en ſêrt à couvrir un *ſabord* lorſqu'on ne le veut pas fêrmer d'un mantelêt. C'eſt auſſi la figure d'un *ſabord* faite dans le bois, ou avec de la peinture ; AUBIN. On dit il a tant de *ſabords* par bande. *Sabords* de l'artière dans la chambre du Canonier. *Sabords* pour le leſt. ID.

SABOT. ſ. m. Chauſſure faite d'un bois creuſé, dans lequel on met le piéd. *Calceus ligneus, calopodium, calones, ſolea lignea.* Le *ſabot* eſt la chauſſure des villageois, des pauvres gens. Les Dames en Limoſin portent des *ſabots* mignons & ouvragez pour ſe tenir chaudement. Les Bouchers mettent l'argent qu'ils reçoivent dans un *ſabot.*

Ce mot vient de *ſaputus*, diminutif de *ſapus*, qu'on a dit pour *ſapa*, dont on a fait *ſavate.* MÉN. Borel le dérive de *bot*, vieux mot Gaulois qui ſignifioit un *tron en tèrre*, à cauſe qu'il lui reſſemble par ſa cavité dans laquelle on fourre le piéd.

SABOT, en tèrmes de Manége, eſt toute la corne du piéd du cheval au deſſous de la couronne, ce qui renfèrme le petit piéd, la ſole & la fourchette. *Cornu.* Ce cheval a fait piéd neuf, le *ſabot* lui eſt tombé.

SABOT, ſe dit auſſi d'une eſpéce de toupie qui n'a point de fêr, avec quoi les enfans ſe jouent, en le faiſant tourner ſur ſa pointe à force de le fouetter avec des lanières de cuir. *Turbo.*

Et la fait tourner en ſabot. GON.

Virgile compare une Reine en colère à un *ſabot* que les enfans fouettent dans un veſtibule.

SABOT, eſt auſſi un tèrme de Cordier, qui ſe dit d'un outil de bois à pluſieurs coches, dont le Cordier ſe ſêrt pour câbler le cordage en trois ou quatre. *Striatum lignum quo torquentur funes.*

SABOT, ſe dit proverbialement en ces phraſes : Cet homme qui eſt ſi riche eſt venu à Paris avec des *ſabots* chauſſez ; pour dire, il y eſt venu gueux, & en payſan. *Pedibus nudis, qui nuper venit in urbem.* On dit qu'un homme dort comme un *ſabot* ; pour dire, qu'il dort profondément : par alluſion au *ſabot* des petits enfans, qui croyent qu'il dort, quand il eſt quelque tems à tourner ſans qu'on le fouette. On dit auſſi, par menace, aux enfans, qu'on les fouettera comme un *ſabot* ; pour dire qu'on les châtiera rigoureuſement. On dit auſſi ironiquement à un faineant qui n'a qu'un métier imaginaire : C'eſt Guillemin Croqueſolle Carroleur de *ſabots.*

SABOTER. v. act. Faire tourner un ſabot avec un fouet. *Turbinem flagello agitare, verſare.* Les pêres ſont ſouvent ſi coëffez de leurs enfans, qu'ils *ſabotent* avec eux.

SABOTER, ſignifie auſſi, Marcher rudement & peſamment, faire du bruit avec des ſabôts. *Nimio pedum ſtrepitu incedere.* Il eſt logé avec des gueux qu'on entend tout le jour *ſaboter* ſur le plancher, ſur les montées, qui l'incommodent fort.

SABOTIER. ſubſt. m. Ouvrier qui fait des ſabots. *Calopodiarum opifex.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts enjoint aux *Sabotiers* de tenir leurs atteliers à demi-lieuë des forêts.

SABOTIER, IÈRE, ſe dit auſſi des paûvres gens, qui font bien du bruit en marchant avec leurs ſabots. *Calopodiarius.*

SABOU. ſ. m. Nom propre d'une ville & petit Royaume de même nom. *Sabum.* Elle eſt dans la Côte-d'or en Guinée, à quelques lieuës du fort Maûre, vêrs le nord. MATY.

SABOULER. v. act. Tèrme populaire, qui ſe dit de ceux qui ſe tournent le corps, qui ſe renvêrſent à terre, ſe roulent, ſe houſpillent, ou foulent aux piéds comme font les petites gens, quand ils ſe jouent. *Volvere, volutare ſuper arenam, gramen.* Voiture a dit dans un Rondeau,

Saboule *& met la trippière par bas.*

SABOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Volutus, volutatus.*

SABRE. ſ. m. Cimetêrre, gros & peſant coutelas, qui eſt un peu recourbé vêrs la pointe, qui a un trenchant fort acéré, & dont le dos a beaucoup d'épaiſſeur. *Acinaces.* C'eſt une arme de main & qu'on porte au côté, comme une épée. Les Turcs ſe ſçavent fort bien aider de leurs *ſabres* : ils coupent un homme en deux d'un coup de *ſabre.*

Ce mot vient de l'Allemand *ſabel*, tiré du mot Hongrois ou Sclavon *ſabla*, qui ſignifie *coutelas.*

SABRE, ſe dit auſſi de toute ſorte d'épée extrémement large. *Acinaces.* Les Cavaliers ont ordinairement des *ſabres.*

SABRER. v. act. Donner des coups de ſâbre. *Acinacibus petere.* On l'avoit *ſabré.* Ce mot eſt aſſez nouveau.

SABURE. ſ. f. Tèrme de Marine. Groſſe arène qu'on met au fonds des navires pour les tenir fêrmes. On l'appelle maintenant le *leſt*, *balaſt* ou *quintelage.* *Saburra, glarea.*

SABUS. ſ. m. Nom propre d'un Roi des Aborigines, qui fut mis au nombre des Dieux. *Sabus.* Il étoit fils de Sabatius, que Saturne vainquit & chaſſa de ſon pays, & il fut le premier Roi des Aborigines. Il ne faut point le confondre avec Sabazius, comme a fait Hornius, *hiſt. Philoſ.* L. II. C. 9. puiſqu'il convient que les Romains rejettêrent Sabazius, comme un Dieu étranger ; & qu'il eſt cêrtain que les Romains & les Sabins s'étant unis, & n'ayant fait qu'un peuple, ils eurent les mêmes Dieux. S. Auguſtin appelle le premier Roi des Sabins, Sangus : mais Silius diſtingue Sangus, de *Sabus* ; & Voſſius croit qu'il faut le ſuivre. Voyez *De Idolol. L. I. C.* 12. C'eſt de *Sabus* que les Sabins prirent leur nom.

SABUT, UTE. part. paſſ. & adj. Vieux mot qui ſe trouve dans la Coutume de Bearn. Rubr. des Bocages art. 10. Sçu, connu. *Cognitus, compertus, notus.* Des bedats *ſabuts*, c'eſt-à-dire des lieux vetez ou défendus qui ſont ſçus & connus. *Bedat* vient de *Vetare*, mais ſabut ne vient pas de *Scire*, comme le dit M. De Laurière, mais de l'Italien *Saputo* ſçu, connu, participe paſſif de *ſapere*, ſçavoir, connoître. Les Gaſcons ont changé le p en b & de *ſaputo* ont fait *ſabut* comme nous l'avons changé en v, & que de *ſapere* nous avons fait *ſavoir.*

S A C.

SAC. ſ. m. Sorte de poche faite d'une piéce de toile, de cuir, ou d'autre étoffe, que l'on coud par le bas & par les côtez, laiſſant ſeulement

ſeulement le haut ouvèrt pour mettre dedans ce que l'on veut. *Saccus*, *ſacculus*, *funda*. Grand *ſac*, petit *ſac*, *ſac* tout neuf. Remplir un *ſac*, vuider un *ſac*, lier un *ſac*. Joſeph le Patriarche fit mettre à la gueule, à l'entrée du *ſac* de Benjamin ſa coupe, pour mettre en peine ſes frères. On dit *ſac* à blé, *ſac* à charbon, *ſac* à avoine; pour dire, *Sac* à mettre du blé, du charbon, de l'avoine. On dit, un *ſac* de blé, de farine, de noix, de charbon, de plâtre; pour dire, un *ſac* plein de blé, de farine, de noix, de charbon, de plâtre. Dans le même ſens on dit, un *ſac* d'argent, un *ſac* de piſtoles, un *ſac* de doubles, un *ſac* de mille francs. On dit auſſi, un *ſac* de dragées.

Ce mot vient de l'Allemand, ou Flaman *ſcaeken*, qui ſignifie *rapt* ou *rapine*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *ſcachus*. Mén. Ce mot eſt purement Hébreu שׂק, *ſac*, un *ſac*, ou un *ſchac* comme on prononce en Normandie & en Picardie. On a déja ſouvent remarqué que ce mot Hébreu a paſſé dans toutes les langues.

On appelle un *ſac* de nuit, un *ſac* où l'on met ſes hardes de nuit, quand on fait quelque voyage. *Pera*. Les Dames appellent *ſac* aux Heures, un ſac de velours ou de quelque autre étoffe, où elles mettent leurs livres de dévotion ou de prières. L'Auteur des *Obſervationes Eugenialogicæ* imprimées à Cologne en 1678, tire l'origine des *ſacs* dans leſquels on porte à l'Égliſe les heures des Dames, des petits ſacs dans leſquels un Eſclave portoit autrefois les livres des enfans des Senateurs & des aûtres perſonnes de qualité à Rome. Les Enfans portent encore dans les petites écoles leurs livres dans un ſachet de toile.

Sac-a-tèrre, en tèrmes de Fortifications, ſe dit d'un *ſac* plein de tèrre, ou de laine, qui ſert à faire un retranchement, un épaulement à la hâte, un parapet & des embraſûres pour ſe couvrir, ou faire feu ſur l'ennemi: ce qui ſe pratique, lorſque le tèrrain eſt de roche, & qu'on a de la peine à y remuer la tèrre. *Sacculus terrâ*, *lanâ refertus*.

Sac, ſignifie auſſi un habit de toile groſſiére qu'on porte par pénitence. *Sagum*, *ſilicium*. Les Juifs vétoient le *ſac* & le cilice dans les calamitez publiques. On dit que S. Hilarion ne lava jamais, ni ne quitta le *ſac* dont il étoit vétu. On dit auſſi d'un habit trop large ou mal taillé, que c'eſt un *ſac*, qu'on y entre comme dans un *ſac*.

Sac, en tèrmes de Palais, ſe dit de celui où l'on met les piéces d'un procès. *Sacculus*. Cette partie a chargé un tel Avocat de ſon *ſac*. Ce Conſeiller aime le *ſac*, il ne ſonge qu'à vuider ſon *ſac*, c'eſt-à-dire, à gagner beaucoup d'épices. Ce procès contient tant de *ſacs* enfèrmez dans un *ſac* commun. On appelle auſſi *ſac commun* chez les Procureurs, celui où ſont les piéces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. On appelle Gréffier *garde-ſacs*, celui qui a le dépôt du Gréffe, qui eſt chargé des productions. Il coûte à mettre les *ſacs* au Gréffe, & à les retirer.

Sac, en tèrme de Chirurgie, ſe dit du fond d'une playe qu'on n'a pas laiſſé aſſez ſuppurer, enſorte qu'il y eſt demeuré du pus, qui dans la ſuite s'eſt tourné en abcès. *Sacculus*. Il faut fort dilater une playe de peur qu'il ne s'y forme un *ſac*. *Abceſſus*.

En Anatomie on dit, Le *ſac* nazal, le *ſac* lacrimal. Le bord des paupiéres eſt pèrcé de deux petits trous, que l'on nomme points lacrimaux, qui ſont les ouvèrtures d'un petit *ſac* membraneux, qu'on appelle *ſac* lacrimal; ce *ſac* eſt proprement l'entrée du canal, par où paſſe la liqueur, qui vient de la glande lacrimale, pour ſe décharger dans la cavité du nez: c'eſt l'ulcération de ce *ſac* qui cauſe la fiſtule lacrimale, & qui empêche le paſſage des larmes dans le nez. Dionis.

Sac, en tèrme de Guèrre, ſe dit auſſi du pillage d'une ville priſe d'aſſaût, qu'on abandonne à la fureur des ſoldâts. *Direptio urbis*. Les Turcs mettent à *ſac* les villes qu'ils forcent. Le *ſac* de Troye, de Rome, &c. L'avarice s'aſſouvit au *ſac* de Pèrſepolis. Vaug. Quelques-uns croyent que cette façon de parler vient de *mettre à ſec*.

Sac, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Juger un procès ſur l'étiquette du *ſac*, c'eſt-à-dire, ſans voir les piéces, décider une chôſe ſans s'en vouloir bien inſtruire. *Litem incognitam dijudicare*. Il faut voir le fond du *ſac*; pour dire s'inſtruire d'une affaire à fonds, ou aller juſqu'à la concluſion.

Sans voir le fond du ſac, ils prononcent l'arrêt,
Et rangent leurs diſcours au point de l'interêt. Régnier.

On dit qu'une affaire eſt dans le *ſac*; pour dire, qu'on eſt aſſûré qu'elle réuſſira. On appelle un ivrogne, un *ſac à vin*; & un ſcélérat, un homme de néant, un homme *de ſac & de corde*. Ce Proverbe vient du mot *ſak*, qui, chez les vieux François, ſignifioit *forfait*, & *ſacha*, une peine ou amende judiciaire: ce qui venoit du mot Saxon *ſach*, ſignifiant un *procès*. Du Cange. On dit de ceux qui diſent beaucoup d'injures & de ſaletez, ou qui en général parlent mal à propos, ou qui ne parlent preſque point, & dont on ne ſçauroit rien tirer, Il ne ſçauroit ſortir du *ſac* que ce qui y eſt. On dit auſſi, Tirer d'un *ſac* deux moutures; pour dire, Se faire payer deux fois d'une même chôſe, en vouloir profiter des deux côtez. On dit auſſi, qu'on a donné à quelqu'un ſon *ſac* & ſes quilles: pour dire, qu'on lui a donné ſon congé, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi, Se couvrir d'un *ſac* mouillé; pour dire, ſe ſervir d'une méchante éxcuſe. On dit auſſi, qu'un homme a pèrdu la meilleure piéce de ſon *ſac*; quand il a pèrdu celui qui lui donnoit une puiſſante protection. On dit encore d'un prodigue, que c'eſt un *ſac* pèrcé, qu'on ne le ſçauroit enrichir. On dit auſſi, Autant péche celui qui tient le *ſac*, que celui qui met dedans; pour dire, que les receleurs & les voleurs méritent une égale punition. On dit auſſi d'un homme qui a fait beaucoup de crimes, que le *ſac* eſt plein, qu'il eſt tems qu'il ſoit puni de ſes démérites. On dit qu'il faut trois *ſacs* à un plaideur, un *ſac* de papier, un *ſac* d'argent, & un *ſac* de patience.

On appelle cul de *ſac*, une ruë qui n'a qu'une iſſuë ou une ouvèrture, comme le fond d'un *ſac*. *Fundula*, *angiportus*.

Ordre du Sac. Voyez Sachet.

SACAGE ou SACCAGE. Voyez SACQUAGE.

SACANIE. ſ. f. Ou petite Romanie. *Sacania*, *Romania minor*. C'eſt une des quatre provinces de la Morée. Elle eſt entre la Zaconie, & le Duché de Clarence, l'iſthme de Corinthe, & les golfes de Lépante, d'Égine & de Napoli. Elle comprend trois pays de l'ancien Péloponnêſe, l'Argie, la Corinthie & la Sicyonie. Ses villes principales ſont Napoli de Romanie, Argos & Corinthe. Maty.

SACAY. ſ. m. Nom propre d'une grande ville qui a un fort grand port. *Sacania*. Elle eſt dans l'iſle de Niphon, ſur la côte du Jetſengo, au midi de la ville de Maéco. Maty.

SACBÉNI. ou SAC-BÉNIT. ſ. m. Eſt un ſac ou vétement de toile qu'on donne aux condamnez à mort par l'Inquiſition. *Amictus benedictus*. En Latin on l'appelle *habitello*, en Eſpagnol, *ſacribenito* ou *zamarretta*. C'étoit autrefois un habit qu'on donnoit aux pénitens publics en la primitive Égliſe. Celui dont ſe ſervoient les Eſpagnols étoit en forme de ſcapulaire. Pluſieurs Conciles en parlent, même auparavant l'établiſſement de l'Inquiſition. Sa couleur a été détèrminée au Concile de Beziers, de couleur jaûne ſafranée, avec deux croix, comme eſt aujourd'hui celui de l'Inquiſition, & l'on peint deſſus des Diâbles & des flammes. On trouve encore que cet habit eſt appellé, *Samarra*, & *ſamarretta*. *Sanbénito*, ou *ſambénito*.

SACCA. Vieux v. au prétérit indéfini 3e. pérſ. Offrit, abrégé de ſacrifia. *Bible Hiſt*. Borel.

SACCA. Voyez XACCA.

SACCADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt une ſecouſſe violente que le cavalier donne au cheval, en tirant tout-à-coup les rénes de la bride, quand le cheval péſe à la main: ce qui eſt une éſpéce de châtiment, dont il faut uſer rârement, de peur de gâter la bouche du cheval. *Subita & violenta freni adductio*.

Saccade, ſe dit auſſi comiquement d'une ſecouſſe violente qu'on donne à quelqu'un. *Sucuſſus*; *quaſſatio*. Il le prit par la cravate, & lui donna deux ou trois *ſaccades*. On le dit auſſi au figuré d'une rude & forte réprimande. Il eut alors une furieuſe *ſaccade*. On dit auſſi, Donner la *ſaccade* à quelqu'un, pour, ſupplanter quelqu'un.

SACCAGEMENT. ſ. m. Pillage d'une ville, déſordre qu'on fait dans une maiſon. *Urbis vel domûs explicatio*, *depopulatio*, *graſſatio*. Le paſſage des gens de guèrre coûte mille écus à ce bourg, ſans le *ſaccagement* qu'ils y ont fait. La pèrte fut augmentée par le *ſaccagement* de ſes biens. Ablanc.

SACCAGER. v. act. Piller une ville, la mettre à ſac; ravager, déſoler un pays. *Urbem diripere*, *vaſtare*, *diruere*, *funditus evertere*, *delere*. Rome a été *ſaccagée* pluſieurs fois. Les Tartâres qui courent une province, la ruinent & la *ſaccagent* entièrement. *Saccager* les villes, & faire rougir la campagne de ſang, c'eſt le chemin pour arriver à l'immortalité. M. Eſp. Ils tuënt, ils *ſaccagent* tout ce qu'ils rencontrent. Voit.

Saccager, ſe dit auſſi en parlant des déſordres, des boulvèrſemens, des dégats, & des deſtructions qui ſe font dans les rencontres particuliéres. *Perturbare*, *depopulari*, *vaſtare*, *direptione exhaurire*. Les Sèrgens ſont venus en cette maiſon, & y ont tout *ſaccagé*; ils y ont fait un grand déſordre.

Saccagé, ée. part. paſſ. & adj. *Vaſtatus*, *dirutus*, *deletus*.

SACCELLAIRE, ou SACELLAIRE. ſ. m. Nom d'un Office dans la Cour des Princes, Tréſorier, celui qui avoit ſoin de leur bourſe, ou comme nous parlerions aujourd'hui, de la caſſete du Prince, & qui donnoit à la Cour, aux Soldats, aux Ouvriers, aux Officiers du Prince, & dans l'Égliſe aux paûvres, &c. leurs gages, ou les aumônes que le Prince leur faiſoit. *Sacellarius*. Dans quelques Monaſtères on l'appelloit *Burſarius*,

Boutſiér. Hincmar diſtingue ces deux offices à la Cour de nos Rois, où l'un & l'autre étoit très-conſidérable. Le Pape a eu auſſi un Sacèllaire, juſqu'à Hadrien I. & il avoit ſoin du Tréſor du Pape.

Ce mot vient de *Saccus*, un ſac, une bourſe.

SACCOMEUSE. ſ. f. *Saccomuſa.* On appelloit ainſi autrefois l'inſtrument que nous appellons Cornemuſe.

SACCOPHORE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques, qui étoient une branche des Encratites. *Saccophorus*, *a.* L'Empereur Théodoſe fit une Loi contre les *Saccophores* & les Manichéens. Ils furent ainſi nommez de σάκκος, *un ſac*, φέρω, *je porte. Saccophore* un Porte-ſac. Ils ſe couvroient en effet de ſacs, & affectoient de grands airs de pénitence. Il y a bien de l'apparence que ce ſont les Maſſaliens, auxquels on a donné ce nom, pour la raiſon qu'on vient de dire, & qu'il ne faut point en faire deux Séctes differentes.

SACCULAIRE. ſ. m. On appelloit autrefois de ce nom, ceux qui ſe ſervoient de magie & de maléfices, pour dérober l'argent aux autres, & le tirer de leur bourſe. *Sacculârius.* Voyez Ulpien *leg. 41. §. 17. ff. De fidei comm. libertat.*

SACÉES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête que les anciens Pères & les Babyloniens faiſoient autrefois à l'honneur de la Déeſſe Anaïtide. *Sacæa feſta.* Les Sacées étoient en orient ce qu'étoient à Rome les Saturnales, une fête pour les Eſclaves. Une des cérémonies de cette fête étoit de choiſir un priſonnier condamné à mort, & de lui permettre de ſe donner, avant que d'être conduit au ſuplice, tous les plaiſirs qu'il pouvoit ſouhaiter. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C. 22.*

On doute ſi ce mot vient de Sefach, ou de la victoire des Babyloniens & des Arméniens ſur les *Sacæ*, peuples d'Aſie, ſituez entre la Scythie au nord, & l'Inde au midi.

SACELLAIRE. ſ. m. Nom d'un Officier de l'Égliſe de Conſtantinople. *Sacellarius.* Il avoit ſoin des lieux ſujets à clôture, comme les priſons du Patriarche, & les monaſtères de filles. Voyez auſſi SACCELLAIRE. Le Pape Étienne envoya au Roi Pepin, Georges Évêque, & Jean *Sacellaire* avec l'Abbé Fulrad, & les chargea d'une léttre où il leur rend compte de l'élection de Didier Roi des Lombards. FLEURY.

SACÈRDE. Voyez SÈRDOT.

SACÈRDOCE. ſ. m. Ordre & caractère de Prêtriſe, qui donne pouvoir dans l'Égliſe Romaine de conſacrer des hoſties, & d'abſoudre des pénitens. *Sacerdotium, Sacerdotalis dignitas, gradus, ordo.* Combien voit-on de Prêtres indignes du *Sacèrdoce* où ils ſe ſont jettez précipitamment, & ſans épreuve? FLÉCH. Le *Sacerdoce* étoit tombé en opprobre. ID. Dieu nous commande de reſpecter ſes Miniſtres, parce qu'ils portent le caractère de ſon *Sacerdoce* Royal. ID.

SACÈRDOCE, ſe dit auſſi de ceux qui parmi les Païens offroient les ſacrifices aux faux Dieux. *Sacerdotium.* Le *Sacerdoce* ſe trouvoit quelquefois uni avec l'Empire, avec la Royauté. L'Épiſcopat eſt le grand *Sacèrdoce*, & la Prêtriſe le petit *Sacerdoce.* Il ſe dit auſſi du miniſtère de ceux qui dans l'ancienne Loi avoient le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes pour le peuple. Les Prêtres de l'ancienne Loi recevoient leur *Sacèrdoce*, par le droit d'une naiſſance charnelle. GOD. Le *Sacèrdoce* de Melchiſédech & d'Aaron n'étoit que la figure du vrai *Sacerdoce* de JÉSUS-CHRIST.

SACÈRDOTAL, ALE, adj. Qui appartient au Sacèrdoce. *Sacerdotalis.* Il y a des Bénéfices, des Chapelles *ſacerdotales*, qu'on ne peut poſſéder ſans être Prêtre. Les Cures & les premieres dignitez des Égliſes ſont des Bénéfices, de leur nature, *ſacerdotaux.* Les Chapelles le ſont ſeulement par leur fondation. Les habits *ſacèrdotaux* ſont ceux dont ſont revêtus les Prêtres, quand ils célébrent. Les fonctions *ſacerdotales* ſont celles d'adminiſtrer les Sacremens. Ordination *ſacerdotale.* GOD.

SACEZENG. Voyez SIKIZINGI.

SACHACHA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre-ſainte. *Sachacha.* On la nomme auſſi *Sacha* ou *Schacha.* Voyez *Joſué* XV. 61.

SACHALAD. Voyez FACALBAD.

SACHE. ſ. m. Vieux mot. Un fourreau: Ce qui vient de ſac, mot qui eſt ſemblable en toutes les langues. BOREL. *Vagina.*

Et de l'eſpée li enſegne,
Que le ſaché *& pendant la ceigne.* PERCEVAL.

SACHÉE. ſ. f. Plein un ſac. *Sacculus plenus.* J'ai acheté une *ſachée* de pois, de noix. *Sachée* de drapeau pour faire du papier.

SACHER. Vieux vèrbe act. Tirer. *Educere, evaginare. Sacher* ſon épée, c'eſt la tirer de ſon ſac ou fourreau. Beaumanoir. DE LAURIÈRE.

Des plaies ſacha *hors la tente.* PERCEVAL.

Sacher le glaive, & évaginer. Le dégainer. *Songe du Vèrger.* Ce mot vient de l'Eſpagnol, *Sacar.*

SACHER, s'eſt dit auſſi pour mètre en ſac, ſerrer. *Sacha* l'épée la fourra dedans, la mit dans ſon ſac, c'eſt-à-dire dans ſon fourreau: d'où vient, *ſaca de cops*, en Languedoc, c'eſt-à-dire battre; & *de Sacats*, c'eſt-à-dire, des coups. BOREL. Cacher peut bien s'être formé de là.

Ce mot vient de *Saccus*, ſac.

SACHER, ſe trouve pour chaſſer venaiſon, pourſuivre des bêtes, Ovide *MS.*

Li un pechent, li autre ſachent. BOREL.

SACHER, ſignifie auſſi Tuer. BOREL. Cela ſe doit entendre des vieux Auteurs. *Occidere.*

SACHET. ſ. m. Petit ſac ou carreau bien parfumé qu'on met ſur du linge, ſur des lits. *Sacculus aromaticus, odoratus, gratiſſimum odorem exhalans, aromatarius.* On emplit des *ſachèts* de roſes, de violettes, de jaſmin & autres choſes odorantes. Depuis Anaſtaſe, on voit à la main des Empereurs, ſur les médailles, une eſpéce de ſachet ou de rouleau, long & étroit, dont il n'eſt pas aiſé de deviner les myſtéres. P. JOBERT. Voyez ROULEAU.

SACHET, eſt auſſi un remède topique qu'on met ſur quelque membre douloureux, compoſé d'hèrbes ou de drogues entèrmées dans un petit ſac de toile. *Sacculus topicus.* Il eſt fait d'ordinaire des mêmes matières dont on fait les fomentations. Il leur attacha des *ſachets* aux piéds. ABLANC.

SACHET. ſ. m. Nom que l'on donne aux Religieux d'un Ordre qu'on appelle l'Ordre de la Pénitence de J. C. l'Ordre du Sac, & les Religieux *Sachets.* Ces deux derniers noms leur ont été donnez parce qu'ils étoient vétus de robbes faites en forme de ſacs: en Latin on les appelle *Fratres de ſacco*, ou *Fratres ſaccorum*, Matthieu Paris, *Fratres ſaccati*, S. Antonin, *Fratres ſaccita*, Samſon de la Haye, *Fratres ſaccarii.* On ne ſçait pas bien l'origine de cet Ordre. Marquez prétend qu'un homme de Mantoue quitta ſa femme avec laquelle il s'accordoit mal, & alla demander à S. Jean Bon l'habit de ſon Ordre, qu'il le lui accorda; mais qu'ayant ſçû qu'il étoit marié, il le renvoya: quelque-tems après, le mari & la femme vinrent le prier de les recevoir comme Servans ou Oblats de ſon Ordre; qu'il les mit dans l'Ordre de la Pénitence, diviſé en deux Congrégations, l'une d'hommes & l'autre de femmes. Il ajoute qu'il ſe peut faire que le nombre de ces Pénitens s'étant augmenté, ils demandèrent au S. Siége la confirmation de leur inſtitut, & une régle qui leur fut donnée enſuite par Léon X. & qui fut apparemment celle de S. Auguſtin. Quoi qu'il en ſoit, cet Ordre eſt plus ancien que l'union générale des Hèrmites de S. Auguſtin.

Zurit a dit, dans ſes Annales d'Aragon, que les *Sachets* avoient un Monaſtère à Saragoſſe ſous Innocent III. & d'Outreman, dans ſon hiſtoire de Valenciennes, dit qu'ils y avoient une maiſon long tems avant l'an 1251, avec la direction des Beguines de la ville. Quelques-unes de leurs maiſons entrèrent dans l'union des Hèrmites de S. Auguſtin. En 1261, S. Louis les établit à Paris, à Poitiérs, à Caën, &c. Ils entrèrent en Angleterre ſous Henri III. & firent un établiſſement à Londres. Ils avoient encore des maiſons en Flandres & en Allemagne. Mais ils en pèrdirent une grande partie après la publication du Decret du Concile de Lion en 1274, qui ſupprimoit beaucoup d'Ordres Religieux, principalement ceux qui n'avoient point de rentes. Ils ont pourtant ſubſiſté pluſieurs années après. Ils ne cédérent leur maiſon de Paris aux Auguſtins qu'en 1293. Ils étoient encore à Majorque en 1300. Leur Couvent de Parme ne fut donné aux Sèrvites qu'en 1326. Quelques-uns diſtinguent les Bons-hommes d'Angleterre des *Sachets.* Le P. Hélyot prétend que c'eſt la même choſe. M. Huet dans ſes Origines de Caën dit que l'habit des *Sachets* étoit bleu, leur ſcapulaire de pareille étoffe dont on fait les ſacs, que c'étoit à cauſe de ce ſcapulaire qu'on les appelloit Frères du ſac; mais ce n'étoit point d'une branche des Franciſcains, comme il le dit. Les *Sachets* étoient très-auſtères dans les commencemens, ils ne mangeoient point de viande, & ne beuvoient point de vin. Pour la forme, leur habit étoit comme celui des Capucins. Ils étoient nuds piéds, & avoient des ſandales de bois. Voyez Jean Marquez *Origen de los frayles, Ermit. de la Ord. de S. Aug.* Luigi Torelli. Secoli Agoſtiniani T. IV. M. Huet Orig. de Caen C. X. C. XVI. & les Antiquitez de Paris de Du Breul. Et le P. Hélyot T. III. C. 20. M. Huet écrit au plurier *Sachez*, comme s'il falloit dire *Saché* au ſingulier, mais les autres écrivent *Sachets*, & le féminin montre qu'il faut dire & écrire *Sachet.* On les appelloit auſſi les Religieux *Sachets*, parce qu'ils étoient vétus de robes faites en forme de ſacs, en Latin *Fratres de ſacco*, ou *Fratres ſaccorum*, ou *Fratres Saccita.* Dans Matthieu Paris, *Saga de Pœnitentia Chriſti*, dans Ciaconius, dans le livre de Samſon de la Haye, de la Vérité de la vie, & de l'Ordre de S. Guillaume, *Fratres Saccarii.*

SACHETTE. ſ. f. Religieuſe de l'Ordre de la Penitence ou du Sac ou des ſachets. *Soror de ſacco*, ou *ſaccata*, ou *ſaccaria.* Les *Sachettes* avoient une maiſon à Paris proche de S. André des Arcs, dans

dans une ruë qu'on appelle encore la ruë des *Sachettes*. P. Hélyot, *T. III. C.* 20.

SACHION. ſ. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie. *Sachion.* Elle eſt dans le Royaume de Tangut, au nord du lac de Chiamay, & au couchant ſeptentrional de la ville de Suchur, ou Succuir. Maty.

SACIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte hérétique. *Sacianus, a.* Les *Saciens* ſont les mêmes que les Antropomorphites. Voyez *Facundus Hermianus*, L. VIII. C. 7. & les Notes du P. Sirmond ſur cet Auteur.

SACILE. ſ. Nom propre d'une petite ville, autrefois Épiſcopale, & ſuffragante d'Aquilée. *Sacilum.* Elle eſt dans la Marche Tréviſane, province de l'État de Veniſe, en Italie, à trois lieuës de Cénéda, vèrs le nord. Maty.

SACIZIANG. Voyez SÉKIZINGI.

SACLER. v. act. Tèrme de Jardinier. Ôter les méchantes hèrbes. *Sarculare, vel ſarculo purgare.* Beaucoup de gens diſent *ſacler*; mais c'eſt mal parler. Il faut dire *ſarcler*.

SACLÈS. ſ. m. Nom que l'Héréſiarque Manes donnoit au mauvais Dieu, ou mauvais principe. *Sacles, æ.*

SACÔME. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Moulure en ſaillie. *Toreuma, anaglyphum.* Il vient de l'Italien *ſacoma.* Ce tèrme eſt tiré du Parallele de l'Architecture, & traduit de l'Italien *ſacoma*, qui ſignifie le vif profil de tout membre & moulure d'Architecture. Quelques-uns le prennent auſſi pour la moulure même. Daviler.

S'ACCOPER. Vèrbe pronominal. S'enfèrrer ſoi-même. Borel. *Ipſum ſe transfigere, transverberare.*

SACOTAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Inde delà le Gange. *Saccotaum, Sucotaum.* Elle eſt ſur la rivière de Ménan, dans le Royaume de Siam, vèrs les confins de celui de Pégu. Maty.

SACQUAGE. ſ. m. Nom d'un droit. Le droit de *ſacquage* eſt un droit de minage qui ſe prend ſur un ſac de grain. De Laurière. Voyez la Coutume de Théroanne, art. 7. *Vectigal è ſaccis frumenti venalibus, aliorumque ſeminum.* Il ſeroit mieux d'écrire *ſaccage*, ou *ſacage*.

SACQUIER. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un petit Officier établi en quelques ports de mèr, dont la fonction conſiſte à charger & décharger les vaiſſeaux de ſel & de grains, en les tranſportant dans des ſacs, comme il y a des Meſureurs de ſel, & des Compteurs de poiſſons. *Saccularius.* Ces Offices ſont fort anciens; car il eſt parlé au Code Théodoſien *de Saccariis portûs Romæ.*

SACRAIRE. ſ. m. Petit temple, oratoire, lieu déſtiné au culte des Dieux, ou d'un Dieu. *Sacrarium.* Naudé a employé ce mot dans ſon Maſcurat; & quoique ſon autorité ne ſoit pas grande en fait de la langue Françoiſe, je ne ferois pas difficulté de m'en ſervir en matière d'érudition. Au *Sacraire* de Neptune, à Mantinée, il ne manquoit jamais de s'élever une grande tempête, ſoudain qu'un aûtre que les Prêtres, le vouloient ſeulement œillader. Mascur.

SACRAMENTAIRE. ſ. m. Qui ſe dit des Hérétiques qui ont publié de mauvaiſes doctrines touchant le S. Sacrement, tèls que ſont ceux qui ont paru en France du tems de Charles VI. Les Luthériens, Calviniſtes & Anabaptiſtes. *Sacramentarii hæretici.* Ce que Zuingle nous prêche avec ſa ſuite de *Sacramentaires*, ne peut compatir avec les principes de la Religion Chrétienne, tèls qu'on les a vûs en tous les ſiécles, & en tous les climats du monde. Pélisson. Rien au monde n'eſt plus éloigné du bon ſens, que ce ſens ſi nud & ſi miſérable des *Sacramentaires.* Id.

Sacramentaire. ſ. m. S'eſt dit encore autrefois d'un livre Eccléſiaſtique, qui comprenoit toutes les prières & les cérémonies qui ſe pratiquoient en célébrant la Meſſe, & dans l'adminiſtration des Sacremens. *Sacramentarium.* Le Pape Gelâſe eſt le premier Auteur du *Sacramentaire.* S. Grégoire en ſuite le révit, le corrigea & l'abrégea. C'étoit ce qu'on appelle Euchologe dans l'Égliſe Grécque; & il réüniſſoit ce que comprennent nos Miſſels & nos Rituels. Voyez M. Du Cange à ce mot. M. Baluze dans ſes Notes ſur Agobard. Le *Sacramentaire* de S. Grégoire contient, comme l'Ordre Romain, tout ce qui regarde l'Euchariſtie, la Meſſe, l'adminiſtration du batême, & l'ordination.

SACRAMENTAL, ALE. adj. Qui appartient au Sacrement. *Sacramentalis.* Les paroles *ſacramentales* ont, ſelon l'Égliſe Catholique, la vèrtu de convèrtir le pain & le vin au corps & au ſang de J. C. Il n'y demeure que les eſpéces *ſacramentales.* Les eſpéces *ſacramentales* demeurent ſuſpenduës. Pasc. L'enfant qui n'aura jamais mangé (la chair de N. S. en l'Euchariſtie) ni de la bouche, ni du cœur, ni de la manducation *ſacramentale*, ni de la manducation ſpirituelle, ſera ſauvé. Pélisson.

On appelle figurément & abuſivement les paroles *ſacramentales*, celles que dit un ſupérieur, qui ſont déciſives & eſſentielles, qui rendent une affaire concluë & inébranlable. *Verba irrefragabilia.*

SACRAMENTALEMENT. adv. D'une manière ſacramentale. *Sacramentaliter, modo ſacramentali.*

SACRAMENTEL, ELLE. adj. C'eſt la même choſe que ſacramental, & l'un & l'aûtre ſe peut dire également bien. Quelques-uns même préférent ce dèrnier, à cauſe qu'il leur paroît plus doux. Eſpéces *ſacramentelles. Sacra Euchariſtiæ exteriora ſigna, ſeu ſpecies ſenſibiles.* Abſolution *ſacramentelle. Abſolutio ſacramentalis.*

SACRE. ſ. m. Oiſeau de proye qui eſt court empiété. *Circus, falco, ſacer.* Le *ſacre* eſt la fémelle, & le *ſacret* eſt le mâle. Le faucon eſt le premier des oiſeaux de proye, le gèrfaut le ſecond, & le *ſacre* le troiſiéme. C'eſt un oiſeau fort excellent & courageux pour la volerie des champs; mais difficile à traiter. Il eſt propre au vol du milan, du héron, des buſes & des autres oiſeaux de montée. Il eſt toujours paſſager, & vient du côté de la Gréce. Le *ſacre* eſt hardi, & on ne ſçait où il fait ſes petits. Belon.

On appelle auſſi Faucon *ſacre. Falco ſacer, hierax.* Il y en a de trois eſpéces; la première eſt appellée ſaph, & ſe trouve en Égypte, & en Babylone, il prend liévres & biches. La ſeconde eſpéce eſt nommée ſeury, qui prend dains & chevreuils. La troiſiéme eſpéce eſt appellée ſinaire, & pélérin; il eſt dit de paſſage, parceque l'on ne ſçait où il naît, & qu'il fait ſon paſſage vèrs les Indes & vèrs le midi; il eſt pris ès iſles de levant, en Chypre, Candie & Rhôdes, parcequ'il vient, dit-on, de Ruſſie, de Tartarie & de la mèr Noire. Le *ſacre* pris après la muë eſt le meilleur; il eſt plus grand que le pélérin, laid de pennage, court empiété, & hardi.

Le meilleur eſt celui qui a couleur rouge tannée ou griſe, & qui a la forme ſemblable au *faucon*, qui a groſſe langue & piéd legèr; ce qu'on trouve en peu de *ſacres*, doigts gros, tirant ſur le bleu lavé: le *ſacre* eſt le plus laborieux, le plus paiſible & traitable des oiſeaux de proye, & celui qui fait meilleure digeſtion de gros paſt. La proye du *ſacre* ſont grands oiſeaux, comme oies ſauvages, gruës, hérons, butors, milans, & particuliérement bêtes à quatre piéds, comme chevreuils, dains, & autres bêtes ſauvages.

Le *ſacre* eſt un peu plus grand que le pélerin; il eſt de grande force, & bon à toute volerie, ainſi que le pélerin & le tartarot; il n'eſt pas ſi franc néanmoins pour faire de grands éfforts comme le pélerin, il eſt de paſſage; l'on ignore le lieu où il aire; il eſt d'une nature plus portée au vol pour les champs que pour rivière; comme il eſt plus facile à ſa nourriture, il ne laiſſe pas d'être bon pour rivière avec d'autres *faucons*; il veut être toujours ſur le poing, & avoir une pèrche garnie, à cauſe qu'il eſt ſujet au froid ainſi que le pélerin.

Les *faucons ſacres*, dit Carcan Vicentin, ſont plus grands que le plus grand faucon pélerin; ils ont la tête éxtrémement creuſe, le ſommet plat, tout-à-fait ſemblable à la tête du milan, leur queuë eſt à deux fourchons, les yeux noirs & grands, le bèc bleu, les nazeaux étroits, & pour la plupart ils ont la taille éſclame, & les taches de la poitrine obſcure, ainſi que le dos & le haut des mahuttes. Les cuiſſes blanches en dedans, la queuë divèrſifiée de taches à demi-circulaires, & faites comme des féverolles en long, le vol grand, longuet & bien affilé, les jambes & les mains préſque toutes de couleur bleuë, mais petites à proportion de la grandeur du reſte du corps; ceux qui n'ont qu'un an, que nous appellons vulgairement ſors, ne ſont pas beaucoup différens de ceux qui ont mué; ceux-ci ont les marques, deſquelles la poitrine eſt divèrſifiée, un peu plus noires & plus rondes que ceux d'un an; ils ont auſſi la main un peu plus blanchâtre, & quelques-uns l'ont marquetée de jaûne; ils ont préſque tout le dos tirant ſur le cendré, ainſi que les tourterelles; quelquës-uns néanmoins, tant des ſors que des muez, ont le dos & le haut des mahuttes en telle ſorte qu'il eſt difficile, & préſque impoſſible, de les diſtinguer, ſi ce n'eſt à ceux qui ont acquis une longue éxpérience.

Lorſqu'on veut avoir le divèrtiſſement de le faire combattre avec le milan, il faut avoir un duc, qui eſt un oiſeau de nuit & de rapine aſſez connu, aux piéds duquel l'on attache une queuë de renard, & lorſque le milan l'appèrçoit du haut des nuës, où il ſe tient en été à cauſe de la fraicheur qu'il rencontre dans la moyenne région de l'air, il déſcend comme pour admirer une figure ſi éxtraordinaire, & s'approche de lui ſans lui faire aucun mal, pendant lequel tems on lâche le *ſacre*, qui va à mont avec le milan à pèrte de vûë dans le plus haut des nuës, & juſqu'à ce que le *ſacre* s'en ſoit rendu le vainqueur & le maître, & l'ait amené toujours batrant juſques en tèrre en fondant deſſûs à coups d'aîles & d'éſtomac.

Son tièrcelet, qui eſt appellé ſacret eſt tout au contraire des aûtres, d'autant que le ſacret eſt fémelle, & le *ſacre* eſt le mâ-

le, & tous les tiercelets des autres oiſeaux de proye ſont les mâles.

Les bons doivent avoir la taille éſclame, la tête & les yeux gros & à fleur de tête, le col long, bien aſſilé, qui ne croiſſe point, les mahuttes bien relevées & déliées, les nazeaux grands, le champ de ſon pennage brun, & de groſſes mailles par devant.

Prenez le ſacret le plus grand que vous pourrez de même figure & pennage que le *ſacre*. Le ſacret vole pour milan, pour héron, pour corneille, pour courlis, pour chathuan, & pour les champs; il eſt facile à gouverner & eſt de bonne priſe; il endure grande faim, & n'eſt pas ſi ſujet aux maladies que le *ſacre*, & ſa volerie eſt plus agréable; le *ſacre* eſt timide & froid, mais quand il eſt échauffé à ſa volerie pour milan, ou pour héron, il eſt chaud & furieux & de longue haleine, ſon combat eſt très-agréable, il eſt ſujet à être pillart, il lui faut bien faire connoître le pennage de ſon gibier pendant le tems de la muë, qui eſt en Mars; le *ſacre* & le ſacret doivent être mis en lieu retiré & éloigné du grand bruit, où il y ait peu d'air, & ſoient ſéchement.

Selon quelques-uns les *ſacres* ſont nommez oiſeaux mâles, pource qu'ils peuvent plus ſouffrir de peine & de travail que nul autre oiſeau, & font meilleure digeſtion de groſſe viande; ils ſont très-excellens pour la gruë & autres oiſeaux de grande force, & de leur naturel ils ſont propres pour les champs & pour rivières, & ſont très-nobles & très-bons de quelque région qu'ils ſoient, & de meilleure diſpoſition; ſi vous trouvez un *ſacre* qui ait les plumes toufuës & les doigts gros tirant à couleur perſe, la langue noire & le col rouge, ou roux, ou jaûne, ou bien de couleur vive ou griſe, ce qui eſt rare; il n'en eſt point de meilleurs.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *ſacron*, qui eſt une eſpéce d'épervier. D'autres croyent que ces oiſeaux ſont ainſi nommez, parce qu'ils ne doivent pas être touchez de toutes ſortes de gens. M. de Thou l'appelle *Hierax*, & quelques Auteurs *Britannicus*.

SACRE, ſe dit figurément des avâres, corſaires, concuſſionnaires, qui vivent de proye, de rapine, de vols & d'uſures. *Avarus, prædo, exactor, prædator*. Je ne veux point avoir à faire avec cet homme-là, c'eſt un *ſacre*, un Arabe.

SACRE, eſt auſſi une eſpéce de demi canon, ou quart de coulevrine, qui a 34 calibres de long, qui tire cinq livres de fer avec cinq livres de poudre fine. *Tormentum bellicum minus*. La bâtarde qu'on appelle autrement *pelican*, a 29 calibres, tire ſix livres de fer avec ſix livres de poudre.

SACRE, ſignifie auſſi une cérémonie ſolennelle, en laquelle on donne une ſainte onction aux Rois de France avec une huile qui leur a été envoyée exprès du Ciel dans la ſainte Ampoule. *Regia inunctionis ſolemnitas*. Le *Sacre* des Rois ſe fait ordinairement à Rheims. Le Roi jure dans ſon *Sacre* d'obſerver les loix de l'Égliſe & de l'État. On dit auſſi, le *Sacre* d'un Evêque. Le premier exemple d'un *Sacre* de Roi avec de l'huile bénite, & avec l'onction, eſt, à ce que prétend M. l'Abbé Fleury, celui de Vamba Roi des Goths en Eſpagne, élû en 672.

SACRE, ſe dit auſſi en pluſieurs endroits de la Proceſſion ſolemnelle qui ſe fait le jour de la fête du Saint-Sacrement, comme à Angers, & ailleurs. *Sacrum*.

SACRÉ, ÉE. adj. Qui eſt Saint, qui a été offert & dédié à Dieu ſolemnellement avec cérémonie, bénédictions & onctions. *Sacratus, conſecratus, inauguratus, dedicatus*. Les Rois, les Prélats & les Prêtres ſont des perſonnes *ſacrées*. Les Ordres *ſacrez* ſont le Sou-Diaconat, le Diaconat & la Prêtriſe qui impriment un caractère *ſacré* & indélébile.

SACRÉ, ſe dit auſſi de tout ce qui appartient à Dieu & à l'Égliſe. *Sacer*. Les biens & poſſeſſions de l'Égliſe ſont *ſacrez*, on n'y ôſeroit toucher. Le *Sacré* Concile, la *Sacrée* Faculté de Théologie. Le *Sacré* Collége eſt celui des Cardinaux. On dit par excellence, la *Sacrée* Vierge Marie. Les calices, corporaux, pierres d'autel, les Égliſes, ſont *ſacrez* & dédiez à Dieu. Le Pape envoye auſſi des pains *ſacrez* ou bénits, auſquels il a attribué quelques indulgences.

SACRÉ, ſe dit auſſi des choſes pour leſquelles on a du réſpect, de la vénération. *Venerandus, veneratione dignus*. On appelle l'Empereur, *Sacrée* Majeſté; ſa maiſon, le *Sacré* Palais; ſon Conſeil, le *Sacré* Conſiſtoire. Loyſeau dit que c'eſt un blaſphême. Les dévôts aſſaſſinent avec un fer *ſacré*. MOL. Les Anciens regardoient un lieu frapé de foudre, comme une choſe *ſacrée*. En Droit on appelloit un lieu *ſacré*, celui où l'on avoit enterré un mort. En Médecine on appelle *os ſacrum*, celui où aboutit l'épine du dos, & ſur lequel on s'aſſied. Voyez Os.

On dit qu'une choſe eſt *ſacrée*; pour dire, qu'on n'y ôſeroit toucher. *Conſecrata*. Le dépôt d'un ami eſt une choſe *ſacrée*, dont on ne peut diſpoſer. Voilà une choſe que j'ai miſe à part pour la néceſſité, c'eſt une choſe *ſacrée* pour moi, je n'y toucherai pas. Ce Juge a reçu des défenſes du Conſeil de connoître de cette affaire; c'eſt une choſe *ſacrée* pour lui, il ne fera rien au contraire.

On appelle veine *ſacrée*, une veine, qui vient de l'ôs ſacrum, & qui ſe têrmine d'ordinaire à la veine iliaque, & quelquefois à l'endroit où les deux veines iliaques ſe joignent à la veine cave aſcendante. *Vena ſacra*.

Il y a auſſi une artère *ſacrée*, qui eſt une branche de l'iliaque interne; car cette artère jette quatre artères, qui ſont la *ſacrée*, la muſculaire inférieure, l'umbilicale & l'hypogaſtrique.

Un muſcle des lombes s'appelle encore le *ſacré*, c'eſt le premier des extenſeurs des lombes, il ſe nomme *ſacré*, parcequ'il prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'ôs ſacrum; il naît auſſi de l'extrémité poſtérieure, & ſupérieure des ôs des îles: il va s'inſérer aux épines des vertébres du dôs qu'il tire en arrière. DIONIS.

SACREMENT. ſ. m. Les Théologiens le définiſſent en général, Signe d'une choſe ſacrée. *Sacramentum, ut definiunt Theologi, eſt ſignum rei ſacræ*. En ce ſens ils y comprennent les *Sacremens* de la loi naturelle, qui eſt la ſaine morale conforme à la droite raiſon, avec la manière d'offrir le pain & le vin comme fit Melchiſedech; ceux de la loi Moſaïque, comme la Circonciſion, l'Agneau Paſchal, la conſécration des Prêtres, les Purifications. Mais à l'égard de l'Égliſe Chrétienne, *Sacrement* eſt un ſigne viſible ou ſenſible d'une choſe ou cérémonie ſacrée inſtituée de Dieu, dont l'uſage confére la ſainteté & la grace. Il y a deux objets dans les *Sacremens*: l'un eſt le ſigne matériel, & voilà l'objet des ſens: l'autre la choſe ſignifiée, & voilà l'objet de la foi. Ainſi Dieu a voulu donner comme un corps à ces myſtéres ſpirituels, afin que notre foi fût aidée, & fortifiée par ces ſignes viſibles & matériels. CL. L'Égliſe Catholique reconnoît ſept *Sacremens*: le Batême, la Confirmation, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, les Ordres & le Mariage. Les Proteſtans n'en reçoivent que deux, le Batême & l'Euchariſtie. Tout *Sacrement* conſiſte en matière & en forme. Les gens de bien fréquentent les *Sacremens*, les hypocrites en abuſent.

Ce mot vient de *Sacramentum*, qui chez les Anciens ſignifioit un *ſerment*, & particuliérement celui que les ſoldats prêtoient entre les mains de leurs Capitaines.

On appelle par excellence l'Euchariſtie, le S. *Sacrement*. *Per excellentiam Euchariſtia appellatur Sacramentum*. Expôſer le S. *Sacrement*, c'eſt mettre ſur l'autel une hoſtie conſacrée, pour la faire adorer. *Hoſtiam conſecratam Fidelibus exponere adorandam*. Le ſalut du Saint *Sacrement*, c'eſt la prière qu'on fait le ſoir quand on le reſſerre; la Proceſſion du Saint Sacrement, celle où on le porte par l'Égliſe, ou par la ville. La Confrairie, l'Office du Saint *Sacrement*, les ſociétez, ou prières établies en ſon honneur.

La fête du S. *Sacremens*. *Feſtum ſanctiſſimi Euchariſtiæ Sacramenti*. C'eſt une fête qui ſe célébre dans l'Égliſe Catholique, le Jeudi qui ſuit la fête de la ſainte Trinité, qui eſt toujours le Dimanche d'après la Pentecôte, ou l'octave de la Pentecôte. On l'appelle auſſi *Fête-Dieu*. Voyez Tome II. p. 1756. L'Octave du Saint *Sacrement*, ſe dit & du Jeudi ſuivant, & de tous les huit jours qu'il y a depuis la fête du S. *Sacrement* juſqu'au Jeudi ſuivant. Voyez FÊTE-DIEU.

La Congrégation du S. SACREMENT, ou de la Primitive Obſervance de l'Ordre des frères Prêcheurs. C'eſt une réforme de l'Ordre de S. Dominique faite en France par le P. Antoine le Quien dit du S. *Sacrement*. Il la commença en 1636. au bourg de Lagnès à cinq lieuës d'Avignon. L'année ſuivante il fit un ſecond établiſſement à Thor dans le Comté Venaiſſin. L'éſſence de cette réforme conſiſtoit à renoncer à toutes ſortes de rentes & de poſſeſſions, comme avoient fait les premiers Dominicains dans le premier Chapitre général tenu par ſaint Dominique à Boulogne l'an 1220. & dans celui de Paris, tenu huit ans après. Le Père le Quien voulut y ajoûter la nudité des piéds, mais un Chapitre général tenu l'an 1644. par ordre d'Urbain VIII. le lui défendit. Sa réforme fut approuvée par le P. Jean Thomas de Rocabérti Général de l'Ordre l'an 1675. & par le Père Antoine de Monroy ſon ſucceſſeur. Voyez le P. Hélyot, T. III. c. 27.

Les Filles, ou les Religieuſes du S. SACREMENT, ſont des Religieuſes dont la fin principale eſt le culte & l'adoration du très-Saint *Sacrement* de l'Autel. L'Adoration perpétuelle eſt en uſage chez les Filles du S. *Sacrement*, c'eſt-à-dire, qu'il y en a toujours quelqu'une jour & nuit en prières devant le S. *Sacrement*. On dit ſimplement, Je m'en vais au S. *Sacrement* entendre le ſermon; pour dire, aux Filles du S. *Sacrement*.

Le Lac du S. SACREMENT. *Lacus Sanctiſſimi Sacramenti*. Ce Lac eſt dans la nouvelle France en Amérique, le long de la rivière de Richelieu, au deſſus du lac de Champlain. MATY.

On

On dit qu'un malade a reçû tous ſes *Sacremens*; pour dire, qu'il a été confeſſé, communié, & qu'il a eu l'Extrême-Onction, qu'on l'a aſſiſté de tous ſecours ſpirituels & corporels. *Munitus omnibus ſacramentis.* On le dit auſſi abuſivement des affaires où on a appliqué tous les ſoins imaginables pour les mettre en bon état, des rhabillages qu'on a fait à des maiſons, à des habits, pour les faire encore durer; & l'on dit en ce ſens, qu'ils ont eu tous leurs *ſacremens*, qu'on leur a donné leur dernier *ſacrement*.

SACREMENT, ſe prend quelquefois abſolument pour le mariage. *Uxorem duxit.* Ce libertin s'eſt mis à la fin dans le *Sacrement*; pour dire, il s'eſt marié. Cette fille ne ſoupire qu'après le *Sacrement*. Cet enfant a été fait ſous le voile, ſous le prétexte, du *Sacrement*.

Ils s'adorent l'un l'autre, & ce couple charmant,
S'unit long-tems, dit-on, avant le Sacrement. BOIL.

SACREMENT, ſelon Borel, s'eſt dit pour ſerment; du Latin *Sacramentum*.

SACRER. v. act. Dédier à Dieu une choſe; ou une perſonne, la dévouer à ſon ſervice avec certaines prières, onctions & ſolemnitez, qui les diſtinguent des choſes ou des perſonnes profanes. *Sacrare, conſecrare, inaugurare, inungere, dedicare.* On *ſacre* les Rois & les Évêques: les Abbez & les Abbeſſes ſont ſeulement bénits. Les Égliſes ſe dédient, les calices ſe *ſacrent*. On *ſacre*, on bénit des pains, des pâtes, des médailles. La coutume de *ſacrer* les Rois avec une huile bénite, vient ſelon Gutlingius, dans la vie de Henri l'Oiſeleur, des Hebreux, chez qui il croit, avec Grotius, qu'elle n'a été en uſage qu'à l'égard des Rois qui n'avoient pas un droit évident à la ſucceſſion. Il dit que les Empereurs Chrétiens ne l'ont point pratiquée, juſqu'à Juſtin le jeune, & de là elle paſſa, ſelon lui, aux Rois Goths & François.

SACRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deo ſacer, conſecratus, dicatus, dedicatus.*

SACRET. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt le tiercelet, ou le mâle du ſacre, qui eſt propre à voler les perdrix. *Tertiarius circus.* Voyez SACRE.

SACRIFICATEUR. ſ. m. Prêtre qui offre à l'autel des ſacrifices, des oblations pour le peuple. *Sacrificus, immolator.* Chez les Juifs il y avoit un Grand, ou Souverain Prêtre ou *Sacrificateur. Pontifex ſupremus*, qui étoit figure de Notre-Seigneur J. C. notre grand & viſible Sacrificateur. Ceux de la famille de Levi étoient *Sacrificateurs* dédiez au ſervice du Temple. Tous les idolâtres ont eu auſſi leurs *Sacrificateurs*.

SACRIFICATURE. ſ. f. Dignité ou caractère de Sacrificateur. *Sacerdotium.* La *Sacrificature* étoit héréditaire chez les Juifs. On dit mieux le *Sacerdoce*, que la *Sacrificature*.

SACRIFICE. ſ. m. Offrande qu'on fait à Dieu ſur les autels par le moyen de ſon légitime Miniſtre, pour reconnoître ſa puiſſance, & lui rendre hommage. *Sacrificium, immolatio, cultus latriæ.* Quand Agamemnon ſacrifia ſa propre fille pour appaiſer la colère des Dieux, ce *ſacrifice* barbare fut regardé comme une pieuſe obéïſſance. S. ÉVR. Le *ſacrifice* differe de la ſimple *oblation*, en ce que dans le *ſacrifice* il faut qu'il y ait réelle déſtruction ou changement dans la choſe offerte; au lieu que l'*oblation* n'eſt qu'une ſimple offrande du don. Les Théologiens diviſent les *ſacrifices* en *ſanglans*, comme ceux de l'ancienne Loi; & *non ſanglans*, comme celui de la nouvelle. Ils diviſent auſſi les *ſacrifices* en *ſacrifice impétratoire*, qu'on fait pour obtenir de Dieu quelque grace, ou pour l'en remercier; & en *propitiatoire*, qu'on offre pour la rémiſſion de ſes péchez. Abraham fut prêt d'offrir à Dieu ſon fils en *ſacrifice*. Jéphté lui fit un *ſacrifice* effectif de ſa fille. Les Païens ont fait des *ſacrifices* à leurs Idoles. Les Mexiquains ont fait des *ſacrifices* aux leurs d'un nombre infini d'hommes. On tient que ce ſont les Phéniciens qui ont inventé les *ſacrifices*. Dans l'Antiquité & profane & même ſacrée, les *ſacrifices* n'étoient ordinairement que des banquêts ſacrez.

On dit figurément en Morale, Faire à Dieu le *ſacrifice* d'un cœur contrit & humilié. *Offerre Deo ſacrificium cordis contriti & humiliati.* Notre cœur eſt le ſeul *ſacrifice* digne des Dieux. S. ÉVR. Les mortifications & les ſaintes auſtéritez d'une ame dévote, ſont d'amoureux *ſacrifices* d'elle-même. S. ÉVR.

SACRIFICE, ſe dit auſſi fort ſouvent, dans l'uſage du monde, de toutes les choſes conſidérables & agréables, auxquelles on renonce pour l'amour de quelqu'un. *Devovere.* Je vous fais un *ſacrifice* de tous mes intérêts. Elle ſe repentit du *ſacrifice* qu'elle venoit de faire. B. RAB. Pour ne rien perdre dans le *ſacrifice* que l'homme fait de ſon intérêt à ſon devoir, il tâche d'ordinaire de regagner d'un côté ce qu'il abandonne de l'autre. DISC. D'ÉL. Faire un *ſacrifice* de ſon reſſentiment, de ſa vengeance, de ſa paſſion.

On dit proverbialement, Obéïſſance vaut mieux que *ſacrifice*. *Melior eſt obedientia, quam victima.* Et on dit auſſi, Faire un *ſacrifice* à Vulcain de quelque choſe; pour dire, la jetter au feu. *Projicere in ignem.*

SACRIFIER. v. act. Offrir en ſacrifice. *Sacrificare, immolare, operari ſacrum.* Les Martyrs ont ſouffert toutes ſortes de tourmens, plutôt que de *ſacrifier* aux Idoles.

SACRIFIER, ſignifie auſſi, Se dévouer abſolument à quelqu'un, endurer toutes choſes pour lui, acquérir ou conſerver une choſe par la perte d'une autre. *Se ſuaque omnia pro amore alicujus devovere.* Se *ſacrifier* à Dieu dans un monaſtère. Les braves ſoldats ſe *ſacrifient* pour leur Prince. Ce père s'eſt *ſacrifié* pour ſes enfans, & pour leur amaſſer du bien. Cet homme *ſacrifie* tout à ſon intérêt; il a *ſacrifié* ſes amis, ſa maîtreſſe à ſa nouvelle paſſion. Je *ſacrifie* mes plus tendres affections à ma raiſon. S. ÉVR. Il eſt rare que l'homme *ſacrifie* de bonne foi ſes intérêts à ſon devoir. DISC. D'ÉL.

SACRIFIER, ſe dit pour; Abandonner, expoſer témérairement; livrer, trahir. *In diſcrimen ſe offerre, conjicere, periculo ſe committere, exponere.* Ce ſage Capitaine craignoit d'être *ſacrifié* aux ſoupçons & aux inquiétudes du Roi. BIZOT. Il ſe retira avec le déplaiſir d'avoir *ſacrifié* ſon infanterie. LA CHAPELLE. Nous voyons bien que la perfidie nous a *ſacrifiez*. B. RAB. Elle *ſacrifia* la lettre du Comte à ſon rival. ID. On doit donner & *ſacrifier* ſes plus juſtes reſſentimens au bien de l'État. MÉZ.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *ſacrifié* aux Graces, quand il fait toutes choſes déſagréablement, de mauvais air, & qu'il n'a pas le don de plaire. *Non litavit Gratiis.*

SACRILÉGE. ſ. m. Crime par lequel on profane les choſes ſacrées, ou dévouées à Dieu. *Sacrilegium, impium facinus, profanatio.* Battre, ou maltraiter un Prêtre; abuſer d'une Religieuſe; profaner une Égliſe; voler des vaiſſeaux ſacrez, ſont autant de *ſacrilèges*. Une communion indigne & faite avec mépris, eſt un vrai *ſacrilége*.

SACRILÉGE, ſe dit auſſi de la perſonne qui commet le *ſacrilége*. *Sacrilegus, ſacrilegii reus.* Les *ſacrilèges* ſont condamnez à faire amende honorable, à avoir le poing coupé avant leur éxécution.

SACRILÉGE, eſt auſſi adj. m. & f. *Sacrilegus.* Une action *ſacrilége*. Un commandement *ſacrilége*.

Il veut, par un honneur ſacrilége *& tragique,*
En faire, à ſon fils mort, une offrande publique.
P. LE MOINE.

SACRILÉGEMENT. adv. Avec ſacrilége. *Sacrilegè, per ſacrilegium.* On communie *ſacrilégement*, quand on ne quitte pas une habitude qui engage au péché.

SACRISTAIN. ſ. m. Officier Eccléſiaſtique qui a le ſoin & la garde des vaiſſeaux, & des ornemens ſacrez. *Ædituus, ſacrarii cuſtos, curator.* Le Père *Sacriſtain* des Cordeliers, le *Sacriſtain* de Notre-Dame. Il y a auſſi dans les Couvents des Religieuſes, des Sœurs *Sacriſtaines. Ædituæ.* On dit & on écrit plus ordinairement *Sacriſtines*. Dans les Conſtitutions de Port-Royal, on dit *Sacriſtine*. En quelques lieux ce mot ſignifie la même choſe que *Tréſorier*.

L'Office de *Sacriſtain* de la Chapelle du Pape eſt annexé à l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin. L'on trouve un Auguſtin Novelli qui l'exerçoit dès l'an 1287. Ange de Lunois fut fait *Sacriſtain* par Jean XXII. l'an 1319. & exerça cet office ſous ſon Pontificat, & ſous celui de Benoît XII. & de Clément VI. Raymond de Pamiers ſous le même Clément, Innocent VI. & Urbain V. Pierre Amalie ſous Urbain V. Grégoire XII. & Urbain VI. Pierre de Pamiers ſous Urbain VI. & Boniface IX. Paul de Boſſis étant *Sacriſtain* ſous Sixte IV. obtint l'Abbaye de S. Sébaſtien hors des murs de Rome, de l'Ordre de Cîteaux, & paſſa dans cet Ordre, ſans quitter ſon Office de *Sacriſtain*. Les Auguſtins appréhendèrent d'autant plus que cet Office ne fût donné à quelque autre Ordre, que ſous Innocent VIII. il parut un traité des Cérémonies de la Chapelle du Pape, où il étoit marqué que l'Office de *Sacriſtain* n'étoit pas affecté à un Ordre particulier; mais Alexandre VI. pour ôter tout ſujet de crainte aux Auguſtins, donna une bulle l'an 1497. par laquelle il ordonna que l'Office de *Sacriſtain* de la Chapelle du Pape, ne pourroit être conféré qu'à un Religieux de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, quand même il ne ſeroit pas dans la Prélature. Il y en a eu pluſieurs qui n'ont point été Évêques; mais depuis long-tems le Pape donne un Évêché *in partibus* à celui auquel il confère cet Office; & quand même il ne ſeroit point Évêque, il porteroit néanmoins le mantelet & la moſette, à la manière des Prélats de Rome.

Ce *Sacriſtain* prend le titre de Préfet de la Sacriſtie du Pape. Il a en ſa garde tous les ornemens, les vaſes d'or & d'argent, les reliquaires & autres choſes précieuſes de cette Sacriſtie. Quand le Pape dit la meſſe, ſoit pontificalement, ſoit en particulier, il fait

en ſa préſence l'eſſai du pain & du vin en cette manière. Si le Pape dit la meſſe en particulier, Sa Sainteté avant l'offertoire lui préſente deux hoſties, dont il en mange une, & un Camérier lui vèrſe, dans une taſſe de vèrmeil doré, de l'eau & du vin des burettes. Si le Pape dit la meſſe pontificalement, le Cardinal qui lui ſèrt de Diacre préſente au *Sacriſtain* trois hoſties, dont il en mange deux. Il a ſoin d'entretenir toujours une hoſtie conſacrée de la grandeur de celles dont on ſe ſèrt à la meſſe dans la principale Chapelle du Palais, où le Pape demeure, & il doit la renouveller tous les ſeptiémes jours. C'eſt pour ſèrvir de Viatique au Pape à l'article de la mort, & ce Sacrement lui eſt adminiſtré par le *Sacriſtain*, auſſi-bien que l'Extrême-Onction, comme étant le Curé du Pape. Lorſque le Pape fait un voyage, deux éſtafiers, l'un domeſtique du Pape, & l'aûtre domeſtique du *Sacriſtain*, tiennent par la bride la mule, qui porte le S. Sacrement; ces éſtafiers ſont préſentez au Pape par le *Sacriſtain*, & Sa Sainteté les confirme dans cet emploi par un Brèf. Le *Sacriſtain* éxèrce auſſi une éſpéce de Juriſdiction ſur tous ceux qui accompagnent le Pape dans ces ſortes de voyages; & pour marque de ſa Juriſdiction, il porte un bâton à la main. Il diſtribuë auſſi aux Cardinaux les meſſes qu'ils doivent célébrer ſolemnellement, après avoir fait voir au premier Cardinal Prêtre la diſtribution qu'il en a faite. Il diſtribuë auſſi aux Prélats aſſiſtans les meſſes qu'ils doivent dire dans la Chapelle du Pape. S'il eſt Évêque, ou conſtitué en dignité, il tient rang dans cette Chapelle parmi les Prélats aſſiſtans, ſi c'eſt en préſence du Pape; & ſi le Pape n'y eſt pas, il a ſéance parmi les Prélats, ſelon ſon antiquité, ſans avoir égard à ſa qualité de Prélat aſſiſtant. S'il n'eſt pas Évêque il prend ſon rang après le dèrnier Évêque, ou après le dèrnier Abbé mitré. Après la mort du Pape, il entre dans le Conclave en qualité de premier Conclaviſte. Il dit tous les jours la meſſe aux Cardinaux, & leur adminiſtre les Sacremens, comme aux Conclaviſtes. Autrefois il étoit auſſi Bibliothéquaire du Vatican. C'eſt Sixte IV. qui ſépara ces deux Offices, & donna celui de Bibliothéquaire à Platine, Auteur de la vie des Papes. *P. Helyot, T. III. C.* 3. *p.* 17. *&* 18.

SACRISTIE. ſ. f. Lieu où l'on ſèrre les reliques, les vaiſſeaux ſacrez & les ornemens d'une Égliſe. C'eſt, au plain-piéd d'une Égliſe, une éſpéce de ſalle, où l'on ſèrre les choſes ſacrées & les ornemens, & où les Prêtres ſe préparent & s'habillent pour officier. Elles doivent être revêtuës d'un lambris avec armoires & tables. Celle des Prêtres de l'Oratoire de la Chieſa-nova à Rome, du déſſein du Baromini, eſt une des plus magnifiques. DAVILER. *Sacrarium.* Les Prêtres ſe vont revêtir de leurs ornemens ſacèrdotaux à la *Sacriſtie*.

SACRISTIE, eſt auſſi en pluſieurs anciennes Abbayes un Office claûſtral, qui eſt un titre de Bénéfice, auquel ſont affectez cèrtains revenus. *Beneficium Æditui.* Il a été pourvû de la *Sacriſtie* de Marmouſtier. La *Sacriſtie* d'un tel lieu vaut tant de revenu.

SACRISTINE. ſ. f. *Æditua, ſacrarii curatrix.* Voyez au mot SACRISTAIN.

SACROLOMBAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle qui ſèrt à reſſèrrer la poitrine; il eſt ainſi nommé parcequ'il prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'os ſacrum, & des épines des vèrtébres des lombes; il va s'inſérer à la partie poſtérieure des côtes. *Muſculus ſacrolumbarius.*

SACRUM. L'*os ſacrum.* Tèrme d'Anatomie, dans lequel il faut faire ſentir l'*s* du nom *os*, parcequ'il eſt Latin comme *ſacrum. Os ſacrum.* C'eſt un gros os large & immobile, qui ſèrt de bâſe & de piéd-d'éſtal à l'épine. Je ne ſçai pourquoi on l'appelle ainſi: les uns diſent que c'eſt parceque les Anciens l'offroient en ſacrifice aux Dieux; les aûtres à cauſe qu'il eſt grand, & d'aûtres parcequ'il enfèrme les parties honteuſes, ſa figure eſt triangulaire; il eſt cave par dedans; ce qui aide à former cette cavité qui eſt au bas de l'hypogaſtre, & que l'on appelle le baſſin. Il eſt poli & égal par ſa partie antérieure; ce qui empêche que les parties qu'il contient ne ſoient bleſſées; il eſt convéxe & inégal par ſa partie poſtérieure; ce qui fait que les muſcles s'y attachent facilement. L'*os ſacrum* a trois différentes articulations; la premiére qui eſt la dèrnière des vèrtébres des lombes, eſt ſemblable à celle de toutes les vèrtébres. La ſeconde eſt avec le coccix, elle ſe fait par ſyncondrôſe: & la troiſiéme avec les os des hanches ſe fait par engrainure. C'eſt pourquoi il y a, à la partie ſupérieure de cet os, deux apophyſes aſcendans, dont chacune a une cavité glénoïde qui reçoit les deſcendantes de la dèrnière vèrtébre des lombes, & qui fait la premiére articulation; à ſa partie inférieure deux petites apophyſes deſcendantes, qui ſe joignent au coccix, & font la ſeconde; & à ſes parties latérales, pluſieurs ſinuoſitez entremêlées d'éminences, qui reçoivent les os des hanches, & qui en ſont reçuës, font la troiſiéme articulation. DIONIS. On diviſe l'*os ſacrum* en cinq parties qui ſont miſes au nombre des vèrtébres, la ſupérieure eſt la plus grande, elles diminuent à meſure qu'elles déſcendent. Ces vèrtébres ſe diviſent facilement aux enfans, parceque les cartilages qui les joignent n'étant pas encore oſſifiez, s'en vont par l'ébullition; mais aux adultes elles ſont ſi fortement unies qu'elles ne ſont plus qu'un ſeul os. C'eſt à l'*os ſacrum* que finit la cavité qui conduit la moëlle de l'épine. Les trous qui y ſont pour la ſortie des nèrfs, ne ſont pas ſituez latéralement comme aux autres vèrtébres; mais en devant & en dèrrière, parcequ'étant articulé par ſes parties latérales aux ôs des hanches, il ne pouvoit pas être pèrcé. ID.

SACTIN. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmétique; c'eſt le vitriol. DICT. HERM.

S A D.

SADATA. Bourg d'Éſpagne ſitué ſur la rivière de Riguel, dans l'Aragon, aux confins de la Navarre, & à dix lieuës de Jaca, vèrs le nord. *Sadata.* On le prend pour l'ancienne Atilia, petite ville des Vaſcons. MATY.

SADE. adj. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *de bon goût, & agréable. Suavis, jucundus, gratus.* Il a encore ſon compoſé en uſage, qui eſt *mauſade*, déſagréable & dégoûtant.

Advocats & Phyſiciens
Sont tous liez de tels liens;
Tant ont le gain & doux & ſade
Qu'ils voudroient pour un malade
Qu'il y en eût plus de cinquante. R. DE LA RÔSE, cité par Paſquier, Tripaut de Bardis & Borel.

Il n'eſt rien au monde plus ſade. COQUILLARD.

Il eſtoit viſte, gent & ſade. ID.

Diex com bonne fontaine & ſade. R. DE LA RÔSE.

Livre des Pardons S. Trotet,

Et preſchent en maintes ſornettes,
En quelles ſont ſi ſadinettes,
Friſques, ſi ſades, ſi belles,
Il a mal fait de parler d'elles. BOREL.

Ce mot vient de *male ſatus*, ou *natus.* BOREL. C'eſt-à-dire, *mal né.*

SADINET, ETTE. adj. dimi nutif de *ſade.* Ce mot eſt vieux, & ne peut entrer que dans le ſtile comique & burleſque, & même dans le ſtile le plus ſimple, comme dans les Rondeaux, Épigrammes, Vaudevilles, &c. Il n'eſt proprement uſité qu'au féminin, parcequ'il ne ſe dit d'ordinaire qu'en parlant des pèrſonnes du ſexe, & il ſignifie *jolie, gentille, proprette*, & c'eſt ce qu'on rendroit en Latin par ces mots *bellula* ou *bellatula.* Elle eſt *ſadinette.*

Si l'une a plus d'éclat, l'aûtre eſt plus ſadinette. RÉGN.

Ses larges reins, le ſadinet,
Aſſis ſus groſſes fèrmes cuiſſes,
Dedans ſon joly jardinet. FR. VILLON.

Telles hanches que les telles du ſadinet. ID.

Sa chambre étoit fort ſadinette. COQUILLARD.

C'eſt-à-dire, propre, nette.

Tant de propos, tant de minettes,
Et tant de façons ſadinettes. ID.

C'eſt-à-dire, mignardes. *Vèrger d'honneur.* BOREL.

SADROC. Voyez SARDOS & SÈRDOT.

SADUCÉEN. ſ. m. Nom d'anciens Hérétiques Juifs qui étoient plutôt des Athées & des Épicuriens, que de véritables Juifs, quoiqu'ils aſſiſtaſſent à toutes les cérémonies qui ſe faiſoient dans le Temple de Jéruſalem. *Sadducæi.* Saint Épiphane les fait venir de Doſithée ſectaire Samaritain. Tèrtullien a été auſſi de ce ſentiment. Saint Jérôme & pluſieurs autres anciens Écrivains, ont crû que les *Saducéens* convenoient en éffet en pluſieurs choſes avec les Samaritains, & qu'ils ne recevoient avec eux de toute l'Écriture, que les cinq livres de Moïſe. Le Jéſuite Sérarius a auſſi embraſſé cette opinion, qui ſemble être appuyée ſur l'autorité de Joſephe. Mais Joſephe dit ſeulement, qu'ils recevoient tout ce qui étoit écrit; c'eſt-à-dire, tous les livres de l'Écriture-ſainte, ayant voulu marquer par-là, qu'ils ne recevoient point les traditions non écrites des Phariſiens. Et en éffet ſaint Épiphane a été obligé de reconnoître, qu'ils n'étoient point Samaritains, mais de véritables Juifs, puiſqu'ils aſſiſtoient avec eux aux ſacrifices dans le Temple de Jéruſalem; au lieu que les Samaritains ſacrifioient ſur la montagne de Garizim. Pluſieurs ſont

auteur

auteur de cette ſecte un certain *Sadoc* Diſciple d'Antigonus Sochæus, qui diſoit ſouvent à ſes Écoliers, qu'il falloit ſervir Dieu pour lui-même, & non point dans la vûë d'en recevoir la récompenſe en l'autre monde, comme les Eſclaves ſervent leurs maîtres, dans la ſeule vûë de la récompenſe. *Sadoc* donnant une interprétation fauſſe aux paroles d'Antigonus, publia qu'il n'y avoit point de récompenſe à attendre des bonnes actions qu'on faiſoit en ce monde, ce qui fit naître la ſecte qui fut appellé *Saducéenne*, du nom de ſon Auteur. Saint Épiphane, & ſaint Jérôme, qui ont été ſuivis par quelques Auteurs modernes, ont crû que les *Saducéens* ont été ainſi nommez du mot hebreu *Sadic*, *juſte*, ou *Sedec*, *juſtice*, parcequ'ils affectoient de paroître juſtes dans toutes leurs actions.

Il eſt dit au chapitre 23. des Actes des Apôtres, v. 8. que les *Saducéens diſent, qu'il n'y a ni réſurrection, ni ange, ni eſprit; mais que les Phariſiens croyent l'un & l'autre.* Ces mots, l'un & l'autre, ſemblent inſinuer qu'*eſprit* & *ange* ne ſoient qu'une même choſe. Mais, comme les Apôtres, dit Œcuménius ſur cet endroit, ne ſe ſervent pas toûjours de termes éxacts, on peut entendre par *eſprit*, toute ſubſtance ſpirituelle, comme ſi les *Saducéens* avoient crû, que Dieu même fût un corps. Ce n'eſt point là ce que dit Œcuménius. Il demande pourquoi l'Écriture dit *l'un & l'autre*, quoiqu'elle parle de trois choſes *réſurrection*, *ange & eſprit*: & il répond que c'eſt, ou bien parce qu'*ange* & *eſprit* ne ſont qu'une même choſe, ou parceque *l'un & l'autre*, qui proprement ne ſe dit que de deux choſes, eſt peut-être dit là de trois: & qu'il ne faut pas pointiller ſur l'éxacte propriété des mots, dans des Livres écrits par des Pêcheurs ſimples & ſans Lettres. Il eſt vrai qu'en éxpliquant ce qui précéde, il a dit que les *Saducéens* étant fort groſſiers, ils ne croyoient peut-être point de Dieu, & que c'eſt pour cela qu'ils nioient la réſurrection. Mais il ne dit point que par *eſprit*, on peut entendre toute ſubſtance ſpirituelle. Il y a de l'apparence que les *Saducéens* ont ſeulement entendu par ce mot, l'immortalité de l'âme, parceque les *Saducéens* croyoient que l'âme mouroit avec le corps, ne reconnoiſſant rien d'immortel dans l'homme. Il eſt auſſi marqué dans les Évangéliſtes, que les *Saducéens* nioient la réſurrection des corps. Et ainſi ils ne reconnoiſſoient point d'autre félicité, que celle dont on jouiſſoit en cette vie, croyant que tout ce que l'on diſoit de l'autre monde avoit été inventé par les Phariſiens; c'eſt pourquoi ils nioient auſſi la Providence de Dieu, attribuant toutes choſes au libre arbitre, en quoi ils combattoient la doctrine des Phariſiens qui admettoient une éſpéce de deſtin ou fatalité dans toutes nos actions.

S A E.

SAENS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sidonius.* Saint *Saens* que nous prononçons *Sanſe*, & qui s'appelloit *Sidonius*, en Latin, étoit d'Irlande. Saint *Saens* fut Abbé d'un monaſtère du pays de Caux, en Normandie, & mourut en 689. Voyez Bailler au 14e de Novembre.

SAEFTINGEN, SAESTINGEN. ſ. m. Nom propre d'un fort de la Flandre Hollandoiſe. *Saſtinga arx.* Il eſt ſur l'embouchure occidentale de l'Eſcaut, au nord de la ville d'Hulſt. MATY.

SAETTA. Nom d'un cap. *Saetta caput*, anciennement *Brutium promontorium.* Ce cap eſt ſur la côte méridionale de la Calâbre Ultérieure, à l'une des extrémitez du mont Appennin, entre le cap delli Armi, & celui de Spartivento. MATY.

SAETTE. ſ. f. Vieux mot. Fléche. *Sagitta.*

S A F.

SAFAR, ou *Safer*, & *Saphar.* ſ. m. Tèrme de Calendrier & de Rélation. Second mois des Arabes & des Turcs, qui répond au mois d'Octobre. On dit auſſi *Tſéphara*, *Saphara*, *Sapharo*, *Sefer.* Voyez *Eutych. T. II. p.* 378. 468. & 431. Fabricius, *Menolog. p.* 78.

SAFFIR. Voyez FAUCON SAFFIR.

SAFRA. ſ. Nom propre d'un petit bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne. *Saphara.* Il eſt aux confins du Portugal, & on l'a fortifié depuis quelque tems pour l'oppoſer aux entrepriſes des Portugais. MATY.

SAFRAN. ſ. m. Plante qui pouſſe quelques feuilles longues, fort étroites, canelées; il s'éleve d'entre elles un pédicule qui ſoutient une ſeule fleur diſpoſée comme celle du lis, mais plus petite, diviſée en ſix parties, de couleur bleuë mêlée de rouge & de purpurin; il naît en ſon milieu une manière de houpe partagée en trois cordons découpez en crêtes de coq, d'une belle couleur rouge, & d'une ôdeur agréable; c'eſt cette houpe qu'on appelle auſſi *ſafran*; quand elle eſt dans ſa vigueur on la cueille avant le lever du ſoleil, afin de la faire ſécher. Quelques jours après il en vient une aûtre ſemblable ſur la même plante, on la ramaſſe de même, on la met ſécher. Ces houpes ou cordons ſe développent ou ſe diviſent en filamens, comme nous voyons le *ſafran.* Le fruit vient du calice de la fleur, il eſt oblong, relevé de trois coins, partagé en trois loges remplies de ſemences preſque rondes. Sa racine eſt un tubércule gros ordinairement comme une aveline, charnu, barbu dans ſa partie inférieure & ſurmonté par un autre tubércule plus petit. En Latin *crocus ſativus.* C. BAUH. Le *ſafran* eſt employé dans les alimens & dans les remédes, pour fortifier, pour réſoudre, pour adoucir. Les Enlumineurs s'en ſervent pour faire du jaûne doré. On fait du ris jaûne avec du *ſafran.* On fait grand trafic de *ſafran* vers les pays ſeptentrionaux. Le *ſafran* épanouit le cœur. On dit que les mulets n'en ſçauroient porter une charge bien loin, & qu'il les faut relayer pour cela. Quand on veut louer du beurre, on dit qu'il eſt jaûne comme *ſafran.* Il y a pluſieurs autres éſpéces de *ſafran.* Le *ſafran* fleurit au printems & en autonne, il eſt auſſi changeant dans ſa fleur, que dans ſes couleurs; car quelquefois il devient ſimple, & d'autrefois il eſt rempli de feuilles. MORIN.

Ce mot vient de l'Arabe *zapheran.* On le dit en cette ſignification en Turquie & en Italie, & en Allemand, d'où le François eſt dérivé. MÉN. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *zaffranum.*

SAFRAN BATARD, eſt un autre genre de plante, qu'on appelle autrement *Cartame.* Les Plumaciers ſe ſervent du *ſafran bâtard* pour teindre leurs plumes en incarnadin d'Eſpagne, en mêlant dans ſon ſuc du jus de citron. Le *ſafran bâtard* ou ſa fleur, fait auſſi l'écarlate batarde. En Latin *onicus ſativus*, ou *carthamus officinarum.* Voyez CARTAME.

SAFRAN D'INDE. Plante qu'on appelle autrement *curcuma.* Voyez CURCUMA.

SAFRAN, eſt auſſi un nom que les Chymiſtes ont donné à pluſieurs préparations à cauſe de leur couleur. Ils appellent l'or fulminant *ſafran d'or.* Voyez OR FULMINANT. Le *ſafran de cuivre* eſt du cuivre calciné pluſieurs fois & réduit en poudre. Le *ſafran de Mars apéritif*, eſt de la limaille de fer rouillée à la roſée ou à la pluie, ou calcinée avec le ſoufre. Le *ſafran de Mars aſtringent*, ſe fait avec le *ſafran* de Mars apéritif lavé cinq ou ſix fois avec du vinaigre fort, & calciné enſuite dans un plat à grand feu pendant cinq ou ſix heures. Le *ſafran des métaux* eſt une préparation d'antimoine. Voyez ANTIMOINE.

SAFRAN DE MARS DES SAGES. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt l'or en éſprit. DICT. HÈRMÉT.

SAFRAN DES PHILOSOPHES: dans le même Art, c'eſt l'ouvrage de la piêrre. ID.

SAFRAN. Tèrme de Marine. C'eſt une piéce de bois qu'on applique ſur le gouvèrnail, pour en faciliter le mouvement. *Hypomoclium.* Cela s'appelle *ſafran* de gouvèrnail. *Safran de l'étrave* eſt une autre piéce de bois qu'on attache depuis le deſſous de la gorgère, ou coupe gorge, juſques ſur le rinjot, & qui ſert à faire venir le vaiſſeau au vent, lorſque par le défaut de ſa conſtruction il refuſe, & n'y vient pas bien. On appelle cela, donner de la pince à un vaiſſeau. AUBIN. *Safran* eſt auſſi la planche qui eſt à l'extrémité du gouvèrnail d'un bateau foncet. Les barres qui ſoutiennent les planches du remplage ſont appuyées ſur celles-là. *Safran* eſt encore une groſſe piéce de bois qu'on ajoute au bas du gouvèrnail d'un yacht, & qui y fait une aſſez grande ſaillie en dehors. ID.

SAFRAN, en tèrmes de Charpenterie, eſt la planche qui eſt à l'extrémité du gouvèrnail d'un bateau foncet, ſur laquelle ſont attachées les barres, qui ſoutiennent les planches de remplage. *Hypomoclium.*

On dit proverbialement, qu'un homme eſt allé au *ſafran*, lorſqu'il eſt mal dans ſes affaires, qu'il eſt obligé à faire banqueroute. *Homo bonis ſpoliatus, orbatus, privatus.* Car on ſuppoſe que ſon chagrin lui doit donner la jauniſſe: & on dit de ceux qui ont cette maladie, qu'ils ſont jaûnes comme *ſafran.* On dit auſſi, Rire jaûne comme *ſafran*, par une antiphraſe; pour dire, qu'on n'a guère envie de rire.

SAFRANER. v. act. Peindre en jaûne, ou avec du ſafran. *Croco illinire, reſpergere.* Autrefois on *ſafranoit*, ou on peignoit de jaûne, les maiſons des banqueroutiers, ou de ceux qui avoient été condamnez en Juſtice.

SAFRANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Peint de ſafran. *Croceus, croco illinitus.* On appelle l'urine *ſafranée*, quand elle eſt bien jaûne.

SAFRANIER, IÈRE. ſ. m. & f. Banqueroutier qui n'a plus de bien. *Fraudulentus æris alieni decoctor.* On nous a voulu préſenter pour caution un *ſafranier*, un homme ruiné. Quelques-uns diſent que ce mot vient de *ſafre*, goulu qui a mangé ſon patrimoine; d'autres du mot de *ſafran*, parceque le chagrin d'un homme goulu, qui a mal fait ſes affaires, le rend jaune & ſéc, & l'on dit qu'il trafique en *ſafran.* Il peut venir auſſi de ce qu'il n'y a pas long tems qu'on peignoit de jaûne & de couleur de *ſafran*, les maiſons des banqueroutiers, ou de ceux dont les biens étoient confiſquez avec note d'infamie.

SAFRE. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Zafre*. C'eſt un minéral de couleur bleuâtre, tirant ſur le gris-noir, qui en petite quantité, fait le vêtre très-clair, & en grande, le fait très-bleu; d'où vient qu'il ſert à contrefaire les ſaphirs, ce qui lui a donné le nom de *ſafre*. *Cautes metallica*. Les Potiers l'ayant réduit en poudre, en enduiſent leurs ouvrages, qui paroiſſent noirs étant cruds, & qui ſont d'un très-beau bleu, quand ils ont paſſé par le fourneau.

SAFRE. adj. m. & f. Apre ſur ſa bouche, gourmand, qui aime les bons morceaux. On appelle auſſi ces perſonnes *ſafredents*. Les écornifleurs ſont gens *ſafres* & goulus.

Ce mot vient du Latin *exavorus*, comme on a auſſi appellé un *ſafredent*, *dentivorus*.

SAFRE. adj. m. & f. Vieux mot. Mignon, agréable. Voyez Coquilles, Antitêſes de Jeſus-Chriſt, & de l'Antechriſt,

Après marchoit en ſaffre courtoiſie.

Et Coquillard,

Femme riant, ſaffre de chière,
Bande, alaigre, de belle monſtre.

SAFRE, ſe prend auſſi pour Ruſé. BOREL.

SAG.

SAG. ſ. m. Le Comté de SAG. *Sagienſis* ou *Hotenſis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Gomer, de Baeſod, de Novigrad, de Bars & de Buſtricz. Filleck en eſt la capitale, & le bourg de *Sag* lui donne le nom

SAGA. ſ. f. Vieux mot. Narration. BOREL. Ce mot eſt de la langue Celtique & Teutonique. *Saga*. Les anciennes Hiſtoires du nord, ſont intitulées *Saga*. *Narratio, hiſtoria*. Le P. Souciet dans ſa Diſſertation ſur les Médailles Hébraïques, en réfutant Spèrlingius, qui les croyoit toutes fauſſes, dit, p. 15, Il n'eſt pas ſuprenant que l'on traite de faux les ſicles & généralement toutes les monnoies ou médailles Hébraïques, quand on préfère comme lui, le *landnama ſaga*, & toutes les autres *ſaga*, ces ouvrages informes & fabuleux des prétendus Hiſtoriens du nord, à l'Hiſtoire Grécque & Romaine, & à tous les monumens incomparables qui nous en reſtent.

SAGACITÉ. ſ. f. Pénétration, diſcèrnement fin; ſubtilité d'eſprit, pour pénétrer dans la connoiſſance des chôſes. *Sagacitas, ſolertia, ingenii acumen*. Ce Philoſophe a une cèrtaine *ſagacité*, qui lui fait toujours découvrir quelque chôſe de nouveau dans la nature. Quelques animaux, comme le chien, le renard, l'éléphant, ont une *ſagacité* naturelle qui va au delà de l'inſtinct ordinaire des animaux. C'eſt dommage que ce mot de *ſagacité* ne ſoit pas bien établi, & bien entendu dans notre langue: il a un ſens profond, & éxprime la pénétration & le diſcèrnement d'un eſprit qui chèrche, & qui découvre ce qu'il y a de plus cache dans les chôſes. Les Sçavans s'en ſervent librement. BOUH. Cette pratique continuelle de méditation, & d'obſervation des choſes du monde, l'avoit élevé à un tel point de *ſagacité*, que ſes conjectures paſſoient pour des Prophéties. S. RÉAL. Employez là-deſſus la faculté divinatrice de M. Ménage, autrement ſa *ſagacité* Scaligérienne. BAL. Ce mot eſt préſentement du bel uſage. RÉFL. L'Académie l'a adopté, ſans aucune difficulté.

SAGAN ou ZEIGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Siléſie, ſituée ſur le Bobèr, à neuf lieuës au deſſus de Croſſen. *Saganum*, *Zeganum*. *Sagan* eſt capitale d'un Comté, ou d'une Principauté qui porte ſon nom, & qui eſt entre celle de Glogavv, & la Luſace. MATY.

SAGAPÉNUM. ſ. m. Sorte de gomme rouſſe en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur forte & déſagréable, & d'un goût âcre: elle ſort par inciſion d'une plante férulacée qui croit en Médie. Le *ſagapenum* eſt apéritif & purgatif, il eſt propre pour l'hyſtropiſie, pour l'aſthme, pour la paralyſie: on l'employe auſſi extérieurement pour appaiſer les douleurs, & pour réſoudre les tumeurs. On l'appelle autrement *ſerapinum*.

SAGDE ou SAGDECH. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe. *Sagdecha*, anciennement *Sabathra*, *Sabatha*. Elle eſt dans les États du Chérif de la Mécque, ſur le Nangéran, environ à vingt lieuës de ſa ſource, & de la ville de Nangéran. MATY.

SAGDU. ſ. m. Tèrme de Relation. Pain qui ſe fait avec la moëlle d'un cèrtain arbre. *Panis ex arboris cujuſdam medulla*. C'eſt dans les Moluques, & dans pluſieurs autres iſles d'Orient qu'on fait, & qu'on mange du *Sagdu*. LÉMERY. *Traité des Alim.*

SAGE. adj. m. & f. & ſ. Philoſophe qui par l'étude de lui-même, des hommes, de la nature, & des événemens paſſez, a appris à ſe connoître, & à bien conduire ſes actions. *Sapiens*. Plutarque a fait un traité du Banquet des ſept *Sages* de Gréce. Les Stoïciens ſoutenoient que le *Sage* n'a beſoin de rien, qu'il eſt toujours libre, riche, heureux, & Roi. M. SCUD. On voudroit que le *Sage* fut éxemt de toute paſſion, & inſenſible aux plaiſirs & aux maux: enfin qu'il eſt d'être homme. Cette idée du *Sage* eſt chimérique. S. ÉVR. Le *Sage* des Stoïciens eſt un vêrtueux inſenſible. S. ÉVR. *Prudens inſenſibilis*. Empédocle répondit à quelqu'un qui ſe plaignoit de ne trouver point de *Sage*, c'eſt qu'il faut être *Sage* pour le trouver. ABLANC. Le *Sage* vivroit bien, quand même il n'y auroit point de loix. ID. C'eſt une folie de vouloir être *ſage* tout ſeul. LA ROCH. Il a plu aux Stoïciens d'appeller *Sage* le phantôme de vêrtu & de conſtance qu'ils ont imaginé. LA BRUY. Le *Sage* n'eſt pas moins obligé à avoir des ſentimens honnêtes & vertueux, que de ſaines opinions. M. ÉSP. Socrate vous dira que le Dieu qui l'a nommé le plus *ſage* des mortels, lui donne une louange qui ne lui appartient point, à moins qu'on ne doive nommer le plus *ſage*, celui qui avouë qu'il ne ſçait rien. S. ÉVR. Le *Sage* a des paſſions & les modère. Je me figure le prétendu *Sage* des Stoïciens avec un air ſupèrbe, grâve, plein d'orgueil, & qui dans ſa bienheureuſe tranquilité, mépriſe tout ce qu'il croit ſenſible à quelque choſe. M. SCUD. Un homme *ſage* ceſſeroit de l'être, s'il agiſſoit toujours comme les *Sages* du tems paſſé ont agi. P. LE COMTE. *Maxime de Confucius.*

Le Sage *s'accommode aux changemens divers,*
Et l'homme généreux ſe doit à l'univers. BRÉBEUF.

Le plus ſage eſt celui qui ne penſe point l'être. BOIL.

Il n'eſt pour le vrai Sage, *aucun revers funeſte;*
Et perdant toute choſe, à ſoi-même il ſe reſte. MOL.

Ce mot vient de *ſagax*, ſelon Nicod.

SAGE, ſe dit auſſi de pluſieurs bonnes qualitez, par rélation aux perſonnes. Si c'eſt un homme fait, *ſage* ſignifie, Prudent, qui agit avec circonſpection qui donne de *ſages* conſeils & prudens. *Prudens, circumſpectus, cautus, cordatus*. Il ne faut pas attendre l'éxtrémité de l'âge pour devenir *ſage*, ſi l'on veut que le public nous en tienne compte. BELL. Il eſt plus aiſé d'être *ſage* pour les autres que pour ſoi. S. ÉVR. Charles-Quint diſoit que les François ne paroiſſoient pas *ſages* & l'étoient, que les Eſpagnols paroiſſent *ſages* & ne l'étoient pas; que les Allemands ne paroiſſent pas *ſages*, & ne l'étoient pas non plus; & que les Italiens non ſeulement paroiſſoient *ſages*, mais qu'ils l'étoient en effet. CORNEILLE. *Dict. Geogr.*

Tous les hommes me ſont à tel point odieux,
Que je ſerois fâché d'être ſage à leurs yeux. MOL.

S'il s'agit d'un enfant, *ſage* ſignifie, Modeſte, poſé, bien inſtruit. Si c'eſt une femme, il ſignifie, Chaſte, & honnête.

J'aime qu'avec douceur, nous nous montrions ſages,
Je ne ſuis point du tout pour ces Prudes ſauvages,
Dont l'honneur eſt armé de griffes & de dents. MOL.

On appelle *Sages* du ſiécle, ou *Sages* mondains, les politiques qui ne raiſonnent que ſur des principes temporels, & qui ne conſidèrent point les chôſes éternelles, ni les principes de la bonne Morale. *Prudens ſæculi*.

SAGE, eſt auſſi une qualité ou titre d'honneur que les Notaires donnoient aux gens d'Égliſe & de robe, dans les actes & contrats. *Sapiens, diſcretus, venerabilis*. Fut préſent *ſage* & ſcientifique perſonne, Monſieur tel. Quand on cite abſolument le *Sage*, on entend parler de Salomon, Comme dit le *Sage* en l'Eccléſiaſte. Les Hebreux, les Juifs appellent leurs Docteurs les *Sages*, en Hébreu חכמים, *Hhachamim*. Et dans les Univèrſitez, les Étudians, les Bacheliers appellent les Docteurs, nos *ſages* Maîtres.

SAGE, ſignifie quelquefois, Habile, ſçavant. *Peritus, cordatus, conſultus*. Un proverbe Latin dit, Envoyez un *Sage*, & ne lui dites rien; c'eſt-à-dire, que quand on met une affaire entre les mains d'un habile homme il ne lui faut pas grande inſtruction. Tout ce que vous m'avez dit ne me rend pas plus *ſage*, c'eſt-à-dire, mieux inſtruit.

SAGE, ſe dit auſſi des chiens, lorſqu'ils ont un ſentiment éxquis, & qu'ils ne prennent point le change. *Sagax*.

SAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt tems d'être *ſage*, quand on a la barbe au menton. *Tempus ſapiendi*. On eſt *ſage* au retour des plaiſirs; pour dire, qu'on devient *ſage* à ſes dépens, que cela apprend à être *ſage*, rend plus *ſage*, plus modéré, plus prévoyant. Cet homme m'a fait *ſage*, m'a rendu *ſage* pour l'avenir. On dit qu'un homme eſt plus heureux que *ſage*, quand une affaire lui réuſſit par hazard, quoiqu'il l'eut entrepriſe imprudemment. On dit qu'un Fou aviſe bien un *Sage*. On dit auſſi qu'une fille eſt *ſage* comme une image, quand elle eſt bien modeſte & bien retenuë. Les Aſtrologues diſent auſſi, que

le *Sage* commande aux aſtres, pour ſauver toutes leurs mauvaiſes prédictions. *Sapiens dominabitur aſtris.*

SAGE-GRAND. Magiſtrat de Veniſe. *Sapientes majores.* Il y a ſix *Sages-grands:* & on les appelle ainſi, parcequ'ils manient toutes les grandes affaires de la République, & que pour cela on ſuppoſe qu'ils ont plus de ſageſſe, & d'expérience que le commun des Nobles. Ils éxaminent entre eux toutes les affaires qui doivent être portées au Sénat, à qui ils les propoſent toutes préparées, & toutes digérées. Leur pouvoir ne dure que ſix mois. On appelle *Sage de la ſemaine* celui qui, à chaque ſemaine reçoit les mémoires, & les requêtes qu'on préſente à leur Collége pour les propoſer au Sénat. Il y a encore *cinq Sages de Terre-ferme*; leur fonction eſt d'aſſiſter aux revûës des gens de guèrre, & de les payer. On les traite d'Excellence comme les autres. Il y a de plus, le *Conſeil des Dix Sages.* C'eſt un Collége où l'on eſtime, & où l'on taxe le bien des particuliers, lorſqu'il ſe fait des levées éxtraordinaires. Voyez AMELOT. Il y a de plus les *Sages des ordres*, qui ſont cinq jeunes hommes de la première qualité, à qui on donne entrée au Collége, où ſe traitent les affaires de la République, pour écouter, & pour ſe former au gouvèrnement ſur l'éxemple des autres *Sages.* AMELOT.

SAGE-HOM, ou bien SAGE-HOMME. Se diſoit autrefois pour Juriſconſulte, homme de Conſeil. *Juris* ou *Legum Conſultus.* Desfontaines dans ſon Conſeil, Ch. XXI. n. 64. Celſus qui fut *Sage hom* des loix. Voyez *l.* 1. §. 2. *in fine D. de Juſtitia & Jure.* DE LAURIÈRE.

SAGE-FEMME. ſ. f. Matrône; celle qui eſt appellée pour aſſiſter des femmes groſſes, & pour leur aider à ſe délivrer de leur fruit. *Obſtetrix.* On nomme auſſi des *Sage-femmes* pour viſiter les filles déflorées, pour être juges du congrès. Il y a bien de la différence entre une *Sage-femme* & une *femme ſage. Mulier ſapiens.* On équivoque ſouvent, dans la convèrſation, ſur ces deux mots. La Reine mère de Louis XIV, raillant un Seigneur, qui étoit fort gros, & lui demandant quand il accoucheroit, il répondit; Quand j'aurai trouvé une *Sage femme*, Madame. Il faut écrire *ſage-femmes* au plur. & non pas *ſages-femmes.*

SAGE-FEMME, ſe dit figurément de ceux qui contribuent à la production d'un ouvrage, à le former, & à le mettre au jour. *Productores, auctores.* Socrate dit que l'art de ſervir de *Sage-femme* aux eſprits, conſiſte à les faire enfanter, & à fouiller dans eux-mêmes, pour y découvrir les tréſors de lumière & de ſageſſe que la nature y a cachez. S. RÉAL. Vous reçûtes ce beau ſonnet, & vous en fûtes la *Sage-femme.* COST.

SAGEMENT. adv. D'une manière ſage & prudente. *Sapienter, cautè, conſultè, ſobriè, cordatè.* Cet Ambaſſadeur s'eſt gouvèrné *ſagement* dans cette négociation. Ce Député a parlé *ſagement* au Prince.

SAGEN. Vieux vèrbe. Annoncer. BOREL. *Annuntiare, nuntiare.*

SAGÉNA DISTRUCTA. C'eſt-à-dire, *Sagène détruite.* Nom d'une ville de l'iſle de Corſe. *Sagona.* Elle étoit près de l'embouchure du Limone, entre Calvi & Adjazzo. Cette ville eſt ruinée. Elle a pourtant titre d'Évêché, & ſon Évêque fait ſa réſidence au bourg de Vico, où eſt l'Égliſe Cathédrale. MATY.

SAGESSE. ſ. f. Pleine connoiſſance, parfaite ſcience de toutes chôſes. *Sapientia, ſal, ſagacitas.* On le dit par éxcellence de Dieu. Tout le monde eſt l'ouvrage de la *Sageſſe* infinie de Dieu. Appellez Deſtin, Nature, Divinité, ce qui gouvèrne tout ici bas, c'eſt toujours une *Sageſſe* infinie. S. ÉVR. On a appellé auſſi le Vèrbe, la *Sageſſe incarnée.*

SAGESSE, ſe dit auſſi de la prudence des hommes; de la ſcience des mœurs, du jugement. *Prudentia, ſcientia morum, gravitas.* La *ſageſſe* n'eſt aûtre chôſe que la raiſon éclairée de l'éxpérience & de la morale, dont l'emploi principal eſt de donner des préceptes pour régler les paſſions. La *ſageſſe* eſt l'art de bien uſer de la vie. S. ÉVR. La *ſageſſe* n'eſt point farouche: elle eſt faite pour les hommes; & doit être une vèrtu de ſocieté. VILL. La vraie *ſageſſe* eſt l'art de ſe rendre heureux. ID. La triſteſſe eſt une paſſion qui n'a rien d'éſtimable, & cependant on en habille la *ſageſſe* & la vèrtu. MONT. La paſſion entraîne, & la *ſageſſe* conduit. P. LE COMTE. *Maxime de Confucius.*

Qu'eſt-ce que la ſageſſe *? une égalité d'âme,*
Que rien ne peut troubler, qu'aucun déſir n'enflâme. BOIL.

N'en déplaiſe à ces Fous, nommez Sages de Gréce;
En ce monde il n'eſt point de parfaite ſageſſe. ID.

On définit la Philoſophie, l'étude de la *ſageſſe*, l'amour de la *ſageſſe. Studium & amor ſapientiæ.* Le plus grand pas vèrs la *ſageſſe*, c'eſt de la déſirer, & de la chèrcher ſincèrement. NIC. Dieu confond la *ſageſſe* des hommes. PORT-R. La *ſageſſe* ſeule nous rend capables de réſiſter à la Fortune, & d'acquérir la tranquilité & la quiétude. S. ÉVR. Les Philoſophes ont fait conſiſter la *ſageſſe* en un détachement de toutes chôſes. M. SCUD. Les Philoſophes mettoient autrefois toute leur *ſageſſe*, dans la connoiſſance d'eux-mêmes: mais ils ne pouvoient tirer de cette vaine conſolation, que le triſte avantage de ſe connoître miſérables. FLÉCH. La *ſageſſe* ne doit point être triſte, ni accompagnée d'une cèrtaine peſanteur ennuyeuſe & incommode, qui eſt aſſez ordinaire aux gens qui n'ont que du jugement. S. ÉVR. La *ſageſſe* mondaine eſt une *ſageſſe* inſenſée, ingénieuſe à ſe tourmenter, qui s'égare dans l'avenir, & qui ſe conſume vainement pour des chôſes périſſables. BOSS.

Aux Conſeillers d'Etat je laiſſe la ſageſſe,
Pour m'en ſervir comme eux, lorſque je ſerai vieux. DES-H.

Il faut, parmi le monde, une vèrtu traitable;
A force de ſageſſe, *on peut être blamable.* MOL.

Socrate, Sénéque, & les Stoïciens ont donné des leçons d'une *ſageſſe* un peu outrée. *Turgida ſapientia.* Chatron a écrit trois livres de la *ſageſſe:* Cardan en a écrit cinq.

SAGESSE, à l'égard des femmes & des enfans ſignifie, Modeſtie, pudeur, retenuë. *Modeſtia, pudor, continentia.* Les filles doivent toujours vivre avec beaucoup de *ſageſſe.* Dans les vieilles gens, la *ſageſſe* n'eſt autre chôſe que l'éxtinction des paſſions. S. ÉVR.

SAGESSE, ſe dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, des chiens qui ont une cèrtaine retenuë & juſteſſe dans leurs mouvemens, néceſſaires pour bien chaſſer. *Sagacitas.* On attribuë la *ſageſſe* aux chiens Anglois, & la *gaillardiſe* aux François.

On dit proverbialement, que la *ſageſſe* des hommes eſt folie devant Dieu. *Sapientia humana eſt ſtultitia ante Deum.* On dit auſſi, que toute la *ſageſſe* n'eſt pas enfèrmée dans une tête; pour dire, qu'il faut que les plus habiles prennent conſeil.

SAGETTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit, Fléche. Il ne ſe dit plus qu'en riant, & dans le ſtile tout à fait comique & burleſque. *Sagitta*, d'où il s'eſt formé en changeant le *g* en *j* conſonne.

Si que de nuit ne craindra point
Chôſe qui épouvante,
Ni dard, ni ſagette *qui point*
De jour en l'air volante. MAROT.

Que Cupidon, l'enfant audacieux,
Tendit ſon arc, encocha ſa ſagette,
Les yeux bandez deſſus ſon cœur la jette
Si rudement, voire de façon telle,
Qu'il y créa une playe mortelle. ID.

Quelques-uns écrivent *Sajette*, d'où l'on fit auſſi *Saëtte.*

En diſant ces mots, il ſe jette
Sur l'arc qui ſe détend, & fait de ſa ſagette
Un nouveau mort. FONT.

SAGETTE, eſt auſſi une hèrbe de marais aiguë & pointuë, ainſi nommée, parcequ'elle reſſemble à une fléche, qu'on appelloit autrefois *ſagette.* C'eſt une éſpéce de renoncule que M. Tournefort appelle *ranunculus paluſtris folio ſagittato.*

SAGICTON. ſ. m. Vieux mot. Dard. Mehun, au Codicille. BOREL.

SAGITTA. ſ. f. Plante. Voyez SAGETTE.

SAGITTAIRE. ſ. m. Archer. *Ovide MS.*

Li autre Archer & Sagittaire.

Et ailleurs: *Fils Michaille l'enchantereſſe*
Vers les Sagittaires *s'appreſſe.* BOREL.

SAGITTAIRE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le IXe des douze ſignes du Zodiaque. *Sagittarius.* Cette conſtellation eſt compoſée de 31 étoiles: 2 de la ſeconde grandeur; 9 de la troiſiéme; 9 de la quatriéme; 8 de la cinquiéme; 2 de la ſixiéme, & une nébuleuſe. Dans la Fable quelques-uns diſent que le *Sagittaire* eſt Chiron le Centaure, & d'autres que c'eſt Crocus fils d'Eupheme nourrice des Muſes; qu'il demeuroit ſur le Parnaſſe, & faiſoit ſon plaiſir & ſon occupation de la Chaſſe; qu'après ſa mort, à la prière des Muſes, il fut mis dans les Aſtres.

SAGITTAIRE. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoie de Pèrſe. *Sagittarius.* Elle étoit ainſi nommée parcequ'elle étoit marquée d'une fléche.

SAGITTALE. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la ſeconde des ſutures vraies du crâne, qui s'étend le long de la tête. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt droite comme une fléche, que l'on appelle en Latin *ſagitta.* On l'appelle autrement *rabdoide. Rabdoides.*

SAGORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Romanie. *Sagora*, anciennement *Thynias, Thinias.* Ce lieu eſt entre

entre Siſopoli & Stagnara, ſur le golfe de *Sagora*, nommé anciennement *Thyniacus ſinus*. MATY.

SAGOUIN. ſ. m. Eſt le nom qu'on donne aux jeunes ſinges. C'eſt une eſpéce de guenon qui a une longue queuë. On appelle quelquefois par injure un homme, *Sagouin*, pour lui reprocher qu'il eſt ſâle, ou qu'il mange mal proprement. *Sordidus, ſpurcus.*

SAGRE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Tartarie Crimée. *Sagaris, Agarus.* Elle prend ſa ſource à trois lieuës de Mancup, vèrs le nord; & coulant vers le couchant, elle ſe décharge dans le golfe de Nigrepoli. MATY.

SAGUENAY. ſ. m. Nom d'une contrée de la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. *Saguenæa.* Elle eſt au nord de la rivière de S. Laurens, & les François y ont Tadouſſac, avec quelques autres colonies. Elle prend ſon nom de la rivière de *Saguenay*, qui a ſa ſource près de l'Eſtotilande, & vient ſe décharger dans la rivière de S. Laurens à Tadouſſac, après avoir formé quelques lacs dans ſon cours.

SAGUENCE. Voyez MORVEDÈRE.

SAGUM. ſ. m. Mot Latin qu'il faut néceſſairement employer dans notre Langue. Habillement de guerre. *Sagum.* Le *Sagum* ſervoit à couvrir les cuiſſes, & à ſoutenir l'épée, & il s'attachoit à l'extrémité de la cuiraſſe. *Dodwel.* JOUR. DES SÇAV. Le *Sagum* étoit un vêtement des anciens Gaulois. BOCHART. C'étoit une éſpéce de ſaye, ſur quoi il eſt à remarquer que les ſayes de laine des Gaulois étoient faits à fuſeaux de loſanges, de divèrſes couleurs, comme l'a remarqué Davity en ſes États & Empires du monde. BOREL.

S A H.

SAHAGUN. S. Jean de *Sahagun. Joannes à ſancto Facundo.* C'eſt un Saint Éſpagnol qui vint au monde en 1419. entra dans l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin en 1463. & mourut l'onziéme de Juin 1479.

Sahagun eſt une corruption Caſtillane, pour *San-facundo.* Car les Caſtillans changent l'*f* en *h*, ainſi de *fames* ils ont fait *hambre*; de *fabulari*, *hablar*; de *ferror*, *herror*; de *fax*, *hez*; de *filum*, *hilo*; de *ferrum*, *hierro*, & cent autres; de même de *facundus*, *hagundo*, *ſan-hagundo*, *ſa-hagundo*, *ſahagund*, *ſahagun.*

SAHMI, ou SAHAMI. ſ. m. Nom d'un mois des Arméniens. Quelques-uns diſent que c'eſt le premier de leur année. D'autres diſent que c'eſt le troiſiéme. Voyez la Diſſèrt. de Schroeder à la tête de ſon *Theſaurus Ling. Armen.* Scaliger, *de Emend. Temp. p.* 215. 218. 350. Le P. Pétaud, *Doctr. Temp. L. III. C.* 17. Étienne le Moine, *Var. Sacr. p.* 462. Il répond au mois de Décembre. *Fabr. Menol. p.* 82.

SAHS. ſ. m. Vieux mot. Un couteau. BOREL. *Culter.*

S A I.

SAIAU, & SAGEL. Vieux mot. Un ſceau. BOREL.

SAÏD. ſ. m. ou Haute-Égypte. *Ægyptus ſuperior.* C'eſt la partie méridionale de l'Égypte. Voyez Égypte. MATY. Le *Saïde* eſt le pays de l'ancienne Thébes à cent portes. FÉNEL.

SAIE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un habillement militaire, ou une caſaque des gens de guèrre, dont uſoient les Grècs & les Romains; elle étoit propre aux Gaulois, comme témoigne Varron & Diodore Sicilien. *Sagum, ſagulum.* Il étoit fait de laine, & de forme quarrée, & il y en avoit d'hiver & d'été. On appelloit auſſi en France, il y a quelque tems, un *ſaie*, un pourpoint à longues baſques. On l'appelloit en Latin *ſagum*, ou *ſagus*, d'où eſt venu le mot *ſaie.*

SAIE, chez les Orfévres, ſe dit d'une petite poignée de ſoies de porc, liées enſemble, qui leur ſèrt à nettoyer & épouſſeter la beſogne. *Scopula.*

SAIETTE. ſ. f. Petite ſèrge de ſoie ou de laine, venant d'Italie. Il y a auſſi des *ſaiettes* ou revêches de Flandres, ou d'Angleterre, qui ſont des éſpéces de ratine. On l'a nommée en Latin *ſagum*, *ſaga*, *ſagia*, *ſaya*, *ſayum.* DU CANGE.

SAJETTE. Voyez SAGETTE.

SAIETTER. v. act. Tèrme d'Orfévre. Nettoyer ou épouſſetter la beſogne avec la ſaie. *Scopulâ detergere.*

SAIETTEUR. ſ. m. Faiſeur de ſaie. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Picardie, où l'on fait de ces ſortes d'étoffes. *Sagarum propola, opifex, textor.*

SAIGNANT, ANTE. adj. Qui ſaigne encore, qui eſt frais tué. *Sanguinem mittens, emittens, fundens.* On le dit en cette phraſe provèrbiale, Bœuf *ſaignant. Bos recenter mactatus.* Mouton bêlant. *Ovis balans.* Porc pourri. *Sus recoctus.* Tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit. On dit encore, que la plaie eſt toute *ſaignante*; pour dire, qu'elle eſt nouvellement faite, tant au propre, qu'au figuré.

SAIGNÉE. ſ. f. Opération de Chirurgie qu'on fait avec une lancette pour tirer le ſang corrompu ou ſupèrflu qui eſt dans les veines. *Miſſio ſanguinis; venæ inciſio, ſanguinis detractio, phlebotomia.* Les Médecins méthodiques uſent de *ſaignée* pour rémède principal. La *ſaignée* étoit fort râre chez les Anciens. Une *ſaignée* du bras, *ſaignée* du piéd. On tient que c'eſt l'hippopotame qui a enſeigné aux hommes l'uſage de la *ſaignée*, parcequ'étant trop chargé de ſang, il ſe frotte contre une roſeau pointu, & s'ouvre une veine: puis ſe ſentant déchargé de ſa plénitude, il ſe veautre dans la bouë pour étancher ſon ſang.

SAIGNÉE, ſe dit auſſi du ſang même qu'on tire par l'ouvèrture de la veine. *Sanguinis detractio.* Comment vous portez-vous depuis votre *ſaignée?* Abondante *ſaignée.* Grande *ſaignée. Copioſa ſanguinis detractio.*

SAIGNÉE, ſe dit figurément de tout ce qui épuiſe. Je me trouve incommodé de la veine poëtique, pour la quantité de *ſaignées* que j'ai faites ces jours paſſez. MOL. *Exhauſtus poeticus.* Cela ne ſe peut dire qu'en riant.

SAIGNÉE, ſe dit auſſi figurément en parlant des corps politiques. *Strages, vel clades infeſta, cruenta.* La bataille de Cannes fut une grande *ſaignée* que ſouffrit la République Romaine; elle fut bien affoiblie par cette *ſaignée.*

SAIGNÉE, eſt auſſi une rigole, un petit foſſé qu'on fait dans un pré pour y amener de l'eau, & y entretenir la fraicheur. *Incile, canalis incilis.* On a affermé ce pré à la charge d'en rafraichir les *ſaignées*, & de les entretenir en bon état.

SAIGNÉE, eſt auſſi une ouvèrture & un canal qu'on creuſe en pente pour vuider l'eau d'un foſſé, déſſécher un marais affoiblir une rivière. *Tubus, vel canalis.* Le Rhin a été affoibli par pluſieurs canaux & *ſaignées* qu'on a fait vèrs ſon embouchure. On met les foſſez d'une ville à ſèc par des *ſaignées* quand on trouve de la pente.

SAIGNÉE, ſe dit figurément en ce ſens, des moyens qu'on trouve de tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un. *Pecuniæ derivatio.* Ce gendre fait de tems en tems des *ſaignées* à la bourſe de ſon beau-père. Cette province a déja ſouffert pluſieurs *ſaignées*, par des taxes & emprunts.

On dit provèrbialement en ce ſens, Selon le bras la *ſaignée*, quand on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celui à qui on le demande. *Pro viribus phlebotomia.* On dit auſſi, que les valets des Voituriers ont fait une *ſaignée* à un muid de vin, quand ils en ont tiré avec un foret & un faucet.

SAIGNEMENT. ſ. m. Fluxion ou pèrte de ſang. *Sanguinis emiſſio, fluxio e naribus.* Il y a des gens qui meurent par un *ſaignement* de nez, par une fluxion qu'on ne peut arrêter. Les fréquens *ſaignemens* ſont des marques de réplétion. Un crapaut ſèc tenu dans la main, arrête le *ſaignement* de nez, & appaiſe la douleur des dents. CHARAS.

SAIGNER. v. act. & n. Ouvrir la veine avec une lancette pour tirer du corps le ſang corrompu, ou qui péche par excès. *Sanguinem extrahere.* Les Médecins de Paris font trop *ſaigner.* Ce Chirurgien eſt fort éxpèrt à *ſaigner.* On l'a *ſaigné* au bras, à la céphalique, à la médiane; on l'a *ſaigné* le piéd en l'eau. Quand les Bramines ſont malades, ils ne ſe font jamais *ſaigner*; mais ils jeûnent. HIST. DES BRA. Les Médecins Chinois ne *ſaignent* point. P. LE COMTE.

SAIGNER, à l'actif, ſe dit parmi les Charcutiers pour, Tuer. *Saigner* un porc. *Suem jugulare, mactare.*

SAIGNER, au neutre, ſignifie, Répandre du ſang. *Sanguinem effundere.* On lui a donné un coup de poing ſur le nez, il *ſaigne* comme un bœuf. Quand on s'eſt piqué ou coupé, il faut faire *ſaigner* la plaie. On lui a donné mille coups, il *ſaigne* de tous côtez. C'eſt une érreur populaire de croire que les plaies *ſaignent* en préſence d'un meurtrier.

SAIGNER, ſe dit encore en parlant d'un marais, d'un foſſé, d'une rivière, quand on fait des canaux pour les vuider, déſſécher ou affoiblir, pour en faire couler les eaux dans un lieu plus bas. *Incidere, derivare.*

SAIGNER, ſe dit figurément du cœur, quand il eſt ému d'une grande tendreſſe, ou touché de compaſſion. *Commoveri, agitari, palpitari, miſericordia tangi, moveri.* Le cœur me *ſaigne*, quand je vois la miſère du peuple, le triſte état de ce pauvre homme qui n'a pas de pain, quand je vois opprimer un innocent.

Croi, qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour,
Des combats, dont mon cœur ſaignera *plus d'un jour.*
RACINE.

SAIGNER, ſe dit auſſi en chôſes morales, & en parlant des Corps politiques. Le meurtre du Duc de Bourgogne eſt une plaie qui a *ſaigné* long-tems, qui a eu de facheuſes ſuites. *Homicidium Ducis Burgundiæ diu fuit infeſtum.* L'héréſie a fait bien des maux dans l'Europe, la plaie *ſaigne* encore.

SAIGNER, ſignifie auſſi, Tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un

qu'un, ou par force, ou volontairement. *Pecuniam corrogare.* Ce Partiſan a été rudement *ſaigné* à la Chambre de Juſtice. Il faut que chacun ſe *ſaigne* pour ſubvenir aux néceſſitez de l'État. Un débiteur fait fort bien de ſe *ſaigner*, de faire un effort pour contenter ſes créanciers. Lui as-tu dit qu'il falloit qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fît quelque éffort, qu'elle ſe *ſaignât* pour une occaſion comme celle-ci? MOL. Il eſt bas en ce ſens.

On dit provèrbialement qu'un homme *ſaigne* du nez, lorſqu'il manque de réſolution, quand il faut éxécuter quelque entrepriſe, par timidité, quoiqu'il eût promis de le faire. *Tergiverſari, recuſare.* On dit auſſi d'une piſtole qui paroît rognée depuis peu, qu'elle *ſaigne* encore.

SAIGNEUR. ſ. m. Qui ſait ſaigner beaucoup. *Magnus extractor ſanguinis.* Il ne ſe dit qu'odieuſement en cette phraſe. Je ne me veux point ſervir de ce Médecin, c'eſt un trop grand *ſaigneur.*

SAIGNEUX, EUSE. adj. Qui eſt taché ou ſouillé de ſang. *Sanguinolentus.* Voilà un mouchoir, un linge qui eſt tout *ſaigneux.* On le dit particulièrement de la partie du mouton & du veau qui contient les vèrtébres du cou, parceque c'eſt par-là qu'on fait écouler le ſang, quand on les tuë. Cette partie s'appelle le *bout-ſaigneux.*

SAILLANS. ſ. m. Nom propre d'up bourg de Dauphiné, ſitué ſur la Drome, entre Die & Creſt. *Saillanum.* On conjecture que ſon nom vient des Ségalauniens, qui étoient les anciens habitans du pays. MATY.

SAILLANT, ANTE. adj. Qui ſort, qui avance en dehors. *Angulus excurrens & recurrens.* En tèrmes de fortifications il y a deux ſortes d'angles, les uns ſont *ſaillans*, les autres ſont rentrans, comme on voit aux ouvrages qui ſont tracez en étoiles, ou en tenailles. Les angles *ſaillans* ſont ceux qui préſentent la pointe en dehors. Dans les provinces du midi les toits ſont *ſaillans* fort avant ſur la ruë en forme d'auvens. Les balcons ſont des membres *ſaillans* en un bâtiment.

En tèrmes de blâſon, on dit que la licorne eſt *ſaillante*, au lieu de dire *rampante*, quand elle ſe câbre, & éleve les jambes de devant comme pour ſaillir. *Saliens, repens.* On le dit auſſi d'une chévre, d'un mouton, ou bélier en piéd.

SAILLE. Tèrme de Marine. C'eſt un mot en uſage parmi les matelots, qui eſt prononcé par pluſieurs enſemble, en élevant ou pouſſant quelques fardeaux.

SAILLIE, ou PROJECTURE. ſ. f. Partie d'un bâtiment qui avance ſur la ruë, qui n'eſt pas à plomb ſur les fondemens. C'eſt l'avance qu'ont les moulures & membres d'Architecture, au delà du nû du mur, & qui eſt proportionnée à leur hauteur. C'eſt auſſi toute avance portée par encorbellement au delà du mur de face, comme fèrmes de pignons, balcons, ménianes, galeries de charpente, trompes, &c. DAVILER. *Eminentia.* Il y a eu une fèrme domaniale pour les auvens & *ſaillies.* Les *ſaillies* ſur les voies publiques, ſont réglées par les Ordonnances. DAVILER. Toutes les *ſaillies* doivent un droit au Voyer. On ne pèrmet plus de faire maintenant des *ſaillies* ſur les ruës. Les trompes ſont des bâtimens en *ſaillie*, qui ſont des chèf-d'œuvres d'Architecture. On dit auſſi, qu'une corniche a trop ou trop peu de *ſaillie*, quand on n'y a pas bien obſervé les proportions.

SAILLIR, ſe dit figurément en ce ſens d'une penſée un peu trop marquée, & qui n'eſt pas du diſcours ordinaire. *Ingenii promicantis ſubitarius impetus.* Une ſentence eſt, pour ainſi dire, en *ſaillie*, & ſort du corps du diſcours. P. LE BOSS. Notez qu'il y a là un correctif.

SAILLIE. Sortie avec impétuoſité, irruption. Il eſt vieux en ce ſens. Il ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, mouvement vif & ſubit, emportement, fougue, tranſport. *Eruptio, impetus.* Il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, à moins qu'il ne ſoit accompagné de quelque épithéte favorable. Pour arrêter de pareilles *ſaillies*, on donna des gardes aux Prédicateurs. MAUC. Il n'eſt pas queſtion ici de *ſaillie*; tout dépend de la conduite. VAUG. Les beaux éſprits ont quelquefois des *ſaillies* ingénieuſes, d'heureuſes penſées. Ce Fou a des *ſaillies* de fureur, qui lui font faire mille éxtravagances. Pluſieurs Poëtes ne réuſſiſſent que dans leurs boutades & leurs *ſaillies.* Quelquefois dans nos *ſaillies* d'humeur bienfaiſante nous prodiguons nos bienfaits ſans choix. TOUR. En contraignant le génie du Poëte par les régles de l'art, l'on éteint & l'on arrête les plus vives *ſaillies* de l'imagination. S. ÉVR. Bien des gens préférent les ſages emportemens de Malhèrbe, aux *ſaillies* & aux éxcès Pindariques. BOIL. Elle réprima par une ſage ſévérité les vivacitez de ſon éſprit, & les *ſaillies* naturelles d'une fièrté encore naiſſante. FLÉCH. La plupart de nos actions ne ſont que des *ſaillies*, & des emportemens, ſelon que les différentes circonſtances de la vie nous agitent. S. ÉVR. Les *ſaillies* dans l'enjouement, & dans la paſſion ſont naturelles à tout le monde. BELL. Il ne marche que par vives & impétueuſes *ſaillies.* BOSS.

SAILLIR. v. n. Ce vèrbe eſt aſſez éxtraordinaire. Il ſe conjugue différemment ſelon ſes différentes ſignifications. Quand il ſignifie, S'avancer, ſe jetter, paroître en dehors. *Extare, proſtrare, eminere.* On dit je *ſaille*; ce balcon *ſaille*; cette fenêtre *ſailloit* trop. Il fait au futur, je *ſaillerai.* M. L. T. On le dit des parties d'un bâtiment qui ne ſont pas à plomb ſur les fondemens. On a fait trop *ſaillir* ce balcon, ce corridor. On fait *ſaillir* davantage les corniches Corinthiennes, que celles des autres ordres.

SAILLIR, ſe dit auſſi des eaux & autres chôſes liquides, qui s'élevent en l'air, & ſignifie Jaillir; ſortir avec impétuoſité. *Salire, erumpere.* Dans ce ſens, & les ſuivans, il faut conjuguer, Je *ſaillis*, tu *ſaillis*, il *ſaillit.* Les eaux *ſaillifſent* de tous côtez. Le ſang *ſailliſſoit.* Au futur je *ſaillirai.* M. L. T. On voit *ſaillir* mille ſources d'eau vive dans cette prairie, qui eſt au piéd de cette montagne. On fait *ſaillir* l'eau juſqu'à une grande hauteur par la compreſſion qu'on en fait dans les pompes. Quand on lui a ouvèrt la veine, ſon ſang a *ſailli* juſques ſur le viſage du Chirurgien.

SAILLIR, ſignifie quelquefois, Sauter. *Salire.* Ce brave éſcalada la muraille, & delà il *ſaillit*, il ſe jetta dans la ville. Quand on fait quelque reproche à cet homme-là, on le met en colère, on le fait *ſaillir*, ou ſauter aux nuës. En ce ſens il eſt vieux.

SAILLIR, ſe dit auſſi en parlant de l'accouplement de quelques animaux. *Salire.* On a mené cette cavalle à un haras pour la faire *ſaillir* par un Barbe. On le dit auſſi des vaches & des taureaux.

SAILLIR. Vieux v. n. Sortir ou ſauter. D'où vient qu'en Languedoc, *ſali* ſignifie *ſortir.* BOREL. *Exire.*

SAILLI, IE. part. paſſ. & adj. *Salitus.*

SAIN. ſ. m. Eſpéce de graiſſe molle qui ſe tire particulièrement du porc, & ſur tout celle qui ſe fond dans la poële. *Porcinus adeps.* Le *ſain* vient aux animaux qui ſont tout-à-fait tèrreſtres, mais la graiſſe s'engendre en ceux qui ſont mols & humides. Pluſieurs Médecins confondent ces noms. On fricaſſe des bignets avec du *ſain* doux. Le *ſain* ſe trouve particulièrement au méſentère, & vaut mieux pour la ſanté que la graiſſe.

SAIN, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, de la graiſſe des bêtes mordantes. *Axungia.* Mais à l'égard des bêtes rouſſes, on l'appelle *ſuif.* *Sebum.*

SAIN, SAINE. adj. Qui a le corps bien conſtitué, & bien diſpoſé, faiſant bien ſes fonctions; celui dont les humeurs ſont dans un juſte tempérament. *Sanus, conſtitutus, compoſitus.* Galien diſoit qu'il avoit vû pluſieurs hommes temperez; mais qu'il n'en avoit vû pas un tout-à-fait *ſain.* Un homme valétudinaire eſt celui qui a le corps mal *ſain*, ſujet à pluſieurs maladies, ou déréglemens. Il eſt revenu *ſain* & ſauf de ſon voyage.

SAIN, ſe dit auſſi au ſubſtantif, mais il ne ſe dit guère qu'au plurier. Les *ſains* n'ont pas beſoin de Médecin, mais les malades. PORT-R. *Bene habentes.*

SAIN, ſe dit auſſi des plantes & des chôſes inanimées. Les arbres de cette forêt ont été ſondez, on les a trouvez *ſains* juſques dans le cœur. *Sanus, integer, incorruptus.* Ces fruits ſe ſont bien conſervez, ils ne ſont ni pourris, ni entichez, ils ſont fort *ſains* dans l'arrière-ſaiſon. On a viſité les fondemens de ce logis, on les a trouvez *ſains* & entiers. On a collationné cet acte à ſon original, il a été reconnu *ſain* & entier par les Notaires.

SAIN, ſe dit auſſi de ce qui contribuë à la ſanté. *Salubris.* La promenade eſt *ſaine* après le repas. Il y a des pays où l'air eſt mal *ſain* & corrompu. Les melons, les concombres, les abricots ſont des fruits mal *ſains.*

SAIN, en tèrmes de Marine, ſe dit des côtes & endroits de mèr qui ſont ſûrs, & où il n'y a ni bancs, ni briſans. *Tutus, apricus.* Ce parage, ce hâvre eſt *ſain* & net. Cette rade eſt bonne & ſure, elle eſt *ſaine* & nette. Nous rangeâmes le petit rocher (de l'iſle S. Vincent) à la portée du fuſil, pour gagner au vent; il eſt fort *ſain.* FRÉZIER, *p.* 10. Cette pièrre eſt fort *ſaine*, car nous avons vû un vaiſſeau en calme à longueur de chaloupe près, ſans toucher. IDEM, *p.* 81. Ce rocher eſt *ſain* à longueur de chaloupe. IDEM, *p.* 117. Un parage *ſain*, eſt celui où il n'y a point de rocher, ni bancs aux environs. Une roche *ſaine*; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a rien de dangereux que ce qui paroît. AUBIN.

SAIN, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Un Notaire fait toujours mention qu'un teſtateur eſt *ſain* d'entendement, quoique malade de corps, *Sanus.* Cette opinion eſt conforme à la *ſaine* & à la droite raiſon. Vous n'aviez pas l'éſprit *ſain*, quand vous fites cette entrepriſe. Cela a paſſé par l'avis de la meilleure & de la plus *ſaine* partie du Chapitre. Cet Auteur a toujours ſuivi la *ſaine* doctrine de l'Égliſe. J'admire que vous

ayez de ſi *ſaines* opinions de ce qui a accoutumé de tromper les hommes. VOIT.

On dit proverbialement & ironiquement, Cette année les maladies ne ſont pas *ſaines*, en ſe moquant de ceux qui s'efforcent de prouver une choſe claire & conſtante. *Morbus multum à ſanitate diſcrepat hoc anno.*

SAINEMENT. adv. D'une manière ſaine. *Sanè, incolumiter.* Il faut s'abſtenir des débauches pour vivre *ſainement*, & n'engendrer point de mélancholie. On le dit auſſi au figuré. A vous en parler *ſainement*; c'eſt-à-dire, judicieuſement & raiſonnablement. Il faut être ſans préoccupation pour juger *ſainement* des choſes. Cicéron penſoit & jugeoit *ſainement*.

SAINFOIN. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges longues d'environ un pié, rougeâtres, ſe couchant à tèrre. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la veſſe, vèrtes par deſſus, blanches & veluës par deſſous, pointuës, attachées par paires ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont légumineuſes, rouges, diſpoſées en épis longs & ſèrrez. Il leur ſuccéde de petites gouſſes coupées en crête de coq, hériſſées de pointes rudes, renfèrmant chacune une ſemence qui a la figure d'un petit rein. Sa racine eſt longue, médiocrement groſſe, noire en dehors, blanche en dedans. En Latin *onobrichis foliis vicia, fructu echinato major.* C. BAUH. On cultive le *ſainfoin* pour nourrir & pour engraiſſer les beſtiaux; les vaches & les brebis qui en mangent, ont beaucoup de lait. Il y a une autre eſpéce de *ſainfoin* qui différe de la précédente en ce qu'elle eſt plus petite en toutes ſes parties, excepté en ſes gouſſes. On l'appelle *onobrychis fructu echinato minor.* C. BAUH.

SAINT, SAINTE. adj. & ſ. Qui eſt éxemt de tout péché, de toute corruption, qui a une pureté parfaite par ſon eſſence. *Sanctus, religioſus, vacuus à peccato.* En ce ſens il ne ſe dit proprement que des Pèrſonnes Divines. Dieu eſt le *Saint* des *Saints*. Il veut que nous ſoyons ſaints, parcequ'il eſt *ſaint*. Le vèrbe incarné eſt appellé *Saint*, S. Pierre l'appelle le *Saint* & le Juſte. Le *Saint* Éſprit, la *Sainte* Trinité.

SAINT, ſe dit auſſi des créatures, des Anges, des Bienheureux que Dieu a admis à la participation de ſa gloire étèrnelle, ou qui ont été canoniſez, & reconnus pour tels par le Pape & par l'Égliſe Romaine, après pluſieurs informations & cérémonies. *Sanctus, beatus.* La Fête des *Saints* Anges Gardiens, des *Saints* Innocens. Les *Saints* Patriarches. Dieu eſt admirable dans ſes *Saints*. Les *Saints* Apôtres, Martyrs & Confeſſeurs, la *Sainte* Vièrge. Nous appellons *Saints*, ceux que Dieu a conſacrez par ſa grace, qu'il a fait briller comme des aſtres dans ſon Égliſe, & qu'il fait triompher dans le ciel. FLÉCH. Le Père Papebrock compte 17 ou 1800 *Saints* ſur le premier de Juin ſeulement. Le P. Mabillon a fait (en 1698.) une Diſſèrtation ſur le culte des *Saints inconnus*. On rend des honneurs à des *Saints*, qui peut-être n'ont pas été Chrétiens, & dont on ignore le nom. On eſt obligé de leur impôſer des noms, & à cauſe de cela on les appelle des *Saints baptiſez*. LE P. MAB. Pourquoi prodiguer des reſpects pour des *Saints* ſans nom & ſans vèrtu? ID. On s'adreſſe tous les jours à des *Saints* pour intèrcéder auprès de Dieu, & l'on peut douter s'ils ſont eux-mêmes dans le ciel. ID. On ne devroit déférer le titre & le rang de *Saint*, dans le Martyrologe, que ſur des preuves inconteſtables: mais l'avarice éleve à la dignité de *Saint*, des *Saints* très-douteux, pour tirer un tribut de l'ignorance, & de la crédulité des peuples. S. ÉVR. C'eſt deshonorer l'Égliſe, que de ſupoſer que pour un gain vil & ſordide, elle s'eſt aviſée de forger & de créer des *Saints*, pour tromper le peuple, & fomenter la ſupèrſtition. RÉP. AU P. MAB. L'Égliſe Catholique invoque, révère & reclame les *Saints*; chante les Litanies des *Saints* & *Saintes* de Paradis; les Proteſtans tiennent qu'il ſuffit de propoſer l'éxemple des *Saints* à imiter. La *Touſſaints* eſt la Fête de tous les *Saints*. L'honneur eſt un vieux *Saint* que l'on ne chaume plus. RÉGN. Surius & Ribadénéira ont écrit la vie des *Saints*. On appelle auſſi ce Recueil, les Fleurs des *Saints*. Le Père Papebrock travaille (1702.) encore à la compilation des *Actes des Saints*: il les a rangez ſur chaque jour de l'année où ils ſont morts. Les ſix premiers mois de l'année, & juſqu'au mois de Juin inclusivement, contiennent déja 24 volum s *in-folio*. Depuis, les Succeſſeurs du P. Papebrock ont ajouté deux Tomes qui comprennent un éloge & une vie du P. Papebrock mort en 1714. le 29e Juillet, âgé de 87 ans; une Appendice du mois de Juin, des Tables pour les ſix premiers mois de l'année qui ſont finis, & ils y ont joint le Ménologe d'Uſuard, par le P. du Solier. Ces deux volumes ajoutez, cela fait 26 volumes *in-folio* pour ces ſix premiers mois.

On peut dire qu'il en va des Écrivains des vies des *Saints* comme des Prédicateurs des Fêtes de Parroiſſes, qui employent toutes les figures de leur Rhétorique pour relever le merite du *Saint* dont ils écrivent, ou dont ils parlent. Dom Innocent Maſſon Général des Chartreux dans ſa réponſe à M. l'Abbé de la Trappe, page 47.

On appelle par éxcellence les *Saints* Pères, *Sancti Patres*, les premiers Docteurs de l'Égliſe Grécque ou Latine, qui ont écrit ſur les myſtéres & ſur la doctrine de la Religion, comme *Saint* Chryſoſtôme, *Saint* Auguſtin, *Saint* Jerôme, *Saint* Ambroiſe, *Saint* Grégoire, &c.

SAINT, ſe dit auſſi des hommes qui ſur la tèrre menent une vie chrétienne & éxemplaire. *Juſtus.* C'eſt un *ſaint* homme. Cet homme eſt mort comme un *ſaint*; c'eſt un *Saint* qui fait des miracles.

En écrivant au Pape, les Rois même lui donnent le titre de *Très-Saint Pere. Sanctiſſime Pater*, ou *Beatiſſime Pater*, en Latin, mais en François, toujours *Très Saint Pere. Très-Saint Pere*, la foi de Piètre qui ne défaut jamais, diſent, avec grande raiſon, que cette coutume reçûë & autoriſée dans l'Égliſe ſoit conſervée, qui veut que l'on raporte les cauſes majeures au S. Siége Apoſtolique. *Lettre des Evêques de France à Innocent X. en* 1645. *Très-Saint Pere*, j'ai toujours beaucoup éſpéré de l'éxaltation de votre Sainteté au Pontificat pour les avantages de l'Égliſe, & l'avancement de notre ſainte Religion. *Lettre de Louis XIV. à Innocent XII. en* 1693. En parlant à la troiſiéme pèrſonne, on l'appelle le *Saint Pere*.

Les Empereurs Grècs de Conſtantinople portoient le titre de *Saint* & de Sainteté, à cauſe de l'onction de leur ſacre, témoin le différend de Michel Paléologue avec le Patriarche Joſeph, qui dans ſon teſtament ne lui avoit point donné le titre de *Saint*, comme on le peut voir dans Pachymère. C. 31. C'eſt ainſi que nous donnons le titre de ſacré à nos Rois, pour la même raiſon; & que nous diſons, La ſacrée pèrſonne du Roi.

SAINT, ſe dit auſſi des choſes qui ſont conformes à la loi de Dieu, *Juſti, conformes legi divinæ.* Une *ſainte* vie, une *ſainte* action, une *ſainte* penſée, de *ſaintes* œuvres, une *ſainte* inſpiration, un *ſaint* mouvement. Ce fut par l'éffet d'une *ſainte* colère que Moïſe caſſa les tables de la Loi.

SAINT, ſe dit auſſi des choſes ſacrées, ou qui appartiennent à l'Égliſe, pour leſquelles on doit avoir une grande vénération. *Sacer, Deo dedicatus.* Le théatre pèrd tout ſon agrément dans la repréſentation des choſes *ſaintes*, & les choſes *ſaintes* pèrdent beaucoup de la religieuſe opinion qu'on leur doit, quand on les repréſente ſur le théatre. S. ÉVR. La *Sainte* Égliſe; le *Saint* Concile; les *Saintes* Reliques; la *Sainte* Meſſe; les *Saintes* Huiles, la *Sainte* Ampoulle; le *Saint* Siége, pour dire, le Siége de Rome; le *Saint* Office, pour dire, le Tribunal de l'Inquiſition. On jure ſur les *Saints* Évangiles, ſur la *Sainte* Bible, ſur les *Saintes* Écritures. Les *Saints* Canons. La Semaine-*Sainte*. C'eſt la dèrnière ſemaine du carême, en laquelle on célébre les myſtéres de la paſſion de Notre-Seigneur. On appelle auſſi une Semaine-*Sainte*, un livre qui contient l'Office de ces *Saints* jours. Le Jeudi-*Saint*, le Vendredi-*Saint*. L'année-*Sainte* eſt celle du grand Jubilé. Il a été entèrré en tèrre *ſainte*, c'eſt-à-dire, dans une Égliſe ou dans un cimetière. On appelle par éxcellence la Tèrre-*Sainte*, la Paleſtine. Tel Prince croyoit ſignaler ſa Religion à la Tèrre-*Sainte*, qui ſeroit demeuré chez lui, s'il avoit ſçu ſa Relgion. DE VILL. Jéruſalem eſt nommée la *Sainte* Cité, à cauſe que Dieu y a opéré les myſtéres de notre Rédemption. On appelle auſſi les *Saints-Lieux*, les lieux de la Judée & de la Paleſtine, où J. C. a opéré quelque myſtère, ou quelque miracle, &c. C'étoit autrefois la grande dévotion des Chrétiens, d'aller viſiter les *Saints-Lieux*. Il viſita les *Lieux ſaints*, & les viſita plus d'une fois, toujours avec une profonde révérence, & une ſenſible piété. BOUH.

Il y avoit dans le Tabèrnacle, & enſuite dans le Temple de Salomon, deux lieux particuliers, dont l'un s'appelloit le *Saint lieu. Sanctorum.* Et l'autre qui étoit le plus reculé, s'appelloit le lieu *Très-ſaint. Sancta ſanctorum.* L'Arche de l'Alliance étoit dans le lieu *Très-ſaint*. Un voile ſéparoit le *Saint lieu* d'avec le lieu *Très-ſaint*. Il n'y avoit que le Souverain Sacrificateur, qui pût entrer dans le lieu *Très-ſaint*, & une ſeule fois l'année. Ce lieu *Très-ſaint* s'appelloit auſſi le *Sanctuaire*; & par là, étoit figuré le Ciel où JÉSUS-CHRIST, le véritable Souverain Sacrificateur, eſt monté pour y intèrcéder pour nous.

On dit auſſi, l'Hiſtoire *Sainte*, en parlant de celle des Juifs, & de celle de l'Égliſe. *Hiſtoria ſancta.* Le Père Cauſſin a fait un livre intitulé la Cour *Sainte*. *Curia ſancta.*

SAINT, eſt auſſi une épithète qu'on donne à pluſieurs maladies, à cauſe qu'on en a été ſouvent guéri par l'invocation de quelques *Saints*. *Morbus ſacer*; comme l'épilepſie, qu'on appelle le mal de *Saint* Jean; la gâle qu'on appelle le mal de *Saint* Main, ou de *Sainte* Reine; le feu *Saint* Antoine; la folie qu'on appelle des tranchées de *Saint* Mathurin.

Quoique *ſaint*, ſoit maſculin, on dit pourtant *la Saint* Jean, la

Saint

Saint Pierre, *la Saint* Martin, &c. parceque l'on ſouſentend le mot de *fête*. Ainſi on dit *la Saint* Jean, pour dire, la Fête de S. Jean. *Dies feſtus ſancti Joannis, per ellipſin.*

SAINT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne ſçait plus à quel *Saint* ſe vouer; pour dire, ſes affaires vont mal, il ne ſçait plus quel remède y aporter. *Neſcit ad quem confugiat.* Il vaut mieux parler à Dieu, qu'à ſes *Saints*; pour dire, il faut s'adreſſer plutôt au Maître qu'à ſes Officiers, quand on veut obtenir quelque grace. On dit auſſi, A chaque *Saint* ſa chandelle; pour dire, qu'il faut intéreſſer tous ceux qui peuvent aider à faire réuſſir une affaire. On dit auſſi, C'eſt un *Saint* qu'on ne chomme plus, un *Saint* qui ne guérit de rien, en parlant d'une homme diſgracié, qui n'a plus de pouvoir de nuire ni de ſervir. On dit auſſi, On l'a enlevé comme un corps *ſaint*. Voyez-en l'origine à BANQUIER. On dit auſſi d'un hypocrite, qu'il ſait bien la *Sainte* Nitouche, ou Mitouche; que c'eſt un petit *Saint* de bois, & ironiquement, qu'il eſt *ceint* de ſa ceinture. On dit au contraire pour le faire valoir, Il y a de pires *Saints* en Paradis. On dit auſſi, qu'un homme eſt à la priſon de *Saints* en Crèſpin; pour dire, qu'il eſt chauſſé trop étroitement. On appelle auſſi *Saint* Crèſpin, tous les outils d'un Cordonnier; & figurément tout le bien d'un pauvre homme. Il a pèrdu tout ſon *Saint* Crèſpin. On dit de deux pèrſonnes qu'on voit toujours enſemble, que c'eſt *Sainte* Géneviéve & *Saint* Marceau; que c'eſt *Saint* Roch & ſon chien. On appelle le vin de la *Saint* Martin, un préſent qu'on fait aux valèts & aux Artiſans le jour de la Fête de *Saint* Martin pour la célébrer. On dit auſſi, quand on a appliqué tous ſes ſoins pour guérir une pèrſonne, pour faire réuſſir une affaire, qu'on y a employé toutes les hèrbes de la *Saint* Jean. On appelle des *Saints* de Gréve, des filous, des coupe-jarrets qu'on éxécute à la Gréve, qui pour ſe déguiſer prennent des ſurnoms de *Saints*, comme *Saint*-Ange, *Saint*-Gèrmain, &c.

SAINT-AGNAN. Nom d'une petite ville de France. *Fanum S. Agnani.* Elle eſt dans le Bèrry, au confluant de la Saûdre & du Chèr, à trois lieuës de Remorentin, vèrs le couchant. *Saint-Agnan* avoit autrefois le titre de Comté, il a maintenant celui de Duché-pairie. MATY.

SAINT-AGRÉVE. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Vivarèz, à ſept lieuës d'Annonay, vèrs le couchant. *Fanum S. Agrippæ* ou *Agripani* anciennement *Chinacum.* MATY.

SAINT-ALBAN. Nom propre d'une petite ville du Comté d'Harford, en Angletèrre. *Fanum S. Albani.* Elle eſt à deux ou trois lieuës de la ville d'Harford, du côté du midi. On voit près de cette ville le lieu nommé Vérulam, où il n'y a que quelques reſtes des murailles de l'ancienne *Verolamium*, *Verulamium*, ou *Urolamium*, ville des Cattieuchlans, & une des plus conſidérables de la Grande Bretagne, des ruïnes de laquelle Offa, Roi des Mèrciens, fit bâtir l'an 793. le Monaſtère de *Saint-Alban* à l'honneur de *Saint* Alban, qui y avoit ſouffèrt le martyre, & autour duquel la ville de *S. Alban* fut conſtruite. MATY.

SAINT-AMAND. Nom d'une petite ville avec une Abbaye. *Amandopolis*, *Fanum S. Amandi*, anciennement *Elno.* Elle eſt dans le Tourneſis en Flandres, à quatre lieuës de Tournay, vèrs le midi. Elle eſt ſéparée de Valenciennes vèrs le midi, par une forêt qu'on nomme le bois de S. Âmand.

SAINT-AMAND. Iſle. Voyez OSTREVENT.

SAINT-AMAND. Nom d'une petite ville de France. *Amandopolis*, *Fanum S. Amandi.* Elle eſt dans le Bourbonnois, près du Bèrry, à dix lieuës de Bourges, vèrs le midi. MATY.

SAINT-AMARIN. Nom propre d'une petite ville de la Haute Alſace. *Amarinum*, *Fanum S. Amarini*, ou *Fanum S. Marini.* Elle eſt ſur la rivière de Thur, dans l'Abbaye de Murbach, à deux lieuës & demie de la ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

SAINT-AMOUR. Nom d'une petite ville du Comté de Bourgogne. *Fanum S. Amatoris.* Elle eſt aux confins du Duché, & à neuf lieuës de S. Claude, vèrs le couchant. MATY.

SAINT-ANDIOL, ou le bourg S. ANDIOL. *Burgus*, ou *Fanum S. Andioli*, *Vivarienſe Monaſterium.* Petite ville de France. Elle eſt dans le Vivarez, au confluant de l'Ardéche & du Rhone à deux lieuës de Viviers, vèrs le midi. On aſſûre que cette ville portoit anciennement le nom de *Gento*, *Gentibo*, *Gentibus*, & qu'elle a pris celui qu'elle a maintenant de *S. Andiol*, qui y ſouffrit le martyre l'an 190. MATY.

SAINT-ANDRÉ, SAN-ANDERO. Ville de la Biſcaye, en Eſpagne. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, anciennement *Flavionavia* & *Flavion-Avia.* Elle a un fort bon port, & elle eſt défenduë par deux citadelles. Sa ſituation eſt ſur une petite préſqu'iſle, à dix-huit lieuës de Bilbao, vèrs le couchant. On aſſûre qu'elle fut appellée autrefois *Larabota*, & enſuite *Fanum S. Trudonis*, & que de ce dèrnier nom s'eſt formé, par corruption, celui de *S. André.* MATY.

SAINT-ANDRÉ. Nom d'une petite ville Épiſcopale d'*Allemagne*. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, *Lavantum.* Elle eſt dans la Carinthie ſur le Lavant, à trois lieuës au deſſus de Lavamynd, & de la Drave. *S. André* appartient à l'Archevêque de *Saltzbourg*, qui en nomme l'Évêque, dont il reçoit le ſerment de fidélité. C'eſt l'ancienne *Flavium*, ville du Norique, & elle s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne Solva, ville du même pays. MATY.

SAINT-ANDRÉ, ou SAINT-ANDREVVS, anciennement Kirkreuil, & Rigmund. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, *Fanum Reguli*, *Rigmundia.* Ville de l'Écoſſe méridionale. Voyez ANDRÉ.

SAINT-ANDRÉ. Eſt auſſi le nom d'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur le Danube, un peu au deſſus de Bude. *Fanum S. Andreæ.* Quelques Géographes eſtiment, qu'il eſt le lieu de la Haute Pannonie, nommé anciennement *Quatuordecima legio Germanica.* MATY.

SAINT-ANDRÉ, le Fort de S. ANDRÉ. *Arx Andreana*, ou *Sancti Andreæ.* Ce fort eſt des Provinces-Unies. Il eſt ſitué dans l'iſle de Bomel, entre Tiel & Creve-cœur; les François le prirent l'an 1672. & le ruinèrent. MATY.

SAINT-ANDRÉ, iſle. *Inſula S. Andreæ.* Petite iſle du Royaume de Naples. Elle eſt dans le petit golfe, qui fait le port de Brindes, & l'on croit qu'elle eſt celle que les Anciens nommèrent *Bara* & *Pharos.* MATY.

SAINT-ANDRÉ, Le cap de S. ANDRÉ. *Promontorium S. Andreæ.* Ce cap eſt le plus oriental de l'iſle de Chypre, les Anciens l'ont appellé *promontorium Dinaretum*, *Carpaſium*, *Clides.* On donne auſſi le nom de *S. André* au cap de Molieria. Voyez Molieria. MATY.

SAINT-ANTOINE. Nom propre d'un bon bourg avec une Abbaye, chèf d'ordre. *Fanum S. Antonii.* Il eſt dans le Dauphiné, province de France, à deux lieuës de S. Marcellin, vèrs le couchant.

SAINT-ANTOINE. Les Baſſes de S. ANTOINE. *Syrtis S. Antonii.* C'eſt un écueil de la mèr du Bréſil. On le trouve au levant de la Capitanie de Porto Séguro, ſous le nom d'Abrolhos. MATY.

SAINT-ANTOINE. Le canal de S. ANTOINE. *Lacus S. Antonii*, *Salapina palus.* C'eſt un lac du Royaume de Naples. Il eſt dans la Capitanate, près du golfe de Veniſe, & de la petite ville de Salpe. MATY.

SAINT-ANTOINE. Le cap de S. ANTOINE. C'eſt le cap le plus occidental de l'iſle de Cuba, une des Antilles. Il y a un autre cap de ce nom, à l'embouchûre du Paraguay, du côté du midi, & un troiſiéme ſur la côte occidentale des Caffres, entre le tropique, & le cap de Bonne-Eſpérance. MATY.

SAINT-ANTOINE. Iſle de l'Océan Atlantique. *Inſula S. Antonii.* Elle eſt la plus ſeptentrionale de celles du Cap-vèrd, elle a environ trente-trois lieuës de circuit. On l'a crué déſèrte; mais les Hollandois y trouvèrent l'an 1622. plus de cinq cens pèrſonnes, tous négres. MATY.

SAINT-ANTOINE, Rivière. *Fluvius S. Antonii.* Il y a deux rivières de ce nom dans la Capitanie de Fèrnambuco, province du Bréſil. Le grand *S. Antoine*, ou Guaraiguazu, & le petit *S. Antoine*, ou Guaraimiri. MATY.

SAINT-ANTONIN. Nom d'une petite ville de France, ſituée dans le Rouèrgue, au confluant de l'Aveirou & de la Bonnette, entre Ville-Franche & Montauban. *S. Antonin* eſt rénommée pour ſes prunes, & elle a été autrefois fortifiée. MATY.

SAINT-ARNOUL. Nom propre d'un bourg de France. *Fanum S. Arnulphi.* Il eſt dans la Beauce, à ſix lieuës de Chartres, vèrs le levant. MATY.

SAINT-ASAPH. Nom d'une petite ville du pays de Galles en Angletèrre. *Aſaphopolis*, *Fanum S. Aſaphi*, *Eluva.* Elle eſt dans le Comté de Tlint, au confluant de l'Elvvin & du Cluyd, à deux lieuës de Denbigh, vèrs le nord. *S. Aſaph* a un Évêché ſuffragant de Cantorbery; mais elle eſt ſi fort déchuë, que ce n'eſt plus qu'un petit village. MATY.

SAINT-AUBIN DU CORMIER. Nom d'une petite ville ou bourg de France. *Fanum S. Albini.* Ce lieu eſt dans la Bretagne, à ſix lieuës de Rennes, vèrs le nord. MATY.

SAINT-AUBINET. ſ. m. Tèrme de Marine. Pont de corde que ſupportent des bouts de mâts poſez en travèrs ſur le plat-bord, à l'avant des vaiſſeaux marchands. Il couvre les marchandiſes, & les cuiſines. *Crates funales.*

SAINT-AUGUSTIN. Nom d'une colonie, & d'un fort des Eſpagnols. *Fanum S. Auguſtini.* Ce lieu eſt dans la Floride, ſur la côte orientale de la prèſqu'iſle de Tégeſta, environ à vingt lieuës de S. Matheo, vèrs le midi. MATY.

SAINT-AUGUSTIN. Baye. *Sinus S. Auguſtini.* C'eſt un petit golfe de l'iſle de Madagaſcar, vèrs la méridionale. MATY.

SAINT-AUGUSTIN. Cap. *Caput S. Auguſtini.* Ce cap eſt au Bréſil, dans la Capitanie de Pèrnambuco, près de Recif. MATY.

SAINT-

SAINT-AVO, ou S. AVAUD. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célèbre. *Fanum S. Naboris, Novacella.* Ce lieu eſt dans la Lorraine, ſur la petite rivière de Louter, à neuf lieuës de Mêts, vèrs le levant. *Saint Avaud* étoit autrefois fortifié. MATY.

SAINTE-BARBE. ſ. f. Tèrme de Marine. Lieu où le Maître Canonier tient une partie de ſes utenciles, pour le ſervice de l'Artillerie. *Tormentariorum camera.*

SAINT-BARTHELEMI. Nom d'une des Antilles de Barlovento. *Inſula S. Bartholomæi.* Cette iſle eſt entre celles de S. Martin & de S. Chriſtophle, & appartient aux François. Elle a douze lieuës de circuit, & on y recueille quantité de tabac & de manioc, dont on fait la caſſave, qui eſt le pain le plus ordinaire de l'Amérique méridionale. MATY.

SAINT-BARTHELEMI. Montagne. *Mons S. Bartholomæi.* Montagne du Méxique. Elle eſt renommée à cauſe de ſa hauteur, & ſituée à deux lieuës de la ville de Tlaſcala. MATY.

SAINT-BÉAT. Nom d'un bourg de Gaſcogne, ſitué dans le Conſerans, ſur la Garonne, à deux lieuës au deſſus de S. Bèrtrand. *Fanum S. Beati.* MATY.

SAINT-BENOIST SUR LOIRE. Voyez FLEURY.

SAINT-BÈRNARD. Il y a deux montagnes de ce nom dans les Alpes. *Mons S. Bernardi.* Ce ſont deux paſſages célèbres. Le Grand *S. Bernard* eſt entre le Duché d'Aoûſte en Piémont, & le Vallay. Le petit *S. Bernard* eſt entre ce même Duché & la Tarentaiſe. Le premier étoit appellé anciennement *Grajus Mons.* MATY.

SAINT-BÈRTRAND DE COMINGES. Voyez COMINGES. T. II. p. 13.

SAINT-BLAISE. Voyez SAINT-BRAS.

SAINT-BORONDON. L'iſle de *S. Borondon*, nommée par les Portugais l'*Encubierta*, *la non Trouvada*, l'*Incantada*, la *Fortunada*, c'eſt-à-dire, l'iſle couvèrte, Non-trouvée, Enchantée & Fortunée; parceque, diſent-ils, étant ou couvèrte de brouillards, ou environnée de courans, qui en éloignent les vaiſſeaux, on ne la trouve jamais quand on la chèrche, quoiqu'on puiſſe y être porté par hazard. On la place à quarante lieuës des Canaries, vèrs le couchant, on la nomme en Latin, *Inſula S. Blandani*, *Inſula inacceſſibilis*, & on y place l'*Ombrios* ou *Aproſitos* des Anciens. Cependant il y a beaucoup lieu de douter qu'elle ait jamais été. MATY.

SAINT-BRAS. Le cap de S. *Bras*, ou de S. Blaiſe. *Promontorium S. Blaſii.* Il y a deux caps de ce nom dans la Cafrerie, en Afrique; l'un ſur la côte occidentale ſous le Tropique; l'autre ſur la méridionale, au levant du cap de Bonne-Eſpérance. MATY.

SAINT-BURIEN. Nom d'un village d'Angleterre. *Fanum S. Buriana.* Il eſt dans le Comté de Cornouaille, à trois lieuës du cap de ce nom. On le prend pour le petit bourg nommé anciennement *Bolerium.* MATY.

SAINT-CALÈZ, SAINT-CALAIS DU DÉSÈRT. Nom d'un bourg avec un Monaſtère. *Aninſula*, *Fanum S. Carileſi.* Il eſt dans le Maine, en France, ſur la petite riviére d'Aniſle, à onze lieuës du Mans, vèrs le levant. MATY.

La SAINT-CARLE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe d'un blanc ſale & rouge vèrs le fond: ſa peluche eſt fort déliée. MORIN.

SAINT-CHAUMONT. Nom d'une petite ville, bien peuplée. *Fanum S. Chanemundi*, ou *S. Auxmundi.* Elle eſt dans le Lyonnois, province de France, ſur le Giez, à neuf lieuës de Lyon, vèrs le midi occidental. MATY.

SAINT-CHRISTOPHLE. Nom propre d'un bourg de France. *Fanum S. Chriſtophori.* Il eſt dans la Touraine, aux confins du Vendomois, du Maine & de l'Anjou, & à ſix lieuës de Tours, vèrs le nord occidental. MATY.

SAINT-CHRISTOPHLE, Iſle. Voyez CHRISTOPHLE.

SAINT-CLAUDE, ou OYEN DE JOUX. Nom d'une petite ville avec un Monaſtère célèbre. *Fanum S. Claudii* ou *S. Eugenii*, *Jurenſe Monaſterium.* Elle eſt dans la Franche-Comté, ſur la petite rivière de Liſon, aux confins du pays de Gex, & à cinq lieuës de Genêve, vèrs le couchant ſeptentrional. *S. Claude* eſt fortifiée, & eſt le ſiége d'un Bailliage. MATY.

Le mont S. CLAUDE. *Mons S. Claudii.* C'eſt une partie du mont Jura. Il eſt entre la Franche-Comté, le pays de Gex, & une petite partie de celui de Vaud. MATY.

SAINT-CLÈR. Nom propre d'un petit bourg du Gouvèrnement de l'Iſle-de-France. *Fanum S. Clari.* Il eſt dans le Vèxin François, aux confins du Normand, & à une lieuë de Giſors, vèrs le midi. MATY.

SAINT-CLOU, anciennement Nogent. *Fanum S. Clodoaldi*, anciennement *Novigentum.* Bourg de l'Iſle-de-France, ſitué ſur la Seine, à deux lieuës au deſſous de Paris, & à l'occident de cette ville. Il y a dans ce bourg un ſupèrbe palais du Duc d'Orléans. Le Domaine de *S. Clou* a été érigé en Duché pairie en faveur des Archevêques de Paris.

SAINTE-CROIX. Voyez HOLY CROSSE.

SAINT-CYPRIEN. Iſle. *Inſula S. Cypriani.* C'eſt une fort petite iſle de la mèr d'Eſpagne. Elle eſt près de la côte de la Galice, & de l'iſle de Siſarga. MATY.

SAINT-DAMIEN. Nom propre d'un bourg fortifié, ou petite ville du Montfèrrat Savoyard. *Fanum S. Damiani.* Ce lieu eſt dans l'Albeſan, à trois lieuës d'Albe, vèrs le nord, & un peu moins d'Aſt, vèrs le couchant. MATY.

SAINT-DAVIDS. Nom propre d'une ville de la Principauté de Galles. *Fanum S. Davidis*, anciennement *Menevia.* Elle eſt dans le Comté de Pembrock, à onze lieuës de Caèrmarthen, vèrs le couchant. *S. Davids* eſt une petite ville & mal peuplée, quoiqu'elle ait un Évêché ſuffragant de Cantorbery. Le cap de *S. Davids*, ſur lequel elle eſt ſituée, étoit appellé par les Anciens, *Octopitarum promontorium.* MATY.

SAINT-DENYS. Voyez DENYS.

SAINT-DIE. Nom propre d'un bon bourg de France. *Fanum S. Deodati.* Il eſt dans le Blaiſois, ſur la Loire, entre Blois & Beaugency. MATY.

SAINT-DIEY. Nom d'un bon bourg de la Lorraine, ſitué ſur la Meurte, à quinze lieuës au deſſus de Nanci. *Fanum S. Deodati.* Il y a dans ce bourg un célèbre Monaſtère, appellé le Val de Galilée, d'où l'on appella anciennement le village *Vallis Galilæa.* MATY.

SAINT-DIZIER. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Deſiderii.* Elle eſt fortifiée & ſituée dans la Champagne, ſur la Marne, à ſeize lieuës au deſſus de Langres. MATY.

SAINT-DOMINGUE, ou SAINT-DOMINIQUE. Voyez DOMINGUE.

SAINT-EDMONDS BURYE, ou ſimplement BURYE. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Fanum S. Edmundi.* Il eſt dans le Comté de Suffolx, entre Ély & Ipſwiche, à ſix lieuës de la première, & à huit de la dèrniere. On prend ce bourg pour l'ancienne *Villa Fauſtina*, ou *Faultini*, petite ville des Icéniens. MATY.

SAINT-ERINI, SANTORINI, SANTERINI, ou SANTORIN. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Inſula ſanctæ Helenæ*, *Therapia.* Elle eſt à douze lieuës de celle de Candie, a environ dix lieuës de circuit, quelques bourgs & quelques villages, dont Scaro ou Siaro eſt le principal. Il y a dans cette iſle, qui eſt ſous la domination des Turcs, un Évêque Grèc, & un Latin. Au reſte *Sant-Erini* étoit autrefois plus grande. L'an 1507. un tremblement de tèrre la ſépara en deux, la plus petite, qui eſt au couchant, porte encore l'ancien nom de Tirelia. MATY.

SAINT-ÉSPRIT, ou LE PONT SAINT-ÉSPRIT. *Fanum*, ou *Pons Spiritus Sancti.* C'eſt une ville de Languedoc, ſituée ſur le Rhône, à trois lieuës au deſſous de Viviérs. Cette ville eſt de moyenne grandeur, mal bâtie, & défenduë par une aſſez bonne citadelle; mais ce qu'elle a de remarquable eſt ſon pont. Il paſſe pour un des plus beaux de l'Europe. Il conſiſte en vingt deux arcades; ſa longueur eſt de mille pas communs, & ſa largeur de quinze. MATY.

SAINT-ETIENNE DE FURENS. Nom propre d'une petite ville de France. *Furanium*, *Fanum S. Stephani.* Elle eſt dans le Forèz ſur la petite rivière de Furens, à deux lieues de la Loire, & à dix de Lyon. *S. Etienne* eſt célèbre pour les armes qu'on y fait, & pour ſa coutelerie.

SAINT-EUSTACHE, Iſle. *Inſula S. Euſtachii.* C'eſt une des Antilles de Barlovento. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de l'iſle de S. Chriſtophle; ſon circuit eſt environ de neuf lieues, & elle appartient aux Hollandois depuis l'an 1635. MATY.

SAINT-FRANÇOIS. Le lac de S. FRANÇOIS. *Lacus S. Franciſci.* Ce lac eſt dans la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale, le long de la rivière de S. Laurens, entre le lac Ontario, & celui de S. Pièrre. MATY.

SAINTE-FRIQUE. Voyez EFRIQUE, ou AFRIGNE, ou FRIQUE.

SAINTE-SUSANE, Lac. Voyez ſur RIETI.

SAINTES-MARIES. Les ſaintes *Maries*, ou les Trois *Maries.* C'eſt un bourg de la Provence, ſitué dans la Camargue, ſur l'embouchure du Rhône, nommée le Gras d'Orgon, au midi de la ville d'Arles. *S. Mariæ*, *Tres Mariæ.* On dit que ce lieu eſt celui auquel les Marſeillois bâtirent anciennement un temple à Apollon, & qui fut appellé *Templum Delphicum.* On ajoûte que les Trois *Maries*, Madelaine, Jacobé & Salomé, avec Lazare, & quelques Chrétiens, ayant été expoſez à la mèr par les Juifs, dans un vaiſſeau ſans voiles & ſans rames, vinrent aborder en ce lieu, qui doit avoir pris de cet évenement le nom qu'il porte. MATY.

Voyez au nom propre des Saints les autres noms de lieu qui commencent par SAINT.

L'ISLE DES SAINTS. *Sanctorum inſula.* C'eſt une petite iſle de France. Elle eſt au midi de celles d'Oueſſant, & au couchant de la Bretagne, dont elle n'eſt ſéparée que par le paſſage de Ras. MATY.

SAINTEMENT. adv. D'une manière ſainte. *Sanctè, piè, religioſè.* Il faut vivre & mourir *ſaintement* & chrétiennement.

SAINTES, ou XAINTES. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, capitale de la Saintonge, & ſituée ſur la Charente, à ſept lieuës de Brouages, vèrs le levant, & à vingt de Bourdeaux, vèrs le nord. *Santones, Mediolanum Santonum, urbs Santonica.* Saintes eſt une ville ancienne; on y voit un amphithéatre, des aqueducs, un arc de triomphe, & un pont ſur la Charente, qui doit avoir été bâti du tems de Céſar, à qui il fut dédié, comme on le juge par une inſcription Latine qu'on y lit. Elle eſt aſſez grande, mais elle n'eſt pas bien peuplée. On y fond continuellement des canons de fonte vèrte, & il y a un Préſidial, & un Évêché ſuffragant de Bourdeaux. MATY.

SAINTETÉ. ſ. f. Qualité ou état d'un homme ſaint. *Sanctitas.* Ce bon Religieux a ſi bien vécu, qu'il eſt mort en opinion, en ôdeur de *ſainteté.* Douze ans de pèrſévérance au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevé à un dégré éminent de *ſainteté.* Boss.

SAINTETÉ, ſe dit auſſi des chôſes ſacrées & religieuſes, qui méritent de la vénération dans l'Égliſe. *Sanctitas, pietas, religioſitas, ſanctitudo, ſanctimonia.* La *ſainteté* du lieu demande du reſpect. La *ſainteté* des reliques de la Sainte-Chapelle rend fort recommandable ſon Tréſor.

SAINTETÉ, eſt auſſi un titre d'honneur & de vénération qu'on donne au Pape, comme celui de *Majeſté* aux Rois. *Sanctitas.* On va baiſer les piéds, la mule de ſa *Sainteté.* Autrefois le titre de *votre Sainteté* ſe donnoit à tous les Évêques, comme on voit dans S. Auguſtin, Fortunat, Nicolas I. Adrien II. & Caſſidore. S. Grégoire même en a appellé quelques-uns *votre Beatitude* & *votre Sainteté.* Et originairement on appelloit *Saints*, tous ceux qui vivoient dévotement dans la Religion Chrétienne. Du Cange dit qu'on a auſſi donné le nom de *Sainteté* aux Empereurs de Conſtantinople, & à quelques Rois d'Angleterre; & que les Orientaux l'ont ſouvent refuſé au Pape.

SAINTEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve dans la Coutume de Hainaut, ch. 83. où il eſt traité du rachapt de ſervage, pour lequel eſt dûë quelque redevance, à celui par lequel la pèrſonne a été affranchie. C'eſt un ſerf d'Egliſe, un oblat, un homme qui s'eſt fait ſerf d'un Saint. Car tout ſerf ne fut pas appellé *Sainteur*, mais ſeulement ceux qui ſe donnoient à des Égliſes; Car ils ſe faiſoient ſerfs des Saints ou Saintes, patrons de ces Égliſes, en ſe paſſant la corde des cloches au cou, & mettant ſur leur tête, & quelquefois enſuite ſur l'autel, quelques deniers de chevage, comme on l'a dit au mot OBLAT. Et parce que c'étoient des Saints ou Saintes, qu'on ſe faiſoit ainſi ſerf par dévotion, ces ſerfs des Égliſes s'appelloient *Sainteurs* ou *Saintiers.* Voyez Beaumanoir dans ſes Coutumes de Beauvoiſis, Ch. des Aveus & Déſaveus. *Sanctuarius homo, ſervus Eccleſiæ alicujus. Homo Eccleſiæ, Sancto*, ou *Sanctæ alicui mancipatus.* Les perſonnes de noble lignée & de franche origine n'ont aucuns *Sainteurs*, & n'eſt dû à leur trépas droit de meilleur cattel. En cet exemple *Sainteur* eſt pris pour ſervage, ſervitude, & non pas pour ſerf. *Mancipatio alicui Sancto facta.* Comme les ſervitudes étoient différentes, tous ceux qui étoient *Sainteurs* ou *Saintiers* des Égliſes n'étoient pas ſerfs mainmortables & mortaillables, ni hommes de corps. DE LAURIÈRE.

SAINTIÈR. Voyez SAINTEUR.

SAINTIME. adj. m. & f. au ſupèrlatif. Vieux mot. Sanctiſſime, très-Saint. *Sanctiſſimus, a.* Les *Saintimes* Écritures. Pour les très-Saintes Écritures.

SAINTIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sanctinus.* Saint Sanctin, ou comme dit le Vulgaire, Saint *Saintin*, que l'on fait paſſer pour premier Évêque de Meaux avoit au IXe. ſiécle une Abbaye de ſon nom dans cette ville, & l'on croit que c'eſt l'Égliſe collegiale que l'on y voit encore. BAILLET *au* 22e. *Septembre.* Saint *Saintin* étoit Diſciple de S^t. Denys, & du IIIe. Siécle.

SAINTISME, adj. m. & f. au ſupèrlatif de *Sanctiſſimus.* Très-Saint. *Pèrceval.* BOREL.

SAINTONGE. ſ. f. Nom propre d'une province de France, bornée au nord par l'Aunis & par le Poitou, au levant par l'Angoumois, & par le Périgord, & au midi par la Guienne propre. *Santones, Santonia.* On donne à la *Saintonge* vingt-cinq lieuës du couchant au levant, & douze du nord au ſud; C'eſt un pays très-fèrtile en blé, en vin & en fruits; on y fait auſſi quantité de ſel. Ses villes principales ſont Saintes capitale, Saint-Jean d'Angely, Brouages & Taillebourg. Cette province, demeure des anciens Santons, a eu ſes Comtes particuliers. *Elle* appartint enſuite aux Anglois, & enfin elle a été réunie à la *Couronne* de France. MATY.

SAINTONGEOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de *Saintonge.* Habitant, originaire de Saintonge. *Santo, onis.* Quelques jours après mourut (en 1368) Simon de Buſſi prémier Préſident du Parlement de Paris; ſa charge fut deux ans vacante, & le Roy (Charles V.) la donna à Guillaume de Seris *Saintongeois*, qui y fut inſtallé par le Cardinal de Beauvais Chancelier de France. ABBÉ DE CHOISY, *Hiſt. de Charles V. p.* 127.

SAINTRE. Droit de *Saintre*, ou de Cheintre, ou de Chambre. Droit qu'ont quelques Seigneurs ſur les lieux non cultivez, qui ſont en chaûme, en friche, en bruyères ou buiſſons. Ce droit conſiſte à y faire paître leur bétail à l'exclusion de tout aûtre, qu'ils peuvent en faire chaſſer.

SAIPUBISTUH. ſ. m. Tèrme de Relation & de Calendrier. Dixiéme mois des Georgiens. Il répond au mois d'Octobre. *Fabr. Menel. p.* 152.

SAÏQUE. ſ. f. C'eſt le nom d'un navire Turqueſque, fort propre à porter des marchandiſes. *Saica, gaulus græcus.* Il a des voiles quarrées au mât du milieu. Il n'a ni miſaine, ni pèroquet, ni haubans; mais ſeulement un grand mât, avec ſon hunièr fort hauts, avec un beaupré, & un petit artimon. La hauteur du grand mât des *ſaïques*, fait qu'on le découvre de fort loin. La forme de leur conſtruction les empêche de prendre le vent de côté, & d'aller à la bouline: mais quand elles ont le vent dèrrière, il eſt impoſſible de les atteindre. La plupart n'ont point de canon.

SAÏQUIDA. ſ. f. Nom d'un oiſeau qui ſe trouve à l'iſle de Ste. Catherine, ſur les côtes de l'Amérique méridionale. C'eſt une eſpéce de pêcheur; plus petit que ceux qu'on appelle ouaras, & qui ſont d'un mélange très-agrèable des plus vives couleurs. FRÉZIER, p. 26.

SAISIE. ſ. f. Acte de Juſtice, éxploit de Sèrgent, par lequel on dépoſſede un propriétaire de la poſſeſſion de ſes meubles, ou héritages, pour payer ce qu'il doit. *Bonorum obſignatio.* On procéde quelquefois par voye de *ſaiſie* qu'on appelle *ſimple gagerie*: comme lorſqu'on n'a pour titre qu'une ſimple promeſſe non reconnuë, on ſaiſit les meubles d'un débiteur ſans les déplacer, ni tranſporter. C'eſt un privilége accordé aux proprietaires pour les loyers d'une maiſon: ils peuvent procéder par voie de gagerie ſur les meubles de leurs locataires, ſans contrat ou obligation authentique, & ſans une ſentence de condamnation. Car en général on ne procéde par voie de *ſaiſie* & éxécution ſur des meubles, que quand on a une éxécution parée, comme un contrat, obligation, ou ſentence ſcelée, & en bonne forme: autrement la *ſaiſie* ſeroit nulle. On peut de même procéder par *ſaiſie* & arrêt ſur les deniérs qui ſont dûs à ſon débiteur, dont on n'eſt point payé, afin que le débiteur ne s'en puiſſe déſſaiſir que du conſentement du créancier ſaiſiſſant, ou à ſon profit. On procède auſſi par *ſaiſie* réelle, par *ſaiſie* & criées, lorſqu'on s'attaque aux immeubles, & qu'on les veut faire vendre par décret. Il y a des Commiſſaires aux *ſaiſies* réelles, d'aûtres aux *ſaiſies* mobiliaires. *Saiſie* ſur *ſaiſie* ne vaut rien. La ſeconde *ſaiſie* ſe convèrtit en oppoſition. Une *ſaiſie féodale* eſt celle que fait le Seigneur des tèrres de ſon vaſſal, faute de foi & hommage, de droits & devoirs non payez, pendant laquelle il fait les fruits ſiens.

SAISINE. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit d'une poſſeſſion actuelle, en laquelle un vendeur met l'acheteur d'un héritage, & qui fait le même éffet en matière d'immeubles, que la *tradition* en matière de meubles. *Poſſeſſio, poſſeſſionis aditus.* Ainſi tous les contrats de vente portent, qu'on a mis l'acheteur en poſſeſſion & *ſaiſine* des héritages à lui vendus; & quand on eſt troublé en cette poſſeſſion après an & jour, on fait aſſigner en complainte en cas de *ſaiſine* & de nouvelleté, celui qui a cauſé le trouble pour le réparer, & on demande la réintégrande contre celui qui a dépoſſédé par voies de fait. La ſimple *ſaiſine* pèrſonnelle eſt l'action qu'on intente contre celui qui trouble en la poſſeſſion d'une rente dont on jouït.

SAISINE, ſe dit auſſi de la notification d'un contrat d'acquiſition d'un héritage, au Seigneur dont il releve; ou de l'inveſtiture que donne le Seigneur pour laquelle lui eſt dû un droit. *Clientelare veſtigal inductionis in poſſeſſionem.* L'article 82. de la Coutume de Paris porte, Ne prend *ſaiſine* qui ne veut; & quand on la prend, on paye douze deniers pariſis pour droit de *ſaiſine.* La préſcription contre le retrait lignager ne court que du jour de la *ſaiſine*, ou de l'enſaiſinement du contrat.

SAISINE. Tèrme de Marine, c'eſt une petite corde qui ſèrt à en ſaiſir une autre. AUBIN.

SAISIR. v. act. Livrer, mettre en poſſeſſion, entrer en jouiſſance. *Occupare, vindicare.* La Coutume dit, que le mort *ſaiſit* le vif, ſon plus prochain héritier habile à lui ſuccéder; c'eſt à-dire,

qu'il ne faut point demander en Juſtice la délivrance d'une ſucceſſion, comme on fait celle d'un légs; on la peut prendre de ſa propre autorité. Ce donateur a *ſaiſi* ſon donataire de ſon vivant des tèrres qu'il a données à ſon neveu. Cet homme eſt mort vêtu & *ſaiſi* d'une telle charge, d'un tel Bénéfice. Un créancier qui eſt *ſaiſi* & nanti d'un meuble, eſt cru à ſon ſerment, ſur la quantité de la ſomme qu'il a prêté deſſus. Le pièd *ſaiſit* le chèf, ſignifie que l'on peut élever ſon bâtiment ſi haut qu'on veut, parce que celui à qui eſt le ſol, à lui eſt auſſi l'éſpace qui eſt au deſſus.

Ce mot vient de *ſaiſire*, ou *ſaſire*, qu'on trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité. L'ancien Latin diſoit *ſaccire*. MÉNAGE après SAUMAISE.

SAISIR ſe dit auſſi pour, Prendre tout d'un coup, & avec éffort. *Arripere, uſurpare.* Les Archers l'ont *ſaiſi* au collet, lui ont ſaiſi ſon épée, la lui ont arrachée. On lui *ſaiſit* d'abord la bride de ſon cheval. Le Garde-chaſſe lui a *ſaiſi* ſon fuſil. On a *ſaiſi* les voleurs.

SAISIR, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, S'emparer, ſe rendre maître de quelque chôſe, l'occuper. *Occupare, capere.* On a cru qu'il étoit bon de s'aſſûrer, de ſe *ſaiſir* de la pèrſonne de cet homme-là. La Juſtice ſe *ſaiſit* des meubles, des papiers des criminels. Cet héritier a détourné les principaux effets de cette ſucceſſion, il s'eſt *ſaiſi* de l'argent & des pièrreries. Les *ennemis* ſe ſont *ſaiſis* d'un tèl poſte, d'un tel paſſage, d'un tel chateau, ils l'ont occupé les premiers. Se *ſaiſir* des montagnes. ABLANC.

SAISIR, ſe dit auſſi des maladies, des paſſions, des ſentimens de l'âme qui attaquent un homme, qui l'agitent, qui le tourmentent, ſoit à l'égard du corps, ſoit à l'égard de l'éſprit; qui s'emparent de l'un ou de l'autre, qui le dominent. *Afficere.* Il fut *ſaiſi* d'un froid & d'un tremblement, qui précédèrent une fiévre violente. L'accès d'un poſſédé, ou d'un épiléptique, ne le *ſaiſit* que par intèrvalles. La frayeur le *ſaiſit* ſur le point qu'il vouloit faire ſon coup. Il y a des gens dominans qui ſe *ſaiſiſſent* d'abord du réſpect des aûtres. AMELOT. La vanité ſe *ſaiſit* d'ordinaire des jeunes éſprits. FLÉCH. Quel prodige eſt ceci? je ſuis *ſaiſi* d'horreur. RACIN. Ah! vous vous *ſaiſiſſez* d'un prétexte frivole. MOL. Ce Poëte fait des vèrs à mèrveilles, quand ſa vèrve & ſa fureur poëtique le *ſaiſiſſent*. S. ÉVR. Être *ſaiſi* de douleur & de triſteſſe. Mes ennemis n'ont pas manqué de *ſaiſir* l'occaſion d'inſulter à ma diſgrace. B. RAB. Le principal avantage de la Poëſie conſiſte à nous dépeindre vivement les chôſes qui nous intereſſent, & à *ſaiſir* avec force ce cœur qui prend plaiſir à être remué. FONT.

On dit auſſi figurément, d'un homme qui a l'appréhenſion & la conception vive & forte, qu'il a un éſprit qui *ſaiſit* tout d'un coup les chôſes. *Concipere, capere.*

On dit abſolument, Être *ſaiſi*, pour dire, Être frappé, touché de déplaiſir, de douleur. *Affici.* Il eſt mort de s'être *ſaiſi*, en aprenant une ſi triſte nouvelle. On dit auſſi ſe *ſaiſir* dans le même ſens. Elle ſe *ſaiſit* tellement, en aprenant la mort de ſon fils qu'elle en mourut.

SAISIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, Arrêter les biens d'un débiteur; lui en ôter la poſſeſſion pour la ſûreté du payement de ſes dettes. *Alicujus bona obſignare; vel ſub cuſtodis manum tradere.* On *ſaiſit*, & on arrête les ſommes mobiliaires entre les mains des débiteurs. On *ſaiſit* & on éxécute ſes meubles, on y établit un gardien. On *ſaiſit* & on annote ſes immeubles; on y établit un Commiſſaire pour les régir, & en recueillir les fruits, & c'eſt ce qu'on appelle *ſaiſir réellement*. La formule dont on ſe ſert eſt, J'ai *ſaiſi* & annoté, & mis ſous la main du Roi & de Juſtice. Voyez SAISIE.

SAISIR, ſignifie encore, Engager une affaire en une Juriſdiction. *Provocare ad juriſdictionem.* Les Juges ſont jaloux des entrepriſes qu'on fait ſur leurs juriſdictions, quand ils ſont une fois *ſaiſis* de la connoiſſance d'une affaire; il faut intèrjetter appel de la ſentence, afin qu'il y ait quelque chôſe qui *ſaiſiſſe* la Cour. Le Conſeil eſt *ſaiſi*; il y a eu arrêt de retention, d'évocation.

SAISIR, eſt auſſi un terme de Maître-d'armes, qui ſignifie, Prendre, empoigner. *Arripere, manu capere, apprehendere. Saiſir* l'épée de ſon ennemi. *Saiſir* la garde de ſon ennemi.

En tèrmes de Marine, *Saiſir* une maneuvre, c'eſt la bien amarrer. *Saiſir* l'ancre contre le bord, c'eſt l'amarrer à ſa place. AUBIN.

SAISI, IE. part. paſſ. & adj. *Arreptus, captus, occupatus.*

SAISI. ſ. m. Le débiteur ſur lequel on a *ſaiſi* un héritage. *Debitor.* Il faire faire toutes les procédures d'un decret avec le pourſuivant criées, & le *ſaiſi*, & le plus ancien Procureur des oppoſans.

SAISISSANT, ANTE. adj. Qui ſaiſit, qui ſurprend tout d'un coup. *Occupans.* Froid *ſaiſiſſant.*

SAISISSANT, eſt auſſi ſubſtantif. Et alors c'eſt un tèrme de Palais, qui ſignifie le creancier à la requête de qui ſe pourſuit une ſaiſie. *Creditor.* Les effets mobiliaires ſaiſis, s'adjugent au prémier *ſaiſiſſant*. Le *ſaiſiſſant* d'un immeuble s'appelle le *pourſuivant criées.*

SAISISSEMENT. ſ. m. Ce mot n'eſt point en uſage au propre, mais ſeulement au figuré. *Præoccupatio.* Il ſignifie, Mouvement ſubit; trouble d'éſprit qui ſurprend, qui cauſe quelque altération à la vûë de quelque accident fort touchant, ou au récit de quelque mauvaiſe nouvelle. Le *ſaiſiſſement* cauſe ſouvent une maladie mortelle. Un *ſaiſiſſement* de cœur l'a fait évanouir, tomber en ſyncope. Ce diſcours lui donna une ſi grande confuſion de penſées, qu'il lui fut impoſſible d'être maître de ſon viſage, & lui cauſa un *ſaiſiſſement* qui ne lui pèrmit pas de répondre. P. DE CL.

Son malheur n'eſt-il pas écrit ſur ſon viſage?
Voi-je pas au travers de ſon ſaiſiſſement
Un cœur dans les douleurs? RAC.

SAISISSEMENT. Tèrme de Maître-d'armes. Il conſiſte à prendre & à empogner l'épée de ſon ennemi. *Arreptio, manus aprio.* Le *ſaiſiſſement* eſt bon après la parade & la riſpoſte. LIANCOURT.

SAISISSEMENT. Tèrme de Bourreau. Ce ſont les cordes dont il lie les mains & les bras du patient. *Funes conſtrictorii.*

SAISON. ſ. f. Partie de l'année diſtiguée par les divèrſes températures de l'air, & par les travaux différens qu'on y fait pour la culture de la tèrre. *Tempeſtas, tempus.* Quand j'étois jeune toutes les *ſaiſons* m'étoient bonnes. LA FONT. L'année eſt diviſée en quatre *ſaiſons.* Le printems eſt la belle *ſaiſon*, la *ſaiſon* tempérée; la *ſaiſon* nouvelle, la vèrte *ſaiſon*, où toutes chôſes fleuriſſent, ſe renouvellent; où l'on ſeme les mars, & pluſieurs menus grains. L'été eſt la *ſaiſon* chaude & brulante; l'ardente *ſaiſon*, celle où l'on moiſonne. L'automne eſt la *ſaiſon* des vendanges, & de la recolte des fruits. L'hiver eſt la froide *ſaiſon*; le tems des glaces, des neiges & des frimâts.

Alors, pour ſe couvrir durant l'âpre ſaiſon,
Il fallut, aux brebis, dérober leur toiſon. BOIL.

On dit que la *ſaiſon* eſt morte, quand on n'a pas l'abondance des vivres qu'on déſireroit, ou quand on ne trouve pas l'occaſion de travailler tant ſur mèr que ſur tèrre: que la *ſaiſon* eſt avancée, quand il a fait chaud, quand la recolte ſe fait de bonne heure.

Ce mot vient de *ſtatio*, Latin, dont les Italiens ont fait auſſi *ſtagione.* MÉNAGE. Nicod dit qu'il vient de *ſatio, tempus, ſationis.* Il faut obſèrver que les commencemens des *ſaiſons* ont été autrefois différens des nôtres, temoins ces deux vèrs:

Dat Clemens hyemen, dat Petrus ver cathedratus,
Æſtuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

Les Poëtes employent le mot de *ſaiſon* pour ſignifier le tems. L'ingénieux Dédale en l'antique *ſaiſon.* BÈRTAUD. C'eſt-à-dire, les anciens tems.

SAISON, ſe dit auſſi du tems où quelques fruits ſont en maturité, où quelques animaux ſont bons à manger. *Tempeſtas.* Dans la *ſaiſon* des melons, des figues. La *ſaiſon* des poids vèrds, des artichauds. La *ſaiſon* des dindons, des poulèts de grains, des canârds. On appelle *fruits précoces*, ceux qui viennent avant la *ſaiſon* ordinaire.

SAISON, en matière de labourage, ſe dit de cèrtaine portion de tèrre qu'on laboure chaque année, tandis qu'on laiſſe repoſer les autres, ou qu'on les ſeme de menus grains. *Certa pars terræ cultilis.* Les tèrres de France ſe partagent d'ordinaire en trois *ſaiſons*: en une année on y ſème du blé, en la deuxiéme de ménus grains. La troiſiéme on les laiſſe repoſer. Il y a des *ſaiſons* plus fortes les unes que les aûtres, où il y a quelque arpent de tèrre de plus.

SAISON, ſe dit auſſi du tems convenable pour faire quelque chôſe, pour la faire à propos. *Tempeſtas convenions.* Un bon ménager doit faire ſes proviſions en tems & en *ſaiſon.* Chaque chôſe a ſa *ſaiſon.*

En ce ſens on le dit figurément en Morale. La propoſition que vous avancez eſt hors de *ſaiſon*; c'eſt-à-dire, mal-à-propos. *Intempeſtivus.* On vous dira le ſecret de cette affaire en tems & en *ſaiſon.* Éxécuter un conſeil hors de *ſaiſon.* VAUG. Ce n'eſt pas la *ſaiſon* de demander de l'argent au Roy, quand il va commencer la guèrre. A 40 ans une femme n'eſt plus de *ſaiſon.* Il y a des gens qui ſont toujours de *ſaiſon.* BAL.

Puiſque vous repondez à mon amour extrême,
Vos ſcrupules, Iris, ne ſont plus de ſaiſon.
Tout ce qu'on donne à la raiſon,
On le dérobe à ce qu'on aime. LA SABL.

Croi moi, la ſévère raiſon
Eſt quelquefois hors de ſaiſon. M. SCUD.

On

On dit auſſi, qu'un homme eſt dans la vèrte *ſaiſon*, quand il eſt jeune. *Ætas virilis, vegeta.* Les plaiſirs de l'amour ne nous touchent en nulle *ſaiſon* ſi ſenſiblement que dans la jeuneſſe, ou ſur le déclin de l'âge. VOIT. La jeuneſſe eſt la *ſaiſon* deſtinée à la joie. VOIT. Il aime en ſa jeune *ſaiſon*. SCAR.

Mourir d'un coup de lance, ou du choc d'une pique,
Comme les Paladins de la ſaiſon *antique.* RÉGNIER.

Employez bien cette ſaiſon *ſi belle,*
Qu'un tardif repentir trop vainement rappelle.

SAÏTE. ſ. m. Nom d'une Dynaſtie des Rois d'Égypte, ainſi appellée, parce qu'ils tinrent le ſiége de leur Empire à Saïs. *Saita.* Le premier des *Saïtes* fut Stephanathis.

SAÏTE. ſ. f. Ville de Syrie appellée autrefois Sidon. M. Fleury dit Saïette. St. Louis, ayant achevé les fortifications de Jaffe réſolut de fortifier auſſi *Saïette*; c'eſt-à-dire Sidon. Voyez ce mot. Nous prononçons communément Seïde. Cependant nos meilleures cartes écrivent *Saite*.

SAL.

SAL. ſ. m. Surnom d'homme, Inſenſé, extravagant, *Salus*, Σάλος, *inſanus, demens.* M. Baillet s'eſt ſervi de ce mot, ou l'a fait, pour éxprimer le ſurnom donné à un ſaint nommé Siméon. Saint Siméon ſurnommé *Sal*, c'eſt-à-dire, l'*Inſenſé* ou l'*Extravagant*, fils de parens qualifiez & fort riches, étoit né à Édeſſe, ville de cette partie de la Méſopotamie, qui étoit compriſe dans la Syrie, au delà l'Euphrate. BAILLET. 1. Juillet. Il vivoit vèrs le milieu du VIe ſiécle.

Ce nom vient du gréc σάλος, qui ſignifie tumulte, trouble, & le mouvement & l'agitation des flots; figurément, trouble & agitation d'eſprit; ou bien du Chaldéen & du Syriaque, שלה, *ſchala*, qui ſignifie *Errer*, *pécher par imprudence*; & qui ſemble venir même de l'Hébreu, au même ſens, puiſque שגג, *ſchal* ſe trouve au ſecond Livre des Rois, VI. 7. pour *erreur*, *imprudence*, *témérité*, *faute*. Ce Saint vivoit dans un pays, dont la langue naturelle étoit le Syriaque. Il y a un ſaint Thomas, à qui Evagrius donne le même ſurnom. Voyez cet Auteur, *Hiſt. Eccl. L. IV. C.* 34. & 35.

SAL. Vieux adj. m. Sauf, venant de *Salvus*. BOREL.

SAL, *Ilhua do Sal*, c'eſt-à-dire, l'Iſle du ſel. *Inſula ſalis*. Iſle de l'Océant Atlantique. C'eſt une de celles du Cap-vèrd. Sa ſituation eſt au levant de celle de St Nicolas. Son circuit eſt environ de quinze lieuës; & ſon nom eſt pris de la quantité du ſel qui s'y fait naturellement par l'eau que la mèr y laiſſe de tèms en tems.

SALA. ſ. f. Tèrme de Relation. Nom d'une oraiſon des Turcs. Le Vendredi, qui eſt leur jour de ſabat & de repos, les Turcs font une oraiſon de plus que les autres jours, appellée *ſala*, à neuf heures du matin. Après cètte oraiſon, les gens de condition s'amuſent aux exèrcices des armes & des chevaux; & les artiſans & les néceſſiteux peuvent ouvrir leur boutique, & travailler pour gagner leur vie. DULOIR. *p.* 139.

SALA, ville & golfe. Voyez SALE.

SALA, rivière. Voyez SALE.

SALA, mèr. Voyez CASPIENNE, mèr.

SALA DI PARTHÉNICO. Nom d'un ancièn bourg de la Sicile. *Parthenicum*. Il eſt dans la vallée de Mazara, environ à une lieuë de la Tyrréne, entre Palerme & Caſtel à Mar, à dix lieuës de chacune. MATY.

SALABONI. ſ. m. Nom de lieu. *Salaboni*. On ne ſçait où ce lieu étoit ſitué. L'Auteur du 2. L. *des Rois* en fait mention, XXIII. 32. Salabonite, qui eſt de *Salabon*, en latin *Salabonites*. *Paral.* XI. 32.

SALACE. adj. m. & f. Qui a en ſoi beaucoup de ſel. *Perſalſus*. Les ſinges ſont des animaux *ſalaces*. Il y a pluſieurs viandes *ſalaces*, qui éxcitent à luxure. *Salax, luxurioſus*.

SALACIE. ſ. f. Déeſſe de l'Antiquité païenne, *Salacia*. Feſtus dit que c'étoit la Déeſſe de l'eau; que l'on croyoit que c'étoit elle qui donnoit le mouvement à la mèr, & que les Poëtes prenoient *Salacie* pour l'eau, & il en raporte un éxemple de Pacuvius; un vieux Gloſſaire éxplique *Salacie* par Amphytrite & Nèréïde. Enfin St. Auguſtin, *De Civit. Dei, L. VII. C.* 22. dit que *Salacie* étoit femme de Neptune, comme Veurlie.

SALADE. ſ. f. Éſpéce d'entremêt qu'on ſèrt ſur la table pour accompagner le tôti. *Acetaria*. Il eſt compoſé d'ordinaire d'hèrbes cruës, aſſaiſonnées avec du ſel, de l'huile & du vinaigre. On y met quelquefois des œufs durs & du ſucre. Une *ſalade* d'hèrbes, de laituë, de cèleri, de chicorée, d'éſtragon & d'autres menuës hèrbes, qu'on appelle de la *fourniture*. On en fait auſſi avec des fruits, des olives, & des câpres; quelquefois avec des fruits ou hèrbes confites au vinaigre, comme concombres, côtes de pourpier, pèrcepièrre; quelquefois avec des anchois, &c.

A côté de ce plat, paroiſſoient deux ſalades;
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'hèrbes fades. BOIL.

Les Jardiniers diſent auſſi *ſalade* des hèrbes encôre en pied, déſtinées à faire de la *ſalade*. Mes *ſalades* ſont déja levées; j'ai ſemé hièr des *ſalades*, c'eſt-à-dire, des hèrbes propres à compôſer des *ſalades*. LIGÈR.

Ce mot vient du latin *ſalata*, *à ſale*. MÉNAGE. D'aûtres diſent de *ſalcedo*. Du Cange le dérive de *ſalgama*, qu'on trouve dans le même ſens dans Auſone & Columelle.

On appelle auſſi *ſalade*, le pain & le vin qu'on donne aux chevaux, quand on leur fait faire une grande traite ſans les faire entrer dans l'écurie. *Panis vino mixtus, ſeu eſca equina*.

SALADE, en tèrmes de Guèrre, eſt un légèr habillement de tête que portent les Chevau-Legèrs, qui diffère du caſque, en ce qu'il n'a point de crête, & n'eſt preſque qu'un ſimple pot. *Plana galea, depreſſa caſſis*. Il n'eſt en uſage qu'en parlant des guèrres des ſiécles paſſez; car pour aujourd'hui, il ne ſe dit qu'en riant & dans le ſtile burleſque. On l'a auſſi appellée *Bourgignote*; & figurément, on l'a dit du cavalier. Il y avoit 200 *ſalades* dans ce parti, c'eſt-à-dire 200 Chevau-Legèrs. Pour les gens de pièd on l'appelle *morion*.

Et le muſle du monſtre, en ſalade *formé,*
Et d'un double rubis au dedans allumé,
Semble du feu qu'il jéte, & des dents qu'il avance,
Des plus braves François défier la vaillance. P. LE MOINE.

Nicod dit que ce mot vient de *ſila*, qui a ſignifié la même chôſe chez les Latins. D'aûtres le dérivent de *ſaladinus*, & que c'eſt une arme venuë des Orientaux, d'aûtres de l'Italien *celata*, *ſic dicta, quòd ea caput induitus miles celetur*; d'aûtres, qu'il vient de *celada*, Eſpagnol, qui ſignifie un petit caſque. De Caſeneuve le tire de *ſalata*, qui ſignifioit, dit-il, ou un caſque, ou les armes complétes; ce qu'il prouve par le paſſage d'Iſidôre. *Salatarius portitor armorum*.

SALADE. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois dans le ſtile burleſque, pour la tête.

Que la tigne avec la pelade
Se jéte deſſus ma ſalade,
Si j'y ſonge tant ſeulement. ST AMANT.

On appelle proverbialement une corde de pendu, une *ſalade* de Galcon. *Acetaria Vaſconica*.

SALADIER. ſ. m. Plat aſſez large & profond, qui ſèrt à aſſaiſonner & à manger des ſalades. *Acetarius diſcus*. On les fait d'ordinaire de faïance, & on ne s'en ſèrt que chez les bourgeois.

SALADIER, ſe dit auſſi d'un panier à jour pour ſecouer la ſalade. *Crates viminea*.

SALADINE. adj. m. Qui ſe dit d'une dixme qui fut impoſée en France & en Angletèrre en 1188, pour amaſſer les fonds néceſſaires à la croiſade que Philippe Auguſte, & Richard d'Angletèrre entrepriſent alors contre Saladin, Sultan d'Egypte, qui venoit de prendre Jéruſalem. *Decima ſaladinia*. La dixme *ſaladine* conſiſtoit en ce que ceux qui ne ſe croiſoient pas, étoient obligez de donner, une fois payé, la dixme de leur revenu, & le prix de leurs meubles, ſans cependant y comprendre leurs habits, leurs livres, leurs armes & les ornemens ou vâſes ſacrez; les Chartreux, les Bèrnardins & les Religieux de Fontevrault fûrent éxemtez de la dixme *ſaladine*.

SALAGE. ſ. m. Action de ſaler, & la quantité de ſel qui s'y conſomme. *Salarium, congiarium ſalarium*. Il faut tant de minôts de ſel pour le *ſalage* d'un cochon. Le *ſalage* ou le ſel dont on a beſoin pour le ſaler, coûte plus que l'achat de la bête. Il y a auſſi en quelques lieux un droit de *ſalage*, qui eſt un droit de prendre du ſel ſur chaque bateau qui arrive en cèrtains ports.

SALAGE. ſ. m. Droit de *ſalage*. C'eſt le droit de prendre cèrtaine quantité de ſel ſur chaque bateau de ſel qui paſſe en cèrtain lieu.

SALAIRE. ſ. m. Prix, ou récompenſe du travail, des ſèrvices qu'on a rendus, des bonnes actions qu'on a faites. *Merces, pretium, remuneratio*. C'eſt un péché qui crie vengeance à Dieu, de retenir le *ſalaire* des pauvres ouvriers & mèrcenaires. Si vous faites de bonnes œuvres, Dieu vous en rendra le *ſalaire* en Paradis. Quand on oblige un ingrat, on en reçoit des injures pour ſon *ſalaire*. Corneille à dit dans le Cinna,

Le fils tout dégoutant du meurtre de ſon père,
Et, ſa tête à la main, demandant ſon ſalaire.

SALAIRE, ſe dit auſſi du châtiment, de la punition que mérite une mauvaiſe action. Il a eu le *ſalaire* de ſes crimes. *Pretium criminis, pœna*. Ménage après Turnébe dérive ce mot de *ſalarium*, qui a été fait *à ſale*.

SALAISON. ſ. f. Saiſon où l'on a coutume de ſaler. *Inſalatio*. Au tems de la *ſalaiſon* des harengs, des moluës, des cochons, on débite bien du ſel.

SALAMANDRE. ſ. f. (Quelques-uns diſent *Salemendre*. Richelet dit que *Salamendre* eſt auſſi en uſage, parmi ceux qui parlent bien.) C'eſt un inſecte du genre des lézards, ou petits ſerpens. *Salamandra*. Elle fait mourir non ſeulement par ſa morſure, mais même par ſa bave, dont elle infecte les fruits, & les hèrbes par où elle paſſe, qui alors ſont dangereux, & ſouvent mortels. Son venin eſt ſi froid, qu'il ne differe point de l'aconit, ſelon Dioſcoride. Elle eſt de différentes couleurs, & ſur tout noire, ſemée de grandes taches jaûnes en forme d'étoiles ſi vives, qu'elles ſemblent avoir été brunies & liſſées. Elles ſont pourtant ſi vilaines, qu'elles font vômir ceux qui les regardent. Elle a demi-aûne de long, le muſeau aigu, de gros yeux, le dos uni & long, avec une longue queuë & fourchuë par le bout quoi qu'elle ſoit plus courte que celle du lézard, lequel a auſſi la tête & le ventre plus grôs. Elle a quatre grands ongles aigus, & écendus à chaque piéd : mais elle eſt peſante à marcher ; au lieu que le lézard s'enfuit fort vîte. Son dos eſt figuré de croix, outre deux lignes qui courent du col à la queuë. Les Anciens ont crû que la *Salamendre* vivoit dans le feu ; mais cela eſt faux : elle en ſouffre quelquefois les atteintes. Mais ce qui les a trompez, c'eſt qu'elle jette une liqueur ſi froide, qu'elle l'éteint, quand il n'eſt pas trop violent. Stenon dit en avoir vû une, qui dura deux heures dans le feu, & qui ayant d'abord éteint les charbons par ſa bave, les éteignit une ſeconde fois, quand ils furent rallumez. Il dit qu'elle vêcut onze mois ſans prendre d'aûtre nourriture que de lécher une certaine tèrre ſur laquelle on l'avoit apporté des Indes, laquelle elle humectoit de ſon urine, quand elle étoit ſéche. Trois jours après qu'on l'eut miſe ſur de la tèrre d'Italie, elle mourut. Depuis peu on a obſervé dans la *ſalamandre* aquatique, & dans d'autres inſectes, la circulation du ſang. La *ſalamandre* étoit la deviſe de François I. On en a fait une aûtre fort belle pour une Dame inſenſible à l'amour, avec ce mot Eſpagnol, *Mas yelo que fuego*. Pline dit que c'eſt une inſecte qui n'eſt ni mâle ni femelle, qui n'engendre point, & qui eſt procréé du limon de la tèrre, qui ne vient que durant les grandes pluies, & qui ſe pèrd dans le beau tems. Il dit auſſi qu'en quelque partie du corps que tombe ſa bave, fût-ce à la plante du piéd, tout le poil du corps tombera ; & que pluſieurs ſont morts pour avoir mangé du pain cuit en un four échauffé du bois infecté de la *ſalamandre*, ou rôti ſur du bois qu'elle avoit touché, ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Mais les Modèrnes aſſûrent que des maiſons ont été dépeuplées pour avoir bû de l'eau d'un puits où une *ſalamandre* étoit tombée. Sa morſure eſt mortelle, comme celle des vipères, & eſt encore plus venimeuſe, puiſque ſa chair réduite en poudre eſt un poiſon ; au lieu que celle de la vipère eſt un remède. Il y a dans le Frioul une *ſalamandre* aquatique qui a une queuë d'anguille, le dos noir, le ventre roux, marquetée de taches jaûnes, qui a la tête plus ronde & plus courte que la *ſalamandre* tèrreſtre. En Latin *Salamandra*.

L'aûtre tient, d'aûtre part, l'écu de ſa déviſe,
Où d'un feu pur & clair la ſalamandre *épriſe*
Dit d'un mot Grenadin en Arabe éxprimé,
Que le feu glorieux, aûtour d'elle allumé,
Sans rien diminuer du tour de ſa couronne,
En augmente le prix, par le jour qu'il lui donne.

P. LE MOINE.

Les Cabaliſtes admettent pluſieurs ſortes d'éſprits, dont les uns appellez *ſalamandres* gouvèrnent ces petits animaux venimeux qui portent le même nom. DE VIGN. MARV.

LA SALAMANDRE QUI EST CONÇUË, ET QUI VIT DANS LE FEU. En tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt l'élixir, ou la piérre parfaite au rouge : quelquefois c'eſt le mèrcure philoſophal, & quelquefois le ſouphre incombuſtible. DICT. HÈRM.

SANG DE SALAMANDRE. Tèrme de Chymie. Ce ſont les vapeurs rouges, qui dans la diſtillation de l'éſprit de nitre, vèrs la fin, rempliſſent le récipient de nuées rouges. Ce ſont les parties les plus fixes & les plus fortes de l'eſprit. Ce tèrme eſt chimérique ; car le nitre ne donne point de vapeur dans la diſtillation. HARRIS.

SALAMANQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Salamantica*. Elle eſt ſur la rivière de Tormes, à quatorze lieuës de Ciudad Rodrigo, vèrs le nord oriental. *Salamanque* eſt aſſez grande. Elle eſt ornée d'un Évêché, ſuffragant de Compoſtelle, & d'une Univèrſité qui eſt la plus fameuſe d'Éſpagne. On aſſure qu'il y a toujours quatre-vingt Profeſſeurs qui enſeignent, dont une partie ſont gagez, & les aûtres ſont prétendans, aſpirans aux charges des premiers, & ſervant pour rien, juſqu'à ce que quelqu'un des gagez leur faſſe place par ſa mort. Pour la ville, Moreri dit qu'elle eſt aſſez bien bâtie, & Baudrand aſſure qu'à la reſerve des Égliſes, des Couvents & des Monaſtères, tout le reſte n'eſt rien. Peut-être trouveroit-on la vérité en évitant ces deux éxtrémitez. MATY. Vèrs l'an 1239. Saint Fèrdinand Roi de Caſtille & de Léon tranſporta à *Salamanque* l'École de Palencia, fondée par ſon Père Alphonſe Roi de Léon, parce que *Salamanque* eſt dans une ſituation plus agréable & plus commode. Alphonſe X. ſurnommé l'Aſtrologue ou le Sage, fils aîné & ſucceſſeur de S. Fèrdinand, érigea cette École de *Salamanque* en Univèrſité, & lui donna de grands revenus. Le Pape Alexandre IVe. confirma cette érection l'an 1255. D'aûtres diſent que cette tranſlation ſe fit l'an 1217.

SALAMANQUE NOUVELLE, petite ville de l'Audience du Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Salamantica Nova*. Elle eſt dans le Jucatan près du golfe d'Honduras. Elle eſt peu conſiderable, & près que réduite en village. MATY.

SALAMBO. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des Babyloniens. *Salambo*. C'étoit la Vénus des Babyloniens. Ce nom n'étoit pourtant ni Babylonien, ni Syrien. C'étoit les Macédoniens qui le firent depuis qu'Alexandre eut établi leur empire en Aſie. Ils le formèrent de σάλος, agitation, parce qu'elle met l'éſprit dans une agitation continuelle, & encore parce qu'elle couroit de tous côtez pleurant ſon Adonis. C'étoit la quatrième Vénus dont Cicéron parle, *De Nat. Deor. L. III.* adorée à Tyr & en Syrie, & nommée Aſtharte. Voyez Saumaiſe, ſur Lampridius, C. 7. de la vie d'Élagabale, & Seldenus, *De Diis Syris Syntagm. II. C.* 4. p. 285.

SALAMBRIA, SALEMBRIA, ou Agriomela. ſ. f. Rivière de Grèce. *Sperchius*. Elle a ſa ſource au mont Mezzoro, coule dans la Theſſalie près des frontières de la Livadie, & ſe décharge au fond du golfe de Négrepont, au lieu qu'on appelle le golfe de Zeïton.

SALAMEA. ſ. f. ou Villa-Nuova della Serena. *Salamea*, *Zalamea*. Petite ville ou bourg de l'Eſtramadure d'Éſpagne. Celui eſt près de la Guadiane, à cinq lieuës au deſſus de Mérida. MATY.

SALAMEA, ou Calamea del Arbiſcop. *Salamea Archiepiſcopi*. Bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. Il eſt entre les rivières de Tinio & d'Odier, à douze lieuës de Seville, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

SALAMINE, Iſle. *Salamis*, *Salamin*. Iſle de Gréce, dans le golfe d'Égine, près de l'Achaïe, entre Athènes & Mégare. On la nomme aujourd'hui Coluri, du nom d'un bourg que l'on y trouve.

SALAMINE. ſ. f. C'étoit autrefois une ville de l'iſle de Cypre. *Salamis*, *Salamin*. Elle fut Archiépiſcopale, & ſituée ſur la côte orientale de l'iſle. Elle fut ruinée par les Sarrazins, & le lieu où elle étoit, nommé aujourd'hui Porto-Conſtanzo, ſe trouve près de Famagoſta, du côté du nord. Cette ville a été célèbre par la conſtance d'Anaxarque. On dit que ce Philoſophe étant pilé dans un grand mortier par les ordres du Tiran Nicocréon, lui tint ce langage : Pile, pile fort, ô Nicocréon, le ſac d'Anaxarque, car il eſt impoſſible de piler Anaxarque ni ſa vèrtu ; & qu'après ces paroles, il coupa ſa langue avec ſes dents, & la jetta au viſage du Tyran. Il y a bien de l'orgueïl & de la férocité dans cette conſtance philoſophique ; la vraie conſtance eſt plus humble & plus modeſte. MATY.

SALOMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salomon*. Il ſignifie Pacifique.

SALOMON. Cap. *Samonium*, *Samonium promontorium*. Ce cap eſt le plus oriental de l'iſle de Candie. Il eſt près du bourg de Paleo Caſtro, & à onze lieuës de la ville de Setia. MATY.

SALANA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Crateis*, *Crathis*. Elle coule dans la Calâbre ultérieure, & ſe décharge dans le Fare de Meſſine, au cap de Sciglio, & un peu au nord du bourg de ce nom. MATY.

SALANDRA. ſ. f. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie. *Acalandra*. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Baſilicate, ſur la Salandrella, à trois lieuës de Tricarico, vèrs le levant méridional. MATY.

SALANDRA, ou SALANDRELLA. Nom d'une rivière du Royaume de Naples. *Acalandrus*. Elle coule dans la Baſilicate, baigne S. Mauro, *Salandra*, & quelques aûtres bourgs, & ſe décharge dans le golfe de Tarente, entre l'embouchure du Baſiento, & celle de l'Agri. MATY.

SALANGA. L'iſle de *Salanga*. Iſle de la mèr du Sud ſur la côte du Pérou à 5 lieuës au ſud de l'iſle de la Plata, & à 12 lieuës du nord de la pointe de Sainte-Hélene.

SALANKEMEN. Voyez SALANKOMEN.

SALANT. adj. m. épithéte qu'on donne aux marais où l'on fait le ſel. *Palus ſalaria*, *lacus aqua ſalaria*. Les bords de la mèr du bas Poitou ſont preſque tous marais *ſalans*, dont les ſources ſont ſalées. Voyez MARAIS, où l'on a donné une déſcri-

ption

ption très-éxacte d'un marais *ſalant*. On dit auſſi, le ſel noir; le gros ſel eſt plus *ſalant* que le ſel blanc; pour dire, qu'il ſale mieux, qu'il en faut une moindre quantité pour ſaler.

SALARIER. v. act. Payer le ſalaire. Il eſt vieux, & ne ſe dit guère qu'en cette phraſe: Au jour du Jugement, chacun ſera *ſalarié* ſelon ſes mérites ou démérites: ou plutôt il ne ſe dit point du tout. *Reddetur unicuique ſecundum opera ejus.*

SALATTO. *Monte ſalatto.* Montagnes de CIRCASSIE, qui ſont une partie du Caucâſe.

SALAWAR. Voyez ZALEWAR.

SALAYA. Voyez CONCEPTION *de Salaya.*

SALCES. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort. *Salſula.* Il eſt dans le Rouſſillon, près du lac de *Saces*, ou de Leucate, à trois lieuës de Pèrpignan, vèrs les confins du Languedoc. MATY.

SALDAIGNE. ſ. f. Nom d'une baye. *Saldania* ou *Saldanha ſinus.* Cette baye eſt ſur la côte occidentale de la Cafrerie, en Afrique, à quelques lieuës du cap de Bonne Éſpérance. Elle porte le nom d'Antonio de Saldania Portugais, qui la découvrit l'an 1503. MATY.

SALDITS. ſ. m. Plante très-agréable qui ſe trouve dans l'iſle de Madagaſcar, & qui tient de la nature de l'arbriſſeau. *Saldia.* Elle porte de fort belles fleurs de couleur d'écarlate, qui forment une manière de panache. Sa graine n'eſt pas plus groſſe qu'un pignon, & a le même goût; c'eſt un puiſſant & un dangereux vomitif: la racine de cette même plante en eſt le contrepoiſon.

SALE, ou SALLE, (ainſi que l'écrit l'Académie.) ſ. f. La prémière partie d'un appartement dans un logis. C'eſt la plus grande piéce d'un bel appartement: & chez les Miniſtres d'État & les Magiſtrats, c'eſt le lieu où ils donnent audiance. *Aula, atrium.* Le mot de *ſala* chez les Italiens, s'entend auſſi de la plus belle & plus grande piéce de l'appartement de cérémonie, où ſe tiennent les gens de livrée. Chez le Roi, & chez les Princes le lieu de leur appartement où ſont leurs Gardes, s'appelle auſſi la *ſale* des Gardes. Les appartemens royaux conſiſtent en *ſale* des Gardes. *Aula prætoriana.* Antichambre. *Procamera.* Chambre. *Camera.* Cabinet. *Conclave.* Et Galerie. *Porticus.* Vitruve, Liv. VI. C. 5. raporte de trois ſortes de *ſales.* La Teſtraſtyle ou à quatre colonnes, qui ſoutenoit un ſofite ou plafond. La Corinthienne, qui avoit des colonnes à l'entour engagées dans le mur, avec ou ſans piédéſtal, & qui étoit voutée en arc de Cloître. Et l'Égyptienne, qui avoit dans ſon pourtour un périſtyle de colonnes Corinthiennes iſolées, qui portoient un ſecond ordre avec un plafonds. Elles ſe nommoient *Oeci.* DAVILER. Les *ſales* ſont d'ordinaire au bas étage au rez de chauſſée. Il y a auſſi des *ſales* hautes, des *ſales* à donner le bal, à faire noces, des *ſales* à manger, des *ſales* d'audiance, &c. d'aûtres pour les aſſemblées ou cérémonies. Il y en a auſſi dans les Hopitaux où ſont dreſſez pluſieurs petits lits de rang pour mettre les malades. La *ſale* du Palais. *Aula baſilica.* De l'Archevêché où l'on fait les ordres. *Aula Archiepiſcopalis.* La *ſale* des Antiques eſt un endroit au bout de la galerie du Louvre de Paris, où l'on voit les bains & le cabinet de la Reine, quelques tableaux, pluſieurs figures de marbre qu'on nomme des *Antiques*, & la ſtatuë de Henri IV. qui eſt fort bien faite, & qui eſt ce qu'il y a de plus curieux à voir.

Ce mot vient de l'Allemand *ſaal*, *ſabl*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE. D'aûtres le dérivent du Latin *aula*; Du Cange de *ſala*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *maiſon*, & qui ſe dit encore en Gaſcogne pour ſignifier la maiſon des Gentilshommes.

SALE A MANGER. Piéce au rez de chauſſée près du grand éſcalier, & ſéparée de l'appartement. *Triclinium.* Ces ſortes de *ſales* étoient appellées Cyzicenes chez les Anciens. DAVILER. En Sorbonne on l'appelle ſimplement la *ſale*, & l'on dit Manger en *ſale*, par oppoſition à Manger dans ſa chambre en particulier.

SALE DU COMMUN. Piéce près de la cuiſine & de l'office, où mangent les domeſtiques. *Cœnaculum domeſticum.* Id.

SALE D'AUDIANCE. Piéce du grand appartement d'un Prince, pour recevoir & donner audiance à des Ambaſſadeurs & aûtres Miniſtres des Princes étrangers. *Aula oratoria.* Id.

SALE DE BAIN. C'eſt la principale piéce de l'appartement du bain, où eſt le baſſin ou la cuve pour ſe baigner. Id.

SALE DE BAL. Grande piéce en longueur, qui ſért pour les concèrts & les danſes, avec tribunes élevées pour la muſique, comme celle du grand appartement du Roi à Vèrſailles. *Aula ſaltatoria.* Id. Il y a auſſi des *ſales* de balets, des *ſales* de comédie, des *ſales* de machines.

SALE, ſe dit auſſi des lieux où les Maîtres à danſer, ou en fait d'armes, reçoivent leurs écoliers, & leur donnent des leçons. Ce Maître à danſer tient *ſale* en un tel endroit. *Saltatoria aula.* Les Maîtres d'éſcrime ont ſous eux un Prévôt de *ſale*, qui fait aſſaut contre tous venans. *Aula rudiaria.*

SALE D'ARMES. Éſpéce de galerie ſèrvant de Magaſin d'armes rangées en ordre, & bien entretenuës, pour armer cèrtain nombre d'hommes, comme celle qui eſt à Rome ſous la Bibliothêque du Vatican. *Armentarium.* On nomme auſſi *ſale* d'armes, le lieu où l'on fait l'éxèrcice des armes dans une Académie. *Rudiaria Paleſtra.* DAVILER.

SALE DE JARDIN. C'eſt un grand éſpace de figure régulière, bordé de treillage, & renfèrmé dans un boſquet, pour ſervir à donner des feſtins, ou à tenir bal dans la belle ſaiſon; comme la *ſale* du bas du petit parc de Vèrſailles, qui eſt entouré d'un amphithéâtre avec ſiéges de gazon, & un éſpace ovale au milieu un peu élevé, & en manière d'arène, pour y pouvoir danſer la nuit à la lumière des flambeaux. Id.

SALE D'EAU. Éſpéce de fontaine plus baſſe que le rez de chauſſée, où l'on déſcend par quelques degrez, & qui eſt pavée de compartimens de marbre avec divèrs jets d'eau, & entourée d'une baluſtrade, comme la *ſale* d'eau de la vigne du Pape Jules à Rome. Id.

On dit provèrbialement au Collége, Donner la *ſale*, quand on fouette un écolier en public, pour donner l'éxemple aux aûtres. *Publicum aulæ ſupplicium.* Cela vient de ce que dans les Colléges, il y a un endroit où tous les ſamedis, ſe doivent trouver à une cèrtaine heure les petits écoliers, & où l'on punit ceux qui ont fait quelque faute.

SALE, ſignifie Maiſon de Gentilhomme, en Baſſe Navarre; de *aula.* BOREL.

SALE, ou SALA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière d'Allemagne. *Sala, Salus.* Elle a ſa ſource dans la Franconie, près des ſources du Mein & du Naba, travèrſe une partie de la Miſnie, de la Thuringe & de la Principauté d'Anhalt, & ſe décharge dans l'Elbe, aux confins du Comté de Barby. Elle baigne Jéne, Naumbourg, Merſbourg, Hall & Bèrnbourg, & reçoit l'Ilm & l'Unſtruct du côté du couchant, l'Elſter & le Pleiſſ du côté du levant. MATY.

SALE. adj. m. & f. Gâté, mal propre, plein d'ordure & de villenie; qui n'a pas été nettoyé, ni blanchi. *Spurcus, immundus, ſordidus, ſædus.* Quand il a plu, les ruës, les chemins ſont *ſales.* Les chambres des Colléges ſont *ſales* & mal propres. Les Bouchers, les Épiciers, ont des habits *ſales*, gras & craſſeux. Cette vaiſſelle, ces vèrres ſont *ſales*, ne ſont pas nêts, bien rincez.

Il s'employe quelquefois ſubſtantivement: comme quand on dit, Il fait fort *ſale* dans les ruës, à la campagne. *Vicus vel campus ſordeſcit.*

On appelle, un gris *ſale*, un gris un peu brun & foncé, qui n'eſt pas ſi ſujet à ſe tacher, à ſe ſalir. *Color cinereus.*

SALE, en tèrme de Marine, ſe dit des mèrs & des côtes dangereuſes, pleines de bancs ou baſſes ou briſans. *Mare ſcopulosum, ſalebroſum.* Toutes les mèrs & cotes de Hollande ſont *ſales*, & pleines de battures & de ſables.

On dit auſſi les vaiſſeaux ſont *ſales*, quand ils ont été longtems à la mèr, & qu'il s'y eſt attaché des filandres & des cravans. AUBIN.

SALE, ſe dit figurément en chôſes morales, des chôſes qui ſont trop libres, deshonnêtes, ou obſcenes. *Verba obſcœna, turpia, ſordida, impura, inquinata.* Cet homme n'a que des paroles *ſales* & impudiques à la bouche. Il n'y a que les gens mal polis, ou les faux plaiſans, qui penſent ſe rendre agréables par cette libèrté, qui éxpriment groſſièrement les chôſes *ſales.* CAIL. Les patoles *ſales* bleſſent également la politeſſe & la raiſon. M. ESP. Avoir une avarice *ſale*, c'eſt-à-dire, ſordide & honteuſe. On dit d'un homme qui a commis une action mauvaiſe, ou infâme, que ſon cas eſt *ſale.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt curieux en linge *ſale*, qu'il porte le deuil de ſa Blanchiſſeuſe, quand il ne change pas ſouvent de linge. *Nitiditatis negligens.*

SALÉ. ſubſt. maſc. Viande qui a trempé quelque tems dans la ſaumure, & ſe dit particulièrement du porc, ou du bœuf. *Sale conditus.* Le *ſalé* ne vaut rien à ceux qui ſont ſujets à la gravelle.

Le *petit ſalé* ſe dit des piéces de devant d'un jeune pourceau qu'on met au deſſus du ſaloir, pour les manger les premières, & avant qu'elles ayent pris trop de ſel. *Salſura.* Elles ſont entrelardées de chair & de graiſſe.

Le *franc-ſalé* eſt un droit qu'ont quelques Officiers ou Communautez, de prendre du ſel au grenier, franc d'impôt. *Salarium immune.* Les Secretaires du Roi ont le *franc-ſalé*, ont leur *franc-ſalé.*

On dit provèrbialement, Autant de frais que de *ſalé*; pour dire, ni de l'un, ni de l'aûtre.

SALÉ. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Sala.* Elle eſt dans la province de Fèz, à l'embouchure du Baragtag, vis-à-vis de la ville de Rabat. *Salé* eſt une ville aſſez grande, diviſée en ville vieille & nouvelle par la rivière de Guéron, bien bâtie, fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & pourvûë d'un bon hâvre, dans lequel pourtant il ne peut entrer que de petits bâtimens. Elle a été République; mais elle eſt maintenant ſujette du Roi de Fèz & de Maroc. Il s'y fait beaucoup de commèrce. Ses habitans ſont de fort fameux Corſaires, & ſe diſent Andalouſiens. MATY. Marmol écrit *Salé*, ou *Celé*, & dit qu'elle n'a pû ſe rétablir depuis l'an 1263. Voyez ſon L. IV. C. 14.

Golfe de SALÉ. *Sale ſinus.* C'eſt un petit golfe de l'océan Atlantique. Il baigne la ville de *Salé*, dont il prend ſon nom, de même que le cap de *Salé*, qui eſt à l'entrée du golfe, du côté du midi. On prend ce golfe pour l'*Emporicus ſinus* de Ptolomée. MATY.

SALÉBIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la tribu de Dan, dans la Tèrre-ſainte. *Salebim.* Les Septante la nomment *Salabim.* Voyez le Livre des Juges I. 35. & Joſ. XIX. 41. 1. des Rois IV. 9.

SALÉCHA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Salecha.* On la nomme auſſi Selcha. C'étoit une ville du Royaume de Baſan, dont Moïſe & les Iſraëlites chaſſèrent le Roi Og. Elle étoit aux confins de la tribu de Gad, & de la tribu de Manaſſé, d'au-delà du Jourdain. Ainſi il ne faut pas la placer au nord de cette demi-tribu de Manaſſé, comme a fait Adrichomius, mais à ſon midi.

SALÉCHIA. Voyez SÉLÉUCIE.

SALEM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Salem, Salemum, Salema.* C'étoit anciennement une petite ville de la Judée. Elle étoit ſur le Jourdain, à deux lieuës au deſſous de Bethſan. Il y a eu une aûtre Salem, dont Melchiſedech fut Roi. On croit que c'eſt la même, qui fût enſuite appellée Jéruſalem. MATY.

S. Jérôme dans ſon Livre *De Locis Hebraicis*, montre que *Salem* n'eſt point Jéruſalem, qu'elle étoit près de Scytopolis, que de ſon tems elle conſervoit encore le nom de *Salem*, & qu'on y montroit le Palais de Melchiſedec. Les habitans de *Salem* s'appellent Salamites. C'eſt la ville que le 1. L. des Rois IX. 9. appelle *Salim*, & que celle dont il eſt parlé dans S. Jean III. 23. Elle étoit dans la demi-tribu de Manaſſé d'en-deça du Jourdain.

SALEMENT. adv. d'une manière ſale & mal-propre. *Sordidè, fœdè, ſpurce.* Cet homme vit *ſalement.* On tient ces enfans fort *ſalement*, on ne leur change guère de linge ni d'habits. Il parle *ſalement*, il dit des ordures.

SALEMI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aſſez bien peuplée. *Salemis*, anciennement *Alicia, Halicia.* Elle eſt dans la vallée de Mazara, en Sicile, près des ſources de la rivière de Salemi, à ſix lieuës de la ville de Mazara, vèrs le nord.

SALÉMI. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la vallée de Mazara, en Sicile. *Salemius, Alicius*, ou *Alicus fluvius.* Elle prend ſa ſource près de la ville de Salemi, & ſe joint à la riviere d'Arenal, du côté du levant. MATY.

SALEMQUE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour Theſſalonique. BOREL. *Theſſalonica.* Aujourd'hui *Saloniki.*

SALER. v. act. Aſſaiſonner les choſes qu'on mange avec du ſel, les laiſſer tremper quelque tems dans de la ſaûmure, pour les conſèrver, ou les rendre de plus haut goût. *Eſcam ſale condire.* On *ſale* le pain en pluſieurs endroits. On a trop *ſalé* le pot. Cette ſervante *ſale*, fait des ſauces de trop haut goût. Cela eſt *ſalé* comme mèr. On a trop *ſalé* & épicé ce pâté. On *ſale* le beurre, le lard, le cochon, les harengs, & les moruës pour les conſèrver. Ces paroles de Notre-Seigneur, *Chacun ſera* ſalé *de feu*, ne ſont rapportées que par S. Marc. PÉLISSON.

SALER, ſignifie auſſi, Éſtimer trop quelque choſe qu'on veut vendre, en vouloir avoir trop d'argent. *Cariori pretio divendere.* Ce Marchand a de bonne marchandiſe, mais il la *ſale* bien. Ce payſan vous vendra volontiers cet arpent de tèrre, mais il vous le *ſalera.*

On dit provèrbialement & haſſement, Tuez, il fait bon *ſaler. Macta, tempus enim eſt ſaliendi.*

SALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Salitus, ſale perfuſus.* Chairs *ſalées*, beurre *ſalé.* Rabelais a fait un chapitre du bœuf *ſalé* à neuf leçons. Je ne trouve plus de viande qui ne ſoit trop *ſalée*, ni d'homme qui ne le ſoit trop peu. VOIT.

On appelle *Bourguignon ſalé*, par ſobriquet, à cauſe qu'on dit que les Bourguignons ont eu beaucoup de guèrres & de différends pour leurs ſalines. *Burgundus ſalitus.* Voyez BOURGUIGNON.

On appelle un obit *ſalé*, un annivèrſaire, dont la fondation conſiſte en quelque franc-*ſalé. Obitus, vel anniverſarium ſale remuneratum.* Il y a une fèrme du Roi, du poiſſon frais, ſec & *ſalé.* Il y a des eaux *ſalées*, des ſources *ſalées.*

En Poëſie, *ſalé* ſe dit de la mèr, qu'on appelle les campagnes ou les plaines *ſalées.* Malhèrbe, a dit :

Il faut dans la plaine ſalée,
Avoir lutté contre marée.

Ainſi quand des Autons les forces redoublées
Agitent à leur gré les campagnes ſalées. BRÉB.

Mèr SALÉE. L'Écriture appelle quelquefois ainſi, la mèr Morte, ou le lac Aſphaltite. Les Hébreux diſent Mèr de ſel. Voyez Joſ. III. 16. &c. *Mare ſalſiſſimum.* En Hébreu, Mèr de ſel.

SALÉRNE. ſ. f. Nom propre de ville. *Salernum, Salerna.* C'étoit anciennement une ville des Picentins. Elle eſt maintenant capitale de la Principauté Citérieure, & ſituée ſur le golfe de *Salerne*, à huit lieuës de Naples, vèrs l'orient méridional. *Salerne* eſt aſſez grande & aſſez peuplée. Elle a un Archevêché, une Univèrſité célèbre pour la Médecine, un bon port & une citadelle. Elle avoit autrefois ſes Princes particuliers, & après qu'elle fut unie au Royaume de Naples, les fils aînez des Rois de Naples portèrent le titre de Princes de *Salerne.* L'École de *Salerne.* Voyez ÉSCOLE. T. II. p. 1342.

Golfe de SALÉRNE. *Sinus Salernitanus*, anciennement *Peſtanus Poſidoniates.* Ce golfe eſt une partie de la mèr Toſcane. Il s'avance dans les côtes de la Principauté Citérieure, entre le cap de la Minèrve, & celui de Palinure. Il prend ſon nom de la ville de *Salérne*, comme il le prenoit autrefois de celle qu'on appelloit *Pæſtum & Poſidonia.* Ce golfe porte auſſi le nom d'Agropoli, qui eſt celui d'une petite ville ſituée ſur ſes bords. MATY.

SALERON. ſubſt. maſc. Tèrme d'Orfévres. C'eſt la partie ſupérieure d'une ſalière, celle où l'on met le ſel. *Salini pars ſuperior.*

SALESBURY. Voyez SALISBURY.

SALETÉ. ſubſt. f. Ordure, vilenie, malpropreté. *Spurcitia, immunditia, ſœditas.* La *ſaleté* du linge, de la vaiſſelle, eſt dégoutante. Une bonne nourrice ne laiſſe pas croupir ſon enfant dans ſa *ſaleté*, dans ſon ordure.

SALETÉ, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme n'eſt pas innocent, comme il s'en vante; il y a de la *ſaleté*, de l'ordure dans ſon fait. *Turpitudo, nequitia, improbitas.* C'eſt un libèrtin qui ne dit que des *ſaletez* & des ordures. La langue Françoiſe eſt chaſte juſqu'au ſcrupule, & ne peut ſouffrir les moindres *ſaletez.* CHARP. Les ſatires mêmes, qui avoient été un égoût de *ſaletez*, ont pris un caractère de pudeur. BAY.

J'abhorre un Faux-plaiſant, à groſſière équivoque,
Qui, pour me divertir, n'a que la ſaleté. BOIL.

SALETTE. ſ. f. diminutif. Petite ſale. *Minor aula.* Il faut ménager en cet appartement une *ſalette* pour manger.

SALEUR. ſ. m. Celui qui ſale le poiſſon. *Salitor. Saleur* de hareng, *ſaleur* de morue. Il y a des *ſaleurs* en titre d'office. Voyez l'Ordonnance pour le ſel, pag. 100. & 101.

SALEURE. ſ. f. Qualité de la choſe ſalée. *Saligo, ſalſugo.* Les Philoſophes n'ont pu encore découvrir la cauſe de la *ſalûre* de la mèr. Les uns ſoutiennent que cette *ſalûre* eſt un effet des éxhalaiſons ſéches & brûlées, que le ſoleil éleve de la tèrre, & que les vents portent dans la mèr. De là vient qu'elle eſt plus ſalée en ſa ſurface que dans ſon fond. D'aûtres diſent que le ſoleil tirant continuellement des eaux ce qu'elles ont de plus ſubtil, ce qui reſte de groſſier étant cuit par ſa chaleur, contracte peu-à-peu la *ſalûre.* D'aûtres que Dieu leur a communiqué cette *ſalûre* dès le commencement du monde, non ſeulement afin qu'elles ne ſe corrompiſſent point, mais encore afin qu'étant plus fortes, elles puſſent porter de plus grands fardeaux. BOUH. La *ſalûre* de la mèr, n'eſt que le ſel de la tèrre que les eaux ont diſſous. BERNIER. La *ſalûre* de la mèr ronge les pièrres. VITRUVE. Les fleuves & les rivières prennent la *ſalûre* de la mèr en entrant dans l'Océan. PAT. Il faut tant de ſel pour la *ſalûre* d'un cochon.

M. Le Comte Marſilli a obſervé en Provence que le fond de la mèr eſt de pièrres & une continuation des montagnes des Cévennes, & de même diviſé en divèrſes couches, entre leſquelles il y a du ſel & du charbon de tèrre qui cauſent la *ſalûre* & l'amèrtume de l'eau de la mèr. Ce fond eſt couvèrt de vâſe, de ſable, de coquillages, & de divèrs autres corps, liez par une matière viſqueuſe, le charbon de tèrre étant une eſpéce de bitume.

SALFÉLD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Miſnie, en Haute Saxe. *Salfeldia.* Elle eſt ſur la Sala, à ſept lieuës au deſſus de la ville de Iene. MATY.

SALFÉLD. Autre petite ville de la Pruſſe Ducale. *Salfeldia.* Elle eſt dans la Poméſamie, ſur un petit lac, à cinq lieuës de la ville d'Holland, vèrs le midi. MATY.

SALGANICO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Salganea.* C'étoit anciennement une petite ville de la Béotie. C'eſt maintenant un village

village de la Livadie en Gréce. Il eſt ſur le golfe de Négrepont, près de l'Euripe, & de la ville de Négrepont. MATY.

SALICOT, ou SALICOQUE. ſ. m. Tèrme de Marine. Eſpéce d'Écreviſſe. *Aſtacellus.* Voyez CREVETTE, c'eſt la même choſe.

M. Lémery dans ſon Traité des Alimens, écrit *Sallicoques.* Les *Sallicoques* ou chevrettes, dit-il, dont l'uſage eſt fort commun dans quelque pays, ſont des eſpéces d'écreviſſes de mèr, qui n'ont pourtant pas les pattes en ténailles, mais droites & pointuës. Il y en a beaucoup d'eſpéces qui différent en grandeur & en couleur, & qui ſont décrites par Jonſton, & par pluſieurs autres Auteurs. Leur chair eſt d'un bon goût, pectorale, fortifiante, & plus aiſée à digérer que celle des autres écreviſſes de mèr. LÉMERY.

SALIEN. ſ. m. Nom que les Romains donnoient aux Prêtres de Mars. *Salius.* Mars avoit douze *Saliens*, ils étoient de l'invention & de l'inſtitution de Numa. Ils portoient des habits d'étoffes peintes & bigarrées, avec un plaſtron d'airain ſur la poitrine. On les appelloit *Saliens*, parce qu'ils portoient les anciles par la ville en danſant & ſautant. Il y avoit deux ſortes, ou deux bandes des *Saliens.* Les anciens établis par Numa, qu'on nommoit *Saliens* Palatins, & de plus nouveaux, établis par Tullus Hoſtilius, & appellez Collins, ou Agonales. *Collini, Agonales.* Sèrvius en met de deux ſortes inſtituez par Numa, les Collins & les Quirinales ou Quirinaux; & deux ſortes établis par Tullus Hoſtilius, les Pavoriens & les Palloriens. Ils chantoient une chanſon qu'on nommoit, vèrs des *Saliens. Saliare carmen.* On leur donnoit des repas qui s'appelloient feſtins des *Saliens*, & qui avoient paſſé en provèrbe pour ſignifier de bons repas, Horace L. I. Od. 37. Feſtus. *Saliares epula, Saliares dapes.* Le chef des *Saliens*, qui étoit un d'eux, s'appelloit *Præſul.* C'étoit lui qui conduiſoit la bande, & qui commençoit la danſe, dont les autres imitoient les pas & tous les mouvemens. Il s'appelloit auſſi Maître des *Saliens. Magiſter Saliorum.* Et toute la troupe ſe nommoit *Collegium Saliorum*, le Collége des *Saliens.*

Sextus Pompeïus parle auſſi des Vièrges *Saliennes* ou *Saliares*, qu'on louoit, & qu'on joignoit aux *Saliens*, elles portoient des eſpéces de hocquetous, ou habit de guèrre appellé *paludamentum*, avec des bonnets élevez comme les *Saliens*, & faiſoient comme eux des ſacrifices avec les Pontifes dans le Palais des Rois. *Virgines Saliares.* Voyez Roſin, *Antiq. Rom. Liv. III. C.* 6. 20. Patin croit que ſur une médaille de la famille Saquinia, il y a une figure d'un *Salien*; outre l'ancile qu'il tient de la main gauche, il porte de la droite un caducée; mais il eſt dans une poſture fort tranquile & fort grave. D'ailleurs le bouclier qu'il tient ne paroît pas un ancile, il eſt tout rond, & n'eſt point échancré. Et pourquoi un Prêtre de Mars, Dieu de la guèrre, porteroit-il un caducée, ſigne de la paix? Ainſi on peut douter ſi c'eſt un *Salien*, comme Patin l'a cru.

Les Vièrges de Veſta, les Sçavants Titiens
Les Epulons joyeux, & les fiers Saliens. BRÉBEUF.

SALIEN, ENNE, C'étoit anciennement un peuple de la Baſſe-Allemagne, qui habitoit dans le pays, qu'on appelle encore aujourd'hui Sallandt, c'eſt-à-dire, le pays des *Saliens.* On prétend que ce ſont ces *Saliens* qui ont fondé la Monarchie Françoiſe, parceque la loi fondamentale de cet État porte le nom de loi Salique. Mais cela n'eſt pas ſans conteſtation, y ayant des Hiſtoriens qui prétendent que cette Loi a été appellée Salique, parce qu'elle a été faite ſur les bords de la *Sala*, riviére de la Franconie: & d'autres, que le nom de Salique ne ſignifie, ni peuples, ni riviéres: mais qu'il eſt pris du mot Allemand *Salich*, qui ſignifie *Salutaire*, & qu'ainſi le titre de loi Salique ne veut dire autre choſe que loi utile & ſalutaire à l'État. Au reſte il y avoit d'autres *Saliens* dans les Gaules, qui s'étendoient le long des côtes de la Provence, depuis Aix juſqu'à Nice. Quant à ceux-ci, on écrit auſſi SALYEN. Voyez Vigenère ſur Céſar. p. 146. col. 4.

SALIÈRE. ſ. f. Utencile de ménage, qui ſert à mettre du ſel ſur la nappe. Une *ſaliere* d'argent, d'étain, de fayance. Une *ſalière* d'argent doit être marquée au collet & ſaleron, aux platines, baſſinets & branches. Il y a des *ſalières* à pans, d'autres écolletées, qui ſont rondes & étroites par le milieu. Bien des gens s'imaginent que c'eſt un mauvais préſage, ſi on renverſe une *ſalière*: les Romains avoient la même ſuperſtition, & ils avoient pris ce ſcrupule des Grècs, qui avoient une grande vénération pour la *ſaliere.* DAC.

Ce mot vient du Latin *ſalaria* & *ſalinum.* DU CANGE.

SALIÈRES, ſe dit figurément de cèrtains creux qui ſe font dans les chairs, quand on maigrit, & ſur tout à la gorge. *Cavitas.* Une femme n'a jamais la gorge belle, tant qu'elle y a des *ſaliè-res. Rimula.* On le dit auſſi des creux qui viennent aux yeux des chevaux, quand ils ſont vieux. *Cavum juxta oculi tempora.*

On dit provèrbialement, qu'une perſonne buvre des yeux grands comme des *ſalières*, quand elle regarde attentivement & avec avidité quelque choſe. *Diſtentis oculis inſpicere.*

SALICARIA ORNITHOLOGI. Nom d'un oiſeau très-petit; ſon pennage eſt divèrſifié de quatre couleurs, le devant eſt brun, le deſſus eſt jaunâtre, les côtez ſont blanchâtres, ainſi que la partie voiſine du col, ſes jambes ſont rouſſâtres. Il n'a point de nom dans nôtre langue, il faut ſe ſervir du Latin.

SALIGAUT, AUDE. adj. Tèrme bas & populaire, qui ſe dit des petites gens ſalopes & mal-propres. *Sordidus, ſqualidus.*

SALIGNON. ſ. m. Pain de ſel blanc, fait d'eau de fontaine ſalée, cuit & formé dans une écliſſe comme un fromage. *Panis ſalis albi.* Dans les lieux francs de gabelle on met des *ſalignons* dans les colombiers, pour y attirer les pigeons.

SALIGOTS. Voyez CHASTAIGNE.

SALIM. Voyez SALEM.

SALIN, INE. adj. Qui contient du ſel. *Salina.* Le ſel *ſalin* eſt proprement un ſel qui a une ſaveur de ſel commun. Eſprit *ſalin* eſt une liqueur qui ſemble tenir de la ſaveur du ſel commun. L'urine a une qualité *ſaline.*

SALIN. ſ. m. Tèrme de Vendeuſe de ſel. C'eſt une ſorte de baquet couvèrt, d'une figure ovale, où les Vendeuſes de ſel qui ſont aux coins des ruës de Paris, renfèrment leur ſel. *Vas ſalinarium.* Le *ſalin* eſt vuide, il faut remplir le *ſalin.*

SALINAS. ſ. & nom propre d'un ancien bourg des Cantabriens, en Eſpagne. *Saleni.* Il eſt dans le Guipuſcoa, au piéd de la montagne de S. Adriano, ſur la Deva, à trois lieuës de Vittoria, vèrs le nord. MATY.

Las SALINAS. *Salinarum Tractus.* Contrée du Pérou. Elle eſt dans la province de Pacamores; & Valladolid, nommée autrement S. Juan de *Salinas*, en eſt le lieu principal. MATY.

Cap de SALINAS. *Salinarum promontorium.* Ce cap eſt dans la nouvelle Andalouſie, en l'Amérique méridionale, il eſt ſitué à l'orient de la ville de Comana, vis-à-vis du détroit nommé Bocca del Drago, & de l'iſle de la Trinidad. MATY.

SALINAS. Il y a trois golfes de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale, les deux premiers ſont des branches du golfe de Méxique, ils s'avancent dans les côtes de la riviére de Panuco, l'un au Nord de la riviére de ce nom, & l'autre au ſud; le troiſiéme eſt une partie de la mèr du ſud. Il eſt ſur les côtes de Coſtarica, vèrs le bourg de Nicoya. MATY.

SALINE. ſ. f. Chair, ou poiſſon qu'on a ſalé pour les conſerver. *Salſamenta.* On dit que le ſcorbut vient d'avoir été trop longtems ſur mèr, à ne manger que de la *ſaline.* Les Marchands de *ſalines* vendent de la moruë, du maquereau, du hareng ſalé, & autre poiſſon ſeulement.

SALINES, au plurier, ſe dit des lieux où l'on fait le ſel. *Salinaria paludes.* Les *ſalines* de Marans & de Brouage, de l'iſle de Ré. Il y a pluſieurs *ſalines* en Lorraine, des puits ſalans, des eaux ſalées.

La Vallée des *Salines*, c'eſt une campagne de la Tèrre-ſainte, dont il eſt fait mention dans l'Écriture. 1. Paral. XVIII. 12. Quelques-uns ont cru que c'étoit la place où eſt le lac Aſphaltite, ou la mèr-morte. C'eſt le ſentiment de S. Épiphane, *Hereſ. XIX.* Mais au tems de David, il y avoit long-tems que ce lac étoit formé; & depuis la déſtruction de Sodôme & des aûtres villes voiſines, il n'eſt plus parlé de cette vallée. De plus elle ne s'appelle point vallée des *Salines*, mais vallée des champs, עמק המלחים, *Emek haſſidim.* D'aûtres la placent ſur les bords de la mèr-morte, mais l'en diſtinguent. Saumaiſe, ſur Solin p. 614, prétend que ce ſentiment eſt auſſi faux que l'aûtre. Sa raiſon eſt que l'Idumée étoit fort éloignée de la mèr-morte, puiſqu'elle commençoit aux confins de l'Égypte. Mais 1°, il eſt faux que dans l'Écriture, ou au moins dans l'ancien Teſtament, l'Idumée commençât au mont Caſius, appellé aujourd'hui la montagne de Ariſſa, & au golfe de Ténéſe, autrefois *Serbonis lacus.* 2°. Quand elle y eut commencé, eſt-ce une preuve que de l'aûtre côté & par l'orient, elle ne touchoit pas à la pointe de la mèr-morte? 3°. Où eſt-ce qu'il eſt dit que la vallée des *Salines* fut de l'Idumée? Ce ſecond ſentiment eſt donc mal combatu par Saumaiſe, mais de plus il eſt vrai; car il y a à l'extrémité méridionale de la mèr-morte, & beaucoup devant, de grandes plaines & des montagnes de ſel. C'eſt le P. Nau, qui nous en aſſûre dans ſon Voyage de la Tèrre-ſainte L. IV. p. 381. Il l'avoit appris de l'Abbé du Monaſtère de ſaint Sabas, nommé Daniel, qui avoit long-tems vécu en ce pays, & qui, quelques années auparavant, avoit fait le tour de la mèr-morte avec des Arabes. Ce ſont ces plaines & ces vaſtes campagnes que l'Écriture appelle la *Vallée des Salines.* Ces vaſtes campagnes, par le ſud, touchoient à l'Idumée, ou même en faiſoient partie. C'étoit une entrée pour pénétrer de la Tèrre-ſainte dans l'Idumée, & de l'Idumée dans la Tèrre-Sainte, qui ailleurs

leurs eſt bornée, comme on le ſçait, & fermée par les montagnes de Seïs. David & Amaſius purent donc donner bataille contre les Iduméens dans ces plaines, puiſque c'étoient les confins des deux États. 2. *Reg. VIII.* 13. & 4. *Reg. XIV.* 7. C'eſt encore pour cela qu'au Ch. III. du 4e L. des Rois, les Rois de Juda, d'Iſraël, & d'Idumée voulant aller faire la guérre au Roi de Moab, le rendez-vous de leurs armées fut dans ces campagnes.

SALINE. ſ. f. Nom d'une iſle de la mèr de Toſcane. *Salinarum inſula*, anciennement *Didyme. Didyma.* Elle eſt du nombre des Lipares; ſon circuit n'eſt que de quatre lieuës, elle a beaucoup d'alun, & produit beaucoup de vin; on y fait quantité de ſel, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. MATY.

Le SALINÉ. ſubſt. m. *Salina*, anciennement *Maritima ſtationes.* Bourg du Royaume de Barca, en Barbarie. Il eſt ſur un petit golfe près du cap de Raſaotin, entre l'embouchure du Nachel, & le port du Patriarche. MATY.

SALINELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Salinellus fluvius*, anciennement *Helvinus*, *Helvinum.* Elle coule dans l'Abruſſe ultérieure, entre le Tronto & le Tordino, baigne Civitella & S. Omero, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe. MATY.

SALINO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Salinus fluvius*, anciennement *Suinus.* Elle coule dans l'Abruſſe ultérieure, baigne Civita di Penna, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, au bourg de Civita S. Angelo. MATY.

SALINS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Bourgogne. *Salina, Salinenſe Caſtrum*, anciennement *Scudingum.* Elle eſt ſur la petite rivière de Forica, entre deux montagnes, à ſix lieuës de Beſançon, du côté du midi. *Salins* eſt une ville fortifiée, défenduë par deux citadelles. C'eſt le ſiége d'un Bailliage, & elle a pris ſon nom de ſa fontaine ſalée, dont on fait du ſel extrêmement blanc. MATY.

SALIQUE. adj. Eſt une épithéte qu'on donne à une Loi ancienne, & fondamentale du Royaume de France, qu'on prétend avoir été faite par Pharamond, ou du moins par Clovis. *Lex Salica.* Il y a eu des Juges appellez *Rhatimbourgs* dès l'origine des François, éxprèſſément deſtinez pour décider les difficultez qui ſe préſentoient ſur la Loi *Salique.* Du Haillan, après avoir éxaminé la Loi *Salique* en Critique, a décidé, que c'étoit une invention de Philippe le Long en 1316, pour éxclure la fille de Louis Hutin de la Couronne. Le P. Daniel ſoutient qu'elle eſt citée par des Auteurs plus anciens que Philippe le Long, & que Clovis en eſt l'Auteur. Le ſtile qui n'eſt préſque pas intelligible, & qui eſt un langage latiniſé, eſt une marque d'antiquité. Cette Loi *Salique* ne regarde point la Couronne de France ſpécialement. Elle porte ſeulement en général: *En la terre Salique aucune portion d'héritage ne vient à la fémelle, ains que le ſéxe viril acquiert la poſſeſſion.* Ainſi c'eſt une érreur de croire que la Loi *Salique* fût établie particuliérement pour la ſucceſſion royale; car elle étoit faite également pour les particuliers. On appelloit autrefois tèrres, ou héritages *ſaliques*, toutes les tèrres, tant fiéfs, que rotures, de la ſucceſſion deſquelles les femmes étoient éxcluſes par la Loi *Salique*, enſorte qu'elles n'héritoient que des meubles & acquêts, quand il y avoit des mâles. Un Allemand nommé Eccart a recouvré, dit-on, un Manuſcrit de la loi *Salique* plus ample que tous ceux que nous connoiſſons, & qui contient la troiſiéme partie de cette loi fameuſe, avec une chronologie de la même loi fort curieuſe, & inconnuë juſqu'ici. Il croit que ce Manuſcrit eſt du tems de Charlemagne. Il y avoit d'abord chez nous des tèrres *ſaliques* diſtinguées des autres tèrres, & déſtinées aux Militaires de la nation. FÉNELON.

Quelques-uns, comme Guillaume Poſtel, tiennent que cette Loi a été appellée *Salique*, comme qui diroit *Gallique*, à caûſe qu'elle eſt particuliére aux Gaulois. Jean Cénal croit que c'eſt à caûſe que cette Loi étoit ſeulement ordonnée pour les *Sales* & les Palais Royaux. Claude Seiſſel dit qu'elle eſt ainſi nommée, à caûſe du *ſel* & de la prudence dont elle eſt pleine. Ferrarius Montanus dit que c'eſt à caûſe que Pharamond étoit autrefois appellé *Salique*; d'autre, comme l'Abbé d'Uſpèrg, de *Salogaſt* ſon principal Conſeiller. D'autres croyent que c'eſt à caûſe de la fréquence des articles de cette Loi, qui commencent par *Si aliquis*, & *Si aliqua.* Génébrard dit qu'on l'a appellée *Salique*, pour *Salomonique*, à caûſe que Salomon le premier en a montré l'éxemple. Daviſſon le dérive des mots Allemands *Salis* & *Lik*, qui ſignifient *ſemblable au ſel.* La plus probable opinion eſt celle qui dérive ce mot des anciens François nommez *Sali*, *Salici*, & *Salingi*, à caûſe de la rivière de *Sala*, qui eſt un fleuve de l'ancienne Gèrmanie, comme dit Rhénanus Hiſtorien Allemand, Paul Émile, & pluſieurs autres qui l'ont ſuivi, & après eux Ménage, Paſquier, Borel & Chrétien Juncker. Bouterouë en donne une aûtre origine aſſez probable, diſant que ce mot vient du mot *ſalich*, qui en vieux langage Teuton ſignifioit *ſalutaire*, parce que les François firent cette Loi en voulant imiter la police des Romains, qui avoient fait des Loix ſalutaires, que le Magiſtrat devoit avoir devant lui en rendant la juſtice. Il le prouve par une figure curieuſe tirée du livre intitulé *Notitia Imperii*, où ſont dépeints l'armoire & le livre couvèrts d'or, qui ont pour inſcription *Leges Salutares.* Elle a auſſi été dite *lex ſalega*, d'un Salego François, ſelon un Acte ancien cité par M. Galland, au Franc-Alleu, p. 317. *Eod. anno 25. Imp. Hlud. Salego, ex natione Francorum, &c. & vendidimus ſecundum meam Salegam legem per feſtucam & andelaginem, & per guaſionem, & per eulaggo, & per cultellum & per ramos arborum traditi, &c. curtem meam.* Et à la ſignature: *Ego Saligo in hac chartula à me facta*, &c. BOREL. Les Loix *Saliques* ont été données au public par M. Pithou, & depuis par M. Bignon Avocat Général, qui y a fait de ſçavans Commentaires. Voyez le mot COUTUME. Chiflet a fait auſſi un Commentaire ſur les Loix *Saliques* qu'il intitule *Natale ſolum Legum Salicarum*, & un Lexique *ſalique* des mots Aruatiques. Il prétend que les Loix *Saliques* ont été faites dans les Pays-Bas, parceque ç'adû être dans un pays pécunieux, tel qu'étoit alors le *Belgium*, ou Pays-Bas.

SALICOQUE. Voyez SALICOT.

SALIR. v. act. Gâter quelque choſe, la ſouiller, la faire devenir ſale. *Inquinare, coinquinare, maculare.* Le blanc & les couleurs éclatantes ſe *ſaliſſent* aiſément. On ne ſçauroit manier du beurre, de la poix, ſans *ſalir* ſes doigts, ſes habits; les piéds-plâts qui entrent crottez dans les chambres les *ſaliſſent.* Cet homme eſt ſi propre, qu'il porte long-tems ſon linge ſans le *ſalir.*

SALIR, ſe dit figurément en Morale. Le péché *ſalit*, ſouille notre âme. *Coinquinat, maculat animam noſtram.* Les vilaines paroles qui donnent de vilaines idées, *ſaliſſent* l'imagination. La dèrniére action qu'il a faite a *ſali*, a tèrni ſa réputation.

SALISBURY, SARISBURY, SALESBURY. Ville capitale du Comté de Wilten en Angletèrre. *Salesburia, Salisburia, Sarisburia.* Elle eſt ſur l'Avon, à quatre lieuës de Wincheſter, du côté du couchant. *Salisbury* eſt grand, bien peuplé, & remarquable par la beauté de ſes bâtimens, & particuliérement de ſon Égliſe Cathédrale qui eſt une des plus magnifiques d'Angletèrre. Il y a un Évêché qui y fut transféré de Shirborne l'an 1075. On voit dans la plaine de *Salisbury* une antiquité que l'on nomme les gonds de piètre. Il y en a entre autres trois rangées, faits de trois piètres chacun, dont deux ſont droites, & l'aûtre eſt enchaſſée en haut de ces deux-là, enſorte que les trois font une éſpéce de porte. Elles ont chacune ſept piéds de large en quarré, & vingt huit de haut. Quelques-uns ont cru que ces piètres étoient là depuis la création; d'aûtres qu'elles ont été fonduës ſur le lieu; il n'eſt pas impoſſible, nonobſtant leur énorme groſſeur, qu'elles y ayent été tranſportées d'ailleurs. Ce que nous liſons dans l'Écriture des piètres & des colonnes du Temple, & ce que l'on raporte de cèrtains édifices du Pérou, & des piètres énormes qui les compóſent, le peut rendre croyable.

OLD SALISBURY, c'eſt-à-dire, l'ancienne Saliſbury. *Saleſburia vetus*, anciennement *Sarum*, *Sorviodunum*, *Sorbiodunum.* C'étoit anciennement une ville des Belges, dans la Grande-Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué ſur une colline, à un mille de la ville de *Salisbury.* Elle fut ſaccagée par les Danois, & ſes habitans bâtirent de ſes ruines la ville de *Salisbury.* MATY.

SALISSA. ſ. f. Nom d'un lieu ſitué entre la montagne d'Éphraïm & la ville de Salim, & apparemment dans la Tribu d'Éphraïm.

SALISSON. ſ. f. Terme bas & populaire qui ſe dit d'une petite ſervante de cuiſine ou de cour, ſale & mal propre, qui ſert aux plus bas offices d'une maiſon. On le dit auſſi de toute petite fille mal-propre. C'eſt une petite *ſaliſſon*, une vraie *ſaliſſon.*

SALISSURE. ſ. f. Tache, graiſſe, ordure, ou crotte qui rend une choſe ſale. *Sordes, inquinatio, conſpurcatio.* Il faut porter cet habit au Dégraiſſeur pour ôter cette *ſaliſſure.* Le ſtuc ne ſçauroit ſouffrir la moindre *ſaliſſure.* AB. DE VIT.

SALIVAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de cèrtains petits conduits depuis peu découvèrts, par où la ſalive tombe dans la bouche. *Meatus ſalivarius.* Il y a le *conduit ſalivaire inférieur* qui vient des glandes maxillaires ſituées ſous la mâchoire inférieure, & qui ſe tèrmine dèrrière les dents inciſives. Thomas Wharton Anglois l'a décrit le premier dans ſon traité des glandes qu'il mit au jour en 1656. Il y a le *conduit ſalivaire ſupérieur* qui a été découvèrt en 1660, par Nicolas Stenon Danois; il vient des glandes parotides, & aboutit au milieu de la joüe. Gaſpar Bartholin le fils en a découvèrt un aûtre en 1682. qui vient des glandes ſituées à côté de la langue: Rivinus Médecin de Leipſic en avoit parlé dans une Diſſèrtation imprimée en 1679. Antoine Nuck, Profeſſeur de Leide, en a trouvé un quatriéme qui tire ſon origine d'une glande ſituée dans l'orbite

de

de l'œil entre le muſcle abducteur & la partie ſupérieure de l'os jugal. Tous ces conduits ſont doubles, y en ayant un de chaque côté, mais on prétend que les deux derniers ſe trouvent ſeulement dans quelques brutes, & non pas dans l'homme.

SALIVAL, ALE. adj. C'eſt la même chôſe que ſalivaire. Les conduits *ſalivaux*. ROH. *Meatus ſalivarii.*

SALIVATION. ſ. f. Provocation du cours de la ſalive par le moyen du mèrcure. *Salivatio.* Les Médecins ſe ſèrvent de ce mot pour flater ceux qu'ils condamnent au flux de bouche. C'eſt le plus ſûr reméde qu'on ait trouvé pour la maladie vénérienne. L'uſage qu'on en fait eſt dû au hazard, de même que celui de la plupart des autres remédes. Jaques Carpi, Médecin de Boulogne, ayant lû dans Avicenne & dans Meſué, Auteurs Arabes que le mèrcure convenoit à quelques puſtules & à la gale, voulut s'en ſèrvir pour des gales véroliques. La *ſalivation* ſurvint, & le malade fut guéri non ſeulement de ſes gales, mais auſſi de la vérole. Cette méthode dont il ſe ſèrvit enſuite pour la vérole même lui ayant réuſſi, & lui ayant fait gagner beaucoup de bien, pluſieurs autres la ſuivirent; & c'eſt-à-préſent la plus commune & la plus aſſûrée. On a voulu depuis tenter la cure de pluſieurs maladies opiniâtres par le moyen de la *ſalivation*, mais à moins qu'elles ne dépendent d'une caûſe vérolique, cette voye ne réuſſit pas. On donne le mèrcure pour exciter la *ſalivation*, en deux manières, extérieurement, en le mêlant dans des onguens, dans des emplâtres, ou dans des parfums; & intérieurement, en le faiſant prendre par la bouche préparé. Par l'un ou par l'aûtre de ces deux moyens, le mèrcure s'inſinuë dans la maſſe du ſang, & ſe mêle avec le virus vérolique: ces deux corps étant ainſi joints ſont entraînez avec la ſeroſité dans les glandes ſalivaires, où ils ſe ſéparent, parcequ'ils trouvent les pôres de ces glandes proportionnez à leurs figures, & propres à les recevoir. Cette *ſalivation* eſt appellée *univerſelle*, parcequ'elle vuide les humeurs de tout le corps. Il y en a une *particuliere* qu'on éxcite en mâchant quelque chôſe d'âcre qui irrite les glandes de la bouche, comme ſont les racines de piréthre & de gingembre, le tabac, le maſtic. On ſe ſèrt de celle-ci dans les affections catarreuſes & dans les maux de dents.

SALIVE. ſ. f. Liqueur aqueuſe & un peu ſalée qui ſe ſépare dans les glandes ſalivaires, & qui tombe dans la bouche pour divèrs uſages. *Saliva.* Elle eſt compoſée de beaucoup d'eau, & d'un éſprit ſalin volatile & ſulphureux. Les glandes où ſe fait la ſéparation de la *ſalive*, ſont les parotides, les maxillaires, celles du palais, celles qui ſont ſous la langue, les amygdales. La *ſalive* ſèrt à mâcher & à détremper les alimens, & à en faire la premiére digeſtion. Ses autres uſages ſont d'humecter la langue, afin de rendre ſon mouvement plus prompt, de lubrifier la gorge & l'œſophage pour faciliter la déglutition, d'empêcher la ſoif, & de procurer la pèrception des ſaveurs, par la diſſolution qu'elle fait des ſels.

M. Gaſtaldy a imprimé une queſtion de Médecine ſur la *ſalive*. La *ſalive*, dit-il, tire ſon nom du ſel qu'elle contient, & ce ſel eſt partie alkali, partie acide volatil: elle contient auſſi des parties oléagineuſes, & en a peu de tèrre. Compoſée de tant de différentes parties, elle devient un diſſolvant propre aux différens alimens dont nous nous nourriſſons. L'état naturel & louable de la *ſalive* eſt qu'elle ſoit un peu plus viſqueuſe que l'eau commune, & beaucoup moins que le lait. Elle ſe maintient en cet état par le moyen des éſprits & des particules d'air qui s'y inſinuënt. Il eſt probable que la *ſalive* vient du ſang des artères, car les artères fourniſſent aux glandes comme aux autres parties, le ſang qui les nourrit; une partie de ce ſang ſèrt à les nourrir; une autre partie retourne dans les veines, & continuë la circulation; une troiſiéme partie qui eſt la ſeroſité, ſe ſépare dans ces glandes, & leur communiquant une qualité un peu acide, elles en font la *ſalive*. HARRIS. Quelques Auteurs prétendent que le ſuc nèrveux contribuë à la compoſition de la *ſalive*; principalement parce qu'un plus grand nombre de branche des nèrfs ſe communiquent plus aux glandes, qu'aux autres parties; d'où vient qu'elles ont un ſentiment ſi vif. Mais le Docteur NUCK Anglois a refuté ce ſentiment par pluſieurs expériences. Voyez le Dictionnaire des Arts de M. Harris au mot *Saliva*, *T. I.*

SALL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Weſtmanie, en Suéde. *Sala.* Elle eſt à huit lieuës d'Upſal, vèrs le couchant. Il y avoit autrefois des mines d'argent à *Sall*, de même qu'à Aroſen, qui eſt à quatre ou cinq lieuës de *Sall*; mais on n'y travaille plus maintenant. MATY.

SALLANDT. ſ. m. Nom propre d'une contrée des Provinces-Unies. *Sallandia.* Elle eſt la principale partie de l'Overiſſel, & elle eſt ſituée entre le pays de Drente, le Comté de Benthem, le pays de Tvvente, le Comté de Zutphen, le Véluve & la Zuydèrzée. Ses villes principales ſont, Deventer, Zvvol, Campen & Vollenhoven. Ce pays eſt celui des anciens Saliens, que quelques-uns croyent Fondateurs de la Monarchie Françoiſe. *Voyez* SALIEN.

SALLICOQUE. Voyez SALICOT.

SALLUSTE, SALLUSTIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Salluſtius*, *Salluſtia.* Puiſque nous avons *Salluſte* au maſculin, il ne faut point retenir le nom latin *Salluſtius*, à moins qu'on n'y joignût le pronom latin ou ſon ſurnom, ou l'un & l'aûtre C. Salluſtius Criſpus. Il n'en eſt pas de même du feminin *Salluſtia*. *Salluſte* eſt un Hiſtorien incomparable, & le modéle de tous les Hiſtoriens. A la vérité, il paroit dans le ſtyle de *Salluſte* un peu d'affectation de vieux langage, mais la ſimplicité élégante & noble dont il écrit ne ſçauroit être imitée. L'Abbé de S. Réal paſſe dans l'éſprit de bien des connoiſſeurs, pour le *Salluſte* François; c'eſt au moins un excellent imitateur de *Salluſte*. *Salluſte* a écrit avec une nobleſſe & une grace ſingulière: mais il s'eſt trop étendu en peinture de mœurs, & en portraits de pèrſonnes, dans deux hiſtoires très-courtes. FÉNELON. *Salluſtia* Barbia Orbiana étoit femme de l'Empereur Aléxandre Sévère. J'ai une belle médaille de cette Impératrice.

SALM. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Eléctorat de Treves. *Salmona.* Elle a ſa ſource près de Mandèrſcheyt & ſe décharge dans la Moſelle, à trois lieuës au deſſous de la ville de Tréves. SALM. Voyez SALME.

SALMANSWYLÈR. ſ. m. autrement *Salomonſwyler*. Bourg avec Abbaye. *Salmanſweileria*, *Salomonſweileria.* Il eſt dans le Cèrcle de Souabe, ſur la petite rivière d'Ach, à deux lieuës de la ville d'Uberlingen, vèrs le nord-eſt. L'Abbaye de *Salmanſweilèr* eſt un État immédiat de l'Empire; elle eſt de l'ordre de Citeaux, & la plus riche de celle que cet ordre poſſéde en Allemagne. MATY.

SALMAS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Adirbeitzan, en Pèrſe. *Salmaſa.* Elle eſt ſur les confins de Diarbeckir, à quarante lieuës de Tauris, vèrs le couchant. MATY.

SALME. ſ. f. ou SALM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un chateau. *Salma*, *Salmona.* Elle eſt dans la Lorraine, près de l'Alſace, à la ſource de la Sâre, & à huit lieuës de la ville de Straſbourg, vèrs le couchant. *Salme* eſt capitale d'un ancien Comté, qui a tître de Principauté de l'Empire depuis l'an 1622. MATY.

SALME. ſ. m. Nom propre d'un bourg, chèf d'un Comté de même nom. *Salma*, *Salmona.* Il eſt dans le Duché de Luxembourg, aux confins de l'Évêché de Liége, & à ſix lieuës de la ville de Limbourg, vèrs le midi. On voit près de *Salme* un petit village, qui porte le nom de *Salme*-le-chateau. MATY.

SALMICH. ſ. m. Tèrme d'Alchymie. C'eſt le mèrcure hèrmétique; autrement, la matière de la piérre des Sages. DICT. HERMÉTIQUE. *Mercurius materia auri conficiendi.*

SALMIGONDIS. ſ. m. Éſpéce de ragoût qu'on fait de viandes déja cuites, & d'ordinaire rôties, auſquelles on fait une ſaûce après les avoir dépecées. *Salſamenta*, *acetaria.*

SALMONA. ſ. f. Nom propre d'un lieu de l'Arabie, où les Iſraëlites firent leur trente-cinquiéme campement. Il étoit aux confins de l'Idumée, entre la montagne de Hor & Phunon. *Nombres* XXXIII. 41.

SALMONE. ſ. f. Ancien nom d'un cap de l'iſle de Créte. *Salmone.* S. Paul y paſſa en allant à Rome. *Act.* XXVII. 7. C'eſt apparemment le cap qu'on nomme aujourd'hui *Salomon*, ou *Salomoni*, par corruption de ſon ancien nom. Il eſt vèrs le milieu de la côte occidentale de l'iſle de Candie. Le P. Montereul dit que c'eſt une ville, & l'appelle *Salmo.* La traduction de P. R. dit *Salmone.* Le P. Amelot, & M. Simon le diſent auſſi, & ce dernier l'appelle le cap, ou le promontoire de *Salmone*, & le Grèc qui l'appelle Σαλμώνη, montre qu'il faut dire ainſi, & que le P. Montereul s'eſt trompé.

SALMONÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salmoneus.* Sèrvius dit, que *Salmonée* étoit fils d'un Éole Roi de l'Élide, différent d'Éole Roi des vents. Les Poëtes diſent que, non content de regner dans l'Élide, il voulut s'ériger, en quelque ſorte, en Dieu, & imiter Jupiter. Il fit donc faire un pont d'airain qui travèrſoit près que toute l'Élide; il couroit deſſus en chariot, pour imiter le tonnèrre, & lançoit des torches ardentes, ordonnant qu'on tuât tous ceux ſur qui il les auroit lancées. Jupiter indigné de ſon arrogance, le précipita dans les Enfers d'un coup de foudre. Voyez Virgile Énéide. *L. VI.* v. 535. Homére l'appelle pourtant un homme ſans reproche, ſur quoi Euſtathius dit que c'étoit un excéllent Méchaniſte qui inventa le ſecret d'imiter la foudre, comme Archiméde trouva le miroir ardent. Le rèſte eſt une fable.

SALMORIAC. ſ. m. Nom propre d'un tèrritoire entre Vienne & Grenoble, en Dauphiné, province de France.

SALMYDI, ou *Halmydis.* ſ. m. Petite ville ou bourg de la Turquie en Europe. *Salmydiſſus*, *Halmydeſſus*, *Almydeſſus.* Ce

lieu eſt dans la Romanie, ſur la mèr Noire, entre Gatopoli, Stagnara, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Halmydeſſus*. MATY.

SALNYCH. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Albanie en Gréce. *Salnichus fluvius*, anciennement *Celydnus*, *Pepylychnus*. Elle a ſa ſource dans les montagnes de la Chimère, & elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à deux lieuës de Valona, vèrs le nord. MATY.

SALO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Veniſe. *Salodium*. Elle eſt dans le Bréſſan, ſur le bord occidental du lac de Guardia, à ſept lieuës de Breſſe, vèrs le nord. MATY.

SALOBRENNA. ſubſt. f. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la côte de la Grenade, à treize lieuës de la ville de Grenade, vèrs le midi, *Salobrenna*, anciennement *Salambina*, *Selambina*, *Sagalbina*. *Salobrenna* a une bonne citadelle, ſituée ſur un rocher environné des eaux de la mèr. MATY.

SALOIR. ſ. m. Vaiſſeau de bois où l'on garde le ſel dans les maiſons, qu'il faut tenir en lieu ſec. *Vas ſalinarium*.

SALOIR, ſe dit auſſi du vaiſſeau qui ſèrt à ſaler les viandes, & à les laiſſer tremper dans leur ſel pour s'en impregner. *Salſamentarius cadus*. Il faut ôter les viandes du *ſaloir*, quand elles y ont été ſuffiſamment, pour les faire ſécher enſuite.

SALOMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salomon*. C'eſt le nom du troiſiéme Roi du Peuple de Dieu, qui étoit fils de David & de Bèrſabée. *Salomon* reçut de Dieu un don de ſageſſe très-particulier. Le Temple de *Salomon*. Le *Salomon* d'Angletèrre; c'eſt le Roi Charles VII, ainſi ſurnommé pour ſa ſageſſe.

Les Iſles de SALOMON. *Inſulæ Salomonis*. Ces iſles ſont dans la mèr Pacifique, au levant de la nouvelle Guinée, & près de la Tèrre de Quir. On en compte juſqu'à vingt, dont les plus conſidérables ſont, S. Iſabelle, S. Jacques & S. Chriſtophle. Elles ont été découvèrtes en 1567 par Alvarès de Mendana. Il n'y a aucune Colonie d'Européens. MATY.

SALON. ſ. m. Grande ſale fort élevée, & couvèrte en cintre, qui a ſouvent deux étages ou rangs de croiſées. Grande piéce au milieu d'un corps de logis, ou à la tête d'une galerie, ou d'un grand appartement, laquelle doit être de ſymetrie en toutes ſes faces; & comme ſa hauteur comprend ordinairement deux étages, & à deux rangs de croiſées, l'enfoncement de ſon plafond doit être cintré, ainſi qu'on le pratique dans les Palais d'Italie. *Atrium majus*. La mode des *ſalons* nous eſt venuë d'Italie. On reçoit d'ordinaire les Ambaſſadeurs dans un *ſalon*. Il y a des *ſalons* quarrez, comme celui de Clagny; d'octogones, comme celui de Marli, & d'autre figure. DAVILER.

SALON DE TREILLAGE. Eſpéce de grand cabinet rond ou pans, fait de treillage de fèr, & de bois, & couvèrt de vèrdure dans un jardin. DAVILER.

SALON. ſ. m. Nom d'une petite ville de France, ſituée dans la Provence, entre Aix & Arles, à cinq lieuës de la premiére, & à huit de la dèrniére *Salona*. *Salum*. *Salon* eſt la patrie de Michel Noſtradamus, qui y mourut le 2e. Juillet 1566. après avoir publié en 1555, ſes Centuries qui ſont des Propheties. Il eſt entèrré dans le Couvent des Cordeliers. Son Épitaphe le loué de la connoiſſance qu'il avoit de l'avenir, par les influences des Aſtres. Nous avons de Jean Noſtradamus une hiſtoire de Provence *in-f.*

SALONA. ſ. f. C'eſt le nom de la ville capitale de Locres Ozolans, en Achaïe. *Salona*, anciennement *Amphyſſa*. *Amphiſ.* Elle eſt maintenant dans la Livadie, ſur une montagne, au ſommet de laquelle il y a une citadelle. Elle eſt à neuf lieuës de la ville de Lépante, vèrs le nord oriental, & elle a un Évêché ſuffragant d'Athènes: elle eſt peuplé de Chrétiens & de Turcs qui ſont près que en nombre égal, mais les Juifs n'ont pas la pèrmiſſion d'y demeurer. MATY.

Golfe de SALONA. *Sinus Salonæ*, anciennement *Criſſæus*. Ce golfe eſt une partie de celui de Lépante; il eſt au midi de la ville de *Salona*, & à deux lieuës de celle de Lépante, vèrs le levant. MATY.

SALONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Barbarie. *Salona*. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Barca, où elle a un port. Cette ville qui eſt environ à trente lieuës d'Albèrton, vèrs le couchant, eſt priſe communément pour l'ancienne *Catabathmus*, ou pour *Selinus portus*, lieux de la Marmarique. MATY.

SALONA, eſt encore le nom d'une petite rivière de la Dalmatie. *Salona*, *Jader*. Elle baigne Cliſſa, & ſe décharge dans un petit golfe qui eſt au nord de Spalato. MATY.

SALONE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Salona*, *Salo*, *Salonæ*. C'étoit anciennement une ville conſidérable de l'Illyrie, & la patrie de l'Empereur Dioclétien; elle eſt maintenant détruite, & ſes ruines, que l'on trouve à deux lieuës de Spalato en Dalmatie, vèrs le nord, marquent qu'elle avoit trois ou quatre lieuës de circuit. MATY.

SAN-SALONI. Nom d'un bourg de la Catalogne, en Éſpagne. *Fanum S. Salonis*, anciennement, *Sacerra*. Il eſt ſur la Torde-ra, entre Barcelone & Girone, à dix lieuës de chacune. MATY.

SALONICHI, ou SALONIKI, ou SALONIQUE. ſ. f. Er anciennement Theſſalonique. *Theſſalonica*. Ville de la Turquie en Europe; elle eſt ſituée ſur le fond du golfe de *Salonichi*, à trente lieuës de Lariſſa, du côté du nord. Theſſalonique eſt fort ancienne. S. Paul y planta l'Évangile, & écrivit deux de ſes Épîtres à l'Égliſe qu'il y avoit fondée. Elle eſt encore fort conſidérable. On lui donne environ quatre lieuës de circuit; elle eſt fort marchande, & bien peuplée, principalement de Chrétiens Grécs & de Juifs. Les premiers y ont un Archevêque & trente Égliſes; les dèrniers trente Synagogues, & les Turcs quelques Moſquées. Elle n'eſt environnée que de murailles flanquées de tours; mais elle eſt défenduë, du côté de la tèrre, par une citadelle qui la domine; & du côté de la mèr, par trois forts qui regardent ſon port, qui eſt un des meilleurs de la Gréce. Les Venitiens achetèrent cette ville d'Andronich Paleologue, frère de Conſtantin, le dèrnier Empereur des Grécs, l'an 1423. Mais Amurath II. Empereur Turc la conquit l'an 1431, & ſes ſucceſſeurs l'ont toujours poſſedée depuis. Au reſte, on croit qu'elle a été appellée anciennement *Therme* & *Halia*. MATY. *Salonique* eſt à 40. d. 48. m. de longitude, & à 40. d. 41. m. 10. ſec. de latitude.

Golfe de SALONICHI. *Theſſalonicæ ſinus*, anciennement, *Thermaicus*, *Macedonicus*. C'eſt un grand golfe de l'Archipel; il s'avance beaucoup dans la Macédoine du ſud-eſt au nord-oueſt, depuis les caps Caniſtro, & de S. George, juſqu'à la ville de *Salonichi*, dont il a pris ſon nom. MATY.

SALONKEMEN. ſ. m. On dit auſſi *Salankemen*, *Salonkomen*, bourg avec un chateau; il eſt dans l'Eſclavonie, en Hongrie, ſur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Téiſſe. Ce bourg a été rendu célébre par la grande victoire que le Prince de Bade, Général des Impériaux y gagna ſur les Turcs l'an 1691. Quelques Géographes prennent *Salonkomen* pour l'ancienne *Ritium*, & d'autres pour l'ancienne *Acumincum*, petites villes de la baſſe Pannonie. Mais d'autres placent la premiére de ces villes à Batza, & la dèrniére à Kamenec, deux petits bourgs de l'Eſclavonie. MATY.

SALOPE. adj. m. & f. Malpropre en ſon manger, en ſes habits, en ſon logement. *Sordidus*, *ſpurcus*. On n'aime point à ſe ſèrvir de valets *ſalopes*, à aller viſiter, ou à recevoir chez ſoi des gens *ſalopes*. Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *ſalope*, c'eſt une *ſalope*.

SALOPERIE. ſ. f. Saleté, malpropreté; choſe ſale & vilaine. *Spurcitia*. Il n'y a pas moyen de manger dans cette aubèrge, c'eſt une *ſaloperie* inſuportable.

SALORGES. ſ. m. Amâs de ſel. *Salis congeries*, *cumulus*. Il eſt défendu par claûſe éxpreſſe des baux des Gabelles, à toutes pérſonnes de tenir *ſalorges* à cinq lieuës près des limites des gréniers contenus en la Fèrme.

SALPE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Pouille Daunie. *Salpe*, *Salapia*, *Salapia*, *Salpia*. Elle fut Épiſcopale. Elle eſt maintenant détruite, & l'on en voit les ruines dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, entre le canal de Saint Antoine, & l'embouchure de l'Offanto. MATY.

SALPE. Le lac de *Salpe*, ou canal de S. Antoine, au mot SAINT.

SALPÊTRE. ſ. m. Sel artificiel, & léxivial qu'on tire des piérres ou de cèrtaines tèrres. L'air eſt plein par tout d'une ſorte de *ſalpétre* volatil qui s'attache ſur le plâtre, & ſur le mortier. La rôſée & la pluie en portent beaucoup dans la tèrre pour la rendre fértile, ſans quoi elle ne pourroit produire de végétables. De la tèrre dont on a tiré le *ſalpétre*, étant bien ſechée, on en retirera d'aûtre au bout de 12, ou 14 ans. C'eſt la même choſe que le *nitre*, & *balinitre*, ſelon Cardan & Longius. Mais Matthiole & Belon diſent qu'il y a de la différence, & que le nitre des Anciens eſt à préſent inconnu. Il y a beaucoup de *ſalpétre* aux environs de Wiſbaden, en Podolie, en Moravie, en Valaquie: mais la plus grande quantité vient des Indes, & les vaiſſeaux Hollandois en une ſeule voiture au mois d'Août 1706, en apportèrent 2175870 peſant. La ſeule province d'Aſmer, d'ailleurs ſtérile, fait au Grand-Mogol, par année, trente-deux ou trente-trois millions qui proviennent du débit du *ſalpétre*.

On appelle auſſi *ſalpétre*, le ſel qui diſtille dans les cavèrnes, qu'on appelle *ſalpetre de roche*, que Pline appelle *aphronitre*. *Sal-nitrum*. On appelle auſſi *ſalpétre*, le ſel de vèrrerie ou ſel de piérre. Les Chimiſtes l'appellent *Dragon*, *Cerbere*, ou *ſel d'enfer*, à cauſe des éffets violens qu'il fait. L'eſprit de nitre ou de *ſalpétre* s'appelle par les Auteurs *le ſang de la ſalamandre*. Les Ouvriers appellent *mère de ſalpétre*, une huile jaune & grâſſe qu'on en ſépare, quand on le rafine. C'eſt ſa partie cruë & non mûre.

Il y a du *ſalpétre* mineral. *Sal-nitrum minerale*. Il s'en trouve en pluſieurs endroits du Royaume de Pégu autour d'Agra dans des villages maintenant déſerts. Il eſt tiré de trois ſortes de piérres, noires, jaunes & blanches. Le meilleur eſt celui de la tèrre noi-

re

re, car il eſt ſans ſel commun, au lieu que l'autre ſe doit encore rafiner en France, pour le rendre propre à faire de la poudre à canon. On le fait en Egypte dans des réſervoirs, où l'on fait entrer l'eau du Nil, comme on fait en France le ſel commun. En Europe on le fait de cendre de bois de chêne, ou on l'extrait de certaines terres nitreuſes, comme de vieilles démolitions; & de ce qu'on trouve dans les pigeonniers, caves, granges, magaſins & écuries, où s'eſt amaſſé quantité de fumier & d'urine; mais il faut qu'il ſoit à couvert de la pluie qui le lave, & du ſoleil qui le fait éxhaler. On le fait leſſiver, & après cuire & diminuer, & condenſer. La manière de tirer le *ſalpêtre* de la terre, comme on le fait à préſent, eſt une invention modèrne, mais d'un Auteur inconnu.

Le *ſalpêtre* a une merveilleuſe qualité pour ſe rarefier. *Sal nitrum habet vim rarefactivam.* Ce qui fait la force de la poudre à canon, dont il eſt le principal ingrédient; juſques-là qu'on dit qu'il occupe dix mille fois plus de place étant enflammé, qu'il n'avoit auparavant. Ses menuës parties ſont faites en aiguilles, comme celles de l'alun en triangles, & celles du ſel commun en cubes. Néanmoins quelques-uns attribuent aux criſtaux de *ſalpêtre* une figure éxangulaire; & quand il eſt pouſſé comme il faut, il eſt fiſtuleux, & creux comme une canule.

Le beurre de nitre ou *ſalpêtre* vitriolé eſt un caillé, ou beurre fort blanc fait de nitre, de tartre crud & de vitriol, dont la préparation a été inventée par Jean Fabre. *Butyrum nitroſum.*

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt que feu & que *ſalpêtre*, quand il eſt prompt à ſe mettre en colère, quand il eſt fort emporté. *Homo ad iram promptiſſimus.* On dit auſſi, qu'on a bien fait peter le *ſalpêtre*, quand on a bien tiré des coups d'artillerie.

SALPÊTRIER. ſ. m. Ouvrier qui fait du *ſalpêtre*, qui le tire par la leſſive, & qui le cuit, ou en fait évaporer l'humidité. *Salis nitri opifex vel propola.*

SALPÊTRIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on fait le *ſalpêtre*. *Officina ſalis nitri.* Il y a une belle *ſalpêtrière* dans le petit Arcenal. Ce qu'on appelle communément la *Salpêtrière* à Paris, eſt l'Hopital Général, ſitué hors la ville du côté du Faux-bourg S. Marceau. C'étoit là qu'étoit autrefois la *ſalpêtrière*. Une *ſalpêtrière* eſt ordinairement, dans un Arcenal, une grande ſalle au rez de chauſſée, où ſont pluſieurs rangs de cuves & de fourneaux pour faire le ſalpêtre, comme la *ſalpêtrière* de l'Arcenal de Paris. DAVILER.

SALSADELLA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Valence, en Eſpagne. *Salſadella.* Il eſt à douze lieuës de Ségorbe, vèrs l'orient ſeptentrional. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Ildum* ou *Ildus*, petite ville des Illercons. MATY.

SALSBOURG. Voyez SALTZBOURG.

SALSEPAREILLE, ou SARCEPAREILLE. ſ. f. Plante qui croît au Pérou, & qui s'attache aux murailles, ou le long des arbres voiſins. Elle pouſſe une tige ſarmenteuſe, ligneuſe, épineuſe, pliante. Ses feuilles ſont longues de cinq ou ſix doigts, & même de douze, large de trois, de quatre ou de cinq, pointuës, nerveuſes. Ses fleurs naiſſent en grapes, diſpoſées chacune en étoile, de couleur blanche. Il leur ſuccéde des bayes grôſſes comme des ceriſes médiocres, rondes, vèrtes au commencement, puis rouges, & enfin noires. Sa racine eſt de la groſſeur d'une plume à écrire, longue de ſix ou ſept piéds, ronde, ligneuſe, ſans nœuds, de couleur griſe obſcure en dehors, blanche en dedans. En Latin *Smilax aſpera Peruviana, ſive ſalſaparilla.* C. BAUH. La racine de *ſalſepareille* eſt ſudorifique & déſiccative, on s'en ſèrt pour les gonorrhées & pour les autres maux vénériens, pour le rhumatiſme, pour la ſciatique.

SALSES. Voyez SALCES.

SALCÉTE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'océan Indien. *Salſeta.* Elle eſt ſur les côtes du Décan, près de la ville de Goa, & elle appartient aux Portugais. MATY.

SALSIFIS. ſ. m. (Quelques-uns diſent *ſalſifie*, & le font féminin. L'ACAD.) C'eſt la racine d'une eſpéce de *tragopogon* ou barbe de bouc, dont les feuilles reſſemblent à celles du poireau. Ses fleurs ont une couleur purpurine, tirant ſur le bleu ou ſur le noir. La racine eſt droite, groſſe comme le doigt, tendre. Toute cette plante rend un ſuc laiteux. En Latin *Tragopogon purpureo caruleum porri folio, quod ſalſis vulgò.* C. BAUH. On mange le *ſalſifis* cuit avec du ſel & du vinaigre, & on le confit avec du ſucre pour le conſèrver.

SALSIFIS D'ÈSPAGNE, ou SALSIFIE D'ÈSPAGNE. C'eſt la racine d'une èſpéce de ſcorſonnére que C. Bauhin appelle *Scorzonera Latifolia ſinuata.* Cette racine eſt bonne à manger, étant cuite. Voyez SCORSONNÉRE.

SALSO. ſ. m. Nom propre de l'une des plus grandes rivières de la Sicile. *Salſus fluvius*, anciennement *Himera.* Elle prend ſa ſource dans la vallée de Démona, près de Gangi-Nuovo, traverſe la vallée de Noto, où elle reçoit la Paſtraglia, & elle ſe décharge dans la mèr Méditèrranée par deux embouchures, entre leſquelles eſt la petite ville d'Alicate. On dit que les eaux de cette rivière ſont ſalées, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on l'appel le *Salſo.* Il y a un autre rivière de ce nom dans la vallée de Mazara. Elle eſt fort petite, & ſe décharge dans la Platina. MATY.

SALSO, Lac Andoria, ou Laco *ſalſo*, c'eſt-à-dire, Lac ſalé. Lac du Royaume de Naples. *Lacus ſalſus*, ou *Andurianus.* Il eſt dans la Capitanate, entre les rivières de Candalaro & de Coropello, environ à un quart de lieuë du golfe de Veniſe, & à une bonne lieuë de Manfrédonia. Apparemment que ſes eaux ſont ſalées.

SALSONE. Voyez SOLSONE.

SALTAIRE. Voyez SALTUAIRE.

SALTIMBANQUE. ſ. m. Danſeur de corde, Bouffon, Charlatan qui jouë en place publique pour divèrtir le peuple. *Funambulus.* Ce mot vient de l'Italien *ſalta in banca*, à cauſe que la Banque ſe tenoit autrefois dans le lieu le plus public.

Il n'eſt ſaltimbanque *en la place*
Qui mieux ſes affaires ne faſſe. SAR.

On appelle auſſi dans les compagnies *ſaltimbanque*, un plaiſant outré, qui fait des poſtures, des ſauts, des tours de paſſe-paſſe, & même celui qui fait des tours d'adreſſe pour tromper les autres. *Hiſtrio, pantomimus.*

SALTATRA. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Qui ſaute en arrière, qui récule. C'eſt le nom qu'on donne au Pérou, aux enfans venus d'un triſaïeul Eſpagnol & d'une triſaïeule Indienne, ou Négreſſe, quand dans les générations ſuivantes, il y a encore eu du mélange. Voyez au mot PÉROU.

SALTO. Voyez TURANO.

SALTUAIRE, ou SALTAIRE. ſ. m. Nom d'Officier chez les Lombards. *Saltuarius, ſaltarius orophilax. Finium cuſtos.* Dans les loix Lombardes le *Saltuaire* eſt le Commandant des frontières, celui qui garde les frontières. Mais dans les loix Romaines, le *Saltuaire* eſt un eſclave qui a ſoin d'une maiſon de campagne, ou d'une tèrre, qui veille à la conſervation des fruits, qui en garde les bornes, &c. *Saltuarius, Agrophilax.* Dans Néhémie, au 2e L. d'Eſdras II. 8. Il eſt fait mention d'un Garde d'une maiſon Royale, *Cuſtos ſaltus Regis*, que Saci interprète Grand-Maître de la forêt du Roi. C'eſt ce que les Romains appellèrent *Saltuaire.* Mais ce n'étoit pas ſeulement le Garde d'une forêt, mais d'une maiſon Royale, où il y avoit un bois. Car *ſaltus* s'eſt dit pour cela, comme *horti*, s'eſt dit pour maiſon de Plaiſance, parce que les Jardins en ſont la principale partie. C'eſt ainſi que nous diſons un parc, le Parc de Vincennes. Voyez la Loi 60. §. 3. *ff. de Legat.* 3. *Laurent. Pignorius Comment. de Servis*, vèrs la fin, & *Popma, De operis ſervorum.*

Ordination *per ſaltum*. Voyez ORDINATION.

SALTZ. Bourg de la Baſſe Saxe. *Saltza.* Il eſt près de l'Élbe dans le Duché de Magdebourg, à trois lieuës au-deſſus de la ville de ce nom. Il y a un autre *Saltz* nommé *Laugen-Saltz* dans la Thuringe, ſur l'Inſtruit au-deſſus de Mulhauſen. MATY.

SALTZ, ou Saltzach. Rivière du Cèrcle de Bavière. *Saltza*, anciennement *Juvavius.* Elle traverſe preſque tout l'Archevêché de Saltzbourg, baigne la ville de ce nom, & ayant paſſé à Burchauſen en Bavière, elle ſe décharge dans l'Inn. MATY.

SALTZBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Norvegue. *Saltzberga.* Elle eſt dans le Gouvèrnement d'Aggerhus, ſur la rivière de Drammen, à cinq lieuës de la ville d'Anſlo, vèrs le couchant. MATY.

SALTZBOURG. Prononcez *Salsbourg.* Souvent même nous l'écrivons ainſi en François. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Bavière, en Allemagne. *Salisburgum*, anciennement *Juvavia.* C'eſt la capitale de l'Archevêché de *Saltzbourg*, ſituée ſur le Saltz, à dix-ſept lieuës de Paſſavv, vèrs le midi. *Saltzbourg* eſt une grande ville bien peuplée & bien bâtie, le Palais de l'Archevêque eſt magnifique, & l'Égliſe Cathédrale paſſe pour une des plus belles de l'Europe. Le Chapitre de *Saltzbourg* eſt compoſé de vingt-quatre Chanoines, qui font preuve de Nobleſſe, & qui éliſent leur Archevêque, lequel eſt Prince de l'Empire, Légat né du Pape en Allemagne, & Primat de la Gèrmanie, dont il eſt le plus riche Prélat. *Saltzbourg* eſt bien fortifié, défendu par une bonne citadelle, & orné d'une Univèrſité. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Gamanodurum*, *Gavanodurum*, *Gabanodurus*, ville du Norique, que d'autres placent à Lamèrding, bourg du Diocèſe de *Saltzbourg*, & d'autres encore en Judenbourg à Stirie. MATY. Le ſiége de *Salsbourg* étoit d'abord à Lorc, Il a été transféré à *Salsbourg* depuis le Xe ſiécle. En 798. Valderic, Archevêque de Paſſau étant mort, le Roi Charles fit rendre au Siége de *Salsbourg* la dignité de Métropolitain de Bavière, qu'il avoit auparavant. FLEURY. Léon VII. déclara en 948. que l'Archevêque de *Salsbourg* étoit Métropolitain de la Pannonie occidentale. Voyez T. IX. des Conciles du P. Labbe p. 618.

Archevêché de SALTZBOURG. *Salisburgenſis Archiepiſcopatus.* C'eſt un des États du Cèrcle de Bavière, en Allemagne. Il s'étend le long des deux bords du Saltz, depuis ſa ſource, près que juſqu'à ſon embouchure, étant borné par le Duché de Bavière, l'Autriche, la Carinthie & le Tirol. Ce pays eſt fort montagneux; il ne laiſſe pas d'être aſſez fèrtile. Il y a de bonnes Salines. Ses lieux principaux ſont Saltzbourg capitale, Rauris, Wèrffen & Lauffen. MATY.

SALUADE. ſ. f. Révérence qu'on fait aux pèrſonnes qu'on veut honorer. *Salutatio.* Les Juges veulent avoir bien des *ſaluades* & des bonnetades. A la campagne on fait des *ſaluades* à tous les honnêtes-gens qu'on rencontre, on leur ôte le chapeau. Il ne ſe dit guère que dans la converſation & avec une épithète. Il me fit une grande *ſaluade*, une *ſaluade* extraordinaire.

SAN-SALVADOR. Deux mots Eſpagnols maſculins, qui ſignifient *Saint-Sauveur.* Nom d'une petite ville de la province de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Soteropolis.* Elle eſt à ſept lieuës de la mèr Pacifique, & à quarante de la ville de Sanlago de Guatimala. *San-Salvador* eſt une Colonie d'Épagnols, & elle a ſon Gouvèrneur particulier. Il y a dans le Gouvèrnement de cette ville une montagne qui vômit des flammes. On l'appelle le Volcan. *San-Salvador.* MATY.

SAN-SALVADOR, eſt encore une ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Salvatoris.* Elle eſt capitale du Brèſil Portugais, & ſituée dans la Capitanie de Bahia, ſur la baye de Tous-les-Saints, où elle a un bon port. Elle eſt Archiépiſcopale, & défenduë par une bonne citadelle. Le tribunal de la Juſtice de tout le Brèſil y fait ſa réſidence, de même que le Gouvèrneur. Les Hollandois ſurprirent *San-Salvador* l'an 1623, mais ils le rendirent par compoſition environ un an après. ID.

La ville que nos Cartes & nos Relations appellent du nom de *Saint-Salvador*, ou Saint-Sauveur, s'appelle ſimplement en langage du pays *Cidad da Baya*, ville de la Baye. Elle eſt ſituée par les 12 d. 45 m. de latitude auſtrale ſur une hauteur d'environ 100 toiſes, qui forme la côte orientale de la Baye de Tous-les-Saints. Les Hollandois ayant pris cette ville en 1624. ſur les Eſpagnols, la fortifièrent du côté de la campagne par un rempart, ou plutôt par un grand retranchement de tèrre qui enfèrmoit le corps de la haute ville d'environ un tièrs de lieuë, ce qui n'empêcha pas que les Eſpagnols ne la repriſſent l'année ſuivante 1625. Voyez M. Frézier p. 272. & ſuiv.

Étant à midi à deux lieuës ½ au ſud du cap de S. Antoine, j'obſèrvai 13 d. 0 min. de latitude, d'où je conclus qu'il eſt ſitué environ par 12 d. 50 m. & la ville par 12 d. 45 m. Et ſuivant l'obſervation d'Olinde marquée dans la Connoiſſance des tems de 1712. elle devroit être par 41 d. 30 min. de longitude occidentale, ou de différence du méridien de Paris; ce qui eſt différent des Cartes Hollandoiſes qui la mettent de 6 d. plus oueſt; car au lieu de 336 d. 50 m. elle eſt ſituée par les 343. du méridien de Ténérif. FRÉZIER, p. 280.

SAN-SALVADOR, ou BANZA. Ville de la Baſſe Éthiopie, en Afrique. *Fanum S. Salvatoris, Banza.* Elle eſt capitale du Royaume de Congo, & ſituée dans la province de Pemba, ſur une éminence près de la rivière de Lélunda, environ à cinquante lieuës de la mèr de Congo. *San-Salvator* étant la réſidence du Roi de Congo, qui eſt fort puiſſant; cette ville ne peut pas manquer d'être grande. Elle n'a pourtant, pour toute défenſe, qu'une muraille de bois, enduite de bouë, & ſes maiſons ſont toutes bâties de cette manière, parceque le pays manque de pièrres propres pour bâtir. MATY.

SAN-SALVADOR. Iſle. Voyez GUANAHANI.

SALVAGE, ou SAUVELAGE. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui appartient à ceux qui ont aidé à ſauver les marchandiſes, & autres chôſes périſſantes par naufrage. C'eſt ordinairement la dixième partie de ce qu'on ſauve. *Jus recuperationis.*

Lettres de *ſalvage* étoient autrefois des lettres par leſquelles le Roi mandoit à ſes Officiers de mettre en ſa protection & ſauvegarde les ſexagénaires & les veuves, avec leurs familles & leurs biens. DE LAURIÈRE.

SALVAGES. ſ. f. & plur. Nom de deux petites iſles, dont l'une étoit anciennement appellée *Heras*, & l'autre, *Autolola. Silveſtres inſulæ*, anciennement *Junonis inſula.* Elles ſont entre l'iſle de Madère & les Canaries. Elles n'ont point d'habitans, mais elles nourriſſent une ſi grande quantité de ces petits oiſeaux qu'on nomme des canaries, que ceux qui vont y en prendre, peuvent à peine marcher, ſans écraſer quelques-uns de leurs œufs. MATY. *Salvages* ſe dit pour Sauvages, pleines de bois.

SALVATELLE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom qui a été donné à un rameau fameux de la veine céphalique qui s'étend ſur la partie extérieure du métacarpe, entre le doigt annulaire & le petit doigt. *Salvatella.* Pluſieurs Médecins ſuivant la doctrine des Arabes, prétendent que la ſaignée de la *ſalvatelle* eſt très-propre dans les fièvres tièrces & quartes, & dans les maladies mélancholiques.

SALVATÈRRA, ou SALVATIÈRRA. ſ. f. Nom d'une petite ville d'Éſpagne. *Salviaterra.* Elle eſt dans la contrée d'Alava, au pié de la montagne de Sant-Adriano, & à trois lieuës de Vittoria, vèrs le levant. MATY.

SALVATION. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit des dèrnières écritures qu'on fournit dans un procès pour répondre aux contredits & objections de la partie advèrſe, & défendre les piéces qu'on a produites, & les inductions qu'on en a tirées. *Adverſæ informationis refutatio.* Tout appointement en Droit contient un règlement à écrire & produire, bailler contredits, & *ſalvations.* On dit auſſi *ſalvations* de témoins, quand on détruit les reproches donnez contre les témoins. On dit encore *ſalvation*, quand un rendant-compte ſoutient les articles de ſon compte contre les débats & contradictions qu'on lui fait.

SALUBRE. adj. m. & f. Tèrme Dogmatique. Qui contribuë à la ſanté. *Saluber.* Les Médecins tiennent que les eaux minérales ſont *ſalubres*, guériſſent pluſieurs maladies.

SALUBRITÉ. ſ. f. Qualité, vèrtu de ce qui eſt ſalutaire; ce qui rend une chôſe ſalutaire. *Salubritas.* Ce mot eſt formé du Latin, comme *Sécurité, ſagacité, aménité* & autres. Il n'eſt pas encore dans l'uſage ordinaire, mais il eſt néceſſaire pour exprimer la qualité des eaux & de l'air, qui contribuë à la ſanté, & l'on peut s'en ſèrvir, ſur tout dans des diſcours d'érudition. M. Moreau de Mautour dans une Diſſèrtation ſur l'ancienne Bibracte, en parlant de la ville de Beaune a dit; l'abondance & la *ſalubrité* des eaux & des fontaines qui l'arroſent &c.

SALUCES, SALUSSES. ſ. f. Nom propre d'une ville des États de Savoie, capitale du Marquiſat de *Saluſſes*, & ſituée ſur le Pô, à huit lieuës au deſſus de Turin. *Salutia, Saluæ.* Cette ville eſt défenduë par une citadelle, ſituée ſur une colline, qui domine la ville. Elle a un Évêché ſuffragant de Turin, & une Égliſe Cathédrale très-magnifique & très-riche. On la prend pour l'ancienne *Auguſta Vagienorum*, que Cluvier néanmoins croit avoir été près de Carmagnole. MATY. Voyez le Théatre de Savoye T. I. p. 113.

Le Marquiſat de SALUSSES, *Salutiarum Marchionatus.* C'eſt une petite province des États du Duc de Savoye. Elle eſt entre le Comté de Nice, le Piémont propre, le Comté de Lucèrne, & le Dauphiné, dont il étoit autrefois un fief. Henri IV, Roi de France échangea ce Marquiſat pour la Breſſe, avec Charles Émanuel Duc de Savoye l'an 1600. Ses lieux principaux ſont *Saluſſes* capitale, Rével, Droner, Rocque, Sparvières, Carmagnoles, Cental & Bargues; ces trois dèrnières enclavées dans la Principauté de Piémont. Ce Marquiſat eſt le pays des peuples appellez anciennement *Vagienni.* Le Pô prend la ſource dans ce Marquiſat, au pié du Mont Viſo, que quelques-uns croyent être le plus haut des Alpes. MATY.

SALVE. ſ. f. Salut militaire qui ſe fait par la décharge tout à la fois de pluſieurs coups d'artillerie ou de mouſqueterie pour faire honneur à quelqu'un. *Catapultaria vel tormentaria conſalutatio.* On fait des *ſalves* de mouſqueterie, quand le Roi ou le Général paſſent, quand on fait l'exèrcice. On fait des *ſalves* d'artillerie à l'entrée des Rois. Quand les vaiſſeaux paſſent devant une citadelle, ou place maritime, ils ſont tenus de faire des *ſalves* pour les ſaluer. On en fait auſſi dans les grandes réjouiſſances, quand on boit des ſantez, &c.

SALVE, ſe dit auſſi des mêmes décharges qui ſe font tout à la fois dans un combat, ou dans un exèrcice, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe. *Tormentorum explosio.*

On dit que le canon tire en *ſalve*, quand pluſieurs piéces de canon tirent en même tems. *Uno ſimul ſtrepitu ſalutare.*

SALVE. Éſpéce de ſoucoupe en ovale. *Vas ſubrotundum.* On préſente au Roi cèrtaines chôſes, comme des mouchoirs ſur une *ſalve* de vèrmeil doré.

SALVÉ. ſ. m. Eſt le premier mot d'une prière, ou ſéquence Latine, qu'on fait à la Vièrge, & qu'on chante ſur le point de l'exécution des criminels: ce qui l'a mis en uſage en cette phraſe proverbiale: Il faut chanter le *Salvé*; c'eſt-à-dire, qu'une affaire eſt abandonnée, qu'il n'y a plus d'eſpérance à la faire réuſſir. Durandus dit que cette prière a été compôſée par Pièrre Évêque de Compoſtelle. La coutume de chanter le *Salvé Regina* après complies a commencé par l'Ordre de S. Dominique, & d'abord par la maiſon de Boulogne vèrs l'an 1237. De là cet uſage s'étendit à toute la province de Lombardie, & enſuite à tout l'Ordre. L'Auteur de la vie de Grégoire IXe dit que ce Pape ordonna que le Vendredi, après qu'on auroit achevé tout l'office on chanteroit cette antienne; & il raporte cela avec ce que le Pape fit en 1238, d'où l'on peut inférer qu'il établit cette dévo-

tion

tion à l'imitation des Dominicains. S. Bernard y a ajoûté la fin, *O dulcis ! ô pia!* &c.

SALUER. v. act. Faire honneur & civilité à quelqu'un; ou lui donner quelques témoignages d'amitié, en le rencontrant, ou en l'abordant. *Salutare, consalutare.* La plupart des gens ne distinguent pas les hommes, ils ne *saluent* que les chevaux & les équipages. COM. D'un Magistrat ignorant, c'est la robe qu'on *salue.* LA FONT. Les peuples ont diverses manières de *saluer.* On *salue* Dieu, la Vierge, les Saints par des adorations, des génuflexions, & par des prières. Les François se *saluent* en se découvrant, en mettant la main au chapeau; les Orientaux en mettant la main sur la poitrine, & en s'inclinant; les rustres en se disant bon-jour, & en se donnant quelques coups sur le dôs, & dans la main. Les Grands gagnent l'affection du peuple en *saluant* tout le monde. A la campagne on *salue* tous ceux qu'on rencontre.

A l'armée les Officiers *saluent* avec certains mouvemens artistes & compassez de la pique.

Sur mer on *salue* avec une décharge de canon plus grande, ou plus petite, à bale, ou sans bale, suivant le plus ou moins d'honneur qu'on veut rendre à la chôse qu'on *salue.* Cela s'appelle *saluer* du canon. Les navires *saluent* à nombre impair, & les galères par un nombre pair. Le vaisseau qui est sous le vent d'un autre, est obligé de *saluer* le premier. *Saluer* de la mousqueterie, c'est tirer une ou trois salves de mousqueterie, c'est une manière de *saluer* qui a coutume de précéder le salut du canon, & qui se fait seulement à l'occasion de quelque fête. *Saluer* de la voix, c'est crier une ou trois fois vive le Roi; ce que tout l'équipage fait étant tête nuë. Ce salut se fait après celui du canon; ou lorsqu'on ne peut ou qu'on ne veut pas tirer du canon. *Saluer* du pavillon se fait en deux manières, ou en l'embrassant & le tenant contre son bâton, ensorte qu'il ne puisse voltiger, ou en l'amenant & le tenant de telle manière qu'il soit impossible de le voir, c'est là le plus grand salut de tous. *Saluer* des voiles, ce salut se fait en amenant les huniers à mi-mât, ou sur le ton. Il n'y a que les vaisseaux qui sont sans canon, qui *saluent des voiles. Saluer* à boulet.

SALUER, se dit aussi de certaines marques de respect qu'on donne à des chôses inanimées dans de certaines occasions de cérémonie. *Salutare, reverentiam exhibere. Saluer* l'autel. *Saluer* la représentation. *Saluer* le deuil. *Saluer* les armes. *Saluer* le lit du Roi. *Saluer* la nef.

SALUER, se dit quelquefois des animaux & des chôses inanimées. *Salutare.* On dit que les éléphans *saluent* tous les matins le soleil, comme le Dieu visible de la nature. On a dit aussi que la statuë de Memnon en Égypte *saluoit* l'Aurôre, parcequ'étant creuse, la chaleur du matin raréfioit l'air qui sortoit par un conduit étroit qui faisoit un doux murmure, & imitoit la voix d'une personne qui vouloit *saluer.*

On dit en têrmes de Marine, que la mer *salue* la têrre; pour dire, que les vaisseaux *saluent* les forteresses en passant. *Navis arcem salutat.*

SALUER, se dit aussi en parlant du premier compliment qui se fait à quelque personne considérable, & de la révérence qu'on va faire à quelque supérieur, ou pour se faire connoître à lui, ou pour lui donner une nouvelle marque de son respect. *Reverenter, & obsequiosè salutare.* Quand on *salue* les Princesses, on leur baise le bas de la robe. Lorsqu'on va en campagne, ou qu'on en revient, on *salue* les Dames, en les baisant à la joüe. Il a eu l'honneur de *saluer* le Roi. Tous les Officiers de la garnison ont été *saluer* le Gouverneur.

SALUER, se dit aussi quelquefois pour, Proclamer, reconnoître, & c'est lorsqu'il s'agit de l'élevation des anciens Empereurs Romains à l'Empire. *Proclamare, salutare.* Vespasien fut *salué* Empereur par toute l'armée.

SALUER, se dit aussi des honneurs & civilitez qu'on fait par messages & par lettres. *Salvum esse jubere, postulare.* L'Ange Gabriel fut envoyé pour dire à la Vierge, Je vous *salue* Marie pleine de grace. Je vous prie de *saluer* un tel de ma part, de lui faire mes baisemains, de lui aller donner le bon jour. Je *salue* Madame votre femme, Mademoiselle votre fille.

SALUER, se dit aussi de la première action, même offensante, qu'on fait quand on se rencontre. *Salutare.* Les ennemis se sont *saluez* de mille injures. Il l'a *salué* d'un coup de pié. Les deux vaisseaux se sont *saluez* à grands coups de canon. On dit aussi poëtiquement d'un enfant qui meurt jeune, à peine avoit-il *salué* la lumière, &c.

On dit provèrbialement, Nous nous *saluons*, mais nous ne nous parlons pas; pour dire, Nous sommes en froideur. *Salutamus invicem, sed non amamus.*

SALUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Salutatus.*

SALVI. Voyez SALVY.

SALVIATI, ou TRITOLINO. ſſ. mm. Noms propres d'une petite montagne du Royaume de Naples. *Tritolinus mons.* Elle est entre la ville de Naples & celle de Pouzzol. On y trouve deux anciens bains, ceux de *Salviati*, qu'on prend pour le lieu nommé anciennement *Cæsaris Dictatoris villa*, & ceux de Tritolino, qu'on prend pour le lieu nommé anciennement *Villa Ciceronis.* MATY.

SALVIATI. Nom d'une sorte de poires. La Quintinie met les poires de *salviati* au premier rang des poires excellentes qui sont celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée & de bon goût, & sur tout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Voyez *P. III. p.* 253.

SALVIUS, SALVIA. ſ. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Salvius, Salvia.* La famille *Salvia*, quoiqu'elle descendit des Princes d'Étrurie n'étoit pourtant d'abord que Plébéïenne; c'est l'Empereur Claude qui la fit Patricienne, comme dit Suétone dans la vie d'Othon, qui étoit de cette famille. Il y a des médailles d'Auguste, avec le revèrs d'un Q. SALVIUS IMP. COS. DESIG. un foudre. D'autres en plus grand nombre d'une M. SALVIUS OTHO III. VIR AAA FF. C'est-à-dire, *auro, argento, ære flando, feriundo.* Ce qui marque un Triumvir Monétaire, ou *Monetalis.*

SALUS. ſ. f. La Déesse *Salus.* Voyez SANTÉ.

SALUT. ſ. m. Conservation d'une chôse dans un état heureux & convenable, félicité, sureté. *Salus, incolumitas.* Il se dit par excellence de la béatitude étèrnelle. Nos soins les plus importans doivent être ceux de notre *salut.* JÉSUS-CHRIST s'est incarné, & est mort pour le *salut* des hommes. Cet Hérétique est opiniâtre, on désespère de son *salut.* On a de la peine à faire son *salut* en certains genres de professions. Il y a des gens qui se damnent à force de se tourmenter pour le *salut* des autres. On a poussé les sciences à un grand point de rafinement, jusques à celles du *salut*, que l'on a réduite en régle & en méthode. LA BR. Les femmes mondaines ne donnent au soin de leur *salut* que ces vieux jours, qui malgré elles ne sont plus propres à la vanité. FLÉCH. Nous nous imaginons mériter le *salut* par quelque réforme extérieure, par quelques foibles prières, par quelque retraite de bienséance, & par quelques exércices apparens d'une piété superficielle. ID. Le soin de notre *salut* n'occupe que nos momens inutiles. BOSS. Je vous parlerai des douceurs de la vie, qu'ils permettent pour rendre le salut aisé. PASC. Dans ce dèrnier exemple le mot de *salut* est mis pour le chemin du *salut.*

SALUT, se dit aussi des chôses mondaines. Je l'ai cent fois avèrti de son *salut*; c'est-à-dire, je lui ai donné de bons conseils pour sa sureté, pour la conduite de sa vie. *Monita salutis.* Le *salut* de l'Empire, le *salut* public est toujours préférable à celui des particuliers. Le *salut* du peuple est la souveraine loi. Si vous choquez cette Puissance, il n'y a point de *salut* pour vous; c'est-à-dire, point d'asyle, point de grace.

On dit en parlant de Commèrce & de Marine, qu'un vaisseau est arrivé au port de *salut*, pour dire, qu'il est arrivé à bon port. *Ad optatum portum.*

SALUT, se dit aussi des témoignages de réspect, d'honneur, ou d'amitié, qu'on se rend réciproquement dans les rencontres, ou dans les visites. *Consalutatio.* C'est une grande marque d'orgueil, de ne rendre pas le *salut.* On doit le *salut* aux armes en passant dans un corps-de-garde. Les *saluts* militaires se font par un certain manége des armes. Faites le *salut* de la pique.

SALUT, en têrmes de Marine, se dit des mêmes témoignages de réspect & de soumission, ou de joie & d'honneur, qui se font à la rencontre des vaisseaux de même ou de différente nation, ou dans leur passage devant quelques places ou châteaux qui sont sur les côtes. *Salutationes, congratulationes.* Il y a eu divèrs Réglemens faits par les Ordonnances pour les *saluts* de mèr. Ils se font en plusieurs manières. Ils consistent à se mettre sous vent, à fèrler les voiles, & sur tout le grand hunier, à faire plus ou moins de décharges d'artillerie, à envoyer des Officiers à bord du parti le plus puissant, &c. Quand il y a plusieurs vaisseaux de guèrre ensemble, le seul Commandant fait le *salut.* Le *salut* Royal est de quinze coups d'artillerie. Le P. Fournier a fait des traitez des *saluts* & signaux de mèr. Rendre le *salut*, c'est faire ce qu'a fait celui qui a salué le premier, ou lui rendre quelques coups de canons moins. AUBIN.

SALUT, se dit aussi de ces témoignages ou civilitez qui se font par écrit. *Salus.* La première partie de toutes les Lettres de Chancélerie commence par le *salut*, & les Édits portent, A tous présens & à venir *salut.* Les sentences & contrats en forme portent, A tous ceux qui ces présentes Lettres vèrront, *salut.* Les Bulles du Pape portent, A tous Fidéles *salut* & bénédiction Apostolique. Les provisions ou mandemens des Évêques, *salut* en Notre-Seigneur. Les simples commissions portent, Au premier

Huiſſier ou Sèrgent ſur ce requis, *ſalut*. Les Épitres ou Préfaces portoient autrefois ſouvent, Au lecteur, *ſalut*.

SALUT, eſt auſſi une partie de l'Office divin qui ſe dit par dévotion le ſoir après Complies en l'honneur du S. Sacrement, & de la Vièrge, ou pour quelque Fête fort ſolemnelle. *Salutatio ſacra veſpertina.* On fait des *ſaluts* les neuf dèrniers jours de l'Avent, en l'attente des couches de la Vièrge, où l'on dit des Antiennes majeures qui commencent par *O*, de ſorte que le peuple les appelle auſſi des *O*. L'*O* de ſaint Thomas, l'*O* de la Vierge, &c.

SALUT. ſ. m. Ancienne monnoie d'or. *Salus nummarius.* Ainſi nommée, parceque ſa légende portoit, *Salus populi ſuprema lex eſto.* Les *ſaluts* aux Armes de France, battus en 1422. ſous Charles VI. étoient du poids de trois deniers un grain valant 25 ſous tournois. Charles VI. eſt le ſeul des Rois de France qui ait fait faire des *ſaluts* d'or. On les appella *ſaluts* à cauſe de la ſalutation Angelique qui eſt repréſentée d'un côté. LE BLANC. Il y en avoit 63 au marc. Ils portoient d'un côté un écu avec trois fleurs de lis entre un Ange & la Vièrge, & *Ave* dans la légende; au revèrs une croix pleine entre deux lis, & au deſſous la lettre K. Rabelais fait mention de cette monnoie. Henri VI pendant qu'il étoit le maître de Paris, fit auſſi battre des *ſaluts*.

SALUT. ſ. f. Déeſſe de la ſanté. *Salus.* Voyez SANTÉ. On l'appelloit auſſi Hygiée.

SALUT, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. A bon entendeur *ſalut*, quand on veut faire un reproche à quelqu'un en paroles couvèrtes. On dit auſſi, Hors l'Égliſe il n'y a point de *ſalut*. *Extra Eccleſiam nulla ſalus.* Non ſeulement au propre, pour dire, qu'on ne peut être ſauvé hors de la communion de l'Égliſe; mais auſſi au figuré, pour faire réuſſir une affaire, ſi on ne ſe ſert de cèrtains moyens, ſi on n'a cèrtaine protection.

SALUTATION. ſ. f. Révérences, civilitez. *Salutatio.* C'eſt un homme careſſant, qui fait de grandes *ſalutations*, de grandes civilitez à tous ceux dont il a beſoin.

La *Salutation Angelique*, eſt une prière qu'on fait à la Vièrge, qu'on nomme autrement, l'*Ave Maria*, qui contient les mêmes paroles que l'Ange lui dit, quand il lui annonça le myſtère de l'Incarnation. *Salutatio Angelica.* Elle a été introduite par l'Ordonnance de Louis VI. comme dit Robèrt Gaguin dans ſes Chroniques. Elle ne ſe fit d'abord qu'à midi; mais depuis elle s'eſt faite auſſi au ſon de la cloche qu'on ſonne au point du jour, & à ſept heures du ſoir, qu'on nomme le *couvrefeu*, & par corruption *carfou*. Cromvel défendit d'enſeigner dans l'Égliſe Anglicane la *Salutation Angelique*. MAUC.

SALUTAIRE. adj. m. & f. Qui contribuë au ſalut, utile, néceſſaire aux intérêts, ou à la conſervation tant de l'âme, que du corps. *Salutaris.* La fréquentation des Sacremens eſt fort *ſalutaire*; elle nourrit la foi & la piété. Le quinquina eſt un remède fort *ſalutaire* pour la fièvre. Je lui avois donné un conſeil fort *ſalutaire*, s'il l'eût voulu ſuivre. D'un bonnet vèrd le *ſalutaire* affront. BOIL. Cette avanture vous doit donner une frayeur *ſalutaire* des forces de l'Amour, & vous apprendre que quand un amant eſt d'une cèrtaine pèrſévérance, il n'eſt pas facile de réſiſter. LE CH. D'H. La penſée de la mort nous frappe d'une crainte *ſalutaire* des jugemens de Dieu. NIC. Dieu mêle ſagement aux douceurs du monde des amèrtumes *ſalutaires*. FLÉCH. Il n'y a point de réfléxion plus *ſalutaire*, ni plus propre à humilier l'homme, que la penſée de la mort. LA PL.

SALUTAIREMENT. adv. D'une manière ſalutaire. *Salutariter, utiliter.* On donna ce reméde fort à propos, & fort *ſalutairement*.

SALVY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salvius.* Saint *Salvy*, que quelques-uns appellent ſaint Sauge, & d'aûtres ſaint Sauve, étoit Évêque d'Alby au VIe ſiécle. Il fut ſacré vèrs l'an 574. & mourut en 584. ou 585. Saint *Salvy* eſt le nom d'un Monaſtère de Vallombreuſe, dans le Florentin en Italie. Voyez le P. Hélyot, T. V. C. 28. p. 306.

SALYEN, ENNE, ou SALLYEN. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple des Gaules *Salyus*, *Sallyus*, *Salyes* ou *Salyis*. Les *Salyens* habitoient ſur la Méditèrranée depuis Marſeille juſqu'à la Durance. Voyez SALIEN.

S A M.

SAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Joſ.* XV. 20. *Sama.* Le P. Lubin prétend que c'eſt la même que celle de Sabée.

SAMAËL. ſ. m. Nom propre d'un ancien village des Pays-Bas. *Zammale.* Il eſt dans le Brabant, ſur le Démèr; à deux lieuës au deſſus d'Arſchot. MATY.

SAMAGUAR. ſ. m. Nom de lieu. *Samagaria, fines, ad fines.* C'étoit anciennement une petite ville de la Pannonie Savienne; c'eſt maintenant un village de la Croatie, ſitué au confluant du Kulp & de la Save. MATY.

SAMANA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Amérique ſeptentrionale. *Samana.* C'eſt une des Lucayes, & elle eſt ſituée au nord de celle de Maiagnana. Elle eſt encore au pouvoir de ſes anciens habitans MATY.

SAMANDAR. Voyez ZITRACH.

SAMANDRACHI. ſ. m. SAMOTHRACE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Samos, Samothracia.* Elle eſt entre celle de Staliméne, & la côte de la Romanie, à cinq lieuës de l'embouchure de la Mariza. Elle a ſept lieuës de circuit, & eſt aſſez bien cultivée; mais il n'y a aucun lieu conſidérable.

SAMARAÏM. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Samarain.* Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. *Joſ.* XVIII. 22. Quelques uns la confondent avec *Sabarim*, mais ſans raiſon.

SAMARATH. La ſecte de *Samarath* eſt une ſecte de Banianes des Indes. Elle eſt compoſée d'artiſans, de ſoldats & d'autres pèrſonnes ſemblables. Ils reconnoiſſent une première cauſe qui a créé l'Univèrs, le gouvèrne & le conſerve. Il n'y a point de ſecte dont les femmes ſe brulent ſi gaiement après la mort de leurs maris, que celles de la ſecte de *Samarath*. Voyez Jovet, *T. III. p. 151. & ſuiv.*

SAMARCAND ſ. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie, en Aſie. *Samarchanda.* Elle eſt capitale du Mavvaraſnahra, & ſituée ſur la rivière d'Al-Sog, dans une fort agréable vallée, entre la rivière de Jehon, & celle de Chéſil. *Samarcand* eſt défendu par une bonne citadelle; ç'a été le ſiége ordinaire du grand Tamèrlan Empereur des Tartares, & on prend cette ville pour l'ancienne *Maracanda*, ſituée dans la Sogdiane, & capitale de toute la Bactriane. MATY.

SAMARIE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Samaria, Sebaſte, Sebaſtopolis.* C'étoit anciennement une ville de la Judée. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm, à douze lieuës de Jéruſalem, du côté du nord. Amri Roi d'Iſraël fit bâtir cette ville, lui donna le nom de *Samarie*, qui étoit celui de la montagne ſur laquelle il la fit conſtruire. Il en fit la capitale de tout le Royaume d'Iſraël. Joſeph dit qu'elle s'appella auſſi Iréniade, Marcône & Marion. Jean Hircan la ruina entièrement, & Hérode le Grand l'ayant rebâtie, lui donna le nom de *Sebaſte*, c'eſt-à-dire, d'*Auguſte*, à l'honneur de l'Empereur Auguſte. Elle fut enſuite Épiſcopale, ſuffragante de Céſarée, mais maintenant elle eſt entièrement détruite, & Naplouſe s'eſt agrandie de ſes ruines. MATY.

LA SAMARIE. C'étoit anciennement une grande contrée de la Judée priſe en général. *Samaria.* Elle étoit entre le Jourdain & la mèr Méditèrranée, ayant la Judée propre au midi, & la Galilée au nord. Elle prenoit ſon nom de Samarie, ſa ville capitale, & comprenoit la Tribu d'Éphraïm, & la demi-Tribu de Manaſſé qui étoit au couchant du Jourdain. Ce pays fut habité par des peuples infidelles, que Salmanazar envoya en la place des Iſraelites qu'il avoit emmené en captivité. Quoique ces nouveaux habitans de la *Samarie*, étant punis de Dieu, à cauſe de leurs idolâtries, ſe fuſſent ſoumis à la Loi de Moïſe, ils ne laiſsèrent pas d'être les plus violens ennemis des Iſraelites, & d'en être à leur tour ſouverainement haïs & mépriſez. C'eſt de ce pays qu'étoit la fameuſe Samaritaine que JÉSUS CHRIST convèrtit. *Joan.* 4.

La Montagne de SAMARIE, 3. *Reg. XVI.* 24. C'eſt une partie des montagnes d'Éphraïm, ou plutôt toutes ces montagnes.

SAMARITAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de peuple & d'une ancienne ſecte, qui ſubſiſte encore aujourd'hui en pluſieurs endroits du Levant ſous le même nom. *Samarita, Samaritanus, a.* Il arriva ſous Roboam fils de Salomon une diviſion parmi les Iſraelites qui les ſépara en deux Royaumes. Un de ces Royaumes qui ſe nomma Juda renfèrmoit ceux qui demeurèrent attachez à Roboam & à la famille de David. Les aûtres gardèrent l'ancien nom d'Iſraelites ſous la conduite de Jéroboam. La capitale de leur Royaume étoit Samarie, d'où ils furent nommez *Samaritains, Samaritani.* Salmanaſar Roi d'Aſſyrie ayant conquis la Samarie envoya en captivité tout le peuple dans des tèrres éloignées, & il mit en leur place des Colonies de Babyloniens, de Cuthéens & d'aûtres Idolâtres. Ceux-ci ſe voyant dévorez par les bêtes ſauvages demandèrent un Sacrificateur Iſraelite, pour leur enſeigner la loi & les coutumes du pays qu'ils habitoient. Ce qui leur fut accordé, & ils ne furent plus incommodez des bêtes qui les dévoroient auparavant. Ils gardèrent néanmoins avec la loi de Moïſe quelque chôſe de leur ancienne idolâtrie. Voyez le recueil de Diſſèrtations du Père Soucier, p. 68. & 69. Les Rabins diſent qu'ils adoroient la figure d'une colombe ſur le mont Garizim. Mais quoiqu'il en ſoit de ces anciens *Samaritains*, ceux d'aujourd'hui ſont tout-à-fait éloignez de l'Idolâtrie: les plus ſçavans Docteurs Juifs avouent qu'ils obſèrvent la loi de Moïſe avec plus de rigueur & plus à la lettre que

les Juifs. Ils ont un éxemplaire Hébreu du Pentateuque qui différe peu de celui des Juifs; il eſt néanmoins écrit en d'autres caractéres qu'on appelle communément *Samaritains*, & qu'Origéne, ſaint Jérôme & pluſieurs autres Écrivains tant anciens que modernes ont prétendu être les premières lettres des Hébreux. L'Auteur des Diſſértations que nous venons de citer prouve ce ſentiment par les médailles, ſur tout dans ſa première Diſſértation. Ces *Samaritains* ſont aujourd'hui en très-petit nombre, & il n'y a pas encore long tems qu'ils prétendoient avoir des Pontifes déſcendus de la race d'Aaron. Ils étoient à Gaza, à Napolouſe qui eſt l'ancienne Sichem, à Damas, au Caire & en quelques autres lieux. Ils avoient une éſpéce de temple, ou chapelle ſur la montagne de Garizim, où ils faiſoient leurs ſacrifices. Joſeph Scaliger, étant curieux de ſçavoir leurs uſages, écrivit aux Samaritains d'Égypte & au grand Sacrificateur de toute la ſecte, qui demeuroit à Sichem ou Napolouſe. Ils firent deux réponſes à Scaliger qui ſont dattées de l'année 998. de l'Hégire de Mahomet. Ces réponſes qui ſe trouvent en original dans la Bibliothéque du Roi, & qui ne ſont jamais tombées entre les mains de Scaliger, ont été traduites en Latin par le Pére Morin de l'Oratoire, & elles ont été imprimées dans le Recueil des lettres de ce Pére *in-octavo* en Angleterre l'an 1682. ſous le titre de *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis*. M. Simon en avoit inſeré une traduction Françoiſe dès l'année 1674. dans la première édition des *Cérémonies & coutumes des Juifs*, par forme de ſupplément au livre de Léon de Modéne. Dans la premiére de ces réponſes écrite au nom de l'Aſſemblée d'Iſrael qui eſt en Égypte, ils témoignent qu'ils célébrent tous les ans la Pâque le quatorze du premier mois ſur la montagne de Garizim, & que celui qui faiſoit alors parmi eux la fonction de grand Sacrificateur ſe nommoit Éléazar fils de Phinées fils d'Aaron. Ils n'ont plus aujourd'hui de grand Sacrificateur. Dans la ſeconde réponſe, qui eſt au nom du grand Prêtre Éléazar & de la Synagogue de Sichem, ils diſent qu'ils obſervent le Sabath dans toute la rigueur marquée dans l'Éxode, perſonne d'entre eux ne ſortant que pour aller à la Synagogue; qu'ils ne couchent point cette nuit-là avec leurs femmes; qu'ils commencent la fête de Pâques par le ſacrifice qui eſt ordonné pour cela dans l'Éxode, & qu'ils ne ſacrifient que ſur la montagne de Garizim; ils marquent auſſi les Fêtes de la moiſſon, de l'expiation & des tentes, & comment ils les obſervent. Ils diſent de plus qu'ils ne différent jamais la Circonciſion au delà de huit jours; qu'ils n'épouſent point leurs niéces, comme font les Juifs, & qu'ils n'ont qu'une femme. Ils ajoutent qu'ils ne font rien que ce qui eſt commandé par le Seigneur dans la Loi; au lieu que les Juifs abandonnent ſouvent la Loi pour faire ce que leurs Docteurs ont inventé. Les *Samaritains* comptoient au tems de Scaliger, 122 grands Sacrificateurs, dont ils gardoient le catalogue. Ils ſoutiennent que les Juifs n'ont point de Sacrificateurs de la race de Phinées, & que les Juifs mentent lorſqu'ils appellent *Cuthéens*, les *Samaritains* qui ſont ſortis de la Tribu de Joſeph par Éphraïm. On remarquera que les Juifs impoſent en pluſieurs chóſes aux *Samaritains*. Ils les confondent avec les Saducéens; comme s'ils étoient infectez des mêmes érreurs. Rabbin Benjamin qui vivoit au douziéme ſiécle, confirme dans ſes Voyages la meilleure partie de ce qu'on vient de dire touchant les *Samaritains*. Il obſérve qu'ils avoient des Sacrificateurs de la race d'Aaron, qui ne ſe marioient qu'avec des femmes de leur famille. Qu'ils ſacrifioient ſur le mont Garizim, où ils avoient un autel fait de piérres que les Iſraélites avoient élevé après avoir paſſé le Jourdain. Il ajoute que ces mêmes *Samaritains* ſont de la Tribu d'Éphraïm, & qu'ils ont le ſépulcre de Joſeph fils de Jacob; qu'ils changent d'habit pour aller à la Synagogue, & qu'ils ſe lavent avant que de le prendre. Voyez M. Simon dans ſon ſuplément au livre de Léon de Modéne, où il parle plus au long de la ſecte des *Samaritains*, & de leur Pentateuque. Il en a auſſi parlé dans ſon Hiſtoire critique du vieux Teſtament, & dans ſes réponſes.

Il y a des médailles qu'on appelle communément *Samaritaines*. Elles ont des inſcriptions hébraïques, en caractére qui n'eſt pas le caractere de l'hébreu de nos Bibles, qu'on appelle de l'hébreu quarré. Bien des Auteurs ont écrit ſur ces médailles. Parmi les Juifs, R. Alaſchker eſt le premier qui les ait expliquées. De Bartenora en parle auſſi dans ſon Commentaire ſur la Miſchne. Trait. Jadain, C. IV. §. 5. p. 194. comme R. Azarias, dans ſon *Meor Enaim*, & Rabbi Moiſe fils de Nahhuman à la fin de ſon Commentaire ſur la Loi. Parmi les Chrétiens le P. Kirker eſt un des premiers qui en ait ramaſſé pluſieurs, & qui ait tâché de les expliquer. *Oedip. Ægypt. T. II. P. I. p.* 102. Il a même réüſſi en quelques-unes. Avant lui Villapandus en avoit parlé, T. III. Waſerus a fait un Traité, *de Antiqq. Num. Hebr.* Coringius, *Paradoxe de Nummis Hebr.* & Hottinger une Diſſértation, *de Nummis Orientalium*. Voyez encore le P. Morin dans ſes Exércitations ſur le Pentateuque *Samaritain*. Walton dans ſes Prolégomenes, *Supplementum de ſiclor. formis*. Le P. Hardouin dans ſa Chronologie. M. Spanheim dans ſon premier Tome imprimé à Londres, p. 67. 68. Bouterouë dans ſon Introduction aux recherches des monnoies de France, ou plutôt Bochart de qui Bouterouë avoit appris ce qu'il en dit. Le P. Souciet Jéſuite en a fait auſſi une ample Diſſértation qui eſt la premiére de ſon Recueil de Diſſértations, imprimé à Paris en 1715. Il rejette d'abord, comme fauſſes, toutes les médailles hébraïques, dont les inſcriptions ſont en hébreu quarré. Celles dont les inſcriptions ſont du caractére qu'on appelle communément *Samaritain* ſont vraies. Il y en a de quatre ſortes. La premiére porte éxpreſſément le nom de Simon, & le ſujet pour lequel elles ont été frapées, qui eſt la délivrance de Jéruſalem. Celles de la ſeconde éſpéce n'ont point le nom de Simon; mais ſeulement la délivrance de Sion, ou de Jéruſalem, y eſt marquée. La troiſiéme éſpéce n'a ni le nom de Simon, ni la délivrance de Jéruſalem, mais ſeulement les époques *année premiere*, *année ſeconde*. On en remarque dans cette troiſiéme éſpéce, qui n'ont jamais éxiſté, & que Waſerus ſeulement a imaginées ſur la forme de celles que nous avons. Il en avértit lui-même. Coringius & le Pére Morin l'ont remarqué. Il eſt étonnant qu'après cela des Sçavans du premier ordre s'y ſoient laiſſé tromper, & les ayent priſes pour de vraies médailles. Enfin le Pére Souciet met dans la quatriéme éſpéce celles qui n'ont rien dans leurs inſcriptions, qui puiſſe faire juger du tems où elles ont été frapées. Les trois premiéres éſpéces l'ont conſtamment été depuis le retour de la captivité de Babylone, & au tems de Simon Machabée, après que Jéruſalem eut été délivrée du joug des Grécs, comme il eſt raporté au I. L. des Machabées, C. XIII. v. 49. & ſuiv. Mais quoique frapées après la captivité, l'Auteur dont nous parlons, ſoutient qu'elles montrent que le caractére de leurs inſcriptions eſt le premier caractére hébreu, dont on ſe ſervoit avant la captivité & dont l'uſage ſe perdit pendant le ſéjour du peuple dans Babylone & la Chaldée; que l'on reſtitua tout au retour ſur le même pied qu'il étoit auparavant; que les inſcriptions ſont de pur hébreu, tel qu'on le parloit avant la captivité; que le caractére eſt donc auſſi le vrai caractére ancien de cet hébreu; que c'étoit la coutume d'écrire chaque langue de ſon caractére propre; que ſi l'on ſe fût éloigné de cet uſage, on auroit pris le nouveau caractére qu'on avoit apporté de Babylone; qu'il ne peut y avoir d'autre raiſon que celle de rétablir tout ſur le même piéd qu'il étoit avant la déſtruction de Jéruſalem, qui ait pû obliger à prendre ce caractére ſur les monnoies; que ces monnoies au reſte ne ſont point fabriquées par les *Samaritains*, mais par les Juifs, & dans Jéruſalem. Il dévelope fort au long tous ces points, & à ces preuves tirées des médailles, il en ajoute deux qui leur ſont étrangéres: la premiére tirée de la reſſemblance des lettres Grécques aportées par Cadmus Phénicien, avec ce caractére hébreu, qui étoit le même que celui des Phéniciens, comme la langue de ces peuples étoit la même que celle des hébreux: la ſeconde priſe de pluſieurs variantes de l'Écriture, qui ne ſe peuvent bien éxpliquer qu'en ſuppoſant que les Livres faits avant la captivité ont été écrits de ce caractére des médailles, & qui montrent que c'eſt la conformité que quelques lettres ont dans ce caractére qui a trompé les Copiſtes. De tout cela il conclut que ce caractére des médailles eſt le vrai & l'ancien caractére hébreu; qu'ainſi pour juger de la véritable cauſe des variantes du texte hébreu, & de la différence des anciennes vérſions grécques & latines, ou entre elles, ou avec le texte, il faut avoir recours à ce caractére, & que ſur ce principe on jugera des variantes & on rétablira la véritable leçon plus ſurement que ne fait Capelle dans ſa critique.

SAMASTRO, ou FAMASTRO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Paphlagonie, contrée de l'Aſie mineure. *Amaſtris*, *Amaſtrum*. Elle eſt maintenant dans la Natolie, à l'embouchure du Dolap, dans la mér Noire, entre Penderachi & Sinopi. MATY.

SAMBALI, ou SAMBALL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Sambalium*. Elle eſt ſur le Gange, au-deſſus de l'embouchure du Pérſely; & elle eſt capitale du Royaume de *Sambal*, qui eſt entre ceux de Bakar, d'Agra, de Narrar, de Bengale & de Patna, duquel le Gange le ſépare. MATY.

SAMBARAME. ſ. m. Éſpéce de ſantal, que l'on voit rarement en France. *Sambaramus Santalis*.

SAMBAS. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes orientales. *Sambaſſum*. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Borneo, vis-à-vis de la pointe de la préſqu'iſle de Malacca. MATY.

SAMBIE, SAMLANDE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Sambia*. Elle eſt entre la Nadravie, le Prégel, le Friſch-Haff, le Curiſch-Haff, & la mér Baltique. Ses lieux principaux ſont Konigſbérg, capitale de la Pruſſe-Ducale, Fiſchauſen

chauſen & Pilau. On pêche une grande quantité d'ambre jaûne ſur les côtes de la Sambie. Elle donne ſon nom à un des trois Cercles de la Pruſſe Ducale ; lequel, outre la Sambie, comprend encore la Nadravie & la Sclavonie. MATY.

SAMBIEU. ſ. f. Jurement & mauvais tèrme qui a vieilli. Par la *ſambieu*. C'eſt une corruption de *par le ſang de Dieu*.

Qui bruſquement eut dit, avec une ſambieu,
Oui bien pour vous, Monſieur, qui ne croyez en Dieu. RÉGNIER.

SAMBRE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Sabis*. Elle a ſa ſource dans le Hainaut, baigne Landrechies, Maubeuge, Thun, Charleroy, le Chaſtelet, & ſe décharge dans la Meuſe, à Namur. MATY.

SAMBUCA. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de la vallée de Mazara, en Sicile. *Sambuca*. Il eſt ſur la rivière de Carabi, environ à trois lieuës de Xacca, vèrs le nord. MATY.

SAMBUË. ſ. f. Vieux mot. C'eſt quelque harnois de cheval. *Perceval. Gauvain.* BOREL. R. de Mèrlin manuſcrit.

Un palefrois bien enſelez,
D'une moult riche ſambuë.

SAMBUQUE. ſ. f. C'étoit un ancien inſtrument de Muſique, ou éſpéce de flûte, peut-être ainſi nommée, à cauſe qu'il étoit fait de ſureau appellé *ſambucus*. C'étoit auſſi une ancienne machine de guèrre dont ſe ſervit Marcellus pour aſſiéger la ville de Syracuſe. Elle étoit ſi groſſe, qu'il falloit deux navires pour la porter, comme témoigne Plutarque en ſa vie.

S'AME. Contraction qui ſe faiſoit autrefois de *ſa âme*, ou ſon âme. *Anima ſua, anima illius*.

Par amour tant qu'il ſit partir
S'ame *du corps, ſans départir.* R. DE LA RÔSE.

SAMECH. ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt un ſel de tartre. DICT. HÈRM.

SAMEDI. ſ. m. Nom du ſeptiéme, ou dèrnier jour de la ſemaine. On l'appelloit *Sabbat* chez les Juifs. *Sabbatum*. Et chez les Païens, c'étoit le *jour de Saturne*. Le *Samedi* ſaint eſt le *Samedi* de Pâques. Le *Samedi* grâs, c'eſt le *Samedi* devant le jour des cendres, non pas qu'on mange grâs ce *Samedi*-là plus que les aûtres, mais parceque les huit jours qui ſont avant le carême, s'appellent les jours gras.

SAMEQUIN. ſ. m. Sorte de vaiſſeau Turc. *Samequinum navigium*. On ne s'en ſèrt que pour aller tèrre à tèrre.

SAMIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Samos. *Samius*. Les *Samiens* vivent aſſez heureuſement & ne ſont pas maltraitez des Turcs. TOURNEFORT, I. 408. Les *Samiennes* ſont malpropres, mal tournées & ne prennent de linge blanc qu'une fois le mois. Leur habit conſiſte en un ſoliman à la Turque, avec une coëffe rouge, bordée d'une leſſe jaûne ou blanche, qui leur tombe ſur le dôs, de même que leurs cheveux, qui le plus ſouvent ſont partagez en deux treſſes, au bout deſquelles pend quelquefois un trouſſeau de petites plaques de cuivre blanchi, ou d'argent bas. ID.

SAMIENNE. adj. m. Eſt une épithéte qu'on donne à une tèrre qui vient de l'iſle de Samos, dans la mèr Égée. *Terra Samnia*. La meilleure eſt appellée par Dioſcoride *Collyrium*, parcequ'on s'en ſèrvoit autrefois dans les collyres. Elle eſt blanche, très-légère, molle, friable, de bon goût, & un peu gluante à la langue. Il y a une autre éſpéce de tèrre *Samienne* qui eſt crouteuſe & dure, ayant néanmoins quelque onctuoſité ; on l'appelle *After Samius*, parcequ'on y trouve quelques paillettes luiſantes diſpôſées en petites étoiles. Ces deux éſpéces de tèrres *Samiennes* ſont aſtringentes, propres pour déſſécher & aglutiner les plaies.

Il y a auſſi une *pièrre Samienne* qu'on retire des mines en l'iſle de Samos ; elle eſt blanche, & s'attache à la langue quand on la met deſſus. Les Orfévres s'en ſèrvent pour brunir l'or & pour le rendre plus luiſant : elle eſt aſtringente & rafraîchiſſante. *Lapis ſamnius*.

SAMIR. ſ. m. Nom d'une ville de la Tribu de Juda, ſituée dans les montagnes. *Joſ.* XV. 48.

Il y en avoit encore une de même nom dans les montagnes d'Éphraïm, dont parle le Liv. des Juges X. 1. Elle étoit de la Tribu d'Ephraïm.

SAMIS, ou SAMILIS. Tèrme de négoce. C'eſt une étoffe fort riche qui vient de Veniſe, qui eſt lamée ou tremée de lames d'or & d'argent. *Samilis pannus, laminulis aureis intertextus*. Ce mot eſt fort ancien. Dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, il eſt fait mention de pluſieurs armes du Roi couvèrtes de *ſamis vermeil*. En Latin *auri ſamitum*, ou *examitum*, qu'on trouve en pluſieurs anciens titres. L'Oriflame étoit faite d'un *ſamis vèrmeil*, ſelon quelques-uns. Il y avoit auſſi un *ſamis*, qui étoit une étoffe toute de ſoye ; & quand c'étoit du drap d'or, on l'apeloit *auri ſamitum*.

Ce mot vient du Grèc ἑξαμίτου, c'eſt-à-dire, *compoſé de ſix fils*, en long ou en lice, comme on dit auſſi, *opus polimitum*, qui eſt fait de pluſieurs lices, ou couvèrts de pluſieurs fils.

SAMIT. ſ. m. Vieux mot. C'eſt une ſorte d'étoffe ou peau. BOREL. Voyez SAMIS à l'article précédent ; car c'eſt ſans doute la même chôſe.

Robe d'èrmine & de ſamit. PERCEVAL.

Lors fet mettre devant un lit,
Une grand coute de ſamit. ID.

En celle chambre avoit deux lits
Couvèrs de deux riches ſamis. ID.

Veſtuë d'un vèrmeil ſamit,
Qu'onques n'us ſi riche, ne vit. ID.

SAMMACHI. Voyez SCAMMACHI.

SAMO. Voyez SAMOS, car nous diſons toujours ainſi.

SAMOGIA. ſ. f. Nom propre d'un village de Lombardie. *Samogia*. Il eſt entre Boulogne & Modéne, à trois lieuës de l'une & de l'aûtre. On voit autour de ce village, à l'entrée de la nuit, la campagne remplies de mouches luiſantes, qu'on appelle *lucciola*. Elles ſont faites comme un hanneton, mais beaucoup plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matière preſque liquide & de couleur de citron, & à chaque coup d'aile que donne cette mouche, cette matière jette un trait de feu qui ſemble l'étincellement d'une étoile. MISSON, *Voyage d'Italie*. Il y a de ſemblables mouches dans la vallée de Pragelas, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Pignerol. On dit qu'il y en a encore de plus grandes dans l'iſle de Barbade, & dans les autres Antilles.

SAMOGITIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Lithuanie, en Pologne. *Samogitia*. Elle eſt entre la Lithuanie propre, la Curlande, la Pruſſe Ducale & la mèr Baltique. Ce pays eſt fait en forme de pyramide. Il peut avoir cinquante lieues du nord au ſud, & ſoixante-dix du couchant au levant. Il eſt fort entrecoupé de bois & de montagnes ; nourrit entre autres beſtiaux quantité de chevaux qui ne ſont pas de grande taille ; mais qui ſont éſtimez par leur vigueur & par leur viteſſe. La *Samogitie* eſt diviſée en trois Gouvèrnemens particuliers, dont Roſienne, Midruchx & Ponievvieſſ ſont les capitales. Elle a auſſi ſon Gouvèrneur général, qui porte le tître de Staroſte, & qui a rang parmi les grands Sénateurs de Pologne.

SAMOGUAR, Voyez SAMAGUEAR.

SAMOÏÉDE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple de la Tartarie Moſcovite. *Samoseda, Samoiedia*. Il eſt le long de l'Océan ſeptentrional, autour de l'embouchure de l'Oby. M. Witſen dans ſa carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe, donne une plus grande étenduë au pays des *Samoïédes*, qu'on n'a accoutumé de faire ; il le pouſſe vèrs le couchant beaucoup au deçà de l'embouchure du Pèrzora, & vèrs l'orient juſqu'à l'embouchure du Jenizei. Quoi qu'il en ſoit, les *Samoïédes* ſont Tartares ſujets des Moſcovites, dont ils ont embraſſé la Religion, & auxquels ils payent un tribut en péleteries. Ils aiment extrémement leur pays, quoique ce ne ſoit que forêts & montagnes, où ils ne vivent que de la pêche & de la chaſſe. On y voit de grands troupeaux de cèrfs dont les *Samoïédes* apprivoiſent quelques-uns, qui tirent leurs traineaux avec une viteſſe incroyable. On a dit des *Samoïédes* qu'ils mangeoient leurs ennemis en guèrre, & les corps de leurs parens, & de leurs amis décédez ; mais l'éxpérience a fait voir le contraire. MATY.

SAMOLICO. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du pays des Griſons. *Samolicum, ſummus lacus*. Il eſt dans le Comté de Chiavenne, au midi de la ville de ce nom, prés de l'embouchure de la Mera, dans le lac de Côme. MATY.

SAMOREUX. ſ. m. Tèrme de mèr. C'eſt un bâtiment éxtrémement long & plat, qui navigue ſur le Rhin, & ſur les eaux intèrnes de Hollande, où les *Samoreux* apportent ordinairement du bois, le mât en eſt de deux piéces & fort haut : il eſt tenu par des cordages à l'arrière & aux côtez. AUBIN.

SAMOLUM, ou SAMOLUS. ſ. m. Vieux mot, ou mot Latin. Nom d'une hèrbe que les anciens Gaulois cueilloient avec la main gauche. BOCHART, *en ſon Phaleg*. BOREL. C'eſt une hèrbe appellée *anagallis*, ſelon quelques-uns, de laquelle les Druydes ſe ſèrvoient à guérir les bœufs & pourceaux. *Pline, L. XXIV. C.* 2. ID.

SAMOS, ou SAMO. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Samos Jonica, Samus*. Elle eſt près de la côte de la Natolie, environ à deux lieuës d'Éphéſe. L'invention de la poterie de tèrre eſt duë à cette iſle. Son circuit eſt environ de vingt-ſept lieuës, & elle a une ville Épiſcopale, qui porte ſon nom, & qui eſt ſuffragante d'Éphéſe. Il y avoit anciennement un temple fameux de

Junon.

Junon. MATY. Voyez la deſcription que M. De Tournefort a fait de l'iſle de *Samos* dans la Xe lettre de ſon Voyage. Les muſcâts de *Samos* ſont les plus beaux & les meilleurs fruits de l'iſle; & dites toujours *Samos* en François. Les habitans de l'iſle s'appellent *Samiens*.

SAMOS. Rivière du Royaume de Hongrie. *Samus*. Elle a deux ſources, toutes deux en Tranſilvanie, le grand *Samos* vèrs les monts Krapachs, & le petit *Samos* vèrs la ville d'Huniade. Celle-ci paſſe près de Clauſenbourg, & rencontre l'autre près des bourgs de *Samos*, & de Does, renfermez dans deux petites iſles que ces rivières forment; cette rivière étant réunie paſſe dans la Haute Hongrie, y baigne Zatmar, & ſe décharge dans la Teiſſe, à quelques lieuës au deſſus du petit Waradin.

SAMOSATE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Samoſata*. C'étoit anciennement la capitale de la Comagéne en Syrie. Elle étoit ſur l'Euphrate, aux confins de la Méſopotamie, & de la grande Arménie & de la petite. Elle fut Epiſcopale, & donna la naiſſance à Lucien fameux Athée, & à Paul de *Samoſate* Héréſiarque. Elle eſt maintenant détruite, & ſes ruines portent le nom de Scempſat. MATY.

SAMOSATENIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques Antitrinitaires qui ont été ainſi appellez du nom de leur chef Paul de Samoſate Evêque d'Antioche, ſous les Empereurs Aurélien & Probus. *Samoſatenus, a*. Il renouvella l'Héréſie d'Artemon, ayant auſſi des ſentimens communs avec Sabellius & Aven Noët, quoiqu'il différât d'eux dans la manière de s'expliquer. Il reconnoiſſoit que le Père, le Fils & le S. Eſprit n'étoient qu'un ſeul Dieu, mais il nioit que le Fils & le S. Eſprit euſſent une véritable ſubſiſtance, ils ne ſubſiſtoient, ſelon lui, que dans le Père, comme le verbe de l'homme ſubſiſte dans ſon entendement. Les *Samoſaténiens*, dit S. Epiphane, étoient de véritables Juifs, qui n'avoient que le nom de Chrétiens, ſe ſervant des mêmes preuves que les Juifs pour ruiner le myſtère de la Trinité, ſous prétexte d'établir l'unité de Dieu, quoiqu'ils n'obſervent point avec eux les cérémonies de la Loi. Ils convenoient entièrement avec les Juifs dans la manière d'expliquer ce que c'étoit que Verbe en Dieu. Voyez S. Epiphane *hær.* 65. où il réfute au long cette Héréſie. Il eſt auſſi parlé de cet Héréſiarque & de ſes mœurs dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſèbe. L. VII. Ch. 29. & 30. Il fut condamné dans un Concile tenu à Antioche, où ſe trouvèrent juſqu'à ſoixante & dix Evêques, & il fut dépoſé de ſon Evêché.

SAMOSATENSE. ſ. m. & f. *Samoſatenſis*. Jovet appelle *Samoſatenſes* une ſecte de Luthériens qui ont renouvellé les erreurs de Paul de Samoſate.

SAMOTHÉE. ſ. f. Premier nom de l'iſle de la Grande-Brétagne, ſi l'on en croit quelques hiſtoires. Voyez SAMOTHÈS, qui ſuit.

SAMOTHÈS. ſ. m. Si l'on en croit les hiſtoires fabuleuſes d'Angleterre, *Samothès* eſt le même que Moſoch ou Meſech, dont elles font le fils aîné de Japhet, quoique des ſept enfans de ce Patriarche ce ne ſoit que le ſixiéme dans Moïſe, *Gen.* X. 2. Ce fut le Fondateur des Celtes. Il poſa le ſiége de ſa domination le long du Pont-Euxin, & ſur les bords du Thermodoon: il l'étendit dans cette partie de l'Europe qui portoit le nom de Gaule Celtique, & que bornoient le Rhin & les Pyrennées, & comprenoit auſſi l'iſle de la Grande Bretagne, dans laquelle il conduiſit les premières Colonies qui les peuplèrent, & qui pour cela fut appellée *Samothée*. C'eſt encore le Dis, ou le Pluton des anciens Païens. Car Céſar, au VIe Livre de la Guèrre des Gaules, raporte que les Gaulois ſe diſoient fils de Dis, & que c'étoit la tradition des Druïdes.

SAMOTHRACE. ſ. f. Nom d'une iſle & d'une ville de *Samothrace, Samothracia*. C'eſt une iſle de l'Archipel ſitué au nord, ou au nord-eſt, de celle de Lemnos, ſur la côte de la Thrace, aujourd'hui la Romanie, & vis-à-vis l'embouchure de l'Hébrus, qui ſe nomme à préſent la Marifa, l'iſle s'appelle *Saumandraki*, ou *Saumandrachi*. Voyez ce mot.

SAMPIONE, *Monte Sampione*, en Latin *Sempronius Mons*. C'eſt une montagne des Alpes, & un des paſſages d'Allemagne & d'Italie. Elle eſt aux confins des Suiſſes, du Valais & du Milanois, à la ſource de la rivière de Toſa. MATY.

SAMPOGNE, SAMPOGNA. Voyez ZAMPOGNA.

SAMPSÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Sectaires qui étoient les mêmes, ſelon S. Epiphane, *hær.* 53. que les *Elcéſaïtes*. Voyez ELCÉSAÏTES. *Sampſæi*. Ils n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens, ni Gentils. Ils furent appellez *Sampſéens* du mot Hébreu, *Semes*, qui ſignifie *Soleil*, comme s'ils avoient adoré le Soleil: & ainſi *Sampſéens* eſt la même chôſe que *Solaires*. Ils reconnoiſſoent un ſeul Dieu, qu'ils adoroient, & ils ſe lavoient ſouvent. Ils étoient attachez en toutes chôſes à la Religion des Juifs. Il y en avoit auſſi parmi eux qui ne mangeoient jamais de viande. Scaligèr dans ſa réponſe au *Tribareſ.* de Sératius, ch. 28. pretend, après S. Epiphane que les *Sampſéens* étoient les mêmes que les *Eſſéniens*, dont le même S. Epiphane a parlé au long *hær.* 19. Voyez *Eſſéniens*, *Maſſaliens*, *Elcéſaïtes*: Car tous ces noms ſont les noms de divèrſes branches d'une ſeule & même ſecte, ſignifiant tous la même chôſe, ſi ce n'eſt que les *Elcéſaïtes* ont ajoûté quelque chôſe aux uſages des anciens *Eſſéniens*. Voyez le P. Pétau dans les notes ſur S. Epiphane, *hær.* 19.

SAMS. ſ. m. ou SAMIS & SAMIT. Vieux mot. Nipe précieuſe. *Villehardouin*. BOREL. Voyez SAMIS.

SAMSÈCHE. ſ. f. Nom d'une Principauté tributaire du Turc. *Samſea*. Elle eſt dans la Géorgie en Aſie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imeretti & le Carduel. Il n'y a aucun lieu conſidérable. MATY.

SAMSOE. ſ. f. SAMSOY. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Danemare. *Samſea, Samus Danica*. Elle eſt entre l'iſle de Séélande, & la côte de Jutie, de laquelle elle n'eſt éloignée que de trois lieuës. *Samſoe* eſt petite, mais fort agréable & fort fèrtile. Elle fut compriſe dans les Tèrres que l'on donna en appanage au Roi Chriſtian II, lorſqu'il fut dépoſé. MATY.

SAMSON. Nom propre d'homme. *Samſon, Sampſon*. C'eſt le quatorziéme des Juges du peuple de Dieu qui le jugea 20 ans durant. *Samſon* eſt célébre pour ſa force extraordinaire. C'eſt pour cela que nous diſons, il eſt fort comme un *Samſon*, pour dire, il eſt très-fort. L'hiſtoire de *Samſon* eſt décrite au L. *des Juges* C. XIII. & ſuiv.

SAMPSON, Iſle. *Sampſonis inſula*. C'eſt une des Sorlingues, qui ſont au couchant de l'Angleterre, & au midi de l'Irlande. MATY.

SAMSONDGI BACHI. ſ. m. Officier de la Maiſon du Grand Seigneur. Le *Samſondgi Bachi* a ſoin des drogues. DU LOIR, *p.* 97.

SAMUEL. ſ. m. *Samuel*. Nom d'homme qui ne ſe donne guère aux enfans, que dans la Religion Proteſtante. *Samuel* étoit un grand Prophète. Les Livres de *Samuel*. Ce ſont les deux prémiers Livres des Rois que le Texte Hébreu appelle ainſi. Les Proteſtans & quelques Hébraïſans le font auſſi en notre langue. Voyez au mot ROY. Livre des Rois.

SAN.

SAN. adj. m. Nom Eſpagnol, qui entre dans pluſieurs noms de lieu, & que nous retenons en notre langue. Il ſignifie Saint. *Sanctus*. *San*-Salvador, *San*-Phelipe, *San*-Juan de Porto-Rico. Saint Sauveur, S. Philippe, Saint Jean de Porto-Rico.

SAN. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pologne. *Sanus*. Elle a ſa ſource dans les monts Krapachs, travèrſe la Ruſſie Rouge, où elle baigne Sanock & Prémiſlie, & va ſe décharger dans la Viſtule, un peu au deſſus de Sandomir. MATY.

SANAA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe, en Aſie. *Sanaa*. Elle eſt dans la Principauté de Téhama, ſur une petite rivière, à huit lieuës au deſſus d'Almacharana. MATY.

SANAN. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda dans la Tèrre-ſainte. *Sanan*, Joſ. XV. 37. Saint Jérôme l'appelle *Senan*.

SAN-BENITO. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne vulgairement en Eſpagne & en Portugal, à l'habit dont on revêt les hérétiques condamnez par l'Inquiſition. Quelques-uns ont cru que ce nom venoit de S. Benoît Patriarche de l'Ordre de Cîteaux, dont les Abbez, ſelon eux, ont été les premiers Inquiſiteurs; mais il vient de *Sacco benedetto*, qui veut dire, Sac bénit, qui eſt le ſac dont le Tribunal de l'Inquiſition revêt les Hérétiques à l'exemple de la Primitive Egliſe, où l'on revêtoit les criminels d'un ſac, qui étoit appellé bénit, à cauſe d'une bénédiction particulière, dont on le béniſſoit. Voyez encore SAC-BENIT. Mais *San-benito* eſt plus ordinaire.

SANCÈRRE. ſ. m. Ville qui a titre de Comté. *Sancerra, Sacrum Cereris. Sacrum Cæſaris, Sacro Cæſariarum*. Elle eſt dans le Bèrry, en France, ſur une montagne auprès de laquelle paſſe la Loire, à 10 ou 12 lieuës de Nevèrs, du côté du nord. *Sancerre* eſt célébre par le ſiége que les Proteſtans y ſoutinrent l'an 1573. où ils ſouffrirent les dernières rigueurs de la faim avant que de ſe rendre. Ses fortifications & ſon chateau ont été raſez. *Sancerre* appartient à la maiſon de Condé.

SANCHE, ou SANCHEZ, & SANCTIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sanctius*. Ces trois mots ſont la même chôſe, mais on ne les dit pourtant pas indifféremment. Dom *Sanche*. Le Livre de Sanchez *de Matrimonio*, & non pas de *Sanche*, ou de *Sanctius*. Et au contraire, Les Commentaires de *Sanctius* ſur l'Ecriture ſont éſtimez.

SANCIAN, Quelques-uns diſent SANCOAN. Mais le premier eſt le nom François, ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de la Chine. *Sanchoanum, Sancianum*. Elle eſt près de la côte du Quantung, entre l'iſle de Macao & celle d'Hainan, *Sancian*

eſt le lieu, où mourut S. François Xavier, un des premiers Jéſuites, Apôtre des Indes. En François nous diſons toujours *Sancian*. Les Portugais de *Sancian*. P. Bouh. Ce ſont trois iſles ſi proches l'une de l'autre, qu'à les regarder d'un peu loin, elles ſemblent n'en faire qu'une, & c'eſt pour cela que les Chinois les appellent en leur langue *Samcen*, mot compoſé de *Sam*, qui ſignifie trois, & de *cen*, qui veut dire iſle. La principale de ces iſles que les Portugais ont appellée *Sancian*, a un très-bon port tout couronné de montagnes en forme d'un demi-cercle à la pointe qui regarde Macao. Elle a peu d'habitans naturels, preſque rien des commoditez de la vie, & eſt d'elle-même ſi ſterile, ſi inculte & ſi ſauvage, qu'elle ſemble plus un lieu de banniſſement que de commerce. P. Bouhours.

SANCIR. verb. n. Terme de mer. Couler & deſcendre à fond. *Peſſum ire, demergi, immergi.* Navire qui a *ſanci* ſous ſes amarres, c'eſt un vaiſſeau qui a coulé bas, & qui s'eſt perdu tandis qu'il étoit à l'ancre. Aubin.

SANCTIFIANT, ante. adj. *Sanctificans.* Pluſieurs prononcent & écrivent *ſantifiant*, & Richelet eſt de ce nombre: mais on croit que cela n'eſt ſuportable que dans la converſation, & que dans un diſcours grave, il faut prononcer *ſanctifiant*, en faiſant ſentir un peu le *c*. Ce que l'on dit ici de *ſanctifiant*, on le dit auſſi de *ſanctification*, de *ſanctifier*, & de *ſanctuaire*. *Sanctificans* ſignifie, Qui ſanctifie, qui rend ſaint. L'eſprit *ſanctifiant*. La grace *ſanctifiante*.

SANCTIFICATION. ſ. f. Action par laquelle on bénit, on rend ſaint. *Sanctificatio.* La *ſanctification* du Sabbath chez les Juifs, du Dimanche chez les Chrétiens, eſt de droit divin. La *ſanctification* du nom de Dieu eſt ſa louange, ſa bénédiction. Les Paſteurs ſont obligez de travailler à la *ſanctification* des âmes.

SANCTIFIER, v. act. Rendre ſaint. *Sanctificare, Deo conſecrare.* S. Jean fut *ſanctifié* dès le ventre de ſa mère. La grace *ſanctifie* ceux en qui elle opère. Il y a un uſage de charité qui *ſanctifie* les richeſſes. Fl. Se *ſanctifier* par le débris de ſa propre chair. Id.

Sanctifier, ſignifie quelquefois, Louer, bénir, déclarer ſaint, célébrer. *Celebrare, beatificare, laudare.* L'Oraiſon Dominicale dit d'abord, Votre nom ſoit *ſanctifié*. Il faut *ſanctifier* le Dimanche, l'employer aux prières, & non point aux œuvres ſerviles. Dieu commanda aux Juifs de *ſanctifier* la cinquantiéme année. Port-R.

Sanctifié, ée. part. paſſ. & adj. *Sanctificatus, ſacratus, conſecratus.*

SANCTIN. Voyez SAINTIN.

SANCTION. ſ. f. Conſtitution dreſſée ſur les canons, au Concile de Bâle pour la diſcipline de l'Égliſe en 1438. *Sanctio.* Elle renouvelle la liberté des élections pour les Bénéfices, & confirme l'établiſſement des Graduez & des Prébendes Théologales, &c. Elle a été abrogée par le Concordat fait entre Léon X. & François I. On l'appelloit *Pragmatique Sanction.* Voyez Pragmatique.

SANCTIUS. Voyez SANCHE.

SANCTUAIRE. ſ. m. Le lieu le plus ſaint, & le plus retiré du Temple de Jéruſalem, où l'on conſervoit l'Arche de l'Alliance, & où il n'étoit permis d'entrer qu'au Grand-Prêtre. *Sanctuarium.* Quelques-uns croyent que tout le Temple étoit appellé *Sanctuaire*, & que l'Arche étoit dans le ſecrét Oratoire. Voyez au mot Saint.

On appelle auſſi dans l'Égliſe le *Sanctuaire*, le lieu du Chœur fermé par le chancel, où eſt le Tabernacle, & où repoſe le Saint-Sacrement. *Sanctuarium, presbyterium.* C'eſt dans le Chœur d'une Égliſe, l'endroit où eſt l'Autel, renfermé d'une baluſtrade: & même la Chapelle du S. Sacrement, qui eſt dans l'enceinte du Chœur d'une paroiſſe derrière le Maître-Autel, comme à Saint Euſtache à Paris. On peut encore appeller particuliérement de ce nom la Chapelle de San-Salvator, qui eſt au haut de l'Échelle-Sainte à Rome, & qu'on nomme *Sancta Sanctorum*; parce qu'elle renferme l'image de Notre-Sauveur & quelques Reliques de l'ancien Teſtament. Davilér.

On dit, Examiner quelque choſe au poids du *Sanctuaire*. *Æquare ad pondus Sanctuarii*, pour dire, à un poids juſte & éxact, parce que chez les Juifs c'étoient les Prêtres qui gardoient des poids de pierre, qui ſervoient d'un original & d'un étalon pour régler & étalonner tous les autres, mais qui n'étoit point différent du poids royal ou profane.

Faire du bien ſeulement pour le faire,
Etre équitable au poids du Sanctuaire. Seneqé.

Du Cange dit que le nom de *Sanctuaire* a été donné tant aux Égliſes qu'aux cimetières & aux azyles des Égliſes Anglicanes, devant qu'ils fuſſent abrogez par Henri VIII. aux châſſes des Reliques, & généralement à tous les biens Eccléſiaſtiques.

SANCUS, ou SANGUS. ſ. m. Nom d'une Divinité des anciens Romains. *Sancus, Sangus.* Le Dieu *Sancus* étoit honoré à Rome; il y avoit un temple, une place, & un oratoire. Feſtus, L. XIV. dit que c'étoit Hercule. Denys d'Halicarnaſſe, L. II. dit que c'étoit un Dieu des Sabins, père de Sabus, qui avoit donné ſon nom à ce peuple. Lactance eſt du même ſentiment. *Divin. Inſtitut. L. I. C.* 15. Caton, dans ſes Origines, diſoit que *Sancus* étoit parent de Sabus; il ajoute que les Sabins prononçoient *Sangius*, les Romains *Sanctus*, & les Barbares *Saga*. Le culte de ce Dieu paſſa des Sabins à Rome ſous le Roi Tatius, avec celui de Fidius. Voyez Dempſter dans ſes additions à Roſin, L. I. C. 13. à la ſixiéme région de Rome. Une ancienne inſcription rapportée par Grutèr, p. XCVI. n. 8. montre que ce Dieu étoit honoré ſpécialement à Reate ville des Sabins, aujourd'hui Rieti, où elle a été trouvée, & que c'étoit un Dieu du pays. *Deus patrius.*

SANCO DEO
PATR. REATIN.
SACRVM.

Elle a été faite ſous Auguſte, comme il paroit par ces mots qui s'y liſent, OB HONOREM ET ..... AUGUS .....

SAND. ſ. m. Nom propre d'une des iſles des Orcades ſituées au nord de l'Écoſſe. *Sandia.* Elle eſt entre celles de North Ranals & de Stromſa. Sa longueur eſt de quatre lieuës, & ſa largeur environ de trois. On croit que la qualité de ſon térroir ſablonneux lui a fait donner le nom de *Sand*, qui ſignifie du *ſable*. Maty.

SANDAL. ſ. m. Bois des Indes, dont on ſe ſért pour faire une couleur, une teinture rougeâtre qui porte le même nom. Bois de *ſandal*, couleur de *ſandal*. Voyez Santal. *Sandale lignum.* On trouve auſſi *Cendal* & *Sendail*. Voyez ce dernier mot.

S'il fut Evêque de Bourges,
Du cendal *eut, mais il eſt cher.* Villon.

SANDALE. ſ. fem. Chauſſure de Religieux Réformez, qui ne conſiſte qu'en des ſemelles de cuir attachées avec des boucles, le reſte du pié demeurant nud. *Sandalium, ſolea.* Les Capucins portent des *ſandales*; les Recolèts des ſocques. Celles-là ſont de cuir, celles-ci de bois.

Sandales, chez les Anciens, étoit une riche chauſſure d'or & de ſoie, ou d'une étoffe précieuſe, qu'on appelloit *ſandal*, dont on faiſoit les bannières: telle étoit la chauſſure de Judith, quand elle alla voir Holoférne, que l'Écriture nomme *ſandalia.* On appelle auſſi *ſandales*, la chauſſure du Pape & des Évêques, quand ils officient, telles qu'on croit avoir été portées par S. Barthelemi. *Sandalia.* Il y avoit autrefois de la différence entre les *ſandales* des Évêques, des Prêtres & des Diacres, comme témoigne Alcuin. Il n'étoit permis aux Moines de porter des *ſandales* qu'en voyageant. Voyez Du Cange, Saumaiſe, &c.

Sandale. Ce mot ſe dit auſſi parmi les Maîtres d'Armes, d'un ſoulier qui n'a qu'une demi-empeigne, & qui n'a point de talon; on le met ordinairement au pié droit. *Sandaliolum.*

Sandale. Tèrme de Marine. Eſpéce de bâtiment du Levant, qui eſt fait pour l'alége des gros vaiſſeaux. Audin. *Navis ſubſidiaria.*

SANDALIE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de pêche. *Species mali Perſici.* L'admirable jaune tardive eſt auſſi nommée pêche d'abricot & *Sandalie*: elle eſt une mirlicotonne, comme la pavie jaune eſt un mirlicoton; elle reſſemble entiérement par ſa figure & par ſa groſſeur à la pêche admirable; ſi bien qu'on la pourroit fort bien nommer l'admirable jaune, & nommer l'autre ſimplement l'admirable, mais elle eſt différente par le coloris jaune qui eſt dans ſa peau & dans ſa chair. La Quint. *P. III. p.* 441.

SANDALIER. ſ. m. C'eſt parmi les Capucins, & quelques autres Religieux, celui qui fait les ſandales. *Sandalarius opifex.*

SANDALIO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Paleſtine. *Sandalium.* Il eſt ſur la côte, à quatre lieuës de Ptolémaïs ou Acre; vèrs le nord. On aſſûre que l'ancienne Édipa, ou Achazib étoit fort près de ce bourg. Maty.

SANDAON. Voyez ZADAON.

SANDARAQUE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. *Sandaracha.* Il y a la *ſandaraque* des Grècs, & la *ſandaraque* des Arabes. La *ſandaraque* des Grècs eſt l'arſenic rouge, qu'on appelle autrement *réalgal*, ou *orpiment rouge*. C'eſt un poiſon corroſif. La *ſandaraque* des Arabes eſt la gomme du genévrier dont on fait le vèrnis, lequel a tiré ſon nom de cette gomme que les Latins appellent *vernix*, parceque'elle ſort de l'arbre principalement au printems. Les Arabes l'appellent *ſandarax*, d'où vient qu'on l'a nommée *ſandaraque*. Quelques-uns appellent auſſi *ſandaraque* le ſandix

dix ou vèrmillon qui eſt fait de ceruſe brûlée, à cauſe qu'il eſt fort rouge.

SANDECK. ſ. m. Nom propre d'une ville du Palatinat de Cracovie, en Pologne. *Sandecum*, *Sandecia*. Elle eſt ſur la rivière de Dunaiec, à douze lieuës de la ville de Cracovie, vèrs le midi. *Sandeck*, capitale d'une Chatellenie, eſt bien fortifié, & a des mines de cuivre & d'or dans ſon Tèrritoire. On le prend communément pour l'ancienne *Aſanca*, ville de la Sarmatie Européenne.

SANDERA. ſ. m. Racine rougeâtre du Pérou, dont les Indiens ſe ſervent pour mettre dans le chocolat. *Sandera*.

SANDIE. ſubſt. f. Melon d'eau, du Pérou. *Melo Peruvianus*. On nomme ce fruit melon d'eau, parcequ'il renfèrme beaucoup d'eau; au Pérou on les nomme auſſi *Sandies*. Les *Sandies* ſont rondes, groſſes comme des potirons. Leur chair eſt ſemée de pepins qui ſont prèſque ronds, les uns rouges, les autres noirs & d'aûtres jaûnes. Ce fruit rafraichit beaucoup & ne fait point de mal. Il y en a auſſi au Bréſil. Il y a quantité de *Sandies* à l'iſle de Sainte Catherine. Frézier. *p.* 23.

SANDIOIA. ſ. f. Nom propre d'un village ſitué vèrs le milieu de l'iſle de Candie. *Sandioia*. On le prend pour l'ancienne *Subrita* ou *Subritum*, qui étoit une ville Épiſcopale. Maty.

SANDO. ſ. m. Nom propre d'une iſle qui a une ville de même nom. *Sandum*. Elle eſt de celles du Japon, & ſituée ſur la cote ſeptentrionale de l'Ochio, contrée de l'iſle de Niphon. Maty.

SANDOMIR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale du Palatinat de Sandomir, en Pologne. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, dont le piéd eſt baigné par la Viſtule, environ à quarante lieuës au deſſous de Cracovie. *Sandomiria*. *Sandomir* eſt fortifié & dominé par un chateau qui paſſe pour une place régulière. Les Suédois la prirent l'an 1655, & les Polonois la recouvrèrent l'an 1656.

Palatinat de Sandomir, *Sandomirienſis*, *Sendomirienſis Palatinatus*. C'eſt une des trois provinces de la petite Pologne. Elle eſt entre les deux aûtres, qui ſont le Palatinat de Cracovie, & celui de Lembourg. Son étenduë eſt aſſez grande, & ſon tèrroir fort fèrtile, étant baigné par la Viſtule, & par quelques aûtres rivières. On y trouve auſſi quelques mines. Ses lieux principaux ſont Sandomir capitale, Corezin, Villiczca, Rodom, Zarnavv, Malogocz, Polaniez, Zavvichoſt & Opoczno. Maty.

SANDIX. ſ. m. Eſt la céruſe calcinée au feu juſqu'à ce qu'elle ſoit devenuë rouge; on l'appelle autrement *minium*, ou *mine de plomb*.

SANDOU, ou SANDOUX, ou SENDOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sindulfus*. Saint *Sandon*, eſt un prêtre du diocèſe de Rheims, qui vivoit au VIIe ſiécle de l'Égliſe. D. Mabillon a raporté ſa vie écrite par un Anonyme. *Acta SS. BB. Sæc. I. p.* 368. Saint *Sendou* étoit né en Aquitaine. Il mourut vèrs la fin du VIe ſiécle ou le commencement du ſuivant. Baillet, au 20e. *d'Oût*. Saint Sindulfe ou *Sandoux* Archevêque de Vienne. Fleury.

SANDVLIET. Voyez SANFLIT.

SANDWICH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Angleterre. *Sanduicus*. Elle eſt ſur la cote du Comté de Kent, à deux lieuës de Cantorbéry, vèrs le levant. C'eſt un des cinq ports de mèr qui ont ſéance & voix au Parlement d'Angleterre. Son port eſt ſi gâté par les ſables qu'il n'y a que les petits vaiſſeaux qui puiſſent y mouiller; il a été autrefois célébre ſous le nom de *Ritupa portus*. Maty.

SANE. Voyez SENE.

SANÉ, ée. part. paſſ. Guéri. Borel.

Amours va par avanture,
Chacun y pèrt & gnagne
Par outrage & par meſure,
Sane *chacun & mehagne*
Eurs & meſavanture, &c. Rob. de Reims.

SANÉDRIN. Voyez Sanhédrin. Cependant en François on écrit le plus ordinairement *Sanédrin*. Caïphe avoit dans le *Sanédrin* un titre qui le rendoit comme le ſecond Préſident. Fleury.

SANER. Vieux v. a. Guérir; du Latin *Sanare*. Gauvin. Borel.

SANFLIT, ou SANDVLIET. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Sanflita*. Il eſt dans le Brabant Eſpagnol, ſur l'Eſcaut, entre Anvèrs & Berg-op-zoom, à trois lieuës de chacune. Maty.

SAN-FRIC. Voyez EFRIQUE, ou AFRIGNE.

SANG. ſ. m. La plus noble des quatre humeurs qui ſont dans le corps de l'animal, & qui entretient ſa vie. *Sanguis*. Il y a dans le *ſang* la partie rouge, & la partie blanche. Celle-ci eſt compoſée de la ſérosité, & d'un ſuc fibreux, mollaſſe, glaireux, qui s'allonge & ſe dilate aiſément. La partie rouge eſt différente de la ſérosité & du ſuc moëlleux; ſelon quelques Modèrnes, c'eſt une poudre rouge. C'eſt un ſentiment commun que le *ſang* eſt compoſé de petites boules rouges, qui nagent dans une ſérosité. Harvée eſt celui qui a découvèrt en notre tems la circulation du *ſang* par les veines & les artères, par le cœur & par le foie. Voyez Circulation. Le P. Faber Jéſuite l'a enſeignée avant Harvée. Il y a dans le *ſang* un mouvement inteſtin, qui loin d'être incompatible avec la circulation, en eſt une ſuite néceſſaire, & qui ſe prouve par la chaleur du *ſang*. C'eſt une fèrmentation qui ne peut être l'effet des mouvemens de liquide, de circulation, ni de trituration. Il n'y a que le frottement des ſolides l'un contre l'autre, & un mouvement troublé des liquides qui puiſſent éxciter la chaleur. C'eſt donc celui-ci qui fait la chaleur du *ſang*, & c'eſt ſa compoſition qui la rend ſuſceptible de fèrmentation. Louvver eſt celui qui en a fait le premier la tranſfuſion du corps d'un animal dans un aûtre. Voyez Tranſfusion.

On a diſputé long tems ſi c'étoit le cœur ou le foie qui faiſoit le *ſang*. La plupart des Modèrnes croyent que ce n'eſt ni l'un ni l'autre, & que le *ſang* même fait le *ſang*, c'eſt-à-dire, que le chile étant mêlé & confondu dans la maſſe du *ſang*, ſe convèrtit en *ſang* par le moyen de la fèrmentation qui en ſubtiliſe les parties, & lui donne la couleur rouge, & les autres qualitez du *ſang*. Il y a des venins qui tuent en coagulant le *ſang*, & d'aûtres en le diſſolvant. Dans la lépre toute la maſſe du *ſang* eſt corrompuë. Le *ſang* éxtravaſé cauſe les abſcès & les pleuréſies; ſe convèrtit en pus. On lui a tiré trois palettes de *ſang*. Jacobatius a remarqué, après Oſtienſis, qu'il n'eſt pas pèrmis à Rome de tirer du *ſang* aux pèrſonnes de qualité, même dans leurs plus grandes maladies, ſans la pèrmiſſion du Pape. Mascur. Les liqueurs rafraichiſſantes tempèrent la chaleur du *ſang*, lorſqu'il fèrmente avec trop de violence; & l'empêchent de circuler avec la même rapidité. Boy. L'eau s'inſinuant, & pénétrant juſques dans la maſſe du *ſang* en embarraſſe les parties, & arrête leur mouvement. Id. Si le *ſang* bouillonne, ou s'il circule avec plus de rapidité, alors l'imagination eſt plus vive & plus feconde. Val. Robèrt Boyle a écrit l'Hiſtoire naturelle du *ſang* humain, & dit que ſi on le déſſèche juſqu'à le réduire en poudre, il s'allume à la chandelle, & petille comme le ſel marin, & qu'il ſe liquéfie en une ſubſtance noire comme de la poix. Il dit que l'éſprit ou le ſel volatile du *ſang* eſt un bon menſtrue pour diſſoudre le cuivre, & prendre les teintures de pluſieurs corps. Quand on regarde le *ſang* avec un bon microſcope, on y remarque de petites boulettes rouges qui nagent dans une liqueur aqueuſe, & ſi en filtrant le *ſang*, ces boulettes ne paſſent point, il n'aura plus de couleur. M. Levvenboeck, qui en a fait l'obſervation, dit que ces globules ſont vingt cinq mille fois plus petits qu'un grain de ſable, afin qu'ils puiſſent paſſer par les veines capillaires. Cependant Vèrheyen doute que ce ſoient les globules du *ſang* qui lui donnent ſa couleur rouge, parcequ'il a vû auſſi dans le lait une aſſez grande quantité de globules. Du *ſang* chaud de bœuf mis dans l'alembic au bain marie, rendit d'abord une eau claire, prèſqu'inſipide, d'un aſſez mauvais goût, mais qu'on ne peut dire abſolument être puante: avec un peu de ſel de Saturne, elle prit la couleur & la conſiſtance de lait; d'où il s'enſuit que ce n'étoit pas un ſimple phlegme, mais qu'il étoit mêlé de ſoufre, & d'un peu de ſel. La liqueur qui ſuivit tenoit plus du phlegme, & néanmoins blanchiſſoit un peu par le ſucre de Saturne. Ce qui reſtoit ayant été mis au bain de ſable, & le feu augmenté, il en vint une liqueur impregnée d'éſprits & de ſels volatils, avec une ôdeur d'empyreume ou de bruſlé. Déchargée de ſa trop grande humidité par évaporation, & expoſée dans une cornuë au feu de révèrbère, elle donna premièrement un éſprit vif & pènétrant, & puis un ſel volatil encore plus ſubtil, qui monte le premier dans la rectification. L'un & l'autre ſont de puiſſants ſudorifiques. Enfin il s'éleva une huile épaiſſe & puante. De ces éxpériences faites avec toute l'éxactitude poſſible, il y a dans ſept onces de *ſang* d'un homme cinq onces deux drachmes de phlegme, trois drachmes d'huile ſubtile, ou ſpiritueuſe, environ deux grains d'huile épaiſſe, environ deux drachmes de ſel, & un peu plus de deux drachmes de tèrre. Tout ce qui paroît de ſel eſt alkali: il ne faut pas néanmoins douter qu'il n'y en ait d'acide; ſoit parceque les hommes mêlent ſouvent des acides dans leurs vivres, ſoit parceque l'urine, & même le lait, contiennent du ſel acide. Voyez Vèrheyen, *Anatomia corporis humani*, *Liber ſecundus*. Le *ſang* des agneaux & des veaux a fourni à M. Hombèrg, dans ſon analyſe, un acide plus fort que celui des moutons & des bœufs; & ce qui eſt plus remarquable, c'eſt que la liqueur étoit acide & alkali tout à la fois, rougiſſant la teinture de tournéſol, & faiſant effèrveſcence avec l'éſprit de ſel. *Mém. de l'Acad.* 1712.

Un auteur récent, dans un traité Latin de la Purgation, parle dans le

le ſecond chap. de la dépuration du *ſang*, & prétend que ce tèrme de dépuration ne vient que d'un mal-entendu ; que l'on a cru ſans fondement, que le *ſang* étoit une liqueur impure ; ce qu'il détruit par pluſieurs raiſons tirées de l'œconomie animale, & entre aûtres par l'éxtrême petiteſſe des orifices des veines lactées, qui ne pèrmet pas que rien d'impur puiſſe entrer & paſſer dans le *ſang* avec le chyle.

Le *ſang* prend quelquefois divèrs noms, ſuivant les parties où il domine, ou par où il s'écoule. Le *ſang veineux* eſt celui qui ſort d'une veine. *Vena ſanguis.* Le *ſang artériel*, celui qui ſort par l'ouvèrture d'une artère. *Arterialis.* Le *ſang hémorroïdal* eſt un *ſang* aduſte & mélancolique, qui ſort par le fondement. *Hæmorrhoidalis.* Le *ſang ménſtrual* eſt le *ſang* qui en cèrtain tems ſe purge par la matrice. *Menſtruus.* La dyſenterie ou flux de *ſang* arrive, quand on vuide le *ſang* tout clair avec les éxcrémens, qu'on nomme autrement la *caqueſangue. Dyſenteria.*

Le *ſang* eſt encore diſtingué par les mouvemens qu'il donne au corps & à l'âme. Le *ſang* chaud, bouillant, bilieux & petillant, fait les gens braves, colères, ambitieux, promts, turbulens. *Calidus, ferveſcens, biliоſus efficit viros ſtrenuos.* Le *ſang* froid rend les gens doux, ſages, tranquiles. *Sanguis frigidus homines efficit ſuaves, tranquillos, lenes.* De là viennent toutes ces phraſes ; il a le *ſang* chaud, c'eſt-à-dire, il eſt vif, pétulant, il s'emporte, il ſe fâche aiſément.

Je l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le ſang un peu chaud, & le bras un peu prompt.
CORN.

Au contraire agir de *ſang froid*, ſignifie, Être tranquile. *Tranquillè, vel quiete agere.* Avoir de la préſence d'éſprit, agir ſans chaleur & ſans emportement. Parlons-en de *ſang froid.* Le *ſang froid* qu'il conſèrva dans la chaleur du combat, fut admirable. LA CHAP. Ah ! Madame, lui répondis-je, je ſerois bien inſenſible, ſi je conſèrvois du *ſang froid* en l'état où je vous voi. B. RAB. Ceux qui font un conte agréable de *ſang froid*, ſont plus plaiſans que les aûtres. Il faut être bien méchant pour quereller les aûtres de *ſang froid*, pour les tuer de *ſang froid.* Quelques-uns diſent *de ſens froid* ; mais il faut dire, de *ſang froid* : comme les Italiens *ſangue fredo.* MÉN. RÉFLEC. Cependant l'Académie ne condamne pas abſolument, de *ſens froid.* On dit que les Dieux étoient pleins de nectar quand ils firent l'homme ; & que quand ils revirent leur ouvrage de *ſens froid*, ils ne purent s'empêcher de rire. FONT.

Au milieu de l'XIe Siécle il étoit encore défendu de manger du *ſang* & des viandes ſuffoquées, & c'étoit une ancienne tradition, tant chez les Latins que chez les Grècs, comme il paroit par la réponſe du Cardinal Humbèrt à Michel Cérularius.

SANG, ſe dit auſſi en parlant de meurtre & de carnage ; de la mort, & de tous les éffets de la cruauté, & de l'inhumanité. *Sanguis, cruor, cædes, ſtrages.* Il y eut une grande éffuſion de *ſang* dans cette bataille ; on fit couler des ruiſſeaux, des rivières de *ſang.* Si Alèxandre eût eu une probité commune, il n'eut point répandu tant de *ſang* humain, pour faire parler de lui. M. ÉSP. Songe aux fleuves de *ſang* où ton bras s'eſt baigné. CORN. Il n'eſt, pour s'aggrandir, point de *ſang* qu'il ne vèrſe. BRÉB. Les Tyrans étoient altérez, affamez du *ſang* Chrétien.

Il ne reſve la nuit que carnage & que ſang,
Sa pique dans le poing, & l'eſtoc ſur le flanc,
Il penſe mettre à chef quelque belle entrepriſe. RÉGNIER.

Tygre altéré de ſang, Décie impitoyable,
Ce Dieu t'a trop long-tems abandonné les ſiens. CORN.

Le *ſang* des Martyrs étoit une ſemence de Chrétiens, diſoit Tèrtullien. *Sanguis Martyrum ſemen eſt Chriſtianorum.* Ils ont cimenté la foi, de leur *ſang* ; leur *ſang* crie vengeance à Dieu. Les Juges Eccléſiaſtiques ſe retirent quand il s'agit d'infliger une peine de *ſang*, parceque l'Égliſe abhorre le *ſang*, ne condamne pèrſonne à la mort ; elle eſt profanée par l'éffuſion du *ſang.* Néron trempa ſes mains dans le *ſang* de ſa mère. A la priſe de cette ville, on a mis tout à feu & à *ſang.* Je redemanderai votre *ſang*, dit Dieu, c'eſt-à-dire, ſi l'on vous tuë injuſtement. De même, quand il dit, ſi quelqu'un tuë, ſon *ſang* ſera répandu. On répand le *ſang* d'un aûtre purement & ſimplement, & ſans avoir droit de le répandre, alors cette éffuſion n'eſt qu'un fait pure & ſimple, & déſtitué de droit, comme ſeroit un homicide, ſi elle eſt accompagnée de droit ; ce droit vient naturellement du crime de celui qui a le premier vèrſé injuſtement le *ſang* d'un aûtre : Ainſi cela ſignifie, Si quelqu'un vous tuë injuſtement, on le tuëra ; & ſi vous tuez injuſtement quelqu'un, l'on répandra votre propre *ſang* ; il eſt clair que Dieu ne défend pas de tuer un homme par les voies de la Juſtice, quand il a mérité la mort. COURTIN.

SANG, ſe dit auſſi fort ſouvent en parlant de duel, où il ſe répand toujours du *ſang.* Se battre au premier *ſang. Pugnare ad primum cruorem.*

SANG, ſe prend quelquefois pour la vie qui s'entretient par le *ſang. Vita.* Il faut donner ſa vie, & juſqu'à la dèrnière goutte de ſon *ſang* pour la Religion, & pour ſon Prince. Je ſignerai cette vérité de mon *ſang.* Il a payé de ſon *ſang*, il a lavé cette lâcheté dans ſon *ſang.* Épargner le *ſang.*

Sire, mon père eſt mort, mes yeux ont vu ſon ſang
Couler à gros bouillons de ſon généreux flanc.
Ce ſang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce ſang qui tant de fois vous gagna des batailles. CORN.

On le dit auſſi des travaux, & des peines éxtraordinaires. Il a ſué *ſang* & eau pour achever cet ouvrage. *Multum laboravit, inſudavit ad hoc opus perficiendum.* Régnier a dit de l'honneur.

Mais ce Maître cruel, excédant tout pouvoir,
Nous fait ſuer le ſang ſous un peſant devoir. RÉGNIER.

C'eſt une pèrte qu'il faut pleurer avec des larmes de *ſang.* On dit, Je voudrois qu'il m'eût coûté une pinte de mon *ſang*, & que cela fût fait. On a fouetté cet écolier juſqu'au *ſang*, c'eſt-à-dire, violemment.

SANG, s'emploie figurément, quand on dit des gens irritez les uns contre les aûtres, & qui chèrchent à ſe nuire par toutes ſortes de voies, qu'ils ſe font la guèrre à feu & à *ſang. Ferro & igne bellum gerere in invicem.*

SANG, ſe dit auſſi pour vengeance. Abandonner lâchement le *ſang* de ſes proches. PAT. *Vitam proximorum ſeu conſanguineorum ignaviter non vindicare, prætermittere.* Cette phraſe ne montre point que *ſang* ſe prenne pour vengeance, & il ne ſe prend point en éffet pour cela. Il ſignifie le *ſang* des parens répandu, les parens tuez. C'eſt abandonner, qui ſignifie là, ne pas venger.

SANG en quelques Coutumes ſe prend pour haute-juſtice. *Poteſtas*, ou *jus vitæ ac necis.* Les Viſcontiers ont le *ſang* & le larron ; eſt à ſçavoir connoiſſance de mêlée de délit fait à *ſang* courant, & du larron pris en icelle Seigneurie, poſé qu'il doive être pendu & étranglé. COUT. DE S. OMÈR, *Art.* 7.

En tèrmes de Théologie, on dit que JÉSUS-CHRIST nous a rachetez de ſon *ſang*, qu'il a vèrſé pour nous tout ſon *ſang. Redemit nos in ſanguine ſuo.* Il nous donne les ſymboles de ſon corps & de ſon *ſang* dans l'Euchariſtie.

SANG, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'Écriture dit, Ce n'eſt point la chair & le *ſang* qui vous ont révélez les myſtères, *Caro & ſanguis non revelavit tibi.* Ceux qui ont lavé leurs vétemens dans le *ſang* de l'Agneau.

SANG, ſe prend quelquefois pour le bien. Les Chicaneurs, les Concuſſionnaires, les Maltotiers ſuccent le *ſang* du peuple, vivent de ſon *ſang. Exhaurire vitam, facultates.* Tirer de l'argent de la bourſe de cet Avare, c'eſt lui tirer le *ſang* des veines.

SANG, ſe dit en quelques lieux, pour ſignifier le teint. Cette femme a un beau *ſang. Color vividus, vegetus.* Les Italiens diſent de même *bel ſangue.*

SANG, ſe dit auſſi de la parenté, de l'éxtraction, de la race, de la communication du *ſang* par la naiſſance. *Stirps, familia, genus, progenies.* Les Princes du *Sang* ſont ceux qui ſont déſcendus du *Sang* Royal, & les parens du Roi. Tous les Héros de l'Antiquité ſe diſoient iſſus du *ſang* des Dieux. Il eſt de noble *ſang*, d'illuſtre famille. Si vous dites vrai, nous la renonçons pour notre *ſang.* MOL. c'eſt-à-dire, pour notre enfant. La baſſeſſe du *ſang* ne va point juſqu'à l'âme. CORN. Je reconnois mon *ſang* à ce noble courroux. ID. Il connoit mieux ſon *ſang*, il ſçait mieux ſon devoir. ID. Viens, mon fils, viens, mon *ſang.* ID. Il a trahi ſon *ſang*, ſa naiſſance. Dans cette famille la vèrtu ſe communique avec le *ſang.* FLÉCH.

SANG DE DRAGON. Voyez DRAGON. *Sanguis Draconis.*

SANG DE JÉSUS-CHRIST. L'Ordre du *Sang* de Jéſus-Chriſt, eſt un Ordre militaire inſtitué à Mantouë en 1608. par Vincent de Gonzague IVe du nom Duc de Mantouë. La deviſe de cet Ordre étoit *Domine probaſti me*, qui ſont les premiers mots du Pſ. CXXXVIIIe. *Seigneur, vous m'avez éprouvé.* Ou bien ceux-ci, *Nihil hoc triſte recepto*, qui veulent dire qu'il n'arrive rien de facheux, quand on a reçu cet ordre. Hèrmant parle de cet Ordre C. 67. Le Duc donna à ſon nouvel Ordre le nom de l'Ordre du Redempteur, ou du *Sang Précieux de Jéſus-Chriſt*, parce que l'on conſèrve dans l'Égliſe Cathédrale de Mantouë quelques gouttes du *Sang Précieux de N.S. Jéſus-Chriſt.* Il eut pèrmiſſion de Paul Ve. de faire vingt Chevaliers outre le Grand-Maître, dont la dignité fût attachée à ſa pèrſonne & à celle de ſes ſucceſſeurs. Le collier de cet Ordre eſt compoſé de pluſieurs cartouches d'or, dans quelques-uns deſquels il y a des vèrges d'or dans des cruſets

ſets ſur le feu, & dans d'autres ces paroles, *Domine probaſti me.* Au bout du collier pend une ovale, où il y a une oſtenſoire, ſoutenuë par deux Anges à genoux, & trois goutes de *ſang* dans l'oſtenſoire, avec ces paroles tout autour, *Nihil hoc triſte recepto.* L'habit ſur lequel ce collier ſe porte, conſiſte en une robe de ſoie cramoiſi, ſemée de creuſets d'or en broderie. Cette robe eſt ouverte par devant, & trainante à terre, ayant de grandes manches bordées tout autour de pluſieurs cartouches de même qu'au collier, & attachée au cou par deux cordons d'or; ſous cette robe les Chevaliers ont un pourpoint & des chauſſes de toile d'argent avec des bandes brodées d'or. Leurs bas ſont auſſi de ſoie cramoiſi. Cet Ordre a un Grand Chancelier qui eſt le Prémicier de l'Égliſe Cathédrale de Mantouë, un Maître des Cérémonies, quatre Rois d'armes ou Hérauts, un Tréſorier & un Porte-maſſe. Voyez Donnemundi dans ſon hiſtoire Italienne de Mantouë, Le Mire, Favyn, Juſtiniani & le P. Hélyot, T. VIII. Ch. 65.

SANG PRÉCIEUX. Nom d'une Réforme des Religieuſes Bernardines. *Bernardina* ou *Ciſtercienſes Moniales à ſanguine pretioſo dictæ.* La Mère de Ponçonas Religieuſe Bernardine réformée de Grenoble, ayant établi un monaſtère à Paris de la même réforme, & y ayant mis pour première ſupérieure la Mère Madelaine-Thérèſe Baudet en 1636. cette Communauté ſe trouva formée en très-peu de tems, & fournie de filles non ſeulement fort zélées pour les conſtitutions de la Mère de Ponçonas, mais qui portant leur ferveur plus loin, quatorze ans après leur établiſſement, formèrent une autre réforme de l'Ordre de Cîteaux. Le 8 Mars 1653. elles en prirent le nouvel habit. En 1654 elles s'engagèrent par vœux à prendre le titre de Filles du *Précieux Sang*, dès qu'elles pourroient avoir une demeure fixe. Après pluſieurs années d'épreuves en 1659. 7e Janvier & 20e Février une Aſſemblée de Docteurs tant réguliers que ſéculiers, le Cardinal de Bourbon Abbé de S. Germain des Prez à leur tête, déclara que les Bulles de leur précédente réforme obtenuës en 1638 & en 1634. étoient ſubreptices, & données ſur un faux expoſé, ſçavoir, que cette réforme étoit la régle de S. Benoît, & qu'elle ſeroit cenſée de l'Ordre de Cîteaux, ce qui étoit faux; qu'ainſi leur profeſſion étoit nulle. Libres de leurs premiers engagemens, elles penſèrent à en prendre d'autres. Elles commencèrent à prendre le nom de Filles du Précieux ſang de Notre-Seigneur J. C. Les Docteurs de l'Aſſemblée, dont on a parlé, furent chargez de faire des conſtitutions, qui furent approuvées le 14 Août 1661. par l'Abbé de Prières Vicaire Général de l'étroite Obſervance, & par l'Abbé de ſaint Germain des Prez, comme Grand Vicaire du Cardinal de Bourbon, qui en cette qualité reçut auſſi les vœux que firent ces Religieuſes le 27e Août 1661. jour de l'Octave de S. Bernard. Cette réforme ſe borne à la ſeule maiſon de Paris, qu'on appelle le *Sang Précieux*, ou les Filles, ou les Religieuſes du *Sang Précieux.* Cet Abbé prêche au *Sang Précieux.* Voyez le P. Hélyot, P. IV. C. 43. T. V. p. 447. & ſuiv.

LE SANG DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique; c'eſt l'eſprit minéral qui eſt dans les métaux, & principalement dans le ſoleil & dans la lune. Ainſi le ſang des petits enfans qu'Hérode fit égorger, dans le livre d'Abraham le Juif, eſt une allégorie, qui veut dire que ce n'eſt autre choſe que l'humidité mèrcuriale métallique extraite de ſon corps, par le moyen du feu, dans laquelle le Roi & la Reine ſe baignent, qui ſont la vèrtu ſolaire & la vèrtu lunaire qui y ſont compris ou contenus: autrement c'eſt l'ouvrage de la piètre. DICT. HÈRM.

SANG DE LA SALMANDRE DES CHYMISTES. En Philoſophie hèrmétique, c'eſt la rougeur qui eſt dans le récipient, lorſqu'on diſtille l'eſprit de ſel de nitre. DICT. HÈRM.

SANG DE DRAGON DES CHYMISTES. C'eſt la teinture de l'antimoine. ID.

SANG DE MÈRCURE. C'eſt la teinture du mèrcure. ID.

SANG, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Qui pèrd ſon bien, pèrd ſon *ſang. Qui amittit bona, amittit & vitam.* Le *ſang* lui eſt monté au viſage, c'eſt-à-dire, il en a été émû de honte, ou de colère. Cet homme a du *ſang* aux ongles, il a du courage, il ſçait ſe défendre. On dit auſſi, que bon *ſang* ne peut mentir; pour dire, qu'on a de la peine à faire des actions indignes de ſa naiſſance. On le dit auſſi des enfans qu'on reconnoit par quelque mouvement de la nature. Ces deux frères étoient brouillez, mais quand on en a attaqué un, l'autre l'a défendu, bon *ſang* ne peut mentir. Il ſe dit auſſi en mauvaiſe part, & en raillant: Elle eſt coquette comme ſa mère, bon *ſang* ne peut mentir.

SANGAAR, ou ZUNGAAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Sangarium, Zungarium.* Elle eſt ſur la pointe la plus ſeptentrionale de l'iſle de Niphon, & elle donne ſon nom au détroit de *Sangaar*, qui eſt entre cette pointe & les côtes de l'Yupi, en Tartarie. MATY.

SANGARI, ZAGARI. ſ. m. AJALA. ſ. f. Nom d'une grande riviére de la Natolie propre. *Sangarius, Sangaris,* & *Coralius fluvius.* Elle baigne Peſſin, & va ſe décharger dans la mèr Noire au couchant de Pendarachi. MATY.

SANGLADE. ſ. f. Grand coup de fouet, de ſangle. *Vibex.* Cet écolier a été bien châtié, il a eu pluſieurs rudes *ſanglades.* Les Comédiens ſe donnent d'étranges *ſanglades* avec leur ſangle.

SANGLANT, ANTE. adj. Enſanglanté, qui eſt taché, ſouillé de ſang. *Sanguinolentus, cruentatus, cruore ſuffuſus.* La robe *ſanglante* de Céſar éxcita le peuple à la vengeance. De mon fils déchiré, je fuis la *ſanglante* image. RAC. La bataille donnée par Charles Martel eſt la plus *ſanglante* qui fut jamais. Ils ſe font une guèrre *ſanglante*, à feu & à ſang. Il revint tout *ſanglant* de ce combat. Il avoit encore les mains *ſanglantes* de ce meurtre. Les ſacrifices de l'ancienne Loi étoient *ſanglans.*

De mon bras tout ſanglant, *il faudra l'arracher.* RAC.

La place d'alentour étoit toute ſanglante. HABÈRT.

Ce liévre eſt tout ſanglant, *ſe moque-t-on de nous.* SENECÉ.

Pour dire, n'eſt pas cuit.

SANGLANT, ſe dit figurément de ce qui eſt ſenſible, offenſant, cruel; de ce qui pique & qui outrage au dernier point. *Crudelis, atrox, cruentus.* Un ſoufflet donné à un Gentilhomme eſt un *ſanglant* affront. On a fait courir une chanſon, une ſatire, une médiſance fort *ſanglante* contre cette femme. Cette raillerie eſt trop *ſanglante.* On lui a joué une *ſanglante* piéce. On a donné un arrêt fort *ſanglant* contre lui. On lui a fait un *ſanglant* reproche, une *ſanglante* réprimende.

M. De S. Gilles a dit dans ſon Ode ſur la chaſſe.

Ce n'eſt ni haine, ni vengeance,
C'eſt le plaiſir & l'innocence
Que réſpirent mes combattans;
Et l'aimable paix qui les aime
Préſide ſouvent elle-même
A leurs jeux hardis & ſanglants. DE S. GILLES.

SANGLAYE. ſ. m. & f. Chinois. C'eſt le nom qu'on donne aux Chinois dans les Philippines. *Sina.*

SANGLE. ſ. f. Tiſſu, entrelaſſement de menuës cordes fort preſſées. *Cingulum.* Les Cordiers font des *ſangles.* On ſe ſert de *ſangles* pour garnir des chaiſes & des ſiéges plians. On appelle auſſi un lit de *ſangle*, un bois de lit pliant, qui n'eſt ſuſpendu que par des *ſangles*, ou abſolument une *ſangle.*

Ce mot vient de *ſingulus*, ſelon Nicod; & ſelon Ménage, de *cingula*, & de *cingulare.* En vieux François on diſoit *changle* & *changler.*

SANGLE, ſe dit auſſi d'une bande de cuir forte & large de trois doigts, dont les porteurs d'eau & les porteurs de chaiſe, ſe ſervent pour porter. *Cingulum dorſuarium geſtatorium.*

SANGLE, eſt auſſi ce qu'on met par deſſous le ventre d'un cheval, ou d'une autre bête de ſomme, pour attacher une ſeile, un bât, & les faire tenir ferme. *Cingulum ephippiarium.*

SANGLE, eſt auſſi un ceinturon ou petit baudrier de cuir, qu'on attache autour de ſon corps ſur les hanches, pour porter une épée. *Balteus, balteum.* Les bourgeois qui n'oſoient porter des baudriers, portoient des *ſangles* ou ceinturons. On fait des *ſangles* de ſimple cuir, d'autres en broderie. Ceux qui parlent bien diſent toujours *ceinturon.*

SANGLE, en tèrme de Marine, c'eſt un entrelaſſement de bittord, qu'on met en differens endroits d'un vaiſſeau, comme ſur les cèrcles des hunes, ſur les premiers des grands hautbans, & ailleurs. Ces ſortes de *ſangles* empêchent que les manœuvres ne ſe coupent. AUBIN.

SANGLER. v. act. Mettre des ſangles. *Sangler* des chaiſes, un lit; *ſangler* un cheval. *Equum cingula ſubſtringere.*

SANGLER, ſignifie auſſi, Sèrrer, appliquer fortement une choſe contre une autre. *Conſtringere, aſtringere. Sangler* bien ce nœud, cette corde. On dit auſſi dans le diſcours familier & bas: Cet écolier a eu bien le fouet, on l'a bien *ſanglé.* Il lui a *ſanglé* un ſoufflet, *ſanglé* des coups de pié au cul, c'eſt à dire, donné de toute ſa force.

SANGLER, ſignifie auſſi, Donner à quelqu'un une atteinte, lui faire quelque préjudice notable. *Damnum inferre.* Son Rapporteur lui a fait pèrdre ſon procès; il l'a *ſanglé* comme un baudet. Il eſt bas.

SANGLÉ, ÉE. part. & adj. En tèrmes de Blaſon, on le dit du cheval, & des pourceaux & ſangliers, qui ont par le milieu du corps une eſpéce de ceinture d'autre émail. *Conſtrictus.* Il porte d'argent au ſanglier de ſable, *ſanglé* de gueules.

SANGLIER. ſ. m. *Aper.* Les Poëtes font *ſanglier* de trois ſyllabes. MÉNAGE. Autrefois ils ne le faiſoient que de deux; mais il étoit trop rude à l'oreille, comme on le peut voir par ce vèrs de Racan,

Le ſauvage ſanglier *par ſa meurtrière dent.*

t dans celui-ci du P. Le Moine,

Le ſanglier *écumeux que le Chaſſeur attend,*
Contre le tronc d'un arbre éprouve ainſi ſa dent.
P. Le Moine.

Aujourd'hui il eſt de trois ſyllabes.

Du ſanglier *au crin horrible,*
Il brâve l'ivoire tranchant. De S. Gilles.

Qu'un fier ſanglier *dans ſa rage,*
Des chiens, des filets ſe dégage,
L'acier tonne, il ſçait l'arrêter. De S. Gilles.

C'eſt un porc ſauvage, qui ſe retire dans les forêts, & qu'on ne peut jamais apprivoiſer. Quand le *ſanglier* eſt jeune, on l'appelle *marcaſſin*. Lorſqu'il a un an, on l'appelle *bête de compagnie*. A deux ans il ſort de compagnie, & eſt dit *ragot*. A trois ou quatre ans, il eſt dit *en ſon tiers* ou *quart an*; & alors il eſt fort dangereux. A cinq ans il eſt dit *mire*, & alors ſes défenſes étant tournées, il eſt moins à craindre. A ſix ans il eſt dit *grand ſanglier*. A ſept ans on l'appelle *grand vieux ſanglier*. Une *laye*, c'eſt la femelle. On appelle *laittes* ſes teſticules. Sa tête s'appelle *hure*. Les os de derrière les jambes, proche les pieds, ſont appellez *gardes*. Les lieux où il repoſe ſe nomment *bouges*, ou ſon *lit*, ou ſon *fort*; ſon grouin *boutoir*. *Bourbelier* eſt la partie qu'aux autres animaux on appelle *poitrine*. On nomme ſa graiſſe *ſuin*, comme celle de toutes les bêtes mordantes. *Adeps aprinus*. Le *ſanglier* ne court pas, & ne ſe fie qu'à ſes defenſes. Il a quatre dents ou défenſes; deux en haut, qui ne ſervent qu'à aiguiſer les deux de la barre de deſſous qui tuent. Les deux d'en haut s'appellent les *crés*, & les deux d'en bas *limes*, *dagues*, ou *armes de la barre*. Les dents de ſa machoire inférieure ſortent de ſa gueule, & ſe tournent en demi-cercle, & ſont à trois pans comme un priſme. Quand il va aux gagnages, on dit qu'il va faire ſes *mangeures*. On dit en parlant du *ſanglier*, *vermeiller*, quand il cherche des vers en terre avec ſon boutoir; & ces lieux où il a fouillé s'appellent *boutis*; *herbeiller*, quand il broute l'herbe; *mulotet*, quand il fouille les endroits où les mulots cachent leurs glands & leurs blez; & *fouger*, quand il arrache les racines des fougères, de l'épurge, &c. Ce qu'il leve avec le boutoir s'appelle *fouge*, & les foſſes qu'il fait pour cela *affouchies*. On dit que le *ſanglier* ſe *fouille* ſouvent, *ventrouille* & *nazille* dans la boüe; & on appelle *fouil*, l'endroit où il ſe veautre. Le fouil fait connoître ſa grandeur. On dit qu'un *ſanglier* eſt aux abois, quand il ſe défend & contremord: & on appelle *dentée* ou *atteinte*, le coup qu'il donne de ſes défenſes, qui découd & éventre les chiens & les chevaux. La chaſſe du *ſanglier* ſe fait à force aux accours avec les levriers, avec le limier en routaillant, avec des aboyeurs, avec des arquebuſes, des amorces, & des toiles dans les enceintes. Il y a un grand équipage entretenu pour courre le *ſanglier*, qu'on appelle *vautrait*, & une charge pour le commander. La curée du *ſanglier* s'appelle *fouaille* & *cuierie*, car elle ſe fait avec du feu.

mot vient du Latin *ſingularis*, parceque le *ſanglier* marche ſeul, à la réſerve des deux premières années. Ménage après Cujas. dit proverbialement, Au cerf la bière, & au *ſanglier* le Miére ou Chirurgien; pour dire, qu'on peut guérir plus aiſement de la plaie que fait le *ſanglier*, que de celle d'un cerf. On dit auſſi, Aſſaut de levrier. *Inſultus vertagi*. Fuite de loup. *Lupi fuga*. Et défenſe de *ſanglier*: *apri dentes falcati*: dont on a fait un proverbe militaire.

nglier, eſt auſſi un poiſſon de mer, qui eſt couvert d'écailles dures, qui a le corps velu & preſque rond avec un muſeau qui tient de celui du cochon. *Sus marinus*. Rondelet.

nglon. ſ. m. Terme de Marine. Les *ſanglons* ſont des piéces de bois triangulaires qui ſe poſent par l'une de leurs extrémitez ſur la troiſiéme partie de la quille d'un vaiſſeau vers l'arriere au lieu de varangues. *Tigna bifida*. L'autre extrémité ſe joint avec des genoux qu'on appelle *revers*. On les appelle auſſi *fours*.

nglon. Voyez Fourque.

nglot. ſ. m. Petite corroye qu'on attache à la ſelle d'un cheval ou bât des bêtes de ſomme, pour y attacher les ſangles. *Parva cingula*.

nglot. ſ. m. Réſpiration violente & entrecoupée, pouſſée par une grande douleur, ou une grande affliction; ſoupir redoublé, pouſſé avec une voix entrecoupée. *Singultus*, *interruptus cum ſtrepitu halitus*. Son plus grand uſage eſt au pluriel. Il ſe fait par une contraction forte & déréglée du diaphragme. Un Amant pouſſe des ſoupirs & des *ſanglots* dans la violence de ſa paſſion. Les veuves plaignent la pèrte de leurs maris par de continuels *ſanglots*. Mon cœur ne pouſſe que des *ſanglots* & des cris. Port-Royal.

Je demeurai ſans voix, & n'en repris l'uſage,
Que par mille ſanglots *qui ſe firent paſſage.* Rac.

Ce mot vient de *ſingultus*, & de *ſingultire*. Mén.

En Muſique, pour exprimer les *ſanglots* & les ſoupirs, on ſe ſert de la ſyncope. Voyez Broſſart, Dictionnaire de Muſique au mot Syncope.

SANGLOTTER. v. n. Pouſſer des ſanglots, de violens ſoupirs. *Singultire, vel ſingultus edere*. Cette mére ne peut s'empêcher de *ſanglotter* au cruel ſouvenir de l'aſſaſſinat de ſon fils. *Ægre halitum ducere*.

SANGRO, ou SANGUINE. ſ. m. Nom propre d'une riviére du Royaume de Naples. *Sagrus*, *Sarus*. Elle traverſe toute l'Abruſſe Citérieure, paſſe près de Lanciano, & ſe decharge dans le golfe de Veniſe. Maty.

SANGSUË. On prononce *Sanſuë*. ſ. f. Petit inſecte noirâtre, ou petit ver aquatique qui ſe trouve dans les pays marecageux, qui ſuce le ſang des animaux. La *ſangſue* au bout de ſa tête a un trou rond comme celui d'un lamproyon, & trois petites dents ou aiguillons avec quoi elle perce la peau non ſeulement de l'homme, mais auſſi d'un cheval, ou d'un bœuf, dont elle ſuce le ſang, & s'en remplit. Il y en a de venimeuſes qui ont une groſſe tête de couleur verdoyante, & qui reſſemblent comme vers ardens, & ſont rayées de bleu ſur le dos, comme auſſi celles qui viennent dans les marais & autres eaux bourbeuſes. Celles-ci engendrent inflammation apoſtumes fievres, & malins ulcéres, qui ſont quelquefois incurables. Les bonnes *ſangſues* ſont celles qui ſont de couleur de foye, menuës, rondes, ayant petite tête, le ventre rougeâtre, & le dos verd & rayé de couleur d'or par deſſus, & qui ſe trouvent dans les eaux claires & coulantes. On les applique aux endroits du corps où les ventouſes & cornets ne peuvent tenir, comme au fondement, aux veines hémorrhoïdales, &c. La *ſangſue* ſe trouve de toutes ſortes de grandeurs, & cet animal ſe colle ſi fort contre un vêrre où il eſt enfermé, qu'il eſt difficile de l'en arracher. La plus grande peine de ceux qui voyagent dans les Indes, c'eſt de ſe defendre des *ſangſues*, dont il y a un nombre infini. La *ſangſue* avalée eſt un poiſon, parcequ'elle s'attache à l'orifice de l'eſtomach. Pour la faire ſortir, il faut boire de la ſaumure. Sebaſtiano Rotari, Médecin de Vérone, a fait un traité contre l'uſage des ventouſes & des *ſangſues*.

Ce mot vient du Latin *ſanguiſuga*, *à ſugendo ſanguine*. Mén. On l'appelle auſſi *bimdo*.

La *ſangſue* eſt l'emblême du Satirique, *mordendo ſanat*: pour éxprimer qu'un Satirique corrige les perſonnes en les piquant. Bouh.

La deviſe d'un homme intéreſſé faite par l'Abbé Ferro eſt une *ſangſue*, avec ce mot: *Et dum ſatiatur adhæret*. Picinelli la raporte, *L. VIII. n.* 218.

Sangsuë, ſe dit figurément en Morale des Uſuriers, des Exacteurs, des Chicaneurs, des Maltotiers, & autres gens qui tirent le ſang, ou le bien du peuple par des voies injuſtes ou mal-honnêtes: qui l'épuiſent, & en dévorent la ſubſtance. *Acerbi tributi exactor*, *tributarius coactor*. Un Procureur eſt une *ſangſue* qui ruine les parties. Cette femme eſt une vraie *ſangſue*; elle eſt inſatiable. Infame *ſangſue* du peuple. Ablanc.

SANGU. Voyez HALQUE.

SANGUENARES. ſ. f. & plur. Nom de deux petites iſles dont l'une porte le nom de Bizze, & l'autre de Speragia. *Cuniculariæ Inſulæ*. Elles ſont près de l'iſle de Sardaigne, & vis-à-vis celle de Corſe. Maty.

SANGUINARE. ſ. f. Ce ſont trois petites iſles ſituées à une lieuë de Sardaigne, & à huit lieuës de la ville de Cagliari, vers l'orient ſeptentrional. *Belerida*, *Belerides inſulæ*. Maty.

SANGUESA. ſ. f. Nom d'une petite ville avec Chatellenie. *Sangoſſa*. Elle eſt dans la Navarre, en Eſpagne, ſur l'Arragon, à huit lieuës de Pampelune, vers l'orient méridional. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Iturriſſa*, petite ville des Vaſcons, que d'autres mettent à Sabury, village de la même contrée, ſur l'Agra, entre Pampelune & Roncevaux. Maty.

SANGUIFICATION. ſ. f. Action par laquelle ſe fait le ſang. *Sanguificatio*. Les Médecins ont été en doute où ſe fait la *ſanguification*, ſi c'eſt dans le cœur, ou dans le foie. La plupart des Modernes croyent que le chile étant confondu, & circulant avec le ſang, il ſe briſe & s'altére peu à peu, & que par ce moyen il ſe change en ſang. Ainſi le cœur, le foie & les vaiſſeaux ne contribuent pas davantage à changer le chile en ſang, que le tonneau contribuë à changer le mouſt en vin.

SANGUIN, INE. adj. Qui eſt d'un tempérament où le ſang & la chaleur prédominent. *Sanguineus*. Les *ſanguins* ſont braves & de belle humeur. Les *ſanguins* ont beſoin ſouvent d'être ſaignez.

Sanguin, eſt auſſi ce qui appartient au ſang. Il y a des vers *ſanguins*, qui s'engendrent dans le ſang. Voyez le traité de M. Andry

dry, De la génération des vèrs dans le corps humain.

On appelle auſſi *ſanguin*, ce qui eſt rouge & vèrmeil. Les bons melons ſont d'une couleur *ſanguine* & pourprée.

SANGUINAIRE. adj. m. & f. Cruel, qui ſe plaît à répandre le ſang. *Sanguinarius, ſævus, crudelis.* Les Tyrans & les Barbâres ſont d'humeur *ſanguinaire*, c'eſt-à-dire, cruels & ſévères. Le zêle *ſanguinaire* des pèrſécuteurs eſt incompatible avec la charité Chrétienne. SAURIN.

Pèrfides, contentez votre ſoif ſanguinaire. RAC.

Dans nos antres, fuyons les âmes ſanguinaires. SEGRAIS.

SANGUINAIRE. ſ. m. & f. On appelle ainſi quelques Anabatiſtes du XVIe ſiécle, parcequ'en faiſant leur ſèrment, ils beuvoient du ſang humain.

SANGUINARA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Patrimoine de ſaint Pièrre, en Italie. *Sanguinarius fluvius*, anciennement *Aleſus*. Elle a ſa ſource près du lac de Bracciano, & ſe décharge dans la mèr Toſcane, à une lieuë du bourg de Palo, vèrs le couchant. MATY.

SANGUINE. ſ. f. Éſpéce de jaſpe qu'on nous apporte de la nouvelle Éſpagne, d'une couleur obſcure, & marquetée de taches de couleur de ſang. Les Indiens font tailler ces pièrres en forme de cœur. Ils s'en ſèrvent dans l'hémorrhagie, dans les menſtruës immodérées, dans les hémorrhoïdes & dans les autres flux de ſang. Le malade ſèrre dans ſa main droite cette pièrre trempée en eau froide. On la pend auſſi à la partie d'où le ſang ſort. En Latin *lapis ſanguinalis*.

SANGUINE, eſt auſſi une pièrre foſſile fort rouge, qui ſèrt aux Peintres à faire des crayons, & aux Orfévres à brunir & à faire le vèrmeil doré. *Hæmatites, lapis ſchiſtus.* On l'appelle autrement *hematite*. Voyez HÉMATITE.

SANGUINE DE MARTELLETI. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute rouge; ſa fleur n'eſt pas ſi grande que la rouge vulgaire. MORIN.

SANGUINO, ou SANGUINELLO. ſ. m. Plante qui eſt appellée ainſi à cauſe que ſes vèrges ſont couvèrtes d'une écorce rouge comm du ſang. *Sanguinaria.* On la nomme autrement *Cornouiller fémelle*. Veyez CORNOUILLER.

SANGUINOLE. ſ. f. Nom d'une Pêche. *Species mali Perſici.* La *ſanguinole* eſt une des dèrnières pêches du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. LA QUINT. *P. III. p.* 418.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſanguinaire*. *Sanguinolentus.* Il eſt hors d'uſage, ſi ce n'eſt qu'on appelle crachats *ſanguinolens*, phlégmes *ſanguinolens*; pour dire, teints de ſang.

SANGUS. Voyez SANCUS.

SANHÉDRIN, ou SANÉDRIN, ou SYNÉDRIN. ſ. m. Grand Conſeil des Juifs, dans lequel ſe décidoient les affaires d'État & de Réligion. *Synedrium.* C'étoit le tribunal ſouverain de la République. Quelques Sçavans prétendent qu'il fut inſtitué par Moïſe, qu'il étoit compôſé de ſoixante-dix pèrſonnes inſpirées du S. Éſprit, & qui jugeoient toutes les affaires en dèrnier reſſort & que ce Conſeil a eu une durée continuelle depuis Moïſe juſqu'à Éſdras. D'aûtres prétendent que le Conſeil de ſoixante-dix Vieillards établi par Moïſe (Nombres, c. XI.) ne ſubſiſta point après ſa mort: qu'on ne trouve dans tout l'ancien Teſtament aucune trace de ce tribunal pèrpétuel & infaillible. Les Juifs défendent l'antiquité de leur grand *Sanhédrin*, & M. Simon en a appuyé les preuves. M. le Clèrc les a combattuës. Quoi qu'il en ſoit de l'origine, & de l'établiſſement du grand *Sanhédrin*, il eſt conſtant qu'il ſubſiſtoit du tems de JÉSUS-CHRIST; qu'il réſidoit à Jéruſalem, & que le jugement des affaires les plus importantes lui appartenoit. Le Préſident de ce Sénat s'appelloit *Naſi*. Il y avoit pluſieurs *Sanhédrins* inférieurs dans la Paleſtine, tous dépendans du grand *Sanhédrin* de Jéruſalem. Ces *Sanhédrins* inférieurs étoient compoſez de vingt-trois pèrſonnes, & il y en avoit un dans chaque ville. Il falloit qu'il y eût au moins 120 habitans dans un lieu pour avoir droit de *Sanhédrin*: quand il y en avoit moins de 120, on ſe contentoit d'y établir trois Juges. On admettoit dans le grand *Sanhédrin*, & dans les *Sanhédrins* inférieurs des Sacrificateurs, des Lévites, & des Iſraëlites de toutes tribus, pourvû qu'ils fuſſent de noble extraction, riches, prudens, ſans aucun défaut ſur le corps, habiles dans l'art magique, afin de le pouvoir détruire. Quand on étoit trop vieux ou Eunuque, on étoit exclus des *Sanhédrins*. Il y avoit dans chaque *Sanhédrin* deux Scribes, l'un pour écrire les ſuffrages de ceux qui condamnoient, & l'aûtre pour écrire les ſuffrages de ceux qui abſolvoient. Jean Selden a fait trois volumes *in-quarto*, *de Synedriis*, imprimez à Londres en 1650, & pleins d'érudition.

Ce mot vient du Grèc Συνέδριον, *un conſeil*, *une aſſemblée*, une Compagnie de gens qui ſiégent enſemble, de *σὺν*, *enſemble*, & *ἕδρα*, *ſiége, chaiſe*, dérivé de ἕζω, *je place, je fais aſſeoir*, ἕζομαι, *je ſuis aſſis*.

SANICLE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine pluſieurs feuilles preſque rondes, dures, diviſées en cinq parties, de couleur vèrte luiſante. Sa tige eſt haute d'environ un pied & demi, liſſe, ſans nœuds, ſoutenant en ſa ſommité de petites fleurs compoſées chacune de cinq feuilles blanches ou rouges diſpoſées en rôſe. Ses fruits ſont compoſez de deux graines jointes enſemble avant leur maturité, & qui ſe ſéparent enſuite. Chaque graine eſt plate d'un côté, voutée de l'aûtre, hériſſée de pointes. Sa racine eſt fibreuſe, noire en dehors, blanche en dedans. En Latin *ſanicula Officinarum*. C. BAUH. Cette plante eſt détèrſive & vulnéraire, on l'employe pour les pèrtes de ſang, pour débouscher & pour fortifier les viſcères; on s'en ſèrt à la manière du thé. La *ſanicle* donne par l'analyſe, après pluſieurs liqueurs acides, un éſprit urineux, & du ſel volatil concrèt, beaucoup d'huile & beaucoup de tèrre, d'où M. de Tournefort conclut qu'elle contient du ſel ammoniac, du ſoufre & des parties tèrreſtres. Elle eſt très-utile dans les pèrtes de ſang, les hémorrhagies, la dyſenterie, &c.

SANIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Matière aqueuſe qui ſort des ulcères. Galien la compare à du lait clair; elle eſt différente du pûs qui eſt plus épais & plus blanc. Les Grècs l'appellent *ἰχὼρ*, *ſang meurtri*, & les Latins *ſanies*.

SANIR, ou SENIR. ſ. m. Nom d'une montagne de la Tèrre-ſainte, *Sanir*, *Senir* Voyez le Deut. III. 9. Elle eſt appellée Sion, Deut. IV. 48. C'eſt la même que le mont Hèrmon.

SANNES, ou SANNE. ſ. m. Tèrme de Triquetrac, qui ſignifie deux ſix en dé. *Bis ſenarius.*

Et ſur un vieux cornet, ſes malheureuſes dents,
Vangeoient ſon noir chagrin d'un ſanne *à contre-tems.*
POÈME DES N.

SANNUTIO. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué vèrs le milieu de l'iſle de Corſe. *Sannutio.* On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Sermitium*. MATY.

SANOCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne, *Sanocum*. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, ſur la rivière de Sana, à onze lieuës au deſſus de Prémiſlie. MATY.

SANONE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Toſcane. *Sinonia.* Elle eſt près de celle de Ponza, du côté de la tèrre de Labour, dont elle dépend. Elle eſt cependant fort petite & déſerte MATY.

SANS. Prépoſition excluſive, qui ſe dit de ce qui n'accompagne point quelque chôſe, ou quelque pèrſonne. *Sine, abſque.* Je ſçai bien le chemin d'un tel lieu, j'irai bien *ſans* vous, *ſans* guide, *ſans* flambeau. C'eſt un homme *ſans* bien, *ſans* honte, *ſans* honneur, *ſans* façon, *ſans* cérémonie; il eſt *ſans* malice, *ſans* vanité. Une armée *ſans* Chef eſt un corps *ſans* âme, *ſans* défenſe. Un Apothicaire *ſans* ſucre, un aveugle *ſans* bâton. C'eſt une affaire *ſans* difficulté, une piéce *ſans* contredit, une objection *ſans* replique. Il y a tant d'habitans à une telle Parroiſſe, *ſans* les femmes & les petits enfans. Les chevaux de louage mangent bien l'avoine *ſans* cribler. Ce goulu mange bien la viande *ſans* ſauce. Il a été deux jours *ſans* boire & *ſans* manger. Il eſt allé là *ſans* débrider. Ce prodigue prend bien de l'argent *ſans* compter. C'eſt la plus belle de toutes les femmes *ſans* éxception. Il faut partir inceſſamment, *ſans* remiſe, *ſans* éxcuſe. On peut voler un muid de blé dans ce grenier, *ſans* qu'il y paroiſſe.

SANS, s'employe quelquefois de manière qu'il ſe réſout par, n'étoit que, à moins que, ſi, &c. *Niſi.* J'aurois gagné mon procès *ſans* vous; pour dire, n'étoit que vous avez ſollicité contre moi. Je ne gagnerai point mon procès *ſans* vous; pour dire, à moins que vous ne ſollicitiez pour moi.

SANS QUE. Sorte de conjonction qui régit le ſubjonctif. *Ut non, etſi non, tametſi non.* Tous furent taillez en piéces *ſans qu'*il s'en ſauvât un ſeul. VAUG.

On dit provèrbialement, c'eſt comme le Bréviaire de Meſſire Jean, cela s'en va *ſans* dire. *Prætermittitur.*

On dit auſſi d'une chôſe néceſſaire, Je ne ſçaurois être de *ſans*, pour dire, Je ne m'en puis paſſer. *Sine quibus eſſe non poſſum.* Cette phraſe eſt baſſe, auſſi bien que celle-ci; *ſans point de faute.* On dit auſſi au Palais, *Sans* s'arrêter à la requête d'un tel jour, *Sans* avoir égard aux arrêts ci-devant intèrvenus, &c. *Nulla habita ratione.*

SANS DESSUS DESSOUS. Voyez SENS DESSUS DESSOUS. *Surſum, deorſum.*

SANS. Vieux ſ. m. qui s'eſt dit autrefois pour du ſang. *Pèrceval* BOREL. *Sanguis.* Ovide manuſcrit.

Li ſans li bouſt tout & reſonne,
Si comme li fèrs chaux qui boulonne.

SANS FLEUR. ſ. Nom d'une éſpéce de pomme. La pomme *Sans-fleur* eſt vèrte & ſort de l'arbre, tout de même que les figues ſortent

ſortent du figuier. Elle ſe garde long-tems ; on l'appelle quelquefois Pomme-figue. La Quint. *P. III. C. 4. p.* 393.

SANS-PEAU. ſ. Nom d'une ſorte de poire. *Pyri ſpecies.* La Quintinie dit un *Sans-peau*, *P. III. p.* 329. pour dire un poirier *Sans-peau*. La poire *ſans-peau* eſt une poire d'été. Id. *p.* 368. La poire *ſans-peau* qu'on nomme autrement fleur de guigne, & même rouſſelet hâtif, par quelque reſſemblance qu'elle a avec le véritable rouſſelet, dans ſa figure longuette & ſon coloris rouſſâtre, eſt une fort jolie poire, & ſur tout vèrs le 20. Juillet, pour tenir compagnie à la poire de blanquet à longue queuë, elle a l'eau douce, ſans aucun mélange de róſat ou d'aigret, & a la chair tendre, ſans aucun marc. La Quint. *P. III. p.* 328.

SANS-PRENDRE. ſ. m. Tèrme d'hombre, qui ſe dit quand on fait jouer, ſans écarter. Il faut demander le *ſans-prendre*, autrement il ne ſe paye point.

SANQUINIUS, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sanquinius, a.* Tacite eſt le ſeul, que je ſçache, qui faſſe mention de la famille *Sanquinia*. Car il parle d'un M. *Sanquinius Maximus*, qui fut Conſul *ſuffatus* l'an de Rome 781. Les médailles d'Auguſte marquent auſſi un Q. Sanquinius mf. ou ſimplement IIIVIR. ou *Triumvir monetalis.* IIIVIR. AAA. FF. Il y en a une qui dit qu'il fit les jeux ſéculaires d'Auguſte. Augusti divi F. Ludossae.

SANSE. Voyez SAENS.

SAINT SANSON. Voyez ÉSPARGNE, *poire Mirlicoton.* La Quint. *I. p.* 441.

SANSONNET. ſ. m. Oiſeau qui ſifle. Il eſt de la grôſſeur d'un mèrle, & de couleur griſe & noire. *Sturnus.* Le *Sanſonnet* parle & ſifle, mais il a toujours un ton enrhumé qui fait que ſon ſifflet, ni ſon parler n'eſt pas agréable comme celui du pèrroquet ; il vit de toutes ſortes de viandes, & eſt très-facile à nourrir. Le niais eſt le meilleur à tenir en cage, & apprend plus facilement que celui qui eſt ramage. Sa chaſſe commence vèrs la ſaint-Jean & finit à la mi-Août, l'on ſe ſèrt des mêmes filèts qui ſervent à prendre les étourneaux de paſſage. Il faut ajuſter une vingtaine de repréſentations ou environ avec une pèrchante ou croiſée, où il y ait quatre *Sanſonnets*, ou étourneaux ; car il n'y a pas beaucoup de différence de ces deux ſortes d'oiſeaux, il vous faut placer entre le béſtial & quelques lieux frais, comme des prairies, & cette chaſſe ſe fait au même tems que celle des étourneaux : faites en ſorte, s'il eſt poſſible, que ce ſoit en lieu où il y ait trois ou quatre doigts d'eau, proche de quelques arbres ou buiſſons, & qu'il n'y en ait point d'autres aux environs, où ils ſe puiſſent aller laver : il faut abattre en cet endroit l'hèrbe avec une branche d'arbre, afin qu'ils puiſſent découvrir l'eau plus facilement.

SANT. ſ. m. Arbre qui croît en Égypte, & qui eſt une éſpéce de caſſie qu'on appelle *Acacia foliis ſcorpioidis leguminoſa.* C. Bauh. La gomme Arabique ſort du tronc de cet arbre. Voyez Cassie.

SANTAL. ſ. m. (L'Académie dit Sandal.) Bois dur, peſant, odorant, qu'on nous apporte des Indes orientales. Il y en a de trois couleurs différentes, un citrin, un blanc & un rouge. Les arbres d'où on les tire ſont de la même éſpéce, & on croit que leur différence ne vient que des différens climats où ils naiſſent. Ils ſont hauts comme nos noyers ; leurs feuilles reſſemblent à celles du lentiſque ; leurs fleurs ſont de couleur azurée tirant ſur le noir ; leurs fruits ſont grôs comme nos ceriſes, vèrds au commencement, & noirciſſant à meſure qu'ils mûriſſent, d'un goût fade. Le *ſantal* citrin eſt le meilleur des trois *ſantaux*, il a une ôdeur douce & fort agréable, il nous eſt apporté de la Chine. Le *ſantal* blanc eſt moins odorant, il nous eſt apporté de l'iſle de Timor. Le *ſantal* rouge eſt le moins odorant de tous, il nous eſt apporté de l'iſle de Tanaſſerin, & des lieux maritimes de la côte de Coromandel. En Latin *ſantalum.* Les *ſantaux* ſont un peu aſtringens, ils fortifient le cœur & le cèrveau, & arrêtent le vomiſſement. Voyez encore Sandal.

SANTAREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Éſtramadure de Portugal. *Irenopolis*, anciennement *Scalabis*, *Julium præſidium.* Elle eſt ſur le Tage, environ à quinze lieuës au deſſus de Liſbone. Maty.

SANTÉ. ſ. f. État de celui qui eſt ſain, & qui ſe porte bien ; convenable diſpoſition, bonne conſtitution des humeurs & des parties d'un corps animé, enſorte qu'il fait bien ſes fonctions. *Valetudo, ſanitas, incolumitas.* La *ſanté* n'eſt autre chôſe qu'une harmonie, une ſymmétrie & un parfait équilibre des parties ſolides avec les fluides. Journ. des Sçav. Les payſans ont une *ſanté* fèrme & robuſte. Ma *ſanté* s'affoiblit tous les jours : votre *ſanté* eſt mal affèrmie, elle ne ſe rétablit point. Ménage dit que *ſanté* n'a point de plurier au propre, & qu'on ne dit *ſantez*, que quand on dit, boire des *ſantez* ; mais il ſe trompe. Rél. On peut dire, Toutes les *ſantez* ne ſont pas ſi fortes que la vôtre. Il y a des *ſantez* foibles, & qui ſuccombent à la moindre attaque d'une fiévre. La *ſanté*, mère de la joie, ne ſe nourrit que de plaiſir. M. Sc.

Sans l'aimable ſanté, *mère de l'allégreſſe*,
En vain la fortune careſſe ;
Santé *paſſe grandeur*, ſanté *paſſe richeſſe.* S. Ussani.

Je craindrois fort que par hazard n'euſſiez
Fait un mécompte à l'égard de mon âge,
Et qu'en faiſant votre paſte enchanteur,
Vous ne m'euſſiez invoqué, par malheur,
Quelque ſanté *trop jeune & trop peu ſage.*
Vèrgier, Nouv. choix de vèrs.

On ſaluë ſes amis en leur ſouhaitant une bonne & parfaite *ſanté* ; en leur demandant comme va leur *ſanté* ; en leur diſant, bon jour & *ſanté. Ut vales.*

On dit d'un homme valétudinaire & uſé, qu'il n'a pas une heure de *ſanté* ; que ſa *ſanté* eſt ruinée, confiſquée. *Infirma valetudo.* C'eſt un tel Médecin qui a ſoin de ſa *ſanté* ; c'eſt-à-dire, qui le gouvèrne.

Santé. Divinité du Paganiſme, qui rendoit ou qui conſervoit la *ſanté* aux hommes. *Sanitas.* Le culte de la Déeſſe de la *ſanté* étoit fort ordinaire chez les Grècs. Les Romains la révéroient ſur le mont Quirinal. Sa ſtatuë étoit couronnée d'hèrbes médécinales. La Déeſſe *Santé* eſt ſouvent au revèrs des médailles. C'eſt une femme qui porte un ſerpent étendu ſur ſon bras gauche, & qui de la main droite lui préſente une patère. Souvent elle a devant ſoi un autel, autour duquel un ſerpent eſt entouré, élevant la tête au deſſus pour prendre quelque chôſe dans la patère qu'elle lui préſente. Quelquefois elle eſt aſſiſe, mais plus ſouvent debout. Les inſcriptions ſont, Salus aug. Les Grècs l'appelloient Hygiée. Nos Poëtes font auſſi une Déeſſe de la *ſanté*. Marot a fait un Cantique à la Déeſſe *Santé*, pour le Roi malade.

Douce ſanté, *de langueur ennemie*,
De jeux, de vis, de tous plaiſirs amie,
Gentil réveil de la force endormie,
Douce ſanté. Marot.

Sur le ſommet de ce puiſſant globule
Je vis s'aſſeoir la Déeſſe Santé,
Au teint vermeil, à ferme corpulence,
A la dent blanche, à l'œil plein de gaſté,
Et telle enfin qu'au ſiécle d'innocence,
Toujours les Dieux l'accordoient aux humains.
Vèrgier, Nouv. choix de vèrs.

Santé, ſe dit encore d'une marque d'amitié, ou de civilité, ou de ſouvenir, qu'on ſe donne en buvant. *Propinare.* Boire des *ſantez*. Porter des *ſantez* à la ronde. On ne boit point à la *ſanté* de ceux qui ſont fort au deſſus de ſoi. A force de boire des *ſantez* ils pèrdirent la raiſon. On dit, Buvez à la *ſanté* qui court ; c'eſt la *ſanté* qu'on a portée, ou à une pèrſonne qu'on ne nomme point tout haut. C'eſt une cérémonie de table, lorſqu'on s'adreſſe, avant que de boire, à quelqu'un, pour lui dire qu'on va boire à ſon honneur ou à ſon intention, ou de quelqu'autre pèrſonne préſente ou abſente, & lorſqu'on l'invite à en faire raiſon, c'eſt à dire, à en faire autant. *Invitatio, provocatio ad potandum.* Je bois à vous, à votre *ſanté*. Je vous fais raiſon de la *ſanté* que vous m'avez portée, de la *ſanté* qui court. Dans les feſtins d'Allemagne, on boit la *ſanté* des Puiſſances. Répondre aux *ſantez*. Senecé.

Santé, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La *ſanté* de l'eſprit eſt bien autant à déſirer que celle du corps. *Sanitas mentis & corporis.* L'innocence baptiſmale, l'abſtinence du péché, eſt ce qui établit la *ſanté* de l'âme. La *ſanté* de l'âme n'eſt pas plus aſſurée que celle du corps. Rochef.

Santé, ou Maison de santé ſe dit auſſi des lieux ou Hôpitaux déſtinez pour recevoir les péſtiférez, & ceux qui viennent des lieux ſuſpects, pour faire quarantaine. *Noſocomium.* Il y a des Officiers qui ont ſoin de ce qui regarde la *ſanté*. On les appelle auſſi Magiſtrats de la *ſanté*. Les Officiers de la *ſanté* ſont venus faire fèrmer cette boutique, & ont enlevé l'hôte pour le faire porter à la *ſanté* avec les péſtiférez. Il faut prendre des bulletins, des cèrtificats de *ſanté* par tous les lieux où l'on paſſe, quand on voyage en tems de contagion ; ſinon on eſt obligé de faire quarantaine.

SANTEN. ſ. m. Nom d'une ville de Weſtphalie. *Santena, Xanthus*, anciennement *Vetera, vetera Caſtra.* Elle eſt dans le Duché de Cléves, près du Rhin, environ à trois lieuës de Wéſel, de Calcar & de Gueldre. *Santen* a été plus conſidérable qu'il ne l'eſt, comme cela paroît par pluſieurs veſtiges d'antiquitez qu'on y voit. Maty.

SANTÉRINI. Voyez SAINTERINI. *Santérini* vaut mieux que *Sainterini*. On dit auſſi plus ordinairement *Santorin*. M. de Tournefort

Tournefort dit *Santerini* & *Santorin*. Voyez ſon Voyage, lettres VII. & VIII.

SANTÈRNO. ſ. m. Rivière de la Romagne, en Italie. *Santernus Fluvius*, anciennement *Vatrenus* & *Badrinus*. Elle prend ſa ſource au Mont-Apennin, baigne Fiorenzuola & Imola, & ſe décharge dans le Pô d'Argenta. MATY.

SANTÈRRE. C'eſt une contrée de la Picardie, en France. *Sanguiterſa*, *Sanctierienſis ager*. Elle eſt entre l'Iſle de France & l'Artois, ayant le Vèrmandois au levant, & l'Amiénois au couchant. Ses lieux principaux ſont Pérone capitale, Nèle, Roye & Mondidier. MATY.

SANTHIA, SENTINA. ſ. f. Nom propre d'un petit lieu de l'Amaſie, en Natolie. *Santhia*, *Sentina*. Il eſt ſur la mèr noire, au levant de Trébiſonde. On prend ce lieu pour l'ancienne *Xyline*, petite ville de la Cappadoce. MATY.

SANTIA. Autrement Sainte-Agathe. Nom propre de lieu. C'eſt une petite ville des États de Savoye. *Agathopolis*, *ſanctæ Agathæ fanum*. Elle eſt dans le Vèrcellois, au nord-oueſt de Vèrceil.

SANTIAGO. Voyez St. JACQUES.

SANTIER. ſ. m. Valet de ville en quelques Provinces. *Satelles*, *ſtipator*.

SANTILLANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne. *Julianopolis*, *Fanum S. Juliana*. Elle eſt capitale de l'Aſturie de Santillana, & ſituée vèrs la Biſcaye, à une lieuë de la côte, & à cinq de S. André, vèrs le couchant. MATY.

SANTI-QUARANTI. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port, ſitué ſur la côte de l'Épire, entre Butrinto & Chimèra, vis-à-vis de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Corfou. On met en ce lieu, le port que les Anciens appellent *Onchesmus* & *Onchismus*. MATY.

SANTIS CORNELIS MUNSTÈR. C'eſt-à-dire, Monaſtère de S. Corneille. *S. Cornelii Monaſterium*, autrefois *Inde*. Bourg avec Abbaye. Il eſt dans le Duché de Juliers, en Weſtphalie, à une lieuë d'Aix-la-Chapelle, vèrs le midi. L'Abbé de *S. Cornelis Munſter* eſt Seigneur du bourg, & de pluſieurs autres lieux qui ſont aux environs. MATY.

SANTO. Voyez XANTE.

SANTO, *Monte-Santo*. Voyez ATHOS.

Le cap de Monte-SANTO. *Promontorium Montis-Sancti*. Il y a un cap de ce nom dans la Sardaigne, à dix lieuës de Cagliari vèrs l'orient ſeptentrional, & un aûtre dans la Macédoine, formé par le Mont-Athos, un peu au midi d'Agios Laura, celui-ci étoit appellé anciennement *Nympheum promontorium*. MATY.

Le golfe de Monte-SANTO, ou de Faſſio. *Sinus Montis-Sancti*, anciennement *ſinus Singiticus*. C'eſt un petit golfe de l'Archipel. Il entre dans les côtes de la Macédoine, ayant au nord la préſqu'iſle de Monte-Santo, & au midi celle de Caſtel-Rampano. MATY.

SANTO, Flumen *Santo*. Voyez TORÈS.

SANTO. Arbre. Voyez GAROÜ.

SANTOLINE. ſ. f. Nom de plante. Il y a au Chili une eſpéce de *Santoline* qui a une petite fleur jaûne & rouge. On l'appelle *Quinchamali*. FRÉZIER, p. 71.

SANTON. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un nom qu'on donne chez les Infidéles à de faux Saints & Prophètes dans la Religion de Mahomet, ou chez les Idolâtres, qui par leur hypocriſie s'attirent une grande vénération parmi les peuples. *Sanctus*. La façon de vivre des *Santons* Mahométans eſt toute contraire à celle des Dèrviches. Il ſemble qu'ils faſſent une profeſſion particulière d'être d'autant plus ſâles & négligez, que les autres ſont polis. Ils laiſſent croître leurs cheveux, & bien qu'ils ſoient ſouvent baignez de la ſueur, que leur cauſe le violent exèrcice de leur religion, ils ne les peignent jamais, pour être plus mal propres. Leur dévotion fait autant d'horreur, que celle des Dèrviches donne à rire. Ils n'en font l'exèrcice que deux fois la ſemaine, & pour le rendre plus éffroyable, ce n'eſt qu'à trois heures de nuit. Après avoir fait leurs prières ils tournent quelque tems à la façon des Dèrviches, & puis ſe prenant la main, comme s'ils vouloient danſer un branle, ils ſecouent la tête, qu'ils ont toute nuë, en façon de démoniaques, & ils ſe demenent en criant à qui plus horriblement, *Allabou*, c'eſt-à-dire, Dieu eſt grand; juſqu'à ce que l'haleine leur manquant, ils ne puiſſent pouſſer de leurs poumons épuiſez, qu'une voix heurlante & meuglante, comme d'une bête qui éxpireroit étant aſſommée. La façon de vivre de ces Religieux répond bien à celle de leur prière; ils ne ſont point convèrſables; on lit dans leurs yeux la fureur & l'égarement de leur eſprit. Leurs habits ſont de gròs drap blanc, mais ſale, & ils ne couchent que ſur la natte, & dans une cellule, qui n'a pas plus d'éſpace qu'il en faut pour l'étenduë du corps. Ils ont un couvent au bas de Pera; & ne ſont pas en eſtime comme les Dèrviches. DU LOIR. *p.* 157. 158.

SANTORIN ou SANTORINI. Voyez SANTERINI.

SANTORINOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Santorin. *Santorinus*, *Santorinenſis*. Je ne me ſens point encore le courage, pour ne pas dire la témérité, qu'ont eu quelques-uns de nos *Santorinois*, d'aller grimper ſur la nouvelle iſle. MÉM. DE TREV.

SANTOS, BAHIA DE TODOS LOSSANTOS. Voyez TOUSSAINTS, Baye. Nous diſons la Baye de tous les Saints.

SANUQUI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Sanuquia*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Chicox, une de celles du Japon. MATY.

SANVÉ. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de moutarde, & qui pouſſe une tige à la hauteur d'un pié & demi ou de deux piéds, diviſée en pluſieurs branches. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la rave, mais moins découpées. Ses fleurs ſont à quatre feuilles diſpoſées en croix, de couleur jaûne. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſiliques à pluſieurs angles, le double plus longues que celles de la moutarde ordinaire, un peu enflées, remplies de ſémences luiſantes, noires. En latin *ſinapi arvenſe præcox*, *ſemine nigro*. MOR. PIT. TOURNEFORT. Il y a une autre *ſauvé*, dont les feuilles ne ſont point découpées.

SANZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec tître de Principauté. *Sanza*. Ce lieu eſt dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, à deux lieuës de Policaſtro, du côté du nord. MATY.

SANZÉNÉLAHE. ſ. m. *Sanzenalaium lignum*. Bois d'une ôdeur à peu près comme la ſemence du cumin, mais qui eſt beaucoup plus forte; ſon écorce qui reſſemble à celle du ſureau, eſt encore plus odorante. Il vient dans l'iſle de Madagaſcar. Ceux du pais ſe ſèrvent de ce bois contre la fiévre, & pour guérir toutes ſortes de plaies. Ils le broyent pour cela ſur une piérre avec de l'eau. Le bois de ſanzenevave qui eſt de même nature, eſt encore meilleur.

S A O.

SAON ou SAONEMENT. ſ. m. Tèrme de Coûtumes, qui ſe dit quand les témoins ſont reprochez. Il eſt de la Coutume de Normandie. *Reprobatio*, *rejectio teſtium*. Voyez SAONER.

SAONÉ. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Savo*. Elle coule dans la Tèrre de rabour, & ſe décharge dans le golfe de Gaëte, entre le Gariglan & le Volturno. MATY.

SAONE, prononcez *Sône*. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de France. *Arar*, *Araris*, *Saucona*. Elle prend ſa ſource dans la Lorraine, près du Bourg de Darnay, baigne Gray dans la Franche-Comté, Auſſonne, S. Jean de Laune, Vèrdun, Châlons, & Macon dans la Bourgogne, & après avoir ſéparé la Bréſſe du Beaujolois & du Lionnois, elle ſe jette dans le Rhône à Lyon. Cette rivière en reçoit pluſieurs aûtres, dont le Doux & l'Ougnon ſont les principales. MATY.

SAONER. v. Tèrme de la Coutume de Normandie. Reprocher les témoins. *Teſtes rejicere*, *reprobare*.

Ce mot vient, à ce qu'il paroît à M. De Laurière, de *Saunis impeditio*, *impedimentum*, empêchement. Car reprocher des témoins n'eſt autre chôſe que d'empêcher & de faire enſorte que le Juge n'ait pas d'égard à leur dépoſition.

SAONNOIS. ſ. m. Tèrritoire de Sez en Normandie. *Pagus Sagonenſis*. Valois, *Not. Gall. p.* 314.

SAORRE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Saburra*, *glarea*. C'eſt ce qu'on appelle ſur l'Océan *leſt*, & ce qui ſert à faire enfoncer une Galère, & l'empêche de ſe rendre jalouſe.

SAOUL, SAOULE. La plûpart écrivent *ſoul* ou *ſou*; c'eſt du moins ainſi qu'il faut prononcer, & de même deſſous ſes dèrivez. adj. & quelquefois ſubſt. Qui a mangé autant, ou plus qu'il ne faut pour vivre. *Satur*. C'eſt un fort petit mangeur, il eſt *ſaoul* de peu de chôſe. C'eſt un goinfre qui eſt *ſaoul* comme un cochon, comme une grive, comme un dogue; il eſt ſi *ſaoul* qu'il créve. Il a mangé de cette ſoupe tout ſon *ſaoul*, tout ſon créve *ſaoul*. Ils ne nous éſtiment pas plus heureux, pour avoir tout notre *ſaoul* de nectar, d'ambroſie. ABLANC.

Ce mot vient de *ſatullus*, diminutif de *ſatur*. NICOD.

SAOUL, ſe dit auſſi de l'éxcès du vin ou d'autre liqueur. C'eſt un ivrogne qui eſt toujours *ſaoul*. *Ebrius*, *ebrioſus*, *vino & cibo ſemper onuſtus*. Il n'y a point de raiſon à lui, il eſt *ſaoul*. Il eſt tombé dans l'eau, il a bû tout ſon *ſaoul*. Ce mot eſt bas; ivre eſt mieux.

SAOUL, ſe dit auſſi de ce qu'on a par éxcès, plus qu'on n'en veut. *Citra ſatietatem*, *ſatur*. Les ſoldats ont bien pati, ils ont eu du mal, de la fatigue tout leur chien de *ſaoul*. Si vous voulez de la beſogne, de la pratique, je vous en ferai avoir tout votre *ſaoul*. C'eſt un hableur qui ne parle jamais qu'à demi ſon *ſaoul*. Il vous dira des vèrs, vous fera des contes tout votre *ſaoul*. Tout cela eſt bas.

SAOUL, ſe dit auſſi de ce qui raſſaſie l'éſprit, ou de ce qui remplit & fatigue les autres organes des ſens. *Expletio*, *repletio*, *ſatietas*. Les ambitieux ne ſont jamais *ſaouls* de gloire, ni de flate-

rie. On eſt bientôt *ſaoul* de ſucreries. Un Amant n'eſt jamais *ſaoul* de regarder ſa Maîtreſſe. Je ſuis ſi *ſaoul* d'entendre ces contes, de vos manières, que j'en ſuis rabattu. Je ſuis *ſaoul* de diſputer de plaider, de conteſter avec lui.

On dit proverbialement d'un coquin, d'un fripon, que c'eſt un *ſaoul* d'honneur. *Infamis, invereundus.* Quand je vois cet homme, il me ſemble que je ſuis *ſaoul*, que j'ai dîné. On dit auſſi, Quand je ſuis *ſaoul*, je ne puis rien faire.

SAOULANT, ANTE. adj. Qui ſaoule. *Satians, ſaturans, explens.* Il y a des viandes fort exquiſes, qui ne laiſſent pas d'être fort *ſaoulantes*, comme les cailles, le ſaumon frais, les confitures, les patiſſeries.

SAOULARD, ARDE. adj. & ſubſt. Gourmand, qui a coutume de ſe ſaouler. *Helluo, phago, gulo, vorago.* Ce mot eſt bas. Sortez d'ici *ſaoulard.*

SAOULAUD, AUDE. adject. Goinfre qui eſt ſaoul, & malpropre, qui rotte, qui dégobille. *Ganeo, guloſus.* Il eſt bas.

SAOULÉE. ſ. f. Repas où l'on ſe ſaoule, où l'on mange par excès. *Saturatio, exſaturatio.* Ce goinfre eſt capable de faire tout pour une *ſaoulée.* On tient qu'une *ſaoulée* de loup dure huit jours.

SAOULER. v. act. Raſſaſier; ſe remplir; ſe dégouter; faire faire à quelqu'un un ample repas; le faire manger par excès. *Satiare, ſaturare, exſaturare, explere.* Il eſt dangereux pour la ſanté de ſe *ſaouler.* On ſe *ſaoule* plus aiſément de perdrix, que de pain.

SAOULER, ſignifie auſſi, Enivrer. *Ingurgitare, inebriare, vino obruere.* Il y a des François qui *ſaoulent* les Allemands, qui les enivrent. Les Vieillards ſe *ſaoulent*, s'enivrent avec une chopine de vin. La bière *ſaoule* auſſi bien que le vin, c'eſt-à-dire, enivre.

SAOULER, ſe dit auſſi de ce qui remplit les autres organes des ſens, & même l'eſprit. *Explere, replere.* Un Amant ne peut *ſaouler* ſes yeux des beautez de ſa Maîtreſſe. En ce monde, on ſe *ſaoule* de tout, il n'y a que les nouveautez qui plaiſent. Quand on s'eſt bien *ſaoulé* des plaiſirs du monde, on ſe jette dans la retraite. Il faut nourrir les eſprits ſans les *ſaouler*, ni les dégouter. VAL. La nuit, & la laſſitude du ſoldat *ſaoulé* de carnage, terminérent le combat. ABLANC. Les Conquérans ne ſe peuvent *ſaouler* de carnage. Il ſe *ſaoulent* de ſang & de vengeance. VAUG. Un Philoſophe ne ſe peut *ſaouler* d'admirer les grandeurs de Dieu, l'immenſité du monde, la petiteſſe des atômes, les merveilles de la nature.

Ils mangeoient à ſa table, avaloient l'ambroſie,
Et des plaiſirs du Ciel ſaouloient *leur fantaiſie.* RÉGNIER.

SAOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Satiatus, ſaturatus, expletus, exſaturatus.*

SAOULESSE. Vieux ſubſt. fém. Saturité. BOREL. *Satietas.*

SAP.

SAP. Vieux mot. ſ. m. Sapin. BOREL. *Abies.*

Si tient une lance de ſap. PERCEVAL.

SAPA. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt du mouſt, ou du ſuc de raiſins murs évaporé ſur le feu en conſiſtence de miel. On l'appelle autrement *raiſiné. Defrutum.*

SAPAJOU. ſ. m. Eſpéce de ſinge. *Simius minor.* Voyez SINGE.

SAPANA. ſ. f. C'eſt l'herbe Anagallis de Dioſcoride. BOREL.

SAPANA. Iſles de la *Sapana.* Voyez LARRON. Iſles des Larrons.

SAPATÉ. ſ. m. Nom d'une eſpéce de fête, en uſage parmi les Eſpagnols, qui la font le 5e Décembre, veille de la S. Nicolas. La cérémonie du *Sapaté* conſiſte à faire à ſes amis des préſens, ſans qu'ils ſçachent d'où ils leur viennent, & de les ſurprendre agréablement en les leur faiſant trouver dans leurs maiſons, ſans qu'ils ſçachent d'où ni comment ils ſont venus. Le *Sapaté* a paſſé en Savoye, où Catherine d'Eſpagne, femme de Charles Emanuel l'introduiſit.

Ce mot vient apparemment de *Sapato*, mot Eſpagnol, qui ſignifie un ſoulier; mais je ne ſçai pourquoi on le donne à cette eſpéce de fête, ou de galanterie qu'on fait à ſes amis.

SAPER. Voyez SAPPER.

SAPHAR, ou *Saphara*, & *Sapharo.* Voyez SAFAR.

SAPHÈNE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une veine qui monte par la malléole interne le long de la jambe, & par la partie intérieure de la cuiſſe, elle va ſe rendre environ les glandes de l'aine, dans la crurale. *Saphena.* C'eſt cette veine que l'on a coutume d'ouvrir dans la ſaignée du pied.

SAPHIQUE. adj. Terme de Poëſie, qui ſe dit d'une eſpéce de vers fort en uſage chez les Grecs & les Latins, inventez par Sapho. *Verſus ſaphicus.* Ces vers ſont d'onze ſyllabes, ou de cinq pieds, dont le premier, le quatriéme & le cinquiéme ſont trochées; le ſecond un ſpondée, & le troiſiéme un dactyle. On met trois vers de cette nature dans chaque ſtrophe, qu'on termine par un vers Adonique compoſé d'un dactyle, & d'un ſpondée. Il y a pourtant des chœurs qui ont beaucoup plus de *ſaphiques* de ſuite. Ils ſont rudes, à moins qu'ils n'ayent une céſure après le deuxiéme pied.

SAPHIR. ſ. m. Terme de Jouaillier. Pierre précieuſe orientale de couleur d'un bleu céleſte & bel azur, qui eſt d'égale dureté avec la topaſe. *Saphirus.* L'un & l'autre tiennent le premier rang après le diamant. La bague Epiſcopale eſt un *ſaphir.* Les Rabbins diſent que la vérge de Moïſe & les Tables qu'il reçut au mont Sinaï étoient de *ſaphir.* On trouve des *ſaphirs* au Puy en Auvérgne, dont la couleur tire ſur le vérd. Il y a auſſi un *ſaphir* d'eau qui eſt auſſi tendre que le criſtal, qui ſe trouve en Bohême & en Siléſie. Le *ſaphir* oriental eſt quelquefois blanc, & même le bleu ou violet ſe peut blanchir par le feu, étant mis entre deux creuſets luttez dans de l'or fondu, & il ne reprend jamais ſa couleur. Il y a auſſi un *ſaphir* que les Latins appellent *oculus felis, œil de chat*, qui a des divérſitez de couleurs admirables, & dont la dureté ſouffre un poliment égal au vrai *ſaphir.* Les Indiens croyent qu'il fait leur bonne ou leur mauvaiſe fortune: ce qui le met en grande éſtime chez eux.

Le nom de *ſaphir* vient de ce qu'en Hébreu les plus belles choſes ſont appellées *ſaphires.* C'eſt pourquoi il eſt dit dans l'Écriture, que le ſiége de Dieu reſſemble au *ſaphir.*

SAPHON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Térre-ſainte. *Saphon.* Elle étoit dans la Tribu de Gad, près du Jourdain.

SAINT-SAPHORIN D'OZON. Nom propre d'un petit bourg du Dauphiné, province de France. *Fanum S. Symphoriani de Auzone.* Il eſt ſur le Rhône, entre Vienne & Lyon, & il eſt connu par cette ſingularité, qu'on y court la poſte ſur des ânes. MATY.

SAPHROIRE. Vieux mot fém. qui ſignifie une fille volage; ἐναφρὼ, *Illevis.* BOREL.

SAPIENCE. ſ. f. Terme de Théologie, qui ſert quelquefois à nommer le Vérbe étérnel. *Sapientia increata.* La *Sapience* incarnée. En vain la *Sapience* nous appellera. PAT. JÉSUS-CHRIST dit que la *ſapience* a été juſtifiée par ſes enfans. Aujourd'hui l'on dit toujours la Sageſſe increée, la Sageſſe étérnelle. *Sapience* a vieilli.

C'eſt auſſi le titre d'un des livres de l'Écriture-ſainte, qu'on nomme la *Sapience de Salomon*, ou *la Sageſſe. Sapientia.* Dans les anciens catalogues, le livre de la *Sapience* eſt mis au nombre des livres utiles; mais qui ne ſont pas Canoniques. S. Jerome ne le met pas non plus au rang des livres ſacrez. DU PIN. Le Concile de Trente l'a déclaré Canonique. Les Proteſtans tiennent qu'il eſt apocryphe. *Sageſſe* eſt encore mieux ici, & plus uſité aujourd'hui, que *Sapience.* On dit le livre de la Sageſſe, ou la Sageſſe, la Sageſſe de Salomon.

Les Philoſophes appellent quelquefois *Sapience*, cette vértu qui conſiſte en la connoiſſance des choſes univérſelles, néceſſaires & immuables, qui eſt acquiſe par l'étude des ſciences. Elle conſiſte en deux points; l'intelligence des principes cértains, & la connoiſſance des effets, par la démonſtration des cauſes. *Sapientia.*

SAPIENCE, ſignifie auſſi, Sageſſe, prudence; & des pérſonnes délicates dans la langue, l'approuvent en ce ſens. RÉT. *Sapientia, prudentia, moderatio.* Ces anciens Sages que l'Univérs a reſpectez comme les Légiſlateurs de la *Sapience.* SAR.

En termes de Chymie, on appelle lut de *ſapience*, celui qui ſert à bien boucher les vaiſſeaux. *Lutum ſapientiæ.*

On appelle à Paris la Normandie, le bon pays de *Sapience*, à cauſe que les habitans y ſont fins & ruſez, & ſur tout à plaider & à ménager leurs intérêts; d'où vient que la Coutume y établit la majorité à vingt ans.

SAPIENTIAUX. adj. m. & plur. Qui ſe dit de quelques livres de l'Écriture. *Sapientiales.* Les livres *ſapientiaux* ſont les Pſeaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Eccléſiaſte, la Sageſſe & l'Eccléſiaſtique. Quelques-uns y mettent auſſi Job, que d'autres comptent parmi les livres hiſtoriaux. Ce mot ne ſe diroit point au ſingulier. L'Eccléſiaſte eſt un livre *ſapiential*, ne ſeroit pas bien; il faut dire un des livres *ſapientiaux.* Voyez le Journal des Sçavans 1715. p. 498. & les Partitions Théologiques d'Éderus, L. 1. p. 25.

SAPIENZA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la Morée. *Sapientia*, anciennement *Sphagia.* Elle eſt fort près de la côte méridionale, vis-à-vis de Modon, & elle donne le nom de mér de *Sapienza*, à cette partie de la mér de Gréce, qui eſt entre le cap de Zonchio, & celui de Matapan. Cette iſle eſt petite & mal cultivée; & ce qui la rend célébre eſt, que les Pirates de Barbarie ſe tiennent cachez dérrière ſes côtes pour ſurprendre les vaiſſeaux, qui viennent du golfe de Veniſe, ou des côtes de la Sicile. MATY.

SAPIN. ſ. m. Arbre fort haut, fort droit, & toujours vèrd. Son bois eſt blanc, couvèrt d'une écorce blanchâtre, réſineuſe. Ses branches ſont garnies de feuilles ſemblables à celles de l'if, oblongues, rondes, étroites, dures, naiſſant ſeules le long des branches. Ses chatons ſont à pluſieurs bourſes membraneuſes qui s'ouvrent en travèrs en deux parties, & ſont diviſées dans leur longueur en deux loges remplies de pouſſière menuë. Ces chatons ne laiſſent rien après eux. Les fruits naiſſent ſur le même piéd de *ſapin*, formez par pluſieurs écailles en cône ou pomme de pin, tournez en haut; on les appelle en Latin *ſtrobili* ou *coni*. On trouve ordinairement ſous chacune de leurs écailles deux ſemences. En Latin *Abies taxifolio fructu ſurſum ſpectante*. P. TOURNEFORT. Il y a une autre éſpéce de *ſapin*, dont les branches & les fruits s'inclinent vèrs la tèrre; ſes feuilles ſont plus menuës, plus noirâtres, moins dures & moins piquantes que celles de la précédente. En Latin *Abies tenuiore folio fructu deorſum inflexo*. Id. Il ſort de ces arbres, étant encore jeunes, une réſine liquide qui eſt une éſpéce de térébentine; on l'appelle en Latin *Terebinthina*, ou *Lacryma abietis*. Il en ſort auſſi une autre ſorte de réſine dont on fait la poix. La plupart des mâts ſe font de *ſapin*. Le *ſapin* eſt bon à bâtir, pourvû qu'il ne ſoit point enfèrmé, & couvert de plâtre. On débite le *ſapin* en bois de ſciage équarri, & en planches de differente longueur & épaiſſeur.

Ce mot vient de *ſapinus*, qu'on trouve en quelques Auteurs Latins. MÉNAGE. Ou de *ſappus*, ſelon Du Cange.

On dit proverbialement d'un homme qui ſe tient fort droit, & qui eſt debout, qu'il eſt droit comme un *ſapin*. *Arrectus ſtat*.

SAPINE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Solive de bois de ſapin qu'on ſcelle de niveau ſur des taſſeaux, quand on veut tendre des cordeaux pour ouvrir des tèrres, & dreſſer des murs. *Tignum abietinum*. On fait auſſi des planchers de longues *ſapines*, & on s'en ſert pour des échaffaudages. DAVILER.

SAPINETTE. ſ. f. Tèrme de mér. Les *ſapinettes* ſont de petits coquillages qui s'engendrent, & qui ſe forment ſous un vaiſſeau qui a été longtems en mèr. *Carena ſordes*.

SAPINIÈRE. ſ. f. Forêt de ſapins, lieu planté de ſapins. *Sapinetum*.

SAPINIÈRE. ſ. f. On appelle ainſi ſur la rivière de Loire un bateau de ſapin, qui à proportion de ſa longueur, eſt plus large qu'un chalan. *Linter abiegnus*. Les *ſapinières* ſont fortes de bords. Ma *ſapinière* portera plus que ton chalan.

SAPITO. Voyez PORAMA.

SAPO, Vieux mot. ſ. f. Savon. *Charron*. BOREL.

SAPONARA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Saponaria*. Il eſt dans la Principauté Citèrieure, près de la Baſilicate, & de la rivière d'Agri, à quatre lieuës au deſſous de Mariſco. MATY.

SAPORIFIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit de ce qui a la force d'agir ſur la langue, & d'y produire la ſenſation que nous appellons goût ou ſaveur. HARRIS. Ce qui a la force d'agir ſur le ſens & ſur les organes du goût. *Saporificus*. Les particules *ſaporifiques* éxcitent différentes ſenſations, ſelon leurs différentes configurations & la différente diſpoſition de l'organe.

SAPOTE. ſ. f. Nom d'un fruit qui ſe trouve près de Panama, dans l'Amérique méridionale. La *ſapote* a une écorce mince & fort fragile, le dedans d'un rouge foncé, un noyau rude & plat. Elle eſt fort agreable, fort ſaine, & paſſe pour un des meilleurs fruits des Indes occidentales.

SAPOTILLO. ſ. m. Mouillez les deux *ll*, comme ſont les Eſpagnols. Fruit de l'Amérique méridionale, qui eſt de la couleur & de la groſſeur d'une poire de Bèrgamotte. Quand il eſt mûr, & qu'on l'a cueilli, il ne faut le manger de deux ou trois jours. Quand il eſt ainſi gardé, il ſe fond & ſe remplit d'un jus clair comme de l'eau de roche, & très-délicat. Il renfèrme au milieu deux ou trois graines de la groſſeur de celle de la citrouille.

SAPPA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Sappa*. C'étoit anciennement une ville de l'Albanie, en Gréce. Elle fut Épiſcopale, ſuffragante d'Antivari. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit la place à deux lieuës d'Aleſſio, vèrs le couchant. MATY.

SAPPE. ſ. f. Ouvèrture qu'on fait au piéd d'un mur pour le faire tomber tout-d'un-coup, faute d'appui. *Ligo, cuniculus*. On vient bien plutôt à bout de démolir les murs épais des vieux châteaux par la *ſappe*, qu'avec le marteau.

Ce mot vient de *ſappa*. Voyez Ménage.

SAPPE. Ce mot, en parlant de la manière dont les anciens Grècs, & les anciens Romains faiſoient la guèrre, ſe dit de l'action de ſapper, de rompre, de démolir les murailles des aſſiſgez avec de cértaines machines. Il y avoit une troiſiéme tour fort ébranlée qui tomba aux premiers coups de la *ſappe*. ABLANC. Aller à la *ſappe*. *Muro ſuffodiendo ligones applicare*.

SAPPE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un travail qu'on fait ſous tèrre pour la deſcente d'un foſſé, & pour l'attaque d'une place. *Muri fundamentorum effoſſio, ſubverſio*. C'eſt un enfoncement qu'on fait dans les tèrres, en les taillant par échelons de haut en bas, au deſſous du chemin-couvert, qu'on pouſſe juſqu'au bas du foſſé; quand il eſt ſec, & juſqu'à fleur d'eau quand il en eſt plein.

SAPPER. v. act. Abbattre par ſous œuvre & par le piéd un mur, avec des marteaux, maſſes & pinces, ou une butte en la chevalant & étreſillonnant par deſſous, avec des étayes & doſſes qu'on brule enſuite par le piéd pour faire ébouler, ou enfin une roche par le moyen d'une mine. On appelle *ſappe* autant l'ouvèrture, que l'action de *ſapper*. DAVILER. *Subruere*. Travailler avec le pic & la pioche, & autres inſtrumens, à détruire les fondemens d'un mur pour le faire tomber; creuſer ſous un mur, en détruire le piéd ou le fondement pour le démolir & le faire cheoir tout-d'un-coup. Quand on ruine les fortifications d'une ville, on en vient bientôt à bout par la *ſappe*. Étant arrivé auprès du mur, il commanda de le *ſapper*, quoiqu'il n'eût ni machines, ni échelles. ABLANC. On *ſappe* les rochers qu'on veut faire ſauter & renvèrſer. On dit auſſi, qu'un ruiſſeau, une rivière ont *ſappé* un mur quand peu-à-peu ils en ont ruiné ou endommagé les fondemens. *Ima muri ſuffodere, diruere*.

SAPPER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Détruire les fondemens de quelque choſe. *Diruere, eradicare*. Si vous détruiſez la Loi Salique, vous *ſappez* les fondemens de la Monarchie. Ceux qui nient l'immortalité de l'âme, *ſappent* la Religion par ſes fondemens. On *ſappe* la doctrine des Hérétiques, en leur demandant des paſſages formels de l'Écriture qui l'établiſſent. Pardonnez leur, Seigneur; car ils ne penſent pas faire ce qu'ils font, quand ils *ſappent* par le piéd cet ordre divin que vous avez établi dans le monde. PÉLISSON.

SAPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diruptus, ſuffoſſus, eradicatus*.

SAPPEUR. ſ. m. Celui qui travaille à la ſappe. *Suffoſſor*.

SAQ.

SAQUEBUTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui eſt à vent, & une éſpéce de trompette harmonique différente de la militaire, en figure & en grandeur. *Tuba harmonica*. Elle a ſon embouchure ou ſon bocal & ſon pavillon ſemblables, mais elle a quatre branches qui ſe démontent & ſe briſent à l'endroit des nœuds & ſouvent un tortil, qui eſt le même tuyau qui ſe tortille deux fois, ou qui fait deux cèrcles au milieu de l'inſtrument; ce qui le fait déſcendre d'une quarte plus bas que ſon ton naturel. Elle contient auſſi deux branches intérieures, qui ne paroiſſent que quand on les tire par le moyen d'une bârre qu'on pouſſe juſques vèrs la potence, & qui l'allongent, comme on veut, pour faire toutes ſortes de tons. Les branches viſibles ſèrvent d'étui aux inviſibles. La *ſaquebute* ordinairement a huit piéds, lorſqu'elle n'eſt point allongée, & qu'on n'y comprend point ſon tortil. Quand elle eſt tirée de toute ſa longueur, elle va juſques à quinze piéds. Sont tortil eſt de deux pieds neuf pouces. Elle ſèrt de baſſe dans toutes ſortes de concèrts d'inſtrumens à vent, comme ſont le ſèrpent & le fagot ou baſſon, & elle ſèrt de baſſe-taille aux hautbois.

M. Broſſard écrit *ſacqueboute*, & dit qu'on l'appelle auſſi *Poſaune*, tèrme qui vient d'Allemagne, & ajoute que c'eſt une éſpéce de trompette propre à joüer la baſſe, qu'on allonge, & qu'on raccourcit ſelon l'acuité ou la gravité des ſons. Les Italiens l'appellent Trombone; en Latin *Tuba duktilis*. Voyez encore cet Auteur au mot *Trombone*. Il y a des Trombones ou *ſaquebontes* de pluſieurs grandeurs, qui peuvent ſervir à éxécuter divèrſes parties de la Muſique. Il y en a une petite que les Italiens nomment *Trombone piccolo*, & les Allemans *Cleine Alt Poſaune*, qui peut ſèrvir pour la haute-contre; & la partie notée qui lui eſt déſtinée s'intitule ordinairement *Trombone primo*, ou Io. Il y en a une autre un peu plus grande qu'on appelle Trombone maggiore, qui peut ſervir pour la taille. On intitule ſa partie Trombone ſecondo, ou IIo, ou 2°. Il y en a une troiſiéme encore plus grande que les Italiens appellent *Trombone groſſo*, & les Allemans *Groſſe Quart-Poſaune*, qu'on pourroit ſuppléer par nos quintes de violons & de haubois. On intitule ſa partie, *Trombone terzo* ou IIIo, ou 3°. Enfin il y en a une qui eſt la plus grande de toutes, qui ſe fait beaucoup entendre ſur tout dans les bas. On intitule ſa partie *Trombone quarto* ou IVo, ou 4°, ou ſimplement *Trombone* ſans aûtre addition. On lui donne ordinairement la clèf de *F, ut, fa*, ſur la 4e ligne, mais auſſi fort ſouvent ſur la cinquiéme ligne d'enhaut, à cauſe de la gravité ou profondeur de ſes ſons.

SAQUEBUTE, étoit auſſi une arme ancienne ou une éſpéce de lance crochuë pour faire tomber par tèrre un cavalier. *Lancea adunca*. De là vient que les Picards diſent encore *ſaquer* une épée; pour dire, la tirer du fourreau. *Gladium aut enſem diſtrin-*

ere. Et les Eſpagnols diſent *ſacar* dans le même ſens: ce qu'ils ont emprunté des Arabes.

QUER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Tirer l'épée. Il *ſaqua* un coutel. Les Normands diſent encore *ſaquer* la voile, pour dire, la ferler, la plier. *Vela contrahere, complicare.* Voyez SACHER.

uer eſt auſſi un terme du commun des matelots, qui veut dire, pouſſer de l'avant, ou de côté. AUBIN.

mot vient du Chaldéen *ſakkin*, ou de l'Arabe *ſekin*, qui ſignifie *couteau, glaive*. On trouve dans les vieux Auteurs François *équin*, pour ſignifier une *épée*. Les Eſpagnols diſent auſſi *ſacar* pour tirer.

SAR.

R. Terme de Marine. *Alga*. Voyez SART, ou VARECH.

RA, SARAA, SAREA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Terre-ſainte. *Sara, Saraa, Sarea*. Elle étoit d'abord de la Tribu de Juda: elle fut cédée enſuite à la Tribu de Dan. *Sara* fut la patrie de Samſon. Voyez Joſ. XV. 33. & XIX. 41. Joſeph dit que Samſon y fut inhumé. Elle s'appelle quelquefois Sarga en éxprimant le *d* par un *g*. S. Jérôme dit que de ſon tems c'étoit un village, près d'Eleutheropolis au nord, en allant à Nicopolis.

RABAÏTE. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à des Moines vagabonds. *Sarabaïta*. S. Benoît donne une idée affreuſe de ces *Sarabaïtes*, au Ch. 1. de ſa régle. Caſſien n'en parle pas plus avantageuſement dans ſa XVIIIe Conférence, C. 7. S. Jerôme en traite encore fort mal dans ſa lettre à Euſtochium, où il les appelle *Remobeth*. Caſſien les appelle *Remita* dans ſa IIIe Conférence, C. 24. *Quia jugum regularis diſciplinæ renuunt*. Pour le mot de *Sarabaïte* il vient de l'Hébreu סרב, Sarab, qui ſignifie être rebelle, & qui ne ſe trouve à la vérité qu'une ſeule fois dans l'Écriture, Ézéch. II. 6. mais qui eſt fort en uſage dans le Chaldéen, & en Égypte.

RABANDE. ſ. f. Compoſition de Muſique, danſe qui eſt de meſure ternaire, & qui ordinairement finit en levant, à la différence de la courante, qui ſe termine en baiſſant la main, quand on bat la meſure. *Saltatio numeroſa*. La *ſarabande* n'eſt à le bien prendre qu'un menuet, dont le mouvement eſt grâve, lent & ſérieux. BROSSARD. Les violons ſonnèrent une *ſarabande* fort gaie. VOIT. M. des Yveteaux mourant à Paris à 80 ans, faiſoit jouer une *ſarabande*, afin, diſoit-il, que ſon âme paſſât plus doucement. S. ÉVR. La *ſarabande* eſt venë des Sarrazins, auſſi bien que la Chaconne.

a été ainſi nommée, ſelon quelques-uns, à cauſe d'une Comédienne appellée *Sarabanda* qui la danſa la première en France. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *ſarao*, qui en Eſpagnol ſignifie *bal*. On la danſe ordinairement au ſon de la guittarre ou des caſtagnettes. Elle a un mouvement gai & amoureux.

RABAT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Natolie. *Sarabus fluvius*, anciennement *Hermus*. Elle reçoit le Pactole, baigne Magnéſie, & ſe décharge dans le golfe de Smyrne, près de la ville de ce nom. MATY.

RABOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Sarasa*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Juva, à vingt lieuës de la ville de Materan, vèrs le nord. MATY.

RACINA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Saracina*, anciennement *Soſtium*. Il eſt dans la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, ſur la petite rivière de Garga, environ à trois lieuës de Caſſano, vèrs le couchant. MATY.

RAGOSSE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, capitale du Royaume d'Aragon. *Cæſarea Auguſta, Cæſar-Auguſta*. Elle eſt ſituée ſur l'Ébre, tout auprès du confluant du Gallégo, & de celui de Guèrva, entre Balbaſtro & Calatajud, environ à quatorze lieuës de l'une & de l'autre. *Saragoſſe* eſt une ville très-ancienne. Elle a un pont ſur l'Ébre, une Citadelle, une Univèrſité fameuſe, un Tribunal ſuprême de Juſtice, un autre de l'Inquiſition, qui occupe le Palais des anciens Rois d'Aragon, un Archevêché monté de 40 mille écus, & un Hopital des plus riches de l'Europe. Sa Cathédrale, nommée *Nueſtra Senora del Pilar*, ou Notre-Dame du Pilier, eſt fort viſitée par les Pélerins.

RAGOSSE. Voyez SIRACUSE. C'eſt ainſi qu'il faut dire.

RAIM. ſ. Nom d'une ville de la Terre-ſainte, ſituée dans la Tribu de Gad. Joſ. XIX. 41. 1. L. des Rois XVII. 52.

RAIO. ſ. m. BOSNA SARAIO. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Boſna Saraium, Saralium*. Elle eſt capitale d'un des Sangiacats de la Boſnie, & ſituée ſur la rivière de Boſna, environ à vingt-cinq lieuës de Banialuck, vèrs l'orient. MATY.

RANTACOPA. ſ. f. Nom propre d'un petit golfe du canal de Conſtantinople. *Sarantacopa ſinus*, anciennement *Phidalia ſinus*. Il eſt vèrs la Romanie, environ à deux lieuës de la ville de Conſtantinople, vèrs le nord. MATY.

SARAQUINO. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Saraquina*, anciennement *Peparethus*. Elle eſt parmi pluſieurs autres, ſituée à l'entrée du golfe de Salonichi. Son circuit eſt de ſept lieuës, elle a été peuplée, mais maintenant elle eſt déſerte. MATY.

SARATHASAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Terre-ſainte. *Sarathaſar*. Elle étoit dans la Tribu de Ruben à l'orient du Jourdain.

SARATOF, SORATOF. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tartarie Moſcovite. *Saratovia, Soratovia*. Elle eſt dans le Royaume d'Aſtracan, aux confins de celui de Bulgar, ſur le Wolga, à cent cinquante lieuës au deſſus de la ville d'Aſtracan, ſelon les cartes de Sanſon, & environ à cent, ſelon celles de M. Witſen. MATY.

SARBATANE, ou SARBACANE. Le ſecond eſt plus uſité. ſ. f. Tuyau fait ordinairement de vèrre, avec lequel les écoliers jettent des poids malicieuſement à leurs camarades, en les ſouffiant avec la bouche. *Tubulus flatu jaculatorius*. Aux Maldives ils ſe ſervent de *ſarbatanes* pour tirer des fléches, qui portent fort loin. PYRARD.

Ce mot vient de l'Italien *ſarbacana*, ou de l'Eſpagnol *cebracana*. MÉN.

On le dit auſſi de quelques autres tuyaux par où l'on conduit des paroles. *Tubus interlocutorius*. Dans l'iſle de Borneo perſonne ne parle au Roi que par des *ſarbatanes*, à la réſerve de ſa femme & de ſes enfans. Les Miniſtres mêmes ne parlent aux étrangers qu'avec des *ſarbatanes*, lorſqu'ils traitent d'affaires, & c'eſt ainſi qu'on parla à Gonzales Gomez d'Eſpinoſa, l'un des compagnons de Magellan. De là vient cette façon de parler figurée, Parler par *ſarbacane*; pour dire, Parler par perſonnes interpoſées. Je ne veux point parler par *ſarbacane* dans cette affaire, je veut traiter avec lui tête à tête.

SARBOURG, SAREBOURG. ſ. m. Il y a deux petites villes de ce nom ſur la Sâre, l'une dans l'Archevêché de Trèves; à quatre lieuës de la ville de ce nom. L'autre eſt dans la Lorraine, près des montagnes de Vauge, entre Salm & Sarvèrden. On prend celle-ci pour l'ancienne *Pons Saravi*, *Pons Sarnix*, petite ville des Médiomatrices. Au reſte, ces deux villes ont été toutes deux impériales & libres, mais elles ont toutes deux pèrdu ce droit. MATY.

SARBRUCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle du Haut Rhin, en Allemagne. *Sara pons, pons Saravi*. Elle eſt ſur la Sâre, vis-à-vis de la ville de S. Jean, & à quatre lieuës au deſſus de Sarlouis. *Sarbruck* a un beau chateau, & elle eſt capitale d'un Comté qui appartient au Comte de Naſſavv-*Sarbruck*. MATY.

SARCASME. ſ. m. Terme de Rhétorique. C'eſt une ironie forte & piquante, par laquelle un Orateur inſulte à ſon ennemi, le raille, & le maltraite cruellement de paroles. *Sarcaſmus*. Il y a bien de la différence entre une repartie libre & ſpirituelle, & un *ſarcaſme* offenſant. WICQ.

SARCEILE, ou CÈRCEILE. ſubſt. f. Oiſeau aquatique qui tient du canard; mais de plus petite taille. Les *ſarcelles*, & les pluviers ſont des mêts friands. En latin *Querquedula*. La *ſarcelle* eſt miſe au nombre des canards ſauvages, dont elle fait une eſpéce particulière. Il y en a de deux ſortes, une petite, & une plus groſſe. La petite qui eſt la plus en uſage parmi les alimens, reſſemble aſſez en tout au canard ordinaire, excepté qu'elle n'eſt pas ſi grande, mais d'un gout plus agréable, & qu'elle ſe digère plus facilement. LÉMERY. *Traité des Alim.* Willughbey dans ſon Ornithologie dit que les *ſarcelles* appliquées ſur le nombril, attirent toutes les malignitez du ventre.

SARCHIO. Voyez MONTE SARCHIO.

SARCK. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Bretagne. *Sarchia*. Elle eſt ſituée entre celles de Jarley & de Guernesey, & elle appartient aux Anglois. Cette iſle eſt l'*Arica* des Anciens; il y a tout proche la petite *Sarck*, nommée anciennement *Arica parva*. MATY.

SARCLER. v. act. Échardonner, ôter les chardons & les mauvaiſes hèrbes d'une tèrre; arracher les méchantes hèrbes d'un champ, d'un jardin, avec un inſtrument propre à cet uſage. Il faut *ſarcler* cette tèrre à blé, *ſarcler* les planches, les allées de ce jardin.

Du Cange dérive ce mot de *ſarculare*, *ſarclare*, *ſarculare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Les Jardiniers diſent *ſacler* ou *cercler* comme écrit La Quintinie. La femme du Jardinier cèrcle ou *ſacle*, comme on dit vulgairement, c'eſt-à-dire nettoye, ratiſſe, ſerfouit, pendant que le maître & ſes garçons travaillent à des ouvrages plus pénibles. LA QUINT. *I. p.* 63.

SARCLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sartus, ſarculatus, ſarculo purgatus.*

SARCLEUR. ſ. m. Laboureur ou Jardinier qui ôte les mauvaiſes hèrbes des tèrres & des jardins. *Sarculator, ſarritor.*

SARCLOIR. ſ. m. Outil avec quoi on ſarcle les tèrres. *Sarculum, ſarculus.* C'eſt un petit fèr tranchant en dedans qui fait un angle. On y applique un grand manche pour couper les hèrbes par le piéd.

SARCOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Quelques-uns le font féminin. C'eſt une éxcreſcence de chair dure, indolente, qui s'engendre autour du teſticule, ou ſur la membrane intèrne du ſcrotum, & qui croît peu-à-peu. Elle eſt quelquefois douloureuſe, & alors il eſt à craindre qu'elle ne dégénère en un cancèr. La *ſarcocèle* vient ordinairement d'une cauſe extèrne, comme d'un coup, d'un froiſſement, ou de quelque contuſion: ces accidens font que le ſuc nutritif s'arrête & s'amaſſe en trop grande quantité dans les pòres relâchez ou comprimez de ces parties, & ſe change en cette éſpéce de chair qu'on appelle *ſarcocèle.* Cette maladie eſt très-fâcheuſe, & on ne peut fort ſouvent la guérir que par l'amputation du teſticule. Voyez ſur un *ſarcocèle* monſtrueux la lèttre du P. Mazeret Jéſuite, à M. Dionis, raportée dans ſes Opérations de Chirurgie, p. 313. 314.

Ce mot eſt Grèc, il eſt fait de σὰρξ, *caro, chair*, & de κήλη, *tumor, tumeur.*

SARCOCOILE. ſ. f. Gomme qui ſort d'un arbre épineux qui croît en Pèrſe; elle eſt en trés petits morceaux ſpongieux, de couleur jaunâtre tirant ſur le blanc, ſemblables à la manne d'encens, d'un goût amèr, un peu doux & déſagréable. *Sarcocolla.* La *ſarcocolle* eſt propre pour conſolider les plaies, d'où vient qu'on lui a donné ce nom qui eſt fait de deux mots Grècs, σὰρξ, *chair*, & de κόλλα, *colle*, comme qui diroit *collechair.* On l'employe auſſi dans les collyres pour arrêter les fluxions, & éffacer les taches des yeux.

SARCOLOGIE. ſubſt. f. Tèrme d'Anatomie. Diſcours ſur les chairs, Traité des parties molles du corps humain. *Sarcologia.* L'Anatomie ſe diviſe principalement en deux parties, qui ſont l'Oſtéologie, & la *Sarcologie.* La première traite des os & des cartilages; la ſeconde des chairs & des parties molles. DIONIS.

SARCOMA. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une éxcroiſſance de chair qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naît, ſans fluxion ni décharge des humeurs des autres parties. Que ſi cette chair n'eſt réprimée, elle produit ſouvent des tuyaux en forme de veines & d'artères, par leſquels elle prend nourriture & accroiſſement, comme l'on voit aux louppes. Elle jette une ſanie fort puante, & vient autour du ſiége, au cou de la matrice, à la fracture du crâne, &c. Les Latins l'appellent *fungus*, & le vulgaire *fil*, ou *fic de Saint Fiacre.*

SARCOMPHALE. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. *Sarcomphalum.* C'eſt une éxcreſcence charnuë du nombril. *Branchard & Harris.*

Ce mot vient de σὰρξ, σαρκὸς, *de la chair*, & ὄμφαλος, *le nombril.*

SARCOPIPLOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie, c'eſt une rupture charnuë, ou une protubérance & tumeur de l'epiploon autour du nombril, ou dans la bourſe. *Harris.*

Le mot *Sarcopiplocèle* eſt compôſé de σὰρξ, σαρκὸς, *chair*, ἐπίπλοον, *l'epiploon*, ou *l'amentum*, & κήλη, *tumeur.*

SARCOTIQUE. ſ. m. & adj. Tèrme de Médecine. C'eſt un remède propre à faire revenir la chair dans une plaie ou dans un ulcère. *Sarcoticus.* Les *ſarcotiques* doivent être détèrſifs ſans mordacité, & modérément chauds; tels ſont la ſarcocolle, le ſang de dragon, l'encens, &c. On l'appelle autrement *incarnatif.*

Ce mot eſt Grèc, il eſt fait de σὰρξ, *caro, chair.*

SARCUEIL. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour cèrcueil; σὰρξ, *Chair. Amoureux Tranſi.* BOREL.

SARCUM, SARCHAN. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Natolie, en Aſie. *Sarcum, Sarchania.* Sanſon & Baudrand la placent ſur l'Archipel, entre le Sarabat & le Mâdre, & ainſi la font répondre à l'ancienne Ionie. Smyrne en eſt la ville capitale. Mais Jean Bunon, dans ſes notes ſur Cluvier, met le *Sarcum* dans la petite Phrygie des Anciens. MATY.

SARCUS. ſ. m. Autrement CHERCUS. Vieux mot, ſépulchre; de *Sarcophagus.* BOREL.

SARD. ſ. m. Vieux mot. Champ. *Campus, ager.* Dans la Chronique de Hainaut; L'Hèrmite avoit labouré un *Sard*, & ſemé du méteil en la tèrre qu'il avoit ſartée, & quand la meuriſon vint. BOREL.

SARDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Sardaigne. *Sarda.* Ce lieu eſt dans la province de Logudori, à trois lieuës de Terra-Nova vèrs l'orient, près du cap de Sarda ou de Tavolara, qui eſt le *Columbarium promontorium* des Anciens. MATY.

SARDAGNE, ou SARDAIGNE. ſ. f. Nom propre d'une des plus grandes iſles de la mèr Méditèrranée, & une dépendance de l'Italie. *Sardinia.* Elle a au levant la mer Tyrrène, au midi celle d'Afrique; au couchant celle de *Sardaigne*, & au nord le canal de Bonifacio, qui la ſépare de la Corſe. La figure de cette iſle approche de celle d'un ovale; on lui donne 57 lieuës du nord au ſud, 32 du couchant au levant, & 150 de circuit. L'air y eſt groſſier & mal ſain; le tèrroir, quoique montagneux, ne laiſſe pas d'être fort fèrtile en bléd, en vin & en huile. On prétend qu'il ſeroit auſſi fèrtile que celui de la Sicile, s'il étoit auſſi bien cultivé. On y trouve des mines d'argent, de ſouffre & d'alun; on y fait quantité de ſel, & on y nourrit beaucoup de bétail. Il y a des dogues plus puiſſans que ceux d'Angletèrre. La rivière de Tyrſo & celle de Cedro, avec une petite ligne tirée de la ſource de la dèrnière au bord le plus proche de la première, ſéparent cette iſle en deux grandes provinces, dont la méridionale eſt appellée Capo de Cagliari, & la ſeptentrionale Capo de Logudori, ou de Saſſari. Elle a eu juſqu'à 42 villes du tems des Romains, il n'y en a plus que huit de quelque conſidération, qui ſont Cagliari capitale, Villa d'Iglefias, Oriſtagni, Boſa, Alghieri, Saſſari, Caſtel, Aragonéſe & Terra-Nova. La *Sardaigne* a eu pluſieurs maîtres étrangers, les Carthaginois; les Romains & les Sarrazins l'ont poſſedée ſucceſſivement. Les Génois & les Piſans en chaſſèrent les dèrniers; & diſputans à qui elle reſteroit, le Pape Boniface VIII. les mit d'accord en la donnant au Roi d'Aragon, dont les ſucceſſeurs la gouvèrnent encore par un Vice-Roi qu'il y envoyent d'Éſpagne. Il y a quarante-quatre petites iſles qui dépendent de la *Sardaigne*, mais à la réſèrve de celles de S. Antiocho, de S. Piétro, de Tavolara & Aſinara, & quatre moins conſidérables, toutes les aûtres ſont déſertes. MATY. L'Empereur s'en étoit emparé, le Roi d'Éſpagne la reprit l'an 1718.

La mèr de SARDAIGNE. *Sardoum mare.* C'eſt pròprement cette partie de la mèr Méditèrranée, qui baigne la côte occidentale de la *Sardaigne.* Cependant on ne laiſſe pas de donner ce nom à la partie de cette mèr qui baigne la côte orientale & la méridionale de la même iſle. MATY. La mèr de *Sardaigne* avoit autrefois la *Sardaigne* au nord, & la Mauritanie Céſarienne, ou plutôt la mèr de Mauritanie au midi.

SARDE, ou SARDES. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne de l'Aſie mineure. *Sardis, Sardes.* Elle fut capitale de la Lydie, le ſiége du Roi Crœſus, ſi fameux pour ſes grandes richeſſes. Elle fut des premieres villes d'Aſie qui reçûrent l'Évangile, & une des ſept auxquelles S. Jean adreſſe ſon Apocalypſe par ordre de JÉSUS-CHRIST. *Apocalypſe I.* 11. Elle fut Archiépiſcopale. Elle eſt maintenant près que ruinée. Les Turcs qui l'habitent ne ſont ni en grand nombre, ni commodes, & les Chrétiens y ſont encore en plus petit nombre, & plus miſérables. On la trouve dans la Natolie propre, au piéd du mont Tmole, ſur la rivière du Pactole, à quinze ou vingt lieuës de Smyrne, vers le levant. MATY.

SARDIENNE. adj. qui ſe dit d'une piètre précieuſe, ainſi appellée, parce qu'on la tiroit autrefois de l'iſle de Sardaigne. On la nomme autrement Cornaline, en latin *ſardius lapis, cornalina*, ou *corneolus.* Voyez CORNALINE.

SARDIN ou JARDIN. ſ. m. Tèrme de Marine que quelques-uns donnent aux balcons d'un vaiſſeau qui ſont ouvèrts. AUBIN. *Podium, menianum navis.*

SARDINA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Sardaigne. *Sardinia.* Il eſt dans la province de Cagliari, ſur le Sacro, à cinq lieuës d'Oriſtagni, tirant vèrs Cagliari. MATY.

SARDINE. ſ. f. Poiſſon de mèr qui eſt un peu différent du hareng, qui a la tête dorée, le ventre blanc, & le dos vèrd & bleu; mais qui eſt plus éſtimé. La *ſardine* n'a point de fiel. ROND. Il y a des ſaiſons propres pour aller à la pêche des *ſardines.* Les *ſardines* ſe gardent deux ans ſalées ſans ſe corrompre. En Latin *ſardinia.*

SARDINE, s'eſt dit autrefois pour Sardoine, ſorte de piètre précieuſe. BOREL. *Sardonyx.* N'eſt-ce point la même chôſe que SARDIENNE?

SARDIQUE. Voyez SOPHIE.

SARDO. Voyez MONTE SARDO.

SARDOINE. ſ. f. Piètre précieuſe qui tient de la piètre ſardienne, & de l'onyx. Elle eſt rouge tirant ſur le blanc, comme l'ongle de l'homme. Il y en a qui ont un rouge tirant ſur le jaûne. On en apporte des Indes orientales, d'Arabie, de Bohême. Scipion l'Africain eſt le premier qui a mis en uſage la *ſardoine* chez les Romains. On en faiſoit autrefois de fort beaux vaiſſeaux. On dit que c'eſt une *ſardoine* que le Tyran Polycrate jetta dans la mèr, & qui fut trouvée cinq ou ſix jours après dans le ventre d'un poiſſon dont un pêcheur lui avoit fait préſent. En Latin *ſardonix.*

mot eſt compôſé de *Sarda* & d'*onyx*, qui ſont deux pièrres préieuſes dont la *ſardoine* ſemble être compôſée.

RDON. ſ. m. Nom propre d'un homme que l'on dit avoir e premier régné en Sardaigne & raſſemblé les habitans de cette le, qui vivoient auparavant ſéparément les uns des aûtres & ſans nion. *Sardo*, *Sardopater*. On le faiſoit fils d'Hèrcule, & l'on iſoit que c'étoit lui qui avoit donné ſon nom à la Sardaigne. olin C. 4. On lui décèrna les honneurs divins après ſa mort, & n l'appella Sardopatre, *Sardopater*, ajoutant le nom de *pater* au ien comme on l'ajoutoit à celui de tous les Dieux. Selon la remarque de Sèrvius, il avoit un temple célébre dans l'iſle de Sardaigne.

RDONIEN. adj. m. *Sardonicus*. Qui ſe dit en ce provèrbe, tis *Sardonien*, c'eſt-à-dire, malheureux & mortel, qui arrive ceux qui ont mangé d'une hèrbe abondante en Sardaigne, apellée *ſardonia*, autrement *apium riſus*, qui eſt une eſpece de *renoncule*, ou *grénouillette*; elle rend les gens inſenſez, ou leur aûſe une contraction de nèrfs, qui font retîrer les lévres, enorte qu'il ſemble que le malade rit en mourant. Cette plante nommée *ſardonia*, pouſſe pluſieurs tiges canelées, rameuſes. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du pèrſil ſauvage, marquées quelquefois de taches, d'un goût acre & brulant. C. Bauhin l'apelle *ranunculus paluſtris apii folio lævis*.

RDOS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Sacerdos*. *Sacerdos* par bbréviation *Sardos* ou *Sardot*, par corruption Saint Sadroc, que l'on trouve encore appellé vulgairement Saint Sardou, & aint Sèrdot, étoit originaire de Bourdeaux, fils de Laban, de une des principales familles de cette ville. Baill. On ne ſçait oint préciſément le tems auquel S. *Sardos* a vécu, mais il fut évêque de Limoges. Au reſte le P. Henſchénius remarque que *Sadroc* ne ſe dit point, & que c'eſt une bevuë de quelques Écrivains François. Voyez les *Acta Sanct. Maii*, *T. II. p.* 11. *& ſuivantes*.

RDOT. Voyez SÈRDOT, & SARDOS.

RDOU. Voyez SARDOS.

RE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Lorraine. *Sara*, *Saravus*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Vauge, près de Salm, baigne Sarbourg, Sarvèrden, Sarbruck, Sar-Louis, Vaudrevange, & entrant dans l'Électorat de Tréves, elle ſe décharge dans la Moſelle, un peu au deſſus de la ville de Tréves. Maty.

REA. Voyez SARA.

RED. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sared*. C'étoit une ville de la Tribu de Zabulon, placée ſur ſes frontières, entre la Méditèrranée & Celeſeth-Thabor. On croit que c'eſt la même qui eſt appellée *Sarid*.

RÉDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sareda*. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm, & elle fut la patrie de Jéroboam. Voyez le 1. L. des Rois XI. 26.

RÉDATHA. ſ. f. Ville de la Tribu de Gad à l'orient du Jourdain & proche de ce fleuve. *Saredatha*. C'eſt la même que Sartham. Liſez 3. *Reg. VII.* 46. *&* 2. *Paral. IV.* 17.

REMBE ou SAREMBEMECH. Voyez SCHACHRIARMAH.

REPTA. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, ſituée ſur la côte de la Phénicie, entre la ville de Tyr & celle de Sidon. *Sarepta*, *Sarapta*. Les Sidoniens y faiſoient fabriquer le vèrre, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom, tiré de צרף, *Saraph*, qui ſignifie fondre. Le Prophète Élie s'y retira pendant une grande famine qui affligea le Royaume d'Iſraël, ſous le Régne d'Achab, il y multiplia miraculeuſement un peu de farine & un peu d'huile, qui reſtoient à une veuve qui le reçût, en ſorte que la veuve avec ſon fils & le Prophète en furent nourris tant que la famine dura. Élie y réſſuſcita enſuite ce même fils de la veuve qui l'avoit reçû. *Sarepta* qui fut enſuite une ville Épiſcopale, eſt entièrement détruite, & ſes ruines portent le nom de Saphet, Sarphat & Saraphendi. *Sarepta* étoit entre Tyr & Sidon, à moitié chemin de l'une à l'aûtre, & près du fleuve Éleuthère, ſur le bord de la mèr.

RGANS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe, capitale du Comté de *Sargans*, & ſituée près du Rhin, à ſix lieuës de Glaris, vèrs le levant. *Sargantia*. Cette ville a de ſi grands priviléges, qu'elle eſt préſque indépendante, cependant le Gouvèrneur du Comté fait ſa réſidence dans ſon chateau. On voit à trois lieuës de *Sargans*, vèrs le midi, le Monaſtère de Pfaffèrs, célébre à cauſe de ſes bains. On croit que *Sargans* eſt l'ancien lieu de la Rhétie, appellé *Sana Caſa*. Maty.

omté de Sargans, *Sargantia*. Petit pays de la Suiſſe, ſitué vèrs le Rhin, entre le Canton de Glaris, les pays de Gaſleren, de Toggenburg, de Wèrdenbèrg, & les Griſons. Ce pays appartient aux ſept premiers Cantons des Suiſſes, qui l'achetèrent des Comtes de Wèrdenbèrg l'an 1483, & qui le gouvèrnent par un Baillî, envoyé alternativement par chacun de ces Cantons. *Sargans* capitale, & Wallenſtat en ſont les lieux principaux. Maty.

SARGASSO, Mèr de *Sargaſſo*. *Mare Sargaſſum*, ou *Gramineum*. C'eſt une plage de l'océan Atlantique. Elle eſt entre les iſles du Cap-vèrd, les Canaries, & les côtes de l'Afrique. On lui donne environ cinquante lieuës d'orient en occident, & pour le moins quatre-vingt du nord au ſud. Ce que cette mèr a de particulier, eſt, qu'étant fort profonde, & éloignée environ à ſoixante lieuës de la tèrre fèrme & des iſles, elle eſt couvèrte d'une ſi grande quantité d'hèrbes, qu'elle reſſemble à un grand pré. L'hèrbe qui la couvre reſſemble au pèrſil de mèr, ou à l'hèrbe qui croît au fond des puits, & que les Portugais appellent *Sargaſſo* ou *Sargazo*, d'où eſt venu le nom de cette mèr. Cette hèrbe eſt ſi ſèrrée, que quand les vaiſſeaux s'y embaraſſent, ils ne peuvent en ſortir que par un vent qui ſoit du moins médiocrement fort. Maty. Voyez l'article ſuivant.

SARGAZO. ſubſt. m. Plante qui croît abondamment autour de la Jamaïque préſque ſur tous les rochers de la mèr, & qui couvre une grande partie de l'Océan ſeptentrional, où l'impétuoſité des courans la tranſportent par le détroit de la Floride. Elle pouſſe pluſieurs rameaux menus, gris, s'emmoncelant, & s'entortillant les uns avec les aûtres. Ses feuilles ſont longues, minces, dentelées en leurs bords, de couleur rouſſâtre, d'un goût approchant de la pèrcepièrre. Son fruit eſt une baye ronde, grôſſe comme un grain de poivre, légère, vuide. Lobel l'appelle *lenticula marina ſerratis foliis*. Le *ſargazo* eſt fort tendre quand on le retire de l'eau, mais il devient dur & caſſant quand il eſt ſéché, il eſt propre pour la difficulté d'urine, & pour faire ſortir le ſâble des reins. Les Portugais appellent l'étenduë de la mèr qui eſt entre les iſles du Cap-vèrd, les Canaries & la tèrre fèrme d'Afrique, *Mar d'o Sargaſſo*, parcequ'elle eſt couvèrte de cette plante, qui rend la navigation dangereuſe. Voyez l'article précédent.

SARHOEN. ſ. m. Ville de la Tèrre-ſainte, la même que Saarium. Voyez ce mot.

SARID. Voyez SARED.

SARIETTE. ſ. f. Plante qui pouſſe de petites vèrges à la hauteur d'un piéd & demi, & dont les feuilles ſont petites, oblongues, ſemblables à celles de l'hyſope, pèrcées de beaucoup de trous, mais qui ne travèrſent pas, d'une odeur approchante de celle du thim, d'un goût piquant. Ses fleurs ſont en gueule, tout-à-fait ſemblables à celles du thim, clairſemées dans les aiſſelles des feuilles, de couleur blanche tirant ſur le purpurin. Il leur ſuccéde des ſemences préſques rondes & menuës. Sa racine eſt ſimple, ligneuſe. En Latin *ſatureia ſativa*. J. Bauh. La *ſariette* eſt propre pour la foibleſſe d'eſtomach, pour l'aſthme, pour la ſuppreſſion des mois; on l'emploie ſouvent dans les ſauces. Il y a quelques autres éſpéces de *ſariette*.

M. Ménage dérive ce mot de *ſatureietta*, diminutif de *ſatureia*.

SARION. ſ. m. Voyez HÈRMON, T. III. p. 592, c'eſt la même montagne.

SARISBURY. Voyez SALISBURY.

SARISSE. ſ. f. Vieux mot. Les Sariſſes ſont des Javelines des anciens Gaulois. Borel. *Jaculum*.

SARKAD. ſ. m. Nom propre d'un lac de la haute Hongrie. *Sarcadus*. Il eſt vèrs les confins de la Tranſylvanie, le long de la rivière de Fexies Keres, près de la ville de Guila, qui eſt bâtie ſur ſes bords. Maty.

SARLANDOIS. ſ. m. Nom d'une contrée de France. Tèrritoire de Sarlat. *Ager*, *pagus Sarlatenſis*. C'eſt une partie du Périgord aux environs de Sarlat. Voyez ce mot.

SARLAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de France ſituée ſur une rivière de même nom. *Sarlatum*, *Sarlatium*. Elle eſt dans le Périgord, à ſept lieues de Cahors, du côté du nord. *Sarlat* a un Évêché ſuffragant de Bourdeaux. On y fait voir, dans l'Abbaye de Cadouan, un Suaire qu'on dit être celui de Jésus-Christ. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 513.

SARLOUIS, SARELOUIS. ſ. m. Nom propre d'une bonne Forteresſe. *Saravus Ludovicanus*. Elle a été bâtie par le feu Roi Louis XIV de glorieuſe mémoire, dont elle porte le nom, & elle eſt ſituée ſur la Sâre, un peu au deſſus de Vaudrevange, & à quatre lieuës au deſſous de Sarbruck.

SARMATE. ſ. m, & f. Nom propre de peuple. Habitant de la Sarmatie. Originaire de Sarmatie. *Sarmata*. Les *Sarmates* étoient des peuples fort barbâres, vivans dans les montagnes & les forêts; où n'ayant pour maiſons que leurs charettes, ce qui les fit appeller Amaxobiens, ils ſe nourriſſoient de ſang de cheval qu'ils mêloient avec le lait des cavales. C'eſt pour cela qu'on les nomma *Hippomulgi*. Au reſte grands voleurs. Les *Sarmates* étoient les plus mauvaiſes troupes du monde, quand il falloit ſe batre à piéd; & les meilleures, quand ils étoient à cheval. Tacite, *Hiſt.*

L. I. C. 79. On les appelloit auſſi *Sauromates*; & quelques Auteurs prétendent que c'étoit leur premier nom, qu'ils dérivent σαῦρος, *un lézard*, & ὦμος, *épaule*, comme qui diroit, *Oeil de lézard*. Bochart, *Phaleg. III.* 14. croit que ce mot vient de la première langue, שאר מדי, *Sar Madai*, c'eſt-à-dire. *Le reſte des Médes*; & en effet Pline, *L. VI. C.* 7. dit, que l'opinion étoit qu'ils étoient originairement Médes; Mela dit Parthes, L. III. C. 3. Mais les Parthes étoient eux-mêmes des Médes, comme il paroît par Juſtin, L. XLI. C. 2. & par Æthicus.

SARMATE, ſe dit adjectivement en François pour barbare. Cela eſt bien *Sarmate*, pour dire cela eſt bien barbare, bien brutal. Il ſe dit ſur tout des peuples du Septentrion; & qui ſont ou qui approchent de la Sarmatie.

SARMATIE. ſ. f. C'étoit anciennement une vaſte région ſituée dans la partie ſeptentrionale de notre continent. *Sarmatia, Sauromatia.* Elle étoit bornée au nord par l'ocean ſeptentrional; au levant par la Scythie au deça de l'Imaüs, dont elle étoit ſéparée par le Wolga, depuis ſon embouchure juſqu'à l'endroit où il commence à ſe recourber vèrs le couchant, & par une ligne tirée de cet endroit directement au nord juſqu'à l'océan. Elle avoit au midi une partie de la mer Caſpienne, le mont Caucâſe, qui la ſéparoit de l'Albanie, de l'Ibérie & de la Colchide; enſuite le Pont Euxin; & enfin la rivière de Tyras, aujourd'hui Turla, & les monts-Krapacs, qui la ſéparoient de la Dace; au couchant elle avoit la mèr Baltique, & la Viſtule, qui la ſéparoit de la Gèrmanie. Aujourd'hui ce pays eſt préſque tout entier dans les bornes, qu'on donne communément à l'Europe, mais les anciens Géographes en mettoient une grande partie en Aſie, & ils la diviſoient en *Sarmatie* Aſiatique, & en *Sarmatie* Européenne. MATY.

La *Sarmatie* Aſiatique, c'étoit la partie orientale de la *Sarmatie*. *Sarmatia Aſiatica.* Elle étoit ſéparée de l'Européenne par le Tanis, & par une ligne tirée du ſud au nord, depuis la ſource de cette rivière, juſqu'à l'ocean ſeptentrional. Ce pays renfèrmoit un grand nombre de peuples, fort peu connus, dont les principaux étoient les *Sarmates* propres, les Périèrbides, les Aſturcans, les Mæotes, les Hénioches &c. C'eſt de ce pays d'où les Turcs ſont ſortis. On en fait ſortir les Amazônes. Il répond à ce que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de Circaſſie & renfèrme encore toute la partie de la Moſcovie, qui eſt au nord de la rivière du Don, avec les parties des Royaumes d'Aſtracan, de Bulgar & de Caſſan, qui ſont au deçà du Wolga, & d'une ligne tirée du ſud au nord, depuis l'endroit où cette rivière commence à couler vèrs le midi, juſqu'à l'océan ſeptentrional. ID.

La *Sarmatie* Européenne étoit la partie occidentale de la *Sarmatie*. *Sarmatia Europæa.* Elle étoit diviſée par le Boriſthène en deux parties générales. Celle qui étoit entre ce fleuve & la Viſtule, portoit le nom de *Sarmatie Germanique*, l'autre au devant du Boriſthène, retenoit le nom de *Sarmatie Européenne*, & comprenoit la petite Scythie, qui étoit vèrs le Palu Méotide & le Pont-Euxin. Les principaux peuples de toute la *Sarmatie* Européenne étoient les Vénédes, les Agatyrſes, les Boruſces, les Amaxobiens, les Alains, les Roxolans, les Baſtèrnes, les Peucins, les Tauroſcythes &c. Cette *Sarmatie* renfèrme maintenant toute la partie de la Moſcovie, qui eſt au deçà du Don, la petite Tartarie, la Pologne & la Lithuanie avec leurs dépendances, juſqu'à la Viſtule & à la mèr Baltique & la Livonie. ID.

La mèr de SARMATIE ou *Sarmatique* partie de l'océan ſeptentrional, ſur les côtes de la *Sarmatie*. *Mare Sarmaticum.* C'eſt ce que nous appellons aujourd'hui mèr de Moſcovie. Mèr de Petzorke, entre la Moſcovie & la Nouvelle Zemble.

SARMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux *Sarmates* ou à la *Sarmatie*. *Sarmaticus.*

SARMENT. ſ. m. Le bois qu'on coupe d'un ſep de vigne, quand on la taille au printems. *Sarmentum.* On fait des fagots de *ſarment*, pour faire du feu clair. La cendre du *ſarment* eſt fort déliée, & ſèrt aux Chymiſtes & aux Ouvriers à faire des coupelles, des moules & autres ouvrages. L'œil du *ſarment* eſt ſon bourgeon. *Oculus.*

SARMENT, ſe dit auſſi du petit bout de bois qu'on laiſſe ſur le ſep, où vient le nouveau bourgeon. *Pollex, cuſtos, reſex.*

On dit en proverbe, A la Saint Vincent le vin monte au *ſarment*; & quand il gèle, il en déſcend. Lorſque Charles VIII renvoya Marguerite d'Autriche à Maximilien, le Maître d'hotel qui le ſèrvoit, ſe plaignant un jour des vins de l'année qui étoient tous aigres: C'eſt, dit la Princeſſe, parceque les *ſermens* de cette année n'ont rien valu. Elle faiſoit alluſion aux *ſarmens* de la vigne, & aux *ſermens* de la foi qu'on lui avoit fauſſée à la Cour de France.

SARNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Sarnum.* Elle eſt dans la Principauté Citèrieure, aux confins de la Tèrre de Labour, & à quatre lieuës de Salèrne, vèrs le nord. Il y a dans *Sarno* un ancien chateau, titre de Duché, & un Evêché, ſuffragant de Salèrne. MATY.

SARNO, Eſt auſſi une petite rivière du Royaume de Naples. *Sarnus.* Elle a ſa ſource près de la ville de *Sarno*, coule le long des confins de la Principauté Citérieure & de la Tèrre de Labour, & ſe décharge dans le golfe de Naples, ſous le nom de Scafati. MATY.

SARON. ſ. m. Ville de la Tèrre-ſainte. *Saron.* Elle étoit dans la Tribu de Gad au delà du Jourdain, & c'étoit la capitale d'un Royaume avant que les Iſraëlites s'en emparaſſent. Conſultez Joſ. XII. 18. & 1. des Paral. V. 16.

SARON. Il y a dans l'Ecriture un autre *Saron* que le Prophète Iſaïe joint au Liban, C. XXXIII. 9. & XXXV. 2. ſur quoi bien des Auteurs ſe ſont imaginez que ce *Saron* étoit une montagne, comme le Liban, & qu'il étoit de même dans la Tribu d'Aſèr. Mais S. Jérôme aſſûre, ſur ces endroits d'Iſaïe, que c'eſt le tèrritoire qui eſt aux environs de Joppe & de Lidde, qui s'appelloit *Saron*, que ce ſont de grandes plaines, & non pas une montagne. Les Septante diſent en effet au C. XXXIII. d'Iſaïe ℣ 9. que le *Saron* eſt devenu un marais, ce qui ne ſe peut dire d'une montagne, comme remarque le P. Lubin, mais plutôt d'une plaine, & Symmaque, ib. XXXV. 2. intèrprétoit *des campagnes*. Enfin au 2. L. des Paralipomenes, il eſt parlé des troupeaux, qui paiſſoient dans *Saron*. C'étoit donc des paturages, & non pas une montagne, dit encore le P. Lubin. Ces raiſons ne ſont pas bien fortes. On paît les troupeaux dans les montagnes, leurs bas ſont ordinairement d'excellens paturages, & ſont ſouvent inondez par les eaux qui tombent des montagnes, en ſorte qu'on peut les comparer à des marais. Au reſte il n'y a que l'Intèrprète Grèc, qui les y compare, il s'éloigne du texte, & on peut l'abandonner. L'autorité de S. Jérome vaut mieux que les raiſons du P. Lubin. Il faut s'y rendre. M. Reland s'y rend auſſi dans ſa Paleſtine, page 370. Une autre difficulté, c'eſt qu'aux Paralipoménes, L. I. C. V. v. 16. il eſt dit que les gens de la tribu de Gad demeuroient dans Galaad & dans Baſan, dans les villages de cette région & dans les fauxbourgs de *Saron*, juſqu'aux extrémitez. M. Reland ne croit pas que cela doive obliger à diſtinguer un autre *Saron* à l'orient du Jourdain. Il croit que les Gadites, riches en bétail, venoient en deçà du Jourdain paître leurs troupeaux dans les campagnes de *Saron*, & que cela étoit pèrmis dans Joſ. C. XL. Voyez cet Auteur, *Paleſtina. p.* 91. 193. 188. 370. 371. 989. Cette contrée étoit aux confins des tribus de Dan & d'Ephraïm.

SARON. ſ. m. Nom d'un Dieu marin. *Saron.* C'étoit un Roi qui avoit régné ſur la côte de l'Achaïe, proche de Corinthe, & dont l'on fit un Dieu. Voyez Pauſanias dans ſes Corinthiaques.

SARONE. ſ. f. *Sarona.* Ville de la Tèrre-ſainte, ſituée près de Lidde, dans la Tribu d'Ephraim; & à l'entrée des campagnes de *Saron* dont on vient de parler. Adrichomius la place ſur une montagne. Elle s'appelle aujourd'hui, dit-on, Caſtel S. Lamberto, le Chateau S. Lambèrt. Voyez encore Bochart, *Hieroz. L. II. C.* 31. & 48.

SARONIDE. ſ. m. *Saronides.* Les *Saronides* étoient des Théologiens Gaulois comme les Druydes; & même on croit que ce ſont les mêmes: car δρῦς, d'où vient Druide, & σαρὼν, d'où vient *Saronide*, ſignifient tous deux chêne. Or les Gaulois ont adoré le guy de chêne. *Bochart, en ſon Phaleg.* BOREL. Les *Saronides* étoient les Juges de la nation & les Inſtructeurs de la Jeuneſſe. Voyez DRUYDE. *T. II. p.* 956.

SARONIQUE. Le golfe SARONIQUE. *Sinus Saronicus.* Le golfe de Sclétrine eſt celui qui s'appelloit autrefois *Saronique* à cauſe qu'on avoit poſé ſur ſes bords, l'autel de *Saron*, heros de Mégare, ou Dieu marin. TOURNEFORT.

SARONITE. ſ. m. & f. Habitant de la contrée de *Saron* dans la Tèrre-ſainte. *Saronites.*

SAROYE. Vieux mot. Préſent de l'indicatif du vèrbe ſçavoir, mis pour pouvoir, *Sçaurois, Poſſim.* BOREL.

SAROZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Sarium.* Elle eſt ſur la Tariza, à deux lieuës d'Epétiers, vèrs le couchant. Elle donne le nom au Comté de *Saroz*, dont Epériers eſt la capitale. Il eſt au piéd du Mont-Krapach, entre le Comté de Cépus & celui d'Abanvvivvar. MATY.

SARPE. ſ. f. Vieux mot, ou plutôt vieille orthographe. *Sèrpe.* BOREL.

SARPI, ou *Arpi*. ſ. m. Nom d'une ancienne ville de la Pouille Dannienne. *Arpi, Argyrippa, Argos Hippium.* On trouve les ruines de cette ville entre Lucera & Manfredonia, dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, & on les nomme encore, *Arpi* ou *Sarpi*.

SARQUIOU. ſ. m. Vieux mot. Cèrcueil, venant de σὰρξ, *caro*; parcequ'on y enſevelit la chair: d'où vient qu'on l'appelloit un Sarcophage. Juvenal, Satire X^e, parlant d'Alexandre le Grand, dit:

Sarcophago

Sarcophago contentus erit.

RACOTIM. ſ. m. Nom de lieu. C'eſt la place d'une petite lle de l'Eſpagne Bétique, nommée *Siarum*. Cette place eſt ns l'Andalouſie, entre Séville & Utrera. *Sarracotinum.* ATY.

RAMUESCHE. Vieux mot. R. de la Rôſe.

Largeſſe et robe toute feſche,
*D'une robe s'*arramuſche. BOREL.

RASIN, INE. ſ. m. & fem. Nom propre de peuple qu'on ppelle auſſi Agaréniens & Iſmaëlites. *Saracenus, Agarenus, a; maelita.* Les Saraſins ſont des peuples deſcendans d'Iſmaël, par lui d'Agar & d'Abraham; mais pour ſe donner une orine plus noble que celle d'Agar, ſervante de Sara femme d'Abraham, ils ſe ſont appellez *Saraſins*, comme s'ils étoient fils de ra, & d'Abraham, comme veut Sozoméne, Scaligèr reprend n cela Sozoméne, & prétend que Sarraſin vient de l'Arabe ,, *Saric*, d'où l'on a fait *Saracenus*, & qui ſignifie un voeur, un brigand; d'autres, comme Stephanus, d'une Religion ppellée *Saraca*. D'autres diſent que ce mot Hébreu *ſarak*, ſignifie *deſert & pauvreté*: ce qui convient aux brigans, qui vient dans le déſert. Quelques Auteurs les croyent originaires es Chaſluhhim, qui deſcendoient de Caïn. Au VIIe ſiécle, ur Prince nommé Térébon, ayant été miraculeuſement guéri 'une maladie, ſe convèrtit à JESUS-CHRIST, & toute la naon imita ſon éxemple. Mais enſuite ils embraſſèrent le parti e Mahomet, qu'ils ont toujours ſuivi depuis. Les *Sarraſins* abitoient l'Arabie Heureuſe. Ils étoient aux confins de la Péée; & Jatrippa, aujourd'hui Médine, étoit leur capitale. Ils rent les premiers diſciples de Mahomet, & ils conquirent une artie de l'Aſie & de l'Afrique, l'Eſpagne, la partie méridionade l'Italie, avec les iſles de Candie de Sicile & de Sardaigne. s ſoutinrent longtems la guèrre dans la Tèrre-ſainte contre les hrétiens occidentaux, & ils les en chaſſèrent entièrement. Empire du Turc en Aſie & en Afrique, & le Royaume de Pèrſe ſe formèrent des débris de l'Empire des *Sarraſins*, dont le nom été aboli. Au reſte, on les appelle auſſi Agaréniens & Iſmaëites, parce qu'ils étoient deſcendus d'Iſmaël, comme on l'a lit. Les Sarrazins n'ont commencé à faire parler d'eux qu'au *Ie* ſiécle.

RASIN, INE. Se dit auſſi adjectivement. La Gent *ſarraſine*. . LE MOINE. L'armée *ſarraſine*.

RASIN. adj. & ſ. m. Blé *ſarraſin*, éſpéce de blé qu'on apelle autrement *blé noir*. *Frumentum Saracenicum*. C'eſt un blé que Daléchamp dit avoir été aporté d'Afrique. Il a la feuille ronlelette d'abord, qui prend enſuite la forme de celle du lièrre, ormis qu'elle eſt plus pointuë & plus molle. Son tuyau eſt frêle, ond, vuide, rouge, feuillu, d'où ſort une fleur blanche, aſſez grande, diſpoſée en grape, compoſée de cinq étamines. Il lui ucéde une graine de forme triangulaire, ayant la moëlle de ledans blanche, & l'écorce de deſſus noire. En Latin, *fagopyum vulgare erectum*. TOURNEFORT. On le ſeme en Avril, & on e moiſſonne en Juillet. En quelques lieux on en fait la moiſſon leux fois l'année. Les Payſans en font du pain qui eſt fort noir.

RASIN. ſ. m. Jacques de Vitry, *L. III.* & Mathieu Paris à l'an 123, parlent d'une monnoie qu'ils appellent *Saraſin*, en Latin, *Saracenus, Saracenatus.*

RASINE. ſ. f. Tèrme de Fortification. C'eſt une hèrſe qui e met au deſſus des portes des villes, & qu'on fait tomber quand n veut, pour empêcher les ſurpriſes. *Cataracta.*

RASINE, eſt auſſi le nom d'une plante, qu'on appelle autrement *ariſtoloche. Ariſtolochia.* Voyez ARISTOLOCHE.

RASINOIS. Tèrme de Tapiſſier, qui ſe dit de tous les ouvrages de tapiſſerie qui ſe font en Orient. Comme les Tapis de Turquie, de Pèrſe, &c. où les Saraſins ont originairement habité. *Tarrafinarius aulearius.* Les Tapiſſiers de Paris ſe qualifient Maîtres Tapiſſiers de haute-liſſe, *ſarraſinois* & de rentraiture, Compointiers neutrez & Coutiers.

RAVALLE. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Veniſe, en Italie. *Sarravallis.* Il eſt dans le Tréviſan, environ à deux lieuës de Cénéda, vèrs le ſeptentrion oriental. *Sarravalle* eſt la réſidence de l'Évêque de Cénéda. MATY.

RE. Tèrme de Guèrre & d'Artillerie, Paſſe-volant. Ce ſont les noms de canons, comme les ſuivans, Serpentines, baſilics, fauconneaux, mouches, mouſquèts. On leur a donné ces noms, à cauſe du mal qu'ils font. BOREL.

RERTE. ſubſt. fém. C'eſt une plante dont la feuille ſert aux Teinturiers pour teindre en jaune, & qui croît en pluſieurs lieux. *Planta luteola.*

RIA. ſ. Nom propre d'un bourg de Galice, en Éſpagne. *Saria.* Il eſt ſur la rivière de Lugos, environ à quatre lieuës de la ville de Lugos, vèrs le midi. On prend *Sarria* pour le bourg des anciens Callaïques, nommé *Aqua Quintiana.* MATY.

SARRITOR. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie ſarcleur, qui ſarcle les champs, ou les jardins. *Sarritor.* Les Romains donnoient ce nom à un de leurs Dieux de l'Agriculture. C'étoit le premier qu'on invoquoit après que les bléds étoient levez, parcequ'il préſidoit au travail de ſarcler les champs, c'eſt-à-dire d'en attacher les mauvaiſes hèrbes, qui naiſſent avec le bléd. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 515, 726.

SARSINA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Sarſina.* Elle eſt dans la Romagne, ſur le Savio, à trois lieuës au deſſus de Céſena. *Sarſina* eſt un Évêché ſuffragant de Ravenne; mais elle eſt préſque ruinée. C'eſt la patrie de Plaute. MATY.

SART, ou *Sar*, ou *Goemon*. Ce ſont des hèrbes qui croiſſent au fond de la mèr, qu'elle arrache en cèrtains tems, & qu'elle rejette à la côte. On s'en ſèrt à fumer la tèrre. Voyez VARECH, *Alga*, & GOËMON. On nomme ces hèrbes Goëmon ſur les côtes de Bretagne, Varech ſur les côtes de Normandie, & *Sart* ſur celles du pays d'Aunis, de Saintonge & de Poitou. On dit La coupe du *Sart* ou du Varech. *Sart* détaché des rochers, *Sart* fleuri. AUBIN.

SARTE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Sarta, Serta.* Elle nait dans la Normandie, où elle baigne Alençon; enſuite ayant baigné le Mans, & Sablé dans le Maine, elle entre dans l'Anjou, & s'étant jointe à la Maïenne & au Loir, à Angers, elle ſe décharge peu après dans la Loire. MATY. De Valois, *Not. Gall.* p. 505.

SARTÉRION. ſ. m. Vieux mot, Inſtrument de Muſique. Pſalterion. BOREL. *Pſalterium.*

SARTHAM. SARTHAN. SARTHANA. } *Voyez* SAREDATHA.

SARTIE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit ſur la mèr de Levant de toutes ſortes d'agreils & d'apparaux, qui ſervent à équiper, ou à armer un vaiſſeau. Les cordages en général ſont auſſi nommez *ſarties.*

Ce mot vient de *ſarcia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité. Les Éſpagnols diſent auſſi *xarcia* dans la même ſignification.

SARWAR ou ROTENTHUR. ſ. m. Noms d'une ville de la Baſſe Hongrie, capitale du Comté de *Savvar*, & ſituée ſur le Raab, un peu au deſſus de l'iſle de ce nom. *Sarvaria.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Sabaria*, ville de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Szombath-Hely, autrement Stainam-Angern, bourg du Comté de *Sarvvar.* MATY.

SARWAR COMTÉ. Contrée de la Baſſe Hongrie. *Caſtriferenſis Comitatus.* Elle eſt entre les Comtez de Sopron, de Weſprim, de Zalavvar, & le Cèrcle d'Autriche. *Savvar* capitale, Kermend & Gunez en ſont les lieux principaux. MATY.

SARWÈRDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine. *Sarvverda.* Elle eſt vèrs les monts de Vauge, ſur la Sâre, à neuf lieuës au deſſus de Sarbruck. MATY.

SARWITZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Baſſe Hongrie. *Sarwitza.* Elle ſort du lac Balaton, baigne Albe Royale, & quelques lieux moins conſidérables, & ſe décharge dans le Danube, entre Tolna & Bodrog. Quelques Géographes prennent cette rivière pour celle que les anciens nommoient *Urpanus*, que d'autres prétendent être la rivière de Walpon, qui coule dans la Sclavonie. MATY.

SARZANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Gênes, en Italie. *Sarzana, Serezana, Sergianum, Luna nova.* Elle eſt ſur la rivière de Magra, à deux lieuës de Spezza, vèrs le couchant. Cette ville s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne *Luna*, elle en poſſède l'Evêché, ſuffragant de Piſe, & elle eſt défenduë par une bonne citadelle. MATY.

SAS.

SAS. ſ. m. Sorte de tamis, Tiſſu de crin attaché à un cèrcle de bois mince & large, & dont on ſe ſèrt pour paſſer les poudres qu'on veut avoir fort déliées. *Cribrum, incerniculum.* On paſſe la farine au *ſas* dans les huches, & il ſert de blutoir. Les parfumeurs paſſent leurs poudres dans des *ſas* qui ont un couvèrcle. Les Maçons ſe ſèrvent auſſi de plâtre au *ſas* pour les ornemens des cheminées, & autres ouvrages délicats.

SAS vient de *ſetaceum*, fait de ſoye.

On dit faire tourner le *ſas*, quand on fait une cèrtaine divination pour découvrir l'auteur d'un vol domeſtique, avec un *ſas* que le Charlatan tourne ſi adroitement, qu'il le fait arrêter ſur celui qu'il ſoupçonne, lequel ordinairement ſe découvre lui-même. *Sacculum invertere.*

SAS, ſe dit figurément, pour éxamen, critique, mais il n'eſt que du ſtile familier. *Examen.*

Voir

Vers manuſcrits ſouffrent des négligences
Qu'à vers moulez on ne pardonne pas.
Dans les premiers on les nomme licence ;
Là tout s'excuſe, & ſe paſſe au gros ſas.
Dans les ſeconds, la moindre tache eſt crime. P. Du Cerc.

On dit proverbialement, quand on veut parler de quelques chôſes qui ont été examinées avec peu de ſoin, qu'elles ont été paſſées au gros *ſas*. *Laxiori cribro cribratus.*

Sas-de-Gand. Nom d'une ville des Pays-Bas. *Saſſa Gandavenſis Cataracta*, ou *Agger*. Elle eſt dans la Flandre Hollandoiſe, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Gand, vers le nord. Le *Sas de Gand* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt très-forte. Maty.

SASA. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à la place de l'ancienne *Suaſa*, ville de l'Ombrie. *Saſa*. Elle eſt dans le Duché d'Urbin, ſur la rivière de Céſano, près du village de Mirabel, environ à trois lieuës de Foſſombrone vers le levant. Il y a en ce lieu une grande quantité de ruines qui marquent que *Suaſa* étoit une ville conſidérable. Maty.

Sasa, eſt auſſi un village du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Saſa*. Elle eſt ſur la rivière d'Hued-el-Harrax, à quelques lieuës de la ville de Tunis, vers le levant. On croit que *Saſa* eſt l'ancienne *Tipaſa*, ou *Tipaſſa*, ville Épiſcopale de l'Afrique propre. Maty.

SASENO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Épire. *Saſo*, *Saſſo*. Elle eſt ſitué dans le golfe de Veniſe, près de la ville de la Valona. Maty.

SASSAFRAS. ſ. m. Bois jaûne, odorant, d'un goût un peu âcre, aromatique, approchant de celui du fenouil. On le tire d'un arbre qui croît dans la Floride, appellé par les Indiens *pavame*, & par les François auſſi *ſaſſafras*. Cet arbre eſt grand, de la figure & de la groſſeur d'un pin médiocre ; ſon écorce, qui eſt couverte d'une peau déliée, eſt griſe, & d'une couleur cendrée tirant ſur le noir, plus odorante que le bois, & d'un goût plus aromatique. Il jette en haut des rameaux garnis de feuilles qui reſſemblent au commencement, à celles du poirier, mais qui prennent, à meſure qu'elles croiſſent, la figure de celles du figuier, de couleur vèrte obſcure. Ses fleurs ſont petites, jaûnes, ſemblables à celles du cornouiller mâle. Ses fruits ſont des bayes petites, noirâtres, ramaſſées pluſieurs en grape, attachées à de longues queuës. En Latin *ſaſſafras*. Le bois de *ſaſſafras* eſt fort bon dans les maladies vénériennes, dans la goutte, dans la ſciatique, dans les pâles couleurs, on le prend en décoction ou en infuſion. Le *ſaſſafras* eſt ſi commun (à l'iſle de ſainte Catherine) que nous le coupions pour brûler. Frézier. *p.* 22.

SASSARI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Saſſaris*. Elle eſt capitale du cap de Logudori, & ſituée près de la rivière de Torre, à ſix lieuës d'Algieri, vèrs le nord. *Saſſari* eſt une ville aſſez grande, un peu fortifiée, & défenduë par un château peu conſidérable. *Saſſari* a un Archevêché qui y fut transféré l'an 1441. de la ville nommée *Turris Libiſſonis*, qui eſt maintenant ruinée. Maty.

SASSARI, Capo ou Judicado dit *Saſſari*. Voyez Logudori.

SASSE. ſ. f. Tèrme de Marine Pelle creuſe propre à tirer l'eau. C'eſt l'Ordonnance de Marine, elle-même, qui la définit ainſi, Liv. IV. Tit. I. Art. 9. Les maîtres & propriétaires des navires étant dans les ports où il y a flux & reflux, ſeront tenus d'avoir toujours deux poinçons d'eau ſur le tillac de leur vaiſſeau, pendant qu'on en chauffera les ſoutes, & dans les ports d'où la mèr ne ſe retire point, d'être munis de *ſaſſes* ou pelles creuſes propres à tirer l'eau.

SASSENAGE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France qui a tître de Baronie. *Saſſenagium*. Il eſt dans le Dauphiné, ſur l'Iſère, à deux lieuës au deſſous de Grenoble. On voit dans ce village deux petites cavèrnes creuſées dans le rocher, & appellées les Cuves ou les Tines de *Saſſenage*. Ces Cuves, dit-on, ſont ſeiches pendant toute l'année, à la réſèrve du jour des Rois qu'elles ont quantité d'eau, ſans qu'on ſache d'où elle vient, ni où elle va. On ajoute que les habitans du lieu, jugent de l'abondance ou de la diſette des fruits, par la quantité des eaux de ces Cuves, l'une étant un pronoſtic pour le bléd, & l'aûtre pour le vin. Ces Cuves ſont une des mèrveilles du Dauphiné, mèrveille fabuleuſe, ſelon toutes les apparences, auſſi a-t-on peu de ſoin de conſulter ce pronoſtic dans la province. Maty.

Sassenage, ſe dit auſſi pour fromage de Saſſenage. *Caſeus Saſſenagienſis*, donnez-moi du *Saſſenage*, je l'aime mieux.

Ayant toujours de réſerve en ſa manche,
Un Saſſenage, *un morceau de paté,*
Un cervelas, un vieux reſte d'eclanche. Senecé.

SASSER. v. act. Paſſer par le ſas, par le tamis. *Sáſſer* de la farine, *ſaſſer* du plâtre. *Farinam, vel gypſum excernere, ſuccernere, incernere.*

Sasser, ſe dit figurément en Morale, en parlant des affaires qu'on éxamine, qu'on épluche, qu'on a repriſes & diſcutées pluſieurs fois. *Recognoſcere, examinare, inveſtigare, indagare.* Cette queſtion, ce procès, ont été bien *ſaſſez*, & reſſaſſez ; on les a revus par trois fois ſur le Bureau. Les Comptables, les Financiers ont été *ſaſſez*, & reſaſſez, on a revû leurs comptes ; on leur a fait pluſieurs taxes.

Sassé, ée. part. paſſ. & adj. *Excretus, incretus, ſecretus.*

SASSET. ſ. m. Petit ſas. *Sacculus, pera.* Il faut acheter un *ſaſſet*.

SASSOFERRATO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Saxum ferratum*. Il eſt ſur le Sentino, dans la Marche d'Ancône, aux confins du Duché d'Urbin, environ à quatre lieuës de Fabriano, vèrs le nord occidental. Maty.

SASSOIRE. ſ. f. Tèrme de Charron. C'eſt une piéce du train de devant du carroſſe, qui eſt au bout des armons, qui ſoûtient la fléche, & ſèrt à faire braquer le carroſſe. *Circulus rhedarius*. La ſaſſoire de ce carroſſe eſt uſée.

Sassoire, en tèrmes de Marine, eſt la même chôſe que Quart-de-rond. C'eſt un ornement de Charpenterie & de Menuiſerie, qui fait la quatriéme partie du cèrcle. Aubin.

SASSOSO Capo. Voyez ſur Fraschea, Tom. II. p. 1011.

SASSO VIVO. Nom d'une Congrégation Religieuſe appellée, la Congrégation de *Saſſo vivo*. Elle fut établie vèrs l'an 1060, ſous Aléxandre II. par le Bienheureux Mainard de l'ancienne Congrégation de Saint Benoît. Le premier Monaſtère fut au pied d'une montagne appellée *Monte del Vecchio*. La montagne du Vieillard dans l'Évêché de Foligny, mais l'an 1085, Albèrt fils de Gautier Comte d'Ombrie, ayant fait profeſſion dans cette maiſon, le Comte ſon père donna en 1085. au Fondateur la montagne voiſine appellée *Saſſo vivo*, & le palais, la forterèſſe & la chapelle qu'il y avoit fait bâtir ſur le lieu le plus élevé de cette montagne, & Mainard y tranſfera ſes Religieux. C'eſt delà que cette Congregation a pris ſon nom. Il y avoit 20 Abbayes, 120 Prieurez, 41 Cures, & ſept Hopitaux, qui reconnoiſſoient l'Abbé de *Saſſo vivo* pour Général ; l'obſèrvance régulière fut en vigueur dans cette Congrégation, juſque dans le XIV ſiécle, que ſes grandes richeſſes la firent tomber dans le relâchement. On fit de tems en tems des réglemens pour y rétablir la régularité, mais inutilement. Thomas de Foligni XXXIIIe Abbé, étant fort âgé, & voyant que ſes Religieux ne lui vouloient plus obéïr, remit ſon Abbaye entre les mains de Paul II, l'an 1467. Ce Pape la donna en commande au Cardinal Philippes de Sarzana, Évêque de Boulogne. Ce Prélat tâcha d'y rétablir la réforme, mais ſans fruit, ce qui fit que le Pape Innocent VIII, à la prière du Cardinal Marc Barbo Vénitien, ſecond Abbé Commendataire de *Saſſo vivo*, ſupprima cette Congrégation ; & ce Cardinal introduiſit dans cette Abbaye des Religieux de l'Ordre du mont Olivet. La plupart des Monaſtères qui en dépendoient furent donnez à d'aûtres ordres, ou devintent bénéfices ſimples. Quelques-uns furent entièrement ruinez. Voyez le P. Héyot. T. V. c. 30.

SASSUOLO, SASSEUIL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Modéne en Lombardie ; *Saxulum, Saxolium*. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, capitale d'une Seigneurie ou petite province, qui porte ſon nom, & ſituée à trois lieuës de Modéne, vèrs le midi. Maty.

SASUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville anciennement Épiſcopale, *Saſima*. Elle doit être dans l'Amaſie, en Natolie, à onze lieuës de Tianée, du côté du nord. Maty.

SAT.

SATALIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Satalia, Attalia nova, Attalia, Attalea*. Elle eſt ſur la côte de la Caramanie, près des ruines de l'ancienne Attalie, & à cinq lieuës de Pèrge, vèrs le midi. *Satalie* eſt une ville Archiépiſcopale, fortifiée & défenduë par une bonne citadelle ; & elle a un bon port dans le golfe de *Satalie*, appellé en Latin *Sinus Attalicus* ou *Satalicus*.

SATAN. ſ. m. (L'Académie écrit Sathan.) Le Chèf, ou Prince des Diables.

Ce mot vient du Grèc σατανᾶς, mais non pas immédiatement, puis qu'il eſt originairement Syriaque & Chaldéen שטן *Setan*, *adverſarium eſſe*, qui s'écrit par un *teth* & non par un ת. Ainſi d'Hèrbelot dit & écrit mal, quand il dit au mot *Scheitan* ; ce mot Arabe qui eſt pris de l'Hebreu, *Schathan*, ſignifie non ſeulement le Diable, mais encore un ſerpent & un homme fièr & ſuperbe. Il falloit dire du Syriaque, & écrire *Setan*, ou *Satan*. *Satan* ſignifie, Adverſaire, parcequ'ils s'oppoſe aux volontez de Dieu.

L'Écriture ſe ſert abſolument de ce mot pour parler du Diable & de ſes tentations. *Satan* entra dans le cœur de Judas pour lui faire trahir ſon Maître.

Non je ne penſe pas que Satan *en perſonne,*
Puiſſe être ſi méchant qu'une telle perſonne. MOL.

On dit auſſi à celui qui veut faire commettre quelque péché, *Vade, Satana.*

SATANIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom que l'on a donné à pluſieurs hérétiques, comme aux Euchides, aux Maſſaliens, aux Sethiens. *Sathanicus.* Ce mot vient de Satan & ſignifie la même choſe que diabolique, c'eſt plutôt une épithète qu'on a donnée à différens hérétiques qu'un nom propre d'une ſecte. Il en eſt de même de Satanite. Du reſte il ne faut point écrire Sathanien par un h. שָׂטָן en Chaldéen & en Hébreu s'écrit par un teth & non pas par un ת comme on l'a déja remarqué.

SATANITE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte hérétique, *Satanita.* C'eſt aux Maſſaliens qu'on a donné ce nom. Voyez MASSALIEN.

SATELLITE. ſ. m. Celui qui accompagne un autre pour ſa ſûreté, ou pour éxécuter ſes commandemens. Chez les Empereurs d'Orient, c'étoit une dignité ou charge d'un Capitaine des Gardes du Corps. On a donné auſſi ce nom à des vaiſſeaux, & enfin à ceux qui tenoient des fiefs, qu'on appelloit *Sergenteries.* On le prend d'ordinaire en mauvaiſe part pour un Archer, un Pouſſecu, ou quelque mauvais garnement qui ſert aux captures, ou à faire de mauvais traitemens à quelqu'un. Il eſt venu un Exemt avec pluſieurs *Satellites* faire perquiſition en cette maiſon. Étant avèrti de l'arrivée des *Satellites*, il les attendit de pié ferme. VAUG. Cet homme a une méchante affaire, il marche toujours accompagnée de nombre de *Satellites* & de coupe-jarrêts. *Satellites; affecta.*

Ces barbares ſoldats, armez pour ſa querelle,
Satellites *cruels d'une ame plus cruelle.* BRÉBEUF.

SATELLITE, en tèrme d'Aſtronomie ſe dit de cèrtaines planettes, qui paroiſſent toujours accompagner d'autres planettes ou tourner autour. Ainſi la Lune doit paſſer pour un *Satellite* de la Tèrre, & les autres planettes pour des *Satellites* du Soleil. Mais ce nom s'applique principalement à des planettes particulières nouvellement découvèrtes, qui font leurs révolutions autour de Jupiter.

SATELLITES DE JUPITER. Ce ſont quatre lunes ou planettes, qui ont un mouvement circulaire autour de Jupitèr, comme la lune autour de la tèrre. *Harris.* Ces quatre étoiles n'ont été découvèrtes qu'en nos jours, à cauſe qu'on ne les peut appèrcevoir qu'avec de grandes lunettes. *Jovis ſatellites.* La première fait ſon cours en un jour & 18 heures 29 minutes; la ſeconde en trois jours & treize heures; la troiſiéme en ſept jours, quatre heures 18 minutes; la quatriéme en ſeize jours, dix-huit heures ſept minutes. Galilée qui les apperçut le premier les nomma, *Etoiles de Medicis.* Ces *Satellites* ne tournent pas autour de leur axe, non plus que la Lune; car on voit toujours les mêmes apparences dans les mêmes parties de leurs orbes. Il y en a preſque toutes les nuits quelqu'une d'éclipſée par l'ombre de cette planette. M. Caſſini a fait des épiſemerides du mouvement de ces aſtres, pour ſèrvir à la découvèrte des longitudes, à cauſe de leurs fréquentes éclipſes, qui arrivent au même inſtant par tout le monde, auſſi bien que celles de la lune.

Diſtances des Satellites de Jupitèr à Jupitèr, priſes ſur les Obſervations.

	1er Satel.	2e Satel.	3e Satel.	4e Satel.	
De M. de Caſſini	5.	8.	13.	23.	Demi-diamétres de Jupitèr.
De Borellus	5 $\frac{2}{3}$	8. $\frac{2}{3}$.	14.	24. $\frac{2}{3}$.	
De Townley avec un micrométre .	5. 51.	8. 78.	13. 47.	24. 72.	
De Flamſtead avec un micrométre .	5. 31.	8. 85.	13. 98.	24. 23.	
Du même par les éclipſes des Satellites	5. 578.	8. 876.	14. 159.	24. 903.	
Par leurs tems périodiques . . .	5. 578.	8. 878.	14. 168.	24. 968.	

Tems periodique, ou durée des révolutions des Satellites de Jupitèr.

Du premier	1 jour,	18 heures,	28. min.	$\frac{1}{6}$
Du ſecond	3.	13.	17.	$\frac{1}{3}$
Du troiſiéme	7.	3.	59.	$\frac{1}{2}$
Du quatriéme	16.	18.	5.	$\frac{1}{5}$

Voyez les principes de M. Newton, p. 403.

M. Flamſtead dans les tranſactions Philoſophiques, n. 154. dit que quand Jupitèr eſt en quadrat avec le ſoleil, la diſtance du premier *ſatellite* au bord le plus voiſin, quand il tombe dans ſon ombre, & qu'il eſt éclipſé, eſt d'un demi-diamétre de Jupitèr; celle du ſecond, de deux, ou environ d'un diamétre entier; du troiſiéme, de trois demi diamétres; & du quatriéme, de cinq demi-diamétres, ou un peu plus, lorſque la paralaxe de l'orbe eſt la plus grande. Mais que ces diſtances diminuent par degrez à meſure qu'il approche de ſa conjonction ou de ſon oppoſition avec le ſoleil, & que cette diminution ſe fait à peu près proportionnellement aux ſinus, mais non pas éxactement en la même proportion.

SATELLITES DE SATURNE. Il y a auſſi cinq *Satellites* qui tournent autour de Saturne. M. Hugyens en a d'abord découvèrt un, & M. Caſſini quatre. Ils ont été nommez les *Etoiles de Louis le Grand.* Il a obſèrvé que le premier *Satellite* de Saturne tourne autour de cette Planétte en un jour 21 heures 19 minutes. Le ſecond en deux jours 17 heures 41 minutes. Le troiſiéme en quatre jours 13 heures 47 minutes. Le quatriéme en 15 jours 22 heures 41 minutes. Le cinquiéme en 79 jours 8 heures. On obſèrve encore que ces cinq *Satellites* ſont quelquefois plus, & quelquefois moins grands, & même que le dèrnier s'éclipſe tout-à-fait pendant quelque tems: la même choſe arrive aux *Satellites* de Jupitèr. Ces *Satellites* ne tournent pas non plus ſur leur centre. Les *Satellites* de Jupitèr & de Saturne ſont des planéttes ſubaltèrnes, auſſi bien que notre lune, qui eſt un *Satellite* de notre Tèrre. FONT. M. Caſſini découvrit le premier & le ſecond en 1684 au mois de Mars, avec un excellent vèrre objectif de 70, 90, 100, 136, 155, & 220 piéds: & le troiſiéme & le cinquiéme, en 1671. Il obſèrve que le premier étoit éloigné de l'anneau de Saturne d'environ $\frac{1}{3}$ de la longueur apparente de cet anneau, qu'il eſt deux fois en conjonction avec Saturne en moins de deux jours, l'une dans la partie ſupérieure de ſon orbe, & l'autre dans l'inférieure. Il eſt éloigné du centre de Saturne de 4 $\frac{1}{2}$ demi-diametres de Saturne. Le ſecond *Satellite* eſt éloigné de l'anneau de Saturne de $\frac{1}{2}$ de la longueur de cet anneau. Sa diſtance du centre de Saturne eſt de 5 $\frac{1}{2}$ demi-diamétres de cette planétte.

Par un grand nombre de belles obſèrvations, on a conclu que l'éloignement du premier *Satellite* eſt à l'éloignement du ſecond, en prenant l'une & l'autre du centre de Saturne, comme 22 à 17. Et le tems que le ſecond employe à faire ſa révolution, au tems que le premier met à la ſienne, comme 24 $\frac{1}{2}$ eſt à 17. Le troiſiéme eſt éloigné de Saturne de 8 de ces demi-diamétres. Quelques-uns appellent le quatriéme *Satellite* de M. Hugyens, *Satellites Hugenianus*, parceque c'eſt lui qui l'a découvèrt en 1655. Il eſt diſtant du centre de Saturne d'environ 18 demi-diamétres de cette planétte. Le cinquiéme eſt diſtant du centre de Saturne de 54 demi-diamétres de Saturne. La grande diſtance entre ce *Satellite* & le précedent a fait ſoupçonner à M. Hugyens, qu'il y a un ſixiéme *Satellite* entre ces deux-ci, ou que le cinquiéme a un *Satellite* qui tourne autour de lui.

M. Halley dans les Tranſactions Philoſophiques, n. 145. corrige la théorie du mouvement du quatriéme *Satellite*, & prétend que le vrai tems de ſon période eſt de 15 jours, 22 heures 41 minutes 6 ſecondes: que ſon mouvement journalier eſt de 22 dégrez, 34 minutes, 38 ſecondes, 18 tiérces. Que la diſtance de ce *Satellite* au centre de Saturne eſt d'environ 4 diamétres de l'anneau de Saturne, ou 9 diamétres de ſon globe, que l'endroit où il ſe meut diffère peu ou point de celle de l'anneau; qu'il coupe l'orbe de Saturne, faiſant avec lui un angle de 23 dégrez; enſorte qu'il eſt preſque parallèle à l'équateur de la tèrre. Voyez les hypothèſes & les tables des *Satellites de Jupitèr* par M. Caſſini.

Outre tous ces *Satellites* qu'on a découvèrts par le ſecours des lunettes d'approche, l'on en a découvèrt 30 autres qui font leurs révolutions autour du ſoleil en 15 jours; on appelle ces 30 *Satellites*, les *Etoiles de Bourbon. Stellæ Borbonicæ.*

SATELLITE. On donne ce nom à un inſtrument inventé par le Sieur Romer, Mathematicien du Roi, & dont la déſcription ſe trouve dans une léttre à M. Flamſted Anglois, de l'an 1679. &

& qu'on a publiée dans un livre intitulé, *Artificial Clock-maker*, l'Horloger artificieux.

SATHÉNAS. ſ. m. Vieux mot. Satan, le Diâble. *Perceval.* Borel. *Satan, Satanas.*

SATIÉTÉ. ſ. f. Réplétion d'alimens qui va juſqu'au dégoût. *Satietas, repletio.* Il faut manger & boire pour appaiſer la faim & la ſoif, & non pas juſqu'à la *ſatieté.*

SATIÉTÉ, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Plénitude, dégoût. *Nauſea.* Le Cardinal Commendon prévenoit la *ſatiété* que donne une aſſiduité affectée; & il ſembloit renouveller, & augmenter ſon crédit par ſes abſences. Fléch. L'ennui des femmes du monde enyvrées de plaiſirs, eſt un dégoût de *ſatieté.* Mont. La *ſatiété* rend la voluptémême ennuyeuſe. Id. On n'arrive jamais à une *ſatiété* de gloire & d'honneurs. *Nemo unquam gloriâ & honore ſatiatur.* Ce mot eſt élégant & a beaucoup de grâce. Refl.

SATIGAN, ou CHATIGAN. ſ. m. Ville du Royaume de Bengale en Aſie, ſituée ſur le Coſmin. *Satiganum, Chatiganum.* Elle eſt vis-à-vis de Bengale. Quelques-uns mettent à *Satigan* l'ancienne *Coſamba.*

SATIN. ſ. f. Étoffe de ſoie polie & luiſante, dont la chaîne eſt fort fine, & fort en déhors, & la trême eſt groſſe & cachée; ce qui lui donne ſon luſtre. *Bombycinum texum denſius, terſum denſumque ſericum.* Le plus beau *ſatin* eſt celui de Florence & de Gennes, & puis celui de Lion. Les *ſatins* de Bruges ſont trémez de fil, & la chaîne eſt de ſoie; ce qui l'a fait nommer *caffard.* Le *ſatin plein* eſt celui qui eſt brillant & uni. Il y en a d'autre qui eſt figuré, & diverſifié de pluſieurs couleurs ou figures, auquel on ajoûte de nouvelles chaînes ou trêmes pour faire les façons. On fait des robes, des juppes, des culottes de *ſatin.* On imprime des images, des thêſes ſur le *ſatin.* Les Chinois préparent les *ſatins* à l'huile pour leur donner plus de luſtre; mais la pouſſière s'y attache. *P. Le Comte.*

Ménage dérive ce mot de *ſeta*; comme qui diroit *ſetinum*, ou de l'Hébreu *ſadin*, ſignifiant la même choſe; ou des mots *ſade*, & *ſadinet*, qui ſignifioient en vieux François *propre & gentil*, parceque cette étoffe habille fort proprement. Du Cange dit qu'il vient de *zatonin*, ou *zatoni*, vieux mot François ſignifiant la même choſe.

On dit figurément, d'une belle peau blanche & unie, que c'eſt un *ſatin*, qu'elle eſt blanche comme un *ſatin*, douce comme un *ſatin. Alba & lenis ut bombycinum textum.* On le dit auſſi des étoffes, des fleurs, & autres choſes brillantes & polies. Rabelais fait une plaiſante allégorie du pays de *Satin*, pour ſe moquer des Auteurs qui parlent de pluſieurs animaux fabuleux & fantaſtiques, comme le phœnix, la remore, les harpies, les ſatyres, &c. qui n'ont jamais été vûs qu'en peinture.

SATINER. v. act. Faire quelque tiſſu à la manière du ſatin, ou garnir une image de ſatin. *Bombycinum texere.* La mode eſt venuë de *ſatiner* les rubans. Cet écolier ſçait bien *ſatiner* des images.

Satiner, eſt auſſi un vèrbe neutre en uſage parmi les Fleuriſtes. Il ſignifie, tirer ſur le ſatin, Tulipe qui *ſatine. Textura bombycina.*

Satiné, ée. part. paſſ. & adj. Image *ſatinée*, ruban *ſatiné*, tulipe *ſatinée. Bombycino ornatus.* Une tulipe *ſatinée* eſt une tulipe d'un très-beau blanc de ſatin ſur lequel elle ſe panache de rouge. Morin. Mais en tèrmes de Fleuriſtes *ſatiné* ſe dit principalement des oreilles-d'ours, parcequ'elles ont des feuilles qui reſſemblent au ſatin. Entre toutes les oreilles-d'ours, celles qui ſont *ſatinées* & bizarres ſont les plus belles. Ligèr.

On dit chez les Orfévres, que la couleur des pièrres taillées au cadran eſt *ſatinée*, c'eſt-à-dire, claire & brillante; & que celle des pièrres qui ſont en table, ou en cabochon, eſt *veloutée*, c'eſt-à-dire, ſombre & foncée. *Radians, illucens, emicans.*

SATIRE. Voyez SATYRE.

SATIREL. ſ. m. Satyres, Dieux fabuleux. Borel. *Satyri.*

Et li Satirel *& les Fées,*
Sont moult dolent en leurs penſées,
Quand ils pardent en leurs tretines,
Leurs délicieuſes gaudines. R. de la Rôse.

SATISFACTION. ſ. f. (Prononcez l'*s*) Contentement qu'on donne à quelqu'un, ou plaiſir qu'on reſſent de quelque choſe. *Satisfactio.* Ce père a des enfans fort ſages, qui lui donnent beaucoup de *ſatisfaction.* Cet Auteur n'a pas eu grande *ſatisfaction* de ſon Ouvrage. J'ai bien de la *ſatisfaction* de voir punir ce ſcélérat. Je doute que vous ayez *ſatisfaction* du deſſein que vous avez entrepris, qu'il réuſſiſſe.

Satisfaction, ſignifie auſſi, excuſe, réparation, dédommagement. *Excuſatio, purgatio, reparatio, ſatisfactio.* Mauvaiſe *ſatisfaction.* Amel. Ce Gentilhomme a été offenſé & il demande *ſatisfaction.* Dans le Sacrement de Pénitence on oblige à la *ſatisfaction*, à la réparation du tort qu'on a fait. La *ſatisfaction* de Jésus-Christ a été ſurabondante. Nos *ſatisfactions* ne ſont point des conditions ſeulement, leſquelles étant pôrées, Dieu nous applique la *ſatisfaction* de Jésus-Christ ce ſont de véritables *ſatisfactions* par elles-mêmes, mais dépendantes cependant de celle de Jésus-Christ, en ce que c'eſt en vèrtu de ſa *ſatisfaction* que nous avons la grace par laquelle nous ſatisfaiſons.

SATISFACTOIRE. adj. Ne ſe dit que dans le dogmatique. *Satisfactorius*, Les mérites des ſouffrances de Jésus Christ ſont *ſatisfactoires* pour tous les péchez des hommes. Les bonnes œuvres ſont *ſatisfactoires* à la Juſtice de Dieu; c'eſt-à-dire, que l'homme en s'impoſant des peines à ſoi-même, ſe garentit de celles que mérite le péché, & que Dieu entre dans cette compenſation. Cette doctrine eſt fondée ſur l'Écriture & ſur les Pères. *Rachetez vos péchez par des aumônes*, diſoit Daniel à Nabuchodonoſor. *Daniel IV.* 24. Voyez Maldonat dans ſon traité de la Pénitence à la IVe Partie, où il traite de la ſatisfaction, Ch. 2.

SATISFAIRE. v. act. Donner contentement à quelqu'un: payer ce qu'on doit: faire ce qu'on eſt obligé de faire. *Satisfacere.* Je travaille à *ſatisfaire* mes créanciers. *Nomina expedire, ſolvere.* Ce n'eſt que par les auſtéritez de la pénitence qu'un pécheur peut *ſatisfaire* à la Juſtice Divine. Un mauvais Chrétien croit qu'il ſuffit de *ſatisfaire* au précepte, & ne fait aucune œuvre de ſurérogation. Il eſt bien difficile de *ſatisfaire* à Dieu & aux hommes tout enſemble. Vous avez offenſé cet homme là, il le faut *ſatisfaire*, lui faire réparation, lui demander pardon. Je ne voi pas que vous puiſſiez *ſatisfaire* à cette objection, & faire une réponſe qui contente. Je ne ſuis pas *ſatisfait* de ſon procédé.

Ce vèrbe, comme on l'a pu remarquer, régit tantôt l'accuſatif, tantôt le datif. Pour diſtinguer en quelles occaſions il régit plûtôt l'un que l'autre, l'Academie dit que quand il ſignifie, Faire ce qu'on doit à l'égard des choſes, il régit toujours le datif. *Satisfaire* à ſon devoir. *Muneri, officio ſatisfacere. Satisfaire* à ſes obligations. *Satisfaire* aux commandemens de Dieu. *Satisfaire* à ſon ambition. On dit pourtant *ſatisfaire* ſes paſſions. Il faut pour cela conſulter l'oreille. Réfl.

Satisfaire, ſe dit auſſi en Morale, à l'égard des déſirs, & ſignifie, Contenter, remplir, raſſaſier. *Explere, ſatiare.* Un ambitieux, un avare, ne peuvent jamais *ſatisfaire* leurs inſatiables déſirs. Il a *ſatisfait* ſa colère, ſa vengeance, ſon amour, ſa curioſité. *Satisfaire* à nos lâches envies. Malh. Il a *ſatisfait* à tous les devoirs de l'honneur.

Quand on a paſſé ſon printems,
C'eſt une dangereuſe & difficile affaire,
Que de ſonger à ſatisfaire
Un cœur, & des yeux de quinze ans. La Sabl.

Se Satisfaire, c'eſt, Contenter le déſir qu'on a de quelque choſe. *Animum ſuum explere, animo obſequi, morem gerere.* Il y a long-tems qu'il avoit envie de voir l'Italie; enfin il s'eſt *ſatisfait. Se ſatisfaire* ſoi-même, c'eſt tirer ſoi-même raiſon d'une offenſe, d'une injure. Si vous ne le ſatisfaites pas, il trouvera le moyen de *ſe ſatisfaire* lui-même.

On dit qu'une choſe ne *ſatisfait* pas: pour dire, qu'elle ne plaît pas, qu'on n'en eſt pas content. *Diſplicere.*

Satisfaire, ſignifie auſſi, Éxécuter. Il eſt honnête-homme. Il a *ſatisfait* à ſa parole. *Promiſſis ſtetit, ſatisfecit.* Cet Officier a *ſatisfait* à tous les ordres qu'on lui a donnez. On a fait à ce Procureur un commandement de produire, il y a *ſatisfait.*

Satisfait, aite. part. paſſ. & adj. *Satisfactus, contentus.* Cet homme eſt *ſatisfait* de lui-même, eſt fort content de ſa perſonne. Un créancier *ſatisfait*, eſt celui qui eſt payé, ou avec qui on a traité. Le public a été fort *ſatisfait* de ſa conduite, de ſon diſcours.

SATISFAISANT, ante. adj. Qui contente, qui ſatisfait. *Satisfaciens, explens.* Cette ſoumiſſion n'eſt guère *ſatisfaiſante*, pour une ſi grande injure.

SATNIQUE. ſ. m. Nom d'Office & de dignité autrefois en Croatie & en Hongrie. *Satnicus.* Un *Satnique* étoit un Commandant ou Gouvèrneur d'une petite contrée; qui pouvoit fournir cent hommes d'armes. Les Knez, c'eſt-à-dire, les Comtes ont ſuccedé aux *Satniques.*

SATOR. ſ. m. Dieu qui dans l'opinion des anciens Romains préſidoit aux ſemences, aux ſemailles. *Sator.* On pourroit l'appeller Semeur en notre langue.

SATRAPE. ſ. m. Gouvèrneur de province chez les anciens Pèrſes. *Satrapa, vel Satrapes.* Le Roi Darius marchoit accompagné de ſes principaux Seigneurs & *Satrapes.* Comme ſes *Satrapes* enfloient ſes eſpérances par leurs flateries ordinaires, il ſe tourna vèrs Catideme. Vaug.

mot eſt originairement Pèrſan, mais il a été tranſporté chez les Grècs, qui ont dit *σάτραπης*, en la même ſignification,

rape eſt un mot Pèrſan, qui dans ſon origine ne ſignifioit qu'Amiral, Général d'une armée navale, enſuite on l'étendit à tous les Gouvèrneurs des provinces. Voyez ſur les *Satrapes*, Briſſonius, *De Regno Perſ. L. I.* & Beneggerus ſur Juſtinien, L. V. C. 2. Boxhornius ſur le Miltiade de Cornelius Nepos. Borel dit que c'eſt un mot Pèrſan, dénotant une notable dignité, & qu'il a été gréciſé. Se trouve auſſi des Chartes d'Angleterre ſous le Roi Éthelrède, où les Seigneurs qui ſignent après les Ducs, prennent le titre de *Satrapes* du Roi; peut-être veulent-ils dire, Miniſtres du Roi, dit M. Du Cange.

SATRAPIE. ſ. f. Gouvèrnement de Satrape. Les pays des Philiſtins étoient diviſez en cinq *Satrapies*. Le P. LUBIN. Ces cinq *Satrapies* en montant du ſud au nord, le long de la Méditèrranée, étoient Gad, Aſcalon, Azotus, Accaron & Geth. L'Empire des Pèrſes étoit auſſi diviſé anciennement en *Satrapies*. Voyez les Auteurs citez au mot Satrape.

SATRIANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Satrianum*. C'étoit anciennement une ville de la Lucanie. Elle fut Épiſcopale, ſuffragante de Conza. Elle eſt maintenant détruite, & on en voit la place dans la Baſilicate, entre Marſico & Potenza. MATY.

SATRIANO, eſt auſſi un bourg du Royaume de Naples. *Satrianum*. Il eſt dans la Calâbre ultérieure, près du golfe de Squillace, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY.

SATRIENUS, A. ſ. m. & f. Nom de famille Romaine. *Satrienus, a.* Tout ce que l'on ſçait de cette famille, c'eſt qu'il y a une médaille qui porte d'un côté une tête caſquée, IT. & de l'aûtre une louve, au deſſus ROMA. Dans l'exèrgue P. SATRIENVS. Et dans Gruter *p.* DCCCLXXXIII. 6. un Publius *Satrienus* Pollio que Patin n'a pas connu. Il n'y a point de doute que les *Satrienus*, ne fuſſent deſcendus des Satrius que l'on trouve ſouvent dans les anciennes Inſcriptions.

SATRON. ſ. m. Petit poiſſon qui ſert d'appas aux Pêcheurs.

SATURNALES. ſ. f. plur. Fêtes célébres chez les Romains, en l'honneur de Saturne. *Saturnalia*. Pendant ces fêtes les eſclaves faiſoient les maîtres, leurs maîtres mêmes les ſervoient à table, & il leur étoit pèrmis de dire impunément ce qu'ils penſoient. Elles duroient trois jours, & commençoient au 16. Decembre. Pendant ces jours-là tout étoit en débauche, & en diſſolution. La ville de Rome ne rétentiſſoit que du bruit, & du fracas que faiſoit le peuple abandonné à la joie, & tranſporté de plaiſir. On célébroit les *Saturnales* en l'honneur de Saturne, & pour conſèrver le ſouvenir du ſiécle d'or où tout le monde étoit égal. DAC. Il n'étoit pas pèrmis de commencer la guèrre, ni d'éxécuter un criminel pendant les *Saturnales*. Ces fêtes ne ſe célébroient pas ſeulement à Rome, mais en Gréce auſſi, & elles étoient bien plus anciennes que Rome. Quelques-uns en attribuoient l'inſtitution aux Pélagiens, qui furent jettez dans l'iſle de Délos, d'aûtres à Hèrcule, & d'aûtres à Janus; Goropius Becanus en fait Noé l'Auteur. *Orig. L. IV.* Il prétend que ce Patriarche dans l'Arche établit une fête au dixiéme mois en mémoire de ce que ce mois-là le ſommet des montagnes commença à paroître, & que c'eſt-là l'origine des *Saturnales* qui paſſèrent enſuite à tous les peuples. Mais il y a bien de l'apparence que l'année alors commençoit en automne, & que Décembre par conſéquent n'étoit pas le dixiéme mois. Voſſius remonte encore plus haut, & veut que le Saturne en l'honneur de qui ces fêtes ſe célébroient, ſoit Adam. Voyez *De Idololat. L. I. C.* 18. Conſultez auſſi Rosin, *Antiq. L. IV. C.* 16. Athénée, L. XIV. Dion. L. 58. Juſte-Lipſe, *L. II. Saturnal.* & les Notes d'Oiſelius ſur Aulu-Gelle, L. XVIII. C. 2.

SATURNE. ſ. m. Dieu du Paganiſme. *Saturnus Deus Paganorum*. Selon les Poëtes, c'étoit le Tems. Ils ont dit qu'il étoit fils du Ciel & de Veſta; qu'il dévoroit ſes propres enfans: que ſes trois fils Jupiter, Neptune & Pluton lui ôtèrent l'empire du monde: qu'il ſe cacha en Italie; & qu'alors il apporta au monde l'âge d'or. Ils en racontent pluſieurs autres choſes amplement traitées dans la Mythologie de Natalis Comès. Selon Platon, *Saturne* étoit fils de l'Océan & de Téthys. C'eſt dans le Timée, p. 40. de l'édition d'Eſtienne; mais Héſiode le fait fils du Ciel & de la Tèrre: comparez le vèrs 44. de la Théogonie avec le v. 138. Le faux Orphée, dans l'Hymne à l'honneur de *Saturne*, le fait auſſi fils du Ciel & de la Tèrre. Il épouſa Ops ſa ſœur, dont il eut Jupiter & Junon jumeaux, Neptune enſuite; puis Pluton & Chama auſſi jumeaux. Héſiode, v. 453. & ſuiv. dit que de Rhéa il eut Veſta, Cérès & Junon, Jupiter, Neptune & Pluton. *Saturne* étoit fils d'Urane. Il fut fait premier Roi des Titans. Sanchoniaton appelle *Saturne*, *Il*, *Ἤλος*, qui eſt le nom que lui ont donné les Phéniciens; & c'eſt la même choſe que *El* parmi les Hébreux, qui veut dire, *fort* & *puiſſant*. PEZRON. Urne, c'eſt-à-dire, le Ciel.

Quelques-uns diſent qu'il a été appellé *Saturne*, *à ſatione*, parcequ'il enſeigna le premier l'agriculture en Europe. Bérose dit que *Saturne* eſt le même que *Nembroth* qui édifia la tour de Babel. Il fut appellé *Saturne* de שָׂתַר, *Satar*, cacher, parcequ'ayant été chaſſé du ciel par ſon fils Jupiter, il alla ſe réfugier & ſe cacher en Égypte. Le nom de *Saturne* eſt celui qu'il portoit parmi les Tétans, qui l'appelloient *Sadorn*, c'eſt-à-dire martial & belliqueux. Encore aujourd'hui en langue Celtique ou Bretonne, qui eſt la même que celle des Tetans, *Di Sadorn*, c'eſt le Samedi, d'où les Latins ont fait *dies Saturni*; comme de *di Lun* & *di Mars*, &c. ils ont fait *dies Lunæ*, Lundi, *dies Martis*, Mardi, & ainſi des autres planétes, dont tous les mois Latins ſont certainement pris de la langue des Celtes. Cela étant ainſi, c'eſt une pure rêverie que de tirer le nom de *Saturne* de l'Hébreu *Satar*, qui veut dire *cacher*, comme ſi *Saturne* n'avoit pas ſon nom avant de ſe cacher dans le Latium d'Italie, où il ne chercha une retraite que vèrs la fin de ſes jours. PEZRON.

SATURNE, eſt auſſi une des ſept Planétes, la plus éloignée de la tèrre, & dont le mouvement paroît le plus lent. *Saturnus unus ex ſeptem planetis, vel Saturni ſtella*. Il eſt placé entre le Firmament & l'orbe de Jupiter. Quoiqu'il paroiſſe la plus petite des Planétes, c'eſt pourtant la plus grande après Jupiter. *Saturne* eſt, ſelon quelques-uns, 79 fois, & ſelon d'aûtres, 91 fois plus grand que la tèrre. M. Harris dit que la proportion de *Saturne* à la tèrre eſt comme 30 à 1. On croit qu'il tourne ſur ſon centre. Il fait ſa révolution dans le Zodiaque en 29 ans, 155 jours & huit heures. M. Harris dit qu'elle eſt de 30 années ou de 10950 jours. Par conſéquent ſous les pôles de cette Planéte les nuits ſont de 15 années. Son éxcentricité de la tèrre eſt de 6800 demi-diamétres de la tèrre; puiſque ſa plus grande diſtance de la tèrre eſt de 244000 demi-diamétres de la tèrre, & ſa plus petite diſtance de 176000. Selon M. Caſſini, la plus grande diſtance de *Saturne* à la tèrre, eſt de 244330 demi-diamétres, & la moyenne de 210000, & la plus petite de 175670 demi-diamétres de la tèrre. Il tourne ſur des pôles diſtans de ceux de l'écliptique de deux degrez 32 minutes. Ce qui fait ſa plus grande latitude. Le demi-diamétre de l'orbite de *Saturne* eſt à peu près dix fois grand comme l'orbite de la tèrre autour du ſoleil, & par conſéquent de 946769690 milles Anglois. HARRIS.

On doute ſi *Saturne à nos yeux peut faire une parallaxe*: du moins il eſt ſi élevé qu'on a de la peine à y remarquer quelque parallaxe. M. Caſſini dit que dans une obſervation qu'il fit le 19 Juin 1692. de la conjonction d'une étoile fixe avec un ſatellite de *Saturne*, il vit clairement avec une lunette de 39 piéds, que l'ombre du globe de *Saturne* étoit en ovale ſous la partie poſtérieure de ſon anneau. Le diamétre de *Saturne*, lors de l'obſervation, paroiſſoit de 45 ſecondes. Le diamétre de *Saturne* eſt à celui de ſon anneau comme 4 eſt à 9. Le diamétre de l'anneau vû du ſoleil, doit être d'environ 50 ſecondes, & par conſéquent le diamétre de *Saturne* vû du même endroit doit être d'onze ſecondes. Ce ſont des calculs de M. Flamſtead, mais M. Nevvton ne lui donne que 10 ou 9 ſecondes, parcequ'il ſuppôſe que le globe de *Saturne* eſt peu dilaté par la réfraction inégale de la lumière. Le Capitaine Halley, dans la Préface de ſon Catalogue des étoiles méridionales, dit que *Saturne* n'a pas un mouvement ſi rapide que les tables Aſtronomiques le marquent. La diſtance de *Saturne* au ſoleil eſt à peu près dix fois auſſi grande que celle de la tèrre. Grégori dans ſon Aſtronomie dit que le demi-diamétre de l'anneau de *Saturne* eſt à celui de la planéte, comme 2 ¼ eſt à 1, & que l'eſpace qu'il y a de l'anneau à la planéte eſt comme la largeur de l'anneau. Le même Auteur dans ſon Aſtronomie, L. IV. Propoſit. 69. & 70. montre comment l'anneau de *Saturne* doit paroître tant à ceux qui le regardent de la tèrre, qu'à ceux qui le vèrroient du ſoleil. Il eſt difficile de déterminer de la tèrre quelle eſt la largeur de l'anneau de *Saturne*, à cauſe que ſon épaiſſeur eſt fort petite; M. Huygens la met à peu près de 600 milles d'Allemagne. HARRIS. Voyez dans l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences 1715. p. 36. des Obſervations de Meſſieurs Caſſini & Maraldi ſur *Saturne*. Item dans les Mémoires p. 11. & p. 41.

M. Huygens en 1659. a découvèrt un anneau dont il eſt entouré comme par une eſpéce de voute; c'eſt comme un grand cèrcle qui l'environne entièrement, & qui étant aſſez élevé pour être hors de l'ombre du corps de *Saturne*, réfléchit pèrpétuellement la lumière du ſoleil. *Saturne* eſt plus pâle, & moins brillant que Mars & Jupiter, excepté dans ſes conjonctions, ou dans ſes oppoſitions avec le ſoleil, où il paroît plus lumineux. L'anneau de *Saturne* eſt un corps opaque & ſolide, qui a la forme d'une voute circulaire, & qui eſt plat, & reſſemble à l'horiſon du globe

be de la planette, & qui ne le touche point. Son plan eſt à préſent préſque parallele au plan de l'équateur de la tèrre. Le diamétre de cet anneau eſt de 2 ½ diamétres de *Saturne*, & la diſtance de l'anneau à la planette eſt égale à la largeur de l'anneau. Galilée eſt le premier qui ait découvèrt que la figure de *Saturne* n'étoit pas ronde, & M. Huygens eſt le premier qui ait trouvé que l'inégalité qu'on remarquoit dans cette planette avoit la forme d'un anneau. Il le publia en 1659. dans ſon *Syſtema Saturnianum*. C'eſt cet anneau, & ſes différentes ſituations par raport au ſoleil, & à l'œil de celui qui le regarde, qui font les différentes apparences avec des anſes, ou ſans anſes, large, ou étroit, &c. HARRIS. Dans le Journal des Sçavans de 1684. & dans celui de Leipſick au mois de Septembre de la même année, il y a un nouveau ſyſteme des phénomenes de *Saturne* & de ſon anneau par M. Gallet. M. Huygens prétend que l'inclination de l'anneau de *Saturne* par raport à l'écliptique fait un angle de 31 degrez. On a découvèrt cinq lunes, ou cinq ſatellites qui tournent autour de *Saturne*. Voyez SATELLITE. Il y a dans les Tranſactions Philoſophiques 1683. Mars, n. 145. une lettre de Édm. Halley pour corriger la théorie du mouvement des ſatellites de *Saturne*. Elle eſt auſſi dans le Journal de Leipſick, 1684. p. 187. *Saturne* étant à l'éxtrémité du tourbillon, le ſoleil n'eſt à ſon égard qu'une étoile blanche & pâle, qui n'a qu'un éclat, & une chaleur bien foible. FONT. S'il y a des habitans dans *Saturne*, ſelon toutes les apparences, ils ſont bien flegmatiques : ils ne ſçavent ce que c'eſt que de rire, & ils euſſent trouvé Caton d'Utique trop badin & trop folâtre. ID. Les Aſtrologues appellent *Saturnus*, la *grande infortune*. Sa nature eſt froide & ſéche, & on l'accuſe d'être caûſe de tout le mal qui arrive ſur la tèrre. Ses deux maiſons ſont dans le Capricorne, & le Vèrſeur d'eau : & ſon éxaltation dans les Balanees.

Si Saturne *élevé dans le plus haut des Cieux,*
Eut joint ſes feux obſcurs aux aſtres pluvieux,
Le Ciel, encore un coup, eut noyé les campagnes,
Et la mèr inondé la cime des montagnes. BRÉBEUF.

SATURNE, en termes de Chymie, ſignifie le plomb. *Plumbum*. Voyez PLOMB, où il eſt parlé de ſes divèrſes préparations.

SATURNE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt lorſque la matière hèrmétique eſt devenuë comme de la poix fonduë, & aprés devient très-noire, dans laquelle ſe fait l'éclipſe du ſoleil & de la lune, que les Sages nomment bouë & limon, dont l'âme de l'or (qui eſt appellée la fleur de l'or dans la tourbe) ſe joint avec le mèrcure ; de ſorte qu'ils appellent *Saturne*, ou plomb, le tombeau où le Roi eſt enſeveli : ou bien *nigredo*, c'eſt-à-dire, la noirceur, qui eſt la tête du corbeau. Quelques-uns l'ont appellé le plomb ſacré, ou des Sages, & ont cru que c'étoit l'antimoine ; mais les vrais Philoſophes appellent plomb leur matière, lorſqu'elle ſe putréfie, & qu'elle eſt pouſſée à la couleur noire. *Saturne* eſt quelquefois appellé *Tems*, comme celui du Livre d'Abraham le Juif, qui vouloit couper avec ſa faux les piéds à Mèrcure qui voloit en l'air, parcequ'il faut un long tems avant que de parvenir à l'élixir parfait, qui eſt le ſeul moyen de fixer & arrêter le mèrcure. Le Coſmopolite dit que *Saturne* arroſe de ſon urine la matière qui eſt dans l'œuf, pour la blanchir lorſqu'elle eſt devenuë noire : ce ſont les circulations. Le mèrcure de SATURNE eſt différent du mèrcure commun ou vulgaire ; la vapeur du plomb fondu eſt mèrcurielle : car c'eſt la partie qui abonde davantage en ce métal ; puiſque par la grande chaleur il eſt rendu entièrement liquide, & le commun s'évapore & s'enfuit à la moindre chaleur. DICT. HERM.

SEL DE SATURNE. Voyez SEL.

SATURNIA. ſ. f. Nom de lieu. *Saturnia*, *Saturniana colonia*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de l'Étrurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Siénois en Toſcane. Il eſt ſur l'Albenga, à trois lieuës de Sovana, vèrs le couchant. MATY.

SATURNIE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui ſe dit en cette phraſe, *Saturnie* végétable. Ce tèrme de l'Art eſt pris de Flamel dans ſon Sommaire Philoſophique ; c'eſt la matière de la pièrre, laquelle contient le mèrcure des Sages, & qui eſt la priſon où la nature l'a enfèrmé. DICT. HERM.

SATURNIEN, ENNE. adj. Qui eſt mélancholique, d'humeur ſombre ; celui ſur qui Saturne domine, ou a préſidé à ſa naiſſance. *Saturnius*, *moroſus*, *melancholicus*. Il eſt oppoſé à *jovial*.

SATURNIEN, ou SATURNILIEN, ENNE. ſ. m. & fém. Nom de ſecte. *Saturnianus*, *Saturnilianus*.

SATURNILIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens hérétiques Gnoſtiques qui ont été ainſi appellez du nom de leur Chèf, Saturnil, ou Saturnin, comme le nomme S. Irénée, & qui étoit un des diſciples de Ménandre fameux Gnoſtique. *Saturniliani*. Il enſeigna les mêmes èrreurs que lui dans la Syrie. S. Épiphane les raporte au long. *Har.* 23. Et il les réfute en même tems. Voyez MENANDRIENS.

SATURO. ſ. m. Torre di Saturo. *Saturum*, *Satyreum*, *Satyriura*. C'étoit anciennement une petite ville des Salantins. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village du Royaume de Naples. Il eſt ſur la côte de la Tèrre d'Otrante, environ à trois lieuës de Tarente, vèrs le midi oriental. MATY.

SATYRE. ſ. m. C'étoit chez les Païens un demi-Dieu fabuleux, qui préſidoit aux forêts avec les Faunes & les Silvains. *Satyrus*, *Faunus*, *Silvanus*. Ils les peignoient moitié hommes, & moitié boucs. Hommes par en haut avec des cornes ſur la tête : & en bas une queuë, des piéds de boucs, & tout velus par le corps.

On croit que ce mot vient de *ſathin* ; qui en vieux Grèc ſignifioit le membre virtil, parceque de leur naturel ils étoient fort enclins à la paillardiſe.

Les Poëtes confondent ſouvent les *Satyres*, les Silénes, les Silvains, les Faunes & les Pans. Nonnus, liv. 14. des Dioniſiaques, dit, que les *Satyres* naquirent de Mercure, & d'une Nymphe Doride, nommée Iphtime, & il marque les noms de pluſieurs : ſçavoir, Pœnimius, Thyaſus, Hypſicorus, Oriſtas, Apæus, Phlégtæus, Gémon, Lycon, Acropores, Pétræus, Phèrcus, &c. Memnon dans le livre qu'il avoit fait des tyrans d'Héraclée fait venir les *Satyres* de Bacchus & d'une Naïade nommée Nicée. Voyez Vigenère ſur Philoſtrate, & Noël le Comte dans ſa Mythologie.

SATYRE, ſe dit auſſi par comparaiſon, d'un homme lait & barbu, qui eſt fort adonné aux femmes. C'eſt un vieux bouquin, un vrai *Satire*. *Libidinoſus*, *ſectator*, *rei venereæ deditus*.

SATYRE, ou SATIRE. ſ. f. Éſpéce de Poeme Épique inventé pour corriger & reprendre les mœurs corrompuës des hommes, ou critiquer les méchans ouvrages, tantôt en tèrmes piquans, tantôt par des railleries. *Satira*, *quæ ridendo corrigit mores*. Le nom de *Satire* porte avec ſoi un caractère de malignité. C'eſt une cenſure malicieuſe des défauts d'autrui. AB. DE V. Le but de la *Satire* aſt de corriger les hommes en décriant le vice, & en le rendant ridicule. S. ÉVR. La *Satire* ne doit pas être trop mordante : mais il faut qu'elle ſoit vive & agréable. ID. On n'approuve la *Satire* que lorſqu'elle va mordre les aûtres. LA BRUY. La *Satire* doit tomber directement ſur les mœurs, & ne fraper les pèrſonnes que par réfléxion. MOL. Je ne crains point les traits de vos *Satires* envenimées. Entre les Anciens, Horace & Juvenal ont éxcellé à faire des *Satires*. Lucilius avant eux, & Perſe en ont fait auſſi. En France, Déſpreaux les a égalez ou ſurpaſſez dans ſes *Satires*. Éſope, en attribuant aux bêtes une petite portion de raiſon, a fait une innocente *Satire* de l'injuſtice & de la folie des hommes. M. SCUD. La *Satire* par la hardieſſe de ſes leçons, eſt néceſſaire pour jetter dans le monde un ſalutaire éffroi, & retenir les vicieux dans la circonſpection. AB. DE V. Caſaubon a fait un traité Latin de la *Satire*.

La Satire *en leçons, en nouveautez fertile,*
Sçait ſeul aſſaiſonner le plaiſant & l'utile ;
Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon ſens,
Détrompe les eſprits des èrreurs de leur tems.
Elle ſeule brâvant l'orgueil & l'injuſtice,
Va juſques ſous le dais faire pâlir le vice.
Et ſouvent, ſans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raiſon, des attentats d'un ſot. BOIL.

Il ſe fait auſſi des *Satires* en prôſe. Le Catholicon d'Éſpagne eſt une *Satire* contre les Ligueurs, & s'appelle *Satire Ménippée*. *Satira Menippea*. Par allution à celle qu'avoit écrit un cèrtain Ménippus, dont parlent Macrobe & Varron, qu'il avoit intitulée de ſon nom. Voyez CATHOLICON.

SATYRE, ſe dit auſſi de toute médiſance, & raillerie piquante : libelle diffamatoire, chronique ſcandaleuſe, qui bleſſe l'honneur du prochain. *Dicterium*, *ſcomma*, *ſanna*, *carmen mordax*. Les Officiers de police empêchent tant qu'ils peuvent, qu'on ne débite des *Satires*. Régnier a dit de lui-même :

Quoy ! Monſieur, n'eſt-ce pas cet homme à la Satire,
Qui pèrdroit un ami, plutôt qu'un mot pour rire ?

Quelques-uns prétendent que le mot de *Satire* vient de *ſatur*, dont on avoit fait *ſatura*, & enſuite *Satira*, comme de *maximus* on fait *maximus*. La raiſon eſt que *lanx ſatura* ſignifie un plat rempli de toutes ſortes de fruits, & *lex ſatura* une loi qui contenoit pluſieurs chèfs : d'où l'on coucluoit que l'on avoit donné le nom de *Satire* à ces ſortes de poëmes, à caûſe de la variété des chôſes que l'on y fait entrer. Dans le commencement ce poëme étoit plutôt déſtiné à recommander la vèrtu, qu'à cenſurer le vice. Ennius ſçut y mêler quelques traits de raillerie. Lucile y donna un tour nouveau, & y ajouta plus de politeſſe & de ſel. Enſorte que l'on entend d'ordinaire par une *Satire*, un poëme

mordant, & déſtiné à tourner le vice en ridicule. C'eſt peut-être cette redoutable idée qui a fait croire que le mot de *Satire* (qui ſe doit écrire par un *i*) vient de *Satires*, ces affreuſes Divinitez des bois. DAC.

On appelle provèrbialement, un pauvre *Satyre*, un miſérable qui n'a ni bien ni crédit. *Inus.*

SATYRESSE. ſ. f. M. de Piles, dans ſes Convèrſations ſur la Peinture, s'eſt ſèrvi de ce mot, pour dire la femme d'un Satyre: mais on ne croit pas qu'il doive être imité en cela. *Satyriſſa.*

SATYRION. ſ. m. Plante qui eſt une eſpéce d'orchis, dont les feuilles ſont larges, graſſes, preſque ſemblables à celles du lis. Sa tige croît à la hauteur de plus d'un piéd, anguleuſe, portant en ſa ſommité beaucoup de fleurs diſpoſées en épi, de couleur rouge tirant ſur le purpurin, marquetée de points purpurins. Ses racines ſont deux bulbes pendantes en forme de teſticules. En Latin *ſatyrium primum.* BRUNF. C. Bauhin l'appelle *Cynoſorchis latifolia biante cuculto major.* La racine du *ſatyrion* eſt propre pour donner de la vigueur.

SATYRIQUE. adj. m. & f. & ſ. Qui fait des Satires: qui eſt médiſant, qui offenſe par des traits piquans. *Satiricus, Poëta, vel Satirarum ſcriptor, Satirographus.* C'eſt un *Satirique*, il le faut laiſſer là. RÉGN. Cet Auteur a le ſtile, le génie *ſatirique.* Les *Satiriques* ſont ſouvent expoſez à la vengeance de ceux qu'ils ont attaquez. On compare les *Satiriques*, à ces chiens qui aboyent, & qui mordent tout le monde. S. ÉVR. Un *Satirique* eſt l'effroi du Public, & la haine des ſots. BOIL. Les *Satiriques* ſemblent avoir le droit du glaive, & la puiſſance de vie, ou de mort ſur la réputation d'autrui. AB. DE V.

Voilà ce qui m'a fait & Poëte & Satirique,
Réglant la médiſance à la façon antique. RÉGN.

SATYRIQUE. adj. m. & f. La *Poëſie Satirique* des Grècs étoit une eſpéce de piéce dramatique, qui tenoit le milieu entre la gravité de la Tragédie, & la bouffonerie de la Comédie. *Satira.* On introduiſoit ſur la ſcéne des Satyres avec des Héros, ou des perſonnages illuſtres: enſorte qu'on voyoit d'un côté une aventure remarquable d'un Héros, & de l'autre les poſtures, & les plaiſanteries des Satyres, qui mêloient dans leurs chants les louanges de Bacchus. Ces Satyres ne devoient pourtant pas être impudens, ni effrontez; mais folâtres & enjouëz ſans emportement. On croit que les Poëtes inventèrent ce mêlange de Tragique & de Comique pour ſuccéder aux anciens chœurs, qui conſiſtoient d'ordinaire en railleries & en chanſons à l'honneur de Bacchus. On n'en ſçait pas l'inventeur. Ce genre de *Poëſie Satirique* n'étoit point en uſage chez les Romains. De toutes les piéces *Satiriques* des Anciens, il n'en reſte qu'une ſeule: c'eſt le Cyclope d'Euripide. DAC.

On appelle auſſi le *Cabinet Satirique*, le *Parnaſſe Satirique*, un Recueil de pluſieurs vèrs laſcifs & obſcénes de quelques Poëtes modèrnes. *Obſcœnorum verſuum collectio.*

SATYRIQUEMENT. adv. D'une maniére ſatirique. *Satirice.* Cet homme ne parle jamais que *ſatiriquement.*

SATYRISER. v. act. Faire des ſatires, dire des médiſances, offenſer quelqu'un par des traits ſatiriques. *Satiras ſcribere.* Les Poëtes Comiques *ſatiriſent* auſſi bien ſur les théatres, que ceux qui font exprès des Satires.

SATZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Bohême. *Satecium, Zatecium, Ziatecum.* Elle eſt capitale du Cèrcle de *Satz* & ſituée ſur l'Éger, à quatorze ou quinze lieuës de Prague, vèrs le couchant. MATY.

S A V.

SAVAN. Voyez SUAN.

SAVANNE. ſ. f. C'eſt le nom que les François du Canada donnent aux forêts compoſées d'arbres réſineux, c'eſt-à-dire, de pins, de ſapins, de melèſes, & dont le fond eſt humide & couvèrt de mouſſe. *Sylva pinifera & humida.* Il y a des *Savannes* fort épaiſſes, & d'autres qui ſont claires. Le Caribou habite dans les *Savannes*, & quand elles ſont épaiſſes il s'y fait des routes.

SAVART' ſ. m. Vieux mot ſynonyme de friche, ruine. Il ſe trouve dans les Coutumes. *Defectus culturæ, deſertio.* Héritage en *ſavart*, friche, ou ruine. COUT. DE RHEIMS, Art. 264. Héritage en friez & *ſavart.* COUT. DE CLÈRMONT, Art. 120.

SAVATE. ſ. f. Vieux ſoulier fort uſé. *Solea detrita.* Les pauvres gens ramaſſent les vieilles *ſavates* qu'on jette dans les ruës. On brûle de vieilles *ſavates* au nez des femmes qui ont des maux de matrice.

Ce mot a été fait de *ſapata*, diminutif de *ſapa*, qui ſignifie *lame*, à cauſe que les ſouliers ſont plats, & reſſemblent à une lame. MÉN. Les Eſpagnols en ont fait de même, leur *ſapato*, ſoulier.

SAVATERIE. ſ. f. Lieu où l'on trafique de vieille chauſſure, où demeurent des Savetiers. *Veteramentaria ſutrina.* Il y a à Paris la ruë de la *Savaterie.*

SAVATOPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Géorgie, en Aſie. *Sebaſtopolis, Dioſcurias.* Elle eſt dans la Mingrelie, ſur la mèr Noire, au coin où ſe joignent la côte orientale avec la ſeptentrionale. MATY.

SAVATOPOLI, ou SEBASTOPOLI. *Sebaſtopolis.* Autre ville du Royaume de Guriel, en Géorgie: elle tenoit à l'embouchure du Phâſe dans la mèr Noire, qui l'engloutit au commencement de ce ſiécle; on l'a un peu rétablie. MATY.

SAVAVEN. ſ. m. ou LEA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Irlande. *Sauvenum, Lea.* Elle coule dans la Mamonie, baigne Korke, & ſe décharge dans le golfe de ce nom. Quelques Géographes prennent cette rivière pour celle que les Anciens appelloient Dabrona, Daurona, que d'autres mettent à Black-Water. MATY.

SAUCE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *Sauſſe.* Aſſaiſonnement liquide; liqueur dans laquelle on fait cuire pluſieurs ſortes de mêts, ou qu'on prépare, quand ils ſont cuits, pour les faire trouver de meilleur goût. *Condimentum, conditura.* Il y a pluſieurs maniéres de faire des *ſauces.* Les goinfres ſont ſçavans ſur le chapitre des *ſauces.* Il ne ſçait faire que la *ſauce* aux ceriſes, c'eſt de l'eau claire. Les plus fameuſes *ſauces* ſont la *ſauce robert*, avec de l'oignon cuit dans la graiſſe de la viande qui tombe dans la léchefrite, & de la moutarde; la *ſauce douce*, avec du vin & du ſucre; la *ſauce au verjus*: la *ſauce verte*, qui eſt de bléd vèrd & d'oſeille pilée; la *ſauce* au poivre & au vinaigre; une *ſauce au pauvre homme*, avec de l'eau & de la ciboule. Dans les anciens Statuts des Épiciers de Paris on fait mention de ces *ſauces*, *ſauce camérine*, *ſauce rapée*, *ſauce chaude*, *ſauce à compoſte* & *ſauce moutar.* Le poiſſon ſe mange à la *ſauce* blanche, à la *ſauce* rouſſe, au beurre noir. Il faut que les champignons ſoient cuits dans leur *ſauce.* Le gigot de mouton porte avec lui ſa *ſauce.* Un jus d'orange eſt la *ſauce* de la pèrdrix.

SAUCE A LA DODINE, ſe fait avec de l'oignon & de la graiſſe qui tombe dans la léchefrite; enſuite on prend de la farine, & du lait dont on fait une eſpéce de bouillie, où l'on jette l'oignon fricaſſé avec de la graiſſe. Cette ſorte de *ſauce* eſt ordinairement pour le canard.

Ce mot vient du Latin *ſalſa.* MÉN.

On dit, Donner ordre aux *ſauces*; pour dire, Aller dans la cuiſine prendre ſoin que tout ſoit bien apprêté. *Embammata curare.*

SAUCE, ſe dit figurément & baſſement en Morale, & ſignifie une réprimende, une correction. *Reprehenſio, objurgatio, repreſſio.* Quand il m'eſt venu faire des excuſes, je lui ai bien fait ſa *ſauce.* Quand votre femme aura appris cette nouvelle, vous aurez votre *ſauce.*

SAUCE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il n'eſt telle *ſauce* que d'appétit. *Non eſt opus famelico condimento.* C'eſt Socrate qui a autoriſé ce provèrbe, & a été fort approuvé par les Lacédémoniens, qui diſoient que le travail la ſueur, la faim étoient les meilleures *ſauces* pour aſſaiſonner les viandes. C'eſt ce qu'on a auſſi appellé le *Cuiſinier d'Antigonus.* Si vous ne le trouvez bon de cette manière, faites-y une *ſauce.* Vous ne ferez jamais rien de bon de cette affaire, à quelque *ſauce* que vous la mettiez. A quelle *ſauce* peut-on mettre cela? BENS. Il a mis cela à toutes *ſauces*, pour dire, Il a répété cela en pluſieurs maniéres différentes. On dit d'une choſe dont l'acceſſoire coûte plus que le principal, que la *ſauce* coûte plus que le poiſſon. On dit auſſi de celui à qui on fait quelque reproche, ou quelque réprimende ſenſible, qu'il ne ſçait à quelle *ſauce* manger ce poiſſon. On appelle auſſi un goinfre, un boute-tout-cuire, un écornifleur, un *frippe-ſauce. Helluo, ganeo.*

SAUCER, ou SAUSSER. v. a. Tremper dans la ſauce. *Tingere, intingere. Saucer* ſon pain dans le pot, dans la léchefrite, dans le plat. Il aime les viandes ſéches, & il les mange ſans les *ſaucer.*

SAUCER, ſignifie auſſi, Tremper dans quelque liqueur. *Intingere.* Ces Bateliers, en tirant l'oiſon, ont bien *ſaucé* leur camarade, ils l'ont plongé pluſieurs fois dans l'eau. Quand les Matelots batiſent ceux qui n'ont jamais paſſé la Ligne, ils les *ſaucent*, ils les plongent dans la mèr. *Immergere.* Pour faire des mêches des feux d'artifices, on les *ſauce* pluſieurs fois dans de l'eau de vie, dans le ſoufre, dans de la poix, & autres matières fort inflammables.

On dit figurément, & par maniére de raillerie, qu'un homme a été bien *ſaucé* dans la boüe, dans le ruiſſeau. *Volutari in cano*: pour dire, qu'il eſt tombé dans la boüe, qu'il a été traîné dans le ruiſſeau. Il eſt bas.

On dit dans un ſens moral, qu'un homme a été bien *ſaucé*, qu'on l'a bien *ſaucé*, lorſqu'on l'a vèrtement réprimendé, qu'on lui a bien lavé la tête.

SAUCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Pain *ſaucé*. Viande *ſaucée*. *Conditus. intinctus.*

Les Médailliſtes appellent *médailles ſaucées*, celles qui ſont battuës ſur le cuivre ſeul, & puis argentées. *Numiſmata deargentata.* On en fait faire exprès pour avoir la ſuite d'argent complete, par des têtes qu'on ne rencontre point d'argent.

SAUCEUSE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Salicoſa.* Il eſt en Normandie, près de Vernom, dans le Véxin, & du Diocèſe de Rouen. Il a pris ce nom de la quantité de ſaules qu'il y a, ou qu'il y avoit autrefois. Il y a à *Sauceuſe* un Prieuré de Chanoines Réguliers.

SAUCIÈRE. ſ. f. Petit plat dans lequel on ſert de la ſauce ſur la table. *Catinulus, acetabulum, paropſis, caliculus.* Voilà un plat de ſoupe trop petit, il ne peut paſſer que pour une *ſauciere.*

SAUCISSE. ſ. f. Mets fait de viande hachée & enfermée dans un boyau, comme du bou lin. *Lucanica, botulus.* On fait des *ſauciſſes* de porc, & des *ſauciſſes* de veau. On rôtit les *ſauciſſes* ſur le gril, ou on les frit dans la poële.

Ce mot vient de *ſalſicia*, qu'on a dit pour *ſalſicium*; car on diſoit autrefois *ſauciſſe.* MÉN.

SAUCISSE, en têrmes de Guèrre, eſt un petit ſac de toile goudronnée de deux pouces de diamêtre, rempli de bonne poudre, auquel une fuſee lente eſt attachée. C'eſt ce qui ſert d'amorce pour faire jouer une mine; car elle s'étend juſques dans la chambre de la mine. Il faut mettre deux *ſauciſſes* à chaque fourneau, pour ne point manquer. *Sulfurati pulveris botulus.*

SAUCISSON. ſ. m. Saucille groſſe comme le bras, faite de viande le plus ſouvent cruë, & hachée avec des épices, qui la rendent de haut goût. *Botulus, botellus, lucanica.* On le coupe par tranches, & on le mange ſec. On eſtime ſur tous les autres, les *ſauciſſons* de Boulogne.

SAUCISSON, eſt auſſi une eſpéce de fuſée dont on garnit les feux d'artifices. Elle eſt ſans étoiles, ni ſerpenteaux. On en met enſemble quantité pour faire du bruit. *Sauciſſon* eſt auſſi une eſpéce de boyau de toile rempli de poudre à canon, qui ſert dans un brulot à conduire le feu depuis les dales juſqu'aux feux d'artifices. *Pyrobolum.* Aubin écrit SAUSISSON, mais mal.

SAUCISSON, eſt auſſi un fagot fait de groſſes branches d'arbres, ou de tronc d'arbriſſeaux, qui ſervent à ſe couvrir, & à faire des épaulemens. *Grandiores faſces ad munitiones obſidionales.* Ils différent des faſcines, en ce qu'elles ne ſont faites que de menuës branches, & le *ſauciſſon* eſt lié par les deux bouts & par le milieu. On en faiſoit autrefois de 46 piéds de long, & de quinze de groſſeur. Depuis on les a fait de 23 piéds de long, & de 12 d'épaiſſeur, & on les lie fortement avec trois cercles garnis de fer.

SAUDRE. ſ. f. Nom propre de deux rivieres de France, l'une appellée la Grande *Saudre*, & l'autre la petite *Saudre.* En Latin *Salera.* La Grande *Saudre* naît dans le Bèrry, dans la Parroiſſe d'Humbligny à trois lieuës au ſud-oueſt de Sancèrre, baigne Concreſſaut, Aubigni, puis Remorentin dans le Blaiſois, & ſe décharge dans le Chèr, un peu au deſſous du pont de *Saudre.* La Petite *Saudre* a auſſi ſa ſource dans le Bèrry, près de Paraſi; elle paſſe à Richemont, à la Chapelle d'Angillon, à Ménethou ſur *Saudre*, à Soeſme, & ſe jette enſuite dans la Grande *Saudre.*

SAVE, ou SAW. Mais nous diſons toujours *Save* en Latin. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière qui a ſa ſource dans la Carniole, qu'elle traverſe du couchant au levant; enſuite elle ſépare l'Eſclavonie de la Croatie, de la Boſnie, & d'une partie de la Sèrvie, & elle ſe décharge dans le Danube à Belgrade. *Savus.* Elle baigne Zagrab, Novigrab, Gradiſque, Arxi, Sirmiſch, & reçoit le Kulp, l'Unna, la Boſna, la Drina &c. MATY.

SAVÉ. ſ. Nom d'une vallée de la Tèrre-ſainte, qui eſt la vallée dans laquelle coule le Jourdain, depuis la mèr morte juſqu'au lac de Généſareth. La vèrſion Gréeque ſuppoſe auſſi une ville de *Savé.* Elle comprenoit les deux cotez du Jourdain; car il eſt dit, Gen. XIX. 37. que les Moabites chaſſerent les Éoniens de la vallée de *Savé*, & y habitèrent. Or les Maobites étoient à l'orient du Jourdain: au ch. XIV. v. 17. il ſemble qu'elle eſt auſſi à l'occident du Jourdain. On l'appelloit encore, la Vallée du Roi. ID.

SAUEL. ſ. m. Nom que les Portugais donnent à un poiſſon qui ſe pêche à la Chine dans le grand fleuve appellé Kiang. La pêche s'en fait aux mois d'Avril & de Mai. Un Mandarin y préſide; on entèrre en quelque ſorte ces poiſſons dans de la glace que l'on tient préparée pour cela, & on les tranſporte à Pekin ſur des barques magnifiques. Les Chinois appellent ce poiſſon Xiyu. *Autor. Anonym. Sina & Europ. C. 25. & 42.*

SAVELLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Campagne de Rome, ſitué près de la ville d'Albano; il eſt à demi ruiné, & entièrement dépeuplé. *Sabellum.* MATY.

SAVÈRDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Languedoc, en France. *Saverdunum.* Elle eſt dans la Comté de Foix, ſur la Lauviége, à trois lieuës au deſſous de Pamiers. *Saverdea* étoit la patrie du Pape Benoît XIII. MATY.

SAVÈRNE. ſ. f. Nom propre d'une des grandes rivières de l'Angleterre. *Sabrina.* Elle prend ſa ſource en la montagne de Plymlimon, qui eſt dans le Comté de Montgommery, baigne Shrovvelbury, Worceſter, Gloceſter; reçoit pluſieurs rivières, dont la Wye, la Tene & l'Avon ſont les principales, & elle forme à ſon embouchure le golfe de la *Saverne*, qui eſt le fond de la Manche de Briſtol. MATY.

LA NOUVELLE SAVÈRNE. Rivière de l'Éſtotilande en l'Amérique ſeptentrionale. *Sabrina nova.* Elle coule dans le nouveau pays de Galles méridional, & ſe décharge dans la baye de Buton, du côté du levant. MATY.

SAVÈRNE. En Alleman *Zabern*; mais en François nous diſons toujours *Savèrne.* ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Straſbourg, en Alſace. *Taberna Alſatica.* Elle eſt ſur la rivière de Sort, à ſix lieuës de la ville de Straſbourg, vèrs le couchant. *Savèrne* eſt la réſidence ordinaire de l'Évêque de Straſbourg. Elle avoit autrefois une citadelle, mais elle a été démolie. MATY.

Il y a deux autres petites villes de ce nom dans l'Alſace, qu'on nomme Bèrgzabèrn, & Rheinzabèrn. ID.

SAVETER. v. act. Travailler à un ouvrage mal proprement, & groſſièrement; le ſalir, le gâter. *Impolitè, inconcinnè laborare, efformare.* Quittez ce Cordonnier, ce Tailleur, ils ne font que *ſaveter.* Cette Ouvrière a *ſaveté* mon linge, l'a ſali, l'a couſu mal proprement. Il eſt bas.

SAVETÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Malè & inconcinnè laboratus, efformatus.*

SAVETIER, IÈRE. ſ. m. & f. On diſoit autrefois *ſavatier.* Artiſan qui raccommode les vieilles chauſſures, ſouliers, bottes, pantoufles. *Veteramentarius.* Le corps des *Saveticrs* eſt un des plus nombreux de la ville. Il a fait remonter des bottes par le *Savetier.* Dans les anciens titres on appelloit un *Savetier, Sueur de vieil*; ce qui venoit apparemment de *ſutor.*

SAVETIER, ſe dit auſſi de tout autre Artiſan qui travaille mal proprement, groſſièrement, qui ſalit, qui gâte la beſogne. *Rudis, imperitus artifex, opifex, cerdo.* Le Maçon dit à ſon apprentif, Tu ne feras jamais que *Savetier.* Le *Savetier* dit au ſien, Tu ne feras jamais que Maçon.

SAVEUR. ſ. f. Qualité des corps qui ſe diſcèrne par le goût, & qui eſt différente ſelon le mélange de leurs ſels. Galien, Ariſtote & Théophraſte diſent que c'eſt une concoction d'humidité en ſiccité faite par la chaleur, laquelle eſt ſentie, & diſtinguée par la langue bien diſpoſée. Selon Rohault, le mot de *ſaveur* ſignifie deux choſes, ou le ſentiment que nous avons ordinairement quand nous mangeons & quand nous bûvons, *Guſtus*, ou ce je ne ſçai quoi, qui eſt du côté des viandes, & des liqueurs mêmes, en quoi conſiſte le pouvoir qu'elles ont d'exciter en nous le ſentiment des *ſaveurs. Sapor.* Enſuite venant à expliquer ce qu'il a appellé le je ne ſçai quoi qui eſt du côté des viandes, & des liqueurs; il dit que la *ſaveur* conſiſte dans la groſſeur, figure & mouvement des parties du corps ſavoureux, & que c'eſt de la diverſité que l'on peut imaginer dans ces trois chôſes, que naiſſent les diverſes *ſaveurs.* Les Médecins reconnoiſſent unanimement neuf *ſaveurs* ſimples. Les trois chaudes, ſont l'*acre*, l'*amere* & la *ſalée.* Les trois froides, ſont la *ſtiptique* ou l'*auſtere*, l'*acerbe* & l'*aigre.* Les trois tempérées, la *graſſe* ou l'*huileuſe*, la *douce* & l'*inſipide.* Une viande trop cuite n'a point de *ſaveur. Inſulſus, inſipidus*, parceque tous les ſels s'en ſont évaporez. La langue, le palais jugent des *ſaveurs*, comme le nez des odeurs, & l'œil des couleurs. La bonté de l'eau conſiſte à n'avoir aucune *ſaveur.*

SAUF, SAUVE. adj. Ce qu'on met en ſûreté, qu'on a ſoin de conſerver, à quoi on ne touche point; qui n'eſt point endommagé, qui eſt hors de péril. *Salvus, integer.* Il n'eſt en uſage qu'en de certaines façons de parler. Il eſt revenu ſain & *ſauf* de l'armée, de ſon voyage. Les capitulations ſe font d'ordinaire avec la clauſe, Vies & bagues *ſauves.* Voilà un dépôt que je vous rend ſain & *ſauf.* Ce Médecin a remis cet homme là ſur pié, le voilà ſain & *ſauf.* Je ferai tout pour votre ſervice, pourvû que mon honneur ſoit *ſauf.*

SAUF, eſt quelquefois une ſorte de prépoſition qui régit l'accuſatif de la choſe, & le datif de la perſonne. Elle ſignifie, Excepté, à la réſerve, à la charge, pourvû que, ſans préjudice, ſans bleſſe, ſans intéreſſer, ſans donner atteinte; *præter, extra, præterquam, excepto.* Quand on arrête un compte, on ſouſentend toujours, *ſauf* erreur de calcul. Quand on reçoit une partie d'une ſomme, on entend toujours, *ſauf* le plus. Quand on joint deux inſtances, on ajoute, *ſauf* à disjoindre, s'il y échet. Quand on condamne une caution à payer, on ajoute *ſauf* ſon recours contre le débiteur originaire, *ſauf* ſes autres prétentions. Dans les Lettres Patentes de priviléges & conceſſions, le Roi ajoute toujours,

ours, *ſauf* en autres chôſes notre droit & l'autrui en toutes. *Salvo noſtro jure & alieno. Sauf* au demandeur à ſe pourvoir. PAT. Palais on ajoute ce mot dans tous les défauts comminatoires qui ortent quelque délai. On donne à l'Audience des défauts *ſauf* heure, c'eſt-à-dire, au cas que le défendeur ne comparoiſſe pas vant la fin de l'Audience. Le défaut *ſauf* trois jours, ou *ſauf* huit, récéde le défaut pur & ſimple. Les forclusions s'obtiennent *ſauf* huitaine, *ſauf* quinzaine, paſſé leſquelles le procès eſt en état. *Donativa eremodiciorum.*

dit auſſi, *Sauf* votre meilleur avis. *Salvo meliori judicio. Sauf* otre grace. Il eſt vieilli. *Sauf* le reſpect que je vous dois. *Salvâ veſtrâ veniâ. Sauf* le reſpect de la Cour, quand on veut adoucir uelque tèrme trop hardi, quelque parole trop libre, ou déſonnête, ou de mauvaiſe odeur, ou qui pourroit choquer. *Auientium pace liceat dicere.* On dit auſſi dans le même ſens, *ſauf* correction; mais il eſt un peu bas. Je penſe, *ſauf* correction, u'il a le Diable au corps. MOL.

UF. Cette prépoſition ſe conſtruit toujours avec la particule *à* uand elle eſt jointe à un vèrbe à l'infinitif. *Sauf* à recommenr, *ſauf* à déduire, *ſauf* à ſe pourvoir. PAT. *Ea de re, ea lege ut, eteris paribus.*

UF. ſ. m. Vieux mot. Grange ou Grenier. Lieu où l'on ſèrre les rains. *Granarium, horreum.* En quelques tèrres de la Seigneurie e Tingri & Auguelières, il eſt dit que les droits des tèrrages ſeont portez par les débiteurs au *ſauf* du Seigneur. DE LAURIÈR.

UF-CONDUIT. ſ. m. Aſſurance qu'on donne par écrit à uelqu'un pour la ſureté de ſa pèrſonne, pour aller & revenir en bèrté. *Commeatus, ſalvus conductus, publica fides.* Il eſt venu à la our ſur la foi d'un *ſauf-conduit.* Il eſt venu à l'Audience avec un *uf-conduit* dans ſa poche. Ses créanciers ont violé le *ſauf-conduit*, ont fait arrêter priſonnier. Les Juges donnent quelquefois des *uf-conduits* à des délinquans, ou à des priſonniers, pour agir leurs affaires. Le *ſauf-conduit* ou ſureté ſe donne aux ennemis, le *paſſeport* aux amis.

UF-RÉSPIT. ſ. m. Dans la Coutume de Bretagne, art. 352. te. C'eſt la ſouffrance que le Seigneur baille à ſon Vaſſal pour ui faire l'hommage. DE LAURIÈR.

UFEIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *'aufeius, a.* Il y a un *L. Saufeius*, & un *C. Saufeius* ſur les médailles. Voyez Patin. Ciceron, *Orat. pro Milone*, parle auſſi d'un *. Saufeius.* Voyez auſſi Pline, Hiſt. Nat. L. VII. C. 53.

UGE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs eſpéces. Celle qu'on appelle *grande ſauge*, jette pluſieurs branches ligneuſes, fort rameuſes. Ses feuilles ſont ridées, rudes, cotoneuſes, longues, rges, épaiſſes, pointuës, vèrtes, ou tirant ſur le purpurin, 'une ódeur forte & d'un goût aromatique. Ses fleurs naiſſent omme en épis aux ſommitez des tiges & des rameaux, vèrticilées, odorantes, de couleur bleuë tirant ſur le purpurin. Chaue fleur eſt un tuyau découpé par le haut en deux lévres. uand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde à chacune quatre mences preſque rondes, noirâtres. Sa racine eſt ligneuſe, viva-. En Latin, *Salvia major, aut ſphacelus Theophraſti.* C. BAUH. a *ſauge* eſt employée intérieurement & extérieurement pour la aralyſie, pour l'apoplexie, pour la létargie. Les Hollandois prérent des feuilles de *ſauge* de la même manière qu'on prépare thé à la Chine, & les portent aux Chinois comme une chôſe ort précieuſe; ce qui leur a ſi bien réuſſi, qu'on leur donne aintenant pour une livre de feuilles de *ſauge*, quatre fois autant thé, qu'ils revendent fort chèr en Europe. La *ſauge* eſt fort antée dans l'École de Salèrne, pour être un reméde à tous maux. ette hèrbe étant vûë avec le microſcope, paroît couvèrte de uantité d'araignées vivantes, & qu'on voit marcher. Les crauts ſe trouvent ordinairement auprès de cette hèrbe, & ils tirent tout le venin qu'elle pourroit avoir.

de Tournefort a trouvé dans l'iſle de Candie une très-belle éſpéce de *ſauge. Salvia Cretica fruteſcens, pomifera, foliis longioribus ſcanis & criſpis.* C'eſt un arbriſſeau fort touffu, haut d'environ eux ou trois piéds; le tronc en eſt tortu, dur, caſſant, épais de eux pouces, rouſſâtre, couvèrt d'une écorſe griſe, gèrſée; diviſé n rameaux, dont les jèts ſont quarrez, oppoſez deux à deux, blanhâtres, cotoneux, garnis de feuilles oppoſées auſſi par paires, ongues de deux pouces & demi, quelquefois davantage, ſur un ouce ou quinze lignes de largeur, chagrinées, blanchâtres, riſées, vénées fort proprement, roides, dures, pointillées parſſous, ſoutenuës par un pédicule long de ſept ou huit lignes, otoneux & filloné; les fleurs naiſſent en manière d'épi, long 'un piéd, rangées par étages aſſez ſèrrez; chaque fleur eſt lonue d'un pouce ou de quinze lignes: c'eſt un tuyau blanchâtre, ros de 4 ou 5 lignes, évaſé en deux lévres, dont la ſupérieure ſt creuſée en cueilleron velu, bluâtre plus ou moins foncé, lonue de 8 ou 10 lignes; l'inférieure eſt un peu plus longue, découpée en trois parties, dont les latérales bordent l'ouvèrture de la gorge, qui eſt entre les deux lévres; la partie moyenne s'arrondit & ſe rabat en manière de collet, échancrée bleuâtre, friſée, marbrée, panachée de blanc vèrs le milieu. Les étamines ſont blanchâtres, diviſées à peu près comme l'ôs hyoïde; le piſtile qui ſe courbe, & ſe fourche dans la lévre ſupérieure, eſt garni de quatre embryons dans ſa partie inférieure, leſquels deviennent autant de graines ovales, noirâtres, longues d'une ligne. Le calice eſt un tuyau long de demi-poûce, vèrd-pâle, mêlé de purpurin, découpé irrégulièrement en cinq pointes, évaſé en manière de cloche. Cette éſpécede *ſauge* a une odeur qui participe de la *ſauge* ordinaire, & de la lavande. Les jèts de cette plante picquez par des inſectes, s'élevent en tumeurs dures, charnuës, gris-cendré, cotoneuſes, d'un goût agréable, garnies aſſez ſouvent de quelques feuilles en manière de fraiſe. Leur chair eſt dure, tranſparente quelquefois comme de la gelée; ces tumeurs ſe forment par le ſuc nourricier, éxtravaſé à l'occaſion des vaiſſeaux déchirez par la piqûre. On en trouve auſſi de pareilles ſur la *ſauge* ordinaire de Candie. *Salvia Cretica pomifera. Cluſ. hiſt.* 345. On les porte au marché, où on les vend ſous le nom de pommes de *ſauge*. TOURNEF. *Voyage, T. I. p.* 77. 78.

SAUGE ſauvage, c'eſt-à-dire, l'hèrbe cupatoire. *Jardin de ſanté.* BOREL.

Les Sèrruriers appellent une piéce de la garniture de leurs ſèrrures, la *feuille de ſauge. Folium ſalviaticum.*

On dit proverbialement d'une chôſe qui ne ſent rien, il n'y a ni ſel, ni *ſauge*; & figurément on le dit des ouvrages qui ſont inſipides. *Omnia inſulſitatis plena.*

SAUGE. Voyez SALVY.

SAUGRENÉE. ſ. f. Aſſaiſonement d'un mêts avec de l'eau & du ſel. *Conditura ex aquâ & ſale confecta.* Il ſe dit particulièrement des pois. Manger des pois à la *ſaugrenée*, cuits à l'eau & au ſel ſeulement.

SAUGRENU, UË. adj. ſe dit des paroles obſcures, choquantes ou éxtravagantes. *Verba odioſa, inepta & inſulſa, obſcena, inconcinna.* Il m'a tenu des diſcours fort *ſaugrenus*, il m'a fait des contes fort *ſaugrenus*, comme ſi l'on diſoit *mal aſſaiſonnez.* Il eſt bas & populaire.

SAUGUE. ſ. m. Batteau de Pêcheur en Provence. *Navicula piſcatoria.*

SAVIGNANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Savinianum.* Elle eſt dans la Romagne ſur le *Savignano*, entre Rimini & Céſéna. On prend *Savignano* pour l'ancien bourg de l'Émilie, nommée Compita. MATY.

SAVIGNANO, eſt auſſi le nom d'une petite rivière de la Romagne. *Savinianus fluvius.* Elle baigne Savignano, reçoit la Piſatello, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à une lieuë de Luſo, du côté de l'orient. MATY.

SAVIGNY. ſ. m. Nom de lieu, & de deux Abbayes de France. *Saviniacum, Sabiniacum.* Il y a *Savigny* dans le Lyonnois, près du Bourg de Breſſe, & à quatre lieuës de Lyon; & *Savigny* en Baſſe-Normandie. *Savenneium.* L'Abbaye de *Savigny*, Diocéſe d'Avranches fut fondée l'an 1112. par ſaint Vital de Mortain, diſciple de Robert d'Abriſſel. Il donna à ſa Communauté la régle de ſaint Benoît, avec quelques conſtitutions particulières; & ils prirent l'abit gris. *Savigny* fut donc chèf d'une Congrégation, & devint un des plus célébres Monaſtères de France. Ce Monaſtère étoit double, l'un d'hommes, & l'autre de femmes. Vèrs le milieu du XIIe ſiécle, la Congrégation de *Savigny* étoit compoſée de trente-trois Abbayes d'hommes, & de pluſieurs Maiſons de filles. Elle s'unit à Cîteaux l'an 1148. Voyez le *Neuſtria Pia* d'Aſturus le Mouſtier, le *Miſcellanea* de M. Baluze. Maurique, Annales de Cîteaux, Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Valois *Not. Gall. p.* 507. & le P. Hélyot, P. IV, C. 14. T. VI. p. 109.

SAVILLAN, ou SAVILIAN, comme l'écrit le Théatre de Savoye. ſ. m. Petite ville du Piémont, ſituée ſur la rivière de Maire, entre Saluſſes & Foſſan, environ à deux lieuës de chacune. *Savillanum.* MATY. Voyez le Théatre de Savoye, T. II. p. 97.

SAVIN. Voyez SABIN.

SAVINE. ſ. f. Nom propre de femme, qui s'eſt fait de *Sabine* en changeant le *b* en *v*. *Sabina.* On honore avec ſaint Savinien une ſainte Vièrge appellée Sabine ou *Savine*, qu'on prétend avoir été ſa ſœur. BAILLET, 29 *Janv.*

SAVINE. ſ. f. Nom ancien d'une meſure des chôſes liquides. *Savina.* Cencius dans un Cérémonial manuſcrit cité par Macri, dit que les Sénateurs, quand ils mangent, doivent avoir une demi-*ſavine* de vin & une demi-*ſavine* d'une autre liqueur, qu'ils appellent *Claretan* ou *claretum.* Vèrs la fin du XIIe ſiécle ſous Céleſtin III. dont il étoit Camérier. Il parle auſſi d'une *ſavine* de poiſſon; ce qui montre que c'étoit auſſi le nom d'un poids.

SAVINIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sabinianus.* S. *Sabinien* ou *Savinien* de Troyes en Champagne, fut martyriſé au IIIe ſiécle,

ſiécle. Voyez Bollandus & Baillet au 29e. de Janvier. Saint Sabinien que nous prononçons communément Saint *Savinien*, & Saint Potentien furent envoyez par les Saints Apôtres dans les Gaules pour prêcher la Foi de Jeſus-Chriſt, au peuple de Sens, comme nous l'apprenons d'Adon de Vienne. BAILLET, *an* 31. *de Dec.* Saint *Savinien* eſt compté pour le premier Évêque de Sens.

SAVIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Italie. *Sapis*, *Iſapis*. Elle prend ſa ſource dans le Florentin, baigne Sarſina & Céſena dans la Romagne, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à deux lieuës de Cervia, vèrs le couchant. MATY.

SAVINIER. Voyez SABINE. *Cretica cupreſſus*, *ſabina*.

SAULDRE. Voyez SAUDRE.

SAULE, ou SAULX; *Saule* eſt le meilleur, le plus ordinaire, ou même le ſeul qui ſe diſe. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs eſpéces. Il y a des *ſaules* grands qui croiſſent en pèrches, & des *ſaules* petits qui croiſſent en oſiers; il y en a de blancs, de noirs, de jaûnes; il y en a qui viennent en des lieux humides, & d'aûtres en des lieux ſècs. On diviſe encore le *ſaule* en mâle & en femelle. Le *ſaule* mâle ne porte que des fleurs; & le *ſaule* femelle ne porte que des fruits. Le *ſaule* blanc vulgaire eſt un arbre aſſez grand, médiocrement gros. Son bois eſt blanc, pliant, fort difficile à rompre. Ses feuilles ſont longues, étroites, veluës, blanches, molles. Ses châtons ſont des épis longs, compoſez de quelques feuilles, de la bâſe deſquelles naiſſent des étamines. Les fruits commencent par des épis chargez d'embrions qui deviennent enſuite des capſules membraneuſes, oblongues, contenant des ſemences fort déliées, aigretées. En Latin *ſalix vulgaris alba arboreſcens*. C. BAUH. Cet arbre croît en des lieux humides, ſon bois eſt employé à faire des pieux, des pèrches; la décoction de ſes feuilles eſt bonne pour le crachement de ſang. Le *ſaule* vient de bouture, de piançon, croît aſſez vîte & ne dure pas longtems. Il y a de petits *ſaules*, dont on fait des corbeilles, des paniers.

Quand on demandoit à Mylord Pawlet, Grand-Tréſorier d'Angleterre ſous Élizabeth, comment il avoit pû le maintenir au milieu de tant de révolutions, il répondoit: *J'ai été de ſaule, & non pas de chêne.* Il vouloit dire qu'au lieu d'imiter la roideur du *chêne*, dont la réſiſtance irrite le vent, qui le briſe, il avoit ſçu plier comme le *ſaule*. LARREY, *Elizab.* 238.

SAULE de mèr, *Agnus caſtus*. BOREL.

SAULIEU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou gros bourg de France. *Sedelocus*, *Sidoleucum*, *Sadoleucum*. Il eſt dans le Duché de Bourgogne, à ſix lieuës d'Autun, vèrs le nord. MATY.

SAULSOYE. ſ. f. C'eſt la même choſe que Saullaye. Voyez ce mot.

SAULT. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, avec un grand Comté. *Saltum*. Il eſt dans la Provence, à quatre lieuës de la ville d'Apt, vèrs le nord. Il appartenoit aux Ducs de Leſdiguiéres, dont les fils ainez en portoient le nom, avant que cette maiſon fût éteinte.

SAULT DE S. MARIE. Nom d'un détroit du Canada, en Amérique. *Saltus S. Mariæ*. C'eſt le canal par lequel le lac ſupérieur ſe décharge dans celui de Karegnondi. MATY.

SAULVE. Voyez SAUVE.

SAUMACHE. Aubin écrit SOMACHE. Eſpéce d'adject. qui n'eſt en uſage qu'au féminin. Eau *ſaumache*; c'eſt de l'eau douce un peu ſalée par l'eau de la mèr. *Aqua dulcis ſubſalſa*. On dit auſſi SAUMATE. Voyez ce mot.

SAUMAQUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Sorte de vaiſſeau. *Navis ſpecies*. Voyez le Voyage d'Iſſini par le P. Loyer Dominicain. Le P. Loyer ſe tira du fort d'Iſſini dans une méchante *Saumaque* Portugaiſe. JOURN. DES SCAV.

SAUMATE. adj. Qui eſt un peu ſalé, qui a un goût de ſel, *ſubſalſus*, *tantiſper*, ou *aliquantulum ſalſus*. Il y a pres de Coquimbo un ruiſſeau qui coule à la mèr, où, quoiqu'on la prenne lorſqu'elle eſt baſſe, l'eau eſt toujours *Saumate*; néanmoins on ne s'appèrçoit pas qu'elle ſoit mal faiſante. FRÉZIER. *p.* 118. L'aiguade eſt mauvaiſe au port de la Caldera. On le fait dans un creux à quelque 50 pas loin du rivage du fond de la rade, où s'aſſemble un peu d'eau *ſaumate*. ID. *p.* 127.

SAUMÉE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'en quelques provinces on appelle une meſure de tèrre labourable d'environ un arpent. *Jugerum*.

SAUMON. ſ. m. Gros poiſſon dont la chair eſt rouge, qui naît dans la mèr, & qui au printems remonte dans les rivières juſqu'à leur ſource. On pêche des *ſaumons* juſques dans l'Auvèrgne. Une hure de *ſaumon* frais eſt excellente au court-bouillon. Le *ſaumon* ſalé ſe mange à l'huile & au beûrre. La fémelle du *ſaumon* s'apelle *beccard*. Voyez BECCARD. En latin *ſalmo*. Quelques-uns l'appellent *anchora*, ou *anchorago*.

SAUMON, eſt auſſi un gros lingot de plomb fait en figure de *ſaumon*, tel qu'il vient de la fonte. On met quelquefois des *ſaumons* de plomb pour leſter un navire. Les Potiers d'étain, & les Orfévres ſe ſèrvent auſſi du tèrme de *ſaumon*, ceux-là pour ſignifier une maſſe d'étain en forme de navette, péſant environ cent, ou cent cinquante livres; & ceux-ci pour ſignifier un gros morceau d'argent fondu en ovale, qu'ils réduiſent enſuite en pluſieurs lingots. Un *ſaumon* d'étain, un *ſaumon* d'argent. *Maſſa argentea*, *talea plumbea*.

SAUMONNÉ, ée. adject. Qui a la chair rouge comme un ſaûmon. Il vient de groſſes truites *ſaumonées* d'un tel endroit. *Trutæ ſalmonia vel decumana*.

SAUMUR. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans l'Anjou, ſur la Loire, où elle a un pont de piètre, à huit lieuës au deſſus d'Angèrs. *Salmurium*. Il y avoit autrefois à *Saumur* une Univèrſité ou une Étude pour les Huguenots. Loüis Cappel avoit enſeigné à *Saumur*.

SAUMURE. ſ. f. Liqueur qui ſe fait du ſel fondu, quand on a ſalé des viandes, du beurre ou autres choſes. Les Latins l'ont appellée *garum*, les Grecs & les Arabes *muria*, qui eſt la *ſaumure* de chair ou poiſſon ſalé, quoique Pline dite que les Anciens appelloient *garum*, la compoſition qui ſe faiſoit des inteſtins d'un poiſſon particulier nommé *garum*, qu'ils faiſoient réſoudre en ſel. Les Anciens ſe ſèrvoient de *ſaumure* aigre que les Grèes appelloient ὀξύμελι. Elle étoit compoſée de ſel, ou de *ſaumuré* & de vinaigre.

Ce mot vient du Latin, *à ſale* & *muria*. MEN.

SAUNAGE. ſ. m. Marchandiſe de ſel. Le faux *ſaunage*; c'eſt le trafic du ſel qui n'eſt point gabelé, qui ſe fait en fraude des droits du Roi. *Salis improfeſſi venditio vel negotiatio*. Il eſt ſévèrement défendu par les Ordonnances. On condamne aux galères pour le faux *ſaunage*. Il n'eſt uſité qu'en cette phraſe.

SAUNER. v. act. Faire du ſel. *Sal conficere*. L'Ordonnance des Gabelles oblige les propriétaires des marais ſalans, à les *ſauner* ſuffiſamment pour y trouver dequoi fournir les greniers.

SAUNERIE. ſ. f. Lieu où ſe fait le ſel; endroit où ſont les bâtimens, maiſons, ſources, puits, fontaines ſalées, cours, bèrnes, fonds, & très-fonds & tous les inſtrumens pour fabriquer le ſel, où il y a magazin de ſel. *Salina*, *ſalina*. Le Fèrmier des gabelles qui ſuccédera, ſera obligé de prendre les ſels reſtans des *ſauneries*. Nous nous réſèrvons la Juſtice des *ſauneries*. BAIL DES GAB. La plus belle des *ſauneries* eſt à Salins. On y fait pour plus de quatre mille francs de ſel tous les jours.

SAUNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait le ſel, ou qui en trafique. *Salarius*, *ſalinator*. On l'appelle Faux-*Saûnier*, quand il le débite en fraudant les droits du Roi. *Illegitimus ſalis venditor*.

On dit provèrbialement, Il ſe fait payer comme un *ſaûnier*; pour dire, tout comptant, parce que ces gens-là ne font point de crédit. *Numerata pecunia curat ſat ſfieri*.

SAUNIÈRE. ſ. f. Eſt une grôſſe ſalière de bois qu'on pend à un des côtez de la cheminée, où l'on met le ſel pour l'uſage ordinaire de la cuiſine. *Vas ſalarium*.

SAVOCA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un chateau. *Savoca*. Elle eſt dans la vallée de Démona, en Sicile, ſur une petite rivière qui porte ſon nom, & à huit lieuës de Meſſine, vèrs le midi.

SAVOIR. Voyez SÇAVOIR.

SAVOLAX. ſ. m. Nom propre d'une province de la Finlande, en Suéde. *Savolaxia*. Elle eſt entre la Kexhalmie, la Carélie, la Thavaſtie & la Cajanie. Le *Savolax* eſt un grand pays, mais plein de bois, de lacs & de marais, & préſque déſert, le bourg de Nyſlot en eſt le lieu principal. MATY.

SAVON. ſ. f. Pâte ou compoſition dont on ſe ſèrt pour blanchir le linge, & à d'autres uſages. *Sapo*, *Smegma*. Elle eſt faite de cendres de chêne, & de quelques-autres végétaux, & de chaux vive. On y mêle de l'huile, du marc d'olives, de la graiſſe, ou du ſuif, dont la différente quantité ou qualité fait la différence des *ſavons* de Caſtres, de Gênes, & aûtres; du *ſavon* blanc, & du *ſavon* noir. Les Teinturiers ne peuvent employer autre *ſavon* que celui de Gênes & d'Alican.

Ce mot vient de *ſapo*, vieux mot François. Les Anciens appelloient *ſapo Gallicus*, le *ſavon* blanc. Quelques-uns le dérivent de *ſavon*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie la même choſe.

SAVON, ſignifie auſſi l'action de ſavonner. Cette dentelle s'en eſt allée en deux *ſavons*, c'eſt-à-dire en deux blanchiſſages. *Duobus elutionibus detritum eſt textum denticulatum*.

SAVON DES PHILOSOPHES: Tèrme de Philoſophie hèrmétique, ce ſont les préparations & purgations Philoſophiques; autrement le mèrcure hèrmétique. DICT. HÈRM. *Sapo philoſophicus*.

SAVONA, SAONA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Antilles. *Savona*. Elle eſt petite, mal peuplée, & ſituée ſur la côte méridionale de la Saint-Domingue, & elle appartient aux Eſpagnols. MATY.

SAVONE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Gènes en Italie. *Savona, Savo.* Elle eſt ſur la côte, entre Gènes & Albenga, à dix lieuës de chacune. *Savone* eſt la ſeconde ville de l'État, elle donna autrefois de la jalouſie à Gènes, qui en fit gâter le port, l'un des plus beaux de la mèr de Gènes. *Savone* eſt défenduë par deux citadelles, a un Évêché ſuffragant de Milan ; & elle a donné la naiſſance à trois Papes, Grégoire VII. Jule II. Sixte IV. MATY.

SAVONNAGE. ſ. m. Blanchiſſage par le moyen du ſavon. *Aqua diluta ſapone.* Il faut mettre ces rabâts au *ſavonnage*, laiſſer tremper le *ſavonnage*.

SAVONNER. v. act. Employer le ſavon pour blanchir le linge, pour dégraiſſer une étoffe, pour faire la barbe. *Linteum ſapone eluere, abluere.* La ſervante eſt allée *ſavonner* à la rivière. On *ſavonne* le menu linge, quoiqu'il ait été à la leſcive.

SAVONNER ſe dit figurément de tout ce qui nettoye. *Purgare, Mundare.* L'eau de Bourbon, parcourant les viſcéres, *ſavonne* les glandules & les fibres accablées ſous des viſcoſitez envieillies, & rend aux parties ſolides leur oſcillation & leur premier reſſort.

SAVONNER, ſe dit auſſi populairement pour ſignifier. Battre. *Male excipere.* Les écoliers quand ils ont battu un camarade, diſent, Je l'ai bien *ſavonné*.

SAVONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Intinctus vel elutus ſapone.*

SAVONNERIE. ſ. f. Lieu où l'on fait du ſavon. Grand bâtiment en longueur avec réſervoir à huile & ſoude, cuve & fourneaux au rès de chauſſée, pour faire le ſavon, avec pluſieurs étages, où ſont les miſes pour le figer, & ſéchoir pour le ſécher. Une des plus belles *ſavonneries* de France, eſt celle de la Napoule, port de mèr près de Cannes en Provence. DAVILER. A Paris c'eſt un lieu ainſi nommé, où l'on fait des tapiſſeries maintenant. *Saponaria.* Les piéces de toiles qu'on blanchit à la *Savonnerie.* MASCUR.

SAVONNETTE. ſ. f. Petite boule de ſavon préparé pour faire la barbe, & laver le viſage & les mains. *Saponis globulus.* Les *ſavonnettes* les plus eſtimées ſont celles de Boulogne. Les dégraiſſeurs ſe ſervent auſſi de *ſavonettes*.

On appelle ironiquement les charges de Secretaire du Roi, une *ſavonette à vilain.* Voyez Ménage, Vie du Père Ayrault, pag. 124. à la marge. *Ignobilium ſapo.*

SAVONNIER. ſ. m. Arbre qui croît aux iſles Antilles & en pluſieurs autres lieux de l'Amérique. Il a ſon bois mou & fragile, & ſes branches tortuës. Ses feuilles ſont oblongues, d'un vèrd gai, non dentelées, luiſantes. Ses fleurs ſont petites, ſon fruit eſt rond, jaunâtre, gros comme une prune, luiſant, tranſparent, ayant une chair lente, glutineuſe, qui tient lieu de ſavon, très-amère : ce fruit renferme un noyau noir, dur, & qui peut ſe polir. Marcgrave l'appelle *quiti*, & C. Bauhin *nucula ſaponaria non edules.* Le fruit du *ſavonnier* rend l'eau blanche & écumeuſe. On s'en ſert pour blanchir le linge, d'où vient qu'on appelle communément ce fruit, *pomme de ſavon*, & l'arbre *ſavonnier.* Les noyaux ſont employez à faire de fort beaux chapelets qui ſemblent de l'ébéne ; ils ſont fort durs ; & durent long-tems.

SAVOUREMENT. ſ. m. Action qui fait goûter lentement & avec plaiſir la ſaveur des viandes & des liqueurs. *Guſtatio, ſaporis probatio, guſtationis ſuavitas.* Les goulus ſe privent du plaiſir du *ſavourement* du bon vin. On doute de l'uſage de ce mot.

SAVOURER. v. act. Juger par l'organe du gout de la différente ſaveur des corps ; goûter avec attention, & avec plaiſir. *Guſtare, ſapere.* Il faut *ſavourer* à loiſir les vins dont ont fait l'eſſai, pour en bien connoître la différence. Les goulus avalent les viandes ſans les *ſavourer.*

On dit auſſi figurement, *ſavourer* les plaiſirs. ABLANC. Pour dire, les faire durer long-tems, & en gouter toute la délicateſſe. *Deguſtare, libare libidines.* Eſt-il rien de plus doux que d'avoir un ami fidelle qui *ſavoure* toutes vos joies, & prend part à tous vos chagrins. S. ÉVR.

Là, le Prédicateur entouré de flatteurs,
De cent ſôts compliments ſavouroit *les douceurs.* VILL.

Mon âme ſur ma lévre étoit lors toute entiére,
Pour ſavourer *le miel qui ſur la vôtre étoit.* VOIT.

SAVOURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Guſtatus, deguſtatus.*

SAVOURET. ſ. m. Os où il y a beaucoup de moëlle, dont les pauvres gens font du potage. *Os medullatum.*

SAVOUREUX, EUSE. adj. Ce têrme, dans le Dogmatique, ſe dit de tout corps qui a de la ſaveur. *Sapidus, guſtui jucundus, gratus.* La forme du corps *ſavoureux* conſiſte dans la groſſeur figure & mouvement de ſes parties. ROH. Un corps *ſavoureux* eſt celui qui eſt capable de produire quelque eſpéce de goût, lorſqu'il touche la langue. Ceux qui n'y produiſent aucune ſenſation s'appellent inſipides. HARRIS. Hors de là, *ſavoureux* ſe dit pour ſignifier ; qui a bonne ſaveur, qui eſt d'un goût exquis, qui flatte le gout. Les perdrix, les ſoles, les champignons, ſont fort *ſavoureux.* Les bons melons ſont les plus *ſavoureux* de tous les fruits. Un baiſer *ſavoureux.* BENS. pour dire, un baiſer délicieux.

SAVOUREUSEMENT. adj. En ſavourant. *Sapidè.* Boire *ſavoureuſement*, manger *ſavoureuſement.*

SAVOYARD, ARDE. ſ. m. & f. Qui eſt de Savoye. *Sabaudus.* Les *Savoyards* ſont laborieux & durs au travail. Les *Savoyards* ſont les déſcendans des Centrons, des Garocelles, des Brannovices, des Antuates, ou Nautuates, des Latobriges, des Fomates & des Allobroges. CORN. Plus de quatre-vingts Hiſtoriens, tant François, qu'Allemans, *Savoyards* & Italiens ont écrit que l'illuſtre maiſon de Savoye vient de Witikind le Grand, Duc de Saxe. ID.

SAVOYARDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe d'un iſabelle couvèrt rouge-mort & jaune. MORIN.

SAVOYE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Europe. *Sabaudia.*

SAVOYE PROPRE. C'eſt une contrée de la Savoye. *Sabaudia propria.* Elle eſt entre le Genevois, le Faucigny, la Tarentaiſe, la Morienne, le Dauphiné & le Bugey. Chambery, capitale, Montmélian, Aix & Rumilly en ſont les lieux principaux. MATY.

Les États de SAVOYE. *Status Sabaudicus, Sabaudica ditio.* C'eſt un État ſouverain de l'Europe. Il eſt borné au nord par le pays de Gex, la petite République de Genéve, & le lac de ce nom, qui le ſépare du pays des Suiſſes ; il a au couchant le Bugey, le Dauphiné & la Provence, au ſud la mèr Méditerranée, & au levant les États de Gennes, le Montferrat Mantouan, le Duché de Milan & le pays de Vaiais. Cèt État eſt en partie deçà les Alpes, & en partie delà ces montagnes ; il comprend le Duché de Savoye, la Principaute de Piémont ; celle d'Oneille avec ſes dépendances, le Comté de Nice, & le Montferrat Savoyard. Il y a dans ces États trois Tribunaux ſuprêmes de Juſtice qu'on nomme Sénats, & ils ont leurs ſiéges à Turin, à Chambery, & à Nice. Le Duc de Savoye Souverain de cet État, le poſſéde par droit de ſucceſſion, le gouvèrne avec un pouvoir abſolu, il porte le titre de Vicaire perpetuel de l'Empire en Italie, & celui de Roi de Chipres, quoiqu'il n'ait jamais eu de ce Royaume que le droit ſans poſſeſſion ; & on lui donne à cauſe de cet ancien droit le nom d'Alteſſe Royale. ID. & la Ducheſſe s'appelle Madame Royale.

Le Duché de SAVOYE. *Sabaudia, Sabaudiæ Ducatus.* C'eſt la partie ſeptentrionale des États du Duc de Savoye : elle eſt ſéparée du Piémont & de ſes annéxes par les Alpes, & elle renferme huit petites provinces, les Duchez de Chablais, de Genevois, de Savoye propre & d'Aouſte, la Baronie de Faucigny, les Comtez de Tarentaiſe & de Morienne, & la partie du Bugey, qui eſt à l'orient du Rhône. L'air de ce pays eſt aſſez froid, à cauſe des hautes montagnes dont il eſt rempli. Il ne laiſſe pas d'être bien peuplé, & aſſez fértile en blé & en vin dans les vallons, & en bons pâturages dans les montagnes. La *Savoye* eſt baignée par le Rhône, l'Iſére, l'Arve & l'Arc, & ſes villes principales ſont Chambery capitale, Monſtiers, Saint-Jean de Morienne, Aouſte, Montmélian, Annecy, Évian, Thonnon, Aix, &c. MATY.

Quelques-uns croyent que *Savoye* vient de l'ancienne *Sabara* ville de Ligurie.

SAVOYSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Ce mot ſe trouve dans Moreri à l'article de Genéve pour Savoyard, arde ; mais ce n'eſt pas l'ordinaire de s'en ſervir. *Sabaudus, a.* Charles Emmanuel Duc de Savoye tenta de ſurprendre Genéve. D'Albigni ſon Lieutenant Général deçà les monts & Gouvèrneur de Savoye, en avoit conçu le deſſein. Bérnolière ou Brunaulieu Gouvèrneur de Bons, acheva de le former. Le premier choiſit 1200 hommes le 22e Décembre l'an de 1602. les conduiſit au piéd des murailles, leur fit planter des échelles d'une mèrveilleuſe ſtructure, & en vit monter 300 bien armez. C'étoit ſur les deux heures après minuit. Bérnolière qui conduiſit l'entrepriſe, ſurprit celui qui faiſoit la ſentinelle, lui arracha le mot du guet, puis le tua & ſe mit à ſa place. Il traita de même celui qui faiſoit la ronde ; mais il laiſſa imprudemment échaper le garçon qui portoit la lantèrne. Celui-ci donna l'allarme au corps de garde & à la ville, & les habitans chaſſérent les *Savoyſiens*, dont il y en eut 500 de tuez. MORERI.

SAUPIQUET. ſ. m. Mèts aſſaiſonné avec du ſel & des épices, pour irriter l'appétit. *Intinctus, embamma.* Il ſe dit de toutes ſortes de ſaûces qui ſont de haut goût.

Ou que l'autre qui fit en vers un ſaupiquet. RÉGNIER.

SAUPOUDRER. v. act. Jetter du ſel égrugé ou battu ſur quelque viande. *Sale pulverare, reſpergere.* On le dit auſſi des autres aſſaiſonnemens qui ſe font avec quelques menuës poudres qu'on épand deſſus, comme de la poudre de champignons, du poivre

battu,

battu, &c. On *ſaupoudre* les choux de pâtiſſerie avec de la nompareille de Sedan.

SAUPOUDRER. Tèrme de Jardinier, c'eſt couvrir légèrement de fumier ſèc. *Leviter ſtercorare.* En *ſaupoudrant* les chicorées, & les laituës, on les garentit du tort que les premières gelées leur peuvent faire. LA QUINT.

SAUR. adj. m. Qui ſe dit par contradiction de *ſaure.* Il ſignifie, qui eſt de couleur jaûne tirant ſur le brun, ou de couleur dorée & obſcure. *Fumigatus, infuſcatus.* Hareng ſalé & ſeché à la fumée. *Harengus infumatus.* On l'appelle auſſi hareng *ſauret*, & on écrit plus ordinairement hareng *ſor*, que hareng *ſauret.* Les Fruitières appellent un *hareng ſaur*, de l'appétit.

Ce mot vient de *ſaur*, qui en vieille langue Gothique ſignifie *couleur rouſſe & enfumée*, comme dit Ménage après Scaliger. D'aûtres le dérivent de *inſolatus*, comme qui diroit *halé & brûlé du ſoleil.* Borel le dérive de *ſaulrir*, qui ſignifioit *ſaler*; ou bien de *ſaveur*, parce qu'on ſaure le hareng pour le rendre de plus haut goût.

On dit provèrbialement pour reprocher à une pèrſonne ſa maigreur, qu'elle eſt maigre comme un hareng *ſauret. Macilentus ut harengus infumatus.*

SAUR, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau pendant ſa première année, où il porte encore ſon premier pennage qui eſt roux. *Accipiter hornus.* Il ne ſe dit que des oiſeaux de paſſage, & non des branchiers & des niais.

SAURA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Iſaura, Iſauropolis, Claudiopolis.* Elle eſt dans la Caramanie, à quinze lieuës de Cogni, du côté du couchant. Elle a un Évêché ſuffragant de Cogni. MATY.

SAURAGE. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de la première année d'un oiſeau quel qu'il ſoit, & qui n'a pas encore mué. *Primus avis annus.* L'oiſeau croît toute l'année du *ſauvage.*

SAURE. adj. de tout genre. De couleur jaûne obſcur, & qui tire ſur le brun. Il ne ſe dit guère que des chevaux. Un cheval *ſaure. Equus fulvus.*

SAUREL, rivière. Voyez Richelieu.

SAURER. v. act. Ménage dit *ſaurir.* Faire ſécher des harengs. On *ſaure* les harengs à la fumée. Cela les rend un peu jaûnes & ſaurs. *Harengos ruſare, fumigare.*

SAURIR. Vieux vèrb. act. Saler, venant de *ſaulrir* & *ſalire.* C'eſt auſſi boucaner ou mettre à la fumée quelque viande: ou de *ſaverir*, mettre en ſaveur; mais le premier me ſemble meilleur. Ainſi ſaulciſſe, ſaulpiquet, ſaulmure, &c. viennent de là. BOREL.

SAURLAND. ſ. m. Nom propre d'une des deux contrées qui compoſent le Duché de Weſtphalie. *Sauria, Saurlandia.* Elle appartient à l'Électeur de Cologne. Voyez WESTPHALIE Duché.

SAUROMATE. Voyez SARMATE.

SAUS. ſ. m. Fils de Mèrcure & de Rhené. *Saüs.* Il donna ſon nom à Samos, d'où celui-ci s'eſt fait en inſérant une *m* au milieu.

SAUSSAYE. ſ. f. Quelques-uns diſent *ſaulaye*; mais *ſauſſaye* eſt le véritable mot. Lieu planté des ſaules. Les *ſauſſayes* ſont de fort bon revenu.

La pleine retentit, la ſauſſaye *en raiſonne.* P. LE MOINE.

Ce mot vient de *ſalicetum.*

SAUSSENBERG. ſ. m. Chateau fort ancien en Allemagne. *Sauſſenberga.* C'étoit la réſidence des Marquis de Bade-Hochbèrg. La Seigneurie de *Sauſſenberg* eſt entre celles de Radenvveilèr & de Rothelin. AUDIFFRET. CORN.

SAUSSILANGES. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un Monaſtère célébre. *Celſiniacus, Celſinice, Celſiniana.* Il eſt dans l'Auvèrgne, en France, à ſept lieuës de Clèrmont, du côté du ſud. MATY.

SAUSISSON. ſ. m. Voyez SAUCISSON.

SAUSTIA. ſ. f. Nom propre d'une Ville de la Natolie, en Aſie. *Sebaſtia.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée dans l'Amaſie, environ à vingt-trois lieuës de Sivva ou Svvas, du côté du levant, & au piéd de la montagne de *Sauſtia*, appellée anciennement *Argaus mons.* MATY.

SAUT. ſ. m. Action de ſauter; mouvement par lequel on ſaûte; élancement qui ſe fait par une prompte & violente ſecouſſe du corps, qui l'éleve, ſans qu'aucune de ſes jambes touche à tèrre. *Saltus, ſaltatio.* Il ſe dit des hommes & des animaux. Les Baladins & Danſeurs de corde font des *ſauts* périlleux, ils imitent le *ſaut* du mouton, le *ſaut* de la carpe, le *ſaut* du crapaut. Les Meuniérs ont un *ſaut* qui leur eſt particulier pour monter ſur leurs mulèts, qu'on appelle le *ſaut de Meunier.*

SAUT, ſe dit d'un pas de balèt, des danſes par haut, où l'on èleve en même tems ſon corps & ſes deux piéds en l'air pour friſer la cabriole: ce qui ſe fait ordinairement à la fin d'un couplet, & pour marquer les doubles cadences. *Tripudiatio.* Le *ſaut ſimple*, ou *pas ſauté*, c'eſt lorſque les jambes étant *en l'air* ne font aucun mouvement, ſoit qu'il ſe faſſe en avant, *en arrière*, ou de *côté.* Le *ſaut battu*, c'eſt lorſque les jambes étant *en l'air*, *les talons* battent l'un contre l'aûtre, une ou pluſieurs fois: & quand on paſſe les jambes l'une pardeſſus l'aûtre par trois fois, *cela s'appelle entrechat.* Le *ſaut de Baſque* eſt un coupé ſauté en tournant. On appelle auſſi le *ſaut majeur*, *cabriole*, quand on remuë *les* piéds en l'air, & quelques-uns l'appellent *cadence*; & les Latins *clauſula.* On appelle auſſi une danſe, les *ſauts de Bourdeaux*, & il y a eu une étoffe de ce même nom.

En tèrmes de Manége un *pas* & un *ſaut* ſe dit d'un air relevé d'un cheval qui manie par haut, qui marque une courbette entre deux *ſauts*, ou cabrioles; en telle ſorte qu'il leve le devant, & ruë des piéds de dèrrière. Deux pas & un *ſaut* eſt un manége compoſé de deux courbettes tèrminées par une cabriole. On dit auſſi, qu'un cheval va par bonds & par *ſauts*, quand il va à courbettes & à cabrioles. *Crurum ex orbe glomeratio.*

On dit hypèrboliquement de celui qui eſt allé loger en un lieu fort éloigné, qu'il a fait un beau *ſaut. Longè proſiliit.* Phaéton & Vulcain, quand ils furent précipitez du ciel, firent un beau *ſaut.* Un Baſque pour faire un méſſage ne fait qu'un *ſaut*, c'eſt-à-dire, il revient fort vite. On dit auſſi d'un homme fort matinal, qu'il le faut prendre au *ſaut* du lit.

SAUT, ſe dit figurément en chôſes morales, d'une réſolution qu'on prend enfin ſur une entrepriſe dont l'évenement eſt fort dangereux. *Propoſitum periculoſum.* Il a balancé long-tems s'il entreroit dans cette affaire, mais enfin il a fait le *ſaut.* Il ſe prend plus ordinairement en mauvaiſe part. Céſar au paſſage du Rubicon fit le *ſaut*, il ſe déclara contre ſa partie.

SAUT, ſe dit auſſi au figuré d'un homme qui a été élevé à une haute dignité, ſans paſſer par les degrez inférieurs, car alors on dit, qu'il y eſt monté tout d'un *ſaut. Ad ſummum manus ſubita proveƈtio, per ſaltum promori.*

On dit d'un homme, qui ne ſuit que l'impétuoſité de ſon imagination dans ce qu'il dit, & dans ce qu'il écrit, ſans garder aucun ordre, aucune liaiſon, qu'il ne va que par *ſauts* & par bonds. *Saltuatim.*

SAUT, ſe dit auſſi des caſcades, des chûtes d'eau, ſoit artificielles, ſoit naturelles. *Præceps aquæ lapſus.* Les Cataractes du Nil ſont des *ſauts* que fait cette rivière de fort haut. Le Tigre, l'Euphrate, la rivière de Saint-Laurent, ne ſont point navigables, à cauſe des *ſauts* fréquens qui s'y rencontrent. On appelle auſſi *ſaut* de moulin, la chûte d'eau qui le fait aller.

On le dit auſſi de l'inégalité d'un pays où il y a force cahots. *Succuſſus.* Rabelais ne voulut point pardonner à ſa mort aux *ſauts* de Brie, & aux échaliers de Bèrry.

On dit auſſi, qu'on a fait faire le *ſaut* à une demi-lune, à un baſtion; pour dire, qu'on y a fait jouer un fourneau. *Propugnaculum evertere.*

On dit auſſi, qu'on fera faire le *ſaut* à une tour, à une maiſon qui bouche la vûë; pour dire, qu'il la faudra râſer, démolir. *Subvertere.* En tèrmes de Marine donner un *ſaut* à la bouline, c'eſt larguer d'un piéd ou deux la manœuvre qu'on appelle bouline.

SAUT DE BRETON. C'eſt le *ſaut*, la chûte d'un homme qu'on fait tomber par un cèrtain tour de lute. *Saltus Britonicus.* Il lui a fait faire le *ſaut* de Breton. Cela s'appelle auſſi donner le croc en jambe.

Faire le ſaut d'Allemand. C'eſt aller de la table au lit. *Germanicus ſaltus, e menſa ad lectum.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a fait le *ſaut* en l'air; pour dire, qu'il a été pendu.

D'un *prinſaut.* adv. Tout d'abord. Il eſt parvenu de *prinſaut* à cette charge, à cette dignité, ſans paſſer par les dégrez. Il vaut mieux dire, de plein *ſaut*, tout d'un *ſaut. Unico, vel ex æquo ſaltu.*

SAUT, ſe dit en muſique. Par *ſaut* ou en ſaûtant, c'eſt quand le chant ne va point par dégrez conjoints, mais par degrez diſjoints, ou quand entre chaque note il y a intèrvalle de 4e. ou de 5e ou de 6e &c. & du moins de 3e. BROSSARD. Il y a deux ſortes de *ſauts.* Les *ſauts* réguliers, & les *ſauts* irréguliers. Les *ſauts* réguliers ſont ceux de 3e majeure & mineure, ſoit naturellement, ſoit accidentellement, de 4e de 5e de 6e mineure & d'octave & tout cela tant en deſcendant qu'en montant. Les *ſauts* irréguliers ſont ceux de triton, de 6e majeure, de 7e majeure & mineure, de 9e, de 10e & généralement tous ceux qui paſſent l'etenduë de l'octave, à moins que ce ne ſoit pour les Inſtrumens. Outre ceux-là, il y en a qu'on peut appeller pèrmis mais dont il faut uſer avec diſcrétion: ce ſont les *ſauts* de quatre diminuée & de 7e diminuée, mais toujours en deſcendant & très rarement en montant. En un mot tout intèrvalle dont les ſons peuvent être entonnez aiſément & naturellement, par la voix de l'homme, ſont bons, réguliers & permis, & tous ceux qui ne s'entonnent qu'avec peine, avec art, avec réflexion ſont irrégu-

liers, mauvais & défendus, & l'on ne doit les employer dans la ſuite d'un chant que fort rarement; ou à moins qu'il n'y ait entre deux un ſilence aſſez conſidérable pour que l'idée du premier de ces ſons ſoit entiérement éffacée, avant qu'on entonne le ſecond. BROSSARD.

SAUT. Voyez SAULT.

SAUT. Vieux mot. Troiſiéme pèrſonne du préſent de l'indicatif, du vèrbe ſauver. Il ſauve. *Perceval.*

De ce fait-il, ſe Diex me ſaut. BOREL.

SAUT, & SAULX, ſauvé. BOREL. *Servatus.* C'eſt un vieux mot.

SAUTANT. adj. Qui ſe dit en tèrmes de Blâſon, de la chévre & du boue, lorſqu'on les répreſente en la même aſſiete que les lions rampans. *In decuſſim trajectus.*

SAUTELANT, ANTE. adj. Qui fait pluſieurs petits ſaûts, comme les pies, les écurieux, les ſinges, qui vont de branche en branche en ſautant. *Saltitans.*

SAUTELER, ou SAUTILLER. vèrb. act. Faire pluſieurs petits ſaûts. *Saltitare, ſubſilire, ſubſultare.* Les petits cailloux ne font que friſer le deſſus de l'eau, ou *ſauteler* à petits bonds ſur les vagues. ABL.

Quand un homme change bruſquement de matière dans la convèrſation, & qu'il n'obſèrve aucune liaiſon, aucun ordre dans ſes diſcours, on dit qu'il ne fait que *ſautiller. Aliud ex alio quærere.*

SAUTELLE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. C'eſt un ſarment qu'on tranſplante avec ſa racine. *Viviradix.*

SAUTER. v. act. & n. S'élever avec éffort, ou s'élancer d'un lieu à un autre, faire un éffort éxtraordinaire pour tranſporter ſon corps d'un lieu à un autre par une ſeule ſecouſſe. *Inſilire.* La puce *ſaûte* 200 fois la hauteur de ſon corps par la vèrtu élaſtique d'un petit reſſort qu'on appèrçoit avec le microſcope, comme l'a décrit M. HOOK dans ſa Micrographie. Les ſinges, les écurieux *ſautent* de branche en branche. Il y a des Bâteleurs qui font profeſſion de *ſauter* & de danſer. Les Anciens s'exerçoient à courir, *ſauter* & lutter. Il a gagé de *ſauter* ce foſſé à joints piéds, de *ſauter* tant de ſemelles, de *ſauter* à cloche-piéd. Les Voltigeurs *ſautent* en ſelle ſans étriers. On ſe réjouit fort dans cette maiſon, on n'y fait que danſer, *ſauter* & baller.

On dit auſſi; *ſauter* à bas du lit; pour dire, Se lever. *Deſilire. Sauter* en piéds; pour dire, ſe lever, & demander audience. *Sauter* de joie, pour dire, être ému ou ſurpris de quelque bonne nouvelle. Cette mère a *ſauté* au cou de ſon fils pour le careſſer.

SAUTER, en tèrme de Marine eſt fort uſité pour aller. Car on dit ordinairement lorſqu'on commande, *ſaûte* ſur ce point; *ſaûte* ſur le beaupré; *ſaute* ſur la vèrgue pour alléger les cargues-fond.

On dit auſſi le vent *ſauta*, c'eſt-à-dire, changea & paſſa d'un rumb à l'aûtre. Le vent qui étoit NO, *ſauta* au NE, c'eſt-à-dire, qu'il ſe fit nord-eſt. On dit encore le tems fut très rude, & les vents *ſautèrent* tellement de rumb en rumb, qu'en dix horloges ils firent le tour de la bouſſole. Le vaiſſeau à *ſauté* en l'air. *Sauter à* l'arbordage. AUBIN. Les vents du NO ayant *ſauté* à ENE nous auroient empêché de doubler l'iſle une demie heure plus tard. FRÉZIER, *p.* 44.

SAUTER, ſignifie auſſi, Tomber ou faire tomber, précipiter, chaſſer; arracher. *Extrudere, detrudere.* On lui a fait *ſauter* les fenêtres, *ſauter* les montées, les degrez. On a fait *ſauter* la tête de deſſus les épaules à ce Gentilhomme. On a fait *ſauter* la cérvelle à ce déſèrteur. On lui a fait *ſauter* un œil hors de la tête.

SAUTER, en tèrmes de Billard, ſe dit d'une bille qui tombe hors du tapis, ou de la table du billard, non pas en entrant dans une belouſe, mais en s'élévant par deſſus la bande. *Deſilire*, faire *ſauter*, c'eſt faire faire ce mouvement-là à une bille. *Ejicere.* Quelquefois les deux billes *ſautent.*

SAUTER, ſignifie auſſi, S'échaper, ſe ſauver. *Evadere, aufugere.* Cette Religieuſe a *ſauté* les murailles. Ces priſonniers ont rompu un barreau, & ont *ſauté* par la fenêtre de leur chambre.

SAUTER, ſignifie auſſi, Aſſaillir, ſe jetter ſur quelqu'un. *Invadere, irruere.* Les Sergens ont *ſauté* au collet de cet homme pour le mettre priſonnier. Si vous dites quelque chôſe à cette femme contre ſon honneur, ou ſa beauté, elle vous *ſautera* aux yeux, au viſage. On dit auſſi qu'une chôſe *ſaute* aux yeux, qu'elle crève les yeux, quand elle eſt claire, viſible & certaine.

SAUTER, ſignifie auſſi, Détruire, démolir quelque bâtiment. *Diruere, deſtruere, capere.* On fit jouer un fourneau qui fit *ſauter* ce Baſtion. On fit *ſauter* tous ceux qui étoient ſur ce ravelin. Ce vieux chateau gâte la ſymmétrie de ce nouveau bâtiment, on le fera *ſauter.* Ce bois offuſque la vûë de ce Palais, il faudra qu'il *ſaute*, qu'on l'abatte. Cette place n'eſt pas de défenſe, ſi on l'attaque, on la fera *ſauter* en huit jours, on la détruira.

SAUTER, ſe dit figurément en ce ſens; pour dire, Dépoſſeder. *A poſſeſſione dimovere, expellere, depellere.* Si ce débiteur ne me paye, je lui ferai *ſauter*, ſa tèrre ſa charge, tout ſon bien, je le ferai vendre, décréter. Ce prodigue avoit un beau patrimoine, il a fait ſi bien que tout a *ſauté*, a changé de maître.

On dit, Faire *ſauter* un mauvais lieu, un brelan, &c. pour dire, Chaſſer du quartier ceux qui tiennent de mauvais lieux, des brelans. *Evertere, extrudere.*

SAUTER, ſe dit auſſi de tous ceux qui paſſent d'une place inférieure à une plus élevée, ſans paſſer par celle du milieu. *Saltu, involare.* Il a *ſauté* de la charge d'Enſeigne à celle de Capitaine. Il a *ſauté* de la troiſiéme, en Philoſophie.

SAUTER, ſignifie encore, Paſſer légèrement ſur quelque chôſe, ne s'y arrêter pas, faire quelques omiſſions. *Prætermittere, obiter tractare, præterire, obmittere.* Quand un Imprimeur *ſaûte* un mot, cela corrompt tout le ſens. Cet écolier a *ſauté* la moitié de ſa leçon en la récitant. La promotion aux Ordres de ce Bénéficier eſt vicieuſe, il a *ſauté* par deſſus le Diaconat. *Promotus per ſaltum.* Quand on *ſaute* une propoſition des Élemens de Géométrie, on ne trouve plus ſon compte à la démonſtration des ſuivantes. On dit auſſi ſur mèr que le vent *ſaute*, lorſqu'il change, & qu'il paſſe d'un rumb à l'autre. Le tems fut fort rude, & les vents *ſautèrent* tellement de rumb en rumb, qu'en l'eſpace de 24 heures, ils firent tout le tour de la bouſſole. GUILLET.

SAUTER, ſignifie encore, N'avoir pas de conſtance, de fèrmeté; changer de profeſſion, d'occupation, de propos. *Lævis & inconſtantis animi eſſe, mutari.* Cet homme n'aprofondit aucune ſcience, il *ſaute* de l'une à l'aûtre, de la Théologie à la Juriſprudence, ou à la Phyſique. Cet Orateur a un diſcours qui n'a point de ſuite, il *ſaûte* de propos en propos, d'un diſcours à l'aûtre. Il a *ſauté* trop légèrement à cette nouvelle propoſition, ſa tranſition eſt trop bruſque. Cela s'appelle auſſi *ſauter* de branche en branche.

SAUTER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Cogere.* Je lui ferai *ſaûter* le bâton; pour dire, Il faudra qu'il faſſe malgré lui une telle chôſe que je déſire.

Un bel eſprit a ſauté *le bâton.* SENECÉ.

Cela le fera *ſaûter* aux nuës; pour dire, le mettra en colère. *Irâ ſubito excandeſcet.* Cela le fera *ſaûter* comme un Crapaut. On dit auſſi, Il recule, pour mieux *ſaûter*; c'eſt-à-dire, il temporiſe pour attendre une occaſion plus favorable de faire réüſſir ſon entrepriſe. On dit auſſi de celui qui a hérité de cent mille écus, Voilà cent mille écus qui lui *ont ſauté* au collet.

SAUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Saltatus, tripudiatus, detruſus.*

SAUTEREAU. ſ. maſc. C'eſt une petite languette de bois qui touche les cordes des claveſſins ou épinettes avec un petit bout de plume de corbeau, & qui porte par l'autre bout ſur l'extrémité des touches du clavier. *Fidicularis organi ſubſultans plectrum.* Il eſt auſſi garni d'un petit morceau de drap qui étouffe le ſon de la corde en retombant, quand on ne veut pas faire de tenuës.

SAUTEREAU, en tèrme de Guèrre, eſt une piéce d'artillerie qui n'eſt pas renforcée ſur la culaſſe, & qui eſt moins propre que les aûtres à tirer juſte. *Tormentum bellicum cauda levioris.*

SAUTERELLE. ſ. f. Petit inſecte volant & ſautillant qui gâte les blez & les jardins. *Locuſta.* Les *ſauterelles* ont ſix piéds. Elles produiſent des petits vèrs ronds comme un œuf, couvèrts d'une taye déliée, d'où les petites *ſauterelles* s'envolent. Elles font ces œufs dans des tèrres graſſes & crévaſſées, & on n'en voit point aux montagnes, ni aux tèrres maigres. La *ſauterelle* a des aîles quelquefois rouges, d'aûtres de couleur de pourpre, & d'aûtres tirant ſur le bleu & ſur le vèrd. Swammèrdam en décrit de 16 ſortes avec les nymphes, les vèrs & les œufs. Il y a peu de difference entre la *ſauterelle*, & la nymphe dont elle provient. Elle ne conſiſte qu'en ce que les aîles de la *ſauterelle* ſont étenduës & couchées le long de ſon corps, & que celles de la nymphe ſont pliées & enfermées dans quatre boutons; ce qui l'a fait appeller par Aldrovandus & Jonſton *locuſta impennis*; & quand les aîles viennent à pouſſer, *attabulus & aſellus.* L'eſtomac des *ſauterelles* eſt triple, & a beaucoup de raport avec celui des animaux qui ruminent. Leurs œufs ſont d'une ſubſtance à peu-près comme de la corne. Les mâles n'ont point de queuë, mais la femelle en a une, avec laquelle elle fait un trou dans la tèrre pour y cacher ſes œufs. C'eſt avec leurs aîles que les *ſauterelles* rendent un ſon, lorſqu'elles ont quitté la forme de nymphes, comme Caſſèrius aſſûre; mais il n'y a que les mâles qui chantent. Il s'en trouve une ſorte qui chante avec les aîles ſeulement, & une aûtre qui le fait avec les aîles & les jambes tout enſemble. Il paſſe ordinairement à Baſſara, ville de Pèrſe, quatre ou cinq fois l'année, une ſi prodigieuſe quantité de *ſauterelles*, qu'elles paroiſſent de loin comme un gros nuage, dont l'air eſt entiérement obſcurci. Quelquefois le vent les jet-

tc

te par deſſus l'Euphrate, elles vont mourir dans le déſert. Il en eſt venu auſſi de groſſes nuées d'Afrique en Italie, & en pluſieurs autres pays. En la Province de Xinſi à la Chine, il en vient en telle abondance, qu'elles déſolent tout, & là on leur fait une ſi cruelle guèrre, que perſonne n'eſt diſpenſé d'y aller.

On mange des *ſauterelles* en bien des endroits, par éxemple en Paleſtine: S. Jean en mangeoit dans ſon déſert. Matth. III. 4. A la vérité quelques Auteurs ſe ſont donné la libèrté de changer en cet endroit, le mot ἀκρίδες, des *ſauterelles*, en ὄξυρίδες, des *gateaux*, ou en κηρίδες, une éſpéce de poiſſon, appellée par quelques-uns de nos Auteurs *chevrette* ou *crevette*; ou bien en ἀχράδες *des poires ſauvages*, mais tous ces changemens & les autres, dont nous avons parlé au mot ACRIDOPHAGE ſont de vraies corruptions. Les Ebionites liſoient dans le faux Évangile qu'ils attribuoient à S. Matthieu: Sa nourriture étoit de miel ſauvage d'un gout ſemblable à celui de la manne, comme un gâteau fait avec de l'huile. S. Épiphane qui le raporte, le condamne; & ajoûte: *Ils changent ainſi la parole de vérité en menſonge, & des ſauterelles, en des gâteaux faits avec du miel.* Voyez au mot ACRIDOPHAGE. Moyſe au Lév. XI. 22. pèrmet de manger des *ſauterelles*, preuve que c'étoit l'uſage dans les contrées où il écrivoit, & où il conduiſoit le peuple pour lequel il faiſoit cette loi. Un Auteur anonyme a écrit depuis peu que les *ſauterelles*, dont Saint Jean ſe nourriſſoit, étoient peut-être des écrevilles ou langouſtes. Il s'eſt trompé. Voyez ÉCRÉVISSE. Chez les Orientaux, c'eſt la coutume de ſervir ſur table des *ſauterelles*, du moins parmi les gens du commun. En Pèrſe & à la Chine le peuple mange des *ſauterelles* frittes au beurre. Si l'on en croit Diodore de Sicile cette nourriture eſt aſſez mal ſaine, & les peuples qui en uſent ne vivent pas longtems. Cependant Dioſcoride qui avoit voyagé chez ces peuples, & qui étoit né dans leur voiſinage, ne remarque rien de tel. On les mange frites au beurre, tant en Pèrſe, qu'à la Chine, & en un mot les Orientaux en ſont fort friands; Saint Adauman, dans ſa Déſcription de la Tèrre-ſainte dit qu'au lieu où ſaint Jean vivoit dans le déſert, il y avoit des *ſauterelles*, dont les pauvres vivoient, les faiſant cuire avec de l'huile & des arbres dont les feuilles larges & longues avoient la couleur du lait, & le goût du miel. Les *ſauterelles* par le moyen des muſcles de leurs jambes peuvent ſaûter 200 fois plus haut que la longueur de leur corps. En Latin *ſaltatricula locuſta*. En quelques lieux on l'appelle *l'aouſtrelle*, parcequ'elle vient au mois d'Aouſt.

SAUTERELLE, eſt auſſi un inſtrument de Geometrie compoſé de deux régles de bois d'égale largeur & longueur, & aſſemblées par un de leurs bouts en charnière, comme un compas; de ſorte que ſes bras étant mobiles, il ſert à prendre & à tracer toutes ſortes d'angles. On l'appelle quelquefois fauſſe équèrre, ou équèrre mobile. DAVILER. *Gnomon*, ou *Norma plicatilis*.

SAUTERELLE GRADUÉE. La *ſauterelle graduée* eſt celle qui a autour du centre de ſes bras un demi-cèrcle gravé, & diviſé en 18 degrez; dont le diamètre eſt d'équèrre avec les côtez de ce bras; enſorte que le bout de l'aûtre bras étant coupé à angle droit juſqu'auprès du centre, marque à meſure qu'il ſe meut la quantité de degrez qu'a l'ouvèrture de l'angle qu'on prend. On l'appelle autrement *récipiangle* ou *pantomètre*, parce qu'elle ſert principalement à méſurer les angles avec ſes deux branches, comme un compas de propoſition.

On appelle auſſi *ſauterelle*, le zigzag, dont la conſtruction eſt éxpliquée à ZIGZAG. Elle ſert aux Médecins à expliquer l'allongement, & la contraction des muſcles. *Machina contractilis*.

SAUTEUR. ſ. m. SAUTEUSE. ſ. f. Qui s'éxèrce à ſaûter, qui en fait profeſſion. *Saltator*, *ſaltatrix*. Les Danſeurs de corde font toujours une entrée de *ſauteurs*.

SAUTEUR, en tèrmes de Manége, eſt un cheval qui manie aux airs relevez, qui fait des ſaûts avec ordre & obéïſſance entre deux piliers, qui va à cabrioles, & balotades, à crouppades. *Equus ex diſciplina paleſtrica ſaltator*. Ce *ſauteur* fait des ſaûts bien haut & bien ſoutenus, avec juſteſſe, & de même cadence. GUILLE.

On dit provèrbialement en ſe mocquant d'un hâbleur qui ſe vante de faire plus qu'il ne peut, Vous êtes un habile *ſauteur*.

SAUTILLER. v. n. Mouillez les deux *ll*. Faire de petits ſaûts. *Subſilire*, *ſaltitare*. Il y a bien des oiſeaux qui ne marchent pas, mais qui *ſautillent*. Cette fille eſt fort éveillée, elle eſt toujours ſur un pié, elle ne fait que *ſautiller*. Voyez SAUTELER.

En Muſique, il y a une éſpéce de mouvement, qui va toujours en *ſautillant*, ce qui ſe fait préſque toujours en triple & pointant la première de chaque méſure. On appelle auſſi en *ſautillant*, en Italien, *In ſaltarello*, lorſqu'on fait trois noires contre une blanche, comme dans le $\frac{3}{2}$. ou trois croches contre une noire, comme dans le $\frac{3}{4}$, ſur tout ſi la première note de chaque temps eſt pointée; c'eſt ainſi que ſont faites les forlanes de Véniſe, les Siciliennes, les gigues Angloiſes, & autres *danſes gaies*, dont l'air va en ſaûtant. BROSSARD.

SAUTOIR. ſ. m. Tèrme de Blaſon. *Deceſſis*. C'eſt une piéce honorable de l'Écu faite en forme de croix *Saint-André*, qu'on appelle autrement *croix Bourguignote*, ou *de Bourgogne*. Sa largeur ordinaire eſt le tièrs de l'Écu, quand elle eſt ſeule. Quelques-uns l'appellent auſſi *ſauteur*, ou *ſautour*. Il y a auſſi des *ſautoirs alaiſez* & des *ſautoirs en nombre*, qu'on poſe en différens endroits de l'Écu. Il s'en voit de *chargez*, d'*accompagnez*, d'*engrélez*, d'*endenchez*, d'*échiquetez* & *de pannes*, comme *vair* & *hermines*. C'étoit autrefois une piéce du harnois du Chevalier, qui étoit attachée à la ſelle de ſon cheval, & lui ſervoit d'étrier pour ſauter deſſus; ce qui lui a donné le nom de *ſautoir*. Il étoit fait de cordon de ſoie, ou d'une corde couvèrte d'une étoffe précieuſe. Le *ſautoir* étoit auſſi, ſelon quelques-uns, une paliſſade à fermer les parcs & les bois, où l'on tenoit des bêtes ſaûves. Mais Spelman dit au contraire, que c'étoit un inſtrument pour les prendre, ainſi appellé, *quod ſit in uſu in ſaltu*, parceque c'eſt un nom qu'on donnoit autrefois aux forêts, qui eſt demeuré encore à quelques-unes, comme à Saint-Benoit du *Saut*.

SAUVAGE. adj. m. & f. Farouche; qui ne ſe laiſſe pas approcher; qui n'eſt point apprivoiſé. *Ferus*, *ſilveſter*. Les cèrfs, les loups & préſque tous les animaux qui habitent les bois, & la campagne, ſont *ſauvages*; en ce ſens, ils ſont oppoſez à *domeſtiques*. Ceux qui prétendent parler éxactement ne confondent pas *bête ſauvage*, avec *animal ſauvage*. La raiſon eſt que les bêtes *ſauvages* ſont des bêtes féroces; & qu'un animal *ſauvage*, eſt ſimplement un animal qui fuit les hommes, & qui n'eſt point apprivoiſé.

Ce mot vient de l'Italien *ſalvagio*, qu'on a fait de *ſelvaticus*, ou *ſalvaticus*, dont ſe ſont ſèrvis les Auteurs de la baſſe Latinité. MÉNAGE.

Il y a des chevaux *ſauvages* qu'on a de la peine à dompter. *Equi agreſtes difficiles cicuratu*, *domitu*. Les châts domeſtiques deviennent *ſauvages*, quand ils ſont près des garennes. On appelle auſſi des châts *ſauvages*, ceux qui ne ſe laiſſent pas approcher, qui fuyent ſur les gouttières, &c. Quelques-uns tiennent que les animaux ne ſont ſauvages que par la connoiſſance qu'ils ont du mal que leur veulent faire les hommes. Ainſi on a dit que les premiers Voyageurs qui ont abordé aux iſles de l'Amérique, y ont trouvé des oiſeaux qui ſe laiſſoient prendre avec la main. Il n'y a guère de bêtes ſi *ſauvages* qu'on n'apprivoiſe avec de l'adreſſe & de la patience, quand on les éléve de jeuneſſe.

On appelle des oyes, des canards *ſauvages*, par oppoſition à ceux qu'on nourrit dans les baſſecours. *Anſeres*, *anates ſilveſtres*, *agreſtes*. Des pigeons *ſauvages*, ſont ceux des fuyes & des grands colombiers, qui vivent à la campagne, par oppoſition à ceux que les bourgeois nourriſſent dans un volet.

SAUVAGE, ſe dit auſſi des hommes èrrans, qui ſont ſans habitations réglées, ſans religion, ſans loi & ſans police, *Homines efferati*, *ſilveſtres*, *agreſtes*. Préſque toute l'Amerique, s'eſt trouvée peuplée de *Sauvages*. La plupart des *Sauvages* ſont Antropophages. Les *Sauvages* vont nuds, ils ſont velus, & couvèrts de poil.

SAUVAGE, ſe dit figurément en Morale, d'un homme qui fuit le monde, & qui chèrche la retraite. *Solitarius*. On le dit encore de ceux qui ont l'eſprit ou les mœurs fantaſques, ou farouches; qui ne ſe peuvent pas aiſément adoucir, ni civiliſer, ou gagner par la raiſon. *Moroſus*, *ſemiferus*. Un procédé honnête peut apprivoiſer les éſprits les plus *ſauvages*. BELL. Souvent, dans la ſolitude, on contracte une humeur *ſauvage*: à force d'être loin des hommes, on oublie l'humanité. FLÉCH. Je m'étois imaginé que vous étiez un *ſauvage* qu'on ne peut apprivoiſer. S. ÉVR. Une vèrtu ſi *ſauvage* n'eſt point en uſage dans le ſiécle où nous ſommes. BOIL. Il n'y a que les Héroïnes de Roman qui faſſent profeſſion d'une pudeur ſi *ſauvage*. S. ÉVR. Rome a eu des commencemens rudes & *ſauvages*; mais à la fin on y a vû toute la politeſſe des Grècs. S. ÉVR. Les Prédicateurs ne devroient point faire la piété plus affreuſe, & plus *ſauvage* qu'elle n'eſt en éffet. LE P. R. Il faut avoir l'éſprit noirci de mélancholie pour mener une vie *ſauvage*, & ſe tenir toujours dans l'obſcurité. S. ÉVR. Les Sçavans de profeſſion ont, dans leurs manières, je ne ſçai quoi de *ſauvage* & de groſſiér. BELL. *Neſcio quid rude & agreſte*.

Je ne ſuis point du tout pour ſes Prudes ſauvages,
Dont l'honneur eſt armé de griffes & de dents. MOL.

D'une vèrtu ſauvage *on craint le dur empire*. GORN.

Pourquoi cette vèrtu ſauvage,
Qui court à l'hopital, & n'eſt plus en uſage. BOIL.

Ce chagrin Philoſophe eſt un peu trop ſauvage. MOL.

On dit auſſi, qu'un mot, une phraſe, ou la conſtruction d'un

diſcours, ont quelque chôſe de *ſauvage*; quand il y a quelque chôſe de rude, à quoi on n'eſt pas accoutumé, & qui paroit étranger. *Aliquid inconcinnum.*

SAUVAGE, ſe dit auſſi à l'égard des plantes & des arbres, & déſigne celles qui croiſſent naturellement dans les bois, ou à la campagne, par oppoſition à celles qui ſont dans les jardins entées, cultivées. *Planta, vel arbuſcula ſilveſtris, agreſtis.* Un olivier, un figuier, un pommier *ſauvage*; de la chicorée, des laituës *ſauvages*. On dit auſſi, qu'un fruit a un goût *ſauvage*, quand il eſt revêche & âcre, quand il n'a pas été enté pour le rendre doux. On dit auſſi, un pays *ſauvage*, quand il eſt montueux, déſert, ſtérile, & point cultivé. J'ai enfin quitté ces climâts où la neige couvre la ſurface de la tèrre, & je ſuis ſorti de ces lieux *ſauvages*, pour aller habiter un air pur & ſerein. LE CH. DE MÉR. Oui, je l'ai vû ſortir de cet antre *ſauvage*.

LE SAUVAGE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet incarnat. Le *ſauvage* a pris ſa naiſſance à Paris, il porte le nom de celui qui l'a élevé, quelques-uns l'ont nommé le dromadère, d'autres l'ont appellé le grand Louis. C'eſt un œillet admirable; ſon incarnat n'eſt pourtant pas vif, mais ſon blanc eſt extrêmement fin; les feuilles de ſa fleur ſont larges & épaiſſes, ſes panaches ſont fort grôs & de piéces emportées, ſa rondeur eſt à eſtimer, mais ſa groſſeur quelquefois de quatorze pouces de tour, & ſa façon de fleurir en forme d'une eſpéce de dôme, le rendent ſans prix: ſa plante eſt forte & robuſte; ſes marcottes prennent facilement racine; ſon défaut eſt qu'il caſſe, ſi on ne lui laiſſe pluſieurs boutons, juſqu'à 6 ou 7, on s'en trouvera bien. MORIN.

SAUVAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'action par laquelle on ſauve les marchandiſes après un naufrage, ou de celles qu'on retrouve après les avoir jettées. *Salvatio, remigatio.* Par les Us & Coutumes de mèr, le tièrs des marchandiſes ſauvées appartient à ceux qui en ont fait le *ſauvage*. *Sauvage* ſignifie auſſi les frais du ſauvement, le payement qu'on donne à ceux qui ſauvent quelque chôſe, ou la part qu'ils ont à ce qu'ils ſauvent. AUBIN. *Pretium, merces ſervationis, remigationis.*

SAUVAGEON. ſ. m. Petit arbre qui eſt venu naturellement & ſans culture, ſur lequel on ente des fruits des autres arbres. *Inſitiva ſilveſtris arbor.* Les entes réüſſiſſent mieux ſur le *ſauvageon* que ſur le franc. On ente le plus ſouvent ſur un *ſauvageon* d'amandier ou de coignaſſier.

SAUVAGIN, INE. adj. Il n'a guère d'uſage. Goût de bête ſauvage priſe à la chaſſe. *Ferina redolentia.* On n'aime pas les poules d'eau, parce qu'elles ont le goût trop fort & trop *ſauvagin*.

Il eſt le plus ſouvent ſubſtantif. Cela ſent trop le *ſauvagin*. Cela ſent trop la *ſauvagine*. *Ferinam redolere.*

SAUVAGINE. ſ. f. collectif. Il ſignifie, Tous les oiſeaux, & toutes les bêtes qui ſentent le ſauvagin. *Ferina caro.* C'eſt un pays de lacs & d'étangs, tout y eſt plein de *ſauvagine*.

SAUVAGINE, ſe dit auſſi des peaux de quelques bêtes ſauvages, comme renards, fouïnes, martres, &c. *Ferarum ſpolia, pelles.* Trafiquer de *ſauvagine*.

SAUVÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salvius.* Saint Salve Évêque d'Amiens, que le Vulgaire appelle ſaint *Sauve*, eſt ſouvent confondu avec ſaint *Salvi* d'Alby, & Saint Salvius d'Angoulême. BAILLET. Il mourut le 28 d'Octobre vèrs l'an 615. ID. Voyez SALVY.

SAUVE, ou SAULVE. ſ. f. *Salvia, Salva.* Bourg de France, ſitué dans le Languedoc, ſur la Bidourle, à trois lieuës d'Anduſe, vèrs le couchant. MATY.

SAUVEGARDE. ſ. f. Protection que le Roi, ou la Juſtice donne à ceux qui implorent leur aſſiſtance contre l'oppreſſion des plus puiſſans. *Clientela, tutela.* Quand un plaideur eſt menacé, on lui donne une ſentence qui le met en la protection & en la *ſauvegarde* du Roi & de la Juſtice, & de la partie adverſe; c'eſt-à-dire, que s'il lui eſt fait quelque violence, on l'impute à cette partie. Les Lettres de Committimus & de Garde-gardienne ne ſont accordées qu'à ceux que le Roi a mis particulièrement en ſa protection & *ſauve-garde*.

SAUVEGARDE, eſt auſſi une éxemtion de logemens & paſſage de gens de guèrre, accordées par Lettres ou Brévet du Roi, ou d'un Général d'armée. *Regis diploma tutelare.* L'infraction de *ſauvegarde* eſt un cas royal dont les Prévôts des Maréchaux connoiſſent.

On appelle auſſi *ſauvegarde*, le ſoldat ou cavalier que le Général envoye dans un chateau, ou en une tèrre ennemie, pour la préſerver des inſultes des ſoldats, dans le paſſage ou le voiſinage des troupes. *Satelles.*

SAUVEGARDE, en tèrmes de Marine, eſt une corde qui ſauve, & qui garantit de quelque chôſe. *Funis tutelaris.* Par éxemple, c'eſt une corde qui ſert à marcher en ſureté ſur le mât du beaupré, lorſqu'on fait quelques manœuvres de la ſivadière, & du tourmantin. *Sauvegarde* du gouvèrnail, c'eſt un bout de corde, qui travèrſe la mêche du gouvèrnail, & qui eſt ſaiſie à l'arcaſſe du vaiſſeau. AUBIN. *Sauvegardes* ſe dit encore de deux cordes qu'on fait régner depuis les bouts de l'éperon juſques aux ſouſbarbes des boſſoirs. Elles ſèrvent à empêcher que les matelots qui ſont dans l'éperon pendant la tempête ne tombent à la mèr. ID.

SAUVE-MAJOUR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sylva-major.* Ce lieu eſt dans le Diocéſe de Bourdeaux, à ſix lieuës ou environ de Bourdeaux, dans le pays qu'on nomme des deux mèrs. Ce lieu s'appelloit Silve-Majour, qui ſignifie Grande forêt; de Silve-Majour on a fait *Sauve-Majour*; & il a donné ſon nom à une Congrégation de Bénédictins, dont on va parler.

La Congrégation de SAUVE-MAJOUR, fut établie vèrs la fin de l'XIe ſiécle par S. Gérard, Moine de Corbie, où il fut élevé dès ſon enfance, & où il fit profeſſion l'an 1048. ſous l'Abbé Foulques. Après un voyage qu'il fit à Rome avec ſon Abbé, il fut fait Sacriſtain de Corbie. Enſuite il fut Abbé de Saint Vincent de Laon, puis de S. Médard de Soiſſons. Il en fut chaſſé par un faux Moine nommé Pouce qui uſurpa l'Abbaye, ſoutenu par la Reine Bèrthe, femme de Philippe I. Il ſe retira dans les Etats de Guillaume VII, Comte de Poitièrs, & Duc de Guienne, qui voyant qu'il ne cherchoit qu'à vivre dans quelque ſolitude, entièrement ſéparé du monde, & inconnu aux hommes, lui donna *Sauve-Majour*. Gérard s'y rendit en 1077. Il bâtit un Monaſtère par les libéralitez du Duc, & il fut en état d'être habité l'an 1079. Il y reçut un grand nombre de diſciples, auſquels il donna la régle de S. Benoît. Son Monaſtère de *Sauve-Majour* n'étant pas aſſez grand pour contenir tous ceux qui ſe préſentoient, il en fonda d'autres, quatre en Arragon, & deux en Angleterre; mais tous dépendans de celui de *Sauve-Majour*. Piérre II. Abbé de *Sauve-Majour*, obtint d'Aléxandre III. l'an 1169, la confirmation de toutes les Égliſes, & des biens qui dépendoient de ce Monaſtère, ce qui fut confirmé par Celeſtin III; l'an 1197. Cette Congrégation avoit environ 30 Prieurez, & un grand nombre de Cures. L'Abbaye de *Sauve-Majour* appartient aujourd'hui aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui y entrèrent l'an 1660. La plupart des Prieurez qui en dépendoient, ſont préſentement des bénéfices ſimples. Le P. Papebroк dit, que ſelon l'ancienne Tradition de l'Abbaye de *Sauve-Majour*, S. Gérard y établit auſſi des Religieuſes. D'autres veulent qu'il n'y ait eu que des Oblates. Voyez les Bollandiſtes au 5 d'avril. Les *Acta SS. BB. Sæc. VI. Tom. II.* Baillet. Le P. Hélyot, T. V. C. 31.

SAUVE-RABAN. ſ. m. Tèrme de Marine. Anneau de corde qu'on met près des bouts des grandes vèrgues, afin d'empêcher que les rabans ne ſoient coupez par les écoutes des hunes. *Funium ſcanſilium tutamen.*

SAUVEMENT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *ſalut*. Il ſe trouve dans la Bible des Noëls: Quand elle porta le fruit de vie, ce fut pour notre *ſauvement*. *Salvatio, ſalus.*

Droit de *ſauvement* ou de vingtain, étoit autrefois un droit qui conſiſtoit en la vingtiéme partie du blé & du vin que les habitans ſont tenus de donner à leur Seigneur, à la charge de conſtruire & entretenir à ſes dépens les murailles du bourg ou de l'enclos du chateau pour leur ſureté, & la conſèrvation de leurs biens. SALVAING, *Traité de l'uſage des fiefs*, p. 222. & 231.

SAUVEMENT, ſe dit auſſi pour Sauvage, en tèrmes de Marine. AUBIN.

SAUVEOR. ſ. m. Vieux mot. Sauveur. BOREL. *Servator.*

SAUVER. v. act. Rendre ſain & ſauf; garentir, délivrer, préſèrver de quelque mal, de quelque danger de mort, de deſtruction, empêcher de périr. *Servare, præſtare ſalvum, reddere incolumem.* Ce Médecin a *ſauvé* la vie à ſon malade; ce Raporteur a ce criminel. Il a *ſauvé* les dépens à cette partie. Le Roi a donné grâce à cet homme, il l'a *ſauvé* de la corde. Ce cavalier a *ſauvé* la vie à celui qu'il ſecondoit, ou contre qui il ſe battoit. Les Paladins *ſauvoient* l'honneur des Dames à qui on vouloit faire violence. Les écluſes ont *ſauvé* la ville, empêché qu'elle ne fût priſe. Il entra dans la ville qu'il venoit de *ſauver*. VAUG. On a *ſauvé* ce priſonnier, on l'a tiré des mains des Sergens. Le vaiſſeau eſt échoué; mais on a *ſauvé* les hommes & les marchandiſes. *Sauver* ſon nom du naufrage, du tems. ABA. *Sauver*, s'il ſe peut, ſa raiſon du naufrage. BOIL. *Sauver* ſa gloire. ABLANC.

SAUVER, avec le pronom perſonnel ſignifie auſſi, S'échapper, ſe mettre en ſureté, en libèrté. *Periculo ſe eximere, expedire, eripere.* Il s'eſt *ſauvé* à la nage, ou par les marais; il s'eſt *ſauvé* de la bataille, dans les bois, à la courſe; il s'eſt *ſauvé* heureuſement de priſon. Noé ſe *ſauva* dans l'Arche, du Déluge.

Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis. BOIL.

On dit dans une déroute, *ſauve* qui peut ; pour dire, Se *ſauve* qui pourra, ſe tire du péril qui pourra.

SAUVER, ſignifie quelquefois ſimplement, Se retirer. *Abire, aufugere.* Adieu, il eſt nuit, je me *ſauve*. *Sauvez*-vous avant qu'il pleuve.

SAUVER, ſignifie auſſi, Corriger, excuſer. *Corrigere, excuſare.* En Muſique on *ſauve* une diſſonance par une conſonance qui ſuit. Diſſonance *ſauvée* naturellement & ſelon les régles. Cela ſe dit en parlant des diſſonances qui ſe font par ſyncope, ou qui ſont liées, & qu'on délie ou *ſauve*. Les Italiens diſent délié ou réſolu, *riſoluto*, au lieu de *ſauvé*. Voilà une faute de vèrs qu'on ne peut *ſauver*, ni excuſer. On dit auſſi, *Sauver* une contradiction, quand on concilie deux paſſages contraires. On dit en Aſtronomie, qu'on *ſauve* les apparences ; pour dire, qu'on éxplique tous les phénoménes céleſtes ſur les principes & l'hypothèſe qu'on a propoſez.

On dit auſſi en Morale, qu'il faut *ſauver* les dehors, les apparences ; pour dire, qu'il faut du moins paroître homme de bien, & vèrtueux, & cacher aux yeux du monde tout ce qui peut cauſer du ſcandale. *Evitare, devitare, ſpetiem rebus dare.* Quand cette fille n'a pas ſon eſprit ordinaire, elle ſe *ſauve*, elle s'excuſe ſur des vapeurs, ou ſur un mal de tête. LE CH. D'H. Ne pouvant *ſauver* ſa conduite, je juſtifiois ſes intentions. B. RAB.

SAUVER, ſe dit auſſi dans les jeux. *Servare.* Il m'eſt entré une carte qui me *ſauve* la partie. J'ai une garde qui me *ſauve* les cartes. A la paûme, *ſauver* la grille, le dedans, c'eſt empêcher que la balle n'y entre.

SAUVER, en tèrmes de billard, ſe dit en pluſieurs occaſions pour paſſer une faute à faire, la tenir pour non faite. Ainſi l'on dit, *Sauvez*-moi la belouſe, c'eſt-à-dire, Accordez-moi que ſi je me belouſe, cela ne ſera point compté. *Sauver* de manquer à frapper, *ſauver* un côté, *ſauver* une belouſe volante, *ſauver* les ſix belouſes, *ſauver* le ſaut. *Præſtare periculum aliquod in ludo tudicularî, condonare aliquid.*

SAUVER, ſignifie encore, Dédommager. *Damnum compenſare, ſarcire, reſarcire.* Ce Marchand donne ſes étoffes à trop bon prix, je ne ſçai comme il ſe peut *ſauver*. Ce Tailleur fait bon marché des façons, mais il ſe *ſauve* ſur les fournitures.

SAUVER, ſe dit auſſi pour, Épargner, éxemter, mettre à couvèrt. *Eximere, protegere.* Cela me *ſauvera* des peines & de la dépenſe. B. RAB. *Sauver* l'honneur d'époux, du ſcandale. VILL.

SAUVER quelque chôſe à quelqu'un, la lui épargner, l'en délivrer, ne la lui pas envoyer.

Saûve-*nous ces traits inviſibles,*
Qui dans nos âmes inſenſibles,
Font éclipſer la vérité.

SAUVER, s'eſt dit autrefois pour réſèrver, éxcepter. Il ſe trouve en ce ſens dans les Aſſiſes de Jéruſalem, Chap. 205.

SAUVER, ſe dit auſſi du ſalut du genre humain. JÉSUS CHRIST eſt venu ſur la terre pour *ſauver* tous les hommes, c'eſt-à-dire, pour leur ouvrir le chemin du Ciel, pour leur procurer la vie étèrnelle. *Salvare, venit ſalvare quod perierat, & vitam æternam dare.* Il a dit qu'il vouloit que tous les hommes fuſſent *ſauvez*. Le principal ſoin d'un Chrétien, eſt de ſonger à ſe *ſauver*. Le Prédicateur a *ſauvé* ce pécheur en lurci ; c'eſt-à-dire, qu'il l'a convèrti. Il n'en eſt que trop qui ſont plus ardens, & plus occupez à *ſauver* les aûtres, qu'à ſe *ſauver* eux-mêmes. S. ÉVR.

SAUVER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Vous avez bon foye, Dieu vous *ſauve* la rate. C'eſt un homme qui veut *ſauver* la chévre & les choux, qui ne veut rien pèrdre, ni mettre au hazard. *Se expedire à periculo.* On dit auſſi, Il s'eſt *ſauvé* d'un grand naufrage, il s'eſt tiré d'une affaire fort épineuſe qui le devoit faire périr, On dit auſſi, De cent noyez pas un de *ſauvé*.

SAUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Salvus, incolumis, ſervatus.*

SAUVETÉ. ſ. f. Lieu où l'on met en aſſûrance ; état d'une pèrſonne, d'une chôſe miſe hors de péril. *Incolumitas, ſalus, conſervatio, tuitio.* On l'a eſcorté juſqu'à ce qu'il fut en lieu de *ſauveté*. On a ſaiſi & enlevé ces meubles, on les a mis en *ſauveté*. Il n'eſt guère en uſage qu'en ces ſortes de phraſes. Briefs de *ſauveté*, en tèrmes de Palais, de Coûtume ; c'eſt la dixiéme partie de ce qu'on ſaûve. DE LAURIÈRE.

On a donné autrefois ce nom à différens lieux, & on l'a éxprimé différemment en différentes provinces. Il y en a un dans le Diocèſe de S. Pons de Tomiers, qu'on appelle la *Salvetat* : un aûtre dans le Quèrci, de même nom, ou *Sauvetat*. Un troiſiéme dans le Diocèſe de Toulouſe, appellé la *Salbetat*. Tout cela du Latin *Salvitas*, comme la Fèrté de *Firmitas* : parceque c'étoient des lieux forts où l'on étoit ſauf, & où l'on ne craignoit point les ennemis.

SAUVETERRE. ſ. m. Éſpéce de marbre qui ſe tire ſur le tèrroir d'un village nommé *Sauveterre, Marmor Salveterre.* Le fond en eſt noir, avec des taches & veines blanches, mêlé auſſi de veines jaûnes. Les ouvriers de Paris l'appellent *bréche*.

SAUVEUR. ſ. m. Qui ſauve, *Servator.* Il ſe dit par éxcellence du Vèrbe incarné qui a racheté le genre humain. *Salvator.* Mon Dieu, mon *Sauveur*. On dit par éxclamation, *Sauveur* du monde ! S. *Sauveur*. Pour quel deſſein Dieu s'eſt-il caché à tant de Saints ? Afin que Luthèr & Calvin nouveaux *Sauveurs* du monde ne ſauvaſſent pourtant qu'un cèrtain nombre de gens, qui ſe ſauvoient fort bien ſans eux, & pèrdiſſent avec plus de facilité qu'auparavant ce grand & infini nombre de ceux qui refuſeroient de les ſuivre ; enſorte que leur nouvelle lumière fut plus nuiſible qu'utile à l'Égliſe. PELISSON.

SAUVEURS, en tèrmes de Marine, ſe dit de ceux qui ont ſauvé, ou péché les marchandiſes pèrduës en mèr, ſoit par le naufrage, ſoit par le jèt arrivé pendant la tempête, auſquels en appartient le tiérs. *Servatores, conſervatores.*

On le dit abuſivement des choſes tèrreſtres. Un ivrogne dira d'un bon vin, Après Dieu voilà mon *Sauveur*. *Salus, vita, incolumitas.* Mais les honnêtes gens n'emploient jamais ces ſortes de phraſes qui ſentent l'impiété.

SAUVEUR, Se dit de cèrtains fous qui ſe rencontrent en Éſpagne, & qui ſe vantent de guérir les maladies avec leur haleine, ou leur ſalive.

CHANOINE RÉGULIER DE NOTRE-SAUVEUR. Congrégation de Notre *Sauveur*. Le Cardinal de Lorraine, Légat à lateré dans ce Duché, tenta deux fois ſur la fin du XVIe ſiécle de réformer les Chanoines Réguliers de Lorraine. Il n'y réüſſit point, mais l'an 1621, le P. Piérre Fourrier, chanoine Régulier & Curé de Mataincour, ſoutenu de l'autorité du Pape Grégoire XV, & d'un Bref du 10e Juillet, & aidé par Jean de Maillane des Porcelèts, Évêque de Toul, commença cette réforme ſi néceſſaire, & la conduiſit à ſa pèrfection. Le jour de la Purification 1623, ſix pèrſonnes avec lui, prirent l'habit de la Réforme. En 1628, Urbain VIII. érigea par une Bulle cette Réforme en Congrégation qui porteroit le nom de *S. Sauveur*, & qui ſeroit gouvèrnée par un Général. Le premier qui fut élu fut le P. Nicolas Guinet. Voyez la vie du P. Fourrier par le P. Bedel, & le P. Hélyot. T. II. C. 62.

ORDRE DE S. SAUVEUR. Nom que l'Ordre Religieux fondé environ l'an 1344, par ſainte Brigide, a pris, parceque l'on prétend que JÉSUS-CHRIST lui-même préſcrivit les Réglemens & les Conſtitutions de cet Ordre. On nomme les Religieux de cet Ordre Birgittins, ou Brigittins. Wilphon Prince de Néricie, à qui ſainte Brigide avoit été mariée, étant mort à Arras, en revenant de ſaint Jacques en Galice, la ſainte ne penſa plus qu'à ſe donner toute entière à Dieu. Peu après, & à ce que l'on croit vèrs l'an 1344, elle fit bâtir le Monaſtère de Waſtein dans le Diocèſe de Lincopen au Royaume de Suéde. C'eſt l'origine de l'Ordre de ſaint *Sauveur* ou des Brigittins. Selon les Conſtitutions de cet Ordre, il devoit être principalement fondé pour des Religieuſes, qui devoient honorer la ſainte Viérge d'un culte particulier. Les Religieux ne ſont que pour leur donner les ſecours ſpirituels dont elles auront beſoin, & leur adminiſtrer les Sacremens. Le nombre des Religieuſes eſt fixé à 60 dans chaque Monaſtère, & celui des Religieux Prêtres à 13, ſelon le nombre des Apôtres, dont S. Paul fait le 13e. Il doit y avoir quatre Diâcres qui repréſentent les quatre Docteurs de l'Égliſe, & huit Convèrs, qui tous enſemble feront le nombre des treize Apôtres & des 72 diſciples de J. C. Pour les vêtemens, les Sœurs ont une chemiſe de bureau blanc, une tunique de bureau gris, une coule de même, & un manteau qui s'attache avec un nœud de bois ; l'hivèr il eſt fourré de peaux d'agneaux. Pour coëffures elles ont une guimpe, par deſſus un voile de toile noire ; par deſſus ce voile une couronne de toile blanche, ſur laquelle il doit y avoir cinq petites piéces rouges, comme autant de gouttes de ſang. Les Religieux portent une chemiſe de bureau blanc, une tunique de bureau gris, une coule de même, à laquelle eſt attaché un capuchon ; ils ont un manteau, ſur lequel les Prêtres portent du côté gauche une croix rouge en mémoire de la Paſſion de N. S. & au milieu de la croix un morceau de drap blanc en forme d'hoſtie, en mémoire du ſaint Sacrifice qu'ils offrent tous les jours ; les Diâcres un cèrcle blanc qui repréſente la ſageſſe des Docteurs de l'Égliſe, & ſur ce cèrcle quatre piéces rouges en forme de langues de feu ; les Convèrs une croix blanche pour marque d'innocence, ſur laquelle il y aura cinq petites piéces rouges en mémoire des cinq plaies de N. S. Cet Ordre du reſte eſt ſous la régle de S. Auguſtin. Il a été approuvé par Urbain V, Urbain VI, Jean XXIII. Martin V, & Grégoire XV. Le Pape Clément VIII. fit en 1605, quelque changement aux Conſtitutions pour les Monaſtè es doubles de Flandre. Les Religieux, qui

demeurent

demeurent dans les Couvents ſimples s'appellent Birgittins Noviſſimes de l'Ordre du *Sauveur*. Car l'héréſie de Luther a fait changer cet ordre dans le nord.

SAINT SAUVEUR. Nom d'une rivière. *Flavius S. Salvatoris.* Cette rivière coule dans le Canada propre, en l'Amérique ſeptentrionale, & elle ſe décharge dans la baye des Chaleurs. MATY.

La Congrégation de S. SAUVEUR, de Boulogne. C'eſt une Congrégation de Chanoines Réguliers, qui eut pour Fondateur le P. Étienne Cioni né à Sienne l'an 1354. Il prit l'habit de l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin l'an 1368, dans le Couvent d'Ilicéto, il obtint en 1408, au mois d'Avril une Bulle de Grégoire XII, qui érigeoit le Monaſtère d'Ilicéto en Collége de Chanoines Réguliers; & il nomma trois Cardinaux pour leur donner des Conſtitutions. L'habit qu'il leur donne par ſa Bulle eſt une ſoutanne de ſèrge de couleur tannée, un rochet de toile, un ſcapulaire par deſſus le rochet, & une chape auſſi tannée à la manière des frères Convèrs des Chartreux. Voyez le P. Hélyot. *T. II. C. 57. Congregatio ſancti Salvatoris Bononienſis.* On appelle encore les Chanoines de cette Congrégation *Scopetini*, du nom de l'Égliſe de S. Donat de Scopette, qu'ils obtinrent à Florence, ſous le Pontificat de Martin V.

S. SAUVEUR DE LATRAN. Voyez Chanoine Régulier de Latran, au mot LATRAN. *T. III. p. 1330.*

S. SAUVEUR DE MESSINE. Nom d'une Archimandrie, ou Abbaye de Baſiliens, qui eſt le Monaſtere le plus célébre, non ſeulement de Sicile, mais de toute l'Italie. Il fut fondé vèrs l'an 1157, par Roger Comte de Calabre & de la Pouille; ſon fils Roger Roi de Sicile l'embellit beaucoup, le déclara Archimandrital. Quarante Abbayes dépendoient de ce Monaſtère; & quoi que la plupart ne ſoient plus occupez par les Religieux de cet Ordre, on ne laiſſe pas d'y nommer des Abbez titulaires, que le Chapitre de *S. Sauveur* élit, avec le conſentement de l'Archimandrite. Cet Archimandrite doit être élû tous les ſix ans; cependant il arrive ſouvent qu'ils ſont nommez par Brèfs des Souverains Pontifes, & confirmez dans cet emploi pour pluſieurs années, ou même à vie. Clément VIII, en 1597, érigea en ce Monaſtère un Noviciat Grèc, auquel appartiennent près que toutes les Abbayes qui en dépendoient, le reſte eſt à l'Archimandrite. Voyez le P. Hélyot. T. I. C. 24.

S. SAUVEUR DE MONTESA, ou ſelon d'aûtres, *S. Sauveur de Montreal.* Nom d'un Ordre que l'on prétend avoir été inſtitué en Éſpagne vèrs l'an 1120, ou 1118, par Alphonſe VIIe Roi de Caſtille, ſelon Dom Joſeph Michieli, & par Alphonſe I, Roi d'Arragon, ſelon Ménénius. L'Abbé Juſtiniani dit que l'Alphonſe dont parle Michieli, ne peut avoir été Roi de Caſtille, puiſqu'il prétend qu'il gagna trente-ſept batailles, ce qui ſe dit d'Alphonſe I, Roi d'Arragon, qui mérita par ſes victoires le ſurnom de Batailleur ou de Guèrrier; que d'un aûtre côté Ménénius s'eſt trompé en donnant à Alphonſe I, le titre d'Empereur des Éſpagnes, de Roi de Navarre & d'Arragon, & de Roi de Léon & de Caſtille à cauſe de ſa femme Urraque; ce qui ne peut être, dit l'Abbé Juſtiniani, parce qu'Alphonſe VIII, qui prit le titre d'Empereur des Éſpagnes, & qui étoit fils de la Reine Urraque, & de Raymond de Bourgogne Comte de Galice ſon premier mari, ne parvint à la couronne de Léon & de Caſtille que l'an 1123, par la ceſſion que lui en fit cette Princeſſe, à qui ces Royaumes appartenoient, comme fille unique & ſeule héritière d'Alphonſe VI, ſon père. Or ſelon Ménénius, cet Ordre fut fondé en 1118. Le P. Hélyot répond que Michieli & Ménénius ont pû donner le titre de Roi de Caſtille à Alphonſe I, Roi d'Arragon, puiſqu'il régna en Caſtille avec ſa femme Urraque pendant 15 ans, comme l'Abbé Juſtiniani le reconnoît, & qu'il prit le nom d'Empereur des Éſpagnes auſſi bien qu'Alphonſe VIII, Roi de Caſtille. Mariana dit en éffet dans ſon Hiſtoire, L. X. C. 8. qu'Alphonſe Roi d'Arragon prit le titre d'Empereur d'Éſpagne; & de plus il n'eſt pas vrai qu'Alfonſe VIII. de Caſtille ſoit le premier qui ſe ſoit donné ce titre; car Mariana dit qu'Alphonſe I d'Arragon le prit à l'éxemple de ſon beau-père, & par conſéquent Alphonſe VII, Roi de Caſtille, père d'Urraque, & grand père d'Alphonſe VIII, l'avoit pris. Ce fut donc, concluent d'autres Auteurs, Alphonſe I, Roi d'Arragon, l'un des plus grands Princes que l'Éſpagne ait eu, qui inſtitua l'Ordre de *S. Sauveur* de Montréal l'an 1118, après qu'il eut chaſſé les Maûres, & pris ſur eux les villes de Sarragoſſe & de Catalajud. Il donna aux Chevaliers de cet Ordre, pour marque de leur dignité, l'image du Père Étèrnel qu'ils devoient porter ſur un manteau blanc. Ils l'aidèrent à chaſſer les Maûres de tout le Royaume d'Arragon en 1120, & eurent beaucoup de part à ſes victoires. M. Hèrmant prétend que la ville de Montréal fut donnée aux Templiers, & que l'Ordre de *S. Sauveur* ne fut établi, & que Montréal ne ne lui fut donné qu'au XIVe ſiécle, après la ſuppreſſion de l'Ordre des Templiers. Mais le P. Hélyot ne veut pas qu'on l'écoute. Cependant il paroit qu'il a raiſon, que l'Ordre de *S. Sauveur de Montréal* n'a point été inſtitué par Alphonſe I, Roi d'Arragon; qu'il n'y a même point eu d'Ordre de *S. Sauveur de Montréal.* Mariana n'en dit rien. C'eſt donc l'Ordre de *S. Sauveur de Monteſa*, dont l'Abbé Juſtiniani, le P. Hélyot & les aûtres, ont voulu parler, & dont Favyn parle. Mariana L. XV. C. 16. écrit qu'il fut inſtitué par Alphonſe Roi d'Arragon, dans le Royaume de Valence l'an 1317, que les biens des Templiers leur furent donnez, qu'ils furent unis à l'Ordre de Calatrava; mais enſorte néanmoins qu'ils auroient leur Grand-Maître particulier; qu'ils porteroient une croix rouge ſur un manteau blanc. Le Moréri parle auſſi fort peu éxactement de cet Ordre aux mots *Monteſia & Montréal.*

SAINT SAUVEUR LE VICOMTE. Nom d'un bourg de France, ſitué dans la Normandie à ſept ou huit lieuës de Coutance, vèrs le nord. *Fanum S. Salvatoris.* MATY.

SAVUTO, ou *Campagnano.* ſ. m. Nom propre d'une petite rivière & d'un bourg du Royaume de Naples. *Sabatus Campagnanus, Acheron, Acherus, Ocinarus.* Elle coule dans la Calâbre citérieure, près de Mortarano, baigne les bourgs d'Altella & de *Savuto*, & ſe décharge dans le golfe de ſainte Euphémie. MATY.

SAVY, VE. adj. Vieux mot. Sage. *Sapiens.* Peire Remond.

Non es ſavy, ni gaire ben après,
Aquel que blaima amour, e mal en dis. BOREL.

S A W.

SAW. Voyez SAVE.

S A X.

SAXANUS. Épithéte ou ſurnom que l'on a donné à Hèrcule. *Saxanus.* Ce mot, s'il vient de *Saxum*, ſignifie Pièrreux. Il ſe lit dans une inſcription ancienne faite ſous Sévère, l'année du Conſulat de L. Turpilius Dexter, & de M. Mœcius Rufus, qui tombe à l'an 226. de J. C. Elle commence ainſi,

HERCULI SAXANO SA
CRUM &c.

Voyez le Voyage de Spon. *Tom.* III. p. 47.

SAXATILE. adj. maſc. & fém. Qui eſt parmi les piètres & les caillous. *Saxatilis.* On ne le dit guere qu'en ces phráſes. Le Scare eſt un poiſſon *ſaxatile.* Il y a des plantes *ſaxatiles*, qui ne laiſſent pas de venir entre des caillous, comme le blé noir, ou ſarraſin.

SAXE. ſ. f. On donne ce nom à une partie fort conſidérable de l'Allemagne, qui s'étend depuis la Pologne & la Bohéme juſqu'à la mèr d'Allemagne & au Danemarc. *Saxonia.* On la diviſe en deux Cèrcles ou grandes Provinces, qu'on diſtingue par les noms de Cèrcle de la Baſſe Saxe, & Cèrcle de la Haute Saxe.

Le Cèrcle de la Baſſe SAXE, *Circulus Saxoniæ Inferioris.* C'eſt une des neuf grandes provinces qui compoſent l'Empire d'Allemagne. Elle eſt bornée au levant par le Cèrcle de la Haute *Saxe*, qui la confine encore au midi, avec le Landgraviat de Heſſe; elle a au couchant la Weſtphalie & la mèr d'Allemagne; & au nord la Jutlande & la mèr Baltique. L'étenduë de ce Cèrcle du couchant au levant, depuis l'embouchure de l'Elbe juſqu'au Duché de Stétin, peut être de ſoixante-douze lieuës; il en a environ ſoixante-huit du nord au ſud, depuis les confins de la Heſſe, juſqu'à la mèr Baltique. L'air y eſt froid, mais fort ſain, le pays bien peuplé, bien cultivé, & fort fèrtile en grains, en pâturages & en fruits; mais il ne produit point de vin; ſes plus conſidérables rivières ſont l'Elbe, le Wéſer & l'Allèr. Et ſes États ſont les Duchez de Brunſvick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Bréme, de Holſtein, de Lavvenbourg, & de Mecklenbourg, les Principautez de Fèrden, & d'Halbèrſtat, les Évêchez d'Hildesheim Catholique Romain, de Lubeck Proteſtant, de Svverin & de Batzebourg, ſécuriſez en faveur de la Maiſon de Mecklenbourg, les Comtez de Reinſtein & de Blanbourg, & enfin les villes libres de Hambourg, de Lubeck & de Goſlar, auxquelles on joint Mulhauſen & Northauſen, enclavées dans la Thuringe. Ce Cèrcle a trois Directeurs altèrnatifs; le Duc de Brunſvick, le Roi de Suéde, en qualité de Duc de Bréme, & l'Électeur de Brandebourg en qualité de Duc de Magdebourg.

Le Cèrcle de la Haute SAXE. *Circulus Saxoniæ Superioris.* C'eſt une des neuf provinces qui compoſent l'Empire d'Allemagne. Ce Cèrcle eſt borné au couchant par celui de la Baſſe *Saxe*; au midi par la Franconie, au levant par les Royaumes de Bohéme & de Pologne, & au nord par la mèr Baltique. Ce Cèrcle a beaucoup d'étenduë. Il peut avoir environ cent lieues du ſud au nord,

nord, depuis la Franconie juſqu'à l'iſle de Rugen. Pour ſa largeur elle eſt fort inégale; on pourroit l'éſtimer de cinquante cinq lieuës, en compenſant les inégalitez. L'air y eſt froid, & le tèrroir aſſez fèrtile, à la réſèrve de quelques contrées de l'Électorat de Brandebourg. L'Élbe, l'Odèr, le Sala & le Havvel ſont ſes principales rivières. Les États de ce Cèrcle ſont les Évêchez de Meiſſen, de Mèrsbourg, de Naumbourg, de Brandebourg, d'Havvelſbèrg & de Camin, qui ſont tous ſécularizez, l'Électorat de Brandebourg, toute la Pomèranie, l'Électorat de *Saxe*, la Miſnie, la Thuringe, & en particulier la Principauté d'Anhalt, les Comtez de Mansfeld, de Schvvarzenbourg, de Stolbèrg, de Barby, de Gleichen & d'Hohenſtein, avec l'Abbaye de Quedelinbourg, États qui ſont tous renfèrmez dans la Thuringe priſe en général. L'Électeur de *Saxe* eſt le Directeur de ce Cércle.

Les États de l'Électeur de SAXE. *Ditio Electoris Saxonici.* C'eſt un des plus conſidérables États de la *Saxe*. Il eſt borné au nord par la Principauté d'Anhalt & par l'Électorat de Brandebourg; au levant par la Siléſie; au midi par la Bohême & par la Franconie; & au couchant par la Baſſe-*Saxe*. Ces États renfèrment le Marquiſat de la Haute Luſace, celui de Miſnie, à la réſèrve du Duché d'Altenbourg, le Duché propre de *Saxe*, & préſque tout le Comté de Mansfeldt. Ces pays dépendent immédiatement de l'Électeur de *Saxe*. On pourroit y ajouter le Duché de Hall, auquel ſont annéxez un grand nombre de Bailliages de la Thuringe; le Duché de Mèrsbourg, auquel eſt joint le Marquiſat de la Baſſe Luſace; & le Duché de Naumbourg dont la partie Électorale du Comté d'Hennebèrg dépend; parce que les Princes qui poſſédent ces trois États ſont de la branche Électorale de *Saxe*, & qu'ils ne les poſſedent qu'en titre d'appanage. Dreſde eſt maintenant la capitale de cet État; l'Électeur de *Saxe* y faiſoit ſa réſidence avant l'an 1697, qu'il alla demeurer en Pologne, dont il eſt maintenant Roi.

Le Duché de SAXE. Province des États de l'Électeur de *Saxe*. *Saxonia ſtrictè ſumpta, Ducatus & Electoratus Saxonie.* Elle eſt bornée au levant par la Luſace; au nord par le Marquiſat de Brandebourg; au midi par la Miſnie, elle la confine auſſi au couchant, avec la Principauté d'Anhalt. Ce pays peut avoir treize lieuës de long, & autant de large. Il conſiſte en de belles campagnes baignées par l'Élbe & par l'Élſter, & fort fèrtile en grains, mais il manque de bois qu'on fait venir de la Luſace & du Brandebourg. Ses villes principales ſont Wittenbèrg capitale & Torgavv. Ce Duché porte en particulier le titre d'Électorat; parce qu'il eſt uni inſéparablement à la dignité Électorale. Charlemagne le donna avec le Duché d'Angrie, aujourd'hui de Weſtphalie, & le Burgraviat des Sorabes, qui eſt aujourd'hui la Miſnie, à Wittekind le Grand, Duc ou Roi des Saxons, qu'il ſoûmit, après avoir donné contre lui vingt-quatre batailles ou combats. Enſuite ce Duché paſſa dans la Maiſon de Bavière, de celle là dans celle d'Aſcanie, branche de celle d'Anhalt; & Albert III, de cette Maiſon Duc & Électeur de *Saxe* étant mort ſans enfans l'an 1422, l'Empereur Sigiſmond le donna à Fridéric le Belliqueux, Landgrâve de Thuringe & Marquis de Miſnie déſcendant du fameux Wittekind; & ainſi ce pays retourna à ſes anciens Maîtres. L'Électeur de *Saxe* eſt le Grand-Maréchal de l'Empereur; il porte le titre de Palatin, & en cette qualité, il eſt Vicaire général de l'Empire dans tous les pays qui ſuivent le droit Saxon.

La Maiſon de *Saxe* eſt une des plus anciennes maiſons de l'Europe. Elle eſt diviſée en deux branches principales, l'Ernéſtine & l'Albèrtine. L'Empereur Charles-Quint dépouilla la première de l'Électorat, & en revêtit la dèrnière qui le poſſéde maintenant. La première a fait les branches de Veimar & de Gotha, & la dèrnière l'Électorat propre avec celles de Hall, de Mèrſbourg & de Naumbourg ou de Zeitz.

L'ancienne SAXE. *Saxonia Antiqua.* On donna, vèrs le tems de la décadence de l'Empire Romain, le nom de *Saxe* à une grande partie de l'Allemagne. Elle comprenoit le Cèrcle de la Haute *Saxe*, à la réſèrve de ce qui eſt à l'orient de l'Odèr, le Cèrcle de la Baſſe *Saxe*, celui de Weſtphalie, la Seigneurie de Groningue, la Friſe propre, & l'Overiſſel. Voyez SAXON. MATY. L'ancienne *Saxe* étoit autrefois, c'eſt-à-dire, au IVe ſiécle & depuis, ce que nous appellons aujourd'hui la Baſſe *Saxe* & le Duché de Holſtein, occupant au midi du Danemarck 80 lieuës d'étenduë, d'orient en occident, & 70 du ſeptentrion au midi.

SAXE-LAWENBOURG. Voyez LAVVENBOURG.

SAXIFRAGE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feuilles préſque rondes, dentelées, un peu ſemblables à celles du lièrre tèrreſtre, gràſſes. Il s'éleve d'entre elles de petites tiges à la hauteur d'environ un pié, qui portent en leurs ſommitez de petites fleurs à cinq feuilles diſpoſées en róſe, de couleur blanche. Son fruit eſt préſque rond, c'eſt une capſule tèrminée par deux cornes, & partagée en deux loges remplies de *ſemences fort menuës*. Sa racine jette pluſieurs fibres, au haut deſquelles ſont attachez de petits tubèrcules grós comme des grains de *coriandre*, de couleur en partie purpurine rougeâtre, en partie *blanche*: on appelle vulgairement ces tubèrcules *grains*, ou *ſemences de ſaxifrage*. Cette plante que C. Bauhin nomme *Saxifraga rotundifolia alba*, paſſe pour un grand diurétique; on ſe ſèrt de l'infuſion de ſes racines en vin blanc, ou de la décoction de ces mêmes parties en eau commune. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *ſaxifrage*.

Ce mot eſt fait de deux mots Latins *ſaxum*, *pièrre*, & *frangere*, *briſer*, comme qui diroit *plante qui briſe la pierre*, & l'on a donné ce nom à cette plante & à quelques autres, parce qu'on les croit propres à diſſoudre la pierre dans la veſſie, ou à cauſe qu'elles naiſſent dans les fentes des rochers, & qu'elles ſemblent les pèrcer par leurs racines.

SAXIFRAGE. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui ſignifie tout ce qui peut chaſſer (ou plutôt peut-être, caſſer) le ſable & la pierre. DICT. HERM.

SAXIFRAGUS. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le Criſtal pâle & citrin. DICT. HERM.

SAXON, ONE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Saxo*. Nom d'un Peuple de Gèrmanie, qui occupoit l'ancienne *Saxe*, dont nous venons de parler. Ce pays étoit habité par différentes nations, mais qui portoient toutes le nom commun de *Saxons*, & qui avoient toutes apparemment, comme on le peut juger de là, une même origine. Un de ces noms & de ces peuples particuliers étoit l'Anglois comme nous l'avons dit en ſon lieu. Les *Saxons* ne ſont point connus avant le quatrième ſiecle. Mais les Auteurs de ce tems là, ou voiſins de ce tems-là, tèls que ſont Ammien, Oróſe & Claudien, en parlent comme d'une nation redoutable aux Romains, principalement ſur mèr. Leurs hiſtoires diſent qu'ils ſont originaires de Grèce & de Macédoine. On confirme cela parce qu'il y a dans les loix *Saxones* bien des choſes priſes de la République de Platon; mais Huldricus Muſicus conjecture que c'eſt qu'elles ont été drellées par quelqu'un qui avoit étudié en Gréce. Car au vrai, il n'y a rien de cèrtain touchant la première origine de ces peuples, & l'on doute s'ils étoient Goths ou Germains. On croit qu'ils étoient ſortis de la Scythie Aſiatique, & que c'étoit une branche des anciens Géthes, ou Goths, qui entrerent en Europe, ſans qu'on ſçache préciſément le tems, ſous leur Roi Éric, qui conquit la Scandinavie. Bérig un autre de leurs Rois, quelque tems après, s'empara de la Chèrſonnèſe Cimbrique, des iſles de la mèr Baltique, & des côtes de la Gèrmanie ſeptentrionale. Sous le cinquième de ſes déſcendans nommé Fitemar, ils ſe répandirent le long des Palus-Mœotides, & du Pont-Euxin, occupèrent la Mœtie & la Thrace, & ſe diviſérent en Oſtrogoths & en Viſigoths, c'eſt-à-dire, en Goths orientaux & en Goths occidentaux. Avant ces invaſions un autre de leurs Princes connus ſous le nom d'Odin ou de Vooden, vint des bords du Tanaïs faire la conquête de la Baſſe-Saxe, les uns diſent trois cens ans avant l'Ère Chrétienne, & les autres, trois cens ans après. C'eſt de ces Goths dont Odin amena les Colonies en Europe que déſcendoient les *Saxons*, & de ceux-ci, les Anglois. La conformité du langage le confirme. Car les Sçavans ont remarqué que les tèrmes Anglo Saxons & Gothiques ont une même racine, qui ſe reconnoit encore en beaucoup de mots de l'Anglois moderne. Voyez Somandez, *De rebus Gothicis*, Sturlezomius dans l'hiſt. de Norvvége, *Larrey hiſt. d'Anglet. P. I.* Ptolomée qui vivoit ſous M. Aurele eſt le premier qui faſſe mention des *Saxons*. Comme il les place au même endroit où Tacite met les *Foſſiens*, *De Morib. Germ. C.* 36, on croit que ce ſont les mêmes peuples. C'eſt au moins l'opinion de Cluvier, *Antiq. Germ. L. I. C.* 21. Dans la ſuite il y eut des *Saxons* qui vinrent s'établir dans les Gaûles, & juſques dans l'Aquitaine, qu'on appelle *Saxones Gallicani*. D'autres établis dans la Valaquie, la Hongrie &c. ſont appellez *Tranſylvani Saxones*, mais tous ceux-ci n'ont point conſervé leur nom, & aujourd'hui on n'appelle *Saxons* que les Habitans de Saxe. Les *Saxons* ſe convèrtirent ſous Charlemagne, mais ils retournèrent bien-tôt après à leurs ſuperſtitions. On leur donnoit auſſi le nom de Foſſes. Quelques Auteurs diſent que leur première demeure étoit au-dela de l'Élbe, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Duché de Holſtein. Vèrs le déclin de l'Empire Romain ils paſſèrent l'Élbe, & ils occupèrent tous les pays que nous avons compris ſous l'ancienne Saxe. Ils envahirent, conjointement avec les Anglois la meilleure partie de la Grand' Bretagne, & ils y fondèrent trois Royaumes, nommez Eſſex, Suſſex & Weſtſex; mais l'an 827, Égbèrt ſe voyant Roi de toute la Grand' Bretagne, ordonna à tous ſes ſujèts de prendre le nom d'Anglois, & il abolit celui de *Saxons*. Les Sçavans les appellent néanmoins encore aujourd'hui Anglo-Saxons, & les *Saxons* qui

étoient au deçà de la mèr, étant attaquez par Charlemagne vèrs l'an 877, furent ſoumis à ſon Empire, & convèrtis au Chriſtianiſme après une guèrre de 33 ans.

L'étymologie du nom de *Saxon* n'eſt pas plus connuë que l'origine de ce peuple. Il y en a qui diſent que c'etoit le nom de cèrtains peuples qui habitoient le long de la mèr Caſpienne, du côté de la Bactriane, & que l'hiſtoire appelle Saces; mais Strabon qui vivoit ſous Tibère, long tems avant qu'on parlât des *Saxons*, remarque que les Saces avoient été entièrement détruits par les Pèrſes. D'aûtres diſent que le nom *Saxon* vient du Latin *Saxum*, rocher, & qu'il fut donné à ces peuples à cauſe de leur dureté, & de leur férocité naturelle; & d'aûtres enfin qu'il vient d'une éſpéce d'armes, dont ils ſe ſèrvoient, & qui nous eſt inconnuë. Witichinde de Corbie, *Annal. L. 1.* dit que c'étoient de grands couteaux, c'eſt-à-dire, des poignards, qu'on nommoit *Schar*. Reinerus Reineccius, *Commentatio, De Saxonum origine*, croit qu'on peut le tirer de *Sache* Juge, comme ſi on avoit voulu louer leur amour pour la juſtice.

SAXON, ONE. C'eſt encore un des principaux peuples qui poſſedent la Tranſylvanie. *Saxo.* On croit que ces *Saxons*, qui ont le même langage, & les mêmes mœurs que ceux d'Allemagne en ſont une Colonie; & il n'eſt pas tout à fait hors d'apparence qu'ils ſe ſoient retirez en Tranſylvanie, du tems que Charlemagne faiſoit la guèrre en Saxe. Quoi qu'il en ſoit, ils ſont fort puiſſans, & l'on met ces ſept villes dans le quartier qu'ils occupent: Cronſtat, Hèrmanſtat, Milenbacx, Megiers, Segeſvvar, Clauſenbourg & Boſtèrze. MATY.

S A Y.

SAYCOCK, ou XIMO. ſſ. mm. Noms propres d'une des trois grandes iſles du Japon, ſituées dans l'océan oriental. *Saicoca*, *Saicocum*, *Ximoa*, *Ximum*. Elle eſt au midi de celle de Niphon, & au couchant de celle de Chicxock. On donne à cette iſle ſoixante lieuës du nord au ſud, & environ vingt du couchant au levant. Elle eſt diviſée en neuf Royaumes, ce qui eſt éxprimé par le nom de *Saycock*; mais ils ne ſont proprement que des provinces de l'Empire du Japon. MATY.

SAYD. Voyez SIDON.

SAYON. ſ. m. Saie, habillement militaire, éſpéce de caſaque. *Sagum.* Voyez SAIE.

Et leurs ſayons de gâze & de ſatins bandez,
Se voyoient, d'argent trait, aux jointures bordez.
P. LE MOINE.

SAYRER. Vieux vèrbe. Se courroucer. BOREL. Se mettre en colère. *Iraſci. Excandeſcere.* Il vient de *ira*, colère.

S C A.

SCABELLON. ſubſt. maſc. Tèrme d'Architecture. Éſpéce de piédéſtal ordinairement quarré, ou à pans, haut & menu, le plus ſouvent en graine de tèrme, ou prohlé en manière de baluſtre, pour porter un buſte, une pendule, &c. *Scabellum.* DAVILER.

SCABIEUSE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles longues, larges, veluës, d'entre leſquelles il s'éleve des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, revêtuës de quelques feuilles plus petites que les précédentes, fort découpées, ſemblables à celles de la grande valériane. Ces tiges ſoutiennent en leurs ſommêts des fleurs diſpoſées en bouquêts ronds, compoſez de fleurons inégaux, de couleur bleuë purpurine. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des manières de têtes vèrdâtres, compoſées de capſules qui contiennent chacune une ſemence oblongue, ſurmontée d'une couronne. Sa racine eſt droite, longue. En Latin *ſcabioſa pratenſis hirſuta, qua officinarum.* C. BAUH. Cette plante eſt ſudorifique, vulnéraire, propre pour l'aſthme, pour la petite vérole; on fait un ſirop avec le ſuc éxprimé de toute la plante, lequel eſt très-bon pour les maladies de la peau. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *ſcabieuſe.*

La *Scabieuſe*, que pluſieurs appellent *la fleur de veuve*, eſt de deux ſortes: car il y en a de commune, & c'eſt celle-ci, que par éxcellence on nomme la belle *ſcabieuſe.* Elles n'ont rien de différent dans leurs fleurs, ſinon que celle-ci eſt bien plus couvèrte, & qu'elle eſt comme d'un violet cramoiſi marqueté. Elle a une cèrtaine ódeur comme de muſc, qui eſt agréable de loin, mais que tout le monde n'aime pas de près.

Ce mot vient du Latin *ſcabies, gale*, parce que la *ſcabieuſe* eſt bonne pour guérir cette maladie.

Il y a auſſi une *ſcabieuſe étoilée*, qui vient d'Italie, qui a cela de particulier, que chaque graine à ſon péricarpe à part. Sa figure ſe trouve dans les Mémoires de l'Académie des ſciences. *Scabioſa ſtellata.*

SCABREUX, EUSE. adj. Ce mot n'eſt plus en uſage au propre. Il ſe dit des chemins rudes & inégaux, où il eſt facile de broncher, de tomber. *Aſper, ſcaber, ſalebroſus.* Les chemins des montagnes ſont ordinairement *ſcabreux.* On l'a dit auſſi des bois rudes, inégaux & mal polis.

SCABREUX, ſe dit plus ordinairement au figuré, des affaires périlleuſes; délicates; difficiles à manier, & où il eſt aiſé de faire des fautes, de s'égarer & de ſe tromper. *Lubricus, ſcaber, aſper.* Cette matière eſt trop *ſcabreuſe*; n'en parlons point. La direction de la conſcience d'un Prince eſt fort *ſcabreuſe.* Il connoiſſoit toutes les femmes dont la réputation étoit un peu *ſcabreuſe.* H. S. DE M.

SCAFATI. Voyez SARNO.

SCAGEN. ſ. m. Nom propre d'un cap du Danemarc. *Promontorium Scagenſe.* Il eſt à la pointe ſeptentrionale de la Jurie, & il prend ſon nom du bourg de *Scagen* qui y eſt ſitué. On le prend pour celui qu'on appelloit anciennement *Cimbrorum promontorium*, & on juge qu'il eſt le même qu'on nommoit *Cartris promontorium.* MATY.

SCAGER-RACK. Voyez DANEMARCK. Manche.

SCALA. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Scala, Scalis.* Elle eſt dans la Principauté Citérieure, un peu au nord d'Amalfi, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Scala* a été une grande ville, mais elle eſt maintenant fort petite. MATY.

SCALA MARMOREA. Voyez LAMIA.

SCALA-NUOVA. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Scala nova.* Elle eſt ſur la cote occidentale à une demie-lieuë du Méandre. Les Turcs l'appellent *Couch-Adaſi*, c'eſt-à-dire *l'Iſle des oiſeaux*, & les Marchands, *Scala nuova.* C'eſt peut être celle que les Anciens appelloient *Myus*, & le port d'Éphéſe. DU LOIR *p.* 53.

SCALEA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples, *Scalea.* Il eſt dans la Calabre Citérieure, à l'embouchure de la rivière de Laino, dans le golfe de Policaſtro, que l'on appelle auſſi le golfe de *Scalea.* MATY.

SCALÉMURE, ou ANÉMURO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Cilicie. *Anemurium.* Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, ſur un petit cap qui porte ſon nom, environ à douze lieuës d'Antiochetta, vèrs le levant. *Scalemure* eſt défenduë par une citadelle, & a un Évêché ſuffragant de *Seleucie.* MATY.

SCALENE. adj. Tèrme de Géométrie. C'eſt un triangle qui a les trois côtez, & les trois angles inégaux. *Scalenus triangulus.* On appelle auſſi figure *ſcalène*, un cylindre dont l'axe eſt incliné.

En tèrmes de Médecine, on appelle *ſcalenes*, deux muſcles qui ſèrvent au mouvement du cou, parce qu'ils ont la figure d'un triangle, dont les angles & les côtez ſont inégaux. *Muſculi ſcaleni.*

SCALIN. ſ. m. Petite monnoie dont ſe ſervent les Marchands qui trafiquent du coté de Sénéga. *Scalenus nummus.* Il y en a de trois ſous neuf deniers, de ſept ſous ſix deniers, de 13. ſous, & de 27 ſous.

SCALLA. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui a les grandes feuilles d'un blanc ſale: ſa peluche couleur de feu. MORIN.

SCALPEL. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie. *Scalpellus.* Le *Scalpel* ſèrt particulièrement dans les diſſections, il peut néanmoins être encore utile dans beaucoup d'opérations: comme dans l'amputation où il faut couper la chair & les membranes qui ſont entre les deux ôs d'un bras ou d'une jambe, avant que de les ſcier. DIONIS. *Oper. de Chir. p.* 21. Il y a deux ſortes de *ſcalpels*, l'un qui tranche des deux côtez: Il a un manche d'ébéne ou d'ivoire qui étant mince & plat par ſon éxtrémité, ſèrt à ſéparer les parties membraneuſes & fibreuſes dans les préparations anatomiques. ID. L'autre *Scalpel* a un dós, c'eſt-à-dire, qu'il ne tranche que d'un côté, c'eſt un couteau dont la lâme eſt courbe: il eſt fort commode pour décharner un corps, lorſqu'on veut l'embaumer, ou faire un ſquelette. ID. Scultet en diſtingue encore d'autres éſpéces dans ſon Arſenal. Un *Scalpel* trompeur, parce qu'il trompe le malade en cachant ſon fèr, les Anciens s'en ſervoient pour dilater les ſinus, mais comme il peut tromper auſſi le Chirurgien, & qu'il retarde l'opération, il vaut mieux, pour voir ce qu'on fait, ſe ſèrvir des ſyringotomes. Un *Scalpel* ou biſtouri courbe, un *ſcalpel* tranchant des deux côtez pour le ſèrein. Un petit *ſcalpel* courbe pour ſéparer la cohérence des paupières. Un *ſcalpel* aigu & à double tranchant, avec ſon manche d'os pour le retranchement de l'œgilops. Un *ſcalpel* délié; un *ſcalpel* ſéparatoire, des *ſcalpels* ſemblables aux ſcolopomachairion; & encore différens autres *ſcalpels* pour le retranchement des tumeurs. Le ſcolopomachairion eſt une éſpéce de *Scalpel.* Voyez SCOLOPOMACHAIRION.

SCALME. ſ. f. Eſt le bout d'une piéce de bois, qui forme la côte d'un navire, ſur laquelle s'appuyent les rames pour ſe mouvoir, & qui leur ſèrt d'ypomoclion ou de centre.

Ce mot vient du Grec σκαλμὸς, *ſcalmus*, qui eſt le petit pieu ou bâton où l'on attache la rame du vaiſſeau.

SCALONNE,

SCALONE. ſ. f. Ville de Phénicie. Voyez ASCALON.

SCALPTORANI. Voyez LATISSIMUS.

SCAMANDRO, ou plutot SCAMANDRE. Voyez XANTE. Nous diſons *Scamandre* en notre langue, & non pas *Scamandro*. Il y a un moulin à l'embouchure du *Scamandre*, ce fleuve ſi renommé, auſſi bien que le Simoïs, qui eſt le plus ſouvent à ſec, & qui certainement ne vaut pas la rivière des Gobelins. DU LOIR, *p.* 216.

Quel plaiſir de te ſuivre aux rives du Scamandre,
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre. BOILEAU.

O combien rougit le Scamandre!
Que de palais réduits en cendre!
Ilion n'eſt plus qu'un bucher. PELLEGRIN.

Le Scamandre *voit plus de troupes ſur ſes bords,*
Qu'aux rives du Sangar, je n'en comtois alors. DE LA MOTTE

Tous m'y reprocheroit de laiſſer votre cendre,
Repoſer, ſans honneur, aux rives du Scamandre. ID.

Voyez encore le Xe de ſon Iliade, où il décrit le combat d'Achille ſur les bords du *Scamandre*.

SCAMMACHIE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Sammachia, Sammachia.* C'étoit autrefois une grande ville, & fort marchande. Elle eſt dans le Schirvvan, en Perſe, environ à quinze lieuës de la mer Caſpienne, vers le couchant. Elle a été fort délâbrée par un tremblement de terre, qui a renverſé environ ſix mille maiſons, ſelon la relation du P. Avril. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cyropolis*, ville conſidérable de la Médie Atropatene. MATY.

SCAMMONÉE. ſ. f. Suc concret, réſineux, léger, tendre, friable, gris-brun, d'une ôdeur déſagréable. Il découle, par inciſion, de la racine d'une eſpéce de liſeron qui croît en pluſieurs lieux de l'Aſie. Cette plante pouſſe pluſieurs tiges longues, grêles, rampantes, ſarmenteuſes, s'attachant & s'entortillant autour des corps voiſins. Ses feuilles ſont larges, pointuës, triangulaires, liſſes, d'un beau vert, attachées à des queuës courtes. Ses fleurs ſont des cloches, de couleur purpurine, agréables à la vûë. Il leur ſuccéde des fruits preſque ronds, membraneux, contenant dans leur cavité des ſemences anguleuſes, noires. Sa racine eſt longue, groſſe comme le bras, remplie d'un ſuc laiteux, comme auſſi toute la plante, d'une ôdeur forte. On appelle la *ſcammonée*, en Latin *ſcammonium*, & la plante d'où elle ſort, *convolvulus Syriacus*, & *ſcammonia Syriaca*. MOR. HIST. P. TOURNEFORT. La *ſcammonée* eſt un excellent purgatif.

SCAMPI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Scampis.* C'étoit anciennement une ville Epiſcopale, ſuffragante de Durazzo. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Albanie, en Gréce, ſituée entre Durazzo & Oevida, environ à dix-huit lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

SCANDALE. ſ. m. Dans le langage de l'Ecriture, *ſcandale* ſignifie, tout ce qui nous peut porter au péché, ou qui nous y ſollicite. LA PL. Mais dans le ſtile vulgaire le *ſcandale* eſt un action, ou une doctrine qui choque les mœurs, ou la commune opinion d'une nation. Il y a un *ſcandale actif*, c'eſt-à-dire, une induction au mal: & un *ſcandale paſſif*, c'eſt l'impreſſion que fait un *ſcandale actif* ſur la perſonne qui eſt induite à pécher. LA PL. Il y a auſſi un *ſcandale* pris & *ſcandale* donné.

Le Seigneur a dit, Malheur à celui par qui le *ſcandale* arrive. *Væ ei per quem ſcandalum venit.* JÉSUS-CHRIST a dit à S. Pierre, Tu m'és en *ſcandale*: il n'entendoit pas que Saint Pierre l'induiſoit en tentation: mais que la foibleſſe de S. Pierre le choquoit, l'offenſoit, l'affligeoit. Saint Paul a dit que JÉSUS-CHRIST crucifié étoit un *ſcandale* perpétuel aux Juifs & aux Grecs: *Judæis quidem ſcandalum, gentibus ſtultitia:* c'eſt-à-dire, que le ſupplice de JÉSUS-CHRIST ſoulevoit leur raiſon, & les éloignoit de la foi. Dans ce ſens on peut cauſer du *ſcandale*, ſans être coupable. On ne dit point d'une belle femme, qu'elle eſt en *ſcandale* ſous prétexte qu'elle inſpire des déſirs criminels. Ainſi, donner du *ſcandale*, c'eſt faire une choſe qui bleſſe, qui ſoulève les aûtres: & qui peut être en même tems une occaſion de chûte & de péché, par l'impreſſion que font les mauvaiſes exemples. Dans le vice même, on doit des égards au public, pour lui en épargner le *ſcandale*. On oſe dire que la patience de Dieu pour les méchans eſt un *ſcandale* pour les gens de bien. BOUH.

Ce mot vient du Latin *ſcandalum*, qui a ſignifié, ſelon Papias, une querelle qui ſurvient à l'impourvû, *quæ ſubitò inter aliquos ſcandis vel oritur.* En Bas-Breton *ſcandal* ſignifie *noiſe*, & *ſcandalat*, *debattre de paroles*, ou *tanſer*.

SCANDALE, ſe dit auſſi de l'indignation qu'on témoigne, ou qu'on a des actions & des diſcours de mauvais éxemple. *Zelus, indignatio.* Il avança des propoſitions impies, au *ſcandale*, au grand *ſcandale* de tous ceux qui les ouïrent. *Cela réveille les calomnies qu'on a publiées contre eux au grand ſcandale des gens de bien.* PASC.

SCANDALE, ſe dit encore du bruit, d'un éclat fâcheux, d'un affront qu'on fait en public à quelqu'un. *Contumelia, diffamatio.* Ces breteurs ont été dans cette maiſon, ont tout jetté par les fenêtres, y ont fait un grand *ſcandale*. Il eſt arrivé un grand *ſcandale* dans l'Egliſe. Il y a eu de la batterie, du ſang répandu. Il y a eu diſpute ſur les préſéances entre les Marguilliers, entre les Prêtres, cela a fait bien du *ſcandale*.

On appelle figurément *pierre de ſcandale*, la cauſe du mal, de la diſſenſion, du *ſcandale*. *Lapis ſcandali & offenſionis.* Cette femme jalouſe étoit toujours en divorce avec ſon mari; on a chaſſé la ſervante qui étoit la *pierre de ſcandale*. Les lieux de proſtitution ſont appellez des *maiſons de ſcandale*. Cette façon de parler vient d'une pierre qui étoit élevée devant le grand portail du Capitole, où étoit gravée l'empreinte d'un lion, ſur laquelle un Ceſſionnaire crioit à haute voix & tête nuë, *Cedo bonis*, ſur laquelle on le faiſoit heurter par trois fois à cu nud: pour ce ſujet elle étoit nommée la *pierre de ſcandale*; car dès lors le Ceſſionnaire étoit inteſtable, & incapable de rendre témoignage. Jules Céſar introduiſit cette forme de ceſſion, après qu'il eut abrogé l'article de la Loi des Douze Tables, qui permettoit aux créanciers de démembrer leur débiteur inſolvable, & d'en prendre chacun un membre, ou du moins de le réduire en ſervitude.

On appelle un Amené ſans *ſcandale*, une ordonnance de Juge décernée ſur le ſimple éxpoſé d'une requête, & ſans information, qui permet d'amener un homme pardevant lui doucement, & pié à pié pour l'interroger. *Adductus, prehenſus ſine ſcandalo.* Les Amenez ſans *ſcandale* ont été défendus, à cauſe de l'abus qu'on en faiſoit: parce qu'en vertu de ces ordonnances, on conſtituoit un homme priſonnier, avec la même indignité que s'il y eût eu decret contre lui.

On dit provèrbialement, Il y a *ſcandale* pris, & *ſcandale* donné. *Datur ſcandalum acceptum & datum.*

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une manière qui porte ſcandale. *Cum multorum offenſione.* Cet homme a été empriſonné *ſcandaleuſement*, avec grande injure & violence. Ce ſéditieux a parlé *ſcandaleuſement* & fort hautement. S'emporter *ſcandaleuſement*. PAT. Vivre *ſcandaleuſement*. S. CYRAN. Trahir *ſcandaleuſement* la grandeur de ſa maiſon. PAT.

SCANDALEUX, EUSE. adj. Qui cauſe, qui porte du ſcandale, qui a une doctrine ou des mœurs corrompuës, & qui choque le génie d'une nation. *Offenſionem habens, quod eſt magni ſcandali.* Quand on cenſure une propoſition, on la déclare *ſcandaleuſe*, hérétique, contraire à la foi & à la morale. On enferme aux Magdelonettes les filles qui ménent une vie *ſcandaleuſe* & libertine. Un hypocrite eſt plus tolérable qu'un vicieux *ſcandaleux*. LA PL. On fait faire réparation, à ceux qui ont ſemé des libelles *ſcandaleux*, qui ont dit des injures *ſcandaleuſes*. On a donné le titre de *Chronique ſcandaleuſe*, à une Hiſtoire de Louis XI. compoſée par un Greffier de l'Hotel de Ville de Paris, quoiqu'il ne diſe du mal de perſonne: mais les Libraires y ont mis ce titre pour le mieux vendre.

SCANDALISER. v. act. Donner du ſcandale, ou en recevoir. *Scandalum præbere, dare.* JÉSUS-CHRIST défend de *ſcandaliſer* juſqu'aux moindres enfans: il défend aux ſiens de ſe *ſcandaliſer*. Saint Pierre répond, que quand tous les aûtres ſeroient *ſcandaliſez*, pour lui il ne ſe *ſcandaliſera* jamais. Ceux qui font une profeſſion éxtérieure de vertu, ſe *ſcandaliſent* de tout, & ſe récrient au ſeul nom de péché. FLÉCH.

Certes, c'eſt une choſe auſſi qui ſcandaliſe,
De voir qu'un inconnu céans s'impatroniſe. MOL.

SCANDALISER, ſignifie auſſi, Pouſſer au péché, ou donner occaſion au péché. *Ad peccatum inducere.* Si notre œil nous *ſcandaliſe*, & nous fait offenſer Dieu, JÉSUS-CHRIST nous conſeille de l'arracher.

SCANDALISER, ſignifie auſſi, Offenſer, choquer. *Offendi, irritari.* Un Seigneur de village ſe *ſcandaliſe*, ſi on ne lui donne pas le premier l'encens, le pain-benit. Cette femme s'eſt *ſcandaliſée* qu'on ne lui a pas rendu ſa viſite en cérémonie, en robe noire & détrouſſée.

SCANDALISER, ſignifie encore, Déchirer la réputation de quelqu'un, le blâmer, le diffamer. *Alicujus famam ladere.* Cet impudent va *ſcandaliſer* par tout cette femme; il la décrie, il la calomnie, il lui fait des affronts.

SCANDALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Scandalum paſſus, offenſus, læſus.*

SCANDER. v. a. Terme de Grammaire. Meſurer un vers, voir s'il a le nombre de ſyllabes qu'il doit avoir avec l'obſervation

deslongues & des brèves qui y eſt requiſe. *Scandere.* On le dit particulièrement des vèrs Grècs & Latins, de ceux où la quantité des ſyllabes doit être obſervée. Les vèrs héxamétres le *ſcandent* autrement que les Iambes, ou Saphiques.

SCANDER. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un fort. *Alexandria.* Il eſt dans le Royaume d'Iméréti, en Gèorgie, ſur le Kur, environ à quarante lieuës au deſſus de Teflis. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Xaliſca*, ville de l'Ibérie. MATY.

SCANDERIA. ſ. f. SCANDARON, SCANDALIO. ſ. m. Nom de lieu. *Scandarium, Scandalium, Alexandrium.* C'étoit anciennement une forteresſe de la Phénicie. Elle étoit ſur la côte, entre Aère & Tyr. Aléxandre le Grand la fit bâtir en aſſiégeant la dèrnière de ces villes; Pompée le Grand la ruina, & Baudouin I, Roi de Jéruſalem la fit rebâtir. Ce fut la retraite des Chrétiens d'occident, tant qu'ils poſſèdèrent quelque chôſe dans la Tèrre-ſainte; maintenant elle eſt de nouveau ruinée.

SCANDERONA. Voyez ALEXANDRETTE.

SCANDIE, SCANDINAVIE. ſ. f. Nom propre d'une grande région de l'Europe. *Scandia, Scandinavia, Baltia, Baltia.* Les Anciens croyoient que c'étoit une grande ille de l'Allemagne, & la Finningie aujourd'hui la Finlande une autre iſle: maiſon ſçait maintenant que ces deux prétenduës iſles ſont une grande près qu'iſle attachée à la Moſcovie par un grand iſthme, qui eſt entre le golfe de Finlande & la mèr Blanche. L'ancienne *Scandinavie* étoit une partie du pays des Ingævons. Elle renfèrmoit pluſieurs peuples qui étoient tous compris ſous ces deux-ci; les Sitons, placez entre les montagnes de Sevo ou de Daara-Fiel & la mèr ſeptentrionale, dans le pays qu'on appella autrefois Nérigo, & qui porte maintenant le nom de Norvége, & les Sujons qui occupoient les iſles du Danemarc, la Gothie, la Suéde propre, & la Laponie Suédoiſe. Il y a encore aujourd'hui une partie de l'Europe appellée *Scandie.* Elle a beaucoup plus d'étenduë que l'ancienne. On y renferme les trois Royaumes du nord, Danemarc, Norvége & Suéde.

SCANDIX. ſ. m. Voyez PEIGNE DE VENUS. C'eſt la même chôſe. *Scandix.*

SCANIE. ſ. f. Ancien nom propre d'une province de Suéde. C'eſt le pays de Schonen. *Scania.* Chriſtophe Roi de Danemarc ayant été chaſſé du Royaume pour ſes violences & ſa mauvaiſe conduite, les habitans de la *Scanie*, ou pays de Schonen ſe donnèrent à Magnus, Roi de Suéde, pour ſe délivrer de pluſieurs petits tyrans qui les opprimoient. Magnus envoya au Pape Benoit XIIe, le priant de lui confirmer la poſſeſſion de la *Scanie* à lui & à ſa poſtérité. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 94. C'étoit en 1338.

SCAOPTÈZE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt-à-dire, flamme. DICT. HERMÉT. *Flamma.*

Je ne devine point d'où ce mot peut venir, s'il a une étymologie, & qu'il ne ſoit pas forgé à plaiſir: ſi ce n'eſt peut-être de *σκιὰ, lævus, ſiniſter*, ou *obſcurus*, de *σκία, umbra*; & de *σκέλλω, torreo, aſſo.*

SCAPHISME. ſ. m. Nom d'un tourment en uſage autrefois chez les Pèrſes. *Scaphiſmus.* Ce ſupplice conſiſtoit à enfèrmer un homme dans deux troncs d'arbres creuſez, & que l'on réjoignoit bien enſemble, enſorte que par cinq trous, qu'on y pratiquoit la tête, les mains & les piéds ſortiſſent en dehors. En cet état, on forçoit un homme de manger, on le frottoit de lait & de miel, on l'expoſoit aux rayons du ſoleil, on couvroit les parties de ſon corps qui paroiſſoient, de guèpes & de mouches. Ses excrémens renfèrmez entre les deux bois lui pourriſſoient le corps. On dit que ce tourment fut une invention de Pariſatis Reine de Pèrſe, mère d'Artaxèrxès Mnémon & du jeune Cyrus, & qu'elle y fit mourir celui qui lui apporta la nouvelle de la mort de Cyrus. On vivoit, ſelon quelques Auteurs, juſqu'à 40 jours dans ce ſupplice. Voyez Baronius ſur le Martyrologe au 28 de Juin. & Gallonius, *De Cruciat. Martyr.*

SCAPHOÏDE. Tèrme d'Anatomie, nom d'un muſcle. Voyez NAVICULAIRE. C'eſt la même chôſe. Ce mot eſt Grèc, compôſé de *σκάφη*, ou *σκάφος, une barque*, qui vient de *σκάπτω, je creuſe*, parceque les barques n'étoient d'abord que des troncs d'arbres creuſez, comme ſont encore les canots de pluſieurs Sauvages: & de *εἶδος, forme.* Enſorte que *ſcaphoïde* eſt la même choſe que ce qui a la forme de barque.

SCAPULAIRE. ſ. m. Partie du vêtement de pluſieurs Religieux qui ſe met par deſſus la robe, & qui marque une dévotion particulière à la Sainte Vièrge. Il eſt compoſé de deux petits lez de drap qui couvrent le dôs & la poitrine, & qui pendent juſqu'aux piéds aux Religieux Profès, & juſqu'aux genoux aux Convèrs, en la plupart des Ordres. Il y a auſſi une Confrairie du *Scapulaire* pour les gens laïques qui ont dévotion à la Vièrge, & qui, en ſon honneur, portent un petit *ſcapulaire* ſous le linge, ou en bracelet, qui repréſente le grand. Ils ſont obligez à cèrtaines prières, & à obſèrver cèrtaines régles dans leur genre de vie. Pluſieurs Bulles des Papes diſent, ou ſuppoſent ce qu'on dit de l'inſtitution du *ſcapulaire*, que c'eſt la Sainte Vièrge qui dans une apparition le donna au B. Stock Général des Carmes, qui vivoit au milieu du XIIIe ſiécle. Jean XXII le ſur tout l'aſſure, & cela eſt raporté dans l'Office du *ſcapulaire* approuvé par le Saint Siége. De Launoy a néanmoins prétendu que cette apparition étoit fauſſe, & que la Bulle Sabbatine qui approuve le *ſcapulaire* eſt ſuppoſée; & il a fait un Livre pour le prouver. Il y a un Rituel de la Confraire du *ſcapulaire.* Ce ne fut que l'an 1287, que les Carmes commencèrent à porter le *ſcapulaire*, quelques années après le tems auquel ils prétendent que le B. Stock le reçut de la Sainte Vièrge.

SCAPULAIRE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de deux artères & de deux veines. *Scapularis.* Il y a la *ſcapulaire* intèrne, & la *ſcapulaire* éxtèrne. L'une & l'autre ſortent de la touclavière. Il y a de même parmi les veines la *ſcapulaire* intèrne & la *ſcapulaire* éxtèrne, qui toutes deux ſe rendent à l'axillaire ou veine des aiſelles qui les reçoit.

Ce mot vient du Latin *ſcapulare*, *à ſcapulis*, parceque c'étoit un habit de Moine qui couvroit autrefois ſeulement les épaules, dont ils ſe ſèrvoient, quand ils s'appliquoient à quelque travail corporel, parcequ'il étoit moins embarraſſant que le froc.

SCARA. ſ. f. SCAREN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Weſtrogothie, en Suéde. *Scara.* Il eſt au migi du lac de Wènèr, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Linkioping. *Scara* a été une ville Épiſcopale, & la réſidence ordinaire des anciens Rois de Gothie. MATY.

SCARABÉE. ſ. m. Petit inſecte, éſpéce d'éſcarbot qu'on appelle autrement *fouille-merde.* Il y a un petit inſecte qu'on appelle *cerf volant*, qui eſt une éſpéce de *ſcarabée. Scarabeus.*

SCARAMOUCHE. ſ. m. Boufon de la Comédie Italienne. *Scaramucus.*

SCARBOROUG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Angletèrre. *Scarburgum.* Ce lieu a un bon port ſur la côte du Comté d'York, à dix lieuës de la ville de ce nom vèrs le levant. MATY.

SCARBOURG. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un beau pourpre enfoncé, qui porte une fleur large, tracée de gros panaches ſur un fin blanc, ſa plante eſt d'un beau vèrd. Il ne caſſe point, & on peut en eſpérer la graine, & lui laiſſer 4 à 5 boutons. MORIN.

SCARDONE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Liburnie. *Sardona, Scardo, Scardona.* Elle eſt maintenant dans la Dalmatie, ſur le bord occidental de la rivière de Chèrca, à trois lieuës au deſſus de la ville de Sebennico. *Scardone* eſt Épiſcopale, ſuffragante de Spalato: elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe par les Turcs & par ces Vénitiens; ſes dèrniers ruinèrent ſes fortifications & ſes principaux bâtimens l'an 1537, mais ils l'ont miſe en état de défenſe l'an 1683. MATY.

SCARE. ſ. m. Poiſſon ſaxatile qui dort entre les rochèrs & qu'on ne prend jamais que de jour. *Scarus, piſcium ſaxatilium ſpecies.* Ariſtote a remarqué cette particularité du *ſcare*, qu'il étoit le ſeul qui eût des dents propres à broyer. Les Modèrnes ont reconnu que cela n'étoit pas véritable.

SCARFIA. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville des Locriens Épicnémidiens. *Scarfia, Scarfe, Scarphia.* Elle a été entièrement engloutie par un tremblement de tèrre. Elle étoit au fond du golfe de Zéiton en Achaïe. La place où elle étoit ſe nomme aujourd'hui *Bondoniza.*

SCARGAINE, ou SARPONE. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Scarponna.* Il eſt dans la Lorraine ſur la Moſelle, un peu au deſſus de Pont-à-Mouſſon. MATY.

SCARIFICATEUR. ſ. m. Eſt un inſtrument de Chirurgie fait en forme de boëte, au bas de laquelle ſont dix-huit rouës tranchantes comme un raſoir, qu'on bande avec un reſſort, & qui ſe débande avec un autre. *Scarificator.* Il ſèrt pour faire évacuer le ſang épandu ſous le cuir, parcequ'il fait dix-huit inciſions à la fois qui ſont moins de douleur, que ſi on les faiſoit l'une après l'autre.

SCARIFICATION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Opération par laquelle on inciſe la peau avec un inſtrument propre, la picquant en pluſieurs endroits. *Scarificatio.* Saumaiſe vouloit qu'on dit *ſcarifiatio*, parcequ'il vient du Grèc *σκαρίφος*. Voyez ſes notes ſur Solin p. 590. où il prétend qu'il faut lire ainſi dans Pline, L. XVII. p. 27. & non pas *ſcarificatio*, comme portent les éditions. Le P. Hardouin n'a rien changé à l'ancienne leçon. Il avouë pourtant que les Manuſcrits ont *ſcariphatio*, mais, ajoute-t-il, Théodorus Priſcianus, L. II. P. II. C. 1. dit *ſcarificatio.* Ce ſera une èrreur dans cet Auteur, comme dans Pline.

SCARIFIER. vèrb. act. Picquer ou inciſer la peau avec une lancette en pluſieurs endroits, pour en faire ſortir les mauvaiſes humeurs. *Scarificare.*

SCARLINO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Toſcane. *Scarlinum*, anciennement *Scapris*, *Scabris*. Il eſt dans la Principauté de Piombino, ſur une colline fort fertile, près du golfe de Piombino, du côté du couchant. MATY.

SCARPANTO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mer Méditerranée. *Carpathus*. Elle eſt à l'entrée de l'Archipel, entre l'iſle de Candie & celle de Rhodes. Lorſque les Chevaliers de Malte demeuroient à Rhodes, ils étoient auſſi maîtres de *Scarpanto*. Les Turcs la poſſédent maintenant; & de quatre villes qu'il y a eu, il n'en reſte qu'une à demi-ruinée; tous les habitans, à la réſerve de quelques Turcs, ſont Chrétiens Grecs. MATY.

Mer de SCARPANTO. *Carpathium mare*. C'eſt une petite portion de la mer Méditerranée. Elle eſt autour de l'iſle de *Scarpanto*, entre celles de Stampalia, de Candie, de Rhodes, & une petite partie de la côte de la Natolie. MATY.

SCARPE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Scarpa*, *Scarpus*, *Scarbus*. Elle a ſa ſource près d'Aubigny, en Artois, où elle baigne Arras & Douay, enſuite elle coule ſur les confins de la Flandre & du Haynaut, paſſe à S. Amand, & peu après ſe décharge dans l'Eſcaut. MATY.

SCARRE. ſ. f. Vieux mot. Eſcadre ou eſcadrons de Cavaliers, dits auſſi Eſchelles. BOREL. *Agmen*, *ala*, *turma equitum*.

SCARSAHI. ſ. m. Vieux mot. Un raſoir. BOREL. *Novacula*, *culter raſorius*.

SCASSAR. ſ. f. Michel Scot, dans ſon traité de la Phyſionomie, Ch. 56. diſtingue douze différentes eſpéces d'augures, & donne le nom de *ſcaſſar* à deux de ces eſpéces; l'une qu'il appelle *ſcaſſar* nouvelle, *ſcaſſar nova*, & l'autre *ſcaſſar* vieille, *ſcaſſar vetus*. La première eſt, lorſque vous voyez derrière vous un homme ou un oiſeau; & qu'avant qu'il arrive à vous, ou que vous arriviez à lui, il s'arrête, vous le regardant. La ſeconde eſt lorſque vous voyez un homme paſſer, ou bien un oiſeau s'arrêter dans un lieu, enſorte qu'il ſoit à votre gauche. La première eſt un bon augure, & la ſeconde un mauvais. Mais où a-t-il pris ce nom & ces explications?

SCAVAL. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom du Xe mois de l'année des Hagaréniens & des Turcs. On dit auſſi, *Scauhel*, *Schebal*, *Kabel*, *Schewala*, *Schawala*, *Sciaval*, *Scevel* & *Schawal*. Il répond au mois de Juin. Voyez le Dictionnaire Italien Turc de Molini, p. 253. Eutych. T. II. p. 526. 455. & Fabricius, *Meneleg. p.* 79.

SÇAVAMMENT, ou SAVAMMENT. adv. D'une manière docte & ſavante, ou certaine. *Docte*, *ſcienter*, *litterate*, *prudenter*, *perdoctè*. Pline a écrit *ſavamment* de l'Hiſtoire naturelle. Je vous parlerai *ſavamment* de cette action, car j'y ai été preſent.

SÇAVANT, ou SAVANT, ANTE. adj. & ſ. Docte, qui a beaucoup lû & étudié, qui a beaucoup de ſcience & d'érudition. *Doctus*, *peritus*, *eruditus*, *litteratus*. Le peuple eſt l'ennemi naturel des *Savans*. S. RÉAL. Il y a des *Savans* qui n'ont pas le ſens commun. LE CH. DE M. Les *Savans* de profeſſion ſont ſouvent fort ſots & très-ridicules, parcequ'ils affectent trop de faire connoître qu'ils ſont *ſavans*. BELL. Si le titre de *ſavant* ne donne pas le privilége de ſe tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné légèrement. CL. Liſez tant qu'il vous plaira; vous deviendrez *ſavant*, mais non pas habile homme. Chez bien des gens, *ſavant* & *pedant*, ſont ſynonymes. LA BR. Combien de *ſavans*, qui pour ſavoir trop, ne ſavent pas badiner agréablement, & ſe faire aimer par des gens qui ont beaucoup moins d'eſprit qu'eux. LETT. D'ÉL. A AB. Les *ſavans* de profeſſion, & qui ne conſultent que leurs livres, ne ſont point au goût des gens polis. BELL. Je ne ſçai ſi ce n'eſt point un défaut dans un *ſavant*, que de l'être trop. DISC. D'ÉL. Un ſot *ſavant* eſt ſot plus qu'un ſot ignorant. MOL. Ce n'eſt pas être *ſavant* que d'avoir beaucoup de lecture, & d'avoir appris un grand nombre d'opinions qui ne découvrent rien d'allure. CH. DE M. Il n'y a point de plus grands parleurs que les *demi-ſavans*, parcequ'ils appréhendent de pèrdre l'occaſion de dire le peu qu'ils ſavent. SEG. C'eſt dommage, diſoit un *Savant* à un homme d'eſprit, que vous ſoyez ſi peu *ſavant* avec tant d'eſprit: c'eſt dommage auſſi repliqua l'autre, que vous ayez ſi peu d'eſprit avec tant de ſavoir. MÉN. Les femmes qui affectent le titre de *ſavantes* ne ſont pas ſur un bon pié dans le monde. M. SCUD. Molière a fait une Comédie des femmes *ſavantes*, où il les tourne en ridicule. L'Égypte ceſſa d'être *ſavante*, dès que la guèrre la déſola. VAL. La France eſt le pays des *Savans*. Ce n'étoit point aſſez pour être *ſavans*, d'avoir étudié toute ſa vie, d'avoir lû tous les Auteurs; il falloit avoir lû Janſénius, & n'y avoir point lu les Propoſitions. RACINE. Piérius a fait un traité des malheurs des *Savans*. George Henri Goetz, Surintendant de Lubek, a fait une Diſſertation ſur les Marchands qui ont été *ſavans*. *De Eruditis Mercatoribus*. Une autre ſur les *ſavans qui ont cultivé* des jardins. *De Eruditis hortorum cultoribus*. Une autre ſur les Payſans *ſavans*. *De Ruſticis Eruditis*. Une autre encore ſur les *Savans*, qu'une ſanté foible ou uſée n'a pû détourner de leurs études. D'autres en ont fait ſur les femmes *ſavantes*, comme Eugélken Rotloch en 1717. Il y a eu pluſieurs femmes *ſavantes*. Sevena, femme de Stilicon, dont parle Claudien, Proba Falconia, Anne Comnéne, Olympia Fulvia Morata, Laura Ceretta, Iſotta Nigarola, Caſſandra Fidelis, Laura Tèrracina, Moderata Fonte, Vittoria Colonna, Iſabella Sforza, Veronica Franca, Madalena Acciacoli, Archangela Tarabotti, Chiara Matraini, Lucretia Marinelli, Laura Battiferi, Margarita Savrochia, & beaucoup d'autres Italiennes, qui ſont la meilleure partie de la Bibliothèque des femmes du P. Louis Jacob. Anne Marie de Schurman, Mademoiſelle de Scuderi, Madame Dacier.

A Paris on fait un Journal des *Savans*. C'eſt le premier de tous les Journaux, à l'exemple duquel tous les autres ont été entrepris. Voyez au mot JOURNAL.

SÇAVANT, ſe dit auſſi d'un homme qui eſt inſtruit de quelque fait particulier, ou habile & expérimenté dans un Art ou dans un métier. *Verſatus*, *inſtructus*. Quand le Juge trouve un accuſé bien *ſavant* ſur quelque conjuration, il ſoupçonne qu'il en eſt complice. Je vous puis parler comme *ſavant* de cette affaire: je l'ai conduite & examinée. *Savant* en Architecture, en Peinture. Vous êtes trop *ſavant* en l'art d'aimer. Ce nouveau marié a trouvé ſa femme plus *ſavante* qu'il n'eût ſouhaité. Cette bonne nation eſt peu *ſavante* dans les plaiſirs délicats, & dans les mœurs poli s. S. EVR.

SÇAVANTAS, ou SAVANTASSE. ſ. m. *Savantas* eſt le meilleur. Tèrme de raillerie, pour ſignifier un homme dont le ſçavoir eſt confus, & qui affecte de paroître docte: injure qu'on dit à un homme de lettres mal poli, & plein d'un fatras d'érudition. *Litteris confuſe imbutus*. Le Baron de Féneſte ſe moquoit de tous les *Savantas*. Si vous en croyez des perſonnes aigries l'une contre l'autre, l'homme docte eſt un *Savantas* LA BRUY. Je ne puis ſouffrir la ſombre humeur d'un *Savantas*. SCAR.

Grands Savantas, *nation incivile*,
Dont Calepin eſt le ſeul utencile. DES-H.

SCAUHEL. Voyez SCAVAL.

SÇAVOIR. v. act. *Je ſai*, *tu ſais*, *il ſait*, *nous ſavons*, *&c. Je ſavois*. *Je fus*. *J'ai ſu*. *Je ſaurai*. *Que je ſache*. *Que je fuſſe*. *Je ſaurois*. Connoître, être inſtruit, avoir connoiſſance de quelque chôſe. *Scire*. Il n'y a que ce vèrbe qui ſe mette au ſubjonctif, ſans qu'aucun autre mot le précéde. On dit, *Je ne ſache* rien de plus fâcheux. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que cette manière de parler n'a lieu que dans la première pèrſonne. CORN. Il ſignifie, Être docte, avoir beaucoup d'érudition; avoir beaucoup de lecture, ou beaucoup de connoiſſance des chôſes. *Savoir*, c'eſt connoître les chôſes par leurs cauſes. S. RÉAL. Nous avons naturellement un déſir de *ſavoir*. La Philoſophie nous fait *ſavoir* les cauſes des effets que nous voyons. Il faut *ſavoir* les choſes à fond, & non ſupèrficiellement Quand on ne *ſait* qu'une ſeule chôſe, on eſt ſouvent réduit à ſe taire. S. EVR. Les femmes ſe ſont elles-mêmes établies dans l'uſage de ne rien *ſavoir*, ſoit par la foibleſſe de leur complexion, ſoit par la pareſſe de leur eſprit. LA BRUY. Parmi des déſirs trop curieux de *ſavoir* tout, la Providence nous a réduits à la néceſſité de ne *ſavoir* prèſque rien, & de nous ignorer nous-mêmes. S. ÉVR. Socrate diſoit qu'il ne *ſavoit* qu'une chôſe, c'eſt qu'il ne *ſavoit* rien.

Sais-*tu pour* ſavoir *bien ce qu'il nous faut* ſavoir?
C'eſt s'affiner le goût, *de connoître & de voir*,
Apprendre dans le monde, *& lire dans la vie*,
D'autres ſecrets plus fins que de Philoſophie. RÉGN.

Ce mot vient de *ſapere*, ſelon Ménage, qui prétend que pour cette raiſon il faut écrire *ſavoir*. Les autres le dérivent de *ſcire*, & écrivent *ſçavoir* par cette raiſon: l'Académie eſt pour le dèrnier. Ce vèrbe ne vient pas de *ſcire*, *ſcio*; mais ſelon le ſentiment de Ménage, de *ſapere*, *ſapio*, comme le *ſapere* des Italiens & le *ſaber* des Eſpagnols. Ainſi il ne faudroit point l'écrire avec un *c*, & en effet bien des gens aujourd'hui écrivent *ſavoir*. Cependant comme ce n'eſt point encore un uſage ſi établi, que bien d'autres gens habiles auſſi n'écrivent *ſçavoir*, nous n'avons pas encore voulu retrancher ce ç, tout inutile qu'il eſt. *Sçauroit* pour *ſauroit* eſt trop oppoſé à l'étymologie pour pouvoir être ſouffert dans un ouvrage exact: car qui ne ſait que *ſauroit* vient de *ſaperet*, & *ſait* de *ſapit*. Les Italiens & les Eſpagnols qui veillent beaucoup ſur leur orthographe, ne ſe ſont pas encore aviſez de mettre ç, ni à *ſaper*, ni à *ſaber*. Tous nos anciens Manuſcrits ſans exception, ont *ſavoir*, & les anciennes éditions auſſi. Quelle ignorance à

ceux qui vèrs 1614. ont commencé à mettre ce ſ? Faute de *ſavoir* que nous avons eu le vieux vèrbe *ſcir*, je *ſcis*, nous *ſciſſons*, &c. de la quatriême conjugaiſon, & entièrement hors d'uſage, & dont il ne reſte que *ſcience*; mais non pas *ſavant*, qui vient de *ſapience*. J'ai appris d'un ſavant Critique, qui a fort étudié notre langue, que vèrs 1614. nos Imprimeurs ont commencé généralement à mettre un ç à *ſavoir*, ce qui n'eſt venu que d'ignorance & d'inéxactitude, puiſqu'une pèrſonne d'eſprit juſte & éxact vèrra toujours très-clairement que *ſavoir* vient de *ſapere*, & *ſcience* de *ſcientia*. Et il n'eſt pas ſurprenant que du vieux vèrbe *ſcir*, il n'en ſoit reſté que le mot de *ſcience*; & au contraire du vèrbe *ſavoir*, le mot de *ſavance* n'en ſoit point reſté. Il y a tant d'autres éxemples ſemblables. *Pèrfection* n'eſt-elle pas reſtée ſeule, du vieux vèrbe *parfaire*; pendant que d'*achever*, le mot d'*accapitation* ne nous eſt point demeuré? De Vign. Marv.

Sçavoir, s'employe quelquefois abſolument. Cet homme-là *ſait*; pour dire, cet homme eſt docte. *Sapientiſſimus.*

Sçavoir, ſe dit auſſi en parlant des connoiſſances qu'on rend publiques par des proclamations, affiches, ou ſignifications: mais alors il ſe conſtruit ordinairement avec le vèrbe faire. *Declarare, ſignificare, denunciare, publicare, edicere.* Par les cris publics on fait *ſavoir* à tous qu'il appartiendra, &c. Les Sentences portent, A tous ceux qui ces préſentes vèrront, ſalut, *ſavoir* faiſons que, &c. On lui a déclaré & fait à *ſavoir* par une ſignification éxpreſſe, qu'il eût à déloger; qu'il y avoit eu un tel arrêt, à ce qu'il n'en prétendit cauſe d'ignorance. En beaucoup de lieux les ſentences & les contrats commencent par ces mots, *Sachent* tous, &c.

Sçavoir, ſignifie auſſi, avoir avis, avoir connoiſſance des ſimples faits, & des particularitez: être informé, être inſtruit. *Callere, compertum habere, vel pro certo.* Je *ſai* ce qui s'eſt paſſé. Je *ſai* le reſpect qu'on doit aux Puiſſances. Je ne veux rien *ſavoir* de tout ce qu'il a dit contre moi. Faites-moi *ſavoir* le détail de cette action. Je *ſai* tout ce qu'on peut dire là-deſſus. Il n'y a point d'Auteur, que je *ſache*, qui ait parlé de cette matière. Que *ſait*-on s'il n'y a point d'hommes dans la Lune? Que *ſavons*-nous combien nous avons encore à vivre? Je veux bien qu'on *ſache* tout ce que je fais. Qui peut *ſavoir* le déſtin qui m'attend? Rac.

Helas! qui, ſans aimer, ſait que le mal extréme,
Eſt d'en ſavoir un autre aimé de ce qu'il aime? Segrais.

Sçavoir, ſe dit encore de ce qui ſe fait avec connoiſſance, avec réfléxion. *Circumſpecte agere.* Ce Prince *ſait* bien ce qu'il fait; il ne ſe trompe guère; il *ſait* bien tenir ſes ſujets dans le devoir; il a bien montré ce qu'il *ſavoit* faire. Ce Poëte *ſait* bien tourner des vèrs, une penſée. Il a été tellement troublé & intèrdit par cet accident, qu'il n'a *ſu* ce qu'il diſoit, ni ce qu'il faiſoit. Jésus-Christ a demandé pardon pour les Juifs, parcequ'ils ne *ſavoient* pas ce qu'ils faiſoient.

Sçavoir, ſe dit auſſi des connoiſſances qui ſont ſimplement en la mémoire. *Callere memoriter.* Il *ſait* tout ſon Office par cœur. On dit, il *ſait* ſa leçon ſur le bout du doigt. Il *ſait* cela comme ſon Pater.

Sçavoir, ſe dit auſſi d'une action, d'un témoignage de la volonté. Quand quelqu'un nous rend ſèrvice, il faut lui en *ſavoir* gré. *Gratum habere animum.* Je *ſai* bon gré aux Auteurs qui cenſurent les vices, qui ne flattent point. Je lui *ſai* mauvais gré d'avoir écrit une telle propoſition. Je me *ſai* bon gré de lui avoir dit mes ſentimens.

Sçavoir, ſignifie auſſi, avoir le pouvoir, l'adreſſe de faire quelque chôſe. *Poſſe, callere.* Je *ſaurai* bien le ranger à la raiſon. Il *ſait* bien tourner les chôſes comme il lui plaît. Je ne *ſai* point gagner le cœur d'une Maîtreſſe. Les gens de cabinet ne *ſavent* point badiner agréablement. Sa faveur dura peu, parcequ'il ne *ſut* pas s'y maintenir. Tous les actes de foi que nous *ſaurions* faire. Péliss.

Il eſt ſur tout en uſage avec la négative dans le tems du prétérit de l'indicatif, & dans ceux du ſubjonctif; & alors il ſignifie, ne pouvoir pas. *Non poſſe, nequire, non potis eſſe.* Il n'a *ſu* venir à bout de ſon entrepriſe. On ne *ſauroit* aſſez blâmer le luxe, le libèrtinage du ſiécle. On ne *ſauroit* lever ce furdeau qu'avec des machines. On ne *ſauroit* venir à bout de réformer le monde. Vous ne *ſauriez* réuſſir en cette entrepriſe, il la faut laiſſer là. Remarquez que cet imparfait du ſubjonctif eſt mis pour le preſent de l'indicatif: ainſi je ne *ſaurois*, ſignifie, *je ne puis.* Il ſemble pourtant que *ſavoir* en ce ſens, & avec la négative, eſt quelquefois en uſage au préſent de l'indicatif: car ne dit-on pas, par éxemple, c'eſt un homme qui ne *ſait* rien faire; pour dire, qu'il n'a ni la force, ni l'adreſſe de rien faire? Il y a même un petit jeu de convèrſation où l'on dit, *Sait* bien peu faire, qui cela ne *ſait* faire.

Sçavoir, ou Sçavoir est, ou à Sçavoir, ou c'est à Sçavoir ſe dit advèrbialement, & ſur tout des chôſes qui ſont diſtribuées par articles. *Nempe, nimirum, quippe.* Dans la dépenſe d'un compte on dit, il a été payé, *ſavoir*, tant à un tel par telle quittance. Son bien eſt en différente nature, *ſavoir* en argent, en rentes, en tèrres.

Sçavoir, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme *ſait* le tran-tran des affaires, qu'il en *ſait* le pair & la praiſe; pour dire, qu'il en connoît la conduite, qu'il en *ſait* le fond, ou le fin. *Scire agendi rationem, callere modum.* On dit qu'il *ſait* le pays, qu'il *ſait* la carte; pour dire, qu'il *ſait* ſe conduire prudemment. On dit qu'il *ſait* plus que ſon pain manger; pour dire, qu'il a de l'éxpérience du monde. On dit auſſi, qu'il ne *ſait* ſon métier, l'apprenne, quand on voit un Artiſan qui réuſſit mal en quelque art, & qui s'y ruine. On dit qu'un homme *ſait* mieux qu'il ne dit, quand on veut l'accuſer de parler contre ſa conſcience. On dit auſſi, qu'il ne *ſait* rien de rien, quand il n'eſt pas avèrti de ce qui ſe paſſe, de ce qui ſe fait contre lui. On dit auſſi, je ne *ſai* ce que c'eſt, pour faire une dénégation. On ne *ſait* qui meurt, ni qui vit. On dit en tèrmes de mépris, Une je ne *ſai* qui; pour dire, une femme de mauvaiſe vie; & un je ne *ſai* quoi, des chôſes dont on ne peut pas trouver la vraie éxpreſſion.

Sceu, ou Su, ue. part. paſſ. & adj. *Cognitus, intellectus, ſcitus.*

Sceu, eſt auſſi ſubſtantif. Cela a été fait au vû & *ſû* de toute la tèrre. *Coram & palam.* Quand on jouit d'un héritage au vû & *ſû* d'un aûtre, on acquiert préſcription contre lui.

Sçavoir. ſ. m. Science, doctrine, érudition. *Scientia, doctrina, eruditio.* Les deux Scaligers ont été des gens d'un profond *ſavoir*, d'une grande lecture. Cet homme fait parade de ſon *ſavoir*. Le *ſavoir* n'eſt rien, ſi on ne ſait pas le montrer à propos. Le Chde M.

En vain, par le veiller, on acquièrt du ſavoir,
Si Fortune s'en mocque, &c. Régnier.

Le ſavoir, dans un ſat, devient impèrtinent. Mol.

Dans le ſiécle où nous ſommes,
Eſt-ce au pié du ſavoir qu'on meſure les hommes? Boil.

Sçavoir faire, ſe dit auſſi ſubſtantivement de l'adreſſe, de l'habileté, de l'intrigue, de la conduite pour réuſſir à quelque chôſe. *Solertia, induſtria, dexteritas, occulta artes.* Cet homme n'a point de bien; il ſubſiſte par ſon *ſavoir faire*, par ſon induſtrie. Quoique ce tèrme ſoit aſſez expreſſif, les pèrſonnes qui parlent le mieux, ne peuvent s'y accoutumer: il n'y a pas d'apparence qu'il ſubſiſte: je ne ſai même s'il n'eſt point déja paſſé. Auſſi eſt-il très-irrégulier, & contre le génie de notre langue, qui n'a point de ſubſtantifs de cette nature. Bouh. Cependant l'Académie l'admet ſans aucun ſcrupule, & il eſt depuis long-tems dans un uſage commun.

Sçavoir vivre. Sorte de ſubſtantif maſculin. Il ſignifie, manière de ſe conduire parmi les honnêtes-gens. *Multa urbanitate limatum eſſe, honeſta agendi ratio.*

Un cèrtain ſavoir vivre, un eſprit agréable,
A la bonté du Grec & du Latin fait voir,
Combien doit être préférable,
L'uſage du monde, au ſavoir. Des-H.

On dit, *Faut ſavoir*, quand on laiſſe à deviner quelque chôſe. Il eſt bràve, galant; *faut ſavoir*; c'eſt-à-dire, au dèrnier point, en pèrfection. Ce dèrnier eſt bas. *Supra modum.* Il ſe dit ſouvent ironiquement.

On dit auſſi, C'eſt un à *ſavoir*; pour dire, on n'eſt pas encore réſolu ſi on fera telle chôſe. *Scilicet, nimirum, nempe.* Il attend dix mille écus de récompenſe de ſon travail; c'eſt un à *ſavoir*, cela eſt fort douteux.

Je ne ſçai quoi. Phraſe dont on a fait un ſubſt. m. *Neſcio quid.* Le P. Bouhours a fait un Entretien ſur le *Je ne ſai quoi*, intitulé, Le *Je ne ſai quoi*. Il eſt bien plus aiſé de ſentir le *je ne ſai quoi* que de le connoître. Ce ne ſeroit plus un *je ne ſai quoi*, ſi l'on ſavoit ce que c'eſt. Sa nature eſt d'être incompréhenſible & inéxplicable. Bouh.

On peut dire que c'eſt le penchant & l'inſtinct du cœur, que c'eſt un très-éxquis ſentiment de l'âme pour un objet qui la touche, une ſympathie mèrveilleuſe, & comme une parenté des cœurs, pour uſer des tèrmes d'un bel eſprit Eſpagnol, *un parenteſco de los coraçones.* Mais en diſant tout cela & mille autres chôſes encore, on ne dit rien. Un de nos Poëtes a mieux parlé, il décide la chôſe en un mot,

Il eſt

Il eſt des nœuds ſecrèts, il eſt des ſympathies,
Dont, par le doux rapport, des âmes aſſorties,
S'attachent l'un à l'autre, & ſe laiſſent piquer,
Par ces je ne ſai quoi, *qu'on ne peut expliquer.* CORN.

Le plus grand mérite ne peut rien, ſans le *je ne ſai quoi*. Mais auſſi quelques défauts qu'on ait, le *je ne ſai quoi* racommode tout.

Sur tout il avoit une grâce,
Un je ne ſai quoi, *qui ſurpaſſe*
De l'amour les plus doux appas,
Un ris qui ne ſe peut décrire,
Un air que les autres n'ont pas,
Que l'on voit, que l'on ne peut dire.

Outre ce *je ne ſai quoi* qui répare tous les défauts, & qui tient lieu de tout, il en eſt un autre qui fait un effet tout contraire : car il détruit, il gâte, il empoiſonne, pour parler ainſi, tout le mérite des perſonnes où il ſe rencontre. Mais pour parler plus chrétiennement du *je ne ſai quoi*, n'y en a-t-il pas un dans nous qui nous fait ſentir, malgré toutes les foibleſſes & tous les déſordres de la nature corrompuë, que nos âmes ſont immortelles, que les grandeurs de la tèrre ne ſont pas capables de nous ſatisfaire, &c. BOUH. Il me ſouvient d'avoir lû dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, qu'un des Académiciens prononça un jour un diſcours ſur le *Je ne ſai quoi*. ID.

SCAZON. ſ. m. Tèrme de Poëſie Latine. Eſpéce de vèrs qui avoit en ſon cinquiéme piéd un Iambe, en ſon ſixiéme un Spondée, ne différant au reſte en rien de l'Iambique. On l'appelloit *Iambe boiteux*; & ce mot vient du Grèc σκάζων, *claudicans*, qui ſignifie *boiter*. La préface des Satires de Pèrſe eſt faite de ces ſortes de vèrs.

SCE.

SCEAU, ou SCEL. ſ. m. (L'oiſeau écrit *ſeau*; & pour *ſcel* il n'a plus d'uſage, que dans quelques phraſes, que l'on vèrra dans la ſuite.) C'eſt un cachet, ou un morceau de métal peu épais, & de figure ronde, ou ovale; un inſtrument public gravé & marqué des armes du Prince, de l'État, du Seigneur, ou du Magiſtrat, dont l'empreinte faite ſur la cire, ſèrt à rendre un acte authentique & éxécutoire. *Sigillum*, *ſignum*. C'eſt auſſi l'empreinte même que fait le *ſceau*. Le *grand Sceau* eſt le *Sceau* du Roi, qui eſt entre les mains de Monſeigneur le Chancelier, ou du Garde des *Sceaux*, dont on ſcelle les Édits, les proviſions des Offices, les Priviléges, les Graces & Patentes, & tout ce qui ſe fait au Conſeil d'État, ou au Grand-Conſeil. Le *grand Sceau* eſt éxécutoire par tout le Royaume. Il porte empreinte l'image du Roi revêtu de ſes habits Royaux. Ceux qui ont droit de committimus au *grand* & au *petit Sceau*, peuvent indifféremment porter leurs cauſes aux Requêtes de l'Hotel, ou aux Requetes du Palais. Mais lorſqu'il s'agit de diſtraire le procès d'un Parlement à un autre, il faut, pour le *grand Sceau*, que la ſomme en queſtion ſoit de mille livres, & au-deſſus. Ceux qui n'ont que le droit de committimus au *petit Sceau*, ne peuvent faire renvoyer leurs cauſes que dans l'étenduë du Parlement, dans lequel ont été expédiées les lettres du *petit Sceau*; & il faut qu'il s'agiſſe de 200 livres & au deſſus. Voyez l'Ordonnance de 1669.

Les *petits Sceaux* ſont ceux des petites Chancéleries, qui ſont établies près des Parlemens, pour ſceller leurs arrêts, & les autres Lettres & expéditions qui ſervent à l'inſtruction des procès. *Signum minus*. Ces *Sceaux* portent, non l'image du Roi, mais ſeulement les armes de France. Ils ſont ſeulement éxécutoires dans le reſſort de leur Parlement, ſi on n'y joint un pareatis du *grand Sceau*. Il y a auſſi des *petits Sceaux* dans les Préſidiaux pour ſceller les Sentences préſidiales; c'eſt-à-dire, rendues aux deux chèfs de l'Édit, les éxécutoires émanez des Juges préſidiaux, & les reliefs d'appel dont ils ſont compétens. Ce *ſceau* eſt éxécutoire dans tout le reſſort du Parlement où eſt ſitué le Préſidial; il porte les armes de France, mais en plus petite forme que le *ſceau* des petites Chancelleries. Il y a encore les *petits Sceaux de Juſtice*, qui ſervent à ſceller les ſentences, les mandemens & les éxécutoires des Juges non préſidiaux, & les contrats. Ce *ſceau* porte auſſi les armes du Roi, mais en plus petite forme que celui des Chancéleries préſidiales. Il n'y avoit même anciennement qu'une fleur de lis. Il eſt éxécutoire par tout le Royaume, pour les contrats, en vèrtu de l'Ordonnance de 1539. & pour les ſentences, il n'eſt éxécutoire que dans le tèrritoire du Juge. LOY. Le *Scel* du Châtelet eſt attributif de Juriſdiction, enſorte qu'on prétend qu'un contrat paſſé ſous le *Scel* du Châtelet de Paris y attire les parties de tout le Royaume, quand il s'agit de l'éxécution du contrat, ou qu'il y a procès pour cela: il n'y a qu'une fleur-de-lis. Le *ſcel* authentique eſt celui des Seigneurs pour les actes de leurs Seigneuries, que gardent leurs Tabellions. Quelques-uns prétendent que tous les actes paſſez ſous le *ſcel authentique*, & non Royal, ne portent point d'hypothéque hors du reſſort.

Les Évêques, les Communautez, & même les particuliers ont auſſi des *ſceaux*, pour marquer les proviſions qu'ils donnent, ou autres actes; mais ce ne ſont proprement que des cachêts. *Sigillum*, *ſigellum*.

Les Commiſſaires & les Juges particuliers ont auſſi leurs *ſceaux*, avec leſquels ils ſcellent & cachettent les portes, ſèrrures, coffres, & même les corps morts, pour les mettre ſous la main de la Juſtice, & en ſaiſir leur juriſdiction, pour empêcher qu'on n'y touche, & pour la conſervation des droits des intéreſſez & des abſens.

Ce mot vient de *ſigellum* pour *ſigillum*. MÉNAGE.

L'uſage des *ſceaux* eſt très-ancien. Il eſt dit en Daniel, Chap. 14. que Darius fit mettre ſon *ſceau* ſur le Temple de Bel. On vèrra plus bas qu'il eſt même bien plus ancien. Les *ſceaux* anciens étoient d'ordinaire gravez ſur le chaton des bagues, ou ſur des agathes, émeraudes, ſaphirs, cornalines, &c. Souvent la figure du Prince y étoit repréſentée, quelquefois des ſymboles. Celui d'Auguſte avoit l'image d'un ſphinx, parceque c'eſt le ſymbole du ſecrèt. Pline dit que de ſon tems on n'uſoit point de *ſceaux* dans le reſte du monde, & hors de l'Empire. A Rome chacun avoit ſon cachet, qui ſèrvoit de *ſceau*, & qu'on appoſoit pour marque d'approbation. Un teſtament étoit nul ſans le *ſceau* du teſtateur, & les ſept *ſceaux* des ſept témoins : mais ces *ſceaux* privez n'étoient que des cachêts. Cependant on ne remarque point que les Romains euſſent des *ſceaux* publics, ni que leurs contrats, ou leurs édits fuſſent ſcellez, non pas même ſous les Empereurs. En France anciennement, au lieu de ſigner, on ſe contentoit de mettre un *ſceau* qui rendoit les actes authentiques. On le peut obſèrver par une infinité d'anciennes chartes qui ne ſont point ſignées. La raiſon pour laquelle on ſe ſèrvoit d'un *ſceau*, c'eſt que peu de gens ſçavoient écrire; il n'y avoit que les Clèrcs qui fuſſent lire & écrire. Chaque Juge avoit ſon *ſceau* particulier. Mais Philippes le Long ayant réüni à ſon domaine les *ſceaux* des Juſtices Royales, les *ſceaux* ſont devenus publics & domaniaux. LOY. Les Empereurs ont ſcellé d'un *ſceau* d'or les actes d'importance. Ainſi la Bulle d'Or de Charles IV. pour l'élection de l'Empereur, a pris ſon nom du *ſceau* d'or qui y pend, & qu'on appelloit *bulle*. Le Pape a deux ſortes de *ſceaux*. Le premier, dont il ſe ſert pour les Brèfs Apoſtoliques, & pour les Lettres ſecrettes, s'appelle *l'Anneau du Pêcheur*. C'eſt un grôs anneau où l'on voit la figure de ſaint Piètre qui tire ſes filèts pleins de poiſſons. L'autre, dont il ſe ſert pour les Bulles, a la tête de ſaint Piètre à droit, & celle de ſaint Paul à gauche, avec une croix entre-deux; & de l'autre côté le nom du Pape, quelquefois avec ſes armes, mais rarement. Le *ſceau* des Brèfs s'imprime ſur de la cire rouge; & celui des Bulles, ſur du plomb. Dans les anciens *ſceaux*, les Rois ſont repréſentez aſſis avec majeſté, la couronne en tête, le ſceptre à la main, & une tunique ou un long manteau, & quelquefois armez & à cheval avec une épée nuë élevée au poing, & un bouclier à la main gauche, armez de piéd en cap, le cheval caparaſſoné, & courant à toute bride. Quelquefois l'oiſeau ſur le poing. Il y auſſi des Reines à cheval, l'oiſeau ſur le poing. Voyez les livres que nous citerons plus bas. Que voit-on ſur les *ſceaux* de la plupart de nos anciens Rois? Leurs portraits, des portes d'Égliſes, des Croix, des têtes de Saints. Hugue Capet eſt repréſenté tenant un globe d'un côté, & de l'autre une main de Juſtice; c'eſt le premier à qui l'on voye cet eſpéce de ſceptre; ſa couronne n'eſt rehauſſée que de fleurons. Louis VI. dit le Grôs, eſt aſſis dans une chaiſe à bras, vêtu d'une eſpéce d'aube, tenant un ſcepte à trois pointes, & ayant ſur la tête une couronne ornée de croix. Le premier *ſceau* où il paroiſſe une véritable fleur-de-lis, eſt de Louis le Jeune. LE GENDRE. Dans le *ſceau* d'une chartre de la fin du XIIe ſiécle ce Monarque (Louis le Jeune) eſt repréſenté avec une fleur-de-lis, ſa couronne en eſt ornée. ID. Les Évêques ſont repréſentez dans leurs *ſceaux* en habits Pontificaux, la mître en tête, la gauche tenant la croſſe, & la droite en action de donner la bénédiction. Maintenant leur *ſceau* eſt ſeulement celui de leurs armes. Le *ſceau* des Égliſes & des Monaſtères eſt ordinairement marqué de l'effigie du ſaint Patron de ces lieux. Le *ſceau* du Dauphiné eſt écartelé de France & du Dauphiné. Celui du Parlement de Pau eſt écartelé de France & de Navarre. Gorlæus a fait un traité & un recueil de pluſieurs *ſceaux* anciens, qu'il appelle *Dactiliotheca*, qui eſt fort curieux. Du Tillet dit que les Rois de France ſe ſont réſervé particuliérement le *ſceau* de cire jaûne. Louis XI. donna comme un grand privilége à René d'Anjou Roi de Sicile, le droit de ſceller en cire jaûne, tant en France qu'en Sicile, par Lettres Patentes du vingt-huitiéme Janvier 1468. Cependant on ſcelle de cire vèrte les Lettres qu'on appelle Chartres,

Chartres, Édits, & Rémiſſions, & toutes celles qui ſont intitulées *Ad perpetuam rei memoriam*, ou, A tous préſens & avenir. On n'y marque point le jour ni la datte; mais ſeulement le mois & l'annee, pour montrer qu'on a été long-tems à les délibérer, & que la choſe doit demeurer en une pèrpétuelle vigueur. Les autres Lettres ſcellées en cire jaûne commencent par, A tous ceux qui ces préſentes Lettres vèrront. Les Univèrſitez & les Communautez ſe ſèrvent de cire rouge, auſſi bien que la Provence & le Dauphiné. Les Comtes de Poitou ſcelloient avec de la cire blanche, & maintenant on s'en ſèrt dans l'Ordre des Chevaliers du Saint-Èſprit. On n'a commencé à mettre les armes dans les *ſceaux* que vèrs l'année 1366. Du Chêne dit que les ſeuls Chevaliers avoient droit d'un *ſceau* pendant, qu'on appelloit *authentique*. On trouve des actes ſcellez de trois *ſceaux*, *du grand que portoit le Chancelier*, *du petit ſignet que portoit le Roi même*, *& du ſcel du ſecret*, *que portoit le Chambellan*. TESSEREAU. On appelle *ſceau ſecret*, celui qu'on appoſoit aux Lettres cloſes, qui avoit divèrſes inſcriptions raportées par Du Cange. On l'a depuis appellé *Contreſcel*, parcequ'il étoit apôſé au dos du *ſcel* authentique.

On n'a commencé en Angletèrre à mettre des *ſceaux* aux Chartres, qu'en 1004. MÉN. *Hiſt. de Sablé*, *L. V. C.* 2.

Nous avons ſur les *Sceaux* un Ouvrage méthodique & ſçavant de Theodorus Hopingx. J. C. Alleman. Il contient ſeize chap. dont le premier traite du nom de *ſceau*, *ſigillum*, & des autres noms qu'on a donné aux *ſceaux*; le ſecond de l'Antiquité des *ſceaux*, qui étoient d'abord des anneaux, dont on trouve l'uſage dans la Genèſe, de leurs inventeurs, les raiſons d'en porter, leurs genres & leurs différences, leur forme, la manière de les porter, leurs ornemens, leurs hyéroglyphes, leurs fins, leurs uſages, leurs éffets; les abus qu'on en a fait. Le IIIe traite des Bulles avec la même méthode & le même détail. Le IVe des différentes éſpéces de *ſceaux* qu'il diviſe, en public & privé, propre & étranger, propre & commun, grand & petit, avec forme & informe, ordinaire & député comme il parle, & éxtraordinaire, & non député, connu & inconnu, vrai & faux, & enfin ratificatif & confirmatoire de l'autorité, de la ſolemnité, du témoignage, du conſentement. Le Ve eſt de ceux qui ont droit de *ſceau*. Le VIe De la garde des *ſceaux*. Le VIIe Des choſes auſquelles on apôſe le *ſceau*. Le VIIIe Des images, figures, armoiries, &c. caractères, inſcriptions, &c. & du lieu où l'on apôſe les *ſceaux* & de l'ordre qu'on y doit garder. Le IXe Du nombre, de la multitude des *ſceaux*, & du profit qu'ils apportent. Le Xe De leur uſage, leur fin, leurs éffets, leur force, leur puiſſance. Le XIe De la preuve des *ſceaux* en général, & en particulier du public & du privé. Le XIIe Des préſomptions des *ſceaux*. Le XIIIe De la vérification des *ſceaux*. Le XIVe De la manière dont on attaque les *ſceaux*. Le XVe Des ſouſcriptions qui ont raport au *ſceau*. Le XVIe Des autres choſes qui y ont raport, ſçavoir du ſeing des Empereurs & des Rois, celui des Chanceliers, Secretaires ou Notaires, & autres ſemblables, & tout ce qui le concèrne, toujours avec le même ordre & la même méthode. Ce livre fut imprimé *in-quarto* à Nurembèrg en 1642. ſous ce titre, *De ſigillorum priſco & novo jure*, *Tractatus Practicus*, &c.

Il en a paru depuis un aûtre de Heincuius *in-folio*. *De veteribus Germanorum*, *aliarumque nationum Sigillis*, *eorumque uſu & præſtantia*, *Syntagma hiſtoricum*. A Francfort & à Leipſick, en 1709. Il comprend deux parties, dont la première *de la nature des Sceaux*. La ſeconde *de leur uſage & de leur éxcellence*. La première comprend XVII. Chapitres ou l'on traite, Ie. De l'autorité & de la foi des *Sceaux*. IIe. De leurs noms. IIIe. Des Nations qui en ont uſé. IVe. De la matière des *Sceaux*, & d'abord des Bulles d'or. Ve. Des Bulles d'argent & de plomb. VIe. Des *Sceaux* de cire. VIIe. De la figure & de la grandeur des *Sceaux*. VIIIe. Des images & des inſcriptions en général. IXe. De celles des Empereurs, des Rois des Romains, & des Impératrices. Xe. Des *Sceaux* des Rois, Ducs, Princes & Comtes. XIe. De ceux des Nobles, & des villes. XIIe. De ceux des Papes, des Conciles, des Cardinaux. XIIIe. De ceux des Archevêques, des Évêques, & des Majors-domes Teutoniques. XIVe. De ceux des Égliſes, des Monaſtères, des Abbez, des Prevôts, des Doyens. XVe. Des *Sceaux* ſecrets, & des contre-*ſceaux*. XVIe. De la manière d'appoſer le *ſceau*, & de l'attacher. XVIIe. Des fraudes & des impoſtures qui ſe ſont commiſes en cette matière. La ſeconde partie en quatre Chapitres. Ie. Compare les *Sceaux* avec les Médailles, & préfére les *Sceaux*. IIe. Traite de l'uſage grammatical & critique des *Sceaux*. IIIe. De leur uſage hiſtorique. IVe. De leur uſage héraldique, ou par raport aux armoiries. Celui-ci eſt plein de figures de *ſceaux*, il n'y en a point eu dans l'aûtre. Nous avons encore les *ſceaux* des Comtes de Flandres, *Sigilla Comitum Flandriæ*. A Bruges 1639. *in-folio*. Il s'en trouve dans la Diplomatique du P. Mabillon, & dans l'Hiſtoire de Bretagne du P. Lobineau, &c.

Quelques-uns ôtent le *c* de ce mot, & écrivent *ſeau*. Touchant les *ſceaux* anciens faut remarquer avec Fauchet, que les anciens Rois de France marquoient leurs monnoies & lettres, avec leur image de pourfil, comme ſont les médailles des Grecs & Latins: & cela s'appelloit *imago luſca*, & ſe pratiqua juſqu'à ce que l'écu des fleurs-de-lis fut rendu héréditaire; car on n'a pas vû qu'on s'en ſoit ſervi depuis Louis le Gros. BOREL.

SCEAU, ſe dit auſſi du plomb, ou de la cire, & de l'empreinte qui eſt attachée à la choſe ſcellée. *Lamina ſigillo exarata*. Le *ſceau* des Marchands & des Douaniers, qu'on aplique aux étoffes & aux marchandiſes, eſt auſſi un plomb. Le *ſceau* des Chevaliers eſt en cire dure & paîtrie. Celui des Commiſſaires eſt en cire molle. Il y a des *ſceaux* en placard, en queuë, à double queuë, en lâcs pendans de ſoie, qui ſont divèrſes manières d'appliquer le *ſceau* aux Lettres. Ceux qui font de faux *ſceaux* ſont ſévérement punis.

SCEAU, ſignifie auſſi le tems & les lieux où l'on ſcelle. *Tempus & locus cerarii*, *vel ſignatura*. Il y aura *Sceau* demain à Vèrſailles chez Monſeigneur le Chancelier. Il y a *Sceau* aujourd'hui chez M. le Garde des *Sceaux*. On a publié ce réglement, le *Sceau* tenant. Au Parlement de Paris, c'eſt un Maître des Requêtes qui tient le *Sceau*. Il faut porter ces Lettres au *Sceau*, les retirer du *Sceau*. On n'a point donné de *Sceau* cette ſemaine. Ces Lettres n'ont pû paſſer au *Sceau*.

On appelle oppoſition au *ſceau*, *Interpellatio ad ſigillum*, celle qui ſe fait par un créancier d'un Officier, ou d'un Rentier du Roi, entre les mains d'un Garderoîle, pour conſerver ſon hypothéque ſur l'Office, ou ſur la rente de ſon debiteur, & empêcher qu'on ne ſcelle des proviſions ou des Lettres de ratification de la vente de l'Office, ou de la rente, qu'à la charge de ſon oppoſition.

SCEAU, eſt auſſi un nom collectif qui ſe dit de tous les Officiers du *Sceau*. *Sigilli præfecti* Le *Sceau* ſuit la Cour. On a mandé le *Sceau*. Le Tréſorier du *Sceau* eſt celui qui reçoit les droits de tous les Officiers du *Sceau*.

SCEAU, ſe dit auſſi d'une taxe du droit du *ſceau* qui double & redouble pluſieurs fois, ſuivant la qualité des lettres ou des parties, ſur le pié d'une lettre ſimple. *Taxatio*, *eſtimatio ſigilli*. Les lettres ſimples payent tant pour *ſceau*. Les villes payent ſeize *ſceaux*.

En tèrmes de Chymie, on dit qu'on a appoſé le *ſceau* d'Hèrmès à un vaiſſeau, quand on l'a ſi bien bouché, qu'il ne s'en peut pas éxhaler le moindre atôme: ce qui ne ſe fait qu'en fondant au feu de la lampe l'éxtrémité du cou d'un matras, & en le tortillant & rejoignant enſemble. Voyez encore ci-deſſous, SCEAU DES SCEAUX.

SCEAU, ſe dit figurément en chôſes morales. On confeſſe ſes péchez ſous le *ſceau* de la confeſſion. *Sub ſigillo confeſſionis*. L'emblême du ſecret ſe peint avec une figure qui a un *ſceau* ſur la bouche. La Nature a mis un *ſceau* à la virginité, qu'on appelle le *pucelage*.

SCEAU, ſe dit auſſi des Sacremens qui ſont appellez des ſignes & des *ſceaux* de la grace. *Signa viſibilia gratiæ inviſibilis*.

Garde des Sceaux, eſt un Officier auquel le Roi confie ſes *ſceaux*, lorſque le Chancelier eſt mort, ou en diſgrace. *Regia ſignatura præfectus*. Il eſt revêtu de la même autorité que le Chancelier; avec cette différence que le Roi peut reprendre quand il lui plait les *Sceaux* du *Garde des Sceaux*. Mais ſi on ôte quelquefois les *Sceaux* à un Chancelier, on ne lui ôte point ſa charge. Aujourd'hui 1719. il y a un Garde des *Sceaux* depuis la fin de Janvier 1718. C'eſt M. Le Voyer Marquis d'Argenſon, ci-devant Lieutenant de Police, & Conſeiller d'État.

Garde-Scel, eſt l'Officier qui tient le petit *Sceau* d'un Préſidial, d'une Juſtice. *Cerarii cuſtos*. Nous *Garde-Scel* établi à un tel lieu, c'eſt l'intitulation des contrats paſſez en province.

SCEAU DE SALOMON, eſt une plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un pié & demi ou de deux piéds, revêtuës de pluſieurs feuilles diſpoſées alternativement, oblongues, larges, nèrveuſes, de couleur vèrte-brune luiſante par-deſſus, & d'un vèrd de mèr par-deſſous. Ses fleurs ſont des cloches alongées en tuyau, & découpées en ſix crenelures ſans calice, de couleur blanche. Il leur ſuccéde des bayes groſſes comme celles du lièrre, préſque rondes, un peu molles, noires, ou purpurines, ou vèrtes, contenant quelques ſemences ovales, dures, groſſes comme celles de la veſce. Sa racine eſt de la groſſeur du doigt, articulée d'éſpace en éſpace par de gros nœuds ou tubércules, d'un blanc de marbre. En Latin, *Polygonatum latifolium vulgare*. C. BAUH. ou *ſigillum Salomonis*. La racine du *ſceau de Salomon* eſt bonne pour toutes ſortes de contuſions, & pour les déſcentes; ſon eau diſtillée embellit le teint. Il y a quelques autres éſpéces de *ſceau de Salomon*.

SCEAU DES SCEAUX. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. *Sceau* hèrmétique,

métique, Manière de boucher un vâſe. *Sigillum hermeticum. Occluſio.* C'eſt le *ſceau* d'Hèrmès qui ſe fait en trois manières; ou en fondant le col du vaiſſeau philoſophique; ou en le bouchant avec un bouchon de vèrre bien juſte, & le luttant pour plus grande aſſurance; ou en mettant un aûtre œuf renvèrſé ſur le premier, qui doit contenir la matière hèrmetique. Dict. Herm.

SCÉDULE, ou CÉDULE. ſ. f. Billet, promeſſe, ou aûtre reconnoiſſance ſous ſeing privé. On dit qu'un homme plaide contre ſa *ſédule*, quand il plaide contre ſon fait, contre ſon écriture, quand il a mauvaiſe caûſe. Un Marchand, un Banquier a tout ſon bien en *ſédules*. Nos Coutumes & les Gens de Palais écrivent *ſchédule*. C'eſt ainſi que M. De Laurière orthographie dans ſon Gloſſaire. Voyez donc encore Schédule.

Ce mot vient de *ſchedula*. Nicod.

Scédule, en tèrmes de Coutumes, ſe dit d'un placard & affiche, ſur tout de celui que fait appoſer un Seigneur pour la publication des hommages qu'on lui doit rendre. *Dica.* On l'a dit auſſi de l'éxploit ou raport d'un Sèrgent qui fait un ajournement des criées, ou une éxécution.

Scédule, ſe dit auſſi des mémoires ſignez que les Procureurs baillent au Greffe, ou au premier Huiſſier, pour l'éxpédition de leurs caûſes, tant pour les préſentations, que pour les défauts & congez, qui contiennent les noms & qualitez des parties. *Cautio, ſyngrapha, chirographum.* En quelques lieux on le dit auſſi des brevêts d'obligations & minutes des Notaires.

On dit auſſi *ſcédule évocatoire. Cautio evocatoria.* Voyez Cédule, qui eſt la même chôſe, à la réſèrve de ce qu'on en a corrompu l'orthographe.

Scédule, en tèrme de Collége, eſt un petit mémoire écrit ſur une bande de papier, où l'on marque les écoliers qui ont manqué à leur devoir, qui ſont abſens, qui n'ont pas donné leur thème, ſçu leur leçon, ou qui ont cauſé. *Scedula.*

SCEL. ſ. m. C'eſt la même chôſe que ſceau. *Sigillum, ſignum. Scel* n'eſt plus en uſage que dans ces phrâſes: ſous le *Scel* du Châtelet de Paris. Le *Scel* ſecrèt du Roi. Sous notre *Scel* ſecrèt. Il entre auſſi dans la compoſition de quelques mots, comme *Garde-ſcel, contre-ſcel.* Le *contre-ſcel* eſt un petit ſceau, qui s'appoſe au dèrrière du grand ſceau.

SCÉLÉRAT, ate. adj. & ſubſt. Malin, pèrfide; qui eſt chargé de crimes; qui eſt porté naturellement à les commèttre, qui ne fait point de ſcrupule de rien; méchant, pèrvèrs, qui n'a ni foi, ni probité, ni honneur. *Sceleratus, ſceleſtus, neſarius, omni ſcelere contaminatus.* Il eſt le plus *ſcélérat* de tous les hommes. Ame *ſcélérate.* Les loix ne ſçauroient être trop rigoureuſes contre les *ſcélérats.* Vous avez à faire à un Procureur qui eſt un grand *ſcélérat*, un grand fripon. On trouve d'illuſtres *ſcélérats*; mais il ne fut jamais d'illuſtres avâres. S. Évr. Pèrſonne ne devient *ſcélérat* tout d'un coup. S. Réal. Les crimes mêmes ſont les bourreaux de chaque *ſcélérat.* P. le Boss. La plupart de ce qu'on appelle habiles *ſcélérats*, ne ſont que *ſcélérats*, & point du tout habiles: le Vulgaire ne les honore de ce nom, que parcequ'ils parviennent à leurs fins. S. Réal. Le peuple Romain ne fut d'abord compoſé que de brigands & de *ſcélérats.* S. Évr. Tacite apprend à être *ſcélérat*, parce que le crime & la pèrfidie trouvent moins d'avèrſion, lorſqu'on les conduit avec tant d'art. Amelot. On voit tous les jours d'heureux *ſcélérats* triompher des plus gens de bien. S. Évr.

Scélérat. Il ſe dit auſſi des actions, & ſignifie, Méchant, pèrfide, noir, atroce, horrible, déteſtable. *Horrendum, execrandum, deteſtandum, infandum.* Voilà un procédé bien *ſcélérat.* Cette action eſt bien noire & bien *ſcélérate.*

SCÉLÉRATESSE. ſ. f. Méchanceté noire, énorme; pèrfidie. *Scelus.* Un Apoſtat eſt capable de toutes ſortes de *ſcélératesſes.*

On le dit quelquefois moins odieuſement, & en raillerie. Cette femme vous a donné un faux rendez-vous pour ſe mocquer, je ne la croyois pas capable de cette *ſcélératesſe. Irriſio.*

SCELLANS. ſ. m. Nom d'un petit poiſſon qui ſèrt d'appâts aux Pêcheurs.

SCELLÉ. ſ. m. Tèrme de Palais. Application du ſceau d'un Juge particulier ſur des portes, coffres & ſèrrures, pour ſaiſir la Juſtice des meubles & éffets qui y ſont enfèrmez, & les conſèrver à ceux qui y ont quelque droit ou intérêt. *Sigilli appoſitio.* On a appoſé le *ſcellé* chez ce Marchand qui s'eſt abſenté, ſur les éffets de ce défunt. Les créanciers font leur oppoſition à un *ſcellé*, on les appelle à la levée du *ſcellé.* On dreſſe un procès vèrbal de l'appoſition, & de la reconnoiſſance & levée du *ſcellé.*

SCELLEMENT. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. Action de ſceller. Voyez Sceller, en tèrmes de Maçonnerie.

SCELLER. v. act. Mettre, appoſer le ſceau à une Létre de Chancelerie, ou bien de Juſtice. *Sigillum apponere.* Autrefois en France, on ne ſignoit point, on *ſcelloit* ſeulement. Loiseau. On n'éxécute les meubles, ou héritages, qu'en vèrtu des *lettres, arrêts,* contrats & éxécutoires ſignez & *ſcellez.* On a *ſcellé* au grand Sceau ſes proviſions, ſa grace. On *ſcélle* au petit Sceau tous les Mèrcredis & Samedis. On *ſcélle* les Bulles en plomb, les Édits en cire vèrte, les Arrêts en cire jaûne, les éxpéditions pour le Dauphiné en cire rouge. Les Lettres de l'Académie Françoiſe ſont *ſcellées* en cire bleuë. On *ſcélle* à ſimple queuë les Commiſſions ordinaires de Juſtice. On *ſcélle* en lâcs pendans les Proviſions ou Lettres Patentes. On *ſcélle* en lâcs de ſoie les Édits. On *ſcélle* les Bulles en plomb pendant à des filèts de chanvre.

Sceller, ſignifie auſſi, Appoſer le ſceau ſur des portes, coffres & éffets, pour les ſaiſir & les mettre en la main de Juſtice, pour en faire la déſcription, & les conſèrver aux héritiers, ou créanciers. *Signum imprimere, obſignare.* Quand on *ſcélle* chez un Marchand, cela lui fait pèrdre tout ſon crédit.

Sceller, ſignifie auſſi ſimplement, Cacheter. *Signare, obſignare.* Les teſtamens ſe délivrent en Juſtice clos & *ſcellez*: le teſtateur & les témoins les *ſcéllent* de leur cachèt. On envoye une information, un procès criminel au Greffe du Parlement dans un ſac clos & *ſcellé.* On faiſoit autrefois la même chôſe des Enquêtes.

Sceller, en tèrmes de Maçonnerie, ſignifie, Engager une piéce de bois ou de fèr dans un mur avec du plâtre, du ciment, du plomb, ou autre liaiſon ſolide. *Obducere, obſignare, communire.* Le plâtre eſt fort commode pour *ſcéller* des gâches, des gonds, des ſolives. Tout ce qui eſt *ſcéllé* en plâtre eſt réputé faire partie de l'immeuble. Davilèr dit que *ſceller* tout court, c'eſt arrêter avec le plâtre ou le mortier des piéces de bois ou de fèr; & *ſceller en plomb*, c'eſt arrêter dans des trous avec du plomb fondu, des crampons ou barreaux de fèr ou de bronze. On dit auſſi, Faire un ſcellement, pour *ſcéller.* Daviler.

Les Chymiſtes *ſcéllent* leurs vaiſſeaux du ſceau d'Hèrmès, ou hèrmétiquement. *Sceller* la mère dans ou ſur le ventre de ſon enfant qu'elle a enfanté auparavant. C'eſt une éxpréſſion myſtérieuſe, ou plutôt ridicule de l'Alchymie. Par cette façon de parler, on entend lorſque le régime de la lune eſt fini, & que la matière eſt blanche comme de l'argent vif. Ou bien c'eſt lorſque l'on fait les imbibitions pour les multiplications, on prend le mèrcure des Sages, que les Philoſophes appellent la mère, lequel on met ſur la matière parfaite, qui eſt l'enfant que cette mère a enfanté. Dict. Herm.

Sceller, ſe dit figurément en chôſes morales & ſignifie, Confirmer, affèrmir. *Firmare, confirmare.* Notre rédemption a été *ſcéllée* par le ſang de Jésus-Christ. La Religion a été *ſcéllée* & cimentée par le ſang des Martyrs. Ce traité de paix a été *ſcéllé* par l'alliance des deux Princes. Ils ont fait un traité enſemble, & l'ont *ſcéllé* par un double mariage de leurs enfans. Il y a cèrtains cas où l'on peut être ſauvé, ſans être batizé, comme quand on *ſcélle* de ſon propre ſang la foi du batême. Péliſſon.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe eſt *ſcéllée* & bullée, lorſqu'elle eſt concluë & tèrminée, qu'on n'y peut plus toucher. *Inſculpta, communita.*

Scellé, é. part. paſſ. & adj. *Sigillo munitus, obſignatus, obfirmatus.* Une Religion que vous avez vous-même apportée au monde, *ſcéllée* de votre propre ſang & de celui de tous vos Martyrs, ne peut être corrompuë. Péliſſ.

SCELLEUR. ſ. m. Celui qui appoſe le ſceau aux ſentences & contrats. *Obſignator, conſignator.* C'eſt un Officier qui a été érigé en 1568, en chaque Juriſdiction pour garder les ſceaux, & pour ſceller. Loyseau. Le *Scelleur* du Châtelet. On le dit quelquefois des bas Officiers du Sceau qui appliquent éffectivement la cire. Un decret doit être 24 heures entre les mains du *Scelleur*, pendant leſquelles les oppoſitions à fin de charge ſont encore reçûës.

SCÈNE. ſ. f. Théatre ſur lequel on repréſente des piéces dramatiques, ou autres ſpectacles publics. *Scena.* C'eſt la décoration du Théatre, laquelle étoit d'Architecture de piètre chez les Anciens, avec trois grandes portes, dans leſquelles paroiſſoient des décorations pèrſpectives, ſçavoir de palais pour les tragédies, de maiſons & de ruës pour les comédies, & de forêts pour les paſtorales. Ces décorations étoient vèrſatiles, ou tournantes, ſur un pivot, comme les décrit Vitruve, ou ductiles, c'eſt-à-dire, gliſſantes par feuillets dans des couliſſes, comme celles de nos Théatres. Le plancher un peu en pente ſur lequel les Acteurs déclamoient, étoit appellé Proſcène, & le dèrrière où ils s'habilloient Poſcène, ou Paraſcène. Daviler. Ne faudroit-il point dire poſtſcène plutôt que poſcène. Au reſte je ne ſçai où Daviler a pris les mots de poſcène & de paraſcène, dont le premier ne ſe trouve nulle part, & dont le ſecond ſignifie tout autre chôſe que le dèrrière du théatre; comme on le peut voir dans Bullengerus. Il y a trois ſortes de *ſcénes* ſelon Vitruve,

L. V. C. 8. c'eſt-à-dire, pour les décorations de théatre, mais la *ſcene* ordinairement étoit, dans le théatre des Anciens, une grande face de bâtimens ornée de colonnes & de ſtatuës, qui avoient trois grandes ouvèrtures, dans leſquelles étoient répréſentées des bâtimens en pèrſpectives. Il y a pluſieurs choſes remarquables pour ce qui regarde la *Scène* des Anciens, dont M. Pèrrault a traité dans ſes Notes ſur le 6e Chapitre du V Livre de Vitruve. FÉLIBIEN. Les Vénitiens font de grandes dépenſes pour la décoration de la *Scène*, ou du Théatre. Cet Auteur a mis depuis peu un Ouvrage ſur la *Scène*, a donné une piéce de Théatre public. Vitruve a décrit les décorations différentes pour les *ſcènes* différentes. La décoration de la *ſcene* tragique, conſiſte en colonnes, en ſtatuës, & autres ornemens d'un palais. Celle de la *ſcène* comique répréſente des maiſons particulières, & des bâtimens communs. Celle de la *ſcène* ſatirique ou paſtorale, eſt ornée de bocages, de montagnes, de payſages. Les décorations étoient tournantes, ductiles, c'eſt-à-dire, gliſſantes.

SCÈNE, ſe dit auſſi du lieu ainſi répréſenté, où l'on feint que s'eſt paſſée l'action qu'on expoſe ſur le Théatre. *Scena.* La *Scène* du Cinna eſt dans le Palais d'Auguſte. C'eſt une des principales régles, d'obſerver l'unité de la *Scène*, auſſi bien que celle de l'action. Les Anciens n'étoient pas fort réguliers ſur l'unité de lieu. La *ſcene* changeoit ſouvent; ils avoient mêmes des *ſcènes ductiles*, & des machines pour changer ſubitement les décorations, ou pour tranſporter la *ſcene* dans une autre contrée. Les *ſcènes* d'Eſchyle, de Sophocle, d'Euripide & de Sénéque ſont, pour la plupart dans les places publiques. MÉN. Il ne faut point enſanglanter la *ſcènes*, ni faire mourir quelqu'un ſur le Théatre. On ne peut placer ailleurs, qu'à la campagne, la *ſcène* d'une vie tranquile, & occupée ſeulement par l'amour. FONT. Qui introduiroit des Saints ſur la *ſcène*, comme les Anciens leurs Dieux, ſcandaliſeroit les dévots, & paroîtroit imbécille aux libèrtins. S. EVR.

SCÈNE, ſe dit auſſi, en ce ſens dans les tableaux, des pèrſpectives ou payſages, où l'on feint que s'eſt paſſée l'hiſtoire qu'on répréſente. Voilà une belle *ſcène* de tableau. *Pulchra tabulæ ſcena.*

SCÈNE, ſe dit auſſi des parties d'un Poëme Dramatique lorſqu'un nouvel Acteur entre ſur le Théatre, ou que l'un de ceux qui y étoient en ſort. *Actus dramatici pars.* Il ne faut laiſſer la *ſcène* vuide qu'à la fin de l'Acte. Les diviſions d'un Poëme dramatique ſe font par Actes, & les Actes par *ſcenes*. Il y a dans cette piéce une *ſcène* qui enléve.

En vain vous étalez une ſcène *ſçavante,*
Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un Spectateur toujours pareſſeux d'applaudir. BOIL.

Que le trouble toujours croiſſe de ſcène *en* ſcène. ID.

SCÈNE, ſe dit figurément en parlant des pèrſonnages qu'on jouë, des changemens qui arrivent dans les affaires du monde. *Rerum viciſſitudo.* Le Favori a été chaſſé; voilà un nouveau Miniſtre qui va monter ſur la *ſcène*. Changeant de *ſcene* vous l'admiriez hors du tumulte de la guèrre, & dans une vie plus tranquille. LE P. BOURD. en parlant du Prince de Condé. Ce phantome qu'on met ſur la *ſcene*, eſt le fruit honteux d'un aveuglement déplorable. PAT. C'eſt-à-dire, ce phantôme qu'on fait paroître.

SCÈNE, ſe dit auſſi d'une avanture particulière, d'un incident, d'un ſpectacle divèrtiſſant & réjouiſſant. *Novum & lætum ſpectaculum.* Si vous vous fuſſiez trouvé à la querelle de ces deux Auteurs, vous auriez vû une fort plaiſante *ſcène*. Un homme ſage ne donne jamais de *ſcène* au public; c'eſt-à-dire, qu'il ne s'expoſe point par ſa conduite aux railleries du monde. Cette femme eſt accoutumée à donner des *ſcenes* fort divèrtiſſantes au public. LA BR. Pourquoi donnez-vous aux gens des *ſcènes* ſi fréquentes & ſi ridicules? BELL. On dit la *ſcène* de la vie; parce que la vie de l'homme paſſe bien vite, & qu'elle eſt mêlée d'avantures & d'évenemens.

SCÉNIQUE. adj. Qui appartient à la Scene. *Scenicus.* On a fort vanté les répréſentations *ſcéniques* des Anciens. Les Romains ont paſſé 400 ans ſans aucuns jeux *ſcéniques*. Tite-Live dit qu'ils furent inſtituez l'an 392, de Rome. Voyez cet Auteur L. VII. C. 2. Au reſte ce fut l'an de Rome 389, & non pas 392, que cet établiſſement ſe fit. Car le Conſulat de C. Sulpitius Pœticus, & de C. Licinius Stolon, marqué par Tite-Live, tombe à l'année 389, de la fondation de Rome. Ce fut fort peu de choſe dans les commencemens. On fit venir des Comédiens d'Étrurie, qui ſans rien réciter, danſoient ſeulement au ſon des inſtrumens: ainſi ce n'étoit d'abord qu'un ballet. Enſuite on y ajoûta des récits de vèrs peu-à-peu ils ſe pèrfectionnèrent & la répréſentation s'en fit avec une dépenſe & une magnificence extraordinaire. Voyez auſſi Valère Maxime, L. II. C. 4. Les Pères ont bien crié contre les jeux *ſcéniques*. Voyez entre aûtres S. Auguſtin, *L. I. De Civit. Dei, C. 32. & L. II. C. 8.* Le Prince de Conti a ramaſſé les paſſages de pluſieurs aûtres dans ſon traité ſur la Comédie. Ces jeux conſiſtoient en danſes au ſon de la flûte, & en poſtures plaiſantes & ridicules, ſans aucuns récits.

SCÉNITE. ſ. m. & f. Qui habite ſous des tentes. Qui n'a pour maiſons que des tentes. *Scenita.* Ce nom ſe dit de quelques peuples qui n'ont point de demeures fixes, mais qui changent ſouvent, & qui pour cela, n'ont point d'aûtres maiſons que des tentes qu'ils tranſportent avec eux. On le dit ſur tout de quelques Arabes de l'Arabie Pétrée, dont parle Pline, L. V. C. 11. & 24. & Solin, C. 37.

Ce mot vient de σκηνη, une tente.

SCÉNOGRAPHIE. ſ. f. C'eſt la déſcription d'une côte, d'un pays, tel qu'il ſe préſente à nos yeux. *Scenographia, ſeu plaga aut regionis deſcriptio.* On le dit auſſi d'un bâtiment, d'une place de guèrre telle qu'elle paroît, quand on la regarde par une de ſes faces, quand on en deſſine l'enceinte, les clochers, & tout ce qui eſt vû en pèrſpective, & qui fait des ombres. Ce mot veut dire auſſi une répréſentation de rélief que l'on appelle Modéle. FÉLIBIEN, qui renvoye encore à Ichnographie comme étant la même choſe.

On le dit auſſi de l'art de faire de telles déſcriptions. Il entend fort bien la *Scénographie*. *Scenographiam callet.*

SCÉNOPÉGIE. ſ. f. Fête des Juifs, c'eſt la fête des Tabèrnacles; qui fut inſtituée après que le peuple d'Iſraël fut en poſſeſſion de la tèrre de Chanaan; & cela en mémoire de ce que les Iſraëlites avoient habité ſous des tentes dans le déſert. *Scenopegia.* On la célébroit le 15e de Septembre. Elle duroit huit jours, dont le dernier étoit le plus ſolennel, tant par l'affluence des pèrſonnes, que par les marques éxtraordinaires qu'ils y donnoient de leur joie. C'eſt en parlant de ce huitiéme jour que Saint Jean dit que JÉSUS-CHRIST ſe trouva à la fête des Tabèrnacles, en ſa dèrnière & grande journée. Quand l'Écriture ſainte dit abſolument *la fête*, cela s'entend ordinairement de la *Scénopegie*.

SCÉPÉNO. Vieux mot. ſ. m. Juge: D'où vient Echevin. BOREL. *Judex.*

SCÉPTICISME. ſ. m. Doctrine, ou opinion des Scéptiques, qu'on appelle autrement Pyrrhoniſme, du nom de ſon premier Auteur. Le *Scépticiſme* conſiſtoit à douter de tout, n'aſſurer rien, tenir ſon jugement en ſuſpens ſur tout. Quoiqu'il y ait de la différence entre le doute de Déſcartes & ceux des Scéptiques, ce Philoſophe néanmoins a ouvèrt le chemin au *Scépticiſme* dans ce qui regarde les choſes naturelles, quoi qu'en diſe Le Grand dans ſon Apologie pour Déſcartes. C'eſt ce que ſoutient un Philoſophe de Kiel, qui a fait une diſſertation ſur le *Scépticiſme*. *De Scepticorum præcipuis hypotheſibus.* Voyez l'étymologie de ce nom au mot SCÉPTIQUE. On trouve dans les Nouvelles littéraires de la mèr Baltique, 1702. Mars, p. 59. un plan de diſſertation *De Scepticiſmi ortu & progreſſu.* De l'origine & du progrez du *Scepticiſme*.

SCÉPTIQUE. ſ. f. & adj. Secte, doctrine d'anciens Philoſophes Grècs, qui a eu Pyrron pour fondateur, dont le dogme principal étoit de douter de tout, de n'affirmer rien, & de nier tous les principes. Diogène Laèrce fait une ample mention de la Philoſophie *Scéptique*; qu'on nomme *Pyrrhonienne* & *Epheſtique*. La Mothe le Vayer a fait pluſieurs traitez ſur les principes des Philoſophes *Scéptiques*. Molière les jouë dans ſa Comédie du *Mariage forcé*, où il introduit Marphurius diſant: Notre Philoſophie ordonne de ne point énoncer de propoſition déciſive; de parler de tout avec incèrtitude, de ſuſpendre toujours ſon jugement, & par cette raiſon vous ne devez pas dire, *Je ſais venu*; mais, *Il me ſemble que je ſuis venu.*

Ce nom qui dans ſon origine eſt Grèc Σκεπτικὸς, ſignifie proprement *conſidératif*, un homme qui conſidére, qui péſe toujours en tout les raiſons de part & d'aûtre, ſans jamais rien déterminer, ni décider. Il vient de σκέπτεσθαι, *conſidérer, péſer, délibérer.* On les nomma encore Ζητητικοὶ, *chercheurs*, de ζητέω, *je chèrche*, parcequ'ils chèrchoient toujours la vérité ſans jamais croire la trouver en rien. On les appelle auſſi Ἀποριτικοὶ, *douteurs*, ou *doutans*, d'ἀπορέω, *douter*, & Ἐφεκτικοὶ, du vèrbe ἐπέχω, qui veut dire *attendre, ſe retenir, s'arrêter*, parce que le but de toutes leurs rechèrches & leurs conſidérations étoit toujours de s'arrêter & de tenir ou ſuſpendre ſon jugement, ſans jamais prononcer ſur rien. Quelques Auteurs ont prétendu que Socrate avoit été l'auteur de cette Secte; parcequ'il avoit coutume de dire, *je ne ſçai rien, ſinon que je ne ſçai rien.* Mais ils ſe ſont trompez, ce n'étoit point par principe de Scépticiſme, mais par modeſtie que Socrate parloit ainſi. Pyrrhon même n'en fut pas le premier auteur; mais parcequ'il traita cette doctrine plus exactement que

ceux

ceux qui l'avoient précédé, on lui en fit honneur, & on donna ſon nom à la Secte, qu'on nomma Pyrrhoniſme, & Philoſophes Pyrrhoniques. Voyez ces mots. Quelques-uns ont demandé ſi Job & Salomon étoient *Scéptiques*, parcequ'ils propoſent quelquefois des queſtions ſans les décider : maisil y a bien de la différence entre propoſer des queſtions ſans les décider, & douter de tout. Il s'en faut beaucoup que ces deux Auteurs ne doutent de tout ; rien n'eſt plus déciſif que la manière dont ils parlent ordinairement, & le tour d'interrogation qu'a pris ſi ſouvent l'Auteur du livre de Job, eſt bien plus affirmatif & bien plus fort, que la ſimple affirmation.

Le Philoſophe de Kiel dont j'ai parlé au mot Scépticiſme, remonte bien plus haut. Il prétend que le premier Auteur du Scépticiſme eſt le Diable, qui fit douter nos premiers pères de la parole même de Dieu, & en fit les premiers *Scéptiques*. Pour les cauſes du Scèpticiſme, il ſoûtient que c'eſt toujours ou vanité ou lacheté. C'eſt au moins un travèrs bien extravagant & bien bizarre.

SCÉPTRE. ſ. m. Bâton Royal, qui eſt la marque du commandement, & de l'autorité des Rois. *Sceptrum*. C'étoit autrefois un bâton long de la taille du Prince, comme on prouve par pluſieurs médailles. Les Auteurs l'appellent *virga*. Le *Scéptre* dans les commencemens étoit une haſte. Juſtin l'aſſure. L. XLIII. C. 3. Il ajoute que dans l'Antiquité la plus reculée, les hommes adoroient des haſtes, ou *ſcéptres* pour les Dieux immortels, & que c'étoit pour cela que juſqu'à ſon tems on donnoit encore des haſtes aux Dieux. Les principaux ornemens des Rois, quand ils paroiſſent en cérémonies, ſont les *ſcéptres* & la couronne. Le trident eſt le *ſcéptre* de Neptune. Le *ſcéptre* eſt une marque de Royauté plus ancienne que la couronne. Les Poëtes Grècs Tragiques & aûtres, donnent des *ſcéptres* aux plus anciens Rois dont ils nous parlent. Tarquin l'ancien eſt le premier qui prit un *ſcéptre* chez les Romains, il l'orna d'une figure d'aigle au haut.

Dans la première race de nos Rois le *ſcéptre* ou bâton Royal étoit une vèrge d'or preſque toujours de la hauteur du Roi, & courbée comme une croiſſe. Aſſez ſouvent au lieu de *ſceptre*, il portoit une palme à la main. Le Gendre. Louis VI. dit le Gros (ſur ſes ſceaux) eſt aſſis dans une chaiſe à bras, tenant un *ſcéptre* à trois pointes. Id. Hugues-Capet eſt repréſenté tenant un globe d'un côté, & de l'aûtre une main de juſtice, c'eſt le premier à qui l'on voye cette eſpéce de *ſcéptre*. Id. Le *ſcéptre* de l'Empire ſe garde à Nuremberg ; avec les aûtres ornemens Impériaux. Il eſt d'or. C'eſt l'Électeur de Brandebourg qui le préſente à l'Empereur dans la cérémonie de ſon ſacre.

Ce mot vient du Grec σκῆπτρον, & ſignifioit originairement une *javeline*, dont les Rois uſoient autrefois pour marque de leur autorité avant Romulus, parceque cette arme étoit en grande vénération parmi les Païens. Nicod. Σκῆπτρον, *ſcéptre*, ne ſignifie pas proprement une javeline, mais un appui, un bâton ſur lequel on s'appuye ; de σκήπτω, *innitor*, je m'appuye. Voyez ſur le *ſcéptre*, Limnæus Ennel. L. II. C. 10. Saumaiſe dans ſes Notes ſur la vie de Tetricus, par Pollion. C. 25. Du Cange, *Diſſert. De inſer. ævi Numiſm. num.* 11.

Scéptre, ſignifie figurément la puiſſance Royale, la Royauté. *Regia poteſtas*. C'eſt un tel Capitaine qui a mis le *ſcéptre* à la main d'un tel Prince, qui a raffermi ſon *ſcéptre*, ſon autorité ébranlée.

Scéptre, ſe dit auſſi pour marquer la perſonne qui a droit de le porter. *Monarcha*. Les Romains faiſoient vanité de briſer des *ſcéptres*, de renverſer des trônes, c'eſt-à-dire, de détruire des Rois. Il n'épargna jamais ni *ſcéptre* ni couronne. Habèrt.

Scéptre, eſt auſſi le nom qu'on donne à l'une des ſix nouvelles conſtellations méridionales, proche du Cygne. *Sceptrum*. Elle contient 17 étoiles : une de la quatriéme grandeur, huit de la cinquiéme, & huit de la ſixiéme.

SCEVEL. Voyez SCAVAL.

SCEVOPHYLAX. ſ. m. Nom d'une dignité dans l'Égliſe Grécque. Tréſorier, Garde des vâſes & ornemens de l'Egliſe. *Scevophylax*. C'étoit la troiſiéme dignité du premier ordre du Clèrgé. Il avoit à ſa garde tous les vâſes & ornemens d'une Egliſe, & pendant la vacance du ſiége, il faiſoit l'office d'Econome. Voyez Macri, Gretſer, & Goar ſur Codin. Du Cange, dans la Deſcription de ſainte Sophie, & le *Theſaurus* de Suicer.

S C H.

SCHABAN. ſ. m. Nom du huitiéme mois de l'année Arabique. d'Herbelot. Fabricius l'appelle *Sc-abán*, *Scaben*, *Schaaban*, *Sahaben*, *Saabemt*, *Schiabau*, & le donne pour le 8e mois des Arabes Hagaréniens, & des Turcs ; il répond au mois d'Avril.

SCHABATH. ſ. m. Nom d'un mois du Calendrier des Syromacédoniens, qui correſpond à notre mois de Février. d'Herbelot. Fabricius l'appelle Aſchibath, *en ajoutant l'article*, ou ſans l'article Shabat & Xubat, & *c'eſt*, *dit-il*, *un mois* des Syriens, ou Syrochaldéens. Cela eſt plus éxact que ce que dit d'Herbelot ; car les Syromacédoniens, ou Macédoniens établis en Syrie, avoient les mois Grècs des Macédoniens.

SCHACA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Babyloniens. *Schaca*. C'étoit l'Ops des Romains.

SCHACHRIAR-MAH, ou SCHARIVAR. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Sixiéme mois de l'année des Pèrſes qui répond au mois de Février. On l'appelle encore Scharivar, Scheharis, Σαριβὰρ, Σαχριὴρ, σχαχρὶρ, σχαχριὰρ. Schehariz, Rivar, Sarembe, Schaharir, Xahrirma, Sarembemech. *Fabric.* Menolog.

SCHAFOUSE. ſ. f. Nom propre d'une ville, capitale du Canton de Schafouſe, en Suiſſe. *Scaphuſia*. Elle eſt ſur le Rhin, entre Zurich, Conſtance & Bâſle. *Schafouſe* eſt une ville médiocrement grande, les ruës en ſont larges, & les maiſons bien bâties & preſque toutes peintes. Elle eſt dominée par une petite citadelle, pour la garde de laquelle la France fournit tous les ans 800 francs ſelon le traité d'alliance fait avec les Suiſſes. L'Egliſe Cathédrale de cette ville paſſe pour la plus belle de la Suiſſe, & ſon pont pour le plus beau qu'il y ait ſur le Rhin. La Maiſon de ville, ſon Arcenal, & ſa Bibliothéque ſont conſidérables. Il y a une Horloge qui montre le cours du ſoleil & de la lune avec leurs éclipſes. Les habitans de *Schafouſe* ſont diviſez en douze Tribus, les Nobles & les principaux Bourgeois ſont la première & le reſte du peuple les onze aûtres. Il y a un grand & un petit Conſeil, le premier de 86 Conſeillers, & le dèrnier de 26. Les deux Bourguemeſtres préſident à l'un & à l'aûtre. Quelques centaines de pas au deſſus de *Schafouſe* le Rhin ſe précipite au travèrs de grands rochers avec un bruit éffroyable, ce qui oblige les vaiſſeaux qui déſcendent du lac de Conſtance de s'arrêter à cette ville, & c'eſt de là qu'eſt venu le nom qu'elle porte, qui ſignifie Maiſon des bateaux. La ville de *Schafouſe* a tiré ſon origine d'un Monaſtère fondé en cet endroit par un Comte Éberard & Ide ſa femme, dans l'XIe ſiécle.

Canton de Schafouse, *Scaphuſianus pagus*. C'eſt une des treize Républiques qui compoſent le corps des Suiſſes. Ce Canton eſt entre celui de Zurich, le Thurgavv & la Souabe. Il n'a que huit lieuës du couchant au levant, & environ quatre du ſud au nord. Son tèrroir eſt aſſez fèrtile, il porte quelque peu de vin, aux colines qui ſont bien expoſées au ſoleil. Il eſt diviſé en onze Bailliages qui dépendent tous de la ville de *Schafouſe*. Ce Canton eſt Proteſtant, & il fut reçu dans la Confédération des Suiſſes l'an 1501.

SCHAGEN, SCHAGER-RACK. Voyez SAGEN, SCAGER-RACK.

SCHALAVONIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Sclavonia*, *Slavonia*. Elle a la Nadravie au midi, le golfe de Curiſch-Haffau couchant, & la Samogitie au levant & au nord. Elle eſt baignée par Niément, & par quelques autres rivières ; maiselle eſt mal peuplée & mal cultivée ; les habitans en ſont groſſiers, & paſſent pour des reſtes des anciens Boruſſes. Ses lieux principaux ſont Mémel capitale, Rangnits, Tilſe & Ruſſe. Maty.

SCHALECHMARCH, SCHOLICHMARC. ſubſt. m. Nom d'une rivière de l'Aladulie, en Natolie. *Tyberis*. Elle baigne Adana, & ſe décharge dans la mer Méditèrranée au bourg de Malla, un peu à l'orient de l'embouchure de la Maimiſtra. Maty.

SCHALHOLT. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'iſle d'Iſlande. *Schalholtum*. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle, & elle a un Evêché ſuffragant de Drontheim, en Norvége. Maty.

SCHAM. Voyez DAMAS.

SCHAMMACHI. Voyez SCAMMACHI.

SCHARAFI. ſ. m. Nom propre d'une monnoie d'Egypte. Ducat d'or d'Egypte. *Nummus aureus Ægyptiacus*. Ce fut Al Melec Al Aſchraf qui fit battre le premier cette monnoie, & qui lui donna ſon nom. Elle vaut ce que l'on appelle un Sultanin, qui eſt du poids de notre écu d'or. Les Arabes l'appellent auſſi *Dinar*, ou *Methcal aldhegeb*. Les Grècs l'ont appellé Bezant d'or.

Les Pèrſans appellent un *Schereſi*, ou *Scharafi*, une monnoie d'or, qui vaut huit larrins ; de ſorte que chaque larrin valant deux reaux d'Eſpagne, le *Schereſi* vaut deux piéces de huit réaux, qui ſont deux écus monnoie de France, ou deux piéces de huit, ou de 58. ſ. comme nous les appellons. D'Herbelot. Il faut faire attention qu'il écrivoit en 1697. où l'écu valoit 3. livres. Il ajoûte que nos Voyageurs & nos Pélerins appellent ordinairement cette monnoie des Séraphins d'or.

SCHARIVAR. Voyez SCHACRIAR-MAH.

SCHAT-EL-ARAB. C'eſt-à-dire, la rivière des Arabes, *Fluvius Arabum*. C'eſt le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate,

depuis leur confluant à Gorno ou Quorno, jusqu'à leur embouchure dans le golfe de Balsora. La ville de Balsora est sur cette rivière. MATY. Le Paradis terrestre étoit situé sur le canal du Tigre & de l'Euphrate joints ensemble, entre leur jonction & leur division. Ce Canal s'appelle aujourd hui *Schat-el-Arab*; c'est-à-dire, *Fleuves des Arabes*. HUET, Dissert. sur le Paradis terrestre p. 65. Aujourd'hui le nom de *Schat-el-Arab* se donne à toutes les parties de l'Euphrate qui sont entre sa jonction avec le Tigre & la mer. ID. p. 116. Le *Schat-el-Arab* a deux fois & demi la largeur de la Seine à Paris, quoique très-profond; & une lieuë en approchant de la mer. ID. p. 91. 92.

SCHAUMBOURG, SCHAWENBOURG. s. m. Nom propre d'un petit pays de la Westphalie. *Schumburgicus Comitatus* Il est entre la principauté de Minden, les Comtez de Spiegelberg & de Lemgovv, & le Duché de Brunsvick. Ce Comté peut avoir neuf lieuës du nord au sud, & quatre ou cinq du couchant au levant. Il a eu ses Comtes particuliers, qui possédoient aussi le Comté de Pinnenbèrg dans le Holstein. Leur race s'étant éteinte l'an 1640, le Roi de Danemarc & le Duc de Holstein-Gottorp héritèrent du Comté de Pinnenbèrg, & le Landgrave de Hesse Cassel de celui-ci. MATY.

SCHAWAL. Voyez SCAVAL.

SCAWALA. Voyez SCAVAL.

SCHBAT. s. m. Nom d'un mois des Marchands Arméniens de Sjulfa. *Schbat*. C'est le troisiéme mois de leur année, qui en a douze de 30 jours chacun, & cinq jours qu'on ajoute à la fin. Fabricius s'est trompé lourdement ici: car il fait commencer cette année par l'équinoxe d'automne, & prétend que le mois *Schbat* répond à notre mois de Décembre, au lieu que Schroeder qu'il cite dit, dans la Dissertation qu'il a mise à la tête de sa Grammaire Arménienne, que le premier mois, qui est Shames, commence à l'équinoxe du printems, comme le Neuruz des Pèrses. Ainsi *Schbat* qui est le troisiéme mois doit commencer le 20e de Juin.

SCHEBAT. Voyez SCAVAL.

SCHEBAT. s. m. Tèrme de Calendrier. Le mois *Schebat* est l'XIe mois de l'année des Hébreux. *Schebat undecimus Hebræorum mensis*. Le mois *Schebat* ou Schabat répond à notre mois de Janvier, ou plutôt commence dans le mois de Janvier. C'est encore le nom du même mois chez les Syrochaldéens.

SCHÉDULE. s. f. Dans les Coutumes ce mot s'écrit ainsi, & M. de Laurière a suivi cet orthographe dans son Glossaire de Droit; mais l'usage ordinaire aujourd'hui est d'écrire & de prononcer Cédule, ou Scédule. Cette diction signifie 1°. Une écriture privée. *Schedula* dans plusieurs de nos Coutumes. 2°. Dans celle de Touraine art. 114. en celle du Lodunois Ch. XI. art. 7, & en l'ancienne Coutume du Pèrche C. 10. il signifie la publication des hommages du Seigneur féudal. *Programma*. La dèrnière Coutume du Pèrche l'appelle *affiche*, art. 46. Il signifie encore un *placard*, ce qui est la même chôse que le sens précédent. Voyez Frossard, L. I. C. 279. De même *Schédule* ou tableau. Style de Liége Ch. VI. art. 23. 30. Dans la Coutume de Berry Tit. XIV. art. 8. & dans celle de Bourdelois art. 21. c'est l'éxploit & raport d'un Sèrgent qui fait un ajournement. 4°. En l'Edit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 27, 29, 40, 41, 42, 44. & en l'Édit de François I. de l'an 1528. art. 1, 2, 4, & en celui de l'an 1539. pour le réglement de la Justice du Grand-Conseil, *Schédules* signifient les mémoires signez que les Procureurs donnent au Greffe, ou au premier Huissier, pour l'expédition de leurs causes d'appel. 5°. Dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1490. art. 12, *Schédule* appellatoire, est celle qui contient l'appel interjetté. *Schedula appellatoria, Libellus appellatorius*. 6°. Dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 45. & de François I. de l'an 1528. art 8, *Schédules* de défaut & congez. 7°. *Schédule* de faits signez au Stile de Normandie, se dit quand les faits ont été mis par écrit. 8°. *Schédule* de causes, sont celles qui contiennent les noms & qualitez des parties, & selon l'effet de l'éxploit du Sèrgent, en l'art. 10. du Chap. III. du Stile de Liége, & pour autre écrit fourni en Justice, à la production des titres & documens, au Ch. X. art. 27. du même Stile. 9°. Enfin *Shédule* des Lettres Royaux, c'est celle que les Notaires éxpédient en Chancelerie, pour conserver l'emolument du seel, en l'Ordonnance de Philippe de long de l'an 1320.

SCHÉHARIS, ou SCHÉARIZ. Voyez SCHACHRIARMAH.

SCHEHER, ou SCHAHAR. s. m. Tèrme de Relation & de Calendrier, Mois, ou Lune, chez les Arabes. *Schéher Alsabr*, ou *Schahar Alsabr*; c'est-à-dire, le Mois, ou la Lune de la patience, c'est ainsi que les Musulmans appellent le Mois ou la Lune de Ramadhan, pendant laquelle ils obsèrvent un jeûne solennel. D'HERBELOT.

Ce mot vient de l'Arabe שהר, *Schahar*, qui signifie manifester, publier, mettre au jour, en évidence; & de là *Schéher* est proprement la Lune.

SCHÉHÈRÉSUL, ou SCHIAHRAZUL. s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Asie. *Schereſulia*. Elle est dans le Diarbeck, pris en général, sur les confins de l'Érak-Atzen en Pèrse. *Schehereszul* est l'ancienne Arbelle, ou du moins elle a été bâtie de ses ruïnes. Elle n'est pas grande, mais elle est assez bonne, & capitale d'un Beglèrbéglic qui porte son nom, & qui est situé au delà du Tigre dans l'Assyrie particulière des Anciens. MATY.

SCHEIKHALESLAM. Tèrme de Relation, qui signifie le Vieillard, ou le Chèf de la Loi. C'est le titre que l'on donne ordinairement à un grand Imam, ou à un Mouphti, qui est proprement le Pontife de la Loi & de la Religion Musulmane. *Summus Pontifex Mahometanus*. Toutes les grandes villes ou Métropoles avoient autrefois des Imams qui portoient ce titre, aussi bien que celui de Mouphti, quoiqu'aujourd'hui il n'y ait chez les Turcs que celui de Constantinople, à qui on le donne par préférence à tout autre. D'HERBELOT.

Ce mot vient de שיך, *senuit*, d'où se fait שיך, Scheikx, Vieillard; & de אלשלם, *Eslam*, avec l'article *al*, la Loi. Voyez ESLAM. *T. II.*

Les Arabes appellent de même *Scheikh algebal*, le Vieillard de la montagne, le Chèf des Assassins, mais l'usage est de dire le Vieillard de la montagne, il ne faut point conserver les mots Arabes. Ils appellent aussi les deux premiers Kalifes, *Scheikhein*, les deux Vieillards.

SCHEIKISTUM. s. m. Tèrme de Relation. Doyen du Clèrgé Mahométan en Pèrse. *Mahometanorum Doctorum in Perſide Decanus*. Le *Scheikiſtum* est celui que l'on consulte pour l'explication de l'Alcoran.

SCHELESTAT. Voyez SCHLESTAT.

SCHELIN. s. m. Monnoie d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande. La valeur en est différente selon les lieux. En Hollande le *schelin* vaut sept ou huit sols monnoie de France; en Angleterre 13 ou 14 sols. *Nummus ſchelinus*.

Fréherus dit que ce mot vient du nom corrompu de *siliqua*, & le prouve par plusieurs textes de Droit, & entre autres par la Loi XXI. *De annuis legatis*.

SCHELLING. s. m. Nom propre d'une isle des Provinces-Unies. *Schellinga*. Elle est au devant de la Zuidèrzée, environ à quatre lieuës de la côte de Frise, entre les isles d'Ameland & de Ulieland. Il n'y a que quelques villages peu considérables. On pêche sur ses côtes quantité de chiens marins; ce qui se fait par des hommes déguisez qui se mêlent avec eux, & les conduisent insensiblement dans les filets. MATY.

SCHELME, Vieux adj. m. & f. hors d'usage il y a longtems. Scélérat; de *Schem* en Allemand, c'est-à-dire, méchant. MÉNAGE. BOREL. *Sceleratus, ſceleſtus, nequam, nefarius*.

SCHÉMATIQUE. s. m. & f. *Schematicus*, a. S. Jean Damascène donne ce nom aux Monophysites dans son Traité des Hérésies n. 83. Le P. Petau dans ses Dogmes Théologiques, T. IV. L. I. C. 17. §. 3. croit qu'on les nomma ainsi, peut-être parce qu'ils enseignoient que J. C. n'avoit eu un corps qu'en figure; mais S. Damascéne dit qu'ils étoient Catholiques en tout, excepté en ce qu'ils s'étoient séparez de l'Église: d'où le P. Le Quien, dans ses Notes, conclut qu'il faut lire, σχισματικοὶ, Schismatiques, au lieu de *Schématiques*, σχηματικοὶ; ou bien que S. Jean Damascéne a pris *Schematique* pour factieux, sectaires, comme S. Épiphane prend σχῆμα, *ſchema*, pour une secte, une faction.

SCHENKENSCHANS. s. m. C'est-à-dire, le fort de Schenk. *Schenchii munimentum*. C'est une bonne forteresse des Provinces-Unies. Elle est située dans le Bétuve, en Gueldre, sur une pointe de terre, où le Rhin se sépare en deux grandes branches, dont l'une conserve son nom, & l'autre prend celui de Wahal. Elle est environ à une lieuë de Clèves, à trois de Nimégue, & à quatre d'Arnhem. Les François la prirent l'an 1672, mais ils la rendirent à l'Électeur de Brandebourg, qui l'a derechef remise entre les mains des Provinces-Unies. MATY. En François nous disons *Skenq*, ou *Skinq*, le fort de *Skinq*.

En ce moment il part, & couvert d'une nuë,
Du fameux fort de Skinq *prend la route connuë.*
BOILEAU.

SCHÉPEY. Voyez SHEPEY.

SCHEPTON. s. m. Nom propre d'un village du Comté de Somerset, en Angleterre. *Scheptonium*. Il est à une lieuë de Wèls, vèrs le levant. Ce lieu étoit anciennement une ville Épiscopale, nommée *Scireburgia, Scireburnia* & *Schireburnia*. Son Évêché a été transféré à Salisbury. MATY.

SCHÉRA. s. m. Tèrme d'Astronomie. Nom que les Astronomes

mes Arabes donnent aux deux conſtellations que nous nommons chien; & qu'ils ont peut-être pris du Grec Σείριος. *Schera aljemaniah*, & *Schera alobour*, c'eſt celle que nous appellons *Canis major*, & *Schera al Schamiah* eſt le *Canis minor*; c'eſt comme qui diroit le chien de la droite, & le chien de la gauche. D'Herbelot. Bayer dit *Scheereeliemini*, *Elſere*, *Elſeiri*. *Sceara*, *ſera*, *Alhabor*, *Elhabor*, *Elchabar*.

SCHERIF. ſ. m. Voyez CHERIF. L'origine & l'étymologie de ce mot demanderoit qu'on écrivit *Schérif*, car il vient de l'Arabe שרף, *Scharafa*, qui ſignifie *celebrare*, *magnificare*; & les Arabes diſent אשרף, *Aſchiraſon*, pour dire, *Proceres*, *Principes*: mais l'uſage eſt d'écrire *Chérif* en François. Le Duc d'Angoulême a fait une hiſtoire des Chérifs que d'Ablancourt a racommodée & réimprimée à la fin de ſa Traduction de Marmol. D'Herbelot écrit pourtant *Schérif*. Ce mot Arabe qui ſignifie en général, Noble, élevé en naiſſance, ou en dignité, eſt une épithète, ou titre particulier que portent ceux qui deſcendent de Mahomet par Ali ſon gendre & par Fathime ſa fille. Ces gens-là prennent auſſi le titre d'Émir, & de Séïd, qui ſignifient Prince & Seigneur; & ils portent par tout le turban vêrd, pour ſe diſtinguer des autres Muſulmans, qui le portent blanc. D'Herbelot. Il y a eu pluſieurs de ces *Schérifs* qui ont régné & établi des dynaſties particulières en Afrique. Les Édriſites étoient *Schérifs*, & la race qui régne aujourd'hui à Fèz & à Maroc, porte auſſi le nom de *Schérif*. Id. Il y a eu auſſi des *Schérifs* à la Mecque & à Médine. Id.

SCHETLAND. ſ. m. Les iſles de *Schetland*, ou d'Hetland. *Inſulæ Schetlandicæ*, ou *Hetlandicæ*, anciennement *Æmoda*, *Hemoda*, *Hemodes*. Ces iſles ſont dans l'océan Calédonien, à vingt lieuës des Orcades, du côté du nord, vis-à-vis de la Norvège, dont elles dépendent. On compte juſqu'à vingt-ſix de ces iſles; mais il n'y en a que ſix qui ſoient habitées; les principales ſont Mainland, Wuſt & Zell ou Yel. Quelques Géographes prennent ces iſles pour celles que les Anciens nommoient *Electrides Inſulæ*; mais d'autres aſſurent que ces *Electrides* ſont les deux preſqu'iſles de la Pruſſe nommées Curiſch-Nerung, & Friſch-Nerung. Maty.

SCHEVELING. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Hollande. *Schevelingum*. Il eſt ſur le bord de la mer, à une grande demi-lieuë de la Haye. On y va de cette ville par un grand chemin, proprement pavé de briques, & bordé d'arbres de chaque côté. *Scheveling* a été plus grand qu'il n'eſt aujourd'hui, parceque l'an 1574. la mer en engloutit 121 maiſons. Maty.

SCHEWALU. Voyez SCAVAL.

SCHIAH, & SCHIAT. ſ. f. Mot Arabe, qui ſignifie en général, une troupe, un parti, & une faction de gens confédérez, & qui font une ſecte particulière en matière de Religion. Les Muſulmans orthodoxes, qui donnent le nom de Sunniach à leur religion & profeſſion particulière, donnent celui de *Schiah* à la ſecte des partiſans d'Ali, qui les traitent d'hérétiques, parcequ'ils ont quelques obſervances, & croyances particulières; & ils appellent *Schiahi* & *Schii*, ceux qui ſuivent cette ſecte. Voyez Schiite.

SCHIDLOWIETZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg conſidérable par ſes mines de fèr & d'acier. *Schidlovietza*. Il eſt dans le Palatinat de Sandomir, en Pologne, à la ſource de la rivière de Radon, & à huit lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Maty.

SCHIEDAM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais aſſez bien peuplée. *Schiedamum*. Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur la Schie, dont elle prend ſon nom, environ à une lieuë de Rotèrdam, vèrs le couchant. Maty.

SCHIELLAND. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la Hollande méridionale, *Schielandia*. Elle eſt entre la Meuſe, l'Iſſel, le Delfland, & le Rhinland; & prend ſon nom de la rivière de Schie. Rotèrdam, Shiedam, & Delfhaven en ſont les lieux principaux. Maty.

SCHIERMOND, SCHIERMONICK-OOGE, SCHIERMONKOGH. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle des Provinces-Unies. *Monikoga*, *Schiermonicoga*. Elle dépend de la Friſe, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de deux lieuës. Il n'y a que quelques villages peu conſidérables. Maty.

SCHIITE, ou SCHIAITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Turcs. Ce nom ſe donne parmi les Muſulmans à ceux qui ſont de la faction appellée *Schiah*, ou *Schiât*, qui ſont les ſectateurs d'Ali, gendre de Mahomet. Les Muſulmans diſent *Shiai* & *Schii*, mais en François il faut dire *Schiite* & *Schiaites*. *Schiai* & *Schii* eſt celui qui eſt oppoſé au Sunni, & la différence qu'il y a entre ces deux ſortes de pèrſonnes, conſiſte eſſentiellement en ce que les premiers croyent & enſeignent que le ſouverain Imamat, dignité qui comprend toute l'autorité ſpirituelle & temporelle ſur les Muſulmans, appartient de droit divin à Ali & à ſes déſcendans. Les Pèrſans ſont *Schiites*, & les Turcs ſont Sunnites. Cette différence de parti a commencé l'an 363. de l'hégire, ſous le Kalifat de Mothi Billah XXIII. Calife de la race des Abaſſides. Car ce fut alors que les *Schiites* ſe rangèrent du parti des Sultans, de la race des Bonides, & les Sunnites prirent celui des Turcs, qui étoient pour lors très-puiſſans à la Cour des Califes, & ces diviſions furent cauſe de la ruine de Bagdet & du Kalifat des Muſulmans. Les *Schiites* ne ſe donnent point ce nom, & n'appellent point leur ſecte Alſchiat, nom qu'ils croyent leur être injurieux. Ce ſont les Sunnites qui leur donnent ce nom. Pour eux ils prennent celui d'Aladeliar, c'eſt-à-dire, la ſecte des Juſtes. Les *Schiites* ſont encore diviſez entre eux en cinq ſectes différentes, qui ſont comme cinq arbres, qui ſe diviſent en ſoixante & dix branches; qui cependant conviennent toutes en ce point de regarder les Kalifes Abubekr, Omar & Othman, que les Sunnites revèrent beaucoup, comme des uſurpateurs du Kalifat, & de l'autorité ſuprême dans le Muſulmaniſme. Pluſieurs *Schiites* croyent la Tranſmigration, qu'ils appellent *Tenaſoukhiah*, & une communication de l'eſprit de Sainteté, qui ſe tranſmet de l'un à l'autre, & qu'ils nomment *Halonbriat*. Voyez d'Herbelot aux mots *Ali*, *Schiah* & *Sunniah*. On donne auſſi aux *Schiites* le nom de Rafadhites. Voyez d'Herbelot au mot Schoubiah.

SCHILLI. ſ. m. Nom propre d'un cap. *Schyllæum promontorium*. Ce cap eſt dans la Sacanie, en Morée, près de l'iſle de Sidra, & à l'entrée du golfe d'Engia. Il y a ſur la côte ſeptentrionale de ce cap la petite iſle de *Schilli*, qu'on appelloit anciennement *Pythoneſſus*. Maty.

SCHILTBERG, ou VERTHES. ſſ. m m. Noms propres de montagnes de la Baſſe Hongrie. *Mons Clipeorum*, *Verthuſius mons*, *Batonii montes*. Elles s'étendent du ſud au nord depuis le lac Balaton juſqu'au Danube, dans les Comtez de Veſprin, de Javarin & de Gran. Maty.

SCHIRAS, ou SIRAS. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe. *Schiraſium*. Elle eſt capitale de la province de Fars, & ſituée ſur la rivière de Bendimir, environ à ſoixante-treize lieuës de la ville d'Hiſpahan, vèrs le midi. Quelques-uns croyent qu'elle eſt l'ancienne *Marruſium*, & elle s'eſt ſi fort agrandie des ruines de l'ancienne Pèrſepolis, qu'on lui donne trois lieuës de circuit. Elle eſt célèbre en Pèrſe pour les excellens vins que ſon tèrroir produit. Maty. Cette ville eſt ſituée ſous la longitude de 73 d. 35 m. & ſous les 29 d. 36 m. de latitude ſeptentrionale, ſelon la plupart des Géographes, & cependant les tables de Naſſireddin & d'Ulug-Beg, lui donnent 88 d. de longitude; ce qui vient de la poſition du premier méridien que ces deux Auteurs reculent plus avant vèrs l'orient. Elle n'eſt pas ancienne, n'ayant été bâtie que ſous les Ommiades, par Mahomet Ben Caïlem. Voyez d'Herbelot.

SCHIRO. Voyez Scyro.

SCHIrRE. Prononcez *ſquirre*, & voyez Scirrhe. *Squirrus*.

SCHIRWAN. Voyez SCIRWAN.

SCHISMATIQUE. adj. ſ. m. & f. Qui fait ſchiſme, qui eſt dans le ſchiſme. *Schiſmaticus*, *à capite Eccleſiæ ſeparatus*. Il ſe dit en général de tous ceux qui ſe ſéparent d'avec les gens qui ſont d'une même Religion, d'une même créance. Les Tribus *ſchiſmatiques*. Les Grècs *ſchiſmatiques*. Les Turcs regardent les Pèrſans comme *ſchiſmatiques*. La plupart des *Schiſmatiques* ſont auſſi Hérétiques par raport à ceux deſquels ils ſe ſéparent.

SCHISME. ſ. m. Ce mot en général ſignifie, Diviſion, ſéparation. Mais il n'a d'uſage qu'en parlant de la ſéparation qui arrive à cauſe de la divèrſité d'opinions entre gens de même Religion, d'une même créance. *Schiſma*, *diviſio*, *ſeparatio*. Fomenter le *ſchiſme*; étouffer, éteindre un *ſchiſme*. Le *ſchiſme* des dix Tribus d'Iſraël d'avec la Tribu de Juda & de Benjamin. Le *ſchiſme* des Pèrſans d'avec les autres Mahométans. On appelle l. *grand ſchiſme d'Occident* celui qui arriva entre Clément VII. & Urbain VI qui partagea la Chrétienté pendant 40 ou 50 ans, & qui ne finit que par l'élection de Martin V. au Concile de Conſtance. On compte juſqu'à 34 *ſchiſmes* dans l'Égliſe de Rome, diviſée par des Antipapes. On appelle le *ſchiſme* d'Angletèrre, la ſéparation de l'Angletèrre d'avec l'Égliſe Romaine: & le *ſchiſme* des Grècs, la ſéparation de l'Égliſe Grécque d'avec la Latine; les Grècs ont conteſté la primauté au Pape.

Quelques Proteſtans appellent *ſchiſme paſſif*, la ſéparation des Proteſtans, parceque l'Égliſe Romaine les a retranchez de ſa communion. Tout Hérétique en pourroit dire autant; & ce ne ſeroit cèrtainement pas une bonne excuſe.

Schisme, ſe dit figurément des combats qui ſe paſſent dans l'âme. *Diviſio*. L'homme éprouve un *ſchiſme* pèrpétuel entre la raiſon, & ſes paſſions. Le P. Lamy.

SCHISSO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Vallée de Démona en Sicile. *Schiſſum*. Il eſt ſur le cap de *Schiſſo*, environ à deux lieuës de Taormina, vèrs le midi. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Naxos*, *Naxus*, ruinée par Denys, Tyran de Syracuſe; mais d'autres croyent que cette ancienne

ville étoit à l'embouchure du Freddo, à quatre lieuës de *Schiſſo*, vèrs le midi. MATY.

SCHLESTAT, ou SELESTAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Prevôté d'Haguenavv, en Alſace. *Seleſtadium*, anciennement *Helvetum*. Elle étoit autrefois Impériale; mais elle a été cédée à la France par la Weſtphalie. Elle eſt ſituée près de l'Ill, à quatre lieuës au deſſous de Colmar. Les François ruinèrent ſes fortifications l'an 1673. mais ils la fortifièrent de nouveau deux ans après. MATY.

SCHLEUSINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Sluſinga*. Elle eſt dans le Comté d'Hennebèrg, en Franconie, ſur la Nahe, à cinq lieuës de Coburg, vèrs le nord. L'Empereur Fèrdinand III. aſſembla à *Schleuſingen* l'an 1623. le Collége Électoral pour lui faire agréer la tranſlation de la dignité Électorale du Comte Palatin qu'il avoit proſcrit, au Duc de Bavière. MATY.

SCHMIDEBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Smideberga*. Elle eſt dans le Duché de Javvèr, au piéd du Mont Riſembèrg, & près de la ſource du Bobèr. Le nom de cette ville ſignifie la montagne des Maréchaux. On le lui a donné parcequ'elle eſt pleine d'ouvriers de ce métier, qui font une très-grande quantité d'outils & d'autres ouvrages du fèr qu'on tire de la montagne de Riſembèrg. Les habitans de ce lieu & de quelques voiſins étoient autrefois prèſque tous gouteux; mais on dit que cette maladie eſt éxtrémement diminuée, depuis qu'on a fèrmé quelques fontaines, dont on croit que les eaux la produiſoient. *Becman. Hiſt. du monde.* MATY.

SCHNAPHAN. ſubſt. m. Prononcez *ſchenapan*. Nom qu'on donne ſur les frontières de l'Allemagne à des Païſans qui courent en parti, & qui volent les paſſans. *Prædones, graſſatores ruſtici.*

SCHNEBÈRG. ſ. m. Nom d'un bourg avec titre de Principauté. *Schenebergа*. Il eſt dans le Voighland, en Miſnie, ſur la croupe d'une montagne, à trois lieuës de Zvvikavv, vèrs le midi. MATY.

SCHOENANTE. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tuyaux durs, de la groſſeur, de la figure & de la couleur de la paille d'orge. Ses feuilles ſont longues d'environ demi-piéd, étroites, roides, pointuës. Ses fleurs naiſſent au ſommet des tuyaux, rangées à double rang, petites, veloutées, de couleur rouge incarnat. Sa racine eſt petite, dure, ſéche, noueuſe, garnie de filamens longs, blancs. Le *ſchœnante* eſt auſſi appellé *jonc odorant*, en Latin *ſchœnanthum*, ou *juncus odoratus*. Il croît en ſi grande quantité en Nabathée province de l'Arabie heureuſe, qu'on le fait ſèrvir de fourage & de litière pour les chameaux. Toute cette plante eſt fort odorante, d'un goût piquant, aromatique: elle eſt propre dans les obſtructions du foie & de la rate, dans le vomiſſement, dans le hoquet.

SCHOENOBATE. ſ. m. Nom que les Grècs donnoient aux danſeurs de corde. *Schoenobates. Funirepus, Funambulus. Calobates* ou *Kalobates*. Les *Schoenobates* étoient des éſclaves, dont les maîtres tiroient du profit, en faiſant voir leurs tours, ou en les louant pour les faire. Voyez Pignorius, *Comment. de Servis*. Mercurialis, *De Arte Gymnaſtica, L. III. c. 5.* a donné cinq figures de *Schoenobates* gravées d'après des piérres antiques.

SCHOENOBATIQUE. ſ. f. L'Art des Schoenobates, l'Art de danſer ſur la corde. *Schoenobatica. Kalobatica.*

SCHOENOBATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Schoenobates à la Schoenobatique. *Schoenobaticus.* Les exèrcices *Schoenobatiques*. Ce fils de bâteleur avoit des inclinations *Schoenobatiques* au ſortir du bèrceau.

Ces mots viennent de σχοῖνος, une corde, & βαίνω, je marche.

SCHOINECH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec château & Bailliage. *Schoinecum*. Elle eſt dans l'Éléctorat de Tréves, ſur la rivière de Nyms, à huit lieuës de la ville de Tréves, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent cette ville pour le lieu de la Baſſe Allemagne, nommé anciennement Auſava, & Auſana Legis VIII. que d'autres placent à Palleſcheid, village ſitué à une lieuë de Schoineck, vèrs le midi. MATY.

SCHOLARITÉ. ſ. f. Tèrme de Barreau. On appelle Droit de *Scholarité* la faculté que les Écoliers des Univèrſitez ont d'évoquer leurs cauſes pèrſonnelles devant le Conſèrvateur de leurs priviléges. *Jus Academicorum, Scholarum Academicarum jus.*

SCHOLASTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'École. *Scholaſticus.* Ce tèrme n'eſt pas connu parmi le peuple, il eſt renfèrmé dans l'École. Étudier la Théologie *ſcholaſtique*. Ce garçon a encore la mine *ſcholaſtique*, il ſent l'écolier.

Le titre de *Scholaſtique* a été long-tems un titre d'honneur; on le donna d'abord à ceux qui ſe diſtinguoient par l'éloquence, & par la déclamation. *Scholaiticus, titulus honorarius.* Après Néron il fut attribué aux Avocats, & entre aûtres à Socrate, & à Euſèbe Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, Avocats à Conſtantinople; à Agatias Hiſtorien de Juſtinien, Avocat à Smyrne, &c. Conſtantin Harménopule le portoit encore au douziéme ſiécle, & pluſieurs aûtres. Depuis, on l'a donné à ceux qui tenoient, ou qui gouvèrnoient les Écoles Eccléſiaſtiques établies ſous les premiéres races de nos Rois, qui enſeignoient aux Clèrcs de chaque Égliſe d'abord les Humanitez, enſuite la Théologie, & la Liturgie. On les a appellez autrement *Primiciers, Eſcolaſtres*, & *Théologaux*. L'Auteur de l'Introduction au Droit Eccléſiaſtique & Canonique dit, *Scholaſtique*. Dans pluſieurs Égliſes Cathédrales, c'eſt celui qui eſt appellé Maître des Écoles, ou Écolâtre: Que ſi l'Égliſe eſt ſituée dans une ville où il y ait Univèrſité, il eſt appellé Chancelier: c'eſt celui qui a la direction des Écoles de tout le Diocèſe, à ce que nul n'enſeigne aucune doctrine qui ne ſoit Catholique.

Génébrard témoigne auſſi que le titre de *Scholaſtique* étoit chez les Grècs un nom d'office & de dignité, répondant à nos *Théologaux*, & qu'il appartenoit proprement à tous les gens de lettres en général, dont l'érudition étoit fort connuë. On ne le donnoit principalement qu'à des pèrſonnes éclairées des lumières de la raiſon, & en qui les dons de la nature ſe trouvoient joints avec l'étude des arts. Ainſi ſaint Jérôme témoigne que Sérapion fut ſurnommé le *Scholaſtique*, à cauſe de la délicateſſe de ſon éſprit. S. Jean Climaque a été qualifié du même titre, quoiqu'il y eût renoncé expreſſément. Walafrid Strabon appelle le Poëte Prudence, le *Scholaſtique*. Adelman Évêque de Liége a été auſſi appellé le *Scholaſtique*. Olivier le *Scholaſtique* a été un Théologal qui a écrit l'Hiſtoire des Croiſades au XIIIe ſiécle. On a donné à Fortunat le titre de *Scholaſticiſſime*. Voyez M. Baillet en ſes Jugemens des Sçavans.

SCHOLASTIQUE. ſubſt. m. Qui fait profeſſion de la Théologie *Scholaſtique. Theologus Eccleſiaſticus.* Les *Scholaſtiques* outrez ont gâté la Théologie. On eût cru d'abord que par la netteté de leurs déciſions, par la clarté de leurs définitions, & par l'évidence de leurs argumens mis en forme probante par une méthode régulière, ils alloient développer la vérité de tous les voiles du langage. Mais au contraire ils l'ont obſcurcie par leurs tèrmes barbâres, & par leurs ſophiſmes, & ils ont multiplié les queſtions à force de les diſtinguer. Les *Scholaſtiques* qui s'attachèrent tous à la doctrine d'Ariſtote, ſe formèrent par la lecture des Arabes, où ils prirent cet éſprit ſubtil & pointilleux, lequel ſe gliſſa dans l'École. Ils firent la dèrnière ſecte des Philoſophes qui ait eu de la réputation. Ils étoient grands Dialecticiens. Voyez le P. Rapin.

SCHOLASTIQUE. ſ. f. La partie de la Théologie qui diſcute les queſtions de Théologie par le ſecours de la raiſon & des argumens. *Theologia Eccleſiaſtica.* Elle eſt en quelque façon oppoſée à la *Poſitive*, qui ſe fonde ſur l'autorité des ſaints Pères & des Conciles. On ne débite ſouvent dans la chaire qu'une *ſcholaſtique* balle & inutile. NIC. La *Scholaſtique* eut trois différens périodes, comme l'École de Platon. La *Scholaſtique* ancienne, moyenne & nouvelle. L'ancienne commença ſous Lanfranc Archevêque de Cantorbéry, ou pour mieux dire ſous Piérre Lombard, dura près de 200 ans, & finit ſous Albèrt le Grand. La *Scholaſtique* moyenne commença depuis Albèrt le Grand, & continua pendant 100 ans. Durant cet éſpace de tems la doctrine d'Ariſtote fut portée juſques au dèrnier comble de la réputation. Le troiſiéme âge de la *Scholaſtique* fut depuis Durand qui voulut s'élever contre ſaint Thomas, le chèf de la moyenne, pour ſe mettre en réputation. Il eut peu de ſuccès. Alors les éſprits ſe ſubtiliſèrent encore davantage, & l'École ne s'occupa que de queſtions frivoles. On s'échauffa ſur des formalitez toutes pures, & l'on ſe fit des phantômes pour diſputer. Il ſe forma de cette méthode un fatras d'opinions qui étouffèrent ce qui reſtoit de bon goût pour les belles lettres. LE P. RAPIN. La *Scholaſtique* eſt une ſcience vetilleuſe & pointilleuſe. LE P. LAMY. Daneus a écrit l'hiſtoire des commencemens de la *Scholaſtique*.

SCHOLIE. ſ. fém. Commentaire, annotation, ou obſèrvation qu'on fait ſur quelque paſſage d'un Auteur. *Scholia, gloſſema, annotatio, obſervatio, interpretatio.*

En Géométrie, on s'en ſèrt, lorſqu'après avoir démontré une propoſition, on enſeigne encore une manière de le faire d'une autre façon; lorſqu'on en tire quelque autre conſéquence, ou qu'on fait quelques obſèrvations pour prendre des précautions, pour empêcher qu'on ne ſe trompe.

SCHOLIASTE. ſ. m. Commentateur. Il ſe dit particuliérement de ceux qui ont fait des commentaires, ou des obſérva-

tions

tions ſur les Poëtes & Auteurs Grecs. *Scholiaſtes, interpres, vel commentarii ſcripter.*

SCHONEN. ſ. m. ou SCANIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Sundgothie, ou Gothie méridionale, en Suéde. *Scania.* C'eſt une grande preſqu'iſle bornée au nord par l'Hallande, la Smalande & le Bleking, & baignée ailleurs par la mèr Baltique, le detroit de Sund, & Cattegat. Elle peut avoir vingt-trois lieuës de long, & ſeize de large. Ses principales villes ſont Lunden capitale, Ellingborg, Landſkron, Malmuyen ou Ellebogen, Udſted & Engelholm. On prend quelquefois le *Schonen* d'une manière plus étenduë, & on y renferme l'Hallande & le Bleking; alors elle répond à la Scandie ou Scandinavie particulière, d'où ſon nom a été tiré. MATY. Le pays de *Schonen* étoit d'abord du Diocèſe de Roſchil. Ce fut dans l'XIe ſiécle qu'il commença à avoir des Évêchez; on en établit deux; l'un à Lundon, & l'aûtre à Dalbi: étant mort honteuſement ils furent réünis en un ſeul.

SCHONGA. ſ. f. SCHONGAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Schongavia*, anciennement *Eſco*. Elle eſt dans la Haute Bavière, ſur le Lech, à douze lieuës de la ville d'Auſbourg, vèrs le midi. MATY.

SCHONHOVEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Schonhovia.* Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur le Lecx, à quatre ou cinq lieuës au deſſus de Rotèrdam. MATY.

SCHONREIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie. *Schonreina.* Elle eſt ſur le Mein, aux confins du Comté de Reineck. Elle eſt capitale d'un Bailliage qui étoit autrefois de ce Comté, mais qui appartient maintenant à l'Évêché de Wurtburg. MATY.

SCHOOUBIAH. ſ. f. Tèrme de Relation. Nom d'une ſecte qui s'eſt élevée dans le Muſulmaniſme. La créance de ceux de cette ſecte eſt que l'on ne doit point préférer les Sunites aux Schiites, ou Rafadhites, c'eſt-à-dire, les Orthodoxes aux Hétérodoxes, & ils regardent les uns & les aûtres également comme bons Muſulmans. D'HERBELOT. Ainſi ce ſont les Tolérans du Muſulmaniſme. Cependant les *Schoouhiates* ne ſont conſidérez par là, que comme des Gentils ou Païens, ſuivant la ſignification de leur nom. Il y a pluſieurs Muſulmans qui font profeſſion de cette ſecte, mais ſecrétement. Tant il eſt vrai qu'en quelque Religion que ce ſoit, la tolérance ne ſe peut ſouffrir.

SCHORNDORF. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. *Schorndorfium.* Elle eſt dans le Duché de Wurtembèrg, en Souabe, ſur le Reins, à ſix lieuës de Stutgard, vèrs l'orient ſeptentrional. Il y a à *Schorndorf* des fontaines ſalées, dont on tîre quantité de ſel. MATY.

SCHOUTEN. ſ. m. L'iſle de Schouten. *Schutens inſula.* Cette iſle eſt dans la mèr Pacifique, près de la nouvelle Guinée. Elle porte le nom de Guillaume Schouten, Hollandois qui la découvrit en 1616. MATY.

SCHOUWEN. ſ. m. Nom propre d'une des iſles du Comté de Zélande, province des Païs-Bas Proteſtans. Elle eſt au levant de l'embouchure orientale de l'Eſcaut, entre l'iſle de Walcheren, & celle d'Overflanckée. Sa longueur eſt environ de ſix lieuës, & ſa largeur de deux. Ziriczée capitale, & Brouvvèrſhaven en ſont les lieux principaux. MATY.

SCHUSSENRIEDT. ſ. m. Nom d'une Abbaye de la Souabe. *Schuſſenrieta.* Elle eſt ſituée vèrs la ſource de la rivière de Schuſſ, entre Biberac & Konigſeck. Ce lieu étoit autrefois un chateau. Bérenger de *Schuſſenriedt* en fit un Monaſtère, dont il fut le premier Prévôt l'an 1188. Le Concile de Baſle lui donna enſuite le tître de l'Abbaye. MATY.

SCHUT. ſ. f. Nom propre d'une iſle. *Inſula Schutia*, *Inſula Cituorum.* C'eſt une grande iſle formée par le Danube, dans la Hongrie, vèrs les confins de l'Autriche, entre les villes de Preſbourg, d'Altenbourg & de Raab. Elle a quatorze lieuës du couchant au levant, & neuf du nord au ſud. Elle eſt diviſée en deux par une branche du Danube. La grande *Schut* eſt vèrs le nord. Komore & Sumarein en ſont les lieux principaux. La petite *Schut* eſt vèrs le midi, & n'a aucun lieu conſidérable. MATY.

SCHWALBACH. ſ. m. Nom propre de deux bourgs qui ſont dans le Weſtèrvvald, en Allemagne; l'un dans les États de Naſſavv, ſur l'Aar, à trois lieuës au deſſus de Dietz; l'aûtre ſur la même rivière, à trois lieuës au deſſus du premier. Ce dèrnier, qu'on nomme Langen-Svvalbach, pour diſtinguer de l'aûtre, eſt dans le bas Comté de Calzenellebogen. Il a des eaux minérales fort éſtimées; elles ont un petit goût d'aigre qui approche de celui du vin du Rhin. MATY.

SCHWANDE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Canton de Glaris, en Suiſſe. *Schwanda.* Il eſt ſur la rivière de Lint, à une lieuë au deſſus de Glaris. *Schwande* eſt le lieu où ſe tient tous les ans l'aſſemblée générale du Canton; c'étoit autrefois une Baronie, & la réſidence de ſes Barons. MATY.

SCHWARSENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg du pays de Vaud, en Suiſſe. *Schwarſenburgum.* Il eſt Chef d'un Bailliage qui appartient en commun à Bèrne & à Fribourg, & il eſt ſitué à quatre lieuës de cette dèrnière, vèrs le ſud-eſt.

SCHWARTWATTÈR. Voyez VECHT.

SCHWARTZBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe. *Schwartzburgum.* Elle eſt la capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Schvvartze, à huit lieuës de Weimar, du côté du midi. MATY.

SCHVVARTZBURG. ſ. m. Nom propre d'un Comté. *Schwartzburgenſis Comitatus.* C'eſt un des États de la Thuringe, en Haute-Saxe. Il eſt diviſé en deux parties; la ſupérieure ou méridionale eſt entre le Duché de Weimar & celui de Coburg. Elle peut avoir dix lieuës de long & ſix de large, & elle comprend les Bailliages de *Schwartzbourg*, d'Arnſtet, de Konigſée, de Rudelſtet & de Plankenbèrg. L'inférieure ou ſeptentrionale eſt entre les tèrres de Saxe-Hall, & les Comtez de Stolbèrg & d'Hohenſtein. Elle peut avoir douze lieuës de long, & environ quatre de large, & elle renfèrme les Bailliages de Sundèrlhauſen, de Frankenhuſen, de Strauſbèrg & d'Heringen. Il y a encore dans les États de *Schwartzbourg* le Bailliage de Leutenbèrg, ſitué le long de la Sala, ſur les confins de la Miſnie, & du Marquiſat de Culembach.

La Maiſon de *Schwartzbourg* eſt fort ancienne. L'an 1349. Guntet de *Schwartzbourg* fut élû Empereur dans les formes; mais ſe voyant empriſonné, il céda l'Empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élû contre toutes les régles, pendant la vie de Louis de Bavière, par quelques membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur, & mourut à Francfort ſix mois après ſon élection. Les Comtes de *Schwartzbourg* ſont diviſez en deux branches principales, qui ſe diſtinguent par les noms d'Arnſtet, & de Rudelſtet ou Rudolſtat. MATY.

SCHWARTZENBÈRG. ſubſt. m. Nom propre d'un Comté. *Schwartzenburgenſis Comitatus.* Petit état du Cercle de Franconie. Il eſt entre les Évêchez de Wurtzburg & de Bambèrg, & le Marquiſat d'Ohnſpach. Il a environ ſept lieuës de longueur, & une de largeur. Le bourg de *Schwartzenbèrg* en eſt le lieu principal. Maximilien II. érigea ce pays en Comté l'an 1566. & Frédéric III. créa Prince de l'Empire, Jean Adolphe de *Schwartzenberg*, l'an 1645. Cette Maiſon poſſéde auſſi la Baronie de Senſheim, qui eſt contiguë au Comté de *Schwartzenbèrg*, du côté du midi. MATY.

SCHWARTZWALDT. Voyez Forêt Noire. Au mot NOIR, ci-deſſus, p. 125.

SCHWATZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Tirol, ſituée ſur l'Inn, à ſix lieuës au deſſous d'Inſprug. *Schwatium.* Quelques Géographes prennent *Schwatz*, pour l'ancienne *Sabatum*, ou *Sevatum*, ville du Norique, laquelle d'aûtres placent à Sunebèrg, village du Tirol, ſur la rivière d'Eiſoco. MATY.

SCHWEIDNITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Siléſie. *Sevidricium.* Elle eſt ſur la rivière de Weſtritz, à dix lieuës de la ville de Breſlavv, vèrs le couchant. *Schweidnitz* eſt fortifiée, & capitale d'un Duché ou d'une Principauté, qui eſt entre celles de Javvèr, de Breſlavv, de Brieg, de Monſtèrberg & de Bohême. MATY.

SCHWEINITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la haute Saxe. *Schweinitium.* Elle eſt dans le Duché de ce nom, ſur l'Elſtèr, à cinq lieuës de Witembèrg, vèrs le midi oriental. MATY.

SCHWEINFURT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. *Schwinfurtum*, *Schwinfordia.* Elle eſt dans l'Évêché de Wurtzburg, ſur le Mein, à dix lieuës au deſſus de Bambèrg. *Schweinfurt* eſt une ville Impériale, & fortifiée; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût priſe pluſieurs fois pendant la guèrre de Suéde. MATY.

SCHWINBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Schwinburgum.* Elle eſt ſur la côte de l'iſle de Fionie, vis-à-vis de l'iſle d'Arroc & de Langeland.

SCHWITZ. Voyez SUITS.

SCI.

SCIAGE. ſ. m. Action de ſcier, & l'effet qui en provient. *Serravia*, *ſectio*, *ſectura*, *ſciſſura.* Il a coûté tant pour le *ſciage* de ces planches de ſapin. Dans les moulins à ſcie, le *ſciage* ſe fait tout ſeul par la force de la machine. On appelle bois de *ſciage*, celui qui eſt fendu ou équarri par des Scieurs de long. Les ais, les ſolives, ſont des bois de *ſciage*, & ne ſont pas tant éſtimez que le bois de brin.

SCIAGRAPHIE. ſ. f. Voyez SCÉNOGRAPHIE. C'eſt la même choſe.

SCIAMACHIE. ſ. f. Combat purement d'exèrcice, exèrcice d'armes

l'armes. *Sciomachia, pugna umbratilis, ventilatio.* Je ne voudrois point me ſervir de ce tèrme, ſi ce n'étoit dans un Ouvrage d'érudition, ou dans une convèrſation de gens ſçavans.

IANSI. Voyez XANSI.

IANTON. Voyez XANTUNG.

IATÈRE. ſ. m. Tèrme de Gnomonique. C'eſt un inſtrument par le moyen duquel on peut conſtruire facilement des cadrans qui montrent l'heure par le moyen de l'ombre. *Sciaterium, ſciateras.*

IATÈRIQUE. adj. Ce qui montre l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile. *Sciatericus.* Cadran *ſciatérique*; cube *ſciatérique*, qui a des cadrans en toutes ſes faces.

IATI. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Sciathus.* Il eſt près de Magnéſie, en Theſſalie, entre le golfe de Salonichi & celui de l'Armiro. Son circuit eſt environ de neuf lieuës. Elle a eu autrefois une ville de même nom, il n'y a maintenant qu'un fort pour défendre ſes habitans contre les Pirates. MATY.

IATIQUE. ſ. f. adj. Eſpéce de goûte qui ſe fait ſentir non ſeulement à l'ôs iſchion, qui eſt un des ôs des hanches, mais auſſi au haut des feſſes, aux lombes, à l'ôs ſacré, à la cuiſſe, à la jambe, & quelquefois juſqu'à l'extrémité du pié. *Iſchias.* Elle eſt cauſée par une humeur âcre qui ſe jette ſur ces parties. La goûte *ſciatique* eſt extrêmement douloureuſe; on l'appelle ainſi parce qu'elle attaque principalement l'ôs iſchion. On y voit rarement de la tumeur, & plus rarement de la chaleur, ou de la rougeur, parceque les humeurs ſe jettent dans des parties profondes & couvèrtes de beaucoup de chairs. TH. BURNET.

Chèrs Convives, joyeux Auteurs
De mon infirmité Bachique,
Vous êtes des blaſphémateurs,
D'inſulter à ma ſciatique. SENECÉ.

IATIQUE. adj. Eſt auſſi un nom qu'on donne à deux veines qui ſe tèrminent à la crurale. *Vena iſchiadica.* Il y a la grande *ſciatique* qui eſt formée de pluſieurs rameaux qui viennent des doigts du pié, & la petite *ſciatique* qui eſt faite de pluſieurs ramifications qui viennent de la peau & des muſcles qui environnent l'article de la cuiſſe. Voyez ISCHIADIQUE.

IAVAL. Voyez SCAVAL.

IE. ſ. f. Outil qui ſert à pluſieurs Artiſans pour fendre du bois, de la pierre, & autres choſes. *Serra.* Elle eſt faite d'un fèr qui a les dents & des hoches, qui ronge & mange petit à petit la matière ſur laquelle on l'agite, & qui eſt diverſement emmanchée, ſelon les divèrs uſages. Il y a des moulins à *ſcie*, qui par leur mouvement ſcient tout ſeuls des poutres pour faire des ais: des *ſcies* à dents pour le marbre, des *ſcies* avec des dents pour la pièrre de Saint-Leu: des *ſcies* avec des dents détournées de part & d'aûtre, pour ſcier le bois; *ſcie à refendre* pour les Scieurs de long. *Scie à débiter* ce ſont des *ſcies* ordinaires. Les *ſcies à main*, ſont des *ſcies* qui n'ont qu'un fèr dentelé, & une poignée pour manche. Les Ouvriers l'appellent *egobine*, & les Sèrruries *ſcie à guichet*. *Scie* à tenon, qui eſt large, fort mince, & qui a de petites dents auſſi fort minces. *Scie* à tourner, qui eſt étroite, avec viroles au bout des bras. *Scie* à curaſer. *Scie* à cheville qui a une poignée, comme l'égohine.

Les Chirurgiens ont des *ſcies* pour couper des ôs. La *ſcie* d'un Chirurgien doit être petite & légère, afin qu'on la puiſſe manier avec plus de libèrté, & elle a un manche pour être tenuë plus fèrme. Il faut que la lame en ſoit éxquiſe & les dents bien aiguiſées, pour ſcier avec plus de douceur, & diviſer dans le moins de tems qu'il eſt poſſible les ôs d'un bras ou d'une jambe quand on en fait l'amputation. DIONIS.

Scie eſt auſſi un inſtrument de Jardinier. Pour tailler les arbres, ſoit branches, ſoit racines, on a néceſſairement beſoin de deux bons outils, ſçavoir d'une ſèrpette & d'une *ſcie*. La *ſcie* ſèrt pour ôter le bois qui eſt ſec & vieux, & par conſéquent fort dur, & capable de gâter la ſèrpette, ou pour ôter celui qui eſt ſi mal placé, ou celui qui eſt ſi grôs, qu'on ne peut aiſément & tout d'un coup le couper avec cette ſèrpette. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. Il ne faut jamais employer la *ſcie* à retrancher des branches ce qu'un ſeul bon coup de ſèrpette peut couper adroitement. ID. *P. IV. p.* 36. Il faut que la *ſcie* ſoit droite, qu'elle ſoit d'une matière éxtrêmement dure & bien trempée, les vieilles lames d'épées y ſont très-propres, & il faut qu'elle ait bien de la voye, c'eſt-à-dire, qu'elle ait les dents bien écartées & bien ouvèrtes, l'une allant d'un côté & l'aûtre de l'aûtre, & qu'avec cela le dôs ſoit fort mince, tout au moins doit-il être moins grôs & moins matériel que les dents, ou autrement la *ſcie* ne paſſera pas aiſément, parceque les dents en ſeront tout auſſi-tôt pleines & engorgées, ſi-bien qu'à s'en ſèrvir on ſe laſſe en un moment, & on n'avance guère. Il n'eſt point néceſſaire que les *ſcies* pour l'uſage ordinaire de tailler ſoient larges, un bon demi-pouce de largeur ſuffit; il ne les faut non plus guère longues; c'eſt aſſez qu'elles ayent environ cinq pouces de longueur; & pour ce qui eſt du manche il peut être rond, attendu que c'eſt pour pouſſer en droite ligne devant ſoi, & qu'ainſi on ne doit pas craindre qu'il tourne dans la main, comme fait une ſèrpette à manche rond; il ſera aſſez gros, pourvû qu'à l'endroit de ſa plus grande groſſeur, qui eſt l'éxtrémité où ſe vient ranger la pointe de l'allumelle, quand on la fèrme, il ait environ deux pouces & ſept ou huit lignes de tour, & que par l'autre éxtrémité il ait un peu moins de deux pouces; & ainſi on aura des *ſcies* qui ſe plient, & ſans faire aucun embarras ſeront portatives comme des ſèrpettes le trenchant ſe ſèrrant dans le manche, & cela eſt fort commode & même néceſſaire à un Jardinier. LA QUINT. *P. IV. p.* 38.

On tient que ce fut Icare qui inventa la *ſcie*, en voyant l'arrête d'un poiſſon.

Ce mot vient du Latin *ſecare*, ou du Grèc ξέειν, *dividere*, *ſecare*, qui ſignifie *polir*, *raboter*, ſelon Nicod. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *aſcia*.

SCIE. ſ. f. Nom d'un poiſſon qu'on nomme Eſpadon. *Canis Carcharias*, *Xiphia*, *Priſis*. Nous y primes un jour une *ſcie*, poiſſon ſingulier qui porte ſur la tête une eſpéce de lame plate garnie des deux côtez de pointes, qui lui ſèrvent à ſe défendre contre la baleine, comme nous l'avons vû une fois au Chili. Il a encore cela de ſingulier, qu'il a une bouche & une autre ouvèrture humaine. FRÉZIER, *p.* 26. Voyez ÉSPADON. *Tom. II. p.* 1389.

SCIEMMENT. adv. Avec connoiſſance de caûſe. *Scienter, data operâ.* Il n'a pas fait cette action par ignorance, mais il l'a fait *ſciemment*, par malice, & ſachant bien ce qu'il faiſoit. On dit autrement *à ſon ècient*. Ce dèrnier vieillit.

SCIENCE. ſ. f. Connoiſſance des chôſes acquiſe par la lécture, ou par la méditation. *Scientia, doctrina.* Éraſme avoit un grand fond de *ſcience*, de doctrine. Il y a auſſi une *ſcience* infuſe & revélée éxtraordinairement & immédiatement, comme celle que le Saint-Éſprit répandit ſur les Apôtres. La *ſcience* ſans la charité produit l'orgueil, & la charité ſans la *ſcience* tombe dans l'erreur. FLÉCH. La *ſcience* en rempliſſant l'homme de l'eſtime de lui-même, le rend froid & languiſſant pour Dieu. LE P. MASSOULIÉ. Ce qu'on apprend dans l'étude des Anciens eſt proprement une *ſcience* de mémoire, & non pas une *ſcience* d'eſprit & de raiſon. MALEB. Une partie de la vraie *ſcience* conſiſte à ignorer ce qu'il eſt inutile de ſçavoir. ABLANC. La *ſcience* qui gâte tant d'eſprits, n'a fait qu'embellir le vôtre. S. ÉVR. La *ſcience* acheve de polir un eſprit bien tourné; elle n'a rien de rude, ni de ſauvage. BELL. Il y a des gens que la *ſcience* charge plus qu'elle ne les éclaire. S. ÉVR. Le Saint-Eſprit nous enſeigne, non pas cette *ſcience* qui produit l'orgueil & la préſomption, mais celle qui entretient l'humilité. FLÉCH. La *ſcience* commence un homme homme, & le commèrce du monde l'achéve. S. ÉVR. Mepriſons ces indignes maximes; que la *ſcience* avilit la grandeur, qu'elle eſt chez les Grands une vèrtu déplacée .... Quel Prince a jamais mieux ſçu l'illuſion de ces vaines maximes que Monſieur le Duc du Maine? Qui ſçait mieux par de juſtes tempérammens orner la grandeur par la *ſcience*, & annoblir la *ſcience* par la grandeur .... Qu'eſt-ce que protéger les Arts & les *Sciences*? C'eſt étendre l'empire de la raiſon, embellir à nos yeux le ſpectacle de la nature, diſpenſer l'immortalité, ſe l'aſſurer à ſoi-même. MARIOTTE, *Mém. de Tr.*

J'avois crû juſqu'ici que c'étoit l'ignorance,
Qui faiſoit les grands ſôts, & non pas la ſcience;
Mais j'avois crû fort mal. MOL.

SCIENCE, en Philoſophie, eſt une connoiſſance cèrtaine & évidente, & fondée ſur une démonſtration. *Philoſophia.* Le doute eſt oppoſé à la *ſcience*, parceque la *ſcience* ne laiſſe point l'eſprit en ſuſpens, & qu'elle prononce abſolument & déterminément. LA PL. L'opinion eſt le milieu entre le doute & la *ſcience*. ID. Selon cette définition, il n'y a que la Géométrie qui ſoit une *ſcience*, parcequ'elle eſt fondée ſur des démonſtrations. La *ſcience* eſt une connoiſſance diſtinête & cèrtaine, & comme elle a l'évidence, elle ne peut avoir le mérite de la ſoumiſſion. FLÉCH. Il y a eu des Philoſophes qui ont fait profeſſion de nier qu'il y eût aucune *ſcience*; c'eſt-à-dire, que nous euſſions des connoiſſances claires, cèrtaines, & capables de produire une entière conviction. LOG.

SCIENCE, ſe dit plus ſpécifiquement d'un art particulier, de l'application qu'on a euë à approfondir la connoiſſance d'une matière, de la réduire en régle & en méthode pour la pèrfectionner. *Scientia methodica.* L'Arithmetique eſt la *ſcience* des nombres. Il faut être fort réſèrvé à ſe ſervir des mots nouveaux qui ſentent la *ſcience*. CAIL. On ne ſçauroit trop égayer les *ſciences* néceſſaires, qui ont l'air ennuyeux. TOUR. La vraie *ſcience* d'une femme, c'eſt d'être belle; l'étude & les livres ne ſervent qu'à

qu'à la rendre inſupportable. P. Com. On appelle les *ſciences* humaines, la connoiſſance des Langues, de la Grammaire, de la Poëſie, de la Rhétorique, & d'autres choſes qu'on apprend dans les Humanitez. La *ſcience* Héraldique eſt celle qui traite du Blâſon. On peut apprendre les *ſciences* d'une manière baſſe, ou d'une manière rélevée; ſi peu de gens ſçavent faire cette différence, qu'il vaudroit mieux les ignorer que de les ſçavoir baſſement. Nic. Les Alchymiſtes appellent leur Art *ſcience* philoſophique, *ſcience* ſacrée, *ſcience* divine.

Science, ſe dit auſſi en Morale, de ce qui ſert à la conduite de la vie. *Scientia morum.* Cet homme a la *ſcience* du monde, il ſçait vivre avec les honnêtes gens. La civilité eſt la *ſcience* des cérémonies & des formalitez. S. Évr. La plus néceſſaire des *ſciences* eſt celle du ſalut. L'arbre défendu à Adam étoit celui de la *ſcience* du bien & du mal.

Science, ſe dit auſſi de la connoiſſance de quelque fait particulier. *Cognitio rerum ſingularium.* Un homme n'eſt tenu de répondre en Juſtice que ſur ce qui eſt de ſa *ſcience* & connoiſſance. Le Roi dit dans ſes Édits, de notre certaine *ſcience*, pleine puiſſance & autorité royale.

Science. Ce mot ſe dit auſſi de Dieu. Les Théologiens pôſent en Dieu trois ſortes de *ſciences*. *Theologi admittunt in Deo tripli-cem ſcientiam, ſcilicet intelligentiæ, viſionis, & mediam ſcientiam.* La première eſt la *ſcience* de ſimple intelligence, par laquelle Dieu ſe connoit lui-même, & toutes les choſes poſſibles. La ſeconde eſt la *ſcience* de viſion, par laquelle Dieu connoit toutes les choſes qu'il a réſolu de permettre & de faire, dans le même ordre qu'il a réſolu de les permettre & de les faire. Et la troiſiéme eſt la *ſcience* moyenne, par laquelle Dieu connoit ce que les Anges & les hommes feroient en certains cas, en certaines circonſtances, s'il avoit réſolu de les y mettre. Cette troiſiéme *ſcience* eſt appellée *moyenne*, parcequ'elle tient une eſpéce de milieu entre les deux premières, & qu'elle a quelque choſe de l'une & de l'autre. On diſpute fort, parmi les Théologiens, pour ſçavoir, s'il y a en Dieu une *ſcience* moyenne. La raiſon pour laquelle tous les Théologiens ne reconnoiſſent pas une telle *ſcience* en Dieu, c'eſt qu'elle ne s'accommode pas avec leurs différentes hypothéſes.

On dit provérbialement, qu'un homme a plus d'heur que de *ſcience*, quand il réüſſit en des choſes qu'il ne ſçait que médiocrement. *Magis felix, quàm ſapiens.*

SCIENDUM de la Chancélerie. Nom d'un ancien titre Latin de la Chancélerie, qui en ſoixante & dix articles, contient des réglemens pour les gages & le ſalaire des Officiers de la Chancélerie; & des droits qui s'y prennent pour chaque expédition qui s'y fait. On l'a nommé le *ſciendum* de la Chancélerie, parce qu'il commence par ce mot, *Sciendum.* Il faut ſçavoir. Le *ſciendum* de la Chancélerie eſt une de ſes plus authentiques piéces. Les uns veulent qu'il ſoit de l'an 1339, les autres de l'an 1394. Mais les preuves en ſont douteuſes. Il ſe trouve dans la Chambre des Comptes, à la fin d'un ancien volume, contenant pluſieurs comptes de l'Audience de France, entre leſquels eſt celui du Chancelier de Marle, *pour le tems écoulé depuis le* 18e. *d'Août* 1413. *juſqu'au dernier de Decembre de la même année, clos au Bureau le* 8e. *de Janvier* 1415. Ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il eſt de cette année là, 1415. Teſſereau dans ſon hiſtoire de la Chancélerie, L. I. p. 39. le raporte à l'année 1413. Cette piéce n'eſt pas informe comme quelques uns l'ont voulu dire, ſous prétexte qu'elle eſt ſans date. Cela auroit été néceſſaire, ſi c'étoit un Édit, ou une Déclaration; mais comme ce n'eſt qu'une inſtruction aux Secretaires, pour la connoiſſance de leurs droits utiles, le jour & l'année n'y ſerviroient qu'à ſatisfaire un peu plus la curioſité; outre que quantité de titres raportez par de de très bons Auteurs pour la preuve des droits des premières charges de l'État, ſe trouvent pareillement aujourd'hui ſans date, dans des Recueils faits dans des tems qu'on n'enregiſtroit point encore. Néanmoins ces Recueils ſont très-ſoigneuſement conſervez à la Chambre, qui y donne une autorité entière, & ne permet pas qu'on en puiſſe éxtraire aucune choſe ſans ſa permiſſion, ou ſans arrêt. Tesserau. Cet Auteur donne enſuite le *Sciendum* en François, avèrtiſſant que l'Éxtrait ſur lequel il l'a pris fut fait par Ordonnance de la Chambre des Comptes du dèrnier Décembre 1571, ſur la requête des quatre Chauffecires de France.

SCIENS. adj. m. Vieux mot. Sçavant. *Livre de la Diableríe.* Borel. *Doctus, ſciens*

SCIENSI. Voyez XENSI.

SCIENTIEUX, euse. adj. Vieux mot. Qui ſignifie ſçavant. Borel. *Peritus, doctus.*

SCIENTIFIQUE. adj. m. & fém. Qui eſt plein d'érudition: qui concèrne les ſciences abſtraites & ſublimes. *Scientificus, erudi-tus.* Les Notaires donnent aux Eccléſiaſtiques dans leurs actes la qualité de Vénérable & *ſcientifique* perſonne. *On recommande à vos ſaints Sacrifices & à vos prières, le repos de l'âme de Vénérable & ſcientifique* perſonne Meſſire Joachim *Trotti de la Chétardie*, Docteur en Théologie, & Curé de ſaint *Sulpice à Paris.* C'eſt le billet d'entèrrement.

On le dit auſſi des choſes. Cet Ouvrage eſt fort *ſcientifique*. fort plein de ſcience & d'érudition. Cette démonſtration, cette machine ſont fort *ſcientifiques*; c'eſt-à-dire, ſont faites ſelon les régles de l'art & de la ſcience. Il s'eſt embarraſſé dans des queſtions *ſcientifiques.* Cette oreille eſt déſtinée pour les langues *ſcientifiques.* Mol. Ce dèrnier ſe dit comiquement. En éffet on ſe ſert peu de ce mot dans le ſérieux. Faire le *ſcientifique*, c'eſt faire le ſçavant mal-à-propos.

SCIENTIFIQUEMENT. adv. D'une manière ſcientifique. *Scientificè.* Il a traité cette matière *ſcientifiquement.* Cela n'eſt bon que dans le ſtile familier.

SCIER. v. act. Couper du bois ou autre matière avec une ſcie. *Serrâ ſecare, ſcindere.* On *ſcie* les arbres qui ſont trop grôs pour les abattre plus facilement. Il y a un ſens du bois qui s'éclate, & qu'on ne peut bien fendre, ſi on ne le *ſcie.* On *ſcie* les piérres, on *ſcie* le marbre, mais avec des *ſcies* différentes. Manaſſé Roi de Juda fit *ſcier* en deux, avec une *ſcie* de bois, le Prophéte Éſaïe. Port-R.

Scier, ſe dit auſſi des blez qu'on abat avec des faucilles, qui ont de petites dents comme des *ſcies. Defecare.* Quelques-uns en ce ſens diſent *ſoyer*, ou *ſeier*; mais les honnêtes gens diſent *ſcier.* Cette hèrbe ne remplira jamais la main du Moiſſonneur qui *ſcie* le bléd. Port-R.

Scier, en tèrmes de Marine, c'eſt virer un bâtiment de bas-bord à force de rames, & le faire reculer; ou bien c'eſt nager en arrière. *Retro remigare. Scie* à tribord, *ſcie* à bas-bord.

Scié, ée. part. paſſ. & adj. *Serratus, ſerrâ diſſectus.*

SCIEUR. ſ. m. Celui qui ſcie. *Deſecator.* Un *Scieur* de long eſt un homme de journée, qui ſcie des poûtres pour en faire des ais, des ſolives. Des *ſcieurs* de blez ſont Aoûterons. *Meſſor.*

SCIEURE. ſ. f. Action de ceux qui ſcient. *Serraria ſectura.* La *ſciûre* des blez, des planches, des ſolives.

On appelle auſſi *ſciûre*, la poudre qui tombe du bois que l'on ſcie; les limailles qui ſont tombées des métaux qu'on a ſciez. *Scobis.*

SCIGLIO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Scylla.* Elle eſt dans la Calabre Ultérieure, à quatre lieuës de Regio, vèrs le nord. *Sciglio* a titre de Principauté, & elle eſt ſituée ſur le cap de *Sciglio*, en Latin *Scyllæum promontorium.* Maty.

SCILICESTER. ſ. m. Nom propre d'un village d'Angleterre. *Scilicestria.* Il eſt ſitué dans le Comté de Northumbèrland, à quatre lieuës de Newcaſtle, vèrs le couchant. On met dans ce village ou dans celui de Walwick qui en eſt proche, l'ancienne *Cilurnum*, petite ville des Oſtadins. Maty.

SCILLA. Voyez Scylla.

SCILLE. ſ. f. Plante dont il y a deux eſpéces, une rouge & une blanche. La *ſcille* rouge pouſſe des feuilles longues de plus d'un piéd, larges près que comme la main, charnuës, fort vèrtes, remplies d'un ſuc viſqueux & amèr. Il s'éleve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un piéd & demi, droite, portant en ſa ſommité des fleurs à ſix feuilles blanches diſpoſées en rond. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits près que ronds, relevez de trois coins, & diviſez intérieurement en trois loges remplies de ſemences noires. Sa racine eſt un oignon grôs comme la tête d'un enfant, compoſé de lamines épaiſſes, rougeâtres, ſucculentes, rangées les unes ſur les aûtres, ayant par deſſous pluſieurs groſſes fibres. La *ſcille* blanche a ſes feuilles moins grandes que celles de la précédente; ſa racine eſt moins groſſe & de couleur blanche. Mr. Tournefort range les *ſcilles* ſous le genre de l'ornithogalum; il appelle la première *ornithogalum maritimum, ſeu ſcilla radice rubra*, & la ſeconde *ornithogalum, ſeu ſcilla radice alba.* Les *ſcilles* naiſſent près de la mèr en Eſpagne, en Portugal; leurs racines ſont propres pour inciſer les phlegmes de la poitrine, & pour emporter les obſtructions du bas ventre. On fait des trochiſques de *ſcille* qui entrent dans la Thériaque. On fait auſſi du vinaigre ſcillitique, de l'oximel ſcillitique.

SCILLITAIN, aine. ſ. m. & f. & adj. *Scillitanus, a.* Qui eſt de Scille, ou Scillite, ville ſous la métropole de Carthage en Afrique, dans la province proconſulaire. On donne ce nom à ſix martyrs de cette ville, trois hommes & trois femmes, qu'on appelle les Martyrs *Scillitains.* Les Martyrs *Scillitains* ſont ſaint Spérat, ſaint Narzale, ſaint Cittin, ſainte Donate, ſainte Seconde, ſainte Veſtine.

SCILTARO. Voyez Nicopoli.

SCIMASAR, ou SCISMASAR. ſ. f. Nom d'une des douze eſpéces d'augures que Michaël Scotus diſtingue & explique dans ſon

ſon traité de Phyſionomie, C. 56. Il l'appelle *ſcimazar* nouvelle, *ſcimaſſar nova*; & c'eſt, dit-il, lorſque vous voyez un homme ou un oiſeau dèrrière vous, qui vous attrape & vous paſſe, & qui avant que d'arriver à vous ſe repoſe quelque part, vous le voyant à votre coté droit; & alors cela eſt d'un bon augure pour vous. Quelles impèrtinences! Mais d'où vient ce mot *ſcimazar*; de quelle langue eſt-il? Que ſignifie-t-il?

SCINC, ou SCINQUE. ſ. m. Animal amphibie, ſemblable à un petit crocodile, long comme la main, un peu plus gros que le pouce, couvèrt de petites écailles de couleur argentine, principalement ſous le ventre, ayant comme des bandes brunes en travèrs ſur le dos. Son muſeau eſt plus pointu que celui du lézard: ſa gueule eſt fort fenduë, garnie de petites dents, blanches & rouges, ſa queuë eſt ronde & courte, il a quatre jambes d'environ un poûce de hauteur. Le *ſcinc* naît en Égypte, dans la Lybie; il ſe nourrit de fleurs aromatiques; on s'en ſèrt contre le venin, & pour augmenter la ſemence; il entre dans la compoſition du mithridat. On l'appelle auſſi *ſtinc*, ou *ſtinque marin*, en Latin *Scincus marinus*, ou *Crocodilus minor*.

SCINTILE. ſ. f. Vieux mot. Un brin. Borel. Apparemment de *ſcintilla*, une étincelle.

SCIOGRAPHIE. ſ. f. Profil des dedans des bâtimens. *Sciographia*. Voyez Profil.

SCIOLDRE. ſ. m. C'eſt le nom que les anciens Danois donnoient à leurs Poëtes. *Scioldrus*. Les *Scioldres* étoient les Bardes, ou les Eubages & les Druydes des Danois. Voyez la *Chorographia Daniæ* de *Pontanus*. p. 779. & 780.

SCIOMANTIE, ou SCIOMANCE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de divination, qu'on appelloit autrement Pſychomantie. *Sciomantia*, *Pſychomantia*. C'étoit l'art d'évoquer les ombres, les manes des morts, c'eſt-à-dire, leurs âmes pour en apprendre les choſes futures. La Pythoniſſe qui fit revenir l'âme de Samuel pour apprendre d'elle le ſuccès du combat qui ſe devoit donner, le fit par la *ſciomantie*.

Ce mot eſt formé de *σκία*, *ombre*, & métaphoriquement, *l'ombre, les manes, l'âme* d'un mort; & *μαντεία*, *divination*.

SCIO. (Car c'eſt ainſi que nos Auteurs écrivent, quoiqu'on trouve auſſi *Chio*. Pour la prononciation, il faut dire *Sio*, ou *Cio*.) ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Chius*. Elle eſt ſur la côte de la Natolie, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de trois lieuës. Elle a au nord l'iſle de Mételin. En regardant du haut de la forterèſſe de Tine, *Scio* reſte entre le nord-eſt & le nord-nord-eſt. Les habitans de *Scio* conviennent que leur iſle a 120 milles de tour. Strabon lui donne 900 ſtades de circonférence, c'eſt-à-dire, 112 milles & demi. Pline va juſqu'à 125 mille pas. Tout cela peut être vrai: car outre que la diſtance de ces meſures eſt peu conſidérable de toutes les manières de déſigner la grandeur d'une iſle, celle d'en méſurer la circonférence eſt la moins éxacte, à cauſe de l'inégalité des côtes, dont on ne juge le plus ſouvent que par éſtimation. L'iſle de *Scio* s'étend du nord au ſud: mais elle eſt plus étroite vèrs le milieu, tèrminée au ſud par le cabo maſtico, ou de Catomeria, & au nord par celui d'Apanomeria. Tournefort, *Voyage*, *Lettre IX.* Athenée a bien raiſon de dire que *Scio* eſt une iſle montagneuſe & rude: cependant les bois rendoient ces montagnes plus agréables dans ce tems là: au lieu qu'elles ſont aujourd'hui aſſez ſtériles. La campagne eſt pourtant admirable en cèrtains endroits, & l'on n'y voit qu'orengers, citroniers, oliviers, meuriers, myrtes, grenadiers, ſans compter les lentiſques & les térébyntes. Le pays ne manque que de grains; l'orge & le froment qu'on y récueille ſuffiſent à peine à la nourriture de ſes habitans pendant trois mois. On eſt obligé d'en tirer de tèrre-fèrme le reſte de l'année. Pour du vin, *Scio* en fournit aux iſles voiſines, il eſt agréable & ſtomacal.

Il n'eſt pas malaiſé de comprendre par-là, pourquoi l'on voit dans Goltzius des grapes de raiſin ſur quelques médailles de *Scio*. On y repréſentoit auſſi des cruches pointuës par le bas, & à deux anſes vèrs le col: cette figure étoit propre pour en faire ſéparer la lie, qui ſe précipitoit toute à la pointe après qu'on les avoit entèrrées, enſuite on en pompoit le vin: mais il n'eſt pas ſi aiſé de rendre raiſon pourquoi l'on repréſentoit des ſphinx ſur les revèrs de ces médailles, ſi ce n'eſt que le ſphinx eut ſèrvi de ſymbole aux Sciotes, de même que la chouette aux Athéniens. Id. On ne recueille pas beaucoup d'huile dans *Scio*. Les François tirent aſſez de miel & de cire de cette iſle. Ses autres denrées ſont la laine, les fromages, les figues & le maſtic.

On diſtingue les villages de l'iſle en trois claſſes; ſçavoir, ceux del Campo, ceux d'Apanomatia, & ceux où l'on cultive les lentiſques, arbres qui donnent le maſtic en larmes. Les villages del Campo, ou ceux qui ſont aux environs de la ville, s'appellent Baſilionica, Thymiana, Charkios, Neocorio, Berberato, Ziphia, Baſili, Daphnona, Caries & Petrana. Les villages d'Apanomeria ſont S. George, Lithilimiona, Argori, Anobazo, Sieroanta, Piranca, Purperia, Tripez, Sainte Hélène, Caronia, Keramos, Alentopoda, Amarea, Fita, Cambia, Vixi, Amalthos, Cardamila, Pythios, Majatica, Voliſſo, Spartonda, Calantra. Les villages aux lentiſques s'appellent, Calimathia, Tholopotami, Mermingih, Dhidhima, Onodidhima, Paita, Cataracti, Kini, Nenita, Vounos, Placia, Patrica, Calamoti, Armoglia, Pirghi, Apolychni, Elimpi, Elaza, Veſta, Meſta dans le fameux Champ Arvilien. Id.

Nos Rois avoient fait conſèrver aux Sciotes l'éxèrcice public de la Religion Catholique. Il s'y faiſoit ſi librement & ſi ouvèrtement, que les Turcs appelloient cette iſle la petite Rome. On leur a oté ce privilége ſous prétexte de rebellion.

Scio. ſubſt. m. Nom d'une ville capitale de l'iſle de même nom. *Chius*. Elle eſt ſur la côte orientale de l'iſle. La ville de *Scio* & le Campo ſont vèrs le milieu à l'eſt ſur le bord de la mèr: cette ville eſt grande, riante, & mieux bâtie qu'aucune ville du Levant: les maiſons en ſont belles, commodes, tèrminées par des combles de charpente couvèrtes de tuiles plates ou creuſes; les tèrraſſes ſont enduites d'un bon ciment; & l'on connoit bien que les Sciotes ont retenu la manière de bâtir des Génois. Elle eſt mal pèrcée & pavée de cailloux comme nos villes de Provence. Les Vénitiens ont embelli *Scio*, en faiſant raſer les maiſons des environs du château, où l'on voit préſentement une belle éſplanade. Ce château eſt une vieille citadelle conſtruite par les Génois ſur le bord de la mèr, il bat la ville & le port: mais il paroit dominé par une partie de la ville; on prétend qu'il y a 1400 hommes de garniſon: il en faudroit plus de deux mille par raport à ſon enceinte défenduë par des tours rondes, & par un méchant foſſé; le dedans de la place eſt preſque tout rempli de maiſons fort ſèrrées habitées ſeulement par des Muſulmans, ou occupées par la Nobleſſe Latine il y a plus de 80 ans, comme le marquent encorè en pluſieurs endroits les armes des Nobles Juſtiniani, Burgheſi, Caſtelli & autres. Le port de *Scio* eſt le rendez-vous de tous les bâtimens qui montent ou qui déſcendent; cependant ce port n'eſt pas des meilleurs, quoique Strabon aſſure qu'il peut contenir juſqu'à 80 vaiſſeaux: il n'y a préſentement qu'un méchant mole, ouvrage des Génois, formé par une jettée à fleur d'eau dont l'entrée eſt aſſez étroite, & dangereuſe par les rochers des environs qui ſont à peine couvèrs d'eau, & que l'on éviteroit difficilement ſans le fanal élevé ſur l'écueil de S. Nicolas. Tournefort. *Voyage*, *L. IX. Scio* a un Évêché, l'Évêque Grec eſt riche, il y a plus de 300 Égliſes dans la ville, & tout le reſte de l'iſle eſt plein de chapelles. Les Monaſtères Grècs y jouiſſent de gros revenus. Celui de S. Minas eſt de 50 Caloyers, & celui de S. George d'environ 25: le plus conſidérable eſt Néamoni, c'eſt-à-dire, Nouvelle ſolitude, ſitué à 5 milles de la ville. Il renfèrme 150 Caloyers. Il eſt fort grand, & reſſemble plus à un village qu'à une maiſon Religieuſe. On prétend qu'il poſſéde la huitiéme partie des biens de l'iſle, & il fait de continuelles acquiſitions. Id. Les Venitiens prirent *Scio* l'an 1694 en cinq jours. L'année ſuivante au mois de Février, ils la pèrdirent avec la même facilité.

SCIOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Scio. *Chius*, *a*. Théopompe dans Athénée, dit que ce fut Oenopion, fils de Bacchus, qui apprit aux *Sciotes* à cultiver la vigne. Cette iſle a produit autrefois de très-habiles gens; Jon le Poëte tragique, Théopompe l'Hiſtorien, Théocrite le Sophiſte. Les *Sciotes* prétendent même qu'Homère, reconnu pour le Prince des Poëtes étoit de leur pays. Leo Allatius, *Sciote* lui-même n'a rien oublié, dans ſa Diſſertation *De Patriâ Homeri*, pour prouver que ce grand homme étoit de Scio. Les femmes *Sciotes* ont plus de politeſſe que celles des autres villes du Levant, quoique leur habit paroiſſe fort éxtraordinaire aux étrangers, leur propreté les diſtingue des Grècques des autres iſles. Les *Sciotes* dans l'Archipel n'ont jamais frapé de médailles pour les Empereurs. P. Hard. *dans les Mém. de Trév.*

SCION. Voyez SION.

SCIOPODE, ou MONOPODE. ſ. m. & f. qui ſe dit de cèrtains peuples fabuleux de l'Éthiopie, dont Pline parle, leſquels n'ayant qu'un piéd, s'en ſervoient pour ſe faire de l'ombre, ſe mettre à l'ombre du ſoleil, en ſe couchant par tèrre, & levant leur piéd en l'air contre le ſoleil. *Sciopus*, *Monopus*, *Monocolus*, *a*.

Ce mot vient de *σκία*, *ombre*, & *ποῦς*, *piéd*.

SCIPION. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe rouge vif & jaûne blanchiſſant. Morin.

SCIRE. ſ. m. Nom que l'on donne à Arſalus, Dryus & Troſobius, Dieux des Solymes, qui étoit un peuple qui habitoit ſur le mont Taurus. Turnèbe lit *σκληρὸς*, *cruels*, mais il eſt clair par le Ch. 5. du L. Ve de la Préparation Évangélique d'Euſèbe, qu'il faut lire *Σκιρὸς*, *Scire*, ou *Skire*. On les nommoit ainſi, parceque

parceque leurs ſtatuës étoient de marbre, où ſelon d'autres de plâtre. En Grèc σκίρος. C'étoient trois Princes dont ils avoient fait des Dieux.

SCIRES, ou SKIRES. ſ. m. & plur. Nom d'une fête d'Athénes, à laquelle on portoit ſolemnellement par la ville un dais à l'honneur de Minèrve, de Neptune & du Soleil. Voyez Harpocration, au mot ΣΚΙΡΑ, & Meurſius dans ſa *Grecia Feriata*. D'autres diſent que c'étoit à l'honneur de Minèrve ſeule, qui de là portoit le nom de Scirade, ou Skirade. D'autres à l'honneur de Cérès & de Proſerpine. On trouve auſſi *Skyres*.

Ce mot vient de Σκίρον, *un dais, Umbella*.

SCIRO, SCHIRO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Scyros*. Elle eſt à l'entrée du golfe de Zeiton, à treize lieuës de l'iſle de Negrepont, vèrs le nord. On donne à cette iſle vingt-ſept lieuës de circuit. Elle eſt aſſez peuplée, & fèrtile en coton & en vin. On y nourrit dans les montagnes une fort grande quantité de chèvres. *Sciro* en eſt la ville capitale, & elle a un Évêché ſuffragant d'Athènes. MATY.

SCIRON. ſ. m. Eſt un vent particulier de l'Attique, ſouffilant du côté des rochers Scironiens. Il eſt entre le Maeſtral & la Tramontane. On l'appelle auſſi *Traſcias*, *Olympias*.

SCIROPHORION, ou SKIROPHORION. ſ. m. Nom du XIIe mois des Athéniens. *Sciropharion*, ou *Skiropharion*. Il répondoit au mois de Mai, & prenoit ſon nom de la fête des Scires, ou Skires, qui ſe célébroit le 12e jour de ce mois.

Ce mot vient de σκίρον, *un dais*, & φέρω, *je porte*.

SCIRRHE. ſ. m. Tèrme de Médécine. C'eſt une tumeur dure, indolente, qui réſiſte au toucher, & qui ſe forme peu-à-peu dans les parties molles du corps, tantôt dans les intérieures, & tantôt dans les extérieures. Le *ſcirrhe* provient d'une humeur groſſière & viſqueuſe qui s'arrête, & qui ſe durcit dans les pores & dans les petits conduits de ces parties. Il y a des *ſcirrhes* qui ſont auſſi durs que des pièrres. Il y a auſſi des *ſcirrhes* douloureux & livides, qui tiennent du cancèr.

Ce mot vient du Grèc σκίρρος, qui ſignifie *dureté*.

SCIRWAN. Voyez SERVAN.

SCISMASAR. Voyez SCIMASAR.

SCISSILE. adj. m. & f. Qui ſe peut fendre, comme on fend le bois, qui peut ſe ſéparer en lames, ou planches. *Sciſſilis*. L'alun de plume eſt *ſciſſile*, quoique ce ſoit une pièrre.

SCISSION. ſ. f. Séparation, diviſion. *Sciſſio*, *ſeparatio*, *diviſio*. Le mot de *ſciſſion* eſt tout nouveau. Il ne ſe trouve encore que dans un livre qui a pour titre, *Hiſtoire de la Sciſſion de Pologne*.

SCITIE. ſ. f. Petit vaiſſeau à un pont, que l'on navigue avec des voiles latines. *Scitia navicula*.

S C L.

SCLAVE. ſ. m. & f. ou SCLAVON, ONE. Voyez ÉSCLAVON. Les *Sclavons* étoient un peuple venu du nord, dans le ſeptiéme ſiécle, qui ravageoit l'Empire, & qui au VIIIe ſiécle s'étendoit bien avant dans la Gèrmanie. C'eſt Conſtantin ſurnommé le Philoſophe, à cauſe de ſon ſçavoir, qui vèrs l'an 866, donna aux *Sclaves* les léttres, dont ils ſe ſèrvent encore aujourd'hui. Voyez ſa vie dans les Bollandiſtes, *Mart. T. VII. p.* 18. Vèrs l'an 950, Otton Roi de Gèrmanie ſoumit Boleſlas Roi de Bohême, ce qui produiſit la convèrſion des *Sclaves*, qui promirent de payer tribut & de ſe faire Chrétiens, & on bâtit chez eux pluſieurs nouvelles Égliſes & pluſieurs Monaſtères d'hommes & de femmes. Le pays fut diviſé en 18 cantons qui embraſſèrent tous la foi Chrétienne, à la réſèrve de trois. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 55.

SCLÉROPHTALMIE. ſ. f. Éſpéce d'ophtalmie dans laquelle l'œil eſt ſec, dur, rouge, douloureux; les paupiéres ſont auſſi féches, dures, ne s'ouvrant après le ſommeil que difficilement à cauſe de leur ſéchereſſe.

Ce mot eſt fait de deux mots Grècs, σκληρὸς, *durus*, *dur*, & ὀφθαλμὸς, *oculus*, *œil*.

SCLÉROTIDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie & d'Optique. C'eſt une des membranes communes de l'œil, ſituée entre la conjonctive & l'uvée; on l'appelle auſſi *membrane ſclerotique*. Elle eſt dure, opaque par dèrrière, & tranſparante par devant. Sa partie tranſparente s'appelle la *cornée*.

Ce mot vient du Grèc, σκληρὸς, *durus*, *dur*.

SCLÉROTIQUE. adj. Membrane de l'œil. Voyez SCLÉROTIDE.

SCLÉROTIQUE, ſe dit auſſi d'un réméde propre à durcir le chairs du corps. Les remédes *ſclérotiques* ſont froids, tels ſont la joubarbe, le pſyllium, le pourpier, la motelle. *Remedia ſclerotica*.

S C O.

SCOBIES. ſ. m. Sureau. *Dioſcoride*. Je ne ſçai ſi de là ne vient pas *ſcopa*, *balay*. BOREL. Ce mot n'eſt point en uſage.

SCOCELIN. Voyez GEZELIN.

SCOLOPOMACHAIRION. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un ſcalpel que les Grècs appellent ainſi, c'eſt-à-dire, *bec de béccaſſe*, à cauſe de ſa figure. *Scolopomachairion*. Il ſèrt à dilater les plaies trop étroites de la poitrine, & à ouvrir les grands abcès. Aquapendente le recommande pour l'ouvèrture du ventre des hydropiques au deſſous du nombril pour en épuiſer les eaux. Ce ſcalpel doit avoir un petit bouton de fèr à ſa pointe pour la dilatation de la plaie de la poitrine, crainte de bleſſer le poumon. SCULTET. Un *ſcolopomachairion*, ſans manche. Voyez le même Auteur, Table XIII. fig. I. & V.

SCOLOPENDRE. ſ. f. Petit ſerpent d'eau, ou chenille fort venimeuſe qui eſt gréle & menuë, en Latin *ſcolopendra aquatica*, *millipeda*. Matthiole dit que les Toſcans appellent *ſcolopendre terreſtre*, de petits vèrs roux qui ont cent piéds, dont les pointures ſont venimeuſes. On les appelle *ophioctones*, parce qu'ils tuent les ſerpens. Ariſtote dit qu'en coupant une *ſcolopendre* en deux, l'une des parties ira en avant, & l'autre en arrière: c'eſt pourquoi Nicandèr dit auſſi qu'elle a deux têtes.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi un poiſſon de mèr, dont parle Pline, qui reſſemble à la *ſcolopendre* tèrrèſtre, qui revomit tout ce qu'il a dans le corps, quand il ſe ſent pris à l'hameçon, & ainſi échappe aux Pêcheurs. *Scolopendra marina*. La *ſcolopendre* de mèr eſt plus rouge & plus petite que la tèrrèſtre, & a davantage de piéds, ce qui l'a fait appeller par les Italiens *centagambe*.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi une plante qu'on appelle autrement *céterac*, en Latin *ſcolopendria*, ou *aſplenium*. Voyez CÉTÉRAC. Il y a une autre plante qu'on nomme *ſcolopendre vulgaire*, ou *langue de cerf*. Voyez LANGUE DE CERF.

SCOMBRERA. ſ. f. Nom propre d'une iſle d'Éſpagne. *Scombraria*, *ſcombroaria*. Elle eſt à l'entrée du port de Cartagène, en Murcie. Elle n'a qu'une lieuë de circuit, & n'eſt connuë que par la quantité de maquereaux qu'on péche ſur ſes côtes, deſquelles elle a pris ſon nom. MATY.

SCONE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Pèrth, en Écoſſe. *Scona*. Il eſt ſur la riviére de Tay; environ à une lieuë au deſſus de la ville de Pèrth. Il y avoit autrefois à *Scone* un célébre Monaſtère, où l'on couronnoit les Rois d'Écoſſe. MATY.

SCONGA. Voyez SCHONGA.

SCOPELLO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Scopellum*, anciennement *Citaria*. C'a été une petite ville de la Sicile; maintenant ce n'eſt qu'un village ſitué dans la vallée de Mazara, ſur le golfe de Caſtel-à-Mar, à une lieuë de la ville de ce nom; vèrs le couchant. MATY.

SCOPIA. ſ. f. USCUP. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne. *Scupi*. Elle a été capitale de la Dardanie, Province de la Haute-Mœſie. Elle eſt maintenant capitale d'un Sangiacat, ou petit Gouvernement qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Vardar aux confins de la Boſnie & de l'Albanie, & à vingt-ſept lieuës de la ville de Sophie, vèrs le couchant. *Scopha* eſt grande, elle a un beau pont de douze arches ſur le Vardar, & un Évêché. MATY.

SCOPULI. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Scopelos*. Elle eſt à trois lieuës de celle de Sciro. Elle a douze lieuës de circuit, mais point d'habitans. Il y a une autre petite iſle de même nom dans la mèr Ioniénne, au couchant de l'iſle de Corfou, à deux lieuës du cap qui joint la côte occidentale de l'iſle avec la ſeptentrionale. MATY.

SCORBUT. ſ. m. Maladie qui prend ordinairement ſur la mèr. *Scorbutus morbus*. Elle eſt accompagnée d'un grand nombre d'accidens qui ſurviennent à toutes les parties du corps. Les plus ordinaires ſont le ſaignement, la rélaxation, l'enflure, la puanteur des gencives, l'ébranlement & la chûte des dents, la puanteur de la bouche, le taches rouges ou livides, ou jaûnes, & les douleurs des bras & des jambes, les laſſitudes, la défaillance, la ſyncope, la douleur de tête. Le *ſcorbut* vient des particules âcres ſalines qu'on réſpire, des viandes ſalées ou gâtées qu'on mange, des méchantes eaux qu'on boit, de mal propreté, de pourriture, des chagrins: il eſt auſſi contagieux. On n'en guérit guére qu'en prenant tèrre, d'où vient que les Mariniers l'appellent *mal de terre*, ou en ſe frottant du ſang des tortuës de mèr, en uſant du jus d'orenges, de citrons & de cocos, ou d'une hèrbe qu'on nomme hèrbe aux cuëillers, en Latin *cochlearia*. Les peuples voiſins de la mèr Baltique ſont fort ſujèts à ce mal. La Norvége produit des mûres qui ſont ſouveraines pour le guérir. On envoye les malades dans les bois où elles croiſſent, afin qu'ils y en mangent tout leur ſaoul, & on les y laiſſe juſqu'à tant qu'ils ſe portent bien, à ce que dit Bartholin. En général les pays du nord ſont beaucoup plus ſujets au *ſcorbut* & aux maladies ſcorbutiques, que les aûtres. Pechlin, *L.* 1. *Obſ.* 67. *p.* 170. & Mollenbroh, *Tract. De Variis. C. IV. p.* 49. *&*

ſeqq. en rapportent pluſieurs raiſons. Il y a un traité du *ſcorbut*, par Chameau, imprimé à Londres en 1683.

Ce mot eſt Hollandois, & pris des Danois, qui appellent cette maladie *crobuth*, c'eſt-à-dire, *ventre rompu*; en Allemand *ſcormont*, c'eſt-à-dire, *os rompu*, ou *bouche rompue*, parce qu'elle fait ſouffrir les hypocondres & les gencives. Mén.

SCORBUTIQUE. adj. m. & f. Qui a raport au ſcorbut. *Scorbuticus, a.* Les remédes *ſcorbutiques*. Burnet donne la déſcription d'une eau *ſcorbutique*, après Daniel Sennèrt, *Pract. L. III. Pract. 3. Sect. 2. C. 6.* Quelques-uns ont crû que les fluxions de poitrine dont tant de gens moururent l'année du grand froid 1709. étoient *ſcorbutiques*. Ordinairement, dans les ulcères, les ós ne ſont guère cariez, que la maſſe du ſang ne ſoit infectée de quelque qualité, ou ſel *ſcorbutique*, ou chargée d'un acide viſqueux, &c. Sculet.

Scorbutique. ſ. m. & f. Malade du ſcorbut. *Scorbuto morbo laborans.* Eugalenus aſſûre qu'il a guéri pluſieurs *ſcorbutiques*, par la ſeule décoction de *cochlearia* & de beccabongue dans du lait, ou du petit lait avec la décoction d'abſynthe. Burnet.

SCORDIUM. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce de gèrmandrée, & qui a les tiges quarrées, veluës, rampantes, revêtuës de feuilles ſemblables à celles du chamædris ordinaire, oblongues, ridées, dentelées, molles, blanchatres. Ses fleurs ſont en gueule, pétites, de couleur rouge; elles naiſſent dans les aiſſelles des feuilles le long des tiges & des branches; chacune d'elle eſt un tuyau évaſé par le haut, & prolongé en lévre découpée en cinq parties. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde quatre ſemences menuës, préſque rondes. Sa racine eſt fibreuſe, ſe trainant par tèrre. En Latin, *chamædris paluſtris canescens, ſeu ſcordium officinarum.* P. Tournefort. Le *ſcordium* eſt apéritif & ſudorifique, propre pour rétablir l'appétit, pour purifier le ſang, pour faire mourir les vèrs.

Ce mot vient du Gréc, *σκόρδον, allium*, *ail*, parce que cette plante a une odeur d'ail.

SCORODOPRASUM. ſ. m. Plante qui tient de l'ail & du poireau, dont elle a le goût & l'odeur. Auſſi l'appelle-t-on *ail-poireau*.

Ce mot eſt Grec, il vient de *σκόρδον, allium, ail*, & *πράσον, porrum, poireau*.

SCORPIAQUE. ſ. m. Titre d'un Livre de Tèrtullien. Contrepoiſon contre les ſcorpions. *Scorpiace.* Tèrtullien écrivit le *Scorpiaque* après l'Ouvrage contre Marcion; car il y renvoie ſon Lecteur à celui-ci. Le *Scorpiaque* eſt un préſervatif contre les hérétiques, qu'il déſigne par le mot de ſcorpions.

SCORPIOIDES. ſ. m. Sorte de plante à laquelle on a donné ce nom, à cauſe que ſes gouſſes ont quelque reſſemblance avec la queuë du ſcorpion. On l'appelle autrement *chenille*, *Scorpioides.*

SCORPION. ſ. m. Inſecte qui a une veſſie pleine d'un dangereux venin, qui pique par ſa queuë. *Scorpio.* Swammerdam dit que le *ſcorpion* peut être diviſé en trois parties, la tête, la poitrine & le ventre. La tête paroît jointe & continuë avec la poitrine, où il y a deux yeux au milieu, & deux vers l'extrémité de la tête, entre leſquels ſortent comme deux bras, qui ſe diviſent en deux, comme les pinces ou les ſêtres d'une écreviſſe. Il a huit jambes qui ſortent de ſa poitrine, dont chacune ſe diviſe en ſix parties couvèrtes de poil, dont les extrémitez ont de petits ongles ou ſêtres. Le ventre ſe diviſe en ſept anneaux, du dernier deſquels ſort la queuë, qui ſe diviſe en ſept petits boutons, dont le dérnier eſt armé d'un éguillon. Il y en a où l'on voit ſix yeux, & d'autres où l'on en découvre huit fort viſibles. Il a le corps en ovale, la queuë longue, faite en maniére de patenôtres attachées bout à bout l'une contre l'autre; la dérnière plus groſſe que les aûtres, & un peu plus longue, à l'extrêmité de laquelle il y a quelquefois deux aiguillons, qui ſont creux, remplis de venin froid, par leſquels il jette ſon venin dans la partie qu'il picque. Il eſt de couleur noirâtre, comme de couleur de ſuye. Il chemine de biais, & il s'attache ſi fort avec le béc, & avec les piéds contre les pèrſonnes, que bien difficilement on le peut arracher. Il y en a qui ont des aîles ſemblables à celles des ſauterelles, qui mangent les blez, qui volent de région à aûtres, comme on voit des fourmis volantes, ainſi que diſent Pline & Strabon. Les Anciens en ont connu de pluſieurs couleurs, comme jaûnes, roux, cendrez, vérds, blancs, noirs, vineux; d'autres jaunâtres & obſcurs comme ſuye: ce qui les a fait diviſer en neuf éſpéces par Pline, Avicenne & Ælian. On dit que la mère fait onze petits, qui ſont de petits vèrs ronds, qui ne ſont guère plus gros que des poux, & quand les petits ſont parfaits, ils tuent la mère qui les a couvez. Ceux qui ont ſept nœuds en la queuë, ſont bien plus dangereux que ceux qui n'en ont que ſix. Il font plutôt du mal aux femmes qu'aux hommes, & aux filles qu'aux femmes. On dit qu'un *ſcorpion* mort reprend vie, ſi on le frotte d'ellebóre blanc. Matthiole dit qu'en Italie il n'y a maiſon, ni chambre, ni caves, ni celliers qui n'en ſoient infectez. Ils ſont fort vénimeux en la Toſcane, & en la Scythie, & en l'iſle de Pharo; mais à Trente leur piquûre n'eſt pas vénimeuſe. Pour guérir les piquûres des *ſcorpions*, il faut les écraſer ſur la playe, & on y applique auſſi de l'huile où l'on ait fait mourir des *ſcorpions*. Matthiole dit avoir expérimenté que la ſalive d'un homme à jeun tuë le *ſcorpion*.

Il y a auſſi un *ſcorpion* marin, ainſi appellé, à cauſe qu'il jette ſon venin en piquant, comme le *ſcorpion* de tèrre, qui d'ailleurs ne lui reſſemble aucunement. Il eſt hériſſé de piquans ſur le dos & à la tête, par où il pique & tuë. Il eſt rouge par tout le corps, & a deux cornes à la tête, qui ſont tendres & molles. Il a auſſi de petites dents aiguës. Ses aîles ſont pointuës & épineuſes, & il peſe quelquefois huit à neuf livres. Quelques-uns croyent que c'eſt la même choſe que la *ſcopene* de mèr, quoique celle-ci ſoit plus petite, & tirant ſur le vérd. En Latin *ſcorpio, nepa.*

Il y a auſſi un *ſcorpion* d'eau, qui eſt une petite araignée qui a ſon aiguillon dans la bouche, qui eſt décrite par Mouſet. La grande eſt décrite par Aldrovandus ſous le nom de *tipula aquatica.*

Scorpion, en tèrmes d'Aſtronomie, eſt le huitiéme ſigne du zodiaque depuis Aries. *Scorpius.* C'eſt la maiſon de Mars. Il eſt de nature très maléfique. Il a 21. étoiles, ſelon Ptolomée; 28. ſelon Képler; & 29. ſelon Bayer. De ces étoiles il y en a une de la premiére grandeur, qu'on appelle le cœur du Scorpion, ou Antarès; 13. de la troiſiéme, cinq de la quatriéme; & deux de la cinquiéme, & trois méridionales de la cinquiéme grandeur. Il tient préſque deux ſignes, & occupe la moitié de la Balance; d'où vient que les Anciens ne comptoient qu'onze Signes.

Toi Démon des combats, miniſtre de l'horreur,
Qui vient du Scorpion *irriter la fureur*, &c. Brèb.

Scorpion, eſt encore le nom des mois céleſtes de Méton, d'Euctemon & de Calippe, qui étoient pris des noms des ſignes du zodiaque. Le *ſcorpion* étoit l'onziéme, ou le mois de Novembre. *Scorpius*, Voyez le P. Pétau, *De Doctr. Temp. L. IV. C. 16. Uranolog. L. I.* à la fin, le Moine. *Varia ſacra, p. 456.*

Scorpion, eſt auſſi une eſpéce d'ancienne étrivière, ou de fouet épineux & fort piquant, faite d'une hèrbe qu'on appelle auſſi *ſcorpion.* Roboam répondit au peuple Juif, que ſon pere ne l'avoit fouetté qu'avec des vèrges, & qu'il le ſouetteroit avec des *ſcorpions.* On l'a dit quelquefois d'une éſpéce de diſcipline qui avoit pluſieurs nœuds, & qui étoit plombée par les bouts. *Scorpiones.*

Scorpion, dans l'ancienne milice, étoit auſſi une éſpéce de trait, ou de matras que les Anciens faiſoient pouſſer ſur les ennemis par des machines décrites dans Végéce, & dans Juſte Lipſe. Les Anciens en attribuoient l'invention à ceux de Créte. *Teli ſpeculatorii ſpecies.* Les *ſcorpions* étoient de grandes arbalêtes, dont les Anciens ſe ſervoient pour attaquer & défendre les murailles. On peut voir les Notes de M. Pèrrault ſur le X. Livre de Vitruve. Félibien.

SCORSONNÈRE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur de deux piéds, ſe diviſant en pluſieurs rameaux longs. Ses feuilles ſont longues, aſſez larges, embraſſant la tige par leur báſe, ſinueuſes, nèrveuſes, finiſſant par une pointe longue & étroite, d'un vérd obſcur. Ses fleurs ſont des bouquets à demi-fleurons, jaûnes, ſoutenus par un calice un peu long, grêle, compoſé de feuilles en écailles, & qui approche de la figure d'un baluſtre. Ses ſemences ſont longues, déliées, blanches, garnies chacune d'une aigrette. Sa racine eſt longue d'un piéd, groſſe comme le pouce, noire en dehors, blanche en dedans, tendre, charnuë, ſucculente, douce, bonne à manger. En Latin *Scorzonera latifolia finuata.* C. Bauh. Cette plante eſt propre contre les morſûres des vipéres & des autres ſerpens, contre les affections du cœur, contre la mélancholie, le vèrtige, l'épilépſie. On mange la racine après avoir été cuite & ratiſſée, elle a un goût agréable. Matthiole raporte que la *ſcorſonere* a été premiérement trouvée en Catalogne par un eſclave Môre. Pluſieurs Moiſſonneurs ayant été mordus de vipéres, cet eſclave qui l'avoit connuë en Barbarie, leur en fit boire le jus; & les guérit tous, ce qui lui fit donner le nom de *ſcorſonére*, de *ſcorzo*, mot Catalan, qui ſignifie *vipére*. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *ſcorſonere.*

M. Lémeri, dans ſon traité des alimens, écrit *ſcorzonaire*; cependant on prononce *ſcorſonaire.* Il ajoûte que ce mot vient de *Eſcorſo*, mot Catalan qui ſignifie vipére, parce que cette plante paſſe pour guérir la morſure de la vipére. *Eſcorſo* eſt une nouvelle raiſon d'écrire *ſcorſonaire*, & non pas *ſcorzonaire.*

SCOSNA. Voyez SOSNA.

SCOTE. ſ. f. Tèrme de Capucin qui vient d'Italie, d'où les Capucins, auſſi-bien que pluſieurs autres Religieux, tirent leur origine. Ils diſent, Faire la *ſcote*, pour dire, Nettoyer les habits, & les paſſer ſur un feu clair & allumé, pour en faire ſortir la mauvaiſe

vaiſe odeur, & autres choſes. *Veſtimenta purgare, detergere.*

SCOTIE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt une cavité ou gouttière ronde de la colonne, qui eſt entre le tòre, & les aſtragales dans ſa bâſe. Cette partie eſt creuſe, & forme un canal ou demi-rond, comme une petite gouttière. *Trochilus, Scotia.* C'eſt une moulure concave & obſcure entre les tòres d'une bâſe de colonne. Elle eſt auſſi appellée nacelle, membre creux & trochile, du Grèc *Trochilos*, qui ſignifie une poulie, dont elle a la forme. DAVILER. Graver une *ſcotie*. PERR. La *ſcotie* inférieure d'une bâſe. C'eſt la plus grande des deux d'une bâſe Corinthienne; la ſupérieure eſt la plus petite qui eſt au deſſus. On l'appelle auſſi en François *nacelle*, *cavet*, *trochille*, ou *rond creux*. Cependant le cavet n'eſt que la quatrième partie d'une *ſcotie*, & comme la quatrième partie d'un canal. FÉLIBIEN. *Scotie* vient du Grèc *σκότος*, *obſcurité*, *ténèbres*.

SCOTIN. ſ. m. Nom que les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques ont donné à Photin. *Scotinus.* Comme le nom de Photin ſignifie *lumineux*, les Anciens l'ont quelquefois nommé *Scotin*, qui veut dire *ténébreux*. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L. XII.* Ils vouloient dire que c'étoit un homme de ténèbres, un enfant du père des ténèbres.

Ce nom eſt Grèc *σκοτινὸς*, *ténébreux*, qui vient de *σκότος*, *obſcurité*, *ténèbres*.

SCOTISME. ſ. m. Secte de Philoſophie Chrétienne, doctrine de Scot, ſecte de ceux qui la ſuivent ou l'enſeignent. *Scotiſmus, Scoti*, ou *Scotiſtarum doctrina, ſecta.* Le *Scotiſme* eſt plein de ſubtilitez. Il a pris ſon nom de Jean Scot Cordelier Irlandois, qui a été le chèf de cette ſecte. Le *Scotiſme* eſt la doctrine de l'école des Cordeliers. Le *Scotiſme* diſtingue dans chaque être autant de formalitez, qu'il a de qualitez différentes, diſtinguées de l'être & entre elles, comme autant d'entitez différentes, mais ſeulement métaphyſiques, ſurajoûtées à l'être.

SCOTISTE. ſ. m. *Scotiſta.* Philoſophe, ou Théologien qui ſuit les ſentimens du Docteur Scot, qui a ſoûtenu que la Vièrge étoit immaculée, & ſans aucune ſouillure de péché originel. Les *Scotiſtes* ſont ſçavans & ſubtils. Tous les Cordeliers ſont *Scotiſtes*.

SCOTOPITE. ſ. m. & f. *Scotopicus, a.* Nom qu'on a donné à d'anciens hérétiques, appellez autrement Circumcellions. Voyez ce mot.

SCOTUSA. Voyez LICOSTOMO.

SCOUË. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt l'extrémité de la varangue, qui ſe courbe doucement pour être entée & maniée avec le génou.

SCOVIES. ſ. m. Vieux mot. C'eſt l'arbre appellé ſureau, ſelon le Grand Atlas. BOREL. Il dit auſſi SCOBIES. Voyez ce mot.

SCOURGEON, ou SECOURGEON, ou plus ordinairement ESCOURGEON. ſ. m. *Eſcourgeon* eſt le ſeul uſité, & l's ſe prononce. C'eſt une eſpéce d'orge. *Halicaſtrum.*

Ruellius dit que ce mot vient de *ſuccurſus gentium*, parce qu'on en mange dans la diſette du blé.

S C R.

SCRACHICOW. Voyez SZAHSCHOWA.

SCREUNA. ſ. f. Vieux mot. Eſcrène, lieu ſoutèrrain, pour ſe tenir l'Été. BOREL.

SCRIBE. ſ. m. Homme qui gagne ſa vie à écrire, à copier. *Scriba, ſcriptor.* Il a un *ſcribe* chez lui pour mettre au net ſes Ouvrages. Les *Scribes* font trafic de copies de Sèrmons.

On appelloit autrefois *Scribes*, les Greffiers & Tabellions; & on appelle encore *Scribes*, les Greffiers des Cours Eccléſiaſtiques. *Scriptores Eccleſiaſtici.*

SCRIBE, dans la Loi des Juifs, étoit un principal Officier qui écrivoit, ou qui intèrprétoit l'Écriture. *Interpres.* Il eſt parlé ſouvent dans la Bible des *Scribes* & Phariſiens. Il n'eſt point parlé des *Scribes* avant Éſdras, c'eſt pourquoi quelques Sçavans conjecturent que le nom, & la fonction ſont venus de Chaldée, & d'Aſſyrie, & qu'ils s'établirent chez les Juifs au retour de la captivité de Babylone; ils acquirent une grande réputation parmi les Juifs, & ils étoient au-deſſus des Sacrificateurs. Trois ſortes de pèrſonnes portoient le nom de *Scribes*. 1°. Les Notaires publics, ou Sécretaires du Conſeil: c'étoient les moins conſidérables. 2°. Ceux qu'on appelloit *Scribes de la Loi*, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient le droit de l'intèrpréter au peuple. Leurs déciſions étoient reçûës avec le même réſpect que la Loi de Dieu. 3°. Le titre de *Scribe* eſt un nom de Magiſtrature chez les Juifs, auſſi bien que chez les Grècs, & ce ſont ces dèrniers qu'on appelloit *Scribes du peuple.*

Dom-Scribe. Tèrme de Chartreux. C'eſt le Secretaire du Général. *Dominus ſcriptor; ſecretarius. Dom-Scribe* eſt mort.

SCRIBONIUS, A. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Scribonius, a.* La famille *Scribonia* étoit une famille du peuple; elle étoit diviſée en deux branches, les Curions & les Libons. Les *Scribonius* furent Tribuns du peuple, & Conſuls plus d'une fois.

SCRIBSAHES. Vieux mot pl. Tablettes. *Pugillares.*

SCRIEFINNER. ſ. m. Nom de peuples de la Norvége. *Scrifinii, Scrithifinni, Scritophinii.* Ils ſont dans le Gouvèrnement de Wardhus, vèrs le nord-cap, au nord de la Finmarkie, & au couchant des Lappons. MATY.

SCRIPTEUR. ſ. m. Tèrme de Banque & de Chancélerie Romaine, eſt un Officier du premier banc, qui écrit les Bulles qui s'expédient en original Gothique. *Scriba.* Ils ſont au nombre de cent, qui répréſentent les Sécretaires du Roi en France. Ce ſont auſſi eux qui taxent les graces. Il font partie des Officiers du Régître. Hincmar dit, dans ſon Inſtruction à Égilon: Ayez ſoin de lire les Létres que le Pape fera expédier ſur cette affaire, avant qu'on les envoye ici, de peur que les *Scripteurs* n'y commettent quelque fraude, comme on les accuſe de faire. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. 50.*

SCRIPTURAIRE. ſ. m. Nom de ſecte parmis les Juifs. Quelques-uns de nos Auteurs appellent quelquefois de ce nom ceux de la ſecte Juive que l'on nomme ordinairement Karaïte, ou Caraïte, parce que Caraïte eſt en Hébreu la même choſe que *Scripturaire* en François; c'eſt à dire, Qui ſuit l'Écriture toute ſeule. *Scripturarius, Textualis.* Voyez CARAÏTE.

SCRISSIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Dalmatie. *Scriſſia.* Ce lieu eſt ſitué ſur la côte de la Marlaquie, vis-à-vis de l'iſle de Pago.

SCRIVIA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Duché de Milan. *Scrivia.* Elle coule dans le Tortonois, baigne Tortone, & ſe décharge dans le Pô, au deſſous de l'embouchure du Bormida. MATY.

SCROFULAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ trois pieds, droite, fèrme, quarrée. Ses fleurs ſont oblongues, larges, pointuës, crenelées, ſemblables à celles de la grande ortie, d'un vèrd brun. Ses fleurs ſont formées en petits godets de couleur purpurine obſcure. Il leur ſuccéde des fruits ronds, diviſez en deux loges qui contiennent des ſemences menuës. Sa racine eſt blanche, groſſe, noueuſe. Toute cette plante a une odeur puante, & d'un goût amèr. En Latin *ſcrophularia nodoſa fœtida.* C. BAUH. On ſe ſèrt de ſon ſuc pour mondifier les ulcères les plus ſales, pour réſoudre les tumeurs ſcrofuleuſes, pour adoucir l'inflammation des hémorrhoïdes. Le nom de *ſcrofulaire* a été donné à la *ſcrofulaire* commune, parce qu'on l'employe avec ſuccès pour guériſon des écrouelles, qu'on appelle en Latin *ſcrophula.*

SCROTON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la membrâne commune des teſticules, que vulgairement on appelle *bourſe*. Les Anciens l'ont ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à un ſac ou bourſe de cuir, qu'ils appelloient *ſcortea*, comme qui diroit *faite de cuir* ou *de peau*. Les Grècs l'appellent *δορὰ*. Dionis, le Traducteur du Tréſor de Médecine de Barnet, le Traducteur de l'Arſenal de Scultet, &c. diſent *ſcrotum*, & non pas *ſcroton*, qui ne ſe trouve point.

SCRUPULE. ſ. maſc. Le plus petit des poids dont ſe ſèrvoient les Anciens. *Scrupulus.* C'étoit chez les Romains la 24. partie de l'once. *Romana uncia vigeſima quarta.* C'étoit auſſi dans l'arpentage cent piéds de tèrre quarrez. En France il eſt tantôt de 20. tantôt de 24. grains. Dans le poids de marc le *ſcrupule* eſt de 24. grains. Les Médecins s'en ſèrvent pour ſignifier le même poids que les Orfévres appellent *denier*: mais les Médecins ne font le *ſcrupule* que de 20. grains, au lieu que chez les Orfévres le denier eſt de 24. grains.

SCRUPULE, ſignifie auſſi, inquiétude d'éſprit; doute ſur le jugement qu'on doit faire de quelque choſe. *Scrupulus, dubitatio, hæſitatio, animi anxietas.* Vous n'avez pas bien inſtruit votre Rapporteur des difficultez de votre procès, il lui eſt reſté quelque *ſcrupule* dans l'éſprit. La ſolution que vous donnez à cet argument ne me leve pas le *ſcrupule* que j'avois dans l'éſprit. Vos raiſonnemens m'ont jetté mille *ſcrupules* dans l'éſprit.

SCRUPULE, ſe dit particulièrement en matière de conſcience, & ſignifie; Répugnance, trouble, agitation de la conſcience. *Conſcientiæ ſtimulus, ſcrupulus, morſus.* Les *ſcrupules*, ſont des conſidérations & des apparences qui arrêtent, & qui inquiétent, enſorte qu'on ne fait les choſes qu'en tremblant. LA PL. Les *ſcrupules* viennent d'ordinaire d'un excès de timidité, ou de la médiocrité de l'éſprit, qui ſe laiſſe ébranler par de légères raiſons. LA PL. Les Royaumes ſe gouvèrnent par les maximes d'État, & non point pas des *ſcrupules* de conſcience. BIZOT. Les gens de Cour regardent les *ſcrupules* comme le partage des petites âmes. VILL. Il ne faut pas donner dans les vains *ſcrupules* d'une conſcience timorée. AM. Le dévot fait *ſcrupule* de tout. Les Directeurs commodes ſçavent guérir les âmes foibles de leurs *ſcrupules*, ſoulager & lever leurs *ſcrupules*. Les libèrtins ne font

ſcrupule de rien. Pourquoi ſe remplir la conſcience de vains *ſcrupules*? &c.

SCRUPULE, ſignifie quelquefois, Trop grande éxactitude. *Nimia ſeveritas, rigiditas.* La langue Françoiſe eſt chaſte juſqu'au *ſcrupule.* CHARP. Cet Auteur corrige ſes ouvrages avec tant de *ſcrupule*, qu'il ne peut ſouffrir une fauſſe rime, ou une cacophonie. Notre ſiécle eſt délicat juſqu'au *ſcrupule.* BOUH. Quand on écrit avec tant de *ſcrupule*, on ne fait pas de gros ouvrages. On ne ſçauroit ménager le ſecret de ſes amis avec trop de *ſcrupule.* AB. DE M.

Nicod dit que ce mot *Scrupulus* ſignifioit autrefois au propre un *grain* ou *caillou* qui entroit dans le ſoulier, ou dans la bouche, d'où il a été tranſporté à ces autres ſignifications, qu'il tient figurées.

SCRUPULEUX, EUSE. adj. Qui a des ſcrupules; qui forme trop de difficultez, qui eſt trop éxact, qui a trop de délicateſſe. *Religioſus, ſcrupuloſus.* Il ne faut pas qu'un Confeſſeur ſoit ni trop *ſcrupuleux*, ni trop rigide. Un ſentiment *ſcrupuleux* de Religion ne ſubſiſte jamais avec la véritable valeur. S. ÉVR. Le ſeul nom d'amour allarme la modeſtie des femmes régulières & *ſcrupuleuſes.* Philippe II. qui faiſoit tant le *ſcrupuleux*, n'étoit pas bien aiſe que les Miniſtres le fuſſent. AM. Fidélité *ſcrupuleuſe.* ABLANC. Cet homme n'eſt pas *ſcrupuleux*, il ſe permet bien des licences.

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une manière ſcrupuleuſe & éxacte. *Scrupuloſe, cum religione.* Agir *ſcrupuleuſement* & avec conſcience. Cet ouvrage, cette affaire ont été éxaminez fort *ſcrupuleuſement.*

SCRUTATEUR. ſ. m. C'eſt un tèrme qu'on applique quelquefois à Dieu, pour faire entendre qu'il connoit nos plus ſecrettes penſées. Dieu eſt le *ſcrutateur* des cœurs. *Scrutator cordium Deus.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe.

SCRUTATEUR, ſe dit auſſi dans les élections de Prélats, ou de Magiſtrats, de ceux qui ſont commis pour tenir les vaiſſeaux où ſe jettent les billets, ou ſuffrages, quand elles ſe font par ſcrutin, & empêcher qu'il ne s'y faſſe aucune fraude. *Rogator ſententiarum.*

SCRUTIN. ſ. m. Manière de recueillir les ſuffrages ſecrettement, & ſans qu'on ſache le nom de celui qui donne ſa voix, ou ſon avis. Il ſe fait par billets cachetez, ou d'un caractère inconnu, qu'on jette dans quelque vâſe, ou par quelques boules diverſement colorées, qui ſont des ſignes d'approbation, ou d'excluſion. Les meilleures élections ſe font par la voie du *ſcrutin.* Sans s'arrêter à ce *ſcrutin* criminel, la ſupérieure reçoit ſœur Gilette. PAT. Les Religieux chez qui le mot de *ſcrutin* eſt en uſage, diſent, Faire *ſcrutin*, ou faire le *ſcrutin.* Les Papes ſe font par le *ſcrutin*, ou par l'adoration. Voyez le titre des Elections aux Décrétales.

Ce mot vient du Latin *ſcrutinium*, qui ſignifie *recherche* & *enquête*, particuliérement ſur une choſe volée, comme on voit dans Apulée. On a appellé *Scrutatores*, les *Viſiteurs*; & on a dit *ſcrutari* pour *informer.* On appelloit autrefois la quatriéme féte de la Semaine ſainte, le jour du *ſcrutin*, parcequ'alors on faiſoit l'inſtruction des Cathécuménes, & l'enquête de leur foi.

SCRUTIN, ſignifioit anciennement, Examen, probation: cela ſe faiſoit par de certaines cérémonies qu'on obſervoit pendant les dernières ſemaines du Carême à l'égard des Cathécuménes, qui devoient recevoir le batême le jour de Pâques. *Scrutinium, examen, probatio.* On faiſoit des éxorciſmes & des priéres ſur la tête des Catéchuménes. On leur donnoit le Dimanche des Palmes, le Symbole & l'Oraiſon Dominicale, qu'on leur faiſoit enſuite réciter. On appelloit cela *ſcrutin*, parcequ'on éxaminoit le cœur des Catéchumènes, afin que le Prêtre pût connoître ſûrement ceux qui devoient être batiſez. *Scrutabuntur corda credentium & dubitantium, ut intelligerent Sacerdotes quis ad Baptiſmum rite admitteretur.* Cette coutume étoit plus en uſage dans l'Égliſe de Rome qu'ailleurs. On cite quelques Miſſels qui prouvent pourtant que la même choſe ſe faiſoit dans l'Égliſe Gallicane, cependant elle n'admit cette coutume qu'aſſez tard; & elle fut bientôt abolie, s'il eſt vrai que le *ſcrutin* ait ceſſé vers l'an 860, comme on le croit ordinairement.

SCRUTIN. L'Auteur de l'Introduction au Droit Eccléſiaſtique & Canonique prend auſſi ce mot, pour le billet dans lequel on écrit ſecrettement ſon ſuffrage. L'Élection ſe fait, dit-il, par *ſcrutin*, lorſque chacun des Électeurs donne ſa voix & ſon ſuffrage ſecrettement à qui il veut de ceux qui ſont propoſez pour être élus, par des billets ou *ſcrutins* qui ſe mettent dans une boëte; de ſorte que chacun des Électeurs ne ſçait pour qui les autres ont donné leur voix; de là vient que cette manière d'élection eſt appellée Élection ſecrette.

SCRUTIN. Ce mot parmi quelques Religieux, comme les Auguſtins, ſignifie le lieu où le Provincial & les Viſiteurs interrogent les Religieux ſur le fait de leurs viſites. *Scrutinii Camera.* Aller au *ſcrutin.* Être appellé au *ſcrutin.*

S C U.

SCUBICULE. Voyez ÉCOBILLE.

SCULPER. v. act. Graver, tailler quelque figure, quelque image, ſur la pierre, ſur le marbre, ſur le bois, ſur le fer, ſur des pierres précieuſes &c. *Sculpere, ſcalpere.* Voilà qui eſt bien *ſculpé.* Il a fait *ſculper* ſes armes au deſſus de la porte de ſon logis.

SCULPTEUR. ſ. m. Ouvrier qui fait des figures avec le ciſeau, qui taille le bois, la pierre, & autres matières propres à faire quelques repréſentations. *Sculptor.* Il y a des *Sculpteurs* en bois, & d'autres en pierre; des *Sculpteurs* en creux, en relief, en bas relief: les uns font des moules; les autres des ſtatuës. Les *Sculpteurs* anciens ont eu bien de l'avantage ſur les modernes. Outre les premiers *Sculpteurs* dont nous parlerons au mot SCULPTURE, les plus fameux en Gréce ont été Calcoſthène Athénien, Démophile, Gorgaſus, Polyclete à Sycione; Myron, Lyſippe, Praxitéle, Scopas, Briaxis, Timothée, Léochares, Céſilodorus, Canachus, Dedale, Ruthicus Diſciple de Myron, Niceratus, Euphranor, Phidias, Théodore, Xénocrate, Phiromachus, Stratonicus, Antigone, qui avoit écrit un traité de ſon art. Les excellens hommes qui ont fait le Laocoon, Agéſandre, Polydore, & Athénodore. Caretès de Lindos qui fit le fameux Coloſſe de Rome, & qui étoit Diſciple de Lyſippe, Zénodore qui vivoit ſous Neron.

SCULPTURE. ſ. f. Art de tailler le bois & la pierre pour faire diverſes repréſentations. *Sculptura.* La *ſculpture* eſt un art où peu de gens réuſſiſſent. La *Sculpture* eſt un art, par lequel on ôtant, ou en ajoûtant de la matière, on forme toutes ſortes de figures; comme lorſqu'on travaille de tèrre ou de cire, ou bien ſur le bois, ſur les pierres, & ſur les métaux. Ce travail ſe fait auſſi ou en creuſant, de même que l'on fait ſur des métaux, ſur des agathes & ſur d'autres pierres, ou en travaillant de relief, comme ſont les ſtatuës & les bas reliefs. FÉLIBIEN. Phidias, Praxitéle ont excellé dans la *Sculpture.* Il eſt mal aiſé dans l'obſcurité des ſiécles paſſez, de reconnoître les premiers inventeurs de la *Sculpture.* Son antiquité nous paroit dans l'Écriture-ſainte par les Idoles de Laban que Rachel enleva, & par le veau d'or que les Iſraëlites dreſſérent dans le déſert. A l'égard des Auteurs profanes qui en ont écrit, les uns veulent que ce fut un Potier de Sycione nommé Dibutade qui fut le premier Sculpteur. D'autres ſoutiennent que ce fut dans l'iſle de Samos que cet art prit ſon origine, où un Ideocus & un Theodore, qui en furent les inventeurs avoient fait des ouvrages long-tems avant qu'on parlât de Dibutade. Et que Demaratus père du premier Tarquin fut celui qui le porta en Italie, lorſqu'il s'y retira. Car ayant mené avec lui Eucirape & Eutygramme excellens ouvriers en cet art, ils le communiquèrent particuliérement aux Toſcans, qui s'y appliquèrent & y réüſſirent parfaitement. FÉLIBIEN. Depuis Phidias, la *ſculpture* ne demeura dans ſa grande perfection que pendant 150 ans. ID. On dit *ſculpture* en bois, *ſculpture* en marbre & autres pierres.

SCULPTURE, eſt auſſi l'ouvrage fait par le Sculpteur. *Sculptura, ſtatuaria.* Le chapiteau Corinthien, les ornemens de cette friſe ſont d'une fort belle *ſculpture.* On appelle *ſculpture iſolée*, celle qui eſt en ronde boſſe, & *ſculpture en bas relief*, celle qui n'a aucune partie détachée.

SCULTÉNA. Voyez PANARO.

SCHUNEN, SUNEM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Iſſachar, en Judée. *Sunem, Sunam, Suna.* Elle étoit environ à ſix lieuës de Nazareth, vers le midi oriental. Le Prophète Eliſée reſſuſcita en ce lieu un jeune enfant, pour récompenſer, en quelque ſorte, la charité de ſes parens qui le logeoient, lorſqu'il paſſoit en ce lieu. *Schunem* n'eſt maintenant qu'un petit village qu'on appelle Toromdolos Gabraleris. 2. *Rois* IV. MATY.

SCURCOLA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, ſitué dans l'Abruſſe Ultérieure, au couchant du lac Célano, entre les bourgs d'Albi & de Tagliacoſſo. *Scurcola.* On prend *Scurcola* pour l'ancienne *Cuculum*, petite ville des Marſes. MATY.

SCURRILE. adj. de tout genre. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant d'une plaiſanterie baſſe, & de valet. *Scurrilis.* Cela eſt *ſcurrile.*

SCURRILEMENT. adv. D'une manière ſcurrile. *Scurriliter, ſcurrilem in modum.*

SCURRILITÉ. ſ. f. Facétie, plaiſanterie baſſe, & de boufon. *Scurrilitas.* Il y a de la *ſcurrilité* à cela. Ciceron tomboit quelquefois dans la boufonnerie & la *ſcurrilité.* AB. TALEMANT. Tous ces mots ſont écorchez du Latin.

SCUTARET, SCUTARI. ſ. m m. Noms propres d'une petite ville de la Natolie, en Aſie. *Scutarium*, anciennement *Coryſopolis.* Elle eſt ſur le canal de Conſtantinople, vis-à-vis de la ville de ce nom. MATY. Je ne croi pas que le trajet de Conſtantinople

tinople à *Scutari*, ſoit de plus d'un mille. On remonte un écueil au milieu, ſur lequel eſt bâti une tour quarrée, qu'on appelle la Tour de Léandre. Du Loir. *p.* 68. Le Sérrail de *Scutari* n'eſt gardé que par des Bouſtangis, & un Baltagi qui les commande. Du Loir. *p.* 69.

SCUTARI ou ISCODAR. ſſ. m m. Noms propres d'une ville de la Turquie, en Europe. *Scodra*. Elle eſt dans l'Albanie ſur la Bajona, à huit lieuës du golfe de Veniſe, & à dix d'Antivari, vèrs le couchant. Cette ville qui a été le ſiége des anciens Rois d'Illyrie, eſt encore des plus conſidérables de l'Albanie. Elle eſt bien fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant d'Antivari. Cette ville qui appartient au Turc depuis l'an 1478, donne ſon nom à la montagne qui la domine, & au lac près duquel elle eſt ſituée; la montagne de *Scutari* étoit appellée anciennement *Rhamnuſius mons*, & le lac *Labeatis lacus*.

SCUTE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un petit éſquif, ou canot deſtiné au ſèrvice d'un vaiſſeau. *Scapha*, *cymba*. Ce mot eſt Flamand.

SCUTIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un des cartilages du larynx, qui eſt le premier, le plus large & le plus grand, ainſi nommé, parcequ'il a la forme d'un écu, & d'un bouclier quarré, qui s'appelle en Grec Θυρεὸς, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *thyréoïde*. *Scutum*. On le nomme auſſi *antérieur*, parcequ'il eſt ſitué ſeulement en la partie de devant. Il eſt gibbeux en dehors, & câve en dedans. Il eſt quelquefois double principalement aux femmes, auſquelles il n'avance pas tant en devant qu'aux hommes. Le peuple l'appelle le *morceau* ou la *pomme d'Adam*.

SCUVICULE. Voyez ÉGOBILLE.

S C Y.

SCYLLA. ſ. f. Nom propre de femme, purement Latin, mais nous le conſervons en notre langue. *Scylla*. Il y a deux *Scylla* fameuſes dans la Fable. L'une fille de Niſus Roi de Mégare. Elle aima Minos ennemi de ſon père, auquel elle arracha un cheveu d'or qu'il avoit, & dans lequel étoit le deſtin de ſon Royaume. Minos la mépriſa, elle en ſécha de douleur, & fut changée en oiſeau. Voyez Ovide, *Métam. L. VIII.* Quelques-uns croyent que cette fable a été faite ſur celle de Samſon. L'autre *Scylla* étoit fille de Phorcys. Elle aima Glaucus. *Scylla*, qui l'aimoit auſſi, jetta des maléfices ſur la fontaine où *Scylla* ſe baignoit. *Scylla* y étant allée, elle crut ſe voir toutes les parties inférieures du corps changées en têtes de chiens. Elle en eut tant d'horreur, qu'elle alla ſe précipiter dans le golfe de Meſſine, où elle fut changée en un rocher qui eſt vis-à-vis de celui de Carybdis.

SCYLLA eſt auſſi le nom d'un écueil de la mèr Méditerranée. *Scylla*. Il eſt dans le fâre de Meſſine, vis-à-vis du goufre nommé Charybde. Cet écueil conſiſte en des rochers qui ſont devant le cap Sciglio, & qui ſont fort bruyans & fort dangereux, lorſque la mèr eſt agitée. Maty.

SCYRES, ou SKYRES. Voyez SCIRES.

SCYTALE LACONIQUE. ſ. f. Tèrme de Stéganographie. *Scytale Laconica*. C'eſt une invention dont ſe ſèrvoient autrefois les Lacédémoniens pour écrire à leurs corréſpondans des lettres ſécrettes, afin que ceux qui les auroient intèrcéptées ne les puſſent lire. Ils avoient deux rouleaux, ou cylindres de bois fort égaux, dont l'un ſe gardoit à la ville, l'autre étoit entre les mains du corréſpondant. Celui qui écrivoit tortilloit autour d'un de ces rouleaux une lanière de parchemin fort déliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander, puis il la détachoit, & l'envoyoit au corréſpondant, lequel l'appliquant ſur le rouleau de même groſſeur, trouvoit les mots & les lignes en la même diſpoſition qu'ils avoient été écrits, & les liſoit facilement. C'étoit une invention qu'ils éſtimoient beaucoup, quoiqu'elle fût aſſez groſſière. On s'eſt bien rafiné depuis ce tems-là en cette manière d'écrire. C'eſt la prémière que décrit Aporta dans ſon livre *De Ciferis*.

SCYTHE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Scytha*. Les *Scythes* étoient des peuples qui habitoient le nord de l'Aſie. Ce ſont les Tartâres d'aujourd'hui. Quelques-uns en mettent auſſi en Europe autour des Palus-Mœotides. Ils firent au moins beaucoup d'incurſions en Europe. La harangue des *Scythes* dans Quinte-Curce eſt un chèf-d'œuvre. Voyez L. VII. C. 8.

SCYTHIE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée ſituée au nord de l'Aſie, & qui faiſoit partie de celle que nous nommons aujourd'hui Tartarie. *Scythia*. Il y avoit deux *Scythies*. La citérieure qui étoit à l'occident, entre l'autre *Scythie* à l'orient, & la Sarmatie Aſiatique à l'occident, la mèr Caſpiènne au midi, & l'océan ſeptentrional au nord. Et la *Scythie* ultérieure, ou au delà du mont Imaüs, qui étoit à l'orient de la prémière. Outre cela, il y avoit encore la petite *Scythie* qui étoit en Europe, & faiſoit la partie méridionale de la Sarmatie Européenne, aux environs du Pont-Euxin & des Palus Mœotides. Et la *Scythie* Pontique qui étoit une partie de la Moeſie inférieure, ſur le bord du Pont-Euxin. Rudbeckius dans ſon Atlantique, Ch. 10. prétend que la Suéde eſt la véritable *Scythie* des Anciens, & que s'il y a eu des peuples appellez *Scythes* entre la mèr Noire & la mèr Baltique, c'eſt parcequ'ils avoient été ſubjuguez par les véritables *Scythes*, qui habitoient au ſeptentrion de l'Europe.

La mèr de Scythie. C'étoit anciennement une partie de la mèr du ſeptentrion, ou Glaciale, ſur les côtes de *Scythie*, nous la nommons aujourd'hui mèr de Tartarie, & les habitans *Niarem More*.

SCYTHOPOLIS. ſ. f. Nom d'une ville que l'Écriture appelle Bethſan. *Scythopolis*, *Bethſan*. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manaſſé en deçà du Jourdain, ſur le bord occidental de ce fleuve, à quelques lieuës de la mèr de Galilée ou de Cennéreth, & plus au midi. Elle fut autrefois Archiépiſcopale. Ce n'eſt plus qu'un village. Son Archevêché a été transféré à Nazareth.

S D I.

SDILLES. ſ. f. & plur. Ce ſont deux iſles de l'Archipel. *Sdilla inſula*, anciennement *Delos* & *Rhenia*. Elles ſont entre celles de Nacſi & d'Andro, la prémière au levant, & l'autre au couchant. Elles ſont toutes deux déſèrtes, & l'on voit dans celle de Délos, d'où eſt venu le nom de *Sdilles*, quantité de débris de bâtimens magnifiques, & d'une ville célébre anciennement, parcequ'on croyoit qu'Apollon y étoit né. Maty.

S E.

SE. Tantôt datif, tantôt accuſatif du pronom pèrſonel de la troiſiéme pèrſonne. *Se*. *Se* donner du mouvement. *Se* retracter.

SE, étoit autrefois une conjonction qui ſe mettoit pour *ſi*, elle ſe trouve dans Pèrceval. Borel.

S E A.

SÉAH. ſ. m. Meſure des Hébreux qui contenoit le tièrs d'un Épha.

SÉANCE. ſ. f. Action que fait celui qui s'aſſiéd; état de celui qui eſt aſſis. *Seſſio*. Il n'a guère d'uſage en cette ſignification.

Séance, ſe dit plus particulièrement de la place où l'on fait aſſéoir. *Conſeſſus*. Nous lui avons donné *ſéance* parmi nous. On lui a fait prendre *ſéance* dans le Chapitre pour ouïr ſa propoſition. Que chacun ſe range comme il pourra, ſans préjudice de ſa qualité; une autre fois on réglera les *ſéances*. Ablanc.

Séance, ſe dit auſſi du droit qu'on a d'avoir une place honorable dans une Aſſemblée. *Jus ſeſſionis*. Les Ducs & Pairs ont droit de *ſéance* à la Grand'Chambre du Parlement. Il y a des Conſeillers nez qui ont droit de *ſéance* par leurs charges, ou qualitez, dans des Etats, dans des Parlemens.

Séance, ſe dit auſſi du tems & du lieu où des compagnies ſont aſſemblées pour juger ou délibérer d'affaires importantes. *Tempus*, *locus comitiorum*. Durant la *ſéance* des États à Blois, la *ſéance* des Grands-Jours à Moulins. Autrefois les Parlemens étoient ambulatoires, ils n'avoient des *ſéances* qu'en cèrtain lieu, & en cèrtains tems, à Pâques, à la S. Martin. Le Parlement va quatre fois l'année à la viſite des priſonniers; ce qu'on appelle aller à la *ſéance* du Chatelet, de la Conciérgerie.

Séance, ſe dit auſſi de chaque vacation des Juges occupez à voir & à juger un procès. *Conſeſſus*, *ſeſſio*. Les Commiſſaires ont éxaminé ce procès, & y ont déja vacqué pendant trois *ſéances*; il ſera jugé à la prémière *ſéance*.

Séance, ſ. f. Vieux mot. Bienſéance, & non ſcience, comme Fauchet l'a éxpliqué ſur ces mots de Thibaud de Navarre.

De bonne amour viens ſéance & beauté.

Car l'amour fait qu'on s'ajuſte & devient propre. Borel. Ailleurs, Il dit que c'eſt Ajuſtement. *Ornatus*.

Bienséance, Mésséance. ſ. f. Ces mots ſe diſent de ce qui ſiéd bien ou mal. *Decentia*, *condecentia*, *indecentia*. Voyez-les à leur ordre.

SÉANT, ante. adj. Qui ſiéd, qui tient ſes ſéances. *Decens*, *conveniens*, *ſedens*. Le Roi *ſéant* en ſon lit de Juſtice a fait vérifier un tel Édit. Les Grands-Jours ſont *ſéans* à Poitiers. Les États ſont *ſéans* en Bourgogne. Du tems que le Pape étoit *ſeant* à Avignon.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *ſéantes*. *Stemmata ornata*. Les Armoiries qui ſont compoſées de croix, ou de faſces, ou de ſautoirs, ou de ſemblables piéces principales, autour deſquelles on met d'autres figures qui les accompagnent.

Séant. ſ. m. État de celui qui eſt aſſis ou a demi-couché; poſture d'un homme qui eſt aſſis dans ſon lit. *Sedens*, *aſſidens*. Il ne

ſe met jamais qu'avec le pronom poſſeſſif. Il faut que ce pulmonique ſoit toûjours à ſon *ſéant* pour cracher plus facilement. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut mettre à ſon *ſéant*, ſi on ne lui aide.

On dit auſſi, *bienſéant & malſéant*, des choſes qui conviennent, ou qui ne conviennent pas. *Decens, indecens.*

SÉAT, ou SCHÉAT. *Seat Alphoras.* Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une étoile de la ſeconde grandeur, qui eſt la jointure de la jambe avec l'épaule gauche du Pégaſe. M. Harris l'appelle *Scheat Pegaſi*, & lui donne 25 d. 22 m. 15 ſ. de longitude & 31 d. 10 m. 21 ſ. de latitude nord, & 342 d. 27 m. 9 ſ. d'aſcenſion droite, 26 d. 33. m. 32 ſ. de déclinaiſon au nord, tout cela pour l'année 1710.

SEAU. ſ. m. Vaiſſeau fait pour puiſer de l'eau, & la tranſporter. *Situlus, ſitula.* Un porteur d'eau porte deux *ſeaux*. Faire boire un cheval au *ſeau*. Les *ſeaux* de la Ville qu'on garde pour les incendies ſont de cuir bouilli. On fait des élévations d'eau par pluſieurs *ſeaux* enchaînez.

Ce mot vient de *ſitellum*. En quelques lieux on dit *ſeille*, qui vient de *ſitula*. MÉNAGE.

SEAU, ſe prend auſſi pour le contenu. Un *ſeau* d'eau. Un *ſeau* de vin. *Situlus aqua, vini.* Il faudroit un *ſeau* de vin pour le faouler.

SEAU, ſe prend quelquefois pour éxpliquer la capacité d'un autre vaiſſeau. Cette baignoire, ce cuvier, cette fontaine, contiennent tant de *ſeaux*. *Capacitas, amplitudo, altitudo, profunditas.*

On dit hyperboliquement, qu'il pleut à *ſeaux*. *Pluit abundanter*; Pour dire, que la pluie eſt bien forte.

SEAUT, vieux vèrbe à la 3e pèrſonne du prétérit indéfini. Il ſçeut. *Perceval.* BOREL.

S E B.

SÉBALDES. Iſles *Sébaldes*. Les iſles *Sébaldes* ſont des iſles de la mèr du nord, qui ſont peu connuës. Quelques Voyageurs diſent qu'elles ſont en grand nombre; ſituées au levant de la Tèrre des Patagons, & au nord de l'iſle des États, enſorte que celle-ci ſoit comme la dèrnière & la plus méridionale des *Sébaldes*. M. Frézier les met bien plus au nord, vèrs le N. O. de l'iſle de l'Aſſomption, la mèr Magellanique entre le 50 degré 30 m. & le 53 d. 30 m. de latitude ſud, & entre le 317 d. & le 322 de longitude des iſles que l'on ne connoit point bien encore. Celles de l'orient par les 51 degrez de latitude ont été découvèrtes depuis 1700, la plûpart par des vaiſſeaux de S. Malo, ce qui fait que M. Frézier les appelle iſles nouvelles. Un autre ayant découvèrt celles du ſud, leur donna le nom d'Anican ſon Armateur. La partie du nord de ces tèrres, qu'on appelle côte de l'Aſſomption a été découvèrte le 16 Juillet 1708, par Poré de S. Malo, qui lui donna le nom du vaiſſeau qu'il montoit. On la croyoit une nouvelle tèrre, éloignée d'environ 100 lieuës à l'eſt des iſles nouvelles; mais M. Frézier croit qu'elle y eſt jointe, 1°. Parceque les latitudes obſervées au nord & au ſud de ces iſles, & le giſement des parties connuës, concourent parfaitement bien au même point de réünion du côté de l'eſt, ſans qu'il reſte du vuide entre deux. 2°. Qu'il n'y a point de raiſons pour éſtimer cette côte de l'Aſſomption à l'eſt des iſles d'Anican, car M. Gobien de S. Jean qui l'a auſſi découvèrte éſtime qu'elle eſt au ſud de l'embouchure de la rivière de la Plata. La première fois qu'ils virent cette côte, en venant de l'iſle de ſainte Catherine, ils l'éſtimèrent par 329 d. & la ſeconde fois en venant de la rivière de la Plata, où les vents contraires les avoient contraints d'aller relâcher, après avoir tenté de paſſer le cap de Horn, ils la jugèrent par 322 d. & ſuivant quelques-uns 324, ſur les cartes de Piéter Goos, dont il faut corriger l'èrreur, qui conſiſte à mettre les tèrres de l'Amérique 4 & 6 degrez à l'oueſt plus qu'elles n'y ſont éffectivement. Enfin parceque ſi elles étoient ſéparées comme on les ſépare, pluſieurs vaiſſeaux de S. Malo, ſelon leur route & leurs journaux, auroient dû paſſer par deſſus ces iſles nouvelles & d'Anican, qui cependant ne les ont point vuës, quoiqu'elles ſoient longues d'environ 50 lieuës ESE, & ONO. La partie de l'oueſt eſt encore inconnuë. Ces iſles, dit M. Frézier, ſont ſans doute celles que le Chevalier Richard Havvkins découvrit en 1593. Étant à l'eſt de la côte déſèrte par les 50 d. il fut jetté par une tempête ſur une tèrre inconnuë; il courut le long de cette iſle environ 60 lieuës, & vit des feux qui lui firent juger qu'elle étoit habitée. Juſqu'ici on a appellé ces tèrres les iſles *Sébaldes*, parcequ'on croyoit que les trois qui portent ce nom dans les cartes étoient ainſi marquées à volonté, faute d'une connoiſſance plus parfaite: mais le vaiſſeau l'Incarnation, commandé par le ſieur Brignon de S. Malo, les a reconnuës de près par un beau tems en 1711, à la ſortie de Rio de Janeiro. Ce ſont éffectivement trois petites iſles d'environ demie-lieuë de long, rangées en triangle comme elles ſont marquées dans les cartes; ils n'en paſſèrent qu'à trois ou quatre lieuës, & ils n'eurent aucune connoiſſance de tèrre, quoique par un tems très-fin, ce qui prouve qu'elles ſont ſéparées des iſles nouvelles, au moins de ſept à huit lieuës. Voyez le Voyage de M. Frézier p. 264, & ſuiv.

SÉBANSCOU. ſ. m. Tèrme de Rélation. Les Éthiopiens prépárent avec un cèrtain fruit qui croît chez eux, une éſpéce de vin, qu'ils nomment *Sebanſcou. Æthiopici vini ſpecies.*

SAN-SÉBASTIAN. Nom propre de lieu. *Fanum S. Sebaſtiani.* C'eſt la place de l'ancienne Colippo, ville de la Luſitanie, en Éſpagne. Elle eſt dans l'Éſtramadure de Portugal, près de la ville de Leiria, où ſon Évêché a été transferé. MATY.

SAN-SEBASTIAN. *Fanum S. Sebaſtiani.* Ville du Bréſil, capitale de la Capitanie de Rio Janeiro, & ſituée à l'embouchure de la rivière de ce nom. *S. Sébaſtien* eſt défendu par deux citadelles. Il a un Évêché ſuffragant de San-Salvador. MATY.

La pointe de SAN-SÉBASTIAN. *Promontorium S. Sebaſtiani*, anciennement *Cronium*, *Fanum Saturni*. Cap de l'Andalouſie, en Éſpagne. Il eſt la pointe la plus occidentale de la petite iſle de Cadiz. MATY.

SAN-SÉBASTIAN. Voyez S. SÉBASTIEN.

SÉBASTIEN. ſ. m. *Sebaſtianus.* Nom d'homme. S. *Sébaſtien* natif de Narbonne, fut élevé à Milan qui étoit le pays de ſa mère, il ſervit ſous Diocletien, & ſouffrit le martyre en 287, ſous le même Empereur. Dom *Sébaſtien*, Roi de Portugal paſſa en Afrique contre les Maures l'an 1578, préſenta la bataille à Mulei Maluc Roi de Maroc le 4 d'Août, & fut tué dans le combat. Voyez *Caſtaggio Iſtoria di Portogallo l.* 2.

SAINT-SÉBASTIEN. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Fanum S. Sebaſtiani.* Elle eſt ſur la côte de Guipuſcoa, à trois lieuës de Fontarabie, & des confins de la France. *S. Sébaſtien* eſt conſidérable, il eſt fortifié, défendu par une bonne citadelle, & il a un fort grand port. On dit que les marchands étrangers ſont obligez d'y loger chez les Bourgeois, auxquels ils doivent donner un pour cent de tout ce qu'ils vendent. MATY.

Le cap de SAINT-SÉBASTIEN, *promontorium S. Sebaſtiani.* C'eſt la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Madagaſcar. Il y a tout auprès, du côté du levant le port de *S. Sébaſtien*. MATY.

SÉBASTIENNE. ſ. f. Nom propre de femme, *Sebaſtiana.*

SÉBASTIONIQUE. ſ. m. *Sebaſtionica.* Ce mot ſe trouve dans une inſcription que raportent Fabret, *Inſcr. C. l. p.* 112. Spon *Recherch. Cur. Diſſert. XVIII. p.* 244. & *Miſcell. Erud. p.* 24. que Gudius décrivit en 1662, de deſſus une urne de marbre, & qui ſe trouve dans Gruter p. MXXXV. N. 13. C'eſt l'épitaphe d'une Chanteuſe Monodiaire, nommé Héria Thiſbe, fille ou femme de Titus Claudius Glaphyrus, CHORAULAE ACTIONICAE ET SEBASTIONICAE. C'eſt-à-dire, Joueur de flute, & non pas Maître Organiſte, comme traduit M. Spon: Actionique, & *Sebaſtionique*. M. Spon dit qu'il n'éxplique point ces deux dèrniers mots, parcequ'il ne ſçait ce qu'ils ſignifient. Quelqu'un mieux inſtruit que moi dans la muſique des Anciens, ajoute-t-il, en pourra être informé. Je ne croi pas qu'il ſoit néceſſaire de ſçavoir beaucoup la muſique des Anciens pour éxpliquer ces deux mots. L'un eſt compoſé d'*Ἄκτιον*, *Actium*, & de *νίκη*, *Victoire*, & l'autre de *σεβαστός*, *Auguſtale*, & *νίκη Victoire*. Le premier ſignifie un homme qui avoit remporté le prix aux Jeux Actiatiques dont nous avons parlé T. I. p. 120. & l'autre, un homme qui avoit remporté le prix aux Jeux Auguſtaux ou aux Auguſtales dont nous avons parlé T. I. p. 726. & cela nous marque que T. Claudius Glaphyrus avoit remporté le prix à ces deux jeux. Au reſte il faut lire *Sebaſtionica*, & non pas *Sebaſionica* qui n'auroit aucun ſens.

SÉBASTOCRATOR. ſ. m. M. Fleury employe ce mot dans ſon Hiſt. Eccl. T. XVIII. *Sebaſtocrator.* C'étoit le nom d'une dignité à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. Le *Sebaſtocrator* étoit inférieur au Deſpote; mais c'étoit une charge de faveur qui ne ſe donnoit qu'à des Seigneurs que l'Empereur honoroit d'une éſtime & d'une amitié particulière. Il portoit des ornemens & des vêtemens particuliers, pour marque de ſa dignité. Voyez Nicetas, L. III. Codin *De Officiis C.* 4.

SÉBASTOCRATISTE. ſ. f. Femme du Sebaſtocrator. *Sebaſtocratiſſa.*

SEBELIN. ſ. m. Vieux mot. De Marte zibeline; d'où vient le mot de ſable, couleur noire ès armoiries. BOREL. *Zibelinus, a. Ater, niger.*

Ses manteaux fu & ſes blïaux,
D'une porpre d'or eſtelée,
D'or n'y eſtoit mie pelée,
La penne qui derraine fu
D'un ſebelin noir & chanu,
Qui n'eſtoit trop long ni trop les. PERCEVAL.

Penne

Penne d'ermine en mantelot,
Et ſebelin noir comme meure;
Et la couverture de ſeure,
Fu d'une eſcarlate vermeille. I D.

SEBEN. Voyez HERMANSTAT, & SIBEN.

SÉBÉNICO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Dalmatie. *Sebenicum, Sibenicum.* Elle eſt ſur la rivière de Chèrca, à une lieuë & demie de la mèr, & à treize de Zara vèrs le levant. *Sebenico* eſt une de plus fortes places de la Dalmatie. Il eſt défendu par la citadelle de S. Nicolas, qui eſt très-forte, & il a un Évêché ſuffragant de Spalato. Les Turcs ont ſouvent tenté inutilement de ſe rendre maîtres de *Sebenico*, qui appartient aux Vénitiens. MATY.

SÉBENIT. ſ. m. SÉBENNITA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de l'Égypte. *Sebennytus, Sais.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué entre les branches du Nil, préciſément à l'endroit où il commence à ſe diviſer. MATY.

SÉBÉRIE, SÉVÉRIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Severia.* Elle eſt dans le Palatinat de Cracovie, à quinze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant ſeptentrional. *Sébérie* porte le titre de Principauté, elle a dépendu de la Siléſie, elle appartient maintenant à l'Evêque de Cracovie, & elle a des mines de plomb & d'argent. MATY.

SÉBES-KERES. Voyez KERES.

SÉBESTE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie & de Botanique. *Sebeſtum.* C'eſt un fruit qui reſſemble à une petite prune, qui étant mur eſt vèrd, tirant ſur le noir, qui eſt fort doux, & a une chair tenace & gluante, dont les Syriens font une glu, qu'on appelle à Veniſe *glu d'Alexandrie*, qui eſt bonne pour chaſſer aux oiſeaux. Le noyau qui eſt au dedans eſt fait en triangle. L'arbre qui le porte n'eſt pas ſi grand que le prunier. L'écorce du tronc eſt blanche, & celle des branches eſt vèrte. Ses feuilles ſont rondes & fermes. Il a aporté ſon nom d'Arabie, d'où Pline témoigne qu'il eſt venu de ſon tems en Italie.

SÉBILLE. ſ. f. Vaiſſeau de bois fait en rond, & en forme de jatte, qui ſèrt en vendanges à tirer le vin de la cuve pour l'entonner. *Ligneum vas.* On appelle auſſi *ſebilles*, les jattes dont ſe ſèrvent les Sculpteurs & les aûtres Artiſans en divèrſes occaſions. *Aquarium ſculptoris vaſculum.*

On dit provèrbialement d'une pèrſonne qui rougit; qu'elle eſt devenuë rouge comme la *ſebille* d'un preſſoir. *Rubicundum ut emiſſarium torcularis.*

SÉBOYM. ſ. m. Nom de l'une des cinq villes de la Pentapole. *Seboim. Séboim* étoit une des cinq villes infames, qui furent conſumées par le feu du Ciel du tems d'Abraham & de Lot. C'étoit la plus méridionale, & elle étoit où eſt aujourd'hui la pointe méridionale de la mèr Morte. *Séboim* avoit ſon Roi.

La Vallée de *Séboim*, I. L. des Rois XIII. 18. Le P. Lubin, de cet endroit de l'Ecriture, tel qu'il eſt dans les Septante, conclut qu'elle étoit ſur les confins de la Tribu d'Ephraïm & de celle de Benjamin, au piéd de la montagne d'Ephraïm, entre Gabaa & Hai. Mais les Septante diffèrent fort du texte Hébreu en cet endroit.

SÉBOU. Voyez SUBU.

SÉBUÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens ſectaires parmi les Samaritains. *Sebuæi.* S. Épiphane qui en a parlé, *hær.* 11, les accuſe d'avoir changé les tems marquez dans la Loi pour la célébration des trois grandes fêtes que les Juifs célébroient pendant l'année. Sérarius conjecture qu'ils ont été ainſi appellez, parce qu'ils célébroient la fête de Pâque le ſeptième mois; *ſeba* en Hébreu ſignifiant *ſept.* Druſius a cru qu'ils ont été appellez *Sebuéens* du nom de *Sebaia*, qui a été un chèf de ſecte parmi les *Samaritains*, comme ceux qui ſuivirent le parti de Doſithée furent nommez *Doſubéens.* Ces deux ſectaires vivoient en même tems, ſelon quelques Docteurs Juifs. Scaliger a tiré le nom de *Sébuéens* de l'Hébreu *ſebas*, qui ſignifie *ſemaine*, comme s'ils avoient été appellez *Hebdomadites*, parcequ'ils célébroient tous les ſeconds jours des ſept ſemaines, qui ſont depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte. Scaliger néanmoins n'eſt pas toujours d'accord avec lui-même ſur l'intèrprétation de ce mot. Car dans ſa réponſe au *Tribar*, de Sérarius c. 1. il l'éxplique d'une autre manière. Et en éffet tout ce qu'il raporte là-deſſus ne conſiſte qu'en des conjectures. Voyez S. Épiphane, *hær.* 11, & les remarques du Père Pétau ſur cette héréſie. Au reſte il ne faut point les appeller *Sébuſéens*, comme on a fait dans le Moreri, ni en Latin *Sebuani*, comme dans l'Hoffman. S. Épiphane dit Σαβουαῖοι, ainſi il faut dire *Sébuéens*, & en Latin *Sebuæi.*

SÉBURAÉN. ſ. m. Nom que les Juifs, donnent à ceux de leurs Rabbins ou Docteurs, qui ont vécu & enſeigné depuis que le Thalmud eut été achevé. *Seburæus.* Ce nom vient de סבר, *Sabar*, je penſe, d'où ſe forme סברא, *Sebara*; opinion, ſentiment, & de là, סבראי, *Sebarai*, un *Sebaræen*, comme qui diroit un *opinatif*, un *opinant.* Ce nom leur fut donné, diſent les Rabbins, parceque le Thalmud étant fini, publié & reçu dans toutes les Écoles & Synagogues, ces Docteurs ne faiſoient plus que diſputer pour & contre ſur le Thalmud & ſes décifions, & apporter leurs opinions; ou plutôt peut-être, parceque leurs ſentimens ne faiſoient plus des loix, ni des décifions, comme ceux des Docteurs Miſchniques, & des Gémariques des Amoraïms, mais ſimplement des opinions. Quelques-uns, comme l'Auteur du *Schalſcheleth Hakkabala*, ou de la Chaine de la Tradition, diſent que les pèrſecutions que les Juifs ſouffrirent en ces tems là furent cauſe qu'on ne pût enſeigner tranquilement dans les Académies, de ſorte qu'on ne fit plus que propoſer des opinions ſur la compoſition de la Miſchne. Le premier & le chèf des *Séburæens*, fut R. Joſi, qui commença à enſeigner l'an 785 de l'ère des contrats, qui tombe ſelon R. David Gautz l'an du monde 4236, & qui ſelon R. Abraham fils de David fut 38 ans Préſident de l'Académie Juive. Cette ère des contrats eſt l'ère des Seleucides, dont la 787e année doit tomber à l'an 476 de J. C. qui conſéquemment eſt l'époque du commencement des *Séburæens*, dont le régne ne fut pas long. Buxtorf dit qu'il dura 60 ans; mais R. Abraham, dont nous avons déja parlé & R. Schetira, avec R. David Gentz qui les ſuit, diſent qu'il ne fut que de 50 ans juſqu'à l'an du monde 4349. Le dèrnier de leurs Docteurs fut Raf Simona. Les *Gaons* ou *Geonim* leur ſuccédérent.

SEC.

SÉC, Séche, adj. & ſ. Qui a peu ou point d'humidité, qui eſt oppoſé à *humide. Siccus, aridus.* C'eſt une des quatre premières qualitez. La tèrre eſt appellée l'élément *ſec* & froid. Le feu eſt *ſec* & chaud. Un arbre *ſec* eſt celui qui eſt mort; bois *ſec*, celui dont l'humidité eſt éxhalée. Un tems *ſec*, un été *ſec*, froid *ſec*, quand il ne pleut point; & on dit, Il fait *ſec*, quand il y a long tems qu'il n'a plû. Il y a une fèrme du poiſſon frais, *ſec* & ſalé.

Ce mot vient du Latin *ſiccus.*

Séc, ſignifie auſſi, Aride, ſtérile. *Aridus, ſterilis.* L'Affrique eſt un pays *ſec*, ſablonneux & ſtérile. On appelle auſſi un pays *ſec*, celui qui manque d'eaux, & qui eſt éloigné des rivières. La Beauce eſt un pays *ſec.*

Séo, ſe dit auſſi de ce dont on a fait éxhaler l'humidité. *Exſiccatus.* Tirez ce rôt, il eſt *ſec.* Des viandes *ſéches*, ſont des jambons, des cèrvelas. Des confitures *ſéches*, des fruits *ſecs*, ſéchez au four, ou au ſoleil. Il ne faut pas relier les livres qu'ils ne ſoient bien *ſecs*, de peur qu'ils ne maculent. On s'enrume, quand on couche dans des draps qui ne ſont pas bien *ſecs.*

Séc, ſe dit quelquefois des liqueurs, & des ruiſſeaux où il y a peu d'eau. *Areſcens.* On appelle du vin *ſec*, celui qui n'eſt point gras, ni onctueux. La meilleure qualité du vin d'Eſpagne, c'eſt d'être *ſec.*

Séc. ſ. m. Eau de liqueur qui ſe fait avec de l'éſprit de vin, un peu de ſucre, & quelques ôdeurs. CHOMEL. Le *ſec* eſt une des liqueurs fortes & violentes, dont l'uſage eſt très-pèrnicieux à la ſanté. ID. Le *ſec* ſe dit auſſi du vin d'Eſpagne comme on l'a déja remarqué ci-deſſus.

On dit auſſi quelquefois abſolument du *ſec*; pour dire, du vin d'Eſpagne.

On dit qu'un ruiſſeau eſt *ſec*, quand il y a peu d'eau; qu'on le paſſe à piéd *ſec* ſur des pièrres, ou en ſe mouillant fort peu. Le marais, que fait le fleuve Simois à ſon embouchure dans l'Helleſpont, a peu d'eau, & l'on y eſt quelquefois à piéd *ſec.* DU LOIR *p.* 210.

Séc, ſignifie auſſi, Maigre, décharné. *Macilentus, macer.* Son corps eſt plus *ſec* que du bois. GON. Son corps *ſec*, & ſa mine affamée. BOIL.

En tèrmes de Manége, on dit qu'on remét un cheval au *ſec*, quand après l'avoir mis à l'hèrbe, ou au vèrd, on lui donne le foin & l'avoine. *Ab paſcuis equum ad fœnum & avenam adducere.* Une des bonnes qualitez du cheval, c'eſt d'avoir la jambe *ſéche*, ſans eaux, ni fluxions; & une des mauvaiſes, c'eſt d'avoir la bouche *ſéche*, & ne l'avoir pas fraîche.

En Maçonnerie on appelle un mur de pièrres *ſéches*, quand il eſt fait ſans plâtre ni mortier, mais ſeulement de pièrres arrangées les unes ſur les aûtres, comme étoient les grands bâtimens des Anciens, & tel que l'Arc de Triomphe que le feu Roi avoit commencé à bâtir au bout du fauxbourg de S. Antoine. *Lapidibus ſiccis murus conſtructus abſque cemento.*

On appelle, Foſſé *ſec*, le foſſé d'un château, d'une place, où il n'y a point d'eau, & où il n'y en doit point avoir. *Foſſa arida.*

Une toux *ſéche*; c'eſt une toux qui fait touſſer ſans cracher.

Séc, ſe dit auſſi des métaux, & des étoffes qui ſont caſſantes &

difficiles à mettre en œuvre. *Siccus, friabilis, fragilis.* La trempe de cet acier le rend trop *ſéc* & caſſant. Il faut choiſir entre les étoffes celles qui ſont moëlleuſes, qui ne ſont point *ſéches* ni caſſantes. Les Artiſans appellent filer *ſéc*, quand ils filent de la laine dégraiſſée avec du ſavon noir, qui eſt propre pour les ſerges & étamines.

En tèrmes de Coutumes, *ſéc* ſe dit de cèrtaines rentes. Une rente rendable *ſéche*, c'eſt une rente conſtituée à prix d'argent, ou la rente foncière, qui n'eſt pas la première impoſée ſur un fonds, à la différence du cens, ou de la rente foncière qui eſt la première impoſée ou aſſignée ſur un fonds allodial, leſquels emportent de leur nature lods & ventes. En un mot la rente foncière eſt celle qui ne produit pas de lods & ventes, à la différence de la noble qui en produit. De Lauriere.

En tèrmes de Marine, on dit aller à *ſéc*, quand on va ſeulement à mâts & à cordes, ſans aucunes voiles, comme on fait durant les tempêtes. *Sine velis, velis contractis, compoſitis, complicatis navigare.* Demeurer à *ſéc*, c'eſt demeurer ſans voiles appareillées. Les nords nous prirent avec tant de force, qu'un jour dans cette mèr, qu'on nomme Pacifique, nous fûmes contraints de mettre à *ſéc* pendant 8 heures de tems. Frézier, *p.* 115. *Vela contrahere.* Ce vaiſſeau ne pouvant nous ſuivre, nous fûmes obligez de mettre à *ſéc*, & en cet état nous faiſions encore près de trois lieuës par heure. Frézier.

On dit qu'un vaiſſeau eſt à *ſéc*, quand il eſt échoué, & qu'il n'a plus d'eau. On dit auſſi, qu'on met un vaiſſeau à *ſéc*, quand on le met hors de l'eau pour le radouber. *Navem ſubducere in littus, in terram abripere, deducere.*

Au Palais on appelle une conſultation *ſéche*, celle qu'on fait par occaſion à un Avocat ami, ſans lui préſenter de l'argent. *Conſultatio ſicca, conciſa.* On appelle auſſi une viſite, une promenade *ſéche*, lorſqu'on ne fait point de collation, qu'on n'y boit, qu'on n'y mange point.

Argent Séc, ſe dit pour argent comptant. Je lui ai donné deux mille francs d'argent *ſéc. Preſente, vel numerata pecunia.*

SÉC, en tèrmes de Billard. Il ſe dit d'une bricole manquée. *Jactus*, ou *reflexio inanis.* Lorſqu'on veut jouer de bricole, & qu'on manque à fraper, cela s'appelle une bricole *ſéche.* Un coup *ſéc*, c'eſt donner un coup du billard contre ſa bille & le retirer à ſoi ſur le champ, au lieu de pouſſer ſa bille & de la conduire quelque tems avec le billard, comme on fait ordinairement. On joüe un coup *ſéc* quand il y a danger de billarder. Lorſque la bille tient du fèr on eſt obligé de jouer de bricole ou à coup *ſéc.*

Séc, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On dit qu'un homme a l'eſprit *ſéc. Ingenium exiguum, aridum, jejunum*, lorſqu'il eſt ſtérile, qu'il ne produit aucune penſée; que ſon entretien eſt *ſéc*, quand il eſt ennuyeux, & peu agréable; qu'un ſtile eſt *ſéc* & dur, quand il eſt ſans figures, ſans ornemens, ſans fluidité. Il y a quelque chôſe de trop élevé, de *ſéc*, & de rude en ceux qui veulent régler leurs façons de parler ſur ce qu'ils ont lû. M. Scud. La vérité ne doit pas être propoſée d'une manière *ſéche* & dégoutante, qui en empêche l'efficace. Cl. Sans la lecture, le plus beau naturel eſt ordinairement *ſéc* & ſtérile. S. Éva. Un hiſtorien *ſéc* & aride ne repréſente que la carcaſſe des chôſes, & ne les dit qu'à demi. Le P. L. Je hais d'un diſcours poli le *ſéc* arrangement. Boil. Un Auteur *ſéc* & aride; c'eſt-à-dire, ſans eſprit & ſans génie; qui n'eſt ni abondant en penſées, ni riche en expreſſions.

Dans ſon bureau cèrtain vieux Sénateur,
Riche de biens, & pauvre de génie,
A Gui Patin très-ſéc admirateur,
De ſes écrits montroit la litanie. Senecé.

Séc, ſe dit en tèrmes de Peinture d'un tableau, dont les clairs ſont trop près des bruns, & dont les contours ne ſont pas aſſez mêlez. Tendre & moëlleux ſignifient le contraire. Un ouvrage *ſéc* eſt celui qui n'a point de tendreſſe, ſoit dans les carnations, ſoit dans les draperies, & qui a quelque chôſe qui tranche dans le deſſein ou dans les couleurs. Selon Daviler, *ſéc* eſt en général un tèrme uſité par métaphore, pour ſignifier ce qui eſt déſſiné dur & de mauvais goût. On dit enfin d'un ouvrage de peinture ou de ſculpture, qu'il eſt *ſéc*, quand il n'a pas cet air tendre & poli qui lui donne de l'agrément, quand les clairs ſont trop près des bruns, lorſque les couleurs ne ſont pas aſſez mêlées. *Pictura vel ſculptura rudis, nuda, jejuna.*

Séc, ſe dit en Muſique des inſtrumens à archet. Un coup d'archet *ſéc.* Les Italiens diſent *ſpiccato* disjoint, ſéparé, ou *ſtaccato* qui eſt la même chôſe, détaché. C'eſt-à-dire, que ſur tout les inſtrumens à archet, doivent faire leurs coups d'archet *ſécs*, ſans traîner, & bien détachez ou ſéparez les uns des aûtres; c'eſt preſque ce que nous appellons en François, piqué ou pointé. Brossard.

On dit auſſi, qu'on a fait un compliment *ſéc*, une répartie *ſéche*, une réprimende *ſéche*; pour dire, forte, bruſque, piquante, ou ſévère. *Reſponſio, reprehenſio, objurgatio auſtera & mordax.* On dit auſſi, Regarder une chôſe d'un œil *ſéc*; pour dire, ſans être émû de pitié & de compaſſion. Un Stoïque auroit vû d'un œil *ſéc* la ruine de ſa patrie, de ſa famille, de l'Univèrs même.

Pour pouvoir d'un œil ſéc voir mourir ce qu'on aime,
Ah! c'eſt brutalité, plus que vertu ſuprême. Qui.

A Séc. adv. ſe dit en ces phraſes. Mettre *à ſéc*, déſſécher, tirer l'eau entièrement, ou la plus grande partie. *Exhaurire, exſiccare.* Quand on pêche un étang, on lâche la bonde pour le mettre *à ſéc.* On met des marais, des foſſez *à ſéc* par pluſieurs rigoles & ſaignées. On met un puits *à ſéc* pour le curer. Ce mot s'emploie auſſi au figuré. On dit d'un homme gueux, & qui n'a plus rien, Le pauvre homme eſt *à ſéc.* Le vèrs eſt en déroute, & le Poëte *à ſéc.* Boil. Voyez ci-deſſus dans les tèrmes de Marine.

Séc, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il nous l'a donnée bien *ſéche. Impudenter mentitus eſt*; en parlant d'une bourde, d'une menterie impudente. *Subitum & impudens mendacium.* Il y a employé le vèrd & le *ſéc*; pour dire, il y a employé toute ſa force & ſon induſtrie. On dit qu'une chôſe eſt *ſéche* comme une allumette, comme bréſil; pour dire, qu'elle brûle bien; & d'un homme maigre, qu'il eſt *ſéc* comme un pendu d'été. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un à *ſéc*, pour dire, qu'on lui a gagné tout ſon argent, ou qu'on l'a ruiné d'une autre manière. On dit d'un méchant homme, Il y a long tems qu'il devroit être *ſéc*; pour dire, qu'il devroit être pendu. On dit auſſi à celui qui croit qu'un homme eſt en vie, quoiqu'il ſoit mort, Il y a long tems qu'il eſt *ſéc.* On dit auſſi, qu'un homme boit *ſéc*, quand il boit de grands coups, ſans rien laiſſer dans le vèrre, ou plutôt quand il boit le vin pur, ſans y mettre d'eau. On dit auſſi, Manger ſon pain tout *ſéc*; pour dire, Faire mauvaiſe chère, n'avoir rien à manger avec ſon pain.

Séc, mot de Languedoc. Voy, regarde, conſidère. *Vide, aſpice.* Rondeau de Claude Ligonne, de la Bragarde indigente.

Séc qu'in bragne noſtre veſine
Am la palandre douſſadine,
Et la cinta de douas coulous
Lé garde col de fin velous,
Que li crubis touta l'eſquine,
Les margots a de ſede fine
Et la gonnelle Dieu ſap quine
Dous pamps plus longue quels talous: (séc)
Mais quant à aqueſte famine,
N'avem aur, blat, pa, ny farine,
A qui que be ſon las doulous,
Trop mounta de dous eſcalous,
Que faria mais une regine. (séc.) Borel.

SÉCACUL. ſ. m. Plante qui croît auprès d'Alep en Syrie. *Secacula.* Sa racine eſt liſſe, tendre, de couleur cendrée par dehors, blanche par dedans, groſſe comme le doigt, deux fois plus longue, noueuſe, d'un goût agréable tel que celui de la carotte. Il ſort de cette racine beaucoup de feuilles découpées en pluſieurs parties. Ses tiges portent en leurs ſommitez des fleurs ſemblables à celles de la carotte, de couleur jaûne. *Secacul* eſt un mot Arabe.

SÉCANCE. ſ. f. Tèrme du jeu de Hoc. *Cartarum luſoriarum ſeries.* Ce ſont pluſieurs cartes de ſuite & de même couleur. *Sécance* ſimple, *ſécance* de Roi, de Dame, de valet. Gagner une *ſécance.*

SÉCANIE. Voyez Saganie.

SÉCANTE. adj. f. Tèrme de Trigonométrie. *Linea interſecans.* C'eſt la ligne tirée du centre du cèrcle, qui coupant la circonférence va couper la ligne tangente. Elle paſſe par l'extrémité ſupérieure de l'arc dont elle eſt *ſécante.* Il s'employe le plus ſouvent ſubſtantivement. Une *ſécante*, une tangente; pour dire, une ligne *ſécante*, une ligne tangente. On a fait pluſieurs tables des tangentes & des *ſécantes.*

SÉCCHE DI BARBARIA. Voyez ci-deſſous, Les Séches de Barbarie.

SECCHIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière des États de Modéne. *Secia, Siela, Gabellus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Carfagnanana, coule ſur les confins des Duchez de Modéne & de Régio, baignant Saſſuolo & Carpi, & va ſe décharger dans le Po, vis-à-vis de l'embouchure du Menzo. Maty.

SÉCHE. ſ. f. Poiſſon de mèr long d'environ deux coudées, qu'on dit n'avoir point de ſang, qui n'eſt pas trop bon à manger, mais dont les ôs ſont excellens, pour faire de petits moules ou creuſets qui ſervent aux Orfévres & aux Chymiſtes. La *ſéche* eſt ſemblable

ble au poulpe, excepté que les poulpes ont une infinité de piéds. Elle a un os ſur le dòs dur & liſſe, & au deſſous il y a une moëlle ou matiere ſpongieuſe qui eſt rude à manier, & eſt rayée & compartie par veines. La *ſéche* amaſſe dans une veſſie une liqueur noire qui lui ſert à ſe cacher, & à ſe ſauver des mains des Pêcheurs, ou de la gueule des grands poiſſons qui la pourſuivent. Elle eſt tellement noire, qu'une goutte ſuffit pour noircir un ſeau d'eau, & la rendre opaque. Elle ſe mêle & ſe diſſout en un inſtant; & ſi on la met dans une lampe, elle fera paroître noirs tous ceux de la compagnie. Les *ſéches* n'ont point de dents, mais ont un bec tout-à-fait ſemblable à celui du pèrroquet. On l'appelle en Latin *ſepia*, & dans la baſſe Latinité *ſicca*.

M. Lemery écrit *ſeiche*. Voyez ſon traité des alimens, p. 411. La *ſeiche* eſt appellé *ſepia*, parce qu'elle jette une eſpéce d'encre ou de ſanie que les Grècs appellent σηπία.

SÈCHES DE BARBARIE, ou les Baſſes de Barbarie. Ce ſont des écueils formidables qui ſe trouvent dans le golfe de Sidra, entre les côtes du Royaume de Tunis & de celui de Tripoli en Barbarie. On appelle quelquefois tout le golfe de Sidra les *ſéches* de Barbarie.

SÈCHEMENT. adv. D'une maniére ſéche, ſtérile, ou rude. *Aſperè, durè, auſtere, duriùs, ſiccè, jejunè.* Il faut tenir les confitures, le papier & autres drogues *ſéchement*, & en lieu ſec. On dit au figuré, qu'on a repliqué *ſéchement*, c'eſt-à-dire, vèrtement, & avec dureté. On ne loüe que bien *ſéchement* ce qu'on n'aime point, quelque bonne opinion qu'on en ait. LE CH. DE M. On dit auſſi, qu'un Écrivain écrit *ſéchement*; pour dire, d'un ſtile dur, & ſans agrément. On le dit auſſi d'un Peintre, lorſque ſes ouvrages ſont rudes, & que les couleurs n'en ſont pas bien adoucies.

SÉCHER. v. act. & neut. Rendre ſéc, ou devenir aride & ſéc; faire éxhaler, tirer l'humidité. *Exſiccare, deſiccare, areſacere.* Les vents *ſéchent* la tèrre. La chaleur *ſéche* la bouë; les Empeſeuſes *ſéchent* le linge ſur la platine. Vous laiſſez trop *ſécher* ce rôti. Il faut bien laiſſer *ſécher* le foin, avant que de le ſerrer dans le fenil.

SÉCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Languir; mourir de douleur, ou de regret. *Mœrore tabeſcere, dolore confici, opprimi, obrui.* On dit d'un homme qui a du chagrin, de l'affliction, qu'il *ſéche* ſur le pié, c'eſt-à-dire, qu'il ſe meurt d'ennui.

Comme on voit une fleur que la biſe a touchée,
Languiſſante ſécher ſur ſa tige panchée;
Ainſi ſéchoit Ménalque. MÉN.

Non, non, ſongeons à vivre,
Va maigrir ſi tu veux, & ſécher ſur un livre. BOIL.

On dit auſſi d'une pèrſonne qui ſe conſole, qui ſçait adoucir ſes ennuis, qu'elle *ſéche* ſes larmes; qu'elle les eſſuye; qu'elle ceſſe de ſoupirer & de pleurer. *Dolorem levare, lenire, mitigare.*

SÉCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exſiccatus, deſiccatus.*

SÉCHERESSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſéc. *Siccitas, ariditas.* La *ſéchereſſe* eſt la propre qualité de la tèrre. La *ſéchereſſe* fait fendre le bois. L'hygrométre eſt un petit inſtrument pour meſurer les dégrez de *ſéchereſſe* & d'humidité de l'air, comme le thèrmométre & le barométre pour ſa chaleur, & ſa gravité. Il eſt décrit dans le Journal des enfans de France.

SÉCHERESSE, ſe dit auſſi de la température de l'air, lorſqu'il demeure long tems ſéc & ſans pluie, & qu'il eſt épuré de vapeurs & de parties aqueuſes. *Aeris conſtitutio, temperatura, ſiccitas.* La *ſéchereſſe* eſt la cauſe de la ſtérilité, des maladies; elle a fait mourir les arbres, a engendré des chenilles.

SÉCHERESSE, ſignifie auſſi, Aridité, ſtérilité. *Sterilitas, ariditas.* La *ſéchereſſe* des ſables d'Afrique eſt cauſe qu'elle n'eſt point habitée.

SÉCHERESSE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce Poëte écrit avec une grande *ſéchereſſe*, c'eſt-à dire, il a peu de penſées, de douceur & d'agrément. *In ſcribendo jejunus.* Traiter les matiéres avec toute la *ſéchereſſe* de l'École. Il eſt à craindre qu'un trop grand attachement à la pureté ne produiſe enfin de la *ſéchereſſe*. S. ÉVR. La *ſéchereſſe* ne conſiſte pas tant dans la dureté des tèrmes, que dans le défaut de cèrtains adouciſſemens. NIC. La profonde érudition a trop de *ſéchereſſe* pour la Chaire, où il faut de la pompe, & des figures. BAY. Les Juriſconſultes ne ſortent jamais du ſérieux, & s'aviſent rarement de tempérer la *ſéchereſſe* du dogme. TOUR. La diction de l'Orateur doit être forte & ſèrrée, ſans *ſéchereſſe*. S. ÉVR. Mon Dieu! quelle *ſéchereſſe* de convèrſation! MOL. *Séchereſſe* de léttre. S. ÉVR. Pour dire, une léttre où il n'y avoit aucune marque d'affection, de tendreſſe. Un dévot myſtique ſe plaint de ſa *ſéchereſſe*, quand il a peu de conſolation intérieure, quand ſa fèrveur di minu quand il ſe croit abandonné de Dieu, & privé de ſon amour. Les Myſtiques appellent cet état, ténébres, ou *ſéchereſſe infernale*, ſi l'on y ſuccombe; & ténébres divines, ou *ſéchereſſe ſéconde*, lorſqu'elles ſèrvent à ranimer l'amour de Dieu, & à rendre plus attentif à ſes devoirs. Il y a un triſte état dans la vie Religieuſe où l'on manque de conſolations, & c'eſt ce qui s'appelle aridité & *ſéchereſſe*, en tèrmes de ſpiritualité. ID. Quand on ſe détache trop du commèrce des hommes, on tombe dans un état de *ſéchereſſe* & de froideur. NIC. Quand le Saint ſe trouvoit dans les ariditez & les *ſéchereſſes*, ſa crainte redoubloit ſon éxactitude. FLÉCH. On dit dans un tableau, qu'il y a de la *ſéchereſſe*, quand il eſt dur & peu tendre.

SÉCHERON. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Pré ſitué dans un lieu ſec, & qui ne peut être abreuvé que par les pluies. *Pratum aridum, in ſolo arido.* Les *ſécherons* ont donné cette année, à cauſe des pluies fréquentes qui ſont tombées. Le foin qui naît dans les *ſécherons*, eſt toujours bon. LIGER.

SÉCHOIR. ſ. m. Prononcez *ſechoi*. Tèrme de Parfumeur. C'eſt un quarré de bois léger avec des rebords tout autour, où les Parfumeurs mettent ſécher leurs paſtilles, leurs ſavonnettes &c. *Deſiccatorium.*

SECHRONA. ſ. f. Nom de lieu dans la Tèrre-ſainte. *Sechrona.* Il étoit ſur les confins de la Tribu de Juda, au ſud d'Accaron; & ſelon Sanſon entre Accaron & Azote.

SECKAW. ſ. m. Nom propre d'un bourg, avec Évêché ſuffragant de Saltzbourg. *Secovium.* Il eſt dans la haute Stirie, ſur la riviére de Gayſ, à trois lieuës de Judenbourg vèrs le nord. L'Évêché de *Seckaw* eſt établi par l'Archevêque de Saltzbourg, auquel il prête ſerment de fidelité, & pour cette raiſon il n'eſt pas Prince de l'Empire, & il n'a point d'entrée dans les Diétes. MATY.

SECKINGEN. ſ. m. Nom propre d'une des quatre villes Foreſtiéres. *Sanctio, Saconium.* Elle eſt dans la Souabe, ſur une petite iſle formée par le Rhin, entre Lauffembourg & Rheinfeld, à deux lieuës de chacune. Cette ville fut priſe par Bèrnard Weimar l'an 1638, & conſumée en partie avec ſon pont l'an 1678, mais on l'a réparée. MATY.

SECOND, ONDE. Prononcez *Segond*. Adjectif numeral ordinal, qui marque le rang qui ſuit immédiatement le premier. *Secundus.* C'eſt la même choſe que *deuxiéme*. Le *ſecond* banc, le *ſecond* jour du mois, la *ſeconde* pèrſonne de l'État. Les Abbez & les Doyens ſont du *ſecond* ordre dans l'Égliſe. Les gages des Officiers ſont aſſignez ſur la *ſéconde* partie de l'Épargne. On dit en Morale, Les *ſecondes* penſées ſont les plus ſages. *Secunda cura meliores.* En Logique on admet de *ſecondes* intentions. En Phyſique on appelle cauſes *ſecondes*, les créatures qui ont quelque cauſalité ou puiſſance d'agir, de produire un effet. En Agriculture on appelle le regain, la *ſeconde* hèrbe. Les Imprimeurs appelle leurs épreuves, première, *ſeconde* & tiérce. On appelle la *ſeconde* table, celle des Domeſtiques, qui eſt ſèrvie après celle du Maître. Dans les Communautez, la *ſeconde* table eſt celle où mangent ceux qui n'étoient point à la premiére, qui ſèrvoient à la premiére, ou que d'autres occupations ont empêché d'y venir. On dit en Poëſie, Mèrveille ſans *ſeconde*; beauté ſans *ſeconde*; pour dire, unique, éxcellente, qui n'a point de pareille. On dit auſſi dans le même ſens, A nulle autre *ſeconde*; mais cette dèrniére phraſe commence à vieillir, & ne ſe dit plus que dans la convèrſation & en badinant.

En Chymie on appelle Eau *ſeconde*, de l'eau forte qui a déja ſèrvi à graver, ou à diſſoudre des métaux.

En Juriſprudence on appelle *ſecondes* noces, des mariages réïtérez. L'Édit des *ſecondes* noces de Henri II. a auſſi lieu pour les troiſiémes & quatriémes.

On appelle, Plume *ſeconde*, ou ſimplement *ſeconde*, la plume qui ſuit immédiatement le bout de l'aile, & qui après ce bout d'aile, eſt la meilleure de toute l'aîle pour écrire. *Secunda penna.* Ce paquet de plumes eſt tout entier de *ſecondes*.

SECOND, ſe dit auſſi abſolument & ſubſtantivement. On va ſèrvir le *ſecond*, on entend *ſervice. Secundum obſonium, ferculum.* C'eſt un *Second*; c'eſt-à-dire, un écolier de la ſeconde Claſſe. On a ſonné le *ſecond*, on entend *coup de Matines*, ou *de Vêpres.* A la Paûme on dit, la chaſſe au *ſecond*; pour dire, entre la premiére & la dèrniére diviſion de la galerie.

SECOND, au ſubſtantif ſignifie auſſi, Celui qui aide à un aûtre, qui le ſèrt. *Adjutor.* Ce Prélat a un bon *ſecond*, en parlant d'un Vicaire, ou d'un Coadjuteur. Cet homme a un bon *ſecond*, en parlant de celui qui a un aſſocié, ou une femme habile. On le dit auſſi d'une femme. Cette Dame, qui vous protége à la Cour eſt une bonne amie, eſt un bon *ſecond*. *Auxiliatrix.* Les *ſeconds* dans les duèls ſont d'une invention diabolique. A la Paûme on appelle *ſecond*, le moindre de deux joueurs, qui ne reçoit pas le ſèrvice, mais qui tient un des coins du jeu.

A la Guère on dit adverbialement un Capitaine en *second*, en parlant d'un Capitaine réformé qui sert de Lieutenant à un autre, dans la Compagnie duquel on l'a incorporé. *Dux secundus.*

SECOND, se dit aussi en tèrmes de Marine, d'un vaisseau qui est établi pour en secourir un autre. *Navis adjutrix, comitatrix.* Il est quelquefois adjectif, & quelquefois substantif. Il y a quelquefois deux vaisseaux *seconds* pour secourir un Amiral, un Vice-Amiral, un Chef d'escadre &c. Et l'on dit *second* de l'avant, *second* de l'arriére, pour marquer le poste qu'ils doivent prendre pendant le combat. Le *second* d'un vaisseau s'appelle aussi le *matelot.*

SECOND, se dit en Musique du 3e & 4e ton, ou mode du plainchant.

On dit provèrbialement, Cela est du second bond; pour dire, Cela ne vaut rien, ou est fait après coup; par allusion au jeu de la paume, ou quand une balle a doublé ou fait un *second* bond, le coup ne vaut rien. *Ex secundo resilit.*

SECONDAIRE. Tèrme d'Anatomie, nom que l'on donne à une partie des veines lactées. *Secundarius.* Il y a deux sortes de veines lactées les unes que l'on appelle premières & les autres *secondaires.* Les premières sont celles qui portent le chyle des intestins à des glandes, qui sont répanduës en très-grande quantité par tout le mésentère, mais principalement vèrs son centre. Les veines lactées *secondaires*, sont celles qui portent le chyle de ces mêmes glandes, après qu'il y a été rendu plus liquide par la limphe qu'il reçoit dans le réservoir de Péquet.

Quelques Astronomes appellent Planettes *secondaires*, celles que nous appellons satellites, comme les satellites de Jupitèr & de Saturne. On mande d'Angleterre qu'on commence (1719) à y voir les planettes *secondaires* de Saturne, qu'on n'avoit vû jusqu'ici qu'à Paris; parce qu'on n'avoit point ailleurs de lunettes propres à cela. M. Huygens ayant laissé aux Anglois les siennes on les a enfin fait monter, & l'on s'en sert.

SECONDE. s. f. Tèrme d'Astronomie, & de Géométrie. C'est la soixantiéme partie d'une minute, soit en la division des cèrcles, soit en la mesure du tems. *Secunda, minuta pars sexagesima.* Chaque vibration d'un pendule de trois piéds & huit lignes & demie, mesure de Paris, marque une *seconde* de tems. Les montres à trois aiguilles montrent les minutes, & les *secondes.* Le période d'un tel astre est de tant de jours, de minutes & de *secondes.* Cet angle est de tant degrez, de minutes & de *secondes.* On marque les minutes avec un accent aigu sur le chiffres, & les *secondes* avec deux. Quelques-uns disent *seconde minute*, mais l'usage est de dire simplement & absolument, & substantivement *seconde.*

SECONDE en tèrme de Musique est un des intèrvalles de la Musique, qui n'est proprement que la distance qu'il y a d'un son à un autre son le plus proche, soit en montant soit en déscendant. Or comme on peut distinguer dans l'étenduë d'un ton neuf sons sensiblement différens, qui forment ces petits intèrvalles, qu'on nomme des comma, on pourroit dire aussi en rigueur, qu'il y au roit huit sortes de *secondes*: mais comme ces petits intèrvalles quoique sensibles, ne le sont pas assez pour contribuer à l'harmonie, cela fait qu'on n'en distingue ordinairement que quatre sortes; la première qu'on nomme *seconde diminuée* contient quatre comma; c'est la différence par exemple d'un *ut* naturel au même *ut* haussé de quatre comma, par le X Chromatique, ce qu'on nomme autrement semiton mineur. La seconde qu'on nomme *seconde mineure*, contient cinq comma, elle peut se faire ou naturellement comme du *mi* au *fa*, du *si* à l'*ut*, ou accidentellement par le moyen du *b* comme du *la* au *si bemol*, ou par le moyen du *fa* dieze au *sol*; c'est ce qu'on nomme autrement *semiton majeur* ou *seconde* imparfaite, en Italien *semitono.* La 3e est la *seconde* majeure, elle contient les neuf comma, qui composent le ton, soit que cela arrive naturellement comme entre *mi* & *fa dièze* &c. C'est ce que les Italiens nomment autrement tono, ou *seconde* parfaite. La quatriéme enfin est la *seconde* superfluë, composée d'un ton & d'un semiton mineur; comme du *fa* au *sol dièze* &c. BROSSARD.

SECONDE en tèrmes d'Escrimes se dit d'une botte. La botte *seconde* est celle qui se porte à la jointure de la hanche. *Ictus secundus, ictus in femore.*

SECONDE, ou plume secoude. Voyez plus haut. *Secunda pluma.*

SECONDEMENT. adv. En second lieu, deuxiémement, en deuxiéme lieu. *Secundo, secundum, secundo loco.* Il faut premièrement aimer Dieu de tout son cœur, & *secondement* son prochain comme soi-même. Je vous dis premièrement que &c. & *secondement* que &c.

SECONDER. v. act. Sèrvir de second, aider à celui qui fait quelque action; le favoriser. *Favere, servire, famulare, obsequi.* Ce Général a de bons Officiers qui le *secondent* bien. C'est un bon joueur en second, qui vous *secondera* bien. On le dit aussi absolument. Il n'est pas bon pour primer, mais il *seconde* bien. Le ciel a *secondé* mes vœux. Cet homme ira loin, pourvû que la faveur le *seconde.* Je parlerai le premier, promettez-moi de me *seconder.* Cet enfant ne *seconde* pas les bons desseins de son père, c'est-à-dire, il y répond mal.

Quelque bonheur qui seconde *tes vœux,*
Il n'arrêtera pas le tems qui toujours vole. MAIT.

SECONDER. Ce tèrme se trouve dans Voiture dans la signification d'*égaler*; mais il est vieux en ce sens. *Parem esse.*

Mais puisque le reste du monde
N'a rien de beau qui vous seconde. VOIT.

SECONDICIER. s. m. La seconde pèrsonne dans le Clèrgé d'une Eglise, comme le Primicier étoit la première. *Secundicerius.* Quand le Pape s'habilloit, le Primicier & le *Secondicier* ajustoient sur lui tous ses vêtemens. Voyez le Sacramentaire de S. Grégoire.

Ce mot vient de *Secundus*, second, & de *cera*, cire, tablette enduite de cire. Le *Secondicier* étoit le second que l'on mettoit sur les tablettes ou le catalogue d'une Eglise.

SECONDINES, ou SECONDES. s. f. Tèrme de Médecine, qui se dit des tayes ou membranes, qui envelopent le fœtus dans le ventre de la mère, qu'on appelle ainsi, parcequ'elles sortent les dèrnières dans l'accouchement. C'est ce que les Matrones appellent l'*arriere-faix.* Hippocrate dit que les jumeaux sont enveloppez en une même *secondine.*

M. Grevv dans son Anatomie des Plantes a appellé *secondines*, la quatriéme & dèrnière envelope des grains, parcequ'elle est à peu-près dans les plantes, ce que sont dans les animaux les membranes qui envelopent le fœtus. Pline, Columella, Apulée, &c. se sont sèrvis du mot *secundina.*

SECORE, vieux vèrbe act. qui s'est dit pour secourir. BOREL. *Adjuvare, subvenire.*

SECOUEMENT. s. m. Action de secouer. *Concussus, succussus, agitatio, concussio.* Le *secouement* continuel des chevaux de poste rompt les reins de celui qui n'y est pas accoutumé. On appelle *secouement* de la terre un mouvement qui fait tomber les maisons, & détruit les villes.

SECOUER. v. a. Imprimer à un corps un mouvement qui ébranle toutes ses parties. *Concutere, exagitare, commovere, succutere.* Le Seigneur commande à ses Apôtres de *secouer* la poussière de leurs piéds contre ceux qui les auront mal reçus. Les chevaux, les barbêts se *secouent* au sortir de l'eau pour se sécher. *Secouer* des habits, des meubles, des tapis. *Pulverem & vestes excutere.* Les libèrtins ne font que *secouer* les oreilles, quand on leur fait des remontrances, pour montrer qu'ils s'en moquent. *Secouer* la bride à un cheval pour le faire avancer. Les sauteurs dans un manége *secouent* violemment ceux qui les montent. On *secoue* plusieurs arbres pour en faire tomber le fruit.

SECOUER, se dit figurément en Morale, en cette phrâse: Il a *secoué* le joug; pour dire, Il s'est délivré de la sèrvitude, de l'oppression, de la tyranie, il s'est mis en libèrté, il s'est révolté contre ses supérieurs. *Servitutis jugum excutere, abjicere.* Les Hollandois ont *secoué* le joug de la domination Espagnole. Les jeunes gens ont aujourd'hui *secoué* le joug insuportable de la constance & de la fidélité. M. SCUD. On dit aussi, *Secouer* le joug de ses passions; pour dire, S'en affranchir, les dompter. On dit aussi, *Secouer*, hocher la bride à quelqu'un; pour dire, l'éxciter à faire quelque entrepriſe, ou sonder & préſſentir ce qu'il en pense.

SECOUER, se dit aussi pour, Mal-mener, maltraiter. *Male mulctare.* J'ai un peu *secoué* mon homme, mais ç'a été à bonne intention. COTIN.

On dit provèrbialement. Il ne l'a guère tenu, mais il l'a bien *secoué*, tant en parlant de ceux qui maltraitent quelqu'un, que des maladies qui en peu de tems mettent une pèrsonne bien bas. *Concutere.*

SECOUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Excussus, concussus, exagitatus.*

SECOURABLE. adj. m. & f. Charitable, officieux, qui est prêt de donner assistance à ceux qui en ont besoin. *Officiosus, beneficus, liberalis, munificus.* Il faut être *secourable* aux pauvres par ses aumônes, & les assister dans leurs autres nécessitez. Cétoit un homme doux & *secourable.* FLECH.

SECOURABLE, signifie aussi, Qui peut être secouru. Mais en ce sens, il se dit plus ordinairement par la négative. *Ad subsidium suscipiendum facilis.* Candie assiégée n'étoit *secourable* que par mer.

SECOURGEON. s. m. Espéce d'orge qui est plutôt mure que les autres, ainsi nommée *quasi succurens gentibus.* On dit plutôt *escourgeon.*

SECOURIR. v. act. *Je secours. Je secourois. Je secourus. J'ai secouru.*

courru. Je ſecourrai. Que je ſecoure. Que je ſecouruſſe. Je ſecourrois. Aider, donner de l'aſſiſtance à quelqu'un; le ſoulager dans ſes beſoins. *Succurrere, ſubvenire, adeſſe, auxiliari, opem ferre.* Les grands Saints ont fait leur capital de *ſecourir* les pauvres. Tous les Princes ſont obligez de *ſecourir* ceux qui font la guerre aux Infidéles. Cette place a été *ſecourue* fort-à-propos de vivres & de munitions.

On dit en tèrmes de Manége, *Secourir* un cheval, quand on lui donne les aides à tems & à propos. *Equum juvare, dirigere.*

SECOURU, UË. part. & adj. *Ajutus, ſublevatus.*

SECOURS. ſ. m. Aide, charité qu'on fait à quelqu'un; protection, aſſiſtance qu'on lui donne dans ſes beſoins. *Auxilium, ſubſidium, ſuppetiæ.* Il faut dans ſes afflictions implorer le *ſecours* divin. Les pauvres ont beſoin du *ſecours* des riches. Cette veuve eſt dénuée de tout *ſecours* divin & humain. Sans le *ſecours*, ſans la grace de Dieu, le pécheur ne ſongera jamais à ſe convertir.

Donne-moi ces ſecours puiſſans,
Qui dégagent l'ame des ſens,
Par une douce violence. L'Ab. Tétu.

Les *ſecours* qu'on donne à une belle pèrſonne, ſont ſouvent des piéges qu'on tend à ſa pudicité. M. Eſp. Figurez-vous la joie de relever la fortune d'une pèrſonne que l'on aime, & de donner adroitement quelques petits *ſecours* aux modeſtes néceſſitez d'une vèrtueuſe famille. Mol. Dans les maladies aiguës il faut avoir promtement du *ſecours*. Quand un Médecin demande du *ſecours*, c'eſt-à-dire, qu'il veut avoir quelqu'un avec qui il puiſſe conſulter. Dans les querelles & incendies on crie Au *ſecours*, au *ſecours*. Les alliez ſe doivent un mutuel *ſecours* d'hommes, de vivres, d'argent. Le *ſecours* entre difficilement dans les villes marécageuſes. Il mit ſes navires à l'embouchure du port, pour fèrmer le *ſecours* par la mèr. Abl. On ferme aiſément les avenuës aux *ſecours*, aux troupes ennemies. On appelle auſſi du *ſecours*, un renfort de troupes qui vient à une armée.

SECOURS, ſignifie une Égliſe bâtie pour recevoir une partie des Paroiſſiens d'une Paroiſſe, lorſqu'ils ſont en grand nombre, & qu'ils ne peuvent pas tenir dans l'ancienne Égliſe, ni être aſſiſtez par un ſeul Curé, ou qu'ils ſont trop éloignez. *Eccleſia ſuccurſalis.* L'Égliſe de ſaint Gèrvais n'étoit qu'un *ſecours* de ſaint Jean en Gréve. Sainte Marguerite étoit un *ſecours* de ſaint Paul. On dit auſſi une ſuccurſale.

SECOUSSE. ſ. f. Mouvement qui ébranle un corps en toutes ſes parties. *Concuſſus, concuſſio.* Les tremblemens de tèrre ſe font à divèrſes *ſecouſſes*. Il vint un grand vent qui donna une étrange *ſecouſſe* aux vaiſſeaux. Deux batteries croiſées donnent de fortes *ſecouſſes* à un pan de baſtion. Les ſauts de Brie donnent d'étranges *ſecouſſes* à ceux qui y voyagent en carroſſe.

On dit auſſi, qu'un homme prend ſa *ſecouſſe* pour courir, pour ſauter, c'eſt-à-dire, qu'il s'y prépare par un grand éffort & ébranlement de ſon corps. *Agitatio, motio, commotio.*

SECOUSSE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Choc, ébranlement, agitation. *Commotio, agitatio.* Ce Marchand a ſouffert de rudes *ſecouſſes*. Cette maladie vous a donné de violentes *ſecouſſes*. Les Lacédémoniens ont eu de rudes *ſecouſſes*. Abl. L'héréſie ne s'eſt affèrmie en aucun lieu, ſans y recevoir de grandes *ſecouſſes*. Mauc. Je reçois d'étranges *ſecouſſes*, & mon cœur ne tient plus qu'à un petit filèt. Mol.

SECQUES. ſ. f Tèrme de Marine, qui ſe dit des tèrres baſſes, plattes & de peu de cale, où il y a des bancs & des ſyrtes. *Brevia, ſyrtes.*

SECRET, ETTE. (Quelques-uns prononcent & écrivent même *ſegret*; mais la prononciation la plus ordinaire parmi les honnêtes-gens, c'eſt de prononcer *ſecret*. Vaug. Rem. Cependant l'Académie dit que le *c* du mot de *ſecret*, ſe prononce comme ſi c'étoit un *g*.) adj. Caché, ignoré; qui eſt connu de peu ou point de pèrſonnes. *Secretus, arcanus, ſejunctus, occultus.* On ne peut pénétrer dans les deſſeins *ſecrets* de la Providence. La nature agit par des voies *ſecrettes* & inconnuës. Dieu connoît nos plus *ſecrettes* penſées. Les Païens avoient des myſtères *ſecrets* de la bonne Déeſſe, qu'il étoit défendu de révéler. Le Roi a tenu un Conſeil *ſecret* pour quelque grand deſſein. Il ne ſe fait point de paix, de négociation, où il n'y ait quelques articles *ſecrets*. Dans la plupart des procès il y a des parties *ſecrettes*, des ennemis *ſecrets*, qui les pouſſent, qui les fomentent. On appelloit autrefois *Secret Royal*, le Tréſor Royal; & *Bailly de la Secrette*, le Tréſorier.

SECRET, ſe dit préſque en ce ſens de ce qu'on tient caché, qu'on ne veut pas découvrir pour quelques cauſes particulières. *Secretum, arcanum.* Il entretient un commèrce *ſecret* avec les étrangers, avec cette femme. D'un feu *ſecret* je me ſens conſumer. Ces gens ſont des aſſemblées *ſecrettes* & illicites. Il a fait bien des dépenſes ſourdes & *ſecrettes*. Des parties *ſecrettes*. Il a des raiſons *ſecrettes* qui l'empêchent d'agir. On dit auſſi, *qu'un homme eſt ſecret*, quand il a de la diſcrétion, quand il ne découvre point ce qu'il faut taire, ce qu'on lui a confié, ou recommandé de cacher. Il y a peu de femmes *ſecrettes*. M. de *T.* étoit *ſecret* & profond.

SECRET, eſt auſſi une épithéte particulière du lieu, *Un lieu ſecret*, c'eſt le privé, la garderobe. *Latrina, locus ſecretus.* Un eſcalier *ſecret*, dérobé, eſt un petit eſcalier par où l'on ſe coule ſans bruit, ou ſans être vû. Une iſſuë *ſecrette*, une potèrne, pour faire des ſorties. Un appartement *ſecret*, eſt celui où l'on ſe retire, pour n'être importuné de pèrſonne. La partie *ſecrette* du Temple étoit le Sanctuaire, où l'on n'entroit point.

On appelle en tèrmes de Chaſſe un chien *ſecret*, un limier qui pouſſe la voie ſans appeller. On l'appelle auſſi *muet*; & on dit qu'il *ride* quand il n'abboye pas. *Canis mutus.*

SECRET, eſt auſſi, dans le même ſens, ſubſt. maſc. C'eſt la chôſe même qu'on tient cachée, qu'on ne révéle point. *Arcanum, ſecretum.* Le *ſecret* de la confeſſion doit être inviolable. *Sigillum.* Il ne faut confier ſon *ſecret* à pèrſonne ſans néceſſité: il faut, pour ainſi dire, l'enterrer. Bens. Je n'ai point de *ſecret* pour lui, je lui fais confidence de tout. Je n'oſe écouter un *ſecret* que vous ne pouvez confier qu'à moi ſeule. M. Scud. Ses yeux, ſes ſoupirs ont trahi ſon *ſecret*.

Ha! garde-toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur trahiroit le ſecret de mon cœur. Corn.

L'Amant le plus diſcret
Laiſſe, par quelque marque, échaper ſon ſecret. Rac.

Pythagore dit qu'on ne peut révéler un *ſecret* dont on eſt dépoſitaire, ſans commettre un ſacrilége. Ablanc. Les femmes ne ſçavent bien garder qu'un *ſecret*, c'eſt celui de leur âge. Le Ch. de M. Il faut étendre la fidélité du *ſecret*, à celui même qui la viole à notre égard. Nic. On m'a éxèrcé de bonne heure au *ſecret*. Fen. C'eſt une eſpece de pèrfidie, que de ſe prévaloir du *ſecret* d'un homme, lors même qu'on a ceſſé d'être de ſes amis. Bell. Il n'eſt pas beſoin de raiſons particulières pour obſèrver le *ſecret*, mais il en faut de très-claires & de très-preſſantes, pour s'en diſpenſer. Nic. La confiance d'un Amant bien traité ne doit jamais s'étendre juſqu'au *ſecret* de ſon amour. S. Réal. Ne confiez point votre *ſecret* à des gens foibles, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. Eſp. On confie ſon *ſecret* dans l'amitié, mais il échape dans l'amour. La Bruy. On devient eſclave de celui à qui on confie ſon *ſecret*. Le Ch. de M. La coutume des Pèrſes eſt de celer le *ſecret* avec une fidélité mèrveilleuſe: il n'y a ni promeſſe, ni menace qui le puiſſe arracher de leur bouche. Vaug.

L'homme indiſcret, dont la bouche imprudente,
Dépoſe d'un ſecret la charge trop peſante,
Voit bientôt ſon ſecret, ſolement confié,
Par d'indiſcrets amis, à d'autres publié. Ville.

On dit le *ſecret* des bois, le *ſecret* de la nuit, c'eſt-à-dire, leur ombre, leur obſcurité. *Opacitas, umbra, obſcuritas.* Quand les vèrtueuſes ont riſqué & mal placé leur *ſecret*, elles n'épargnent rien pour le mettre hors de danger. H. S. de M. C'eſt-à-dire, leurs faveurs. J'ai ſçu tout le *ſecret* de cette affaire, c'eſt-à-dire, toutes les particularitez; les intrigues, les motifs, &c.

L'Auteur du Dictionnaire Hèrmétique demandant pourquoi les Sages ont caché leur *ſecret*, c'eſt-à-dire, pourquoi ils écrivent en tèrmes ſi obſcurs & ſi inintelligibles, répond, qu'outre divèrſes raiſons conſidérables dont les livres des Sages ſont remplis, il y en a une très-pèrtinente & ſenſible. C'eſt que le but de leur ſcience n'eſt que la pèrfection, dont la plupart des hommes ne ſont pas capables: c'eſt pourquoi ils ont très-expreſſément avèrti leurs Sectateurs ou Enfans de leur ſcience, de ménager ſoigneuſement & prudemment leur langue & leur plume, ſur une affaire d'une telle conſequence.

SECRET, ſe dit auſſi de ce qu'on ne peut découvrir, de ce dont on ne ſe peut ſèrvir, ſi quelqu'un ne nous en donne le moyen, & l'adreſſe. *Arcanum.* Il y a des cadenâts compôſez de pluſieurs cèrcles mobiles, & marquez de pluſieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir, ſi on ne ſçait le mot, le *ſecret*. Voilà une machine, une fèrrure, dont vous ne ſçauriez vous aider, ſi vous n'en ſçavez le *ſecret*. Les coffres-forts, les buffets, ont auſſi des *ſecrets* où l'on met de l'argent en ſureté, qu'on ne trouve pas facilement.

SECRET, ſe dit auſſi de pluſieurs connoiſſances, ſoit dans les arts, ſoit dans la nature, qu'on ſe réſèrve en particulier, ou qu'on communique à peu de pèrſonnes. *Secretum, machina occulta, arcana præcepta, artis myſteria.* Les Charlatans ſe vantent d'avoir des *ſecrets* pour guérir toutes ſortes de maux, d'avoir le *ſecret* de la Médecine univèrſelle, de la Pièrre Philoſophale, de l'huile de

tale. *Remédium ſingulare.* On a vû l'effet du Phoſphôre, mais l'inventeur n'en a pas encore voulu dire le *ſecret*. On a trouvé de beaux *ſecrets* pour teindre les pierres, affiner les métaux. On trouve tous les jours dans les arts de nouveaux *ſecrets*. Je lui ai offert tant d'un tel *ſecret*. Les Anciens ont eu beaucoup de *ſecrets* qui ſont perdus. Il y a auſſi des livres de *ſecrets* imprimez; comme de Jean-Baptiſte Porta dans ſa Magie Naturelle, d'Aléxis Piédmontois, de Wéker, de Mizauld, &c.

Déchifrer les ſecrets de nature & des cieux. RHENIER.

SECRET, ſignifie auſſi le fin d'une chôſe, & certaines adreſſes qu'il faut avoir pour y réuſſir. *Induſtria, ſagacitas.* En amour, le *ſecret* eſt de plaire, & vous ne plaiſez pas. Le *ſecret* de la Poëſie & de l'Éloquence, eſt de bien exprimer, de bien émouvoir les paſſions. Le *ſecret* de bien raiſonner, c'eſt de n'admettre aucuns principes qui ne ſoient certains & démonſtratifs, comme font les Géométres & les Cartéſiens.

SECRET, en têrmes de Guêrre & de Marine, ſe dit de la lumière d'un canon. *Tormenti bellici foramen.* Il faut mettre une platine de plomb ſur le *ſecret* du canon pour le garantir de l'eau ou du feu, le dégorgeoir ſert à nettoyer le *ſecret*. Le *ſecret* d'un Brulot, eſt le lieu par où le Capitaine du Brulot met le feu à ſon vaiſſeau.

SECRET, ſe dit figûrément en chôſes ſpirituelles & morales. Il ne faut point réſiſter aux inſpirations *ſecrettes* qui nous viennent d'enhaut. *Inſpirationès intimæ, interiores.* J'ai eu un preſſentiment *ſecret* de ce malheur. D'un feu *ſecret* je me ſens conſumer. On appelle ſciences *ſecrettes*, la Cabale, la Magie, & autres qui ne ſe communiquent pas facilement.

SECRET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un homme *ſecret* comme un coup de canon; pour dire, fort indiſcret. *Indiſcretus.* Il eſt allé reveler le *ſecret* de l'Ecole, c'eſt-à-dire, ce qu'on a fait en particulier.

On appelle guérir une plaie du *ſecret*, lorſqu'on la ſuce avec certaines cérémonies, & qu'elle ſe guérit en 24 heures, ou moins de tems. Cela a tout l'air d'être ſuperſtitieux.

SÉCRETAIRE. ſ. m. Officier qui expédie par le commandement de ſon maître des lettres, des proviſions, des brevêts & qui les rend authentiques par ſa ſignature. *Librarius, amanuenſis ſcriba, à manu, ab epiſtolis, à ſecretis.* Le Roi a quatre *Sécretaires* d'État, ou de ſes commandemens. Ils ont ſouvent la qualité de Miniſtres; ils expédient ſes dépêches, ſes lettres de cachet, ſes brevêts, les arrêts du Conſeil d'enhaut, & les proviſions qu'ils ſignent en commandement; ils gardent & ſignent les minutes des traitez de paix, contrats de mariage, & autres affaires importantes de la Couronne. Ils ſe font donner le titre d'*Excellence*, ou de *Grandeur*. Ils ont chacun trois mois de l'année, pendant leſquels ils doivent expédier tous les dons, & toutes les graces que le Roi accorde dans les mois qui leur ſont aſſignez. Le Royaume eſt partagé en quatre départemens, pour chacun des quatre *Sécretaires* d'État. *Quatuor ſanctioris conſilii commentarienſes.* Toutes les lettres qui ſont écrites au Roi par les Provinces, ou les Parlemens, doivent être adreſſées à celui des *Sécretaires d'Etat* dans le département duquel elles ſont tombées. Les *Sécretaires du Roi* étoient anciennement appellez, *Clercs & Notaires* du Roi. *Regi à commentariis.* Et pour le nom de *Sécretaire*, on l'attribua au commencement à ceux qui étant près de la perſonne des Rois, recevoient leurs commandemens: on les appella d'abord *Clercs du ſecré*. Par une Ordonnance de 1309. il eſt porté qu'il y aura à l'avenir trois *Clercs du ſecré* auprès de la perſonne du Roi. Depuis on forma le mot de *Sécretaire*. Comme les grands Seigneurs donnêrent auſſi à leurs Clercs la qualité de *Sécretaires*, ceux qui ſervoient le Roi prirent par diſtinction le titre de *Sécretaire des commandemens. Regi à mandatis.* Cela continua juſqu'au régne de Henri II. Lorſqu'on traita de la paix avec le Roi d'Eſpagne en 1559. les François remarquêrent que les Miniſtres qui négocioient pour Philippes II. ſe qualifioient, *Sécretaires d'Etat*. Par émulation les *Sécretaires des commandemens* ſe firent auſſi appeller *Sécretaires d'Etat*. PASQ. C'eſt auſſi ſous Henri II. qu'ils ont été réduits au nombre de quatre, par ſes lettres patentes de l'année 1547. ſous le titre de *Conſeillers Sécretaires des commandemens & finances*. Les *Sécretaires d'Etat* avoient été ſupprimez par l'établiſſement des Conſeils au commencement de la Régence de Monſeigneur le Duc d'Orléans: ils ont été rétablis depuis; & les Conſeils dont nous avons parlé au IIe Tome, ont été ſupprimez.

SÉCRETAIRES DU CABINET. Ce ſont des Officiers qui écrivent les lettres particulières du Roi. *Regi ab Epiſtolis.* Il y en a quatre. Ils ſe qualifient Conſeillers du Roi en tous ſes Conſeils. Sur l'État ils ſont qualifiez *Sécretaires de la Chambre & du Cabinet*. Il y a auſſi un *Secretaire de la maiſon du Roi*.

La Reine & les Princes du Sang ont auſſi leurs *Sécretaires* des commandemens. *Librarii interi.* Les Prélats ont auſſi des *Sécretaires* pour expédier les proviſions des Bénéfices, les lettres des Ordres qu'ils confêrent, des mandemens qu'ils donnent, &c. L'Aſſemblée du Clergé a auſſi ſes *Sécretaires*, & les Chapitres pareillement.

Les *Sécretaires* du Roi ſont des Officiers qui ſignent toutes les lettres qui s'expédient dans les grandes ou petites Chancéleries au nom du Roi, & avec ſon paraphe en forme de grille, qu'ils mettent au devant du leur. *Regis Scriba.* Ils étoient autrefois diſtribuez en pluſieurs Colléges, qui ont été réunis en un ſeul corps au mois d'Avril 1672. Loyſeau obſêrve que bien que les *Sécretaires du Roi* ne ſoient plus Officiers de la Maiſon du Roi pour ſervir auprès de ſa perſonne, comme ils faiſoient dans leur inſtitution, & qu'ils ne ſoient plus que ſimples Officiers de la Chancélerie, ils ſont ornez de plus d'honneurs, immunitez, droits & priviléges, qu'aucune autre Compagnie. Il ajoûte que maniant la cire, il étoit juſte qu'ils la priſſent à bonne meſure: & que pour ne rien oublier, ils ſe ſont donné le titre & la qualité de *Conſeillers, Notaires & Sécretaires du Roi, Maiſon & Couronne de France*. Un de plus beaux priviléges de la charge de *Sécretaire du Roi*, c'eſt qu'elle annoblit celui qui la poſſéde, & ſa poſtérité. Après 20 ans ils ont auſſi le privilége de vétérans, ſans qu'il ſoit beſoin d'obtenir pour cela des lettres particulières du Roi. Le Roi eſt le Chef de leur Compagnie; & c'eſt par cette raiſon que dans le partage des émolumens du ſceau, la première bourſe eſt réſervée au Roi. Il n'y en avoit d'abord que 60, pour expédier toutes les lettres de Chancélerie. On en ajoûta 60 ſous Louis XI. Henri II. en 1554. en créa 80 aûtres. Henri III. en créa encore 54, dont il fit un Collége à part. On en fit encore 20 en 1608. Enfin préſentement ils ſont au nombre de 300. Il y a une hiſtoire des *Sécretaires du Roi*, par Fauvelet du Toc, imprimée à Paris en 1668.

Les Gréffiers du Conſeil d'État & des Finances s'appellent *Sécretaires du Conſeil. Scriba à Conſiliis.* Le Parlement a auſſi quatre *Sécretaires* de la Cour créez en titre d'office, & qui ont pouvoir de ſigner les arrêts, de porter la robe rouge.

SÉCRETAIRE, ſe dit auſſi des domeſtiques de quelques grands Seigneurs, ou des gens de robe, qui leur ſervent à faire leurs dépêches & leurs affaires, qui font les extraits des procès qu'ils ont à raporter, & qui les avertiſſent, quand ils ſont en état. On les appelloit autrefois *Clercs* de Conſeillers, de Maître des Requêtes, de Préſidens.

On appelle auſſi *Sécretaire* d'une Ambaſſade, celui qu'on met auprès d'un Ambaſſadeur pour écrire les dépêches qui regardent la négociation. *Legationis ſcriba, vel commentarienſis.* Il y a une grande différence entre le *Sécretaire de l'Ambaſſade*, & le *Sécretaire de l'Ambaſſadeur*. Le dernier eſt domeſtique de l'Ambaſſadeur, & le premier eſt Miniſtre du Prince. On appelle *Sécretaires interprétes des Langues*, les Truchemens qu'on leur donne, ou les Officiers qui ſont à la Cour gagez pour en ſervir. Les Dragons & les Compagnies de Suiſſes ont auſſi des *Sécretaires*, qui ſont des Officiers qui font les affaires de leurs Corps.

On appelle ironiquement *Sécretaires de S. Innocent*, de miſérables Scribes qui écrivent des lettres pour les valets, ou le peuple qui ne ſçait pas écrire. *Librarii*. Le *Sécretaire de la Cour* eſt un livre qui contient pluſieurs modéles de lettres & de complimens, pour ceux qui n'en ſçavent pas faire.

SÉCRÉTARIAT. ſ. m. Charge de Sécretaire. *Scribæ, libellionis officium.* On le dit particuliérement des Sécretaires des Evêques & des Chapitres, & même du lieu où ils gardent leurs minutes, & où ils délivrent leurs expéditions. Les *Sécrétariats* des Conſeils. Les *Sécrétariats* des dépêches de Juſtice & de Finances. GAZ. 1717. *p.* 54. *dans l'article d'Eſpagne.*

SECRÉTTE. ſ. f. eſt une Oraiſon qu'on dit à la Meſſe après l'Offérte, ainſi nominée, parceque le Prêtre la dit tout bas. *Secreta.* D'aûtres tirent la racine du mot *ſecrette à ſecernendo*, parceque à cet endroit de la Meſſe, les Cathécumenes & les Pénitens ſe retiroient. *Secreta à ſecretis Cathecumenis & Pœnitentibus.*

SECRÉTTEMENT, ou EN SECRET. adv. D'une manière cachée, particulière & ſecrette. *Secretò, arcanò, clam, occultè.* Il s'eſt abſenté *ſecrettement*, ſans dire adieu, ſans qu'on s'en ſoit apperçû. On lui a donné avis *ſecrettement* & ſous main. Ceux qui font mal, le font *en ſecret*, en cachette, dans l'obſcurité. Le moyen de faire réuſſir une affaire, c'eſt de la traiter, de la conduire *ſecrettement*.

SECROI. ſ. m. Vieux mot. Secret. *Perceval.* BOREL. *Secretum, arcanum.*

SECTAIRE. ſ. m. Qui ſuit l'opinion de quelque Docteur, de quelque Maître, qui fait profeſſion d'une même doctrine. *Sectarius, ſectæ aſſecla, vel opinionis ſectator.* Il ſe prend toujours en mauvaiſe part; & ſe dit principalement des Hérétiques. Ceux qui tiennent les opinions de Socin, ſont des *Sociniens*. En général

ral tous ceux qui profeſſent dans un État une Religion différente de la dominante, y ſont traitez de *Sectaires*. En France ceux qui ſuivent les opinions de Luther & de Calvin, y ſont appellez *Sectaires*; au lieu qu'en Hollande, ce ſont les Catholiques, les Arminiens, les Anabaptiſtes, &c. qui portent ce nom. Les derniers *Sectaires* lui ont fait des plaies ſanglantes & mortelles. LA CHAMB. Il ſembloit qu'Éliſabeth préférât les dogmes de Luther, à ceux des autres *Sectaires*. MAUC.

SECTATEUR. ſ. m. Diſciple d'un Maître, ou qui ſuit ſa doctrine, qui la ſoutient, qui la défend avec ardeur. *Sectator*. Zénon & Épicure ont eu chacun leurs *Sectateurs*. Épictéte & ſes *Sectateurs* croyent que Dieu eſt ſeul digne d'être aimé & admiré. PASC. Les *Sectateurs* de Déſcartes ont des opinions bien différentes des *Sectateurs* d'Ariſtote. Les différentes opinions de la doctrine ſont de leurs divers *Sectateurs* autant de corps ennemis, qui ne reſpirent que le combat. LE P. GAIL. En ce ſens il ſe dit en bonne & en mauvaiſe part.

SECTE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit de ceux qui ſuivent les mêmes maximes, les mêmes opinions de quelque Auteur, ou Philoſophe fameux. *Secta, familia, ſchola, ſectio*. Il y a eu pluſieurs *ſectes* de Philoſophes en Gréce; de Pyrrhoniens, de Platoniciens, de Cyniques. En Théologie il y a la *ſécte* de S. Thomas, celle de Scot, &c. On le dit auſſi des Hérétiques. La *ſecte* des Manichéens, des Sociniens, des Anabaptiſtes, des Calviniſtes, des Luthériens. Dès que la licence de dogmatiſer n'a plus de frein, les *ſectes* ſe multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté eſt invincible. FLÉCH. Céſar choiſit la *ſecte* d'Épicure, comme la plus douce, & la plus conforme à ſon naturel & à ſes plaiſirs. S. ÉVR. L'Angleterre ſe voit inondée par l'éffroyable débordement de mille *ſectes* biſarres. BOSS.

SECTEUR. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt un triangle mixte compris entre un arc, & deux rayons, ou demi-diamétres d'un cércle. *Sector*. Un *ſecteur* de tant de degrez. Il eſt évident qu'un *ſecteur* de cércle eſt moindre, ou plus grand qu'un demi-cércle. Le *ſecteur* d'une ſphère eſt une partie d'une ſphère, compoſée d'un ſegment de ſphère, & d'un cône droit dont la baſe eſt la même que celle d'un ſegment, & dont la pointe eſt au centre de la ſphère: ou c'eſt un ſolide tèrminé en pointe au centre de la ſphère, & ayant pour baſe la ſurface d'un ſegment de ſphère.

SECTION. ſ. f. Partie d'une choſe diviſée, ou ſa diviſion même. On le dit particuliérement des diviſions d'un Livre, d'un Chapitre, d'un Traité: ce que d'aûtres appellent *Articles*, *Paragraphes*. Cette déciſion eſt dans la IIIe *Section* du premier Chapitre d'un tel Livre. Les Anciens n'avoient guère l'uſage des *ſections* par Chapitre. TRAD. NOUV. DE S. AUG.

Ce mot vient du Latin *ſectio*.

En Atchitecture on appelle *ſection* d'un bâtiment, d'une fortification, le profil, ou la délinéation qui ſe fait des hauteurs & des profondeurs qui ſont élevées ſur le plan, comme ſi on avoit coupé le bâtiment pour en voir le dedans. *Delineatio, ichnographia*. Daviler dit *ſection*; c'eſt la ſupérficie qui paroît d'un corps coupé. C'eſt auſſi l'endroit, où les lignes & les plans ſe coupent.

En Géométrie on appelle *ſection*, ce qui coupe les lignes, les figures, les ſolides. *Sectio*. On propoſe des problêmes pour faire la *ſection* d'une telle ligne en telle ou telle proportion. La plus grande, la plus petite *ſection*. On a rechèrché de tout tems la *ſection* de l'angle en trois, ou la *triſection* de l'angle. La plus difficile partie de la Géométrie traite des *ſections* coniques. Elle contient les diviſions du cône qui forment le triangle, le cercle, la parabole, l'ellipſe, & l'hypèrbole, dont Apollonius Pèrgeus a fait un excellent livre. M. de la Hire a fait auſſi depuis peu de nouveaux Élémens des *ſections* coniques. M. le Marquis de l'Hopital en a fait auſſi un traité François. Les *ſections* coniques, qui ſont elliptiques, paraboliques, ou hypèrboliques, ſervent dans la coupe des piérres, pour avoir connoiſſance des divérſes éſpéces d'arcs.

SECTION HORIZONTALE. Voyez ICHNOGRAPHIE.

En Aſtronomie on appelle *ſection vernale*, le point où le zodiaque coupe l'équateur, & où commence le printems; & *ſection automnale*, le point où le zodiaque coupe l'équateur, & où commence l'automne. *Sectio vernalis, autumnalis*.

SÉCULAIRE. adj. Qui ſe fait au bout d'un ſiécle. Il n'a d'uſage que dans cette phraſe. Jeux *ſéculaires*. *Ludi ſeculares*. Les Païens faiſoient des Jeux *ſéculaires* une fois en cent ans ou cent dix ans. Ils duroient trois jours & trois nuits. On en voit l'origine dans Valére le Grand. Le premier qui les célébra à Rome fut Valerius Publicola le premier Conſul créé après qu'on eut chaſſé les Rois l'an 245. de la fondation de Rome, afin de faire ceſſer la peſte. On trouva les cérémonies qu'il y falloit obſérver dans un livre des Sybilles. Lorſqu'on les célébroit, on envoyoit des hérauts pour inviter tout le monde à venir voir une fête que perſonne n'avoit jamais vûë, & que perſonne ne verroit plus. Conſtantin ne fit point célébrer les Jeux *ſéculaires*, dont le tems échut l'année qu'il fut Conſul avec Licinius pour la troiſiéme fois, c'eſt-à-dire, l'an de JÉSUS-CHRIST 313. & les Païens ne manquérent pas de dire que les Dieux irritez de cette omiſſion en avoient puni l'Empire, par tous les malheurs qui arrivérent depuis. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 10.

On ne convient pas du nombre d'années après lequel on célébroit ces jeux, ſoit que l'on convienne de ce que c'étoit qu'un ſiécle chez les Anciens, ſoit qu'on n'en convienne pas; quelques-uns prétendent qu'on les faiſoit tous les cent ans, & qu'un ſiécle comprenoit ce nombre d'années. Varron & Tite-Live le diſent en éffet formellement. Quelques-uns néanmoins prétendent qu'un ſiécle étoit de 110 ans, & que les Jeux *ſéculaires* ſe faiſoient tous les 110 ans, c'eſt-à-dire, au commencement de la 111e année. Horace ſemble confirmer cette opinion dans l'un de ſes Poëmes *ſeculares*, v. 21. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter que ſouvent l'on n'ait point attendu la 111e, ni même la 110e année pour les faire. Auguſte en avoit fait l'an de Rome 736: ſoixante & quatre ans après, l'an de Rome 800. Caligula en fit auſſi: moins de tems encore après, Domitien en fit repréſenter, auxquels Tacite eut part en qualité de Quindecimvir; ainſi qu'il le témoigne lui-même, *Annal. L. XI. C.* 11. c'étoit 40 ans après ceux de Claude, & 103 ans après ceux d'Auguſte. Ce fut la ſeptiéme fois que Rome vit ces Jeux depuis leur inſtitution. L'Empereur Sévére en donna le ſpectacle pour la huitiéme fois, 110 ans après Domitien, & par conſéquent l'an 950 de Rome. Zozime dit que ce furent les derniers; mais il ſe trompe. L'an 1000. de la fondation de Rome, Philippe le Pére donna au peuple les plus magnifiques Jeux *ſéculaires* qu'on eût encore vûs. Ils ſont marquez ſur ſes médailles. Les Jeux *ſéculaires* s'appellérent auſſi Jeux Tarentins, *Ludi Tarentini*, ſoit parceque Manius Valerius Tarentinus donna occaſion à leur établiſſement; ayant été avérti en ſonge de fouir la tére dans un endroit près du Champ de Mars, qui portoit le nom de Tarente. Il y trouva un Autel, qui portoit pour inſcription les noms de Dis ou Pluton & de Proſérpine; trois de ſes enfans qui étoient aveugles recouvrérent la vûë, en reconnoiſſance il fit pendant trois nuits ſur cet Autel des ſacrifices à ces Divinitez, ſoit parcequ'en ce lieu il y avoit un Autel de Pluton enfoncé en tére; ou bien que l'eau du Tibre rongeoit la tére en ce lieu, *quod terram teteret*. Outre les ſacrifices qui ſe faiſoient alors, & dont les Quindecimvirs avoient la charge, il y avoit des Comédies à tous les théatres, & l'on donnoit les combats du Cirque. Onuphrius Panvinius a donné un traité de ces Jeux. Tous ceux qui ont écrit des Antiquitez Romaines en parlent auſſi, comme Roſin, *L. V. C.* 22. *Alexander ab Alexandro L. II. C.* 30. Coelius Rhodiginus, *Antiq. L. VII. C.* 5. Struvius, *Syn. Antiq. Rom. p.* 532. Voyez le traité des Jeux *ſéculaires* par le P. Taffin. Meſſieurs Godeau & De Tillemont ont dit Jeux *ſéculiers*, mais mal. Honorius reçut les nouvelles de cette victoire (de Stilicon ſur Alaric) avec une joie égale à la ſûreté qu'elle lui apportoit. Mais au lieu de reconnoître qu'il la tenoit de Dieu, & de donner quelques marques nouvelles de ſa piété, il fit gémir tous les gens de bien, par la pèrmiſſion qu'il accorda aux Gentils de célébrer les Jeux *ſéculiers*, qui ſe faiſoient de cent en cent ans. GOD. Cela eſt contre l'uſage.

Poëme *ſéculaire*. C'eſt une piéce de vèrs qui ſe chantoit ou ſe récitoit aux Jeux *ſéculaires*. Nous en avons un dans les Ouvrages d'Horace qui eſt fort beau. C'eſt une Ode ſaphique, qui eſt à la fin du Livre des Épodes. Pluſieurs éditions donnent encore le titre de Poëme *ſéculaire* à la XXIe Ode du premier.

Année *ſéculaire*, c'eſt l'année du grand Jubilé. Voyez JUBILÉ.

SÉCULARISATION. ſ. f. Action par laquelle un Religieux, un bénéfice, ou un lieu régulier, devient ſéculier. *Ad ſecularem conditionem tranſcriptio*. Les *ſécularisations* des Abbayes de Cletas, de Vezelay & aûtres, ont été faites par l'autorité du Pape. Ce Religieux a obtenu un brêf de *ſécularisation*, qui le diſpenſe de ſes vœux. Il faut pour la *ſécularisation* des Égliſes régulières, l'autorité du S. Siége, celle du Roi, de l'Évêque du lieu & du Patron, & même le conſentement du peuple, avec l'homologation du Parlement. FÉVRET.

SÉCULARISER. v. act. Rendre ſéculier ce qui étoit régulier. *Ad ſeculares referre, tranſcribere*. Préſque toutes les Égliſes Cathédrales étoient autrefois régulières; les Chanoines étoient Religieux, comme ils ſont encore à Uſez; mais on les a *ſécularizez* tant en chéf qu'en membres. Un Religieux eſt *ſécularizé* par ſa ſeule promotion à l'Épiſcopat, qui le diſpenſe de l'obſervation de ſa régle. On ne peut *ſéculariſer* un bénéfice régulier ſans l'autorité du Pape, le conſentement du Roi & de l'Évêque. Les Égliſes qu'on *ſécularize* conſérvent leurs anciens droits & leurs anciens priviléges. FÉVRET.

SÉCULARISÉ,

SÉCULARISÉ, ÉE. part. paſſ. *In ſeculares relatus.*

SÉCULARITÉ. ſ. f. État d'une perſonne qui vit dans le monde, ſans avoir fait des vœux. *Secularis Clerici conditio.* On fait auſſi bien ſon ſalut dans la *ſécularité*, que dans la régularité.

SÉCULIER, IÈRE. adj. Laïque, qui vit dans le monde. *Laïcus, ſecularis, profanus.* On le dit auſſi d'un Eccléſiaſtique qui n'eſt engagé par aucuns vœux, ni aſſujetti aux régles particuliéres d'une Communauté. Il eſt oppoſé à *Régulier.* Les Réguliers prétendent que leur état eſt plus parfait que celui des *Séculiers.* Les prêtres *ſéculiers* peuvent être pourvûs des Abbayes, & des Prieurez tant ſimples que conventuels, non en titre, mais en commende. On a mandé à cette cérémonie le Clergé *ſéculier* & régulier. Ce Religieux porte maintenant l'habit *ſéculier.*

SÉCULIER, ſe dit auſſi d'un bénéfice qui peut être poſſédé par un Eccléſiaſtique *ſéculier. Beneficium ſeculare.* Il y a une maxime de Droit qui porte, que les bénéfices *ſéculiers* doivent être donnez aux *Séculiers*, & les réguliers aux Réguliers. C'eſt auſſi une maxime que tout bénéfice eſt cenſé *ſéculier*, à moins qu'il ne ſoit juſtifié qu'il eſt régulier.

SÉCULIER, ſignifie auſſi, Tout ce qui eſt temporel, & oppoſé à *Eccléſiaſtique. Secularis.* Les puiſſances *ſéculiéres* ne doivent point entreprendre ſur la Juriſdiction eccléſiaſtique. L'Égliſe implore ſouvent le bras *ſéculier*, livre les grands criminels au bras *ſéculier.* La Juriſdiction *ſéculiére* ne laiſſe préſque plus rien à faire à la ſpirituelle. FLÉCH. Un bon Religieux ne ſe doit point mêler des affaires *ſéculiéres* & temporelles. Voiture remèrciant une Abbeſſe qui lui avoit donné un chat, lui mande; Il n'y a point de chat *ſéculier* qui ſoit plus libèrtin que le vôtre.

SÉCULIÈREMENT. adv. En ſéculier. *Profani hominis more, laici, ſeculari ritu.* Ce Religieux a quitté ſon Monaſtère, & vit *ſéculiérement* dans le monde.

SÉCUNDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Hérétiques Gnoſtiques, qui ont été ainſi appellez du nom de Secundus leur Chèf. *Secundianus.* Celui-ci, qui vivoit en même tems que Valentin, convenoit entièrement de ſentimens avec lui, y ayant ſeulement ajouté de nouvelles ſubtilitez. Voyez ſaint Épiphane, *her.* 32.

SÉCURIDACA. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine pluſieurs tiges à la hauteur de plus d'un pié & demi, rameuſes, ſe couchant à tèrre. Ses feuilles ſont liſſes, ſemblables à celles de la grande lentille, compoſées de ſix ou de huit paires de feuilles rangées ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont légumineuſes, jaûnes, diſpoſées en ombelles. Il leur ſuccéde des gouſſes longues, étroites, plates, relevées d'une bordure, & compoſées de pluſieurs piéces coupées quarrément, & attachées bout-à-bout. Chacune de ces piéces renfèrme une ſemence coupée auſſi quarrément, mais échancrée d'un côté, de couleur rougeâtre & d'un goût amèr. En Latin *Securidaca lutea major.* C. BAUH. Sa ſemence eſt propre pour fortifier l'éſtomac, & pour emporter les obſtructions.

Ce mot vient de *ſecuris*, qui ſignifie un inſtrument propre à couper.

SÉCURITÉ. ſ. f. Ce mot éxprime une confiance aſſurée, vraie, ou fauſſe, dans un tems, dans une occaſion, où il pourroit y avoir ſujet de craindre. *Securitas.* Il eſt là-deſſus dans une profonde *ſécurité.* Les femmes ne s'en ſèrvent guère, parcequ'elles ne ſçavent pas ce qu'il ſignifie. Les meilleures Écrivains s'en ſèrvent; & la prédiction de M. de Vaugelas eſt accomplie à cet égard. BOUH. Il ſignifie une pèrſuaſion d'être en ſureté: ils mettent toute leur étude à ſe cacher leurs déréglemens, pour ne pas troubler la *ſécurité* trompeuſe où ils ont réſolu de paſſer leurs jours. REBLE. La proſpérité plonge dans la *ſécurité* & dans l'orgueil. PAJON. Il ne faut pas regarder le public avec cette fière *ſécurité* de la plupart des Auteurs. S. ÉVR. Il ne faut pas que la fèrmeté, aux approches de la mort, aille juſqu'à l'inſenſibilité: autrement c'eſt une *ſécurité* fatale. BOSS. On n'eſt point éxcuſable, lorſque par une *ſécurité* trop pareſſeuſe, l'on s'endort paiſiblement entre les bras de l'ignorance. D. G. P. Les Prédicateurs, en éxaltant trop la miſéricorde de Dieu, jettent les hommes dans la négligence & la *ſécurité.* LA PL. La crainte & la défiance ſont moins funeſtes que la *ſécurité*, ou la confiance témèraire & préſomptueuſe dans laquelle vivent tant de gens. ID.

SECUTOR. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Gladiateur chez les Romains. *Secutor.* Les Gladiateurs appellez *Secutores*, étoient ceux qui combattoient contre les Rétiaires. Ils étoient armez d'un bouclier pour parer le lacet ou le rêts des Rétiaires, & d'une épée; & ils avoient le caſque en tête. Voyez Juſte-Lipſe, *Saturnal. L. II. C.* 7. Quelques-uns confondent les *Secutors* avec les Mirmillons, parcequ'ils avoient les mêmes armes. C'eſt le ſentiment de Vigénère, qui les nomme *Sécuters.*

Ce mot vient de *ſequi*, ſuivre, parceque ces Gladiateurs ſuivoient les Rétiaires, & comme nous ne diſons en François ni *ſuiveur* ni *ſécuteur*, on croit qu'il faut retenir le mot Latin *Secutor*, & au pluriel, *Secutores.*

SECUTOR, étoit auſſi le nom qu'on donnoit aux Gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui avoient été tuez, & qui alloient combattre les vainqueurs. Cela ſe faiſoit au ſort.

On trouve encore dans les anciennes Inſcriptions. *Secutor Tribuni, Secutor Ducis, Secutor Cæſaris.* C'étoient des Officiers des Tribuns, des Généraux d'armées, & peut-être des éſpéces d'Aides de camp.

SED.

SÉDADA. ſ. f. Nom propre d'une ville, ou d'un bourg ancien de la Tèrre-ſainte, ſitué tout au ſeptentrion dans la Tribu de Nephthali.

SEDAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Champagne, ſur la Meuſe, entre Mouſſon & Charleville, à quatre lieuës de la première, & à cinq de la dèrnière. *Sedanum. Sedan* eſt fort, & défendu par une fort bonne citadelle. C'étoit autrefois une Principauté ſouveraine, qui appartenoit au Duc de Bouillon. Elle fut remiſe au Roi de France l'an 1642. Il y a eu une Univèrſité proteſtante juſqu'à la révocation de l'Édit de Nantes. MATY.

SÉDANOISE. adj. f. Tèrme d'Imprimeur, qui ſe dit du plus petit caractère de l'Imprimerie. On l'appelle autrement *Pariſienne.* On en a fait le premier eſſai à Sedan: c'eſt pour cela qu'on l'appelle *Sédanoiſe. Typus Sedanenſis.*

SÉDEH, ou SÉDOUK. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une fête des anciens Pèrſans. C'eſt une des plus célèbres parmi eux. A cette fête ils allumoient de grands feux pendant la nuit, & faiſoient des feſtins autour, & des danſes. Les Arabes l'appellent *Lailot alromond*, la nuit des feux. D'HERBELOT, *au mot Sad.*

SÉDENTA. Tèrme de Coutume de Béarn, qui ſe dit dans cette phraſe, Poſſeſſion *ſedenta.* C'eſt la poſſeſſion d'un immeuble, & d'un fonds qui a une aſſiette, à la différence des meubles qui ſe tranſportent d'un lieu à un aûtre. DE LAURIÈRE.

SÉDENTAIRE. adj. m. & f. Qui eſt ordinairement aſſis & en repos. *Aſſiduus, perpetuæ ſeſſionis homo.* Un Notaire eſt obligé d'être fort *ſédentaire*, aſſidu en ſon étude. Cet emploi eſt fort *ſédentaire*, demande une grande attache. On amaſſe bien des humeurs à être toujours *ſédentaire*, il faut faire de l'éxèrcice. On le dit auſſi des Parlemens, qui ſont maintenant *ſédentaires*, au lieu qu'autrefois ils étoient ambulatoires. Philippe de Valois rendit le Parlement tout-à-fait *ſédentaire* à Paris, régla le nombre des Conſeillers, & ordonna qu'ils travailleroient toute l'année. L'AB. DE CHOISI.

SEDER OLAM. Ce ſont deux mots Hébreux qui ſont le tître de deux livres Hébreux qui ſont des Chronologies. *Chronicon. Chronologia, Ordo Mundi.* Car ces deux mots ſignifient l'Ordre du monde. Ils ſont tous deux fort courts. Il y en a pourtant un plus grand que l'aûtre. C'eſt pour cela qu'il s'appelle *Seder Olam Rabba*, c'eſt-à-dire, le grand *Seder Olam*, & l'aûtre *Seder Olam Zuta*, c'eſt-à-dire, le petit *Seder Olam*, ou la petite Chronique. Le grand *Seder Olam* commence à la création du monde & va juſqu'à la guèrre du faux Meſſie Bar Cochbah, ſous Hadrien, 52 ans après la deſtruction du Temple de Jéruſalem, & par conſéquent juſqu'à l'an de J. C. 122e. Tout près que eſt tiré de l'Écriture, excepté la fin. Cette Chronologie eſt de R. Joſe fils de Hhelpeta, ou Hhilpeta de Tſippora, qui vivoit au IIe ſiécle, vèrs l'an 130, & qui fut le maître du fameux R. Juda Hakkadoſch le Compilateur de la Miſchne.

Le *Seder Olam Zuta* eſt un abrégé de l'aûtre, continué juſqu'à Mar Sutra qui vivoit 452 ans après la deſtruction du Temple, c'eſt-à-dire, vèrs l'an 522 de J. C. On n'en connoît pas l'Auteur. Le P. Morin, détèrminé à diminuer l'antiquité des principaux livres des Juifs, prétend qu'il a été écrit vèrs l'an 1124 de J. C. Cela eſt dit au commencement de ce livre; mais David Gantz a fort bien réfuté ce ſentiment dans ſon Tſemahh David; 1°. parceque cette Chronique ne continuë que juſqu'à Mar Sutra; 2°. parcequ'après cela il n'ajoute que huit générations qui ne peuvent cèrtainement faire 602 ans, comme il le faudroit, pour que le livre allât juſqu'en 1124. Enfin parceque l'Auteur n'y parle d'aucun Écrivain du X. XI. & XIIe ſiécle. Ainſi ce qui le lit au commencement eſt une interpolation, une addition poſtiche. Ces Chronologies furent imprimées à Mantouë en 1514. in 4°. A Bâle chez Froben en 1580. in 8°. A Veniſe en 1545. in 4°. chez Juſtiniani. Génébrard les traduiſit & les fit imprimer à Paris avec ſa Traduction Latine in 12. On en fit une édition en Hollande à Amſterdam en 1711. Voyez la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci, & la Bibliothéque Hébraïque de Volphius n. 848. p. 492. & ſuiv.

SÉDIMENT. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la lie, ou de la partie craſſe, ou épaiſſe des humeurs, qui étant repoſée, tombe au fond du vaiſſeau. Le *ſédiment* de l'urine, le *ſédiment* des

humeurs,

humeurs, donnent la connoiſſance des maladies. M. Wodvvart prétend qu'au déluge, tout le globe terreſtre ayant été diſſous par les eaux, & abſolument détruit, il ſe forma une terre nouvelle parfaitement ſphérique, & ſans inégalitez, compoſée des diverſes couches que produiſit le *ſédiment* terreux en s'affaiſant peu à peu. Ce mot vient du Latin *ſedimentum*, que Mathæus Sylvaticus dérive à *diuturna ſede*.

SÉDITIEUX, EUSE. adj. & ſ. Qui émeut le peuple contre l'autorité légitime; qui cauſe du trouble; perturbateur du repos public. *Seditioſus, perturbator.* On ne ſçauroit trop punir les eſprits *ſéditieux*. Les *ſéditieux* ſont ordinairement des gens de la lie du peuple, qui n'ont rien à perdre. On a ſemé des écrits, des manifeſtes *ſéditieux*. Le peuple, dans les Républiques, eſt d'ordinaire *ſéditieux*. Amour, ce petit *ſéditieux*, ſe mêle de toutes les intrigues, & entre dans toutes les cabales. VILL. On a caché la vérité au fonds d'un puits comme une *ſéditieuſe*. S. EVR.

SÉDITIEUSEMENT. adv. D'une manière ſéditieuſe. *Seditioſè, tumultuoſe.* Les Tribuns du peuple à Rome ſouvent le haranguoient fort *ſéditieuſement*. Parler *ſéditieuſement*.

SÉDITION. ſ. fem. Emotion populaire; révolte contre l'autorité du Roi, ou du Magiſtrat. *Seditio, tumultus, rebellio.* On a puni les auteurs de la *ſédition*. On n'a point vu de *ſédition*, qui n'ait été funeſte à ſes auteurs. La *ſédition* ſe prend aiſément pour un effet de l'amour de la libèrté. ST EVR. On dit, Exciter, émouvoir une *ſédition*. Allumer la *ſédition*. Appaiſer, étouffer la *ſédition*.

SÉDITION, ſe dit auſſi des troubles, des diviſions qui arrivent dans les ſociétez particulières, & des combâts des paſſions. *Seditio, tumultus.* C'eſt une eſpéce de *ſédition* dans une ſociété, que de s'élever contre les ſentimens qui y ſont établis. NIC.

Et quoique le dehors ſoit ſans émotion,
Le dedans n'eſt que trouble, & que ſédition. CORN.

SÉDRE. ſ. m. Tèrme de Relation. Souverain Pontife de la Secte d'Ali chez les Pèrſes. *Pontifex maximus apud Perſas.* C'eſt le Roi de Pèrſe qui nomme le *Sédre*, & il confère ordinairement cette dignité à ſon gendre, ou à ſon plus proche parent. La juriſdiction du *Sédre* s'étend ſur tous les biens deſtinez à des œuvres pies, ſur les Moſquées, les Sepulcres, les Hopitaux, les Colléges, les Monaſtères: ils diſpoſe de tous les emplois eccléſiaſtiques, & il nomme les Supérieurs des Monaſtères. Ses deciſions ſur la Religion ſont reçûës comme autant d'oracles infaillibles: Il juge dans ſa maiſon, ſans appel, tous les procès en matière civile. Il eſt ſans contredit la ſeconde pèrſonne de l'Etat. Au reſte cette dignité n'eſt point un état, & le *Sedre* la quitte quelquefois pour en prendre une purement ſéculière. L'autorité du *Sédre* eſt balancée par celle du Moudtehitehid, c'eſt-à-dire, du premier Théologien du Royaume. Le *Sédre* envoye des Cenſeurs viſiter les Colléges, récompenſer les bons Ecoliers, & chaſſer ceux dont on eſt mécontent.

SÉDUCTEUR. adj. & ſ. m. Corrupteur; qui trompe, qui abuſe les peuples, ou les particuliers. *Seductor, corruptor, impoſtor.* L'Ecriture appelle le Diable, l'Eſprit *ſéducteur*. Mahomet a été le *ſéducteur* de tout l'Orient. On punit les *ſéducteurs* des filles, les ſubornateurs, de même que les ravilleurs.

SÉDUCTION. ſ. f. Tromperie, corruption: engagement dans l'erreur, ou dans le péché. *Seductio, corruptio.* Il faut éviter la compagnie des Hérétiques & des débauchez pour ſe deffendre de leur *ſéduction*. La *ſéduction* d'une fille, ou d'un fils de famille, eſt une eſpéce de rapt. Voyez RAPT.

SÉDUIRE. v. act. *Je ſédui, tu ſéduis, il ſéduit, nous ſéduiſons. Je ſéduiſois. Je ſéduiſis. J'ai ſéduit. Je ſéduirai. Que je ſéduiſe. Que je ſéduiſiſſe*, ou *je ſéduiſois*. Ce mot ne ſe dit guère qu'en matière de Religion & de Morale. Il ſignifie, Corrompre: abuſer quelqu'un: le tromper, lui pèrſuader de faire le mal, ou lui mettre dans l'eſprit quelque mauvaiſe doctrine. *Seducere, fallere, corrumpere, decipere.* Un doux eſpoir nous *ſéduit* aiſément. S. EVR. La femme d'Adam dit pour excuſe à Dieu, que le Serpent l'avoit *ſéduite*. Eſt-il de la bonté de Dieu de permettre au Démon de *ſéduire* les hommes, & d'abuſer de leur foibleſſe, ou de leur ignorance? BAY. Les jeunes Princes ſont environnez de tout ce qui peut *ſéduire* l'âme & l'amollir. PAT. A la Cour, par un commèrce fatal au ſalut des âmes, les uns ſe font un art de *ſéduire*, & les autres un plaiſir d'être *ſéduits*. FLÉCH. Quand les louanges ſont fines elles *ſéduiſent* les plus auſtères. BELL. La raiſon eſt ſi aiſée à *ſéduire*, que les bonnes inclinations vont toujours plus droit qu'elle. M. SCUD. Les femmes ſe laiſſent *ſéduire* par l'appas du plaiſir. BELL. *Seduiſantes* èrreurs dont ſe flattoit ma flame! VILL. On ſe laiſſe aiſément *ſéduire* à l'apparence.

SÉDUIRE, ſe dit auſſi pour, Corrompre, débaucher. *Corrumpere, ſubornare.* *Séduire* des témoins, *ſéduire* des domeſtiques pour les faire parler contre leur maître. Cette fille ſe laiſſa *ſéduire*, ſous promeſſe de mariage. Tant de jeunes gens qui ſe laiſſent ſéduire vous témoignent de l'amour, ne chèrchent que l'honneur de vous ſéduire. P. DE CL.

SÉDUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Être *ſéduit* par les plaiſirs. *Seductus, corruptus.* S. EVR.

SÉDULE. Voyez CÉDULE, car on l'écrit maintenant ainſi, quoiqu'il vienne du Latin *ſchedula*. Voyez néanmoins SCHÉDULE.

SEDUM. ſ. m. Nom d'une petite plante. Voyez JOUBARDE: C'eſt la même choſe. Au reſte nous avons dit au mot CÉDON, qu'il falloit écrire *Sédum*, & en effet c'eſt l'uſage. *Il y a à l'iſle de Saint-Vincent quantité de Sédum de différentes eſpéces, dont il y en a qui ont les feuilles groſſes & ſphériques comme une aveline.* FRÉZIER. p. 13.

SÉEL. ſ. m. Scel, Sceau. *Sigillum.* Quelques-uns écrivent ſéel & contreſéel, & ſéellée au lieu de ſcel, contreſcel, ſcellé. Témoin M. de Laurière dans ſon Gloſſaire de Droit. Voyez SCEL, SCELLÉ.

SÉELANDE, ou SÉLANDE. ſ. f. Nom propre de la principale des iſles du Danemarc. *Selandia, Zelandia.* Elle eſt entre le Catégat & la mèr Baltique; ayant au levant le détroit de Sund, qui la ſépare du Schonen, province de Suéde, & au couchant le Grand Belt, qui la ſépare de l'iſle de Fionie. Elle peut avoir 20 lieuës du nord au ſud, & environ douze du couchant au levant. Le tiérs de cette iſle n'eſt qu'une forêt, remplie de toute ſorte de gibier, & deſtinée pour le divèrtiſſement du Roi de Danemarc; le reſte eſt fort peuplé, & très-fèrtile en ſégle, dont on mange communément dans le pays. Ses villes principales ſont Coppenhague capitale du Royaume de Danemarc, Boſcekild & Elſeneur ou Heſſingor. Au reſte, cette iſle étoit appellée anciennement *Codadonia* & *Codania*, & ſes habitans *Codani, Godani*, & *Dani*, d'où eſt venu le nom de Danois, & celui de Danemarc. MATY.

SÉELANDE, Comté. Voyez ZÉLANDE.

SÉER, vieux v. n. S'aſſeoir. *Perceval.* BOREL. *Sedere.*

SÉÉTE. ſ. f. Vieux mot. Une ſagette, une fléche, une eſpéce de dard. BOREL. *Sagitta*, une fléche.

Qui dards & ſéétes portoient. PERCEVAL.

SEÈZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Epiſcopale ſuffragante de Rouen. *Saii, Sagii. Sagium, Sajorum urbs*, anciennement *Seſſui, Vagoritum Sueſſorum.* Elle eſt dans la Normandie, en France, à la ſource de l'Orne, & à cinq lieues d'Alençon, vèrs le nord oriental. MATY.

S E F.

SÉFER, *Saphar, Safer, Tzephara, Saphara, Safaro* ou *Saphar.* ſ. m. Nom du ſecond mois des Arabes Hagaréniens. Il répond au mois d'Octobre.

SÉFFAY. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Seffaia, Savus.* Elle ſe décharge dans la mèr Méditèrranée, près de la ville d'Algèr, vèrs le couchant. MATY.

SEFSIS. Voyez TEFSIS.

S E G.

SÉGARELIEN, ENNE. ſ. m. & f. Diſciple de Gaſpard Segarel Héréſiarque du XIIIe ſiécle. *Segarelianus, a.* Ségarel étoit de Parme. Il nommoit ſa ſecte la Congrégation Spirituelle, choiſie de Dieu & envoyée dans ces dèrniers tems. Il donnoit à ſes Diſciples le nom d'Apôtres. Il diſoit qu'ils étoient la vraie Egliſe, que toute la puiſſance & l'autorité que J. C. avoit donnée à S. Piètre & à ſes ſucceſſeurs les Pontifes Romains, avoit pris fin, & qu'elle étoit tranférée en ſa pèrſonne, & en ceux de ſa ſecte, qu'ainſi ni le Pape, ni aucun autre ne pouvoit leur faire aucun commandement, ni fulminer contre eux aucune cenſure. Il enſeignoit encore que les maris pouvoient quitter leurs femmes, & les femmes leurs maris pour entrer en ſa Congrégation, que le véritable moyen d'être ſauvé étoit d'en être; qu'il étoit plus parfait de vivre ſans faire aucun vœu que d'en faire. Il mépriſoit les Egliſes & les lieux deſtinez au ſervice de Dieu, diſant que les étables des pourceaux étoient auſſi propres pour prier Dieu que les temples. Enfin il prétendoit qu'en ſes Sectateurs, les actions le plus infâmes étoient des vèrtus. Il fut brûlé à Parme, & ſa prétenduë Congrégation Spirituelle tomba. Voyez Abelly & Jovet, T. I. p. 71. & 72.

SÉGEBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holſtein, en Baſſe-Saxe. *Segeberga*, autrefois *Aelberga.* Elle eſt dans la Wagrie, ſur la Trave, à cinq ou ſix lieuës de Lubeck, vèrs le couchant. *Ségeberg*, capitale d'un Bailliage fort étendu, eſt défendu par un château ſitué ſur un rocher éſcarpé. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle qu'on nommoit anciennement Lirimiris. MATY.

SÉGED, ou SÉGÉDIN. ſſ. mm. Noms propres d'une ville forte de la Haute-Hongrie. *Segedinum, Segedunum.* Elle eſt dans le Comté de Bodrog, ſur la Teïſſe, vis-à-vis de l'embouchure

du Maros. Elle a été prise par les Allemans l'an 1686, & on croit qu'elle eſt l'ancienne *Singidara*, ville de la Dace. MATY.

SÉGELMESSE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Biledulgerid, en Afrique. *Segellomeſſa*, *Segelomeſſa*. Elle eſt ſur la rivière de Ziz, dans le *Ségelmeſſe*, dont elle eſt la capitale. MATY.

SÉGELMESSE. ſ. m. Nom propre d'une grande région du Biledulgerid, en Afrique. *Segellomeſſa*, *Segelomeſſa*. Elle eſt entre la Barbarie & le Zaara, ayant au levant le Tégorarin, & au couchant le Tahlet. Ce pays eſt baigné par les rivières de Farcala, de Ghir, de Ziz & de Togda, qui engraiſſent la tèrre par leurs débordemens, comme le Nil. Il eſt abondant en dattes; il y a auſſi des grains & d'autres fruits, & des mines de fèr, de plomb & d'antimoine. Cette région renfèrme le *Ségelmeſſe* propre, le Farcala, le Togda, le Queneg, le Bénibéſſera, le Guachda, le Bénigomia, & divèrs autres pays, qui ſe gouvèrnent eux-mêmes en forme de Communautez, ou qui ſont ſujets des Arabes. MATY.

SEGESD. ſ. m. Nom propre de lieu. *Segeſta*, *Segeſtica*. C'étoit anciennement une ville de la Baſſe-Pannonie. Ses ruïnes en conſervent le nom, & on les voit dans l'Eſclavonie, ſur la Sâve, vèrs l'embouchure du Kulp, & la petite ville de Siſeg. MATY.

SÉGESTA, ou SÉGÉSTE, ou SÉGÉTIE. ſ. f. Divinité des anciens Romains. *Segeſta*, *Segetia*. La Déeſſe *Ségéſta* avoit ſoin des bléds, lorſqu'ils étoient ſortis de tèrre, & tant qu'ils étoient en hèrbe. C'étoit Numa Pompeïus qui avoit fait cette Déeſſe. Pline, *L. X. C. 2. & L. XVIII. C. 2.* Macrobe en parle auſſi, *Saturnal. L. I. C. 16.* & la nomme *Ségétie*, comme S. Auguſtin, *De Civ. Dei*, *L. IV. C. 8.* Mais Pline dit *Ségéte*.

Elle étoit ainſi nommée du mot *ſeges*, qui ſignifie les bléds.

SEGÊSWAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de Tranſylvanie, ſituée ſur le Kockel, à quinze lieuës d'Hèrmanſtat, vèrs le nord. *Segeſvaria*, *Segeſus*, *Schibburgium*. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne Sandava ville de la Dace, que d'autres mettent à Soczovva, en Moldavie. MATY.

SÉGEWOLDT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lettonie en Livonie. *Segevoldia*. Elle eſt ſur la Teydera, à onze lieuës de Riga, vèrs l'Orient ſeptentrional. MATY.

SÉGIADAH, ou SÉGIADEH. ſ. f. Tèrme de Relation. Mot Arabe qui ſignifie proprement, l'adoration que l'on doit à Dieu; & en particulier, il ſe dit d'un petit tapis ou natte de jone que les Muſulmans portent toujours avec eux, pour s'en ſèrvir en forme d'agenouilloir, pour faire les cinq prières auxquelles ils ſont obligez de ſatisfaire chaque jour ſelon leur loi. D'HERB.

SÉGIÉ, *ée*. Vieux adj. Aſſiégé. BOREL. *Obſeſſus*, *a*.

SÉGMENT. ſubſt. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt une portion de cèrcle enfèrmée entre un arc, & la corde d'un cèrcle. *Segmentum*. On le peut dire auſſi des ellipſes & autres figures curvilignes. C'eſt un *ſégment* de tant de dégrez. Comme il eſt évident qu'un *ſégment* de cèrcle doit être plus grand, ou plus petit qu'un démi-cèrcle, on appelle *grand ſégment* la plus grande portion du cèrcle qui eſt coupé par la ligne qu'on appelle *corde*. La plus petite portion s'appelle le *petit ſégment*. La corde avec l'arc forme aux deux bouts deux angles qu'on appelle angles du *ſégment*. Le *ſégment d'une ſphère* eſt une partie de la ſphère tèrminée par une partie de la ſurface, & par une ligne qui la coupe hors de ſon centre. Ainſi un *ſégment* de ſphère eſt néceſſairement plus grand, ou plus petit qu'un hémiſphère.

SÉGMOIDAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des valvules de l'artère pulmonaire, qu'on appelle autrement ſémilunaire, parce qu'elle reſſemble à une demi-lune, ou au ſégment d'un cèrcle. *Semilunaris*, *ſegmoidalis*. La ſubſtance des valvules *ſégmoïdales*, ou ſémilunaires eſt membraneuſe. Quand elles ſe ſéparent, elles donnent paſſage au ſang du ventricule du cœur dans l'artère: mais ſi le ſang fait éffort pour retourner, il les fait joindre, & elles lui fèrment le paſſage. HARRIS.

Ce mot a été mal formé du mot Latin *ſegmentum*, ſégment, & du Grèc εἶδος reſſemblance.

SÉGNA. ſ. f. ou SENG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Croatie. *Senia*. Elle eſt dans la Morlaquie, où elle a un bon fort, vis-à-vis de l'iſle d'Arbe. *Ségna* eſt du Royaume de Hongrie. Elle a un Evêché ſuffragant de Spalatro, & elle eſt fortifiée & défenduë par une bonne citadelle ſituée ſur un rocher éſcarpé. Ses habitans qui portent le nom d'Uſcoques, ſont les plus grands pirates du golfe de Veniſe. MATY.

SÉGNEILE. ſ. f. Vieux mot. Senelle, fruit. *Jardin de plaiſance*,

Mais qui en prend par trop,
Il a gouſt de ſégnelle. BOREL.

SÉGNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Egliſe. *Signia*. Elle eſt ſur la montagne qui porte ſon nom, dans la Campagne de Rome, à onze lieuës de ſa capitale, vèrs le ſud-eſt. *Ségni* a un Evêché, & un titre de Duché. On dit que c'eſt à *Ségni* que les orgues ont été inventées.

SÉGNI, montagne. *Signia mons*, anciennement *Lepinus mons*. Montagne de la Campagne de Rome. Elle la travèrſe toute d'orient en occident, & la diviſe en deux parties, dont la ſeptentrionale porte le nom de Campagna, & la méridionale celui de Marina. MATY.

SEGNORINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Senorina*. Sainte *Segnorine* Abbeſſe de Baſte au Diocèſe de Bragne en Portugal, mourut à 58 ans, l'an 982. le 21e d'Avril. *Act. Sanct.* au 22e d'Avril, Tome III. p. 74. & les Notes d'Henskenius.

SÉGOLENE. Voyez SIGOULEINE.

SÉGOR. ſ. m. Nom d'une ville ancienne de la Tèrre-ſainte. *Segor*. Elle s'appella auſſi Bala, & elle avoit ſon Roi particulier. Quelques Auteurs prétendent que ce fut Lot qui lui donna le nom que *Segor*. C'étoit une des cinq villes infames de la Pentapole que Dieu conſuma par une pluie de ſoûfre & de feu. Elle étoit, ſelon le P. Lubin & pluſieurs autres, à l'occident de la Pentapole, vèrs les confins de la Tribu de Juda: mais dans ce ſentiment, il eſt difficile d'accorder tout ce qu'en dit l'Ecriture. On le fera beaucoup mieux, ſi on la met à l'orient, ou au midi. Etienne le Géographe confirme ce que l'on vient de dire; car quoiqu'il mette *Ségor*, qu'il appelle Zoara dans la Paleſtine, il inſinuë pourtant que l'on y parloit Arabe, & conſéquemment qu'elle étoit à l'orient du lac Aſphaltite. Holſtenius & d'autres l'appellent *Seor*, parce que c'eſt un *ain* en Hébreu. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme *Ségor* a eu un Evêque. RELAND.

Ce mot ſignifie en Hébreu, *petit*. Voyez auſſi SEOR. Les Proteſtans prononcent *Seor*; mais nous, nous ſuivons l'uſage marqué par les anciennes Vèrſions Grèques & Latines, qui éxpriment en ce mot, comme en pluſieurs autres, le ע *ain*, par un *g*.

SÉGORAGE, ou SÉGRÉAGE. ſ. m. Nom d'un droit ſur les forêts. Le droit de *ſégréage* eſt ainſi appellé de *ſegregare*, mettre à part, parce que c'eſt une choſe miſe à part pour le Seigneur. Ce droit de *ſégréage* conſiſte en la cinquiéme partie des bois qui ſe vendent par les Vaſſaux, laquelle eſt dûë au Seigneur avant la coupe de ces bois & avant même que de les expoſer en vente, le propriétaire eſt tenu le déclarer à ſon Seigneur, ou à ſes Officiers, & le prix qui lui en aura été offert. Le Receveur de ce droit s'appelle Ségrayer. Voyez M. de Laurière dans ſon Gloſſaire où il cite Mornac. *Quinta pars pretii caſionis arborum, ſegregationis jus.*

SÉGORBE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Epiſcopale d'Eſpagne. *Segorbia*. Elle eſt ſur le Murviédro dans le Royaume de Valence, à huit lieuës de la ville de ce nom, dont ſon Evêché eſt ſuffragant. On croit communément que c'eſt l'ancienne *Segobriga*, ville des Celtibériens, quoique quelques-uns mettent cette ancienne ville à Cabezza del Griégo, & d'autres à Iniefta, bourgs ſituez dans la Caſtille vieille, entre les rivières de Xucar, & de Gabriel. MATY.

SÉGOVIA-LA-MENOR. C'eſt-à-dire, *La petite Ségovie*. C'étoit anciennement une ville de l'Eſpagne Bétique; c'eſt maintenant un très-petit lieu, où l'on voit quelques reſtes d'antiquité. *Segovia*. Il eſt dans l'Andalouſie, au levant de Séville, & à une lieuë de Carmone. MATY.

SÉGOVIA-LA-NOVA, ou Cagajon. Nom d'une ville d'Aſie, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Luçon, près du cap d'Eugano. *Segovia nova*, *Cacajona*. Elle a un Evêque ſuffragant de Manille.

SÉGOVIE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, ſituée ſur une colline, au confluant de trois petits ruiſſeaux, dont l'Ereſme eſt le principal. *Segovia*. *Ségovie* eſt aſſez grande, accompagnée de grands fauxbourgs, & célébre par les beaux draps qu'on y fabrique. On y voit deux ſingularitez, un aqueduc conſtruit par l'Empereur Trajan, qui a deux rangs d'arcades l'un ſur l'autre, & qui porte de l'eau à *Ségovie* d'une colline qui lui eſt oppoſée; & un Hotel des Monnoies, qui eſt l'ancien palais des Rois de Caſtille. On ſe ſert dans cet Hotel d'une machine d'eau pour marquer la monnoie, & chaque particulier a le droit d'y faire la monnoie qu'il veut, en payant quelque petit droit déſtiné à l'entretien de l'édifice. MATY.

SÉGRAÏER. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. C'eſt celui qui poſſéde par indivis la propriété d'un bois avec d'autres propriétaires & Seigneurs, qui le tient en ſégraïrie. *Sylva communis domini.*

SÉGRAÏER, ſe dit auſſi du Receveur des droits dûs au Roi ſur aucuns bois de la Généralité de Tours, & entre autres ſur la forêt de Bellepoulle. MORNAC, *dans le Gloſſaire de M. de Laurière*, Receveur du droit ſégréage. *Exactor juris ſegregationis.*

SÉGRAIRIE. ſ. f. Bois qui eſt poſſédé en commun ou par indivis, ſoit avec le Roi, ſoit avec des particuliers. *Sylva communis.* Il y a pluſieurs articles de réglement pour les bois tenus en *ſégraïrie* dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts. La diſpoſition qui regarde les bois du Roi, a lieu auſſi à l'égard de ceux qui ſont tenus en *ſégraïrie* avec lui.

Du Cange

Du Cange dérive ce mot du Latin *Segregarius*, qu'on nommoit autrefois *Secretarius*, qui étoit un Officier des Forêts que l'Ordonnance de Henri II. de 1558. appelle *Ségraier*. Dans la Coutume de Tours, on appelle *ségréage* & *ségorage*, ce qu'on appelle maintenant *ségrairie*.

SÉGRAIS. ſ. m. Tèrme qui n'eſt en uſage que dans les Eaux & Forêts, & ſe dit des bois qui ſont ſéparez des grands bois qu'on coupe & qu'on éxploite à part. *Sylva diſcreta.*

SÉGRAUZ. ſ. f. Nom propre de femme. *Sigrada.* Sainte *Ségrauz* étoit mère de ſaint Léger. Quelques-uns prétendent que ſainte *Sigrade*, que le Vulgaire appelle ſainte *Ségrauz*, & ſainte *Ségrete*, & qui eſt honorée à N. D. de Soiſſons le 4. Août ſous le nom de ſainte *Sigrade*, n'étoit que la mère ſpirituelle de ſaint Léger. BAILLET. Elle ſervoit Dieu dans le Monaſtère de N. D. de Soiſſons, ſous l'Abbeſſe ſainte Éthérie, vèrs l'an 676.

SÉGRE. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Catalogne. *Sicoris.* Elle a ſa ſource dans les Pyrenées, baigne Puicèrda, Urgel, Balaguer, Lérida & Méquinença, où elle ſe décharge dans l'Ébre, après avoir reçû pluſieurs rivières, dont les principales ſont la Cinca, la Noguera Ribargorçana, & la Noguera Pulleresa. MATY.

SÉGRÉAGE. ſ. m. Voyez SÉGORAGE.

SÉGRÉGATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action par laquelle on met à part. *Segregatio.* Quand un des conjoints a une maladie contagieuſe, on en ordonne la *ségrégation*, comme en cas de lépre.

SÉGRÉGER. v. act. Séparer, mettre à part. *Segregare, ſeparare.* Le Saint-Eſprit ordonna qu'on *ségrégeât* S. Paul & S. Barnabé, pour leur donner l'emploi qu'il leur avoit deſtiné, aux *Actes*, Chap. 13. v. 2. Ces deux mots ſont écorchez du Latin, & on s'en ſert rarement, ou point du tout.

SÉGRÉTE. Voyez SIGRADE.

SÉGROI, OIE. Vieux adj. Sacré. *Merlin MS.* BOREL. *Sacer.*

SÉGUÈ. ſ. f. Vieux mot. Ciguë. *Hortus ſanitatis.* BOREL. *Cicuta.*

SÉGUIDOR. ſ. m. Tèrme Béarnois & Eſpagnol, qui vient de *ſeguir*, ſuivre, & qui dans le For de Béarn. Rubr. *de Teſtimoni*, *art.* 4. ſe dit d'un témoin qui ſuit. En Béarn, ſelon le For, on fait ſuivre un homme qu'on méne éxprès pour le rendre témoin de ce qui doit être fait; & on l'appelle le *Teſtimoni ſeguidor*, le Témoin ſuiveur. Comme ce témoin eſt choiſi, la Coutume laiſſe à l'arbitrage du Juge de l'admettre, s'il le juge à propos, & d'y ajoûter telle foi qu'il lui plait.

SÉGURA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Guipuſcoa, en Eſpagne. *Secura.* Il eſt au piéd du Mont-Saint-Adrien, ſur l'Orio, à quatre lieuës au-deſſus de Toloſa. MATY.

SÉGURA, eſt auſſi le nom d'une petite ville de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Secura, Tader.* Elle eſt dans les montagnes de *Ségura*, ſur la rivière de même nom, environ à huit lieuës de Gueſcar, vèrs le nord. MATY.

SÉGURA, eſt encore une rivière d'Eſpagne. *Secura, Tader, Staderus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes de *Ségura*, en Andalouſie; travèrſe la Murcie, & une petite partie du Royaume de Valence, & ſe décharge dans la mèr à Guardamar, après avoir baigné Ségura, Murcie & Origuéla. MATY.

SÉGURA, SIÈRRA SEGURA, ou CACORLA. Montagnes d'Eſpagne. *Secura montes*, anciennement *Argentarius*, ou *Argenteus mons, Tugienſis ſaltus.* Elles ſont ſur les confins de l'Andalouſie, de la Caſtille nouvelle, de la Murcie & de la Grenade. C'eſt une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Oroſpeda*; elles prennent aujourd'hui leur nom ou de la ville de Cacorla, ou de celle de Ségura. Le Guadalquivir & la Ségura y ont leurs ſources. MATY.

SEGURA DE LA FRONTERA. Nom d'une petite ville du Méxique. *Securitas confinium.* Elle eſt dans la province de Los Angelos, au midi de la ville de ce nom. Fèrdinand Cortez, Conquérant du Méxique, la fit bâtir pour la ſûreté de ceux qui feroient le voyage de la Vera-Crux au Méxique, & pour tenir en bride les Américains qu'il n'avoit pas encore ſubjuguez. MATY.

SEHESIMA. ſ. f. Nom d'un ancien lieu de la Tèrre-ſainte. *Seſima.* Il étoit aux confins de la Tribu d'Iſſachar, ſur la côte de la Méditèrranée.

SEI.

SEIA, ou SEIE. ſ. f. Nom propre d'une Divinité païenne des Romains. *Seia.* La Déeſſe *Seia* préſidoit aux ſemailles, & aux ſemences. *Seja, Seia.* La Déeſſe *Seja* avoit ſoin des bléds, tant qu'ils étoient ſous tèrre, avant qu'ils fuſſent levez. C'étoit une Déeſſe de la création de Numa Pompilius. Elle étoit ainſi nommée de *ſero*, je ſeme, comme qui diroit *Sera*, & par corruption *Seja* ou *Seia*. Voyez Pline, *L. XVIII. C.* 2. & S. Auguſtin, *De Civitate*, *L. IV. C.* 8.

SEID. ſ. m. Tèrme de Relation. Seigneur, titre de dignité chez les Alides ou Schiites. Ce mot Arabe qui ſignifie proprement Seigneur, eſt devenu le titre des chèfs de famille de la poſtérité d'Ali. D'HERBELOT. De là vient qu'ils appellent les deux fils d'Ali, *Seidani*, les deux Seigneurs.

SEID. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Il ſe trouve en Pèrſe une ſorte de gens qu'on appelle *Seid:* ils ſont de la poſtérité d'Ali & de Mahomet, & jouiſſent de pluſieurs priviléges & éxemtions particulières; ils ne ſe râſent point comme les autres Pèrſes, & ne ſe font couper les cheveux qu'environ deux doigts; ils ne peuvent pas ſe marier hors de leur famille, parce que les alliances qu'ils feroient, en faiſant paſſer leurs priviléges à d'aûtres, diminuroient les revenus du Roi; ils ſont vêtus de blanc; non ſeulement ils ne boivent point de vin, mais même il leur eſt défendu de ſe trouver dans un lieu, ou dans une compagnie où l'on en boit; l'attouchement d'un chien les rend immondes; un ſeul menſonge les fait déchoir de tous leurs droits. Au lieu que tous les autres Pèrſans jurent au nom de Dieu, d'Ali, de Schich Sofi, & par le Beyambèr Barembia, c'eſt-à dire, par la poſtérité d'Ali, ceux-ci n'ont point d'autre ſèrment que celui d'Euladémon, c'eſt-à-dire, par ma naiſſance. Les *Seid* qui demeurent dans les villes, ſont ordinairement riches, parce qu'ils poſſédent des tèrres & des villages dont ils ne payent rien au Roi, ce qui les rend fiers & inſuportables. Il y en a qui prennent la qualité de *Seid*, & vont de ville en ville vivant d'aumônes: ce ſont des fourbes qu'on appelle *Cher Seid*, c'eſt-à-dire, *Saints d'âſne*: pour les diſtinguer des vrais *Seid*, & par mépris.

SEID, SCIVEB. ſ. m. ou SUETA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville Épiſcopale, ſuffragante de Jéruſalem. *Suitha, Capitolias, Capitolia.* Elle eſt dans la Judée, ſur le bord oriental du Jourdain, à quatre lieuës au deſſus de la mèr de Galilée. On fait voir près de ce lieu le tombeau de Job; mais il n'y a guère d'apparence que ce Patriarche ait vécu dans ces contrées. MATY.

SEIDA. ſ. m. Sorte d'animal ſauvage à quatre piéds, haut d'une demi coudée ou environ, qui a les mouſtaches d'un tigre, le muſeau d'un liévre, les oreilles d'un homme, & qui eſt tout couvèrt de piquans ronds, blancs & noirs, dont il ſe défend contre les animaux qui l'attaquent. Le *ſeida* naît en Afrique. il ne boit point, mais il mange de toutes ſortes de choſes. *Seida animal.*

SEIGNER. Voyez SAIGNER. *Sanguinem extrahere.*

SEIGLE. ſ. m. (Quelques-uns écrivent *ſegle.*) Plante qui a au commencement ſes feuilles rougeâtres, mais elles deviennent enſuite vèrtes comme celles des aûtres blez, plus longues & plus étroites que celles du froment. Elle pouſſe ſix ou ſept tuyaux, & quelquefois davantage, ſemblables à ceux du froment, mais plus grêles & plus longs. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des tuyaux par paquets, compoſées de pluſieurs étamine jaûnes, & rangées en épis. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des graines oblongues, grêles, de couleur brune en dehors, blanches & farineuſes en dedans. Les épis du *ſeigle* ſont plus longs, plus grêles, plus fèrmes & plus applatis que ceux du froment. Ses racines ſont déliées & fibreuſes. On ſeme cette plante au commencement de l'hivèr. En Latin *ſecale hibernum vel majus.* C. BAUH. Il y a une autre éſpéce de *ſeigle* qu'on ne ſéme qu'au printems, qui eſt plus petite en toutes ſes parties. En Latin *ſecale vernum vel minus.* ID. La paille de *ſeigle* ſért à faire les liens des gèrbes. Le *ſeigle* ſe bat ſur le poinçon.

SEIGLE, ſe dit auſſi de la graine de *ſeigle*. Le *ſeigle* eſt propre à faire du pain. Il eſt plus maigre que le froment. Le pain de *ſeigle* tient le ventre lâche. Le blé méteil eſt moitié *ſeigle* & moitié froment.

Ce mot vient du Latin *ſecale* qui eſt fait de *ſecare*, *couper*, parce qu'on coupe cette plante au tems de la moiſſon. Ménage le dérive de *ſecala*, ou de *ſigele*, qui a été fait par corruption de *ſecale*, dont parle Pline.

Il y a du *ſeigle* qui dégénère, dont les grains ſont noirs en dehors, aſſez blancs en dedans, & quand ils ſont ſecs, ils ſont plus durs que les grains naturels. *Aſia, ſecale.* Ils n'ont point de mauvais goût, & ils s'alongent beaucoup plus dans l'épi que les aûtres. Il y en a quelques-uns qui ont juſqu'à 13 ou 14 lignes de long ſur deux de large, & l'on en trouve quelquefois ſept ou huit dans un même épi. En Sologne on appelle ces grains des *ergôts*, & en Gâtinois du *blé cornu.*

On dit proverbialement, quand on a bien battu quelqu'un, qu'on l'a battu comme *ſeigle* vèrd, parcequ'en cet état le *ſeigle* ſort difficilement de l'épi. *Egregie exceptus.*

SEIGNÉ, ÉE. Vieux adj. Marqué; du Latin *ſignatus.* Joinville, page 258: Et ouy dire au bon Roi, qu'il euſt voulu avoir eſté *ſeigné* d'un fèr tout chaut, & il euſt peu tant faire qu'il euſt ouſté tous les juremens de ſon Royaume. C'eſt S. Louis. BOREL.

SEIGNELAY. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, avec titre de Marquiſat.

Marquiſat. *Seilliniacum*, *Seigneliacum*. Il eſt dans le Duché de Bourgogne, en France, ſur le Senin, entre Auxerre & Joigni, à trois lieuës de chacun de ces lieux.

SEIGNEUR. ſ. m. Qui eſt maître, qui commande. *Dominus*, *Herus*. Quand il ſe dit abſolument, il ne ſe dit que de Dieu. *Seigneur*, ayez pitié de nous. Le *Seigneur* ſoit avec nous. Beni ſoit le *Seigneur* en ſes œuvres. Ce fut Enos qui invoqua le premier le nom du *Seigneur*. Heureux celui qui craint le *Seigneur*. PORT-R. Le mot de *Seigneur* dans le Nouveau Teſtament ſignifie toujours JÉSUS-CHRIST. Nous avons vû le *Seigneur*. Le *Seigneur* s'eſt livré à la mort pour nous. Nous contemplons la gloire du *Seigneur* dans ſon Evangile, comme dans un miroir.

SEIGNEUR, ſe dit auſſi des puiſſances temporelles. *Proceres*, *aulæ Principes*, *Primates*, *Dynaſtes*. Le Roi eſt notre ſouverain *Seigneur* & maître: il eſt *Seigneur* de nos vies & de nos biens. *Supremus Dominus*, *vitæ & bonorum noſtrorum magiſter*. Fut preſent en ſa perſonne haut & puiſſant *Seigneur* Meſſire &c. C'eſt un *Seigneur* titré & qualifié. *Noſſeigneurs* les Prélats. *Noſſeigneurs* du Parlement. On appelle l'Empereur d'Orient, ou Turc, *le Grand-Seigneur*. *Turcarum Imperator*.

Ce mot vient de *Senior*. Nicod. Grégoire de Tours, & pluſieurs Auteurs anciens ont appellé *Seniores*, les Gentils-hommes & grands *Seigneurs*. Quelques-uns veulent pourtant que ce mot vienne de l'Hébreu שר, *Sar*, mais il n'y a pas d'apparence; c'eſt de *Senior*.

SEIGNEUR, ſe dit auſſi de celui qui releve une tèrre ou un fiéf qu'on poſſède, & de la qualité de celui qui poſſéde un fiéf. *Ipſo Dominii jure Dominus* Ce Gentilhomme eſt *Seigneur* du village. Cet aûtre eſt le *Seigneur* dominant. On doit la foi & hommage à ſon *Seigneur*, la bouche & les mains. Quand on dénie un homme à ſon *Seigneur*, cela emporte commiſe, ou confiſcation du fiéf. Un *Seigneur* Haut-Juſticier, un *Seigneur* de Parroiſſe. Un *Seigneur* Cenſier, qui n'a ſous lui que des rotures. On appelle les grands *Seigneurs* du Royaume, ceux qui ont pluſieurs tèrres ou ſeigneuries. C'eſt un *Seigneur* de marque, fort qualifié. Un *Seigneur ſubaltèrne* eſt celui qui poſſéde un arrière-fiéf. *Seigneur-lige*, qui eſt le *Seigneur* immédiat. Le *Seigneur-lige* s'appelle auſſi *Seigneur* prochain ou proche, à la différence du *Seigneur* ſupérieur, duquel l'on n'eſt pas en propre fiéf, mais en arrière-fiéf. *Seigneur* plus près du fond, c'eſt le *Seigneur* immédiat. *Seigneur foncier*, qui eſt maître du fond. *Seigneur* ſubal tèrne, c'eſt le *Seigneur* juſticier, aûtre que le Roi, duquel il eſt inférieur & vaſſal ou arrière-vaſſal, & qui reſſortit en la juriſdiction Royale. *Seigneur* utile, c'eſt le propriétaire qui poſſéde & jouit de l'héritage cenſuel, féudal, ou redevable de rente foncière, & qui s'appelle *Seigneur* profitable en la Coutume de Clèrmont, art. 108 & 109, parcequ'il jouit du fiéf & de ſes fruits, à la différence de celui auquel on en doit la foi & hommage, qui s'appelle *Seigneur* direct.

SEIGNEUR, ſe dit en tèrmes de Droit de celui qui eſt maître & propriétaire d'une chóſe. *Dominus*. C'eſt un ſtellionat de vendre quelque bien meuble ou immeuble dont on n'eſt pas *Seigneur* & propriétaire, qui appartient à autrui. On appelle *Seigneur direct*, celui d'où reléve la tèrre; celui qui a donné à rente ou à cens ſon héritage feudal ou roturier. *Seigneur* dominant, c'eſt le *Seigneur* du fiéf dominant, & le vaſſal eſt appellé *Seigneur* du fiéf ſervant. *Seigneur* feudal, ou *Seigneur* du fiéf, c'eſt le *Seigneur* du fiéf dominant, & *Seigneur domanial*, celui qui en a le domaine utile.

SEIGNEUR des loix s'eſt dit autrefois pour Juriſconſulte, homme vèrſé dans l'étude du Droit. Voyez Beaumanoir, Ch. XXXVIII. p. 203. l. 28. Les Hébreux employent בעל, *baal*, c'eſt-à-dire, *Seigneur* dans le même ſens.

SEIGNEUR, ce mot ſe dit en tèrmes d'Aſtrologie & de Géomance. C'eſt la planéte qui domine dans une maiſon du ciel. *Dominus*.

SEIGNEUR, en Muſique, ſe dit des quatre tons authentiques que l'on place au deſſus des quatre plagaux, parcequ'on les nomme, & qu'ils ſont éffectivement les ſupérieurs, les principaux, les chéfs, les *Seigneurs*, les maîtres, les dominants, &c. BROSSARD.

On dit auſſi de la ſérge de *Seigneur*, en parlant d'une ſérge fine & luiſante dont ſe ſont habillez quelque tems les pèrſonnes de qualité. *Raſi denſique fili pannus prælians*.

SEIGNEUR, Tèrme de Feuriſte. Nom d'une tulipe qui eſt rouge clair & chamois blanchiſſant. MORIN.

SEIGNEUR, ſe dit quelquefois en riant pour Monſieur. *Dominus*. La jeune Doriméne ſe marie avec le *Seigneur* Sgnanarel, qui n'a que 55 ans. MOL.

Seigneurs *Chevaliers Catelans*
Vous êtes civils & galans. VOIT.

SEIGNEUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A tous *Seigneurs* tous honneurs. *Cui honorem*, *honorem*. Nulle tèrre ſans *Seigneur*. Tandis que le Vaſſal dort, le *Seigneur* veille, c'eſt-à-dire, que le *Seigneur* peut ſaiſir & faire les fruits ſiens d'un fiéf mouvant de lui, tandis que le Vaſſal néglige de lui porter la foi & hommage. On dit auſſi, tant vaut le *Seigneur*, tant vaut ſa tèrre; pour dire, que le revenu d'une tèrre augmente à proportion du ſoin qu'en prend le propriétaire. On dit auſſi, qu'un homme fait le grand *Seigneur*, qu'il a un train de grand *Seigneur*; pour dire, qu'il fait le gros Monſieur, ou qu'il eſt glorieux ou ſupèrbe. De grand *Seigneur*, grande riviere & grand chemin, fuis, ſi tu peux, d'être voiſin.

SEIGNEURIAGE. ſ. m. Droit qui appartient au Seigneur. *Jus*, *Dominium*. Il ne ſe dit guère qu'en fait de monnoies, dans la fonte deſquelles il en revient au Roi quelque profit pour le droit de *Seigneuriage*. Sur chaque marc de louis d'or, le droit de *Seigneuriage* eſt de ſept livres dix ſols; ſur le marc d'argent, 12 ſols, & 12 deniers pour chaque marc d'argent. On l'appelle quelquefois droit de *rendage*, que le Maître des Monnoies doit rendre au Roi.

SEIGNEURIAL, ALE. adj. Qui appartient au Seigneur. *Dominus*, *Jure Domini utens*. Les lods & ventes ſont des droits *ſeigneuriaux*. Les cens & rentes *ſeigneuriales* ne ſe préſcrivent point. On eſt obligé de porter foi & hommage au manoir *ſeigneurial*. Cette tèrre eſt fort *ſeigneuriale*, elle conſiſte en fort beaux droits.

SEIGNEURIAL, ſignifie auſſi, Noble, grand, magnifique. *Nobilis*, *magnus*, *magnificus*, *illuſtris*. Ce chateau a l'air fort *ſeigneurial*.

SEIGNEURIALEMENT. adv. D'une manière ſeigneuriale. *Nobiliter*. Cet homme vit *ſeigneurialement*. Cela ſe dit fort peu, ſi cela ſe dit.

SEIGNEURIE. ſ. f. Propriété; jouïſſance. *Dominium*, *Ditio*. On diſtingue deux *ſeigneuries* ſur un héritage: l'une directe, c'eſt celle que le Seigneur féodal ſe retient, en ſe faiſant payer un cens par le vaſſal: l'aûtre eſt la *ſeigneurie* utile, qui eſt celle du propriétaire qui tient l'héritage à cens, & comme vaſſal.

SEIGNEURIE. Tèrre d'un Seigneur, dont relevent d'aûtres fiéfs & cenſives. *Clientela jura*. La *ſeigneurie* eſt une dignité avec la puiſſance publique en propriété. LOYSEAU. Un tel hameau eſt dans la cenſive d'une telle *ſeigneurie*. En la baſſe Latinité on l'a appellé *ſenioraticum*, *ſenioratus* & *ſeniorale*.

SEIGNEURIE, ſe dit quelquefois du domaine, du tèrritoire d'un petit État, comme la *Seigneurie* de Veniſe, de Genes. *Dominatus*, *Dominatio*, *Ditio*, *Juriſdictio*. On le dit auſſi des Officiers ou Magiſtats qui les gouvèrnent. Vos illuſtriſſimes *Seigneuries*.

SEIGNEURIE, ſe dit auſſi quelquefois de la pèrſonne, mais ſeulement en diſcours familier, *Dominatio*. N'en déplaiſe à votre *ſeigneurie*. Je ſuis ſerviteur à votre *ſeigneurie*.

SEIGNEURIE. Nom, qualité qu'on prend ou d'une tèrre, ou qu'on imagine, pour diſtinguer les pèrſonnes d'une même famille. *Dominatio*, *titulus*.

Que Diable vous a fait auſſi vous aviſer
A quarante-deux ans de vous débatiſer;
Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie,
Vous faire, *dans le monde*, *un nom de* Seigneurie? Mol.

SEIGNOR, ou SEGNOR. ſ. m. Vieux mot. Seigneur, venant de *Senior*. BOREL. L'Épitaphe du Comte Raimond de Toloſe porte,

Non ja hom ſur la terra,
Per gran Segnor *que fous*,
Qu'em jettes de ma terra,
Se la Gleiſa non fous.

C'eſt-à-dire, Il n'y a homme ſur la tèrre, pour ſi grand Seigneur qu'il fut, qui m'eut jetté hors de ma tèrre, ſi l'Egliſe n'eut été.

SEIGNOURIR. Vieux vèrbe. Dominer, venant de *Senior*; parceque les plus vieux ont empire ſur les plus jeunes. BOREL. *Dominari*, *Dominium eſſe*.

SEIHUN. ou SIHUM. ſ. m. C'eſt le bras d'un fleuve de la grande Tartarie, nommé Chefel. Quand ce fleuve, qui prend ſa ſource aux confins du Thibet, eſt arrivé à Kand ou Cant, il ſe ſépare en deux branches dont la ſeptentrionale prenant le nom de Kand, ou de *Sihum*, ou d'Alshash, va ſe décharger dans la mèr Caſpienne, un peu au midi de Caraens. Voyez la carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe par Witſen.

SEILLANS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Solinenſium*, ou *Salinienſium civitas*, *Salina Sextiorum*. C'étoit anciennement une ville de la Gaule Narbonoiſe; maintenant c'eſt un bourg de France ſitué,

ſitué dans la Provence, à cinq lieuës de Fréjus, du côté du nord. MATY. *Valois*, *p.* 528.

SEILLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit un *ſeau*, & ſe dit encore en beaucoup d'endroits. Il vient du Latin *ſitula*, & ſelon Du Cange, de *ſellus*, qui étoit une meſure de choſes liquides. Les Italiens diſent *ſecchia*; ce qui a donné le nom au Poëme Héroï-comique du Taſſoni, de la *Secchia rapita*, traduite élégamment par M. Perrault, qu'il a fondé ſur ce qu'on enleva aux Modénois une *ſeille* de bois ſuſpenduë depuis longtems à la voute de la ſale du Tréſor de la Cathédrale, du tems de l'Empereur Frédéric II. quoique le vrai ſujet de cette guèrre fût, que ceux de Boulogne refuſoient de rendre aux Modénois les villes de Nonantola & de San-Ceſareo.

SEILLE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lorraine. *Salia*, *Sallia*. Elle a ſa ſource dans le lac de Lindre, baigne Dieuze, Marſal & Moyenvvic, Wic, Nomeni, & ſe décharge dans la Meuſe à Metz. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 496. & 603.

SEILLURE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt la trace ou le chemin d'un vaiſſeau ſur la mèr. *Sulcatio*. On a fait un ſignal pour ſuivre la *ſeillure* de l'Amiral. On dit autrement *ſillage*, *eau* ou *aiche*, & *bouage* ou *aquade*. *Liratio*, *veſtigium navis*.

SEIME. ſ. f. Maladie du piéd du cheval, qui eſt une fente dans la couronne juſqu'au fèr, & qui fait boiter le cheval. *Fiſſura ab ima ſuffragine ad ſoleam in equino cornu*.

SEIME. ſ. f. Vieux mot. Un filet ou rêts de pêcheur. BOREL. *Rete piſcatorium*.

SEIN. ſ. m. Partie du corps humain où ſont les mammelles. *Sinus*, *pectus*, *gremium*. S. Jean eut l'avantage de ſe repoſer ſur le *ſein* du Seigneur. Les Payſans mettent ſouvent leur bourſe dans le *ſein*, pour la cacher, c'eſt-à-dire, ſous leur chemiſe.

Oui, j'ai vu l'aſſaſſin
Retirer, tout fumant, le poignard de ſon ſein. RACINE.

SEIN, ſe dit plus particulièrement à l'égard des femmes, de leurs tétons. *Mamma*, *ubera*, *mamilla*. Cette fille a le *ſein* plat, n'a point de *ſein*, ſon *ſein* n'eſt pas encore formé, c'eſt-à-dire, elle n'a point encore de tétons. Cette femme eſt morte d'un cancer qu'elle avoit au *ſein*. Elle a le *ſein* découvèrt, cela eſt bien immodeſte & bien ſcandaleux. Son enfant dormoit ſur ſon *ſein*. Elle cacha un billet dans ſon *ſein*. ACADÉM.

SEIN, ſe dit pour l'eſprit & le cœur de l'homme. *Pectus*, *animus*. Il y a longtems qu'il a conçu cette trahiſon dans ſon *ſein*. Il a dépoſé ſes ſecrets dans le *ſein* de ſon ami. ACADÉM.

SEIN, ſe dit auſſi pour les entrailles, le ventre. *Viſcera*, *uterus*. La ſainte Vièrge porta Notre-Seigneur neuf mois dans ſon *ſein*. Mon fils, ayez pitié de moi qui vous ai porté neuf mois dans mon *ſein*. SACI. 2. *Machab. VII.* 27.

SEIN, ſignifie auſſi un creux, une capacité qui peut contenir, enfèrmer quelque chôſe. *Sinus*. La mer enfèrme en ſon *ſein* pluſieurs monſtres: elle a englouti dans ſon *ſein* pluſieurs vaiſſeaux. Les Poëtes diſent que le ſoleil ſe va coucher dans le *ſein* de Thétis; pour dire, la mèr. Tous les métaux, & minéraux ſont enfèrmez dans le *ſein*, dans les entrailles de la tèrre. Jonas fut trois jours dans le *ſein*, dans le ventre d'une baleine, & fut la figure de JÉSUS-CHRIST, qui fut trois jours dans le *ſein* de la tèrre, dans le tombeau.

SEIN, ſe dit quelquefois en ce ſens d'une ouvèrture de la tèrre qui reçoit la mèr dans ſa capacité. *Sinus*, *mare*, *hiatus*. Le *ſein* Arabique, ou la mèr Rouge. On dit principalement le *ſein* Pèrſique, qui s'étend depuis Ormus juſqu'à Baſſora. Il entra dans le *ſein* Pèrſique. ABLANC. C'eſt ce qu'ailleurs on appelle *golphe*.

SEIN, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Pectus*. La nouvelle de cette mort lui a mis, lui a plongé un poignard dans le *ſein*; c'eſt-à-dire, l'a cruellement affligé. *Hoc nuncium gladium in ejus pectore defixit*. L'amour entre par les yeux dans le *ſein*, c'eſt-à-dire, dans le cœur. L'amour de la gloire mit dans le *ſein* d'Alèxandre la penſée de la conquête de l'Aſie.

On dit en Théologie, que les Bienheureux ſont dans le *ſein* de la gloire. *In ſinu gloriæ*. Que les anciens Patriarches attendoient la venuë du Meſſie dans le *ſein* d'Abraham. *In ſinu Abrahæ*. Cette expreſſion eſt priſe de S. Luc, XVI. 22.

On dit encore figurément, Il eſt retourné, il eſt venu mourir dans le *ſein* de ſa patrie, dans le *ſein* de ſes parens. Platon étoit né dans le *ſein* d'une République. DAC. Il porta la guèrre dans le *ſein* de la Gréce. ABLANC. L'Égliſe eſt une bonne mère qui reçoit tous les fidelles dans ſon *ſein*. Il faut tâcher de ramener dans le *ſein* de l'Égliſe ceux que le ſchiſme en a ſéparez. FLÉCH. La vérité ſort peu-à-peu du *ſein* de la diſpute. ID. Rencontrer la diſette au *ſein* de l'abondance. BOIL. L'eſprit languit & s'endort dans le *ſein* du repos. S. ÉVR.

Une Egliſe ſeule à ſes yeux immobile
Garde au ſein du tumulte, une aſſiette tranquile. BOIL.

Les Canoniſtes diſent que le Pape a tous les droits dans ſon *ſein*, qu'il n'eſt point ſurpris dans le droit.

SEINCOS. ſ. m. Eſpéce de crocodile, de la groſſeur d'une Salamandre. *Seincoſius ſalamandræ ſtatura coæqualis*. On le trouve en Égypte.

SEINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sequanus*. Saint *Seine* naquit à Maymont, petite ville aux éxtrémitez de la Bourgogne, vèrs le nord. Il fut Abbé, & l'on place ſa mort vèrs l'an 580. Dom Mabillon raporte ſa vie dans ſes *Acta SS. BB. Sæc. I. p.* 263.

SAINT SEINE. Nom d'un bourg & Abbaye de France. *Fanum S. Sequani*. Il eſt dans le Duché de Bourgogne, près de la ſource de la Seine, & à quatre lieuës de Dijon. MATY.

SEINE. ſ. f. Nom propre d'une des grandes rivières de France. *Sequana*. Elle a ſa ſource dans le Duché de Bourgogne, au bourg de Chanceaux, & après avoir travèrſé une partie de la Bourgogne & de la Champagne, elle paſſe dans l'Iſle de France, & de là dans la Normandie, où elle ſe rend à la mèr de Bretagne par une embouchure qui a plus de trois lieuës de large. La *ſeine* reçoit pluſieurs rivières conſidérables, qui ſont du côté droit, l'Aube, la Marne & l'Oiſe; & du gauche l'Yonne, le Loing & l'Eure. Elle baigne pluſieurs villes, Châtillon & Bar-ſur-*ſeine* en Bourgogne; en Champagne, Troyes & Nogent-ſur-*ſeine*, où elle commence à porter bâteau; dans l'Iſle de France Montereau-Faut-Yonne, Melun, Corbeil, Paris, Poiſſy, Meulan & Mante; & en Normandie Vèrnon, le Pont de l'Arche, Rouen, Caudebec, Harfleur & le Hâvre-de-Grace; la marée remonte dans la *ſeine* juſqu'à trente lieuës au deſſus de ſon embouchure.

SEINE. ſ. f. C'eſt une éſpéce de filet qui ſe traîne ſur les gréves. *Sagena*. Il ſemble qu'il faudroit écrire *ſenne*, car on écrit *ſenner*, vèrbe dérivé de *ſenne*, comme on le verra à ſa place. On ſe ſert auſſi dans les petites rivières d'un rêts à pêcher qui a deux grandes ailes, & une longue naſſe que quelques-uns appellent *ſeine*, mais plus ordinairement on l'appelle *ſeme*.

Ce mot vient de *ſagena* Latin, lequel eſt tiré du Grèc σαγήνη. MÉNAGE.

SEINFOIN. Voyez SAINFOIN. La Quintinie écrit *ſeinfoir*.

SEING. ſ. m. Marque qui eſt au bas d'un acte, d'un écrit, qui en confirme la teneur par l'appoſition du nom écrit de la main de celui qui en conſent l'éxécution, ou de la pèrſonne publique prépoſée pour en rendre témoignage. *Chirographum*. Ainſi on dit une promeſſe, un billet ſous *ſeing* privé, quand il n'y a que la ſignature de la pèrſonne intéreſſée. Le *ſeing* des Notaires, du Tabellion, du Greffier, quand l'acte eſt atteſté par des pèrſonnes publiques. Un billet ſous *ſeing* privé ne porte point d'hypothéque juſqu'à ce qu'il ſoit reconnu.

Ce mot vient du Latin *ſignum*. Du Cange croit que c'eſt à cauſe qu'autrefois on appoſoit le ſigne de la croix au bas des actes avec les ſignatures, comme un ſymbole du ſèrment qu'on faiſoit de les obſerver.

On appelle *blanc-ſeing*, ou *blanc-ſigné*, une feuille de papier blanc, au bas de laquelle on met ſon nom pour être remplie à la diſcrétion de ceux à qui on le confie. *Charta alba*, *pura*, *chirographo inſtructa*. On met des *blancs-ſeings* entre les mains des arbitres convenus pour les remplir d'une tranſaction, & pour empêcher qu'on ne ſe pourvoye par appel contre leur jugement, s'ils donnoient une ſentence arbitrale. Du tems de ſaint Bèrnard on ne mettoit ni le nom ni le *ſeing* dans les actes & dans les titres. On ſe contentoit d'y mettre le ſcel. Autrefois les Sultans ſe noirciſſoient la paume de la main avec de l'encre pour appliquer leur *ſeing* ſur un papier: ce qui vient de ce que ces peuples ne ſçavoient au commencement ni lire, ni écrire.

SEING, en vieux François ſignifioit, cloche élevée dans un clocher, qui n'eſt plus en uſage qu'en ſon compoſé *toſſeing*, parcequ'on la touche pour aſſembler le peuple; & on l'appelle ainſi, parcequ'on en portoit autrefois à la guèrre pour avèrtir. On voit dans Grégoire de Tours, que ce mot de *ſeing* ſignifie le ſon d'une cloche. *Sonus cimbali*. Et ſelon Tripaut de Bardis, en ſon Dictionnaire, *Sex ſunt tintinabulorum genera, nempe ſquilla quæ pulſat in triclinio, cymbalum in clauſtro, nola in choro, dupla, dulpa, vel nolula in horologio, campana in refectorio, & ſignum in turri*. Borel écrit auſſi *ſein*, & dit que de là vient le proverbe, il n'en fait pas les *ſeins* ſonner.

SEINGLE. ſ. f. Vieux mot. Une ſangle de cheval, & vient de *cingulum*, ceinture. BOREL.

SEINSHEIM. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Franconie. *Seinsheimium*. Il eſt chèf de la Baronie de *Seinsheim*, ſituée entre le Comté de Sevvartzemberg, & le Marquiſat d'Onſpach. Le

Bailliage d'Erlach, enclavé dans l'Évêché de Wurtzburg, dépend de cette Baronie, qui appartient à la Maiſon Schvvartzenbèrg. MATY.

SEJOUR. ſ. m. Demeure, lieu où l'on habite. *Habitatio, manſio, domicilium, ſedes.* Cette maiſon de campagne eſt en belle vûë, c'eſt un agréable, un beau *ſéjour*. Fixez votre *ſéjour* à Paris, c'eſt un *ſéjour* commode : chacun y vit comme il veut. Il faut être amoureux pour ſe plaire dans la ſolitude, & en faire ſon *ſéjour* ordinaire. Rome eſt le *ſéjour* du menſonge & de l'impoſture. ABLANC.

Vous ſuivez le parti de l'aveugle Fortune,
Pour elle vous fuyez ce paiſible ſéjour. VILL.

La priſon eſt un triſte *ſéjour*. *Carcer eſt triſtis habitatio.* Le ciel eſt le *ſéjour* des Bienheureux. L'enfer eſt le *ſéjour* des damnez. *Sedes beatorum eſt cælum, infernus locus damnatorum.*

Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux ſéjour,
D'un coup de ſon trident ne faſſe entrer le jour. BOIL.

Regnier l'a dit des perſonnes,

Paſſerat le ſéjour & l'honneur des Charites,
Les délices du Pinde, & ſon cher ornement. RÉGN.

Ce mot vient de *Sejornum Regis* : c'eſt ainſi qu'on appelloit le lieu où l'on nourriſſoit les chevaux du Roi, où on les laiſſoit repoſer juſqu'à ce qu'il en eût beſoin Il y avoit un Gouverneur ou Garde du *Séjour*, qui avoit ſous lui des Maréchaux, des Pages, & autres Officiers, ou valets; & il y avoit auſſi un Chapelain, qu'on diſoit chanter au *Séjour* : de là vient qu'on a appellé chevaux *ſéjournez*, ceux qui n'étoient point fatiguez. DU CANGE.

SÉJOUR, ſe dit auſſi du tems qu'on demeure en un lieu. *Commoratio, manſio.* Ce Provincial eſt venu à Paris faire ſon *ſéjour*. On taxe à ceux qui plaident au Conſeil, leur voyage & leur *ſéjour*. *Mora.* Cet homme eſt fort valétudinaire, il ne fera pas long *ſéjour* ſur la tèrre. Notre *ſéjour* ſur la tèrre eſt une demeure paſſagère, qui ne vaut pas la peine de faire de grands projets. S. ÉVR. *Diverſorium.* S. Pièrre appelle la durée de notre vie, un *ſéjour* temporel. On donne aux troupes qui ſont en marche quelques journées de *ſéjour*.

SÉJOURNER. v. n. Demeurer en un lieu. *Habitare, manere, diverſari, commorari.* Quand on a toujours *ſéjourné* en Province, on eſt bien neuf en arrivant a la Cour. Il a beaucoup voyagé en peu de tems, il n'a guère *ſéjourné* en chaque ville.

SEIR. Montagnes de l'Arabie Pétrée. *Seir.* Elles bornoient anciennement la Judée du côté du midi, & la ſéparoient de l'Idumée. Elles portent aujourd'hui le nom de Sardenai.

Quelques-uns, comme le P. Lubin, placent encore d'autres montagnes de *Seir*, aux confins des Tribus de Dan, de Juda & de Benjamin; mais on peut douter s'ils ont raiſon.

SEIRA. ſ. f. Nom d'une ville de l'ancienne Idumée. *Seira.* Voyez 4. L. des Rois VIII. 21.

SEIRATH. ſ. f. Nom propre d'un lieu de la Tèrre-ſainte. *Seirath.* Il étoit dans les montagnes d'Éphraïm au ſud, du côté de la Tribu de Benjamin.

SEISSEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Seſſellum, Siſſum.* Elle eſt dans le Bugey, ſur le Rhône, à ſix lieuës d'Annecy, vèrs le couchant ſeptentrional. Le Rhône commence en cette ville à porter bateau. MATY.

SEIZE. adj. numéral & ſubſt. Nombre compoſé de dix & de ſix unitez. *Sexdecim.* Ce coupon de toile contient une aûne & un *ſeize*. Quatre fois quatre ſont *ſeize*. Pour être Chevalier de Malte, il faut prouver ſa Nobleſſe par *ſeize* quartiers. Les Libraires appellent un livre in *ſeize*, quand la feuille imprimée fait *ſeize* feuillets. *Seize* ſe dit auſſi pour *ſeiziéme*. On dit que dès le *ſeize* Janvier précédent, &c. PAT.

SEIZE. ſ. m. Les *ſeize*. Nom de faction, nom que l'on donnoit pendant la Ligue aux Chefs des Ligueurs de Paris. Ce n'eſt pas que les chefs des Ligueurs de cette grande ville ne fuſſent que 16, ils étoient quarante, mais Paris étant diviſé en *ſeize* quartiers, ils commirent en chaque quartier un d'eux pour y commander, & y faire éxécuter ce que le Conſeil entier auroit réglé. Ce fut un nommé Rocheblond bourgeois de Paris qui commença cette faction ſous Henri III. ſous prétexte que ce Prince favoriſoit les Huguenots. Voyez l'hiſtoire de la Ligue par Maimbourg.

Le Catholicon a dit,

A Paris ſeize Quarteniers,
A Montfaucon ſeize piliers,
C'eſt à chacun ſon bénéfice,

Dans le même livre, une Épigramme *ſur la penderie de quatre des ſeize*, finit ainſi :

De ſeize ils ſont réduits à douze,
Et faut que le reſte ſe bouze,
Pour après les quatre premiers
Etre perchez comme ramiers.

Dans la déſcription de la Proceſſion des États de 1593. la même Satire dit: Puis les *Seize*, réduits au nombre des Apôtres, & habillez de même. Le Conſeil des *Seize*. Le parti des *Seize* étoit fort puiſſant à Paris pendant la Ligue.

SEIZIÉME. adj. m. & f. ſ. Nombre ordinal, qui eſt un rang où il en voit quinze devant lui. *Decimus ſextus.* Il eſt le *ſeiziéme* Conſeiller de ſa Chambre. Le *ſeiziéme* du mois on eſt obligé de déménager.

SEIZIÉME. ſ. f. Tèrme de Muſique, c'eſt la ſeconde triplée, ou la neuviéme doublée. BROSSARD. C'eſt la triplique de la ſeconde. ID.

SEKIZINGI. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Huitiéme mois de l'année des Tartares Chinois. *Sekizingius.* Il répond au mois de Juillet; on dit auſſi *Sacezeng* & *Saiziang*. Fabricius, *Menol. p.* 81.

SEL.

SEL. ſ. m. Tèrme de Chymie. Subſtance acide qui entre en la compoſition de tous les corps, & qui eſt un de leurs principes phyſiques. *Sal.* Les Chymiſtes ne connoiſſent que trois principes, le *ſel*, le ſoufre & le mèrcure. Il n'y a proprement que deux *ſels* en la nature, l'*acide* & l'*alkali*, dont tous les corps ſublunaires ſont compoſez. Ce *ſel* des Chymiſtes reſte ordinairement mêlé parmi la tèrre après la diſtillation, & eſt de couleur blanche, & de conſiſtence ſéche & friable. Coringius Médecin & Profeſſeur à Helmſtad a donné un traité ſur les *ſels*.

Le *ſel* commun eſt de trois ſortes. Le premier eſt le *ſel gemme*, ainſi nommé par les Arabes, les Chymiſtes & les Apothicaires. *Sal gemma.* Il eſt blanc & foſſile, & a les mêmes qualitez du marin. *Sal foſſilis.* Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſa tranſparence, On tient que c'eſt un *ſel* de piérre. Il ſe lapidifie par le feu ſouterrain, ou par le ſoleil, & eſt préſque dur comme du marbre. Il eſt clair comme du criſtal, & on en fait des vâſes. Il rougit & s'ignifie comme le fèr, & ne petille point au feu. Il y en a des montagnes dans la Pologne, dans la Hongrie, & dans la Catalogne, au Duché de Cardone. C'eſt la ſource de tous les autres *ſels*. Celles de Pologne, qu'on appelle les mines de *ſel* de Velika, ſont à deux lieuës de Cracovie. M. le Laboureur dans ſon Voyage de Pologne, dit qu'il y a près de trois lieuës à déſcendre par des câbles dans ces mines, à la réſèrve d'une échelle de deux ou trois cens marches; qu'il y plus de cinq cens ménages établis dans ce goufre, qui ont creuſé dans le *ſel* une eſpéce de ville, où il y a des ruës, & de toutes ſortes de maiſons, avec les commoditez des aûtres qui ſont ſur la tèrre; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une Égliſe & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes ſortes d'Offices: l'on y fait des mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des ténébres, eſt de tailler cette roche de *ſel* en groſſes colonnes, que les Polonois, Siléſiens, Moraves, Hongrois, & ceux de l'Autriche & d'Allemagne viennent acheter. M. le Laboureur raconte ces choſes ſur la foi d'autrui. D'autres Voyageurs qui ont déſcendu dans cette abime de *ſel*, aſſûrent qu'on y voit un grand nombre de miſérables attachez à ces mines; mais qu'on n'y appèrcevoit aucune trace de cette prétenduë république ſi devote, & ſi bien réglée. Ils ne diſent pas non plus qu'il y ait tant à déſcendre. Aux environs de Copiapo à la côte de Chili, par 27 d. de latitude auſtrale, toute la tèrre eſt pleine de mines de *ſel gemme*, d'où vient que l'eau douce y eſt fort râre. FRÉZIER, *p.* 128. Pline dit qu'en la ville de Carthos, en Arabie, on faits les murailles & on bâtit les maiſons de *ſel*; & qu'au lieu de mortier, on uſe d'eau ſimple. Dans l'Éthiopie le *ſel* tient lieu d'argent ou de monnoie fort courante. On le tire d'une roche qu'on taille en forme de brique longue de huit poûces. Il eſt très-blanc & très-dur, & il s'en tranſporte tant qu'il y a des caravanes de 600 chameaux qui ne ſont chargez d'autre chôſe. Il ne ſe trouve que dans le petit Royaume de Dancal, qui ſignifie le *Pays du ſel*.

Le ſecond *ſel* eſt fait par l'évaporation de l'eau des fontaines ſalées, comme celles de Salins en Franche-Comté. *Sal elixatum.*

Le troiſiéme *ſel*, eſt le *ſel* marin, fait de l'eau de la mèr. *Sal marinus.* On la fait entrer par des rigoles dans des marais ſalans, & la chaleur du ſoleil la fait évaporer. Sa figure eſt cubique, comme l'a fort bien fait voir M. Déſcartes. C'eſt le plus parfait de tous les *ſels*, & il ne peut être détruit par aucun autre *ſel*. Le *ſel* marin blanchit la ſolution du *ſel* de Saturne. M. Mariotte dit que le *ſel*, diſſout dans l'eau, ſe remet en *ſel*, lorſqu'on y vèr-

ſe beaucoup d'eſprit de vin, qui empêche l'action de l'eau ſur le *ſel*.

Selon l'Auteur du Dictionnaire hèrmétique, le *ſel* marin eſt compoſé de beaucoup de mèrcure ou humidité intèrne pour la fuſion de quelque peu de ſouphre ſalineux, volatil, combuſtible, & quantité de ſec ou tèrre pure pour ſa fixité, unis dans ſes principes; que ſa fuſion très-difficile nous manifeſte ſa nature intérieurement froide, que ſes eſprits ſont blancs: & que s'il eſt âcre, dèſſèchant, & par conſéquent ſec & chaud, ce n'eſt que par accident, à cauſe du *ſel* volatil & du ſouphre combuſtible ſes oppoſez, avec leſquels il eſt joint. Il ajoute que quelques pèrſonnes faiſant profeſſion de ſcience, c'eſt-à-dire d'Alchymie, diſent que la mèr ne prend point ſa ſalure d'ailleurs que du *ſel*, par la tèrre même qui en eſt la matière, comme l'eau ſa nourrice, puiſqu'on trouve des plages maritimes plus ſalées les unes que les aûtres, & qu'il ſe rencontre divèrſes ſources fort éloignées de la mèr, ſemblablement ſalées, tirant leur amèrtume de la tèrre même & de l'armoniac. D'aûtres diſent que ce n'eſt que le rayon du ſoleil qui fait la ſalûre de la mèr; & qu'à proportion que le ſoleil darde plus vivement ſes rayons ſur les eaux de la mèr, l'eau en eſt plus ſalée, & que où il les darde moins fortement elle l'eſt moins; & que tous les autres *ſels* qui ſe trouvent dans les trois régnes de la nature, tirent leur origine de celui de la mèr. Ils veulent encore que quand les eaux ſalées de la mèr en ſortent pour faire divèrſes fontaines & riviètres, elles paſſent par les pôres, c'eſt-à-dire, par pluſieurs petits canaux & veines de la tèrre, dans leſquels elles ſont philtrées & y laiſſent leur ſalûre; c'eſt pourquoi elles en ſortent dulcifiées: cette ſalûre alors ſèrt à la nature pour produire divèrs ſujets.

L'écume de *ſel*, ſe fait de l'eau de la mèr, qui ſe congéle avec la rôſée ſur ſes bords & ſur les rochers. *Spuma ſalis.*

Fleur de *ſel*, eſt une écume qui nage ſur cèrtains lacs & ſur le Nil, dont parle Dioſcoride, qui dit que la meilleure eſt la jaûne, qui a une odeur facheuſe; & que la naturelle ne ſe peut diſſoudre qu'en huile, & la ſophiſtiquée en eau. *Salis flos.* Pline dit que vèrs les portes Caſpies il y a des rivières qui chartient le *ſel* comme des glaces, & qu'elles l'ont entraîné des montagnes. Fuchſius dit que la fleur de *ſel* eſt le ſpèrme de la baleine, mais il ſe trompe lourdement. Voyez SPERMA CÉTI.

On diſtingue auſſi les *ſels* en *volatils* & *fixes*. *Sal fixus*, *volatilis*. Le *volatil* eſt la partie ſalſugineuſe, tultureuſe, mèrcuriale & fugitive des corps mixtes, qui s'éleve par la diſtiilation, ou qui s'exhale & ſe fait ſentir à l'odorat. Le *ſel fixe* ou *eſſentiel*, eſt celui qui, comme plus matériel, réſiſte au feu, & le ſoutient. Il demeure dans la partie tèrreſtre après la calcination ou diſtillation. Celui-ci ſe fait remarquer par ſon amèrtume & ſa chaleur, ſi on en met dans la bouche. Le *volatil* ſe fait ſentir d'abord par ſa tenuité à la langue, au nez & au cèrveau.

Le *ſel lexivial*, que quelques-uns appellent *lixiviel*, eſt un *ſel* fixe qu'on tire des minèraux par pluſieurs lotions ou leſſives d'eau chaude, qu'on fait enſuite évaporer, comme le ſalpêtre & aûtres. *Sal lexivius.*

La plus grande propriété du *ſel*, eſt qu'il ne craint aucune corruption, & même il en préſèrve les viandes qu'on en aſſaiſonne, & qu'on y laiſſe tremper. Il réſiſte au feu, & s'y purifie, parceque ſon humidité en ſort, & alors on l'appelle *ſel décrépite*. Même dans un grand feu il ſe met en fuſion, & ſe convèrtit en eaux fortes. Il donne la fèrtilité aux tèrres, la ſolidité à toute ſorte de ſubſtances, & avance la fuſion des métaux. Il y a eu pourtant des Princes qui ont fait ſemer du *ſel* ſur les tèrres, pour marque d'indignation, & croyant les rendre ſtériles. Les Egyptiens croyoient que le *ſel* étoit le crachat ou l'écume du Géant Typhon ennemi de leurs fauſſes Divinitez: c'eſt pourquoi ils l'avoient en horreur, au raport de Plutarque.

Le *ſel* a deux qualitez contraires; car par ſon acidité aërienne, ſubtile, rongeante & pénétrante, il briſe & diſſout les minéraux durs, compactes & ſolides; bien que par un effet contraire il coagule les corps liquides, comme l'eau & le ſang. Il y a de ſes eſprits qui étant mêlez avec de l'eau y produiſent une chaleur exceſſive; & les mêmes mêlez en petite quantité avec des eaux froides, en augmentent la froideur, comme le ſalpêtre dans la neige.

Tous les *ſels* ſe diſſolvent par l'humidité, mais ils ne ſe fondent dans l'eau que juſqu'à une cèrtaine quantité; & lorſqu'elle eſt impregnée d'un cèrtain *ſel* autant qu'elle en peut porter, elle diſſout encore une quantité d'un autre *ſel*, dont les parties ou atômes ſont d'une autre figure, & propres à s'inſinuer dans les pôres qui reſtent vuides dans la même eau. Ainſi après que le *ſel* commun ne s'y pourra plus diſſoudre, il s'y fondra encore de l'alun, & puis du ſalpêtre, de l'armoniac & aûtres. Ce ſont les divèrſitez des figures de ces *ſels* qui font les différentes ſaveurs.

Il y a quantité de noms différens de *ſels* qu'on tire des mêtaux, végétaux & des animaux, comme d'*alun*, *vitriol*, *ſalpêtre*, *nitre*, *natron*, *armoniac*, *de Saturne*, *de Mars*, *d'urine*, *de vipère*, *de tartre*, *de polychreſte*, &c. qui ſont expliquez à leur ordre alphabétique.

SEL, ſe dit ſimplement, en tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le ſouphre. DICT. HÈRM. *Sulphur*, *ſal*.

SEL D'ACIER. C'eſt ce qu'on appelle autrement, Vitriol de Mars. HARRIS.

SEL ARMONIAC DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt leur mèrcure; car c'eſt lui qui donne l'harmonie aux élémens, & l'eſprit général qui produit toutes chôſes: autrement c'eſt lorſque la piètre eſt au dèrnier degré de pèrfection. DICT. HÈRM.

SEL BRULÉ. En Philoſophie hèrmétique, c'eſt la noirceur très-noire. ID.

SEL FIXE DE LA MATIÈRE. C'eſt le principe de fixation, autrement c'eſt le ſang ou l'eſprit minéral. ID.

LA FLEUR DU SEL DES PHILOSOPHES. Dans la Philoſophie hèrmétique, c'eſt l'ouvrage de la piètre des Sages: autrement le mèrcure hèrmétique qu'il faut cuire. DICT. HÈRM.

SEL FLEURI. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt lorſque le noir paroît: ou c'eſt le mèrcure. ID.

SEL HONORÉ. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure des Sages. DICT. HÈRM.

SEL DES PHILOSOPHES. C'eſt le mèrcure des Sages, lorſqu'il eſt calciné. ID.

SALPÊTRE DES PHILOSOPHES. C'eſt l'eſprit mobile & fèrmentatif du printems, lequel tire ſon origine du ſoleil. ID.

LE SEL ET L'ÉSPRIT DE SEL DES PHILOSOPHES. C'eſt leur mèrcure qui diſſout parfaitement l'or minéral avec du commun, & s'y joint comme étant de ſa nature; ce que ne fait pas le *ſel* marin & commun: l'humidité qui eſt dans l'or eſt cauſe de ſa fuſibilité, & fait que le mèrcure entre facilement dans le corps dur de l'or, pour le réduire en eau. DICT. HÈRM.

SEL, ou SUCRE DE SATURNE. *Sal* ou *Saccharum Saturni*. C'eſt le plomb réduit en forme de *ſel* par le moyen de l'eſprit de vinaigre. C'eſt ce qui fait qu'on l'appelle auſſi ſucre de plomb. HARRIS.

SEL SOLAIRE. C'eſt le *ſel* armoniac. DICT. HÈRM.

SEL DE SOUFRE. Voyez SOUFRE.

SEL DE TARTRE. Voyez TARTRE.

SEL DE TÈRRE, SEL DE VÈRRE, SEL DE MÈR. C'eſt le mèrcure philoſophique. DICT. HÈRM.

SEL VÉGÉTAL. C'eſt le Tartre.

LE SEL UNIVÈRSEL. C'eſt une ſubſtance ſolide & compacte, diſtinguée de ſon total, qui divèrſement réüni à ſon ſubtil nommé eſprit, conſtituë avec lui toute la variété ſpécifique & individuelle de la nature, cauſant l'éxtenſion ſenſible & la conſiſtance ſolide de la même nature en ſes compoſitions.

Quant à ce qu'on appelle *Sel* aux métaux, proprement parlant, c'eſt celui de leurs diſſolvans uni avec partie de leurs cendres métalliques, puiſque par la fuſion il peut encore reprendre ſon premier corps, & que ces cendres ou chaux ſéparées du *ſel* étranger ne fondent point en eau capable de retourner en même *ſel*. Quand je parle de diſſolvant, je n'entens pas parler du mèrcure des Sages, qui les diſſout radicalement, mais des ordinaires & corroſifs.

Le *ſel* pour l'uſage ordinaire ſe diſtingue en *ſel blanc*, & en *ſel noir*, en *gros ſel*, & *menu ſel*; & on dit qu'une chôſe eſt de bon *ſel*, qu'elle eſt cuite dans ſon *ſel*, qu'elle ne ſent ni *ſel* ni ſaûge; pour dire, qu'elle eſt bien ou mal aſſaiſonnée.

C'étoit autrefois la coûtume de mettre du *ſel* avec les enfans éxpoſez, au moins en Angletèrre; car le Concile d'York tenu en Angletèrre en 1195, ordonne qu'on batiſera les enfans expoſez, quoiqu'on trouve du *ſel* avec eux, ſans craindre de réïtérer le batême. Dans la cérémonie de la Circonciſion, les Turcs mettent d'abord dans la bouche de l'enfant quelques grains de *ſel* en diſant: Plaiſe à Dieu que ſon nom te ſoit toujours auſſi ſavoureux, que le *ſel* que j'ai mis à ta bouche, & qu'il t'empêche de goûter les chôſes de la tèrre. DU LOIR, p. 137.

Grenier à *ſel*, eſt un dépôt public où l'on met le *ſel* que le Roi vend à ſon peuple, & on appelle *ſel gabellé*, celui qui a paſſé dans ce grenier, & qui y a demeuré deux ans, qui n'eſt livré que par les Officiers. *Horreum ſalarium*. Voyez GABELLE. Le *faux ſel*, eſt celui qui eſt vendu ſecrettement par des particuliers qui ont fraudé les droits du Roi. Impôt de *ſel*, eſt le droit que le Roi leve ſur chaque minot de *ſel*. On dit auſſi, qu'on donne le *ſel* par impôt, quand on oblige les peuples à venir prendre aux greniers du Roi une quantité de *ſel* qu'on leur taxe, & qu'ils peuvent conſommer, dans les pays voiſins des ſalines, où on peut aiſément frauder la Gabelle. C'eſt en cet impôt que conſiſte

siste la Ferme du *sel*, ou des Gabelles, & sur lequel sont assignées les rentes du *sel*.

Grenier à *Sel*, est aussi une Jurisdiction établie aux lieux où il y a de pareilles greniers, pour conserver les droits du Roi, & décider les différends qui surviennent à leur occasion. *Salarii Jurisdictio, sive camera.* Elle est composée d'un Président & de plusieurs Grenetiers ou Conseillers, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier, avec des Archers & Gardes. Les appellations en ressortissent à la Cour des Aides.

En plusieurs Coutumes, on dit que le feu, le *sel* & le pain partent de l'homme de morte-main; ce qui signifie que les serfs ou main-mortables ne se succédent que lorsqu'ils vivent en commun: ce qui a été introduit afin que les terres fussent mieux & plus aisément cultivées. Nos Anciens mettoient toujours le *sel* au nombre des choses qui sont absolument nécessaires à la vie. Voyez Cujas, *III. Observ.* 31.

Isle du SEL. Voyez SAL.

La ville de SEL. *Civitas salis.* Ville de la Terre-sainte dans la Tribu de Juda, & sur le bord de la mer Morte. Apparemment qu'elle étoit près de ces plaines & de ces montagnes de *sel* dont nous avons parlé au mot *Salines*, en expliquant ce que c'étoit que la Vallée des salines.

SEL, se dit figurément en choses morales, & n'a point de plurier en ce sens. *Sal.* JÉSUS-CHRIST dit à ses Apôtres, qu'ils étoient le *sel* de la terre. Les Prélats sont la lumière & le *sel* de la terre. PAT. On dit que dans un Ouvrage il n'y a pas un grain de *sel*; pour dire, qu'il est fade, qu'il n'y a rien qui pique; pas une pointe, ni une pensée d'esprit. On dit qu'une Épigramme a bien du *sel*, quand elle a un grand sens, ou quelque équivoque agréable; qu'elle est vive, fine & piquante.

Les Anciens appelloient *sel*, ce qu'il y a de plus vif & de plus piquant dans les Ouvrages, ou un trait de raillerie ingénieux. *Sales.* Le *sel Attique* étoit le plus estimé. Par le *sel Attique*, on doit entendre, selon l'Académie, la pureté & les graces du langage d'Athènes. Un Ouvrage étoit excellent quand il étoit assaisonné de ce *sel* précieux, & qui étoit d'un goût si exquis. S. ÉVR.

Il est (un Sonnet) de sel Attique *assaisonné par tout,*
Et vous le trouverez, je croi, d'assez bon goût. MOL.

Le *sel* de Juvenal est trop piquant & trop mordicant. Le *sel* de Plaute est rude & grossier: celui de Térence est plus délicat & mieux préparé. S. ÉVR. La raillerie est un *sel* qui rend la conversation moins fade, & qui y donne un goût plus piquant. ID. Répandre le *sel* Attique à pleines mains.

Et bien souvent les contestations,
Sont tout le sel *des conversations.*

SEL, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux personnes de différente humeur qui s'allocient, qu'elles ne mangeront pas un minot de *sel* ensemble. *Modium salis non simul consumabunt.* On dit au contraire, que pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un muid de *sel* avec lui. On dit aussi de celui qui est plus fort qu'un autre, qu'il le mangeroit avec un grain de *sel*.

SEL, ELE. Vieux adj. Seul. *Solus. Sels*, pour seuls, se trouve dans Perceval. BOREL.

SELA. f. f. Nom d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. *Sela.*

SELAGO. f. f. Espéce de Camphorata, ou mousse terrestre, dont les Druydes faisoient grand état. Pline, XXIV. 2. BOREL.

SÉLANDE. Voyez SÉELANDE. On peut cependant fort bien écrire *Sélande* avec un seul *e*.

SÉLASIE, ou SÉLASIENNE. Épithéte, ou nom de Diane, pris du nom d'un lieu de la Laconie, où elle étoit honorée.

SÉLASTIQUE. adj. m. & f. Sur une ancienne inscription faite par les anciens habitans de Puzzolo à l'honneur d'Antonin Pie, cet Empereur est appellé CONSTITUTORI SACRI CERTAMINIS SELASTICI. Il est naturel de croire que c'est une faute, & qu'il faut lire ISELASTICI. Mais Saumaise, à la fin de ses Notes sur la vie d'Hadrien, par Spartien, soûtient que c'est l'usage de ce siécle, & raporte plusieurs mots Grecs & Latins dont on retranchoit la première lettre, ou la première syllabe. Du reste ce nom se donnoit à certains jeux dont nous avons parlé au mot ISÉLASTIQUE, qui est leur véritable nom.

SELCHA. f. f. Nom propre d'une ancienne ville du Royaume de Basan, & ensuite de la demi Tribu de Manassé au levant du Jourdain. *Selcha, Salecha, Salchata.* Elle étoit au pied du mont Hermon, à quatorze lieuës de la ville de Dan, ou Césarée de Philippe, vers l'orient. MATY. Voyez encore SALÉCHA.

SÉLÉNIQUE. adj. m. & f. On donne cette épithéte aux discours que fait un Physicien sur les apparences & sur les mouvemens de la lune. *Selenicus.* M. Cassini a fait un Ouvrage intitulé, *Instructions Séléniques.*

Ce mot vient du Grec Σελήνη, *Selene*, qui signifie la Lune.

SÉLENITE. f. f. Pierre de la Lune. C'est une pierre rare qu'on trouve encore à présent dans la Chine, qui a cette proprieté, de croître ou décroître selon que la Lune est vieille ou nouvelle. *Selenites.* Il y en a dans le Palais de Péking qui sont d'un prix inestimable. VOYAGE DE MARTINIUS.

Dioscoride a appellé aussi la pierre spéculaire, *sélénite*: & en Grec ἀφροσελήνου, *Terra Lunam representans*, parceque la nuit elle represente la Lune, & qu'elle croît & décroît comme elle. Il dit qu'elle est blanche & transparente, & qu'elle croit en Arabie.

SÉLÉNOGRAPHIE. f. f. Partie de la Cosmographie. Science qui fait la description de la Lune & de toutes ses parties & apparences, comme la Géographie le fait de la terre. *Selenographia, seu descriptio Lunæ.* Hévelius grand Astronome de Dantzic a fait le premier un livre de la *Sélénographie*. A l'Observatoire du Roi on fait maintenant des cartes *sélénographiques*. Les Astronomes ont donné des noms à plusieurs taches ou points de la Lune, comme *Aristarque*, nommé autrement *Mons porphyrites*; le *bord de Platon*, ou *Lacus niger*; *Copernic*, ou *Etna*; *Posidonius*, *Hyginus* & *Mersenne*: *Tycho*, autrement *Sinai*, *Gassendi*, *Dantes*, autrement *Athos*, *Mare Adriaticum* & *Apenninus*.

SÉLÉNOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Sélénographie. *Selenographicus.* Des tables *sélénographiques*.

SÉLERING. f. m. Nom propre d'homme. *Serenicus*, ou *Cerenicus.* Sérénic ou Cérénic, vulgairement *Sélering* ou Celerin, & quelquefois Sénery, étoit Italien de naissance, & d'une des meilleures familles de Spolète en Umbrie. BAILLET. Jean Chenu, Claude Robert, les Sainte-Marthe, Gille Bry de la Clergerie, dans son histoire des Comtes du Perche & des Comtes & Ducs d'Alençon: Bondonney dans ses Vies des Évêques du Mans, le P. Le Cointe, Annales de France, aux années 557. n. 39. & 565. n. 15. prétendent que ce Saint vivoit au milieu du VIe siécle. Dom Mabillon dans les *Acta Sanct. Bened.* le retarde d'un siécle entier, & prétend qu'il n'est mort qu'en 669. Henschenius & Baillet l'ont suivi. S. *Sélering* ne fut que Diacre, & vécut reclus au Diocèle de Séez. Voyez Henschenius, *Acta Sanct. Maii, T. II. p.* 160. & *suiv.*

Le peuple dit proverbialement d'un grand parleur, d'un indiscret, qui redit tout ce qu'on lui a dit, que c'est un saint *Sélering*, ou Célerin, par allusion à Cèle rien, *nihil celat.*

SÉLEUCIDE. f. m. Nom que l'on donne aux Rois Grecs, successeurs d'Alexandre, qui ont régné en Syrie après lui, comme les Ptolomées en Egypte. *Seleucida.* Ces Rois sont ainsi nommez de Séleucus Nicator qui fut le premier de ces Rois, & dont ils descendoient. Ce Séleucus étoit fils d'Antiochus & de Laodice. Il suivit Alexandre en Perse, & fut un de ses principaux Généraux. Après la mort de ce Prince il eut le commandement de l'armée, & douze ans après il commença le Royaume de Syrie, ou des *Séleucides* en Syrie. On appelle aussi les *Séleucides* Syro-Macédoniens, parceque c'étoient des Macédoniens établis en Syrie.

L'Ère des *Séleucides*, ou Syro-Macédonienne, est une ère ou compt & calcul chronologique qui commence à l'établissement du Royaume des *Séleucides*. Cette ère se trouve marquée dans les Livres des Machabées, & sur un grand nombre de médailles Grécques des villes d'Orient, comme Antioche, Apamée, Cyrrhus, Damas, Emèse, Laodicée de Syrie, Orthosie, Palmyre, Sidon, Tyr, Tripoli. Les Rabbins & les Juifs l'appellent מנין שטרות, *l'ere des contrats*, parceque soumis aux Rois Grècs de Syrie, ils étoient obligez de suivre leur manière de compter dans les contrats, c'est-à-dire, dans tous les actes civils. Les Arabes l'appellent, *Therik D'ilkarnain*, l'ère des deux cornes. Quelques-uns prétendent que cela signifie l'ère d'Alexandre, parceque ce Prince porte deux cornes de belier sur ses médailles, comme Jupiter Hammon, dont il vouloit passer pour le fils: mais d'autres l'entendent beaucoup mieux des deux Royaumes de Syrie & d'Égypte, qui fourchèrent, c'est-à-dire, qui se divisèrent alors, & firent d'un seul Empire deux Monarchies différentes. Le point capital est de sçavoir en quelle année elle commence. Sans raporter les différens sentimens, il suffit de dire que la première année de cette ère commence l'an 311 avant JÉSUS-CHRIST, au mois de Septembre. Car la bataille d'Arbelle se donna l'an 331 avant J. C. & cette année-là commença l'Empire d'Alexandre, Darius ayant été tué. Cela se prouve par l'Éclipse de Lune arrivée avant la bataille. Or Alexandre régna 8 ans & quelques mois en Perse; il mourut donc l'an 322 avant J. C. L'ère des *Séleucides* commença avec le régne de Séleucus l'année 12e après la mort d'Alexandre, & par conséquent l'an 311 avant J. C. au mois de Septembre, selon le calcul

calcul des Syromacédoniens ou des Grècs ; mais les Juifs qui commençoient l'année par le mois Niſan, au printems, donnent toute cette année-là depuis Niſan, à la première année des *Séleucides*, & commencent la ſeconde, au mois Niſan ſuivant. L'Auteur du premier Livre des Machabées, qui écrivoit à Jéruſalem, ſuit le cacul des Juifs, mais l'Auteur du ſecond Livre qui étoit un Juif Helleniſte ſuit la manière de compter des Grècs, & commence les années des *Séleucides* au mois de Septembre en Automne. Voyez le P. Pétau, *De Doctr. Temp.* L. X. C. 45. *Rat. Temp.* P. I. L. III. C. 13. Uſſerius, *Chronolog.* M. Reland, Diſſèrt. *De Nummis Samarit.* Juſtin dit que les *Séleucides* aportoient, en naiſſant, une ancre empreinte ſur leur corps. Voyez ANCRE.

SELEUCIE. ſ. f. Nom de pluſieurs villes anciennes. *Seleucia.* Il y a *Seleucie*, ville Archiépiſcopale de la Cilicie. *Seleucia Aſpera.* Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à quatre lieuës de la côte, & à vingt-trois de Tarſe, vèrs le couchant. On l'appelle maintenant *Seleſcha*, ou *Seleuca.* MATY.

Il y en avoit une autre dans l'Iſaurie. *Seleucia Ferrea.* Elle étoit Épiſcopale & ſuffragante d'Antioche de Piſidie. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à trente-trois lieuës de Pèrge, vèrs le nord-oueſt. L'Empereur Trajan mourut dans cette ville, qui porte maintenant le nom de Carazaſat. MATY.

Seleucie, ville Épiſcopale de Syrie, ſuffragante d'Antioche. *Seleucia Pieria.* On l'appelle maintenant *Seleuche Jelber.* Elle eſt ſur la côte, à une lieuë de l'embouchure du Farfa, & à trois d'Antioche, vèrs le nord. MATY.

Séleucie, autre ville Épiſcopale de Syrie, ſuffragante d'Apamée. *Seleucia ad Belum, Seleucobelus.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village appellé *Divertigi*, & ſitué à dix lieuës d'Antioche, vèrs le levant. MATY.

Seleucie en Méſopotamie. Voyez BAGDAD.

SÉLEUCIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte d'anciens Hérétiques, qu'on nomme auſſi Hèrmiens. *Seleucianus, Hermianus, a.* Séleucus & Hèrmias s'étant joints enſemble pour dogmatiſer, enſeignoient que Dieu étoit corporel : que la matière élementaire lui étoit coétèrnelle ; que l'âme avoit été formée de feu & d'air par les Anges. Ils nioient que J. C. fut aſſis à la droite de ſon Pére dans le ciel, ils diſoient qu'il avoit quitté cette droite & tranſporté ſon trône dans le ſoleil. Ils nioient la réſurréction générale. Ils ne vouloient point batiſer les enfans avec de l'eau. Ils ne croyoient point qu'il y eut un Paradis viſible ; mais s'en imaginoient un autre chimérique & fabuleux. *Philaſtrius, C. 55. Saint Auguſtin, Her. 59. Jovet T. I. pag. 52.*

SÉLGIUCIDE. ſ. m. Nom que les Orientaux donnent à des dynaſties. *Selgiucida.* Il y a les *Selgiucides* de l'Iran ou de la Pèrſe. Les *Selgiucides* du Kèrman, qui eſt la Caramanie Pèrſienne, & les *Selgiucides* de Roum ; c'eſt à-dire, de Gréce qui ſont les Turcs.

SELIDONI. ſ. m. Autrefois Chélidonie. ſ. f. Nom d'un cap & de trois petites iſles ſur la côte de la Natolie, à l'occident du golfe de Satalie. Sanſon dit, *Celidonia. Chelidonia inſula. Chelidonium promontorium.*

SÉLIGENSTADT. ſ. m. Nom de lieu en Allemagne. *Seligenſtadium.* Il y a à *Séligenſtad* une Abbaye fondée par Éginard Chancelier de Charlemagne, & dans laquelle il ſe retira après la mort de ſa femme Junna ; que quelques-uns diſent avoir été fille de Charlemagne. Éginard fut premier Abbé de *Séligenſtadt* environ l'an 819. Voyez le *Nevarchia Seligenſtadiana*, imprimé à Francfort en 1714.

SELIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Selim.* En comparant *Joſ.* XV. 32, avec *Joſ.* XIX. 6, le P. Lubin s'étoit pèrſuadé que Solin étoit la même choſe que Sarohen, qu'il prénoit pour Saraïm, dont Joſué parle XV. 36.

SELINCOURT. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Selincurtis.* Il eſt dans l'Amiénois, en Picardie, à neuf lieuës d'Amiens, vèrs le couchant. MATY.

SELINGA. ſ. f. SELENGINSKOY. ſ. m. Noms propres d'une ville des Moſcovites, ſituée dans la Grande-Tartarie, à l'embouchure de la rivière de Sélenga, dans le lac de Baykal, qui eſt une des ſources de Jéniſeia. *Selinga, Selenga.* Le Père Avril dit qu'elle eſt ſur le chemin de Tobolis à Péking, & M. Witſen, dans ſa grande carte, la met environ au milieu du chemin de ces deux villes. MATY.

SELINGSTAT, SELIGENSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de l'Archevêché de Tréves, & ſituée ſur le Mein, un peu au deſſus d'Aſchafembourg. *Selingeſtadium, Seligenſtadium.* MATY.

SELJOUDIQUE. ſ. maſc. & f. Nom d'une famille parmi les Turcs. *Seljudicus, a.* Les Turcs qui s'étoient rendus puiſſans en Orient depuis quelques années, étoient les *Seljoudiques* ; ainſi nommez de Seljouc fils de Décac le premier de cette famille qui ſe fit Muſulman. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 61e.

SELIVRÉE, SELIBRIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe, ſituée dans la Romanie, ſur la mer de Marmora, à dix-ſept lieuës de Conſtantinople, vèrs le couchant. *Selybria, Selymbria. Séliverée* eſt aſſez grande, & diviſée en haute & baſſe. Elle étoit anciennemement Epiſcopale, & elle eſt maintenant Archiépiſcopale. MATY.

SELKIRK. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de l'Ecoſſe méridionale. *Selkirka, Selaricum.* Elle eſt dans la Tuvvedale, ſur la rivière d'Ettrick, à dix lieuës d'Edinbourg, vèrs le ſud. *Selkirk* avoit entrée dans le Parlement d'Ecoſſe. MATY.

SELLA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière d'Eſpagne. *Sella.* Elle coule dans l'Aſturie de Santillana, & ſe décharge dans l'Océan au bourg nommé Riba de *Sella.* ID.

SELLA. ſ. f. Nom d'un lieu, ou d'un quartier de l'ancienne Jéruſalem. *Sella.* Il étoit à la déſcente de la montagne de Sion, proche du lieu appellé Mello. Voyez IVe Liv. des Rois, XII. 20.

SELLE. ſ. f. Banc, ſiége, où l'on s'aſſied. *Scamnum.* Marot a dit dans une Epigramme,

Ces jours paſſez les Blancs-Manteaux,
Ont fait rempart de bancs & ſelles, &c.

Les courtauts de boutique ſont aſſis ſur de petites *ſelles* de bois à trois piéds. *Scamnum.* Les Clèrcs doivent toujours être le cul ſur la *ſelle*, être culs-de-plomb. Il y a auſſi des *ſelles* briſées ; ou ſiéges plians, qui ſont d'étoffe ou de tapiſſerie. Une *ſelle* de Sculpteur eſt un piéd ſur lequel il pôſe ſes modéles, où il les travaille.

SELLE, ſe dit auſſi d'un ſiége propre à mettre un baſſin de chambre, où l'on ſe décharge le ventre. *Sella foricaria.* Ainſi l'on dit, Il eſt ſur la *ſelle* ; & par extenſion on le dit de la décharge du ventre. Il eſt conſtipé, il ne peut aller à la *ſelle.* Cette purgation a bien operé, elle lui a fait faire pluſieurs *ſelles.* Les Médecins jugent des maladies par les *ſelles*, par les excrèmens.

On appelle batteau des *ſelles*, cèrtains bateaux immobiles qui ſont diſpoſez pour y battre & laver la leſcive, & où il y a des piéces de bois qui les diviſent en pluſieurs carrez. *Lavatoria navis.*

SELLE, en tèrme de Manége, eſt un ſiége qu'on met ſur le dôs d'un cheval, pour la commodité du Cavalier. *Ephippium.* Ainſi avoir le cul ſur la *ſelle*, c'eſt être à cheval. C'eſt un Capitaine fort actif, qui a toujours le cul ſur la *ſelle.* La *ſelle* râſe eſt compôſée de deux arçons, de deux bandes, des battes de devant, des panneaux & contre ſanglots ; & la *ſelle* à piquer a, outre cela, la batte de dèrrière, & le trouſſequin, ou le demi trouſſequin. L'une & l'autre ont un pommeau. C'eſt être bien mauvais Ecuyer, que de ſe tenir au pommeau de la *ſelle*, de pèrdre le fond de la *ſelle.* Les Maquignons montent à cheval ſans *ſelle*, à poil, à dos nud. Il y a auſſi des *ſelles* à limon, pour les harnois. Quand un cheval eſt bleſſé ſous la *ſelle*, il la faut chambrer, rembourer. Les voltigeurs ſautent en *ſelle* ſans étriers.

Les Romains ne ſe ſèrvoient ni de *ſelles*, ni d'étriers, ce qui faiſoit que Galien remarque en quelques endroits que les Cavaliers Romains de ſon tems étoient ſujèts à des maladies ſur les jambes, pour n'avoir pas eu les piéds appuyez à cheval. Et Hipocrate avoit obſèrvé avant lui, que les Scythes qui alloient beaucoups à cheval, ſouffroient de fluxions ſur les jambes, à cauſe qu'elles leur pendoient du cheval. SPON, *Recb. Diſſ. XII. p.* 199. L'uſage des *ſelles* eſt fort récent en Irlande. Il y eut une loi ſous Henri VII, Roi d'Angletèrre qui ordonnoit à la Nobleſſe de ſe ſèrvir de *ſelles*, quand elle montoit à cheval. LARREY. L'invention de la *ſelle* eſt aſſez modèrne. Les anciens Auteurs n'en font point mention, avant le tems de Valentinien. Auparavant on ſe ſèrvoit de panneaux quarrez, comme on voit à la ſtatuë d'Antonin au Capitole. Goropius Bécanus en attribuë l'invention aux François Saliens, d'où il dit qu'eſt venu le nom de *ſelle.* On faiſoit autrefois porter une *ſelle* à un condamné d'un Comté à un autre voiſin, pour marque d'infamie, avant ſon éxécution.

Ce mot ſelon quelques-uns vient de l'Alleman *ſattel*, qui ſignifie la même choſe : mais il y a bien plus d'apparence qu'il vient de *ſella*, un ſiége, parce qu'en éffet c'eſt un petit ſiége poſé ſur le dôs d'un cheval, un inſtrument ſur lequel on s'aſſied à cheval.

On appelle une *ſelle à tous chevaux*, celle qui a des arçons mobiles, qui ſèrt à voyager en poſte & en relais, qui ſe peut accommoder à tous chevaux. *Ephippium plicatile.* Et figurément on appelle *ſelle à tous chevaux*, tout ce qui ſèrt à pluſieurs uſages, & en pluſieurs occaſions ; comme les lieux communs des vèrs, des harangues, qu'on peut appliquer également bien à divèrſes pèrſonnes.

En tèrme d'Anatomie, on appelle *ſelles*, les apophyſes de l'ôs ſphénoïde.

noïde, parce qu'elles forment comme une *ſelle* à cheval. On les nomme plus ordinairement d'un mot Grec, Clinoïdes. Mr. Harris les appelle *ſelle* à cheval, ou *à la Turque* ou *ſphænoïdes. Sella Equina*, ou *Turcica*, ou *ſphænoïdes.* On dit que c'eſt une partie du cèrveau compoſée de quatre proceſſus du corps ſphœnoïde, & du corps cuneïforme, que les Anciens appelloient multiforme, & qu'il contient les glandes pituitaires, & dans les bêtes, le *rete mirabile.* HARRIS.

SELLE, en tèrmes de mèr, eſt une eſpéce de petit coffre qu'on fait de planches dans lequel un Calfat met ſes inſtrumens. *Capſula.*

SELLE, eſt auſſi un inſtrument de Sculpteurs, qui leur ſèrt pour modéler. C'eſt un piéd, une table de bois quarrée, ſur laquelle on pôſe les modéles pour les travailler. *Tabula, tabulatum Sculptorum.* On l'appelle autrement chevalet. Pour modéler ou faire des figures de tèrre, il n'eſt pas beſoin de pluſieurs outils. On mèt la tèrre ſur une *ſelle* ou chevalet, & c'eſt avec les mains que l'on commence à travailler, & qu'on avance davantage la beſogne. FÉLIB.

On dit provèrbialement, qu'on eſt entre deux *ſelles* le cul à tèrre, lorſqu'on avoit deux moyens de faire réüſſir une affaire, & que tous deux ont manqué.

SELLE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière qui prend ſa ſource dans la Picardie, baigne Chateau-Cambreſis, & ſe décharge dans l'Eſcaut, entre Bouchain & Valencienne. MATY.

SELLE, ou SEYE. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur la Drave, au midi de la ville de Sighet. *Sella, Selya.* On le prend pour l'ancienne *Aqua Beliſſa*, petite ville de la baſſe Pannonie. ID.

SELLER. v. act. Mettre la ſelle ſur un cheval. *Equum ſternere.* Un bon Capitaine doit toujours avoir des chevaux *ſellez.*

SELLER. v. pronominatif. Tèrme d'Agriculture qui ſe dit des tèrres qui ſe ſèrrent & s'endurciſſent. *Dureſcere.* Les tèrres fortes qui ſe coupent à la bêſche comme des tèrres franches, ou comme des tèrres glaiſes: ces ſortes de tèrres ſont ſujettes à ſe *feller* comme on dit, c'eſt-à-dire, à ſe ſèrrer & à s'endurcir; enſorte qu'elles deviennent preſque impénétrables à l'eau des pluies & des arroſemens, ce qui eſt un inconvénient très-fâcheux & très-pernicieux à la culture. LA QUINT. *P. II. C. III. Sect. 6. p.* 148.

SELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ephippio inſtructus.* Quand il ſe dit d'un cheval. Et *duratus, induratus*, quand il ſe dit de la tèrre, en tèrmes d'Agriculture.

On dit provèrbialement, qu'une affaire eſt *ſellé* & bridée, lorſqu'elle eſt conclue, arrêtée & tèrminée, qu'on ne peut plus revenir contre. *Stauta, dijudicata, terminata.*

SELLERIE. ſ. f. Lieu près d'une grande écurie, où l'on tient en ordre les ſelles & harnois des chevaux, comme les *ſelleries* des Écuries du Roi à Vèrſailles. *Ephippiarium reconditorium.* DAVILER. *Ephippiorum apotheca.* Les *ſelleries* de Vèrſailles.

SELLETTE. ſ. f. diminutif. Petite ſelle, *Sedecula, ſellula.* On le dit particulièrement d'un petit ſiége de bois, ſur lequel on fait aſſéoir les criminèls en prêtant leur dèrnier interrogatoire devant les Juges: ce qui ne ſe fait que quand il y a contre eux des concluſions des Procureurs du Roi à peine afflictive; car hors de cela ils répondent debout dèrrière le Barreau. L'interrogatoire ſur la *ſellette* eſt la pièce la plus eſſentielle de l'inſtruction d'un procès criminel.

On dit auſſi figurément de celui à qui on a fait pluſieurs queſtions en quelque compagnie qui l'ont fatigué, qu'on l'a tenu longtems ſur la *ſellette. Diù detentus in ſedeculâ.*

SELLETTE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Bèrnardins. C'eſt un petit banc au milieu du réfectoire, ſur lequel dîne le Réligieux qui a fait quelque faute; & qui pour l'ordinaire, eſt privé de la portion de vin. Être à la *ſellette. Sedecula.*

SELLETTE. Tèrme de Maçonnerie. *Sedecula.* C'eſt une partie de l'engin qui ſèrt à élever des fardeaux. Elle eſt pôſée au haut du poinçon, & porte les deux liens qui ſoutiennent le fauconneau, ou l'étourneau. C'eſt une piéce de bois en manière de moiſe arondie par les bouts, qui accolant l'arbre d'un engin, ſèrt avec deux liens à en porter le fauconneau. DAVILER.

SELLETTE. Tèrme de Laboureur & de Charron. C'eſt la partie de la charruë ſur quoi pôſe le bout de la haye. *Sedecula.* La *ſellette* eſt un morceau de bois quarré long d'un piéd, & large de quatre doigts ſur tout ſens, pèrcé de deux trous preſqu'aux deux extrêmitez, dans leſquelles il y a deux chevilles de bois qui le tiennent attaché directement au-deſſus de l'eſſieu de la charruë, & cette *ſellette* eſt la machine ſur laquelle le timon de la charruë eſt appuyé. LIGER.

SELLETTE. Tèrme de Crocheteur. C'eſt le morceau de bois plat qui fait le fond des crochets. *Una pars arumnarum.*

SELLETTE. Tèrme de Gagne-petit & d'Emouleur. *Sedecula.* C'eſt un petit morceau de planche élevé & ſoutenu de quatre eſpéce de bâtons ſur lequel le Gagne-petit pôſe ſon ſeau.

SELLIA. ſ. f. Nom d'un Comté. *Sellenſis*, ou *Sagorienſis Comitatus.* C'eſt une contrée du Royaume de Hongrie. Elle eſt dans l'Eſclavonie, entre la Save & la Croatie. Ses lieux principaux ſont *Sellia*, qui lui donne le nom, Novigrad & Silleg. MATY.

SELLIE. Voyez ZALEVVAR.

SELLIER. ſ. m. Ouvrier ou Marchand qui fait & qui vend des ſelles. *Ephippiarius ſutor, vel opifex.* Il y a deux corps de Maîtres *Selliers* à Paris, les *Selliers* Bourrelliers, & les *Selliers* Lormiers-Carroſſiers; les premiers font des harnois; & les aûtres des ſelles & des carroſſes.

SELMON. ſ. m. Nom d'une montagne de la Tèrre-ſainte. *Selmon.* Elle étoit dans la Tribu d'Ephraïm près de Sichem; & elle étoit couvèrte de bois. *Jug. IX.* 48.

SÉLO, SILARO. ſſ. mm. Nom propres d'une rivière de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples. *Silarius, Siler.* Elle a ſa ſource au mont Apennin, & ſe décharge dans le Salèrne, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

SELOMBRIA. Voyez SÉLIVRÉE.

SELON. Prépoſition qui régit l'accuſatif, & ſignifie, eu égard à, conformément à; ſuivant. *Juxta, ſecundum, ex.* Il faut ſe comporter divèrſement, *ſelon* les tems & les lieux. C'eſt un fort homme de bien, qui vit tout-à-fait *ſelon* Dieu & raiſon. Lucrèce a traité ſa Philoſophie *ſelon* Épicure. Tous les Aſtronomes calculent maintenant *ſelon* l'opinion de Copèrnic. Cette opinion eſt vraie, *ſelon* les Dominicains, & fauſſe *ſelon* les Cordeliers. L'éſprit de cet homme-là ſe gouvèrne *ſelon* la lune. Il eſt aujourd'hui le 10. du mois, *ſelon* le ſtile nouveau, & le 21. *ſelon* le vieux ſtile.

SELON, s'employe quelquefois abſolument ſans régime; pour dire, *ſelon* les occurrences, *ſelon* les différentes diſpoſitions des chôſes, des pèrſonnes, &c. Et alors il marque quelque doute, quelque incèrtitude. *Secundùm, pro.* Penſez-vous qu'il réüſſiſſe dans ſon entrepriſe? *Selon.* C'eſt *ſelon.* Ou bien il marque qu'il y a diſtinction à faire, qu'il faut diſtinguer; & ce *ſelon*, eſt alors la même chôſe que *je diſtingue*, en Philoſophie, & dans l'uſage des autres ſciences ſpéculatives. Réviendrez-vous en Province avant Pâques? C'eſt *ſelon*: ſi mon procès eſt jugé, oüi: s'il ne l'eſt pas, je reſterai à Paris pour le ſolliciter. La pluralité des Bénéfices eſt-elle pèrmiſe? C'eſt *ſelon.* Si un ſeul ne ſuffit pas pour la ſubſiſtance convenable du Bénéficier, il peut en avoir deux. Si un ſeul ſuffit, il ne le peut. Dans la Comédie de l'Impoſteur, Cléante dit à Orgon,

Nul obſtacle, je croi,
Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promeſſes.

A quoi Orgon répond, *ſelon.* Quand on eſt queſtionné ſur l'avenir, on répond, c'eſt *ſelon*; pour dire, *ſelon* qu'il plaira à Dieu. Ce malade guérira-t-il? C'eſt *ſelon. Secundùm.*

On dit provèrbialement, *Selon* le drap la robe; pour dire, qu'il faut faire de la dépenſe ſelon ſa condition, ſelon ſes moyens, ſon pouvoir. *Pro ſuæ conditione, pro ſuis facultatibus.*

SELON QUE. Sorte de conjonction qui regit l'indicatif. *Prout. Selon que* je vous connois honnête homme, vous ne manquerez pas, je croi, à la parole que vous m'avez donnée.

SELSEY. ſ. m. Nom propre d'une petite près qu'iſle du Comté de Suſſex, en Angleterre. *Selſeia inſula*, anciennement *Vitulorum marinorum inſula.* Elle eſt au midi de la ville de Chicheſtre. On y voit les ruines d'une petite ville qui étoit Épiſcopale, & dont l'Évêché a été transféré à Chicheſtre. MATY.

SELTZ. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec une Abbaye. *Saletio, Salſa Rhenana; Saleſia, Eliſatium.* Elle eſt du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alſace, & ſitué à l'embouchure du Seltzbach dans le Rhin, entre Straſbourg & Philiſbourg, à neuf ou dix lieuës de chacune. ID.

SELVA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du golfe de Veniſe. *Selva.* Elle eſt au midi de la Morlaquie, entre l'iſle d'Oſero, & celle de Pago. ID.

SELVE. Vieux mot François qui ſignifioit *forêt*, qui n'eſt plus en uſage qu'en ſes compoſez. L'Abbaye de Grand *Selve*, ou pleine *Selve*, & la Seuve Goudeſque, de ſaint Gilles en Languedoc. BOREL. Charles du Moulin s'en eſt pourtant ſèrvi, quand il a appellé les Maîtres des Eaux & Forêts, Maîtres des Eaux, & des *Selves*, mais un peu après, les voulant nommer en Latin, il les appelle *Magiſtri aquarum & foreſtarum.*

Li oiſel chanteut cler en la ſelve *ramée.*
GUIOT DE NANT.

Ce mot vient de *Silva* Latin, qui ſignifie *forêt.*

SEM.

SEMADY. ſ. m. Vieux mot. *Samedy.* BOREL. *Sabbathum, dies Sabbathi.* C'eſt une tranſpoſition.

SEMAILLES. ſ. f. plur. Le tems où l'on ſeme les grands blez. *Seminatio, ſationis tempus.* Le blé renchérit toujours pendant les *ſemailles.*

SEMAINE. ſ. f. Diviſion du tems, de ſept jours en ſept jours. *Hebdomas, Hebdomada.* Il y a bien de l'apparence que les quatre quartiers, ou intèrvalles entre les differentes phâſes de la lune, qui ſont éloignées environ de ſept jours les unes des aûtres, ont donné lieu à ce partage des *ſemaines.* En effèt les Aſſyriens, les Égyptiens, & preſque tous les Orientaux ſe ſont toujours ſèrvis de *ſemaines* compôſées de ſept jours. Cet uſage ne s'eſt établi en Occident qu'avec le Chriſtianiſme. Les Romains comptoient leurs jours par neuvaines, & les Grècs par décades, ou dixaines. Les Juifs diviſoient auſſi le tems par *ſemaines*; mais par un aûtre principe que les autres peuples d'Orient. C'étoit Dieu lui-même qui leur avoit ordonné de travailler pendant ſix jours, & de ſe repoſer le ſeptiéme: afin de leur imprimer plus fortement, par cet ordre pèrpétuel, la mémoire de la création, qui s'étoit faite en ſix jours; Dieu s'étant repoſé le ſeptiéme. Ils comptoient les jours de la *ſemaine* ſelon leur ordre, & leur rang à l'égard du Sabbat: le lendemain du Sabbat s'appelle le premier Sabbat: & ainſi pour les jours ſuivans, excepté le ſixiéme qu'ils nommoient autrement *Paraſceve*, ou préparation au Sabbat. Quoi qu'on en diſe, l'uſage des peuples de l'Orient pourroit bien être un reſte de la tradition de la création, qu'ils auroient conſèrvée, comme bien d'aûtres. Grotius en convient dans ſon Traité de la vérité de la Religion, L. I. & prouve que non ſeulement dans l'Orient, mais que chez les Grècs, les Itales, les Celtes, les Sclaves, les Romains, les jours étoient partagez en *ſemaines*, & que le 7e étoit en vénération. Cela ſe voit dans Joſeph, *Adv. Apionem II.* Philon dans ſon Livre de la Création. Clement Aléxandrin, *Strom. L. V.* Helmoldus, L. I. C. 84. Philoſtrate, L. III. C. 13. Dion, L. XXXIII. Tibulle, Lucien, Homère, Callimaque, Ariſtobule dans Euſébe, L. XIII. C. 12. Théophile d'Antioche, L. II. *Ad Autolycum.* Suétone dans la vie de Tibère, C. 32. Iſidore. L. V. C. 30. & 32. Hérodote, L. II. diſent que cette coutume étoit très ancienne, & qu'elle venoit des Égyptiens. Les Païens avoient donné aux ſept jours de la *ſemaine*, le nom des ſept planétes. Les Chrétiens ont conſèrvé les mêmes noms, un peu corrompus; excepté le Dimanche, qui étoit le jour du Soleil. Sans doute que leur jour de chaque *ſemaine* a pris le nom de la planete ſous la domination de laquelle il étoit: le Lundi eſt le jour de la Lune, parce que la Lune y préſide, ſelon les Aſtrologues. Il eſt vrai, que l'ordre que les planétes ſuivent dans la *ſemaine*, a peu de raport à celui qu'elles obſervent dans le ciel, & que leur rang, pour chaque jour, eſt fort différent de l'ordre & de la ſituation de leurs orbes. Ainſi Jupitèr qui préſide au Jeudi, devroit marcher immédiatement aprés le Samedi, le jour de Saturne, puiſqu'il eſt dans le ciel immédiatement au-deſſous de Saturne. La raiſon pour laquelle les noms des jours de la ſemaine, ne tiennent pas l'ordre que les planétes tiennent dans le ciel, c'eſt que les Aſtrologues prétendent, quoique ſans aucun fondement, que cet ordre eſt fondé ſur le pouvoir que chaque planéte a ſur chaque heure du jour, en commençant à midi. Pour cela ils ont diviſé un cèrcle en ſept parties égales pour les ſept planétes, qu'ils ont jointes par des lignes droites de trois en trois à droit & à gauche. Par exemple la ligne qui eſt tirée du Soleil, qui marque le premier jour de la *ſemaine*, va à la Lune qui déſigne le Lundi. La ligne de la Lune va à Mars, &c. L'année a 52 *ſemaines.* On dit, l'Office de la *ſemaine* ſainte: elle ſe nommoit autrefois la *Semaine peineuſe.* Faire ſa *ſemaine*, c'eſt faire l'Office pendant une *ſemaine.* La *Semaine* de du Bartas eſt un Poëme, contenant l'ouvrage de la Création. On compte des *ſemaines* d'années, au lieu de *ſemaines* de jours, pour trouver l'accompliſſement de la Prophétie de Daniel.

Ce mot vient de *ſeptimana*, comme *ſemainier*, vient de *ſeptimanarius.*

SEMAINE-SAINTE. C'eſt la dèrniere Semaine de Carême, où l'on célébre le myſtères de la Paſſion de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST. *Hebdomas ſancta.* On l'appelle auſſi la grande *ſemaine. Hebdomas magna.* L'antiquité de ſon inſtitution eſt ſi grande, que les Proteſtans raiſonnables conviennent eux-mêmes qu'il faut la raporter aux Apôtres. Ils conviennent encore que la pratique en a toujours été univèrſelle dans toutes les Égliſes. Tous les jours de cette *ſemaine* étoient comme des Fêtes, on n'y travailloit point, on n'y rendoit point la Juſtice, on délivroit même ſouvent les priſonniers, on s'aſſembloit chaque jour de cette *ſemaine* dans les Égliſes. On s'abſtenoit des plaiſirs même pèrmis, on ne ſe donnoit pas même le baiſer de paix. On pratiquoit pluſieurs ſortes de mortifications, comme de coucher ſur la dure, des veilles, des prières, un jeune plus rigoureux & plus exact que dans tout le reſte du Carême, que tout le monde obſervoit, & même les Empereurs.

SEMAINIER, IÈRE. Religieux, ou Religieuſe, ou Chanoine, qui a le ſoin de faire l'Office pendant la ſemaine, & qui doit aſſiſter à toutes les heures. *Hebdomadarius.* C'eſt le *Semainier* qui commence, & qui finit l'Office. C'eſt le plus ſouvent le *Semainier* qui confère les Bénéfices vacans pendant ſa ſemaine. L'Évêque *ſemainier.* FLEURY.

SÉMAK. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une Conſtellation que les Arabes appellent encore *Alſemak, Al-Rameh, le Sémak*, qui porte une lance. C'eſt l'*Arcturus* des Grècs & des Latins. Il y a encore un autre *Sémak*, auquel on donne l'épithéte d'Aazal, c'eſt-à-dire, déſarmé. C'eſt ce que nous appellons *ſpica Virginis*, de même, & les Aſtronomes Arabes *Sunbula.* D'HERBELOT.

SÉMAQUE. ſ. f. Vaiſſeau à un mât qui navigue dans les rivières de Hollande, & qui ſèrt à alléger les grôs vaiſſeaux. *Navis unius mali.*

SEMBEIN. Voyez SEMBLEIN.

SEMBIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte hérétique dont parle ſaint Auguſtin, *Her.* 24. *Sembianus, a.* Sembe, auteur de cette ſecte, condamnoit l'uſage du vin, comme mauvais de ſoi, & pèrſuadoit à ſes ſectateurs que la vigne étoit une production de Satan & de la tèrre. Il nioit la réſurrection des morts, & rejettoit toutes les Écritures de l'ancien Teſtament. *Jovet, T. I. p.* 40.

SEMBIN. Voyez SEMBLEIN.

SEMBLABLE. adj. m. & f. & ſ. Tèrme rélatif, qui ſe dit de deux choſes qui ſont pareilles, qui ſe reſſemblent, qui ſont de même nature, de même qualité, qui ont une entière conformité, qu'on pourroit prendre l'une pour l'autre. *Similis, adſimilis, conſimilis, haud abſimilis.* Ces deux jumeaux ſont fort *ſemblables*, on s'y trompe. Ces deux bas ne ſont pas *ſemblables*, on les a dépareillez. Cet accident eſt mèrveilleux, on n'a jamais rien vû de *ſemblable.* Cet homme eſt ſi farouche, qu'il eſt ſeul *ſemblable* à ſoi, qu'il n'a pas ſon *ſemblable.* Je vous donnerai pluſieurs loix en cas *ſemblable.* On dira de vous le *ſemblable.* Dieu vous rendra le *ſemblable.*

En Géométrie, on dit que deux triangles ſont *ſemblables*, quand ils ont les angles répondant l'un à l'autre, égaux, quoique leurs côtez ſoient infiniment plus grands, & ſimplement proportionnels. *Triangula paralleli.*

SEMBLABLE, ſe dit quelquefois abſolument & oratoirement, pour commencer une comparaiſon. *Similiter, pariter, ad inſtar. Semblable* à ces feux nocturnes qui ne nous éclairent que pour nous pèrdre.

On dit proverbialement, Chacun aime ſon *ſemblable. Quiſque diligit ſibi ſimilem; par paremque querit.* La conſolation des malheureux eſt d'avoir des *ſemblables.*

SEMBLABLEMENT. adv. D'une manière ſemblable, ou pareille: & ſèrt quelquefois de tranſition. *Similiter, itidem, pariter, æquè, peræquè. Semblablement* je puis dire, &c. Il vieillit fort.

SEMBLABLETÉ. Vieux ſ. f. Reſſemblance. BOREL. *Similitudo.*

SEMBLANCE. ſ. f. Qualité d'une choſe qui reſſemble, qui eſt faite de même. *Similitudo, ſpecies, effigies, ſimulacrum.* L'Écriture dit que Dieu a créé l'homme à ſon image & *ſemblance. Geneſ.* 1. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe. En toute autre, il faut dire *reſſemblance.* Et on le dit aujourd'hui même dans cette phraſe de l'Écriture.

Paſſerat fut un Dieu, ſous humaine ſemblance,
Qui vit naître & mourir les Muſes dans la France.
RÉGNIER.

SEMBLANT. ſ. m. Feinte; apparence, le plus ſouvent trompeuſe. *Fictio, ſimulatio, fraus mentis, deceptio, diſſimulatio.* Les hypocrites ne ſont pas dévots, ils n'en font que le *ſemblant*; ils ont un beau *ſemblant*, une belle apparence. On eſt ſouvent la duppe d'un beau *ſemblant* d'amitié. Les coquettes font *ſemblant* d'aimer, elles ne veulent que l'honneur d'avoir des amans. On ne fait *ſemblant* d'aimer la vèrtu, que pour s'en faire un mérite dans le monde. BELL. Il faut éviter tout ce qui fait *ſemblant* d'avoir de l'eſprit. LE CH. DE M. Pèrſonne n'étoit pèrſuadé que l'Empereur Claude eût aſſez d'eſprit, pour faire *ſemblant* de n'en avoir point. TILL. Un hypocrite a les déhors de la vèrtu, & fait *ſemblant* d'être homme de bien. LA PL.

Non, vous dis-je, on devroit châtier ſans pitié,
Le commerce honteux de ſemblant *d'amitié.* MOL.

On dit, ne faire *ſemblant* de rien; pour dire, diſſimuler, ſe con-

duire enſorte, qu'on ne puiſſe connoître le deſſein que l'on a. *Diſſimulare, connivere.* Si vous voulez réüſſir dans cette entrepriſe, ne faites *ſemblant* de rien. Obſervez tout ce qui ſe paſſe, ſans faire *ſemblant* de rien.

SEMBLANT. S'eſt dit autrefois pour mine. *Facies, vultus.* Gaces Brulez, ſelon du Verdier, en ſa Bibliothéque,

Madame, s'il ne vous fut griez,
Faſſiez-moy autre ſemblant,
Comme vos faire my ſoliez. BOREL.

SEMBLEIN, ou SEMBIN, ou SEMBEIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Similinus, Similianus.* Grégoire de Tours parle de ſaint *Semblin*, *L. De Gloria Mart. C.* 60. Saint *Semblein*, fut Évêque de Nantes. On n'a pas ſujet de croire que ſaint Similien, que nous appellons vulgairement ſaint *Semblein*, ou ſaint *Sembin*, ait été cet Évêque de Nantes, qui dans les Actes de ſaint Donatien & de ſaint Rogatien martyrs, eſt accuſé d'avoir pris la fuite durant la perſécution de Maximien Hèrcules dans les Gaules. BAILLET, 16e. *de Juin.* Le Père Henſchenius, *Act. Sanct Jun. T. III. p.* 42, 43, remarque qu'il n'y a pas un mot de ſaint *Sembein*, dans les Actes de ſaint Donatien & de ſaint Rogatien, & refute la Sauſſaye & le Grand; qui diſent que ſaint *Sembein* batiſa ces Saints, & qu'il les enſevelit après leur martyre.

SEMBLER. v. act. Paroître d'une cèrtaine manière; fraper les ſens, l'imagination ou l'eſprit, pour lui faire connoître les chôſes d'une telle ou telle manière, tantôt fauſſe, tantot vraie. *Videri, apparere.* Il nous *ſemble* que c'eſt le ſoleil qui tourne, & c'eſt en éffèt la tèrre. Il m'a *ſemblé* le voir en ſonge. Ce malade eſt dégoûté, rien ne lui *ſemble* bon.

SEMBLER, ſe dit ordinairement à l'impèrſonnel. Il veut le vèrbe qui ſuit tantôt à l'infinitif, & tantôt à l'indicatif en prenant un *que. Expedit, neceſſarium eſt, ut.* Il *ſemble* qu'il eſt néceſſaire de tems en tems de remettre les bons livres en uſage. ABLANC. C'eſt un mot dont il *ſemble* que l'on ne ſe peut paſſer. VAUG. REM. Il *ſemble* à un yvrogne que tout tourne. Il me *ſemble* que j'ai dîné, quand je le voi.

Ménage dérive ce mot du Latin *ſimulare*, qu'on a dit en cette ſignification.

SEMBLER, ſe dit auſſi de l'action, de la mine d'une pèrſonne. *Apparere, videri.* Il *ſemble* à le voir, au geſte, aux paroles de cet homme-là, que ce ſoit grand chôſe, & ce n'eſt rien. Il *ſemble* fou, & cependant il eſt ſage. Vous me *ſemblez* tout penſif, qu'avez-vous?

SEMBLER, ſe dit auſſi en parlant d'un avis, d'un jugement qu'on a dans la penſée. *Putare, arbitrari, exiſtimare.* Un ſage Philoſophe n'affirme jamais poſitivement qu'une chôſe eſt; mais il dit qu'il lui *ſemble*. Cela eſt, ce me *ſemble*, vrai: que vous en *ſemble*? Voyez ſur cela le mot de SCÉPTIQUE. On dit au Palais, Sauf à lui à ſe pourvoir comme bon lui *ſemblera*. Les Apôtres diſoient auſſi, Il a *ſemblé* bon au Saint-Eſprit, & à nous; *Act.* 15. 28. On dit prövèrbialement:

Boire & manger, coucher enſemble,
C'eſt mariage, ce me ſemble.

SÊME. Vieux adjectif de nombre, Sixiême. Pèrceval. BOREL. *Sextus, a.*

SEME. En Anjou, c'eſt un ſèrvice de ſept jours pour les morts; de Semaine & *Septimania.* BOREL.

SEMÉE. ſ. f. C'eſt un devoir, qui conſiſte à donner à un Seigneur une partie d'un animal pris à la chaſſe, comme le quartier de devant d'un ſanglier, & le quartier de dèrrière d'un cèrf. *Jus ferendi partem è fera venatione capta.*

SÉMELLE. ſ. f. Partie de la chauſſure, qui eſt ſous le piéd. *Calcei ſolea.* Les éſcarpins n'ont qu'une ſimple *ſemelle*. Les groſſes bottes ont trois *ſemelles*. On garnit les bas avec des *ſemelles* de drap, de treillis, de ſoie. Les chauſſons de tripot ont des *ſemelles* de feutre. *Solea compactilis.* On a auſſi des *ſemelles* de crin qu'on met dans les ſoulie s pour les emplir, pour les tenir ſécs. Ce mot vient de *ſapella*, diminutif de *ſapa*, d'où vient auſſi *ſabot*, *ſaper*, & *ſavatte*. MÉN.

SEMELLE, eſt auſſi une méſure de la grandeur du piéd, comme on dit *palme* à l'égard de la main. *Pes.* Il a ſauté tant de *ſemelles*. Les joueurs de boules meſurent les diſtances en comptant les *ſemelles*.

SEMELLE, eſt auſſi une ſorte de pain d'épice fort plat qui a la figure d'une *ſemelle*. *Cruſtula mellita ad modum ſolea formata.*

SEMELLE, en tèrmes de Monnoie, ſe dit lorſque les Éſſayeurs battent ſur le ſas le bouton d'or ou d'argent qu'on leur a donné à éſſayer, & qu'ils le rendent plat & mince comme une *ſemelle*. *Solea vel lamella argentea.*

SEMELLE, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois ſous une potence, qui aide à ſoutenir des poûtres, quand le mur n'eſt pas aſſez fort. On appelle auſſi *ſemelle*, des tirans qui ne ſont pas ſi épais qu'à l'ordinaire, lorſqu'ils n'ont pas beſoin de ſuporter des ſolives, ni des planchers. *Fulcimen.* Daviler la définit une éſpéce de tirant fait d'une plate-forme, où ſont aſſemblez les piéds de la fèrme d'un comble, pour en empêcher l'écartement. En Latin *Catena. Semelle* d'étaye, piéce de bois couchée à plat ſous le piéd d'une étaye, d'un chevalement, ou d'un poinçal. DAVILER.

SEMELLE, dans l'Artillerie, eſt une planche de bois aſſez épaiſſe qui ſe place entre les deux flaſques d'un affût, & ſur laquelle la piéce de canon repoſe. *Cuneus.*

SEMELLE, en tèrmes de Marine, ſe dit des planches taillées en *ſemelle* de ſoulier, qui ſèrvent à aller à la bouline à quelques vaiſſeaux, comme aux heux & aux belandes, & qui les empêchent de dériver. *Ala applicatiles.* On le dit auſſi des planches ou piéces de bois qui font le pourtour du fond d'un batteau, & qui ſervent à en couturer le rubord.

On appelle prövèrbialement un Gentilhomme à ſimple *ſemelle*, celui dont la nobleſſe eſt douteuſe: ce qu'on dit auſſi de toute autre pèrſonne qui eſt peu conſidérable dans ſa profeſſion. *Nobilis infimæ ſortis, vel ſpeciei.* On dit que les compagnons de métier vont battre la *ſemelle*, quand ils vont à piéd, & de ville en ville, pour chèrcher maitre & à travailler.

SEMENCE. ſ. f. Matière diſpoſée par la Nature pour multiplier les éſpéces, pour engendrer ſon ſemblable. *Semen.* La prévoyante Nature a donné à chaque chôſe ſa *ſemence*, même bien au-delà des beſoins. Les Phyſiciens prétendent que tous les métaux & les minéraux ont chacun leur *ſemence* dans leur propre mine; que toutes les plantes & les moindres inſectes viennent auſſi de leur propre *ſemence*. Les hommes & les animaux naiſſent d'une *ſemence* prolifique & bien conditionnée, reçûë dans un vaiſſeau convenable. Les Médecins définiſſent la *ſemence*, un corps humide, chaud, écumeux & blanc, fait dans les teſticules, de quelques parties du ſang & des éſprits pour la parfaite génération de l'animal. Les Anciens l'ont définie un éxcrément benin de la troiſiéme coction provenant des reſtes de la dèrnière nourriture. En la Loi Moſaïque on ſéparoit du commèrce des autres hommes, ceux qui avoient un flux de *ſemence*.

SEMENCE, ſe dit particulièrement du plus beau grain qu'on choiſit pour mettre en tèrre, afin qu'il en produiſe d'autre. *Purum putumque granum.* Si-tôt que la moiſſon eſt faite, on commence à battre les *ſemences*. On ne ſçauroit avoir de trop beau grain pour employer aux *ſemences*, car les blez biſent toujours. On ne peut faire de *ſemence* que du blé nouveau. Quand on dépoſſède un Fèrmier avant la récolte, il lui faut rembouſer ſes labeurs & *ſemences*. Un arpent de Paris contient environ un ſeptier de *ſemence*.

On appelle les quatre *ſemences* froides, celle de courge, de citrouille, de melon & de concombre. *Quatuor ſemina refrigerantia.* Et les quatre *ſemences* chaudes, celles d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi. *Quatuor ſemina calefacientia.*

Les Orfèvres appellent *ſemence* de pèrles, des pèrles fort menuës qu'on vend au poids. *Semen margaritarum.*

SEMENCE DES MÉTAUX. Tèrme de Philoſophie hèrmétique; c'eſt le mèrcure univèrſel de la nature, dont le mèrcure des Sages eſt un abrégé, qui contient en ſoi toute la nature: Car la *ſemence* ou le gèrme eſt une coagulation en abrégé très parfait du plus pur qui conſtituë l'individu, & qui le fait paroître tel qu'il eſt dans ſa première production; & le mèrcure ou ſemence univèrſelle eſt un diſſolvant univèrſel, ainſi appellé à cauſe de ſon univèrſalité. La *ſemence des métaux* eſt proprement leur chaud inné, c'eſt-à-dire, le feu enclos dans l'humide radical. Dans les mixtes, nulle *ſemence* ne peut être appellée véritablement froide, quoiqu'en apparence & éxtérieurement elle ſemble l'être: Car la chaleur eſt le ſeul artiſte de l'éxtenſion & nourriture du mixte, & la continuation ou durée de cette chaleur lui ſèrt de vie; comme l'humeur huileuſe des mêmes *ſemences* le témoigne. DICT. HÈRM.

SEMENCE, ſe dit figurément en Morale, de la cauſe des guèrres, des diſſentions des procès, du principe des bonnes, ou des mauvaiſes actions. *Seminarium, cauſa, fons, origo diſcordiarum.* Les formalitez établies en ſi grand nombre, ſont des *ſemences* de procès. Les clauſes nombreuſes des traitez ſont des *ſemences* de guèrre. La victoire n'eſt pour toi qu'une *ſemence* d'une nouvelle guèrre. VAUG. Étouffer les *ſemences* d'une nouvelle révolte. ABLANC. Les héréſies ſont des *ſemences* de ſéditions. Les partages inégaux ſont des *ſemences* de diſcorde, de jalouſie dans les familles. C'eſt un tel Philoſophe qui a jetté les premières *ſemences* de cette doctrine. On jette d'ordinaire dans le cœur des enfans des *ſemences* d'ambition qui ne croiſſent que trop avec l'âge. FLÉCH. Elle voyoit gèrmer & croître ces *ſemences* de

gloire

gloire, & de vèrtu qu'elle avoit jettées dans le cœur de ſon fils. ID. Le ſang des Martyrs a été la *ſemence* de l'Egliſe. *Sanguis Martyrum ſemen eſt Chriſtianorum.*

SEMENCE, ſe dit auſſi de la parole de Dieu, de la prédication de l'Évangile, qui eſt appellée la *ſemence* incorruptible de notre régénération. *Semen eſt verbum Dei.* Parceque c'eſt par ſon moyen que le Saint-Eſprit engendre la foi & la ſainteté dans les cœurs.

SEMENCINE. ſ. f. Semence menuë, oblongue, vèrdâtre, d'une ôdeur déſagréable, d'un goût amer & aſſez aromatique; elle vient de Pèrſe. La plante qui la porte, a les feuilles fort petites, & croît dans les prez au Royaume de Boutan. En Latin *Semen contra vermes*, ou *ſemen ſantonicum*. Cette ſemence eſt propre pour faire mourir les vèrs, & pour abattre les vapeurs.

SEMENDRIA. ſ. f. SENDEROW, SMIDEROW, SPLENDEROBI. ſſ. mm. Noms propres d'une ville de la Turquie, en Europe. *Semendria, Samandria, Smiderovia, Splenderobis, Senderobis.* Elle eſt dans la Sèrvie ſur le Danube, à dix lieuës au-deſſous de Belgarde. On prend *Semendria* pour l'ancienne *Singidunum*, ville de la Mœſie ſupérieure. Elle a été Épiſcopale, capitale de la Sèrvie, & le ſiége de ſes Déſpotes. Elle eſt aujourd'hui capitale d'un Sangiacat, & défenduë par une bonne citadelle. Les Allemans la prirent l'an 1688. & ils la pèrdirent de nouveau l'an 1690.

SÉMENTINES. adj. f. & plur. Les fêtes ou les féries *Sémentines* étoient des fêtes que les Romains faiſoient tous les ans, pour obtenir de bonnes ſemailles. *Sementina feria.* Elles ſe faiſoient dans le temple de la tèrre, où l'on faiſoit des ſacrifices à la tèrre & à Cérès. Elles ſe faiſoient au mois de Janvier pour l'ordinaire. Car il paroît par Macrobe, *L. I. C.* 16, que c'étoit une fête mobile. Voyez Varron, *L. V. De Ling. Lat.* & Ovide, *Faſt. L. I. v.* 657.

SEMER. v. act. Mettre de la ſemence en tèrre pour la faire multiplier. *Seminare, ſerere.* On *ſeme* les grands blez en automne, comme le ſeigle & le froment ſur des tèrres qui ont trois labours. On *ſeme* les petits blez en Mars & en Avril, comme l'avoine, orge, pois & veſſe. On *ſeme* en divèrs tems les graines dans les jardins pour faire venir des fleurs & des fruits, comme melons, concombres, œillèts, piéds d'alouette, &c. Il ne faut *ſemer* ni trop dru, ni trop au large. Il faut *ſemer* avant que de recueillir, avant que d'avoir la récompenſe de ſes travaux. Les champignons viennent ſans *ſemer*.

SEMER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Semer* ſur l'arène, *ſemer* en tèrre ingrate; pour dire, donner des inſtructions, faire des remontrances à des gens qui n'en profitent point, faire du bien à des ingrats qui rendent le mal pour le bien. *Ingrato ſolo mandare.*

SEMER, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Répandre, divulguer. *Diſſeminare, ſpargere. Semer* des héréſies, de mauvais bruits, des calomnies. *Semer* la zizanie, la diſſention entre parens; pour dire, mettre la diſcorde dans une famille. C'eſt une des miſéricordes de Dieu de *ſemer* des amèrtumes & des dégoûts parmi les douceurs trompeuſes du monde. NIC. On ſe fait un art de ſe retirer du monde, quand l'âge commence à réfroidir les paſſions, & à *ſemer* des rides ſur le viſage. FLÉCH. *Semer* des fleurettes. M SCUD. *Semons*, plantons, arroſons ſans nous rébuter; mais n'attendons que du ciel cette ſecrète vèrtu, qui peut faire pouſſer & croître. PELISS.

Et comme il n'a ſemé qu'épouvante & qu'horreur,
Il n'en recueille enfin que trouble & que terreur. CORN.

SEMER, ſignifie auſſi, diſtribuer ſecrétement, & ſous main quelque chôſe. *Dispergere, ſpargere occulte.* Les Chefs des ſéditieux *ſemoient* ſecrétement de l'argent parmi le peuple, parmi les ſoldats, pour les éxciter à la révolte; ils *ſement* des libelles, des manifeſtes contre les Puiſſances.

SEMER, ſignifie quelquefois ſimplement, Répandre. *Diſpergere.* Il *ſemoit* ſon argent le long du chemin, ſans s'en appercevoir. On *ſeme* des marques ſur un chemin difficile, pour le reconnoître. A la guèrre on *ſeme* des chauſſetrapes dans les lieux où il doit paſſer de la cavalerie ennemie. Ils *ſemoient* des roſes ſur le chemin de la belle. VOIT.

On dit auſſi dans le même ſens, *Semer* un bruit, *ſemer* une nouvelle,

Déja de leur abord la nouvelle eſt ſemée. RACIN.

On dit provèrbialement, que la crainte des pigeons n'empêche pas de *ſemer*; pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer d'entreprendre une affaire, quoiqu'il y ait quelque inconvenient à apprehender. On dit auſſi, Il faut *ſemer* pour recueillir, ou avant que de recueillir; pour dire, qu'on ne doit point eſpérer de recompenſe, avant que d'avoir travaillé. *Nec ſeritur, nec metitur.*

SEMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Satus, diſſeminatus, ſparſus, diſperſus.* Blé *ſemé*. Graine *ſemée*. Il ſe dit auſſi au figuré pour ſignifier, Plein, rempli. La cotte d'armes du Roi Jean étoit toute *ſemée* de fleurs de lis d'or. AD. DE CHOISI. Le joug étoit tout *ſemé* de pièrreries. VAUG.

SEMÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des meubles dont un Écu eſt chargé, tant plein que vuide, en un nombre incèrtain, & dont quelques parties ſortent de ſes extrémitez. *Satus, diſſeminatus, ſparſus, ornatus.* Un Écu *fleurdeliſé*, ſe dit de celui qui eſt *ſemé* de fleurs-de-lis ſans nombre. Ce fut au Sacre de Philippe Auguſte qu'on commença de *ſemer* de fleurs-de-lis tous les ornemens d'Égliſe qui ſèrvirent en cette cérémonie.

SEMÉ, ÉE, en tèrme de chaſſe, ſe dit de la tête du cèrf. On dit qu'une tête de cèrf eſt bien *ſemée*, lorſque les deux pèrches de ſa ramure ſont également chevillées. *Cornua cervi aque ramoſa, ramis paribus inſtructa.*

On dit provèrbialement, que l'argent eſt clair *ſemé* chez quelqu'un; pour dire, qu'il en a fort peu. *Rarus, infrequens.*

SEMÈRRE. ſ. m. Vieux mot. Semeur. BOREL. *Sator, ſeminans.*

SEMERON. Voyez SAMARIE. C'eſt la même chôſe.

SEMESTRE. adj. m. Tems de ſix mois. *Semeſtrium, ſemeſtre ſpatium.* Les accouchemens *ſemeſtres* ou au bout de ſix mois ſont que l'enfant ne peut pas vivre. En ce ſens il n'eſt en uſage qu'en Médecine.

SEMESTRE, ſe dit auſſi de la moitié de l'année, pendant laquelle la moitié d'une Compagnie s'aſſemble, pour tenir la ſéance alternativement. *Semeſtris conſeſſus.* La Chambre des Comptes, la Cour des Monnoies, eſt une Compagnie *ſemeſtre*; tous les Officiers y ſont *ſemeſtres*: Le Parlement de Mèts eſt *ſemeſtre*. Celui de Brétagne eſt auſſi *ſemeſtre*. Dans le Conſeil d'État il y a douze Conſeillers d'État qui ſont *ſemeſtres*. On prend une charge *ſemeſtre* pour ſe répoſer ſix mois durant. Henri II. fit le Parlement de Paris *ſemeſtre*; mais ce *ſemeſtre* fut ſupprimé au bout de trois ans. Le Grand-Conſeil eſt *ſemeſtre*.

SEMESTRE, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit non ſeulement du tems que ſervent les Officiers, mais encore des Officiers mêmes *Miniſtri Semeſtres*. La plupart des *ſemeſtres* commence en Janvier, & en Juillet, comme celui de la Chambre des Comptes; de la Cour des Monnoies, & celui du Grand-Conſeil. On les appelle *ſemeſtre* d'été, & *ſemeſtre* d'hivèr. Le premier Préſident & le Procureur Général, ſèrvent pendant les deux *ſemeſtres* au Grand-Conſeil. Il eſt en *ſemeſtre*, hors de *ſemeſtre*. On aſſemble éxtraordinairement quelquefois les deux *ſemeſtres* au Parlement de Bretagne. On appelle le *ſemeſtre* d'Anjou, les charges d'un *ſemeſtre* qui ne ſont pas affectées à ceux de la Province.

SEMEUR. ſ. m. Laboureur qui ſème. *Sator, ſeminator.* Il y a dans l'Évangile la parabole du *Semeur*. C'eſt un eſprit brouillon, un *ſemeur* de querelles.

SEMEUR EN AUXOIS, ou SEMUR. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Semurium, Senemurium.* Elle eſt dans le Duché de Bourgogne, ſur l'Armançon, à douze lieuës d'Autun du coté du nord. MATY.

SEMEUR EN BRIENOIS. Nom d'une petite ville du Duché de Bourgogne, en France. *Semurium.* Elle eſt aux confins du Beaujolois, à une lieuë de la Loire, & à quatorze d'Autun, vèrs le midi. ID.

SÉMI. Mot pris du Latin & qui ſignifie, Demi; mais qui n'eſt en uſage que lorſqu'il eſt joint à un autre mot. Voyez-en des éxemples plus bas. Outre les compoſez de *ſemi* que l'on marquera ici, on en forme tous les jours d'autres du même mot, & l'on en peut former une infinité de ſemblables. Il y a pourtant d'habiles gens qui veulent qu'on diſe en François *demi* & non pas *ſémi*. Le P. Bouhours ne pouvoit ſouffrir *Sémi*-Ariens, *Sémi*-Pélagiens, &c. il vouloit qu'on dit Demi-Ariens, Demi-Pélagiens, &c.

En Muſique, *ſémi* a trois uſages, 1°. Ajoutée à quelques notes elle marque une diminution de la moitié de leur valeur préciſément. 2°. Jointe avec les noms des intervalles elle marque une diminution, non de leur moitié, mais d'un demi ton mineur ou quatre comma ſur toute leur étenduë. 3°. Elle ſignifie auſſi ſouvent une imperfection, par éxemple, *ſemicircolo* ou *circolo mezzo*, ſignifie un demi-cèrcle, ou un cèrcle imparfait, qui eſt la marque du tems imparfait ou meſure à deux tems, au lieu que le cèrcle parfait étant un ſigne de pèrfection, marque la meſure à trois tems. BROSSARD. En ce dèrnier ſens, on ne ſe ſèrt point de *ſémi* en François, mais de demi.

SÉMI-ARIEN, ENNE. ſ. m. & f. Demi-Arien. Nom de ſecte hérétique. *Semi-Arianus.* Les *Sémi-Ariens* étoient une branche des Ariens. Voyez DEMI-ARIEN, T. II. p. 621. Comme ils n'ont point d'autorité légitime qui les réüniſſe, il ſe diviſent en une infinité de divèrſes branches d'Ariens, ou *Sémi-Ariens*,

conus dans la ſuite tantôt ſous un nom, tantôt ſous un aûtre, Eunomiens, Photiniens, Acaciens &c. ſelon que quelqu'un éclate dans ces mauvais partis. PÉLISS.

SÉMIAXIAIRE. ſ. m. & f. *Semiaxiarius*, *a*. Les Payens donnoient autrefois ce nom aux Chrétiens, parcequ'ils bruloient les Martyrs attachez à un poteau fait de la moitié d'un eſſieu de char. Voyez Macri.

SÉMI-BRÉVE. ſ. f. Tèrme de Muſique. *Semi-brevis*. C'eſt une note blanche figurée en quarré, ſans queuë, qui eſt pôſée ſur ſes angles ou en loſenge, qui vaut une meſure. La *ſémi-bréve* vaut ordinairement la moitié d'une bréve ou quarrée. BROSSARD.

SÉMI-DIAPENTE. ſ. m. Tèrme de Muſique qui veut dire une quinte diminuée qu'on nomme communément en Italien *falſa quinta*, & en François *fauſſe quinte*. BROSSARD.

SÉMI-DIAPASON. ſ. m. ou Diapaſon diminué. Tèrme de Muſique, qui veut dire, une octave diminuée d'un ſémiton mineur, ou de quatre comma.

SÉMI-DIATESSARON. ſ. m. Tèrme de Muſique, c'eſt la quarte diminuée, que quelques-uns appellent auſſi fauſſe quarte. BROSSARD.

SÉMI-DOUBLE. adj. m. & f. Tèrme de Bréviaire, qui ſe dit de l'office & des fêtes qui ſe célébrent avec moins de ſolemnité que les doubles, mais plus grande que les ſimples. *Semiduplex*. L'office *ſémi-double* a les premières & ſecondes vêpres, & neuf leçons aux matines, mais on ne redouble pas les antiennes. L'office *ſémi-double* ſe fait les Dimanches & dans les octaves, & dans les fêtes qui ſont marquées dans le Calendrier pour *ſémi-doubles*.

SÉMIGALLE, SÉMIGALLE. ſ. f. Nom propre de la partie orientale du Duché de Curlande. *Semigallia*. La rivière de Maſza Muſza la ſépare préſque entièrement de la Curlande propre; la Livonie, la Lithuanie & la Samogitie la bornent ailleurs. Ses lieux principaux ſont Mittavv capitale, Bauſke, Dobelen & Egypten. MATV.

SEMILLANT, ANTE. adj. Qui eſt remuant, éveillé, qui ne ſe peut tenir en place. *Acer*, *alacer*, *irrequietus*. Il ne ſe dit guère que des enfans qui ſont toujours en action, qui font quelque petite malice. Ce n'eſt pas un mauvais ſigne, quand les enfans ſont *ſemillans*, c'eſt une marque d'eſprit, ou de cœur. Ce mot eſt bas & populaire.

SEMILLE. R. de la Rôſe.

Si ont trop eſtrange ſemille,
Li Rois fet geſir a ſa fille. BOREL.

SEMILLEUX, EUSE. Vieux adj. Semillant, remuant.

Car t'ils ſont fel & orgueilleuz.
Dépiteux & mal ſemilleux. R. DE LA RÔSE.

Borel prétend que *ſemeur* vient de là.

SÉMILUNAIRE. Voyez SEGMOÏDAL.

SÉMI-MINIME. ſ. f. Tèrme de Muſique. Note qui ne vaut que la moitié d'une minime, ou d'une blanche à queuë. C'eſt ce qu'on nomme en François une note à queuë; ou ſimplement noire. BROSSARD.

SÉMINAIRE. ſ. m. Lieu où l'on inſtruit les jeunes Eccléſiaſtiques des devoirs, des cérémonies & des fonctions des miniſtères ſacrez; congrégation d'Eccléſiaſtiques, dont S. Auguſtin a été le premier Inſtituteur. *Seminarium*. THOMASSIN. En ce ſens *Séminaire* eſt une Maiſon de Communauté, où l'on inſtruit pour les Ordres ſacrez les pèrſonnes déſtinées à l'Egliſe, & dont les principales piéces, ſont les ſalles pour les Exèrcitans (ou plûtôt pour les Aſſemblées) & les petites chambres ou cellules où chacun ſe retîre, couche, étudie, prie en particulier. Tel eſt celui de Saint Sulpice à Paris. *Seminarium*, qui ſignifie auſſi une pépinière. Voyez Daviler. *Séminaire* ſe prend auſſi pour la Communauté, les Eccléſiaſtiques qui habitent dans ces ſortes de Maiſons. Un tel *Séminaire* eſt très-nombreux. Tout le *Séminaire* de S. Sulpice étoit à la proceſſion dans une grande modeſtie. Le Pape Pie IV, ayant établi à Rome un *Séminaire*, en conſéquence du Décret du Concile de Trente le donna aux Jéſuites par l'avis des Cardinaux, ainſi qu'il le dit dans un Bref à Charles IX, de l'an 1565. Préſque tous les Évêques ont établi des *Séminaires* dans leurs Dioceſes, aux dépens de leur Clèrgé. Les *Séminaires* ſont d'une grande utilité à l'Égliſe. Le Concile de Trente ordonne de prendre des enfans au deſſus de douze ans pour les nourrir en commun, & les inſtruire; & les rendre capables de parvenir à l'Etat Eccléſiaſtique; il eſt enjoint à chaque Égliſe Cathédrale d'avoir au moins un *Séminaire* ſous la conduite de l'Évêque. En France l'établiſſement des *Séminaires* eſt un peu différent de l'Ordonnance du Concile. On prend de jeunes gens prêts à étudier en Théologie, & à être ordonnez; ainſi les *Séminaires* ſont des Maiſons de probation, où l'on examine la vocation des Clèrcs, & où on les prépare à recevoir les Ordres. Pour la ſubſiſtance de ces *Séminaires*, l'on a fait des unions de Bénéfices, ou l'on oblige le Clèrgé du Diocèſe à contribuer à les entretenir.

SÉMINAIRE. Ce mot ſe dit auſſi parmi les Chanoines de S. Auguſtin, pour ſignifier une ſorte de Collége, où ils tiennent des penſionnaires, & enſeignent les Claſſes. *Seminarium*, *Promptuarium*, *Collegium*. Il y a deux ou trois de ces *Séminaires* aux environs de Paris, où les enfans ſont bien élevez.

Les Maiſons de la Congrégation de la Propagande, ou de la propagation de la Foi s'appellent auſſi *Séminaires*. Le plus conſidérable & le chèf de ces *Séminaires* établis pour entretenir des Eccléſiaſtiques déſtinez aux Miſſions parmi les Infidéles & les Hérétiques eſt celui de Rome, qu'on nomme Collége Apoſtolique, *Séminaire* Apoſtolique, *Séminaire* Paſtoral, *Séminaire* d'Urbain, *Séminaire* de la Propagande, ou de la Propagation de la Foi. Voyez le P. Hélyot, T. VIII. C. 12. Il y a auſſi un *Séminaire* des Grècs, un *Séminaire*, ou Collége des Maronites, & à Paris le *Séminaire* des Miſſions étrangères.

Les *Séminaires* de l'Union Chrétienne. Ce ſont des *Séminaires* de veuves & de filles vèrtueuſes, projettez par Madame de Polaillon inſtitutrice des filles de la Providence, & éxécutez après ſa mort par M. Vachet, de Romans en Dauphiné. La fin de ces *Séminaires* étoit la convèrſion des femmes hérétiques & l'inſtruction des nouvelles convèrties, à laquelle ſe conſacroient les veuves & les filles qu'on y recevoit. Le premier de ces *Séminaires* fut établi à Charone, puis transféré en 1685, à l'Hotel de Saint Chaumont ruë S. Denis à Paris, où il eſt encore. Leurs Réglemens furent approuvez par M. de la Brunetière qui après avoir été Archidiâcre de Paris, & l'un des Adminiſtrateurs du Diocèſe pendant la vacance du Siége, fut enſuite Évêque de Saintes; & enſuite par le Cardinal de Vendôme, Légat *à latere* en France, ſous Clement IX, comme il paroît par ſes Lettres du 15 Mai 1668.

SÉMINAIRE, ſe dit par éxtenſion des lieux où l'on apprend à bien vivre, à bien faire les fonctions de ſa profeſſion. *Seminarium*. La maiſon de cette Princeſſe eſt un *ſéminaire* de vèrtu, d'honnêteté. L'Hotel des Mouſquetaires eſt un *ſéminaire* d'Officiers. La Maiſon des *Gobelins* eſt un *ſéminaire* de bons Ouvriers en toutes ſortes de manufactures, de beaux arts.

SÉMINAL, ALE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. Spèrmatique, qui appartient à la ſemence. *Seminalis*, *ſpermaticus*. Les véſicules *ſéminales*. JOURN. DES SÇAV.

SÉMINARA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Seminaria*. Il eſt dans la Calabre Ultérieure, à une lieuë du Golfe de Gioia, & à trois lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. Les François y défirent les Eſpagnols l'an 1503. MATY.

SEMINARISTE. ſ. m. Eccléſiaſtique qui vit dans un Séminaire; qui y eſt inſtruit; ou qui inſtruit les aûtres à bien vivre dans ſa profeſſion, à en bien faire les fonctions. *Seminariſta*. Le nombre des *Séminariſtes* doit être fixe. Quoi qu'on en diſe ici, *Séminariſte* ne ſe dit point des Eccléſiaſtiques qui dans les Séminaires ſont prépoſez au gouvèrnement de la Maiſon & à l'inſtruction des aûtres. On les appelle Directeurs du Séminaire, & les *Séminariſtes* ſont ſeulement ceux qui viennent dans les Séminaires pour ſe former à l'état Eccléſiaſtique, & pour leurs études.

SÉMINIAL, ou SIMÉNIAL. adj. m. & f. Qui ſe dit du pain fait de fine fleur de farine. *Seminellus*, *è ſimila factus*. Des pains *ſéminaux*, ou *ſiméniaux*. *Seminellus*. *Panis ſimiliaceus*, *ex ſimila*; *Gracis* Σεμιδαλίτης. C'eſt ce qu'on appelle en Picardie *ſemiriaux*, ſelon la remarque de M. Du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui changent aiſément *ſe* en *che*, diſent *Chemineaux*. VIGN. DE MARV.

Ce mot vient de *ſimilia*. DU CANGE.

SÉMIOTIQUE. ſ. f. Partie de la Médecine, l'indicative. *Semiotica*. La *Sémiotique* ou l'indicative traite des ſignes & des indications des maladies. La Pathologie, la *Sémiotique*, & la Thérapeutique ſont les principales parties de la Médecine. Voyez MÉDECINE, T. III.

Ce mot qui eſt Grèc Σημειωτικὴ, vient de Σημεῖον, *ſigne*, *indice*, *indication*.

SÉMIPELAGIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom qu'on a donné autrefois, & qu'on donne même encore aujourd'hui à ceux qui gardent quelque reſte du Pélagianiſme. *Semipelagianus*, *a*. S. Proſpèr, dans une lettre écrite à S. Auguſtin, les appelle *reliquias Pelagii*. Pluſieurs ſçavans hommes qui ne ſuivoient point les ſentimens de Saint Auguſtin ſur la Grace, principalement dans les Gaules furent accuſez de *Sémipélagianiſme*; on les appella auſſi *Prestres de Marſeille*, parceque ces érreurs étoient nées dans cette ville. Caſſien qui avoit été Diacre de Conſtantinople, & qui fut enſuite Prêtre de Marſeille étoit le chèf de ces *Semipelagiens*. S. Proſpèr qui vivoit en même tems que lui, & qui l'a attaqué

attaqué d'une manière vive, a prétendu que Caſſien voulant garder je ne ſçai quel milieu entre les Pélagiens & les Orthodoxes ne s'accordoit ni avec les uns, ni avec les aûtres. Mais il s'eſt trouvé des Théologiens, amateurs des nouveautez, qui ont prétendu, que le *ſémipélagianiſme* a été une héréſie imaginaire, & que Caſſien, qui étoit Diſciple de S. Chryſoſtôme, avoit parlé comme ſon maître, & comme pluſieurs autres anciens Écrivains; & qu'ainſi on ne pouvoit pas le faire paſſer pour un novateur, quoiqu'il n'ait pas éxpliqué parfaitement, & avec aſſez d'étenduë, ce qui regarde la grace. Les *Sémipélagiens* reconnoiſſoient le péché originel avec les Orthodoxes: mais ils croyoient que la libèrté de l'homme n'avoit pas été tellement bleſſée par ce péché, qu'elle ne pût produire d'elle-même quelque choſe qui fût la cauſe que Dieu donnât plutôt ſa grace à l'un qu'à l'aûtre. Ils prétendoient que la grace qui ſauvoit les hommes ne leur étoit pas donnée ſelon la pure volonté de Dieu, mais ſelon ſa préſcience, parcequ'il prévoyoit ceux qui devoient croire en lui. Ils avouoient que la vocation à l'Évangile étoit gratuite; mais ils ajoutoient en même tems, qu'elle étoit commune à tous, parceque Dieu vouloit que tout le monde fut ſauvé; & que pour ce qui étoit de l'élection, elle dépendoit de notre pèrſévérance, enſorte que Dieu choiſiſſoit pour la vie étèrnelle ceux qui devoien pèrſévérer dans la foi.

SÉMI-PITE. ſ. f. Eſt la moitié d'une pite; le quart d'un denier. *Semiquadrans denarioli.*

SÉMI-PRÉBENDE. ſ. f. Petite Prébende dans une Egliſe, qui eſt d'un moindre revenu, & deſtinée le plus ſouvent pour des Chantres. *Semiprabenda.*

SÉMI-PREUVE. ſ. f. Eſt une preuve imparfaite. *Semiprobatio.* La dépoſition d'un ſeul témoin eſt une *ſémi preuve.* Un teſtament de mort ne fait qu'une *ſémi preuve.* Dans les cas énormes la *ſémi preuve* fait ſouvent aller à la queſtion.

SÉMIRAMI. ſ. m. Nom propre d'un paſſage des montagnes de l'Adirbéitzan. Il conduit de cette province à celle d'Erzerum, & ainſi des Etats de Pèrſe à ceux du Turc, & anciennement de la Médie à l'Aſſyrie. Il y a dans ce paſſage un chemin de cinq lieuës taillé dans le roc par les ordres de la Reine Sémiramis, comme on croit, d'où vient le nom qu'on lui donne.

SÉMI-SÉPARATISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte en Angletèrre. *Semi-ſeparatiſta.* Les *ſémi-ſéparatiſtes* s'appellent auſſi Robinſoniens, du nom de leur chèf. Voyez SÉPARATISTE.

SÉMI-TON. ſ. m. Tèrme de Muſique. La moitié d'un ton, quand il eſt diviſé en deux. Il y a un *ſémi-ton* majeur, & un *ſémi-ton* mineur. *Semitonus. Sémi-ton*, veut dire un ton dont on a retranché cinq comma, & par conſéquent un intèrvalle de cinq comma, qu'on nomme autrement *ſémi-ton majeur*, ou ſeconde mineur. On ſe ſèrt auſſi du même mot pour marquer l'autre moitié du ton, qui n'a que quatre comma d'étenduë, mais on le nomme par cette raiſon *ſémi-ton mineur*, ou ſeconde diminuée.

SEMIVULPA. ſ. m. Animal tèrreſtre qu'on voit en Afrique, qui a cela de particulier, qu'il a un ſac attaché au ſtèrnon, d'où ſes petits ſortent pour teter, & où ils rentrent après. *Semivulpa.*

SEMLYM. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Eſclavonie, en Hongrie. *Semlinum.* Il eſt ſur le Danube, un peu au deſſus du confluant de la Save, & de la ville de Belgrade. MATY.

SEMLYM. Voyez ZEMLYM.

SEMNOTHÉE. ſ. m. Nom d'une ſorte de Prêtres Gaulois, comme les Druydes; & même ſelon quelques Auteurs, ce ſont les mêmes.

Ce mot vient de Σεμνὸς, *vénérable*, & Θεὸς, *Dieu.*

SEMOIR. ſ. m. Ce qui ſèrt au Laboureur à mettre ſon grain quand il ſeme. *Satorium.* En quelque pays il eſt fait en éſpéce ſac, en d'aûtres, en éſpéce de boiſſeau.

SÉMON. ſ. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Semo.* Il ſe nommoit Semo, Sancus & Fidius. Nous en avons parlé au mot FIDIUS, *T. II. p.* 1787. Mais outre cela on donnoit le nom de *Sémon* à tous les Dieux mitoyens entre les Dieux du ciel & ceux de la tèrre, comme Priape & Vèrtumnus; & c'étoit la propre ſignification de ce mot, que l'on prétend avoir été fait de *Semi homo*, Demi-homme. Scaliger, *L. I. Lect. Auſonian. C.* 19, cite un diſtyque d'un ancien Poëte qui donne ce nom à Mèrcure.

SEMONCE. ſ. f. Prière qu'on envoie faire à des parens & amis d'aſſiſter à une noce, à un entèrrement. *Invitatio.* C'eſt un valet de Crieur qui fait la *ſemonce* d'un entèrrement. *Vocator.* Un parent ſe charge de la *ſemonce* des noces.

Ce mot eſt vieux. Il vient du Latin *ſubmonitio.* On le diſoit autrefois de toutes ſortes de convocations des pèrſonnes & des aſſemblées qui ſe faiſoient à cri public, comme pour le Ban & Arrière-ban, pour les États, & pour la comparution en Juſtice.

SEMONCE, ſe dit encore dans le ſtile burleſque, pour ſollicitation. *Invitatio.*

De tous côtez ſe trouvant aſſaillie
Elle ſe rend aux ſemonces d'amour. POËTE ANON.

SEMONCE, ſignifie auſſi, Avèrtiſſement fait par quelqu'un *qui a* autorité. Malgré toutes les *ſemonces* que ſon Curé lui a faites, *il* ne s'eſt point corrigé. *Monitum, monitio.*

SEMONDRE. v. act. Vieux mot qui ſignifie, Avèrtir, inviter. Il ne ſe dit plus qu'en fait de quelques cérémonies. *Semondre* à un entèrrement, aux noces. On envoie les Officiers de cérémonies aux Cours Souveraines pour les *ſemondre* aux Proceſſions, aux cérémonies où ils doivent aſſiſter.

Ce mot vient du Latin *ſubmonere.* NICOD. On le diſoit autrefois pour appeller à la guèrre, & il ſignifie *aſſigner.*

SEMONER, vieux vèrbe act. Prier. *Perceval.*

Et li bons Rois l'en ſemonoit.

D'où vient le mot de ſemondre. BOREL. *Rogare, précari.*

SEMONNER. Vieux vèrbe act. C'eſt auſſi appeller. BOREL. *Appellare, vocare.*

SEMONNEUR. ſ. m. Crieur d'entèrrement, qui envoye des billets par les maiſons pour convier les parens & amis d'un défunt de ſe trouver à ſon convoi, ſervice & entèrrement. *Invitator, vocator.*

SEMOTE. ſ. f. Tèrme de jardinage, qui ſe dit des choux. *Semotte* de choux, c'eſt la même choſe que brocolis, nouvelle production de choux qui donnent la ſemence, petit rejetton que produiſent les vieux choux après l'hyvèr, lorſque la nature les diſpoſe à leur vouloir faire donner leur graine. *Surculus braſſicæ* ou *crambes ſemifer.* Ces choux jettent beaucoup de *ſemottes.* Ces *ſemottes* ſont bonnes à mettre au pot. LIGER, qui appelle *ſemote* en Latin *pullus ſemifer.*

SEMOULE. ſ. f. Pâte faite avec de la plus fine farine & de l'eau, & réduite en petits grains gros comme des grains de moutarde. *Maſſa farinacea in modum vermis vel grani efformata.* Les vèrmicelli ſont faits de la même pâte formée en filets de la figure des vèrs. Voyez VÉRMICELLI.

SEMOY. ſ. m. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Semoia, Seſmarus.* Elle a ſa ſource dans le Luxembourg, près de la ville de ce nom, baigne Chini, Bouillon, Orchimont, & ſe décharge dans la Meuſe, à deux lieuës au deſſous de Charleville. MATY.

SEMPACH. ſ. m. Petite ville de la Suiſſe. *Sempachum.* Elle eſt capitale d'un Baillage du Canton de Lucèrne, & ſituée au ſeptentrion occidental de la ville de ce nom, ſur le lac de *Sempach.* ID.

SÉMPRONE. Montagne. Voyez SAMPIONE.

SEMPITÈRNEL, ELLE. adj. Qui eſt très-vieux, qui vit trop long-tems. *Sempiternus.* Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe: C'eſt une vieille *ſempiternelle*, décrépite, qui ne peut mourir.

SEMPITÈRNEL. ſ. m. Nom d'une Chevalerie. *Sempiternus.* La Compagnie des *Sempitèrnels*, eſt une Compagnie de Chevaliers de l'Ordre de la Chauſſe, qui fut établie l'an 1541. Voyez l'Abbé Juſtiniani, & le P. Hélyot, T. VIII. C. 57. p. 358.

SEMPITÈRNEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Sempitèrnel. *Vetus, ſenex.* Une ſempitèrnelle, c'eſt-à-dire, une vieille décrépite. *Satyres Chreſtiennes.* BOREL. *Anus decrepita.*

SEMPRONIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sempronius, a.* La famille *Sempronia* étoit originairement Patricienne, enſuite elle devint Plébéïenne. On trouve ſur les médailles trois branches des *Sempronius*: les Atratinus, qui demeurèrent Patriciens; les Gracques, qui furent Plébéïens; & les Pitions, dont on ne ſçait pas l'état, mais que l'on croit avoir été Plébéïens, comme les Gracques. Nous avons déja remarqué ſouvent que ces noms Latins ne changent point au pluriel; c'eſt l'uſage non ſeulement des Antiquaires, mais même de nos aûtres Auteurs. Par éxemple,

Il ſe déguiſe en vain, je lis ſur ſon viſage
Des fiers Domitius l'humeur triſte & ſauvage. RACINE.

SEMPSEN. ſ. m. Plante qu'on nomme autrement *Séſame.* Voyez SÉSAME. *Seſamum.*

SÉMY-DROIT. Tèrme de la Coutume de Touraine. C'eſt la baſſe Voirie, ou la baſſe Juſtice. Dans la rédaction de la Coutume de Touraine, qui fut faite en 1460, il y avoit *Sémy-droit*, ou *Saymi dret*, au lieu de *Sémi droit.*

SEN.

SEN. ſ. m. Nom de lieu dans la Tribu de Dan, près du rocher appellé le Rocher du ſécours. *Sen.* Voyez I. L. des Rois VII. 12.

SENAS, ou CENAS. ſ. f. Prêtreſſes d'un Dieu des Gaulois. C'étoient des Vièrges, comme les Véſtales. *Atlas major.* BOREL.

SÉNAT. ſ. m. Aſſemblée; Conſeil des plus notables habitans d'une

d'une République, qui ont part au Gouvèrnement. *Senatus, Curia, Publici ſtatus Conſilium.* Le *Sénat* de Rome a été le plus célébre. Le *Sénat* ſous la République, & pendant ſa ſplendeur n'avoit point de Juriſdiction contentieuſe. Il commettoit des Juges, tirez ou du *Sénat*, ou d'entre les Chevaliers; mais il ne s'abaiſſoit pas à juger les procès en corps. Il ordonnoit des affaires de la guèrre, nommoit ceux qui devoient commander les armées, envoyoit des Gouvèrneurs dans les provinces, manioit les finances, & diſpoſoit des revenus de l'Empire. Toute la puiſſance ſouveraine ne réſidoit pourtant pas dans le *Sénat*; il ne pouvoit élire des Magiſtrats, ni faire des loix, ni décider de la guèrre ou de la paix; mais il falloit conſulter le peuple. Ce ne fut que ſous les Empereurs que le *Sénat* commença à juger les procès. Il commettoit des Juges pour les moindres procès, & jugeoit les autres, ſur tout les criminèls, en corps, & ſouvent en préſence de l'Empereur. C'étoit pour lui faire oublier la connoiſſance des affaires d'État. Néron lui attribua auſſi le jugement des cauſes d'appel; mais cela ne dura pas: on n'en trouve aucun véſtige que dans la Novelle 62. Voyez le Traité de Paul Manuce ſur le *Sénat* Romain, celui de Jean Sarius Zamoſcius en deux Livres, celui de M. Ant. Majoragius, *De Senatu Romano*, celui de Guillaume Bellenden, intitulé: *Ciceronis Conſul, Senator, Senatuſque Romanus.* Le Tableau de l'ancien *Sénat* Romain imprimé à Paris pour la ſeconde fois en 1713.

On a donné le même nom à des Compagnies qui avoient une pareille autorité, comme le *Sénat* de Carthage. Le *Sénat* de Veniſe, de Gennes, de Chambéri. Le *Sénat* de Veniſe s'appelle auſſi *Pregadi*. Il eſt compoſé de 300 Nobles.

SÉNAT, eſt auſſi un tître d'honneur que les Avocats donnent quelquefois aux Compagnies ſouveraines. *Senatus.* On ne ſçauroit trop louer la prudence de cet auguſte *Sénat*, qui a rendu un tel arrêt. Cela ne ſe dit guère que dans le ſtile oratoire & relevé.

SÉNAT. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois pour le lieu où ſe tient l'aſſemblée. *Senatus.* Céſar fut tué dans le *Sénat*.

Le P. le Moine a dit, en parlant des tombeaux des Rois d'Égypte, enbaûmez dans les Pyramides;

De ce muet Sénat, *de cette Cour tèrrible,*
Le ſilence épouvante, & la face eſt horrible. P. LE MOINE.

Il a encore appellé *Sénat*, les aſtres & les étoiles:

Comme dans ce Palais, où les céleſtes feux
Compoſent un Sénat *roulant & lumineux.*

Ces métaphores, ſur tout la ſeconde, ne ſont point aſſez naturelles.

SÉNATEUR. ſ. m. Qui eſt membre du Sénat. *Senator.* Il y avoit deux ordres dans la Nobleſſe Romaine: celui des *Sénateurs*, & celui des Chevaliers, après quoi venoit le peuple. Romulus inſtitua les cent premiers *Sénateurs.* Quoique l'on élevât à la dignité de *Sénateurs* ceux qui avoient le plus de ſageſſe & de prudence, on eut pourtant égard dans la ſuite aux biens & aux facultez, de peur que cet honneur ne fut avili par la pauvreté. Il falloit avoir un fond de 800 mille ſeſtèrces, qui reviennent à 70, ou 80 mille francs. C'étoit le double des Chevaliers. Les *Sénateurs* qui n'avoient pas cette ſomme, étoient dégradez, & effacez du rolle des *Sénateurs* par le Cenſeur. On choiſiſſoit d'ordinaire les *Sénateurs* dans l'Ordre des Chavaliers, ou entre ceux qui avoient géré ces grandes Magiſtratures. Au commencement on ne prenoit les Magiſtrats que de l'Ordre des *Sénateurs*; c'eſt pourquoi Tacite appelle le Sénat, le *ſéminaire de toutes les dignitez.* Mais depuis que les Magiſtratures eurent été communiquées au peuple, on tiroit auſſi les *Sénateurs* d'entre ceux qui avoient été Magiſtrats & auparavant plébéïens. Les enfans des *Sénateurs* avoient entrée au Sénat à l'âge de 17 ans. Les *Sénateurs* menoient leurs enfans au Sénat pour les former de bonne heure aux affaires. Toute la puiſſance publique ne réſidoit pas dans le Sénat; il ne pouvoit élire les Magiſtrats, ni faire des loix, ni décider de la guèrre, ou de la paix: il falloit conſulter le peuple. Mais il avoit le ſoin de la guèrre, le maniment des finances, d'envoyer des Gouvèrneurs dans les provinces, & recevoir les Ambaſſadeurs. On conjecture que Tullius ajoûta cent *Sénateurs*, qui furent appellez, *Patres majorum gentium*, pour les diſtinguer des cent autres créez par Tarquin l'ancien, & qui furent nommez *Patres minorum gentium.* Le nombre des *Sénateurs* n'étoit pas fixé. Ils étoient 600 du tems de Gracchus. Pendant les guèrres civiles ils furent réduits à 300. Jules Céſar les augmenta juſqu'à 800, ou 900; & Auguſte les réduiſit à 600. Le Sénat s'aſſembloit à cèrtains jours reglez: aux Calendes, aux Ides & aux Nones. Les Conſuls y préſidoient. On ne pouvoit être *Sénateur* qu'à l'âge de 30 ans. Les *Sénateurs* portoient le Laticlave, qui étoit une robe, ou tunique bordée de morceaux de pourpre taillez en forme de clous larges.

Il y a encore à Rome un *Sénateur* qui demeure au Capitole; c'eſt un Juge ordinaire des citadins de Rome, pour les cauſes civiles & criminelles; en première inſtance, l'appel de ces ſentences ſe releve devant le Capitaine des appellations, qui eſt un autre Magiſtrat réſident au Capitole.

En Italie on a appellé *Sénateurs*, pluſieurs citoyens qui avoient obtenu des Empereurs le don & privilége des familles Sénatoriales.

SÉNATEUR, ſe dit dans le même ſens de ceux qui ſont membres de quelque Conſeil ſouverain, comme les *Sénateurs* de Pologne, de Veniſe, &c. *Senator, Patricius.* On appelle quelquefois un Conſeiller de Cour ſouveraine vieux & grâve, un *Sénateur*; mais ce n'eſt que dans le diſcours familier.

SÉNATORIAL, ALE. adj. Qui appartient au Sénateur. *Senatorius.* La dignité *ſénatoriale*, Pourpre *ſénatoriale.* Gravité *ſénatoriale.*

SÉNATORIEN, ENNE. adj. Qui eſt de race de Sénateur. *Senatorius.* La Maiſon de . . . . étoit de race *ſénatorienne.*

SÉNATUS-CONSULTE. ſ. m. Délibération, Arrêt du Sénat Romain, qui a prononcé ſur quelque queſtion, ſur quelque point de Droit qui lui a été propoſé. *Senatus-conſultum.* Les *Sénatus-conſultes* faiſoient une partie du Droit & des Loix Romaines.

SÉNAU. ſ. m. Barque longue dont les Flamans ſe ſervent pour la courſe. Elle ne peut porter que 20 ou 25 hommes. *Lembus, liburnica.*

SEND. ſ. m. Nom propre d'une province de la Pèrſe, en Aſie. *Sindia.* Elle eſt le long de l'Océan, entre le Maxéran, le Sigiſtan, & les États du Mogol. Ce pays répond préſque entièrement à l'ancienne Gédroſie. MATY.

SENDAIL, & SENDAL. ſ. m. Bois rouge des Indes. Voyez SANDAL. C'eſt auſſi quelque étoffe ou linge. *Roman de la belle Maguelonne, & Pierre de Provence. Menus propos de Pierre Gringoire.*

La lance clere ainſi que de criſtal,
Le pannuncean rouge comme ſendal.

Joinville, page 40. Portant ſes armes batuës ſur *ſendal.* BOREL.

SENDALLE. ſ. f. Anciennement on écrivoit ainſi, au lieu de *ſendale.* Bible Hiſtoriaux MS. Et chauca chauces d'or & de ſoye, que on appelle *ſendales*, & faceſma très-noblement: parlant de Judith, quand elle alla vèrs Holofèrnes. BOREL.

SENDOMIR. ſ. m. Voyez SANDOMIR.

SENDREW. ſ. m. Voyez SEMENDRIA.

SENE. ſ. f. Nom d'un rocher ſitué dans la Tribu de Benjamin, à l'orient de Gabaa. Ziéglèr l'appelle Sennah.

SÉNE, ou *Sane*, ou *Sévi.* ſ. m. Nom du 10e mois des Éthiopiens. Il répond au mois de Juin. *Fabricius, Ménol. p. 73.*

SÉNÉ, ÉE. Vieux adj. Qui a bon ſens. *Perceval.* BOREL. *Prudens, ſapiens.*

SÉNÉ. ſ. m. Arbriſſeau qui croît en Ethiopie ſur les bords du Nil. Sa tige eſt haute d'une coudée, d'où ſortent pluſieurs petites branches douces & pliables comme un oſier. Ses fleurs ſont jaûnes, & ſemblables à celles du choux, ou de la coluthea, mêlée de cèrtains petits traits rouges. Ses feuilles ſont longues & pointuës, épaiſſes, graſſettes, & reſſemblantes à celles de la regliſſe, & ont le goût de fèves. Leur couleur eſt vèrte-pâle. Il en naît de petites follicules ou gouſſes recourbées comme une faucille, qui ſont ſi plattes, que la peau de deſſus touche celle d'embas. Elles renfèrment une graine noire, tirant ſur le vèrd, ſemblable à un pepin de raiſin, qui repréſente un cœur. Elles tiennent à une queuë ſi mince, qu'elles tombent au premier vent; étant mûres. Il n'y a aucun Auteur Grèc qui ait fait mention du *ſéné*, ni Dioſcoride, ni Galien, ni Æginéta. Matthiole dit qu'il y a du *ſéné* qui croît en Italie, & qu'il ne vit que ſix mois. Le meilleur *ſéné* eſt celui qui eſt le plus net de buchettes & de feuilles mortes, qui eſt doux quand on le manie à poignée, & d'une odeur aſſez forte. Le vrai *ſéné* ne ſe trouve que dans les bois d'Ethiopie. Les Négres le vont ramaſſer, & en portent de grands batteaux juſqu'au Caire. Le Conſul François rèſident au Caire, en tenoit ci-devant le parti, moiennant un préſent de trente mille ducats qu'il faiſoit au nouveau Baſſa. Quand il l'avoit tout amaſſé, il en faiſoit trois lots, dont il en brûloit deux, & envoyoit le troiſiéme en Europe. Mais M. Bèrnier nous apprend que ce ſont des Juifs qui font maintenant tout ce négoce. Les Médecins d'Europe l'employent en toutes leurs purgations & tiſannes. En Latin *ſenna.*

Enfin d'habiles gens, & des têtes bien ſaines,
N'auroient jamais ici fait venir le ſéné,
Que la nature avoit tout éxprès condamné
A prendre ſa naiſſance en des tèrres lointaines,
Depeur que notre monde en fut empoiſonné. N. CH. DE VÈRS.

On

On trouve au Chili une éſpéce de *ſéné* qui reſſemble tout-à-fait à celui qui nous vient de Seyde au levant, faute duquel les Apothicaires de Santiago ſe ſervent de celui-ci, que les Indiens appellent Uño perquen. Il eſt un peu plus petit que le Mayten, arbre du pays. FRÉZIER. *p.* 106.

SÉNÉCHAL. ſ. m. Officier de robe courte, lequel en quelques provinces eſt le Chèf de la Nobleſſe, & qui la commande, quand on a convoqué l'arrière-ban. *Seneſcallus, ſecundaria curia ſummus Prætor.* C'eſt ce qu'on nomme en d'autres lieux *Bailli*. Le *Sénéchal* de Lyon, d'Auvèrgne, de Poitou. Voyez l'article ſuivant.

SÉNÉCHAL, autrefois étoit une charge dénotant le Maître d'Hotel. On trouve ſouvent ce mot dans les vieux Romans. Afin qu'on voye en quel ſens ils l'ont pris, j'en mettrai ici quelque citation. Raoul de Cambray :

Son Séneſchal *à Raoul appellé,*
Qui del mangier le ſervoit mieux à gré.

Et au R. de la Charrette, compoſé par Godefroy de Leigny, après Chreſtien de Troyes, qui le commença :

Si Séneſchal *firent cueillir*
Les Naples, quand il le convint.

R. de la Rôſe :

Porce ont li Seneſchal *haſté*
A la cuiſine la viande.

Et Gauvain :

As Séneſchaux, *ſi com moi ſemble,*
Commande à haſter la viande.

Et derechéf, Raoul de Cambray :

Et li Baron ſont as tables aſſis,
Li Séneſchal *s'en ſont bien entremis,*
De bien ſervir chacun fut bien apris.

Les Anciens ont confondu la dignité de *Seneſcallus* avec celle de *Dapifer*. Ainſi il eſt ſûr que c'étoit le Maître d'Hotel. BOREL. Le livre MS. des Aſſiſes dit que le *Séneſchal* doit au jour du Couronnement du Roi ordonner le manger, & doit tenir le ſceptre, & le porter devant le Roi au moutier, & le tenir juſques le Roi le prenne de ſa main. Item, quand le Roi voudra manger, le *Séneſchal* doit commander au Chambellan qui porte l'aigua aux mains; & quand le Roi aura mangé, puis doit le *Séneſchal* manger; & toutes les eſcuellles, & les greaux en quoi il aura ſervi le corps du Roi du premier mèts, doivent eſtre ſervies de telle viande comme le Roi ce jour-là. Item le *Séneſchal* doit viſiter les chaſteaux & fortereſſes, & faire leur avoir ce que meſtier leur eſt, & changer & remuer Sergens & Offices qui y ſeront ſous le corps de Chaſtelain, ſans commandement du Roi. BOREL.

Il falloit pourtant qu'il y eût d'autres ſortes de *Sénéchaux*; car par un paſſage de Raoul de Cambray lui-même, on prouve que le Grand *Sénéchal* ou Guèrrier portoit la Banniére de France, lors qu'il dit :

De tote France le fit Gonfanonier,
Et Séneſchal *pour tenor éxaucier.*

Et le R. d'Aubry :

Séeéchaux *iet, m'enſeigne portera.*

R. de Garnier de Nanteuil :

De Thiebaut d'Aigremont ot ſet ſon Séneſchal,
Por ſes hommes guier en la terre mortal.

Cela montre que le *Sénéchal* étoit chèf d'Armes & Commandant. Le R. de la Róſe le fait auſſi Commandant après le Roi, en diſant :

Qu'il eſtoit tot en ſa Maiſon,
Commanderes apres le Roy. BOREL.

Ainſi *Sénéchal* étoit auſſi une charge de guèrre. Le Grand *Sénéchal* ou *Dapifer* ayant intendance ſur le boire & manger du Roi, commandoit auſſi les armes. Cette charge étoit à la Maiſon d'Anjou. Il portoit auſſi la Chape S. Martin aux armes. C'étoit la plus haute charge du Royaume. BOREL.

Ailleurs il ſe prend pour Maître, Roman de Siperis de Vineaux.

Je iray avec vos és primerains combaux,
A grands cops de partir veux eſtre Séneſchaux.

SÉNÉCHAL, eſt le même au nom duquel ſe rend & s'expédie la Juſtice. *Seneſcallus, Ballivus.* Le *Sénéchal* n'eſt plus qu'un Magiſtrat titulaire & honoraire : le droit de la juriſdiction eſt dévolu à ſon Lieutenant. Le *Sénéchal* eſt la même chôſe dans les pays de Droit Écrit, que les Baillis dans les pays de Coutume, où il y a des Baillis. Ce ſont des Juges de même pouvoir, & de même autorité. Les *Sénéchaux* connoiſſent des appellations des Prévôts Royaux, & des Hauts-Juſticiers, des cas Royaux, de toutes cauſes concèrnant les Fiéfs, &c. Les appellations de leurs jugemens ſe relévent au Parlement. Les Baillis & *Sénéchaux* étoient au commencement de ſimples Commiſſaires que le Roi envoyoit dans les provinces pour informer ſi la Juſtice étoit bien renduë par les Vicomtes, Prévôts & Viguiers. On prétend qu'ils ont été érigez en titre d'Office ſous la troiſiéme race. Ils étoient toujours d'épée, & juſqu'à Louis XII, en 1496, ils avoient le droit de ſe choiſir un Lieutenant, pour rendre la juſtice en leur abſence. Depuis Henri III, on a laiſſé aux Baillis & aux *Sénéchaux* le commandement des armes, & la conduite du ban & arrièreban. L'adminiſtration de la Juſtice appartient à leurs Lieutenans, qui ſont gens de robe. PASQ. On ne demeure pas d'accord que les *Sénéchaux* ayent été ſimples Commiſſaires dans leur origine. Les Ducs s'étant emparez de la puiſſance d'adminiſtrer la Juſtice, & ne voulant pas l'exércer en perſonne, établirent les Officiers pour la rendre en leur nom, & en leur autorité. Ils les appellent Baillis en cèrtains lieux, & *Sénéchaux* en d'aûtres. Ils étoient révocables à volonté. Mais lorſque les Rois de la troiſiéme race commencèrent à réunir à la Couronne les villes, qui en avoient été démembrées, particuliérement du tems de Hugues Capet, ils attribuèrent aux Juges ordinaires, c'eſt-à-dire aux Baillis & *Sénéchaux*, la connoiſſance des cas Royaux, & des cauſes d'appel du tèrritoire des Comtes : ſous la deuxiéme race c'étoit des Commiſſaires, ou *Miſſi Dominici* que les vieux Hiſtoriens appelloient *Meſſagers*, qui jugeoient ces cauſes d'appel dévoluës aux Rois. Ainſi ces Baillis & *Sénéchaux*, ſous la troiſiéme race, furent revêtus non ſeulement du pouvoir des Commiſſaires Royaux, ou *Miſſi Dominici*; mais ils ſuccedèrent en quelque ſorte à toute l'autorité des Ducs & Comtes; enſorte qu'ils avoient l'adminiſtration de la Juſtice, des armes & des finances. Sur tout ils jugeoient en dèrnier reſſort; ce qui a duré juſqu'au tems que le Parlement fut rendu ſedentaire par Philippe Le Bel. Avant cela on ne remarque aucuns arrêts rendus ſur des appellations des jugemens des Baillis & *Sénéchaux*. Mais toutes les charges étant devenuës pèrpetuélles par l'Ordonnance de Louis XI. les Baillis & les *Sénéchaux*, non contens de n'être plus révocables, tâchèrent à devenir héréditaires. C'eſt pourquoi les Rois appréhendant qu'ils n'uſurpaſſent l'autorité ſouveraine, comme avoient fait les Ducs & les Comtes, leur otèrent d'abord le maniment des finances, puis le commandement des armes, par l'établiſſement des Gouvèrneurs : on leur laiſſa ſeulement la conduite de l'arrière-ban pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin l'exércice de la Juſtice a paſſé à leurs Lieutenans : il ne leur reſte que la ſimple ſéance à l'audience, & l'honneur que les ſentences & contrats ſont intitulez en leur nom. LOYSEAU. Voyez l'Édit de Crémieu, & celui de Crépi, qui régle la compétence des Baillis & *Sénéchaux*.

GRAND SÉNÉCHAL, ou *Sénéchal ou Duc. Primarius Seneſcallus, Protoprætor.* C'étoit un grand Officier créé par les Ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la ceſſation de l'Échiquier. Il revoyoit les jugemens rendus par les Baillis, & les pouvoit réformer. Il avoit le ſoin de maintenir l'exércice de la Juſtice & des loix par toute la province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'Échiquier pèrpétuel, & l'érigèrent en Parlement, (l'an 1499.) il eſt porté qu'arrivant le décès du *Grand Sénéchal* de Brezé, cette charge demeureroit éteinte & ſuprimée.

SÉNÉCHAL. C'eſt préſentement le nom qu'on donne en Normandie aux Juges des baſſes Juſtices. *Secundariæ juriſdictionis Prætor.* Le *Sénéchal* tient les plaids; il a la connoiſſance des rentes duës par les vaſſaux, des blâmes d'aveu, & des autres différends qui peuvent naître par raport au fiéf. Voyez Art. 25. & ſuiv. de la Coutume de Normandie.

GRAND SÉNÉCHAL D'ANGLETÈRRE. C'étoit autrefois le premier Officier de la Couronne. *Primarius Angliæ Mareſcallus.* Cette charge fut ſuprimée par Henri IV, qui avoit été lui-même *Grand Sénéchal d'Angleterre*, parce qu'il en trouva l'autorité trop dangereuſe. Aujourd'hui le Roi crée un *Grand Sénéchal* en deux occaſions : l'une pour le jour de ſon couronnement : dans cette cérémonie le *Grand Sénéchal* porte la couronne devant le Roi. L'aûtre, lorſqu'il s'agit de juger un Pair du Royaume accuſé de crime capital. On l'appelle *High Steward*. Il préſide à la Chambre des Pairs, où il eſt aſſis ſous un dais, & ſur un éſpéce de thrône. C'eſt lui qui prononce la ſentence; après quoi il rompt ſa baguette, pour marquer que ſon pouvoir ceſſe.

Ce mot de *Sénéchal*, ſelon Turnèbe, Fauchet, Ménage, Borel (&

c'eſt l'opinion la plus commune) vient de *ſenex* & *caballus*, ou *ſchal*, qui ſignifie *vieil Chevalier*. Loyſeau dit que *Sénéchal* ſignifie, ancien Domeſtique. Fauchèt croit qu'il vient de *Scalco*, ou *Siniſcalco*, qui ſignifie en langage Franc, *Prepoſitus menſæ*, ou *Maître-d'Hotel*, qu'on prétend dérivé du Grèc κοιρανέχω, ſignifiant la même chôſe, ſuivant Périonius; d'autres de *Senogallus*, comme qui diroit *Juge*, ou *Préſident du Sénat*. D'autres de *ſenex callens jus & leges*. Quelques-uns croyent que le nom de Grand-*Sénéchal* étoit autrefois un nom de dignité dans la Maiſon du Roi, & qu'il s'eſt dit du Grand-Maître, & enſuite du Connétable. Du Cange croit, après Lindembrock & Voſſius, que ce mot a été fait du Grèc *ſon*, ou *ſéneſte* & *ſente*, qui ſignifioient *armentum*, & *ſcalchus*, ſignifiant *ſervus*, parce qu'il dit qu'originairement c'étoit un Officier des Rois & des grands Seigneurs, & même de quelques particuliers, qui avoient ſoin de toute leur maiſon, de toute leur famille, de leur table, & de leurs revenus. Ces Officiers commandoient auſſi à la milice des Princes; quelquefois ils étoient Généraux d'armées; quelquefois ils portoient l'Etendard Royal; quelquefois ils étoient Grands-Maîtres de la Maiſon du Roi; quelquefois Maîtres-d'Hotel; quelquefois Gouvèrneurs de leurs Domaines & de leurs Finances; quelquefois ils rendoient la juſtice à leurs Sujèts, & étoient au deſſus des autres Juges. Ils ſignoient autrefois les premiers dans les Lettres Patentes du Roi. Le nom de *Sénéchal* a été auſſi héréditaire, & attaché à cèrtaines familles & Seigneuries. Chez les Allémands le Comte Palatin eſt pèrpétuel *Sénéchal* & Maître-d'Hotel de l'Empereur. Les Égliſes ont eu auſſi leurs *Sénéchaux*, où c'eſt une dignité élective. Il y en a encore un dans le Chapitre de Rheims. Du Cange éxplique plus particulièrement leurs fonctions.

SÉNÉCHAL. C'eſt auſſi un Pourvoyeur. R. de Mèrlin.

Judas étoit Séneſchaux *des Diſciples.*

SÉNÊCHALE. ſ. f. Femme du Sénéchal. Madame la *Sénéchale* eſt fort reſpectée dans toute la province. *Seneſcalli uxor.*

SÉNÉCHAUSSÉE. ſ. f. Étenduë de la Juriſdiction d'un Sénéchal. *Seneſcalli curia, juriſdictio, ſecunda juris curia.* La *Sénéchauſſée* de Nîmes, de Beaucaire. Les Sénéchaux doivent réſider dans leurs *Sénéchauſſées*. Joli.

SÉNÉCHAUSSÉE. Lieu où ſe tient la Juſtice du Sénéchal. *Seneſcalli Tribunal.*

SÉNEÇON, ou SÉNESSON. ſ. m. Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, canelées, revêtues de feuilles longues, rangées alternativement, attachées ſans queuë, découpées & dentelées, ſe tèrminant en une pointe obtuſe, de couleur vèrte obſcure. Ses fleurs naiſſent au ſommèt des tiges & des branches; chacune d'elles eſt un bouquet à fleurons jaûnes évaſez en étoile par le haut. Lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde une graine garnie d'une aigrette. Sa racine eſt garnie de pluſieurs fibres blanches. En Latin *ſenecio minor vulgaris*, C. Bauh. On employe cette plante dans les décoctions ordinaires des lavemens, & dans les cataplaſmes que l'on ordonne pour avancer la ſuppuration; ſon ſuc fait mourir les vèrs, & appaiſe la colique. Il y a quelques autres éſpéces de *ſeneçon*.

Ce mot vient du Latin *ſeneſcere*, *vieillir*, *blanchir*, & l'on a donné ce nom au *ſeneçon* commun, parce que ſes têtes blanchiſſent ſur la fin à cauſe des aigrettes des ſemences.

SÉNECTAIRE. ſ. m. & f. Nom de famille qui s'eſt formé par corruption de *Saint Nectaire*. Nous prononçons même *Sénecterre* ſans faire ſentir le c. La Fèrté *Senecterre*.

SÉNÉE. Rime *ſenée*. Tèrme de l'ancienne Poëſie Françoiſe. C'eſt une éſpéce d'Acroſtiche. Elle ſe fait lorſque tous les vèrs, ou tous les mots commencent par une même léttre. *Ardent Amour, Adorable Angélique. Verſus in modum acroſtichidis.*

SÉNEFF. ſ. m. Nom propre d'un village du Brabant. *Seneſium*. Il eſt a deux petites lieuës de Nivelle, vèrs le midi. Ce lieu a été rendu célèbre par la victoire ſignalée que nos troupes commandées par le Prince de Condé, y remportèrent le 11e d'Août 1674, ſur les Hollandois, que conduiſoit le Prince d'Orange.

SÉNÉFIANCE. Vieux ſ. f. Signification. Borel. Comme qui diroit Signifiance. *Significatio.*

SÉNÉGA. ſ. m. Nom de la branche la plus ſeptentrionale du Nigèr, fleuve de la Nigritie. *Senega.* On le prend pour le Dara, *Daracus*, ou pour l'*Aſana*, rivières que les Anciens mettoient en Lybie. Quelques-uns même le prennent pour l'ancien *Stachir*, que d'autres mettent à Rio Grande, qui eſt la branche la plus méridionale du Nigèr. Maty.

SÉNEGRÉ. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *ſénugréc*, en Latin *ſenum græcum*. Voyez Fénugréc.

SÉNÉQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Seneca. Sénéque* le Philoſophe fut Précepteur de Néron. Il y a des piéces qui paſſent pour être de *Sénéque* le Tragique qui n'en ſont pas. Les *Sénéquet* étoient originairement de Corduë en Eſpagne. Le père du Philoſophe étoit Chevalier Romain.

Entre Sénéque *& vous, diſputez-vous la gloire,*
A qui m'effacera plutôt de ſa mémoire? Racine.

Ah! ſi dans l'ignorance il le falloit inſtruire,
N'avoit on que Sénéque *& moi, pour les ſéduire!* Id.

SENER. v. act. Châtrer. *Sener* un porc. *Suem caſtrare. Sener* une truye. On dit auſſi *ſener* une lice, quand on lui ôte les racines. Ce mot vient du Grèc ξαίνειν, *cadere*, qui ſignifie, *châtrer*, *briſer.*

SENERY. Voyez SÉLERING.

SÉNÈS, SÉNEZ. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Ambrun. *Sanitium, Urbs Sanicienſis.* Elle eſt dans la Viguerie de Caſtellane, en Provence, à quatre lieuës de Digne vèrs le midi. *Sénes* eſt une fort petite ville, & fort mal peuplée. Maty.

SÉNESTRE. adj. m. & f. Gauche. Nous avons la main droite & la main *ſéneſtre*. Les enfans de Zebédée demandèrent à Jésus-Christ que l'un fût aſſis à ſa droite, & l'autre à ſa *ſeneſtre*, quand il paroîtroit dans ſa gloire. Il ne ſe dit plus dans le diſcours ordinaire.

Senestre, en tèrmes de Blâſon, ſe dit particulièrement de la gauche. *Scuti ſiniſtra.* Et en blâſonnant on ne doit point ſe ſervir du mot de *gauche*, mais de *ſeneſtre*, non plus que du *droit*, pour dire la *droite*, mais de *dextre*.

Senestré, ée. En tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi d'une piéce de l'Écu qui eſt accompagnée à gauche ou à ſeneſtre de quelque aûtre. *Ad ſcuti ſiniſtram, vel ad lævam ſitus.* La ville de Narbonne porte de gueules à la croix patriarchale d'or, *ſeneſtrée* d'une clèf d'argent.

SENESTROCHÈRE, auſſi en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la figure d'un bras gauche qu'on répréſente ſur l'Écu, & qui eſt oppoſé à *dextrochere*, qui ſe dit du bras droit. *Scevola.*

SENEVÉ. ſ. m. Nom qu'on donne à une plante & à ſa ſemence. On l'appelle autrement *moutarde*. Il y a pluſieurs éſpéces de *ſenevé*. Le *ſenevé* commun pouſſe une tige à la hauteur de ſix ou ſept piéds diviſée en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont larges, découpées, ſemblables à celles de la rave. Ses fleurs ſont jaûnes, compoſées de quatre petites feuilles diſpoſées en croix. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſiliques aſſez courtes qui renferment des ſemences prèſque rondes, rouſſes ou noirâtres, d'un goût âcre & brûlant. Sa racine eſt ligneuſe, fragile, blanche, garnie de fibres. En Latin *Sinapi rapi folio*. C. Bauh. La ſemence de *ſenevé* eſt ſtomacale & antiſcorbutique; elle eſt bonne pour la mélancholie hypochondriaque, pour la cachexie, pour les affections ſoporeuſes. On en mêle dans du moût à demi épaiſſi, & on en fait une pâte liquide & piquante, qu'on appelle *moutarde*, & qui eſt fort en uſage pour éxciter l'appétit.

SENEZ. adj. m. Vieux mot. Senſé, ayant bon ſens. Borel.

Le Daulphin, le preux, le *ſenez*. Villon.

Senez. Voyez Sénès.

SENG. Voyez SEGNA.

SENGAMI. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume, ou plutôt d'une province de même nom. *Sengamum.* Elle eſt dans le Quanto, région de l'iſle de Niphon, dans le Japon. Maty.

SENGLER. ſ. m. Vieux mot, Sanglier. Borel. *Aper.*

SENHAU. ſ. m. Tèrme du Fort de Béarn. Signal, marque, ſigne. *Signum.* De ce mot Latin, en mouillant le *gn*, s'eſt fait *Senhau.*

SENHOR. ſ. m. Vieux mot. Seigneur. Un Acte ancien, cité par M. Gallant page 168, du Franc-Alleu dit, Venen en la preſentia de vous Mouſſur lou Seneſchal de Carcaſſonne, ou de voſtre Lieutenent, you Philippe de Poumiers Chevalier, *Senhor* de Ruel, Gouvernador del Comtat de Caſtres, per & en nom de Madonna Marie de Phonthieu, Comteſſe de Vandoſme & de Caſtres. Borel. C'eſt un langage Languedochien.

SENIEUR. ſ. m. Nom que les Chanoines de l'Abbaye de Saint Jean des Vignes donnent à leurs Anciens. *Senior.* Le Conſeil de la Maiſon eſt compoſé de quatre Anciens ou *Séniеurs* qui ſont élus dans les Chapitres généraux; ils ſont pris, tant du corps des Bénéficiers que de ceux qui compoſent la communauté. Tous les ans à la S. Martin d'hivèr, ils ſe trouvent à S. Jean des Vignes pour y recevoir les comptes du Procureur, comme auſſi ceux du Tréſorier des recettes & miſes du revenu de l'Égliſe, & dans cette Aſſemblée ils remédient aux abus qui peuvent s'être gliſſez dans les obſèrvances régulières. P. Hélyot. *T. II. pag.* 88.

SÉNIGAGLIA. Voyez SINIGAGLIA.

SÉNIOR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Senior.* Il y a eu vèrs le milieu de IXe ſiécle un *Senior* Évêque de Saragoce.

SÉNIOR, eſt auſſi le nom qu'on donne dans la Maiſon de Sorbonne au plus ancien Docteur de la Maiſon qui y demeure. *Sociorum Sorbonicorum Senior.* C'eſt une dignité que d'être *Sénior* de Sorbonne. Notre *Sénior* eſt mort, nous en avons un nouveau. Il s'eſt dit auſſi pour *Segnor*, ou *Signor*, c'eſt-à-dire, *Seigneur.*

SÉNIR. Voyez SANIR.

SENLIS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Iſle de France. *Silvanectum, Auguſtomagus Silvanectum.* Elle eſt environ à huit lieuës de Paris, vèrs le nord, ſur la petite rivière nommée Nonnette. *Senlis* a un Préſidial, & un Évêché ſuffragant de Rheims. On voit à ſes environs pluſieurs belles maiſons de plaiſance, Vèrneuil, Chantilli, Dreux, Anet, &c.

Le Comté ou le Bailliage de SENLIS. *Silvanectenſis Comitatus.* Petit pays de l'Iſle de France. Il eſt entre la France particulière, le Valois, & les rivières d'Aine & d'Oiſe. *Senlis* capitale, & Compiegne en ſont les lieux principaux.

SENNAAR. ſ. m. La tèrre de *Sennaar*, c'étoit le nom de la partie la plus méridionale de la Méſopotamie, la pointe de la Méſopotamie vèrs le confluant du Tigre & de l'Euphrate; & qui faiſoit partie de la Chaldée, ou Babylonie. *Terra Sennaar.* Les Hébraïſans diſent, ſelon l'Hébreu, *ſinar.*

SENNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Senna.* Elle a ſa ſource près de Soignies dans le Hainaut; elle paſſe à Bruxelles, & ſe va décharger dans le Démer, un peu au deſſous de Malines. MATY.

SENNE. ſ. f. Vieux mot. Aſſemblée à ſon de cloche, dite de *Signum*, ſein, cloche, d'où vient Toeſcin. Rebours de Mathiolus,

On dit que femmes tienne ſenne,
Avec Bietrix, Berthe & Jehanne,
En leur ſenne *n'a rien celé,*
Là eſt le ſecret revelé. BOREL.

On dit encore en Languedoc d'une aſſemblée médiſante: Tenou lou *ſenet.* Et Coquillard:

Et vont à ſenne *ſon leur mande,*
Et le lendemain à la guèrre. ID.

SENNER. v. n. Tèrme de Marine. Pêcher avec un filet appellé ſenne. *Reti piſcari, rete jacere in mare.* On ne peut pas *ſenner* aiſément à cette côte, parceque le rivage eſt plein de pierres, la mèr mâle, & mêlée de goemons. FRÈZIER, *p.* 122. Dans la baye de S. Vincent, il n'y a qu'une ance qui eſt entre deux petits caps, où l'on puiſſe *ſenner.* ID. *p.* 12.

SENNES. ſ. m. & f. Nom d'une nation dont parle fort Mèrlin. BOREL.

SENNIM. La vallée de *Sennim.* Nom d'une contrée de la Tèrre-ſainte. *Vallis Sennim.* Elle étoit dans la Tribu de Nephthali près des villes d'Aſor & de Cédès, & entre le Chateau Royal, & le Chateau de Sabul. *Jug.* IV. 11.

SENNO. Voyez SINO.

SENON. Conjonction, particule ancienne. *Sinon.* BOREL. *Niſi.* Elle ſe ſéparoit quelquefois en deux:

On il n'a ſe *bruyrre* non. PÈRCEVAL.

SÉNONOIS. ſ. m. Nom d'une petite contrée de Champagne. *Senonenſis Ager.* Elle eſt autour de la ville de Sens, & elle a conſervé le nom des *Sénonois*, ſes anciens habitans. Les anciens *Sénonois* occupoient une plus grande étenduë de pays que les *Sénonois* d'aujourd'hui. Une partie de ces anciens peuples paſſa en Italie, ſe plaça le long de la côte du golfe de Veniſe, depuis le Chiento juſqu'au Fiumeſino, où eſt maintenant la Romagne & une partie du Duché d'Urbin, & fonda divèrſes villes; dont on prétend que Siéne & Sinigaglia portent encore leur nom. Ce ſont ces Gaulois, dont une partie conduite par Brennus prit & pilla la ville de Rome, & s'alla établir dans la contrée de l'Aſie mineure, à laquelle elle fit porter le nom de Galatie. MATY.

SENS. ſ. m. Organe corporel ſur lequel les objets éxtérieurs faiſant divèrſes impreſſions, cauſent divèrs mouvemens dans l'âme de l'animal. *Senſus.* Julianus Caſſerius né à Plaiſance en 1545. s'eſt fait un nom illuſtre parmi les Anatomiſtes par l'éxactitude avec laquelle il a décrit & fait graver les organes des *ſens.* C'eſt Dieu qui a établi que cèrtains ébranlemens des fibres, ou des organes éxtérieurs, produiſiſſent cèrtaines ſenſations ou cèrtaines émotions dans l'âme. MAL. On ne peut récuſer le témoignage des *ſens* dans les choſes qui ſont de leur compétence & de leur reſſort, ni rejetter leur dépoſition, quand leur raport eſt conſtant & uniforme. LA PL. Le conſentement unanime des *ſens* eſt le plus haut dègré de cèrtitude dans les choſes de fait. ID. La nature a donné à l'homme cinq *ſens*; la vûë, l'ouie, le goût, l'odorat & le tact. *Viſus, auditus, guſtus, odoratus, tactus.* Une trop forte impreſſion ſur les *ſens*, les bleſſe. leur cauſe de la douleur. Quand elle eſt délicate, elle les chatouille, & leur cauſe du plaiſir. Le témoignage des *ſens* eſt trompeur, s'il n'eſt redreſſé & conduit par la raiſon. Dieu qui eſt le créateur des *ſens*, eſt le garand de leur fidélité. CL. Il eſt clair que nous ſommes plus aſſurez de nos pèrceptions & de nos idées, que nous ne voyons que par une réfléxion d'éſprit, que nous ne le ſommes de tous les objets de nos *ſens.* On peut dire même qu'encore que les *ſens* ne nous trompent pas toujours dans le raport qu'ils nous font, néanmoins la cèrtitude que nous avons qu'ils ne nous trompent pas, ne vient point des *ſens*, mais d'une réfléxion d'éſprit par laquelle nous diſcèrnons quand nous devons croire nos *ſens.* LOC. L'amour qui nait d'ordinaire par les *ſens*, ſubſiſte par eux, & meurt ſouvent quand ils s'affoibliſſent. M. Sc. Quand les *ſens* ne ſortent point des bornes que la nature leur a préſcrites, l'on ne peut point révoquer en doute leur témoignage. CL. C'eſt aux *ſens* à juger des choſes ſenſibles & corporelles, & la foi ne doit point s'élever ſur leur ruine, en conteſtant la ſincérité de leur raport, & en condamnant les plus innocentes de leurs fonctions. ID. Chaque jour vous apporte de nouvelles richeſſes, & vos *ſens* qui en doivent jouir, diminuent & s'affoibliſſent tous les jours. S. ÉVR. Nos *ſens* trop déciſifs emportent facilement notre raiſon incèrtaine & irréſoluë. BOSS. Dès que nos *ſens* ne ſont plus touchez des objets, & que l'âme n'eſt plus émûë des impreſſions qu'ils font ſur elle, ce n'eſt plus qu'indolence. S. ÉVR.

SENS COMMUN, ſe dit auſſi de ces notions ou idées générales qui naiſſent dans l'éſprit de tous les hommes; de cèrtaines lumières naturelles qui les font juger des choſes de la même manière. *Communis hominum ſenſus.* La Mothe le Vayer a fait un Opuſcule ſcéptique très-curieux ſur le *ſens commun.* La Comédie Italienne ne plaît que parcequ'on n'en attend rien de bon, & qu'on l'a diſpenſée du *ſens commun.* Il y a des gens qui à force d'avoir de l'éſprit n'ont pas le *ſens commun.* MÉN. Le *ſens commun* n'eſt pas une qualité ſi commune que l'on penſe. LOC. Quand on veut taxer quelqu'un de n'avoir point d'éſprit, on dit qu'il n'a pas de *ſens commun.*

SENS, ſignifie auſſi le jugement, la raiſon, le bons *ſens. Mens, ratio, judicium, rationis uſus.* Il n'y a pas moyen que le bon *ſens* ſe répande dans toutes les têtes; car il eſt trop râre pour le rendre ſi commun. Le Chancelier de l'Hoſpital avoit un grand *ſens.* MEZ. c'eſt-à-dire, étoit judicieux, intelligent, pénétrant, d'une grande capacité. Graces au bon *ſens*, je n'ai rien approuvé en toute ma vie. G. G. Le bon *ſens* eſt d'ordinaire ſombre & morne. BOU. J'aime une raiſon qui plaît, & un bon *ſens* agréable. S. ÉVR. Le peuple te tuera s'il entre en fureur, diſoit Démoſthène à Phocion: & toi, s'il rentre en ſon bon *ſens*, répondit Phocion. ABL. Les Hollandois ont plus de bon *ſens* pour les affaires, que de délicateſſe pour la convèrſation. B. RAB. Les jeunes-gens regardent le bon *ſens* comme une qualité groſſière. S. ÉVR. La chair eſt faite pour le bon *ſens* naturel; mais c'eſt pour le bon *ſens* des honnêtes gens. CL. On dit qu'un homme n'eſt pas de *ſens* raſſis, qu'il a pèrdu le *ſens*, lorſqu'il a l'éſprit troublé ou égaré. Dieu abandonne les pécheurs endurcis à leur *ſens* réprouvé. On dit à celui qui raiſonne mal, Où eſt le bon *ſens*? On dit d'un homme qui a peu d'éſprit, que c'eſt un homme de petit *ſens.*

SENS, eſt quelquefois oppoſé à la *raiſon*, & ſignifie l'appétit concupiſcible, la ſenſualité, la cupidité. *Appetitus concupiſcibilis, ſenſualitas, cupido.* Les gens mondains donnent tout à leurs *ſens*, ne refuſent rien à leurs *ſens.* On apprend au théatre à ne juger de toutes choſes que par les *ſens.* NIC. Les plaiſirs des *ſens* font mépriſer ceux de l'éſprit, comme ſecs & trop abſtraits; & les plaiſirs de l'éſprit délicats & rafinez font mépriſer à leur tour les voluptez des *ſens*, comme trop groſſières. S. ÉVR. La raiſon ne réprime pas toujours l'impétuoſité des *ſens*; au contraire ils l'entraîne ſouvent. PORT-R. La raiſon doit avoir l'empire ſur les *ſens.* Les vrais dévôts mortifient leurs *ſens*, c'eſt-à-dire, la chair. Le commèrce des *ſens* eſt plus vif, & touche plus que celui de l'éſprit. Ce qu'on voit ſur le théatre ne s'adreſſe qu'aux *ſens*, & à la cupidité. NIC. Il faut uſer de toutes choſes avec modération, & ne lâcher jamais la bride à nos *ſens*, quelque innocens qu'en ſoient les objets. ID. Les *ſens* n'ont point de part à toutes mes ardeurs. MOL. Les gens groſſiers ne s'élevent guère au deſſus des *ſens.* S. ÉVR. Lucain a dit de Caton,

Ce qui flatte les ſens *ne va point juſqu'à lui,*
Et leur plus douce amorce eſt ſon plus grand ennui. BRÉB.

SENS, ſignifie auſſi l'opinion particulière d'une pèrſonne; ſon avis; ſon ſentiment; ſa penſée; ſa manière de connoître les choſes, & d'en juger. *Judicium, opinio, ſenſus.* Il ne faut pas qu'un Juge ſoit trop attaché à ſon *ſens.* Les gens qui adondent en leur *ſens* ſont difficiles à détromper. Le Raporteur n'a pû faire

faire entrer le Préſident dans ſon *ſens* : il n'y a eu que deux Juges qui ayent donné dans ſon *ſens*. L'impatience qui nous porte à contredire les aûtres avec chaleur, vient plutôt de ce qu'ils choquent notre *ſens*, que de ce qu'ils bleſſent la vérité. NICOL. La voie la plus courte pour arriver à la faveur des Grands, c'eſt d'entrer toujours dans leur *ſens*. FLÉCH.

Pour moi, je ne vois rien de ſi ſot, à mon ſens,
Qu'un Auteur qui, par tout, va gueuſer de l'encens. MOL.

SENS, ſignifie encore la ſignification d'un diſcours, d'un paſſage, ce qu'on croit qu'ils veulent dire. *Senſus, ſententia, poteſtas, ſignificatio.* Entrer dans le ſens d'un Auteur. S. ÉVR. Il eſt à mille lieuës du *ſens* de l'Auteur. ABLANC. Une des principales beautez du diſcours eſt d'être plein de *ſens*, & de donner occaſion à l'eſprit de former une penſée plus étenduë que l'expreſſion ; c'eſt au contraire un très-grand défaut d'être vuide de *ſens*, & de renfermer peu de penſées. LOC. La plus noble partie du diſcours eſt le *ſens* des paroles, qui en eſt l'âme, & c'eſt celle qui mérite nos premiers ſoins. ART DE PARLER.

Si le ſens de vos vèrs tarde à ſe faire entendre,
Mon eſprit auſſitôt commence à ſe détendre. BOIL.

Un mot équivoque eſt un mot à double *ſens*, à double entente. *Verbum ambiguum, equivocum.* La répétition d'un Rondeau doit être faite en trois *ſens* différens.

SENS, ſe dit auſſi d'un myſtère caché ſous le voile de quelque figure, *Myſterium abſconditum.* La Sainte Écriture outre le *ſens* propre & littéral, a encore un *ſens* figuré, myſtique & allégorique. *Senſus proprius, litteralis, figuratus, myſticus & allegoricus.* Si les Prophéties n'ont qu'un *ſens*, il eſt ſûr que le Meſſie n'eſt point venu ; ainſi toute la queſtion eſt de ſçavoir ſi elles ont deux *ſens* ; c'eſt-à-dire, s'il y faut chèrcher quelque aûtre chôſe que ce qui paroît d'abord, ou s'il faut s'arrêter uniquement à ce premier *ſens* qu'elles préſentent. PASC. Rien au monde n'eſt plus éloigné du bon *ſens*, que ce *ſens* ſi nud & ſi miſérable des Sacramentaires. PÉLISSON. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que ces Prophéties euſſent un double *ſens* ? NIC. Il ne faut pas recevoir le premier *ſens* qui ſe préſente à l'eſprit. Il y a des paſſages dont la première impreſſion porte à la fauſſeté, & qui ſont capables de jetter les ſimples dans un faux *ſens*. ID. Il n'y a point de fâble qui n'ait un *ſens* moral & inſtructif. Les emblêmes & les deviſes doivent enfèrmer un beau *ſens* ; elles apprennent toujours quelque chôſe, quand on en découvre tout le *ſens*, quand on en pénetre bien le *ſens*.

SENS, ſe dit auſſi du biais, de la ſituation, du côté dont on regarde une chôſe. *Ratio, via, modus.* Il y a des pèrſpectives qui font voir une image agréable, en la regardant d'un certain *ſens* ; & un monſtre, quand on la regarde d'un autre *ſens*. Un cube eſt une figure égale en tout *ſens*, en longueur, largeur & profondeur. Un Tailleur eſt condamné à l'amende, quand il n'a pas employé une étoffe de bon *ſens*.

En cette ſignification on dit qu'un Juge a tourné un criminel de tous les *ſens*, qu'il l'a pris de tous les biais, pour lui faire avouer la vérité : qu'un Avocat a tourné une affaire de tous les *ſens*, pour la faire voir du bon côté, & la faire paroître bonne. *In omnem partem, aſpectum vertere.*

Oui dans quelque ſens qu'on la prenne,
C'eſt une fort belle Chrétienne. VOIT.

SENS, ſe dit auſſi en Grammaire, des parties d'un diſcours qui le rendent complet, ou qui l'interrompent. *Orationis partes, intelligentia, notio.* On met un point à la fin d'une période, pour marquer qu'elle contient un *ſens* parfait. C'eſt un vice à une Stance, lorſqu'elle finit avant que le *ſens* ſoit achevé. Les parenthèſes marque que le *ſens* eſt intèrrompu & entrecoupé. Il n'eſt pas nouveau dans l'uſage des hommes, qu'un mot ſignifie quelquefois le contraire de ſa ſignification naturelle ; mais il ne s'enſuit pas qu'en tous lieux, on puiſſe le prendre en ce *ſens* extraordinaire & forcé. PÉLISSON.

SENS, ſe dit communément en ces phraſes. Qui pèrd ſon bien, pèrd ſon *ſens*, c'eſt-à-dire, ſon jugement. *Qui ſua amittit etiam & judicium amittit.* Groſſe-tête, peu de *ſens*. Il a appliqué, il a mis tous ſes cinq *ſens* de nature à faire réuſſir cette entrepriſe ; pour dire, Il y a fait tout ce qu'il a pû, il n'y a rien épargné. Quelques Philoſophes diſent en forme d'axiôme ; Il n'y a rien dans l'eſprit, qui n'ait paſſé par les *ſens*. On dit, quand on applaudit à quelque propoſition qui nous plaît, Ce que vous dites eſt de bons *ſens*.

SENS DESSUS DESSOUS, phraſe advèrbiale & populaire, pour marquer de la confuſion & du déſordre, & ce que qui devroit être deſſus eſt deſſous. *Surſum, deorſum.* M. de Vaugelas veut qu'on écrive, *ſans deſſus deſſous* : comme qui diroit, que la confuſion eſt telle, & l'ordre tellement renvèrſé, qu'on ne reconnoit plus ce qui devoit être deſſus ou deſſous. D'aûtres écrivent *ſens deſſus deſſous*, croyant que ce mot a été dit par corruption, au lieu de *ce qu'en deſſus deſſous*, à cauſe de cet endroit de Philippe de Comines : de tous coſtez ay veu la maiſon de Bourgogne honorée, & puis tout d'un coup choir *ce que deſſus deſſous*. Il faut écrire *ſens deſſus deſſous*. Le mot *ſens* veut dire ici *ſituation, poſture*. Cette façon de parler eſt du ſtile familier. MÉN. CORN.

Comme après que le Sud, Tyran des mèrs profondes,
A ſens deſſus deſſous bouleverſé les ondes. CHAP.

SENS DEVANT DERRIÈRE. Aûtre façon de parler advèrbiale & populaire, qui ſe dit d'une chôſe qui a dèrriere le coté qu'elle devroit avoir devant. *Antrorſum retrorſum.* On dit auſſi, Prendre une chôſe à contre-*ſens*, à rebours de bien.

SENS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Sénonois, en Champagne, & ſituée au confluant de la Venne & de l'Yonne, à quinze lieuës de Troyes vèrs le couchant. *Senones, Agendicum, Agedincum. Sens* eſt une des plus anciennes villes de France. Elle eſt grande & belle ; les Égliſes & les Monaſtères y ſont en grand nombre, & magnifiques ; il y a un Archevêché, un Préſidial, un Bailliage & une Élection. MATY. *Sens* eſt à 20 d. 54 m. de longitude, & à 48 d. 11 m. de latitude, ſelon Meſſieurs de l'Académie des Sciences.

SENS. Vieux pronom. Ses. *Sui, ſua, ſua. Sens* engins, c'eſt-à-dire, Ses engins, ou inventions, & même ſes eſprits. BOREL.

SENSATION. ſ. f. Action des ſens ; ou plutôt mouvement de l'âme, qui eſt émuë par l'impreſſion que font les objets ſur les organes des ſens. *Senſatio.* La plus grande difficulté de la Philoſophie eſt d'expliquer la *ſenſation*, & comment les objets corporèls peuvent agir ſur l'âme qui eſt ſpirituelle. Tous les hommes n'ont pas les mêmes *ſenſations*. MALEB.

SENSÉ, ÉE. adj. Qui a du ſens, du jugement. Qui eſt fait conformément à la raiſon, au bon ſens. *Sapiens, cordatus.* Cet homme eſt bien *ſenſé*, bien ſage. Ce livre eſt bien *ſenſé*, bien judicieux. Cette réponſe eſt bien *ſenſée*, bien prudente. Les pèrſonnes *ſenſées* ne s'étourdiſſent pas du bruit : il faut leur dire des chôſes *ſenſées*. BELL.

SENSÉMENT. adv. Prudemment ; d'une manière ſage & judicieuſe. *Sapienter, prudenter, cum judicio.* Cet Agent a conduit une telle négociation fort *ſenſément*. Ce Député a harangué fort *ſenſément* dans le Concile. MAUC. Écrire *ſenſément*, c'eſt aller à ſon but ſans s'écarter, ou s'amuſer en chemin ; c'eſt expoſer les chôſes avec une eſpéce de ſageſſe & de retenuë, ſans s'abandonner ni à la chaleur de ſon imagination, ni à la vivacité de ſon eſprit ; c'eſt ſçavoir ſuprimer ce qu'il y a de ſupèrflu dans l'expreſſion, ne laiſſer rien d'oiſif, de languiſſant, ou d'inutile. LE P. R. Il vaut mieux écrire *ſenſément* qu'élégamment. LE P. L.

SENSENNA. ſ. f. Voyez HASÈRSUSA. T. III. p. 504.

SENSIBILITÉ. adj. Diſpoſitions des ſens à recevoir les impreſſions des objets ; qualité de celui ou de celle qui eſt ſenſible, & facile à émouvoir, à toucher. *Senſus, ſenſibilitas, mollitia, teneritas.* Il ſe dit tant du corps que de l'eſprit. La *ſenſibilité* eſt une qualité propre aux animaux. Il y a des gens d'un naturel ſi dur & ſi farouche, qu'ils n'ont aucune *ſenſibilité*. Si les gens du monde gémiſſent dans les afflictions, ce n'eſt point une douleur qui les faſſe recourir à Dieu ; c'eſt une *ſenſibilité* mondaine qui leur fait regretter les plaiſirs. FLÉCH. Parmi les grandeurs, on ſe fait une nouvelle *ſenſibilité* pour les déplaiſirs, dont le coup eſt d'autant plus ſenſible, qu'on eſt moins préparé à le ſoutenir. BOSS. Examinez la Cour, vous trouverez par tout des intérêts cachez, des jalouſies délicates, qui cauſent une extrême *ſenſibilité*. ID.

SENSIBILITÉ, ſe dit auſſi au figuré, & en bonne part, pour marquer le reſſentiment d'un bienfait reçu. *Teneritas, vel beneficii accepti memoria, recordatio.* La *ſenſibilité* eſt la marque d'un bon cœur.

SENSIBLE. adj. m. & f. Qui fait impreſſion ſur les ſens, qui en frappe les organes. *Senſibilis, ſenſilis, ſenſum feriens, percellens.* Il ne faut point trop ſe familiariſer avec les objets *ſenſibles*. LE P. L. Tous les corps matériels ſont *ſenſibles* : les ſpirituels ne ſont pas *ſenſibles*, ni palpables.

SENSIBLE, ſe dit auſſi de l'organe même qui reçoit cette impreſſion. *Vivus, tener, mollis, doloris impatiens.* Ce cheval eſt fort *ſenſible* à l'éperon. Le corps n'eſt *ſenſible* que par le moyen des fibres. Les dents, les os, les ongles, ne ſont pas *ſenſibles* par eux-mêmes. Dans ce même ſens *ſenſible* ſignifie douloureux, qui fait une vive impreſſion. La gravelle eſt un mal fort *ſenſible*.

Le *ſenſible commun*, ſe dit en Philoſophie de l'objet qui peut être connu par deux ſens différens. *Senſorium commune.* La quantité

eſt

eſt un *ſenſible commun* qui peut être connu par la vûë, & par le toucher. L'âme ne ſe trompe guère en jugeant du *ſenſible commun*, mais bien du *ſenſible* particulier d'un organe.

SENSIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans la ſphère d'activité, dans l'étenduë de nos ſens, de ce qui tombe ſous nos ſens, de ce qui peut faire ſur eux quelque impreſſion. *Sub ſenſum cadens.* Les étoiles ne ſont *ſenſibles* à nos yeux que juſqu'à la ſixième grandeur. Les atômes ne ſont *ſenſibles* ni à la vûë, ni au toucher. Le mouvement de l'ombre, de l'aiguille d'une montre, eſt à peine *ſenſible*. L'accroiſſement des plantes n'eſt pas *ſenſible*.

SENSIBLE, ſe dit figurément en chôſes morales, & en parlant de l'émotion de l'âme & des paſſions, & ſignifie, Délicat, tendre, aiſé à toucher; qui ſent les chôſes vivement; touchant, douloureux. *Tener, mollis, flexibilis, contemptûs impatiens.* Cet homme eſt fort délicat, & fort *ſenſible* ſur le point d'honneur. Cette femme a l'âme tendre & *ſenſible*; ce qui ſe dit tant de l'amour, que de la compaſſion. Être *ſenſible* à l'amitié, à la compaſſion. Je ne ſuis point *ſenſible* à vos plaintes. Si les naturels *ſenſibles* ont de grands égaremens, ils ont auſſi de grandes reſſources. FEN. Quand on a l'imagination vive, & l'eſprit *ſenſible*, les moindres chôſes donnent du chagrin. M. SCUD. Vous trouverez les dévôts plus *ſenſibles* aux injures, que les gens du monde. S. ÉVR. On devient plus *ſenſible* à meſure qu'on eſt malheureux. BELL. Un dévot eſt *ſenſible* juſqu'à la délicateſſe, ſur tout ce qui bleſſe ſon orgueil. S. ÉVR. On dit poëtiquement, que le ciel eſt d'airain, qu'il n'eſt point *ſenſible* à nos cris, à nos maux, à nos plaintes.

SENSIBLE, ſignifie auſſi, Reconnoiſſant, qui a du reſſentiment d'un bienfait reçû. *Beneficii accepti memor.* Je ſuis très-*ſenſible* à toutes vos bontez. On dit dans un compliment: Vous m'avez fait un *ſenſible* plaiſir.

SENSIBLE, ſignifie encore, Touchant, douloureux. *Dolorem efficiens, acerbus, moleſtus.* Le plaiſir de l'amitié eſt d'autant plus *ſenſible*, qu'elle adoucit la contrainte du monde. AB. DE M. La mort de ſon fils lui cauſa un ſi *ſenſible* déplaiſir qu'il mourut accablé de triſteſſe. BOSS. Il y a des douleurs ſi *ſenſibles* qu'il ſemble qu'elles nous diſpenſent pour quelque tems de la néceſſité d'être raiſonnables. DISC. D'ÉL. Les cenſures ſont d'autant plus *ſenſibles* qu'elles ſont juſtes. BEN. Faire un *ſenſible* affront; c'eſt-à-dire, un affront inſigne & ſanglant. On dit d'une perſonne, que c'eſt ſon endroit *ſenſible*; pour dire, que c'eſt ce qui la touche le plus.

On le dit auſſi ſubſtantivement. C'eſt ſon *ſenſible*. Vous le prenez par ſon *ſenſible*. *Mollitia, teneritas.*

Par ſon ſenſible *un cœur eſt-il touché,*
Le voilà pris? BENS.

SENSIBLEMENT. adv. D'une manière ſenſible. *Manifeſtè, manifeſtò, apertè, evidenter.* Le microſcope a fait connoître *ſenſiblement* pluſieurs principes qui ont été inconnus aux Anciens. La Géométrie démontre les chôſes *ſenſiblement*. Un Amant eſt touché *ſenſiblement* de la mort de ſa Maîtreſſe.

SENSITIF, IVE. adj. Qui a des organes propres à recevoir les impreſſions des objets. *Senſus, compos, particeps, ſenſitivus, ſentiens.* Entre les végétaux, il y a pluſieurs plantes qu'on appelle *ſenſitives*, qui retirent leurs feuilles quand on les touche. Le propre des animaux, c'eſt d'être *ſenſitifs*. A l'égard de l'homme, on dit en Morale qu'il a un appétit *ſenſitif*, oppoſé ou du moins ſubordonné à la raiſon.

SENSITIVE. Plante qui pouſſe une ſeule tige principale à la hauteur d'un pié & demi, mais qui ſe diviſe proche de la tèrre en pluſieurs rameaux, ligneuſe, luiſante, revêtuë de même que ſes rameaux, de feuilles longuettes, polies, étroites, rangées par paires ſur une côte, qui ſe raprochent l'une de l'autre quand on les touche, & qui s'écartent enſuite, à-peu-près comme les feuillets d'un livre que l'on ouvre après l'avoir fermé. Il s'éleve du milieu de ſa racine des pédicules qui ſoutiennent chacun une fleur faite en golet, incarnate, agréable à la vûë, pouſſant de ſon fond une touffe d'étamines, & un piſtile, lequel quand la fleur eſt paſſée, devient une ſilique qui renferme le plus ſouvent quelques ſemences oblongues & plates. Sa racine eſt petite. En Latin *Mimoſa, ſeu frutex ſenſibilis.* P. TOURNEF. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *ſenſitive*. Cette ſorte de plante a été appellée ainſi, parceque ſes feuilles ſe retirent quand on les touche, de ſorte qu'il ſemble qu'elles ayent du ſentiment. Les Anciens les appelloient *planta aſchinomena*; les Modèrnes les nomment *planta viva, ſenſitiva*, ou *mimoſa*. A Toqué près de Panama, dans l'iſthme de l'Amérique, il y a des champs couvèrts de l'hèrbe *ſenſitive*.

SENSUALITÉ. ſ. f. Penchant, attachement aux plaiſirs ſenſuels & corporels. *Ad vita & corporum commoda animia propenſio.* Le péché le plus ordinaire, c'eſt la *ſenſualité*. Les dévots ambitieux entretiennent leur *ſenſualité*, ſous le prétexte que la gloire de Dieu eſt attachée à leur conſervation. VILL.

SENSUEL, ELLE, adj. Qui eſt attaché aux plaiſirs des ſens, à la matière. *Voluptuarius, voluptati deditus.* Les *ſenſuels* s'attachent groſſièrement à ce qu'il y a de plus naturel. S. ÉVR. L'homme charnel & *ſenſuel* ne goûte point les chôſes qui concèrnent la Divinité. Les libèrtins menent une vie brutale & *ſenſuelle*. Il y a des dévots *ſenſuels* qui ſuivent une voie douce & commode, & qui n'aiment qu'eux-mêmes, en croyant aimer Dieu. DISC. D'ÉL.

SENSUELLEMENT. adv. D'une manière ſenſuelle, qui eſt attachée aux plaiſirs des ſens. *Libidinosè.* On a reproché aux Epicuriens, (peut-être à tort) qu'ils vivoient trop *ſenſuellement*.

SENTA, ou SENTE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Romains. *Senta.* C'eſt la même que la Bonne Déeſſe dont nous avons parlé, T. I. p. 1107. ou Fatua. T. II. p. 1680. & Fauna ou Faune T. II. p. 1696. Voyez ces mots.

SENTELET. ſ. m. Vieux mot. Petit ſentier. BOREL. *Parva ſemita.*

SENTENCE. ſ. f. Dit notable; parole qui porte un grand ſens, une belle moralité; apophthegme; inſtruction morale: ſentiment utile pour la conduite de la vie, éxprimé en peu de mots. *Sententia, judicium, grave argutumque dictum.* Les Proverbes de Salomon ſont autant de *ſentences*. Le grand nombre des *ſentences* rend un poëme trop ſérieux, & lui donne une gravité trop dogmatique. LE P. LE B. Cet homme ne parle que par *ſentence*; tout ce qu'il dit porte *ſentence*. Vous voyez dans Senéque des chôſes coupées, qui ont l'air & le tour de *ſentences*; & qui n'en ont ni la ſolidité, ni le bon ſens. S ÉVR. Les *ſentences* ſont les proverbes des honnêtes-gens, comme les proverbes ſont les *ſentences* du peuple. BOUH. Les *ſentences* que l'on méle dans l'Hiſtoire pour réveiller le lecteur, doivent être délicates: ſi elles ſont communes, elles ne piquent plus. BOUH. Il faut ſe ſervir rarement de *ſentences* dans la convèrſation: il vaut mieux ſe communiquer plus humainement. Les gens du commun en ſont charmez; mais les honnêtes-gens ne les peuvent ſouffrir. LA CH. DE M. Dans le ſtile hiſtorique, les *ſentences* ne doivent être ni trop fréquentes, ni trop détachées. ABLANC. Les *ſentences* rendent le poëme plus utile; elles ont auſſi, je ne ſçai quel éclat qui plaît. LE P. LE B. Lycoſthène a fait un Recueil des *Sentences* des Anciens, en forme de lieux communs. On appelle en Théologie, Piètre Lombard, le Maître des *Sentences*.

SENTENCE, ſe dit auſſi d'un ſentiment particulier qu'on éxprime au dehors. *Judicium, opinio, ſententia.* Vous avez bientôt dit votre *ſentence* là-deſſus, on ne vous demande pas votre avis. J'appelle de votre *ſentence*, c'eſt-à-dire, de votre jugement.

SENTENCE, ſe dit au Palais d'un jugement qui eſt rendu ſur quelque différend par des Juges inférieurs, & dont on peut appeller. *Sententia Judicis, judicium.* Une *ſentence* proviſoire, interlocutoire, définitive, par défaut, ou contradictoire. *Sentence* de mort, d'abſolution; *ſentence* de récréance; *ſentence* d'ordre, d'adjudication; une *ſentence* arbitrale. Les *ſentences* ſont éxécutoires, nonobſtant l'appel, en donnant caution. C'eſt au Juge ſupérieur à infirmer, ou à confirmer la *ſentence*. Il a acquieſcé à la *ſentence*. Il s'eſt pourvû contre la *ſentence*. Il y a auſſi des *ſentences* en dèrnier reſſort, lorſqu'elles ſont renduës préſidialement ſur des cas prévôtaux; ou au premier & ſecond chèf de l'Édit des Préſidiaux.

Trois ſentences conformes, Tres ſententiæ uniformes, conformes. Dans la Juriſdiction Eccléſiaſtique, il eſt pèrmis d'appeller trois fois: ainſi il faut *trois ſentences conformes* avant que les *ſentences* des Juges d'Égliſe ayent force de chôſe jugée. Le premier degré de Juriſdiction, c'eſt l'Official de l'Évêque: l'appel ſe porte au Métropolitain, & du Métropolitain au Primat, ou au Pape immédiatement: ſi l'appel du Métropolitain va au Pape, le Pape eſt obligé de déléguer des Juges *in partibus*: & alors ſi les trois *ſentences* renduës dans ces trois degrez de Juriſdiction ſont conformes, il n'y a plus d'appel. Mais ſi l'une de ces *ſentences* caſſe l'autre, il faut demander d'autres Juges au Pape pour obtenir une quatrième *ſentence*, & quelquefois juſqu'à la ſixième ou ſeptième: & tant qu'il n'y en a pas trois conformes. Ces différens degrez de Juriſdiction ſont onéreux aux particuliers, & préjudiciables au bien public. Car ſouvent l'on aime mieux tolérer les déſordres, que d'être obligé d'eſſuyer tant de *ſentences*, & de pourſuivre ſi longtems la convîction d'un Prêtre vicieux. C'eſt pourquoi l'on a autrefois demandé au Pape l'abolition de cet abus: en ſorte qu'il ne fût plus pèrmis d'appeller au delà du deuxième ou troiſième degré de Juriſdiction. Voyez JURISDICTION.

SENTENCE D'EXCOMMUNICATION. *Sententia excommunicationis.* Tèrme d'Égliſe. C'eſt la ſeconde partie d'un Monitoire. On dit auſſi, *Sentence* d'Anathême. ÉVEILLON.

SENTENCE, ſe dit auſſi du jugement final & univerſel. *Judicium generale ultimum.* Le pécheur tremblera le jour de la réſurrection, quand il ſera prêt d'ouïr prononcer ſa *ſentence* de condamnation.

On dit proverbialement, De fou Juge, courte *ſentence*. *A ſtulto Judice brevis ſententia.*

SENTENCIER. v. act. Condamner; donner une ſentence contre quelqu'un. *Notare, damnare, condemnare.* Ce pauvre criminel a été *ſentencié* aujourd'hui, il a été jugé. Comment Bridoye *ſentencioit* au ſort des dez. RABELAIS. Un Prêtre *ſentencié*, c'eſt-à-dire, noté & condamné.

SENTENTIEUX, EUSE. adj. Qui contient une ſentence, un beau ſens. *Sententioſus, ſententiis frequens.* Ne prenez point un ton *ſentencieux*: cette allure grâve & ſérieuſe ne ſiéd point en converſation. LE CH. DE M. La plupart des proverbes Eſpagnols ſont *ſentencieux*. Le ſtile de Tacite eſt *ſentencieux*. LE VASSOR.

SENTENCIEUSEMENT. adv. En têrmes ſentencieux. *Sententioſè.* Il ne faut rien perdre de ce que dit ce grand homme, il parle toujours *ſentencieuſement*.

SENTENTE. Vieux mot qui ſe trouve dans quelques anciens Auteurs, pour, ſon entente. Ovide Mſ.

Fox eſt qui ſentente *y a miſe.* BOREL.

SENTEUR. ſ. f. Odeur, qualité qui frape le nez, le ſens de l'odorat. *Odor.* Les Chymiſtes diſent que toutes les *ſenteurs* ſont cauſées par les ſels volatils qui s'éxhalent des corps. Bonne *ſenteur*, *ſenteur* trop forte. Les maux de mère ſe guériſſent par les mauvaiſes *ſenteurs*, en brûlant des plumes de perdrix, du vieux cuir, &c.

SENTEUR, mis abſolument & au plurier, ſe dit toujours des bonnes ſenteurs. *Odores, fragrantia.* Cette femme aime les *ſenteurs*, craint les *ſenteurs*. On dit pourtant au ſingulier, des gans de *ſenteur*; pour dire, des gans qui ſentent bon.

SENTIER. ſ. m. ou SENTE. ſ. f. Petit chemin qui ſe fait dans les têrres pour la commodité des gens de pié. *Semita, callis.* Un *ſentier* ſelon la Coutume de Senlis, art. 194. eſt un petit chemin qui porte quatre piéds de largeur, dans lequel on ne doit point mener de charette. Voyez Beaumanoir, C. 25. & M. Salvaing, Traité de l'Uſage des Fiéfs, C. 38. Ces deux héritages n'étoient ſéparez que par une petite *ſente*, mais avec le tems il s'y eſt fait un chemin de charroi. On accourcit le chemin par les petits *ſentiers*.

Nous avons, par ton ordre, à pas précipitez,
Parcouru de ce bois les ſentiers *écartez.* BOIL.

Ce mot vient de *ſemitarium*, formé de *ſemita*. MÉNAG.

On appelle auſſi *ſentiers*, de petits chemins qui diviſent les compartimens d'un partêrre, & qui ordinairement ſont de la largeur des plattebandes. *Trames.* DAVILER.

SENTIER, ſe dit auſſi figurément, & ſignifie, Trace, route, chemin qui conduit à quelque choſe. *Via, iter.* Vous marchez dans ce *ſentier* épineux de la vêrtu, où l'on ne voit que les traces des Héros. PAT. J'ai ſuivi des *ſentiers* qui n'avoient point encore été battus. DAC. Ailons par les *ſentiers* que la Providence nous marque, & ne prenons point les *ſentiers* obliques que notre imagination nous fait concevoir plus ſûrs que le grand chemin. BAL. Les Héros les plus détêrminez à chêrcher la gloire par les *ſentiers* les plus difficiles, ſe propoſent le repos à la fin de leurs travaux. M. SCUD. Le monde ne peut laiſſer le Juſte en repos, dans ce *ſentier* rude & ſolitaire, où il grimpe, plutôt qu'il ne marche. FLÉCH. Il eſt râre qu'un fils marche dans le *ſentier* que ſuivoit un illuſtre père.

Voudrois-je, de la guêrre évitant le ſentier,
Ne laiſſer aucun nom, & mourir tout entier? RACIN.

SENTIMENT. ſ. m. Senſation; propriété de l'animal dont les organes reçoivent les différentes impreſſions des objets. *Senſus, ſenſatio.* Le *ſentiment* de la vûë ſe fait dans l'œil. Le feu éxcite en nous un *ſentiment* de chaleur. ROH. Le corps eſt incapable de *ſentiment*. LE P. L. Le *ſentiment* n'eſt point dans les organes des ſens: il eſt dans l'âme. L'impreſſion des objets ſur les ſens n'eſt que la cauſe occaſionnelle de ce qui ſe paſſe dans l'âme. ID. C'eſt une ſuite des loix de l'union de l'âme & du corps, que tel mouvement du cêrveau ſoit ſuivi de tel *ſentiment* de l'âme. MALEB.

SENTIMENT, en têrmes de Chaſſe, ſe dit particuliêrement des chiens; on dit qu'ils n'ont point de *ſentiment*, lorſqu'ils ſont en défaut, qu'ils ne peuvent plus ſuivre la piſte du gibier. *Olfactus, odoratus.*

SENTIMENT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce mot étant ſeul, ſignifie toujours au ſingulier, Avis, opinion, penſée, jugement. *Sententia, opinio, mens, conſilium, ſenſus, judicium.* C'eſt l'adjectif, ou la matière, qui le détêrmine au cœur ou à l'eſprit. Un *ſentiment* éxtravagant, c'eſt-à-dire, une opinion de l'eſprit: des *ſentimens* paſſionnez, c'eſt-à-dire, des mouvemens du cœur. Quand nous parlons en proſe, & que l'on nous abandonne toutes les éxpreſſions d'une langue, le plus ſouvent nos paroles demeurent beaucoup au deſſous de nos *ſentimens*. PEL. Il ſignifie-là les penſées les plus délicates & les plus ſublimes. BOUH. Il n'eſt rien de plus ordinaire que de voir des gens ſe faire les mêmes reproches, & s'accuſer mutuellement d'être opiniâtres & paſſionnez, parcequ'ils ſont de différens *ſentimens*; mais ceux qui traitent de téméraires les gens qui ne ſont pas de leur *ſentiment*, devroient conſidérer, que ſi les autres ne ſont pas de leur *ſentiment*, ils ne ſont pas eux auſſi du *ſentiment* des autres; & que par conſéquent ceux qui ont tort, & ceux qui ont raiſon parlent le même langage, & ſont de part & d'autre, les mêmes plaintes. LOG. Quand on propoſe ſes *ſentimens* avec trop de chaleur, on les rend ſuſpects de paſſion, & on y réſiſte, parcequ'on les veut faire entrer par force. NIC. Être dans les bons *ſentimens*, c'eſt-à-dire, dans les *ſentimens* de la droite raiſon, dans les *ſentimens* de vêrtu. Je ſuis de votre *ſentiment*. C'eſt le *ſentiment* de l'Égliſe & des ſaints Pêres, c'eſt-à-dire, leur créance, leur opinion. Les *ſentimens* des autres nous bleſſent moins, parcequ'ils ſont contraires à la vêrité, que parcequ'ils ſont contraires à notre ſens. NIC. Il y a des gens qui n'ont de beaux *ſentimens* que par mémoire. S. EVR. Les *ſentimens* d'Homère ne ſont jamais ſi beaux que ſes diſcours. LE P. R. Cette échange libre & ſincère de *ſentimens* qui ſe fait dans l'amitié, eſt le plus doux plaiſir de l'eſprit. AB. DE M. Le ſage n'eſt pas moins obligé à avoir des *ſentimens* honnêtes & vêrtueux, que de ſaines opinions. M. ÉSP.

SENTIMENT, ſe dit auſſi en Morale, des paſſions, & ſignifie, Affection, amour, tendreſſe. *Affectiones animi, paſſiones, animi ſenſa.* Il a de tendres *ſentimens* pour cette Demoiſelle; pour dire, de l'amour. Il n'a que des *ſentimens* d'éſtime, de vertu, d'honnêteté pour elle. Le premier *ſentiment* que j'ai eu dans le monde, a été celui qui m'a touché pour vous. VOIT. Du ſouvenir des vieux *ſentimens*, il ſe forme en moi une diſpoſition à la tendreſſe, ou du moins un éloignement de l'indolence. B. RAB. La vie conſiſte à prendre dans ſon cœur, & à rendre des *ſentimens*: car les *ſentimens* de la vie, c'eſt la même choſe. LE CH. D'H. Elle a pour vous des *ſentimens* plus vifs qu'elle ne penſe elle-même. P. DE CL. Ovide eſt trop ingénieux dans la douleur; il fait voir de l'eſprit quand vous n'attendez que du *ſentiment*. S. ÉVR. De tendres *ſentimens* valent mieux que de belles réfléxions; ils occupent plus agréablement. LE CH. D'H. Facheux empire que celui de la raiſon, s'il nous ôte les *ſentimens* agréables. S. ÉVR. Dans une lettre il faut plus de *ſentimens* que d'eſprit. M. SCUD.

SENTIMENT, ſe dit, préſque dans le même ſens, des diſpoſitions où l'on eſt à l'égard des autres; de ce que l'on reſſent pour eux. *Affectio, propenſio, inclinatio.* Avoir des *ſentimens* de tendreſſe pour ſa famille: des *ſentimens* de pitié pour les miſérables: des *ſentimens* de reſpect & de vénération pour les choſes ſacrées: des *ſentimens* de piété & d'amour pour Dieu.

Je veux que le cœur parle, & que nos ſentimens
Ne ſe maſquent jamais ſous de vains complimens. MOL.

SENTIMENT, Senſibilité; mouvement de l'âme qui la touche, qui l'émeut. *Motio, commotio, ſenſibilitas, teneritudo.* Le ſouvenir d'un bonheur paſſé rend plus vif le *ſentiment* d'une diſgrace préſente. BOUH. Avoir des *ſentimens* de pitié. Rien ne plaît que ce qu'on ſent, & l'on n'eſt content qu'à proportion de ce que le *ſentiment* eſt plus vif & plus profond. NIC. Le *ſentiment* eſt plus ſubtil & plus pénétrant que l'eſprit. LE CH. DE M.

SENTIMENT, ſignifie encore une impreſſion intêrne que font les choſes ſur nous; perſuaſion que nous ſentons intérieurement, ſans que l'on en puiſſe rendre une raiſon diſtincte aux autres, ni les en convaincre. *Impreſſio, commotio.* Il y a de certains *ſentimens* ſourds qu'il eſt plus aiſé d'éxpérimenter, que d'éxpliquer. LE P. L. Les choſes que nous ne connoiſſons que par *ſentiment*, plutôt que par raiſon, ſont toujours un peu douteuſes. LE CH. DE M. Les vêritez de *ſentiment* ſont celles où l'eſprit découvre tout-d'un-coup, & par la première impreſſion, les mêmes marques de vérité que celles qu'on dévelope peu-à-peu par des réfléxions éxpreſſes. NIC. On peut connoître la vérité des choſes auſſi ſurement par *ſentiment*, que par réfléxion. ID. L'immortalité de l'âme eſt une vérité de *ſentiment*. JU. La foi des ſimples eſt une perſuaſion de gout & de *ſentiment*; un éxamen d'attention, & non de diſcuſſion. ID. La voie de *ſentiment* & d'impreſſion eſt confuſe, & peut conduire également à l'erreur, & à la vérité, ſans qu'il y ait aucun moyen de diſcérner quand elle nous trompe, ou ne nous trompe pas. NIC. La Religion eſt arbitraire,

bitraire, & ne peut être prouvée, dès qu'elle n'a d'autre motif de croire que le goût & le *ſentiment*. SAURIN.

On appelle provèrbialement & ironiquement, un pouſſeur de beaux *ſentimens*, celui qui affecte de dire de jolies chôſes; comme les Héros des Romans qui en veulent à toutes les Dames. *Præclarorum animi ſenſuum jactator*. On dit, Autant de têtes, autant de *ſentimens*.

SENTIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Romains. *Sentinus*. Le Dieu *Sentin* avoit pouvoir ſur tout ce qui a du *ſentiment*; c'eſt pour cela qu'on l'invoquoit aux couches des femmes, afin qu'il donnât des ſens bien diſpôſez à leur fruit. S. Auguſtin en parle dans ſon traité de la Cité de Dieu, L. VII. C. 3. & s'en mocque en ces tèrmes. Quelle raiſon a donc obligé tant de Dieux élûs à de ſi bas miniſtères, en quoi Vitumne & *Sentin* qu'une réputation obſcure enſevelit, les ſurpaſſe dans ce partage de magnificence. CERIZIERS, à *l'endroit cité de S. Aug.* Vitumne divinité ſans nom & ſans crédit, donne la vie, *Sentin* inconnu & obſcur, le *ſentiment*. ID. Voyez encore VITUMNE.

Ce mot avoit été fait de *Sentire*, *ſenſio*. Sentir, avoir du ſentiment.

SENTINA. ſ. f. Nom de lieu. *Sentinum*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Ombrie. *Sentinum*. Elle fut ruinée par les Lombards, & n'eſt plus qu'une village de l'État de l'Égliſe ſitué dans le Duché d'Urbin ſur le *Sentino*, à cinq lieuës au deſſous d'Ugubio. MATY.

SENTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de l'Égliſe. *Sentinus*. Elle naît dans le Duché d'Urbin près d'Uugbio, paſſe à *Sentina*, & ſe va décharger dans le Fiumeſino, au deſſous de Fabriano. ID.

SENTINE. ſ. f. C'eſt le lieu le plus bas du navire, qui eſt ordinairement proche du grand mât. *Sentina*, *fundum navis*. C'eſt là où s'aſſemble l'eau que le vaiſſeau reçoit. On l'appelle autrement *hoſſes* ou *vitonnières*. Quand la *ſentine* put extrêmement, c'eſt un ſigne que le vaiſſeau ne fait point eau.

SENTINELLE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. *Excubitor*, *vigilator*, *excubia*, *vigilia*. C'eſt un ſoldat tiré d'un corps-de-garde d'infanterie, qu'on place en quelque poſte pour découvrir les ennemis, pour empêcher les ſurpriſes, & pour arrêter ceux qui paſſent ſans ordre, & ſans ſe faire connoître. La *ſentinelle* arrête par un Qui va-là? Demeure-là.

Ménage dérive ce mot *à ſentiendo*. Ce mot eſt modèrne, car du tems de Guillaume de Nangis, on diſoit, être aux écoutes, pour ſignifier ce qu'on dit aujourd hui, être en *ſentinelle*.

SENTINELLE PÉRDUË, eſt une *ſentinelle* qu'on met à un poſte fort avancé & dangereux, qui en revient rarement. *Hoſtilibus caſtris ac periculo proximus vigil, conclamatæ ſalutis excubitor*.

SENTINELLE, ſe dit auſſi en diſcours ordinaire de toute pèrſonne qui épie, qui fait le guèt, qui eſt commiſe à la garde de quelque chôſe. *Speculator*. Ce jaloux fait toute la nuit la *ſentinelle*. On l'a poſé en *ſentinelle* au coin de cette ruë, pour épier quand un tel homme paſſeroit.

On dit provèrbialement; qu'on a bien relevé quelqu'un de *ſentinelle*; pour dire, qu'on l'a fort gourmandé, lorſqu'on l'a ſurpris en quelque faute. *Objurgare*, *carpere*, *belle ludere*, *arguere*.

SENTIR. v. act. & quelquefois neutre. On conjugue, *Je ſens*, *tu ſens*, *il ſent*, *nous ſentons*, &c. *Je ſentois*. *Je ſentis*. *J'ai ſenti*. *Je ſentirai*. *Je ſentirois*. *Que je ſentiſſe*. A l'impératif *Sens*. *Sentire*, *percipere*. On ne peut dire régulièrement *ſenté-je*; & *ſens-je*, eſt trop rude: il faut prendre un autre tour. CORN. Bèrtaud a pourtant dit, Or *ſens-je* combien les plaiſirs ſont durs à la ſouvenance. *Sentir* ſignifie, exèrcer l'action des ſens; toucher, voir, goûter, flairer, entendre. *Tangere*, *odorare*, *videre*, *guſtare*, *naribus percipere*, *haurire*. La douleur ſe fait mieux *ſentir*, que la volupté. Le corps ne peut *ſentir*; la matière ne *ſent* rien, le ſentiment eſt dans l'âme. LE P. L. C'eſt parler improprement que de dire mon piéd *ſent* de la douleur; il faut dire j'ai mal au piéd. ID. Ce qui ſe paſſe dans les organes des ſens n'eſt que la cauſe occaſionnelle de ce que l'âme *ſent*. MALEB. C'eſt l'âme ſeule qui *ſent* la douleur, & le plaiſir. ID. On ne *ſent* quelquefois rien, pour trop *ſentir*. Une miſérable expérience me donne aſſez de diſcèrnement pour me faire regreter un tems, où il eſt bien plus doux de *ſentir*, que de connoître. B. RAB. Les plus grandes douleurs, non plus que les grandes joies, ne ſe *ſentent* point. VOIT. Il faut ſe détourner de la connoiſſance de ſes maux, afin de les moins *ſentir*. S. ÉVR.

On dit, Il a reçû un coup à la guèrre, dont il ſe *ſentira* toute ſa vie. *De vulnere in bello accepto*, *per totum vitæ curriculum dolebit*.

On dit auſſi en menaçant, Il *ſentira* ce que peſe ma main.

SENTIR, ſe dit plus particulièrement de cèrtains ſens: comme les chiens *ſentent* le gibier, en flairant les lieux où il a paſſé. *Odorari prædam*. Il faut que quelque chôſe brule, je *ſens* le rouſſi. Ce Muſicien a l'oreille délicate, il *ſent* juſqu'à la moindre diſſonance, ou corde fauſſe. Ce ragoût *ſent* trop la muſcade, l'orange. *Redolere*.

SENTIR, ſe dit auſſi de cèrtains inſtincts naturels qu'ont les animaux, pour prévoir ce qui doit arriver, ſoit par l'impreſſion de l'air, ſoit par habitude, ſoit par quelque douleur. *Inſtinctu percipere*. Les hyrondelles volent bas, quand elles *ſentent* la pluie. On dit que les chevaux *ſentent* l'avoine, quand ils ſont vèrs le tems de la dinée, ou couchée. On *ſent* qu'une maladie eſt prochaine, par les laſſitudes & peſanteurs des membres. Le corps des vieillards eſt un barométre, qui leur fait *ſentir* que le tems va changer.

SENTIR, ſe dit auſſi de la pèrſuaſion intérieure, de la conviction où l'on eſt qu'une chôſe eſt véritable, ou fauſſe. *Per intimum animi ſenſum percipere*. Il y a des chôſes qui ſe *ſentent*, & qui ne s'éxpriment pas. Les Juges ont bien *ſenti* qu'il y avoit de la fourbe, & de la calomnie dans ce procès. Ce Traitant ne s'eſt pas *ſenti* aſſez fort pour ſe charger ſeul d'un ſi grand fardeau. J'ai bien *ſenti* que l'orage tomberoit ſur moi. Faire bien *ſentir* la conſéquence d'une propoſition. Malhèrbe liſoit ſes Ouvrages à ſa ſervante, parcequ'il croyoit que les vèrs doivent être remplis d'une cèrtaine beauté, qui ſe fait *ſentir* aux pèrſonnes même les plus rudes & les plus groſſières. PÉLISS. On s'ennuye fort avec ces pèrſonnes indolentes, qui ne *ſentent* point ce qu'on dit de fin & de plaiſant. BELL. Aléxandre dit, qu'on le faiſoit fils de Jupitèr; mais qu'il *ſentoit* bien qu'il étoit fait comme les aûtres. VAUG. Il y a des vèritez d'une évidence à ſe faire *ſentir* à tout le monde. NIC. On n'a rien à répondre à celui qui dit, Je crois cela, parceque je *ſens* que cela eſt: car le moyen de prouver à un homme qu'il ne *ſent* pas ce qu'il croit *ſentir*? ID.

SENTIR, ſe dit auſſi de la chôſe qui éxhale quelque odeur, ou qui a quelque ſaveur, auſſi bien que de l'impreſſion qu'elle fait. *Olere*, *redolere*. Cet homme *ſent* le vin, *ſent* le piéd de méſſager, *ſent* le gouſſet. Ce fromage *ſent* trop fort. Ces viandes *ſentent* le relend. Ces confitures *ſentent* le chanſi. Ce rôt *ſent* le brûlé. Ces lapins *ſentoient* encore le chou dont ils furent nourris. BOIL. Au contraire, on dit que des gans parfumez *ſentent* bon: que le ſel en meulons *ſent* la violette: qu'on *ſent* le jaſmin, la tubéreuſe: qu'un mêts ne *ſent* ni ſel, ni ſauge, quand il eſt mal aſſaiſonné: qu'un vin *ſent* le bas, qu'il *ſent* la framboiſe, &c. On dit qu'un vin *ſent* le fût, *ſent* le tonneau, *ſent* le tèrroir, &c. Quelques gens qui ſe piquent de bien parler, diſent, Ce vin *ſent* au fût, *ſent* au tonneau, *ſent* au tèrroir; mais il n'y a que des Gaſcons qui parlent de la ſorte.

Quand on dit abſolument, il *ſent*, cela s'entend en mauvaiſe part. Cette viande *ſent*, c'eſt-à-dire, eſt corrompuë. Son haleine *ſent*. Cette femme *ſent*, c'eſt-à-dire, qu'elle put. *Malè olet*.

SENTIR, ſe dit pour connoître, s'apèrcevoir. *Perſicere*. Il ne *ſent* point qu'il eſt homme. Les malades ſouvent ne *ſentent* pas leurs maux, ne s'apèrçoivent pas du péril où ils ſont. Je *ſens* que la cupidité m'entraîne.

SENTIR, en parlant des mouvemens de l'âme ſignifie, être ſenſible; être touché, être émû. *Moveri*, *commoveri*, *affici*. On *ſent* quelquefois des chôſes qui ſont au deſſus de nos éxpreſſions. BOUH. Quand on dit ſi bien ce qu'on *ſent*, on ne le *ſent* pas auſſi bien qu'on le dit. ID. Rien ne plaît, qu'autant qu'on le *ſent*. NIC.

Que je ſens de rudes combats!
Contre mon propre honneur, mon amour s'intéreſſe. CORN.

On ne ſe défie point de l'amour, ou de l'ambition, quand on n'en fait que *ſentir* les mouvemens, ſans en éprouver les inquiétudes. NIC. La grandeur a beſoin d'être quittée pour être *ſentie*. PASC.

Peut-on s'accoutumer à ne ſentir plus rien,
Et pour les cœurs enfin, le calme eſt-il un bien? DES-H.

Régnier l'a dit pour, penſer, comme le Latin *ſentire*.

Qui dit ſans aucun fard ce qu'il ſent librement,
Et dont jamais le cœur la bouche ne dément. RÉGN.

SE SENTIR, ſignifie, Participer à un bien, ou à un mal commun à pluſieurs. *Participare*, *participem eſſe*, *conſortem eſſe*. Tout le monde ſe *ſent* des calamitez publiques, de la ſtérilité, de la guèrre, de la contagion. Quand on rabaiſſe la taille, il faut que chacun s'en *ſente*. Les valets ſe *ſentent* de la bonne fortune de leur maître. Il ſe *ſent* encore de l'accent, des mœurs de ſon pays. Il ſe *ſent* du mauvais air de la province.

SE SENTIR, ſignifie auſſi, Connoître en quel état on eſt, ſçavoir de quoi on eſt capable. *Noſcere ſe*. Ce Prince commence à ſe *ſentir*, à connoître ce qu'il eſt, ſa grandeur, ſon pouvoir. Il ſe *ſentoit* bien, quand il entrepit une affaire ſi difficile. Cette fille

commence

commence à *ſe ſentir* à voir qu'elle eſt propre au mariage. Il eſt tellement tranſporté de joie, qu'il ne ſe *ſent* pas.

On le dit auſſi des chôſes inanimées. Le vin ſe *ſent* du fût. Le mortier ſe *ſent* des aux, des drogues qu'on y a pilées. *Redolere.*

SE SENTIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, de la bonne ou mauvaiſe éducation, qu'on a reçûë. *Redolere.* Cette famille ſe *ſent* encore de l'héréſie de ſes Pères. Cette morale ſe *ſent* encore de la première pureté de l'Égliſe. On ſe *ſent* toute ſa vie des bonnes inſtructions qu'on a reçûës dans ſa jeuneſſe. *A teneris annis accepta educatio ſemper perſeverat.*

SE SENTIR de quelque chôſe, ſe dit; pour dire ſimplement, Sentir quelque chôſe. *Aliquid ſentire.* Depuis quand commence-t-il à *ſe ſentir* de la goutte? Il ne *ſe ſent* point des incommoditez de la vieilleſſe.

SENTIR, ſignifie auſſi, avoir l'air, la mine de quelque chôſe; marquer ce qu'on eſt. *Præ ſe ferre, ſpeciem gerere.* Ce Gentilhomme ne *ſent* point ce qu'il eſt, il ne *ſent* point ſon bien; il *ſent* ſon payſan, il en a la mine.

SENTIR, s'emploie auſſi pour éxprimer les manières. Il n'avoit rien qui ne fût noble, & qui ne *ſentît* la grandeur. LE CH. DE M. Sa harangue *ſentoit* le déſeſpoir. VAUG. *Redolere.*

On dit qu'une tèrre, qu'une maiſon, *ſent* la poudre à canon; pour dire, qu'une tèrre, qu'une maiſon eſt ſur la frontière, éxpoſée aux maux de la guèrre, *Terra, domus hoſtium incurſionibus expoſita.*

SENTIR, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On ne ſçauroit ſi peu boire, qu'on ne s'en *ſente*. ce qu'on dit à celui qui fait quelque éxtravagance à table, ou après avoir un peu bû. *Nemo nimis largius bibit.* On dit en ce ſens, par éxcuſe: Que ſert-il de boire, ſi on ne s'en *ſent*. On dit auſſi, qu'un homme a bon nez, qu'il *ſent* de loin, pour dire, qu'il eſt prudent, qu'il prévoit les chôſes. On dit auſſi d'un homme qu'il *ſent* le ſapin; pour dire, qu'il a la mine de mourir bientôt. On dit qu'une doctrine, qu'une opinion *ſent le fagot*; c'eſt-à dire, qu'elle eſt hérétique, dangereuſe, digne du feu. On dit d'un valet, qu'il *ſent* ſon vieux gratté; pour dire, qu'il ſe relâche, parcequ'il y a long tems qu'on ne l'a châtié. On dit auſſi, que le caque *ſent* toujours le hareng. *Cadus harengos ſemper redolet*, pour dire, qu'on ſe *ſent* toujours de la baſſeſſe de ſa naiſſance, de ſa profeſſion, quoiqu'on ait changé de fortune. On dit auſſi d'une chôſe qui put, qu'elle *ſent* bien plus fort, mais non pas mieux que rôſes; qu'elle *ſent* le faguenas, l'épaule de mouton. On dit auſſi des proviſions de bouche, & ſur tout du vin qui ſe gâte, qu'ils *ſentent* le dommage de leur maître.

SENTI, IE. part. paſſ. & adj. *Senſu perceptus.* On a dit autrefois *ſentu* au lieu de *ſenti*.

SENTIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine *Sentius, a.* On ne ſçait ſi la famille *Sentia* étoit patricienne, ou plébéïenne. Les *Sentius* portent le ſurnom de Saturninus. Nous connoiſſons deux *Sentius* qui ont été Conſuls. Voyez Patérculus & Patin.

SENTU, UE. Vieux part. paſſ. du vèrbe ſentir. Senti. BOREL.

Les oiſeaux qui tant ſe ſont teus,
Pour l'hyver qu'ils ont tous ſentus. R. DE LA RÔSE.

SENVE. ſ. f. Plante. Voyez SANVE.

SEO.

SEOIR. v. n. fort irrégulier, & qui n'eſt uſité qu'à l'infinitif, & à quelque autre tems. *Je ſieds, tu ſied, il ſied, nous ſeyons, vous ſeyez, ils ſeyent*, ou *ſiéent. Je ſoiz. Je ſierai.* Être ſur un ſiege en une poſture où le corps eſt plié en trois, & poſé plus ſur les cuiſſes que ſur les jambes. *Sedere, aſſidere, conſidere.* Dieu a fait *ſeoir* ſon Fils à ſa dextre. On fait *ſeoir* & couvrir ceux à qui on veut faire honneur. On l'a fait *ſeoir* à table. On l'a fait *ſeoir* parmi les Juges, il eſt vieux.

Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, & on s'en peut ſervir en quelques tems. Ainſi on peut fort bien dire: Faites-le *ſeoir. Fac ut ſedeat. Seyez-vous, ſeyons-nous. Sied-toi.* Je me *ſierai*, quand on me l'ordonnera. On ſe ſert plus ordinairement du vèrbe *s'aſſeoir.*

SEOIR, ſignifie auſſi, Etre aſſemblé pour délibérer, juger, décider. *Conſidere.* En ce tems-là les Grands Jours *ſeoient* à Clèrmont. Le Parlement va *ſeoir* au Chatelet, lors de la viſite des priſonniers.

SEOIR, ſe dit auſſi, pour, Être convenable, ſoit à la pèrſonne, ſoit à la condition, ſoit au lieu, au tems, & autres circonſtances. *Decere.* Il ne s'employe que dans cèrtains tems du vèrbe. Il faut voir auparavant ſi cela vous *ſied* bien, ou ne vous *ſied* pas. Cela vous *ſied* à mèrveilles. Cette coëffure ne *ſied* pas bien à cette Dame. Les couleurs trop voyantes ne vous *ſieront* pas. *Dedecet.* Voyez SIED. La gravité *ſied* bien à un Magiſtrat, à un vieillard. *Decet.* Les plumes *ſiéent* bien à un cavalier. Il s'employe auſſi impèrſonnellement. Il *ſied* mal à un homme de qualité de ſe familiariſer avec des valets. Il *ſied* mal à un Eccléſiaſtique d'être libre en paroles. Saint-Amant a dit dans ſa Rome ridicule:

Il vous ſied bien, Monſieur le Tibre,
De faire ici tant de façon, &c.

SIS, ISE. part. paſſ. & adj. Il n'a d'uſage qu'au Palais, où l'on dit qu'une maiſon eſt *ſiſe* & ſituée en un tel endroit; pour dire, placée & aſſiſe. *Sita.*

SEON. Autrefois SENON. ſ. m. Ville de la Tribu d'Iſſachar. *Seon, Senon.* Au tems de ſaint Jérôme ce n'étoit qu'un village près du mont Thabor.

SEOR, SEGOR. Voyez Thoar, & SÉGOR.

S E P.

SEP, ou CEP. ſ. m. Tronc ou piéd de vigne qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans. Il y a dans cette vigne tant de *ſeps* de Morillon, tant de Bar-ſur-Aube, tant de Chaſſelas.

Ce mot vient de *ſeps*, Latin, qui eſt une éſpéce de ſèrpent, à cauſe que ce bois tortueux lui reſſemble. Quelques-uns le dérivent de *cippus*, comme Ménage.

SEP DE DRISSE. Tèrme de Marine. C'eſt une groſſe piéce de bois miſe debout à l'arrière du grand mât ſur la carlingue, prenant du fond de cale, d'où elle s'éleve juſqu'au deſſus du premier pont, étant garnie par en haut de trois ou quatre ruaux ou rouets de poulies de cuivre pour faire la manœuvre de l'iſſas, dont trois ſèrvent à paſſer la grande *driſſe* pour iſſer ou élever la grande voile; & l'autre à la guindereſſe pour iſſer ou élever le grand mât de hune, par le moyen du capeſtan. *Scapus, ſanis antennæ.* Il y en a un autre au mât de miſaine qui n'a que trois ruaux, deux pour la *driſſe*, & un pour la guindereſſe. On les appelle autrement, *bloc* ou *roc d'iſſas.*

SEPAN, SAYPAN. ſ. m. ZARPANA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan oriental. *Sepania, Saypania, Zarpana.* Elle eſt du nombre de celles des Larrons. Les Éſpagnols lui ont donné le nom de l'iſle de S. Joſeph: ils n'y ont pourtant point de colonie. Il y a un bon port, & elle eſt aſſez bien peuplée.

SÉPARATISME. ſ. m. Nom d'une ſecte qui s'eſt élevée contre l'Égliſe Anglicane, & qui en eſt venue enfin à l'Indépendantiſme. *Separatiſmus.* Voyez SÉPARATISTE.

SÉPARATISTE. ſ. m & f. Nom d'une ſecte en Angleterre. *Separatiſta.* Les *Séparatiſtes* ſont ceux qui ne voulurent point, ſous Édouard, Elizabeth & Jacques I. ſuivre le parti de l'Égliſe Anglicane, & que l'on nomma d'abord Puritains, puis Nonconformiſtes & *Separatiſtes*, parcequ'ils firent une Egliſe à part. Le premier chef des *Séparatiſtes* fut Robert Brovvne qui ſuccéda à Boiton dans la révolte contre l'Égliſe Anglican établie par les loix. Il donna ſon nom à la ſecte des *Séparatiſtes* qu'on appella Brovvniſtes, nom qu'ils retinrent, quoique Brovvne eût fait banqueroute à la ſecte, & qu'il eût abjuré ſes érreurs à l'éxemple de Boiton. Barovv lui ſuccéda, & fut pendu à l'inſtigation des Evêques. Le quatriéme chèf fut Johnſon, qui alla établir à Amſtèrdam une Égliſe de *Séparatiſtes* qui ſe diviſérent encore en différens partis, à la tète de l'un deſquels ſe mit un frère de Johnſon, qui l'éxcommunia, & qui en fut réciproquement éxcommunié. Un cinquiéme nommé Smith érigea une pareille Égliſe à Leyde, mais elle tomba à ſa mort. Le ſéparatiſme s'éteignoit ainſi lorſque Robinſon le releva. Il a loucit les dogmes de Brovvne, mais il ne réunit pas toute la ſecte. Une partie retint les dogmes rigides de Brovvne, & l'autre ſuivit Robinſon: les premiers conſervèrent le nom de *Séparatiſtes*: les autres prirent celui de *Demi-Séparatiſtes*, ou *Sémi-Séparatiſtes*, & des Robinſoniens; & enfin dégénérèrent en Indépendants, c'eſt le nom qu'on leur donne, & qu'ils portent encore aujourd'hui dans l'ancienne & la nouvelle Angleterre. Nous avons éxpliqué les dogmes des *Séparatiſtes* au mot BROUNISTE, *T. I. p.* 1260. Pour les *Sémi-Séparatiſtes*, ils ne diffèroient en rien, ou différoient peu des prétendus Reformez quant à la doctrine; mais quant aux mœurs, ils affectoient une pureté, une ſainteté & une pèrfection plus grande.

Il y a des *Séparatiſtes* que l'on appelle *Seſqui-Separatiſtes*, c'eſt-à-dire, *Séparatiſtes* & demi: ſoit que ce ſoit les *Demi-Séparatiſtes*, que quelques Auteurs appellent ainſi, ſoit que ce ſoit une ſecte différente des *Demi-Séparatiſtes*; ce que je ne croi pas. Quoi qu'il en ſoit, ces *Seſqui-Séparatiſtes* dit-on, faiſant ſemblant de prendre un milieu entre les Brovvniſtes & l'Egliſe Anglicane, ſont pires & plus furieux que les Bovvniſtes, & ſous le nom de *Demi-Séparatiſtes*, ils ſont devenus *Séparatiſtes & demi*. Car ils ſe ſéparent ſans raiſon. Les Brovvniſtes le font, parcequ'ils ne peuvent ſouffrir l'Epiſcopat, la Liturgie & les autres cérémonies de l'Égliſe Anglicane qu'ils regardent comme des impié-

tez ; mais ceux-ci avouent que cette Egliſe eſt une vraie Egliſe, & cependant ils ne veulent point de communion avec elle. Ils enſeignent que quiconque n'embraſſe pas l'Indépendance ou l'Indépendantiſme comme eux, quelque pieux & orthodoxe qu'il ſoit d'ailleurs, ne doit point être reçu à la communion, ni jouir des priviléges de l'Egliſe, à laquelle ils n'admettent perſonne, qu'il n'ait prouvé à toute leur aſſemblée ſa régénération réelle. Voyez le reſte de leurs dogmes & toute la police de leur Egliſe dans Georgius Hornius, *Hiſtor. Eccleſ. Novi Teſtam. Periodo III^a. Art.* 3. §. 49. & ſuiv.

SÉPHAATH. ſ. f. Voyez HARMA. T. III. p. 493.

SÉPHAMAH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nephthali, à l'orient, ſur le bord occidental du Jourdain, entre Enan & Rebla. *Sephamah.* Nombr. XXXIV. 10.

SÉPHAMOTH. ſ. Nom propre de lieu dans la Tribu de Juda, 1. *L. des Rois XXX.* 28. *Sephamoth.*

SÉPHAR. ſ. m. Nom d'une montagne d'Orient. *Gen.* X. 30. *Sephar.* Sanſon le place au milieu de l'Iémen, ou de l'Arabie Heureuſe.

SÉPHARITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Mahométans. *Sepharita.* Les *Sépharites* ſont ceux des Mahométans qui diſtinguent en Dieu des attributs, l'étèrnité, la ſageſſe, la puiſſance, la bonté, &c. Ils donnent même à ce premier être une figure viſible, & des ſens comme à l'homme. Ce ſont les Antropomorphites Muſulmans. Ils diſent que cette figure de l'être divin eſt compoſée de parties corporelles & ſpirituelles, & que les organes de ce corps de Dieu, ſont incorruptibles & inaltérables.

SÉPHARVAÏM. ſ. m. Nom propre d'une ville autrefois Royale en Orient, & de ſon tèrritoire. *Sepharvaim.* 4. L. *des Rois* XVII. 24. Sanſon la place à l'occident de la Chaldée.

SÉPHATA. ſ. f. Nom d'une vallée de la Tèrre-ſainte. *Sephata.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, près de la ville de Maſa, & au nord ſelon les Septante. On trouve auſſi *Saphata.*

SÉPHELA. ſ. f. Nom propre de région dans l'ancienne Tèrre-ſainte. *Sephela.* Elle eſt au milieu de la Tribu d'Ephraïm, ſelon le premier L. des Machab. XII. 38. Cependant S. Jerôme dit que la contrée de *Sephela* étoit dans la Tribu de Dan. Apparamment que ce mot ne ſignifiant autre chôſe que *Campeſtris*, campagne propre à ſemer du bléd, plaine; on l'avoit donné à deux régions différentes. Voyez encore la Paleſtine de M. Reland, p. 187, 372.

SÉPHER. ſ. m. Nom d'une montagne de l'Arabie, dont il eſt parlé, *Nombr.* XXXIII. 23. 24. *Sepher.* C'eſt le vingtiéme campement des Iſraëlites dans le déſert.

SÉPHET. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'ancienne Tèrre-ſainte. *Sephet.* Tob. I. 1. Elle étoit tout au haut de la Galilée dans la Tribu de Nephthali, & près de la ville de Nephthali. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué à l'orient d'Acre, ou Ptolémaïs.

SÉPHIRAH, & au pl. SÉPHIROTH. ſ. m. Nom de la Cabale Judaïque. Ce mot ſignifie ou nombre, ou dénombrement, ou ſplendeur, clarté, éclat. *Sephirah.* Il vient de ספר, *Saphar*, qui ſignifie nombrer, compter, ou éxpliquer, compoſer. Les Rabbins Cabaliſtes donnent ce nom à des attributs de Dieu, dont ils font une éſpéce d'arbre, ſemblable à l'arbre de Porphyre de nos Philoſophes; & ils prennent ce nom au premier ſens de nombre & dénombrement, d'où vient que Rittangelius qui étoit Juif de naiſſance, traduit ספרה, *Sephirah*, par *numeratio.* Les Cabaliſtes diſtinguent dix *Sephiroth.* Ils appellent la premiére כתר, *Cheter*, couronne, ou כתר עליון, *Cheter elion*, couronne ſuprême. La ſeconde חכמה, *Hochmach*, c'eſt-à-dire, *ſageſſe.* La 3e בינה, *Binah*, c'eſt-à-dire, *intelligence.* La 4e גדולה, *Ghedoulah*, c'eſt-à-dire, *magnificence, grandeur.* La 5e גבורה, *Ghebourah*, qui veut dire, *force.* La 6e תפארת, *Tiphereret*, qui ſignifie *beauté.* La 7e נצח, *Netſahh*, c'eſt-à-dire, *victoire, triomphe*, ou *éternité.* La 8e הוד, *Hod*, qui ſignifie, *gloire.* La 9e יסוד, *Jeſod*, c'eſt-à-dire, *fondement.* Et la 10e מלכות, *Malchut*, c'eſt-à-dire, *regne, empire.* Ces dix *Séphiroth* répondent aux dix noms de Dieu dans l'ordre que les voici אהיה *Ehjah*, יה *Jah*, יהוה אלהים *Jehovah Elohim*, אליה, *Eloah*, אלהים, *Elohim*, יהוה, *Jehovah*, יהוה צבאות, *Jehovah Tſebaoth*, אלהים צבאות, *Elohim Tſebaoth*, אל חי, *El hhai*, ארני, *Adonai.* Ils donnent encore beaucoup d'autres noms à ces *Séphiroth*, qu'il ſeroit trop long de raporter; ils prétendent qu'elles déſcendent les unes des autres, & qu'elles en produiſent beaucoup, dont ils font une éſpéce de généalogie, & qui ſont autant de rayons qui font connoître le ſouverain être: car ils prétendent que ces dix *Séphiroth* contiennent & éxpriment toute la nature de Dieu. Lambecius, *Prodrom. Hiſt. Litter. p.* 52. croit que la plus grande partie de la doctrine des *Séphiroth* eſt priſe de la Philoſophie de Pythagore. Voyez le Sépher Jetſirah; c'eſt-à-dire, Livre de la Création, qu'ils attribuent au Patriarche Abraham avec les Notes de Rittangelius ſur ce livre, & la *Kabbala Denudata*, T. I. aux noms de ces *Séphiroth.*

SÉPHIRATHITE. ſ. m. Rabbin Cabaliſte, qui traite des Séphiroth. *Sephirathita.* Rabb. Axiba auteur du *Sepher Jetſirah*, ou du livre de la Création, que pluſieurs Rabbins attribuent au Patriarche Abraham, étoit un grand *Séphirathite.*

SÉPHORIEN. Voyez SYMPHORIEN.

SÉPHORIS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine. *Sepboris, Diocæſarea.* Elle étoit dans la Galilée, entre Nazareth & Cana. Cette ville étoit très-forte par ſa ſituation ſur une montagne, on l'appella quelquefois Diocéſarée, maintenant elle porte le nom de Séphouri, & ce n'eſt qu'un méchant village.

SÉPIMO. Voyez SUPINO.

SÉPARABLE. adj. Qui ſe peut ſéparer, mettre à part. *Separabilis, diſſociabilis, excretilis.* Quand l'étain eſt fondu avec de l'or, ils ne ſont pas *ſéparables.* L'eau & le vin, quoique mêlez, ſont *ſéparables.* Il y a peu de corps dont les parties ne ſoient *ſéparables* par le feu, par la Chymie. Les modes ne ſont pas *ſéparables* de la ſubſtance. Les accidens abſolus ſont *ſéparables* de la ſubſtance.

SÉPARATION. ſ. f. Diviſion, partage. *Separatio, diviſio, partitio.* On a fait la *ſéparation* des biens de cette ſucceſſion. Il a fallu faire des cloiſons, des murs de *ſéparation.* Les femmes intentent des actions en *ſéparation* contre leurs maris, pour vivre dans le libértinage. Dans un procès de *ſéparation*, ſi la femme a tort, le mari a tort lui-même d'apprendre au public que ſa femme a tort. S. Évr. On met bien de la différence entre une ſimple *ſéparation* de biens, & une *ſéparation* d'habitation. La *ſéparation* de biens rompt toute communauté de biens: la *ſéparation* de lit & de corps, n'emporte point la diſſolution du mariage, le lien ſubſiſte toujours. Il n'y a qu'un bras de mèr qui faſſe la *ſéparation* de l'Italie & de la Sicile. La *ſéparation* des Proteſtans d'avec l'Egliſe Romaine a cauſé bien des troubles. Il y a une *ſéparation* négative, qui conſiſte à ne point adhérer aux héréſies, ſans ſe ſéparer de la ſociété Eccléſiaſtique.

En tèrmes de Chymie, *ſéparation* eſt l'union des parties homogènes, qu'on ſépare d'avec les hétérogènes: ainſi on ſépare l'huile d'avec l'eau par le papier gris; car l'eau paſſe, & l'huile demeure. *Secretio, disjunctio.*

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, la *ſéparation*, ou la convèrſion des élemens, eſt une diſſolution & une congélation, une opération par laquelle on fait le fixe volatile, & le volatile fixe, l'eau tèrre, la tèrre air, & l'air feu; ce qui ſe fait ſucceſſivement dans l'opération ou travail de la piètre: d'où il eſt évident que la *ſéparation* ou la convèrſion des élemens n'eſt pas vulgaire, mais philoſophique. Quelques-uns ont appellé cette opération, ſolution, ou déſunion des parties conjointes. La réduction en première matière, & ſa purification eſt compriſe par les Philoſophes, ſous le nom de *ſéparation* d'élemens, ou leurs convèrſions, ſublimations, calcinations, diſſolutions, & pluſieurs autres tèrmes pareils qui ne ſignifient qu'une même opération de nature. Dict. Herm.

SÉPARÉMENT. adv. A part, d'une manière ſéparée. *Diviſim, disjunctim, ſeparatim.* Ceux qui ſont atteints de maladies qui ſe communiquent doivent être logez *ſéparément.* Les Chartreux vivent *ſéparément*, chacun à part. Il faut traiter ces queſtions, juger ces procès *ſéparément*, l'un après l'autre.

SÉPARER. v. act. Diviſer, mettre en deux ou pluſieurs parties. *Dividere, ſeparare, ſejungere, disjungere.* Cette ſale étoit trop grande, on l'a *ſéparée* par des cloiſons. Ils ſont ſi voiſins, qu'il n'y a qu'un mur mitoyen qui les *ſépare.* Il a fallu *ſéparer* cette tèrre en quatre pour en donner aux cohéritiérs à chacun leur part.

SÉPARER. Détacher avec violence des choſes jointes naturellement. *Divellere.* Je lui *ſéparai* la tête des épaules, d'un coup d'épée. Ablanc.

SÉPARER, ſignifie auſſi, Mettre à part, en lieu différent. *Seponere, ſemovere.* Le Sauveur dit qu'il *ſéparera* le bon grain d'avec le mauvais, les brebis d'avec les boucs, c'eſt-à-dire, les juſtes d'avec les pécheurs. On dit auſſi *ſéparer* des gens qui ſe battent, c'eſt-à-dire, Se mettre entre deux, les éloigner l'un de l'autre.

SÉPARER, ſe dit auſſi du divorce, de l'éloignement ou mauvais ménage d'un mari & d'une femme. *Divortium facere.* Dieu ne veut pas que l'homme *ſépare* ceux qu'il a conjoints: il pèrmet que l'homme quitte ſa femme, s'en *ſépare*, pour cauſe d'adultère. Ces conjoints ſe ſont fait *ſéparer* de biens. Quand il y a preuve de ſévices, on les *ſépare* de biens & d'habitation: le peuple dit de corps & de biens.

SÉPARER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe quittent, qui s'éloignent l'une de l'autre. *Separare, ſejungere.* Les amis qui ſe *ſéparent*, ſe font de triſtes adieux.

Aprenez que des cœurs ſéparez à regret,
Trouvent, de ſe rejoindre, aiſément le ſecret. Corn.

SÉPARER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. *Dividere.* La Seine ſe *ſépare* en deux en cet endroit-là pour faire une iſle. Le Nil ſe *ſépare*, pour tomber en la mer par ſept embouchures. Les Pyrénées *ſéparent* la France de l'Eſpagne. Le détroit de Gibraltar *ſépare* l'Europe de l'Afrique.

SÉPARER, ſe dit auſſi en parlant des ſchiſmes, des diviſions de l'Egliſe. *Segregare, ſejungere, diſſociare.* Les Grècs ſe ſont *ſéparez* de l'Egliſe Romaine. Les Proteſtans, l'Angleterre, ſe ſont *ſéparez* de la Communion.

On dit proverbialement, Il n'y a ſi bonne compagnie qui ne ſe *ſépare. Omnis cœtus tandem reſolvitur.* C'eſt un compliment de la place Maubert, dont ſe ſervent les Bourgeois, en s'en allant chacun chez eux.

SÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Separatus, ſegregatus.*

SÉPARÉ, ſignifie auſſi, Différent. *Diſtinctus, diſcrepans.* On a diſjoint ces deux inſtances, parcequ'elles ſont tout-à-fait diſtinctes & *ſéparées.* Ces deux queſtions ſont des matières *ſéparées*, qui n'ont aucune connéxité.

SEPEAU. ſ. m. C'eſt un tronc ou ſouche de bois, ſur lequel les ouvriers, quand ils fabriquent les monnoies, pôſent leur tas ou leur pile pour les fraper & marquer.

Ce mot vient du Latin *cippus.* Quelques-uns l'appellent *ſoupeau*, à cauſe qu'on met quelquefois une peau par deſſus, quand ils travaillent.

SEPÉE. ſ. f. Touffe de pluſieurs arbres qui ont pouſſé d'un même tronc ou racine. *Truncus.* Voilà cinq ou ſix chênes aſſez gros qui ne ſont qu'une même *ſépée.* Il faut avoir ſoin d'arracher d'un pré les aunes qui viennent en *ſépées*, car en peu de tems elles occupent la moitié du pré.

SEPELICE. ſ. m. C'eſt apparemment le nom de quelque vétement ou ornement.

Ne pour leur luiſans ſépelices,
Dont eſtes ſemblans hardeſices. R. DE LA RÔSE.

SEPS. ſ. m. Eſt une eſpéces de ſerpent ſemblable à la vipère, quoique Dioſcoride l'ait mis au rang des lézards, & l'appelle *lézard Chalcidique. Seps.*

SEPT. ſ. m. Nombre primitif qui ſuit immédiatement le ſix, qui n'y ajoûte qu'une unité, ainſi marqué en chiffre Romain VII, & en Arabe 7. *Septem.* Il y a dans le ciel *ſept* planétes. Les *ſept* jours de la ſemaine. Les *ſept* Électeurs de l'Empire.

SEPT FRÈRES, iſles. Voyez IRMANOS. *T. III p.* 1108.

SEPT ISLES, *Les ſept Iſles.* Ce ſont *ſept* petites iſles de France. *Septem Inſulæ*, anciennement *Siada* & *Biadeta.* Elles ſont à deux lieuës de la côte ſeptentrionale de la Bretagne, & à cinq de la ville de Tréguer. MATY.

SEPTA. Voyez CEUTA. *T. I. p.* 1582.

SEPTAINE. ſ. f. Tèrme de Coutumes, particulièrement en celle de Bèrri. Il ſe dit non ſeulement de l'enclos de la ville; mais auſſi de ſes environs, de ſa banlieuë & juriſdiction, qu'on appelle en d'autres endroits la *bannière*, les *quintes*, la *jugerie*, le *finage*, le *détroit*, &c.

Ce mot vient de *ſeptum, enceinte.* D'aûtres le dérivent de *ſeptem pagis*, ou *vicis.* D'aûtres *à ſeptimo milliario.* M. de la Thaumaſſière dans ſes Notes ſur les priviléges de Dun-le-Roi, approuve la prémière étymologie, & rejette les autres comme fauſſes. Cependant comme pluſieurs Chartes prouvent que le nom de *Quinte* a été donné aux Banlieuës de pluſieurs villes de Poitou, parcequ'elles étoient de cinq mille pas, le mieux ſeroit peut-être de dire que la banlieuë de Bourge a été appellée *ſeptaine*, parcequ'elle étoit de 7000. pas. DE LAURIÈRE.

SEPTAINE. ſ. f. Nom qu'on donne à Malte à la punition à laquelle on condamne les Chevaliers pour quelques fautes plus légères. Si un Chevalier ſe plaint injuſtement de la pitance, il eſt puni de la *ſeptaine. P. Hélyot T. III. p.* 98. 99. La peine de la *ſeptaine* conſiſte en un jeune de ſept jours de ſuite, qui eſt au pain & à l'eau le mèrcredi & le vendredi, avec la diſcipline ces jours-là; c'eſt-à-dire, des coups de houſſine que le pénitent reçoit de la main d'un Prêtre de l'Ordre, pendant le Pſeaume *Deus miſereatur noſtri.*

SEPTANTE. ſ. m. Nombre compoſé de ſept dixaines, ainſi marqué, LXX, ou 70. *Septuaginta.* Ce mot eſt fameux par la vèrſion de la Bible faite par les *Septante* Intèrprétes en éxécution de l'ordre de Ptolomée Philadelphe. Saint Jerôme acru qu'ils n'ont traduit que les cinq livres de Moïſe. Toute l'Antiquité, juſqu'à Saint Jérôme, a cru que les *Septante* étoient des Prophêtes, & non pas de ſimples Intèrprétes. On n'avoit d'autre fondement que l'Hiſtoire fabuleuſe d'Ariſtée ſur la vèrſion des *Septante.* Ariſtée prétend que le Grand-Sacrificateur Éléazar avoit choiſi ſix Docteurs de chaque Tribu: ce qui feroit le nombre de 72. On appelle *Chronologie des Septante*, un calcul des années du monde fort différent de celui du texte Hébreu, & de la Vulgate. Ils donnent au monde 1466. années plus que le texte Hébreu. Baronius a préféré la ſupputation des *Septante*; Iſac Voſſius en a fait l'apologie. Le P. Pezron Bènnardin, & le P. Le Quien Dominicain, ont écrit amplement ſur cette matière. Le P. Le Quien pour défendre la chronologie du texte Hébreu, & de la Vulgate, & le P. Pezron pour ſoutenir celle des *Septante.* On dit encore les *ſeptante* ſemaines de Daniel: ce ſont des ſemaines d'années, qui marquoient le tems de l'avénement du Meſſie. Hors ces deux cas on ne ſe ſert point du mot *ſeptante.* Il n'y a que les étrangers qui diſent *ſeptante*, au lieu de ſoixante & dix.

SEPTEMBRE. ſ. m. Septiéme mois de l'année à compter depuis l'équinoxe du printems, & le neuviéme, à commencer depuis Janvier. *September.* On vendange ordinairement en *Septembre*: d'où vient que les ivrognes appellent le vin, la *purée* ou le jus de *Septembre.* Le Sénat voulut donner à ce mois le nom de Tibère, mais Tibère s'y oppoſa. Domitien lui donna ſon ſurnom de Gèrmanicus, le Sénat lui donna celui d'Antonin ſous Antonin Pie. Commode, ſon ſurnom Hèrculien, & l'Empereur Tacite, ſon nom de Tacite, mais tous ces noms ſont péris.

Ce mot a été ainſi nommé de *Septimus*, Septiéme. Varron, *De Linguâ Lat. L. V.*

SEPTEMVIR. ſ. m. Magiſtrat Romain, qui avoit ſix Collégues dans la même fonction. *Septemvir.* Les *Septemvirs* étoient les mêmes que les Épulons. Voyez ce mot.

SEPTEMVIRAT. ſ. m. M. Larrey s'eſt ſervi de ce mot, pour dire les ſept Electeurs de l'Empire. Les Allemans diſent en Latin *Septemviratus* au même ſens; mais en François, *Septemvirat* eſt un mot inconnu. Nous diſons le Collége des Electeurs.

SEPTENAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Le nombre *ſepténaire* convient aux planétes, aux métaux, aux jours de la ſemaine, &c.

SEPTENTRION. ſ. m. Conſtellation céleſte, compoſée de ſept étoiles, que les Aſtronomes appellent la *Petite Ourſe*, & le peuple *le petit Chariot*, dont l'extrémité eſt une étoile la plus proche de notre Pole. *Septentrio, vel urſa minor.* On le dit auſſi de la grande Ourſe, qui a la même figure, & qui en eſt un peu plus éloignée.

Ce mot vient de *Triones*, ou bœufs attachez à la charruë.

SEPTENTRION, ſe dit auſſi de la partie du globe tèreſtre qui eſt depuis l'équateur juſqu'à notre pole. *Septentrio, regio Aquilonaris.* Ainſi on appelle le *Septentrion*, toutes les régions qui ſont du côté de ce pole, & particulièrement la Suéde, la Norvérge, le Dannemarc, &c.

SEPTENTRION, eſt auſſi le vent cardinal qui ſouffle du côté de ce pole, qui eſt le plus fort de tous les vents, & qui peut ſouffler en toutes les ſaiſons. *Boreas.* Il eſt froid & ſéc, & s'appelle autrement la *Biſe*, *Tramontane* ſur la Méditèrranée, & *Nord* ſur l'Océan.

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui appartient au Septentrion. *Aquilonaris, Borealis, Septentrionalis.* Le pole *ſeptentrional.* Un ſigne, un paralléle *ſeptentrional*, qui eſt en deçà de l'équateur. Un vent *ſeptentrional.* L'Amérique *ſeptentrionale*; un quadran *ſeptentrional*, qui regarde le ſeptentrion. Les nations *ſeptentrionales.*

On dit auſſi au ſubſt. *les Septentrionaux*, pour dire, les peuples du nord. *Populi Septentrionales, Aquilonares.*

SEPTÈRE. ſ. m. Nom d'une cérémonie qui ſe faiſoit tous les neuf ans à Delphes. *Septerium.* Elle conſiſtoit à tendre une tente au milieu du temple de Delphes; enſuite on entroit tacitement dans cette tente; on faiſoit paroître enſuite un enfant qui eût ſon père & ſa mère; il étoit armé de torches ardentes, & mettoit le feu à la tente; on renvèrſoit une table qui étoit auſſi là; puis l'on s'enfuïoit à toutes jambes, ſans regarder dèrrière ſoi, & l'on s'échapoit par les portes du temple; enfin l'enfant èrroit çà & là, on le réduiſoit en ſèrvitude; & pour dèrnier acte, on le purifioit à Tempé. Tout cela, dit Plutarque, donne l'idée de quelque grand crime. Voyez cet Auteur, *Quæſt. Græc.* & dans *De Defectu Oracul.*

SEPTEREE. ſ. f. Tèrre qui contient environ un arpent, un ſeptier de ſemence. *Jugerum.* Il y a cent *ſepterées* de tèrre à labourer par ſaiſon.

SEPT-FONS. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye en France. *Ad Septem-Fontes. Sept-Fons* eſt dans le Bourbonnois, à ſix lieuës de Moulins capitale de la province, & à un quart de lieuë de la Loire, du côté de l'orient. L'Abbaye de *Sept-fons* eſt de l'ordre de Citeaux, & de la filiation de Clairvaux. On lui donna le nom de *Sept-fons*, c'eſt-à-dire, ſept fontaines, à cauſe qu'ils y en trouvoit ſept en éffet au tems de ſa fondation. Dom Euſtache de Beaufort, Abbé Régulier de *Sept-fons* y établit une réforme auſſi auſtère que celle de la Trape, l'an 1663. Voyez le P. Hélyot, T. VI. C. 2. & M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique, au mot *Sept-fons.*

SEPTIER. ſ. m. Meſure qui eſt différente ſelon les lieux, ou la nature des choſes meſurées. En matière de liqueurs, c'eſt la même choſe que la chopine, ou la moitié d'une pinte. On dit auſſi un demi-*ſeptier*, ou les trois demi-*ſeptier*, qui ſont des vaiſſeaux qui tiennent à proportion. Un demi-*ſeptiers* de vin, d'olives. Il paroît qu'autrefois, le muid de vin n'étoit que de 16 *ſeptiers*, & chaque *ſeptier* de ſix taſſes, & par conſéquent l'hemine qui contenoit demi-*ſeptier*, étoit de trois taſſes. *Mabillon, Annal. Bened. T. II. p.* 282. *&* 4660.

Ce mot vient du Latin *ſextarium*.

SEPTIER, eſt auſſi chez les Jaugeurs une meſure de huit pintes. *Sextatorum.*

SEPTIER, eſt encore une meſure de grains, différente ſelon les lieux. *Frumenti ſextarius.* Il y a douze boiſſeaux, ou quatre minots, ou deux mines, au *ſeptier* de blé de Paris, & douze *ſeptier* au muid. En Bèrri il y a ſeize boiſſeaux au *ſeptier* de blé, dont les vingt & un boiſſeaux font le muid. Le *ſeptier* Romain eſt le huitiéme du boiſſeau François, dont la moitié eſt le litron.

SEPTIER, eſt auſſi une meſure de tèrre, qui contient environ un arpent de Paris, c'eſt-à-dire, autant de tèrre qu'il en faut pour contenir un *ſeptier* de ſemence. *Jugerum.* Voilà une tèrre qui contient dix *ſeptiers* de ſemence.

SEPTIÊME. adj. numéral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit ſix auparavant lui. *Septimus.* Dieu créa le monde en ſix jours, & ſe repoſa le *ſeptiéme*.

SEPTIÈME, eſt auſſi ſubſt. maſc. & ſe dit pour la *ſeptiéme* partie d'un tout. *ſeptima pars.* Il eſt pour ſon *ſeptiéme* dans cette affaire.

SEPTIÊME. ſ. f. Tèrme de Muſique, en Grèc, *Heptachordon*, en Latin *ſeptima*. Il y en a de quatre ſortes. La première eſt la *ſeptiéme diminuée*; elle eſt compoſée de trois tons, & trois ſemitons majeurs. La ſeconde, eſt celle que Zarlin, & les Italiens nomment ſemiditono condiapente, ou *ſettima minore*, c'eſt-à-dire, *ſeptiéme mineure*. Elle eſt compoſée diatoniquement de 7. degrez, & 6. intèrvalles, dont il y en a quatre qui ſont des tons, & deux qui ſont des ſémitons majeurs, comme de *re* à *ut*; & chromatiquement de dix ſémitons, dont il y en a ſix majeurs, & quatre mineurs. Elle tire ſa forme de la proportion ſur quadripartiente cinq, comme 9. à 5. La troiſiéme, eſt celle que Zarlin, & les Italiens appellent Il ditono con la diapente, ou *ſettima maggiore*, c'eſt-à-dire la *ſeptiéme majeure*. Elle eſt compoſée diatoniquement, comme la précédente, de ſept dégrez, & de ſix intèrvalles; il y en a ſix qui ſont des tons pleins, & un ſeul qui eſt ſemiton majeur, enſorte qu'il ne faut plus qu'un demi ton majeur pour arriver à l'octave, comme d'*ut* à *ſi*; & chromatiquement douze ſémitons, dont il y en a 6. majeurs, & 5. mineurs. Elle tire ſa forme ou ſon origine de la proportion ſur ſept partiente huit, comme de 15. à 8. La quatriéme, eſt la *ſeptiéme* ſuperfluë, compoſée de 5. tons, un ſémiton majeur, & un ſémiton mineur, comme de *ſi* ♭ au *la*, enſorte qu'elle n'eſt moindre de l'octave, que d'un comma, c'eſt-à dire, de ce qu'il faudroit pour rendre le ſecond ſémiton majeur: c'eſt ce qui fait que pluſieurs la confondant avec l'octave, prétendent, avec raiſon, qu'il n'y a que les trois premières *ſeptiémes* qui puiſſent être de quelque uſage.

SEPTIÈME, ſe dit auſſi au jeu de piquet, & ſignifie une ſuite de ſept cartes de même couleur: mais alors il eſt féminin. *Septena ſolis majora.* Une *ſeptiéme* major, une *ſeptiéme* de Roi.

SEPTIÊMEMENT. adv. En ſeptiéme lieu. *Septimo, ſeptimo loco.*

SÉPTIQUE. Voyez SCEPTIQUE. *Scepticus.*

SÉPTRE. Voyez SCÉPTRE. *Sceptrum.*

SÉPTRONISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Septroniſta.* Dans les Décrétales, on donne ce nom aux Vaudois appellez autrement Pauvres de Lyon, Arnaldiſtes, Patarins Arnaldiſtes. Voyez ces mots.

SEPTIZONE. ſ. m. Tèrme d'Architecture & d'Antiquaire. On appelloit ainſi le Mauzolée de la famille des Antonins, qu'Aurelius Victor rapporte avoir été élevé dans la dixiéme région de la ville de Rome, & qui étoit un grand bâtiment iſolé avec ſept étages de colonnes, dont le plan étoit quarré; & les étages ſupérieurs faiſant une large retraite, rendoient cette maſſe de figure pyramidale, tèrminée par la ſtatuë de l'Empereur Septime Sévère, qui l'avoit fait conſtruire. Ce Mauzolée fut appellé *Septizone*, du Latin *ſeptem* & *zona*, c'eſt-à-dire, à ſept ceintures ou rangs de colonnes. Les Hiſtoriens font encore mention d'un autre *ſeptizone* plus ancien que celui de Septime Sévère, & près des Thèrmes d'Antonin. *Septizonium.* DAVILER.

SEPTUAGÉNAIRE, adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'âge de ſoixante & dix ans. *Septuagenarius.* On ne peut retenir en priſon un vieillard *ſeptuagénaire* pour dette civile. Prononcez le *p*.

SEPTUAGÉSIME. ſ. f. Fête de Bréviaire. *Septuageſima.* C'eſt un Dimanche de la ſeconde claſſe, qui eſt neuf ſemaines ou 70 jours avant les Octaves de Pâques, auquel jour on ôte les habits blancs des nouveaux batiſez. C'eſt le Pape Téleſphore qui a inſtitué la fête de la *Septuageſime*, auquel temps commençoit autrefois le Carême, & où l'Égliſe commence à ſe préparer pour célébrer la fête de la Réſurrection.

SEPTUM. Mot Latin, qui ſignifie cloiſon, ſéparation, ce qui entoure. Les Anatomiſtes donnent ce nom à quelques parties du corps, qui en ſéparent d'autres les unes d'avec les autres. Les deux ventricules ſupérieurs du cèrveau ſont ſéparez l'un de l'autre par une cloiſon mitoyenne, que l'on nomme *Septum lucidum*, à cauſe qu'elle eſt tranſparente. DIONIS. Les deux ventricules du cœur ſont ſéparez par une cloiſon mitoyenne, que l'on appelle *Septum medium.* Le *Septum medium* eſt épais du travèrs d'un doigt, ayant la même épaiſſeur que les parois du ventricule gauche. Il eſt charnu, & de même ſubſtance que le reſte du cœur, étant compoſé de fibres muſculeuſes, qui lui aident à faire ſes mouvemens. Cette cloiſon n'eſt pas pércée de pluſieurs petits trous, comme quelques Anatomiſtes l'ont crû. ID. Quelques-uns appellent le diaphragme, *Septum tranſverſum*, parce qu'il ſépare tranſvèrſalement, comme un mur mitoyen, la capacité de la poitrine d'avec celle du bas ventre. ID. Voyez DIAPHRAGME.

SEPULCRAL, ALE. adj. Qui appartient aux ſépulcres, aux tombeaux. *Sepulchralis.* Les inſcriptions *ſépulcrales*, ſont les plus cèrtains monumens de l'Antiquité. Des lampes *ſépulcrales*, ſont des lampes qu'on trouve dans les tombeaux des Martyrs, & dans les catatombes. Voyez LAMPE. On appelle *colonne ſépulcrale*, une colonne élevée ſur un tombeau avec une inſcription ſur ſon fût.

SÉPULCHRAL, ALE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Sepulchralis.* Les Hérétiques *ſépulchraux*, ſont ainſi nommez, parce que leur principale erreur étoit d'entendre par le mot d'enfèr, où la foi nous apprend que J. C. deſcendit après ſa mort, ſon ſépulcre: car ils diſoient que J. C. n'étoit deſcendu aux enfèrs que ſelon ſon corps, que ces enfèrs n'étoient rien autre que le ſépulcre, où il avoit été mis, & où ſa ſainte âme ne fut point enfermée. Voyez Pratéole.

SEPULCRE. ſ. m. Tombeau, monument, lieu déſtiné à entèrrer les corps des defunts. *Sepulchrum, tumulus, monumentum.* Les pyramides étoient bâties pour ſèrvir de *ſépulcres* aux Rois d'Égypte. Les violateurs des *ſépulcres*, ceux qui fouillent dans les *ſépulcres*, ont été odieux chez toutes les nations. Les *ſépulcres* qui ſont les maiſons des morts, doivent être ſacrez & inviolables. Le Sauveur fut entèrré dans un *ſépulcre*, dans un monument neuf, dont la piètre fut levée miraculeuſement à ſa réſurrection. Les pélerinages d'Orient ſe font à deſſein de viſiter le Saint *Sépulcre*, c'eſt-à-dire, le tombeau de JÉSUS-CHRIST. On n'y entre que les piès nuds, & avec de grandes cérémonies. Les Turcs éxigent 24. écus de chaque Pélerin que la dévotion méne au *Saint-Sepulcre.* Voyez encore TOMBEAU.

SÉPULCRE, ſe dit auſſi de la mort & du lieu où l'on reſte après ſa mort. *Sepultura.* La mèr ſèrt de *ſépulcre* aux Pilotes. Les monſtres marins ſont des *ſépulcres* vivans. Ainſi le Pſalmiſte a dit, *ſepulchrum patens eſt guttur eorum.* La ville fut le *ſépulcre* de ceux qui la défendoient. Godeau s'adreſſant aux vieillards, leur dit;

Troncs ſéchez, ſépulcres mouvans,
Qui n'êtes ni morts, ni vivans,
Plaintives ombres de vous-mêmes.

JÉSUS-CHRIST a appellé figurément les Phariſiens, des *ſépulcres* blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans: pour marquer leur hypocriſie. *Sepulchrum dealbatum.*

SAINT-SEPULCHRE. Ordre de Chanoines Réguliers. *Ordo Sancti Sepulcri, Canonici Regulares Sancti Sepulchri.* Les Chanoines Réguliers prétendent que lorſque Godefroi de Bouillon ſe fut rendu maître de Jéruſalem, l'an 1099. il mit des Chanoines Réguliers dans l'Egliſe Patriarchale du *Saint Sepulcre.* Il eſt vrai qu'il y mit des Chanoines; mais il n'eſt pas vrai que ce fuſſent des Chanoines Réguliers. Arnoul, qui d'Archidiacre de l'Egliſe de Jéruſalem, s'étoit fait élire Patriarche, fut celui qui l'an 1114. obligea ſes Chanoines de vivre en commun, & de ſuivre la régle de ſaint Auguſtin. Ces Chanoines prétendent avoir pour fondateur ſaint Jacques le Mineur, Evêque de Jéruſalem: c'eſt une fable. Louis le Jeune, Roi de France en amena de la Tèrre-ſainte, & les mit dans l'Egliſe de ſaint Samſon à Orléans. Jaxa Gentil-homme Polonois en amena auſſi l'an 1162. & leur fonda un Monaſtère à Miékou. Les Comtes de Flandres les appellèrent auſſi, & ils ſe répandirent en Allemagne, & en Angletèrre. A la verité, Innocent VIII. ſuprime cet Ordre, & ſes biens furent unis à celui de Notre-Dame de Béthléem, qui ne dura pas, puis à celui des Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem en 1484, mais cette ſuppreſſion n'eut point de lieu en Pologne, ni en pluſieurs provinces d'Allemagne, où ils ſubſiſtent encore. Leur Général

eſt en Pologne. Ils étoient habillez différemment, en différens endroits. Voyez le P. Hélyot. T. II. C. 17.

Il y a auſſi des Chanoineſſes Régulières du *Saint Sépulchre*, établies depuis long-tems en Eſpagne, en Allemagne & ailleurs, & en France par la Comteſſe de Chaligny, l'an 1620. Voyez le même Auteur au même endroit.

SAINT SÉPULCRE. Nom d'un Ordre militaire, établi dans la Paléſtine. *Ordo ſancti Sepulchri.* Preſque tous les Ecrivains qui ont écrit de cet Ordre, en font remonter l'origine juſqu'aux tems de l'Apôtre S. Jacques, Evêque de Jéruſalem, ou au moins à celui de Conſtantin, & prétendent que Godefroi de Bouillon, & Baudouin ſon ſucceſſeur, n'en ſont que les reſtaurateurs; mais cette antiquité eſt chimérique. Il n'eſt pas même ſûr que Godefroi, ou Baudouin en ſoient les fondateurs. De Belloy & Favyn l'attribuent pourtant au dernier. Il eſt certain qu'il n'y a eu que des Chanoines Réguliers dans l'Egliſe du *S. Sépulchre* juſqu'à l'an 1114. Il y a apparence que les Chevaliers ne ſe ſont élevez que près de 400 ans après, ſur les ruines de ces Chanoines, & que ce ne fut qu'Alexandre VI qui l'inſtitua, pour éxciter les perſonnes riches & nobles à viſiter les Saints Lieux, en les honorant du titre de Chevaliers du *ſaint Sépulcre*, & en inſtituant un Ordre militaire ſous ce nom, dont il prit la qualité de Grand-Maître pour lui, & pour ſes ſucceſſeurs. Léon X, en 1516, & Clément VII, en 1525, accordèrent de vive voix au Gardien des Religieux de ſaint François en Terre-ſainte le pouvoir de faire de ces Chevaliers; & Pie IV confirma par une Bulle de l'an 1561, tous les priviléges accordez à ces Religieux & au Gardien par ſes prédéceſſeurs, tant par écrit, que de vive voix. L'an 1558, les Chevaliers du *ſaint Sépulcre* en Flandres, élûrent pour Grand-Maître Philippe II, Roi d'Eſpagne, & déférèrent la même qualité à Charles II, ſon fils; mais Philippe, à l'inſtance du Grand-Maître de Malte, renonça à cette qualité. L'an 1615, Charles de Gonzagues, Duc de Névèrs voulut auſſi ſe déclarer Grand-Maître des Chevaliers du *ſaint Sépulcre* en France; mais le Grand-Maître de Malte fit encore enſorte, par ſon crédit & celui de Louis XIII, que Paul V confirma la réünion de l'Ordre du *ſaint Sépulcre* à celui de S. Jean de Jéruſalem. Voyez le P. Héliot, T. II. C. 18.

SAINT SÉPULCRE. Nom d'un autre Ordre militaire en Angleterre, & différent de celui de Paléſtine; mais c'eſt un Ordre ſuppoſé. *P. Hélyot, T. II. C.* 18.

Les SÉPULCRES *de la concupiſcence.* Nom que les Iſraëlites donnèrent à un lieu de l'Arabie, où ils firent leur treiziéme ſtation, ou campement. *Sepulchra concupiſcentiæ.* Bèrthius le place fort bien à l'entrée de l'Arabie heureuſe, à 20 lieuës environ de la pointe de Suez, à l'orient, ſur le même parallèle.

SÉPULCRE PHILOSOPHALE. Terme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le fourneau des Philoſophes, dans lequel eſt médiatement enſeveli le mèrcure pour être putrifié, afin de réſſuſciter puis après. Autrement c'eſt proprement l'œuf philoſophal, d'autant que la pièrre y eſt immédiatement enſevelie & mortifiée. D'ailleurs c'eſt le lieu duquel le Roi doit ſortir triomphant. DICT. HÉRM.

SÉPULLIUS, A. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine, qu'on ne trouve, dit Patin, dans aucun Hiſtorien, mais dont quelques médailles, & pluſieurs inſcriptions font mention.

SÉPULTURE. ſ. f. Action par laquelle on enſevelit un mort. *Inhumatio.* C'eſt une des ſept œuvres de miſéricorde corporelle de donner la *ſépulture* aux morts. Les Païens croyoient que les âmes de ceux qui étoient morts ſans *ſépulture*, étoient èrrantes pendant cent ans.

SÉPULTURE, ſignifie quelquefois la même chôſe que la mort, & le tombeau, ou le lieu où ſont les tombeaux d'une famille, comme étoit la Chapelle des Valois à S. Denys en France. Les Mahométans ſont curieux de *ſépultures*, qu'ils bâtiſſent en forme de petites Chapelles d'une architecture fort délicate. Ils appellent Tarbé, celles des fondateurs des Moſquées qui en ſont proches. DAVILER. Ce grand Prince eſt maintenant dans la *ſépulture*, c'eſt-à-dire, il eſt mort. *Mortuus, defunctus.* S. Denys eſt la *ſépulture* des Rois de France. PAT. On prive de *ſépultures* les excommuniez, on ne leur donne point de tombeau. Les Chrétiens vont prier Dieu ſur la *ſépulture* des Saints, ſur leur tombeau. Il y eut une grande diſpute devant Darius Roi de Pèrſe, pour ſçavoir quelle étoit la plus honorable *ſépulture*, ou celle des Grècs, qui faiſoient brûler les corps morts, pour en garder les cendres éxemtes de pourriture; ou celle des Calatiens peuples de l'Inde, qui mangeoient les corps de leurs pères & de leurs mères, ne croyant pas leur pouvoir donner une plus honorable *ſépulture*, qu'en les faiſant revivre en eux-mêmes. Les *ſépultures* héréditaires dans les Egliſes furent défenduës en 845 par le Concile de Meaux, Canon 62. L'uſage contraire a prévalu.

SÉPULVEDA. ſ. Et nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Arevaques dans l'Eſpagne Tèrraconoiſe, maintenant c'eſt un petit bourg de la Caſtille-vieille, ſitué au confluant des petites rivières du Duraton & Caſtille, à neuf ou dix lieuës de Ségovie, vèrs le couchant. *Sepulveda, Segortialacta, Segobrida.* MATY.

SEQ.

SÉQUELLE. ſ. f. Tèrme de Logique, conſéquence tirée d'une propoſition précédente. *Sequela, conſequentia.* Je nie la *ſéquelle.*

SÉQUELLE. Figurément, eſt un nom collectif qui ſe dit d'une ſuite de pèrſonnes, ou de chôſes, qui vont ordinairement enſemble, ou qui ſont attachées au parti, aux ſentimens, aux intérêts de quelqu'un. *Sequela, comitatus.* Ce mot ne ſe dit guère qu'en mauvaiſe part, & de chôſes baſſes. Je n'ai que faire de cet homme-là, ni de toute ſa *ſéquelle.* Cet Avocat a cité une longue *ſéquelle* d'Auteurs fort inutilement. Fuyez le monde & toute ſa *ſéquelle.* LA FONT.

SÉQUENCE. ſ. f. Tèrme du jeu du Hoc, de l'Impériale, & autres jeux de cartes. *Series, ſequentia foliorum.* C'eſt une ſuite de pluſieurs cartes de même couleur: ce qu'on appelle au piquet *tièrce, quarte, quinte*, &c. Une *ſéquence* de dames, de valet, de cinq cartes, de ſix cartes, &c.

SÉQUENCE, en vieux tèrmes de Bréviaire, ſignifie auſſi la prôſe qu'on dit à la Meſſe après l'Épître en quelques fêtes ſolennelles. *Sequentia.* Durandus dit qu'elle a été premièrement compoſée par Notkérus Abbé de Saint Gal, & que le Pape Nicolas fut celui qui commanda qu'on la chantât à la Meſſe. Du Cange dit que le Roi Robèrt de France fit une *Séquence* pour la Pentecôte, qui commence, *Sancti Spiritus adſit nobis gratia.*

SÉQUESTRATION. ſ. f. (Prononcez l'*s.*) Action par laquelle on ſéqueſtre, on ſépare. *Separatio, ſequeſtratio.* Pendant le jugement des queſtions de mariage, on ordonne la *ſéqueſtration* des femmes, on les met en ſéqueſtre dans un Couvent, ou chez des matrones.

SÉQUESTRE. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Dépôt d'une chôſe litigieuſe en main tièrce, afin de la conſèrver à la partie à qui elle appartiendra. *Depoſitum, ſequeſtrarium.* Le *ſéqueſtre* a été ordonné d'une tèrre. Il a demandé le *ſéqueſtre* pour dépoſſéder ſa partie. On a mis les fruits de ce Bénéfice en *ſéqueſtre.* On met en *ſéqueſtre* dans des Couvens, ou chez des parentes, les filles enlevées, ou auſquelles pluſieurs concurrens prétendent.

Il s'employe figurément dans le ſtile ſatirique, & ſignifie l'action par laquelle on abandonne à un autre ce que l'on a.

Combien, pour avoir mis leur honneur en ſéqueſtre,
Ont-elles, en velours, échangé leur limeſtre? RÉG.

SÉQUESTRE, ſe dit auſſi de la pèrſonne à laquelle on a confié le dépôt. *Sequeſter.* Un *ſéqueſtre* eſt obligé de rendre compte des fruits. Un Commiſſaire aux ſaiſies réelles eſt un vrai *ſéqueſtre.* Les parties ont été aſſignées pour convenir d'un *ſéqueſtre.*

SÉQUESTRER. v. a. Mettre en dépôt, en main tièrce. *Quidpiam ſequeſtro deponere, ſequeſtri mandare.* On ordonne que les fruits du Bénéfice ſeront *ſéqueſtrez*, quand il n'y a pas lieu d'adjuger la récréance. Quand une femme ſe plaint des ſévices de ſon mari, on ordonne qu'elle ſera *ſéqueſtrée* pendant le procès.

SÉQUESTRER, ſignifie auſſi, Mettre à part, ſe retirer; ſe mettre à l'écart; ſe ſéparer des aûtres. *Seponere, ſegregare.* Ce banquerourier a *ſéqueſtré* ſes meilleurs éffets pour fraûder ſes créanciers. Se *ſéqueſtrer* du commèrce du monde, de la compagnie des hommes.

La raiſon d'ordinaire,
N'habite pas long-tems chez les gens ſéqueſtrez. LA FONT.

SÉQUESTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sepoſitus, ſequeſtratus.*

SEQUIN. ſ. m. Eſpéce de monnoie d'or valant environ ſept francs, monnoie de France. *Sequinus nummus.* Elle a grand cours dans le Levant. Thévenot dit que le *ſequin Turc* vaut 70 maiadins, & le *ſequin Venitien* 75. Les 75 maiadins font ſix livres 18 ſols de France.

Ablancourt dérive ce mot de *Cizicain*, ou de *Cizicenique*, à cauſe que c'étoit une piéce d'or de la ville de *Cizique.* Mais Ménage dit qu'il vient de l'Italien *zecchino*, qui eſt un ducat d'or de Veniſe, qui a pris ſon nom du lieu où l'on fait la monnoye, qu'on appelle *Zecca.*

SEQUIN. ſ. m. Vieux mot. Épée; de *ſekin, cultes*, en Arabe: D'où vient qu'on dit en Languedoc, Saca de cops, pour bailler des coups; & de ſacals, c'eſt-à-dire, de grands coups. BOREL.

SEQUINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Caramanie, en Natolie. *Sequinus fluvius*, anciennement *Arymagdus, Orymagdus.* Elle vient du mont Taur, ſe décharge dans la mèr Méditèrranée, un peu à l'orient de Scalemure. MATY.

SER.

SÈR. ſ. m. Ville fortifiée de la Tribu de Nephtali dans la Tèrre-ſainte. *Ser.* Joſ. XIX. 35.

SÉRA. ſ. f. Déeſſe des ſemailles chez les anciens Romains. *Sera.* Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 61. & cy-deſſus. SÉJA.

SÉRAIL, Voyez SÈRRAIL.

SÉRAIO, ou SÉRAIL. Voyez SARAIO.

SÉRACENA. Voyez SARACINA.

SÉRANCER. v. act. Paſſer par le ſérans des filaces ou autres matières, pour les rendre propres à être filées. *Carminare, pectere, pectinare.*

SÉRANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Carminatus, pexus, pectinatus.*

SÉRANCOLIN. ſ. m. Sorte de marbre qu'on tire des Pyrénées. *Marmor ſerancolinum.* Il eſt iſabelle & rouge, & couleur d'agathe. La carrière d'où on le tire eſt dans la vallée d'or, proche de *Serancolin*, dans l'Evêché de S. Bèrtrand. L'on a été long-tems que l'on ne pouvoit avoir de ce marbre, que par morceaux, à cauſe qu'il eſt difficile à avoir des montagnes: mais le Sieur Miſſon ayant trouvé le ſecret de ſcier les marbres dans le roc avec de grandes ſcies, qui tournent comme l'on veut, a, par cette induſtrie, trouvé le moyen d'avoir ceux de *Serancolin*, par grandes piéces comme les autres. FÉLIBIEN.

SERANS. ſ. m. Outil à préparer le chanvre ou le lin, à les rendre propres pour être filez. *Pecten ferreus.* C'eſt un petit ais chargé de pluſieurs aiguilles de fèr, qui forment des dents en guiſe d'un peigne à pluſieurs rangs.

SÉRAPHIN. ſ. m. Ange de la première Hiérarchie des cœurs ou des Eſprits céleſtes. *Seraphinus.* Ce ſont ceux qui ſont les plus enflammez de l'amour divin, & qui ſe communiquent aux autres Ordres inférieures. *De Seraph.*

Ce mot eſt Hébreu, & ſignifie ardent, enflamé d'amour, & enflamant, formé de la racine, שרף, *brûler, enflammer, mettre en feu.*

SÉRAPHIN. Nom d'un Ordre de Chevalerie en Suéde. L'Ordre des *Séraphins* eſt le plus ancien des ſix dont les hiſtoriens font mention en Suéde. Il fut inſtitué l'an 1334, par le Roi Magnus IVe. Quelques-uns diſent que ce fut pour conſèrver le ſouvenir du fameux ſiége d'Upſal, qu'il dedia cet Ordre à JESUS-CHRIST, & qu'il mit un nom de Jésus dans un ovale qui pendoit au bas du collier compoſé de *Séraphins* & de croix patriarchales altèrnativement, *P. Hélyot, T. VIII. C.* 43.

SÉRAPHIN D'OR, Nonnoye. Voyez SCHARAFI.

SÉRAPHIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient aux Séraphins. *Seraphicus.* Zéle *Séraphique.* Ardeur *Séraphique.* C'eſt auſſi une épithéte que l'on donne à S. François d'Aſſiſe, le fondateur des Cordeliers, & autres Religieux de l'Ordre de ce Saint. Ce nom a été donné à ce Saint en mémoire de la viſion qu'il eut ſur le mont Alvèrne, lorſqu'après un jeûne de quarante jours accompagné de beaucoup d'autres auſtéritez, il vit dans une extâſe un Séraphin en Croix venant du Ciel & fondant ſur lui d'un vol très-rapide, qui lui imprima des ſtigmates qui repréſentoient les plaies que les cloux & la lance firent à JÉSUS-CHRIST ſur la Croix. On a donné ce nom enſuite à tout l'Ordre de ce Saint que l'on appelle l'Ordre *Séraphique.* La régle de notre Père *Séraphique* S François ne contient que 12 chapitres. Dans l'Ecole on appelle S. Bonaventure, le Docteur *Séraphique.*

SÉRAPIS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Egyptiens. *Serapis.* On trouve auſſi *Sarapis*, en Grèc, mais en Latin les médailles & les inſcriptionantiques diſent toujours *Sérapis.* Quelques Auteurs prétendent que *Sérapis* n'eſt autre que le Patriarche Joſeph dont les Egyptiens firent un Dieu. Ils croyent que le boiſſeau que *Sérapis* a coutume de porter ſur la tête, comme on le voit ſur les médailles, en eſt une preuve, car ce boiſſeau, comme dit Rufin, *Hiſt. Eccl. L. II. C.* 23. marque l'abondance de la récolte, c'eſt à-dire, les ſept années de fèrtilité que Joſeph prédit. On confirme ce ſentiment par les étymologies qu'on apporte de ce nom; que l'on tire de l'Hébreu שור, *ſor*, qui ſignifie un bœuf, & *apis*, de אב, *ab*, *père*, *Sor* étoit le ſymbole de Joſeph, qu'on appelle Père à cauſe qu'il nourrit & gouverne ſagement l'Egypte; ou bien on le dérive de שר, *Sar*, Prince, & d'Apis, le Prince Apis. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 29. D'aûtres prétendent que ce n'étoit point un Dieu d'Egypte, mais étranger; que ce fut Ptolomée fils de Lagus, qui fut avèrti dans un ſonge de faire venir la ſtatuë de ce Dieu de Synope ville du Pont. Que l'ayant reçuë, il lui fit bâtir un temple magnifique à Alèxandrie; que c'eſt là l'époque du culte de ce Dieu en Egypte, comme Tacite l'a marqué, *Hiſtor. L. IV. C.* 83. Les inſcriptions Grècques l'appellent ΣΑΡΑΠΙΣ ΜΕΓΑΣ, & les Latins SERAPIDI DEO MAGNO, SERAPIDI DEO INVICTO SERVATORI. Voyez Gruter, p. CCCXIV. 1. LXXXV. 3. 4. 8. On ne ſçait pas trop quel étoit ce Dieu. Quelques Auteurs diſent que c'étoit le même qu'Apis, & d'aûtres croyent, comme on l'a dit, que c'étoit Joſeph que les Egyptiens adoroient ſous ces noms. Bochart dans ſon *Hierozoïcon, P. I. L. II. C.* 34. prétend que cela n'eſt point vraiſemblable. 1°. Parcequ'il n'eſt pas croyable qu'ils ayent adoré un homme que ſous le régne ſuivant on avoit entièrement oublié, comme Moïſe l'aſſûre, Exode I. 8. 2°. Le culte de *Sérapis* n'étoit pas ſi ancien en Egypte. Hérodote qui parle beaucoup de l'Egypte & de ſes Dieux, ne dit pas un mot de celui-ci. 3°. La tradition étoit qu'il avoit paſſé du Pont en Egypte, tradition bien fondée, comme il paroît par pluſieurs Auteurs qui montrent que le culte de *Sérapis* étoit univèrſel & ancien à Synope & dans le Pont, avant que l'on ſçut ſon nom en Egypte, &c. Voyez cet Auteur. Les déſcriptions qu'on nous a laiſſées de ce Dieu ne donnent aucun lieu de deviner quel il pouvoit être, tant elles ſont différentes & éxtraordinaires. Sur les médailles il eſt ſimplement repréſenté ſous la figure d'un homme avec un boiſſeau ſur la tête. Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 20. dit qu'on le figuroit comme un animal à trois têtes, celle du milieu étoit de lion, à droite il avoit celle d'un chien, qui flate; à gauche celle d'un loup raviſſant. Ces trois têtes étoient liées par un ſèrpent qui les entouroit & dont la tête retournoit à gauche de ce monſtre. Hadrien & Julien l'Apoſtat firent autrefois venir à Rome des modéles de la ſtatuë de *Sérapis* qui étoit de différens métaux, bois, & piérres précieuſes. Les anciens Mythologues confondoient *Sérapis* avec Jupitèr. D'aûtres diſent que *Sérapis* étoit le même que Bacchus; ſur la déſcription de Macrobe quelques-uns le prennent pour Eſculape, & le plus grand nombre pour Pluton. Voſſius croit que par *Sérapis*, les Egyptiens entendoient l'Univèrs & les principes de toutes choſes. Macrobe dit que le panier qu'il portoit ſur la tête ſignifioit la hauteur du ſoleil. Suidas & Rufin l'appellent un boiſſeau ou meſure de bléd, parcequ'on croyoit que *Sérapis* avoit enſeigné aux hommes les meſures, ou parcequ'il donnoit aux mortels une abondance de fruits par le moyen du Nil, dont les débordemens rendoient l'Egypte fèrtile. Quelques-uns même ont cru que le boiſſeau étoit attribué à ce Dieu, en mémoire de Joſeph qui ſauva l'Egypte de la famine, par les meſures de bléd qu'il avoit eu ſoin de ramaſſer pendant l'abondance, comme l'Hiſtoire Sainte nous l'apprend. *Gen. C. XLI. Sérapis*, ſelon le P. Kirkèr, étoit encore le même que Canub. Il avoit un fort grand nombre de temples en Egypte, qui n'étoient jamais dans les villes, mais hors les murs, parcequ'ils le regardoient comme un gardien des villes. Les Grecs & les Romains adoptèrent ce Dieu, lui bâtirent des temples & l'honorèrent. Voyez ſur ce Dieu le P. Kirkèr, *Oedip. Ægypt. T. I. & T. III.* Spon 3 Rechèrh. p. 116. Voſſius, *De Idololatria, L. II. C.* 25. & 29. Saumaiſe, ſur le Ch. 8. de la vie de Saturnin par Vopiſcus.

Voſſius croit que ce nom étoit formé de l'Hébreu שר, *Princeps*, ou שור, *ſar*, *bos*, Prince, ou *ſur*, bœuf, & d'Apis. Voyez l'endroit cité ci-deſſus.

SÉRASKIER. ſ. m. Tèrme de Relations. Il ſignifie, Général d'armée, en langue Turque, ou Commandant de troupes. *Seraskerius. Séraskier* ſignifie Chèf des troupes. Car *Ser* en Pèrſan ſignifie Chèf, & *asker* en Arabe, armée. Ce titre ne ſe donne pourtant pas aux ſeuls Généraux des armées Impériales, mais à tout Commandant, ainſi il s'en faut beaucoup que cette charge ne réponde à celle de Généraliſſime, ou à celle de Connétable en France, comme quelques-uns l'ont cru.

SÈRCHIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Italie. *Sersius, Serculus*, anciennement, *Æſaris, Auſer, Auſer.* Elle prend ſa ſource aux montagnes de l'Appennin, dans l'Etat de Modéne, travèrſe la vallée de Carfagnana & l'Etat de Lucques, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, à deux lieuës de l'embouchure de l'Orno, après avoir reçu l'Oſaro & baigné Caſtel-Nuovo de Carfagnana, Barga & Lucques. MATY.

SÈRCOT. ſ. m. autrement SECOT. ſ. m. Vieux mot. Une chemiſette. BOREL.

Chacun et ſèrcot & chemiſe. GAUVAIN.

On diſoit auſſi *ſurcot*, & c'étoit une ſorte de cotte, ou fourreau pour conſèrver les cottes. Comme qui diroit *ſur cottes*, comme nous avons fait *ſur tout.*

SÉREGIPPE-DEL-RE. Nom d'une petite ville maritime du Bréſil. *Seregippa.* Elle eſt capitale de la Capitanie de Sérégippe, qui eſt entre celles de Pèrnambuco & de Bahia. MATY.

SÈRDEAU. ſ. m. Lieu ou Office de la maiſon du Roi, où l'on porte ce qu'on releve de ſa table, & où mangent pluſieurs des Officiers ſèrvans près de ſa pèrſonne. *Apotheca menſaria.* C'eſt proprement la Salle des Gentilshommes ſèrvans. M. le Dauphin a auſſi un *ſerdeau.* On appelle encore *ſerdeau* un Officier chez le Roi qui reçoit tous les plâts de la deſſèrte de la table du Roi.

SÈRDELLEAU. ſ. m. Vieux mot. Nom d'un Officier qui étoit ſous les Fourriers. Mélanges Hiſtoriques. En l'Etat des Officiers

du Roi, il eſt dit combien de Fourriers il y doit avoir, & des *Sèrdelleaux* ſous eux. BOREL. C'étoit apparemment la même choſe que *Sèrdeau*.

SÈR-DIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servus Dei, Servio-Deo.* Saint Rogel & Saint *Sèr-Dieu* furent martyriſez par les Saraſins en Eſpagne, l'an 852. *Sèr-Dieu* n'étoit pas vraiſemblablement le nom de ce Saint, mais une traduction de ſon propre nom. Car apparemment il s'appelloit *Abdalla*, qui ſignifioit la même choſe que *Sèr-Dieu*, c'eſt-à-dire, ſerviteur de Dieu. Ce nom pourroit faire ſoupçonner que ce Saint auroit été un Sarazin convèrti: car il eſt fort commun parmi les Arabes & n'eſt point Eſpagnol, ni Goth, mais Arabe de עבד, *abad*, *ſervir*, ou עבר, *ſerviteur*, & אלה, *Alla*, *Dieu*, de même que *Sèr-Dieu* vient de *ſervus* & de *Deus*.

SÈRDOT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sacerdos.* Saint *Sèrdot*, ou Sardót, autrement Saint Sacèrde, appellé encore par pluſieurs Saint Sadroc, qui eſt un tèrme réſèrvé pour un Saint Evêque de Limoges, dont nous avons parlé au mot SARDOS, fut élevé ſur le Siége Epiſcopal de Lyon après Léonce. Il étoit né vèrs l'an 486. En 549, il aſſiſta au Ve Concile d'Orléans, & en 551, à celui de Paris, où il mourut. Voyez Baillet au 12 de Septembre.

SÈRE. ſ. m. Vieux mot.

Le ſère & le fils aiſnez. VILLON.

Peut-être qu'il entend le dèrnier né. BOREL. de *Serus*, tardif.

SEREIN. ſ. m. Humidité froide & inviſible qui tombe vèrs le coucher du ſoleil, qui engendre les rhumes & les catèrres. *Nocturni rores, veſpertini vapores.* Le *ſerein* eſt dangereux aux vieillards. Les gens de compléxion robuſte ne craignent point d'aller au *ſerein*. M. Huet a fait une Diſſèrtation, où il dit que le *ſerein* ne tombe point d'enhaut, mais qu'il monte de la tèrre & qu'il en ſort.

SEREIN. adj. m. qui ne ſe dit proprement que de la conſtitution de l'air, quand il n'eſt troublé par aucun vent, par aucun nuage; quand il fait beau tems. *Serenus.* En Egypte l'air eſt toujours *ſerein*, & il n'y pleut jamais. Un jour pur & *ſerein* invite à la promenade. Cet adjectif s'employe auſſi quelquefois au féminin. Pendant une nuit claire & *ſereine*.

SEREIN, ſe dit figurément en Morale d'un viſage gai, tranquile, ſans chagrin; qui fait un accueil gracieux. *Serenus, tranquillus vultus, vel frons ſerena, tranquilla.* Cette belle a toujours le front *ſerein*; elle n'aime que le plaiſir & la joie. Il faut recevoir ſes amis avec un viſage gai & *ſerein*. Ce vieillard chagrin & refrogné, n'a jamais l'air *ſerein*. Il regardoit le péril d'un viſage tranquile & *ſerein*. G. G.

SEREIN, ſe dit auſſi quelquefois de l'eſprit. *Serenus, tranquillus, quietus, ſedatus.* Le matin on a ordinairement l'eſprit plus ouvèrt & plus *ſerein*.

SEREIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Serenus.* Saint *Serein*, ou Séréne, que d'autres appellent Siren & Sinèr, étoit Grèc de naiſſance. BAILLET. Il ſe retira en Pannonie, & eut la tête coupée pour la foi, à Sirmich l'an 307. Voyez le P. Ruinart, *Acta Mart. p.* 546. & Baillet au 23 de Févr.

SEREINE. Voyez GOUTTE SEREINE.

SERENA. ſ. f. ou COQUIMBO. ſ. m. Noms propres d'une ville du Chili, en l'Amérique méridionale. *Serena, Coquimba.* Elle eſt à l'embouchure du Coquimbo, dans la mèr du Sud; & elle eſt capitale d'une province qui porte ſon nom, où l'on voit Porto Copiapo, Porto Guaſco, & les vulcans de Copiapo & de Coquimbo. MATY. La *Serena* eſt parfaitement bien ſituée, ſur une élévation de moyenne hauteur. D'un côté elle a la vûë du port & de la mèr, de l'autre un beau vallon, où une rivière ſèrpente & porte par tout la fertilité. Il y a, du côté du levant, une belle éſplanade adoſſée aux montagnes, de trois quarts de lieuës de long, ſur deux à trois cens pas de large. Ses ruës ſont bien alignées & longues. Chaque maiſon eſt dans un grand enclos, qui fait qu'on ne la voit point de la ruë. Elles ont de grands jardins pleins d'oliviers, de figuiers, de palmiers, de pommiers, de poiriers, de pêchers, de ceriſiers, d'orangers, de citroniers; ſur leſquels on voit ſouvent force ramiers & tourterelles. Le climat eſt le plus beau, le plus ſain & le plus tempéré du monde. Les ruiſſeaux coulent dans les ruës quand on le veut.

Le vin qu'on y recueille n'y eſt pas éxcellent, mais l'huile y eſt très-bonne. Les hommes y ſont fort mous & fainéans, les femmes plus laborieuſes, & par là moins débauchées qu'ailleurs. Elles font des guêtres de laine de différentes couleurs, aſſez propres; de beaux mouchoirs de laine de vigogne, & de petits ouvrages de ſoye & de duvet d'oiſeaux qu'elles entendent parfaitement à mettre en œuvre. Tout cela ſe porte au Pérou. Vèrs le mois d'Octobre & de Novembre, on trouve de l'ambre gris le long de la côte. Il y a des mines de cuivre peu éloignées. A dix lieuës à l'orient eſt la mine d'Andacolla. *Voyage manuſcrit.* La ville de la *Serena* qu'on appelle autrement Coquimbo, eſt ſituée au bas de la vallée de Coquimbo à un quart de lieuë de la mèr, ſur une petite éminence de 4 à 500 toiſes de haut que la nature a formée comme une tèrraſſe régulière qui s'étend du nord au ſud en ligne droite tout au long de la ville l'éſpace d'environ un quart de lieuë. Le P. Feuillée la met par 29 d. 54 m. 10 ſ. de latitude, & par 73 d. 35 m. 45 ſ. de longitude. C'eſt Baldivia qui la bâtit en 1544. Voyez le Voyage de M. Frézier, p. 118. & ſuiv.

Le quartier de la SERENA. *Serena tractus.* C'eſt une des trois parties gènérales du Chili. Elle eſt la plus ſeptentrionale, & elle comprend les provinces de *Serena*, de Quillata, & de S. Iago, qui porte les noms de leurs capitales. MATY.

SÉRÊNADE. ſ. f. Concèrt qu'on donne pendant la nuit à quelqu'un pour l'honorer, ou le divèrtir. Quelquefois il n'y a que des inſtrumens, ſouvent on y mêle des voix, & les piéces qu'on fait pour de pareilles occaſions ſe nomment auſſi *ſérénades*. BROSSARD. *Nocturnus ad fores concentus.* Les femmes ſont fort aiſes qu'on leur donne des bals & des *ſérénades*.

SÉRÊNADE. Ce mot, au figuré & dans le ſtile comique, ſe dit d'un bruit qu'on fait la nuit, & qui empêche de repoſer. *Rumor nocturnus.*

SÉRÉNE, ou SERÉNE. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ſe dit par apocope ou retranchement pour Sérénéde. *Serenedus.* Saint Sérénéde, que nous appellons Saint *Seréne*, étoit frère de Saint Sélcring. BAILLET.

SÉRÊNE. Voyez SEREIN.

SERENÉDE. Voyez SERÉNE.

SÉRÉNÉGAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Serenegara.* Elle eſt ſur le Gange dans le Royaume de Siba, vis-à-vis de celui de Pitan. On prend communément *Séréngar* pour la Canagora de Ptolomée, que quelques autres mettent à Canago ou Canagigu, lieu de la même contrée. MATY.

SÉRÉNIC. Voyez SÉLERING.

SÉRÊNER. v. act. Rendre ſerein, appaiſer. *Placare, ſerenum efficere, ſerenare.* La Philoſophie doit *ſérêner* les tempêtes de l'âme. MONT. On doute que ce mot ſoit préſentement en uſage. L'Académie dit, *Raſſérêner*.

SÉRÉNISSIME. adj. m. & f. Tître d'honneur qu'on donne aux Princes, aux Reines, & aux enfans des Rois, & auſſi à quelques Républiques. *Sereniſſimus.* La *Séréniſſime* Reine d'Angletèrre; le *Séréniſſime* Cardinal Infant; ſon Alteſſe *Séréniſſime*; la *Séréniſſime* République de Veniſe. Le *Séréniſſime* Duc; c'eſt ainſi qu'on appelle le *Dége*. Le Pape & le Sacré Collége écrivant à l'Empereur, aux Rois & au Doge, ne leur donnent que le tître de *Séréniſſime*.

SÉRÉNITÉ. ſ. f. Diſpoſition de l'air & du ciel, qui fait le beau tems, où il ne paroît point de nuages qui le rendent ſombre, ou obſcur. *Serenitas, ſerenum.* La *ſérénité* de l'air eſt néceſſaire pour faire des obſervations aſtronomiques.

SÉRÉNITÉ, ſe dit auſſi de la diſpoſition d'un viſage ſerein. *Oris vel vultûs ſerenitas.* Cette jeune Dame montre par la *ſérénité* de ſon viſage, qu'elle a l'éſprit fort content. Ce n'eſt plus la joie & la *ſérénité* que le ſentiment d'une bonne conſcience étale ſur le viſage; les paſſions triſtes & auſtères ont pris le deſſus. LA BRUY. Aucun nuage ne troubla la *ſérénité* de ſa vie. FLÉCH. La *ſérénité* de ſon viſage promettoit un accueil favorable à tout le monde. L. P. GAIL. Voyez un heureux, & quelle *ſérénité* l'accompliſſement de ſes déſirs répand dans ſon cœur & ſur ſon viſage. LA BRUY. Les inquiétudes & les dépits du jeu troublent toujours cette douceur & cette *ſérénité* qui ſiéd ſi bien à une belle femme. S. ÉVREMONT. Il n'eſt point de calme plus décevant que celui du viſage des Courtiſans: une parole en trouble la *ſérénité*, & y fait paroître des altérations éxtraordinaires. M. ÉSP.

SÉRÉNITÉ, eſt auſſi un tître qu'on donne à quelques Princes, & premiers Magiſtrats de Républiques. On dit à quelques Princeſſes, Votre *Sérénité*. *Serenitas veſtra.* On dit aux Électeurs, Votre *Sérénité* Électorale. On traite de *Sérénité* le Doge de Veniſe. Les Vénitiens mettent celui de *Sérénité* au deſſus de celui d'Alteſſe. En 1646, il y eut un démêlé entre la Cour de France, & celle de l'Empereur, qui ne vouloit donner au Roi de France que le tître de *Sérénité*. WICQ. Les Rois & les Évêques prenoient autrefois le tître de *Sérénité*. Les Rois de France de la première & ſeconde race, en parlant d'eux-mêmes, diſoient *Notre Sérénité* L'Empereur ne donne au Roi d'Angletèrre que le tître de *Sérénité*, ni même aux autres Rois, excepté au Roi de France. Le Doge de Veniſe prend auſſi le tître de *Sérénité*. Le Roi de Pologne le donne aux Électeurs. L'Empereur, en écrivant aux Princes de l'Empire, même Électeurs, ne leur donne que le tître de Dilection; mais quand il traite avec eux, il donne celui de *Séré-*

nité

nité Électorale aux Électeurs, & celui de *Sérénité* Ducale aux autres Princes.

SÉRÉQUE. ſ. m. Arbriſſeau qui eſt une eſpéce de genet, & qui croit quelquefois à la hauteur de trois piéds. Sa tige eſt groſſe comme le doigt, & ſe diviſe en pluſieurs petits rameaux garnis de quantité de feuilles ſemblables à celles du lin, vèrtes par deſſus, blanches par deſſous. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des rameaux, elles ſont légumineuſes, ramaſſées en épi, de couleur jaûne. En Latin *Geniſta tinctoria frute, cens incana.* C. BAUH. Les Teinturiers ſe ſèrvent de cette plante pour teindre en jaûne. On l'appelle auſſi *hèrbe à jaunir*, ou *petit genet*. Les habitans des Canaries la nomment *oricelle*, & les Arabes *ſereth*, d'où vient le mot de *ſereque*.

SERETH. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Turquie, en Europe. *Serethus fluvius*, anciennement *Tiaranthus*. Elle naît dans la Tranſilvanie, & paſſant en Moldavie elle baigne Soczovva & Targorod, d'où elle entre en Valaquie, & ayant reçû le Miſſovo & le Bardalach, elle ſe décharge dans le Danube un peu au deſſus d'Axiopoli.

SÉREUR. Voyez SÉROR.

SÉREUX, EUSE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du ſang & des humeurs qui ſont mêlez d'eau & de pituite. *Sero plenus.*

SÈRF, SÈRVE. adj. & ſubſt. Qui eſt eſclave, qui eſt en la puiſſance abſoluë d'un maître. *Servus, captivus, mancipium.* Il n'eſt point parlé de *ſerfs* avant le déluge, mais immédiatement après dans la malédiction de Chanaan. *Gen.* IX. 25. Il eſt à croire que la ſervitude commença bientôt après ce tems. Car dans les tems qui ſuivent immédiatement après, ſous Abraham, on la trouve généralement établie. Quelques-uns veulent que la ſervitude ait commencé ſous Nemrod, parceque c'eſt lui qui a commencé à faire la guèrre, & par conſéquent à faire des captifs, & à réduire en ſervitude ceux qu'il prenoit dans les combats, ou dans ſes irruptions.

Ce mot s'eſt formé du Latin *ſervus*, ſèrve, ſèrfe, sèrf, en changeant l'*v* conſone en *f*, ce qui eſt très-ordinaire. Pour *ſervus*, il vient de *ſervare*, conſèrver, parceque c'étoient ceux que l'on ne tuoit point, que l'on conſèrvoit, pour en tirer du profit, ſoit en les vendant, ſoit en les faiſant travailler. D'aûtres croyent que le nom de *ſervi*, donné aux Eſclaves par les Romains, pourroit bien venir de celui des Sèrbes, *Serbi*, comme celui d'Eſclave vient du nom que ce même peuple porta enſuite, Sclaves. *Mém. de Tr.* 1712. *p.* 2100. Il y a deux ſçavans traitez ſur cette matière, l'un de Vignorius, *Comment. De Servis*, & l'aûtre de Popma, *De Operis Servorum.* Les *ſerfs* ſont abſolument abolis en France, à l'égard de l'eſclavage pèrſonnel. On appelle *ſerf de peine*, celui qui eſt condamné à une peine afflictive, comme aux galères. Les Romains léguoient ſouvent à un *ſerf* ſa libèrté. Les *ſerfs* ne ſont pas eſclaves, mais des pèrſonnes ſujettes à de cèrtaines ſèrvitudes. DE LAUR. En Bourgogne & en quelques autres provinces, ceux qui ſont ſèrfs ne le ſont qu'à cauſe de leurs héritages, & ils deviennent francs en les abandonnant. ID. En Champagne & en quelques autres provinces, la condition de ſèrfs eſt différente, ſelon la nature des tèrres & ſeigneuries, à cauſe deſquelles ils ſont hommes. Voyez M. de la Thaumaſſière, Coutume de Bèrry, Part. I. Ch. 4. & 5. Les *ſerfs* ou affranchis n'entrent point dans le clèrgé qu'ils n'ayent reçû de leurs maîtres une entière libèrté. *Concile de Bourges en* 1031, *can.* 9. Il y a encore en Bourgogne des gens de condition *ſerve*, & mainmortables, qui ſont dans une grande dépendance de leurs maîtres à l'égard des tèrres qu'ils poſſédent, & qu'ils ne peuvent donner ni léguer, qui ſont réverſibles au Seigneur. On voit des commiſſions aſſez récentes données à cette eſpéce de *ſerfs*. Les Papes ſe qualifient eux-mêmes *ſerfs des ſerfs*: c'eſt un titre d'humilité qui ne laiſſe pas d'élever les Papes au deſſus de tous les Chrètiens. PASQ.

Dans la Coutume de la Marche on appelle *ſerf coutumier*, celui qui doit à ſon Seigneur, pour quelque héritage, de l'argent à trois tailles, payable à trois tèrmes, avoine & geline chaque année. Voyez la Diſſèrtation de M. De Laurière ſur le Tenement, C. IV. n. 25. & 26.

Sèrfs piſſenez, ce ſont en Nivèrnois, les bâtards des *ſerfs*.

Les Monaſtères ont eu autrefois des *ſerfs*, auſſi bien que les Égliſes. Voyez ce que nous en avons dit au mot OBLAT, & le P. Hélyot, T. V. C. 11.

SÈRF, ſe dit auſſi des héritages. Un héritage *ſerf*, eſt celui pour lequel il eſt dû au Seigneur laïque dont il eſt tenu, argent à trois tailles, payable à trois tèrmes avoine & geline chacun an. COUT. DE LA MARCHE, art. 125. Et ſi ce même héritage eſt transféré à l'Egliſe avec les charges, il ceſſe d'être *ſerf*, & il devient mortaillable. DE LAUR. Tout héritage *ſerf* eſt mortaillable ou mainmortable, parcequ'il retourne au Seigneur par mainmorte ou mortaille, c'eſt-à-dire, au défaut d'hoirs communs. Cout. de la Marche, art. 152. mais tout héritage mortaillable n'eſt pas *ſerf*. L'héritage mortaillable eſt de meilleure condition que *le ſerf*. Voyez la même Coutume, art. 142. & le Gloſſaire de M. De Laurière. L'homme tenant héritage *ſerf*, ne peut porter témoignage pour ſon Seigneur, qui eſt ſouvent homme violent & paſſionné; mais le mortaillable peut porter témoignage pour l'Egliſe, ou le bénéficier, qui eſt réputé juſte. DE LAURIÈRE.

En tèrmes de Muſique on appelle les tons plagaux des tons *ſerfs*, ou ſerviles, des tons collatéraux, ſubordonnez, ſubjugaux, dépendants, ſoumis, &c. BROSSARD.

SÈRF DE LA SAINTE MÈRE DE JÉSUS-CHRIST. Nom d'un Ordre Religieux, outre l'ordre des Sèrvites, ou Sèrviteurs de la Sainte Vièrge dont nous parlerons au mot SÈRVITE, il y en a encore eu un, ſous le nom de Sèrviteurs ou *Serfs* de la Sainte Mère de JÉSUS-CHRIST, dont les Religieux ont été appellez à Paris Blancs-Manteaux. Cet ordre fut confirmé par Alèxandre IV, le 26 Septembre l'an 1257, qui fut l'année qu'il commença à Marſeille, ſans qu'on en ſache le fondateur. Alèxandre IV leur donna la régle de S. Auguſtin, & Clément IV confirma encore leur ordre l'an 1266. Leur établiſſement à Paris eſt de l'an 1258. Voyez le P. Hélyot, T. III. Ch. 45.

LE SÈRF ROUGE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la Magnéſie même, en laquelle la rougeur eſt cachée; & cette couleur eſt appellée *ſerf*, parce qu'elle ne paroît pas, & qu'elle demeure comme abſorbée. DICT. HÈRM.

SÈRF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servilius*, dans Adon au 6 Décembre, ou *Servus*. Saint *Serf* martir au Ve ſiécle en Afrique, durant la pèrſécution des Vandales, ſous le Roi Hunneric.

SÈRFINA. Voyez SÈRPHINO.

SÈRFOUETTE. ſ. f. Tèrme de Jardinier. Petit inſtrument de fèr, dont on ſe ſèrt pour mouver la tèrre autour de cèrtaines petites plantes, & leur donner un peu de labour. *Biſulcum, runa ſegetalis.*

SÈRFOUETTER. v. a. Tèrme de Jardinage. Sèrfouir. *Runcare. Sarrire.* Bîner eſt la même chôſe que bequiller, & ſe dit quand avec un petit outil de fèr emmanché, & ayant deux dents renvèrſées on *ſerfouit* ou *ſerfouette* les pois, les fèves, les laituës, & chicorées &c. C'eſt-à-dire qu'on y fait un petit labour, qui ne fait qu'ameublir la tèrre autour de chaque piéd ſans l'arracher ni le bleſſer. LA QUINT. *P. I. p.* 73. Les menuës plantes, par éxemple les fraiſiers, lès chicorées, les laitues, &c. demandent d'être ſouvent *ſerfouées*, ou *ſerfouettées*, pour mieux faire leur devoir. LA QUINT. *I. p.* 41.

SÈRFOUIR. vèrb. act. C'eſt mouver le tèrre avec la sèrfouette; c'eſt donner un petit labour avec la sèrfouette autour de quelques plantes. *Sarrire, runcare. Sèrfouir* des pois, *ſerfouir* des chicorées, *ſerfouir* des laituës. LA QUINT.

SÈRGE. ſ. f. Vaugelas veut qu'on diſe *ſarge*; mais l'uſage eſt contraire. C'eſt une étoffe commune & légére, de laine croiſée. *Pannus contextus rectis ac tranſverſis cancellatim filis, pannus levioris texturæ.*

On trouve dans la baſſe Latinité *Sarginium* & *Sargium* pour ſignifier une étoffe partie de ſoie & partie de laine. Voyez Du Cange à ces mots. La bonté des *ſerges* ſe connoît à la croiſure; celle des draps à la filure. Les *ſerges* ſe font de laine ſeche & dégraiſſée avec du ſavon noir. Les pauvres gens s'habillent de groſſes *ſerges*, de *ſerge* d'Aumale, de *ſerge* à deux envèrs, des *ſerges* de Limeſtre, de Beauvais. On fait des habits longs d'été de *ſerge* de Rome qui ſe manufacture à Amiens; de *ſerge* de Seigneur, qui ſe fait à Reims. On fait auſſi des *ſerges* de ſoie qui ſont fort luiſantes, & travaillées & croiſées comme la *ſerge*; & par cette raiſon Ménage dérive ce mot de *ſerica*. Les *ſerges* qui ne ſont pas de pure laine doivent avoir la liſière bleuë.

Ce mot vient de *Sericum*. BOREL.

SÈRGE ou SÈRGIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sergius*. On retient auſſi ſouvent le mot Latin. *Sergius Paulus*. M. Simon a dit, Le Proconſul *Sergius* Paul, homme ſage. *Sergius Paulus* eût été mieux, ou s'il vouloit mettre Paul, il faloit dire *ſerge* comme fait la Vèrſion de Mons. Le Proconſul *Sèrge* Paul, homme ſage & prudent. Saint *Sèrge*. FLEURY. On retient très-ordinairement le nom latin en notre langue. Le Pape *Sergius* premier du nom fut élevé ſur le ſiége de S. Piètre en 688.

SÈRGEANTIE. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit en ces phraſes. Tenir en grande *Sergeantie*, tenir en petite *ſergeantie*. Tenir en grande *ſergeantie*, c'eſt tenir quelque choſe du Roi pour lui faire ſervice en pèrſonne, comme de porter ſa bannière, ſa lance, ſon épée à ſon couronnement, méner ſon oſt, être ſon maréchal. Tenir à petite *ſergeantie*, c'eſt tenir une tèrre du Roi à condition de lui donner chaque année quelque choſe ſèrvant à la guèrre, comme un arc, une épée, une lance, des éperons, un cheval, une paire de gants de fèr, &c. Voyez le L. II. Des Tenures, C. 5. 8. & 9.

SÈRGENT. ſ. m. Huiſſier, le plus bas Officier de Juſtice, qui ſert,

ſert à exécuter ſes ordres. *Apparitor, Accenſus, Virgarius, Bajulus, Viator, Lictor, qui virgâ & commentaculo ſummovent turbam; ſummotor editus* dans Tite Live. L. XLV. Les ſentences & arrêts en forme, les lettres de Chancélerie portent commiſſion ou mandement au premier Huiſſier ou *Sergent* de les mettre à éxécution, de faire tous éxploits, aſſignations & contraintes à ce néceſſaires. Quand on ne peut rien tirer d'une pèrſonne, on dit qu'il lui faut envoyer un *Sergent*, on la menace de *ſergent*. Il craint les *ſergens* & les Records.

De trois Sèrgens *pendez en deux,*
Le monde n'en ſera que mieux.

Les *Sèrgens* ne pouvoient exploiter autrefois ſans porter leurs manteaux bigarrez, & leur vèrge à la main. *Sergent* à maſſe dans la Coutume d'Amiens. *Sergent* à maſſe d'argent, dans celle de Hainaut. Boutillier fait mention d'un *Sergent* Baſtonier de la ville de Tournay.

Ce mot vient de *ſerviens*, comme étant le ſèrviteur du Juge. Autrefois le mot de *Sergent* ſignifioit ſimplement *ſerviteur*. Nicod. Ménage, après Paſquier, réprend Cujas de le vouloir dériver de *Cæſarianus*. Quelques-uns diſent qu'il vient de *ſerregens*. On a appellé autrefois *Sergens de Dieu*, les devots, au lieu de dire, *Serviteurs de Dieu*; & les pécheurs *Sergens* du diable, c'eſt-à-dire, ſèrviteurs du Diable, ſèrviteurs, éſclaves du démon; preuve que *Sergent* vient de *ſerviens*, dont par le retranchement de l'*r* on a fait *ſeriant* & *ſérient*, comme on le vèrra en leur place; puis de l'*i* voyel, un *j* conſone, *Serjent*: & en changeant cet *j* conſone en *g*, *Sergent*. Voyez Sérjant & Sérjent.

Le Protocole des *Sergens* eſt le modéle ou les formules pour dreſſer toutes ſortes d'éxploits de *Sergens*. Un *Sergent à verge* a le droit particulier d'être Juré Priſeur & Vendeur de biens. Un *Sergent à cheval* eſt celui qui va éxploiter à la campagne. *Apparitor Equeſter*, ou *Eques*. Un *Sergent Royal*, eſt celui d'une Juriſdiction Royale. Les *Sergens de la douzaine* ſont les Gardes du Prévot de Paris, qui ſont les anciens *Sergens* du Châtelet, qui portent des hoquetons blancs chargez de broderies. Les *Sergens* des Juſtices ſubaltèrnes n'éxécutent que dans leur reſſort, ne ſont qualifiez par les autres, que *Bedeaux*. Les *Sergens* du Châtelet de Paris & pluſieurs autres ſe diſent *Exploitans par tout le Royaume de France*.

On appelle la barrière des *Sergens*, un petit Bureau où l'on va chèrcher les *Sergens* dans les places publiques quand on en a beſoin. *Repagulum apparitorum*. C'eſt aujourd'hui un petit couvèrt. Ils étoient autrefois appuyez ſur la barrière qui fèrmoit la porte de la maiſon ſeigneuriale ou de la Juſtice.

La montre des *Sèrgens* eſt une éſpéce d'aſſiſe, ou de revûë qu'on fait deux fois l'année au Châtelet, où les *Sèrgens* comparoiſſent pour ſe défendre aux plaintes que les parties font contre eux de leur malvèrſation. *Apparitorum conſeſſus*.

Sèrgent fiefé, eſt un *Sergent* qui a la charge de faire les éxploits pour la rechèrche & conſèrvation des droits féodaux du Seigneur. *Apparitor feodalis*. En cèrtains lieux, comme à Senlis, il a quelque juriſdiction, & il peut commettre trois *Sergens*, deux à cheval, & un à vèrge. Les *Sergens fieffez* étoient des gens aſſujétis à cèrtains devoirs à cauſe des fiefs & héritages qu'ils poſſédoient, qu'on appelloit *Sergenterie*. M. De Laurière dit auſſi *Sergent* féodé, ou *Sérgent* du fief.

Sèrgent Fèrmier, dans la Coutume de Bretagne, art. 674. eſt celui qui a pris à fèrme l'office de *Sergenterie*, ce qui eſt défendu. De Laurière.

Sèrgent franc, c'eſt un *Sèrgent* que quelques vaſſaux peuvent avoir pour la garde de leurs bois, ou pour la priſe & la garde du bétail trouvé en dommage. De Laurière.

Sèrgent Meſſilier, dans la Coutume de Chaumont, art. 97. & de Troyes, art. 122. C'eſt celui qui a charge de garder les bléds ou les vignes avant la dépouille & levée. La dèrnière Coutume d'Auxèrre l'appelle *Sergent* Blavier ou Meſſier. *Meſſium cuſtos*.

Dans pluſieurs Coutumes, il eſt fait mention des *Sèrgens Prairiers*, *Meſſiers* ou *Meſſiliers*, *Blaviers*, &c. qui ſont gens commis par la Juſtice pour la garde des prez, des moiſſons ou des blez. *Cuſtos*. Voyez ci-deſſous.

Les *Sèrgens dangereux* furent inſtituez par Edit de Henri II. de l'an 1552, pour conſèrver le droit du Roi dans les forêts où le Roi a tièrs & danger, ou ſimplement danger. *Cuſtos ſaltuarius*. Ils ont été revoquez par Charles IX, en 1563, & depuis par la dèrnière Ordonnance des Eaux & Forêts. Il y avoit auſſi autrefois dans les forêts des *Sèrgens Traverſiers*, *Surgardes*, *Routiers*, qui ont été pareillement ſupprimez par cette nouvelle Ordonnance, au lieu deſquels on a établi de ſimples Gardes.

Sèrgens d'Armes, ſont des Maſſiers & Huiſſiers qui portent des maſſes devant le Roi, qui ſèrvoient autrefois dans les cérémonies, & qui pouvoient faire office de Sèrgenterie par tout le Royaume, & ſur tout contre les Princes & grands Seigneurs. *Accenſus, vel Apparitor Regius*. Ils devoient ſuivre le Roi à la guèrre, & tenoient lieu des Archers de la garde, & avoient pour cela pluſieurs beaux priviléges. Du Cange décrit amplement leurs fonctions, & dit qu'ils n'avoient rien de commun avec les *Sèrgens* de Juſtice. C'étoit des éſpéces d'Ecuyers ou de Vaſſaux.

Sèrgent de l'épée, eſt un *Sèrgent* dont l'office eſt écrit dans la Charte aux Normans, où ſes fonctions ſont amplement déſignées. Il étoit obligé d'aller à la guèrre ſous les Châtelains, & étoit ſouvent commis à la garde des châteaux & fortereſſes. *Accenſus enſifer*.

Sèrgent de la paix, dans la Coutume de Valencienne, art. 138. Ce ſont les Sergens des Juriſdictions ordinaires; comme Maiſon de paix ſignifie l'Auditoire d'un Juge.

Sèrgent prairier, qui a ſoin des prairies, & de les garder. *Pratorum cuſtos*.

Sèrgent de querelle, c'étoit autrefois celui qui ſèrvoit au fait des duels, ou pour le différend des parties. Et le *Sèrgent de la querelle* dans la Coutume de Normandie, art. 63, eſt ſelon Beraut, le *ſergent* ordinaire de l'action ou du lieu où eſt le différend des parties. De Laurière.

On appelle auſſi *Sèrgent de querelle*, celui qui ſèrvoit autrefois au fait des duèls; & on le diſoit par oppoſition à *Sergent de paix*, qui rendoit ſèrvice dans les Juſtices des villes.

Sèrgent Royal, qui eſt pourvû de ſon office par le Roi: Non Royal qui l'eſt par un autre Seigneur que par le Roi, par un Seigneur ſubaltèrne.

Sèrgent, s'eſt pris auſſi pour Valet. Le Roman de Gandor de Douay, de la Conquête de Godefroy de Bouillon outre mèr, dit:

Les tables ont oſtées
Sèrgent *& Eſcuyer.*

Et l'Ovide manuſcrit de Borel:

J'ay puiſſance ſur toute gent,
Le Seigneur pui faire Sèrgens.

Ce mot de *Sèrgent* ſe prend enfin pour Roturier, & eſt oppoſé à Chevalier, dans le Roman de Graal, en proſe. Borel.

Sèrgent, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un bas Officier d'Infanterie qui eſt dans chaque Compagnie, armé d'une halebarde, & prépoſé pour faire garder les diſtances, & dreſſer les files & les rangs. *Turmæ ſtructor, inſtructor*. Le *Sergent* eſt le premier des hautes payes. Chaque Compagnie des Gardes a ſix *Sergens*. Celles des autres Corps en ont deux. Les Compagnies des Dragons en ont auſſi deux.

Sèrgent Major, ou Sèrgent de Bataille, eſt un grand Officier dans un Regiment d'Infanterie, qui ſert à cheval, qui a ſoin de faire faire éxèrcice à ſon Corps, de former le bataillon, de le rallier dans une déroute, & d'en avoir ſoin en toutes occaſions. *Struendæ legionis magiſter, pugnæ inſtructor*.

Sèrgent, eſt auſſi un inſtrument de Menuiſerie, ou de Tonnelier, compoſé de deux gros crampons de fèr, dont l'un eſt mobile dans une longue barre de fèr. *Harpago vinctorius, vinctorius uncus*. Il ſert à joindre & à tenir ſèrrez les ais d'une porte fraichement aſſemblez & collez. Le *Sergent* eſt une bârre de fèr quarrée, ayant un crochet en bas & un autre qui monte & déſcend le long de la bârre, & lequel s'appelle main. Les Menuiſiers s'en ſèrvent pour joindre & pour tenir les piéces de bois lorſqu'on les veut coller, & pour faire revenir la beſogne, c'eſt-à-dire approcher & preſſer le bois l'un de l'autre. Les Tonneliers qui ſe ſèrvent beaucoup de cet outil, le nomment auſſi crochet & chien. Félibien.

Sèrgent. Tèrme de Fleuriſte, nom d'une tulipe jaûne & rouge. Morin. Le *Sergent* eſt fort tardif.

Sèrgenter. v. act. Envoyer des Sèrgens pour faire payer quelqu'un. *Aliquem vadari, interpellare viatoris opera*. Ce créancier eſt ſi honnête, qu'il aime mieux pèrdre ſon bien, que de *ſergenter* ſes débiteurs. En quelques Coutumes il ſignifie Exèrcer l'office de Sèrgent.

Sèrgenter. v. n. & act. C'eſt auſſi faire l'Office de Sèrgent. Il ſe trouve en ce ſens dans l'Ordonnance de Philippe Le Bel de l'an 1318; dans celle de Charles V de 1376, & dans la vieille Chronique de Flandres, C. 81.

Sèrgenté, ée. part. paſſ. & adj. *Ab Accenſo interpellatus*.

Sèrgenterie. ſ. f. Qualité ou charge de Sèrgent. *Apparitura, Accenſi munus, Officium vel miniſterium Apparitoris, Lictoris, Officialis, Servientis*. Il a obtenu la *Sergenterie*, d'une telle Seigneurie. On le dit auſſi en quelques lieux de Normandie, de la partie d'une Juſtice, ou même d'une éſpéce de fiéf noble ſans juriſdiction. On a appellé *grande Sergenterie*, celle dont le Vaſſal étoit obligé, à cauſe de ſon fief, d'aller ſèrvir en pèrſonne le Roi en ſes armées, ou de mettre en ſa place pluſieurs pèrſonnes. Elles

le

ſe tenoient du Roi ſeul, & étoient bien au deſſus des Tenemens des Écuyers. Les *petites Sergenteries* étoient celles qui ne regardoient point le Roi, ni la défenſe de l'Etat, mais qui étoient chargées de moindres devoirs, comme d'accompagner le Seigneur, de faire ſes meſſages, d'avoir ſoin de ſes chiens & de ſes oiſeaux, & autres qui ſont expliquez au long par Du Cange. L'Abbaye de Feſcamp poſſéde dix Baronies, dix hautes Juſtices, & dix *Sergenteries*. CORN. Voyez auſſi le Gloſſaire de M. De Laurière, au mot *Sergenterie*.

SÈRGENTIE. ſ. f. La Coutume de Bretagne, Art. 674, & 677, dit *Sergentie* pour *Sergenterie*. On écrivoit auſſi *Sergeantie*.

SÈRGENTISE. ſ. f. C'eſt, dans la Somme Rurale, la même chôſe que *Sergenterie*.

SÈRGETTE. ſ. f. Diminutif. Sèrge fort légère & fort mince. *Pannus levis textura*.

SERGETTE. Tèrme de Bénédictin Réformé. C'eſt une ſorte de petite robe blanche que les Bénédictins Réformez portent au lieu de chemiſe. *Indufium laneum*. Tunique de ſèrge, chemiſe de ſèrge. *Tunica lanea, Pannoſa tunica, Indufium pannoſum, Camiſia lanea*. Les enfans qu'on élevoit autrefois à Clugny avoient des chemiſes au lieu de *Sergettes*, & étoient mieux nourris que les Moines. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 63. Outre les habillemens marquez par la régle, les Moines de Clugny portoient des pellices ou robes fourrées, mais de mouton ſeulement, & des bottines de feutre pour la nuit, des *ſergettes* & des calleçons. ID.

SÈRGIER. ſ. m. Ouvrier qui fait de la ſèrge. La Beauce & la Picardie ſont fort peuplées de *Sergiers*. *Lanei texti levioris textor*.

SANSÈRGIO. ſubſt. maſc. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de Syrie. *Sergiopolis, Barzalium*. Elle étoit ſur l'Euphrate, au deſſus de Samoſate. Elle eſt maintenant ruinée. MATY.

SÈRGNA. Voyez ISERNIA.

SÈRJANT. ſ. m. Vieux mot qui ſe prend pour ſerviteur, Officier de chateau, ou valet; & il vient de *Servientes*. PASQUIER, & BOREL. *Servus*. Sèrjant du Diable, eſclave du Démon.

Ont li ſèrjant *la table oſtée*. PERCEVAL.

La Bible Guyot de Provins,

Tuit ſerons d'un parage,
Devant le Roy amant,
N'y aura ancelle ne ſerjant.

Et la Bible Hiſtoriaux, dit: Ou le Tabèrnacle de l'Alliance Dame Dieu eſtoit, que Moïſe, le *Serjant* Dieu fiſt ou déſèrt. Et en l'Apocalypſe: L'Ange dit à Jean lors qu'il le vouloit adorer: Garde que tu ne le faſſes: je ſuis *ſerjant* Dieu comme toi.

Ce mot ſe prend auſſi pour Sèrviteur ou Amoureux d'une fille. Le Chanoine de S. Quentin, Poëte, diſant qu'amour le fait enduser, parle en ces tèrmes:

Seul pour itant qu'ell' ſe puiſſe vanter,
Qu'aucuns Amans ſoit mors en ſon ſerviſe:
Mes ce n'eſt pas loyautez ne franchiſe,
De ſon ſèrjant *qui loyal la gréver.*

SÈRJANS, étoient auſſi ſoldats. BOREL. Vingt mille *ſerjans* à pié. VILLEHARD. *Sèrjans* à cheval & à pié. ID.

SÈRGIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sergius, a*. La famille *Sèrgia* étoit Patricienne, & ſi l'on en croit Virgile, déſcendoit de Sèrgeſte, l'un des compagnons d'Énée. Il y avoit pluſieurs branches de *Sergius*, quoiqu'on n'en voye qu'une ſur les médailles, qui même ſont rares. En parlant des anciens Romains, qui ont porté ce nom, il faut dire *Sèrgius*, en parlant des Chrétiens qui l'ont eu, on dit l'un & l'aûtre; mais *Sergius* eſt plus ordinaire. L'Hiſtorien *Sèrge* vivoit dans le IXe ſiécle. Le Pape *Sèrgius* I. improuva les Canons du Concile que les Grècs ont appellé Quiniſexte. *Sergius* II fut élû après Grégoire IV, le 10 Février 844. Voyez SÈRGE.

SÉRIE. ſ. f. Suite, nombre de chôſes diſpoſées de ſuite. *Series*. Ce mot eſt fait du Latin. Nos Géométres s'en ſèrvent, comme on le peut voir dans l'Écrit de M. Varignon, intitulé *Précautions à prendre dans l'uſage des ſuites ou ſeries infinies reſultantes, tant de la diviſion infinies des fractions, que du dévelopement à l'infini des puiſſances d'expoſants négatifs entiers*, & imprimé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1715, p. 203. Les nombres rationels par leſquels on peut approcher à l'infini de la valeur chèrchée, étant diſpoſez ſelon leur ordre, ſont ce qu'on appelle une *ſérie*, ou ſuite. ACAD. DES SCIENC.

SÉRIE. ſ. f. Vieux mot. Soirée. BOREL. *Tempeſtas veſpertina*.

Claire ſérie *& belle eſtoit*. R. DE LA RÔSE.

On prononce encore en bien des endroits, à la campagne, *ſérée*. Ces mots viennent de *ſerus*.

SÉRIEUSEMENT. adv. Tout de bon, & ſans raillerie. *Serio, abſque joco, extra jocum, graviter*. Il faut qu'un Chrétien s'applique *ſérieuſement* aux affaires de ſon ſalut. Il n'étudioit autrefois que par manière d'acquit, maintenant c'eſt *ſérieuſement*, & ſans relâche. Il m'a parlé fort *ſérieuſement* de cette avanture, ce n'eſt point un conte. Ces deux parties plaident *ſérieuſement*, & tout de bon. S'affliger *ſérieuſement* de quelque déſordre. PASC. Pèrſe badine trop *ſérieuſement*.

SÉRIEUX, EUSE. adj. m. & f. Qui eſt grave, poſé; qui imprime du réſpect, qui n'eſt ni enjoué, ni gai. *Serius, gravis*. Les Magiſtrats doivent avoir toujours un air grave & *ſérieux*. Cette fille eſt toujours modeſte & *ſérieuſe*. Celui qui ſe familiariſe, pèrd la ſupériorité que lui donnoit ſon air *ſérieux*. LE CH. DE M. Il ne faut point prendre un air trop ſévere & trop *ſérieux* avec la jeuneſſe. S. ÉVR. Toutes les gentilleſſes dans un ſujèt *ſerieux* ſont hors de propos. BOUH. Les femmes ont un éloignement naturel pour les chôſes pénibles & *ſérieuſes*. LA BR. L'air *ſérieux* de ſon viſage ne laiſſe pas d'être civil. M. SCUD. Il faut parler des chôſes *ſérieuſes*, ſans faire paroître aucun éffort. S. ÉVR.

SÉRIEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt inſtructif, & oppoſé à *bouffon*. *Gravis, ſeverus*. On joüe aujourd hui une piéce *ſérieuſe*; c'eſt-à-dire, une piéce tragique, qui n'a rien de comique. Le ſtile burleſque eſt oppoſé au *ſérieux*.

SÉRIEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſolide, important; & eſt oppoſé à frivole, léger, & de peu de conſéquence. *Gravis, ſolidus, magni momenti*. Parlons de matières plus *ſérieuſes*. Il n'y a point d'affaire ſi *ſérieuſe*, que celle de notre ſalut.

SÉRIEUX, ſe dit encore de ce qui eſt ſincère; de ce qui eſt dit, ou fait véritablement, & tout de bon, ou du fonds du cœur. *Candidus, ſincerus, verus, non fucatus*. Je vous dis ma penſée dans le *ſérieux*; je ne raille point. Prendre ſon *ſérieux*; c'eſt queſi ſe fâcher, ou ne badiner plus. On dit auſſi au Palais, qu'une demande eſt *ſérieuſe*, lorſqu'elle eſt faite par une pèrſonne qui y a un véritable intérêt, & que ce n'eſt point par colluſion & intelligence avec une autre partie à qui on prête ſon nom, on dit auſſi qu'une intèrvention eſt *ſérieuſe*; pour dire, qu'elle n'eſt point mandiée. On dit, Prendre une chôſe dans le *ſérieux*; pour dire, la croire comme vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par badinerie & par jeu. Et, Prendre une chôſe au *ſérieux*; pour dire, ſe formaliſer, s'offenſer d'une chôſe qui n'a été dite qu'en badinant.

SÉRIEUX. ſ. m. Gravité; air ſage & ſévère. *Gravitas, ſeveritas*. Sous prétexte d'avoir du réſpect, il ne faut pas tomber dans un *ſérieux* triſte & mélancholique. LA CH. Un commèrce trop fréquent fait pèrdre un cèrtain air de dignité que la retraite, & le *ſérieux* donne à ceux qui ſe montrent rarement. BELL. On doit à un cèrtain âge, la bienſéance d'un *ſérieux*, dont on ne peut ſe diſpenſer ſans ſe rendre ridicule. ID. Il ne faut pas prendre un *ſérieux* qui faſſe acheter une convèrſation ſolide par la pèrte de ſa gaieté. S. ÉVR. Rien n'eſt plus ridicule que de raconter une hiſtoire comique & burleſque en tèrmes graves & *ſérieux*: à moins que ce *ſérieux* ne fut affecté pour rendre la chôſe encore plus burleſque. LA FONT. Le *ſérieux* paſſe pour du jugement chez les vieillards. S. ÉVR. Je tremble de vous ennuyer par un *ſérieux* fade. BOIL. Écouter avec un *ſérieux* ſombre & mélancholique. MOL.

SERIN. ſ. m. Petit oiſeau qui a le bêc court, qui eſt jaûne ſous la gorge, qui eſt éſtimé pour ſon chant, & à qui on apprend à ſiſſler, à chanter des airs entiers. Un *ſerin* commun, un *ſerin* de Canarie. En Latin *gryllus, acbantis, ſpinus, ligurinus*. Le *ſerin* commun eſt ſemblable au tarin, ſi ce n'eſt que le tarin eſt un peu plus gros, le champ de ſon pennage eſt jaune & vèrd; il eſt fort beau, & ſon chant eſt très-agréable, il ſe rend facilement domeſtique, & l'on en tient prèſque par tout en cage. L'on voit quantité de ces oiſeaux en Hongrie, ils ſont de paſſage, & viennent tous les trois ans, en très-grande abondance; ce n'eſt pas qu'il n'en vienne toutes les années, mais ils ne viennent pas avec tant d'affluence principalement en Provence, en Italie & aux pays chauds. Il y en a qui paſſent auſſi en Angleterre, & ce ſuivant les vents qui les amènent, l'on en fait plus d'éſtime à cauſe que cet oiſeau eſt étranger.

Le mâle a une tâche ſur la tête beaucoup plus noire que la fémelle, ſon corps eſt plus jaunâtre pareillement, & plus ils vieilliſſent & d'autant plus deviennent-ils jaunâtres, & ont la tête plus noire, ainſi qu'Aldrovand l'a obſèrvé. Il dit avoir vû une fémelle qui avoit la tête blanche. Ils ſont admirez pour la douceur de leur chant, & ne ſont pas ſi ſauvages que les chardonnerets, & ne ſe battent jamais avec les autres oiſeaux: ils volent en troupe, l'on en prend en automne, lorſque les premiers froids ſe font ſentir, & lorſque les premières neiges arrivent, ils quittent les montagnes & viennent aux plaines, & ſe cachent dans les bois épais chèrchant les lieux tiédes.

Ils font leurs nids dans les bois des montagnes, parce qu'ils s'y retirent tout l'été, ils font quatre ou cinq œufs, aucuns disent jusqu'à douze; ils vivent de navette & autres semences.

Le *Serin* de Canarie, *Passer Canariensis. Grillus, Acbantis, Spinus, Ligurinus Canariensis.* Il est aussi semblable au tarin, hormis que le tarin est quelque peu plus jaûne & de moindre corpulence, il est d'un tempérament très-chaud, il naît dans l'isle de Canarie qui est située dans la mèr Atlantique sur la gauche de la Mauritanie, l'une de celles que les Anciens appelloient Fortunées. Ces oiseaux ont deux fois plus de chaleur que les aûtres, il n'y a point d'oiseau qui égale leur chant, ils ont une si grande force de gorge, qu'elle surpasse toute créance, ils sont d'un tempérament très-sain, & vivent pour l'ordinaire dix-huit ou vingt-ans, pourvû que l'on y aporte tous les soins nécessaires. Il est facile de les nourrir en leur donnant toujours d'une même mangeaille, comme du millet, de la navette ou du chennevi, & prenant garde de leur continuer toujours l'une de ces graines, sçavoir celle à quoi ils seront d'abord adonnez, parce qu'en leur changeant de mangeaille ils deviendroient facilement malades, il leur faut souvent donner de la poirée, qui est fort rafraichissante, ou bien du laceron ou du mouron, cela les rejoüira beaucoup, & les maintiendra en santé.

Le *Serin* de Canarie est de pareille grandeur que le commun, son bec est petit & blanc, & finit en pointe, ses ailes & sa queuë sont entièrement de couleur vèrte & tout-à-fait semblables à nos *serins* communs, si ce n'est que celui-ci est un peu plus grand, à la vûë il est tout pareil, hormis néanmoins qu'il est un peu plus vèrdâtre, son chant est très-agréable, mais il est aigu & hautain, ceux qui ont la queuë la plus longue, & qui ont le corps le plus menu sont plus éstimez que les aûtres.

Le mâle a la poitrine, le ventre & le haut de la tête approchant du bec, plus jaûne que la fémelle, il se trouve aussi des *serins* bâtards qui sont issus des naturels de Canaries, lesquels viennent de l'isle d'Elbe ou de la Paliné vèrte, ceux-là sont plus grós & sont sujets à un tournoiement de tête, ainsi que s'ils étoient fols, ce sont les pires de tous, ils se retirerent dans l'isle de l'Ele de la maniére que l'on va racontet. Il y avoit un navire parti de Canarie pour s'en venir en ce pays, lequel ayant été surpris de la tempête, fut poussé d'un vent tellement contraire qu'il fut brisé & mis en piéces contre les écueils de cet isle, il étoit chargé de quantité de ces oiseaux qui se sauvant du débris se jettérent dans l'isle, où depuis la race s'y est toujours conservée, ils sont plus jaûnes par le dessous du bec que les naturels de Canarie. Les mâles de ces bâtards ont les piéds noirs. La navette est la meilleure mangeaille que l'on puisse donner à ceux de cette éspéce. M. Hèrvieux a fait un traité des *serins* de Canaries contenant la maniére de les élever, les apparier pour en avoir de belles races, avec des remarques sur les signes & les caûses de leurs maladies & plusieurs secrèts pour les guérir.

Le *Serin* de Canarie est sujèt à avoir des aposthumes sur la tête, qui deviennent jaûnes. M. Hèrvieux les appelle Gallei jaûnes. Il faut les oindre de beurre ou de graisse de poule par trois fois, puis l'ayant laissé trois jours consécutifs, vous lui couperez délicatement ces aposthumes, avec la même graisse, & vous réïtererez l'opération, si le mal revient. Voyez aussi M. Hèrvieux, C. 18e & 19e.

Cet oiseau est aussi tourmenté de mélancholie; pour l'en guérir il lui faut couper le petit bout du croupion & l'epreindre; puis lui faut donner des hèrbes à manger, comme laitûes, bettes & autres hèrbes semblables; si la mélancholie continuë, nonobstant cela, vous le pouvez rafraichir avec de la semence de melon, lui en donnant à manger, & vous lui mettrez un peu de sucre candi dans son abreuvoir deux fois durant toute une semaine, ce que l'on peut pratiquer deux fois le mois, lors même qu'il est en santé.

Lors qu'il muë, car la muë est aussi une maladie du *serin*, donnez lui pareillement de la graine de melon, & l'aspèrgez d'un peu de bon vin deux ou trois fois la semaine, puis laisse-le au réssui au soleil. Voyez encore le traité de M. Hèrvieux, C. 18 & 19.

Vous en ferez de même s'il a des poux, afin d'éxtèrminer cette vèrmine qui le mange, & vous pourrez pratiquer le même pour les autres oiseaux qui en seront attaquez. Leurs autres maladies sont l'avalure, un bouton au croupion, reflux de ventre, la langueur, l'évéxie ou le trop de graisse & d'embonpoint, le mal caduc, une trop grande échaufaison, l'athsme, la peau cassée, ou éxtinction de voix, &c. Voyez Hèrvieux, C. 18, 19, 20. On dit *serin* éclamé, un *serin* avalé, un *serin* athsmatique, &c.

Ce mot vient de *Syrene*, à caûse que cet oiseau a le chant mélodieux comme les Syrénes. Belon. Hèrvieux.

On appelle *Serins* mulets ou mulet, les *serins* qui sortent de l'accouplement d'un *serin* avec un autre oiseau. Voyez Hèrvieux Traité des *serins*, C. XXI. *Serin* mulet de bruant, *serin* mulet de linotte, *serin* mulet de chardonneret, &c. Hèrvieux. Les noms de *serins* suivans leurs couleurs sont *serin* gris commun, *serin* gris aux duvèts & aux pattes blanches, qu'on appelle race de panachez, *serin* gris à queue blanche, race de panachez; *serin* blond commun. *Serin* blond aux yeux rouges; *serin* blond doré, *serin* blond aux duvèts race de panachez. *Serin* blond à queue blanche, race de panachez; *serin* jaûne commun; *serin* jaûne aux duvèts, race de panachez; *serin* jaûne à queue blanche, race de panachez; *serin* agathe commun; *serin* agathe aux yeux rouges; *serin* agathe à queue blanche, race de panachez; *serin* agathe aux duvèts, race de panachez; *serin* isabelle commun; *serin* isabelle aux yeux rouges; isabelle dorée, isabelle aux duvèts, isabelle à queue blanche; blanc aux yeux rouges; panachez commun; panachez aux yeux rouges; panachez de blond, panachez de blond aux yeux rouges; panachez de noir, panachez de noir jonquille aux yeux rouges, panachez de noir jonquille & reguliers; *serin* plein qui sont à présent les plus târes. Hèrvieux. Les Suisses apportent beaucoup de *serins* de leurs pays, du Tirol, & des provinces méridionales d'Allemagne.

SERINE. s. f. Quelques-uns appellent ainsi la fémelle du serin. *Acanthis.* La *serine* ne chante pas si bien que son mâle.

SERINGUE. s. f. Instrument qui sert à compreller l'air ou les liqueurs. *Syphon.* Il est composé d'un cylindre concave, & d'un piston qui l'emplit éxactement. Son mouvement fait sortir avec violence par un trou qui est à l'éxtrémité, l'air, ou la liqueur qui y est enfèrmée. Les clystères se donnent avec des *seringues.* On enfle les balons avec des *seringues.* On s'est servi aussi dans les incendies, de grosses *seringues*, pour élever des eaux en l'air. On fait de petites *seringues* pour faire des injections dans les playes. Elles sèrvent aussi à faire entrer des liqueurs colorées dans les vaisseaux desséchez, des parties des animaux, pour en faire voir sensiblement l'anatomie & la disposition.

Ce mot vient de *syrinx*, *fistula.* Nicod.

SERINGUER. vèrb. act. Pousser une liqueur avec une *seringue. Liquorem injicere. Seringuer* de l'eau de fleur d'orange sur un mouchoir pour le parfumer. On dit *Seringuer* une plaie; pour dire, Jetter quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer. *Clystere liquorem immittere.*

SÈRIO. s. m. Nom propre d'une rivière de l'État de Venise. *Serius.* Elle naît aux confins de la Valteline, & coulant vèrs le midi, elle passe près de Bèrgame, baigne Crême, & se décharge dans l'Adda. Maty.

SÉRIOSITÉ. s. f. Air grave & sincère, qui rend les chôses sérieuses. *Gravitas, severitas.* Je ne raille point, je vous dis cela dans la plus grande *sériosité* du monde. La *sériosité* des Grècs a-t-elle rien qui vaille cette raillerie fière & impérieuse des Romains? Ball. *Sériosité* ne se dit plus, aussi l'Académie ne l'a-t-elle point mise dans son Dictionnaire. M. de Vaugelas avoit prédit que *sériosité* s'établiroit, parce que nous n'avons point d'autre mot qui éxprime ce qu'on lui veut faire signifier, & que *sérieux*, substantif, déplaît à beaucoup d'oreilles delicates. Cependant *sériosité* a été rejetté, & *sérieux* est présentement au gré de toute le monde.

SÉRIQUE, ou SÉRES. s. m. & f. C'étoit anciennement un grand pays de l'Asie. *Serica regio, Seres populi.* Il étoit au nord de la Chine, entre la Scythie qui le bornoit au couchant, & l'océan oriental qui le baignoit au levant. Il étoit renommé pour les étoffes de soie qu'on y fabriquoit. On met communément ce pays dans les Royaumes de Tangut & de Niuche, parties de la grande Tartarie, & on croit qu'*Issedon Seres* qui en étoit la capitale, peut être la Suchur d'aujourd'hui. Maty.

SÉRIS. Vieux s. Chicorée. *Lespleigney.* Borel.

SÈRMIDO. s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Lombardie. *Serminus vicus.* Il est dans le Mantouan sur le Pô, entre Mantoue & Fèrrare, à sept lieuës de la première, & à quatre de la dernière. Maty.

SÈRMIONE. s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'État de Venise, en Italie. *Sermio.* Ce lieu est dans le Novarrois, sur une petite présqu'isle, qui s'avance dans le lac de Garde vèrs le midi de la côte méridionale. Maty.

SÈRMOLOGE. s. m. Livre contenant des sèrmons. Recueil de sèrmons. *Sermologus.* On appelloit *Sermologes* dans l'Antiquité Eccléſiastiques des Livres qui contenoient des discours ou sèrmons des Papes & des autres pèrsonnages considérables par leur saintetè; & on lisoit ces sèrmons aux fêtes des Confesseurs, tous les jours depuis Noël jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, à la Purification, à la Toussaints, en quelques autres fêtes.

SÈRMENT. subst. m. Action par laquelle on prend Dieu à témoin de la vérité de quelque affirmation. *Juramentum.* Le *serment* est d'une telle force, qu'il n'admet plus ni éxcuse ni éxception, comme qui diroit: *C'est mon ennemi, c'est un homme de mauvaise foi,*

foi, c'eſt un voleur. Car le *ſerment* ne regarde pas la qualité des perſonnes, mais l'accompliſſement de ce que l'on a promis purement & ſimplement, comme d'une choſe promiſe à Dieu. COURTIN. Le peuple Romain créoit tous ſes Magiſtrats par des Loix. Or comme il pouvoit en tous tems abolir celle par laquelle il avoit créé, par exemple les Édiles, &c. puis qu'il avoit ſon propre ſupérieur, il pouvoit auſſi en tout tems ſupprimer ces charges. Mais il ne le pouvoit à l'égard des Tribuns; parce qu'outre une pareille loi, par laquelle il les avoit créez, il y avoit le *ſerment*, par lequel le peuple s'étoit lié les mains, & rendu comme inférieur à lui-même, en s'obligeant à Dieu. ID. Un interrogatoire eſt nul, quand on n'a pas fait prêter *ſerment* au témoin, ou à l'accuſé. Eſgarder un *ſerment*, c'eſt en vieux tèrme de Palais déférer un *ſerment*. Déférer le *ſerment* à quelqu'un, c'eſt ſe raporter à ſon *ſerment*. Quand il n'y a point de preuve, on reçoit le *ſerment* du défendeur; il ſe purge par *ſerment*, il eſt cru, on le prend à ſon *ſerment*. On s'en eſt raporté à ſon *ſerment* déciſoire. On fait le *ſerment*, quand on léve la main devant un Juge, qui fait promettre ſur la part qu'on prétend en Paradis, de dire la vérité. Les Prêtres font *ſerment* en mettant la main au pèct, ou ſur la poitrine. Celui qui fait un faux *ſerment*, eſt un parjure. Si la matière du *ſerment* eſt illicite, l'on eſt diſpenſé de le tenir. LA PL. Les perſonnes ſcrupuleuſes ſe font une délicateſſe d'enfeindre un *ſerment*, même éxtorqué par force & par violence. ID. Le criminel épouvantoit ſes Juges par les *ſermens* éxécrables qu'il proféroit pour proteſter de ſon innocence. Méz.

En plein Palais j'en prêterois ſerment;
Si les ſermens *que Juſtice autoriſe,*
N'étoient appas pour tromper hardiment. SENECÉ.

Ce mot vient de *ſacramentum*, qui eſt la même choſe que ce que les Païens appelloient *juſjurandum*. On a abrégé ce mot pour en faire *ſerment*.

SÈRMENT, ſe dit auſſi de la promeſſe ſolemnelle qu'on fait d'éxécuter, d'obſerver quelque choſe. Les vœux ſont des *ſermens* & des promeſſes qu'on fait à Dieu. *Vota ſunt juramenta exhibita Deo.* Ceux qu'on marie font *ſerment* entre les mains des Prêtres, de s'être fidéles réciproquement. Dans les traitez de paix, dans les ſacres & couronemens, on fait faire *ſerment* aux Rois ſur les Évangiles. Quand on rend la foi & hommage, on fait *ſerment* à genoux entre les mains de ſon Seigneur, de lui être fidéle. Les peuples ſont naturellement engagez par *ſerment* envers leur Souverain, ils ne peuvent être diſpenſez par qui que ce ſoit du *ſerment* de fidélité. La Sorbonne déclara mal-à-propos le peuple de Paris abſous du *ſerment* de fidélité qu'il devoit à Henri III. Mém. DE HENRI. Tous les Officiers qu'on reçoit prêtent le *ſerment* en Juſtice de garder les Ordonnances. Dans ces ſens on appelle tout Officier public, un homme qui a *ſerment* en Juſtice. Les Empereurs & les Rois ne juroient point autrefois eux-mêmes les traitez qu'ils faiſoient, mais ils faiſoient faire le *ſerment* par d'autres, en leur nom. Ainſi l'an 1177, dans l'accommodement de l'Empereur Fréderic Barberouſſe, avec le Pape Aléxandre III, & les villes de Lombardie, & avec Guillaume Roi de Sicile, le Comte de Diétſe par ordre de l'Empereur, jura ſur l'âme de ce Prince qu'il obſerveroit fidélement la paix, & Romuald Archevêque de Salèrne, & le Comte Roger jurèrent ſur les Évangiles que quand les Envoyez de l'Empereur ſeroient arrivez en Sicile, le Roi feroit jurer, pour lui, par quelqu'un des Seigneurs.

On appelle au Palais le jour des *ſermens*, le lendemain de la Saint Martin, où l'on fait renouveller le *ſerment* aux Avocats & aux Procureurs. *Dies juriſjurandi.*

Les Prélats prêtent le *ſerment* de fidélité entre les mains du Roi. *Sacramentum, juramentum.* On appelle même *Serment* de fidélité, la collation de la première Prébende vacante dans l'Égliſe du Prélat qui fait le *ſerment*. Elle appartient au Roi, & il en délivre ordinairement en même tems la proviſion. Voyez FIDELITÉ.

Les *ſermens* des Mariniers ſe faiſoient autrefois ſur le pain, le vin & le ſel; ils ont été défendus par les Ordonnances de l'Amirauté en 1543.

SÈRMENT CORPOREL, qui ſe fait en foi ſimple, *ſerment* de fidélité que le vaſſal non lige, fait en levant la main, à la différence de celui que le vaſſal lige fait, en touchant les Évangiles. Conſultez la Coutume d'Anjou, Art. 137, 138, & celle du Maine, Art. 148, 149, & 150.

SÈRMENT en plaids, c'eſt celui que le juge éxige d'une partie dans un procès. *Juſjurandum, in litem*, ou *in lite.*

SÈRMENT, ſe dit auſſi des autres proteſtations qui ſe font hors de la Juſtice, & dans le commèrce du monde. *Juramentum, juratio.* Dieu ne veut pas qu'on prenne ſon nom en vain, c'eſt-à-dire, qu'on faſſe des *ſermens* inutiles, pour des choſes légères.

Non ce n'eſt point là comme on aime,
Et je n'en crois plus vos ſermens. S. ÉVR.

Je me ſuis payé de ſes *ſermens*, parceque *je n'ai oſé témoigner* que je n'y ajoûtois point de foi. La Belle *s'engagea trop légérement* ſur la foi des *ſermens*. Le vent emporte *les ſermens des malheureux*; ne vous fiez point à leurs *ſermens*.

J'avois promis à ma Maitreſſe
De l'adorer juſqu'au tombeau:
Deſſus la feuille d'un ormeau,
J'avois écrit cette promeſſe:
Mais par malheur il ſit du vent,
Adieu la feuille & le ſerment.

Jupitèr rit également des *ſermens* des Amans & des Rois. BAL.

Un ſerment *éxécrable à ſa haine me lie.* CORN.

Ne fais-tu des ſermens *que pour les violer?* RAC.

Quoi! vous n'avez plus que des *ſermens* pour me raſſurer ſur vos infidélitez? S. ÉVR.

Le reſpect, les ſermens *ne ſont plus que chimère;*
DES HOULIÈRES.

Régnier a dit, par une alluſion au ſarment de la vigne,

Les Grands, les vignes, les amans
Trompent toujours de leurs ſermens. RÉGNIER.

Voyez encore au mot SARMENT de ſemblables alluſions.

SÈRMENTÉ. adj. m. On appelloit autrefois *ſermentez*, ceux qui avoient prêté ſèrment de fidelité pour ſervir à la guèrre, &c. *Juratus, ſacramento adſtrictus.*

SÈRMON. ſ. m. Diſcours Chrétien prononcé en chaîre, & dans une Égliſe, pour inſtruire le peuple des myſtères de la foi, & des vèrtus morales. *Concio, de rebus divinis oratio.* Les femmes ſont de grandes coureuſes de *ſermons* & d'indulgences. BAY. Les femmes vont au *ſermon* pour voir, & pour être vuës. ID. On court au *ſermon* par coutume, ou par bienſéance, ou parcequ'on n'oſeroit ne s'y pas montrer. JU. Le miniſtère de la prédication eſt réſervé à l'éxplication des myſtères, ou à la pèrſuaſion des préceptes, & non pas à ſes *ſermons* d'éclat, où l'imagination a plus de part que la raiſon, & où l'Orateur ſonge moins à édifier, qu'à plaire. FLÉCH. Un beau *ſermon* eſt un diſcours oratoire dans toutes ſes régles, conforme aux préceptes de l'éloquence humaine, & paré de tous les ornemens de la Rhétorique. LA BRUY. Un *ſermon* froid & languiſſant fait plus de mal, que cent bons *ſermons* ne ſçauroient faire de bien. CL. La marque infaillible qu'un *ſermon* eſt touchant, c'eſt lorſqu'il laiſſe beaucoup à penſer, & que le ſouvenir en dure, & ne s'éfface qu'avec peine. S. ÉVR. En vain tu polis nuit & jour tes *ſermons* hypocrites. VILL.

Ne compte point le tems que ton ſermon *te coûte,*
Et toujours préparé, mérite qu'on t'écoute. VILL.

Veux-tu, d'un bon ſermon *l'aſſuré témoignage,*
Va dotes Auditeurs conſulter le viſage;
Va ſur eux du ſermon *étudier le prix;*
Et demander aux yeux ce qui plaît aux eſprits. ID.

Boileau a dit d'un homme difficile, & trop dégoûté;

Peut-on ſi bien prêcher, qu'il ne dorme au ſermon?

SÈRMON, ſe dit auſſi ironiquement des diſcours importuns, ennuyeux, & particulièrement de ceux qui contiennent quelques remontrances. *Importuna narratio.* Les mères font aſſez de *ſermons* à leurs filles ſur la pudeur. Ce plaideur nous a fait un grand *ſermon* pour nous conter ſon procès.

SÈRMONAIRE. ſ. m. Auteur qui a fait imprimer ſes ſèrmons, ou qui a fait une compilation de ſermons. *Concionum ſcriptor.* Stapleton, Lanuza, ſont de grands *Sermonaires*, ils ont compilé bien des ſèrmons. Un tel a fait imprimer ſon Avent, ſon Carême, ſes Dominicales, il s'eſt mis au rang des *Sermonaires.*

SÈRMONER. v. n. Faire de grands diſcours pleins de remontrances, ou de choſes ennuyeuſes *Concionari fuſius.* Les gens d'âge veulent toujours *ſermoner*, remontrer à la jeuneſſe. Il n'a guère d'uſage que dans la convèrſation familière, ou dans le ſtile burleſque & ſatirique. Mais c'eſt trop *ſermoner* de vice & de vèrtu. REG.

Les yeux pleurans & bordez d'écarlate,
Des Quinze-vingts alloit ſon grand chemin;
La vieille Barbe, & ſa commere Agathe
La ſermonoit pour s'abſtenir du vin. SENECÉ.

SÈRMONETA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, avec titre de Duché. *Sermoneta, Sermineta.* Elle eſt dans la Campagne de de Rome, à quatre lieuës de Segni, vers le midi. *Sermoneta* eſt fortifiée, & elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Sulme, petite ville des Volſques. MATY.

SÈRMONETTE. Anémone qui a les grandes feuilles & la peluche couleur de feu entremêlée de Chamois. MORIN.

SÈRMONEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Grand parleur qui fait d'ennuyeuſes remontrances, de longs diſcours. *Importunus concionator.* Il n'eſt en uſage que dans la converſation familière.

SEROR. ſ. f. Vieux mot. Sœur. BOREL. *Soror.*

De ma Seror *qui m'a battuë.* PERCEVAL.

On a dit auſſi *Sereur.*

SÉROSITÉ. ſ. m. Tèrme de Médecine. Liqueur aqueuſe mêlée avec le ſang, ou avec les autres humeurs; bile âcre & ardente qui approche fort du ſang. mais qui étant épanchée, ne ſe lie pas comme le ſang. *Seroſitas.* DEGORI. Voyez SERUM. Les malades de la rate ſont fort pleins de *ſéroſitez.* Les reins ſervent à purger les *ſéroſitez.* Un eſprit vif eſt quelquefois ſombre & languiſſant, parceque la moindre *ſéroſité* peut empêcher les eſprits animaux de couler, & en retarder le cours. VAL.

SÉROURGE. ſ. m. Vieux mot. Mari de ma ſœur. Mon beau frère, qui a épouſé ma ſœur. *Sororius, ſororis conjux, maritus.* Voyez la Chronique de Flandres, Ch. 6. & 25. & les Notes de Sauvage. Froiſſard, I. Vol. Ch. 6. 27. 29. 33. Monſtrelet, L. I. C. 47. Paſquier, Rech. L. VIII. Ch. 50. Bry, hiſt. du Perche p. 192. Le *Sérourge* de par ma femme, eſt celui qui a épouſé la ſœur de ma femme. DE LAURIÈRE. BOREL.

Ce mot s'eſt fait de *Sororius*, en changeant l'*i* voyelle en *j* conſonne, puis l'*j* conſonne en *g.*

SÈRPA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Alentejo, en Portugal. *Serpa.* Il eſt ſur une montagne près de la Guadiane, à cinq lieuës de Beja, vers le levant. *Serpa* eſt défenduë par un bon château, & ſes environs ſont fort déſerts. MATY.

SÈRPAULT, ou SÈRPOL. ſ. m. Vieux mot. Trouſſeau, ou pacquets d'habits & de hardes, que les père & mère donnent à leurs filles en les mariant.

SÈRPE. ſ. f. Inſtrument de fer qui ſert à couper les menuës branches des arbres, à tailler quelques ouvrages de bois. *Falx.* Elle eſt faite d'un fer trenchant. Elle eſt quelquefois recourbée par le bout, comme celle des bûcherons, & elle a environ un pied de long. La *ſerpe* ſe manie avec une main, & la cognée avec les deux.

Quelques-uns dérivent *ſerpe* du mot Hébreu retourné *parat*, qui ſignifie *omiſit*, & veulent qu'on écrive *ſarpe.* Ménage le dérive du Latin *ſarpa*, dont a été fait *ſirpicula*, *à ſerpendo*, *id eſt putando*, car les *ſerpes* ſervoient à tailler ou couper le ſarment des vignes. *Falx vinearia, falx.*

SÈRPES, en tèrmes de Mèr, ſe dit des tranchans pour couper les cordages de l'ennemi, lorſque deux vaiſſeaux ennemis s'approchent, & s'accrochent par des grapins, pour diſputer à qui le bord demeurera. *Falx.* Ils coupèrent les cordages avec des *ſerpes.* Voyez HARPONS.

On dit provèrbialement d'une ſtatuë de bois mal taillée, ou d'un autre ouvrage de main groſſièrement fait, J'en ferois autant avec une *ſerpe.* Un habit fait à la *ſerpe.* On dit auſſi d'un ouvrage d'eſprit mal fait, mal tourné, qu'il eſt fait à la *ſerpe.* *Malè, inconcinnè conſtructus, fabricatus.*

SÈRPELIÈRE, ou ſerpillière. ſ. f. Groſſe toile dont on couvre les balòts. *Tela craſſior.*

Ce mot vient de écharpe, ſelon Ménage. Auſſi le prononce-t-on en divèrs lieux chèrpelière. BOREL.

SÈRPENT. ſ. m. Animal venimeux & reptile, long & menu, & reſſemblant à l'anguille. *Serpens, anguis.* On comprend ſous ce nom les vipères, les couleuvres, les aſpics, & toutes ces ſortes de reptiles. Le Diable tenta Éve ſous la figure d'un *ſerpent.* La punition du *ſerpent* fut de ramper ſur la tèrre, & d'en manger. Il y a des *ſerpens* d'eau, qu'on nomme autrement des *hydres*; des *ſerpens* de haye, que les payſans appellent *anguilles de haye.* Moïſe fit élever un *ſerpent* d'airain qui guériſſoit la morſure des *ſerpens.* Il y a un *ſerpent* à deux têtes qu'on appelle *Amphiſbene.* On tient que les dragons ſont des *ſerpens* ailez. Les anciens ont appellé *ſerpens*, tous les monſtres venimeux, comme le *ſerpent* de Lèrne, qui étoit l'Hydre à cent têtes, fabuleuſe: le *ſerpent* Pithon, que tua Apolon. On tient auſſi pour fabuleux le baſilic, qu'on appelle le *Roi des ſerpens*, qui tuë par ſon régard. Les *ſerpens*, tous les ans, changent de peau, & cette peau s'appelle *dépouille de ſerpent.* Les *ſerpens* de Calécut ſont fort gros & dangereux; néanmoins on n'oſeroit les tuer, à cauſe que les Rois & les Bramins les révèrent avec grande ſuperſtition. Ils croyent que ce ſont des eſprits créez de Dieu pour affliger les hommes, & pour les punir de leurs péchez. F. PYRARD. Au Pérou, dans la contrée des Antis, il y a des *ſerpens* qui ont 25 ou 30 piéds de long, & preſque autant de groſſeur. Ils y ont été adorez, auſſi bien que pluſieurs couleuvres, lézards ou crapauts. En Afrique, il y a des *ſerpens* qui viennent à l'heure des repas dans les maiſons, manger ce qu'on jette ſous la table, & après ils s'en retournent ſans faire mal. VOYAGE DE RASILLY. Il y a des *ſerpens* en l'iſle de Cuba qui reſſemblent à des lézards, ou qui ſont gros comme de petits chiens. On les mange, & la chair a le goût du faiſan. HERRÉRA. On dit auſſi, que dans le Royaume de Congo il y a des *ſerpens* de 25 piéds de long, qui avalent tout d'un coup une brebis. On a vu avaler une fille de 18 ans à un *ſerpent*, dont on garde la peau à Batavia.

Il y a un *ſerpent* appellé *couleſang*, à cauſe que le ſang coule par tous les conduits du corps à celui qui en a été mordu. *Hæmorrhois.* C'eſt un petit *ſerpent* comme une vipère, ayant les yeux fort ardens, & la peau fort luiſante. Avicenne dit qu'il a le dôs marqueté de taches noires & blanches, le col fort étroit, & la queuë fort menuë.

SÈRPENT POURISSEUR, eſt un *ſerpent* dont parle Pauſanias, qui eſt de couleur cendrée, ayant la tête large, le col étroit, le ventre gros, & la queuë courbée. *Putrefactor ſerpens.* Il chemine obliquement à la manière des cancres, ayant des taches ſéparées les unes des autres, riolées, piolées, c'eſt-à-dire de divèrſes couleurs, comme un tapis velu: il eſt nommé *pourriſſeur*, parceque la partie qu'il a morduë ſe pourrit incontinent, avec de grandes douleurs.

Les Nouvelles de la République des Létres, (mois de Janvier 1699, page 31.) nous parlent d'une eſpéce de *ſerpent* fort ſingulier, qui ſe trouve dans le Malabar & qui eſt très-dangereux. Ce *ſerpent* eſt gros comme le doigt, & long de cinq ou ſix piéds. Il eſt de couleur vèrte, ce qui empêche de le diſtinguer ſur l'hèrbe. Il ne fuit point le monde, & s'élance ſur les paſſans, choiſiſſant preſque toujours les yeux, le nez & les oreilles pour s'y attacher. Ce n'eſt pas par ſa morſure qu'il empoiſonne; mais il a ſous le cou une veſſie de venin ſubtil, qu'il répand où il s'attache, & contre lequel il n'y a point de remède. *Jaculus.*

Il y a un *ſerpent marin*, qui eſt quaſi ſemblable au congre en groſſeur & en couleur, mais plus noir & plus dangereux. Il ſe cache dans le ſable en un clin d'œil, en faiſant un trou avec ſon muſeau qui eſt fort pointu. *Hydrus.*

Le *ſerpent à ſonnettes* eſt un *ſerpent* trés-dangereux, qui ſe trouve en pluſieurs endroits de l'Amérique, ainſi nommé, à cauſe qu'avec le bout de ſa queuë il fait un bruit ſemblable aux ſonnettes, quand on les remuë. *Serpens tinniens. Vipera cauaiſona.* Margravv, Piſon, Jonſton, Nièrembèrg, &c. le nomment *Boiginiga* & *Boiquira.* C'eſt ſon nom Braſilien. Les Portugais l'appellent *Caſcavela*, & *Tangador*; les Méxiquains *Teutlacocauiqui*; c'eſt-à-dire, maître *ſerpent*, ou maîtreſſe des *ſerpents.* Les Hollandois l'appellent *Raetel-Schlange.* Éduard Tyſon. Médecin de Londres, & membre de la Société Royale qui en avoit diſſéqué un, qui lui fut envoyé de Virginie, en a fait une déſcription très-éxacte & très-détaillée, qui ſe trouve dans les Tranſactions Philoſophiques du mois de Février 1683, & dans le Journal de Leypſix, 1684. p. 138. & ſuiv. Ce *ſerpent* eſt preſque en tout ſemblable à la vipère. Cet animal eſt aſſez gros, long d'environ cinq piéds, & de couleur brune mêlée de jaûne. Il a la langue fourchuë, les dents longues & pointuës, & il ſe remuë avec tant de vitèſſe, qu'il ſemble voler. Dans la Virginie on le tuë en lui préſentant des feuilles de pouliot ſauvage écachées, qu'on attache au bout d'un grand bâton fendu, qu'on appelle autrement *dictame de Virginie.* Voyez M. Glouer dans la déſcription de la Virginie. Quelque venimeux que ſoit ce *ſerpent*, les Sauvages en mangent, le venin ne nuit point quand l'animal eſt mort.

SÈRPENT D'ÉSCULAPE. C'eſt une ſorte de *ſerpent* fort long, qui n'eſt point venimeux, & qui ne fait point de mal. Il a le deſſous du ventre vèrdâtre, & le deſſus du dôs tirant ſur le noir. Il y a de ces eſpéces de *ſerpens* en Aſie, en Afrique, en Amérique, en Eſpagne & en Italie. *Eſculapii ſerpens.*

Pluſieurs Auteurs parlent d'une pièrre qu'on nomme de *ſerpent*, de la grandeur d'un double, tirant un peu ſur l'ovale, épaiſſe au milieu, & mince ſur les bords. *Gemma ſerpentaria.* Les Indiens diſent qu'elle ſe forme dans la tête de cèrtains *ſerpens*: mais la vérité eſt qu'elle ſe fait d'une cèrtaine compoſition. Elle eſt ſouveraine contre la morſure des animaux venimeux; car étant appliqué ſur la plaie, elle n'en tombe point qu'elle n'en ait attiré

tiré tout le venin. Pour la nettoyer, on la met dans du lait, où elle le décharge de tout ſon venin, & le lait prend alors une couleur d'apoſthume, ainſi que raporte Tavèrnier; mais Franciſco Rédi dit qu'il n'a trouvé aucune vèrtu en cette pièrre appellée *cobras de cabello*, l'ayant éxpérimenté ſur pluſieurs mordus de vipères, qu'il n'a pû ſauver. La compoſition s'en trouve dans le Journal d'Allemagne, qui eſt cité par celui de France en 1677.

Le Sèrpent d'airain. Eſt une figure de *ſerpent*, faite d'airain que Moïſe éleva dans le déſert, par ordre de Dieu, & dont la vûë guériſſoit les Iſraëlites mordus de *ſerpens*. *Serpens æneus*. Ce *ſerpent d'airain* étoit la figure de J. C. Le voici qui nous avèrtit qu'il eſt un autre *ſerpent d'airain* prêt à être éxpoſé aux yeux du peuple pour le ſalut du peuple. P. Éliſſon.

Sèrpent de mars, qui dévora les compagnons de Cadmus, c'eſt une manière de parler de la Philoſophie hèrmétique, qui ſignifie le mèrcure philoſophal qui avoit dévoré Cadmus lui-même, beaucoup plus fort que ſes compagnons; mais à la fin Cadmus pèrcera le *ſerpent* de ſa lance contre un creux de chêne, lorſque par la vèrtu de ſon ſouphre il l'aura coagulé. Dict. Hèrm.

Le Sèrpent vèrd: c'eſt le mèrcure hèrmétique. Id.

Le Sèrpent des Philosophes: c'eſt le même mèrcure, qui étant éxcité par le feu éxtérieur, monte & circule dans l'œuf en ſèrpentant. Id.

Les Sèrpens envoyez par Junon au bèrceau d'Hèrcule, c'eſt la nature métallique, que le fort Hèrcule, c'eſt-à-dire, l'Artiſte, doit étrangler & tuer, pour le faire pourrir & corrompre, & ainſi la rendre capable d'engendrer. Id.

Les Sèrpens attachez à l'entour du caducée de Mèrcure, avec leſquels ils ſe tranſforme comme il veut, ce ſont le fixe & le volatil contenus dans le mèrcure philoſophal. Id.

Le Sèrpent volant: c'eſt le mèrcure hèrmétique appellé par quelques-uns le double mèrcure, mèrcure de vie, & le fils du ſouphre. Id.

Le Sèrpent d'Abraham le Juif, qui eſt mis en croix. C'eſt le même mèrcure, cuit & parvenu au rouge parfait, nommé élixir complet, qu'on met dans un creuſet d'adaption, qui eſt le lieu de ſon tourment, c'eſt-à-dire, pour parler philoſophiquement, que c'eſt le lieu de ſon éxaltation & dèrnière ſublimation. Id.

Le Sèrpent né du limon de la tèrre. C'eſt le mèrcure philoſophal. Id.

Sèrpent, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt nuiſible, méchant, dangereux, traitre, pèrfide. *Omne quod eſt noxium, malignum, damnoſum, proditorium & perfidum.* Le Diâble eſt appellé le *Serpent* infèrnal. Autant d'infidelles, autant d'inſtrumens du vieux *ſerpent*. Pat. On dit d'un ingrat qu'on a élevé, que c'eſt un *ſerpent* qu'on a nourri dans ſon ſein.

Vous-même, de vos ſoins craignez la récompenſe;
Et que, dans votre ſein, ce ſèrpent *élevé,*
Ne vous puniſſe un jour de l'avoir conſervé. Racine.

Ah! coquine, en venir à cette pèrfidie!
Petit ſèrpent, *que j'ai réchauffé dans mon ſein.* Mol.

On dit d'une femme maligne & médiſante, que c'eſt un *ſerpent*, qu'elle a une langue de *ſerpent*. *Lingua doloſa, ſerpentina, vipertina.* On dit auſſi d'un miſérable, qui n'a point de fortune, & qui rampe, pour obtenir quelque ſecours, que c'eſt un pauvre *ſerpent*.

Sèrpent, eſt auſſi un inſtrument de Muſique qui ſèrt de baſſe au cornet-à-bouquin, pour ſoutenir un chœur de Chantres dans un grand vaiſſeau. *Muſicum cornu, buccina ſymphoniaca.* Son nom vient de ce qu'il a la figure de *ſerpent*, ayant pluſieurs replis pour corriger ſa longueur, qui ſeroit ſans cela de ſix à ſept piéds. On le couvre de cuir comme le cornet, pour le renforcer. Il eſt compôſé de trois parties, de ſon bocal, de ſon col, de ſa queuë. Il a ſix trous, par le moyen deſquels on lui donne l'étenduë d'une dix-ſeptième.

Sèrpent, ou Ophiucus. Conſtellation ſeptentrionale, compôſée de 18 étoiles; cinq de la troiſiéme grandeur; douze de la quatriéme; & une de la cinquiéme. *Ophiucus, conſtellatio ſeptentrionalis.*

On dit provèrbialement, C'eſt un *ſerpent* caché ſous les fleurs, en parlant d'un déſordre qu'on ne prévoyoit pas, qui arrive en quelque affaire qui paroiſſoit bonne. *Latet anguis in herba.* Triſtan a dit dans ſa Mariane, en parlant de la jalouſie:

Sèrpent *couvèrt de fleurs, dangereuſe vipère.*

L'Iſle des Sèrpents. *Inſula ſerpentum*, anciennement *Peuce*. C'eſt une petite iſle de la mèr Noire. Elle eſt à l'embouchure du Danube, & quelques-uns lui donnent les noms de Pizina, ou de Batillana.

Sèrpentaire. ſ. f. Plante qui pouſſe une ſeule tige, droite, groſſe comme le poûce ou plus groſſe, haute de trois piéds, marbrée de différentes couleurs comme la peau d'un ſèrpent, d'où elle a tiré ſon nom. Ses feuilles ſont unies, charnuës, luiſantes, découpées profondément en pluſieurs piéces, & attachées à des queuës longues & fongueuſes. Sa fleur eſt d'une ſeule feuille, longue, coupée en langue & roulée en cornet, de couleur bèrbeuſe en dehors, purpurine en dedans, de mauvaiſe odeur. Il s'éleve du fond de cette fleur un piſtile noir, chargé dans ſa baſe d'un tas de jeunes fruits. Chacun de ces fruits eſt une baye qui rougit en mûriſſant, & qui renfèrme une ou deux ſemences près que rondes. Sa racine eſt groſſe, près que ronde, charnuë, de couleur jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre & brulant. En Latin *dracunculus polyphyllus*. C. Bauh. Il y a quelques autres éſpéces de *ſerpentaire*.

Sèrpentaire, ou Éſculape. ſ. m, Conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt compoſée de 29 étoiles, ou de 24 ſeulement: cinq de la troiſiéme grandeur; treize de la quatriéme, ſix de la cinquiéme: outre cinq informes de la quatriéme. *Serpentarius Eſculapius, conſtellatio ſeptentrionalis.*

Serpentara. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle dépendante de celle de Sardaigne. *Serpentara*, anciennement *Ficaria*. Elle eſt à une lieuë du cap Fèrrato, & à ſix de la ville de Cagliari, vèrs le levant. Maty.

Sèrpente. ſ. f. C'eſt une ſorte de papier pour faire des chaſſis. *Chartanotâ ſerpentinâ inſignita.* Il y a de la grande & de la petite *ſerpente*.

Sèrpenteau. ſ. m. diminutif. Petit ſèrpent qui eſt nouvellement éclos. *Anguiculus, exilis ſerpens.*

Sèrpenteau, ſe dit auſſi de petites fuſées qui ſortent d'une plus groſſe, lorſqu'elle a crevé en l'air. Il y a des fuſées à *ſerpenteaux*, d'autres à étoiles. *Ignita bolis variis circumacta voluminibus, innumeris circumvoluta cyris.* Il y a des *ſerpenteaux* qui ſont des fuſées pliées d'une cèrtaine manière qui fait qu'en tirant elle ſe tourne, & s'élance en pluſieurs manières. *Ardens ſulfurati pulveris anguiculus verſatilis. Serpenteau*, en Artillerie, eſt auſſi un cèrcle de fèr muni de petites grenades chargées, & de pointes aiguës, qui ſe jette ſur une muraille.

On dit auſſi, qu'une femme eſt coëffée en *ſerpenteaux*, quand elle a abattu des cheveux ſur le front & ſur les joues, qui ſont bien bouclez & annelez. *In modum anguiculi caliptrata.*

Sèrpenter. v. n. Faire divèrs tours ou replis tortueux. *Fluxuoſo fluxu ferri.* Le Méandre eſt un fleuve d'Aſie qui *ſerpente* beaucoup. *Meander eſt Aſiæ amnis fluxuoſis recurſibus.* Ruiſſeau qui *ſerpente* dans la plaine. God. La Seine *ſerpente* entre Paris & S. Gèrmain. Les chemins des montagnes vont en tournant & en *ſerpentant*. Le lièrre monte autour d'un vieil arbre en *ſerpentant*, & non tout droit.

La Fiévre, ence beau corps, orgueilleuſe & hautaine,
Sur des ruiſſeaux de ſang, ſèrpente *& ſe promene.*
Habèrt.

Sèrpenticole. ſ. m. & f. Adorateur de Sèrpent. *Serpenticola.* Ce nom ſe donne aux Juifs qui adoroient le ſèrpent d'airain, ainſi qu'il eſt dit au 1. Liv. des Rois, XVIII. 4. Voyez Nohestan.

Sèrpentin, ine. adj. Qui a quelque raport au ſèrpent. *Serpentinus, anguineus.*

On appelle marbre *ſerpentin*, ou pièrre *ſerpentine*, une éſpéce de marbre tacheté que les Grècs nomment *ophis* ou *ophites*. C'eſt une pièrre vèrdâtre approchant de l'héliotrope, mais beaucoup plus tendre. On en travaille toutes ſortes d'ouvrages, juſqu'à la vaiſſelle, qu'on tourne au tour comme des vâſes de tèrre. Il y en a d'une ſorte qui eſt fort dure, & qui reçoit un beau poliment. On trouve cette pièrre aux confins de la France & de l'Allemagne. Dioſcoride dit qu'il y en a de noires & de peſantes; d'autres cendrées & mouchetées. Elle eſt ainſi appellée, parcequ'on prétend qu'elle eſt bonne contre la morſure des ſèrpens. Notre marbre *ſerpentin* eſt dur comme le porphyre; mais il eſt vèrt obſcur, & marqueté de vèrd gai. Il eſt travèrſé de quelques filèts jaûnes qui ſe croiſent: c'eſt peut-être ce qui l'a fait nommer *ſerpentin*. Le *ſerpentin* eſt d'un fonds noirâtre, avec des taches & raies vèrtes & jaunâtres, couleur de ciboule, dur, précieux & antique. Comme le *ſerpentin* eſt fort rare, on l'employe ſeulement par incruſtation, & les plus grands morceaux qui s'en voyent, ſont quelques tables dans les compartimens de l'Attique du Panthéon, deux colonnes dans l'Égliſe *in Lucina* à Rome, & quelques tables dans les appartemens & magaſins du Roi. Daviler. Il y a dans Sainte-Sophie des colonnes de *ſerpentin* & de porphyre. Du Loir, *p.* 47. Il y a auſſi du *ſerpentin*

tendre, qui vient d'Allemagne, & dont on fait des vâſes, mais qui ne ſèrt point pour les ouvrages d'Architecture. DAVILER.

On dit figurément d'une femme médiſante, qu'elle a une langue *ſerpentine*. *Lingua ſerpentina.*

On dit auſſi au Manége, qu'un chèval a une langue *ſerpentine*, quand elle eſt trop fretillante, juſqu'à paſſer quelquefois ſur l'embouchure. *Lingua nimis agitata, volubilis, mobilis.*

On appelle *colonne ſerpentine*, une colonne faite de trois ſèrpens entortillez, dont les têtes ſervent de chapiteaux. *Columna ſerpentaria.*

SÈRPENTIN. ſ. m. Fèrrement qui eſt mobile ſur la platine du mouſquet, qui ſèrt à porter la méche ſur l'amorce, & à lui faire prendre feu. *Catapultaria teſtis admovenda manicula.* Compaſſer la méche, la mettre ſur le *ſerpentin*, étoit un des commandemens de l'exèrcice militaire.

SÈRPENTINE, en tèrmes de Chymie, eſt un tuyau de cuivre ou d'étain qui monte en ſèrpentant depuis la veſſie ou le bas de l'alembic, juſqu'à ſon chapiteau & réfrigerant, qui ſèrt aux diſtillations des eaux de vie, & des autres liqueurs. *Tubus in modum ſerpentis recurvus, vel ſerpens tubus.*

SÉRPENTIN, eſt auſſi une piéce d'Artillerie, qu'on nomme autrement *coulevrine*, & tire 24 livres de boulet. *Tormentum bellicum majus, vel majoris modi.*

SÈRPENTIN, INE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Voyez OPHITE.

SÈRPENTIN. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un hamac de coton, dans lequel les gens riches ſe font porter au Bréſil. Ces hamacs de coton s'appellent *Serpentins*, & non pas Palanquins, comme diſent quelques Voyageurs. FRÉZ. p. 273. Apparemment que ce nom leur vient de ce qu'ils ſont faits ſur le modéle de ceux dans leſquels les Sauvages dorment, après les avoir ſuſpendus à deux arbres, pour éviter les ſèrpens.

SÈRPENTINE. ſ. f. Sorte de piètre fine, tachetée comme la peau d'un ſèrpent. Un vâſe, une taſſe de *ſerpentine*. *Serpentarius.*

SÈRPENTINE, eſt auſſi une ſorte de plante qu'on appelle autrement *Langue de ſerpent*. Les Botaniſtes la nomment *Ophioglossum*. Voyez LANGUE DE SÈRPENT.

SÈRPENTINE, ſe dit encore d'une autre ſorte de plante, qu'on appelle autrement *Serpentaire*, en Latin *Dracunculus*. Voyez SÈRPENTAIRE.

SÈRPENTINE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. Couleur *ſerpentine* raportée dans la Tourbe, veut dire couleur de ſèrpent, ou cette couleur vèrte, qui eſt ſigne de la végétation. Philalèthe l'appelle la vèrdeur déſirée; & Jehan de Mehun parlant de cette couleur, la nomme le pent. DICT. HÈRM.

SÈRPENTIR. v. n. Fait par corruption pour, Se repentir. Vieux mot. Se repentir. *Merlin.* BOREL.

SÈRPER. v. n. Tèrme de marine qui ſignifie, Lever l'ancre d'une galère, ou d'un bâtiment de bas bord. *Anchoras tollere.*

SÈRPES, en tèrme de Marine. Voyez HARPONS. *Harpago.*

SÈRPETTE. ſ. f. Petite ſèrpe, qui ſèrt aux Jardiniers & aux Vignerons pour tailler & enter les arbres, & pour faire les vignes. *Falcula, ſerpicula.* Pour tailler les arbres, ſoit branches, ſoit racines, on a néceſſairement beſoin de deux bons outils, ſçavoir, d'une *ſerpette* & d'une ſcie. . . . La *ſerpette* ſert à couper tout d'un coup le bois qui eſt jeune, vif, tendre, bien placé, & d'une groſſeur médiocre; ſi bièn qu'il ne faut jamais employer la *ſerpette* à l'endroit où ſon trenchant s'émouſſeroit auſſitôt, & où la ſcie feroit mieux qu'elle. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. Quelques *ſerpettes* ſont trop courbes, eu égard à leur longueur, & d'autres ne le ſont pas aſſez. Il faut qu'elles ayent de la médiocrité entre ces deux figures. Il faut que la matière en ſoit d'un bon acier, & bien trempé, de ſorte que le trenchant ne ſe rebrouſſe, ni s'égraine, ou ne s'ébrêche pas aiſément. Il faut qu'elles ſoient bien affilées, ſouvent nettoyées de la craſſe qui s'y attache en travaillant, & qu'elles ſoient autant de fois repaſſées qu'on s'apèrçoit que le tranchant ne coupe pas bien; c'eſt-à-dire, qu'elles ne paſſent pas aiſément, à proportion de l'éffort qu'on fait; & même, ſi on a beaucoup d'arbres à tailler, il eſt beſoin d'avoir beaucoup de *ſerpettes* pour en changer ſouvent. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. 37. Il faut encore que l'alumelle de ces *ſerpettes* ſoit d'une médiocre longueur, c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſoit que d'environ deux poûces juſqu'à l'endroit où la courbure du dòs commence, & enſuite toute la courbure juſqu'à l'éxtrémité de la pointe doit encore avoir deux poûces; ſi bien que le tour du dehors ne doit être que de quatre poûces en tout: il faut que le manche tire plus au quarré qu'au rond; qu'il ſoit d'une matière un peu raboteuſe: le bois de cèrf y eſt très-propre: il faut que ce manche ſoit d'une groſſeur raiſonnable, enſorte que la main en ſoit pleine, & qu'elle le puiſſe tenir bien fèrme ſans qu'il tourne, ou qu'il lui échape en faiſant éffort; une groſſeur de deux pouces & huit lignes, ou tout au plus de trois poûces, eſt celle qu'il faut pour l'uſage d'un homme, qui taille actuellement toutes ſortes d'arbres; c'eſt-à-dire, pour couper par-ci, par-là quelques petites branches. C'eſt de ces ſortes-là qu'il ne ſied pas mal au maître de la maiſon d'en avoir quelqu'une pour couper, en ſe promenant, ce qu'il remarque de branches mal placées. LA QUINT. *P. IV. p.* 37. 38.

SÈRPHINO. ſ. m. SÈRFINA. ſ. f. ZÈRFANTO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Cyclades. *Seryphus, Seriphus.* Elle eſt dans l'Archipel, entre l'iſle de Pario, & le golfe d'Engia. *Sèrphino a* dix lieuës de circuit. Son tèrroir eſt ſi piètreux que les Poëtes ont feint, que Pèrſée en changea les habitans en piètres, en leur faiſant voir la tête de Méduſe. Elle ne laiſſe pas d'être aſſez bien cultivée. Elle a ſur la côte méridiònale une petite ville qui porte ſon nom, où l'on trouve un aſſez bon port. MATY.

SÈRPILLIÈRE. ſ. f. Groſſe toile ou canevas de vil prix, qui ſèrt aux Marchands pour emballer leurs marchandiſes. *Segeſtria, ſegeſtre cannabinum.* Les vieilles *ſerpelières* ſèrvent à faire des torchons. Borel dit *ſerpelière.*

Ce mot vient d'*éſcharpe*, ſelon Borel & Ménage, parcequ'on dit en divèrs lieux *chèrpelière*. Du Cange le dérive de *ſerpileria*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour ſignifier une vieille ſèrge dont on ſe ſèrt pour enveloper les étoffes.

On le dit de ces groſſes toiles que pluſieurs Marchands laiſſent pendre des auvents de leurs boutiques, pour dérober la plus grande partie de la lumière, qui feroit découvrir les défauts de leurs marchandiſes. *Segeſtria penſilia ad tabernas mercatorum.*

SÈRPOLET. ſ. m. Petite plante qui pouſſe pluſieurs tiges dures, ligneuſes, quarrées, rougeâtres, un peu veluës, rampantes. Ses feuilles ſont près que rondes, nèrveuſes, un peu plus larges que celles du thim, d'un goût âcre & aromatique. Ses fleurs ſont petites, diſpoſées en manière de tête, de couleur blanche ou purpurine, elles naiſſent aux ſommitez des tiges: chacune d'elles eſt un tuyau découpé par le haut en deux lévres, ſoutenu par un calice fait en cornet. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde des ſemences près que rondes, enfèrmées dans une capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur. Ses racines ſont ligneuſes, garnies de beaucoup de fibres. En Latin *Serpyllum vulgare minus.* C. BAUH. Cette plante eſt propre pour les vapeurs; elle fortifie le cèrveau & l'éſtomac; elle emporte les obſtructions. Il y a d'autres éſpéces de *ſerpolet.*

Ce mot vient du Grèc ἕρπω, *ſerpo*, je rampe, comme qui diroit *hèrbe qui rampe.*

SÈRRAGE, ou SÈRRES. Tèrme de Marine. C'eſt l'aſſemblage des planches qui font le revêtement ou le lambris intérieur du vaiſſeau. On appelle auſſi ces planches *vaigres*. Le revêtement éxtérieur s'appelle *bordage*. *Navis interior contabulatio.*

SÈRRAIL. ſ. m. Tèrme de Relation. *Serrallium.* C'eſt le Palais d'un Prince ou d'un grand Seigneur en Orient. C'eſt chez les Levantins un Palais ou Hôtel, mais on donne plus particuliérement ce nom au Palais du Grand-Seigneur. Ce mot eſt Pèrſan & a la même ſignification. DAVILER. A Conſtantinople on dit le *Sèrrail* de l'Ambaſſadeur de France. On le dit par éxcellence, du Palais où habite le Grand-Seigneur à Conſtantinople, où il tient ſa Cour, où logent ſes concubines. *Baſilica Othomanica.* Le *Serrail* qui eſt un petit triangle de deux milles de circuit compris dans la ville, eſt au bout du promontoire *Chryſoceras*, qui ſe nomme aujourd'hui la pointe du *Sèrrail.* Les bâtimens en ſont reculez juſque ſur le haut de la colline & au deſſus des jardins, qui s'étendent juſqu'au bord de la mèr. L'apparence éxtérieure n'en eſt pas bien belle, parceque l'architecture n'en eſt pas fort régulière, & que ce ſont des appartemens détachez en forme de pavillons & de dômes. DU LOIR, *p.* 42. *& ſuiv.* où il décrit le *Sèrrail.* Pèrſonne n'a pû pénétrer juſques dans les parties intérieures du *Sèrrail.* Ce ſont des Eunuques qui gardent les femmes du *Sèrrail.* Quel appétit ne ſe rebuteroit d'avoir trois cens femmes à ſa mèrci dans un *Sèrrail?* MONT. Quelqu'un a appellé le *Serrail*, une bibliothéque de pucelages. Le vieux *Serrail* eſt le lieu où on loge les anciennes Maitreſſes du Grand Seigneur. Le *Sèrrail* de Conſtantinople n'eſt que la copie de celui que Salomon fonda autrefois en Jéruſalem. HAL. C'eſt auſſi dans le *Sèrrail* de Conſtantinople, qu'on éleve les enfans pour les grandes charges de l'Empire. BRIOT.

Ce mot vient de *Sarai*, qui en Turquie, ou plutôt en langue Pèrſane, ſignifie *Palais.* Ménage le dérive de pluſieurs mots Hébreux, de *ſchara, demeure de grand Seigneur*, de *ſchour, muraille*; de *ſur, forteresſe*; de *ſour, lieu de retraite.*

SÈRRAIL, ſe prend auſſi pour les femmes & les concubines des Princes de l'Orient. *Mulieres in ſerrallio incluſæ.* Le Grand-Seigneur a marché; mais ſon *Sèrrail* n'a pas ſuivi.

SÈRRAIL, ſe dit auſſi par comparaiſon des lieux de plaiſir & de débauche, des maiſons où quelques grands Seigneurs retirent des

des femmes pour ſe divèrtir. Ce vieux débauché a ſon *ſerrail* en un tel endroit. *Lupanar.* Il y avoit à Méliapour un Gentilhomme Portugais, qui menoit une vie très-ſcandaleuſe. Sa maiſon étoit un petit *Serrail*, & rien ne l'occupoit davantage que le ſoin d'avoir de belles eſclaves. Bouh.

Sèrrail; ſe dit auſſi de cette partie de la baſſecour des maiſons Royales où l'on enfèrme les lions, les ours, ou autres bêtes farouches. *Locus in quo fera detinentur.*

SÈRRANE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr du Nord, ſituée entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua. *Serrana inſula.* Elle n'a que deux lieuës de circuit, & elle n'eſt connuë que par deux naufrages. Le premier eſt celui de Sèrrano, Gentilhomme Eſpagnol, qui s'y étant ſauvé à la nage, n'y trouva ni fruits, ni hèrbes, ni eau, & y vécut ſeul pendant trois ans, n'ayant pour toute nourriture que la chair des écreviſſes & des tortuës, & pour breuvage que l'eau de la pluie. Au bout de trois ans, un autre homme s'y ſauva encore d'un naufrage, & y vécut encore quatre ans avec Sèrrano; & au bout de ce tèrme un vaiſſeau Eſpagnol les en retira: le compagnon de Sèrrano mourut dans le voyage, Sèrrano ſurvécut. Il avoit le corps tout velu, la barbe & les cheveux lui déſcendoient juſqu'à la ceinture, & il fut préſenté en cet état à l'Empereur Charles-Quint qui lui donna quatre mille huit cens ducats à prendre au Pérou, dont il ne jouit pas, étant mort en faiſant le voyage. Maty.

SÈRRANHILAS. ſ. f. & pl. Mot Eſpagnol. Petites Sèrranes. C'eſt un amas de petites iſles, ou plutôt d'écueils. *Serranilla.* Elles ſont au nord de l'iſle de Sèrrane, entre la Jamaïque & la côte de Honduras. Maty.

SÈRRALIONA. Voyez LIONA.

SÈRRAVALLÉ. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de Gênes, en Italie. *Serrevallis, Serravallis.* Il eſt aux confins du Milanois, à trois lieuës de Tortone vèrs le midi. Il y a auſſi un bourg de ce nom dans le Treviſan, environ à une lieuë de Céneda, vèrs le levant. Maty.

SÈRRE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des griffes, des ongles d'un oiſeau de proie. *Falcati ungues.* Les *ſerres* d'un faucon, d'une aigle.

On dit figurément, qu'un homme a bonne *ſerre*, lorſqu'il eſt bien avâre, qu'il garde bien ſon argent, qu'il a de la peine à lâcher le bien d'autrui qu'il poſſède. *Homo rapax.* Un Sèrgent a bonne *ſerre.*

Sèrre, eſt auſſi un couvèrt dans lequel on ſèrre pendant l'hiver les orangers, & les autres arbres qui craignent le froid. *Cellare conditoria.* C'eſt une eſpéce de ſalle de trois ou quatre toiſes de largeur ſur cèrtaine longueur au rez-de-chauſſée d'un jardin, expoſée pour le mieux au midi, bien percée pour en recevoir le ſoleil, & cloſe de portes & chaſſis doubles: dans laquelle on ſèrre les arbriſſeaux, les orangers, & les fleurs & les fruits qui ne peuvent pas ſouffrir la rigueur de l'hiver. Daviler. Les grands jardins doivent avoir des *ſerres* dont les ouvèrtures doivent être expoſées au midi.

Sèrre, eſt auſſi l'endroit où l'on conſèrve le fruit quand il eſt cueilli. *Fructuum apotheca.* Ayant une *ſerre* bien conditionnée contre le grand froid & contre les humiditez, il faut couvrir les planches d'un peu de mouſſe extrêmement ſéche, y placer les poires ſéparément l'une de l'aûtre, & donner de l'air autant de fois que le beau tems le peut pèrmettre. La Quint. *P. III.* p. 297.

Sèrre-argent, eſt une chambre nommée ainſi chez les grands Tréſoriers, qui eſt bien grillée, bien fèrmée & bien étayée, où l'on ſèrre l'argent, qui eſt en trop grande abondance pour être contenu dans des coffres-forts. *Camera argenti reconditoria.*

Sèrre-file. ſ. m. Soldat du dèrnier rang d'un bataillon, qui en tèrmine la hauteur. *Vragus, qui caudam ducit.* Le *ſerre-file* eſt le ſecond rang d'honneur après le chèf de file, car il devient chèf de file, quand on a fait demi-tour à gauche.

Sèrre-demi-file, eſt le ſoldat qui eſt au milieu de la hauteur du bataillon, qui eſt devant le demi-file. *Linea militum dimidia ductor, anterior vragus.* A un bataillon de ſix de hauteur, le troiſiéme rang eſt le *ſerre-demi-file.*

Sèrre-bosses, en tèrmes de Marine, ſont des cordages qui ſervent à tenir & à arrêter les ancres ſur les hanches du vaiſſeau. *Funes anchorarum ſuſpenſiles.*

Sèrre-bauquières, en tèrmes de Marine, ſont de groſſes & longues piéces de bois qui régnent autour du vaiſſeau, ſur leſquels on pôſe le bout des baux. *Tigna trabium portoria.*

Sèrre-goutières, en tèrmes de Marine, ſont de groſſes piéces de bois qui font le tour du vaiſſeau en dedans, & qui ſèrvent de liaiſon au vaiſſeau. *Tigna navis conſtrictoria.*

SÈRRÉ. adv. Fortement. *Arctius, ſtrictius.* On le fait ordinairement précéder de *trop*, de *bien*, ou de *ſi.* Ce nœud eſt noué trop *ſerré.* Cet écolier a eu le fouet bien *ſerré* cette nuit. Il pleut bien *ſerré*, bien dru & menu. Il ment bien *ſerré*, pour dire, impudemment. Il dort bien *ſerré*, d'un profond ſommeil. Je te donnerai ſi *ſerré* ſur les oreilles, que tu t'en reſſentiras long-tems.

SÈRREMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſèrre. *Compreſſio.* Un agoniſant témoigne ſa repentance par un *ſerrement* de main à ſon Confeſſeur.

Sèrrement de coeur. C'eſt ainſi qu'on appelle l'état où ſe trouve le cœur, quand il eſt ſaiſi de douleur. *Cordis conſtrictio.* Il eſt mort d'un *ſerrement de cœur.*

SÈRRÉMENT. adv. D'une manière ſèrrée. *Compreſſe, ſtrictè.* Ces troupes marchent fort *ſerrément*, ne s'étendent pas dans la campagne. Les avâres vivent fort *ſerrément*, font peu de dépenſe.

SÈRRER. v. act. Lier, étreindre. *Conſtringere.* Il faut bien *ſerrer* les gèrbes, quand on lie les grains. On ſe ſert de garrots pour bien *ſerrer* les ballots, quand on les voiture. Quand on nouë un ruban, on y fait un nœud coulant, & un nœud *ſerré.* Ce cheval eſt trop *ſerré* dans ſa ſangle.

Tous ces mots viennent du Latin *ſerrare* & *ſera*; c'eſt-à-dire, *fèrmer avec des ſerrures.* Ménage.

Sèrrer, ſignifie auſſi, Preſſer, s'approcher; faire qu'une chôſe occupe moins de lieu, qu'elle faſſe place à d'aûtres. *Premere, comprimere.* Il ſe faut *ſerrer*, pour laiſſer paſſer la cérémonie. Il faut ſe *ſerrer* contre le mur, *ſerrer* la muraille. *Sèrrez* vos rangs & vos files, ſont des commandemens militaires. On dit auſſi, *Sèrrer* la main à quelqu'un; pour dire, lui donner un témoignage d'amitié.

Sèrrer, ſignifie auſſi, Mettre à l'étroit; ne laiſſer pas la libèrté de s'étendre; preſſer. *In anguſtum claudere, concludere.* Nous étions trop *ſerrez* dans cette maiſon, nous étions tous l'un ſur l'aûtre. L'armée étoit *ſerrée* par les ennemis, on n'avoit pas le moyen d'aller au fourage. Ces Moines ſe plaignent que leur Couvent eſt trop *ſerré*, qu'ils ne peuvent s'étendre. Ils faiſoient des portiques dont les colonnes étoient trop *ſerrées.* On dit auſſi à la guèrre, qu'une ville eſt *ſerrée* de près, quand elle eſt à l'extrémité.

Sèrrer la meſure. Tèrme d'Éſcrime. Avancer ſur ſon ennemi. le preſſer. *Hoſtem propius urgere. Sèrrer* le bouton eſt auſſi un tèrme d'Éſcrime, qui ſignifie *ſerrer* la meſure; & *ſerrer* le bouton, qui ſe dit figurément & en chôſes morales, vient autant de là que du bouton qui coule le long des rênes de la bride d'un cheval.

On dit auſſi qu'un homme eſt *ſerré* de près, lorſqu'on le pouſſe, & qu'on le pourſuit vivement, qu'on lui *ſerre* le bouton, lorſqu'on le veut forcer à faire quelque chôſe. *Urgere, inſtare, perſequi.*

Sèrrer, ſe dit auſſi en parlant de la violente préſſion qui ſe fait par les machines. *Conſtringere, premere. Serrer* le preſſoir avec la vis. *Sèrrer* le capeſtan. On dit auſſi, *Sèrrer* les pouces à quelqu'un; pour dire, lui arracher de ſa bouche la vérité par force, par quelque gêne ou torture. On dit auſſi, que de la toile eſt bien *ſerrée*, quand elle a été bien frapée, bien battuë avec le peigne, ou autre outil: ce qui ſe dit auſſi des autres étoffes & tapiſſeries. On dit auſſi, qu'un homme eſt *ſerré* dans ſes ſouliers, dans ſes bottes, quand il eſt chauſſé trop à l'étroit.

Sèrrer, ſignifie auſſi, Renforcer, augmenter. *Augeri, conſtringi.* Le froid augmente & *ſerre* tous les jours de plus en plus. La pluie *ſerre*, & ſe renforce. On dit auſſi, que des fruits, comme des coins & des neſles, *ſerrent* le ventre; pour dire, le conſtipent, le rendent dur.

On dit en tèrmes de Marine, *Sèrrer* de voiles; pour dire, porter peu de voiles. C'eſt le contraire de *Faire force* de voiles. *Vela contrahere.* On dit auſſi, *Sèrrer* le vent; pour dire, S'approcher du vent, prendre l'avantage du vent de côté, bouliner, aller au lof & au plus près du vent.

Sèrrer, ſe dit figurément en chôſes morales, & veut dire, Preſſer, retrancher le ſupèrflu. *Reſcindere.* Un bon Orateur doit *ſerrer* ſon ſtile, doit dire beaucoup de chôſes en peu de mots. Sénéque eſt beaucoup plus vif, plus piquant & plus *ſerré* que Cicéron. Bouh. Il faut que le ſtile ſoit *ſerré*; mais d'une manière que la clarté ne diminuë rien de la force, ni la force de la clarté, Id.

Pèrſe, en ſes vèrs obſcurs, mais ſèrrez & preſſans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de ſens. Boil.

On dit auſſi, que l'affliction *ſerre* & contriſte le cœur, qu'elle rend le cœur *ſerré. Coarctare, cogere, comprimere.* J'ai le cœur ſi *ſerré*, que je ne puis parler, & croi que j'en mourrai. Mot. c'eſt-à-dire, Je ſuis violemment affligé, touché.

Sèrrer, ſignifie auſſi, Enfèrmer, arranger, mettre à couvèrt, en lieu ſûr. *Recondere.* Il faut prendre des gens pour *ſerrer* le bois, pour le taſſer dans la cave, dans le chantier. *Sèrrer* des blez dans la grange, les foins dans le fenil, les oranges dans la

la ſerre. *Sèrrer* ſes hardes, ſon argent dans ſa chambre, dans ſon coffre-fort.

SÈRRER, en tèrmes de jardinage, ſe dit des arbres qui ne s'étendent point aſſez en dehors. Il faut ouvrir le milieu de cet arbre, il ſe *ſerre* trop. Ce buiſſon eſt trop *ſerré*, il faut l'ouvrir; & ſe *ſerrer*, par raport aux arbres, veut dire que leurs branches s'approchent trop les unes des aûtres. LIGER. *Stipare ſe.*

SÈRRER, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui s'étreſſit, & ne s'étend pas aſſez d'une main à l'aûtre, qui ne prend pas aſſez de tèrrain. *Coarctare, contrahere.* Quelquefois un cheval marche trop large, & quelquefois trop *ſerré*. *Sèrrer* la demi-volte, c'eſt faire revenir le cheval ſur le même tèrrain où il a commencé la demi-volte.

SÈRRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Strictus, conſtrictus, coarctatus.* Nœud *ſerré*. Corps d'infanterie *ſerré*. ABL. Chemin *ſerré* entre les montagnes.

Notre troupe ſèrrée
Tenoit à peine, autour d'une table quarrée. BOIL.

On dit d'une écriture, qu'elle eſt fort *ſerrée*, lorſqu'elle eſt fort menuë, & que les lignes ſont fort preſſées. *Compreſſa, arctata.* On dit qu'un homme eſt *ſerré* en pluſieurs manières, ou quand il eſt chiche & avâre, ou quand il eſt diſſimulé & peu communicatif. *Homo parcus, tenax, diſſimulatus.* Une conduite *ſerrée* & circonſpecte mene ſouvent à une haute fortune. S. RÉAL. On dit d'un homme qui ne jouë qu'à beau jeu, & qui ne hazarde pas volontiers, qu'il jouë *ſerré*.

Sèrré ſe dit en Muſique pour marquer qu'il faut rendre les tems de la meſure *ſerrez* & courts, & par conſéquent fort vîtes. Mouvement *ſerré*, meſures *ſerrées*. BROSSARD.

SÈRRES. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Serræ.* Elle eſt dans la Macédoine, entre Salonichi, Amphipoli & Philippi. Cette ville eſt médiocrement grande; c'eſt le ſiége d'un Archevêché. On la prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdoniæ.*

SÈRRES, eſt auſſi un gros bourg du Dauphiné, ſitué ſur la riviére de Buech, à ſix lieuës au deſſus de Siſteron, vèrs le nord. *Serræ.* On voit au ſommet de la montagne au piéd de laquelle ce bourg eſt bâti, les ruines d'un château qui étoit une des places de ſûreté qui avoient été données aux Proteſtans de France. MATY.

SÈRRURE. ſ. f. Petit inſtrument de fèr fort artiſte qu'on attache à la porte d'une maiſon, au guichet d'une armoire, à un coffre, pour le fèrmer ſi bien qu'on ne le puiſſe ouvrir ſans avoir la cléf propre à laquelle il a relation. *Sera.* C'eſt la principale piéce des menus ouvrages de Sèrrurerie, qui a différens noms, garnitures & formes, ſelon les portes qu'elle doit ouvrir & fèrmer, qui eſt au moins compoſée d'un pêne qui la fèrme, d'un reſſort qui la fait agir, d'un foncet qui couvre ce reſſort, d'un canon qui conduit la cléf, & de pluſieurs autres piéces renfèrmées dans ſa cloiſon, avec une entrée ou écuſſon au dehors. Il y a des *ſerrures* à pêne dormant, des *ſerrures* à bolle, des *ſerrures* à trois pênes, une *ſerrure bénarde*, celle qui ouvre des deux côtez; *ſerrure treſſiere*, qui n'ouvre que d'un côté; des *ſerrures à bouſſettes*, qui ſèrvent aux coffres ordinaires, & qui ſe fèrment par la chûte du couvèrcle. Les *ſerrures bénardes*, s'ouvrent des deux côtez: celles à reſſort ſe fèrment en tirant la porte, & s'ouvrent en dedans avec un bouton: celles à pêne dormant, de pluſieurs façons, ne ſe fèrment, & ne s'ouvrent qu'avec la cléf: celles à clenche, ſont pour les portes cochères: & celles qu'on nomme paſſe-par-tout, pour les portes d'entrée de maiſon. DAVILER. Il eſt parlé dans les Nouvelles de la République des Lettres (mois de Juin 1699. page 653.) d'une *ſerrure* ſi ſingulière dans ſon invention, que quoiqu'on en eût remis la cléf entre les mains de quelques Sèrruriers fort habiles, en préſence deſquels on avoit ouvèrt & refèrmé pluſieurs fois la caſſette où cette *ſerrure* étoit attachée, ils ne la purent jamais rouvrir. C'eſt M. Papin Profeſſeur en Mathématiques à Marbourg, qui l'a inventée. Les *ſerrures* d'Angleterre ſont fort à la mode aujourd'hui.

Ce mot vient du Latin *ſera*, & on dit que la *ſerrure* eſt mêlée, quand les gardes en ſont brouillées, ou forcées, & que la cléf ordinaire ne peut plus l'ouvrir.

On appelle provèrbialement l'eſtomac, un coffre ſans *ſerrure*. *Arca ſine ſera.* On dit auſſi, Vous avez la cléf, & nous avons la *ſerrure*; pour dire, qu'on peut ſe rendre maître du bien d'autrui, nonobſtant toutes les précautions qu'il peut prendre.

SÈRRURERIE. ſ. f. Art de travailler le fèr, & particulièrement de faire des ſèrrures. *Fabrilis ferraria.* Il eſt éxpert en *ſerrurerie*.

SÈRRURERIE, ſe dit auſſi bien de l'ouvrage, que de l'art de travailler le fèr: & Sèrrurier, auſſi bien du maître que du compagnon. DAVILER.

SÈRRURIER. ſ. m. Artiſan qui travaille en fèr, qui en fait divèrs ouvrages, & particulièrement des ſèrrures, & ce qui ſèrt aux clôtures & aux bâtimens. *Ferrarius faber, Serrarius.*

SÈRS. Vieux adject. Cèrtain, ou cèrtes. BOREL. *Certus*, ou *Certò.*

SÈRSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Modéle qu'on fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau. *Navis conſtruendæ typus, forma, delineatio.* Voyez GABARIT, c'eſt la même choſe.

SÉRSÉLLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un port & une bonne citadelle. *Serſela*, anciennement *Ruſubricari* & *Ruſicibar.* Elle eſt dans le Tenèz, province du Royaume d'Alger, à neuf lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. MATY.

SÈRTIR. v. act. Terme de Jouailler. Enchaſſer une pierre précieuſe dans un chaton. C'eſt proprement la ſèrrer, en rabattant les petites parties du métal qui la tiennent arrêtée dans le chaton. *Gemmam cavea includere, valvulo inſerere.* On pèrd ſouvent des diamans faute d'avoir été bien *ſertis*; ils s'échapent du chaton.

SÈRTI, IE. part. paſſ. & adj. *Concinnè valvulo inſertus, affabrè cavo incluſus.*

SÈRTISSURE. ſ. f. Manière dont une bague eſt ſèrtie. *Modus inſerendi, ſive includendi gemmas.* Il y a pluſieurs ſortes de *ſertiſſures.*

SÈRVAGE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *éſclavage*, *ſervitude*, & qui s'eſt employé pour marquer la captivité, l'attachement d'un Amant. *Servitus, mancipatus.* Mon âme vit en *ſervage* arrêtée. RONSARD. Si l'on s'en ſèrt, ce ne peut être qu'en vèrs. Godeau a dit, que le peuple Juif ſortit d'un rigoureux *ſervage.*

Son eſprit, ſa douceur, ſa mine & ſon courage,
Aux cœurs les moins ſoumis font aimer le ſèrvage. LA SUZE.

Il vaut mieux ſe ſervir de *ſervitude*, d'*éſclavage*, que de *ſervage*, qui vieillit en tout ſens.

SÈRVAGE, ou SÈRVAIGE. ſ. m. Se trouve ſouvent dans les Coutumes.

SÈRVAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servatius.* Saint *Sèrvais* aſſiſta l'an 346. au Concile de Cologne. Avant ce tems-là on ne ſçait rien de lui. Il fut dèrnier Évêque de Tongres, & premier Évêque de Maſtrich, & mourut l'an 384. Le P. Henſchenius, dans les *Acta Sanct. Mais, T. III. p. 209. & ſuiv.* a très-bien débrouillé toute la vie de ce Saint.

SÈRVAN, SCIRWAN, SCHIRWAN. ſ. m. Nom d'une province de la Perſe. *Servania.* La plupart des cartes modernes la bornent au levant par la mer Caſpienne, au nord par la Géorgie, au couchant par l'Érivan, & au midi par l'Araſſe, qui la ſépare de l'Adirbeitzan: mais Baudrand, dans ſon Dictionnaire, y comprend cette dernière province, puiſqu'il y renferme les villes de Tauris & d'Ardebil; les aûtres ſont *Servan* Schammachie, Derbent, Baxocra & Baccu. Il y a près de celle-ci une fontaine d'huile noire, dont on brule dans toute la Perſe. Au reſte, le *Servan* répond à peu près à la partie ſeptentrionale de la Médie, nommée anciennement *Media Atropatia* ou *Atropatena.* MATY.

SÈRVANT, ANTE. adj. m. Qui ſert, qui eſt inférieur. *Servus, ſerva, famulus, famula, ancilla.* On ne le dit guère qu'en ces phraſes. Il a un Office de Gentilhomme *ſervant* chez le Roi, c'eſt un Officier qui porte les plats ſur la table. *Nobilis miniſter regius.* A Malte on diſtingue les vrais Chevaliers, des Chevaliers ou Frères *ſervans*, qui ne ſont pas obligez de faire des preuves de quatre races. On les appelle *Servans d'armes*, & ce ſont ceux du troiſiéme rang dans l'Ordre. Les *Servans d'armes* ne ſont pas nobles de quatre races comme les Chevaliers. Ils portent l'épée, & il faut qu'ils ſoient ſimplement Gentilshommes. On dit auſſi un fief *ſervant*, à l'égard d'un fief dominant, & duquel il reléve.

SÈRVANTE. ſ. f. Fille ou femme qui ſert dans une maiſon. *Ancilla, famula, miniſtra, pediſſequa, cameraria.* Une *ſervante* ou fille de chambre. Une *ſervante* de cuiſine; une *ſervante* aux enfans; une *ſervante* à tout. Les *ſervantes* de Prêtres s'appellent *chambrieres.* Une *ſervante* de cour, qui fait le ménage de la campagne. Aujourd'hui on dit ordinairement à Paris gouvernante pour *ſervante.* Les filles de la charité s'appellent Filles de la Charité, *ſervantes* des Paûvres. *P. Helyot, T. VIII. C. 14.*

SÈRVANTE, ſe dit auſſi par civilité, lorſqu'une femme dit adieu à quelqu'un, ou le remercie de vive voix, ou par écrit. C'eſt vôtre très-humble *ſervante.* *Ancilla.*

Cette façon de parler, je ſuis vôtre *ſervante*, vôtre très-humble *ſervante*, s'emploie quelquefois par raillerie; pour dire, je ne me ſoucie point de cela, je m'en mets fort peu en peine. Ah! très-humble *ſervante* au bel éſprit, ce n'eſt pas là que je viſe. Mot.

SÈRVANTOIS. ſ. m. ou SORVENTOIS. Vieux mot. Terme de Poëſie. Sorte de vèrs ou de Satires, que chantoient les

Trouvères

Trouvères, Poëtes Provençaux, ſelon l'invention des Picards: Ce qui vient de ſèrvel, ou cèrveau. *Art de Rhétorique ancien.* Borel.

SÈRVE. ſ. f. Vieux mot. Dans la Coutume de Nivèrnois. Le poiſſon mis en *ſerve*, c'eſt le poiſſon mis en boutique ou réſervoir. De Laurière.

SÈRVÉTISTE. Diſciples ou ſectateurs de Michel Sèrvet, Chèf des Antitrinitaires de ces dèrniers tems. Quoiqu'il n'ait point eu de véritables diſciples, ayant été brûlé à Genève avec ſes livres en 1553, on donne quelquefois le nom de *Servétiſtes* aux nouveaux Antitrinitaires, parcequ'ils ont ſuivi ſes traces. *Servetiſta.* Sixte de Sienne appelle auſſi quelquefois les Anabatiſtes *Servétiſtes*, confondant enſemble ces deux noms. Et en effet Sèrvet a ſuivi, en pluſieurs chôſes, les èrreurs des Anabaptiſtes. Comme les livres qu'il a écrit contre le myſtère de la Trinité ſont très-rares, ſes véritables ſentimens ſont peu connus. M. Simon qui avoit un éxemplaire de la première édition les éxplique aſſez au long dans ſon Hiſtoire critique des Commentateurs du Nouveau Teſtament. Quoique cet Héréſiarque ſe ſerve des mêmes raiſons que les Ariens pour combattre la Divinité du Fils de Dieu, il fait néanmoins profeſſion d'être fort éloigné de leurs ſentimens. Il eſt auſſi oppoſé, en pluſieurs chôſes, aux Sociniens. Sandius s'eſt trompé, quand il a avancé dans ſon Catalogue des Écrivains Antitrinitaires, que Sèrvet a eu près'que les mêmes ſentimens que Paul de Samoſate. Sèrvet au contraire témoigne dans les livres de la Trinité, qu'il eſt fort éloigné des ſentimens de Paul de Samoſate. Il ne paroît cependant pas avoir un ſyſtême de Religion bien arrêté & fixe, au moins dans la première édition des ſept livres qu'il publia en 1531, contre la Sainte Trinité ſous ce titre, *De Trinitatis erroribus libri ſeptem, per Michaelem Servetum alias Reves ab Arragonia Hiſpanum.* Il publia l'année ſuivante des Dialogues ſur le myſtère de la Trinité. Dans la Préface qui eſt à la tête de ce ſecond Ouvrage, il fait connoître qu'il n'étoit pas content de ſon livre. C'eſt pourquoi il travailla à un autre ſur la même matière qui eſt beaucoup plus étendu & qui ne parut qu'en 1553, peu de tems avant ſa mort. Ceux de Genève s'étant ſaiſis des éxemplaires de cette édition, ils les firent brûler, enſorte qu'il n'en eſt reſté que deux ou trois, dont il y en avoit un à Baſle, où le livre avoit été imprimé. Cet éxemplaire eſt maintenant dans la Bibliothéque de Dublin. Sandius fait mention de cette dèrniere édition dans ſa *Bibliothéque des Antitrinitaires*, & Calvin n'en cite point d'autre dans ſa réfutation des èrreurs de Sèrvet. Voyez les actes de cette réfutation qui ont été imprimez avec les opuſcules de Calvin. Il y a fait mention de pluſieurs Ouvrages particuliers de Sèrvet, & entre autres de ſes lettres, & d'une Apologie qu'il écrivit à Mélanchthon.

SÈRVIABLE. adj. m. & f. qui ſert volontiers & promtement. *Officioſus, obſequioſus.* Cet homme eſt courtois & officieux à ſes amis, il eſt fort *ſerviable.* Ce garçon eſt bon valet, fort *ſerviable*, il fait promtement ce qu'on lui commande.

SÈRVIABLEMENT. adv. D'une maniére ſèrviable. *Officioſè, obſequioſe.* Quelqu'un a voulu introduire ce mot, mais il a été condamné.

SÈRVICE. ſ. m. Culte, adoration, profond réſpect qu'on rend à Dieu. *Cultus, veneratio, adoratio, reverentia, religio, officium.* Il faut préférer le *ſervice* de Dieu à toutes chôſes. Dieu récompenſera largement les *ſervices* qu'on lui aura rendus. On appelle en ce ſens le *Service* Divin, l'Office, les prières qu'on fait à l'Égliſe pour l'honorer. Le *Service* Divin ſe fait plus ſolemnellement aux Fêtes doubles, qu'aux Fêtes ſimples. Les cérémonies donnent plus de majeſté au *Sèrvice* Divin. Boss. Il ne faut pas cauſer à l'Égliſe durant le *Sèrvice.* On fait fèrmer les cabarèts pendant le *Sèrvice*, pendant la Meſſe & les Vêpres. On appelle plus particuliérement *Sèrvice* les prières qu'on chante le matin le jour du Vendredi ſaint. On quête à l'Égliſe pour le *Sèrvice* du ſaint Sacrement, de la Vièrge, des Trépaſſez.

Service, ſe dit auſſi d'une Meſſe haute qu'on chante pour un mort, auquel on invite les parens & amis. *Feralia, ferales precationes.* Vous êtes priez d'aſſiſter au convoi, *ſervice* & enrèrrement d'un tel, au *ſervice* du bout de l'an. On a fait dire des *ſervices* pour lui en pluſieurs Égliſes. Les Crieurs appellent un *Sèrvice complet*, une Meſſe haute, des Vigiles la veille, & ſix Meſſes baſſes.

De là, *Sèrvice* ſe diſoit autrefois des lâ!res ou lépreux qu'on regardoit comme morts au monde; & *faire le ſervice*, c'étoit la maniére de recevoir le ladre, le mettre hors du ſiécle, & le rendre en ſa borde; avec les cérémonies & les prières qui ſe faiſoient pour cela. M. de Laurière les a décrites dans ſon Gloſſaire de Droit.

On dit, ſe conſacrer au *Sèrvice* Divin; pour dire, embraſſer la profeſſion Eccléſiaſtique. *Statum Eccleſiaſticum ampleƈti, eligere.* Un tel a renoncé au monde, il s'eſt conſacré au *Sèrvice* de Dieu. La même chôſe ſe dit auſſi de ceux qui ſe donnent entiérement aux œuvres de piété.

Service, ſe dit auſſi de ce qu'on fait d'utile, ou de glorieux pour le Roi, pour l'État, pour le public, tant en guèrre qu'en paix. *Obſequium, officium, miniſterium, opera.* Ce Magiſtrat a rendu de grands *ſervices* à l'État dans le Conſeil, dans les négociations. Celui qui éxagère ſes *ſervices* eſt cenſé en demander indirèctement la récompenſe. S. Évr. Les *ſervices* les plus éclatans ne ſont pas toujours les plus ſenſibles pour les Souverains. S. Réal.

Un ſervice au-deſſus de toute récompenſe,
A force d'obliger, tient préſque lieu d'offenſe. Corn.

Service, ſe dit auſſi de l'emploi, de la fonction de ceux qui ſervent le Roi dans la Magiſtrature, dans les Finances; & particuliérement dans les armées. *Miniſterium, ſervitium, opera.* Ce Gentilhommes'eſt mis dans le *ſervice*, il a pris emploi dans la guèrre. Il a vingt années de *ſervice*; c'eſt-à-dire, il a vingt campagnes ſur la tête. Il a de bons cèrtificats de *ſervice.* Le *ſervice* de l'artillerie; le *ſervice* du canon.

Service, ſe dit auſſi des ſecours que les hommes ſe donnent les uns aux autres, des bons offices qu'ils ſe rendent, ſoit par charité, ou par amitié. *Officium, obſequium.* Cet homme eſt fort officieux; il rend *ſervice* à tout le monde, de ſa pèrſonne, de ſa bourſe. On le vouloit calomnier devant le Prince, je lui ai rendu un grand *ſervice*, je l'ai juſtifié. Les *ſervices* que rendent les amis qui n'agiſſent que par vanité, ont quelque chôſe de languiſſant & de gêné, qui embaraſſe ceux mêmes qu'ils obligent. S. Évr. La plupart des hommes ſe ſouviennent bien mieux des *ſervices* qu'ils rendent, que de ceux qu'ils reçoivent. M. Scud. La plupart des Grands n'éſtiment les *ſervices* qu'on leur rend, qu'à proportion des raiſons qu'on avoit de n'en rien faire. S. Réal. Il ne faut pas attendre des hommes des *ſervices* purs, & ſans retour. Bell. On offenſe les gens en leur rendant des *ſervices* d'un air farouche & impérieux, qui fait trop ſentir le beſoin & la dépendance. Id. Les *ſervices* ſont comme les diamans, dont le prix eſt en eux-mêmes, mais dont l'agrément depend de la maniére qu'ils ſont mis en œuvre. M. Ésp. On gagne le cœur des Dames par de petits ſoins, par de petits *ſervices.* Les *ſervices* qu'on rend à une belle femme ſont autant de moyens de corruption.

On ne peut dépoſſéder un Officier pourvû pour récompenſe de *ſervices.* Quand une donation eſt faite pour récompenſe de *ſervices*, on n'eſt pas obligé de les juſtifier.

Service, ſe dit auſſi des ſecours mèrcenaires que rendent les valèts à gages, ou les éſclaves qu'on a achetez, & généralement toutes ſortes de domeſtiques. *Famulatus, ſervitium.* Il y a eu pluſieurs laquais qui me ſont venus offrir leurs *ſervices.* Il s'eſt mis au *ſervice* de ce Seigneur en qualité d'Écuyer, de Maître d'Hotel, de Sécretaire. Il ſignifie même l'état, la condition de celui qui ſert. Cet Artiſan a mis ſes enfans en *ſervice*, il eſt entré en *ſervice* un tel jour.

Service. En tèrmes de Juriſprudence, eſt le devoir auquel un ſujèt eſt tenu envèrs ſon Seigneur Feudal. *Service* de Chevaliers. *Service* de cheval. *Service* de compagnon, c'eſt le *ſervice* d'un Vaſſal, qui eſt obligé de ſervir ſon Seigneur en guèrre, avec un ou pluſieurs hommes. De Laurière. *Service* de cour ou de plaids; c'eſt celui qu'on rend en aſſiſtant aux plaids pour juger les procès. Les Vaſſaux tenus au *ſervice* de plaids ſe nomm ient hommes de conjure, parce qu'ils ne pouvoient prononcer aucun jugement, qu'ils n'en euſſent été conjurez, c'eſt-à-dire, priez par le Bailly. Voyez M. De Laurière. *Service* d'oſt, c'eſt *ſervice* de guèrre. Le *ſervice* de plaids eſt celui qui eſt dû par les Vaſſaux pour aſſiſter aux plaids du Seigneur Feudal, ou de ſes Officiers Juſticiers. *Service* de Prevoté, c'eſt l'obligation qu'ont dans la Coutume de Normandie les hommes & tenans d'un fiéf de comparoir en pèrſonne ou par procureur ſpécialement fondé, pour faire faire élection d'un Prévôt chaque année, & reconnoître les rentes & redevances par eux dûës; ou plutôt ſelon M. de Laurière, c'eſt l'obligation où ils ſont tous de faire l'Office de Prévôt lorſqu'on eſt nommé par ſes confors. *Sèrvice* de corps, eſt celui que le Vaſſal doit en pèrſonne à ſon Seigneur. *Sèrvices* trépaſſez ſont les *ſervices* des années paſſées.

Service, ſe dit auſſi des animaux, & des chôſes inanimées. *Uſus, utilitas, opera.* Cette paire de bœufs m'a rendu bon *ſervice*, ils m'ont ſervi long tems. Pluſieurs doivent des redevances à leur Seigneur d'un cheval de *ſervice*, d'un bon coureur. Ce vaiſſeau, ces habits, ces bottes m'ont rendu bon *ſervice*, j'ai été long-tems à les uſer.

On le dit auſſi en tèrmes de civilité, pour offrir ſa pèrſonne, ou ce qu'on poſſéde. Je ſuis entiérement à votre *ſervice.* *In uſum, ob-*

ſequium. J'ai mille écus à votre *ſervice.* Voilà une belle épée: elle eſt, Monſieur, à votre *ſervice*, Je vous prie de l'accepter. J'ai une maiſon aux champs qui eſt à votre *ſervice*, vous y pouvez venir vous divertir.

SERVICE, ſe dit auſſi d'un certain aſſortiſſement de meubles qui ſert à table, ſoit vaiſſelle, ſoit linge. *Menſaria ſupellex.* Un *ſervice* d'argent, de vermeil doré, c'eſt un certain nombre de plats & d'aſſiettes, baſſins & aiguieres. Un *ſervice* de linge damaſſé, ouvré & uni, c'eſt une douzaine de ſerviettes & de nappes, pour couvrir la table & le buffet.

SERVICE, ſe dit auſſi des plats qu'on ſert ſur la table tout à la fois pour la couvrir. *Ferculum.* On a traité cet Ambaſſadeur à quatre ou cinq *ſervices*, chaque *ſervice* étoit de tant de plats & d'aſſiettes, ſans les hors-d'œuvre.

SERVICE, ſe dit auſſi de l'action même de ſervir. Cet Officier étoit de *ſervice* à la tranchée. *Ex Officio.* Il eſt en quartier, il eſt en *ſervice.* Il a prié un de ſes camarades de faire le *ſervice* pour lui. Ce Conſeiller eſt de *ſervice* à la Tournelle. Il faut appeller l'Huiſſier de *ſervice*, qui eſt de jour.

SERVICE. S'entend dans l'art de bâtir du tranſport des matériaux, du chantier au pié du bâtiment qu'on éleve, & de cet endroit, ſur le tas. Ainſi plus l'édifice eſt haut, plus le *ſervice* en eſt long & difficile à l'achevant. DAVILER.

SERVICE, ſe dit au jeu de Paûme, pour ſignifier le côté où eſt celui qui ſert, qui jette la balle. *Obſequium, opera.* Il étoit du côté du *ſervice.* Il ſe dit auſſi de l'action de celui qui ſert, & jette la balle ſur le toit. Voilà un *ſervice* qui eſt difficile à jouer.

On dit proverbialement, *Service* de Grands n'eſt pas heritage; pour dire, qu'on en eſt ſouvent mal récompenſé, qu'il ne faut pas faire fond là-deſſus. *Obſequium Magnatibus præſtitum ſæpe ſæpius remuneratione caret.*

SERVIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Turquie, en Europe. *Servia.* Elle eſt bornée au levant par la Bulgarie, au nord par le Danube & la Save qui la ſéparent de la Hongrie. Elle a au couchant la Boſnie, & au midi l'Albanie & la Macédoine. On lui donne quelquefois le nom de Raſcie, apparemment à cauſe de la riviere de Raſca qui y coule, & on la diviſe en quatre Sangiacas ou Gouvernemens particuliers, qui prennent leurs noms des villes de Belgrade, de Sémendria, de Scopia & de Crottovo qui en ſont les capitales; outre leſquelles on y trouve encore Niſſa, Giuſtandil, Procupie, Novibazar, & quelques autres. Au reſte la *Servie* a été autrefois un Royaume particulier, & alors elle avoit incomparablement plus d'étenduë que nous ne venons de lui en donner. Elle étoit diviſée en *Servie* méditerranée & *Servie* maritime; la premiere comprenoit outre la *Servie* particuliere, toute la Boſnie; & l'autre s'étendoit depuis la Boſnie, juſqu'au golfe de Veniſe, entre la riviere de Cettina & l'Albanie; & ainſi elle comprenoit la partie de la Dalmatie qu'on appelle aujourd'hui l'Herzégovvine, ou le Duché de Saint-Saba. Scopia étoit la capitale de ce Royaume, qui eſt aujourd'hui preſque tout entier ſous la domination du Turc. MATY.

SERVIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Servie. *Serbus, Servus.* Un Polonois & une *Servienne*, nouveaux Catholiques, moururent en demandant les Sacremens avec de grandes inſtances. *Mém. des Miſſ. du Lev.* 1715.

SERVIER. Loup *Servier.* Quelques-uns écrivent ainſi, au lieu de Cervier.

Il ſort un loup ſervier des prochaines broſſailles,
Qui vient pour aſſouvir ſa ſoif dans mes entrailles,
P. LE MOINE.

Voyez LOUP. *T. III. p.* 1560.

SERVIETTE. ſ. f. Linge de table qu'on met ſur chaque couvert, pour manger proprement, pour étendre ſur ſes habits, & s'en eſſuyer les mains & la bouche. *Mantile.* Quand on lave les mains, c'eſt un ſervice honnête de préſenter la *ſerviette.* On chauffe des *ſerviettes* pour mettre ſur le ventre de ceux qui ont la colique. *Serviette* de collation, c'eſt une petite nappe. Autrefois, la civilité vouloit qu'à la fin du repas, chacun pliât ſa *ſerviette.*

SERVILE. adj. m. & f. Qui appartient à l'état, à la fonction d'un valet, d'un artiſan; qui eſt bas & méchanique. *Servilis.* Emploi *ſervile.* L'Egliſe défend de travailler aux œuvres *ſerviles* les Fêtes & les Dimanches. On a vû des gens de néant s'emparer de la conduite des États, & les Empires gouvernez par des mains *ſerviles* & mercénaires. BAL. On dit auſſi, Il eſt de condition, de naiſſance *ſervile*; pour dire, qu'il eſt né valet ou eſclave. *Ex ſervili genere ortus.*

En termes de Muſique on appelle les tons plagaux des tons ſerfs ou *ſerviles*, collatéraux, ſubordonnez, ſubjugaux, dépendans, ſoumis, &c. BROSSARD.

SERVILE, ſe dit figurement en Morale, de l'eſprit & du courage. *Animus ſervilis.* C'eſt un eſprit abjet, bas & *ſervile*, un courage lâche & *ſervile.* L'obéïſſance des inférieurs doit être éxacte, ſans être *ſervile.* FLÉCH. Il faut que la flatterie n'ait rien de fade, ni qui reſſente une âme *ſervile*, ou intéreſſée. BELL. Jamais je n'éxigeai ni de circonſpection génante, ni d'aſſiduité *ſervile.* FLÉCH.

SERVILEMENT. adv. D'une maniere lâche & ſervile. *Serviliter, ignavè.* Les Auteurs ſouvent flattent trop *ſervilement* leur Mécénas. Un Traducteur n'eſt pas obligé à s'attacher *ſervilement* aux termes de l'original. S. ÉVR. Il vaut mieux s'appliquer directement à la recherche de la vérité, que de s'en tenir *ſervilement* aux opinions d'autrui. BAIL. Soyez honteux de plier *ſervilement* ſous le joug de la tyrannie. M. SCUD.

Je vous ai vû cent fois ſous ſa main benifſante,
Courber ſervilement *une épaule tremblante.* BOIL.

SERVILIUS, A. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Servilius, a.* Les *Servilius* étoient originaire d'Albe. Tullus Hoſtilius ayant détruit Albe, tranſporta la famille *Servilia* à Rome, & la mit au nombre des Patriciennes. Il y a pluſieurs médailles de cette famille.

SERVIOTE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une piéce de ſapin qui ſert à former l'éperon, & à le tenir en état. *Tignum obſtinum.*

SERVIR. v. act. & quelquefois neut. Porter honneur, reſpect & affection à quelqu'un. *Colere.* Il faut *ſervir* Dieu, l'adorer, *ſervir* la Vierge & les Saints. *Servir* à Dieu, c'eſt régner. On ne peut *ſervir* à deux maîtres, à Dieu, & au monde.

SERVIR, ſe dit auſſi dans les cérémonies ſacrées. *Servir* & répondre à la Meſſe. *Miſſæ miniſtrare.* Qui ſert à l'Autel, doit vivre de l'Autel. *Qui altari inſervit, cum altare participat.*

SERVIR, ſe dit auſſi à l'égard du Roi, & de la République. Aller *ſervir* le Roi, c'eſt s'enrôller, prendre parti dans les troupes. *In numerum militum conſcribi, militiæ nomen dare.* Cet Officier a *ſervi* tant de campagnes. Il va *ſervir* ſur mer. Il va *ſervir* en Flandres, en Italie. Il a *ſervi* d'Aide de camp, de Brigadier, de Major. On condamne un criminel à *ſervir* tant de tems le Roi dans ſes galéres.

On le dit auſſi dans la robe. Ce Magiſtrat a bien *ſervi* dans un tel Traité, celui-là dans une telle Intendance. *Miniſtrare, præeſſe.*

SERVIR, ſignifie auſſi, obliger quelqu'un; lui rendre de bons Offices: lui être utile. *Obſequium præſtare, miniſterium præbere.* Un homme n'eſt bon à rien, s'il ne ſçait *ſervir* ſes amis de ſa bourſe; de ſon crédit. On ne *ſert* les autres, que pour être *ſervi* ſoi-même dans le beſoin. M. ÉSP. La vanité qui ſe déguiſe ſous le nom d'amitié, n'eſt qu'un amour propre qui ſe *ſert* lui-même dans la perſonne qu'il fait ſemblant de *ſervir.* S. ÉVR. Soit qu'un Auteur réuſſiſſe, ou ne réuſſiſſe pas, on lui doit tenir compte de ſa bonne intention à *ſervir* le public. ID. Il eſt aſſez ordinaire de ſe plaindre que nos amis ne nous *ſervent* pas avec aſſez de vivacité. BELL.

Les Dieux ſervent *Céſar, mais Caton ſuit Pompée.*
BRÉBEUF.

Sers *ma fureur, Oenone, & non pas ma raiſon.* RAC.

Et la faveur des Dieux plus prompte à le ſervir,
Irrite ſon orgueil, au lieu de l'aſſouvir. BRÉBEUF.

On dit, entre gens d'épée, qu'un homme a *ſervi* un autre, quand il a été ſon ſecond en un duel. *In duello adjutor.* On dit qu'un Raporteur a bien *ſervi* une partie, quand il a ſi bien tourné ſon procès, qu'il le lui a fait gagner, quoiqu'il fut douteux.

On dit d'un Banquier, qu'il en a bien *ſervi* un autre; pour dire, qu'il l'a bien aſſiſté de ſon argent, que ſans lui il auroit fait banqueroute. *Pecuniâ adjuvare, opitulari. Servir* la paſſion de quelqu'un, c'eſt lui aider à la ſatisfaire.

SERVIR, ſe dit plus particuliérement de l'eſclavage, de la domeſticité. *Servitus, famulatus.* Cet homme eſt bien *ſervi*, il a pluſieurs domeſtiques, pluſieurs eſclaves. *Optimo uti famulatu.* Il faut donner récompenſe à ceux qui ont bien *ſervi.* Il *ſert* en qualité de Maître-d'Hotel, de Sécretaire, de Laquais, de Cocher, de Palfrenier. On dit d'un valet à tout faire, qu'il *ſert* à tout, à la chambre & à la cuiſine.

SERVIR, ſe dit auſſi de l'attachement qu'un homme a auprès d'une Dame, dont il tâche d'acquérir les bonnes grâces. *Obſequi, morem gerere.* Ce Cavalier *ſert* cette Maîtreſſe depuis dix ans; pour dire, il lui fait l'amour.

Servir, *& perſévérer,*
C'eſt aſſez ſe déclarer.

SERVIR, ſe dit auſſi abſolument; pour dire, Couvrir la table, *Cibos apponere.* Les Maîtres-d'Hotel *ſervent* l'épée au côté. On

a *ſervi*, il n'y a qu'à ſe mettre à table. On a *ſervi* les entrées, le rôt, le deſſert. La table de ce Général eſt toujours bien *ſervie*.

SERVIR, ſe dit auſſi de quelque morceau qu'on préſente à table par civilité. *Miniſtrare, impertiri.* Il m'a *ſervi* une aîle de pèrdrix, une part de cette tourte. Ce galant ne s'amuſe qu'à *ſervir*, & ne mange point. Le Prince de Gallesdonna à ſouper dans ſa tente, au Roi Jean ſon priſonnier, & le *ſervit* pendant le repas, ſans ſe vouloir mettre à table avec lui. AB. DE CHOISI.

SERVIR, ſe dit en ce ſens figurément. J'étois ſur le point de faire condamner mon débiteur, mais il m'a *ſervi* de Léttres d'État, de Léttres de répit, d'une quittance fauſſe. *Exhibere, porrigere, impertire.* Ce chicaneur m'a *ſervi* un plat de ſon métier. Quand j'ai accuſé une quinte-major, il m'a *ſervi* d'une ſixiéme.

SERVIR, ſe dit auſſi au jeu de Paûme; pour dire, jouer le prémier une bale, la faire couler ſur le toit. *Pilam miniſtrare.* Ce ſont d'ordinaire les ſeconds, qui ont ſoin de *ſervir*.

SERVIR, ſe dit des pèrſonnes, & ſignifie, être utile, propre, bon à quelque chôſe. *Uſui eſſe. Servir* de guide à quelqu'un. ABL. L'éſprit de la plupart des femmes *ſert* plus à fortifier leur folie, que leur raiſon. ROCHER.

Tu ſèrviras un jour d'objet à l'Univèrs,
Aux Miniſtres d'éxemple, aux Monarques de guide,
De matiére à l'hiſtoire, & de ſujet aux vèrs. CHAPEL.

SERVIR, ſe dit auſſi des animaux & des chôſes inanimées qui ſont propres à quelque chôſe. *Proficere, prodeſſe.* Un compas *ſert* à faire des cèrcles. Une plume *ſert* à écrire, un aſtrolable *ſert* à prendre la hauteur des aſtres; une bouſſole à conduire un vaiſſeau. L'argent n'eſt bon que pour s'en *ſervir*. *Servez*-vous de mon logis, de mon équipage tant que je ſerai abſent. On dit en Droit, qu'un Juge ſe peut *ſervir* de tous moyens pour défendre ſa juriſdiction. Cet Avocat a allégué pluſieurs loix, pluſieurs raiſons qui ne *ſervent* de rien à ſa cauſe. Il s'eſt *ſervi* à propos de l'occaſion. *Uſus eſt datâ occaſione.* Il s'eſt *ſervi* d'un tel acte maintenu faux. Dans la neceſſité on ſe *ſert* de tout ce qu'on peut. La coutume *ſert* de loi. *Conſuetudo habet vim legis.* Cet art de diſcourir & de raiſonner, que les Païens ont fait *ſervir* à la vanité & au menſonge, il devoit l'employer à la défenſe de la vérité. FLÉCH. Cette action *ſervira* à ſa gloire & à ſa fortune. ABLANC. Que *ſert-il* de vous affliger de cette mort, vous ne ferez pas revivre la pèrſonne ?

SERVIR, ſe dit auſſi, pour être d'uſage. *Uſui eſſe, prodeſſe.* Ces gans, ces ſouliers vous pourront *ſervir*. Cet habit ne me ſçauroit *ſervir*. Ce cheval ne me peut plus guère *ſervir*.

On dit paſſivement à la guèrre, que le canon eſt bien *ſervi*, quand il ne manque point d'Officiers, ni de munitions pour le faire jouer continuellement, quand on en a beſoin. *Tormentum bellicum inſtructum, optimè adminiſtratum.*

On dit en termes de Marine, faire *ſervir*; pour dire, mettre à la voile, ou porter quelque voile particuliére. *Vela dare, pandere, expandere, explicare.* Cet Officier a fait *ſervir* la grande voile, la miſaine, cet aûtre, les baſſes voiles.

Il s'employe auſſi abſolument. Après avoir demeuré en panne tout le matin, nous fîmes *ſervir* ſur le midi. GUILLET. *Explicare vela.*

SERVIR, ſignifie auſſi, Protéger, aſſûrer, couvrir. *Tueri, protegere, tegere præſidio, vindicare.* Ce Prince m'a *ſervi* d'azile dans ma diſgrace. Il m'a promis qu'il me *ſerviroit* de père. L'hypocriſie, le manteau de dévotion, *ſert* de couvèrture à bien des méchancetez. Cette ville *ſert* de rempart à toute la province. On dit auſſi des pèrſonnes, Cet homme m'a *ſervi* de guide, de témoin, de caution.

SE SERVIR, ſe dit pour, ſe prévaloir, s'aider de quelqu'un, ou de quelque chôſe. Se *ſervir* de l'autorité de ſes amis. ABLANC. *Uſurpare, uti amicorum operâ.* Quel avantage peut-on tirer d'avoir de l'éſprit, ſi on ne ſçait pas s'en *ſervir* à ſe faire aimer ! LE CHEV. DE M.

SERVIR, ſe dit auſſi en matière de fiéfs, lorſque l'un dépend d'un aûtre, & qu'il lui doit quelques rentes & rédévances. *Clientelari obſequio uti.* Un arrière-fiéf *ſert* au Seigneur féodal. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *ſervi* d'une rente, lorſqu'il en eſt bien payé; qu'il y a long-tems qu'il n'en a été *ſervi*; pour dire, qu'il lui en eſt dû des arrérages.

SERVIR, ſe dit auſſi en matière féodale; pour dire, faire la foi & hommage au Seigneur, & lui payer les droits qui lui ſont dûs. *Obſequium clientelare præſtare, exhibere.* Ce fiéf a été *ſervi*; c'eſt-à-dire, il eſt acquitté des droits & devoirs. *Servir* le fiéf c'eſt faire la foi & hommage au Seigneur, & lui offrir & jurer le ſervice féodal.

SERVIR. Vieux tèrmes de Pratique, en Artois. Les cauſes *ſervent*, quand elles échéent & s'éxpédient. *Servir* ſes faits ou ſes écritures, c'eſt les fournir en Juſtice. DE LAURIÈRE.

SERVIR, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Cela *ſert* comme un clou à ſoufflet; pour dire, ne *ſert* de rien. *Inutile.* Il n'y a qu'un mot qui *ſerve*; pour dire, il faut parler néttement & conclure. On dit auſſi, qu'un homme *ſert* de faquin, de marotte: pour dire, qu'il eſt en butte à toutes les railleries. On dit auſſi, que tout *ſert* en ménage. Il ſe *ſert* de la patte du chat pour tirer les marrons du feu; pour dire, il éxpôſe un aûtre au danger, pour venir à bout d'une affaire dont il veut avoir le profit. Il eſt juſte de *ſervir* Dieu devant ſon ventre, d'aller à la Meſſe devant que de déjeuner.

SERVI, IE. part. paſſ. & adj. *Miniſtratus, appoſitus, exhibitus, cultus.*

SÈRVIS. ſ. m. Rentes ſeigneuriales. Ce mot ſe joint ordinairement avec *cens*, & ſe dit ſur tout en pays de Droit écrit, & en Lyonnois. *Cenſus & obſequium.* On a fait ſaiſir cette tèrre, faute de payement de cens & *ſervis. Non præſtatis obſequiis vindicare.*

SÈRVISSABLE. Vieux adj. m. & f. Sèrviable, officieux, ſelon la Chronique d'Auſtraſie. BOREL.

SÈRVITE. ſ. m. Ordre de Religieux ſuivans la régle de S. Auguſtin qui s'attachent au ſervice de la Viérge. *Servita.* S. Philippe Benizi, n'eſt pas Inſtituteur de cet Ordre, il n'en eſt que Propagateur.

Cet Ordre fut fondé par ſept Marchands de Florence, Bonfils Monaldi, Bonagiunte Manetti, Amidius Amidei, Manette de Lantella Uguccioni, Solſteginus Solſtegni, & Aléxis Falconiéri; que le P. Giani dans ſes Annales de cet Ordre nomme, Bonfils Monaldi, Jean Manetti, Benoiſt de Lantella, Bartellemi, Amidei, Ricovere, Lippe Uguccion, Gerardin Soſtegni, & Aléxis Falconiére. Ce fut l'an 1233, qu'ils commencèrent à vivre en commun. Ils s'établirent au mont Sénar ou Sénaire. Le premier auteur de l'Ordre des *Servites*, fut Bonfilio Monaldi Marchand, qui avec ſix aûtres de ſa profeſſion, ayant quitté le négoce, ſe retira au fauxbourg de Camars le 8e de Septembre 1223, & l'année ſuivante, le dèrnier jour de Mai, veille de l'Aſcenſion, ces ſept laïques, & un Prêtre qui s'étoit joint à eux, ayant reçû la bénédiction d'Arding Évêque de Florence, ſe retirèrent au Mont Sénaire, à deux lieuës de la ville. En 1239, ils reçûrent de l'Évêque la Régle de S. Auguſtin, avec un habit noir, au lieu du gris qu'ils avoient porté juſqu'alors. En 1251, Bonfilio, de ſimple Prieur du Mont Sénaire, fut nommé Général. Il mourut en odeur de ſainteté, le 1. de Janvier 1262. Le Concile de Latran approuva cet Ordre, nonobſtant le Decret qu'il avoit fait pour empêcher la multiplication des Ordres religieux. L'Evêque Ardinghe leur donna un habit qui conſiſtoit en une chemiſe de laine, une petite tunique blanche, & par deſſus une grande tunique noire, une ceinture de cuir, un ſcapulaire & une chappe. Le Cardinal Raynerius, Légat d'Innocent IV, aprouva cet Ordre, & le mit ſous la protection du Saint Siége. Cet Ordre a eu juſqu'à 27 Provinces. Les Papes leur ont accordé beaucoup de grâces, ſur tout Aléxandre IV, & Innocent VIII, dans le *Mare magnum* de cet Ordre de l'an 1487. Il y a eu quelques réformes de cet Ordre. Voyez le P. Héliot, T. III. C. 39. & 40. Aujourd'hui leur habit eſt une robe, un ſcapulaire, & un manteau noir. Il n'eſt point établi en France, & il eſt devenu fameux en Italie par l'Hiſtoire du Concile de Trente de Fra Paolo Vénitien, qui étoit Religieux *Servite*. M. Hèrmant donne à cet Ordre le nom de l'Annonciade; ce qui l'a trompé, c'eſt qu'en quelques villes d'Italie on les appelle Religieux de l'Annonciade parce que dans ces villes leur Egliſe eſt dédiée à Dieu, ſous le titre de l'Annonciation de la Sainte Viérge. Le P. Archange Giani dit que le nom de Sèrviteurs de la Sainte Viérge vient de ce que l'an 1253, lorſque ces Religieux parurent la prémiére fois avec l'habit qui leur fut donné par l'Évêque Ardinghe, les enfans à la mammelle s'écrièrent: Voilà les Sèrviteurs de la Viérge. Cet Ordre, comme on le voit, eſt fort différent des Guillemins ou Blancs-Manteaux inſtituez à Marſeille.

SERVITE. ſ. f. Il y a auſſi des Religieuſes Sèrvites, établies dès le tems des ſept prémiers Fondateurs, ſi l'on en croit le P. Giani; mais comme le prémier Monaſtère dont il parle, eſt celui de Porcharia, entre Narni & Todi, il y a de l'apparence qu'elles n'ont commencé que du tems de S. Philippe Bénizi, qui ayant convèrti deux fameuſes Courtiſannes, les renférma dans un lieu près de Porcharia, où elles obſervèrent les régles des Sèrvites. *P. Héliot, T. III. C.* 39.

SÈRVITEUR. ſ. m. Qui révère quelqu'un, qui lui obéït, qui le ſèrt. *Servus, Miniſter.* Les Apôtres ont été de grands, de fidéles *Serviteurs* de Dieu. Le Pape, par humilité, s'appelle dans ſes Bulles, le *Serviteur des Serviteurs* de Dieu; *Servus Servorum Dei.* Et les prémiers qui prirent cette qualité, furent les Papes Damaſe, & Grégoire le Grand, comme dit Joannes Diaconus. On dit que S. Grégoire le prit pour réprimer par ſa modeſtie la vanité de Jean P. de CP. qui prenoit le titre d'Œcuménique. Voyez

Du Cange, qui remarque auſſi que ce titre a été pris par quelques Évêques, quelques Rois, quelques Princes, & quelques Moines. L'Écriture nous apprend que, quoi que nous faſſions, nous ſerons toujours des *ſerviteurs* inutiles. Ce Magiſtrat, ce Capitaine, ſont de bons *ſerviteurs* du Roi, qui ont été toujours dans ſes intérêts. J'ai été de tout tems *ſerviteur* de votre famille; c'eſt-à-dire, J'ai été toujours ami de vos parens.

On appelle auſſi un *ſerviteur* domeſtique, celui qui eſt aux gages d'un maître, ou qui eſt attaché à lui par l'eſpoir de la récompenſe. *Miniſter, vel ſervus domeſticus.* On le dit auſſi de ceux qui ſèrvent des Communautez. Les Bedeaux ſont les *ſerviteurs* de l'Égliſe. Les Buvetiers ſont les *ſerviteurs* de la Cour. C'eſt un péché qui crie vengeance, de retenir le ſalaire des *ſerviteurs* & ſervantes.

On appelle parmi le peuple *ſerviteur*, un garçon qui rechèrche une fille en mariage, & ſe dit même de pluſieurs qui ont la même prétention. *Amaſius.* Cette fille a beaucoup de *ſerviteurs*. Voilà ſon *ſerviteur*, ſon accordé qui la mène à l'Égliſe.

On ſe ſèrt auſſi de cette formule pour clôre toutes les léttres, ou pour faire des complimens & des adieux. Je ſuis votre très-humble, très affectionné & très-obéiſſant *ſerviteur*. *Tuus Servus humillimus & addictiſſimus.*

SÈRVITEUR, ſe dit ironiquement en cette phraſe: Je ſuis votre *ſerviteur*, pour dire, Je ne ſuis pas de votre avis, je ne ferai pas ce que vous me propoſez. *Non tibi aſſentior.* Je ſuis *ſerviteur* à ſes ouvrages, je ne les trouve pas bons. *Serviteur* à la paillaſſe, ou *ſerviteur* à la guèrre, ſe dit de celui qui eſt ennuyé de coucher au corps de garde, ou en général de celui qui veut changer de profeſſion.

Jean m'invite à dîner avec cérémonie,
Et me fait une litanie
De trente conviez que je ne connois pas;
Sérviteur *à ſon grand repas,*
J'aime à manger en compagnies. SENECÉ.

On dit auſſi:

Pour bien ſervir & loyal être,
De ſerviteur on devient maître.

SÈRVITEUR. Ce mot, en parlant de ce que l'on éxige des petits enfans, ſignifie, Révérence. *Salutatio.* Faites *ſerviteur* à Monſieur, c'eſt-à-dire, baiſez la main, & faites la révérence.

SÈRVITUDE. ſ. f. Éſclavage, captivité, condition ſervile. *Servitus, ſervitium.* Ceux qui ont été en *ſervitude*, ſçavent mieux le prix de la libérté. On peut compter la *ſervitude* entre les genres de mort, puiſque ceux à qui l'on impoſoit le joug de la *ſervitude*, ceſſoient de vivre pour eux, & ne réſpiroient que pour un aûtre. TOUR. Le Concile de Vèrberie décide, C. 13. que la *ſervitude* ignorée rend le mariage nul.

SÈRVITUDE, ſe dit auſſi de toute ſorte de ſujetion, & de dépendance d'un maître. *Subjectio, dependentia, ſervilis conditio.* Les Commis, les Cleres ſont en une pèrpétuelle *ſervitude*, ils doivent être toujours à leur bureau, à leur étude: les Portiers à leur porte.

Et quand la ſervitude *a pris l'homme au collet,*
J'eſtime que le Prince eſt moins que ſon valet. RÉGNIER.

SÈRVITUDE, ſignifie encore, Oppreſſion, ſoumiſſion, ſujetion à l'empire, à l autorité d'un Prince, ou d'un Tyran qui abuſe de ſon pouvoir. *Oppreſſio, ſummiſſio, ſubjectio.* Les Chrétiens d'Orient gémiſſent ſous la dure *ſervitude* des Turcs. *Dura ſervitus.* Les peuples aident eux-mêmes à ſe mettre ſous le joug, & ſous la *ſervitude:* une partie prête les mains pour aſſervir l'autre. S. ÉVR. Les Romains, ſous Tibère, couroient à la *ſervitude*. AM. Il y a des âmes nées pour la *ſervitude*. TOUR. Il faut peindre un Romain agité d'une libérté farouche, autrement qu'un flatteur du tems de Tibère, qui s'abandonnoit à la *ſervitude*. S. ÉVR. Il préfère une *ſervitude* paiſible aux miſéres de la fuite. FLÉCH. Pourroit-on s'imaginer que les hommes euſſent, d'un côté, tant d'ardeur pour la libérté; & de l'autre tant d'inclination pour la *ſervitude*? FONT. La *ſervitude*, même la plus juſtement établie, eſt une éſpéce de priſon, où l'âme décroît, & ſe rapetiſſe en quelque ſorte. BOIL.

SÈRVITUDE, ſignifie auſſi attachement, aſſujéttiſſement, contrainte que forment les devoirs, ou les engagemens de la ſociété: éſclaves des paſſions. *Additio, mancipatio, ſervitus, ſervitium.* Une grande fortune eſt une grande *ſervitude*. ABLANC. Une partie de notre *ſervitude* conſiſte à ne pas ſentir notre éſclavage. PORT-R. La vie de la plupart des hommes n'eſt qu'une *ſervitude* continuelle. FLÉCH. L'application à ſe venger, eſt une éſpéce de *ſervitude*. LA ROCH. N'apréhendez-vous point tous les égards, tous les devoirs, en un mot, les *ſervitudes* de la Royauté? S. ÉVR. Les Favoris ſe dédommagent de leur *ſervitude*, en ſe mocquant intérieurement des baſſeſſes de ceux qui les ſuivent. LA BR. Je ne blâme point la poſſeſſion des biens; je n'en blâme que la *ſervitude*. S. ÉVR. Dieu ſeul nous peut délivrer de la *ſervitude* de l'amour des créatures. NIC. A la Cour, chacun ſe plaint de ſa *ſervitude*, & ne craint rien tant que ſa libérté. FLÉCH. Vous voilà délivrée de la *ſervitude* du mariage. M. SCUD. Ceux-là ſont libres, qui ſe ſont affranchis de la *ſervitude* des paſſions. M. ÉSP. Il y a mille égards, & mille bienſéances du monde, dont on ſe fait une éſpéce de *ſervitude*. BELL. Il ne faut pas convèrtir l'amitié en *ſervitude*. TOUR. Qu'il eſt doux d'être libre, & que la *ſervitude* eſt honteuſe à celui qui peut être ſon propre Roi! MAI.

Et ſur tout, redoutant la baſſe ſervitude,
La libre vérité fut toujours mon étude. BOIL.

Sur le déclin de l'Empire, fut introduite une nouvelle *ſervitude*, & différente de celle des Romains. Ce fut de laiſſer les tèrres des nations ſubjuguées aux poſſeſſeurs, avec des redevances & charges ſerviles. Il en eſt parlé dans le titre du Code, *De Agricolis & Cenſitis*, d'où ſont venus les noms de *ſervi cenſiti*, *adſcriptitii* & *addicti gleba*, nommez par les Auteurs François *ſerfs treſonciérs*, ou *de main morte:* condition dont les uns étoient taillables à la volonté raiſonnable du Seigneur; les aûtres abonnez ou abornez; les aûtres mainmortables, qui n'ayant point d'enfans légitimes, ne pouvoient teſter que juſqu'à cinq ſous; le Seigneur étoit héritier du ſurplus; d'aûtres de formariage, & de pourſuite, qui ne ſe pouvoit marier, ni aller demeurer hors de la ſeigneurie: ce qui a encore lieu en quelques Coutumes, comme en celles de Meaux, Troyes, Chaumont, Bourgogne, Nivèrnois, la Marche, &c.

SÈRVITUDE, ſe dit auſſi en Droit, des redevances, ou ſujétions, dont les héritages ſont chargez envèrs d'aûtres. *Obſequium clientelare.* On diſtingue les *ſervitudes* en trois éſpéces; pèrſonnelles, réelles, & mixtes. La *ſervitude pèrſonnelle*, eſt celle qui eſt duë par la pèrſonne, comme par un éſclave à ſon maître. Elle ſe réduit préſentement à quelques corvées. La *ſervitude mixte* eſt dûë à la pèrſonne par la chôſe, comme un uſufruit. Les *ſervitudes réelles*, ſont ou des *ſervitudes* urbaines, ou ruſtiques. Ces *ſervitudes* ne ſont pas différentes par le lieu, mais par la chôſe. La *ſervitude urbaine* eſt celle qui eſt dûë par un bâtiment, ou une maiſon, en quelque lieu qu'elle ſoit ſituée, ou à la ville, ou à la campagne, comme une vûë, un égoût. Les *ſervitudes ruſtiques* ſont dûës par le fonds où il n'y a aucun édifice, comme le droit de chemin, ou de paſſage. Il y a des *ſervitudes naturelles*. Par éxemple, ſi l'on ne peut recueillir les fruits de ſon champ, ſans paſſer ſur les tèrres de ſon voiſin qui l'environnent de tous côtez, en ce cas le voiſin eſt obligé de ſouffrir le paſſage, comme une *ſervitude* naturelle. On ne peut acquerir une *ſervitude* par la voye de la préſcription ſuivant la loi *Scribonia*. Quelques Juriſconſultes tiennent que les *ſervitudes apparentes* peuvent être préſcrites, parce que pouvant être appèrçûës, l'on ne préſume pas que le propriétaire les eût ſouffértes ſans être contraint par le titre, & par le droit légitime du poſſeſſeur.

SÈRVITUDE *de talb & de dalb* dans le For de Béarn, Tit. des Bocages, art. 3. C'eſt le droit de couper & prendre du bois dans une forêt. *Talb & Dalb* ſont les inſtrumens dont on ſe ſèrt pour couper du bois dans une forêt. *Servitude de dent.* Ib. art. 9. C'eſt le droit de faire paître ſon troupeau. *Servitude de Jaſiha*, ou *d'attentat.* Ib. C'eſt le droit de le faire coucher ſur une tèrre pendant deux nuits pour le faire repoſer. *Servitude de pexe.* Ib. art. 10. C'eſt le droit de le faire paître.

SÈRVITUDE; c'eſt, par raport à l'art de bâtir, un droit ſur l'héritage d'autrui, pour un paſſage, un jour, un évier, ou quelque autre ſujétion; ce qui s'appelle *ſervitude* active, qui eſt paſſive à l'égard de celui qui la ſouffre: & quand deux voiſins ont l'un ſur l'aûtre un pareil droit, on le nomme *ſervitude* réciproque. Il y a des *ſervitudes* pour un tems, & d'aûtres à pèrpétuité. Voyez la Coutume de Paris. DAVILER.

SÈRVIVI. Mot Latin, première pèrſonne du prétérit parfait du vèrbe *ſervire*, ſervir, qui ſignifie, J'ai ſervi, & dont en ſtile de Juriſprudence on a fait un ſ. m. qui ſe dit de l'acte ou cèrtificat du ſervice actuel qu'un Officier a fait ſelon ſa charge & état, afin d'être payé de ſes gages, & jouir de ſes priviléges.

SÉRUM. ſ. m. Liqueur aqueuſe, claire, tranſparente, un peu ſalée, qui s'épaiſſit ſur le feu, & qui fait une partie conſidérable de la maſſe du ſang. Le *ſérum* n'eſt point différent de la lymphe: il eſt porté par les artéres dans toutes les parties du corps, d'où il revient en partie par les veines, & en partie par les vaiſſeaux lymphatiques. Le *ſérum* qui eſt dans les artéres & dans les veines, eſt mêlé avec le ſang; mais celui qui eſt dans les vaiſſeaux lymphatiques, en eſt ſéparé. L'uſage du *ſérum* eſt de nourrir les

parties

parties du corps, & de rendre le chyle & le ſang plus fluides. L'urine & la ſueur ne ſont que le *ſérum*, qui en circulant a perdu ſes parties nourricières, & qui s'eſt empreint de ſels uſez, & d'autres parties excrémenteuſes, avec leſquelles il s'eſt ſéparé dans les glandes des reins, & dans celles de la peau. L'abondance & le vice du *ſérum* ſont cauſe de pluſieurs maladies. *Serositas.*

SÈRVOL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servulus.* S. Sèrvule vulgairement, S. *Servol* étoit un pauvre mendiant & paralytique à Rome, qui du tems de S. Grégoire le Grand étoit couché pour l'ordinaire ſous le portique qui conduiſoit à l'Égliſe de ſaint Clément. Voyez S. Grégoire, *Hom. XV. in Evang.* & *Dial. L. IV. C.* 14.

SÈRVULE. Voyez SÈRVOL.

S E S.

SES. Vieux pronom qui s'eſt dit pour *ſon*. BOREL. *Suus.* Aujourd'hui c'eſt le pluriel m. & f. de *ſon*, *ſa*. Ce Prince a de grandes qualitez; mais elles ſont ſi gâtées par la mauvaiſe éducation, que *ſes* vices l'emportent beaucoup ſur *ſes* vèrtus.

SÉSAME. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, droite, fèrme, groſſe, revêtuë de feuilles oblongues, pointuës, graſſes, d'un vèrd rougeâtre, les unes dentelées, les autres entières. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, grandes, oblongues, évaſées par le haut, ayant quelque raport par leur figure à un dé à coudre, blanches par dedans, de couleur violette par dehors. Il leur ſuccéde des fruits qui ſont des coques anguleuſes, diviſées chacune en deux loges remplies de ſemences oblongues, huileuſes, jaunâtres. M. Tournefort met le *ſéſame* entre les éſpéces de digitale; il le nomme *Digitalis orientalis ſeſamum dicta.* Quelques-uns l'appellent *jugioline* ou *gingeoline.* Cette plante croît en Syrie, en Aléxandrie; les Égyptiens s'en ſervent en fomentation pour l'ophtalmie, pour la toux, pour l'aſthme. On tire de ſa ſemence, par expreſſion, une huile qui eſt bonne à manger, & réſolutive. Les Arabes appellent le *ſéſame* שמשם, *Samſom.* Cette graine produit preſque autant d'huile au Levant, que les oliviers; elle eſt meilleure pour la friture, & elle éclaire mieux à la lampe; elle eſt de plus à meilleur prix. תחינה, *tahhina*, eſt le nom du marc de cette huile, & קשיכה, eſt le marc du marc; l'un & l'autre ſe mangent, & ſont d'un grand ſecours pour les pauvres.

SÉSAMOÏDE. adj. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de pluſieurs ós fort petits, placez dans les jointures des doigts pour les fortifier, & empêcher qu'ils ne ſe diſloquent. Ils ſont ainſi nommez, parcequ'ils reſſemblent à la graine de ſéſame. *Seſamoides.*

Ce mot vient de *ſeſamum*, ſéſame, & de εἶδος, reſſemblance.

SÉSAMOÏDE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, ronde, diviſée en rameaux longs comme la main, revêtuë de feuilles fort étroites, ſemblables à celles de la linaire, oblongues, vèrtes. Chacun des rameaux ſe tèrmine en une éſpéce d'épi oblong, où ſont attachées de petites fleurs mouſſeuſes, de couleur pâle jaunâtre. Il leur ſuccéde de petits fruits formez en roſette coupées en étoile: ces fruits ſont remplis de ſemences menuës, pâles. Sa racine eſt blanche, un peu longue. En Latin *ſeſamoides fructu ſtellato.* P. TOURNEF.

SÉSANNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Seſanna, Sezania.* Elle eſt dans la Brie Champenoiſe, à treize lieuës de Troyes, vèrs le nord.

SÉSANNE. Voyez SÉZANE.

SÉSANTE. Vieux nom numétal. Soixante. *Pèrceval.* BOREL. *Sexaginta.*

SÉSARGA. ſ. f. Nom d'une petite iſle de la mèr Pacifique. *Seſarga.* Elle eſt de celles qu'on appelle les iſles de Salomon, & il n'y a rien de remarquable, que le Volcan de *Séſarga*, qui eſt une de ces montagnes qui vômiſſent des flammes. MATY.

SESBAN. ſ. m. Arbriſſeau qui croît en Égypte, de la hauteur du myrte, & dont le tronc eſt garni d'épines; d'où vient que les habitans le plantent autour de leurs champs pour leur ſèrvir de hayes. *Sesbanus arbor.* Ses rameaux ſont d'un vèrd gai, un peu rouſſâtres, rudes au toucher. Ses feuilles reſſemblent à celles de la ſécuridaca, mais plus longues & plus étroites. Ses fleurs ſont jaûnes, fort ſemblables à celles de l'anagyris, diſpoſées en grapes. Il leur ſuccéde des ſiliques approchantes de celles du fénugrèc, & qui renfèrment des ſemences auſſi ſemblables à celles du fénugrèc. En Latin, *ſesban.* ALPIN. Sa ſemence eſt propre pour fortifier l'éſtomach, & pour arrêter les cours de ventre, & les flux des menſtruës.

SESCAN, SESCHAN, ou SUKA MORZI. ſſ. m m. Noms d'un grand lac de la petite Tartarie, en Europe. *Seſcania palus*, anciennement *Buges, Byces, Bice.* Il ſépare la Tartarie de Nogais de la Crimée, & ſe décharge dans la mèr de Zabache par un canal, qui eſt fort court. Cela n'eſt ſéparé du golfe de Nigropoli que par un iſthme de demi-lieuë, ſur lequel eſt bâtie la ville de Pérécop. MATY.

SÉSELI. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne d'ordinaire à une éſpéce de fenouil qu'on appelle *ſéſéli de Marſeille*, ou *fenouil tortu.* Cette plante pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, rayée, pleine de moële blanche, ſe diviſant près de ſa racine en pluſieurs rameaux tortus & fèrmes, aſſez groſſe, nouée. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du fenouil, un peu plus groſſes, & plus courtes, plus dures, en plus petit nombre, d'une couleur approchante de celle de l'aneth. Ses fleurs ſont petites, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en róſe, de couleur blanche, ou quelquefois purpurine. Son fruit eſt fait de deux graines oblongues, arondies ſur le dôs, canelées, applaties de l'autre côté, de couleur griſe blanchâtre, d'une odeur aromatique, d'un goût fort âcre. Sa racine eſt longue, blanche, aſſez groſſe, aromatique. En Latin, *fœniculum tortuoſum.* J. BAUH. ou *ſeſeli Maſſilienſe fœniculi folio, quod Dioſcoridis cenſetur.* C. BAUH. La ſemence du *ſéſéli de Marſeille* eſt diſcuſſive, céphalique, propre pour réſiſter au venin. Il y a quelques autres plantes auſquelles on a donné auſſi le nom de *ſéſeli.*

SÈSES. ſ. m. Vieux mot. Des pois chiches. *Platine.* D'où vient qu'en Languedoc on les appelle *ſéſérons.* BOREL.

SÉSIA. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Lombardie. *Seſites, Sicida.* Elle a ſa ſource dans les Alpes, aux confins du Valais, & du Duché d'Aouſte; traverſe la vallée de *Séſia*, & enſuite elle coule ſur les confins du Piémont & du Milanois, & ſe décharge dans le Pô, entre Caſal & Valence, après avoir baigné Vèrceil, Romagnano, & Borgo de *Séſia.* MATY.

SÉSIA. Borgo di *Séſia.* Nom d'une petite ville d'Italie, ſituée dans la vallée, & ſur le lac de *Séſia*, dont on vient de parler, entre le Vèrcellois & le Novarrois.

SESME. ſ. m. Sorte de filet à pêſcher. *Rete.*

Et la poureté ils nous preſchent,
Et les grandes richeſſes peſchent,
Aux grands ſeſmes & aux traineaux;
Par mon chief il en yſtra maux. R. DE LA RÔSE.

SESQUI. Particule Italienne, qui ſelon Zarlin, veut dire un tout. BROSSARD. Cette particule n'eſt point Italienne, mais Latine, & elle ne ſignifie point un tout, mais un tout plus ſa moitié, c'eſt-à-dire, un tout & demi. Les Muſiciens Italiens en la joignant avec *altera, terza, quarta*, &c. marquent par-là une éſpéce de proportion; ils s'en ſervent encore plus particuliérement pour déſigner pluſieurs éſpéces du triple, comme on le va voir par les mots ſuivans. La proportion qui ſe marque par la particule *ſeſqui*, & la ſeconde proportion d'inégalité, qu'on appelle proportion du genre, ou proportion ſur particuliére, & qui eſt, lorſque le plus grand nombre contient le plus petit, une ſeule fois, & en outre une des parties préciſément de ce plus petit, comme 3. 2. car trois contient une fois deux, & en outre une unité qui eſt une des parties de deux. Or ſi cette partie reſtante eſt préciſément la moitié du plus petit nombre comme 3. 2. cette proportion s'appelle *ſeſqui-altera*, ou *ſeſquialtere.* Si cette partie reſtante eſt la troiſiéme partie du plus petit nombre comme 4. 3. Cela s'appelle *ſeſqui-terza*; ſi elle eſt la 4e partie comme 5. 4. on l'appelle *ſeſqui-quarta.* Et ainſi à l'infini, ajoûtant toujours à *ſeſqui* le nombre ordinal du plus petit tèrme. En François on dit *ſeſqui-altere, ſeſqui-tierce, ſeſqui-quarte.*

Quant aux éſpéces du triple que l'on déſigne par la particule *ſeſqui*, ce ſont les ſuivantes. 1°. La *ſeſqui-altere majeure parfaite*, qui eſt un triple où la bréve vaut trois tems, ſans même avoir de point. La *ſeſqui-altere majeure imparfaite*, c'eſt un triple, où la bréve pointée vaut trois tems, & deux tems ſans être pointée. La *ſeſqui-altére mineure parfaite*, c'eſt un triple où la ſemi-bréve, ou ronde, vaut trois tems, même ſans point, pourvû qu'elle ſoit ſuivie d'une ou pluſieurs autres rondes. La *ſeſqui-altere mineure imparfaite*, eſt un triple marqué comme C $\frac{3}{2}$ à côté, ou la ronde pointée vaut trois tems, & deux ſans être pointée. On pourroit auſſi nommer *ſeſqui-altere*, les triples $\frac{3}{4}$ & $\frac{3}{8}$ ſelon Bontempi. La *ſeſqui-octave* eſt une éſpéce de triple marqué C $\frac{9}{8}$ que les Italiens appellent autrement Nonupladi Crome, où il entre neuf croches au lieu de huit dans chacune meſure, c'eſt-à-dire, trois croches à chaque tems. La *ſeſqui quarte double*, eſt une éſpéce de triple marqué, C $\frac{9}{4}$ à coté, que les Italiens appellent autrement *Nonupla di ſemi-minime*, où il entre 9 noires par chaque meſure, au lieu de quatre, c'eſt-à-dire, trois noires à chaque tems. *Seſqui-tierce.* C'eſt le nom qu'on pourroit, ſelon Bonpi, donner à la meſure marquée ainſi, $\frac{9}{6}$ $\frac{3\,3}{16}$. Voyez Boiſſard au mot SESQUI, & au mot PROPORTIONE.

SESQUIALTÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie & d'Arithmétique. C'eſt une proportion faite du compoſé d'une fois

& demi par raport à un nombre ſimple, comme de 6 à 9, de 8 à 12, &c. dont le dérnier nombre contient le premier & la moitié plus. DAVILER. Il ſe dit de deux lignes, ou de deux nombres, dont le dérnier contient le premier une fois avec l'addition de ſa moitié. *Seſquialter.* 6 & 9, ſont en proportion *ſeſquialtere*, car 9 contient une fois 6, & encore la moitié de 6, qui eſt 3: 20 & 30 pareillement, car 30 contient 20, & encore la moitié de 20, qui eſt 10.

SESQUIALTÈRE: eſt auſſi un tèrme de Muſique. Voyez SESQUI.

SESQUISÉPARATISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Seſquiſeparatiſta.* Voyez SÉPARATISTE.

SESQUIOCTAVE, SESQUIQUARTE, SESQUITIÈRCE } Tèrmes de Muſique. Voyez { SESQUI.

SÉSSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre de Labour, province du Royaume de Naples. *Sueſſa, Sueſſa Aurunca.* Elle a titre de Duché & d'Evéché ſuffragant de Capouë, dont elle eſt éloignée de cinq lieuës du côté du couchant. MATY.

SESSE. ſ. f. Bande ou écharpe de toile dont les Orientaux entourent le bonnet de leur turban, & qui leur ceint la tête. Les Émirs ou déſcendans de Mahomet, ont droit de porter ſeuls le turban avec la *ſeſſe* de laine vèrte. MÉM. DE TR. L'habit des femmes de Samos conſiſte en un doliman à la Turque avec une coëffe rouge, bordée d'une *ſeſſe* jaune ou blanche qui leur tombe ſur le dôs, de même que leurs cheveux, qui le plus ſouvent ſont partagez en deux treſſes, au bout deſquelles pend quelquefois un trouſſeau de petites plaques de cuivre blanchi ou d'argent bas. TOURNEF. *Voyage, T. I. p.* 409.

SESSIE. ſ. f. *Seſſia.* Tèrtullien dans ſon L. des Spectacles, C. 8. appelle ainſi la Déeſſe que d'autres nomment *Seia*, ou *Seja.* Voyez ce mot. Voyez auſſi Rhodiginus, *Antiqq. Lect. L. I. C.* 30. Turnèbe, *Adverſarior. L. XX. C.* 36. Petrus Crinitus, *de honeſt. diſciplin. L. XXI. C.* 11. & Pamelius ſur l'endroit de Tèrtullien que nous avons cité. Turnèbe dit que dans des manuſcrits de Pline cette Déeſſe eſt appellée Sériam, d'où Pamelius conclut qu'il faut probablement lire *Seria* plutôt que *Seſſia*, ou *Seria.* Il y avoit autour de *Seſſie*, ou *Serie*, autant de Déeſſes qu'il y avoit de ſemailles différentes. *Seria* viendroit bien de *ſerere, ſeo, ſevi, ſatum.* Semer.

SESSION. ſ. f. Tèrme de Scholaſtique, qui ſe dit de chaque ſéance ou aſſemblée d'un Concile. *Seſſio.* Quand on cite un Concile on dit, En une telle *Seſſion*, en un tel canon, ou Article. Les *Seſſions* du Concile de Trente ont été long-tems interrompuës.

SESSULA, ou SESSOLA. ſ. f. Nom d'une ville d'Italie. *Sueſſula.* Elle étoit dans la Campanie; ſes ruines portent encore le nom de *Caſtel di Sueſſola.* Elles ſont dans la Tèrre de Labour, à trois lieuës au nord de Naples.

SESTERAGE. ſ. m. Tribut que quelques Seigneurs levoient autrefois ſur chaque ſeptier de bled. *Sextariacum, Sextariale.* C'eſt peut-être le même qui eſt appellé Stélage. Voyez encore SEXTELAGE.

SÉSTÈRCE. ſ. m. C'étoit une monnoie d'argent chez les Romains. Le petit *ſeſtèrce* valoit le quart de leur denier d'argent, ou deux as & demi; & ſelon quelques-uns, en monnoie de France dix deniers tournois & une maille. Mais ce mot changeoit beaucoup de valeur, ſelon qu'il étoit au maſculin, ou au neutre; car le grand *ſeſtèrce* en valoit mille petits: ſur quoi il faut voir Budée, qui en a montré les différences fort au long. Il dit que le *grand ſeſtèrce* valoit environ 42 livres monnoie de France. Le grand *ſeſtèrce* valoit mille petits *ſeſterces.* Le petit *ſeſtèrce* valoit 2 as & $\frac{1}{2}$ de cuivre, & étoit la quatrième partie du denier Romain, & ainſi l'as valant, ſelon Budée, 4 de nos deniers, dont douze font un ſol, & le denier Romain 40 de nos deniers ou 3 ſols 4 deniers; il s'enſuit que le petit *ſeſtèrce* valoit dix de nos deniers, & que c'étoit juſtement un Carolus. Or comme ce petit *ſeſtèrce* valoit 2 as & demi, le gros valoit 2 livres & demi d'argent, 400 petits *ſeſtèrces* valant une livre d'argent, & 1000, 2 livres & demi. Ce grand *ſeſterce* valoit de notre monnoie 41 livres 13 ſols 4 deniers. Au reſte *ſeſterce* étoit ainſi appellée pour ſemiſtèrce qui ſignifie deux & moitié, & la moitié d'un troiſième: car en diſant la moitié d'un troiſième, on donne à entendre qu'il y en a deux qui précédent. Les Romains appelloient auſſi communément le *Seſterce*, *Numme* ſimplement, ou joignoient les deux noms enſemble *Nume-Seſterce.* Avec cela ils appelloient le petit *ſeſtèrce*, *Seſtertius* au genre maſculin, & le grand, *Seſtertium* au genre neutre. C'eſt ce qui les diſtinguoit. COURTIN.

Quelques Sçavans prétendent que la diſtinction des *petits* & des *grands ſeſtèrces* étoit inconnuë aux Romains. *Seſtertius* étoit adjectif, & ſignifioit *as ſeſtertius*, ou deux as & demi: & quand on le mettoit au plurier, en diſant *quadraginta ſeſtertium*, ou *ſeſquitertia* au neutre, c'étoit une abréviation, & l'on ſouſentendoit *millia*, c'eſt-à-dire, quatre mille *ſeſterces*: cette opinion eſt la plus vraiſemblable. Il falloit quatre cens mille *ſeſterces* pour être Chevalier Romain, & 800 mille pour être Sénateur. Autrefois on marquoit le *ſeſterce* par *L. L. S.* Les deux *L.* ſignifioient deux livres, parceque l'*as* étoit du poids d'une livre; & l'*S* faiſoit *ſemi.* Les Libraires depuis en joignant les deux *LL.* par un trait l'ont exprimé avec ce caractère *H. S.* Les deux points joints par un tiret qui fait l'*H*, marquoient l'*as*, & l'*S* le demi. Bouterouë dit que le *ſeſtèrce* des Anciens valoit deux as & demi, & l'as peſoit une livre de cuivre; il y avoit un autre *ſeſtèrce* de cuivre, qui étoit à la taille de 51 à la livre, & de 119 grains au poids; & il falloit mille de ces *ſeſterces* pour faire la valeur d'un *aureus* Romain, comme on voit au Tit. VII. du L. III. des Inſtit. Ainſi la proportion étoit alors de l'or au cuivre de 1440. Le *ſeſtèrce* d'argent fin étoit d'abord de 48 à la livre, du poids de 126 de nos grains.

Sèſterce, s'eſt dit auſſi dans l'Antiquité pour tout ce qui contenoit deux entiers & une moitié de quelque choſe que ce fût, comme *As* ſe prenoit pour un total de quelque choſe que ce fût.

SESTO. ſ. m. Nom propre d'un village avec un château & titre de Duché. *Sextum.* Il eſt dans le Duché de Milan, ſur le bord ſeptentrional du Téſin, à l'endroit où il ſort du lac majeur, & à deux lieuës d'Arona vèrs le levant. MATY.

SESTOS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Seſtus, Seſtor.* C'étoit anciennement une ville de la Thrace. Elle étoit dans la préſqu'iſle, ſur l'Helleſpont, vis-à-vis d'Abydos. On croit communément qu'elle étoit au lieu où eſt aujourd'hui le vieux château de Romanie, qu'on nomme auſſi *Seſto*; mais ſelon les conjectures du Chevalier Whelèr, cette ancienne ville devoit être à une lieuë de l'endroit où eſt le vieux château de Romanie, du côté du nord, vis-à-vis des ruines de l'ancienne Abydos. MATY. Le château de *Seſtos*, dont la figure eſt triangulaire avec une groſſe tour au milieu, eſt en Europe, vis-à-vis d'Abydos qui eſt plus fort que *Seſtos.* DU LOIR, *p.* 211.

SESTRE, le grand SESTRE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Guinée, en Afrique. *Seſtrum magnum.* Il eſt ſur la côte de Mallaguette, vèrs le cap de Palmas. On nomme quelquefois ce lieu Paris, parceque l'an 1366. nos François y bâtirent un fort, qu'ils ont depuis abandonné. Il y a ſur la même côte le petit *Seſtre*, au couchant du grand.

SESTRI DI LEVANTE. Nom d'un bourg de l'État de Gènes. *Sextum.* Il eſt ſur le petit cap, où il a un bon port, environ à onze lieuës de Gènes, vèrs le couchant. On le prend communément pour la ville nommée anciennement *Segeſta Tiguliorum*, ou *Tigulia.* Il y a auſſi *Seſtri di Ponente*, qui eſt un gros village ſitué environ à une lieuë de Gènes, vèrs le couchant.

SESTUPLE. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt une éſpéce de triple mixte. On l'appelle auſſi meſure à ſix tems. M. Broſſart croit que c'eſt improprement qu'on lui donne ce nom, & qu'on la devroit plutôt nommer *triple binaire.* On n'en trouve que de trois éſpéces dans les Auteurs, mais on peut y en ajoûter deux aûtres. La première eſt la *ſeſtuple* de ſemibréve, en François, Triple de 6, pour 1, ou ſix un. La ſeconde eſt la *ſeſtuple* de minimes, en François, Triple de ſix pour deux, ou ſix deux. La troiſième eſt la *ſeſtuple de ſeminime*, ou ſeſqui-altère, en François, Triple de 6 pour 4, ou ſix quatre. La quatrième eſt la *ſeſtuple des croma*, en François, Triple de 6 pour 8, ou ſix huit. La cinquième eſt la *ſeſtuple* de ſemicroma, en François, Triple de 6 pour 16, ou ſix ſeize. Voyez TRIPLE.

SET.

SÉTE, Cap de Séte. *Setius mons, Sigium promonterium.* Ce cap eſt ſur la côte de Languedoc, en France, au midi du lac de Maguelone, & de la petite ville de Frontignan. On a fait un beau port près de ce cap; on l'appelle le Port-Louis; & c'eſt le commencement du fameux canal de *Séte*, ou de Languedoc, qui va ſe rendre dans la Garonne à Toulouſe.

SÉTERÉE. ſ. f. Voyez SÉTINE.

SÉTEVILLE. ſ. f. Nom d'un petit poiſſon, qui ſe prend en cèrtain tems de l'année dans la Seine.

SÉTHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques qui étoient une branche des premiers Gnoſtiques. Ils ont été ainſi appellez, parcequ'ils faiſoient gloire de tirer leur origine de Séth fils d'Adam. *Sethianus.* Quelques-uns diſent auſſi *Sethinianus* Séthinien. Ils donnoient à Séth le nom de Chriſt & de Jéſus, étant dans cette opinion, que Séth & Jéſus étoient le même homme qui étoit déſcendu du Ciel. Comme ils avoient les mêmes principes de Philoſophie que les autres Gnoſtiques, ils avoient inventé pluſieurs fables qu'on peut voir dans S. Epiph. *hær.* 34. Ces ſectaires ſe vantoient d'avoir pluſieurs livres ſous les noms des anciens Patriarches. Ils en attribuoient ſept à leur grand Patriarche Séth.

Il

Ils en avoient un, ſous le nom d'Abraham, remplide de fauſſetez manifeſtes, auquel ils donnoient cependant le titre d'*Apocalypſe*, ou révélation. Le livre intitulé *la petite Genéſe*, qui a été fort commun autrefois dans les Égliſes d'Orient, étoit à leur uſage. C'eſt de ce livre qu'ils ont appris le nom de la femme de Séth, laquelle s'appelloit ſelon eux Horæa. Ils ont pris dans la même ſource pluſieurs autres chôſes qui ne ſe trouvent point dans les livres de Moiſe. Il ſe peut faire qu'ils ne ſoient pas les premiers Auteurs de toutes ces fictions, & qu'ils les ayent empruntées des anciens Juifs Hélléniſtes.

SÉTIA, ou SÉTIE. ſ. f. *Setia*, Voyez SESSIE.

Sétia. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Setinum*. Il eſt dans la Campagne de Rome, entre Sèrmonette & Piperno. Elle étoit autrefois célèbre par ſes bons vins : mais ſon tèrroir eſt maintenant fort négligé & preſque inculte. MATY.

Sétia. Autre ville de l'iſle de Candie. *Setia. Cythæum*. Elle eſt capitale du tèrritoire qui porte ſon nom, & qui eſt la province la plus orientale de cette iſle. *Setia* eſt ſur le golfe de *Setia*, le long de la côte ſeptentrionale, à ving-ſept lieuës de Candie au levant. C'eſt une petite ville, mais elle eſt forte, & a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Candie. MATY.

Monte di SETIA, *Setia mons*, anciennement *Dicte*, ou *Dictæus mons*. Montagne de l'iſle de Candie. Elle s'étend depuis Caſtel-Pédiada, juſqu'à la côte orientale, où elle forme les caps de Salomon & de Sidero. Cette montagne, où les Anciens ont cru que Jupiter avoit été nourri, porte auſſi le nom de Laſſiti. MATY.

SÉTIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un nom que les Turcs Orientaux donnent à leurs barques. *Setia navicula*.

SÉTIM. ſ. m. Nom propre d'un lieu de l'ancienne Tèrre-ſainte. *Setim*. Il étoit dans la tèrre de Moab, il échut enſuite aux *Rubénites*, & n'étoit pas loin du Jourdain, ni de ſon embouchure, dans la mèr Morte.

SÉTINE. ſ. f. Meſure des prez dans le pays de Bugez & de Gex, étenduë ou quantité de prez que ſix hommes peuvent faucher en un jour. *Spatium prati quantum uno die ſex homines falce tondere poſſunt*, *Diurnum ſex falcium penſum*. On eſtime la *ſétine*, au pays de Gex, douze charretées de foin de vingt quintaux, qui ſont vingt-quatre méaux du pays de Breſſe. A Genéve la *ſétine* ou ſéterée eſt autant de pré qu'un homme en peut faucher en un jour. *Diurnum falcis unius penſum*. Voyez Collet ſur les Statuts de Breſſe, L. III. P. II. p. 80. col. 1.

SÉTINES. C'eſt le nom modèrne de la ville d'Athènes. Voyez ATHÈNES.

SÉTON. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt un reméde qui ſert comme un cautère à détourner les fluxions qui ſont ſur les yeux, en faiſant une playe à la peau du derrière du col, qu'on entretient en ſuppuration par le moyen d'un fil de coton ou de ſoye qu'on y paſſe. On en applique auſſi à ceux qui tombent ſouvent d'épilepſie. *Cauterium filis groſſipiis tranſfixum*.

Séton. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg ou village. *Setonum*, *Moridunum*. Il eſt à l'embouchure de l'Ax, ſur la côte méridionale du Comté de Dévon, en Angletèrre, aux confins de celui de Dorcheſter. MATY.

SÉTTENIL. ſ. m. Nom propre d'une forteresſe d'Eſpagne. *Arx Setinilia*. Elle eſt dans la Grenade, aux confins de l'Andalouſie, & au nord de la ville de Ronda. MATY.

SÉTTERA. Voyez SESTRE.

SÉTUVAL. ſ. m. ou S. UBES. Nom propre d'une ville de l'Eſtramadure du Portugal. *Cetobrica*, *Caſebrix*. Elle eſt ſur la côte, à l'embouchure du Zadaon, & à ſix ou ſept lieuës de Liſbonne vèrs le midi. *Sétuval* eſt fort, défendu par une bonne citadelle; Il a un port fort fréquenté. Les Anglois & les Hollandois tirent de cette ville une très-grande quantité de ſel. MATY.

S E V.

SEU. Vieux ſ. m. Du ſureau. BOREL. *Sambucus*.

SEU D'URGEL. Voyez Urgel.

SÉVARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Siviardus*. Saint Siviard, que l'on appelle plus communément ſaint *Sévard*, étoit fils de ſaint Siran ou Sigeran Abbé du Monaſtère d'Anille au Maine, qui a depuis porté le nom de ſaint Calais, confondu mal-à-propos avec ſaint Siran Abbé de Lonrei au pays de Bréne en Bèrry. Il étoit né de famille noble & accommodée, dans la Paroiſſe de Dablen au Maine. BAILLET, 1. *Mars*. Il fut Abbé de S. Calais au Maine, & mourut le 1. Mars en la 8e année du Roi Thierry, c'eſt-à-dire l'an de J. C. 687. s'il eſt queſtion de Thierry III. dont la huitiéme année commence en 686. car s'il falloit entendre Thierry IV. on ſeroit obligé de reculer ſa mort juſqu'en 728. Ce dèrnier ſentiment n'eſt point hors d'apparence, dit M. Baillet, s'il eſt vrai que ce Saint ait été Abbé de S. Calais, dans le tems qu'Aiglibert ou Engilbert étoit Évêque du Mans, comme il eſt marqué dans la vie de ce Prélat, & ſi Aiglibert n'a ſuccédé à l'Évêque Béraire qu'en 681. Mais les Bollandiſtes ſont du premier ſentiment. Ce Saint eſt appellé en Latin, non ſeulement *Siviardus*, mais encore *Senardus*, *Sevardus*, & *Sevadius*. Voyez les Bollandiſtes Mart. T. I. p. 65. *Senardus* eſt apparemment une faûte. Les aûtres peuvent s'être dits véritablement. Quant au François il faut dire *Sévard* & non *Siviard*, c'eſt l'uſage, non pas le plus commun, mais général.

SEVE. ſ. f. Liqueur enfermée dans les plantes & dans les arbres, qui leur ſert de nourriture, & qui monte de la racine juſqu'à l'extrémité de leurs branches. *Vernans humor*, *ſuccus arborum*. Les plantes ont deux *ſeves* par année, en Mars, & en Août. Quelques-uns tiennent que c'eſt par la peſanteur de l'air que la *ſeve* monte dans les arbres; d'aûtres, qu'elle eſt élevée par la chaleur du ſoleil. Il eſt défendu de couper les arbres dans leur *ſeve*.

Ce mot vient du Latin *ſapa*. MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *ſapor*. Mais Borel le dérive de *ſebum*, qui ſignifie *ſuif*; car c'eſt en éffet une graiſſe de la tèrre; ou bien de *ſep*, comme qui diroit *ſepve*, nourriture du ſep, comme qui l'appelleroit ſepuë, ou comme ſevrer, de *ſeparare*; ou de ſepuë, venant de ſep.

Seve, ſe dit auſſi d'une qualité de vin, d'une cèrtaine ſaveur conforme à la nature du cep de vigne, que le cep a communiquée à la grape, & la grape au vin, & qui le rend agréable. *Vini humor*, *vel ſuccus*. C'eſt une petite verdeur qui ſe tourne en force quand il eſt en ſa boite. Les gourmets font grand état du vin qui a de la *ſeve*. Il y a autant de différentes *ſeves*, qu'il y a de différens vins. Il nous a fait boire d'un vin à *ſeve* veloutée. MOL.

Oui, je gagerois bien, que chez le Commandeur,
Vilandri priſeroit ſa ſeve & ſa verdeur. BOIL.

Seve. Vieux pronom féminin. Sienne. Ovide Mſ.

De la ſeve biauté d'eſcrire. BOREL.

Seve, graiſſe de la tèrre qui monte entre les écorces des arbres en telle abondance, que par fois elle ſort dehors, & leurs écorces ſe ſéparent alors aiſément; de ſorte que les Bergers en font des flûtes. Et vient non de *ſapor*, mais de *ſepum*. BOREL.

SÉVENT. Vieux mot. Troiſiéme pèrſ. du plur. du préſ. de l'Indic. du verbe ſçavoir, ils ſçavent. BOREL. *Sciunt*, *norunt*.

SÉVENNES. ſ. f. & plur. Nom d'une contrée de France. *Gebennicus*, ou *Cemmenius tractus*. Elle eſt dans le Languedoc, ayant le bas Languedoc au midi, le Rouèrgue au couchant, l'Auvèrgne & le Forez au nord, & le Rhône la ſépare du Dauphiné vèrs le levant. Cette contrée renferme trois petits pays, le Gévaudan, le Vélay & le Vivarèz, Mende: le Puy & Viviers en ſont les villes principales. MATY.

Les Montagnes des SÉVENNES. *Cemennus mons*, *Cemenni montes*, *Gebenna mons*, *montes Gebennæ*, *Cebenna*, ou *Gebennici*. Ces montagnes qui ont donné le nom au pays des *Sévennes* ont environ trente lieuës du nord au ſud-oueſt, commençant vèrs les ſources de la Loire, & finiſſant aux confins du Rouèrgue, & du Haut-Languedoc, vèrs la ville de Lodève. Elles ſont bien peuplées & bien cultivées. ID. Ces montagnes ſont appellées *Cebenna* & *Gebenna*; de *Kenen*, en ancien Breton, le dós d'une montagne, ou du Syriaque *gebina*, c'eſt-à-dire, *montis ſupercilium*, ſelon M. Bochart en ſon Phaleg. BOREL. Cambden le dérive de l'Hébreu, גב *gibbus*, une boſſe.

SÉVENSHALE. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Ottadins en la Grand'Bretagne. *Sevenshalum*, *Hunnum*. Il eſt dans le Duché de Northumberland, à ſix lieuës de Nevv-Caſtle, vèrs le couchant. MATY.

SÉVENWALE, ou SÉVENWOLDEN. ſſ. m m. C'eſt-à-dire, les ſept Forêts. *Septem ſylvæ*. Contrée des Provinces-unies. Elle eſt une des trois parties de la Friſe, & elle eſt ſituée entre le Weſtergovv, l'Oſtergovv, l'Overiſſel & la Zuiderzée, à la réſerve de la petite ville de Sloten, on n'y trouve que des villages. Celui de Backeveen fait conjecturer que c'eſt en cette contrée qu'étoit la forêt nommée anciennement *Badubenna Lucus*. ID.

SAINT-SÉVÈR. Nom propre d'une ville de France. *Severopolis*, *Fanum S. Severi*. Elle eſt capitale de la Gaſcogne propre, & ſituée ſur l'Adour, entre Ayre & Dax, environ à ſix lieuës de chacune. MATY.

Carreau de S. SÉVER. Eſpéce de Granit qui ſe trouve en Normandie. *Granites Neuſtricus*, ou *Normanicus* La Baſſe Normandie a des carrières de Granit ordinaire du côté de Granville; & M. Simon de l'Académie Royale des Sciences, qui m'en apporta quelques piéces en 1704. m'a aſſuré qu'on l'employoit communément dans ce pays-là, ſous le nom de carreau de S. *Sever*, pour les chambranles des portes & des cheminées. Ces carrières s'étendent

tendent bien loin, puiſque M. Gaudron habile Apothicaire de S. Malo m'a envoyé pluſieurs plantes marines attachées naturellement à des morceaux de Granit. TOURNEFORT, *Voyage du Levant*, *T. I. p.* 308.

SÉVÈRE. adj. m. & f. Éxact, rigide; inflexible; religieux obſervateur des loix, de la diſcipline & des régles. *Aſper, ſeverus, auſterus, rigidus.* Un Magiſtrat doit être *ſévère* & impitoyable pour les perturbateurs du repos public. Combien de Juges riſquent d'être trop *ſévères* de peur d'être trop indulgens? TOUR. Autrefois c'étoit aſſez d'être *ſévere*, pour être cru vertueux. S. ÉVR. Un Général a beſoin d'être *ſévère* à réprimer la licence des ſoldats. Un Auteur a beſoin d'un *ſévère* cenſeur qui ne lui pardonne point ſes fautes.

SÉVÉRE, à l'égard des femmes, ſignifie particulièrement, Cruelle, inſenſible, dont le cœur eſt inacceſſible aux Amans. *Auſtera, acerba, difficilis, parum humana.* J'étois en commerce avec une femme moins belle, & moins *ſévère* que vous. P. DE CL. C'eſt une politique uſée à l'égard des femmes que de contrefaire les *ſévères*, & de ſe parer d'une fierté ſcrupuleuſe. BELL. Une femme qui a quelque ſoin de ſa réputation, & qui veut être vertueuſe ne ſçauroit être trop *ſévère*.

SÉVÈRE, ſe dit des choſes, auſſi-bien que des perſonnes. Les loix de Draco étoient fort *ſévères*. *Leges ſevera, aſpera, rigida, graves.* Les Romains ſe firent une vertu *ſévère*, éloignée de la politeſſe & de l'agrément, & oppoſée à la moindre apparence de corruption. S. ÉVR. La vertu, toute *ſévère* qu'elle eſt, doit être préférée aux erreurs flatteuſes. M. ÉSP. On ne ſçauroit trouver des ſuplices trop *ſévères*, ni trop cruels pour punir le parricide. Cérify a dit en parlant de la mort:

Et la ſévère loi
Qui peut tout ſur mes jours, ne peut rien ſur ma foi.

SÉVÈRE, ſe dit auſſi en parlant d'une mine auſtère, chagrine & refrognée, ou d'une conduite grave & auſtère. *Severus, auſterus, durus, gravis.* On peint les Catons, avec un front, un viſage *ſévère*. On reproche à Manlius d'avoir été d'une humeur trop *ſévère*.

SÉVÈREMENT. adv. D'une manière ſévère. *Severè, auſterè, rigoroſè, graviter.* On ne ſçauroit punir trop *ſévèrement* les aſſaſſins, les empoiſonneurs. Cette Beauté traite bien *ſévèrement* ſes adorateurs. Il faut juger bonnement d'autrui, & *ſéverement* de nous-mêmes. NIC.

SÉVÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Severianus, a.* Il y a eu deux ſortes d'Hérétiques nommez *Sévériens*. Les premiers qui ont été dès le commencement du troiſiéme ſiécle, étoient une branche de Gnoſtiques impurs. Leur Chéf appellé Sévérus ſoutenoit pluſieurs dogmes impies qui ſont raportez par ſaint Épiphane, *her.* 45. Les autres Hérétiques appellez *Sévériens*, étoient de la ſecte des *Acéphales Eutychiens*. Leur Chéf nommé *Sévére*, qui étoit un très-méchant homme, s'empara du Siége d'Antioche en 513. Il fit tous ſes éfforts pour abolir le Concile de Calcédoine. Voyez *Monothélites*. Hoffman appelle ces derniers, Sévérites, *Severita*.

SÉVÉRIE. Voyez SEBERIA, & NOVOGROD SEWIERSKI.

SANTA-SEVERINA. Nom propre d'une ancienne ville de la grande Gréce. *Siberena, Siberina.* Elle eſt maintenant dans la Calabre Ultérieure, ſur la rivière de Néetho, aux confins de la Calabre Citérieure, & à quatre lieuës de Corrone, vers le couchant. *S. Severina* eſt une petite ville, mais bien peuplée, & qui a un Siége Archiépiſcopal. MATY.

SÉVÉRINO. Voyez ZÉVÉRINAM.

SAN-SÉVÉRINO. Nom d'une ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Fanum S. Severini, Septempeda nova.* Elle eſt dans la Marche d'Ancone ſur la rivière de Potenza, à ſix lieuës de Macerata. L'Évêque de *San-Sévérino* eſt ſuffragant de Fermo. Cette ville fut bâtie l'an 1198. près des ruines de l'ancienne *Septempeda*, ville du *Picenum*, détruite par les Goths l'an 543.

SÉVÉRITÉ. ſ. f. Inflexibilité, rigueur, éxactitude à obſerver les loix, à en punir les contraventions. *Auſteritas, rigor, rigiditas.* La *ſévérité* des loix & des peines eſt ce qui conſerve les États en paix. Cet Auteur écrit avec une grande *ſévérité*, il châtie bien ſon ſtile, c'eſt-à-dire, il eſt éxact ſur les régles de la Grammaire, ſur les loix du langage.

SÉVÉRITÉ, ſe dit auſſi d'une certaine vertu farouche, & accompagnée de rigidité. *Severitas, morum auſteritas.* Ce vieillard a vécu dans une grande *ſévérité* de mœurs; ſa *ſévérité* eſt peinte ſur ſon viſage. Il faut avoir une *ſévérité* diſcrette, & tempérée par la douceur. FLÉCH. Les regards de cette femme montrent une grande *ſévérité*. Une extrême *ſévérité* éteint l'amour. CH. DE M. Elle réprima, par une ſage *ſévérité*, les vivacitez de ſon eſprit, & les ſaillies naturelles d'une fierté encore naiſſante. FLÉCH. On peut quelquefois chercher un tempérament judicieux entre l'entière impunité, & la *ſévérité* tout-à-fait éxacte. HERMAN. La gravité peut donner du reſpect; mais la *ſévérité* n'eſt propre qu'à s'attirer la haine. CH. DE M. Une *ſévérité* trop farouche ſe fait redouter. BELL. Velleius Paterculus dit de Séjan, qu'il avoit une *ſévérité* agréable & tempérée par une gayeté des premiers tems. BOUH. La *ſévérité* des femmes eſt un ajuſtement & un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. ROCHEF. La *ſévérité* marque mieux la grandeur des Souverains que la clémence. BIZOT. Il ne faut pas endormir le pécheur par de fauſſes eſpérances, ni l'effaroucher par des *ſévéritez* indiſcrettes. FLÉCH. Caton s'attira le reſpect de tous les Romains par ſa *ſévérité*. BOUH. On remarque dans la conduite de cette femme une retenuë & une *ſévérité* ſcrupuleuſe, qui condamne les moindres libèrtez. BELL. Trop de *ſévérité* rebute; une complaiſance outrée devient fade. Il faut aſſaiſonner ces deux vertus, afin que la complaiſance ôte à la *ſévérité* ce qu'elle a d'amer, & que la *ſévérité* donne quelque choſe de piquant à la complaiſance. ID.

SEVERONDE. Voyez SURGRONDE. C'eſt la ſortie d'un toit ſur la ruë, dite en Latin *Subgrundium*.

SEVESTIA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de Cilicie, ſuffragante de Tarſe. *Auguſta, Sebaſte.* Elle eſt maintenant ſur la côte de la Caramanie, en Natolie, entre Scalemute & Tarſe. MATY.

SEVI. Voyez SENE.

SÉVICES. ſ. f. plur. Outrages ou mauvais traitemens que fait un Supérieur domeſtique à ceux qui lui ſont ſoumis. *Sevitiæ.* Quand il y a preuve de *ſévices*, une femme peut demander ſéparation d'avec ſon mari. Quand un maître uſe de grands *ſévices* envers ſon apprentif, il y a lieu de réſoudre ſon obligé, on le renvoye aux Jurez pour le pourvoir d'un autre maître. Il n'eſt en uſage qu'au Palais.

SEUIL. ſ. m. La marche, la piéce de bois ou de piérre qu'on met au bas de la porte. *Limen.* C'eſt la partie inférieure d'une porte, ou la piérre qui eſt entre ſes tableaux, & qui ne diffère du pas, qu'en ce qu'elle eſt araſée près le mur. Le *ſeuil* a quelquefois une feuillure pour recevoir le battement de la porte mobile. DAVILER. Paris étoit autrefois ſi dangereux, qu'on n'oſoit ſortir le *ſeuil*, le pas de ſa porte, ſans crainte d'être volé. C'eſt un crime capital & irrémiſſible en Tartarie, de marcher ſur le *ſeuil* de la porte en entrant en quelque lieu: témoin Rubruquis en ſon Voyage de Tartarie. Tavernier dit auſſi, qu'on punit très-ſévérement en Perſe ceux qui marchent ſur le *ſeuil* des Moſquées, ou des Palais du Roi.

Ce mot vient de *ſolum*. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *ſalio*; d'autres de l'Allemand *ſchwel*, qui ſignifie la même choſe.

SEUIL, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſervent à fermer les bateaux, tant à l'avant, qu'à l'arrière. *Tigna conſtrictoria.* On appelle encore *ſeuil d'écluſe*, la piece de bois poſée de travers entre deux poteaux au fond de l'eau, qui ſert à appuyer par le bas la porte ou les éguilles d'une écluſes ou d'un pértuis. DAVILER.

On appelle auſſi ſur les rivières un *ſeuil* d'ancre, la piéce de bois qui eſt attachée au deſſous de l'anneau, & qu'on appelle *jas*, ou *jouet*, ou *eſſieu* ſur la mer.

SEUIL, ſe dit auſſi d'une groſſe piérre ou une groſſe piéce de bois avec feuillure, arrêtée aux bords de la contreſcarpe d'un foſſé, pour recevoir le battement d'un pont-levis, quand on l'abaiſſe. On l'appelle auſſi ſommier. DAVILER. *Fulcrum pontis arrectarii.* Quelques-uns l'appellent *chevet*. M. Félibien écrit *jouille*.

SÉVILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, capitale de l'Andalouſie, & ſituée ſur le Guadalquivir, à ſeize lieuës au deſſus de ſon embouchure, & à vingt-deux au deſſous de Cordouë. *Hiſpalis, Hiſpal, Ilpalis. Séville* eſt, après Madrid, la plus grande & la plus conſidérable ville d'Eſpagne. Les Eſpagnols en font tant d'etat, qu'ils diſent que qui n'a pas vû *Séville*, n'a rien vû de merveilleux, & que quand Dieu aime quelqu'un, il lui donne une maiſon à *Séville*. Il y a dans cette ville un Archevêché, une Univerſité, un Parlement, un Tribunal d'Inquiſition, & un Bureau Général où l'on porte tout l'or & tout l'argent qui vient des Indes pour l'Eſpagne, & où l'on réduit ces métaux en monnoie. Il y a dans *Séville* quantité de Couvens & d'Égliſes; ſa Cathédrale paſſe pour la plus grande d'Eſpagne. Elle a un clocher extrêmement haut, où il y a vingt-deux groſſes cloches, & il eſt ſi large & ſi commode qu'on y monte à cheval, & même en litière. On aſſure que l'Archevêque de cette ville a cent mille écus de revenu, & ſon Chapitre ſix-vingt mille. MATY. *Séville* eſt, ſelon M. Harris, à 37 d. 36 min. de latitude, & à 11 d. 20 min. de longitude.

SÉVILLE-LA-VIEILLE. Nom d'un village de l'Andalouſie, ſitué ſur le Guadalquivir, environ à une lieuë de Séville. *Hiſpalis vetus.* La ſituation de ce village, les maſures qu'on y voit, & le nom

nom de Talca que ſes campagnes portent, font juger qu'il eſt l'ancienne *Italica*, ville Épiſcopale, ſuffragante de *Séville*, & patrie des Empereurs Trajan, Adrien, & Théodoſe le Vieux, & du Poëte Silius Italicus. MATY.

Le Territoire de Séville. *Hiſpalenſis Ager*. Contrée de l'Andalouſie. Elle dépend de la ville de *Séville*, & elle eſt diviſée en quatre parties, qu'on nomme l'Axaráſe, la Sierra Conſtantina, la Camparpine ou la Vanda Moriſca, & la Sierra d'Aroche. MATY.

SÉVILLE DE L'ORO. Nom d'une petite ville de l'Amérique. *Hiſpalis*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Jamaïque, où elle a un aſſez bon port. Les Eſpagnols l'ont fondée; & les Anglois la poſſèdent; mais elle eſt preſque ruinée. MATY.

SEUILLET. ſ. m. Terme de Marine. Petit ſeuil, ou planche endentée, qui ſe met ſur la partie inférieure du ſabord, pour couvrir l'épaiſſeur du bordage, & empêcher que l'eau n'endommage les membres du vaiſſeau. *Parvum limen.*

SÉVIR. v. n. Punir, châtier. *Savire, punire, plectere.* Les loix ne ſçauroient trop *ſévir* contre les méchans, les Magiſtrats contre les chicaneurs. Cette procédure mérite que la Cour *ſéviſſe* contre ce Procureur. Il n'a d'uſage que dans le Palais.

SÉVIR, ſignifie auſſi, Uſer de mauvais traitemens envèrs ceux de ſa famille. *Duriùs tractare, agere cum aliquo.* Cette femme s'eſt déja plainte que ſon mari avoit *ſévi* pluſieurs fois contre elle, qu'il avoit *ſévi* en ſa pèrſonne, qu'il l'avoit battuë & outragée.

SEUL, SEULE. adj. Qui eſt conſidéré en particulier, qui n'a point d'égal, qui eſt unique. *Solus, unicus, ſolitarius, ſingulus.* Il ſe dit de Dieu par éxcellence. Il n'y a qu'un *ſeul* Dieu en trois Pèrſonnes. Un *ſeul* Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.

On le dit auſſi des créatures, & ſignifie auſſi, Unique, ſolitaire; qui n'eſt accompagné de pèrſonne. *Unicus, ſolitarius.* Il demeure tout *ſeul* dans un grand logis. Il veut manger *ſeul*. Je l'ai trouvé chez lui tout *ſeul* ſans compagnie. Il a été *ſeul* de ſon avis. L'Écriture dit, Malheur au *ſeul*, car il n'aura pèrſonne qui le relève après ſa chute. Faut-il que la proſpérité d'un *ſeul* homme faſſe la calamité publique? TOUR. Il eſt plus ſupportable d'être toujours *ſeul*, que de ne le pouvoir jamais être. MONT. On a quelque honte de ſe croire, quand on eſt *ſeul* à s'éſtimer, & à s'applaudir. FLÉCH. Il eſt plus juſte qu'un *ſeul* ſèrve à la félicité des peuples, que non pas que les peuples ſèrvent, par leur miſère, à flatter l'orgueil d'un *ſeul*. FÉN. Les hommes vont *ſeuls* lentement à l'obéiſſance, & y courent avec la foule. TOUR. Il vaut mieux être fou avec les autres, que du *ſage* parti ſe voir *ſeul* contre tous. MOL.

SEUL, ſe dit auſſi de ce qui eſt déparié; qui n'a point ſon pareil. *Impar, imparilis.* Voilà un gand qui eſt tout *ſeul*. Un bas tout ſeul; c'eſt-à-dire, qui n'eſt point apparié. Il n'eſt pas honnête à un Religieux de marcher par la ville tout *ſeul*, & ſans ſon compagnon.

SEUL, ſignifie auſſi, Singulier. *Singularis.* Un combat de *ſeul* à *ſeul*, d'homme à homme. *Singulare certamen, ſeu duellum.*

Hé bien! nous nous verrons ſeul à ſeul *chez Barbin.* MOL.

Un Monopoleur eſt celui qui a droit de faire tout *ſeul*, ou de vendre tout *ſeul* quelque marchandiſe. C'eſt un homme ſingulier, qui eſt le *ſeul* qui vive ainſi.

SEUL, ſe dit auſſi de ce qui eſt unique; qui n'a point de ſuite, qui eſt excépté; qui eſt détaché de toute autre choſe. *Unicus, ſolitarius.* Cette cauſe ne conſiſte qu'en un *ſeul* point, en une *ſeule* queſtion. Quand on ne ſçait qu'une *ſeule* choſe, on eſt obligé de ſe taire trop ſouvent. MÉN. C'eſt la *ſeule* conſolation qui lui reſtoit dans ſon mal. *Hoc erat unicum in malis ſolatium.* C'eſt la *ſeule* pèrſonne que je ſois capable d'aimer. Uranie eſt *ſeule* aimable & belle. VOIT. Il lui a fermé la bouche d'un *ſeul* mot. Le *ſeul* remède de ſon mal, c'eſt la patience. *Unicum mali ſui remedium, patientia.*

SEUL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un malheur ne vient jamais tout *ſeul*. *Malum attrahit malum.* Il vaut mieux être *ſeul* qu'en mauvaiſe compagnie. Un Ancien a dit, qu'il n'étoit jamais moins *ſeul*, que quand il étoit *ſeul*, parcequ'il s'entretenoit avec ſes livres. *Nunquam minùs ſolus quàm cùm ſolus.*

SEULE ou SEULLE. ſ. f. Vieux mot, qui ſe trouve dans les Coutumes de Nivèrnois & d'Orléans, & qui ſignifie une ſolive. *Tignum, trabs lacunaris.*

SEULEMENT. adv. rélatif, qui marque quelque préciſion, augmentation, ou diminution. *Solùm, tantùm, tantummodò, dumtaxat, non tantùm, ſed etiam.* Il faut non *ſeulement* éviter le mal, mais encore faire le bien. Ils n'étoient pas un nombre ſuffiſant pour faire un Arrêt; ils étoient *ſeulement* ſix. Faites-moi *ſeulement* réponſe, & me laiſſez le ſoin du reſte. Il ne m'a pas *ſeulement* préſenté un vèrre d'eau. Il ne mourra pas de ce coup-là, il en aura *ſeulement* la peur.

SEULET, ETTE. adj. diminutif de *ſeul*, qui ſe dit en des pèrſonnes jeunes, qu'on laiſſe ſans ſecours. *Solè, miſèrè.* Il n'eſt guère en uſage que dans les Poëſies paſtorales, & principalement dans les chanſons,

Un jour la jeune Liſette,
Couchée à l'ombre d'un bois,
Diſoit d'une triſte voix:
Hélas! faut-il rêver ſeulette? MOL.
Non, non, je n'irai plus au bois ſeulette,
Sans ma boulette.

SEULLE. ſ. f. Lieu où l'on met des marchandiſes en dépôt. *Mercium receptaculum.* C'eſt auſſi le lieu où l'on met le ſel en magaſin. *Salis apotheca.* Voyez l'Article XLI du Titre XIV de l'Ordonnance du ſel.

SEULX. Vieux adj. Seul. BOREL. *Solus.*

SEUMER. Vieux v. act. Semer. BOREL. *Serere, ſeminare.*

SEUR, SEURE. adj. Quelques-uns écrivent *ſûr*. Cèrtain, infaillible. *Certus, tutus, infallibilis, haud dubius.* Les principes de la Géometrie ſont *ſurs* & démonſtratifs. Le mouvement des aſtres eſt *ſur* & reglé.

Ce mot vient du Latin *ſecurus*. NICOD.

SEUR, ſe dit auſſi de ce qui agit, de ce qu'on ſçait avec quelque cèrtitude morale, qui n'a pas coutume de tromper, de manquer. *Certus, firmus, conſtans.* On a mis cet homme en lieu *ſeur*; c'eſt-à-dire, en priſon. On a transféré ce criminel ſous bonne & *ſeure* garde. Vous pouvez compter ſur ce Conſeiller, c'eſt une voix *ſeure*. Cette nouvelle eſt *ſeure*, elle vient de bon lieu. Son argent eſt en lieu *ſeur*, bien ſèrré, ou prêté ſous de bonnes cautions. Cette femme ne jouë jamais qu'à jeu *ſeur*. On la trouve au lit à onze heures, c'eſt un coup *ſeur*.

SEUR, ſignifie auſſi, Fèrme, aſſûré. *Firmus, ſtatutus, ſancitus.* Ce plancher n'eſt pas trop *ſeur*, il branle. Cette râde eſt *ſeure*, eſt à l'abri des vents. Ce cheval eſt *ſeur* du piéd, il ne bronche point. Ce garçon a la main *ſeure* pour écrire. Ce Chirurgien a la main *ſeure*, il ne manque jamais dans ſes opérations. Ce valet n'a pas la main *ſeure*, il eſt ſujet à caution, à voler. Ce banquier eſt *ſeur*, on s'y peut fier. Ce chemin n'eſt pas *ſeur*, on y vôle fort ſouvent. Ce Cavalier tîre juſte, il a la main *ſeure*. Ses armes ſont *ſeures*, il ne manque point ſon coup.

On dit qu'un homme eſt *ſeur* de ſon fait, pour dire, qu'il eſt cèrtain de l'événement de ce qu'il a entrepris. *Cœpti certus.* On dit qu'un homme eſt *ſeur* d'un aûtre; pour dire, qu'il eſt cèrtain que cet homme-là ne lui manquera pas. On dit en parlant de Muſique, qu'un homme eſt *ſeur* de ſa partie; pour dire, qu'il chante à livre ouvèrt, ſans faire de faûte. On le dit auſſi figurément; pour dire, qu'il a ſi bien pris ſes meſures dans une affaire, qu'il eſt cèrtain qu'elle réüſſira.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien de plus *ſeur* que le plancher des vaches, le chemin par tèrre. On dit qu'un homme eſt *ſeur* de ſon bâton, quand il eſt aſſûré que ſon deſſein réüſſira.

SEURE. Vieux mot. Sus, prépoſition. *Deſſeure*, pour deſſus. *Pèrceval.* BOREL. *Super, ſupra.*

SEURE. ſ. f. La ville qu'on nommoit autrefois *Seure*, prit le nom de Bellegarde l'an 1620, lorſque Louis XIII. l'érigea en Duché-Pairie. Elle eſt en Bourgogne ſur la Saône, au deſſous de S. Jean de Laûne.

SEURE. ſ. f. Nom propre de deux rivières de France, dont l'une s'appelle la *Seure* Nantoiſe, & l'aûtre la *Seure* Niortoiſe. *Separa.* La *Seure* Nantoiſe, *Separa Nanetenſis*, a ſa ſource dans le Poitou, où elle baigne Mortagne, enſuite entrant dans la Bretagne, elle ſe décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Nantes. La *Seure* Niortoiſe. *Separa Niortenſis.* Elle baigne Niort, paſſe fort près de Maillezais, & ſe décharge dans la mèr de Gaſcogne, entre la Rochelle & Luçon.

SEUREMENT. adv. D'une manière cèrtaine & aſſûrée. *Securè, tutò, conſtanter.* On a bien de la peine à placer ſon argent *ſurement*. On ne parle pas *ſurement* de cette nouvelle. Il marche *ſurement*, bien accompagné.

SEVRER. Vieux v. act. Séparer, & de là Déſſevrer, ſéparer. *Separare, diſtinguere.* Il fut pieça fait un nouvel ſtatut en l'Égliſe, qui *deſſevra* l'ordre de mariage de la Preſtriſe. ALAIN CHARTIER. Dans la Régle de S. Benoît traduite en vieux langage: Si eſt une bonne envie qui *deſſevre* des vices. BOREL.

Ce mot s'étoit fait de *ſéparare*, en changeant le *p* en *b*, & le *b* en *v* conſone. *Séparer, ſébarer, ſévarér, ſéverer, ſevrer.*

SEVRER. v. act. Empêcher un enfant de tetter, l'accoutumer à prendre d'autres alimens que le lait de la nourrice. *Lactenti puero mammam ſubducere.* On doit *ſevrer* l'enfant à l'âge de deux ans, & le *ſevrer* peu-à-peu. VALAM. On a été obligé de *ſevrer* cet enfant au bout de l'an, parceque ſa nourrice n'avoit plus de lait; on l'a *ſevré* en mettant du chicotin ſur la mammelle. Il y

a des femmes, chez qui on met les enfans en penſion pour les *ſevrer*.

Ce mot vient du Latin *ſeparare*, parce qu'en vieux langage, *ſevrer* ſignifioit ſeulement *ſéparer*, & en effet les enfans qu'on *ſevre*, on les ſépare de leur nourrice. MÉNAGE. Les uns tirent ce mot de *ſeparare*; mais il me ſemble qu'il peut venir de *exuberare*, tirer de la mamelle. BOREL. La prémière étymologie vaut mieux.

SEVRER, ſe dit auſſi des animaux à quatre pieds. *Sevrer* un veau. *Sevrer* un poulain. SOLEISEL. *Ablactare, à mamma depellere, disjungere.*

SEVRER. Ce mot s'employe figurément par les Jardiniers. *Sevrer* un arbre greffé en approche, *ſevrer* une marcotte; c'eſt ſéparer cet arbre ou cette marcotte, de l'arbre ou de la plante où ils tenoient, & dont ils ſont les enfans. QUINT. *A matre depellere.*

SEVRER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des obſtacles qu'on fait aux prétenſions de quelqu'un, & ſignifie, priver, fruſtrer. *Privare, depellere.* Il eſpéroit épouſer cette fille, mais il eſt venu un tiérs qui l'en a *ſevré*. Celui qui veut faire ſon ſalut, ſe doit *ſevrer* de lui-même de tous les plaiſirs de la vie. On ſauve la fragilité d'une femme, en la *ſevrant*, avec prudence, des compagnies qui pourroient corrompre ſes mœurs. VILL. Nous nous *ſevrons* difficilement d'une habitude ſucée avec le lait. TOUR. Être nouveau *ſevré* ſur le Parnaſſe; c'eſt être encore jeune Poëte.

Je connois peu Phébus & ſes douceurs,
Je ſuis nouveau ſevré ſur le mont des neuf Sœurs. BOIL.

SEVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ablactatus, à mammâ disjunctus, depulſus.*

SEURETÉ. ſ. f. Quelques-uns écrivent *ſureté*. Aſſurance, précaution qu'on prend lorſqu'on négocie, & que l'on contracte. *Tutum, ſecuritas, cautio, capere fidem ab aliquo.* On ne ſçauroit trop prendre de *ſeuretez* & de précautions contre la malice, & la chicane des hommes. Le nantiſſement eſt la meilleure *ſeureté*. On donne des ôtages pour *ſeurete* d'une capitulation.

SEURETÉ, en tèrmes de Coutumes, ſe dit pour aſſurement, aſſurance, aſſureté. DE LAURIÈRE. *Cautio.*

SEURETÉ, ſignifie encore, Repos, tranquilité. *Quies, tranquillitas.* Les loix ſont faites pour la *ſeureté* publique. On peut uſer de cette maxime, on peut ſuivre cette opinion en *ſeureté* de conſcience. PASC. C'eſt-à-dire, ſans pécher.

SEURETÉ, ſe dit auſſi d'un aſile; d'un lieu où l'on ne craint rien. *Azylus, locus tutus.* Cette place eſt au milieu de la France, on y eſt en *ſeureté*, & hors d'inſulte. Louïs XIII enleva aux Proteſtans toutes leurs places de *ſeureté*. Les Égliſes ſont des lieux de *ſeureté*. Sénéque fait dire à Caton prêt à ſe tuer, puiſque les affaires du genre humain ſont deſeſpérées, mettons Caton en *ſeureté*. NRC. Un méchant peut bien être en lieu de *ſeureté*; mais il n'eſt jamais en aſſûrance. S. EVR.

On dit communément qu'un homme eſt en lieu de *ſeureté*, qu'on l'a mis en lieu de *ſeureté*; pour dire, qu'il eſt en priſon, qu'on l'a mis en priſon. *In tuto loco conſtitutus.*

Ce mot vient du Latin *ſecuritas*. La *ſeureté* ou ſauf-conduit ſe donne aux ennemis, & les paſſeports aux amis.

SEURETÉ, ſignifie auſſi, Aſſurance, fermeté du pié pour marcher, de la main pour écrire, ſaigner, urer des armes. *Dexteritas, ſecuritas.*

SEUS. Vieux adj. Seul. BOREL. *Solus.*

SEWER. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Momonie, en Irlande. *Suirius.* Elle baigne Clommel, Carick & Watèrford, & s'étant jointe au Barrou, elles forment conjointement le petit golfe, qu'on nomme le Hâvre de Watèrford. MATY.

SEX.

SÉXAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'âge de ſoixante ans. *Sexagenarius.* Quelques Caſuiſtes diſpenſent les *ſéxagénaires* du jeûne. La loi Pappia Poppea defend le mariage aux hommes *ſéxagénaires*; parce qu'à cet âge le ſang eſt préſque glacé dans les veines.

Oh! que cela doit plaire!
De voir un goguenard préſque ſéxagénaire. MOL.

SÉXAGÉNE. ſ. f. Tèrme d'Arithmétique Aſtronomique. *Sexagenarius numerus, ſexagenus.* C'eſt le nombre de 60 degrez du zodiaque, qui comprend deux ſignes. Le zodiaque a ſix *ſéxagénes*. On dit auſſi Sextant. Voyez ce mot.

SÉXAGÉSIME. ſ. f. Fête de Breviaire. *Sexageſima.* C'eſt un Dimanche de la ſeconde claſſe, dont on fait toujours l'Office, à moins qu'il ne ſe rencontre avec le jour de la fête du Patron: c'eſt celui qui ſuit la Séptuagéſime, & qui précéde le dimanche gras, qui eſt la Quinquagéſime.

SÉXE. ſ. m. Partie du corps humain qui fait la différence du mâle, & de la femelle. *Sexus.* Il y a des hermaphrodites, qui ont les deux *ſéxes*. Le *ſéxe* viril eſt le plus fort.

SÉXE, ſignifie auſſi les hommes ou les femmes indiſtinctement. *Uterque ſexus.* Le *ſéxe* maſculin; le *ſexe* féminin. On a tout paſſé au fil de l'épée ſans diſtinction de *ſexe*, ni d'âge. Les Fidéles de l'un & de l'autre *ſexe*. Il eſt expreſſément défendu par la loi de Moïſe, de déguiſer ſon *ſéxe*. A mon âge il n'y a plus de *ſéxe*, diſoit une Dame fort vieille; pour faire comprendre qu'elle n'avoit plus rien à craindre de la médiſance. J'aime votre perſonne, plus que votre *ſéxe*. LET. D'ÉLOÏSE A AB.

SÉXE, abſolument parlant, ou le *beau ſéxe*, ſe dit des femmes & des filles. *Sexus pulcher muliebris.* La foule des Amans eſt la pierre de touche des charmes du beau *ſéxe*. LA FONT. C'eſt un homme qui aime le *ſéxe*. Il faut avoir du reſpect pour le *ſéxe*, pour le beau *ſéxe*, pour les Dames. Dieu ne demande aux perſonnes de votre *ſéxe*, ni une ſublime raiſon, ni une ſcience faſtueuſe: mais une dévotion tendre, & une foi ſimple. FLECH. Dans les ſiécles d'ignorance, le beau *ſéxe* étoit ſauvage; il ne l'eſt plus maintenant. LA FONT. Le *ſéxe* aime à jouir d'un peu de libèrté. MOL.

Je renonce à jamais à ce ſéxe trompeur. MOL.

Séxe fatal, que Dieu créa dans ſa vengeance,
Pour expoſer le nôtre à d'éternels tourmens.

Saint Auguſtin appelle les femmes, le *ſéxe dévot*.

SEXTANT. ſ. m. Tèrme de Mathématique. La ſixiéme partie d'un cércle; ſegment d'un cércle, ou arc de 60 degrez qui ſont la ſixiéme partie des 360 parties dans leſquelles on diviſe le cércle. *Sextans* de huit piéds de rayon. P. LE COMTE.

SEXTE. ſ. f. Tèrme de Breviaire. *Sexta.* C'eſt la troiſiéme des petites Heures Canoniales, Prime, Tièrce, *Sexte* & None. C'eſt un Office Eccléſiaſtique qu'on dit à ſix heures. Grégoire de Tours dit que ce fut un Évêque de Tours qui établit l'Office de Tièrce & *Sexte* dans l'Egliſe: ce qui a continué juſqu'à préſent.

SEXTE, en tèrmes de Muſique, eſt une conſonance qui provient du mélange de deux ſons qui ſont en proportion de trois à cinq à l'égard de la *ſexte* majeure, & en proportion de cinq à huit à l'égard de la mineure. *Hexachordon.* On les appelle auſſi *ſixiéme majeure*, ou *mineure*, ou *héxacorde majeur* ou *mineur*. Elles compreanent un intèrvale de ſix tons. M. Broſſard prétend que c'eſt traduire fort mal, que d'appeller *ſexte* en François, ce que les Muſiciens Italiens appellent *ſeſta* ou *ſexta*, & il dit toujours *ſixte*. Voyez ce mot.

SEXTE. ſ. m. Tèrme de Droit Eccléſiaſtique. On appelle ainſi la collection des *Décrétales* faite par le Pape Boniface VIII. *Sextus decretalium liber, vel codex.* On l'appelle *Sexte*, parcequ'elle eſt intitulée *Liber Sextus*, comme ſi c'étoit un ſixiéme livre des Décrétales, recueillies par Grégoire IX, en cinq livres. Cette collection de Boniface VIII, contient auſſi cinq livres de *Décrétales*. Le *Sexte* eſt un recueil des Conſtitutions des Papes, publiées depuis la collection de Grégoire IX, ſçavoir du même Grégoire, d'Innocent IV, d'Aléxandre IV, d'Urbain IV, de Clément IV, de Grégoire X, de Nicolas III & de Boniface VIII, par ordre duquel cette compilation fut faite. On choiſit entre toutes leurs Conſtitutions celles qui parurent les plus utiles pour être ſuivies dans les jugemens, & enſeignées dans les écoles: on en retrancha, & on changea ce qu'on jugea à propos; & comme les Décrétales de Grégoire IX, étoient diviſées en cinq livres, ce nouveau recueil fut nommé le *Sexte*, c'eſt-à-dire le ſixiéme, & toutefois il eſt encore diviſé en cinq. Boniface employa à ce travail Guillaume de Mandegot Archevêque d'Ambrun, Bérenger de Frédol Évêque de Béziers, & Richard de Sienne, qu'il fit depuis Cardinal en 1298. Voyez la Bulle qui eſt à la tête du *Sexte*, adreſſée aux Univèrſitez de Bologne, de Padouë, de Paris & d'Orléans. Ce livre fut publié le 3e jour de Mars, à la fin de l'an 1298, c'eſt-à-dire, en 1299 avant Pâques. On a mis dans le même volume cinq livres des Conſtitutions de Clement V, ſucceſſeur de Boniface ſous le titre de *Clémentines*. Il y a auſſi vingt Conſtitutions de Jean XXII, appellées *Extravagantes. Extravagantes ſic dictæ, quia extra corpus Juris antiqui vagantur.* On y a joint quelques autres Conſtitutions du même Pape Jean XXII, & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs. La Collection de Boniface fut mal reçûë en France, à cauſe des différends de ce Pape avec le Roi Philippe Le Bel.

SEXTÉ. adj. m. Tèrme de Gabelles. Les Receveurs des Greniers à ſel ſont obligez d'avoir un regiſtre *Sexté*, qui contient le nom & les facultez de ceux, qui ſont ſujets à leur grenier, & ſur lequel ils doivent

doivent écrire tout le ſel que chaque particulier léve, ce qui s'appelle décharger le *Sexté*. On peut l'appeller en Latin *Ratio*, ou *Regeſtum*, *Tabula Quæſtorum vectigalis quod e ſale venali colligitur*, ou *Regiorum ſalis venditorum*.

SEXTELAGE. ſ. m. Droit qui ſe paye pour raiſon de grains vendus aux halles. Quelques-uns l'ont étendu au bléd vendu dans les greniers, & par tout ailleurs. Le *ſextelage* s'appelle ainſi, parce qu'il ſe paye pour chaque ſeptier de grains. Le *ſextelage* eſt un droit ſeigneurial. Le *ſextelage* du Prieur de Doncheri conſiſte en deux écuellées pour chaque ſeptier, dont les douze écuellées valent un quartel à la meſure de bléd, & quatre quartels valent un ſeptier. GALLAND, DE LAURIÈRE. Voyez auſſi SESTERAGE.

SEXTERÉE. ſ. f. Dans la Coutume de Troy en Bérry, c'eſt une meſure de tèrre contenant huit boiſſelées. Une *ſeſterée* de tèrre. Voyez les anciennes Coutumes publiées par M. De la Thaumaſſière.

SEXTIL. adj. m. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de l'aſpect, ou regard de deux aſtres, quand ils ſont éloignez entre eux de ſoixante degrez. *Sextilis aſpectus*. Un *Sextil* de Mars avec la Lune.

SEXTULE. ſ. m. Poids. Chez les Apothicaires le *ſextule* peſe une dragme & un ſcrupule. *Sextulum*, *ſexta pars aſſis*, *ſeu libræ*.

S E Y.

SEYMEN-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Le grand Veneur de l'Empereur des Turcs eſt appellé *Seymen Bachi*, & commande bien à quinze cens hommes, qui portent le même nom, tant piqueurs que valets de chien à pied. DU LOIR, *p.* 97.

SEYNE. Voyez SEINE rivière.

SEYNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Sedena*, *Sazena*. Elle eſt dans la Provence, aux confins du Dauphiné, & du Comté de Nice entre Ambrun & Digne, à cinq ou ſix lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

S E Z.

SÉZANE. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg du Dauphiné, ſitué dans les Alpes, entre le Mont Genèvre, & le Mont Seſtières, à trois lieuës de Briançon, & à quatre de Suze. *Sezana*. Quelques Géographes prennent *Sézane* pour le bourg des Anciens Brigantiens, nommé Scingomagus, que d'autres placent à Suze, petite ville du Piémont. MATY.

SEZÉ. ſ. m. Sorte de fruit particulier à la Chine. Le *Sezé* croit preſque dans toutes les Provinces de cet Empire; il y en a, comme des pommes, de pluſieurs eſpéces. Ceux des tèrres méridionales ſont d'un goût fort ſucré, & ſe fondent en eau. Dans le Chanſi, ce fruit eſt plus fèrme, plus gros, mieux nourri, & plus aiſé à conſèrver. La peau de ceux qui viennent au midi eſt délicate, unie, tranſparente, & d'un rouge éclatant, ſur tout quand le fruit eſt bien mur. Quelques-uns ſont ovales comme un œuf, mais ordinairement plus gros; ils ont des pepins noirs & applatis, la chair en eſt glaireuſe & pleine d'eau, de maniére qu'en ſuçant par un des bouts, on attire tout le fruit dans la bouche, & c'eſt ainſi qu'on les mange. Quand on les fait ſécher, comme nos figues, ils deviennent farineux, & ſe couvrent peu à peu d'une croute ſucrée qui leur donne un excellent goût.

Ceux de Chanſi, comme j'ai dit, ſont plus fèrmes, plus gros, & ont la chair ſemblable à celle de nos pommes; mais la couleur en eſt différente: on les cueille de bonne heure, afin de les laiſſer murir ſur la paille, ou bien on les met quelque tems dans l'eau chaude, pour leur ôter un goût âpre & déſagréable qu'ils conſèrvent prèſque toujours ſur l'arbre. Au reſte, les Chinois ne ſe donnent pas beaucoup de peine pour les cultiver, parcequ'ils viennent d'eux-mêmes, & que toute ſorte de tèrroir leur eſt bon. Que ſi l'on ajoutoit l'art à la nature, & qu'on prît ſoin de les enter, je ſuis perſuadé que le fruit en ſeroit délicieux. P. LE COMTE.

SEZZE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Setia*, *Setinum*. Elle eſt dans la Campagne de Rome, près de la Palu-Pontine, à ſix lieuës de Vélitri, vèrs le levant. MATY.

SÉZILLE. ſubſt. f. Vieux mot. Sicile, iſle de la Méditèrranée. *Sicilia*.

S F A.

SFACCHIA. ſ. f. Montagnes de SFACCHIA. *Sfacchia montes*, anciennement *Leuci montes*, *Leuca Ore*. Ces montagnes ſont dans le Tèrritoire de la Canée, qui eſt la partie occidentale de Candie. Elles ſont vèrs la petite ville de Caſtel *Sfacchia*, & la demeure des Sfacchiotes. MATY.

S F E.

SFÊTIGRADO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Sphetia*. Elle eſt dans l'Albanie, aux confins de la Macédoine, & à vingt lieuës de Croya, vèrs l'orient méridional. Les Turcs la nomment Siurgice. MATY.

S G A.

SGARZA ODORATA. Nom d'une fleur. Elle éléve quelquefois ſa tige à la hauteur de plus de deux piéds: au bout elle pouſſe quelques boutons longuets, qui renvèrſent des feuilles jaunes, qui forment comme des lis: du fond il ſort comme de petits brins de la même couleur. Quand cette fleur n'auroit rien de recommandable que ſon odeur, c'eſt aſſez pour la faire eſtimer. Elle ſe cultive comme la Scabieuſe dont on a parlé ci-deſſus. MORIN.

S G R.

SGRAFIT. ſ. m. Mot tiré de l'Italien *ſgraffito*; ou plutôt du Grèc γράφω. Tèrme de Peinture. C'eſt une maniére de peindre de blanc & de noir; mais qui ne ſe fait qu'à freſque, & ſe conſèrve à l'air. *Depictum*. Le *ſgrafit* eſt deſſein & peinture tout enſemble. On ne ſe ſèrt du *ſgrafit* que pour embellir les façades des Palais, & autres belles maiſons. VASARI.

S H A.

SHAMS. ſ. m. Nom du premier mois de l'année des Marchands Arméniens de Sjulfa. *Schams*. Ce mois commence à l'équinoxe du printems, comme le Neuruz des Pèrſes. *Schroeder*, *Differt. ſur la lang. Armén.* Voyez SCHBAT.

SHAPOR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Shapor*. Elle eſt dans le Bérar, aux confins du Royaume d'Orixa; & elle eſt eſtimée, par conjecture, la Sora de Ptolomée. MATY.

S H E.

SHENNON, SHANNON. ſ. m. Nom propre de la plus grande rivière de l'Irlande. *Senus*, *Scena*. Elle a ſa ſource aux confins du Comté de Roſcomen, & de celui de Latrina, en Connacie. Elle coule ſur les confins de cette province, de la Lagénie & de la Mamonie, & ſe décharge dans la mèr par une fort large embouchure. Elle baigne Létrim, Jameſton, Athlône & Limerick, & elle forme dans ſon cours un grand nombre de lacs, dont les plus conſidérables ſont ceux d'Allyne, d'Eſc, de Rée, de Dèrg & d'Agamiſch. MATY.

SHEPE HAVEN, ou SHIPHAVEN. ſ. m. Nom propre d'un port, ou un petit golfe du Comté de Dunghal, en Irlande. *Portus Shepeus*. Ce port eſt en la côte ſeptentrionale, au couchant du lac Svvillie, dont il n'eſt ſéparé que par un petit cap.

SHEPYE, SHPPEY, ou SCHEPEY. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Comté de Kent, en Angleterre. *Shepea inſula*, anciennement *Toliapis*. Elle n'eſt ſéparée de la tèrre-fèrme que par une branche de la Tamiſe, & elle n'a que deux lieuës de long & une de large. Queniſboroug en eſt le lieu principal. MATY.

SHÈRBOR, SHIRBURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Clarus fons ſcburburnum*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale d'Angleterre. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg conſidérable par ſes manufactures de drap, & ſitué dans le Comté de Dorcheſtre ſur l'Il, aux confins du Comté de Sommèrſet. Il y a un autre bourg de ce nom dans le Comté d'Yorck, à quatre lieuës de la ville de ce nom vèrs le ſud. MATY.

SHÉRIF. ſ. m. Tèrme de Relation. *Sherivus*, *Conſul*, *Scabinus*. C'eſt un Officier commis dans chaque Comté d'Angletèrre. Sa fonction eſt de faire éxécuter les ordres du Roi, de nommer les Jurez, de faire éxpédier les affaires civiles & criminelles; de prendre ſoin des revenus, des impôts, des confiſcations, pour remettre le tout au tréſor du Roi. Le *Shérif* eſt comme l'âme des Loix & de la Juſtice; & c'eſt le conſèrvateur de la paix & du repos de la province. La charge du *Shérif* ne dure qu'une année. On nomme trois Gentilshommes au Roi, & il en choiſit un.

Ce mot vient de l'Angloſaxon Shire ou Shir, qui ſignifie, province, & Gerel, Comte, du Tudeſque, Gravv. *Skinner*.

S H O

SHOANGKIANG. Nom de la 13e des 24 parties que les Chinois donnent à leur année. Elle répond à la fin du mois de Novembre.

SHR.

SHREUSBURY, SHREWESBURY, SHROWESBURY. ſ. m. Ville capitale du Comté de Shrops, en Angleterre. *Salopia.* Elle eſt ſituée ſur la Savèrne, à dix lieuës de Cheſtèr, vèrs le midi. *Shrovvesburi* eſt fort peuplée, riche par le grand débit des draps qu'on y fabrique, & forte par ſa ſituation, étant environnée par la Savèrne de tous les cotez, à la réſérve du nord. MATY.

SHROSHIRE. C'eſt-à-dire, le Comté de Shrops. *Salopia.* Province d'Angletèrre. Elle a au nord, le Comté de Cheſtre; au levant, celui de Stafford; au midi ceux de Worceſter & d'Hèreford, & au couchant, la principauté de Galles. Sa longueur eſt de treize lieuës, & ſa largeur de huit. Elle abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fèr & de charbon. *Srovvesbury* en eſt la capitale. On y diſtingue encore les bourgs de Bridgenorth, de Ludlovv, de Wenlock, de Bishops-Caſtle, qui ont ſéance & voix dans le Parlement d'Angletèrre. MATY.

SI.

SI. Prépoſition, ou conjonction conditionnelle & dubitative. *Si. Si* le ciel tomboit il y auroit bien des allouettes de priſes. *Si cælum rueret, multæ caperentur alaudæ.* On ne ſçauroit faire boire un âne, s'il n'a ſoif. Nous vèrrons cela Mardi, s'il fait chaud. *Si* ce n'étoit votre reſpect. Cela ne réüſſira pas, *ſi* Dieu n'y met la main. Il ne ſera rien de ce marché, *ſi* vous ne voulez. Faut-il demander *ſi* il eſt jour en plein midi? *Si* tant eſt que vous m'aimiez.

SI, en ce ſens ſe prend quelquefois ſubſtantivement dans le diſcours familier, pour condition, excuſe, ou pour doute; il ſe joint à *mais*, qui ſe prend de même. *Conditio, excuſatio, exceptio, dubitatio.* Il a toujours quelque *ſi* & quelque *mais* à aporter; c'eſt-à-dire, quelque excuſe à aporter, quelques difficultez à faire.

On n'écouta ni les ſi, *ni les mais*;
Sur l'étiquette on me fit mon procès. P. DU CERC.

SI, pèrd ſon *i* devant le pronom *il*, mais il ne le pèrd devant aucun autre mot, par quelque voyelle qu'il commence. Il viendra *s'il* peut. *Si.* Ils auront tort *s'ils* ſe fâchent. *Si* elle vient, *ſi* on vous dit, *ſi* un homme, &c.

SI, étant employé au premier membre d'une période, peut bien être employé auſſi au ſecond. *Si* je ſuis bien heureux à la loterie, & *ſi* j'ai le gros lot. Mais il eſt plus élégant de changer le *ſi* du ſecond membre en *que*, & de mettre le vèrbe au ſubjonctif. *Si* je ſuis heureux à la loterie, & *que* j'aye le gros lot, je vous ferai un préſent.

SI, ſe dit auſſi d'une altèrnative qu'on offre. On l'a condamné à déguèrpir, *ſi* mieux il n'aimoit payer la dette. *Ni, niſi.*

SI, ſignifie encore, Partant. Ainſi dans cette formule d'Édits & de Chancelerie, *Si* donnons en mandement. *Atqui. Itaque, quare, quamobrem.* C'eſt par où commencent les commiſſions appôſées à la fin des Lettres. En ce ſens il vient de *ſic*, de même qu'au ſuivant.

SI, quand il eſt mis pour *adeo*, & qu'il ſignifie, Tellement, veut un *que* après lui, non pas un *comme*. Je ne le croyois pas *ſi* brave *qu'*il eſt. VAUG.

Iris fait ſi mal tant de choſes,
Qu'on ne ſçauroit louer ce qu'elle fait de bien. GOM.

Il s'employe quelquefois abſolument. *Adeo, tam, ita ut, &c.* Il eſt *ſi* bon. Je ne connus jamais d'homme *ſi* ſçavant.

SI, en ce ſens, doit être répété à chaque épithéte. Il eſt *ſi* généreux, *ſi* honnête, *ſi* bien-faiſant, *que*, &c. *Ita, tam, adeo.* Et non pas il eſt *ſi* généreux, honnête & bienfaiſant *que*, &c.

SI claires & *ſi* préſſantes que fuſſent ces preuves dans la premiére partie, cette ſeconde y répand une netteté nouvelle. C'eſt M. Pirot qui parle ainſi dans l'Approbation du II. Tome de M. Pelliſſon. C'eſt une faute il falloit dire; Quelque claires & quelque préſſantes que fuſſent, &c.

SI, s'employe quelquefois dans le langage familier, pour, De plus, avec cela, néanmoins. *Attamen, veruntamen.* Il eſt brave & vaillant, & *ſi* il eſt doux & facile. Elle eſt belle & jeune, & *ſi* elle eſt riche.

SI eſt, *ſi* fait, *ſi* ferai, *ſi* ferai-je, ſont des façons de parler baſſes, dont on ſe ſèrt quand on répond en affirmant. *Sic eſt, ita eſt.*

SI, eſt auſſi une particule dubitative. *Utrum? an?* Je ne ſçai *s'il* ira. Je ne ſçai *ſi* je pourrai faire cela. Vous demandez *ſi* je vous aime.

SI, ou *ſi eſt-ce que*, ſe diſent pour, Néanmoins, mais ils vieilliſſent. *Attamen, veruntamen.* Quoi que vous puiſſiez dire, *ſi* faut-il que vous en veniez là. Quoi que vous puiſſiez faire *ſi eſt-ce que* vous en paſſerez par là.

SI BIEN QUE. Sorte de conjonction qui veut l'indicatif, & qui ſignifie, Tellement que, de ſorte que. *Ita ut, adeo ut.* Tu m'as rendu amoureux de toutes les femmes, ſans qu'une ſeule ſoit amoureuſe de moi; *ſi bien qu'il* me fait trouver mille inventions pour en jouir. ABLANC.

SI TANT EST QUE. Autre ſorte de conjonction qui ſignifie, S'il eſt vrai que. *Si ita eſt, ut. Si tant eſt que* la choſe ſoit comme vous le dites, il faudra, &c. Il eſt du ſtile familier.

SI, eſt quelquefois ſubſtantif. Je vous ai vendu ce cheval à tel *ſi*, à telle condition que je le reprendrai, ſi vous y trouvez quelque *ſi*, quelque défaut. *Ea lege, eâ conditione, eo pacto.* Ne me parlez jamais d'un *ſi*, d'un car, ni d'un mais. Cet homme barguigne trop, il met trop de *ſi* & de car, trop de conditions en ce contrat.

SI, ſ. m. en tèrmes de Muſique, eſt une ſeptiéme note de Muſique ajoutée depuis 50 ou 60 ans, par un nommé le Maire, aux ſix anciennes nottes inventées par Gui Arétin, Ut, re, mi, fa, ſol, la, *ſi*, par le moyen de laquelle on évite l'embarras de l'ancienne gamme, qui ſe faiſoit de b mol en nature, & de nature en bquârre. La jalouſie des hommes eſt ſi grande, que trente ans durant, le Maire a prêché aux Muſiciens de ſe ſèrvir de ſa méthode, & pas un ne l'a voulu faire: ſi tôt qu'il a été mort, ils l'ont tous ſuivie. Gui Arétin avoit tiré ces notes de l'Hymne de l'Égliſe, qu'on chante le jour de St Jean Baptiſte. *Ut queant laxis, reſonare fibris, mira geſtorum famuli tuorum, ſolve polluti labii reatum, Sancte Joannes. Si* doit ſouvent être changé en *za*, ou *ſa*, ou *ſa*. BROSSART *au mot Trite.*

SI, a été employé autrefois pour ſon. *Suus.*

Qu'elle ſoit moie & je ſi ſire. PERCEVAL.

Et au pluriel pour ſes. *Si* enfans ſont menez en chetifvoiſon. BRIBLE HISTORIAUX, *citée par* BOREL.

SIA.

SIAGNE. ſ. m. *Cyaneus.* Nom d'une petite rivière ou d'un torrent de Provence, qui eſt fort poiſſonneux. Il ſe décharge dans le golfe qui eſt entre Cap-Rous & Cap-Garoupe. *Valois, Not. Gall.* p. 273.

SIAM. ſ. m. ODIAA, JUDIA, JUTHIA. ſ. f. Ville de l'Inde de là le Gange. *Siamum, Odia, Udia, Jutbia.* Elle eſt capitale du Royaume de *Siam*, & ſituée dans une iſle formée par la rivière de Menan, environ à trente lieuës au deſſous de l'embouchure de ce fleuve, dans le golfe de *Siam. Siam* peut avoir deux lieuës de circuit, & elle eſt accompagnée de pluſieurs faubourgs, qui ont autant de maiſons que la ville. Le Ménan, ou les canaux qu'on en a tirez traverſent preſque toutes les ruës, enſorte qu'il y a peu de maiſons où l'on ne puiſſe aller en bâteau. Le Palais du Roi eſt grand, magnifique, & tres fort. Il y a un grand nombre de Pagodes ou Temples des Idoles, qui ſont toutes ſuperbes; l'or y brillant de toutes parts. Mais ce qui rend cette ville célèbre eſt ſon grand commèrce. On y voit des Chinois, des Japonnois, des Mores, des Arméniens, des Portugais, des François, des Anglois, des Hollandois, & pluſieurs autres Nations que le Commèrce y attire. MATY. Les Obſervations des Miſſionnaires Jeſuites Mathématiciens du Roi imprimées en 1684. p. 194. & en 1692. p. 12, mettent *Siam* à 120. d. 40. m. 30. ſec. mais on mettoit alors Paris, ſelon les hypothèſes de M. Caſſini à 22. d. 3. m. de longitude, au lieu qu'il n'eſt qu'à 20. d Selon M. Harris, *Siam* eſt à 118. d. 35. m. de long. la latitude eſt celle que Meſſieurs de l'Académie des Sciences ont marquée. Selon Meſſieurs de l'Académie, *Siam* eſt à 118. d. 30 min. de longitude, & à 14. d. 18. m. de latitude. ACADEM. DES SC.

Ce ſont les Portugais qui ont donné le nom de *Siam* à cette ville. Les Siamois la nomment *Crung ſi ayutha ya*, & non pas Juthia, ou Odia. *Crung ſi* ſignifie ville excellente. Leurs Hiſtoires la nomment encore *Crung theppa, ppra nia bà na Kon.* Cela veut dire, Ville angélique, admirable & extraordinaire; ils l'appellent Angélique, parce qu'ils la croyent imprenable aux hommes. P. TACHART. Les Jéſuites, dans les Obſervations dont on vient de parler l'appellent Juthia, mot corrompu de la fin du nom Siamois.

SIAM, Royaume. *Siamum Regnum.* Il eſt ſitué dans la preſqu'iſle de l'Inde de là le Gange. Il eſt borné au couchant par le Royaume de Camboye, & au nord par celui de Pégu; l'Océan Indien le baigne aux autres côtes. Le P. Tachart dit, dans ſon Voyage imprimé en 1686, L. VI, p. 363, que le Royaume de *Siam* s'étend depuis la pointe de Malaca, juſqu'aux Royaumes de Pégu & de Laos, qui le bornent du côté du ſeptentrion; qu'il a la mèr des Indes à l'occident, & celle de la Chine à l'orient. Que ce Royaume eſt entrecoupé de pluſieurs rivières, & arroſé de pluies ſi fréquentes, que durant plus de ſix mois de l'année elles inondent tout le pays, qui eſt abondant en ris, en fruits & en beſtiaux. P. TACHARD. On donne à ce Royaume quatre cens lieuës

du

du nord au ſud, en y comprenant toute la près'qu'iſle de Malaca, parcequ'à la réſèrve de la ville de ce nom, tout eſt ſujet ou tributaire du Roi de *Siam*, qui l'eſt lui-même de l'Empereur de la Chine. L'air y eſt aſſez tempéré, étant rafraichi par les vents, & par les roſées, & le tèrroir très-fertile en riz, en orge & en fruits. On y trouve auſſi quantité de poivre, de l'aloes, du benjoin, & du muſc, des élephans & des chevaux, des mines d'or & d'argent, d'étain & de cuivre. Le Ménan qui eſt la principale riviere, engraiſſe la tèrre par ſes débordemens comme le Nil, & il nourrit comme lui des crocodiles fort grands & fort dangereux; & la tèrre, des ſèrpents qui ont vingt piéds de long, & au bout de la queuë une eſpéce de ſeconde tête, mais qui ne s'ouvre point. On y voit auſſi, dit-on, aux environs de Malaca, une eſpéce d'arbres, qu'on appelle l'arbre triſte. Voyez TRISTE. Le Royaume de *Siam* eſt héréditaire: cependant il ne paſſe pas immédiatement du père au fils, mais de frère en frère, & au défaut de frère, de l'oncle au neveu. Il eſt abſolument déſpotique, & à la réſèrve des Rois qui ne ſont que tributaires, tout le reſte eſt eſclave du Roi. Il n'y a aucune diſtinction entre le peuple, que celle que le Roi y met, en diſtribuant les charges qui ne ſont pas héréditaires. Les principales villes de ce pays ſont *Siam*, Martaban, Lugor, Tanacerim, Juncalaon, Ligor & Bordelong, capitales des provinces du Royaume de *Siam*; Singora, Patane, Pahang, Ihor, Péra & Queda, dépendantes des Rois de Patane & d'Ihor, qui ne ſont que tributaires, & Malaca, que les Hollandois poſſédent en toute ſouveraineté. Au reſte, quelques-uns mettent encore entre les tributaires du Roi de *Siam* les Royaumes de Camboia, de Chiampaa, Jancoma & de Laniang. MATY.

Le golfe de SIAM, *Siamus* ou *Siamenſis ſinus*; anciennement *Perimulicus*. C'eſt un grand golfe de l'Océan Indien. Il eſt entre les côtes du Royaume de *Siam*, dont il prend ſon nom, & celle de Camboia. MATY.

SIAM, rivière. Voyez MÉNAM.

SIAMOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Siamus*, *Siamenſis*. Les *Siamois* ſont Païens; ils croyent le monde étèrnel, l'immortalité des âmes, les récompenſes & les peines après cette vie, & un éſpéce de Dieu fort bizarre, s'il en faut croire les rélations qu'on en fait. Ce Dieu eſt l'âme d'un homme, qui s'étant pèrfectionnée en paſſant & repaſſant par divèrs corps humains, eſt revêtuë d'un corps ſi léger, qu'il ſe tranſporte en peu de momens dans les lieux les plus éloignés, & ainſi peut gouvèrner toutes choſes; & après avoir fait cet office pendant quelques centaines ou milliers d'années, ſon corps eſt détruit, après quoi elle va jouir d'un répos pèrpétuel dans le Ciel; & un autre Dieu de même fabrique lui ſuccéde au gouvèrnement du monde. MATY. Les *Siamois* ne ſont pas magnifiques dans leurs habits. Les hommes & les femmes du menu peuple ſont près'que habillez de la même manière. Ils ont un longuis, qui eſt un morceau d'une étoffe fort ſimple, long d'environ deux aunes & demie, & large de trois quarts d'aune. Ils ſe mettent ce longuis autour du corps, enſorte qu'il fait comme une éſpéce de jupon, qui leur prend depuis la ceinture, juſqu'au deſſous du genou, celui des femmes déſcend juſqu'à la cheville du piéd. Les femmes ont outre cela un morceau de bétille blanche, long de prés de trois aunes qu'elles ſe mettent en manière d'écharpe pour ſe couvrir le reſte du corps. Les hommes ont pour cela un autre longuis, qu'ils ne prennent que lorſqu'il fait froid, qu'il pleut, ou qu'il fait beaucoup de ſoleil. Les habits des Mandarins, lorſqu'ils ſont dans leur domeſtique, ne ſont différens de ceux du peuple que par la fineſſe de l'étoffe. Mais lorſqu'ils ſortent ils ont un longuis de ſoye ou de toile-peinte de ſix à ſept aunes, qu'ils ſçavent ſi bien ajuſter autour du corps, qu'ils ne leur déſcend qu'au deſſous du genou. Les Mandarins conſidérables ont ſous ce longuis un calçon étroit, dont les extremitez ſont bordées d'or ou d'argent. Ils ont même des veſtes, dont le corps & les manches ſont aſſez larges. Ils ont des ſouliers faits comme ceux des Indiens. Les jours de cérémonie, qu'ils doivent paroître devant le Roi, ils ont un bonnet de bétille empeſée, qui s'éleve en pointe comme le haut d'une Pyramide, & qu'ils attachent par deſſous le menton avec un cordon. Le Roi donne à quelques Mandarins ſelon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à peu près comme celles de nos Ducs & de nos Marquis, pour mettre au tour de leur bonnet, ce qui eſt une marque de grande diſtinction. P. TACHART. Les *Siamois* ont beaucoup de douceur & d'honnêteté. Ils vivent en bonne intelligence les uns avec les autres, & ils ne manquent pas de complaiſance pour les Étrangers. ID. La pérſuaſion où ils ſont qu'il eſt meſſéant à un homme d'avoir ſes dents blanches comme les bêtes, leur fait prendre un grand ſoin de les noircir. Ils ſe ſèrvent pour cela d'un vèrnis fait exprès qu'ils renouvellent de tems en tems quand il commence à ſe paſſer. Pour donner le tems à la couleur de s'attacher, ils ne mangent point pendant quelques jours, & ils ſe paſſent même de bétel & d'arréque. ID. La nobleſſe parmi les *Siamois* n'eſt point héréditaire. Les charges, dont le Prince diſpoſe, font les nobles & la diſtinction qui ſe trouve parmi ces peuples. Quoique leur Religion leur pèrmette la polygamie, on en voit peu qui aient plus d'une ou deux femmes. Al'égard des Dames, ils ne croyent pas qu'on puiſſe leur témoigner plus de reſpect, qu'en leur tournant le dôs quand elles paſſent, pour ne point jetter la vûë ſur elles. ID.

SIANGYAN. Ville de la Chine. *Siangianum*. Elle eſt la troiſiéme de la province d'Huquam, & elle a ſix autres villes ſous ſa Juriſdiction.

SIAO-HAN. ſ. m. Tèrme de Caleudrier, & d'Aſtronomie. C'eſt chez les Chinois la 23e des 24 parties, qu'ils donnent à leur année. Elle répond au commencement de Février. Les Chinois donnent auſſi ce nom à l'une des 24 parties, dans leſquelles ils diviſent le zodiaque. *Siao-han* ſont deux mots qui ſignifient *petit froid*. Voyez Andr. Mullerus Greifenhagius, *Dioſ. de Cathaia*, & Th. Hyde, *De Relig. Vet. Perſ. C.* 18. Fabri, *Menol.* p. 154.

SIAO-MUON, eſt la 8e de ces mêmes parties chez les Chinois, & répond à la ſeconde moitié du mois de Juin. Voyez les mêmes Auteurs. Fabri, p. 153. Ces deux mots ſignifient *petite réplétion*.

SIAO-SHU. C'eſt la XIe partie de l'année Chinoiſe. Elle répond à la première quinzaine du mois d'Août. Ces mots ſignifient *petite chaleur*. Voyez les Auteurs citez ci-deſſus.

SIAO-SIVE. Mots Chinois qui ſignifient *petite neige*. C'eſt le nom que les Chinois donnent à la XXe des 24. parties dans leſquelles ils partagent le Zodiaque, & leur année. En ce dèrnier ſens le *Siao-ſive* répond à la dèrnière quinzaine du mois de Décembre du Calendrier Grégorien. Conſultez les mêmes Auteurs. Jean Graves ſur Ulugbeig, éxprime autrement ces quatre noms.

SIAPIN. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles Orcades dépendantes de l'Écoſſe. *Siapina inſula*. Celle-ci eſt à demi-lieuë de celle de Minland, vèrs le nord. Elle a deux lieuës de long, & environ autant de large, & on y trouve le mouillage d'Elvvick, qui eſt aſſez bon. MATY.

SIARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Breſil. *Siara*. Elle eſt à l'embouchure de la rivière de Siope dans la mèr du Nord, où elle a un bon port, & un chateau pour ſa défenſe. Elle eſt capitale d'une Capitanie, ſituée entre celles de Maragnan, & de Rio-Grande, plus étenduë que trois ou quatre autres enſemble, mais remplie de Braſiliens les plus barbares de ceux qu'on trouve le long des côtes. MATY.

SIB.

SIBA. ſ. f. Nom d'un Royaume. *Siba Regnum*. C'eſt une des provinces de l'Empire du Mogol, en Aſie. Elle eſt autour du Gange, vèrs ſa ſource, entre le Royaume de Naugracut, & celui de Pitan. On met dans celui de *Siba* les tèrres de Ratua Manſa, la ville de Sérénégar, qui eſt la réſidence de ce Prince, & celle d'Hardvvare, capitale de la province. MATY.

SIBADA. ſ. f. En langage de Béarn, c'eſt de l'avoine. *Avena*. Ce mot ſe trouve dans le For de Béarn, Rubr. I. art. 20. DE LAURIÈRE.

SIBARI ROUINATA. Nom de lieu. *Sibaris*, *Thurii*, *Thurium*. C'étoit anciennement une ville de la grande Gréce, en Italie. En parlant de l'Antiquité, il faut dire *Sibaria*. Elle devint ſi puiſſante, qu'elle avoit ſous ſa domination vingt-cinq autres villes, avec leurs dépendances; mais elle fut principalement célébre par la délicateſſe de ſes habitans, qui ne pouvoient ſouffrir dans leur ville aucun métier, qui pût, par ſon bruit, intèrrompre leur repos, & qui avoient même bânni les coqs, pour n'être pas incommodez par leur chant. Cette ville fut ruinée par les Crotoniates. Ses habitans la rebâtirent, lui donnerent le nom de *Thurii*, dont on voit les ruines ſous le nom *Sibari Rouinata*, dans la Calabre citérieure, entre l'embouchure du Crate, & celle du Cochile, dans le golfe de Roſarno; à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

SIBARITE. ſ. m. & f. Habitant de l'ancienne Sibaris. *Sibarita*. M. La ville de Sibaris ſera décriée à jamais par la molleſſe de ſes habitans, qui prioient les gens à manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loiſir de le faire auſſi délicat qu'ils vouloient. S. Tu te moques des *Sibarites*, mais toi, Crotoniate groſſier, crois-tu que ſe vanter de porter un bœuf, ce ne ſoit pas ſe vanter de lui reſſembler beaucoup? FONTENELLE.

SIBBA. ſ. f. Vieux mot. Paix. BOREL. Peut-être de Sabath, repos.

SIBEN. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de la Rhétie. *Sabiena*, *Sabona*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg du Tirol, ſitué ſur la rivière d'Eiſocko, à trois lieuës au-deſſous de Brixen, qui lui a ſuccédé en la dignité Epiſcopale. MATY.

SIBENGEBIRGE. ſ. m. Nom propre d'une montagne du Duché de Bèrg en Weſtphalie. *Sibenus mons*, anciennement *Rhatico*,

Rhetico. Elle eſt près du Rhin, à l'embouchure du Sieg, & vis-à-vis de la ville de Bonne. MATY.

SIBÉRIE. ſ. f. Nom propre d'un fort grand pays de la Tartarie Moſcovite. *Siberia*. Sanſon le borne au nord, par les peuples qu'on nomme en général Samoïedes; au couchant, par les provinces de Petzora, de Codinſki, de Pèrmxi, de Wiadſki & de Paſcatir; au midi, par les Kalmuks; & au levant, par les Tingoëſes. Ainſi ce pays s'étend du couchant au levant, depuis les ſources de la rivière de Tumen, juſqu'à la rivière de Jéniſcey; & du ſud au nord, depuis les ſources de l'Irtiſch & de l'Oby, juſqu'au deſſus de leur confluant. Ce pays eſt fort chargé de fôrêts, & habité par des peuples extrémement groſſiers, qui ne vivent, dit-on, que du poiſſon qu'ils prennent dans leurs lacs & dans leurs rivières, & qu'ils font ſécher pour pouvoir le conſerver; ils couchent en tout tems à la campagne. Le Père Avril aſſûre dans ſes Voyages, que les Coſaques Zoporavves ayant été battus par les Moſcovites, & ne voulant pas ſe ſoûmettre à eux, s'avancèrent en grand nombre juſqu'à la *Sibérie*, dont ils ſe rendirent les maîtres, & y fondèrent la ville de Tobolſk; mais qu'enſuite voyant qu'ils ne pouvoient recouvrer les choſes néceſſaires à la vie, ni ſe défaire de leurs fourrures que par le moyen des Moſcovites, ils ſe ſoûmirent volontairement à eux. Le grand Duc de Moſcovie gouvèrne la *Sibérie* par un Vice-Duc, ou Vice-Roi, qui fait ſa réſidence à Tobolſk. Il y a pluſieurs autres lieux dans ce pays, dont les principaux ſont Sibir, qui apparemment lui a donné le nom, Tumen, Vèrgaturia, Japhanin, Calami, Tara, Lepin, Tom, Gruſtina, Jeniſeſkoy, &c. Les parties ſeptentrionales de la *Sibérie* ſont extrémement froides. Le Père Avril dit qu'on y a une éſpéce de traînaux, qui vont ſur les glaces à la voile, & auxquèls quand le vent manque, on attelle des cèrfs avec un ou deux chiens dèrrière eux, leſquèls par leur aboyement font courir le cèrf avec une viteſſe incroyable. Ce pays au reſte eſt la grande ſource des Martes Zibellines, & des autres précieuſes fourrures, qui ſont la plus grande richeſſe des Moſcovites. Il eſt défendu aux particuliers, ſur peine de la vie, d'aller à la chaſſe de ces animaux: cette chaſſe ſe fait pour le grand Du, & par des criminèls & des éſclaves, qui ſont envoyez en ce pays, comme à une éſpéce de galère. On les diſtribuë en divèrs cantons par troupes, dont chacune a quelque Officier pour la conduire; & ces chaſſeurs ſont ſi adroits, qu'ils frappent toujours les bêtes au nez, pour ne pas gâter les fourrures. Ces Chaſſeurs ſont allez ſi avant vèrs l'Orient, en chèrchant des Martes, qu'ils ſont arrivez juſqu'à la rivière d'Amoër, qui eſt indubitablement le Ghammas de Sanſon, & ils ont bâti ſur cette rivière la forteresſe de Nereſinſkoy, qui eſt aux confins de la Tartarie Chinoiſe; de là vient que les Moſcovites ont eu quelquefois des démêlez, & des guèrres avec les Chinois. Comme tous ces pays dans leſquels les Moſcovites ont conſtruit un grand nombre de forts, ou petites villes, à meſure qu'ils s'y ſont avancez, dépendent tous du Gouvèrnement de *Sibérie*, ce Gouvèrnement groſſit auſſi toutes les années. MATY.

SIBÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sibérie. *Siberinus, a*.

SIBILOT. ſ. m. C'eſt proprement celui qui contrefait les éſprits & les âmes des défunts pour ſe moquer de leur apparition, ou pour faire peur aux gens ſimples, & qui ſifle ou parle du ventre. On l'appelle autrement *Gaſtrilogue*. *Gaſtriloquus*. Il ſignifie auſſi un Boufon qui tâche à faire rire. *Scurra*. On le dit auſſi des ſots & des ridicules qui ſe rencontrent dans les compagnies, qui en attirent la riſée, & qui ſe font ſiffler par leurs impèrtinens diſcours. Hé quoi! petit *ſibilot*, &c.

Ce mot vient d'un fou de Henri III, qui portoit ce nom. MÉN. En pluſieurs endroits on appelle les oiſons, *ſibilots*.

SIBIR, SIBÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sibérie, en la Tartarie Moſcovite. *Sibiria, Siberia*. Elle eſt environ à quinze lieuës de la ville de Tobolſk, vèrs le levant, ſur la rivière de *Sibir*, qui vient ſe décharger à l'Irtiſch, au deſſous de la ville de Tobolſk. MATY.

SIBYLLE. ſ. fém. C'étoit chez les Païens une Prophéteſſe qu'on croyoit inſpirée, ou une fille tranſportée d'un entouſiaſme divin, qui prononçoit des oracles, & prédiſoit l'avenir. *Sibylla*. Voyez Golius, Munſtèr, Peucerus, la Popélinière, Blondel & Van Dalen qui en ont écrit, & depuis peu le Père Craſſet Jéſuite. Il y a auſſi un traité des *Sibylles* publié par M. Voſſius en 1672, & un de M. Galée en 1688. Les Païens accuſoient de ſupoſitions les Ecrits que les Chrétiens leur citoient comme venant des *Sibylles*, & où ils trouvoient des prédictions très-formelles pour le Chriſtianiſme: entre autres un Acroſtiche dont les léttres initiales formoient le nom de JÉSUS-CHRIST. Juſtin Martyr, eſt le premier qui ſe ſoit ſèrvi des Oracles des *Sibylles*. Après lui, Tèrtullien & Clément Alexandrin les ont fait valoir contre les Païens. Celſus, & les Philoſophes Païens reprochoient aux Chrétiens qu'ils avoient fabriqué, ou falſifié les vèrs attribuez aux *Sibylles*, & les appelloient *Sibyllifles* à cauſe de leur prévention pour ces Oracles imaginaires. Blondel, M. du Pin, &c. ne doutent point que les huit livres des *Sibylles* qui nous reſtent ne ſoient ſupoſez. La fraude en eſt allez groſſière: on tient que c'eſt un ouvrage du ſecond ſiécle. Le P. Craſſet a combattu les ſoupçons & les défiances de M. Blondel. Les Sçavans ſont pour M. Blondel, & ne doutent plus de la ſuppoſition. Du tems de Cicéron il couroit des vèrs acroſtiches qu'on attribuoit aux *Sibylles*, mais qu'on rejettoit comme ſuppoſez, ainſi que témoigne Denys d'Halicarnaſſe, à cauſe que le jeu de paroles vient plutôt de méditation, que d'inſpiration. Varron les met au nombre de dix; c'eſt l'opinion la plus commune. Quelques Auteurs prophanes en comptent ſoixante. Il eſt impoſſible d'en fixer le nombre.

Quelques-uns ont cru que le nom de *Sibylle* étoit formé de l'aſſemblage de ces deux mots Grècs, *σεὶω*, *agiter*, & *βόλη*, *plein*, à cauſe de la fureur qui agitoit les *Sibylles* quand elles rendoient leurs Oracles. M. de Saumaiſe ſans y chèrcher de myſtère, tenoit que le nom de *Sibylle* étoit le nom propre de celle qui la première ſe mêla de prédire l'avenir.

On appelle provèrbialement une vieille fille, & ſçavante, une *Sibylle*. *Sibylla, mulier ſapiens*. Ainſi dans ce ſiécle les Poëtes ont appellé la *Sibylle* de Gournay, une perſonne de grand mérite, fille d'alliance de M. de Montagne. Rabelais a auſſi fait mention de la *Sibylle* de Panzout. On dit auſſi d'une chôſe qui eſt facilement brouillée & mêlée, que ce ſont les vèrs de la *Sibylle* de Cumes qui écrivoit ſes vèrs ſur des feuilles d'arbres, où l'on ne pouvoit plus rien connoître, quand elles avoient été agitées par le vent.

La montagne de la SIBYLLE, *Fiſcellus mons*. Montagne du Duché de Spolète. Elle a pris ſon nom d'une *Sibylle*, qui y avoit ſa cavèrne; elle donne la naiſſance à la rivière de Nèro, & eſt ſituée près de la ville de Norcia. MATY.

SIBYLLINS. adj. *Livres Sibyllins*, c'étoit les livres qui contenoient les prédictions des Sibylles. *Libri Sibyllini*. Ces livres avoient une grande autorité parmi les Romains. On ne faiſoit rien ſans les conſulter. Ils furent brulez avec le Capitole en l'an 670 de Rome.

SIC.

SICAIRE. ſ. m. Aſſaſſin. Voleurs de Paleſtine auxquèls on donna ce nom pour la raiſon que l'on dira ci-deſſous. *Sicarius*. Felix, ſans y penſer, introduiſit les *Sicaires*, ou Aſſaſſins dans Jéruſalem. FLEURY. C'étoient des voleurs dont le pays étoit plein. ID. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbez comme les cimetèrres des Pèrſes: & parce qu'en Latin, *Sica* ſignifie un poignard: ils furent nommez par les Romains *Sicarii* & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tout les pays, éxcitoient le peuple à la révolte, & pilloient les maiſons de ceux qui réſtoient dans l'obéiſſance des Romains. ID. L'année 73 de J. C. préſſez par P. Sylva Gouvèrneur de Judée, & aſſiégez dans Maſſada, où commandoit Eléazar petit-fils de Judas le Galiléen & chèf des *Sicaires*; les *Sicaires* voyant qu'ils ne pouvoient plus réſiſter, ſuivirent le conſeil furieux d'Eléazar; ils tuèrent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgèrent les uns les autres: & ayant tiré au ſort, celui qui demeura le dèrnier mit le feu au palais, & enfin ſe tua lui-même. Telle fut la fin des *Sicaires*.

SICAMOR. ſ. m. Tèrme de Blaſon. C'eſt un cèrceau ou cèrcle lié comme celui d'un tonneau. On voit des Ecus de ſable à un *ſicamor* d'or. *Sicamorus aureus*.

SICANDRO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Sicandra inſula*. Elle eſt près de celle de Policandro. On la prend pour l'ancienne *Oenos*. Elle a cinq lieuës de circuit, & point d'habitans. MATY.

SICCITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſéc. *Siccitas, ariditas, ſiccitudo*. La chaleur & la *ſiccité*, ſont les qualitez du feu: la froideur & la *ſiccité*, ſont celles de la tèrre. Pour faire du ſel, on fait cuire l'eau ſalée juſqu'à la dèrnière *ſiccité*.

SICÉLEG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Siceleg*. Les Septante l'appellent Σεκελὰκ. C'étoit une ville de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 31. qui fut donnée enſuite à celle de Simeon. *Joſ. XIX.* 5. Les Philiſtins la poſſédoient pourtant encore au tems de David, & Achir leur Roi la donna à ce Prince, 1. L. des Rois XXVII. 6. Les Déſmarets la nomment *Tſiklag*; c'eſt la prononciation hébraïque.

SICÉOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sicée petite ville de Galatie. *Siceotes*. Saint Théodore le *Sicéote* Evêque d'Anaſtaſiopolis en Galatie, vécut au VI. & au VIIe ſiécle.

SICHAR, & SICHEM. C'eſt une ville de la Tèrre-ſainte appellée dans l'Ecriture *Sichem*, & *Sichima*; & enſuite, ſous les Romains, *Fluvia Neapolis*, & par les habitans *Marmorta*, ou *Mabertha*. Elle étoit de la Tribu d'Ephraïm, & ſituée dans les montagnes d'Ephraïm

phraïm; ou de la Samarie. Ce fut une ville de Refuge & Lévitique. On l'appelle aujourd'hui *Naplouſe*. Voyez ce mot.

SICHEN. ſ. m. Nom d'une petite ville du Brabant Eſpagnol ſituée ſur la rivière de Demèr, entre Arſcot & Dieſt. *Sicvenum*, *Sichemium*, autrefois *Sichne*. Valois, *Not. Gall. p.* 524. On voit un peu au midi de cette ville, un Monaſtère célébre nommé Scèrpen Heuvel, en Latin *Aſpera collis*. MATY.

SICIGNANO. ſ. m. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Sicignanum*. Il eſt dans la principauté Citérieure, entre Cangiano & Cappacio Nuovo, au piéd de la montagne de *Sicignano*, que quelques Géographes prennent pour l'*Alburnus mons* des Anciens. MATY.

SICILE. ſ. f. Nom propre de la plus grande & la plus conſidérable des iſles de la mèr Méditerranée. *Sicilia*, anciennement *Trinacria*, *Triquetra*, *Sitelia*, *Sicania*. Elle eſt au midi de l'Italie, entre le 36 & le 40 degré de longitude, & le 35 & le 38 de latitude. Elle n'eſt ſéparée de la Calâbre que par un détroit de demi-lieuë. Sa figure eſt triangulaire, tèrminée par trois caps principaux, le cap de Faro, & celui de Paſſaro, qui regardent vèrs le levant, & celui de Coco qui regarde du côté du couchant. C'eſt à cauſe de ces trois caps qu'on la nomma anciennement *Trinacria*, c'eſt-à-dire, l'iſle à trois pointes. On donne à la *Sicile* deux cens lieuës de côtes; l'air y eſt fort ſain, quoiqu'un peu chaud pour les Etrangers; le pays eſt chargé de montagnes, dont la plus célébre eſt le Mont-Gibel qui vomit des flammes. Elle eſt pourtant ſi fèrtile en grains, en vins & en fruits, qu'on l'appelloit anciennement le grenier de l'Italie, & la nourricière du peuple Romain. On y recueille auſſi quantité d'huile, du ſucre, du ſafran, de la ſoie, du miel & de la cire. On y trouve des agates, des émeraudes, du jaſpe, du porphire, des mines d'or, d'argent, de fèr &c. & on pêche de fort beau corail vérs la côte occidentale. La *Sicile* eſt diviſée en trois vallées ou provinces. La vallée de Mazara, qui eſt au couchant, & celles de Démona & de Noto, ſituées au levant; la premiere vèrs le nord, & l'aûtre vèrs le midi. Ses villes principales ſont Palèrme capitale, Mont-Real, Trapano, Mazara, Agrigente, Xacca, Noto, Siracuſe, Meſſine, Melazzo & Patti. La *Sicile* eſt fort ſujette aux tremblemens de tèrre; il y en eut un l'an 1693, qui s'y fit ſentir pendant trois jours de ſuite, le 9, le 10, & le 11 de Janvier; il renvèrſa entièrement les villes de Catane & d'Agouſto, endommagea beaucoup celles de Siracuſe, de Modica, de Calatagirone, de Leontini & de Carlentini, & écraſa ſous les ruines cent cinquante mille pèrſonnes, ſans celles qui périrent de faim à la campagne. En 1264, Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, frère de Saint Louïs, fut déclaré Roi de Sicile & de Jéruſalem, & après avoir remporté une grande victoire ſur Mainfroi qui y fut tué, il prit poſſeſſion du Royaume de Sicile; mais les Arragonois qui la lui diſputoient y firent égorger tous les François le jour de Pâques de l'an 1282, à l'heure de Vêpres, & c'eſt cette pèrfide & ſanglante boucherie qu'on appelle les Vêpres Siciliennes. Cette iſle a été depuis ce tems-là une dépendance du Royaume d'Aragon. Par la paix de Raſtat elle avoit été cedée au Duc de Savoye: le Roi d'Eſpagne l'a repriſe l'an paſſé 1718, excepté deux ou trois places qui tiennent encore pour l'Empereur, à qui le Duc de Savoye l'a cédée, parcequ'il ne la pouvoit défendre. L'Empereur lui a donné en échange la Sardaigne qui eſt entre les mains du Roi d'Eſpagne, ce qui fait que le Duc de Savoye prend aujourd'hui le titre de Roi de Sardaigne au lieu de celui de Roi de *Sicile* qu'il prenoit depuis la paix de Raſtat.

Quelques-uns veulent qu'elle ait pris ſon nom de *Sicilita*, c'eſt-à-dire, *reſecta*, coupée, détachée, parce qu'autrefois elle étoit jointe à l'Italie par le pays des Brutiens qui eſt aujourd'hui le bout de la Calabre Ultérieure où eſt Régio. D'aûtres diſent qu'elle à pris ſon nom de Siculus fils de Neptune qui y régna après Sicanus, qui lui avoit donné le nom de Sicanie. Voyez Solin, C. XI. Bochart, dans ſon Chanaan, L. I. C. 30. donne deux étymologies du mot *Sicilia*, *Sicile*. Car 1o. Il prétend que les Phéniciens la nommèrent *Sicilat*, שכלול, c'eſt-à-dire, *Perfection*, parceque c'étoit la plus belle & la plus fèrtile des iſles qu'ils connuſſent. L'aûtre eſt אשכל, *Eſcol*, *un raiſin*, & סגול, *Segol*, en Syriaque, ou סגולא, *Segula*, au pluriel סגולאי, *Segulaya*. Ils la nommèrent donc l'iſle des raiſins, parcequ'elle en produit beaucoup, qui ſont excellens & font de très-bon vin.

Le Royaumes des deux SICILES. *Regnum utriuſque Sicilie*. Ce Royaume formé par Roger Bollo, dernier des douze fils de Tancrede Gentilhomme de Normandie, Seigneur de Haute-ville, environ l'an 1125, comprenoit l'iſle de *Sicile*, qu'on nommoit la *Sicile* Ultérieure, au de-là du Fâre, & le Royaume de Naples, qui portoit le nom de *Sicile* Citérieure, ou au deça du Fâre. Le Roi d'Eſpagne donne encore ces anciens noms à ces deux pays dans les Actes publics; mais dans l'uſage ordinaire on a rendu à l'iſle ſon ancien nom de *Sicile*, & on a donné à la Tèrre-fèrme le nom de Royaume de Naples, à cauſe de la ville de Naples qui en eſt la capitale. MATY. Le premier titre du Royaume de *Sicile* eſt une bulle de l'Antipape Anaclet du 27 Septembre 1130, par laquelle il accorde à Roger Comte ou Duc de Calabre le titre de Roi de *Sicile*. Quelques-uns qui ne veulent pas que le droit de Légation, appelé la Monarchie de *Sicile*, ait été accordé par Urbain II, en raportent l'origine à la bulle de l'Antipape Anaclet, dont nous avons parlé. Il y a dans les Mémoires de Trévoux 1713, p. 1842 un Catalogue de tous les Hiſtoriens de *Sicile*. *La Sicilia del Paruta*, eſt un livre rare.

La mèr de SICILE. *Siculum mare*. C'eſt proprement cette partie de la mèr Ionienne qui eſt au midi de la Calabre, & qui baigne la côte orientale de la *Sicile*. MATY.

Fare de SICILE. Voyez MESSINE, Fare.

SICILIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Sicile. *Siculus*, *a*. Cicéron dit que les *Siciliens* ſont ingénieux & agréables, qu'ils ont l'eſprit ſubtil. Les Vêpres *Siciliennes*. Voyez l'article de Sicile.

SICILIENNE. ſ. f. Tèrme de Muſique & de Danſe. Eſpéce d'air & de danſe. *Sicula cantio*, *Sicula ſaltatio*. La *Sicilienne* ſe marque ordinairement avec les ſignes. $\frac{6}{8}$ ou $\frac{12}{8}$ BROSSARD. Les Forlanes de Veniſe. Les *Siciliennes*, les Gigues Angloiſes ſont des danſes gaies, dont l'air va en ſautant.

SICILIQUE. ſ. f. Sorte de poids des Anciens, qui peſoit deux dragmes, ou ſix ſcrupules. *Sicilicum pondus duarum drachmarum cum ſcrupulis ſex*.

SICILIQUE. Poids. Chez les Apothiquaires le *ſicilique* pèſe un ſextule, & deux ſcrupules. *Sextulum & duo ſcrupuli*.

SICINO, SICHINO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Sicinus*, *Sicynus*, *Sicenus*. Elle eſt à quelques lieuës de celle de Milo, vèrs le levant. Elle n'eſt d'aucune conſidération, n'ayant que quatre lieuës de circuit, & étant déſèrte. MATY.

SICLE. ſ. m. C'étoit une monnoie chez les Hébreux qui valoit quatre drachmes Attiques, ou quatre deniers Romains, revenant à ving-deux ſous quatre deniers de notre monnoie. *Siclus Hebraus*. L'Écriture l'appelloit autrement *ſolidus & ſtater*; les Docteurs Juifs doutent de quel poids étoit le *ſicle*; & ce n'eſt que par conjecture, & ſur le poids des *ſicles* modèrnes que l'on a jugé que les *ſicles* ſont de quatre dragmes Attiques. Voyez Budée. Le P. Souciet Jéſuite en décrit pluſieurs dans ſa Diſſèrtation ſur les médailles Hébraïques, p. 20. Il avèrtit p. 21. que le tièrs de *ſicle* & le quart de *ſicle* décrits par Waſerus dans ſon L. *De Ant. Num. Hebr. L. II. C.* 7. ſont faux, & de l'invention de cet Auteur. Le *ſicle* Hébraïque, en poids, peſoit 268 grains, ſelon le Père Merſenne, & il étoit compoſé de 20 oboles, & chaque obole étoit du poids de ſeize grains d'orge. Ce poids eſt juſte; j'en ai peſé un du Cabinet du Roi que j'ai trouvé de 268 grains, un aûtre de 264. S'il s'en trouve de moins peſans, on les a limez ou rognez, ou enfin il y a quelque déchet. Il y a au Cabinet du Roi un quart de *ſicle* d'argent qui ne péſe que 52 grains au lieu de 67 ou environ, mais il eſt troué; ce qui fait manifeſtement cette différence de quinze grains. Le Docteur Cumbèrland dit qu'il en a peſé pluſieurs, & qu'il les a trouvez à peu-près du poids d'une demie-once Romaine; ſelon ſon calcul le *ſicle* valoit près de 30 ſols monnoie de France. Quelques-uns croyent que les Hébreux ont eu deux ſortes de *ſicles*; le commun, ou profane, qui étoit appellé *didrachme*; & le ſecond du Sanctuaire, qui étoit le double de l'aûtre. Et c'eſt par cette voie que quelques Auteurs prétendent que l'on peut ſortir des difficultez qui ſe rencontrent en quelques endroits de l'Écriture ſainte, où il eſt parlé de cèrtaines choſes dont le poids paroit incroyable; comme, quand il eſt dit que toutes les fois qu'Abſalom faiſoit couper ſes cheveux, dont la peſanteur l'incommodoit, on en coupoit le poids de deux cens *ſicles*. Mais Villalpandus ſoutient le contraire. Le Docteur Cumbèrland croit auſſi que cette diſtinction eſt imaginaire. M. Morin & beaucoup de Sçavans tiennent la même choſe; c'eſt-à-dire, que le *ſicle profane*, ou de quatre drachmes, étoit la même choſe que le ſacré, dont on gardoit le modèle dans le Sanctuaire. Bouterouë dit que le *ſicle* peſoit vingt gerahs, ou 320 grains d'orge, & faiſoit juſtement la demi-once Romaine, ou 252 grains poids de marc. Le Rabbin Maïémonides dit la même choſe; & M. de Compiegne dit qu'il étoit du poids de deux drachmes Hébraïques, qui en valoient quatre d'Athènes. Le poids du Sanctuaire étoit le plus peſant & le plus juſte, ainſi nommé, parcequ'il étoit ſous la direction des Prêtres; mais il n'étoit pas différent du poids royal ou profane. La principale monnoie des Juifs étoit le *ſicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriquez dans le déſert à la taille de 100. à la mine Attique du poids de 160 grains d'orge, qui étoient expoſez pour dix gerahs, ou oboles. Enſuite

ils

ils firent un autre *ſicle* d'argent qui peſoit le double. On prétend que les Juifs avoient auſſi des *ſicles d'or* du poids de quatre dragmes Attiques, & qui valoient environ dix livres monnoye de France. On tient que le *ſicle* eſt la première monnoie dont on s'eſt ſervi dans le monde, parcequ'il étoit en uſage du tems d'Abraham; alors il n'étoit ni marqué, ni frapé; il n'avoit d'autre prix que la valeur intrinſéque, & on le donnoit au poids. Un des *ſicles* qui ſont au Cabinet du Roi a été aporté du Levant par M. le Chevalier Maunier. Le Grand Duc de Toſcane en a un à-peu-près ſemblable dans ſon Cabinet.

Ce nom vient d'un mot Hébreu qui ſignifie *peſer*, parceque ce mot eſt employé quelquefois pour monnoyé. Avec tout cela les Auteurs ſont ſi differens, qu'on n'en peut faire aucun jugement certain. Du Cange dit que les *ſicles* ont été auſſi en uſage chez les Anglois & les Allemands.

Xénophon, dans l'expédition du jeune Cyrus contre ſon frère Artaxerxes Mnémon parle de *ſicles*, comme d'une monnoie qui avoit cours à Lydia ville de l'Arabie Pétrée ſur les confins de l'Idumée & de l'Arabie déſerte. C'étoient des *ſicles* des Arabes qui peſoient moins que ceux des Juifs. Selon Héſychius, c'étoit une monnoie de Perſe qui valoit huit oboles Attiques. Ceux de Xénophon n'en valoient que ſept & demi. Voyez la p. 119. de la Diſſertation du Jéſuite que nous avons cité.

SICLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Siclum, Siclifaſmene.* Elle eſt à trois lieuës de la ville de Noto, vèrs le couchant, à la ſource de la rivière de *Sicle*, qui ſe décharge dans la mèr d'Afrique aprés un cours de trois lieuës, & qui portoit anciennement le nom de *Moticanus fluvius.* MATY.

SICULE, SZEKHELI, ZECKELI. ſ m. & f. Nom propre d'un des trois principaux peuples de la Tranſylvanie. *Siculi.* Ils ſont vèrs les confins de la Moldavie & de la Pologne. Leurs principales contrées portent les noms de Scepſi, de Keſdi, d'Orbay, de Cſik, de Kaſzon, de Maros & d'Uduardeles, qu'on appelle les ſept contrées Siculicales. Ils poſſédent encore celles de Gyrgyo, de Marcus Zeck & d'Aranias Zeck.

SICULIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville à demi ruinée de la vallée de Mazara en Sicile. *Siculianum.* Elle eſt à l'embouchure de la rivière delle Canne, à quatre lieuës d'Agrigente, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent *Siculiano* pour la ville nommée anciennement *Camicus* & *Inycus*, bâtie par Dédale. MATY.

SICULICAL, ALE. Voyez SICULE.

SICYONE. ſ. fém Nom propre d'une ville du Péloponnêſe. *Sycion.* Elle étoit capitale d'un petit pays auquel elle donnoit le nom de Sicyonie. *Sicyonia.* Dans la ſuite elle fut appellée *Baſilica*, comme elle l'eſt encore aujourd'hui. Étienne de Bizance dit qu'elle s'appella autrefois Méton & Telchinie. Il en eſt parlé au 1. L. des Machabées, XV. 23.

S I D.

SIDARISO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tzaconie, en Morée. *Sidariſa.* Il eſt entre Miſitra & Malvaſia. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Gerennia*, petite ville de la Laconie, & d'autres pour l'ancienne *Oenoe*, qui étoit proche de la précédente. MATY.

SIDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'ancienne Pamphylie, dans l'Aſie Mineure. *Side, Sida.* Elle étoit ſur les confins de la Cilicie, & ville maritime, ſituée à l'embouchure de l'Eurymédon, & ſur le bord oriental de ce fleuve.

SIDÉBUREN. ſ. m. Nom propre d'un village des Provinces-Unies, ſitué à deux lieuës de Groningue, vèrs le levant. *Sideburæ.* On le prend pour l'ancienne *Siatutanda*, ville de la Gèrmanie. MATY.

SIDERATION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Mortification, mort de quelque partie du corps. On l'appelle autrement ſphacéle, ou néérose. *Mors neceſſis, ſphacelus, partis alicujus è corpore humano.* Voyez M. Harris au mot *ſpacelos.*

SIDÉRITIS. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement *crapaudine.* Il y en a pluſieurs eſpéces.

Ce mot vient du Grèc σίδηρος, *ferrum, fer*: car on croit que ces plantes ont la vèrtu de guérir les bleſſures faites par le fèr.

SIDERITIS, ſe dit auſſi d'une ſorte de pièrre qui eſt comme parſemée de petites taches de fèr. *Sideraticus lapis.* L'aiman eſt encore appellé *ſideritis*, à cauſe de la vèrtu qu'il a d'attirer le fèr.

SIDÉROCAPSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Siderocapſa*, anciennement *Chryſites, Chryſitis.* Elle eſt à treize lieuës de la ville de Salonichi, vèrs l'orient méridional. On trouva près de cette ville, du tems de Philippe, père d'Alexandre le Grand, une mine qui rendoit mille talens d'or. Le Grand-Seigneur en tire encore neuf ou dix mille ducats par mois, & il y a, dit on, dans la montagne cinq ou ſix cens fourneaux appartenans à des particuliers qui font travailler à ces mines. MATY.

SIDOINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sidonius.* Saint *Sidoine* Apollinaire, ſelon Grégoire de Tours, fut en Auvèrgne le XI Évêque du ſiége, qui fut mis dans la ſuite à Clèrmont. *Sidoine*, dit communément *Sidoine* Apollinaire, *C. Sollius Sidonius Apollinaris*, étoit fils d'Apollinaire, Préfet du Prétoire dans les Gaules, l'Eſpagne & les Iſles Britanniques; petit-fils d'Apollinaire auſſi Préfet du Prétoire dans les Gaules, le premier Chrétien de ſon illuſtre famille. BAILLET, *au 23 d'Août. Sidoine* Apollinaire fut élevé à l'Épiſcopat l'an 470 ou 471, & mourut l'an 482, ou en 484. D'autres le font vivre juſqu'en 487. On dit *Sidonius* Apollinaris en François auſſi ſouvent, ou plus ſouvent même que *Sidoine* Apollinaire. Par éxemple, Savarron & le P. Sirmond ont fait de ſçavantes Notes ſur les Ouvrages de *Sidonius Apollinaris*, ou ſur *Sidonius Apollinaris.* Ils ont auſſi donné la vie de *Sidonius Apollinaris.*

SIDON, aujourd'hui SEYDE. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, & qui a été fort célèbre. *Sidon.* On attribuë à ſes habitans l'invention du vèrre, & celle de la navigation. Elle fut anciennement Épiſcopale & ſuffragante de Tyr; aujourd'hui c'eſt fort peu de choſe: elle a un bon château, & un port aſſez fréquenté. On la nomme *Sayd*, ou *Seyde*, & on la trouve ſur la côte de la Phénicie, en Syrie, à dix-huit lieuës de Damas, vèrs le couchant.

SIDONIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sidon. *Sidonius.* Les *Sidoniens* étoient plus anciens que les Tyriens. Homère parle des *Sidoniens*, & ne dit pas un mot des Tyriens. Les Grècs eux-mêmes demeurent d'accord qu'ils ont appris la navigation des Phéniciens, & qu'ils ont appris des *Sidoniens* les ſciences néceſſaires à la bien pratiquer, l'Aſtronomie & l'Arithmétique. Leur coutume de conduire leurs vaiſſeaux, ſuivant le cours de la grande ourſe, ſi différente de celle des Phéniciens, à qui le mouvement de la petite ourſe ſèrvoit de guide, ne marque-t-elle pas, dans ceux-ci, une bien plus grande pratique, & une bien plus grande ſubtilité dans leurs obſervations? HUET, *Tr. du Commerce, p.* 78. Les *Sidoniens* étoient Chananéens, Phéniciens, déſcendans de Sidon fils de Chanaan. Pas un peuple n'entendoit l'art de couper le bois comme les *Sidoniens.* 3. *L. des Rois, c. V. v.* 6.

Adroites Lesbiennes,
Qui le diſputeroient aux mains Sidoniennes,
Quand, l'aiguille animant la toile ſous leurs doigts,
Mille objets différens y naiſſent à leur choix.
DE LA MOTTE.

SIDONISI. Voyez FIDONISI.

SIDRA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel, ſituée ſur la côte de la Sacanie, entre le golfe de Napoli & celui d'Égine. *Sidra.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria* & *Irene*, où Demoſthène fut éxilé, & ſe fit mourir par le poiſon; d'autres la mettent à Poros, qui eſt ſituée dans le golfe d'Égine, au couchant du cap de Schilly, & près du bourg de Saronia. MATY.

Le golfe de SIDRA. *Sidræ ſinus*, anciennement *Syrtis magna.* C'eſt un grand golfe de la mèr de Barbarie. Il eſt entre les côtes de Tripoli & de Barca, & il prend ſon nom de la petite iſle de *Sidra*, qui eſt au fond du golfe. On y voit les Seches ou Baſſes de Barbarie, qui ſont des écueils fort dangereux.

SIDRE, ou CIDRE. ſ. m. Boiſſon faite de pommes, ou de poires pilées & preſſurées. Le *ſidre* de pommes s'appelle du *pommé. Pomaceum vinum.* Celui de poires du *poiré. Vinum pyraceum. Sidre* doux, eſt celui qui ſe fait de pommes douces; le picquant de pommes ſauvages. Le meilleur *ſidre* eſt de couleur d'ambre.

Ce mot vient de *ſicera* Latin, ou de *ſechar* Hébreu, qui ſignifie tout breuvage qui peut enivrer, ſoit qu'il ſoit fait de grains, ou de pommes, de palmes, ou autres fruits. Quelques-uns le dérivent du Bas-Breton *ſiſtre*, qui ſignifie la même choſe. Il faut uſer du *ſidre*, lorſqu'il eſt bien paré, & au milieu de ſon âge; car lorſqu'il eſt ſuranné, & qu'il tire ſur l'aigre, il eſt fort dommageable à la ſanté.

SIDRO. Capo *Sidro.* Cap de la Livadie, en Gréce. *Cynoſura, Doriſcum promontorium.* Il eſt à l'embouchure de l'Aſopo dans le golfe de Négrepont. MATY.

S I E.

SIE. ſ. f. M. Félibien & d'autres écrivent ainſi; mais l'uſage le plus autoriſé eſt d'écrire Scie. Voyez donc SCIE.

SIE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Pays de Caux en Normandie. *Seda.* La *Sie* a ſa ſource au bourg de S. Maclou. Elle va de là à Auſay; elle reçoit après une petite rivière, & continuë ſa courſe par Longueville la Guiffard, Challemeſnil, Neufmeules,

Neufmeules, Pourville, où elle ſe jette dans la mèr. *Valois, Not. Gall. p.* 116.

SIÉCLE. ſ. m. Meſure, éſpace de tems de cent années, ou révolutions ſolaires. *Seculum.* La gloire de Dieu doit durer dans tous les *ſiécles*, c'eſt-à-dire, dans tous les tems, à jamais. Nous ſommes à la fin du XVIIe *ſiécle* depuis JÉSUS-CHRIST. On voit dans cette Hiſtoire Univèrſelle tous les *ſiécles* paſſez ſe développer en peu d'heures. Boss. Les *ſiécles* s'écoulent plus rapidement pour les heureux, que les heures pour les miſérables. FEN. Vous ſerez l'entretien des *ſiécles* à venir. DES H.

L'hyperbole plaît aux Amans :
Tout eſt ſiécle pour eux ; ou bien tout eſt moment. B. RAB.

Un véritable Amant,
Compte chaque moment,
Pour un ſiécle d'abſence. M. SCUD.

On appelle les Auteurs *contemporains* ceux qui vivent dans le même *ſiécle. Coætanei, contemporales.* On dit qu'un homme court le *ſiécle*, quand il eſt né au tems qu'on a commencé à compter un nouveau *ſiécle.*

SIÉCLE, ſe dit auſſi pour marquer les tems en général, préſens, & paſſez. *Tempus præſens, præteritum & futurum.* Les Chrétiens des premiers *ſiécles* n'étoient pas plus parfaits que ceux du *ſiécle* préſent. Les ſciences & les arts ont été rétablis, dans le XVIe *ſiécle.* Nous vivons dans un heureux *ſiécle* ; les gens de ce *ſiécle* ne ſont pas ſi crédules que ceux des *ſiécles* paſſez. Le *ſiécle* s'eſt bien poli, & bien raffiné ; pour dire, les hommes du *ſiécle* préſent. Le *ſiécle* d'Auguſte a été parmi les Romains le *ſiécle* du bel eſprit & du bon ſens, & le quatrième *ſiécle* de l'Égliſe a été un des plus fèrtiles en grands génies. BOUH. L'antiquité des *ſiécles* eſt la jeuneſſe du monde : & à bien compter nous ſommes proprement les Anciens. FONT. Ceux qui ont eu à ſe plaindre de leur *ſiécle*, ont donné mille louanges au *ſiécle*, dont ils n'avoient rien à ſouffrir. S. ÉVR. Je ne ſuis point de ceux que l'amour de l'antiquité aveugle, & qui s'imaginent qu'on n'a point d'eſprit dans ces dèrniers *ſiécles.* BOUH. On ne veut jamais pèrdre de vuë ſon *ſiécle* : & on juge de l'antiquité ſur le goût du tems préſent. DAC.

Mais ſon triſte mérite, abandonné de tout,
Contre le ſiécle aveugle eſt toujours en courroux. MOL.

Les Anciens ont diviſé les tems en quatre âges, qu'ils ont appellez le *Siécle d'or* ; c'étoit le régne de Saturne : les Poëtes l'appellent quelquefois le *Siécle doré* de Saturne & de Rhée. MÉN. Le *Siécle d'argent*, étoit celui de Jupitèr ; les *Siécles d'airain*, & *de fer*, ceux qui ont ſuccédé à ces heureux *Siécles.* Héſiode eſt le prémier qui a fait la deſcription de ces quatre *ſiécles* dans ſon Poëme intitulé, *Les Ouvrages & les Jours.* Ovide en a auſſi donné une au commencement de ſes Métamorphoſes. On a appellé le X. & le XI. *ſiécle*, des *ſiécles* de fèr & de plomb, parce que c'étoient des *ſiécles* d'ignorance & de groſſièreté. Notre *ſiécle* de fer m'a rendu négligent. GOD.

SIÉCLE, ſe dit en Morale, par oppoſition à *céleſte* & *ſpirituel. Secularis, mundanus.* Cette fille eſt entrée en Religion, a renoncé au *ſiécle* ; c'eſt-à-dire, aux pompes, aux vanitez du monde. Les mondains ne chèrchent que les gens du *ſiécle.* Quand on eſt dans la retraite, il fait dangereux de retourner la tête vèrs le *ſiécle.* Le *ſiécle* eſt bien còrrompu ; pour dire, les gens du monde. Fatigué du commèrce tumultueux du *ſiécle*, il s'eſt jetté dans un Monaſtère, comme dans un azile, pour y jouir du calme heureux d'une pieuſe oiſiveté. DISC. D'ÉL. C'eſt autour des Reines que ſe réunit l'eſprit du *ſiécle* ; c'eſt-à-dire, le déſir de plaire, l'envie de parvenir, le plaiſir de voir, & d'être vûë. FLÉCH. La dévotion n'éſclut point les empreſſemens, ni la prudence du *ſiécle.* LA PL.

Le ſiécle eſt ſi vicieux,
Chèr ami, qu'une courte vie,
Eſt une faveur des cieux. MAI.

SIÉD. vèrb. impèrſonnel. Il eſt anomal & irrégulier : car il ne ſe conjugue qu'à cèrtains tems. *Decet, decens eſt, decorum eſt, quod decet.* Il a au plurier, ils *ſiéent* ; au futur, il vous *ſiera* : à l'optatif, il vous *ſiéroit* : au participe, *ſéant.* MÉN. CORN. Il y a des gens à qui la vèrtu *ſiéd* préſqu'auſſi mal que le vice. BELL. Il *ſiéd* mal à un pauvre d'être glorieux. VAUG.

SIÈG. ſ. m. Voyez SIGE.

SIEGBÈRG. ſ. m. Voyez SIGENBÈRG.

SIÉGE. ſ. m. Meuble qui ſèrt à s'aſſeoir. *Sedes, ſedile, ſella.* Une garniture de chambre eſt, d'un lit & de douze ou dix-huit *ſiéges.* Les *ſiéges* ſont, des fauteuils qui ont un doſſier & des bras ; des chaiſes qui n'ont ſimplement qu'un doſſier ; des placèts & des tabourèts qui n'ont ni l'un ni l'autre ; des *ſiéges* plians, qui ſont ſoutenus par des ſangles ou de fortes toiles pour être plus mollets. On les appelle autrement *ſelles briſées* ; & quand ils ſont un doſſier, on les nomme *pèrroquets*, & ils ſèrvent à s'aſſeoir à table. Les éſcabelles & les bancs ſont des *ſiéges* ſimplement de bois, car les autres ſont garnis d'étoffe, de velours, de moquette, de tapiſſerie, &c.

SIÉGE, ſe dit auſſi de tous les lieux où l'on s'aſſiéd. *Sedes, ſedilia.* Il y a dans les jardins des *ſiéges* de gazon, des *ſiéges* de piètre. Un *ſiége* de Cocher poſé ſur les moutons de devant du carroſſe. Dans les Égliſes il y a les hauts *ſiéges*, & les bas *ſiéges*, qui ſont les hautes, & baſſes chaiſes du Chœur, où ſe placent les Prêtres en haut, & les Clèrcs en bas.

SIÉGE D'AISANCE. C'eſt la devanture & la lunette d'une aiſance. DAVILER. *Latrinarum ſedile.*

SIÉGE, en tèrme de Médecine, ſe dit de la partie du corps humain ſur laquelle on s'aſſiéd, & particulièrement du fondement, de l'anus. *Anus, podex.* Il a mal au *ſiége*, une fiſtule au *ſiége.* Les Philiſtins renvoyèrent l'Arche à cauſe des maladies qui leur étoient venuës au *ſiége.*

SIÉGE, ſe dit figurément en chôſes morales. Les Philoſophes n'ont pû encore déterminer où étoit le *ſiége* de l'âme, de la raiſon, de la vie. *Sedes animæ.* Déſcartes a dit que le *ſiége* de l'âme eſt dans la glande pinéale du cèrveau. Les Médecins attribuent au cœur le *ſiége* de la vie. Conſtantinople étoit le *ſiége* de l'Empire d'Orient ; Rome de l'Occident. Vienne eſt préſentement le *ſiége* de l'Empire ; Paris celui des Rois de France.

SIÉGE *de nèfs*, S'eſt dit autrefois & ſe trouve encore dans les Coutumes du Vicomte de Liauë, pour un port, un endroit où les vaiſſeaux s'arrêtent. *Sedes navium, ſtatio navium.* En pluſieurs lieux les Seigneurs levent des droits pour les *ſiéges de nèfs.* DE LAUR. Voyez le Gloſſaire de M. Du Cange.

SIÉGE, ſe prend auſſi pour toute ſorte de Juriſdiction Eccléſiaſtique, ou Séculière, & pour le lieu où elle s'éxèrce. *Tribunal, forum.* Quand on a recours au Pape, on dit qu'on reclame l'autorité du S. *Siége.* Il y a dans les Mémoires Hiſtoriques une Diſsèrtation ſur le S. *Siége* & la vacance du S. *Siége.* Un *Siége* Patriarchal, Archiépiſcopal, Épiſcopal, c'eſt la dignité, la juriſdiction, & la place qui appartient à ces Prélats ; & on dit que le *Siége* eſt vaquant, lorſque le Prélat eſt mort, & qu'il n'y a pèrſonne qui occupe ſa place. A l'égard des ſéculiers, il y a des *Siéges* préſidiaux, des *Siéges* royaux, des *Siéges* ſubaltèrnes, qui ſont les Juſtices des Seigneurs ; le *Siége* de la Connétablie, des Maréchauſſées, &c. La dignité, l'éminence & les prérogatives d'un grand *Siége* ſont des tentations dangereuſes de s'en orgueillir. LE P. GAIL. Le Conſeil de Barcelone, où tous les autres *Siéges* reſſortiſſoient, prétendit que &c. PAT. On dit en général, qu'un Juge eſt au *Siége*, qu'il tient le *Siége*, quand il eſt en la prémière place de ces Tribunaux.

SIÉGE, en tèrmes de Guèrre, eſt le campement d'une armée tout autour d'une place qu'elle a envie de prendre, ſoit par famine, en faiſant ſimplement des lignes pour empêcher que rien n'y entre ; ſoit par vive force, en faiſant des tranchées, & y donnant des aſſauts. *Obſidio, obſeſſio, circumceſſio, obſidium.* Les plus fameux *ſiéges* des Anciens ſont ceux de Troye, de Tyr, d'Aléxia, de Numance. Ceux des Modèrnes, ſont ceux d'Oſtende, de Candie, de Grâve. Ce Capitaine entend bien à faire un *ſiége.* Il a été malheureux, & contraint de lever le *ſiége.* Il a fallu faire un *ſiége* régulier & dans les formes devant cette bicoque, on ne l'a pû enlèver d'emblée.

On dit auſſi d'une femme ſevère & difficile à charmer, qu'on ne la ſçauroit prendre que par un *ſiége* regulier, qu'il faut beaucoup de ſoins & de longues aſſiduitez.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Que d'un ſiége ſi long elle avoit défenduë,
Mes vainqueurs ſont vaincus. MALH.

SIÉGE. Nom de ville. Voyez SIGEN.

SIÉGER. v. neut. Occuper un Siége, une Juriſdiction. *Sedere, ſedem occupare.* Ce Pape a *ſiégé* dix ans, a occupé dix ans le S. Siége. Martin V^e *ſiégeoit* en 1418. MASCUR. Les Juges ſupérieurs viennent *ſiéger* dans les Juriſdictions ſubaltèrnes, quand ils viennent tenir leurs aſſiſes. Il a peu d'uſage. Il eſt vieux ; les gens qui parlent bien ne diſent point *ſiéger*, pour *aſſiéger* une place. C'eſt une faute aſſez commune. VAU.

SIÉGLE. ſ. m. Vieux mot. Siécle. BOREL. *Seculum.* Rois De Cambray, Poëte,

Se li Rois de Cambray viſt,
Le ſiégle ſi bon comme il fiſt.

SIEN, SIENNE. Pronom poſſéſſif & rélatif de la troiſiéme pèrſonne ; & quelquefois ſubſtantif. *Suus, ſua, ſuum.* Cet héritage lui a été donné pour demeurer propre à lui & aux *ſiens.* On a ſervi trois poulèts à trois pèrſonnes, c'eſt-à-dire, à chacun le *ſien.*

Il a fait de grands biens à un *sien* neveu. Cette dernière façon de parler ne vaut plus rien. On ne dit plus un *sien* ami. Ce pronom eſt rélatif, & on ne le met ainſi devant & avec le ſubſtantif qu'en ſtile badin, ou comique.

Deux ſiens *voiſins ſe laiſſerent leurrer.* LA FONT.

Je ſuis à Rodante, je veux mourir ſien. MALH.

Ce vèrs finit mal par le pronom *ſien.* MÉN. Dieu n'abandonne jamais les *ſiens*, c'eſt-à-dire, ceux qui lui ſont fidéles. A qui fait-on du bien, ſi ce n'eſt aux *ſiens?* On dit qu'on n'eſt jamais riche, ſi on ne mêle de l'argent d'autrui avec le *ſien.* On ne fait tort à perſonne, quand on ne demande que le *ſien.* La juſtice eſt une vèrtu qui rend à chacun le *ſien.* On eſt bienheureux, quand on eſt logé ſur le *ſien*, dans une maiſon qui eſt à ſoi. Mon héritage eſt proche le *ſien*, nous ſommes voiſins. Héritiérs *ſiens*, ſont ceux qui viennent de nous en ligne directe, pourvû qu'ils ſoient en notre puiſſance; lors de notre décès diſtinguez des étrangers. Faire les fruits *ſiens*, c'eſt ſe les approprier, & les acquérir légitimement. COURTIN. On dit provèrbialement, A chacun le *ſien* ce n'eſt pas trop. *Unicuique quod ſuum eſt non redundat.*

SIENNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Toſcane, en Italie. *Sena, Sena, Sena, Colonia Senenſis.* Elle eſt capitale du Siénois, & ſituée à onze lieuës de Florence, du côté du midi. *Sienne* eſt une des plus conſidérables ville de l'Italie. Elle eſt grande, belle, ornée d'un grand nombre de Palais, de belles places, de fontaines, de ſuperbes Égliſes, dont la Cathédrale eſt preſque toute entière de marbre blanc ou noir. Il y a auſſi un magnifique Hopital; mais ce qu'il y a de ſingulier à *Sienne*, c'eſt ſa grande place. Elle eſt ronde, entourée de belles maiſons de même ſymmétrie, & ſoûtenuës par des arcades ſous leſquelles on peut ſe promener en tout tems; le milieu de cette place eſt enfoncé en forme de coquille, & on peut aiſément le remplir d'eau, & y répréſenter un combat naval avec des petites barques. *Sienne* eſt auſſi une place forte, & elle eſt défendue par une bonne citadelle; elle a un Archevêché, une Univèrſité fort fameuſe, l'avantage de parler fort délicatement la langue Italienne, & d'avoir donné la naiſſance aux Papes Aléxandre III, & VIII, Pie II, & III. Au reſte, *Sienne* étoit autrefois une République. Les Éſpagnols la prirent l'an 1554, & la remirent au grand Duc de Toſcane, qui en eſt encore le maître. MATY.

SIENNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sienne en Italie. *Senenſis.* Les *Siennois* prennent la Sainte Vièrge pour Patrone de leur ville, en mémoire de la protection qu'elle leur donna dans la victoire qu'ils remportèrent ſur les Florentins, & dont ils lui rendent graces tous les ans, le jour qu'on célébre ſon Aſſomption. CORN. Quand on parle d'une perſonne en particulier. On dit communément de *Sienne*, plutôt que *Siennois*, Sainte Catherine de *Sienne*, Sixte de *Sienne.*

SIENNOIS. ſ. m. Nom propre d'une province du Duché de Toſcane, en Italie. *Senenſis Ager.* Elle a le Piſan au couchant; le Florentin au nord, l'État de l'Égliſe au levant; & la mèr de Toſcane au midi. Le tèrroir de cette province eſt aſſez fèrtile, ſur tout en muriers, dont on nourrit une grande quantité de vèrs à ſoie. On y trouve auſſi pluſieurs eaux minérales. Sienne eſt la ville capitale, les autres ſont Groſſeto, Sovana, Pienza, Monte-Pulciano & Monte-Alcino. Le petit État delli Préſidii, enclavé dans cette province, eſt aujourd'hui entre les mains de l'Empereur; & la Principauté de Piombino a ſon Prince particulier, qui étoit autrefois ſous la protection des Éſpagnols. MATY.

SIÈRRA. ſ. f. Mot Éſpagnol, qui ſignifie Montagne. *Mons.* On le donne aux montagnes & à des contrées pleines de montagnes. *Sierra* eſt une petite contrée de la Caſtille nouvelle, en Éſpagne. *Montanus tractus.* Elle eſt vèrs les confins des Royaumes d'Aragon & de Valence. Cuença en eſt le lieu principal. *Sierra* eſt encore une petite province du Pérou. *Provincia Montana.* Elle eſt entre celle de Los Charcas, de Técuman & de Chaco. On n'y voit rien de conſidérable que S. Crux de la *Sierra*, qui eſt une Colonie d'Éſpagnols. MATY.

SIÈRRA-LIONE. C'eſt-à-dire, la montagne des Lions. Voyez LIONE.

SIÈRT. Vieux mot. Si eſtoit. *Pièrre de Blois.* BOREL. *Si eſſet, ſi erat.*

SIET. Vieux mot. *Eſt*, troiſiéme perſonne du vèrbe Je ſuis. *Boèce. MS.* BOREL.

SIEUR. ſ. m. (Il n'eſt que d'une ſyllabe.) Éſpéce de tître d'honneur dont l'uſage ordinaire eſt renfèrmé dans les plaidoyers, dans les actes publics, & autres écritures de même ſorte. *Dominus, Dominus.* Je plaide pour le *Sieur* Marquis de &c. C'eſt un tître qu'un Supérieur donne à un Inférieur dans les létres miſſives & autres écritures particuliéres. Vous direz au *Sieur* tel, qu'il faſſe, &c.

En ce ſens, on l'employe ſouvent par modeſtie en parlant de ſoi: ainſi on voit à la tête des livres, Traduction du *Sieur* d'Ablancourt. Œuvres du *Sieur* Déſpreaux, &c.

SIEUR, eſt auſſi un tèrme qui marque Seigneurie. *Dominus.* Écuyer, *Sieur* d'un tel lieu.

SIEUR, (de deux ſyllabes.) Voyez SCIEUR.

SIF.

SIFANO. Voyez SIPHANTO.

SIFLANT, ANTE. adj. qui ſifle. *Sibilans.* Les Grammairiens appellent conſones *ſiflantes*, ces trois létres *S, X, Z*, parce qu'on ne les prononce qu'avec une éſpéce de ſifflement. M. l'Abbé Dangeau qui prétend avec raiſon que notre *ch*, tel que nous le prononçons dans *chariot, chèrté, chicane, choque*, eſt une conſonne ſimple, compte quatre létres *ſiflantes* Z, S, J, CH. Car quatre conſonnes *ſiflantes*, ont les mêmes raports entre-elles que les quatre labiales & les quatre palatales. Le *z* ſe change en *s*, & l'*j* en *ch*, tout comme le *b* en *p*, & le *d* en *t*; & le *j* ſe change en *z*, comme l'*v* en *b*; & le *ch* ſe change en *ſ*, comme le *k* en *t*. M. L'ABBÉ DANGEAU.

SIFLEMENT. ſ. m. Bruit que fait l'air preſſé en ſortant par un conduit étroit. *Sibilus.* Le *ſiflement* des tuyaux d'orgue. Les vents durant la tempête font d'horribles *ſiflemens.* Beaucoup d'animaux éxpriment leur colère par des *ſiflemens*, comme les ſèrpens, &c. C'eſt ainſi que Tiſiphoné & Alecto font l'amour, lorſqu'elles ſont en commèrce de galanterie, & que les ſèrpens dont elles ſont coëffées radouciſſent leurs *ſiflemens.* LE CH. D'H.

Au bruit de leur aſſaut, les vents des environs,
De leurs longs ſifflemens *leur ſervent de clairons.* P. LE MOINE.

SIFLEMENT, eſt auſſi un témoignage de mépris, par une ſorte riſée qui imite le *ſiflement* de l'air. *Sibilus irriſorius.* Par des *ſiflemens* & des battemens de piéds & de mains, on les chaſſoit de la chaire. MAUC.

SIFLER. v. act. & n. Rendre un ſon aigu par le moyen de l'air comprimé qui ſort par un conduit étroit; & ſe dit tant des hommes que des animaux. *Sibilare, mittere ſibila.* C'eſt un des plaiſirs des laquais, des gens de néant de *ſifler.* Les oiſeaux *ſiflent* des airs, comme les ſanſonnets, linottes, mèrles, ſérins, &c. Les ſèrpens *ſiflent* de colère.

La Diſcorde, à l'aſpect d'un calme qui l'offenſe,
Fait ſiffler *ſes ſerpens; s'excite à la vengeance.* BOIL.

Hé bien! Filles d'Enfer, vos mains ſont-elles prêtes?
Pour qui ſont ces ſerpens qui ſiflent *ſur vos têtes?* RAC.

SIFLER, ſe dit auſſi du bruit aigu que fait le vent, une fléche, une balle de mouſquet, une pièrre pouſſée avec force &c. *Sibilare, ſibilum edere.* Écoutez le vent comme il *ſifle.* Il entendoit les balles de mouſquet qui lui *ſifloient* aux oreilles. Il y a des tuyaux d'orgue qui ne font que *ſifler* comme le larigot, la doublette.

SIFLER, ſignifie auſſi, donner un témoignage de mépris & de riſée par des ſiflemens. *Exſibilare, ſibilis conſcendere, conſectari.* Cet homme s'eſt fait *ſifler*, en mettant ſon livre au jour. On a *ſiflé* cet Avocat en pleine Audience. Dès qu'on a avancé cette doctrine, elle a été *ſiflée.* Ne m'ennuye pas davantage, ſi tu ne veux être *ſiflé* comme un mauvais Comédien. ABLANC.

Je veux que votre livre aille au gré de vos vœux,
Faire ſiffler *Cotin chez nos derniers neveux.* BOIL.

Ses vèrs d'épithétes enflez,
Sont des moindres grimaux chez Ménage ſiflez. ID.

Ce mot vient de *ſifilare*, qu'on a dit pour *ſibilare*, qui ſe trouve chez les Latins, comme *ſifletus* de *ſiſilus*, dont on a fait *ſifler.* MÉNAGE.

SIFLER, ſignifie auſſi, Apprendre à un oiſeau à régler ſon ramage, lui apprendre à chanter en *ſiflant. Inſuſurrare cantum, vel garritum.* On *ſifle* les mèrles, les ſanſonnets, & autres oiſeaux.

SIFLER, ſe dit figurément en Morale. Suggérer à quelqu'un ce qu'il a à dire en quelque occaſion importante, lui faire le béc, l'inſtruire. *Suggerere, monere.* Un Juge ne ſçauroit rien tirer d'un criminel, quand il a été *ſiflé*, quand il a eu du conſeil. On dit auſſi en ce ſens, *ſifler* le Droit; pour dire, le montrer en chambre, hors des Écoles publiques; ſuggérer à un récipiendaire tout ce qu'il doit répondre aux objections qu'on lui fera dans ſon éxamen. *Jus inſuſurrare, ſuggerere.* On dit auſſi ordinairement *ſonfler.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a *ſiflé* la linotte; pour dire, qu'il a bien bu, & qu'il y paroît, qu'il eſt à demi ivre. *Potavit, bibit.* On dit auſſi; Il n'a qu'à *ſifler*; pour dire, il n'a

qu'à

qu'à marquer ſa volonté, pour venir à bout de ce qu'il ſouhaitte. On dit auſſi, Il n'y a qu'à *ſifler* & remuer les doigts; pour dire que c'eſt une choſe fort aiſée.

SIFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſufurratus, ſibilatus, ſuggeſtus.*

SIFLET. ſ. m. Petit Inſtrument avec quoi on ſifle. *Sibilus, ſiſtula.* Les filous appellent leurs camarades avec un coup de *ſifflet*. Le cri des Chauderonniers eſt accompagné d'un coup de *ſifflet*; c'eſt une flûte compoſée de ſept petits tuyaux de fèr blanc. On prend les cailles & autres oiſeaux avec diverſes ſortes d'appeaux & de *ſifflets*.

SIFLET, ſe dit auſſi du conduit de la réſpiration, tant aux hommes qu'aux animaux. *Larinx.* Le *ſifflet* eſt proprement le nœud de la gorge que les Grècs appellent λάρυγξ, & les Latins *guttur*. Les poulets qu'on égorge, etient toujours juſqu'à ce qu'on leur ait coupé le *ſifflet*.

On dit provèrbialement, Si vous n'avez point d'autre *ſifflet* que celui-là, votre chien eſt pèrdu; pour dire, ſi vous n'avez pas d'autre moyen de réuſſir en cette affaire, vous ne la gagnerez pas. *Via, ratio, modus agendi.*

SIFLEUR. ſ. m. Celui qui ſifle. Ce laquais m'étourdit, c'eſt un *ſifleur* pèrpétuel. *Sibilator perpetuus.*

SIFLEUR, ou SOUFLEUR, eſt un Maître qui enſeigne le Droit en chambre, qui ſifle les récipiendaires, & qui les prépare ſur la Loi. *Inſufurrator, repetitor.*

SIG.

SIGALION. ſ. m. Nom d'un Dieu des Egyptiens. *Sigalion.* C'étoit le Dieu du ſilence; on le réprèſentoit ayant l'index de la main droite ſur les lévres, & on portoit ſa ſtatuë dans les fêtes d'Iſis & de Sérapis. On l'appelloit autrement Harpocrate.

Le mot *Sigalion*, vient de Σιγάω, *Je me tais.*

SIGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Siganum.* Elle eſt capitale de la province de Xenſi, ſitué ſur la rivière de Guei, & elle a trente-cinq villes dans ſon tèrritoire particulier. MATY.

SIG-CAN. Mot Turc, qui ſignifie une ſouris. La première année du cycle des Mogols, ou Turcs orientaux & Iguriens porte ce nom. D'HERBELOT.

SIGE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Siga.* Elle a ſa ſource dans les États de Naſſavv, où elle baigne Sigen. Elle travèrſe enſuite une petite partie des pays de Cologne & de Bèrg, baigne Sigembèrg, reçoit l'Aggèr, & ſe décharge dans le Rhin, à une lieuë au deſſus de Bonne. MATY.

SIGEBALDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigebaldus.* Ce nom vient de Tudeſque *ſieg*, & *ſige* en Angloſaxon qui ſignifie *Victoire*; & de *bald*, hardi, ou vite, promt, comme qui diroit hardi, promt à pourſuivre la victoire; ou bien celui que la victre rend hardi, qu'elle enorgueillit. *Verſtegan, Skinner.*

SIGEBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigebertus. Sigebèrt* I, Roi d'Auſtraſie, étoit fils de Clotaire I, & mari de Brunehaut. Il fut tué par ordre de Frédegonde l'an 575, âgé de 40 ans, dont il en avoit régné 14. *Sigebèrt*, Moine de Gembloursécrivoit au XII. ſiécle une Chronique qu'il a commencée à l'an 379 ou 381. où S. Jérôme a fini, & l'a continuée juſqu'à 1112.

Ce mot vient ſelon Nicocles du Tudeſque *Sieg*, & en Angloſaxon *ſige*, victoire, & de *béorth*, célébre, illuſtre: ſelon Vèrſtegan, de *ſige*, & de *beriht*, prudent: ſelon Kilian de *ſige*, *ſieg* ou *ſigbe*, victoire, & de *wert*, digne; *Sigebèrt*, digne de la victoire. Adrianus Junius dit qu'il ſignifie, barbe victorieuſe, c'eſt-à-dire, barbe illuſtre, belle barbe. Cela ne vaut rien, *Skinner. Beard* en Anglois, & en Allemand *bart*, ſignifie *barbe*. Borel le tire de *ſige*, victoire, & *barde*, Chantre, Poëte des anciens Gaulois; & l'intèrpréte, Chantre vainqueur.

SIGEMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigemerus.* Ce mot, au ſentiment d'Adrien Junius, vient de *ſige*, victoire, & *Meyer*, Chèf, Commandant, Gouvèrneur. *Sigemer*, Commandant victorieux. Selon Nicoclès il vient de *Sige* & de *mehren* augmenter, ou de *mare*, célébre, illuſtre. *Skinner.*

SIGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Weſtervvald, en Allemagne. *Sigena, Siga, Sigedunum.* Elle eſt capitale de la Principauté de Naſſavv-*Sigen*, eſt ſituée ſur la Sige, à ſix lieuës de Dillenbèrg, vèrs le couchant. *Sigen* a une Univèrſité. Il y avoit un beau chateau, qui a été conſumé par une incendie, avec une partie de la ville l'an 1694. MATY.

SIGENBÈRG, SÉEGBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre. *Sigeberga.* Il eſt dans le Duché de Bèrg, en Weſtphalie ſur la Sige, environ à trois lieuës de Bonne, vèrs le levant. Ce bourg eſt au piéd d'une montagne, & l'Abbaye eſt au deſſus. MATY.

SIGERAM. Voyez SIRAN.

SIGERIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigericus. Sigeric* Roi des Viſigoths en Éſpagne, fut mis par eux, à la place d'Arnoul,

l'an 415, & tué par eux, 7 mois après, parcequ'il panchoit à faire la paix avec les Romains.

Ce mot vient de *Sige*, victoire, & *rick* ou *rich*, RICHE; riche en victoire. *Nicocles, Skinner.*

SIGES. ſ. m. Nom propre d'un village d'Éſpagne. *Sigeſa.* Il eſt ſur la côte de la Catalogne, entre Barcelone & Tarragone. On prend ce village pour l'ancienne *Subur*, petite ville de l'Éſpagne Tarragonoiſe. MATY.

SIGET. Voyez ZYGETH.

SIGETINCZ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Singidonum.* C'étoit anciennement une ville Epiſcopale de la Baſſe-Pannonie. C'eſt maintenant un village, ſitué près de la ville de Syrmiſch, en Eſclavonie. MATY.

SIGILLARIES ou SIGILLAIRES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête des anciens Romains. *Sigillaria, Sigillariorum celebritas.* Cette fête ſe nommoit ainſi, parce que ces jours-là on s'envoyoit les uns aux aûtres de petits préſents, qui conſiſtoient en cachets, petites gravûres, ou ſculptures. Cette fête duroit quatre jours, & elle ſuivoit immédiatement les Saturnales, qui en duroient trois, ce qui faiſoit enſemble ſept jours. Et comme les Saturnales commençoient le 14e devant les Calendes de Janvier, c'eſt-à-dire, le 19e de Décembre, il faut que les *Sigillaries* commençaſſent le 22. & duraſſent juſqu'au 25 incluſivement. Elles furent inſtituées ſelon quelques-uns par Hèrcule, lorſque revenant d'Éſpagne après avoir tué Gèryon, il conduiſit ſes troupeaux en Italie, & qu'il bâtit un pont ſur le Tibre à l'endroit où fut depuis, à Rome, le pont nommé *Sublicius.* D'aûtres diſent qu'elles furent établies par les Pélagiens, qui comprirent que par le mot de tête, l'oracle ne leur demandoit pas qu'ils offriſſent en ſacrifices des hommes vivants, ni par celui de φῶς, des hommes, mais des ſtatuës ou figures d'homme, par le premier, & des lumiéres par le ſecond. Ainſi ils commencèrent à offrir à Saturne des bougies, & à Pluton des figures humaines, & de là vint cet uſage. Voyez ſur ces fêtes Aulu-Gelle, L. II. C. 3. Macrobe, Saturn. L. I. C. 10. & II. Roſin, Antiqq. XIV. 16. Seneque, Ép. XII. Suétone dans Claude, C. 5. Spartien dans Caracalle, C. 1. & dans Hadrien, C. 17. Turnèbe, *Adverſ. L. XXIII.* C. 28. Ant. Thyſius dans ſes Notes ſur l'endroit d'Aulu-Gelle que l'on a indiqué. L'Auteur du Commentaire à la Daufine ſe trompe ſur ce même endroit, quand il dit que les *Sigillaires* duroient 7 jours.

SIGILLATEUR. ſ. m. Nom d'une partie des Prêtres des anciens Égyptiens. C'étoient ceux qui marquoient les victimes. *Sigillator.* Comme il falloit que l'animal fut entier, pur & bien conditionné pour être ſacrifié, il y avoit des Prêtres déſtinez à éxaminer ceux qu'on déſtinoit à être victime. Ils les langueyoient, ils éxaminoient toutes leurs parties, & juſqu'au poil, pour voir s'il y en avoit un ſeul qui fut noir, quand la bête ſe trouvoit propre aux autels, ils la marquoient, en lui attachant aux cornes de l'écorce de l'hèrbe appellée papyrus, & en imprimant leur cachet ſur de la tèrre ſigillée qu'ils lui appliquoient. On puniſſoit de mort quiconque offroit une victime qui n'avoit pas été ainſi marquée. Voyez Hérodote L. II. C. 38.

SIGILLÉE. adj. f. Eſt une épithéte qu'on donne à une ſorte de tèrre, ou craye, qu'on tiroit autrefois de l'iſle de Lemnos, qui ſèrt en Peinture, & en Médecine. Elle eſt graiſſeuſe, argilleuſe, séche, blanche tougeâtre, friable. On la trouvoit dans une montagne aux environs d'une ville appellée *Hephaſtia.* Les Sacrificateurs de Diâne l'alloient prendre en grande cérémonie dans une baûme cavèrneuſe, qui eſt en cèrtain marais: ils la préparoient, & en faiſoient des trochiſques, & les ſcelloient du ſceau de Diâne, ou de l'image d'une chévre, d'où vient que les Grècs l'appelloient σφραγὶς, *ſigillum*, αἴγὸς, *capra*, c'eſt-à-dire, *ſcel de chévre.* On l'aporte préſentement de Conſtantinople, d'Allemagne, de Blois, formée en petits pains orbiculaires, gros comme le bout du pouce, arondis d'un côté & aplatis de l'aûtre, marquez de quelques armes ou de cèrtaines figures. Le Grand-Seigneur la fait marquer de ſon ſceau, & il l'envoye en préſent à des Princes. C'eſt la raiſon pourquoi on l'a nommée *terre ſigillée*, du Latin *ſigillare*, *ſceller.* La *terre ſigillée* eſt aſtringente, propre pour arrêter les hémorragies & le cours de ventre; on l'éſtime auſſi un antidote contre la peſte & les venins.

On voit dans l'iſle de Staliméne cette montagne célébre par la chute de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie *Epheſtia*, que les habitans du pays appellent Cochyno, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la tèrre *ſigillée* avec beaucoup de cérémonie. Galien raporte qu'une Prêtreſſe avant que d'enlever la tèrre, répandoit deſſus de l'orge & du froment, & la méloit après avec le ſang des boucs, qu'on avoit ſacrifiez à Vénus, pour en faire de petits tourteaux, qu'elle ſcelloit d'une image de chévre, d'où vient qu'ils ont pris ce nom σφραγίδα

ἀιγὸς. *Cachet d'une Chèvre.* Et ce ſont encore à préſent des Prêtres qui font le même office, le ſixiéme jour d'Août ſelon le Calendrier Grec, qui eſt celui qu'on dit que les Vénitiens pendant qu'ils étoient maîtres de cette iſle, ont dédié à cette cérémonie, quelques Caloyers en préſence du Soubachi, & du Vayvode de l'iſle, qui ſont comme le Bailli & le Prévot des Mareſchaux, après avoir dit la Meſſe en une petite chapelle prochaine appellée *Sotira*, font fouïr la tèrre par 40 ou 50 hommes, juſqu'à ce qu'ils ayent rencontré la veine qui n'eſt pas loin de deux ſources, dont l'une tarit en été. Cette tèrre étant tirée, les Caloyers la mettent en de petits ſachets qu'ils donnent au Soubachi & au Vayvode, & puis on referme & on recouvre ſi bien la veine, qu'il eſt après impoſſible de la fouiller, ſans qu'on l'apèrçoive. Chacun de ceux qui aſſiſtent à cette cérémonie en peut prendre une petite quantité pour ſon uſage ſeulement. Les Officiers du Grand-Seigneur l'ayant ſcellée du ſceau de ſa Hauteſſe, la lui envoyent preſque toute; & ce peu qui leur reſte, ils le peuvent vendre ſeuls aux marchands.

Celle que j'y ai veuë eſt de couleur de tuile, & a quelques petites taches blanches. Quoi que veuillent dire quelques Auteurs, la colline d'où l'on tire cette tèrre, n'eſt pas ſi ſtérile, ni ſi ſéche, qu'on n'y recueille bien du grain, & ſi cela a jamais été vrai, ç'a été ſans doute du tems que Vulcain y battoit l'enclume avec ſes Cyclopes. Du Loir, p. 295, 296, 297.

SIGILLO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'État de l'Égliſe. *Sigillum*, anciennement *Hevillum*, *Suillum*. Il eſt dans la marche d'Ancône, ſur la frontière du Duché d'Urbin, entre la ville de Fabriano & celle d'Ugubio. Maty.

SIGISMOND. ſ. m. *Sigiſmundus*. Nom d'homme. Pluſieurs Rois de Pologne ont eu ce nom. On a dédié à *Sigiſmond* III, les Antiquitez de Rome, & c'eſt un livre aſſez curieux, à cauſe des eſtampes, qui y ſont, & qui repréſententent ces Antiquitez.

Ce mot *Sigiſmond*, vient ou de *ſiege*, victoire, & *mund*, paix, ſelon Cambden, ou ſelon Junius & Verſtegan de *ſirg*, ou *ſige*, victoire, & *mund*, la bouche, *Sigiſmond*, bouche victorieuſe, c'eſt-à-dire, éloquente. *Sigiſmond* eſt la même choſe que *Sigimund* qui ſe trouve dans Tacite, & qui eſt le nom du fils de Segeſte, chef des Cheruſques. *Skinner.*

SIGISTAN. Voyez SITZISTAN.

SIGLATON. ſ. m. Vieux mot. Étoffe. Borel. *Pannus.*

Cil avoit un ſamit veſtu
D'un bon porpoint à or batu,
Et d'un ſiglaton *parti.* Perceval.

On diſoit auſſi *ciglaton*, ſelon le même Perceval,

D'une grand'chambre portendue
De ciglatons *& de tendaux.*

Et ailleurs.

Plus vermeil que nul ſiglaton.

SIGMA. ſ. m. Nom d'une lettre Gréque. *Sigma.* Un grand *ſigma*, un petit *ſigma*. C'eſt la dix-huitiéme lettre de l'Alphabet Grec, qui a le même ſon que notre S. Dans les nombres elle ſignifie 200. Les Anciens ont eu deux caractères pour marquer cette lettre Σ & C, comme il paroît par les médailles: le premier eſt l'ancien caractère qui s'étoit fait du *Schin* de l'ancien Hébreux, ou ce qui eſt la même choſe du Phénicien, qui n'en différoit que parceque celui-ci avoit ſes jambes tournées en haut W. Le ſecond étoit plus recent, on ne le trouve guère que depuis J. C. Il s'étoit fait du premier en l'arrondiſſant.

SIGMARINGE. ſ. m. Nom propre d'un gros bourg de la Souabe *Sigmaringa*. Il eſt ſitué ſur le Danube dans le Comté de Hohenzollern, & il donne le nom à une des branches des Comtes d'Hohenzollern. Maty.

SIGMOIDE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des trois valvules qu ſont à l'orifice de l'artère aorte, parcequ'elles reſſemblent à la lettre Grécque nommée *ſigma*. *Sigmoides.* Par la même raiſon les trois valvules qui ſont à l'orifice de l'artère pulmonaire ſont auſſi appellées *ſigmoides*. On appelle *cartilages ſigmoides*, ceux de la trachée-artère, parce qu'ils ſont faits en forme d'anneau, ſans néanmoins achever tout le cércle: ce qui les fait reſſembler à la léttre C, *ſigma*. L'apophyſe coracoïde de l'omoplate, eſt encore appellée *ſigmoide*, à cauſe qu'elle a la figure d'un *ſigma*.

Sigmoide ſe dit des Apophyſes des ôs qui ont la figure d'un *ſigma* Grèc. Harris.

Ce mot eſt compôſé de *ſigma*, & de εἶδος, forme, figure, *Sigmoïde*, qui a la figure d'un ſigma.

SIGNAGE. ſ. m. Tèrme de Vitrier; Deſſin d'un compartiment de vitres tracé au blanc ſur le vèrre, ou à la piérre noire ſur un ais blanchi, pour faire les panneaux & les chef-d'œuvres de vitrerie. Daviler. *Deſignatio, delineatio.*

SIGNAL. ſ. m. Cèrtaine marque dont on convient pour ſe donner quelque avis; Quand on eſt hors de la portée de la voix. *Signum.* On a donné un tel *ſignal* pour commencer la bataille, pour donner l'aſſaut. Le *ſignal* ſe donne auſſi avec la trompette & le tambour. Sur mèr les *ſignaux* ſe donnent par des coups de mouſquet ou de canon, par des feux, par des manœuvres, par des pavillons, par des flâmes de divèrſes couleurs. Il y a des *ſignaux* de nuit, des *ſignaux* de jour, des *ſignaux* de brume. Le Pére Fournier a expliqué les *ſignaux* de mer dans ſon Hydrographie. Le *ſignal* eſt une indice muet, & une annonce de l'approche des ennemis, & de leur état, contenance & nombre. De tous tems les *ſignaux* ont été en uſage; Apulée en fait mention dans ſon Livre *De Mundo*. Quinte-Curce, L. V. de ſon hiſtoire, dit, que la pratique en étoit ordinaire parmi les Arabes & les autres peuples Aſiatiques, du tems des guèrres d'Alèxandre. Les Romains s'en ſèrvoient au raport de Tite-Live, Dec. III. L. II. & L. VIII. & Céſar en ſes Commentaires, L. II. & III.

L'Auteur qui a imprimé & fait des Notes ſur l'Ordonnance de la Marine dit au plurier *ſignaux* ou *ſignals*. Ce fut par cette ruſe, dit-il, que Beliſſaire Lieutenant Général de l'Empereur Juſtinien défit les Vandales en Afrique, ayant donné par des feux des *ſignals* & fait attaquer en même tems par mèr & par tèrre ſes ennemis. Il dit encore: Les *ſignals*, ou *ſignaux* de fumée & de feu ſont ſi utiles à la Marine, qu'il n'eſt pas poſſible de s'en paſſer, &c. Peut-être que ſur les vaiſſeux on dit *ſignals*. Ailleurs on dit toujours *ſignaux*.

Les Anciens qui n'avoient point de Couriers ſe ſèrvoient de *ſignaux* pour avoir bientôt des avis de ce qui ſe paſſoit au loin. Ils plaçoient ſur des hauteurs, d'éſpace en éſpace, des gens en ſentinelle. Homère lui-même en parle. *Iliad.* Θ. v. 553. *Il.* Π. 299. *Odyſſ.* Ε. v. 261. Ces gens ainſi diſpoſez allumoient la nuit des feux *ignem* ou des flambeaux φρυκτούς. D'où vient que les endroits où ils étoient placez s'appelloient φρυκτώρια, de ὁράω, *garder*, & φρυκτὸς, *flambeau*, ou l'action d'allumer du feu, comme qui diroit des gens conſtituez pour allumer des feux. Apulée, *L. De Mundo*, Ciceron, L. V. contre Vèrres, Appien, *De Bellis Hiſpan.* Céſar, *De Bello Gall. L. II.* Vegetius, L. III. *Rei milit.* Quinte-Curce, L. V. Frontin, L. II. Euſtathius ſur Homère, *Iliad. P.* & Suidas au mot φρυκτὸι, font mention de cette coutume. Dans l'Agamemnon d'Eſchyle, le Prince, qui en partant pour l'expédition de Troye avoit promis à Clytemneſtre, que le jour même que la ville ſeroit priſe, il l'avèrtiroit de ſa victoire par les feux qu'il feroit allumer, lui tient parole, & on vient annoncer à Clytemneſtre que Troye eſt prîte, & qu'on en a vû les *ſignaux*. Frontin dit qu'elle étoit en uſage parmi les Arabes, & Bonaventure Vulcanius dans ſes Scholies ſur le Livre *De Mundo*, attribuë à Ariſtote que pendant que les Maures étoient maîtres de préſque toute l'Éſpagne, ils avoient bâti une infinité de vedettes ou tourelles ſur le haut des montagnes, qu'ils les appelloient en Arabe *Atalayas*, mot que les Eſpagnols ont retenu & qu'ils diſent encore aujourd'hui; que de ces vedettes ils donnoient en un moment nouvelle que les ennemis paroiſſoient, en y allumant des feux. Cet uſage étoit néanmoins plus ancien que les Maures en Éſpagne. Car Tite-Live en parle XXII. C. 19. Il en parle encore L. XXVIII. C. 5. & 7. & l'attribuë à d'autres peuples. Polydôre Virgile, L. XXV. de l'hiſt. d'Angleterre dit, que les Anglois en ont auſſi uſé, & Bootius dit qu'il y a encore en Angleterre, en bien des endroits, des mâts qui ont ſervi à cet uſage.

Suidas au mot φρυκτὸι, & le Scholiaſte de Thucydide ſur le II & III. Livre de cet Auteur diſent, que quand on vouloit faire connoître que c'étoient des troupes ennemies qui s'avançoient, non ſeulement on élevoit en l'air, mais qu'on agitoit des flambeaux; & que quand c'étoient des troupes amies, on les tenoit immobiles. Mais parce que cela ne ſuffiſoit point encore, on inventa pluſieurs manières pour faire connoître les choſes plus diſtinctement & plus en détail. Polybe, dans ſon dixiéme Livre, Ch. 42. & 43. en raporte deux. On plaçoit des gens ſur des hauteurs d'éſpace en éſpace pour ſe donner le ſignal l'un à l'aûtre, & ils ſe le donnoient l'un à l'aûtre par le moyen de flambeaux qu'ils allumoient & qu'ils élévoient en l'air. Enſuite pour marquer en particulier la choſe dont on vouloit donner avis, il falloit que tous ces faiſeurs de *ſignaux* euſſent de grands vâſes de tèrre d'égale grandeur, & qui euſſent des ouvèrtures ou canélles parfaitement égales, afin qu'ils ſe vuidaſſent également en même tems. On les rempliſſoit d'eau, & ſur l'eau on mettoit un morceau de liége dans lequel étoit pèrpendiculairement enclavé un bâton qui portoit une tablette, ſur laquelle étoient écrites, en différentes lignes, toutes les choſes qui peuvent ordinairement arriver, & dont on veut avoir avis. Quand il en arrivoit quelqu'une, celui qui la découvroit élevoit en l'air un flambeau, on lui répondoit par un flambeau qu'on élevoit auſſi. Quand il avoit connu qu'on étoit attentif à ſon *ſignal*, il bailloit ſon flambeau & en même tems tous deux chacun de ſon côté ou-

vroit

vroit la canelle de ſon vaiſſeau pour en laiſſer écouler l'eau. Comme tout étoit égal & les vâſes & les ouvertures des vâſes, l'eau s'écouloit également, & le liége s'enfonçoit également dans l'un & dans l'autre. Lorſque la ligne où étoit écrit la chôſe, dont on vouloit avèrtir étoit au niveau du vâſe, celui qui donnoit l'avis levoit une ſeconde fois ſon flambeau, l'autre à ce ſignal regardoit ce qu'il y avoit à la ligne qui ſe trouvoit au niveau du vâſe & connoiſſoit ainſi ce qui étoit arrivé; par éxemple, Il eſt entré de la Cavalerie ennemie dans le pays. Cette maniére étoit de l'invention d'un cèrtain Énéace qui avoit écrit ſur la guèrre Στατηγικὰ. Mais elle eſt bien imparfaite, & on ne peut donner avis que de très-peu de chôſes, & très-généralement. L'autre maniere qu'on attribuoit à Cléoxéne, ou à Démocrite, ſe peut voir dans Polybe, qui dit qu'il l'a pèrfectionnée. Les Pèrſes faiſoient autrement. Ils plaçoient des gens qui avoient bonne voix ſur des hauteurs aſſez proches l'une de l'autre pour qu'ils pûſſent s'entendre, & ils ſe crioient l'un à l'autre la chôſe qui étoit arrivée, & ainſi la nouvelle voloit de bouche en bouche par toutes les Satrapies ou Gouvèrnemens, & juſqu'aux extrémitez du Royaume, dit Diodóre de Sicile au L. XIX. de ſa Bibliothéque. Il falloit bien des voix, & les nouvelles étoient bien peu ſecrettes. Apulée dans ſon Livre du Monde dit que les Pèrſes uſoient de flambeaux.

SIGNALER. v. act. Terme qui ſe dit par les Sèrgens du Régiment des Gardes, & autres. C'eſt écrire ſur le livre du Signal les marques qui font reconnoître un ſoldat. *Signaler* un ſoldat. *Deſcribere, deſignare.*

SIGNALER, ſignifie principalement, Rendre une chôſe remarquable & célébre. *Conſpicuum prebere, illuſtrare.* Ce brave a *ſignalé* ſa valeur, s'eſt *ſignalé* en cette occaſion, s'eſt rendu illuſtre, il s'eſt fait diſtinguer des autres. Il faut ſe confirmer dans la piété avant que de s'y *ſignaler*, & ſi l'on ne peut pas aſpirer aux grandes chôſes de la Religion, s'en tenir à celles qui ſont poſſibles. FL. Il y a des gens qui ne ſont obligeans que par vanité, & pour ſe *ſignaler* par un bon office. BELL. Se *ſignaler* par d'illuſtres inimitiez. MÉN. Se *ſignaler* dans les occaſions. ABL.

Par d'illuſtres exploits tu vas te ſignaler,
Pourſui, tu n'as pas fait ce pas pour reculer. RACIN.

SIGNALÉ, ÉE. part. paſſ. *Inſignitus, illuſtris & conſpicuus factus.* Ce jour *ſignalé* par tant de victoires.

SIGNALÉ, ÉE. adj. Conſidérable, particulier; remarquable. *Notabilis, illuſtris, clarus, commendabilis.* Vous leur ferez une faveur *ſignalée.* VOIT. Un ſervice *ſignalé*, une vèrtu *ſignalée.* Il ſe dit auſſi des pèrſonnes, tant en bonne qu'en mauvaiſe part. Un Orateur *ſignalé*, un *ſignalé* fripon.

SIGNAMMENT. adv. qui marque quelque chôſe dont on fait une particuliére recommandation ou ſpécification. *Præcipuè, nominatim, præſertim.* Les témoins dépoſent contre pluſieurs accuſez, & *ſignamment* contre un tel. J'ai beſoin des livres contenus en ce mémoire, & *ſignamment* d'un tel. Ce mot eſt près que hors d'uſage. On dit notamment, ſpécialement, particuliérement.

SIGNANDAIRE. Tèrme de Palais. Qui ſçait ſigner, ou qui a ſigné. *Signatarius, ſignator.* Dans les actes très-importans comme teſtamens, donations, criées, &c. il faut des témoins *ſignandaires*, qui ſignent effectivement les actes, & non pas de ceux qui déclarent qu'ils ne ſçavent point ſigner.

SIGNATURE. ſ. f. Souſcription, appoſition de ſon nom au bas d'un acte, miſe de ſa propre main. *Signatura, chirographum, ſubſcriptio.* Ce n'eſt qu'un billet ſous *ſignature* privée, qui gît en reconnoiſſance. Les Maitres Écrivains ſont Jurez pour la vérification des écritures & *ſignatures.*

SIGNATURE de Cour de Rome, eſt la proviſion en Cour de Rome; la ſupplique répondüe par le Pape, ou la minute originale écrite en abrégé, & en papier, d'une grace, diſpenſe ou collation d'un Bénéfice, ſur laquelle le Pape a mis le *fiat* de ſa propre main, ou bien le *conceſſum* eſt écrit en ſa préſence. *Signatura, breve Apoſtolicum.* C'eſt la *ſignature* appoſée au bas de la ſupplique qui donne le nom à l'acte entier. La *ſignature* contient les clauſes, dérogations & diſpenſes avec leſquelles le Pape accorde la grace, ou le bénéfice; avec la commiſſion pour l'éxécution ou *in forma dignum*, ou en *forme gracieuſe.* La *ſignature* de la main du Pape par laquelle il répond, *fiat ut petitur*, eſt préférée à celle qui eſt répondüe par le Préfet en ſa préſence, & en ces mots, *conceſſum uti petitur, in præſentia D. N. Papæ.* Quelquefois dans les *ſignatures* où il y a *fiat*, le Pape ajoûte le *proprio motu*; c'eſt-à-dire, de ſon propre mouvement. Cette clauſe y donne plus de force; mais elle n'eſt point reçüe en France. La datte eſt auſſi une partie eſſentielle de la *ſignature.* Elle ſe prend d'ordinaire du jour que la ſupplique a été miſe entre les mains du Dataire, & non pas du jour qu'elle a été répondüe. La *ſignature* de Cour de Rome ſuffit en France pour faire foi, & pour la priſe de poſſeſſion, ſans qu'il ſoit beſoin de prendre des Bulles, excepté pour les Bénéfices Conſiſtoriaux & autres qui ſont chèfs de communauté. Pour les collations des Bénéfices ſimples, ou des graces particuliéres, on envoye la *ſignature* originale, mais elle eſt ſujette à vérification, par un cèrtificat de deux Banquiers. Voyez PROVISION.

Il y a trois ſortes de *ſignatures*, l'une *en forme gracieuſe*, quand elle s'expédie ſur une atteſtation de l'Ordinaire: l'autre *in forma dignum antiqua*, qui s'expédie pour les Curez ou Dignitez, Canonicats des Égliſes Cathédrales, & pour les dévoluts avec une telle clauſe à la fin; & on les appelle *en forme commiſſoire*, c'eſt-à-dire, qu'on ne peut prendre poſſeſſion du Bénéfice, qu'on n'ait auparavant obtenu un viſa de l'Ordinaire dont il dépend: la troiſiéme *in forma dignum noviſſima*, qui eſt une éſpéce de ſeconde *ſignature*, ou lettre éxécutoriale; qu'on donne quand à faûte par l'Ordinaire d'éxécuter dans les trente jours la commiſſion portée par la *ſignature*, on enjoint, à ſon refus, à l'Ordinaire plus voiſin de l'éxécuter.

SIGNATURE, en tèrmes d'Imprimerie, eſt une lettre qu'on met au bas de chaque feuille pour marquer l'ordre de chaque cahier qu'on doit obſerver en le reliant. *Littera in margine inferiori foliorum notata.* Il eſt relatif aux lettres de l'Alphabet. On vérifie promtement ſi un livre eſt complet, par le moyen de la *ſignature.*

SIGNE. ſ. m. Marque ou caractère viſible qui denote, qui fait connoître quelque chôſe de caché, de ſecret. *Signum, indicium.* La parole, l'écriture, ſont des *ſignes* de notre penſée. Autrefois les Moines, dans tous les lieux réguliers, n'oſoient parler, & ne s'éxpliquoient que par *ſignes*, qu'ils apprenoient dans leur Noviciat. Cœlius Rhodiginus & A Porta ont écrit de ces *ſignes* anciens & chiffres qui ſervoient à parler & à écrire. Il y a des *ſignes* pour connoître les mines des métaux, des *ſignes* à quoi on connoit la bonté du bois, de la tèrre, d'une drogue. Il y a auſſi des *ſignes* en Médecine qui font connoître la nature, les cauſes, la durée d'une maladie; des *ſignes* diagnoſtiques & prognoſtiques. Il n'a pas un *ſigne* de vie. Voilà un *ſigne* de mort. Il a le *ſigne* de ſanté.

SIGNE, en tèrmes de Muſique, ſignifie toutes les marques dont on ſe ſèrt dans la Muſique, telles que ſont les cléfs, les notes, les nombres ou chiffres, les points, &c. peuvent être nommées en général des *ſignes*, mais on ſe ſèrt particuliérement du mot *ſigne.* 1°. Pour nommer ces figures qu'on trouve immédiatement apres la cléf, & qui marquent combien de tems doit avoir chaque meſure du chant qui ſuit, & combien on doit demeurer ſur chaque note; tels ſont le cèrcle & le demi-cèrcle ou ſimples ou barrez, cèrtaines lignes pèrpendiculaires, les points qu'on voit quelquefois dans le cèrcle & dans le demi-cèrcle, & enfin les chiffres 3. ou $\frac{3}{1}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{6}{4}$ $\frac{6}{8}$. &c. que les Italiens appellent *proporzioni*, proportions. 2°. On nomme auſſi *ſignes*, mais *ſignes* accidentels, le bémol, les diézes tant enharmoniques que chromatiques, ou le beccare, &c. mais il faut remarquer que chacun de ces trois *ſignes* eſt affecté à un des trois genres de la Muſique. Le diéze eſt proprement un *ſigne* enharmonique: les aûtres ſont des *ſignes* chromatiques ou diatoniques, &c. 3°. On nomme auſſi *ſignes*, ou marques de ſilence, trois pèrpendiculaires qu'on trouve ſouvent dans la Muſique. 4°. Enfin on appelle auſſi *ſignes* éxtraordinaires, les points d'Orgue, les repriſes, les paûſes initiales & finales, les points de ſéparation, les guidons, &c. BROSSARD.

SIGNE, ſe dit auſſi des types, des figures qui nous marquent quelque chôſe de myſtérieux. *Typus, præſagium.* L'arc-en ciel fut un *ſigne* d'alliance entre Dieu & Noé, lorſqu'il lui promit qu'il n'y auroit plus de déluge. *Signum fœderis.* Les Sacremens de l'Égliſe ſont des *ſignes* viſibles qui conférent une grace inviſible.

SIGNE, ſignifie auſſi, prodige, chôſe éxtraordinaire. *Portentum, mirum.* JÉSUS-CHRIST recommande à ſes Apôtres de ne craindre pas les *ſignes* du ciel que craignent les Gentils, comme les cométes, météores, &c. il leur dit qu'il y aura des *ſignes* dans le ſoleil & dans la lune, que les étoiles tomberont, quand le jour du Jugement viendra: que quand le ciel eſt rouge, ou blanc ils croyent que ce ſont de cèrtains *ſignes* de pluie, ou de beau tems. La plupart des *ſignes* ſont ſupèrſtitieux.

SIGNE, en tèrmes de l'Écriture, ſignifie auſſi miracle. *Miraculum.* Les Phariſiens demandoient au Seigneur qu'il leur donnât quelque *ſigne*: il répondit: Il n'y a qu'une nation méchante & adultère qui demande des *ſignes*, elle n'aura que le *ſigne*, le miracle de Jonas.

SIGNE, eſt auſſi une marque corporelle & particuliére qui ſèrt à faire connoître quelque chôſe. *Signum, nota.* Cet enfant qui avoit été long-tems pèrdu, fut reconnu à un *ſigne* qu'il avoit ſur la cuiſſe. En pluſieurs endroits on prononce *ſein.* Dieu mit un

ſigne au front de Caïn, afin qu'il ne fût pas tué par ceux qu'il rencontreroit. L'Apocalypſe dit que de chaque Tribu d'Iſrael il y en avoit douze mille qui avoient des *ſignes* au front. *Duodecim millia ſignati in frontibus eorum.*

SIGNE. ſe dit auſſi des geſtes, actions, ou autres marques dont les hommes ſont convenus pour faire entendre les uns aux autres quelques penſées particulières. *Signum.* Les Amans ſe font entendre par *ſignes.* Les yeux, la tête, un ſerrement de main, tout marque leur amour & leur inteiligence. J'ai pris pour un mauvais *ſigne*, & un mauvais augure l'accueil froid du Roi. Méz. Comment pourroit-on ſe garantir des piéges d'un homme qui employe pour vous tromper les *ſignes* mêmes de l'amitié ? Bell. Il ne faut pas qu'une honnête-femme entende le langage des paſſions, ni les *ſignes* qui ſont l'office de ce langage. M. Esp.

Et ne devroit-on pas, à des ſignes *certains,*
Reconnoître le cœur des perfides humains ? Racin.

SIGNE, ſignifie auſſi, Signal. Les vaiſſeaux ne parlent que par *ſignes* ſur la mèr. *Signum, indicium.* Une cotte-d'armes rouge ſur la tente du Général eſt le *ſigne* d'une bataille. Du lièrre, ou un chou à la porte d'une maiſon, eſt le *ſigne* d'un cabaret. De la paille ou un bouquet, eſt un *ſigne* que le cheval, ou le meuble ſont à vendre.

SIGNE, en tèrmes d'Aſtronomie. *Sidus, conſtellatio.* C'eſt un aſſemblage de pluſieurs étoiles dans le ciel, que l'on comprend ſous une même figure, pour aider à l'imagination & à la mémoire. Les *Signes* ſe diſent particulièrement des douze conſtellations qui font le tour du zodiaque, qu'on appelle auſſi *Dodecatemories*, qui ſont *Aries*, *Taurus*, *Gemini*, *Cancer*, *Leo*, *Virgo*, *Libra*, *Scorpius*, *Sagittarius*, *Caper*, *Aquarius*, *Piſces.* Chaque planette eſt directe, elle marche ſuivant la ſucceſſion & l'ordre des *Signes.*

Les *Signes* n'occupent pas également tous 30 degrez en longitude, *Aries* n'occupe que 20 deg. 13. m. Au contraire *Taurus* occupe 31 d. 24 min. *Riccioli, Almag. L. I. C. 14. n. 6.*

Les *Signes* ont un mouvement propre d'occident en orient, auſſi-bien que toutes les étoiles fixes, que l'on a ainſi appellées, parce qu'on les croyoit immobiles. Par les obſèrvations d'Hipparque comparées avec celles que Ticho & Riccioli avoient faites : le premier a conclu que ce mouvement étoit de 51 ſecondes par an, Riccioli de 50 ſeulement ; enſorte que ſelon Ticho, pour parcourir un degré moins 1 ſecondes, les *Signes* employent 71 ans ; & ſelon Riccioli en 72 ans juſtes, ils avancent d'un degré entier. Tout le monde ſuit Riccioli. De ce mouvement des *Signes* il s'enſuit qu'ils ont changé de place, & qu'Ariès n'eſt plus le *Signe* du colure équinoctial du printems ; mais qu'il a paſſé à la place de *Taurus*, qu'il occupe preſque toute entière. En effet du tems de Riccioli, il y a 67 ans les *Signes* avoient avancé près de 28 degrez. En 1710. la longitude de la première étoile d'Aries, étoit ſelon M. Harris, de 29 d. 9 m. 18 ſ. Ainſi elle eſt aujourd'hui (1719) de 29 d. 17 m. 6 ſ. Voyez Riccioli, *T. I. L. I. Almag. C. 14.* à la fin, & la table de M. Harris, dans ſon Dictionnaire, T. II.

SIGNE, eſt auſſi la marque que chacun en particulier a choiſie pour marquer les actes auſquels il a conſenti. *Signum, nota, ſignatura.* Le vrai *ſigne* eſt l'appoſition de ſon nom au bas d'un contrat, d'un biller. On le dit par extenſion, d'un paraphe, d'une marque que ſont ceux qui ne ſçavent pas écrire, de l'empreinte d'un cachet. On l'appelle auſſi *ſeing.* On fait aſſigner les parties pour reconnoître leur *ſigne*, leur écriture.

SIGNE, ſe dit auſſi dans tous les arts, des marques particulières qui y ſont établies pour faire des abbréviations qui ne ſont connuës que par les gens du métier. *Nota :* comme en Aſtrologie ♐ & ♈ pour ſignifier *Jupiter*, & *Aries* : en Juriſprudence, *ff.* §. *Digeſte*, *Paragraphe* : en Médecine, ℞. ℥. *recipe*, *once* : en Chymie, △ *S.S.S. feu*, *ſtratification* : en Algébre + — = *plus*, *moins*, *égal*, &c.

SIGNE, parmi les Chrétiens, ſe dit de la figure de la croix qui eſt réelle, ou en peinture, ou déſignée par un mouvement de la main qu'on applique au front, à l'eſtomac, & aux deux épaules. *Signum per antonomaſiam.* L'étendart de Conſtantin portoit le *ſigne* de la croix avec cette deviſe. *In hoc ſigno vinces.* On fait le *ſigne* de la croix en commençant ſes prières, quand on eſt frapé de peur & d'étonnement. Les démons fuyent au *ſigne* de la croix. Il préſerve du tonnèrre. La plupart des monnoies portent le *ſigne* de la croix.

SIGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Jeuneſſe qui veille, & vieilleſſe qui dort, c'eſt *ſigne* de mort. *Indicium mortis, præſaginm, prognoſticum.* On fait de grands *ſignes* de croix pour marquer quelque étonnement, quand on reçoit la viſite d'une perſonne qu'il y a long-tems qu'on n'a vûë.

SIGNER. v. act. Écrire ſon nom de ſa main au bas d'un acte pour l'approuver, pour s'obliger à l'éxécution de ce qu'il contient, ou pour l'atteſter & le rendre authentique. *Chirographo ſignare, ſubſcribere, affirmare, munire, comprobare.* Les parens & amis *ſignent* un contrat de mariage par honneur & pour l'atteſter : les parties pour s'obliger à en éxécuter les conditions ; les Notaires pour le rendre éxécutoire. L'Ordonnance veut que les Notaires faſſent mention que les parties n'ont point *ſigné*, & de la cauſe pourquoi elles n'ont pas *ſigné.* Il m'a *ſigné* une procuration, une quittance en blanc. J'ai tant de foi en l'Évangile, que je le *ſignerois* de mon ſang. On dit d'un criminel qui a *ſigné* quelque acte de déclaration qui lui nuit, qu'il a *ſigné* ſa condamnation.

Ce mot vient de *ſignare*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité. *Ménage* après *Saumaiſe.*

SIGNER. Tèrme de Vitrier. C'eſt-à-dire, Marquer. *Signer* le vèrre. *Notare.* Les Vitriers *ſignent* le vèrre, avec une eſpéce de pinceau qu'ils nomment Drague. Félibien.

SIGNÉ, ée. part. paſſ. Brevet *ſigné* & contreſigné. *Notatus, ſignatus.*

SIGNET. ſ. m. *Foliotropium, chartetropium.* Ce qui ſert à marquer les endroits d'un livre d'uſage dont on a ſouvent beſoin, & qu'on veut trouver promtement. C'eſt une eſpéce de bouton un peu orné, d'où pendent pluſieurs filets ou rubans qu'on met dans un Bréviaire, dans des Heures, &c.

SIGNET, ſignifioit autrefois un cachet, *ſigillum.* R. d'Eurialus.

Lettres cloſes & de ton ſignet *cachetées.* Borel.

SIGNIFIANCE. ſ. f. Vieux mot. Signification. Borel. *Significatio, declaratio.*

SIGNIFIANT, ante. adj. Expreſſif, qui marque ce qu'une pèrſonne ou une choſe veut dire. *Significans, deſignans, denotans.* Il y a des mots, des phraſes, des expreſſions bien *ſignifiantes* & plus fortes les unes que les autres.

SIGNIFICATEUR. ſ. m. Tèrme d'Aſtrologie, qui ſe dit de cèrtains lieux dans le ciel deſtinez à recevoir les actions des autres aſtres, qui font leur éffet après un cèrtain nombre de révolutions, qu'on trouve par le calcul des directions du promiſſeur au *ſignificateur*, c'eſt-à-dire, de l'aſtre agiſſant à ce lui qui reçoit ſon action pour la réfléchir ſur l'objet tèrreſtre. *Significator.* Ptolomée, en ſon Quadripartit, met cinq *ſignificateurs*, la lune, le ſoleil, la ligne orientale, le milieu du ciel, & la partie de fortune. Les Modèrnes y ajoûtent les autres planétes, & les angles des autres maiſons. Les directions ſont le principal fondement des prédictions aſtrologiques : ce qui ſuffit pour en faire connoître l'incèrtitude & la vanité.

SIGNIFICATIF, ive. adj. Ce mot eſt le même que *ſignifiant*, & eſt plus en uſage. *Significativus, expreſſivus, notificativus.* Il faut qu'un Orateur parle en mots propres & *ſignificatifs*, en tèrmes clairs, forts & énèrgiques, qui faſſent bien connoître la penſée.

SIGNIFICATION. ſ. f. Le ſens d'un mot, d'une phraſe, d'un emblême ; ce qu'on a voulu dénoter ou faire entendre par un mot, par une figure, par quelque ſigne. *Significatio, ſenſus.* Les mots équivoques ont pluſieurs *ſignifications*, ſouffrent pluſieurs interprétations. On n'entend point la *ſignification* des caractères hiéroglyphiques des Anciens. J'ai trouvé le mot, la vraie *ſignification* de cette énigme.

SIGNIFICATION, en tèrmes du Palais, eſt la notification d'un acte, qu'on fait à une partie par la copie qui lui en eſt donnée & atteſtée par un Officier public. *Notificatio, publicatio.* Il y a des *ſignifications* qu'on doit faire à la perſonne, ou à ſon domicile, comme des arrêts, des faits & articles. D'autres ſe font ſimplement aux Procureurs, comme les expéditions ordinaires. Un Huiſſier met au bas de l'acte ſa *ſignification*, c'eſt-à-dire, l'atteſtation qu'il fait d'en avoir donné copie.

SIGNIFICAVIT. Mot Latin, troiſième pèrſonne du prététit parfait du vèrbe *ſignificare*, & qui veut dire, *Il a ſignifié.* On en a fait autrefois en notre langue un ſ. m. comme de *recepiſſé*, de *committimus*, &c. Le *ſignificavit* étoit un Monitoire qui s'obtenoit anciennement en Cour de Rome, & qui fut ainſi nommé à cauſe que ce mot y étoit employé ; car au lieu que dans les proviſions de bénéfices, on ſe ſert des mots *ſupplicat* & *orator*, dans les *ſignificavit*, il y avoit toujours les mots *ſignificavit* que le Pape s'appliquoit, & *ſignificans* qu'il diſoit de l'impétrant. Voyez touchant ces Monitoires M. Hévin ſur Frain, *p.* 153.

SIGNIFIER. v. act. Contenir quelque ſens ; être la marque de quelque penſée qu'on veut faire entendre. *Significare, notum facere, indicare.* Chaque mot *ſignifie*, déſigne quelque choſe. Chaque phraſe eſt un aſſemblage de mots qui *ſignifie*, qui fait entendre une penſée. Comme le vèrbe *ſignifier* fait à l'imparfait de l'indicatif & au préſent du ſubjonctif comme au préſent de l'indicatif, il eſt difficile de diſtinguer ces différens tems ſoit en prononçant, ſoit en écrivant. Comment diſcèrner ce tems du ſubjonctif

jonctif afin que nous *ſignifions*, du préſent de l'indicatif, nous *ſignifions* ? Perſonne n'écrit le premier par un double *i*. La rencontre des deux *ii* fait un ſi mauvais ſon, qu'on ne les prononce, & qu'on ne les écrit preſque jamais. Voici un remède dont je me ſuis aviſé ; c'eſt de faire un ſeul *i* des deux, à la manière des Grècs, par une figure qu'ils appellent *cráſe*, & de le marquer d'un accent circonflèxe : nous *ſignifions*. VAUG. Des perſonnes intelligentes ſans déſaprouver l'expédient de Vaugelas, aiment mieux qu'on ajoûte un ſecond *i*, parceque le circonflèxe ne fait que rendre la ſyllabe longue, & n'opére point la fonction de l'*i*, mis avec la voyelle ſuivante en forme de diphtongue. Dans les vèrbes mêmes qui prennent un *y* ce ſeroit une faute que de n'ajouter pas un *i*, & de n'écrire pas, afin que vous *voyiez*. CORN. Nous *prions* : il faut que nous *prisons*.

SIGNIFIER, ſe dit figurément en Morale, quand on fait entendre quelque myſtère caché ſous quelque figure. *Significare, explicare, revolvere.* Les anciens Égyptiens *ſignifioient* pluſieurs véritez morales par leurs ſymboles, leurs hiéroglyphes ; les Païens par leurs fables. Le chien *ſignifie* la fidélité, la colombe la ſimplicité, le ſèrpent la prudence ; c'en ſont les ſymboles.

SIGNIFIER, ſignifie auſſi, être utile ; conſidérable. *Ad aliquid conferre.* Toutes les offres que vous me faites ne *ſignifient* rien ; pour dire, ſont inutiles, n'aboutiſſent à rien. Ce Raporteur vous a mal reçu, ne vous a pas voulu écouter ; cela ne *ſignifie* rien de bon, il vous fera pèrdre votre procès.

SIGNIFIER, en tèrmes du Palais, c'eſt Notifier, déclarer, faire connoître, faire ſçavoir à quelqu'un un fait particulier, afin qu'il n'en préten le cauſe d'ignorance ; lui donner copie d'un acte, d'une pourſuite. *Notificare, declarare, notum facere.* On lui a *ſignifié* par un Huiſſier un congé, un arrêt, une adjudication, un avenir.

On dit auſſi en convèrſation, Je vous *ſignifie* que je m'en vais. *Notum vobis facio, me citiùs diſceſſurum.* Je vous *ſignifie* que je ne ferai rien de tout ce que vous déſirez.

SIGNIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Significatus, notificatus.*

SIGNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg & Abbaye du Retelois, en Champagne. *Signiacum.* Il eſt à quatre lieuës de Chateau-Porcien, vèrs le nord. MATY.

SIGOULEINE. ſ. f. Nom de femme. *Segolena, Sigolena.* Sainte *Sigouleine* eſt un ſainte veuve, qui fut Abbeſſe de Troclar dans l'Albigeois, & qui vécut à la fin du VIIe ſiécle & au commencement du VIIIe. Voyez les *Acta Sanct. Ben. Sæc. III. P. II. p.* 540. *& ſuiv.* & Baillet au 24 de Juillet.

SIGRADE. Voyez SEGRAUZ.

SIGTUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Sigtuna.* Elle eſt dans l'Uplande, ſur un petit lac, entre Stokolm & Upſale, à ſept lieuës de la première, & à cinq de la dèrnière. MATY.

SIGUENCE, SIGUENZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Caſtille-Vieille, en Éſpagne. *Segontia, Seguntia, Secontia.* Elle eſt au pié du mont Atienca, ſur le Hénarès, à ſeize lieuës au deſſus d'Alcala, de Hénarès. *Siguence* a une citadelle, une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Tolède. On voit à demi-lieuë de cette ville la place de l'ancienne *Segontia*, ville des Celtibères ; on l'a nommée *Villa Vieia*, c'eſt-à-dire, la Ville-Vieille. MATY.

SIGUENOC, ou SIGNOC. ſ. m. Éſpéce d'écreviſſe qui ſe trouve dans les mèrs des Indes occidentales. *Signocus cancer.*

SIGUETTE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un caveſſon de fèr avec des dents comme celles d'une ſcie, qui eſt tournée en demi-cèrcle, & quelquefois compoſé de pluſieurs piéces qui ſe joignent par des charnières. *Lupatum denticulatum.* Il eſt monté d'une têtière & de deux longes, & ſèrt à dompter les chevaux fougueux.

SIH.

SIHOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sihor.* Voyez Joſ. XIX. 26. En cet endroit les Septante ont traduit Sion. Surquoi le Père Lubin doute que ce ne ſoit le mont d'Hèrmon, appellé autrement Sion. Mais ſi ce bon Père avoit lû le texte Hébreu, il auroit vû qu'il y a une faute dans les Septante, que ſaint Jérôme a bien traduit, & que c'eſt un lieu ou un torrent de la Tribu d'Aſer, & qui en fait les bornes du côté de la mèr Méditèrranée, ou de l'occident. Il n'y a rien de plus dangereux que de travailler ſur l'Écriture, en quelque genre que ce ſoit, ſans ſçavoir les langues originales. *Sihor* étoit apparemment un torrent.

SIHOR, eſt auſſi le nom qu'on donnoit à un torrent qui ſéparoit le pays de Chanaan, de l'Égypte. *Sihor.*

Ce nom ſe donnoit aux torrens, parcequ'ils ſont bourbeux & troubles, & qu'en Hébreu *Sihor* ſignifie *noir.*

Pour la même raiſon l'Écriture, Iſ. XXIII. 3. Jérem. II. 18. donne ce nom au Nil, parceque dans ſes débordemens il charrie beaucoup de limon qui le rend trouble & bourbeux.

SIK.

SIKINO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Sicinus, Sicenus.* Pline, Apollonius Rhodius, Étienne le Géographe aſſûrent qu'elle ſe nommoit anciennement l'iſle au vin, *Oenoe*, à cauſe de la fèrtilité de ſes vignes. Le Scholiaſte d'Apollonius remarque qu'elle prit le nom de Sikinus d'un fils de Thoas, Roi de Lemnos. Il y a encore aſſez de vin dans *Sikino* pour mériter ſon ancien nom, beaucoup de figues, peu de coton : les figues fraiches ſont excellentes ; il n'en eſt pas de même des ſéches, parce qu'on les paſſe par le four pour les garantir des vèrs. Cette iſle qui n'eſt qu'à huit milles de Nio, & qui n'a qu'environ vingt milles de tour, s'étend du SO, au NE, aſſez étroite ailleurs, quoiqu'élevée en montagnes & bien cultivée : le froment qu'on y recueille paſſe pour le meilleur de l'Archipel. *Sikino* a été du domaine des Ducs de Naxie ; le bourg qui porte le même nom que l'iſle, eſt ſur une hauteur à l'ESO, tout près d'une roche éfroyable qui panche, & ſemble tomber dans la mèr : il n'y a guère plus de deux cens habitans dans ce bourg. L'iſle de *Sikino* n'a point de port. TOUANEFORT, Voyage, T. I. p. 255. & ſuiv.

SIL.

SIL. ſ. m. Tèrre minérale que les Anciens employoient pour faire des couleurs, jaûne & rouge, ſuivant ſes divèrſes préparations, qui s'appelle de même en Latin, *Sil.* C'étoit une éſpéce de limon qui ſe rencontroit dans les mines d'or & d'argent. C'étoit auſſi une tèrre d'ombre venant d'Achaïe.

SIL. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Aſie. *Sila.* Elle naît aux confins du Carduel, en Géorgie, travèrſe la Circaſſie, & ſe décharge dans la mèr de Zabache. MATY.

SILA. ſ. f. Nom d'une grande forêt du Royaume de Naples. *Sila, Syla, Saltus Rheginorum.* Elle s'étend depuis Coſenza dans la Calabre Citérieure, juſqu'à Rhége dans l'Ultérieure, tout le long du mont Apennin. MATY.

SILAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Silanus.* Voyez M. Chaſtelain dans ſon Martyrologe, 2 de Janvier, p. 43.

SILARO. Voyez SELO.

SILCADE. Voyez SILKADHE.

SILCESTER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Belges, peuples de la Grand'Bretagne. *Silceſtria*, anciennement *Vindonus, Vindomus.* Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg ſitué dans le Comté de Hant, aux confins de celui de Barck. MATY.

SILE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'État de Veniſe. *Silis.* Elle prend ſa ſource au couchant de Trevigny, baigne la ville de ce nom, s'y joint à une branche de la Piave, & va ſe décharger dans le golfe de Veniſe, ſous le nom de Piaveſello. MATY.

SILENCE. ſ. m. Tèrme relatif, oppoſé à *bruit, cris & tumulte. Silentium.* La lecture eſt le meilleur remède contre les ennuis de la retraite & du *ſilence.* S. ÉVR. Les Amans vont troubler de leurs plaintes le *ſilence* des bois. Tout eſt tranquille, & un profond *ſilence* régne en ce pays-là. Là, aidé du *ſilence* & de la retraite, il nourriſſoit ſon eſprit de lecture, & vivoit dans un grand recueillement. FLÉCH. Que ces déſerts vaſtes & affreux ont de charmes pour les âmes qui ne chèrchent que le *ſilence* & la ſolitude ! BOUH.

Là, parmi les douceurs d'un tranquile ſilence,
Régne ſur le duvet une heureuſe indolence. BOIL.

Taiſez-vous, roſſignols ; zéphirs, faites ſilence.

Larôſe eſt le ſymbole du *ſilence* ; & l'on dit que l'on eſt *ſub roſâ*, quand on n'a point à craindre que ce que l'on dit ſoit raporté. Voyez Róse, & Maſcurat, *p.* 87. 88.

SILENCE. Divinité du Paganiſme. *Silentium.* On le repréſentoit avec le doigt ſur la bouche. Le Dieu du *ſilence* eſt le ſeul qui ſoit des amis de l'Amour. M. SCUD.

La Nuit vient ſur un char conduit par le Silence. LA FONT.

Là, dans le fond d'un bois écarté, ſolitaire,
Le Silence *faiſoit ſa demeure ordinaire.* ID.

Les Grands parmi les anciens Pèrſes, ceux à qui le Roi donnoit entrée dans les Conſeils, adoroient le *ſilence* comme un Dieu. Ammien Marcellin, L. XXI. C. 13.

SILENCE, ſignifie auſſi, Diſcrétion, retenuë à ne point parler, à ſe taire, ou à ne point dire ce qu'on n'oſe, ou qu'on ne veut pas découvrir. *Diſcretio, prudentia, moderatio.* Garder un *ſilence* ſenſé & judicieux. LE P. L. Le *ſilence* d'un homme ſage vaut mieux que le raiſonnement d'un Philoſophe. S. ÉVR. Pour être obligé

au

au *ſilence* il ſuffit de n'avoir pas d'engagemens à parler. Nic. Le *ſilence* eſt ſouvent un éffet de modeſtie & de jugement, & ſouvent de ſtupidité ; s'il marque quelquefois de la prudence, il marque auſſi quelquefois de la peſanteur. Bell. Cette femme, par prudence, a gardé long-tems le *ſilence* ; mais les mauvais traitemens de ſon mari l'ont enfin obligée à éclater, à rompre le *ſilence*. Je me plains de votre *ſilence*, c'eſt-à-dire, je n'ai point de réponſe, vous ne me faites point ſçavoir de vos nouvelles. Démoſthéne ſe vantoit qu'on achetoit plus ſon *ſilence*, que l'éloquence des autres : c'eſt qu'on le corrompoit quelquefois pour ne point plaider, parcequ'on appréhendoit ſon éloquence. Le *ſilence* eſt la ſauvegarde de l'ignorance. Div. Cu. Il y de bons éſprits qui parlent peu ; mais leurs actions parlent pour eux, & font voir que leur *ſilence* n'eſt pas un *ſilence* de ſtupidité. M. Sc. Il vaut mieux garder un *ſilence* prudent & modeſte, que de faire paroître de l'éſprit au hazard de ſe faire haïr. Bell. Comme il y a des regards trompeurs, il y a auſſi un *ſilence* menteur. M. Scud. Le *ſilence* d'Ajax, à qui Ulyſſe fait des ſoumiſſions, a je ne ſçai quoi de plus grand que tout ce qu'il auroit pû dire : on l'admire même au travers de ſon *ſilence*. Bouh. En certaines occaſions, le *ſilence* même peut révéler un ſecret que l'on veut cacher. S. Eva. Il ne faut avoir ni un air audacieux, ni un *ſilence* mépriſant. M. Scud.

Fuyez ces faux amis dont la bouche timide,
N'a, pour tous les abſens, qu'un ſilence *perfide.* Vill.

Tout parle dans l'amour, juſqu'au ſilence *même.* Quin.

Silence, ſe dit chez les Religieux, d'une régle qui conſiſte à ne point parler enſemble pendant certaines heures. Il faut obſerver régulièrement le *ſilence*. *Silentium præſcriptum*. Les diſciples de Pythagore gardoient un *ſilence* de cinq années.

Silence, ſe dit auſſi d'un empêchement de parler ou d'agir. *Prohibitio, inhibitio loquendi vel agendi*. Dans les Lettres d'abolition le Roi impoſe un *ſilence* perpétuel à ſon Procureur Général, lui défend d'agir, de faire la recherche d'un crime. Le Préſident impoſe *ſilence* à un Avocat, lorſqu'il eſt trop long, & qu'il dit de trop fortes invectives. On dit auſſi, qu'un Orateur paſſe ſous *ſilence* quelque choſe, lorſque la diſcrétion l'empêche d'en faire mention expreſſe, & qu'il ſe contente de la déſigner en paſſant.

Silence, eſt auſſi une ſouffrance, un manque de réclamer, ou de ſe plaindre, de s'oppoſer à quelque choſe. *Taciturnitas*. En Juriſprudence le *ſilence* paſſe pour une approbation. *Qui tacet, conſentire videtur*. Il eſt demeuré dans le *ſilence* pendant dix, vingt & trente ans qu'il m'a vû poſſéder cet héritage, cela m'a acquis préſcription. On oppoſe à une Religieuſe ſon *ſilence*, quand elle a été cinq ans ſans réclamer, ſans faire proteſtation contre ſes vœux.

Silence. Ce mot s'employe figurément en quelques occaſions. *Sedatio, tranquillitas, placatio*. Ainſi on dit, le *ſilence* des paſſions, pour ſignifier, un état oppoſé au trouble où les paſſions nous jettent, & qui nous empêche de bien examiner les choſes. Un *ſilence* intérieur, c'eſt un recueillement de toutes nos facultez, pour en être plus propres à la meditation des choſes ſaintes. *Silence* d'oraiſon. Voyez Oraison.

SILENCIAIRE. ſ. m. Qui garde le ſilence, qui paſſe ſa vie, ſans parler à perſonne, & gardant un ſilence perpétuel. *Silentiarius*. Saint Jean ſurnommé le *Silentiaire*, non pour avoir fait jamais l'office de *Silentiaire* dans la maiſon des Empereurs, mais à cauſe du ſilence, dont il fit profeſſion dans la ſolitude, nâquit à Nicople en Arménie, le huitiéme jour de Janvier, en la quatriéme année du régne de l'Empereur Marcien, qui étoit l'an de Jésus-Christ 454. En 482. il fut fait Évêque de Colonie en Arménie, malgré ſa réſiſtance. En 491. étant venu à Conſtantinople, il fit ſa démiſſion, & ſe retira l'année ſuivante dans la Laure de ſaint Sabar, dont il fut fait œconome, l'an 496. Un Moine, nommé Cyrille, qui écrivoit ſa vie la 47e année depuis ſa retraite à la Laure de ſaint Sabar dit que tout ce tems-là il avoit été renfermé dans une cellule, gardant un ſilence perpétuel, & que bien qu'il eut alors 104 ans, il avoit néanmoins le viſage toujours gai, & l'éſprit vif. On croit qu'il mourut l'année d'après. Voyez les *Acta Sanct. Maii, T. III. p.* 232. *& ſuiv.*

Silenciaire. ſ. m. Nom d'Office parmi les eſclaves des anciens Romains. *Silentiarius*. Le *Silentiaire* étoit, ſelon quelques-uns, un eſclave prépoſé pour empêcher le bruit des autres, & les faire taire. Sénéque parle dans ſa Lettre 47e du ſoin qu'on avoit de tous les eſclaves dans le ſilence, de ſorte qu'il ſemble à Juſte-Lipſe, à Popma & à d'autres, que le *Silentiaire* fut déja établi. D'autres, comme Pignorius, prétendent qu'on ne peut rien conclure de Sénéque, ſinon que dès lors on étoit fort ſévère à arrêter le bruit des eſclaves ; & que le nom & l'Office de *Silentiaire* n'a été établi que vers le tems de Salvien, qui eſt le premier Auteur où ce mot ſe trouve, Voyez Pignorius, *Comment. de Servis*, & Popma, *de Operis Serv*. On établit des *Silentiaires* dans la Cour des Empereurs. Ils ſont appellez *Silentiarii*. Miniſtres du repos, *Quietis Miniſtri*, *Silentiaires* du Palais, *Palatii Silentiarii*. Ils avoient les titres de *Clariſſimi, ſpectabiles, devotiſſimi*, & en Grec, Θαυμασιώτατοι, c'eſt-à-dire, très-admirables. Ils ont été en grand nombre ; mais il y en avoit trente ordinaires diviſez en trois bandes de dix chacune, & dont chaque bande avoit un Décurion. Ce corps de *Silentiaire* s'appelle dans le Concile de Calcédoine, Act. I. *Schola devotiſſimorum Silentiatorium*. Il y a dans le Code de Juſtinien un titre *de Silentiariis & Decurionibus*. Voyez Codin. Saint Angilbert avoit été *Silentiaire* de Charlemagne, c'eſt-à-dire, Secretaire de ſon Cabinet. *Chatelain, Martyr. T. I. p.* 687. Inſtruiſez-nous de la maniére dont vous avez parlé au *Silentiaire*, c'eſt-à-dire, à l'Ambaſſadeur de Conſtantinople. Fleury.

Silenciaire. Voyez Se Taisant. Nom de ſecte.

SILENCIEUX, se. (L'Académie écrit *ſilencieux*.) adj. Qui garde le ſilence ; qui eſt taciturne. *Silentii obſervator, placidus, taciturnus*. On dit dans le diſcours familier, Vous êtes bien *ſilencieux* aujourd'hui ; vous parlez bien peu. Réf. Une paſſion vive & tendre eſt morne & *ſilencieuſe*. Bruy.

SILÈNES. Demi-Dieux des Païens. Ils étoient les mêmes que les Satyres, qu'on nommoit *Silènes* quand ils étoient avancez en âge. *Sileni*. On appelle *Silenes*, dit Pauſanias, les Satyres qui ſont déja fort âgez. L'Auteur du grand Étymologicon fait la même remarque. Il y a eu néanmoins un principal *Silene*, qui a été plus ancien que les autres, comme on le peut voir dans Noël le Comte. Diodore de Sicile dit qu'il fut le Pédagogue ou Maître de Bacchus, à qui il donna de belles inſtructions, l'ayant ſuivi à la guèrre. Il cite un ancien Poëte nommé Thymœtas, qui raporte que les *Silenes* aſſiſtérent Bacchus dans la guèrre qu'il eut contre les Titans, & que le premier *Silene* régnoit dans une iſle que fait le fleuve Triton en la Lybie ; ce *Silène* avoit une queuë derrière, & toute ſa poſtérité porta auſſi cette queuë. Nonnus au *liv.* 4. des Dionyſiaques, fait *Silenus* fils de la tèrre ; & au *liv.* 24. il nomme trois de ſes enfans, ſçavoir Aſtræus, Maron & Lenæus. Sèrvius ſur l'Églogue de Virgile a remarqué que *Silenus* étoit fils de Mèrcure, ou ſelon quelques-uns de Pan, & d'une Nymphe ; & ſelon d'autres, qu'il étoit né des gouttes du ſang de Cœlus père de Saturne. Voyez de Mèziriac dans ſes notes ſur la lettre de Oenone à Pâris. Ce *Silene* fut Gouvèrneur de Bacchus. Les Poëtes diſent qu'il étoit toujours monté ſur un âne.

Bochart dans ſon Chanaan, *L. I. C.* 18. croit que le nom *Silenus*, a été fait de שלח, *Silo*, ou שיל, & de là שילן, *Silan* ; que c'eſt le nom du Meſſie, qu'on a donné à ce prétendu Dieu ; que les choſes qu'on lui attribuë ſont toutes des traits tirez de ce que les Prophètes avoient dit de J. C. Ainſi parcequ'il eſt dit que le Meſſie ſera le Docteur des peuples, on a feint que *Silene* fut Précepteur & Gouvèrneur de Bacchus, parcequ'il eſt dit du Meſſie qu'il liera ſon âne à la vigne, & l'ânon à une belle vigne, on a donné un âne à *Silene*. De même *Silène* préſidoit à ceux qui preſſuroient la vendange, parcequ'il eſt dit que Jésus-Christ lave ſes vêtemens dans le vin, comme ceux qui foulent le raiſin. Parcequ'on ajoûte que ſes yeux ſont rouges à cauſe du vin, ils ont feint que *Silene* étoit toujours ivre. Enfin on a dit que *Silene* vivoit de fromage & de lait de vache, parcequ'il eſt dit du Meſſie que ſes dents ſeront blanches à cauſe du lait. Bochart a raiſon de n'avancer cela qu'avec crainte. Car cela eſt bien impie : auſſi eſt-ce, dit-il, le démon qui forgea cette fable pour rendre nos myſtères ridicules. Tout cela eſt avancé bien légèrement. Cèrtainement ce démon étoit un grand ignorant de prendre *rubent illi oculi ex vino*, & *dentes ejus ex latte albeſcent*, dans le ſens qu'il fait, comme ſi cela ne ſignifioit pas, ſelon la propriété de la langue hébraïque, *ſes yeux ſont plus rouges que le vin, ſes dents plus blanches que le lait*. Dailleurs le piége étoit ſi caché qu'avant Bochart, ni idolâtre, ni qui que ce ſoit, n'avoit vû Jésus-Christ dans *Silene*, & on n'a jamais pris occaſion d'en mépriſer nos myſtères. Ainſi ce démon pèrdit bien ſon tems & ſa peine, à moins qu'il n'eût en vuë Bochart tout ſeul ; encore n'auroit-il pas réuſſi. Car Bochart étoit fort éloigné de prendre de là occaſion de mépriſer nos myſtères.

SILÉSIE. ſ. f. Nom propre d'une grande province du Royaume de Bohême. *Sileſia*. Elle eſt bornée au couchant par la Bohême propre & par la Luſace ; au nord, par le Marquiſat de Brandebourg ; au levant, par la Pologne, & au ſud par la Haute-Hongrie, & par la Moravie. La *Siléſie* eſt baignée par pluſieurs rivières, dont la principale eſt l'Odèr, qui la travèrſe toute entière du ſud au nord. Elle eſt bien peuplée, bien cultivée, & fort fèrtile en grains & en pâturages. On y trouve auſſi des mines de fèr, d'airain, d'étain, de vitriol, d'or & d'argent dans la célébre

montagne

montagne de Riſenbèrg. On diviſe la *Siléſie* en deux parties générales, la haute *Siléſie*, & la baſſe *Siléſie*, & elles contiennent dix-ſept contrées, auxquelles on donne quelquefois le nom de Duchez, & d'autres fois celui de Principautez. Au reſte, la *Siléſie* dont Breſlavv eſt la capitale, étoit autrefois une partie de la Pologne; mais elle s'en ſépara ſous le régne d'Uladiſlas Lochticus, & ſe joignit à la Bohême, vèrs l'an 1330. MATY. Il y a une hiſtoire métallique de *Siléſie* en Alleman, par Géoffroi de Vèrdek, avec un Dialogue ſur les monnoies de *Siléſie*, par Martin Hanckius, imprimez enſemble à Jauver en *Siléſie*.

La Haute SILÉSIE. *Sileſia ſuperior.* C'eſt la partie méridionale de la *Siléſie*. Elle eſt vèrs la ſource de l'Odèr, & elle renfèrme neuf Duchez ou Principautez, qui portent le nom de ces neuf villes leurs capitales, Teſchen, Ratibor, Troppavv, Jegèrndorf, Oppélen, Grotka, ou Neiſſ, Monſtèrbèrg, Brieg, Schvveidnitz. Le Comté de Glatz étoit autrefois de la Haute *Siléſie*; mais il eſt maintenant de la Bohême propre. MATY.

La Baſſe SILÉSIE. *Sileſia inferior.* C'eſt la partie ſeptentrionale de la *Siléſie*. Elle renfèrme huit Duchez ou Principautez, qui prennent les noms de Bréſlavv, d'Olſſe, de Wolavv, de Lignits, de Javver, de Glogavv, de Sagan & de Croſſen qui en ſont les capitales. On y voit encore les Baronies de Tranchenbèrg, de Militſch & de Wartenbèrg, qui ſont ſur les confins de la Pologne, le Duché de Croſſen appartient à l'Électeur de Brandebourg. ID.

SILÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Siléſie. *Sileſius, a.*

SILHIGE. Nom du XIIe mois de l'année des Arabes Agaréniens & des Turcs. Il répond au mois d'Août. On le nomme encore Dulhagia, Dulhega, Dulheggia, Dilhaga, Zilitſche, Dulcagiath, Dualhugiati, Dalhagieh, Dilhajia. Voyez Eutychius, T. II. p. 340, 503, 511, 520, 543, 472, 444, & Fabricius, *Menol. p.* 79.

SILIAN. ſ. m. Nom propre d'un lac de Suéde. *Silianus lacus.* Il eſt aſſez grand, & ſitué dans la Dalécarlie, aux confins de la Geſtricie. MATY.

SILIKHTAR. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom du ſecond page de la cinquième chambre des pages du Grand-Seigneur, appellée *Khas Oda*, c'eſt-à-dire, *Chambre privée.* Le *Silikhtar* eſt l'Écuyer du Grand-Seigneur, & porte ſon épée. Quand il ſort du Sèrrail, le *Silikhtar* & le Tchoagar l'accompagnent par tout. DU LOIR, *p.* 92.

SILIQUASTRE. ſ. m. Plante qu'on appelle auſſi piment, ou poivre d'Inde. En Latin *ſiliquaſtrum*, ou *capſicum vulgare.* Voyez PIMENT.

SILIQUE. ſ. f. C'eſt le fruit des légumes & des plantes qui ont la fleur légumineuſe. On l'appelle autrement *gouſſe.* En Latin *ſiliqua.*

SILIQUE, ſe dit auſſi d'une ſorte de poids des Anciens qui péſoit quatre grains. *Siliqua.*

SILIR, ou *Seiblir.* Cliner les yeux. BOREL. C'eſt un vieux mot. *Nictare.* Aujourd'hui on dit *Siller.* Voyez ce mot.

SILISTRIE. ſ. f. ou DORESTERO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Siliſtria, Duroſtorum, Doroſtorum.* Elle eſt dans la Bulgarie, près du Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Miſſovvo. *Siliſtrie* eſt une ville Archiépiſcopale, aſſez grande, forte, défenduë par une bonne citadelle, & capitale d'un Sangiacat ou Gouvèrnement particulier, qui s'étend depuis celui de Nicopoli, juſqu'à la Beſſarabie, & à la mèr Noire, & qui renfèrme le pays des Tartâres de Dobruce, & les villes de Chiuſtenge, de Tomiſvvar, de Varne, de Méſembria, &c.

SILKADHE. ſ. Nom de l'onziéme mois de l'année des Arabes Hagaréniens, & des Turcs. On l'appelle auſſi Dulkaadah, Dulkàda, Silcade, Dulkaidathi, Dulcaadeth, Dualkaadah, Dulkaida, Dilkaada. *Eutych. T. II. Annal. p.* 524. 484. Ce mois répond au mois de Juillet. Voyez Fabric. *Menol. p.* 79. Les Grècs diſent *Silcante. Ib. p.* 80.

SILLAGE. ſ. m. Tèrme de mèr. La trace du cours du vaiſſeau, ſa route, ſon eau, ſa ſeilleure. *Veſtigium, ſulcatio.* Ce vaiſſeau ſuivoit le *ſillage* de l'Amiral.

SILLAGE, ſignifie auſſi le cours, la viteſſe du vaiſſeau. Ce bâtiment étoit bon voilier, il faiſoit deux lieuës & demie par heure. *Singulis horis conficit duas leucas.* Il avoit ſur les aûtres l'avantage du *ſillage.* Doubler le *ſillage* d'un vaiſſeau, c'eſt faire une fois plus de chemin.

SILLER. v. act. (L'Académie écrit *ciller*) Remuer les paupiéres, fermer les yeux pour un peu de tems. *Cilia movere.* On ne ſçauroit regarder le ſoleil ſans *filler* les yeux.

Ménage dérive ce mot de *ſigillare oculos.* D'aûtres le dérivent *à ciliis*, qui ſont des peaux qui couvrent les yeux.

On le dit auſſi en parlant d'un regard fèrme & aſſuré. Cet homme n'a pas ſeulement *fillé*, quelque peut qu'on lui ait voulu faire. *Ne quidem movit palpebras ſive cilia.*

On dit au Manége qu'un cheval *fille*, ou eſt *fillé*, quand il a les ſourcils blancs: c'eſt une marque de vieilleſſe, & qu'il a quinze ou ſeize ans. *Canis ſupercitiis equus.*

SILLÉ, ÉE. part. & adj. *Clauſus.* Les yeux *fillez*, c'eſt-à-dire, les yeux clos.

SILLET. ſ. m. Terme de Luttier, eſt un petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un luth, ou d'un thuorbe, ou autre ſemblable inſtrument, ſur lequel poſent les cordes, quand on les monte. *Magas, pinacion.*

SILLEY-LE-GUILLAUME. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Maine, à dix lieuës du Mans, vèrs le couchant ſeptentrional. *Silleium Guillelmi.*

SILLEY, ISLES. Voyez SORLINGUES.

SILLON. ſ. m. Longue raye, ouvèrture qu'on fait ſur la tèrre, quand on la laboure avec la charruë. *Lira, ſtria.* En Beauce on fait de petits *ſillons.* En Bèrry on fait des *ſillons* fort profonds, on ne laboure point par planches.

Que Pharſale revoye encor nos bataillons,
Du plus beau ſang de Rome inonder ſes ſillons. BRÉB.

Un bœuf preſſé de l'aiguillon,
Traçoit à pas tardif un pénible ſillon. BOIL.

SILLON, ſe dit figurément & burleſquement de la raye qui ſépare une mamelle d'avec l'aûtre. *Sinus.*

SILLON, ſe dit auſſi figurément & noblement des choſes qui laiſſent des traces de leur paſſage. Mais il eſt plus de la Poëſie que de la Proſe. Un vaiſſeau fait des *ſillons* ſur les eaux. *Lirare, ſulcare.*

La Déeſſe guèrrière
De ſon pié trace en l'air un ſillon *de lumière.* BOIL.

Il trace dans les airs un ſillon *lumineux.*
POËME DES NOYERS.

On dit auſſi que l'âge a fait à une vieille des *ſillons* ſur le front pour dire, des rides. *Ruga.* Une femme dont la beauté ſe flètrit, ne voit qu'avec peine les rides & les *ſillons* de ſon viſage. BELL.

SILLONNER. v. act. Faire des ſillons. Ce jeune Laboureur ne ſçait pas encore *ſillonner* droit. *Lirare, imporcare.* Il y a des animaux aquatiques qui par la peſanteur de leurs coquilles demeurent toujours au fond de l'eau, & ne ſe meuvent jamais qu'en *ſillonnant* la vâſe. Les années commencent à *ſillonner* le front de cette femme. On dit auſſi, que la mèr commence à *ſillonner* & à ſe rider, quand le vent commence à y faire de petites ondes & ſillons.

La veuve du riche Fèrry
Dont l'âge a ſillonné *la face,*
Procéde au cinquiéme mari,
En dépit du charivari
Dont tout le quartier la menace. SENECÉ.

SILLONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Liratus, imporcatus, rugatus.* Un viſage uſé & *ſillonné* de rides, fait une mauvaiſe figure parmi des viſages où le feu de la jeuneſſe brille. BELL.

SILO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Silo, Siloh.* C'étoit anciennement une ville de la Judée, ſituée dans la Tribu d'Éphraïm, à deux lieuës de Jéruſalem, vèrs le nord. Cette ville fut long-tems le lieu déſtiné à l'éxércice public de la Religion, parceque l'Arche de Dieu & ſon Tabèrnacle y furent depuis le tems de Joſué juſqu'à la mort du grand Sacrificateur Hély. MATY. *Silo* étoit ſur le chemin qui alloit de Béthel à Sichem, & ſur une montagne, au midi de la ville de Lebona. On l'appelloit auſſi *Rama.*

SILODUN. ſ. m. Vieux mot. Les *Siloduns* étoient des gens éxécutans leur vœu. BOREL. *Votum ſolvens.*

SILOE. ſ. m. Nom d'une fontaine qui ſortoit du mont Sion dans Jéruſalem, & qui alloit ſe rendre au torrent de Cédron. *Siloe, Siloah.* L'aveugle né, ſur les yeux duquel JÉSUS-CHRIST mit de la bouë, fut guéri en ſe lavant, ſelon ſes ordres, avec de l'eau de cette fontaine: & l'on dit que les Turcs ſe lavent encore de ſes eaux pour ſe guérir du mal d'yeux. MATY.

SILPHE. ſ. m. Tèrme de Cabale magique. Sorte d'éſprit que l'on feint être dans les airs. Voyez le Comte Gabalis. Les éſprits appellez *Silphes*, habitent dans l'air, & font jouer les machines des oiſeaux. DE VIGN. MARV.

SILVAIN. Voyez SYLVAIN. Cependant les anciennes inſcriptions écrivent toujours *Silvanus.*

SILVANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Silvanum.* Il eſt ſur la petite rivière de Corone, à demi-lieuë de ſon embouchure dans le Pô, & à trois lieuës de Tortone, vèrs le nord. MATY.

SILVE. Voyez SYLVE.

SILVÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Silverius.* S. *Silvère* fils du Pape Hormiſdas, étoit Soudiacre de l'Égliſe Romaine, lorſqu'il

qu'il fut élû Pape après S. Agapet, l'an 536. Il gouverna l'Égliſe juſqu'en 538 ou 539.

SILVES. ſ. f. Nom propre d'une ville du Portugal. *Silva, Sylva.* Elle eſt dans le Royaume d'Algarve, à quatre lieuës de Lagos, vers l'orient ſeptentrional. *Silves* étoit Épiſcopale, mais ſon Évêché fut transféré à Faro l'an 1590, & la ville eſt réduite en village, à cauſe du mauvais air qu'on y reſpire. MATY.

SILVESTRIN, INE. ſ. m. & adj. Nom de Religieux. Moine de Saint Sylveſtre. L'Ordre, ou la Congrégation des *Sylveſtrins.* La Congrégation *Sylveſtrine.* La Congrégation des *Sylveſtrins* a été ainſi appellée du nom de ſon Fondateur Saint Sylveſtre Gozzolain, famille noble d'Oſmo dans la Marche d'Ancône. Il naquit en 1177. L'an 1227, âgé de 40 ans, il ſe retira dans un Hermitage à 30 milles d'Oſmo, & y vécut dans une pauvreté extrême, & dans des auſtéritez extraordinaires. Ayant été découvert il quitta ce lieu pour en chercher un plus ſolitaire, dans un lieu nommé la Grotta Fucile. Quelques perſonnes s'étant jointes à lui il y bâtit un Monaſtère, & ainſi commença ſon Ordre. Innocent IVe l'approuva, par une Bulle du 27e Juin 1247. M. Baillet dit que ce fut en 1248 à Rome. Mais en 1248, Innocent IVe étoit en France, où il s'étoit réfugié dès l'an 1244, pour éviter la perſécution de Frédéric II, & il y demeura juſqu'en 1250, & ne retourna même à Rome qu'en 1252, s'étant arrêté juſque là à Pérouſe; & de plus, la bulle dont nous parlons eſt datée de Lion du 27 Juin 1247, & de la 5e année du Pontificat d'Innocent. Maurolic & Schooneber diſent que cet Ordre ne fut inſtitué par Saint Sylveſtre qu'en 1269, & Saint Sylveſtre étoit mort en 1267, & ſon ordre étoit aprouvé, comme on l'a dit, dès 1247. Cet ordre a eu juſqu'à 56 maiſons d'hommes & pluſieurs de filles dont les *Sylveſtrins* avoient la direction; mais qu'ils ont abandonnée depuis, ne s'étant réſervé que le Monaſtère de Saint Benoît de Pérouſe. En 1662, cet Ordre fut uni avec celui de Vallombreuſe par Aléxandre VII, qui n'en fit qu'une Congrégation ſous le titre de Vallombreuſe & Silveſtrine, de l'Ordre de Saint Benoît; mais cette union n'a pas ſubſiſté, & les deux Ordres ſont ſéparez. Depuis cette ſéparation dans le Chapitre Général de l'an 1681, les *Sylveſtrins* firent quelques réglemens qui furent approuvez en 1683, par Innocent XI. L'an 1688 ils dreſſerent de nouvelles Conſtitutions qui furent approuvées par Aléxandre VIII. l'an 1690. Ils ſe levent la nuit pour dire Matines. Ils ne mangent point de viande. Ils jeûnent tous les jours depuis la fête de la Ste Croix juſqu'à Pâques, hors le jour de Noël, & la fête de Saint Sylveſtre. Le Supérieur en peut diſpenſer les fêtes ſolemnelles, excepté en Avent & en Carême. Ils gardent le jeûne même en voyage. L'infirmité ſeule, ou un long voyage ſont des raiſons au Supérieur d'en diſpenſer. Les principales dignitez de cet Ordre ſont le Général, le Vicaire Général, le Prieur, le Zélateur, & le Maître des Novices. Leur habillement conſiſte en une robe & un ſcapulaire aſſez large; auquel eſt attaché un capuce. Au chœur & en ville ils portent une grande coule comme les autres Bénédictins, le tout de couleur bleu turquin; quand ils ſortent par un mauvais tems, on leur permet de prendre un long manteau comme les Eccléſiaſtiques. Leur chemiſe, leur collet, leurs manchettes ſont de ſerge blanche. Le Général eſt habillé de violet. Il porte le mantelet & la mozette à la maniére des Prélats de Rome. Il ſe ſert d'ornemens Pontificaux, & peut conférer les Ordres mineurs à ſes Religieux. Sébaſtien Fabrini a fait en Italien une Chronique de cet Ordre. Les *Sylveſtrins*, pour armoiries, portent d'azur à trois montagnes de Sinople, ſurmontée d'une croiſſe d'or, accotée de deux branches de roſiers avec leurs fleurs. *P. Hélyot T. VI. C. 21.*

SILYBUM. ſ. m. Plante, qui, ſelon Dioſcoride, a ſes feuilles ſemblables à celles de la cartune. Quelques-uns croyent que c'eſt une eſpéce de chardon qu'on appelle *Chardon de Notre-Dame*, ou *chardon argentin.*

S I M.

SIMAGRÉE. ſ. f. Cértaines façons affectées; petites grimaces; minauderie vicieuſe; affectation de geſtes & de contenances qui rendent une perſonne ridicule. *Oris vultuſve inepta mutatio, geſtuoſus vultus.* Les précieuſes font mille *ſimagrées* pour paroître plus belles, plus aimables. Les gens de bon gout ſe moquent de ces impértinentes *ſimagrées.* Ces grimaces, & ces petites *ſimagrées* donnent de la pointe au mérite d'une jolie perſonne, & la font valoir. COM. Les faux dévots font mille *ſimagrées* pour tromper le peuple par leur hypocriſie.

Et qui n'adore pas leurs vaines ſimagrées
N'a ni reſpect, ni foi pour les choſes ſacrées. MOL.

Ce mot vient de *ſimulacrum*, ou des peintures que, par ignorance ou par dériſion, on faiſoit avec de laides grimaces. On a dit autrefois *ſimagrue*, comme pour dire *ſimulacrue.*

SIMAISE. Voyez CYMAISE. *Cymation, Cyma.* Il ne faut point confondre *cymaiſe* & *ſimaiſe.* Le premier eſt le genre, & l'autre une eſpéce. La *ſimaiſe* ou ſime de *ſima*, camuſe, eſt le dernier & le plus haut membre des grandes corniches. On l'appelle autrement grande doucine, ou gueule droite. Les Grecs nomment ces membres-là, épitithides, *ἐπιτιθίδες.* Dans les édifices anciens la *ſimaiſe* qui eſt au haut de la corniche Dorique eſt préſque toute en forme de cavet, ou de demi-ſcotie, comme il ſe voit au théâtre de Marcellus; ce que pluſieurs Architectes modernes ont imité. Mais dans l'ordre Ionique, la *ſimaiſe* du haut de la corniche eſt toujours une doucine. FÉLIBIEN. La doucine eſt particuliérement diſtinguée des autres (cymaiſes): car dans le Latin elle ſe nomme *ſima*, camuſe. ID.

SIMANCAS. ſubſt. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne, *Septimanca.* Elle eſt dans le Royaume de Léon, ſur le Douro, à deux lieuës de Valladolid, vers le couchant. Il y a dans *Semancas* un ancien château, nommé Archivo-Real, parceque'il renférme les archives du Royaume de Léon. MATY.

SIMARI. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Semirus.* Il eſt dans la Calâbre Ultérieure, près du golfe de Squilace, entre la ville de Cantazaro, & celle de Belcaſtro. MATY.

SIMARRE. ſ. f. Habillement long & traînant dont les femmes ſe ſervoient autrefois. *Peplum. Simarre* bien faite.

Ce mot vient de l'Italien *zimarra*, qui eſt pris de l'Eſpagnol *ſamarra.* L'Eſpagnol l'a pris des Arabes, & les Arabes des Perſans; d'où l'on a fait auſſi le mot de *chamarrer.* MÉNAGE.

SIMARRE. Ce mot ſe dit encore préſentement d'une eſpéce de robe de chambre que des Prélats, & les Magiſtrats mettent quelquefois par deſſus leur ſoutane. *Veſtis oblonga. Simarre* de velours. *Simarre* violette.

SIMAU, SINAU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de la Natolie propre, en Aſie. *Synaïs.* Elle eſt près de la rivière de Sangari, à treize ou quatorze lieuës de Nicée, vers le levant. MATY.

SIMBLEAU. ſ. m. Tèrme de Charpentier. C'eſt le nom qu'il donne au cordeau qui lui ſert à tracer des cércles qui ont plus d'étenduë que la portée du compas. *Funis circuli delineatorius.* Tracer au *ſimbleau*, c'eſt tracer d'après pluſieurs autres les ellipſes, arcs ſurbaiſſez, rampans corrompus, &c. avec le *ſimbleau*, qui eſt un cordeau de chanvre, ou plutôt de tille, meilleure, parce qu'elle ne ſe relâche point. On ſe ſert ordinairement du *ſimbleau*, pour tracer les figures plus grandes que la portée du compas. DAVILER.

SIMBOLE. Voyez SYMBOLE. *Symbolum.*

SIMÉLIUM. ſ. f. Tèrme de Médailliſte. C'eſt une petite tablette de bois, ou de cuir, où il y a de petits creux pour y ranger des médailles par ordre chronologique. Ce mot eſt tout-à fait Latin. *Simelium.*

Ce mot eſt très-mal écrit, & n'eſt pas en ſa place. Il faut dire. *Cimelium*, ſupoſé qu'on le diſe. Il vient du Grec *κειμήλιον*, qui ſignifie des bijoux, une boëte de bijoux, de choſes précieuſes. Les Antiquaires ont fait *Cimelium* pour ſignifier un cabinet de médailles, mais on ne s'en ſert jamais en notre langue; on dit cabinet.

SIMÉNIAL. Voyez SÉMINIAL.

SIMEON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Simeon.* Le premier que nous ſçachions, qui l'ait porté, eſt le ſecond fils que Jacob eut de Lia, qui lui donna ce nom, parcequ'elle dit en le mettant au monde, que Dieu l'avoit écoutée. Gen. XXIX. 33. Car ce mot vient de l'Hébreu שמע, *Schama*, qui ſignifie *écouter*; de ſorte que *Simeon* ſignifie, celui qui écoute, qui eſt obéïſſant. Le vieillard *Simeon* reçut Notre-Seigneur entre ſes bras, lorſque la Sainte Vierge le préſenta au temple. Le nom de l'Apôtre S. Simon eſt le même que *Simeon*, mais l'uſage l'avoit changé en Simon; & en effet en Hébreu l'*e* eſt muet dans *Simeon*, c'eſt *ſcheva* qui ne ſe prononce pas. שמעון. Voyez SIMON.

La Tribu de SIMEON, ce ſont les deſcendans du Patriarche *Simeon* fils de Jacob. Dans le dénombrement que Moïſe fit, deux ans après la ſortie d'Égypte, il ſe trouva dans la Tribu de *Simeon* 59300 hommes capables de porter les armes, depuis 20 ans & au deſſus. Dans celui qu'il fit 38 ans après il ne s'en trouva que 22200. Voyez le L. des Nombres I. 22. & XXVI. 14. Judith étoit de la Tribu de *Simeon.*

La Tribu de SIMEON eſt auſſi la portion ou la contrée de la Tèrre-ſainte qui fut aſſignée aux deſcendans de *Simeon.* La Tribu de *Siméon* étoit un démembrement de celle de Juda, qui la bornoit à l'orient; elle avoit au midi l'Idumée, où l'Arabie déſerte, à l'occident les Philiſtins, & au nord en partie la Tribu de Dan & en partie celle de Juda.

SIMIE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Archipel, ſituée entre l'iſle de Rhodes & le cap Crio. *Syme.* Elle a environ dix lieues de

de circuit. Il y avoit anciennement la ville de *Syme*, qui n'eſt maintenant qu'un village. Cette iſle eſt fértile en vins fort délicieux. MATY.

SIMILAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des parties du corps des animaux, qui paroiſſent, à la première vuë, compoſées de parties ſemblables, ou de même nature. *Partes homogeneæ.* On en compte ordinairement dix, qui ſont les ós, les cartilages, les ligamens, les membranes, les fibres, les nèrfs, les artères, les veines, les chairs & la peau.

M. Grevv dans ſon Anatomie des Plantes a obſervé qu'elles avoient auſſi leurs parties *ſimilaires* & organiques.

SIMILAIRE, ſe dit auſſi en Arithmétique & en Géométrie, par quelques Auteurs, & c'eſt la même chôſe que proportionnel. Les nombres plans *ſimilaires* ſont ceux, qui ſont des rectangles *ſimilaires*, c'eſt-à-dire, proportionnels. Par éxemple 6 multiplié par deux, & 12 multiplié par 4, dont l'un produit 12, & l'aûtre 48, ſont des nombres *ſimilaires*. Les polygones *ſimilaires* ſont ceux dont les angles ſont égaux & les cotez proportionnels, & de même les rectilignes *ſimilaires*. Les ſegmens *ſimilaires* d'un cèrcle ſont ceux, qui contiennent des angles égaux. Les triangles *ſimilaires*, ceux dont les trois angles ſont réſpectivement égaux. Un triangle *ſimilaire* a ſes côtez proportionnels. Les nombres ſolides *ſimilaires* ſont ceux qui ſont des parallelopipèdes rectangles *ſimilaires*. HARRIS. Des ſections coniques *ſimilaires* ſont celles dont les diamétres ſont des angles égaux à ceux de leurs ordinates, c'eſt-à-dire, celles qui ſont équilatérales & équiangulaires. M. Nevvton a auſſi tranſporté ce mot à la Phyſique; & ſelon lui, des lumières *ſimilaires* ſont celles dont les rayons ſont également refrangibles, ont une réfrangibilité entiérement égale; il les appelle auſſi ſimples & homogénes.

SIMILITUDE. ſ. f. Comparaiſon par laquelle on fait voir le raport qu'il y a entre deux, ou pluſieurs chôſes. *Similitudo, comparatio.* Il nous fit comprendre cette vérité par une belle *ſimilitude*. Les Orientaux aiment les métaphôres & les *ſimilitudes*. HUET.

SIMILITUDE. Ce mot ſe dit particulièrement des paraboles de l'Écriture-ſainte. *Similitudo, parabola.* Le Prophète Nathan fit connoître à David ſon péché par une *ſimilitude*. On fait concevoir les myſtères au peuple par des *ſimilitudes*. JÉSUS-CHRIST ne parloit à ſes Apôtres que par *ſimilitudes*.

SIMILLE. ſ. f. vieux mot. Froment, & de la ſemoule. BOREL. *Simila.* Fleur de farine. *Bibl. Hiſt.* Gâteaux faits d'huile & de fleur de *ſimille*.

SIMISCHACAC. Voyez SUMISCAHAC.

SIMISO. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Turquie en Aſie. *Amiſus, Amiſum.* Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mèr Noire, à trente-trois lieuës de la ville de Sinope, vèrs le levant. MATY.

SIMMEREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, & défenduë par un bon chateau. *Simmera.* Elle eſt capitale du Duché de *Simmeren*; & ſituée ſur une rivière du même nom, à quatre lieuës de Baccarach, vèrs le couchant. MATY.

Le Duché de SIMMEREN. *Simmerenſis Ducatus.* Province des États de l'Électeur Palatin. Elle eſt une partie du Comté de Sponheim, & renferme les préfectures de *Simmeren*, de Kirchbèrg & de Strombèrg. Ce pays a eu ſes Ducs propres de la Maiſon Palatine: leur branche s'étant éteinte l'an 1673, le Duché de *Simmeren* a été réuni à l'Électorat du Palatinat. MATY.

SIMMÈRSHAVEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port. *Simmerii portus.* Il eſt ſur la cote orientale du Schonen, en Suéde, à huit lieuës de Chriſtianſtad, vèrs le midi. MATY.

SIMMÉTRIE. Voyez SYMMÉTRIE.

SIMOÏS. ſ. m. Nom d'une petite rivière de la Troade en Aſie. *Simois.* Il a ſa ſource au mont Ida, & ſe joint au Xanthe près de la mèr, où ils forment enſemble un marais. On la nomme encore Scamandre. Voyez ce nom. Homère a rendu ces ruiſſeaux célébres. On l'appelle aujourd'hui *Simoers*; les Turcs diſent *Cuiſine*. Mais nous diſons en François *Simois*.

SIMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Simon.* Ce nom qui eſt Hébreu eſt ſouvent la même chôſe que *Simeon*; cependant on ne le donne pas indifféremment aux mêmes pèrſonnes, & on ne le dit pas indifféremment l'un pour l'autre en notre langue. Car on dit le Saint viellard *Simeon*, la Tribu de *Simeon*. *Simeon* & Juda maſſacrèrent les Sichémites pour vanger l'affront fait à Dina leur ſœur. Et au contraire *Simon* Machabée. Saint Pièrre s'appelloit *Simon*. S. *Simon* Apôtre. En un mot, on ſuit en cela le Grec & le Latin de l'Écriture, qui éxpriment ce nom tantôt par Σίμων, *Simon*, & tantôt par Συμεὼν, *Simeon*. Or généralement parlant, l'Écriture appelle *Simeon* ceux de l'ancien Teſtament qui ont porté ce nom, & *Simon* ceux qui l'ont eu dans le nouveau. Il n'y a nulle éxception, que je ſçache, pour le nouveau Teſtament, & il n'y en a que très-peu pour l'ancien. Car il n'y a 1°, que le Prêtre fils d'Onias qui, dans l'Eccléſiaſtique L. 1. eſt appellé *Simon*; mais comme nous n'avons point ce Livre en Hébreu, peut-être ſon nom étoit-il שִׁמְעוֹן, *Simon*, & non pas שִׁמְעוֹן, *Simeon*, qui ſont deux noms fort différens comme nous le dirons ci-aprés. 2°, Le Grand-Prêtre fils de Mathathias, frère de Jonathas & de Judas, & l'un des Princes Machabées, & un autre *Simon* de la Tribu de Benjamin, qui ſont toujours appellez *Simon* dans les Livres des Machabées; hors de là, tous ceux qui portent ce nom ſont appellez *Simon* & dans le premier Livre même des Machabée II. 1. Le biſaïeul de *Simon* Machabée, dont celui-ci portoit le nom, eſt appellée *Simeon*, & non pas *Simon*. Cette différence vient, à mon ſens, des Grècs, qui, quand ils eurent établi leur empire & leur langue en Orient, prononcèrent *Simon*, & non pas *Simeon*, retranchant à leur ordinaire le *ſcheva* ou *e* très-court. De là vient que tous ceux qui, depuis leur tems, ont porté ce nom, ſont appellez *Simon*, & les plus anciens *Simeon*. Voici des éxemples qui vont montrer l'uſage, & prouver ce que l'on vient d'éxpliquer. Douze mille de la Tribu de *Simeon*. PORT. R. Qui le fut de *Simeon*, qui le fut de Juda. BOUH. SIMON. *Simeon* & Lévi ſont frères, inſtrumens de violence en leurs cabanes. DÉSMARAIS. En ce tems-là il y avoit à Jéruſalem un homme appellé *Simeon*. BOUH. Les médailles de *Simon* Machabée prouvent que l'ancien caractère Hébreu eſt celui qui ſe voit dans les inſcriptions de ces médailles. C'eſt le ſujèt d'une Diſſèrtation qui parut en 1715. ſur ces médailles dans un Recueil de Diſſèrtations *in*-4°. Or Jésus marchant le long de la mèr de Galilée, vit deux frères, *Simon* qu'on appelle Pièrre, & André ſon frère, qui jettoient le filèt dans la mèr. BOUHOURS. *Simon*, *Simon*, Satan a demandé à vous cribler, comme on crible le froment. ID. *Simon* fils de Jean, m'aimez-vous plus que les aûtres? PORT-R. Un cèrtain homme de Cyréne nommé *Simon*. SIM. Saint *Simon* & S. Jude Apôtre. Saint *Simon* étoit Galiléen, comme les aûtres de la Tribu de Zabulon ou de Nephthali. Il avoit le ſurnom de Cananéen ou Cananite, ſoit qu'il fut de la petite ville de Cana, où Jésus-Christ fit ſon premier miracle; ſoit qu'il fût de quelque autre lieu appellé Canan. Voyez CANANÉEN. Quelques Grècs modèrnes ont avancé que S. *Simon* avoit porté la lumière de l'Évangile dans l'Égypte, la Libye, l'Afrique, la Mauritanie, & de là dans les iſles Britanniques. BAILLET, *au 28e d'Octobre.* La Saint *Simon* étoit la fête de ce Saint, & quelquefois les foires que l'on tient ce jour-là en pluſieurs endroits, où le payſan & le peuple dit, Je l'ai acheté à la Saint *Simon*. J'irai à la Saint *Simon* vendre un cheval. C'eſt-à-dire, à la foire du jour de S. *Simon*.

SIMON, ou SIMOND, s'eſt dit auſſi pour Sigiſmond, par corruption & abbréviation. *Sigiſmundus.* C'eſt ainſi qu'on appelle S. *Simon* ce que l'on appelloit il y a plus de mille ans, *Puteus Sancti Sigiſmundi*. Le Puits de S. Sigiſmond. C'eſt une Cure de l'Archidiaconé de Baugency dans l'Orléanois. Voyez la Notice des Gaules de Valois, p. 460. Le S. Sigiſmond, dont ce lieu a pris le nom eſt Sigiſmond Roi de Bourgogne & Martyr.

SIMON. On donne ce nom au poiſſon nommé Dauphin, de *Simus*, camard, parcequ'il eſt camard.

SIMONE. ſ. fém. Nom propre de femme. *Simon.* Ce nom ſe donne aux femmes à qui on a donné au batême le nom de Saint *Simon*. Car je ne ſçache point qu'il y ait une Sainte *Simone*.

SIMONIAQUE. adj. & ſubſt. Qui a acheté à prix d'argent un Bénéfice, ou quelque chôſe ſacrée. *Simoniacus.* Simon le Magicien fut le premier *Simoniaque*, qui voulut acheter de S. Pièrre la puiſſance de faire des miracles, & de donner le S. Éſprit. Une réſignation, une promotion aux Ordres ſacrez *ſimoniaque* eſt nulle. Un *Simoniaque* avéré eſt infâme, & incapable de poſſéder jamais aucun Bénéfice.

SIMONIE. ſ. f. Crime qu'on commet quand on trafique des chôſes ſacrées, ou des Bénéfices. *Simonia, Sacrorum venditio.* La *ſimonie* conſiſte à vendre, ou acheter les Sacremens; le batême; l'abſolution; l'ordination; la nomination, & la collation des Bénéfices; l'entrée dans les monaſtères; la bénédiction nuptiale, &c. Quelques-uns ont prétendu qu'il ſuffiſoit que l'ordination fut gratuite, & que du reſte on pouvoit vendre, ou acheter les revenus, comme une chôſe temporelle. Les Canons des Conciles ont condamné cette ſubtile diſtinction, parceque les revenus ſont attachez à un office Eccléſiaſtique qui eſt purement ſpirituel. Les Docteurs diſtinguent trois ſortes de *ſimonie*. La *ſimonie mentale*, eſt celle qui demeure dans la ſeule volonté, ſans ſe produire au dehors: comme quand on fait un préſent à un Collateur, ſans lui marquer qu'on attend de lui un Bénéfice. Cette *ſimonie* n'eſt puniſſable que dans le for intérieur. La *ſimonie conventionelle* eſt celle qui ſe fait par un acte éxprès, & une paction formelle, ſans qu'elle ait eu d'éxécution. La *ſimonie réelle* eſt celle où la convention eſt éxécutée de part & d'aûtre, & c'eſt la plus criminelle de toutes. La peine de la *ſimonie* eſt la

déposition pour les Clercs, & l'excommunication pour les Laïques. La confidence eſt auſſi une eſpéce de *ſimonie*, & de corruption. Le P. L. C'eſt une maxime des Canoniſtes, qu'il ne ſe fait point de *ſimonie* en Cour de Rome, parce que le Pape agit en Supérieur abſolu. Ils diſent auſſi, que les réſignations en faveur, ne peuvent être admiſes que par le Pape, parcequ'elles ſentent un peu la *ſimonie*, & qu'il eſt ſeul capable d'en diſpenſer. On jure dans ces occaſions qu'il n'eſt intervenu aucun dol, fraude, *ſimonie*, ou autre paction illicite. On commet la *ſimonie*, dit Pierre Damien, *Opuſc. XXI. C.* 4. non ſeulement en vendant ou achetant les ſaints Ordres, mais en vendant le jugement d'un Concile. Dans l'Opuſcule XXII, il diſtingne trois ſortes de *ſimonie*. La *ſimonie* d'argent, la *ſimonie* de la langue, & celle des ſervices. La *ſimonie* d'argent eſt celle où l'on donne de l'argent pour avoir un Bénéfice; & on la commet encore, ſelon lui, en dépenſant ſon argent à vivre à la Cour, pour avoir un Bénéfice. La *ſimonie* de la langue conſiſte à flater les Collateurs, & ſe rendre agréable à eux par ſes complaiſances & ſes louanges. La *ſimonie* de ſervices conſiſte à les ſervir pour en obtenir un Bénéfice.

Ce mot vient de *Simon Magus*, dont il eſt parlé aux Actes des Apôtres, qui voulut acheter, avec de l'argent, la puiſſance de faire des miracles. M. de Launoy en a fait un excellent traité.

Simonie des Chanoines. Dans les différends qu'avoient ſouvent ſur la fin du XIIIe ſiécle les Chapitres avec leurs Évêques, le Cardinal Simon de Brie, Légat en France, favoriſoit les Chanoines, étant lui-même du corps en qualité de Tréſorier de S. Martin de Tours; & ayant été pris pour juge d'un procès entre l'Archevêque Pierre Barbet, & le Chapitre de Rheims, il le termina par une tranſaction, que pluſieurs, faiſant alluſion à ſon nom, appellèrent la *Simonie des Chanoines*, comme leur étant entiérement favorables. Fleury, *Hiſt. Eccleſ. L. LXXXVII. p.* 192.

SIMONIEN, ENNE. Nom des premiers Hérétiques qui ayent été parmi les Chrétiens, ſi on doit néanmoins appeller Chrétiens des Sectaires qui étoient de purs Philoſophes, & qui faiſoient profeſſion de la Magie. *Simoniani.* Simon ce fameux Magicien, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, étoit leur Chéf. Il mourut ſous l'Empereur Néron, Saint Pierre vivant encore; & ainſi Clément d'Aléxandrie ſe trompe, lorſqu'il le fait poſtérieur à l'Hérétique Marcion. S. Épiphane a eu raiſon de dire que la premiére héréſie a commencé par Simon le Magicien né dans une petite ville de Samarie, & qu'il ſe vantoit d'être la grande vértu de Dieu qui avoit été envoyée du Ciel ſur la tére. Il ſe faiſoit paſſer pour Dieu le Pére, chez les Samaritains, & pour le Fils, chez les Juifs. Il avoit fait comme un mélange de la Philoſophie de Platon, & des fables des Païens, avec la Religion Chrétienne. Il avoit emprunté des Platoniciens pluſieurs choſes qui regardent le culte des Anges, & il faiſoit ſervir ce culte à la Magie, prétendant qu'on ne pouvoit être ſauvé que par l'invocation de ces Anges, qui étoient comme les Médiateurs entre Dieu & les hommes. Il ſemble que S. Paul ait parlé de ce culte ſuperſtitieux des Anges dans ſon Épitre aux Coloſſiens. Les Gnoſtiques, dont il a été le pére, adoptérent ce même culte des Anges ayant encore enchéri par deſſus lui. Voyez S. Épiphane, *har.* 21.

SIMPHISE. Voyez SYMPHYSE.

SIMPLAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. Soldat Romain qui n'avoit que la ſimple paye, comme les Duplaires étoient ceux qui l'avoient double. *Simplaris.* Voyez Végéce, L. II. C. 7.

SIMPLE. adj. maſc. & f. & ſubſt. Qui eſt ſans compoſition, & ſans mélange. *Simplex, purus.* Dieu eſt un être *ſimple*. Notre âme eſt une *ſubſtance ſimple*, & ſans compoſition de parties. Les élemens ſont *ſimples*, & leur mélange fait les corps mixtes.

Simple, eſt auſſi oppoſé à *double*, ou *compoſé*. *Simplex.* Au Triquetrac on ne marque que partie *ſimple*, quand on a été bredouillé. On dit auſſi, Je gagerai le *ſimple* contre le double. En Grammaire il y a des vèrbes *ſimples* qui ſont primitifs, & d'aûtres compoſez, auxquels on ajoûte quelque particule. En Géométrie on dit que les démonſtrations les plus *ſimples* ſont les meilleures; que les machines les plus *ſimples* ſont les plus eſtimables. En Arithmétique, il y a des nombres *ſimples*, comme ceux qui vont juſqu'à dix, & des nombres compoſez, qui ſont au deſſus. Il y a une régle de trois *ſimple*, & une double. En Pharmacie il y a des remedes *ſimples*, & d'aûtres compoſez. En Muſique, on appelle contrepoint *ſimple*, & contrepoint *figuré*, le premier couplet d'un air qui s'appelle le *ſimple*, & le ſecond le *double*. En Juriſprudence on dit un défaut pur & *ſimple*, par oppoſition à défaut *ſauf l'heure*, *ſauf huitaine*, Héritier pur & *ſimple*, par oppoſition à l'héritier *bénéficier*; donation pure & *ſimple*, par oppoſition à donation *mutuelle* & *réciproque*, ou *conditionnelle*, & *à charge*. Vente pure & *ſimple* par oppoſition à celle qui eſt faite ſous faculté de rachat, à celle où il entre quelque échange. Hommage *ſimple*, par oppoſition à l'hommage *lige*: *ſimple* cens, par oppoſition à *ſurcens*; *ſimple* gagerie, par oppoſition à une éxécution & tranſport des meubles. La *ſimple* amende eſt l'amende ordinaire du rôle, ou celle qui eſt portée par la Coutume.

Simple, ſe dit auſſi de ce qui a le moins de qualité & de choſes qui l'accompagnent. *Nudus, ſimplex.* Je n'ai qu'une *ſimple* promeſſe de lui; pour dire, ſans formalitez. On prend poſſeſſion d'un Bénéfice, ſur une *ſimple* dénonciation, & ſur une *ſimple* requête, ſur un *ſimple* oui-dire. Il a un habit tout *ſimple*, c'eſt-à-dire, légér, tout uni, ſans ornement, & ſans parure. Il n'a qu'une *ſimple* chemiſe, un habit d'un *ſimple* taffetas.

Simple, ſe dit auſſi des choſes qui ſont dans le plus bas rang par raport à ce qui eſt plus élevé en dignité, ou en valeur: de ce qui n'a rien qui le diſtingue. *Simplex.* Cet homme n'eſt qu'un *ſimple* valet. Cet homme n'eſt qu'un *ſimple* Gentilhomme, qui n'eſt ni Baron, ni Comte. C'eſt un *ſimple* Prêtre. Un Bénéfice *ſimple* eſt un Bénéfice à *ſimple* tonſure, qui n'a point de charge d'âmes, qui n'oblige point à réſidence, qui n'engage point aux Ordres Sacrez. C'eſt un *ſimple* novice qui n'a point de voix en Chapitre.

En tèrmes de Juriſprudence & de Coutume, *ſimple* s'employe en pluſieurs phrâles. On dit *ſimple* cens, à la différence des cens accordables, qui portent lods & ventes, ou du double cens. *Simple* défaut & pur, à la différence du défaut ſauf. *Simple* donation. *Simplex, pura, mera, abſoluta, communis & vera nec mutua donatio*, à la différence de la donation mutuelle & réciproque, ou à la différence de la donation rémunératoire, ou à cauſe de mort, ou en faveur de mariage, ou en avancement d'hoirie. Emende, ou amende *ſimple*, c'eſt l'amende ordinaire de 5 ſ. ou 7 ſ. 6 d. à la différence de celles qui ſont plus grandes en certains cas. Foi *ſimple*, eſt la même choſe que Sèrment corporel éxpliqué en ſon lieu. *Simple* gagerie, à la différence des gages & meubles qui ſe prennent par l'éxécution d'un Sèrgent avec tranſport & dépôt en main tièrce. *Simple* héritier, à la différence de l'héritier par bénéfice d'inventaire. Hommage *ſimple* oposé à hommage libre. *Simple* loi, à la différence de loi apparîſſant. *Simple* plévine, à la différence de celui qui eſt plége & débiteur. *Simple* ſaiſine, à la différence du cas de nouvelleté. *Simple* vendition, opoſée à celle qui eſt faite avec faculté de rachat, ou à celle qui eſt faite ſans échanges. *Simples* plaids, *ſimples* querelles, *ſimples* légiéres, à la différence des demandes en procès d'importance, & criminels. De Laurière, *Cout. de Berry, de Chalons, de Normandie, de Paris, de Sedan, &c.*

Simple, en tèrmes de Bréviaire, ſe dit de l'office, d'une férie, ou d'une *ſimple* fête d'un Saint, ou de la Vièrge le Samedi. *Simplex.* L'office *ſimple* n'a que les premiéres vêpres, & il ſe tèrmine à Nône.

Simple, en tèrmes de Muſique, veut dire, ce qui n'eſt pas double, ou compoſé de pluſieurs parties ou figures de différentes valeur, grandeur, &c. Ainſi une cadence *ſimple*, c'eſt une cadence dont les notes ſont toutes égales dans toutes les parties. Brossard. Les accords ſimples, ſont ceux où l'on entend au moins deux conſonances enſemble, comme ſont la tierce & la quinte, & par conſéquent au moins trois parties; ce qui ſe fait ou immédiatement, & ſe nomme le triade harmonique; ou d'une manière éloignée, c'eſt-à-dire, lorſque les ſons qui ne ſont point à la baſſe, ſont une, ou deux octaves plus haut. Cet éloignement ne fait pas un mauvais effet pour la tierce, mais il n'eſt pas ſi bon pour la quinte; & généralement parlant, plus les accords ſont immédiats, ou proches les uns des aûtres, ſur tout pour l'accompagnement, c'eſt toujours le mieux. Id. On dit le c *ſimple*, par oppoſition au c barré. Voyez le même au mot *Tempo*, p. 134. Contrepoint *ſimple*, c'eſt une compoſition harmonique, quand elle eſt notte contre notte. Fugue *ſimple*, imitation *ſimple*, c'eſt lorſqu'une partie imite le chant d'une aûtre pendant quelques meſures. Id. Intèrvalle ſimple, note quarrée *ſimple*, ou ſans queuë. Triples *ſimples*.

Simple, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Naïf, naturel, ſans fineſſe, ſans artifice. *Ingenuus, apertus, candidus.* La beauté d'une narration, c'eſt d'être courte, *ſimple* & naïve, dans un ſtile *ſimple*, & ſans ornemens. Il y a des gens à qui rien de *ſimple* ne plaît. Bouh. Tout ce que dit la Fontaine, eſt *ſimple* & naturel. S. Évr. Soyez *ſimple* avec art. Boil. Elle étoit *ſimple* ſans ſuperſtition, & humble ſans baſſeſſe. Flech. Dieu aime les cœurs *ſimples*, innocens & ſans malice. On dit auſſi des gens crédules, & peu raffinez, qu'ils ſont *ſimples*. Dans les *ſimples* l'amour de Dieu eſt au-deſſus de la ſcience. Le P. Maſſoulié. Les *ſimples* ne ſont perſuadez de la Religion que par goût, & par ſentimens. Les *ſimples*, & ceux qui n'approfondiſſent pas les choſes, pourroient ſe contenter de ces preuves. Pasc. Abuſer les

ſimples.

ſimples. ABLANC. Vous avez été bien *ſimple*, de vous fier à un valet inconnu, & ſans épondant. Les Miniſtres en font grand bruit parmi les *ſimples* & les ignorans. PÉLISS.

SIMPLE. ſ. m. C'eſt un nom général qu'on donne à toutes les hèrbes & plantes, parcequ'elles ont chacune leur vèrtu particulière, pour ſèrvir d'un remède *ſimple*. *Medicinalia ſimplicia.* Le Roi entretient en ſon Jardin des *ſimples* des Médecins Botaniques, qui apprennent à connoître les *ſimples*. C'eſt aujourd'hui M. de Juſſieu. Il a ſuccédé à M. de Tournefort. Ils ont le titre de Démonſtrateurs des plantes, & Profeſſeurs pour l'éxplication de leurs vèrtus. M. de Juſſieu nous a donné une hiſtoire abrégée de ce Jardin, dans un diſcours imprimé en 1718. Salomon connoiſſoit toute la vèrtu des *ſimples*. Les *ſimples* qui viennent du Levant, & autres remédes étrangers, n'ont été connus des François qu'environ l'an 1150. LE GENDRE.

SIMPLES. Zachaire ſe ſert de ce mot, pour ce que l'on appelle drogues ou matières. DICT. HÈRM.

SIMPLE. ſ. m. Tèrme de Muſique, qui ſe dit ſubſtantivement, comme il ſe dit adjectivement, ainſi que nous l'avons remarqué ci-deſſus. Le *ſimple* d'un air, c'eſt ſon premier couplet ſans diminutions, ni variations. *Strophe.* BROSSARD.

SIMPLEMENT. adv. D'une manière ſimple, naïve, & dépouillée d'ornemens, de formalitez. *Simpliciter, ingenuè, nude & aperte.* Cet homme vit *ſimplement* & ſans malice. Ce Seigneur va tout *ſimplement* dans la ruë comme un bourgeois. Il écrit fort *ſimplement*, & ſans affectation.

On dit au Palais, Adjugé purement & *ſimplement*; débouté purement & *ſimplement*, pour dire abſolument, ſans remiſe, & ſans retour. *Abſolutè.*

SIMPLESSE. ſ. f. Tèrme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe provèrbiale: Il ne demande qu'amour & *ſimpleſſe*; pour dire, il n'eſt pas d'humeur à quereller pèrſonne. *Amor & ſimplicitas. Simpleſſe* ne pourroit tout au plus ſignifier qu'une action niaiſe & imprudente; c'eſt une *ſimpleſſe* qu'il a faite. Voiture l'approuve. Marot l'a employé pour ſimplicité; il compte parmi les moyens d'être heureux,

Sage ſimpleſſe, *amis à ſoi pareils;*
Table ordinaire, & ſans grands appareils.

SIMPLICISTE. ſ. m. Qui connoît les ſimples. Ce mot n'eſt pas ſi uſité que celui de Botaniſte. *Botanicus herbarius.* On peut même aſſûrer qu'il ne ſe dit point.

SIMPLICITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt peu compoſé, peu embarraſſé. *Simplicitas, ingenuitas.* La *ſimplicité* de la vis d'Archimède rend cette machine admirable. La *ſimplicité* de cette démonſtration en facilite l'intelligence. La *ſimplicité* des élémens. ROH. La *ſimplicité* dans le diſcours eſt une manière de s'éxpliquer, facile, naturelle ſans ornement, & où l'art ne paroit point. Il faut que cette *ſimplicité* ait pourtant quelque choſe de fin & de délicat. Souvent la *ſimplicité* eſt éloquente. LA BA. Dans ſa *ſimplicité* apparente, & ſous un air négligé, il renfèrme de grandes beautez. BOUH. Il y a une *ſimplicité* d'éxpreſſion qui n'ôte rien à la grandeur des penſées. S. ÉVR. La *ſimplicité* que Malhèrbe affecta dans ſes vèrs, fit que chacun voulut être Poëte, & crut le devenir ſans peine. G. G. Quelquefois nous penſons éxprimer naïvement les graces du naturel, lorſque nous tombons dans une *ſimplicité* baſſe & honteuſe. S. ÉVR. Rien ne plaît davantage en converſation, qu'un air naturel, & une *ſimplicité* facile & délicate, qui ne bande point l'eſprit, & qui ne lui préſente que des images communes & agréables. NIC. La *ſimplicité* plaît ſans étude & ſans fard. BOIL. Une *ſimplicité* facile & délicate, rend le tour de vos entretiens agréable & inſinuant. LET. D'ÉLOÏSE A AB.

SIMPLICITÉ, ſignifie en Morale, Candeur, innocence naturelle; naïveté, ingénuité. *Candor, ingenuitas, ſinceritas.* Le Seigneur a recommandé à ſes Diſciples la prudence des ſerpens & la *ſimplicité* des colombes. Ma *ſimplicité* ſe rit de leur fineſſe. GON. Les Saints ont affecté une grande *ſimplicité* de mœurs, de vie, de vêtemens. La *ſimplicité* de la foi n'entre point dans des diſcuſſions vaines & curieuſes. FLÉCH. Il avoit été élevé dans la *ſimplicité*, pour ne pas dire dans la pauvreté politique de Sparte. M. SCUD. Une trop grande *ſimplicité* rend les hommes mépriſables aux yeux du Vulgaire. FLÉCH. Pourquoi ne pas préférer la *ſimplicité* d'une vie particulière, où l'on goûte doucement, & innocemment le peu de bien que la nature nous donne, aux ſonges inquiets des ambitieux. BOSS. La *ſimplicité* accompagnée de quelque prudence, eſt plus heureuſe & plus ſûre que la fineſſe. M. SCUD. La *ſimplicité* des Apôtres eſt garant qu'ils n'ont rien inventé. CL.

SIMPLICITÉ, ſe dit auſſi d'une action faite par imbécillité, ou foibleſſe d'eſprit, ou par défaut d'éxpérience: de la crédulité; de l'innocence, qui approche de la bêtiſe. *Stoliditas, ſimplicitas, credulitas.* On nous a raporté une grande *ſimplicité* de cette Villageoiſe: on rit beaucoup de cette *ſimplicité*. Les Eccléſiaſtiques n'abuſent que trop de la *ſimplicité* des ignorans. Il n'y a que trop de ces zélez artificieux qui ſe jouent de la *ſimplicité* du peuple. LE CL. Il y a une *ſimplicité* ſupèrſtitieuſe qui croit tout, qui aſſûre tout, & qui ſe plaît à donner au menſonge la forme de la vérité. FL. On prènoit ſa douceur & ſa franchiſe pour *ſimplicité*. ABL. Cette belle innocente me guérit enfin par les *ſimplicitez*, & mon amour ne put tenir contre ſes naïvetez. S. ÉVR. Je veux que l'on reſpecte la *ſimplicité*, ſi l'on veut être fourbe, que ce ſoit dans le monde, où le commèrce de la fourberie eſt établi. LE CH. D'H. Il y a une ſorte *ſimplicité* qui croit les choſes les plus incroyables, comme il y a une ſorte préſomption qui condamne comme faux ce qui paſſe les bornes étroites de l'eſprit. LOC. On dit pour éxcuſer un homme niais & innocent, qui a fait une faute, qu'il y a plus de *ſimplicité* dans ſon fait, que de malice.

SIMPLIFIER. v. act. En matière Eccléſiaſtique: ôter à un Bénéfice la charge d'âmes qui y eſt attachée, & diſpenſer le Bénéficier de la réſidence. *Curam animarum eximere.* Pluſieurs Bénéfices qui avoient été *ſimplifiez*, éxigent aujourd'hui réſidence; & une infinité d'autres qui l'éxigeoient, ont été *ſimplifiez*. D habiles Avocats donnent à ce mot une ſignification plus étenduë, & ſe ſèrvent de *ſimplifier*, pour dire, raconter un fait en peu de mots, ne dire préciſément que ce qu'il faut. *Rem adjunctis nudare.* Quand le fait ſera *ſimplifié*, & dépouillé des vaines circonſtances dont on l'a revêtu, la Cour vèrra bientôt où elle doit appliquer la ſageſſe de ſes déciſions. GILLET.

SIMPLUDIAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. On donnoit chez les Romains, ce nom à une éſpéce de funerailles, ou des honneurs funébres qui ſe rendoient aux morts. *Simpludiaria, Simpludiarea.* Les uns diſent que les *Simpludiaires* étoient les funerailles où l'on faiſoit des jeux; c'eſt le ſentiment du Diacre Paul. Feſtus dit que c'étoient celles dans les jeux deſquelles on ne faiſoit paroître que des danſeurs & des ſauteurs, appellez *Corvitores*, ſelon Scaliger; mais qui, ſelon la conjecture de M. Dacier, étoient des éſpéces de voltigeurs, qui couroient le long des mâts, & des vèrgues des vaiſſeaux, ou batteaux appellez *Corbis*. Du reſte, ces deux Auteurs conviennent ſur cette éſpéce de funerailles, & diſent qu'elles étoient oppoſées à celles qu'on nommoit Indictives, *Indictiva*, & dans leſquelles, outre les danſeurs & les ſauteurs dont on a parlé, il y avoit des déſulteurs, qui voltigeoient ſur des chevaux, ou peut-être des courſes de chevaux, dans leſquelles les cavaliers ſautoient d'un cheval ſur un autre, & peut-être auſſi voltigeoient ſur les chevaux. Voyez Roſin, *Antiqq. Rom.* L. V. C. 19. où il traite des funerailles. Dempſter ſur Roſin, L. V. C. 24. Scaliger, *Lection Auſon. L. 1. C.* 28. & M. Dacier ſur Feſtus.

Ce mot vient de *ſimplex* & *ludus*, *ſimpliludaria, Simpludiaria.* Simples jeux.

SIMULACRE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie, Idôle, image, repréſentation. *Simulacrum, ſculptile.* Les *ſimulacres* des Gentils ſont de l'or & de l'argent, dit le Pſalmiſte. Rome n'eſt plus qu'un *ſimulacre* de ce qu'elle étoit autrefois. Étoit-il défendu aux Juifs de faire des *ſimulacres*? Oui, ſi c'étoit pour les adorer, ou des *ſimulacres* qui dûſſent être adorez, même par d'autres. En d'autres cas non. Voyez un Recueil de Diſſertations ſur l'Écriture, imprimé à Paris en 1715. Diſſert. I. ſur les Médailles hébraïques, p. 66. & ſuiv. où cela eſt traité fort au long.

SIMULATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Déguiſement qui fait paroître une choſe autrement qu'elle n'eſt. *Simulatio.* Il ſe fait bien des contrats frauduleux, où il y a bien de la *ſimulation*, pour fruſtrer des créanciers légitimes. Toutes les contrelettres contiennent quelque éſpéce de *ſimulation*. Les colluſions qui ſont tant défenduës dans le Droit, ne ſont fondées que ſur la *ſimulation* des parties.

SIMULER. v. act. Déguiſer un acte, une affaire. *Simulare.* Les ſéparations des maris & des femmes, ſont la plupart, *ſimulées*, pour mettre leurs biens à couvèrt. Un débiteur fraude ſes créanciers par des obligations, par des dettes *ſimulées*.

SIMULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Simulatus, efictus.*

SIN.

SIN. ſ. m. Nom de lieu. Il y avoit autrefois deux déſerts de ce nom dans l'Arabie Pétrée. *Sin.* L'un vèrs la mèr Rouge, qui fut le huitième campement des Iſraëlites, & le lieu où leurs proviſions manquant, Dieu leur donna des cailles, & le lendemain de la manne. L'autre étoit aux confins du pays d'Édom, & portoit auſſi le nom de déſert de Kades; les Iſraëlites y firent leur trente-troiſiéme campement, & Moïſe y fit ſortir une ſeconde fois des eaux miraculeuſes d'un rocher. MATY. Le déſert de *Sin* étoit entre Élim & Sinaï. Exod. XVI. 1. XVII. 1. Nomb. XXXIII. 11. Il n'eſt point néceſſaire d'en diſtinguer deux. C'étoit le

même qui par le nord, touchoit au pays d'Édom; & par le sud à la mer Rouge. Le P. Lubin prétend que le Sina, dont il est parlé en Josué XV. 3. est le désert de *Sin*. S'il avoit sçû l'Hébreu, il eut vu combien il y a de différence entre ces deux mots.

N, est encore une ville d'Égypte, dont la ruine est prédite par Ézechiel, XXX. 15. 16. On la prend pour Pélase.

N s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sina*. Elle est dans le Xansi, près de la rivière de Choquang, & elle a deux autres villes sous sa juriſdiction. MATY.

NA, ou CHINA. Racine médecinale. Elle ne se trouve que dans la province de Suchen, en la Chine. Il y en a une sauvage, qui croît en plusieurs lieux. C'est celle-ci seulement qu'on apporte en Europe. *Kinakina*.

NABE. Ville. Voyez SINOPE. C'est ainsi que nos Auteurs parlent.

NAI, ou SINA. s. m. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée. *Sina*, *Sineus*, *Sinaus mons*. Elle avoit deux grands coupeaux, l'un qui portoit le nom d'Oreb; & l'autre, celui de *Sinai*. C'est de celui-ci, que Dieu donna sa Loi aux Israélites par le ministère de Moïse; & c'est pour cette raison, que les Arabes l'appellent *Gibel Mousa*, c'est-à-dire, la montagne de Moïse. C'est en ce lieu qu'étoient les montagnes appellées par Ptolomée, *Melanii montes*. MATY.

NAPISME. s. m. Médicament extèrne en forme de cataplasme, composé de semence de moutarde pulvérisée, & broyée avec de la pulpe de figues. Le *sinapisme* excite de la rougeur, & quelquefois des vessies sur la partie où on l'applique. Il étoit fort en usage autrefois; on s'en servoit d'ordinaire dans les maux de tête invéterez, & dans les longues fluxions.

Ce mot vient du Latin *sinapi*, moutarde.

NCAPUR. s. m. Nom propre d'un cap des Indes. *Sincapurum promontorium*. Il est à la pointe de la presqu'isle de Malaca, à l'entrée du détroit de ce nom, qu'on appelle quelquefois le détroit de *Sincapur*. MATY.

NCÈRE. adj. m. & f. Qui est franc, qui ne déguise rien, qui parle à cœur ouvert, sans teinte, ni dissimulation. *Integer, probus, sincerus, ingenuus*. Je vous ai donné un avis *sincere*. On ne trouve de gens *sinceres*, que ceux qui n'ont pas assez d'esprit pour être fourbes. BELL. Dans les faux *sinceres*, on peut dire que leur air *sincere* est le moins *sincere*. M. ESP. Il n'y a rien de *sincère* en vous que votre froideur. VOIT. Les gens *sinceres* ne le sont point par amour pour la vérité; mais pour l'honneur d'éloigner d'eux tout soupçon de duplicité & de fourberie. M. ESP. On n'est *sincère*, & on ne montre tous ses sentimens, que parce qu'on n'a pas l'adresse de les cacher. ID. Pour être *sincere*, il ne faut pas être naïf. Il vaut mieux qu'il en coûte un peu de réputation du côté du bon goût, que de s'exposer au péril qu'il y a à être *sincère*. S. RÉAL. Nous faisons profession d'être *sinceres*, afin qu'on ait créance en nous, & qu'on ajoûte foi à toutes nos paroles. M. ÉSP. Ce qui fait qu'on trouve si peu de gens *sinceres*, c'est que tous les hommes aiment à être flattez. BELL. Il y a de la différence entre être *sincère*, & être véritable. On ne mérite pas d'être appellé *sincere*, quand on s'arrête exactement aux paroles. La sincérité emporte de la franchise & de la confiance. M. SCUD. Les personnes *sinceres*, & de bon goût, admirent peu, & ne prodiguent point leurs louanges. BELL. Un ami *sincere* à donner des conseils, paroit quelquefois un moins agréable ami, qu'un flateur adroit. M. SCUD. Les actions sont plus *sinceres* que les paroles. ID. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaiteurs: s'il est permis de tromper, c'est dans une occasion où il y auroit de l'ingratitude & de la dureté à être *sincère*.

Un discours trop sincère *aisément nous outrage*. BOIL.

Je veux qu'on soit sincère, *& qu'en homme d'honneur*
On ne lache aucun mot qui ne parte du cœur. MOL.

SINCÈREMENT. adv. D'une manière sincère. *Ingenuè, sincerè, candidè, apertè, purè, integrè*. Il faut qu'un Directeur dise *sincèrement* les véritez Évangéliques à son pénitent. Parler *sincèrement*, c'est parler du fond du cœur, le cœur sur les lévres. Agir *sincerement*, c'est agir de bonne foi. Il n'y a rien de plus dangereux dans le commèrce du monde qu'un ami qui ne parle pas *sincèrement*. BELL.

SINCÉRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sincère; franchise; ouvèrture de cœur. *Sinceritas, ingenuitas, candor*. Il y a de la *sincérité* dans son procédé, dans ses conseils. Il ne faut pas avoir une *sincérité* incivile, qui fasse dire aux gens tout ce que l'on pense d'eux. M. SCUD. Un excès de *sincérité* est quelquefois aussi dangereux qu'une complaisance trop molle, & trop étudiée. BELL. La *sincérité* est quelquefois une franchise habile, & une tromperie fine. M. ÉSP. La véritable *sincerité* est ennemie de tout artifice, & de toute dissimulation, la prudence excessive n'est pas même de son goût. M. SCUD. Il y a une grande différence entre la *sincérité*, & une certaine demangeaison de parler qui fait qu'on s'ouvre à tout le monde; la *sincérité* ne doit être ni indiscrète, ni étourdie; elle n'oblige point à dire niaisement tout ce que l'on sçait. BELL. La *sincérité* n'est quelquefois qu'une dissimulation, & une franchise apparente, pour obliger les autres à ne nous rien cacher, & les engager à prendre créance en nous. M. ÉSP. Les Negociateurs n'ont qu'une *sincérité* concèrtée; ils ne font semblant de parler à cœur ouvèrt, que pour mieux cacher leurs véritables desseins. ID. La *sincérité* passe aujourd'hui pour incivilité & pour rudesse. FLÉCH.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *sine carie*, sans pourriture. *Caries* signifie pourriture, moisissure, vérmoulure. *Caries ossium*, la carie des os, Celse; *caries vini*, Pline, vieillesse du vin.

SINCIPUT. s. m. Tèrme Latin, dont les Anatomistes se servent. Le devant de la tête.

SINDE. Voyez TATTA.

SINDON. s. Tèrme de Chirurgie. Petit morceau de toile, arrondi, ou petit tampon de charpie, applati en rond, dont on se sèrt au pansement du trépan. *Fruſtulum tela in circulum ſecta. Tomentum lineum complanatum*. Après l'opération du trépan, pour panser le malade, la premiére chôse qu'on fait, c'est de vèrser sur la dure-mère quelques goutes de baume blanc; on fait chauffer une cuillère où il y a du miel rôsat, pour le mêler avec un peu de baume blanc, & on trempe les *sindons*, dont l'un est de linge, & l'autre, de charpie. On pose le premier sur la dure-mère; & comme il est plus grand que le trou du crâne, on en fait passer entre le crâne & la membrâne toute la circonférence, par le moyen d'un lenticulaire. On met ensuite le second *sindon*, & on acheve de remplir le trou du trépan avec ce tampon de charpie, &c. DIONIS. Le lendemain, quand on leve l'appareil, on ne laissera jamais le cèrveau à découvèrt, & pour cet éffet on aura un nouveau *sindon* tout prêt à mettre, aussi-tôt après avoir levé celui qui y est. ID.

SINDONITE. s. m. Épithéte que l'on donne à un S. Solitaire pour la raison que nous allons dire. *Sindonites*. S. Sérapion le *Sindonite* est le Saint que les Grècs, dans leurs Menées, ont appellé le Sidonien, par une suite de l'érreur où ils étoient, que le Solitaire Sérapion, dont ils honoroient la memoire le 21. de Mars, avoit eu la ville de Sidon en Phénicie pour pays natal, & qu'il y étoit mort en paix. Au lieu de *Sidonien*, ils devoient dire *Sindonite*, parceque Sérapion fut ainsi surnommé, depuis que s'étant dépouillé de toutes chôses, il n'avoit voulu posseder qu'une écharpe ou une chemise de méchante toile, seulement pour se couvrir. BAILLET, 21 Mars.

Sindon, *sindonis*, qui se trouve dans l'Écriture, & dans Martial, signifie un linceul, une piéce de toile dont on s'envelope. De là *Sindonite*, homme qui n'a pour tout habit qu'un linceul, qu'un morceau de toile, dont il se couvre.

SINÉEN, ENNE. s. m. & f. Nom de peuple. Descendant de Sini, ou Sinæus fils de Chanaan. Gen. X. 16. *Sinæus, a*. Sanuto, L. III. P. XIV. C. 2. dit que ce furent les *Sinéens* qui fondèrent la ville de Sin dans la Phenicie, que quelques-uns appellent Chateau de Sinachin. Les Desmarais disent *Sinien*. Nous suivons les Septante & la Vulgate. Quelques-uns prétendent que les *Sinéens* sont les Chinois, cela est extravagant. D'autres veulent que ce fussent les premiers habitans de Pélase en Égypte, parceque cette ville, à ce que l'on prétend, est nommée Sin par Ézechiel; mais il est bien plus vraisemblable de dire qu'ils habitèrent dans le désert de Sin, & aux environs du mont Sinaï.

SINÉPARAMA. s. m. Nom d'un vulcan, ou d'une montagne qui vomit des flammes. *Sineparama mons*. Elle est dans l'isle de Niphon, près de la ville de Méaco. MATY.

SINEY. s. m. Nom d'un bourg de l'Évêché de Liége. *Sinæa*. Il est dans le Condrotz, à huit lieuës de la ville de Liége, vèrs le midi. MATY.

SINER. Voyez SEREIN.

SINGE. s. m. Animal qui approche de la figure de l'homme, & qui en contrefait les actions. *Simia, simius*. Le *singe*, Maître-ès-Arts chez la gent animale. LA FONT. Les *singes* seroient moins difformes & moins ridicules, s'ils ne nous ressembloient point du tout. BOUH. Un *singe* est toujours *singe*. ABLANC. Les vieux *singes* s'appellent *magots*, & les jeunes *sagoins*. Il s'en trouve une très-grande quantité dans les Indes, & dans l'Afrique.

Ce mot vient du Latin *simia*. MÉNAGE.

Les Anciens ont mis d'autres différences entre les *singes*, que nous ne faisons. Pline en a fait de deux éspéces: l'une sans queuë, qui est celle que les Latins appellent proprement *simia*: les autres qui ont une queuë, dont il y a encore deux éspéces; les uns sont nommez *cercopitheci*, du nom du genre, c'est-à-dire, *singes ayant une queuë*; les autres, *cynocephali*, c'est-à-dire, *qui ont une tête de chien*, à cause de la longueur de leur museau. En François ils diffèrent par leur grandeur. Les grands sont appellez simplement

ment *ſinges*, ſoit qu'ils ayent une queuë, ou non, ſoit qu'ils ayent le muſeau long ou court. Les petits ſont appellez *guenons*. Les *ſinges* ont des cils aux paupières, ce qu'Ariſtote a remarqué leur être particulier entre les animaux à quatre piéds. Ils ont les doigts des piéds auſſi longs que ceux des mains. Les *ſinges* n'ont point dans l'organe de l'oreille l'étrier, l'enclume & le marteau, trois petits ôs qui ſe trouvent dans les autres animaux. Ceux que les Latins ont appellez ſimplement *cercopitheci*, n'ont qu'une couleur, qui eſt un roux tirant ſur le vérdâtre, mais les aûtres qui en ont pluſieurs, qui ont le dôs roux, la poitrine, le ventre & le dedans des cuiſſes & des bras gris ou blancs, ſont appellez *cepi*, comme qui diroit *jardins*, & comme s'ils ſembloient fleuris, ainſi que dit Élian. Cette dèrnière éſpéce eſt appellée par les Naturaliſtes François *ſapajou*. Ces *ſinges* ont au menton une barbe blanche, pointuë & longue d'un pouce. Leur poil ſur le dôs eſt long auſſi d'un pouce, & vèrs le col d'un pouce & demi, formant une éſpéce de fraiſe. Leur iris eſt d'un jaûne rougeâtre. Ils ont la tête ronde & le viſage plat, & reſſemblent à un homme qui auroit le nez retrouſſé & applati. Dans l'Indoſtan il y a quantité de *ſinges* tout blancs, & auſſi grands & auſſi forts que nos plus grands levriers.

Le *ſinge* a été adoré par des peuples anciens comme un Dieu, & ce culte paſſa de ces peuples, en Égypte aux habitans de Pythécuſe, où les *ſinges* étoient nourris & entretenus dans les maiſons, & où l'on donnoit les noms des *ſinges* aux enfans, comme témoigne Diodôre de Sicile. Dans les Indes on les adore encore en pluſieurs endroits. Maffée, L. I. *Hiſt. Ind.* décrit un temple magnifique dédié au *ſinge*, avec un portique deſtiné à mettre les victimes qu'on lui ſacrifie, & ſoutenu de ſept cens colonnes qui ne le cédent point, dit-il, à celles du Panthéon de Rome. Quand les Portugais en 1554. pillèrent l'iſle de Ceylan, il y avoit un temple magnifique au ſommet du Pic d'Adam, dans lequel ils ne trouvèrent rien qu'une petite caſſette pleine d'or & de pièrreries avec une dent de *ſinge*. Rien ne fit tant de peine aux habitans que la pèrte de cette dent, & les Rois du pays firent offrir aux Vainqueurs ſept cens mille ducats pour la racheter. L'Évêque empêcha qu'on acceptât l'offre, fit bruler la dent & fit jetter les cendres dans la mèr. LINSCHOT.

Il y a pluſieurs pagodes que l'on a rentez pour y en entretenir un cèrtain nombre, & pour donner à manger à quelques autres de dehors qui s'y rendent. Dans l'iſle de Salſéde il y avoit dans un pagode une tombe d'argent, où étoient gardez les ôs & les ongles d'un *ſinge* qui avoit rendu de grands ſervices aux Dieux du pays. L'Inquiſiteur de Goa la fit jetter dans la mèr pour éviter l'idolatrie. Les habitans de Ceylan voulurent racheter d'un million une dent de *ſinge* qu'ils adoroient; mais elle fut brulée publiquement à Goa. Ils n'oſeroient tuer un *ſinge*, quoique ces animaux leur ſoient fort incommodes, diſant que ce ſont des Éſprits créez de Dieu pour affliger les hommes, & les punir de leurs péchez, auſſi bien que les ſèrpens. FR. PYRARD.

Les *ſinges* ſont d'un naturel ſemblable par tout le monde. *Simia ſemper & ubique ſimia.* Ceux de l'Amérique ſont de même que ceux d'Aſie & d'Afrique; mais il y a de la divèrſité en leur forme & en leur couleur. Les uns ſont ſans queuë, les aûtres à longues queuës. Les uns ſont fraiſez, & les aûtres à tête de chien, avec des dents très-aiguës. Il y en a de hauts de quatre & cinq piéds, qui ont les épaules larges comme les hommes. Ils ſont toujours aux coupeaux des plus hauts arbres. Quand ils vont aux cannes de ſucre, ils vont en corps de bataille, comme ſi c'étoient des hommes, & envoyent des avantcoureurs pour découvrir s'il n'y a point d'embuſcade. Les *ſinges* ont des deux côtez de la machoire des poches que les Naturaliſtes appellent des *ſalles*, où ils ſèrrent tout ce qu'ils veulent garder.

Le P. le Comte dit qu'ayant eu la curioſité d'aller à la chaſſe des *ſinges*, il fut ſurpris de l'inſtinct qu'ont ces bêtes de connoître, plus particulièrement que les autres animaux, ceux qui leur font la guèrre, & de chèrcher les moyens, quand ils ſont attaquez, de ſe ſecourir & de ſe défendre. Lorſque nous les approchions, dit-il, ils ſe joignoient tous enſemble, ſe mettoient à crier, à faire un bruit épouventable, & à nous jetter des branches ſéches qu'ils rompoient des arbres: il y en avoit même qui faiſoient leur ſaleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ai remarqué auſſi, continuë-t-il, qu'ils ne s'abandonnent jamais, & qu'ils ſautent d'arbre en arbre ſi ſubtilement, que cela ébloüit la vûë. Je vis encore qu'ils ſe jettoient à corps pèrdu de branche en branche, ſans jamais tomber à terre; car avant qu'ils puiſſent être à bas, ils s'accrochent ou avec les pattes, ou avec la queuë; ce qui fait que quand on les tire à coups de fuſil, à moins qu'on ne les tuë tout-à-fait, on ne les ſçauroit avoir; car lorſqu'ils ſont bleſſez, & même mortellement, ils demeurent toujours accrochez aux arbres, où ils meurent, & ne tombent que par piéces. J'en ai vû de morts depuis plus de quatre jours, qui pendoient encore aux arbres; on en tiroit quinze ou ſeize pour en avoir trois ou quatre. Mais ce qui me parut plus ſingulier, c'eſt qu'au moment que l'un d'eux eſt bleſſé, on les voit s'aſſembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la playe, & faire de même que s'ils la vouloient ſonder. Alors s'ils voyent couler beaucoup de ſang ils la tiennent fèrmée pendant que d'aûtres apportent quelques feuilles qu'ils mâchent & pouſſent adroitement dans l'ouvèrture de la playe. Je puis dire avoir vû cela pluſieurs fois, & l'avoir vû avec admiration.

Les fémelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière que les Négreſſes leurs enfans; ce petit étant ſur le dos de ſa mère, lui embraſſe le col par deſſus les épaules avec les deux pattes de devant; & des deux de dèrrière il la tient par le milieu du corps. Quand la mère lui veut donner à teter, elle le prend dans ſes pattes, & lui préſente la mamelle, comme les femmes. Il y a des *ſinges* avec des queuës, d'aûtres qui n'en ont point: ceux dont nous venons de parler ont des queuës: les autres qui n'en ont point ſont plus communs en Afrique, qu'en Aſie. On n'a point d'autre moyen pour avoir des petits, que de tuer la mère: comme ils ne l'abandonnent jamais, étant morte ils tombent avec elle, & alors on les peut prendre. S'ils ſe trouvent embaraſſez en quelques lieux, ils s'entr'aident pour paſſer d'un arbre ou d'un ruiſſeau à un aûtre, ou en quelque autre rencontre que ce puiſſe être. J'ai même entendu dire à des gens dignes de foi, que quand les *ſinges* veulent paſſer une rivière, ils s'aſſemblent un cèrtain nombre, ſe prennent tous par latête & par la queuë, & forment ainſi une éſpéce de chaîne, & par ce moyen ſe donnant beaucoup de mouvement & de branle, ils s'élancent, ſe jettent en avant; le premier ſeconde la force des aûtres, atteint où il veut, & s'attache fortement au tronc d'un arbre, aide, attire & ſoutient tout le reſte, juſqu'à ce qu'ils ſoient tous au lieu où eſt le premier. A la vérité je n'ai jamais vû ceci, & j'ai de la peine à le croire: cependant j'ai obſervé qu'on voit un grand nombre de *ſinges* tantôt ſur un rivage & tantôt ſur un aûtre; & pour preuve que ce ſont les mêmes, c'eſt que du côté où on les a vûs cinq ou ſix heures auparavant, on ne les y voit, ni on ne les y entend plus; ce qui ſemble confirmer ce que je viens de dire, puiſqu'on a coutume de les entendre crier d'une grande lieuë.

On trouve encore dans ce pays & tout le long de cette côte, juſques dans les Honduras, une éſpéce de *ſinges* que les François nomment *pareſſeux*, à cauſe qu'ils demeurent ſur un arbre tant qu'il y a une feuille à manger; ils ſont plus d'une heure à faire un pas, & en levant les pattes pour ſe remuer, ils crient d'une telle force que cela pèrce les oreilles. Ils ſont hideux & fort maigres: hors cela ils ne ſont point différens des aûtres. Il faut ſans doute que ces animaux ſoient ſujets à cèrtain mal des jointures, comme goutte, ou autre choſe; car quoiqu'on en prenne, & qu'on les nouriſſe bien, ils ne laiſſent pas de faire tout de même: ils mangent peu; & demeurent toujours ſècs & arides. Les jeunes ſont auſſi incommodez que les vieux; lorſqu'on peut les atteindre, on les prend facilement avec les mains, ſans qu'ils faſſent autre chôſe que de crier.

Tous les *ſinges* de l'Inde vivent de fruits, de fleurs, & de quelques inſectes qu'ils attrapent d'un côté & d'aûtre. La chaſſe ordinaire des habitans de l'iſle de S. Vincent en Amérique eſt celle du *ſinge*, dont ils ſe nourriſſent. FRÉZIER, *p.* 26. Il y a une éſpéce de *ſinge*, que les Indiens du Pérou appellent *Carachupa*, qui a la queuë pelée, les dents continuës ſans diviſion, & deux peaux qui lui couvrent l'éſtomac & le ventre comme une veſte, dans leſquelles ils mettent leurs petits lorſqu'ils fuyent. On n'en voit point à la côte; ces animaux ſont communs au Miſſiſſipi; on les appelle rats ſauvages. FRÉZIER, *p.* 251.

SINGE, ſe dit ironiquement des hommes. On dit, Il eſt adroit comme un *ſinge*; pour dire, qu'il eſt ſubtil & alèrte comme les *ſinges*. *Alacer, expeditus, promptus, celer, agilis, ſubtilis ut ſimia.* Dans ce ſens les Anciens appelloient *ſinges* les Acteurs tragiques qui étoient exceſſifs dans leurs geſtes & dans leurs mouvemens. On dit d'un homme contrefait, Il eſt laid comme un *ſinge*, comme un magot; il n'a prèſque que la figure d'homme.

Non, il faut qu'une fille obéiſſe à ſon père,
Voulût-il lui donner un ſinge *pour époux.* MOL.

On dit auſſi d'un homme, que c'eſt un vrai *ſinge*, quand il affecte de contrefaire quelqu'un, d'imiter ſes actions, ſes diſcours, ſon ſtile. *Simia imitator, aſſimulator, æmulator.* Beaucoup d'Auteurs de notre tems ſont les *ſinges* de Balſac: ils ont imité ſes figures outrées. Je ſuis ſi rempli de vous que je tâche d'être votre *ſinge*. MOL. Vous me faites plaiſir d'éxclure du nombre des beaux éſprits, ces diſeurs étèrnels de belles ſentences, ces copiſtes

... Le Démon qui eſt le ſin... ...voient avoir ſes oracles & ſes Prophéteſſes.

Les Courtiſans ne ſont que de ſimples reſſorts,
Peuple cameleon ; peuple ſinge du maître. LA FONT.

e Mont des SINGES. *Simiarum mons*, anciennement *Abyla*, *Abyle*. Montagne du Royaume de Fèz, en Afrique. Elle eſt dans la province d'Habata, près de la ville de Ceuta. Cette montagne qui a pris ſon nom modèrne de la grande quantité de *ſinges* qu'on y voit, eſt une de celles qu'on appelloit les Colonnes d'Hèrcule; le mont Gibraltar en Eſpagne eſt l'autre, & les deux enſemble font le détroit de Gibraltar. MATY.

INGE. Engin dont ſe ſervent les Architectes pour élever des pièrres. *Ergata*. Il eſt compoſé d'un tour ou treuil mobile, & poſé ſur deux triangles ou piéces croiſées en croix de S. André, par le moyen duquel & d'une poulie attachée au haut d'un bâtiment, on éleve de grands fardeaux, en faiſant tourner le tour avec des leviers ou manivelles. Le *ſinge* ſèrt à enlever des fardeaux à tirer la fouille d'un puits, & à y deſcendre le moilon & le mortier pour le fonder. En Latin, *Aſellus*. DAVILER.

INGE, eſt auſſi un inſtrument de pèrſpective d'une mèrveilleuſe invention & fort ſimple, qui ſèrt à copier des tableaux, & à les réduire du grand au petit piéd, ou du petit piéd en grand, en la proportion requiſe. *Simius mathematicus*. Il eſt compoſé de quatre règles plates, pèrcées de divèrs trous en diſtances égales pour l'allonger & l'accourcir ſuivant la proportion qu'on deſire. Il eſt mobile ſur quatre pointes, qu'on fiche dans quatre de ces trous, l'une deſquelles ſe promene ſur les traits de l'original, & elle fait tracer cependant par celle qui lui eſt oppoſée & armée d'un crayon, une copie parfaitement ſemblable à ſon original.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt fourni d'argent comme un *ſinge* de queuë; pour dire, qu'il n'en a point. *Pecunia inops*. On dit qu'il a payé en monnoie de *ſinge*, en gambades & en bouffonneries. On dit auſſi, Il eſt aſſis ſur ſon cul comme un *ſinge*. Le *ſinge* ſe ſèrt de la patte du chat pour tirer les marrons du feu. On dit d'un homme fort adroit, fort agile, & fort ſouple de ſon corps, qu'il eſt adroit comme un *ſinge*. On le dit auſſi d'un cheval qui eſt fort adroit au manége. Tu és malicieux comme un vieux *ſinge*. MASCUR.

SINGERIE. ſ. f. Action du ſinge, lorſqu'il fait des ſauts, des grimaces, des imitations des actions des hommes. *Diſſortio, ſaltitatio*.

SINGERIE, ſe dit auſſi par éxtenſion des poſtures badines, des grimaces des bouffons ou plaiſans, qui imitent les ſinges, ou les hommes. *Geſticulatio*. Les Charlatans font mille *ſingeries* ſur le théatre. Il me fit mettre au bout de la table, où je faiſois mille *ſingeries*. ABLANC. La gravité que cèrtaines gens affectent, n'eſt qu'une *ſingerie* ſérieuſe, & une honnête pédanterie. M. ÉSP.

SINGLER, ou CINGLER. v. n. Être frapé ou pouſſé par un vent violent. *Plenis ventis navigare*. Le vent *ſingle* d'une grande force dans les pas des montagnes. La biſe *ſingle* & coupe le viſage. On le dit particulièrement des vaiſſeaux qui vont à pleines voiles, & qui ont un vent favorable pour faire bien du chemin.

Du Cange dérive ce mot de *ſiglare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

SINGLER, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Fraper avec quelque chôſe de délié. *Singler* un coup de fouet par le viſage. *Flagello excipere, virgis cædere*. Il lui a *ſinglé* le viſage d'un coup de houſſine. On le dit auſſi d'un vent froid & pèrçant. Il fait un vent qui *ſingle* le viſage.

SINGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Macédoine. *Singus*. Ce lieu eſt ſur le golfe de Monte-Sancto, auquel il faiſoit anciennement porter le nom de golfe Singitique. MATY.

SINGOFAU. ſ. m. Grande feuille de trois paûmes de long & de quatre de large. *Singoſia*. Elle ſort d'une plante qui s'attache au tronc d'un arbre, & qui ſe trouve dans l'iſle de Madagaſcar. Ceux du pays aſſurent que cette feuille pilée & miſe ſur l'œil, éclaircit la vûë.

SINGORA. ſ. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume dépendant du Roi de Siam. Elle eſt ſur la côte orientale de la préſqu'iſle de l'Inde de là le Gange, entre la ville de Patane & celle de Bordelong. MATY.

SINGRI. ſ. m. Nom d'un cap que les Anciens appelloient *Singrium*. Le promontoire *Singrium* eſt encore appellé aujourd'hui *Singri*.

SINGULARISER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Il fait dangereux de ſe *ſingulariſer*, d'être ſingulier en ſes ſentimens, en ſes actions, de faire le contraire des autres. *Modo ſibi peculiari vel ſingulari agere*. Il y a des occaſions où l'on ne doit pas craindre de ſe *ſingulariſer*. INST. POUR UN SEIGN.

SINGULARITÉ, ſubſt. fem. Chôſe ſingulière, & particulière. *Singularis agendi vel dicendi ratio*. Le cabinet de ce Curieux eſt rempli de pluſieurs *ſingularitez*, de chôſes qu'on ne trouve point ailleurs.

SINGULARITÉ, ſe dit auſſi en chôſes morales & dans un mauvais ſens, des chôſes particulières, ou éxtraordinaires. *Singularitas*. Il faut fuir les *ſingularitez* de mœurs, d'opinions, de manières d'agir, ou de s'habiller, qui font remarquer les gens, & qui les tournent en ridicules. Les éſprits faux & guindez chèrchent à ſe diſtinguer par des *ſingularitez*, & par des chôſes outrées & éxtraordinaires. BELL. Les devôts myſtiques affectent des *ſingularitez* ſupèrbes. BOSS. Ce qui fait d'ordinaire éloigner les hommes de la nature, c'eſt l'envie de ſe faire remarquer par des *ſingularitez*. S. RÉAL. Cet amour de la *ſingularité* abolit abſolument l'uſage de la raiſon, pour faire tout, autrement que les autres. ID. Je pardonne à nos Religieux la triſte *ſingularité* de manger des hèrbes, dans la vûë qu'ils ont d'acquérir par là une étèrnelle félicité. S. ÉVR. Si ceux qui affectent des airs de *ſingularité* comprenoient combien toute affectation eſt choquante, ils ſe garderoient bien de rien affecter. BELL. Toute *ſingularité*, quelque bon air qu'on s'éfforce de lui donner, vient du dérèglement de l'éſprit, ou de quelque déſir ambitieux, ou intéreſſé qui eſt caché dans le cœur. M. ÉSP. Les *ſingularitez* de cèrtaines gens qui tâchent à ſe diſtinguer, viennent d'un éſprit faux, qui croiroit ſe faire tort, s'il approuvoit ce que tout le monde approuve. BELL.

SINGULIER, ÈRE. adj. Qui eſt ſeul, unique, hors de comparaiſon, râre, éxcellent. *Singularis, unicus, unus, ſolus*. Le Phœnix eſt un oiſeau *ſingulier*, qui eſt ſeul de ſon éſpéce. Voilà un cas *ſingulier*; c'eſt-à-dire, qui n'eſt jamais arrivé. Cet Artiſan a une adreſſe *ſinguliére* à tremper l'acier, à faire des montres. Il a une méthode *ſinguliére* à enſeigner. Cette femme eſt d'une vèrtu, d'une modeſtie *ſinguliére*.

On appelle en Droit une Loi *ſingulière*, quand elle eſt ſeule dans un Titre, ou en un Chapitre à part. *Singularis, ſola*.

On appelle un combat *ſingulier*, un combat d'un homme, quoique la partie ſoit faite de deux, de quatre, ou de ſix. *Singulare certamen*. Le Roi a ſévèrement défendu par ſes Ordonnances les combats *ſinguliers*.

SINGULIER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part de ce qui eſt particulier, éxtraordinaire, contre l'uſage commun. *Singularis, unus*. Cet Auteur eſt *ſingulier* dans ſes ſentimens. *Solus in opinione tuenda*. Un homme *ſingulier* dans ſes habits a d'ordinaire quelque chôſe de *ſingulier* dans l'éſprit. On dit, le compliment eſt *ſingulier*, la queſtion eſt *ſinguliere*, quand on fait un compliment, ou une queſtion qui ſurprend, qui n'eſt pas ordinaire.

SINGULIER, en termes de Grammaire, ſe dit de la première façon de décliner les noms, & de conjuguer les vèrbes, quand on ne veut parler que d'une pèrſonne. *Singularis numerus*. Les Latins & les François n'ont que le *ſingulier* & le pluriel : les Grècs & les Hébreux ont encore le duel.

SINGULIÈREMENT. adv. D'une manière ſingulière. *Præſertim, præcipuè, ſuper omnia, unicè, impensè*. Un bon Prédicateur ſe doit appliquer *ſingulièrement* à bien faire entendre ſon Évangile. J'aime *ſingulièrement* les figues; pour dire, ſur toutes chôſes. Il parle, il marche, il s'habille *ſingulièrement*, c'eſt-à-dire, d'une manière affectée.

SINIGAGLIA, ou SÉNOGAGLIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, ſituée ſur la côte du Duché d'Urbin, entre Ancône & Péſaro, à ſept lieuës de chacune. *Senogallia, Sena Gallica. Sinigaglia*, fondée par les Gaulois Sénonois dans une belle plaine, mais dont l'air eſt groſſier & mal ſain, a un Évêché ſuffragant d'Urbin, & quelques baſtions pour défendre ſes murailles. MATY.

SINISTRE. adj. m. & f. Fâcheux, malheureux, qui eſt à craindre. *Infelix, infauſtus, triſtis, funeſtus*. Cet homme a quelque chôſe de *ſiniſtre* dans le viſage, il eſt menacé de quelque accident, de quelque mort *ſiniſtre*. Les Anciens n'entreprenoient rien, quand ils voyoient quelques préſages, quelques augures *ſiniſtres*. Il eſt impoſſible de prévoir ce qu'il y aura de *ſiniſtre* dans les auſpices. DU RYER. D'un *ſiniſtre* avenir, je menaçai ſes jours. RAC.

Cet aſtre malheureux, qui change les états,
Diſpenſe la lumiere & l'horreur ici-bas,
Et d'un ſombre aſcendant l'influence ſecrette,
Fait d'un feu lumineux, un ſiniſtre comète. BRÉB.

SINISTRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Siniſter, Ariſterus*. Les *Siniſtres* ſont d'anciens Hérétiques, ainſi appellez parcequ'ils avoient leur main gauche en horreur, de ſorte qu'ils ne vouloient rien

recevoir

recevoir de cette main-là. C'eſt aujourd'hui politeſſe d'en uſer ainſi, c'étoit en eux ſuperſtition. Il eſt parlé des *Siniſtres* dans le Concile de Conſtantinople, Can. 7. Sarquoi Balſamon remarque qu'on les appelloit auſſi Novatiens & Sabbathiens.

SINISTREMENT. adv. D'une manière ſiniſtre & mauvaiſe. *In malam partem.* Juger *ſiniſtrement* de quelqu'un. VAUG. Il y a des eſprits malins, qui interprétent *ſiniſtrement*, qui prennent en mauvaiſe part, les choſes qui ſont dites innocemment.

SINNADE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Synnada.* C'étoit anciennement une grande ville Archiépiſcopale. Elle eſt aujourd'hui fort peu conſidérable, & ſituée dans la Natolie, vèrs la ſource du Sarabat, environ à vingt-cinq lieuës d'Apamis, du côté du nord. MATY.

SINO, SENNO, SIRIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Siris, Cïris.* Elle coule dans la Baſilicate, baigne Turſi, & ſe décharge peu après dans le golfe de Tarente. MATY.

SINODE, SINODIQUE. Voyez SYNODE & SYNODIQUE. *Synodus, Concilium.*

SINON, adv. Qui ſèrt à excepter, & qui ſignifie, Si ce n'eſt que. *Niſi.* Je n'ai rien oui-dire de lui, *ſinon* qu'il eſt mal honnête-homme. Il n'y a rien à redire à ce cheval, *ſinon* qu'il eſt borgne.

SINON, ſèrt auſſi à menacer, & ſignifie, Autrement, à faute de quoi. *Alioquin, alioqui.* Faites ce qu'il vous dit, *ſinon*, n'en attendez jamais aucune grace. Vivez de régime, *ſinon*, vous vous en repentirez. Faites-moi cette courtoiſie, *ſinon*, je vous renonce. On doit faire ſignifier un retrait lignager dans l'an, *ſinon*, on en eſt déchu. Il fera le ſèrment, *ſinon* le ſèrment référé.

SINOPE, SINOPOLI, SINABE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Sinope.* Elle eſt ſur la mèr Noire, où elle a un bon port, à trente-trois lieuës de Simiſo, vèrs le couchant. *Sinope* eſt une ville ancienne, la patrie de Diogène le Cynique, & elle eſt encore conſidérable. Elle a un Évêché ſuffragant de Simiſo. MATY.

La déſcription de *Sinope* m'a mis de mauvaiſe humeur contre nos Géographes. Elle eſt ſi bien marquée dans Polybe & dans Strabon, qu'il n'eſt pas pèrmis d'ignorer que cette ville occupe l'iſthme d'une préſqu'iſle d'environ 6 mille de circuit, tèrminée par un cap conſidérable. Cependant *Sinope* eſt repréſentée dans nos cartes ſur une plage toute découvèrte, ſans qu'on y remarque aucun port, quoiqu'elle en ait deux fort bons, & bien décrits par Strabon. TOURNEFORT, Voyage, T. II. pag. 203, 204.

SINOPIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sinope. *Sinopeus, Sinopites, Sinopitis, Sinopis.* Les *Sinopiens* affectèrent ſous les Empereurs Romains de conſèrver à leur ville le nom de Colonie Romaine. Patin nous a donné le type de deux médailles dont les légendes en ſont mention, l'une eſt à la tête de Caracalla, & l'autre de Geta. TOURNEFORT, Voyage du Levant, p. 206. du II. Tome.

SINOPLE. ſ. m. Tèrme de Blaſon. C'eſt ainſi qu'on appelle le vèrd ou la couleur *praſine* dans les Armoiries. *Color praſinus.* Les anciens Hérauts l'appelloient ainſi, quoique Pline & Iſidore entendent par *ſinople*, le *rouge-brun.* Cette couleur ſignifie *amour, jeuneſſe, beauté, jouiſſance*, & ſur tout *libèrté:* d'où vient qu'on ſcelle en cire vèrte & en lacs de ſoie vèrte les Léttres de grace, d'abolition & de légitimation. Les villes franches & les Univèrſitez ont, la plupart, des ſceaux de même couleur. Les Évêques ont pris la couleur vèrte à leurs chapeaux pour marque de leur éxemtion; & on fait porter le bonnet vèrd aux Ceſſionnaires, à cauſe qu'ils ſont libérez de toutes leurs dettes, comme ont remarqué les Curieux Symboliſtes.

Ménage, après Hauteſèrre en ſon Livre des Ducs & Comtes, le dérive de *Sinope* ville d'Aſie, où l'on en faiſoit trafic. Quelques Auteurs de Blaſon diſent encore *ſinope*, au lieu de *ſinople.* Le Père Ménèſtrier croit que ce mot vient du Grèc *praſina hopla*, qui ſignifie, *Armoiries vertes*, dont par corruption, la première ſyllabe a été retranchée: ce qui eſt arrivé à pluſieurs mots Orientaux, comme par éxemple, on dit *Salonique* pour *Theſſalonique.* On repréſente le *ſinope* en gravûre, par des hachûres qui prennent de l'angle dextre du chèf à l'angle ſeneſtre de la pointe.

Ce mot vient peut-être de Sinope ville du Pont, d'où cette couleur s'apportoit autrefois; comme ſi c'étoit une Tèrre qui vint de Sinope. *Terra Sinopica.* SKINNER. Borel croit que cela ne peut être.

SINSICH. Voyez ZINZICH.

SINTACORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la préſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Sintacora.* Elle eſt ſur la côte du Décan, & aux confins du Canara, entre Goa & Onor. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Simylla* ou *Simela*, que d'autres mettent à Chaul. MATY.

SINTAXE. Voyez SYNTAXE. *Syntaxis.*

SINTIEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine; c'eſt une place forte, ſituée au piéd des montagnes dans la province de Quicheu. *Sintienum.* MATY.

SINTILLER. v. n. Étinceller. *Scintillare, micare.* Les planettes ne *ſintillent* qu'à l'horizon.

SINTRA. Voyez ROCCA, cap.

SINTZHEIM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sintzeimum.* C'étoit une ville du Palatinat du Rhin, capitale du Craichgovv, & ſituée à quatre ou cinq lieuës de Hidelbèrg, du coté du midi, & de Hailbron du coté du couchant. Le Vicomte de Turenne y bâtit le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara, l'an 1674. Elle fut brulée, l'an 1689, par nos troupes. MATY.

SINTZICH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sintiacum, Sinciacum.* Les Annales de Fulde à l'an 842. l'appellent *Sintiaca villa.* Les Annales de S. Bèrtin, *Sentiacum Palatium*, & *Sincicha* ceux de Mèts. *Sentzich* eſt ſur le bord du Rhin, entre Audennac & Bonne, à huit milles environ, c'eſt-à-dire, à près de trois lieuës du confluant de la Moſelle dans le Rhin.

SINUEUX, EUSE. adj. Qui ne s'étend point en ligne droite, mais qui avance tantôt en dehors, & tantôt ſe retire en dedans, & fait pluſieurs replis tortueux. *Sinuoſus.* Les replis *ſinueux* d'un ſerpent. Le cours *ſinueux* du Méandre. Les côtes de la Morée ſont fort *ſinueuſes*, forment pluſieurs golphes & promontoires.

SINUOSITÉ. ſ. f. Plis & détours que forment des lignes courbées en arcs, ou autres figures irrégulières qui avancent tantôt en dehors & tantôt ſe retirent en dedans. *Sinus.* Le mouvement du ſerpent ſe fait en marquant pluſieurs *ſinuoſitez* ſur la tèrre. La navigation de la Seine eſt longue à cauſe de ſes *ſinuoſitez.* Ce ſont les *ſinuoſitez* des côtes de la mèr qui forment les ports & les rades. Les détours du Méandre ſerpentant en mille agréables *ſinuoſitez* ſervirent de deſſein à Dédale, pour la conſtruction de ſon labyrinthe. DU LOIR, p. 24.

On dit en tèrme de Chirurgie, qu'une playe a beaucoup de *ſinuoſitez*; pour dire, qu'elle fait pluſieurs tours & détours dans les chairs. *Sinus.*

Il ſe dit auſſi figurément, du diſcours. Il faut divèrſifier le tour, & les *ſinuoſitez* des périodes. LE CH. DE M.

SINUS. ſ. m. Tèrme de Trigonométrie. C'eſt la ligne qu'on tire de la pointe d'un arc de cèrcle pèrpendiculairement ſur le diamétre qui paſſe par l'autre bout du même arc; & celui-là s'appelle *ſinus droit.* Mais la partie du diametre coupé par le *ſinus droit* juſqu'à la circonférence, s'appelle *ſinus vèrſe*, autrement la *fléche.* Le demi-diamétre, ou rayon, s'appelle *ſinus total*, ou le plus grand de tous les *ſinus.* On a fait pluſieurs Tables des *ſinus* & tangentes. Elles ſont de grand uſage en Géométrie, car c'eſt par leur moyen ſeulement, qu'on fait la réſolution, ou la meſure de tous les triangles, tant plans, que ſphériques. Les *Sinus* de Clavius, d'Adrien Ulac, de Morin, de M. Ozanam, &c. Chrétien Volfius a donné, il y a quelques années, des Tables des *ſinus* & des tangentes. Il parle dans la préface d'un ouvrage manuſcrit de Lœſenes Gentilhomme de Miſnie, ſur cette matière, où il avoit pouſſé le calcul juſqu'à chaque ſeconde.

SINUS, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, d'un petit ſac qui ſe fait à coté d'une playe, ou d'un ulcère, & où il s'amaſſe du pus. *Sinus.* Le *ſinus* en tèrmes d'Anatomie eſt une éſpéce de cavité en l'ôs, dont l'orifice ou entrée eſt fort étroite, & le fond large, il ſe trouve de ces *ſinus* dans la bâſe de l'ôs coronal, où les Anciens leur ont attribué pour uſage de rendre ces ôs plus légèrs. Il y a auſſi ſept *ſinus* à la dure-mère, le longitudinal, les deux latéraux, le preſſoir, le *ſinus* inférieur placé le long de la partie inférieure de la faulx, & qui aboutit au preſſoir. Les deux autres n'ont point de nom particulier. Ils ſont placez entre le grand & le petit cèrveau, & vont ſe rendre dans les latéraux, dont ils ne ſont guère éloignez que de la largeur d'un pouce ou environ. DIONIS. Les *ſinus* déclives ſont difficiles à agglutiner. SCULTET. Incarner le *ſinus*, après l'inciſion. ID. Ce Chirurgien guérit parfaitement un *ſinus*, en une ſemaine, par des médicamens qu'il éxplique, p. 338. & le bandage agglutinatif, & il dit que depuis il n'en eſt jamais venu à l'inciſion, qu'il n'eût vu auparavant que les remédes pharmaceutiques étoient inutiles, & qu'il ne ſe ſervoit point, pour la dilatation des *ſinus*, du ciſeau trompeur, parcequ'il trompe le Chirurgien plutôt que le malade. *Sinus* caleux avec corruption de l'ôs du palais. ID. *Sinus* cutanée ouvèrt avec l'aiguille. ID.

SINUVA, SINOE. ſ. Noms propres d'une ville de la Cochinchine, en Aſie. *Sinuva, Sinoa.* Elle eſt capitale de la province de *Sinuva*, & ſituée ſur le golfe de Cochinchine, aux confins du Royaume de Tunquin. MATY.

SIO.

SIOLE, ou SIOULE. ſ. f. Nom d'une petite rivière. *Siulus, Siaula*

Sicula, *Seula*, *Sivolis*. La *Siole* eſt dans l'Auvèrgne; elle paſſe à Château-neuf, Ménat, le Vivier, Ébreule, Saint Pourçain, après quoi elle ſe jette dans l'Allier.

SION, ou SCION. ſubſt. m. Menu brin de bois que pouſſent les arbres. *Surculus*. Le bouleau, l'oſier, s'élevent en menus *ſions*. Quand on émonde les arbres nains, on en coupe pluſieurs *ſions*. Les branches jettent des *ſcions* plus beaux & plus forts que les premiers. VAUG. Laiſſer croître les *ſcions*. CURÉ D'ÉN.

Il compte, des lauriers ſur ſes branches entez
Les ſions généreux pouſſant de tous côtez. P. LE MOINE.

L'Aigle ſur moi tournant,
Me couvre de ſions qu'elle va moiſſonnant. ID.

Dionis a dit ce mot des plus petites branches des veines, & même des petits filèts des veines. La veine poplitique monte du talon, où elle commence par pluſieurs *ſcions*, tant ceux du talon que d'une partie de ceux du cou de pié. DIONIS. Il eſt écrit *ſcions* comme on le voit.

SION, ſe dit auſſi des marques & impreſſions qui reſtent ſur la peau, quand on a fouetté quelqu'un avec des vèrges. *Vibix*, *vibex*. Ce Maître a fouetté cruellement ſon écolier, on en voit encore les *ſions* ſur ſes feſſes.

SION. ſ. m. Nom propre d'une colline. *Sion*, *Tſion*. C'étoit une des montagnes qui étoient renfèrmées dans Jéruſalem. Elle fut nommée la Cité de David, parce que ce Roi d'Iſraël l'environna de murailles, en fit la citadelle de la ville, & le lieu de ſa réſidence. Elle étoit au couchant de la montagne de Morija, où le temple de Salomon fut bâti. MATY.

Le mont Hèrmon porte auſſi le nom de *Sion* dans l'Écriture. *P. Lubin*.

SION. ſubſt. maſc. Nom d'une ville Épiſcopale, ſuffragante de l'Archevêque de la Tarentaiſe. *Sedunum*. Elle eſt ſituée ſur le Rhin dans le Valais, dont elle eſt le lieu principal. *Sion* eſt une ville fort ancienne, aſſez grande, & qui s'augmente tous les jours. Elle appartient à l'Évêque de *Sion*, & a trois citadelles, dans l'une deſquelles cet Évêque fait ſa réſidence. L'Évêque de *Sion* eſt élû non ſeulement par le Chapitre, dont il doit être membre avant ſon élection; mais encore par les députez du Haut Valais, & il porte les tîtres de Comte de Valais, & de Prince de l'Empire. On voit à une lieuë de *Sion* un Monaſtère, dont l'Égliſe & les Chambres ſont entièrement taillées dans le roc, & aſſez propres. MATY, Valois, *Not. Gall. p.* 510. Les Allemans diſent Sitten.

SIONOIS. ſ. m. Tèrritoire de Sion. *Sedunenſis pagus*, *Sedunenſe territorium*, dans Fredegaire. Marius dans ſa Chronique le confond avec le Valais, du moins il appelle *Vallem* le Valais, ce que Frédegaire appelle le *Sionois*. Voyez la Notice des Gaules de Valois, p. 510.

SIOR. ſ. m. En Hébreu *Tſior*. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sior*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. Joſ. XV. 54. & en Hébreu 53.

SIOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Aſie. *Siorium*. Elle eſt vèrs le milieu de la preſqu'iſle de Corée, & capitale du Royaume de ce nom, tributaire de la Chine. MATY.

SIOT, vieux mot. Pourſuit. *Perſequitur*. BOREL.

SIP.

SIPHANTIN, INE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de l'iſle de Siphanto. *Siphnius*, *a*. Les *Siphantins* ſont aujourd'hui de très-bonnes gens. Les mœurs de leurs ancêtres étoient fort décriées. Quand on reprochoit à quelqu'un qu'il vivoit à la *Siphantine*, qu'il étoit homme de parole comme un *Siphantin*, c'étoit lui dire de grôſſes injures comme nous l'apprennent Étienne le Géographe, Hézychius & Suidas. TOURNEFORT, *Voyag. T. I. p.* 173. Étienne le Géographe ne dit point que ce fût une injure. Comme il faut dire *Siphnos*, en parlant de l'Antiquité, au lieu de *Siphanto*; il faut dire *Siphnien*, *Siphnienne*, au lieu de *Siphantin*, *Siphantine*.

SIPHANTO, SIPHANO. ſ. m. Nom d'une des iſles de l'Archipel. *Siphnos*. Elle eſt entre les Sdilles, & celle de Milo. Elle peut avoir treize ou quatorze lieuës de circuit. Elle eſt aſſez montagneuſe; mais pourtant aſſez cultivée par des Chrétiens Latins & Grècs; les premiers y ont un Évêque, & les aûtres quelques Couvents de Religieux & de Religieuſes. MATY. L'iſle de *Siphanto* eſt ſous un beau ciel. On voit à *Siphanto* des vieillards de ſix-vingts ans: l'air, les eaux, les fruits, le gibier, la volaille, tout y eſt excellent; les raiſins y ſont mèrveilleux, mais la tèrre qui les produit eſt trop forte, & les vins n'y ſont pas délicats. Ainſi l'on y boit ceux de Milo & de Santorin. Quoique l'iſle de *Siphanto* ſoit couvèrte de marbre & de granit, elle eſt pourtant des plus fèrtiles & des mieux cultivées de l'Archipel. Les habitans de *Siphanto* s'appliquent à faire valoir leurs huiles & leurs câpres. La ſoie de l'iſle eſt très-belle, mais en petite quantité, & les toiles de coton que l'on y fait ſont aſſez rechèrchées: ces toiles ſont de deux ſortes, la ſcamite eſt toute unie; la dimite, eſt croiſée, beaucoup plus belle, plus forte, & de plus grand débit. Le reſte du négoce de *Siphanto* ne roule que ſur les figues, les oignons, la cire, le miel, le ſéſame. On y travaille à des chapeaux de paille, qui ſe vendent par tout l'Archipel, ſous le nom de caſtors de *Siphanto*. Il y a dans cette iſle plus de cinq mille âmes. Outre le château, ou le bourg ſitué ſur une roche au bord de la mèr, & peut-être bâti ſur les ruines de l'ancienne Apollonia, il y a cinq villages, Artimoné, Stavril, Catavati, Xambela & Petali, quatre Couvents de Caloyers & deux de Caloyères, ou Calogries. Les ports de l'iſle ſont Faro, Vati, Kitriani, Kiromiſſo, & celui du Château, appellé la Calanque. L'Évêque de Milo eſt Évêque de *Siphanto*, il n'y tient qu'un Vicaire, & ſon Égliſe eſt fort paûvre. TOURNEFORT, *Voyag. T. I. L. IV. p.* 172. *& ſuiv.* Au reſte il faut imiter cet habile Voyageur, & dire *Siphnos* en parlant de l'Antiquité. *Siphanto* s'appella d'abord *Mérope*, Stephan; ou *Méropia*, Pline, L. IV. C. 12. *Siphanto* étoit autrefois célèbre & riche par ſes mines d'or & d'argent. *Siphnos* étoit alors la plus riche de toutes les iſles. Outre ces mines, le plomb y eſt fort commun.

C'eſt pour cela que Bochart dans ſon Chanaan, L. I. C. 14. tire ce mot du Phénicien, סחף, *ſaphan*, *recondere*, que les Grècs traduiſent par théſauriſer.

SIPHNIEN. Voyez SIPHANTIN.

SIPHNOS. Voyez SIPHANTO.

SIPHON. ſ. m. Tèrme d'Hydraulique. Tuyau recourbé, dont une branche eſt plus longue que l'aûtre, qui ſert à faire pluſieurs expériences pour connoître la nature des eaux & des liqueurs. Quelques-uns le diſent auſſi d'un ſimple tuyau ou chalumeau. Héron en montre les propriétez dans ſon livre des Pneumatiques. On en fait de vèrre, de plomb, & d'aûtre matière. Jean Jordan Pelletier de Stutgard inventa un *ſiphon*; 1°. Dans lequel les ouvèrtures de ſes deux branches étant miſes de niveau, l'eau montoit néanmoins par l'une, & déſcendoit par l'aûtre. 2°. Les ouvèrtures ne ſe rempliſſant d'eau qu'en partie, ou à demi, l'eau ne laiſſoit pas de monter. 3°. Encore que le *ſiphon* demeurât à ſèc pendant long-tems, il produiſoit le même éffet. 4°. L'une des ouvèrtures quelle qu'elle fut étant ouvèrte, & l'aûtre demeurant fèrmée même pendant tout un jour, puis étant ouvèrte, l'eau couloit comme à l'ordinaire. 5°. L'eau montoit ou déſcendoit indifféremment de l'une, ou de l'aûtre des deux branches. Le Prince Frédéric Charles, Adminiſtrateur de Virtembèrg, fit éxécuter ce *ſiphon* par Scahackard Mathématicien, qui donna à chaque branche 20 piéds de haut, & les éloigna de 18 piéds l'une de l'aûtre; & Reiſelius Médecin du Prince en fit la déſcription. Cette déſcription donna lieu à M. Papin, de la Société Royale d'Angletèrre d'en inventer un qui produit les mêmes éffets, & dont les Journaux d'Angletèrre donnèrent la déſcription en 1685, n. 167. p. 847. Le *ſiphon* de Baptiſte Porta & des aûtres, a une branche plus longue que l'aûtre.

Ce mot eſt Grèc, *σίφων*, *tubus*, & ſignifie ſimplement, *tuyau*.

SIPHON, en tèrmes de Marine, eſt un orage qui éleve l'eau de la mèr, en forme d'une colonne, haute de cent braſſes, & la fait pirouetter & tournoyer ſpiralement par la largeur de 15 à 20 piéds, de diamétre, de même manière que ſi c'étoit par un *ſiphon* ou un vis d'Archiméde. *Siphon*, *ſeu tempeſtas atrox*. Il paroît d'abord en l'air comme une petite nuée qui ne ſemble pas plus groſſe que le poing, venant du côté du ſud, & il en arrive ſouvent au cap de Bonne-Eſpérance, aux côtes de Barbaries, & aux plages orientales de l'Amérique. Du tems de Pline, les Mariniers vèrſoient du vinaigre à l'approche du tourbillon pour l'appaiſer. Maintenant ils font grand bruit en fèrraillant & éſcrimant ſur le tillac. Ils penſent par ce moyen faire paſſer à côté le fortunal. Ariſtote l'a nommé *exhydrias*. Les Mariniers l'appellent *tourbillon*, *dragon de vent*, *grain de vent*; les Portugais *œil de bœuf*; les Lévantins *typhon* & *ſyphon*, & les Anciens, *typhon* ou *cieçins*.

SIPHORIEN. ſ. m. Nom propre d'homme qui ſe dit par corruption pour Symphorien. *Symphorianus*. S. *Siphorien* le Chatel. *Sancti Symphoriani Caſtellum*, eſt un lieu du bas Forêts, en France, ſitué entre la Loire & le Rhône. Valois, *Not. Gall. pag.* 615.

SIPONTE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sipontum*, *Sipus*, *Sypus*. C'étoit anciennement une ville conſidérable, & le ſiége d'un Archevêque. On en voit les ruines dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, près de la ville de Manfrédonia, où ſon Évêché a été placé. MATY.

SIPORIEN. Voyez SYMPHORIEN.

SIQ.

SIQUENILLE. ſ. f. Sorte de ſurtout, ou de caſaque de toile, que les cochers, laquais, palfreniers, &c. mettent ſur leurs habits, de peur de les gâter. Quitterons-nous nos *ſiquenilles?* Mol. L'Académie dit *ſouquenille*; Et c'eſt en effet l'uſage. *Veſtis ex rudi telâ vel lanâ confecta.*

SIR.

SIRA, dans l'Écriture 2. L. *des Rois* III. 26. eſt le nom d'une piſcine de la Tribu de Juda, à 20 Stades de Jéruſalem au midi, du côté d'Hébron.

SIRA. ſ. f. SIRO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Syros, Syria.* Elle eſt à ſept lieuës de Sdilles du côté du midi. Elle a une ville Épiſcopale ſuffragante de Naxie. La plûpart de ſes habitans ſont des Chrétiens Latins; de là vient qu'on l'appelle quelquefois l'iſle du Pape. Maty.

SIRACUSE. Voyez SYRACUSE.

SIRAD. ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la Baſſe-Pologne. *Siradia.* Elle eſt ſituée ſur la Warte, à neuf lieuës de la ville de Kaliſch, vèrs le midi oriental. *Sirad* avoit autrefois titre de Duché, & elle étoit l'appanage du ſecond fils des Rois de Pologne. Elle eſt maintenant capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & qui eſt entre ceux de Kaliſch & de Lancici, la Haute Pologne & la Sileſie. Maty.

SIRA-MANGHITS. ſ. m. Arbre de l'iſle de Madagaſcar, qui ne vient pas bien gros. *Sira-Manghitsus.* Son bois & ſes feuilles ont une ôdeur agréable, ſemblable à celle du ſantal blanc & du citrin; c'eſt pourquoi il eſt appellé *mangiths*, qui en langage du pays ſignifie *odoriferans.* Son écorce ſent le girofle, & il jette une réſine jaune odorante. Le bois de cet arbre eſt propre pour fortifier le cœur.

SIRAN. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Sigirannus, Sigiramnus.* Il y a deux Saints *Sirans* qu'il ne faut point confondre comme on a fait quelquefois. Saint *Siran* Abbé du Monaſtère d'Anille au Maine, qui a depuis porté le nom de Saint Calais: & Saint *Siran* Abbé de Lourey au pays de Brêne en Bèrry. Le premier vivoit au commencement du VIIe ſiécle. Le ſecond qui fut Abbé de Loure, vivoit au même ſiécle. Saint *Siran* que l'on écrit par corruption S. *Cyran* ſorti d'une ancienne & illuſtre famille de l'Aquitaine naquit en Bèrry. Il fut Échanſon de Clotaire II, vèrs l'an 615. Communément l'on écrit *Cyran* au lieu de *Siran* qui paroît néanmoins le véritable mot, puis qu'il s'eſt formé de *Sigiramnus*, ou *Sigirannus*, comme écrit Catherinot. Cependant cet Auteur prétend que *Cyran* eſt mieux que *Siran*, parceque *Sigirannus*, dit-il, eſt corrompu de *Cyprianus.* Voyez ſon Sanctuaire de Bèrry. Une raiſon meilleure & plus claire, c'eſt que c'eſt l'uſage général, & que pendant les ſoixante & dix dèrnières années du ſiécle paſſé que l'on a tant parlé & tant écrit du fameux Abbé de S. *Cyran*, on n'a jamais orthographié ce nom autrement que *Cyran.* Lettres de l'Abbé de S. *Cyran*, Reliques de l'Abbé de S. *Cyran*, &c.

SIRAS. Voyez SCHIRAS.

SIRBI. Voyez XANTE.

SIRE. ſ. m. Nom & titre d'honneur qu'on donne maintenant au Roi ſeul, comme une marque de ſouveraineté. *Rex invictiſſime, auguſtiſſime, potentiſſime.* Dans les placèts & requêtes qu'on adreſſe au Roi, on met toujours à côté, *Sire.* Les Épitres qu'on lui dédie, les diſcours qu'on lui fait, commencent & finiſſent par *Sire.*

Quelques-uns dérivent ce mot de *herus* Latin; & Guillaume Budée eſt de cette opinion, qui en parlant au Roi François I, l'appelle toujours *Here*, c'eſt-à-dire, *Sire*, ou *Maître:* d'autres de κύριος, Grèc, ſignifiant *Seigneur*; & Paſquier eſt de cet avis, diſant que les Anciens donnoient ce titre à Dieu, & l'appelloient *Beau Sire Diex*: Bible Hiſtoriaux. Notre *Sires* Dieux: *Idem.* Roi des Rois, & *Sire* des *Sires. Apocalypſe.*

Et ſeiez *Sires* de ceſt Chaſtel. Merlin. C'eſt-à-dire: Et ſerez Maître de ce Chateau.

Ovide MS.

Tu es riches & Sires
Mais en ſeigneuriſeant.

Neſſon,

Pardone-moy beaux Sire *Dieux*
Car je vien que je devien vieux,

Dans Borel.

D'autres des Syriens, prétendant que ce nom a été donné d'abord aux Marchands qui trafiquoient en Syrie. Ménage prétend qu'il vient de *Senior*, dont on a fait *Seigneur*, & enſuite *Seignore*, *Sire.* Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la baſſe

Latinité pour ſignifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Meſſer*, & les François *Meſſire.*

Ce mot *Sire*, vient du Latin *Herus*, ou du Grèc Κῦρος, & en Grèc plus récent Κύρ, ou bien de Ἥρως, *héros*; ou ce qui me paroit plus vrai-ſemblable, c'eſt une contraction du mot Seigneur. *Signer.*

SIRE, ſignifioit auſſi, *Sieur*, & *Seigneur*; & ſe diſoit des Barons, de Gentilshommes, & des Bourgeois. *Dominus.* Le *Sire* de Joinville a écrit l'Hiſtoire de Saint Louis. Le *Sire* de Couſſi, ou Seigneur de Couſſi. On diſoit autrefois, le *Sire* de l'Oſt, pour dire, le Général de l'armée. Voyez Ville Hardouin. Dans la Somme Rurale, dans les Hiſtoires, & autres Livres anciens écrits en langue Françoiſe tous les Seigneurs, ſoit Juſticiers ou Feudaux ſont appellez *Sires.*

Il va, mélancholique & les yeux abaiſſez,
Comme un Sire *qui plaint ſes parens trépaſſez.* Régnier.

SIRE, eſt auſſi une qualité qu'on a donnée au peuple, & qu'on a jointe à leur nom propre, comme on fait à préſent maître. *Sire* Jean, *Sire* Pierre. *Dominus.* Marot a dit en une Épigramme, *Sire* Michel, *Sire* Bonaventure; & on le dit encore d'une manière provèrbiale, & en raillerie. Ouï-dea, beau *Sire.* C'eſt un *Sire*, un maître *Sire*; pour dire, C'eſt un maître homme, il eſt intelligent en ſon métier. Il fait le *Sire*; pour dire; le *Monſieur.*

SIRE. Ce mot s'employe auſſi dans le comique, & dans le burleſque, en parlant de quelques animaux.

Puis, en autant de parts le cerf il dépeça,
Prit pour lui la première, en qualité de Sire. La Font.

SIREN. Voyez SEREIN.

SIRÈNES. ſ. f. Les Païens ont feint que c'étoient des monſtres marins, ayant le viſage de femmes, & une queuë de poiſſon. *Siren.* Ils ont cru qu'il y avoit trois filles du fleuve Achéloüs, nommées Parthénope, Ligée & Leucoſie. Homère ne compte que deux *Sirènes*: & d'autres en ſuppoſent cinq: Virgile les place ſur des écueils où les vaiſſeaux s'alloient briſer. Pline les fait habiter au promontoire de Minèrve, aſſez proche de l'iſle de Caprée. Quelques-uns aſſignent leur ſéjour dans la Sicile, vèrs le cap Pélore. On leur donne des ailes, & un plumage varié des plus belles & des plus tendres couleurs. Ovide en fait des monſtres marins. Il les repréſente avec un viſage de femme, & leur attribuë une voix humaine. Claudien en parle encore plus amplement: il dit qu'elles habitoient ſur des rochers harmonieux, que c'étoient des monſtres charmans, & des écueils où les voyageurs alloient échouer ſans regret, & éxpiroient dans l'enchantement, au milieu des plaiſirs: *dulce malumpelago Siren.* Cette déſcription eſt fondée, apparemment, ſur l'éxplication littérale de la fable: que c'étoient des femmes qui demeuroient ſur les bords de la mèr de Sicile, & qui par tous les attraits de la volupté arrêtoient les paſſans, & leur faiſoient oublier leur courſe, en les enyvrant par toutes ſortes de délices & de plaiſirs. On prétend même que le nombre & le nom des trois *Sirènes* a été inventé ſur la triple volupté des ſens, le vin, l'amour & la Muſique, qui ſont les attraits les plus puiſſans pour attacher les hommes; c'eſt encore de là, ſans doute, que proviennent tant d'éxhortations d'éviter le funeſte chant des *Sirènes*, & de ne ſe point laiſſer enchanter par la douceur de leur mélodie. Par la même raiſon l'on en a fait le ſymbole de l'éloquence, parcequ'on ne peut réſiſter à la ſéduction de leurs pèrſuaſions. Caton le Grammairien fut appellé la *Sirene Latine.* Enfin on a comparé à l'harmonie, & à la vox mélodieuſe des *Sirènes*, tout ce qui flatte l'oreille, & tout ce qui entraîne inévitablement les cœurs. C'eſt pourquoi les Grècs ont tiré l'étymologie des *Sirenes*, du mot Grèc σειρὰ, qui ſignifie une *chaîne*; ils vouloient dire qu'il eſt impoſſible de ſe dégager de leurs liens, & de ſe défendre de leurs attraits invincibles. Ceux qui n'y chèrchent pas tant de myſtère ſoutiennent que les *Sirenes* n'étoient autre choſe que certains lieux reſſèrrez de la mèr, où les flots précipitez emportoient les vaiſſeaux qui s'en approchoient trop. C'eſt là, ſelon quelques Auteurs, tout le fondement de la fable. D'autres prétendoient, que c'étoient originairement des oiſeaux qui furent convèrtis en poiſſons: on a pourtant ſi peu diſtingué ces deux états, que les Sculpteurs, & les Peintres ne les repréſentent que ſous la forme des poiſſons. Il y a ſeulement quelques médailles où elles paroiſſent avec la partie ſupérieure de femmes, & la partie inférieure d'oiſeaux. Ainſi ceux qui les peignent comme des demi-poiſſons n'ont point ſongé à leur état primitif, & n'ont eu égard qu'à celui de leur metamorphoſe. Ab. Nicaise.

Aux Moluques il y a un poiſſon qui a le viſage, & le ſein d'une femme, & qui lui reſſemble encore dans la manière dont il s'accouple avec le mâle. Il eſt de la grandeur du veau, & ſa chair a le

goût de celle de la vache. On dit que ſes dents ont beaucoup de vèrtu contre les dyſenteries. Il y a dans les cabinets des Curieux, des mains de *Sirènes*. Philippes Archiduc d'Auſtriche, en l'an 1548, porta à Gènes une *Sirène* morte pour la faire voir. Voyez ce que nous avons dit des Hommes marins, Tom. III.

Catherine de Médicis élevoit auprès d'elles 40 filles très-bien faites & très-belles, pour enchanter les gens les plus grâves de la Cour, les amolir par la volupté, & par là les diſpoſer à faire ce qu'elle ſouhaitoit. C'eſt pour cela qu'on avoit donné le nom de *Sirènes* à ces filles. Le Gendre.

SIRIO. Voyez SINO.

SIRION. Voyez HÈRMON.

SIRIUS. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une étoile de la conſtellation de l'hémiſphère méridional qu'on appelle autrement le Grand-chien. *Sirius, Canis major, Canicula.* Elle eſt compoſée de 19 étoiles ſelon Bayer, une de la premiere grandeur qui eſt celle de la gueule du chien, nommée auſſi *Sirius*, une de la ſeconde, cinq de la troiſiéme, quatre de la quatriéme, & huit de la cinquiéme.

Sirius. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Sirius.* C'eſt le nom d'une étoile de la conſtellation du Grand chien. Elle eſt de la prémiére grandeur ſur la gueule du chien, dont on lui donne auſſi le nom. Les Arabes l'appellent Aſchère, Elſchécre, Scéra, Alitmini, Élhabor, les Grècs *Sirius*, & les Latins *Canis, Candens, Sirius, Canicula.* Nous l'appellons auſſi Canicule; mais les Aſtronômes diſent *Sirius.* Voyez Bayer, Tab. 38. M. Harris marquant la longitude de cette étoile pour l'année 1710, la met dans le cancèr au 10 d. 3 m. 44 ſec. & lui donne 39 d. 30 m. 5 ſ. de latitude ſud, 98 d. 8 m. 48 ſ. d'aſcenſion droite, & 16 d. 17 m. 4. ſ. de déclinaiſon ſud. C'eſt dans ſes tables. Car au mot *Sirius*, il lui donne 99 degrez 47 min. de longitude, & 39 degrez 32 min. de latitude. Selon la table faite pour l'année 1710, c'étoit 100 d. 8 m. 44 ſ. de longitude. Car étant au 10e degré de cancèr il y a trois ſignes entiers qui font 90 degrez plus 10 degrez du quatriéme ſigne qui eſt cancèr, & 8 m. 44 ſecondes.

SIRMISCH. Voyez SYRMISH.

SIRNA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Cyrnos, Syrnos.* Elle eſt entre celle de Naxie & les Sdilles. Maty.

SIROC. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme ſur la mèr Méditèrranée le vent qui eſt entre le midi & le levant, qu'on nomme *ſud-eſt* ſur l'Océan. En Latin *Euro notus, Phœnicias.* Les Italiens l'appellent *Siroco.*

Syroc ou Syroco vient de *Syriacus*, Syriaque, parceque ce vent vient de Syrie, qui eſt au ſud & au levant de l'Italie. *Skinner.*

SIRON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière. *Sirio, Serio.* Le *Siron* paſſe à Villaudraut & à Barſac, après quoi il ſe jette dans la Garonne. Æthicus dit que le *Siron* eſt à 15 milles de Bordeaux & à 59 d'Agen; car quoique cet Auteur ne marque pas que le *Sirio*, dont il parle ſoit une rivière, comme il a coutume de faire, on ne doute pourtant pas que ce ne ſoit le *Siron.* Valois, *Not. Gall. p.* 527.

SIROP. Voyez Syrop. *Medicum propoma. Syrupus.*

SIRQUES. ſ. f. ou plutôt SIRCK, comme écrit Valois. ſ. m. Nom d'une ville de la Lorraine, ſituée ſur la Moſelle, à quatre lieuës de Luxembourg, vèrs le levant. *Sirca, Sircum Sirques* eſt défenduë par un beau chateau, bâti ſur une coline voiſine. Elle appartient à la France depuis l'an 1643. *Sirk* eſt pris par quelques Géographes pour *Ricciacum*, petite ville des anciens Tréviriens. Maty.

SIRSBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lorraine. *Sigeberti Caſtrum.* Il eſt ſur une coline au confluant de la Sâre, & du Nide, & à deux lieuës au deſſous de Vaudrevange. Maty.

SIRT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pèrſe. *Sirtus fluvius.* Elle coule, ſelon les petites cartes de Sanſon, dans le Chuſiſtan, & ſe décharge dans le golfe de Balſéra. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Rhogomanis*, ou *Rhogonis.* Maty.

SIRTES. ſ. m. pl. Tèrme de Marine. Ce ſont des ſables mouvans agitez par la mèr, tantôt amoncelez, & tantôt diſſipez, qui ſont fort dangereux pour les vaiſſeaux. *Syrtes.*

On l'employe dans un ſens figuré.

Mon Apollon t'aſſûre, & t'engage ſa foi,
Qu'employant ce Typhis, Sittes & Cianées,
Seront heurez pour toi. Mai.

SIRVAN. Voyez SÈRVAN.

SIRVANTOIS, ou SÈRVANTOIS. ſ. m. Satire qui ſe faiſoit autrefois par quelque ancien Poëte Provençal. *Satira antiqua ſpecies.* Le *Sirvantois* ſe compoſoit contre les premiers de l'État eccléſiaſtique, ou ſéculier. Pasq.

SIS.

SIS. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sis.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, ſituée ſur un torrent, vis-à-vis de la Solitude de Jéruel. 2. *Paral.* XX. 16. On l'appelloit en Hébreu *Tſits*, ou comme quelques-uns diſent *Tzits.*

SISARCOSE. Voyez SYSSARCOSE.

SISARGA, ZIZARGA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle d'Eſpagne. *Siſarga, Zizarga.* Elle eſt ſur la côte de la Galice, à l'entrée du golfe de la Corune, du côté du couchant. Maty.

SISON. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige d'une groſſeur médiocre, ronde, pleine de moële, haute de deux piéds. Ses feuilles ſont compoſées de pluſieurs feuilles tendres, oblongues, dentelées, quelquefois laciniées, rangées par paires ſur une côte. Ses fleurs ſont à cinq feuilles, petites, blanches, ſoutenuës par des ombelles. Il leur ſuccéde des ſemences fort menuës, brunes, canelées, d'un goût un peu âcre & aromatique. En Latin *ſiſon, quod amomum officinis noſtris.* C. Bauh. Cette plante eſt apéritive propre pour aider à la digeſtion, & pour faire uriner.

SISSEG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Siſſia.* C'étoit autrefois une ville Epiſcopale. Il n'y reſte qu'un petit village, avec un Monaſtère. Il eſt dans la Croatie au confluant du Kulp & de la Sâve, environ à trois lieuës de Zagabria, où ſon Évêché a été transféré. Maty.

SISSOPOLI. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Siſſopolis*, anciennement *Apollonia.* Elle eſt dans la Romanie, ſur une petite preſqu'ille, qui eſt environnée de la mèr Noire, à dix lieuës de Meſembria, vèrs le midi. *Siſſopoli* eſt Archiépiſcopale; mais fort mal peuplée. Maty.

SIST. Vieux mot. Siéd. *Decet.* Cela lui *ſiſt* bien, cela lui ſiéd bien: comme auſſi *s'aſſiſt*: & *s'aſſiſtrent*, pour s'aſſirent. Borel.

SISTAN. Voyez SITZISTAN.

SISTE. Vieux adj. m. & f. Sixiéme. Borel. *Sextus, a.*

SISTÉMATIQUE, ou SYSTÉMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à un ſyſtême, qui en fait partie, qui en a la forme & l'arrangement. *Syſtematicus, a.* Tout ce qu'on dit de la nature & des cauſes inſenſibles des maladies n'eſt fondé que ſur des ſupoſitions purement *ſyſtématiques.* Traité *Syſtématique* de Grammaire. Journ. des Sçavans.

SISTÊME, ou SYSTÊME. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Supoſition, ou hypothèſe que font les Aſtronômes d'un cèrtain ordre, & d'un cèrtain arrangement des parties de l'Univèrs, ſur le fondement de laquelle ils éxpliquent tous les phénoménes, ou apparences, qui ſe trouvent dans le cours des aſtres, ou dans leurs changemens. Il n'y a de différence entre *Syſtême*, & hypothèſes, ſinon que l'hypothèſe eſt un *Syſtême* plus particulier, & le *Syſtême* une hypothèſe plus générale. Le *Syſtême* de Ptolomée, de Copèrnic, de Tycho Brahé, de Fracaſtor. Le Père Deſchales prétend qu'on peut inventer juſqu'à vingt *Syſtêmes*, ou hypothèſes, qui éxpliquent avec une égale préciſion toutes les apparences des aſtres, en regardant comme immobiles quelques-uns des neuf tèrmes que nous avons, c'eſt à ſçavoir les ſept planétes, la tèrre, & le firmament.

Ce mot vient du Grèc *σύνθεσις*, *compoſitio*, & ſignifie *compoſition.*

On appelle auſſi en Phyſique le *Syſtême* des ſens, du mouvement, de la nourriture, &c. la maniére dont on ſupoſe, & on conçoit que les organes ſont diſpoſez. *Conſtitutio, ſituatio, ſitus.* Alors il ſignifie, Conſtitution, ſituation.

Entre les Medecins il y en a qui ſuivent le *Syſtême* des ſaveurs; d'aûtres qui ſuive le *Syſtême* des quatre qualitez; d'aûtres le *Syſtême* des acides & des alkalis. *Syſtema.* Ce Médecin fait un nouveau *Syſtême* des fiévres, c'eſt-à-dire, qu'il ſuppoſe de cèrtains principes, ſuivant leſquels il éxplique toute la nature & les ſymptômes des fiévres.

Sistême. Signifie en général, en quelque ſcience que ce ſoit, un arrangement de princip.s & de concluſions, un enchaînement, un tout de doctrine, dont toutes les parties ſoient liées enſemble, & ſuivent ou dépendent les unes des aûtres. Les Théologiens ont fait divèrs *Syſtêmes* de la grace. Le *Syſtême* de la ſcience moyenne, & celui de la prédétèrmination pour éxpliquer les opérations de la grace. Le *Syſtême* de Déſcartes eſt ruineux par bien des endroits, & dangereux pour la Foi en bien des points. Gaſſendi a renouvellé le *Syſtême* des atômes qui étoit celui de Démocrite, ſuivi par Épicure. L'opinion de M. Nevvton ſur les couleurs, un Ouvrage de M. Leibnitz, non encore imprimé & intitulé *Protogæa*, & des Diſcours de M. de Juſſieu, faits à l'Académie des Sciences, pour montrer qu'il y a des corps dont les parties ſont indeſtructibles par la force des agens naturèls, & demeurent toujours les mêmes, favoriſent le *Syſtême* de Gaſſendi. On ſe préſſe ſouvent trop de bâtir des *Syſtêmes.* Les éxpériences ſont les matériaux des *Syſtêmes.* Il faut en avoir fait une infinité pour en bâtir un.

Sistême, en Poëſie, eſt auſſi une cèrtaine hypothèſe à laquelle le Poëte doit toujours ſe tenir. Par éxemple il faut choiſir entre la fable, ou le Chriſtianiſme, afin de ne pas confondre des idées

ſi différentes dans un même Poëme. *Hypotheſis*, *ſyſtema*. Dès qu'on a invoqué Apollon, & les Muſes, il ne faut plus retourner au langage Chrétien, ni mêler les deux *Syſtémes*. Le ſtile fabuleux eſt plus égayé & plus figuré. Mais un Dieu du Paganiſme fait une méchante figure dans un Poëme Chrétien. Quand on confond ces images ſi différentes, c'eſt dérèglement d'eſprit, plutôt que licence poëtique. S. Evr. Le *Syſtéme* de la Poëſie eſt de ſoi fabuleux, & tout païen. Bouh.

Sistême. Ce mot s'employe auſſi au figuré. Le *ſyſtéme* des affaires de la Cour. Nouv. Rem. *Negotiorum regiorum ſitus, compoſitio, diſpoſitio, ſeries.* Le *ſyſtéme* de la vie de cet homme conſiſte dans le jeu, & dans le cabaret. La Bruy.

Sistême, en tèrmes de Muſique, eſt la ſuite ou la compoſition de deux, ou trois, ou pluſieurs intèrvalles qui font deux, ou pluſieurs conſonances, comme eſt le diapaſon ou l'octave diviſée par la quarte & par la quinte: deſorte qu'il faut du moins trois tèrmes, ou trois ſons, pour faire une proportion géométrique. *Syſtema.* Les Grècs éſtiment que le *ſyſtéme* parfait doit être compoſé du diapaſon qui ſe trouve dans leurs quinze cordes ou deux octaves. Le mode eſt le lieu du *ſyſtéme* où commence chaque éſpéce d'octave. Le *ſyſtéme* parfait a 25 ſons, ou 24 degrez dans ſon octave, dans leſquels ſont compris le chromatique, & l'enharmonique.

SISTERON. ſ. m. Quelques Auteurs écrivent *Ciſteron*. Mais nous ſuivons l'étymologie & les Auteurs de l'hiſtoire de Provence, & ceux de *Sifteron*, qui l'écrivent tous par une *S*. Nom propre d'un ville de France, ſituée au confluant du Buech & de la Durance, dans la Provence, ſur les confins du Dauphiné, & à quatre lieuës d'Aix, du côté du nord. *Seguſtero, Siſterica, Seguſteronum, Siſtero, Segeſtero, Seguſtorum Urbs. Secuſtero. Reguitero, Segeſterium, Segeſterum, Seguſteriorum civitas, Segeſterica civitas, Segeſtericum, Seſtericum, Siſtaricum, Ciſtaricum. Siſteron* eſt une petite ville aſſez irrégulièrement bâtie, ſur la pente d'un rocher, au ſommet duquel on a conſtruit une petite citadelle; mais elle eſt bien peuplée & marchande: il y a Viguerie, Vice-Sénéchauſſée, & Évêché ſuffragant d'Aix. Maty. Qui eſt de *Siſteron, Secuſteronenſis, Secuſteronenſis, Segeſterius, Segeſterienſis.*

SISTÉRONOIS. ſ. m. Contrée, tèrritoire de Siſteron. *Pagus*, ou *ager Secuſteronenſis, Sigiſtericus, Segeſtericus.*

SISTRE. Voyez Cistre. *Siſtrum.* Cependant nos Antiquaires écrivent *ſiſtre*. Le *Siſtre* de la Déeſſe Iſis, ſa forme étoit ovale, en manière de raquette avec trois bâtons qui travèrſoient ſa largeur, & qui avoient le mouvement libre, afin de pouvoir par leur agitation faire un ſon auquel les Anciens trouvoient de la mélodie. Spon, *Rech. p.* 158. Pluſieurs Auteurs ont parlé de ce *Siſtre*, entre autres Jérôme Boſius, qui en a fait un traité exprès intitulé, *Iſiacus de Siſtro.* Oiſelius en parle auſſi amplement dans ſon Tréſor de Médailles. Id. Le *ſiſtre* eſt un inſtrument dont ſe ſervoient les Prêtres d'Iſis. On trouve des *ſiſtres* ſur pluſieurs médailles. Il y a des médailles où Oſiris eſt dépeint avec une tête de chien & un *ſiſtre* en main. On voit auſſi des *ſiſtres* ſur les Taliſmans.

SISTYLE. Voyez SYSTYLE.

SISYGIE. Voyez Syzygie.

SISYMBRIUM. ſ. m. Plante aquatique qui pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, canelées, creuſes, quelquefois rougeâtres. Ses feuilles ſont oblongues, pointuës, laciniées profondément, quelquefois entières, & ſeulement dentelées ſur les bords, rangées alternativement le long de leur tige. Les fleurs occupent le haut des branches; elles ſont compoſées chacune de quatre feuilles jaûnes, diſpoſées en croix, ſoutenuës par des pédicules longs & grêles. Il leur ſuccéde de petites ſiliques courtes qui renferment des ſemences préſque rondes. Sa racine eſt oblongue, groſſe comme le petit doigt, blanche, âcre, piquante. En Latin *ſiſymbrium aquaticum foliis in profundas lacinias diviſis, ſiliquâ breviori.* P. Tournefort. Cette plante eſt propre pour le ſcorbut, pour la néphrétique, pour l'hydropiſie. Le creſſon d'eau eſt une éſpéce de *ſiſymbrium.* Il y en a quelques autres éſpéces.

SIT.

SITANIA. ſ. f. Nom de lieu. On le donne à la place où étoit l'ancienne Cinniana, qui étoit une petite ville des Callaïques Bracariens. *Sitania.* On trouve cette place dans le Portugal, à ſix lieuës de la ville de Bruga, vèrs le levant. Maty.

SITIFI. Voyez STEFFE.

SITOCÔME. ſ. m. Nom d'un ancien Magiſtrat chez les Grècs. *Sitocomus.* Le *Sitocôme* étoit un Magiſtrat qui avoit l'inſpection ſur les bléds, & le ſoin de l'aumône. Le *Sitocôme* étoit à peu près ce qu'étoit l'Édile Céréal chez les Romains.

SITON, one. ſ. m. Nom d'un ancien peuple de la Scandie. *Siton.* Ils comprenoient les Marchiofinniens, & les Scritofinniens, & on croit qu'ils occupoient la Norvége, & la Laponie Norvégienne. Maty.

SITOPHYLAX. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat des Athéniens. *Sitophilax.* Ce mot ſignifie garde du blé. En éffet, le *Sitophilax* avoit ſoin de prendre garde que chacun n'achetât pas plus de bléd qu'il lui en falloit pour ſa proviſion. La loi défendoit aux particuliers d'acheter chacun plus de cinquante meſures de bléd, de celles qu'ils appelloient φόρμοι, *formes.* Les *Sitophilax* veilloient à l'obſervation de cette loi, & c'étoit pour eux un crime capital d'y prévariquer. Il y avoit quinze *Sitophilax*, dix pour la ville & cinq pour le Pirée. Voyez le Commentaire de Samuel Petit, ſur les Loix Attiques, L. V. Tit. 5.

SI-TÔT QUE. Conjonction. Auſſi-tôt que. *Statim atque. Si-tôt que* le beſoin éxcite ſon déſir, &c.

SITTART. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Juliers, en Weſtphalie. *Sittertum.* Il eſt près de la Meuſe, à ſept lieuës de Ruremonde, vèrs le midi. *Sittart* a été préſque ruinée l'an 1677. Maty.

SITTIN. ſ. m. Nom de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du pays des Moabites. *Sittin.* Elle étoit prés du Jourdain, vis-à-vis de la ville de Jérico, & au pied de la montagne de Phégor. C'eſt en ce lieu que les Iſraëlites ſe ſouillèrent avec les filles des Moabites, & participèrent au culte idolâtre de Béel-Phégor. Ce fut auſſi en ce lieu que Joſué envoya des éſpions pour reconnoître la ville de Jérico. *Nombre* XXV. *Joſ.* 11. Maty.

SITUATION. ſ. f. Diſpoſition; manière d'être placé de quelque corps par raport au lieu, ou aux corps qui l'environnent. *Situs, poſitio, poſitus.* Il faut conſidérer la *ſituation* des lieux. Ce malade eſt dans une *ſituation* fort incommode. En ce ſens il eſt auſſi un tèrme de Logique. La *ſituation* eſt une des dix catégories d'Ariſtote. Art de penser.

Situation, en Architécture ſe dit de tout éſpace de tèrrein pour élever un bâtiment, ou pour planter un jardin, qui eſt d'autant plus avantageux, que le fonds en eſt bon, l'expoſition heureuſe, & les vûes belles. *Situs.* Daviler.

Situation, ſe dit auſſi en tèrmes de Grammaire, de l'arrangement des parties du diſcours. *Conſtructio, ordinatio.* Le premier vice oppoſé à la netteté du ſtile, c'eſt la mauvaiſe *ſituation* des mots. Vaug. Rem.

Situation, au figuré, ſignifie l'aſſiette de l'éſprit; la diſpoſition, l'état des pèrſonnes: la conjoncture des affaires. *Animi ſtatus, diſpoſitio, tranquillitas.* L'âme doit être dans une *ſituation* calme & tranquile pour réfléchir ſur elle-même avec plus d'utilité. Le P. L. Son courage par ſa *ſituation* naturelle eſt au-deſſus des accidens de la fortune. S. Évr. Votre éſprit eſt dans une facheuſe *ſituation.* M. Scud Dans la *ſituation* où ſont les choſes, vous feriez mieux d'embraſſer le parti du Roi. La Roch.

SITUER. Placer, poſer, mettre, aſſeoir. *Locare, collocare, ſtatuere.* Il falloit *ſituer* autrement cette maiſon; il la falloit *ſituer* ſur le bord de la rivière. On a mal *ſitué* ce château.

Situé, ée. part. adj. On dit en tèrmes de Pratique, une maiſon, une piéce de tèrre ſiſe & *ſituée. Situs, collocatus, poſitus.* Ville *ſituée* ſur un roc éſcarpé. Ablanc. Ville *ſituée* ſur la rivière. Vaug.

Situé, ée, s'employe auſſi figurément. *Poſitus, impoſitus, ſtatutus, conſtitutus.*

Non, non, il n'eſt point d'âme un peu bien ſituée,
Qui veuille d'une eſtime ainſi proſtituée. Mol.

SITZISTAN. *Sigiſtan, Siſtan.* ſ. m. Nom propre d'une des Provinces les plus orientales de la Pèrſe. *Sitziſtania, Sigiſtania, Siſtania.* Elle eſt bornée au nord par le Sableſtan & le Choraſan; au couchant par le Khèrman; au midi, par le Makéran & le Send; & au levant par l'Empire du Mogol. *Sitziſtan*, en Latin *Sitziſtanum*, en eſt la ville capitale. Cette province répond au pays que les Anciens appelloient Drangiane. Maty.

SIV.

SIVADIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la voile du beaupré qui eſt la plus baſſe du bâtiment, & qui prend le vent à fleur d'eau. *Thalaſſomachus, proreta.*

SIVAN. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom du troiſiéme mois de l'année des Hébreux, depuis la captivité de Babylone. *Sivan.* Voyez *Eſth.* VIII. 9. Il répondoit en partie au mois de Mai.

SIVAROLLE. ſ. f. Nom de lieu. *Sylva rubra. Sivarolle* eſt dans le Diocéſe de Langres, ſur une petite rivière qui s'appelle l'Aube, ou l'Aubette. Valois. *Not. Gall. p.* 281.

SIUCHEU. ſ. m. Nom propre de lieu. *Siucheum.* On met deux villes de ce nom dans la Chine. L'une dans le Nanxing, ſur la rivière de Kiang. Elle a Juriſdiction ſur trois autres villes. L'au-

tre eſt dans le Suchuen, & a juriſdiction ſur neuf villes. Celle-ci eſt fort marchande, & elle eſt au confluant du Kiang & du Mahu. MATY.

SIVÉRTOUN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe méridionale. *Siverconium*. Il eſt dans le Comté de Cuningham, environ à deux lieuës d'Irvvin, vèrs l'orient ſeptentrional. MATY.

SIVIARD. Voyez SÉVARD.

SIVITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Ionienne. *Sybota*. Elle eſt près de l'Épire, & de la côte méridionale de l'iſle de Corfou. MATY.

SIVRAY. ſ. m. Nom de lieu. *Severiacum*. *Sivray* eſt en Touraine. Valois, *Not. Gall. p.* 523.

SIURIGE. Voyez SFÉTIGRADO.

SIWAS, SUVAS. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale, & capitale du Béglèrbéglic de Sivvas, en Natolie. *Sebaſtopolis*. Elle eſt conſidérable, & ſituée au couchant de Sauſtia, dont elle eſt ſuffragante, & éloignée environ de vingt-trois lieuës. MATY.

Le Béglèrbéglic de SIVVAS, *Sebaſtia*, ou *Amaſia Præfectura*. C'eſt un des Gouvèrnemens généraux de la Natolie, en Aſie. Il eſt entre ceux de la Natolie propre, de Caramanie, de Marafch, d'Érzerun, de Trébiſonde, & la mèr Noire. Il renfèrme ſix Sangiacats ou Gouvèrnemens particuliers, & ſes villes principales ſont *Siwas* capitale, Sauſtia, Tocat, Amaſie & Semiſe. Ce Gouvèrnement eſt une grande partie de l'Amaſie d'aujourd'hui & de l'ancienne Capadoce. MATY.

SIWE. ſ. m. Nom d'un Dieu des peuples de Gèrmanie. *Siwus*, *Siveus*. Peut-être que ce mot vient de *ſieg*, ou *ſige*, victoire, & que ces peuples avoient fait une divinité de la Victoire, auſſi-bien que les Romains.

SIX.

SIX. adj. & ſubſt. Nombre primitif, compoſé de quatre & de deux unitez, ou le double de trois. *Sex*. On le marque ainſi en chiffre Romain, VI. & en chiffre Arabe, 6. On jouë maintenant au Picquet ſans *ſix*; un *ſix* de cœur, de carreau; *ſix* cens, *ſix* mille, &c. La grande bête de l'Apocalypſe a pour marque *ſix* cens ſoixante *ſix*.

Ce mot vient du Latin *ſex*, qui s'eſt formé du Grec ἕξ, en changeant, comme en beaucoup d'autres, l'eſprit âpre en ſ, comme le Grec avoit changé le ϝ, ou ſ, des Hébreux en eſprit âpre. Car ce mot vient originairement de l'hébreu שש, *Sebeſch*, *ſix*.

En tèrmes de Muſique *ſix* pour un, ou *ſix* un, marque une triple binaire de la premiére eſpéce, & de même *ſix* pour deux, *ſix* pour quatre, *ſix* pour huit, *ſix* pour ſeize, ou *ſix* deux, *ſix* quatre, *ſix* huit, *ſix* ſeize, marquent les autres eſpéces de triple binaire. Voyez BROSSARD, *p.* 184. *& ſuiv.*

SIXAIN. adj. m. Petite piéce de Poëſie compoſée de ſix vèrs. *Exaſtichum*. Il y a auſſi des Stances, ou des Odes compoſées de *ſixains*, c'eſt-à-dire, de Couplets ou Strophes de ſix vérs grands ou petits.

On appelle auſſi un *ſixain* de cartes, un paquet compoſé de ſix jeux de cartes. *Sextarius foliorum luſoriorum*.

SIXAIN, en tèrmes de Guèrre, eſt une ordonnance de bataille, ſuivant laquelle ayant rangé ſix bataillons ſur une ligne, on fait avancer le ſecond & le cinquiéme pour former l'avant-garde, & le premier & le ſixiéme pour l'arrière-garde, & le troiſiéme & le quatriéme demeurent pour le corps de la bataille. *Sexagena*.

SIXÈNE ſ. m. Nom de lieu, ſitué entre Saragoſſe & Lérida, & où il y a un Monaſtère de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fondé l'an 1188. par la Reine Sanche, fille d'Alphonſe Roi de Caſtille, qui ſe diſoit Empereur des Éſpagnes, & femme d'Alphonſe II. Roi d'Arragon, ſurnommé le Chaſte. P. Hélyot, *T. II. C.* 14. *p.* 121.

SIXIÊME adj. m. & f. Nombre ordinal, qui eſt en un rang où il en voit cinq auparavant lui. *Sextus*. La *ſixiéme* férie, le *ſixiéme* mois. Voilà un écolier de la *ſixiéme* Claſſe, ou abſolument un *Sixiéme*.

SIXIÊME, ſe dit au jeu de Picquet, quand on a une ſéquence ou ſix cartes de ſuite de même couleur. *Senarius numerus vel ſenio*. On l'appelle *majeure* ou *major*, quand elle commence par l'às; ou de Roi, de Dame, quand ces cartes ſont les plus hautes. Quand elle eſt de valet on l'appelle *ſixiéme baſſe*. On appelle auſſi en Muſique une *ſixiéme majeure* ou *mineure*, un intèrvalle de ſix tons.

SIXIÊME, en Muſique ſe dit d'un ton. Notre *ſixiéme* ton eſt à peu près l'hypolidien des Anciens. Voyez TON.

SIXIÊME. ſ. f. Tèrme de Muſique, intèrvalle de Muſique. Voyez SIXTE, c'eſt la même choſe.

SIXIÉMEMENT. adv. En ſixiéme lieu, le ſixiéme point d'un diſcours. *Sextò*, *ſexto loco*, *ſextum*.

SIXTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sixtus*. Cinq Papes ont porté le nom de *Sixte*. *Sixte-Quint* étoit de baſſe naiſſance; mais un homme né pour gouvèrner. On diſoit de ſon tems qu'il falloit marier *Sixte V.* avec Élizabeth Reine d'Angleterre. La Bible de *Sixte V.* On appelle ainſi la correction de la Vulgate, faite par ordre de ce Pape, & à laquelle il avoit travaillé lui-même: elle fut imprimée en 1590. l'année qui précéda ſa mort arrivée en 1590. Il fit corriger & imprimer à Rome la Bible des Septante, en 1586. C'eſt ce qu'on appelle la Bible Grécque de *Sixte V.* Il y a encore eu une correction de la Vulgate depuis; mais on n'a point touché aux Septante, dont la correction fut faite ſur un beau & très-ancien manuſcrit du Vatican. Nobilius y préſidoit. Le P. Morin a fait réimprimer cette Bible à Paris en 1628. & les Proteſtans même l'éſtiment, & en ont donné des Éditions.

SIXTE. Voyez SYXTE.

SIXTE. adj. m. & f. S'eſt dit autrefois pour ſixiéme. Voyez la Coutume d'Angoumois, T. I. art. 12.

SIXTE, en tèrmes de Muſique, *Sexta*, *Hexachordon*. C'eſt la ſeconde des conſonances imparfaites, qui par conſéquent ſouffre majorité & minorité, voilà pourquoi on en diſtingue de deux ſortes. La premiére eſt nommée par les Grècs & les Latins *Hexacordon minus*, par les Italiens *Eſſachordo* ou *Seſtaminore*, en François *Sixte* ou *ſixieme mineure*. Elle eſt compoſée diatoniquement de ſix degrez, d'où lui viennent les noms ci-deſſus, & de cinq intèrvalles dont il y en a trois qui ſont des tons, & deux qui ſont des ſémitons majeurs. Et chromatiquement de huit ſémitons, dont il y en a 5 majeurs & 3 mineurs. Elle tire ſa forme ou ſon origine de la proportion ſur tri-patiente cinquiéme, comme de 8 à 5. La ſeconde eſt nommée par les Grècs & les Latins *Hexacordon majus*, par les Italiens *Eſſachordo maggiore*, en François *ſixte* ou *ſixiéme majeure*. Elle eſt compoſée diatoniquement comme la mineure, de ſix degrez & de cinq intèrvalles, mais entre ces intèrvalles il y a quatre tons, & un ſémiton majeur; & chromatiquement de 9 ſémitons, dont il y en a 5 majeurs & 4 mineurs; par conſéquent elle a un ſemiton mineur plus que la *ſixiéme mineure*. Elle tire ſon origine & ſa forme de la proportion ſurbi-patiente trois comme 5 à 3.

Anciennement le *ſixte* n'avoit qu'une replique, qui étoit la 13e; mais dans le ſiſtême modèrne, elle a pour triplique la 20e, & pour quadriple la 27e, &c. Toutes ces repliques ſe marquent indifféremment dans la baſſe-continuë par le chiffre 6. & même la 6e mineure & la 6e majeure, quand elles ſe rencontrent telles naturellement, ne ſe marquent point autrement que par un ſimple 6. Mais ſi la *ſixte* eſt mineure ou majeure par accident on ajoute au 6 quelque autre marque, comme on le peut voir dans Broſſard.

Outre les deux eſpéces de *ſixte* expliquées, qui toutes deux ſont bonnes & conſonantes, il y en a deux autres qui ſont vitieuſes & diſſonantes. La premiére eſt la *ſixte* diminuée, compoſée de deux tons & trois ſémitons, ou de 7 ſémitons, dont il y en a 5 majeurs & deux mineurs. La ſeconde eſt la *ſixte ſuperflue* compoſée de 4 tons, un ſémiton majeur, & un ſemiton mineur, d'où quelques-uns l'appellent pentatonon, parcequ'elle renfèrme cinq tons. Ces deux *ſixtes* étant toutes deux diſſonantes, on ne s'en doit jamais ſèrvir dans la mélodie, & très-rârement dans l'harmonie.

A l'égard des deux autres qui ſont conſonantes, il n'étoit pèrmis autrefois d'en faire que deux ou trois contre la baſſe, encore falloit-il qu'elles fuſſent entremêlées de majeures & de mineures, & par degrez conjoints, &c. Mais maintenant il eſt pèrmis d'en faire tant qu'on veut, auſſi bien que des tièrces; les *ſixtes* n'étant à le bien prendre que des tièrces renvèrſées. Mais on obſèrve ordinairement que la premiére *ſixte* ſoit mineure & la dèrniére majeure, d'où l'on monte à l'octave. Car dans l'harmonie la *ſixte majeure* demande naturellement de monter à l'octave, & la *ſixte mineure* au contraire demande naturellement de déſcendre à la quinte. Ce n'eſt pas qu'on n'en puiſſe uſer quelquefois autrement, mais c'eſt le mieux. Dans la mélodie ou dans la ſuite d'un chant on peut monter ou déſcendre, tant par degrez conjoints, que diſjoints, par intèrvalle de *ſixte mineure*, & ſouvent dans les éxpreſſions de triſteſſe ou de douleur, dans les éxclamations, &c. cela fait un très-bel éffet. Mais il n'en eſt pas de même de la *ſixte majeure*, ſes deux éxtrémitez ſont ſi difficiles à entonner, qu'on le met communément au nombre des ſauts ou des intèrvalles abſolument defendus dans la ſuite d'un chant. C'eſt encore un principe ſûr, qu'on n'eſt point cenſé demeurer dans ſon mode, à moins qu'on ne faſſe entendre, ſoit dans la baſſe, ſoit dans quelqu'une des parties ſupérieures, ou ce qui eſt encore mieux dans pluſieurs parties à la fois, pluſieurs, ou du moins une des chordes eſſentielles, ou naturelles du mode. Faire autrement, c'eſt ſortir ou déclarer qu'on veut ſortir hors du mode. C'eſt par cette raiſon que la *ſixte*, & ſouvent même la quinte ſuperflue ſont meilleures ſur la médiante d'un mode que la quinte juſte, à moins qu'on ne faſſe une ca-

dence

dence deſſus. Par la même raiſon la *ſixte majeure* eſt meilleure ſur la notte qui fait immédiatement en montant la finale des modes mineurs, que la *ſixte mineure*; & la tièrce mineure eſt meilleure ſur la notte qui eſt immédiatement au deſſous de la dominante des modes mineurs, que la tièrce majeure. La *ſixte* triplée, eſt la même chôſe que l'intèrvalle que nous nommons vingtième, & la *ſixte* quadruplée, c'eſt la même chôſe que la vingt-ſeptième.

SIXTE, *Sexte*. Six heures. Menus propos de Piètre Gringoire.

Pour t'envoyer viron l'heure de Sixte. BOREL.

S I Z.

SIZAILISCA. ſ. f. Nom propre d'une fort petite rivière de la Livadie, en Gréce. *Sizaliſca*, anciennement *Pliſtus*. Elle prend ſa ſource près des ruines de Delphes, & ſe décharge dans le golfe de Salona, partie de celui de Lépante.

S K E.

SKEEN, SCHEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Gouvèrnement d'Aggèrhus, en Norvége. *Skeena*, *Schena*. Elle eſt vèrs la manche de Danemarc, environ à quatre lieuës de Tonſbèrg, vèrs le couchant. *Skéen* eſt conſidérable par ſes mines de fèr & de cuivre. On y en découvrit une d'argent ſous le régne de Chriſtien IV. mais il faut qu'elle ſoit pauvre, puiſqu'on n'y travaille pas. MATY.

S K I.

SKIALFANDA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Iſlande. *Skialfanda*. Elle coule dans la vallée de Bardardal, qui eſt la partie ſeptentrionale de l'iſle, & ſe décharge dans l'Océan. MATY.

S K O.

SKOFDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Weſtrogothie, en Suéde. *Scofda*, *Skofda*. Elle eſt ſur la rivière de Tyda, à ſept lieuës du lac Wénèr, & de la ville de Marieſtad, vèrs le midi. MATY.

S K U.

SKUL. ſ. f. Nom propre d'une montagne de l'Angèrmanie, en Suéde. *Scula*, *Skula*. Elle eſt près du golfe de Bothnie, éxtrêmement haute, droite & affreuſe, parcequ'elle ſemble menacer de ruine. MATY.

S K Y.

SKYE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Weſtèrneb ou Ebudes. *Skia*, *Skianaka*. Elle n'eſt ſéparée du Comté de Roſſ, en Écoſſe, que par un canal d'un mille de large. On donne à cette iſle quarante-ſix lieuës de circuit; le tèrroir en eſt bon, mais mal cultivé. Dunvvegen & Duyringill en ſont les bourgs principaux. MATY.

S L A.

SLABODA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Slaboda*. Elle eſt dans le Royaume de Caſan, au levant de la ville de ce nom, ſur le Kam, à l'endroit, où cette rivière, quittant ſon cours vèrs le ſud, le prend vèrs le couchant. MATY.

SLABRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Les *Slabres* ſont de petites huches, qui vont à la petite pêche du hareng. AUBIN.

SLAGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Ducale. *Selaga*. Elle eſt dans la Wandalie, ſur le Wippèr, à trois lieuës au deſſus de Régenvvalde. MATY.

SLAINE, SLANE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Lagénie, en Irlande. *Slaina*, *Slana*. Il eſt dans le Comté d'Éaſt-Méath, ſur la Boyne, à trois lieuës au deſſus de Droghéda. MATY.

SLANKOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute Pologne. *Slancovia*. Ce lieu a des mines de plomb & d'argent, & il eſt ſitué dans le Palatinat de Cracovie, à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs les confins de la Siléſie. MATY.

SLANY, SCHLANI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Cèrcle qui porte ſon nom. *Slania*. Elle eſt dans la Bohême propre, à ſix lieuës de Prague, vèrs le couchant. MATY.

SLAUKOW, SLAUKAU. Voyez AUSTÈRLITZ.

SLAYNE, SLANE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lagénie, en Irlande. *Slayna*, *Slana*, anciennement *Modonus fluvius*. Elle naît dans le Comté de Wicxlo, travèrſe ceux de Catèrlogh, & de Wexford, & ſe décharge dans la mèr d'Irlande à Wexford, après avoir baigné Fèrnes, & quelques autres lieux moins conſidérables. Sanſon nomme cette rivière Urrin dans ſa carte particulière d'Irlande. MATY.

S L E.

SLÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une machine avec laquelle les Hollandois tirent à tèrre un vaiſſeau de quelque grandeur qu'il ſoit. Elle eſt compoſée d'une planche de la largeur d'environ un piéd & demi, & de la longueur de la quille d'un vaiſſeau d'une moyenne grandeur, un peu élevée par dèrrière & un peu creuſe au milieu, enſorte que les côtez s'élevent en talus, ces côtez ont des trous pour recevoir des chevilles; le reſte eſt tout uni. Il y a auſſi par dèrrière un crochet pour tenir une crampe avec une chaîne de fèr, qui eſt attachée à une petite machine, où il y a un cèrtain nombre de poulies. AUBIN.

SLEGO, SLEIGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie, en Irlande. *Slegum*. Elle eſt capitale du Comté de *Slégo*, & ſituée ſur un golfe de même nom, où elle a un port fort commode, & fort fréquenté, à cauſe de la quantité des laines qu'on en tire. MATY.

Comté de SLÉGO. *Slegenſis Comitatus*. C'eſt une contrée de la Connacie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Mayo, de Roſcomen & de Letrim, l'Ultonie & l'Océan occidental. Il n'y a rien de conſidérable que *Slégo* ſa capitale. MATY.

SLESTAT. ſ. m. Voyez SCHELESTAT.

SLESWICK. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de *Sleſwick*, & ſituée ſur la rivière de Sléy, à cinq lieuës de Rendſbourg, du côté du nord. *Sleſwick* a un Évêché, qui fut ſupprimé par Fridéric II. Roi de Danemarc l'an 1556. Elle appartient au Duc de Holſtein-Gottorp, qui fait ſa réſidence à la forteresſe de Gottorp, ſituée dans un petit lac, près de cette ville. On prend la ville de *Sleſwick* pour l'ancienne *Heideba*. MATY.

SLESVVICK, le Duché de *Sleſwick*. Voyez JUTLAND méridional.

SLEY. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Duché de Sleſvvick. *Slia*. Elle baigne la ville de Sleſvvick, & ſe décharge dans la mèr Baltique. Cette rivière a donné le nom à la ville de Sleſvvick; elle eſt profonde & large, quoique ſon cours ne ſoit pas long. MATY.

S L I.

SLIUMO. Vieux advèrbe. Dès auſſi-tôt. BOREL. *Satim*, *confeſtim*, *illicò*.

S L O.

SLONIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Chatelenie. *Slonima*. Elle eſt dans le Palatinat de Novogrodeck, en Lithuanie, ſur la rivière de Sézura, & à treize lieuës de Novogrodeck, vèrs le midi. *Slonim* a quelques petites fortifications, avec un chateau pour ſa défenſe. MATY.

SLOOTEN, SLOTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Slota*, *Slotenum*. Elle eſt ſur un lac qui porte ſon nom, dans le Weſtèrgoe, en Friſe, à une lieuë de Zuidèrzée, & à trois lieuës de Séneck du côté du midi. MATY.

S L U.

SLUCZK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur une rivière de même nom, & capitale d'un Duché conſidérable. *Slucum*. Elle eſt dans le Palatinat de Novogrodeck, en Lithuanie, environ à vingt lieuës de la ville de Minsk, du côté du ſud. Conſtantin Duc d'Oſtrog rendit cette ville célèbre par trois batailles rangées, qu'il y gagna contre les Tartâres ſous le régne de Sigiſmond I. MATY.

S M A.

SMALANDE. ſ. f. Nom propre d'une province du Royaume de Suéde. *Smalandia*. Elle eſt bornée au midi par le Bleckring & par le Schonen; au couchant par l'Hollande; au nord par la Weſtrogothie & par l'Oſtrogothie; & au levant par la mèr Baltique. Cette province peut avoir quarante lieuës du couchant au levant, & vingt-cinq ou trente du nord au ſud, le long de la côte. Ses villes principales ſont Calmar capitale, Wexſio, Jénékoping, Exéſio & Weſtèrvvick. MATY.

SMALCADE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur une rivière de même nom. *Smalcalda*. Elle eſt dans le Comté d'Henneberg, en Franconie, à ſix lieuës d'Iſenac, vèrs le midi. Cette ville appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel, & elle eſt célèbre par la confédération que les Proteſtans d'Allemagne y firent au mois de Décembre 1530. pour la défenſe de leur prétenduë Religion. C'eſt ce qu'on appelle la Ligue de *Smalkalde*, qui ne fut pas heureuſe aux Proteſtans, car après cette Ligue ayant pris les armes, ils furent battus partout, l'Électeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe furent pris, & la nouvelle Religion fort ébranlée.

SMARAGDOPRASE. ſ. f. Sorte de pièrre précieuſe qui tient le milieu

milieu entre l'émeraude & la prême d'émeraude. *Smaragdo-prasus.* Elle eſt vêrte, & l'on y remarque un peu plus de jaune que dans l'émeraude, mais l'on n'y en remarque point autant que dans la prême d'émeraude; elle eſt auſſi preſque opaque, & rarement tranſparente. Quelques-uns la tiennent pour une émeraude fauſſe, & d'autres pour une eſpéce de piêrre néphrétique, dont on dit qu'elle a les qualitez.

Ce mot vient de *ſmaragdus*, *émeraude*, & de *praſius*, *prême d'émeraude.*

S M E.

SMECTIN. ſ. m. Eſpéce de têrre glaiſe, fort gluante, luiſante & peſante, tantôt jaunâtre & tantôt noirâtre. Elle fait le même effet que le ſavon, d'où vient qu'on l'appelle en Latin *terra ſaponaria.* Les Cardeurs de laine s'en ſêrvent fort en Angletêrre, ils l'appellent *ſoletard.*

S M I.

SMILAX. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues, roides, ſarmenteuſes, rampantes, épineuſes, garnies de mains qui s'entortillent contre les plantes voiſines. Ses feuilles naiſſent ſeules de diſtance en diſtance, ſemblables à celles du ſeau de Notre-Dame, mais beaucoup plus groſſes, roides, nêrveuſes, épineuſes, tantôt amples & vêrtes, tantôt plus étroites, & parſemées de taches blanches. Ses fleurs ſont en grape, petites, odorantes, compoſées chacune de ſix feuilles diſpoſées en étoile. Il leur ſuccéde des fruits ronds, mous, qui deviennent rouges en mûriſſant, & qui renfêrment chacun une, ou deux, ou trois ſemences rondes, liſſes, de couleur rouge-brune en dehors, blanche en dedans. Sa racine a des fibres menuës & blanches, qui ſêrpente ſous la têrre au long & au large. En Latin *Smilax aſpera fructu rubente.* C. Bauh. Cette plante eſt ſudorifique, propre pour les douleurs de jointures. Il y a quelques autres eſpéces de *ſmilax.*

Smilax, ſe dit auſſi du grand & du petit liſeron; le premier eſt appellé *grand ſmilax liſſe*; & le ſecond *petit ſmilax liſſe.* Il ſe dit encore de quelques eſpéces de haricot, qu'on nomme *Smilax des jardins. Smilax hortenſis.*

SMILLE. ſ. f. Têrme de Maçonnerie. C'eſt un marteau qui ſêrt à piquer le moilon ou le grais. *Acutus utrinque malleus.* On appelle *moilon ſmillé*, ou *eſmillé*, quand il eſt ainſi travaillé, ou piqué avec la *ſmille.*

SMILLER. v. act. Piquer du grais avec la *ſmille.* On dit auſſi *eſmiller. Malleo utrinque acuto apicare.* On dit du moilon ou du grais *ſmillé*, pour dire piqué. Pluſieurs ouvriers diſent par corruption *eſchenillé.* Félibien.

SMINTHÉE. ſ. m. Surnom d'Apollon. *Smintheus.* Ce nom vient du Grec σμίνθος, un rat, & l'on raporte en deux manières différentes la raiſon qui le fit donner à ce Dieu. La premiêre eſt qu'il y avoit dans la ville de Chryſe en Myſie un Prêtre d'Apollon nommé Crinès, que ce Dieu irrité contre lui, je ne ſçai pourquoi, envoya des râts qui déſolêrent toutes ſes campagnes. Crinès appaiſa le Dieu, qui vint lui-même pour lui donner ſecours. Il alla loger chez le Paſteur de Crinès, il lui découvrit qui il étoit, pourquoi il venoit, tua à coups de fléche tous les râts, & lui ordonna d'aller rendre compte à ſon maître de tout ceci. Crinès avêrti par ſon paſteur, bâtit un temple à ſon libérateur, & lui donna le ſurnom de *Sminthée.* Clément Alexandrin dans ſon Exhortation aux Grècs, raconte la chôſe autrement. Les Crétois, dit-il, voulant conduire une colonie quelque part, conſultêrent l'oracle d'Apollon, qui leur répondit de placer leur colonie dans le lieu où ceux qui ſeroient nez de la têrre s'oppoſeroient à eux. Étant venus dans l'Helleſpont, la nuit les râts mangêrent les cordes de leurs arcs. Ils crurent que c'étoit-là ce que vouloit dire l'oracle, & bâtirent une ville qu'ils nommêrent Sminthie.

S M O.

SMOLENSKO. ſ. m. Nom propre d'une ville de Moſcovie, capitale du Duché qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Boriſthêne, à onze lieuës de la ville de Mſciſlavv, du côté du nord. *Smolenſcium. Smolenſko* eſt une aſſez grande ville, Archiépiſcopale, forte par ſa ſituation au milieu des bois & des montagnes, préſque inacceſſible, entourée d'une muraille large de ſix coudées, flanquée de tours, & défenduë par une bonne citadelle, qui commande à la ville, & à toute la campagne voiſine. On appelle cette ville la pomme de diſcorde, entre les Polonois & les Moſcovites, parceque ces deux nations ſe ſont pluſieurs fois fait la guêrre pour ſe l'enlever. Les Moſcovites la prirent après un long ſiége l'an 1654. & ils la poſſédent encore. Maty.

Le Duché de Smolensko. *Smolenſcenſis Ducatus.* Province de la Moſcovie. Elle eſt entre celles de Bielski, de Réskovv, de Moſkovv, de Worotin, de Novogrod Sevvierski, & la Lithuanie.

C'eſt un pays de montagnes & de forêts. Ses lieux principaux ſont *Smolensko* capitale, Drogabuſa & Démétriovvits. Maty.

S M Y.

SMYRNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Smyrna.* Elle eſt dans la Natolie, près de l'embouchure du Sitabat, dans le golfe de *Smyrne*, à treize lieuës d'Éphéſe du côté du nord. Cette ville eſt fort ancienne, & aſſez grande, quoiqu'il paroiſſe par ſes ruines qu'elle l'a été beaucoup davantage. Elle eſt bâtie en partie ſur une colline, & en partie le long de la côte, étant défenduë par un ancien château, & par deux citadelles nouvelles. Elle eſt une des villes les plus marchandes de la mêr Méditêrranée, & fort peuplée de Turcs & de Grècs: on y voit auſſi une grande quantité d'Arméniens & de Juifs, & quelques Italiens, François, Anglois & Hollandois, & tous ces différens peuples y ont un éxércice libre de leur Religion. *Smyrne* eſt une des ſept villes de l'Aſie mineure auxquelles S. Jean écrivit l'ordre de Jésus-Christ, Apoc. 2. Elle a été fort endommagée par un tremblement de têrre, le dixiême Juin 1688. Maty. Ceux des Achéens qui déſcendoient d'Æolus fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion, & que l'on chaſſa de Lacédémone, ſe retirêrent d'abord en Thrace, ſous le commandement de Penthile, & après ſa mort allêrent s'établir dans le canton de l'Aſie mineure, qu'ils appellêrent Æolide, où ils fondêrent *Smyrne* & onze autres colonies. Tourreil. *Smyrne* fut autrefois chez les Grècs, & chez les premiers Chrétiens, l'une des plus célébres villes de l'Aſie mineure; aujourd'hui elle retient encore quelque petit éclat de ſon ancienne ſplendeur. Du Loir, *p.* 11. Les Anciens diſent que Tantale fils de Jupiter, ou les Athéniens, ou les Amazônes l'ont bâtie. Hérodote dit tantôt que les Cuméens ſont les premiers fondateurs de *Smyrne*, tantôt que ce furent les Colophoniens, & tantôt il dit ſeulement que ceux-ci s'y étant retirez, après avoir été chaſſez de leurs maiſons, ils s'en ſaiſirent par ſurpriſe, tandis que les Smyrnéens en étoient ſortis pour ſolemniſer la fête de Bacchus. Strabon raporte qu'elle fut bâtie par les habitans d'un quartier d'Éphéſe qui portoit le nom de l'Amazône Smyrna. Après avoir été ruinée par les Lydiens, elle fut plus de 300 ans comme un village, juſqu'au tems d'Antigonus & de Lyſimachus ſucceſſeurs d'Aléxandre. Du Loir décrit *Smyrne* dans ſa premiêre Lettre, *p.* 12. & ſuiv. *Smyrne* eſt la plus belle porte par où l'on puiſſe entrer dans l'Orient, bâtie au fond d'une baye capable de contenir la plus grande armée navale du monde. Tournefort, *Voyage*, *p.* 495. *Smyrne* eſt une des plus grandes & des plus riches villes du levant. On compte 15000 Turcs dans cette ville, 10000 Grècs, 1800 Juifs, 200 Arméniens, autant de Francs. Les Turcs y ont 19 Moſquées, les Grècs deux Égliſes, les Juifs 8 Synagogues, les Arméniens une Égliſe, & les Latins trois Couvens de Religieux. L'Évêque Latin n'a que cent écus Romains de rente; celui des Grècs a 1500 piaſtres; celui des Arméniens des aumônes, que l'on amaſſe les Fêtes & les Dimanches, & que l'on fait monter à ſix ou ſept bourſes par an. La ſituation de *Smyrne* eſt admirable. La ville s'étend tout le long de la Marine, au piéd d'une colline qui domine le port. Les ruës y ſont mieux pêrcées, mieux pavées, & les maiſons mieux bâties que dans les autres villes de Têrre-fêrme. La ruë des Francs qui eſt le plus bel endroit de *Smyrne*, régne tout le long du port. *Smyrne* eſt placée au centre du commêrce du levant à 28 journées de Conſtantinople par têrre, & à 400 milles par eau, à 25 journées d'Alep par caravannes, à ſix journées de Cogua, à ſept de Cutaye, & à ſix journées de Satalie. Id. Il croît près de *Smyrne* une plante conſidérable pour ſa rareté & ſa figure. Je n'en ai vû qu'auprès des murs des jardins qui tiennent à la ville. Sa racine pouſſe des brins pareils à ceux d'un violier, qui ont un bouton fait comme une croix de Chevalier de Malte, dont le milieu eſt une petite fleur rouge, qui paroît comme un rubis enchaſſé dans une têre de poinçon émaillé de vêrd. Du Loir, *p.* 17. *Smyrne* eſt à 44 d. 59 m. 45 ſecondes de longitude, & à 38 d. 28 m. de latitude. Acad. des Sciences.

L'Antiquité a dit que cette ville avoit pris ſon nom d'une Amazone nommée *Smyrne*, qui en fut la fondatrice.

Le golfe de Smyrne. *Smyrnæus ſinus*, anciennement *Æolium mare.* Ce golfe eſt une partie de l'Archipel. Il eſt entre les iſles de Scio & de Mételin, & la côte de la Natolie, vêrs les villes de Fochia, de Pêrgame & de *Smyrne*, dont il prend ſon nom. On voit dans ce golfe près de la ville de *Smyrne*, la petite iſle de *Smyrne*, que les Anciens appelloient Pyſtira. Maty.

S N E.

SNÉECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Snecum.* Elle eſt ancienne, & ſituée dans le Weſtêrgoe,

en

en Friſe, ſur le lac de *Snéeck*, environ à trois lieuës de Franeker, vèrs le midi. MATY.

SNYATIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Sniatinum*. Elle eſt capitale de la Pokutie, & ſituée ſur le Prath, aux confins de la Moldavie, & à dix-huit lieuës de la ville d'Halitz, vèrs l'orient méridional. MATY.

S O.

SO. Vieux adv. C'eſt-à-dire, Ainſi. BOREL. *Sic, ita.*

S O B.

SOBA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la contrée appellée Emath. *Soba*. Le P. Lubin conjecture que c'étoit peut-être la même ville que Hoba. *Soba* étoit la capitale du Royaume d'Adarazer, & elle donnoit ſon nom à une partie de la Syrie, qu'on nommoit Syrie de *Soba*. Selon quelques Auteurs, *Soba* ſe trouve renfèrmée dans la Tribu de Manaſſé.

SOBÈRNHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Sobernheimum*. Elle eſt ſur la Nahe, à trois lieuës au deſſus de Creutzenach. MATY.

SOBRARBE. ſ. f. Nom propre d'une contrée du Royaume d'Aragon, en Eſpagne. *Sobrarbia, Subrarbia, Subrarbium*. Elle eſt au piéd des Pyrennées, au ſeptentrion de la ville de Balbaſtro. Ainſi elle eſt capitale de la *Sobrarbe*, qui a eu autrefois le titre de Royaume. MATY.

SOBRE. adj. m. & f. Tempérant : qui boit & mange modérément, médiocrement, qui ne fait point d'excès. *Continens, temperans, parcus, ſobrius*. Les gens *ſobres* ſont plus ſains, vivent plus long tems que les aûtres. Pour être débauché comme Épicure, il falloit être auſſi *ſobre* que Zenon. S. ÉVR. Épicure a éxpliqué lui-même combien ſa volupté étoit *ſobre* & ſéche, & a banni les corrupteurs de ſa ſage volupté. ID.

Quelques-uns dérivent ce mot de *bria*, qui étoit une petite meſure des Anciens, & penſent qu'on a dit *ſobrius, quaſi ſub bria conſtitutus*.

SOBRE, ſe dit auſſi par éxtenſion des gens diſcrets, qui parlent peu, & fort à propos ; en ſtile concis. *Diſcretus, moderatus*. Les Lacédémoniens étoient des peuples *ſobres* en paroles, qui n'avoient point d'intempérance de langue. On ne ſçait pas être *ſobre* dans la recherche du beau. On ignore l'art de s'arrêter tout court en deçà des ornemens ambitieux. FÉNELON. Il y a un éxamen, ſoumis, *ſobre* & modeſte, que pèrſonne ne déſaprouve. PÉLISS.

DE SOBRE, vieille phraſe advèrbiale. De reſte. *Coquillard*. BOREL. Il vient de l'Italien *de* & *ſopra*, ou *de* & *ſuper*. Ce qui eſt par-deſſus, ce qui reſte d'une chôſe.

SOBREMENT. adv. D'une manière ſobre ; avec tempérance, avec modération. *Sobrie, moderatè, parcè*. Les Hèrmites vivoient fort *ſobrement*, d'hèrbes, de légumes.

SOBREMENT, au figuré, ſignifie, Avec retenuë, diſcrétement. *Diſcretè, moderatè*. Les affaires d'Etat ſont délicates, il en faut parler *ſobrement*. Cet Avocat avoit charge d'invectiver contre ſa partie ; mais il en a uſé fort *ſobrement*. Il faut employer *ſobrement* les provèrbes. Il faut raiſonner *ſobrement* ſur ces matières, & n'aller guère au delà de ce qui nous eſt revélé. PÉLISSON.

SOBREVESTE, ou SOUBREVESTE. ſ. f. Partie de l'habillement des Mouſquetaires de la garde, qui ſe met par deſſus le juſte-au-corps. *Veſtis ſuperior*. C'eſt une éſpece de ſcapulaire, chargé d'une croix terminée en pointes. Il pend par devant & par dèrrière. Ce mot ne ſe trouve dans aucun de nos Dictionnaires.

Il s'eſt formé de deux mots Italiens *ſopra veſte*, ſur l'habit.

SOBRIÉTÉ. ſ. f. Tempérance, modération ; vèrtu par laquelle on s'abſtient de boire & de manger au delà du néceſſaire. *Sobrietas, temperatio, modeſtia, frugalitas*. Vivre dans une grande *ſobriété*. Épicure vouloit que la *ſobriété* fût une œconomie de de l'appétit. S. ÉVR. Cette auſtère *ſobriété* dont on fait tant d'honneur aux anciens Romains, étoit une vèrtu que l'indigence rendoit néceſſaite. ID.

SOBRIÉTÉ, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Diſcrétion, ſageſſe, modération. *Moderatio, temperantia, diſcretio*. L'Apôtre ne défend pas d'être capable & habile ; il veut ſeulement qu'on le ſoit avec une ſainte *ſobriété*. PÉLISSON.

La parfaite raiſon fuit toute extrémité,
Et veut que l'on ſoit ſage avec ſobriété. MOL.

SOBRIQUET. ſ. m. Sorte de ſurnom, épithéte burleſque qu'on donne à quelqu'un le plus ſouvent en dériſion de quelque chôſe qu'il a dite ou faite mal-à-propos, ou de quelque défaut pèrſonnel. *Scomma*. Les habitans des petites villes ſont ſujets à ſe donner des *ſobriquets* les uns aux aûtres. Il y a bien des noms de famille qui viennent de *ſobriquets*. Les Affranchis prenoient le nom & le prénom de leurs Maîtres, après leſquels en troiſiéme lieu, ils ajoutoient le nom ou *ſobriquet* qu'ils avoient eu étant éſclaves. MÉM. DE TREV.

S O C.

SOC. ſ. m. Inſtrument, groſſe piéce de fèr pointuë, qui fait la principale partie de la charruë, qui ſèrt à ouvrir & à fendre la terre quand on laboure. *Vomer*. Ce noble eſt réduit au *ſoc* & à la charruë, c'eſt-à-dire, à labourer lui-même ſes tèrres. La Mothe le Vayer dans ſon Dialogue d'Oraſius Tubéro, dit qu'on a vû des peuples prêts à ſe ſoulever contre leurs Maîtres, parce qu'au lieu de *ſocs* de bois, dont ils ſe ſèrvoient pour le labourage, on leur en avoit fait prendre de fèr.

Ce mot vient du Latin *ſulcus*, qui eſt l'ouvrage du *ſoc*. MÉNAGE. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *ſoccus*. Mais ce mot eſt ancien & du langage Celtique & Bas-Breton, & a paſſé tout pur dans notre Langue.

SOC. Voyez SOCQUE.

SOCCOLAN. ſ. m. Nom que l'on donne aux Religieux de l'Ordre de S. François d'une Réforme particulière. *Soccolanus*. Les Frères Mineurs de l'Obſervance appellez *Soccolans*, Obſervantins & Cordeliers. P. HÉLYOT, T. VII. p. 71. Cette Réforme avoit été projettée par Jean des Vallées & Gentil de Spolète, & n'avoit pas réuſſi. Le P. Paulet de Foligny la renouvella en 1368, & l'éxécuta. Ce fut dans l'Hèrmitage de Druliane ſitué dans un lieu délèrt entre Foligny & Camérino. Vèrs la fin du XIVe ſiécle on commença à diſtinguer les Religieux de l'Ordre de S. François par quatre noms differens ; ſçavoir, des Conventuëls, des Frères des Ermitages, des Frères de la Famille, & des Frères de l'Obſervance. Il eſt vrai que depuis le Pape Innocent IVe on appelloit Conventuëls tous ceux qui vivoient en Communauté ; mais après les Réformes qui ſe firent depuis, on donna principalement le nom de Conventuëls à ceux qui ſuivoient le relachement qui s'étoit introduit dans l'Ordre. Les Frères des Ermitages étoient ceux qui vivoient dans de petits Couvents & dans des lieux ſolitaires, & ce nom fut toujours donné aux diſciples de F. Paulet juſqu'à ce qu'ayant réformé les grands Couvents, on leur donna le nom de Frères de l'Obſervance ; & enfin on appella Frères de la Famille tous ceux qui entreprenoient une nouvelle façon de vie, comme s'ils euſſent fait une famille particulière. Les Généraux & les Provinciaux donnoient ce nom à Frère Paulet en lui écrivant. Quant au nom de *Soccolan*, le Frère Paulet ayant vû que les gens ruſtiques qui vivoient dans les montagnes de l'Ermitage qu'il habitoit portoient des ſocques ou ſandales de bois, il apprit d'eux à en porter. Sa réforme s'étant étenduë l'uſage en devint commun dans pluſieurs provinces ; & c'eſt pour cela que les Religieux de ſa Réforme furent appellez *Soccolanti*, qui veut dire, *Portæ Soccæ*. Voyez le P. Hélyot, T. VII. C. 9.

SOCHO. ſ. Nom propre de deux villes de la Tèrre-ſainte. La premiere étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ.* XV. 35. 48. & fut une montagne. Sanſon l'a confonduë mal-à propos avec Adulla, ou Odolla. Elle étoit à trois lieuës de Azécha & de Macéda. L'aûtre étoit dans la Tribu de Benjamin, vèrs les confins de celle d'Éphraïm, c'eſt-à-dire, au nord.

SOCHOTH, ou SOCOTH. ſ. f. Nom d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sochoth*. Elle étoit à l'orient du Jourdain, dans la Tribu de Gad. *Joſ.* XIII. 27. Il y en avoit une aûtre de même nom dans la Tribu de Juda. *Joſ.* XV. 48. C'étoit encore le nom d'un lieu d'Égypte, près l'iſthme de Suez, où les Iſraélites firent leur ſecond campement, entre Ramellès & Etham.

SOCIABLE. adj. m. & f. Qui chèrche naturellement la compagnie, qui eſt né pour vivre en compagnie. L'homme eſt le ſeul animal *ſociable* de ſa nature, & qui chèrche à faire des liaiſons avec les aûtres, pour s'entre ſecourir. L'homme eſt tellement né pour être *ſociable*, que cette qualité n'eſt pas moins attachée à ſon éſſence, que celle de raiſonnable. S. ÉVR.

SOCIABLE, ſe dit auſſi de celui qui aime la compagnie, & avec qui il eſt aiſé de vivre, qui eſt d'un naturel doux & diſpoſé à vivre en compagnie. *Sociabilis*. Il y a des gens doux & *ſociables*. Il y en a de farouches & de bourrus, qui ne ſont point *ſociables*, qui ne peuvent vivre, ni s'accommoder avec pèrſonne. En Hollande les femmes ſont aſſez *ſociables* pour faire l'amuſement d'un honnête-homme, & trop peu animées pour en troubler le repos. S. ÉVR. Il faut une vèrtu douce & *ſociable*, pour engager les cœurs bien faits. M. SCUD.

SOCIABLEMENT. adv. D'une manière douce & ſociable. *Modo ſociabili*. L'homme prétend être né pour vivre *ſociablement*. On doute de l'uſage de ce mot.

SOCIÉTÉ. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs hommes dans un lieu pour s'entreſecourir dans les beſoins. *Societas, conſociatio*. Les

Sauvages ne vivent point en *ſociété*. Les hommes ont fait des loix ſévères contre ceux qui troublent la *ſociété* civile. La *ſociété* humaine n'eſt bien ſouvent qu'une troupe de gens mal ſatisfaits les uns des aûtres, & qui ne ſont unis que par leur intérêt. Nic. Les hommes ne ſe ſont aſſemblez en *ſociété*, que pour les commoditez temporelles, & pour s'en aſſurer la poſſeſſion par les forces réunies de la République. S. Évr. Afin que la *ſociété* ſubſiſte, il eſt abſolument néceſſaire que les hommes s'aiment & ſe réſpectent les uns les aûtres. Nic.

Société, ſignifie encore, Le commèrce civil du monde ; liaiſon. *Commercium*, *aſſociatio*. Le véritable éſprit du monde a trouvé l'art d'introduire une cèrtaine civilité familière, qui rend la *ſociété* commode & agréable. S. Évr. Sans la ſincérité, la *ſociété* civile eſt une éſpéce de brigandage. Bell. La *ſociété* eſt un commèrce de menſonges officieux, & l'on s'y fait une politeſſe de tromper, & un plaiſir d'être trompé. Fléch. Les vices ſèrvent autant que les vèrtus à lier & à entretenir la *ſociété*. M. Ésp. Il eſt tems de nous tirer de la *ſociété*, quand nous ne pouvons plus y rien apporter du nôtre. Mont. La complaiſance eſt l'âme de la *ſociété*: c'eſt ce qui en fait l'agrément. Bell.

Société, dans un ſens plus reſſèrré ſignifie, Union, amitié. *Unio*, *conſenſio* ; *concordia*. Nous vivions dans une étroite *ſociété*, quand la jalouſie nous diviſa. Pourquoi rompre une ſi agréable *ſociété*?

Société, eſt auſſi une liaiſon particulière de quelques pèrſonnes, formée ou par intérêt, ou pour vivre régulièrement. *Aſſociatio*, *conjociatio*. Les Traitans font enſemble des *ſociétez*, des traitez. Les Religieux font des *ſociétez*, des Congrégations pour vivre régulièrement & en commun. Bien des gens appellent les Jéſuites, les Pères de la *ſociété* de Jésus, mais les Jéſuites diſent de la Compagnie de Jésus, & non pas de la *ſociété* de Jésus. On dit même en parlant de tout l'Ordre, la *Société*. C'eſt l'éſprit de la *Société*. Pasc. La *Société* n'a d'autres ennemis que ſes envieux. Le P. d'Orl. La *Société* de Sorbonne, ce ſont les Docteurs de la Maiſon de Sorbonne qui ont droit d'y demeurer. La Maiſon & *ſociété* de Sorbonne. La Maiſon, ſont ceux qui actuellement y demeurent, & la *ſociété* ceux qui ont droit d'y demeurer.

La *Société* de S. Thomas de Villeneuve, du Tièrs Ordre de S. Auguſtin, eſt une Congrégation de Filles hoſpitalières, inſtituées en Bretagne par le P. Ange le Prouſt de l'Ordre des Èrmites de S. Auguſtin. de la Communauté de Bourges, vèrs l'an 1660. La canonization de S. Thomas de Villeneuve faite en 1659, lui en fit venir la penſée ; & c'eſt pour cela qu'il donna ſon nom à cette *ſociété*. Voyez le P. Hélyot, T. III. C. 11.

La *Société* de S. Joſeph, ſont des Filles hoſpitalières établies pour le gouvèrnement des filles orphelines. Le Cardinal François d'Eſcoubleau de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux avoit projetté cet établiſſement, ſa mort qui arriva en 1628. l'empêcha de l'éxécuter : Son Frère & ſon ſucceſſeur Henry d'Eſcoubleau de Sourdis le fit en 1638. Cet établiſſement fut confirmé en 1639, & en 1673, par léttres patentes. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 54.

Les Sœurs de la *Société* du bon Jésus, ce ſont des filles & femmes mariés ou veuves, qui ſuivent l'inſtitut des Clèrcs Réguliers du bon Jésus, & qui ont été établies vèrs la fin du XVe ſiécle par Marguerite de Ravenne. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 17.

La *Société* de Bretagne, eſt le nom d'une Réforme de Bénédictins en France. *Societas Aremorica Monachorum Benedictinorum.* Au commencement du dèrnier ſiécle quelques Réligieux de l'Abbaye de Marmoutier, déſirant vivre dans l'Obſèrvance de la Régle de S. Benoît, demandèrent pèrmiſſion au P. Iſaïe Jaunay, Supérieur Général de Congrégation des Éxems de France de ſe retirer en une Communauté particulière, & de ſe ſéparer des autres Religieux de leur maiſon, pour avoir plus de libèrté de vivre conformément à la Régle. Non ſeulement ce Général leur accorda cette pèrmiſſion, mais il ſe joignit à eux. Ils ſe retirèrent au Prieuré de Lehon ſur Rance, près de Dinan en Bretagne. Le Général dreſſa des Statuts, qui furent omologuez par un Arrêt du 19 Decembre 1606. Huit ou dix monaſtères de Bretagne embraſſerent cette réforme, & formèrent la *ſociété* de Bretagne, qui fut unie à la Congrégation de S. Maur le 17. Juillet 1628. L'union fut ratifiée dans le Chapitre Général de la Congrégation de S. Maur le 28e Septembre de la même année. *P. Hélyot*, *T. VI. C.* 39.

Société de Jésus. Nom d'un Ordre de Chevalerie inſtitué par Pie II. vèrs le milieu du XVe ſiécle pour s'oppoſer aux Turcs. M. De Leibnitz dans ſon *Codex Gentium*, a imprimé une Léttre de Pie II, à Charles VII. Roi de France du 3e Octobre 1459, qui fait connoître cette Inſtitution. C'eſt tout ce qu'on en ſçait. Voyez le P. Hélyot, T. VIII. C. 58.

Société Royale. Académie, Aſſemblée de Sçavans établie à Londres pour travailler à l'avancement & à la culture des Arts & & des Sciences. *Regalis Sapientum Societas*, *Academia*. Elle commença à ſe former vèts l'année 1658. Le Roi Charles II. en confirma l'établiſſement par des léttres patentes en 1663. Le nombre des membres qui la compôſent n'eſt point fixé. Il y a un Préſident qui convoquent les aſſemblées, & propoſe les queſtions ; un Tréſorier qui reçoit ; & débourſe l'argent, & deux Secretaires qui tiennent régîtres des éxpériences, des découvèrtes, & de tout ce qui ſe paſſe de plus remarquable. C'eſt d'ordinaire l'un des Secretaires qui a la direction, & le ſoin des *Tranſactions Philoſophiques* qui ſe publient tous les mois par ordre de la *Société* ; on peut voir par ces Tranſactions quel eſt l'emploi, & quelle eſt l'occupation de la *Société Royale*. Le Docteur Sprat Évêque de Rocheſter en a écrit l'Hiſtoire.

Société, ſe dit particulièrement de celle qui ſe fait entre les Marchands. *Conſortium Mercatorum*. Il y en a de trois ſortes. La première qui ſe fait ſous un nom collectif entre deux ou pluſieurs pèrſonnes ; & on appelle la *raiſon de la ſociété*, les noms de ceux qui paroiſſent pour en faire le négoce, & ſigner les léttres de change, qui ſouſcrivent ; par éxemple, François & Paul en compagnie. La ſeconde, eſt celle qu'on appelle *en commandite*, qui ſe fait entre des pèrſonnes dont l'une ne fait que mettre ſon argent dans la *ſociété*, ſans faire aucune fonction d'aſſocié. Voyez plus bas Société en commande. La troiſième, qu'on appelle *anonyme*, eſt celle qui ſe fait entre des pèrſonnes qui ſont aſſociées en ſecret, dont chacun fait le trafic en ſon particulier, & s'en rendent compte les uns aux aûtres, dans laquelle le Marchand vend leur n'a d'action que contre ſon acheteur, dont le nom ſeul paroit en public.

Il y a auſſi une *ſociété anonyme*, qui s'appelle *par participation*, qui ſe fait pour quelque affaire particulière ; par éxemple, quand un Marchand de Paris écrit à un aûtre de Marſeille d'acheter la marchandiſe d'un vaiſſeau qu'il ſçait y devoir arriver, lui promettant de payer une partie du prix, à la charge de participer au profit. *Societas per participationem*. L'Ordonnance de 1673. veut que l'éxtrait des *ſociétez* des Marchands, tant en grôs qu'en détail, ſoit enregiſtré au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire, ou ordinaire, & mis dans un tableau éxpoſé en public.

Société en Commande, ou Commandite. Tèrme de Coutume & de Juriſprudence, de Commèrce. C'eſt une *Société* où l'un des aſſociez fournit l'argent ou les éffets, & l'aûtre ſous le nom duquel le commèrce ſe fait, ſon induſtrie, à la charge de partager entre-eux le profit ; par éxemple, Je prête, ou je confie à un laboureur, ou à un fèrmier un troupeau de béſtiaux éſtimé une cèrtaine ſomme, à condition qu'il les nourrira, & les gouvèrnera, & qu'après un cèrtain tems, il repréſentera ce même troupeau éſtimé, afin que je prélève deſſus la ſomme dont nous ſommes convenus, & que je partage enſuite avec lui le profit : c'eſt une *ſociété* en commande ou en commandite. Rolandini dans ſa Somme, T. I. de l'Édition de Veniſe, de l'an 1588. p. 124 & 125. appelle la formule de ce contrat, *Inſtrumentum ſocidæ*, *vel ſocietatis pecudum*. Dans le pays de Breſſe & de Bugey on appelle ce contrat en Commande de béſtiaux. Voyez *Facchineus L. I. Controverſ.* & *Duard. De Societate*. Les Chetels de Bèrry ſont une éſpéce de *ſociété en commandite*.

Dans la baſſe Latinité *commendare* ſignifioit dépôſer une chôſe, la prêter, la confier ; & c'eſt de là que la *ſociété* en commande ou en commandite a pris ſon nom.

Société léonine. C'eſt quand l'un des Aſſociez porte toute la pèrte ou la plus grande part, & que l'aûtre prend tout ou plus de profit. Courtin. Apparemment qu'on l'appelle ainſi par alluſion à la fable du Lion, qui après s'être ſèrvi des autres animaux pour chaſſer, prit toute la proie pour lui.

Société, ſe dit auſſi du traité, de l'acte, par lequel on s'eſt joint, aſſocié enſemble. *Pactum*. Il a fallu produire & raporter l'acte de *ſociété*. Ce point eſt un article éxprès de la *ſociété*. Il faut avoir recours à la *ſociété*.

SOCINE. ſ. f. Vieux tèrme de l'ancienne Coutume d'Amiens manuſcrite. Boutique. *Officina*. Du Cange.

SOCINIEN, enne. ſ. m. & f. Nouveaux Antitrinitaires qui ont fait revivre dans ces dèrniès tems les èrreurs de Paul de Samoſate, de Photin & d'Arius. *Sociniani*. C'eſt pourquoi on leur donne auſſi quelquefois le nom de Samoſaténiens, de Photiniens & d'Ariens, quoiqu'ils ſoient diſtinguez de ces anciens Hérétiques pour ce qui eſt des ſentimens. Fauſte Socin Gentilhomme Siennois qui a donné le nom de *Sociniens* à ces nouveaux Antitrinitaires eſt aujourd'hui ſi connu, qu'il ſeroit inutile de faire ici ſon Hiſtoire. Il n'eſt pas cependant le premier Auteur de cette ſecte ; car il dit lui-même, qu'il n'a avancé aucun dogme ; qui n'eût été déjà publié par d'aûtres, même dans la Pologne, avant qu'il vînt s'y établir. Voyez ſa Lettre écrite à Matt. Vadou, en 1548. En éffèt il a plutôt rafiné, par ſes ſubtilitez, ſur les nouveautez qui régnoient déjà de ſon tems, qu'il

n'a

n'a été auteur d'un nouveau ſyſtême de Religion. Nous liſons dans ſa vie écrite par un Chevalier Polonois, qu'il ne s'étoit jamais appliqué à l'etude de la Philoſophie & de la Théologie, qu'il avoit ſeulement appris quelque choſe de la Dialectique, mais fort tard. Il avoit paſſé à la Cour du Duc de Florence la principale partie de ſa vie, & ne commença à étudier la Théologie, qu'à l'âge de 35 ans, étant rempli des préjugez de ſon oncle Lælius Socin, dont il avoit les écrits, & c'eſt-là deſſus qu'il forma ſon nouveau ſyſtême. Lælius avoit expliqué ces premiers mots de l'Évangile de S. Jean, *In principio erat Verbum*, par ceux-ci, *In principio Evangelii erat ſermo*, comme ſi le *commencement* dont il eſt parlé en ce lieu-là n'etoit autre choſe, que le commencement de l'Évangile. Fauſte a ſuivi cette interprétation inconnuë à toute l'antiquité dans ſon Commentaire ſur les 14 prémiers vèrſets de cet Évangile. Il prétend que celui qui eſt appellé *Verbe*, ou *Parole* n'a pas été de toute étèrnité, n'avant la création du monde; mais que par le *Verbe* il faut entendre Jéſus-Chriſt fils de Dieu, ſçavoir cet homme né de la Vièrge Marie ſous l'Empereur Auguſte. On peut mettre cette explication au nombre des Paradoxes de Socin, & il avouë lui-même dans la Préface de ſon Commentaire, qu'elle eſt nouvelle. Auſſi n'eſt elle pas reçuë également de tous les *Sociniens*, non plus que beaucoup d'autres Paradoxes de ſa façon, où il y a plus de ſubtilité que de ſolidité. Les *Sociniens* ne nient pas ſeulement la Divinité de Jéſus-Chriſt, ils nient auſſi l'éxiſtence du S. Éſprit, le Myſtère de l'Incarnation, le péché originel, & la Grace. En un mot, ils ont fait revivre le Photinianiſme, le Pélagianiſme, & pluſieurs des autres anciennes Héréſies. Leurs ſentimens ſont éxpliquez au long dans leur Catéchiſme qui a été imprimé pluſieurs fois ſous ce titre: *Catechefis Eccleſiarum Polonicarum unum Deum Patrem illinſque Filium unigenitum Jeſum Coriſtum, una cum Spiritu Sancto ex ſacra Scriptura confitentium.* Ils ſont néanmoins fort partagez entre eux ſur pluſieurs articles. Quelques-uns ont abandonné Socin ſur ce qui regarde le culte rendu à Jéſus-Chriſt, ne pouvant concevoir comment on lui peut rendre un culte Divin, s'il n'eſt qu'un pur homme. L'Héréſie des *Sociniens* s'étoit fort répandüe dans la Pologne, dans la Tranſilvanie, dans la Lithuanie, & dans les lieux voiſins. Racovie a été leur principale École, & ils y ont fait imprimer leurs premiers Ouvrages. Ils furent chaſſez entièrement de la Pologne en 1655, depuis ce tems-là ils ſont venus en Hollande, où on leur a défendu les aſſemblées publiques; mais pluſieurs ſe ſont cachez ſous le nom des Arminiens & des Anabaptiſtes. Cette pèrnicieuſe Secte qui a eu pour ſes Chèfs des Italiens, ſe répandit enſuite dans pluſieurs endroits de l'Allemagne. Francken, Oſtorod, Volkélius, Smalcius, Ruarus, Crellius & pluſieurs autres qui ont écrit en faveur du Socinianiſme, étoient Allemans. Voyez UNITAIRES.

SOCLE, ou ZOCLE. ſ. m. Tèrme d'Achitecture. C'eſt un corps quarré plus bas que ſa largeur, qui ſe met ſous les bâſes des piédeſtaux, des ſtatuës, des vâſes, &c. Ce mot vient de l'Italien *Zoccolo*, ou du Latin *Soccus*, chauſſure antique des Acteurs de Comédie. En Latin, *Quadra*, ſelon Vitruve. DAVILER.

SOCLE CONTINU. Voyez SOUBASSEMENT.

SOCONUSCO. ſ. m. Nom propre d'une province de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale, *Soconuſca*. Elle eſt entre les provinces de Guatimala, de Véra Pax, de Chiapa & de Guaxaca. La mèr du Sud la baigne vèrs le midi. Comme le *Soconuſco* eſt à couvèrt des vents de nord par des grandes montagnes, l'air y eſt fort chaud, le pays peu fèrtile, & ſujèt aux Tonnèrres. Guévetlan en eſt le ſeul lieu de quelque conſidération. MATY.

SOCOTH-BENOTH, ou SUCCOTH-BENOTH. Ce ſont deux noms Hébreux, tous deux féminins, tous deux au pluriel. Ils ſignifient *tentes des filles*, *Tabernacula filiarum*. Chacun de ces peuples (que Salmanaſar envoya occuper la Samarie) ſe forgea ſon Dieu.... les Babyloniens ſe firent leur Dieu *Soccoth-Benoth*, les Cuthéens *Nergel*, ceux d'Émath *Aſima*, &c. SACI, IV. L. des Rois XVII. 30. Il ſemble par cet endroit de l'Écriture que *Succoth-Bénoth* fut un Dieu, ou une Déeſſe des Babyloniens; & en éffèt bien des Auteurs le croyent. Les Juifs ſont de ce ſentiment, & ils croyent que cette *Succoth-Bénoth*, étoit repréſentée ſous la figure d'une poule avec ſes petits pouſſins. Voyez R. David Kimhhi & R. Schélomoh Jarhhi ſur l'endroit des Rois que nous avons cité. Selden traite cette éxplication de rêverie, & ſoutient dans ſon *Syntagma II. De Diis Syris*, C. 7. que *Succoth-Bénoth*, étoit un Temple, & non pas une Divinité. Strabon, L. XVI. & avant lui Herodote, L. I. raportent qu'il y avoit à Babylone un temple de Vénus ſurnommé Mylitte, que les filles étoient obligées d'aller ſe proſtituer dans ce temple avant que de ſe pouvoir marier. Elles s'y rendoient donc, & y demeuroient juſqu'à ce que quelqu'un vint les prendre. C'eſt pour cela, dit Selden, que ce temple s'appelle *les Tentes des filles*. Les Babyloniens tranſplantez en Samarie en bâtirent un ſemblable. C'eſt le ſens de l'Écriture, ſelon Selden, qui le confirme par Baruch, VI. 43. où Jérémie ſemble dire la même choſe qu'Hérodote & Strabon.

SOCOTORA, ou Zocotare. C'eſt une iſle ſituée dans la mèr d'Ajan, vèrs le golfe de Babelmandel, & environ à trente-cinq lieuës du cap de Gardafui, vèrs l'orient. *Socotora*, anciennement *Dioſcoridis inſula*. On donne à cette iſle vingt-ſept lieuës de long & neuf de large. Elle abonde en dates, en encens & en aloès fort éſtimé. Ses habitans ſont originaires de l'Arabie, & Mahométans, & ils ont leur Roi particulier. MATY. *Socotora* eſt au-delà du cap de Guardafu, & vis-à-vis du détroit de la Mecque. BOUHOURS. Les Mòres de ce pays-là diſent que c'eſt l'iſle des Amazones, & la raiſon qu'ils en apportent, c'eſt que les femmes y ſont maitreſſes. Les habitans croient que leur iſle eſt le Paradis de la tèrre. Cependant il n'y a peut être pas dans le monde un lieu moins délicieux, ni moins agréable. L'air y eſt toujours embrâſé, la tèrre y eſt séche & ſtérile, & s'il n'y naiſſoit le meilleur aloès de tout l'orient, on ne ſçauroit guère ce que c'eſt que *Socotora*. ID.

SOCOTORIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Socotora. *Socotoreus*, *Socotorinus*, *a*. S. Thomas annonça Jéſus-Chriſt aux *Socotorins*. P. BOUH.

SOCQUE. ſ. f. Éſpéce de ſandale, patin de bois qui a deux ou trois doigts de hauteur, dont ſe ſèrvent les Religieux, & entre autres les Récollets. La *ſandale* diffère de la *ſocque*, en ce que la *ſandale* a des ſémelles de cuir, & que la *ſocque* eſt toute de bois. Elles s'attachent toutes deux avec des courroies.

Ce mot vient du Latin *ſoccus*, qui étoit la chauſſure des anciens Acteurs comiques.

SOCQUE, eſt auſſi une éſpéce de chauſſure des anciens qui montoient ſur le théâtre, en repréſentant les pèrſonnages comiques, & qui eſt oppoſé à *cothurne*, qui étoit une autre chauſſure, ou brodequin réſèrvé aux pèrſonnages héroïques. *Calceus ſocculatus*. Feu M. de Cambray a écrit *ſoc*. La Comédie doit prendre un ton moins haut que la Tragédie; le *ſoc* eſt inférieur au cothurne. FÉNELON.

SOCQUIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Socquia*, anciennement *Badeos*. C'étoit autrefois une ville conſidérable de l'Arabie Heureuſe. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg, ſitué ſur la mèr Rouge, à trente lieuës de Médine, vèrs le midi. MATY.

SOCZOWA, ou SUCZOWA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Soczova*, *Suczova*. Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Séreth, à quinze lieuës au deſſus de Targorod, & à dix-ſept de Jaſſi, vèrs le couchant. MATY.

S O D.

SODA. ſ. m. C'eſt un nom que quelques Médecins donnent à un ſentiment de chaleur & d'éroſion qu'on a à la gorge. Le *ſoda* vient de vapeurs âcres qui s'élévent de l'éſtomac, & qui ſont produites par des matières éxcrémenteuſes, qui fèrmentent dans cette partie. Les bilieux & les hypochondriaques ſont ſujèts au *ſoda*.

SODÉE. ſ. f. Vieux mot. Solde, payement. Ovide MS.

Ne ſuis pas venu pour ſervir,
Ne pour ſodées deſſervir. BOREL.

SODI. ſ. m. Nom d'une rivière de la Babylonie, dont parle Baruch, C. IV. Quelques-uns croyent que c'eſt l'Euphrate. Il n'y en a point de preuve. *Sodi fluvius*.

SODÒME. ſ. f. Nom propre d'une ville dont il eſt parlé dans l'Écriture. *Sodoma*. Elle eſt devenuë fameuſe par ſa ruine, Dieu l'ayant conſumée par le feu du Ciel, pour punir les crimes de ſes habitans, après en avoir fait ſortir Loth, qui y faiſoit ſa réſidence. Elle étoit dans le lieu où l'on voit aujourd'hui la mèr Morte. MATY. Sanſon a prétendu qu'elle étoit ſur le bord de ce lac, mais ſans fondement.

SODOMIE. ſ. f. *Pederaſtia*, *Sodomiticum peccatum*, *venus praeter naturam*. Péché contre nature, qui a été appellé de la ſorte; de la ville de Sodôme qui périt par le feu à cauſe de cet éxécrable péché. La *Sodomie* eſt un Péché que tout homme qui a une goutte de bon ſens doit abhorrer. Il n'y a que les pèrſonnes abandonnées, & les coquins à brûler qui commettent ces ſortes de péchez qui ſont condamnez au feu par la Loi de Dieu au Levitique ch. 18. & 20. & par les Loix Civiles.

SODOMITE. ſ. m. & f. Habitant de Sodôme. *Sodomita*. Il ſignifie auſſi celui qui commet le péché de Sodomie. Les Loix condamnent les *Sodomites* à être brûlez vifs.

SODÒRE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville réduite en village. *Sodera*. Elle eſt ſur la petite iſle de Jona, ou de Cholmxil, une

des Westernes, & elle a un Évêché suffragant de Glasco. MATY.

SODOYER. Fief de *Sodoyer*. Dans les Assises de Jérusalem, C. 252. p. 172. C'est un fief en rente ou en denier. *Feudum Soldatæ*. Anciennement les Seigneurs donnoient des pensions viagères à des personnes de guerre, à la charge de les tenir d'eux à foi & hommage. On trouve plusieurs de ces inféodations dans les preuves des Maisons illustres. On peut dire que ces fiefs de *Sodoyer* étoient des fiefs de meubles. DE LAURIÈRE.

SODS. Voyez SOZ.

SOE.

SOE. Ce mot vient de *solutæ*, de *solvo* payer; ou de *solidus*, *solidata*.

SOE, vieux pronom f. Sienne. BOREL. *Suus*. La *soe* gent. PERCEVAL. C'est-à-dire, ses gens.

SOEST, ou ZOEST. f. m. Nom propre qui se prononce Soueſt. *Susatum*. Ville Anzéatique de l'Allemagne. Elle est dans le Comté de la Mark, sur la rivière d'Asse, aux confins du Duché de Westphalie, & à cinq ou six lieuës de la ville de Hain. Cette ville passe pour une des meilleures places du Cercle de Westphalie. Le Roi Dagobert la donna à l'Évêque de Cologne, dont elle secoua le joug à cause de la violence du Gouvernement, l'an 1441. Elle se mit sous la protection des Comtes de la Mark, qui se la sont ensuite assujettie, quoiqu'ils lui ayent laissé de grands priviléges. Nous primes *Soest*, l'an 1673, mais elle fut ensuite renduë à l'Électeur de Brandebourg. MATY.

SŒUR. f. f. Tèrme relatif. Fille qui est née d'un même père & d'une même mère qu'une autre fille ou un autre fils. *Soror*. Ces deux *sœurs* se ressemblent entièrement. Ils s'aiment comme frère & *sœur*. Il y a des *sœurs* qui ne sont que d'un côté, *sœurs* de père, *sœurs* de mère. Les neuf *Sœurs*, c'est-à-dire, les neuf Muses. Les Danaïdes étoient *sœurs*. Il y a aussi des *sœurs naturelles* qui sont engendrées hors le mariage. *Sœurs de lait*, celles qui ont tetté d'une même nourrice & en même tems. Les *belles-sœurs* sont des *sœurs* par alliance.

SOEUR, se dit figurément en Morale, des Religieuses, ou des choses qui ont quelque ressemblance ou affinité. *Sorores spirituales*, *in Christo*. Toutes les Religieuses s'appellent *Sœurs* en JÉSUS-CHRIST; les *Sœurs du Chœur*, les Religieuses Professes, les *Sœurs Layes*, celles qui sont destinées au service du Couvent. Une *Sœur dévote* est une fille qui s'est mise dans une grande dévotion. Les *Sœurs* de la Charité, sont des filles qui vivent en Communauté sans être Religieuses. On les appelle aussi les *Sœurs grises*. On appelle encore *Sœurs grises*, les Hospitalières du Tiers-Ordre de S. François, parcequ'autrefois elles étoient habillées de gris blanc. La plupart le sont aujourd'hui de blanc, quelques-unes de noir, & d'autres de bleu obscur. Parmi ces mêmes Hospitalières du Tiers-Ordre de S. François, qui se répandirent en différentes provinces de France, d'Allemagne & de Flandres, celles qui n'avoient point de rentes, & qui vivoient d'aumônes qu'elles alloient chercher, furent appellées *Sœurs de la celle*. Celles-ci alloient servir les malades hors de leurs monastères; les autres furent appellées les *Sœurs de la faille*, à cause qu'elles portoient sur leurs habits, quand elles sortoient, de grands manteaux, ou chapes qui avoient au haut une espèce de chaperon, dont elles se couvroient le visage. Voyez le P. Hélyot, T. VII. C. 40. Il y a aussi en Flandres des Religieuses Cellites, ou Collestines, appellées vulgairement *Sœurs noires*, dont l'institut est d'assister les malades. Id. T. III. C. 54. Les *Sœurs* des Écoles Chrétiennes & charitables sont des filles instituées en 1678, par le P. Barré Minime, qui vivent en communauté, mais sans faire de vœux. Leur fin est d'instruire gratuitement dans leurs Écoles les filles, & d'instruire même des principes de la foi les grandes personnes que Dieu leur adressera. Voyez le P. Hélyot, T. VIII. C. 30. Les *Sœurs* de la croix, sont des filles en congrégation, gouvernées par un Supérieur, & établies pour enseigner les personnes de leur sexe, à l'exemple des premières Chrétiennes, qu'on appelloit *Diaconisses*. La Sculpture & la Peinture sont *sœurs*. La Poësie & la Mutique sont *sœurs* pareillement. La main droite & la main gauche s'appellent aussi *sœurs*.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà de nos *sœurs*, pour dire, des coureuses, des filles débauchées. *Prostibulum*.

SŒUR, dite simplement en tèrmes de Philosophie hèrmétique c'est le mercure, qui est la *sœur* du souphre des Sages. DICT. HERM. *Soror, id est mercurius*.

SŒUR COLLETTE. Sorte de Religieuse réformée de Sainte Claire. *Sorores Clariana*. Elle déguisa deux de ses amis en *Sœurs-Collettes*. B. RAB.

SOEURORGE. f. m. Vieux mot. On disoit aussi *Sororge*; le mari de ma sœur. *Nicod*, *Froissard*, BOREL.

SOF.

SOFA. f. m. Tèrme de Relations. C'est une espèce d'estrade dont on use en Orient, qui est élevée d'un demi-pied au dessus du niveau de la chambre, ou de la sale, & qui est le lieu d'honneur où l'on reçoit les personnes les plus remarquables. *Sofa, seu suggestum pulvino ornatum*. Chez les Turcs tout le plancher est couvert d'un tapis de pied & du côté des fenêtres ils elévent une estrade qu'ils appellent *sopha*. Il y a de petits matelas de deux à trois piéds de large couverts d'un autre petit tapis plus précieux encore que les autres. Les Turcs sont assis sur ces tapis comme les Tailleurs qui travaillent en France les jambes croisées, & ils s'appuyent contre la muraille, sur de grands quarreaux de velours, de satin, & d'autres étoffes convenables à la saison. DU LOIR, p. 70. Chez les Turcs pour les repas, on étend sur le tapis de l'estrade qu'ils appellent *Sofa*, un cuir qui sert de nappe, & puis on met dessus une table de bois faite comme un plateau rond qui ne seroit guère creux, & que l'on couvre de plats. ID. p. 168. Les Ambassadeurs de France n'ont jamais voulu aller à l'audience du grand Visir, qu'il ne les reçût sur le *sofa*; il leur a enfin accordé le *sofa*.

SOFA. On appelle aussi de ce nom, une espèce de lit de repos à deux dossiers, dont on se sert depuis peu en France. *Sofa seu quietus grabatus*.

SOFALA, ZOFALA, ZEFALA. f. f. Nom propre d'une ville de la côte orientale des Cafres, en la Basse Ethiopie. *Sefala*, *Zofala*. Elle est capitale du Royaume de *Sofala*, & située sur une petite isle près de l'embouchure de la rivière de Zambèze. Cette ville a quelques fortifications, & une citadelle construite par les Portugais, qui en sont les maîtres.

SOFALA. Royaume. *Sofala Regnum*. C'est un petit État de la Cafrerie en Afrique. Il est entre les pays de Sédanda & du Quiteve, autour de la rivière de Zambèze. Il y a dans ce pays des mines d'or, qu'on nomme les mines de *Sofala*, ou de Manica. Elles sont environ à cinquante lieuës de la ville de *Sofala*, vèrs le couchant. Ce Royaume a dépendu de l'Empereur de Monomotapa. Il a maintenant son Roi particulier, tributaire des Portugais, qui tirent de ce pays de l'or, de l'ivoire, de l'ambre gris, & des esclaves pour quelques quincailleries qu'ils y portent. MATY.

SOFERIR. Vieux vèrbe. Se *Soferir*, se passer, se priver. BOREL. *Abstinere*. Peut-être venoit-il de *sibi auferre*.

SOFFITE. f. m. Tèrme d'Architecture venu de l'Italien *soffito*. Ce mot se dit particulièrement de tout plafond ou lambris de menuiserie (qu'on nomme à l'antique) formé par des poûtres croisées, ou des corniches volantes, dont les compartimens, par renfoncemens quarrez, sont enrichis de sculpture, de peinture & de dorure, comme il s'en voit aux Basiliques & Palais d'Italie, & aux appartemens du Luxembourg à Paris. C'est ce qui est signifié en Latin par *Lacunar* & *Laquear*, avec cette différence que *Lacunar*, s'entend de tout *soffite* qui a des renfoncemens appellez *Lacus*: & que *Laquear*, se dit de celui qui est fait par compartimens entrelacez de platebandes, en la manière de lacs de corde appellé *Laqueus*. DAVILER. *Soffite* signifie le dessous de ce qui est suspendu. *Lacunar*.

SOFI. Voyez SOPHI. *Sophi*, *nomen Regis Persarum*.

SOFIE. Voyez SOPHIE.

SOFTAS. f. m. Nom d'une espèce de Religieux Mahométans. *Asceta Mahometanus*, *dictus Softas*. Les *Softas* sont des espèces de Chanoines Mahométans. Voyez Grelot, dans son Voyage de Constantinople.

SOG.

SOGH, ALSOGH. f. m. Nom propre d'une belle & grande vallée du Mavvarulnabra, en la grande Tartarie. *Sogdia*. On lui donne huit journées d'étenduë du couchant au levant, le long de la rivière de *Sogh*. Elle est toute pleine de jardins & de prairies, & la ville de Samarchand en est la capitale. MATY.

SOGDIANE. f. f. C'étoit anciennement une partie de la Bactriane. *Sogdiana*. Elle étoit bornée au midi par l'Oxus, ou Jehura, qui la séparoit de la Bactriane propre, la mèr Caspienne la baignoit au couchant, & la Scythie deçà l'Imaüs l'environnoit des autres cotez. Ce pays porte aujourd'hui le nom de Mavvaralnabra & Maracanda. Sa capitale, celui de Samarchand. MATY.

SOGRE. f. m. & f. Vieux mot. Beau-père, belle-mère. *Socer*, *socrus*. Il vient de ce mot Latin.

SOGREDAME. f. f. Vieux mot. Belle-mère. *Socrus*.

SOL

SOI. Voyez SOY, *Sui*, *sibi*, *se*.

SOIDÉE. f. f. Vieux mot. Solde. *Stipendium*. Aller en *soidée*, c'est se mettre à la solde. BOREL. *Meteri stipendia*.

SOIE. Vieux pronom fém. poſſeſſif de la troiſiéme perſonne. *Sa. Sienne.* Borel. *Sua.*

SOIÉ, ée. Vieux adj. m. & f. Agréable. *Ville-Hardouin.* Et li jours fu tels & clers & li venez dols & *ſoyez.* Borel.

SOIF ſ. f. Sentiment facheux excité à l'occaſion d'un picotement qui ſe fait dans le goſier, qui produit l'altération, le déſir de boire. *Sitis.* La *ſoif* eſt cauſée par des ſels âcres ou ſalez qui ébranlent les nerfs du goſier, & qui excitent dans l'âme ce ſentiment. Elle vient auſſi de la ſimple ſéchereſſe de cette partie. Pluſieurs liqueurs appaiſent la *ſoif* en délayant les ſels qui la cauſent, & en humectant les fibres du goſier. Les acides ſont auſſi fort propres pour calmer la *ſoif*, à cauſe qu'ils adouciſſent les ſels âcres. On trompe quelquefois la *ſoif*, en roulant dans la bouche une bale de plomb ou quelque caillou qui fait ſortir une plus grande quantité de ſalive. Les épiceries, les aromates, la chaleur exceſſive, les exercices violens excitent la *ſoif*. Les chameaux ſont des animaux qui endurent long-tems la *ſoif*. Un honnête-homme ne boit qu'à ſa *ſoif*. Qui ne ſe donne le loiſir d'avoir *ſoif*, ne ſçauroit prendre de plaiſir à boire. Mont. Un grand buveur diſoit qu'il ne buvoit pas pour appaiſer ſa *ſoif*, mais pour s'empêcher d'avoir *ſoif*. Abl.

On dit auſſi, que la tère a *ſoif*, lorſqu'elle eſt ſéche, & qu'il y a long tems qu'il n'a plû. *Arida.*

Soif, ſe dit figurément en Morale, du déſir vif & ardent que cauſent nos paſſions. *Cupido, aviditas, cupiditas.* Les Tyrans infidéles ont eu toujours *ſoif* du ſang Chrétien. La *ſoif* de l'or eſt inſatiable chez les avâres; la *ſoif* de la gloire, chez les ambitieux. Puiſque le monde eſt une mèr, je ne m'étonne point que les biens qu'on y poſſéde ſoient de la nature de ces eaux ſalées, qui allument la *ſoif*, au lieu de l'éteindre. Bouh. *Bona temporalia ſitim augent, potius quam expleant.* Comment accordez-vous les ſentimens du Chriſtianiſme, avec une ambition inſéparable de cette *ſoif* du ſang des peuples? Le P. Dan. Le Prince eſt tourmenté par une *ſoif* inſatiable des richeſſes. Fén.

Vous brûlez d'une ſoif *qu'on ne peut étancher.* Boil.

Pèrfides, contentez votre ſoif *ſanguinaire.* Racine.

L'Évangile dit que ceux qui ont *ſoif* de juſtice ſont bienheureux. *Beati qui ſitiunt juſtitiam.*

Soif, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut garder une poire pour la *ſoif*; c'eſt-à-dire, reſerver quelque choſe pour le beſoin. *Neceſſaria ad vitam ſervare.* On ne ſçauroit faire boire un âne, s'il n'a *ſoif*, ſe dit à ceux qui refuſent de boire une ſanté qu'on leur a portée, ou de faire quelque autre choſe qu'ils n'ont pas envie de faire, quoique cette choſe ſoit agréable. On dit de deux perſonnes qui n'ont point de bien, & qui ſe marient enſemble, que la faim a épouſé la *ſoif*.

SOIGNANTAGE. ſ. m. Vieux mot. Concubinage. *Adulterium.* Avoir d'une femme un fils en *ſoignantage.* Beaumanoir. Demourer en *ſoignantage* avec un homme. Id.

SOIGNER. v. act. & n. Sèrvir avec ſoin. *Curam dare, adhibere, impendere.* On a pris une garde pour *ſoigner* ce malade, le ſervir en ſes beſoins. Un bon père de famille doit *ſoigner* à ſes affaires, y veiller, ne les laiſſer pas ruiner par ſa négligence.

Soigné, ée. part. paſſ. & adj. *Curatus, ſollicitus.*

SOIGNEUX, euse. adj. Qui eſt vigilant & éxact, qui a ſoin de ſes affaires, ou de celles qu'on lui a commiſes. *Studioſus, officioſus.* Le Droit favoriſe ceux qui ſont vigilans & *ſoigneux.* La meilleure qualité d'un valèt, d'un ſolliciteur, c'eſt d'être *ſoigneux. Vigilans, diligens.* Cette pieuſe Princeſſe inquiéte des beſoins d'autrui, étoit plus *ſoigneuſe* de cacher ſes charitez, que les autres ne le ſont de les publier. Fléch. Nous devons faire de fréquentes & de *ſoigneuſes* recherches des déſirs du ſiécle que l'amour propre cache dans le fond de notre cœur. Id.

Soigneux, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. Il eſt *ſoigneux* de me déplaire. Racine.

SOIGNEUSEMENT. adv. Avec ſoin, d'une manière éxacte. *Attentè, accuratè, ſtudioſè, ſollicitè.* Ce Raporteur voit ſes procès fort *ſoigneuſement*, c'eſt à-dire, fort éxactement. Un heureux naturel ne va pas loin, s'il n'eſt cultivé *ſoigneuſement.* M. Scud.

SOIGNIER. Vieux v. act. Éxoiner, éxcuſer. De Laurière, d'après des Fontaines, dans ſon Conſeil, C. 21. n. 19. & 20. *Excuſare.*

SOIGNIES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Sogniacum, Sonegice, Sonegiacum.* Elle eſt dans le Hainaut, ſur la rivière de Sonnéque, à trois lieuës de Mons, vèrs le nord. On voit près de cette ville le petit bois de *Soignies*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Sogne, qui eſt incomparablement plus grand, & ſitué dans le Brabant, près de Bruxelles & d'Hall, du coté du levant. Maty.

SOIN. ſ. m. Diligence, application, attention qu'on apporte à faire éxactement une choſe; à la conſerver, à la pérfectionner. *Cura, diligentia, ſtudium, ſollicitudo.* Je remets cette négociation à vos *ſoins*; mettez tous vos *ſoins* à la faire réuſſir. Ménagez votre ſanté avec beaucoup de *ſoin* & de régularité. Avoir *ſoin* du ménage; prendre le *ſoin* de la maiſon. Mon principal *ſoin* eſt celui de vous plaire. Vous prenez un *ſoin* trop curieux de votre beauté, pour vous croire tout-à-fait indifférente. S. Évr. Voilà un ouvrage travaillé avec un grand *ſoin*, & avec une éxtrême éxactitude. Mieux on fait une choſe, plus on doit cacher le *ſoin* que l'on apporte à la faire. Amelot.

Je hais juſques aux ſoins *dont m'honorent les Dieux.* Rac.

Homère prenoit plus de *ſoin* de bien dire que de bien penſer. Le P. R.

Soins *de ma bèrgerie, amuſemens utiles,*
Vous n'êtes pas touchans, mais vous êtes tranquiles. Font.

Ce mot vient de *ſenium.* Ménage.

Soin, ſe dit auſſi des ſoucis, des inquiétudes qui émeuvent, qui troublent l'âme. *Motio, commotio, moleſtia, angor, cura.* Le Prince ſe déchargeoit d'une partie de ſes *ſoins* ſur ſes Miniſtres. Méz.

Tous les ſoins *ſont bannis des demeures champêtres.* Vill.

De combien de *ſoins* ſont rongez les avâres. Nic. Le mauvais état de la fortune lui donne bien des *ſoins* & des chagrins. Mille *ſoins* plus importans l'agitent & l'occupent, ſans lui laiſſer de repôs. Se délivrer de tout *ſoin.* Abl. Partager les *ſoins* d'un ami. Balz.

Seigneur, tant de prudence entraine trop de ſoin;
Je ne ſçai point prévoir les malheurs de ſi loin. Racine.

Soin, ſe dit auſſi en parlant des libéralitez qu'on fait à quelqu'un pour le faire ſubſiſter. *Largitio, ſublevatio.* Cet enfant n'a point de bien; mais ſon oncle en a *ſoin*, il l'entretient au Collége. Cette dévote a *ſoin* de cette orpheline.

Soins, au pluriel ſe dit de l'attachement particulier qu'on a pour une Maîtreſſe, des ſervices qu'on lui rend pour lui plaire. *Obſequia.* Soupirs, devoirs, petits *ſoins*, en amour tout eſt langage. Vous rendez à cette Belle des *ſoins* plus empreſſez que la civilité ordinaire, & je ſoupçonne que vos louanges partent plus du cœur, que de l'eſprit. S. Évr. Mes *ſoins* ſont plus amoureux, que brillans. Font. Aujourd'hui la galanterie n'eſt pas reconnoiſſable: on léſine juſques ſur les petits *ſoins.* P. Com. Il eſt dangereux d'éxpoſer ſon cœur aux tendres *ſoins* d'un Amant. M. Scud.

Je ne m'étois point apèrçû
Que tous vos petits ſoins *duſſent m'être ſuſpècts;*
Et quand j'en faiſois la revûe,
Je les prenois pour des reſpècts. S. Évr.

SOIR. ſ. m. Tems compoſé de la fin du jour & du commencement de la nuit. *Veſpera, veſperum.* Il a travaillé du matin juſqu'au *ſoir*, & du *ſoir* juſqu'au matin. Je vous irai voir ſur le *ſoir.* Quand l'étoile de Vénus ſuit le ſoleil, on l'appelle *l'étoile du ſoir*, ou *Veſper.* Les filous tirent la laine ſur le *ſoir*, à la brune, ils courent toujours le *ſoir*, toute la nuit.

Ce mot vient de *ſerum.* Nicod.

Soir, ſe dit auſſi des repas du *ſoir.* On mange du bouilli à midi, & du rôti le *ſoir*, c'eſt-à-dire, à ſouper.

On le dit auſſi dans les complimens de ſéparation, adieu bon *ſoir* & bonne nuit. *Vale, bona nox.* Je ne viens que vous dire bon jour & bon *ſoir.*

Faire la cour aux Grands, & dans leurs anti-chambres,
Le chapeau dans la main, nous tenir ſur nos membres,
Sans oſer ni cracher, ni moucher, ni s'aſſeoir,
Et nous couchant au jour, leur donner le bon ſoir.
Régnier.

Soir, ſignifie quelquefois la nuit. Voilà le *ſoir* qui approche. *Nox, veſper.* Nous irons au bal ce *ſoir.* Ils ont joué tout le *ſoir*, toute l'aprés ſoupée. Dans ce ſens M. de Fontenelles a intitulé *ſoirs*, ſes dialogues ſur la pluralité des mondes. Premier, ſecond *ſoir*; c'eſt-à-dire, converſation d'après ſoupé.

Soir, ſe dit auſſi de la partie du jour qui eſt depuis midi. *Tempus pomeridianum.* Au Palais il y a les Audiences du matin, & celles du *ſoir*; pour dire, l'après dinée. On prêche en cette Égliſe le matin, & en celle-là le *ſoir* à deux heures.

SOIRÉE. ſ. f. Le tems du ſoir depuis que le ſoleil eſt couché, & l'après-ſoupée. *Veſpera tempeſtas, veſpertinum tempus.* Nous avons eu cette automne de belles *ſoirées.* Où allez-vous paſſer la *ſoirée*, ou vous divèrtir après ſouper? On diſoit autrefois *ſerées*,

les *Serées* de Bouchet, c'eſt un livre de contes faits pendant le ſoir, recueillis par cet Auteur.

SOISSONGE. ſ. f. Vieux mot. La Saxe, Contrée d'Allemagne. *Saxonia.* Charron, en l'Hiſtoire univerſelle. BOREL.

SOISSONS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de France. *Sueſſiones, Sueſſones, Auguſta Sueſſionum.* Elle eſt ſur l'Aiſne, à onze lieuës de Rheims, du côté du couchant. *Soiſſons* eſt une ville ancienne & aſſez grande. Il y a ſix Abbayes, un grand nombre de Couvens de l'un & de l'autre ſexe, un Évêché ſuffragant de Rheims, un Préſidial, & une Généralité des Tréſoriers de France. Enfin elle a titre de Comté, & elle eſt capitale du *Sueſſonois*, qui eſt une partie du pays des anciens Sueſſions, dont la ville conſerve le nom. MATY.

Le Royaume de SOISSONS. *Sueſſionenſe Regnum.* C'eſt un de ces Royaumes que les Rois de France de la première race établirent en partageant leurs États à leurs fils. Ce Royaume renfermoit la Picardie, la Champagne & une partie des Pays-Bas, mais on n'en ſçait pas éxactement les limites. MATY.

SOISSONNOIS. ſ. m. Territoire de Soiſſons. Contrée de l'iſle de France ſur les confins de la Picardie & de la Champagne. *Sueſſionenſis ager.*

SOISSONNOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Sueſſio*, qui eſt de Soiſſons. On dit plutôt, Il eſt de Soiſſons, que C'eſt un *Soiſſonnois.*

SOIT. advèrbe portant conſentement, ou indifférence. *Eſto, age* Vous voulez que cela ſe faſſe ainſi. *ſoit*, j'y conſens. Vous avancez une telle propoſition, *ſoit*, paſſe, que tirez-vous de là? Baſte. *ſoit*, que m'importe?

SOIT. Conjonction disjonctive. Ce goulu mange de tout, *ſoit* bon, *ſoit* mauvais. *Sive, ſeu. Soit* qu'il parle, *ſoit* qu'il écrive, il eſt toujours admirable. *Soit* à l'orient, *ſoit* à l'occident. Il a toujours l'eſprit égal, *ſoit* dans la bonne, *ſoit* dans la mauvaiſe fortune. Un Juge doit la juſtice aux parties, *ſoit* riches, *ſoit* pauvres. Au lieu de répéter deux fois *ſoit*, on met élégamment *ou* à la place du ſecond *ſoit*. Il faut remercier Dieu, *ſoit* qu'il nous donne des biens, *ou* qu'il nous envoye des maux.

Ce *ſoit*-là ſe prononce comme il eſt écrit; mais quand *ſoit* eſt la troiſiéme pèrſonne du ſubjonctif du vèrbe *être*, alors on prononce *ſait*. VAUG. *Sit.* Cependant il y a quelques Auteurs qui prétendent que tous les monoſyllabes de cette nature ſe doivent prononcer par *oi*, comme ils ſont écrits, & qui ne pourroient pas ſouffrir qu'on prononçât *ſait* dans ces mots de l'Oraiſon Dominicale, Votre nom *ſoit* ſanctifié. On croit qu'il eſt mieux de prononcer *ſoit* dans la prière, & dans tous les diſcours grâves, & *ſait* dans la convèrſation familière.

SOIXANTAINE. ſ. f. Collectif. Nombre de ſoixante. *Sexagenarius numerus.* Une *ſoixantaine* de pèrſonnes, une *ſoixantaine* d'années.

SOIXANTE. adj. de tout genre. Tèrme numéral compoſé de ſix dixaines. *Sexaginta.* Quarante, cinquante, *ſoixante.* On le marque ainſi en chiffre Romain LX. & en chiffre Arabe 60. *Soixante* mille, *ſoixante* millions. Tous les cèrcles ſe diviſent en trois cens *ſoixante* degrez. A *ſoixante* ans, il eſt mal-aiſé de connoître ſi les paſſions qu'on ne reſſent plus, ſont éteintes ou aſſujetties. S. EVR.

SOIXANTE-UN ou SOIXANTEET UN. *Sexaginta unum.* Vaugelas dit toujours *ſoixante un*, mais les autres croyent qu'il faut dire *ſoixante & un.* Il en eſt de même de *ſoixante & dix*, de *ſoixante & onze*, &c. David rendit l'eſprit à l'âge de *ſoixante & dix* ans. ARNAUD. On propoſe l'affaire en Sorbonne, *ſoixante & onze* Docteurs entreprennent ſa défenſe. PASC. Lamec eut de ſes deux femmes Sella & Ada, *ſoixante & dix-ſept* enfans. ARNAUD.

SOIXANTIEME. adj. numéral ordinal. *Sexageſimus.* Qui eſt en un rang où il en voit 59 devant lui.

Il eſt quelquefois ſubſtantif: & ſignifie la *ſoixantiéme* partie d'un tout. Il a un *ſoixantiéme* dans cette affaire-là.

SOL.

SOL. ſ. m. Note de Muſique qui eſt la cinquiéme de la gamme. Ut, re, mi, fa, *ſol.* Il a pris un *ſol* pour un fa.

SOL. Prononcez *ſou.* Piéce de menuë monnoie qui vaut douze deniers. *Aſſis, ſeu duodecim denarii.* On prononce maintenant *ſou*, de ſorte qu'on ne le dit plus qu'en ces phraſes. Cent écus d'or *ſol*, c'eſt-à dire, des écus d'or en eſpéce. En matière de contribution on paye les créanciers au *ſol* la livre, à proportion de leur dû en ſort principal.

Ce mot vient de *ſolidus*; & même les écus d'or *ſol* s'appelloient autrefois *Gallici ſolidi*, comme prouve Marquartus Freherus par pluſieurs autoritez. Bodin ſe trompe, qui dérive ce mot *à ſole* avec le Vulgaire, à cauſe du ſoleil qui y eſt marqué au deſſus de la couronne. *Nummus aureus.*

Le *ſol* fut jadis la plus groſſe & la plus forte eſpéce de monnoie, dont les vingt faiſoient la livre d'argent, comme on voit dans les Capitulaires; & comme dans les Provinces les *ſols* étoient forgez plus abondans, ou plus diſetteux d'argent, cela a cauſé la divèrſité des *ſols* & des livres. *Solidus, as.* Ainſi le *ſol Pariſis* valoit un quart plus que le *ſol Tournois*; & la livre Bourdeloiſe ne valoit que demi-livre Pariſis. Les *ſols nerets*, c'eſt-à-dire, *noirs*, étoient une monnoie dont les ſoixante valoient trente-ſix *ſols* Pariſis, ſelon Ragueau. Le *ſol Mançai*, c'eſt-à-dire, *du Mans*, valoit un *ſol* Normand & demi, d'où eſt venu le provèrbe, Un Mançais vaut un Normand & demi; & il valloit, ſelon Ragueau, le double des Tournois. Il y a eu auſſi des *ſols Viennois*, & cent autres qui ont pris le nom des villes où ils étoient battus, & qui ſont éxpliquez dans les livres des monnoies, comme *ſol* de franc, de livre; *ſols* Louiſiens, ou Doniſiens; Toloſains, dits Toulſas & Tolſains, c'eſt-à-dire de Toloſe; Morlais en Béarn; Blancs, Forts, Nerets, Bourdelois, Barrois de Brabant, Élevenans, &c. *Ragueau.* Comme auſſi des *ſols* Melgorois, dits ainſi du Comte Mauguio, près de Montpellier: *ſols* Ramondois, dits du Comte Raimond de Toloſe: & *ſol* à forte monnoie, qui valoit trois *ſols.* Le *ſol* Pariſis valoit treize deniers, à cauſe de quoi fut dit trezain; mais Paſquier dit qu'il valoit quinze deniers. BOREL.

L'ancienne monnoie de France étoit de quatre éſpéces; de *ſols*, de demi-*ſols*, de tièrs de *ſols*, qui étoient d'or; & de deniers, qui étoient d'argent. Ils avoient d'un coté la tête du Prince, & pour légende ſon nom, ou celui du Monétaire, de l'autre coté quelque figure hiſtorique, ou une croix, & pour légende le lieu de leur fabrication. Sous Clovis les *ſols* d'or étoient à la taille de 72 à la livre, ou de quatre-vingt-quatre grains de poids qui avoient cours pour quarante deniers d'argent. C'étoit la même choſe que l'*aureus* ou *ſolidus* des Romains, qui étoit de même taille & de même poids, & qui valoit mille ſéſtèrces, comme on voit au Tit. VII. du IIIe Liv. des Inſtituts, qui parlent des *ſols* d'or de Juſtinien.

Covarruvias dit que les Viſigots, à l'imitation des Empereurs, firent des *ſols* d'or d'un même poids, qu'ils nommèrent *maravédis.* Pluſieurs ont crû qu'il y avoit auſſi chez les François des *ſols* d'argent à la taille de vingt-quatre à la livre, peſant chacun deux cens cinquante-deux grains. Un *ſol* d'or en valoit trois & demi, qui ſont quarante deniers. *Nummus aureus.* Ces *ſols* d'argent n'étoient au commencement qu'une monnoie de compte, & depuis on en a fait une monnoie réelle. La première éſpéce dont Bouterouë, dans ſon livre des monnoies donne la figure, eſt un tiers de *ſol* d'or fabriqué par Theudomer, qui régnoit avant Pharamond, qui fait voir que nos Rois faiſoient fabriquer des monnoies d'or, dans un tems auquel Procope dit que les Rois de Perſe n'oſoient faire battre que de la monnoie d'argent, ou de cuivre.

SOL, ſignifie auſſi l'aire, le ſupèrficie de la tèrre, de la place ſur laquelle on bâtit. *Solum, area.* Un créancier du *ſol* qui a vendu la place pour bâtir, eſt plus privilégié que celui qui a fourni les deniers pour le bâtiment qui eſt deſſus. Ce tèrme, dans la Coutume de Paris, Art. 187. ſignifie la propriété du fonds d'un héritage; ainſi elle dit, que qui a le *ſol*, a le deſſous & le deſſus, s'il n'y a titre au contraire. Les propriétaires ſupèrficiaires qui bâtiſſent ſur le fond d'autrui, pour en jouir pendant cèrtain nombre d'années, n'ont que le deſſus. DAVILER.

SOL, ſignifie auſſi la qualité du tèrrain. Quand on veut faire un plant, un bâtiment, il faut conſidérer le *ſol.* Le *ſol* qui eſt ſec, pièrreux, ou de roche, eſt bon pour les vignes; le *ſol* ſablonneux pour les bois; celui qui eſt gras, ou humide, pour le labour, & les prez.

Ce mot vient de *ſolum.* NICOD.

SOL, ſe dit auſſi du partage qui ſe fait des tèrres labourables d'une métairie pour les ſemer divèrſement, ou les laiſſer repoſer, quand on en veut faire une raiſonnable éxploitation. *Solum tripartiri.* En la plupart des lieux on partage les tèrres en trois *ſols*: l'un ſe ſéme en blé froment; l'autre en menus grains; & le troiſiéme demeure en jachère. Les *ſols* ne ſont pas toujours tout à fait égaux. On ſtipule dans les baux, que les Fèrmiers ne pourront déſſoler les tèrres, c'eſt-à-dire, changer les *ſols* accoutumez.

SOL *& pan de fuſt de bois* dans la Coutume de Rheims, Art. 377. *Sol* n'eſt autre chôſe que Solive. DE LAURIÈRE. *Tignum, tigillum.*

SOL, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quelquefois du champ de l'Écu qui porte les piéces honorables & les meubles. *Solum, area.*

SOL, en tèrmes de Chymie, ſignifie l'or. *Aurum.* Prenez du *ſol*, la teinture du *ſol*, &c. Les Aſtrologues diſent auſſi, *Sol* en Aries; *Sol* en Libra; pour dire, que le ſoleil eſt en ces ſignes-là.

SOL, dit ſimplement, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le ſoufre. DICT. HERM. *Sulphur.*

SAN-SOL. Nom propre d'une petite ville des Vaſcons. *Santa-*

lium, anciennement *Catuſa*. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Royaume de Navarre. Il eſt ſur une petite iſle formée par l'Odion, entre Viana & Stella, à deux lieuës de la première, & à quatre de la dèrnière. MATY.

SOL, OLE. Vieux adj. Seul, ſeule. *Perceval.* BOREL. *Solus, ſola.*

SOLACIER. Vieux vèrbe. Donner de la récréation. *Roman de la Róſe.* BOREL. *Solari, Recreare.*

SOLACIEUX, EUSE. Vieux adj. Récréatif. BOREL. *Recreans, jucundus.*

SOLAGE ou Soulage, autrefois SOLAIGE. ſ. m. Tèrroir. *Solum, terra, fundus.* Ces fruits ſont d'un bon ou d'un mauvais *ſolage.* Mais nous pouvons aſſurer qu'il ſe dit bien peu, s'il ſe dit. Du reſte il paroît venir de *ſolum*, & ſignifier la même chôſe que ſol, ou tèrroir; à moins qu'il ne vienne de ſoleil, & qu'il ne ſe diſe pour éxpoſition au ſoleil, ce que je ne crois pas. On diſoit autrefois un bon *ſolaige*, un petit *ſolaige*, un mauvais *ſolaige*. Voyez la Coutume d'Auvèrgne, Tit. XXXI. Art. 62.

SOLDÉE. Voyez SOULDÉE.

SOLAIRE. adj. m. & f. Qui concèrne le ſoleil, qui tient du ſoleil. *Solaris.* Le coq, le lion, ſont des animaux *ſolaires.* Une éclipſe *ſolaire*, eſt une privation de la lumière du ſoleil par l'intèrpoſition du corps de la lune entre le ſoleil & nous. Cent révolutions *ſolaires*, c'eſt cent ans. L'année *ſolaire* eſt de 365 jours, 5 heures, 49 minutes. La lunaire n'eſt que de 354 jours. Les quadrans *ſolaires* ſont ceux qui marquent l'heure par l'ombre que fait le ſoleil, dont la conſtruction s'enſeigne dans la Gnomonique.

SOLAIRE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un muſcle qui ſèrt à mouvoir la ſole ou la plante du piéd. *Muſculus ſolaris, Soleus.* Il eſt ainſi nommé, dit Dionis, parcequ'il eſt ſemblable à une ſole, ou ſelon d'aûtres, parcequ'il remuë la ſole ou plante du piéd. Il eſt placé ſous les gemeaux, & prend ſon origine de la partie poſtérieure & ſupérieure tant du tibia que du peroné, & confondant ſon tendon avec celui des gemeaux, il va s'inférer à l'os du talon. DIONIS.

SOLAK. ſ. m. Tèrme de Relation. Corps de milice de la garde du Grand-Seigneur. Archer de la garde à piéd. *Sagittarius.* Les Archers de la garde à piéd, nommez *Solaks*, ont un bonnet pareil à celui des Tehornadgis, & portent chacun un arc à la main. Ils n'ont que la veſte de deſſous, qui eſt retrouſſée juſqu'à la ceinture avec des manches pendantes, & parceque leurs chemiſes, qu'ils portent comme tous les Turcs pardeſſus les caleçons, ſont en vûë, elles ſont auſſi brodées par les coutures. DU LOIR, *p.* 130.

SOLANDRES. Voyez SOULANDRES.

SOLANE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France. *Solana.* Elle coule dans le Limoſin, & ſe joint à la Courreze aux murailles de Tulle. MATY.

SOLANTO. ſ. m. *Solus, Oluſis.* C'étoit anciennement une ville de la Sicile. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, ſitué dans la vallée de Mazara, près du cap de Bongèrmino ou Mongèrbino, à quatre lieuës de Palèrme, vèrs le levant. MATY.

SOLANUM. ſ. m. Plante. Voyez MORELLE. *Solanum.*

SOLARA, SOLANA. ſ. Nom propre d'un village de la Caſtille-nouvelle, en Eſpagne. *Solara, Solana.* Il eſt dans le quartier qu'on appelle Campo Montiel, environ à dix lieuës de Ciudad Réal, du coté du levant. Quelques Géographes prennent *Solara* pour l'ancienne *Salaria* des Orétans, que d'aûtres placent à Siruela, village ſitué à deux lieuës de Ciudad-Réal. MATY.

SOLAUX. ſ. m. Vieux mot. BOREL. *Sol.* Soleil. *Guiot de Nanteuil.*

Li Solaux *eſt levez,*
Qui abbat la rouſée.

SOL-BATU, UE. adj. Se dit d'un cheval dont la ſole eſt foulée. Cheval *ſol-batu.* SOLEISEL. *Equus in ſoleâ contuſus.*

SOLBATURE. ſ. f. Maladie de cheval, meurtriſſure de la chair qui eſt ſous la ſole, quand le cheval a été longtems piéd nud ou mal fèrré. *Solea equina contuſio, fugillatio.*

SOLBAZAR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Solbazaria balana.* C'étoit anciennement un bourg de l'Ionie, en l'Aſie mineure. Il eſt maintenant dans la Natolie propre, près du Madre. MATY.

SOLDADIA, SOLDAIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Soldadia, Soldaia.* Elle eſt près de la côte entre la ville de Caffa & le cap Inxèrmen. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lagyra*, que d'aûtres placent à Camba, petite ville ſituée ſur la même côte que *Soldadia.* MATY.

SOLDAN, ou SOUDAN. ſ. m. Prince Mahometan. *Soudanus, id eſt, Rex.* Le *Soudan* d'Égypte. Les Chrétiens, dans les guèrres ſaintes, ont livré beaucoup de combats aux *Soudans.* Ce mot en langue Moreſque ſignifie *Roi* ou *Prince*; d'où l'on a fait *Sultan*, qui eſt le titre du Grand-Seigneur, & de ceux de ſa maiſon.

Il y a à Rome un Magiſtrat qu'on appelle *Soldan*, ou autrement *Juge de la Tour de None*, ou *Maréchal de Rome à la Cour des Savelles. Soldanus Judex.* Il a la garde des priſons, & juge de pluſieurs affaires criminelles. Il eſt auſſi le Juge des Courtiſanes. Il a quelquefois la garde du Conclave avec des ſoldats.

SOLDANELLE. ſ. f. Plante maritime qui eſt une éſpéce de liſeron, & qui pouſſe des tiges gréles, rougeâtres, ſe traînant à tèrre, revêtuës de feuilles prèſque rondes, plus larges que longues, ſemblables à celles de la petite chélidoine, un peu épaiſſes, remplies d'un ſuc laiteux, attachée à des queuës longues. Ses fleurs ſont des cloches à bords renvèrſez, de couleur purpurine. Il leur ſuccéde des fruits prèſque ronds, membraneux, qui renfèrment des ſemences anguleuſes, noires ou blanches. Sa racine eſt longue & grêle. En Latin *Convolvulus maritimus noſtras*, MOR. HIST. P. TOURNEFORT, ou *Soldanella maritima minor*, C. BAUH. Cette plante purge puiſſamment les ſérositez par bas; on s'en ſèrt pour l'hydropiſie, pour le ſcorbut.

SOLDAT. ſ. maſc. Fantaſſin; homme de guèrre qui ſèrt à piéd moyennant cèrtaine ſolde, ou paye journalière. *Pedes, miles.* Le *ſoldat* eſt celui qui prend la paye; le *vaſſal*, celui qui ſèrt à ſes dépens. On léve par tout des *ſoldats.* Il doit y avoir tant de *ſoldats* dans une compagnie. Les *ſoldats* courent la campagne. C'eſt un Volontaire qu'on met en faction comme un ſimple *ſoldat.*

Implacable ennemi de Rome & du repos,
Comptez-vous vos ſoldats *pour autant de Héros?* RAC.

Il ſe met élégamment au ſingulier, quoiqu'on parle des *ſoldats* en général. Ni la colère, ni la joie du *ſoldat* ne ſont jamais modérées. VAUG. Quand la peur a ſaiſi le *ſoldat*, il ne voit & n'entend plus, ni l'éxemple ni les ordres du Général. ID. Le *ſoldat* doit plus craindre ſon Capitaine, que ſon ennemi. ABL. Du Cange dit que les anciens *ſoldats* avoient cinq piéds & demi, & que leur meſure s'appelloit *incoma.*

Ce mot vient de *ſoldato* Italien, dérivé de *ſolida*, à cauſe de la ſolde qu'on paye aux *ſoldats.* MÉNAGE; ou de *ſoldurius*, ſelon Nicod. Selon Paſquier, il vient du vieux mot des Gaulois, qui diſoient en *ſoudoyer*, puis ſouldart, & enfin l'on a dit, *ſoldat*; ou de *ſolde* payement d'un homme de guèrre qui eſt à la *ſolde* du Prince, ou de l'État. D'où vient que *ſoldat* veut dire homme qui eſt à la *ſolde* du Prince & de l'État.

SOLDAT, ſe dit auſſi de tout homme de guèrre qui eſt brave, & qui ſçait ſon métier. *Veteranus miles, egregius, ſtrenuus.* Ce Gentilhomme eſt brave *ſoldat.* Cet Officier n'a pas de conduite; mais il eſt bon *ſoldat*; il eſt fort vaillant. Ce Prince eſt *ſoldat* & capitaine. On reprochoit à Scipion qu'il n'étoit pas *ſoldat* c'eſt-à-dire, qu'il n'étoit point brave. Auſſi ne le ſuis-je pas, dit-il, mais capitaine. ABLANC.

SOLDAT, eſt auſſi quelquefois adjectif. Il a l'air *ſoldat. Militaris, bellicoſus.* Veut-on qu'un homme né dans les armes, n'ait rien de *ſoldat*, que quand il voit les ennemis? LE CH. DE M.

SOLDATESQUE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit des ſimples ſoldats en général. *Milites.* On a abandonné cette ville au pillage, à l'inſolence de la *ſoldateſque.* Il y eut un grand nombre de Religieuſes qui, pour éviter les inſultes de la *ſoldateſque*, quittèrent leurs Abbayes. PAT.

SOLDATESQUE, eſt quelquefois adjectif. C'eſt une brutalité, une inſolence *ſoldateſque. Militaris.*

SOLDE. ſ. f. Paye journalière qu'on doit donner aux ſoldats, aux gens de guèrre. *Stipendium.* Le Roi de France a pluſieurs Suiſſes, Allemands, Anglois à ſa *ſolde.* On doit à ces troupes trois mois de leur *ſolde.*

SOLDOYER. v. act. On dit maintenant, *Soudoyer.* Payer la ſolde des gens de guèrre. *Stipendia exercitui prabere.* Le Roi *ſoudoye* cent mille hommes. Il envoye à ſes alliez dix mille hommes qu'il entretient & *ſoudoye*, c'eſt-à-dire, qu'il paye, qu'il fait ſubſiſter.

SOUDOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stipendio donatus, ſuſtentatus.*

SOLDURIER, ou SOUDOYER. ſ. m. C'étoit au tems de Céſar, chez les peuples de l'Aquitaine, des éſpéces de Clients, qui s'attachoient à quelque homme puiſſant, & qui, tant qu'ils vivoient, jouiſſoient de toutes les commoditez de ceux au ſervice & à l'amitié deſquels ils s'étoient rangez; mais ſi quelque déſaſtre leur arrivoit, ou ils couroient pareille fortune, ou ils ſe donnoient la mort; & Céſar aſſure qu'on n'avoit point mémoire qu'il s'en fût encore trouvé un ſeul qui eût refuſé cette altèrnative, ſi celui au ſèrvice & à l'amitié duquel ils s'étoient livrez, étoit tué. *Soldurius.* Céſar, L. III. *De bello Gallico*, C. 22. *Cliens.* Céſar, L. VII. C. 8. Vigénère croit que ces *Soudoyers* étoient plus que des ſimples ſoldats; mais comme des Gentils-hommes appointez. Athénée, après Nicolas de Damas, les nomme Συνανατθνήσκοντες, qui meurent avec le Maître auquel ils ſe ſont donnez. Voyez Céſar cité, & Vigenère ſur cet endroit, p. 138. col. 1.

Ce

Ce nom vient du Celtique *Soldurr*, Stipendiaire, qui vient de *ſold* ou *ſould*, qui ſignifie la paye qu'on donne à un ſoldat, les appointemens qu'on donne à un Officier, & qui étoit pris de *ſolr*, ſèl, de même que *ſalarium*, ſalaire vient de *ſal*, du ſèl. De là nous ſont reſtez ſoldat & *ſoudoyer* vèrbe. Voyez Vigenère cité, Goropius Becanus Hèrmath, p. 191. Kilianus au mot *ſould*. Les ſoldats des Seigneurs Gaulois, connus ſous le nom de *Solduriers*, ne ſont rien moins que les Vaſſaux d'aujourd'hui. JOURNAL DES SÇAV. C'étoient des gens qui ſuivoient les Chevaliers, devant courir même fortune avec eux, ſelon Fauchet. BOREL. Et ailleurs il dit *Soldurii*, ſoldats, à caûſe de la ſolde qu'on leur bailloit. Il dit encore *Soldurieur*; & l'Intèrpréte courageux: d'où vient, dit-il, ſoldat, de *ſodalis*. Et encore *Soldurii*, hommes Religieux, ſelon l'Atlas. ID. Il faut s'en tenir à ce que nous avons dit d'abord, qui eſt tiré des Commentaires de Céſar.

SOLE. ſ. f. Place publique, ou l'étape. L'Ordonnance des Aides veut que les Marchands de vin en gros mettent tous les vins qu'ils feront venir, dans les *ſoles* de l'Hotel de ville, & en la Halle au vin, pour en payer le gros. *Area.*

SOLE, en tèrmes de Manége, eſt un ongle de cheval, ou une éſpéce de corne beaucoup plus tendre que l'aûtre qui l'environne. *Cornu equi tenerius.* Un fèr qui porte ſur la *ſole*, peut meurtrir la chair qui la ſépare du petit piéd.

SOLE, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie auſſi le milieu du deſſous du piéd des grandes bêtes. SALN. *Medium.*

SOLE, eſt auſſi un poiſſon de mèr, fort plat, & d'un goût excellent. La *ſole* eſt la pèrdrix de la mèr. Des *ſoles* frites ou en ragout. Paquet de *ſoles*. Il vient du Latin *ſolea*, qui ſignifie une *ſemelle* de ſoulier, à caûſe de la reſſemblance qu'elle a avec la *ſole*. Voyez MÉNAGE.

On dit provèrbialement, qu'il ſe vend plus de harengs que de *ſoles*, pour dire, que les marchandiſes communes ſont de plus prompt débit que les précieuſes.

SOLE, eſt encore le fond plat & large des bâtimens de mèr, qui n'ont point de quille. *Plano fundo, abſque ſpina ſtructa navis.* La gribane n'a point de quille, eſt bâtie à *ſole*. Les bâcs, les ſoncets & les batteaux des rivières ſont auſſi bâtis à *ſole*.

SOLES, ſont auſſi des piéces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent, qui poſent ſur quatre maſſifs de maçonnerie, ſur le milieu deſquelles eſt encaſtré un des bouts de l'attache qui porte le moulin, & ſur leſquelles il tourne. *Baſis fulcra.* On le dit auſſi des piéces de bois qui ſe couchent à tèrre dans les autres conſtructions & machines, comme dans les gruës, engins, &c. En un mot, on appelle *ſoles*, toutes les piéces de bois poſées de plat, qui ſervent à faire les empatemens des machines, comme des gruës, engins, &c. On les nomme Racinaux, quand au lieu d'être plates, elles ſont prèſque quartées. DAVILER.

SOLÉ. Rio del Solé, c'eſt-à-dire, la rivière du Soleil. *Solis fluvius*, anciennement *Digentia*. Petite rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. Elle coule dans le Duché de Spolète, baigne Farfa & Vocone, & ſe décharge dans le Tibre. MATY.

SOLEA, SOLOS. ſ. f. Nom propre de lieu. *Soli*, *Solus*. C'étoit autrefois une ville de l'iſle de Cypre. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle, à ſept ou huit lieuës de la ville de Baffo. MATY.

SOLÉCISME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Solœciſmus*. C'eſt une groſſe faute contre la langue, & contre les régles de la Grammaire, ſoit dans les déclinaiſons, les conjugaiſons, la conſtruction, ou la ſyntaxe. *Inpetratum eſt à ratione, ut peccare ſuavitatis cauſâ liceret*; c'eſt-à-dire, que pour parler élégamment, il faut s'enhardir à s'éloigner quelquefois des régles de la Grammaire. Vaugelas répéte ſouvent ce qu'a dit Quintilien. *Aliud eſt latine, aliud grammaticè loqui.* BOUH. Baltaſar Stolberg a fait un traité Latin des *Soléciſmes* & des Barbariſmes, fauſſement attribuez au Grèc du Nouveau Teſtament.

Mon eſprit n'admet point un pompeux barbariſme,
Ni d'un vèrs empoulé l'orgueilleux ſoléciſme. MOL.

Un Acteur ayant fait un faux geſte ſur le théâtre, on lui cria, qu'il avoit fait un *ſoléciſme* de la main. ABLANC.

Le moindre ſoléciſme en parlant, vous irrite;
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite. MOL.

SOLEIL. ſ. m. Corps, globe lumineux qui éclaire le monde; la plus brillante des ſept planétes. *Sol.* Le *ſoleil* eſt au centre du monde, ſelon Copèrnic, ou du moins au centre de notre tourbillon, où il eſt immobile pour le lieu; mais il tourne ſur ſon axe. Toutes les planétes tournent autour du *ſoleil*, excepté la lune, qui tourne autour de la tèrre; ainſi le *ſoleil* ceſſe d'être planéte. Le *ſoleil* eſt placé dans le centre, comme dans le lieu le plus commode d'où il puiſſe diſtribuer également la lumière, & animer tout par ſa chaleur. La plus grande diſtance de la tèrre eſt de 22374 demi-diamétres de la tèrre, & ſa plus petite de 21626, c'eſt-à-dire, qu'en hyver le *ſoleil* eſt plus prés de nous qu'en été de 748 demi-diamétres de la tèrre, qui ſont plus d'un million de lieuës. La circonférence du cèrcle que le *ſoleil* parcourt, n'a pas le même centre que la tèrre. Par cette raiſon, ce cèrcle s'appelle *excentrique*, enſorte que le *ſoleil* eſt plus proche de la tèrre dans la partie méridionale, que dans la partie ſeptentrionale. Le point le plus éloigné de cet excentrique s'appelle *apogée*, & le plus proche, *périgée*. C'eſt Hyparque, qui, 120 ans avant JÉSUS-CHRIST, a été l'inventeur de cette ſuppoſition, qui ſèrt à rendre raiſon de divèrs phénomènes du *ſoleil*. Cette éxcentricité du cèrcle du *ſoleil* eſt caûſe qu'il fait ſept ou huit révolutions de plus dans la partie ſeptentrionale, que dans la méridionale, & qu'il paroît auſſi plus grand, quand il parcourt le tropique du Capricorne, que quand il parcourt le tropique du Cancèr. M. Caſſini a détèrminé que la moindre viteſſe du *ſoleil* dans l'apogée, n'eſt pas ſeulement apparente, mais encore réelle. Le *ſoleil* ne s'écarte point de l'écliptique, où il fait ſon cours annuel en 365 jours, 5 heures, 49 minutes & 16 ſecondes. Voyez au mot ☉, T. I. Et le cèrcle diurne qu'il décrit, lorſqu'il eſt le plus éloigné de l'équateur, eſt diſtant de 23 degrez, 30 minutes de l'équateur. Quelques-uns croyent que les étoiles fixes ſont autant de *ſoleils*, autour deſquels roulent des planétes qui nous ſont inconnuës. M. Huygens eſt de ce ſentiment.

Ce mot vient du Latin *ſol*, que quelques-uns ont crû être ainſi nommé de *ſolus*, comme étant le ſeul dans le monde. Le P. Pezron prétend qu'il vient du mot *iul*, qui en Celtique ſignifie ſoleil, & que c'eſt pour cela que les Bas-Bretons appellent le Dimanche *Di Sul*. Comme ſi *Di Sul* n'étoit pas pris du Latin, *Dies Solis*.

L'Écriture & les Pères lui ont donné pluſieurs épithétes, *l'œil du ciel*, *la ſource de la lumière*, *l'ame du monde*, *l'ouvrage & l'image du Très-Haut*. Le *ſoleil* eſt une matière liquide, ou un globe de feu. Quelques-uns prétendent que שמש, *ſchemeſch*, nom Hébreu de cet aſtre confirme cette opinion, parce qu'il vient, ſelon eux, de שם, *ſchem*, & אש, *eſch*, c'eſt-à-dire, Nom, ou, comme ils diſent, Subſtance de feu; mais שמש vient de שמם, *ſchimmeſch*, & en Chaldéen, *ſchammeſch*, ſèrvir, être utile, parce que c'eſt de tous les aſtres celui qui ſèrt le plus à l'univèrs, comme ont ſoutenu chez les Anciens, Démocrite, Platon, Zénon, Métrodore; & chez les Modèrnes, Képlèr, Kirchèr, Rheita, Scheiner, Ricciolus, &c. On voit des taches & des macules dans le *ſoleil*; Scheiner les a, le premier, obſervées. Voyez TACHES. Épicure s'imaginoit que le *ſoleil* s'éteignoit tous les ſoirs dans la mèr, & ſe rallumoit tous les matins vèrs l'orient, & qu'il n'étoit pas plus grand qu'il paroît à nos yeux. Le diſque du *ſoleil* paroît rond dans le midi; mais à ſon lever & à ſon coucher il paroît elliptique: ſur quoi il y a un traité particulier de Scheiner. Le globe du *ſoleil* ſe meut ſur ſon axe en 27 jours. Son diamétre ſe voit ſous l'apogée, dans un angle de 30 minutes, & dans ſon périgée, de 31. En l'année 1666. on a obſervé que ſon diamétre a été dans ſon apogée de 31 m. 35 ſ. & dans ſon périgée de 32 m. 43 ſ. Il eſt 166 fois plus grand que la tèrre, ſelon Ptolomée; 162 fois, ſelon Copèrnic, & 140 ſelon Ticho-Brahé. Rohaut dit que le diamétre du *ſoleil* contient 7 fois celui de la tèrre, d'où il ſuit que le *ſoleil* eſt 434 fois plus grand que la tèrre. Bion, Ingénieur du Roi pour les Inſtrumens de Mathématiques, dans la 5e édition de ſon traité de l'*Uſage des Globes*, dit, conformément à l'opinion des plus habiles Aſtronomes modèrnes, que le diamétre du *ſoleil* contient 100 fois celui de la tèrre; & par conſéquent qu'il eſt un million de fois plus grand que la terre. Un Curieux affirme que ſur le Pic de Ténériffe, le *ſoleil* ne lui avoit paru guère plus grand qu'une étoile de la premiére grandeur; la raiſon eſt, que les éxhalaiſons & les vapeurs ne ſe formant qu'au deſſous du ſommet de cette montagne, elles ne ſont point interpoſées entre les yeux & le *ſoleil*, pour groſſir l'objet. C'eſt par la même raiſon que le *ſoleil* & la lune paroiſſent plus grands à l'horiſon qu'au zénith. Voyez *Marville*. Un autre Curieux qui a fait des additions à ce Dictionnaire, met ces mots en cet endroit. On voit ce Pic de Ténériffe de 30 lieuës en mèr; il a ſept lieuës de haut: feu mon père qui y a été l'an 1659. m'a dit l'avoir obſervé: feu mon grand-père y a auſſi été, & y fit des obſervations particuliéres & très-curieuſes. Nous ne ſçavons point quel eſt celui qui parle ainſi. Le *ſoleil* parcourt les douze Signes en un an: on les appelle ſes douze Maiſons, quoiqu'en éffet il n'en ait qu'une, qui eſt le Lion, où il domine, comme les autres planétes dans leurs Maiſons. Il entre en Ariès le 21 Mars, & il employe à le parcourir 30 jours, 13 h. 19 m. Il entre en Taurus le 20 Avril & y demeure 31 jours, 15 h. 6 m. Il entre en Gemini le 21 May, & y demeure 31 jours, 8 h. 49 m. Il entre en Cancer le 21 Juin, & y demeure 31 jours, 10 h. 43 m. Il entre dans Leo le 23 Juillet, & y demeure 31 jours, 5 h. 59 m.

Il

Il entre dans Virgo le 23 Aout, & y demeure 30 jours, 20. h. 9. m. Il entre dans le Libra le 23 Septembre, & y demeure 30 jours, 7. h. 29. m. Il entre dans le Scorpion le 24 Octobre, & y demeure 29 jours, 19. h. 56. m. Il entre dans le Sagittaire le 22 Novembre & y demeure 29 jours, 12. h. 1. m. Il entre dans le Capricorne le 22e. Décembre, & y demeure 29 jours 10. h. 20. m. Il entre dans le Verſeau le 20. Janvier, & y demeure 29 jours, 14 h. 59. m. Il entre en Piſces, ou dans les Poiſſons le 19. Février, & y demeure 30 jours, 59 m. On a découvert 30 ſattellites qui font leur révolution autour du *ſoleil* en 15 jours. On les appelle les *étoiles de Bourbon* Le *ſoleil* s'arrêta autrefois au commandement de Joſué. Que le *ſoleil*, ſi l'on veut, ſoit toujours immobile dans le Ciel, l'Ecriture n'aura point menti, quand elle a dit qu'il s'arrêta à la voix de Joſué; elle aura ſeulement éxprimé aux hommes une très-grande merveille, de la manière dont les hommes de ce tems-là étoient capables de la concevoir. Pélisson. Son ombre rebrouſſa de dix dégrez au tems du Roi Ézéchias. Le *ſoleil*, ni la mort ne ſe peuvent regarder fixement. La Rochef. Le *ſoleil* las de voir ce ſpectacle barbare, précipita ſa courſe. La Font. Le *ſoleil* meurt, & renaît tous les jours. Vill. Le *ſoleil* eſt allé ſe repoſer dans le ſein de Thétis.

Le ſoleil luit tous les jours;
Tous les jours ſa clarté ſuccéde à l'ombre noire. La Font.

On dit qu'un méſſagèr n'eſt point réſponſable de ſa voiture, s'il eſt volé entre deux *ſoleils*; c'eſt-à-dire, tandis qu'il fait jour. *Ab ortu ad occaſum ſolis.* D'un côté, c'eſt un bois épais qui défend tous les *ſoleils*. La Bruy. C'eſt-à-dire, de la chaleur pendant tout le jour.

A peine le ſoleil ramené par l'aurore,
Eut découvert le feu dont le ciel ſe colore. P. Le Moine.

Entre eux & les Tenants, le ſoleil ſe partage. P. Le Moine.

Et portèrent les arts à ces bords rougiſſants,
Où l'onde ſert de lit aux ſoleils renaiſſants. P. Le Moine.

Le *ſoleil* a été nommé par les Anciens Phéniciens *El*, nom Hébreux qui ſignifie Fort, & qui étoit un des noms du vrai Dieu. Voyez Sèrvius ſur l'Enéïde, L. I. v. 646. De là les Grècs firent *Helios*, & les Latins *Sol*, en changeant, comme en beaucoup d'autres noms, l'eſprit âpre ou l'inſpiration en *S*, & *η* en *ω*. Les Pamphiliens & les Cretois le nommoient Abellion, ou Abellius; les Aſſyriens, Adad; les Phéniciens & les Arabes, Adon, ou Adonis, mot Hebreu qui ſignifie Seigneur; les Sepharaïtes, Adramelech ou Anamelech; les Ammonites, Moloch. Selon quelques Sçavans, l'Amanus, ou Amendratus des Pèrſes étoit le *ſoleil*; les Cyréniens le nommoient Ammon, de l'Hébreu חמה, *hhama*, chaleur; les Grècs & les Romains, Apollon; les Éthiopiens, Aſſabin; les Phéniciens & les Syriens, du nom général de *Baal*, Seigneur; les Moabites & les Madianites, Baal-Péor ou Phégor; les Accaronites, Béelzébub, les Aſſyriens & les Chaldéens, Bel, ou Belus; les Moabites, Chamos, ou Chemos; les Arabes, Dyſares ou Duſares; ceux d'Émèſe, Élagabale; les Pèrſes, Carpofore ou Frugifere; les Phéniciens, Gingras, qui étoit un nom d'Adonis; les Grècs, Bacchus & Jacchus; les Pèrſes, Mithra, ou le feu; les Chaldéens, Malachbelus; les Moabites, Nébo, ou Nabo, qui étoit le même que Chamos; les Égyptiens, Orus & Oſiris; les Lucaniaques, Panthée; les Myſiens, Phanaces; les Grècs & les Latins Phœbus; les Romains, Priape, & Sabarſus Jupitèr; les Payſans Romains, Sylvain, ou Mars Sylvain; pluſieurs autres, Teutates & Thyrée; les Arabes, Vrotalt. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 2. & ſuivans. Dempſtèr ſur Roſin, L. II. C. 8. Le *ſoleil* étoit le même que Bacchus, qu'Hercule, que Mars, Mithra, ou le feu, Janus Liber, Malachbelus, Mercure, Oſiris, Priape, Jupitèr Sabaſien, & tous les autres, dont on a raporté les noms.

Soleil, dans la Philoſophie hermétique, c'eſt le Roi des planétes qui leur donne la lumière: les Philoſophes appellent l'or, ſoleil. *Le ſoleil des Philoſophes de ſource mercuriale*, c'eſt le fixe; & la la lune eſt le volatil, qui ſont deux dragons de Flamel; & le mercure philoſophal, le mâle & la femelle, le ſouphre & le mercure. Autrement le feu central qui eſt dans la matière. Le *ſoleil* des Philoſophes, dit ſimplement, c'eſt le feu. Le *ſoleil* eſt ſon père, la lune ſa mère, c'eſt-à dire, le *ſoleil* eſt le corps parfait, & la lune le corps imparfait: ou bien les Philoſophes diſent que le *ſoleil* eſt ſon père, & la lune ſa mère, parceque le *ſoleil*, la lune & les aſtres, influent à la pierre l'eſprit & l'âme qui lui donne la vie, & la font être ce qu'elle eſt.

Le cœur du Soleil. En tèrmes d'Aſtrologie judiciaire, on dit d'une planéte qu'elle eſt dans le cœur du *ſoleil*, lorſqu'elle n'eſt éloignée de cet aſtre que de 19 minutes de plus.

Soleil, ſe dit figurément en choſes morales. Jésus-Christ eſt le *Soleil* de Juſtice, le *Soleil* qui éclaire nos âmes. *Jeſus-Chriſtus eſt ſol juſtitiæ & lumen animarum noſtrarum.* On dit auſſi d'un homme illuſtre & éxtraordinaire, que c'eſt un nouveau *ſoleil* qui éclatte ſur l'horiſon. Un Amant dit auſſi, que ſa Maitreſſe eſt un *ſoleil*; que ſes yeux ſont deux *ſoleils*. Elle porte en chaque prunelle le *ſoleil*. Voit. On le dit de Dieu, de la grace qui éclaire nos âmes.

Ciel! quelle horrible déſtinée
Suit bien-tôt le profond ſommeil,
Quand ſur une âme abandonnée
Tu ne luis plus, divin ſoleil!

On dit poëtiquement, J'ai vû cinquante *ſoleils*; pour dire, J'ai paſſé cinquante années. *Exegi quinquaginta annos.*

Soleil, ſe dit auſſi des chôſes qui repréſentent le *ſoleil*, qui ſont peintes avec des rayons. *Soles picti, vel argentei.* On met le Saint Sacrement, l'Hoſtie, dans un *ſoleil*, ou vaiſſeau d'argent orné de rayons pour le faire voir au peuple. Le *ſoleil* d'argent doit être contremarqué aux deux grandes faces du piéd, ou au bouge. Il y a auſſi une aſſiéte ou platine avec des rayons, ſur laquelle on pôſe des mouchettes, qu'on appelle un *ſoleil*. On appelle un écu au *ſoleil*; un écu d'or, au haut duquel eſt une petite figure du *ſoleil*. *Nummus aureus*; & Régnier a dit dans ſes Satires: Je fis dans un écu reluire tout le *ſoleil*; pour dire, Je fis briller un écu d'or. Bruler un *ſoleil* de la nuit. Masc. C'eſt-à-dire un fagot. C'eſt Balzac qui l'appelloit ainſi.

En Armoiries on peint le *ſoleil* d'ordinaire avec douze rayons, dont les uns ſont droits, & les autres en ondes; & ſon émail eſt d'or. Quand il eſt de couleur, & repréſenté ſans aucuns traits du viſage, on l'appelle proprement *Ombre de ſoleil*.

Soleil, eſt auſſi une plante qui pouſſe une ſeule tige à la hauteur de dix ou douze piéds, & en quelques endroits de vingt-quatre. *Heliotropium.* Ses feuilles ſont grandes, larges, pointuës, veluës, dentelées en leurs bords, attachées à de longues queuës. Le haut de la tige eſt occupé par une belle fleur radiée, de figure orbiculaire, ample, de couleur jaune; le diſque de cette fleur eſt un amas de pluſieurs fleurons, & la couronne eſt formée par quelques demi-fleurons. Ses ſemences ſont oblongues, noires, quelquefois blanches. En Latin *Corona Solis.* Tabern. Ic. P. Tournefort. La fleur de cette plante cuitte avec de l'huile & du ſel eſt bonne à manger; on mange auſſi des queuës tendres des feuilles. Elle a été appellée ainſi à cauſe que ſa fleur repréſente un *ſoleil*, & qu'elle ſe tourne toujours, dit-on, de ſon côté. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *ſoleil*. Cette grande plante a pluſieurs noms, Matthiole l'appelle couronne Royale & coupe de Jupitèr: les autres *ſoleils* d'Inde, beſide de Pline, cloche d'amour, & roſe de Jérico. Il éleve ſa groſſe tige boutonneuſe, quelquefois juſqu'à la hauteur de ſix ou ſept piéds, à l'éxtrémité de laquelle il produit une grande fleur, qui répand par le dehors tout à l'entour un cercle de feuilles d'un beau jaune doré, dont tout le dedans eſt rempli d'une cèrtaine graine brune obſcure. Et parce que comme l'Héliotrope, il ſe tourne toujours aux rayons du ſoleil, quelques-uns l'ont appellé, pour cette raiſon, Tournefol. Quelquefois la tige ſe ſépare en pluſieurs branches, qui portent chacune une fleur.

Soleil, eſt auſſi une ſorte d'inſecte de mèr, de la figure dont on peint le *ſoleil*. Rond. *Sol marinus, piſcis ſpecies.*

Soleil, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *ſoleil* de Janvier, qui n'a ni vèrtu, ni force. *Sol Januarius iners & ſegnis.* On dit auſſi, qu'une chôſe n'a vû ni lune, ni *ſoleil*; pour dire, qu'elle a été long-tems cachée, enfèrmée dans un coffre, dans une priſon. On dit auſſi, qu'on adore plutôt le *ſoleil* levant que le *ſoleil* couchant: pour dire, qu'on s'attache plutôt à faire la Cour à un jeune Prince, qu'à un vieux. On dit ironiquement à celui qui dit qu'il n'a rien à faire, qu'il aille gratter ſes feſſes au *ſoleil*. On dit auſſi d'un homme qui a bien faim, que le *ſoleil* luit dans ſon ventre. On dit auſſi en Phyſique, que le *ſoleil* & l'homme engendrent l'homme.

L'iſle du Soleil. *Inſula ſolis.* C'eſt une iſle de l'Amérique méridionale. Elle eſt dans l'embouchure de l'Amazone. On lui donne deux lieuës de circuit, mais on ne dit pas ſi elle eſt peuplée ou déſèrte. Maty.

SOLEIZE. ſ. maſc. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Solatium.* Il eſt dans le Dauphiné, près du Rhône, & de S. Saphorin, entre Vienne & Lyon. Maty.

SOLEMMES, SOLENT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Solimanſum, Solimia.* C'étoit anciennement une petite ville des Pays-Bas; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans le Cambreſis, ſur la Selle, environ à trois lieuës au deſſous de Cateau-Cambreſis. Maty.

SOLEMNEL, ou SOLENNEL, elle. adj. Qui ſe fait avec pompe, éclat, dépenſe & cérémonies. *Solemnis, celebris.* Il faut faire ſes dévotions aux quatre fêtes *ſolemnelles*. On a fait des funérailles *ſolemnelles* à ce Prince. L'entrée du Roi au retour de

2067 ſon mariage fut fort *ſolemnelle*. On fit un carrouſel, une fête *ſolemnelle* en une telle occaſion. Les Païens faiſoient des jeux *ſolemnels* en l'honneur de leurs faux Dieux.

SOLEMNEL, ſignifie auſſi au Palais, Authentique, revêtu de toutes ſes formalitez. *Firmiſſimâ autoritate comprobatus, authenticus.* Un teſtament *ſolemnel* en Droit Écrit doit être atteſté de ſept témoins, & cachetté avec leurs ſceaux. Un mariage *ſolemnel* doit être fait devant ſon propre Curé, en préſence de témoins, & après publication de bans. Un acte *ſolemnel* eſt celui qui eſt ſigné de Notaires, & ſcellé.

SOLEMNELLEMENT, ou SOLENNELLEMENT. adv. D'une manière ſolemnelle. *Solemniter, cum magnifico apparatu.* Les Romains entroient *ſolemnellement* & en triomphe dans Rome, après leur victoire. Il a juré, il a fait vœu *ſolemnellement* qu'il viendroit à bout de cette affaire. On l'a reçu, on l'a traité *ſolemnellement*.

SOLEMNISER, ou SOLENNISER. v. act. Obſerver les cérémonies ou formalitez néceſſaires en quelque occaſion, en quelque acte. *Celebrare, ſolemni ritu diem feſtum agere.* On *ſolemniſe* le jour du Saint Sacrement avec beaucoup de cérémonies. Le mariage de ces perſonnes a été *ſolemniſé* en face d'Égliſe, un tel jour.

SOLEMNISÉ. part. paſſ. & adj. *Celebratus.*

SOLEMNITÉ, ou SOLENNITÉ. ſ. f. Pompe : magnificence : cérémonie. *Solemne, ſolemnis ritus, ſolemnitas, apparatus, caremonia.* Quand les Évêques diſent la Meſſe, ils officient avec grande *ſolemnité*. La *ſolemnité* du jour agravoit le crime. On court aux *ſolemnitez*, plus pour le ſpectacle, que pour la Religion. FLÉCH.

SOLEMNITÉ, ſe dit auſſi des formalitez & procédures établies par les loix, pour rendre un acte valable, authentique, & qui faſſe preuve en Juſtice. *Legis formula, vel actionis præſcripta.* Un décret revêtu de toutes ſes *ſolemnitez* eſt un titre bon & valable, qui purge les hypothèques. Cet acte ne peut être conteſté, il eſt fait avec toutes les *ſolemnitez* requiſes.

> Solemnitez *& loix n'empêchent pas*
> *Qu'avec l'Hymen l'Amour n'ait des débats.* LA FONT.

SOLERÊTS. ſ. m. plur. Armes de fer pour les piéds. BOREL. *Pedum tegumenta ferrea.*

SOLEURE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Suiſſe, capitale du Canton qui porte ſon nom, & ſituée ſur l'Aar, à ſix ou ſept lieuës de Bèrne, du côté du nord, & à dix de Fribourg & de Baſle. *Salodorum, Salodurum, Solothurum.* L'Aar ſépare *Soleure* en grande & petite ville. Elles ſont toutes deux fortifiées à la modèrne, par de beaux remparts & de bons baſtions ; les uns & les aûtres revêtus de gros quartiers de pièrre de taille. Les Jéſuites ont un beau Collége dans cette ville, & l'Ambaſſadeur que la France tient en Suiſſe, y fait ſa réſidence ordinaire. Elle a un grand-Conſeil, en qui réſide la ſouveraineté, & qui eſt compoſé de cent Bourgeois. Son petit Conſeil, qui a l'adminiſtration ordinaire des affaires, n'eſt que de trente-ſix Conſeillers. Les Chéfs de l'État ſont deux Avoyers ou Conſuls, un Banderet chèf de la Milice, & un Bourſier, Intendant des Finances. Au reſte on croit que *Soleure* eſt une des plus anciennes villes du monde. Elle a été Impériale, mais l'an 1481, elle s'unit avec les autres Cantons Suiſſes. MATY.

Le Canton de SOLEURE. *Salodorius Pagus.* C'eſt une des treize Républiques qui compoſent la conféd ration des Suiſſes. Ce Canton eſt entre ceux de Bèrne & de Baſle, & l'Evêché de ce nom. Il peut avoir douze lieuës du nord au ſud, & neuf du levant au couchant. Il eſt bien peuplé, tout Catholique Romain, & diviſé en douze Bailliages, adminiſtrez par douze Conſeillers de *Soleure*, qui en eſt le ſeul lieu conſiderable. MATY.

SOLFARINO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lombardie, ſiué dans le Mantouan, près du Breſſan & du Véronois. *Sulphurinum. Solfarino* eſt une petite Principauté, dont le Prince eſt de la Maiſon de Gonzague. MATY.

SOLFATARA, c'eſt-à-dire, LES SOUFFRIÈRES ; autrement, LE MONT D'ALUN. Nom de montagnes du Royaume de Naples. *Sulphureus mons*, anciennement *Forum Vulcani, Campi-Phlegræi.* Elle eſt dans la Tèrre de Labour, environ à demi-lieuë de Pouzzol, en tirant vèrs Naples. Elle eſt environnée d'autres montagnes en forme d'amphithéatre. Il y a une foſſe longue de quinze cens piéds & large de mille, d'où il ſort continuellement des éxhalaiſons, qui ſemblent être une fumée pendant le jour, & une flamme pendant la nuit. Les Anciens ont nommé cette montagne la demeure de Vulcain, & les campagnes ardentes. Elle eſt d'un grand revenu, à cauſe de la grande quantité de ſoufre & d'alun qu'on en tire. Toutes les campagnes voiſines ſont ſi pleines de ſoufre, que quand la tèrre eſt tant ſoit peu entr'ouvèrte par la chaleur du ſoleil, on en voit ſortir de la fumée. On voit près de ces ſouffrières, un petit lac dont l'eau eſt noire, épaiſſe & bouillante. On l'appelle le lac Uſurier, parcequ'il retient toujours, dit-on, quelque chôſe de ce qu'on y plonge. MATY.

SOLFIER. Tèrme de Muſique. Nommer en chantant les notes d'un chant, d'un air, d'une chanſon pour l'apprendre, ce qui vient de *ſol* & de *fa*, qui ſont le nom de deux des 7 notes de l'ancienne game, & des 8 de la nouvelle. *Canticum incinere.* Voyez SOLMIFIER.

SOLIDAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais, qui ſe dit des obligations que paſſent pluſieurs pèrſonnes enſemble, en telle ſorte pourtant que chacun s'engage, & promet de payer ſeule la ſomme totale, de même que s'il étoit ſeul obligé. *In ſolidum.* Les cautions en France paſſent des obligations *ſolidaires*, enſorte qu'on n'eſt point obligé de diſcuter le principal débiteur. On délivre des contraintes *ſolidaires* contre tous les coobligez, cèrtificateurs & cautions.

SOLIDAIRE, s'emploie quelquefois au figuré. *Jus ſolidarium.* Il y a parmi les Chrétiens un droit d'unité & de charité, pour ainſi dire, *ſolidaire*, par lequel notre âme nous devient commune ; & le ſalut des uns, eſt une portion du ſalut des aûtres. FLÉCH.

SOLIDAIREMENT. adv. Sans diviſion de dette ; d'une manière ſolidaire. *In univerſum, in ſolidum.* Ils ſe ſont obligez *ſolidairement*, & un ſeul pour le tout, au payement de cette ſomme ; on les peut contraindre *ſolidairement*. Obligé de payer *ſolidairement* ſans diviſion de dette, cela veut dire, qu'un ſeul eſt obligé au payement de toute la dette, quoiqu'elle regarde pluſieurs autres débiteurs, ou que chacun de ces débiteurs eſt obligé de payer ſeul toute la dette, & non pas chacun ſa part. COURTIN.

SOLIDE. adj. m. & f. & ſ. m. Corps continu étendu en trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur. *Solidus.* La quantité qui a de la longueur, de la largeur & de la profondeur s'appelle corps ou *ſolide*. LE P. PARDIES. La doctrine des *ſolides* eſt contenuë dans les ſix dèrniers livres d'Euclide commentez par Clavius & par Candaſe. Les corps *ſolides* ſe diviſent en ſphériques, élliptiques, priſmatiques, coniques, cylindriques, & autres de figure irrégulière. Un angle *ſolide* eſt celui qui ſe fait de pluſieurs angles plans divèrſement inclinez ſur un même point. Le peuple les appelle *carnes*.

Ce mot, en tous ces ſens, vient de *ſolidus*.

Un nombre *ſolide*, eſt celui qui ſe fait par la multiplication de trois nombres l'un par l'aûtre, comme 2. 3. 4. Deux fois 3 ſont 6. 4 fois 6 ſont 24. c'eſt un nombre *ſolide*, ou cube. *Numerus ſolidus quadratus.* Voyez Euclide au Livre VII. de ſes Élémens.

SOLIDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fèrme, ſtable, dur & maſſif. *Firmus, ſolidus, ſtabilis.* Les bâtimens des Anciens étoient fort *ſolides* : leurs murs étoient fort *ſolides* & maſſifs ; ils bâtiſſoient ſur le *ſolide*, ſur un fonds fèrme & *ſolide*. Un bâtiment qui ne ſeroit que *ſolide*, ne plairoit pas à ceux qui ſe connoiſſent en Architecture. BOUH. Cette vaiſſelle d'argent eſt bien *ſolide*, eſt bien épaiſſe. Une ſtatuë eſt *ſolide*, quand elle n'eſt pas creuſe. Les orillons qu'on faiſoit autrefois aux baſtions étoient tous *ſolide*, tous remplis de pièrre, il n'y avoit point de vuide. Les Anciens ont cru que les cieux étoient *ſolides*, & ils les ont ſuppoſez tels dans l'hypothèſe de Ptolomée, & de là vient que nos Poëtes en parlent encore de la ſorte.

> *Ces voutes claires &* ſolides,
> *Ces beaux cieux au front azuré.*

Maintenant on a découvèrt qu'ils étoient liquides, comme on le ſuppoſe dans l'hypothèſe de Copèrnic & de Tycho-Brahé.

SOLIDE, en tèrmes d'Architecture, ſe dit tant de la conſiſtence d'un tèrrain ſur lequel on fonde, que d'un maſſif de maçonnerie de groſſe épaiſſeur ſans vuide au dedans. On nomme encore *ſolides*, toute colonne ou obéliſque faite d'une ſeule pièrre. Angle *ſolide*, ſe dit de toute encogneure que le Vulgaire nomme *carne*. DAVILER.

SOLIDE, ſe dit auſſi par oppoſition à *liquide*, des chôſes dont les parties ſont liées enſemble. *Solidus.* L'arêne n'eſt pas un fondement aſſez *ſolide* pour y faire la moindre conſtruction. Il faut ficher des pilotis, quand le tèrrain n'eſt pas *ſolide*. Les malades n'ôſent prendre des alimens *ſolides*. Ils ne vivent que de bouillons. Il faut laiſſer ſécher ce mortier, juſqu'à ce qu'il ſoit de conſiſtence *ſolide*.

SOLIDE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On dit de l'eſprit, du jugement, qu'il eſt *ſolide*, quand il eſt ſage, fèrme, judicieux, quand il raiſonne juſte. *Ingenium firmum, ſolidum, certum, conſtans.* On appelle des promeſſes, des paroles *ſolides*, celles qui ſont ſûres, qui auront leur éffet : & en ce ſens on dit qu'un homme eſt *ſolide*, quand il ne dit rien en l'air, quand il éxécute ce qu'il promet. On appelle auſſi un bien *ſolide*, un bien clair & fort aſſuré. Les fortunes de ce monde n'ont rien de *ſo-*

lide,

lide, c'eſt-à-dire, rien de ſèrme, rien de cèrtain & de pèrmanent. Il faut aller au *ſolide*, rechèrcher l'ètèrnité, c'eſt le ſeul bien qui ſoit *ſolide*. On dit auſſi, qu'un homme a une doctrine *ſolide*; pour dire, qu'elle eſt profonde, qu'elle n'eſt point ſupèrficielle: qu'une ſcience eſt *ſolide*, quand elle eſt fondée ſur des principes fèrmes & démonſtratifs, comme la Géométrie; par opoſition aux ſciences vaines; comme la Chiromance, la Judiciaire. Je n'ai point encore eu, en toute ma vie, une ſeule penſée *ſolide*, & ne m'en ſuis pas mal trouvé: ainſi je ne ſçai ce que je deviendrai, s'il arrive qu'on me faſſe avoir de la raiſon. LE CH. D'H. Ces hommes qu'on appelle *ſolides* & eſſentiels, ont une gravité qui vous importune; ou une peſanteur qui vous ennuye. S. ÉVR. La vivacité n'a d'ordinaire rien de *ſolide*. BOUH. Le *ſolide* & l'ennuyeux ſe trouvent d'ordinaire enſemble. S. ÉVR. Les vèritez *ſolides* ont fait place dans la chaire, aux penſées brillantes & hardies. Sans nous embaraſſer de chimères, portons-nous à la rechèrche des biens *ſolides*. S. ÉVR. La vèrtu ſeule peut donner une *ſolide* gloire.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaſte ſcience, ou la raiſon ſolide? BOIL.

On dit qu'un homme a une piété, une dévotion *ſolide*, c'eſt-à-dire, ſans bigotterie, ſans affectation. *Pietas vera, non ficta, ſincera.* On diſtingue difficilement les hypocrites des vrais & *ſolides* dévots. MAIMB. La *ſolide* amitié eſt celle qui eſt fondée ſur une *ſolide* vèrtu, qui eſt conſtante & inébranlable.

On dit auſſi dans les affaires, Il faut avoir du *ſolide:* pour dire, de l'argent comptant, de bonnes ſuretez, de bonnes cautions. *Pecunia præſens, aſſiduus præs, idoneus ſponſor.* On dit, en badinant, qu'une femme va au *ſolide*; c'eſt-à-dire, qu'elle veut un mari, & de l'amour conjugal.

SOLIDEMENT. adv. D'une manière ſolide. *Solidè, firmiter, conſtanter.* L'Arc de triomphe eſt bâti fort *ſolidement*. Ce Philoſophe raiſonne fort *ſolidement*, il parle *ſolidement*. Sa fortune eſt *ſolidement* établie.

SOLIDITÉ. ſ. f. Qualité qui rend les chôſes ſolides, dureté, fèrmeté, épaiſſeur. *Soliditas, firmitas, firmitudo.* La *ſolidité* de la tèrre; la *ſolidité* des ſphères célèſtes; c'eſt-à-dire, leur épaiſſeur. La *ſolidité* des pyramides eſt étonnante. *Craſſitudo.* Le marbre a bien plus de *ſolidité* & de dureté, que l'albâtre. *Duritia, firmitas.*

SOLIDITÉ, ſe dit auſſi au figuré de la profondeur de la doctrine, de la juſteſſe de l'eſprit; de la cèrtitude, de la réalité des vèrtus. *Doctrinæ altitudo, profunditas.* Une amitié qui n'eſt point fondée ſur l'eſtime, n'a ni durée, ni *ſolidité*. BELL. Cet ouvrage a plus de *ſolidité* que de grace & de politeſſe. DAC. Il faut que les penſées ayent plus de *ſolidité* que de brillant. ABLANC.

SOLIDITÉ, en tèrmes de Palais, ſignifie la qualité d'une obligation qui eſt éxigible contre chacune des parties qui l'ont contractée pour le tout, ſans qu'on ſoit obligé à la diſcuſſion des autres. *Soliditas.* On décèrne auſſi des contraintes pour la *ſolidité* contre chaque particulier habitant d'une Parroiſſe, pour le payement des tailles, ou autres impoſitions, quand il y a eu rébellion des habitans, quand ils ont été négligens d'élire des Collecteurs, & en d'autres cas. Ce ſont les *ſolidités* qui ont ruiné la campagne.

SOLIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans les Coutumes. *Solarium, ſolerium.* Maiſon à deux étages. VILLON.

Ci giſt & dort en ce ſolier.

Le Languedocien a retenu ce mot, qui dénote un lieu haut, vû du ſoleil, & peut-être vient-il de là. Ainſi on appelle le haut des maiſons en Languedoc, un ſoulelié. *R. de Brut.*

Les mareſchaux oſtex livrer
Solliers *& cambres délivrer.*

SOLIER. ſ. m. Dans la Coutume de Nivèrnois, C. X. Art. C'eſt la même chôſe que ſol, rez de chauſſée. *Solum.*

SOLILOQUE. ſ. m. Raiſonnement ou réfléxion qu'on fait avec ſoi-même; diſcours d'un homme qui parle ſeul. *Soliloquium.* Il y a des *Soliloques* dans les Tragédies de Corneille. L'uſage des *Soliloques* dans les piéces de Théâtre commence à paſſer. En notre langue *Soliloques* ne ſe dit point en ce ſens, on appelle ces ſcénes des Monologues.

SOLILOQUE, ſe dit particulièrement en cette phraſe: les *Soliloques* de Saint Auguſtin. Papias dit que c'eſt un diſcours où l'on répond à une interrogation qu'on s'eſt faite à ſoi-même. *Soliloquium.*

SOLIMÈNE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe qui eſt de petite ſtature, & ſes couleurs ſont un beau pourpre & blanc. MORIN.

SOLINA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la petite Tartarie. *Solina*, anciennement *Axiaces*. Elle coule dans le pays des Nogais, & ſe décharge dans la mèr de Zabache, au nord du lac nommé SUKA MORZI. MATY.

SOLINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg du Cèrcle de Weſtphalie. *Solinga.* Ce lieu eſt dans le Duché de Bèrg, près du Wippèr, à cinq lieuës de Duſſeldorp, vèrs l'Orient. MATY.

SOLINÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Tèrme de Coutume. Des édifices *ſolinez* ſont, ce me ſemble, ſelon Du Moulin ſur l'art. 198 de la Coutume d'Amiens, des édifices conſtruits ſur un ſol, ou ſur un fonds, donné à cens, à la charge d'y bâtir. De *ſolum* on aura fait *ſol*, & de *ſol*, *ſoliné*. DE LAURIÈRE.

SOLINS. Tèrme d'Architecture. Ce ſont les bouts des intèrvalles qui ſont entre les ſolives; & ſur tout, le plâtre qu'on met ſur la poûtre pour les ſéparer. *Intertignia.* On appelle auſſi *ſolins*, les enduits de maçonnerie qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre & rètenir les premières tuiles.

SOLITAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Retiré; qui fuit le monde: qui vit en particulier, & éloigné du commèrce des hommes. *Solitarius, monachus.* La vie *ſolitaire* & retirée eſt plus ſure, & plus innocente que celle du grand monde. Qu'une vie *ſolitaire* eſt propre à fortifier une paſſion! LÉT. PORTUG. Les Chartreux ſont de vrais *ſolitaires*. J'ai paſſé tout le jour, comme un *ſolitaire*; je n'ai vû pèrſonne. Il y a des hommes *ſolitaires* & farouches, le monde les éffraye. Un *ſolitaire* ne ſèrt à pèrſonne, & il eſt à l'égard du reſte du monde comme une choſe inanimée. M. Sc. Comme il n'y a rien de plus râre que la vèrtu d'un vrai *ſolitaire*, il n'y a rien de plus inimitable, & de plus digne de nos louanges. S. ÉVR. Dans les premiers ſiécles de l'Égliſe, il y avoit je ne ſçai quoi de lâche dans la retraite, & la perſécution faiſoit plus de fugitifs, que de *ſolitaires*. FLÉCH. Un *ſolitaire* qui ne connoît d'autres viciſſitudes que le changement des ſaiſons, jouit d'un calme que rien ne ſçauroit troubler. M. SCUD. La Philoſophie fait des *ſolitaires*, auſſi bien que la Religion. LE P. L.

SOLITAIRE, ſe dit auſſi des lieux peu fréquentez, ſauvages, & qui ſont éloignez du commèrce du monde. *Locus deſertus, eremus.* Forêts *ſolitaires* & ſombres, ce ſont les commencemens des airs plaintifs des Amans. Les déſerts & les lieux *ſolitaires* chagrinent & ennuyent les hommes vains & ambitieux, parcequ'ils ne leur parlent point d'eux-mêmes. NIC.

On appelle *colonne ſolitaire*, une colonne qui eſt ſeule dans quelque place publique. Comme la colonne Trajane. *Columna ſola, ſolitaria.*

SOLITAIRE. ſ. m. Les Médecins appellent *ſolium*, ou *ſolitaire*, un vèr qui ſe forme dans les inteſtins, & qui eſt toujours ſeul de ſon éſpéce. Il ſe place dans le pylore de l'eſtomac, d'où il s'étend dans toute la ſuite des inteſtins: ainſi il occupe toute la place & par ſa longueur, & par ſa largeur. Voyez Andry.

SOLITAIRE. ſ. f. Ce nom ſe donne à des Religieuſes de l'Inſtitut de S. Pièrre d'Alcantara. *Monialis ſolitariæ ex inſtituto Sancti Petri Alcantarenſis.* Le Cardinal Barberin étant Abbé de Notre-Dame de Farſa, fit bâtir un Monaſtère de filles dans le bourg de Farſa. Il lui donna le nom de Notre-Dame de la Providence, du Secours des *Solitaires* Déchauſſées de l'Ordre de Sainte Claire, & de l'Inſtitut de S. Pièrre d'Alcantara. Il voulut qu'il y eût des Religieuſes qui s'adonnaſſent entièrement à la vie *ſolitaire*, & à la contemplation des chôſes divines. Il obtint pour cette fondation un brèf de Clément X, l'an 1676. Ces *Solitaires* font profeſſion d'imiter la vie rigoureuſe & pénitente de S. Pièrre d'Alcantara. Elles gardent un ſilence continuel, ne parlent jamais aux pèrſonnes du dehors, ne s'occupent qu'aux éxèrcices ſpirituels, laiſſent le ſoin des affaires temporelles à des filles qui ont une Supérieure particulière dans un appartement ſéparé du Monaſtère, qui leur fourniſſent le néceſſaire & leur apprêtent à manger. Ces *Solitaires* vont toujours nuds piéds ſans ſandales; leur robe eſt ceinte d'une grôſſe corde, elles ne portent point de linge. *P. Hélyot, Tom. VII. C. 29.*

SOLITAIREMENT. adv. D'une manière ſolitaire. *Solitariè.* Les Chartreux vivent fort *ſolitairement*.

SOLITAURILES, ou SOLITAURILIES. ſ. m. & plur. Nom d'un ſacrifice chez les anciens Romains. *Solitorilia.* C'étoit un ſacrifice où l'on offroit trois victimes de trois différentes éſpéces, ſçavoir un taureau, un bélier & un vèrrat. Il fut ainſi appellé parce que ces victimes devoient être très-entières & ſans défauts. Car *Sollus*, ou *Solus* dans la langue des Oſques, ſignifioit entier, *integer*. Denys d'Halicarnaſſe en parle L. IV. Tite-Live décrivant la même choſe que Denys, L. I. C. 44, appelle ce ſacrifice *Suovetaurilies, Suovetaurilia*, comme ſi ce mot étoit compoſé de *ſuis*, *ovis* & *tauri*, noms des trois victimes que l'on ſacrifioit.

SOLITO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Soletum, Salanetum, Salantia.* C'étoit anciennement une petite ville des Salatins. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg du Royaume de Naples. Il eſt ſur

2071 une colline dans la Tèrre d'Otrante, à trois lieuës de Léccie, vèrs le midi. MATY.

SOLITUDE. ſ. f. Lieu déſèrt & inhabité, ou ſéparé du monde. *Locus desertus, solus, solitudo.* Il s'eſt bâti un petit hèrmitage dans une agréable *ſolitude.* Les déſèrts de la Thébaïde étoient d'affreuſes *ſolitudes.* Quelle différence y a-t-il entre la mort & la retraite, entre la *ſolitude* & le tombeau ? S. ÉVR. Il y a des *ſolitudes* ſauvages qui donnent un repos délicieux, qui charment les peines des Amans, & qui enchantent les maux des miſérables. ID. La *ſolitude* a cela, qu'elle imprime je ne ſçai quel air triſte & funeſte. ID. On s'ennuye dans la *ſolitude*, parcequ'on n'y voit que ſoi. LE P. L. Il n'eſt pas beſoin de ſe retirer de la ſociété humaine, pour aller chèrcher Dieu dans l'horreur de la *ſolitude.* S. ÉVR.

Souffrez que ces demeures ſombres
Prêtent leur ſolitude *au trouble de mon cœur.* MOL.

Oh! que j'aime la ſolitude,
Que ces lieux ſacrez à la Nuit,
Éloignez du monde, & du bruit,
Plaiſent à mon inquiétude. S. AMANT.

SOLITUDE, eſt auſſi une ſéparation du commèrce des hommes; être ſeul. *Separatio, secretio, secessus.* On peut vivre au milieu d'une grande ville, & demeurer dans la *ſolitude.* La retraite & la *ſolitude* ont leurs charmes pour les dévots & les ſpéculatifs. L'amour toujours chèrche la *ſolitude.* VILL. Graces à Dieu, je paſſe les nuits ſans chagrin, quoiqu'en *ſolitude.* LA FONT. L'âme attentive ſe fait elle-même une *ſolitude.* BOSS. Les Juſtes trouvent le ſecret de ſe faire une *ſolitude* intérieure, au milieu même du bruit & de la multitude. FL. La *ſolitude* a des douceurs, & ſes paiſibles plaiſirs valent mieux que les fracas de la Cour. M. SCUD.

Fuyez la ſolitude ; *elle ſert à nourrir,*
Une amoureuſe inquiétude. CHARN.

SOLITUDE, ſe dit auſſi des lieux qui ont été fréquentez, quand il ne s'y trouve plus pèrſonne, ou peu de gens. *Solitudo, desertus locus.* Il y avoit aujourd'hui une grande *ſolitude* à la Cour; peu de monde accompagnoit le Roi. Pourquoi cette *ſolitude* de ſoupirans? LA FONT. Cette Coquette ſe plaint de la *ſolitude* de ſon alcove, que ſes Galans déſèrtent.

Elle tâche à couvrir du faux voile de prude,
Ce que chez elle on voit d'affreuſe ſolitude. MOL.

Mèr de la SOLITUDE. Voyez MÈR.

SOLIVE. ſ. f. Piéce de bois de brin, ou de ſciage, dont on fait les planchers, & qu'on pôſe ſur les poutres. *Tignum.* Des *ſolives* de chêne, de ſapin. Ce mot a été fait de *ſoliva*, ou *ſuliva*, venant de *ſolum*, qui ſignifie le *plancher*, parcequ'elle le ſoutient. MÈN. Il vient plutôt de *ſol*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *ſoliveau.* Les *ſolives* de bois de ſciage ſont de cinq à ſept pouces de groſſeur, & ſont débitées ſuivant la longueur d'un gros arbre; les meilleures ſont celles qui ſont de bois bien fort & ruſtique. Les *ſolives* de brin ſont de toute la groſſeur d'un arbre équarri, & ont depuis ſept juſqu'à neuf pouces de groſſeur. Quand elles ſervent aux lieux où l'on ne veut point faire paroître de poutre, on les appelle *ſolives paſſantes*, parce qu'elles font la largeur d'un plancher ſans poutre. Il faut que des *ſolives* ſoient ruinées & tamponées, & éſpacées de cinq ou ſept pouces d'entrevoux. *Solive* de ſciage celle qui eſt débitée dans un gros arbre ſuivant ſa longueur. DAVILER.

On appelle *ſolives d'enchevêtrure*, celles qui portent le chevêtre. Ce ſont les deux plus fortes *ſolives* d'un plancher, qui ſèrvent à porter le chevêtre, & ſont ordinairement de brin. On donne auſſi ce nom aux plus courtes, qui ſont aſſemblées dans le chevêtre. *Tignum incardinatum.* DAVILER. *Solive* pavée, dans la Coutume de Clèrmont en Auvèrgne, Art. 5. c'eſt un plancher. PRO HET. DE LAURIÈRE.

On dit d'un homme qui eſt oiſif dans une chambre, & qui ne ſçait à quoi s'occuper, qu'il s'amuſe à compter les *ſolives.* *Tigna numerare.*

SOLIVEAU. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *ſolive*, ſinon qu'il ſignifie quelquefois une *ſolive* plus courte ou plus foible. *Tigillum.* C'eſt une moyenne piéce de bois d'environ 5 à 6 pouces de gros, plus courte qu'une *ſolive* ordinaire. DAVILER.

SOLLANZO, SULLANZO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. *Sublantia.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Royaume de Léon, ſitué à deux lieuës de la ville de Léon, qui a été bâtie de ſes ruines. MATY.

SOLLER. ſ. m. Vieux mot. Soulier. *Calceus, Gausain.* BOREL.

SOLLICITATION. ſ. f. Empreſſement pour obtenir quelque chôſe de quelqu'un, pour faire réuſſir une affaire. *Sollicitatio, instigatio.* Cet Officier fait de violentes *ſollicitations* auprès des Miniſtres pour obtenir ce Gouvèrnement. Les *ſollicitations* puiſſantes donnent un grand branle au jugement des procès un peu douteux. Les plaideurs accablent leurs Juges de *ſollicitations*, & employent également le vice & la vèrtu auprès d'eux. M. Sc.

SOLLICITATION, ſignifie auſſi, Tentation, induction au mal. *Inductio, impulsio, suasio, incitatio ad malum.* Il faut réſiſter aux *ſollicitations* de l'éſprit malin qui nous portent au péché. Une Belle difficilement ſe défend des *ſollicitations* de ceux qui l'aiment.

SOLLICITER. v. act. Ce mot s'employe tantôt avec un régime, & tantôt abſolument & ſans régime. *Incitare, inducere, excitare.* Il ſignifie; Inciter, éxciter, induire à faire quelque chôſe; travailler avec empreſſement à faire réuſſir une affaire. Les Juges veulent être importunez & *ſollicitez.* Celui qui *ſollicite* pour les autres, a la confiance d'un homme qui demande juſtice: & celui qui *ſollicite* pour ſoi a l'embarras & la pudeur d'un homme qui demande grace. LA BRUY. Il a fait bien des pas pour *ſolliciter* un emploi, une penſion, pour obtenir ce Bénéfice. Il ſignifie auſſi, Preſſer le jugement d'une affaire. Cette partie *ſollicite* ſon Raporteur de juger ſon procès. La juſtice n'eſt jamais ſi bien voilée, qu'elle n'entrevoye celui qui la demande: le pauvre qui *ſollicite* eſt preſque toujours importun. FLÉCH.

SOLLICITER, ſignifie auſſi, Tenter, induire à faire ou à entreprendre quelque chôſe. *Tentare, inducere, sollicitare, commovere, impellere.* Adam fut *ſollicité* par ſa femme à mordre dans le fruit défendu. Un Juge demande à un criminel, qui l'a *ſollicité* à commettre une telle action. Notre devoir nous *ſollicite* à faire le bien, & notre paſſion à faire le mal. Nos paſſions nous *ſollicitent* ſans ceſſe au crime. NIC. On punit de mort le domeſtique qui a *ſollicité* d'amour ſa maîtreſſe, & qui en a abuſé.

On dit auſſi, *Solliciter* quelqu'un de ſon deshonneur; pour dire, Éxiger de lui des chôſes contraires à ſon devoir. *Exigere, cogere.*

SOLLICITER, ſe dit auſſi des ſoins qu'on prend des pèrſonnes; les aſſiſter, les ſecourir, & leur fournir tout ce qui leur eſt néceſſaire, des Médecins, & même de l'argent. *Sollicitare, curare, opitulari, suppeditare.* L'occupation la plus ordinaire de cette Dame eſt de *ſolliciter* les malades. Ce vieillard a pris une garde pour le *ſolliciter*, pour avoir ſoin de lui. Cette femme a bien *ſollicité* ſon mari pendant ſa maladie. Ce mot eſt bas en ce ſens. VAUG. Il ne ſe trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

SOLLICITER, ſe dit auſſi des agens naturels & ſans raiſon pour marquer les mouvemens qu'ils caûſent par leur action. *Movere, agere.* Un purgatif peut par ſon âcreté *ſolliciter* les glandes à ſéparer les impuretez qui ſont dans les nèrfs, celles qui ſont dans le ſang & dans la lymphe, quoique ces impuretez ſoient différentes. MÈM. DE TR.

SOLLICITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sollicitatus, curatus, inductus.*

SOLLICITEUR, EUSE. adj. Qui pourſuit une affaire, qui la recommande; qui fait tous les pas néceſſaires pour la mettre en état. *Curator, procurator.* On appelle *Solliciteurs* en Cour de Rome, ceux qu'on appelle en France *Banquiers Expéditionnaires*, qui ſont expédier les lettres Apoſtoliques. Il fait bon avoir de puiſſans *ſolliciteurs*, de belles *ſolliciteuſes*, quand on plaide. Une belle *ſolliciteuſe* vaut bien une bonne raiſon. S. ÉVR. On a des *ſolliciteurs* à gages pour aller chez les Avocats & les Procureurs, afin de preſſer l'inſtruction des affaires.

SOLLICITUDE. ſ. f. Ennui, chagrin, inquiétude, appréhenſion. *Sollicitudo, cura, angor, agritudo, molestia, animi anxietas.* Le vent du Bureau n'eſt pas pour lui, cela lui donne beaucoup de *ſollicitude* & de chagrin. Les hommes vivent dans une *ſollicitude* continuelle, & courent avec empreſſement après un ſordide intérêt. FLÉCH. On remarque, juſques dans les plus grands Saints, des éxercices toujours actifs, & une *ſollicitude* qui ne ſe relâche point. BOSS. Tout le monde ne ſe ſért pas de ce mot en ce ſens: auſſi eſt-il critiqué par Philaminte, une des femmes ſçavantes de la Comédie de Molière.

Ah! ſollicitude *à mon oreille eſt rude,*
Et put étrangement ſon ancienneté.

Pour l'Académie, elle ne l'admet que dans ces ſortes de phraſes; la *ſollicitude* Paſtorale, la *ſollicitude* des Égliſes; pour dire, le ſoin tendre & affectueux qu'un Paſteur a pour ſon troupeau, pour ſon Égliſe. *Sollicitudo, cura Pastoralis.*

SOLMIFIER. v. n. Tèrme de Muſique. C'eſt la même chôſe que *Solfier*, c'eſt-à-dire, entonner les ſons en les nommant chacun par une des ſyllabes de Guy Aretin, ut, re, mi, fa, ſol, la.

Les

Les Italiens appellent cette action *Solfeggiamento*, qui ſignifie encore plus en particulier cèrtaines compoſitions, ſoit en canons ou autrement, auxquels les ſix ſyllabes, ut, re, mi, fa, ſol, la, ſèrvent de ſujet. J'ai vû de ces *Solfeggiamenti*, très-ingénieuſement travaillez. Les méthodes de nos Anciens pour apprendre la Muſique en ſont toutes pleines, ſur tout parmi les Allemans. BROSSARD. Cet Auteur, au reſte, met dans ſa Table Françoiſe *Solfier* ou *Solmiſier*; mais dans le Dictionnaire même de Muſique, il ne dit que *Solfier*.

SOLMS, ou HOHEN-SOLMS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Solma*. Il donne le nom au Comté de *Solms*, & il eſt ſitué ſur une colline vèrs les confins de la Heſſe, à deux lieuës de la ville de Wetzlar, vèrs le nord. MATY.

Le Comté de SOLMS. *Solmenſis Comitatus*. C'eſt un petit État de la Wétéravie, en Allemagne. Il eſt entre la Heſſe & les États de Naſſavv. Sa longueur du couchant au levant eſt environ de huit lieuës, ſa plus grande largeur de ſix, & ſa moindre de deux. Ses principaux bourgs ſont *Solms*, Braunfels, Greifenſtin, Licha & Laubach. La Maiſon de *Solms*, ſortie de celle de Naſſavv eſt diviſée en deux branches qui ſe diſtinguent par les noms de Braunfels & de Licha. MATY.

SOLOCHO. ſ. m. Les iſles de *Solocho*, ou de *Soloco*. *Solocha*, ou *Soloca inſula*. Ce ſont trois petites iſles environnées de fameux écueils, qu'on nommoit anciennement la grande Syrte, & aujourd'hui les Seiches, ou les Baſſes de Barbarie. Elles ſont dans le golfe de Sidra, appellé quelquefois le golfe de *Solocho*. Leurs noms anciens ſont *Gai*, *Pontia*, *Miſynos*. MATY.

SOLOGNE. ſ. f. Nom propre d'un petit pays de France, duquel on ne marque point bien les limites. *Secalonia*, *Sicalonia*, *Sigalonia*, *Solonia*. Romorantin dans le Blaiſois, Gèrgeau & Sully dans l'Orléanois, & Aubigny dans le Bèrry en ſont les lieux principaux. MATY.

SOLOMNIAC. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Solemniacum*. Elle eſt dans le Limoſin, ſur la Briance, à une lieuë de Limoges. MATY.

SOLOR. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Océan Indien. *Soloria*. Elle eſt du nombre des Molucques priſes en général, & ſituée entre celles de Flores & de Timor. *Solor* a ſon Roi particulier, dont la domination s'étend ſur quelques aûtres. Adonare en eſt la ville capitale. On en tire quantité de ſandal, & auſſi de l'or & des pèrles. MATY.

SOLSONE, SALSONE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Eſpagne. *Solſona*, *Salſona*, *Celſona*. Elle eſt Epiſcopale, ſuffragante de Tarragone, & ſituée ſur le Cardoner, à trois lieuës au deſſus de Cardone. On croit qu'elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Cèreſſus, petite ville des Jaccétans. MATY.

SOLSTICE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Solſtitium*. Le tems où le ſoleil eſt dans ſon plus grand éloignement de l'équateur; ſçavoir à 23 degrez & demi, où il ſemble être immobile, & ne point avancer dans les degrez du zodiaque: ce qui nous paroit ainſi, à caûſe de l'obliquité de la ſphère. Le *ſolſtice* d'été eſt dans le premier dégré du Cancer, où le ſoleil fait le plus grand jour. *Solſtitium eſtivale*. Le *ſolſtice* d'hivèr eſt le premier degré du Capricorne, où le ſoleil commence à retourner vèrs nous, & fait la plus grande nuit. *Solſticium brumale*. Sous l'équateur il n'y a point de *ſolſtice*, mais un pèrpétuel équinoxe. Au *ſolſtice* d'hivèr le tems eſt calme; & c'eſt alors que les alcyons font leurs nids. L'origan & autres plantes fleuriſſent au tems de ce *ſolſtice*.

SOLSTICIAL. adj. Point du ſolſtice. *Solſtitialis*. En la ſphère artificielle il y a deux colures, dont l'un paſſe par les points *ſolſtitiaux*, l'aûtre par les points équinoctiaux.

SOLSTICIAL, ALE. adj. Qui eſt du ſolſtice, qui appartient au ſolſtice. *Solſticii*. *Solſtitialis*. L'occident *ſolſticial*. MÉM. DE TR. Du couchant *ſolſticial* arctique s'éleve le *corus*. ID.

SOLT. Vieux mot. Troiſiéme pèrſonne du préſent de l'indicatif du vèrbe ſoldre, ou ſoudre, Il paye, il deſlie. *Pèrceval*; de *ſolvit*. BOREL.

SOLTA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du golfe de Veniſe. *Solta*, anciennement *Olyntha*, *Soloentia*, *Bolentia*. Elle eſt près de la côte de la Dalmatie, entre la ville de Trau, & l'iſle de Lezine. Les Vénitiens en ſont les maîtres. MATY.

SOLTANIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Pèrſe, en Aſie. *Sultania*. Elle eſt dans l'Erak-Atzem, aux confins de l'Adirbeitzan & du Kilan, environ à quatre-vingt lieuës d'Iſpahan, vèrs le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la grande Arménie nommée *Tigranocerta*, & *Tigranopetra*, que d'aûtres placent à Bitlis dans le Curdiſtan. MATY. Franco de Pérouſe de l'Ordre des Frères Prêcheurs, étant en miſſion en Pèrſe, au commencement du XIVe ſiécle, il s'y fit un grand nombre de convèrſions, auſſi bien que dans les pays voiſins. Le Pape Jean XXII. l'ayant appris, érigea le 1. jour de Mai 1318. en cité & en métropole la ville de *Sultanie*, bâtie peu auparavant par le Grand Cham Aliaptou, qui y avoit établi ſa réſidence. Le Pape en fit premier Archevêque F. Franco; & il nomma ſix autres frères du même ordre pour ſes Évêques ſuffragans, afin de l'aider en cette miſſion.

SOLTCAMP. ſ. m. Nom propre d'un fort des Provinces-Unies. *Soltcampia*. Il eſt dans celle de Groningue, à l'embouchure de l'Hunſe, ou du Groninger Dièp, du coté du nord. MATY.

SOLTWÈDEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Brandebourg. *Solvedelia*, *Soltvedia*, *Heliopolis*, *urbs ſolis*, *vallis ſolis*. Elle eſt dans la vieille Marche, à laquelle elle faiſoit autrefois porter le nom de Marche de *Soltwédel*. Sa ſituation eſt ſur la rivière de Jetze, à cinq lieuës de la ville de Danneber, vèrs le midi. MATY.

SOLVABLE. adj. m. & f. Riche, qui a du fonds, dequoi payer les dettes qu'il contracte. *Qui eſt ſolvendo dives*. Il a donné une caution bourgeoiſe reſéante, bonne & *ſolvable*.

SOLVABILITÉ. ſ. f. Moyen de payer. *Ad ſolvendum aptitudo*. On donne des cèrtificateurs en Juſtice pour répondre de la *ſolvabilité* des cautions.

SOLUBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut ſoudre, éxpliquer. *Solubilis*, *explicabilis*, *evolubilis*. Les Philoſophes diſent qu'il y a des propoſitions, des argumens *ſolubles*, & d'autres inſolubles. Les Géométres diſent qu'il n'y a point de problême qui ne ſoit *ſoluble* par l'Algébre.

SOLVELD, SOLFELD. ſ. m. C'étoit anciennement une ville Epiſcopale du Norique. *Solfeldium*, *Solvence Oppidum*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Baſſe Carinthie, ſitué entre S. Weit & Clagenfurt. MATY.

SOLUTION. ſ. f. Eclairciſſement d'une difficulté, réponſe à un argument. *Solutio*, *diſſolutio*, *explicatio*, *enodatio*. Il eſt aiſé de donner la *ſolution* à toutes les objections des Hérétiques. La *ſolution* de ce doute me parut claire. BOSSUET.

En Géométrie & Algébre on appelle la *ſolution* d'un problême, l'invention, le moyen de ſatisfaire à quelque demande qu'on a propoſée. On tient que la *ſolution* du problême de la quadrature du cèrcle, de la duplication du cube, ſont impoſſibles par les lignes droites. Il n'y a point de problême, de queſtion, dont on ne puiſſe trouvér la *ſolution* par la voie de l'Algébre.

SOLUTION, en tèrmes de Chirurgie, ſe dit des plaies ouvèrtes par des inſtrumens trenchans. Ce raport contient qu'en cette bleſſure il y a *ſolution* de continuité. *Separatio*, *diſjunctio*, *ſolutio continui*.

SOLUTION, en tèrmes de Chymie & de Médecine, eſt l'action par laquelle on réduit les corps mixtes en leurs parties, ſoit par le feu, ſoit par les eaux fortes, ou ſimplement en les délayant dans une liqueur. *Solutio*, *diſſolutio*. La *ſolution* des métaux & des minéraux ſe fait par le feu; celle des rétines par l'eſprit de vin bien rectifié. Une infuſion de deux drachmes de ſéné, dans laquelle on fera la *ſolution* d'une once de moëlle de caſſe.

La *ſolution* des Philoſophes eſt une opération de l'Art, par laquelle on réduit une chôſe ſolide & séche en éſſence d'eau: ou bien on la fait liquide, qui eſt la réduction en ſa première matière. La *ſolution*, réſolution & diſſolution, ſont la même chôſe que la ſubtiliſation. Le moyen de la faire, ſelon l'Art, c'eſt le grand myſtère que les Philoſophes ne révélent pas à leurs propres enfans, s'ils ne les en jugent capables. La *ſolution* eſt la première partie de l'ouvrage de la pièrre, & la ſeconde & dèrnière eſt la coagulation, leſquelles contiennent le tout; en un mot, la *ſolution* du corps ne ſe fait que dans ſon propre ſang, c'eſt-à-dire, dans ſon éſprit: car le ſang & l'éſprit, c'eſt la même chôſe. Cette *ſolution* eſt une chôſe ſurnaturelle, c'eſt de faire, par l'Art, l'œuvre de nature ſans déſtruction du corps. DICT. HERM.

SOLUTION, en tèrmes de Palais ſignifie, Payement. *Solutio*. Le ſeul moyen de vous tirer des griffes de ce chicaneur, eſt une promte *ſolution* de ce que vous lui devez.

SOLWEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe méridionale. *Solwæum*, *Selgovium*. Il eſt dans la Nitheſdale, ſur le golfe de Solvvey, auquel il donne le nom. MATY.

SOLWEY FYRTH. C'eſt-à-dire, le golfe de *Solwey*. *Solvæum æſtuarium*. Ce golfe eſt une partie de la mèr d'Irlande. Il eſt entre l'iſle de Man, & les côtes d'Angletèrre. Il prenoit autrefois ſon nom de la rivière d'Éden qui s'y décharge; maintenant il porte celui du bourg de *Solwey*. MATY.

S O M.

SOMACHE. adj. f. Tèrme de Marine qui ſignifie, Eau ſalée. *Aqua ſalſa*. On ne peut faire de l'eau en toute cette côte, il n'y a que des eaux *ſomaches*.

SOMASQUE. ſ. m. Nom de Religieux. Les Clèrcs Réguliers de la Congrégation de S. Mayeul, ſont communément appel-

les *Somaſques*. L'Inſtituteur des *Somaſques* eſt un P. Émilien, natif de Veniſe. Il commença ſa Congrégation vèrs l'an 1528. Ces Clèrcs furent nommez *Somaſques*, parcequ'ils établirent leur chèf d'Ordre à *Somaſque* village ſitué entre Milan & Bergame. Paul III. confirma leur inſtitut en 1540, & Pie IV. en 1563. Pie V. par un Brèf du 6e Decembre 1568. les mit au nombre des Ordres religieux, ſous la régle de S. Auguſtin. En 1546, cette Congrégation fut unie aux Théatins, en 1555 elle en fut ſéparée. Ils s'unirent encore après aux Pères de la Doctrine Chrétienne; mais cette union n'a pas non plus ſubſiſté. Les *Somaſques* ſe ſoutiennent aſſez d'eux-mêmes, & ſont floriſſans en Italie. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 33. & 34.

SOMBRE. adj. m. & f. Qui manque de lumière; qui eſt obſcur, qui eſt peu éclairé; qui reçoit peu de clarté. *Obſcurus, opacus, umbroſus.* Ce logis eſt bien *ſombre*. Cet appartement eſt bien *ſombre*. Il fait bien *ſombre* dans cette chambre. On dit le tems eſt *ſombre*, ou ſimplement, il fait *ſombre*, quand le ciel eſt couvert de nuages. Noires forêts, ſolitaires & *ſombres*; demeures *ſombres*.

Et l'on n'entendit plus, dans ce ſombre *bocage*
Qu'un murmure confus de languiſſans ſoupirs.

On dit, Aller aux Royaumes *ſombres*, aux rivages *ſombres*; c'eſt-à-dire, deſcendre au tombeau, aux enfèrs.

Ce mot vient de *ſombrus*, qu'on a fait de *ſombra*, qu'on a dit pour *umbra*. MÉN.

SOMBRE, ſe dit figurément en Morale, des humeurs, des tempéramens froids, triſtes, taciturnes, mornes, mélancholiques, rêveurs, chagrins. *Melancholicus, moroſus, triſtis, parum lætus, taciturnus.* Il ſe faut déffier de ces gens *ſombres* & mélancholiques. Ce criminel avoit je ne ſçai quoi de *ſombre* & de mauvais augure en ſa phyſionomie. Un eſprit *ſombre*, un viſage *ſombre*, un air *ſombre*, un ſérieux *ſombre*. MOL. Il y a d'excellens eſprits qui n'ont point de délicateſſe, & qui ont quelque choſe de *ſombre* & de groſſier dans l'imagination. BOUH. Quelque *ſombre* que fût ſa matière, il (Vaugelas) ſçavoit l'égayer par des réfléxions ſubtiles, mais bien ſenſées. ID. L'étude a je ne ſçai quoi de *ſombre* qui gâte l'air enjoué. S. ÉVR. Au ſortir de la triſte cérémonie d'une pompe funébre, nous quittons auſſi tôt nos *ſombres* penſées, & nous reprenons l'eſprit mondain. LE P. GAILL. Il vaudroit quelquefois mieux qu'une penſée fût un peu *ſombre*, que d'être un peu trop brillante. BOUH. La victoire de nos paſſions ne nous touche guère: elle eſt trop *ſombre* & trop obſcure. DAC. On contracte un air triſte & *ſombre* dans le cabinet & dans la méditation. S. ÉVR. Mon Dieu, ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière, que ſon intelligence eſt épaiſſe, & qu'il fait *ſombre* dans ſon âme! MOL.

Fuyez ſombres *chagrins, accablante triſteſſe,*
Noirs ſoucis, importuns ſoupirs. N. CH. DE VÈRS.

Et dans mon humeur triſte & ſombre,
Je ne veux, pour rêver, que le ſilence & l'ombre.

On appelle couleurs *ſombres*, les couleurs qui ſont moins éclatantes que les aûtres, & qui tirent ſur le brun. *Color fuſcus.*

SOMBRER. v. n. Tèrme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux qui étant ſous voile, ſont renvèrſez par quelque coup de vent, ou tempête, qui les fait périr & abîmer. Ce vaiſſeau a *ſombré* ſous voile. *Expanſis velis ſubmergi.*

SOMÈRTON, SOMMÈRTON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Somertonium.* Il donne le nom au Comté de Somèrſet, & il eſt ſitué à trois lieuës de Wels, du côté du midi. *Somèrton* étoit autrefois la réſidence des Rois de Weſt-Sex. Il n'eſt maintenant conſidérable que par une grande foire de bœufs, qui dure depuis le Dimanche des Rameaux, juſqu'au premier de Juin. MATY.

SOMÈRSET-SHIRE. C'eſt-à-dire, le Comté de SOMÈRSET. *Somerſetia.* Province d'Angletèrre. Elle eſt bornée au couchant par le Comté de Devon; au ſud par celui de Dorcheſter; au levant par ceux de Wilt & de Glocеſtre; & au nord par l'embouchure de la Savèrne. Elle a ſeize lieuës de côtes, & environ neuf de profondeur. Son tèrroir eſt bien arroſé, & fort fèrtile en grains & en paturages; cela joint à la commodité du commèrce, en rend les habitans fort riches. Bathe en eſt la ville capitale. On y voit encore celles de Briſtol & de Wels, & les bourgs de Bridgevater, de Taunton, de Minhead & d'Ilcheſtre, qui ont ſéance dans le Parlement d'Angletèrre. MATY.

SOMMA. Monte di *Somma. Vejuvius mons.* Montagne fameuſe du Royaume de Naples. Elle eſt à deux lieuës de Naples. Cette montagne vômit continuellement de la fumée, & ſouvent des flammes, tantôt plus, tantôt moins, déſole la contrée voiſine, & incommode beaucoup la ville de Naples. Elle étoit autrefois garnie de très-beaux vignobles, & avoit un bourg habité par plus de 2500 pèrſonnes; mais l'an 1631. elle vômit un torrent de flammes & de ſouffre qui couvrit le golfe de Naples une lieuë de chemin; elle pouſſa en même tems une ſi prodigieuſe quantité de cendres, qu'elles ſont plus hautes de dix piéds que ne l'étoit le clocher du bourg, qui en fut tout couvèrt avec les campagnes voiſines. Cette montagne a fait pluſieurs fois de grands ravages depuis peu d'années. L'an 1682. elle vômit depuis le 14 Août juſqu'au 26, tant de fumée, qu'elle obſcurcit l'air pendant deux jours, à douze milles aux environs, & enſuite tant de flammes, qu'elles conſumèrent toute la forêt d'Ottojano. L'an 1683. elle forma une nouvelle montagne, & pouſſa une flamme ſi haute & ſi claire pendant la nuit, qu'elle éclaira comme la lune à vingt milles à la ronde. Le 5 Juin 1688. elle produiſit un tremblement de tèrre qui abatit un grand nombre de bâtimens à Naples, en endommagea beaucoup plus, & y tua quarante pèrſonnes. Elle ruina la ville de Benevent, & y écraſa 1567 pèrſonnes, qui furent tuez dans dix ou douze villages voiſins. La ville de Caréto en fut entièrement renvèrſée, & il y périt 4000 pèrſonnes, à Mirabella 500, & à S. Lupo 1000: à S. Laurens Majeur 300, à Piétra Roya 400, & tout ſans réſèrve dans les bourgs de Civitelle, de S. Laurens Mineur, & Guardia S. Frémondi. L'an 1686, cette montagne vômit des flammes depuis le 9 Décembre juſqu'au 1 Janvier. L'an 1694. elle vômit des minéraux fondus & enflammez qui s'étendirent juſqu'à trois milles du lieu d'où ils ſortoient, & pouſſa des matières peſantes & enflammées juſqu'à Bénevent éloignée de 30 milles. MISSON. On aſſure que quelques Curieux, ſans craindre l'exemple du vieux Pline qui fut ſuffoqué par les flammes de cette montagne ont trouvé le ſecret de monter juſqu'au haut, & qu'ils ont vû un abîme qui peut avoir deux mille pas de circonférence, & autant de profondeur, & au fond de cet abîme un aûtre moins large, d'où il ſort continuellement une fumée ſouffrée & fort épaiſſe, qui empêche d'en voir le fond. On trouve une autre montagne de Somme, qui eſt fort haute, dans le Duché de Spolete; entre la ville de Spolete, & celle de Tèrni. Le Véſuve s'appelle auſſi *Monte di ſomma*. Mais en François nous diſons toujours Véſuve.

SOMMAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe fait par ſervice de cheval & à ſomme, comme ſont pluſieurs vaſſaloreries tenuës pour vilains ſervices. *Jus vecturæ dorſuariæ.*

SOMMAIL. ſ. m. Tèrme de Marine. Lieu où la tèrre eſt haute ſous l'eau. *Gurges.*

SOMMAIRE. adj. m. & f. & ſ. Abrégé qui contient la ſubſtance d'une chôſe en peu de mots. *Epitome, compendium, ſumma, ſynopſis.* Il a fait un traité *ſommaire* de la Logique. Une narration doit être courte & *ſommaire*. On dit au Palais, un inventaire de production *ſommaire*. Faire une inquiſition *ſommaire* du tems de la mort d'une pèrſonne. PAT. Voilà, en *ſommaire*, tout ce qu'a dit le Prédicateur. Le *ſommaire* qu'on met à la tête d'un livre, ou d'un chapitre, ou d'une loi, eſt fort utile à un lecteur pour lui en faciliter l'intelligence.

SOMMAIRE, en tèrmes de Pratique & de Palais. *Contracta cauſa.* Les cauſes ſont réputées *ſommaires* par le titre 17. de l'Ordonnance de 1667. dans les Prévôtez & Chatellenies Royales, lorſqu'elles n'éxcédent point la ſomme de 200 livres; & dans les Cours ſouveraines juſqu'à la ſomme de 400 livres. Ces *cauſes ſommaires* doivent être jugées à l'audience, auſſi-tôt après les délais échus, ſur un ſimple acte pour venir plaider, ſans autre procédure, ni formalité.

En Imprimerie on dit, Imprimer en *ſommaire*, lorſqu'un titre un peu long eſt diſpoſé enſorte, que la première ligne avance de deux ou trois lettres, & les ſuivantes ſont en retraite, & une deux ou trois quadrâts au commencement. *Summatim, acuminatim.* Ce mot ſe dit par oppoſition à *cul de lampe*, dont les lignes vont en diminuant de part & d'autre.

SOMMAIREMENT. adv. En abrégé, en peu de mots. *Summatim.* Une récapitulation doit contenir *ſommairement* & en abrégé ce qui a été dit plus amplement dans un diſcours. C'eſt une grande habileté à un Avocat, de plaider *ſommairement* & en abrégé. Au Palais on faiſoit autrefois les inſtructions des cauſes ſommaires par une ordonnance de, Parlent *ſommairement*: maintenant on les fait par un appointement à mettre.

SOMMATION. ſ. f. Acte de Juſtice par lequel on intèrpelle un Juge, une partie, de faire ou de déclarer quelque chôſe. *Admonitio, denuntiatio.* On ne peut appeller comme de déni de Juſtice, qu'après trois *ſommations* faites au Juge de juger. Un Juge avant que de faire le procès à un criminel comme à un muet, lui doit faire trois *ſommations* & intèrpellations de répondre. Un Procureur fait une *ſommation* à un aûtre de déclarer le domicile de ſa Partie, de cotter le regitre où les criées ſont enregîtrées, des *ſommations* de produire, de comparoir à l'audience.

SOMMATION, eſt auſſi une demande en garantie, une dénonciation de pourſuites que fait une partie à une aûtre qui eſt tenuë de l'en acquiter. *Interpellatio.* Quand un acquéreur eſt aſſigné en déclaration d'hypothéque ſur un héritage, il fait aſſigner en *ſommation* ſon vendeur. Les arrêts qui prononcent ſur la garantie, portent condamnation des dépens tant en demandant qu'en défendant, & de la *ſommation* ou *contreſommation*, s'il y en a.

SOMMATION, ſe dit de la guèrre, des commandemens qu'on fait à un Gouvèrneur, ou aux habitans d'une place de ſe rendre. *Summatio, interpellatio.* C'eſt une lâcheté de ſe rendre à la première *ſommation.*

SOMME. ſ. f. Abrégé ou compilation ſommaire de ce qui concèrne une ſcience, une nature d'affaire. *Summarium, breviarium, Epitome.* S. Thomas a fait une *Somme*, ou un abrégé de toute la Théologie. La *Somme* de Bécan. La *Somme* des péchez du P. Bauni eſt en François. PASC. La *Somme* des Conciles. La *Somme* Dédicatoire du Rôman Bourgeois.

SOMME, ſignifie auſſi la charge d'un cheval, ou d'un autre animal propre à porter ſur ſon dôs. *Onus.* Les chameaux, les mulets, les chevaux & les *ânes* ſont bêtes de *ſomme.* Chez les Indiens les bœufs ſont bêtes de *ſomme*, ils leur ſèrvent à tranſporter leurs grains. Les Meſſagers ont pluſieurs chevaux de *ſomme* pour porter leurs balots. Ce Marchand a amené trois *ſommes* de marchandiſe. Il eſt dangereux d'acheter du poiſſon de *ſomme*, qui eſt ſouvent corrompu.

Ce mot vient de l'Allemand *ſaum*, qui ſignifie la même chôſe. L'Italien dit *ſoma.* Du Cange le dérive de *ſagma*, *ſalma*, ou *ſauma*, ou *ſumma*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *charge*, ou une *ſelle* de cheval. En langage Celtique ou Bas-Bréton, on dit *ſam* pour ſignifier *ſomme.*

SOMME DE VERRE, eſt un panier de vèrre propre aux Vitriers, qui ont vingt-quatre plats ou piéces de vèrre qui ſont rondes d'environ deux piéds de diamétre, qui font la charge d'un homme. *Vectura dorſuaria vitreorum diſcorum.* La *ſomme* peut faire 90 ou 95 piéds quarrez de vitrage.

En tèrmes de Marine, on appelle *pays-ſomme* ou *bas fonds*, un pays où il y a peu d'eau, où il eſt dangereux de naviger ſans l'aide des Pilotes côtiers. *Plaga vadoſa.* La mèr a *ſomme*, veut dire que le fonds baiſſe, qu'il y a plus d'eau en profondeur qu'il n'y en avoit. AUBIN.

SOMME, en tèrmes d'Arithmétique, eſt le nombre des chôſes ſignifiées par pluſieurs caractères de chiffres. *Productus.* L'Addition enſeigne à ajouter pluſieurs *ſommes* ou nombres enſemble; la Souſtraction, à ôter une petite *ſomme* d'une plus grande; la Multiplication & la Diviſion, à les multiplier, & à les partager. Le produit de toutes ces régles s'appelle la *ſomme.*

SOMME, ſe dit plus particuliérement dans le commèrce, de l'argent dont on fait des payemens. *Magna vis pecuniæ, maxima nummorum copia, ſumma.* La *ſomme* eſt bien groſſe, eſt un peu trop forte pour moi. Les revenus du Roi montent à des *ſommes* immenſes. Pour le prix & *ſomme* de tant. Les petites redevances font *ſomme* à la fin. Dans les comptes, les *ſommes* ſont tirées en ligne, & doivent être écrites en chiffre Romain. *Somme* du chapitre de dépenſe. *Somme* totale provenant de l'addition de pluſieurs parties. *Somme par ſoi*, ſe dit, quand on tire en ligne la dépenſe d'un chapitre qui n'a qu'un article.

SOMME TOUTE, ſe dit advèrbialement pour concluſion. *In ſummâ, denique, ad ſummam.* Enfin *ſomme toute*, c'eſt là votre avis. *Somme toute*, je n'en ferai rien.

EN SOMME. adv. En abrégé; en un mot; après tout. *In ſummâ, uno verbo, ſummatim, breviter.* Je vous dis *en ſomme* ce qui en eſt. Ce tèrme eſt vieux, & ceux qui écrivent purement ne s'en ſèrvent plus. MÉN. CORN. à moins que ce ne ſoit dans le burleſque.

Ses Sectateurs nous défendent en ſomme,
Tous les plaiſirs que l'on goûte ici-bas. LA FONT.

SOMME, ſignifie auſſi le repos que prend l'animal fatigué, par la ceſſation de l'action des ſens, lorſqu'il s'endort. *Somnus.* Il eſt maſculin en ce ſens, & ne ſe dit guère que de l'homme. Les payſans dorment d'un profond *ſomme.* Ce malade a fait un petit *ſomme* qui lui fera du bien. Il fut réveillé à ſon premier *ſomme.* Interrompre ſon *ſomme.* ABL. Boiſrobèrt ſe plaint d'avoir pèrdu ſon procès tout d'une voix, ou plutôt tout d'un *ſomme.* Dérober le *ſomme* à vos yeux. MAIN.

C'eſt là que le Prélat, muni d'un déjeuner,
Dormant d'un léger ſomme, *attendoit le dîner.* BOIL.

SOMME. ſ. f. Petit vaiſſeau Chinois. *Navis Sinica.* Nous étions dans un petit vaiſſeau Chinois que les Portugais appellent *Somme.* P. LE COMTE.

SOMME. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Picardie, en France. *Somona, Samara.* Elle naît à deux lieuës de S. Quentin, baigne cette ville, celles de Ham, de Pérone, de Corbie, d'Amiens, d'Abbeville, & ſe décharge dans la mèr de Bretagne à S. Valery-Maty.

SOMMÉ. ſ. m. Tèrme de Coutume. Soumis, Tenancier. *Subditus.* Ce mot ſe trouve dans la Coutume de Béarn. Rubr. de Molins, art. 4. On dit auſſi *Soſmé.*

SOMMEIL. ſ. m. Envie de dormir; aſſoupiſſement; état où les ſens ont peu, ou point d'action. *Somnus, ſopor.* Le *ſommeil* prend aux gens âgez après le repas. Après un grand travail on eſt preſſé du *ſommeil.* Je ſuis abbatu de *ſommeil.* Je n'en puis plus de *ſommeil.*

SOMMEIL, ſe dit auſſi pour le dormir même. Ainſi il ſignifie la même chôſe que ſomme; mais il a beaucoup plus d'uſage & d'étenduë. *Somnus, ſopor.* Le *ſommeil* vient de la trop grande diſſipation des eſprits animaux, ou de ce que leur mouvement & leur cours vèrs les organes des ſens eſt ralenti. Cela ſe prouve parce que tout ce qui caûſe la diſſipation des eſprits, ou qui retarde leur mouvement eſt propre à éxciter le *ſommeil*, comme ſont le travail du corps, les méditations de l'eſprit, les veilles, les longues abſtinences, les évacuations éxceſſives, &c. Les narcotiques produiſent le *ſommeil*, en retardant le mouvement des eſprits, ou en bouchant les pôres par leſquels ils doivent paſſer. La coûtume contribuë auſſi beaucoup à éxciter le *ſommeil*; on voit des pèrſonnes qui s'endorment & qui s'éveillent à une cèrtaine heure. L'effet du *ſommeil* eſt de réparer les eſprits diſſipez, & de rétablir par ce moyen les forces du corps. *Sommeil* tranquile, doux, paiſible. *Sommeil* inquiet, facheux, intèrrompu. Provoquer le *ſommeil.* Troubler, rompre, intèrrompre le *ſommeil* d'une pèrſonne. Les Médecins conſeillent de fuir le *ſommeil* du midi. On a ſurpris les ennemis lorſqu'ils étoient enſevelis dans un profond *ſommeil.* Je dors toutes les nuits d'un tranquile *ſommeil.* VILL. Elle étoit bien éloignée de la tranquilité qui conduit au *ſommeil.* P. DE CL. La mort ne l'a point ſurpris, quoiqu'elle ſoit venuë ſous l'apparence du *ſommeil.* Boss. Le Saint accordoit à peine quelques heures de *ſommeil* intèrrompu à la néceſſité de la nature. FLÉCH.

Sommeil, *père des ſonges,*
Qui par tes doux menſonges,
Viens flatter mon eſpoir. M. SCUD.

On dit poëtiquement de la mort, que c'eſt un *ſommeil* de fèr, parceque le *ſommeil* eſt l'image de la mort.

Et le peſant ſommeil *qui me ferme les yeux,*
M'éloigne pour jamais de la clarté des cieux. SAR.

William ou Guillaume Foxley Potier de ſon métier, âgé de 40 ans, s'étant endormi le 27 Avril 1546. demeura plongé dans ſon *ſommeil* quatorze jours & quatorze nuits, ſans aucune maladie précédente. Il ne pouvoit le croire, lorſqu'il fut éveillé, & s'imaginoit n'avoir dormi qu'une nuit; il n'en fut convaincu que par un bâtiment qu'on lui fit voir, qui avoit été commencé quelques jours avant ſon aſſoupiſſement, & qui ſe trouva achévé à ſon réveil. *Larrey dans Henry VIII. p. 536.* Au commencement de 1705. il y avoit dans une iſle du nord *in Othicria inſula*, une femme qui dormoit depuis 9 ans d'un *ſommeil*, dont elle ſe réveilloit tous les jours à 10 heures du ſoir, pour prendre de la nourriture, & faire les autres fonctions de la nature; puis ſe rendormoit à 2 heures après minuit, ſans que rien pût la réveiller juſqu'au lendemain 10 heures du ſoir, qu'elle ſe réveilloit elle même, & ainſi tous les jours. Granzius, *L. 8. Vandal* écrit que ſous Grégoire II. un écolier dormit 7 ans de ſuite à Lubecque. Lilius Gyraldus, *Hiſt. Poet. Dialog.* 8. raporte qu'un payſan dormit tout l'automne & tout l'hiver entier. Quelques Auteurs ont attribué ces éffets éxtraordinaires au Démon, comme Gaſpard Schottus & Reies. Mais d'aûtres croyent qu'ils peuvent être naturels.

L'École de Salèrne dit que c'eſt aſſez de ſept heures de *ſommeil.* S. Arſenne diſoit qu'une heure ſuffiſoit pour un Moine.

Il y a des gens qui pendant leur *ſommeil* & durant la nuit, ſe levent, marchent, agiſſent. On les appelle en Latin *Somnambuli*, *Noctambuli.* SÆNIUS, Hortius, Clauderus, Fabricius Hildan, qui ont traité de ce ſujet, en raportent des hiſtoires funeſtes. Dans ces ſortes de gens, les organes propres à produire le mouvement ſont libres, tandis que les organes déſtinez aux ſenſations ſont retenus dans l'inaction. Pour en comprendre les caûſes & la raiſon, il faut ſupoſer que telle eſt l'union de l'âme avec le corps, qu'à cèrtaines penſées répondent cèrtains mouvemens de fibres du cèrveau, & à cèrtains mouvemens de ces fibres, cèrtaines penſées. Il arrive de là qu'à force de penſer à une chôſe les fibres prennent une ſituation plus conſtante; ce qui donne un plus libre paſſage aux eſprits animaux vèrs cèrtain côté, ou cèrtaines parties

ties du corps. Si donc les éſprits animaux deviennent plus abondans, s'ils ſont trop agitez, & compoſez de parties trop ſolides, ils ſe jettent dans les routes qu'ils trouvent les plus ouvèrtes, coulent dans les nèrfs & dans les muſcles qui répondent à ces routes, & y produiſent les mouvemens propres de ces muſcles. Ainſi le corps ſe léve & agit, & l'âme eſt éxcitée à penſer aux objets qui ont coutume de l'occuper dans les actions que fait alors le corps. Il s'enſuit de là, 1°. que la caûſe prochaine de ces éffets eſt l'abondance, l'agitation, la maſſe des éſprits animaux, leur maſſe contribuant à leur donner de la force pour s'ouvrir le paſſage. 2°. Que leur caûſe éloignée eſt la conſtitution du ſang propre à fournir des éſprits de cette ſorte. C'eſt le ſentiment de Levinus Lemnius, & de M. Gaſtaldy Médecin d'Avignon, les bilieux ſelon Hottius, les mélancholiques ſelon Salius, & les ſanguins même, ſelon Libavius, ſont ſujets à ces ſortes de promenades & d'actions nocturnes. Quelques Auteurs ont obſèrvé qu'elles étoient plus fréquentes vèrs le tems de la pleine lune. Si le fait eſt vrai, M. Gaſtaldy croit qu'alors l'athmoſphère étant plus preſſée par la lune, augmente l'agitation des éſprits, & fait quelque impreſſion ſur les fibres du cèrveau. Quant aux remédes, 1°. pendant que les actions de ces gens endormis durent il faut uſer de précaution pour éviter les accidens. Quand ils ſont en quelque danger, il ne faut point les éveiller. Bodin raconte qu'un homme ainſi endormi, s'étant jetté à la nage dans une rivière, & ayant été fortement appellé par ſon nom ne ſe réveilla que pour ſe noyer, & dormir un *ſommeil* étèrnel. On raconte d'un autre qui montoit ſur les toits des maiſons, & y marchoit fort ſûrement quand il étoit endormi; s'étant une fois réveillé, il eut tant de frayeur de ſe voir au haut d'une maiſon, qu'il tomba & ſe tua. 2°. Quand il n'y a point de péril, il faut éveiller ces dormeurs agiſſans, même en les frapant. Il eſt bon auſſi de bien fèrmer les portes & les fenêtres de leur chambre, afin que la difficulté de ſortir les faſſe revenir. Par ces moyens la ſituation des fibres du cèrveau peut changer, & arrêter le cours des éſprits animaux qui produit ces mouvemens. 3°. Les remédes capables de prévenir le mal, ce ſont ceux qui tempèrent l'agitation des éſprits, & relâchent les fibres, comme la ſaignée, & tout ce qui rafraîchit ſoit appliqué au dehors, ou pris au dedans. Les remédes apéritifs ont auſſi un bon éffet à l'égard des mélancholiques. Mais le meilleur remède eſt le bain d'eau froide. *Gaſtaldy, dans les Mém. de Trev. 1714. p. 1086. & ſuiv.*

Il y a une Diſſèrtation d'Olaüs Borrichius, *De ſomno & ſomniferis, maxime papavereis.* Il croit que la caûſe du *ſommeil* conſiſte dans un repos tranquile des éſprits animaux qui, dans l'écorce du cèrveau, où ils ſe forment, ſemblent ſe raſſembler en un petit nuage, & ſe ſéparer & ſe mouvoir moins aiſément.

SOMMEIL. Divinité du Paganiſme. *Somnus.* Les Poëtes ont feint que le Dieu du *Sommeil* étoit fils de la Nuit & de l'Érébe. Ovide le repréſente couché mollement ſur un lit, environné de pavôts, & dans une grotte profonde qui n'eſt jamais éclairée des rayons du *ſoleil*, & où régne un étèrnel ſilence. Le *Sommeil* la replongea dans les charmes de ſes pavôts. LA FONT.

SOMMEIL, au figuré ſignifie, Indolence, inſenſibilité. *Inſenſibilitas, ſegnities.* L'oubli où vous êtes ſur votre ſalut eſt un aſſoupiſſement léthargique, & un *ſommeil* funeſte. LE P. L.

SOMMEIL. Les Myſtiques appellent *ſommeil amoureux*, l'état de l'âme dans la contemplation, parcequ'alors l'âme eſt comme endormie dans le ſein de la Divinité. *Somnus myſticus.*

SOMMEILLER. v. n. Dormir d'un ſommeil léger, d'un ſommeil imparfait; s'aſſoupir. *Dormitare, dormiſcere, ſomno connivere.* Les gens qui *ſommeillent* ne laiſſent pas d'entendre tout ce qu'on dit. On ne peut s'empêcher de *ſommeiller* au ſèrmon. Le murmure des eaux invite à *ſommeiller.* RACIN. Le divin Homère *ſommeille* quelquefois dans ſes écrits. LE CH. DE M. c'eſt-à-dire, s'oublie, ou ſe néglige quelquefois.

SOMMEILLER. Ce mot a été employé auſſi par de bons Auteurs pour, dormir tranquilement & profondément. *Tranquille, profunde quieſcere, dormire.*

La nuit, quand tout ſommeille,
Je ſuis le ſeul qui veille,
Preſſé de mes douleurs. CONRARD.

SOMMELERIE. ſ. f. Partie de l'office d'une grande maiſon, où l'on apprête le deſſert & la boiſſon pour le ſèrvice de la table. C'eſt un lieu au rez de chauſſée d'une grande maiſon & près de l'office, où l'on garde le vin de la table, & qui a ordinairement communication à la cave par une déſcente particulière. *Promptuarium vinarium.* DAVILER. *Vini cella promptuaria.* Il eſt allé déjeuner, boire un coup à la *Sommelerie.*

SOMMELERIE, eſt auſſi la charge de celui qui prépare le déſſert dans les grandes maiſons, qui fournit le pain, le vin & la cire, qui a ſoin de mettre le couvèrt, de garder le linge & la vaiſſelle. *Cellæ vinariæ cura.* Cet Officier entend bien la *Sommelerie:* il a ſous lui trois aides de *Sommelerie.* La *Sommelerie* eſt un des ſept Offices de la Maiſon du Roi.

SOMMELIER. ſ. m. Officier de la table d'un grand Seigneur, qui met le couvèrt, qui fournit le vin & le deſſèrt, &c. Ce Seigneur tient bonne table, il a de bons Officiers, un bon Cuiſinier, & un bon *Sommelier.*

Ce mot vient de *ſummularius*, qui a été fait de *ſummula*, diminutif de *ſumma*, parceque le *Sommelier* a en compte le linge & la vaiſſelle. MÉN.

SOMMELIÈRE. ſ. f. C'eſt parmi les Religieuſes Bèrnardines, celle qui a ſoin des habits, des vivres & autres chôſes de cette nature. *Veſtiaria curatrix.*

SOMMER. v. act. Ajouter pluſieurs nombres, ou arrêtez d'un compte pour voir combien ils valent tous enſemble. Il eſt plus ſûr de *ſommer* à la plume qu'aux jettons.

Ce mot vient de *ſummare*, comme qui diroit *ſummam ſignificare.* MÉNAGE.

SOMMER, ſignifie auſſi, Demander à quelqu'un l'éxécution d'une chôſe qu'il doit faire. Il a été *ſommé* pluſieurs fois d'éxécuter ſa parole, de vuider des lieux qu'il occupe, après que ſon bail eſt fini; de recevoir, ou de payer une telle ſomme.

Ce mot vient de *ſummare* ou *ſubmonere*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

En tèrmes de Guèrre, on dit, *Sommer* une place, quand on envoye un Tambour, ou un Trompette faire commandement au Gouvèrneur de ſe rendre; à faute de quoi on proteſte de donner l'aſſaut, & de mettre tout à feu & à ſang. *Interpellare ad deditionem.* Il *ſomma* les habitans de ſe rendre. VAUG. Il *ſomma* les Alliez de lui fournir des vaiſſeaux. ID. Eſt-ce qu'on *ſomme* un cœur de ſe rendre, comme on *ſomme* les villes? P. COM.

SOMMER, en tèrmes de Palais ſignifie, Intèrpeller. *Interpellare, appellare.* On a *ſommé* ce Procureur de donner copie des piéces juſtificatives de ſa demande. On l'a *ſommé* de produire, de faire ſa déclaration, s'il vouloit ſe ſervir d'une piéce maintenuë fauſſe; de venir au Parquet, à la Communauté.

SOMMER, ſignifie auſſi, Appeller à garent. *Venditorem interpellare.* Un acquéreur *ſomme* le vendeur de lui maintenir la chôſe qu'il lui a venduë franche & quitte; il le *ſomme* & lui dénonce toutes les pourſuites qu'on fait contre lui pour le troubler. Un pourſuivant criées *ſomme* & dénonce toutes les oppoſitions qu'on fait à un decret, au ſaiſi, & aux créanciers, & les *ſomme* de lui fournir des moyens pour les empêcher & faire ceſſer.

SOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Interpellatus, appellatus.*

SOMMER, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois, mettre le ſommet, le couronnement à quelque chôſe, à un bâtiment, à un frontiſpice, &c. *Ædificii culmen, vel frontem apponere, imponere.* Il n'eſt demeuré en uſage qu'en tèrmes de Vénerie. La pèrche du cèrf eſt *ſommée* d'empaumure, trochure, fourchure ou couronnure, c'eſt-à-dire, a pour ſa ſommité des trochures, ou fourchures, &c.

On dit auſſi en Fauconnerie, les pennes d'un faucon ſont toutes *ſommées*; pour dire, parvenuës à la grandeur qu'elles doivent avoir. *Penna accipitris perfectæ ſunt.*

On dit auſſi en Bláſon *ſommé*, de cette ramure du cèrf dont on charge les Écus, où l'on met quelquefois des corps ſans nombre, & quelquefois on les compte. *Ornatus.* On le dit auſſi de tout ce qui eſt au deſſus & au ſommet de quelque chôſe, comme une petite tour au ſommet d'une gròſſe; ce qu'on appelle auſſi *donjonné.* Il portoit de ſable à une tour d'or *ſommée* de trois flâmes de gueules, ou *ſommée* d'une étoile, d'une hache, &c. On dit dans le même ſens *ſurmonté.*

SOMMERON. ſubſt. m. Vieux mot. Sommet. Le *Sommeron* du chièf, c'eſt le ſommet de la tête. *Aldobrandin.* BOREL. *Vertex.*

SOMMÈRSET. Voyez SOMÈRSET.

SOMMETON. ſ. m. Vieux mot. Sommet. *Mèrlin.* BOREL. C'eſt apparemment un diminutif.

SOMMET. ſ. m. Le plus haut point de chaque chôſe. *Summitas, culmen, cacumen, vertex.* On fait une couronne ſur le *ſommet* de la tête pour marque de la Cléricature. Moïſe parla à Dieu ſur le *ſommet* de la montagne. Le *ſommet* du mont avançoit ſur le chemin. VAUG. Gagner le *ſommet* des rochers. ABL. Il eſt défendu par les Ordonnances de couper les arbres par le *ſommet*: ce qu'on appelle les déshonorer.

Les Poetes appellent le Parnaſſe, la montagne au double *ſommet. Mons verticis duplex.* En tèrmes de Botanique les *ſommets* tèrminent l'extrémité ſupérieure des étamines, ſont autant de bourſes ou capſules chargées d'une pouſſière très-fine qu'elles répandent, lorſque la maturité les fait entr'ouvrir. Cette pouſſière étant vûë par le microſcope paroît compoſée de petits grains d'une

d'une figure uniforme dans chaque éſpéce de plantes. Voyez l'hiſt. de l'Acad. des Sciences 1711.

SOMMET; En Architècture, c'eſt la pointe de tout corps, comme d'un triangle, d'une parabole, d'une pirámide, d'un fronton, d'un pignon, &c. DAVILER.

SOMMET, ſe dit figurément en Morale, du plus haut point, de la plus haute élévation. Il eſt parvenu au *ſommet* de la fortune; au *ſommet* des honneurs, des dignitez. *Fortunæ cacumen.* Le Sage n'eſt point dans la partie inférieure de l'âme, où ſe forment les paſſions; il eſt au *ſommet* de l'âme, comme dans un lieu élevé, où il eſt hors de leur atteinte. M. Ésp. On n'arrive pas d'abord au *ſommet* de l'infamie, on y monte par degrez. VOIT.

SOMMIER. ſ. m. Tèrme de Meſſagerie, qui ſe dit d'un cheval, ou d'une autre bête de ſomme. *Equus ſarcinarius.* Ce Méſſager avoit avec lui tant de *ſommiers* pour porter ſes bagages.

Ce mot a été dit par corruption de *ſaumier*, qui a été fait de *ſalma*, qui ſignifie le *bât* du cheval, ou ſa *charge*. MÉNAGE après SAUMAISE. Paſquier dit que *ſomme*, *ſommier* & *ſommelier*, ſont de vieux mots Gaulois, ce qui a plus d'apparence.

SOMMIER, eſt auſſi un Officier, chez le Roi, qui porte les draps de piéd & les carreaux dans la Chapelle du Roi. *Pulvinarium magiſter.*

SOMMIER, ſe dit auſſi des Officiers qui ont ſoin de fournir les bêtes de ſommes pour tranſporter les bagages, lorſque la Cour fait voyage. *Equorum ſarcinariorum præfecti.* Dans l'État du Roi, il y a un ou pluſieurs *Sommiers* employez pour la chambre, la garderobe, la cuiſine, &c.

SOMMIER. Tèrme de Tapiſſerie. C'eſt un gros matelats rempli de crin, qui ſert de paillaſſe, & fait partie de la garniture d'un lit. *Culcitra major.*

SOMMIER, eſt auſſi un tèrme de Parcheminier, qui ſe dit d'une peau de veau attachée avec des clous ſur la hèſe ſur laquelle on étend la peau de parchemin qu'on veut raturer. *Cratacia pellis.*

SOMMIER, en tèrmes d'Architècture, eſt une groſſe pièrre, la prémière qui eſt poſée ſur des colonnes, ou pilaſtres, quand on commence à faire une voute croiſée. Elle reçoit le premier claveau. *Coronis, corona.* C'eſt la pièrre qui poſant ſur un piéd droit ou ſur une colonne, eſt en coupe pour recevoir le premier claveau d'une platebande. DAVILER.

SOMMIER, eſt auſſi une piéce de bois de moyenne groſſeur entre la ſolive & la poutre. *Tignum minus. Sommier* dans la Coutume de Normandie, Art. 611, eſt ſynonyme de poûtre, poûtres & *ſommiers*; dans celle de Lorraine, Art. 257, *Sommiers* & autres charges de bois, ce ſont des chevrons, ou ſolives.

SOMMIER, en Charpenterie, c'eſt une groſſe piéce de bois, qui porte ſur deux piéds droits de maçonnerie, ſert de linteau à une porte ou à une croiſée. C'eſt auſſi la piéce de bois qui portant une groſſe cloche, ſert de baſe à la hune & aux bouts de laquelle ſont attachez les tourillons de fer. Il y a auſſi des *ſommiers*, qui ſervent à pluſieurs uſages dans les machines.

SOMMIER. Voyez SEUIL DE PONT-LEVIS.

SOMMIER, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſervent dans pluſieurs machines à en ſoutenir le poids ou l'effort, comme celles qui forme la baſcule des ponts-levis, celles qui ſoutiennent l'éffort des preſſes de l'Imprimerie. *Tignum majus.* Le grand *ſommier* eſt celui où entre la vis, & où eſt l'écrou. Le petit *ſommier* eſt ce qui ſoutient le train par-deſſous. On le dit auſſi des cèrceaux doubles qui ſe mettent ſur le jable des tonneaux; & des piéces de bois ſur leſquelles les cloches ſont penduës, & qui aboutiſſent en tourillons qui entrent dans le poallier.

SOMMIER D'ORGUES, eſt la plus importante piéce du buffet d'orgues, qui fait jouer toute la machine. *Tubus muſicus.* C'eſt un vaiſſeau ou réſèrvoir dans lequel le vent des ſoufflets eſt conduit par un portevent, d'où il ſe diſtribuë enſuite dans les tuyaux, qui ſont poſez ſur les trous de ſa partie ſupérieure. Ce vent entre par des ſoupapes qui s'ouvrent en peſant ſur les touches du clavier, après qu'on a tiré les regîtres qui empêchent que l'air n'entre dans d'autres tuyaux que ceux où on le veut faire aller. Le *ſommier* des cabinets d'orgues eſt de deux à trois piéds de long. Les orgues de quatre piéds de tuyaux bouchez ont un *ſommier* de cinq à ſix piéds. Les orgues de ſeize piéds ont deux *ſommiers* qui ſe communiquent le vent l'un à l'autre, par un portevent de plomb.

SOMMIER, en tèrmes de Finances, eſt un gros regître tenu par les Commis des Bureaux des Aides, ſur leſquels ils ſcomptent de leur recepte, & on voit les produits des Fèrmes, & où l'on met à côté leurs décharges. *Summarium.* Il y a auſſi des *ſommiers* pour les Gabelles, pour les Tailles, & pour les autres droits des Fèrmes du Roi.

SOMMIÈRES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sommeria, Sumeria.* Elle eſt dans le Languedoc, ſur la Vidourle, entre Nîmes & Montpellier, environ à quatre lieuës de chacune. *Sommières* eſt conſidérable par ſes manufactures de ſèrges, qui ſe répandent dans tout le Languedoc, & dans les provinces voiſines. MATT.

SOMMISTE. ſ. m. Tèrme de la Chancélerie Romaine. C'eſt le principal Miniſtre de la Chambre pour l'expédition des Bulles, & celui qui en fait faire les minutes, & qui les fait recevoir & plomber. *Summularius.*

SOMMITÉ. ſ. f. Sommet, l'éxtrémité ſupérieure d'une chóſe. *Summitas.* Il ſe dit plus particuliérement du petit bout de la pointe des hèrbes, des fleurs, des plantes, des arbuſtes, des branches d'arbres. Cet arbre a tant de haut depuis ſon piéd juſqu'à ſa *ſommité*. Cette plante pouſſe à ſa *ſommité* une fleur jaûne, rouge, &c. Il n'eſt guère en uſage que dans le dogmatique.

SOMMONOKHODOM. ſ. m. Tèrme de Rélation. C'eſt ainſi que les Chinois appellent le Dieu qu'ils adorent aujourd'hui, ſon hiſtoire eſt un mélange monſtrueux de Chriſtianiſme & des plus ridicules rêveries. *Sommonokhodom* naquit Dieu par ſa propre vèrtu, incontinent après ſa naiſſance, ſans aucun maître, il acquit une connoiſſance parfaite de tout. Il ſe reſſouvint en même tems de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les différentes vies, qu'il avoit euës auparavant. Il écrivit des Livres qui contenoient toutes ces chóſes, & les laiſſa à la poſtérité. Il fit un jour connoître ſa divinité. Tous les Anges l'adorèrent. Thevathat ſon frère & ſes Sèctateurs, en eurent de la jalouſie, ils ſoulevèrent contre lui les animaux & lui firent la guèrre. *Sommonokhodom*, ſecouru par l'Ange gardien de la tèrre en triompha, & cet Ange les noya dans une vaſte mèr, qu'elle fit ſortir de ſes cheveux mouillez en les preſſant. Depuis que *Sommonocodom* aſpira à la divinité, il eſt venu au monde 550 fois ſous différentes figures. Il renaiſſoit toujours avec ſon frère Thévathat, & dans la même éſpéce que lui; mais toujours ſupérieur à lui, & Prince des animaux dont il prenoit la figure; &c. Voyez le Voyage du Père Tachard, imprimé en 1686, L. VI. la loi de *Sommonokhodom* eſt beaucoup plus ſévère que celle de Thevathat.

SOMNAMBULE. ſ. m. & f. Qui ſe leve, & qui marche la nuit, & en dormant. On conte pluſieurs hiſtoires étranges des *ſomnambules*. *Somnambulus*, a. Voyez De Vigneul Marville, T. II. p. 242. & ſuiv. Et ci-deſſus au mot *Sommeil*, col. 2078.

Ce mot vient du Latin. Il eſt compoſé de *ſomnus*, *ſommeil*, & d'*ambulare*, *ſe promener*.

SOMNIAL. Surnom d'Hèrcule. *Somnialis.* Il ſe trouve dans une inſcription antique raportée par Saumaiſe, ſur Solin, par 351. CULTORES HERCULIS SOMNIALIS, &c. On lui donnoit ce nom, parcequ'il étoit un des Dieux Aléxicaques; c'eſt-à-dire, qui détournoient les maux, & que ces Dieux étoient cenſez le faire, ſur tout, en envoyant des ſonges qui en avèrtiſſoient.

SOMNIFÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Potion ou remède qui fait dormir, qui aſſoupit, comme l'opium, ou jus de pavot. Les Païens reſpèctoient Morphée, parcequ'ils le croyoient un Dieu *ſomnifere*. Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Le pavot eſt un éxcellent *ſomnifere*.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Latins, *ſomnus*, *ſommeil*; & *ferre*, *porter*.

SOMPORT. ſ. m. Nom d'un paſſage des Pyrénées, appellé anciennement *ſummum Pyraneum*. Il eſt près d'un bourg du Royaume d'Arragon en Éſpagne, aux ſources de l'Arragon; à quatre lieuës au deſſus de Jaca.

SOMPTUAIRE. adj. m. & f. Qui concèrne la dépenſe. Il ſe dit particuliérement en cette phràſe: les Loix *ſomptuaires*, telles qu'il y en avoit chez les Romains, & qu'il y en a encore à Veniſe, pour modérer la dépenſe: & empêcher le luxe des citoyens. *Leges ſumptuariæ.* Il n'y a point de loix, qui s'éxécutent moins que les Loix *ſomptuaires*. LE GENDRE.

SOMTUEUX, EUSE. adj. Magnifique, qui fait grande dépenſe, ou ce qui coute beaucoup. *Sumptuoſus, magnificus.* Les plus grands Seigneurs ſe ruïnent pour vouloir être trop *ſomptueux*. Le Louvre eſt un édifice fort *ſomptueux*. *Somptueux* ornement. ABL.

Nos repas ſomptueux ſont les tributs des airs,
L'hommage de la terre, & celui des deux mers. BRÉBEUF.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière magnifique & ſomptueuſe. *Sumptuoſe, magnis ſumptibus.* Les Ambaſſadeurs ont été ici traitez fort *ſomptueuſement*. Être vêtu *ſomptueuſement*. ABL. Enſevelir *ſomptueuſement*. VAUG.

SOMPTUOSITÉ. ſ. f. Grande dépenſe & magnifique. *Luxus, ſumptuoſa magnificentia.* On admire encore la *ſomptuoſité* des Rois d'Égypte dans les pyramides. La *ſomptuoſité* de Lucullus dans ſes feſtins étoit prodigieuſe. Il ſurpaſſoit en *ſomptuoſité* tout le reſte des Barbares. VAUG. La Cour de France eſt celle où l'on voit maintenant le plus de *ſomptuoſité*.

SON.

SON. Pronom poſſeſſif du genre maſculin. *Suus, ſua, ſuum. Son* jugement, *ſon* habit. On le dit auſſi au féminin, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou par une *h*, qui ne s'aſpire point. *Son* âme, *ſon* induſtrie, *ſon* habitude, *ſon* habileté. Autrement il a *ſa* au féminin. *Sa* femme, *ſa* harangue. Autrefois ce pronom même au maſculin, ſe joignoit par contraction à ſon ſubſtantif lorſqu'il commençoit par une voyelle, & l'on mettoit une apoſtrophe pour marquer la contraction *s'oſt*, pour *ſon oſt*.

Son. ſ. m. C'eſt la peau, la partie la plus groſſière du blé moulu, qu'on ſépare de la farine par le moyen d'un blutoir, ou ſas, ou tamis fort déliez. *Furfur.* Le *ſon gras* eſt celui où l'on a laiſſé encore beaucoup de farine, qui n'a pas été bien paſſée; *ſon* ſec, ou maigre, celui d'où l'on a tiré toute la farine. Dans les famines on mange du pain de *ſon*. On fait de l'eau blanche avec du *ſon* pour rafraîchir les chevaux. Le blé mangé des charençons ne rend que du *ſon*. On l'appelloit autrefois *bran*.

On dit proverbialement, ventre de *ſon*, & robe de velours, en parlant de ceux qui ſont fort bien vétus, & qui font mauvaiſe chère chez eux. *Corpus ad extra lautè veſtitum, venter vero jejunus.* On dit qu'une femme a donné ſa farine, & vend ſon *ſon*, quand, en vieilleſſe, elle fait plus la rencherie qu'en ſa jeuneſſe. On dit auſſi, moitié farine & moitié *ſon*, d'une choſe mêlée; comme moitié figues, moitié raiſins; moitié de gré, moitié de force.

Son. ſ. m. Bruit que font deux corps durs qui ſe rencontrent, ou ſe frapent; ſentiment de l'organe de l'ouie frapé & remué par l'agitation des corps reſonnans. *Fragor.* Le *ſon* ſe fait par le trémouſſement de l'air enfermé entre deux corps qui s'agitent, ou s'entrechoquent; & dont le mouvement fait impreſſion ſur l'oreille. L'écho n'eſt qu'un *ſon* réfléchi. Cette fille n'a point le *ſon* de la voix agréable & touchant, il eſt rude & groſſier. C'eſt un avare qui accourt d'abord au *ſon* de l'argent. Abl. Le *ſon* des trompettes eſt trop bruyant & trop éclatant. On vend à l'Egliſe le *ſon* des cloches:

Et pour vos cinq écus,
On vous donne du ſon, *& du* ſon *tant & plus.* Boil.

Son, ſignifie encore l'harmonie, la cadence des paroles, ou des mots. *Harmonia, concentus.* Voilà des mots à faire trembler par leur *ſon* dur & barbare.

Fuiez des mauvais ſons *le concours odieux.* Boil.

Notre corps eſt tellement diſpoſé qu'un *ſon* rude & violent fait couler les eſprits animaux dans les muſcles, & les prépare à la fuite: au contraire un *ſon* doux & modéré a la force d'attirer. Vill. Les *ſons* peuvent éxciter les paſſions; & l'on peut dire que chacune d'elles répond à un certain *ſon*, qui eſt celui qui éxcite dans les eſprits animaux le mouvement avec lequel elle eſt liée. Id. Il y a des mots dont le *ſon* eſt ſignificatif. Id.

Son, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la qualité & diſtinction de ces diverſes agitations de l'air, entant que leur diſpoſition peut rendre quelque harmonie. Un *ſon* clair, aigu, aigre, grave. *Sonus, ſtridor, ſonitus acutus, gravis, raucus.* Ce Muſicien tire un beau *ſon* du luth. Tous les tons de Muſique ſont des variations du *ſon* par degrez. Ce jeune-homme a un beau *ſon* de voix. Les ſoldats ſont encouragez par le *ſon* de la trompette; les chiens au *ſon* du cor. On danſe au *ſon* des violons & des flûtes. Le *ſon* différe du *ton*. Le *ſon* eſt une choſe abſoluë; & le *ton* une choſe relative; car il ſe fait du raport, ou de l'union d'un *ſon* avec un autre *ſon*.

Son, ſignifie quelquefois, accords muſicaux. *Concentus, harmonia.* Les doux *ſons* de ſa lyre; pour dire, ſes airs. On le dit figurément auſſi en parlant des vers, qui doivent contenir quelque harmonie.

Nous vendrions bien mieux nos ſons,
S'ils faiſoient revivre les hommes,
Comme ils font revivre les noms. Voit.

Des ſons *ſi hauts & ſi hardis,*
Sont mal-accordans à ma lyre. Id.

On dit, Publier ou crier une choſe à *ſon* de trompe; pour dire, la publier avec des trompettes, par autorité du Magiſtrat. *Voce præconis & tubâ publicare.* On le dit auſſi au figuré d'une perſonne, qui redit tout ce qu'elle entend dire.

On dit proverbialement, Prendre les liévres au *ſon* du tambour, quand on ne fait pas une choſe avec tout le ſecret qu'elle demande. *Lepores ſtridore timpani allicere.* On dit auſſi le *ſon* d'un écu; pour dire, la tentation de l'eſpoir d'un écu.

Son, vieux mot qui s'eſt dit pour un air de chanſon; & pour ſommet. Perceval.

Quand de branche en branche monta,
Du grand arbre de ſec en ſon.

C'eſt-à-dire, juſqu'au ſommet. Borel.

SONAILLE. ſ. f. Clochette que portent les bêtes penduë au col en paiſſant, ou en voyageant. *Pecuarium tintinnabulum.* Le cheval, bœuf, ou mulet qui va le premier à la campagne avec cette clochette, s'appelle le *ſonaillier*.

SONCINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan, en Lombardie. *Soncinum.* Elle eſt dans le Crémonois, ſur l'Oglio, à trois lieuës de Créme, vers le levant. Maty.

SOND. Voyez SUND.

SONDE. ſ. f. Piéce de plomb attachée au bout d'une corde, qui s'appelle *ligne. Bolis.* La *ſonde* ſert à découvrir la profondeur de l'eau de la mèr, d'une rivière, d'un port, & à connoître le fond du tèrrein. Quand on eſt près des bancs ou des côtes, on jette la *ſonde*, on va toujours la *ſonde* en le plomb à la main. La *ſonde* eſt faite en forme de quille, & peſe d'ordinaire 18. livres. On dit, venir juſqu'à la *ſonde*, être à la *ſonde*; pour dire, Arriver en un lieu où il y a fond. Aller la *ſonde* à la main, c'eſt naviger en pays inconnu.

Sonde, ſe dit auſſi de ce qu'on tire de la mèr quand on ſonde, & qui fait connoître le fond ſur lequel on eſt. Fond de ſable gris, mêlé de petites pierres rouges, noires & blanches, & petit coquillage, c'eſt la *ſonde* de Guernezey.

Sonde, eſt auſſi une petite cannule d'argent creuſe, quoique fort menuë, qu'on introduit dans la vèſſie pour découvrir s'il y a une pièrre dans la veſſie. *Specillum.* On en a auſſi pour connoître la profondeur d'une plaie.

Sonde, eſt auſſi un tèrme de Commis aux Portes, qui ſe dit d'un fèr emmanché de bois dont ſe ſèrvent les Commis pour diſcèrner les marchandiſes qui entrent. *Exploratoria bolis.* Fourrez votre *ſonde* dans ce chariot de foin, pour voir s'il n'y a point quelque marchandiſe de contrebande.

Sonde. Ce mot ſe employe auſſi dans le figuré. On ne doit avancer dans la rechèrche de la vérité, qu'autant qu'on voit clair, & qu'à la *ſonde* de la raiſon on trouve le tèrrain ferme. Le P. L. Il y a un livre de Morale qui s'appelle, la *Sonde* de la conſcience, *Scrutinium conſcientiæ.*

SONDE. ſ. f. le détroit de la *Sonde. Sonda & Sundæ fretum.* C'eſt un détroit célébre de la mèr des Indes. Il eſt entre l'iſle de Sumatra & celle de Java. Il y a beaucoup d'apparence qu'il a pris ſon nom du port de Bantam, qu'on nomme la *Sonde*, & qu'il l'a donné aux iſles de la *Sonde*. Maty.

Les iſles de la Sonde. *Sondæ inſulæ.* C'eſt un grand corps d'iſles, ſituées dans la mèr des Indes, au couchant des Molucques & autour de l'équateur, s'étendant depuis le 8e. degré de latitude ſeptentrionale, juſqu'au 8e. de la meridionale, & depuis le 138. de longitude juſqu'au 158. Les principales de ces iſles, qui ſont Sumatra, Java & Borneo, ſont priſes par Sanſon pour celles que Ptolomée a nommées, *Sindæ inſulæ tres Antropophagorum*, & que Mercator a placées à celle de Célébes, de Gilolo & d'Amboine. Maty.

SONDER. v. act. Jetter la ſonde, pour connoître la profondeur de l'eau, la qualité du tèrrain. *Altitudinem aquæ bolide tentare, indagare.* On appelle auſſi cela *donner fonds*, ou *faire tenir*. On graiſſe le bout de la ſonde, pour *ſonder* ſi le tèrrain eſt de ſable ou de roche. Mr Hoock a trouvé une invention pour *ſonder* la profondeur de la mèr ſans cordes, & reconnoître la nature de l'eau qui eſt en ſon fond. Elle eſt décrite dans les Journaux de France & d'Angletèrre de l'année 1666.

Ce mot vient de *ſolidare*. Men.

Les Chirurgiens *ſondent* auſſi les plaies, la veſſie, avant que de tailler une pèrſonne ou de la pancer. *Specillum in vulnus immittere.* On *ſonde* pareillement des jambons, des fromages, des pots de beurre, des melons, avec une petite verge de fèr un peu crochuë, pour connoître la qualité qu'ils ont au milieu. On *ſonde* les charretées de foin, les tonneaux aux bureaux des entrées, pour connoître ce qu'ils cachent, ou ce qu'ils contiennent. Les Marchands de bois *ſondent* auſſi les arbres, quand ils achetent une forêt, pour voir s'ils ne ſont point faux au cœur. Les Changeurs *ſondent* la monnoie avec les burins. Il y a même des bêtes qui *ſondent* avec le pié d'une planche ſur laquelle on les fait paſſer, pour voir ſi elle eſt ſure.

Sonder, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. On ne peut *ſonder* les decrets de la Providence, c'eſt-à-dire, penetrer dans ſes jugemens. *Arcana Dei ſunt inſcrutabilia.* On dit auſſi, *Sonder* quelqu'un; pour dire, Découvrir ce qu'il a dans l'âme, tâcher à ſçavoir ſon ſentiment. Elle le veut *ſonder* ſur ſon mariage. Mol. On dit auſſi, *Sonder* le gué; pour dire, Préſ-

ſentir

ſentir l'avis d'une compagnie ; tâcher de prévoir ſi l'on peut tenter le ſuccès d'une affaire. *Mentem, conſilium alicujus acutè expiſcari.* On eſt bien aiſe de *ſonder* les jugemens du public en inconnu, ſans courir en perſonne le hazard que l'on fait tenter à ſon livre. BAIL.

SONDER le gué dans une affaire ; c'eſt, Tâcher de connoître, s'il n'y a point de danger, & de quelle ſorte il faudra s'y prendre. *Tentare, perſcrutari.* Dans la recherche de la vérité il faut *ſonder* les guez & les mauvais pas. LE P. L.

SONDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tentatus, indagatus.*

SONDEUR. ſ. m. Celui qui ſonde. *Explorator, indagator.*

SONDRIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Griſons. *Sondrium, Sondriſium.* Elle eſt capitale de la Valteline, & ſituée ſur l'Addua, entre Bergame & Coire, environ à douze lieuës de chacune. MATY.

SONGE. ſ. m. Penſées confuſes qui viennent en dormant par l'action de l'imagination. *Somnium.* Les *ſonges* de la nuit ſont les penſées du jour. Il n'y a que les eſprits foibles qui ayent peur des *ſonges*, qui s'arrêtent à l'interprétation des *ſonges.* Les Païens étoient fort ſuperſtitieux à l'égard des *ſonges*, ils croyoient que les *ſonges* entroient par une porte d'ivoire, ou par une porte de corne. Voyez Virgile au VI. de l'Éneïde. Artemidore a écrit un livre des *ſonges*, & de leur interprétation. Ils rendirent graces aux Dieux qui avoient envoyé le *ſonge.* ABLANC. Le paraſite goûte les plaiſirs de la vie, ſans être ſeulement travaillé de mauvais *ſonges.* ID.

Et puiſque je n'ai pas de ſolides plaiſirs
Laiſſez-moi vivre de mes ſonges. BENS.

Ce mot vient de *ſonch*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie *penſée.*

Les *ſonges* ont paſſé autrefois, chez les Grecs & chez les Romains, pour des Dieux. Ils étoient fils de la Terre, dit Euripide ; ſur quoi ſon Scholiaſte remarque, que c'eſt, parceque la terre produit les alimens, les alimens produiſent le ſommeil, & le ſommeil produit les *ſonges.* D'autres diſent qu'ils étoient fils d'Hécate ou de la Lune : ce que quelques-uns prétendent revenir au premier ſentiment. On donnoit trois miniſtres aux *ſonges*, Morphée, Phobetor ou Jule, & Phantaſe. On feignoit deux portes, par leſquelles ils venoient aux hommes. L'une d'ivoire & l'autre de corne. Porphyre dans Macrobe, L. 1. du Songe de Scipion, C. 3. dit que les *ſonges* faux venoient par la porte d'ivoire, parceque l'ivoire n'eſt point clair & tranſparent, mais que par celle de corne, qui l'eſt, venoient les *ſonges* vrais & clairs. On devinoit l'avenir par les *ſonges*, & cet art s'appelloit Oniro-critique. Voyez ſur les *ſonges*, Roſſœus *Archæol. Attica, L. VII. C.* 3. 4. 5. Voſſius, *de Idolol. L. III. C.* 35. Caſaubon, ſur les *Caractères* de Théophraſte, Delrio, ſur l'*Octavie* de Sénéque le Tragique ; Livineius, ſur Propèrce *L. II. Eleg.* 29. Wovverius, ſur Pétrône ; Barthius ſur Stace, *Theb. L. V. v.* 620. & *L. X. v.* 572. &c. Dempſter, *Paral. ad Roſin. L. II. C.* 2.

SONGE, ſe dit figurément en Morale, d'une choſe vaine, & qui n'a ni certitude, ni durée. *Imaginatio.* Les Philoſophes ont dit que notre vie n'étoit qu'un *ſonge*, qu'elle paſſoit comme un *ſonge.* On dit d'une rencontre inéſpérée de gens qui ne s'étoient vus de long-tems, Il me ſemble que c'eſt un *ſonge.* Eſt-il poſſible que vous m'aimiez ? n'eſt-ce point un *ſonge?* LET. PORT.

Et nous, & nos tréſors, paſſerons comme un ſonge. DES-H.

La durée des choſes du monde n'eſt qu'un *ſonge* qui s'évanouit.

Et la gloire & la renommée,
Ne ſont que ſonge *& que fumée.* VOIT.

SONGE, ſignifie auſſi quelquefois une viſion céleſte & ſurnaturelle. *Viſio, ſomnium.* Dieu a ſouvent apparu en *ſonge* aux Prophètes & aux Saints. L'Ange apparut en *ſonge* à Joſeph pour l'aſſurer de la virginité de la Vierge.

SONGE, en tèrmes de Poëſie, eſt une piéce de vers, où une partie d'un Poëme, dans lequel le Poëte feint qu'il ſonge quelque choſe pendant ſon ſommeil, & décrit ce *ſonge. Somnium Poeta*, ou *Poeticum.* On fait des *ſonges* dans tous les genres de Poëſie, Épique, Lyrique, Élégiaque, Dramatique : dans les premiéres eſpéces ce n'eſt qu'une déſcription d'un *ſonge* que le Poëte feint qu'il a, ou qu'il a eu : dans le Poëme dramatique il ſe fait en deux manières ; car quelquefois on montre ſur la Scéne un Acteur, qui feint un profond ſommeil, & pendant lequel il lui vient un *ſonge* qui l'agite & qui le fait parler tout haut ; enſorte que le Spectateur comprend ce qu'il a dans l'imagination. D'autres fois l'Acteur ne fait que raconter le *ſonge* qu'il a eu pendant ſon ſommeil. Ainſi dans la Mariane de Triſtan, Hérode ouvre la ſcéne en s'éveillant en ſurſaut ; & dans la troiſiéme ſcéne, il fait la déſcription de ſon *ſonge.*

On dit proverbialement, que tous *ſonges* ſont menſonges. *Omne ſomnium eſt mendacium.* On dit auſſi que mal d'autrui n'eſt que *ſonge* ; pour dire, qu'on n'en eſt pas plus touché que d'un *ſonge.*

SONGE-CREUX. ſ. m. Réveur, mélancholique qui s'applique profondément à la méditation. *Meditabundus.* Les Philoſophes, les inventeurs des arts & des machines, ſont des *ſonge-creux*, des gens fort diſtraits. Ce ſont des *ſonge-creux*, toujours diſtraits qui répondent *non*, quand il faut dire *oui.* PORT.R. Il eſt du ſtile bas & familier.

SONGE-MALICE. ſ. m. & f. Malin, qui s'applique à faire quelque niche, quelque mauvais tour, quelque dommage à quelqu'un. *Fraudum aſſiduus artifex, vaſer.* Il eſt bas.

SONGER. v. act. Rêver, ſe repréſenter quelque choſe en dormant. *Somniare.* Ce malade a rêvé, a *ſongé* toute la nuit, il a paru fort agité. Il n'y a perſonne qui n'ait *ſongé* une fois en ſa vie qu'il étoit Roi, Pape, grand Seigneur. Paſcal, dans ſes *Penſées Morales*, demande quelle différence il y a entre un payſan qui *ſonge* pendant douze heures qu'il eſt Roi, & un Roi qui *ſonge* pendant douze heures qu'il eſt payſan.

Ce mot vient de *ſomniare.* NICOD.

SONGER, ſe dit auſſi des ſimples penſées qui viennent aux gens qui veillent. *Cogitare, excogitare, putare.* Un bon Arithméticien devine un nombre, une carte qu'il aura fait *ſonger* à un autre, à laquelle il aura appliqué ſa penſée. Excuſez, ſi je vous ai bleſſé, je n'y *ſongeois* pas. Il faut *ſonger* à ce qu'on fait. Quand on a perdu ſon argent, il n'y faut plus *ſonger.*

SONGER, ſignifie auſſi, Faire une ſérieuſe application d'eſprit à un ouvrage, à une affaire, à un deſſein, afin de tâcher d'y réuſſir. *Attendere, perpendere, meditari.* Il y a long-tems qu'il *ſonge*, & qu'il médite ſur cet ouvrage avant que de le mettre au jour. chacun ne *ſonge* qu'à ſoi-même. BELL. Si vous ne ſongez pas à vos affaires, qui y *ſongera* pour vous ? Ce jeune-homme *ſonge* à cette fille, il tâche de l'avoir en mariage. Quand on a 60 ans, il eſt tems de *ſonger* à ſoi, à ſe convertir, à faire pénitence, à ſe diſpoſer à la mort. *Songer* à ſoi, c'eſt auſſi prendre garde à ſoi. Quand on méſoffre à un Marchand, il dit, Vous n'y *ſongez* pas, vous n'y faites pas réfléxion. On dit auſſi, qu'un homme *ſonge* à la malice, quand il donne à quelque choſe d'équivoque un ſens malicieux & déshonnête.

SONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cogitatus, excogitatus, perpenſus.*

SONGER. ſ. m. Vieux mot. Réve, penſée qui naît en dormant *Deliratio, delirium, ſomnium.*

Anne ma ſœur, d'où me vient le ſonger,
Qui toute nuit par devers vous me meine ?
Quel nouvel hoſte eſt venu ſe loger,
Dedans mon cœur, & touſjours s'y pourmeine ? MAR.

SONGEUR, EUSE. ſubſt. Qui fait des ſonges. *Somnioſus, inſomnioſus.* Les enfans de Jacob voyant arriver leur frère Joſeph, dirent : Voici notre *ſongeur* qui vient. *Ecce ſomniator venit.* Par la loi de Moïſe, tout faux Prophète, ou *ſongeur* de ſonges devoit mourir.

SONGEUR, ſe dit auſſi de celui qui eſt rêveur, diſtrait & mélancholique. Défiez-vous de ces profonds *ſongeurs.* C'eſt un *ſongeur*, un taciturne. *Cogitabundus, taciturnus, moroſus.*

On dit proverbialement, qu'un homme eſt logé chez Guillot le *Songeur*, lorſqu'il a quelque facheuſe affaire, & qu'il a ſujet de rêver profondément aux moyens d'en ſortir. *Ad elingues ſtatuas reſcriptus eſt.* Ce proverbe vient, par corruption, de *Guillan le Penſif*, Chevalier dont il eſt parlé au premier livre d'Amadis.

SONGO. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la baſſe Éthiopie. *Songum.* Elle eſt le long de la mer de Congo, entre le Royaume de Loango, le pays de Sundo, & celui de Bamba, duquel le Zaire la ſépare. *Songo*, à une lieuë de Zaire, en eſt la capitale. Le *Songo* étoit autrefois une province du Royaume de Congo, mais quelques Relations modernes aſſûrent que le Gouverneur s'en eſt rendu indépendant. MATY.

SONICA. Tèrme de Pharaon, c'eſt une eſpéce d'adverbe, qui ſignifie, immédiatement après avoir couché, ou fait quelque choſe. *Statim, illicò, confeſtim.* J'ai fait trois paroliſ, que j'ai gagné, ou que j'ai perdus, tous trois. *Sonica.*

SONNA. Nom d'un livre qui contient les traditions auxquelles les Mahométans orthodoxes ſont obligez de croire. Il ſignifie la même choſe en Arabe, que *Miſna* en Hébreu, c'eſt-à-dire, *Seconde Loi*, ou *Loi orale*, comme parlent les Juifs, & comme il y a parmi ceux-ci une ſecte de *Caraites*, qui rejettent les traditions comme des fables inventées par les Rabbins, il y a auſſi parmi les Mahométans des ſectaires nommez *Sciaites*, qui rejettent les traditions des *Sonnites*, comme n'étant fondées que ſur un livre apocryphe, & qui ne vient point de leur Légiſlateur. Il y a la même haine entre les *Sonnites* & les *Sciaites*, qu'entre

les Juifs *Rabbaniſtes*, & les *Caraïtes*. Les *Sciaïtes* ont en abomination les *Sonnites*, qu'ils accuſent de faire paſſer les rêveries de leurs Docteurs pour la parole de Dieu; ceux-ci au contraire traitent les *Sciaïtes* d'hérétiques qui ont corrompu l'Alcoran, & qui n'obſervent point les préceptes qui y ſont contenus.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend quelque ſon clair, qui fait du bruit, quand on le frape. *Sonans, inſonans, reſonans.* Etain *ſonnant*, une montre *ſonnante*. A midi *ſonnant*; pour dire, Préciſément à midi.

SONATE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Les Italiens diſent *Suonata* & au plurier *Suonate*, & ſouvent auſſi ſans *u Sonata*. C'eſt de là que nous avons fait *Sonate*, non pas du maſculin genre comme ſont pluſieurs (car il eſt du dèrnier ridicule de dire par exemple, voilà un beau *Sonate*) mais du féminin genre. S. Evremond dit *Sonades*, mais l'uſage eſt de dire & d'écrire *Sonates*. Ce mot vient de *Suono* ou *Suonare*, parceque, c'eſt uniquement par le ſon des inſtrumens qu'on éxécute ces ſortes de piéces, qui ſont à l'égard de toutes ſortes d'inſtrumens ce que la Cantate eſt à l'égard des voix. Voyez, CANTATE, c'eſt-à-dire, que les *Sonates* ſont proprement de grandes piéces, fantaiſies, ou préludes, &c. variées de toutes ſortes de mouvemens & d'expreſſions, d'accords rechèrchez ou éxtraordinaires de figures ſimples ou doubles, &c. & tout cela purement ſelon la fantaiſie du Compoſiteur, qui ſans être aſſujetti qu'aux régles générales du contrepoint, ni à aucun nombre fixe ou eſpéce particulière de meſure, donne l'eſſor au feu de ſon genie, change de meſure & de mode, quand il le juge à propos, &c. On en trouve à 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, & 8, parties; mais ordinairement elles ſont à violon ſeul, ou à deux violons différens avec une baſſe-continuë pour le claveſſin, & ſouvent une baſſe plus figurée pour la viole de gambe, le fagot, &c.

Il y en a pour ainſi dire, d'une infinité de manières, mais les Italiens les réduiſent ordinairement ſous deux genres. Le premier comprend, les *Sonates* da Chièſa, c'eſt-à-dire, propres pour l'Égliſe, qui commencent ordinairement par un mouvement grave & majeſtueux, proportionné à la dignité & ſainteté du lieu; enſuite duquel on prend quelque fugue gaie & animée, &c. Ce ſont là proprement ce qu'on appelle *Sonates*. Le ſecond genre comprend les *Sonates* qu'ils appellent da Camera, c'eſt-à-dire, propres pour la Chambre. Ce ſont proprement des ſuites de pluſieurs petites piéces propres à faire danſer, & compoſées ſur le même mode ou ton. Ces ſortes de *Sonates* ſe commencent ordinairement par un prélude, ou petite *Sonate* qui ſèrt, comme de préparation à toutes les autres: Après viennent l'allemande, la ſarabande, la courante, & autres airs ſérieux, enſuite viennent les gigues, les paſſacailles, les gavottes, les menuèts, les chacones, & autres airs gais; & tout cela, compoſé ſur le même ton ou mode, & joué de ſuite, compoſe une *Sonate* da Camera. La *Sonate* eſt une piéce de Muſique Italienne, qui répond à nos chacones. Corelli a fait de nos jours de très-belles *Sonates*.

SONNE, Vieux ſ. maſc. Songe. *Somnium*. Li *ſonne*. Les ſonges. *Hiſt. des Albigeois*. BOREL.

SONNEBÈRG, SONNENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un chateau du Tirol, ſitué ſur la rivière d'Ill, à cinq lieuës au deſſus de ſon embouchure dans le Rhin. *Sonneberga*. Ce chateau eſt chèf d'un Comté de même nom, uni à celui du Tirol, & ſitué près du Rhin, vis-à-vis du Canton d'Appenzel, en Suiſſe. Il appartenoit aux Comtes de Wèrdenbèrg, mais Sigiſmond, Archiduc d'Autriche, l'acheta trente mille flotins, vèrs l'an 1463. MATY.

SONNEBURG. ſ. maſc. Nom propre d'un bourg de la Suéde. *Sonneburgum*. Il eſt près de la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Oeſel, vis-à-vis de celle de Dagho, toutes deux ſituées près du golfe de Riga. MATY.

SONNER. v. act. & neut. Rendre un ſon. *Sonum edere, emittere*. L'étain d'Angletèrre *ſonne* mieux que l'étain commun. Il faut faire *ſonner* cette piſtole pour voir ſi elle eſt bonne. Un tonneau demi vuide *ſonne* creux. L'horloge *ſonne*. Voilà le Pardon, l'Angelus qui *ſonne*. Les cloches *ſonnent* en branle pour les trépaſſez. Voilà une meſſe qui *ſonne*. *Ad Sacrum dato arìs ſigno vocare populum*. On va *ſonner* Vêpres. J'entens *ſonner* le tocſin. *Populum cymbalo conciere*. Le tambour, la trompette a *ſonné* la retraite. *Tuba tympanaque receptum canunt*, la charge, *bellicum ſignum canunt*: le bouteſelle, *ad ephippia canunt*.

SONNER. Ce mot s'employe quelquefois abſolument. *Sonner* pour les morts. On a *ſonné* toute la nuit.

Ci gît qui vivoit doucement,
Sans être incommode à perſonne:
A ſa mort même, expreſſément,
Il a défendu que l'on ſonne. BENS.

On dit à la chaſſe, *Sonner* du cor. *Cornu vel buccinâ clangere*. On *ſonne* du grêle à vûë, quand on voit le cèrf, ou dans le fort: *ſonner* du gros pour la quête; *ſonner* l'appel, le retour; *ſonner* de la trompe. On dit auſſi, que le chien *ſonne*, quand il appelle ſes compagnons au bon chemin.

Ce mot ne ſe dit guère des inſtrumens de Muſique, ſinon en cette vieille phraſe: *Sonnez*, Ménétriérs: *Sonnez*, Violons. *Concinite tibicines*.

SONNER, ſe dit figurément en chôſes morales, d'un diſcours, des vèrs doux, naturèls & coulans, qui frapent agréablement le ſens de l'oüie. Cette période, la cadence de ces vèrs *ſonnent* bien à l'oreille. *Suaviter ad aures reſonare*.

SONNER, ſignifie auſſi, Faire bien du bruit & de l'éclat, vanter, éxagérer, faire valoir. *Evehere, extollere, prædicare*. Ce brave a fait *ſonner* bien haut le ſervice qu'il avoit rendu, il l'a bien vanté.

Elle fait bien ſonner *ce grand amour de mère,*
Mais elle ſeule, enfin, s'aime, & ſe conſidère. CORN.

SONNER, ſe dit auſſi de la manière dont une chôſe eſt reçûë du public. La retraite de ce Général eſt une action qui *ſonne* mal à la Cour, qui y a été mal reçûë. *Male ſonare*. Cela *ſonne* mal aux oreilles des honnêtes-gens. *In malam partem accipitur*.

SONNER, ſe dit par les payſans au lieu de dire, Parler. Il n'a *ſonné* mot de ſon avanture, c'eſt-à-dire, Il n'en a point parlé. *Muſſitare*. Colin ne *ſonnoit* mot, en prenant ſes ébats. LA FONT.

SONNER. S'eſt dit autrefois, & ſe trouve encore dans quelques Coutumes pour éxaminer de l'argent en le faiſant *ſonner*, & jugeant, par le ſon, s'il eſt bon. *Sono explorare, probare pecuniam*. Il ſignifioit auſſi Payer. *Solvere, numerare pecuniam*. Cet homme qui doit laide, la doit *ſonner* au Laider; c'eſt-à-dire au Receveur, ou à celui qui la léve. COUT. DE PEROUSE, *publiée par la Thaumaſſiere*. En payant on compte l'argent, & en le comptant il *ſonne*, voilà pourquoi cela s'appelloit *ſonner* de l'argent.

SONNER, ſe dit proverbialement en cette phraſe. On ne peut pas *ſonner*, & aller à la proceſſion; pour dire, faire deux chôſes tout à la fois, où il faut être en des lieux différens. *Nemo poteſt in duobus locis eſſe, nec agere ſimul*. Ceux qui ſonnent, peuvent-ils aller à la proceſſion? MASCUR.

Si le fameux Prêcheur Hilaire,
Qui nous damne tous à credit,
Ne fait rien moins que ce qu'il dit,
S'il mêle aux leçons des Apôtres
Des mœurs qui reſſemblent aux nôtres,
A ſes périls corrige-toi,
La cloche ſonne *pour les autres,*
Veux-tu qu'elle ſonne *pour toi.* SENECÉ.

SONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sonatus, pulſatus, datus*. On dit proverbialement, Matines bien *ſonnées* ſont à demi-dites. On dit auſſi, Il eſt midi *ſonné* & ballé; pour dire, Il eſt plein midi. On dit au Triquetrac, *Sonnez:* pour dire, avoir deux ſix en dé.

SONNERIE. ſ. f. Le ſon & le bruit de pluſieurs cloches enſemble. *Omnium campanarum pulſus*. Dans les Cathédrales, ou dans les grandes Parroiſſes, il y a la grande & la petite *ſonnerie*. Elles ſont taxées à un cèrtain prix. Voulez-vous, vous dit-on, la groſſe *ſonnerie*? BOIL. Quand on eſt voiſin d'une Égliſe, on a la tête rompuë d'une pèrpétuelle *ſonnerie*.

SONNERIE, ſe dit auſſi en parlant d'horloges de tous les rouages & mouvemens qui ſèrvent à faire ſonner les heures. Il y a en cette horloge la montre, la *ſonnerie*, & le reveille-matin. *Horologii omnis apparatus*.

SONNET. ſ. m. Poëſie renfèrmée en quatorze vèrs, qui conſiſtent en deux quatrains & deux tèrſets, dont les huit premiers vèrs doivent être ſur deux rimes. *Tetradicaſticbium*. On attribuë à Jodelet le premier *Sonnet* qui ait paru en notre langue. DE VIGN. MARV. On voit dans Malhèrbe, & dans quelques autres Poëtes, des *Sonnets* dont les deux quatrains ne ſont pas ſur les mêmes rimes; mais ces *Sonnets* ſont irréguliers & licencieux. On fait des *Sonnets* dont les rimes des quatrains ſont croiſées; c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſont pas diſpoſées dans le premier, comme dans le ſecond quatrain. Le *Sonnet* eſt la plus difficile piéce de la Poëſie, il faut y être éxact juſqu'au ſcrupule. Il doit finir par une penſée ingénieuſe: Il faut que la chute en ſoit belle & heureuſe. On dit qu'Apollon

Voulant pouſſer à bout tous les rimeurs François,
Inventa du Sonnet *les rigoureuſes loix,*
Voulut qu'en deux quatrains de meſure pareille,
La rime avec deux ſons frapât huit fois l'oreille;
Et qu'enſuite ſix vèrs artiſtement rangez,
Fuſſent en deux tèrſets par le ſens partagez,
Sur tout, de ce Poeme il bannit la licence,

Lui-

Lui-même en meſura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y rencontrer. BOIL.

Un Sonnet *ſans défaut vaut ſeul un long Poëme.* ID.

Ronſard, Malhèrbe, Maynard & Gombaut ont fait pluſieurs *Sonnéts:* mais à peine en peut-on admirer deux ou trois entre mille. Sarraſin a fait un Poëme contre les *Sonnéts* de bouts rimez, dont il attribuë l'invention à du Lot, qui étoit un fou célèbre. Ce ſont 14 rimes qu'on donne à quelqu'un, ſur leſquelles il doit compoſer un *Sonnét* en les rempliſſant. Ménage tient que ce mot vient du ſon que font les doubles rimes des deux premiers quatrains. Paſquier dit que ce fut Du Bellay qui aporta le premier uſage des *Sonnéts* en France. Ils étoient fort en vogue en Italie depuis Pétrarque, qui eſt reconnu pour le père des *Sonnéts*. Mais Du Bellai lui-même dit que ce fut Melin de S. Gelais qui convèrtit les *Sonnéts* Italiens en François. Quelques-uns en attribuent le premier uſage à Jodelle. Quoi qu'il en ſoit, le mot de *Sonnét* ſe trouve dès le tems de ſaint Louis. Cependant on doute qu'il ait été dans la forme où il eſt, avant le règne de François I. Voyez Colletet qui a fait un diſcours ſur ce ſujet.

SONNETTE. ſ. f. Clochette qui ſèrt à appeller ou à avèrtir. *Cymbalum.* On ſonne la *ſonnette* à l'Égliſe, quand on éleve l'Hoſtie. On met des *ſonnettes* aux portes, au lieu d'un marteau, pour avèrtir d'aller ouvrir. On a des *ſonnettes* ſur un bureau, ou dans un cabinet, pour appeller ſes gens.

On appelle auſſi *ſonnettes*, de petits grelots qu'on attache aux tambours de baſque, aux jambes des pantalons pour danſer; aux petits chiens pour empêcher qu'ils ne ſe pèrdent; & aux oiſeaux de proie, aux mulèts, & aux bêtes de ſomme, pour avèrtir ceux qui ſont dans le grand chemin de ſe retirer à l'écart. *Campanula, tintinnabulum.*

SONNETTE, eſt auſſi une machine de charpente, qui ſèrt à enfoncer des pilotis par le moyen d'un mouton, ou gros billot de bois, que pluſieurs hommes élevent juſqu'au haut de la machine avec des cordes & des poulies, & qu'ils laiſſent retomber ſur le pilotis pour l'enfoncer juſqu'à refus de mouton. *Tudes ductilis.* C'eſt une machine compoſée de deux montans à plomb avec poulies, ſoutenus de deux arcboutans & d'un ranger; le tout porté ſur un aſſemblage de ſoles: laquelle par le moyen du mouton, que des hommes enlevent à force de bras avec des cordages, ſèrt à enfoncer des pieux & des pilotis. A chaque corvée que ces hommes font pour fraper, on leur crie, après cèrtain nombre de coups, *au renard*, pour les faire ceſſer tous en même tems: & *au lard*, pour les faire recommencer. DAVILER.

SONNETIER. ſ. m. Celui qui fait & qui vend des ſonnettes. *Campanularum opifex, propola, tintinnabularius.* Les *Sonnetiers* ſont réünis au corps des Fondeurs.

SONNEUR. ſ. m. Qui ſonne les cloches, pour avèrtir le peuple de ce qui ſe doit faire, ou de ce qui ſe paſſe. *Campanarum pulſator.* Payer les *Sonneurs*. Il y a auſſi des *Sonneurs* de cor pour la chaſſe. Un tel eſt un des meilleurs *Sonneurs* de cor qu'il y ait en France.

On a appellé autrefois *Sonneurs* ceux qui ſèrvoient la Meſſe. Ainſi le 16e canon du Concile de Cologne, tenu en 1310. ordonne que les *Sonneurs* ſeront lettrez, afin qu'ils puiſſent répondre au Prêtre, & qu'ils ſèrviront en ſurplis.

SONNINO, SUNINO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Somninum.* Il eſt dans la Campagne de Rome, à deux lieuës de Tèrracine, vèrs le nord. MATY.

SONÒRE. adj. m. & f. Qui a un beau ſon, qui rend un ſon agréable. Une voix *ſonòre*. Le bois dont on fait les luths de Bologne les rend plus *ſonòres* que les aûtres. Cela rend les vers plus *ſonòres*. *Sonorus, jucundus, gratus, reſonans.*

SONTE. ſ. f. Tèrme de Coutume. *Sonte* malhante dans la Coutume d'Acqs, Tit. XVI. art. 1. C'eſt la récréance & mainlevée. *Vindicia, fiduciaria poſſeſſio boni de quo lis eſt. Uſusfructus reditunm boni per Decretum judicis detenti vel oppignorati.*

S O O.

SOORA, SORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Sora.* Elle eſt vèrs le milieu de l'iſle de Séélande en Danemarc, ſur un petit lac environ à quatre lieuës de Roſkild, vèrs le midi. *Soora* avoit autrefois une Univèrſité. MATY.

SOOSKA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Soska.* Elle eſt dans la province de Wologda, à trente-cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

S O P.

SOPHAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Sophan.* Elle étoit dans la Tribu de Gad, & conſéquemment à l'orient du Jourdain. *Nom.* XXXII. 35.

SOPHI, ou SOFI. ſ. m. Roi de Perſe, Empereur des Pèrſans. *Perſarum Rex, Imperator.* C'eſt un nom que nous donnons au Roi de Pèrſe, & qu'on lui donnoit en Perſe autrefois, mais qu'on ne lui donne plus, pour la raiſon que nous dirons dans l'article ſuivant.

SOFI. ſ. m. Qualité qu'on donne au Roi de Pèrſe. *Sophius, id eſt ſapiens.* Iſmaël *Sophi*. Les *Sophis* de Pèrſe ſe glorifient avec raiſon de leur origine, il n'en eſt point de plus illuſtre dans l'orient. Ils déſcendent en droite ligne d'Houſſein ſecond fils d'Ali, couſin de Mahomet, & de Fatuna fille de Mahomet. Il n'y a point de Roi plus abſolu que le *Sophi* de Pèrſe: ſon pouvoir n'eſt pas même limité par les loix, qu'il peut établir, annuller, ſuſpendre, changer à ſon gré. Les *Sophis* de Pèrſe déſcendent des maiſons de France & de Savoye par Marthe fille d'Uſun Caſſan Roi de Pèrſe & de Catherine de Comuène, qui par les Paléologues, les Comtes de Savoye & de Bourgogne, déſcendoit d'Ermentrude de Vèrmandois Comteſſe de Roucy, Princeſſe du Sang Royal de France; puiſque la mère d'Ermentrude étoit fille du Roi Louis d'Outremèr, & avoit pour aïeule Wildebrant de France, tante de Hugues Capet.

Ce nom vient d'un jeune Bèrger qui le portoit, & qui parvint à la Couronne de Pèrſe en 1370. D'aûtres tiennent que le nom de *Sophi* venoit des *Sophis* ou Sages, qu'on appelloit *Mages* autrefois. Mais Voſſius ſoutient que le mot de *ſophi* ſignifie en Arabe *laine*, & que les Turcs ont donné par mépris ce nom au Roi de Pèrſe depuis Iſmaël, parceque dans ſa nouvelle Religion il ſe voiloit, ſe couvroit la tête d'une étoffe de vil prix qui étoit rouge, d'où vient que les Pèrſes ont été appellez d'un autre nom *Kiſſelbaſs* c'eſt-à-dire, *têtes rouges*. Mais Bochart dit que *ſophi* ſignifie celui qui eſt pur en ſa Religion, qui préfère le ſèrvice de Dieu à toutes choſes.

SOFI. Tèrme de Relation. Religieux Mahométan en Pèrſe. *Sophius, Religioſus Mahometanus in Perſide.* Les *Sofis* ſont un Ordre de Religieux Mahométans, grands contemplatifs; ils ont pris ce nom d'une éſpéce de camelot groſſier dont ils s'habillent, nommé *ſouf*, parceque la principale manufacture de ce camelot étoit à Souf en Syrie. Scheïx *Sofi*, qui a jetté les fondemens de la grandeur de la Maiſon Royale de Pèrſe, a été le Fondateur, ou plutôt le Reſtaurateur de cet Ordre. Iſmaël qui conquit la Pèrſe, étoit *Sofi*, & faiſoit gloire de l'être. C'eſt lui qui choiſit les Religieux de cet Ordre pour gardes de ſa pèrſonne; il voulut que tous les grands Seigneurs de ſa Cour ſe fiſſent *Sofis*. Le Roi de Pèrſe eſt encore Grand-Maître de cet Ordre, & les Seigneurs continuent d'y entrer, quoiqu'il ſoit tombé dans un fort grand mépris. Le commun des *Sophis* n'eſt plus employé qu'aux fonctions d'Huiſſiers du Palais, & même d'éxécuteurs de la Juſtice; & le Roi qui régne aujourd'hui ne voulut pas que, ſelon la coutume, ils lui ceignifſent l'épée. Ce mépris qu'on a pour les *Sofis*, depuis quelque tems, fait qu'on n'en donne plus le nom au Roi en Pèrſe. M. De la Croix s'eſt trompé, quand il a dit qu'il ne l'avoit jamais porté, & que les Européens ont crû qu'on l'appelloit *Sofi*, parcequ'on l'appelloit *Seferi*, *Seſieu*, c'eſt-à-dire, déſcendant de *Sefi*. Les Voyageurs les plus habiles & les plus éſtimez, & même les Écrivains Pèrſans, aſſurent le contraire. On donne aux *Sofis*, qui ſont diſtinguez le titre de *Scheïk*, c'eſt-à-dire, Révérend, comme nous donnons aux Religieux, en Europe, celui de Révérend Père. Scheïx Iſaac Religieux de l'Ordre des *Sofis*, & qui eſt plus connu par ſon ſurnom de *Sefi Eddin*, l'homme d'une Religion pure, ou de *Sefi*, l'homme pur, irréprochable, étoit le vingt-troiſiéme déſcendant d'Ali, il vivoit du tems de Tamèrlan, qui eut pour ce ſolitaire une conſidération particulière.

SOPHIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Sophia.* Dans les Ménées des Grècs, on lit que ſainte *Sophie* vivoit ſous Dioclétien; mais l'Auteur de la Chronique orientale qui paroît plus ancien que les compilateurs de ces Ménées, dit que ſainte *Sophie* & ſes trois filles les ſaintes Foi, Éſpérance & Charité furent couronnées du martyre du tems d'Euméne Évêque d'Aléxandrie, qui tint le Siége ſous les Empereurs Adrien & Antonin. BAILLET 1. *d'Août.* L'Égliſe de ſainte *Sophie* étoit la grande Baſilique, ou l'Égliſe Patriarcale de Conſtantinople, bâtie par le Grand Conſtantin, & ainſi appellée, parcequ'elle étoit dédiée, non pas à ſainte *Sophie*, dont nous venons de parler, mais à la Sageſſe éternelle. Sainte *Sophie* eſt aujourd'hui la principale Moſquée des Mahométans à Conſtantinople. Un tremblement de tèrre ayant endommagé ou ruiné ce temple, Juſtinien le fit rebâtir. Procope, *De Ædif. Juſtinian.* & Évagrius, L. IV. C. 30. ont décrit ſainte *Sophie*, ou l'Égliſe de ſainte *Sophie*. Il faut déſcendre de quelque côté qu'on y veuille entrer: ſon portique a ſept portes; il y en a cinq de face qui ſont ordinairement fèrmées; la largeur de ce portique eſt de 32 piéds; & de là on entre dans ſainte *Sophie* par neuf grandes ouvèrtures, celle du milieu a 18 piéds de haut, & les portes qui les fèrment ſont de cuivre rouge, qui étoit au-

2091 autrefois dorés. Quatre grands pilaſtres larges de 47 piéds, ſoûtiennent le dôme qui en a 86 de diamétre, & qui par un artifice merveilleux eſt tellement écraſé, qu'il n'a de hauteur que la concavité d'un demi-globe parfait. Les galleries qui régnent tout autour ont 53 piéds de large, & ſont appuyées de 64 colonnes. Celles de dedans ſont de ſerpentin & de porphyre, hautes de 18 piéds, & les aûtres de deſſous ſont de marbre blanc, pareil à celui dont les murailles ſont revêtuës. Dedans les galleries il y a 52 colonnes de même ordre & de matière ſemblable à celles qui ſont en bas, & au deſſus des portes du temple, il y a encore 4 petites colonnes de jaſpe. On voit au même endroit dans le gros du mur deux piérres ſi fines, que quand elles ſont éclairées du ſoleil, elles ſont diaphanes comme des écailles de tortuë fort polies. Parmi ces beaux marbres dont ſont pavées les galleries, on voit dans celle qui eſt à droit une piérre ſemblable au porphyre, que les Turcs ont en quelque vénération, parce-qu'ils croyent que cette piérre ſervoit à la Viérge pour laver les langes de ſon fils. Toutes les voutes de ce temple étoient autrefois marquetées à la Moſaïque, ſur un fond d'or; mais les Turcs les ont toutes barbouillées de blanc pour en éffacer les figures que leur Religion leur défend. Du Loir, *p.* 46. *& ſuiv.* où il décrit tout ce que les Turcs y ont ajouté pour en faire une Moſquée.

L'Ordre de Sainte Sophie. C'eſt un Ordre Religieux ſuppoſé par Abraham Bruin, Adrien Damman, Michel Colin, Joſſe Amanus, François Modius & Schoonebeck dans ſa ſeconde édition. *P. Helyot, Pref. p.* 9.

Sophie. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Bulgarie, ſituée au piéd des montagnes d'Argentaro, ſur la Bojana, à vingt lieuës de Nicopoli, vers le midi. *Sophia Sardica. Sophie* eſt une grande ville, mais ſans murailles. Elle a un Archevêché, & elle eſt le Siége du Béglérbey de la Romanie. Elle eſt célébre par le Concile de Sardique, aſſemblé par les ſoins de Conſtance & de Conſtans, fils du Grand Conſtantin, l'an 347. Maty.

SAINTE-SOPHIE, ou SANTA SOPHIA. Nom propre d'une petite ville de la Georgie. *Sancta Sophia.* Elle eſt dans l'Avogoſie, ſur la mèr Noire, au levant de Savatopoli. On la prend communément pour l'ancienne *Oeuantia* petite ville de la Sarmatie d'Aſie. Maty.

SOPHISME. ſ. m. Raiſonnement captieûx qui induit en èrreur; qui n'a que de l'apparence, & point de ſolidité. Un *ſophiſme* eſt un argument faux dans le fond, & inventé pour chicaner, ou pour embarraſſer ceux contre qui l'on diſpute. *Sophiſma, vel fallax argumentatio, captioſa.* Quoique pèrſonne ne faſſe cet argument formel; Je le hai, donc c'eſt un homme ſans mérite, on ne laiſſe pas de le faire dans le cœur. C'eſt un des *ſophiſmes* du cœur, qui conſiſtent à tranſporter nos paſſions dans les objets de nos paſſions, & à juger qu'ils ſont ce que nous ſouhaitons qu'ils ſoient. Loc.

SOPHISTE. ſ. m. Celui qui fait de faux argumens; qui a deſſein de ſurprendre, & tromper ceux qu'il veut pèrſuader. *Sophiſta vel Sophiſtes.* Ariſtote eſt un *Sophiſte*, qui parle prèſque toujours de méchante foi. S. Évr. Si l'éſprit particulier a lieu, le plus impèrtinent de tous les *Sophiſtes*, après avoir violé toutes les régles naturelles du bon ſens, ſe rira de nous, lorſque nous ne pourrons pas même comprendre ce qu'il croit ou veut croire. Pélisson.

Ce mot, qui eſt maintenant odieux, étoit autrefois honorable; on y avoit attaché une idée honnête. Il ſignifioit ſimplement, comme dit ſaint Auguſtin, un Profeſſeur d'Éloquence, comme Lucien, Athénée, Libanius. Je ſerai ravi d'ouir ta Rhétorique; on dit que tu es un grand *Sophiſte*. Ablanc. Il y a bien plus d'apparence d'attribuer ce ſuccès aux prières de Flavien, qu'à l'éloquence d'un *Sophiſte*. Mauc. Selon Suidas, on le donnoit indifféremment à tous ceux qui excelloient en quelque art, ou ſcience que ce fût, comme Théologiens, Juriſconſultes, Médecins, Muſiciens, Poëtes & Orateurs, ainſi qu'on voit dans Plutarque, Héſychius, &c. Olareus Celſius a prétendu, dans une diſſèrtation ſur les *Sophiſtes* Grècs, qu'on donnoit ce nom, non ſeulement aux Rhéteurs, mais à tous ceux qui ſe diſtinguoient par quelque art ou par leur éſprit, ſur tout dans la Poëſie. C'eſt étendre beaucoup la ſignification de ce nom. Il ſe peut faire que quelque Rhéteur ait fait des vèrs, mais que ce ſoit en vèrtu de ſon talent poëtique qu'on lui ait donné le nom de *Sophiſte*, c'eſt ce que je ne croi point.

Quoi qu'il en ſoit, Solon eſt le premier à qui l'on ait donné ce nom. Solon a été appellé *Sophiſte* par Iſocrate, quoiqu'on donnât ce nom particuliérement aux Philoſophes & aux Déclamateurs. On a donné à Rabanus Maurus le titre de *Sophiſte* par excellence. Il étoit encore en honneur au XIIe ſiécle chez les Latins, & du tems de ſaint Bèrnard; mais il commença à s'avilir en Gréce dès le tems de Platon, à cauſe de Protagoras & de Gorgias qui en ont fait un trafic ſordide, en vendant l'éloquence à prix d'argent: enſorte qu'un *Sophiſte* n'eſt plus qu'un homme captieux, un Déclamateur, qui n'aime que la chicane, qui a le caractère d'une âme vénale & fourbe: qui ne chèrche que de vaines ſubtilitez. Sénéque appelle les *Sophiſtes*, des *Charlatans*. Cicéron dit qu'on appelloit *Sophiſtes* ceux qui profeſſoient la Philoſophie avec oſtentation, pour en faire un métier, & un commèrce lucratif, & qui couroient de ville en ville pour débiter leur ſcience trompeuſe. Ainſi un *Sophiſte* n'eſt plus autre chôſe qu'un Rhéteur, & un Dialecticien qui s'occupe à chicaner & embarraſſer par des diſtinctions frivoles, par de vaines ſubtilitez, & par des diſcours captieux & trompeurs. Rien n'a tant multiplié le nombre des *Sophiſtes* que l'étude de la Scholaſtique contentieuſe. On y apprend à diſputer, & à obſcurcir la vérité par les tèrmes barbâres d'*Antepredicamens*, de *grandes* & de *petites logicales*, de *quidditez*, &c. Voyez Baillet. Jean Hincton Anglois Scholaſtique modèrne a bien voulu retenir & porter le nom de *Sophiſte*.

SOPHISTICATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. Impoſture, tromperie. *Fraus, fallacia.* On appelle ainſi les ouvrages des affronteurs Alchymiſtes, qui prétendent, par des voies indirectes, blanchir le cuivre, ou graduer l'argent, & lui donner des teintures ſupèrficielles, faire des augmentations d'or par divèrs mélanges & divèrſes opérations bizâres qu'ils inventent pour avoir la bourſe de ceux qui les croyent. Dict. Hèrm.

SOPHISTIQUE. adj. Qui eſt captieux, trompeur. *Sophiſticus, captioſus, fallax.* Il ſe dit ſur tout des argumens qui ne ſont pas bien en forme, ou qui ſont fondez ſur des équivoques: comme, *Tu as tout ce que tu n'as point perdu: tu n'as point perdu de cornes: donc tu as des cornes.*

Et ſe fachoit que Jean, bleſſé de la Logique,
Lui barbouilloit l'éſprit d'un ergo ſophiſtique. Rac.

Sophistique, eſt auſſi ſelon le Dictionnaire hèrmétique un ſ. m. du mot Grèc σοφιστὴς, & il ſignifie Impoſteur, trompeur, charlatan,

SOPHISTIQUER. v. act. Tromper, altérer les chôſes. *Corrumpere, adulterare.* Il ſe dit particuliérement des marchandiſes qui ſont mélangées, ou altérées par la malice des Marchands. Le muſc eſt prèſque tout *ſophiſtiqué*, auſſi bien que le bézoard, le baûme d'Égypte, l'azur & les autres drogues de prix. Le vin de Canarie eſt *ſophiſtiqué* par les Marchands ſur les lieux avant qu'il entre dans les ports.

Il s'employe auſſi figurément. Les faiſeurs de réfléxions politiques ſont la plupart des Viſionnaires qui *ſophiſtiquent* leurs penſées. Bouh. *Speculatores politici ſunt plerique deliri.*

Sophistiqué, ée. part. paſſ. *Corruptus, adulteratus, depravatus.*

SOPHISTIQUERIE. ſ. f. Mélange de drogues, de marchandiſes méchantes qu'on fait paſſer avec les bonnes. *Adulteratio, fucus.*

SOPHISTIQUEUR. ſ. m. Qui vend des drogues fauſſes & altérées, ou corrompuës, pour de bonnes. Les Droguiſtes & Cabaretiers ſont de grands *ſophiſtiqueurs* de drogues & de vin. *Adulterator, mango, ſuci compoſitores.*

SOPHONIAS. ſ. m. Nom de l'un des douze petits Prophêtes, que quelques Hébraïſans, ſur tout Proteſtans, appellent auſſi Zéphanias. *Sophonias.* Il commença à prophétiſer en même tems que Jérémie, ſous Joſias. La Prophétie de *Sophonias* eſt un Livre canonique, & ne contient que trois Chapitres.

SOPHRONISTE. ſ. m. Nom d'un Officier d'Athênes qui avoit ſoin de tenir dans le devoir la jeuneſſe qui s'éxèrçoit dans le Gymnâſe. *Sophroniſta.*

SOPORATIF, ive. adj. & ſubſt. Qui endort, qui a la force, la vèrtu d'endormir. *Soporifer, ſomnifer.* Les Médecins ont pluſieurs drogues *ſoporatives*, comme l'opium, le laudanum, &c. qui ſont de grands *ſoporatifs.* Les méchantes harangues ſont de puiſſans *ſoporatifs*, elles endorment. Les Médecins diſent quelquefois *ſoporifique* & *ſoporifere.*

SOPOTO. ſ. m. Nom d'une petite ville à demi ruinée. *Soporum.* Elle eſt dans l'Épire, près de la bouche du golfe de Veniſe, environ à douze lieuës de Butrinto, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent *Sopoto* pour *Hecatompedum*, d'aûtres pour *Ceſtria*, & d'aûtres enfin pour *Olpa*, petite ville de l'ancienne Épire. Maty.

SOPPAN. ſ. m. SOPPIA. ſ. f. Noms propres d'un bourg de la Hongrie, ſitué dans l'Eſclavonie, ſur la Drave à onze lieuës de Poſſéga, vèrs le nord. *Soppiana, Sopiana.* Maty.

SOPRA-PROVÉDITEUR. ſ. m. Magiſtrat de Veniſe, qui veut dire Sur-Intendant. Amelot. *Summo jure Præfectus, Præpoſitus, ſupremus Inſpector, Proviſor.*

SOPRON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans la Baſſe-Hongrie, près du lac de Neuſidler, du coté du couchant, & vèrs les confins de l'Autriche. *Sopronium, Semproniam.* Elle eſt capitale du Comté de *Sopron*, qui eſt entre ceux de Mouſſon, de Javvarin, de Sarvvar, & l'Autriche. Outre la ville de *Sopron*, on y trouve encore Chépneg. MATY.

SOQUET, ou SOUQUET. ſ. m. Aide, ou droit accordé autrefois par nos Rois, aux habitans de Beaucaire, pendant un cèrtain tems, pour être employé aux réparations & à l'entretien de leur ville. *Vectigal, ſubſidiarium vectigal.* Une Patente du 29 Février 1472. qui eſt au Regiſtre de la Sénéchauſſée de Beaucaire, Armoire 4. n. 76. fol. 236. dit que le *ſoquet* eſt un appetiſſement de meſures de vin qui ſe vend en détail dans Beaucaire, & dans ſon tèrritoire, c'eſt-à-ſçavoir, cinq pichiers pour chacun barral de vin, ce qui ſe montoit à la ſeptiéme partie du barral. Le même droit fut accordé en 1431. le 12 Mai à la ville de Sommes; & dans la Patente, ce droit eſt appellé *jouquet*, ou diminution de la pinte de vin vendu en détail en cette ville, & les fauxbourgs; & il y eſt dit que cette diminution étoit de la huitiéme partie. Sur chaque muid de vin conduit en la ville, & aux fauxbourgs on prenoit dix ſols pour la réparation du Pont. Voyez encore SOUQUET.

S O R.

SOR. adj. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un jeune faucon. Un faucon *ſor*, c'eſt un faucon qui n'a qu'un an, qui n'a point encore mué. *Falco annicalus.*

SOR. Vieille prépoſition. Sur. *Perceval.* BOREL. *Super.*

SOR. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Haut-Languedoc, en France. *Soror.* Elle baigne Sorrèze, & ſe décharge dans l'Agouſt, à deux lieuës au deſſous de Caſtres. MATY.

SORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Tèrre de Labour, ſur le Gariglan, aux confins de l'Abruſſe, & de la Campagne de Rome. *Sora. Sora* a un magnifique château, titre de Duché, & Évêché ſuffragant de Capouë. MATY.

SORA. Voyez SOORA.

SORABAS, SARRABUS. ſ. m. Nom d'un bourg de la Sardaigne. *Sorabus, Sarrabus.* Il eſt ſur la côte orientale de l'iſle, à l'embouchure de la rivière de Sèrro, ou Sépus, & à onze lieuës de Cagliari, vèrs le nord. On prend ce bourg pour la ville nommée anciennement *Chanados.* MATY.

SORADÉE. ſ. m. Nom d'un Démon, ou faux Dieu, que les Indiens adoroient autrefois. *Soradeus*, ou *Soradius.* Ce nom ſignifie celui qui fait le vin. Œnopée. Voyez Athenée, L. I.

SORAN. ſ. m. Nom ou ſurnom de Pluton. *Soranus.* Dis ou Pluton étoit ainſi nommé, ou de σωρὸς, qui ſignifie *ſépulcre*, ou de Sora ville d'Italie, près du mont Soracte, & proche de laquelle il y avoit une bouche d'enfèr, c'eſt à dire, des endroits d'où il ſortoit des éxhalaiſons peſtilentielles, comme Pline le témoigne, L. II. C. 92.

SORATOF. Voyez SARATOF.

SORAW. ſ. m. Nom propre d'une ville des Étars de l'Électeur de Saxe. *Sorava; Zdiarum.* Elle eſt dans la Baſſe-Luſace, aux confins de la Siléſie, près du Bobèr, & à ſix ou ſept lieuës de Croſſen, vèrs le midi. *Soraw* eſt une place forte, priſe & repriſe pluſieurs fois pendant les guèrres des Suédois en Allemagne. MATY.

SORBE. ſ. f. C'eſt le fruit du *ſorbier. Sorbum.* Voyez SORBIER.

SORBET. ſ. m. Quelques-uns prononcent *Sorbec.* C'eſt une ſorte de compoſition faite de citron, de ſucre, d'ambre, &c. *Sorbetum.* Une boëte de *ſorbet*, un pot de *ſorbet* du Levant. On appelle du même nom le breuvage que l'on fait de cette compoſition battuë avec de l'eau. Un vèrre de *ſorbet.* Les Turcs, auſquels le vin eſt défendu, boivent du *ſorbet.* Du Loir écrit *Cherbet* au lieu de *Sorbet*, changeant le *Schin* des Turcs & Arabes en *ch*, ſelon ſa prononciation. Jamais les Turcs ne ſe promenent dans les chambres, & ſi la viſite eſt de cérémonie, un peu de tems après qu'on eſt aſſis, le maître de la maiſon fait aporter une caſſolette auprès de ſon ami, & deux valets lui couvrent la tête d'une tavayole, afin que la fumée du parfum ne s'échape pas, on lui ſert après, deſſus une ſou-coupe de bois, peinte de feuillages à la Pèrſane, une grande taſſe de porcelaine pleine de *cherbet*, qui eſt un ſuc de limon & de citron confit dans le ſucre, & qu'on délaye dans l'eau. DU LOIR, p. 169. Il nous fit boire du cahué & du *cherbet*, & il nous fit parfumer ſous une tavayole, que deux valets tenoient étenduë ſur notre tête. DU LOIR, p. 315.

Ce mot vient de שרב, *Scharab*, qui en Arabe ſignifie boire, *ſorbet*, boiſſon.

SORBIER. ſ. m. Arbre grand & rameux, couvèrt d'une écorce rude & pâle. Son bois eſt rougeâtre, fort ſolide, compacte. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, dentelées en leurs bords, veluës, vèrdâtres par deſſus, blanchâtres par deſſous, rangées comme celles du frêne ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont petites, blanches, jointes pluſieurs enſemble, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en rôſe. Son fruit qu'on appelle *ſorbe*, ou *corne*, eſt de la figure d'une petite poire, dur, charnu, ayant la chair jaunâtre, d'un goût fort acèrbe, lorſqu'il eſt vèrd, mou, aſſez doux, & bon à manger, quand il eſt mûr. En Latin, *ſorbus ſativa.* C. BAUH. Les *ſorbes*, ſur tout avant leur maturité, ſont aſtringentes, propres pour arrêter le vomiſſement, & le cours de ventre.

SORBIR. v. a. Vieux mot. Avaler. BOREL. Du Latin *ſorbere*, qui ſignifie la même choſe.

SORBONNE. ſ. f. Maiſon ou Collége de la Faculté de Théologie, établie en l'Univèrſité de Paris. *Sorbona domus, ſeu Collegium Facultatis Theologiæ Pariſienſis.* Elle a été fondée en 1252. par ſaint Louis, ou plutôt par Robèrt de *Sorbon* ſon Confeſſeur, & ſon Aumônier, qui fut un Chanoine de Cambrai, & depuis de l'Égliſe de Paris. Il lui donna ſon nom, tiré du village de *Sorbon* ou de *Sèrbon*, près de Sens, où il étoit né. Quelques-uns diſent que c'eſt d'un village du même nom qui eſt dans le Dioceſe de Rheims. S. Louis donna la place, où la maiſon de *Sorbonne* a été bâtie. Robèrt de *Sorbonne*, & que l'on nomme aujourd'hui communément Robèrt *Sorbon*, commença la fondation de ſon Collége l'an 1250. La Reine Blanche, en l'abſence du Roi, lui donna pour cet effet une maiſon à Paris, devant le Palais de Julien l'Apoſtat, qu'on appelloit le Palais des Thermes, & dont on voit encore des reſtes. Enſuite le Roi donna à Robèrt de *Sorbonne* toutes les maiſons qu'il avoit au même lieu, en échange de quelques-unes que Robèrt avoit dans la rue de la Bretonnerie, & qu'à la prière du Roi il avoit données aux Religieux de Sainte-Croix. Le Collége de *Sorbonne* fut fondé pour de pauvres étudians en Théologie. Voyez les Antiquitez de Paris par Du Breul, p. 617. & l'Hiſt. de l'Univèrſité par Du Boulay, p. 224. La *Sorbonne* a été rebâtie ſupèrbement par la magnificence du Cardinal de Richelieu. Il y a logement pour 36 Docteurs, qui ſe diſent de la *Société de Sorbonne.* Ceux qu'on y reçoit ſans être Docteurs, s'appellent *de l'Hoſpitalité de Sorbonne.* Six Docteurs Régens y font tous les jours leçon pendant une heure & demie chacun; trois le matin, & trois l'après-dînée.

SORBONNE, ſe prend auſſi en général pour toute la Faculté de Théologie de Paris. *Sorbona ſumitur pro tota facultate Theologiæ Pariſienſis, &c.* parceque les aſſemblées de tout le corps de la Faculté ſe font dans la Maiſon de *Sorbonne*, & que les Bacheliers de la Maiſon de Navarre, & autres Maiſons de la Faculté y viennent faire leur Sorbonique. La *Sorbonne* déclara le peuple de Paris abſous du ſèrment de fidélité envèrs le Roi. MÉZ. Les déciſions de la *Sorbonne* ſont reçûës avec reſpect dans toutes les Univèrſitez, &c. Étudier en *Sorbonne*, c'eſt-à-dire, Étudier en Théologie.

SORBONIQUE. ſ. f. Acte ſolemnel qu'on fait dans la ſale de Sorbonne pour être reçû Docteur en Théologie. *Solemnis actus Sorbonicus pro Doctoratu.* Il ſe fait tous les Vendredis entre la S. Pièrre & l'Avent, & commence dès cinq ou ſix heures du matin, pour ne finir qu'à ſept heures du ſoir. Il n'y a point de Préſident, & il ſe fait ſans intèrmiſſion. Il faut répondre à tous venans, & ſur tout aux Bacheliers du premier & du ſecond ordre, & au Prieur de Sorbonne qui commence par neuf argumens, & les autres par deux. Génébrard dit qu'elle a été établie dès l'an 1315. par Maironis Cordelier: d'où vient que les Cordeliers ont encore la première *Sorbonique.* D'autres diſent que ce n'eſt que depuis l'an 1452. auquel tems l'Univèrſité fut réformée par le Cardinal d'Eſtouteville. Ménage le dit après Launoi. Cette *grande Sorbonique* eſt appellée Sorbonne dans un Arrêt du Parlement de 1535.

SORCEAU. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à une ſorte de Prêtres anciens: d'où vient le mot de ſorcier. *Songe du Verger, L. I. ch. 72.* BOREL.

SORCELERIE. ſ. f. Art magique, qui emprunte le ſecours & le miniſtère du Diable; opération de Sorcier; crime que les Sorciers ou Sorcières font parmi les ténébres, en invoquant les Démons. BODIN. *Veneficium, faſcinum, incantamentum.* Les ignorans attribuent à la *ſorcelerie* tous les éffets dont ils ne peuvent pénétrer les cauſes. On dit proverbialement, Il n'y a non plus de *ſorcelerie* à cela, qu'à manger un cent de prunes.

SORCERIE. ſ. f. Vieux mot. Sorcelerie. BOREL. *Magia, carmen, incantamentum.*

Mais garde que ne ſoit ſi ſotte,
Pour viens que Clèrc ne Lay lui note,
Que ja viens d'un enchantement croye,
Ne ſorcerie, ne charroye,
Ne Heleuus, ni ſa ſcience,
Ne Magique, ne Négromance. R. DE LA RÔSE.

2095 SORCIER, IÈRE. ſ. m. & f. Magicien, Enchanteur; celui qui, ſelon l'opinion commune, a communication avec le Diable, & qui fait pluſieurs choſes merveilleuſes, par ſon ſecours. *Veneficus, magus.* On tient que les *Sorciers* vont à des aſſemblées nocturnes qu'ils nomment ſabat, qu'ils y ſont tranſportez ſur un balai, qu'ils y adorent le Diable, qu'ils ont une marque qui rend la partie inſenſible. Ceux qui ont écrit de la Démonomanie, comme Delrio, Bodin, &c. enracontent mille merveilles, dont la plupart ſont viſiblement fabuleuſes. On excommunie au prône les *Sorciers* & *Sorcieres*, Devins & Devineresſes. Le peuple, qui ſouvent juge de travers, a accuſé pluſieurs grands hommes d'être *Sorciers*. NAUDÉ. Le Parlement de Paris ne reconnoît point de *Sorciers*; le Parlement de Rouen les brûloit autrefois; on ne le fait plus. On ne doit punir ceux qu'on accuſe d'être *Sorciers*, que lorſqu'ils ſont duëment convaincus de maléfice, de quelque manière qu'ils l'ayent fait. Les Anciens ont appellé *Sorciers*, ceux qui prédiſoient l'avenir par des ſorts Homériques, Virgiliens, ou par autres divinations ſemblables.

Ce mot vient de *Sorciarius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. MÉN. Voyez MAGICIEN.

SORCIER, ſe dit auſſi de ceux qui gagnent le cœur des autres par quelques charmes, par quelques bonnes qualitez qu'ils ont en leur perſonne. *Incantator, præſtigiator.* Cette beauté a tant d'attraits, que c'eſt une aimable *Sorciere*, une aimable Enchanteresſe. Circé n'a paſſé pour grande *Sorciere* que ſur ce principe. Cet homme eſt ſi adroit, ſi prudent, qu'il prévoit, qu'il découvre les choſes les plus cachées: il faut qu'il ſoit *Sorcier*.

SORCIER, IÈRE, eſt auſſi adjectif, tant dans le propre, que dans le figuré. *Veneficus.* Il y a plus de femmes *Sorcieres*, que d'hommes *Sorciers*. THIERS.

SORCIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *Sorcier* comme une vache; pour dire, il ne fait rien d'extraordinaire. *Nihil ſpectandum efficit.* On dit à ceux qui ſe vantent de faire une choſe que pluſieurs autres font, qu'il ne faut pas être grand *Sorcier* pour cela. On dit auſſi par injure à une laide qui eſt âgée, que c'eſt une vieille *Sorciere*.

SORCOT. ſubſt. maſc. Vieux mot. Surcot. BOREL. Voyez SURCOT.

SORCUIDANCE. ſ. f. Vieux mot. Outrecuidance. BOREL. *Arrogantia.*

SORDIDE. adj. Vilain, avare, bas, honteux, mépriſable. *Sordidus, avarus, contemptibilis, tenax, preparcus.* Cet uſurier eſt un homme fort *ſordide*; il eſt d'une avarice baſſe & *ſordide*. Il y a de grands Seigneurs qui ont une âme *ſordide*, lâche, intéreſſée; qui font une dépenſe *ſordide*, indigne de leur condition. S'enrichir par des gains *ſordides*. M. ÉSP. Tomber dans une *ſordide* pauvreté. PAT.

SORDIDEMENT. adv. D'une manière ſordide. *Sordidè, præparcè.* Cet homme a du bien, & cependant il vit fort *ſordidement*; il ne donne jamais à manger à perſonne; il ne ſonge qu'à amaſſer. Etre vétu *ſordidement*. PAT.

SORDOIER. v. n. Vieux mot. Sortir d'une ſource d'eau. BOREL. Sourdre. *Scaturire.*

SORDOIS, OISE. Vieux adj. Sourd. *Gauvain.* BOREL. *Surdus, a.*

SOREC. ſ. m. Nom propre d'un torrent de la Terre-ſainte. *Sorec.* Il ſéparoit la tribu de Dan de celle de Siméon, couloit d'orient en occident, & ſe jettoit dans la Méditérranée entre Aſcalon & Azotus

SORER, ou SORIR v. act. A Paris, on dit *ſorer*, & à Dièpe, *ſorir. Fumo exſiccare.* Ce mot ſe dit des harengs, au travers de la tête deſquels on paſſe un petit bâton qu'on appelle *aine*, après quoi on les pend dans un lieu déſtiné pour les *ſorer*, en faiſant deſſous un petit feu que l'on ménage adroitement juſqu'à ce que ces harengs ſoient *ſorez* comme il faut. *Harengos igne ſuſare.*

SORET. ſ. m. Nom propre d'une province de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Soretum Regnum.* Elle eſt autour de l'embouchure du Padder, dans le golfe de l'Inde, entre les Royaumes de Zuzarate, de Jeſſelmère & de Jatta. Janagar en eſt la ville capitale. MATY.

SORETO. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Soretum.* Il eſt dans la Calâbre Ultérieure, ſur la rivière de Métramno, à trois lieuës au deſſous de Soriano. On prend *Soreto* pour l'ancienne *Altanum*, petite ville des Brutiens. MATY.

SORGUE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Comtat Venaiſſin, en Provence. *Sorgia, Sorge, Sulgia, Orge.* Elle prend ſa ſource dans la fontaine de Vaucluſe qui eſt au pied d'un affreux rocher. Cette rivière commence à porter bâteau à cinq cens pas de ſa ſource, paſſe à l'Iſle, ſe ſépare en deux branches, dont l'une ſe jette dans le Rhône à Avignon, l'autre ayant reçû la Naſque & l'Ouveze, & baigné Sorgues, ſe décharge dans le même fleuve. MATY.

SORGUE. ſ. f. ou le Pont de Sorgue. *Sorgia*, ou *Sulgiæ Pons.* Petite ville ou bourg du Comtat Venaiſſin, en Provence. Ce lieu eſt ſitué au confluant de la Sorgue, de la Naſque & de l'Ouveze, à demi-lieuë du Rhone, & à une lieuë & demie d'Avignon, du coté du nord. MATY.

SORI. ſ. m. Nom propre d'un ancien village de la côte de Ligurie. *Saulium.* Il eſt ſur la côte de Gênes, environ à deux lieuës de la ville de Gênes, vèrs le levant. MATY.

Monti SORI, ou *Æsei*, ou *Heræi montes*, *Hereus mons.* Montagnes de la Sicile. Elles ſont vèrs le milieu de l'iſle, s'étendant du nord au ſud, depuis la rivière de Furiano en la vallée de Démona, juſqu'au delà du lac de Perguſa, dans celle de Noto. Ces montagnes ſont fort hautes, & celle qu'on nomme Artiſino ou Articina, & qui eſt près du bourg de Calataſſibeta, dans la vallée de Noto, en eſt le coupeau le plus élevé. MATY.

SORIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Caſtille-Vieille, en Eſpagne. *Soria, Numantia Nova.* Elle eſt capitale d'un Majorat, ou Bailliage, & ſituée ſur le Douro, à quinze lieuës de Siguenza, vèrs le nord. *Soria* a été bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui en ſont éloignées d'une lieuë, du coté du nord. MATY.

SORIE. Voyez SYRIE.

SORIN. ſ. m. C'eſt celui qui ſçait l'art de *ſorer* les harengs; mais ce mot eſt inconnu à Paris; ce n'eſt qu'à Dièpe qu'il eſt en uſage. *Harengorum fumigator.*

SORLINGUES. ſ. f. & plur. Les iſles *Sorlingues*, ou de Silley. *Inſulæ Silinæ, Inſulæ Siluram.* C'eſt un amas de petites iſles, qui dépendent de l'Angleterre, & qui ſont ſituées entre les côtes de cette iſle, & celles d'Irlande & de France. Ces iſles ſont en grand nombre, mais fort petites; les principales ſont celles d'Anoth, de ſainte Marie, de ſainte Helene, de ſainte Agnès, de ſaint Martin, de Sanſon, de Bréfar, de Ruſco, d'Artus, de Witan & de Minan. On trouve des mines d'étain dans pluſieurs de ces iſles; ce qui confirme le ſentiment de ceux qui les prennent pour les Caſſitérides ou Cattiteri des Anciens, où ils venoient chercher de l'étain, qui ne ſe trouve pas dans les iſles de Siſarga & de ſaint Cyprien, ſituées ſur les cotes de la Galice, où quelques Géographes mettent les anciennes Caſſitérides. MATY.

SORNER. Vieux v. n. Se moquer. BOREL.

Dites, je vous pri, ſans ſorner. PATHELIN.

SORNETTE. ſ. f. Diſcours vain & vague qui ne perſuade point, ou qui choque & importune. *Fabula, nuga, logi.* Il n'a guère d'uſage qu'au plurier, & n'eſt pas du beau ſtile. Cet Auteur n'a rempli ſes Livres que de *ſornettes*. Se divertir à débiter des *ſornettes*. Cet homme m'eſt venu conter mille *ſornettes*. C'eſt un Poëte à *ſornettes*.

Les Temples aujourd'hui ſervent aux rendez-vous,
Derriere les pilliers on dit mainte ſornette,
Et comme dans un bal tout le monde y caquette. RÉGNIER.

Or laiſſant tout ceci, retournons à nos moutons,
Muſe, & ſans varier, dis-nous quelques ſornettes,
De tes enfans batards, ces tiercelets de Poetes. ID.

Je ne compatis point à qui dit des ſornettes,
Et dans l'occaſion mollit comme vous faites. MOL.

C'eſt un métier de grand tracas,
De compoſer tant de fatras,
De fadaiſes, de gogueneſtes,
De vagateles, de ſornettes.

On a dit anciennement *ſorner*, qui ſignifioit dire des *ſornettes*.

SORO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Portugal. *Subur.* Elle prend ſa ſource vers l'Eſtramadure d'Eſpagne, coule ſur les confins de celle de Portugal & de l'Alentéjo baigne Puente de *Soro*, reçoit le Zatas, & ſe décharge dans le Tage au bourg de Bénavente. MATY.

SOROCK. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Soroca.* Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Nieſter ou Turla, au ſeptentrion de Jaſſy. *Sorock* eſt diviſé en vieille & nouvelle ville, toutes deux fortifiées. Les Polonois en ſont les maîtres, & y ont fait bâtir un bon château. Les Turcs l'aſſiégèrent inutilement l'an 1692. MATY.

SOROIGE. Voyez SEROURGE.

SOROISON. ſ. f. Vieux mot. Vépres, ſoir. BOREL. *Veſper, ſerotinum tempus.*

SORORIA. Surnom de Junon chez les Romains. *Sororia.* Elle fut ainſi nommée à cauſe qu'Horace le vainqueur des Curiaces lui

Digitized by Google

lui érigea un Autel, pour éxpier le meurtre de ſa ſœur, qu'il avoit commis.

SORRENAME. Voyez SURINAM.

SORRENTO. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples. *Surrentum.* Elle eſt dans la Tèrre de Labour, près du golfe de Naples, à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. *Sorrento* eſt ſur une petite préſqu'ille, au piéd de la montagne de *Sorrento*, nommée par les Latins *Surrentini Colles*, *Ægnana Juga*. MATY.

SORRES. ſ. m. SORA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Sardaigne. *Sorra*, *Sorrelape*, *Sorobola*. On en voit les ruines à ſix lieuës de Saſſari, vèrs le levant. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Saſſari, dont il étoit ſuffragant. MATY.

SORRÊZE. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Soricinum.* Il eſt dans le Languedoc, en France, ſur la rivière de Sor, à deux lieuës de ſaint Papoul, vèrs le levant. MATY.

SORT. ſ. m. Hazard, ce qui arrive fortuitement & par une caûſe inconnuë, ou qui n'eſt ni réglée, ni cèrtaine. *Sors.* Le *ſort* eſt aveugle & capricieux. Le *ſort* a voulu qu'il réuſſît en cette affaire; c'eſt le hazard qui en a décidé. Je vous vèrrai l'objèt des caprices du *ſort*. VILL. Je querelle le *ſort*. BAÉ. Sans trop m'inquiéter des affaires du monde, j'en laiſſe la conduite au *ſort*. BENS. Nous accuſons le *ſort* de toutes nos imprudences. LE CL.

L'âge viril plus mûr inſpire un air plus ſage;
Contre les coups du ſort ſonge à ſe maintenir,
Et loin, dans le préſent, regarde l'avenir. BOIL.

Le *ſort* eſt appellé par les Philoſophes, *enchaînement des caûſes ſecondes. Connexio, concatenatio cauſarum ſecundarum.* Dans la Théologie des Païens, *deſtinée* ou *fatalité*; pour les Chrètiens, il ſeroit aſſez difficile de fixer l'idée qu'ils attachent au tèrme de *ſort*. Si c'eſt la même chôſe que le hazard, c'eſt un mot vuide de ſens, & c'eſt un je ne ſçai-quoi qui agit ſans régle, & ſans intelligence. Si par le *ſort* on entend la Providence, il s'enſuit que conſulter le *ſort*, c'eſt conſulter Dieu.

SORT, ſe dit auſſi de la manière de décider les chôſes dont on laiſſe la conſuite au hazard, quand il n'y a aucune raiſon de préférence; comme les dez, les billèts, les rencontres caſuelles. *Sors.* L'ancien *ſort* avoit été inſtitué de Dieu, & l'on trouve dans les livres du vieux Teſtament divèrſes loix durables & pèrpétuelles & divèrs commandemens particuliers pour de cèrtaines occaſions qui le prèſcrivoient. DE LA PLACETTE. L'Écriture dit que le *ſort* tomba ſur Saint Matthias, quand il fut queſtion de remplir la place de Judas dans l'Apoſtolat. La robe de JÉSUS-CHRIST fut jettée au *ſort*. *Sortiti ſunt Chriſti veſtem.* Les lotteries ſe tirent au *ſort*; c'eſt-à-dire, par billets. Le Juge Bridoye, dans Rabelais, ſententioit au *ſort* des dez. Les *ſorts de Preneſte*, étoient fort en vogue chez les Grècs. On mettoit dans une urne une infinité de lettres, ou de mots entiers; on les remuoit, & on les vèrſoit, & ce que le hazard faiſoit trouver dans l'arrangement des lettres compoſoit la réponſe de cette éſpéce d'Oracle. Du tems de Cicéron il n'y avoit que le peuple qui eût recours à cette ſorte de divination. DAC. En Grèce, & en Italie on tiroit ſouvent les *ſorts*, de quelque Poëte célébre, comme Homère, ou Euripide: ce qui ſe préſentoit à l'ouvèrture du livre étoit l'arrêt du ciel. On en fit de même des vèrs de Virgile, & on les crut prophétiques. C'eſt ce qu'on appelle les *ſorts Homériques* & *Virgiliens* qui ſuccédèrent aux *ſorts* de Préneſte. Cette ſuperſtition paſſa dans le Chriſtianiſme. Les Chrétiens prenoient les *ſorts* dans les livres du Vieux ou du Nouveau Teſtament. Le premier paſſage qui s'offroit, en ouvrant un livre de l'Ecriture, étoit regardé comme la réponſe de Dieu. Si ce premier paſſage ne faiſoit rien au ſujèt pour lequel on conſultoit le *ſort*, on ouvroit un autre livre, juſqu'à ce qu'il ſe préſentât un paſſage qui pût tenir lieu d'Oracle. Saint Auguſtin lui-même ne déſaprouvoit point cette manière d'apprendre l'avenir, pourvu qu'on ne s'en ſèrvit point pour les chôſes du monde. LE CL. Cela étoit fondé ſur la ſuppoſition que Dieu préſide ſur le *ſort*, & ſur le 33. vèrſet du 16. Ch. des Proverbes, *On jette le ſort dans le ſein, & ſa déciſion eſt de par l'Eternel.* Saint Auguſtin confeſſe qu'il l'a pratiqué pour lui-même; & Grégoire de Tours raporte qu'on mettoit l'Écriture ſainte ſur l'Autel, & qu'enſuite on prioit le Seigneur qu'il fît connoître ce qui devoit arriver. LE CL. Beaucoup de Théologiens tiennent que le *ſort* eſt conduit d'une manière particulière par la Providence: que c'eſt une voie éxtraordinaire par laquelle Dieu déclare ſa volonté, & une éſpéce de révélation immédiate. Mais ſi Dieu dirige le *ſort* d'une façon ſpéciale, il faudroit décider toutes les affaires contentieuſes par le *ſort*. On abrégeroit bien des diſputes par cette voie. Si Dieu préſide ſur le *ſort*, & ſi c'eſt un Oracle, par lequel il ſe communique aux hommes, & les inſtruit de ſa volonté, c'eſt un moyen ſûr & infaillible pour interroger Dieu, & pour tèrminer les guèrres, & les controvèrſes. LA PL.

SORT, ou SORTS DES SAINTS. *Sortes Sanctorum.* Éſpéce de divination uſitée autrefois parmi les Chrétiens; elle conſiſtoit à ouvrir quelque livre de l'Écriture ſainte & à prendre le premier vèrſet qu'on rencontroit, pour un pronoſtic de ce qui devoit arriver. Le Concile d'Agde en 506. condamne cette ſuperſtition qui commençoit à s'introduire en France. La ſuperſtition des *Sorts* des Saints ne régnoit pas moins chez les Chrétiens d'orient, que d'occident. FLEURY. Héraclius, dans la guèrre contre Cozroes, pour ſçavoir où il devoit hivèrner, purifia ſon armée pendant trois jours; & ayant ouvèrt les Évangiles il trouva qu'ils lui ordonnoient d'hivèrner en Albanie. Id. Guibèrt de Nogent C. 14. marque que de ſon tems, c'eſt-à-dire vèrs le commencement du XIIe ſiécle, au ſacre des Évêques, on conſultoit l'Ecriture-ſainte pour trouver le pronoſtic de leur pontificat. C'eſt ce que les Anciens appelloient *le Sort des Saints.*

SORT, ſe dit auſſi de l'incèrtitude des événemens. *Eventus, caſus.* Ce Capitaine a voulu tenter encore une fois le *ſort* des armes. On appelle, en Droit, le *ſort* des jugemens, l'incèrtitude de l'évenement des procès, à caûſe de la variété de l'eſprit de l'homme & de leur différente manière de concevoir les chôſes. On dit auſſi, Le *ſort* en eſt jetté; pour dire, La chôſe eſt réſoluë, il la faut éxécuter.

SORT, ſe dit poëtiquement de la vie, de la fortune, de la déſtinée, de la condition des hommes. *Fortuna, fatum.* Dieu eſt l'arbitre du *ſort* des humains. Ce brave a fini glorieuſement ſon *ſort*; il eſt mort à l'aſſaut, au lit d'honneur. Vous êtes la maîtreſſe de mon *ſort*. C'eſt le *ſort* des grands hommes d'être pèrſécutez par l'envie. Il faut que je vous quitte, & le *ſort* m'y contraint. LA FONT. Aminte, ſi je meurs pour vous, mon *ſort* me ſemblera doux. PEL. C'eſt le *ſort* de toutes les chôſes du monde, de n'être ni ſtables, ni pèrmanentes. VAUG. Plaignez mon triſte & cruel *ſort*, qui me force à vous fuïr. P. DE CL.

L'amour ne régle pas le ſort d'une Princeſſe,
La gloire d'obéïr eſt tout ce qu'on nous laiſſe. RAC.

SORT, ou SORTILÉGE, eſt un prétendu ou vrai maléfice qu'on jette ſur quelque chôſe par le miniſtère du Diable. *Sortilegium, maleficium.* Quand le peuple ne connoît pas la caûſe d'une maladie, il dit que c'eſt un *ſort* qu'on jette ſur lui. Si les chevaux, les moutons ou les autres beſtiaux meurent, il dit que c'eſt un *ſort* qu'on a jetté ſur l'écurie, ſur le troupeau. Il attribuë une ſtérilité, une grande abondance d'inſectes, à quelque *ſort*, à la malice d'un Sorcier.

SORT, en tèrmes de Juriſprudence, eſt le fonds, le capital d'une ſomme qui porte intérêt. *Sors, caput.* Les uſures juſtifiées s'imputent & ſe déduiſent ſur le *ſort* principal. *Solutas pecunias ſorti imputare.* Quand on paye bien une rente, on ne peut être obligé à payer le *ſort* principal, ſinon en cas de ſtellionat, ou de diminution frauduleuſe de l'hypothéque.

SORTA. ſ. f. Nom d'un cap. *Sortæ caput*, anciennement *Hippi promontorium.* Cap de la côte de Tripoli, en Barbarie. Il eſt au fond du golfe de Sidra, à quelques lieuës de l'Arcudia, vèrs le couchant. MATY.

SORTABLE. adj. m. & f. Qui eſt propre, qui convient à la pèrſonne, ou aux chôſes. *Proprius, aptus, conveniens, peculiaris, decens.* Pour faire un bon mariage, il faut que les parties ſoient *ſortables*, de même âge & condition, ou à-peu-près. Il a pris un emploi qui ne lui eſt guère *ſortable*, qui ne lui convient guère.

SORTE. ſ. f. Genre, éſpéce. *Genus, ſpecies.* Il y a bien des *ſortes* d'animaux, de plantes, & de corps naturels dans le monde. Ce Libraire a bien des *ſortes* de livres; cet Épicier a bien des *ſortes* de drogues. Les Chapeliers font des chapeaux de ſept *ſortes*, on ſouſentend *de poil*. Il y avoit dans l'Arche de Noé toutes *ſortes* de bêtes. Il faut pluſieurs *ſortes* d'hèrbes pour faire une bonne ſalade.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *ſors*.

SORTE, ſe dit auſſi de la qualité, de la condition, & s'employe également en bien & en mal, & par éſtime & par mépris. *Conditio, ratio, caracter.* Quand on parle à un Magiſtrat, on doit du réſpect à un homme de ſa *ſorte*. Quand un valet eſt inſolent, on ſçait comme il faut traitter un homme de ſa *ſorte*. Je ne veux point avoir à faire avec un homme de ſa *ſorte*, à un ſcélérat.

SORTE, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. Il y a toutes *ſortes* d'éſprits. *Diverſa ſunt ingeniorum genera.* Les uns ſont propres à une *ſorte* de ſcience, & les autres à une autre. On ne plaît pas long-tems quand on n'a qu'une *ſorte* d'éſprit. ROCHEF.

SORTE, ſignifie auſſi, la façon, ou le tour qu'on donne aux chô-

2099

ſe la manière de les faire agir, de les faire voir. *Modus, ratio, via.* De quelle *ſorte* voulez-vous qu'on accommode ce poiſſon? De quelle *ſorte* faut-il recevoir cet Ambaſſadeur. Ce hableur nous en a conté, nous en a donné de toutes les *ſortes*. Ils ſe ſont querellez & battus de bonne *ſorte*. Vaugelas veut que pour une plus grande perfection l'on mette *toutes ſortes* avec le plurier, & *toute ſorte* avec le ſingulier. Je ne ſuis pas de ſon avis, & je ſoutiens qu'il eſt auſſi élégant de dire *toute ſorte* avec un plurier: *Toute ſorte d'objets.* Mais quand *toute ſorte* eſt mis abſolument, précédé d'un relatif, il faut dire au pluriel, il y en a de *toutes ſortes.* MÉN. CORN. Il n'y a *ſorte* de ſom qu'il n'ait pris, & non pas, qu'il n'ait *priſe*, parcequ'en cet éxemple c'eſt le génitif qui donne la loi. VAUG.

DE LA SORTE, DE CETTE SORTE. *Hoc modo, eo pacto.* Ces deux façons de parler, qui ſignifient, de cette manière-là, en cette manière, ne s'employent pas indifféremment. On dit *de la ſorte*, après qu'une choſe vient d'être dite, ou faite. La choſe ſe paſſa *de la ſorte*, ayant parlé *de la ſorte.* Et on dit *de cette ſorte*, avant que la choſe ſoit dite, ou faite. Il commença à parler *de cette ſorte.*

EN SORTE, DE SORTE, DE TELLE SORTE QUE, ſont des phraſes adverbiales, qui ſignifient, de façon, de manière que, ſi bien que. *Ita ut, ſic ut, adeo ut. De ſorte qu'il* eſt venu à bout de ſon affaire. *En ſorte qu'il* ne doit plus rien.

SORTIE. ſ. f. Tranſport, paſſage d'un lieu dans un autre. *Egreſſus, exitus, exceſſus.* La plus grande journée d'un voyageur, c'eſt la *ſortie* de la ville. Il y étoit attendu à la *ſortie* du logis, à la *ſortie* du bois. Ce convaleſcent a fait aujourd'hui ſa premiere *ſortie.* Depuis ſa *ſortie* de priſon, il s'eſt fait une nouvelle affaire. Il faut payer au Geolier le droit d'entrée & de *ſortie.* La traite foraine eſt un droit que payent les marchandiſes à l'entrée & à la *ſortie* du Royaume. Ce Prince a voulu dérober ſa *ſortie* à ſes gens, il eſt ſorti de nuit & ſecretement.

SORTIE, ſe dit auſſi de la fin de quelque choſe, de quelques aſſemblées. Il meurt bien du monde à la *ſortie* de l'automne, de l'hivèr. *Vergente autumno, vel bieme.* A la *ſortie* de table, à la *ſortie* du bal: c'eſt-à-dire, quand le repas, ou le bal ſont finis. Du mariage il n'y a point d'autre *ſortie* que le veuvage. S. ÉVR. L'hymen a deux beaux jours, l'entrée & la *ſortie.*

SORTIE, en termes de Guèrre, c'eſt un éffort que font les aſſiégez, quand une partie de la garniſon ſort ſur les aſſiégeans pour ruiner leurs travaux. *Eruptio, boſtilis eruptio.* Au ſiège de Candie les aſſiégeans étoient fatiguez par de continuelles *ſorties.* Faire de fréquentes *ſorties.* ABLANC. Favoriſer une *ſortie.* ID. Soutenir une *ſortie.* ID. Tenter une *ſortie.* ID. Repouſſer une *ſortie.* ID.

SORTIE, ſignifie auſſi, Porte, le plus ſouvent ſecrette, par où l'on ſort. *Poſtimum.* C'eſt une grande commodité, quand une maiſon a deux *ſorties*, une *ſortie* ſur la ruë & une autre ſur la campagne. Cette chambre a une *ſortie* ſur un éſcalier ſecret & dérobé.

SORTIE, ſe dit auſſi de toutes les ouvèrtures par où les choſes humides ſe peuvent écouler. *Meatus.* Il faut faire un aivier dans ce mur, des égoûts, des ouvèrtures dans cette tèrraſſe, afin que les eaux ayent leur *ſortie*, leur iſſuë. Quand les humeurs du corps n'ont point de *ſortie*, quand il y a des obſtructions, cela cauſe pluſieurs mala dies.

SORTIE, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'iſſuë, de l'évenement des affaires. *Exitus, eventus, ſucceſſus.* Avant que de s'engager en une affaire, il en faut prévoir la *ſortie*, l'iſſuë. *Quidquid agas ſapienter agas, & reſpice finem.*

On dit provèrbialement, qu'on fera danſer à quelqu'un un branle de *ſortie*; pour dire, qu'on le chaſſera, qu'on le fera ſortir de quelque lieu.

SORTILÉGE. ſ. m. Sort, maléfice, qui ſelon l'opinion commune, ſe fait par l'opération & le ſecours du Diable. *Veneficium, faſcinum.* L'Inquiſition brûle & condamne pluſieurs pèrſonnes pour *ſortilege.* Quelques-uns prétendent que les *ſortilèges* bien approfondis ne ſont que des empoiſonnemens, ou des profanations. Mais cela n'eſt pas toujours vrai.

SORTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Sortinum.* Elle eſt ſur la rivière d'Anapo, à trois lieuës de Siracuſe, vèrs le couchant. MATY.

SORTIR. v. n. *Je ſors, tu ſors, il ſort, nous ſortons, &c. Je ſortois, Je ſortis. Je ſuis ſorti. Je ſortirai. Que je ſorte. Que je ſortiſſe. Sortant. Sorti.* Quitter un lieu; s'en aller; s'évader; s'échaper; ſe retirer d'un lieu; changer de place; aller ailleurs. *Exire, abire, diſcedere, excedere, egredi.* Sortir de priſon, c'eſt être mis en liberté. *Sortir* de la ville. Avoir ordre de *ſortir* du Royaume. Il eſt *ſorti* bien de l'argent du Royaume. Cette fille eſt *ſortie* de ſon couvent. Ne *ſortez* pas de votre place, de votre chambre. Ce vèrbe n'eſt jamais actif. C'eſt pourquoi, *Sortez ce cheval* eſt très-mal dit, quoique cette façon de parler ſoit très-commune, même à la Cour, parcequ'elle eſt commode, & qu'elle accourcit l'expreſſion. VAUG. *Sortir* fait au prétérit, *Je ſuis ſorti, tu es ſorti: il eſt ſorti.* Mais on peut dire auſſi *il a ſorti*, quand on veut dire de quelqu'un, qu'il eſt ſorti & revenu. On dit encore il y a huit jours que *je n'ai ſorti.* MÉN. Les bons Auteurs ne diſent point *ſortir* le Royaume. C'eſt un abus; l'article *le* eſt mis là pour *du.* CORN. Les Bourguignons ne ſçauroient s'empêcher de dire, *Je ſortis* de Paris pour aller à Dijon: au lieu de dire *je partis.* Je ne ſçai pourquoi Mr de Vaugelas a condamné, *ſortir de la ville*, comme ſi cette phraſe n'étoit point Françoiſe. Je ne ferois point difficulté de m'en ſervir, ſur tout en vèrs. MÉN. CORN. Caton *ſortit* hardiment de la vie, elle lui étoit ennuyeuſe. S. ÉVR. Les hommes ſongent à s'établir dans le monde, comme s'ils n'en devoient jamais *ſortir.* M. DE P.

Ménage tient que ce mot vient de *ſortiré*, qu'on a fait de *ſortus*, qu'on a dit pour *ſurrectus.*

SORTIR, ſignifie auſſi, ſe délivrer, s'affranchir, ſe dégager de quelque endroit; ſe débarraſſer, ſe tirer de quelque affaire difficile. *Se expedire, ſe explicare, ſe extricare.* Ce pays eſt ſi gras, qu'on ne peut *ſortir* des boues, ni s'en tirer. Il y a tant de chemins coupez dans cette forêt, qu'il eſt difficile d'en *ſortir*, on eſt en danger de s'égarer. Je croi que nous ne *ſortirons* jamais de ces montagnes. Il eſt enfin *ſorti* de ſon affaire, il eſt *ſorti* d'un mauvais pas; il en eſt *ſorti* par argent; il en falloit *ſortir*, à quelque prix que ce fût.

O Dieu! comment ſortir *d'une captivité,*
Dont ma propre raiſon fait ſa felicité? VILL.

Il falloit vous répondre; & d'une telle affaire,
C'eſt ainſi que j'ai dû ſortir,
Quand on ne ſçauroit divertir,
Il faut au moins s'ennuyer guere. N. CH. DE VERS.

SORTIR, ſe dit quelquefois abſolument. *Sortez, ſortez* de devant mes yeux. *Hinc citius abi, apage.* Voilà le carolle qui *ſort.* Il eſt *ſorti*, il n'eſt pas au logis. Je ne ferai qu'entrer & *ſortir*; pour dire, Je ne tarderai pas.

SORTIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. *Excedere, eminere, prominere.* Cette corniche *ſort* trop avant, eſt trop en ſaillie. Le Nil ſort de ſon lit tous les ans pour rendre féconde l'Égypte. On dit d'une figure qui eſt fort de relief, qu'elle *ſort* du tableau. Les éſpéces *ſortent* au dehors d'un miroir concave. Cet habit eſt tout neuf, il *ſort* de chez le Marchand. Il faut manger promptement ce rot, il *ſort* de la broche. On ne ſçauroit faire *ſortir* cette cheville de ce trou, elle y tient trop fort. Le feu *ſort* d'un caillou, quand on le frape. Cet ivrogne a tant bû, que les yeux lui *ſortent* de la tête. Il *ſort* une odeur ſuave & agréable de ce jardin, de ce parfum.

SORTIR, ſe dit figurément en choſes morales, du changement d'état, de profeſſion, de condition. *Statum mutare, permutare.* Cet Officier eſt *ſorti* de charge, pour dire, il l'a vendue; ou ſon anné d'exércice eſt finie. *Munere abire.* Ce valet eſt *ſorti* de condition, il n'eſt plus chez ſon maître. Il eſt *ſorti* de minorité, il eſt devenu majeur.

SORTIR, ſe dit auſſi du mouvement, de l'emportement, de la fougue des paſſions. *Efferre, emovere.* Le Prince ſe mit à la tête de ſes troupes pour aller faire rentrer dans le devoir ceux qui en étoient *ſortis.* Sa diſgrace l'a fait *ſortir* de ſon bon ſens. La prudence empêche les vertus de s'émanciper, & de *ſortir* hors de leurs limites. FLÉCH. Voulez-vous que je *ſorte* de la pudeur du ſéxe, & de la bienſéance de fille? MOL. Pour être heureux il faut faire peu de réflexion ſur la vie; mais *ſortir* ſouvent comme hors de ſoi. S. ÉVR. Je ſuis *ſorti* de mon propre éxamen bien convaincu de mon innocence. LA PL. *Sortir de ſon humeur*, n'eſt pas bien dit; pour dire, Renoncer à ſon humeur. BOUH.

SORTIR, ſe dit auſſi en matière de littérature & de diſpute. Le moyen de bien raiſonner, c'eſt de ne *ſortir* jamais de ſon ſujèt. *A propoſito non diſcedere.* Après une diſgreſſion on dit, Pour revenir au point d'où nous étions *ſortis.* Voilà des vèrs *ſortis* de ma veine. De toutes ces nouvelles opinions il ne *ſortira* rien de bon.

SORTIR, ſignifie auſſi, Naître, venir au monde, commencer à paroître. *Naſci, enaſci, oriri, originem ducere.* Un enfant qui vient de *ſortir* du ventre de la mère. Le ſoleil vient de *ſortir* de l'onde. Cette étoile *ſort* des rayons du ſoleil. Les blez commencent à *ſortir* de tèrre, à pouſſer. Il *ſort* pluſieurs *ſources* de cette montagne. Il *ſort* du pus de cette plaie. Cet enfant a la petite vérole, elle commence à *ſortir.*

SORTIR, ſignifie auſſi, Venir, déſcendre, naître, d'une race, d'une maiſon. *Exoriri, originem ducere, trahere.* Ce jeune-homme *ſort* de bon lieu, d'une maiſon bien noble. Il eſt *ſorti* bien des Capitaines de cette race, de cette famille. Il *ſort* d'une maiſon ſi féconde en guèrriers. CORN. Il ne dément point le nom, le ſang dont il eſt *ſorti.*

SORTIR,

SORTIR, en parlant d'une École, ou d'une Société, ſignifie, Élever, produire, former. *Producere, formare, efformare, inſtruere, docere.* Il eſt *ſorti* de grands Philoſophes de l'école de Platon. On voit *ſortir* aujourd'hui de ſçavans hommes de l'Ordre des Bénédictins.

On dit qu'un Ouvrage *ſort* de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier, pour dire, qu'il eſt neuf, qu'il vient d'être achevé. *In lucem prodire.*

SORTIR, en tèrmes du Palais ſignifie, Avoir ſon éffet, & alors il eſt actif. *In uſu eſſe, ad uſum educi, exitum habere.* Les arrêts qui confirment une ſentence, portent qu'elle *ſortira* ſon plein & entier éffet. *Effectum dabitur, conſequetur.* Un lègs conditionnel ne peut *ſortir* ſon éffet, que la condition ne ſoit accomplie. On ſtipule dans les contrats de mariage, qu'une partie de la dot entrera en communauté, & le reſte *ſortira* nature de propre, pour dire, demeurera propre à la femme & aux ſiens.

AU SORTIR. adv. A l'iſſuë, le tems où l'on ſort. *Ad exitum; in ingreſſu, in diſceſſu.* On publie les criées *au ſortir* de la Meſſe paroiſſiale. Pour trouver cet homme il le faut prendre *au ſortir* du lit, à ſon lever, *au ſortir* de table. Il faut attendre ſon Raporteur *au ſortir* de l'Audience. *Au ſortir* de chez moi, il retournoit couronné de fleurs, chantant par les ruës. ABLANC. *Au ſortir* d'un embarras, il s'eſt jetté dans un autre. *Au ſortir* d'une maladie, il faut vivre ſobrement. *Au ſortir* de là, ou au partir de là, c'eſt-à-dire, incontinent après. *Au ſortir* de l'hiver, de la guèrre; *au ſortir* de confeſſe; *au ſortir* du bois, *au ſortir* du vaiſſeau. *Au ſortir* du Collége on l'a mis à l'Académie. *Au ſortir* de l'enfance.

SORTIR, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Ce qui entre par une oreille *ſort* par l'autre, quand on ne fait pas réfléxion ſur une choſe, qu'on ne s'en veut pas ſouvenir. *Negligenter audire, per tranſennam audire, attendere.* La faim fait *ſortir* le loup hors du bois, c'eſt-à-dire, La néceſſité contraint à travailler. On eſt ſage au *ſortir* des plaids. Il eſt bien tems de fèrmer l'étable, quand les chevaux en ſont *ſortis*, ſe dit des remédes inutiles; & qui viennent trop tard. On dit qu'on eſt *ſorti* de Page, pour dire, qu'on n'eſt plus en ſujetion, qu'on eſt devenu maître de ſa pèrſonne. On dit d'un importun, que bon le fait *ſortir* par la porte, il rentrera par les fenêtres.

SORTI, IE. part. paſſ. & adj. *Egreſſus, exitus, diſceſſus.*

SORY. ſ. m. Éſpéce de mineral groſſier, poreux, noir, grâs, d'une odeur puante, d'un goût ſtiptique. On en trouvoit autrefois dans les mines de cuivre en Chypre, en Égypte. Pluſieurs croyoient que c'étoit du chalcitis qui avoit vieilli dans la mine. Il ne ſe trouve plus de *ſory*, on lui ſubſtituë le chalcitis, il étoit aſtringent & déſiccatif.

SOS.

SOSIPATRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Soſipater, Sopater.* Saint *Soſipatre*, que S. Luc appelle auſſi Sopâtre, *Act. XX.* 4. étoit parent & diſciple de S. Paul, *Rom. XVI.* 21. Les Grècs font la fête de Saint *Soſipatre* conjointement avec celle de Saint Jaſon le 29 d'Avril; & quelques uns de leurs Ménologes la mettent encore au 27 & au 28. Ils font *Soſipatre* Evêque d'Icone. BAILLET, 12e *de Juillet.*

SOSIPOLIS. ſ. m. Dieu des Éléens. *Soſipolis.* Les Éléens repréſentoient *Soſipolis* ſous la figure d'un enfant vêtu d'une robe, ſemée d'étoiles, & tenant d'une main une corne d'abondance. Sa Prêtreſſe lui ſacrifioit, la tête & le viſage couvèrts d'un voile blanc. Elle ſeule entroit dans ſon temple. On donnoit à ce Dieu le nom de *Soſipolis* parce que les Éléens croyoient qu'il avoit ſauvé leur ville des mains des Arcadiens.

Ce mot vient de σώω, *je ſauve*, & πόλις, ville.

SOSMALHEUTA. ſ. f. Tèrme de Coutume de Bearn. Mainlevée, reſtitution des choſes ſaiſies, en donnant caution. *Redhibitio, redditio, reſtitutio rei per Judicis ſententiam detentæ.* La Malheuta eſt la mainlevée.

SOSMALSEUTA. Dans le Fort de Béarn. C'eſt dépôt. *Depoſitum.*

SOSMÉ. Dans la Coutume de Béarn. C'eſt la même choſe que *Semmé.* Voyez ce mot.

SOSNA, SCOSNA ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Moſcovie. *Soſna*, anciennement *Hygis.* Elle coule dans l'Ocraina, entre la Donice & le Don, dans lequel elle ſe décharge. MATY.

SOSPELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Soſpitellum.* Elle eſt capitale d'un des quatre Vicariats du Comté de Nice, & ſituée ſur la riviére de Bevera, à deux ou trois lieuës de Monaco, vèrs le nord. MATY.

SAINT SOSPIR, autrement Sant-Oſpitio. Nom propre d'un fort avec un petit village & un port. *Arx Sancti Hoſpitii.* Il eſt dans le Comté de Nice à une lieuë de la ville de ce nom & à demi-lieuë au levant de Villefranche. Quelques Géographes prennent le port de Sant-Oſpitio pour le *Portus Anonis* des Anciens.

& d'aûtres pour leur *Olivula portus.* Il y en a pourtant qui croyent que ce dèrnier port eſt celui de Villefranche; & que le premier eſt la baye de Malo, ſituée un peu à l'orient de Saint *Soſpir.* Le fort de Saint *Soſpir* a été bâti par Victor Amedée Duc de Savoye. Les François s'en rendirent maîtres en 1691. Voyez SOSPIS.

SOSPIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hoſpitius.* S. Hoſpice que l'on appelle communément Saint *Soſpis*, fut reclus à Nice en Provence. Saint *Soſpis* mourut le 21e de May de l'an 581. Voyez le P. Papebroch, & la vie de ce Saint. *Act. Sanct. Maii T. IV. p.* 40. *& ſuiv.* On dit auſſi *Soſpir*, d'où vient Saint *Soſpir*, nom de ville.

SOSPITA. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Mot latin qui ſignifie Conſervatrice. C'étoit une épithéte que l'on donnoit à Junon. Junon *Soſpita* étoit adorée particuliérement à Lanuvium, où elle avoit un temple, & une ſtatuë qui la repréſentoit couvèrte d'une peau de chévre, avec un petit bouclier, & des ſouliers recourbez. Les Romains entrèrent en ſociété de culte avec les Lanuviens, & quand on leur donna le droit de Bourgeoiſie Romaine, ce fut à condition que le temple & le bois ſacré de Junon *Soſpita* ſeroit commun à eux & aux Romains. Dans la ſuite un C. Cornélius bâtit un temple à Junon *Soſpita* à Rome dans le marché aux hèrbes. Les Magiſtrats ailoient y faire un ſacrifice, avant que d'entrer en charge. Voyez Cicéron, L. I. *De Nat. Deor.* C. 29. ou n. 83. L. I. *De Divin.* n. 4. *Pro Murena*, n. 30. Tite-Live, L. VIII. C. 14. L. XXXII. C. 30. L. XXXIV. C. 53. Roſin, Antiq. Rom. L. II. C. 6.

S'OST. Vieux mot fait par contraction, pour Son Armée. BOREL. *Ejus*, ou *ſuus exercitus.*

SOSSAVIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Soſſavia.* Elle eſt dans la Poméſanie, vèrs les confins de la Gallindie, & du Palatinat de Ploſkovv, en Pologne. Soldavv, Gilgenburg & Neidenburg, en ſont les bourgs principaux. MATY.

SOT.

SOT, OTTE. adj. & ſubſt. Ridicule, niais; qui n'a point d'éſprit, ou qui n'en a que pour dire & faire des impèrtinences, & des actions ridicules. *Stultus, fatuus, inſulſus, ineptus.* Les opiniâtres ſe font un *ſot* honneur de ne ſe rendre jamais. S. ÉVR. Vous faites-là une hiſtoire fort *ſotte*, & fort impèrtinente. MOL. Le peuple eſt d'ordinaire *ſot*, crédule, inconſtant. Il n'y a que les *ſots* qui donnent dans un piége ſi groſſier. Les grands admirateurs ſont la plupart de fort *ſottes* gens. S. ÉVR. Un homme ſe croit plus *ſot*, quand on le lui dit avec éſprit, que quand on le lui dit groſſièrement. BELL. Un *ſot*, c'eſt un éſprit, un homme mal tourné, qui prend les choſes de travèrs. Comme il y a bien de *ſots* Auteurs, il y a auſſi bien de *ſots* Lecteurs. Se facher du rebut d'un *ſot* arrogant que la Fortune méne par la main, c'eſt une preuve qu'on ne ſçait pas faire de juſtes réfléxions ſur tout ce qui arrive. CH. DE M. Un *ſot* parle avec plus de libèrté, & d'un air plus content, que les gens d'éſprit. BELL. Il n'y a point de *ſots* ſi incommodes, que ceux qui ont de l'éſprit. ROCHEF. On eſt quelquefois un *ſot* avec de l'éſprit; mais on ne l'eſt jamais avec du jugement. ID. Il y a de la différence entre un *ſot*, & un impèrtinent: les payſans ſont plutôt *ſots*, qu'impèrtinens; & les gens d'une condition plus relevée ſont plutôt impèrtinens que *ſots.* M. SCUD.

Un ſot trouve toujours un plus ſot qui l'admire. BOIL.

Un *ſot* eſt celui qui n'a pas même aſſez d'éſprit pour être un fat. LA BR. Dans le monde, il faut avoir de la complaiſance même pour les *ſots*; ils ſont le plus grand nombre. LE PAYS. Les *ſots* n'entendent point raillerie. BELL.

Ainſi qu'en ſots Auteurs;
Notre ſiécle eſt fértile en ſots admirateurs. BOIL.

Un ſot ſçavant eſt ſot, plus qu'un ſot ignorant. MOL.

Ce mot ſelon Cujas & Heinſius, vient du Syriaque *ſote*, qui ſignifie *fou.* Mais ſelon Ménage il vient de *ſtolto*, dérivé de *ſtolidus.* Du Cange le dérive de *ſottus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Il vient plutôt du mot *ſot*, qui du langage Celtique ou Bas-Breton a paſſé tout pur en notre Langue, où l'on dit auſſi *ſotoni* pour ſignifier *ſottiſe.*

On dit auſſi, qu'un homme a fait le *ſot*, quand il s'eſt engagé en quelque méchante affaire, & ſur tout quand il en a été averti. *Stulte agere.* C'eſt un *ſot* à vingt-quatre carats. On dit qu'un homme ſe trouve tout *ſot* quand il a été attrapé, ou quand une affaire a manqué contre ſes éſpérances.

SOT, ſe dit auſſi des choſes. Il a entrepris là une *ſotte* affaire, un *ſot* deſſein. *Ridiculum, abſurdum, incommodum inceptum.* Voilà un *ſot* logis, incommode, mal bâti. Il m'a tenu un *ſot* diſcours; c'eſt-

2103 [illegible] chantant. Voilà un ragoût qui n'eſt pas tant *ſot*; pour dire, qu'il eſt aſſez bon.

SOT, ſignifie auſſi un cocu, un cornard; le mari d'une femme infidelle. *Curruca.* On dit par injure à un homme, Vous êtes un *ſot* en trois lettres; vous êtes un *ſot*, réſpect de votre femme. Un maître dit à un valet qui fait les choſes mal-à-propos: Vous êtes un *ſot*. On faiſoit autrefois à Paris une momerie d'Angoulevent, ou du Prince des *ſots*, pour ſe moquer des cocus. On dit auſſi, que les *ſots* ſont de la grande Confrairie.

Et l'on ne doit jamais ſouffrir, ſans dire mot,
De ſemblables affronts, à moins qu'être un vrai ſot. MOL.

SOT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Fatuus, ſtolidus.* C'eſt un *ſot*, il ſera marié au village. Il y a d'auſſi *ſottes* gens en ce monde, qu'en lieu où l'on puiſſe aller. On dit auſſi, *Sot* qui s'y fie; pour dire, Il faut prendre ſes précautions.

SOT. Vieille prépoſition, Sous. BOREL. *Sub, ſubter.*

Et ſot les reins & les épaules.

Il ſignifie auſſi, Il ſceut. *R. d'Aléxandre.*

Veſtu comme François, & ſot parler Romans. BOREL.

SOTÉRIES. ſ. m. & plur. Tèrme d'Antiquité. Sacrifice, qui ſe faiſoit aux Dieux, en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient conſervé. *Soteria.* On a auſſi donné ce nom aux piéces de vèrs qui ſe faiſoient pour la même fin, & pour remèrcier un Dieu conſervateur. Orphée eſt le premier qui fit de ces *Sotéries*, ſi l'on en croit Scaligèr, *Poet.* L. III. C. 103. Nos Poëtes Chrétiens appellent auſſi *Sotéries* les piéces de vèrs Latins, qu'ils font pour remèrcier Dieu, ou les Saints, de les avoir conſervé en quelque occaſion. Le P. Pétau ayant été délivré par l'intèrceſſion de Sainte Généviéve d'une grande maladie, fit à l'honneur de cette Sainte, la belle piéce de vèrs que nous avons ſous le nom de *Sotérie.*

SOTHIS. ſ. m. Nom que les Égyptiens donnoient anciennement à la conſtellation du grand Chien, appellé Sirius. *Sothis.* Ce fut le premier des Aſtres qu'ils adorèrent entre les Étoiles fixes. Ils lui donnèrent même le nom d'Iſis. Voyez Plutarque, *D'Iſis & d'Oſiris*, & Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 39.

SOTOFORIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Les *Sotoforins* ſont, dans la conſtruction d'une galère, des piéces de bois qui croiſent les courbatons, & qui ſèrvent à les lier, & à les affèrmir.

SOTOVENTO, ou SOTTAVENTO. Les iſles de *Sotovento*, c'eſt-à-dire, les iſles qui ſont ſous le vent. *Inſula infra ventum.* Ces iſles ſont celles des Antilles, qui ſont le long des côtes de la Tèrre-fèrme, en l'Amérique méridionale. On en trouve les principales dans cet ordre, en avançant du levant au couchant; la Marguerite, la Tortuga, l'Urchilla, la Rocca, l'iſle d'Aves, Bonayre, Curaçao & Oruba. MATY.

SOTTEMENT. adv. Imprudemment; ridiculement: impèrtinemment; ſans éſprit, mal-à-propos. *Stultè, imprudenter, inepte, inſulsè, temerè.* Cet homme s'eſt ruiné *ſottement*. Il a parlé *ſottement* dans ſes interrogatoires. La ſageſſe eſt *ſottement* ingénieuſe de rabattre le nombre des voluptez. MONT. Ne va point *ſottement* faire le généreux. BOIL. Un billet doux allarme la vèrtu de ces femmes *ſottement* ſcrupuleuſes. S. ÉVR. L'homme s'éffraye *ſottement* de ces propres chimères. BOIL.

SOTTISE. ſ. f. Il ſe dit de la qualité, des actions, & des paroles de celui qui eſt ſot: & ſignifie, Imprudence, impèrtinence, folie, bétiſe. *Stupiditas, inſulſitas.* Cet étourdi parle beaucoup, & ne dit que des *ſottiſes*. On n'a jamais débité des *ſottiſes* avec tant de gravité. Les *ſottiſes* qui échapent aux Grands, ſont bien plus remarquables que dans les pèrſonnes obſcures. BELL. La *ſottiſe* des Grands eſt une *ſottiſe* publique. GON. Craſſus briguant le Conſulat, & n'ôſant flatter & careſſer le peuple devant Scévola, avec qui il marchoit dans les ruës de Rome, le pria de le quitter, Je n'ôſe pas, lui dit-il, faire des *ſottiſes* en votre préſence. BOUH. Ce n'eſt pas un des moindres éfforts de la ſageſſe, que de pouvoir ſouffrir toutes les *ſottiſes* des hommes. PATIN. La *ſottiſe* a, pour l'éſprit, la même avèrſion, que l'éſprit a pour la *ſottiſe*. LE CH. DE M. La ſupèrſtition ſe forge ſur tout, des miracles & des *ſottiſes* ſurnaturelles. S. ÉVR.

Et quant aux appétits de la ſottiſe *humaine,*
Comme un homme ſans goût, je les aime ſans peine. RÉGNIER.

Des ſottiſes *du tems ſe compoſe mon fiel.* BOIL.

SOTTISE, ſignifie quelquefois, une faute. *Culpa, inſulſitas.* Je ſuis bien las des *ſottiſes* de ce valet, de ſes fredaines.

Des ſottiſes *d'autrui, nous vivons au Palais.* BOIL.

Aller en l'autre monde, eſt très-grande ſottiſe. MOL.

On dit qu'on n'eſt pas réſponſable de *ſottiſes* d'autrui.

SOTTISE, ſignifie auſſi ſimplement, une folie d'éſprit, une choſe plaiſante, & un peu libre. *Nuga, ludificatio, commentum.* Nous nous émancipâmes à lui dire quelques *ſottiſes*, & elle en ſourit malgré elle. B. RAB. Les femmes ne ſont pas fâchées d'entendre comment les gens d'éſprit diſent des *ſottiſes*. S. ÉVR. C'eſt une fauſſe galenterie, que de dire grolliérement des *ſottiſes*: il faut les enveloper finement. ID.

SOTTISE, ſe dit auſſi des folies, des plaiſirs de l'amour. *Voluptas, libido.* Son Amant la preſſa ſi fort qu'elle fit la *ſottiſe*. Elles (les femmes) font la *ſottiſe*, & nous (les maris) ſommes les ſots. MOL. Cela ne ſe dit que dans le ſtile familier.

SOTTISE, ſe dit auſſi pour, Injure. *Injuria, probrum.* Vous vous êtes attiré toutes ces *ſottiſes*. MOL.

SOTTISIER. ſ. m. Tèrme bas & familier. Recueil de bons-mots, de vaudevilles, de chanſons, de petites hiſtoriettes, de contes, de fables, & autres piéces ſemblables, de ſottiſes en un mot, que l'on ramaſſe. *Collectio acutedictorum, cantiunculorum, fabulorum*, &c. *Collectanea feſtiva & hilaria.* On ramaſſe un *ſottiſier*, pour pouvoir égayer la convèrſation par des contes agréables & plaiſans. Les *Menagiana*, & quelques autres livres en *ana* ne ſont que les *ſottiſiers* de ceux dont ils portent le nom. Un tel a un *ſottiſier* bien fourni.

Semant par tout quolibets à la glace,
Grand Sottiſier *de la premiere claſſe.* SENECÉ.

SOU.

SOU. ſ. m. Piéce de menuë monnoie valant 12 deniers tournois. *As.* On trouve, ſuivant les anciens Mémoires de l'Égliſe Romaine, que Conſtantin donna au baptiſtère (de S. Jean de Latran) en maiſons & en tèrres, non ſeulement en Italie, mais en Sicile, en Afrique & en Gréce treize mille neuf cens trente-quatre ſous d'or, de revenu annuel: ce qui revient à près de cent quinze mille livres de rentes. Car le *ſou* d'or de ce tems-là valoit huit livres cinq ſous de notre monnoie. FLEURY. En éffet, ſur ce pié, 13934 ſous d'or ſont 114945 livres 10 ſ. de notre monnoie. Les *ſous pariſis* ou *ſous marquez*, ou *tapez*, valent quatre deniers. Une livre vaut vingt *ſous*, un écu ſoixante *ſous*. On dit un pâté, un pain d'un *ſou*. Il y avoit auſſi autrefois des *ſous* d'argent. Les *ſous* de fèr, autrement de la Rochelle, ont été décriez. C'eſt un pauvre homme qui n'a ni *ſou* ni double. Il n'a pas reçu un *ſou* de la dot de ſa femme. Il eſt entré pour cinq *ſous* dans cette Fèrme, c'eſt-à-dire, il y eſt aſſocié pour un quart. Il ne joue qu'à tire *ſou*; c'eſt-à-dire, petit jeu. La ſubvention eſt l'impoſition du *ſou* pour livre ſur les marchandiſes. On prononçoit autrefois *ſol*; & quelques-uns l'écrivent encore.

Quand Liſidor n'a pas un ſou,
C'eſt le meilleur homme du monde:
Il nous baiſe, il nous ſaute au col,
Quand Liſidor n'a pas un ſou;
Il plaiſante, il rit, comme un ſou,
Il boit avec nous à la ronde,
Quand Liſidor n'a pas un ſou,
C'eſt le meilleur homme du monde. SENECÉ.

Ce mot vient de *ſolidus*, ſelon Ménage.

Il y a eu auſſi des *ſous* d'or, dont le prix a été différent ſuivant les tems. *As vel aſſis aureus.* Du tems de la Loi Salique, le *ſou* valoit quarante deniers; ce qui dura juſqu'au tems du Roi Pepin, où il fut mis à douze deniers, ce qui fut confirmé par Charlemagne & Louis le Debonnaire. Chez les Romains le *ſou* valoit ſix mille deniers de cuivre. DU CANGE. Voyez SOL.

On dit proverbialement, Il a fait de cent *ſous* quatre livres, & de quatre livres rien; pour dire, Il a fait de méchans trocs, ou achats, ſur leſquels il a toujours pèrdu. *Ex centum aſſibus confecit quatuor libras turonicas, ex iis nihil.* On dit auſſi, Il a fait comme le Roi devant Pavie, il a tiré juſqu'au dèrnier *ſou*.

SOU ou SEU. ſ. m. ſignifie en pluſieurs lieux le toit, l'étable des pourceaux, le lieu où on les enfèrme la nuit. *Stabulum ſuillum, vel ſuile.* Dans les baſſecours il y doit avoir une *ſou*, un toit ſéparé pour les cochons. Ce mot eſt préſqu'inconnu. Il vient du Latin *ſudis*, qui ſignifie la même choſe; voyez Ménage: ou de l'Allemand *ſuten*, qui ſignifie la même choſe, ou de *ſus*, pourceau. Il vient de *ſudis*, qui eſt le même en la Loi Salique. C'eſt pourquoi, en Languedoc, on dit aux pourceaux, quand on les méne à leur teſt, *à ſoude*; & *ſudes* vient de *ſus*. BOREL.

SOU. Tèrme de Marine. Le *ſou* eſt, ſelon quelques-uns, la tère qui eſt au fonds de l'eau. AUBIN. *Solum*, d'où s'eſt fait *ſou*.

SOVA. ſ. f. Nom propre d'un bourg & d'une province. *Sova.* On les place dans le Royaume de Bagamédri, en Abyſſinie, le long du bord oriental du Nil des Anciens. MATY.

SOUABE,

SOUABE. ſ. f. Nom propre d'une grande province d'Allemagne. *Suevia.* Elle eſt bornée au levant par la Bavière, au ſud par le Tirol & par la Suiſſe; au couchant par l'Alſace, & au nord par le Palatinat du Rhin & par la Franconie. L'étenduë de la *Souabe* du ſud au nord, depuis le Tirol juſqu'au Marquiſat d'Anſpach, eſt environ de quarante-deux lieuës, & celle du couchant au levant, depuis le pont de Straſbourg juſqu'à la ville d'Augſbourg, eſt de cinquante-deux lieuës. La *Souabe* eſt baignée par le Rhin, le Danube, le Nécre, l'Iſthèr, le Léck, & pluſieurs autres rivières. L'air y eſt aſſez tempéré, & le tèrroir, quoique chargé en pluſieurs endroits de montagnes & de forêts, ne laiſſe pas d'être fort fèrtile en grains, en pâturages, & même en vin vers le midi. On y trouve quelques mines, des fontaines ſalées, & des bains renommez. Mais ce qui montre mieux qu'aucune autre chôſe la bonté de cette province, eſt le grand nombre de ſes Souverainetez. On y compte deux Évêchez, vingt-deux Abbayes, un Duché, quatre Principautez, trois Marquiſats, une Commanderie des Chevaliers Teutoniques, dix ſept Comtez, & trente-deux villes Impériales. On diviſe la *Souabe* en deux parties, la *Souabe* Autrichienne, & la *Souabe* Impériale.

La *Souabe* Autrichienne comprend pluſieurs pays diſpèrſez dans la *Souabe*, *Suevia Auſtriaca.* Le Marquiſat de Burgavv, les Comtez de Brégentz, de Sonnebèrg, de Feldkirk & d'Hohenbèrg, le Bailliage d'Horben, le Landgraviat de Nellenbourg, les quatre villes Foreſtières, le Brigavv, l'Ortnavv, & quelques autres pays de peu d'importance. Tous ces pays enſemble portent le nom de *Souabe Autrichienne*, parcequ'ils appartiennent en propre à la Maiſon d'Autriche, & qu'ils ſont de la Régence du Tirol, & compris dans le Cercle d'Autriche.

Le Cèrcle de *Souabe*, ou la *Souabe Impériale. Suevicus Circulus, Suevia Imperialis.* Ce Cèrcle comprend tous les États de la *Souabe*, qui relèvent immédiatement de l'Empire, & qui ſont diviſez par le Danube en *Souabe* inférieure, ou au deçà du Danube, & en *Souabe* ſupérieure, ou au delà du Danube; la première eſt au nord de ce fleuve, & la dèrnière au ſud. Ce Cèrcle enfèrme les Évêchez de Conſtance, d'Augſbourg, l'Abbaye de Kempten, & un grand nombre d'autres moins conſidérables; la Commanderie d'Alſchauſen, le Duché de Wurtembèrg, les Marquiſats de Bade-Bade, de Bade-Dourlach & d'Hoebèrg, les Comtez d'Hohenzollern, de Furſtenbèrg, d'Averſbèrg, d'Œttingen, de Sults, de Montfort, de Wiſſenſtein, de Lupfen, de Waldbourg, de Konigſeck, de Mundelheim, d'Éberſtein, d'Hohen Gerolſeck, de Fugger, de Graffeneck, d'Hohen-Embs, de Reohebèrg, de Juſtingen & de Traun; & les villes Impériales d'Augſbourg, d'Ulm, d'Eſlingen, de Reutlingen, de Nordlingen, d'Hall, d'Uberlingen, de Rotvveil, d'Hailbron, de Gémund, de Memmingen, de Lindavv, de Dunkelſpiel, de Biberac, de Ravenſbourg, de Kempten, de Kaufouren, de Weil, de Wangen, d'Iſny, de Leukirk, de Wimpffen, de Giengen, de Pfuilendorf, d'Aalen, de Bopfingen, de Buchavv, de Buchorn, d'Offenbourg, de Gengenbach, de Zell & de Conſtance; celle de Schafouſe, & l'Évêché de Coire étoient autrefois de ce Cèrcle, dont les Directeurs ſont l'Évêque de Conſtance, & le Duc de Wurtenberg. MATY.

SOUABRE. ſ. m. Tèrme de Marine. Faubèrt, Vadrouille. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Normandie, & il y a toute apparence qu'il a été pris du mot Hollandois *ſu abber*, qui ſignifie la même chôſe. Ailleurs qu'en Normandie on dit Faubèrt. Voyez ce mot, T. II.

SOUANE. Voyez SUANE.

SOVANO, Capo Sovano. C'eſt un cap du Royaume de Naples. *Sovanum promontorium*, anciennement *Lampetes* ou *Lametum promontorium.* Il eſt dans la Calâbre ultérieure, aux confins de la citérieure, & à l'entrée du golfe de S. Euſémie. MATY.

SOVANTE. ſ. m. Vieux mot. Echanſon. BOREL. *Pincerna. Pocillator.*

SOUBANDAGE, SOUBANDE, & autres mots compoſez de la prépoſition *ſous.* Voyez-les après SOUS. *Subcingulum.*

SOUBASSEMENT. Voyez SOUS-BASSEMENT.

SOUBÈRME. Voyez SOUSBÈRME.

SOUBISE. ſ. m. ou f. Nom propre d'une petite ville avec titre de Duché. *Sobiſia, Sobiſanum.* Elle eſt dans la Saintonge, en France, ſur la Charente, à cinq lieuës de la Rochelle, vèrs le midi. MATY.

SOUBS. Tant pour ce mot que pour tous ceux qui en ſont compoſez. Voyez SOUS. *Soubs* eſt une orthographe ſurannée.

SOUBRESAUT. ſ. m. Saut imprévû & à contretems, que fait le cheval, quand il veut ſe dérober de deſſous le cavalier qui le monte.

Ce mot vient de *ſupra* & *ſalio.* NICOD. Paſquier croit qu'on a dit *ſoubreſaut* pour *ſoupleſaut*: ce qui eſt confirmé par Thoinot Arbeau dans ſon Orchéſographie, parcequ'il arrive ſouvent qu'en faiſant des ſouples-ſauts, on fait une chûte qu'on nomme *ſoubreſaut.*

SOUBRESAUT, ſe dit auſſi figurément des ſurpriſes qui ſe font dans les affaires & dans les procès, des obſtacles, des chicanes qu'on y forme, à quoi on ne s'attendoit pas. *Dolus, fraus, fallacia, interceptio.* Ce garçon croyoit épouſer cette fille, il eſt venu un rival qui lui a donné un *ſoubreſaut.*

SOUBRETTE. ſ. f. Petite ſervante. On appelle ainſi par mépris une femme de chambre, ou une ſuivante. *Pediſſequa.* Les galans qui ne peuvent pas réuſſir auprès des maîtreſſes, ſe contentent de la *ſoubrette.* Ils ſont trompez, & trompent les *ſoubrettes.* SAR.

SOUCHAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Voyez SOUCHE, c'eſt la même chôſe.

SOUCHE. ſ. f. Sépée, tronc d'arbre qui eſt à fleur de tèrre, & qui tient aux racines. *Stipes, truncus.* Quand on a abattu la haute futaye, les *ſouches* repouſſent. Il y avoit pluſieurs aunes ſur cette même *ſouche.* Il faut quelquefois reſéper les *ſouches.* On dit auſſi de la vigne, des vieilles *ſouches*, c'eſt ce qui pouſſe le pampre.

SOUCHE, ſe dit quelquefois du tronc de l'arbre, & de ce qui eſt depuis la racine juſqu'aux branches. *Truncus.* On a compté les arbres de cette forêt, il y a tant de groſſes & tant de petites *ſouches.* Les arbres dont on a ſoin, qu'on émonde, ont la *ſouche* plus haute que les autres.

SOUCHE, ſe dit auſſi d'une groſſe buche ou piéce de bois, même d'une poutre. *Caudex, ſudes.* On étoit autrefois ſoigneux de brûler la *ſouche* de Noël en cérémonie. On ne peut paſſer dans cette ruë à cauſe des groſſes *ſouches* qui l'embarraſſent. On fait des barrières avec des *ſouches.*

SOUCHE, ſe dit auſſi au figuré, des pèrſonnes, & ſignifie, Stupide, inſenſible. *Stupidus, hebes.* Objet qui pourroit ſeul émouvoir une *ſouche.* VOIT.

SOUCHE, ſe dit figurément en Morale & en Généalogie, des auteurs d'une famille, de celui qui a des déſcendans. *Genus, familia, caput, ſtipes.* Ce Gentilhomme vient d'une telle *ſouche*, qui eſt fort noble. Celui-là, quoique de même nom, eſt d'une autre *ſouche.* On dit que, quand des neveux viennent à une ſucceſſion avec leur oncle frère du décédé, ils ſuccédent par têtes, & non par *ſouches*, dans le 320. art. de la Coutume de Paris. Et de même dans la Coutume de Melun, art. 256. 262. Partir, c'eſt-à-dire, partager par *ſouche. In ſtirpes partiri*; & dans celle de Mante, art. 165. de Paris, art. 320. 321. de Dourdan, art. 115. de Calais, art. 110. 111. 112. 119. Venir ou ſuccéder par *ſouches.* Ces deux maiſons nobles ont une *ſouche* commune, c'eſt-à-dire, ont une même origine. *A communi ſtipite oriundi.* Pluſieurs croyent que la *ſouche* ne s'entend que de la ligne directe; c'eſt plus d'être de la *ſouche*, éſtoc ou branchage, que d'être du côté & ligne ſeulement. DE LAURIÈRE. Les Coutumes diſent pourtant line ou *ſouche.* Voyez celle de Tours, art. 182. de Lodunois, C. XXVII. art. 23. Sedan, art. 182. & *ſouche* & line. *Cout. de Montargis, C. XV, art. 3. & 7. d'Auxerre, art. 154.* Line, *ſouche* & ſouchage. *Cout. de Montargis, C. XVI. art. 1. & 4.*

On dit, Faire *ſouche*; pour dire, Être le premier d'une ſuite de déſcendans. *Primum eſſe gentis vel familiæ.* Un tel eut trois enfans: les deux premiers moururent ſans lignée, & le troiſième fit *ſouche.*

On dit que les biens ont fait *ſouche*, quand, d'acquêts qu'ils étoient, ils ſont devenus propres en la pèrſonne d'un fils, ou d'un hèritier. *Truncum concipere, in ſtipitem excreſcere.*

SOUCHE, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le corps de la cheminée qui ſort du toit, & qui paroît audeſſus du comble, ſoit qu'elle ait un, ou pluſieurs tuyaux, ou languettes. *Stipes, prominentia.* La *ſouche* ne doit être que de trois piéds plus haut que le faiſte. DAVILER. Il y a des *ſouches* rondes, celles-là ne ſe partagent point par languettes. C'eſt un tuyau de cheminée de figure cylindrique, en manière de colonne creuſe, qui ſort hors du comble, comme il s'en voit quelques-unes au Palais à Paris. Ces ſortes de *ſouches* ne ſe partagent point par des languettes, pour pluſieurs tuyaux, mais ſont accouplées ou groupées, comme celles du château de l'Éſcurial, à 7 lieuës de Madrid, en Eſpagne. DAVILER.

SOUCHET. ſ. m. eſt une pièrre dont on ſe ſert dans les bâtimens, qui eſt au deſſous du dèrnier banc des carrières, dont a traité amplement Savot. *Lapis inferioris ordinis in lapidicinâ.*

SOUCHET, eſt auſſi une ſorte de plante, dont il y a pluſieurs éſpéces. Il y a le *ſouchet long* qui a les feuilles ſemblables à celles du roſeau, plus longues, plus grêles & plus dures que celles du poireau, ayant le dôs relevé & aigu. Sa tige croît à la hauteur d'environ deux piéds, droite, triangulaire, ſans nœuds, au haut de laquelle viennent les fleurs qui ſont à pluſieurs étamines ramaſſées en des bouquets larges. Sa ſemence eſt dure, triangu-

2107 tige, couvèrte d'une écorce noire. Ses racines ſont longues, nouées & entrelacées les unes dans les aûtres, rampantes, noirâtres, d'une ôdeur agréable, ayant pluſieurs fibres. En Latin, *cyperus odoratus, radice longa, ſive cyperus officinarum.* C. BAUH. Le *ſouchet rond* eſt ſemblable au précédent, mais ſes racines ſont rondes, de la groſſeur d'une olive, jointes pluſieurs enſemble. En Latin *cyperus rotundus vulgaris.* C. BAUH. La racine de ces deux éſpéces de *ſouchet* eſt employée dans la crudité d'éſtomac, dans la colique, dans le vèrtige. Il y a un *ſouchet d'Inde* qu'on appelle autrement *curcuma* ou *ſafran d'Inde.* Voyez CURCUMA.

SOUCHETAGE. ſ. m. C'eſt une viſite que font les Officiers des Eaux & forêts après la coupe des bois, pour viſiter & compter le nombre & la qualité des ſouches abbatuës. *Truncorum luſtratio & recenſio.*

On appelle auſſi *ſouchetage*, le compte & la marque des bois de futaye qu'on a pèrmiſſion d'abatre, que l'Ordonnance veut être fait avant l'adjudication. *Arborum notatio, & tudite facta impreſſio.*

SOUCHETEUR. ſ. m. Eſt un Expèrt que chaque partie nomme de ſon côté, pour aſſiſter au ſouchetage & à la viſite des ſouches. *Stipitum inſpector ex beneplacito.*

SOUCHEVER. Tèrme d'Artiſan. C'eſt dans une carrière ôter avec la maſſe & les coins de fèr la pièrre nommée *ſouchet*, pour faire tomber le banc de volée. *Submovere fulcrum, ſeu baſim.*

SOUCHEVEUR. ſ. m. Ouvrier qui travaille à ôter le ſouchet, afin de ſéparer, & de faire tomber les pièrres. *Baſis ſubmotor.*

SOUCI. ſ. m. Plante qui porte une fleur du même nom. Elle pouſſe des tiges menuës, rondes, un peu anguleuſes, diviſées en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont oblongues, graſſes, veluës, blanchâtres, attachées ſans queuë à leur tige. Ses fleurs ſont radiées, grandes, belles, rondes, jaûnes, odorantes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des capſules courbes qui contiennent chacune une ſemence un peu longue. Sa racine eſt blanche & fibreuſe. En Latin *caltha vulgaris.* C. BAUH. Les fleurs du *ſouci* ſont cordiales, ſudorifiques, propres contre le venin, & pour faire ſortir la petite vérole.

Ce mot vient du Latin *ſolſequium*, parceque les fleurs de cette plante ſe fèrment quand le ſoleil ſe couche, & s'ouvrent le matin quand il ſe léve. Il y a quelques autres éſpéces de *ſouci.*

SOUCI, ſignifie auſſi, Chagrin, inquiétude d'éſprit; ſoin fâcheux; ſollicitude, ennui. *Moleſtia, ſollicitudo, cura, angor.* Ne prendre nul *ſouci* eſt imprudence. Les *ſoucis* du ménage, ſont les ſoins qu'on prend des affaires, & de la ſubſiſtance du ménage. Ce Marchand ſe ronge de *ſouci*, il vit en grand *ſouci.* Les noirs *ſoucis* qui le dévorent, ſont peints ſur ſon viſage ridé. FEN. Les *ſoucis* rongeans ſont inſéparables de la condition humaine. S. ÉVR. Il faut préférer la ſimplicité d'une vie particulière aux *ſoucis* rongeans des avâres. BOSS. Les *ſoucis* qui environnent les Rois, vous feront regretter la vie paſtorale. FÉN.

Nous vivons à tatons, & dans ce monde-ci,
Souvent, avec travail, on pourſuit du ſouci. RÉGN.

Soucis *preſſans chaſſent penſers gaillards.* DES-H.

Tour-à-tour ils plaignoient leur amoureux ſouci. SÉGRAIS.

Hans Carvel prit, ſur ſes vieux ans,
Femme jeune en toute manière;
Il prit auſſi ſoucis cuiſans:
Car l'un, ſans l'autre, ne va guère. LA FONT.

On appelle enfans ſans *ſouci*, ceux qui ne ſongent qu'à ſe divèrtir, qui ne s'inquiétent de rien; qui ne veulent rien faire, ni ſonger à l'avenir. *Expertes curarum, liberi à curis.* Le ſommeil *chaſſe-ſouci* eſt une de ces dictions monſtrueuſes qu'on a bannies de la Langue. BOUH.

Ce mot vient de *ſollicitum.* MÉNAGE.

On dit auſſi proverbialement à ceux qui ſe veulent mêler mal-à-propos des affaires d'autrui, Vous ne vivrez pas longtems, vous prenez trop de *ſouci. Non diu vives, nimis curis diſtineris.*

SOUCIE. ſ. f. ou POUL ſ. m. Nom d'un oiſeau. C'eſt une éſpéce de moineau ou paſſereau. On le nomme une *Soucie* à cauſe que ſes ſourcils ſont compoſez de plumes noires élevées ſur chaque côté des tamples au deſſus des yeux, au milieu deſquels il y a comme une créte de pluſieurs plumes jaûnes ſur le ſommet de la tête. Cet oiſeau eſt le plus gai de tous les moineaux, il fréquente les hayes qui ſont le long des chemins. Il va dans les jardins, & ſe met ſur les hèrbes qui y viennent, & ſur les choux pour y attraper des moucherons, il a le bèc un peu crochu. Le poul étant jeune a le deſſus de la gorge, de l'éſtomac & du ventre, auſſi bien que le deſſus de la queuë, jaunâtres; ſa queuë & ſes ailes ſont cendrées, mais le deſſus de ſon dôs tire ſur le brun. Quand il eſt vieux, il a le bèc rond, longuet & pointu, & très-noir, le dedans du bèc tant deſſus que deſſous, ainſi que ſa langue ſont rouges; ſes jambes ſont d'un brun qui tirent ſur le noir; le dedans des piéds eſt jaunâtre; les plumes par le deſſus du dôs ſont de couleur d'ocre, le deſſus du ventre, de la gorge, & du bèc ſont blancs, ſes yeux ſont noirs & ombrez de plumes cendrées; il a une ligne jaûne au deſſus de ſes plumes noires, & ſa créte ne paroît que quand il eſt vivant, il ne vit pas en cage; il eſt appellé *Tiramus* en Grèc & en Latin; ſes actions & façons de faire approchent fort de celles du roitelet.

SOUCIER. v. act. & n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se mettre en peine; avoir du ſouci, du chagrin, de l'inquiétude; être touché du ſoin de quelque chôſe; en craindre la pèrte. *Curam habere, gerere, de aliquare laborare, ſollicitum eſſe.* Je me *ſoucie* bien de cet homme, qu'en ai-je à faire? De quoi vous *ſouciez*-vous, ſi je pèrds, ou ſi je gagne, eſt-ce votre affaire? Cet enfant eſt incorrigible, il ne ſe *ſoucie* point de tout ce qu'on lui dit. Il eſt aiſé d'être heureux quand on a du bien & de l'éſprit, & qu'on ne ſe *ſoucie* de pèrſonne. S. RÉAL. Les Amans ne ſe *ſoucient* que de leur amour. LA FONT. Je ne me ſoucie point de votre colère, ou de votre indifférence. H. S. DE M.

SOUCIER, ſignifie auſſi, Éſtimer, faire cas; & ſe dit plus ſouvent avec la négative. *Æſtimare, habere in pretio.* Cet homme a bien aimé une telle femme, maintenant il ne s'en *ſoucie* plus. *Non curat.* Il chèrche à vendre ſes curioſitez, il ne s'en *ſoucie* plus. Je me *ſoucie* peu de votre éſtime. Après vous avoir pèrduë je ne me *ſoucie* plus de la vie.

On dit proverbialement, Je ne me *ſoucie* pas qui fera les vignes après ma mort. *Non curo, quis me mortuo vineas paſtinabit.* On dit d'un libèrtin, qu'il ne ſe *ſoucie* ni des rais, ni des tondus.

SOUCIEUX, EUSE. adj. Inquiet; qui a du chagrin, du ſouci. *Sollicitus, anxius, inquietus, ſuſpicax.* Un avâre eſt toujours timide & *ſoucieux.* Cette femme eſt peu *ſoucieuſe* de ſon ménage; elle n'en prend aucun ſoin. Ce mot eſt un peu vieux, & ne peut guère entrer dans le beau ſtile.

Mais, contre moi, mon cœur ſéditieux
Me donne bien des penſers ſoucieux. VOIT.

Autrefois le mot de *ſoucieux* ſignifioit *curieux* & *ſtudieux*, comme Saumaiſe a fait voir ſur l'Hiſtoire d'Auguſte. Les François ſont *ſoucieux* de nouveautez. PASQ. *Amatores.*

SOU-CLAVIÉRE, SOU-CLÉRC, &c. Voyez après Sous.

SOUDAIN, AINE. adj. Qui eſt promt, ſubit, qui ſe fait en un moment. *Promptus, ſubtilis, ſubitus, feſtinus, citus.* L'action de la lumière eſt fort *ſoudaine*, elle va en un inſtant d'un bout de l'horizon à l'aûtre. Les morts *ſoudaines* nous doivent avèrtir de nous tenir toujours en bon état. Les Tartâres ne font la guèrre que par de *ſoudaines* irruptions. La colère eſt *ſoudaine* & emportée. M. ÉSP.

Ce mot vient de *ſubitaneus.* On diſôit autrefois *ſoubdain.* MÉNAGE. Il vient plutôt de *ſoudain*, mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *incontinent.*

SOUDAIN. adv. Subitement. *Subitò.* Il mourut tout *ſoudain.* En ce ſens il vieillit.

SOUDAIN, ſignifie encore, Dans le même inſtant; auſſi tôt après. *In eodem inſtanti, vel momento.* Mais ſon plus grand uſage eſt en Poëſie. Il reçut l'ordre, & *ſoudain* il partit.

SOUDAINEMENT. adv. Subitement. *Repentè, derepentè, præpropere.* Il mourut *ſoudainement.* Il partit *ſoudainement.*

SOUDAIN-QUE. adv. Auſſi-tôt que, au même tems que. *Statim atque.* Quelques-uns n'approuvent point *ſoudain-que*; mais il ſemble qu'on s'en peut ſèrvir après d'auſſi bons Auteurs que ceux qui s'en ſont ſervis. *Soudain-qu'ils* ſe furent reconnus, le dépit d'avoir ſi-tôt lâché le piéd, les ramena à la charge. SAR. Ceux qui le déſaprouvent ont raiſon. On ne le dit plus.

SOUDAINETÉ. ſ. f. Action promte & ſoudaine. *Velocitas, celeritas, rapiditas, navitas.* La foudre frape avec une grande *ſoudaineté.* Les Anges fendent les airs avec toute la *ſoudaineté* poſſible. Il montre la puiſſance du Prince à la *ſoudaineté* de ſes entrepriſes. MAUC. Ce mot n'eſt point dans l'Académie; & il ſemble en éffet qu'il ne ſoit plus du bel uſage.

SOUDAN, ou SOLDAN. C'eſt *Soudan* qu'il faut dire. Cependant voyez SOLDAN. *Soldanus Rex.*

SOUDART. ſ. m. Soldat. Ce mot a vieilli. Voyez SOLDAT. Ronſard s'en ſèrvoit. On ne le dit plus qu'en badinant, & en parlant d'une fille qui ſe tourmente beaucoup, qui fait beaucoup de bruit, c'eſt un vrai *ſoudart. Militaris fœmina.*

SOUDE. ſ. f. Plante qui croît à la hauteur d'environ trois piéds quand elle eſt cultivée, s'étendant en large, fort rouge, diviſée en des rameaux droits, aſſez gros. Ses feuilles ſont longues, étroites, épaiſſes, charnuës, finiſſant en pointe. Ses fleurs ſont à pluſieurs feuilles, de couleur jaûne. Elles ſont ſuivies de fruits

preſque

préſque ronds, membraneux, remplis d'une ſemence ſemblable à un petit ſerpent roulé en ſpirale. En Latin *kali majus cochleato ſemine*. C. Bauh. La *ſoude* croit proche de la mer, elle a un goût ſalé on en tire beaucoup de ſel fixe qu'on a appellé *ſel alkali* du nom de la plante. Ce nom a été donné enſuite aux ſels fixes des autres plantes à cauſe du raport qu'ils ont entre eux. Il y a quelques autres eſpéces de *ſoude*.

Soude en piérre, eſt une eſpéce de piérre qu'on fait de la *ſoude*. Pour la préparer, on coupe l'hèrbe quand elle eſt en ſa parfaite grandeur; on la laiſſe ſécher, puis on la met bruler & calciner dans de grands trous faits éxprés dans la tèrre, & bouchez enſorte qu'il n'y entre de l'air que pour entretenir le feu. La matière ſe réduit non ſeulement en cendres, mais il s'en fait auſſi une piérre fort dure, laquelle on eſt obligé de caſſer avec des marteaux pour la retirer. *Ferrumen lapideum*. La meilleure *ſoude* eſt celle qui vient d'Alican, elle doit être en petites piérres séches & ſonnantes, de couleur griſe bleuâtre, parſemées de petits trous faits en œil de pèrdrix. Elle ſert à faire du vèrre & du ſavon; les Blanchiſſeuſes l'employent dans leurs leſſives. Il y a une *ſoude de Cartagene*, qui eſt moins bleuë, & a plus de croute que celle d'Alican; les trous en ſont plus petits, elle n'eſt pas ſi bonne. Celle qu'on appelle *ſoude de Bourde*, eſt entièrement à rejetter; elle eſt ordinairement humide, noirâtre, vèrdâtre & fort puante. La *ſoude de Cherbourg*, qu'on nomme *ſoude de Varecq*, n'eſt guère meilleure. Elle ſe fait d'une hèrbe qui ſe trouve le long des côtes de la mèr de Normandie.

SOUDÉE. Voyez SOUDÉE.

SOUDER. v. act. Calculer, clôre & arrêter un compte de ſociété. *Rationes conficere, expungere, ſubſcribere*. Les bons negotians doivent tous les ans *ſouder* leurs comptes enſemble, ouvrir un nouveau compte.

Souder, chez les Artiſans ſignifie, Attacher, joindre enſemble les éxtrémitez de deux piéces de métal par la fuſion de quelque compoſition métallique & convenable. *Ferruminare*. Les tuyaux d'une orgue ſont ſi proprement *soudez*, que ſouvent on ne peut découvrir par quel endroit ils l'ont été. Le fèr ſe *ſoude* avec le marteau, quand on le forge fort chaud. Il faut ajouter du borax pour *ſouder* l'argent.

Prête-moi cent écus, dit Scévole à Térence,
Pour certain créancier, dont je ſuis obſédé:
Avant qu'il ſoit un mois, l'emprunt ſera ſoudé. Senecé.

Ce mot vient de *ſolidare*. Ménage.

SOUDIACRE. Voyez Sous-diacre. *Subdiaconus, Hypodiaconus*.

SOUDIC. ſ. m. Vieux mot. On ne ſçait pas éxactement ce qu'il ſignifioit. Dans la Coutume de Bourdeaux, art. 75. les *Soudics* ſe trouvent parmi les Comtes, les Vicomtes & les Barons. Ce ſont les plus notables Gentilshommes. Froiſſard, L. IV. C. 18. fait mention du *Soudic* de l'éſtrade. D'autres diſent que c'eſt la même choſe que Syndic, Défenſeur. *Ecdicus, Defenſor*.

SOUDIVANT. ſ. m. Vieux mot. Séducteur, ou Séduiſant. Borel. *Seductor*. Bible Guiot de Provins,

Mout fut ſoutis & ſoudivans,
Guillem Chapuis & bon truans,
Qui les blancs chaperons trouva,
Et les ſignaux au pui donna,
Donna, non fit, il les vendoit,
Maiſtrement la gent décevoit,
Il en guilla plus de cent mille.

SOUDOYER. v. act. Payer la ſolde aux gens de guèrre, pour les entretenir & faire ſubſiſter en corps. Le Roi de France *ſoudoye* plus de vingt mille hommes, tant François qu'étrangers. *Stipendia numerare, perſolvere*.

Ce mot vient de *ſolutionem dare*, ou de *ſou*, monnoie dont on payoit les ſoldats autrefois. Voyez auſſi Soldoyer. *Soudoyer* ne ſe dit plus guère.

Soudoyer. ſ. m. Voyez Soldurier. *Soudoyèrs & ſergens*, c'eſt-à-dire, ſoldats. Borel.

SOUDRE. v. act. Éclaircir une difficulté; répondre à un argument, à une objection. *Solvere, perſolvere queſtionem*. Il y a des difficultez qui ſe trouvent ſi fortes en cèrtaines eſpéces, qu'on ne les peut *ſoudre*, & qu'on appelle *queſtions indiſſolubles*, & dans le Droit, *queſtio pro amico*. Pentagruel avoit des argumens ſophiſtiques qui le ſuffoquoient; car il les faiſoit très-bien *in modo & in figura*, mais il ne les pouvoit *ſoudre*.

Ce mot vient de *ſolvere*. Nicod.

Soudre, ſe dit auſſi en Géométrie, des problêmes qu'on propoſe à faire, à inventer. *Problemata perſolvenda proponere*. La quadrature du cèrcle, la duplication du cube, la triſection de l'angle, ſont des problêmes qu'on a propoſez depuis deux mille ans, & qu'on n'a pû *ſoudre*. L'Algèbre ſe vante de *ſoudre* toutes ſortes de problêmes par ſes manières.

Soudre, ſe diſoit autrefois pour payer. *Pathelin*. Borel. *Solvere, expedire nomina, creditori ſatisfacere*.

SOUDRILLE. ſ. m. Tèrme de raillerie. Méchant & miſérable ſoldat, dont on ne fait point de cas. *Gregarius miles*. S. Amant a fait une piéce intitulée, Caſſation des *ſoudrilles*.

SOUDUIS. ſ. m. Vieux mot. Séducteur. Borel, *Seductor*.

SOUDURE. ſ. f. C'eſt la compoſition ou mélange du métal qui ſèrt à ſouder. *Ferruminatio*. C'eſt un mélange fait de deux livres de plomb avec une livre d'étain, qui ſèrt à joindre les tables de plomb, ou de cuivre, & qu'on nomme auſſi *ſoudure* au tiers. *Plumbatum*. Daviler. On ne fait guère de *ſoudures*, ſans qu'on y employe le borax. On fait des *ſoudures* d'or, d'argent & de cuivre. La *ſoudure* des tuyaux d'étain ſe fait de plomb & d'étain, & quelquefois avec une partie d'étain de glace ſur trois parties d'étain fin. La *ſoudure* des Orfévres, qu'ils appellent *à huit*, eſt compoſée d'une huitiéme partie de cuivre ou de léton, ſur ſept d'argent. La ſeconde eſt à ſix; la troiſiéme, au quart, & la quatriéme, au tiérs, qui eſt la plus foible des *ſoudures*. Le clou du Duc de Florence, qu'on a tant admiré autrefois, qu'on croyoit moitié de fèr & moitié d'or, n'étoit qu'une *ſoudure* faite par Turneiſſer, ſçavant Chymiſte Vénitien, dont tous les Orfévres n'ont pû découvrir le ſecrèt, juſqu'en nos jours, qu'il a été publié par Tachénius; ce qui n'eſt autre chôſe qu'un peu de cuivre ou de vitriol de Cypre, qu'on met entre l'or & le fèr, parceque la grande acidité de l'or réduit le fèr en ſcories, quand on penſe les appliquer l'un à l'autre, & empêche qu'on ne les puiſſe ſouder & joindre enſemble. Or cet obſtacle ſe leve par l'interpoſition du cuivre en quelque petite quantité qu'elle ſoit.

Soudure. En Maçonnerie, *ſoudure* eſt le plâtre ſerré, dont on raccorde deux enduits qui n'ont pû être faits en même tems ſur un mur, ou un lambris. *Conglutinatio cementaria*. Daviler.

Soudure en losange, ou en épi. C'eſt un groſſe *ſoudure* avec bavures en manière d'arrête de poiſſon. On la nomme *ſoudure* plate, quand elle eſt plus étroite, & qu'elle n'a d'autre ſaillie que ſon arrête. Daviler.

Souéf, ève. adj. Agréable qualité d'un parfum. *Odor ſuavis, gratus, odoratus*. A l'ouvèrture des tombeaux des Saints, il en ſort une odeur *ſouéve* & agréable, qui parfume les environs. Ce mot eſt vieux. Dites *ſuave*

SOUFAITE. Voyez SOUS-FAITE.

SOUFFÈRTE. ſ. f. Droit qu'un Seigneur éxige, pour pèrmettre à une pèrſonne franche ou libre, de poſſéder un héritage ſèrvile, ou mainmortable. Voyez Collet ſur les Statuts de Savoye pour le Pays de Breſſe, L. III. p. 58. col. 1.

SOUFFIRE. v. n. ſe diſoit autrefois pour Suffire, être ſuffiſant. *Suffucere, ſatis eſſe*. Pathelin.

Voire, mais ſouffira *cecy,*
Pour bien fourrer toute ſa robe. Borel.

SOUFFISANCE. ſ. f. Vieux mot. Suffiſance. Contentement de ce qu'on poſſéde, ſelon l'Épigramme qui eſt ſur les degrez de la grande ſalle du Palais, ſous la niche où étoit la ſtatuë d'Enguèrrand de Marigny, qui fut ôtée, ayant été pendu injuſtement, ſelon Bonfons, au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait bâtir. L'inſcription eſt telle:

Chacun ſoit content de ſes biens,
Qui n'a ſouffiſance, *il n'a riens.* Borel.

SOUFFLAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt la partie du vaiſſeau qui a été renflée; ou le bois qu'on ajoute au vaiſſeau par dehors, vèrs la flottaiſon, pour lui faire mieux porter la voile. *Navis contabulatio externa*. *Soufflage* vif, c'eſt quand on ſouffle ſur les membres du vaiſſeau, au lieu de ſouffler ſur le bordage. Aubin.

SOUFFLANT, ante. adj. Qui ſouffle. *Flans, ſpirans*. Les vents du nord & du midi *ſoufflans* les uns contre les autres, éxcitèrent une cruelle tempête.

SOUFFLE. ſ. m. Agitation de l'air preſſé; le vent. *Agitatio aëris, vel compreſſio*.

On n'entendoit ſouffle, *ni vent,*
Du couchant au levant.

C'eſt-à-dire, Tout étoit calme.

Soufle, ſe dit quelquefois de la ſimple haleine, ou réſpiration, qui eſt un vent preſſé par les poumons, que les animaux éxhalent par le nez & la bouche, pour conſèrver leur vie. *Halitus, ſpiritus, reſpiratio*. Ce malade eſt ſi foible, qu'on le pourroit renvèrſer d'un *ſouffle*. Il n'a point pèrdu connoiſſance juſqu'au dèrnier *ſouffle* de ſa vie. Plusieurs Philoſophes ont dit que l'âme n'étoit qu'un *ſouffle* léger.

2 111 SOUFFLE. En Artillerie, la compreſſion de l'air par la ſortie du boulet hors d'une piéce de canon, eſt ce qu'on appelle le *ſouffle de la piéce*. *Aeris compreſſio.* Quelquefois le *ſouffle* abat une partie des embraſures de la muraille.

SOUFFLER. v. act. & quelquefois n. Donner une forte agitation à l'air, en le preſſant dans quelque vaiſſeau, pour l'en faire ſortir par une petite ouvèrture avec plus d'impétuoſité. *Inflare.* On *ſouffle* du vent dans un balon par une ſeringue. On *ſouffle* du vent dans les tuyaux d'orgues, pour les faire jouer. On *ſouffle* avec la bouche dans des flutes, dans des cornemuſes. Les Bouchers *soufflent* la viande, pour la faire enfler. On *ſouffle* ſes doigts pour les échauffer. On *ſouffle* ſon potage, pour le refroidir. On *ſouffle* la chandelle pour l'éteindre. On *ſouffle* le feu pour l'allumer. Les éolipiles, ou poires à feu, *ſoufflent* de l'air avec une mèrveilleuſe violence.

Ce mot vient de *ſufflare*. NICOD.

SOUFFLER, ſignifie auſſi, Exhaler de l'air qu'on avoit attiré par la réſpiration, pour rafraichir les poumons, quand ils viennent à ſe comprimer. *Exhalare, halitus mittere.* Un homme qui a la courte haleine, *ſouffle*, quand il a couru, ou beaucoup travaillé. La marque d'un cheval pouſſif eſt, lorſqu'il *ſouffle*, qu'il bat du flanc. Il *ſouffle* comme un aſpic ſourd. Les animaux irritez *ſoufflent.*

Et leurs chevaux bouſſez, de feux etincelants,
Egaloient ces courſiers lumineux & brûlants,
Qui, de flammes bardez, ſortant du ſein de l'onde,
De leurs nazeaux ardens ſoufflent le jour au monde.
P. LE MOINE.

SOUFFLER, ſe dit de l'agitation naturelle de l'air, qui cauſe les vents. *Flare, ſpirare.* Le vent de midi a *ſouffle* depuis huit jours. La biſe *ſouffloit* dans nos voiles, *ſoufflois* de côte. Aucun vent ne *ſoufflois*, il y avoit un grand calme. Ces maiſons furent d'autant plus brûlées que le vent y *ſoufflois* la flamme. ABLANC. Un vent de biſe *ſoufflois* dans le village. ID. Les vents d'eſt, qui *ſoufflaient* de bon frais, nous tirèrent enfin des parages dangereux. FREZIER, p. 5.

SOUFFLER, ſe dit abſolument de ceux qui éxèrcent les opérations de Chymie; mais ſur tout en mauvaiſe part, de ceux qui chèrchent la Pièrre Philoſophale. C'eſt un homme qui *ſouffle* il y a dix ans; il a mangé tout ſon bien à *ſouffler*. Il s'amuſe à *ſouffler*, & il ſe ruine. ABL. S. Amant a fait le mot de *ſouffler* actif en ce ſens; mais on doute qu'il doive être imité. Il a dit, *ſouffler* la Chymie. *Opus Chymicum exercere, tractare.*

Tu n'es point de ces Curieux,
Qui mettent en tableaux d'immenſes patrimoines;
De bâtir, de ſouffler, l'amour pernicieux
Ne t'a pas dépouillé du bien de tes Aieux. SENECÉ.

SOUFFLER le poil à un liévre, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, d'un chien qui eſt tout prêt d'attraper le liévre. *Inſequi.* Et en débauche, on dit qu'un homme *ſouffle* bien; pour dire, qu'il avale de grandes raſades. *Perpotare, exhaurire ad ultimam guttulam.*

SOUFFLER au poil, en tèrmes de Manége, ſe dit lorſqu'un cheval ayant une enclouûre, la matière ou le pus a coulé entre la corne & le petit pié, a gagné le poil, & paroit à la courone. *Pilum excedere, corrodere.* On dit auſſi que la chair *ſouffle* ſur la fourchette, quand il vient un bouillon ou éxcreſcence de chair ſur la fourchette du cheval, qui le fait boiter.

SOUFFLER, en tèrmes de Marine ſignifie, Renforcer le bordage d'un vaiſſeau par de nouvelles planches & ceintes, pour le faire mieux réſiſter au canon & aux coups de mèr. *Nova contabulatione navem exterius munire, latera navis inflare.* Ce vaiſſeau de guèrre a été *ſouffle* de trois poûces.

SOUFFLER un canon, c'eſt le tirer avec de la poudre pour le nettoyer. *Tormentum bellicum diſplodere ad detergendum.*

SOUFFLER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, ouvrir la bouche pour faire des plaintes, des prières, des remontrances, murmurer, gronder. Ce Prince tient tellement ſes ſujets en crainte, en ſujetion, qu'ils n'oſeroient pas ſeulement *ſouffler*, ni dire le moindre mot. *Ne biſcere quidem audèrent.* Il faut qu'il ait la libèrté de me faire ce qu'il lui plaît, ſans que j'oſe *ſouffler.*

SOUFFLER, ſignifie auſſi, Inſinuer dans l'éſprit, inſpirer, pèrſuader de méchantes chôſes. *Perſuadere, animo inſtillare.* Les Grands ont toujours auprès d'eux des gens qui leur *soufflent* aux oreilles des calomnies contre leurs fidéles ſujets. On lui a pèrſuadé de faire cette donation à force de lui *ſouffler* aux oreilles. Il y a dans les Étars & dans les familles des boutefeux qui *soufflent* la diſſention, la diſcorde.

Qui vous a pû ſouffler une telle folie. BOIL.

SOUFFLER, ſe dit auſſi pour, Suggérer, remettre quelque chôſe dans la mémoire, répéter à demi-bas à quelqu'un qui parle en public, les endroits de ſon diſcours où la mémoire lui manque, & où il héſite. *Suggerere, admonere, in memoriam revocare.* Ceux qui parlent en public, font prudemment d'avoir quelqu'un qui leur *ſouffle*, qui leur ſuggère ce qu'ils ont à dire. *Souffler* le Prédicateur. Il *ſouffle* les Comédiens. Si vous *ſouffliez* ſi haut, on ne m'entendra pas. RACIN.

En ce ſens, on dit qu'il y a des gens qui *soufflent* le Droit, qui inſtruiſent légèrement un Officier récipiendaire, de quelques lieux communs, ou des objections qu'on leur peut faire ſur la Loi qui leur a été propoſée pour y répondre, comme s'ils étoient dèrrière lui pour lui ſuggérer ce qu'il auroit à dire. *Suggerere, inſtruere.*

SOUFFLER un éxploit, une ſignification, ſe dit au Palais, des éxploits faux, qui n'ont point été éffectivement donnez aux parties, ni à leurs pèrſonnes, ni à leur domicile, ou celui de leurs Procureurs. On lui a *ſouffle* cet éxploit, il a été donné ſous la cheminée. *Dicam ſupponere, imponere.*

On dit auſſi, *ſouffler* à quelqu'un un emploi, une charge, &c. pour dire, lui enlever un emploi, une charge, à quoi il s'attendoit. *Auferre.*

On dit auſſi, Si vous n'avez rien de plus chaud, vous n'avez que faire de *ſouffler*; pour dire, Vous vous flatez en vain de cette éſpérance. *Incaſſum hâc ſpe gloriaris.* On dit auſſi, Il croit qu'il n'y a qu'à *ſouffler* & remuer les doigts; pour dire, il croit que la chôſe eſt aiſée, & cependant elle eſt fort difficile.

SOUFFLER, ſe dit au jeu des Dames, quand on prend une dame à ſon advèrſaire, lorſqu'il a négligé d'en prendre une qui etoit en priſe. *Sugillare.*

SOUFFLER, ſe dit provèrbialément en ces phraſes. Cet homme *ſouffle* le froid & le chaud d'une même bouche; pour dire, il prouve le vrai & le faux; il eſt pour & contre une même pèrſonne; il en dit du bien & du mal; il joue les deux. *Eodem ore vera & mendacia ſpirare.* On dit auſſi qu'un homme a *ſouffle* le pion à un aûtre, pour dire, qu'il lui a enlevé une affaire qu'il croyoit faite. On dit auſſi d'un dormeur qui ronfle avec violence, qu'il *ſouffle* des pois.

SOUFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inflatus, ſpiratus.*

SOUFFLERIE. ſ. f. Éxèrcice de Chymie, qui ne ſe dit qu'odieuſement, de ces fous qui chèrchent la Pièrre Philoſophale. *Exercitatio chymica.* Cet homme eſt une duppe qu'on a mis dans la *ſoufflerie.*

SOUFFLERIE, ſe dit auſſi de l'action des ſoufflets d'une orgue, & du lieu où ils ſont poſez. *Follium inflatio.* Le devant du ſommier d'une orgue reçoit le vent de la *ſoufflerie.* La *ſoufflerie* de l'orgue eſt tantôt dèrrière, tantôt à côté, tantôt au-deſſous.

SOUFFLET. ſ. m. Inſtrument qui ſért à ſouffler en attirant le vent, & puis en le comprimant pour le faire ſortir par un trou étroit avec violence. *Follis.* Un *ſoufflet* domeſtique, un *ſoufflet* de Maréchal, un *ſoufflet* d'Émailleur. Les *ſoufflets* des forges de fèr ſe meuvent par des moulins. *Follis fabrilis.* Il y a auſſi des pompes qui agiſſent par le moyen des *ſoufflets.* Les *ſoufflets* des orgues ont ſix piéds de long ſur quatre de large, dont chacun doit avoir des lunettes de quatre poûces, afin que la ſoupape s'ouvre aiſément. Il y doit avoir auſſi une ſoupape au muſle des *ſoufflets*, afin qu'ils n'empruntent point de vent l'un de l'aûtre.

Il y a des *ſoufflets* en triangle, qui ne ſe levent que d'un côté. *Triangularis follis.* Il y en a d'autres à *lanterne*, qui ſe levent également de deux côtez, & demeurent paralléles à l'ais inférieur, enſorte qu'ils repréſentent une lantèrne de papier. Il faut du moins quatre *ſoufflets* pour fournir le vent à une orgue de 16 piéds; & ſix, quand il y a un poſitif, chacun chargé d'un poids de 16 livres. Les plis des *ſoufflets* ſe font de pluſieurs petits ais de bois fort minces, ſur leſquels on cole le cuir. L'Auteur d'un livre intitulé, *La Méchanique du feu, ou l'art d'en augmenter les éffets, & d'en diminuer la dépenſe*, a inventé une éſpéce de *ſoufflet* qui augmente beaucoup la chaleur dans une chambre.

SOUFFLET, eſt auſſi une éſpéce de voiture ou de chaiſe roulante ſur deux rouës, & fort légère, où il n'y a place que pour une ou deux pèrſonnes, dont le deſſus & le dedans ſont de cuir, ou de toile cirée, qui ſe levent & ſe plient comme un *ſoufflet*, pendant le beau tems, & qui s'étendent pour défendre de la pluie. *Caruca minor ad modum follis.*

SOUFFLET, eſt auſſi un coup donné du plat, ou du revèrs de la main ſur la joue. *Alapa, colaphus.* Un *ſoufflet* eſt un affront qu'un Gentilhomme ne peut digérer. On peut, pour prévenir un *ſoufflet*, tuer celui qui le veut donner. PASC. Le *ſoufflet* eſt très-injurieux, & rien ne peut deshonorer davantage un honnête homme. LE MAIT.

Tu ſçais comme un ſoufflet touche un homme de cœur;
Ce n'eſt que dans le ſang qu'on lave un tel outrage. CORN.

On

On dit, Il lui a donné un *ſoufflet* avec ſa pantouſle, avec un livre; pour dire, il lui a donné ſur la joüe. On lui a donné deux *ſoufflets*, l'aller & le venir. Tu me déroberas un *ſoufflet*. MOL. pour dire, Tu auras de moi un *ſoufflet*. Ménage dérive ce mot de *ſuffatus*, à cauſe du bruit que fait un *ſoufflet* donné.

SOUFFLET, ſe dit figurément de toute autre pèrte, affront, ou dommage qu'on reçoit. *Adverſus caſus*. On a fait pèrdre le procès à ce plaideur, c'eſt un vilain *ſoufflet* qu'on lui a donné. On avoit promis une telle fille à ce jeune homme; mais on l'a donnée à un aûtre, c'eſt un vilain *ſoufflet* qu'il a reçû.

SOUFFLET, ſe dit en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ou d'Alchymie, lorſque par trop de feu, ou autrement, l'ouvrage eſt gâté, ou bien que les vaiſſeaux ſe briſent. Les Sages appellent ce malheur, Recevoir un *ſoufflet*. DICT. HERM.

SOUFFLET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela ne vaut pas un cloud à *ſoufflet*, c'eſt-à-dire, eſt de peu d'importance. *Parvi vel nullius momenti*. On dit qu'un homme a donné un *ſoufflet* à Ronſard, pour dire, qu'il a fait une groſſe faute contre la Langue, à cauſe que Ronſard avoit compoſé une Rhétorique; comme on dit auſſi, que ceux qui font la fauſſe monnoie, donnent un *ſoufflet* au Roi. On dit auſſi, quand un habit eſt retourné, qu'on lui a donné un *ſoufflet*. On dit auſſi d'un pendu, qu'il a donné un *ſoufflet* à une potence.

SOUFFLETER. v. act. Donner un, ou pluſieurs ſoufflets ou coups ſur la joüe. *Alapas impingere, depalmare*. Les Juifs, pour faire un cruel affront à JÉSUS-CHRIST, le *ſoufletèrent*, & lui bandèrent les yeux.

SOUFFLETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depalmatus, alapis multatus*.

SOUFFLETEUR. ſ. m. Qui ſoufflette, qui donne des ſoufflets. Ce Pédant eſt un grand *ſouffleteur* d'écoliers. *Magnus diſcipulorum depalmator*.

SOUFFLEUR, EUSE. ſubſt. Celui qui ſouffle, ſoit avec la bouche, ſoit avec un ſoufflet. *Qui folles inflat, flator*. Un *ſouffleur* d'orgues, un *ſouffleur* de bouche.

SOUFFLEUR, ſe dit auſſi de celui qui eſt proche d'un aûtre qui récite en public, afin de ſuppléer à ſon défaut de mémoire, & de lui ſuggérer ce qu'il aura à dire. *Monitor, qui ceſpitante memoria ſuggerit aliquid*.

SOUFFLEUR, ſe dit auſſi d'un qui enſeigne le Droit en chambre, qui n'a point de chaire, ni de titre de Profeſſeur en quelque Univèrſité. *Repetitor, præceptor*.

SOUFFLEUR, ſe dit auſſi d'un Chèrcheur de Pièrre Philoſophale, qui a un fourneau, & qui convèrtit ſon bien en charbon à la pèrſuaſion de quelques Charlatans, qui lui font entendre qu'ils ont de beaux ſecrèts. *Chymicus*.

Je m'attendris ſur mon or éxhalé,
Comme en Chymie, où le Souffleur *avare,*
Le voit perdu, quand il le croit doublé. SENEGÉ.

SOUFFLEUR, eſt auſſi un poiſſon cétacée du genre des baleines, qui jette beaucoup d'eau par ſes naſeaux ou évents. *Orca*. Voyez BALEINE. Le *ſouffleur* eſt un poiſſon à lard, c'eſt-à-dire, de haute graiſſe, & propre à fondre & faire de l'huile.

SOUFFLeURE. ſ. f. En Artillerie on appelle *ſoufflurès*, cèrtaines cavitez qui ſe forment dans l'épaiſſeur du métal, quand il a été fondu trop chaud. Dans les boulets il ſe trouve des *ſouffleures* au dehors. *Cavernula*.

SOUFFRANCE. ſ. f. Peine; tourment qu'on endure. *Pœna, tormentum, calamitas, æruma, inopia*. Job eut d'éxtrêmes *ſouffrances*. BENS. La mort nous délivrera de toutes nos *ſouffrances*, de toutes nos miſeres. Les Amans ne parlent que de leurs maux & de leurs *ſouffrances*. Les éſprits aigris par les *ſouffrances* ne ménagent pas toujours leurs expreſſions. ABLANC. La mort n'eſt autre choſe qu'une délivrance des *ſouffrances* d'ici bas. LAPL.

De mes yeux languiſſans, un éloquent ſilence,
En dépit de moi-même, éxprime ma ſouffrance. LA SUZE.

Ménage le dérive de *ſufferentia*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins.

SOUFFRANCE, ſe dit auſſi pour l'action de ſouffrir. Une *ſouffrance* humble & paiſible contribuë à entretenir le repos de la ſociété. NIC. Un Religieux doit chercher ſon avancement ſpirituel dans la *ſouffrance* des injures. *Patientia*. RÉGNIER.

SOUFFRANCE, eſt auſſi le ſynonyme de *tolerance*. Ce voiſin a des vûës ſur moi; mais ce n'eſt que par *ſouffrance*. *Tolerantia*.

SOUFFRANCE, en Juriſprudence féodale, eſt un délai que donne le Seigneur à ſon vaſſal pour lui rendre la foi & hommage, & pour empêcher la ſaiſie féodale. *Beneficiario clienti prolata dies dicendi ſacramenti*. La *ſouffrance* vaut foi & hommage, tant qu'elle dure, diſent les Coutumes. C'eſt auſſi le délai que donne le Roi, ou le Seigneur, pour vuider leurs mains des fiefs ou héritages qu'ils ont acquis, juſqu'à ce qu'ils ayent payé le droit d'amortiſſement ou d'indemnité.

SOUFFRANCE, ſe dit auſſi en matière de compte, des délais qu'on donne aux comptables pour raporter les quittances des ſommes mentionnées en l'article. *Suſpenſa rationes*. On tient les parties en *ſouffrance* pendant ſix mois: dans les régles on raye & on leve les *ſouffrances* après ce tems-là. On fait quelquefois rétablir les parties qui avoient été miſes en *ſouffrance*.

SOUFFRANT, ANTE. adj. Qui ſouffre, qui endure. *Patiens, perferens*. Voilà une oraiſon à JÉSUS-CHRIT *ſouffrant*, étendu en l'arbre de la croix. Dans un procès il y a toujours une partie *ſouffrante*, qui pâtit, qui n'eſt pas en poſſeſſion de ſon bien.

SOUFFRANT, ſe dit auſſi pour patient, endurant. *Ferens, perferens, ſuſtinens, tolerans*. Ce n'eſt pas un homme *ſouffrant*. Il n'eſt pas d'humeur *ſouffrante*.

SOUFFRATGE, ou SOUFFRAGE. ſ. m. Vieux mot. *Souffrage* de quelque choſe. Manque de quelque choſe. BOREL. *Penuria*.

SOUFFRE-DOULEURS. ſ. m. & f. Qui a toute la peine & la fatigue d'une maiſon. *Omnium mancipio expoſitus*. Ce valèt eſt le *ſouffre-douleurs*, tous les aûtres lui commandent, le maltraitent. Les chevaux de poſte & de louage ſont des *ſouffre-douleurs*, il faut qu'ils travaillent pèrpétuellement. On le dit auſſi des habits que l'on porte à la pluie, au mauvais tems, que l'on ne ménage point, par oppoſition à ceux que l'on conſerve & qu'on ne porte point dans les tems, les lieux, les travaux, & occupations où ils pourroient être gâtez. Ce manteau, ce chapeau, ce juſte-au-corps eſt un *ſouffre-douleurs*.

SOUFFRETÉ. ſ. f. Vieux mot. Diſette, pauvreté: il vient de ſouffrir. BOREL. *Penuria, paupertas, egeſtas*.

SOUFFRETEUX, EUSE. adj. Miſérable qui ſouffre beaucoup de peine & de néceſſité. *Ærumnoſus, calamitoſus*. Il faut avoir compaſſion des pauvres *ſouffreteux*, qui ont froid, qui ont faim, &c. Il eſt bas & vieillit. Il ne ſe dit plus qu'en ſtile plaiſant. RÉFL. Un pauvre *ſouffreteux* ſe plaint là bas. LA FONT. Cependant il y a quelques gens qui croyent, que ſi on employe ce mot avec jugement, il pourroit encore paſſer dans le beau ſtile, comme en cet éxemple: ils languiront toute leur vie, pauvres, *ſouffreteux*, mépriſez. PAT. Mais j'ai de la peine à croire qu'on le ſouffre aujourd'hui.

SOUFFRIÈRES. Voyez SOLFATARA.

SOUFRIR. v. act. *Je ſouffre. Je ſouffrois. Je ſouffris. J'ai ſouffert. Je ſouffrirai*. Endurer, ſentir de la douleur, du mal, ou quelque incommodité conſidérable. *Ferre, perferre, ſuſtinere, pati*. Dieu a condamné la femme à *ſouffrir* les douleurs de l'enfantement pour la peine de ſa déſobéïſſance. Ceux qui ont la goutte, la pièrre, *ſouffrent* cruellement. Les Martyrs ont *ſouffert* conſtamment la mort, & les plus cruèls ſupplices pour la défenſe de l'Évangile. *Souffrir* la faim & la ſoif. La Philoſophie nous apprend à *ſouffrir* les maux. S. ÉVR. On *ſouffre* moins, quand on ſe réſoud à *ſouffrir* de bonne grace, que quand on fait éffort pour ſe délivrer d'un mal qu'il faut néceſſairement endurer. M. SCUD. La ceſſation de la douleur eſt la félicité de ceux qui *ſouffrent*. S. ÉVR. Pour conduire les peuples à la ſèrvitude, on leur fait un devoir de tout *ſouffrir*, ſans murmure & ſans réſiſtance. BEN.

SOUFFRIR, ſignifie encore recevoir du dommage, ſuporter la pèrte, les frais. Quand on veut s'accommoder en quelque lieu, il ne faut pas que le voiſin en *ſouffre*; il faut payer les dommages & intérêts qu'il en pourra *ſouffrir*.

Ce mot vient de *ſufferre*. NICOD.

SOUFFRIR, ſe dit auſſi des chôſes qui peinent, qui incommodent, qui fatiguent. *Sollicitudinem, moleſtiam afferre, tolerare*. Les vûës foibles ne ſçauroient *ſouffrir* la grande lumière; une poitrine délicate, de gros alimens. Dans les tourmens où je ſuis, il me ſeroit plus aiſé d'endurer la mort, que de *ſouffrir* la vie. VOIT.

SOUFFRIR, ſe dit en un ſens moins étendu, en parlant de ce qui déplaît, de ce qui incommode, qui gêne ou fait quelque peine aux ſens, ou à l'éſprit. *Torquere, contorquere, ungere, angere*. Je ne puis *ſouffrir* ce méchant Orateur, cette mauvaiſe muſique, la dureté de ces vèrs; c'eſt-à dire, les entendre patiemment, & ſans en être choqué. La délicateſſe de notre ſiécle ne *ſouffre* pas qu'un Poëte ſe donne les mêmes libèrtez qu'autrefois. VILL. Je ne puis *ſouffrir* le luxe du monde, le libèrtinage du ſiécle, l'inconſtance des François dans leurs modes. Il y a dans le cœur des hommes je ne ſçai quel fonds de malignité qui fait qu'on ne peut *ſouffrir* un mérite éxtraordinaire. BELL.

Non je ne puis ſouffrir cette lâche méthode,
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode. MOL.

En ce ſens on dit par civilité, *Souffrez* que je vous avèrtiſſe; pour dire, ayez agréable, pèrmettez que je faſſe telle chôſe. Je ne puis vous *ſouffrir* découvèrt ou debout; c'eſt-à-dire, y conſentir:

2115 & vous laiſſer en cet état, Boileau a dit dans cette ſignification :

De peur de perdre un ſeul, ſouffrez qu'on vous égorge.

SOUFFRIR, ſe dit auſſi en Morale, des afflictions de l'eſprit, des émotions de l'âme par les paſſions. *Patienter ſuſtinere, ſufferre, æquo animo ferre, tolerare. Souffrir* un affront, une rebuffade conſtamment, chrétiennement. *Souffrir* une préférence injurieuſe. On *ſouffre* beaucoup, quand on pèrd ce qu'on aime tendrement. Les amans font de pèrpétuelles plaintes des tourmens qu'ils *ſouffrent*. Sa compaſſion a beaucoup *ſouffert* en voyant maltraiter ce pauvre homme. On dit auſſi, qu'une cauſe *ſouffre* de la difficulté, quand elle eſt douteuſe ou mauvaiſe.

SOUFFRIR, ſignifie auſſi, ne ſe pas oppoſer à une chôſe, y conſentir tacitement, la tolérer. *Aſſentiri, tolerare, annuere.* On *ſouffre* un petit mal pour en éviter un plus grand; quoiqu'on *ſouffre* une ſèrvitude, elle ne s'acquiert point par préſcription. Il faut bien *ſouffrir* ce qu'on ne peut pas empêcher. Quand ce vèrbe ſignifie pèrmettre, il veut après ſoi un infinitif, ou un *que* avec le conjonctif, & non pas *de* avec l'infinitif. Ainſi c'eſt une faute de dire, comme fait Larrey dans l'épitaphe d'Édouard VI.

Urne où ſes cendres ſont enclôſes,
Souffrez-nous de graver ces vèrs ſur ſon tombeau.

Il faut dire, *ſouffrez-nous graver*, ou bien, *ſouffrez que nous gravions.*

SOUFFRIR, ſignifie auſſi, compâtir, s'accommoder enſemble, ne ſe pas détruire. *Convenire, compati.* Les contraires ne ſe peuvent *ſouffrir* enſemble. L'or n'eſt pas parfait, quand il ne *ſouffre* pas la coupelle. La raiſon, la bienſéance, ne *ſouffrent* pas qu'un fils préſide ſon père. Les fémelles des animaux ne *ſouffrent* point le mâle, que quand elles ſont en chaleur.

SOUFFRIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Le papier *ſouffre* tout : pour dire, on écrit ſur le papier tout ce qu'on veut. *Papyrus omnia ſuffert, recipit.* Cet importun m'a fait *ſouffrir* mort & paſſion; pour dire, il m'a fort fatigué.

Affligé d'une fluxion,
Sur ſes grôs yeux bordez de rouge,
Martin qui logeoit dans un bouge,
Y ſouffroit mort & paſſion. SENECÉ.

Il n'y a point de règle ſi générale qui ne *ſouffre* quelque éxception. L'amour & l'ambition ne *ſouffrent* point de compagnons.

SOUFFERT, ERTE. part. paſſ. & adj. *Toleratus, latus.*

SOUFFROY. Voyez CEUFROY.

SOUFRE. Voyez SOULPRE. *Sulfur.*

SOUGARDE, &c. Voyez SOUS-GARDE, &c. *Subcuſtos.*

SOUGIÉ. ſ. m. Vieux mot. Sujèt. Coutume de Poitou. BOREL. *Subditus, ſubjectus, obnoxius alteri.*

SOUHAIT. ſ. m. Déſir; envie, mouvement de l'âme pour poſſéder quelque chôſe; témoignage qu'on donne du mouvement de la volonté vèrs un bien que l'on n'a pas. *Votum, optatum, deſiderium.* Il a obtenu l'accompliſſement de ſes *ſouhaits.*

Voilà l'unique but où tendent mes ſouhaits. LA FONT.

Il eſt pèrmis de ne ſe point borner en matière de *ſouhaits :* on les peut pouſſer juſqu'à la chimère. FONT. Il y a de la différence entre les *ſouhaits*, & les déſirs; les *ſouhaits* doivent être l'ouvrage de la raiſon, & les déſirs ſont près que toujours des aveugles qui naiſſent du tempérament. M. SCUD. Il n'y a rien de plus incommode que les gens inutiles avec leurs *ſouhaits :* ils les prodiguent, parcequ'ils ne peuvent rien. LA BRUY.

Le Ciel eut pour ſes vœux une bonté cruelle;
Il devoit être ſourd aux aveugles ſouhaits. LA FONT.

Dans ces lieux bienheureux, où l'Amour favorable,
Vous livra tant de fois à mes ardens ſouhaits. VILL.

Ce mot eſt un compoſé de *hait*, qui vient de l'Allemand *geheit*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE.

A SOUHAIT. adv. Selon les déſirs. *Ex ſententia, ad optatum.* Tous les biens lui viennent *à ſouhait.* Ses tèrres lui raportent *à ſouhait.*

On dit provèrbialement de ceux qui n'ont que deux enfans, l'un mâle, & l'autre fémelle, C'eſt un *ſouhait* de Roi, fils & fille. *Optatum regium habere, filium & filiam.* On dit auſſi, Vin ſur lait, c'eſt *ſouhait.*

SOUHAITABLE. adj. m. & f. Déſirable, qui eſt digne d'éxciter notre déſir. *Optabilis, deſiderabilis, optandus, exoptandus.* Les grandes richeſſes ne ſont pas ſi *ſouhaitables* qu'on penſe. Quelques-uns croyent que *ſouhaitable* ne ſe dit pas ſi bien des pèrſonnes, que des chôſes. Cela pourroit être; cependant l'Académie dit, c'eſt une pèrſonne *ſouhaitable* par ſon humeur, par ſon enjouement, par ſes manières.

SOUHAITER. v. act. Déſirer quelque chôſe. *Optare, exoptare.* Notre cœur n'eſt jamais rempli, il *ſouhaite* toujours. On ne *ſouhaite* jamais ardemment, ce qu'on ne *ſouhaite* que par raiſon. LA ROCH. On ne doit *ſouhaiter* qu'après avoir raiſonné; mais les déſirs naiſſent ſans raiſonner. M. SCUD. Qu'il eſt doux de ſe pouvoir flatter de ce qu'on *ſouhaite* ardemment! L. PORT. *Souhaiter* de l'amour n'eſt-ce pas vous dire que je vous aime encore? DES H.

Ce vèrbe *ſouhaiter* eſt ſouvent ſuivi de la particule *de* avec l'infinitif. *Optare, cupere, deſiderare.* Cyrus ne *ſouhaitoit* de vivre que juſqu'à ce qu'il eût ſurmonté ſes ennemis en bienfaits, ou en injures. ABLANC. Corneille néanmoins prétend que ce *de* n'eſt pas néceſſaire là. L'Académie dit *ſouhaiter* d'avoir une charge. D'où l'on peut conclure que c'eſt à l'oreille à juger de ce *de*, pour ſçavoir quand il eſt néceſſaire, ou ne l'eſt pas.

Il ſe conſtruit auſſi quelquefois avec la particule *que* & le vèrbe qui ſuit au ſubjonctif. Je *ſouhaite* que vous réuſſiſſiez dans toutes vos entrepriſes. *Exopto ut.* Je *ſouhaite* que vous vous portiez toujours bien. On dit, Je viens vous *ſouhaiter* le bon jour, le bon ſoir, la bonne année; c'eſt-à-dire, vous ſaluer. Je vous *ſouhaite* bonne vie & longue, & Paradis à la fin. On dit pour bien louer quelqu'un, Il n'y a rien à *ſouhaiter* en lui, il eſt accompli. Il ſeroit à *ſouhaiter* qu'on eût réformé tèls & tèls abus; c'eſt-à-dire, il ſeroit bon. Vous avez été bien *ſouhaité* en cette compagnie; c'eſt-à-dire, on eût été bien aiſe de vous y voir.

SOUHAITÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Optatus, deſideratus, exoptatus.*

SOUHAITIER. ſ. m. Vieux mot. Souhait. BOREL. *Votum, optatum, deſiderium.*

SOUIL. ſ. m. Tèrme de Vénerie. Lieux bourbeux où ſe veautre le ſanglier. *Volutabrum.* Le *ſouil* eſt ſouvent une marque qui fait reconnoître la taille d'un ſanglier.

SOUILLARD. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois aſſemblée ſur des pieux, & que l'on poſe au devant des glacis qui ſont entre les piles des ponts de pièrre. *Sordidus, lutulentus.* On en met auſſi au pont de bois.

SOUILLE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le lieu où le vaiſſeau a poſé, lorſque la mèr étoit baſſe, & qu'il a touché ſur la vâſe. AUBIN. On pourroit dire en Latin. *Navis cubile.*

SOUILLER. v. act. Gâter, rendre ſâle. *Fadare, inquinare, coinquinare, commaculare.* Il y a bien des métiers qu'on ne peut éxèrcer ſans ſe *ſouiller.* Tous ceux qui manient les chôſes onctueuſes ſe *ſouillent* aiſément. Il eſt tombé dans les bouës, ſes habits ſont *ſouillez.*

Ce mot vient de *ſuillare.* MÉNAGE.

SOUILLER, ſe dit plus ordinairement au figuré, en chôſes ſpirituelles & morales. Le péché *ſouille* l'âme. *Peccatum coinquinat animam. Souiller* la pureté des mœurs. BOIL. Se *ſouiller* de crimes. Néron *ſouilla* ſes mains du ſang de ſa mère. Une femme adultére *ſouille* la couche nuptiale. Il *ſouilloit* de ſes impudicitez les plus illuſtres familles. VAUG. JÉSUS-CHRIST dit que ce qui entre dans le corps ne *ſouille* point l'âme. *Quod intrat in os non coinquinat hominem.*

SOUILLER. Ce mot s'employe quelquefois dans un ſens burleſque, & ſignifie, Toucher. *Inquinare.* Je vous envoye cent piſtolles, mais je vous ſupplie de n'en pas *ſouiller* vos mains. VOIT.

SOUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Inquinatus, coinquinatus, conſpurcatus, deturpatus.* S. Paul dit qu'une chôſe eſt *ſouillée*, c'eſt-à-dire, impure, à celui qui la repute *ſouillée.*

SOUILLeURE. ſ. f. Tache, ſaleté qui eſt ſur quelque chôſe. *Inquinatio, labes, ſordes.* Son habit eſt plein de *ſouillures.* Il n'a guère d'uſage au propre. On dit au figuré, la *ſouillure* du péché la *ſouillure* de l'âme. Le ſang de JÉSUS-CHRIST a lavé toutes nos *ſouillures.* On dit auſſi, c'eſt une *ſouillure* à ſon honneur, une *ſouillure* à ſa réputation.

SOUILLON. ſ. m. & f. Qui eſt mal propre, qui a des habits pleins de graiſſe & ſales. *Culinarius mediaſtinus.* C'eſt un petit *ſouillon*, une petite *ſouillon.* Il ne ſe dit que des enfans, & plus ordinairement des filles. Il ſe dit par mépris des ſervantes de cuiſine. On a pris une *ſouillon* pour laver les écuelles. Auvrai dit en ſes Satires : La laide, la *ſouillon*; la petite impudente.

SOUL. Voyez SAOUL. *Satur.*

SOUL, OULE. Vieux adjectif. *Seul.* Pèrceval. BOREL. *Solus, a.*

SOULAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Soulacum.* Il eſt dans le Médoc, en Guienne, à l'embouchure de la Garonne. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la petite ville nommée anciennement *Noviomagus Biturigum Vibiſcorum*, que d'autres

d'autres mettent à Bourg, petite ville ſituée au confluant de la Dordogne & de la Garonne. MATY.

SOULACIER. v. n. Se réjouir, s'ébatre, ſelon l'inſcription qui eſt au bois de Vincennes: Philippe Loys fils de Charles Comte de Valois, qui de grand proueſſe habonda, juſques ſur tère la fonda, pour s'en ſoulacier & éſbatre, l'an 1334. BOREL. *Gaudere, letari.*

SOULE, le pays, ou la vallée de *Soule* en Latin *Subola*. Petite contrée de France. Elle eſt dans la Gaſcogne, au piéd des Pyrenées, entre la haute & la baſſe Navarre, & le Béarn, auquel elle eſt annéxée. Mauleon de *Soule* en eſt le lieu principal. MATY.

SOULAGEANT, ANTE. Qui aide, qui ſoulage. *Sublevans, minuens.* La remiſe qu'on lui a faite eſt ſi petite, qu'elle n'eſt guère *ſoulageante.*

SOULAGEMENT. ſ. m. Allégement, diminution de peine, de douleur, d'affliction. *Levamentum, auxilium, ſubſidium, ſolatium.* Le tems apporte du *ſoulagement* à toutes ſortes de maux. Le changement de douleur eſt une éſpéce de *ſoulagement.* Vous n'avez pu ſoutenir, ſeule, l'embaras où vous vous êtes trouvée, & vous avez chèrché le *ſoulagement* de vous plaindre, avec quelque confidente qui vous a trahie. P. DE CL. On peut s'amuſer à des lectures agréables; c'eſt un *ſoulagement* que Dieu accorde à notre foibleſſe. NIC.

SOULAGER. v. act. Aider à quelqu'un; le décharger d'une partie de la peine, de la fatigue qu'il ſouffre. *Levare, allevare, ſublevare, opem ferre.* Ce crocheteur eſt trop chargé, il le faut *ſoulager*, lui ôter une partie de ſon fardeau. *Soulager* un payſan de la taille. On dit en ce ſens *ſoulager* un vaiſſeau, *ſoulager* un plancher trop chargé.

SOULAGER, ſignifie auſſi, Adoucir, diminuer les maux du corps. *Mollire, lenire, mitigare.* Ce remède, cette ſaignée, ont fort *ſoulagé* le malade. Il faut *ſoulager* les pauvres dans leur miſère; c'eſt-à-dire, les ſecourir, les aſſiſter. On donne des aides pour *ſoulager* dans les logemens des gens de guèrre, des aides de cuiſine, de ſommélerie, pour *ſoulager* les maîtres-Officiers.

SOULAGER, ſignifie encore, Conſoler, adoucir, affoiblir les chagrins, les inquiétudes de l'éſprit. *Conſolari, jacentem excitare, conſolando levare.* Les Grands doivent *ſoulager* la timidité, & le reſpect de ceux qui n'ôſent les aborder. M. ÉSP. L'homme tombe dans l'ennui, & devient à charge à lui-même, quand il ne peut ſe *ſoulager* avec les aûtres. ID. Il régne un ſi profond ſilence dans les priſons du S. Office, qu'il n'eſt pas même pèrmis de ſe *ſoulager* par des plaintes & par des pleurs. INQ. DE GOA. Les Stoïciens veulent qu'on *ſoulage* les affligez; mais non pas qu'on partage leur douleur. MONT. Rien ne *ſoulage* tant la douleur, que la libèrté de ſe plaindre. S. ÉVR. La patience chrétienne ne ſe *ſoulage* point par des injures. ABLANC. Un ami *ſoulage* le poids de l'advèrſité, parcequ'il en prend la moitié ſur lui-même. S. ÉVR. *Soulager* la honte de quelqu'un. PASC. La douleur ſe *ſoulage* à ſe plaindre. CORN. Calvin veut que l'on commence à croire, ſans *ſoulager* notre foy en rien, ni pouvoir lui-même nous bien éxpliquer ce qu'il penſe. PÉLISSON.

SOULAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mollitus, mitigatus, levatus, ſublevatus.*

SOULANDRES. ſ. f. Maladie de cheval. Ce ſont gales, fentes, ou crevaſſes qui viennent à la jointure de ſes jarrets, comme les *malandres* viennent à ſes genoux.

SOULANGE. ſ. f. Nom propre de femme. *Solangia.* Sainte *Soulange* Bèrgère eſt la patrone, ſon corps ſe conſèrve dans un village de même nom à trois lieuës au nord de Bourges.

SOULAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Joye, plaiſir & contentement. Gaudium, voluptas, ſatisfactio.* Il étoient en grand *ſoulas*, ils ſe divèrtiſſoient, quand ce malheur arriva. Il peut être encore d'uſage dans le burleſque.

Le hibou, l'unique ſoulas
Et les délices de Pallas. SAR.

SOUIDÉE, ou SODÉE de tèrre. Dans les anciens tîtres, c'eſt un fonds, qui produit toutes les années un ſou de rente. *Fundus cujus proventus*, ou *reditus eſt unius ſolidi.*

SOULDÉE. ſ. f. Vieux mot. Payement. BOREL. *Solutio.* Rebours de Mathiolus,

Et Amen (Aman) a malle ſouldée,
Car il fut au gibet pendu.

SOULÈINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Solemnis, Solennis, Solemnius.* Le nom de Saint *Souleine* eſt célèbre, & en grande vénération dans l'Égliſe de France. BAILLET. *An 14e de ſept.* Après la mort de Flave, Evêque de Chartres, qu'on raporte à l'an 497, ſous Clovis, on jetta les yeux ſur *Soulèine* pour le charger de la conduite de cette Égliſe, par la pèrſuaſion que l'on avoit de ſa doctrine, de ſa prudence & de ſon habileté. ID. Il mourut vèrs l'an 509. ID.

SOULER. Voyez SAOULER. *Satiare.*

SOULEVER, &c. Voyez SOULEVER, &c. *Suſtollere.*

SOULEUR. ſ. f. Crainte violente & ſubite, qui ſurprend, & qui fait ſoulever le cœur. *Subitus & repentinus timor.* A la vuë d'un ennemi, il eut une *ſouleur* qui le fit blêmir.

SOUIFRE. ſ. m. Minéral grâs, inflammable & vitriolique. *Sulfur.* Il y a de deux éſpéces; un qu'on appelle *ſoufre vif*, & l'aûtre *ſoufre jaûne*, ou *ſoufre commun.* Le *ſoufre vif* eſt une matière griſe, graſſe, argileuſe, inflammable, qu'on trouve en pluſieurs lieux. Le *ſoufre jaûne*, ou *commun*, eſt une matière dure, luiſante, caſſante, facile à fondre & à s'enflammer. On la tire du mont Véſuve, on la liquéfie ſur le feu, & on la vèrſe dans des moules pour la former en canons, ou en bâtons. Le *ſoufre* eſt compoſé de deux ſubſtances, l'une grâſſe & inflammable, l'aûtre, ſaline & acide, ce qu'on voit clairement, ſi on y met le feu; la partie ſaline ſe convèrtit en une liqueur acide qu'on apelle *éſprit de ſoufre.* Le *ſoufre* eſt une des trois parties qui compoſent la poudre à canon, & qui lui fait prendre feu aiſément. Les Volcans ne brûlent qu'à cauſe que ce ſont des mines de *ſoufre* qui ſont allumées. On appelle *magdalon de ſoufre*, ces petits rouleaux de *ſoufre* qu'on vend chez les Apothicaires. On doit mettre dans le bain d'alun les ſoies blanches ſans *ſoufre.* L'or pèrd ſa couleur étant éxpoſé aux vapeurs du *ſoufre*, & ſe rétablit, en le faiſant bouillir dans l'eau avec du tartre. Sa vapeur blanchit auſſi les ſoies, & les róſes rouges; & même des corbeaux pris dans leur nid deviennent blancs, étant éxpoſez à la fumée. Quelques Phyſiciens prétendent aujourd'hui que le *ſoufre*, auſſi bien que quelques autres corps, a ſes parties indéſtructibles.

SOULFRE, en tèrmes de Chymiſte, eſt un de leurs trois principes actifs. *Sulfur unum ex tribus principiis activis*, & une ſubſtance oleagineuſe, liquide, inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile après l'éſprit, dans la diſtillation. On prétend que le *ſoufre* fait la divèrſité des couleurs, & des ódeurs, qu'il adoucit l'acrimonie des ſels, qu'il lie les autres principes, & que les corps où il abonde ſe conſèrvent plus long tems.

SOULFRE BLANC: tèrme de Philoſophie hèrmétique: c'eſt la teinture de la lune. autrement la piérre parfaite au blanc.

SOULFRE DE NATURE: c'eſt la piérre parfaite au blanc: ou bien c'eſt le menſtrue éſſentiel, qui eſt fait avec le mèrcure & l'éſprit de vin ſept fois rectifié, qui diſſout la chaux du ſoleil & de la lune, au ſentiment de quelques-uns, & qui du moins en tîre la teinture, laquelle par quelques opérations faciles & occultes on redonne audit or. DICT. HERM.

SOULFRE DES PHILOSOPHES. Ce n'eſt pas celui du commun, mais celui des métaux, qui eſt fixe & ne vole point, & ſe nomme le ſoleil & l'or des Philoſophes. Voyez le ſuc de la lunaire. C'eſt encore quelquefois l'œuvre de la piérre de Philoſophes: autrement le fixe: autrement le véritable agent intèrne, qui agit ſur ſa propre matière mèrcuriale ou humide radicale, dans lequel il ſe trouve renfèrmé, qu'il cuit & digère longtems dans les veines des mines: autrement leur ſoufre occulte ou leur huile. Autrement, c'eſt l'éſprit de vitriol Romain par les Chymiſtes. DICT. HERM.

LE VRAI SOULFRE DES PHILOSOPHES. C'eſt le mèrcure philoſophal: autrement la piérre parfaite. Et lors qu'ils diſent qu'il ne ſe trouve point ſur la tèrre des vivans, c'eſt-à-dire, parfait & accompli; parce qu'il faut que l'art & la nature lui donnent conjointement ſa dèrniere pèrfection.

SOULFRE VÈRT, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt l'huile de cinnâbre. DICT. HERM.

LE SOULFRE UNIVÈRSEL. C'eſt la lumiére de laquelle procédent toutes ſortes de *ſoufres* particuliers; & du mèrcure ou éſprit univèrſel procédent auſſi tous autres mèrcures particuliers, comme d'une ſource inépuiſable. DICT. HERMÉT.

Fleurs de ſoufre, c'eſt le plus pur du *ſoufre* qui s'attache au chapiteau de la cucurbite, quand on en fait la ſublimation. *Flos ſulfuris.* Si l'on mêle du nitre fixe ou du ſel polychrête avec le *ſoufre*, on aura des *fleurs de ſoufre blanches.*

On appelle *magiſtere* ou *lait de ſoufre*, le *ſoufre* diſſous dans une quantité ſuffiſante d'eau avec du ſel de tartre, & précipité par le moyen de l'éſprit de vinaigre, ou de quelque autre acide. *Magiſterium ſulfureum.* Il a été nommé *lait de ſoufre*, parcequ'il eſt blanc comme du lait. Quelques-uns l'appellent *baûme des poumons*, à cauſe qu'il eſt propre pour pluſieurs maladies du poumon & de la poitrine.

Sel de SOULFRE. C'eſt une préparation chymique, qui ne porte ce nom qu'improprement, puiſque ce n'eſt rien autre chôſe que le ſel polychrête imprégné d'éſprit de ſoufre, & réduit enſuite

à un ſel acide, par l'évaporation de l'humidité qui y étoit. Quelques-uns diſent que c'eſt un puiſſant fébrifuge. HARRIS.

On appelle *ſoufre d'antimoine*, celui qu'on tire de l'antimoine avec diverſes préparations. *Sulfur ſtibiale ſeu antimoniale.* Et *ſoufre doré*, celui qu'on a tiré des féces du ſafran des métaux.

SOUFRER. verb. act. Enduire, frotter quelque chôſe de ſoufre, ou l'éxpoſer à la fumée du ſoufre. *Sulfurare*; *ſulfure fumigare.* On *ſoufre* les vins pour les tranſporter par mèr. On *ſoufre* les alumettes par les bouts. On met des chemiſes *ſoufrées* aux malheureux qu'on brûle.

SOUFRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sulfuratus.*

SOULIER. ſ. m. (Port-R. dit *ſoulié.*) Chauſſure de cuir pour les gens qui vont à piéd. *Solea.* Le *ſoulier* eſt compoſé de ſemelles, talon, empeigne, quartiers & oreilles. On a de gros *ſouliers* de vache pour la fatigue, des *ſouliers* plats à trois ſemelles, des *ſouliers* de payſan. Il y a des *ſouliers* mignons de marroquin, de mouton, pour la propreté, à une ſemelle, à talon de cuir & de bois.

Quoi? ces ſouliers mignons, de rubans revêtus,
Qui vous font reſſembler à des pigeons pattus. MOL.

Les femmes ont des *ſouliers* de velours & en broderie. Gâter, corrompre la forme d'un *ſoulier.* Éculer les *ſouliers.* On diſoit autrefois *aculer.* Des *ſouliers* éculez. MASCUR. 170.

Ce mot vient de *ſolea*, ou de *ſolum.* NICOD. D'aûtres le dérivent de *ſotularis*, ou *ſubtalaris*, qui ſe trouvent tous deux en la même ſignification. MÉNAGE. Benoît Baudouin a fait un traité des *ſouliers* antiques, où il marque leur différente figure. Baudouin dit dans ſon traité du *ſoulier*, que Dieu donnant à Adam des peaux de bêtes pour ſe vêtir, ne le laiſſa pas aller les piéds nuds, mais qu'il lui donna des *ſouliers* de même matière. Que dans la ſuite, les hommes s'en firent de jonc, de genêt, de papier, c'eſt-à-dire, de la plante dont on tiroit le papier, de lin, de ſoie, de bois, de fèr, d'argent, d'or. Telle fut autrefois la matière des *ſouliers.* La forme a auſſi été différente, ſoit pour la figure, ſoit pour la couleur, ſoit pour les ornemens; il y en a eu de longs, d'unis, de découpez & taillades. Pline L. VII. C. 56. raporte qu'un Tibus de Bœotie fut le premier qui ſe donna des *ſouliers.* M. Nilant, dans ſes remarques ſur Baudouin, obſèrve que cet Auteur cite mal-à-propos Xénophon pour montrer qu'on ne ſe ſèrvoit encore, de ſon tems, que de cuirs crûds, pour faire des *ſouliers*; puiſque Xenophon raconte que les dix mille Grècs, qui avoient ſuivi le jeune Cyrus, manquant de *ſouliers* dans leur retraite, furent contraints de ſe couvrir les piéds de peaux crûës, qui leur cauſèrent de grandes incommoditez. Il ne croit pas même que la chauſſure des gens de la campagne appellée *Carbatina*, & *perones* fuſſent de peaux, ſans aucune préparation. Les Patriciens portoient un croiſſant d'yvoire à leurs *ſouliers.* Elagabale portoit des *ſouliers* couvèrts d'une toile de lin très-blanche, pour ſe conformer aux Prêtres du ſoleil, pour lequel il avoit une vénération particulière. Cette chauſſure s'appelloit ὐδὺς, *udo*, ou *odo.* Herodot. Caligula ſe fit faire des *ſouliers* d'or garnis de piérreries. Les *ſouliers* à la mode de Sicyone ſentoient la molleſſe & la délicateſſe. Ils ne coutoient cependant que deux drachmes, quand ils étoient ſans ornemens. Les Indiens portoient, comme les Egyptiens, des *ſouliers* d'écorce de papier. Les Turcs laiſſent tous leurs *ſouliers* à la porte de la Moſquée. DU LOIR, p. 141. Les Turcs quittent leurs *ſouliers* quand ils entrent dans les Moſquées, ou quand ils veulent combattre de piéd ferme, ou courir plus légèrement. DE VIGN. MARV. Leurs *ſouliers* de ſatin, brodez d'or, d'argent & de ſoie ſont d'une propreté achevée. & quoique petits, elles (les Dames Chinoiſes) s'étudient fort en marchant à les faire paroître. P. LE COMTE.

SOULIER. Dans les mèrs du Nord, on appelle *ſoulier*, une piéce de bois concave dans quoi l'on met le bout de la patte de l'ancre, de peur qu'elle ne s'accroche ſur la préceinte, lorſqu'on la laiſſe tomber. *Solea lignea.*

On dit provèrbialement à ceux qui menacent de donner ſur les oreilles; Ce ſera donc ſur les oreilles de mes *ſouliers.* On dit auſſi, qu'une pèrſonne n'a pas de *ſouliers*, pour lui reprocher qu'elle n'a aucuns biens. On dit de ceux qui voudroient ſe déguiſer, qu'ils n'ont qu'à mettre leurs *ſouliers* en pantoufles. On dit encore de ceux qu'on mépriſe, Je n'en fais non plus de cas que de la bouë de mes *ſouliers.* On dit auſſi, lorſqu'on a quelque mal, ou affliction ſécrette, qu'on ne ſçait pas où le *ſoulier* bleſſe. Ce mot a été premièrement dit par Paul Émile, Sénateur Romain, en répudiant ſa femme Papirie, dont il avoit eu le grand Scipion Émilien; car pour toute réponſe à ſes amis qui lui vouloient diſſuader ce divorce, il leur montra un *ſoulier* neuf & bien fait, en leur diſant, Vous ne ſçavez pas où ce *ſoulier* me bleſſe.

SOULTE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. On écrit auſſi *ſoulde.* C'eſt le retour que l'on donne quand on fait un échange d'héritages feudaux ou cenſuels, & que cet échange n'eſt pas pur, c'eſt-à-dire, qu'il ne ſe fait pas but à but, ſans retour, & ſans tourne de deniers. On l'appelle autrement *bourſe delée*, ou *retour de deniers*, & il a encore lieu dans le retrait lignager dans les partages, & les comptes de deniers. La *ſoulte* mobiliaire eſt le retour de meubles, quand l'un des cohéritiers retourne à l'aûtre quelques devoirs meubles, en fait de partage, pour le récompenſer de la plus valuë de ſon lot. DE LAURIÈRE.

SOULTRE, vieille prépoſition. Deſſous. BOREL. *Sub*, *ſubter.*

SOULOIR. v. n. Vieux mot qui ſignifioit *avoir de coutume. Solere.* Il ne s'eſt guère dit qu'à l'imparfait. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût encore en uſage, parcequ'on en a ſouvent beſoin. VAUG.

Sous ce tombeau git Françoiſe de Foix,
De qui tout bien un chacun ſouloit dire. MAR.

On le dit encore en Pratique. Il *ſouloit* y avoir là une porte, une barrière. Le tems a bien changé, il n'eſt plus comme il *ſouloit* être. *Solebat.* Il y a des provinces où le payſan le dit encore.

SOUMELPOUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Soumelporium.* Elle eſt dans le Royaume de Bengale, ſur la rivière de Gouël, environ à trente lieuës d'Ougely, vèrs le nord. Il y a une mine de Diamans à *Soumelpour*, & on les pêche le plus ſouvent dans la rivière. MATY.

SOUMETTRE. Voyez SOUS-METTRE. *Subjicere*, *ſubmittere.*

SOUN. ſ. m. Tèrme de marine & de relation. C'eſt ainſi qu'on appelle les principaux & plus ordinaires bâtimens de la Chine, tant navires de guèrre que les vaiſſeaux Marchands. Les plus grands *ſouns* de charge ſont du port de 700 laſtes mais ceux qu'on équippe en guèrre ne paſſent que rarement cent laſtes. AUBIN. Voyez la déſcription qu'il en fait.

SOUNE. ſ. f. Nom propre de l'une des iſles Orcades. *Suna.* Elle eſt à un mille de la côte ſeptentrionale de l'Écoſſe, & elle n'eſt conſidérable que par une grande quantité d'ardoiſes qu'on en tire, & qu'on tranſporte juſqu'en Angleterre. MATY.

SOUPAPE. ſubſt. fém. Tèrme de Méchaniques. C'eſt une petite platine de cuivre qu'on diſpoſe de telle ſorte dans les pompes, & autres machines hydrauliques, qu'elle s'ouvre pour donner paſſage à l'eau quand elle y doit entrer; & qu'elle ſe fèrme quand on veut faire monter l'eau par la compréſſion. C'eſt une platine de cuivre, ronde comme une aſſiette, avec un trou au milieu en forme d'entonnoir, qui reçoit quelquefois une boule, mais plus ordinairement une autre platine ajuſtée & uſée, en ſorte qu'elle le bouche éxactement, étant dirigée par ſa tige, qui paſſe dans la guide ſoudée au deſſus de la première platine. On s'en ſèrt dans le fond des réſèrvoirs & des baſſins pour les vuider, en les ouvrant avec une baſcule ou une vis: dans les corps de pompes, pour laiſſer paſſer l'eau pouſſée par deſſous par le piſton, & la retenir enſuite au deſſus: dans le commencement des conduites, pour les pouvoir mettre à ſec ſans vuider les réſèrvoirs, quand on y veut travailler. On met auſſi des *ſoupapes* renvèrſées dans les ventouſes des conduites, pour laiſſer paſſer le vent, & empêcher l'eau de ſortir. *Valvula mobilis, verſatilis.* Il y a trois ſortes de *ſoupapes*, l'une à clapet, la ſeconde en cône, & la troiſiéme en manière de porte à deux batans. La première ſe fèrme & s'ouvre comme une trappe; la ſeconde comme un bondon de tonneau. Ces deux là n'ont jamais plus de quatre ou cinq poûces, & la troiſiéme a quelquefois deux ou trois toiſes, & ſèrt à fèrmer les écluſes. On appelle auſſi *ſoupapes*, ces petites languettes qui s'ouvrent ou ſe fèrment avec un reſſort pour donner le paſſage au vent, & le lui fermer dans les balons & les ſoufflets. Les clapets, ſont différens des *ſoupapes*, en ce qu'ils n'ont qu'un ſimple trou couvèrt d'une plaque, qui s'éleve & s'abaiſſe par le moyen d'une charnière: & ils peuvent ſèrvir par tout où l'on met des *ſoupapes.* En Latin *axis*, ſelon Vitruve. DAV.

En tèrmes d'Organiſte, on appelle auſſi *ſoupapes*, ou *ſouflapes*, (comme ſi on diſoit les tampons de deſſous) de petits tampons qui ſont dans le ſommier, & qui bouchent les rainures ou portevens juſqu'au piéd de chaque tuyau; & qui ſont ſoutenus par un petit reſſort de léton. *Cuſpidatæ taleæ inferiores.* Quand on preſſe ſur la touche, elles font baiſſer la *ſoupape* par le moyen d'un petit bâton qu'on appelle le *pilotis.*

Les Anatomiſtes modèrnes prétendent qu'il y ait quelque chôſe de ſemblable dans les veines & les artères, qui ouvre & fèrme le paſſage du ſang, dans ſa circulation. Voyez VALVULE. *Valvula.* Et il y en a qui étendent la chôſe juſqu'à la circulation qu'ils prétendent dans le ſuc des arbres & des plantes.

SOUPÇON. ſ. m. Défiance, incertitude, inquiétude; doute qu'on a de la ſincérité, ou de la probité d'une pèrſonne; ou de la vérité de quelque chôſe; opinion, croyance déſavantageuſe accompagnée de doute. *Suſpicio*, *ſuſpicio*, *dubitatio*, *dubium.* Le *ſoupçon* eſt une légère impréſſion ſur l'eſprit; un ſentiment de

hazard ; une demie-lumière, & la moins noble des fonctions de l'eſprit. FL. A Veniſe, les *ſoupçons*, en matière d'État, ſont plus ſévérement punis que le crime ailleurs. S. DIDIER. La jalouſie ſe nourrit de *ſoupçons* & de défiance. Un Prince ſujet à prendre des *ſoupçons*, ſe défie de la vérité même. Tout fortifie ſes *ſoupçons* & ſon inquiétude. Mon *ſoupçon* tombe ſur vous : éclairciſſez mes *ſoupçons*. J'étois entré en *ſoupçon* de ſon infidélité, de ſa lâcheté, mais mes *ſoupçons* ſont levez. L'incertitude des *ſoupçons* offenſe, & réfroidit l'amitié. Il vaut mieux pécher par un excès de bonne opinion, que par un *ſoupçon* injurieux. S. ÉVR. Il m'a ſacrifié à ſes *ſoupçons*. CORN. Dieu le livra à ſes chagrins & à ſes *ſoupçons*. FLÉCH. Elle parut ſi offenſée de ſes *ſoupçons*, qu'elle les lui ôta entièrement. P. DE CL. Quelque bonne fin que l'on ſe propoſe, il n'eſt jamais permis d'employer des jugemens téméraires, & des *ſoupçons* fondez ſur ce qui eſt caché dans le cœur des gens. BAIL.

Il faut pour mériter une ſolide eſtime,
S'exemter du ſoupçon, *auſſi bien que du crime.*
Les ſoupçons *importuns*
Sont, d'un ſecond hymen, les fruits les plus communs. RAC.

SOUPÇONNER. v. act. Avoir du ſoupçon, entrer en ſoupçon. *Suſpicari, ſuſpicionem habere.* Il ne faut pas *ſoupçonner* légèrement. Il y a de certaines marques d'amour, après leſquelles un Amant ne peut *ſoupçonner* ſa Maîtreſſe, d'inconſtance, ſans l'offenſer mortellement. VILL. Quand on fait profeſſion d'une éxacte vertu, c'eſt une injure que d'être *ſoupçonné*. S. ÉVR.

SOUPÇONNER, ſignifie auſſi, Avoir une connoiſſance imparfaite, deviner à demi. *Conjicere.* Cet Interprète *ſoupçonne* que ſon Auteur a voulu dire une telle choſe ; il *ſoupçonne* que ce mot peut venir d'une telle étymologie.

SOUPÇONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In ſuſpicionem adductus.* Ce n'eſt pas aſſez que la femme de Céſar ſoit chaſte, il ne faut pas ſeulement qu'elle ſoit *ſoupçonnée*.

SOUPÇONNEUX, EUSE. adj. Défiant ; qui eſt ſujet aux ſoupçons. *Suſpicioſus, ſuſpicax.* L'amour de ſon naturel eſt *ſoupçonneux*. On a bien de la peine à vivre avec des humeurs *ſoupçonneuſes*. La crédulité du peuple n'eſt pas fort *ſoupçonneuſe*. S. ÉVR. Les eſprits ſubtils ſont d'ordinaire les plus *ſoupçonneux*. AMEL. Vous n'êtes ni jaloux, ni *ſoupçonneux* ; & peut-on être Amant ſans être ni l'un ni l'autre ? VILL. Un homme *ſoupçonneux* eſt d'un commerce fort difficile ; il faut de grands ménagemens pour ne lui point donner d'ombrages. BELL. Le Roi inquiet & *ſoupçonneux* au dernier point, eut d'abord l'eſprit troublé de jalouſie. S. RÉAL.

SOUPE. ſ. f. Potage fait avec beaucoup de pain & de bouillon ou jus de viande, ou d'autres matières, qu'on ſert à l'entrée du repas. *Panis è jure, vel panis jurulentus.* Une *ſoupe* bien mitonnée. Quand on invite quelqu'un à dîner par occaſion, on lui dit, Voulez-vous venir manger ma *ſoupe* ? Cette façon de parler eſt populaire. CAIL. Cependant l'Académie prétend qu'on s'en peut ſervir dans le ſtile familier. Quoique le mot de *ſoupe* ſoit François, ceux qui parlent noblement évitent de s'en ſervir. *Potage* vaut mieux. A la Cour on dit, qu'on eſt encore aux potages, & non pas aux *ſoupes*. On dit que la *ſoupe* nourrit le ſoldat ; qu'une *ſoupe* à l'oignon refait la tête. Une *ſoupe* à la Jacobine, aux porreaux, aux choux, aux navêts, &c. Voyez POTAGE. On dit d'un écornifleur, qu'il va chercher les bonnes *ſoupes*, qu'il va gueuſer de la *ſoupe*.

Un valet ſe levant le chapeau de la tête
Nous vint dire tout haut que la ſoupe *étoit prête.* RÉGN.

Ce mot vient de l'Italien *zuppa*, ou *ſuppa*, fait du Latin *ſapa*, qui ſignifie *bouillon*, qui par la cuiſſon eſt réduit au tiers. Quelques-uns le dérivent de l'Allemand *ſupp*, qui ſignifie la même choſe ; d'autres de *ſouben*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *ſoupe*.

SOUPE, ſe dit auſſi des tranches de pain fort déliées qu'on met au fond du plat, ſur leſquelles on verſe le bouillon. *Offa.* Donnez-moi une *ſoupe* de pain ; pour dire, une tranche. Dans les gargotes, pour un ſou l'on trempe la *ſoupe*.

SOUPE DE LAIT, ſe dit, au Manége, d'un certain poil de cheval qui eſt de la couleur du potage au lait bien ſucré ; c'eſt-à-dire, mêlé de roux & de blanc. *Equus colore rufo & albo diſtinctus.* On donne auſſi ce nom aux pigeons de cette même couleur, & qui ſont fort eſtimez par ceux qui en ſont curieux.

SOUPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On appelle de la *ſoupe* au perroquet, du pain trempé dans du vin. *Panis in vino tinctus.* On dit auſſi d'un homme qui a bien bû, qu'il eſt ivre comme une *ſoupe*. On dit d'un avare, que ſa *ſoupe* eſt maigre ; pour dire, qu'il fait mauvaiſe chère. Les *ſoupes* de Princes ſont vantées par Rabelais.

SOUPEAU. ſ. m. Terme d'Agriculture. Morceau de bois qui ſert à tenir le ſoc de la charuë avec l'oreille, & qui eſt tout au deſſous. On dit, Ce morceau de bois ſera fort propre pour faire un *ſoupeau*. LIGER.

SOUPÉE, qui ne ſe dit qu'en ce mot compoſé, l'*après-ſoupée* ; pour dire, l'intervalle qui eſt entre le ſouper & la retraite pour dormir. *Intervallum inter cœnam & cubitum.* On ſe réjouit bien dans une telle maiſon toutes les *après-ſoupées*, on y danſe, on y joüe, &c.

SOUPENTE. Voyez SOUSPENTE.

SOUPER, ou SOUPÉ. ſ. m. Repas du ſoir. *Cœna, refectio veſpertina.* On nous a donné un grand *ſouper*. Ce n'eſt pas un *ſouper* par ordre, ce n'eſt qu'une collation. Je m'en vais manger mon *ſoupé*. On a joué, on a gagé le *ſoupé* de la compagnie. Alexandre diſoit que pour faire un *ſoupé* délicieux, il falloit faire un ſobre dîné. SUP. DE QUINT.

SOUPER, ſe dit auſſi de la viande préparée pour faire ce repas. *Cœna.* Les bourgeois qui vont ſouper chez leurs voiſins, ſont porter leur *ſouper*, leur gigot. Ce Pâtiſſier cuit tous les jours plus de quarante *ſoupers*, ou éclanches.

Quelques-uns dérivent ce mot *à ſorbendo* ; ils prétendent que le *ſouper* étoit anciennement le principal des repas.

SOUPER. v. n. Prendre le repas du ſoir. *Cœnare, cœnam ſumere.* Ceux qui tiennent table font grande chère à dîner, mais ils ne *ſoupent* guère. Les jours de jeune il eſt défendu de *ſouper*. Ce goinfre dîne bien, mais il *ſoupe* encore mieux. Il eſt bien fâcheux aux jeunes gens de s'aller coucher ſans *ſouper*, de *ſouper* par cœur. On dîne & on *ſoupe* en même tems, quand on ne fait qu'un repas.

On appelle ironiquement *ſoupe-ſept-heures*, un homme retiré, & qui *ſoupe* régulièrement à cette heure-là, que les autres employent aux divertiſſemens, à la promenade. *Septimâ cœnam ſumens.*

SOUPIER, IÈRE. ſ. m. Qui aime bien la ſoupe, qui en mange plus que d'autre viande. *Offarius.*

SOUPIR. Voyez SOUSPIR. *Suſpirium.*

SOUPIRAIL. Voyez SOUSPIRAIL.

SOUPLE. adj. m. & f. Qui eſt doux, maniable, obéïſſant. *Flexilis, flexibilis, ductilis.* Les Corroyeurs à force de paſſer le cuir, & de le graiſſer, le rendent *ſouple*. Quand on a été long-tems ſans porter des bottes, elles ne ſont pas *ſouples*, elles bleſſent.

SOUPLE, ſe dit auſſi de ce qui plie aiſément. *Flexilis.* Oſier *ſouple*. Les branches étoient *ſouples* & courbées en l'air. VAUG.

SOUPLE, ſe dit auſſi des hommes & des animaux, & ſignifie, Soumis, obéïſſant. *Docilis, mitis, manſuetus.* Ce fanfaron voulut me braver, mais je l'ai ſi bien manié, que je l'ai rendu *ſouple* comme un gand. Ce cheval étoit fougueux, mais en quinze jours de manége il a été rendu *ſouple* & obéïſſant comme les autres.

SOUPLE, à l'égard de l'eſprit, ſignifie, Adroit, inſinuant, complaiſant, docile, humble. *Indulgens, obſequioſus, in obſequendo promptus, ſtudioſus, facilis in obſequium animus.* Ces gens ſi *ſouples* & ſi complaiſans, avec leurs feintes & leurs diſſimulations n'arrivent pas toujours au but qu'ils ſe propoſent. S. ÉVR. Les perſonnes polies ſont *ſouples* & flexibles. RÉFL. La vertu eſt douce, *ſouple* & accommodante. M. ESP. Brébeuf fait dire à Céſar en parlant de la Fortune :

Toujours prompte, & toujours ſouple *à ce que je veux,*
Souvent elle avoit peur de me coûter des vœux.

La richeſſe permet une juſte fierté ;
Mais il faut être ſouple, *avec la pauvreté.* BOIL.

Aimez qu'on vous cenſure,
Et, ſouple *à la raiſon, corrigez ſans murmure.* ID.

Pluſieurs croyent que ce mot vient de *ſupplex*, & qu'il eſt le primitif, & que le précédent n'eſt que le dérivé. Quelques-uns le dérivent du Latin *ſubtilitas*.

On dit proverbialement, Être *ſouple* comme un gand, c'eſt-à-dire, humble & obéïſſant à tout ſans répugnance. *Tractabilis, facilis, humilis, obſequioſus.*

SOUPLEMENT. adv. D'une manière ſouple & ſoumiſe. *Docili animo.* Ce valet parle & agit toujours *ſouplement* auprès de ſon maître.

SOUPLESSE. ſ. f. Fléxibilité de corps ; facilité à mouvoir ſon corps, à ſe plier comme on veut. *Corporis agilitas, membrorum mollis in flexum facilitas.* Il a une *ſouplеſſe* de corps admirable. *Souplеſſe* de mains. *Souplеſſe* dans les reins, dans les jambes. Les mains ſont un tiſſu de nerfs & d'oſſelets enchaſſez les uns dans les autres, qui ont toute la force & toute la *ſouplеſſe* convenable pour tâter les corps voiſins, pour les ſaiſir, &c. FÉNELON.

langue eſt un tiſſu de petits muſcles & de nèrfs ſi ſouples, qu'elle ſe replie comme un ſerpent avec une mobilité & une *ſoupleſſe* inconcevable. ID.

SOUPLESSE, ſe dit auſſi figurément pour, Docilité, complaiſance, ſoumiſſion, fléxibilité aux volontez d'autrui. *Docilitas, indulgentia, ſubjectio, conſenſio.* Tout le monde ne peut pas avoir une certaine *ſoupleſſe* pour s'ajuſter à toutes les humeurs des gens. BELL. La *ſoupleſſe* approche un peu de la fourberie. La vie d'un Courtiſan eſt une étude continuelle de *ſoupleſſe*. LA CHET. Pour amener les aûtres à votre ſentiment, il faut ménager leur eſprit avec une *ſoupleſſe* étudiée, dont on ne ſente point l'artifice. BELL. Les gens adroits ſe tournent à toutes ſortes de caractères avec tant de *ſoupleſſe*, qu'on diroit que leur humeur eſt celle de tous les aûtres. S. ÉVR. Dans le monde, il faut s'accoutumer à l'humeur des aûtres avec une *ſoupleſſe* qui ne ſente ni la baſſeſſe, ni l'eſclavage. ID. On ne ſçauroit croire juſqu'où va leur *ſoupleſſe* & leur ſubtilité, (des Chinois) quand il faut s'inſinuer dans les eſprits, ménager une bonne occaſion. P. LE COMTE.

On appelle, Tours de *ſoupleſſe*, ou *ſoupleſſe*, tous les moyens ſubtils, adroits, cachez, artificieux dont on ſe ſèrt pour arriver à ſes fins. *Artes, blanditiæ, aſtutia.* Il n'y a point de tours de *ſoupleſſe* qu'il ne faſſe pour réuſſir, & pour ſupplanter cet homme. Ce Charlatan trompe les plus fins par ſes tours de *ſoupleſſe*.

A l'œuil toujours au guèt pour des tours de ſoupleſſe. RÉGN.

SOUPRESURE. ſ. f. Vieux mot. Surpriſe, tromperie. *Fraus, dolus, fallacia.* Ce mot eſt employé par Beaumanoir, C. 69. Telle *ſoupreſure* ne les éxcuſe pas.

SOUQUE. Tèrme de Marine. C'eſt un tèrme des plus bas, qui veut dire, Tirer ou peſer ſur une manœuvre, où il tient quelque chôſe de peſant & de fort. *Trahere.*

SOUQUENILLE. ſ. f. Vêtement de groſſe toile, ou garderobe qu'on donne aux valets, pour conſerver leurs habits propres, & que les payſans portent auſſi par néceſſité. Molière dit *ſequenille*. Voyez ce mot. *Veſtis ex telâ vel lanâ confecta.*

SOUQUET. ſ. m. Vieux mot. A Montauban c'eſt l'équivalant du vin. C'eſt un droit ſur le vin. *Vectigal vinarium.* Voyez SOQUET.

SOUR. Voyez TYR.

SOUR. ſ. m. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Sura.* Elle coule dans le Duché de Luxembourg, où elle baigne Baſtogne, & Échtèrnach, & ſe joint à la Moſelle, à deux lieuës au deſſus de Tréves. MATY.

SOURAVIS. ſ. m. & pl. Vieux mot. Habits à mettre par deſſus les aûtres. *Joinville*, page 358, comme qui diroit *ſurhabits.* BOREL.

SOURCE. ſ. f. Lieu d'où quelque chôſe procéde, ou la cauſe qui la produit. *Origo, ortus, cauſa, principium.* Quand on veut guérir un mal, il faut aller à la *ſource*, à ſa cauſe. Les humeurs corrompuës, déréglées, éxtravaſées, ſont les *ſources* des maladies. Le ſang eſt le principe, la *ſource* de la vie. La veine cave eſt la *ſource* de toutes les aûtres. Le cèrveau eſt la *ſource*, le principe des nèrfs.

SOURCE, ſe dit plus particulièrement de l'endroit où les eaux ſourdent, & ſortent de la tèrre. *Fons, ſaturigo.* Il n'y a eu qu'en ces dèrniers tems qu'on a découvèrt les *ſources* du Nil. Le Loiret eſt une rivière navigable dès ſa *ſource*. Il y a bien des *ſources* dans cette prairie, au piéd de cette montagne. La *ſource* du fleuve Marſias eſt au ſommet d'une montagne. VAUG. Dans les iſles de l'Archipel il y a des *ſources* d'huile de pétréol, de bitume, &c. Les eaux minérales ſont des *ſources* alumineuſes, vitriolées, &c.

SOURCE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Origine, cauſe, principe. *Cauſa, origo, principium.* La bonté de Dieu eſt une *ſource* qu'on ne peut tarir, ni épuiſer. Le péché eſt la *ſource* de tous nos maux. Les héréſies ſont la *ſource* des ſéditions, des guèrres civiles. La chicane eſt la *ſource* de tous les procès. Le mien & le tien ont été la *ſource* de toutes les diſſentions des hommes. La dévotion qui ſe déploye ſi fort en démonſtrations, & en actes éxtérieurs, eſt une fauſſe vèrtu qui a ſa *ſource* dans les paſſions humaines. DE VILL. Il faut remonter à la *ſource* d'une action de vèrtu, pour éxaminer ſi elle eſt fauſſe ou véritable. M. SCUD. L'ignorance de ſoi-même eſt la *ſource* de tous les vices. NIC. La doctrine des opinions probables eſt la *ſource* & la bâſe de leurs déréglemens. PASC. Ma mort ſera la *ſource* de votre gloire. RACIN.

Cette image cruelle,
Sera pour moi de pleurs une ſource *éternelle.* ID.

Quand ce que quelqu'un dit ou écrit eſt facile, naturel & conforme à ſon génie, au caractère de ſon eſprit, & au ſentiment de ſon cœur, on dit que cela coule de *ſource*. *Manare ab origine.*

Aminthe n'en veut qu'à ta bourſe,
Eraſte, & ces beaux ſentimens,
Qui te ſemblent couler de ſource,
D'un cœur intéreſſé ſont les purs mouvemens. SENECÉ.

Cet Auteur a bien du génie, ſes vèrs ſont faciles, & coulent de *ſource*. En matière de ſcience, il faut puiſer dans la *ſource*; c'eſt-à-dire, conſulter les Anciens & les originaux. Vous êtes la *ſource* de la galanterie.

SOURCE, ſe dit auſſi des lieux où les chôſes croiſſent naturellement, où elles ſe fabriquent, où elles ſe trouvent en abondance. *Origo.* Il faut aller aux Indes trafiquer d'épiceries, c'eſt la *ſource*. Le Pérou eſt la *ſource* de l'or & de l'argent. Paris eſt la *ſource* des beaux eſprits. On dit que deux chôſes viennent d'une même *ſource*, lorſqu'elles viennent de même endroit, que c'eſt un même homme qui les a faites, ou inventées.

SOURCES. En Architecture, on appelle *ſources*, pluſieurs rigoles de plomb, de rocaille, ou de marbre, bordées de mouſſe, ou de gâzon, qui par leurs ſinuoſitez & détours, forment une éſpéce de labyrinthe d'eau, & ont quelques jèts aux endroits où elles ſe croiſent: comme les *ſources* de Trianon. *Scaturigo artificialis.*

SOURCIL. ſ. m. (Prononcez *Sourci.*) Le poil qui eſt au deſſus des yeux, en manière de demi-cèrcle. *Supercilium.* Le Maréchal de Turenne avoit les *ſourcils* grós & aſſemblez; ce qui lui faiſoit une phyſionomie malheureuſe. B. RAB. J'ai encore les *ſourcils* joints, qui eſt la marque d'un fort méchant homme. VOIT. Froncer le *ſourcil*. ABLANC. C'eſt ſe fâcher, ſe chagriner, marquer de la colère. Les Médecins appellent la partie qui eſt la plus proche du nez, la *tête* des *ſourcils*; & celle qui tirent vèrs les temples, la *queuë*, ou le bout; & l'éſpace qui eſt ſans poil entre les deux *ſourcils*, faute de mot François, eſt appellé par eux *intercilium* & *gabellum*, ou après Hippocrate *metopion*. Les Médecins appellent auſſi *ſourcils*, cèrtaines apophyſes de cartilage qui ſont aux emboëtures de quelques os, comme celle de l'os iſchion qui comprend la tête de l'os de la cuiſſe.

SOURCIL, ſe dit auſſi du poil qui eſt au deſſus des yeux du cheval. *Supercilia.*

En Architecture on appelle *ſourcil*, le haut de la porte qui pôſe ſur les piédroits. *Superliminare.*

SOURCILLER. v. n. Remuer les ſourcils. *Supercilia movere, vibrare ſupercilia.* Cet écolier n'óſe pas *ſourciller* devant ſon maître; pour dire, le regarder en face. Il n'a pas ſeulement *ſourcillé*, quand on lui a annoncé la mort de ſon père.

SOURCILLEUX, EUSE. adj. Tèrme poëtique, qui ſe dit des montagnes & des rochers fort élevez, & qui ſemblent être orgueilleux par leur élevation. *Superbus, ſupercilioſus.*

Tels qu'on vit autrefois ces Titans orgueilleux,
Tels qu'on vit d'Ixion les enfants ſourcilleux.
N. CH. DE VÈRS.

SOURD, SOURDE. adj. & ſ. (Le *d* ne ſe prononce pas au maſculin, ſi ce n'eſt devant une voyelle: auquel cas on le prononce à-peu-près comme un *t*.) Il ſignifie, Qui ne peut entendre les ſons, par quelque défaut de l'organe ſur lequel ils font impreſſion. *Surdus.* On dit que les peuples voiſins des cataractes du Nil deviennent *ſourds* à cauſe du bruit continuel de ſes eaux en tombant. Les *ſourds* de naiſſance ſont muêts: ils ne peuvent teſter.

SOURD, ſe dit auſſi de celui qui fait ſemblant de ne pas entendre, parcequ'il ne veut pas accorder ce qu'on lui demande. *Surdus voluntarius.* Ce Juge eſt inéxorable. *Judex inexorabilis.* Il eſt *ſourd* à toutes les prières. *Obſurdeſcit precibus.* A l'équité des hommes furent *ſourds*. BENS. La colère eſt *ſourde* aux remontrances de la raiſon. M. ÉSP. Les Poëtes diſent que le ciel eſt *ſourd* à leurs cris, quand les oracles ne leur veulent pas répondre; les Magiciens, que l'enfèr eſt *ſourd* à leurs invocations, quand leurs charmes ne réuſſiſſent pas. Les Dieux depuis long-tems me ſont cruèls & *ſourds*. RACIN.

SOURD, ſe dit auſſi de ce qui ne réſonne pas aſſez, qui ne fait pas aſſez de bruit. *Surdus, obtuſus, hebes.* Cette Égliſe, cette chambre, ſont *ſourdes*. Un carroſſe vitré eſt fort *ſourd*, on n'entend point ce qu'on dit au dehors. Ce luth eſt *ſourd*, il ne fait pas aſſez de bruit. Un manicordion eſt plus *ſourd* qu'une épinette. Les Poëtes diſent auſſi, les bois & les antres *ſourds*.

LIME SOURDE, eſt éxpliqué à LIME. *Scobina tenuis.*

LANTÈRNE SOURDE, eſt éxpliqué à LANTÈRNE. *Lanterna cæca.*

SOURD, en tèrme de Jouaillier, ſe dit des piérres qui n'ont pas tout l'éclat & le brillant qu'elles devroient avoir pour être parfaites, mais qui ont des pailles, des glaces ou quelque chôſe d'obſcur,

d'obſcur, de ſombre, de brouillé qui diminuë leur prix. *Obſcurus, ſubobſcurus.*

En Arithmétique on appelle un nombre *ſourd*, celui qui n'a point de proportion avec un autre, qui n'a point de meſure commune, qui ne peut pas être également diviſé en pluſieurs parties, & ſans fraction: comme le nombre de 31, eſt un nombre *ſourd*. *Incommenſurabilis, vel irrationabilis.* On l'appelle autrement *irrationel* en Géométrie. On dit la même chôſe des lignes, qu'on appelle auſſi *ſourdes* ou *incommenſurables.*

SOURD, ſe dit figurément en chôſes morales. Il court un bruit *ſourd* d'une telle affaire; pour dire, on en parle tout bas & en ſecret, on n'ôſe la publier, la nouvelle en eſt encore incèrtaine. *Rumor obſcurus, ſermo occultus.* On fait de *ſourdes* pratiques, des cabales, des menées ſecrettes, pour brouiller l'État, pour corrompre des Juges, pour tirer des avantages illicites. On dit, faire la *ſourde* oreille; c'eſt-à-dire, ne vouloir pas écouter.

SOURD, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. C'eſt un homme qui frape comme un *ſourd*, qui crie comme un *ſourd*; pour dire, bien fort. *Contenta voce clamat.* Il n'y a point de pire *ſourd* que celui qui ne veut pas entendre. Autant vaudroit parler à un *ſourd*, ſe dit à celui qui ne veut rien faire de ce qu'on lui propoſe.

SOURD. ſ. m. Eſt une eſpéce d'aſpic le plus dangereux de tous, qui eſt gris, & qui a des taches jaûnes. *Scytales.*

SOURDAUT, AUDE. Qui eſt à demi-ſourd, qui a l'oreille dure. *Surdaſter.* Quand on eſt ſur l'âge, on devient *ſourdaut.*

SOURDELINE. ſ. f. Eſt une eſpéce de muſette fort en uſage en Italie, qu'on appelle auſſi *ſampogne. Uter ſymphoniacus.* Elle eſt différente de nos muſettes, en ce qu'elle a quatre chalumeaux avec pluſieurs trous garnis de boëtes, qui ſèrvent à les ouvrir ou fèrmer, & qui s'avancent, ou ſe reculent par le moyen de petits reſſorts.

SOURDEMENT. adv. Secretement, & ſans bruit. *Clam, latenter, occultè, clanculum.* On a conduit cette affaire, cette négociation bien *ſourdement*, on parle *ſourdement* de guèrre. La mort ourdit *ſourdement* ſa trame. M. DE P.

SOURDINE. ſ. f. Trompette qui fait un bruit ſourd, qui ſèrt à donner le ſignal aux gens de guèrre pour déloger ſecrettement & ſans bruit; ce qui ſe fait en pouſſant un morceau de bois dans le pavillon ou ouvèrture de la trompette. *Organum muſicum ſoni exilis & obtuſi.* Ce morceau de bois eſt pèrcé tout au long depuis ſa bouche juſqu'à ſa patte, & ſes bords ſont déliez, afin qu'ils obéïſſent un peu, quand on les pouſſe dans le pavillon. *Soni obex.* Il ſèrt ſeulement pour étrecir l'ouvèrture, & pour étouffer le ſon qui eſt plus éclatant, à proportion que la patte eſt plus ouvèrte.

On le dit auſſi des autres inſtrumens de Muſique, quand on veut qu'ils ne faſſent point de bruit, comme les luts & les violons qui ſont ſans rôſes & ſans ouies. *Organum muſicum ſoni obtuſi.* On fait la même chôſe en appliquant une petite plaque d'argent qu'on met ſur le chevalet, qui empêche l'inſtrument de réſonner à ſon ordinaire.

SOURDINE, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui ſe font en cachette, & ſans bruit. *Clam, clanculum, occultè.* Ce banqueroutier s'en eſt allé la nuit, à la *ſourdine*, & ſans dire adieu. Ce négociant fait ſes affaires à la *ſourdine*, & ſans éclat. Les mariages clandeſtins ce ſont ceux qui ſe font à la *ſourdine*, ſans en avèrtir pèrſonne.

SOURDRE. v. n. Sortir, jaillir, s'écouler par quelque fente de la tèrre. Il ne ſe dit que des eaux, des fontaines, des ſources, des rivières. *Scatere, ſcaturire.* Ce marais ſera difficile à dèſſécher; on y voit *ſourdre* des eaux de tous côtez. On dit que le Rhin, le Rhône & le Pô *ſourdent* du pié de la même montagne. Il y a une autre forêt d'Hamon, au milieu de laquelle *ſourd* une fontaine. VAUG.

Ce mot vient de *ſurgere.* NICOD. Il eſt vieux.

SOURDRE, ſe dit figurément en morale. Il faut étouffer cette héréſie dans ſa naiſſance, il en pourroit *ſourdre* de grands maux, des ſchiſmes, & des guèrres civiles. *Naſci, enaſci, oriri, exoriri.* Caton diſoit qu'en frapant du piéd contre tèrre, il en feroit *ſourdre* des légions. ABLANC. Il eſt vieux.

Ainſi parloit cèrtain époux un jour,
A ſa moitié, qui contre notre mère
Murmuroit fort, étoit fort en colère,
De nous avoir joué le vilain tour,
Dont a ſourdi *toute notre miſère.* P. DU CÈRCEAU.

Ce prétérit & tous les tems, hors le préſent, ſont peu en uſage.

SOURDRE AU VENT, ſe dit ſur la mèr d'un navire qui tient bien le vent, & qui avance à ſa route au plus près du vent. *Ad venti lineam propius accedere. Sourdre* ſe dit encore d'un nuage qui ſort de l'horizon, & qui s'éleve vèrs le zénith.

SOURE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne. *Sanium.* Il eſt à cinq lieuës de Conimbre, vèrs le midi, ſur la rivière de *Soure*, qui ſe décharge dans l'embouchure du Mondego, & qui étoit appellée anciennement *Ancus.* MATY.

SOURI, ou SOURIS. ſ. f. Petit rat ou animal qui eſt dommageable aux grains & aux meubles, parcequ'il les ronge. *Muſculus.* Ce qui fait valoir les chats, c'eſt l'antipathie naturelle qui eſt entre eux & les *ſouris.* Voilà du pain mangé des *ſouris.* Les *ſouris* ont fait grand dommage à cette Bibliothéque, il faut y mettre de la mort aux rats & aux *ſouris.* Ariſtote dit qu'une *ſouri* enfèrmée dans un vaiſſeau de millèt fit cent vingt *ſouris.* Matthiole dit qu'en Pèrſe on fendit une *ſouris* pleine, qui avoit dans ſon ventre des ſouriceaux pleins avant qu'ils fuſſent nez. Celles d'Égypte ont le poil dur & picquant comme les hériſſons. Les rats, les loirs & les marmotes ſont du genre des *ſouris.* On voit dans l'Hiſtoire d'Angletèrre, qu'en l'année 1580 & 1648, il y eut une ſi grande inondation de *ſouris*, qu'elles déſolèrent toute la province d'Eſſex; mais qu'en même tems il y vint une prodigieuſe quantité de hiboux, qui en délivrèrent le pays.

Ha! Dieu, pourquoi faut-il que mon eſprit ne vaille,
Autant que cil qui mit les ſouris *en bataille?* RÉGNIER.

Ce mot vient de *ſorice*, ablatif de *ſorex.* NICOD.

SOURI, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. *Souri* qui n'a qu'un trou eſt bien-tôt priſe; pour dire, qu'un homme qui n'a qu'un moyen de ſe défendre, qu'une reſſource, eſt bien-tôt ruiné. *Qui unicum habet effugium, citò capitur.* On dit auſſi, Il la guette comme le chat fait la *ſouri*; pour dire, qu'il l'épie, qu'il l'obſèrve ſoigneuſement. On dit auſſi en parlant d'une chôſe impoſſible, Ce qui ne fut jamais, ni ne ſera, c'eſt le nid d'une *ſouris* dans l'oreille d'un chat. On dit qu'une fille eſt étratée comme une potée de *ſouris*; pour dire, qu'elle eſt gaye & fort éveillée. On dit auſſi qu'elle fait la *ſouri*, quand elle prend adroitement l'argent de la poche d'un homme, ſans qu'il s'en apèrçoive. On dit auſſi d'un homme qui a bien peur, qu'on le feroit cacher dans un trou de *ſouri.* On dit auſſi pour éxprimer un grand ſilence, qu'on n'entend pas une *ſouri* trotter. On dit auſſi, la montagne a enfanté une *ſouri*, lorſqu'on a attendu quelque chôſe d'éxtraordinaire, & que le ſuccès n'a pas répondu à l'attente.

On appelle en tèrmes de Fortifications, le *pas de la ſouri*, une petite retraite du parapet de la muraille au deſſus du cordon, autrement l'*orteuil*, la *berme. Margo valgaris.*

On appelle *dents de ſouris*, cèrtaines entailleures qu'on fait ſur des rouës qui reſſemblent aux dents de *ſouris. Minuta & levis inciſura.*

SOURI, en tèrmes de Manége, eſt un cartilage qui eſt dans les naſeaux d'un cheval qui le fait ébrouer ou ronfler des naſeaux. *Cartilago in naſo equi exorta.*

Les Médecins appellent *souri*, l'éſpace qui eſt dans la main entre le pouce & l'indice, qu'ils appellent auſſi *thenar*; & c'eſt là que les Chiromanciens placent le monſt de Mèrcure. *Thenar.*

Les femmes appellent *souri*, un petit nœud de nonpareille qui ſe place dans le bois, c'eſt-à-dire, dans un paquet de cheveux hériſſez qui garniſſent le piéd de la futaye bouchée. PALAPRAT. *Minutula tenia connexio, nexio, vel nexus.*

SOURICEAU. ſ. m. Une jeune ſouri. *Muſculus.*

Un ſouriceau *tout jeune, & qui n'avoit rien vû.* LA FONT.

SOURICIÈRE. ſ. f. Petit piége, inſtrument pour prendre des rats & des ſouris, qui ſe fait en pluſieurs manières, pour les attraper ſoit vives, ſoit mortes. *Muris deſcipula.*

SOURIE, SOURISTAN. Voyez SYRIE.

SOURJOUVEIGNEUR, ou SURJOUVEIGNEUR. ſ. m. Tèrme de la Coutume de Bretagne. C'eſt le cadet d'un cadet, ou d'une branche cadette. *Nata minor filius in natu minorum familia.*

SOURJOUVEIGNEURIE, ou Soubsjouveignerie. ſ. f. Tèrme de la Coutume de Bretagne. C'eſt une qualité ou manière de tenure de fief. *Clientela minoris nata in minorum nata familiâ à majore fratre fundum beneficiarium poſſidentis.* Quand un aîné donne à ſon jouveigneur, c'eſt-à-dire, à ſon puîné une tèrre à tenir de lui, cela s'appelle jouveignerie, & il y en a de deux ſortes, l'une en parage, qui eſt lorſque le jouveigneur la tient ſans ſujetion à aucun autre droit que celui de l'hommage & de quelques déférences pèrſonnelles. Car alors le jouveigneur eſt pair en quelque façon avec ſon aîné, c'eſt pour cela que cette tenure s'appelle jouveignerie en parage; l'autre eſt une jouveignerie ſimple, quand la tèrre eſt tenue à d'autres conditions. Quand enſuite quelqu'un des déſcendans de ce jouveigneur ayant des frères puînez leur donne auſſi quelque tèrre en fiéf, cela s'appelle *Sourjouveignerie*, ou *Soubsjouveignerie.* La jouveignerie en parage ne dure que juſqu'à la 9e génération; après quoi elle devient jouveignerie

veigneric ſimple. Voyez Dargentré ſur la Coutume de Bretagne, art. 161.

SOURIQUOIS, OISE. adj. forgé, pour ſignifier ce qui appartient aux ſouris & aux rats. On peut s'en ſervir en ſtile burleſque, comme a fait le Traducteur de la Batrachomyomachie d'Homère.

Tout tremble, rats ſur terre, & grenouilles ſur l'onde :
Mais bientôt, condamnant une vaine frayeur,
Le peuple Souriquois *rappelle ſa vigueur.*

On pourroit dire de même, la Gent Souriquoiſe.

SOURIQUOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuples de la nouvelle France, en Amérique. *Soriqui.* Ils ſont dans l'Acadie, vèrs le golfe de S. Laurent. Ces peuples ont leurs Caciques, ou Capitaines, & leurs Prêtres, qui ſont en même tems leurs Médecins, & leurs Chirurgiens. Ils ne vivoient autrefois que de poiſſon en été, & de leur chaſſe en hivèr, mais ils ont appris des François à ſemer du bled & des légumes, & à faire du pain. MATY.

SOURNOIS, OISE. adj. & ſ. Qui eſt caché & diſſimulé, qui fait les choſes à la ſourdine, ſans en dire mot à pèrſonne. *Tectus & melancholicus.* Les gens *ſournois* ſont ceux qui font le mieux leurs affaires, mais ils ſont un peu dangereux ſur la vengeance. Les Indiens du Pérou ſont malins, diſſimulez, *ſournois.* FRÉZ. *p.* 240.

SOUS. Prépoſition qui déſigne particulièrement un lieu inférieur, & qui régit l'accuſatif. Tout ce qui eſt *ſous* le ciel. *Sub, ſubter, infra.* Les habitans qui ſont ſous le Pôle. Les Antipodes ſont *ſous* nos piéds. Ces deux pèrſonnes habitent *ſous* un même toit. Ce cavalier eſt beau *ſous* les armes; ce cheval eſt bien *ſous* lui, il le met bien ſur les hanches. Il eſt né *ſous* une bonne planete, *ſous* un ciel benin. Ces piéces ſont attachées *ſous* le contreſcel.

On dit, Faire mourir quelqu'un *ſous* le baton; pour dire, à coups de bâton. *Fuſtibus opprimere.*

SOUS, ſe dit quelquefois des ſituations latérales. J'ai trouvé cet homme *ſous* ma main, à ma commodité, auprès de moi. *Ad manum, propè, juxta.* Au jeu on dit, Je ne veux point être *ſous* la main; pour dire, ſous ſa coupe.

SOUS, ſe dit auſſi par relation à quelque ſuperiorité, à quelque devoir, ou condition, ou ſureté. *Sub beneplacito, cum bona venia.* On achéte un Office *ſous* le bon plaiſir du Roi, à la charge de ſon agrément. Ce lègs eſt fait *ſous* condition, à la charge de l'accomplir. On lui a prêté de l'argent *ſous* bonne & ſuffiſante caution. On l'a transféré *ſous* bonne & ſure garde. Tous ſes papiers ſont *ſous* la clèf, *ſous* le ſcellé. On lui avoit dit cela *ſous* le ſceau de la confeſſion; pour dire, en grande confidence, & avec engagement de n'en rien dire.

SOUS, ſe dit auſſi à l'égard des infériorités morales, & ſert à marquer la ſubordination, la dépendance. *Sub, infra.* Les Vicaires ſont *ſous* les Curez; les diſciples *ſous* les Maîtres, les ſoldats *ſous* le Capitaine; le peuple *ſous* les Rois, *ſous* une telle domination; les Juges inférieurs *ſous* les ſupérieurs. Il s'eſt mis enfin *ſous* le joug du mariage. Le Roi a pris ce Prince *ſous* ſa protection. Une choſe ſaiſie eſt *ſous* la main du Roi & de Juſtice. J'ai entrepris cette affaire *ſous* vos auſpices, *ſous* l'eſpoir de votre faveur. J'ai combattu *ſous* vos enſeignes. Ce jeune homme eſt encore *ſous* la férule. Il a étudié *ſous* un tel Docteur. Il eſt *ſous* la couleuvrine de cette place. Un Amant vit *ſous* les loix de ſa Maîtreſſe.

SOUS, ſe dit auſſi en matière de déguiſemens. Il a mis ſon bien *ſous* le nom de ſa femme. *Sub.* Il n'a pas imprimé ce livre *ſous* ſon nom; il l'a mis *ſous* le nom d'autrui. On fait la guèrre *ſous* de beaux prétextes, *ſous* ombre, *ſous* couleur de défendre les alliez. *Sub ſpecie.* Il s'eſt emparé de ce bien *ſous* les plus belles apparences, *ſous* les plus beaux prétextes du monde.

SOUS, ſe dit auſſi de ce qui eſt rangé dans un ordre convenable. *Sub.* L'eſpéce eſt *ſous* le genre, l'homme *ſous* l'animal. Il faut ranger chaque choſe *ſous* ſa catégorie. Cette Loi eſt rangée *ſous* un tel Titre, cette queſtion *ſous* un tel Chapitre.

SOUS, ſe dit auſſi pour déſigner le tems. *Sous* le régne d'Auguſte, *ſous* les Empereurs. Cela a été établi *ſous* un tel Pape. *Sub Auguſto imperante, Imperatorum tempore, Tali Pontifice Eccleſiam regente.*

SOUS, ſe dit auſſi pour, Dans. Ils donnèrent *ſous* eſpérance d'un grand ſuccès. ABLANC. *In, ſub.*

SOUS, ſignifie auſſi, Avec. *Cum.*

Sous *un habit de fleurs, la Nymphe que j'adore,*
L'autre jour apparut ſi brillante à mes yeux. VOIT.

On dit d'une choſe dont on a été le témoin oculaire: Cela s'eſt paſſé *ſous* mes yeux. *Ipſiſſimis oculis vidi.*

On dit auſſi, *ſous* peine de la vie; pour dire, ſur peine de la vie, ou à peine de la vie. Sur peine de la vie eſt meilleur. *Sub pœna capitis.*

On dit faire quelque choſe *ſous* main; pour dire, ſecretement. *Secretò.* Paſſer quelque choſe *ſous* ſilence; pour dire, n'en point parler. Faire une promeſſe *ſous* ſeing privé; pour dire, ſans l'intervention des Notaires.

On dit proverbialement, Je voudrois être cent piéds *ſous* terre; quand on a quelque chagrin violent, qui fait avoir du dégoût pour la vie. *Sub.*

Il faut remarquer ſur les noms & ſur les verbes compoſez de la prépoſition *ſous*, que l's ne s'y prononce point à moins que le nom ou le verbe ne commence par une voyelle. S'il y a quelques éxceptions à faire, comme dans *ſouſcription, ſouſcrire*, on les marquera.

SOUS-AGÉ, ÉE. Vieux adj. qui a deux ſens contraires dans différentes Coutumes. Dans le Stile de Liége, C. V. Art. 5. & dans la Pratique de Boutillier *Soubſagé*, & déſagé eſt celui qui eſt fort âgé & caduc, décrépite, auquel on donne un Curateur à ſa vie. *Senex caducus, decrepitus.* Au contraire dans le Stile de Normandie, *ſouſagé* eſt celui qui eſt en bas âge, & qui a beſoin de tuteur. *Minor.*

SOUS-AIDE. ſ. f. Dans la Coutume de Normandie, C. XXXV. C'eſt l'aide que les Soûtenans & Arrière-Vaſſaux doivent au Seigneur duquel ils tiennent nu à nu, pour payer par lui le droit de loyaux & chevèls aides au chef Seigneur du hèf chevèl, duquel les arrière-fiefs dépendent par moyen. DE LAURIÈRE. *Sous-aide*, dans la baſſe Latinité *Subadjuva*, eſt auſſi l'Aide d'un Magiſtrat, & le nom d'une dignité dans les tems du moyen âge. C'étoit le ſubſtitut d'un Magiſtrat, qui l'aidoit dans les fonctions de ſa charge, & qui en ſon abſence les faiſoit à ſa place. Voyez Du Cange au mot *Subadjuva.*

SOUS-ARBRISSEAU. ſ. m. Plante moyenne entre l'arbriſſeau & l'hèrbe. Voyez ARBUSTE. *Arbuſculum.*

SOUS-AdVOUÉ. ſ. m. Second Avoué d'une Égliſe ou d'un Monaſtère. Avoué ſous un aûtre, & au lieu & place d'un aûtre, ou par ſon défaut. *Subadvocatus.* Voyez AdVOUÉ.

SOUS-BACHA, ou SOUSBACHI. ſ. m. Officier Turc, qui eſt ſous le Bacha, le premier après lui. *Legatus.* Le Grand Vizir fait la ronde à Conſtantinople dans les ruës, le mèrcredi après dîner, & les Cadis, les *Sou-Bachis*, & les Vayvodes ont leurs jours dans la ſemaine, & leurs heures pour y veiller. Du LOIR, *p.* 186.

SOUS-BAIL. ſ. m. Partie d'un bail qu'un Fèrmier général ſouſèrme à un aûtre. Faire un *ſou-bail. Sublocatio.*

SOUS-BANDES. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Bandes qu'on met les premières aux fractures, ſous les aûtres. *Prima faſcia.* Elles ſèrvent à aſſembler en un les parties écartées, & à écarter celles qui s'approchent contre l'ordre naturel. On dit auſſi *ſous-bandage.* DEG.

SOUS-BARBE. ſ. f. Coup que l'on donne ſous le menton. Donner une *ſou-barbe. Manu mentum percutere.*

SOUS-BARBE, ſe dit figurément de quelque affront ou mauvais tour qu'on fait ſecretement à quelqu'un; comme, ſi quelqu'un enleve une fille qui eſt promiſe à un aûtre, on dit qu'il a reçû une vilaine *ſou-barbe. Injuria, contumelia.*

SOUS-BARBE, eſt auſſi un nom qu'on donne à la partie du cheval qui porte la gourmette. *Hypobarba.*

SOUS-BARBE, en tèrmes de Marine, eſt une piéce de bois fort courte qui eſt debout, ſoutenant le bout de l'étrave du vaiſſeau lorſqu'il eſt ſur le chantier. *Hypoprora.*

SOUSBARQUE. Tèrme de Charpenterie. C'eſt le dèrnier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet, qui eſt immédiatement au deſſous du platbord. *Subtabulatum.*

SOUSBASSEMENT. ſ. m. Piéce de tapiſſerie qu'on met au devant de l'appui ou de l'accoudoir des fenêtres. *Hypopodium autæum.* Il faut donner des *ſoubaſſemens*, quand on vend une tenture de tapiſſèrie. On appelle auſſi *ſoubaſſement*, la garniture d'étoffe, qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas juſqu'à tèrre.

SOUSBASSEMENT, en tèrmes d'Architecture, eſt ce qu'on met au deſſous du piédéſtal d'une colonne pour la tenir plus élevée. Les *ſoubaſſemens* qui étoient ſous les colonnes & les paux du Tabèrnacle de Moïſe, étoient apparemment des piédeſtaux. C'eſt encore une large retraite, ou une eſpèce de piédéſtal continu, qui ſert à porter un édifice, & que les Architectes nomment Stereobate & Socle continu, quand il n'a ni baſe ni corniche. *Stereobata* ſelon Vitruve. DAVILER.

SOUS-BÈRME. ſ. f. Tèrme de Marine. Déſcente d'eau cauſée par les neiges fonduës, ou par les pluies, & laquelle groſſit les rivières. *Illuvies.*

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE. ſ. m. Garde d'une Bibliothéque ſous un Officier qui a le titre de Bibliothécaire. *Hypobibliothecarius.* Le Roi a un Bibliothécaire qui eſt Officier en chef, qui a un *Sou-Bibliothécaire* ou Garde des livres de la Bibliothéque.

SOUS-

SOUS-BRIGADIER. ſ. m. Officier de Cavalerie qui commande ſous le Brigadier, & qui le ſoulage en ſes fonctions. *Submanipularis dultor.*

SOUS-CAMÉRIER. ſ. m. Nom d'Office & de dignité, celui qui fait les fonctions de Camérier à la place du Camérier, ſous le Camérier, ou à ſa place. *Subcamerarius.* On trouve de même Sous-Chancelier, *Sub-Cancellarius*; Sous-Chapelain, *Sub-Capellanus*; Sous-Chaſtelain, *Sub-Caſtellanus*; Sous-Conſul, *Sub-Conſul*, qui ſelon Scaliger, Ép. 66, étoit la même choſe que Pro-Conſul.

SOUS-CHANTRE. ſ. m. Officier du Chœur, qui commence le chant, qui donne le ton en l'abſence du Chantre, & qui porte la chape avec lui au côté gauche du Chœur aux fêtes ſolemnelles. En Latin *Succentor.*

On appelle quelquefois burleſquement le dèrrière, quand il lâche quelques vents, le *Sou-Chantre. Succentor.*

SOUS-CHEVRON. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois d'un dôme ou d'un comble en dôme, dans lequel eſt aſſemblé un bout de bois appellé clef, qui retient deux chevrons courbes. DAVILER.

SOUSCLAVIER, IÈRE. adj. Tèrme d'Anatomie. *Subclavius.* On appelle *artères ſouclavières*, deux artères qui viennent de l'aorte, & qui ſont ſituées ſous les clavicules, ce qui leur a fait donner ce nom. Il y en a une de chaque côté. Il y a auſſi deux *veines ſouclavières* qui accompagnent les artères, & qui vont ſe tèrminer au tronc de la veine cave déſcendante.

On appelle *muſcle ſouclavier, Subſcapularis*, un muſcle qui eſt entre la clavicule & la premiére côte ſupérieure; il tire cette côte en haut.

SOUS-CLERC, SOUS-COMITE, SOUS-COMMIS. ſ. m. Ce ſont des gens qui ſèrvent au deſſous ou en la place des Clèrcs, Comite ou Commis. *Subſcriba, Proprafectus remigum, Subcurator, Viceprapoſitus.*

SOUS-COUPPE. ſ. f. Petit baſſin ou vaiſſeau plat, ſur lequel on ſèrt à boire proprement aux pèrſonnes de qualité, & où l'on met les vèrres & des caraffes de pluſieurs ſortes de vins ou de liqueurs. *Hypopatera.* On a ſèrvi de la limonade, du ſorbet, de l'eau de ceriſe ſur une même *ſoucoupe.* Une *ſoucoupe* d'argent, de vèrmeil doré, de criſtal. En Italie on ſèrt ſur une même *ſoucoupe* de pluſieurs ſortes de vins, en diſant *Si non è buano, ſatte lo.*

SOUS-SCRIPTEUR. ſ. m. Celui qui ſouſcrit pour l'édition d'un livre, qui avance ſon argent avant l'édition, afin de l'avoir à meilleur prix. *Subſcriptor, conſignator pecuniæ ad librum edendum.* On donnera à chacun des *Souſcripteurs* la reconnoiſſance & l'engagement ſigné des Libraires. P. MONTE.

SOUSCRIPTION. ſ. f. Signature au bas d'une léttre, d'un acte. *Cirographus.* Cette léttre n'a ni *ſouſcription*, ni ſuſcription; on ne ſçait d'où elle vient, ni à qui elle s'adreſſe. Autrefois on menageoit beaucoup plus les tèrmes de civilité dans les *ſouſcriptions*, qu'on ne fait préſentement. CAIL. On employoit quelquefois le ſang de J. C. à des *ſouſcriptions.* Nicétas, dans la vie de S. Ignace P. de CP. en parlant des *ſouſcriptions* faites au Concile où ce Saint fut dépoſé par Photius, dit: Ils ſouſcrivirent, non avec de l'encre ſimple, mais ce qui me fait trembler, comme je l'ai oui aſſurer à ceux qui le ſçavent, trempant le roſeau dont ils écrivoient dans le ſang du Sauveur. Les Actes n'en diſent rien; mais la chôſe n'étoit pas ſans éxemple. L'Hiſtorien Théophane dit du Pape Théodore, qu'il mêla du ſang de J. C. à l'encre dont il écrivit la dépoſition de Pyrrhus. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. 51.*

SOUSCRIPTION, ſignifie auſſi, Cautionnement du contenu en une léttre, d'un billet, par celui qui y joint ſa ſignature. *Cautio, ſubſcriptio.* Pour vous faire prendre cette léttre de change, j'y ferai joindre la *ſouſcription* d'un tel, il la ſignera conjointement avec moi.

SOUSCRIPTION, dans le Commèrce de la Librairie ſe dit de la conſignation, qu'on fait d'une cèrtaine ſomme d'argent, que l'on avance pour l'édition d'un livre, à la charge d'en avoir un ou pluſieurs exemplaires, quand il ſera imprimé, ſelon que l'on a conſigné pour un ou pour pluſieurs, & de l'avoir à meilleur marché que ceux qui n'auront pas ſouſcrit. *Subſcriptio, conſignatio pecuniæ ad librum edendum.* Les *ſouſcriptions* commencèrent en Angletèrre au milieu du ſiécle précédent & elles y ſont très-fréquentes. Elles furent inventées pour l'édition de la Bible Polyglotte de Walton; & c'eſt le premier livre qui ait été fait par *ſouſcriptions.* Le P. Montfaucon dit, qu'elles ſont auſſi en uſage en Hollande. Elles viennent de s'introduire en Fance en 1717. pour le Recueil d'Antiquité qui va paroître inceſſamment. Elles ont été très-nombreuſes pour cet Ouvrage, & l'on en a même refuſé un grand nombre. On les a propoſées enſuite pour le S. Chryſoſtôme des Bénédictins; mais elles n'ont pas à beaucoup près ſi bien réuſſi. Juſqu'ici on dit qu'il y en a très-peu. Enſuite eſt venu en 1718, le Gloſſaire Latin de Du Cange; la Traduction des Vies de Plutarque par M. Dacier, qui s'imprime actuellement par *ſouſcriptions*; puis, la Deſcription des Verſailles, par M. Monicart. La Bible de Vatable, &c. Enfin le P. Daniel en reçoit pour ſon Hiſtoire de la Milice Françoiſe, qu'il va bientôt commencer à imprimer, ſur le fonds des *ſouſcriptions.* Voilà les premiers livres pour leſquels on ait fait des *ſouſcriptions* en France.

SOUSCRIRE. v. act. *Subſcribere. Je ſouſcris, tu ſouſcris, il ſouſcrit, nous ſouſcrivons &c. Je ſouſcrivois. Je ſouſcrivis. J'ai ſouſcrit. Je ſouſcrirai. Que je ſouſcrive. Que je ſouſcriviſſe*, ou *je ſouſcrirois.* Écrire au deſſous. Voilà un acte alteré, on a *ſouſcrit*, on y a ajoûté quelque choſe d'une autre main.

SOUSCRIRE, ſignifie auſſi, Signer au bas de quelque chôſe. *Subſcribere, chirographum apponere vel nomen.* Les Notaires *ſouſcrivent* leurs actes pour les rendre autentiques. Cette léttre ne fait point de foi, elle n'eſt point *ſouſcrite*, il n'y a point de nom. Il n'a *ſouſcrit* cette patente que comme Sécretaire.

SOUSCRIRE, ſignifie auſſi, Se rendre caution d'un aûtre, s'obliger à payer la ſomme contenuë en un acte qu'on *ſouſcrit* avec lui. *Pro aliquo ſpondere.* Ce Marchand a fait *ſouſcrire* le billet par ſon aſſocié, il eſt bon.

SOUSCRIRE, ſignifie encore, demeurer d'accord de ce qu'un autre propoſe. *Acquieſcere, obtemperare, morem gerere.* Il faut *ſouſcrire* aveuglément à tout ce que l'Égliſe nous ordonne. J'ai tant de créance en vous, que je *ſouſcrirai* toujours à vos ſentimens. Je *ſouſcris* à tout ce que vous ſçauriez penſer à leur avantage. VOIT. On le veut, j'y *ſouſcris.* BOIL.

Faites les prononcer, j'y ſouſcrirai. Madame. RACIN.

SOUSCRIRE. En tèrmes de commèrce de Librairie, c'eſt avancer l'argent d'un livre avant qu'il ſoit imprimé, à condition de l'avoir, quand il le ſera, à meilleur marché qu'on ne l'auroit ſans cela. *Conſignare pecuniam ad librum edendum.* Le prix pour ceux qui *ſouſcrivent* eſt ſi modique que les Libraires n'y trouvent guère au delà de l'argent debourſé.

SOUSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Subſcriptus.*

SOUS-DIACONAT. ſ. m. Quelques-uns diſent *Subdiaconat.* C'eſt le premier des Ordres Sacrez qu'on reçoit. *Hypodiaconatus.* Il n'eſt pas cèrtain que le *Souſdiaconat* ſoit un Sacrement, parcequ'il n'en eſt point fait mention dans l'Écriture, & que dans l'Ordination des Sou-Diacres il n'y a point d'impoſition des mains, comme il paroît par le IVe Concile de Carthage, Can. 5. Bellarmin croit néanmoins que c'eſt l'opinion la plus probable. Voyez *De Sacram. Ord. C. 7.*

SOUS-DIACRE. ſ. m. Miniſtre qui ſèrt à l'Autel, & qui eſt promû au premier des Ordres Sacrez. *Subdiaconus.* Selon les conſtitutions canoniques il faut avoir 22 ans pour être promû à l'Ordre de *Sou-Diacre.* C'eſt au *Sou-Diacre* à chanter l'Épître de la Meſſe, à préparer les vaiſſeaux ſacrez. Il a été difficile d'aſtreindre les *Sou Diacres* à la continence, & à s'abſtenir du mariage. Depuis le Pape Grégoire le Grand, la régle a été plus exactement gardée à leur égard. FLEURY. Si un homme marié eſt ordonné *Sou-Diacre*, il faut que ſa femme y conſente, qu'elle faſſe en même tems vœu de continence, & s'enfèrme dans un Monaſtère. ID. Un *Sou-Diacre* peut-être diſpenſé pour le mariage; ce qui ne ſe fait pas pour les deux autres Ordres ſupérieurs. DE LAUNAY.

SOUS-DOYEN. ſ. m. Dignité en cèrtains Chapitres, qui eſt au deſſous de celle du Doyen. *Subdecanus.*

SOUS-DOYEN, eſt auſſi celui qui eſt le ſecond dans une Compagnie par l'ancienneté de la réception. Le *Sou-Doyen* des Cardinaux, de la Grande-Chambre, des Enquêtes. *Subdecanus.*

SOUS-DOYENNÉ. ſ. m. Dignité de Sou-Doyen. *Subdecanatus.* Le *Sous-Doyenné* d'une telle Collégiale eſt bon.

SOUSENTENDRE. v. act. Concevoir un mot, une condition, qui ſont omis, qui doivent être tenus pour éxprimez. *Subaudire, ſubintelligere.* Quand quelqu'un prête de l'argent, on doit *ſouſentendre* que c'eſt à condition de le rendre dans un tems.

SOUSENTENDU, UE. adj. Mot ou clauſe qui ſe doit ſouſentendre. Quand on met un adjectif tout ſeul, le ſubſtantif eſt *ſouſentendu, Subauditus, ſubintellectus.*

SOUSENTENTE. ſ. f. ſe dit ſeulement en parlant de ces gens artificieux ou trompeurs qui ne diſent pas tout ce qu'ils penſent. Cet homme promet beaucoup, mais il y a toujours de la *ſouſentente* en ſon fait. *Subintellectio.*

SOUS-ÉPINEUX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle. *Sub ſpina ſcapulæ poſitus.* Le ſeptiéme muſcle du bras eſt le *Sous-épineux*, ainſi nommée parcequ'il occupe la cavité, qui eſt au deſſous de l'épine de l'omoplate. Il a ſon origine à la partie éxtèrne de la bâſe de l'omoplate, depuis ſon angle inférieur juſqu'à ſon épine, & va s'inſérer en paſſant entre l'épine, & le petit-rond, à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humerus, qu'il tire en arrière. DIONIS.

SOUS-ÉTABLI. ſ. m. Tèrme de Pratique. C'eſt un Procureur ; qu'un autre Procureur ſubroge à ſa place. *Procurator ab altero, Procurator ſubſtitutus, conſtitutus.* Quand il eſt contenu en la Procureur puiſt fere autres Procureurs, fere le puet, & chaux appelle-l'en *Sous-établis.* BEAUMANOIR, *C. IV. p.* 32.

SOUS-FAÎTE. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. C'eſt une longue piéce de bois de 6 à 7 pouces en quarré, qui ſe met ſous le faite, & qui eſt, comme lui, parallèle à l'horiſon. *Hypoſaſtigium.* Elle ſèrt à rendre les aſſemblages plus ſolides. Les *ſous-faites* vont de fèrme en fèrme comme les faites.

SOUS-FÈRME. ſ. m. Sou-bail, ou partie d'un bail général qu'on afferme à un aûtre. *Sublocatio.* Il ſe prend auſſi pour la chóſe ſous-affermé. Le droit du piéd fourché eſt une *ſou-ferme* de la Fèrme générale des Aides.

SOUS-FÈRMER. v. act. Donner ou prendre à fèrme une partie de ce qu'on a pris à fèrme par un bail général. *Sublocare.* Les Fèrmiers généraux des gabelles ont *ſou-fermé* les regrâts moyennant tant. C'eſt un tel qui les a *ſou-fermez*, qui les a pris à fèrme.

SOUS-FÈRMIER. ſ. m. Celui qui tient quelque fèrme ſous un un aûtre. *Subvillicus.*

SOUS-FIEFVER. Vieux tèrme de Juriſprudence féodale. v. a. Donner en arrière-fiéf une partie de ſon fiéf. *Beneficii partem alteri beneficii loco ou jure tradere.* Il n'a pas toujours été pèrmis de *Souſiefver* une partie de ſon fiéf ſans le conſentement du Seigneur féodal, non plus que de la donner à cens ou à rente.

SOUS-FRÉTER. v. a. Tèrme de Marine. C'eſt louer à un aûtre le navire qu'on a loué, ou fréter à un aûtre le navire qu'on a affrété. *Navem locatam alteri locare.* Il eſt fait défenſes à tous courtiers & aûtres, de *ſousfreter* les navires à plus haut prix que celui porté par le premier contrat. AUBIN.

SOUS-GARDE. ſ. f. C'eſt une piéce de fèr qu'on met au deſſous de la détente d'une arme à feu, pour empêcher que le reſſort ne ſe lâche, & qu'elle ne tire toute ſeule. *Suppoſitus ſchaterio arculus.*

SOUS-GORGE. ſ. f. C'eſt la lanière de cuir qui paſſe ſous la gorge du cheval, & qui s'attache avec une boucle à la tétière, pour la tenir en état. *Subjugulare.*

SOUS-GOUVÈRNANTE. ſ. f. Femme qui ſèrt en place d'une Gouvèrnante, & en ſon abſence, pour avoir ſoin des enfans des Princes, ou grands Seigneurs. *Vice-gubernatrix.*

SOUS-GOUVÈRNEUR. ſ. m. Celui qui ſèrt ſous un Gouvèrneur d'un Prince, & en ſon abſence. *Vice-gubernator.* Le *Sou-Gouvèrneur* du Roi.

SOUS-INTRODUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & en parlant des Conciles, ce mot eſt en uſage pour ſignifier les femmes que les Eccléſiaſtiques avoient chez eux pour le ſoin de leurs affaires domeſtiques & de leur ménage, ou pour quelque autre raiſon de charité, par éxemple, ou d'amitié ſpirituelle ; en un mot les femmes qui demeuroient chez eux & avec eux. *Subintroductus, a.* Le troiſiéme canon de Nicée pourvoit à la pureté des Eccléſiaſtiques en ces tèrmes : Le grand Concile a défendu généralement, que ni Évêque, ni Prêtre, ni Diacre, ni aucun autre Clèrc, ne puiſſe avoir de femme *ſous-introduite* ; ſi ce n'eſt la mère, la ſœur, la tante, & les autres pèrſonnes qui ſont hors de tout ſoupçon. On nomnoit femmes *ſous-introduites* principalement à Antioche, celles que les Eccléſiaſtiques tenoient dans leurs maiſons, par un uſage, que l'Égliſe condamnoit, comme il fut reproché à Paul de Samoſate ; parce-qu'encore que ce fût ſous prétexte de charité & d'amité ſpirituelle, les conſéquences en étoient trop dangereuſes, ne fuſſe que pour le ſcandale. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. XI. p.* 140.

SOULEVEMENT. ſ. m. Ne ſe dit guère qu'en ces deux phrâſes. Un *ſoulevement* de cœur, au propre. *Nauſea.* Et au figuré, le *ſoulevement* des peuples d'une province. *Seditio, motus.*

SOULEVER. v. act. Lever doucement quelque chóſe. *Sublevare, ſuſtollere.* Un canon, une meule de moulin, ne ſe peuvent *ſoulever* ſans leviers, ſans machine. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut *ſoulever*, il faut être deux pour le *ſoulever*. Ce vaiſſeau porte ſur le ſable, il faut attendre que le flot vienne pour le *ſoulever*.

SOULEVER, ſe dit auſſi de l'émotion du cœur à la vûë d'un objet qui lui cauſe quelque dégoût. *Nauſeam parere.* Cet homme eſt ſi malpropre, ſi pourri, qu'il fait *ſoulever* le cœur, qu'il provoque le vomiſſement.

SOULEVER, ſe dit figurément en choſes morales, des émotions populaires. *Deficere, commovere ſe contra principem.* Les trop grandes charges ont fait *ſoulever* cette province. Les Hollandois ſe ſont *ſoulevez* contre le Roi d'Eſpagne. Caſſius s'étant *ſoulevé*, l'Empereur en fût éxtrémement ſurpris. COUSIN. On le dit auſſi de tout ce qui cauſe du mécontentement, du ſcandale. Cette propoſition téméraire fit *ſoulever* tout le Concile contre l'Hérétique qui la mit en avant.

SOULEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sublevatus, ſublatus.*

SOUS-LIEUTENANT. ſ. m. Eſt un Officier de guèrre qui commande ſous le Lieutenant, & qui le ſoulage en ſes fonctions. *Ducis legatus vel centurionis.* Il y a des *Sou-Lieutenans* au Régiment des Gardes, & dans les Compagnies d'Ordonnance des Mouſquetaires, des Dragons, &c.

SOUS-LIEUTENANCE. ſ. f. Charge de Sou-Lieutenant. *Hypocenturiatus.* Il a acheté une *Sou-Lieutenance* aux Gardes.

SOUS-LIGNER. v. act. Tèrme d'Imprimeur. C'eſt tîrer un trait ſous un mot, ſous une ou pluſieurs lignes, ſoit pour les faire remarquer, ſoit pour quelque autre raiſon ; & ce mot ou ces ligness'impriment d'un autre caractère que le reſte de l'Ouvrage. *Lineam ſubducere.* Il faut imprimer en caractères Italiques tout ce qui eſt *ſou-ligné*.

SOUS-LOCATAIRE. ſ. m. & f. Qui loüe une portion de maiſon d'un principal locataire, lequel en fait les deniers bons au propriétaire. *Subconductor, ſublocator.* Un *ſou-locataire* n'eſt tenu que des loyers des lieux qu'il occupe envèrs le propriétaire, quand le principal locataire eſt inſolvable.

SOUS-LOUER. v. act. Louer une partie de ce qu'un autre tient à louage d'un principal locataire. *Sublocare.* Cet Artiſan a loué une grande maiſon ; mais il en *ſou-loue* la meilleure partie à des ſou-locataires.

SOUS-MAJEUR. ſ. m. Dans la Coutume de Valenciennes, Art. LVI. c'eſt l'Officier de ville qui eſt après le Majeur, ou le Maire. *Secundus à Majore, Majoris Vicarius.*

SOUS-MAÎTRE. ſ. m. Qui commande ſous un Maître, ou en ſa place. *Hypodidaſcalus, propraceptor.* Les Regens ont ſouvent des *Sou-Maîtres* pour enſeigner leurs écoliers avec plus de ſoin. Dans quelques Colléges, l'on appelle *Sou-Maître*, le ſecond *Supérieur* du Collége, qui eſt ſous le Principal. *Secundus à Magiſtro, Primarii Vicarius.*

SOUS-MANANT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Sujèt d'un Seigneur. *Cliens, ſubditus homo.*

SOUSMETTRE. vèrbe actif. *Je ſoumets. Je ſoumettois. Je ſoumis. J'ai ſoumis. Je ſoumettrai. Que je ſoumette. Que je ſoumiſſe*, ou *je ſoumettrois.* Dompter, vaincre, réduire en la puiſſance, ſubjuguer, mettre ſous ſon empire, ſous ſon commandement. *Submittere, ſubjicere, ſubjugare.* Aléxandre *ſoumit* toute l'Aſie à ſes loix. Cette Beauté *ſoumet* tous les cœurs à ſon empire. Le Roi, en peu de tems, *ſoumit* les rébelles à l'obéïſſance, MEZ. La complaiſance va à *ſoumettre* quelquefois ſon plaiſir à celui des aûtres. M. SCUD.

SOUSMETTRE, ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Plier, obéïr, s'humilier, ſe ranger ſous la dépendance de quelqu'un, céder, conſentir. *Se permittere, ſubjicere, emancipare.* Il faut ſe *ſoumettre*, & captiver ſon éſprit pour croire les myſtères. Ce libértin s'eſt enfin *ſoumis*, a paſſé ſous le joug du mariage. Cette garniſon s'eſt *ſoumiſe* à toutes ſortes de conditions, elle les a acceptées. Se *ſoumettre* à une domination étrangère. ABLANC. Se *ſoumettre* à pèrdre la vie. B. RAB. L'orgueil de Caton ne put ſe *ſoumettre* à Céſar. M. ÉSP. Comme la vertu s'éleve ſans orgueil, elle ſe *ſoumet* auſſi ſans baſſeſſe. ID. Il faut ſe *ſoumettre* au joug que la foi nous impóſe. AB. TÉTU. Ce valet s'eſt *ſoumis* à tout faire. Un Comptable ſe *ſoumet* à la peine du quadruple pour les omiſſions de recepte.

SOUSMIS, ISE. part. paſſ. & adj. Dépendant, ſujèt, obéïſſant, humble, réſpectueux. *Submiſſus, ſubjectus, emancipatus.* Une dépendance entièrement *ſoumiſe*. ROCHEF.

Je ſuis un Philoſophe à la raiſon ſoumis. BOIL.

Oui, je bannirois, moi, tous ces lâches Amans,
Qui je verrois ſoumis *à tous mes ſentimens.* MOL.

C'eſt farouche ennemi qu'on ne pouvoit dompter. . . .

. . . . . .

Soumis, *apprivoiſé, reconnois un vainqueur.* RACIN.

En tèrmes de Muſique, on appelle les tons plagaux, des tons *ſoumis*. BOISSARD.

SOUMISSION. ſ. f. Humiliation, obéïſſance. *Submiſſio, obſequium, obedientia.* Les peuples d'Aſie ſont dans une grande *ſoumiſſion*, & ſous un gouvèrnement fort rude. Le Prince reçut fort fièrement ſes *ſoumiſſions*. ROCHEF. La femme doit avoir de la *ſoumiſſion* à l'égard de ſon mari. Les flatteurs font mille baſſes *ſoumiſſions*. Jamais pèrſonne n'avoit éxaminé la Religion avec un éſprit plus éloigné de la *ſoumiſſion* aveugle qu'elle demande. LE P. BOURD. Dans une longue & pénible langueur, qu'il eſt à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent pas un peu la *ſoumiſſion* de la foi. FLÉCH. Nos amis éxigent quelquefois une *ſoumiſſion* générale ſous le prétexte & ſous le nom d'une ſimple complaiſance. S. ÉV. Votre *ſoumiſſion* & votre acquiéſcement pour les déciſions de l'Égliſe, va juſqu'à l'éſclavage & juſqu'à la ſervitude. CL. L'humilité n'eſt ſouvent qu'une feinte

ſoumiſſion,

ſoumiſſion, dont on ſe ſert pour ſoumettre les autres. ROCHEF.

SOUSMISSION, en tèrmes de Palais, ſignifie, Obligation, promeſſe de payer, de ſubir une peine comminatoire. *Obligatio, cautio.* Il eſt déclaré caution d'un tel; il a fait au Greffe les *ſoumiſſions* en tels cas requiſes & accoutumées. On lui a donné à l'Audience acte de ſes *ſoumiſſions*. Dans les actes de réception, on fait des *ſoumiſſions* de garder les Ordonnances, de payer les peines des contraventions portées par les loix. Faire plaid & *ſoumiſſion*, c'eſt ſe ſoumettre à la Juriſdiction d'un lieu, & au payement des amendes. DE LAURIÈRE. M. Collet, ſur les Statuts de Savoye pour Breſſe & Bugey, p. 38. col. 1, traite de ce Droit, & de ſon origine, p. 120. col. 1. & 2. P. II.

SOUSOS. ſ. m. & plur. au ſing. *Suſo.* Nom de peuples de la Nigritie, en Afrique. *Souſi.* Ils ſont dans de hautes montagnes, entre les Royaumes de Melli, de Mandinga, la Guinée particulière, & le pays de la Malaguette, dans lequel on les comprend. MATY.

SOUS-PÉNITENCERIE. ſ. f. Titre ou qualité de Sou-Pénitencier. *Vicepœnitentiaria.* La *Sou-Pénitencerie*, en la plupart des Cathédrales, eſt une dignité, un titre de Bénéfice.

SOUS-PÉNITENCIER. ſ. m. Aide du Pénitencier, qui entend la confeſſion des pénitens qui ont commis des cas réſervez à l'Évêque. *Subpœnitentiarius.* Dans les grands Diocèſes, on a beſoin d'un Pénitencier, & d'un *Sou-Pénitencier*.

SOUSPENTE. ſ. f. Entreſole, ou petite conſtruction pratiquée entre deux planchers, pour la commodité d'un appartement, qui ſert de dépenſe, de garderobe. *Projectum.* La *ſouſpente* eſt une eſpéce d'entreſole, qui ſe fait de planches jointes à rainures & languéte, & portées ſur des chevrons ou ſoliveaux, & qu'on pratique dans un lieu de beaucoup de hauteur, pour avoir plus de logement. DAVILER. Une *ſouſpente* eſt commode pour y faire coucher des valets.

SOUSPENTE, ſe dit auſſi des groſſes courroies de cuir, qui tiennent ſuſpendu le corps d'un carroſſe, étant attachées aux moutons du train, & aux mains du caroſſe. *Lora ſuſpenſilia.*

SOUSPENTE, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois retenuë à plomb par le haut, qui entre dans la conſtruction d'une gruë, & qui ſert à tenir ſuſpendu le treuil & la roue. *Tigna ſuſpendentia.* Dans les moulins à eau, ces *ſouſpentes* ſe hauſſent, & ſe baiſſent par des coins, & des crans, ſelon la cruë ou décruë des eaux, pour en faire tourner les roüës. DAVILER.

SOUSPENTE, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit des liens, ou barres de fer qui ſervent à ſoutenir la hotte, ou le faux manteau d'une cheminée. *Projecti è muro vectes ferrei.*

SOUSPESER. v. act. Élever quelque corps peſant, pour juger à peu-près de ſa peſanteur. *Onus humo ſublatum expendere. Souſpeſez* un peu ces deux aſſiéttes, & vous verrez que l'une peſe plus que l'autre. Ce baſſin eſt ſi lourd, que c'eſt tout ce que je puis faire de le *ſouſpeſer*.

SOUSPIR. ſ. m. Air qu'on attire, & qu'on éxhale pour entretenir la vie. *Halitus, ſpiritus.* L'homme eſt ſujet à mille accidens, depuis ſon premier juſqu'à ſon dèrnier *ſoupir*. Notre vie n'eſt qu'un ſouffle, & qu'un *ſoupir*.

Notre cœur, juſqu'au dèrnier ſoupir,
Toujours, vèrs quelque objet pouſſe quelque déſir. CORN.

Je veux, quand je pèrdrai le jour,
Que mon dernier ſoupir, *ſoit un* ſoupir *d'amour.* RACAN.

SOUSPIR, ſe dit auſſi d'un gémiſſement, ou d'un témoignage éxtérieur de triſteſſe, d'affliction, de douleur. *Suſpirium, gemitus.* Cette veuve pouſſe des *ſoupirs* & des gémiſſemens qui déchirent le cœur: ſa douleur ne lui pèrmet que des ſanglots & des *ſoupirs*. Le pauvre Amant s'épuiſoit en amoureux & tendres *ſoupirs* pour toucher ſa Maitreſſe. H. S. DE M.

Je vous croirai, Seigneur, ſur un ſimple ſoupir. RAC.

Un Poëte Eſpagnol dit hypèrboliquement, qu'il ne veut plus ſoupirer, parce que ſes *ſoupirs* étant tout de feu, il craint d'embraſer le ciel & la tèrre. BOUH. Si vous ne ſoupirez point pour cette femme, elle eſt du moins aſſez jolie, pour lui cacher les *ſoupirs* que vous pouſſez pour d'autres. P. DE CL. C'eſt un ſpectacle indigne, de voir un Héros amolli par des *ſoupirs* & par des larmes. S. ÉVR.

Soupirs, *arrêtez-vous, vous trahiſſez mon cœur.* S. ÈVR.

Mon cœur, pour tout diſcours,
N'avoit que des ſoupirs, *qu'il répétoit toujours.* RACIN.

Et de mes froids ſoupirs, *ſes regards offenſez,*
Verroient trop que mon cœur ne les a point pouſſez. ID.

Amour, pour toutes armes,
Veut des ſoupirs *& des larmes;*
C'eſt ce qui triomphe des cœurs. LA FONT.

Laiſſons pour les petites âmes,
Le commèrce rampant des ſoupirs *& des larmes.* CORN.

SOUSPIR, eſt tèrmes de Muſique, eſt une paûſe de la quatriéme partie d'une meſure. *Pauſa.* On dit auſſi, Demi-*ſoupir*, & quart de *ſoupir*. Voyez Boiſſard.

SOUSPIR DE BACCHUS. Mot burleſque, dont S. Amant s'eſt ſervi; pour dire un *rot. Ructus, eructatio.*

SOUSPIRAIL. ſ. m. Petite fenétre, ou ouvèrture en glacis, qu'on fait pour donner de l'air à une cave, à un cachot. Elle eſt ordinairement faite en abat-jour. C'eſt une ouvèrture en glacis entre deux jouées rampantes, pour donner de l'air, & un peu de jour à une cave, ou à un celier. DAVILER. *Spiramentum.* Les voleurs entrent quelquefois dans les maiſons par les *ſoupiraux* des caves. Le vin ne ſe porte pas bien dans une cave où il n'y a point de *ſoupirail*.

SOUSPIRAIL D'AQUÉDUC. On appelle ainſi cèrtaine ouvèrture en abat-jour dans un aquéduc couvèrt, ou à plomb dans un aquéduc ſoutèrrein; laquelle ſe fait d'eſpace en eſpace, pour donner échapée aux vents, qui renfèrmez, empêcheroient le cours de l'eau. *Æſtuarium.*, ſelon Philander. DAVILER. On fait auſſi des *ſoupiraux*, ou ſemblables ouvèrtures dans les aquéducs, pour donner échapée aux vents, qui empêcheroient le cours de l'eau, s'ils étoient renfèrmez.

SOUSPIRANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui ſoupire pour quelque choſe; qui y prétend, qui y aſpire. *Suſpirans, ſuſpiria ducens.* Cette fille ſera bientôt mariée, elle n'a qu'à choiſir entre ſes *ſoupirans*. La gloire a auſſi ſes *ſoupirans*. Elle fit mille *ſoupirans*, ſans faire un heureux. LA FONT.

Que fait autour de votre porte
Cette ſouſpitante *cohorte?* LA FONT.

SOUSPIRER. v. neut. Gémir; ſe plaindre; pouſſer ſon haleine; ſa réſpiration avec violence, quand on eſt ému & touché de douleur, d'affliction, d'amour, ou de quelque autre paſſion qui oppreſſe le cœur. *Aſpirare, ſuſpirare, gemere, ingemiſcere.* Nos afflictions ſe ſuivent de ſi près que nous n'avons pas le tems de *ſoupirer* pour chacune d'elles. CL. Il pleure, il *ſoupire* toujours depuis la mort de ce qu'il aimoit. Elle pour qui l'on vit *ſoupirer* tant d'Amans. CÈR. Les Amans chèrchent la ſolitude pour *ſoupirer*. Je ne puis ſouffrir ces languiſſans étèrnels, qui penſeroient être deshonorez, s'ils avoient été un jour avec une Dame, ſans avoir *ſoupiré* auprès d'elle. M. SCUD. Mon tranquille cœur ignore encore comme on *ſoupire*. DES H.

Cupidon, ſous les loix de la ſimple nature,
Régit tout ce qui ſçait ſoupirer *ici-bas.* DES-H.

Quand d'une égale ardeur l'un pour l'autre on ſoupire. LA FONT.

SOUSPIRER, ſe dit auſſi quelquefois dans un ſens actif, pour, Pouſſer, produire au dehors. *Emittere ſuſpiria. Soupirer* ſes peines & ſes douleurs amoureuſes. DESP. *Soupirer* une flamme éloquente. GOMB.

Tout dort dans la nature, & Daphnis ſeulement
Privé de ce repos, ſoupire ſon tourment. SAR.

Ce n'étoit pas jadis ſur ce ton ridicule,
Qu'amour dictoit les vers que ſoupiroit *Tibulle.* BOIL.

SOUSPIRER, ſignifie auſſi, Aſpirer; prétendre à quelque choſe; la déſirer, la rechèrcher avec ardeur, avec paſſion. *Ambire* Et en ce ſens, il eſt ordinairement ſuivi de la prépoſition *après*, ou de la prépoſition *pour*. Les avares *ſoupirent* ſans ceſſe après les richeſſes; les ambitieux, après les honneurs, les dignitez; les Amans, pour le cœur de leurs Maitreſſes. Comme la biche *ſoupire* avec ardeur après les eaux des torrens, ainſi mon âme *ſoupire* après vous, ô mon Dieu. PORT-R. C'eſt un état criminel, que de ne pas *ſoupirer* pour le Paradis, & d'être content de ce qu'on poſſéde en ce monde. NIC. C'eſt une chimère, que de *ſoupirer* pour des honneurs qu'on ne ſent point dans le tombeau. ABA.

On dit provèrbialement, Cœur qui *ſoupire* n'a pas ce qu'il déſire. *Cor quod aſpirat non habet quod optat.*

SOUSPIREUR. ſ. m. Celui qui ſoupire, qui pouſſe des ſoupirs. *Suſpirioſus.* Ces *ſoupireurs* univèrſels qui en veulent à toutes les femmes avec une égale ardeur, ſont d'étranges gens. M. SCUD.

SOUS-PRÉCEPTEUR. ſ. m. Celui qui ſoulage le Précepteur en ſes fonctions. Mr le Dauphin a eu des *Sou-Précepteurs* fort habiles. *Propraceptor.* M. L'Abbé Witman eſt *Sous-Precepteur* du Roi.

SOUS-PRIEUR. ſ. m. Officier claustral qui ſoulage le Prieur d'un Couvent en la fonction de ſa charge. *Subprior.* Son emploi particulier eſt d'avoir ſoin des Novices. Auſſi l'appelle-t-on d'un autre nom, *Maître des Novices.*

SOUS-PRIEURE. ſ. f. Dans les Monaſtères de femmes il y a auſſi une *Sous-Prieure*, qu'on appelle autrement, *Maîtreſſe des Novices.*

SOUSRACHAPT. ſ. m. Tèrme de Coutume. Dans l'ancienne Coutume de Bretagne, Art. 366. c'eſt le profit dû à l'arrière-fief que le Seigneur exploite. Dans la nouvelle, Art. 361. c'eſt le rachat dû au Seigneur dominant par ſes arrière-vaſſaux, pendant qu'il a mis en ſa main le fief de ſon vaſſal, faute de rachat.

SOUSRÉFECTORIER, IÈRE. ſ. m. & f. Nom d'Office dans un Monaſtère. Celui qui a ſoin du Réfectoire ſous le Réfectorier, ſecond Réfectorier. *Subrefectorarius* dans la baſſe Latinité. *Secundus Triclinii Curator.* On dit auſſi *Sous-réfectoriere* dans les Couvents de filles.

SOUS-RENTE. ſ. f. Tèrme de Coutume, qui ſe trouve dans celle de Lille & de Comines. Rente que l'on tire d'une choſe que l'on tient ſoi-même à rente. *Cenſus ſecundus, ſecundarius.*

SOUS-RENTIER. ſ. m. Tèrme de la Coutume de Valenciennes, Art. 44. & 49. Celui qui tient quelque chôſe à rente d'une pèrſonne qui la tient elle-même à rente d'une aûtre, ou celui qui donne à rente à un aûtre, ce qu'il tient déja lui-même à rente. *Secundus* ou *ſecundarius manceps.*

SOUSRIRE. v. n. *Je ſouris. Je ſouriois. Je ſouris. J'ai ſouri. Je ſourirai. Que je ſourie. Que je ſouriſſe*, ou *je ſourirois. Souriant.* Donner quelque petit ſigne de joie par un léger mouvement des lévres & des jouës. *Subridere.* La Dame, toute grave qu'elle eſt, n'a pû s'empêcher de *ſourire* au récit de ce beau tour de galanterie. La gravité des Juriſconſultes épouvante la jeuneſſe. Ils ne ſçavent pas même *ſourire.* TOUR. Le lendemain au matin les Nymphes *ſouriroient* des petits embarras de Pſyché. LA FONT. *Sourire* finement. La Juſtice ſouleva ſon bandeau pour *ſourire.* PAT.

SOUSRIRE à quelqu'un. Cette éxpreſſion ſe prend toujours en bonne part, & marque de l'intelligence avec quelqu'un, de l'éſtime, de l'affection. *Subridere.* Il y a de cèrtaines occaſions où il s'emploie figurément. Fleurs qui ſemblent *ſourire* aux cieux. VOIT.

SOUSRIRE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *ſouris. Levis riſus.*

SOURIS. ſ. m. Ris modeſte; légére apparence de joie, qui paroît ſur le viſage, & qu'il ſemble qu'on veuille retenir, ou cacher. *Riſus modeſtus, lenis.* Les gens graves ne témoignent leur joie que par un modeſte *ſouris.* Cette femme a le *ſouris* agréable & charmant. Cette parole, indiſcrétement lâchée, éxcita un petit *ſouris* dans l'aſſemblée. Qu'eſt-ce que ces ris immodérez & ſtupides, en comparaiſon d'un *ſouris* fin & ſpirituel. LE CH. D'H. C'eſt bien la faute des Princes qui ne ſe font pas aimer; un regard, un *ſouris* leur gagne les cœurs. BOUH. Un *ſouris* fin & à propos, marque une intelligence délicate. M. SCUD. Je ne me laiſſerai point attraper à vos regards trompeurs, ni à vos *ſouris* malins & ambigus. S. ÉVR. Pour un agréable *ſouris*, il faut que rien n'y manque, ni de la part des yeux, ni de la part du viſage, & qu'il éxprime naïvement ce qu'il doit faire entendre. LE CH. DE M. Un *ſouris* malicieux fait une ſatire d'une ſimple raillerie. M. SCUD.

Il ne peut obliger la belle
A payer ſeulement d'un ſouris ſon amour. LA FONT.

Ce mot vient de *ſubriſus.* MÉNAGE.

SOUS-SACRISTAIN. ſ. m. Aide du Sacriſtain qui le ſoulage dans l'emploi de la Sacriſtie, à parer l'Autel, à fournir les ornemens aux Prêtres. *Proeditanus, ſubeditanus.* Le *Sous-Sacriſtain* eſt à la Sacriſtie.

SOUS-SCAPULAIRE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Sub ſcapulis poſitus.* Le neuviéme & dèrnier muſcle des bras eſt le *Sous-ſcapulaire*, ainſi appellé parcequ'il eſt ſitué tout entier ſous l'omoplate, occupant la cavité qui eſt entre cet ôs & les côtes. Il prend ſon origine de la lévre intèrne de la báſe de l'omoplate, & va s'inſérer à la partie intèrne & ſupérieure de l'humerus, qui fait ſerrer contre les côtes. C'eſt ce muſcle qui ſert à tenir férme ce que l'on porte ſous le bras. *Dionis.*

SOUSSE. ſ. f. Nom propre d'une ville, avec un bon port. *Suſa*, anciennement *Rhuſpina*, *Ruſpina.* Elle eſt dans le Royaume de Tunis, en Barbarie, entre la ville de Mahometa & celle d'Elmadia. MATY.

SOUS-SECRETAIRE. ſ. m. Celui qui écrit ſous un Sécretaire, ou qui en fait la fonction en ſon abſence. *Hypoamanuenſis.* Les Sécretaires des Conſeillers font faire les éxtraits des procès par des *Sous-Sécretaires.*

SOUSSIGNER. v. act. Souſcrire un acte, mettre au bas ſon nom, la ſignature de ſa main, pour l'approuver, y conſentir, pour l'atteſter, pour le rendre authentique. *Subſcribere, nomen apponere.* Pardevant les Notaires *ſouſſignez*: c'eſt ainſi que commencent tous les contrats. Le Conſeil *ſouſſigné* qui a vû les piéces, &c. c'eſt ainſi que commencent toutes les conſultations. Je *ſouſſigné* confeſſe devoir; avoir reçû; cèrtifie: c'eſt le commencement des promeſſes, des quittances, des cèrtificats.

SOUSTE. Voyez SOEST.

SOUSTENABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut défendre, appuyer par raiſon. *Tuendo idoneus.* Il ſe dit plus ordinairement avec la négative. Cette affaire, cette cauſe, cette procédure, ne ſont pas *ſoutenables*, ne ſont pas dans les régles. L'opinion de la ſolidité des cieux n'eſt plus *ſoutenable.* Cette opinion n'eſt pas *ſoutenable* en bonne Théologie.

SOUSTENANCE. ſ. f. Action ou force de ce qui ſe tient droit, ou debout. *Statio, erectio, ſultio.* Ce convaleſcent eſt ſi foible, qu'il n'a aucune *ſoutenance* ſur ſes jambes. Ce linge n'eſt pas aſſez fort d'empois, n'a pas aſſez de *ſoutenance.* On doute de l'uſage de ce mot, à moins que ce ne ſoit dans le ſtile bas.

SOUSTENANT, ANTE. adj. Qui ſuporte un fardeau; qui aide à faire ſubſiſter, & à tenir debout quelque chôſe. *Suſtinens, tuens, geſtans.* Il y a quatre gros piliers *ſoutenans* ce dôme. Les cordons *ſoutenans* les rideaux de ce lit d'ange ſont d'or & d'argent. Voilà un repas de viandes creuſes, & qui ne ſont guère *ſoutenantes.*

SOUSTENANT, au ſubſtantif, ſe dit abſolument de celui qui répond, & défend des Thèſes. *Propugnator.* C'eſt un tel écolier qui eſt aujourd'hui *Soutenant*, & un tel Docteur Préſident.

On le diſoit autrefois de l'un des combattans dans les Tournois, & on le dit encore quand on en parle.

Quand Alfonce, plus prompt que le plus prompt tonnèrre
Qui d'un nuage ouvert eſt lancé ſur la terre,
Fond ſur le ſoutenant, & par deſſous le bras,
Lui fait entrer la mort avec le coutelas. P. LE MOINE.

SOUS-TENANT. En matière de Juriſprudence féodale eſt la même chôſe qu'arrière-vaſſal. Celui qui dépend d'un chèf Seigneur, non pas immédiatement, mais médiatement & par le moyen d'un autre Seigneur immediat, qui dépend lui-même du chèf Seigneur. *Secundarius cliens.*

SOUSTENANT, ou SOUSTENANS. ſ. m. Vieux mot. Un pilier. BOREL. *Pila, columna.*

SOUS-TENDANTE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne qui joint les deux éxtrémitez d'une portion de cèrcle. *Linea protendens.* C'eſt la même chôſe que la corde de l'arc.

SOUSTENEMENT. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit des écritures que fournit un rendant compte pour en défendre les articles, & répondre aux debats qui ont été formez contre. *Tuitio, defenſio.* Dans tous les proces de compte, on appointe les parties à fournir des débats & *ſoutenemens.*

SOUSTENEMENT, eſt auſſi un tèrme d'Architecture qui ſignifie ſoutien, & ſe dit de ce qui empêche que des tèrres ne s'éboulent, ne tombent. *Suſtentatio.* L'Auteur du Traité des chemins, propoſe ce problême à réſoudre, quel doit être au juſte le profil des murs de *ſoutenement* pour retenir les tèrres d'une chauſſée, des turcies, des tèrraſſes, des ramparts dans les fortifications à toute hauteur.

SOUSTENIR. v. act. *Je ſoutiens. Je ſoutenois. Je ſoutins. J'ai ſoutenu. Je ſoutiendrai. Que je ſoutienne. Que je ſoutinſſe*, ou *je ſoutiendrai.* Suporter un fardeau. *Suſtinere, fulcire.* Un portail *ſoutient* tout un pan de charpente. Les arcsboutans, les colonnes *ſoutiennent* une voute. Une étaie *ſoutient* un bâtiment ruineux, ou qu'on rétablit. Entre toutes les machines, il n'y a que la vis qui *ſoutienne* ſon poids toute ſeule. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hèrcule *ſoutenoient* le ciel, parceque c'etoient de grands Aſtrologues.

SOUSTENIR, ſignifie auſſi, Tenir ſuſpendu. *Suſpenſum detinere.* L'aiman *ſoutient* le fèr ſuſpendu en l'air. Le ſoleil *ſoutient* les vapeurs. Il y a des cordes qui *ſoutiennent* ces luſtres, ces machines. Et avec le pronom pèrſonnel il ſignifie, Demeurer en l'air. La tèrre ſe *ſoutient* en l'air d'elle-même ſur ſon centre. Le fèr ſe *ſoutient* auprès de l'aiman par une vèrtu qui lui eſt particuliére. Les oiſeaux ſe *ſoutiennent* en l'air par le moyen de leurs aîles. Les nageurs ſe *ſoutiennent* ſur l'eau par le mouvement de leurs bras, ou par le ſecours des calebaſſes.

SOUSTENIR, ſignifie quelquefois ſimplement, Apuyer. *Fulcire.* Oza mourut ſubitement, parcequ'il voulut *ſoutenir* de ſa main l'Arche qui étoit en danger de vèrſer. Il ſeroit tombé dans ce précipice, ſi je ne l'euſſe *ſoutenu.*

SOUSTENIR, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſubſtante, de ce qui donne des forces, de ce qui aide à ſe tenir debout. *Suſtentare, conſervare.* Les bouillons ne peuvent pas *ſoutenir* ſuffiſamment

ment un homme. Ce malade eſt ſi foible qu'il ne ſe peut *ſoutenir* ſur ſes jambes, il ſe *ſoutient* avec un bâton, ſur des potences. Les Dames ont des Écuyers pour les *ſoutenir* en marchant. Déſcartes, en ſon Traité de l'homme, a fort bien expliqué comment l'âme *ſoutient* le corps, par le moyen des eſprits qui enflent les muſcles.

SOUSTENIR, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Réſiſter, s'opoſer à la violence d'un ennemi. *Reſiſtere, ſuſtinere. Soutenir* un éffort. ABLANC. *Soutenir* vigoureuſement l'ennemi. DU RYER. Un Gouvèrneur eſt obligé, dans les régles, de *ſoutenir* trois aſſauts, avant que de capituler. Cette place peut *ſoutenir* un ſiége régulier. Il a *ſoutenu* ſon honneur l'épée à la main.

Il ſignifie auſſi, être prêt d'apuyer, de ſecourir un corps trop foible & pouſſé. *Tueri, defendere, ſuſtinere.* La ſecon le ligne d'une armée *ſoutient* la première. On a envoyé deux bataillons d'infanterie *ſoutenus* de quatre éſcadrons de cavalerie. Dans les places bien fortifiées, toutes les parties ſe doivent *ſoutenir* ou flanquer les unes les aûtres.

SOUSTENIR, en tèrmes de Manége ſignifie, Tenir la bride fèrme & haute à un cheval. *Habenas retrahere.* On dit auſſi à la danſe, *Soutenez* ce pas-là, ce tems-là, pour bien obſèrver la cadence.

En tèrmes de Marine, *Soutenir* marée ſe dit d'un vaiſſeau qui va auprès du vent, & qui trouvant le courant de la mèr qui lui eſt contraire, eſt *ſoutenu*, par l'un, contre la force de l'aûtre, enſorte qu'il va où il veut aller. AUBIN. *Maris fluentum ſuſtinere.*

En tèrmes de Géométrie, *Soutenir*, ſe dit des lignes qui ſont oppoſées à un angle, qui le *ſoutiennent*, qui le meſurent. *Linea ſuſtinentes, fulcientes.* Dans les triangles rectangles la ligne qui *ſoutient* l'angle droit, a ſon quarré égal aux quarrez des lignes qui *ſoutiennent* les deux autres angles, par le 47. du premier des Élémens.

En Muſique, on dit que les baſſes *ſoutiennent* le chant. *Graves voces cantum ſuſtentant, tuentur.* Voilà une belle voix qui *ſoutient* tout le concèrt, quand elle ne chante point, le reſte languit.

SOUSTENIR, en tèrmes de Chymie ſignifie auſſi, Réſiſter, ſouffrir une épreuve. *Suſtinere, ferre.* Le mèrcure fixé, l'or d'Alchymie, ne *ſoutiennent* point le feu, l'épreuve de la coupelle. Ce vaiſſeau n'eſt pas capable de *ſoutenir* un feu de révèrbère, il crévera.

On dit en ce ſens, Il n'y a que l'aigle qui puiſſe *ſoutenir* la lumière du ſoleil, qui le puiſſe regarder fixément. *Supportare, ferre, ſuſtinere.* Quel pécheur, au dèrnier jour, pourra *ſoutenir* les regards d'un Dieu & d'un Juge irrité? On dit auſſi, qu'un homme ne peut pas *ſoutenir* la fatigue de la guèrre, du chemin: qu'un criminel ne pourra pas *ſoutenir* la queſtion, les tourmens. La fauſſe conſtance n'a pas la force de *ſoutenir* les calamitez. CL. On dit, à peu près dans le même ſens, *Soutenir* un reproche, une raillerie, un affront.

SOUSTENIR, ſe dit auſſi de ce qui aide à faire ſubſiſter quelque choſe. Favoriſer, aider de ſes forces & de ſon crédit. *Favere, tueri, ſervare.* Ce Marchand auroit déja fait banqueroute, ſi ſes amis ne l'euſſent *ſoutenu* aſſiſté de leur argent. Ce Courtiſan a un bon patron qui le *ſoutient* à la Cour. Cet Officier eſt un homme qui ſe *ſoutient* de lui même, par ſon grand mérite. Ils *ſoutinrent* les Lacédémoniens ſous le penchant de leur ruine. ABLANC.

SOUSTENIR, ſignifie auſſi, Fournir aux dépenſes néceſſaires pour entretenir & faire durer quelque chôſe; maintenir, remplir, jouer un rôle. *Sumptus ſuppeditare, conſervare, tueri.* Il n'y a que le Roi qui puiſſe *ſoutenir* la dépenſe, les frais de la guèrre. Cet homme a pris un vol trop haut, il ne le pourra jamais *ſoutenir.* Les anciennes mèrveilles du monde n'ont pû ſe *ſoutenir* contre l'injure des tems. Cet homme a toujours bien *ſoutenu* ſon caractère. Il ſçait bien ſe *ſoutenir* dans les diſgrâces, & dans les revèrs. Je lui dis qu'il devoit tout craindre d'une femme, qui avoit l'artifice de *ſoutenir*, aux yeux du public, un pèrſonnage ſi éloigné de la vérité. P. DE CL. Je devrois mieux *ſoutenir* ma fièrté; mais je n'en ſçaurois conſèrver pour vous. L. PORT.

SOUSTENIR, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles; pour dire, défendre une opinion. *Tueri, propugnare opinionem.* Les Martyrs ont *ſoutenu* la vérité de l'Évangile devant les Tyrans. Il y a bien de l'imprudence à *ſoutenir* une propoſition ſi hardie. On *ſoutient* tous les jours la vérité comme on *ſoutiendroit* la fauſſeté, ſi l'on avoit les mêmes engagemens à la *ſoutenir.* NIC. J'ai *ſoutenu* cette opinion dans une Sorbonique. PASC. On dit abſolument, qu'un homme *ſoutient*, quand il a affiché des propoſitions; qu'il eſt prêt de *ſoutenir*, de défendre un cèrtain jour contre tous ceux qui les voudront impugner.

SOUSTENIR, ſignifie quelquefois ſimplement, affirmer & atteſter. *Teſtari, affirmare, aſſeverare.* Je dis que ce fait eſt ainſi, je le lui *ſoutiendrai* en face. Ils *ſoutenoient* que c'étoit Alèxandre. ABLANC.

On dit auſſi, qu'un homme *ſoutient* la convèrſation, quand il eſt aſſez ſçavant ou ſpirituel, pour entretenir agréablement une compagnie, & empêcher qu'on ne s'y ennuye, ou qu'elle ne languiſſe. *Sermonibus tenere cœtum hominum.* On dit que les vèrs de Déſportes ſe *ſoutiennent* encore; pour dire, qu'ils ſont encore beaux à préſent. BOUH. Sa harangue étoit *ſoutenue* de la vigueur de ſon zéle, & de la réputation de ſa vèrtu. FL. C'eſt-à-dire, qu'elle étoit animée par ſon zéle, & que la bonne opinion qu'on avoit de celui qui parloit, donnoit du poids à ſon diſcours. Un diſcours pèrd la moitié de ſa force, quand il n'eſt plus *ſoutenu* de l'action & de la voix. ART. DE P. On dit encore, qu'un diſcours ſe *ſoutient*, qu'un ſtile ſe *ſoutient*, quand il eſt également beau, & dans un genre ſublime & élevé.

Tel écrit récité, ſe ſoutient à l'oreille,
Qui dans l'impreſſion, au grand jour ſe montrant,
Ne ſoutient pas des yeux le regard pénétrant. BOIL.

SOUSTENIR, ſe dit auſſi en parlant du gouvèrnement des affaires, du ménage. *Tueri, ſuſtinere.* Un premier Miniſtre *ſoutient* tout le poids de l'État. C'eſt le commèrce qui *ſoutient* toute la Hollande. Les Courtiſans ne ſe *ſoutiennent* que par la faveur du Roi. C'eſt un tel Directeur qui *ſoutient* toute la fèrme des Aides. C'eſt l'adreſſe de cette femme qui *ſoutient* le ménage, qui le fait ſubſiſter.

SOUSTENIR, ſe dit auſſi pour, Apuyer, animer, encourager. *Excitare, animum dare.* Je fus *ſoutenue* & fortifiée par le plaiſir de diſſimuler avec vous, comme vous diſſimuliez avec moi. P. DE CL. Quand elle ne fut plus *ſoutenue* par cette joie que donne la préſence de ce que l'on aime, elle revint comme d'un ſonge. ID. Mon devoir ſeroit foible, s'il n'étoit *ſoutenu* par l'intérêt de mon repos; & les raiſons de mon repos ont beſoin d'être *ſoutenues* de celles de mon devoir. ID. Les travaux ne ſont pas également pénibles à un Général d'armée & à un ſoldat; parce qu'un Général eſt *ſoutenu* par les jugemens de toute une armée qui a les yeux ſur lui: au lieu qu'un ſoldat n'a rien qui le *ſoutienne*, que l'eſpérance d'une petite récompenſe, & d'un baſſe réputation de bon ſoldat, qui ne s'étend pas ſouvent au delà de ſa compagnie. LOC.

On dit d'une étoffe qu'elle ſe *ſoutient*; pour dire, qu'elle eſt fèrme, qu'elle ne s'amolit pas. Ce damas eſt trop mince, il ne ſe *ſoutient* pas. *Suſtinere ſe.*

On dit provèrbialement, en menaçant quelqu'un, qu'on le fera bien *ſoutenir*; pour dire, qu'on le fera marcher droit, qu'on l'empêchera de faillir, ou de nuire. *Curare ut quis recte ſeſe gerat.*

SOUSTENU, UË. part. paſſ. & adj. On dit particulièrement un ſtile *ſoutenu*, quand il eſt élevé & ſérieux. *Fultus, ſuffultus, conſervatus.*

SOUSTENU, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une piéce qui en a une aûtre au deſſous d'elle, & c'eſt le contraire de *ſommé*, ou de *ſurmonté.*

SOUSTER. Voyez SUS. Ville.

SOUSTERRAIN, AINE. adj. Qui eſt enfèrmé en tèrre, ſous la tèrre. *Subterraneus.* Le P. Kircher a fait un gros & éxcellent volume du monde *ſouterrain*, où il y a mille belles curioſitez. Il y a des conduits & des fleuves *ſouterrains*, auſſi bien que des volcans & des feux *ſouterrains.*

SOUSTERRAIN. ſ. m. Tèrme de Fortification. Retraite, place de ſûreté pratiquée ſous tèrre dans une place de guèrre, pour ſe garentir des bombes qu'on jette dans une ville aſſiégée. *Hypogæum.* On faiſoit un ſi grand feu qu'à peine le Gouvèrneur oſoit-il ſortir de ſon *ſouterrain.*

SOUSTIEN. ſ. m. Apui; ce qui ſuporte, qui ſoutient. *Fultura, fulcrum.* La clèf de la voute eſt ce qui lui ſert de *ſoutien.* Cela n'a point de *ſoutien*, ne ſe peut tenir debout.

SOUSTIEN, ſe dit figurément en chôſes morales. *Baſes, adminicula, columen.* La vèrtu, la piété, ſont les *ſoutiens* de la Religion. La Juſtice eſt des Rois le plus fèrme *ſoutien.* MALH. Les bonnes loix ſont le *ſoutien* de l'État. Ce Préſident eſt l'apui & le *ſoutien* de toute la famille.

SOU-STILAIRE. adj. & ſ. f. Tèrme de Gnomonique. Ligne *ſou-ſtilaire. Linea ſubſtilaris.* La *ſou-ſtilaire* que l'on nomme auſſi méridienne du plan, eſt une ligne droite qui repréſente un cèrcle horaire, pèrpendiculaire au plan du cadran, & qui paſſe toujours par le centre, quand il en a un, & par le piéd du ſtile. Tracer la *ſou-ſtilaire. Linea ſubſtilaris.*

SOUSTIROT. ſ. m. Tèrme de Navigation. Petit bateau. Voyez l'Ordonnance du ſel, p. 60. Il y a des *tirots* & des *ſouſtirots.* *Liniher.*

SOUSTRACTION. ſ. f. Seconde régle de l'Arithmétique, qui aprend à déduire un petit nombre d'un plus grand pour ſçavoir ce qui doit reſter du plus grand nombre. *Subſtractio, de-*

ductio. Il faut mettre au deſſus le nombre duquel la *ſouſtraction* doit être faite, & au deſſous celui qui eſt à ſouſtraire. On commence l'opération par la fin, en remontant de la droite vèrs la gaûche, de colonne en colonne. Pour s'aſſûrer ſi l'on ne s'eſt point trompé dans l'éxécution de cette régle, il n'y a qu'à joindre enſemble le nombre que l'on a ſouſtrait, & celui qui eſt reſté, Ces deux nombres doivent produire un nombre égal à celui duquel la *ſouſtraction* a été faite. Autrement on a mal calculé. La *ſouſtraction* eſt donc une opération par laquelle on ôte d'un plus grand nombre un plus petit, & l'on marque ce qui reſte après cette *ſouſtraction*, lequel reſte eſt la différence de ces nombres, comme il eſt évident; ayant ôté 8, de 12, le reſte qui eſt 4, eſt la différence de 8, & de 12. Ainſi deux nombres étant donnez, pour ſouſtraire du plus grand le plus petit, & connoître ce qui reſte, ou la différence de ces deux nombres, I°. Il faut placer la ſomme qui eſt la plus petite, ſous la grande, les unitez, ſous les unitez, les dixaines, ſous les dixaines, &c. Après commençant cette opération par le premier rang de droit à gaûche, il faut retrancher du plus grand, le plus petit, & marquer ce qui reſte; ſi ce ſont des unitez qui reſtent, marquer ces unitez ſous les unitez, &c. & ce reſte ſera la différence qu'il y a entre les deux nombres donnez.

Par éxemple, les deux ſommes données ſont 869, & 234. Il faut retrancher la ſeconde de la première, après les avoir diſpoſées comme il a été dit 234, ſous 869. De 9, j'ôte donc 4, il reſte 5, que je marque ſous le premier rang; enſuite je dis de 6, ôtez 3, il reſte 3, que j'écris ſous le deuxiéme rang; enfin de 8 j'ôte 2, le reſte eſt 6, que j'écris ſous le troiſiéme rang. Ainſi après avoir ôté 234, de 869, il reſte 635, qui eſt la différence de 869, avec 234.

8	6	9
2	3	4
6	3	5

II°. Lorſqu'un chifre que l'on veut retrancher eſt plus grand que celui de qui on veut le retrancher, il faut emprunter une dixaine dans le rang ſuivant. Suppoſons que les ſommes 678, & 489, ſont données, il faut retrancher la plus petite de la plus grande: je ne puis pas ôter 9, de 8, c'eſt pourquoi, ſelon la régle, j'emprunte une dixaine du rang ſuivant au lieu de 7, écrivant un 6, & après je dis de 18, ôtant 9, il reſte 9, que je place dans ſon rang; enſuite je viens au 2e rang où eſt 6, duquel ne pouvant encore ôter 8, j'emprunte comme ci-deſſus une dixaine du chifre ſuivant, & je dis de 16, ôtant 8, il reſte 8. enfin venant au dérnier chifre qui ne vaut plus que 5, je retranche 4, & il reſte 1, ainſi retranchant de 678, cette ſomme de 489, il reſte 189, qui eſt la différence de ces deux ſommes.

6	7	8
4	8	9
1	8	9

III°. Quand il ſe trouve dans le nombre qui eſt deſſous, un zéro, on met entre les nombres reſtans celui ſous lequel le zéro eſt placé, puiſque d'un tel nombre n'ôtant rien, ce nombre doit être tout entier. Soient données ces deux ſommes 842, & 405, retrancher la plus petite de la plus grande, après avoir placé 405, ſous 842, je conſidére qu'on ne peut ôter 5, de 2, le plus grand nombre du plus petit; j'emprunte donc du 2e rang une dixaine écrivant 3 au lieu de 4, & puis je dis de 12 ôtez 5 reſte 7, enſuite de 3 ôtez zéro, c'eſt-à-dire rien, reſte le nombre entier, ſous lequel zéro eſt placé; ſelon la régle je marque donc 3, au 2e rang; enfin de 8, je retranche 4, le reſte eſt 4. De cette *Souſtraction* vient 437, qui eſt le reſte de 842, dont on a retranché 405; ainſi 437, eſt la différence de ces deux nombres.

	3	
8	4	2
4	0	5
4	3	7

IV°. Quand le nombre qui doit être retranché eſt égal à celui de qui on le retranche, on met un zéro, puiſqu'il ne reſte rien, dont zéro eſt la marque. Ainſi s'il falloit ôter 246, de 346, puiſque 46, eſt égal à 46, ſelon la régle je marque donc zéro, & retranchant 2, de 3, dont le reſte eſt 1, l'opération me donne 100, qui eſt le nombre que je chèrchois.

3	4	6
2	4	6
1	0	0

V°. Quand ſous un zéro il y a un zéro, il faut mettre un zéro pour conſerver la valeur des caractères, qui ſuivent & qui précédent. Par éxemple, ces deux ſommes ſont données 800 & 200, je retranche ſimplement du chifre 8, le chifre 2, il reſte 6, après lequel chifre je mets deux zéro pour faire voir que ce 6, eſt le reſte de huit cens, dont on a retranché deux cens.

8	0	0
2	0	0
6	0	0

VI°. Lorſque dans le nombre dont on retranche un autre nombre, il y a pluſieurs zéro de ſuite; de ſorte qu'on ne peut emprunter une dixaine du rang ſuivant pour faire la *Souſtraction* des nombres qui doivent être retranchez, il faut éxprimer le nombre d'une autre manière, enſorte qu'il y ait d'autres caractères que des zéro, comme ſi ce nombre étoit 10000; il faut ainſi éxprimer cette ſomme 9990, plus 10, ce qui eſt la méme chôſe; car neuf mille neuf cens quatre-vingt-dix, plus dix, font dix mille. Soient données ces deux ſommes 900, & 432. On veut ſçavoir ce qui reſtera de 900, après en avoir ſouſtrait 432; pour cela il faut retrancher cette petite ſomme de la plus grande 900, je ne puis rien ſouſtraire de deux zéro; pour donc réſoudre cette queſtion au lieu de 900, j'écris huit cens nonante, & je conſérve dix en ma mémoire pour le premier rang. je retranche 2 de ce nombre 10 que j'ai retenu, il reſte 8, que je mets ſous le premier rang; de 9 je retranche 3, & je poſe le reſte qui eſt 6, ſous le 2e rang, de 8, je retranche 4, que j'écris ſous le 3e. Ainſi le reſte de 900 après en avoir ôté 432, eſt 468, ce que l'on chèrchoit.

8	9	0
9	0	0
4	3	2
4	6	8

VII°. Les deux ſommes 5782, & 3456, ſont données pour être retranchées de cette troiſiéme ſomme 68386, il faut ajouter par la première propoſition les deux premières ſommes dans une ſomme qui ſera 9238. Après qu'on s'eſt beaucoup éxèrcé à faire ces opérations, on peut faire cette addition en ſon éſprit; mais dans les commencemens, il eſt bon de la faire avec la plume.

Je place 9238 fait de l'addition de 5782, avec 3456, ſous la ſomme 68386, comme dans les autres queſtions. Enſuite commençant par les unitez du premier rang. Je dis de 6 on ne peut ôter 8; j'emprunte donc une dixaine du rang ſuivant, qui avec les ſix unitez ſont 16, de 16 ôtant 8, reſte 8, que je marque ſous ce premier rang des unitez. Après venant au 2e rang, je dis de 7 dixaines, ôtez 3 reſte 4, je dis de 7; car vous ſçavez que nous avons déja ôté une dixaine de ce rang. Au 3e rang, je dis de 3 ôtez 2 reſte 1. Au 4e rang de 8 je ne puis ôter 9, j'emprunte du rang ſuivant, qui eſt celui des dixaines de mille, une dixaine de mille, qui avec les 8 mille de ce 4e rang, font 18 mille; je dis donc de 18 mille ôtez 9 mille, reſte 9 mille.

	f			7
6	8	3	8	6
	9	2	3	8
5	9	1	4	8

Enfin venant au 5e rang, puiſqu'il n'y a rien qui en doive être retranché, je marque avec les autres ce que je trouve dans ce rang, ſçavoir 5, car des 6 dixaines de mille qui reſtoient, j'en avois déja retranché une dixaine.

Le reſte donc de 68386, après en avoir retranché les deux ſommes 5782, & 3456, le reſte, dis-je, eſt 59148.

La *Souſtraction* & l'addition ſont oppoſées l'une à l'autre; l'une défait ce que l'autre a fait, & elles ſe ſèrvent réciproquement de preuve. Le tout étant égal à ſes parties, ſi on ôte les parties du tout, il ne doit rien reſter; par conſéquent pour être aſſûré que 432 ajoutez avec 245, fait effectivement 677, c'eſt-à-dire, que ces deux ſommes ſont les parties du tout 677. Il faut retrancher ces deux ſommes de 677; & s'il ne reſte rien, c'eſt une marque qu'elles ſont véritablement les parties de ce tout, & par conſéquent que l'addition a été bien faite.

Les parties ſont égales à leur tout; donc pour être aſſûré que véritablement deux ou pluſieurs ſommes ſont les parties d'une ſomme donnée, il faut voir ſi ces ſommes ajoutées enſemble ſont égales à cette ſomme donnée. Je veux être aſſûré qu'en retranchant de 677 cette ſomme 432, le reſte eſt 245, c'eſt-à-dire, que 432 & 245, ſont les parties du tout 677, j'ajoute ces deux ſommes 432 & 245, & ſi elles font 677, je conclus qu'elles ſont véritablement les parties de 677, & par conſéquent que mon opération eſt bonne.

En Algébre, la marque de la *Souſtraction* eſt une petite ligne — qui eſt le ſigne de moins, comme on l'a dit au I. Tome, au mot ALGÉBRE. Ainſi pour retrancher *g*, de *f*, je joints ces deux grandeurs par le ſigne de moins en cette manière *f*—*g*. Pour abréger lorſqu'on veut retrancher d'une grandeur une ou pluſieurs grandeurs qui ſont marquées par le même caractère, il faut éffacer autant de fois les lettres qui marquent la grandeur dont on veut retrancher, que ces lettres ſe trouvent de fois dans celle qu'on veut retrancher: Ainſi retrancher 2 *b* de 5 *b*, il faut ôter de 5 *b*, deux fois *b b*, le reſte 3 *b*, eſt ce que l'on chèrche.

2 *b* 5 *b* 5 *b*

3 *b*

Exemples de Souſtractions.

D'où il faut	5 *b*	4 *d*	*f*	*b*	3 *c*	*a b*
Souſtraire.	2 *b*	*d*	*f*	*d*	2 *b*	*c d*
Reſte	3 *b*	3 *d*	0	*b*—*d*	3 *c*—2 *b*	*a b*—*c d*

Dans la *Souſtraction* des grandeurs compléxes ou compoſées. Il faut comme dans la *Souſtraction* des grandeurs incompléxes, ſe ſèrvir du ſigne de la *Souſtraction*, joignant par le ſigne — la grandeur qu'on veut ſouſtraire, avec celle de laquelle on la veut ſouſtraire. Pour ôter *b*+*d*, de *c*+*f*, il faut premièrement écrire *c*+*f*—*b*, & parceque ce n'eſt pas ſeulement *b* qu'il faut retrancher, mais encore +*d*, on doit marquer ces deux *Souſtractions* par deux ſignes de *Souſtraction* en cette manière, *c*+*f*—*b*—*d*.

On donne cette régle générale qu'il faut changer les ſignes de la grandeur qu'on veut ſouſtraire. Il faut remarquer que devant

une

une grandeur qui n'eſt précédée d'aucun ſigne, celui-ci + y peut être ſous entendu. Suivant cette régle pour ſouſtraire $b+d$, ou $+b+d$, de $c+f$, il faut changer les deux ſignes de $+b+d$, en cette manière $c+f-b-d$, comme il a été dit.

Cette régle ſe trouve toujours véritable; car lorſque le ſigne ſe rencontre dans la grandeur qu'on veut ſouſtraire: comme ici on veut ſouſtraire $b-d$, ou $+b-d$ de $c-f$, il faut changer ces ſignes $+b-d$ en des ſignes contraires de cette ſorte $c+f-b+d$. Quand on ſouſtrait $b-d$ de $c+f$, on ne veut pas ôter entièrement la grandeur b, il s'en faut la grandeur d; ainſi ayant mis $c+f-b$, on retranche de $c+f$ plus qu'il ne faut retrancher; ſçavoir la grandeur d; c'eſt pourquoi on l'ajoute lui donnant le ſigne + en cette manière, $c+f-b+d$. Selon cette régle ayant ſouſtrait $b-d$ de $c-f$ le reſte eſt $c-f-b+d$.

$b-d$ $c-f$.

On peut abréger les expreſſions d'une *Souſtraction*, en obſervant deux choſes dont nous avons déja parlé. 1°. Lorſqu'il faut ajouter des grandeurs éxprimées par les mêmes lettres, il ſuffit de mettre devant une de ces lettres un chifre qui marque combien elle eſt ajoutée de fois à elle-même, comme au lieu de $b+b+b-2b$, on peut mettre $5b$. 2°. Puiſque + une grandeur — la même une grandeur, cela ne fait rien: $b-b$ égal à zéro, on peut, ſans diminuer la valeur d'une éxpreſſion, ſupprimer les lettres qui ſe trouvent avec le ſigne + & avec le ſigne —; par conſéquent ôtant $+c+f$ de $c+d+f$, comme cela fait $c+d+f-c-f$ en retranchant les lettres c & f qui ont des ſignes contraires, le reſte de cette *Souſtraction* eſt d.

Si l'on ſouſtrait $a-b$ de $3a+b$, ſelon la régle générale après la *Souſtraction*, il reſte $3a+b-a+b$; or on peut abréger cette expreſſion; car $3a-a$, ne font que $2a$, & $+b+b$, valent $2b$, ainſi $2a+2b$, valent autant que $3a+b-a+b$. En retranchant $a+3b$ de $3a+2b$, ſelon la régle, le reſte ſera $3a+2b-a-3b$. Mais puiſque $3a-a$ eſt égal à $2a$, & que $+2b-3b$, eſt égal $a-b$, c'eſt-à-dire, $3b$ eſt plus grand que $2b$, d'une fois b, il eſt évident que $3a+2b-a-3b$, ſont $2a-b$.

Pour ſouſtraire $3a-3b$ de $5c-4b-3a+3b$; or 1°. $5a-3a$ égal à $2a$; 2°. d'une part on ôte $4b$, & de l'autre on ajoute $3b$, comme vous le voyez dans l'opération $5a-4b-3a+3b$, ainſi il faut ſupprimer $3b$, & n'en marquer qu'un avec le ſigne — pour abréger cette expreſſion qui ſera réduite à celles-ci $2a-b$. Soit donné $5a+2b$, dont il faut ſouſtraire $4a+bb$, je retranche premièrement $4a$ de $5a$, & il reſte a: enſuite pour retrancher $6b$ de $2b$, comme on ne peut pas ôter d'une grandeur ce qu'elle n'a pas, après avoir ſupprimé $2b$ pour retrancher les $4b$ qui reſtent, je les retranche de la grandeur a en les liant avec cette lettre en cette manière $a-4b$.

Exemples de Souſtraction.

D'où il faut	$2a+5b$	$5a-4b$	$3a+2b$
Souſtraire.	$a+b$	$3a-3b$	$a+3b$
Reſte.	$a+4b$	$2a-b$	$2a-b$

D'où il faut	$2a+b$	$3a+d$.	$2a+3a-9$
ſouſtraire.	$a\quad b$	$2a+5d$	$aa+2a-3$
Reſte	$a+2b$	$a-4d$.	$aa+a-5$

Si dans ces dernières opérations vous n'appercevez pas comment ces *Souſtractions* donnent tels reſtes, faites les opérations tout au long, & vous découvrirez ſans peine comment abrégeant une expreſſion ſelon qu'il a été enſeigné, ces *Souſtractions* ont les reſtes qui ſont marquez dans les éxemples propoſez.

L'Addition & la *Souſtraction* ſe ſervent de preuves; pour m'aſſûrer qu'ayant retranché $a+bb$ de $5a+2b$, le reſte eſt $4a+4b$, j'ajoute $4a-4b$ avec $a+bb$, & trouvant que la ſomme eſt $5a+bb$, je ſuis aſſuré que l'opération eſt bonne. Au contraire pour m'aſſûrer que $5a+2b$ eſt la ſomme de $4a-4b$, & $a+bb$, je retranche l'une de $5a+2b$, ſi le reſte de la *Souſtraction* donne l'autre ſomme, l'addition a été bien faite, comme on l'a enſeigné ci-deſſus. P. LAMY

M. Harris éxplique ainſi en peu de mots la *Souſtraction* algébraïque. La *Souſtraction* en Algébre joint les grandeurs propoſées en changeant tous les ſignes du nombre que l'on veut retrancher. Ainſi ſi de $4a$ on veut retrancher a, il faut changer le ſigne du nombre à retrancher en cette manière.

$$\begin{array}{r} 4a \\ -a \\ \hline X=3a \end{array}$$ ou bien $4a-a=3a$

Car on ſçait qu'en Algébre, X ou d. eſt la marque du reſtant ou de la différence. Il faut auſſi remarquer que ſouſtraire + c'eſt la même choſe qu'ajouter — Et ſouſtraire — c'eſt la même choſe qu'ajouter +. Voyez l'explication de ces ſignes au I. Tome du Dictionnaire, p. 276, au mot ALGÉBRE.

La *Souſtraction* algébraïque dans les quantitez compoſées ſe fait aiſément en obſervant ſeulement la régle générale du changement des ſignes de la quantité qu'on veut ſouſtraire, & en comparant chaque nombre enſemble, & les diminuant. Ainſi ſupoſé que de $3bb+5mm-7df$, vous vouliez ſouſtraire $20b+2df+5mm$. écrivez ces nombres l'un ſous l'autre, changeant tous les ſignes de celui qu'il faut ſouſtraire, il y aura,

$$\begin{array}{r} 36b+5mm.-7df. \\ -20b-5mm.-2df. \\ \hline 16b-9df.=X. \end{array}$$

C'eſt-à-dire que ces deux premiers nombres comparez & réduits; ou le ſecond ôté du premier, le reſtant, ou la différence ſera le troiſiéme, à ſçavoir, $16b-9df$.

La *Souſtraction* des *Indices* ſe fait comme celle des quantitez algébraïques, en changeant le ſigne de la quantité qu'on veut ſouſtraire. Ainſi de trois ôtez $\bar{2}=5$. De $\bar{3}$ ôtez deux $=\bar{5}$. De 3 ôtez $\bar{2}=1$.

SOUSTRACTION, eſt auſſi un tèrme dont on ſe ſért en parlant d'une action de larcin ou de fraude, par laquelle on dérobe, on recéle quelques meubles, quelques papiers, quand on lui veut donner un nom plus doux. *Subſtractio, detractio.* On pèrmet en Juſtice d'informer de la *ſouſtraction* des piéces d'un procès, d'un meuble précieux. Une veuve ne peut être pourſuivie criminellement pour *ſouſtraction* dans la ſucceſſion de ſon mari; on n'a contre elle qu'une action civile. Si elle eſt convaincuë de *ſouſtraction* avant que d'avoir renoncé à la ſucceſſion de ſon mari, elle eſt tenuë à payer toutes les dettes: mais ſi la *ſouſtraction* a été faite après avoir renoncé, elle ne peut être condamnée qu'à la reſtitution des choſes recelées.

SOUSTRACTION, ſe dit auſſi pour l'action de ſouſtraire, & ſignifie, Privation. *Privatio.* La mort eſt une chûte tèrrible pour l'âme par la *ſouſtraction* de tous ſes appuis. NIC.

SOUSTRAIRE. v. act. & n. Faire une ſouſtraction, une déduction d'une petite ſomme d'une plus grande par la voie de l'Arithmétique. *Subtrahere, ſubducere.* Ce vèrbe n'a pas tous ſes tems, parcequ'il y en a où il eſt trop rude à prononcer. On conjugue. *Je ſouſtrais. J'ai ſouſtrait. Je ſouſtrairai.*

SOUSTRAIRE, ſignifie auſſi, Dérober, détourner, receler, ôter, enlever. *Eripere, ſubducere, auferre.* Ce fils a *ſouſtrait* l'original du teſtament de ſon père. La veuve *ſouſtrait* ſouvent, & recéle les plus beaux meubles de ſon mari. Il tâcha de la *ſouſtraire* à la jalouſie de Junon. BENS. Rien ne pourra *ſouſtraire* les méchans à la vengeance de Dieu. Il y en eut juſqu'au nombre de 15000, qui par une officieuſe tromperie furent *ſouſtraits* à l'épée du Vainqueur. VAUG.

SOUSTRAIRE, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Éviter, échaper, ſortir du devoir. *Effugere, anfugere, evadere. proripere ſe.* Ce priſonnier s'eſt *ſouſtrait* à la punition de ſon crime par ſon évaſion. La Hollande s'eſt *ſouſtraite* de l'obéïſſance du Roi d'Éſpagne. Nul ne peut ſe *ſouſtraire* au jugement de Dieu. CL. Il eſt de la ſageſſe des grands Potentats de ſe *ſouſtraire* à eux-mêmes les occaſions de s'irriter. PAT. Ils ont voulu ſe *ſouſtraire* de l'obéïſſance naturelle qu'ils doivent à ſa Majeſté. MAUC. Il s'eſt *ſouſtrait* par la fuite à la fureur du ſoldat. MÉZ.

SOUSTRAIT, AITE. part. paſſ. *Ereptus, ſubductus, ſubſtractus, proreptus.*

SOUS-TRAITANT. ſ. m. Celui qui traite des fèrmes, & particulièrement de celles du Roi, ou du recouvrement de ſes deniers dans une province, qui les prend des mains des Traitans ou Fèrmiers généraux. *Subredemptor.*

SOUS-TRAITÉ. ſ. m. Sou-fèrme qui fait partie d'un plus grand traité ou recouvrement. *Subredemptio.*

SOUS-TRAITER. v. n. Prendre une ſou-fèrme particulière d'un Fèrmier ou Traitant général. *Subredimere.* Il a traité du recouvrement du huitiéme denier en Bèrri, il en a *ſou-traité* à tant par livre de remiſe.

SOUS-VENTRIÈRE. ſ. f. Courroie de cuir qu'on met ſous le ventre du cheval pour tenir en état les harnois des chevaux de carroſſe & de voiture. *Cingula ſubſtrictoria.*

SOUS-VICAIRE. ſ. m. Prêtre qui ſoulage le Vicaire ou le Curé en leurs fonctions, qui adminiſtre les Sacremens en leur abſence, ou quand ils ſont occupez ailleurs. *Vicevicarius.*

SOUS-VICOMTE. ſ. m. Officier d'un Vicomte, Député d'un Vicomte pour faire ſes fonctions à ſa place. *Sub-vicecomes.* Comme on trouve des Sous-Vicaires dans notre hiſtoire, on trouve des *Sous-Vicomtes* dans celle d'Angleterre.

SOUT. Vieux mot, je pèrſonne du vèrbe ſçavoir. Sçait, ou ſçeut. *Percevał.* BOREL. *Novit, ſcit ou ſcivit.*

SOUTANE. ſ. f. Habit long & déſcendant juſques ſur les talons, que portent les Eccléſiaſtiques & les gens de Juſtice ſous leurs manteaux & ſous leurs robes. Les gens de *ſoutane* ſont d'une profeſſion tout-à-fait oppoſée à celle des gens de guèrre. Les Évêques portent un *ſoutane* noire. Un grand Magiſtrat doit toujours aller en robe & en *ſoutane*. Le Novice, je veux dire le Gentilhomme, qui devoit être fait chevalier paſſoit la nuit d'auparavant à prier Dieu dans une Égliſe; ſon habit en ce premier jour étoit une *ſoutane* brune, toute unie & ſans ornemens. Le lendemain il communioit, puis alloit au bain, où il quittoit la robe brune qui étoit l'habit d'Écuyer. LE GENDRE. Autrefois les gens de Loi n'oſant prendre le manteau qui étoit l'habit de Chevalier, n'étoient vétus que d'une robe qui n'étoit pas ample, & trainante comme la robe d'aujourd'hui, mais ſerrée comme une *ſoutane*. LE GENDRE.

Ce mot vient de l'Italien *ſottana*, qui vient de *ſotto*, parceque c'eſt un habillement qu'on met ſous la robe, ou ſous le manteau. MÉNAGE. D'autres croyent que ce mot vient de *ſultane*, qui étoit un habit long & vénérable que portoient les Émirs ou parens de Mahomet. GÉLIOT. Du Cange le dérive de *ſubtanenum*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même chôſe. *Veſtis talaris.*

On dit d'un homme, que ſa *ſoutane* ne tient qu'à un bouton, lorſqu'il n'eſt pas trop engagé dans l'Égliſe, ou dans la Robe, & qu'il la quitteroit volontiers à la moindre occaſion. *Veſtis talaris unico aſtringitur globulo.*

SOUTANE, ſe dit auſſi pour la profeſſion Eccléſiaſtique. Il a pris la *ſoutane*. Il a quitté l'épée pour la *ſoutane*. *Enſem depoſuit, & veſtem talarem induit.*

SOUTANEILE. ſ. f. Petite ſoutane de campagne qui ne déſcend que juſqu'aux genoux. *Veſtis brevior.* La plupart des Abbez vont maintenant en *ſoutanelle.*

SOUTE. ſ. f. Supplément de payement qui ſèrt à égaler une chôſe à une aûtre. *Supplementum.* Ces deux lots ſont inégaux; il faut que celui qui aura le premier paye mille écus de *ſoute* à celui qui aura le ſecond. Du tems que les échanges d'héritages étoient francs de droits ſeigneuriaux, on étoit tenu de les payer pour la *ſoute* ou le retour d'argent qu'on avoit donné.

Ce mot vient du vieux mot François *ſoudre*, qui ſignifioit *payer. Souldre* un compte, c'étoit-à-dire, en payer le reliqua. Maintenant il ſignifie ſeulement le clorre & l'arrêter. BOREL. *Solutionis reliqua abſolvere.*

SOUTE, ſe dit auſſi du débet d'un compte arrêté en une ſociété. Ces Traitans ont ſoudé leur compte; mais un tel doit tant de reſte pour la *ſoute* de ſa part, pour ſon débet. *Pro rata parte.*

SOUTE, en tèrmes de Marine, eſt le plus bas étage du chateau de poupe, où l'on met le magaſin des poudres & du biſcuit. *Intima navis ad puppem contignatio.* On enduit la *ſoute* de plâtre, afin que le lieu ſoit plus ſec. On l'appelle autrement *paillo.* Il y a dans un vaiſſeau la *ſoute* de biſcuit, & la *ſoute* des poudres. La *ſoute* au biſcuit doit être toute garnie de fèr blanc afin que le biſcuit s'y conſerve mieux; & l'ecoutille de la *ſoute* aux poudres doit être couverte de plomb. La *ſoute* au biſcuit eſt ſouvent placée ſous la Sainte-Barbe. AUBIN. Il y a auſſi la *ſoute* au fromage dans les vaiſſ aux Hollandois. On diviſe (les barques Chinoiſes) en cinq ou ſix *ſoutes* ſéparées par de bonnes cloiſons; de ſorte que quand elles touchent par un endroit à quelque pointe de rocher, il n'y a qu'une partie du bateau qui ſe remplit, tandis que le reſte demeure à ſec, & donne le tems d'arrêter la voie d'eau qui s'eſt faite. P. LE COMTE.

SOUTE, eſt auſſi une eſpéce de ſel qui ſèrt à faire des leſſives.

SOUTENANCHES. ſ. f. & pl. Vieux mot qui ſe trouve ſouvent dans les Coutumes de Beaumanoir. Il ſignifie Alimens légitimes. *Alimenta legitima.* C'eſt une prononciation Picarde pour *ſoutenance*, c'eſt-à-dire, *ſoutien* de *ſoutenir.*

SOUTH ULSTER. ſ. m. Nom propre d'un pays de la Tèrre de Feu, en l'Amérique méridionale. *Ultonia auſtralis.* Il eſt vèrs l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois le découvrit, & lui donna ce nom l'an 1670. MATY.

SOUTH RANALS. Voyez RANALS.

SOUTH WALES. Voyez SURGALLES pays.

SOUTHAMPTON. ſ. m. Nom propre d'une ville du Comté de Hant, en Angletèrre. *Suthamptonia, Antonia meridionalis*, anciennement *Clauſentum.* Elle eſt à l'embouchure du Teſt, vis-à-vis de l'iſle de Wight, & défenduë par le chateau de Calſhot. *Southampton* a un port fort célébre, nommé Hampton Water, & anciennement *Triſantonis portus.*

SOUTHÈRLAND. ſ. m. Nom propre d'une province de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Sutherlandia.* Elle eſt bornée au nord par les Comtez de Caithneſs & de Strathnavèrn; & c'eſt par raport à ces Comtez qu'il porte le nom de *Southèrland*, qui ſignifie un pays méridional; le Comté d'Aſſint le confine vèrs le couchant, celui de Roſſ vèrs le midi, & la mèr d'Écoſſe au levant. Ce pays peut avoir neuf lieuës de côtes; ſa largeur ordinaire n'eſt qu'environ de cinq; le tèrroir y eſt fèrtile en blé, en orge & en paturages. On y trouve des mines de fèr, & des carrières d'ardoiſes & de tuf. Dornock capitale, & Brora en ſont les lieux principaux. MATY.

SOUTIEX, ou *Soutis.* Vieux adj. Subtil. BOREL. *Subtilis.*

SOUTIMENT. Vieux adv. Subtilement. BOREL. *Subtiliter.*

SOUTILESSE. ſ. f. Vieux mot. Subtilité. BOREL. *Subtilitas.*

SOUTILLIER. Vieux v. act. Apprendre, découvrir. BOREL. *Manifeſtare.*

SOUTIS, ou Soutiez. Vieux adj. Subtil. BOREL. *Subtilis.*

SOUTIVEMENT. Vieux adv. Subtilement. *Songe du Verger.* BOREL. *Subtiliter.*

SOUVENANCE. ſ. f. Action de la mémoire. *Memoria, recordatio.* On ne le dit guère qu'en cette phraſe & en badinant: Rire de *ſouvenance*; c'eſt-à-dire, de quelque agréable penſée qui revient en mémoire. La jouiſſance du vieillard caſſé, c'eſt la *ſouvenance* du bon tems paſſé.

Or ſens-je combien les plaiſirs
Sont amers à la ſouvenance. BERTAUD.

L'Aſne vint à ſon tour & dit: J'ai ſouvenance
Qu'en un pre de Moines paſſant,
La faim, l'occaſion, l'herbe tendre, & je penſe
Quelque diable auſſi me pouſſant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue. LA FONT.

SOUVENIR. v. n. Qui ne ſe dit guère qu'avec le pronom pèrſonnel, & qui ſe conjugue. *Je me ſouviens* (on dit auſſi il me *ſouvient.* VAUG.) *tu te ſouviens, il ſe ſouvient, nous nous ſouvenons, vous vous ſouvenez, ils ſe ſouviennent. Je me ſouvenois. Je me ſouvins. Je me ſuis ſouvenu. Je me ſouviendrai. Que je me ſouvienne. Que je me ſouvinſſe*, ou *je me ſouviendrois. Se ſouvenant.* Il ſignifie, Avoir mémoire; garder l'idée d'une chôſe; y penſer. Les Princes ne ſe *ſouviennent* guère des abſens. Il ſe faut toujours *ſouvenir* de ſon devoir. *Souviens-toi*, homme, que tu es cendre, & que tu retourneras en cendre. Que vous me faites de plaiſir en vous *ſouvenant* de moi ſi obligeamment & ſi tendrement. VOIT. Une femme qui a fait des avances, s'en *ſouvient* avec rage, ſi elle n'a pas ſujet de s'en ſouvenir avec plaiſir. S. RÉAL. Dans votre haute proſpérité *ſouvenez*-vous de ce que vous avez été. ABL. La goutte vous fait *ſouvenir* des péchez de votre jeuneſſe. ID. Dans ce ſens on a dit d'un homme éſtropié & boiteux, d'un coup reçû à l'armée; Il ne ſçauroit faire un pas qu'il ne ſe *ſouvienne* de ſa valeur. Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'éſprit Acuerdus Oliva, comme l'Auteur de l'Amadis, ou comme ſon Traducteur, pendant que l'on ſçait qu'Acuerdus Oliva n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols, *Acuerdo, Olvido*, c'eſt-à-dire, *ſouvenir, oubli*, qui compoſent la deviſe du Sieur des Eſſars, laquelle ſe trouve à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'Amadis. DE VIGN. MARV.

Ce mot vient de *ſubvenire*, comme qui diroit *in mentem venire.* MÉNAGE.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Avoir pour recommandé. Le bon Larron dit au Seigneur, *Souvenez*-vous de moi, quand vous ſerez en votre Royaume. Je me *ſouviendrai* de vos ſèrvices en tems & lieu.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Garder un ſentiment dans l'âme. *Memoria tenere, recordari, meminiſſe, reminiſci.* Il a reçû un affront dont il ſe *ſouviendra* toujours: il chèrchera toutes les occaſions de s'en venger. Un vrai Chrétien ne doit point ſe *ſouvenir* des injures; il les doit pardonner.

SOUVENIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *ſouvient* toujours à Robin de ſes flûtes; pour dire, que chacun penſe toujours à ce qui le touche le plus. *Quiſque cogitat quæ ſua ſunt.* On dit ironiquement à un vieillard qui fait le jeune, Il n'eſt pas vieux, mais il ſe *ſouvient* de loin. On dit auſſi, qu'il faut mettre une épingle ſur ſa manche pour ſe *ſouvenir* de quelque chôſe; à cauſe d'une mèrveilleuſe propriété de la mémoire, qui fait que quand deux chôſes y ſont entrées enſemble, elles en ſortent auſſi en même tems; & on n'en ſçauroit voir l'une, qu'elle ne faſſe *ſouvenir* de l'aûtre.

SOUVENIR. ſ. m. Action de la mémoire par laquelle on ſe reſſouvient. *Recordatio, monimentum, memoria.* Je garderai un éternel *ſouvenir* du bien que vous m'avez fait. *Beneficiitui in æternum recordabor.* Je ne ſçaurois effacer de mon *ſouvenir* cette pèrte; le triſte *ſouvenir* m'en revient toujours dans l'éſprit. Je n'en ſçaurois éteindre le *ſouvenir* douloureux. Je chèrche dans le paſſé des *ſouvenirs* agréables, & des idées plaiſantes dans l'avenir. S. ÉVR. Pèrſécuté d'un tendre & mortel *ſouvenir.* RAC.

Vous

Vous ſerez toujours dans mon cœur, & dans mon *ſouvenir*. VOIT. Dans les commencemens d'une abſence, les *ſouvenirs* de l'amour ſont plus vifs, & plus agréables que ceux de l'amitié. M. SCUD. Son amour a paſſé du cœur à l'eſprit, & ce n'eſt plus qu'un *ſouvenir* tranquile, ſans aucune paſſion. ID. Combien de fois, au milieu de la prière, un *ſouvenir* importun vous a-t-il jetté dans des diſſipations que les inquiétudes de cette vie rendent preſque inévitables? FLÉCH. La penſée d'avoir été jeune & belle, cauſe des *ſouvenirs* bien douloureux à une femme qui aime le monde. BELL.

Un redoutable inſtant nous détruit ſans reſerve;
A peine, de nos noms, un leger ſouvenir,
Parmi les hommes ſe conſerve. DES-H.

Mais mon cœur, malgré moi, rappelle un ſouvenir
Que je n'oſe écouter, & ne ſçaurois bannir. CORN.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Douleur qui reſte de quelque bleſſure, chûte, maladie, ou débauche. *Monimentum, nota, veſtigium, cicatrix.* Les déréglemens de la jeuneſſe laiſſent de fâcheux *ſouvenirs*. Ses plaies ſont de glorieux *ſouvenirs* de ſes victoires.

SOUVENIR, ſe dit auſſi d'un monument qu'on éleve, de quelque marque qu'on laiſſe en mémoire de quelque grande action, ou magnificence. *Monimentum, monumentum, ſignum, nota.* Il ne nous reſte aucun *ſouvenir*, aucuns veſtiges des grandeurs des Rois d'Aſſyrie. Les Egyptiens nous ont laiſſé un éternel *ſouvenir* de leur magnificence par le bâtiment des Pyramides.

SOUVENIR, ſe dit auſſi de la ſimple penſée, de l'idée d'une chôſe, quoiqu'elle ſoit future. *Cogitatio, idea, memoria, recordatio.* Le *ſouvenir* de la mort doit être ſans ceſſe devant nos yeux.

SOUVENT. adv. Qui marque la répétition d'une action en peu de tems. *Sapè, ſubinde, identidem, frequenter.* Pour vivre de regime, il faut manger peu & *ſouvent*. Il eſt arrivé aſſez *ſouvent*, que le plus foible a battu le plus fort. On ne doit raiſonner que ſur ce qui ſe fait le plus *ſouvent*, ce qui eſt le plus ordinaire. A force de faire *ſouvent* une choſe, on contracte une habitude.

SOUVENTEFOIS. adv. C'eſt la même chôſe que *ſouvent*, mais il eſt moins uſité. *Sapè numero, plerumque.*

SOUVERAIN, AINE. adj. & ſ. m. & fem. *Summus, ſupremus.* Le premier Être, le Tout-Puiſſant; qui ne voit rien au deſſus de lui. *Primum ens, omnipotens.* Dieu ſeul a une majeſté, une puiſſance *ſouveraine* & infinie; il eſt le *ſouverain* maître de l'univèrs; l'Être *ſouverain*.

SOUVERAIN, à l'égard des hommes, ſe dit des Rois, ou des Princes, ou de ceux qui n'ont perſonne au deſſus d'eux; qui ſont abſolus & indépendans: qui ne relevent que de Dieu, & de leur épée. *Supremus, ſummus Rex, Princeps, Monarcha.* La puiſſance *ſouveraine* n'eſt bornée que par les loix de Dieu, les loix naturelles, & les loix fondamentales de l'Etat. LOY. Les Maires du Palais s'emparèrent de l'autorité *ſouveraine*. MÉZ. Les Princes ſont bien aiſes d'avoir toujours le premier rôle, & les *Souverains* le veulent être en tout. GRACIEN. L'Empereur Valentinien diſoit, que le ſoin de faire obſerver la Juſtice devoit être le principal ſoin d'un *Souverain*. ZONARE. Les actions des hommes ſont ſi différentes, & ces actions ſont envelopées de tant de cas, & de circonſtances ſi peu ſemblables les unes aux aûtres, qu'il eſt impoſſible qu'une loi que fait un *Souverain*, puiſſe les regarder toutes, pour s'y appliquer préciſément: mais il ſuffit que cette loi ſoit générale, telle par exemple qu'eſt celle-ci, de ne point tuer: car encore que l'on ne puiſſe appliquer en particulier cette loi à tous les cas où l'on peut tuer, il ſuffit que la raiſon ou intention de cette loi, qui eſt de défendre le meurtre, ſubſiſte; parceque l'on peut facilement l'appliquer à toutes les eſpéces de meurtre, ſans que la loi ſorte de ſa généralité. Et c'eſt en reſtraignant, ou en étendant, ou en ſuppléant, ſelon la nature du fait, dont il s'agit. De même donc qu'on n'abolit pas les loix, parcequ'il arrive quelquefois des cas où elles ſont inutiles, & qu'on ne les abolit pas à cauſe de l'extrême avantage que les hommes en reçoivent d'ailleurs; de même ne faut-il pas abolir l'autorité *Souveraine*, parceque quelques Princes en abuſent quelquefois; puiſque d'ailleurs cette autorité eſt le plus grand de tous les biens, dont la ſocieté civile puiſſe jouir, & la plus utile de toutes les loix qu'elle pouvoit s'établir. COURTIN.

Dequoi s'enorgueillit un Souverain *de Rome,*
Si, par reſpect pour elle, il faut ceſſer d'être homme? CORN.

On le dit auſſi de ceux qui ont des droits qui n'appartiennent qu'aux *Souverains*; comme de battre monnoie; d'envoyer leurs Agens aux Dietes, pour traiter de guèrre & de paix, comme les féudataires de l'Empire, les tributaires du Grand Seigneur. *Souverain* fieffeux; c'eſt le Roi, de qui tous les fiéfs du Royaume relevent médiatement ou immédiatement. DE LAURIÈRE.

SOUVERAIN, ſe dit auſſi des Juges qui ont pouvoir du Roi, ou du Prince, de terminer les procès de leurs Sujets ſans appel, & en dèrnier reſſort. *Summi, Supremi Judices.* A Paris, il y a cinq Compagnies *Souveraines*, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Grand Conſeil, & la Cour des Monnoies. Il y a des Chambres *Souveraines* du Domaine des francs-fiéfs, la Chambre Royale, toutes établies par divèrſes commiſſions extraordinaires. Les Maîtres des Requêtes ſe diſent Juges *Souverains* en cette partie, quand les affaires leur ſont renvoyées du Conſeil. Il faut du moins qu'ils ſoient ſept pour juger au *Souverain*, c'eſt-à-dire, ſans appel. *Cum ſummâ poteſtate, vel auctoritate.* On a levé ce ſcellé par main *ſouveraine*, par l'autorité d'une Cour *Souveraine*. On dit maintenant les Cours *ſupérieurs*.

Paſquier dit que ce mot *Souverain* vient de *ſuperior*: car autrefois on appelloit *Souverain*, le premier en quelque chôſe, ou celui qui étoit ſupérieur aux aûtres. Sous le Roi Jean, & Charles VI. on a appellé *Souverain* Maître-d'Hotel, *Souverain* Maître des Eaux & Forêts, *Souverain* du Tréſor, ceux qui avoient l'intendance ou la ſuperiorité de ces chôſes; & *Souverain* du Parlement, & de la Chambre des Comptes, celui qui y préſidoit. On trouve même dans les vieilles Ordonnances, & encore dans celle de 1386, ſous Charles VI, que le titre de *Souverain* eſt donné aux Baillifs & Sénéchaux, par raport à leur ſupériorité ſur les Prévôts & Chatelains. Ainſi on étendoit le nom de *Souverains* à à tous Juges qui connoiſſoient des appellations des Juges inférieurs.

SOUVERAIN, ſe dit auſſi par extenſion de ce qui eſt ſuprême, excellent, & élevé au deſſus des aûtres. *Supremus, praſtans, excellens.* Le feu eſt chaud au *ſouverain* dégré. *Ignis eſt calidus in ſupremo gradu.* Les anciens Philoſophes n'ont pu établir en quoi conſiſtoit le *ſouverain* bien. Le quinquina eſt un *ſouverain* rémède contre la fiévre. *Quinquina eſt præcipuum, vel præſentiſſimum contra febrim remedium.*

SOUVERAIN, ſe dit auſſi des chôſes, ou des pèrſonnes à qui nous donnons un pouvoir abſolu. *Supremus, primarius.* L'uſage eſt le *Souverain*, le Tyran des langues. VAUG. *Penes uſum eſt imperium, jus & norma loquendi.* On hait, dans la ſociété, ceux qui parlent d'un ton *ſouverain* & déciſif. BELL.

Tant qu'ils ne ſont qu'Amans, nous ſommes Souveraines;
Et, juſqu'à la conquête, ils nous traitent en Reines. CORN.

SOUVERAIN. ſ. m. Nom d'une monnoie d'or, frapée en Flandres, vèrs le commencement du dèrnier ſiécle. *Supremus.* Il y avoit auſſi un demi-*Souverain*, & un quart de *Souverain*. Le *Souverain* de Flandres étoit du poids de ſix deniers, douze grains, ou 2 grôs, 12 grains trébuchans, & étoit reçû en France pour 13 l. Le demi-*Souverain*, 6 l. 10 ſ. peſant 1 grôs, 6 grains; le quart, 3 l. 5 ſ. peſant ½ grôs, 3 grains. Ces monnoies n'avoient pas toujours le même type. Le Livre qui contient les Réglemens faits en 1641 pour les monnoies, donne la figure de deux *Souverains*, dont le premier, frapé en 1616, a les éffigies des Archiducs Albèrt & Élizabeth aſſis, & de l'autre côté, l'écu d'Autriche. Le ſecond, frapé en 1622, a le buſte de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, & de l'autre côté ſon écu. Les demi-*Souverains* ont, d'un coté, l'écu d'Autriche; & de l'aûtre, l'un a un lion couronné, tenant d'une patte une épée haute, & pôſant l'aûtre ſur un globe; il eſt de 1622: l'aûtre a les buſtes d'Albèrt & d'Élizabeth.

SOUVERAINE ROYALE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet qui a une grôſſe fleur panachée de violet & blanc. Sa plante eſt ſi délicate, qu'on ne peut l'élever que difficilement; elle ne ſe caſſe point dans ſes boutons, pourvû qu'elle n'en porte pas moins de 4 à 5. MORIN.

SOUVERAINEMENT. adv. Abſolument, indépendemment, d'une manière ſouveraine, en dèrnier reſſort, ſans appel. *Præcipuè, eximiè, abſolutè, independenter, cum ſumma poteſtate vel auctoritate.* Les Rois commandent *ſouverainement* à leurs peuples. Les Parlemens jugent *ſouverainement*. Chaque ſecte s'arroge d'ordinaire le droit de prononcer *ſouverainement* que les autres ont tort. S. EVR. L'uſage décide *ſouverainement* du langage. VAUG. Ne parlez point magiſtralement & *ſouverainement* des chôſes douteuſes. MALEB.

SOUVERAINEMENT. Au dèrnier point, au dèrnier degré. *Præcipuè, eximiè, in ſupremo gradu.* Alèxandre étoit *ſouverainement* ambitieux. M. ÉSP. Dieu eſt *ſouverainement* bon. Cela eſt *ſouverainement* mauvais. Je ſuis *ſouverainement* heureux.

SOUVERAINETE. ſ. f. Qualité & autorité du Prince ſouverain; puiſſance ſouveraine. *Suprema poteſtas.* Il poſſéde ces tèrres-là en *ſouveraineté*. C'eſt diſputer à Dieu ſa *ſouveraineté* ſur les hommes, que de lui demander compte de la diſtribution de ſes graces

graces, ou de l'éxércice de ſa juſtice. Port. R. Les ſujets ne ſont pas obligez d'obéïr dans les chôſes qui ne ſont pas enfermées dans les devoirs de la ſujétion, ni dans les droits de la *ſouveraineté*. M. Ésp. La *ſouveraineté* réſide originairement dans le peuple. Aba.

Enfin l'Amour, jaloux de ſon autorité,
Ne reconnoit ni Roi, ni ſouveraineté. Corn.

Souveraineté, ſe dit auſſi de l'État indépendant, qui ne reconnoit d'autres loix que celles de ſon Prince. *Principatus.* L'État de Liége, de Monaco, de Dombes, ſont des *Souverainetez*. Il peut faire les loix dans ſa *Souveraineté*.

Souveraineté, ſe dit auſſi de la manière abſoluë dont les particuliers agiſſent, ou décident. *Modus agendi, vel judicandi abſolutus & independens.* Rien n'eſt à couvért de la *ſouveraineté* de vos déciſions. Mol. Vous prétendez à la *ſouveraineté* dans la République des léttres. Bay.

SOUVIGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Silviniacum.* Elle étoit autrefois capitale du Bourbonnois, où elle eſt ſituée, à deux lieuës de Moulins, du côté du couchant. Maty.

SOY.

SOY. Pronom pèrſonnel de la troiſiéme pèrſonne. *Sui, ſibi, ſe.* Il eſt de tout genre, & ne ſért jamais de nominatif. Chacun pour *ſoy*, & Dieu pour tous. Quand la retraite ſonne, il faut que chacun rentre chez *ſoy*. Il eſt juſte que chacun ſoit maître chez *ſoy*. Il a pris tout le riſque ſur *ſoy*. Cette ſcience enfèrme en *ſoy* quantité de belles connoiſſances. Il a dit cela de *ſoy*, ſans avoir eu charge de pèrſonne. Cela eſt indifférent de *ſoy*, de ſa nature. Quand on parle en général, ſans marquer une pèrſonne particulière, qui ſoit le nominatif du vèrbe, il eſt cèrtain qu'il faut toujours ſe ſèrvir de *ſoy*. On aime mieux parler mal de *ſoy*, que de n'en point parler. La Roch. On met encore *ſoy*, plutôt que *lui*, quand *ſoy* ſe prend pour l'extérieur de la pèrſonne: Il ne porte point de linge ſur *ſoy*. *Non utitur veſtibus lineis.* Quand il s'agit d'une chôſe, & non pas d'une pèrſonne, on met d'ordinaire *ſoy*. Cette figure porte avec *ſoy* le caractère d'une paſſion violente. Pour être poli, il ne faut point avoir d'humeur, ni de ſentimens à *ſoy*. Bell. C'eſt un grand art, que de ſçavoir être à *ſoy*. Mont.

L'ardeur de s'enrichir chaſſa la bonne foi;
Le Courtiſan n'eut plus de ſentimens à ſoi. Boil.

Le peuple dit, parler *à part ſoy*, vivre *à part ſoy*, c'eſt-à-dire, ſeul, & en particulier.

On dit, en tèrmes de Chaſſe, Aller ſur *ſoy*, fuir ſur *ſoy*, refuir ſur *ſoy*; pour dire, Revenir ſur ſes pas, repaſſer par le même lieu. *Reverti, retrogradi, remeare.*

Soy, eſt quelquefois ſubſtantif. Il n'eſt rien tel que d'avoir un chez *ſoy*. *Nil utilius quàm habere locum ſibi, quò ſe ſe quiſque recipiat.* Une ſomme par *ſoy*, eſt une ſomme tirée en ligne de compte, quand le chapitre n'a qu'un article. *Summa per ſe.* On dit auſſi, en épellant ſes léttres, *a* de par *ſoy a*, lorſque l'*a* tout ſeul forme une ſyllabe.

On dit auſſi au Palais, quand on ne veut pas demeurer d'accord de la qualité que prend une partie advèrſe, *Soy* diſant: comme, il a acheté cela d'un tel, *ſoy* diſant héritier de, &c. *Sibi nomen arrogans vel tribuens.* Il ſe dit auſſi par raillerie ou par mépris. Un tel, *ſoy* diſant Docteur; *ſoy* diſant Marquis.

Soy-même, eſt auſſi un pronom dont la ſignification eſt fortifiée par le mot de *même*. *Sui ipſius, ſibi ipſi, ſeipſum, &c.* Quand on veut faire plaiſir, il le faut faire de *ſoy-même*, & ſans en être prié; c'eſt-à-dire, de ſon propre mouvement. Cet enfant a tout appris de *ſoy-même*, & ſans Maître. Un ami eſt un autre *ſoy-même*; ne vouloir pas prendre des remédes, c'eſt être homicide de *ſoy-même*. On eſt bien heureux de trouver ſon compte avec *ſoy-même*: car on ſe trouve quand on veut. S. Évr. On ſe fuit, & on s'évite *ſoy-même*: pèrſonne ne veut être avec *ſoy-même*. Le P. L. Cela parle de *ſoy-même*. Ablanc. Quand on parle en général, l'on met *ſoy-même* plutôt que *lui-même*: On fait bien des fautes, ſi l'on ne fait pas beaucoup de réfléxions ſur *ſoy-même*. Mais on le dit élégamment, lorſqu'il s'agit d'une pèrſonne particulière: Le ſilence eſt le plus ſûr pour celui qui ſe défie de *ſoy-même*, ou de *lui-même*. Un Héros, de *ſoy-même* empruntoit tout ſon luſtre. Boil. Cela ne s'entend que des cas obliques; car au nominatif, on met *lui-même*, Quand il eſt queſtion d'une chôſe, & non d'une pèrſonne, *ſoy-même* eſt mieux. Les Auteurs éxacts ont pour ſuſpect, ce qui s'offre à eux de *ſoy-même*. Bouh.

Il mêle, en ſe vantant ſoy-même *à tous propos,*
Les loüanges d'un fat, à celles d'un Héros. Boil.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de meilleur méſſager que *ſoi-même*. *Quiſque ſibi eſt optimus nuncius.*

SOYE. ſ. f. Fil extrêmement doux & délié, qui ſért à faire de belles étoffes de prix. *Filum ſericum vel bombycinum.* Les Anciens ont crû que la *ſoye* venoit d'une éſpéce d'araignée, ou d'éſcarbot, qui la tiroit de ſes entrailles, & l'entortilloit avec les piéds autour de petites vèrges ou branches d'arbres; & nommoient cet inſecte *Ser*, du nom de *Seres*, peuples de Scythie, qui le nourriſſoient. Ils croyoient qu'il vivoit cinq ans, & ſe nourriſſoit de panis & d'autres menus légumes. Mais ce vèr a peu de raport avec celui qu'on nomme maintenant *vèr à ſoye*. *Bombyx.* Car celui-ci tous les ans meurt envelopé d'un coton jaune, qui ſe dévide en menus filéts fort déliez, qui ſont la *ſoye*.

Ce fut dans l'iſle de Cos, que Pamphila fille de Platis trouva la première l'invention de mettre la *ſoye* en œuvre. Cette découvèrte, fut bientôt connuë chez les Romains. On leur aporta de la *ſoye* du pays des Séres, où les vèrs qui la font croiſſent naturellement. Bien loin de profiter d'une nouveauté ſi utile, ils ne purent jamais ſe pèrſuader que ces vèrs produiſiſſent des fils ſi beaux & ſi précieux, & firent ſur cela mille conjectures chimériques. Leur ignorance & leur pareſſe rendit, pendant pluſieurs ſiécles, la *ſoye* d'une rareté & d'une chèrté ſi éxtraordinaire, qu'on la vendoit au poids de l'or. Voſpicus aſſure que l'Empereur Aurélien refuſa, par cette raiſon, à l'Impératrice ſa femme, un habit de *ſoye* qu'elle lui demandoit avec empreſſement. Cette rareté dura fort long-tems. *M. Bon.* Enfin deux Moines venant des Indes, en 555, aportèrent à Conſtantinople des millions de vèrs à *ſoye*, avec l'inſtruction pour faire éclore ces œufs, élever & nourrir ces vèrs, en tirer la *ſoye*, la filer, & la mettre en œuvre. Il s'en fit des manufactures à Athènes, à Thébes & à Corinthe. Roger Roi de Sicile en établit une à Palèrme en 1130; par là ces ſortes d'étoffes furent communes en peu de tems en France, comme en Italie. Le Gendre. C'eſt ſous l'Empereur Juſtinien que la fabrique des *ſoyes* paſſa ainſi des Indes à Conſtantinople, & depuis ce tems là on en fit un riche commèrce en Europe.

La *ſoye* d'Orient eſt une plante qui a des feuilles peu larges, hautes d'un piéd, avec un aiguillon comme celui des artichauds. *Sericum.* Son fruit eſt une gouſſe parfaitement reſſemblante à un pèrroquet, qui eſt vèrd, ayant des piéds, une tête & une queuë comme lui, & de petits cèrcles jaûnes vèrs la tête, qui repréſentent fort bien ſes yeux. *Sericum.* Il contient une matière éxtrêmement blanche & déliée, qu'on file, & qui eſt de la *ſoye*. Sa graine eſt mêlée parmi, qui eſt deux ans à venir en ces quartiers, où l'on en a aporté par curioſité.

La *ſoye* cruë eſt celle qu'on tire ſans feu, & qu'on dévide ſans faire bouillir le cocon, qu'on inciſe pour en faire ſortir le vèr quatre ou cinq jours après qu'il eſt parfait. *Holoſericum, ſericum crudum, infectum, rude, cruda bombyx.* On en fait des gâzes & aûtres étoffes. Cette *ſoye* eſt fort pure, pourvû qu'on en ſépare la derniere envelope extérieure, & la pellicule qui ſe trouve joignant le vèr. Il eſt défendu de mêler la *ſoye* cruë avec la *ſoye* cuitte. La *ſoye* cuitte eſt celle qu'on a fait bouillir pour la dévider plus facilement, comme celle dont on fait les velours, ſatins, taffetas, damas, brocards, crêpes & aûtres étoffes. La *ſoye* étoit ſi précieuſe du tems des Empereurs, qu'on la vendoit au même poids de l'or. Il étoit défendu de porter des habits tout de *ſoye*, comme on voit au titre du Code *de veſtibus holoſericis.* Mezeray remarque que Henri II, aux noces de la Ducheſſe de Savoye ſa ſœur, porta les premiers *bas de ſoye* qu'on ait vûs en France. La ſérge de *ſoye* eſt une étoffe toute de *ſoye*, croiſée obliquement. Les étoffes toutes de *ſoye*, comme les velours, *Sericum heteromallum*: pannes, *bombicinum villoſum*: grôs de Tours, ou de Naples, *bombicinum*: poux de *ſoye*, ſatins, *raſa denſaque bombyx*: damas, *damaſcena bombyx*: venitiennes, *veneta*: ſérges de *ſoye*, tabis à fleurs, *textum ſericum undulatum*: taffetas façonnez, doivent avoir une demi-aune moins un 24 de largeur. Les *ſoyes* de Meſſine ſont les meilleures pour les étoffes plaines & unies, parce qu'elles prennent une belle teinture. Les *ſoyes* de Pérſe & de la Chine ſont blanches & très-fines. Les plus belles *ſoyes* de Syrie ſont celles de Luges, Chouf & Billedun. La *ſoye* des Chinois eſt ſans contredit la plus belle qui ſoit au monde. On en fait en pluſieurs provinces; mais la meilleure & la plus fine ſe trouve dans celle de Tchekiam, parce que le tèrroir eſt très-propre pour les muriers, & que l'air eſt à un cèrtain dégré de chaleur & d'humidité, plus conforme à la nature des vèrs, dont on la tire; tout le monde s'en mêle, & le commèrce en eſt ſi grand, que cette ſeule province en pourroit fournir à toute la Chine, & à une grande partie de l'Europe. P. Le Comte.

On appelle des *ſoyes greges*, & *en mataſſe*; des *ſoyes* qui ſortent de deſſus le cocon, c'eſt-à-dire, qui ſont par pelotes, comme le chanvre

chanvre & le lin avant que d'être filez ; & on en trafique en balle. On appelle *bourres*, *& straſſes de ſoye*, de grôſſes *ſoyes* qu'on fait paſſer ſouvent pour de bonnes. On appelle *ſoyes apprêtées*, celles qui ſont filées & moulinées, prêtes à mettre en teinture, qu'on appelle autrement *organſin de Boulogne*.

Depuis quelques années l'on a trouvé en France le ſecrêt de faire de la *ſoye* d'araignées & l'on en a fait quelques ouvrages. C'eſt à M. Bon, premier Préſident de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & Aſſocié honoraire de la Société Royale des Sciences, que l'on eſt redevable de cette découvèrte. Nous avons de lui une diſſertation ſur cela, dont nous tirons ce que nous en allons dire. Les Araignées ſont une *ſoye* auſſi belle, auſſi forte, & auſſi luſtrée que la *ſoye* ordinaire. Elles filent par l'anus, autour duquel il y a cinq mammelons qu'on prend d'abord pour autant de filières par où le fil doit ſe mouler. M. Bon a trouvé que ces mammelons étoient muſculeux & garnis d'un ſphincter : il en a remarqué deux autres un peu en dedans du milieu deſquels ſortent véritablement des fils en aſſez grande quantité, mais tantôt plus, tantôt moins. On peut dévider ſoi-même ces fils, qui par leur réunion ſemblent n'en former qu'un, lors qu'ils ſont environ de la longueur d'un pié. M. Bon en a diſtingué juſqu'à quinze, ou vingt au ſortir de leur anus.

Le premier fil qu'elles dévident eſt foible, & ne leur ſert qu'à faire cette eſpéce de toile, dans laquelle les mouches vont s'embarraſſer. Le ſecond eſt beaucoup plus fort que le premier : elles en envelopent leurs œufs, qui par ce moyen ſont à couvèrt du froid & des inſectes, qui pourroient les ronger. Ces derniers fils ſont entortillez d'une manière fort lâche autour de leurs œufs, & d'une figure ſemblable aux coques des vèrs à *ſoye*, qu'on a préparées & ramollies entre les doigts pour les mettre ſur la quenouille. Les coques d'araignées ſont d'une couleur griſe, lorſqu'elles ſont récentes, mais elles deviennent noirâtres, lorſqu'elles ont été expoſées long tems à l'air. On trouveroit pluſieurs autres coques d'araignées de différentes couleurs, & d'une meilleure *ſoye*, ſur tout celles de la tarantule ; mais la râreté en rendroit les expériences trop difficiles. Ainſi il faut ſe borner aux coques des araignées les plus communes, qui ſont celles à jambes courtes. Elles chèrchent toujours un endroit à l'abri du vent & de la pluye pour les faire, comme les trous des arbres, les angles des fenêtres ou des voutes, ou bien le deſſus des entablemens des édifices. C'eſt en ramaſſant pluſieurs de ces coques qu'on fait cette nouvelle *ſoye*, qui ne cède en rien à la *ſoye* ordinaire ; elle prend aiſément toutes ſortes de couleurs, & l'on en peut faire des étoffes. M. Bon en a fait faire des bas & des mitaines qu'il préſenta à l'Académie.

Voici la maniére dont il faut préparer ces coques pour en tirer la *ſoye*. Après avoir fait ramaſſer 12 ou 13 onces de ces coques d'araignées, M. Bon les fit bien battre pendant quelque tems avec la main & avec un bâton, pour en faire ſortir toute la pouſſière : on les lava enſuite dans de l'eau tiéde juſqu'à ce que l'eau qui en ſortoit fut bien nette. Après quoi il fit mettre tremper ces coques dans un grand pot avec du ſavon & du ſalpêtre, & quelques pincées de gomme arabique : on laiſſa bouillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures : il fit enſuite relaver avec de l'eau tiéde toutes ces coques, pour en bien oter tout le ſavon : il les laiſſa ſécher pendant quelques jours, & les fit ramollir un peu entre les doigts, pour les faire carder plus facilement par les cardeurs ordinaires de la *ſoye*, mais avec des cardes beaucoup plus fines qu'il fit faire. Il eut par ce moyen une *ſoye* d'un gris très particulier. On peut la filer aiſément, & le fil qu'on en tire eſt plus fort & plus fin que celui de la *ſoye* ordinaire, ce qui montre qu'on peut s'en ſervir pour faire toutes ſortes d'ouvrages ; & puiſqu'il a réſiſté aux ſecouſſes du métier des faiſeurs de bas, on ne doit pas craindre qu'il ne ſoutienne celles des autres métiers. La difficulté eſt d'avoir & de nourrir aſſez d'araignées. Surquoi M. Bon remarque qu'elles font leurs œufs au mois d'Août & de Septembre, qu'elles écloſent ſans aucun ſoin quinze ou ſeize jours après avoir été pondus. Que les mères meurent quelque peu de tems enſuite ; que les petites araignées ſont dix ou onze mois ſans manger ; que de ſept ou huit cens, il n'en meurt preſque point dans une année ; au lieu que de cent petits vèrs à *ſoye*, il n'y en a pas 40 qui faſſent leurs coques. M. Bon ayant donné ordre qu'on lui apportât toutes les araignées à jambes courtes que l'on trouveroit dans les mois d'Août & de Septembre, les enfèrma dans des cornêts de papier & dans des pots. Il couvrit ces pots d'un papier qu'il pèrça de pluſieurs coups d'épingles, auſſi bien que les cornets, afin qu'elles euſſent de l'air ; il leur fit donner des mouches, & il trouva, quelques tems après que la plupart y avoient fait leurs coques.

M. De Reaumur a trouvé des difficultez à avoir & à ſe ſervir des coques d'Araignées pour faire de la *ſoye* : voici à peu-prés, ce qu'il en dit dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de l'an 1710. La *ſoye* des araignées eſt beaucoup inférieure à celle des vèrs, & n'en a ni le luſtre, ni la force, & fournit moins à l'ouvrage. Comme les toiles qu'elles tendent pour prendre des inſectes ſont d'un tiſſu trop délié pour être de quelque uſage, il faut s'arrêter à un fil plus gros, & contourné lâchement autour de la coque où elles dépoſent leurs œufs. Le fil de leur toile ne ſoutient que deux grains, ſans ſe rompre, & le fil de leur coque en ſoutient environ 36 ; puis donc que ce dernier eſt dix-huit fois plus fort, on peut conjecturer, qu'il eſt auſſi dix-huit fois plus gros : mais il eſt cinq fois plus foible & plus délié, qu'un fil de coque de vèrs, lequel ſoutient juſqu'à deux grós & demi, & par conſéquent cinq fils d'araignée doivent être mis enſemble pour égaler un ſeul fil de vèrs. Or il n'eſt pas poſſible qu'ils ſoient appliquez ſi juſtement les uns aux aûtres qu'ils ne laiſſent de petits éſpaces vuides, d'où la lumière n'ait point réfléchie ; & un fil ainſi compoſé ne ſçauroit avoir le luſtre d'un fil ſolide. De plus, le fil d'araignées n'étant point ſerré autour de la coque comme celui des vèrs, n'eſt point tendu, & demeure crêpé ; ce qui ôte encore de ſon luſtre. Enfin il ne peut ſe dévider ; c'eſt une néceſſité de le carder ; & étant ainſi déchiré & diviſé en brins fort courts, il ne ſçauroit conſèrver une égalité, qui contribue beaucoup au luſtre.

Les araignées fourniſſent encore beaucoup moins de *ſoye* que les vèrs. Les coques de ceux-ci, les plus fortes, peſent quatre grains ; les plus foibles en péſent plus de trois ; & mettant la livre à 16 onces, du moins 2304 vèrs ſont employez à donner une livre de *ſoye*. Les coques d'araignées ne peſent qu'environ un grain, c'eſt-à-dire, quatre fois moins que celles des vèrs ; & étant nettoyées des ordures qui y ſont mêlées, elles pèrdent plus des deux tièrs de leur poids. Ainſi il faut le travail de douze araignées pour égaler celui d'un ſeul vèrs ; & une livre de *ſoye* demande du moins 27648 araignées. Mais comme les coques ſont l'ouvrage des ſeules fémelles pour y mettre leurs œufs, il faudra s'engager à nourrir plus de 55296 araignées pour en tirer une livre de *ſoye*. Encore cela ne s'entend-il que de cèrtaines araignées ; Car celles qui ſe voyent communément dans les jardins, & qui paroiſſent très-groſſes ſont douze fois moins de *ſoye* : 280 de celles-là n'en fourniſſent pas plus qu'un ſeul vèr, & 663552 en donneroient à peine une livre. Tout ceci eſt tiré des obſervations de M. De Reaumur qui ſe trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1710.

SOYE, ſe dit auſſi par antiphraſe, du poil rude des porcs & des ſangliers, & principalement de celui qu'ils ont ſur le dôs. *Seta, aſper & rigidus pilus.* Quelques-uns l'ont dit auſſi du crin de cheval. On dit auſſi des chiens barbêts & épagneuls qui ont du poil doux & long, qu'ils ont de belles *ſoyes*.

Ce mot vient du Latin *ſetum*. On a appellé la queuë de cheval, *equiſetum*, ou *Seta*, & *Seta* vient de χαίτη, *Juba*.

SOYE, ſe dit figurément en Morale, des chôſes douces, délicates & agréables. *Sericus, lenis, ſuavis, delicatus, gratus.* Il ne faut parler aux Grands qu'avec des paroles de *ſoye*. Les Poëtes appellent des jours heureux, des jours filez d'or & de *ſoye*.

Jours devenus momens, momens filez de ſoye. LA FONT.

Qu'on nous rende un peu de cet or, un peu de cette *ſoye*, dont les premiers jours du Chriſtianiſme furent ourdis. PAT. Pour dire, qu'on nous faſſe revenir un peu de cet heureux tems, ce tems tranquile & paiſible des premiers jours du Chriſtianiſme. Les penſées ingénieuſes du Pere Bouhours ſont les plus beaux endroits des Anciens, couſus par une main délicate, avec des fils d'or & de *ſoye*. S. ÉVR.

SOYE. Tèrm de Fourbiſſeur. C'eſt la pointe de fèr qui eſt au haut de la lame de l'épée, du ſâbre &c. & qui entre dans la poignée & dans le pommeau, ſur lequel on la rive. *Enſis pars ſuperior & capularis.* La *ſoye* de cette lame eſt trop foible.

BAS DE SOYE. C'eſt ainſi qu'on appelle des piéds de cochon aſſaiſonnez d'une cèrtaine manière. *Suilli pedes conditi.*

BAS DE SOYE, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, des fèrs qu'on met aux piéds des coupables, de ceux qui ſe comportent mal dans le vaiſſeau. *Compedes ferrei.*

On dit proverbialement, de deux chôſes agréables qui arrivent l'une ſur l'aûtre, que c'eſt *ſoye* ſur *ſoye*. *Gratia ſuper gratia.*

SOYER. v. act. Couper les blez avec la faucille, qui eſt une ſèrpe ronde qui a des dents comme une ſcie. *Dentata ſeculâ ſecare, ſecare.* On dit ſciер les bléds, bien mieux & bien plus ordinairement que *ſoyer*. Voyez SCIER, & *Soyer* eſt fait par corruption de ſcier.

SOYERIE. ſ. f. Toute ſorte de marchandiſe de ſoye. *Bombycina merx.* Les *ſoyeries* du Levant. Cet homme entend bien la *ſoyerie*. Il ſe dit auſſi de la manière de préparer la ſoye, & du lieu où on la prépare. Établir une *ſoyerie*.

SOYEUX, EUSE. adj. Qui eſt doux comme de la ſoye. *Sericeus, bombycinus.* Le caſtor a un poil *ſoyeux*. Ce drap eſt fait d'une fort belle laine, & fort *ſoyeuſe*.

SOYEUX, ſignifie auſſi, Plein de ſoye, épais de ſoye, bien garni de ſoye; & en ce ſens il ne ſe dit que des étoffes de ſoye. *Sericoſus, ſerico refertus, ſpiſſus.* Ce ſatin eſt bien *ſoyeux*. *Bombyx denſa.*

SPA.

SPA. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Liége. *Spadanus vicus.* Il eſt aux confins du Duché de Luxembourg & de celui de Limbourg, vèrs le midi. *Spa* eſt célèbre par ſes eaux minérales, dont il y a deux fontaines, l'une nommée la Saviniére, & l'autre Pouhon. Quelques uns prennent ces fontaines pour celle qu'on nommoit anciennement *Tungrorum fons*, que d'autres placent à Iſèrborn, fontaine qui eſt près de la ville de Tongres. MATY. Aller aux eaux de *Spa*. Prendre les eaux de *Spa*.

SPACIEUX, ou SPATIEUX, EUSE. adj. Qui eſt ample, de grande étenduë; qui tient beaucoup d'eſpace. *Spacioſus, amplus, longe lateque patens.* Cette maiſon eſt fort *ſpacieuſe*, on y peut loger bien du monde. *Hæc domus late patet, eſt ampliſſima, potuit plurimos capere.* Cette cour, ce jardin, ſont fort *ſpacieux*; on s'y peut promener à ſon aiſe.

SPACIEUX, ſe dit auſſi au figuré. Vous avez entrepris la louange du Roi; c'eſt un champ fort *ſpacieux*, il y a bien de quoi s'étendre. *Campus ſpatioſus, patens, amplus, lateque diffuſus.*

SPACIEUSEMENT. adv. Fort au large. Il eſt logé fort *ſpacieuſement*. *Spatioſè, luxè, diffuſè, longè, ac latè.*

Cap de SPADA. *Spadæ promontorium*, anciennement *Promontorium Ciamum*, & *Cyamum*. Ce cap eſt en la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, près de Caſtel Chillamo, à huit lieuës de la Canée, vèrs le couchant. MATY.

SPADASSIN. ſ. m. Traineur d'épée, coupe-jarret, qui fait métier de battre, d'aſſaſſiner, qui ne porte l'épée que pour mal faire, & non pas pour ſèrvir le Roi. *Enſifer, ſicarius, graſſator.* L'Italie eſt pleine de *ſpadaſſins*, de bandits, &c. Paris a auſſi ſes *ſpadaſſins*, ſes bretteurs.

Ce Spadiſſin, *du collier n'eſt pas franc.* SENECÉ.

SPADILLE, ou ÉSPADILLE. ſ. m. Tèrme du jeu de l'Hombre. C'eſt l'as de picque. *Aleatoriorum foliorum ſpectatiſſima monas.* Depuis ſix mois, je n'ay pas eu ſix fois le *ſpadille*. S. ÉVR. On joue quelquefois *eſpadille forcé*: c'eſt-à-dire, que celui qui a l'*eſpadille* eſt obligé à jouer ſi les deux autres ne jouent pas. Voyez le *jeu de l'Hombre*.

SPAGIRIQUE. adj. C'eſt une épithéte qu'on donne aux Médecins Chimiques. *Spagiricus.* Voſſius tient que ce mot eſt formé du Grec σπάειν, *Extrahere*, de ἀγείρειν, *Congregare.* Qui ſont les deux principales fonctions des Chimiſtes, à qui Paracelſe a donné ce nom.

SPAGMAGMURISI. Voyez *Pagmagmuriſi*.

SPAHAM. Voyez ISPAHAM.

SPAHI AGASI. ſ. m. Tèrme de Relations. Aga ou Commandant des Spahis. *Equitum Turcicorum Magiſter.* Le *Spahi Agaſi* & les Caziaſques, & tous les Officiers du Divan vont chez le Grand-Seigneur, avec beaucoup de cérémonie, toutes les fois qu'il ſe tient. DU LOIR, *p.* 86.

SPAHIS. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un Cavalier de l'armée Ottomane, qui eſt ordinairement levé en Aſie. *Spahiſus, Eques Turcicus.* Les principales forces du Grand-Seigneur ſont compoſées de Janiſſaires qui ſont les gens de pié, & de *Spahis* qui ſont les gens de cheval.

SPALATO, SPALATRO. ſ. m. Nom propre d'une ville des Vénitiens. *Spalatum.* Elle eſt dans la Dalmatie, à douze lieuës de Sébenico vèrs le levant. *Spalato* eſt une grande ville, forte par ſa ſituation dans une petite preſqu'iſle, qui n'eſt attachée à la Tèrre ferme, que par un iſthme d'un quart de lieuë de largeur, où il n'y a qu'un paſſage étroit gardé par une bonne forteresſe, qui eſt à la portée du mouſquet de la ville, & qui la commande. Il y a encore deux forts ſur deux pointes de la preſqu'iſle, & la ville eſt environnée de baſtions revêtus de piérre de taille. Elle a été bâtie ſur les ruines du Palais de l'Empereur Dioclétien, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. Les murailles de cet ancien Palais ſont encore les deux tiers de l'enceinte de la ville, & ſon temple en eſt encore l'Égliſe Cathedrale. *Spalato* à un bon port, & un Archevêché, qui étoit celui de l'ancienne Salône, dont on voit les ruines environ à une lieuë de *Spalatro*. MATY.

Le Cap de SPALATRO, ou de S. Géorgio. *Spalati*, anciennement, *Diana promontorium.* Ce cap eſt en la côte de la Dalmatie, près de la ville de *Spalatro*, dont il prend maintenant ſon nom. MATY.

SPALT. ſ. m. Piérre écailleuſe, luiſante, aſſez ſemblable au gip, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus blanche. *Spalti lapis.* Il s'en trouve quantité en Allemagne, & ſur tout auprès d'Auſbourg. On en trouve auſſi en Angletèrre. Les Fondeurs s'en ſèrvent pour mettre en fuſion les métaux.

SPANDOW. ſ. m. Nom propre d'une ville fortifiée & défenduë par une bonne citadelle. *Spandavia, Spandovia.* Elle eſt dans la moyenne marche de Brandebourg, ſur le Havvel, vis-à-vis de l'embouchure de la Spreche, & à trois lieuës au deſſous de Bèrlin. MATY.

SPANHEIM, ou SPONHEIM. Nous diſons *Spanheim*. ſ. m. Nom propre d'un Comté. *Sponheimenſis, Spanheimenſis Comitatus.* C'eſt une contrée du Palatinat du Rhin, en Allemagne. Elle a au levant l'Électorat du Palatinat; celui de Maïence au nord; au couchant celui de Tréves; & au midi les Duchez de Lorraine, & de deux-Ponts. Ce pays eſt partagé entre pluſieurs Souverains. On le diviſe en Comté Antérieur & en Ultérieur; l'Antérieur eſt au levant; Les Électeurs Palatins en poſſédent de cinq parties trois, avec la ville de Creutznach capitale du Comté; Les Marquis de Bade ont les deux autres. Ils poſſédent en commun le chateau de Cauſſenbèrg qui eſt la citadelle de Creutznach. Le Comté Ultérieur eſt diviſé en cinq Bailliages; le Palatin de Birkenfeld, poſſéde celui de Birkenfeld; le Marquis de Bade, celui de Caſtellaun, & les deux enſemble poſſédent en commun ceux de Traerbach, d'Allenbach & de Wintèrbèrg. Ce Comte qui a pris ſon nom du bourg de *Spanheim*, a eu ſes Comtes particuliers, & il renfèrmoit les Duchez de Simmeren, de Werdents & de Deux Ponts. MATY.

SPARADRAP. ſ. m. Sorte de toile enduite d'emplâtre de chaque coté. *Tela ex utraque parte emplaſtro illita.* Elle ſe fait en prenant une quantité ſuffiſante d'un emplâtre qu'on fait fondre, après quoi on y trempe de la toile uſée, juſqu'à ce qu'elle ſoit imbibée entièrement. On la retire enſuite pour la faire refroidir, & on la polit ſur un marbre avec un biſtortier. Il y a autant de ſortes de *ſparadrap* qu'il y a d'emplâtres dans leſquels on trempe cette toile. On l'appelle autrement *toile à Gautier*, *tela Gualteriana*, peut-être du nom de ſon inventeur.

SPARE. Vieux mot. Sorte de dard, du vieux mot Allemand *ſpiets*, ou *ſpietie*, c'eſt-à-dire, *lance*, ou *pointe*. *Lipſe.* BOREL. *Jaculum, jaculi ſpecies, ſparum.*

SPARGANIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe des feuilles longues, étroites, tranchantes des deux côtez, pointuës, ayant le dos élevé. Il ſort d'entre elles des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds. Ses fleurs ſont des bouquets à pluſieurs étamines de couleur blanche, mais elles ne laiſſent aucune graine après elles. Les fruits naiſſent ſéparément, ils ſont ronds, gros comme de petites noix, épineux. Ses racines ſont fibreuſes, noires, rampantes. En Latin *ſparganium ramoſum*. C. BAUH. Il y a quelques autres eſpéces de *ſparganium*.

Ce mot vient du Grec Σπάργανον, *Faſcia, lange*: on ſe ſervoit autrefois de cette herbe pour emmailloter les enfans.

SPARIES, ou CHOSES SPARIÉES. Tèrme de Mér, qui ſe dit de tout ce que la mèr épand & diſpèrſe vèrs ſes bords, comme eſt l'ambre gris, l'ambre jaune, le corail blanc, noir, & rouge, &c. *Sparſa, diſperſa, diſſeminata.*

Ce mot vient du Grec Σπείρω, *jemine, je ſeme*, d'où quelques-uns croyent qu'eſt venu le mot d'*eſpave*.

SPARR. ſ. m. C'eſt une eſpéce de minéral que l'on trouve en Angletèrre dans la province de Northampton & pour l'ordinaire dans les fentes pèrpendiculaires des rochers & des carrières. *Morthon, hiſt. nat. de Northampt.*

SPARRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Voyez ÉSPARRES.

SPARTE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à la ville de Lacédémône. *Sparta.* Le Géographe Étienne dit qu'elle fut ainſi nommée, parceque les hommes que Cadmus avoit ſemez σπαρῆναι, étant venus là, lui donnèrent le nom de *Sparte*, & il cite ſur cela Timagoras. C'eſt une fable. D'autres diſent qu'elle prit ce nom de *Sparte*, fille d'Eurotas & femme de Lacédémon; ou bien de Spartus fils de Phoronée, ou bien parceque les Léléges ſes fondateurs étoient épars & diſpèrſez çà & là, & qu'ils ſe raſſemblérent pour la bâtir & l'habiter. M. Tourreil s'eſt trompé quand il a dit dans ſa Préface ſur Démoſthène, p. 15. Lacédémone appellée originairement Lélie de Lélex ſon Fondateur & ſon prémier Roi vèrs l'an 2570 du monde, s'appella depuis indifféremment Lacédémone ou *Sparte*, du nom de Lacédemon ſucceſſeur de Lélex, & de *Sparte* fille de Lacédemon. *Pauſanias L. III. init.* Lacédemon ne fut point ſucceſſeur de Lélex, il y eut entre eux deux Myles fils, & Eurotas petit fils de Lélex. *Sparte* étoit femme & non point fille de Lacedemon. Tout ceci eſt de Pauſanias à l'endroit même que cite M. Tourreil. Point de ſomptuoſité, point de magnificence dans *Sparte*. On eut regardé comme une molleſſe punſſable de s'habiller différemment ſelon les différentes ſaiſons. Le ſexe le plus curieux de la parure ne connoiſſoit que celle de l'âme. Ils avoient deux tréſors inépuiſſables: la

modeſtie

modeſtie & la frugalité. Auſſi *Sparte* ſeule abondoit-elle en richeſſes autant ou plus que tout le reſte de la Gréce enſemble. C'eſt à ce propos que Platon, in *Alcib.* par alluſion à la fable du Lion malade, dit; On voit à *Sparte* beaucoup de veſtiges d'argent qui entre; mais on ne voit point de veſtige d'argent qui ſort. TOURREIL. Du reſte voyez LACÉDÉMONE, *T. III. p.* 1143.

Ce mot ſe diſoit en Latin proverbialement pour ouvrage, occupation, charge, commiſſion. N'abandonnez pas la *Sparte* qui vous eſt échuë, dit Ciceron, écrivant à Atticus, L. I. Ép. 17. *Quæ tibi obtigit Spartam nunquam deſere.* D'autres diſent, Ornez la *Sparte* qui vous eſt échuë. Ce proverbe n'avoit point été mis en uſage dans notre langue, que je ſçache. M. Senecé s'en eſt ſervi dans la Préface de ſes Epigrammes.

SPARTEL, SPARTEILE. Voyez ÉSPARTEL.

SPARTIATE. ſ. m. & f. Lacédémonien. Habitant de Lacédémone, qui s'appelloit auſſi Sparte, d'où ce nom s'étoit formé. *Spartiata.* Lacédémonien eſt plus uſité. Selon le P. Pezron les *Spartiates* ſont originairement des Titans. Car ayant envahi la Gréce, l'on ne peut pas douter, dit-il, qu'ils n'ayent inondé le Péloponnêſe qui eſt le plus beau & le plus riche pays. Ainſi ils ſe ſont rendus maîtres de la Laconie, comme de toutes les autres provinces. Ces peuples barbares, mais victorieux, ſe répandirent çà & là, dans les bois & dans les forêts, ou dans les antres & dans les cavèrnes des montagnes & des lieux maritimes. Ils étoient tellement épars & diſperſez en divèrs lieux de la Laconie, car c'eſt ainſi qu'on donna à ces Barbares le nom de *Spartiates*, qui veut dire diſperſez çà & là & comme les anciens habitans du pays étoient mêlez & diſperſez avec eux, ils furent compris ſous le même nom.

SPARTIVENTO. ſ. m. Nom propre d'un cap du Royaume de Naples. *Spartiventum caput*, anciennement *Herculis promontorium.* Il eſt à l'extrémité de la Calabre Ultérieure, à l'endroit qui joint la côte méridionale avec l'orientale. Il donne ſon nom au golfe de *Spartivento*, qui s'étend au nord de ce cap, juſqu'à celui du Burſano qui en eſt éloigné environ de trois lieuës. MATY.

SPARTON. Tèrme de Mèr. C'eſt un cordage fait de genêt d'Eſpagne. *Funis ſpartaceus.*

SPASME. ſ. m. Tèrme de Médecine qui eſt Grèc, & qui ſignifie *convulſion.* Σπασμὸς, *convulſio.* Voyez CONVULSION. Il y a des *ſpaſmes* particuliers à quelques membres, qui ont des noms différens. Celui de la bouche s'appelle *ſpaſme de chien*, en Latin *ſpaſmus cynicus*, celui de la vèrge *ſatyriaſis*, &c. Le *ſpaſme* qui arrive après avoir pris de l'ellébore ou autre purgatif violent, eſt mortel. Cardan diſtingue deux ſortes de *ſpaſmes. Tetanus ſpaſmus.* La première conſiſte dans une contraction conſtante des muſcles, qui rend les membres rigides & inflexibles. La ſeconde conſiſte dans des mouvemens & des battemens ſubits, qui ceſſent & recommencent ſouvent. Les *ſpaſmes* accidentels ſont de peu de durée. Il y en a qui proviennent de ventoſitez, de morſure de bêtes venimeuſes, de la piqueure d'un nèrf, de l'acrimonie des humeurs qui picquent l'eſtomac, des vapeurs de matrice, d'un froid exceſſif, &c.

SPASMEIR. Vieux v. n. S'évanouir, ſe pâmer. BOREL. *Deficere animo. Deliquium pati.*

SPASMODIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des remédes dont on uſe dans les ſpaſmes, ou convulſions. *Spaſmodicus.* Les remédes *ſpaſmodiques.* La faim, ſelon M. Hecquet, eſt une affection *ſpaſmodique* des fibres de l'eſtomac, ou elle vient de ce qu'elles ſont trop abreuvées de ſérosité, & renduës inhabiles à leur fonction. Les eaux de Bourbon abſorbent par leur ſel alkali les miniéres acides qui ont ſouvent dans la bâſe du cèrveau, vèrs la glande pituitaire, des principes conſtans, & cauſent ces affections *ſpaſmodiques*, qui produiſent quelquefois des éffets ſi bizarres. MÈM. DE TR.

SPASMOLOGIE. ſ. f. Traité des Spaſmes, c'eſt-à-dire, des convulſions. *Spaſmologia*, de σπασμὸς, *convulſion*, & λόγος, *diſcours.*

SPATA, ou SPADE. ſ. f. *Spata.* Arme antique des Gaulois. *Bochart.* Vèrgèr, II. 15. D'où vient eſpic ou eſpée: elle étoit peſante, longue, & ſans pointe. BOREL.

SPATALÉ. ſ. f. Nom d'une Nymphe, dans Claudien, *Epithal. Honor. & Mar. v.* 167. *Spatale.* Elle eſt ainſi nommée de *Spatalium*, un bracelet.

SPATHA. ſ. f. C'eſt la même chôſe que Scalpel. C'eſt Paul & Celſe qui l'appellent *Spatha* .... *Spatha* eſt encore le nom d'un partie de l'inſtrument appellé *Ambi* par Hippocrate. *Le ſpatha* eſt de bois; c'eſt l'*ambi* proprement dit. Voyez Scultet, *Tab. XXII. Fig.* 2.

SPATULE. ſ. f. (L'Académie dit *eſpatule*; & c'eſt ainſi qu'il faut dire avec tous les habiles gens du métier.) Inſtrument dont ſe ſervent les Chirurgiens & Apothicaires. Il eſt plat par un bout, & rond par l'autre. *Spatha. ſpatula.* Les Chirurgiens ont de petites *ſpatules* de fer dans leurs étuis, pour étendre leurs onguens & leurs emplâtres. *Spatula ferrea.* Les Apothicaires ont de grandes *ſpatules* de bois pour remuer les drogues qu'ils délayent, ou qu'ils font cuire. *Spatha lignea.* Ce mot vient du Grèc σπάθιον.

SPE.

SPÉ. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle dans la Cathédrale de Paris, le plus ancien des Enfans de Chœur, & celui qui doit être le premier. *Chori clericus puer major vel antiquior.* C'eſt le *ſpé* des Enfans de Chœur. *Speculator*, qui a inſpection.

SPÉCIAL, ALE. adj. Ce qui a une déſignation particuliere; qui eſt oppoſé à *général. Specialis, peculiaris, præcipuus, proprius.* Le Roi, dans ſes Lettres, dit ordinairement, Et de notre grace *ſpéciale*, pleine puiſſance, & autorité Royale. Les Notaires mettent toujours dans leurs contrats, Sans que l'hypothéque *ſpéciale* déroge à la générale: & dans leurs procurations, Jaçoit que le cas requît mandement plus *ſpécial.* Il l'appella ſon fils bien aimé, mais d'une façon *ſpéciale. Vocavit filium dilectum ſed modo peculiari.* BOUH.

SPÉCIALEMENT. adv. D'une manière propre & particulière. *Specialim, ſpecialiter, modo proprio & peculiari.* Cela vous eſt *ſpécialement* ordonné. Un créancier a privilége ſur un héritage *ſpécialement* hypothéqué, quand la dette eſt créée pour le prix de la vente du fonds, ou pour l'amélioration.

SPÉCIALITÉ. ſ. f. Qualité particulière. *Specialitas, modus peculiaris.* Après avoir traité de la généralité, il faut venir à la *ſpécialité.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe de Notaire: Sans que la *ſpécialité* déroge à la généralité.

SPÉCIEUX, EUSE. adj. Ebloüiſſant; qui a belle apparence, ſur tout en matière de raiſonnement. *Speciosus, ſplendidus, in ſpeciem clarus.* Voilà un argument bien *ſpecieux*, bien probable. L'éxcuſe eſt *ſpécieuſe.* Vos raiſons ſont plus *ſpécieuſes* que convaincantes. CL. La guèrre s'entreprend toujours ſous des prétextes *ſpécieux*, & qui paroiſſent juſtes. Tous les dehors du vice ſont plus *ſpécieux* dans les Grands: mais le fond y eſt le même que dans les conditions les plus ravalées. LA BR. Les hypocrites ébloüiſſent les ſimples par de *ſpécieux* dehors. FEN.

La foi, ce nœud ſacré, ce lien précieux,
N'eſt plus qu'un vain fantôme, & qu'un nom ſpécieux.
BRÉB.

On appelle Algébre *ſpécieuſe*, ou ſimplement, La *ſpécieuſe. Algebra ſpecioſa*, celle qui éxèrce les raiſonnemens ſur les chôſes déſignées par les lettres de l'Alphabet; ce qui ſoulage beaucoup l'imagination & la mémoire. L'Algébre *ſpécieuſe* eſt d'un uſage plus étendu que la nombreuſe, qui ſèrt de nombres.

SPÉCIEUSE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt d'un beau pourpre violet avec des panaches blancs, & les étamines d'un bleu ſi brun & ſi enfoncé, qu'elles paroiſſent noires. MORIN.

SPÉCIEUSE D'HUART. Autre tulipe pourpre, rouge claire, colombin & blanc, printanière. ID.

SPÉCIEUSEMENT. adv. D'une manière apparente. *Speciosè, ſplendidè, magnificè.* Cet Orateur parle toujours fort *ſpécieuſement*, lors même qu'il ne dit pas la vérité.

SPÉCIFICATION. Introduction de quelque éſpéce ou forme dans quelque matière, comme la forme ou la figure du Roi dans une maſſe d'or. COURTIN. Ce mot ne ſe prend guère ou point, en ce ſens, qui eſt le propre.

SPÉCIFICATION. ſ. f. Dénombrement par le menu, déſignation particulière de quelque chôſe. *Specificatio, deſignatio, expreſſio & diſerta & expreſſa deſignatione rei.* On dit dans un bail, qu'un Fèrmier a pris à fèrme une Seigneurie & ſes dépendances, ſans autre *ſpécification* par le menu, diſant les bien ſçavoir & connoître.

SPÉCIFIER. v. act. Déſigner en particulier. *Nominatim deſignare, judicare, exprimere, ſignificare, oſtendere ſigillatim.* Quand on fait un inventaire, on *ſpécifie* par le menu tous les meubles. A l'égard des papiers, quand on ne les *ſpécifie* pas en détail, on en fait une liaſſe, & on les paraphe par première & dèrnière piéce.

SPÉCIFIER, ſignifie encore, Marquer l'éſpéce, la diſtinguer d'une autre. *Specificare, ſpeciem deſignare, ab aliis diſtinguere.* L'âme raiſonnable eſt ce qui *ſpécifie* l'homme, qui le diſtingue des autres animaux.

SPÉCIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Specificatus, deſignatus, diſcretus, diſtinctus.*

SPÉCIFIQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre à chaque particulier, qui le caractériſe, qui le diſtingue des autres. *Specificus, diſtincte exprimens, nominatim deſignans.* Le quinquina eſt un remède *ſpécifique* pour la fiévre; le mèrcure pour les maladies vénériennes. Une bonne définition doit contenir la différence *ſpécifique.* La gravité *ſpécifique* eſt un poids ou une gravité propre & particulière, qui convient à une éſpéce de corps naturel, & par laquelle cette éſpece de corps eſt diſtinguée de tous autres corps

de différentes éſpéces. Quelques Philoſophes l'appellent gravité relative, par oppoſition à la gravité abſoluë, qui croît proportionnellement à la maſſe ou groſſeur du corps que l'on peſe.

SPÉCIFIQUEMENT. adv. D'une manière particulière & ſpécifique. *Speciatim, ſpecifice, nominatim.* La propriété d'attirer le fer appartient *ſpécifiquement* à l'aiman.

SPÉCIOSITÉ. ſ. f. Vieux mot. Beauté. BOREL. *Pulchritudo, decor.*

SPECTACLE. ſ. m. Objet extraordinaire, qui étonne, qui attire les regards; qui arrête la vûë, & que l'on conſidère avec quelque émotion. *Spectaculum.* Un champ de bataille eſt un tragique *ſpectacle.* C'eſt un triſte *ſpectacle* que l'incendie d'une ville. Quand on fait des éxécutions criminelles, le peuple court à ce *ſpectacle.*

SPECTACLE, ſe dit auſſi de certaines grandes actions & cérémonies publiques. *Spectandum, ſpectaculum, actio ſpectabilis, publica cæremonia.* L'entrée d'un Roi dans ſa capitale eſt un beau *ſpectacle.* C'eſt un grand & beau *ſpectacle* que le couronnement d'un Pape. Quand on dit que quelqu'un aime les *ſpectacles*, cela s'entend ordinairement des divertiſſemens & repréſentations qu'on donne au public; comme les Opéra, les Comédies, Ballets, & tout ce qui ſe voit ſur les Théâtres. Les carrouſels, feux d'artifices, joutes, tournois, ſont d'agréables *ſpectacles.* Chez les Anciens, les Gladiateurs étoient de cruels *ſpectacles.* Les Jeux Olympiques, Circenſes & autres magnificences des Grands, étoient de fameux *ſpectacles.* Les Romains étoient fort paſſionnez pour les *ſpectacles.* On gagnoit le peuple en lui donnant des *ſpectacles* Auguſte amuſoit le peuple par des *ſpectacles*, afin qu'il ſentît moins qu'on le mettoit à la chaîne. DE LAR. Ceux qui aſſiſtent à des *ſpectacles* barbares, ſont meurtriers par les yeux. BOUH. Le Chriſtianiſme n'approuve point les *ſpectacles* des Théâtres. Les Anglois, avides de la cruauté du *ſpectacle*, veulent voir des meurtres & des corps ſanglans. S. ÉVR. On veut être ému & touché par le *ſpectacle*, & quand les Acteurs nous laiſſent immobiles, on a regret à l'innocence & à la tranquilité qu'on remporte; & on eſt indigné de ce qu'ils n'ont pas ſçû troubler notre repos. NIC. Tout ce qui eſt *ſpectacle* eſt paſſion: les ſentimens ordinaires & moderez ne fraperoient pas. ID. Les plus paſſionnez pour les *ſpectacles* en ſentent bien le faux & le vuide. ID.

On dit, Être en *ſpectacle*; pour dire, être expoſé à l'attention publique. *Eſſe ſpectaculo, omnium oculis exponi.* Quand un homme eſt dans un grand emploi, il doit ſonger qu'il eſt en *ſpectacle* à tout le monde. On dit auſſi dans le même ſens, Être le *ſpectacle.* Le ſaint homme ne craignoit rien tant que d'être le *ſpectacle* de ſon ſiécle. FLÉCH. Nos calamitez ont été le *ſpectacle* de toute la tèrre. CL.

Se donner en *ſpectacle*; c'eſt s'expoſer à la cenſure publique. *Cenſuræ publicæ ſeſe exponere, offerre.* Se donner en *ſpectacle* aux Romains. RAC.

Se donner en *ſpectacle*, ſe dit auſſi par de bons Auteurs; pour dire ſimplement, Se faire regarder, s'expoſer aux yeux du public. *Videndum ſe exhibere.* Prêt à éxpirer, il ſe donne ſans peine en *ſpectacle* à l'amitié des uns, & à la tendre douleur des aûtres. LE P. DE LA RUË. Les Héros

Toujours, aux yeux du peuple, en ſpectacle *donnez,*
De leur propre grandeur ſe trouveroient gênez. VILL.

On dit auſſi, Sèrvir de *ſpectacle*; pour dire, être expoſé à la cenſure, à la riſée du public. *Cenſuræ ac riſui publico exponi, exhiberi.*

SPECTATEUR, SPECTATRICE. ſ. m. & f. Qui eſt préſent à un ſpectacle, à quelque action éxtraordinaire. *Spectator, ſpectatrix.* Les machines de cet Opéra ont ravi en admiration les *ſpectateurs.* Cette femme n'a pas voulu être *ſpectatrice* d'une éxécution ſi ſanglante. La nature a placé l'homme dans le monde pour être *ſpectateur* des choſes qui s'y paſſent. BOIL. Pour faire une bonne action, c'eſt aſſez d'être *ſpectateur* à ſoi-même. MONT. Ne nous imaginons point que Dieu, *ſpectateur* indifferent, ne nous demandera nul compte de nos bonnes & de nos mauvaiſes actions. S. ÉVR. N'apprêtez jamais à rire aux *ſpectateurs.* ID. Les larmes du *ſpectateur* le plus tendre ſe ſéchent bien vîte. S. ÉVR.

En vain vous étalez une ſcéne ſçavante;
Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un ſpectateur *toujours pareſſeux d'applaudir.* BOIL.

SPECTATEUR. Ce nom ſe donnoit à une éſpéce de Gladiateurs. C'étoient ceux qui avoient eu leur congé, & qu'on louoit ſouvent pour venir être *ſpectateurs* des combats de Gladiateurs que l'on donnoit au peuple. Voyez Lipſe, *Saturn. L. II. C.* 10. & Vigenère ſur Tite-Live, T. I. p. 1428.

SPECTRE. ſ. m. Fantôme, viſion nocturne des Démons ou des mauvais Génies, qui apparoiſſent, ſoit en ſonge, ſoit par art magique, ſoit par foibleſſe d'imagination. *Spectrum, larva umbratilis.* Il apparut un *ſpectre* à Caſſius la veille de la bataille de Pharſale. Pluſieurs croyent voir des *ſpectres* & des fantômes, lorſque leur imagination eſt troublée par quelque grande peur, ou autre paſſion. On ſe figure toujours les *ſpectres* fort affreux. On tient que ce ne fut qu'un *ſpectre* qui apparut à Saül, ſous la figure de Samuel. La peur a fait les *ſpectres* & les apparitions. S. ÉVR.

Des prodiges affreux & des ſpectres *horribles,*
Sont, d'un malheur prochain, les préſages viſibles. BRÉB.

SPECTRE, ſe dit auſſi d'une perſonne qui eſt éxtraordinairement hâvre & maigre. *Horridus, macilentus, ſpectrum.* Cette femme n'eſt qu'un *ſpectre.*

SPÉCULAIRE. ſ. f. Science qui traite de l'art de faire des miroirs: ce qu'on nommoit autrefois *Catoptrique. Specula conficiendi ars, ſcientia catoptrica.* Les Modernes ont beaucoup rafiné ſur la ſcience *ſpéculaire.*

SPÉCULAIRE, eſt auſſi le nom qu'on donne à une pierre, qui eſt claire comme le verre, & dont ſe ſervent ceux du pays où elle croît, au lieu de verre, pour mettre à leurs fenêtres. *Lapis ſpecularis, pellucidus, tranſlucidus.* On l'appelle *pierre à miroir*, parce qu'elle repréſente les objets qu'on lui met au devant. Elle ſe fend aiſément en pluſieurs petites lâmes, & eſt une éſpéce de talc. On la calcine pour en faire du plâtre.

SPÉCULAIRE. *Specularius*, eſt encore le nom que l'Antiquité a donné aux Magiciens, ou Devins, qui faiſoient voir dans un miroir les perſonnes ou les choſes que l'on ſouhaite connoître. On le donnoit auſſi aux Ouvriers qui travailloient les miroirs.

SPÉCULATEUR ſ. m. Qui s'attache à la contemplation, à l'admiration des grandeurs de Dieu & des myſtères, des cauſes naturelles & céleſtes. *Speculator, contemplator.* On a donné le ſurnom de *ſpeculateur* à Guillaume Duranti Évêque de Mende, parcequ'il a fait un Ouvrage qu'il a intitulé, *Speculum Juris*, c'eſt-à-dire, Le Miroir du Droit.

SPÉCULATIF, IVE. adj. Qui contemple, qui obſerve les choſes naturelles, ou ſurnaturelles. *Speculativus naturæ & gratiæ indagator, inveſtigator.* Les ſciences ſe diviſent en *ſpeculatives* & en pratiques. Il y a des Saints qui ſe ſont adonnez ſeulement à la vie *ſpéculative*, à la contemplation. La Métaphyſique eſt une ſcience purement *ſpeculative.* L'étude de ces ſciences *ſpéculatives*, la Géométrie, l'Aſtronomie & la Phyſique, n'eſt qu'un amuſement aſſez vain, & donne lieu à la ſotte vanité que l'on tire ſouvent de ces connoiſſances ſtériles & infructueuſes. LOC.

SPÉCULATIF, ſe dit auſſi ſubſtantivement, d'un Politique qui raiſonne ſur les évenemens préſens, ou futurs; & il ſe prend ſouvent en mauvaiſe part. *Speculator, contemplator, ſpeculativus.* Les *ſpéculatifs* ont beaucoup gloſé ſur ce traité de paix, ſur cette négociation. Ces *ſpéculatifs* qui raiſonnent avec éxcès, chèrchent un ſens myſtique & allégorique dans toutes les actions des Princes. BAL.

SPÉCULATION. ſ. f. Contemplation; attention par laquelle on s'applique à l'admiration des choſes divines & naturelles. *Speculatio, contemplatio, meditatio, ſpeculatio rerum divinarum vel naturalium.* L'eſprit s'abime dans la ſublime *ſpéculation* des myſtères. Des dogmes de *ſpéculation*, qui ne gênent point les hommes, leur paroiſſent plus eſſentiels à la Religion, que des préceptes qui les gênent. DISC. D'EL. L'honnêteté n'eſt pas une ſimple *ſpéculation*: il faut qu'elle agiſſe. LECH. DE M. Ne vous amuſez point à des *ſpéculations* creuſes, vaines & ſéches, dont tant de gens ſe repaiſſent. LE P. L. Vous n'êtes point de ces Sçavans qui ſe bornent à la ſeule *ſpéculation*, & qui étant d'excellens Grammairiens, ne ſont que de médiocres Orateurs. BOUH. Il n'arrive que trop ſouvent que la charité ſe trouve comme étouffée ſous des *ſpéculations* froides & ſéches, & que la curioſité affoiblit la foi. FL.

En Phyſique, il ne faut pas tant s'arrêter à la *ſpéculation*, qu'à l'éxpérience. Il y a bien des machines qui ſont belles dans la *ſpéculation*, qui ne réuſſiſſent point dans la pratique. En Mathématique, les théorêmes s'appliquent à la *ſpéculation*, & les problêmes à la pratique.

SPÉCULATIVE. ſ. f. Qui s'arrête à la ſpéculation, au ſimple raiſonnement. *Speculativa, contemplativa.* La *ſpéculative* eſt inutile ſans la pratique. *Speculativa eſt inanis ſine praxi.*

SPÉCULER. v. n. Méditer avec attention, éxaminer les cauſes naturelles, ou ſpirituelles, raiſonner ſur les principes des ſciences. *Speculari, meditari attentè, conſiderare, ſcrutari cauſas naturales vel ſpirituales.* Les Anciens s'attachoient davantage à *ſpéculer*, qu'à éxpérimenter. Saint Auguſtin a beaucoup *ſpéculé* ſur la matière de la grace.

SPÉCULER, en têrmes d'Aſtronomie, ſignifie, Obſerver les aſtres, & éxaminer leurs mouvemens. Et alors il eſt actif. *Obſervare, examinare,*

examinare, *ſcrutari aſtra*, *eorumque motus*. Il a toujours l'œil au bout d'une lunette, pour *ſpéculer* les aſtres.

SPECULUM ANUS. Nom d'un inſtrument de Chirurgie, de même forme que *ſpeculum matricis*, & qui ſert dans les maladies de l'anus.

SPECULUM MATRICIS. ſ. m. Inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſervent pour éxaminer & pour pancer des maux qui viennent aux parties naturelles des femmes. *Speculum matricis*. Ce mot eſt tout-à-fait Latin. Le Traducteur de Scultet dit *Speculum* de la matrice, Grand *ſpeculum* de la matrice.

SPECULUM ORIS, eſt un inſtrument de Chirurgie, qui ſert à éxaminer les vices de la bouche. Il y en a de deux ſortes, l'un commun, & l'aûtre plus fort, non ſeulement pour tenir la langue abaiſſée, mais même la machoire inférieure, pendant quoi on peut voir toute la bouche, juſqu'au détroit de la gorge, & appliquer les inſtrumens & médicamens néceſſaires. SCULTET, *Tab. XI. Fig. VI. & IX.*

SPÉLAÏTE. ſ. f. Surnom que l'Antiquité a donné à Apollon, à Mércure & à Hèrcule, parceque leurs Statuës ſe plaçoient ſouvent dans des cavèrnes. *Spelaïta* de *Spelæum*, cavèrne.

SPELLO. ſ. m. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale; ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Ombrie, province de l'État de l'Égliſe. *Hiſpellum*, *Iſpellum*, *Iſpelum*, *Colonia Julia Hiſpella*. Il eſt à une lieuë de Foligno, vèrs le nord occidental, ſur une colline, où l'on voit les ruines d'un Théatre, & quelques autres veſtiges de ſon antiquité. MATY.

SPELUGA. Voyez SPLUGEN.

SPENDEROW. Voyez SEMENDRIA.

SPENE. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Atrébates, peuples de la Grand'Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de l'Angletèrre, ſitué dans le Comté de Barck, près du bourg de Nevvburye. MATY.

SPÉRLONGA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Spelunca*. Il eſt ſur la côte de la Tèrre de Labour, entre Gaëte & Tèrracine, à trois lieuës de l'une & de l'aûtre. Ce bourg a été bâti ſur les ruines de l'ancienne *Amicla* ou *Amycla*, ville des Arunciens. MATY.

SPÉRLONGA, la mèr de *Spèrlonga*. Voyez GAÏETTE, *golfe*.

SPÈRMACÉTI. ſ. m. Voyez SPÈRME DE BALEINE. *Sperma ceti*. Ce mot eſt Grèc.

SPÈRMATIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Ce qui eſt de ſemence, ou qui appartient à la ſemence. *Spermaticus*, *ſeminalis*. Les Anciens faiſoient une diviſion générale des parties du corps des animaux, en *ſpèrmatiques* & charneuſes: ils diſoient que les *ſpèrmatiques* ſont faites de la ſemence, & les charneuſes du ſang. Mais les Modèrnes croyent avec raiſon que toutes les parties ſont *ſpèrmatiques*, & qu'elles ſont formées de la ſemence de la fémelle, qui n'eſt autre chôſe que l'œuf.

On appelle *artères ſpèrmatiques*, les artères qui portent le ſang aux teſticules tant des hommes que des femmes; elles viennent de l'artère aorte, il y en a une de chaque côté. *Arteria ſpermatica*. Les deux veines qui accompagnent ces artères, ſont auſſi appellées *veines ſpèrmatiques*. *Vena ſpermatica*. La droite ſe tèrmine à la veine cave, & la gaûche à la veine émulgente. Ces vaiſſeaux ont été nommez ainſi, parcequ'on croyoit que la matière de la ſemence y étoit préparée. On appelle encore *vaiſſeaux ſpèrmatiques*, les vaiſſeaux différens qui portent la ſemence de l'homme des teſticules dans les veſicules ſéminales. *Vaſa ſpermatica vel deferentia*. Il y a des vèrs *ſpèrmatiques*. Voyez M. Andry, Traité de la génération des vèrs dans le corps humain.

SPÈRMATOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une rupture cauſée par la contraction des vaiſſeaux qui jettent la ſemence, qui les fait tomber dans le Scrotum. HARRIS.

SPÉRME. ſ. m. Semence dont l'animal eſt formé. *Sperma*, *ſemen animale*. Ce mot eſt Grèc, σπέρμα, *ſemen*. Voyez SEMENCE.

SPÈRME DE BALEINE. C'eſt la cèrvelle du cachalot, animal appellé par quelques-uns, *baleine mâle*, & par les Latins *orca*. *Sperma ceti*. Pour préparer le *ſpèrme de baleine*, on prend la cèrvelle du cachalot, & après l'avoir fonduë ſur un petit feu, on la met dans des moules faits comme ceux où l'on jette le ſucre. Quand cette cèrvelle eſt refroidie, & égoutée de ſon huile, on la retire & on la refond; ce qu'on continuë de faire, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien purifiée & très-blanche. Alors on la coupe avec un couteau fait éxprès, & on la réduit en écailles. Il faut choiſir celles qui ſont belles, claires, tranſparentes, d'une ôdeur ſauvagine. Le *ſpèrme de baleine* eſt propre pour adoucir la peau, & pour réſoudre les tumeurs des mamelles; il eſt bon auſſi dans l'aſthme, étant pris par la bouche. On lui a donné ce nom, parceque les Anciens croyoient que c'étoit la ſemence des baleines qui nageoit ſur les eaux de la mèr, & qui étoit pouſſée ſur le rivage ou on la ramaſſoit. On l'appelle autrement *ſperma ceti*, ou *blanc de baleine*, ou nature de baleine.

SPÈRME, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, eſt un feu infus dans le mèrcure dûëment préparé, par lequel il acquiért une puiſſance végétative propre à recevoir la forme de ſon éſprit & agent, qui eſt l'âme, laquelle il reçoit par le moyen de l'éſprit.

SPÈRME MASCULIN OU MALE, c'eſt le ſoufre.

SPÈRME FÉMININ OU FEMELLE, c'eſt le mèrcure.

SPÈRME DES MÉTAUX OU DES SAGES, c'eſt le mèrcure hèrmétique: autrement l'argent vif des Philoſophes: ou bien le feu enclos dans l'humide radical. DICT. HERM.

SPÉRONEILE. ſ. f. Ou éperon de Chevalier, nom d'une fleur. La *Spéronelle*, que les Allemans appellent *Ritter ſpern*, c'eſt-à-dire, *éperon de Chevalier*, eſt encore appellée conſoulde Royale; la fleur en eſt double; il y en a de blanche, de turquoiſe, d'incarnate, & d'autres couleurs. Elle a des brins déliez, revêtus de petites feuilles longues & étroites, têtuës & jointes enſemble. Pour en avoir de la race, il en faut ſemer la graine. Elle veut un grand air, une tèrre à potagers, & quand le beſoin le demande, elle veut être abondamment arroſée. MORIN.

SPESSHART. ſ. m. Nom propre d'une forêt de la Franconie. *Speſſhartia ſylva*. Elle eſt entre la ville de Francfort & l'Abbaye de Fulde, & c'eſt une partie de celle que les Anciens nommoient *Hercynia ſylva*. MATY.

SPETIA. Voyez SPEZZE.

SPEY. ſ. m. Nom propre d'une des grandes rivières de l'Écoſſe. *Spea*, *Speus fluvius*. Elle ſort du lac de *Spey*, travèrſe la contrée de Badenoch, & le Comté de Murray, baigne la petite ville de Bogde Gicht, & peu après ſe décharge dans la mèr. Cette rivière eſt fort rapide, & fort abondante en ſaumons. MATY.

SPEZZE, SPETIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de Gênes. *Spedia*. Elle eſt près des confins du Duché de Maſſa, à deux lieuës de Sarzana, vèrs le couchant. *Spezze* eſt au piéd d'une colline, & au fond du golfe de *Spezze*, dans un tèrroir fort fèrtile & fort agréable, où les Génois ont bâti pluſieurs maiſons de plaiſance. MATY.

Le golfe de SPEZZE. *Spedia ſinus*, *Luna portus*. C'eſt un petit golfe de la mèr Méditèrranée. Il s'avance environ deux lieuës du ſud au nord dans la côte de Gênes. Il portoit autrefois le nom de la ville de Luna. On lui donne maintenant celui de *Spezza*; & pour défendre cette ville contre les Pirates, on a bâti pluſieurs petits forts ſur ſes bords. On trouve au milieu de ce golfe, une ſource d'eau douce, qui s'éleve en bouillant juſqu'au deſſus de l'eau ſalée, enſorte que les vaiſſeaux peuvent s'y rafraîchir d'eau. MATY.

S P H.

SPHACÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Mortification entière de quelque partie, cauſée par l'interception du ſang & des éſprits, σφάκελος. On diſtingue la gangréne du *ſphacéle*, en ce que la gangréne eſt une mortification commencée, & comme le chemin au *ſphacéle*, au lieu que le *ſphacéle* eſt une mortification totale. Le *ſphacéle* ſe connoit par la couleur livide ou noire de la partie, par ſa molleſſe, par ſon inſenſibilité, par ſa puanteur cadavereuſe. Les autres cauſes du *ſphacéle* ſont les fortes ligatures, le froid éxceſſif, les grandes inflammations, les morſures de chiens enragez. Le *ſphacéle* eſt autrement appellé *nécroſe* ou *fidération*.

SPHACÉLÉ, ÉE. adj. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Qui eſt attaqué d'un ſphacéle. *Sphacelo patrefactus*. Un piéd *ſphacélé* doit être amputé, ſuivant le ſentiment d'Aquapendente, en la partie molle proche la vive. SCULTET, *Tab. XXIX.* Après l'éxtirpation du piéd *ſphacélé* on conſume le reſte de la pourriture par l'application du cautère actuel, que l'on réïtère juſqu'à ce que le malade ſente l'ardeur du feu. ID.

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui appartient à l'ôs ſphénoïde. *Sphoenoidalis*. Il ſe dit de la ſuture qui entoure l'ôs ſphénoïde, & qui le ſépare de l'ôs de l'occiput, de l'ôs piètreux & de l'ôs du front. HARRIS. La ſuture *ſphénoïdale* eſt ainſi appellée, parcequ'elle environne tout l'ôs ſphénoïde; elle le ſépare de l'ôs coronal, des ôs pétreux & de l'occipital. DIONIS.

SPHÉNOÏDE. adj. m. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit d'un ôs de la tête, qui eſt commun au crâne & à la machoire ſupérieure; il eſt ſitué à la partie inférieure du crâne, dont il eſt comme la baſe; ſa figure eſt irrégulière & difficile à décrire. On l'appelle ainſi du mot Grèc σφὴν, *cuneus*, *coin*, parceque ſon inſértion dans les ôs de la tête eſt faite en forme de coin. On l'appelle auſſi *baſilaire* & *multiforme*. Aux pèrſonnes d'âge il eſt unique; mais aux enfans nouveaux nez il eſt tantôt de trois, tantôt de quatre piéces. Il touche près que tous les ôs de la tête & pluſieurs trous par où paſſent pluſieurs conjugaiſons des nèrfs.

SPHÈRE. ſ. f. Tèrme de Géométrie & d'Aſtronomie. Corps ſolide compris ſous une ſeule ſupèrficie, qui a un point au milieu, qu'on

qu'on appelle le centre de la *ſphère*, duquel ſi l'on tire des lignes à la ſurface, elles ſeront toutes égales. On l'appelle auſſi *globe*, & en tèrmes populaires, *boule*.

Ce mot vient du Latin & du Grèc σφαῖρα, *Sphæra*.

SPHÈRE ARMILLAIRE OU ARTIFICIELLE, eſt un inſtrument compoſé de ſix grands cèrcles, & de quatre petits, qui ſert à montrer la ſtructure & la ſituation des cieux; on s'imagine un pareil nombre de cèrcles dans le ciel, pour éxpliquer tous les phénoménes, ou toutes les apparences céleſtes des aſtres, & tous les mouvemens de la *ſphère* céleſte. *Sphæra armillaris.* Ainſi on dit, Il ſçait bien la *Sphère*, il enſeigne la *Sphère*. La *Sphere* de Sacrobolco. Il ſe fait divèrſes ſortes de *ſpheres* ſelon les divèrs ſyſtêmes du monde. La *ſphère* commune eſt ſelon le ſyſtême de Ptolomée. Pline, L. VII. c. 56. dit qu'Anaximandre trouva la *ſphère*. Diogène Laèrce dit la même chôſe, L. II. c. 2. Saumaiſe croit que cela ſignifie qu'Anaximandre trouva que le ciel étoit ſphérique. Car Pline dit, L. II. c. 8. que ce fut Atlas qui inventa la *ſphere*. Leur *ſphère* étoit ſolide. Archiméde en inventa une qui imitoit les mouvemens céleſtes. En Architecture une *ſphère armillaire* de fèr ou de bronze ſèrt d'amortiſſement à une colonne aſtronomique, comme celle de l'Hotel de Soiſſons à Paris. DAVILER.

SPHÈRE, ſe dit auſſi de la diſpoſition du ciel, rélative à la ſituation de divèrs peuples. La *ſphere droite*, eſt celle où l'équateur coupe l'horiſon à angles droits, où les habitans ont toujours une égalité de jours & de nuits, comme il arrive au milieu de la zône torride. *Sphæra recta.*

La *ſphère oblique*, eſt celle qu'ont les habitans des zônes tempérées, où l'équateur tombe obliquement ſur l'horizon; ce qui cauſe l'inégalité des jours & des nuits. *Æquatoris obliqua.*

La *ſphere paralléle*, eſt celle des habitans qui ſont ſous les pôles, ou dans les zônes glaciales, où l'équateur eſt paralléle à l'horiſon, & où les jours & les nuits durent chacun ſix mois. *Sphæra parallela.* Ils ont l'équateur pour horizon.

On appelle auſſi la *ſphere* de chaque planéte, cette étenduë du ciel où chaque planéte fait ſon cours. *Sphæra planetica.* S. Paul fut enlevé au deſſus des *ſphères* céleſtes. Les Poëtes appellent le Firmament, la *ſphere étoilée.* On dit auſſi, la *ſphere* du feu, ou de l'air, dont la plus haute partie s'appelle *atmoſphère.*

SPHÈRE D'ACTIVITÉ, eſt l'étenduë dans laquelle un corps peut agir tout autour de ſoi. *Sphæra activitatis.* Le feu ne peut pas échauffer des objets éloignez, quand ils ſont hors de ſa *ſphere d'activité.*

SPHÈRE, ſe dit auſſi figurément, quand on parle de ceux qui veulent entreprendre une chôſe au delà de leurs forces, ou de leurs connoiſſances. *Supra vires, ſupra captum.* Il ne réuſſira pas dans cette affaire; il eſt hors de ſa *ſphere*, elle eſt au deſſus de ſes connoiſſances. Voyez ce grand Miniſtre dans la *ſphère*, où il eſt attaché, & qu'il fait mouvoir par lui-même. Boss.

SPHÈRE PHILOSOPHALE. En Philoſophie hèrmétique, c'eſt le fourneau des Sages, dans lequel les opérations & circulations ſe font: autrement l'œuf philoſophal, d'autant qu'il eſt rond & fait en forme de *ſphere*, & que la piérre y circule, & s'y cuit. DICT. HERM.

La SPHÈRE DU SOLEIL. En tèrmes d'Alchymie, c'eſt le mèrcure hèrmétique.

SPHÉRIQUE. adj. Qui appartient à la ſphère. Un mouvement *ſphérique*, eſt celui d'un globe ſur ſes deux pôles. *Motus ſphæricus.* Un corps *ſphérique.* On donne communément aux cieux & aux aſtres la figure *ſphérique*, parcequ'elle eſt la plus parfaite de toutes, & la plus propre pour réſiſter, & pour ſe mouvoir. Les *Sphériques* de Théodoſe grand Mathématicien qui floriſſoit à Tripoli du tems du grand Pompée, c'eſt l'Auteur d'une ſcience qui apprend à connoître & à réſoudre tous les triangles *ſphériques.* Le P. Déſchales a écrit ſur ces Élémens, qu'il appelle les épines & les difficultez de la Mathématique, comme auſſi Guarini, Jean Pena, Clavius, Hérigone, & depuis peu Iſaac Barrovv.

Narciſſe *ſphérique.* C'eſt une ſorte de narciſſe qu'on voit au Jardin Royal, qui fleurit rouge, & dont les fleurs font une manière de ſphère. *Narciſſus ſphæricus.*

SPHÉRIQUEMENT. adv. D'une manière ſphérique. *Sphæricè.* Képler a prétendu que les planétes ne ſe mouvoient pas *ſphériquement*, mais que leur orbite étoit elliptique.

SPHERISTE, ou SPHÉRISTIQUE. ſ. m. Maître dans l'art de jouer à la paume ou au balon. *Sphæriſta, Sphæriſticus.* Il y en avoit toujours dans les Gymnaſes des Anciens; & les Athéniens éſtimoient ſi fort cet art, qu'ils donnèrent quelquefois le droit de bourgeoiſie à des *Spheriſtes*, pour leur habileté.

SPHÉRISTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. La ſeptiéme partie des Gymnaſes. Jeu de paume ou de balon. *Sphæriſterium.* Le *Sphériſtère* ſe plaçoit entre le lieu nommé *Palæſtra*, & celui où l'on s'éxerçoit à la courſe, qui étoit entre les portiques & l'enceinte des murs. Vitruve n'en parle pourtant pas dans la déſcription qu'il fait des Gymnaſes. Voyez *Hieronym. Mercurial. De Arte Gymnaſt. L. I. C. 9.*

SPHÉRISTIQUE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. L'une des trois éſpéces d'éxércices Gymnaſtiques, chez les Anciens. L'art de jouer à la paume ou au balon. *Sphæriſtica.* Les Mileſiens rejettoient cette ſorte d'éxércice, mais les Athéniens l'éſtimoient fort.

SPHÉROMACHIE. ſ. f. Jeu, éxércice de la paume, ou du balon. *Sphæromachia.* Ce mot vient de σφαῖρα, *bale*, & μάχομαι, *je combats.* On prétend que ce combat de la paume différoit du jeu de paume; mais on ne ſçait pas trop en quoi il en différoit, Voyez *Berould. Annot. L. II. C. 8. Petr. Faber Agoniſt. L. I. C. 6.* Et *Savaron ſur Sidonius Apollinar. L. V. C. 17.*

SPHÉROIDE. Corps qui approche de la figure de la ſphère; mais qui n'eſt pas exactement rond, & qui a un diamétre plus grand que l'aûtre. *Spheroides.* C'eſt un corps qui n'eſt pas partement rond, mais un peu oblong, ayant deux diamétres inégaux. Le contour d'un Dome doit avoir la moitié d'un *Sphéroide*, parcequ'il doit être plus haut qu'une demi-ſphère, pour paroître d'en bas d'une belle proportion. DAVILER. On l'appelle *ſphéroide oblong* quand il eſt produit par la révolution entière d'une ellipſe autour de ſon grand axe; & *ſphéroide plat* quand il eſt produit par la révolution entière d'une ellipſe autour de ſon petit axe.

SPHINCTÈR. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des muſcles qui ſont faits en forme d'anneaux, qui ſerrent les orifices de la veſſie & du fondement, qui les empêchent de ſe dilater. Ce mot eſt Grèc σφιγκτὴρ, *ſtrictorium*, & ſignifie ce qui ſèrre & embraſſe fortement, parceque ces muſcles ſont faits comme des tirans ou cordons d'une bourſe.

SPHINGE, ou SPHINX. ſ. f. & plus ſouvent maſc. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir été engendré par Typhon, & que Junon le fit naître pour ſe venger des Thébains. Il avoit la tête de femme, des ailes d'oiſeau, les griffes d'un lion, & le reſte du corps fait en forme de chien. Il propoſoit à tous les paſſans des queſtions énigmatiques, & s'ils n'en donnoient pas l'éxplication, il les dévoroit auſſi-tôt. Il fit pluſieurs ravages dans le mont Sphingion, & il ne put être détruit juſqu'à ce qu'Œdipe eut éxpliqué l'énigme qu'il avoit propoſée: d'où vient qu'on a dit depuis des énigmes fort difficiles à intèrpréter que c'étoit l'énigme de la *Sphinge*, & qu'elle avoit beſoin d'un Œdipe. Je n'ai point fui devant cet horrible *Sphinx*, qui entortilloit ſes diſcours en tant de manières obſcures. AB. DE MÈR. Auguſte avoit fait graver ſur ſon cachet un *ſphinx*. BOUH. Diodore dit qu'il y a de vrais *Sphinges*, qui ſont des éſpéces de ſinges ayant de longs crins, de groſſes mamelles, & le reſte du corps aſſez ſemblable à la peinture qu'on en fait. Le *Sphinx* étoit le ſymbole de la Religion chez les Égyptiens, à cauſe de l'obſcurité de ſes myſtéres. Cet Auteur, à force de vouloir rendre les hommes ridicules, fait des *Sphinx* & des Chymères, qui n'ont nulle vraiſemblance. DE VIGN. MARV.

SPHINX, chez les Sculpteurs eſt un ouvrage de ſculpture, ou la repréſentation qu'ils font de ces anciens *Sphinx*, pour orner des rampes de tèrraſſes dans des jardins. *Sphinx.* Ils les repréſentent d'ordinaire avec la tête, & le ſein d'une fille, & le corps d'un lion; ainſi que le *Sphinx* de l'éſcalier qui porte ce nom à Fontainebleau; les deux de marbre blanc devant le parterre à la Dauphine à Vèrſailles, & deux aûtres de piérre à la porte de l'Hotel de Fieubet à Paris.

Le mot *Sphinx* vient du Grèc σφίγγειν, *embarraſſer*, parceque les Poëtes ont feint que le *Sphinx* propoſoit des énigmes aux paſſans, & qu'il les dévoroit, quand ils n'en pouvoient donner la ſolution. DAVILER.

SPHONDYLE, ou SPONDYLE. ſ. m. Éſpéce d'inſecte qui ſe tient bien avant dans la tèrre, & qui ſent mauvais; il eſt long & gros environ comme le petit doigt; ſa tête eſt rouge, & ſon corps blanc; il a huit pieds, & des dents très-fortes par le moyen deſquelles il ronge les racines des plantes. En Latin *ſphondilis.*

SPHONDILIUM. ſ. m. Sorte de plante à laquelle ce nom a été donné, parceque les ſemences de l'éſpéce commune ſentent mauvais comme l'inſecte appellé *ſphondyle.* On appelle autrement le *ſphondylium*, *berce.*

S P I.

SPICANARD. ſ. m. Manière d'épi qui croît à fleur de tèrre, & même dans la tèrre, long & gros comme le doigt, léger, garni de poils longs, rudes, rougeâtres, d'une ôdeur aſſez forte, d'un goût un peu amèr & âcre. Il ſort pluſieurs épis d'une même racine. Sa tige eſt menuë, & ſa racine eſt de la groſſeur d'une plume, garnie de pluſieurs petits filamens. Le *ſpicanard* eſt mis

au

au nombre des racines ; on l'appelle autrement *nard Indique*, parcequ'il vient des Indes Orientales. En Latin *nardus Indica*, ou *ſpica nardi*. Il eſt ſtomachique & néphrétique, propre pour fortifier l'eſtomach, & pour faire uriner. Il y a le *ſpica Celtiqua* qui eſt une plante qui croît aux Pyrénées & ſur les montagnes du Tirol. On l'appelle autrement *nard Celtique*.

SPICHEL, ou Eſpichel. Le cap d'*Eſpichel*, ou de *Spichel*. *Barbarium promontorium*. C'eſt un cap ſur la côte de l'Eſtramadoure de Portugal à 4 ou 5 lieuës au midi de l'embouchure du Tage. On voit près de ce cap la montagne que les Anciens appelloient *Barbarius mons*, & que les Portugais appellent *Monte Rabida*.

SPIEGELBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Comté. *Spiegelbergenſis Comitatus*. C'eſt un petit pays du Cèrcle de Weſtphalie. Il eſt entre le Comté de Schambourg, & la Baſſe Saxe. Sa longueur eſt de ſix lieuës, & ſa largeur de quatre; le bourg de *Spiegelberg* en eſt le lieu principal. MATY.

SPIGA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie. *Spiga*, anciennement *Æſapus*, *Æſepus*. Elle a ſa ſource au mont Ida, & coulant vèrs le nord, elle va ſe décharger dans la mèr de Marmora, à onze lieuës de la ville de Chizico, ou *Spiga*, vèrs le couhant. MATY.

SPIGNO, SPIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un chateau & un Marquiſat. *Spinum*. Il eſt dans le Montfèrrat, entre Acqui & Savone. Ce bourg autrefois fortifié, eſt un fiéf de l'Empire, & il a ſon Marquis particulier de la Maiſon de Carreta. MATY.

SPINALONGA. ſ. f. Nom propre de lieu, *Spinalonga*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, maintenant c'eſt une bonne forteresſe de Candie. Elle appartient aux Vénitiens, & elle eſt ſituée ſur une petite iſle, où elle a un fort bon port, environ à vingt lieuës de la ville de Candie, vèrs le levant.

Le golfe de SPINALONGA, *Spina longa ſinus*. Ce golfe eſt une partie de la mèr de Candie. Il s'étend depuis la ville de Spinalonga, dont il prend ſon nom, juſqu'à la ville de Candie, & au cap della Fraſchia. MATY.

SPINAL. ALE. adj. Qui ſe prend ſubſtantivement par les Anatomiſtes, & ſe dit d'un nèrf. *Spinalis*. Le nèrf *ſpinal* vient de la moëlle de l'épine du dós, & c'eſt pour cela qu'il eſt appellé *ſpinal*. Il ſort avec le vague, auquel il ſe joint par le même trou de l'occipital, par où paſſe la jugulaire intèrne; mais dès qu'ils ſont hors du crâne, le *ſpinal* quitte la huitième paire, que l'on appelle vague, en ſe pèrdant tout entier au muſcle trapèze. DIONIS. Le *ſpinal* eſt le nèrf acceſſoire de M. Willis. ID.

SPINELLE. adj. Tèrme de Jouaillerie. C'eſt une épithéte qu'on donne au rubis, lorſqu'il eſt de couleur de vinaigre, ou de pelure d'oignon, ce qui le rend bien différent de prix du rubis balai, quoiqu'également dur. *Spinellus*.

SPINARZA. ſ. f. ou CHERVESTA PICCOLA. Nom d'une riviére de la Gréce. *Spinarza*. Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre la petite ville de *Spinarza*, & celle de Pirgo. MATY.

SPINENSIS. ſ. m. Dieu de l'Antiquité, qui préſidoit au déracinement des ronces & des épines. *Spinenſis*.

SPINGA. Voyez SPIGA.

SPINO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Spina* c'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village du Duché de Milan, ſitué ſur l'Addua, à trois lieuës de Crême, vèrs le couchant. MATY.

SPINOSISME. ſ. m. Doctrine, ſecte de Spinoſa, Athéïſme propoſé à la manière de Spinoſa. *Spinoſa doctrina, ſecta, Atheiſmus*. Le principe du *Spinoſiſme* eſt qu'il n'y a rien abſolument que la matière & les modifications de la matière, comme ſi la penſée, les abſtractions, les préciſions, les idées générales & abſtraites, les comparaiſons, les illations, les combinaiſons, ſurtout celles des relations & des proportions pouvoient être, ou matière, ou modification de matière. Le *Spinoſiſme* des livres de Spinoſa eſt un pot-pourri de Rabbinage, de Cartéſianiſme & de Proteſtantiſme.

SPINOSISTE. ſ. m. & f. Nom odieux qui eſt devenu à la mode. C'eſt ainſi qu'on appelle ceux à qui l'on attribuë les ſentimens de Spinoſa, ou Eſpinoſa, homme fort connu dans la Hollande. *Spinoſiſta*. Il étoit né Juif, mais il ne faiſoit profeſſion, ni de la Religion Juive, ni de la Religion Chrétienne. Il a compoſé pluſieurs livres en Latin, & entre autres un qui eſt intitulé, *Tractatus Theologico-politicus*, où il renvèrſe abſolument les fondemens de toutes les Religions, auſſi a-t-il été condamné par un decrét public des États. Ce qui n'a pas empêché qu'on ne l'ait vendu publiquement, & qu'il n'ait été même réimprimé, dans ce pays-là en Latin & en François. Spinoſa ſoutient dans cet Ouvrage, que toutes les Religions ont été inventées pour l'utilité publique, afin qu'on obéiſſe aux Magiſtrats, & qu'on pratique la vèrtu; quoiqu'il n'y éxplique pas ouvèrtement ſon opinion touchant la Divinité, il ne laiſſe pas que de l'y inſinuer. Mais dans ſes entretiens il diſoit librement, que *Dieu n'eſt point un Être intelligent, infiniment parfait & heureux, comme nous le croyons, mais que ce n'eſt autre choſe que cette vèrtu de la nature qui eſt répanduë dans toutes les créatures.* On a fait quelques réponſes à ce livre de Spinoſa; mais la plupart ne ſont pas ſolides. Cupperus y a répondu très-foiblement. Aubèrt de Vèrſé qui y a fait une réponſe ſous ce titre : *L'Impie convaincu*, ſupoſé dès le commencement de ſon livre, que la matière eſt de toute étèrnité. Le même Spinoſa s'étend auſſi fort au long ſur les Auteurs des livres de l'Écriture-ſainte dans ſon traité *Theologico-politique*. Il ôte à Moïſe le Pentateuque contre le ſentiment commun des Juifs & des Chrétiens. Il a auſſi des opinions particulières ſur les autres livres de la Bible. Pluſieurs Théologiens lui ont répondu ſur ce qui regarde l'Écriture-ſainte. Voyez Mr Huet dans ſa *Démonſtration Evangelique*, & Mr Simon dans ſon Hiſt. Crit. de l'Ancien Teſtament, & dans ſes réponſes.

SPIR. ſ. m. Le Val de SPIR. *Spiri vallis*. C'eſt une des contrées du Comté de Rouſſillon, en France. Elle eſt vèrs les Pyrénées, le long de la rivière de Tech, où ſont les villes de Bolo, d'Elna, de Colioure & de Bellegarde. MATY.

SPIRALE. adj. Tèrme de Géometrie. Qui environne en tournant; ligne courbe qui monte en rond autour d'un cône, enſorte que tous ſes points s'approchent de plus en plus de ſon axe. *Spiralis*. On boucle les cheveux en ligne *ſpirale*. En Architecture on appelle *volute*, ou *corne de bélier*, celle qui repréſente une ligne *ſpirale*. Celle qui monte en rampant autour d'un cylindre, s'appelle *helice*. Pluſieurs ignorans les confondent.

Ce mot eſt fait du mot Grèc, *σπεῖρα*, qui ſignifie la même choſe.

SPIRATION. ſ. f. Tèrme de Théologie, qui éxplique la manière dont le S. Eſprit eſt produit. *Spiratio activa*. C'eſt par la *ſpiration* active du Père & du Fils, & par l'action de leur volonté, que le S. Eſprit eſt produit.

SPIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Exuperius*. L'Égliſe de Bayeux en baſſe Normandie, ſe reconnoit redevable de la lumiére de l'Évangile à S. Éxupère, que le Vulgaire de France appelle communément S. *Spire*. Elle le regarde comme ſon Fondateur, & l'honore comme le premier de ſes Évêques. BAILLET. 1. *Aouſt*. S. *Spire* eſt du IVe. ou Ve. ſiécle. S. *Spire* eſt Patron de Corbeil.

SPIRE, en tèrmes d'Architecture, eſt pris ſouvent pour *aſtragale*, *boſel* ou *tore*, à cauſe qu'ils ſont ronds comme un ſèrpent replié en rond, dont les replis s'appellent *ſpire*.

SPIRE. ſ. f. Nom propre d'une ville du haut Cèrcle du Rhin, en Allemagne. *Spira*, *Nemetes*, *Neomagus*, ou *Novicmagus Nemetum*. Elle étoit dans l'Évêché de *Spire*, ſur le Rhin à deux lieuës au deſſous de Philipsbourg. Cette ville étoit impériale & libre, ſous la protection de l'Électeur Palatin. Le Magiſtrat & la plus grande partie des habitans étoient Proteſtans. Les Catholiques Romains y occupoient pourtant l'Égliſe Cathédrale, dans laquelle on voyoit les tombeaux de huit Empereurs. On voyoit auſſi, dans la Maiſon de Ville de *Spire*, l'ôs de la jambe, & celui de la cuiſſe d'un homme, qui étoient d'une grandeur énorme. Ils étoient, ſelon les Archives de la ville, d'un Géant nommé Opls, qui vivoit il y a environ XIII ſiécles, & qui en un ſiége de la ville étant tombé d'une échelle qui ſe rompit dans le foſſé, y fut accablé avec des tonneaux de poix bouillante qu'on jetta ſur lui. Les François prirent cette ville par compoſition l'an 1689, & ils la ruinèrent entièrement. La Chambre Impériale, dont la moitié des Juges étoient Catholiques Romains, & les aûtres Proteſtans, avoit été transférée de Francfort à *Spire* l'an 1530. & elle a été transférée à Wèrtzlar après la ruine de *Spire*. Depuis la paix de Reiſvvick, les habitans de *Spire* ont travaillé au rétabliſſement de leur ville.

L'Évêché de SPIRE. *Spirenſis Epiſcopatus*. Petit État du Cèrcle du haut Rhin. Il eſt près que entiérement enclavé dans le Palatinat du Rhin, & coupé en deux parties par le fleuve de ce nom. Ce pays eſt de fort petite étenduë, mais fort fèrtile. Ses lieux principaux étoient *Spire*, ville Impériale, Philipsbourg occupée tantôt par l'Empereur & tantôt par la France, & les bourgs de Weibſtat, de Rotenburg & de Bruchſal, réſidence ordinaire de l'Évêque. Au reſte la Prevôté de Weiſſenbourg eſt unie à cet Évêché, dont le Chapitre eſt compoſé de neuf Chanoines Capitulaires, & de douze Domiciliez. MATY.

SPIREO, Cap. *Spiraum promontorium*. Le cap *Spireo* eſt dans la Sacanie, en Morée, près de la ville d'Épidauro, entre l'iſle d'Égine & celle de Poros. MATY.

SPIRITUALISATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Action par laquelle on tire les éſprits des corps naturels, ce qu'il y a de plus pur. *Spiritualiſatio*. L'eau-de-vie ſe diſtile juſqu'à ſept fois pour être dans ſa dèrniére *ſpiritualiſation*. La *ſpiritualiſation* ap-

partient particulièrement aux ſels ; & enſuite aux ſucs & aux liqueurs fermentées qui rendent leurs eſprits volatils & inflammables.

SPIRITUALISER. v. act. Ouvrir l'eſprit à quelqu'un ; lui former le jugement. *Genium, ingenium informare.* Ce Gouverneur a fort *ſpiritualiſé* ce jeune-homme, qu'on lui a mis entre les mains, il ſe *ſpiritualiſe* tous les jours. Les Dames *ſpiritualiſent*, poliſſent l'eſprit de ceux qui les fréquentent.

SPIRITUALISER, ſignifie auſſi, Donner un ſens ſpirituel, dévot & pieux à quelque paſſage. *In ſenſum ſpiritualem convertere.* Les Pères ont allégoriſé & *ſpiritualiſé* toute l'Écriture, toutes les cérémonies.

SPIRITUALISER, en tèrmes de Chymie, ſignifie encore, extraire les eſprits, les parties les plus ſubtiles & les plus pures du corps, les déféquer, en ôter les féces. *Defæcare.* On *ſpiritualiſe* ſi fort l'eſprit de vin, que quand on le jette en l'air, il n'en tombe pas une goutte à tèrre ; tout cet eſprit s'évapore & ſe pèrd.

SPIRITUALISER, ſe dit en ce ſens au figuré, & ſignifie, Dégager de la matière, rafiner. *A materia ſeparare, ſegregare, ſecernere* Il ne faut pas tant *ſpiritualiſer* l'amour. S. Évr.

SPIRITUALISÉ, É. part. paſſ. & adj. *Defæcatus, purgatus.*

SPIRITUALITÉ. ſ. f. Détachement des chôſes temporelles ; application à la méditation des choſes céleſtes. *Spiritualitas, avocatio à rebus temporalibus, animi applicatio ad res cœleſtes, ſpirituales.* On ne doit pas abandonner l'exércice de la parfaite Oraiſon ſous prétexte d'éviter les illuſions d'une fauſſe *ſpiritualité.* Fen. Ne vous faites point une dévotion de *ſpiritualité* imaginaire, qui ſe nourrit de réfléxions, & qui laiſſe les ſaintes pratiques. Flécн. Il eſt difficile de ne pas s'engager en matière de *ſpiritualité.* Du Pin. La méditation des jugemens de Dieu eſt trop groſſière pour les parfaits ; il leur faut des *ſpiritualitez* plus délicates. Flécн. En matière de *ſpiritualité* les goûts ſont bien biſarres. Boss. Tous les livres de dévotion s'appellent livres de *ſpiritualité*, comme les Oeuvres de Grenade, de Rodriguez, de ſainte Thérèſe, & une infinité d'autres.

SPIRITUEL, ELLE. adj. Être qui n'a point de corps ; qui ne tombe point ſous les ſens. *Spiritualis.* Dieu eſt un être *ſpirituel.* Les Stoïciens entreprirent de pèrſuader que les intérêts de leur propre corps leur étoient indifférens, & ſe retranchoient dans la partie *ſpirituelle* d'eux-mêmes. Disc. d'Él. Les ſubſtances créées ſe diviſent en *ſpirituelles*, comme les Anges, & l'âme raiſonnable, & corporelles, comme les animaux, les métaux & les minéraux.

SPIRITUEL, ſe dit auſſi d'un eſprit éclairé, vif ; qui penſe agréablement, ingenieuſement. *Vivus, acer, ingenioſus, acutus, ſubtilis.* C'eſt un homme fort *ſpirituel*, qui a beaucoup d'eſprit. Il ſe dit auſſi des choſes qui n'ont pû être faites que par des gens d'eſprit & de génie. Cette penſée, cette piéce eſt fort *ſpirituelle*, fort ingénieuſe.

SPIRITUEL, ſe dit auſſi des pèrſonnes dévotes & pieuſes, qui s'appliquent à la méditation, à la contemplation des chôſes divines, aux exércices de piété ; & en ce ſens il s'oppôſe à *mondain, charnel, temporel. Pius, religioſus, pietatis ſtudioſus.* Les Capucins ſont des pères *ſpirituels*, & des pères temporels. On ſe met en retraite pour vaquer aux exércices *ſpirituels.* Cèrtains goûts *ſpirituels* font qu'on trouve du plaiſir à ſoufrir, à ſe mortifier. Flécн. Les Hèrmites menent une vie *ſpirituelle* & contemplative. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Ces prétendus *ſpirituels* ne s'appèrçoivent pas qu'ils détruiſent la Religion, ſous prétexte de la rendre plus épurée. Disc. d'Él.

SPIRITUEL, ſe dit encore en parlant de la diſcipline, du ſervice de la Religion : il eſt oppoſé au temporel. *Spiritualis ſtatus.* Cette affaire regarde le *ſpirituel.* Être Seigneur temporel & *ſpirituel.* Le glaive *ſpirituel.* Il n'eſt pas aiſé de póſer des bornes entre la puiſſance *ſpirituelle*, & la puiſſance temporelle. On appelle monde *ſpirituel*, la ſociété des hommes ; par opoſition au monde matériel.

On appelle dans l'Égliſe Catholique ; alliance *ſpirituelle*, non ſeulement celle que les Eccléſiaſtiques contractent avec Dieu en ſe donnant entièrement à lui ; mais encore celle que contractent aux Sacremens de Batême & de Confirmation, les parreins & marreines, avec leurs filleules, & les père & mère des enfans, qui eſt telle, qu'il ne ſe peuvent marier enſemble ſans diſpenſe. *Affinitas ſpiritualis.*

On appelle auſſi inceſte *ſpirituel*, la poſſeſſion de deux Bénéfices, dont l'un eſt à la collation de l'aûtre ; de deux Égliſes, dont l'une eſt la mère, & l'autre la fille. *Inceſtus ſpiritualis.*

SPIRITUEL. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donna dans le XIVe ſiécle à ceux des Frères Mineurs, qui par zèle d'abord, ou ſous prétexte de zele pour l'obſervance éxacte de la régle de ſaint François ſans aucun adouciſſement, & enſuite par opiniâtreté, mêlée d'hérèſie, firent ſchiſme dans cet Ordre. *Spiritualis.* Quelques Frères Mineurs obtinrent du Pape Céleſtin la pèrmiſſion de mener une vie plus conforme à la pureté de la régle de ſaint François, qu'on ne faiſoit dans l'Ordre. Ils s'établirent en Gréce, on les en fit chaſſer ſous Boniface VIII. Ceux-ci furent appellez juſques-là, Hèrmites Céleſtins. Dans le tems qu'on les chaſſoit de Grèce, d'autres Frères Mineurs, en Provence & en Toſcane, ſe ſeparèrent auſſi de l'Ordre, par zèle pour l'obſervance. Ceux de Grèce étant venus en Italie, & puis en France, ſous Clément V. ſe joignirent à ceux-ci, ce qui fit deux partis dans l'Ordre, l'un qu'on nomma les *Spirituels*, l'aûtre les Frères de la Communauté. Clement V, à la prière du Roi de Sicile, & Jean XXIIe, tâchèrent de réunir les deux partis. Ceux de Toſcane furent les plus emportez ſous Clement V, qui ne décida rien, la mort l'ayant prévenu. Frère Ubèrtin de Caſal, le plus ardent de tous les *Spirituels* donna un mémoire ſous Clément V, contenant trente-cinq chèfs de tranſgreſſion, vingt-cinq contre la régle, & dix contre la Déclaration de Nicolas III. La mort du Pape étant arrivée, & le Saint Siége ayant vaqué deux ans trois mois & dix-ſept jours, Aléxandre d'Aléxandrie XVIe Général de l'Ordre, étant mort dans ce tems-là, & ſa place ayant vaqué préſque auſſi longtems que le Saint Siége, les prétendus *Spirituels* profitèrent de ces conjonctures, & ſe ſéparèrent tout-à-fait de l'Ordre. En Provence, ils ſe liguèrent au nombre de cent vingt & avec le ſecours de leurs amis ſéculiers, ils chaſſèrent à main armée des Couvens de Narbonne & de Beziérs les Frères de la commune Obſervance & leurs Supérieurs, s'y établirent à leur place, ſe donnèrent un Cuſtode & des Gardiens, & prirent des habits plus courts, & plus étroits que les aûtres. Pluſieurs de différentes provinces ſe joignirent à eux, malgré la défenſe des Supérieurs : les Bourgeois de Narbonne & de Beziers les ſoutenoient en conſidération de Jean Pierre Olivé, qui avoit été fort zèlé pour l'étroite Obſervance, & qui étoit entèrré comme un Saint, & dont les *Spirituels* ſe diſoient les Diſciples. Jean XXIIe fit une Bulle en 1317, par laquelle il les condamne avec les Fratricelles, les Bizoques & les Beguins. Ils refuſèrent de s'y ſoumèttre, & ſoutinrent que le Pape n'avoit pas le pouvoir d'éxpliquer ou de modifier la régle de ſaint François, pas plus que l'Évangile ; ils furent pourſuivis comme hérétiques par l'Iniquiſiteur, condamnez, livrez au bras ſeculier, & quatre furent brûlez à Marſeille.

SPIRITUEL. Les Valentiniens ſe donnoient auſſi ce nom, & appelloient les Catholiques, Pſychiques ; comme qui diroit, Animaux.

SPIRITUEL, ELLE. ſ. m. & f. Eſt auſſi le nom d'une ſècte de Proteſtans. *Spiritualis.* Il n'y a rien de plus Saint en apparence que les *Spirituels.* Ils mépriſent le monde, & toutes les chôſes de la tèrre, & ne portent ni armes, ni coûteaux. Jovet, *T. I. p.* 471.

SPIRITUELLEMENT. adv. D'une manière ſpirituelle, ſubtile, détachée du corps. *Spiritualiter.* Tout ce que dit cette pèrſonne eſt toujours dit *ſpirituellement*, avec eſprit & fineſſe. Pour bien entendre la Meſſe, il faut communier *ſpirituellement* avec le Prêtre. Il y a bien des lieux de l'Écriture qui ſe prennent *ſpirituellement*, & non pas au pié de la léttre.

SPIRITUEUX, EUSE. adj. Corps qui eſt plein de petits corps légers & volatils. *Spirituoſus.* La diſtilation éxtrait ce qu'il y a de plus *ſpirituoux* dans les corps. Les vins les meilleurs ſont ceux qui ſont les plus *ſpirituoux.* La ſemence eſt fort *ſpirituoſe.* La Chymie tire trois ſubſtances par la diſtilation, l'acqueuſe, la *ſpirituoſe* & l'oléagineuſe. *Aquoſus, ſpirituoſus & oleagineſus.*

SPIRNAZZA. Voyez STROMIO.

SPITAL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Haute Carinthie, en Allemagne. *Hoſpitale.* Il eſt ſur le Lyſèr, près de la Drave, à douze lieuës au-deſſus de Clagenfurt. Maty.

SPITZBÈRG. ſ. m. C'eſt le pays le plus ſeptentrional qu'on connoiſſe dans notre hémiſphère. *Spitzberga, Montes acuti.* Il a été découvèrt l'an 1595, par Guillaume Barens & Jean Corneille Hollandois, qui chèrchoient un chemin pour aller à la Chine par la mèr glaciale. Ses côtes ſont fort hériſſées de montagnes, & c'eſt pour cette occaſion, qu'on lui a donné le nom de *Spitsbergen*, qui ſignifie des montagnes aiguës. Ce qu'on connoît de ces côtes s'étend depuis le 76 degré de latitude, juſqu'au 80. Et la partie la plus orientale porte le nom de nouvelle Friſe. Il y a en hyver une nuit de quatre mois tous entiers, & en été un jour de pareille longueur. On y trouve des renards blancs, des rhennes, qui ſont à peu près comme des cèrfs, & des ours blancs grós comme nos bœufs. Les Hollandois, les Anglois & les Hambourgeois, qui vont tous les ans à la pêche des baleines, y ont découvèrt pluſieurs ports ; mais point de villes, ni de villages. On croit pourtant qu'il n'eſt pas ſans habitans, & Jean Bunon, dans ſes notes ſur Cluvier, aſſûre qu'il a vû à Hambourg des pèrſonnes qui avoient été amenées de ce

pays-

pays-là. Il dit auſſi qu'on y pêche un poiſſon nommé Nahuni, qui a une dent longue de ſept coudées, laquelle on vend pour la corne de la Licorne. MATY.

S P L.

SPLANCHNOLOGIE. ſ. f. Tèrme d'Anatomiſte. Diſcours ſur les viſcères. Hiſtoire, éxplication des inteſtins. *Splanchnologia.* La Sarcologie, ou diſcours ſur les parties nobles du corps ſe diviſe en trois parties; en *Splanchnologie*, en Myologie, & en Angeiologie. La *Splanchnologie* fait l'hiſtoire de toutes les parties intèrnes, & particulièrement des viſcères.

Ce mot eſt Grèc compoſé de σπλάγχνον, *viſcère, inteſtin*, & λόγος, *diſcours*. Ainſi *Splanchnologie*, n'eſt autre chôſe que Diſcours, traité des viſcères ou inteſtins.

SPLENDEUR. ſ. f. Éclat; brillant. Il ſe dit proprement de la lumière du ſoleil & des aſtres. *Splendor, fulgor.*

SPLENDEUR, ſe dit figurément en Morale, de l'éclat, du luſtre des chôſes du monde, des honneurs, des dignitez, de la magnificence. *Splendor, magnificentia.* Ce Prince vit avec beaucoup de *ſplendeur* & de magnificence. Cette famille eſt dans une grande *ſplendeur*; la *ſplendeur* & l'élevation des Grands ajoutent à notre propre miſère le poids du bonheur d'autrui. LA BRUY. Votre dignité a été rehauſſée par la *ſplendeur* de vos importans emplois. P. COUSIN. Rome & la Gréce ont bien pèrdu de leur ancienne *ſplendeur*, de l'état glorieux où elles étoient autrefois.

Le ſort d'un ſcélérat, de ſplendeur *revêtu,*
Fait gronder le mérite, & rougir la vertu. MOL.

SPLENDIDE. adj. m. & f. Somptueux, qui fait grande dépenſe; qui eſt plein d'éclat & de ſplendeur, magnifique. *Magnificus, ſplendidus, ſumptuoſus, lautus, illuſtris.* Ce Seigneur a un équipage, une table *ſplendide*. La pompe & les cérémonies de l'Égliſe Romaine en rendent l'éxtérieur *ſplendide* & magnifique. CL.

SPLENDIDEMENT. adv. D'une manière ſplendide. *Magnificè, ſplendidè, lautè, ſumptuosè.* Ces Ambaſſadeurs ont été traitez & reçûs *ſplendidement*. Vivre *ſplendidement*. ABL.

SPLÉNIQUE. adj. Qui ſe dit d'un gros rameau de l'artère cœliaque gauche, lequel porte le ſang à la rate, appellée en Grec σπλὴν, & en Latin *ſplen, Rate*. Il y a auſſi une veine *ſplénique* qui ſort de la rate, & qui va ſe tèrminer à la veine porte. Il y a encore un muſcle de la tête qu'on nomme *ſplénique*, parcequ'il a la figure de la rate; il s'inſére à la partie poſtérieure & latérale de l'occiput, & il ſert à relever la tête. On appelle médicamens *ſpléniques*, des médicamens apéritifs, propres pour les maladies de la rate, comme ſont les racines apéritives, les capillaires, la bugloſe, &c. Il y a des vèrs *ſpleniques*. Voyez le Traité de M. Andry ſur les vèrs; les plantes *ſpléniques*.

SPLÉNIQUE, ſe dit auſſi de celui qui eſt malade de la rate. Voyez RATELEUX. *Splenicus, lienoſus, lienicus.*

SPLUGEN. ſ. m. Nom propre d'un village du pays des Griſons. *Spluca.* Il eſt ſur le Bas-Rhin, près de la montagne de *Splugen*, qui eſt aux confins du Comté de Chiavenne. Quelques Géographes prennent *Splugen* pour le lieu de l'ancienne Rhétie, nommé Tarveſede, que d'autres mettent à San-Giacomo village du Comté de Chiavenne, à une lieuë & demie de la ville de ce nom. MATY.

S P O.

SPODE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une éſpéce de cendre qu'on trouve ſur le pavé des fournaiſes d'airain, qui eſt une éſpéce de pompholix, ſelon les Médecins Grècs, qui lui ont donné ce nom de σποδὸς, qui ſignifie *Cinis, cendre*. Mais les Médecins Arabes, comme Avicenne & aûtres, appellent *ſpode*, la cendre qui ſe fait des racines des canes brulées; & les Modèrnes appellent le *ſpode* vulgaire, l'ivoire brûlé: on le contrefait en brûlant des ós de bœuf, ou de chien; mais il eſt de nulle valeur.

SPOLÉTE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Spoletum, Spoletium.* Elle eſt capitale du Duché de *Spolète*, & ſituée ſur la Mavogia, à quinze lieuës de Rome, vèrs le nord. *Spolète* eſt fort ancienne, ſituée ſur la pente d'une colline, mal bâtie & mal peuplée. Elle eſt défenduë par un bon château, & a un Évêché ſuffragant immédiatement du Pape. On voit à *Spolète* quelques reſtes d'un Amphithéatre, un Arc de triomphe à demi ruiné, & un Aqueduc, qui porte les eaux de la montagne de ſaint François à celle de *Spolète*. Il a trois cens cinquante piéds de long, & cinq cens trente de haut, à prendre la hauteur du plus profond de la vallée. MATY.

Le Duché de SPOLÉTE. *Spoletanus* ou *Spoletinus Ducatus.* Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. Elle eſt bornée au levant par l'Abruſſe; au midi par la tèrre Sabine & le Patrimoine de ſaint Pièrre; au couchant par l'Orviétan & le Perugin, & au nord par le Duché d'Urbin & la Marche d'Ancône. Ce Duché étoit anciennement une partie de l'Ombrie, & on lui en donne encore le nom. Il eut enſuite des Ducs particuliers. Les Papes le poſſédent maintenant. Ses lieux principaux ſont *Spolète* capitale, Riéti, Norcia, Narni, Tèrni, Amélia, Todi, Foligno & Aſſiſe. MATY.

SPOLÉTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Duché de Spoléte, ſituée autour de la ville de ce nom. *Spoletinus* ou *Spoletanus ager.* MATY.

SPOLIATEUR. ſ. m. Qui vole, qui dépouille. *Spoliator, depopulator.* Denys le Tyran paſſa autrefois pour un grand ſacrilége & *ſpoliateur* des Temples.

SPOLIATION. ſ. f. Expulſion violente & injurieuſe; action par laquelle on dépouille quelqu'un, on lui ôte ſes biens. *Spoliatio, depopulatio.* Un dévolut eſt odieux, parcequ'il aboutit à la *ſpoliation* d'un titulaire.

SPOLIER. v. act. Tèrme de Pratique. Ôter le bien, les héritages à quelqu'un. *Spoliare, exuere, auferre, eripere.* Ce Gentilhomme a été *ſpolié* par ſes créanciers, ils lui ont fait vendre ſa tèrre. Cet héritier a *ſpolié* les biens, les titres de cette ſucceſſion, il en a détourné les éffets. Dans les ſentences de réintégrande, on remet avant toutes chôſes en poſſeſſion ceux qui ont été *ſpoliez* des héritages dont ils jouiſſoient paiſiblement depuis trois ans.

Ce mot vient du Latin *ſpoliare.*

SPOLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Spoliatus, exutus.*

SPONDAÏQUE. adj. De tout genre. *Spondaicus.* Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, vèrs *ſpondaïques*, pour dire, un vèrs héxamétre qui eſt tout compoſé de ſpondées, ou qui finit du moins par deux ſpondées, comme celui-ci.

Conſtitit, atque oculis Phrygia agmina circumſpexit.

Les vèrs *ſpondaïques* ſont plus graves que les aûtres.

SPONDAULES. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Joueur de flute, ou d'inſtrument de cette éſpéce, qui jouoit pendant les ſacrifices aux oreilles du Prêtre qui les offroit, afin qu'il n'entendit rien qui le pût diſtraire, & diminuer ſon attention. *Spondaules.*

Ce mot eſt compoſé de σπονδὴ, *libation*, & αὐλὸς, *flute.*

SPONDÉE. ſ. m. Tèrme de Proſodie Grécque & Latine. C'eſt un piéd de vèrs compoſé de deux ſyllabes longues. *Spondeus.* Tous les vèrs héxametres Grécs & Latins finiſſent par un *ſpondée*. Le *ſpondée* va gravement. ART DE P.

SPONDILE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Ós qui fait partie de l'épine du dós. On l'appelle autrement *vertèbre*. En Latin *ſpondilus, vertebra.*

SPONDILE, chez les Botaniſtes, eſt une plante qu'on appelle autrement *ſphondilium*, ou *berce*. Voyez SPHONDILIUM & BERCE.

SPONDILE, eſt auſſi une éſpéce d'inſecte. Voyez SPONDYLE. *Spondylus.*

SPONGIEUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature de l'éponge, qui eſt diſpoſé à recevoir l'humidité. *Spongioſus.* Les tèrres *ſpongieuſes*, & qui gardent l'eau, ne valent rien pour ſemer. Les glandes du corps ſont des parties molles & *ſpongieuſes*. Le champignon eſt de nature *ſpongieuſe.*

SPONHEIM. Voyez SPANHEIM.

SPONTANÉE. Tèrme dogmatique, qui ſe dit des mouvemens du corps & de l'âme, qui ſe font d'eux-mêmes, & ſans contrainte. *Spontaneus.* En Médecine on dit des évacuations *ſpontanées*. Une laſſitude *ſpontanée*, eſt celle qui vient ſans avoir été cauſée par aucune fatigue précédente. En Morale, les actions volontaires *ſpontanées* ſont celles qui ſe font par un principe intérieur & naturel, ou conforme à la nature, accommodé à l'inclination de la nature, lorſqu'elles éxcluent la contrainte, mais n'éxcluent point la néceſſité.

SPONTANÉITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſpontanée, ce qui fait qu'une chôſe eſt ſpontanée. *Spontaneitas.* C'eſt une èrreur condamnée, & dont les conſéquences ſont affreuſes pour les mœurs & la Religion, que de dire que la libèrté ne conſiſte que dans la *Spontanéité*, & ce n'eſt point le ſentiment de ſaint Auguſtin, comme le Clèrc l'a fauſſement avancé.

SPONTON. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une éſpéce de demi-pique dont on ſe ſert avantageuſement dans les abordages. *Dimidia ſariſſa.* On dit auſſi *Eſponton.*

SPORADIQUE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des maladies qui ont des cauſes particulières qui ſont éparſes çà & là, par oppoſition à *épidémiques*, qui viennent d'une cauſe générale, qui ſont communes à toutes ſortes de pèrſonnes, de quelque compléxion & qualité qu'elles ſoient. *Sparſus, diſperſus, diſſeminatus.*

SPORTE. ſ. f. Tèrme de Capucin, qui vient du Latin ou de l'Italien *ſporta*. Panier de jonc que porte le Religieux Capucin qui fait la quête. La *ſporte* eſt pleine.

SPORTULE. ſ. f. *Sportula.* Cent quadrins que les riches donnoient aux néceſſiteux, parmi les Romains. BOREL. Panier, corbeille dans laquelle les paûvres alloient recevoir ce que les riches leur donnoient.

S P R.

SPRÊHE, SPRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Spreha.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de la Bohême, aux confins de la Miſnie & de la Luſace, traverſe cette dernière, y baignant Baudiſſen, Cotbus, Luben; enſuite entrant dans le Marquiſat de Brandebourg, elle paſſe à Berlin, & ſe décharge dans l'Havel, vis-à-vis de Spandavv. MATY.

SPRÉVÉRIO Monte. Voyez NAMARI.

S P U.

SPURIENE. Amphithéôſe. Rente volante ou bâtarde. BOREL.

SPUTER. ſ. m. C'eſt une eſpéce de nouveau métal que les Hollandois ont aporté en Europe. *Sputerum metallum.* Il eſt blanc & dur, & ſouffre l'ignition comme l'argent, mais il ne ſouffre pas le marteau, à cauſe qu'il eſt trop aigre & caſſant; c'eſt pourquoi on ne le peut employer qu'en fonte.

S Q U.

SQUACCO. Nom que les Italiens donnent à une eſpéce de héron. Voyez HÉRON.

SQUAJOTTE. ſ. f. Nom vulgaire d'une eſpéce de héron. Voyez HÉRON.

SQUAMMEUX, EUSE. adj. Tèrme d'Anatomie. Écailleux, ſemblable à une écaille. *Squammoſus.* La partie ſupérieure des ôs des tempes eſt appellée *ſquammeuſe* ou écailleuſe, parcequ'elle eſt fort mince. DIONIS.

SQUAMMEUSE. adj. f. Tèrme d'Anatomie. *Squammoſa ſutura.* C'eſt une épithéte qu'on donne aux fauſſes ſutures du crâne, qu'on appelle *ſquammeuſes*, ou écaillées, parcequ'elles ſont jointes comme des écailles de poiſſon, ou des tuiles, dont l'une monte ſur l'aûtre. On les appelle auſſi *temporales*, parcequ'elles bornent les ôs des temples. *Squammoſa ſutura ſunt ſcilicet corticalis & temporalis.*

SQUÉLÉTE. ſ. m. Carcaſſe; aſſemblage de tous les ôs d'un animal mort, diſpoſez dans leur ſituation naturelle. *Larvandis oſſibus coherens.* Les Chirurgiens ont des *ſquélétes* pour enſeigner l'Oſtéologie à leurs écoliers. La mort de S. Innocent eſt une belle repréſentation d'un *ſquélète.* Les cabinets des Curieux ſont pleins des *ſquélétes* de divers animaux extraordinaires décharnez ou déſéchez. Pour ſçavoir la quantité des parties qui le compoſent. Voyez Ôs.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *arida* ou *déſéché*, & vient du vèrbe σκέλλω, qui ſignifie *déſſécher. Exſicco.* Quelques-uns de ceux qui ont écrit des ôs ont intitulé leurs livres du nom d'*Oſtéologie.*

SQUÉLÉTE, ſe dit auſſi d'un navire, quand il n'y a que les principales piéces aſſemblées, comme la quille, l'étambord, les varangues, les genoux qui forment ſes côtes, & quand il n'eſt pas couvèrt de ſes planches, & de ſes ornemens. *Prima navis delineatio, adumbratio.*

SQUÉLÉTE, ſe dit auſſi hypèrboliquement d'une pèrſonne maigre & décharnée, & qui n'a que la peau & les ôs. *Macie confectus, exanguis, exſuccus.* Cette femme eſt bien maigre; c'eſt un vrai *ſquélète.* Elle eſt ſéche & maigre comme une *ſquélète.* GON. Quelques-uns abuſivement le diſent en cette dèrnière phraſe au féminin.

SQUÊNIE. ſ. f. Vieux mot. Roquet. BOREL.

SQUILLACE, SQUILLACI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Scyllaceum, Scylletium, Scyllarium.* Elle eſt dans la Calâbre Ultérieure, ſur la rivière de Favelone, à une lieuë du golfe de Squillace, & à quatorze de la ville de Girace, vèrs le nord. *Squillace* a été une des plus conſidérables villes des Brutiens. Elle eſt aujourd'hui fort peu de chôſe, quoiqu'elle ait titre de Principauté, & un Évêché ſuffragant de Reggio. La montagne de *Squillace*, qui eſt près de cette ville, eſt celle qu'on appelloit anciennement *Moſcius mons.* MATY.

Le golfe de SQUILLACE, ou delli Caſtelli. *Scyllaceus, Scylletieus, Scyllatius ſinus.* Ce golfe eſt une partie de la mèr Ionienne. Il eſt ſur la côte de la Calabre Ultérieure, entre le cap de Rizzuto, & celui de Stilo, qui le ſépare du golfe de Girace. MATY.

SQUILLE. ſ. f. Oignon qui vient dans les lieux marécageux. *Squilla, ſcilla.* Vinaigre de *ſquille. Acetum ſcillites.* Voyez SCILLE. Il y a des *ſquilles* venimeuſes, & d'aûtres qui ſont ſaines, qui ſervent à la Médecine.

SQUILLE, eſt auſſi un nom qu'on donne à de petites écreviſſes, encore qu'elles n'ayent point de piéds, ni de branches. *Cancer cultus.* Leur chair eſt de très-difficile digeſtion.

SQUILLITIQUE. adj. Épithéte qu'on donne à divèrs médicamens, à cauſe qu'ils ſont compoſez de ſquilles. Il y a le vin *ſquillitique. Vinum ſcillites.* Le vinaigre *ſquillitique*; le miel *ſquillitique*, l'oxymel *ſquillitique*, l'éclegme *ſquillitique*, les trochiſques *ſquillitiques.*

SQUINANCIE, ou SQUINANCE. ſ. f. Tèrme de Médecine. On dit préſentement *eſquinancie.* Violente *eſquinancie.* C'eſt une maladie qui bouche les paſſages de la réſpiration. C'eſt une inflammation de la gorge, ou du larinx, qui empêche ſouvent l'air d'entrer & de ſortir par la trachée-artère, & la viande d'être avalée & conduite en l'éſtomac. La vraie *ſquinancie* eſt toujours accompagnée de fiévre; la bâtarde en eſt éxemte, & elles ſont cauſées par un ſang pur ou bilieux qui coule par des rameaux des artères carotides, & qui y produit un phlegmon ſimple ou éréſipélateux. La *ſquinancie* occupe proprement les muſcles du larinx & du pharinx.

Le mot de *ſquinancie* vient du Grèc συνάγχω, *ſuffocare*, qui ſignifie *ſuffoquer.* Les Médecins l'appellent en Latin *angina.* La *ſquinancie* eſt plus périlleuſe & mortelle, lorſque la tumeur ne paroît ni dehors, ni dedans. Celle de dehors eſt la plus curable.

SQUIRRE, ou SKIRRHE. ſ. m. C'eſt une eſpéce de dureté, ſans douleur, qui ſe forme ſur les parties molles du corps humain. Voyez SKIRRHE. *Squirrus.* Il y en a de deux ſortes; un commençant & douloureux, quand on appuye avec le doigt; l'aûtre confirmé & éxquis, qui n'a aucun ſentiment de douleur. BURNET. *Squirre.*

SQUIRREUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature du ſquirre. Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe; tumeur *ſquirreuſe. Squirroſus tumor.*

S R A.

SRAWANAM, ou SVAWANAM. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom du cinquiéme mois des Indiens du Mogoliſtan. Il répond au mois d'Août. *Fabric. Menol. p.* 161.

S T.

ST. Tèrme indéclinable, dont on ſe ſèrt pour commander le ſilence. Les Romains mettoient ces deux caractères au deſſus de la porte de la chambre où ils mangeoient; ce qui vouloit dire, *ſed tace*, ou *ſilentium tene.* Porphyre remarque que les Anciens ſe faiſoient une Religion de ne dire mot, lorſqu'ils paſſoient par les portes.

S T A.

STABILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fèrme, conſtant, aſſûré, inébranlable. *Stabilitas, firmitas, conſtantia, perſeverantia.* Il ſe dit au propre & au figuré. La *ſtabilité* d'un édifice. Il y a peu d'Aſtronômes qui ſoutiennent la *ſtabilité* de la tèrre, contre ſon mouvement. On a toujours accuſé la fortune de n'avoir point de *ſtabilité.* Les hommes ſont ſi foibles & ſi inconſtans, qu'il a fallu leur faire faire des vœux de *ſtabilité* pour s'en aſſûrer. Il parla de la ſainteté & de la *ſtabilité* du mariage, qui ne peut être rompu que par la mort. FLÉCH.

STABLAT. ſ. m. C'eſt une habitation que font les payſans des pays des montagnes dans des étables, où ils s'enfèrment pendant l'hivèr avec leurs beſtiaux ſous les neiges qui tombent ſur leurs toits, & qui les couvrent de pluſieurs piques de haut. *Stabulum, ſtabulatio.* Ils n'en ſortent qu'à la fin du printems, quand les neiges ſont fonduës.

STABLE. adj. m. & f. Qui eſt fèrme & inébranlable, qui ne change point de ſituation. *Stabilis, firmus, fixus.* Le monde eſt *ſtable* & fèrme ſur ſes pôles, quoiqu'il tourne, il ne change point de lieu. Les pyramides d'Égypte ont été les plus *ſtables* de tous les édifices, elles dureront long-tems.

STABLE, ſe dit plus ordinairement au figuré, & ſignifie, Fèrme, conſtant. *Conſtans, perſeverans, ſtabilis.* Il n'y a rien de *ſtable*, ni d'aſſuré dans le monde. AB. RÉGN. Il faut s'attacher aux chôſes *ſtables*, ſolides & étèrnelles. NIC. Ce Miniſtre a tâché d'établir une fortune *ſtable* & pèrmanente. En Avril, le tems n'eſt point *ſtable*, il change à tout moment. Ce Docteur n'eſt point *ſtable* ni aſſuré dans ſes opinions. Les principes de la Géométrie ſont *ſtables* & inébranlables.

STABLÈRE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Proteſtans. Les *Stablères* ne portent ni ſac, ni bâton, ni armes. JOVET, *T. I. p.* 469.

STABLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre de l'Ordre des Bénédictins. Le Tèrritoire de cette Abbaye eſt enclavé dans le pays de Liége, & le bourg eſt ſitué ſur la Rechte, à trois lieuës de la ville de Limbourg, vèrs le midi. *Stabletum, Stabulum.* L'Abbé de *Stablo* eſt Souverain, & porte le titre de Prince de l'Empire. MATY.

STACHYS. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ deux piéds, quarrées, veluës. Ses feuilles ſont oppoſées l'une à l'aûtre, ſemblables à celles du marrube, mais plus longues,

longues, coronées, molles, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont en gueule, rangées en épi, de couleur purpurine ou blanche. Sa ſemence eſt ronde & noirâtre. Toute cette plante a une ôdeur forte. En Latin *ſtachys major Germanica*. C. Bauh. Il y a quelques autres éſpéces de *ſtachys*.

Ce mot vient du Grèc στάχυς, *ſpica*, *épi*, à cauſe que les fleurs de cette plante ſont rangées en épi.

STACTÉ. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt la graiſſe qui ſe retire de la myrre fraîche, pilée avec un peu d'eau, ou preſſurée. *Stacte*. Cette liqueur eſt fort ôdorante & précieuſe, & fait toute ſeule le parfum que Dioſcoride appelle le *ſtacté*, qui ſent fort bon, mais qui eſt fort amèr au goût. Il ne s'en trouve point maintenant que de ſophiſtiqué; & les Apothicaires appellent *ſtacté*, le ſtorax liquide.

STADE. ſ. m. Quelques-uns font ce mot féminin, mais mal. L'Académie, Danet, Richelet, &c. le font tous maſculin. *Stadium*. Le *ſtade* eſt donc une meſure Grécque, qui a cent vingt-cinq pas géométriques de long, ou 625 piéds. Il en faut huit pour faire un mille d'Italie. M. Dacier compte que 20 *ſtades* font une lieuë de France. La Guilletière a ſuputé que le *ſtade* étoit de 600 piéds Athéniens, qui font un peu plus de 566 piéds de Roi, meſure de France; enſorte que le *ſtade* ne ſeroit que de 113 pas géométriques. Il y a eu des *ſtades* de différentes meſures, ſuivant les lieux & les tems. Cette meſure eſt proprement celle de la courſe ordinaire de l'homme. A la Chine on ſe ſèrt auſſi de *ſtades*, dont 250 font un degré de l'équateur; & ils appellent leur grande muraille par éxcellence, la muraille de dix mille *ſtades*, quoiqu'elle n'ait pas cette longueur; car cela feroit 40 degrez, qui ſont plus grands que toute la Chine. Un *ſtade* eſt environ la 24e partie d'une lieuë. Les anciens Grècs étoient accoutumez à meſurer la diſtance des lieux par *ſtades*. Ils appelloient cela σταδιάζειν. Kusтèr, *dans les Mém. de Trev.* 1715. *p.* 1600.

Stade, ſignifioit auſſi, la carrière, ou l'éſpace dans lequel les Grècs s'exèrçoient à la courſe; c'étoit, ſelon Vitruve, chez les Grècs, un éſpace découvèrt de la longueur de 125 pas qui faiſoient environ 90 toiſes, entre deux bornes, le long duquel il y avoit un Amphithéâtre, pour y voir des Athlétes s'exèrcer à la courſe, & à la lutte. Il y avoit auſſi des *ſtades* couvèrts, environnez de portiques & de colonnades, qui ſèrvoient aux mêmes exèrcices pendant le mauvais tems. Daviler. Comme cet éſpace étoit de 125 pas de longueur, c'eſt ce qui a fait donner le nom de *ſtade* à une longueur de chemin pareille à celle de cette carrière. Les enfans captifs couroient le *ſtade*. Ablanc.

Stade. ſ. f. Staden. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Saxe. *Stada*, *Stadenum*, *Statio*. Elle eſt dans le Duché de Brême, au confluant de la Schwvinge & de l'Elbe, & à huit lieuës au deſſous de la ville de Hambourg. *Stade* paſſe pour une des plus anciennes villes de la Baſſe-Saxe. Elle a eu titre de Comté, & ſes Souverains particuliers. Elle tomba enſuite entre les mains des Archevêques de Brême. Elle a tenu un rang conſidérable entre les villes Anzéatiques, mais Hambourg lui a ravi la meilleure partie de ſon commèrce. Elle eſt bien fortifiée. Les Ducs de Brunſvvick la prirent par famine l'an 1676. mais ils la rendirent par la paix de Zell, l'an 1680. Maty.

STADHOUDER. Prononcez *Statouder*. M. Baillet dit *Stathouder*, ou *Statoldre*. ſ. m. Lieutenant, Gouvèrneur de province dans les Pays-Bas. *Statuum ſive ordinum Legatus*. Ce mot eſt particuliérement connu en Hollande à cauſe de l'importance du gouvèrnement de cette province. Le *Stadhouder* eſt le premier membre de la République. Il eſt le Chèf de toutes les Cours de Juſtice, & il y peut préſider quand il lui plaît. Toutes les ſentences s'y éxpédient en ſon nom. Lorſqu'une charge vient à vaquer dans la Cour de Juſtice, les États nomment trois ſujets au *Stadhouder*, qui eſt obligé de choiſir l'un des trois. Il peut faire grace aux criminels; c'eſt un droit de ſouveraineté. Il a auſſi le choix des Échevins dans toutes les villes: le Conſeil de chaque ville lui préſentant deux ſujets, entre leſquels il en prend un à ſon gré. Il a le même droit en pluſieurs villes à l'égard des Bourguemeſtres, & des Conſeillers qui compoſent les Conſeils des villes, comme à Rotèrdam, Dort, &c. A Amſtèrdam, à la Brille, &c. il élit ſeulement les Échevins ſur la nomination du Conſeil de la ville; mais il n'élit ni les Bourguemeſtres, ni les Conſeillers. Il a encore le pouvoir de deſtituer les Magiſtrats, & de les changer dans les occaſions graves, avec connoiſſance de cauſe, & lorſqu'il le trouve néceſſaire pour le bien de la République. Tout cela s'entend pourtant ſans préjudice des priviléges de chaque ville en particulier. Par l'Article VI. de l'Union d'Utrecht, les États l'ont conſtitué arbitre des différends qui pourroient ſurvenir entre les États des diverſes provinces, ou entre les villes, & les membres des États de la province. A la dignité de *Stadhouder* eſt inſéparablement unie celle de Capitaine & d'Amiral général de la province; en cette qualité il nomme tous les Officiers, & diſpoſe de toutes les charges militaires. C'eſt lui qui fait éxécuter les Ordonnances des États, & ſon caractère lui donne l'autorité de recevoir & d'écouter les Ambaſſadeurs des Princes étrangers. Il a auſſi lui-même le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs pour ſes affaires particuliéres, comme les Souverains. Voyez Schorius & Aitzma. P. I. Cette charge eſt ancienne; les Comtes ne pouvant réſider en Hollande prépoſoient un *Stadhouder*, pour commander en leur abſence dans les provinces particuliéres: outre le Gouvèrneur général des dix-ſept provinces des Pays-Bas. Le Prince d'Orange Guillaume I. ſe trouva *Stadhouder* de Hollande & de Zéélande, lorſque les Hollandois ſecouèrent le joug d'Éſpagne. En 1567. les États trouvèrent à propos de ſuprimer, par un Édit, la charge de *Stadhouder*, & réſolurent qu'elle ne ſeroit conférée à pèrſonne à l'avenir. Mais en 1672. Guillaume III. Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, fut élû par les États, Capitaine & Amiral général, quelques mois après ils révoquèrent cet Édit de ſupreſſion en faveur de ce Prince, & il fut déclaré *Stadhouder héréditaire*; honneur qui n'avoit point été conféré à ſes prédéceſſeurs. Le Prince de Naſſau eſt *Stadhouder* héréditaire de la province de Friſe, & de celle de Groningue.

Ménage fait venir le mot de *Stadhouder*, de *Stat*, État, & *Houder*, tenant; c'eſt-à-dire, *Lieutenant des Etats*. Il ſe trompe dans cette étymologie. *Stadhouder*, autrement *Stedehouder*, eſt compoſé de *Stad* ou *Stede* qui ſignifie lieu, & *Houder*, tenant, parceque le Gouvèrneur tenoit la place des Comtes, & les repréſentoit en leur abſence.

STADHOUDERAT, ou STATHOUDERAT. ſ. m. Lieutenance, ou gouvèrnement d'une province. *Statûs ſive ordinis legatio*. Les vœux du peuple élevoient le Prince au *Stadhouderat*. Bail. Le Prince ne voulut accepter le *Stathouderat* qu'avec beaucoup de circonſpection. Id. Les Hollandois diſent *Stathouderſchap*.

STADIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine, en Gréce. *Stadia*, anciennement *Dium*. Elle eſt ſur le golfe de Salonichi, à cinq lieuës de Chitro, vèrs le midi. Maty.

STADINGUE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Stadingus*, *a*. Les *Stadingues* habitoient aux confins de Friſe & de Saxe, en des lieux environnez de rivières & de marais impratiquables.

Stadingue. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Stadingus*, *a*. Les *Stadingues* peuple dont nous venons de parler, ayant été éxcommuniez pendant pluſieurs années pour leurs crimes, & entre aûtres, parce qu'ils refuſoient de payer les dîmes, ſe révoltèrent, & témoignèrent ouvèrtement leur mépris pour l'autorité de l'Égliſe. A la révolte, ils ajoutèrent beaucoup d'abominations & d'impiétez. Albèrt qui fut élû Abbé de Stade dans la Baſſe Saxe l'an 1232, dit qu'ils mépriſoient la doctrine de l'Égliſe, qu'ils conſultoient les Démons & les Magiciennes, & faiſoient des figures de cire. Grégoire IX. déſcend dans un plus grand détail, dans une lettre à l'Archevêque de Maïence, à l'Évêque d'Hildesheim & au Docteur Conrad de Marpourg. On raconte, leur écrit-il, que quand ils initient quelqu'un dans leur ſecte, la première fois qu'il entre dans leur aſſemblée, il voit un crapaut d'une grandeur énorme, & auſſi gros ou plus gros qu'une oye; que les uns le baiſent à la bouche, les aûtres par dèrrière; qu'enſuite le novice rencontre un homme pâle, avec des yeux très-noirs, & ſi maigre qu'il n'a que la peau collée ſur les ôs; il le baiſe, & le ſent froid comme glace, & après ce baiſer il oublie entièrement la Foi Catholique. Suit un feſtin qu'ils font enſemble, après lequel un chat noir déſcend de dèrrière une Statuë, qui eſt ordinairement dans le lieu de l'aſſemblée. Le novice baiſe le premier ce chat par dèrrière; puis celui qui préſide à l'aſſemblée, & ceux qui en ſont dignes en font autant: les imparfaits reçoivent ſeulement le baiſer du maître. Ils promettent obéïſſance; après quoi, lumières éteintes, ils commettent entre eux toutes ſortes d'impuretez. Ils reçoivent tous les ans à Pâques le corps de N. S. le portent dans leur bouche juſqu'à leur maiſon, & là ils le jettent dans les latrines. Ils diſent que le maître du ciel a injuſtement & frauduleuſement précipité Lucifèr dans les enfers. Ils croyent en celui-ci, & diſent qu'il eſt le créateur des chôſes céleſtes, & qu'il rentrera dans ſa gloire après avoir précipité ſon advèrſaire. C'eſt par lui & avec lui qu'ils éſpérent entrer dans la béatitude étèrnelle. Ainſi parle ce Pape dans ſa lettre du 13 Juin 1233. Tout cela marque que c'étoient de vrais Manichéens. Ce fut en 1232, qu'ils furent découvèrts en grand nombre en Allemagne, par les ſoins du Docteur Conrad. Car ils étoient braves; & s'étant jettez ſur les peuples & les Seigneurs voiſins, ils les avoient ſouvent vaincus; & étant ainſi ſortis de leurs marais, s'étoient étendus. Il fallut une croiſade pour les éxtèrminer. Elle ſe fit l'an 1233. Les Croiſez marchèrent contre eux, ayant à leur tête Gerard II, Archevêque de Brême, Henri Duc de Brabant, & Florent Comte de Hollande. Les *Stadingues* furent défaits, malgré leur fureur, le

24e Juin. Six mille furent tuez, le reſte demanda l'abſolution au Pape, qui la leur accorda.

STADIODRÔME. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Stadiodromus.* Nom que l'on donnoit à ceux qui dans l'exércice de la courſe, ne couroient que l'eſpace d'un ſtade, à la différence de ceux qui en couroient deux, & que l'on nommoit Dolcohodrômes; & de ceux qui retournoient après avoir couru les deux ſtades, & qu'on nommoit Diaulodrômes; & de ceux qui couroient armez, & qui s'appelloient Oplitodrômes. Voyez *Hier. Mercur. De Arte Gymn. L. I. C.* 10.

STADTBÈRG, autrefois MARSPÈRG. ſ. m. Nom d'une petite ville du Duché de Weſtphalie, en Allemagne. *Eresburgum, mons Martis.* Elle eſt ſur le Dymel, près du Comté de Waldeck & de l'Évêché de Padèrborn. *Stadberg* a été fortifié. Les Suédois le prirent, & en démolirent les fortifications l'an 1645. MATY.

STADTHAGA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de Weſtphalie. *Stadthaga*, anciennement *Indago.* Il eſt dans le Comté de Schaumbourg, à cinq lieuës de Minden, vèrs le levant. MATY.

STAFFANGÈR. Voyez STAVANGER.

STAFFORA. ſ. f. Nom propre de rivière du Duché de Milan. *Staffora.* Elle coule dans le Pavéſan, baigne Voghéra, & ſe décharge dans le Pó. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Iria*, que d'autres prétendent être la Scrivia. MATY.

STAFFORD. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Comté de *Stafford*, en Angleterre. *Staffordia.* Elle eſt ſur la rivière de Savv, à cinq lieuës de Lichfield, vèrs le nord-oueſt. *Stafford* n'eſt pas ancien: il a été fondé par Édouard le vieil, au commencement du dixiéme ſiécle. MATY.

STAFFORD-SHIRE, c'eſt-à-dire, le Comté de *Stafford*, *Staffordia.* Province d'Angleterre. Elle eſt bornée au levant par le Comté Darbye, au nord par celui de Cheſtèr, au couchant par celui de Shrop, & au nord par ceux de Worceſter & de Warvvick. Sa longueur eſt de quatorze lieuës, & ſa largeur de ſix ou ſept. Ce Comté eſt vèrs le nord, montagneux & inculte: il y a des mines de fèr & de charbon. Ses lieux principaux ſont *Stafford* capitale, Lichfield & les bourgs de Nevvcaſtle & de Tamvvorth.

STAGE. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique. C'eſt une réſidence actuelle & éxacte que doit faire un Chanoine dans ſon Égliſe pendant ſix mois, quand il a pris poſſeſſion d'une Chanoinie, pour pouvoir jouir des honneurs & des revenus de ſa Prébende. *Statio, reſidentia.*

STAGNARA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Stagnara.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr Noire, entre Malathia & Siſopoli. MATY.

STAGNARA, eſt auſſi un lac de la Romanie. *Stagnum*, anciennement *Develton ſtagnum.* On le trouve près de la ville de Develto. MATY.

STAGNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie. *Stagnum.* Elle eſt dans l'État des Raguſiens, ſur la préſqu'iſle de Sabioncello, à dix lieuës de Raguſe, du côté du nord. *Stagno* a un port, & un Évêché ſuffragant de Raguſe. MATY.

STAIMBOUC. ſ. m. C'eſt une éſpéce de chamois. *Rupicapra corium.* L'âge du *ſtaimbouc* ſe connoît à la quantité des nœuds qui entournent ſa queuë.

STAIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Stenium, Steina.* Il eſt ſur le Rhin, qu'on y paſſe ſur un pont, à quinze lieuës au deſſus de Vienne. MATY.

STAIN, eſt encore le nom d'une petite ville du Cèrcle d'Autriche. *Stenium, Steina.* Elle eſt ſur la rivière de Strètz, qui la partage en deux, & à cinq lieuës de la ville de Laubach, vèrs le nord. MATY.

STA IN PACE. Noms Latins qui ſignifient *Demeurez en paix*, C'eſt le nom d'une Tour qui eſt près de la côte de la vallée de Noto, en Sicile, à huit lieuës de Syracuſe, vèrs le midi. Cette Tour eſt les reſtes de la petite ville nommée anciennement *Elorus, Elorum.* MATY.

STALEMURE. Voyez SCALEMURE.

STALIMÉNE. ſ. f. ou LEMNOS. ſ. m. Nom propre d'une des principales iſles de l'Archipel. *Stalimena, Lemnos.* Elle eſt ſituée entre le mont Athos, & la préſqu'iſle de la Romanie, environ à ſeize lieuës de l'un & de l'autre. Elle a cinquante-trois lieuës de circuit, & bien peuplée, & produit des vins éxcellens; mais ce qui la rend conſidérable, eſt la tèrre ſigillée, dont on ſe ſèrt pour arrêter le ſang, & contre les venins. Les Caloyers de l'iſle l'amaſſent le jour de la Transfiguration de J. C. près de la Chapelle Sotira, c'eſt-à-dire, la Chapelle du Sauveur, & ils la mettent dans des ſacs, que l'on ſcelle du ſceau du Grand-Seigneur, d'où eſt venu le nom le Tèrre ſigillée qu'on lui donne. Cette iſle a été poſſédée quelque tems par les Vénitiens. Mahomet II. la leur enleva, & les Turcs en ſont encore les maîtres. Ses lieux principaux ſont Staliméne capitale, Mandro & Palcocaſtro. Il y avoit autrefois la ville de Cochino, qui eſt maintenant ruinée. MATY.

Staliméne eſt l'ancienne Lemnos. Les Anciens, & encore aujourd'hui les habitans de l'iſle de *Staliméne*, diſent que le mont Athos lui porte ombre, quand le ſoleil ſe couche, bien qu'il en ſoit éloigné de trente-cinq ou quarante milles. DU LOIR, *p.* 298. C'eſt dans l'iſle de *Staliméne* que ſe voit cette montagne célébre par la chûte de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie Épheſtia, que les habitans du pays appellent Cochyno, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la tèrre ſigillée avec beaucoup de cérémonie. DU LOIR, *p.* 295.

STALIMÉNE, anciennement MYRINE. ſ. f. Nom d'une ville capitale de l'iſle de Staliméne, dont elle porte le nom. *Stalimena*, anciennement *Myrina urbs.* Elle eſt capitale de l'iſle, & le ſiége d'un Archevêque Grec. MATY.

La ville capitale de l'iſle de *Staliméne* étoit autrefois appellée Myrina, & aujourd'hui *Staliméne.* Là eſt un château bâti ſur le haut d'un rocher, tirant vèrs la partie occidentale du port. Le Turc qui commande l'iſle y demeure; le château paroît d'un accès plus difficile qu'il ne ſemble fort. Les maiſons de la ville ſont étenduës dans une plaine, où il y a quantité de vignes, & par les ruines qui ſe voyent encore ſur le rivage, on peut juger que cette ville étoit aſſez conſidérable autrefois. DU LOIR, *p.* 295.

STAMÉNAS. Tèrme de Marine. C'eſt la même choſe que *genou. Genu.* Aubin écrit *Staméniais* dans ſon Dictionnaire de Marine.

STAMPALIA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Aſtipalea.* Elle eſt vèrs la Natolie, à vingt lieuës de Candie, vèrs le nord. On lui donne 22 lieuës de circuit, mais elle manque d'eau douce, & elle eſt préſque inculte. Il n'y a point d'autre habitation que la ville de *Stampalia.* Les Vénitiens l'ont poſſédée; mais les Turcs s'en ſont rendus maîtres l'an 1537. MATY.

STANCE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. C'eſt un cèrtain nombre réglé, de vèrs gràves & ſérieux, qui contiennent un ſens, au bout duquel il ſe fait un repos. *Carminis genus apud Gallos & Italos.* On les appelle en éffet *Stances*, de l'Italien *Stanza*, qui ſignifie *demeure*, parcequ'à la fin de chaque *Stance* il faut qu'il y ait un ſens complet. Ce que le Couplet eſt dans les Chanſons, la Strophe dans les Odes, les *Stances* le ſont dans les Poëmes Épiques, ou en des matières graves & ſpirituelles. La plupart des Poëmes Italiens ſont en *Stances.* Il y a des *Stances* de 4, 6, 8, 10, 12 vèrs. On fait auſſi des *Stances* de nombre impair de 5, de 7, de 9 & de 13 vèrs. Mais elles ſont difficiles, parcequ'il y faut trois vèrs ſur une même rime. Si la première *Stance* commence par un vèrs maſculin ou féminin, la ſeconde doit commencer & finir de même. Chaque *Stance* doit renfèrmer un ſens achevé, & ſe tèrminer par une penſée vive & ingénieuſe, ou par une réflexion juſte & bien placée. Les *Stances* n'ont été introduites dans la Poëſie Françoiſe que ſous le régne de Henri III. en 1580. Lingendes, dans les Poëſies duquel on trouve une facilité & une douceur admirable, eſt le premier de nos Poëtes qui ait fait des *Stances.* Ceux qui entendent le théatre ont condamné que l'on mêlât des *Stances* dans la Tragédie, ou dans la Comédie. Quoique l'on parle en vèrs ſur le théatre, l'on eſt préſumé y parler en proſe. Il n'y a que les vèrs Aléxandrins à qui l'uſage laiſſe tenir nature de proſe; mais les *Stances* n'ont pas le même privilége: elles marquent un jeu du côté du Poëte qui n'a rien de naturel du côté de l'Acteur. D'ailleurs les *Stances* n'ont pas bonne grace à éxprimer tout. La colère & la menace ne leur ſont pas propres. Mais les irréſolutions, les douces rêveries, & tout ce qui ſert à l'Acteur pour penſer à ce qu'il doit réſoudre, s'accommode aſſez à leur cadence inégale. CORN. La matière des *Stances* eſt ou triſte, ou enjouée; & on arrange de telle façon les vèrs, que dans les ſujets galans, chaque *Stance* ſe tèrmine par un maſculin, & dans les triſtes par un féminin: les rimes maſculines étant moins languiſſantes que les féminines. MÉN.

STANCHIO. Voyez LANGO.

STANDIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Standia*, anciennement *Dia.* Elle eſt à trois lieuës de la ville de Candie, vèrs le nord. On y trouve deux ponts, mais point d'habitans. MATY.

STANFORD. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Stanfordia.* Il eſt ſitué dans le Comté de Lincoln, ſur la rivière de Wéland, & les frontières du Comté de Rutland, & celui de Northampton. MATY.

STANGUE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, eſt la tige droite d'une ancre, qui eſt travèrſée en ſa partie ſupérieure vèrs l'anneau, d'une piéce de bois, qu'on appelle le *trabs*, ou la *trabe.* On le dit auſſi en tèrmes de Marine, & on l'appelle autrement la *ſcape. Scapus, trabs anchora.*

STANTÉ. adj. m. Tèrme de Peinture, qui ſe dit d'un tableau qui eſt beaucoup fini, mais qui ne paroît pas ſortir d'une main libre. *Tabella perfecta, ſed non manu audaciori delineata.*

STANTÉ, ÉE. adj. Tèrme de Peinture. Peiné, travaillé. *Elaboratus, cum labore ac difficultate pictus.* On dit qu'un ouvrage eſt

ſtanté

flauté, quand il eſt beaucoup fini, & que le travail qu'on y remarque, ne paroît pas d'une main libre & légère.

STANTZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Suiſſe, ſitué dans le lac de Lucèrne, dans le Canton d'Underwvald, dont il eſt le lieu principal, quoiqu'il ne ſoit point enfèrmé de murailles. MATY.

STAPHISAIGRE, ou STAPHISAGRE. ſ. f. ou STAPHISAGRIA. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, & qui a ſes feuilles grandes, larges, découpées profondément en pluſieurs parties, & attachées à de longues queuës. Ses fleurs ſont à pluſieurs feuilles inégales, de couleur bleuë. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits compoſez chacun de pluſieurs graines vèrdâtres, qui renferment des ſemences groſſes comme de petits pois, triangulaires, noirâtres, d'un goût âcre & brûlant. En Latin *Staphiſagria*. La ſemence de la *ſtaphiſaigre* étant appliquée, eſt fort propre pour faire mourir les poux; elle eſt auſſi employée dans les maſticatoires pour faire cracher. On nomme autrement cette plante en François *herbe aux poux*, & en Latin *herba pedicularis*, *oupituitaria*, à cauſe de ſes qualitez.

Staphiſagria vient de ces deux mots Grècs σταφὶς, *raiſins*, & ἄγρια, *ſauvage*, parceque ſes feuilles ont de la reſſemblance avec celles de la vigne ſauvage.

STAPHYLODENDRON. ſ. m. Arbriſſeau dont les feuilles ſont ſemblables à celles du ſureau, ou du frêne, pointuës, dentelées en leurs bords, rangées cinq ou ſept ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont attachées par grapes à des pédicules longs, compoſées chacune de cinq feuilles blanches en rond. Elles ſont ſuivies de veſſies aſſez grandes, diviſées en deux loges, dans leſquelles ſe trouvent quelques ſemences ſemblables à des noiſettes, couvèrtes d'une écorce vèrdâtre, d'un goût qui donne envie de vômir. En Latin *ſtaphylodendron*.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs σταφυλὴ, *uva*, *raiſin*, & δένδρον, *arbos*, *arbre*, comme qui diroit l'*arbre du raiſin*. Le fruit de cette plante eſt appellé en quelques endroits, *piſtache ſauvage*.

STARABAT, ou ASTÉRABAT, & ÉSTÉRABAT. ſ. m. Nom propre d'une province de Pèrſe, en Aſie. *Aſterabatia*, *Eſterabatia*, *Sarabatia*. Sanſon la confond avec le Tabareſtan, ou Mazanderan; mais d'autres diſtinguent ces deux provinces, & ils mettent l'*Aſtérabat* entre le Tabareſtan, qui le borne au couchant; le Choraſan au midi & à l'orient, & la mèr Caſpienne, avec le Zagatay, au nord. Le *Starabat* répond à peu près à l'ancienne Margiane, & tire ſon nom moderne de *Starabat*, qui en eſt la ville capitale, ſituée aux confins du Tabareſtan.

STARGARD. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Mecxelbourg. *Stargardia*. Elle eſt capitale de la Seigneurie de Stargard, & ſituée à dix-ſept lieuës de la ville de Stétin, vèrs le couchant. MATY.

STARGARD. ſ. m. Nom d'une contrée du Duché de Meckembourg, en Baſſe-Saxe. *Stargardenſe dominium*. Elle eſt au levant de la Vandalie, & aux confins du Duché de Stétin, & du Marquiſat de Brandebourg. Ce pays a environ treize lieuës de long, & ſix de large. Ses lieux principaux ſont Stargard capitale, Brandebourg, Mirovv, Nemerovv. MATY.

Le Nouveau STARGARD. *Stargardia nova*. Ville des États de Brandebourg. Elle eſt capitale de toute la Poméranie Ducale, & ſituée dans le Duché propre de Poméranie, à ſept lieuës de Stétin, du côté du levant. Comme cette ville eſt ſur la rivière d'Ihne, qui ſe décharge dans l'Oder, elle a tenu autrefois un rang conſidérable entre les villes Anzéatiques. MATY.

STARGARD. ſ. m. Nom d'une petite ville ou bourg de la Poméranie Royale. *Stargardia*. Ce lieu eſt dans la Poméreliie, ſur la rivière de Fèrs, à ſept ou huit lieuës de Dantzic, vèrs le midi. MATY.

STARO RUSSA. ſ. f. Nom d'une jolie ville, & bien bâtie. *Ruſſa*, *Ruſſa Magna*. Elle eſt dans le Duché de Novogrod Weliti, ſur le lac Ilment au midi de la ville de Novogrod Weliti. MATY.

STAROSTE. ſ. m. Mot Polonois. C'eſt le Gouvèrneur d'un tèrritoire ou petite étenduë de pays en Pologne. *Staroſta*, *Prorex*.

STAROSTIE. ſ. f. Mot Polonois. C'eſt l'étenduë du gouvèrnement du Staroſte. *Staroſtia*.

STATEN EYLAND, c'eſt-à-dire, l'Iſle des États. *Ordinum Inſula*. Il y a trois iſles très-éloignées l'une de l'autre, qui portent le nom des États des Provinces-Unies, parcequ'elles ont été découvèrtes par leurs ſujets. L'une eſt dans la mèr Glaciale, près de la Moſcovie, dont elle dépend; l'autre, dans la mèr Magellanique, entre le détroit de le Maire, & celui de Brouvèrs; la dèrnière, dans l'Océan oriental, entre la Tèrre de Jeſſo & l'Yupi en Tartarie. Celle-ci ſépare les Canaux de Uriès & de Piéko, & porte ordinairement le nom de *Statenland*, c'eſt-à-dire, la Tèrre des États. MATY.

STATENLAND, ou la Tèrre des États. Voyez ZÉELANDE. Nouvelle Zéelande.

STATÉRE. ſ. f. eſt un nom que quelques Auteurs donnent à la balance Romaine, qu'on appelle autrement *peſon*. *Statera*. Dans cette ancienne balance, il y avoit un baſſin, au lieu du crochet qu'on met maintenant au peſon pour porter le fardeau. Il y en a un beau Traité dans Caſimir Polonois. Voyez BALANCE.

STATÈRE. ſ. m. Monnoie ancienne. *Stater moneta ſpecies*. Le *ſtatère* peſoit quatre drachmes Attiques, ou une demie once Romaine. Il valoit environ 25 ou 30 ſols, monnoie de France.

STATICE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, droites, ſans nœuds, ſoutenant chacune en ſon ſommet un bouquet près que ſphérique, qui eſt un amas de pluſieurs petites fleurs à cinq feuilles blanches tirant ſur le purpurin, diſpoſées en œillet, & ſoutenuës par un calice particulier coupé en entonnoir. Sa ſemence eſt pointuë par les deux bouts, enfèrmée dans une capſule qui a ſèrvi de calice à une des petites fleurs. Sa racine eſt longue, ligneuſe, ronde, de laquelle ſortent, proche de la tèrre, un grand nombre de feuilles ſemblables à celles du chien-dent, de couleur vèrd de mèr. En Latin, *ſtatice Lugd.* P. TOURNEFORT. Cette plante eſt fort déſiccative, propre pour arrêter les cours de ventre, & les hémorrhagies. Il y en a pluſieurs autres eſpéces.

STATION. ſ. f. Paûſe; lieu où l'on s'arrête pour ſe repoſer. *Statio*. Il voyage fort commodément il a pluſieurs amis ſur le chemin, où il fait des *ſtations*, où il ſe repoſe tant qu'il veut.

STATION, en tèrmes de Géométrie, ſe dit du changement des lieux qu'on choiſit pour faire des obſèrvations. *Statio*. On ne ſçauroit meſurer une hauteur inacceſſible que par deux *ſtations*. Ceux qui font les cartes topographiques des provinces, font divèrſes *ſtations* ſur les éminences, pour obſèrver les angles & les diſtances des villages, & les placer en leur vrai lieu.

STATION. C'eſt, dans le Nivellement, l'endroit où l'on pôſe le niveau, pour en faire l'opération: c'eſt pourquoi un coup de niveau eſt compris entre deux *ſtations*. DAVILER.

STATION, en tèrmes Eccléſiaſtiques, ſe dit des Egliſes qui ſont aſſignées pendant le Jubilé, pour y gagner les indulgences en les allant viſiter, & y faiſant cèrtaines prières. *Statio*. Le Roi a été faire ſes *ſtations* à piéd.

STATION, ſe dit de cèrtaines Egliſes de Rome, où il y a des indulgences à cèrtains jours. *Statio*. Les *ſtations* marquées dans le Miſſel Romain, étoient en uſage dans le VIIIe ſiécle, comme il paroît par le voyage que Charlemagne fit à Rome en 774, & les endroits où le Pape diſoit la Meſſe chaque jour, le Roi preſent. Ce fut ſaint Grégoire, qui regla les *ſtations* à Rome, c'eſt-à-dire les Egliſes où ſe devoit faire l'Office chaque jour de Carême, des Quatre-tems, ou des Fêtes ſolemnelles. Car les Fêtes des Saints ſe celebroient aux Egliſes où étoient leurs reliques. Il marqua ces *ſtations* dans ſon Sacramentaire, comme elles ſont dans le Miſſel Romain, & les attacha principalement aux Egliſes Patriarchales, & aux Titulaires: mais quoique les *ſtations* fuſſent fixées, l'Archidiacre ne laiſſoit pas, après que le Pape avoit communié, d'annoncer au peuple la *ſtation* ſuivante. FLEURY.

STATION, ſe dit auſſi des chaiſes que les Prélats accordent à des Prédicateurs, pour y aller prêcher pendant un cèrtain tems. *Statio*. Ce Religieux a obtenu une *ſtation*, pour prêcher le Carême en un tel village.

STATION, ſe dit auſſi d'une cérémonie qui ſe fait dans l'Egliſe avant la Meſſe, ou à la fin des Vêpres, à laquelle les Prêtres ou Chanoines ſortent du Chœur, pour venir chanter une antienne ou une prière devant le Crucifix, ou l'image de la Vièrge. *Statio*. Ce qui s'appelle, Aller à la *ſtation*. On appelle auſſi *ſtations*, les autres Chapelles où s'arrête la proceſſion, & où l'on chante une antienne, & on a donné ce nom à la proceſſion même. On tient que c'eſt ſaint Cyrille Patriarche d'Aléxandrie, qui a inſtitué cette cérémonie.

STATION, en tèrmes d'Hiſtoire & d'Antiquité Eccléſiaſtique, ſignifie le jeûne de la 4e & de la 6e férie, c'eſt-à-dire, du Mèrcredi & du Vendredi, que pluſieurs obſèrvoient autrefois par dévotion. *Statio*, *Quarta aut quinta feria jejunium*. Ce jeûne s'appelloit la *ſtation*, & ne duroit que juſqu'à None, comme les autres jeûnes de dévotion. S. Fructueux allant au ſupplice, pluſieurs, par un mouvement de charité, lui offroient un breuvage, pour le fortifier; mais il dit, Il n'eſt pas encore l'heure de rompre le jeûne; car il n'étoit que dix heures du matin, & c'étoit le Vendredi, jour de *ſtation*. FLEURY. S. Pièrre d'Aléxandrie, dans ſon Epitre Canonique, Can. 15. dit qu'il étoit ordonné, ſuivant la Tradition, de jeûner ces deux jours; que la 4e férie on jeûnoit à cauſe du Conſeil que tinrent les Juifs de faire mourir J. C. & la 6e à cauſe de ſa Paſſion.

En Orient, on appelle *ſtation*, *ſtatce*, ou *journée*, un chemin de 30 milles. *Triginta milliaria*, *leuca* Les Géographes Pèrſans la font de

de 24 milles, ou de huit parasangues, dont chacune contient 3 milles, ou une lieuë de France. On traverſe toute la Perſe en 80 *ſtations*.

STATION. Terme d'Aſtronomie. Dans le Syſtême de Ptolomée, la *ſtation* d'une planéte, eſt lorſqu'elle ſemble demeurer pendant quelque tems dans le même degré du zodiaque. *Statio, manſio, commoratio.* Cela arrive dans le premier demi-cercle de l'épicycle, vers les extrémitez, où le tournoyement de l'épicycle ne la fait point avancer, & alors on l'appelle *ſtation premiere.* Cela arrive auſſi dans l'autre demi-cercle de l'épicycle, & alors on la nomme *ſtation ſeconde.* Les *points de ſtation*, ſont les degrez du zodiaque, où la planéte ſemble demeurer pendant quelque tems. On a dit que la *ſtation* d'une planéte ſe fait vers les deux extrémitez de l'épicycle, c'eſt-à-dire, qu'elle ſe fait dans la partie déſcendante, ou orientale de l'épicycle, & du côté que de directe elle devient rétrograde; & dans la partie déſcendante, ou occidentale, du côté que de rétrograde elle ſe fait directe. La premiére *ſtation* ſe fait dans la partie déſcendante. On l'appelle *ſtation du matin* dans Vénus & Mercure. La *ſtation* qui ſe fait dans la partie aſcendante s'appelle *ſtation du ſoir*, à l'égard de ces deux planétes. Dans le ſyſtême de ceux qui tiennent que la tére tourne ſur elle-même, & autour du ſoleil, les *ſtations* des planétes ne ſont qu'apparentes, La détérmination du mouvement de la tére produit cet effet. Car le mouvement de la tére étant alors de biais à l'égard de la planéte, la viteſſe avec laquelle nous ſommes alors emportez, ne ſert qu'à nous faire avancer autant qu'il faut pour voir pendant pluſieurs jours de ſuite la planéte ſous le même endroit du firmament. ROH. OZANAM.

STATIONAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie. Il ſe dit des planétes, quand elles paroiſſent en telle diſpoſition qu'elles ſemblent immobiles, & s'arréter ſous le même endroit du firmament. *Stationarius.* Il y a trois divers mouvemens de planétes, qui ſont en divers tems directes, *ſtationaires* & rétrogrades. Saturne paroît *ſtationaire* pendant huit jours; Jupiter, pendant quatre; Mars, pendant deux; Venus, pendant un jour & demi; Mercure, pendant la moitié d'un jour. Voyez STATION.

STATIONAIRE. ſ. m. Ce nom s'eſt donné dans l'Antiquité à des ſoldats ou des Officiers, que l'on mettoit en cértains lieux & en cértains poſtes, d'où ils avértiſſoient les Gouvérneurs & les Magiſtrats de ce qui ſe paſſoit. *Stationarius.* Les *Stationaires* étoient en quelque ſorte les mêmes que ceux qu'on appelloit *Curioſi*, Curieux, & *Frumentarii*, Frumentaires. On appelloit *Stationaires* cértains Officiers d'un Gouvérneur de province, diſtribuez en divers lieux pour l'avértir de ce qui ſe paſſoit. FLEURY.

Les *Stationaires* étoient encore, dans les maiſons des poſtes, ceux qui avoient ſoin des chevaux deſtinez à l'uſage du public, les Commis des poſtes. On donne auſſi ce nom aux marchands de Livres.

STATIONAIRE, dans l'Antiquité Eccléſiaſtique ſe dit du Diacre qui étoit en ſemaine pour chanter l'Epitre aux Meſſes que le Pape alloit dire dans les ſtations différentes.

STATIQUE. ſ. f. C'eſt une ſcience qui fait partie des Mathématiques, qui enſeigne la connoiſſance des poids, des centres de gravité, & de l'équilibre des corps naturels. *Statica.* L'*Hydroſtatique* eſt celle qui enſeigne la connoiſſance des corps peſans, étant conſidérez ſur des corps liquides, avec la comparaiſon des uns avec les autres. Archiméde connut la tromperie qu'on avoit fait en la couronne du Roi Hiéron par le moyen de l'*Hydroſtatique.* Le Pére Pardies Jéſuite a écrit de la *Statique.* Elle conſiſte purement en la théorie, & la Méchanique en la pratique, & la conſtruction des machines ſuivant les loix de la *Statique*, par le moyen deſquelles un petit poids en peut élever un infiniment plus grand.

STATIQUE. ſ. m. & f. Tèrme de Médecine. Eſpéce d'Epileptique. *Staticus, a.* Les *Statiques* différent des cataleptiques, en ce que ceux-ci n'ont aucun ſentiment extérieur, & ne ſe ſoutiennent point de ce qui s'eſt paſſé lors du paroniſme, au lieu que les *Statiques* ſont toujours occupez d'une idée très-vive, dont ils ſe reſſouviennent hors de l'accident.

STATIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des chiffres. *Staticus, a.* Le P. Kircher croit que le chiffre *ſtatique*, dont nous nous ſervons vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens. M. le Moine dans ſes *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé ſur la grande conformité qu'il remarque entre les chiffres *ſtatiques*, & les caractéres Arabeſques.

STATMEISTER. ſ. m. Mot Allemand devenu François, & qui ſe dit en parlant de la ville de Straſbourg. C'eſt un Gentilhomme d'ancienne famille qui gouvérne la ville avec les Ammeiſtres qui en ſont les Echevins. *Nobilis coadminiſtrator cum ſcabinis.* Les *Statmeiſtres* n'ont pas tant de pouvoir que les *Ammeiſtres.*

STATOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Statocelus.* C'eſt une rupture, ou une tumeur dans le ſcrotum, d'une ſubſtance graiſſe & ſemblable à du ſuif.

STATOR. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie celui qui fait qu'on demeure férme, qui conſérve inébranlable, qui donne la conſiſtence & la férmeté. *Stator.* C'étoit un ſurnom que les Romains donnoient à Jupiter comme à celui qui donnoit à leur Empire ſa férmeté, & le rendoit inébranlable. Jupiter *ſtator* avoit un temple à Rome, dés le tems de Romulus, qui le lui bâtit. Sur les médailles, & dans les inſcriptions, on voit ſouvent *Jovis ſtator*, *Jovi ſtatori* avec une figure de Jupiter debout, droit & férme ſur ſes piéds. L'occaſion à laquelle Romulus bâtit ce temple fut un combat contre les Samnites, où ſes gens eurent du deſſous, & prirent la fuite; il invoqua Jupiter, & tout à coup ils s'arrêtérent & retournérent au combat.

STATUAIRE. ſ. m. Sculpteur qui fait des ſtatuës. *Statuarius.* Phidias a été le plus renommé des *Statuaires* chez les Anciens.

STATUAIRE. ſ. f. eſt l'art de faire des ſtatuës. *Ars ſtatuaria.* La *Statuaire* étoit bien plus cultivée chez les Anciens que chez les Modérnes. La *Statuaire* eſt un art plus difficile que la Peinture. L'invention en fut d'abord aſſez groſſiére. On dit qu'une fille remplie de l'image de ſon Amant, en fit le premier éſſai par le ſecours du métier de ſon pére, qui étoit potier. Il eſt du moins cértain que la tére a été la premiére matiére ſur laquelle on a exércé la *Statuaire.*

STATUAIRE. adj. ſe dit auſſi de la matiére diſpoſée & propre pour faire des ſtatuës, comme le marbre, l'albâtre, auſquels on donne cette qualité. *Materies ſtatuaria.* On appelle *colonne ſtatuaire*, celle qui porte une ſtatuë.

STATUË. ſ. f. Figure de plein relief, taillée, ou fonduë, qui repreſente un homme. *Statua, ſimulacrum.* C'eſt la repreſentation en relief & iſolée de piérre, de marbre, ou de métal, d'une pérſonne diſtinguée par ſa naiſſance, par ſon mérite, ou par quelque belle action, & qui fait l'ornement d'un Palais: ou qui eſt expoſée dans une place publique, pour en conſérver la mémoire. Toute *ſtatue* qui reſſemble à la pérſonne qu'elle repreſente, eſt appellée *Statua Iconica.* On nomme particuliérement *ſtatue* une figure en piéd, à cauſe que ce mot vient du Latin *ſtare*, être debout. DAVILER. On dit que Dédale fils d'Eupalame, qui vivoit non ſeulement avant la guérre de Troye, mais même avant l'expédition des Argonautes, fut l'inventeur des *ſtatues.* Cependant il paroît qu'il y avoit des Statuaires avant lui, mais il ſçut le premier leur donner de l'action & du mouvement, & les animer: avant lui on les faiſoit les piéds joints & ſans action, il ſépara les piéds des ſiennes, & leur donna des attitudes de gens qui marchent & qui agiſſent. En Gréce & à Rome, on érigeoit des *ſtatues* aux pérſonnes illuſtres. J'aime mieux, diſoit Caton, que l'on demande le pourquoi l'on n'a point dreſſé de *ſtatue* à Caton, que pourquoi on lui en a dreſſé. VAUG. Tous les Dieux du Paganiſme n'étoient que des *ſtatues.* Les *ſtatues Grecques* ſont les plus eſtimées à cauſe de l'excellence du travail. Les *ſtatues Romaines* ne ſont pas d'un ſi bon goût, ni d'une beauté ſi exquiſe. On remarque cette différence entre les unes & les autres, c'eſt que les Grécques ſont préſque toutes nuës, à la manière de ceux qui s'exérçoient à la lutte, en quoi la jeuneſſe de la Gréce faiſoit conſiſter toute ſa gloire. Au lieu que les *ſtatues* Romaines ſont couvértes d'habillemens. Il reſte peu de *ſtatues* anciennes. La Vénus de Médicis, le Gladiateur, le Payſan, l'Hércule, ſont préſque les ſeules qui ſont échapées au tems. La *ſtatue* équeſtre de Marc-Auréle eſt fort eſtimée par les Connoiſſeurs. Le Coloſſe de Rhodes étoit une *ſtatue* du ſoleil haute de 70 coudées. On voit encore à Rotérdam la *ſtatue* d'Eraſme. On tient que ce ſont les Phéniciens qui ont les premiers élevé des *ſtatues* aux Dieux. Les *ſtatues* poſées ſur bâſes & piliers dans une gallerie, ou dans un jardin ſont cenſées immeubles, & font partie de la maiſon. DE LANGE. On appelle *ſtatue pédeſtre* celle qui eſt en piéd, ou debout. *Statua equeſtris*, celle qui repreſente un homme à cheval. *Statua curulis*, les figures qui ſont dans les chariots. *Statua ſacrée*, l'image d'un Saint. *Statua Perſica*, toute figure d'homme en tèrme, qui fait office de colonne, &c.

STATUE GRÉCQUE, s'entend d'une ſtatuë nuë & antique, comme les Grécs repreſentoient leurs Divinitez, les Athlétes des Jeux Olympiques, & les Héros; c'eſt pourquoi ils appelloient ces dérniéres *Statuas Achilleas*, parcequ'il s'en voyoit quantité d'Achilles dans la plupart des villes de Gréce. DAVILER.

STATUE ROMAINE. On donne ce nom à celles qui étant vétuës, reçoivent divers noms de leurs habillemens; c'eſt pourquoi celles des Empereurs, avec un long manteau ſur leurs armes, étoient appellées *ſtatua paludata:* celles des Capitaines, & des Chevaliers avec cotte d'armes, *Thoracata:* celles des ſoldats avec cuiraſſe, *Loricata:* celles des Sénateurs & Augures, *Trabeata:* celles des Magiſtrats avec robe longue, *Togata;* celles du

du peuple avec une ſimple tunique, *Tunicata* : & enfin celles des femmes avec de longs habillemens, *Stolata*. Les Romains diviſoient encore leurs *ſtatuës* en trois eſpéces : ils nommoient Divines, celles qui étoient conſacrées aux Dieux, comme Jupiter, Mars, Apollon, &c. Héroïques, celles des demi-Dieux, comme Hèrcules, &c. Et Auguſtes, celles qui répréſentoient des Empereurs, comme les deux de Céſar & d'Auguſte, qui ſe voyent ſous le portique du Capitole. DAVILER.

STATUË PÉDESTRE, eſt celle qui eſt en piéd ou debout, comme les deux de bronze, qui ont été élevées à la gloire du feu Roi, l'une dans la place des Victoires, & faite par le Sieur des Jardins, & l'aûtre dans l'Hôtel de Ville de Paris, faite par le Sieur Coyſevox. ID.

STATUË ÉQUESTRE, celle qui répréſente un homme illuſtre à cheval, comme celles de Marc-Auréle à Rome, d'Henry IV. au Pont neuf, de Louis XIII. à la place Royale, & de Louis le Grand à la place de Vendôme.

STATUË CURULE, on appelle ainſi les *ſtatuës*, qui ſont dans des chariots de courſe tirez par des biges ou quadriges, c'eſt-à-dire, par deux ou quatre chevaux, comme il y en avoit aux Cirques, Hippodrômes, &c. ou dans des Chars, comme il s'en voit à des Arcs-de-Triomphe ſur quelques médailles antiques. DAVILER.

STATUË ALLÉGORIQUE, celle qui répréſente par l'image de la figure humaine, quelque ſymbole, comme les parties de la tèrre, les ſaiſons, les âges, les élémens, les tempéramens, les heures du jour, &c. ainſi que la plupart des *ſtatuës* modèrnes de marbre du parc de Vèrſailles. ID.

STATUË HYDRAULIQUE; c'eſt toute figure qui ſèrt d'ornement à quelque Fontaine & Grote, ou qui fait office de jet ou de robinet par quelqu'une de ſes parties, ou par un attribut qu'elle tient; ce qui ſe peut entendre auſſi de tout Animal qui ſèrt au même uſage, comme les groupes des deux baſſins quarrez du haut partèrre de Vèrſailles. ID.

STATUË SACRÉE. On peut appeller ainſi toute image de Dieu, de la Sainte Vièrge ou de quelque Saint, déſtinée au culte de notre Religion, dont on décore les Autels, & le dedans & le dehors des Égliſes. ID.

STATUË COLOSSALE, celle qui excéde le double ou le triple du naturel, & que les Anciens élévoient à leurs Divinitez, comme le Coloſſe de Bronze d'Apollon à Rhodes, qui avoit 70. coudées de haut, & celui de la même Divinité, de marbre blanc, de 30. coudées, qui fut élevé dans Apollonie ville du Royaume du Pont, & dont on voit encore un piéd & une main dans la Cour du Capitole à Rome. ID.

STATUË PÈRSIQUE, c'eſt toute figure d'homme entière ou en Tèrme, qui fait office de colonne dans les bâtimens, & que Vitruve nomme *Telamon* & *Atlas*. On appelle ſtatuë Caryatique celle d'une femme qui ſèrt au même uſage. ID.

STATUË, ſe dit figurément en Morale, des pèrſonnes inſenſibles, qui parlent ou ſe remuent peu, qui ne s'émeuvent de rien. *Statua*, *iners*, *deſidioſus*, *ſegnis*. Balſac dit que la doctrine des Stoïques, au lieu de faire un Sage n'en faiſoit que la *ſtatuë*.

STATUER. v. act. Tèrme de Palais, qui ſe dit des ordonnances, des réglemens, des prononciations des Juges, ou des Princes. *Statuer*, c'eſt-à-dire, ordonner, préſcrire, détèrminer. COURT. *Statuere*, *decernere*. Le Roi dit dans ſes Édits, Nous avons dit, *ſtatué* & ordonné. Les Loix n'ont rien *ſtatué*, ſur cette queſtion, elle eſt demeurée indéciſe. On peut agiter cette matière de part & d'aûtre, juſqu'à ce que l'Égliſe y ait *ſtatué*, ait détèrminé ce qu'on en doit croire. Ce Juge n'a point voulu *ſtatuer* ſur cette requête, y prononcer, la répondre.

STATUÉ, ÉE. part. & adj. *Statutus*, *decretus*.

STATURE. ſ. f. Taille d'un homme, ſa hauteur, ſa groſſeur. *Statura*. Goliath étoit de haute *ſtature*. Les pigmées étoient de petite *ſtature*. La moyenne *ſtature* eſt plus agréable. Ces habitans ſont à-peu-près de la *ſtature* & du teint des hommes de France. VOIT. Parmi les hommes, ceux qui excédoient notre *ſtature* ordinaire, étoient nommez chez les Latins *vaſta corpora*. S. ÉVR.

STATUT. ſ. m. Réglement pour faire obſèrver une cèrtaine diſcipline, une façon de vivre, ou de travailler, dans quelques Compagnies, ou Corps, ou Communautez. *Statutum*. Tous les Ordres de Chevalerie ont des *ſtatuts* particuliers. Tous les Corps de métiers ont leurs *ſtatuts*. Les Jurez, les Maîtres-&-Gardes ſont établis pour faire obſèrver les *ſtatuts*. On a renouvellé depuis peu les *ſtatuts* de tous les Corps.

STAVANGER, STAFFANGER. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Norvege. *Stavangria*, *Stafangria*. Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Drontheim, capitale d'un Gouvèrnement qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte près de la forterèſſe de Doeſvvick, à trente lieuës de Bèrgen, vèrs le midi. MATY.

Le Gouvèrnement de STAVANGER, *Stavangrienſis Præfectura*. C'eſt une contrée du Royaume de Norvége. Elle a au nord un Gouvèrnement d'Aggèrhus & celui de Bèrgen, dans lequel pluſieurs Géographes la comprennent. Elle eſt baignée par la mèr aux autres endroits. Ce pays eſt le plus tempéré, le mieux peuplé & le mieux cultivé de la Norvége. Il n'y a pourtant aucune autre ville que *Stavanger*. MATY.

STAVELO. Voyez STABLO.

STAVÉREN, STAVOREN. ſubſt. m. Nom d'une ville des Provinces-unies. *Stavera*, *Stauria*. Elle eſt dans la Friſe, vis-à-vis de l'Enkhuyſe, & à ſept lieuës d'Harlingen, vèrs le midi. *Stavéren* a été une ville puiſſante; mais elle a beaucoup déchûë, parceque les ſables en ont préſque entièrement bouché le port. On trouve entre *Stavéren* & Hindelope le village de Molquerum, dont les habitans parlent un langage inintelligible à tous les autres Friſons.

STAUROLATRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Anciens Hérétiques d'Arménie, qu'on appella ainſi parcequ'ils n'adoroient point d'aûtre Dieu que la croix, & qu'ils adoroient la croix; comme leur Dieu. *Stavolatra*. Ce mot vient de σταύρος, *la croix*, & λάτρεια, *j'adore*. On les appelloit auſſi Chaziuzariens, qui en Arménien ſignifie la même choſe. Car *Chazar*, en cette langue ſignifie la Croix.

STE.

STÉATOME. ſ. m. Éſpéce de tumeur qui ne change pas la couleur naturelle de la peau, & qui renfèrme une matière ſemblable à du ſuif. La cauſe du *ſtéatôme* eſt ſouvent éxtèrne.

Ce mot vient du Grèc στέαρ, *ſebum*, *ſuif*.

STÉCAS. ſ. m. Arbriſſeau qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi ou de déux piéds, ligneuſes, accompagnées de feuilles longues, étroites, blanchâtres, ſemblables à celles de la lavande, mais plus petites & d'une ôdeur plus agréable. Au plus haut des tiges naiſſent des épis ou têtes écailleuſes oblongues, ſur la longueur deſquelles ſont diſpoſées par rang de petites fleurs en gueule, purpurines ou bleuës, & ces têtes ſont ſurmontées chacune par un bouquet de feuilles en aigrette. Sa racine eſt ligneuſe. On appelle d'ordinaire cette plante *ſtécas Arabique*, parcequ'on en portoit autrefois beaucoup d'Arabie. En Latin *ſtachas purpurea*. C. BAUH. Les épis du *ſtécas* garnis de fleurs ſont en uſage en Medecine; on s'en ſèrt dans le vèrtige, dans la paralyſie, dans l'apoplexie. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *ſtécas*. Ce nom eſt tiré de celui des iſles Stécades, ſituées ſur la côte de Provence, auprès de Marſeille, & appellées préſentement les iſles d'Yères.

Il y a le *ſtécas citrin*, qui eſt une autre ſorte de plante appellée auſſi *immortelle*, ou *elichryſum*. Voyez IMMORTELLE.

STÉENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville qui appartenoit au feu Prince d'Orange Roi d'Angletèrre. *Stenoberga*. Il eſt dans le Brabant Hollandois, environ à deux lieuës de Bèrgop-zoom, vèrs le nord. *Stéenberg* eſt fortifié. Le fort de Stéenbèrg n'en eſt éloigné que d'un quart de lieuë. MATY.

STÉENWICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Stenovicum*. Elle eſt dans la Friſe ſur la rivière d'Aa, à ſix lieuës de Zvvol, du côté du nord. *Stéenwick* eſt quelque peu fortifié. Les François le prirent l'an 1672. & ils l'abandonnèrent en 1674. MATY.

STEFFE, SITIFI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sitiphis*. C'étoit anciennement une ville conſidérable, capitale de la Mauritanie Sitifenſe. Elle eſt maintenant préſque déſèrte, & ſituée dans le Royaume de Bugie, en Barbarie, ſur la rivière de Manſurie, à vingt-ſept lieuës de Gigeri, vèrs le midi. MATY.

STÉGANOGRAPHIE. ſ. f. Écriture obſcure, ou ſcience qui apprend à faire des létres en chiffres qu'on ne peut deviner, ou qui déchiffre celles qu'on propôſe, ſur quoi on voit pluſieurs livres de Trithême, de Jean-Baptiſte Porta, de Vigenère, du Père Niceron, & du Père Scotus intitulé *Schola Steganographica*. *Steganographia*. Le Duc de Lunebourg a fait une Apologie du livre de Trithême dans ſa Cryptographie imprimée en 1624. *in fol.* Caramuel a auſſi écrit de la *Stéganographie*, & a fait une Apologie de Trithême. Le Sieur de Gevry a écrit des principes du déchiffrement de la langue Françoiſe. Un nommé Æneas Tacticus, il y a deux mille ans, au raport de Polybe, avoit trouvé vingt manières différentes d'écrire de telle ſorte, qu'il n'y avoit que celui qui en ſçavoit le ſecret qui y pût comprendre quelque choſe.

STÉGANOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Stéganographie. *Steganographicus*, *a*. L'écriture *ſteganographique* eſt maintenant très-commune. La pratique de l'écriture *ſteganographique*

ſtéganographique eſt maintenant ſi commune & ſi familière, qu'il n'y a perſonne qui l'ignore. MAUCOR.

STÉGEBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Oſtrogothie, en Suéde. *Stegeburgum*. Elle eſt ſur la côte, & elle a un bon port aſſez fréquenté, à dix lieuës de Nycoping, vèrs le midi. MATY.

STEGNOTIQUE. ſ. m. & adject. Tèrme de Médecine. Médicament propre pour reſſèrrer & pour boucher les orifices des vaiſſeaux; tels ſont les balauſtes, les róſes rouges, le plantin, la racine de tormentille, &c. Les *ſtegnotiques* conviennent les hemorrhoïdes & dans les autres flux de ſang.

Ce mot vient du Grèc, στέγω *impedio*, *je reſſerre*.

STEIGERWALDT. ſ. m. Nom propre d'une forêt de l'Évêché de Bambèrg, en Franconie. *Steigera ſylva*. Elle eſt au couchant du Meyn, environ à trois lieuës de la ville de Bambèrg, vèrs le midi. Cette forêt eſt une partie de celle qu'on appelloit anciennement Hèrcinie. MATY.

STEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suiſſe. *Steinum*. Ce lieu eſt dans le Canton de Zurich, ſur le Rhin, entre Schafouſe & Conſtance. MATY.

STEIN. Voyez STAIN.

STÉKE, STÉGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Danemarc, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Mona. *Steka*, *Stega*. *Steke* eſt défenduë par un vieux chateau, où l'on tient ordinairement garniſon. MATY.

STÉLAGE. ſ. maſc. Nom d'un droit qui appartient au Duc de Bouillon ſur les grains qui ſe vendent en la halle & ailleurs, à raiſon d'une écuélée pour chaque ſeptier, & de même ſur le ſel. Ce droit s'appelle droit de *Stelage*, minage ou meſurage. Il ſe nomme auſſi hallage.

STÉLAGIER. ſ. m. Fèrmier du Stélage & Haléage. Celui qui léve le Stellage.

STELLA. ſ. f. Nom propre d'une rivière des États de Veniſe. *Stella*, *Tilaventum minus*, *Tilavemptus minor*. Elle coule dans le Frioul, un peu au levant du Tajamento, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre l'embouchure de cette rivière, & la ville de Marano. MATY.

STELLAGE. Voyez SESTÉRAGE & SEXTÉLAGE.

STÉLLIONAT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt une éſpéce de crime qui ſe commet par la tromperie dont uſent les parties en contractant, quand elles vendent ou hypothéquent des immeubles d'une autre manière qu'ils ne ſont en éffet. On commet le *ſtellionat*, quand on vend un héritage comme ſien, qui appartient à autrui; quand on l'hypothéque comme franc & quitte, quoi qu'il ſoit déja obligé & hypothéqué à d'aûtres. On vend du cuivre doré pour de l'or. Cujas dit que ce mot vient de *ſtellio*, qui eſt un éſpéce de petit lézard éxtrêmement fin, deſorte qu'on a appellé de ſon nom toute ſorte de dol & de tromperie qui ne peut être déſignée par un nom propre. Il en eſt traité au Digeſte, livre 47. tit. 20 au Code, livre 9. tit. 34. Les Romains donnoient le nom de *ſtellionat* à toutes ſortes de crimes qui n'avoient point de nom propre.

STELLIONATAIRE. ſ. m. & f. Faux vendeur qui a commis un ſtellionat. *Stellionatarius*. On condamne par corps les *ſtellionataires*, & faux vendeurs à racheter les rentes qu'ils ont aſſignées ſur de fauſſes hypothéques, ſur des biens qui étoient déja engagez ailleurs, ſans en avoir fait mention.

STENAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sataniacum*, *Caſtrum Satanagium*, *Aſtenidum*, *Stadinum*. *Stenaum*, *Stenacum*, *Satanacum*. Elle étoit autrefois du Duché de Bar, mais elle eſt de la Champagne depuis l'an 1633. *Stenay*, eſt fort, défendu par une bonne citadelle, & ſitué ſur la Meuſe, à ſept lieuës au deſſous de Vèrdun, & à ſix au deſſous de Sedan. MATY. Valois, *Not. Gall. p.*

STENDEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur la rivière de Vecht, prés de l'Elbe, & à dix lieuës de la ville de Magdebourg, vèrs le nord. *Stendelia*. MATY.

STENFORD. ſ. m. BORCH STENFORD. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Stenoverdia*. Elle eſt ſur le Vecht, à ſix lieuës de la ville de Munſtèr, vèrs le couchant méridional. *Stenford* a une Univèrſité, & elle eſt capitale d'un Comté qui appartient aux Comtes de Bentheim.

STENTÉ. Voyez STANTÉ.

STENTORÉE. adj. f. C'eſt une épithéte qu'on donne quelquefois à une voix éxtraordinairement forte. *Vox ſtentorea*. Ce qui vient de *Stentor*, dont parle Homère au 5 de l'Iliade, qui faiſoit entendre ſa voix au deſſus de celles de 50 hommes, & qui a donné lieu à un provèrbe Grèc.

SAN-STEFANO. C'eſt-à-dire S. Étienne. Nom d'un bourg des États de Parme. *Fanum S. Stephani*. Il eſt chèf d'un Marquiſat, feudataire de l'Empire, ſitué entre le Plaiſantin, & l'État de Gènes, le long de la rivière de Taro, depuis ſa ſource juſqu'au Val de Taro. MATY.

SAN-STEFANO, Porto. *Portus S. Stephani*. Port de l'État de gli Preſidii, en Toſcane. Il eſt défendu par une bonne forteresſe, ſituée ſur la pointe d'une petite preſqu'iſle à deux ou trois lieuës de la ville d'Orbitelle, vèrs le couchant. MATY.

STEPHANSWÈRT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou forteresſe des Pays-Bas. *Stephanoverda*. Elle eſt dans la Gueldre Eſpagnole, ſur une petite iſle de la Meuſe, entre Kuremonde & Maſeyck à une lieuë de celle-ci, & à deux de l'aûtre. MATY.

STÈRCORAIRE ou STÈRCORANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Stercorarius*, *a*. *Stercoraniſta*. Le Cardinal Humbèrt dans ſa réponſe à Nicetas Pectorat le traite de *Stèrcoraniſte*, non pas qu'il crût, comme les *Stèrcoraniſtes*, que l'Euchariſtie, comme les autres viandes, fut ſujette à la digeſtion & à toutes ſes ſuites; mais parce qu'il diſoit qu'elle rompoit le jeûne, ce qui paroiſſoit à Humbèrt être une éſpéce de Stèrcoraniſme, parce qu'il croyoit que l'érreur des *Stercoraniſtes* ſuivoit de là.

STÈRCORANISME. ſ. m. Héréſie, erreur, ſecte des Stèrcoraniſtes. *Stercorariorum hæreſis*.

STÈRCUTIUS. ſ. m. Surnom que l'antiquité donna à Saturne, parce qu'il fut le premier qui apprit aux hommes l'art de fumer la tèrre. *Stercutius*.

Ce mot vient de *ſtercus*, fumier.

STÉREL. ſ. m. Nom d'une contrée de Provence, qui s'appelle encore ainſi, du nom de ſes anciens habitans les Sueltères, ou Seltères, dont Pline parle, L. III. C. 4. *Sueltèrorum regio*. Le *Stérel* eſt au deſſus de Fréjus. Valois, *Not. Gall. p.* 536. Bouche, *Hiſt. de Prov. L. VII. C.* 7.

STÉRÉOBATE. Voyez SOUBASSEMENT.

STÉRÉRGRAPHIE. ſ. f. Art de tracer les figures des ſolides ſur un plan. HARRIS. *Stereographia*.

Il vient de στερὸς, *ſolide*, & γράφω *je décris*.

STÉRÈOMÉTRIE. ſ. f. C'eſt la troiſiéme partie de la Géométrie, qui enſeigne à meſurer les corps ſolides, comme les globes, cylindres, navires, &c. & qui fait ſçavoir combien ils peuvent contenir, ou peſer. *Stereometria*.

Ce mot eſt formé du Grèc στερὸς, *ſolidus*, ſolide, & μέτρον, *menſura*, meſure.

STÉRÉOTOMIE. ſ. f. Science qui enſeigne la ſection des ſolides; comme dans les profils d'Architecture, les murs & autres ſolides coupez.

Ce mot eſt compoſé du Grèc στερὸς, ſolide, *ſolidus*, & τομὴ, *ſectio*, ſection.

STÉRILE. adj. m. & f. Qui ne raporte point de fruit; qui ne produit rien; infructueux. *Sterilis*. Il ſe dit, au propre, des animaux qui n'ont pas la vèrtu d'engendrer. C'étoit un grand chagrin aux femmes des Patriarches d'être *ſtériles*, de n'avoir point d'enfans. Les mules ſont *ſtériles*, parceque c'eſt une éſpéce de monſtre engendré de deux éſpéces. On dit auſſi, que des tèrres ſont *ſtériles*, quand elles raportent peu ou point de blez, de fruit, &c. On dit qu'une année eſt *ſtérile*, quand les tèrres ont peu raporté, ou rien du tout.

STÉRILE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Sterilis*, *infertilis*. Un Auteur eſt *ſtérile*, un livre eſt *ſtérile*, un génie eſt *ſtérile*, quand il a peu de penſées, peu d'invention, quand il eſt ſéc, peu abondant. *Sterilis*, *infertilis*. Une Muſe pareſſeuſe & *ſtérile*. BOIL. Un travail eſt *ſtérile*, quand il eſt ingrat, quand il n'aporte aucune utilité. Une amitié *ſtérile* & infructueuſe. Pourquoi amuſer les gens par des complimens *ſtériles*, quand on eſt hors d'état de leur rendre des ſèrvices réels? BELL. Des connoiſſances ſont *ſtériles*, quand on n'en peut tirer aucun avantage, ni profit. L'éſprit tombe dans la langueur, lorſqu'on eſt dans un lieu *ſtérile* en avantures & en nouvelles. M. ÉSP.

STÉRILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſtérile; & ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Sterilitas*. La *ſtérilité* d'une femme, d'une tèrre, d'un éſprit, d'un travail. Les ſept années de *ſtérilité* de l'Égypte. Dieu vèrſe l'abondance, ou produit la ſtérilité, ſelon qu'il le trouve à propos pour l'éxèrcice de ſa miſericorde ou de ſa juſtice. JU. La *ſtérilité* du mèrcure reſſemble, diſent les Alchymiſtes, à celles des femmes qui ſont trop froides & humides, qui ſi elles étoient purgées & échaufées, ſe releveroient de leur *ſtérilité*, comme le mèrcure lorſqu'il eſt purgé ſelon les régles. DICT. HÈRM.

STÈRLING. ſ. m. Tèrme de Monnoie. C'eſt un mot Anglois dont on fait ſouvent mention en France, à cauſe du grand commèrce qu'on a avec l'Angletèrre. *Sterlingus nummus*. C'étoit autrefois une monnoie, ainſi nommée du nom d'un chateau d'Écoſſe appellé *Sterling*, ou *Striweling*, où elle fut premièrement battuë, comme dit Buchanan.

Quelques-uns dérivent ce mot de *ſtèrling*, qui ſignifie *bés d'étourneau*:

neau. C'étoit une monnoie blanche au titre de 8 deniers de fin, où le Duc de Guyenne étoit repreſenté avec une épée au bras droit, & une main de Juſtice à la gauche : & comme cette figure reſſembloit à un bec d'étourneau, elle fut nommée par ſobriquet *ſtërling* ; & Lindvvodus eſt de ce ſentiment, qui dit avoir vû des monnoies avec quatre oiſeaux ſemblables, dont la croix étoit cantonnée. On n'eſt pas cërtain de ſa valeur. Salmonet dérive ce mot de *ſtërlingue*, qui eſt une monnoie d'Angletërre péſant 32 grains de blé. Voyez Ménage. Du Cange en raporte pluſieurs autres origines tirées de Watſius & de Somnerus. Cambden & Spelman diſent que ce mot vient des Allemands voiſins de Dannemarc, qu'ils appelloient *Eſtërlings* ; & quand ils vouloient parler d'une monnoie meilleure que celle de France & de Normandie, ils l'appelloient monnoie des *Eſtërlings*, ou des Rois de Saxe, qu'on avoit appellé *Eſtërling*, parce qu'à l'égard des autres Saxons, ils avoient une habitation plus orientale ; ou ſelon Larrey, parce que dans l'orient d'Allemagne, où l'on battoit une monnoie plus fine qu'ailleurs, & que Richard I. en fit venir les Monnoyeurs que le Peuple nomma *ſterlings*, du mot Anglois *Eaſterling*, qui ſignifie oriental, & d'où, par corruption, s'eſt fait *Eſterling*, & enſuite *Stërling*. Élizabeth ayant fait reformer la monnoie dans ſes États, de ſorte qu'on n'en vit plus que d'argent fin, & ſans mélange, on donna à cette nouvelle monnoie le nom de *Stërling*. Telle eſt l'origine de ce nom. Larrey, *dans Elizabeth p.* 48. Depuis, ce mot a paſſé pour poids, & faiſoit valoir une ſomme de décuple ; de ſorte qu'un ſol *ſterling* valoit dix ſols. Maintenant (1700.) la livre *ſterling*, vaut environ 13 à 14 livres monnoie de France. Les Marchands Anglois tiennent encore leurs livres par livres, ſols & deniers *ſterlins*. La livre vaut dix livres, le ſol dix ſols, & le deniér dix deniérs. En ce ſens c'eſt une monnoie de compte.

STÈRLING. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Écoſſe, capitale du Comté de *Stërling*, & ſituée ſur le Forth, à dix lieuës d'Édimbourg, vërs le couchant. *Sterlinga*, *Strivalinum*, anciennement, *Mons Doloroſus*. Il y a dans cette ville un aſſez bon chateau. Maty.

Le Comté de Stërling. *Sterlinga*, *Sterlinenſis Prafectura*. Province de l'Écoſſe méridionale. Elle eſt le long de la rivière de Forth, joignant le golfe de ce nom, vërs le couchant. Sa longueur eſt de huit lieuës, & ſa largeur environ de trois. Il y a beaucoup de Nobleſſe en cette province. Les Romains y arrêtérent leurs conquêtes, & ils y dreſſérent un rempart, qui alloit de *Stërling*, juſqu'au golfe de Cluyd, pour empêcher les Barbares de faire des courſes ſur les tërres qui reconnoiſſoient leur empire. Ses lieux principaux ſont *Stërling* capitale, & Falkirk. Maty.

STÈRNBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Brandebourg, ſituée dans un Duché qui porte ſon nom, à ſix lieuës de Francfort, ſur l'Odër, vërs le levant. *Stellomontanum*. Maty.

Le Pays ou le Duché de Stërnberg. *Stellomontanus Ager*, ou *Ducatus*. Contrée de la nouvelle Marche de Brandebourg en Haute-Saxe. Elle eſt vërs la Siléſie, entre la Warte & l'Odër. Elle peut avoir dix lieuës de long, & quatre de large. Le pays en eſt fort montagneux, & ſes lieux principaux ſont Stërnbërg & Droſſen. Maty.

STÈRNOCLINOMASTOÏDIEN. adj. ou ſ. m. Qui ſe dit d'un muſcle en Anatomie. *Sternoclinomaſtoidius*. Le premier des quatorze muſcles de la tête eſt l'abaiſſeur. Il ſe nomme *Stërnoclinomaſtoidien*. Il a ſon commencement à la partie ſupérieure & latérale du premier ós du ſtërnum, & à la moyenne de la clavicule ; il va montant obliquement s'inſérer à la partie ſupérieure de l'apophyſe maſtoïde. C'eſt lui qui fait batſſer la tête ſur la poitrine en la fléchiſſant.

Ce nom eſt compoſé de *κλίνω*, *ſtërnum*, & *μαστοειδὲς*, *maſtoïde*, parce qu'il aboutit d'un côté au ſtërnum, & de l'autre à l'apophyſe maſtoïde, & de *κλίνω*, *j'incline*, j'abaiſſe, parce qu'il fait incliner la tête.

STÈRNOHYOÏDIEN. ſ. m. ou adj. Qui ſe dit, en Anatomie, d'un muſcle de l'ós hyoïde. *Sternohyoidius*. Le cinquiéme ou dërnier muſcle de l'ós hyoïde eſt le *Stërnohyoïdien*, qui prend ſon origine de la partie intërne du premier ós du ſtërnum, & qui montant le long de la trachée-artère, va s'inſérer à la báſe de l'ós hyoïde, qu'il tire en bas. Dionis.

STÈRNON, ou STÈRNUM. ſ. m. Tërme d'Anatomie. C'eſt un ós qui fait le devant de la poitrine & qui eſt placé au milieu des côtes. On l'appelle vulgairement le *brechet*. Il eſt fait d'une ſeule piéce dans les adultes ; mais dans le fœtus on y en diſtingue pluſieurs ſelon l'a divërſité des âges : Kërckringius n'y en a jamais remarqué plus de ſix. Le *ſternon* a, à ſon extrémité inférieure, un cartilage qu'on appelle *xiphoïde* ou *enſiforme*, parce qu'il reſſemble à la pointe d'une épée ; on l'appelle auſſi *la fourchette*, à cauſe qu'il eſt ſouvent ſéparé en deux. Les fœtus de quatre mois ont le *ſternon* tout cartilagineux ; enſuite il s'endurcit peu-à-peu.

Ce mot vient du Latin *ſterno*, parce que le *ſternon* eſt comme couché ſur la poitrine.

STÈRNOTIROÏDIEN. adj. & ſ. m. Tërme d'Anatomie, nom d'un muſcle du larinx. *Sternotiroidius*. Les deux premiers muſcles communs du larinx ſont les *Sternotiroïdiens*, ou bronchiques. Ils prennent leur origine de la partie ſupérieure & inférieure du premier ós du ſtërnum ; ils montent le long des cartillages de la trachée-artère, & ſe vont inſérer à la partie latérale du tiroïde : ils tirent le larinx en bas. Dionis.

STÈRNUTATIF, IVE. adj. Qui provoque l'étërnuement. *Sternutatorius*. Le tabac en poudre, la bétoine, ſont des drogues *ſternutatives*, qui font étërnuer.

STÈRNUTATOIRE. ſ. m. & adj. Médicament propre à faire étërnuer. *Medicamentum ſternutatorium*. Il y a des *ſternutatoires* doux, & de violens. Les premiers ſont la bétoine, la ſauge, la marjolaine, le tabac, &c. Les violens ſont l'éuphorbe, l'éllébore blanc, la piretre. Les *ſternutatoires* agiſſent en picotant par leurs parties âcres la membrane intërne des narines qui eſt fort ſenſible, & en fondant la ſérosité qui eſt contenuë dans les glandes du nez, & dans pluſieurs ſinus ſituez à la báſe du crâne & dans l'ós du front. On fait divërſes poudres *ſternutatoires* compoſées de pluſieurs ſimples.

STÈRTZINGEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville d'Allemagne. *Stiriacum*, anciennement *Vipitenum*, *Vepitenum*, *Fortia Caſtra*. Ce lieu eſt dans le Tirol, ſur l'Eiſock, à ſix lieuës d'Inſpruck, vërs le midi. On fabrique à *Stërtzingen* de bonnes lames d'épée, & on dit qu'il y a des mines d'argent dans ſon tërritoire. Maty.

STÉROPE. ſ. f. Nom d'une Nymphe, fille d'Atlas, *Sterope*. Elle fut miſe dans les Aſtres & c'eſt l'une des Pléiades.

STÉROPES. ſ. m. Nom de l'un des Ouvriers de Vulcain. *Steropes*. Ce mot vient de *στεροπὴ*, *éclair*, parce qu'il travailloit à fabriquer la foudre, & aux éclairs pour Jupiter.

STÈRQUILIEN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Romains. *Sterquilinus*. On peut retenir le nom Latin dans notre langue. *Stërquilin* préſidoit aux engrais de la tërre. Il avoit ſoin des amendemens de la tërre, & on l'invoquoit pour cela.

STÉTTIN. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la Poméranie Royale. *Stetinum*. Elle eſt dans le Duché de *Stettin*, ſur l'Odër, à ſept lieuës de Stargard, vërs le couchant. *Stettin* étoit la réſidence des anciens Ducs de Poméranie. Il eſt fort, défendu par une bonne citadelle, & orné d'une Univërſité. L'Électeur de Brandebourg la prit l'an 1677, & il la rendit aux Suédois par la paix de S. Gërmain en Laye l'an 1679. Maty.

Le Duché de Stettin. *Stetinenſis Ducatus*. Province de la Poméranie Royale. Elle eſt entre le Comté de Cutzkovv, le Duché particulier de Poméranie, le Marquiſat de Brandebourg, & le Duché de Mécklenbourg. Ce pays peut avoir trente-huit lieuës du nord-oueſt, au ſud-eſt ; ſa longueur varie depuis ſept juſqu'à dix lieuës. L'Odër le diviſe en deux parties. On trouve au couchant de l'Odër, *Stettin* capitale, Gartz, Anclan, Demmin, Treptovv, Vékërmunde & Jaſenitz ; & dans l'orientale Dam, Golnovv, Piritz & Woltin. L'Électeur de Brandebourg conquit ce Duché aux années 1676 & 1677. La partie orientale lui en eſt reſtée par la paix de S. Gërmain, à la réſërvé des villes de Dam & de Golnovv, qu'il tient pourtant en engagement pour la ſomme de 50 mille écus. Maty.

Stettin, nien-Stettin, ſ. m. C'eſt-à-dire, la nouvelle *Stettin*. *Stetinum novum*. Petite ville mal peuplée. Elle eſt dans la Caſſubie, province de la Poméranie Ducale, ſur le petit lac de Willem, & à dix lieuës de Collin, vërs le midi. Maty.

STEWARD. Voyez Senechal.

STEYR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Autriche. *Styra*, *Stira*. Elle eſt ſur une montagne, au confluant de la rivière de *Steyr* avec l'Ens, & à trois lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent *Steyr* pour l'ancien bourg du Norique, nommée *Aſtir*, *Aſturies*, *Catturis*, les autres, pour la ville du même Norique, nommée *Claudivium*, *Clandionum*, *Claudia* ; mais il n'y a pas une grande cërtitude en tout cela. Maty.

STHÉNION, SOSTÉNIUM, ſ. m. ISTENIA, STEGNA. ſ. f. Nom d'un bourg de la Romanie, ſitué ſur le canal de Conſtantinople, au milieu du chemin de la ville de ce nom à la mër Noire. *Soſtenium*. Ce lieu eſt ſur le petit golfe de *Sthenion*, en Latin *Soſtenius ſinus*, & anciennement *Leoſthenium*, *Leoſthenes*, & *Portus Senum*. Maty.

S T I.

STIGHILL. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Northumbërland,

thumbèrland, en Angleterre. *Stighilla.* Il eſt près du bourg de Séton, & on le prend pour l'ancienne *Segedunum*, petite ville des Ottadins. MATY.

STIGLIANO, STILLIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Stilianum.* Il a titre de Principauté, & il eſt ſitué dans la Baſilicate, à cinq lieuës de Turſi, vèrs le couchant. MATY.

STIGLIANO, Bains. Voyez Bracciano.

STIGMATES. ſ. m. & plur. Tèrme que les Religieux de S. François, ont mis en uſage pour éxprimer les marques & impreſſions que Notre-Seigneur avoit fait de ſes plaies ſur le corps de leur Seraphique Père Saint François. *Stigmata.* Ce fut un matin vèrs la fête de l'Éxaltation de la Sainte-Croix 14e Septembre en 1224, que S. François priant ſur le mont Alvèrne, où il s'étoit retiré pour y paſſer ſon carême de S. Michel, c'eſt-à-dire, les quarante jours, qu'il avoit coutume de jeûner depuis l'Aſſomption de Notre-Dame juſques à la fin de Septembre, il vit un Séraphin ayant ſix ailes ardentes & lumineuſes, qui deſcendoit du haut du Ciel d'un vol très-rapide. Quand il fut proche, il vit entre ſes ailes la figure d'un homme, ayant les mains & les piéds étendus, & attachez à une croix. Deux ailes s'élévoient au deſſus de ſa tête, deux étoient étenduës pour voler & deux couvroient tout ſon corps. Cinq rayons partoient des cinq plaies du crucifié, & vinrent aboutir aux cinq mêmes parties du corps de S. François. Dès que la viſion eût diſparu commencèrent à paroître à ſes mains & à ſes piéds les marques des cloux, comme il les avoit vûs dans l'image du crucifix. Ses mains & ſes piéds paroiſſoient pèrcez de cloux dans le milieu : les têtes des cloux ſe voyoient au dedans des mains, & au deſſus des piéds, & les pointes repliées de l'autre côté & enfoncées dans la chair. A ſon côté droit paroiſſoit une cicatrice rouge, comme d'un coup de lance ; & ſouvent elle jettoit du ſang, dont ſa tunique & ſes fémoraux étoient arrozez. Dieu confirma l'impreſſion miraculeuſe de ces *Stigmates* par pluſieurs autres miracles. Quelque ſoin que prit S. François de cacher ſes *Stigmates*, il ne pût empêcher qu'on ne vit ceux des mains & des piéds. Ils furent vûs pendant ſa vie par pluſieurs de ſes confrères, qui l'aſſurèrent par ſerment ; par des Cardinaux, qui comme dit S. Bonaventure en rendirent témoignage de vive voix & par écrit ; & la marquèrent dans les Proſes, les Hymnes & les Antiennes qu'ils compoſèrent à l'honneur du Saint. Aléxandre IVe les vit, & il l'atteſta un jour en prêchant au peuple, en préſence de S. Bonaventure qui le raporte, & de pluſieurs Frères Mineurs. Après la mort du Saint plus de cinquante de ſes Religieux les virent auſſi bien que Sainte Claire avec ſes ſœurs, & une multitude innombrable de ſeculiers, dont pluſieurs les baiſèrent, & les touchèrent de leurs mains pour plus grande cèrtitude. Pendant ſa vie il cacha ſi bien la playe de ſon côté, qu'il n'y eut que trois de ſes Frères qui s'en apèrçurent ; mais après ſa mort, elle parut évidemment comme les aûtres. Elle avoit trois doigts de large. Voyez S. Bonaventure, dans la vie du Saint. C. 13. & Wading, dans les Annales de ſon Ordre, à l'an 1224. n. 2. & 3.

Mais il n'y a, dans l'uſage ordinaire, que pour ces marques imprimées ſur le corps de S. François, & pour cette fête, que l'on ſe ſèrve du mot de *Stigmates* en notre langue. Quoique S. Paul aux Galates VII. 27. dit qu'il porte ſur ſon corps *Stigmata Domini Jeſu*, pas un de nos Traducteurs que je ſçache, n'a traduit les *Stigmates*, mais les flétriſſures, GENÈVE mal; les enſeignes, LOVAN. les marques du Seigneur Jéſus PORT-R. BOUH. SIM. M. Simon remarque que S. Paul fait alluſion aux marques dont on marquoit les eſclaves & les ſoldats nouvellement enrollez. Les pèrſecutions qu'il avoit ſouffertes en prêchant l'Évangile étoient autant de marques par leſquelles on pouvoit connoître qu'il étoit véritablement à J. C. & il y a même de l'apparence qu'il fait auſſi alluſion à la marque que les faux Apôtres, dont il parle, avoient reçuë en ſe faiſant circoncire.

Ce mot ſe dit encore d'une fête que l'on célèbre en mémoire de ce miracle, & qu'on appelle la fête des *Stigmates*, ou ſimplement les *Stigmates* de S. François. La Meſſe, l'Office des *Stigmates* de S. François. Prêcher les *Stigmates* de S. François.

Il y a une Archiconfratèrnité des *Stigmates* de S. François, ou Congrégation érigée en l'honneur des *Stigmates* de S. François par Fridéric Pizzi Chirurgien de Rome, qui s'aſſocia quelques perſonnes pieuſes, qui prirent avec lui le deſſein d'imiter, autant qu'il leur ſeroit poſſible, l'humilité & la mortification de Saint François, & après en avoir conféré avec un Religieux de ſon Ordre, du couvent de S. Pièrre *in montorio*, ils obtinrent le conſentement de Clément VIIIe, & s'aſſemblèrent pour la première fois dans l'Égliſe de ce couvent le 21 d'Aout de l'an 1594. On dreſſa des Statuts du conſentement du Cardinal Ruſticucci Vicaire du Pape. Ces Statuts ayant été corrigez & mis en meilleur ordre, furent confirmez par Clément X, l'an 1673, & s'y obſèrvent avec beaucoup d'éxactitude. L'Égliſe de S. Pièrre *in montorio*, étant trop loin, Clement VIII leur accorda celle des 40 martyrs au quartier *della Pigna*, ou de la Pomme de Pin; & érigea cette Compagnie en Archiconfratèrnité, qui eſt devenuë très-conſiderable par le nombre de Prélats & de Nobleſſe Romaine qui y eſt entrée. Au reſte, Nobles & roturiers y ſont reçûs indifféremment, pourvû qu'ils ſoient de bonnes mœurs, dequoi l'on fait une rechèrche éxacte. Cependant les Cabaretiers & quelques autres profeſſions en ſont éxclus. Leurs principaux éxèrcices ſont la viſite des malades & des hopitaux, & en particulier de celui de S. Jean de Latran, où ils vont tous les mèrcredis, ou le jeudi, quand le mèrcredi eſt fête. Ils font ſoin des veuves & des orfelins des pauvres confrères. Ils aſſiſtent gratuitement aux entèrremens des confrères morts, dont les corps ſont portez par quatre confrères vêtus de ſacs blancs. Ils font pluſieurs proceſſions pendant l'annèe, dont la plus célèbre eſt celles du jour de S. Matthieu, où l'on porte une phiole, où il y a du ſang des *Stigmates* de S. *François*. Tous les Dimanches & les Fêtes ils récitent dans leur Égliſe l'Office de la Sainte Vièrge, éxcepté que chaque premier Dimanche du mois ils récitent celui du S. Sacrement, après lequel ils font la communion générale. Ils diſent auſſi ſouvent l'Office des morts pour les confrères décédez : tous les vendredis au ſoir ils récitent celui de la Sainte Croix, après lequel ils prennent la diſcipline en mémoire de la Paſſion de Notre-Seigneur, & on leur fait une éxhortation. Le lundi & mèrcredi de la Semaine-ſainte ils prennent auſſi la diſcipline, & tous les jours de Carême ils diſent les ſept Pſeaumes pénitentiaux, les grandes Litanies des Saints & les prières qui ſuivent. Leur habillement conſiſte en un ſac de couleur de cendre lié avec une groſſe corde, à laquelle eſt attaché un chapelet de bois tout ſimple, au côté gauche de leur ſac, ils ont un écuſſon des armes de l'Ordre de S. François, qui ſont deux bras croiſez l'un ſur l'aûtre, l'un nud, & l'aûtre revêtu d'une manche, les mains pèrcées de clous, & ces bras ſont poſez ſur une croix de bois. Ils vont en proceſſion nuds piéds avec des ſandales de cuir. Quelquefois ils mettent un chapeau, & leur capuce eſt abaiſſé ſur leur viſage qui eſt entièrement couvèrt. Ils tiennent auſſi entre leurs bras une Croix de bois. P. HÉLYOT, T. VII. C. 50.

Chez les Anciens, *ſtigmates* étoit une marque qu'on mettoit ſur l'épaule gauche des ſoldats qu'on enrolloit. Autrefois les *ſtigmates* étoient proprement des eſpèces de notes ou d'abbrèviations, faites ſimplement de points poſez en pluſieurs maniètres, en triangle, en quarré, en croix, &c. tèls que ſont ceux des figures de Géomance, ſur leſquels on fonde de très-vaines divinations.

STIGMATES, en tèrmes de Médecine, ſont des points qui ſe voient ordinairement aux côtez du ventre des inſectes, & particulièrement au ſpondilis qui eſt un de ſes plus gros. *Stigmata, puncta.* Ce ſont les éxtrémitez de certains vaiſſeaux attachez à leurs côtez, qui paroiſſent en dehors à chaque nœud, & qui leur tiennent lieu de poumon.

STIGMATISER. v. a. Marquer une pèrſonne au front. *Cutterio notare.* On *ſtigmatiſoit* autrefois les ſèrfs fugitifs. Encore aujourd'hui en Levant pour les fautes qui ſe font ſur mèr, on *ſtigmatiſe* la face avec un fer chaud. Les déſerteurs par les Reglemens de la Hanſe Teutonique doivent avoir la face *ſtigmatiſée* & flétrie d'un fer ardent, imprimant la marque de la ville en laquelle ils ſont punis.

STILARI. ſubſt. maſc. Capo *Stilari.* Bourg de la Natolie propre. *Promontorium Stilari.* Il eſt ſur le cap Blanc ou de *Stilari*, qui eſt au couchant de Smirne, vis-à-vis de l'iſle de Scio. MATY.

STILBÉ. ſ. f. Nom d'une Nymphe. *Stilbe.* Elle eut d'Apollon un fils nommé Lapithes, d'où ſortirent les Lapithes fameux dans la Fable.

STIL DE GRUN, ou DE GRAIN. ſ. m. *Terra flava, ſeu color flavus.* C'eſt une couleur jaûne faite d'une eſpèce de craye ou demarne blanche qu'on réduit en pâte, & qu'on teint avec la décoction de graines d'Avignon faite dans de l'eau & un peu d'alun : on forme enſuite cette pâte en petits pains tortillez qu'on laiſſe ſécher : c'eſt ce qu'on appelle *ſtile de grain*, ou *de grun.* On s'en ſèrt pour peindre en huile & en miniature. Quelques-uns font venir ce mot du Flaman *ſchytgeel*, qui ſignifie *couleur jaune*, ou de l'Anglois *green*, qui veut dire *verd*, à cauſe que la graine d'Avignon dont on fait cette couleur, fait du vèrd & du jaûne.

STILE. ſ. m. (Quelques-uns écrivent encore *ſtyle.*) Poinçon ou groſſe aiguille avec la pointe de laquelle les Anciens écrivoient ſur des tablettes de cire, de plomb, &c. & dont on ſe ſèrt encore aujourd'hui pour écrire dans des tablettes d'ivoire, ou de

de papier préparé. *Celtes, ſeu ſtylus, veru.* *Stile* d'argent, *ſtile* d'or. J'ai perdu le *ſtile* de mes tablettes.

Ce mot eſt l'origine des autres ſignifications de ce mot François.

STILE, en termes de Chirurgie, eſt un inſtrument de fer rond & long, & qui va en diminuant vers le bout, de ſorte qu'il a une figure conique. Il s'introduit tout rouge & ardent dans les canules, & ſe retire auſſi-tôt. On l'introduit & le retire autant de fois qu'il eſt neceſſaire. Il eſt bon pour cela d'avoir deux *ſtiles*, pour les introduire alternativement. SCULTET, *Tab. IX. Fig. VI.*

STILE, en termes de Gnomonique & d'Aſtronomie, eſt une aiguille, ou autre piéce de bois, ou de métal qu'on éleve ſur un plan, qui ſert à un cadran pour faire de l'ombre, & pour marquer les heures. *Gnomon.* On éleve un *ſtile* à plomb ſur un plan horiſontal, pour trouver la ligne méridienne par ſon ombre. Les *ſtiles* des cadrans ſont quelquefois à plomb, quelquefois inclinez. L'ombre du *ſtile* de l'horloge d'Achaz recula de dix degrez.

STILE, en termes de Botanique, ſe dit de la partie qui s'éleve du milieu de la fleur, & qui par ſa partie inférieure porte ſur le fruit ou la ſemence. *Stylus.* Ceci eſt tiré de M. Harris Nos Botaniſtes diſent piſtille, *piſtillum*, & non pas *ſtyle*. Voyez l Introduction de M. de Juſſieu.

Vieux & Nouveau *ſtile*, en termes de Chronologie, ſe dit d'une maniére differente de ſupputer, à cauſe du retranchement de dix jours dans le Calendrier, par la réformation faite par le Pape Gregoire XIII. en 1582. *Stylus antiquus, ſtylus novus.* La ſupputation des Proteſtans s'appelle le vieux *ſtile*, parcequ'ils n'ont pas voulu recevoir cette réformation du Pape; & le *ſtile* nouveau eſt la ſupputation des Catholiques, differente de dix jours. Ainſi quand les Catholiques comptent, par exemple le 21 Mars, les Proteſtans ne comptent que le 11. Il y a beaucoup d'endroits où le nouveau *ſtile* eſt en uſage parmi les Proteſtans; & il y a de l'apparence que le vieux *ſtile* s'abolira peu à peu tout à-fait. A la Diéte de Ratiſbonne, il a été arrêté par le corps des Proteſtans de l'Empire qu'au 18 de Fevrier 1700. l'on retranchera onze jours du vieux *ſtile*, pour ſe conformer à l'avenir au nouveau. On a fait le même réglement en Suede, & en Dannemarck. Cette réformation devenoit d'autant plus neceſſaire qu'en l'année 1700. la difference entre le vieux & le nouveau *ſtile* augmentoit d'un jour; enſorte qu'on n'eût compté que le 10 de Mars dans le vieux *ſtile*, lorſqu'on auroit compté le 21 dans le nouveau: la raiſon eſt que l'année 1700. n'eſt point biſſextile dans le nouveau, au lieu qu'elle l'eſt ſelon le vieux *ſtile*: ce qui fait l'augmentation d'un jour.

STILE, ſignifie principalement la façon particuliére d'expliquer ſes penſées, ou d'écrire, qui eſt differente, ſelon les Auteurs, & les matiéres. *Stylus, dictionis character, forma, ratio.* Les Maîtres de l'Art ont réduit les maniéres d'écrire ſous trois genres. Le *ſtile* ſublime, *ſublimis*. Le *ſtile* ſimple, *ſimplex*. Et le *ſtile* médiocre, *mediocris & infimus ſtylus*. En general, la matiére doit déterminer le choix du *ſtile*. VILL. Le *ſtile ſublime* doit être majeſtueux, & ſoutenu d'expreſſions nobles, & capables de donner une haute idée: il doit être élevé, ſans être guindé. Le *ſtile ſimple* doit être naturel, ſans pompe, & ſans ornemens: mais il ne doit pas être bas & rampant, ſous prétexte d'être *ſimple*. Le *ſtile médiocre* participe de la grandeur du ſublime, & de la ſimplicité du ſimple. ID. Le *ſtile* familier eſt celui dont on ſe ſert en converſation; & le *ſtile* bas, ou populaire, celui dont uſe le peuple, ou dont on uſe dans le comique, ou le burleſque. Il ſoutient ſi bien la grandeur & la pompe de ſon ſtile, ſelon la dignité du ſujet, que j'ai accoutumé de lui dire, que ſon *ſtile* n'eſt qu'or & azur. S. Jerome appelle ſaint Hilaire le Rhône de l'Eloquence Latine, par raport au caractére de ſon *ſtile*, qui eſt violent & rapide, comme le cours de ce fleuve. DU PIN. Le *ſtile* Proſaïque en vers eſt auſſi défectueux qu'un *ſtile* Poëtique en proſe. MÉN. Les penſées de Tertullien tirent une partie de leur force de ſon *ſtile* dur & barbare. BOUH. Le *ſtile* que vous appellez tendre & coulant, eſt mol & effeminé. G. G. Il n'y a rien de plus ridicule que de conter une choſe grande en *ſtile* bas. LA FONT. Quelquefois l'Ariоſte, de la plus haute gravité de ſon *ſtile*, tombe dans des baſſeſſes à peine dignes du burleſque. ID. Le *ſtile* des Myſtiques eſt un *ſtile* hyperbolique & figuré. BOSS. Le *ſtile* des perſonnes graves & ſérieuſes, eſt un *ſtile* ſec, auſtére, & ſans ornemens. VILL. Le meilleur *ſtile* du monde perd ſa vigueur à force de le limer, & de le polir. LE VAYER. Ariſtote appelle un *ſtile* agréablement aſſaiſonné, un *ſtile* tragique, qui a le nombre, le vers & l'harmonie. DAC. L'enflûre du *ſtile* reſſemble à l'embonpoint de ces malades que la fluxion rend bouffis. VILL. Le caractére principal du *ſtile hiſtorique*, c'eſt la clarté & la brieveté. ID. Le *ſtile* de l'hiſtorien doit être coupé & dégagé. ID.

Un ſtile *harmonieux & me berce, & m'endort.* BOIL.

Budée, dont le *ſtile* étoit rude & mal *poli*, diſoit pourtant que ſon *ſtile* étoit de *haute lice & reſplandiſſant*: cette phraſe ſeule le condamne. BAY. Après que nous avons paſſé la ligne quatre ou cinq fois, il ſemble que notre *ſtile* ſoit au deſſus de la Critique. P. LE COMTE.

On dit auſſi d'un *ſtile* trop pompeux & trop magnifique. *Magniloquentia*, qu'il friſe le galimathias. Un *ſtile* fleuri, ou galant, eſt un *ſtile* enjoué, badin; un *ſtile* coulant & uniforme convient à la narration. Avoir un *ſtile* nourri des ſaintes Écritures. LA BR. Un *ſtile* froid & puéril. BOIL. Un *ſtile* enflé & affecté. ART. DE P. Un *ſtile* riche & abondant. ID. Un *ſtile* ſec & aride. ID. Un *ſtile* raboteux, un *ſtile* affreux. BOIL. Un *ſtile* poli & chatié plaît toujours infiniment davantage qu'un *ſtile* barbare & négligé. BOUH. On dit auſſi qu'un Auteur n'a point de *ſtile*, quand il n'a pas l'art de bien arranger ſes paroles, de bien exprimer ſes penſées.

On appelle un *ſtile coupé* ou *laconique* & *ſerré*, celui où l'on uſe de peu de paroles. *Stylus laconicus, conciſus. Stile diffus, pompeux*, ou *Aſiatique*, qui eſt mol, chargé de vains ornemens, abondant en paroles inutiles.

On dit, *vieux ſtile*, en matiére de Palais; pour dire, l'ancienne pratique: & en matiére de langue; pour dire, un *ſtile* qui n'eſt plus en uſage. *Antiqua formula.* M. Bayle appelle le vieux *ſtile*, un *ſtile* moiſi & ſuranné.

Régnier ſeul, parmi nous, formé ſur leurs modelles,
Dans ſon vieux ſtile *encore, a des grâces nouvelles.* BOIL.

STILE, en termes de Juriſprudence, eſt la forme, ou différente maniére de faire des procédures, ſuivant les reglemens établis en chaque Cour, ou Juriſdiction. *Stylus, formula, methodus.* Le *ſtile* de la Cour de Rome. Le *ſtile* de la Chancélerie contient diverſes formules, pour dreſſer toutes ſortes de lettres qu'on preſente au Sceau. Le *ſtile* du Parlement, du Grand-Conſeil, des Requêtes du Palais, du Chatelet, des Officialitez, ſont differens, & ont chacun leur formule, dont on a fait pluſieurs volumes. Il y a pluſieurs claûſes dans un contrat, qui ne ſont que du *ſtile* des Notaires, & qui ne ſont point conſiderées. M. De Laurière écrit *ſtil*, & au pluriel *ſtils*; *ſtil* ſignifie l'ordre judiciaire, la pratique & maniére d'introduire & conduire un procès, la forme de proceder en Juſtice de toutes caûſes, dont pluſieurs livres & Ordonnances ont été faits ès Cours ſouveraines & en chacun Bailliage, comme en Berry, les Officiers & Praticiens de Bourges & d'Illoudun avoient dreſſé un Etat & Ordre Judiciaire pour conduire & mener à fin tous procès, lequel a été imprimé. Il ſeroit expedient de ramaſſer tous les *ſtils* des Cours Souveraines, & autres de ce Royaume, & les conferer enſemble, & avec les Ordonnances de France & Inſtitutions Forenſes, Traitez de Pratiques & Recueils d'Arrêts, pour en faire un écrit & certain. Auſſi les Secretaires, Notaires, Tabellions & Greffiers ont leur *ſtil* & formulaire. DE LAURIÈRE. C'eſt une faute. Il faut écrire *ſtile*, & *ſtiles* au pluriel. Nous avons le *ſtile* univerſel de toutes les Cours & Juriſdictions du Royaume, &c. par M. Gauret, en 2 vol. in 4°. dont le premier traite des matiéres civiles, & l'autre des matiéres criminelles. Il y a auſſi le *ſtile* du Conſeil du Roi, par le même, 1 vol. in 4°.

STILE, ſe dit auſſi de la maniére differente dont chacun agit & parle. *Agendi & loquendi ratio, modus.* S'il ne vous a pas rendu vos livres, c'eſt ſon *ſtile*; il a coutume d'en agir ainſi. Depuis qu'il eſt devenu honnête-homme, & qu'il eſt dans le monde, il a pris un autre *ſtile*, il a changé de *ſtile*. Voilà une Dame du haut *ſtile*, c'eſt-à-dire, qui fait la Dame de qualité. Les libertins me traiteront d'eſprit foible & timide: car je connois leur *ſtile*. LE P. L. Je connois le *ſtile* des nobles. MOL. Il ne faut point reprendre les autres avec chagrin, ni avec aigreur: c'eſt le *ſtile* de la haine. AB. DE V.

Ce langage, à comprendre, eſt aſſez difficile,
Madame, & vous parliez tantôt d'un autre ſtile. MOL.

STILE, en termes de Muſique, ſe dit & de la maniére de chanter, & de la maniére de compoſer. *Ratio cantandi, ratio componendi.* Voyez Boiſſard. On le dit de la maniére que chaque particulier a de compoſer, ou d'exécuter, ou d'enſeigner, & tout cela eſt fort different, ſelon le genie des Auteurs, du pays & de la nation; comme auſſi ſelon les matiéres, les lieux, les tems, les ſujets, les expreſſions, &c. Ainſi on dit le *ſtile* de Chariſſimi, de Lully, de Lambert, &c. Le *ſtile* des Italiens, des François, des Eſpagnols, &c. Le *ſtile* des Muſiques gayes ou enjouées eſt bien different du *ſtile* des muſiques graves ou ſérieuſes; le *ſtile* des muſiques d'Égliſe eſt bien différent, en *ſtile*, des muſiques pour le théatre ou la chambre; le *ſtile* des compoſitions Italiennes eſt piquant, fleuri, expreſſif; celui des compoſitions Françoiſes eſt naturel, coulant, tendre, &c. de là viennent diverſes épithé-

tes pour distinguer tous ces differens caractères, comme *ſtile* ancien & moderne; *ſtile* Italien, François, Allemand; *ſtile* Eccléſiaſtique, Dramatique; de la Chambre, &c. *ſtile* gai, enjoué, fleuri; *ſtile* piquant, pathétique, expreſſif; *ſtile* grave, ſérieux, majeſtueux; *ſtile* naturel, coulant, tendre, affectueux; *ſtile* grand, ſublime, galant; *ſtile* familier, populaire, bas, rampant, &c.

Les Italiens ont des expreſſions pour tout cela, dont nous avons déja donné, & dont nous donnerons à leur rang l'explication. En voici encore quelques-unes qui ne ſont pas à negliger. *Stilo Drammatico*, ou *Recitativo*. C'eſt un *ſtile* propre pour exprimer les paſſions. *Stilo Eccleſiaſtico*. C'eſt un *ſtile* pleinde majeſté grâve & ſérieux, capable d'inſpirer la dévotion, & de porter l'âme à Dieu, par conſequent propre pour l'Egliſe. *Stilo Moretico*, c'eſt un *ſtile* varié, fleuri & ſuſceptible de tous les ornemens de l'art, propre par conſequent à exprimer diverſes paſſions; mais ſur tout l'admiration, l'étonnement, la douleur, &c. *Stilo Madrigaleſco*. C'eſt un *ſtile* propre pour l'amour, la tendreſſe, la compaſſion, & les autres paſſions douces, qui remuent agréablement le cœur humain. *Stilo Hyporchematico*. C'eſt le *ſtile* propre pour exciter la joie, pour la danſe, &c. & par conſequent rempli de mouvemens vites, fort gais & bien marquez. *Stilo Symphoniaco*. C'eſt le *ſtile* propre pour les inſtrumens. Et comme chaque inſtrument a ſon effet particulier, il y a auſſi differens *ſtiles*. Le *ſtile* des violons, par exemple, eſt ordinairement gai; celui des flûtes ſur tout traverſières eſt triſte, languiſſant, &c. celui des trompètes eſt animé, gai, guèrrier, &c. *Stilo Metiſmatico*. C'eſt un *ſtile* naturel que tout le monde peut chanter preſque ſans art, il eſt propre pour les Ariettes, les Vilanelles, les Vaudevilles, &c. *Stilo Fantaſtico*. Eſt un *ſtile* propre pour les inſtrumens, ou une maniére de compoſer libre & dégagée de toute contrainte. *Stilo Choraico*. C'eſt le *ſtile* propre pour la danſe, qui ſe ſubdiviſe en autant de manieres differentes qu'il y a de danſes. Ainſi il y a le *ſtile* des ſarabandes, des menuets, des paſſe-piéds, des gavottes, des bourrées, des rigaudons, des gaillardes, des courantes, &c.

STILER. v. act. Inſtruire quelqu'un pour le rendre capable d'agir ſuivant certaines maniéres. *Inſtruere, formare, effermare.* On a mis ce jeune homme chez un Procureur, chez un Financier, pour le *ſtiler* aux affaires de Pratique ou de Finances.

STILER, ſignifie auſſi, accoutumer, dreſſer, habituer; & ſe dit même des animaux. *Aſſuefacere, formare, informare, inſtituere.* Ce valet eſt *ſtilé* à ſe lever matin; ſon maître l'a *ſtilé* à ſon humeur, il l'a fait à ſon badinage. Mon bras n'eſt point *ſtilé* aux armes, la fureur ſeule l'avoit armé. VILL. Les Conſuls d'Alep *ſtilent* des pigeons à porter, à leur raporter des lettres à trois journées de là en peu d'heures. Voilà un cheval qui eſt bien *ſtilé* au manége.

STILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aſſuefactus, formatus, edoctus.*

STILET. ſ. m. Petit poignard fort dangereux, qu'on cache dans la main, & dont on ſe ſert pour aſſaſſiner en trahiſon. *Sica.* La lame en eſt ordinairement triangulaire, & ſi menuë que la bleſſure qu'il fait eſt preſqu'imperceptible. Les *ſtilets* ſont fort défendus dans les pays bien policez. On a bien-tôt domé un coup de *ſtilet.*

STILIEN. ſ. m. Nom d'homme. Stylite, Cionite. Qui vit, qui demeure ſur une colonne. *Stylianus, Stylita, Cionita.* S. Alipe dit le Cionite, autrement le Stylite, Solitaire en Paphlagonie, nommé par d'autres, ſaint *Stylien*, étoit d'Adrianople en Paphlagonie. BAILLET, *au 26. de Nov.* Saint *Stylien* vivoit au V. & VIe ſiécle.

STILITE, ou STYLITE. adj. m. *Stylites.* Il ſe dit en cette phraſe, Saint Siméon *Stylite*, c'eſt un Anachoréte qui paſſa pluſieurs années en méditation ſur une colonne de 36 piéds de hauteur. Saint Siméon *Stylite*, qui vivoit au Ve ſiécle, eſt le premier que l'on connoiſſe qui ait habité ſur une colonne. La premiere qu'il monta n'avoit que ſix coudées, ou neuf piéds de haut; la ſeconde fut de douze coudées; la troiſiéme fut de vingt-deux & la derniére de 36 ou de 40. L'extrêmité de ces colonnes n'avoit que deux coudées ou trois piéds de diamétre, avec un bord d'appui, qui alloit preſque à la ceinture de l'homme, approchant de la maniére d'une chaire de Prédicateur. On ne pouvoit y être couché. BAILLET. Voyez Théodoret, *Philoth. C.* 26. Il y a eu pluſieurs autres *Stylites* dans l'antiquité, & juſques dans ces derniers ſiécles. Les *Stylites* continuérent trois cens cinquante ans aprés ſaint Siméon leur Auteur, & juſques dans le IXe ſiécle. Il y a pluſieurs Faquirs, ou Dévots, en Orient, qui imitent ce genre de vie extraordinaire.

Je veux, comme un autre Stilite,
Me guinder dans une guérite,
Là, content, & loin du tracas,
Mépriſant, comme il le mérite,
Le monde & ſes trompeurs appas,
Je le verrai du haut en bas. P. DU CERC.

Ce mot vient du Grec στύλος, *columna*, qui ſignifie *colonne.*

STILLYARD. ſ. m. La compagnie du *Stillyard.* C'étoit une Communauté politique de Marchands étrangers établis à Londres, ainſi nommée, du lieu où ils avoient leur demeure appellée *Stillyard*, & qui eſt proche du Pont. Cette Compagnie fut érigée dès le regne d'Henri III. en 1215. en faveur des villes libres d'Allemagne, dont ce Prince avoit été aſſiſté dans les guèrres qu'il ſoutint contre la France. Cette Compagnie s'étoit renduë maîtreſſe des manufactures des draps d'Angleterre, qu'elle pouvoit non ſeulement débiter par tout le Royaume; mais encore tranſporter en certaine quantité dans les pays étrangers. Elle paſſa ces bornes, & fut caſſée ſous Edouard IV. par ſentence des Juges. Elle racheta ſes droits, & dura juſqu'en 1552. qu'elle fut ſupprimée ſous Edouard VI.

STILO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Stilum*, anciennement *Cecinum, Cecinum, Carcinum, Cocinthum.* Il eſt dans la Calâbre Ultérieure, province du Royaume de Naples, à ſix lieues de Girace, du coté du nord, & à une lieuë & demie du cap de Stilo, appellé anciennement *Carcinum* & *Cocinthum promontorium.* MATY.

STILO. ſ. m. ou le Botté, ou Eriches. Noms propres d'une petite ville de Morée, ſur la côte méridionale du golfe de Napoli, au levant de Miſithra, & à quelques lieuës de Malvaſia. Son port, nommé Porto delle Botte, ou de *Stilo* portoit autrefois, de même que la ville, le nom de Gyphanta.

STILOCÉRATOHYOÏDIEN. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Styloceratohyoides.* M. Harris & d'autres appellent ainſi les muſcles de l'ôs hyoïde, que d'autres appellent ſimplement *Stiloihoidien.* Voyez ce mot.

STILOGLOSSE. ſ. m. ou adj. Qui ſe prend ſubſtantivement. Terme d'Anatomie. *Stylogloſſus.* Le ſecond muſcle de la langue eſt le *ſtilogloſſe*, qui commence à l'apophyſe ſtiloïde, & va s'inſérer à la partie latérale & ſupérieure de la langue, il la leve en haut. DIONIS.

Il eſt appellé *ſtilogloſſe* des mots ſtiloïde & γλῶσσα, *Langue*, parce que c'eſt un muſcle de la langue, & qu'il touche à l'apophyſe ſtiloïde.

STILOHYOÏDIEN. adj. ou ſ. m. Terme d'Anatome, qui ſe dit du troiſiéme des cinq muſcles de l'ôs hyoïde. *Stylohyoides.* Le *Stylohyoidien* prend ſon origine de l'extrémité de l'apophyſe ſtiloïde, & va s'inſérer à la corde de l'ôs hyoïde; ce qui a fait que quelques-uns l'ont appellé *ſtilocératohyoidien.* Ce muſcle eſt percé pour laiſſer paſſer le diagaſtrique: il tire l'ôs hyoïde vèrs le côté. DIONIS.

STILOÏDE. adj. m. & f. Qui ſe dit en Anatomie d'une apophyſe des ôs pétreux, & qui ſe prend ſubſtantivement par les Anatomiſtes. *Styloides.* Les apophyſes extèrnes des ôs pétreux, ſont la maſtoïde, la *ſtiloïde* & la zigomatique. La *ſtiloïde* eſt ainſi appellée, parcequ'elle a la figure d'un ſtilet. DIONIS.

Ce mot vient de στύλος, *ſtilo*, & εἶδος, *forme, figure.*

STILOPHARINGIEN. Terme d'Anatomie. adj. ou ſ. m. Qui ſe dit d'un muſcle. *Stylopharingius.* Deux muſcles du larynx s'appellent *ſtilopharingiens.* Ils prennent commencement aux apophyſes ſtiloïdes, & ſe vont inſérer aux parties latérales du pharinx; & ces parties auſquelles ils touchent leur donnent le nom de *ſtilopharingiens.* Ils tirent le larinx vèrs les côtez.

STINC, ou STINQUE. ſ. m. Animal amphibie, ſemblable à un petit crocodile. Voyez SCINC. *Stincus.*

STINCHAR, ou *Ardſtin.* ſſ. mm. Noms propres d'une petite rivière du Comté de Carrick en Ecoſſe. *Ædſtinus.* Elle ſe décharge dans le golfe de Cluyd, au bourg d'Arſtinchar, vis-à-vis la pointe de la preſqu'iſle de Cantyr.

STIPENDIAIRE. ſ. m. Qui eſt aux gages, à la ſolde d'un aûtre. *Stipendiarius.* Larrey s'eſt ſervi de ce mot. Les Turcs étoient ſujets & *ſtipendiaires* des Pèrſes.

STIPENDIÉ, ÉE. adj. m. & f. Payé, ſouldoyé, entretenu. *Stipendioſus. Qui penſionem, ou ſtipendium habet de aliquo.* L'an 1312. le Pape Clement V. & le Concile de Vienne ordonnèrent qu'en Cour de Rome, & dans les Univerſitez de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque, on établiroit des Maîtres pour enſeigner les trois Langues Hébraïque, Arabique & Chaldéenne, deux Maîtres pour chacune, qui ſeroient *ſtipendiez* & entretenus en Cour de Rome par le Pape, à Paris & à Oxford par les Rois de France & d'Angleterre, & dans les autres villes par les Prélats, les Monaſtères & les Chapitres du pays. FLEURY.

STIPES. Droit de *Stipes & Nobis.* C'eſt en Normandie, un denier pour livre, en quelques lieux, & trois deniers en d'aûtres, pour livre, ſur chaque ferme du domaine muable en autres lieux, qui

appartient

appartient aux gens des Comptes. Pour les vins & *ſtipes* ſera payé quarante-cinq ſols en vente de bois, par les Ordonnances du Duc de Bouillon, art. 531. DE LAURIÈRE.

STIPTIQUE. Voyez STYPTIQUE.

STIPULANT, ANTE. adj. Qui contracte. *Stipulans.* Il y avoit trois ou quatre parties en ce contrat, chacune *ſtipulante* pour ſes interêts. Les Notaires font quelquefois mention qu'ils ſont acceptans & *ſtipulans* pour une partie abſente.

STIPULATION. ſ. f. Action par laquelle on convient des clauſes & conditions qu'on veut inſérer dans un contrat. *Stipulatio.* Il y a *ſtipulation* ou conventions expreſſes de ſolidité dans cette obligation. *Stipulation* purement perſonnelle. PAT. Les *ſtipulations* ſe faiſoient autrefois à Rome avec bien des formules, dont la premiére étoit, qu'il falloit qu'une partie interrogeât, & que l'aûtre répondit pour conſentir & s'obliger. Il en eſt amplement traité au 45e Livre du Digeſte.

Ce mot vient de *ſtipula*, *fétu*, parcequ'autrefois on donnoit un fétu à l'acquereur, quand on faiſoit une vente, en ſigne de réelle tradition: ce qu'on obſerve encore en quelques Coutumes de France, & entre aûtres à Verdun. On avoit auſſi coutume anciennement, quand on faiſoit quelque obligation, de rompre une paille, ou un bâton, dont chacun des contractans emportoit un morceau, qu'ils joignoient après pour reconnoître leur promeſſe; ce qu'on a fait depuis en France par le moyen des écritures coupées, qui ſont décrites au mot de *Chartepartie.* La *ſtipulation* a pris ſon origine de la Loi *Aquilia*, & d'une autre Loi de l'Empereur Arcadius, qui eſt la XVIIe au Code *De Teſtam.*

STIPULER. v. act. Tèrme de Juriſprudence. Demander, exiger, faire promettre, faire convenir des clauſes & conditions que chacune des parties veut qu'on inſére dans un contrat, & qu'elles s'obligent d'exécuter. *Stipulari, inſtipulari.* Nous avons *ſtipulé* une telle choſe. Il a *ſtipulé* une garantie dans ce contrat. Nous *ſtipulons* qu'on ne nous demandera point les mille écus de notre vivant. PAT. On a *ſtipulé* dans ce contrat de mariage, qu'il ſeroit mis telle ſomme en communauté, & que le reſte demeureroit propre. Il eſt expreſſément *ſtipulé* dans ce bail, qu'on ne fera aucune diminution, en cas d'accident.

STIPULER, ſe dit auſſi des obligations que font les Procureurs & Agens au nom de ceux dont ils ont charge. *Proſtipulari, adſtipulari.* Il a *ſtipulé* pour & au nom d'un tel, & a promis de le faire ratifier. Il a *ſtipulé* pour lui, ſes hoirs, & ayant cauſe. Par le Droit Romain perſonne ne pouvoit *ſtipuler* que pour ſoi: mais parceque les Tabellions étoient ſerfs publics, il leur étoit permis de *ſtipuler* pour leurs Maitres, & parceque les Notaires ont ſuccédé aux Tabellions, de là vient qu'ils *ſtipulent* encore pour les abſens.

STIPULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stipulatus, repromiſſus.*

STIRIE. ſ. m. Nom propre d'une province du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Stiria, Styria.* Elle eſt bornée au nord par l'Archiduché d'Autriche; au couchant par l'Archevêché de Saltzbourg, & par la Carinthie; au midi par la Carniole, & au levant par la Hongrie. La *Stirie* a titre de Duché. Elle eſt baignée par le Muer, la Drave & le Rab. L'air y eſt fort ſain, le terroir montagneux, mais pourtant fertile en grains & en pâturages, & même en vin en quelques endroits. Elle peut avoir, avec le Comté de Cilley qui lui eſt joint, quarante lieues du couchant au levant, & trente du nord au ſud. On diviſe la *Stirie* en trois parties, qui ſont la Haute-*Stirie*, la Baſſe-*Stirie*, & le Comté de Cilley. La Haute-*Stirie* eſt au couchant; ſes lieux principaux ſont Pruck-an-Der-Muer, Leuben, Judenbourg & Sceckavv. La Baſſe-*Stirie* eſt au levant de la Haute. On y trouve Rackelſbourg, Marchpourg, Petavv & Grats capitale de toute la province, & le ſiege du Gouverneur & de la Régence. Enfin le Comté de Cilley, dont Cilley eſt la capitale, eſt au midi de la Baſſe-*Stirie.* MATY.

STIRONE. ſ. m. Nom propre d'une petite riviére de la Lombardie. *Siſterio, Siſterrio.* Elle coule dans le Parmeſan, baigne Borgo S. Dominino, & ſe décharge dans le Taro. MATY.

STIRUM, STYRON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Stirum.* Il eſt dans le Duché de Berg, en Weſtphalie, ſur le Roèr, à deux lieues au deſſus de Duyſbourg. MATY.

STIVA. ſ. f. Nom propre d'une montagne. *Stiva mons*, anciennement *Cyphis.* Montagne de la Livadie, en Gréce. Elle prend ſon nom du Monaſtère de *Stiva*, & elle s'étend au midi du parnaſſe, en forme de promontoire, juſqu'au golfe de Lépante, entre les petits golfes de Salone & d'Aſpropiti. MATY.

STIVES. Voyez THEBES, Ville & Lac.

STIVES, montagne. Voyez Citherone.

S T O.

STOBLON, ou Eſtablon. ſ. m. Nom de lieu. *Stablo, Staplo, Stuplo.* Ce lieu eſt dans le Diocéſe de Riez. Valois, *Not. Gall. p.* 330.

STOCHEM. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un chateau. *Stochemum.* Il eſt dans l'Evêché de Liege, ſur la Meuſe, entre Maeſtricht & Maſeyk. MATY.

STOCKACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, capitale du Landgraviat de Nellenburg, en Souabe. *Stokachium.* Elle eſt ſur une riviére qui porte ſon nom, à deux lieuës du lac, & à ſix de la ville de Conſtance, du côté du nord. MATY.

STOCKFISCH. ſ. m. Poiſſon ſalé & deſſeché, dont on fait grand trafic & grand uſage en Hollande, & dont on fournit des vaiſſeaux. La merluche eſt une eſpéce de *ſtockfiſch.* Ce mot ſignifie en Hollandois *bâton de poiſſon. Piſcis ſalſus & exſiccatus.*

STOCKHOLM. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la Suéde. *Holmia, Stockholmia.* Elle eſt dans l'Uplande, à l'embouchure du lac Melér dans la mèr Baltique, & à douze lieues de la ville d'Upſale, vèrs le midi oriental. *Stockolm* eſt grand, bâti dans ſix iſles, ſur des pilotis, comme Veniſe, & c'eſt de là apparemment qu'elle a pris ſon nom; *Stock* ſignifiant une piéce de bois. Outre les ſix quartiers qui compoſent la ville, il y a encore deux grands fauxbourgs en terre ferme, l'un vèrs le nord, & l'aûtre vèrs le midi. Cette ville eſt preſque toute bâtie de bois; fort marchande & fort riche, ſon port étant un des plus commodes & des plus ſûrs de la mèr Baltique. Elle eſt forte par la nature de ſa ſituation, & défenduë par une bonne citadelle, où il y a plus de quatre cens piéces de canon. On voit dans cette citadelle la tour de Trekronor, c'eſt-à-dire, des trois Couronnes, au ſommet de laquelle il y a trois couronnes de cuivre doré, qui repreſentent l'union qui s'étoit faite autrefois des trois Royaumes du nord, Suéde, Danemarck & Norvége ſous un même Souverain. Le Palais des Rois de Suéde étoit auſſi dans cette citadelle, mais il a été preſque tout conſumé par un embrâſement l'an 1697. MATY. *Stockolm* a été fondé par Birger Gerl: l'endroit ou l'iſle dans laquelle elle eſt ſituée, s'eſt appellée autrefois *Agniſitia*, ainſi que nous l'apprend Torneo dans une Diſſertation des Commencemens de *Stockolm. De Initiis Stockolmiæ. Stockolm* eſt à 37 d. 5 m. de longitude, & à 59 d. 20 m. de latitude. ACAD. DES SCIENC. M. Harris lui donne 35 d. 17 m. de longitude, & 58 d. 50 m. de latitude.

STOCZOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Stoczovia.* Elle eſt ſur la Viſtule, dans la Principauté de Teſchen, à quatre lieues de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

STOEBE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou davantage, canelées, moëleuſes. Ses feuilles ſont approchantes de celles de la chicorée, molles, cotonées, couchées par tèrre. Ses fleurs ſont des bouquets à fleurons, de couleur purpurine. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences rouſſâtres chargées d'une aigrette. Sa racine eſt longue, blanche, groſſe quelquefois comme le doigt. M. Tournefort met cette plante parmi les eſpéces de jacée, il l'appelle *jacea foliis cicoraceis villoſis altiſſima.* Il y a quelques autres plantes auſquelles on a donné le nom de *ſtoebe*, & qui ſont auſſi des eſpéces de jacée.

STOECADES. ſ. f. & pl. Voyez HIÈRES, les iſles d'Hiéres.

STOECOLOGIE. ſ. f. Diſcours, traité des élemens. Science qui recherche & qui explique la nature & les proprietez des élemens. *Stoechologia.* La *Stoechologie* eſt une partie de la Phyſique générale.

STOER, STOR. ſ. m. Nom propre d'une riviére du Duché de Holſtein, en Baſſe-Saxe. *Stoarius fluvius.* Elle coule ſur les confins du Holſtein propre, & de la Stomarie, baigne Itzehoa, & ſe décharge dans l'Elbe, environ à une lieue au deſſous de la ville de Gluckſtad. MATY.

STOÏCIEN. Voyez STOÏQUE. *Stoïcus.*

STOÏCISME. ſ. m. Opinion, Philoſophie des Stoïciens. *Stoïciſmus.* Le Quiétiſme eſt une eſpéce de *Stoïciſme* déguiſé en devotion. S. ÉVR.

Ce doucereux attrabilaire
Sous qui le Stoïciſme *a jadis triomphé.* P. DU CERC.

STOÏQUE, STOÏCIEN. adj. & ſ. m. & f. Philoſophes de l'antiquité, ſectateurs de Zénon, qui faiſoit profeſſion d'une vèrtu & d'une auſtérité toute particulière. *Stoicus, Zenonis diſcipulus.* Il eſt venu en uſage dans la langue, parcequ'on dit une conſtance *ſtoïque*, pour dire, une fermeté inébranlable.

On ne doit pas ſe ſervir indifféremment de *Stoïque*, ou de *Stoïcien.* Il ſemble que *Stoïcien* ſignifie un ſçavant qui s'attache à la Philoſophie de Zénon, & *Stoïque*, un homme qui ne s'émeut de rien, qui eſt inſenſible à tout, quoiqu'il ne ſoit ni Philoſophe, ni ſçavant. Le premier va proprement à l'eſprit & à la doctrine; le dernier à l'humeur & à la conduite.

Tu m'avois donc trompé, ridicule Stoïque?
Charmé d'une vèrtu ſuperbe & chimérique
Tu diſois que, toujours inſenſible à nos vœux,
La Sageſſe fuioit ſur des rochers affreux.

J'ai regardé avec des yeux assez ſtoïques les libelles diffamatoires qui ont été publiez contre moi. BOIL. Penſez-vous que ce *Stoïcien* qui contrefaiſoit ſi bien le maître de ſes paſſions, eût d'autres vertus que celles de bien cacher ſes vices? M. DE LA R. Avoir une gravité *ſtoïque*, c'eſt-à-dire, une mine ſévère. Cet homme eſt un vrai *ſtoïque*: rien ne le touche. *Gravis, inconcuſſus.*

Philoſophe bien étoffé
Au milieu d'une cour délicate & brillante,
Qui le croiroit? ce Stoïque *effronté,*
Avec un million de rente
En termes tous fleuris prêchoit la pauvreté. P. DU CERC.

Ce Heros dont la terre admire les hauts faits,
Ce Philoſophe ſi ſtoïque,
Maudiront peut-être à jamais
Ce qui fit le ſujet de leur Panégyrique.

Ce mot vient de στοὰ, *portique*, parceque Zénon enſeignoit ſous un portique ou une galerie.

STOLBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Stolberga.* Elle eſt capitale du Comté de Stolbèrg, en Thuringe, & ſituée à quatre lieuës de la ville de Northauſen, vèrs le levant. MATY.

STOLBÈRG. Comté. *Stolbergenſis Comitatus.* C'eſt un petit État de la Thuringe, en Haute Saxe. Il eſt entre les Comtez de Mansfeld, de Schvvartzburg, de Hohenſtein, & la Principauté d'Anhalt. Il n'a que quatre lieuës de long, & trois de large, & la ville de *Stolberg* en eſt le ſeul lieu conſidérable. Les Comtes de *Stolbèrg* poſſèdent encore le Comté de Wernigerode en Baſſe Saxe, & ils ſont diviſez en deux branches, qui portent les noms de *Stolberg*, Iſenbourg, & *Stolbérg* Guderen. MATY.

STOLHOFFEN, STOLHOVEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Bade-Baden, en Souabe. *Stolhoffen.* Elle eſt ſur le Rhin, à une lieuë au deſſus du Fort-Louis, & à quatre au deſſous de Straſbourg. *Stolhoffen* eſt une place forte par ſa ſituation dans des marais, mais les ouvrages ne ſont revêtus que de gâzon. MATY.

STOLIDITÉ. ſ. f. Stupidité extraordinaire d'eſprit, qui le rend incapable de comprendre aucune chôſe. *Stoliditas, ſtupiditas, heberudo.* L'Empereur Claude a été taxé d'une grande *ſtolidité*. On doute de l'uſage de ce mot.

STOLP. ſ. m. Voyez OBY, les montagnes d'*Oby*.

STOLPE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château. *Stolpa.* Elle eſt capitale de la Vandalie, province de la Poméranie Ducale, & ſituée ſur la rivière de *Stolpe*, à ſept lieuës de Rugenvalde, vèrs l'orient. MATY.

STOMACACÉ. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne au ſcorbut, à cauſe des fâcheux accidens qui ſurviennent dans cette maladie aux gencives, & aux autres parties de la bouche.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs στόμα, *os, bouche*, & κακὸς, *malus, mauvais.*

STOMACAL, ALE. adj. qui ſe dit de ce qui aide à la digeſtion, qui fortifie l'eſtomac. *Stomacho utilis.* L'abſynthe, la rhubarbe, le maſtic, l'aloës, la canelle, ſont *ſtomacals*. Le bon vin eſt *ſtomacal*. Cet Apothicaire fait des ſyrops, des tablettes, des potions *ſtomacales.*

STOMACHIQUE. adj. Ce tèrme ſignifie la même chôſe que ſtomacal. *Stomachicus.* Poudre *ſtomachique.* Opiate *ſtomachique.* Il y a le *ſtomachique* de Potérius, qui eſt une préparation d'antimoine.

STOMACHIQUE, ſe dit auſſi des artéres & des veines de l'eſtomac, qu'on appelle autrement *gaſtriques. Vena gaſtrica.* Les artères *ſtomachiques* viennent de la cœliaque. Les veines *ſtomachiques* vont ſe terminer au tronc de la veine porte, & à la veine ſplénique. Il y a encore les nèrfs *ſtomachiques*, qui viennent de la huitiéme paire.

STOMÔMA. ſ. m. Tèrme qu'on a tiré des Grècs, & qui ne ſignifie autre chôſe parmi eux que notre acier. Il vient du verbe στομόω, *j'aiguiſe, j'affile.*

STOMPER. Voyez ESTOMPER.

STOORJUNKARÉ. ſ. m. Nom du ſecond Dieu des Lapons. *Stoorjunkareus.*

STORA. Voyez ESTORE.

STORAX. ſ. m. Arbre qui reſſemble au cognaſſier, mais qui a les feuilles plus petites, oblongues, cotonnées. Ses fleurs ſont blanches, odorantes, ramaſſées pluſieurs enſemble; chaque fleur eſt un tuyau évaſé par le haut, & découpé en pluſieurs parties diſpoſées en rond. Son fruit eſt gros comme une aveline, blanc, couvert d'une écorce charnue, ſous laquelle on trouve deux ou trois noyaux oſſeux. Le creux de chaque oſſelet eſt occupé par une ſemence moëleuſe. En Latin, *ſtorax foliomali cotonei.* C. BAUH.

STORAX, ſe dit auſſi d'une gomme réſineuſe & odorante, dont il y a trois eſpéces. La première, qu'on appelle *ſtorax* rouge, eſt en maſſe rougeâtre ou jaunâtre; on la tire par inciſion d'un arbre nommé *ſtorax*; elle eſt d'une ôdeur douce, aromatique, fort agréable. La ſeconde eſpéce de *ſtorax* eſt appellée *ſtorax calamite*, parcequ'on l'apportoit autrefois dans des roſeaux pour le mieux conſerver. Il eſt quelquefois en maſſes rougeâtres, remplies de larmes blanches, quelquefois en larmes ſéparées, rougeâtres en dehors, blanches en dedans, d'une ôdeur agréable, approchante de celle du baûme du Pérou. Pluſieurs croyent que c'eſt une compoſition faite avec le *ſtorax* rouge & pluſieurs autres drogues odorantes. Ces deux eſpéces de *ſtorax* ſont propres pour fortifier le cœur & le cèrveau; on en prend intérieurement. La troiſiéme eſpéce de *ſtorax* eſt appellée *ſtorax liquide*; c'eſt une matière huileuſe, ayant la conſiſtance d'un baûme épais, de couleur griſe, d'une ôdeur forte & aromatique. Ce *ſtorax* n'eſt qu'un mélange de quelques matières réſineuſes avec du véritable *ſtorax*, de l'huile & du vin qu'on liquéfie, & qu'on incorpore par une légère coction. Il eſt émollient, & fort réſolutif; on ne s'en ſert qu'extérieurement.

STORA. ſ. f. Voyez ÉSTORA, ville & golfe; & Sture rivière.

STORACE. Voyez NIMPA.

STORE. ſ. f. Piéce de natte couvèrte d'une groſſe toile, ou une groſſe piéce de toile doublée, que l'on met devant les fenêtres pour ſe défendre de l'ardeur du ſoleil. On dit plus ordinairement *paillaſſon*, ou natte de fenêtre.

Il eſt fait de l'Italien *ſtora*, qui ſignifie natte de jonc.

STORMARIE. ſ. f. Nom propre de la partie méridionale du Duché de Holſtein, en Baſſe Saxe. *Stormaria.* Elle eſt renfermée entre l'Elbe, le Stoer, qui lui donne le nom, la Trave, & la Bille. Sa longueur du couchant au levant, eſt de vingt lieuës, & ſa plus grande largeur, de dix. On la diviſe en trois contrées. La *Stormarie* occidentale, où ſont Gluckſtad, & Krempe, eſt au Roi de Dannemarc. La *Stormarie* occidentale, qui comprend les Bailliages de Trittovv, de Trembuttel, de Steinhorſt, de Reinbeck, & de Branſtéde, appartient au Duc de Holſtein Gottorp. Le Comté de Pinnenbèrg eſt au milieu des deux *Stormaries.* La partie méridionale de ce Comté, où ſont Pinnenbèrg & Alténa, dépend du Roi; la ſeptentrionale, du Duc, & la ville de Hambourg, ſituée dans ce Comté, eſt indépendante. MATY.

STOURE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Angleterre. *Stoura.* Elle coule ſur les confins du Comté d'Eſſex, & de celui de Suffolxe, & elle ſe décharge dans la mèr d'Allemagne, à Harvviche. MATY.

STR.

STRABANE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Strabenum caſtrum.* Il eſt dans le Comté de Tyronne, ſur la rivière nommée le lac Foyle, à cinq lieuës au deſſus de la ville de Londondery. MATY.

STRABISME. ſ. m. Mauvaiſe diſpoſition de l'œil, qui rend louche, qui fait regarder de travèrs. *Strabiſmus.* Cette diſpoſition conſiſte dans la rétraction de l'œil vèrs un côté, cauſée par la convulſion, ou par la paralyſie de quelqu'un de ſes muſcles. Les enfans ſont ſujets au *ſtrabiſme* par la faute des nourrices, qui leur mettent toujours du même côté la lumière, ou quelque autre corps remarquable, qui les accoutume à tourner les yeux de ce côté-là. Pour y remédier, on fait placer la lumière, ou les autres corps qui attachoient les enfans du côté oppoſé, ou bien on leur met un maſque, dont les trous qui répondent aux yeux, ſont ſituez d'une telle manière, que les enfans ſont obligez pour y voir à tourner les yeux du côté oppoſé.

STRACCIACAPPA. ſ. f. Nom propre d'un lac. *Stracciacappa lacus*, anciennement *Papirius*, ou *Papirianus lacus.* Ce lac eſt fort petit, & il eſt ſitué dans le Patrimoine de S. Pièrre, en Italie, à une lieuë de celui de Bracciano, vèrs le levant. MATY.

STRACTION. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit lorſqu'on ôte avec la pointe quelques mots, ou quelques lignes des formes qu'on tire, & qu'on y remet des quadrats à la place; ce qui ſert, lorſqu'il les faut imprimer en autre couleur. *Detractio, amputatio.*

STRADELLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Stradella.* Il eſt dans le Paveſan, près du bord méridional du Pô, à trois lieuës de Pavie, vèrs le levant. Quelques-uns prennent *Stradella* pour l'ancienne *Jella* ou *Jelleia*, petite ville de la Gaule Ciſpadane. MATY.

STRADIOT. ſ. m. Vieux mot. Soldat, du Grèc στρατιώτης. BOREL. *Miles.*

STRAGIONI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe Egypte, ſitué ſur la mèr Méditèrranée, à dix-huit lieuës des embouchures du Nil, vèrs le levant. C'étoit autrefois une ville Epiſcopale

pale du Patriarchat d'Alexandrie. *Ostracine.* MATY.

STRALEN, ſ. m. Nom propre d'une fortereſſe des Pays-Bas. *Stralenum.* Elle eſt dans la Gueldre Eſpagnole, entre la ville de Gueldre, & celle de Venloo. Nous en ruinâmes les fortifications vers l'an 1672. MATY.

STRALSUNDE, ſ. f. Nom propre d'une ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de la Suéde *Stralſunda, Stralesunda, Sundis, Sunda.* Elle eſt dans le Duché de Bardt, en la Poméranie Royale, ſur le détroit de Gella, vis-à-vis de l'iſle de Rugen, & à demi-lieuë de celle de Stral, dont elle a pris ſon nom, qui ſignifie le détroit de Stral. *Stralſunde* eſt une grande ville, Anzéatique, fort marchande, fort riche; elle a une Univerſité, & elle eſt forte par ſa ſituation entre la mer & le lac de Francken. On ne peut y aller que par une chauſſée fort étroite, & défenduë par un bon fort. Walſtein, Général des Impériaux, l'aſſiégea l'an 1629, & l'Électeur de Brandebourg la prit l'an 1678. à la faveur du feu que les bombes y avoient allumé. Elle fût renduë aux Suédois par le traité de S. Germain en Laye, l'an 1679. MATY.

STRAMONIUM, ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux pieds; & qui a les feuilles amples, ſinueuſes, d'une odeur forte, attachées le long de la tige à des queuës longues. Ses fleurs ſont de grandes campanes blanches, ſemblables en quelque manière à un vêrre à boire. Elles ſont ſuivies de fruits preſque ronds, gros comme une noix couvêrte de la prémière écorce, garnis de piquans, & diviſez en quatre loges, qui renferment des ſemences noirâtres, applaties. En Latin, *Stramonium fructu ſpinoſo rotundo, ſemine nigricante.* P. TOURNEFORT. Cette plante eſt un dormitif extrémement dangereux & mortel. Il y a quelques autres éſpéces de *ſtramonium.*

STRAMULIPE, STRAMUZUPA. Voyez BOEOTIE.

STRANDT. Voyez MORT-STRANDT.

STRANDT-FRISEN, ſ. m. Nom propre d'une ancienne contrée de la Chêrſoneſe Cimbrique. *Friſia ſeptentrionalis, & Cimbrica.* Elle eſt maintenant dans le Duché de Sléſwick, en Jutlande. Elle comprend les Gouvêrnemens d'Eyderſtade, d'Huſum, & une partie de ceux de Flensbourg & de Tonderen, le long de la mêr d'Allemagne. MATY.

STRANGFORT, ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Stranfordia. Strangofortium.* Il eſt dans le Comté de Downe, ſur la baye de *Strangfort*, où il y a un grand & bon port. Il donne ſon nom au lac de *Strangfort*, qui eſt aſſez grand, & qui ſe décharge dans cette baye par un canal qui n'a pas davantage de demi-lieuë de long. MATY.

STRANGURIE, ſ. f. Têrme de Médecine, qui ſe dit d'une maladie qui cauſe une involontaire émiſſion d'urine fort fréquente & en petite quantité, ou goutte à goutte, quelquefois ſans douleur, & quelquefois avec douleur. Elle vient de la trop grande acrimonie de l'urine, qui en irritant les parties nêrveuſes de la veſſie, donne l'envie continuelle qu'on a d'uriner. Elle vient auſſi du relâchement, ou de la paralyſie du ſphincter de la veſſie, qui ne peut point tenir le col de la veſſie ſêrré. La biére nouvelle, le moût, & pluſieurs autres liqueurs mal fêrmentées ont coutume de cauſer la *ſtrangurie.* Les Latins appellent cette maladie *ſtillicidium urinæ.*

Ce mot eſt Grec, & compoſé de στάγξ, *gutta, goutte*, & de οὖρον, *urina, urine.*

STRAPASSER. v. act. Têrme emprunté de la langue Italienne. Gourmander, maltraiter, gouſpiller. *Malè excipere. Strapaſſer* un homme.

STRAPASSONNER. v. a Têrme de Peinture. Mal ébaucher, peindre groſſiêrement. *Malè pingere; craſſe, rudi operâ delineare.* Ces figures ne ſont que *ſtrapaſſonnées.* Il *ſtrapaſſonne* ſes figures, & en fait des groteſques & des monſtres. DE VIGN. MARV.

STRAPONTIN, ſ. m. Quelques-uns diſent *Eſtrapontin.* C'eſt un lit ſuſpendu en l'air, attaché à deux arbres, pieux, ou cordages *Lectulus ſuſpenſilis.* On s'en ſêrt ſur les navires, & dans les pays chauds, où il y a des inſéctes qui importunent, ou des bêtes venimeuſes, comme dans l'Amérique, où les Barbares l'appellent *hamac.* Vous avez fait mille parties de promenade, & pluſieurs bonnes collations, pendant que j'étois toujours couché ſur un *ſtrapontin*, & que je vomiſſois continuellement. DU LOIR.

STRAPONTIN, eſt auſſi un petit ſiége, qu'on met ſur le devant d'un carroſſe coupé, pour ſupléer au défaut d'un ſecond fond, *Sedecula.*

STRASBOURG, ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Baſſe-Alſace, au confluant de l'Ill & de la Bruſche, à un quart de lieuë du Rhin, & environ à dix au deſſous de Briſac. *Strasburgum, Argentina, Argentoratum. Strasbourg* eſt grand, beau, fort marchand, fort riche, bien fortifié, orné d'une Univêrſité depuis l'an 1538. & d'un Évêché ſuffragant de Maïence. Entre les choſes remarquables de la ville de *Strasbourg*, il y en a deux principales. Son pont de bois ſur le Rhin, qui paſſe pour un des plus beaux de l'Europe, & qui eſt défendu par pluſieurs forts, dont celui de Kell eſt le principal. Son Horloge, qui eſt une tour faite en pyramide, toute à jour, & haute de 574 piéds, où l'on monte par 700 dégrez. *L'horloge qui eſt au haut* de cette tour eſt un ouvrage incomparable pour la quantité de ſes machines qui font mouvoir toutes les conſtellations, & tourner divêrs cadrans, qui montrent les heures du jour, le cours de la lune, & celui des autres planétes. *Strasbourg* embraſſa la réformation l'an 1529. C'étoit une ville Impériale & libre. Le feu Roi Louis le Grand s'en rendit maître l'an 1681. Il y a fait bâtir une belle citadelle pentagone, qui s'étend depuis la ville juſqu'au Rhin, & il a ſi fort augmenté les fortifications de la ville, qu'elle peut paſſer pour une des plus fortes places de l'Europe. MATY. *Strasbourg* eſt à 25 d. 25 m. de longitude, & à 48 d. 35 m. 30 ſ. de latitude.

Dorures de Strasbourg, *gentilleſſes du Hâvre*
Flacons de S. Laurent, pâtez de venaiſon. SENECÉ.

STRASBOURG, eſt encore une petite ville forte, avec un bon chateau. *Strasburgum, Strationburgum.* Elle eſt ſur la rivière de Dribentz, dans la Pruſſe Royale, à douze lieuës de Thorn & de Ploczko, & un peu davantage de Culm. Cette ville a été priſe & repriſe pluſieurs fois dans les guêrres des Suédois & des Polonois. MATY.

STRASBOURG. Autre petite ville du Brandebourg. *Strasburgum.* Elle eſt dans la Marche Vékérane, aux confins de la Poméranie, & à trois lieuës du lac Vékêr, vêrs le nord. MATY.

STRASBOURG, eſt encore un fort joli bourg de la Baſſe-Carinthie, en Allemagne. *Strasburgum.* Il eſt ſur la petite rivière de Gurck, à deux lieuës au deſſus de Gurck. L'Évêque de cette ville y a ſon Palais, & y fait ſa réſidence ordinaire. MATY.

STRASSE, ſ. f. Têrme de Négoce. C'eſt la même choſe que la bourre, ou le rebut de la ſoie qui eſt imparfaite. *Tomentum ſericum.*

STRATAGÊME, ſ. m. Ruſe militaire; fineſſe de guêrre pour ſurprendre, ou pour tromper l'ennemi. *Stratagema.* Les Anciens ſe ſont fort ſervis de *ſtratagêmes.* Frontin a fait un recueil des *ſtratagêmes* de guêrre.

Ce mot vient du Grec στρατήγημα, qui ſignifie *faire la guêrre.*

STRATAGÊME, ſe dit par éxtenſion de toutes ſortes de ruſes, & d'adreſſes dont on ſe ſêrt pour réüſſir en quelque affaire. *Stratagema, ars ſallendi, ſallacia.* La conſtance de ces illuſtres Païens, qui ſembloient mépriſer la mort, venoit, non d'une force vêrtueuſe; mais d'un *ſtratagême* de l'amour propre, qui occupoit l'éſprit de toute autre choſe M. ÉSP. Il n'a pu obtenir cette fille en mariage, qu'avec bien des *ſtratagêmes.* Nous avons divêrs *ſtratagêmes* tout prêts à produire dans l'occaſion MOL.

STRATARITHMÉTRIE, ſ. f. Têrme de Mathématique & de guêrre. *Stratarithmetria.* C'eſt l'art de ranger en bataille un bataillon ſur une figure géométrique donnée, & de trouver le nombre d'hommes que contient cette figure, quand ils ſont en bataille, ſoit qu'on les voye de près, ou qu'on ne les voye que de loin. HARRIS.

Ce mot vient de στρατὸς, *armée*, ἀριθμὸς *nombre*, & μέτρον, *meſure.*

STRATEGIEN, ſ. m. Têrme de Calendrier. Neuviéme mois des Bithyniens. *Strategius.* Il répondoit au mois de Mai du Calendrier Julien & Grégorien. Voyez le P. Pétau, *De Doctr. Temp. L. I. C.* 31. Scalig. *De Emendat. Temp. p.* 50. *& p.* 350. Uſſerius, *De anno Maced. p.* 41.

STRATÉGUE, ou STRATÉGE, ſ. m. Nom de charge chez les anciens Athéniens. *Strategus.* On éliſoit tous les ans douze *Stratégues*, pour commander les troupes. Plutarque, dans la vie de Cimon, ſemble dire qu'on en tiroit un de chaque Tribu; mais Pollux L. V. ſemble dire qu'on les choiſiſſoit indifféremment de tout le peuple. C'étoit le peuple qui faiſoit cette élection, & il la faiſoit les dêrniers jours de l'année, dans une place qui ſe nommoit Pnycé. Ils ne commandoient pas tous enſemble, mais ils rouloient par jour, comme on l'apprend d'Hérodote & de Cornélius Népos, dans la vie de Miltiade. Quelquefois; c'eſt-à-dire, lorſqu'il s'en trouvoit quelqu'un d'un mérite ſupérieur à celui des autres, & d'une habileté plus grande au fait de la guêrre, on lui donnoit le commandement à lui ſeul. Au reſte on avoit attention à ne mettre pêrſonne dans cette charge qui n'eût ſes têrres dans l'Attique, & qui n'eût des enfans, afin d'avoir des otages & des cautions de ſa conduite & de ſa fidélité.

STRATÉLATE, ſ. m. Nom d'un Officier de guêrre, autrefois dans l'Empire Grec. *Stratelates, Princeps militiæ, Magiſter militum.* Le Diacre Jean dans la vie de S. Nicolas Évêque de Myrrhe dit que c'étoient les Dolopes qui appelloient *Stratélates* ceux que lui il appelle *Princes de la Milice.* Zozime & Jornandès en parlent auſſi, & il paroît que c'étoit le Commandant des armes

dans une province, ou un pays. Jornandes, ſous Arcadius, parle du *Stratélate* d'Orient. S. Théodore d'Héraclée, dit, le *Stratélate*, Officier de l'armée de Licinius, étoit natif d'Euchaïſe dans la province du pont. BAILLET. Voyez les Bollandiſtes au 7 de Févr.

Ce mot vient de στρατὸς, *armée*, & ἀνάγω, *je fais marcher*.

STRATHÈRNE, ſ. f. Nom propre d'une province de l'Écoſſe méridionale. *Strathernia*. Elle eſt entre celles de Perth, de Fife, de Mentheit, de Broad-Albin & d'Athol. Son nom, qui ſignifie le chemin de l'Erne, eſt pris de la rivière d'Erne, qui la traverſe dans toute ſa longueur, qui n'excede pas treize lieuës, & ſa largeur moyenne n'eſt que de quatre. Ce pays n'eſt preſque que montagnes & forêts; la ville d'Abèrnethy en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. MATY.

STRATIFICATION, ſ. f. Tèrme de Chymie. *Stratificatio*. C'eſt un arrangement de différentes matières, dont on fait pluſieurs lits ou couches altèrnativement: ce qu'on nomme en Latin *ſtratum ſuper ſtratum*, & qui eſt marqué dans les livres de Chymie par S. S. S. Les eaux de forges tranſportées & priſes en des lieux éloignez forment quelquefois, à ce que l'on prétend, des corps durs reſſemblant en couleur à du machefèr, mais moins durs & moins peſans, & d'une couleur de rouille de fèr en dedans, en ayant l'odeur, & dont les différentes couches de matière qui les compoſoient, faiſoient juger qu'ils avoient groſſi à meſure que l'on prenoit des eaux, comme par *ſtratification*, & qu'ils s'étoient formez des humeurs glaireuſes & des particules ſalines, ou vitrioliques du fèr ſéparées de l'eau. Voyez les *Mém. de Trév.* 1714. *pag.* 136. *& ſuiv.* Ces corps ne ſe forment point par coagulation, ni par pétrification, mais par l'incorporation des ſels que contiennent les eaux avec les matières glaireuſes qu'elles trouvent dans le corps, & par *ſtratification*. IB.

STRATIFIER, v. act. Tèrme de Chymie. Mettre différentes matières altèrnativement les unes ſur les autres. *Stratificare*. Mettre différentes matières lit ſur lit; cette opération ſe fait dans la Chymie, lorſqu'on veut calciner un minéral ou un métal avec du ſel, ou avec quelqu'autre matière. DICT. HÈRM. Pour purifier l'or par la cémentation on *ſtratifie* dans un creuſet, des lamines d'or, avec une pâte ſéche qu'on appelle cément.

STRATIOTES, ſ. m. Plante aquatique qui croît par deſſus l'eau. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'aloë ordinaire, mais plus courtes & plus étroites, épineuſes en leurs bords. Ses fleurs ſont à trois feuilles, de couleur blanche, ayant en leur milieu des filèts jaunes: elles ſortent d'une eſpéce de gaîne ſemblable à une patte d'écréviſſe. Ses racines ſont des fibres longues, rondes, blanches, ſemblables à des vèrs. En Latin *aloe paluſtris*. C. BAUH. ou *ſtradioles aquatica*. LUGD. Il y a quelques autres plantes qu'on appelle auſſi *ſtratiotes*; la millefeuille ordinaire eſt de ce nombre.

STRATIOTIQUE, ſ. m & f. C'eſt-à-dire, Militaire; nom de Secte. *Stratioticus, a*. Les *Stratiotiques* étoient des Valentiniens, d'Égypte, ou du moins ils étoient ſortis des Valentiniens. C'étoit ceux qu'on nommoit autrement Borborites, ou Borboriens, à cauſe des impuretez, & des ordures affreuſes auxquelles ils s'abandonnoient. Voyez S. Irenée, L. I. C. 24. S. Épiphane, *hær. VI.* §. 3. Théodoret, *hær.* & Fab. L. III. & ci-deſſus au mot BORBORIEN. T. I. p. 1120.

Ce mot eſt Grèc στρατιωτικὸς, de στρατιώτης, *ſoldat*, de στρατὸς, *armée*.

STRAT-NAVÈRN, ſ. m. Nom propre d'une province de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Strat-Navernia*. Elle eſt bornée au levant par celle de Caithneſſ, & au ſud par celles de Gouthèrland & de Ros; la mèr la baigne au couchant, & au nord. Son nom ſignifie le chemin du *Navèrn*, & il eſt pris de la rivière de *Navern*, qui la traverſe du ſud au nord, où elle a dix lieuës de largeur, ſur vingt de longueur du couchant au levant. Ce pays eſt fort froid, plein de montagnes & de lacs. La plupart de ſes habitans ſont bèrgers, logeans ſous des tentes, qu'ils tranſportent ſelon la commodité des paturages, & nourriſſans une prodigieuſe quantité de bœufs & de brébis, dont les peaux, la laine, le ſuif & le laitage ſont toutes leurs richeſſes. Les bourgs principaux de ce pays ſont Tung, Innèrnavèrn, Balna, Strathy & Durenis. MATY.

STRATONIQUE, ſ. m. Victorieux, Conquérant. C'eſt un nom & un ſurnom d'homme. *Stratonicus*. Le Patrice Michel *Stratonique* qui ne ſçavoit que la guèrre, fut déclaré Empereur par l'Impératrice Théodora mourante. Michel *Stratonique* demanda aux Métropolitains qui vinrent lui propoſer de quitter l'Empire, quelle récompenſe le Patriarche lui promettoit. Le Royaume du Ciel, répondirent-ils. Auſſi-tôt il quitta la pourpre & les autres marques de la dignité Impériale. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 55. Philippe de Macédoine, & enſuite Aléxandre ſon fils, eurent un Tréſorier nommé *Stratonique*, qui fut ſi riche, que ſon nom paſſa en provèrbe comme celui de Créſus. Voyez Plaute, *Rud. Act. IV. Sc. II. v.* 27.

STRAUBING, ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Straubinga*. Elle eſt fortifiée, capitale d'une régence ou petite province qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Danube, qu'on y paſſe ſur un pont, à huit lieuës au deſſous de Ratisbonne. MATY.

STRAVICHO, STRAVICO, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Stravicum*. Elle eſt dans la Romanie, ſur le petit golfe de *Stravicho*, aux confins de la Bulgarie, entre Méſembria & Siſopoli. MATY.

STRAVICHO, STRAVICO, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Stravicum*. Elle eſt dans la Bulgarie, entre les embouchures du Danube, ſur la mèr Noire, à douze lieuës de Kilia-nova, vèrs le midi oriental. MATY.

STRELL, STRIG, ISTRIGY, ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Tranſylvanie. *Strella*. Elle coule tout le long des montagnes d'Eiſenthor, & ſe décharge dans le Maros, vèrs les confins de la Haute Hongrie. On prend cette rivière pour l'ancienne *Sargetia*, *Sargetia*, dans laquelle Deuba, le Roi des Daces, attaqué par l'Empereur Trajan, cacha ſes tréſors. MATY.

STRELLA, ſ. f. Nom propre d'une montagne du Portugal, ſituée à plus de treize lieuës de la mèr; cependant on dit que dans un lac qui y eſt, on trouve quelquefois des débris de navires, des piéces de mâts, des voiles, des cordages, & même des ancres, ce qui rend ce conte fort ſuſpect. *Strella*. MATY.

STRENGNES, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sudèrmanie, en Suéde. *Strengneſia*. Elle eſt ſur le lac Melèr, à quinze lieuës de Stocholm, vèrs le couchant. *Strengnes* a un Évêché, ſuffragant d'Upſal, & on y voit le tombeau du Roi Charles IX. MATY.

STRÉNIE, ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des anciens Romains. *Strenia*. C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux étrennes; c'eſt-à-dire, aux préſens qu'on ſe faiſoit le premier jour de l'année. La Déeſſe *Strénie* avoit un temple à Rome dans la quatriéme région de la ville. Nonius Marcellus dit qu'elle fut ainſi appellée de *Strenitas*, *valeur*, *bravoure*, parce que Tortius qui inſtitua la coutume de donner des étrennes, l'établit comme des préſens pour les vaillans hommes & les braves. Saint Auguſtin parle de cette Déeſſe, *L. IV. de Civit. C.* 16. Voyez Roſin, L. IV. C. 5. Dempſtèr, *Paral.* L. I. C. 13. Caſaubon ſur Athénée, L. III. C. 18.

STRÉOMS, ſ. m. STROMSA, ſ. f. Nom propre de l'une des iſles Orcades, ſituée à ſix lieuës de celle de Mainland, du côté du nord. *Stromſa*. Elle eſt fort petite, mais elle a un bon port, fréquenté par les Anglois & par les Hollandois, qui vont à la pêche autour des iſles de Scheſland. MATY.

STRIBORD, ſ. m. Tèrme de Marine. Le coté droit du vaiſſeau à l'égard du Pilote ou Commandant qui eſt à la poupe, & qui regarde la proüe. *Pars navis dextera*. On dit auſſi *tribord*, *tienbord*, *eſtribord*, *& dextribord*, d'où apparemment eſt venu le mot de *ſtribord*, qui eſt le plus en uſage. Le coté gauche s'appelle *baſbord*.

STRIÉ, ÉE. adj. m. & f. Cannelé, ou orné de cannelures. *Striatus*. On appelle *colonne ſtriée*, une colonne dont le fût eſt orné de cannelures en toute ſa hauteur.

STRIEURE, ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit de la cannelure des colonnes, & de cet intèrvalle creux qui régne du haut en bas du fût de la colonne, pour la faire paroître plus groſſe, & plus agréable. *Strix*, *ſtria*.

STRIGONIE, ſ. f. ou GRAN. Nom propre d'une ville de la Baſſe Hongrie. *Strigonium*. Elle eſt ſur le Danube, entre Komorre & Bude, à ſix lieuës de la premiére, & à treize de la dèrniére. *Strigonie* eſt une place forte, & défenduë par une bonne citadelle. Elle a un pont de bateaux vis-à-vis de l'embouchure de Gran, dont elle a pris ſon nom, & du bourg de Barkan, qui paſſe pour ſon fauxbourg. Elle a été priſe & repriſe pluſieurs fois par les Turcs & par les Impériaux; les dèrniers la poſſedent depuis l'an 1685. Elle a un Archevêché qui eſt Primat de Hongrie, Chancelier du Royaume, & Préſident du Conſeil d'État. MATY.

Le Comté de STRIGONIE, ou de *Gran*. *Strigonienſis Comitatus*. Petite province de la Baſſe-Hongrie. Ce Comté eſt entre ceux de Jawarin, de Veſprim, d'Albe Royale & de Pliſen. Il eſt de peu d'étenduë. Strigonie & Vicegrade en ſont les lieux principaux. MATY.

STRIVALI, ou STROFADI, ſ. m. Noms propres de deux petites iſles de la mèr Ionienne. *Strophades inſulæ*, *Flotæ inſulæ*. Elles ſont à douze lieuës de celle de Zante, du coté du midi. La plus grande de ces iſles n'a pas plus de deux lieuës & demie de circuit, mais elle a pluſieurs fontaines qui en rendent le tèrroir fort fèrtile. Il n'y a pour tous habitans, que ſoixante ou quatre-vingt Moines Grècs, dont le Couvent eſt bâti en forme de forteresſe

tereſſe, tèrraſſé au-deſſus, & garni de canon pour repouſſer les Pirates. MATY.

STROMBERG, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Munſtèr, en Weſtphalie. *Stromberga.* Elle eſt à trois lieuës de Lipſtad, vèrs le couchant ſeptentrional, & elle eſt capitale d'un petit pays qui a titre de Burgraviat. L'Évêque de Munſtèr a obtenu l'an 1653, d'avoir ſéance au Collége des Princes de l'Empire, en qualité de Burgrave de *Stromberg*. MATY.

STROMBOLI, STRONGOLI, ſ. m. Nom propre de la plus ſeptentrionale des iſles de Lipari, ſituées dans la mèr Toſcane, vèrs les côtes de la Sicile. *Strongyle.* On y voit le Volcan de *Stromboli*, qui la rend inhabitable par les flammes qu'il vómit. MATY.

STROMIO, ſ. m. ou SPIRNAZZA, ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Morée. *Stromius, Pamiſus, Panyſus, Arcadius fluvius.* Elle baigne Calamata, & ſe décharge à deux lieuës au-deſſous, dans le fond du golfe de Coron. MATY.

STROMONA, ſ. f. RADINI, ISCHAR, ſſ. ff. Noms d'une rivière de la Macédoine. *Strymon.* Elle prend ſa ſource aux montagnes d'Argentaro, baigne la ville d'Empoli, & celle de *Strymona*, & ſe décharge dans le golfe de Conteſſa, entre Conteſſa & Cavala, que l'on nommoit autrefois le golfe Strymonien, ou du Strymon. Ce fleuve étoit fameux autrefois par le nombre de gruës qui s'y aſſembloient l'été. De là l'épithéte de ſtrymoniennes, que les Poëtes donnent ſi ſouvent aux gruës.

STRONGLE, ſ. m. Nom que l'on donne à des vèrs des inteſtins. Les vèrs des inteſtins ronds & longs, autrement appellez *ſtrongles*, du mot Grèc qui ſignifie rond & long, s'engendrent dans les inteſtins grêles, & pour l'ordinaire dans le duodénum. Voyez M. Andry.

STRONGOLI, ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Évêché, & tître de Principauté. *Strongylum.* Elle eſt ſituée dans la Calabre Citérieure, ſur un fort haut rocher, à une lieuë de la mèr Ionienne, & à quatre de Santa Sévérina, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macella*, ou *Macalla*, ville de la grande Gréce; mais il y a plus d'apparence qu'elle ſoit l'ancienne *Pétélia*, ou *Pétilia*, comme d'autres l'éſtiment. MATY.

STROPHE, ſ. f. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine, qui ſignifie, Couplèt, ou cèrtain nombre de vèrs, au bout duquel on finit un ſens; on en recommence enſuite un autre, qui a même nombre, & meſure de vèrs, avec une même diſpoſition de rimes. *Strophe, converſio.* Les Odes, les Stances, les Ballades, ſont compoſées d'un cèrtain nombre de *Strophes*. Le mot de *Couplet* ſe dit des ſimples Chanſons ou Airs. *Strophe* ſe dit des Chants, des Odes & des Poëmes. La *Strophe* eſt un cèrtain nombre de vèrs, au bout duquel on finit un ſens, & où par conſéquent, en Muſique, le Compoſiteur doit faire ordinairement une cadence ſur la finale du mode, à moins que la ſuite ne le demande autrement. Enſuite de quoi on en recommence un autre qui a même nombre, & même meſure de vèrs, & même diſpoſition de rimes, ſi ces vèrs ſont d'une nature, ou dans une langue qui demande qu'ils ſoient rimez, &c. BROSSARD.

Strophe, στροφὴ, de στρέφω, je tourne; parce qu'après une *Strophe*, on retourne, & on recommence la même meſure.

STROPO. Vieux mot. Paillardiſe. *Hiſt. des Albigeois*, du Latin, *Stuprum.* BOR DEL.

STROVISI, ſ. m. VERDOGNA, TIPANIA, ſſ. ff. Noms d'une petite ville de la Morée. *Tympania.* Elle eſt dans la Zaconie, près du Duché de Clarence, à quinze lieuës de Léondari, vèrs l'orient. MATY.

STRUCTURE, ſ. f. Qualité d'un bâtiment, la manière dont un édifice eſt bâti, ſoit pour la ſolidité, ſoit pour la diſpoſition de ſes parties. *Structura.* Les *ſtructures* Gothiques étoient plus ſolides, & plus durables, mais elles avoient moins d'agrément que les modèrnes. Le Palais du Luxembourg eſt d'une fort belle *ſtructure*, & bien entenduë.

Beaux & grands bâtimens d'étèrnelle ſtructure,
Superbes de matière, & d'ouvrages divers. MALH.

On dit, la *ſtructure* du corps humain; pour dire, la manière dont il eſt compoſé, dont les parties ſont arrangées entre elles. *Structura, compoſitio.* Il s'employe quelquefois en riant.

Un mari jeune & de belle ſtructure,
Vous guérira; moi qui jamais ne jure,
J'en jurerois. SCAR.

STRUCTURE, ſe dit figurément en parlant de la conſtruction, de l'ordre & de l'arrangement des parties d'un diſcours *Conſtructio, ordo, diſpoſitio, ſeries.* Ce Poëme, cette Harangue, ont de beaux vèrs, de belles expreſſions; mais la *ſtructure* n'en vaut rien; c'eſt-à-dire, l'ordre & la diſpoſition. Il faut beaucoup d'art & de choix dans l'arrangement des paroles, pour compoſer la *ſtructure*, & comme la ſymmétrie du diſcours. PORT-R. La mauvaiſe *ſtructure* eſt un vice contre la netteté du diſcours. VAUG.

STRUMETA, STRUMITA, ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Strumeta, Strumita*, anciennement *Myra, Myrra.* Elle eſt à une lieuë de la mèr Méditèrranée, & à quinze de Patera, du coté du levant. C'eſt le ſiége d'un grand Archevêché, qui a trente-ſix Suffragans. MATY.

STRYMONA, ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Strymonium.* Elle eſt ſur la rivière de Stromona, à dix lieuës de Philippi, vèrs le couchant. MATY.

STRYMONIEN, ENNE. Voyez STROMONA.

STU.

STUC, ſ. m. Tèrme de Maçonnerie, de l'Italien *Stucco*; c'eſt une compoſition de chaux & de poudre de marbre blanc, dont on fait des figures & des ornemens de Sculpture; ce qui eſt ſignifié dans Pline, par *Marmoratum opus*: & ce que M. Perrault entend par *Alburium opus*, dans ſes Notes ſur Vitruve. On fait des figures de *ſtuc*, des ornemens d'Architecture de *ſtuc*, *Marmoratum politius, exquiſitius.* Voyez DAVILER, *p.* 215, *&* 331.

STUCATEUR, ſ. m. On appelle *Stucateurs*, les Ouvriers qui travaillent en *ſtuc*. *Stucator. Tector*, ſelon Vitruve.

L'un & l'autre de ces noms viennent de l'Italien *ſtucco*, ſignifiant la même choſe.

STUDIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui aime l'étude, qui s'y applique fort. *Studioſus, litterarum amans.* C'eſt un bon ſigne, quand un enfant eſt *ſtudieux*. Un *ſtudieux* réüſſit à la fin, quelque peu d'eſprit qu'il ait.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec une application ſtudieuſe. *Studioſè, ex animo.* Les Philoſophes doivent s'appliquer *ſtudieuſement* à découvrir les ſecrèts de la nature par le moyen des expériences.

STUDII, ſ. m. Nom qu'on donne aux ruines de l'ancienne *Sicum*, ville de la Dalmatie. Elles ſont ſur la côte, entre Spalato & Trau. MATY.

STUDITE, ſ. m. Nom de Religieux d'un Monaſtère de Conſtantinople, bâti par Studius grand Seigneur de Conſtantinople & homme Conſulaire, ce qui fit que les Religieux qu'il y mît furent appellez *Studites. Studita.* Le monaſtère de Studius étoit à l'extrémité de Conſtantinople, vèrs la porte dorée. Ces *Studites* étoient Acémétes. Ce fut l'an 463 qu'ils furent mis dans ce Monaſtère. S. Théodore, dont le P. Sirmond nous a donné les ouvrages, S. Nicolas, S. Platon, & d'autres Saints Religieux, ont été nommez *Studites*, parce qu'ils avoient demeuré dans ce Monaſtère. Le P. Hélyot. T. I. 29 prétend même que le nom de *Studites* fut donné à tous les Acémétes fondez par Saint Alèxandre, deſorte que ces deux noms Acémète & *Studite* ſont ſynonimes, ſelon lui, & qu'il appelle auſſi *Studites* les Religieuſes Acémétes. L'Empereur Michel Paléologue ayant repris Conſtantinople ſur les François l'an 1261, le 25e Juillet, il donna au Monaſtère de *Studius* l'image de la Vièrge nommée la Conductrice prétenduë peinte par S. Luc. FLEURY, *Hiſt. Eccl. T. XVIII. p.* 19.

STUGART, STUGARD, ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe. *Stugardia.* Elle eſt capitale du Duché de Wurtembèrg, & ſituée fort près du Nécker, à ſix lieuës au-deſſous de Tubinge. *Stugart* a des bains chauds, fort renommez, & les Ducs de Wurtembèrg y font leur réſidence dans un magnifique Palais, accompagné d'un vaſte jardin, où l'on voit ſur une grande voute tèrraſſée une grande quantité d'orangers, de citroniers, d'Oliviers & de figuiers d'une groſſeur ſurprenante, pour un pays aſſez froid. MATY.

STULINGEN, ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe. *Stulinga.* Elle eſt dans le Comté de Furſtembèrg, aux confins du Canton de Schaffouſe, & des villes foreſtières. *Stulingen* a un chateau, avec tître de Landgraviat, & elle appartient au Comté de Furſtembèrg-Blombèrg. MATY.

STULWEISSENBOURG Voyez ALBEROYALE.

STUPÉFACTIF. adj. Qui ſe dit des remédes narcotiques qui endorment les parties malades, & en ôtent le ſentiment. *Stupefactivus, narcoticus.* L'hyoſcyâme entre dans les remédes *ſtupéfactifs*.

STUPÉFACTION, ſ. f. Engourdiſſement d'une partie du corps, qui la rend incapable de mouvement & de ſentiment. *Stupefactio, torpor, torpedo.* Il ne ſe dit qu'en Médecine.

STUPÉFACTION, ſe dit auſſi au figuré, d'un étonnement extraordinaire, qui cauſe une eſpéce d'extaſe, qui rend immobile. *Stupor, ſtupefactio.* Il n'eſt en uſage que dans le Dogmatique.

STUPÉFIANT, ANTE. adj. Tèrme dogmatique. Qui ſtupé-

fic. *Narcoticus*, *ſtupefactivus*. Remède *ſtupefiant*. Eau *ſtupefiante*.

STUPÉFIER. v. act. Rendre immobile, engourdir un membre. *Stupefacere*. Il faut *ſtupéfier* un membre qu'on veut couper, l'engourdir, en ôter le ſentiment.

STUPÉFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stupefactus*. On dit, en badinant, d'un homme ſurpris, étonné, qu'il eſt tout *ſtupéfié*.

STUPEUR. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Engourdiſſement en quelque partie du corps. *Stupor*, *torpor*, *torpedo*. Avoir une *ſtupeur* au bras.

STUPIDE. adj. m. & f. Hébété, lourd, peſant, qui n'a point d'eſprit, dont l'ame paroît immobile, & ſans ſentiment. *Stupidus*, *plumbeus*, *hebes*. Simonide diſoit que les Thétaliens étoient trop *ſtupides* pour être tromper par un habile homme. ABLANC. Que peut-on reprocher à un pauvre *ſtupide*, qui demeure oiſif par défaut d'eſprit? En prenant un emploi, il ne pourroit que montrer ſa *ſtupidité*. M. SCUD. Le *ſtupide* eſt un ſot qui ne parle point; en cela plus ſuportable que le ſot qui parle. LA BRUY. Qu'y a-t-il de plus ennuyeux que ces bonnes *ſtupides* qui n'ont ni malice, ni agrément. M. SCUD. On le dit auſſi des animaux mélancholiques, lents & pareſſeux, & particulièrement de l'âne.

STUPIDE, ſe dit auſſi de celui que la ſurpriſe de quelque choſe rend tout interdit. *Attonitus*, *ſtupefactus*. A cette nouvelle, il demeura *ſtupide*, tout *ſtupide*. Quand il ne nous reſte nulle éſperance, nous demeurons comme *ſtupides*, & nous nous donnons en proie à nos maux. FEL.

STUPIDEMENT. adv. D'une manière ſtupide, *Stolidè*, *ſtupidè*. Il répond toujours *ſtupidement*. Nous ne devons pas regarder les ouvrages de Dieu *ſtupidement*, comme le Vulgaire, & ſans nous informer de rien. S. EVR.

STUPIDITÉ, ſ. f. Bêtiſe; qualité de l'ame qui la rend inſenſible, & incapable de raiſonnement. *Stupiditas*, *ſtupor*, *ſtoliditas*. Les peuples ſauvages ont une naturelle *ſtupidité*. On prend quelquefois la *ſtupidité* pour de la ſageſſe, & la lenteur pour de la prudence. S. EVR. C'eſt une *ſtupidité* monſtrueuſe, que de vivre au hazard, & de ne ſçavoir où l'on va. NIC. Il y a plus de bien réel dans une *ſtupidité* ſimple, que dans une activité pleine de déguiſement & d'artifice. PORT-R. Il y a une manière d'écouter qui perſuade aiſément que ce n'eſt point par *ſtupidité* qu'on garde le ſilence. BELL. Pendant le régne de Tibère, l'on attribuoit la *ſtupidité* naturelle de Claude à fineſſe & à diſſimulation. TILL. Les Poëtes feignent que Niobé, après la pèrte de 14 enfans, fut changée en rocher, pour éxprimer cette morne *ſtupidité* qui rend immobile, par l'accablement de la douleur. MONT. La *ſtupidité* des Capharnaïtes, qui s'étoient groſſièrement laiſſé tromper à une métaphore. PÉLISSON.

STURE, ſ. f. Il y a trois rivières de ce nom dans la Lombardie. *Sturа*. L'une coule dans le Montférrat, & ſe décharge dans le Pô, au bourg nommé le Pont de Sture, entre Caſal & Véruë; l'autre prend ſa ſource aux confins de la Savoye, coule dans le Piémont propre, & ſe décharge dans le Pô, à une lieuë de Turin. La dèrnière prend ſa ſource dans le Comté de Nice, baigne Démont dans le Marquiſat de Saluſſes, Conni & Foſſan dans le Piémont propre, & ſe décharge dans le Tanaro, à Quéraſque. MATY.

STY.

STYLOBATE, ſ. m. Piédéſtal, fondement, appui, ſoutien des colonnes. *Stylobates*. Voyez PIÉDÉSTAL.

Ce mot eſt purement Grèc, & vient de ϛυλοβατης qui ſignifie la *baſe*, le pied d'un édifice.

STYPTIQUE. adj. Tèrme de Médecine. Médicament qui a la vèrtu d'arrêter le ſang, de reſſèrer. *Stypticus*, *aſtringens*. La ſorbe, la grande conſoude, le ſeau de Salomon, l'ortie, ſont *Styptiques*. On fait divèrſes eaux *ſtyptiques*, qui ſont mèrveilleuſes pour arrêter le ſang des plaies; le vitriol en eſt le principal ingrédient. M. Tournefort reconnoît par l'analyſe des plantes aſtringentes & *ſtyptiques*, que l'acide & la tèrre y dominent, & que quelques-unes donnent un eſprit urineux. Sur ce fondement, il avance, que leur ſel eſt analogue à l'alun, & que dans leur tiſſure il y a auſſi quelque peu de ſel ammoniac. Cela ſe remontre en effet dans quelques-unes, comme la quintefeuille, la millefeuille, l'argentine, &c. mais cela n'eſt pas vrai de quelques autres, comme la ſanicle & la bourcette, qui ne donnent aucun indice de ſel alumineux. CHOMEL, *Abregé de l'Hiſt. des plantes uſuelles*.

STYX, ſ. m. C'étoit anciennement une fontaine de l'Arcadie, qui avoit ſa ſource au pied du mont Nonacris, près du lac Pénée. *Styx*. On dit que ſon eau étoit éxtrémement froide, & ſi rongeante, qu'elle caſſoit les vaiſſeaux de fèr & de cuivre dans leſquels on la mettoit, & qu'elle donnoit ſûrement la mort à ceux qui en buvoient, ou qui mangeoient des poiſſons qu'elle nourriſſoit. C'eſt pour ces raiſons que les anciens Poëtes feignirent qu'elle étoit le commencement du fleuve *Styx*, qu'ils faiſoient couler dans les enfèrs. MATY. Le *Styx* faiſoit neuf tours autour des enfèrs. Virgile, Énéid. L. V. v. 439. Ce fleuve étoit reſpectable aux Dieux mêmes, & à Jupitèr. C'eut été un crime pour eux de violer un ſèrment qu'ils auroient fait par les eaux du *styx*. Virg. L. VI. v. 323. Héſiode dit dans ſa Théogonie, v. 793. que la punition de cette ſorte de parjure, c'étoit de demeurer un an ſans ame. Orphée étendoit la peine à 900 ans.

Si le Troyen adroit n'eut détourné ſon corps,
Le Styx *en ce moment le voyoit ſur ſes bords.* DE LA MOTTE.

Oui, l'Hymen, pourſuis-elle,
En fera, dès ce jour, ta compagne éternelle.
J'en atteſte, du Styx, *les horribles torrens.* ID.

SUA.

SUACHEN, SUAQUEN, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Afrique. *Suachenum*. *Suaquenum*. Elle eſt capitale d'un Beglèrbéglic, & ſituée ſur la mèr Rouge, où elle a un bon port, & fréquenté, environ à 80 lieuës d'Ercoco, vèrs le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la Troglotyde, qu'on nommoit anciennement *Ptolemais Ferarum*, & *Epitheras*. MATY.

SUADA, ou SUADELA, ſ. f. Ces mots qui ſignifient *Pèrſuaſion* de *ſuadere*, *ſuadeo*, *je perſuade*, étoient, chez les Romains, les noms d'une Déeſſe que les Grècs appelloient Πειθω, *Peitho*, ou *Pitho*, qui veut dire la même choſe. *Suada*, *Suadela*, *Pitho*. C'étoit la Déeſſe de la pèrſuaſion, & de l'éloquence, Déeſſe inſinuante. Elle étoit compagne de Vénus.

SUAGE, ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le coût des graiſſes & des ſuifs dont il faut de tems en tems enduire le vaiſſeau, pour le faire couler plus doucement ſur les eaux *Sebi illinitio*. A Marſeille, on le nomme auſſi *ſperme*, dont on a fait *éſparmer* ou *éſpalmer*. Le *ſuage* eſt compté entre les menuës avaries.

SUAGE, en tèrmes d'Orfévres, ou *Doucine*, eſt un ornement ſemblable à la doucine d'Architecture, ou une éſpéce de quart de rond, qui ſe fait ſur pluſieurs piéces d'orfévrerie, & particulièrement ſur le pied des aiguières, des flambeaux, & autres ouvrages ſemblables. *Elix limbo ſuppoſita*.

SUAGE. Outil qui ſèrt aux Sèrruriers pour forger, & enlever les barbes des pênes, & pour forger auſſi les piéces en demi-rond. *Malleus ſtriatus*.

SUAGE. Manière de petite enclume, dont les Chaudronniers ſe ſèrvent pour faire les bordures. *Incus ſtriata*.

SUAGE. Les Potiers d'étain ſe ſèrvent auſſi de ce mot; pour dire, une manière de petit ourlet ſur le bord du plat ou de l'aſſiette. *Elix*.

SUAIRE, ſ. m. Drap mortuaire, dans lequel on enſevelit les morts avant que de les mettre dans le cèrcueil. *Mortuarium ſudarium*. On le dit particulièrement de celui de J. C. On voit à Beſançon, à Turin, à Sarlat, & à Compiégne le *Saint Suaire* où eſt imprimée l'image de J. C. Le *Saint Suaire* fut conſèrvé pendant près de trois ſiécles dans l'Abbaye de Cadoin, & fut tranſporté de là à Toulouſe pendant la guèrre des Anglois. On raconte qu'il avoit été retiré des mains d'un Juif d'Antioche en 1098. Il n'y a guère de Relique qui ait plus de preuves de vérité que le *Saint Suaire* de Toulouſe. Il a été confirmé par 14 Bulles des Papes, à compter de celle de Clément III. en 1190. Il s'en faut beaucoup que le *Saint Suaire* de Turin, & celui de Beſançon ne ſoient auſſi autoriſez. Il n'y a que quatre Papes qui ayent accordé des Indulgences en faveur de celui de Turin. LA FAILLE.

Ce mot vient du Latin *ſudarium*. D'autres le dérivent de *ſuere*, *coudre*, parce qu'on le coud éffectivement.

SUAL, ſ. m. La tèrre de *Sual*. Contrée de la Tèrre-ſainte. *Sual*, *terra Sual*. Le Père Lubin croit qu'elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm. Il n'en eſt parlé qu'au 1. L. des Rois, XIII. 17.

SUAN ou SAVAN, ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom du quatriéme mois des anciens Arabes. Il répondoit au mois de Juin. Voyez Étienne le Moine. *Var. Sacr. p.* 467. Golius, *p.* 4. *ad Alfragan* & Fabricius, *Menol. p.* 75.

SUANA, SOVANA, SOANA, ſ. f. Nom propre d'une ville du Siénnois, en Toſcane. *Suana*. Elle eſt Épiſcopale, ſituée ſur une haute montagne, près de la rivière de Flore, à ſeize lieuës de Siéne, vèrs l'orient méridional. *Suana* ſuffragante de Siéne, patrie du Pape Grégoire VII. eſt ſi fort déchuë, à cauſe du mauvais air qu'on y réſpire, qu'elle eſt réduite en village. MATY.

SUANE, SCUANE, ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Aſie. *Suanus*, *a*. Les *Suanes* ſont dans les montagnes du Caucaſe, entre les Tartares Circaſſes, & les Royaumes d'Iméréti & de Carduel. On aſſure que les *Suanes* ſe diſent Chrétiens, qu'ils

ſont

ſont les plus civiliſez des peuples du mont Caucaſe, qu'ils ont l'art de faire des arquebuſes & de la poudre, & qu'ils s'en ſervent fort bien. En été ils déſcendent de leurs montagnes par troupes pour venir travailler en Géorgie, d'où ils ſe retirent au commencement de l'hivèr dans leurs montagnes, où ils vivent indépendemment de toute puiſſance étrangère. MATY.

SUANT, ANTE. adj. Qui a de l'humidité ſur la ſurface extérieure. *Exſudans.* Les murailles ſont *ſuantes* dans le dégel, dans les brouillards. Les ſoldats ſont *ſuans* ſous le harnois. Ceux qui ont les pieds & les mains *ſuantes*, y remédient en ſe frotant d'alun, ou de poudre d'épingle de cuivre qui eſt aſtringente.

SUANT, ANTE. adj. vèrbal. Qui ſuë. *Sudore madens.* Il eſt venu tout *ſuant*. Il a toujours les mains *ſuantes*.

SUAQUEN. Voyez SUACHEN.

SUAUBE. Voyez SOUABE.

SUAVE, adj. m. & f. Qui eſt doux & agréable aux ſens; mais particulièrement à l'odorat. *Suavis, jucundus, gratus.* L'ambre gris eſt le plus *ſuave* des parfums. On diſoit autrefois *ſouef*, & *ſouefve*. Quelques-uns le diſent auſſi de ce qui eſt doux au touchet, agréable au goût, aux oreilles, aux yeux. On ne s'en ſert plus, ſi ce n'eſt en riant, ou dans le ſtile dévot.

J'aurai toujours pour vous, ô ſuave merveille,
Une dévotion à nulle autre pareille. MUL.

SUAVITÉ, ſ. f. Douceur agréable aux ſens, ou à l'eſprit. *Suavitas, lenitas, jucunditas.* La *ſuavité* de l'odeur des fleurs. La *ſuavité* du langage, mêlée avec un vain phantôme de vèrtu, eſt capable de ſéduire les ſimples. ARN.

Ces mots, dans tous mes ſens, ſont couler, à longs traits;
Une ſuavité *qu'on ne goûte jamais.* MOL.

SUAVITÉ, eſt ſur tout en uſage dans les matières de dévotion. *Suavitas, dulcedo.* On trouve de la *ſuavité* dans la grace à porter le joug de J. C. Cet encens que vous avez vû fumer ſur vos autels, & monter vèrs le ciel en ódeur de *ſuavité* eſt le ſymbole de vos prières. FLÉCH. Cette éxpreſſion fort commune dans les diſcours de ſpiritualité eſt priſe de l'Écriture. Voyez *Gen.* VIII. 21. *Exod.* XXIX. 41. *Lévit.* II. 9. 12. IV. 31. &c. Odeur de ſuavité: c'eſt-à dire, ódeur ſuave. Les Hébreux mettent ſouvent les abſtraits pour les concrèts. La douceur & la *ſuavité* qu'on trouve dans l'éxèrcice de la prière, & de l'amour divin, eſt ce qui doit adoucir les peines qu'on trouve dans la mortification. AB. REG. Dieu refuſe quelquefois à ſes Saints cette *ſuavité*, & cette délectation, qui font l'eſſentiel de la grace actuelle. PORT-R. Dieu pour récompenſer les ſimples du peu de lumières qu'il a répanduës ſur eux, leur fait goûter les *ſuavitez* de ſon amour. LE P. MASSOULIÉ.

SUAVITÉ, ſe dit auſſi des peintures qui ſont douces & agréables. *Suavitas, lenitas.* Dans cet ouvrage tout eſt plein de vie, & d'une *ſuavité* toute éxtraordinaire. DE PILES.

SUB.

SUBALTÈRNE. adj. m. & f. Inférieur; qualité de l'Officier qui éxèrce ſa charge ſous le commandement ou ſous le reſſort d'un autre. *Subalternus.* Un Juge, une Juriſdiction *ſubalterne*. On le dit quelquefois des Juriſdictions Royales; mais plus ſpécifiquement & plus ordinairement des Juges & Juriſdictions, & des Juſtices des Seigneurs. Le Juge ou la Juriſdiction *ſubalterne* ſont celui ou celle qui appartient aux Seigneurs Juſticiers, Vaſſaux, & Inférieurs de leur Seigneur Feudal, ſoit le Roi ou autre, en la Juſtice duquel les appellations du premier Juge reſſortiſſent. DE LAURIÈRE.

Ce mot eſt compoſé de *ſub*, & *alter*. NICOD.

SUBALTÈRNE, ſe dit, en tèrmes de Guèrre, des Lieutenans, Sou-Lieutenans, Cornettes & Enſeignes, qui ſèrvent ſous les Capitaines. Ceux qui ſont encore au-deſſous s'appellent les *bas Officiers*. *Miniſtri ſubalterni, ſubditi, inferiores.*

Les petits Officiers de la Maiſon du Roi s'appellent auſſi *ſubalternes*. *Inferior.*

SUBALTÈRNE, ſe dit auſſi en général de tout ce qui eſt inférieur. *Inferior.* Pour les pèrſonnages *ſubalternes* dans le Poëme Épique, l'on n'eſt pas obligé de conſèrver, ſans variation, à chacun ſon caractère. P. LE BOSS. Les Patriarches avoient pluſieurs femmes qui ne tenoient pas le même rang; ils en avoient de *ſubalternes* & de ſubordonnées à la femme principale. S. EVR. Il y a des eſprits *ſubalternes*, qui ne ſemblent faits que pour être le recueil, le regître, ou le magaſin des productions d'autrui. LA BRUY.

SUBALTÈRNE, ſe dit auſſi des Sciences & des Arts, & ſignifie ſubordonné. *Subordinatus.* La Grammaire eſt *ſubalterne* à la Rhétorique.

SUBCÚRRE. Vieux vèrb. n. Subvenir; du Latin *ſuccurrere*. BOREL.

SUBDÉLÉGATION, ſ. fém. Commiſſion que donne un Juge délégué à un autre Juge qu'il délégue, auquel il communique une partie de ſon pouvoir. *Subdelegatio.* Ce Juge a connu de cette affaire en vèrtu de la *ſubdélégation* de M. l'Intendant.

SUBDÉLÉGUER. v. act. Nommer un autre Juge auquel on communique une partie du pouvoir qu'on a obtenu par une prémière délegation. *Subdelegare.* Un Juge délégué ne peut pas *ſubdéléguer*, ſi ce pouvoir ne lui eſt donné en tèrmes éxprès par ſa commiſſion.

SUBDÉLÉGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subdelegatus.* Il y avoit autrefois en Allemagne des *Subdélégnez* Royaux, qui alloient par les Provinces, & auxquèls on appelloit des Jugemens rendus par les Avocats ou Lieutenans établis par les Rois, pour juger les les affaires qui regardoient les biens des Eccléſiaſtiques *Monſambano, Etat de l'Empire d'Allemagne, C. 5.* Il y a en France des *Subdélégnez* de l'Intendant, qui ont été érigez en tître d'Office depuis quelques années.

SUBDIVISÉR. v. act. Diviſer une partie d'un tout déja diviſé. *Subdividere.* Les biens d'une Communauté ſe diviſent d'abord en deux parts, pour en donner une partie à la femme, & l'autre ſe *ſubdiviſe* entre les enfans. Les branches de la veine cave ſe *ſubdiviſent* en un grand nombre de rameaux. ROH.

SUBDIVISION, ſ. f. Seconde diviſion d'une choſe diviſée. *Subdiviſio.* Les diviſions & *ſubdiviſions* contribuent beaucoup à faire entendre, à faire retenir un diſcours. On accable l'eſprit par un trop grand nombre de *ſubdiviſions*. LOC.

SUBDUPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Subduplus, a.* Proportion *ſubduple*, c'eſt lorſqu'un nombre eſt contenu deux fois dans un autre: Ainſi 3 eſt *ſubduple* de 6, comme 6 eſt double de 3. HARRIS.

SUBGIE, ſ. m. Vieux mot. Sujèt. *Songe du Vèrger manuſcrit.* BOREL.

SUBGRONDE, ou SÉVERONDE, ſ. f. C'eſt la partie de la couvèrture d'un bâtiment qui eſt en ſaillie en dehors, pour empêcher que les eaux pluviales ne coulent le long des murs, & ne les altèrent. Les bois qui ſoutiennent cette ſaillie s'appellent *chantates*.

Ce mot vient du Latin de Juriſconſulte, *ſubgronda* ou *ſubgrundia*, dont il eſt parlé dans la loi *Malum navis. ff. De verb. ſignif.* & en la loi d'Ulpian, *Sivero, ff. De his qui dejecerint.*

SUBHASTATION, ſ. f. Vente ſolemnelle qui ſe fait à l'encan, & à cri publiic, au plus offrant & dèrnier enchériſſeur *Auctio, venditio ſub haſta.* Il ne ſe dit qu'en Pratique de la vente des immeubles, & n'a d'uſage que dans les pays de Droit écrit. Tout le bien d'un tel eſt en criées & *ſubhaſtations*; c'eſt-à-dire, en décret, criées & *ſubhaſtations*.

Ce mot vient des anciennes éxécutions militaires qui ſe faiſoient *ſub haſta*, par les Sèrgens d'un corps de garde.

SUBHASTER. v. act. Vendre des héritages à cri public. *Subhaſtare.* Cette maiſon a été criée & *ſubhaſtée*, on la va vendre par decrèt. Il n'a d'uſage que dans les tems formez du participe.

SUBHASTÉ, ÉE. part. paſſ. Héritages *ſubhaitez*.

SUBIACO, SOUBIAC. ſubſt. m. Nom propre d'un ancien bourg avec un chateau. *Sublaqueum, Sublacum.* Il eſt dans la Campagne de Rome, ſur le Tévéroné environ à treize lieuës de Rome, vèrs le levant. Il y a dans *Subiaco* une Abbaye célébre, dont l'Abbé, Seigneur de quatorze bourgs, ou villages, n'eſt ſujet à aucun Evêque. MATY.

SUBIGUE, ou SUBIGUS, ſ. m. Nom d'un Dieu de l'ancienne Rome. *Subigus.* Saint Auguſtin en parle dans la Cité de Dieu L. VI. C. 9. C'étoit un Dieu du mariage. Gentian Hèrvet, & de Ceriziérs dans leurs Traductions de cet ouvrage de ſaint Auguſtin traduiſent *Subigue*. Le Dieu *Subigue*, le Dieu Père *Subigue*. On pourroit auſſi retenir le mot Latin *Subigus*, parce que ces ſortes de mots ſe diſent ſi peu qu'il n'y a point d'uſage ſur cela. Quelques uns l'appellent auſſi *Subjugus*.

SUBJONCTIF, ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Modus ſubjunctivus.* C'eſt le quatriéme mode, ou la quatriéme façon de conjuguer un vèrbe, dont les tems ſe mettent ordinairement après un autre vèrbe, ou après quelque particule. Je veux que vous me *diſiez*. Je veux que vous *faſſiez*. Afin que je *voye*, ſi ce que vous dites eſt véritable. Quoique vous *ſoyez* fort habile.

SUBIR. v. act. Souffrir de gré, ou de force, le commandement d'un Supérieur; la peine, la néceſſité qui eſt impoſée. *Subire.* Ce libèrtin a *ſubi* enfin le joug du mariage. Il a *ſubi* le joug d'une Maîtreſſe, d'un œil vainqueur. Ces peuples ont été contraints de *ſubir* les loix du Conquérant. Ce malheureux a *ſubi* la peine qu'il avoit méritée. *Subir* le coup d'un deſtin malheureux. CORN.

On dit auſſi au Palais, *Subir* l'interrogatoire; pour dire, ſe préſenter devant un Juge pour ſe faire interroger. *Præſentem ſiſtere.*

SUBI, IE. part. paſſ. & adj.

SUBIT, ITE. adj. Prompt, ſoudain, imprévû. *Subitus, ſubitaneus, repentinus.* Les morts *ſubites* ſont maintenant fort communes. Un vent *ſubit* s'eſt levé qui a fait preſque périr notre vaiſſeau. Il a pris une réſolution prompte & *ſubite* de combattre. Voilà un changement bien *ſubit*.

SUBITEMENT. adv. D'une maniére promte, ſoudaine, précipitée. *Subitò, prompte, repentè, derepente.* L'apoplexie eſt un mal qui prend *ſubitement*. Dès qu'il eut reçu cette nouvelle, il partit *ſubitement*. Paſſer *ſubitement* d'une matière à une autre.

SUBITES. Vieux mot Du lierre. *Bochart.* BOREL. *Hedera.*

SUBJUGAL, ALE. adj. *Subjugalis.* Tèrme de Muſique. Un ton *ſubjugal*. BOISSARD. C'eſt-à-dire, ſoumis, ſubordonné. En tèrmes de Muſique, on appelle les tons plagaux des tons *ſubjugaux*. ID.

SUBJUGUER. v. act. Vaincre; dompter un peuple, lui faire ſubir le joug de ſes loix, de ſa domination. *Subjugare, ſubjicere, in ditionem redigere.* Les Conquérans mettent leur gloire à *ſubjuguer* les peuples par la force des armes. Philippe avoit l'art de diviſer ſes voiſins, pour les *ſubjuguer* avec moins d'effort. TOUR.

SUBJUGUER, ſe dit, au figuré, en choſes morales. *Domare, ſubjugare, domare.* La grace *ſubjugue* les paſſions, & flechit le cœur. PORT-R.

SUBJUGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subjugatus, domitus.*

SUBLAPSAIRE, ſ. m. & f. Tèrme de Théologie. C'eſt la même choſe que *Infralapſaire*. On appelle *Sublapſaires* ceux qui enſeignent que Dieu ayant prévu la chute d'Adam, & en conſéquence la pèrte du genre humain, a réſolu de donner aux uns une grace ſuffiſante pour les ſauver, & de la réfuſer aux autres. Il eſt oppoſé à *Supralapſaire*.

SUBLIMATION, ſ. f. Tèrme de Chymie. Action par laquelle on fait élever dans un vaiſſeau, par le moyen du feu, les plus ſéches, les plus ſubtiles parties d'un corps, & on le purge de ſes parties hétérogènes & groſſières. *Sublimatio, excoctio, percoctio.* C'eſt l'élévation faite par la chaleur d'un corps ſec en atomes, ou parties très-ſubtiles qui s'attachent au vaiſſeau. DICT. HÈRM. Ainſi les parties élevées du ſoufre ſont les fleurs de ſoufre. Celles qu'on fait avec le mèrcure ſont le cinnabre. Et le mèrcure qu'on éléve avec le ſel commun, ou armoniac, fait le ſublimé.

SUBLIMATOIRE DES PHILOSOPHES. C'eſt l'œuf des ſages, dans lequel la pièrre ſe cuit, ſe ſublime, & s'éléve à une plus haute pèrfection que celle qu'elle avoit. DICT. HÈRM.

SUBLIME. adj. De tout genre. Haut, relevé. *Sublimus, elatus ſublatus, celſus, excelſus.* Il n'a d'uſage que dans les choſes morales, & qui regardent l'eſprit. Degré *ſublime*. Mérite *ſublime*. Génie *ſublime*. La Géométrie, l'Aſtronomie ſont des ſciences *ſublimes*, où il n'y a que les eſprits *ſublimes* qui y réuſſiſſent. Penſée *ſublime*. Stile *ſublime*. Myſtère *ſublime*.

SUBLIME, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Stile *ſublime* & pompeux; penſée *ſublime*. *Sublimis, magnificus, præſtans, excellens.* Longin a fait un traité du *Sublime*. Il y a du *ſublime* là-dedans. Le *ſublime*, ou le mèrveilleux dans le diſcours, produit en nous une cèrtaine admiration mêlée de ſurpriſe & d'étonnement, qui eſt toute autre choſe que de plaire ſeulement, ou de pèrſuader. Il donne au diſcours une cèrtaine vigueur noble, & une force invincible qui enleve l'ame. Il tranſporte; il ravit, il renvèrſe tout comme un foudre. BOIL. Il ne faut pas prendre pour *ſublime*, une cèrtaine grandeur bâtie ſur de grands mots aſſemblez au hazard, & qui n'eſt rien qu'une vaine enflure de paroles. ID. Homère ne guindoit pas ſon ſtile juſqu'au galimatias, quand il vouloit l'élever juſqu'au *ſublime*. S. EVR. Il ne faut pas prendre pour du *ſublime*, de grandes paroles qui ont un ſon harmonieux. M. SCUD. L'enflure paſſe quelquefois pour du grand, & pour du *ſublime*. BOUH. On peut pouſſer le *ſublime* plus loin en vèrs qu'en proſe. Un poëme admet des penſées hardies, qui ne conviennent point à une piéce d'éloquence. ID. Le pathétique participe du *ſublime*, comme le *ſublime* participe du beau & de l'agréable. BOIL. Il ne faut pas outrer le *ſublime*. DAC.

Je hais un ſublime *ennuyeux & peſant.* BOIL.

En tèrmes d'Anatomie on donne ce nom à des muſcles des doigts & des orteils: Le premier des fléchiſſeurs des doigts eſt le *ſublime* ainſi nommé, parce qu'il eſt placé au deſſus d'un autre qu'on appelle le profond. Il prend ſon origine de la partie intèrne du condile inférieur & intèrne de l'humérus; il ſe diviſe en quatre tendons, leſquels paſſent par deſſous le ligament annulaire, & vont s'inſérer à la ſeconde phalange des os des quatre doigts, après s'être attachez en paſſant à ceux de la premiére, pour aider à la fléchir: Ces tendons ont, à leurs extrémitez, chacun une petite fente par où paſſent les tendons du profond. DIONIS. Le premier des fléchiſſeurs des orteils s'appelle auſſi le *ſublime*, pour la même raiſon que celui, dont nous venons de parler. Il nait de la partie inférieure & intèrne de l'os du talon: il ſe diviſe comme le précédent, en quatre tendons trouez, qui vont s'inſérer à la partie ſupérieure de l'os de la premiére phalange des quatre orteils, pour la fléchir. Ce muſcle eſt ſous la plante du pied, mais extérieur par raport à l'autre fléchiſſeur, nommé le profond.

SUBLIMEMENT. adv. D'une manière ſublime: *Sublimiter, excelsè, ſublatè, magnificè.* Cet Orateur parle toujours *ſublimement*, en tèrmes relevez & emphatiques.

SUBLIMER. v. act. Tèrme de Chymie: Élever en l'air les menuës parties d'un corps par le moyen du feu, pour les recueillir après leur ſéparation: *Sublimare, ad purum percoquere, ad obruſum excoquere.* Les corps différens ſe *ſubliment* de divèrſes manières.

LE SUBLIMER DES CHYMISTES: c'eſt faire monter, par le feu, une matière volatile au haut de l'alambic ou du chapiteau: autrement, c'eſt faire d'une matière corporelle homogène, groſſière, tèrreſtre, fixe, une matière ſubtile & légère, liquide, molle, volatile & aërée, la faiſant monter dans l'air. DICTIONNAIRE HÈRMÉTIQUE. C'eſt élever une matière à un plus haut dégré de pèrfection ou de ſublimation, ce que l'on appelle amélioration. La ſublimation de la matière la purifie de ſes parties groſſières & adustibles, & la diſpoſe à la ſolution: d'où réſulte l'humidité mèrcurielle; qui eſt une des clefs de l'œuvre, & ſans laquelle rien ne ſe peut faire en cet Art. Autrement, c'eſt la purgation ou purification, ou bien la diſſolution des corps en mèrcure: ou bien c'eſt cuire. En cette ſublimation philoſophique ſont compriſes toutes les autres opérations: ſçavoir diſtillation, aſſation, deſtruction, coagulation, putréfaction, calcination, fixation, ſéparation & convèrſion des élemens. Sans cette ſublimation de la pièrre, la convèrſion des élémens & l'éxtraction des principes eſt impoſſible, & c'eſt la ſeule voie qu'il faut tenir pour en venir à bout; cette ſublimation ne ſe peut faire que par le feu des ſages, qui eſt l'unique moyen pour y arriver. Dans les emblèmes de Maïrus, il y en a une qui répréſente un vautour volant en l'air, qui a un fil au pied, attaché par l'autre bout au pied d'un gros crapaud. Cela ſignifie l'ame qui vole, & le corps qui eſt en tèrre, & qui l'un & l'autre ont l'inclination de ſe joindre: ce que le fil répréſente; c'eſt là la ſublimation philoſophale. Enfin c'eſt le vautour, qui, laſſé de voler, vient ſe joindre à ſon corps par la continuation du feu qui fait la ſiccité. DICT. HÈRM.

SUBLIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sublimatus, purpurgatus, percoctus.*

SUBLIMÉ, ſ. m. Préparation de mèrcure qui eſt de deux ſortes. Il y a le *ſublimé corroſif*, & le *ſublimé doux*. *Concretum ex argento vivo & ammoniaco.* Le *ſublimé corroſif* ſe fait avec le mèrcure pénétré de nitre & de vitriol, & ſublimé par le feu au haut d'un matras. Le *ſublimé doux* eſt compoſé de quatre parties de *ſublimé* corroſif, & de trois parties de mèrcure coulant, qu'on mêle éxactement, & qu'on ſublime enſuite trois divèrſes fois dans un vaiſſeau convenable. Le *ſublimé corroſif* eſt blanc, & rempli de veines luiſantes & criſtalines; il ne peut agir, s'il ne trouve quelque humidité; c'eſt un poiſon violent, qui ronge & qui détruit avec beaucoup de force les parties du corps. L'eſprit volatile de ſel ammoniac blanchit la diſſolution du *ſublimé* corroſif. Le *ſublimé doux* eſt appellé ainſi par oppoſition au *ſublimé* corroſif; on le donne par la bouche dans la cure de divèrſes maladies, & ſur tout des vénériennes. L'huile de tartre faite par défaillance paſſe pour le meilleur remède contre le *ſublimé*.

SUBLIMITÉ, ſ. f. Élévation, qualité dominante ou éxcellente. *Sublimitas, altitudo, excellentia.* Il ſe dit dans le figuré. On admire la *ſublimité* de cet eſprit. La *ſublimité* d'une ſcience en rend l'intelligence plus difficile. La *ſublimité* du génie, des penſées & du langage.

SUBLUNAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt ſous la lune, c'eſt-à-dire, la tèrre & les autres corps qui ſont partie de ſon globe, & qui en dépendent. *Sublunaris.* Nous ſommes aſſûrez que toutes les choſes *ſublunaires* ſont ſujettes aux changemens & aux viciſſitudes.

SUBLINGUAL, ALE. adj. Qui eſt ſous la langue. Ce mot ne ſe dit qu'en Anatomie. *Sub lingua ſitus.* L'on trouve quatre groſſes glandes à la langue, deux que l'on nomme *ſipoglotides*, ſituées proche les veines ranulaires, & deux autres appellées *ſublinguales*, placées aux deux côtez de la langue. Elles filtrent toutes quatre une ſérosité, comme une eſpéce de ſalive, qu'elles déchargent comme de petits canaux, par la bouche, vèrs les gencives. DIONIS,

Ce

Ce mot eſt compoſé de *ſub* ſous, & *lingua* langue. Hypogloſtide eſt la même choſe que *ſublinguale* : Ainſi ces quatre glandes différentes ont le même nom, les unes en Grèc, & les autres en Latin.

SUBMÈRGER. v. act. Faire entrer dans l'eau, inonder, couvrir d'eau, noyer. *Immergere*, *ſubmergere*. La tempête a été ſi violente, qu'elle a *ſubmergé* pluſieurs vaiſſeaux. La mèr a *ſubmergé* quantité de tèrres aux Pays-Bas. La violence des vagues les *ſubmergea* tous. ABLANC. Quelques uns furent *ſubmergez* du retour des vagues. ID.

SUBMÈRGER, ſe dit auſſi au figuré, pour, Abimer, accabler. *Abſorbere*, *opprimere*, *demergere*. Mes iniquitez m'ont *ſubmergé*. PORT-R.

SUBMÈRGÉ, ÉE. part. paſſ & adj.

SUBMÈRSION, ſ. f. Inondation, action qui ſubmèrge, qui noye ; qui couvre d'eau. *Inundatio*, *ſubmerſio*. Le Déluge fut une *ſubmerſion* générale de toute la tèrre, elle fut toute couvèrte d'eaux.

SUBMÈRSION, en tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt lors que la matière étant devenuë noire & aqueuſe, les natures ſe mêlent parfaitement, & retiennent les qualitez les unes des autres. DICT. HÈRM.

SUBMISSION. Voyez SOUSMISSION. *Submiſſio*.

SUBMULTIPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Submultiplus*, *a*. Un nombre *ſubmultiple* eſt celui qui eſt contenu un cèrtain nombre de fois dans un autre, & qui ainſi répété un cèrtain nombre de fois, l'égale. Ainſi 3 eſt *ſubmultiple* de 21, parce qu'il y eſt contenu 7 fois, & que 7 fois 3, ſont 21. La proportion *ſubmultiple* eſt celle qui eſt entre le nombre contenu, & celui qui le contient, c'eſt le contraire de la proportion multiple. HARRIS.

SUBNORMALE, ſ. f. Tèrme de Géométrie. *Subnormalis*. C'eſt une ligne qui détèrmine, dans l'axe, l'intèrſection d'une ligne pèrpendiculaire à la tangente, qu'elle touche au point du contact. HARRIS. Ou bien, c'eſt une ligne, qui détèrmine le point où l'axe eſt coupé par une ligne, qui tombe pèrpendiculairement ſur la tangente au point du contact.

SUBORDINATION, ſubſt. f. Tèrme Rélatif, qui marque les dégrez de ſupériorité, ou d'infériorité des choſes les unes à l'égard des autres. *Subordinatio*. Il y a de la *ſubordination* en toute la nature. Il y a pluſieurs degrez de *ſubordination* dans l'Égliſe, des Prêtres aux Curez, des Curez aux Prélats, des Prélats au Pape. Il y en a auſſi dans l'état ſéculier, dans les charges, dans la Juſtice, dans la guèrre. Il faut réſpecter la *ſubordination* qui eſt entre les hommes, ſans cela on ne vèrroit que trouble & confuſion. S. EVR. La *ſubordination* de la volonté de l'homme à celle de Dieu eſt eſſentielle & néceſſaire. NIC. Une éxacte *ſubordination* entretient la paix dans les familles. S. EVR. Une cèrtaine inégalité entre les hommes, qui entretient l'ordre & la *ſubordination*, eſt l'ouvrage de Dieu : une trop grande diſproportion eſt la loi des plus forts. LA BRUY.

SUBORDINEMENT. adv. En conſéquence, par une ſuite & dépendance néceſſaire. *Subordinatè*. Un défendeur en Lettres conclud à ce que ſa partie ſoit déclarée non recevable, & *ſubordinément* mal fondée en ſes Lettres.

SUBORDONNÉ, ÉE. adj. Qui a relation à un Supérieur. *Subordinatus*, *ſubjectus*, *ſubmiſſus*. La Juſtice du Châtelet eſt *ſubordonnée* à celle du Parlement. Il y a des ſciences, des vèrtus *ſubordonnées* à d'autres ſupérieures, & plus générales, comme la Trigonométrie à la Géométrie ; l'abſtinence & la chaſteté à la tempérance. La contemplation la plus ſublime eſt *ſubordonnée* à la ſcience Théologique, & aux régles de l'Égliſe. BOSS.

En tèrmes de Muſique, on appelle les tons plagaux, des tons *ſubordonnez*. BOISSARD.

SUBORNATEUR, ſ. m. Qui corrompt, qui ſuborne. *Subornator*. Il n'eſt en uſage qu'au Palais, & ne ſe dit que de ceux qui ſubornent des témoins. Les *ſubornateurs* de témoins ſont plus ſévèrement punis que les faux témoins.

SUBORNATION, ſ. f. Corruption, ſéduction, action par laquelle on induit quelque pèrſonne à commettre un crime. *Corruptio*, *ſubornatio*, *ad ſcelus impulſio*. On pèrmet d'informer d'une *ſubornation* de témoins. On traite en Juſtice la *ſubornation* d'une fille comme une éſpéce de rapt.

SUBORNER. v. act. Corrompre, porter quelqu'un au mal ; le débaucher, le ſéduire. *Subornare*, *corrumpere*, *inducere*, *ſeducere*. Il a *ſuborné* cette fille à force de la cageoller. Les filous *ſuborneut* les valèts pour entrer dans la maiſon de leurs maîtres. Les Courtiſanes *ſuborneut*, ſéduiſent les jeunes gens. On *ſubornoit* des gens qui leur conſeilloient de s'enfuir. ABLANC.

SUBORNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subornatus*, *corruptus*.

SUBORNEUR, EUSE, ſ. m. & fém. Qui ſuborne, qui corrompt, qui débauche. *Subornator*, *impulſor*, *corruptor*. Les Revendeuſes ſont ſouvent des *ſuborneuſes* de femmes & de filles. *Expugnatrices pudicitiæ*. On dit en badinant à un homme qui conte des fleurettes, vous êtes un vrai *ſuborneur*. Il ſe dit auſſi des choſes. J'écoutai follement ce penſer *ſuborneur*. CORN.

Le Dieu qui nous donna cet eſpoir ſuborneur,
Aujourd'hui nous impoſe un retour ſans honneur.
DE LA MOTTE.

SUBRAN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Cyprianus*. Saint Cyprien Abbé à Périgueux au VI ſiécle, eſt appellé S. *Subran* dans le Périgord. S. *Subran* ſe conſacra à Dieu, dans la vie monaſtique, dès ſa jeuneſſe, ſous la conduite d'un Abbé Saval, ou Savalon, du tems de Clotaire I. Il paroit que S. *Subran* mourut vèrs la fin du règne de Chilpéric, puiſqu'il vivoit ſous Cartère ou Chartier Évêque de Périgueux, qui aſſiſta au II Concile de Mâcon l'an 585, & qu'il n'étoit plus au monde, lorſque Grégoire de Tours faiſoit ſon recueil de la Gloire des Confeſſeurs. BAILLET. *au 9. de Decembre. Grég. de Tours ; à l'endroit cité*, C. 100.

SUBRÉPTICE. adj. m. & f. Lettre, grace, ou autre acte qu'on ob ient d'un Superieur par fraude, & en ſurprenant ſa religion, lorſqu'on tait quelque vérité qui auroit empêché la conceſſion de la grace, ſi elle avoit été éxprimée. *Subrepticius*. On déboute un criminel des lettres de grace qu'il a obtenuës, lorſqu'elles ne ſont pas conformes aux informations ; car alors on les déclare *ſubréptices*. Des Bulles & ſignatures ſont nulles & *ſubréptices* ; quand on n'éxplique pas au Pape le vrai état du Bénéfice, ſon genre de vacance, & autres éxpreſſions néceſſaires.

SUBRÉPTICEMENT. adv. D'une manière ſubreptice. *Subrepticè*. Voilà un arrêt qui a été obtenu *ſubrépticement*, & ſur un faux expoſé, ſans oüir Partie.

SUBRÉPTION, ſ. f. Surpriſe qu'on fait au Supérieur, en obtenant des graces de lui, ſous une fauſſe expoſition. *Subreptio*. La *ſubréption* différe de l'*obréption*, en ce que l'*obréption* eſt une fauſſe expreſſion de la qualité d'un fait ; & la *ſubréption* eſt un manque d'expreſſion ou réticence frauduleuſe d'un fait, qui auroit rendu le Supérieur plus difficile à accorder la grace. La *ſubréption* & l'obréption ſont des vices eſſentiels en un tître, qui le rendent nul.

SUBROGATION, ſ. f. Subſtitution ; action par laquelle on eſt mis en la place, ou ſubſtitué aux droits d'un autre. Le mot de *ſubrog tion*, pris généralement, ſignifie toute ſorte de ſucceſſion, ſoit d'une choſe à une autre, dont il y a un éxemple dans l'article 143 de la Coutume de Paris, ou d'une pèrſonne à une autre pèrſonne, ſoit à tître univèrſel ou particulier. DE LAURIÈRE. *Subrogatio*, *ſubſtitutio*. Il y a deux ſortes de *ſubrogations* ; l'une conventionelle, l'autre légale. La conventionelle eſt un contrat par lequel le créancier transfére ſa créance, avec tous ſes acceſſoires, au profit d'une tièrce pèrſonne. Cette *ſubrogation* eſt un véritable contrat de vente d'une dette, & de toutes les actions pèrſonnelles & hypothéquaires qui en dépendent. La *ſubrogation légale* eſt celle qui ſe fait par la loi, en faveur de celui qui paye les créanciers antérieurs : en ce cas il ſe fait une tranſmiſſion légale de tous les droits de l'ancien créancier, en la pèrſonne du nouveau. Les Légiſlateurs l'appellent *ſucceſſion*, parce que c'eſt le ſeul ouvrage de la loi, & pour la diſtinguer de la *ſubrogation* conventionnelle, qui eſt une ceſſion & un tranſport. On obtient des *ſubrogations* à des criées, faute de faire des pourſuites par le ſaiſiſſant. Quand un Juge ne peut plus être Raporteur, on demande la *ſubrogation* d'un autre. On demande, en matière béneficiale, la *ſubrogation* aux droits d'un défunt, quand une partie qui conteſte un Bénéfice eſt décédée.

SUBROGATIS, ſubſt. maſc. Tèrme Latin, & du Palais, qui ſe dit de l'ordonnance du Chèf d'une Compagnie, par laquelle il ſubroge & donne un nouveau Raporteur à la place de celui qui n'eſt plus en état de raporter une affaire dont il étoit chargé.

SUBROGATUR, ſ. m. Tèrme du ſtile du Privé-Conſeil, qui eſt paſſé tout entier du Latin dans le François, pour ſignifier l'acte par lequel un Raporteur eſt ſubrogé en la place d'un autre. Requête de *ſubrogatur*. Obtenir un *ſubrogatur*.

SUBROGER. v. act. Tèrme de Palais. Céder ſon droit, mettre quelqu'un en ſon lieu & place. *Subrogare*, *ſufficere*, *ſubſtituere*. Quand on fait un tranſport, on *ſubroge* un ceſſionnaire en ſes droits, noms & actions, priviléges & hypotéques. Si le *ſubrogé* eſt évincé par un créancier plus ancien, le *ſubrogeant* eſt garant de cette éviction envèrs le *ſubrogé*. Lorſqu'on acquitte une dette à une tièrce pèrſonne, ou on fournit pour cela de l'argent, on eſt *ſubrogé* de droit, ou l'on ſe fait *ſubroger* en Juſtice à la place du prémier créancier.

Subroger vient du mot *Subrogare*, & *Subrogare* vient de *rogare*, qui ſignifioit chez les anciens Romains *requerir*, *interroger*, d'où les loix étoient appellées chez eux *rogationes*, parce que le peuple

les

les faiſoit étant interrogé par les Magiſtrats. Et comme les loix qui avoient été faites par le peuple, ne pouvoient point être changées ſans ſon conſentement, & ſans l'interroger de nouveau, s'il trouvoit à propos d'abolir la loi entière, *lex abrogabatur*; s'il n'en aboliſſoit qu'une partie, *derogabatur*; s'il en changeoit une partie, *obrogabatur*; & s'il y ajoutoit quelque choſe, *ſubrogabatur*. Les nouveaux Magiſtrats étoient auſſi *ſubrogez* au lieu des anciens; car pendant la République on ne pouvoit être Magiſtrat que par le conſentement du peuple, & par conſéquent par la loi, parceque tout ce qui plaiſoit au peuple étoit la loi: ce qui a fait dire à Saumaiſe que *Subrogare*, & *Subſtituere per legem* étoient réciproques. Le mot *Subrogare* ſe trouve pris en ce ſens dans les anciens Auteurs. Voyez Florus, L. III. C. 16. T. Live. L. III. Aulu-Gelle. L. VI. C. 9. *Leg.* 5. §. 1. *Cod. De Officio Magiſtri Officiorum. Leg.* 119. 134. *Cod. Theod. De Decurion. & Julian. Anteceſſor. p.* 687. *ult. Edit.* Et enfin, on dit auſſi de ceux qui entroient au lieu & en la place des autres, par l'autorité de Juſtice, qu'ils étoient *ſubrogez*, parceque l'autorité publique réſide en la perſonne des Magiſtrats. Voyez la Loi 7e. §. 10. *Cod. De Curator. furioſo.* Nous avons auſſi appellé *Subrogez* ceux qui ſuccédent aux droits des anciens créanciers, ſans ceſſion ou tranſport, parce qu'ils entrent à ces droits, ou par l'autorité du Juge, ou par celle de la loi. DE LAURIÈRE.

SUBROGER, ſignifie auſſi, Être mis à la place d'un autre pour faire quelques procédures en Juſtice. *Subrogari, ſubjici.* Ce créancier s'eſt fait *ſubroger* aux criées, à la pourſuite d'un ordre, des droits de ſon débiteur. Un Procureur a été *ſubrogé* à la pratique d'un défunt, à la pourſuite des affaires qu'il avoit commencées. On fait *ſubroger* un Raporteur à la place d'un autre qui eſt décédé, qui s'eſt défait de ſa charge, ou qui eſt hors de quartier.

SUBROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subrogatus, ſuffectus.*

On appelle un *ſubrogé* tuteur, un ſecond tuteur que les parens nomment pour aſſiſter à la confection de l'inventaire d'un défunt que fait faire le vrai tuteur, où il paroît en qualité de contradicteur légitime. *Subſtitutus tutor.* Il défend auſſi aux actions que la veuve, ou le tuteur ont à diſcuter avec ſes mineurs. Hors de là il n'a point de fonction. Il n'eſt point tenu de l'adminiſtration du tuteur, ni du reliqua de compte.

SUBSELLES, ſ. m & plur. Chaire à prêcher; dite des Latins *Subſellia.* Nêf de ſanté. BOREL.

SUBSÉQUENT, ENTE. adj. Qui vient après. *Subſequens.* Il ſe dit particulièrement du tems. Les Fermiers des Aides ont perdu cette année, mais ils ſe récompenſeront aux années *ſubſéquentes.* Quand deux fêtes doubles viennent un même jour, on fait l'Office de la principale, & on transfère l'autre au premier jour *ſubſéquent.* Vous verrez cette queſtion traitée dans les Chapitres *ſubſéquens.*

SUBSIDE, ſ. m. Nom général qu'on donne à toutes les impoſitions qu'on fait ſur les peuples, ou ſur les marchandiſes, au nom du Roi, ou de l'État pour ſubvenir à ſes néceſſitez, à ſes charges. *Subſidium tributarium.* La Subvention, les Aides, ſont des *ſubſides* qui ont été de tems en tems impoſez. Le Roi ſeul peut lever & impoſer des *ſubſides* ſur ſes peuples. Le Roi Philippe de Valois en 1349, appella *ſubſide gracieux*, un *ſubſide* qu'il leva du conſentement du Prévôt des Marchands de Paris, de ſix deniers pour livre ſur les denrées qui y ſeroient venduës. Ce que dit Grotius, que ceux qui payent du *ſubſide* à d'autres Souverains pour les engager à les défendre contre de puiſſans ennemis, avouent par là leur foibleſſe, & que cet aveu diminuë quelque choſe de leur dignité, ſe doit entendre de ces États qui ſont véritablement trop foibles pour ſe défendre par leurs propres forces, & qui en ce ſens, ſe rendent en quelque manière tributaires: mais non pas de ceux, qui, ſubſiſtant par leur propre puiſſance, donnent des *ſubſides* à des plus foibles, pour empêcher qu'ils ne ſuccombent, ſi leurs ennemis les attaquent; tel qu'eſt, par éxemple, le Roi de France à l'égard de la Suéde, & d'autres Princes, à qui il accorde ordinairement des *ſubſides* dans les traitez qu'il fait avec eux; la choſe nous montrant aſſez d'elle-même, que ce n'eſt pas une protection qu'il reclame, mais un moyen qu'il leur donne de ſe fortifier contre l'ennemi commun. COURTIN.

SUBSIDIAIRE. adj. m. & fém. Terme du Palais, qui ſe dit des moyens ſurabondans qu'on allégue pour fortifier une cauſe, ou concluſions incidentes qu'on prend, au cas que les premières ſouffrent quelque difficulté. *Subſidiarius, auxiliarius.* Ce n'eſt pas un moyen principal, il n'eſt que *ſubſidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT. adv. D'une manière ſubſidiaire. *Subſidiariò, auxiliariò.* Cette défenſe n'a été alléguée que *ſubſidiairement*, & par ſurabondance de droit. Il a conclu *ſubſidiairement* contre ſon garent, en cas d'éviction, par le demandeur originaire.

SUBSISTANCE, ſ. f. Ce qui ſert à nourrir, à entretenir, à faire vivre quelque particulier, quelque Communauté. *Subſiſtendi ratio, ſubſidium.* Les Mendians n'ont aucun bien, leur *ſubſiſtance* eſt fondée ſur la providence, ſur la charité des gens de bien. Ce galant fournit à la *ſubſiſtance* du ménage, de la famille de ſa Maîtreſſe. L'armée eſt en de bons quartiers, elle trouvera là aiſément ſa *ſubſiſtance.*

SUBSISTANCE, eſt auſſi une eſpéce d'impôt établi ſous prétexte de la *ſubſiſtance* des troupes. *Subſidium, tributum.* La taille s'impoſoit autrefois par diverſes commiſſions, ou parties, taille, taillon, cruë, *ſubſiſtance*, &c.

SUBSISTANCE. Ce mot ſignifie auſſi, État; mais il eſt un peu vieux en ce ſens. *Status, habitus, ratio.* Je lui laiſſe à juger ſi je ne pourrai pas être en bonne *ſubſiſtance* auſſi bien que lui. VOIT.

SUBSISTER. v. neut. Éxiſter, être en nature. *Exiſtere, ſubſiſtere, extare, eſſe.* Il n'y a rien en ce monde qui *ſubſiſte* éternellement. Tant de grandes Monarchies, de grandes villes, de grands édifices, ont été déſolez, ne *ſubſiſtent* plus. Les êtres de raiſon ne *ſubſiſtent* que dans notre imagination.

SUBSISTER, ſignifie auſſi, Avoir le moyen de s'entretenir, & de ſe nourrir. *Subſiſtere, conſiſtere.* Les Courtiſans ne *ſubſiſtent* que des graces & des bienfaits du Roi. Ce pauvre homme a de la peine à faire *ſubſiſter* ſa famille. Ce Prêtre *ſubſiſte* de ſes Meſſes. L'armée *ſubſiſte* aux dépens de l'ennemi.

Si vous voulez qu'amour vive, & qu'il dure,
Il lui faut de la nourriture;
Il ne peut ſubſiſter de rien. S. EVR.

SUBSISTER, ſe dit auſſi en Morale. La plûpart des loix s'aboliſſent par le tems, & ne *ſubſiſtent* plus. *Perſtare, ſubſiſtere, vigere.* Cet arrêt *ſubſiſte* encore, il n'a point été caſſé. La force de mon argument *ſubſiſte*, nonobſtant votre ſolution.

SUBSTANCE, ſ. f. Être réel effectif; être naturel, qui ſubſiſte par lui-même, & indépendemment des modes & des accidens. *Subſtantia, eſſentia, natura.* Prenez le mot de *ſubſtance* corporelle au ſens ordinaire du diſcours commun, c'eſt ce qu'on voit, ce qu'on touche. Prenez ce même mot au ſens précis & propre des Philoſophes, *Subſtance* corporelle eſt quelque choſe, qu'on ne voit point, qu'on ne touche point, mais que l'on connoit, & que l'on entend, parce qu'elle eſt ordinairement accompagnée, environnée & revêtuë, de ce qu'on voit & qu'on touche, & qu'on appelle ſes accidens. PÉLISSON. La *Subſtance* corporelle ne ſe peut ſéparer de ſes accidens; qui vous l'a dit? Étiez-vous du conſeil de Dieu quand il tira du néant les accidens & les *ſubſtances?* &c. PÉLISSON. Ce n'eſt pas nous qui avons imaginé cette diſtinction de *ſubſtance* & d'accidens; c'eſt Platon, c'eſt Ariſtote, qui n'avoient aucune part à nos diſputes; nous ne faiſons qu'emprunter leurs têrmes, pour mettre hors de toute équivoque les têrmes communs. PÉLISSON. Spinoza prétendoit qu'il n'y a qu'une *ſubſtance* unique, dont toutes les créatures ſont autant de modifications différentes: enſorte qu'il conſtituoit l'ame d'une même *ſubſtance* que le corps. Tout l'Univers n'eſt, ſelon lui, qu'une ſeule *ſubſtance*, & cette *ſubſtance* eſt douée d'une infinité d'attributs, entre leſquels ſont la penſée, & l'étenduë. Tous les corps ſont des modifications de cette *ſubſtance*, entant qu'étenduë; & les âmes ſont des modifications de cette *ſubſtance* entant que penſée. BAIL. Dieu a voulu que l'ame eût cértains ſentimens lorſqu'il y auroit cértains mouvemens dans le cérveau; & voilà en quoi conſiſte l'union & la dépendance mutuelle des deux *ſubſtances* dont l'homme eſt compoſé. MALEB. Comme notre ame n'eſt ni materielle, ni étenduë, c'eſt ſans doute une *ſubſtance* ſimple, & ſans compoſition de parties. ID. L'ame eſt une *ſubſtance* immatérielle & immortelle. ID. Il y a tant de différence, & de diſproportion entre la *ſubſtance* étenduë, & la *ſubſtance* qui penſe, qu'il ne peut y avoir entre elles aucun commérce, ni aucune correſpondance. LE P. L. La *ſubſtance* eſt au premier rang des Catégories; elle ſe diviſe & ſubdiviſe en pluſieurs genres & éſpéces. Dieu eſt la première des *ſubſtances*, une *ſubſtance* pure, incréée, étérnelle, qui eſt par elle-même. La *ſubſtance* eſt oppoſée à l'*accident*, parce qu'elle peut être ſans lui, & il ne peut ſubſiſter ſans elle.

SUBSTANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt de plus pur, de plus ſubtil, & de plus eſſentiel dans un corps. *Quinta eſſentia.* Les Chymiſtes font des éxtraits, & tirent toute la *ſubſtance* des plantes & des minéraux, tantôt par le feu, tantôt par l'infuſion. Ils ôtent le jus, le ſuc, la *ſubſtance* d'un corps, & ils n'y laiſſent que le marc. Les gros arbres tirent toute la *ſubſtance* de la têrre, & les petits ne peuvent croître auprès. Une femme débauchée tire toute la *ſubſtance* d'un homme.

SUBSTANCE, ſe dit figurément de ce qui eſt abſolument néceſſaire pour la ſubſiſtance; de tout ce qu'on a pour ſubſiſter & pour ſe nourrir. *Facultates fortunæ.* Ce père ne ſçauroit amaſſer de bien, il a des enfans qui lui tirent toute ſa *ſubſtance*, qui dévorent toute ſa *ſubſtance.* Cet homme, que vous voyez ſi riche & ſi opulent,

s'eſt

s'eſt engraiſſé de la *ſubſtance* du peuple. FLÉCH. Ils conſument en douleur leur *ſubſtance* & leurs jours. PAT.

SUBSTANCE, ſe dit auſſi de ce qu'il y a de plus précis, de plus ſolide, de plus important, de plus eſſentiel dans un diſcours, dans un acte, dans une affaire. *Summa rei, vel orationis capita. Rei caput.* Dites-moi en *ſubſtance* ce qu'il y a dans ce livre, faites-m'en un ſommaire, un abregé. Il faut s'attacher à la *ſubſtance* des choſes, ſans pointiller ſur les paroles & les ſyllabes. MÉN.

LA SUBSTANCE SULPHURÉE Tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt l'eau des ſages, ou leur mércure. DICT. HÈRM.

SUBSTANCIEL, ELLE. (L'Académie écrit *Subſtantiel*) Tèrme dogmatique. Qui concèrne la nature de la ſubſtance. *Eſſentialis, ad eſſentiam pertinens, ſpectans.* On diſpute fort dans l'École s'il y a des formes *ſubſtancielles* attachées particulièrement à la ſubſtance. Voyez FORME.

Il ſignifie auſſi, Qui a beaucoup de ſuc, de jus. La pérdrix eſt une viande fort *ſubſtancielle*, qui nourrit beaucoup. *Succi plenus, ſuſculentus.*

SUBSTANCIEL, ſe dit auſſi figurément en parlant des Ouvrages d'eſprit. On a extrait ce livre, de ce diſcours, ce qu'il y a de plus *ſubſtantiel. Summa medulla, ſuccus.*

SUBSTANCIELLEMENT, advèrbe. D'une manière ſubſtancielle. *Eſſentialiter, ſubſtantialiter.* Le corps de JÉSUS-CHRIST, eſt réellement & *ſubſtantiellement* dans l'Euchariſtie. Il eſt auſſi oppoſé à *accidentellement*, & ſèrt à beaucoup de diſtinguo dans l'Ecole.

SUBSTANCIEUX, EUSE, adj. Succulent, nourriſſant. *Succulentus.* C'eſt la même choſe que *ſubſtantiel.* On doute de l'uſage de ce mot.

SUBSTANCION, ſ. m. C'étoit autrefois une ville capitale d'un Comté, & qui fut quelque tems le Siége de l'Évêché de Maguelone, & de Montpéllier. *Subſtantio.* Ce n'eſt maintenant qu'un village du Languedoc, ſitué près de la ville de Montpellier, qui s'eſt aggrandie de ſes ruines. MATY.

SUBSTANTER, vèrb. act. Nourrir, fournir des alimens. *Suſtentare, alere, nutrire.* Il y a aſſez de mèts ſur cette table pour *ſubſtanter* vingt pèrſonnes. Ce Couvent *ſubſtante* plus de deux cens pauvres par ſes aumônes. Le pain de munition ſuffit pour *ſubſtanter* un ſoldat. Ce mot n'eſt point dans l'Académie.

SUBSTANTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Nutritus, ſuſtentatus.*

SUBSTANTIF, IVE. adject. Tèrme de Grammaire. *Subſtantivus.* C'eſt la qualité qu'on donne à un nom qui déſigne une ſubſtance, & qui ſubſiſte par lui même dans le diſcours, ſans avoir beſoin d'être joint à un autre mot. Tous les noms auſquels on ne peut ajoûter le mot de *choſe* ſont *ſubſtantifs*, & tous ceux auſquels on le peut ajouter, ſont adjectifs. PORT-R. Les *ſubſtantifs* nous indiquent ſimplement les choſes, & les adjectifs nous diſent comment elles ſont faites. Quand il y a deux *ſubſtantifs* de différent genre, l'adjectif, ou le participe qui ſuit, reçoit la loi du dèrnier *ſubſtantif*, s'il n'y a point de vèrbe qui ſuive: mais ſi un vèrbe ſuit, il faut reprendre le genre maſculin: on dit, tous les hommes, & toutes les femmes ſont *aſſujettis* aux mêmes loix. Cette régle n'eſt pourtant pas abſolument ſûre; il faut éviter ces ſortes de phraſes, & bien conſulter l'oreille, avant que de ſe dètèrminer. M. L. T. Un nom propre, ou appellatif, eſt tantôt *ſubſtantif* maſculin, tantôt féminin. La plupart des adjectifs, en François, & même quelques vèrbes deviennent *ſubſtantifs*, ont une vèrtu, une qualité *ſubſtantive.* Dans notre langue on voit toujours venir un *ſubſtantif*, qui méne ſon adjectif comme par la main. FÉNELON.

Les noms *ſubſtantifs* deviennent quelquefois adjectifs, & les adjectifs deviennent *ſubſtantifs.* Voici quelques réflexions ſur cela. Tous les noms, ou ſignifient un être particulier, que les Philoſophes appellent un *individu*, comme Socrate, Alèxandre, Céſar, ou ils ſignifient une éſpéce entière, comme homme, cheval, lion; ou bien ils ſignifient des qualitez ou eſſentielles; telles que ſont celles-ci, raiſonnable, ſpirituel, matériel, &c. ou accidentelles, telles que celles qu'éxpriment ces mots blanc, noir, beau, vilain, éloquent, &c. ou bien ils ſignifient des dignitez, des charges, des emplois, des arts, des ſciences, &c. comme Roi, Préſident, Philoſophe, Orateur, &c. Cela fait quatre éſpéces de noms. 1°. La première éſpéce ne ſe prend point adjectivement. Car comme elle ſignifie des individus, ou des êtres particuliers, ils ne peuvent être dits que de ce qu'ils ſignifient. Cependant Je croi avoir ouï prendre quelquefois le nom de Caton adjectivement. C'eſt être bien Caton. Cet homme-là eſt Caton comme Caton même. Pour dire bien grâve, bien ſévère, auſſi auſtère que Caton, Malhèrbe a dit; *Plus Mars que le Mars de la Thrace*, pour dire plus brave, plus grand guèrrier. Et je croi que l'on pourroit dire de même ce juge eſt bien Rhadamante, pour dire bien peu gracieux, bien rébarbatif, bien ſévére. Dans ces éxemples, non ſeulement ces noms propres ſont pris adjectivement; mais ils reçoivent même les degrez de comparaiſon comme les adjectifs; ils ſignifient des qualitez. Ce n'eſt point comme ſi l'on diſoit, C'eſt un Caton, c'eſt un autre Mars, &c. mais ces éxemples ſont rares dans l'uſage, & ne ſe diſent gu're que dans le ſtile familier. 2°. Les noms propres ſont quelquefois devenus noms de dignitez ou charges, comme Céſar Auguſte; alors il en faut raiſonner comme de ceux de la 4°. éſpèce. 3°. Ceux de la ſeconde éſpèce ſe prennent auſſi quelquefois adjectivement, Cela eſt bien homme, pour dire, plein de foibleſſe, Bien peu homme, pour dire, bien peu humain. Ce commis, ce cocher eſt bien cheval de carroſſe, pour dire bien groſſiér, bien brutal. Cela n'eſt pas tant chien, pour dire, point tant mauvais, point ſi mépriſable. Ces façons de parler, & ſur tout la dernière, ſont très-baſſes, mais fort éxpreſſives. Il ne faut uſer de ſes phraſes, que dans le diſcours familier; encore le faut-il faire ſobrement. La troiſiéme éſpéce ſont les adjectifs eux-mêmes. Pour la quatriéme, le commun des Grammairiens la met au nombre des ſubſtantifs, le Père Buffier prétend que ce ſont des adjectifs ou, pour me ſérvir de ſon tèrme, des modificatifs. Quoi qu'il en ſoit, ils peuvent ſe prendre adjectivement. Cela eſt bien Roi, c'eſt-à-dire, digne d'un Roi, royal: Cela eſt bien Sénateur, en parlant d'une conduite, ou d'une action qui eſt digne d'un grand Magiſtrat. C'eſt un eſprit Philoſophe. Cela ne paroît guère Philoſophe. Et comme Malhèrbe a dit *plus Mars que le Mars de la Thrace*, on pourroit dire peut-être, Roi plus Roi que tous ceux qu'on admire; mais il faut encore ſe ſervir ſobrement de ces manières de parler. Le mot Philoſophe ſemble être celui que l'uſage employe le plus ſouvent en ſemblables phraſes. Les Pères Grècs ſont plus Philoſophes que les Latins. S. Grégoire de Nyſſe & S. Baſile ſont très-Philoſophes, & les plus Philoſophes des Pères. Voilà ce qui regarde les noms ſubſtantifs pris *adjectivement.*

Venons aux adjectifs pris ſubſtantivement. 1°. Les participes paſſifs ne ſe prennent point ſubſtantivement, & l'on ne dit point, l'aimé, l'étudié, l'éſtimé, pour dire une choſe aimée, étudiée, éſtimée. Il n'y a que peu d'éxceptions, que je ſçache, comme, les aſſiégez, les battus dans ce provèrbe: les battus payent l'amende; les premiers venus, un premier né, puiſné, un réclus, une proſtituée, un emporté, &c. 2°. Les participes actifs ne ſe prennent point non plus ſubſtantivement; on ne dit point, le déſirant, le contemplant; pour celui qui déſire, qui contemple. Il y a cependant des éxceptions; car on dit, un étudiant, des étudians, un Proteſtant, les Proteſtans, appellans, tenant, oppoſant, contrevenant, contrediſant, aſſaillant, aſſiégeant, &c. 3°. Pour les noms *adjectifs*, je commence par ceux qui ſe diſent des hommes, & d'abord tous ceux qui ſignifient la religion, non ſeulement ſe prennent ſubſtantivement, mais ſont devenus ſubſtantifs par l'uſage. Ainſi, le Chrétien, le Païen, le Juif: le Mahométan, le Luthérien; & au pluriel, les Chrétiens, &c. Cela n'eſt point particulier à notre Langue. Toutes les autres, ou mortes, ou vivantes, en ont uſé ainſi. 4°. Il en eſt de même des noms adjectifs qui ſignifient la ſecte, la doctrine. Le Stoïcien, un Péripatéticien, les Académiciens, les Platoniciens, un Cartéſien entêté, & de même, un Réligieux, une Réligieuſe. 5°. Ceux qui marquent le pays: le François, les Eſpagnols, un Anglois; les Italiens ſont vindicatifs, &c. 6°. Ceux qui marquent le tempèrament & l'humeur; le mélancholique, les phlegmatiques, ce bilieux, un attrabilaire, un emporté, &c. Toutes ces éſpeces de noms adjectifs ſont pris ſubſtantivement, & ſont même devenus ſubſtantifs dans l'uſage. Il n'y a pas de difficulté. 7°. Quant à ceux qui ſignifient une éſpéce de gens, qui ont une cèrtaine qualité, il y en a pluſieurs, auſſi reçûs par l'uſage que les précédents. Tèls ſont, le ſçavant, les grands, le dévot, le politique, le ſage, le brave, un débauché, un ſaint, une prude, un précieux, une précieuſe, un noir, quand il eſt pris pour nom de peuple; l'impie, l'impudique, &c. 8°. Il ne faut pas croire cependant qu'on puiſſe uſer ainſi de tous les adjectifs qui pourroient ſignifier une éſpéce de gens douez d'une cèrtaine qualité; par éxemple, on ne dira pas l'élégant, ni l'éloquent, comme on dit, le ſçavant; & un ſçavant & de même d'une infinité d'autres: il faut dire, un Auteur élégant, un homme éloquent. Il n'y a que l'uſage, & le goût de la Langue, qui puiſſent apprendre à faire la diſtinction entre ceux qu'on peut dire, ou qu'on peut former ſur le modéle de ceux que l'uſage a reçûs, & ceux qu'on ne peut pas hazarder, & que l'oreille ne ſçauroit ſouffrir. 9°. Parmi ceux mêmes que l'uſage a autoriſez, il y en a qui ne ſe doivent dire que dans un genre. On ne dira pas ſubſtantivement, la ſage, la brave, les grandes au féminin, comme on dit le ſage, le brave, les grands, &c. Au contraire on ne dira pas au maſculin, un beau, un brun, comme on dit, une belle, une brune, une proſtituée. D'autres ſe diſent ſubſtantivement aux deux genres: un précieux & une précieuſe, un dévot & une dévote, un ſaint & une ſainte. Mais encore un coup, il n'y a que

l'uſage qui puiſſe apprendre à faire des diſtinctions. 1°. Les adjectifs qui ſe diſent ſubſtantivement des choſes, ſe prennent ainſi, ou pour ſignifier un nombre, ou une eſpéce de choſes qui ont la même qualité, ou pour marquer une qualité abſtraite ; dans ceux-ci, comme dans ceux qui ſe diſent des hommes, il y en a que l'uſage a reçûs, & d'autres, que l'on forme tous les jours ſur leur modéle ; c'eſt l'uſage encore qui doit inſtruire par rapport à ces dèrniers. 2°. Tous les noms *adjectifs* des couleurs ſe prennent ſubſtantivement, *Le blanc, le noir, le rouge, le verd, le pourpre, le gris, le feuillemorte*, &c. 2°. *Le froid, le chaud*, quand ils ſignifient les affections de l'air. 3°. Pour le tems : le *paſſé, le preſent, le futur*, ſe diſent ſubſtantivement. 4°. Le plus grand nombre, eſt de ceux qui ſe diſent des qualitez des ouvrages d'eſprit, des penſées, des ſentimens, & même des ouvrages des arts, comme, le beau, le grand, le ſublime, le mèrveilleux, le vraiſemblable, le naturel, le majeſtueux, le nud, le clair-obſcur. 5°. Il y en a encore en toutes ſortes d'autres matiéres. *Un tout, le tout enſemble, le bon de l'affaire, l'agréable, le plaiſant, le principal, l'impertinent de tout cela, c'eſt que*, &c. & une infinité d'autres, que l'uſage apprend. 6°. Ce n'eſt pas ſeulement au poſitif, mais encore au comparatif, qu'ils ſe prennent ſubſtantivement ; car on dit, *le meilleur de l'affaire*, auſſi-bien que *le bon de l'affaire ; le plus plaiſant, fut que*, &c. & ainſi de quelques autres. 7°. Mais jamais on ne prend le ſupèrlatif ſubſtantivement, à moins qu'on ne veuille que ce que je viens d'appeller comparatif, ne ſoit un ſupèrlatif ; & alors ce ſera le comparatif, qui ne ſe prendra jamais ſubſtantivement ; mais le ſupèrlatif ne ſe prendra jamais ainſi, que quand il ſera formé avec *plus* & un article, & jamais quand il ſe forme avec *tres* ou *fort*. 8°. Tous ces adjectifs ne ſe prennent guère ſubſtantivement qu'au ſingulier, & plus rarement au plurier, ſur tout, ſi on les mettoit ſeuls ; car avec un adjectif, ils ſe ſouffrent plus. Il y a trois ou quatre blancs différens. Tous les differens vèrds plaiſent à l'œil. Cette tulipe a ſes panaches enrichis de pluſieurs *rouges* très-beaux, & très bien diſtinguez. Mais il ne faut point dire, *les bons*, ou *les meilleurs de l'affaire, les tous enſemble, les impértinens dans tout cela, c'eſt que* &c. Enfin il faut étudier ce que l'uſage a établi, & ne ſe guère permettre de paſſer outre. Un Auteur, qui ſe donne depuis peu pour un grand maître, & pour un modèle en tout genre, ſe fait juſtement reprendre pour les libèrtez, ou plutôt pour le libèrtinage, auquel il s'abandonne en cela ſans goût, & ſans diſcrétion. J'ai vû des gens qu'il avoit gâtez, ſe faire moquer dans les convèrſations, en diſant : *Voilà du beau grand, cela s'appelle du grand beau*, &c. Étudions l'uſage, & nous y ſoumettons. évitons ſur tout l'affectation en ceci, comme en tout le reſte.

On appelle auſſi vèrbe *ſubſtantif*, le vèrbe *je ſuis, tu es, il eſt*, qui eſt un vèrbe auxiliaire, qui ſert à conjuguer les vèrbes paſſifs, ſoit en François, ſoit en Eſpagnol, ſoit en Italien.

SUBSTANTIVEMENT. Adv. D'une manière ſubſtantive. Pluſieurs vèrbes & adjectifs ſe diſent *ſubſtantivement. Subſtantivè.*

SUBSTITUER. v.act. & n. Mettre quelqu'un en ſa place ; pour faire ſa fonction en cas d'abſence. *Subſtituere, ſubrogare.* Quand un Avocat chargé d'une cauſe eſt malade, on ordonne qu'il *ſubſtituera* quelqu'un de ſes confrères, pour plaider en ſa place.

SUBSTITUER, ſignifie auſſi, Subroger quelqu'un, le mettre en ſon lieu & place. *Subrogare, ſufficere.* Lorſqu'on fait une ceſſion & tranſport, on ſubroge & on *ſubſtitue* le ceſſionnaire en ſa place. Celui qui paye pour un autre, eſt *ſubſtitué* en tous ſes noms, droits & actions.

SUBSTITUER, ſignifie encore ſimplement, Mettre une choſe en la place d'une autre, faire ſuccéder. *Supponere, ſubdere.* Les chicaneurs ont quelquefois l'adreſſe de ſouſtraire les bonnes piéces d'un ſac, & d'en *ſubſtituer de fauſſes.* Diane *ſubſtitua* une biche, pour ſervir de victime en la place d'Iphigénie. J'ai *ſubſtitué* l'amitié à l'amour. M. SCUD. Nos paſſions *ſubſtituent* ſans ceſſe d'autres penſées aux réfléxions que nous devons faire ſur nous-mêmes. S. EVR.

SUBSTITUER, ſe dit auſſi en parlant des ſecondes inſtitutions qu'on fait dans un teſtament, en cas que l'héritier inſtitué répudie la ſucceſſion, ou meure avant qu'elle ſoit ouvèrte, ou même pour tranſmettre les mêmes biens à d'autres pèrſonnes après ſa mort. *Subſtituere, ſupponere, ſubrogare.* Les teſtateurs *ſubſtituent* pluſieurs héritiers & légataires les uns aux autres. On *ſubſtitue* les petits-enfans à leur père, pour lui ôter la faculté d'aliéner le bien qu'on lui laiſſe. Voyez SUBSTITUTION.

SUBSTITUÉ, ÉE. part: paſſ. & adj. *Subſtitutus, ſuppoſitus, ſubrogatus.*

SUBSTITUT, ſ. m. Celui qui exèrce une charge pour un autre en ſon abſence, ou autre légitime empêchement. *Optio, vicarius, accenſus.* Les Procureurs ſont obligez de nommer deux de leurs confréres pour *ſubſtituts*, dont les noms ſont écrits enſuite du leur dans la liſte, qui reçoivent en leur abſence les ſignifications qu'il leur faut faire.

On dit par éxtenſion, qu'un Marchand a un bon *Subſtitut*, quand il a un bon facteur qui ſait valoir le commèrce en ſon abſence. *Subſtitutus, inſitor.* On dit, quand une femme fait bien les affaires de la maiſon, en l'abſence de ſon mari, qu'il a un bon *Subſtitut.*

SUBSTITUT, eſt auſſi un Officier en titre, qui ſoulage les Procureurs généraux des Cours ſouveraines en l'adminiſtration de leurs charges, pour conſerver l'intérêt du Roi & du public, des mineurs & des communautez. *Subſtitutus.* Il y a pluſieurs *Subſtituts* au Parquet, qui raportent à M. le Procureur général les procès où il doit donner des concluſions. Il y en a au Parlement, à la Cour des Aides, au Grand-Conſeil, & même au Châtelet. Tous les Procureurs du Roi dans les Préſidiaux, & Siéges Royaux, & les Procureurs Fiſcaux des Juſtices ſubalternes, ſont appellées par M. le Procureur général ſes *Subſtituts.* La raiſon eſt, qu'anciennement le Procureur général commettoit les Procureurs du Roi dans les Bailliages & Sénéchauſſées. Ainſi, à proprement parler, ils étoient ſes *Subſtituts.* De même encore, juſqu'au régne de François I, les Procureurs du Roi dans les Bailliages ſe qualifioient Procureurs généraux des Bailliages, & commettoient des *Subſtituts* dans les Siéges inférieurs. Ce pouvoir leur a été ôté par un Édit de l'an 1522, on érigea des Procureurs du Roi en titre d'office dans les Bailliages & Sénéchauſſées.

SUBSTITUT. en tèrmes de Médécine, ſe dit d'une drogue, d'un remède, dont on uſe à la place d'un autre qu'on n'a pas, & qui y ſupplée. *Subſtitutum, ſupplementum, vicarius, a, um.* Le *ſubſtitut* du rhapontic eſt la racine de la grande centaurée, ou du ſymphytum, ou bien de la rhubarbe.

SUBSTITUTION, ſ. f. Fideicommis ; diſpoſition d'un teſtateur, par laquelle il ſubſtituë un héritier à un autre, qui n'a que l'uſufruit, & non point la propriété du bien qui lui eſt laiſſé. *Subſtitutio, voluntaria teſtatoris diſpoſitio.* La *ſubſtitution* eſt une hérédité appellée fidéicommis, parce que l'on n'en a que l'uſufruit, le corps de la choſe étant ſubſtitué & affecté à cèrtaines pèrſonnes, pour en avoir auſſi, en leur tems, l'uſufruit, & jamais la propriété. Il y a des pays, où la *ſubſtitution* eſt pèrpétuelle. En France, elle ne paſſe pas quatre degrez, non compris l'inſtitution. Elle peut auſſi être pour un cèrtain tems, enſorte que l'on puiſſe dire : *Je légue à mon neveu, fils de mon frere, une telle terre, quand il aura atteint l'âge de 15 ans, & cependant j'entends que mon frère en jouiſſe comme de ſon propre.* Parmi les Romains, il y avoit quantité de ces héritiers fiduciaires, qui jouiſſoient de l'hérédité, juſqu'à ce qu'ils la remiſſent entre les mains du véritable héritier : & la raiſon pourquoi ils ne reſtituoient point les fruits, ou que ces fruits n'étoient point regardez comme faiſant partie de l'hérédité, mais ſeulement de la choſe, eſt que ce fiduciaire étoit obligé d'emprunter à ſes riſques, de prendre ſur lui la culture des tèrres, la pèrception des fruits. COURTIN. l'ouvèrture d'une *ſubſtitution* n'a lieu qu'après la mort de l'héritier inſtitué. Les *ſubſtitutions* ſont communes dans le Droit Romain. Il y en a de pèrpétuelles, graduelles, vulgaires, pupillaires, communes, & fidéicommiſſaires, éxpliquées au titre 6. du 28. Livre du Digeſte. Les *ſubſtitutions* ſe font pour conſerver ſes biens & les tèrres dans les familles. En France, l'Ordonnance d'Orléans réduit les *ſubſtitutions*, à l'avenir, au deuxiéme degré, outre l'inſtitué ; & au quatriéme pour le paſſé. Les *ſubſtitutions* ſont ſujettes à inſinuation, comme les donations.

Les Médecins appellent auſſi, Faire des *ſubſtitutions* de drogues, quand au lieu de celles qui ſont difficiles à recouvrer, ils en emploient d'autres, qu'ils croyent avoir la même vèrtu & propriété. *Supponere, ſubſtituere.*

SUBTANGENTE, ſ. f. Tèrme de Géométrie. *Subtangens.* La *ſubtangente*, dans une courbe, eſt une ligne qui détèrmine l'intèrſection de la tangente dans l'axe ; qui en détèrmine le point où la tangente coupe l'axe prolongé.

SUBTENDANTE Quelques-uns diſent *ſoutendante*, ſ. f. Tèrme de Géomêtrie. Ligne droite, oppoſée à un angle, & qui eſt préſumée être tirée des deux éxtrémitez de l'arc qui méſure ce même angle. *Linea recta, ſubtenſa.* En un triangle rectangle, la *ſubtendante* de l'angle droit a ſon quarré égal aux quarrez des *ſubtendantes* de ſes deux autres angles, par la 47e propoſition du premier livre des Élemens d'Euclide. C'eſt une propriété mèrveilleuſe de ce triangle, découvèrte par Pythagore, qui en fut ſi tranſporté de joie, qu'il en immola un bœuf.

SUBTÈRFUGE, ſ. m. Échaparoire, fuite afectée d'un chicaneur, qui trouve quelque artifice pour colorer une méchante cauſe, & en éloigner le jugement. *Tergiverſatio, effugium.* Nonobſtant les fuites & les *ſubterfuges* de ma Partie, j'ai fait connoître la vérité, & fait juger mon procès. On dit auſſi des méchans payeurs, qu'ils chèrchent mille *ſubterfuges* pour ne point payer.

SUBTIL, ILE, adj. Corps éxtrémément délicat, mince, légèr, qui

qui ſe rompt, ou qui ſe léve facilement. *Acutus, argutus, ſubtilis.* Les eſprits animaux ſont ſi *ſubtils*, qu'ils ſont imperceptibles à la vûë. Le vent éléve les plus *ſubtiles* parties de la pouſſiére. Le mercure pouſſé au feu s'éxhale en parties très-*ſubtiles*. L'eſprit de vin eſt le plus *ſubtil* du vin tiré par des diſtillations réïterées. Une matiére n'eſt plus *ſubtile* qu'une autre, qu'en ce qu'étant diviſée en plus petites parties, & plus agitées, elle fait d'une part moins de réſiſtance aux autres corps, & s'inſinuë de l'autre, plus facilement dans leurs pores Log. La matiére *ſubtile* eſt le premier élément de Déſcartes. Voyez Elément. C'eſt cette matiére qu'on appelle la matiére *ſubtile* par éxcellence. Elle eſt ſi *ſubtile* qu'elle pénétre les pores du vêrre, & de tous les corps. C'eſt par la matiére *ſubtile*, qu'on éxplique pluſieurs phénoménes. On ne prouve l'éxiſtence de la matiére *ſubtile* que par l'éxpérience, & par conſéquence.

Subtil, ſe dit, en ce ſens, de ce qui eſt le plus épuré, ou ſéparé de ſes parties groſſiéres. *Subtilis, defæcatus.* Les atomes ſont des corps *ſubtils* & bien épurez. La Chymie ne travaille qu'à ſéparer ce qu'il y a de plus *ſubtil*, dans un corps, de ſa matiére, de ſes féces.

Subtil, ſe dit auſſi de ce qui agit promtement, qui pénétre dans les organes fort délicats. *Acutus, argutus, ſubtilis.* La lumiére eſt ce qu'il y a de plus *ſubtil* dans le monde, qui pénétre le plutôt dans un grand éſpace. Le poiſſon a l'ouie *ſubtile*. Les chiens ont l'odorat *ſubtil*. La nature a donné à l'œil un mouvement très-*ſubtil*.

On appelle, Poudre *ſubtile*, une ſorte de poudre à canon qui prend feu plus ſubtilement qu'un autre. *Pulvis tormentarius ſubtilis.*

Subtil, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait avec une adreſſe cachée & inconnuë aux autres. *Argutus, acutus.* Il y a des tours de cartes fort *ſubtils*, qu'on ne peut deviner. Les charlatans ſont *ſubtils* à jouer des gobelets, à faire des tours de paſſe-paſſe; ils ſont *ſubtils* de la main, & à eſcamoter, à fouiller dans la poche. Ce Danſeur de corde a le corps bien *ſubtil* pour danſer, pour voltiger. On dit auſſi, qu'un chat eſt *ſubtil* à attraper des ſouris, ou quelque morceau ſur la table.

Subtil, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un éſprit *ſubtil* eſt celui qui comprend aiſément les choſes. *Ingenium acutum, ſubtile, argutum, delicatum.* Un raiſonnement *ſubtil*, eſt celui qui eſt raffiné, qui eſt au deſſus de l'invention, & de la portée des gens du Vulgaire. Il ſe dit auſſi d'un raiſonnement éblouiſſant, ſupérficiel, faux, qui eſt oppoſé à *ſolide*. Siécle vainement *ſubtil*, où l'on veut pécher avec raiſon, & où la foibleſſe veut s'autoriſer par des maximes. Boss. Les éſprits *ſubtils* ſont d'ordinaire ſoupçonneux & irréſolus. Amel. Vos *ſubtils* argumens m'embaraſſent, & ne me pérſuadent point. S. Evr. Une queſtion *ſubtile*, eſt une queſtion embaraſſante, & qu'on a de la peine à réſoudre. Scot a été appellé dans l'École, le Docteur *ſubtil*.

On appelle, en Fauconnerie, mal *ſubtil*, une maladie de l'oiſeau qui l'affame, quoiqu'on lui donne toujours à manger. *Morbus fameticus.*

SUBTILEMENT. adv. D'une maniére ſubtile. *Senſim, ac ſine ſenſu.* Le poiſon ſe coule *ſubtilement* dans les veines. Ce Commentateur a interprété fort *ſubtilement* ce paſſage. *Argutè, ingeniosè, ſolerter.* Les gens de Pratique coupent *ſubtilement* la bourſe à leurs parties.

SUBTILISATION, ſ. f. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui ſe dit lorſque la matiére étant arrivée à la noirceur, elle ſe pourrit, & eſt réduite en ſémence, & qu'elle circule dans l'œuf. Dict Hèrm.

SUBTILISER. v. act. & n. Rendre ou devenir plus ſubtil, plus fin, plus raffiné. *Acuere, exacuere, ſublimare.* Le vin, les liqueurs ſe *ſubtiliſent* par la diſtilation.

Subtiliser, ſignifie au figuré, Rafiner, devenir plus fin, plus intelligent, plus habile. *Subtiliorem efficere.* Les éſprits ſe *ſubtiliſent* tous les jours. Le monde *ſubtiliſe* les niais, les provinciaux.

Subtiliser, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie, Rafiner trop, chèrcher trop de fineſſe, pointiller. *Argutiis agere, diſputare.* Ces Politiques rafinez, qui mettent leurs avis à l'alembic, les réduiſent à néant à force de les *ſubtiliſer*. Il al. Il ne faut point *ſubtiliſer* en matiére de reconnoiſſance; elle s'évapore en ſe *ſubtiliſant*. Nic. On pérd ſouvent les affaires à force de les *ſubtiliſer*. Amelot. De quoi vous aviſez-vous de tant *ſubtiliſer* ſur l'amitié? en trouve-t-on dans le monde? Bell. On ne trouve point la raiſon à force de *ſubtiliſer*. S. Evr. Pour être heureux, il ne faut pas tant *ſubtiliſer* ſur les plaiſirs Mont. Il eſt dangereux de trop *ſubtiliſer* en matiére de Religion; on court riſque de s'égarer. Cl.

Subtilisé, ée. part. paſſ. & adj. *Sublimatus, extenuatus, acutior factus.*

SUBTILITÉ, ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſubtil. *Subtilitas, tenuitas.* La *ſubtilité* des atomes, des parties de l'or, du mércure, eſt inconcevable. Ceux qui font de petites montres doivent avoir une grande *ſubtilité* de main; c'eſt à-dire, une grande adreſſe, ou délicateſſe. Cardan a écrit ſeize livres de la *ſubtilité*, où il a marqué les douze plus remarquables des anciens Auteurs en *ſubtilité*. Gentisbérne a écrit des *ſubtilitez* invincibles.

Subtilité, eſt quelquefois oppoſé à *ſolidité*; & alors on s'en ſért en mauvaiſe part. *Tenuitas, exiguitas, velocitas, acumen.* Cet Orateur a parlé avec beaucoup de *ſubtilité*; mais on lui a répondu avec beaucoup de ſolidité. La plupart des diſtinctions de l'Ecole ne ſont que de vaines *ſubtilitez*. La trop grande *ſubtilité* eſt une fauſſe délicateſſe, & la véritable délicateſſe eſt une ſolide *ſubtilité*. La Roc. Les fauſſes *ſubtilitez* ne peuvent plaire aux gens de bon goût, & ne donnent point les avantages réels. Le Ch. de M. Il y a bien de la différence entre la bonne & la mauvaiſe *ſubtilité*; entre l'habileté & la fineſſe. S. Réal. Une penſée eſt vicieuſe dans le genre délicat, lorſqu'on pouſſe la délicateſſe juſqu'à une vaine *ſubtilité* Bouh. Une *ſubtilité*, qu'elle qu'elle ſoit, quand elle a contribué à quelque évenement important, devient éſſentielle à l'hiſtoire. Péliss.

SUBTRIPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Subtriplus, a.* La proportion *ſubtriple* eſt quand un nombre ou une quantité eſt contenuë trois fois dans un autre nombre, ou quantité Par éxemple 2 eſt *ſubtriple* de 6, comme 6 eſt triple de 2. Harris.

SUBU, SEBOU, ſ. m. Nom propre d'une riviére du Royaume de Féz, en Barbarie *Subur* Elle a ſa ſource dans la province de Chaus, travérſe celles de Fèz & d'Aſgar, paſſe fort près de la ville de Fèz, & ſe décharge dans l'océan Atlantique, à la Mamorre. Cette riviére qui eſt la plus belle de tout l'Empire de Maroc, à deux choſes ſingulières. 1°, Près de ſa ſource il y a un ancien pont de piérre & de brique, long de cent cinquante toiſes 2°, Près de ſon embouchure, une forêt autour de ſes bords, qui pourroit fournir du bois pour la conſtruction de quantité de navires. Maty.

SUBVENIR. v. n. Soulager la pauvreté, les miſéres d'autrui. *Subvenire, ſuccurrere, opitulari, auxiliari.* Ce mot n'eſt bien uſité qu'à l'infinitif. La vraie charité ne manque pas de *ſubvenir* à toutes les infirmitez, à tous les beſoins du prochain, quels qu'ils ſoient.

Subvenir, ſignifie auſſi, Pourvoir, ſuffire, entretenir, fournir à la dépenſe. *Providere, impertiri, ſupponere, ſuppeditari.* On ne ſçait comment ce pauvre homme peut *ſubvenir* à la nourriture de tant d'enfans, il n'a que le travail de ſes mains pour leur *ſubvenir*. Les petits Étars ne peuvent pas *ſubvenir*, fournir à la dépenſe de la guérre & de l'artillerie

SUBVENTION, ſ. f. Tèrme de Finances. C'eſt un droit du vingtiéme denier, ou du ſol pour livre, qu'on établit ſur les marchandiſes pour ſubvenir aux fais de l'Etat. *Subventio, ſubſidium, auxilium.*

Subvention, eſt auſſi un droit éxtraordinaire qu'on demande à quelques provinces dans cértaines néceſſitez. *Subventio.*

SUBVÉRSION, ſ. f. Déſordre, ruine, pérte, renvérſement des affaires d'un Etat, d'une famille. *Subverſio, inverſio, deſtructio, ruina, peſſumdatio.* Les guérres civiles ont été cauſe de la *ſubverſion* de l'Empire des Maures en Éſpagne. Les procès opiniâtrez cauſent la *ſubverſion* des meilleures maiſons. Ils n'oſérent contrevenir à cette ordonnance, quoiqu'ils viſſent qu'elle alloit à la *ſubverſion* de leurs loix. Vaug.

SUBVÉRTIR. v. act. Renvérſer, bouleverſer, mettre en déſordre. *Subvertere, evertere, pervertere* Les Hérétiques ont taché de *ſubvértir* toute la bonne doctrine de l'Égliſe.

SUBURBICAIRES. adj. m. & f. Nom qu'on donnoit aux provinces d'Italie qui compoſoient le Diocèſe de Rome. *Suburbicarius.* Le tèrme ſignifie, Qui eſt ſous la ville; c'eſt-à-dire Rome. On les appelloit auſſi *urbicaires*. On compte dix provinces que l'on appelloit *ſuburbicaires*. L'Italie depuis le Pô juſqu'au Talon en faiſoit ſept. Les iſles de Sicile, de Corſe & de Sardaigne faiſoient les trois autres. Saumaiſe a prétendu que par ces provinces *ſuburbicaires*, il ne falloit entendre que les quatre Provinces voiſines de Rome, dans leſquelles s'étendoit la Juriſdiction du Préfet de Rome, & dans leſquelles étoit renfermé le Diocèſe de l'Évêque de Rome. Le P. Simond comprend tout l'Occident ſous le nom de *ſuburbicaires*. L'opinion la plus cértaine eſt, que ces dix provinces ſeulement s'appelloient *ſuburbicaires:* Rufin, qui vivoit dans le ſiécle du Concile de Nicée, éxplique le pouvoir qui eſt attribué au Pape, dans le 6 Canon de ce Concile, en diſant, qu'il avoit le ſoin des Égliſes *ſuburbicaires*; ce qui ſignifie quelque étenduë de provinces ſoumiſes à Rome d'une maniére particuliére: mais, quoi que ſignifie ce mot obſcur, il ne regarde l'Évêque de Rome que comme Patriarche en Occident: ſans préjudice de la qualité de Chèf de l'Égliſe Univèr-

selle, si bien établie dans les siécles précédens. FLEURY, *Hist. Eccles. Le. XL. p.* 147. 148.

SUC.

SUC, ſ. m. Subſtance liquide qui fait une partie de la compoſition des plantes, & qui ſe communique à toutes les autres parties, pour ſervir à leur nourriture & à leur accroiſſement. *Succus, medulla, flos, liquor.* Le *ſuc* eſt aux plantes, ce que le ſang eſt aux animaux. Il y a des *ſucs* aqueux, vineux, oléagineux; gommeux, réſineux & bitumineux, de toutes ſortes de couleurs & de ſaveur.

On dit auſſi quelquefois le *ſuc* des viandes. *Succus.* On tire les *ſucs* par inciſion, par contuſion; par expreſſion, par la cuiſſon, par l'infuſion, &c. Cette viande eſt trop rotie, elle n'a plus de *ſuc.* Les citrons, les oranges, ſont des fruits qui ont beaucoup de *ſuc.* Le vin eſt le *ſuc* des raiſins. Ce melon eſt d'un bon *ſuc.*

LE SUC DE LA LIQUEUR VÉGÉTABLE. C'eſt le vin, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique.

LE SUC DES LIS BLANC. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le mèrcure hèrmetique. DICT. HÈRM.

LE SUC DE LA LUNAIRE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la plus pure ſubſtance de l'or vulgaire, purgé & nétoyé; c'eſt-à-dire, réduit en mèrcure: ou le mèrcure du métal avec le mèrcure philoſophal, par l'entremiſe de Vénus. Alors il eſt le véritable ſouffre des Philoſophes, & le mèrcure des Sages & ſon ſang approprié, qu'il faut faire cuire avec lui. Les Philoſophes appellent auſſi le *ſuc de la Lunaire*, l'eſprit de la Lune qui fixe le cinabre en fin argent, ce que je puis dire ici avoir fait pluſieurs fois. Mais le *ſuc de la Lunaire* qui fixe le mèrcure n'eſt pas une hèrbe ou plante de ce nom: car il ne faut pas chèrcher dans une choſe ce qu'elle n'a pas; le végétable n'a pas la ſubſtance du métallique pour ſe pouvoir joindre parfaitement avec lui. D'où il faut conclure qu'il n'y a que les ignorans qui prennent à la lettre le dire des Philoſophes, leſquels ne parlent que métaphoriquement ou ſimiſitudinairement, &c. Et quand avec le *ſuc* de l'hèrbe de ce nom, ils ont un peu congelé le mèrcure, ils diſent l'avoir fixé; mais à la moindre chaleur tout s'en va en fumée. DICT. HÈRM.

SUC NÈRVEUX. Liqueur qui, ſuivant quelques Médecins, ſe trouve dans les nèrfs, d'où elle a tiré ſon nom. *Nervoſus ſuccus*, Gliſſon, Warthon, Willis & pluſieurs autres célébres Anglois, ont parlé les premiers du *ſuc nerveux*: ils croyent qu'il ſert de véhicule aux eſprits animaux, dont il empêche la trop prompte diſſipation, & que les parties du corps en ſont nourries. Il y a bien d'habiles gens qui nient l'éxiſtence de ce ſuc.

SUC PANCRÉATIQUE. Liqueur qui ſe ſépare dans les glandes du pancréas. *Succus pancreaticus.* Voyez PANCRÉAS.

SUC DE RÉGLISSE. *Glycyrrhizæ ſuccus.* Le *ſuc de réglisſe* eſt de deux ſortes, il y en a de blanc & de noir. Le *ſuc de réglisſe blanc*, eſt une compoſition de poudre de réglisſe, de ſucre, d'amidon, d'iris de Florence, de gomme adragant, dont on fait des paſtilles ou de petits bâtons. Le *ſuc de réglisſe noir* n'eſt autre choſe que l'éxtrait de la racine de réglisſe, qui eſt devenu noir ſur le feu, & dont on forme auſſi des paſtilles ou de petits bâtons. Pour lui donner un meilleur goût, & pour empêcher qu'il ne s'humecte trop, on y mêle du ſucre & de la gomme adragant. L'un & l'autre *ſuc de réglisſe* eſt bon pour le rhume, & pour faciliter le crachat.

SUC, ſe dit auſſi des vapeurs & humiditez enfermées dans la tèrre. *Succus, humor, vapor.* Le criſtal ſe forme d'un *ſuc* lapidifique. Les métaux ſont des vapeurs & des *ſucs* qui ſe condenſent dans les veines de la tèrre. Les gommes & les réſines ſont des *ſucs* qui diſtilent des arbres.

SUC, ſe dit figurément, en choſes ſpirituelles, de ce qui eſt de plus ſubſtanciel & de plus ſolide dans un diſcours. *Succus, medulla, flos.* Il ne faut pas retenir tout un livre, il ſuffit d'en tirer le *ſuc* & la moëlle.

Engraiſſe-toi, mon fils, du ſuc des malheureux. BOIL.

Il faut ſe nourrir du *ſuc* de la vérité. FÉN.

SUCCA, ſ. f. Nom propre de lieu. *Sucro.* C'étoit anciennement une ville des Contеſtans. Elle fut enſuite Épiſcopale, ſuffragante de Tolède; maintenant ce n'eſt qu'un village du Royaume de Valence, en Eſpagne; ſitué à l'embouchure du Xucar, & à une lieuë au deſſus du bourg de Cullera. MATY.

SUCCADA, SUCCAIOCADA, SUCHIDA, ſ. f. Nom d'une ancienne petite ville de l'Afrique propre. *Succada, Succaiocada*, anciennement *Tucatua, Tacatue, Tacatta.* Elle eſt ſur la côte du Royaume de Bugie, province de celui d'Algèr, entre la ville de Collo, & celle de Gigeri. MATY.

SUCCADANO, ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes. *Succadana.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Borneo, vèrs la méridionale. Elle a un port. MATY.

SUCCADANO, eſt auſſi le nom d'une grande rivière de l'iſle de Borneo. *Succadana.* Elle prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, & coulant vèrs le ſud, elle vient ſe décharger dans l'océan Indien, à Bendarmallin. On aſſûre qu'il ſe trouve des diamans dans le ſable de cette rivière. MATY.

SUCCÉDANÉE. adj. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit des remédes qu'on ſubſtituë à la place de ceux qui ont été premièrement ordonnez, quand on n'a pas les drogues néceſſaires pour leur compoſition, & qui ſont à peu près de même qualité ou vèrtu, que ceux dont ils occupent la place. *Suppoſitus, ſuccedaneus, ſubſtitutus.* Voyez SUBSTITUT & SUBSTITUTION.

SUCCÉDER. v. n. Venir de ſuite; ſe mettre en la place d'un autre. *Succedere.* Les ſiécles, les années, les jours ſe *ſuccédent* les uns aux autres. *Conſequi, ſubſequi.* Les crans d'une rouë, d'une horloge, ſe *ſuccédent*, entrent l'un après l'autre dans leur pignon.

SUCCÉDER, ſe dit auſſi, en Morale, des charges, des dignitez & des autres places où l'on entre l'un après l'autre. *Succedere.* Un Coadjuteur doit *ſuccéder* au Prélat dont il eſt Coadjuteur. On ne ſçait pas qui doit *ſuccéder* au Pape agoniſant. *Succéder* à un bénéfice, à une dignité.

SUCCÉDER, ſe dit auſſi en morale, des choſes qui ſe ſuivent, qui prennent la place les unes des autres. *Subſequi.* Les paſſions ſe *ſuccédent* tour-à-tour dans la vie. BELL. Vous êtes d'une famille, où les enfans aiment mieux *ſuccéder* à la probité, qu'à la fortune de leurs pères. FLÉCH. La vie eſt une révolution continuelle, où les biens & les maux ſe *ſuccédent* ſans ceſſe. LA PL. Il eſt cruel de voir une guèrre civile *ſuccéder* à une guèrre étrangère. LE PRES. COUSIN.

SUCCÉDER, ſignifie auſſi, Hériter des biens d'un défunt, ſoit par droit de parenté, ſoit par inſtitution teſtamentaire. *Succedere, hæres fieri*, un fils *ſuccéde* en tous les biens noms & actions de ſon père. Le père & l'aïeul *ſuccédent* aux meubles de leurs enfans & petits-enfans. Le mort ſaiſit le vif, ſon plus proche héritier habile à lui *ſuccéder.* Il y en a qui *ſuccédent* aux propres, les autres aux acquêts, les autres aux meubles. Un légataire univèrſel *ſuccéde* à tous les biens d'un défunt. Les Moines, les bâtards, les étrangers n'ont point droit de *ſuccéder.* Les uns *ſuccédent* par ſouches, les autres par têtes.

SUCCÉDER, ſignifie auſſi, Réuſſir. *Procedere, ſuccedere.* Les entrepriſes faites à la hâte ne *ſuccédent* jamais. Les Ligues & Croiſades entre pluſieurs Princes ont rarement *ſuccédé.* Cette affaire lui a bien *ſuccédé.* VAUG. Tout ce qu'il entreprend lui *ſuccéde* à ſouhait. Cette machine étoit fort bien inventée, mais elle n'a pas *ſuccédé.* Il faut s'en ſervir rarement dans cette ſignification. CORN.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt habile à *ſuccéder*, lorſqu'il eſt ardent au gain, qu'il ne laiſſe rien pèrdre, & qu'il eſt prompt à s'emparer du bien d'autrui. *Habilis.*

SUCCENTEUR, ſ. m. Tèrme dont on ſe ſert en quelques Égliſes Cathédrales de France, pour ſignifier le Sou-Chantre. *Præcentor, ſuccentor.* A S. Jean de Lyon il y a un Précenteur, & un *Succenteur*, c'eſt-à-dire, un Chantre & un Sou-Chantre.

SUCCENTURIAL. Tèrme d'Anatomie. Les Reins *ſuccenturiaux.* Voyez REIN & RÉNALE.

SUCCENTURIÉ. adj. Vieux mot. On donnoit autrefois ce nom à deux petits muſcles du bas ventre, parce qu'ils aident aux autres à faire leur fonction, du Latin *ſuccenturiatus.* Par la même raiſon on les appelloit *ſubſtituts.* A préſent on les appelle *pyramidaux.*

SUCCÈS, ſ. m. Événement, réüſſite, iſſuë d'une affaire. *Exitus, eventus, ſucceſſus.* Alèxandre dans toutes ſes entrepriſes eut d'heureux *ſuccés*: tout ſon régne fut une ſuite de triomphes, & de *ſuccés* étonnans. PAT. L'amour qui régne dans les piéces de Racine en a bien favoriſé le *ſuccés.* S. EVR. Il faut voir quel ſera le *ſuccés* de cette affaire, de cette négociation, & ſi le *ſuccés* répondra à mon attente, à mes eſpérances. Dans les bons ou les mauvais *ſuccés*, ne vous laiſſez aller ni à une joye, ni à une triſteſſe immodérée. AB. RÉG. La fortune ſe plait à donner des *ſuccés* différens aux mêmes choſes, afin de ſe moquer de la raiſon humaine. FONT. Malgré l'oppoſition des gens ſages, on juge de la conduite par le *ſuccés*, & ſi l'événement n'eſt pas heureux, la mauvaiſe fortune tient lieu de faute. S. EVR. Les malheureux *ſuccés* ne ſe juſtifient par raiſon, qu'auprès d'un petit nombre de pèrſonnes éclairées & équitables. BELL. Le Démon procure quelquefois d'heureux *ſuccés* aux hommes pour les entretenir dans l'illuſion. NIC. Quand Grotius dit dans ſon traité du Droit de la Guèrre & de la Paix L. II. C. 25. §. IV. qu'un allié n'eſt pas obligé à aſſiſter ſon allié, s'il n'y a nulle eſpérance de bon *ſuccés*: parce qu'on contracte les alliances pour le bien, & non pas

pour

pour le mal ; il n'entend pas parler d'une eſperance imaginaire, ou d'un prétexte affecté, dont un allié ſe ſervitoit pour ſe diſpenſer d'accomplir le traité d'alliance, qu'il a juré à ſon allié : car de cette façon toutes les alliances s'en iroient en fumée, perſonne ne pouvant avoir d'eſpérance certaine d'un bon *ſuccès*. L'Auteur, dis-je, n'entend pas autoriſer la mauvaiſe foi, puiſqu'il vient de mettre les alliez d'un Prince au même degré (pour ce qui regarde la défenſe) que ſes propres ſujets : mais il entend que le péril ſoit ſi évident, que de courir au ſecours de ſon allié, ce ne ſeroit infailliblement qu'ajoûter ſa propre perte à la ſienne. COURTIN.

Vainquons par valeur, ou par ruſe,
Le ſuccès ſera notre excuſe. SCAR.

BAYE DU BON-SUCCÈS. Elle eſt au bout du détroit de le Maire ſur la côte de la Terre de feu. Son milieu eſt, eſt & oueſt, avec le bout du ſud de la terre des États ; c'eſt-à-dire, avec le cap de S. Barthelemi. Il y a un aſſez bon mouillage.

Le cap du BON-SUCCÈS, autrement cap Gonzalez, cap que l'on trouve à l'orient de la côte méridionale de la Terre de feu à l'entrée du détroit de le Maire. Le port ou la baye du Bon-*ſuccès* eſt une baye formée par ce cap au midi, ou plutôt au S. O, & un autre plus petit au N. E.

SUCCÈS. Dieu des Anciens. Voyez ÉVÉNEMENT.

SUCCESSEUR, ſ. m. Qui a droit d'occuper la place qu'occupoit un autre ; ſoit qu'il y parvienne par élection, collation, hérédité, ou autrement. *Succeſſor*. Il n'y a jamais eu de Tyran qui ait pû tuer ſon *ſucceſſeur*. Un Roi des Romains eſt un *ſucceſſeur* déſigné à l'Empire. Un Coadjuteur eſt un *ſucceſſeur* néceſſaire à une Prélature ; un réſignataire, à un réſignant. Un titulaire uſufruitier ne peut faire préjudice à ſon *ſucceſſeur*. Ce Prince a fait tant de conquêtes, qu'il ne laiſſera rien à faire à ſon *ſucceſſeur*. Ariſtote a été un digne *ſucceſſeur* de Platon.

SUCCÉSSIF, IVE. adj. Qui ſuit, qui ſuccéde, qui vient immédiatement l'un après l'autre. *Continuatus*. Un mouvement progréſſif & *ſucceſſif*, eſt celui qui ſe fait pas à pas, quand une partie va devant l'autre. *Continuus, continenti ductus ordine*. Le tems eſt une quantité diſcrete & *ſucceſſive*, dont tous les momens ſe ſuivent. Les converſions ordinaires ſe font par des progrès *ſucceſſifs*, & par des impreſſions lentes. FLÉCH. Dieu nous éléve par des éclairciſſemens *ſucceſſifs* à la connoiſſance de la vérité, au lieu de nous porter par une ardeur indiſcrete à une perfection précipitée. FLÉCH.

SUCCÉSSIF, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuccédent les unes aux autres ſubitement ; & ſans laiſſer beaucoup d'intervalle entre elles. *Succeſſivus*. Cette place n'a pas été emportée par un aſſaut général ; mais par pluſieurs attaques *ſucceſſives* & réitérées.

SUCCÉSSIF, ſe dit auſſi des droits héréditaires. *Jus hereditarium, vel ſucceſſionis*. Ce fils, pour éviter les procès, a vendu tous ſes droits *ſucceſſifs*, tout ce qu'il pouvoit prétendre en la ſucceſſion de ſon père. Le Royaume de France eſt *ſucceſſif*, & l'Empire eſt électif ; c'eſt-à-dire, qu'on vient à l'un par ſucceſſion, & à l'autre par élection.

SUCCÉSSION, ſ. f. Suite ou action de ce qui ſuit, qui ſuccéde, qui entre en la place d'un autre. *Succeſſio*. Les plus grands bâtimens, les plus grandes Monarchies, ſe ruinent par la *ſucceſſion* des tems. *Progreſſu temporis*. Cette faveur me fera nommer bienheureuſe dans la *ſucceſſion* de tous les *ſiécles*. PORT-R. Il y a dans la nature une *ſucceſſion* perpétuelle, de générations de corps qui viennent à la place les uns des autres.

SUCCÉSSION, ſe dit auſſi en Morale. L'Égliſe Catholique ſe peut vanter d'une perpétuelle *ſucceſſion* & miſſion depuis le tems des Apôtres ; la *ſucceſſion* des Papes n'a point été interrompuë. *Perpetua ſeries, ſucceſſio continuata, continua*.

SUCCÉSSION, ſe dit auſſi en Aſtronomie. La *ſucceſſion* des ſignes eſt l'ordre ſelon lequel ils ſe ſuivent les uns les autres, ſelon lequel le ſoleil entre ſuccéſſivement dans les uns, puis dans les autres. Cet ordre eſt marqué dans ces deux vers techniques.

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Piſces.

Quand une planéte eſt directe, elle va ſelon l'ordre & la *ſucceſſion* des ſignes ; c'eſt-à-dire, d'Aries en Taurus, de Taurus en Gemini, &c. Quand elle eſt rétrograde, on dit qu'elle va contre la *ſucceſſion* des ſignes, de Gemini en Taurus, de Taurus en Aries, &c. c'eſt-à-dire, ſelon le mouvement naturel du ciel, ou au contraire.

SUCCÉSSION, ſignifie plus ordinairement l'univerſalité de biens délaiſſez par un défunt. *Succeſſio, hereditas*. Les peres laiſſent d'ordinaire à leurs enfans la triſte *ſucceſſion* de leur avarice & de leur ambition. FLÉCH. Une *ſucceſſion ab inteſtat*, eſt celle où l'on a droit par le plus proche dégré de la parenté. *Succeſſion teſtamentaire*, eſt celle où l'on vient en vertu d'un teſtament. *Succeſſion en ligne directe*, eſt celle qui vient par les aſcendans, ou deſcendans. *Succeſſion collatérale*, eſt celle qui vient par les oncles, tantes ou autres collatéraux. Une *ſucceſſion jacente* ou *abandonnée*, eſt une *ſucceſſion* onéreuſe, obérée, que perſonne ne veut accepter. Il faut créer un Curateur à cette *ſucceſſion* vacante. Il n'y a point de vraie *ſucceſſion* dans les bénéfices, car on n'en hérite point. Les *ſucceſſions* ſe partagent autrement entre Nobles, qu'entre Roturiers. *Succeſſion* par tête, c'eſt quand pluſieurs parens héritent de leur chef, & que la *ſucceſſion* ſe diſtribuë également ſur autant de têtes qu'il y a d'héritiers capables de la *ſucceſſion*. Voyez Hérédité. La *ſucceſſion* par tiges, eſt lorſqu'une *ſucceſſion*, qu'un homme devroit recueillir, paſſe à ſes enfans par droit de repréſentation, c'eſt-à-dire, parce que chacun d'eux entre en la place de ſon père. Dans les biens qui ne ſe partagent point, tels que ſont les Royaumes, la *ſucceſſion* tombe toute ſur une ſeule tête, qui eſt d'ordinaire le fils aîné du défunt, comme repréſentant indiviſiblement ſon père. Dans les biens qui ſe partagent, tous les enfans repréſentent leur père. Et ce fut ſur ce principe, que l'on donna aux enfans de Jacob chacun une part de la terre promiſe, toutes ces parts faiſant enſemble la totalité de la *ſucceſſion* : à la vérité l'on donna aux enfans de Joſeph, Manaſsés & Éphraïm, chacun une part : mais c'eſt que l'on avoit aſſigné deux parts à leur père, en quoi il avoit été traité comme aîné ; car, ſelon la loi, les aînez avoient double portion, on l'avoit traité ainſi pour reconnoître les grands ſervices qu'il avoit rendus à ſon père & à ſes frères. Or tous ces enfans héritoient par tiges, parce que chaque enfant faiſoit une tête, & repréſentoit leur père, ce qui marque, comme dit Grotius, que la repréſentation avoit lieu parmi les Hébreux. COURTIN *Succeſſion* par tiges, eſt quand les enfans héritent de leur père, ou quand, tous enſemble, ils n'héritent que du chef de leur père, c'eſt-à-dire, n'ont que la part que leur père hériteroit s'il vivoit. ID.

SUCCÉSSIVEMENT. adv. De ſuite ; tour-à-tour ; l'un après l'autre. *Per vices, vicibus*. Nos années ſe pouſſent *ſucceſſivement* comme les flots. BOSS. Le chaud & le froid ne peuvent être enſemble en un même ſujet ; mais *ſucceſſivement*. Toutes mes diſgraces me ſont arrivées *ſucceſſivement*, & ſans me donner le loiſir de reſpirer.

SUCCIN. Voyez AMBRE. C'eſt la même choſe *Succinum*. Les préſervatifs de la peſte conſiſtent à purifier l'air, en allumant des feux, en brûlant des bois réſineux, de l'encens, du *ſuccin*, du maſtic, de l'abſynthe, de la ruë, du romarin, des bayes de geniévre, de la poudre à canon, du ſouffre, &c. JOURN. DES SÇAV. Glazer, dans ſon traité de Chymie, dit auſſi *ſuccin*. Le karabé, que l'on appelle ambre jaune, ou *ſuccin*, eſt une réſine ou bitume fort pur & bien digéré, qui s'écoule des veines de la terre dans la mer, où il s'endurcit par la force de l'eſprit coagulatif du ſel de la mer. GLAZER. Diſtillation du *ſuccin*. Rectification de l'huile de *ſuccin*. Sublimation & purification du ſel volatil de *ſuccin*. ID.

SUCCINCT, INCTE, ou SUCCINT, INTE. adj. (L'Académie écrit *ſuccinct*.) Diſcours, traité compris en peu de paroles. *Brevis or. tio*. Il a réduit, en un abregé fort *ſuccint*, tout ce qui eſt dit trop prolixement dans ces gros volumes. Les harangues qu'on fait aux Grands doivent être *ſuccintes*. Pour faire lire un Factum, il faut qu'il ſoit fort *ſuccint*.

On dit auſſi pas extenſion, un repas *ſuccint* ; pour dire, légér. *Exiguus*. La collation qu'on fait les jours de jeune doit être fort *ſuccinte*.

SUCCINCTEMENT, ou SUCCINTEMENT, le premier eſt le meilleur. adv. D'une maniére ſuccinte & courte. *Exiguè, breviter, paucis verbis*. Il y a des matiéres délicates qu'un Auteur ne doit traiter que *ſuccinctement*, & ſans les trop approfondir.

SUCCION, ſ. f. Action de ſuccer. *Suctus*. L'utilité qu'on a quelquefois tirée d'une ſorte *ſuccion* dans les plaies. DIONIS. Voyez SUCTION. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, de *ſugo, ſuxi, ſuctum*, ſucer.

SUCCOMBER. v. n. Ne pouvoir pas réſiſter à un travail, ou à ſuporter un fardeau. *Oneri ſuccumbere*. Il faut être bien robuſte pour ne pas *ſuccomber* ſous les fatigues de la guèrre. Ce mulet *ſuccombera* ſous le faix de cette charge, elle eſt trop peſante. Vous avez mis trop de blé dans ce grénier, le plancher *ſuccombera* ſous le poids.

SUCCOMBER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Être ſurmonté, vaincu, accablé, terraſſé. *Obrui, opprimi*. Job, comme le reſte des hommes, *ſuccomba* à la douleur, à l'affliction, lorſque Dieu le voulut éprouver. David en voyant Berſabée, *ſuccomba* à la tentation. *Succomber* à ſes maux. ARN. *Succomber* ſous le faix de la miſére ABLANC. Nous voyons tous les jours des victorieux *ſuccomber* ſous l'avarice. ID. C'eſt

outrager le Chriſtianiſme que de s'imaginer qu'il ſuccomberoit s'il n'étoit ſoutenu par la force, & par l'autorité. BAY. Sous moi la liberté n'a pas à ſuccomber. BRÉB. Il vaut mieux ſecouer le joug d'un Tiran, que de *ſuccomber* ſervilement ſous ſa tirannie. ABLANC. Il y a des tentations où la fragilité humaine ne peut s'empêcher de *ſuccomber*. NIC.

SUCCOMBER, ſignifie auſſi, Être vaincu en quelque combat, en quelque diſpute, en quelque affaire. *Superari, vinci.* Dans les batailles, c'eſt d'ordinaire le parti le plus foible qui *ſuccombe*. Ils étoient deux concurrens pour cette charge, celui qui a eu le moins de crédit a *ſuccombé*. Celui qui perd ſon procès, & qui *ſuccombe*, doit être condamné aux dépens par la dernière Ordonnance.

SUCCOTH-BENOTH. Voyez SOCOTH-BENOTH.

SUCCUBE, ſ. m. Démon qu'on dit emprunter la figure d'une femme pour éxciter les hommes à la paillardiſe. *Succubus.* Il eſt oppoſé à *Incube*, qui fait pécher l'autre ſéxe. *Incubus.* Ceux qui ont écrit de la Démonomanie, racontent pluſieurs hiſtoires des Incubes & des *Succubes*.

SUCCUIR, SUCUIR, SUCHUR, SYNCHUN, ſ. m. Nom d'une ville de la grande Tartarie. *Succuira, Suchura.* Elle eſt dans le Royaume de Tangut, à quatre-vingt-dix lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Iſſedon Serica*, ou *Eſſedon*, mais ſur des conjectures peu ſures. MATY.

SUCCULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de ſuc. *Succoſus, ſucciplenus.* La perdrix eſt un mets fort *ſucculent*, on en peut tirer bien du profit.

SUCCURSALE adj fém. Ne ſe dit que d'une Égliſe bâtie pour ſervir de ſecours à une Parroiſſe, quand elle eſt trop étenduë, pour la commodité des Parroiſſiens éloignez. *Succurſalis.* La Chapelle de Saint Joſeph eſt une Égliſe *ſuccurſale* de Saint Euſtache.

SUCÉFELDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de l'une des ſectes qui eſt ſortie du Luthéraniſme. *Suceſeldianus.* Ils ſont ainſi nommez de leur chéf. Il y a des *Sucéſeldiens* ſimples & des *Sucéſeldiens* ſpirituels. C'eſt une de ces ſectes qui ne ſont pas publiques, & dont il eſt difficile de ſçavoir la doctrine.

SUCEMENT, ſ. m Action par laquelle on ſuce. *Suctus.* Les Anciens croyoient qu'il ſe fait un *ſucement* continuel du chile par les veines méſaraïques.

SUCER. v. act. Tirer le ſuc de quelque choſe avec la bouche. *Sugere, exſugere. Sucer* ſes doigts; *ſucer* des os, en tirer la moëlle. *Sucer* ſon vêrre; c'eſt-à-dire, boire juſqu'à la dernière goutte. Les enfans *ſucent* le bout du ſein de leur Nourrice pour tetter. Les ſangſuës *ſucent* le ſang de la partie où on les applique. Cette tèrre a *ſucé* plus que les autres, la nourriture qui étoit en cet endroit-là toute préparée pour la végétation. LA QUINT. *P. II. C.* 20.

Le Dieu Mars m'engendra d'une fière Amazône,
Et je ſuçai le lait d'une affreuſe lionne. DES-MA-RIS.

On *ſuce* auſſi les plaies. Il vint un Tambour du régiment des Gardes, qui lui ſuça ſa plaie, & qui l'aſſûra que dans deux jours il ſeroit guéri. DIONIS.

SUCER, ſe dit figurément en choſes morales de la forte impreſſion qu'on reçoit ou par la naiſſance, ou par l'éducation. Nous ſommes fort préoccupez des opinions que nous avons *ſucées* avec le lait. *Opiniones cum lacte combibere.*

Quel air reſpires-tu? n'es-tu pas dans des lieux,
Où la haine des Rois, avec le lait ſucée,
Par crainte, ou par amour, ne peut être effacée? RACIN.

Un Poëte a dit de la vengeance,

On y prend goût dès qu'on en a tâté
C'eſt mêts friand, on s'en ſuce le pouce;
Du cœur humain telle eſt l'enfant gâté.

SUCER, ſe dit auſſi pour, Tirer d'une perſonne tout ce qu'on en peut tirer, l'épuiſer, la ruiner. *Exhaurire.* Ce bon homme a des neveux importuns qui le *ſucent*, qui le mangent juſqu'aux os, qui lui tirent ſon bien petit à petit. Il vous *ſucera* juſqu'au dernier ſou. MOL.

SUCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suctus, exſuctus.*

SUCEUR, ſ. m. Celui qui ſuce une playe. *Suctor, Sugens.* On alla chercher un *Suceur*; il vint un Tambour du régiment des Gardes qui lui ſuça ſa plaie. DIONIS. Un autre l'auroit peut-être laiſſé périr entre les mains de ſon *Suceur*. ID.

SUCHEU, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sucheum.* Elle eſt la troiſiéme de la province de Nanking, & a ſix autres villes ſous ſa juriſdiction. Sa ſituation ſur la rivière de Tay la rend fort marchande, & fort riche. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Queicheu. MATY.

SUCHING, ſ. m. Nom propre d'une ville de la province de Quangſi, en la Chine *Suchina.* Elle appartient au Roi de Tunquin. MATY.

SUCHOT, ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Judée. *Suchot.* Elle étoit à l'embouchure du torrent de Jabock, dans le Jourdain. Jacob y dreſſa ſes tentes, après qu'il ſe fut reconcilié avec ſon frère Eſaü. Gédeon la ruina, parce que ſes habitans ne voulurent pas donner quelques rafraichiſſemens à ſes ſoldats, qui pourſuivoient les Madianites. MATY.

SUCHUEN, ſ. maſc. Nom propre d'une province de la Chine. *Suchuenſis provincia.* Elle eſt bornée au nord par celle de Xenſi; au levant par celle d'Huquang; au midi par celles du Queicheu & de Junari; & au couchant par l'Inde delà le Gange. Le Kiang ſépare en deux parties cette province, qui eſt diviſée en huit contrées, qui contiennent quatre-vingt-neuf villes, outre les huit capitales; celle qui l'eſt de toute la province porte le nom de Chingtu. MATY.

SUCHUR. Voyez SUCCUIR.

SUCHZOW. Voyez SOCZOW.

SUÇON, ſ. m. Baiſer qui laiſſe quelque marque ſur la peau, quand il a été fortement appliqué. *Oſculi impreſſio.* Les Nourrices ſont ſi folles de leurs enfans, que ſouvent elles leur font des *ſuçons* en les baiſant.

SUÇOTER. v. act. & rédupl: Sucer pluſieurs fois, & à divêrſes repriſes. *Sapius exſugere.* Cet enfant ne mâche pas la viande, il ne fait que la *ſuçoter*.

SUCRE, ſ. m. Suc extrêmement doux & agréable éxprimé d'une ſorte de cannes, qu'on appelle *cannes à ſucre*, qui croiſſent aux Indes orientales & occidentales. *Saccharum.* Elles ſont noueuſes, hautes de cinq à ſix pieds, ou davantage, garnies de feuilles vêrtes, longues, étroites, tranchantes. Il s'éleve du milieu de la hauteur de ces cannes une manière de fléche qui ſe têrmine en pointe, & qui porte en ſa ſommité une fleur de couleur argentée, en forme de panache. Lorſque ces cannes ſont mûres, on les coupe, on les émonde de leurs feuilles; après quoi on les porte au moulin pour y être preſſées & écraſées entre deux rouleaux garnis de bandes d'acier. Le ſuc qui en ſort coule par un petit canal dans une grande chaudière. Il y en a deux autres qui vont en diminuant, & la dernière de ces deux ne tient tout au plus que le tiers de la premiére. C'eſt dans celle-ci que l'on échauffe le ſuc à feu lent. Il n'y fait que frémir, & pouſſe en haut ſa plus groſſe écume, qu'on ôte avec ſoin, & qui ne ſert qu'à mettre dans la mangeaille des animaux. Le ſuc eſt tranſporté auſſi-tôt après dans la ſeconde chaudière, où on lui donne un feu plus violent, qui le fait bouillir à gros bouillons, pendant qu'un Négre s'attache toujours à l'écumer. Pour l'aider à ſe purifier on y jette de tems en tems quelques cueillerées d'une forte leſſive. Après l'avoir ainſi écumé, on le met dans la troiſiéme chaudière, où l'on fait la même choſe. Enſuite on le paſſe par un linge, & on le vêrſe dans de petites chaudières de bronze, où l'on ne ſe ſert plus de leſſive; mais comme elles ſont fort baſſes, & que le *ſucre* qui y eſt en conſiſtence de ſyrop, y bout éxtraordinairement, on y jette de tems en tems quelques gouttes d'huile d'olive, avec un aſpêrſoir, pour l'empêcher de les ſurmonter & de ſe répandre. Quand il eſt parfaitement cuit, on le met dans le réfrigeratoire, où on le remuë continuellement avec une ſpatule de bois, juſques à ce que le grain paroiſſe dans le ſyrop, ainſi que le ſable blanc, & auſſi tôt on le vêrſe dans les formes qui ſont quelquetois de têrre, mais pour l'ordinaire on les fait de bois quarrées & en pyramides. Elles ſont poſées ſur de grands treteaux, & il y a des canots deſſous pour recevoir ce qu'elles dégoutent. A l'éxtrémité de ces formes ou moules eſt un petit trou, dans lequel on fourre une petite vêrge de fêr ou de bois auſſi avant qu'on le peut, juſqu'à ce que le *ſucre* ſoit tout-à-fait purgé; après quoi on le fait ſécher au ſoleil dans des caiſſons. Les écumes des ſecondes & troiſiémes chaudières, & tout ce qui ſe répand lorſqu'on remuë le ſuc, tombent dans le glacis des fourneaux, & coulent dans un canot, où on les réſêrve pour en faire de l'eau de vie. Les cannes briſées ne demeurent pas non plus inutiles, puiſqu'elles ſêrvent à engraiſſer les pores, dont elles rendent la viande excellente. Il faut avoir ſoin de laver ſouvent le vaiſſeau qui reçoit le ſuc des cannes, & le canal par où il paſſe, de peur qu'il ne contracte quelque aigreur qui empêcheroit que le *ſucre* ne ſe fit. La même choſe arriveroit, ſi on laiſſoit tomber du ſuc de citron dans les chaudières. Il ne pourroit ſe faire auſſi, ſi on jettoit un peu d'huile dans les grandes chaudières, ou un peu de leſſive dans les petites. Les *cannes à ſucre* n'ont pas été inconnuës aux Anciens; pluſieurs en ont parlé, & ont appellé le *ſucre*, *ſel d'Inde*, qui couloit de lui-même comme une gomme. Ils ſçavoient tirer le ſuc de ces cannes, mais

ils

ils ne ſçavoient pas l'art de le condenſer, de le durcir & de le blanchir : cette invention eſt nouvelle. Saumaiſe dit que ces cannes d'Indes étoient fort groſſes, que les Indiens appelloient *ſacanamba*, & les Latins *canamelle*, à *canna & melle*.

Saumaiſe, dans ſa lettre 38 écrite à Jean Crojus, dit, que le *ſucre* des Anciens étoit différent du nôtre ; que le prémier ſe condenſoit de lui-même ſur la canne, comme une gomme ; qu'il étoit friable ſous la dent comme le ſel, au lieu que le nôtre s'éxprime des cannes, & ſe coagule au feu ; que celui-là étoit rafraichiſſant & lâchoit, au lieu que celui-ci eſt chaud, & excite la ſoif, &c. que les Indiens appellent le *ſucre*, *Mambu*, parce que la canne ſur laquelle on le trouve ſe nomme ainſi ; que les Pèrſes l'appellent *Tabatis*, & les interprètes d'Avicennes & de Sérapion, *ſpodium*. Il ſoutient encore ſes ſentimens ſur cela au Ch. 79 de ſon *Hyleia trice* & dans ſes Exércitations Pliniénes, fol. 716. & ſuiv. 916. & ſuiv. & cite Pline, L. XII. C. 8 Garcias, *Hort. Aromat.* L. I. C. 12, dit, que les Pèrſes, les Arabes & les Turcs appellent le *ſucre*, *Tabaxir*. Mais Hanneman & Stolterfoth ne ſçauroient ſe pèrſuader que le *ſucre* des Anciens ſubſiſte encore. Nos Marchands n'apportent rien de ſemblable des Indes & n'en parlent pas même. Ils conviennent pourtant l'un & l'autre que le *ſucre* des Anciens étoit beaucoup plus excellent que le nôtre, puiſque c'étoit la plus fine moëlle de la canne qui perçoit & ſe coaguloit à l'air, Saumaiſe dit encore *Dehomonym. Hyl. Jatr.* C 79. *& Fragm. de Sachar. p* 255 *& ſeqq* que les Arabes ont l'art de faire le *ſucre* depuis plus de 800. ans. D'autres prouvent qu'il a été connu avant Jésus-Christ par ces vèrs de P. Terentius Varro Atacinus,

Indica non magna nimis arbore creſcit arundo,
Illius extentis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeunt ſucco contendere mella.

Quant aux cannes dont on prétend que les Indiens tîrent leur *ſucre*, Garcias raporte qu'elles ſont de la grandeur d'un peuplier, & ſi groſſes, qu'en les fendant entre deux nœuds, on en fait de petites barques, capables de contenir trois hommes. Olaüs. Vormius, *Hiſt. rec. variar. fol.* 141, ajoute que les Indiens en bâtiſſent leurs maiſons.

Matthioli, ſur le II livre de Dioſcoride, C. 75. prétend que les Cannes, d'où couloit le *ſucre* des anciens étoient les mêmes que celles d'où nous éxprimons le nôtre ; & l'on prétend que le notre à une vèrtu laxative, auſſi bien que celui des Anciens, & qu'il purge la pituite. M. Bobel Médecin de Milmuyen, dit l'avoir reconnu dans une femme hydropique, qui pour ſuporter plus aiſément la ſoif, rouloit dans ſa bouche de petites boulettes de *ſucre*, & qu'il s'apèrçût que cela la purgeoit : de ſorte que depuis qu'elle eût fait cette remarque, toutes les fois qu'elle ſe vouloit purger, elle prenoit en guiſe de pilules, 5 ou 6 de ces petites boulettes, qui avoient, à coup ſur, le même effet. De plus, pour purger des gens pituiteux, dit le même Médecin, on mêle du *ſucre* dans les bouillons qu'on leur fait prendre. La cauſe de ces effets, dit-il encore, vient de ce que le *ſucre* eſt de la nature de la roſée, matière qui lui eſt commune avec le miel, & la manne ; d'ailleurs il tire de la léſſive de chaux vive des ſels, qui irritent les fibres des inteſtins, & produiſent l'effet que nous avons dit. Mais les Anciens paſſoient-ils leur *ſucre*, dans une léſſive de chaux ? Quoi qu'il en ſoit, aujourd'hui, le *ſucre* n'entre preſque plus dans les remédes, parce qu'il paſſe pour être viſqueux, & faire des obſtructions.

Les Géographes Orientaux diſent que les plus groſſes cannes de *ſucre*, & celles qui portent le *ſucre* le plus fin, croiſſent dans le tèrroir de la ville de Sous-Alacſa, qui eſt dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, ſur la côte de l'océan Atlantique, au piéd du mont Atlas, ſous le 15 d. 30 m. de longitude, & ſous le 32 d. de latitude, ſelon les tables Arabiques de Naſſi-Reddin, & d'Ulug-Beg. D'Hèrb.

Le *ſucre* d'Avaucan & d'Andaguelais eſt le meilleur du Pérou. Frézier, *p.* 166.

On appelle *ſucre brut*, celui qui n'eſt pas affiné. *Saccharum rude.* Après l'affinement on l'appelle *ſucre blanc. Saccharum album.* Le *ſucre Royal*, ou *ſucre fin*, eſt le plus épuré & le plus blanc, lequel ne ſe diſſout point dans le bon eſprit de vin bien rectifié. Le *ſucre rouge* eſt la moëlle du *ſucre* telle qu'on la tire des cannes ſans être affinée. On faiſoit autrefois, en Hollande, des pains de *ſucre* de dix-huit à vingt livres, qu'on envelopoit dans des feuilles de palmier ; ce qui le faiſoit appeller *ſucre de palme*. Ce *ſucre* étoit blanc, gras, d'un goût de violette.

Le *ſucre candi* eſt de deux ſortes, le blanc & le rouge. Le *ſucre candi blanc* ſe fait avec du *ſucre* blanc raffiné, qu'on cuit avec de l'eau en ſyrop bien épais, puis on le vèrſe dans un vaiſſeau de tèrre, où l'on a arrangé pluſieurs petits bâtons ; on place le vaiſſeau dans une étuve dont la chaleur ſoit médiocre & toujours égale, pendant quinze jours ; le *ſucre* s'attache aux bâtons, & aux côtez du vaiſſeau, & s'y candit ; on le retire, & on le laiſſe égouter & ſécher. Le *ſucre candi rouge* ſe fait de la même manière, avec cette différence qu'on employe du *ſucre* rouge. Ces *ſucres* ſont bons pour le rhume, & pour faire ſortir le crachat.

Le *ſucre d'orge*, eſt du ſucre cuit à caſſer, & jetté ſur un marbre oint d'huile d'amende douce, & enſuite formé en bâtons tortillez, longs comme la main, & gros comme le doigt. *Saccharum hordeaceum.* On devroit le cuire avec la décoction d'orge, d'où il a pris ſon nom, mais pour le rendre plus beau & plus agréable, on ſe ſért d'eau commune.

Le *ſucre roſat*, eſt du *ſucre* blanc, clarifié & cuit en conſiſtence de tablettes dans de l'eau róſe. *Saccharum roſaceum* Lorſqu'il eſt cuit, on en forme des tablettes de telles grandeur qu'on veut, ou bien on le fait en petites grenailles, en le remuant juſqu'à ce qu'il ſoit ſec & refroidi. Il eſt propre pour adoucir la poitrine.

Sucre de Plomb, ou de Saturne. Voyez SATURNE.

On appelle, en Chymie, le ſel de Saturne, *ſucre de Saturne*, à cauſe de ſa douceur. Il ſe fait avec le plomb diſſout dans le vinaigre diſtillé, dont on fait évaporer environ les deux tièrs ; on laiſſe refroidir le reſte, & il ſe forme des criſtaux blancs qu'on purifie par des diſſolutions & des criſtalliſations réïtérées. Le *ſucre de Saturne* pris intérieurement eſt bon dans la ſquinancie & dans les flux de ventre. On l'employe auſſi dans les pommades pour les dartres & pour les inflammations. Les Chymiſtes donnent le nom de *ſucre* à quelques autres de leurs préparations

Sucre, ſe dit auſſi du goût des fruits qui ſont doucereux, comme abricots, melons, figues, &c. *Saccharum, ſuccus, dulcis, ſuavis.* Les femmes qui crient des fruits à vendre, diſent, C'eſt tout *ſucre* en mon panier.

On dit prouèrbialement de celui qui manque des chôſes les plus néceſſaires à ſa profeſſion, que c'eſt un Apothicaire ſans *ſucre*. On dit d'un homme doucereux, que c'eſt tout miel & tout *ſucre*. On dit auſſi, quand on veut adoucir une parole obſcéne, Appellez-vous cela du *ſucre* ? Un ignorant qui veut marquer qu'une choſe eſt de figure conique, dit qu'elle eſt faite en pain de *ſucre*.

SUCRER, v. act. Aſſaiſonner avec du ſucre. *S'echaro condire, conſpergere.* Les confitures trop *ſucrées* ſont fades : celles qui ſont à demi-*ſucre* ſont meilleures. Il faut *ſucrer* les poires de beurré : celles de Meſſire-Jean portent leur *ſucre*. On *ſucre* le lait, la patiſſerie qu'on préſente au déſſert.

Sucrer, ſe dit figurément en Morale pour ſignifier, Adoucir l'amèrtume de quelque chôſe, la faire recevoir ou ſouffrir, la faire avaler ou digérer plus facilement. *Lenire, mitigare* Les flatteurs ne parlent qu'avec des paroles *ſucrées* & emmiellées ; ils *ſucrent* & dorent la pillule, quand ils diſent quelque chôſe de fâcheux. La volupté eſt bien plus *ſucrée* quand elle cuit, & quand elle écorche, que quand elle eſt trop facile. Mont.

Et ſucrant d'un ſouris un diſcours ruineux,
Accuſent un chacun des maux qui ſont en eux.
Régnier.

Sucré, ée, part. paſſ. & adj. *Saccharo conſperſus* On appelle des pois *ſucrez*, toutes ſortes de dragées faites de pur ſucre, ou de fruit enfèrmé entièrement dans le ſucre. On dit qu'un melon eſt *ſucré*, qu'une poire eſt *ſucrée*, lorſqu'elle eſt douce, & qu'elle a le goût du ſucre. On dit dans la convèrſation qu'une femme fait la *ſucrée*, lorſqu'elle eſt diſſimulée, qu'elle fait la prude, la modeſte ; qu'elle affècte les manières douces & honnêtes pour couvrir ſes coquetteries ſecrettes.

Sucré-vèrt. Nom d'une éſpéce de poires. Les *ſucré vèrt* ſont des poires très-éxquiſes. La Quint. P. III. p. 268. Les *ſucré vèrt* fourniſſent près d'un mois. Id. p. 273. C'eſt une poire d'automne Id. p. 340. Le nom compoſé que porte le *ſucré vert* fait en même-tems connoître & ſon eau, & ſon coloris ; ſi la poire étoit un peu plus groſſe, on la prendroit pour l'épine d'hivèr, tant elle lui reſſemble dans ſa figure ; elle mûrit vèrs la fin d'Octobre, a la chair beurrée, l'eau *ſucrée*, le goût agréable, n'ayant guère d'autre défaut que d'être un peu piérreuſe dans le cœur. La Quint. *P. III. p.* 340.

SUCRERIE, ſ. f. Lieu où l'on recueille, où l'on prépare, où l'on affine le ſucre. *Sacchararia officina.* Les plus belles *ſucreries* ſont dans les iſles de l'Amérique, & entre autres en celles des Barbades : c'eſt là où ſont les moulins à ſucre Les *ſucreries* d'Europe ne ſont que pour affiner le ſucre, & le former en pains.

Sucrerie, eſt auſſi un mot général qu'on applique à toutes ſortes de confitures, ou de choſes ſucrées. *Condimenta ſaccharo confecta.* Les goûts ſont ſi différens, que les uns n'aiment que les *ſucreries* ; les autres les épiceries, ou les mets épicez

SUCRES, ſ. f. Dans l'ancienne traduction des Inſtitutes, c'eſt la belle-mère. *Socrus.* Ce mot s'étoit fait du Latin.

SUCRIER,

SUCRIER, ſ. m. Vaiſſeau qui eſt ordinairement d'argent, qu'on ſèrt ſur table plein de ſucre en poudre. *Saccharinum.* On l'en fait ſortir par des trous, quand on en veut mettre ſur des fruits, ou faire quelque autre aſſaiſonnement. Scarron reproche à ſa ſœur, qu'elle avoit fait appetiſſer les trous de ſon *ſucrier* par un bon ménage.

SUCRIN, INE, adj. Eſt un épithéte qu'on donne aux fruits, & ſur tout aux melons, lorſqu'ils ſont doux, & qu'ils ſentent bien le ſucre.

SUCRIN, ſe dit auſſi d'une eſpéce particulière de poires. Le *ſucrin noir* eſt une de ces poires qui a véritablement quelque bonté & même quelque réputation en cèrtains endroits, mais qui doivent céder à beaucoup d'autres. LA QUINT. *P. III. p.* 322.

SUCTION, ſ. f. Action de ſucer. *Suctio.* Il ſe dit en tèrmes de Phyſique & de Méchanique, de l'action par laquelle on éleve une liqueur juſqu'à une cèrtaine hauteur. La *ſuction* ſe fait promtement, en appliquant immédiatement les lévres ſur la liqueur, & en les reſſèrrant pour en étrécir l'ouvèrture, dans le même tems que l'on comprime l'air qui eſt dans la bouche, pour faire place à la liqueur que l'on y veut élever. Secondement par le moyen d'un tuyau que l'on met par un bout dans la bouche, l'autre demeurant enfoncé dans la liqueur que l'on veut élever. Les Philoſophes modèrnes croyent que la *ſuction* ne ſe fait jamais par attraction; mais ſeulement par voie d'impulſion. La *ſuction* de l'air au travèrs d'un chalumeau ſe fait comme la réſpiration; car c'eſt de même que ſi la bouche étoit allongée de la longueur de ce chalumeau.

SUD.

SUD, ſ. m. Tèrme de Marine, dont on ſe ſèrt ſur l'océan pour ſignifier le vent du midi, & les régions méridionales. *Auſter, notus, ventus meridianus. Sud* de la ligne, c'eſt être au *Sud* de l'Équateur. Le *Sud-Eſt* ou *Siroco*, & *Sud-Oueſt* ou *Lebeſchio*, ſont des diviſions du vent du midi vèrs l'orient & vèrs l'occident *Sud-Sud-Eſt*, *Sud-Sud-Oueſt*, ſont des ſubdiviſions des mêmes vents. Les gens de mèr prononcent *Su-et*, comme ſi ce n'étoit pas un nom compoſé. Et *Sur-ouet*, au lieu de *Sud Eſt*, & *Sud-Oueſt*. *Nor-ouet*, au lieu de *Nord-Oueſt*. Dans les écrits de Marine, ces noms s'écrivent ainſi en abrégé, S. c'eſt-à-dire *Sud.* SE. *Sud-Eſt.* SO. *Sud-Oueſt.* SSO. *Sud-Sud-Oueſt.* SSE. *Sud-Sud-Eſt.* S. ¼ SO. *Sud-quart-Sud-Oueſt.* S. ¼ SE *Sud-quart-Sud-Eſt.*

Dès qu'à l'honneur il s'entend appeller,
Dois mépriſer dans ſa noble entrepriſe
Ardeur du ſud ou rigueur de la biſe. SENECÉ.

La mèr SUD. *Mare meridionale.* C'eſt une partie de la mèr du *Sud.* Elle baigne la côte méridionale du Méxique, ou de la nouvelle Eſqagne, & elle eſt oppoſée à la mèr de Nord, qui baigne ce même pays du côté du ſeptentrion. Cette mèr communique ſon nom à une grande partie de l'océan, qui eſt au couchant de l'Amérique, laquelle on appelle autrement la mèr Pacifique. MATY.

La rivière de SUD. *Fluvius meridionalis.* C'eſt une grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle a ſes ſources dans les pays des Iroquois, & ayant ſeparé la nouvelle Suéde du nouveau Pays-Bas, & baigné les forts de Naſſaw, d'Elſimbourg, de Gottenbourg, de Chriſtiana, & quelques autres; elle ſe décharge dans la mèr de Canada, entre l'embouchure de la rivière de Nord, & celle de Cheſapeach. MATY.

SUD-JUTLAND. Voyez JUTLAND méridionale.

SUDA, ſ. f. Nom propre d'une bonne forteresſe de l'iſle de Candie. *Suda.* Elle appartient aux Vénitiens, & elle eſt bâtie dans le golfe de la *Suda*, ſur une petite iſle, élognée de la Tèrre fèrme de mille pas ſeulement, & de quatre lieuës de Canée, du côté du levant. Queques Géographes prennent la *Suda* pour l'ancienne *Amphimalia*; mais d'autres aſſûrent qu'on voit les ruines de cette ancienne ville au lieu nommé la Saline, qui eſt ſur le golfe de la *Suda*, à l'endroit qui s'avance le plus dans les tèrres. MATY.

Le golfe de la SUDA. *Sinus Sudæ*, anciennement *Amphimalius.* C'eſt un petit golfe de la mèr de Candie. Il prend ſon nom de la forteresſe de Suda, & il eſt le port le plus aſſûré de toute la mèr Méditèrranée. MATY.

SUDAVIE, ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Sudavia, Sudawa.* Elle eſt vèrs les confins de la Lithuanie, de la Polaquie & de la Mazovie. Elle eſt toute couvèrte de forêts, mal peuplée, & mal cultivée. Ses bourgs ou villages principaux ſont Lik, Olesko, Strandan & Goldap. MATY.

SUDBURI, ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Sudburium.* Il eſt dans le Comté de Suffolke, aux confins de celui d'Eſſex, & à ſix lieuës de la ville d'Ipſwiche. *Sudbury* a ſéance & voix dans le Parlement d'Angletèrre. MATY.

SUDÈRKOPING, SODÈRKOPING, ſ. m. Nom d'une petite ville de la Suéde. *Sudercopia, Sodercopia.* Elle eſt dans l'Oſtrogothie, à quatre lieuës de Norkoping, du côté du ſud, & c'eſt de cette ſituation qu'elle a pris ſon nom. MATY.

SUDÈRMANIE, SUDÈRMANLANDE, ſ. f. Nom propre d'une province de la Suéde propre. *Sudermania.* Elle eſt bornée au ſud par l'Oſtrogothie; & au couchant par la Néricie, & la Weſtmanie. Le lac Mélèr la ſépare de l'Uplande, vèrs le nord, & la mèr Baltique la baigne au levant. Sa longueur eſt de vingt-cinq lieuës, ſa largeur de quinze. Son tèrroir eſt fèrtile en bléd, & en mines de divèrs métaux. Elle a titre de Duché, & a été renduë célébre par l'élévation de Charles Duc de Sudèrmanie, que les États de Suéde couronnèrent le 15 Mars 1607, à la place de Sigiſmond Roi de Pologne, ſon neveu. Les principaux lieux de la *Sudermanie* ſont Nykoping, Stregnes & Troſa. MATY.

SUDEYCA, ou SUECA, ſ. f. Nom propre d'un cap. *Sudeica*, ou *Sueca promontorium.* Ce cap eſt dans le Royaume de Tripoli, en Barbarie, à l'entrée du golfe de Sidra, & au nord de Colbéne. C'eſt celui que les Anciens nommoient *Tieron*, ou *Trieronum promontorium.* MATY.

SUDGOTHIE, ſ. f. Nom propre d'une des trois parties de la Gothie, en Suéde. *Sudgothia, Gothia meridionalis.* Elle eſt bornée au nord par l'Oſtrogothie & la Weſtrogothie, & baignée par la mèr aux autres endroits. Elle porte quelquefois le nom de Schonen ou Scanie, qui eſt celui de la plus conſidérable de ſes provinces; les autres ſont le Bleking & l'Hallande. Ce pays a été long-tems ſous la domination des Rois de Danemarc, qui l'ont cedé à la Suéde par la paix de 1658. MATY.

SUDORIFIQUE, adj. m. & f. Il eſt auſſi ſubſtantif. Qui cauſe, qui provoque la ſueur. *Sudorem ciens, movens, eliciens, provocans.* Il y a des *ſudorifiques* qui agiſſent en atténuant les humeurs, & en leur donnant du mouvement; comme les liqueurs ſpirituenſes, & les ſels volatiles. Il y en a d'autres qui abſorbent les aciditez du ſang, & qui dégagent la matière de la ſueur; tels ſont les coraux, les yeux d'écreviſſe, l'antimoine diaphorétique, le bézoar. La pièrre qu'on appelle ordinairement *pedra del porco*, ou *pierre de porc*, eſt éſtimée un excellent *ſudorifique.* Les remédes *ſudorifiques* ſoulagent beaucoup dans pluſieurs maladies, quand ils ſont donnez à propos.

SUE.

SUÉDE, ſ. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Suecia, Suecie Regnum.* C'eſt un des plus grands Royaumes de l'Europe, & des plus ſeptentrionaux: s'étendant depuis le 56e degré de latitude juſqu'au 69. & depuis le 31 de longitude juſqu'au 63. Il eſt borné au couchant par le Danemarc & par la Norvége; au nord par la Lapponie Norvégienne, & par la Moſcovite; au levant par la Moſcovie; & au ſud par la mèr Baltique, & par le Duché de Curlande. L'air y eſt fort froid, mais ſi ſain, qu'il eſt aſſez ordinaire d'y voir des pèrſonnes, qui atteignent l'âge de cent, cent-dix, & ſix-vingt ans. Le tèrroir y eſt prèſque par tout rempli de grandes montagnes & de vaſtes forêts. On y nourrit une très grande quantité de béſtiaux, mais on n'y recueille pas des grains ſuffiſamment pour la ſubſiſtance des habitans, ſi on en éxcepte la Livonie & l'Ingrie, qui ſupléent, à cet égard, ce qui manque aux autres pays de ce vaſte Royaume; ſi bien que les denrées y ſont à fort bon marché. Ses richeſſes conſiſtent en ſes mines de fèr, de plomb, de cuivre; on y en trouve même quelques-unes d'argent, & en ſes bois propres à la conſtruction des navires.

Rudbécks dans un ouvrage intitulé *Atlantica ſive Manheim*, attribuë à la *Suéde* tout ce que les Anciens ont dit de l'Atlantique, des Iſles fortunées, du mont Atlas, des Hypèrboréens, de l'Ogygie, de Thule, du Jardin des Héſpérides, de la Chèrſonéſe Cimbrique, de la Scythie proprement dite, de l'Enfèr même, de l'Achéron, & des Champs Éliſées, & il ſoutient que la ſeule *Suéde* étoit tout à la fois tous ces pays, comme on le peut voir aux endroits où nous parlons de tous ces lieux. Il veut encore que les Égyptiens & les Grècs ayent reçû de *Suéde* leur réligion, leurs Dieux & leurs ſciences; qu'au commencement les Grècs ne donnèrent aucun nom à leurs Dieux. Qu'ayant reçû d'Égypte pluſieurs Divinitez, ils les adorèrent ſous le nom qu'elles avoient en Egypte; que les Égyptiens empruntèrent des habitans de l'iſle Atlantide un grand nombre de noms, qu'ils accommodèrent à leur langue, & que Solon habilla enſuite à la Grécque; que les Atlantiques ſe vantoient que les Dieux étoient nez dans leurs pays, & qu'Uranus leur premier Roi avoit eu ſous ſa domination une grande partie du monde, & ſur tout l'occident & le nord; qu'il y eut deux Vièrges qui vinrent des pays ſeptentrionaux dans l'iſle de Delos avec leurs Dieux; que le culte d'Apollon eſt originaire de Scythie, & que de là il ſe répandit

au

au loin, juſqu'à Dodone qu'enfin toute la Théogonie & la Mythologie Grécque a été priſe de celle des Hyperboréens, & que les noms des principaux Dieux ſont tirez de la langue de ce pays, & il en fait l'étymologie. Pour ce qui eſt des ſciences, il prétend que l'uſage des Lettres & de l'Écriture eſt paſſé de la *Suéde* dans la Grèce, que les Grécs, ne les ont pas reçus de Cadmus; comme nous l'avons raporté au mot LETTRES. Il dit que l'an du monde 2571, au tems d'Othoniel, ſucceſſeur de Joſué, les Suédois contraints par la faim de ſortir de leur pays, firent ce que Platon attribuë aux habitans de l'Atlantide, & étendirent leurs conquêtes juſque dans l'Étrurie & dans l'Égypte. Une ſeconde expédition qu'il leur attribuë, eſt celle qu'il nomme Gauloiſe, parcequ'il prétend que les Gaulois deſcendent des Suédois ou Atlantiques, parcequ'il y a eu en *Suéde* une province qui s'appelloit Gallia, & parceque pluſieurs Hiſtoriens diſent que les Gaulois étoient des peuples venus du ſeptentrion. Ainſi la priſe de Rome, l'attaque de Delphes, ſelon Rudebecks, ſont des éxploits des Suédois. La Religion Proteſtante eſt univerſellement profeſſée en *Suéde*, depuis le régne de Guſtave Waſa, qui abolit la Religion Catholique environ l'an 1550. Il y a des Évêques & des Archevêques, dont celui d'Upſale porte le titre de Primat de *Suéde*. La couronne de *Suéde* étoit autrefois élective. Elle fut même quelquefois uſurpée par les Rois de Danemarc. Elle fut déclarée héréditaire par les États du Royaume en faveur de Guſtave Waſa, qui l'avoit délivrée de la tyrannie des Danois, & les filles, au défaut des mâles, ont droit à la ſucceſſion. Ce Royaume à ſes États généraux, qui s'aſſemblent de quatre en quatre ans, & qui ſont compoſez de ces quatre Ordres, la Nobleſſe, le Clergé, les Députez des Bourgeois, & ceux des Payſans. Le Sénat qui eſt un Corps qui ſubſiſte toujours, repréſente en quelque ſorte ces États. Il balance l'autorité des Rois, & veille ſur leur conduite; il ne ſért pourtant guère aujourd'hui qu'à leur donner ſes avis & ſes conſeils, qu'ils ſuivent autant qu'ils le jugent à propos. Entre les Senateurs il y a les cinq grands Officiérs de la Couronne, le Grand-Juſticier, le Grand-Connétable, le Grand-Amiral, le Grand-Chancelier, & le Grand-Tréſorier. Ces cinq Officiers ſont Tuteurs nez des Rois, & Adminiſtrateurs du Royaume pendant leur minorité. La *Suéde* eſt diviſée en ſix parties générales qui renférment trente quatre provinces aſſez étenduës. On trouve les ſix grands pays autour de la mér Baltique dans cet ordre en commençant vérs le Danemarc; Gothie, *Suéde* propre, Laponie Suédoiſe, Finlande, Ingrie, Livonie. Les Rois de *Suéde* poſſédent encore le Gouvèrnement de Bahus en Norvége, ils poſſédoient auſſi la Poméranie Royale dans le Cércle de la haute Saxe, & dans celui de la baſſe, la ville de Wiſmar, avec quelques Bailliages voiſins, le Duché de Breme & la Principauté de Férden. Mais ils ont perdu dans la guére préſente tout ce qu'ils avoient en Allemagne. Stockholm eſt la ville capitale de cet État.

Les États de *Suéde* aſſemblez après la mort de Charles XII, leur Roi, pour l'élection d'un Succeſſeur, ont fait cette année 1719, un Acte ſolemnel, qui doit ſervir de loi dans la ſuite pour la ſucceſſion a la Couronne. Il porte que le droit des femmes n'eſt fondé que ſur une réſolution des États tenus en 1604, qui admettoit les filles des Rois, des Princes à la ſucceſſion héréditaire, pourvû qu'elles ne fuſſent pas mariées, & à condition qu'elles ne pourroient ſe marier que du conſentement des États. Que cette réſolution avoit été confirmée en 1617, & en 1628. La Reine Chriſtine, fille unique de Guſtave Adolfe, ayant été déclarée habile à lui ſuccéder ſous ces conditions, que Charles Guſtâve ne lui ſuccédât que par l'élection libre des États, comme il l'avoit reconnu lui-même par ſes déclarations en 1650 & en 1654, & comme les États l'avoient éxpreſſément déclaré: Que ce droit héréditaire ayant d'abord été reſtraint à la ligne maſculine, avoit été depuis, étendu aux femmes, mais conformément au réglement fait à Noordkopping, & au teſtament du Roi, Charles XI, fait en 1693. Que la Princeſſe Éleonore Ulric avoit reconnu tout cela dans ſa létre aux États. Enſuite ils éliſent cette Princeſſe, Reine de Suéde, des Goths & des Vandales, & déclarent, que ſi elle mouroit ſans enfans mâles, les États rentreront dans le droit de faire une nouvelle élection; que pour cet éffet ils s'aſſembleront à Stockolm, ſans qu'il ſoit beſoin de nouvelle convocation, & procéderont à une nouvelle élection, 30 jours après le decès de la Reine, ou du Roi, ſans que pèrſonne puiſſe prétendre à la Couronne, ſous prétexte de droit héréditaire.

Faire un voyage en *Suéde*, éſpéce de provèrbe; c'eſt-à-dire, Suer pour une maladie vénérienne. Voyez SUER.

SUEDE PROPRE, ou SUÉONIE, ſ. f. Nom propre d'une des ſix parties générales du Royaume de Suéde. *Suecia propria, Sueonia, Suevonia.* Elle eſt entre les montagnes de Norvége, & le golfe de Bothnie, bornée au midi par la Gothie, & au nord par la Laponie Suédoiſe. On la diviſe en deux parties; la méridionale porte le nom de *Suéde* particulière & comprend l'Uplande, la Sudèrmanie, la Néricie, la Weſtmanie & la Dalécarlie. La ſeptentrionale prend de ſa ſituation le nom de Nordelles, & renférme la Geſtricie, l'Helſingie, la Médelpadie, la Jemptie & l'Angèrmanie. MATY.

La nouvelle SUÉDE. *Suecia nova.* C'eſt une contrée du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle a la Virginie au midi & la riviére du Sud la ſépare au nord du nouveau Pays-Bas. Chriſtiana & Gatbourg en ſont les lieux principaux. Les Suédois en ont été les prémiers maîtres, enſuite les Hollandois, maintenant les Anglois la poſſedent, de même que le nouveau Pays-Bas, & ils donnent à ces deux pays le nom de nouvelle Yorck. MATY.

SUÉDOIS, OISE, ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Suéde. *Suecus, a.* Les *Suédois* ſont bien faits, bons ſoldats, robuſtes, & capables de ſouffrir les plus grandes fatigues; la Nobleſſe *Suédoiſe* eſt nombreuſe, & fort polie. Un régiment *Suédois.* Les troupes *Suédoiſe* Sa Majeſté *Suédoiſe.*

SUÉE, ſ. f. Tèrme bas & burleſque, qui ſignifie, Soudaine inquiétude mêlée de crainte. *Sudor, trepidatio.* On lui donna une facheuſe *ſuée.* Il eut une tèrrible *ſuée.*

SUELLI, ſ. m. Nom propre de lieu. *Suellis.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de la Sardaigne. Elle eſt réduite en un village, ſitué à cinq lieuës de Cagliari, vèrs le couchant. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Cagliari, dont il étoit ſuffragant. MAYT.

SVELTE, adj. Tèrme de Peinture & d'Architecture, qui ſignifie Légèr, dégagé, menu. *Solutus, levis, tenuis.* Il ſe dit de la colonne Corinthienne, ou des tableaux peints avec une grande libèrté de pinceau & un grand dégagement des parties.

Ce mot vient de l'Italien *ſvelto.*

SUEN, ENNE. Vieux pronom poſſeſſif de la 3ᵉ pèrſonne. Sien, & quelquefois, ſon. BOREL. *Suus, a, um.*

SUÉONIE. Voyez SUÉDE propre.

SUER, v. n. & quelquefois actif. Pouſſer quelque humeur au dehors du corps par les pôres. *Sudare, exſudare, conſudare, ſudorem emittere.* Les Ouvriers qui travaillent par la chaleur *ſuent* à groſſes gouttes. Ce malade *ſue*, c'eſt un bon ſigne. Ce pauvre homme *ſuoit* d'ahan, de fatigue. JÉSUS-CHRIST *ſua* du ſang & de l'eau dans le jardin des Olives la veille de ſa paſſion.

SUER, ſe dit auſſi de cette provocation de ſueur qui ſe fait éxprès. *Sudorem elicere, provocare, movere.* Il eſt allé jouer à la paûme pour ſe faire *ſuer* & frotter. On l'a mis ſous l'archet pour le faire *ſuer.* Quand on dit abſolument qu'un homme a *ſué*, on entend qu'il a été traité de la vérole, quoiqu'il y ait long tems qu'on ne faſſe plus *ſuer* pour en guérir; & on diſoit en ce ſens & en tèrmes burleſques, qu'on avoit fait un voyage en *Suéde.*

SUER, ſe dit auſſi en parlant des humeurs qui ſont attachées à la ſuperficie des corps. *Sudare, exſudare.* Les murailles *ſuent* pendant le dégel, ou le brouillard. Les Païens prenoient pour prodige, quand leurs Idóles *ſuoient.* On dit auſſi qu'on fait *ſuer* des marrons, des truffes, & autres mêts, quand après avoir bouilli, on les couvre pour faire éxhaler leur humidité.

Quand l'été fait ſuer ces montagnes chenuës,
Ou l'hiver retranché, regne au deſſus des nuës. P. LE MOINE.

C'eſt-à-dire, quand il fait fondre les neiges.

SUER, Se dit figurément en Morale, du travail & de l'affliction d'eſprit d'une grande application à quelque choſe. *Nimia defatigatione & animi perturbatione exſudare.* Cet Ingénieur a *ſué* ſang & eau pour trouver cette machine. Il a bien fallu *ſuer*, ſe tourmenter, pour amaſſer tant de bien. Il dit que c'étoit une marque qu'Aléxandre feroit tant de belles actions, que les Poëtes *ſueroient* pour les chanter. ABLANC.

SUER, s'employe auſſi quelquefois en riant. Les baleines de la mèr Atlantique, *ſuoient* à groſſes gouttes en vous entendant nommer. VOIT. On dit qu'on a fait *ſuer* un homme, quand on lui a fait une grande peur, quand on lui a demandé de l'argent.

SUÈR, ſ. f. Vieux mot. Sœur. *Perceval.* BOREL.

SUERBY, ſ. m. Nom propre d'un village ſitué ſur la côte du Comté d'Yorck, en Angleterre. *Suerbeium.* On le prend pour l'ancien port des Brigantes, appellé, *Gabrantuicorum oppidum.* MATY.

SUERFAIS. Voyez SURPOIDS.

SUES, vieux pronom poſſeſſif de la 3ᵉ pèrſonne. Son. BOREL. *Suus, a, um.*

SUÉTE, ſ. f. Coquillard. Autant vaut chaſſer aux *ſuétes.* C'eſt-à-dire, aux chouëtes. BOREL. *Noctua.*

SUETHA. Voyez SEID SIVEB.

SUÉTONE, ſ. m. Nom propre d'homme. *Suétonius* L'hiſtorien *Suétone* qui nous a donné la vie des XII. premiers Céſars, fut ſous Othon Tribun de la troiſiéme légion, & vécut juſque ſous Trajan & Hadrien, dont Spartien dit qu'il fut Sécretaire.

SUETTE, ſ. f. Tèrme de Médécine. C'eſt une maladie peſtilentielle

tielle qui a été commune en Angleterre & en la baſſe-Allemagne, qui fut ainſi nommée, à cauſe que les patiens avoient une ſueur univerſelle avec friſſon, tremblement & palpitation de cœur; ce qui fit mourir bien du peuple. On l'a auſſi appellée *ſueur Angloiſe Sudor ſeu morbus Anglicus.* Voyez plus bas.

SUEUR. ſ. f. Humidité qui ſort par les pores des animaux par trop de chaleur, ou d'exercice, ou de foibleſſe. Elle eſt auſſi excitée par des remedes particuliers qu'on appelle, à cauſe de leur effet *ſudorifique. Sudor.* Les Médecins ordonnent les *ſueurs* dans les affections froides & invétérées, dans la paralyſie, dans le rhumatiſme; dans la ſciatique dans les maux vénériens & dans pluſieurs autres maladies. La punition du péché d'Adam fut, qu'il ſeroit tenu de gagner du pain à la *ſueur* de ſon corps. Les mauvaiſes humeurs s'éxhalent par les *ſueurs.* Ce Courier vint à toute bride & en *ſueur*, la *ſueur* lui couloit du front. Il eſt dangereux de faire boire un cheval, quand il eſt en *ſueur*; il faut avoir un couteau de *ſueur* pour le penſer. Les maladies ont des *ſueurs* dans leur criſe. Une *ſueur* froide, la *ſueur* de la mort. *Sudor gelidus ſudor lethalis.*

Matthiole dit que la *ſueur* des bêtes à quatre piéds comme chevaux, ânes, mulets, eſt venimeuſe, & que celle des autres bêtes n'eſt guère bonne. *Sudor.* Tachénius dit que, la *ſueur* des chevaux eſt ſi acide, qu'elle perce les bottes les plus fortes qui ſont à l'épreuve de l'eau. Quelques uns diſent que les chiens & les châts n'ont jamais de *ſueur*, quelque chaleur qu'ils ayent, parce qu'ils n'ont point de pores dans la cuticule.

SUEURS, au plurier, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Peine, travail, fatigue. *Sudores, pœne, labores, defatigationes.* Ne lui ôtez pas la gloire de cet Ouvrage, c'eſt tout le prix de ſes *ſueurs* & de ſes veilles. Ce reſte infortuné, le ſeul prix & la récompenſe de tant de *ſueurs.* PAT.

SUEUR, ſe ſe dit auſſi en riant. Quand on lui fit ce reproche, la *ſueur* lui vint au front. *Sudor manavit.*

SUEUR D'ANGLETÈRRE, ou *ſueur Angloiſe*, tèrme de Médecine, épidémique, qui ſe fit ſentir pour la premiére fois en Angleterre en 1485. C'eſt une eſpéce de peſte nommée *ſueur Angloiſe*, à cauſe des *ſueurs* éxtraordinaires qui l'acompagnoient. Elle ſe renouvella quatre fois dans l'eſpace de 66 ans, ſçavoir en 1506, 1517, 1528, & 1551. Elle commençoit par une *ſueur* qui ne finiſſoit que par la mort ou la guériſon du malade; s'il ne mouroit pas en 24. heures il étoit ſauvé. Peu de gens en échapérent d'abord. La négligence & le trop grand ſoin y étoit également contraires. Il falloit attendre ſans ſe remuer dans ſon lit ou dans ſes habits, ſelon l'état où l'on ſe trouvoit, que la nature qui avoit été ſurpriſe ſe reconnût, ſans l'acabler ni de remédes ni d'alimens; ne ſe couvrir ni trop ni trop peu, ſe paſſer, s'il étoit poſſible, de boire & de manger; entretenir la *ſueur* ſans la provoquer par une chaleur éxceſſive, ni l'arrêter par le moindre froid. C'eſt ce que l'éxpérience fit connoître alors, & ce qu'on pratiqua heureuſement dans la ſuite. On n'avoit jamais oui parler d'une pareille épidémie, mais on l'a reſſentie encore depuis, & l'on a uſé de la même précaution avec le même ſuccès. Le mal commença à ſe faire ſentir le 21e Septembre, & ſe répandit dans toute l'Angleterre préſqu'en un même jour; & après avoir fait périr une infinité de perſonnes; il ceſſa tout d'un coup ſur la fin d'Octobre. *Bacon. Polydor. Virg. Larrey.* Il ſe fit ſentir une ſeconde fois ſous Henri VIII, en 1516. & ne fut ni moins général, ni moins dangereux que la premiére. Il ceſſa tout d'un coup comme en 1485. La troiſiéme fois que l'Angleterre en fut attaquée, fut l'an 1528. Il ne fut pas ſi funeſte, & du Belay Evêque de Baïonne alors, & Ambaſſadeur de France en Angleterre, qui ſua comme les autres, dit, que de quarante mil ânes, qui en furent attaquées à Londres, Il n'en mourut que deux mille. En 1534, elle paſſa en Irlande & pluſieurs perſonnes en moururent. Cette maladie fit dans les commencemens de ſi grands ravages en Angleterre, que, dans quelques endroits, la troiſiéme partie du peuple mourut en peu de tems. Elle ne dura jamais plus de ſix mois, & fut quelquefois terminée en trois. La *ſueur Angloiſe* eſt fort bien éxpliquée dans la premiére partie de la Pharmacie de Willis. *Sudor, ſeu morbus Anglicus, vel peſtis.*

On dit provèrbialement & ironiquement, à celui qui ſe couvre devant des gens à qui il doit du réſpect, Couvrez-vous la *ſueur* vous eſt bonne. *Tege caput, ſudor enim tibi utilis eſt.*

SUEURE. ſ. f. Nom de lieu ſitué entre Baugenci & Blois. *Sodobrium. Sodobria.* Valois, *Not. Gall. p.* 527. 528.

SUÈZ, ou SUÈS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Égypte. *Sueſia, Sueſum.* Elle eſt ſur le golfe de *Suèz*, à trente lieuës du Caire, vérs le levant. Cette ville eſt environnée d'une campagne de ſable, qui ne lui fournit pas même de l'eau, qu'on eſt obligé de faire venir de deux lieuës de loin. Ses habitans ne ſubſiſtent que par le commérce, qui y eſt aſſez grand, parceque toutes les marchandiſes qui viennent des Indes en Europe par la mèr Rouge y ſont déchargées, de là tranſportées au Caire & à Aléxandrie. Quelques Géographes prennent *Suez* pour l'ancienne *poſidium*; & d'autres pour l'ancienne *Arſinoe.* MATY.

Le golfe de SUÈZ. *Sueſanus ſinus*, anciennement *Heroopolites ſinus.* C'eſt la partie la plus ſeptentrionale de la Mèr rouge, au-deſſus de l'endroit où les Iſraëlites paſſérent cette mèr à pied ſéc. Il n'eſt ſéparé de la mèr Meditèrranée que par un iſthme, large d'environ cinquante lieuës, qui joint l'Aſie à l'Afrique & qu'on appelle l'iſthme de *Suez.* Quelques Rois d'Égypte avoient formé le deſſein de creuſer cet iſthme, afin que les vaiſſeaux puſſent paſſer d'une mèr à l'autre, mais tout ces deſſeins ont été ſans éffet.

SUF.

SUFFÉGMAR, ou SUF-GÉMAR. ſ. m. Nom propre d'une riviére du Royaume d'Algér. *Suſſegmarus*; anciennement *Ampſaga.* Elle nait dans la Province de Conſtantine, baigne la ville de ce nom, & entrant dans la province de Bugie, elle ſe décharge dans la mèr Méditèrranée, à ſix lieuës de Gigery, vèrs le levant MATY.

SUFFÉTE. ſ. m. Nom de Magiſtrat chez les anciens Carthaginois. *Suffetus.* Les *Suffetes* étoient les premiers Magiſtrats des Carthaginois. Ariſtote, L. IV. C. 70. & Polybe appellent Rois, les *Suffetes* des Carthaginois. COURTIN.

Ce nom vient du punique & de l'hebreu שפט, *Schaphat*, Juger, & ſignifie Juge. C'eſt ainſi que les Hébreux ont appellé Juges, leurs premiers Gouvèrneurs.

SUFFIRE. verb. neut. Avoir aſſez pour le beſoin. *Sufficere.* Cinq pains *ſuffirent* miraculeuſement à nourir 5000 pérſonnes dans le deſért, ſaint Math. Ch. 14 Tout le bien de Créſus ne *ſuffiroit* pas à contenter un avâre. Dieu ſe *ſuffit* abondamment à lui-même. MALEB. Nul travail ne *ſuffit* à ſon zéle. FLECH. Pélage ſoutenoit que l'homme ſe *ſuffiſoit* à lui-même, & qu'il avoit en lui une capacité naturelle de faire le bien & le mal. ID. La vie qui eſt courte, & qui ne *ſuffit* préſque pour aucun art, *ſuffit* pour être bon Chrétien. NIC. La vértu a cela d'heureux, qu'elle *ſuffit* à elle-même, & quelle ſçait ſe paſſer d'admirateurs. LA BR. Un cœur ſans partage m'a toujours *ſuffi*, & me *ſuffira* toujours. H.S. DE M. Les jours entiers *ſuffiſent*, à la peine, à la férveur de vos oraiſons. FLÉCH.

Tout mon cœur ne ſçauroit ſuffire,
Aux tranſports que l'amour m'inſpire. DES. H.

Il s'employe ſouvent impérſonnellement. Il *ſuffira* de tant d'hommes. *Tot homines ſufficient, ſatis erunt.* De tant de blé. Qu'il vous *ſuffiſe* que je l'ai bien voulu. Il y a bien des choſes qu'il ne faut pas dire, il *ſuffit* de les penſer.

On dit auſſi abſolument *ſuffit* pour dire, *il ſuffit. ſufficit, ſatis eſt, ſat eſt.*

Penſe ſi tu le veux; mais applique tes ſoins,
A ne m'en point parler, ou.... ſuffit MOL.

On dit dans les Létres de Chancélerie, S'il vous appért de tèls & tèls faits, & de tant que *ſuffiſe* doivent *Quantum poteſt ſufficere.*

SUFFIRE, ſignifie auſſi, Avoir aſſez de force pour ſatisfaire pleinement à ſon emploi. *Omnia explere.* Ce Miniſtre ne peut *ſuffire* à tout à donner des audiences, à faire des dépêches, à faire trouver de l'argent. Ce mari ne peut *ſuffire* aux dépenſes de ſa femme.

SUFFIRE, ſe met quelquefois impérſonnellement, & le nom qui devroit être ſon nominatif devient ſon régime, & ſe conſtruit avec la particule *de*, c'eſt-à-dire, qu'il ſe met à l'ablatif. Il *ſuffit* au ſage de ſa vèrtu, du témoignage de ſa conſcience, pour être heureux. Dans la Batrachomyomachie, Mars dit à Jupitèr,

Nos éfforts ſeront vains.
En vain, Pallas & moi, nous armerons nos mains,
Pour arrêter, des rats, la vaillance funeſte,
A peine il ſuffira de la troupe céleſte. BOIVIN.

C'eſt-à-dire, à peine la troupe céleſte *ſuffira.*

SUFFISAMMENT. adv. Aſſez, d'une manière qui ſuffit *Sat, ſatis, ſufficienter, abundè, ſatis ſuperque, cumulatè.* Il en a dit *ſuffiſamment*, pour ſe faire condamner, ou abſoudre. Ces chevaux ont travaillé *ſuffiſamment.*

SUFFISAMMENT, ſignifie auſſi, Orgueilleuſement. *Superbè, arroganter* Les hableurs parlent fort *ſuffiſamment*, quelque peu qu'ils ſcachent.

SUFFISANCE. ſ. f. Ce qui peut ſuffire, contenter le beſoin *Idonea copia, neceſſaria.* La plupart des animaux ne mangent qu'à leur *ſuffiſance.* Les matelots ont aſſez pour leur *ſuffiſance* des rations de pain qu'on leur donne.

SUFFISANCE, ſe dit en tèrmes de Théologie. *ſufficientia, copia, quod ſatis eſt.* Suppoſé que tous les hommes ayent des graces ſuffiſantes

fiſantes, il n'y a rien de ſi facile que d'en conclure, que la grace efficace n'eſt pas néceſſaire, puiſque cette néceſſité excluroit la *ſuffiſance* qu'on ſuppoſe. PASC.

SUFFISANCE, ſe dit auſſi en choſe morales, de la capacité, de la ſcience, du mérite d'une perſonne. *Ingenii facultas, vis.* Ce Docteur eſt d'une grande *ſuffiſance*, il eſt conſommé dans les Létres. Euſebe accompagnoit ſa réputation de *ſuffiſance*, d'une gravité affectée, & d'une douceur hypocrite. HERMAN. Les grandeurs de fortune ne ſe trouvent guére jointes à la *ſuffiſance*. MONT. Le Roi a des Miniſtres qui ſont d'une grande *ſuffiſance*, d'une grande capacité d'une grande pénétration.

On parle aſſez ſouvent de votre ſuffiſance ;
Mais on ne parle point de votre probité. GOMB.

SUFFISANCE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, d'une grande préſomption fondée ſur un faux mérite, ſur une trop bonne opinion qu'on a de ſoi-même. *Preſumptio arrogantia.* Les riches ſots ne manque point d'avoir de la *ſuffiſance*

SUFFISANT, ANTE, adj. Qui ſuffit, qui eſt aſſez *Sufficiens, quod ſatis eſt.* La proviſion de vivre de ce vaiſſeau n'eſt *ſuffiſante* que pour trois mois. Au Palais on debat les cautions, quand elles ne ſont pas *ſuffiſantes* & ſolvables.

En têrmes dogmatiques & théologiques, on appelle grace *ſuffiſante*, un ſecours que Dieu nous donne pour agir *Gratia ſufficiens.* Il eſt de foi, que la grace eſt neceſſaire, & que ſans la grace on ne peut rien faire, qui ſoit méritoire de la gloire éternelle. Il eſt de foi, que Dieu ne refuſe point les ſecours néceſſaires : Il eſt ſur & même de foi qu'on n'agit, pas ſouvent, lors qu'on eſt obligé d'agir, ou qu'on agit mal ; de ces principes que toutes les Ecoles Catholiques admettent, quoique d'ailleurs elles différent entre elles ; il s'enſuit qu'il y a un ſecours de Dieu auquel on reſiſte, avec lequel on n'agit pas, lorſquon pourroit agir, ou l'on agit mal, au lieu d'agir bien, comme on le pourroit. C'eſt ce ſecours que l'on appelle grace *ſuffiſante*, parcequ'elle ſuffit pour faire agir, quoiqu'on n'agiſſe pas avec elle.

SUFFISANT, ſe dit auſſi en bonne, ou en mauvaiſe part, ou du grand mérite, ou de la ſotte préſomption. *Suffuiens capax.* Le Roi chérche des gens qui ſoient *ſuffiſans*, & capables de remplir les Prélatures, & les grandes Charges. Je n'ai jamais vû un homme plus *ſuffiſant* : pour éxprimer qu'un homme s'en fait extremement accroire, & qu'il a beaucoup d'orgueil. BOUH. Les femmes ſe rendent ridicules, quand elles veulent faire les *ſuffiſantes*. En ce ſens il ſignifie, habile & capable.

SUFFOCATION, ſubſt. f. Pérte de la réſpiration, étouffement. *Preſocatio, ſuffocatio, ſuppreſſio, oppreſſio.* La *ſuffocation* vient quelquefois de l'abondance du ſang qui ſe jette ſur les poumons, ou ſur les muſcles du larinx, & empêche l'entrée de l'air, comme il arrive dans la ſquinancie, dans le catarre ſuffoquant, dans la péripneumonie. Les vapeurs des vins, & des biéres qui bouillent, cauſent la *ſuffocation*, parcequ'elles intêrrompent la circulation du ſang. Il en eſt de même des éxhalaiſons qui s'élevent de la chaux dont on a blanchi les murailles, du charbon, des fumées de l'antimoine, du ſoufre, du vitriol, de l'eſprit de nitre. La *ſuffocation* arrive dans les eaux en partie à cauſe du paſſage de l'air bouché, & en partie à cauſe de l'irruption de l'eau dans la poitrine. Il y a une maladie ordinaire aux femmes, qu'on appelle *ſuffocation de matrice*, ou *hiſtérique*, parcequ'on croit communément qu'elle vient d'une vapeur maligne qui s'éleve de la matrice & qui preſſe tellement les poumons, & le diaphragme qu'ils ne peuvent avoir leur mouvement libre pour réſpirer. Le peuple l'appelle *mal de mére*. Elle eſt cauſée par la convulſion des muſcles du larinx, qui ſêrre le conduit de l'air, & empêche qu'il n'entre dans la poitrine. C'eſt pour cette raiſon que les femmes hyſtériques ſentent des reſſêrrements à la gorge, comme ſi on les étranglóit avec une corde. On fait périr les enragez par *ſuffocation* entre deux matelas.

SUFFOLK-SHIRE. ſ. m. C'eſt-à-dire, le Comté de Suffolke. *Suffolcia* Province d'Angleterre. Elle eſt ſituée le long de la mer d'Allemagne, ayant au nord le Comté de Norfolke, au couchant celui de Cambridge ; & au midi celui d'Eſſex. Sa longueur eſt de ſeize lieuës, ſa largeur de huit, l'air y eſt ſain, & le têrroir fort fértile. Ipſwiche en eſt la ville capitale. On y diſtingue encore les bourgs de ſaint Edmond-Bury, de Sud Bury, de Dunwick, d'Oreford, d'Ays & d'Aldebourg, qui ont ſéance & voix au Parlement d'engletêrre. MATY.

SUFFOQANT, ANTE, adj. Qui étouffe, qui empêche de réſpirer. *Suffocans oreſſocans intercludens.* Les plus dangereuſes maladies ſont les *ſuffoquantes*.

SUFFOQUER, v. act. Perdre la réſpiration *Oppreſſo halitu interimi, necari ſupprimi.* Une legume, tombée dans la gorge, étouffe *ſuffoque*, & fait mourir. L'apoplexie *ſuffoque*, en un moment. Ceux qui ſe noyent ſont *ſuffoquez* par les eaux. Il étoit défendu aux Juifs de manger du ſang, ni des choſes *ſuffoquées*. La chaleur naturelle eſt ſouvent *ſuffoquée* par des cauſes étrangéres. La fumée les a *ſuffoquées*.

SUFFOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suffocatus, preſſocatus, oppreſſus.* ſur la défenſe de manger des viandes *ſuffoquées* Voyez SANG.

SUFFRAGANT. ſ. m. Têrme Eccléſiaſtique & relatif, qui ſe dit d'un Evêque particulier à l'égard de ſon Archevêque, duquel il dépend, & devant lequel ſe relévent les appellations de l'Official de l'Evêque. *Epiſcopus Archiepiſcopo obnoxius, ſubjectus, ſuffraganeus,* L'Archevêque de Paris a quatre *Suffragans* : les Evêques de Chartres, de Meaux, d'Orleans & de Blois. Ce mot n'a point été en uſage avant le VIIIe ſiécle.

SUFFRAGANT, eſt auſſi un Evêque, ou Archevêque Coadjuteur, qui a un titre *in partibus infidelium*, & qui aide un autre Prélat, à faire des fonctions, ou qui les fait en ſon abſence. *Coadjutor, ſuffragans.* Le *Suffragant* de Metz, &c.

Du Cange dit qu'on a appellé auſſi *Suffragans* les Prêtres ſoumis à la viſite des Archidiacres, & *ſuffragans* du Pape, les Evêques des autres Dioceſes qui lui ſont ſoumis immédiatement. Naudé a dit *Suffragant* d'un autre, pour dire, un homme qui eſt de même ſentiment, qui appuye l'opinion d'un autre. Cela n'eſt pas François.

Ce mot vient, de ce qu'étant appellé par le Métropolitain au Synode, ils ont droit de ſuffrage ; ou parcequ'ils ne peuvent être conſacrez ſans ſon ſuffrage, ou ſon conſentement.

SUFFRAGE. ſ. m. Voix, ou avis qu'on donne en une Aſſemblée, où l'on délibére de quelque choſe, où l'on élit quelqu'un pour une charge, pour un bénéfice. Je compte, je fais fonds ſur votre *ſuffrage* ; Vous ne pouvez réfuſer votre *ſuffrage* à notre ancienne amitié. On donne quelquefois un *ſuffrage* par écrit, quand on fait des élections par Scrutin. Les Conſeillers donnent leur *ſuffrage* de vive voix. Il n'y a pas eu libérté de *ſuffrages* en cette élection. C'eſt le Preſident qui recueille les *ſuffrages* de l'Aſſemblée. On vend quelquefois & on achete les *ſuffrages*.

Ce mot vient du Latin *ſuffragium*, qui ſignifioit de l'*argent*, comme on voit dans la VIIIe Novelle de Juſtinien, *Ut Judices ſine ſuffragio ſiant*, & dans la Novelle VIe. *Qui emerit præſulatum per ſuffragium, epiſcopatu & ordine eccleſiaſtico excidat.*

On appelle auſſi *ſuffrages* des Saints, les prières qu'ils ſont à Dieu pour les Fidéles. *Suffragia, ſeu orationes, interceſſiones Sanctorum.* Parcequ'on a auſſi appellé *ſuffrages* tous les ſecours, aumones, & fournitures qu'on fait à quelqu'un ; d'où vient que toutes les menuës redevances qu'on ſtipule dans un bail au delà du prix principal ſont appellées *menus ſuffrages*.

SUFFRAGES, ſe dit auſſi de l'aprobation des particuliers. *Suffragia.* Ce Prince eſt ſi generalement eſtimé, qu'il a pour lui les *ſuffrages* de tout le monde. La vértu de cette Dame a pour elle tous les *ſuffrages* de la ville. Les hommes refuſent leur *ſuffrage*, quand on veut l'arracher par force BELL. Les manieres hardies impoſent a ceux qui ne ſont point de réfléxions, & enlevent le *ſuffrage* des duppes. ID. Il ſemble que les Controvêrſiſtes chêrchent plus à ſurprendre les *ſuffrages* par artifice & par déguiſement, qu'à les gagner par raiſon. LE CL. Qui ſont ſes Controvêrſiſtes ? Rien n'eſt plus ſimple, plus net & plus clair que Bellarmin, du Perron, le Cardinal de Richelieu, &c. Ce ne ſont que des tiſſus de raiſons, de preuves d'authoritez. Le Cl. parle apparemment des Controvêrſiſtes de ſa Communion.

SUFFRAGE, & bénéfice de Droit, c'eſt quand la loi eſt pour nous dans la prétention que nous avons. COURTIN.

SUFFRAGES, en têrmes de Breviaires, ſe dit des Antiennes, Vêrſets & Oraiſon qu'on inſére dans l'Office pour la commemoration des Saints. *Suffragia dicuntur de antiphonis, verſibus, orationibus.* C'eſt ce qu'on appelle les *menus ſuffrages des Saints.*

SUFFUMIGATION. ſ. f. C'étoit autrefois une cérémonie qu'on faiſoit dans les Sacrifices des Païens *ſuffumigatio.*

SUFFUMIGATION, en têrmes de Médecine, ſe dit de tous les remédes qu'on fait entrer dans le corps, par le moyen de la fumée, ou en parfum. *Fumigatio.* Ils ſont compoſez de différentes manières, ſuivant la nature des maladies. On fait des *ſuffumigations* pour adoucir les ſéroſitez âcres qui cauſent le rhume, pour provoquer ou pour arrêter les ordinaires de femmes, pour éxciter la ſalivation dans les maux vénériens.

SUFFUSION. ſ. f. Têrme de Médecine. C'eſt un épanchement des humeurs qui ſe remarque ſur la peau. *Suffuſio, fuſio.* Et particuliérement, il ſe dit du ſang & de la bile Cette rougeur qui vient de la honte, eſt une *ſuffuſion* de ſang qui paroit ſur les joues. La jauniſſe eſt une *ſuffuſion* de bile par tout le corps.

SUFFUSION, ſe dit auſſi d'une taye qui ſe forme dans l'humeur aqueuſe de l'œil, au devant de la prunelle. *Oculorum fluxio, epiphora.* On l'appelle autrement *cataracte*. Voyez CATARACTE.

SUGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville forte, ſituée dans la province de Quangſi dans la Chine; mais dépendante du Roi de Tunquin. *Sugenum.* MATT.

SUGGÉRER. v. n. Fournir à quelqu'un des penſées, des paroles, des deſſeins; les lui faire entrer adroitement dans l'eſprit. *Suggerere, inſinuare.* Il lui dit tout ce que l'amour peut *ſuggéer* de plus tendre & de plus délicat. S. ÉVR. Qui vous a *ſuggére* ces mauvais conſeils. MOL. Cet Ouvrage n'eſt pas tout-à-fait de cet Auteur, les penſées lui en ont été *ſuggérées* par un aûtre. Le Serpent *ſuggéra* à Éve la penſée de manger le fruit défendu.

On dit, *Suggéer* un teſtament; pour dire, faire faire un teſtament à ſon avantage, ou de celui qu'on déſire, contre l'intention du teſtateur, ſoit par force, ou par adreſſe. *Inſuſurare.*

SUGGÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suggeſtus, monitus inſuſurratus.*

SUGGESTION. ſ. f. Action de ſuggérer. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part. *Suggeſtio ſuggeſtus.* Faut-il donner quelque autorité aux *ſuggeſtions* obſcures de la malignité. TOUR. C'eſt par la *ſuggeſtion* de l'eſprit malin, qu'il a commis ce parricide. Ce teſtament eſt fort ſuſpect de *ſuggeſtion.* Si on prouve la *ſuggeſtion*, le teſtament ſera déclaré nul. On appelle *ſuggeſtion*, lorſque le teſtament eſt fait en fraude, par ſurpriſe, & contre l'intention du teſtateur. Les *faits* de *ſuggeſtion* ne ſont point admiſſibles contre un teſtament holographe, comme étant un acte libre & non ſuſpect.

SUH.

SUHITE. ſ. m. & f. Nom de peuple dont il eſt parlé dans Job, II. 11. *Suhites.* C'étoit un peuple de l'Arabie, ou de l'Idumée; & l'on conjecture que c'étoit le même que celui que les Anciens appellent Sauchéens, *Sauchei.* Adrichomius prétend qu'il étoit en Arabie, & que la ville de *Suhi* ou *Suchi*, ſe trouve dans la demi-Tribu de Manaſſé d'au-delà du Jourdain.

SUI.

SUIBITES. Vieux mot qui ſignifie du lièrre. *Dioſcoride.* BOREL.

SUJÉT, ETTE. ſ. m. & f. Qui eſt ſous la domination d'un Prince ſouverain, ou d'une République. *Subditus.* Les uns ſont nez *ſujets*; les aûtres, naturaliſez. Pline dit que le Prince ne doit ni s'atirer le réſpect de ſes *ſujets*, par la crainte, ni gagner leur affection, par baſſeſſe. Celui qui commande ne plaît jamais à tous ſes *ſujets* COUSIN. Il y a une liaiſon réciproque entre le Prince & ſes *ſujets*; il leur doit de l'amour, & ils lui doivent de l'obéiſſance. NIC. Philippe de Valois diſoit que le plus grand tréſor d'un Roi étoit le cœur de ſes *ſujets.* AB. DE CHOISI. On a dit de l'Amiral de Chatillon, qu'il falloit de grandes qualitez pour faire un ſi incommode *ſujet.* CAIL. Tibère s'étant apperçu que Séjan étoit devenu trop grand, pour demeurer *ſujet*, l'abaiſſa inſenſiblement, & le fit périr. TILL. On peut être bon *ſujet*, ſans être idolâtre des Rois. AB.

Auſſi-tôt qu'un ſujèt s'eſt rendu trop puiſſant,
Encor qu'il ſoit ſans crime, il neſt pas innocent. CORN.

Autrefois, les Seigneurs appelloient abuſivement *ſujèts*, leurs vaſſaux, & tous ceux qui tenoient d'eux quelque hêrs, ou tèrres, qui leur devoient une rédevance. *Subjecti.* Les *ſujets* dans les Coûtumes ſont des vaſſaux des cenſitaires, des tenancier. Si un État, auparavant ſujèt & ſoumis à un Prince, eſt conquis par un aûtre; & puis reconquis & délivré par quelque allié de ce même État, il retourne à ſa première condition, de même qu'un Eſclave quand il eſt fait priſonnier de guèrre, & puis recouvré par la force des armes, retourne à ſon premier Etat. Quand on fait la guèrre à un Souverain ou à un Etat, la différence de la caûſe de la guèrre rend les *ſujets* différemment obligez pour leur Souverain, ou pour l'État. Si c'eſt pour une dette civile, la guèrre nous donne faculté de nous en prendre aux biens des *ſujets* pour la dette du Souverain ou de l'État; & en même tems nous donne, non ſeulement la propriété éxterieure, mais même interieure, par le conſentement général quel'État y donne; dans lequel conſentement général eſt compris le conſentement de chaque particulier à qui l'on enleve le bien, comme s'il l'aliénoit lui meme. Mais ſi c'eſt pour la vengeance d'un crime ou pour une dette criminelle que l'on faſſe la guèrre, les *ſujets* ne doivent point participer à la punition par la pèrte de leurs biens, qu'autant qu'ils ont participé à ce crime; parce que le mérite eſt perſonnel. Or ce droit des gens qui donne dans la première éſpéce la propriété intérieure des biens que l'on prend ſur les *ſujets* de l'Etat ennemi, eſt différent de celui qui ne donne que l'impunité, ou du droit exterieur que donne un Juge, en ce que la loi, par éxemple, qui ne rechèrche point un mari qui tuë ſa femme ſurpriſe en adultère, ne l'abſout pas pour cela: & que l'arrêt d'un Juge qui adjuge

une choſe par préſcription à un poſſeſſeur de mauvaiſe foi, ne le rend pas pour cela légitime poſſeſſeur; l'un & l'autre donnant le droit exterieur, mais non pas l'interieur: au lieu que ce droit des gens donne pour un conſentement unanime l'un & l'aûtre de ces droits. COURTIN.

SUJÈT, ſe dit auſſi dans un ſens moins étroit, de la ſoumiſſion où l'on eſt pour quelqu'un, ſoit par tendreſſe, ſoit par devoir. *Subjectus, ſubditus.* Ils avoient, pour leur père, tant de crainte & de réſpect qu'ils lui obéïſſoient autant comme ſes *ſujets*, que comme ſes enfans. ABL. Je regarde vos amans comme vos *ſujèts.* S. ÉVR. L'amour rend tous ſes *ſujets* égaux. LA FONT.

L'amour eſt un dangereux maître,
Tous ſes ſujèts ſont ſes martyrs. M. SCUD.

SUJÈT, ſe dit auſſi de l'objèt d'un art ou d'une ſcience; de ce qu'ils conſidèrent, ou ſur quoi ils travaillent. *Objectum, materia ſubjecta.* Le corps humain eſt le *ſujet* de la Médecine: & c'eſt ainſi que les Anatomiſtes appellent *ſujet*, un corps qu'ils diſſéquent, & ſur lequel ils font des leçons. Le *ſujèt* de la Logique eſt le diſcours & le raiſonnement; & on y dit plus particuliérement, que dans le ſyllogiſme, un des tèrmes eſt le *ſujèt.*, & l'aûtre l'attribut. En Poëſie le *ſujet* eſt la matière qu'on traite, l'événement qu'on raconte, qu'on met en une belle diſpoſition, & qu'on enrichit d'ornemens. Les Modèrnes ont mis ſur le théatre prèſque tous les *ſujèts* des anciens. Voilà un plaiſant incident, qui fourniroit bien le *ſujèt* d'une Comédie. Un bon Orateur ne doit point ſortir de ſon *ſujèt.* Pic de la Mirande répondit à vingt-&un ans, ſur toutes ſortes de *ſujèts* de toutes ſortes de ſciences. C'eſt une choſe importune, que de trouver de ces gens opiniâtres qui ne laiſſent rien à dire ſur un *ſujèt*, & qui y reviennent toûjours, quelque ſoin qu'on apporte à les interrompre. M. SCUD. Il vaut mieux conduire l'auditeur d'une manière douce & inſenſible au *ſujèt* qu'on va traiter, que de l'y tranſporter tout d'un coup. CL.

SUJÈT, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la partie qui ſe chante pour faire le deſſus, parce qu'il ſèrt de bâſe & de fondement à tous les accords qu'on fait contre, pour former les baſſes, les tailles, &c. *Fundamentum.*

SUJÈT, eſt auſſi la ſubſtance, la matière à laquelle un accident eſt attaché. *Subjectum, materia, ſubſtantia.* Deux contraires ne peuvent ſubſiſter enſemble en un même *ſujèt*, ſans ſe detruire.

SUJÈT, ſignifie auſſi Caûſe, occaſion matière, lieu, raiſon, motif, fondement. *Argumentum, cauſa, materia, occaſio, locus.* Souvent les bourrus ſe fâchent ſans *ſujet*; c'eſt-à-dire, ſans raiſon. J'ai pris *ſujèt* de vous écrire; pour dire, la matière, l'occaſion. Je ne voi pas le *ſujèt* pourquoi il m'a quitté; je ne lui en ai point donné de *ſujet.* Ne laiſſer aucun *ſujet* de mécontentement. ABLANC. Éviter tout *ſujèt* de plainte. LA ROCHEF. Jamais la critique ne demeure court, ni ne manque de *ſujèt* à s'éxércer. LAFONT.

SUJÈT, ſe dit auſſi d'une pèrſonne de mérite qui a les qualitez convenables pour remplir une charge, pour s'acquitter bien d'un emploi, &c. *Dignus, capax, idoneus, habilis.* Le Roi a mis de bons *ſujèt* dans toutes les Prélatures & dignitez. Un tel Cardinal eſt un *ſujèt* papable. On dit auſſi dans un ſens approchant de celui-là; la bonté eſt aimable en tous les *ſujets* où elle ſe rencontre. VOIT.

SUJÈT, ETTE. adj. Qui eſt obligé, ou éxpoſé par ſa nature, ou par ſa condition, ou par ſon devoir, à faire & à ſouffrir pluſieurs choſes. *Obnoxius, addictus, deditus.* Les hommes en naiſſant, ſont *ſujets* à ſouffrir les injures de l'air, ſont *ſujets* à mille maux & incommoditez. Les vieillards ſont *ſujèts* aux fluxions, aux catèrres, & enfin ſont *ſujets* à mourir. Les frontières ſont *ſujettes* aux inſultes des ennemis, aux courſes, aux ravages. On dit que les noyers ſont *ſujets* à être frapez de la foudre. La Hollande eſt *ſujette* aux inondations. Le papier mal collé eſt *ſujèt* à boire. Le peuple eſt *ſujet* à contribuer aux charges de l'État & de la ville

On dit en ce ſens, qu'un homme ſe rend fort *ſujèt*, à ſa charge. *Accuratus, diligens.* Qu'un Commis eſt fort *ſujet*, & même que ſon emploi eſt fort *ſujet*, quand il faut un grand ſoin, une grande aſſiduité pour y faire ſon devoir; qu'un maître tient ſes domeſtiques fort *ſujets*; pour dire, qu'il les tient fort attachez au ſèrvice; qu'un père tient ſon fils fort court, fort *ſujet*; pour dire, qu'il ne lui laiſſe prendre aucune libèrté; qu'une femme eſt fort *ſujette* auprès de ſon mari; pour dire, qu'elle ſe tient continuellement auprès de lui. On dit auſſi, Tenir un cheval *ſujèt*, quand on manie un cheval la crouppe dedans, en faiſant des voltes, en ſorte qu'il n'échape pas, & qu'il obéïſſe bien au cavalier. Cet héritage eſt fort *ſujet*, il eſt chargé de pluſieurs redevances, de pluſieurs ſervitudes envèrs le Seigneur dominant. Tous les hommes ſont *ſujets* aux loix divines, & les peuples à celles de leurs pays.

SUJET, se dit figurément en Morale, des passions. *Proclivis ad, &c. deditus.* Cet ivrogne est *sujet* au vin, à son ventre, *sujet* aux femmes. C'est un indiscrèt, *sujet* à médire ; un fantasque, *sujet* à ses caprices ; un violent, *sujet* à s'emporter ; un filou, *sujet* à piper ; c'est-à-dire, ils ont coutume de faire ces choses.

SUJET, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un bon Prince qui ne foule guère ses *sujets* ; pour dire, C'est un homme doux & simple, qui n'est pas capable de rien entreprendre. On dit aussi, qu'un homme n'est pas *sujet* à un coup de marteau, quand il n'est pas obligé de se rendre précisément à certaines heures, à certains devoirs. On dit qu'un homme est fort *sujet* à caution, lorsqu'il est *sujet* à mentir, à dérober, à tromper, &c.

SUJETION. s. f. Sérvitude ; dépendance. *Subjectio, submissio, summissio, jugum.* Les Orientaux gémissent sous la *sujétion*, sous l'Empire des Turcs. Une *sujétion* générale & unanime soulage l'imagination, & console l'orgueil de chaque particulier. TOUR. On hait naturellement la *sujetion*. S. ÉVR. Le premier homme n'avoit pour toute loi, qu'un commandement, imposé plûtot comme une marque de *sujetion*, que comme un joug de sérvitude. FLÉCH. Nous ne goûtons qu'avec peine les avantages qui tirent un ami indigent de notre *sujétion* ; on ne veut point le voir au dessus de soi. LA BRUY. Auguste sçut établir une heureuse *sujétion*, plus éloignée de la sérvitude, que de l'ancienne libérté. S. ÉVR. Notre vie n'est qu'un changement continuel de *sujétions* différentes. S. RÉAL. A Rome la *sujetion* filiale étoit peu différente de la dépendance sérvile. TOUR.

SUJÉTION, signifie aussi, Application ; contrainte ; attachement à quelque devoir. *Aplicatio, assiduitas.* Les plus grands emplois demandent les plus grandes *sujetions*. Les operations chimiques demandent une grande *sujétions* ; il faut être toujours ataché à son fourneau. J'ai suivi mon original, sans m'y attacher avec trop de *sujétion* FLÉCH. La *sujétion* de la place a fait manquer à la symmétrie de ce bâtiment ; c'est-à-dire, la situation, la disposition du lieu.

SUIF. s. m. Graisse de mouton, de bœuf, de porc dont on fait de la chandelle. En Médecine & en Anatomie, on distingue quatre sortes de graisse dans le corps de l'animal ; & la première qui se fige, & devient tellement dure qu'elle est aisée à rompre, lorsqu'elle est réfroidie, se nomme *suif*. Elle se trouve en abondance dans les moutons & dans les bœufs, au ventre inférieur, & autour des reins. DIONIS.

Ce mot vient de *suedum, à sue*, parce que le pourceau est le plus gras des animaux. MÉNAGE.

Il y a à la Chine un arbre, qui porte le *suif*. Il est de la hauteur de nos cerisiers, les branches en sont tortuës, les feuilles taillées en cœur, d'un rouge vif & éclatant ; l'écorce unie, le tronc court, la tête aroudie & chargée. Le fruit paroit renfermé dans une écorce partagé en trois portions de sphère, qui s'ouvre par le milieu, quand il est mur, comme celle de la chataigne, & qui découvre trois grains blancs de la grosseur d'une petite noisette. Toutes les branches en sont couvértes, & ce mélange de blanc & de rouge fait à la vuë le plus bel éffet du monde, de sorte que la campagne où ces arbres sont ordinairement plantez en échiquier, paroit de loin un vaste partèrre ouvért de pots & de bouquets de fleurs. Mais ce qu'il y a d'admirable c'est que cette chair blanche qui couvre le noyau, a toutes les qualitez du *suif*, la couleur, l'odeur, la consistance, tout en est parfaitement semblable ; aussi en fait-on des chandelles après l'avoir fonduë ; on y mêle seulement un peu d'huile, pour en rendre la pâte plus molle & plus douce. Si les Chinois avoient l'art de la purifier comme nous purifions en Europe le *suif*, je crois que leurs chandelles seroient aussi bonnes que les nôtres ; mais ils n'y font pas tant de façon, ainsi l'odeur en est plus forte, la fumée plus épaisse, & la lumiére baucoup moins éclatante. Il est vrai que leurs mêches n'y contribuent pas peu : car au lieu de coton, quoiqu'ils en ayent en abondance, ils se sérvent d'une petite baguette de bois sec & légér, entourée d'un filet de mouelle de jonc, très-poreux, & tout propre à filtrer les parties insensible du *suif* que le feu attire, & qui entretiennent la lumière : ce bois qu'on allume, non seulement diminuë l'éclat de la flamme, mais augmente encore la fumée & la mauvaise odeur. P. LE COMTE.

SUIF, en termes de Médecine, se dit de cette ordure qu'on tire des oreilles, quand on les cure, & qui s'amasse dans cette cavité qu'on appele *ruche*. *Auris sex.*

En tèrmes de Marine. Donner le *suif*, c'est suiver. On donna le *suif* au navire. FRÉZIER, *p.* 20.

SUIFVER. Voyez SUIVER. *Sebare.*

SUINIBROD, ou NYMBOURG. ſſ. mm. Noms propres d'une petite ville du Cèrcle de Boleſlaw, en Bohême. Et elle est située sur l'Elbe, à neuf lieuës de Prague, vèrs le levant.

SUINT, ſ. m. Sueur, ou crasse qui s'engendre sur la peau des animaux, & particulièrement des bêtes à laine. On appelle proprement *suint*, de la laine grâsse, telle qu'elle sort de dessus la peau des moutons, avant qu'elle soit lavée.

Ce mot est dérivé du Latin *lana succida*, qui signifie la même chôse.

SUINTER. v. n. Il se dit d'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule goutte à goutte & préſqu'insensiblement. *Humescere.* Dans la plupart des grottes, des cavèrnes, on voit *suinter* de l'eau, des sucs lapidifiques qui fórment les cristaux, les rocailles. Ce vin *suinte*, se pèrd par des fentes. Il y a des sérositez qui *suintent* de cette plaie.

SUINTER, se dit aussi du vâse d'où la liqueur coule, & de la plaie d'où l'humeur sort. *Humere, humescere.* Ce tonneau *suinte*. Les plaies, les fistules lacrymales sont quelquefois long-tems à *suinter*, à laisser échaper quelque humeur.

SUJON, ONE. subſt. m. & f. Nom de peuple. *Sujo.* Les *Sujons* étoient anciennement des Peuples de l'Europe septentrionale, situez dans la Scandie, au levant des Sitons. Ils étoient distinguez en Illévions, Scandiens, Guthes, Firéſiens, Normans, *Sujons* propres, Hipodes & Favons, & ils occupoient la Gothie, la Suéde propre & la Bothnie. MATY.

SUIPPE. ſ. f. Nom propre d'une petite riviére du Remois, en Champagne. *Supia. Suppia.* Elle baigne *Suippe*-la-longue, Pont Favèrgue, & se décharge dans l'Aine, un peu au dessous de Neuchatel. MATY. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 539.

SUISSE. Nom propre d'un pays de l'Europe, situé dans les Alpes, entre la France, l'Allemagne & l'Italie. *Helvetia, Suitia.* Elle est bornée au nord, par la Souabe & par l'Alſace ; au couchant, par la Franche-Comté, dont le mont Jura la sépare ; au midi, par le lac de Généve, par le Valais & par le Milanois ; & au levant, par les Grisons & par le Tirol. Ce pays peut avoir quarante-cinq lieuës du sud au nord, depuis Mendris jusqu'à Schaffouse ; & soixante du couchant au levant, depuis le mont S. Claude, aux confins de la Franche-Comté, jusqu'à l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance. La *Suisse* passe avec quelque fondement pour le plus haut pays de l'Europe, parce que les trois plus grands fleuves de cette partie du monde, le Danube, qui coule jusqu'à l'éxtrémité orientale, le Rhin jusqu'à l'occidentale, & le Rhône jusqu'à la méridionale ont tous trois leurs sources aux environs de la *Suisse*. Quoi quil en soit, la *Suisse* est un pays éxtrémement montagneux, principalement vèrs le Tirol, les Grisons, le Milanois & le Valais. Il est fort couvért de bois, que les Suisses conſervent pour la sûreté du pays ; & enfin il est peu fértile, si on en éxcepte quelque contrées, de là vient que les Suisses sont obligez de tirer des grains du Milanois, de la Souabe, de l'Alsace & de la Franche-Comté. Il nourrit cependant quantité de vaches ; & de grands haras de chevaux, qui sont les meilleurs revenus de la *Suisse* ; ce pays, si on en éxcepte Zurich & Bâsle, n'ayant point de commèrce. On divise la *Suisse* en trois parties générales, les Cantons leurs Sujets & leurs Alliez. Leurs Alliez dans l'enceinte de la *Suisse*, sont l'Abbé de la ville de S. Gal, l'Evêque de Bâsle, la Républicque de Bienne, & les Comtez de Neuchatel & de Vallengin ; & hors de la *Suisse*, les Evêques de Constance, de Coïre, de Sion les Grisons, les Valésiens, & les villes de Genéve, de Mulhausen & de Rotweil. Les principaux sujèts des Suisses, sont le pays de Vaud, le Comté de Bâde, le Thurgaw, le Rhingaw, avec les quatre Gouvèrnemens, & les trois Bailliages qui étoient autrefois du Milanois. Les Cantons sont au nombre de treize ; ce sont autant de Républiques indépendantes les unes des autres, mais confédérées pour leur conservation mutuelle. Cette confédération commença l'an 1307, par les Cantons d'Uri, de Suitz & d'Undèrwald, qui ne pouvant souffrir la tyrannie des Gouvèrneurs, que les Archiducs d'Autriche leur envoyoient, en sécouèrent unanimement le joug, & ayant gagné une grande bataille contre les Autrichiens l'an 1315, ils en remportèrent pour prix leur entière libérté, & le nom de Suisses, au lieu de celui de Helvétiens, qu'ils portoient auparavant ; les Allemans leur donnèrent le nom de Suisses, parce, dit-on, que pendant la bataille ils entendirent souvent retentir le nom de Suitz, qui étoit celui d'un des Cantons confédérez. Les autres Cantons s'unirent ensuite à ces trois, les uns plutôt, les autres plus tard, comme nous le marquons dans les lieux particuliers. Les treize Cantons n'ont pas une même éspéce de gouvernement : ceux de Zurich, de Bèrne, de Bâsle, de Schaffouse, de Lucèrne, de Fribourg, & de Soleure sont Aristocratiques ; les seuls bourgeois des villes capitales peuvent y avoir part au gauvernement. Uri, Suitz, Undèrwald, Zug, Glaris & Appenzel sont Démocratiques ; tous les habitans, des bourgs, & des villages qui les composent, peuvent également prétendre aux Charges ; mais quelque divèrsité qu'il y ait à cet égard, on peut dire cependant en géneral, qu'il n'y a point de gouvernement plus doux, ni de peuples moins chargez que les Suisses. Voyez les Délices de la *Suisses*, Li-

vre imprimé en Hollande en 1714. & l'État de la *Suiſſe*, traduit de l'Anglois, imprimé à Amſterdam en 1714.

SUISSE, ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Habitant de Suiſſe, originaire de Suiſſe. *Helvetius*, *a*. La confédération de tous les Cantons *Suiſſes* s'appelle le Corps Helvétique. Un Régiment *Suiſſe*, un Officier *Suiſſe*. Cet Officier François a épouſé une femme *Suiſſe*. Les Gardes *Suiſſes*. Voyez GARDE. Un *Suiſſe* de la Garde.

Les anciens *Suiſſes* ou Helvétiens paſſoient pour les plus braves des Gaulois. Jules Céſar les vainquit ; ils reſtèrent ſoumis aux Romains pendant l'eſpace d'environ 450 ans. Quand les nations barbares ſorties du fond du nord ſe jettèrent ſur les provinces de l'Empire Romain, les Bourguignons, & les Suéves tombèrent ſur la Suiſſe, & la partagèrent. Vèrs le milieu du ſixième ſiécle, les François ſe rendirent maîtres de tout le pays qui avoit été occupé par ces deux peuples ; la Suiſſe devint une province de l'Empire François. Dans le déſordre que cauſa la foibleſſe & l'indiſpoſition de Charles le Gros, il ſe forma pluſieurs États des débris de cette grande Puiſſance. Rodolphe de Stratlingen, Gouvèrneur de la Bourgogne Trans-Juranne ou Suiſſe, s'en fit couronner Roi. L'autre partie de la Suiſſe (c'eſt l'Allemanie) demeura ſous l'Empire Gèrmanique. En 1032, Rodolphe Fainéant, dèrnier Roi de Bourgogne, ſe choiſit pour héritier l'Empereur Conrad II, dit le Salique ; ainſi la Suiſſe fut toute entière ſous l'Empire d'Allemagne. Dans la ſuite, les grands Seigneurs du pays, profitant de la foibleſſe, & de l'éloignement des Empereurs, firent de leurs tèrres de petites Souverainetez. En 1308, les pays d'Uri, de Schwits, & d'Underwal ne pouvant point ſupporter la tyrannie de deux Gouvèrneurs, que l'Empereur Albèrt d'Autriche leur avoit donnez, chaſſèrent l'un, & tuèrent l'aûtre ; enſuite ils firent entre eux une ligue offenſive & défenſive. La mort violente d'Albèrt, & les peines que prenoient ſes enfans pour le venger, donnèrent le tems aux révoltez de ſe fortifier. Léopold d'Autriche, qui voulut entrer dans le Canton de Schwits avec une armée de 20000 hommes, fut défait ; les trois Cantons qui ne s'étoient liez que pour dix ans, firent entre eux une alliance pèrpétuelle le 7 Décembre 1315. L'exemple de ces trois Cantons fut bientôt ſuivi par d'autres Communautez de *Suiſſes*, Ceux de Lucèrne en 1332, & ceux de Zurich en 1351, entrèrent dans leur ligue. L'année ſuivante, les Alliez ayant la guèrre contre la Maiſon d'Autriche, s'emparèrent des pays de Glaris & de Zug, & les reçûrent dans leur alliance, près que en même tems que les Bèrnois ſe joignirent à eux. Ce ſont là ceux que l'on appelle les huit anciens Cantons. En 1481, Fribourg & Soleure ; en 1501, Bâſle & Schaffouſe ; en 1513, Appenſel furent reçûs parmi les Cantons. Chaque Canton fait une Républi que ; il y a quelques pays qui en dépendent, & qui ſont gouvèrnez par indivis. Les Alliez des *Suiſſes* ſont les Griſons, la République de Genève, l'Évêque de Bâſle, &c. Les *Suiſſes* ne ſont pas tous de la même Religion. Les Cantons de Zurich, de Bèrne, de Bâſle & de Schaffouſe ſont tous Prétendus Réformez ; Glaris & Appenzel ſont en partie Réformez, en partie Catholiques ; les ſept autres ſont entièrement Catholiques ; ceux-ci tiennent leurs aſſemblées particulières à Lucèrne ; les Prétendus Réformez à Arrau ; & tous les Cantons enſemble, à Bâde. Les *Suiſſes* ne penſent pas à s'agrandir ; ils s'appliquent uniquement à conſèrver leur libèrté ; ils n'ont pas de places fortes, à la réſèrve de Bâſle, & de Lucèrne ; mais les montagnes, & les forêts de leurs pays en rendent la conquête difficile ; & outre cela ils ont de fort bonnes milices, pour s'oppôſer à l'invaſion de leurs ennemis, dont tout le pays peut être avèrti en moins d'une heure, par le moyen des buchers dreſſez aux ſommèts des montagnes, auxquèls on met le feu dans ces occaſions. Au reſte, les *Suiſſes* ne manquent ni d'armes, ni de munitions ; car outre leurs arſenaux, chaque maiſon eſt obligée d'en avoir à proportion de ſes forces. Cependant comme ils vivent depuis long-tems dans une profonde paix, & que leurs pays eſt fort peuplé, ils donnent des troupes à divèrs Princes de l'Europe, & principalement à la France, à condition toutefois que ces troupes ſoient bien payées ; & elles paſſent pour une Infanterie très-bonne, très-fèrme, & très-fidéle. MATY.

Les Alliez des SUISSES. *Helvetiorum Socii.* Voyez quèls ſont les Alliez des *Suiſſes*, dans l'article de la Suiſſe.

Les Sujèts des SUISSES, en Italie. *Præfecturæ Italicæ Helvetiorum.* C'eſt un pays, qui eſt au delà des Alpes, du côté de l'Italie ; il étoit autrefois une partie du Duché de Milan, qui l'environne vèrs le couchant, le midi & le levant ; les Griſons, & le Canton d'Uri le bornent au nord. Il eſt diviſé en trois Bailliages, & quatre Gouvèrnemens. Les Bailliages appartiennent aux trois anciens Cantons, & portent les noms de Bellinzone, Riviéra & Val-Brune, ou Val-Bremna. Les quatre Gouvèrnemens dépendent de tous les Cantons, à l'excluſion de celui d'Appenzel. On les nomme Lugano, Locarno, Mendris & Val-Madia, ou Val-Maggia. MATY.

GARDES SUISSES. Voyez GARDE.

CENT-SUISSES. La Compagnie des *Cent Suiſſes*, eſt une Compagnie de la Maiſon, & de la garde du Roi. La Compagnie des *Cent-Suiſſes* a été des premières de la garde ordinaire du Corps, & ſubſiſte depuis que Louis XI, en 1481, les retint à ſon ſèrvice. La Compagnie des *Cent-Suiſſes* de la garde du Corps eſt compoſée de cent hommes de cette nation, y compris les trois Tambours & le Fifre. Outre cela, il y a douze Vétérans, qui ſont diſpenſez du ſèrvice, mais qui ne laiſſent pas de porter la livrée, & ils ſont payez ſur la caſſètte. Les 96 *Cent-Suiſſes* ſont diviſez en ſix éſcouades 16 de chacune. Dans chaque éſcouade, le Capitaine en choiſit un pour être Caporal. Il y a toujours au moins deux éſcouades de ſèrvice, léſquelles ſont relevées le Dimanche par deux aûtres. En cèrtains lieux qui demandent une plus grôſſe garde, on fait ſèrvir trois éſcouades enſemble. Les Fêtes & Dimanches, & en quelques cérémonies, les ſix éſcouades ſe trouvent auprès du Roi. Des deux éſcouades de ſèrvice, chaque jour il y en a une de guet, & douze de cette éſcouade ſont de paillaſſe, c'eſt-à-dire, que la nuit ils couchent dans la ſale des Gardes du Corps François, entremêlez avec eux. Les *Cent-Suiſſes* de l'autre éſcouade de ſervice qui n'eſt pas de guet, un peu devant la nuit ſortent en ordre de la Maiſon du Roi, un Officier à leur tête, & vont ſe coucher à leur quartier. Le lendemain à huit heures précíſes du matin, ils ſe rendent à la porte du Capitaine, ou autre lieu qui leur eſt marqué, d'où ils partent en ordre, pareillement un Officier à leur tête, & rentrent ainſi dans la Maiſon du Roi ; là ils ſont reçûs par les douze Suiſſes de guet, qui ont été de paillaſſe, & qui ſe mettent en haye ſous les armes dans leur ſale, pour les recevoir. L'Officier qui commande cette Compagnie, s'appelle Capitaine Colonel des *Cent Suiſſes* de la garde ordinaire du Corps de Sa Majeſté. Le Capitaine des Gardes du Corps François marche dèrrière le Roi, & le Capitaine des *Cent-Suiſſes* marche devant. En certaines cérémonies, comme lorſque le Roi va à ſa Paroiſſe pour ſes dévotions, la Compagnie des *Cent-Suiſſes*, tambour battant, marche en deux files, à commencer depuis les petites rouës du carroſſe où eſt la pèrſonne du Roi, les Officiers à la tête de cette Compagnie, & le Capitaine marche à cheval au milieu, entre les deux files, proche le carroſſe. Tous les ſoirs, avant que le Roi ſe couche, le Capitaine prend l'ordre de Sa Majeſté, & le donne enſortant à l'Éxemt qui eſt du jour. Il y a deux Lieutenans de la Compagnie des *Cent Suiſſes*, qui ſèrvent toute l'année, l'un François, l'aûtre Suiſſe ; celui-ci eſt en poſſeſſion, de tout tems, d'être le Juge de la Compagnie, tant au Civil, qu'au Criminel, comme auſſi de celle de Mr. le Duc d'Orleans, laquelle originairement eſt un détachement de la Compagnie des *Cent-Suiſſes* du Roi. Le Conſeil de guèrre eſt compoſé de tous les Officiers de la Compagnie, & même, s'il n'y en avoit pas un nombre ſuffiſant, des Officiers ſubaltèrnes du Régiment des Gardes ; & quoique le Capitaine n'y aſſiſte jamais, cependant il ne s'aſſemble jamais ſans ſa pèrmiſſion. Il y a deux Enſeignes, l'un François, & l'aûtre Suiſſe, ſèrvans par ſemeſtres ; huit Éxemts, moitié François, moitié Suiſſes, ſèrvans par quartier ; quatre Fouriers, qui ſèrvent par quartier, & ſont deux François, & deux Suiſſes. Le Capitaine des Gardes du Corps, Écoſſois, ou François, montant dans le carroſſe du Roi, le Capitaine des *Cent-Suiſſes* y monte auſſi. Pour ſèrvir auprès du Chancelier, ou du Garde des Scéaux, le Roi fait détacher un de ſes *Cent-Suiſſes*, lequel eſt éxemt de guet, & des aûtres fonctions militaires de cette Compagnie. Le Capitaine des *Cent-Suiſſes* a toujours à ſa porte un des *Cent-Suiſſes* de la Compagnie, qui eſt cenſé une Sentinelle qu'il tîre de la Garde. Au Sacre du Roi, le Capitaine, le Lieutenant, & l'Enſeigne de ſemeſtre, ſont vétus de ſatin blanc, & de la toile, ou drap d'argent dans les entaillures ; les Éxemts, de moire blanche, & un manteau de même étoffe ; les Fouriérs, de velours blanc ; & les *Cent-Suiſſes* auſſi de velours.

Les anciens habits ſont remis en uſage par éxtraordinaire, depuis l'année 1679 ; les *Cent-Suiſſes* les portent tous les Dimanches & Fêtes, & les jours que le Roi communie, quand il ne ſeroit pas Fête. Ils ont ſur la toque de velours noir un tour de plumes blanches, dont il s'éléve une coquarde de quatre bons de pareille couleur. Ils portent la fraiſe gaudronnée à dentelle, les habits railladez, & dans ces entaillûres du taffetas incarnat, blanc & bleu ; la garde de l'épée fort grôſſe & dorée, attachée à un porte-épée à l'antique, bordé de franges ; les jarretières bleuës & rouges, & ſur les ſoulièrs des rôſes de pareilles couleurs ; des gans à frange ; la caſaque appellée brandebourg, eſt garnie de boutons à queuës rouges & blancs, le tout de la livrée du Roi. Ils tiennent la hallebarde d'une main, & de l'autre une grôſſe canne, dont la pomme eſt garnie d'argent. Quand le Roi marche en campagne, il n'y en a que douze, qui portent la hallebarde ; le

le reſte porte des fuſils. L'habit ordinaire ſont les livrées du Roi. Au feſtin que le Roi fait à la création des Chevaliers de l'Ordre, le ſecond jour de la cérémonie, les *Cent Suiſſes* leur ſervent les viandes ſur table, & la déſerte leur appartient. Voyez l'État de la France, T. I. c. 5. & au mot CENT-SUISSES, ci-devant, Tome I. p. 1553, & 1554. Pour parler régulièrement, il faut dire, Un des *Cent-Suiſſes*; mais dans le diſcours ordinaire on dit, Un *Cent-Suiſſe*, comme on dit, Un Chevau-léger.

SUISSE DU CHATEAU. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge, brun, & jaune pâle. MORIN.

SUISSE DE PORTUGAL. Autre tulipe rouge, brun, peu de colombin & blanc tèrni. ID.

A LA SUISSE, adv. pour dire, à la manière de Suiſſe, ou des Suiſſes. *Helvetiorum more, vel Helvetico more.* Il eſt habillé *à la Suiſſe.* Il marche *à la Suiſſe.* Il boit *à la Suiſſe.*

On employe auſſi quelquefois cet advèrbe dans des façons de parler baſſes, triviales & burleſques. Rêver *à la Suiſſe*, c'eſt ne penſer à rien. *Nihil mente revolvere.* Ce galant homme (dit Cotin en parlant de Ménage) a fait contre moi une épigramme de dix-huit vèrs, que je nomme, à cauſe de ſa bigarrure, une épigramme *à la Suiſſe.*

SUISSERIE, ſ. f. On donne ce nom à Paris, & dans les villages voiſins à une petite chambre déſtinée pour le logement d'un Suiſſe. *Helvetii taberna vel cubiculum.* Par le moyen de ces *Suiſſeries* qui ſont d'ordinaire ſéparées du reſte de la maiſon, les Suiſſes n'incommodent point leurs hôtes.

SUITE, ſ. f. Enchaînement, liaiſon, dépendance, réſultat, qui fait qu'une choſe vient après une aûtre naturellement. *Series, ordo, connexio, dependentia.* Les maladies, les gouttes ſont des *ſuites* de la débauche. Les miſeres de la vie, & la mort ſont des *ſuites* du peché originel. La rupture entre ces Couronnes aura de facheuſes *ſuites.* Prendre garde aux dangereuſes *ſuites* d'une maxime. PASC. Diſcours qui tîre après lui de fâcheuſes *ſuites.* B. RAB.

SUITE, ſe prend pour conſéquence. Et par *ſuite*, c'eſt-dire, & par conſéquence, Et par une *ſuite* néceſſaire, eſt la même choſe que, & par une conſéquence néceſſaire. Quand on eſt au pié d'une tour, on diſcèrne facilement, promtement, cèrtainement, ſans éxamen, qu'elle eſt quarrée, & non pas ronde; & c'eſt à ce diſcèrnement proprement dit, que l'on compare d'ordinaire les premières lumières du ſens commun, ou leurs *ſuites* prochaines. PÉLISSON.

SUITE, ſe dit du train, de l'équipage d'un homme, de ce qu'il peut mener avec lui. *Apparatus, inſtructus.* Cet Ambaſſadeur avoit un beau cortége, une belle *ſuite.* Les Conſuls Romains ont eu quelquefois des Rois à leur *ſuite.* Le Roi fera marcher à ſa *ſuite* cent mille hommes en un moment.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. C'eſt un ſcélérat qui a toujours cent filous à ſa *ſuite.* C'eſt une coureuſe qui a toujours des garçons à ſa *ſuite*, à ſa queuë. On dit auſſi d'un bourgeois, qu'il n'a point de *ſuite*; pour dire qu'il n'a point d'enfans.

On appelle du vin de *ſuite*, de méchant vin qu'on donne aux valèts. *Vinum ſervile, domeſticum.*

SUITE, ſe dit auſſi de la profeſſion qu'on a embraſſée. *Profeſſio, exercitium.* Il eſt à la *ſuite* du Barreau, à la *ſuite* de la Cour, à la *ſuite* du Conſeil. On le dit auſſi du ſéjour qu'on eſt obligé d'y faire pour y ſolliciter ſes affaires, pour y faire quelque trafic.

SUITE, en tèrme de Juriſprudence, ſe dit en pluſieurs phraſes. *Suite* de bêtes dans la Coutume de Bèrry, appartient à celui qui a donné le bétail à chepteil, quand il eſt vendu par le Preneur, ou pour ſes dettes ſans le ſçu du Bailleur, auquel cas il peut vendiquer ſon bétail, nonobſtant la vente faite par ſouffrance du Preneur. Croiſt & *ſuite*: dans la Coutume de Touraine, art. 100, il eſt décidé, que ceux qui ont droit de faultrage & préage avec faculté de mettre dans les prez dont ils jouiſſent, des vaches & bêtes chevalines avec leur *ſuite*, n'y peuvent mettre que le croiſt & la *ſuite* de l'année ſeulement, c'eſt-à-dire, les pouſſins qu'ils ont portez l'année. *Suite de dime*, dans les Coutumes de Bèrry, de Valençai, de Nivèrnois, de Solle, eſt un droit, qui dans la Coutume de la Marche, art. 332, s'appelle *ſuite de Reilbage*, & en quelques lieux du Bèrry, droit de charruage & de traînage comme en l'ancienne Coutume de Melun, Tit. IV. Ce droit conſiſte en ce que le Seigneur de la dîmerie, en laquelle les bœufs, chevaux & autres bêtes ſervans au labourage, ſont tenuës, nourries & hivèrnées, quand avec ces bêtes on va labourer en autre dimerie; ce Seigneur, dis je, par droit de *ſuite* prend la moitié du dîme des fruits crûs de tel labourage dans l'autre dimerie, & ſuit ſes laboureurs qui ont labouré hors de ſa dîmerie, & en lieu ſujet à dîme, ou éxemt de dîmes, & prend la demi-dîme; & l'autre demi-dîme ſeulement appartient au Seigneur Foncier. Mais bourſe ou argent n'a point de *ſuite*, ſelon les anciennes Coutumes de Bourges & de Melun, & ſelon le Procès vèrbal de la Coutume de Bèrry, & de celle du Nivèrnois, Tit. XII. art. 4. C'eſt-à-dire, que ſi le Laboureur laboure pour autrui à prix d'argent; le Seigneur ne le ſuit point, & n'a rien. Voyez de la Thaumaſſière, & De Laurière, Gloſſ. au mot *ſuite* & *Reilbage.* *Suite* par hypothèque, n'a lieu en éxécution pour les meubles contre le tièrs détenteur, quand ils ſont hors de la poſſeſſion du débiteur ſans fraude. *Suite* de pèrſonnes ſèrves, c'eſt lorſque le Seigneur peut contraindre ſes hommes ſèrfs, ou qui tiennent de lui un héritage de ſèrve condition, ou mortaillade, à y réſider, & faire feu vif. Ce que la Coutume de Solle appelle *Suite de gens* Ce droit eſt ſur les biens ou ſur les pèrſonnes. Dans la Coutume de Bèrry, les Manans & Habitans des villes royales ſont éxemts.

On dit au Palais, que les meubles n'ont point de *ſuite* par hypothéque; pour dire, que quand ils ſont déplacez du lieu où on les avoit donnez en nantiſſement, on ne les peut pas ſaiſir ailleurs, ſi ce n'eſt en fait de banqueroute, ou de revendication. *Mobilia tranſlata non ſubjiciuntur pignori.*

On dit auſſi dans pluſieurs Coutumes, *ſuite* de dîme, quand deux Seigneurs partagent une dîme, quand les bêtiaux qui ont labouré la tèrre d'une Seigneurie, ont couché & demeuré ordinairement dans l'aûtre. *Suites* des bêtes, quand celui qui les a donnnées à chepteil, les revendique, nonobſtant la vente qui en a été faite par la fraude ou ſouffrance du preneur. *Suite* de pèrſonnes ſèrves, eſt la revendication que peut faire le Seigneur de ſes hommes ſèrfs qui ſont allez demeurer hors ſa Seigneurie.

SUITE, ſe dit auſſi des choſes diſpoſées par ordre & par rangs, qui ont quelque continuité, ſucceſſion, ou rapport les unes avec les autres. *Ordo, connexio, continuitas, ſucceſſio.* Si l'on en éxcépte la bataille de S. Quentin, le régne de Henri II. n'avoit été qu'une *ſuite* de victoires. P. DE CL. Ce Seigneur eſt fort noble, il compte une longue *ſuite* d'aïeux dans ſa généalogie. Il y a une longue *ſuite* de colonnes dans cette Égliſe, de chambres dans cet appartement. Les Alpes ſont une grande *ſuite* ou chaine de montagnes.

SUITE, ſe dit auſſi de la continuation qu'on fait des livres demeurez imparfaits. *Continuatio.* La *ſuite* de Baronius, de Sponde, de Bzovius. La *ſuite* de l'Aſtrée par Baro. La *ſuite* du Cid, du Menteur.

On dit auſſi une *ſuite* d'hiſtoires, quand on a un grand nombre d'Hiſtoriens d'une même nation, & pour toute la *ſuite* des tems. Cet Orateur a interrompu la *ſuite*, le fil de ſa narration. Pindare, pour marquer un eſprit entièrement hors de ſoi, rompt quelquefois de deſſein formé la *ſuite* de ſon diſcours. BOIL. On dit qu'un homme ne ſçauroit dire deux mots de *ſuite*; pour dire, qu'il eſt fort ignorant incapable d'agir & de parler. On dit auſſi qu'un diſcours n'a point de *ſuite*; pour dire, qu'il n'y a point d'ordre point de liaiſon.

SUITE, Tèrme de Médailliſtes. *Series, ordo.* Les différens métaux des médailles forment trois *ſuites* différentes dans les cabinets des Curieux; c'eſt-à dire, pour l'ordre & l'arrangement de diverſes ſortes de médaille. Par éxemple, la *ſuite* d'or dans les Impériales n'éxéde point le nombre de mille ou de douze cens, celle d'argent peut aller à trois mille; celle de bronze, dans les trois différentes grandeurs, & auſſi dans les Impériales va à ſix ou ſept mille. La *ſuite* du moyen bronze eſt la plus complette, & la plus aiſée à former, puiſqu'on la peut pouſſer juſqu'à la décadence de l'Empire Romain, en Occident, & juſqu'aux Paléologues en Orient. Dans l'Antique l'on forme d'ordinaire les *ſuites* par le côté de la médaille que l'on appelle la tête. On met dans le prémier ordre la *ſuite* des Rois. Dans le ſecond la *ſuite* des villes Grécques, ou Latines. Dans le troiſiéme ſe rangent les familles Romaines, qu'on appelle Conſulaires. Dans le quatriéme les Impériales. Dans le cinquiéme les Dëitez. On y peut ajoûter une ſigiéme *ſuite*, qui ſeroit compoſée des pèrſonnes illuſtres dont on a des médailles. On fait auſſi des *ſuites* des médailles modèrnes. La *ſuite* des médailles des Papes ne commence qu'à Martin V, en 1430. Depuis ce tems-là on a une *ſuite* des Papes bien complette au nombre de 5, ou 600. On pourroit auſſi faire une *ſuite* des Empereurs, depuis Charlemagne, pourvû qu'on y mêle les monnoies. Mais, à proprement parler, on ne peut commencer qu'à Frédéric II. en 1463. La *ſuite* des Rois de France eſt la plus nombreuſe, & la plus conſidérable parmi les modèrnes. Il eſt vrai que pour les deux premières races il ſe faut contenter des monnoies. Mais ſous la troiſiéme on commence à trouver quelques médailles avec les monnoies. On peut faire de même das *ſuites* de toutes les pèrſonnes illuſtres dont on retrouve aſſez communément des médailles depuis 200 ans: ou des autres Érats & Royaumes; comme a fait M. Bizot dans ſon Hiſtoire métalique de Hollande. Pour bien former des *ſuites*, il faut bien connoître les métaux antiques, afin de ne s'y pas tromper, & de ne mêler pas les métaux dans les *ſuites* où ils ne

doivent

doivent pas être mêlez. On le fait pourtant quelquefois. Par exemple, pour rendre une *ſuite* d'argent plus ample, & plus achevée, l'on y place certaines têtes d'or qui ne ſe trouvent plus en argent. Cela s'appelle enrichir une *ſuite*. Voyez le P. Joubert.

DE SUITE, & EN SUITE TOUT DE SUITE, ſont des phraſes adverbiales qui ſignifient, De rang. *Per ordinem, ex ordine.* Il a rangé ſes livres *de ſuite*. Il a quatre chambres *de ſuite*, de plain pied. Allez, parlez le premier, & puis je parlerai *en ſuite*. Il a bonne mémoire, il répéte deux cens mots qu'on lui dira *tout de ſuite*.

SUITE, s'eſt dit autrefois pour une aloſe de mêr. *Fables d'Eſope anciennes.* BOREL. *Triſſa, Thriſſa, Thriſſia, Alauſa, Aloſa, Clupea.*

SUIVANT, ANTE, adj. & ſ. Qui ſuit, qui marche, qui vient après, qui accompagne, qui va avec. *Conſequens, inſequens.* Il marcha le jour *ſuivant* contre l'ennemi. ABLANC. Son nom paſſera juſques dans les ſiécles *ſuivans*. Un Fermier qui pérd une année, ſe récompenſe dans les *ſuivantes*. Un commis *ſuivant* les Finances, Un Marchand *ſuivant* la Cour. Une honnête femme ne doit point ſortir ſans être accompagnée d'une *Suivante*. Le jeune-homme ne paroiſſoit pas ſans eſprit, & la *Suivante* n'oublioit rien pour lui rendre de bons offices. *Pediſſequa.* S. ÉVR.

Pour faire en peu de tems des progrès ſur ſon cœur,
Engage la Suivante *à ſervir ton ardeur.*

Suivant d'Apollon; pour dire, un homme de belles léttres, un Poëte, ou quelque bel-eſprit de cette ſorte: & *ſuivant de Minerve*; pour dire, un homme d'étude qui s'attache au ſolide des ſciences, afin d'avoir de quoi ſubſiſter avec gloire, dans la réputation de ſage & de ſçavant: ce ſont deux expréſſions qui ne ſe peuvent employer qu'en riant, & dans le ſtile enjoué, à l'éxemple de Coſtard qui a dit, Le *magnum & inane ſophos* eſt le partage des fidéles *ſuivans d'Apollon*, & non pas de ceux *de Minerve*.

SUIVANT. Prépoſition conditionnelle. Selon, à proportion. *ſecundum, pro.* Il ne faut faire travailler un valèt que *ſuivant* ſes forces, le gager que *ſuivant* ſon mérite. Cette doctrine eſt vraie *ſuivant* Ariſtote, & fauſſe *ſuivant* Platon. Il faut ſe gouvèrner *ſuivant* le tems & le lieu. Je l'ai payé *ſuivant* ſa quittance d'un tel jour. Un jeune homme doit ſurvivre à un vieillard, *ſuivant* le cours de la nature, dans l'ordre des choſes. On a repris ce procès pour le pourſuivre *ſuivant* les dèrniers èrremens. Il a produit, *ſuivant* & en éxécution de l'appointement d'un tel jour. Si quelqu'une tombe en faute; qu'elle ſoit punie *ſuivant* l'ordre de la Supérieure. PAT. *Suivant* le genie de la nation qui domine en lui, il attendoit le bénéfice du tems. LA ROCHEF.

SUIVANT QUE. Conjonction. Selon que. *Prout.* Chacun réüſſit plus ou moins dans ſes entrepriſes, *ſuivant que* la fortune le favoriſe. Je le recompenſerai *ſuivant qu'*il m'aura ſervi

On dit provèrbialement d'un homme qui n'a ni enfans, ni parens fort proches, qu'il n'a ni enfans, ni *ſuivans*.

SUIVER, v. act. Enduire de ſuif. *Sebare, ſebo illinire, inducere.* Il ne ſe dit que des navires qu'on enduit de ſuif depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau, pour les conſerver & les faire mieux couler ſur l'eau.

SUIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sebatus, ſebo illinitus.*

SUIVRE, v. act. *Je ſui, tu ſuis, il ſuit, nous ſuivons. Je ſuivois. Je ſuivis, J'ai ſuivi. Je ſuivrai. Que je ſuive. Que je ſuiviſſe*, ou *je ſuivrois.* Aller après, aller ſur les pas, ſur la route de quelqu'un. *Sequi.* Les petits des animaux *ſuivent* naturellement leur mère, vont après elle. Les troupes, dans un défilé, ſe *ſuivent* à la file. La lune nouvelle *ſuit* quelquefois le ſoleil & le précéde quelquefois. S. Piérre *ſuivoit* de loin ſon Maître. *Sequebatur à longè.*

SUIVRE, ſignifie auſſi, Se laiſſer conduire par quelque choſe. *Sequi.* Les Mages *ſuivirent* l'étoile qui les menoit en Béthléhem. Il faut *ſuivre* ce chemin, cette haie, pour aller en un tel lieu. Les galères *ſuivent* la côte, ne s'éloignent guére du rivage.

SUIVRE, ſignifie auſſi, Épier, prendre garde ou une choſe va. *Inſequi.* On a mis un mouchard après lui qui le ſuit en queuë. Les chiens, les Chaſſeurs *ſuivent* la piſte du liévre, du gibier. Un Prévôt *ſuit* ſon gibier par tout. Il a *ſuivi* ſes meubles qui lui avoient été enlevez, & il les a fait ſaiſir.

SUIVRE, ſignifie encore, Accompagner quelqu'un, ſoit par honneur, ſoit pour ſa ſureté, ſoit par amitié, ſoit par dépendance. *Conſequi, comitari.* Quand un Ambaſſadeur marche, tout ſon train le *ſuit*. Cet homme craint d'être arrêté, il ne ſort point qu'il ne ſoit bien *ſuivi*, bien accompagné. C'eſt un fidéle ami qui l'a *ſuivi* dans tous ſes voyages, dans ſon éxil. C'eſt un volontaire qui a *ſuivi* le Roi à l'armée. Il a pris un laquais qui ne ſert qu'à le *ſuivre*.

SUIVRE, ſe dit en tèrmes des Fèrmiers ou des Commis des péages ſur les rivières, lorſqu'un voiturier par eau ne paye pas autant qu'il doit, qu'il veut frauder les droits de péage en tout ou en partie, & que le Commis ou Fèrmier le ſuit & ſe tranſporte à un lieu voiſin, par où il paſſe, l'y fait aſſigner, pour faire faire par le Juge la viſite de la charge, & ſe faire payer les droits qui lui ſont dus. Un Fèrmier dit: Tu ne me donne point aſſez, tu dois tant, donne le, ou je te *ſuivrai*. Tu as des marchandiſes cachées, je t'ai déja *ſuivi* une fois; tu ſçais combien il t'en couta de frais, je te *ſuivrai* encore, ſi tu ne déclare tout.

SUIVRE, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuccédent, qui vont par rang, les unes après les autres par un ordre naturel, ou de conſéquence ou de cérémonie. *Subſequi.* La nuit *ſuit* le jour. Le beau tems *ſuit* la pluie. L'automne *ſuit* l'été. Le Lundi *ſuit* le Dimanche. Le châtiment *ſuit* le crime. La déſolation du pays *ſuit* la guèrre, eſt un de ſes éffèts. Les douleurs & la miſére *ſuivent* la débauche & le luxe. S. EVR. Il faut voir le chapitre, l'article qui *ſuit*. Ce Prince a toujours ſa qualité, mais il n'a pas tout ce qui *ſuit*, le bien, l'équipage. Dans cette cérémonie le Parlement marchoit en tête, & puis la ville *ſuivoit*.

SUIVRE, ſe dit auſſi des profeſſions qu'on embraſſe, & des perſonnes auxquelles on s'attache. *Sectari.* On dit qu'un Gentilhomme *ſuit* les armes, qu'un Avocat ſuit le Barreau. Un Courtiſan *ſuit* la Cour. Un homme d'affaire *ſuit* les Finances. *Suivre* la Muſe eſt une èrreur bien lourde. COTIN. Ah! Madame, qui vous *ſuit* une fois, vous *ſuit* toute ſa vie. S. ÉVR. *Suivre* Mars, c'eſt embraſſer la profeſſion des armes. *Suivre* Thémis, c'eſt prendre celui de la robe. On dit auſſi en ce ſens, *Suivre* le parti de quelqu'un; pour dire, Être du parti de quelqu'un, s'attacher à ſon parti. *Partes ſuſtinere.* Les uns *ſuivoient* le parti des Guelphes, les autres des Gibelins. *Suivre* les étendars du Prince d'un Etat, c'eſt ſervir dans ſes armées. Il ſe dit figurément, pour *ſuivre* la doctrine, le parti, la Religion de quelqu'un. Abandonner l'étendart de Mahomet, & *ſuivre* les étendarts de Jeſus-Chriſt.

SUIVRE, ſignifie encore, Éxaminer une choſe par ordre. *Perpendere, examinare, ſcrutari.* Le Raporteur a bien diſcuté cette affaire, il l'a bien *ſuivie*, il l'a rapportée ſuivant ſes dattes. Il faut *ſuivre* ce raiſonnement, en tirer des conſéquences immédiates. Ce diſcours eſt bien *ſuivi*, il y a de la liaiſon entre ſes parties. Il a bien *ſuivi* le ſens de cet Orateur, il l'a écouté attentivement, il n'en a pas perdu une parole. Ont-ils vû la centiéme partie de ce qu'ils devoient voir ſur ces grandes & importantes matières? Ont-ils *ſuivi* ce travail? PÉLISSON.

Au jeu, on dit que la main *ſuit*, lorſqu'on bat les cartes chacun à ſon tour, & qu'il ne faut pas voir à qui fera à la fin de chaque partie. *Subſequitur ſeries.*

SUIVRE, en tèrmes de Juriſprudence, c'eſt ſe donner, appartenir, il *ſuit* la pèrſonne, l'héritage, la choſe d'un tel, c'eſt-à-dire, il ſe donne, il s'acquiért, il accroit, il appartient à un tel, &c. COURTIN. Voyez encore le mot SUITE.

SUIVRE, ſe dit figurément en choſes morales. *Tenere, ſervare, ſequi, conſectari.* Il *ſuit* le bon chemin; il *ſuit* la vèrtu; il *ſuit* l'éxemple de ſes aïeux, il *ſuit* leurs pas, il *ſuit* leurs traces; c'eſt-à-dire, Il les imite, Il faut *ſuivre* la Loi de Dieu, *ſuivre* les volontez de quelqu'un, c'eſt lui obéïr. Ce Prédicateur s'eſt mis en eſtime, il ſe fait *ſuivre*. Ce Peintre, ce Traducteur a bien *ſuivi*, a bien imité ſon modéle, ſon original.

On dit auſſi, en matière de Litérature, qu'un homme *ſuit* la ſaine doctrine. *Sequitur orthodoxam doctrinam.* Qu'il *ſuit* le bon parti, qu'il *ſuit* un tel Auteur, qu'il *ſuit* ſon caprice, ſa pente, ſon génie, ſon inclination, qu'il *ſuit* la nature, pour dire, qu'il ne ſe contraint point; qu'il *ſuit* ſa pointe, qu'il continuë ce qu'il a entrepris, qu'il *ſuit* une affaire, qu'il s'y attache, & ne néglige rien pour la faire réüſſir. Dans un ſyllogiſme en forme, la conſéquence *ſuit* néceſſairement des deux prémiſſes. Lorſqu'on poſe une abſurdité, il en *ſuit*, il en nait mille autres.

On dit provèrbialement, qu'une fille *ſuit* la mère, qu'elle a les mêmes mœurs, les mêmes inclinations. *Sequitur leviter filia matris iter.* On dit auſſi, Voilà un diſcours qui ſe *ſuit* comme crottes de chévres; pour dire, qu'il eſt mal *ſuivi*, qu'il n'a point de liaiſon. On dit auſſi, Qui m'aime me *ſuive*; pour dire, qu'il faſſe comme moi, qu'il m'imite, qu'il prenne mon parti.

SUIVI, IE, part. paſſ. & adj. *Servatus, obſervatus, perpenſus, examinatus.*

Pluſieurs Jardiniers ne ſçavent préſque rien, & ſur tout à l'égard des chef d'œuvres du Jardinage; c'eſt à ſçavoir, la conduite de toutes ſortes d'arbres, la beauté & bonté ſingulière de chaque fruit, la maturité priſe à propos, les nouveautez bien *ſuivies* de chaque mois, &c. LA QUINT. I. P. p. 61.

SUITZ, SCHWITZ, ſ. m. Nom propre d'un des trois Cantons

tons de la Suiſſe, qui ſecouèrent les premiers le joug de la Maiſon d'Autriche l'an 1305. *Suitia*, *Suitienſis-pagus*. Il eſt entre ceux d'Uri, de Glaris, de Zurich, & le lac de Lucèrne. Il peut avoir neuf lieuës du couchant au levant, & ſept du nord au ſud; le pays en eſt extrêmement montagneux; les habitans Catholiques, & le gouvèrnement, Démocratique. Il n'y a point de ville, & *Suitz*, qui lui a donné le nom, & même à toute la Suiſſe, ne conſiſte qu'en une Égliſe, &, quelques maiſons peintes, rangées autour d'une grande place, à une lieuë du lac de Lucèrne, & entre des montagnes ſi hautes, qu'on y voit de la neige au plus fort de l'été. MATY.

SUK.

SUKA MORSI. Voyez SESCAN.

SUL.

SULAMITE, ſ. m. & f. Nom de peuple. C'eſt la même chôſe que *Sunamite*. Voyez ce mot.

SULCI, ſ. m. Nom propre de lieu. *Sulci*, *Sulchi*, *Solci*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de S. Antiogo, qui eſt à une lieuë de la cote méridionale de la Sardaigne. *Sulci* eſt entièrement ruiné, & ſon Évêché a été transferé à Villa d'Iglefias, en Sardaigne. MATY.

SULFURE, ÉE. adj. (Quelques-uns diſent auſſi *ſulfureux*, *ſulfureuſe*.) Qui tient du ſouffre. *Sulfureus*. Les Volcans éxhalent des vapeurs *ſulfurées* Le tonnèrre eſt d'une nature *ſulfurée*. Tous les corps ont une partie grâſſe, *ſulfurée* & inflammable, qui eſt ce qu'on appelle le *ſoufre des Philoſophes*.

SULLY, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sulliacum*, *Solliacum*. Elle eſt dans l'Orléanois ſur la Loire, à huit lieuës au deſſous d'Orléans. *Sully* a un fort beau chateau, & titre de Duché. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 528.

SULMO, SULMONE, ſ. m. SULMONA, ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Sulmo*. Elle eſt dans l'Abruſſe citérieure, à neuf lieuës d'Aquila, vèrs l'orient méridional. Cette ville qui a donné la naiſſance au Pape Innocent VII, & au célèbre Poëte Ovide, a titre de Principauté & Évêché ſuffragant de Citta de Chiéti. Elle appartient à la Maiſon Borghêſe. MATY.

SULMO, petite ville du Royaume de Naples, porte pour armes ces quatre lettres S. M. P. E. c'eſt-à-dire, *Sulmo mihi patria eſt*. Heniſtiche d'Ovide. MASCUR.

SULPICE, ſ. m. & nom propre d'homme. *Sulpitius*. Saint *Sulpice* le débonnaire Archevêque de Bourges au VII ſiècle. *Sulpice* Sévère diſciple de S. Martin & Hiſtorien Eccléſiaſtique, étoit un Prêtre qui vécut dans le IV & le V ſiècle. Nous avons de lui une Hiſtoire Eccléſiaſtique abregée, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 400. de J. C.

La Congrégation de S. SULPICE, eſt une Congrégation fondée en Bretagne par le B. Raoul de la Futaye, qui bâtit dans la Foreſt de Nid-de-Mèrle l'Abbaye de S. *Sulpice*, vèrs l'an 1117. Cette Congrégation avoit du raport à celle de Fontevraud, en ce que les hommes y étoient ſoumis aux filles. La première Abbeſſe dont on ait connoiſſance eſt la Princeſſe Marie, fille d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, laquelle mourut l'an 1156. Les Religieux qui adminiſtroient les Sacremens à ces filles avoient leur habitations près du Monaſtère, & recevoient d'elles toutes les néceſſitez de la vie. Ils étoient en aſſez grand nombre, & on les appelloit Condonats. Le P. Lobineau, dans ſon hiſtoire de Bretagne, dit que cet établiſſement ſubſiſtoit encore au XIV ſiécle; il devoit dire, & même juſques ſur la fin du XVI, comme il paroît par la profeſſion d'un Réligieux de cet Inſtitut, faite en 1585, & rapportée par Pavillon dans la vie du B. Pierre d'Arbriſſel. Voyez le P. Helyot T. VI. C. 14.

SULPICIEN, ſ. m. Qui ſe dit des Eccléſiaſtiques du Séminaire de S. Sulpice à Paris, ou même des autres Séminaires de France annéxez à celui-là, & qui en dépendent *Sulpitianus*. Un *Sulpicien*, un Docteur, un Bachelier *Sulpicien*, un Évêque *Sulpicien*; c'eſt-à-dire, tiré du Séminaire de S. Sulpice. Le Séminaire de S. Sulpice au fauxbourg S. Germain à Paris, fut fondé par M. Olier, fils d'un Maître des Requêtes, & Curé de S. Sulpice. Il mit d'abord en 1642, ſa Communauté à Vaugirard, village près de Paris du côté du couchant. Après qu'il eut accepté en 1642, la Cure de S. Sulpice, que M. Fiéſque lui réſigna, il établit ſon Séminaire dans la ruë du Colombier, où il eſt près de la Paroiſſe de S. Sulpice, & obtint des Lettres patentes du Roi. Pluſieurs Prélats du Royaume ont fait venir des Eccléſiaſtiques du Séminaire de S. Sulpice pour fonder des Séminaires dans leurs Diocèſes, ou leur donner ceux qui étoient déja fondez, & les en faire les Directeurs & Supérieurs. Tous ces Séminaires s'appellent des Séminaires de S. Sulpice, & dépendent de celui de Paris, qui eſt comme le Chef-lieu, & dont le Supérieur eſt comme

Supérieur général de tous les autres, & de tous les *Sulpiciens*. Ils ont des Séminaires à Nantes, à Viviérs, au Puy en Velay, à Clèrmont, à Lion, à Bourges, à Avignon, &c. & juſqu'en Canada, & ils les gouvèrnent tous avec beaucoup de zéle & d'édification. Un Eccléſiaſtique *Sulpicien* paſſant par Milan, alla viſiter le tombeau de S. Charles Borromée, & après y avoir paſſé pluſieurs heures en prières, il dit en ſe retirant au Sacriſtain: Que vous êtes heureux, M. de conſèrver le corps d'un ſi grand Saint! Vous l'êtes bien plus, M. lui répondit celui-ci, de conſèrver ſon eſprit au Séminaire de S. Sulpice. Les *Sulpiciens* ne font point de vœux; mais tous les ans à cèrtain jour après la Meſſe, qui ordinairement eſt célébrée dans le Séminaire de Paris par un Prélat, tous les Séminariſtes chacun à ſon rang, à genoux devant le Célébrant, renouvellent les promeſſes qu'ils ont faites à Dieu de le prendre pour leur héritage en entrant dans la Cléricature, & prononcent ces paroles du Pſ. XV. 5. *Dominus pars hereditatis meæ & calicis mei, tu es qui reſtitues hereditatem meam mihi*, comme on fait en recevant la tonſure.

SULTAN, ſ. m. Titre qu'on donne aux Empereurs d'Orient. *Sultanus*, *Turcarum Imperator*. Ce mot vient des anciens *Souldans* d'Égypte. Le titre de *Sultan* n'a commencé qu'à Mahmoud, fils de Sebecteghin, premier *Sultan* de la Dynaſtie des Gaznévides, ſur la fin du IV ſiécle de l'hégire. Il ne l'eut pas même d'abord. Mais l'an 392 de l'hégire, étant allé en Ségeſtan pour reduire à la raiſon Kalaf, qui n'étant que Gouverneur de cette province, y tranchoit du Souverain: car Kalaf n'eut pas plutôt appris la venuë de ce Prince, qu'il alla au devant de lui, lui apporta les clefs de ſa forteresſe, & le reconnut pour ſon *Sultan*; c'eſt-à-dire, ſon Seigneur, ſon dominateur. Ce titre de *Sultan* plut ſi fort à Mahmoud qu'il le prit toujours depuis ce tems-là, & de lui il a paſſé aux autres Souverains Mahométans qui l'ont porté. Voyez D'Hèrbelot.

Ce mot eſt Turc, & ſignifie *Roi des Rois*; & c'eſt un titre que ſe ſont premièrement donnez leurs Princes Angrolipex & Maſgud vérs l'an 1055, à ce que dit Vatier. Mais il eſt fait mention de *Sultans* ſous Baſile Porphyrogénéte, comme on voit dans Zonare. Quelques-uns prétendent que c'eſt un mot Pèrſien, & le prouvent par une vieille médaille de Coſroès. D'autres dérivent ce mot de *Soldan*, *quaſi ſolus Dominus*. Dans le Cérémonial Romain il eſt fait mention d'un *Soldan*, ou Maréchal qui doit accompagner le Pape, quand il marche en cérémonie. On l'appelle auſſi *Maréchal de la ville*, qui a ſoin auſſi de prendre les malfaiteurs. Au reſte ce mot n'eſt point Turc; il ne vient pas non plus de *Soldan*, *quaſi ſolus Dominus*; c'eſt un mot Hébreu. Il eſt dérivé de שלט, *Schalat*, qui ſignifie Dominer, regner, être le maître, le Seigneur; de ſorte que *Sultan* n'eſt autre chôſe que *Seigneur*, *Maître*, *Roi*, *Empereur*. De l'Hébreu il a paſſé aux Arabes, & des Arabes aux Turcs. Voilà la véritable généalogie.

SULTANE, ſ. f. Femme d'un Sultan. *Sultana*. La *Sultane* favorite s'appelle *Hhaſeki-Sultan*; c'eſt-à-dire, *Suitane* privée. La *Sultane* Reine eſt la principale femme de l'Empereur. La *Sultane* Validé eſt la vieille *Sultane* mère de l'Empereur regnant.

SULTANE, ſ. f. Habit de femme dont la mode a commencé à Paris en 1688. C'eſt une robe abbatuë & trainante. On n'en porte plus guère. *Sultana veſtis*, *cyclas*.

SULTANE, eſt auſſi un vaiſſeau Turc. *Sultana navis*.

SULTANE, ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge brûlé, griſlavante obſcur & blanc. MURIN.

SUTANIA. Voyez SOLTANIE.

SULTANIN, ſ. m. Éſpéce de monnoie de Turquie. *Sultanus nummus*. Les Dinars ou *Sultanins* & Schérafins d'or des Mahométans correſpondent aux Ducats de Hongrie, & aux Séquins de Véniſe. D'HÈRBELOT. Les *Sultanins* ou Soldans ſont une monnoie d'or, qui eſt la même que les Schèrafins d'Égypte, ou les Bézans d'or des Grècs, qui ſont de la valeur à peu-près de nos Ducats ou Écus d'or.

SULTZ, ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Wurtenbèrg en Suabe. *Sultium*. Il eſt ſur le Neckre, à trois lieuës au deſſous de Rotweil. Il y a un autre *Sultz*; qui eſt enclavé dans le tèrritoire des quatre villes foreſtières, & qui eſt chêf d'un Comté qui porte ſon nom. Il eſt à deux lieuës de Lauffenbourg, vèrs le ſud. MATY.

SULTBACH, ſ. m: Nom propre d'une petite ville enclavée dans le Palatinat de Bavière, & ſituée près de la Franconie, à deux lieuës d'Ambèrg, vèrs l'occident ſeptentrional. *Sultzbachium*. *Sultzbach* eſt aſſez jolie, ornée d'un beau chateau, & elle appartient aux Princes de Neubourg Sultzbach. MATY.

SUM.

SUMACH, ſ. m. Arbriſſeau qui croît à la hauteur d'un homme, & qui produit pluſieurs branches garnies de feuilles, compoſées chacune de cinq ou ſix paires de feuilles oblongues, pointuës,

velu'e, dentelées, attachées à une côte grêle. Ses fleurs ſont ramaſſées en grappes, de couleur rouge; chaque fleur eſt à pluſieurs feuilles diſpoſées en rôſe. Lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde une capſule platte preſque ovale membraneuſe, qui renferme une ſemence de même forme, rougeâtre. En Latin *rhus ulmi folio*. C. BAUH. Les feuilles & les fruits du *ſumac* ſont aſtringentes, propres pour la dyſentérie, & pour les pertes de ſang. Les Anciens ſe ſervoient des fruits du *ſumac* au lieu de ſel pour aſſaiſonner les viandes, & les Tanneurs en emploient les branches & les feuilles pour tanner leurs cuirs, d'où vient qu'on appelle auſſi cet arbriſſeau *rhus obſoniorum*, ou *rhus coriaria*. Le mot de *ſumac* eſt Arabe:

SUMATRA; ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mer des Indes. *Sumatra*. C'eſt une des plus grandes de celle de la Sonde, & la plus occidentale de toutes. Le détroit de la Sonde la ſépare de celle de Java, & celui de Malacca de la preſqu'iſle de ce nom. Elle s'étend depuis le 6e degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 6e de la meridionale. Ainſi la ligne la coupe par le milieu. Sa longueur du nord-oueſt au ſud-eſt, eſt environ de trois cens lieuës; mais ſa plus grande largeur n'eſt qu'environ de ſoixante. L'air y eſt mal ſain, mais le terroir fort fertile en ris & en fruits. Il y a auſſi quantité de miel & de ſoie, toute ſorte d'épiceries & de métaux, des pierreries & du béſoar. Elle contient pluſieurs Royaumes, dont les principaux ſont ceux de Palimban, de Campèr, de Menancabo & d'Achen, lequel renferme ceux de Pédir & de Pacem. Les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui ayent des établiſſemens dans cette iſle, & ils en font preſque tout le commerce. Le poivre que l'on tire de *Sumatra*, eſt le meilleur des Indes, à l'exception de celui de Cochin. MATY.

SUMATRE, ſ. m. Terme de Marine & de Relation. On a nommé *Sumatres*, du nom de l'iſle *Sumatra*, certains orages fort fréquens entre les tropiques, qui durent peu à la verité, mais qui ſont toujours accompagnez de vents fort impétueux. P. DE BÈZE, *Jeſ. Obſerv. Phyſ. & Mathem.* imprimées en 1692. p. 91. Le P. Tachard dit *Saumatre*. On eſt obligé de mouiller à tout moment à cauſe des courants qui entraînent contre terre, & de certains vents forcez qui accompagnent ordinairement les orages, qui ſe forment ſur l'iſle de *Sumatra*. Les Marins les appellent *Soumâtres*. P. TACHARD.

SUMER. Vieux adj. qui ſignifioit quelqu'un. BOREL. *Aliquis, quidam*. Les Anglois diſent *ſomme*. Ce mot paroit Celtique & Tudeſque.

SUMEREIN, SUMARIN, ſ. m. Nom propre d'un gros village entouré de murailles. *Sumeranum, Sumaranum*. Il eſt dans la grande Schut, en Hongrie, à quatre lieuës de Preſbourg, vers le midi. Quelques Géographes prennent *Sumerin* pour le lieu de la haute Pannonie, que l'on appelloit *Admuros*, & d'autres pour celui qui portoit le nom de *Crumerum*. MATY.

SUMING, ſ. m. Nom propre d'une ville du Qangſi, en la Chine. *Suminga*. Elle appartient au Roi de Tunquin, avec ſon territoire, qui renferme cinq autres villes. MATY.

SUMISCAHAC, SUMISCASAC, ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Arabie déſerte. *Sumiſcaſacum*. Il eſt aux confins de la Syrie, environ à cinquante lieuës de la ville d'Anna, vers le couchant, & à quatre-vingt-dix de Jéruſalem, vers le levant. On prend ce bourg pour l'ancienne Saba de l'Arabie déſerte, & quelques-uns ſe ſont imaginé que les Mages qui vinrent adorer Jéſus-Chriſt en Béthléhem, étoient de ce lieu. MATY.

SUMMACHI. Voyez SCAMMACHIE.

SUMMANALIES, ſ. m. & pluriel. *Summanalia*. Les *Summanalies* étoient des gâteaux de farine, faits en guiſe de rouë, dit Feſtus. G. HERVET. Vivez a cru que ce mot venoit du Dieu Sumane, d'autres comme Rhodigin, *Antiq. Lect.* L. IX. C. 10. diſent *ſuminalia*, & le tirent de *ſumen*, mamelle de truye qui allaite:

SUMMANE, ou SUMMANUS, ſ. m. Nom que les Latins donnoient à Pluton. *Summanus*. Les Anciens attribuoient à *Summanus* les foudres & les tonnerres qui venoient la nuit, comme ils attribuoient à Jupiter ceux qui grondoient pendant le jour. Gentien Hervet & Cériziers diſent *Summane*. Le premier a dit auſſi *Summain* en vers,

Temples furent offerts à l'honneur de Sommain,
Quiconque ſoit, quand Pyrre etonnoit le Romain.

Il le dit auſſi une fois en proſe dans ſa traduction des notes de Vivez. Le temple de *Sommain* étoit auprès du grand Cerque, ou Cercle, & ſa chapelle au Capitole. G. HERVET. Pline dit que ſon temple étoit auprès de celui de la Jeuneſſe: Sa fête ſe faiſoit le 8 devant les calendes de Juillet, c'eſt-à-dire le 24 de Juin. Voyez Pline L. II. C. 52. Ovide, Faſt. L. VI. v. 731. S. Auguſtin, *de Civit. Dei, L. IV. C.* 23. Les Notes de Vivez ſur cet endroit.

Le nom *Summanus* s'étoit fait ſi l'on en croit Martianus Capella, de *Summus Manium*. Le Dieu *Souverain des Manes*.

SUMPTUM, ſ. m. Terme de Banquier & de Chancélerie Romaine. C'eſt une ſeconde expédition d'une ſignature de Cour de Rome, d'une diſpenſe ou autre acte qu'on tire des Regitres de la Chancélerie, quand on a perdu l'original, ou quand une autre partie en veut avoir autant pour en tirer des inductions. *Sumptum, exſcriptum ſecundum*.

SUN.

SUNAM, ou SUNEM, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Terre-ſainte. *Sunam, Sunem*. Elle étoit dans la Tribu d'Iſſachar. *Joſ.* XIX. 18. Au tems de S. Jerome on l'appelloit Sula & Sulem. C'eſt aujourd'hui un village nommé Torondeles, ou Gabraleris. P. LUBIN.

SUNAMITE, ſ. m. & f. Qui eſt de Sunam. *Sunamites, Sunamitis*. Comme on diſoit Sunam & Sulam, on trouve auſſi *Sunamite* & *Sulamite*. Cant VI. 12. La *Sulamite* dans le Cantique eſt la figure des âmes ſaintes, qui ſont les épouſes de Jéſus-Chriſt.

SUNAN, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sunanum*. C'eſt la troiſiéme de la province de Queicheu, & elle n'a qu'une autre ville ſous ſa juriſdiction. MATY.

SUND, ORESUND, SOND, ſ. m. Nom propre d'un fameux détroit qui joint la mer d'Allemagne avec la Baltique. *Sunda, Sundicum fretum*. Il eſt entre l'iſle de Sélande, & la cote de Schonen. Il a environ ſeize lieuës de long, & cinq de large, mais il ſe retrécit ſi fort vis-à-vis de la forteresſe de Cronenbourg, qu'il n'a pas plus d'une lieuë de large, encore les gros vaiſſeaux n'y peuvent paſſer que ſous le canon de la forteresſe; ce qui a donné lieu aux Danois d'y établir un péage, qui eſt un des bons revenus du Roi de Danemarc, & de défendre aux Pilotes de paſſer par le grand & le petit Belt, qui ſont deux autres paſſages, pour entrer dans la mer Baltique, mais moins commodes que le *Sund*. Au reſte les marchandiſes de la Suéde ſont éxemtes de ce péage, par la paix de l'an 1658, par laquelle les Danois cédérent la Sud-Gothie aux Suédois. MATY.

SUND, détroit. Voyez SONDE.

SUNDÈRBOURG. Le détroit de Sundèrbourg. *Fretum Sunderburgicum*. Détroit de la mer Baltique. Il eſt entre l'iſle d'Alſen, & les côtes de la Jutie, & il prend ſon nom de la ville de *Sundèrbourg*. MATY.

SUNDÈRBOURG, ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une belle citadelle *Sunderburgum*. Elle eſt capitale du Duché de *Sunderbourg*, & ſituée dans l'iſle d'Aſen, ſur le détroit de *Sunderbourg*, à cinq lieuës de la ville de Flenſbourg, vers le levant. MATY.

SUNDOSTREN, ſ. m. Ancien nom de vent. Sud-eſt. *Euro-auſter*, dit BOREL.

SUNDREN, ſ. m. Ancien nom de vent. Sud, vent de midi. *Auſter*. BOREL.

SUNDEWSTREN. Ancien nom de vent. Sud-oueſt. *Euroafricus*, dans Borel; ou plutot *Libs, Libonotus*.

SUNNEBERG, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. *Sunneberga*. Elle eſt ſituée dans le Duché de Stèrnberg, entre des montagnes fort hautes, près du confluant de la Warte & de l'Odèr, environ à trois lieuës de Cuſtrin, vers l'orient. *Sunneberg* eſt un Bailliage des Chevaliers de Malte, duquel dépendent pluſieurs Commanderies, ſituées dans la Marche de Brandebourg, la Poméranie, la Luſace, & les Duchez de Saxe & de Meckelbourg. L'Electeur de Brandebourg élit le Bailli de *Sunneberg*; mais l'ordre de Malte, pour conſerver le ſouvenir de ſon droit, nomme auſſi un de ſes Chevaliers, Bailli titulaire de *Sunneberg*. MATY.

SUNTGAW, SUNTGOW, ſ. m. Autrement le Comté de Ferrète. *Suntgavia, Suntgovia, Comitatus Ferretanus. Suntgintenſis, Suentenſis*, ou *Suentiſius pagus*. Contrée d'Allemagne, cédée à la France par le traité de Weſtphalie, & annexée à l'Alſace. Elle eſt bornée au bord par la haute Alſace; au couchant par la Franche-Comté, au midi par la Suiſſe; & au levant par le Rhin, qui la ſépare du Briſgaw. Ce Pays eſt diviſé en cinq Bailliages, qui prennent leurs noms de ces cinq lieux, Ferrète, Béford, Dann, Altkirck & Landſer. Le fort d'Huningue, eſt auſſi ſitué dans ce pays, avec la ville de Mulhauſen, qui eſt impériale & libre. Au reſte le *Suntgaw* comprenoit autrefois le Canton & l'Evêché de Bâle. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 538.

SUO.

SUOLA, ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Livadie, en Gréce. *Suola*. Elle eſt ſur le golfe de Lepante, au pié du mont parnaſſe, & à ſix lieuës des ruines de Delphes, vers le midi. Cette ville eſt l'ancienne *Anticyra* ou *Anticyrha*, ville de la Phocide, différente d'une autre Anticyre, qui étoit dans le pays des

Locres

Locres Epicnémidiens, à l'embouchure de l'Agrioméla, dans le golfe de Zeiton, près de la petite isle d'Anticyre, célébre par le bon Ellébore qu'elle produisoit. MATY.

SUONIGRA. Voyez JUONIGRAD.

SUOVÉTAURILIES. Voyez SOLITAURILIES.

SUOUR. Vieux ſ. f. Sueur. BOREL. *Sudor.*

S U P.

SUPAN. Voyez ZUPAN.

SUPARA, ſ. f. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Supara.* Elle eſt ſur la cote occidentale de l'iſle de Célébes, en Aſie. MATY.

SUPER. v. act. Humer. Ce mot ne ſe dit qu'en Normandie, Anjou & quelques autres provinces. *Sorbere.*

SUPER. v. n. On dit en tèrmes de Marine, qu'une voye d'eau a *ſupé*, quand il eſt entré de l'herbe, ou quelque autre choſe qui en bouche l'ouvèrture. *Obturare.*

SUPÉRABLE, adj. m. & f. Vieux mot. Excellent, Supèrlatif. BOREL. *Excellens.*

SUPÈRABONDANT. *Superabondans, excedens.* Voyez SURABONDANT.

SUPÉRATION, ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. *Superatio.* On appelle *ſupération de deux planétes*, la différence qui eſt entre le mouvement de la planéte la plus vite, & le mouvement de la plus tardive.

SUPÈRBE. adj. m. & f. Vain, fièr, orgueilleux; qui a dela préſomption, & une trop bonne opinion de lui-même. *Superbus.* Séjan étoit flatteur ou *ſuperbe* ſelon ſes intérêts. TILL. Je ne me laiſſe point éblouir par ces dehors *ſuperbes.* TOUR. Dieu ſe plait à abaiſſer & à humilier les eſprits *ſuperbes* LA PLAN. Les airs *ſuperbes*, ni une commiſération affectée, ne conviennent point à un vainqueur généreux. S. ÈVR. Un Stoïcien, par un jugement *ſuperbe*, s'élevoit dans ſon cœur au deſſus du reſte des hommes. DISC. D'ÉLOQ. Il ſe dit, par analogie, de quelques animaux. Il étoit monté ſur un *ſuperbe* courſier. Le paon eſt *ſuperbe*, quand il ſe mire dans ſa queuë, & humble quand il regarde ſes piéds. On dit poëtiquement, un mont *ſuperbe*, qui s'éleve au deſſus des autres. Ce mot vient de *ſuperbus*, & celui-ci de *ſuper.* NICOD.

Il s'employe auſſi quelquefois ſubſtantivement. Le *ſuperbe* ne chèrche point à faire de bonnes actions, il n'en veut faire que d'éclatantes. FLÉCH.

SUPÈRBE, ſe dit auſſi de ce qui marque la magnificence, la ſomptuoſité. *Magnificus; ſumptuoſus, ſplendidus, perilluſtris.* Les Cirques, les Arcs de Triomphe de Rome étoient des bâtimens *ſuperbes.* Élevez aux grands Dieux de *ſuperbes* autels. COUSIN. Cet Ambaſſadeur a fait une entrée *ſuperbe*, avec un train *ſuperbe*; des habits *ſuperbes* & magnifiques.

SUPÈRBE, en Anatomie ſe dit d'un muſcle de l'œil. *Superbus oculi muſculus.* Les yeux ſont tous leurs mouvemens par le moyen de ſix muſcles, quatre droits & deux obliques. Le prémier des droits eſt appellé le releveur, ou le *ſuperbe*; il leve l'œil en haut, & fait regarder le ciel. DIONIS.

SUPÈRBE DE FRANCE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet violet & blanc, ſa fleur n'eſt pas bien large; mais ſon panache eſt regulier: ſa plante eſt ſujette à prendre le blanc. Il faut lui laiſſer quatre ou cinq boutons. MORIN.

SUPÈRBE VÈRDIER, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet dont la fleur en eſt fort groſſe, c'eſt un violet ſur un fin blanc, à panaches détachées, ſes marcottes ſont fortes, il ne caſſe point en lui laiſſant cinq boutons. MORIN.

SUPÈRBE. ſ. f. Orgueil, vaine gloire, préſomption, arrogance. *Superbia, arrogantia, præſumptio.* Le Chriſtianiſme eſt ennemi de l'eſprit de *ſuperbe.* On ne doit s'en ſèrvir que dans cette phraſe de l'Écriture, qui ſemble naturaliſée en François. PATRU. Il n'a guère d'uſage que dans les matières de dévotion. C'eſt la *ſuperbe* qui a pèrdu le mauvais Anges.

Bouffi de graiſſe & de ſupèrbe
Faux ami, lâche médiſant, SENECÉ.

SUPÈRBEMENT. adv. D'une manière ſupèrbe ou magnifique. *Superbè, magnificè, ſumptuosè.* Il eſt vétu *ſuperbement.* Cela eſt bâti *ſuperbement.*

SUPÈRCÉDER. Vieux v. n Il faut écrire *ſupèrcéder. Supèrcéder* de parler, c'eſt-à-dire, ceſſer de parler. *Nief des Dames.* BOREL. *Supersedere, deſinere, ceſſare.* Voyez SUPÈRCÉDER.

SUPÈRCHERIE, ſ. f. Mauvaiſe foi; tromperie, dol, fraude, &c. *Fraus, dolus, fallacia captio fraudulenta.* Ces braves ſe ſont battus ſans *ſupercherie*; faire un ſèrment plein de *ſupercherie.* LA FONT. Ce chicaneur a gagné ſon procès par *ſupercherie*, par une ſurpriſe, une fauſſeté. Ce Marchand eſt franc & loyal, il n'y a jamais de mauvaiſe foi & de *ſupercherie* en ſon fait. La ſeconde *ſupercherie* (des Ariens au Concile de Rimini) demande plus

d'attention; ce n'eſt préſque qu'une ſubtilité de Dialectique, ou de Grammaire qui échape à l'eſprit. PÉLISS.

Ménage croit que ce mot s'eſt fait par contraction de *ſupèrtricherie.* Paſquier dit que c'eſt proprement un mauvais tour fait à l'imprévû.

SUPÈRÉROGATION. Voyez SURÉROGATION.

SUPÈRFÉTATION, ſ. f. Tèrme de Médecine. Surconception, ou nouvelle génération; qui arrive lorſque la mère conçoit en divèrs tems, & porte divèrs fétus d'inégale groſſeur, & qui naiſſent les uns après les aûtres. *Superfetatio.* La *ſuperfétation* arrive ſouvent aux truyes & aux liévres. Il y a des exemples de la *ſuperfétation* des femmes dans Hippocrate, Ariſtote, Pline, du Laurens, &c. Bartholin parle d'une autre eſpéce de *ſuperfétation*, en raportant l'hiſtoire d'une petite fille de Dannemarc qui nâquit groſſe d'un enfant, il y a environ trente ans. Mentzelius Médecin Allemand, dit qu'en 1672, en Thuringe, la femme d'un Meunier accoucha d'une fille groſſe, qui accoucha au bout de huit jours d'une autre fille qui fut batiſée, & mourut un jour après ſa mère. Bartholin raporte qu'en Eſpagne une jument fit une mule, pleine d'un autre mule. Torquemade Auteur Eſpagnol, fait auſſi mention d'une ſemblable mule. Les Naturaliſtes tiennent que les râts fémelles naiſſent ſouvent avec des petits dans le corps. Dans le cabinet du Roi de Dannemarc, on montre un œuf au milieu duquel il y en a un autre tout formé. Dans les plantes il y a une eſpéce de ciron qui nait enfèrmé dans les aûtres.

SUPÈRFICIE, ſ. f. Surface extérieur, déhors; étenduë en longueur & en largeur ſans profondeur. *Superficies, extima facies.* La *ſuperficie* de la tèrre, la *ſuperficie* des eaux. La *ſuperficie* des corps. *Supèrficie* plane courbe, convéxe, concave. On appelle *ſuperficie* plane, celle qui n'a aucune inégalité, comme creux ou boſſe dans ſon étenduë: *ſuperficie* convéxe l'extérieur d'un corps orbiculaire, & *ſuperficie* concave, l'intérieur. *Supèrficie* curviligne, celle qui eſt renfèrmée par des lignes courbes, comme la rectiligne, par des droites. DAVILER. Voyez SURFACE.

SUPÈRFICIE, ce mot s'employe auſſi au figuré pour ſignifier, Teinture légére, connoiſſance légère de quelque art, de quelque ſcience ou de quelque autre choſe. *Levis tinctura, cognitio ſuperficiaria.* Cet homme n'approfondit rien, il s'arrête à la *ſupèrficie*, il s'amuſe à la *ſupèrficie.* Pour paſſer doucement la vie, il ne faut s'arrêter qu'à la *ſupèrficie* des choſes. S. ÉVR. Les vrais agrémens ne viennent pas d'une ſimple *ſupèrficie*; mais d'un grand fond d'eſprit, qui ſe répand ſur tout ce qu'on dit. LE CH. DE M. Nul de mes prétendus Amans ne connoît pas même la *ſuperficie* de mon cœur. M. SCUD.

SUPÈRFICIEL, ELLE, adj. m. & f. Qui appartient à la ſupèrficie. *Superficialis.* Les parties *ſuperficielles* d'un corps.

SUPÈRFICIEL, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Qui n'eſt pas profond; qui ne s'arrête qu'à l'extérieur, & à l'apparence des choſes. *Tenuis, levis, exilis, apparens.* Cet Auteur eſt bien *ſuperficiel*, il n'aprofondit point les choſes. Il faut avoir une connoiſſance *ſupèrficielle* de toutes les ſciences, & apprendre à fond celle dont on fait profeſſion. Les Courtiſans ſont réduits à marquer une joie *ſuperficielle*, ou une triſteſſe apparente, ſelon leurs intérêts. NIC. Les Sçavans négligent d'ordinaire de polir l'extérieur comme une occupation trop *ſuperficielle.* BELL. L'agrément *ſuperficiel* de ceux qui parlent vivement & poliment, entraîne notre approbation ſans la mériter. VAL. Il y a des contrarietez apparentes dans les vèritez Chrétiennes, quand on ne les regarde que d'une vûë *ſuperficielle.* NIC. On s'imagine mériter le ſalut par quelques exércices apparens d'une piéce *ſuperficielle.* FLÉCH. Les eſprits impatiens & *ſupèrficiels* n'approfondiſſent rien. (LE CL. Préſque tous les hommes ſont médiocres, & *ſuperficiels* pour le mal, comme pour le bien. FÉNELON.

SUPÈRFICIELLEMENT, adv. D'une manière légére, & ſupèrficielle. *Leviter, exiliter, tenuiter.* Vous faites labourer trop *ſupèrficiellement*, la charruë n'enfonce pas aſſez avant.

SUPÈRFICIELLEMENT, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Extérieurement; légèrement; ſans approfondir les choſes. *Superficie tenus, per tranſennam, obiter.* On eſt trop diſſipé dans le monde pour cultiver l'amitié: on ſe donne à tous *ſupèrficiellement*, & on ne s'attache à pèrſonne. LE CH DE M. On ne penſe que fort *ſuperficiellement* à la mort. LA PL. Il vaut mieux ſçavoir *ſupèrficiellement* pluſieurs choſes que de n'en ſçavoir qu'une ſeule à fond. MÉNAG. L'homme ne connoît que *ſupèrficiellement* les objèts qui l'environnent. LE P. L. Nous n'avons parlé que fort *ſuperficiellement* de votre affaire: nous en parlerons à fond une autre fois.

SUPERFIN. adj. m. Tèrme de Tireurs-d'or, qui ſe dit du fil d'or, ou d'argent, qu'ils ont fait paſſer par les plus petits trous de leurs filières, & qui eſt plus fin que le cheveu le plus délié. *Tenuiſſimus, perexilis, maximè ſubtilis*

SUPÈRFLU, UË. adj. & ſubſt. Excéſſif, inutile; ce qui eſt de

trop, & au-delà du besoin. *Superfluus, redundans, inutilis, immodicus, supervacaneus.* Les Grands ne sont riches que de choses *supèrfluës.* C'est notre vanité qui nous fait desirer tant de meubles, de mèts & de valèts *superflus.* Il n'y a rien d'inutile & de *superflu*, qui ne devienne nécessaire, à force de s'y accoutumer. LE CH. DE M. Notre *supèrflu* est le patrimoine des pauvres. M. ÉSP. Un Ecclésiastique est obligé de donner aux pauvres tout son *superflu*. Le scrupule du Saint alloit si loin, qu'il croyoit avoir du *superflu*, lorsqu'il ne lui manquoit rien du nécessaire. FLÉCH. Cet homme est inéxorable, tout ce qu'on lui dit pour le fléchir est *superflu*; tout est inutile. Les paroles *superflues* obscurcissent les nécessaires. VILL. Si on ne sçait se passer quelquefois des chôses *superflues*, elles deviennent nécessaires. S. EVR. En retranchant le *superflu* d'une narration, il ne faut pas en ôter le nécessaire. MÉN. On n'est point trop long quand on ne dit rien de *superflu*; c'est-à-dire : lorsqu'en retranchant éxactement les paroles pèrduës, toutes celles qui composent la phrâse sont nécessaires, pour mettre la pensée dans tout son jour. La langue Françoise ne souffre ni les synonymes inutiles, ni les épithétes *supèrflues.* GILL. Le peuple est content du nécessaire, & les Grands sont inquiets & pauvres avec le *superflu*. LA BRUY.

Après cinq ans d'amour & d'espoir supèrflus,
Je pars, fidelle encor, quand je n'espere plus. RACIN.

SUPÈRFLU, se dit des intèrvalles de Musique. Il y a une seconde, une tièrce, une quarte, une sixte, une septième & une octave *superflue.* Elles sont ainsi nommées parce qu'elles ont un semiton de trop, ou de plus que les autres tons. Les intèrvalles *superflus* sont defendus, tant en montant, qu'en déscendant par sauts, ou par degrez disjoints dans la mélodie, ou dans la suite d'un chant. BOISSARD.

SUPÈRFLUITÉ, s.f. Ce qui est de trop, qui est inutile, & dont on se pourroit aisément passer. *Superfluum, supervacaneum, redundantia, superfluitas.* Le Sage est ennemi de la *supèrfluité.* Pourquoi consumer son bien en *superfluitez* vaines & viticuses? M. ÉSP. Les mondains ne font parade que de *superfluitez.* Un Orateur doit éviter la *supèrfluite* des paroles. Le luxe est une *supèrfluité* vicieuse. AB. RÉG. La langue Françoise est ennemie des *supèrfluitez* & des prolixitez ennuyeuses. S. EVR.

En tèrmes de Philosophique hérmétique, on appelle *supèrfluitez* de la pièrre, lorsqu'elle est encore en son premier état; les *superfluitez* en doivent être séparées, & il faut lui ajouter ce qui lui manque : c'est-à-dire, la coction; car la pièrre n'a besoin que de cela, puis qu'elle contient en soi tout le reste, & qu'elle à la vèrtu & la pèrfection de toutes choses. DICT. HÉRM.

SUPÉRIEUR, EURE, adj. & s. Qui est élevé au-dessus des aûtres, qui a droit de leur commander. *Superior, sublimior, præses.* Le choix des *Supérieurs* tient lieu de libèrté à bien des gens. S. EVR. C'est l'ordre de la Société que les inférieurs soient soumis, & obeïssants à leurs *supérieurs.* On appelle maintenant, à la Cour, les Parlemens & autres Jurisdictions souveraines, les Cours *supérieures.* Cet apel est dévolu pardevant le Juge *supérieur.*

SUPÉRIEUR, se dit aussi de celui qui a autorité dans une Communauté. *Præpositus, Præfectus, Superior, Præses.* Un Abbé est appellé le *Supérieur* d'une Abbaye; le Prieur dans un Couvent; une *Supérieure* dans les Maisons des filles. Il faut obtenir congé du *Superieur* pour sortir. On prétend que les Rois ne peuvent nommer que les *Supérieurs* pèrpétuels, & non pas ceux qui sont amovibles, & révocables à volonté. La supériorité pèrpétuelle forme un titre. Mais un *Supérieur* peut être continué par ceux qui l'ont préposé, sans que pour cela la supériorité soit censée pèrpétuelle; cette continuité ne donne point de titre fixe & cèrtain. Voyez *Plaid. de Patru* contre les Urbanistes.

SUPÉRIEUR, se dit aussi de l'élevation locale. *Altior, superior, præstantior, excelsior.* Les corps *supérieurs* influent sur les corps inférieurs. Saturne, Jupiter & Mars s'appellent les planétes *supérieures*, parce qu'elles sont au-dessus du soleil, & que le cèrcle qu'elles décrivent enfèrme celui du soleil, selon Ptolomée.

SUPÉRIEUR, signifie aussi, Élevé; qui a un degré, une prérogative, ou quelque autre avantage au-dessus des autres; soit à l'égard du rang, de l'ésprit, de la puissance. *Præcellentior, sublimior, præstantior, excellentior.* La fortune vous a élevé à un dégré si *supérieur* à moi, que j'ai peur que l'amitié ne nous égale plus. BELL. Dans la Tragédie, Corneille ne souffre point d'égal, & Racine ne veut point de *supérieur*. S. EVR. Ne vous prévalez point avec orgueil de l'avantage d'avoir un ésprit si *supérieur* aux autres : ils vous craindront. LA BRUY. Darius étoit si *supérieur* en troupes, qu'il sembloit marcher à une victoire assurée. VAUG.

On appelle dans l'âme de l'homme, la partie *supérieure*, l'âme raisonnable, qui réside dans le cèrveau, par opposition à l'inférieure, qui est l'appétit sensitif, qui reside dans les parties basses, & dans le corps. *Pars superior animæ, ratio, mens.* Platon parle des combats qui se passent entre la partie *supérieure*, & la partie inférieure de l'âme; c'est-à-dire, entre l'âme raisonnable, & le corps, ou les sens, *Pars inferior, sensus, corpus.*

En tèrmes d'Imprimerie on appelle caractères *supérieurs*, de petites lèttres qui se mettent au-dessus de la ligne courante; ce qui sèrt d'ordinaire aux abbréviations : comme lorsqu'on marque *primo* avec un *p* & un point, & un petit *o* au-dessus : ainsi *p*°. *Caracteres superiores, superpositi.*

Le lac SUPÉRIEUR, ou le lac de Tracy. *Lacus superior*, ou *Tracius.* C'est un des plus grands lacs de la Nouvelle France, en l'Amérique meridionale. Le P. Hennepin Recolet assure qu'il a cent cinquante lieuës du couchant au levant, & soixante du nord au sud, & qu'en plusieurs endroits on ne peut pas trouver le fond. Ce lac se décharge dans celui des Hurons, ou de Karegnondi, par un canal peu long, mais fort large. MATY.

SUPÉRIEUREMENT, adv. D'une manière supérieure; avec avantage. *Præstantiùs, sublimiùs, excellentius.* Ces deux Auteurs ont écrit sur la même matière, mais l'un bien *supérieurement* à l'autre.

SUPÈRINTENDANT. Voyez SURINTENDANT.

SUPÉRIORITÉ, s.f. Dignité, place, ou autorité du Supérieur, qui lui donne pouvoir de commander. *Potestas, auctoritas, dignitas, præstantia præpositi, auctoritas.* L'Eglise Gallicane reconnoit la *supériorité* du Pape, & non pas son infaillibilité, comme toutes les autres Églises. Ces deux Religieux ont long-tems disputé la *supériorité.* Voyez SUPERIEUR.

SUPÉRIORITÉ, signifie encore, Prééminence, élévation, avantage. *Præeminentia, præstantia, excellentia, auctoritas.* La repugnance la plus naturelle, est de reconnoitre en qui que ce soit une *supériorité* de raison. S. EVR. Les Princes ne veulent point auprès d'eux un génie trop élevé. Cette *supériorité* blesse leur orgueil. AM. Il y a des gens dominans, à qui tout le monde cede par je ne sçai quelle force de *superiorité* qui les fait régner par tout. ID. La plupart des amis s'érigent en pedagogues, & affectent une *supériorité* d'intelligence. S. RÉAL. Nous souffrons avec peine la *supériorité* d'un merite qui nous efface. BELL. Il faut donner la *supériorite* à la foi; mais du contentement de la raison. HUET. On hait à se souvenir des obligations qui font trop sentir la *supériorité* d'un bienfaiteur. S. EVR.

SUPÉRISTE, s.m. Nom d'une ancienne dignité de l'Église, & du Palais, autrefois à Rome. *Superista, Superistes.* Luitprand, L. VI. C. 6, fait mention d'un *Supériste*, mais on ne sçait quelle étoit cette dignité, ni d'où venoit ce nom.

SUPÈRLATIF, IVE, adj. Tèrme de Grammaire. *Superlativus casus vel gradus.* C'est une inflexion de noms adjectifs, qui se fait pour augmenter leur signification, & pour marquer la qualité d'une chose au plus haut degré. Long, plus long, *tres-long.* Bon, meilleur, *tres-bon.* On dit aussi *fort-long, fort-bon*, pour en marquer le degré *supèrlatif.* Il se marque aussi souvent avec la particule *plus* précédée d'un *le*, pour le masculin, & d'un *la* pour le féminin. C'est *le plus sçavant* de tous les hommes. C'est *la plus* aimable de toutes les femmes. On dit aussi au *superlatif*, *Généralissime, eminentissime*, &c. Ces *superlatifs*, rarissime, bellissime, grandissime, habillissime, ne sortent guere de la convèrsation; on les souffre tout au plus dans une lèttre, pourvû même qu'elle ne soit pas trop serieuse. Les Italiens & les Espagnols ont en cela de grands avantages sur la langue Françoise, qui n'a point ces tèrmes si propres à éxagerer les choses. Il faut leur céder à cet égard. Les Hébreux sont plus pauvres que nous de ce côté-là; car ils n'ont ni comparatifs, ni *superlatifs.* BOUH. Ils éxpriment ces dégrez néanmoins par les particules *joter*, & *meod* : ou par la prépolition *min*, & quelquefois en doublant les mots, c'est ce que nous voyons souvent dans la Vulgate.

SUPÈRLATIF. Ce mot s'employe aussi substantivement. *Superlativum.* La langue Françoise a peu de véritables *superlatifs.* Il y a longtems qu'on ne fait plus que répéter les mêmes *superlatifs* pour le Roi. M. SCUD. On dit en plaisantant qu'une chose est bonne & mauvaise au degré *superlatif*; pour dire, qu'elle est éxtrémement bonne ou mauvaise. Ce Docteur est du genre *superlatif* en science & en érudition.

SUPÈRLATIVEMENT, adv. Dans le plus haut point, d'une manière supèrlative. *Supereminenter, in superlativo gradu, excellenter.* Les Orateurs ne manquent jamais de louër *superlativement*, au delà de toute croyance.

SUPÈRNATUREL. Voyez SURNATUREL.

SUPÈRNUMÉRAIRE. Ce qui est au-delà du nombre. *Supra numerum, supernumerarius.* S'il se trouve des files *supèrnuméraires*, on en forme des rangs, à la queuë de la division. MARTINET. *Surnuméraire* est plus en usage. Voyez SURNUMÉRAIRE.

SUPERPARTIENT, ENTE, adj. m. & f. Tèrme de Géométrie & d'Arithmétique, qui se dit pour éxpliquer la proportion

tion de deux lignes, ou de deux nombres, dont le ſecond contient une ou pluſieurs fois le premier, & en outre quelques-unes de ſes parties aliquotes. *Superpartiens.* Comme, 5. & 17. ſont en proportion triple *ſuperpartiente* deux cinquiémes; car 17. contient trois fois 5. & 2. de ſes cinquiémes parties. 6. eſt à 25. en proportion quadruple *ſuperpatiente* une ſixiéme; car 25. contient 4. fois 6. & encore une ſixiéme pardeſſus. On ſe ſert auſſi de ce tèrme en Muſique, & Broſſard dit *Surpatiente.* Voyez ce mot.

SUPÈRPURGATION, ſ. f. Tèrme de Médecine. Purgation exceſſive. *Superpurgatio.* Un homme prit de la poudre diacarthami qui le fit aller cent fois à la ſelle. Il fut guéri par ce reméde; une livre de bouillon de chapon, une once de ſucre roſat, cinq grains de laudanum, un jaune d'œuf. La *ſuperpurgation* fut d'abord arrêtée. Au lieu de laudanum, on met quelquefois une drachme & demie de thériaque nouvelle. *P. Pavet Obſ.* 23 BURNET.

SUPÈRSÉDER, v. n. Tèrme du Palais. Surſeoir. *Superſedere, differre.* On alloit adjuger cette tèrre, mais on a interjetté un appel qui a obligé de *ſuperſeder.* Les Léttres d'État font *ſuperſéder* à toutes pourſuites. Borel écrit *Supercéder*, mais mal.

SUPÈRSTITIEUSEMENT, adv. D'une manière ſupèrſtitieuſe & trop exacte. *Superſtitioſe.* Les Juifs obſervent encore très-*ſuperſtitieuſement* les cérémonies de leur Loi abrogée.

SUPÈRSTITIEUX, EUSE, adj. Qui tient de la ſupèrſtition; qui a de la ſupèrſtition; dévot outré; exceſſivement ſcrupuleux. *Superſtitioſus, imbutus, vel captus ſuperſtitione.* Les Égyptiens avoient un culte fort *ſuperſtitieux* à l'égard de leurs fauſſes Divinitez. Un homme *ſuperſtitieux* eſt dans une crainte pèrpétuelle. Les dévots mêlent d'ordinaire bien des foibleſſes, & des ſcrupules *ſuperſtitieux* dans leur piété, LE P. LAMY. Louis XI. cherchoit à calmer ſa conſcience par des dévotions *ſuperſtitieuſes.* FLÉCH. Il y a des mortifications ſupèrbes & *ſuperſtitieuſes.* AB. DE V. L'Aſtrologie judiciaire, la Geomance, la Chiromance, les Taliſmans, ſont des ſciences, des obſervations fort *ſuperſtitieuſes* & fort vaines, auſſi-bien que l'explication des ſonges.

SUPÈRSTITIEUX. Ce mot eſt auſſi ſubſtantif. *Superſtitioſus.* Il y a des Conciles qui ont condamné les *ſuperſtitieux* à jeûner un mois en priſon. THIERS.

SUPÈRSTITIEUX, ſe dit auſſi de celui qui péche par un excès d'exactitude, en quelque choſe que ce ſoit. *Superexcedens, nimis accuratus.* Il eſt ſi exact ſur toutes choſes qu'il en eſt *ſuperſtitieux.*

SUPÈRSTITION, ſ. f. Dévotion exceſſive, culte de Religion vain, mal dirigé; mal ordonné: fauſſe opinion de Dieu mêlée de crainte *Superſtitio, vanus numinis cultus.* DAC. L'admiration, & la *ſuperſtition*, ſont les filles de l'ignorance. ID. La *ſuperſtition* Païenne portoit à adorer les faux Dieux, les idoles. Le peuple Chrétien ſe laiſſe aller à mille petites *ſuperſtitions* & cérémonies que les Prélats s'éfforcent de retrancher. La *ſuperſtition*, a d'ordinaire, plus de ferveur, que la dévotion raiſonnable. BAIL. La *ſuperſtition* ſe pare du nom de piété. DU PIN. Par l'adreſſe de ceux qui vivent de la *ſuperſtition* des autres, l'on ne voyoit par tout que nouvelles cérémonies. BAY. Anaxagoras délivra Périclès des vaines craintes de la *ſuperſtition*, en lui apprenant les cauſes naturelles de l'apparition des phénoménes. ID. On y voyoit régner un eſprit de *ſuperſtition* capable d'infecter le genre humain de mille érreurs. S. EVR. Les femmes ſont plus portées à la *ſuperſtition*, qu'à l'impiété. BAY. Les Prêtres tiroient un grand tribut de la *ſuperſtition* des peuples. LE CL. C'étoit une ridicule *ſuperſtition*, pour les Romains, que d'obſerver le vol des oiſeaux, les entrailles des victimes. C'eſt une *ſuperſtition* commune, de craindre qu'un vèrre qui ſe caſſe, ou une ſalière qui ſe renvèrſe, ne ſoient des préſages de quelque malheur. Plutarque a voulu montrer que la *ſuperſtition* étoit pire que l'athéiſme. M. Thièrs Curé de Champrou a fait un Traité des *ſuperſtitions* populaires.

SUPÈRSTITIOSE. Ce mot ſe dit auſſi de tout excès d'exactitude, de ſoin, en quelque matière que ce ſoit. *Superſtitio, nimia accuratio.* Il a tant de ſoin de ſa ſanté, qu'il va juſqu'à la *ſuperſtition.*

SUPH, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre-ſainte. *Suph. Siph.* Dans les Septante, c'eſt la ville de Ramatha, patrie de Samuël. Car au 1. L. des Rois I. 1. Elle eſt appellée Ramathain, Sophin. La Tèrre de *Saph*, 1. des Rois IX. 5. c'eſt le tèrritoire de cette ville. P. LUBIN.

SUPIN, ſ. m. Tèrme de la Grammaire Latine. C'eſt une partie de la conjugaiſon du vèrbe, qui ſèrt à en former pluſieurs autres tems. *Supinum.* Les *ſupins* ſont des noms vèrbaux ſubſtantifs. La principale partie de la Grammaire Latine regarde les prétérits, & les *ſupins.* Le *ſupin* n'a ni nombre, ni pèrſonnes, & a la ſignification active & paſſive. Les *ſupins* en *um* ſont actifs, & marquent un mouvement: *Dare nuptum.* Les *ſupins* en *u* ſont paſſifs *horrendum auditu.* Son nom vient, *quod ad inſtar ſupinorum & otioſorum hominum, omnia habeat confuſa*, à ce que diſent Probus & Voſſius; ou ſelon Priſcian, *quod naſcatur à participiis paſſivis, quæ ſupina appellata ſunt, quia in infimo loco ſua totam conjugationis molem ſuſcipiunt*: ce qui eſt un peu pédantesque.

SUPINATEUR, adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des deux muſcles du Rayon, qui font que la paûme de la main regarde en haut: l'un ſe nomme le *long*, & l'autre le *court. Supinator longus, brevis.* Ce mot vient du Latin *ſupinus*, qui eſt couché ſur le dòs. Le rayon a deux autres muſcles qu'on appelle *pronateurs*, qui font que la paûme de la main regarde en bas. *Pronatores.*

SUPINATION, ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Action d'un muſcle ſupinateur; mouvement par lequel il fait tourner la paûme de la main, de ſorte qu'elle regarde le ciel. État ou ſituation de la main quand ſa paûme eſt tournée vèrs le ciel: *Supinatio, Supinatoris motus, ſitus manus ſupina.* Les deux muſcles que l'on appelle le long & le court, font tourner le rayon, deſorte que la paûme de la main regarde en haut; ce qui fait la *ſupination.* DIONIS.

SUPINO, ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Samnites. *Supinum, Sapinum.* Il eſt maintenant dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples, à ſept lieuës de Bénevent, vèrs le nord. MATY.

SUPPLANTATEUR, ſ. m. Qui ſupplante. *Supplantator, fraudulentus.* Il n'a guère d'uſage qu'en parlant de Jacob, dont le nom eſt intèrprété par celui de *ſupplantateur*; parcequ'il *ſupplanta* ſon frère Éſaü.

SUPPLANTER, v. act. Ce mot dans le ſens propre ſignifie, Donner le croc en jambe à quelqu'un, & le tèrraſſer: mais il n'eſt guère en uſage qu'au figuré; pour dire, Agir contre quelqu'un, ſoit ſecrétement, ou à force ouvèrte, pour tâcher de le détruire, & de ſe métre à ſa place; lui faire pèrdre ſa faveur, ſon crédit, ſon autorité, ſon établiſſement. *Supplantare, fraudulenter depellere, rejicere, arcere, circumvenire.* Ces deux Officiers ont long-tems plaidé l'un contre l'aûtre; & à la fin, le plus fort a *ſupplanté* le plus foible. Ce galant a été plus adroit que ſon rival. il l'a *ſupplanté*, il a épouſé ſa Maîtreſſe. C'eſt trop de nous *ſupplanter*, & de nous *ſupplanter* avec nos propres habits. MOL. On dit qu'un mot en a *ſupplanté* un aûtre; pour dire, qu'il en fait pèrdre l'uſage: & cela ſe dit, lorſque de deux mots qui ſignifioient la même choſe, l'un vient à faire pèrdre l'uſage de l'autre.

SUPPLANTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Supplantatus, depulſus, defraudatus.*

SUPPLÉER, v. act. & neut. Rendre une choſe compléte ajoûter ce qui manque: remplir un vuide. *Supplere, complere, adimplere, explere.* S'il y a de la târe dans ce ſac, je le *ſuppléerai* de ma bourſe. S'il y a des fautes dans cet écrit, il y faut un peu *ſuppléer*, aider à la léttre. Son père *ſupplée* à tous ſes beſoins. Quand cet Officier eſt abſent, ſon fils *ſupplée* à ſon défaut, il fait le ſervice pour lui: Un Commentateur *ſupplée* les mots, le ſens que l'Auteur a ſouſentendu. On a *ſuppléé*, on a rempli les lacunes d'un tel Auteur. Toutes les écritures d'Avocat finiſſent ainſi. Par ces moyens & autres, que la Cour ſçaura mieux *ſuppléer* par ſa prudence.

SUPPLÉÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Suppletus, expletus.*

SUPPLÉMENT, ſ. m. Soute de payement, également de partage. *Supplementum.* Vous n'avez pas échangé ces tèrres but-à-but, vous avez donné ſous main quelque *ſupplément.* Cette fille n'a pas eu une ſi groſſe dot que ſa ſœur, mais le père veut fournir un *ſupplément* pour les égaler.

SUPPLÉMENT, ſe dit auſſi d'une taxe qu'on fait ſur les offices ou domaines, lorſqu'on prétend qu'ils n'ont pas été vendus leur juſte valeur. *Supplementum.* On fait payer tant à un tel Officier, comme un *ſupplément* de finance.

SUPPLÉMENT, ſe dit auſſi en matière de Littérature. *Supplementum.* Freinshemius a fait des *ſupplemens* pour rétablir les livres de pluſieurs Auteurs dont une partie avoit été pèrduë. Cardan intitule un de ſes traitez, *De ſupplemento Almanach.*

SUPPLIANT, ANTE, adj. Qui ſupplie, qui a preſenté une requête. *Simplex, ſupplicans.* Tous ceux qui font des demandes en Juſtice, y paroiſſent en qualité, en poſture de *ſupplians.* On a jugé en faveur du *ſuppliant*, c'eſt-à-dire, on a entériné ſa requête.

SUPPLICATION, ſ. f. Prière inſtante & ſoumiſe. *Supplicatio, obſecratio, deprecatio.* Il a obtenu grâce à force de prières & de *ſupplications.* Le Roi dit dans ſes Léttres. Nous avons reçu l'humble *ſupplication* d'un tel. Il a fait une dévote *ſupplication* à la Vierge, & il a été éxaucé. Les *ſupplications* & les ſacrifices ſont le recours des guèrriers timides, qui chèrchent à déguiſer leur craintes & leurs frayeurs ſous le tître de piété. LE P. LE B.

SUPPLICE, ſ. m. Peine corporelle; douleur, ſouffrance. *Supplicium, tormentum, pœna, cruciatus.* Les Tyrans ont fait endurer aux Martyrs les plus cruëls *ſupplices.* Dieu prépare des *ſupplices* aux vicieux & des récompenſes aux vèrtueux. FLÉCH. Pourquoi contraindre les hommes à l'hypocriſie & à la diſſimulation par la tèrreur des *ſupplices*? SAURIN. Les gênes & les tortures ſont des éſpéces de *ſupplices* plus cruëls que la mort. Il ſe dit

auſſi de la mort que l'on ſouffre par
où l'on ſouffre cette mort. Ce Docteur a aſſiſté un tel criminel, quand on l'a mené au *ſupplice*. Traîner quelqu'un au *ſupplice*. ABLANC.

SUPPLICE, ſe dit auſſi de toutes ſortes de cruautez & d'inhumanitez, qu'on fait ſouffrir injuſtement à quelqu'un. *Tormentum, cruciatus, cruciamentum.* Seroit-il poſſible que nous vouluſſions aller montrer à la Grèce l'horreur de nos *ſupplices*? VAUG.

On appelle *ſupplices* étèrnels, les peines des damnez.

SUPPLICE, ſe dit hipèrboliquement de toute autre peine, chagrin, ou douleur qu'on ſouffre dans la vie. *Pœna, moleſtia, erumna, dolor.* La goutte eſt le *ſupplice* des débauchez. Le plus grand *ſupplice* des méchans, c'eſt le remords de leur conſcience. Les Amans ſe plaignent qu'ils endurent de rigoureux *ſupplices*; c'eſt-à-dire, l'indifférence de leur Maîtreſſe. Vous ne ſçauriez croire quel *ſupplice* c'eſt pour moi, que de tromper une pèrſonne qui n'y apporte point de rèſiſtance. LE CH. D'H. La longue vie eſt le *ſupplice* des femmes qui ont mis tout leur bonheur à traîner après elles une foule de captifs. VOIT.

Eſt-il ſupplice *égal*
A celui de ſe voir préférer ſon rival? S. EVR.

SUPPLICE, ſe dit de même de la fatigue, de l'ennui que donnent les gens incommodes & importuns. *Pœna, moleſtia, labor, tædium, agrimonia.* C'eſt un *ſupplice* inſupportable pour moi que d'écouter ces parleurs étèrnels. Moliére demande des ſouliérs où ſes piéds ne ſoient point au *ſupplice*.

SUPPLICIER, v. act. Faire ſouffrir le ſupplice de la mort à un criminèl qui a été condamné. *Supplicio affi.ere, plectere, multare.* On va *ſupplicier* aujourd'hui trois empoiſonneurs.

SUPPLICIÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Multatus, plexus, affectus.*

SUPPLIER, v. act. Prier avec grande inſtance, ſoumiſſion. *Supplicare, maximopere poſtulare.* Il ne ſe dit guère que des inférieurs à des ſupérieurs, ſi ce n'eſt en tèrmes de compliment, quand on dit, Je vous *ſupplie* de faire tenir ma léttre, de me croire votre ſèrviteur, de faire mes baiſemains, &c. Les pauvres *ſupplient* à jointes mains qu'on leur donne l'aumône. Quand on préſente des placets, ou des requêtes au Roi, ou à des Juges, elles portent: *Supplie* humblement un tèl, diſant.

Il ne faut jamais dire *ſupplier* Dieu, comme on dit *ſupplier* le Roi. VAUG. *Supplier* ſe peut dire à l'égard de Dieu, en cèrtaines phrâſes. On dit, Je vous *ſupplie*, mon Dieu, de me faire la grace d'accomplir votre ſainte volonté. BOUH. Nous vous *ſupplions*, ô mon Dieu! par les mérites infinis de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. L'ACAD.

SUPPLIÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Supplicatus.*

SUPPLIQUE, ſ. f. Tèrme de Chancélerie Romaine. Premiére partie d'une proviſion, ou ſignature de Cour de Rome; c'eſt la requête, ou le mémoire qu'on donne au Pape pour une grace qu'on lui demande; c'eſt-à-dire, le nom du Bénéfice, l'expreſſion de ſes véritables qualitez, le genre de la vacance, & le diocéſe où il eſt ſitué. *Poſtulatio, ſupplex petitio, deprecatio.* Elle doit contenir les qualitez de l'Impétrant; les Bénéfices qu'il poſſéde, les diſpenſes dont il a beſoin, & elle doit auſſi éxprimer la claûſe générale, *aut quovis modo*, ſi on veut l'obtenir avec cette ampliation. Au bas de la *ſupplique* eſt le *fiat*, ou le *conceſſum*, qui eſt la ſeconde partie, ou la conceſſion de la grâce, & la troiſiéme eſt l'abſolution des cenſures. Si l'on éxplique point dans la *ſupplique* tous les obſtacles qui peuvent l'empêcher d'obtenir la grâce, elle eſt nulle, obréptice, ou ſubréptice. Voyez SIGNATURE. On appelle auſſi *ſuppliques*, les requêtes qu'on donne à des Supérieurs Eccléſiaſtiques, & dans les Univèrſitez. La prière que fait un Bachelier à chaque Docteur pour être reçû dans une des maiſons de la Faculté, s'appelle *ſupplique*.

SUPPLOYER, vieux v. a. Supplier, comme de ſouſplier les genoux, pour obtenir ce qu'on demande. *Songe du Verger.* BOREL. *Supplicare, orare, flagitare.*

SUPPORT, ſ. m. Ce qui ſoutient quelque choſe, ſur quoi elle póſe. *Columen, fulcrum, fulcimen, adminiculum.* Si vous ôtez cette colonne, cet arcboutant, la voute tombera, car elle n'aura plus de *ſupport*. Cette piéce de bois eſt le *ſupport* qui tient toute cette charpente aſſemblée. Le *ſupport* d'un tour eſt une piéce de bois, ou de fèr, qui ſèrt à ſoutenir le ciſeau, ou l'outil qui façonne l'ouvrage.

SUPPORT, ſe dit figurément en Morale, de ce qui donne de l'appui, du ſecours, de la protection. *Columen, favor, gratia, auxilium, ſubſidium, ſuffragatio.* Cette femme a pèrdu ſon mari, c'étoit tout ſon *ſupport*. Cet homme fera fortune à la Cour, il y a un grand *ſupport*, il a la faveur des Miniſtres. Au jour du Jugement on ne trouvera point d'autre *ſupport* que ſon innocence.

SUPPORT. Quelques-uns diſent *ſuppoſt*, mais régulièrement il faut dire *ſupport*; & il ne ſe dit guère qu'au plurier. Ce ſont en tèrmes de Blâſon, les figures peintes à côté de l'Écu, qui ſemblent le ſupporter. *Scuti telamon, vel atlas, ſcutarius telamon.* Les *ſupports* de l'Écu de France ſont des Anges. Il y en a qui ont des Sauvages pour *ſupports*. Les Princes de Monaco ont des Moines Auguſtins pour *ſupports*, les Urſins des ours, par équivoque à leurs noms. Les Rois d'Angletèrre ont d'un côté un léopard; de l'aûtre une licorne. D'aûtres y ont mis des lions, des aigles, des griffons, &c. Quelques-uns mettent de la différence entre *tenant*, & *ſupport*. Quand l'Écu eſt porté par un ſeul animal, on le nomme alors *tenant*. Quand il eſt porté par deux, on les nomme *ſupports*. D'aûtres diſent qu'on ne doit appeller *ſupports* que les figures des animaux; & que quand ce ſont des Anges, ou des figures humaines, on les doit appeller *tenans*; car c'eſt le propre des hommes de tenir. Le Père Meneſtrier ſemble confondre *ſupports* & *tenans*, quand il dit, nous trouvons d'ancien uſage trois ſortes de *tenans*, ou de *ſupports* des Armoiries. On tient que Charlemagne eſt le premier qui a fait ſupporter ſon Écu par deux Anges, n'y en ayant qu'un auparavant. D'aûtres diſent que ce fut Philippe VI, qui le premier fit les *ſupports* des Armoiries de France de deux Anges, ayant fait ſa déviſe d'un Ange qui renvèrſoit un dragon, à cauſe que les Anglois avoient un dragon pour déviſe. Les Ducs de Bourgogne ont auſſi fait ſupporter le leur par deux Anges. Le Roi Charles VI. a pris deux cèrfs pour *ſupports*.

SUPPORTABLE, adj. m. & f. Qui ſe peut ſouffrir. *Tolerabilis, tolerandus, ferendus, patibilis.* Ce froid eſt *ſupportable*, il n'eſt pas éxceſſif: les Anciens ne croyoient pas que les chaleurs de la zône torride fuſſent *ſupportables*, qu'on y pût vivre. Il faut modérer les tailles afin qu'elles ſoient *ſupportables*; cette pointe n'eſt pas *ſupportable*. Cette éxpreſſion n'eſt pas *ſupportable*.

SUPPORTABLEMENT, adv. D'une manière ſupportable. *Tolerantèr, tolerabiliter.* Voilà un méchant Auteur, il n'écrit pas *ſupportablement*.

SUPPORTANT, adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de la faſce, lorſqu'elle ſemble ſoûtenir ou ſupporter quelque animal qui eſt peint au chèf de l'Écu, quoiqu'il ne porte que ſur le champ: ce qui met de la différence avec la *chargée*, qui ſe dit lorſqu'il y a des piéces qui poſent éffectivement ſur elle. *Atlas, telamon ſcutarius, fulcimen.* On le dit auſſi des jumelles, d'une bande, d'un croiſſant, &c.

SUPPORTER, v. act. Soûtenir, porter un fardeau. *Ferre, fulcire, perferre.* Deux rangs de colonnes *ſupportent* la voute de ce veſtibule. Les arcsboutans ſèrvent à *ſupporter*, à appuyer les voutes. Ce ſont les jambes de force qui *ſupportent*, qui entretiennent toute une charpente.

SUPPORTER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Souffrir, endurer. *Ferre, pati, tolerare, perferre, ſuſtinere.* Une des qualitez la plus néceſſaire dans la ſociété, c'eſt de *ſupporter* patiemment ce qui ne plaît pas, & de renfèrmer en ſoi-même le jugement que l'on en porte. BELL. Mille gens ont la manie d'aimer mieux ſe faire *ſupporter* des Grands, que de vivre familièrement avec leurs égaux. LA BRUY. La connoiſſance de nous-mêmes nous aprend à *ſupporter* les aûtres, comme nous voulons être *ſupportez* d'eux. NIC. La charité endure tout, *ſupporte* tout. FLÉCH. C'eſt l'éffet d'une ſageſſe fort râre, de *ſupporter* les fautes des aûtres. COUSIN. La conſtance & la vèrtu qui fait *ſupporter* la douleur, les afflictions, ſans murmure. Les Martyrs ont *ſupporté* toutes ſortes de tourmens. On n'impóſe les tailles ſur les Parroiſſes, qu'à proportion de ce qu'elles en peuvent *ſupporter*, ou payer. Cette phraſe n'eſt pas éxcellente, mais on la peut *ſupporter*; les chameaux *ſupportent* long-tems la ſoif.

SUPPORTER, ſignifie encore, Donner appui, ſecours, protection. *Favere, tueri, protegere.* Les gens d'un même corps ſe *ſupportent* les uns les aûtres. La fortune de cet homme eſt bien appuyée, les Miniſtres le *ſupportent*, le protégent. Ce Docteur *ſupporte* les Hérétiques, il écrit en leur faveur, il les éxcuſe.

On dit auſſi, que l'eau ne peut *ſupporter* qu'un cèrtain poids de ſèl; pour dire, qu'il ne s'y peut fondre qu'en une cèrtaine quantité: qu'une vuë foible ne peut pas *ſupporter* une grande lumière; qu'un habit légèr ne peut pas *ſupporter* la pluie. Cet éſcadron n'a pas pu *ſupporter* l'éffort de toute l'armée. Cette ville eſt capable de *ſupporter* un grand ſiége. Ce vaiſſeau n'eſt pas équippé pour *ſupporter* la tempête.

SUPPORTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Latus, toleratus, ſultus.*

SUPPORTÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des plus hauts quartiérs d'un Écu diviſé en pluſieurs quartiers, qui ſemblent être *ſupportez* & ſoutenus par ceux d'enbas. *Fultus.* On appelle auſſi le chèf *ſupporté*, ou ſoutenu, lorſqu'il eſt de deux émaux, & que l'émail de la partie ſupérieure en occupe les deux tiérs. En ces cas il eſt en éffet *ſupporté* par l'autre émail qui eſt au deſſous.

SUPPOSER, v. act. Tenir, poſer une choſe pour vraie, ou la feindre telle, pour en tirer des conſéquences. *Ponere, conſtituere, velut certum, ratum.* Copèrnic *ſuppoſe* le ſoleil au centre du monde,

de, & la tèrre mobile; & avec cela il éxplique tous les phénoménes céleſtes. Quand on *ſuppoſe* une choſe abſurde, il en naît pluſieurs abſurditez. Il *ſuppoſe* qu'on a appris cette vérité de la nature. PASC. Vous me *ſuppoſez* trop d'eſprit & de fineſſe. Je ne vous *ſuppoſois* point capable de cette groſſièreté. On dit auſſi, Il *ſuppoſe* que je lui dois; pour dire, Il fait ſon compte là-deſſus, mais il ſe trompe.

SUPPOSER. Tèrme dogmatique, ſignifie, Demander, éxiger quelque choſe qui ait précédé. *Velle, poſtulare ut aliquid præceſſerit; ejus natura, ejuſmodi eſſe ut aliquid præceſſiſſe debeat.* Une conſéquence *ſuppoſe* deux prémiſſes, & le jugement *ſuppoſe* l'appréhenſion; un jugement *ſuppoſé* deux appréhenſions. L'obligation *ſuppoſe* un droit. La manducation ſpirituelle & figurée (du Corps de JÉSUS-CHRIST) *ſuppoſe* une manducation véritable & réelle. PÉLISSON.

SUPPOSER, ſignifie auſſi, Mettre une choſe à la place d'une autre, par fraude & tromperie. *Subſtituere, ſubjicere.* Il y a des femmes qui *ſuppoſent* des enfans à leurs maris. Qui croiroit que la veuve d'un ſi grand pèrſonnage ait oſé ſe *ſuppoſer* un fils? PAT. Une femme qui a *ſuppoſé* un enfant doit pèrdre ſon douaire. Par la loi de Romulus, un mari pouvoit tuer une femme qui lui avoit *ſuppoſé* un enfant. LE MAIT. J'avois fait prix avec ce Marchand d'une telle étoffe, dès que j'ai tourné les yeux, il m'en a *ſuppoſé* une autre. On a *ſuppoſé* une piéce fauſſe dans ce procès, & on a rétiré la bonne. On dit auſſi, On lui a envoyé une pèrſonne *ſuppoſée*; On a fait cet acte ſous un nom *ſuppoſé*; pour dire, qu'il y a eu de la tromperie en la pèrſonne, ou en quelque acte qui a été paſſé.

SUPPOSER, ſignifie auſſi, Faire une fauſſe allégation; controuver; inventer, imputer fauſſement. *Imponere, ſubjicere, ſubſtituere.* On intèrrompt tous les jours les Avocats, quand ils *ſuppoſent*, quand ils diſent des choſes qui ne ſont pas véritables. *Suppoſer* un teſtament. ABLANC. Cet homme a *ſuppoſé* un faux crime à ſon ennemi pour le pèrdre.

SUPPOSÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Impoſitus, ſubjectus.*

On dit auſſi abſolument & advèrbialement, *Suppoſé* que, ou Cela *ſuppoſé*; pour dire, Poſé le cas, Si cela eſt ainſi, quand on parle conditionnellement. *Poſito quod.*

SUPPOSITION, ſ. f. Principe qu'on tient pour vrai, qu'on ſuppoſe. *Suppoſitio, ſubjectio.* On fait des régles d'Arithmétique avec des *ſuppoſitions* fauſſes, qui ſèrvent à trouver la vérité. Le plus ſûr, dans le raiſonnement ordinaire, c'eſt de ne point faire de fauſſes *ſuppoſitions.*

SUPPOSITION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on met une choſe en la place d'une autre par dol & fraude. *Subſtitutio, ſubjectio.* Cette femme eſt accuſée d'une *ſuppoſition* de part, ou d'enfant. On veut déshonorer par une indigne *ſuppoſition*, tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le Royaume. PAT. Voilà un teſtament dont la *ſuppoſition* eſt manifeſte. C'eſt un cas pendable de faire une *ſuppoſition* de pèrſonne pardevant Notaires, de faire ſigner une pèrſonne pour une autre. L'hiſtoire de la femme ſurpriſe en adultère, injuſtement ſuſpècte de *ſuppoſition* à quelques Anciens. PÉLISSON.

SUPPOSITION, ſe dit auſſi des fauſſes allégations & accuſations. *Fallax citatio.* Un plaideur reproche à ſa partie que ſes écritures ſont pleines de *ſuppoſitions*, de faits controuvez. On a découvèrt que le crime dont cet homme étoit accuſé n'étoit qu'une calomnie & une pure *ſuppoſition.*

SUPPOSITION, ſe dit auſſi en tèrmes de Muſique. *Suppoſitio.* C'eſt un acte qui ſe fait, & qui conſiſte en deux notes de même valeur, chantées de ſuite par degrez conjoints, dont l'une étant diſſonante ſuppôſe que l'autre eſt conſonante. NIVÈRS.

SUPPOSITOIRE, ſ. m. Tèrme de Pharmacie Médicament ſolide qui tient lieu d'un lavement, & qui produit le même effet. *Suppoſitorium, balanus.* Il eſt compoſé de miel commun, ou avec du ſavon ou de l'huile, dont on fait de petites quilles de la longueur & grôſſeur du petit doigt, arondies & faites prèſque en pyramide. Il a été inventé pour la commodité des pèrſonnes qui ont de la répugnance à prendre des clyſtères, ou dont la maladie ne le pèrmet pas. En Latin *balanus*, ainſi nommé, parce-qu'il avoit autrefois la figure d'un gland. Maintenant on le fait en forme d'une chandelle de cire, & pour cela en Languedoc on l'appelle *candelette.* On y mêle quelquefois de la poudre de ſcamonée, d'euphorbe, de coloquinte, &c. Quelquefois il eſt fait ſimplement d'un lardon, d'un tronc de porée ou autre choſe ſemblable, qu'on met, comme une tente, dans le ſiége, pour irriter le muſcle ſphincter, & l'obliger à pouſſer dehors les éxcrémens. On ne peut nier que les *ſuppoſitoires* n'agiſſent en irritant. L'Auteur du traité *De Purganda Medicina à curarum ſordibus*, éxplique dans ſon quinziéme Chapitre l'uſage des lavemens & des *ſuppoſitoires.*

SUPPÔT, ſ. m. Tèrme dogmatique, qui ſe dit de ce qui ſèrt de bâſe, & de fondement à quelque choſe. *Suppoſitum.* L'humanité eſt le *ſuppôt* de l'homme. On dit en Philoſophie, que les actions ſont des *ſuppôts*; pour dire, des individus.

SUPPÔT, ſe dit quelquefois des pèrſonnes ſoumiſes & ſouſordonnées à une aûtre. *Subditus, ſubmiſſus, ſubordinatus.* Les *Suppôts* de l'Univèrſité, ce ſont les Régens, & autres gens de la Faculté. Les Imprimeurs & les Libraires ſont auſſi des *Suppôts* de l'Univèrſité. Un Poëte modèrne appelle les Médecins les *Suppôts* d'Éſculape.

SUPPÔT, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & dans un ſens ſatirique; pour dire, qui ſoutient, qui appuye, qui favoriſe, qui a d'étroites liaiſons avec quelqu'un, ou quelque corps. *Aſſecla, ſectator, conſcius.* Satan & ſes *ſuppôts.*

Sans loix, & ſans police,
Sans craindre Archèrs, Prévôts, ni Suppôts *de Juſtice.* BOIL.

SUPPRESSION, ſ. f. Éxtinction, anéantiſſement d'une charge, de droits, de rentes. *Suppreſſio, abrogatio, abolitio.* On a fait pluſieurs fois la *ſuppréſſion* & le rétabliſſement des Élus. La *ſuppreſſion* tombe toujours ſur le dèrnier Officier d'une Compagnie. LOISEAU. On a fait la *ſuppréſſion* de pluſieurs droits qui étoient à la charge des Fèrmes du Roi. On a craint quelque tems la *ſuppréſſion* des rentes. L'Ordonnance avoit ordonné la *ſuppréſſion* des Confrairies, des Corps de metier, à cauſe de l'abus; des ivrogneries & monopoles qui s'y font.

SUPPRESSION, ſe dit auſſi de toutes les autres choſes qu'on cache; qu'on tait; qu'on abolit, ou dont on défend la publication & le débit. *Reticentia, prohibitio, compreſſio, reſciſio.* La *ſuppreſſion* d'un mot ou d'une piéce que fait un Raporteur, cauſe quelquefois la pèrte d'une affaire. Quand des Requêtes ſont injurieuſes ou ſcandaleuſes, on en ordonne la *ſuppreſſion.* On ordonne la *ſuppreſſion* des livres dangereux.

SUPPRESSION, ſignifie auſſi, Retranchement ou réticence, *Suppreſſio, deletio, omiſſio.* Dégagez cette période par la *ſuppreſſion* des éxpreſſions inutiles dont elle eſt embaraſſée. La nature de l'eſprit humain eſt d'aimer mieux qu'on lui laiſſe quelque choſe à ſuppléer, que non pas qu'on s'imagine qu'il ait beſoin d'être inſtruit de tout: cette *ſuppreſſion* flatte la vanité de ceux à qui on parle, en ſe remettant de quelque choſe à leur intelligence, & en abrégeant le diſcours, elle le rend plus vif & plus fort. LOG.

SUPPRESSION, en tèrmes de Médecine, ſe dit des humeurs qui ſont retenuës dans le corps, qui cauſent des obſtructions, des maladies. *Suppreſſio, obſtructio.* Une *ſuppreſſion* de menſtruës, d'urine. On dit auſſi une *ſuppreſſion* de part, lorſqu'une femme cache, ou détruit l'enfant dont elle eſt accouchée.

SUPPRESSURE, ſ. f. Vieux mot. Diſſimulation, fallace. BOREL. Tromperie, fraude. *Diſſimulatio, fraus, fallacia.*

SUPPRIMER, v. act. Retrancher, anéantir, abolir, éteindre quelque charge, ou quelque autre choſe. *Supprimere, comprimere, tollere, abolere.* On a parlé autrefois de *ſupprimer* la Paulette, de *ſupprimer* les charges vacantes par mort. On a *ſupprimé* en pluſieurs endroits, des coutumes, des cérémonies qui étoient abuſives, ou ſupèrſtitieuſes. Les Protéſtans ont *ſupprimé* le Carême. Il faut du moins ſuſpendre ſes paſſions, quand on ne peut pas les *ſupprimer.* BELL. *Supprimer* un mot équivoque, une éxpréſſion douteuſe.

SUPPRIMER, ſignifie auſſi, Cacher, dérober, empêcher qu'une choſe ne vienne à la connoiſſance des autres. *Abſcondere, condere.* Les habiles chicaneurs *ſupprimment* toutes les piéces qui ſont contre eux, quand ils peuvent mettre la main deſſus. La police a ſoin de faire *ſupprimer* tous les mauvais livres, les libelles diffamatoires. Cet Avocat, par une réticence malicieuſe, a *ſupprimé* une clauſe éſſentielle de la cauſe. *Supprimer* une léttre. VAUG. On dit en Grammaire, que l'Orateur *ſupprime* élégamment des môts, que l'ignorant éxprime ſans néceſſité.

SUPPRIMÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Abſconditus, ſuppreſſus, reſciſſus, ſublatus.*

SUPPURATIF, IVE, adj. Qui fait ſuppurer. *Suppurativum unguentum.* Onguent *ſuppuratif*, drogues *ſuppuratives.* Les *ſuppuratifs* ſont chauds & humides, qui en augmentant la chaleur de la partie, font réſoudre la mauvaiſe humeur en bouë & pus, comme les mauves, guimauves, racines de lis, &c. On diſoit autrefois *ſuppuratoire.*

SUPPURATION, ſ. f. Changement qui ſe fait du ſang en pus. *Suppuratio.* Ce changement commence par la diſſipation des parties les plus ſpiritueuſes du ſang extravaſé. Ce qui reſte, s'épaiſſit & ſe corrompt enſuite peu-à-peu; c'eſt-à-dire, que ſes différens ſels & ſes ſouffres ſe dégagent des parties groſſières dans leſquelles ils étoient embarraſſez. Ces parties étant ainſi dégagées, & agiſſant les unes ſur les autres, ſe briſent & éxcitent une fèrmentation qui augmente la chaleur de la partie où ſe forme le pus, & y produit de la douleur & de la tenſion. Enfin ce ſang, à meſure

2255 ... la couleur rouge, & il devient ... de ſes parties âcres, ſulfureuſes & acides; ... même qu'il arrive aux alkalis ſulfureux, lorſqu'on les mêle avec un acide. Il ne faut pas ouvrir cette tumeur, juſqu'à ce qu'elle ſoit venuë à *ſuppuration*.

SUPPURATION, ſe dit auſſi de l'écoulement du pus, qui s'eſt formé dans une plaie, dans un ulcère, dans un abcès. *Puris, ſaniei, tabis effluxio, ſuppuratio.* La *ſuppuration* de cette plaie eſt copieuſe.

SUPPURER, v. n. Jetter du pus. *Suppurare, in pus ſolvi.* On ne doit point fermer les plaies juſqu'à ce qu'elles ayent le tems de bien *ſuppurer*, de jetter toute leur humeur corrompuë qui y eſt.

SUPPUTATION, ſ. f. Calcul, éxamen d'un nombre. *Supputatio, computatio, dinumeratio.* Les plus habiles ſe trompent en leurs *ſupputations.* Il faut bien de la patience & de l'éxactitude pour faire les *ſupputations* des Tables, des Éphémérides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes, &c.

SUPPUTER, v. act. Calculer, éxaminer par les régles d'Arithmétique, en ajoutant, ſouſtrayant, multipliant, ou diviſant. *Numerare, putare, computare, addendo, deducendo, multiplicando, abbreviando vel detrahendo.* On *ſupputе*, on compte ſur ſes doigts, avec des jettons, avec la plume. Les Chronologiſtes *ſupputent* les ſiécles & les années. Les Aſtronômes *ſupputent* les éclipſes, les mouvemens des planétes éxactement, juſqu'aux minutes & aux ſecondes. On ne ſçauroit bien *ſupputer* à quoi reviennent les frais de la guèrre, d'une armée navale.

SUPPUTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Numeratus, ſupputatus, computatus.*

SUPRAJONCTAIRE, ſ. m. Nom d'Office. *Suprajunctarius.* Le Roi d'Arragon Jacques II. donna ce nom aux Officiers de Juſtice qu'on nommoit auparavant *Vicaires* & *Paciaires*, qui faiſoient éxécuter les ſentences des Juges; ils étoient, dit-on, en Eſpagne, ce que ſont chez nous les Prévôts des Maréchauſſées.

Ce mot vient de *Junčta*, Jonte, qui étoit une compagnie de peuple, ou de milice, que le *Suprajonctaire* commandoit.

SUPRALAPSAIRE, ſ. m. & f. Tèrme de Théologie. *Supralapſarius, antelapſarius.* On appelle *Supralapſaires*, les Théologiens qui enſeignent que Dieu, ſans avoir égard aux bonnes & aux mauvaiſes œuvres des hommes, a réſolu par un decret étèrnel, de ſauver les uns, & de damner les aûtres. On les appelle auſſi *Antelapſaires.* Ils ſont oppoſez à *Sublapſaires* ou *Infralapſaires. Poſtlapſarius.* Selon les *Supralapſaires* l'objèt de la prédéſtination, c'eſt *homo creabilis*, & ſelon les *Infralapſaires*, c'eſt *homo creatus & lapſus.* Les *Supralapſaires* & les Infralapſaires ſoutiennent au fond la même choſe. BAY. Les *Supralapſaires*, dans le myſtére de la prédéſtination, confondent en un ſeul décret abſolu deux décrets qu'il faut diſtinguer. L'un eſt le décret conditionel, qui précéde la préviſion de l'obéïſſance ou de la déſobéïſſance de l'homme à la grace. L'aûtre eſt le décret abſolu, qui ſuit cette préviſion. Les Prédéterminans admettent auſſi un décret abſolu & antérieur à la préviſion du péché originel, pareil en quelque choſe à celui que ſuppoſent les *Supralapſaires*, mais ils ſe diſtinguent de ces hérétiques, & des hérétiques Infralapſaires & Janſéniſtes, en ce que leur décret abſolu enferme la préparation des moyens du ſalut ſuffiſans offèrts aux réprouvez; enſorte que du côté de la puiſſance, il ne leur manque rien pour pouvoir ſe ſauver.

SUPRÉMATIE, ſ. m. Tèrme dont on ſe ſèrt en parlant des affaires d'Angleterre; c'eſt la ſupériorité du Roi ſur l'Égliſe Anglicane, dont il eſt le Chèf. *Suprematia.* Tous les membres du Parlement ſont obligez de prêter le ſèrment de la *ſuprématie* au Roi. C'eſt Henri VIII. qui a établi la *ſuprématie* des Rois d'Angletèrre en 1534, après avoir rompu avec la Cour de Rome, & s'être ſouſtrait de l'obéïſſance du Pape, il ſe déclara Chèf de l'Égliſe Anglicane, parce que le Pape n'avoit pas voulu conſentir au divorce injuſte qu'il avoit fait avec ſa femme, pour épouſer Anne de Boulen. Leſley a dit, On a pris pour prétexte de l'invaſion du Roi Guillaume, le deſſein qu'avoit le Roi ſon oncle & ſon beaupère, d'abolir le ſèrment de *ſuprématie*, & c'eſt le Roi Guillaume qui l'a aboli.

SUPRÊME, adj. Souverain, qui eſt porté au plus haut point; qui eſt au deſſus de tout, en ſon genre, en ſon éſpéce; le plus haut, le plus éminent. *Supremus, ſummus.* Dieu eſt la bonté, la ſageſſe, la puiſſance *ſuprême*; c'eſt-à-dire, infinie. Il y a un hommage *ſuprême* de ſoumiſſion & de dépendance, qui ne ſe peut rendre qu'à Dieu. FLÉCH. On s'empreſſe peu de rendre un témoignage intrépide aux véritez qui choquent l'autorité *ſuprême*. TOUR. Quand on eſt parvenu à la *ſuprême* félicité, il faut déſcendre. ID. On dit que les Rois ont le pouvoir, l'autorité *ſuprême*, c'eſt-à-dire, ſouveraine.

Le bonheur peut conduire à la grandeur ſuprême,
Mais, pour y renoncer, il faut la vertu meme. CORN.

On dit, avec bien qu'en mal, qu'un homme eſt parvenu au dégré *ſuprême* de ſcience, de vèrtu, des honneurs; & d'aûtre part, de folie, de méchanceté, de miſère. *Provectus ad ſupremum honoris, vel infamiæ gradum, culmen.* On dit auſſi des honneurs *ſuprêmes*, en parlant des cérémonies des obſèques.

SUQ.

SUQUE, ſubſt. f. Vieux mot. Le ſommet de la tête: d'où vient *aſſuca*, mot de Languedoc, qui ſignifie aſſommer. BOREL. *Vertex.*

SUR.

SUR, URE, adj. Qui a un goût acide & aigret. *Acidus, acerbus.* Beaucoup de gens font difficulté de ſe ſèrvir de ce mot, & croyent qu'il n'y a qu'en Normandie qu'il eſt en uſage. Mais on peut s'en ſèrvir, du moins dans le ſtile familier, puiſque Danet & Richelet s'en ſèrvent. L'Académie elle-même, ſans marquer le moindre doute, aporte ces éxemples: Ce fruit eſt *ſur*, ces pommes ſont *ſures*, l'oſeille ronde eſt fort *ſure.*

Il ſe dit auſſi figurément dans le ſtile badin, ou burleſque, des pèrſonnes. Il y a un petit poëme, où une femme dit d'elle-même: Je ne ſuis ni douce, ni *ſure. Neque dulcis, neque acerba.*

SUR. Prépoſition qui marque le tems & le lieu, & qui s'employe en pluſieurs autres phrâſes, la plupart provèrbiales. *Super.* La foire eſt *ſur* le pont. Être *ſur* ſon départ. ABLANC. *Sur* le point qu'il alloit partir. *Sur* la brune. *Sur* le commencement du printems. ABLANC. *Sur* le bruit de ſa venuë. ID Ce bois eſt *ſur* le retour. Il eſt allé *ſur* le port, *ſur* la mèr. Cette vuë donne *ſur* la ruë, *ſur* le jardin. On s'eſt jetté *ſur* lui à corps pèrdu, *ſur* ſa friperie. Je porte cet homme-là *ſur* mon dós, *ſur* mes épaules. Mettez ce vèrre de vin *ſur* votre conſcience. J'ai toujours cela *ſur* le cœur. L'Aſtrologue dit, Dieu *ſur* tout. Prenez garde *ſur* tout. On a mis des impôts *ſur* toutes ſortes de denrées.

Ce mot vient de *ſurſum*, & de *ſuſum*, comme prouve Ménage.

On dit auſſi, qu'on paye une ſomme *ſur* & tant moins, *ſur* & en déduction d'une plus grande, *ſur* les gages, *ſur* les appointemens de quelqu'un.

Que ſon épouſe & lui m'aident dans mes beſoins
De vingt louis: ce n'eſt pas une affaire;
Et ce ſera ſur & tant moins
De tous les biens que j'en éſpere.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

On dit qu'un homme eſt marqué *ſur* le livre rouge, qu'il eſt *ſur* les livres des Marchands, couché *ſur* l'état. *In.* Il a cette affaire *ſur* le cœur. Cet écornifleur vit *ſur* le commun. Le ſort ne tombe jamais que *ſur* les malheureux.

On l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne foi; on l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne mine. *Sub.* J'ai fait cela *ſur* votre parole, je me repoſe *ſur* vous, je me décharge *ſur* vous. Il a fait ſèrment *ſur* les Évangiles, *ſur* la part de Paradis. Il faut dire *ſur* peine de la vie, & non pas *ſous.* Quand il y a un article joint au ſubſtantif qui ſuit, il faut dire *ſur*; *ſur* l'éſpérance, & *ſous*, quand il n'y a point d'article, *ſous* éſpérance. REGL. Cependant l'Académie ne connoit point cette différence, & dit également, *ſous* peine de, & *ſur* peine de; pour dire, à *peine* de, &c. Voyez SOUS. On les oblige *ſur* peine de péché mortel. PASC.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt mis *ſur* le quant à moi, *ſur* le bon piéd, *ſur* le bon bout. *In bono ſtatu.* Qu'on l'a élevé *ſur* le pinnacle; qu'il eſt allé *ſur* le marché d'autrui; que deux pèrſonnes ſont *ſur* le qui vive; qu'on a mis des meubles *ſur* le carreau. Il a ſept enfans *ſur* les bras.

SUR, ſe dit auſſi en parlant de la matière, du ſujèt, du fondement d'une choſe. *Super, circa.* Le Sèrrurier travaille *ſur* le fèr, le Menuiſier *ſur* le bois. Un Sçavant eſt toujours *ſur* ſes livres. On a propoſé des prix pour travailler *ſur* un tel ſujet. Cet homme bâtit *ſur* le ſable; cet autre, ſur le roc. Il n'a ſçu que répondre *ſur* cet article.

On dit auſſi, Chatillon *ſur* Seine, *ſur* Marne & *ſur* l'Oin, pour marquer que ces places ſont bâties ſur les bords de ces rivières. *Ad, juxta, prope.*

SUR. Cette prépoſition étant immédiatement précédée d'un aûtre, n'eſt pas en uſage, mais en ſa place on ſe ſèrt de *deſſus.* Ainſi, on ne doit pas dire, il a de l'eau *ſur* la tête, mais *par deſſus* la tête. VAUG. REM.

SUR, URE, adj. Voyez SEUR.

SUR, ſ. m. *Sur.* C'étoit anciennement un grand Déſert de l'Arabie Pétrée. Les iſraëlites y entrèrent lorſqu'ils eurent paſſé la mèr Rouge. Il étoit au nord de la ville qu'on nomme maintenant El-Tor. MATY. Il étoit dans l'Arabie au midi de la Judée, & touchoit par ſon nord au déſert de Cadès, & par ſon midi il s'étendoit juſqu'à la mèr Rouge & à l'Égypte. Voyez *Exod.* XV.

22. Il s'appelloit Étham au midi. *Nomb.* XXXIII. 8. S Jérôme confond même le désert d'Etham avec celui de *Sur*. Le P. Lubin a cru qu'il n'y avoit que la Vulgate qui l'appellât Étham. Il ne lisoit pas l'Hébreu... La porte orientale du Temple de Jérusalem qui s'appelloit la belle porte, *Speciosa*, se nommoit aussi la porte de *Sur*.

SUR. Voyez TYR.

SURA, ou SURE, ou SURATE, s. f. Mot Arabe qui signifie proprement un pas. De là Mahomet, ou les Collecteurs de son Alcoran, l'ont pris pour en faire le nom des sections, ou parties de cet ouvrage, comme nous mettons chapitre. Ainsi ce mot est en usage en notre langue dans les citations de l'Alcoran. *Sura.* L'Alcoran contient 114. *Sures.* Le P. Soucier dans ses Dissertations, p. 496. dit, *Surate* comme quelques-uns disent en Latin *Surata*, parce qu'en Arabe le ת, *he* final, marqué de deux points comme il l'est en ce mot, se prononce comme un *te*.

SURA, s. f. Nom propre d'une ville des Indes. *Sura.* Elle est dans l'isle de Java, sur le détroit de la Sonde, en une presqu'isle, qui joint la côte occidentale avec la méridionale. MATY.

SURABONDAMMENT, adv. D'une manière surabondante. *Abunde, superabundanter.* Si cette raison n'est pas décisive, elle n'a été alléguée que *surabondamment*.

SURABONDANCE, s. f. Excès, qui est par dessus le nécessaire. *Nimia abundantia, excessus.* La *surabondance* de biens jette dans le luxe. LE CL. On allégue souvent plusieurs raisons par *surabondance* de droit, pour une plus grande sureté ou confirmation. On acquiert des droits des collitigans par *surabondance* de droit. Les Canonistes appellent cela *cumulando jura juribus.* S. Paul dit que Dieu a répandu une *surabondance* de graces.

SURABONDANT, ANTE, adj. Qui est fait, ou donné par dessus, pour une plus grande précaution. *Superabundans, excedens.* Dans le pays de Lyonnois on fait une quinte & *surabondante* criée dans la procédure d'un décret.

SURABONDER, v. neut. Qui se dit de ce qui est abondant, excessif, superflu. *Superabundare, excedere.* Il faut rayer ce mot de cette phrase, il *surabonde*, & fait une tautologie. Quand l'une des quatre humeurs *surabonde* dans le corps, elle cause des maladies.

SURACHETER, v. act. Acheter une chose plus qu'elle ne vaut. *Carius aequo emere.* C'est le terme relatif à *survendre*. J'ai été obligé de *surracheter* ce morceau de terre, parce que cela faisoit mon jardin quarré.

SURAIGU, UË, adj. Terme de Musique. Le tétracorde des *suraigues* a été ajouté par Gui Arétin.

SURALE, subst. fém. & adj. Terme d'Anatomie. C'est une veine considérable, faite de plusieurs autres veines, qui viennent du gras de la jambe & de l'extrémité du pied, elle va se terminer à la crurale.

Ce mot vient du Latin *sura*, le *gras de la jambe.*

SURALLER, en termes de Chasse, se dit quand un chien passe sur les voies sans crier, & sans donner aucune marque que la bête y ait passé. *Tacitus praeterire.* On dit aussi, Se *surraller* & se surmarcher; pour dire, Revenir sur ses erres & sur ses pas, repasser par le même lieu. On dit aussi, Aller sur soi, pour signifier la même chose.

SURANDOUILLER, s. m. Terme de Chasse. C'est le second cor qui est sur la tête du cerf, qui pousse au dessus de l'andouiller. *Cervini cornu furculus, digitus, ramus secundus.*

SURANNATION, s. f. Terme de Chancelerie, qui se dit des Lettres qu'on obtient pour faire valider d'autres Lettres de vieille datte, à cause que la force du sceau ne dure qu'un an pour les choses qui ne sont pas jugées ou exécutées. *Superannatio.* Les Lettres de *surannation* commencent par ces mots: A nos amez & féaux les gens tenant.

SURANNER, v. neut. Qui se dit de ce qu'on laisse vieillir, ou qu'on garde après un an. *Praefinitum tempus praetergredi.* Il ne faut pas laisser *suranner* ces Lettres du sceau sans les faire signifier. Les dettes de pratiques *surannées* sont peu considérables. On disoit autrefois le *suran*, pour signifier la même chose.

SURANNÉ, ÉE, adj. Qui est d'une année précédente, qui a plus d'un an. *Praetergressus.* Un Committimus ne vaut rien, quand il est *suranné*. On le dit aussi de ce qui est vieux, ou passé. Un *suranné* Damoiseau. MOL. Une fille *surannée*. *Tempus praetergressa.* Rien ne choque davantage qu'une femme *surannée*, qui a des airs galans. BELL. Une beauté *surannée*. SCAR. Il y a des phrases, des modes *surannées*, qui sont vieilles & hors d'usage. Ne vous amusez point à l'éloquence froide & *surannée* de Platon & de Démosthène. ABLANC. *Eloquentia frigida & exoleta.* Un mot moisi & *suranné* BAY.

SURARBITRE, s. m. Tierce personne dont on convient pour juger à l'amiable un différend, quand les deux arbitres qu'on a nommez sont de contraire sentiment. *Tertius arbiter.* On le dit aussi, quand il y a plusieurs arbitres nommez, & d'avec lesquels on se retire de ceux qu'on nomme de nouveau, pour faire cesser leur partage.

SURATE, s. f. Nom propre d'une ville du Mogolistan, en Asie. *Surata.* Elle est dans le Royaume de Guzarate, sur la rivière de Tapte, à trente-trois lieuës de Cambaye, vers le midi, & à deux du golfe de Cambaye, où elle a un des meilleurs ports de tout l'orient. Aussi est-elle une des plus marchandes; les Anglois, les Hollandois, les François, les Arméniens y ont des Magasins. La ville est bien bâtie, & défenduë par un chateau. On croit que ce pourroit être l'ancienne *Saraostra.* MATY. *Surate* est à 90. d. de longitude, & 21. d. 10. m. de latitude nord.

SURBAISSEMENT, s. m. Terme d'Architecture. *Depressio, concameratio.* C'est le trait de tout arc bandé en portion circulaire, ou elliptique, qui a moins de hauteur que la moitié de la base, & qui est par conséquent au dessous du plein cintre: & surhaussement est le contraire. On dit aussi surhausser & surbaisser, pour donner à un arc plus ou moins de hauteur que la moitié de la base.

SURBAISSER, v. act. Faire une voute, une arcade peu élevée. *Fornicem delumbare, concamerare* il ne se dit guère qu'au participe. Une voute *surbaissée*, c'est celle qui n'est pas en plein cintre, mais qui s'abaisse par le milieu, & qui forme une figure elliptique. On dit aussi *voute en anse de panier.*

SURBANDE, s. f. Terme de Chirurgie. Seconde bande ou ligature qu'on ajoute à une première bande pour la tenir plus ferme sur la plaie. *Secunda ligatura.*

SURCENS, s. m. Terme de Jurisprudence féodale. C'est une rente noble, foncière, qui est duë au Seigneur du fief, outre le cens qui y étoit déjà imposé, qui portoit des profits de lods & ventes. *Secundarium vectigal.* C'est le second ou dernier sens ou rente qui est dûë après le chef ou premier cens ou rente, & est tenu d'un Seigneur en censive, & s'appelle *sourcens*, *souceus*, *soucensier.* Dans la Coutume d'Artois *surcens* se prend pour un arrentement. DE LAURIÈRE.

SURCENSE, dans la Coutume du Boulenois, art. 145. C'est la même chose que surcens. Voyez ce mot.

SURCENSIER, ou SOURCENSIER, IÈRE, adj. m. & f. Terme de Coutume. Une rente *surcensiere*, ou *soucensiere* est la même chose que le surcens.

SURCHARGE, subst. fém. Charge trop pesante. Si on bâtit sur ce mur, cette *surcharge* le fera crever. *Novum onus, gravior sarcina.*

SURCHARGE. En termes de Coutume, c'est un cens, une rente, ou un devoir dont un héritage féodal, ou censuel est chargé, outre le premier, outre le cens, rente, ou devoir féodal.

SURCHARGE, se dit aussi figurément en Morale, pour signifier, Surcroît. *Malorum, vel triumtorum accessio.* C'est une *surcharge* d'afflictions, de dépense, d'impositions, &c.

SURCHARGER, v. act. Imposer une charge trop pesante, & au delà de ce qu'on peut porter. *Aliquem gravare sarcina onerare.* Il faut ôter des blez de ce grénier, ils *surchargent* le plancher. Ce vaisseau est péri, parce qu'il étoit *surchargé*. Quand on *surcharge* les bêtes de voiture, elles demeurent en chemin. *Surcharger* la nature. ABLANC. On *surcharge* les villes, en multipliant les Monastères des Mendians. FEVRET.

SURCHARGER, se dit aussi des impôts qui sont trop à charge, qu'on ne peut payer. *Novis tributorum accessionibus opprimere.* Cette Élection est *surchargée*, il faut rejetter une partie de la taille sur une autre. Les peuples imputent aux conseils des Ministres les impôts dont ils sont *surchargés*. LA CHAPELLE.

SURCHARGÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Onoratus, pressus, oppressus.*

SURCHAUFFURES, s. f. Terme de Forge. Ce sont des pailles, ou des défauts qui se trouvent dans l'acier. On les appelle aussi *pailles. Chalybis pertes vitiata structura.*

SURCILIER, s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un des seize trous extêrnes de la tête *Supercilliaris.* Les trous extêrnes de la tête sont seize, huit de chaque côté, dont le premier est le *surcilier.* DIONIS. Une branche du nerf ophtalmique sort par le trou *surcilier.* ID.

SURCOT, s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un riche habillement, que les Princesses & les Dames mettoient autrefois par dessus leurs habits.

Ménage dérive ce mot de *surcotum*, qu'il croit venir de l'Allemand *curfat*, qui signifioit une espéce de robe.

SURCOTTIER, IÈRE. Terme de Coutume, adj. m. & f. Qui se dit quand des héritages cottiers, qui doivent cens ou rente sont baillez par le cottier, censier, ou rentier à surcens. DE LAURIÈRE.

SURCROISSANCE, s. f. Ce qui croît au corps par dessus la nature.

nature. Il n'y a aucune *surcroissance* en cette place. Il faut ôter cette *surcroissance*.

SURCROIT, ſ. m. Augmentation; ce qui arrive de nouveau par deſſus & au-delà de la quantité qu'on s'imagine. *Auctuarium additamentum, corollarium.* J'avois invité ſix perſonnes à ſouper, en voilà quatre de *ſurcroit*: Voici un *ſurcroit* de compagnie. MOL. Il faut aller querir des viandes, du vin de *ſurcroit*.

SURCOIST, ſe dit auſſi figurément, en choſes morales, des paſſions de l'âme, de la fortune. *Acceſſio, ſucceſſio, cumulus.* C'eſt un *ſurcroit* de bonheur, de malheur; un *ſurcroit* de douleur; d'affliction, de miſère, &c. Un *ſurcroit* de puiſſance. LA ROCHEF.

Les procès & les maux .....
Troublent-ils pas aſſez le repos de la vie?
Sans aller, pour ſurcroit, *s'aviſer ſottement*
De ſe faire un chagrin qui n'a nul fondement. MOL.

SURCROISTRE, v. n. Croître au deſſus. *Excreſcere, ſupercreſcere.* Une loupe *ſurcroit* ſur la peau. Une loupe de bois *ſurcroit* ſur l'écorce. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant de ces excreſcences.

SURDEMANDE, ſ. f. Tèrme de Coûtume. Demande exceſſive. *Immoderata petitio.* Par l'article 53 de la Coutume de Normandie, le Vaſſal peut prendre un *brief de ſurdemande*, quand il prétend que ſon Seigneur lui demande une plus grande rente qu'il ne lui doit. C'eſt une eſpéce d'action négative. Brief, ou Bref, ſelon Tèrrien, étoit un Mandement qu'on obtenoit du Juge, contenant une bréve & certaine forme de la querelle, clamour ou demande qu'on vouloit intenter. Et le Bref de *ſurdemande* étoit celui qu'on obtenoit pour ſe défendre des rentes ou des ſervices que les Seigneurs de fiefs demandoient à tort de leurs tenans. Voyez le Ch. 114, de l'ancienne Coutume de Normandie. La Gloſe dit que le Brèf de *ſurdemande* étoit une loi qui étoit octroyée au défendeur pour ſoi défendre de la charge ou rente qui lui étoit demandée par aucun ſur l'heritage dont il étoit tenant. La nouvelle Coutume de Normandie, art. 52, dit que c'eſt le Baillif qui doit connoître de ce Brèf; & de même dans la Coutume de Bretagne art. 30. Tèrrien écrit que de ſon tems, ce Brèf n'étoit plus guère en uſage. Voyez le Gloſſaire de M. de Laurière.

SURDENT, ſ. m. Dent qui vient hors de rang, & entre deux autres dents. *Dens oblongior.*

SURDENT, en tèrme d'Écuyers, eſt une dent machelière du cheval, qui croît trop haute, qui pouſſe des pointes & qui incommode la langue & les lévres du cheval en mangeant. *Dens equi oblongior.*

SURDIRE, v. n. Vieux tèrme de Pratique, qui ſignifie, Enchérir en quelque encan ou publication. *Liceri, licitari, ſupra adjicere.* Il n'eſt plus en uſage que dans les provinces, & ſur tout en Normandie, où l'on ſe ſért auſſi du mot de *ſurdiſant*, pour *encheriſſeur*, & de *ſurdite*, pour dire *enchère*.

SURDITÉ, ſ. f. Maladie de l'oreille, qui eſt cauſe qu'on n'entend rien du tout, ou que ſi on entend, on ne ſçauroit diſtinguer les différens tons de la voix. *Surditas, audiendi gravitas.* La *ſurdité* vient de l'obſtruction ou de la compreſſion du nèrf auditif, ou bien de quelque amas qui s'eſt fait dans une des cavitez intèrnes de l'oreille. Elle vient auſſi de ce que ſon conduit extérieur eſt bouché par l'ordure qui s'y eſt amaſſée & endurcie, ou par quelque excreſcence, ou par le gonflement de ſes glandes, ou par quelque corps étranger qui y eſt entré. Ceux qui ſont ſourds de naiſſance, doivent auſſi être muëts, parce qu'ils ne peuvent apprendre aucune langue, du moins de la manière qu'on les apprend d'ordinaire. Cependant comme les yeux leur ſervent d'oreilles, ils peuvent comprendre ce qu'on leur dit, en obſervant le mouvement des lévres & de la langue; ils peuvent même s'accoutumer à les remuer eux-mêmes, comme ils voyent que les autres les remuent, & apprendre par ce moyen à parler. C'eſt par cette méthode que Wallis, Mathématicien d'Oxford, a appris à deux jeunes Gentils-hommes Anglois, ſourds de naiſſance, à entendre ceux qui parloient, & à leur répondre pèrtinemment. Digby aſſure la même choſe d'un Gentil-homme ſourd dès ſa naiſſance. Il n'y a que quelques années qu'on a vû à Harlem en Hollande un Médecin Suiſſe, qui apprenoit à quelques enfans ſourds de naiſſance à parler, & à entendre ce qu'on leur diſoit, à quoi il a fort bien réuſſi. Il a imprimé un Livre ſur cela, où il enſeigne comment il s'y prend.

SURDITÉ, en tèrme de Jouailier, eſt un défaut qui ſe trouve dans la plupart des piérreries, quand elles ſont obſcures ou mal nettes, quand elles ont quelques pailles ou glaces qui diminuent de leur prix. *Opacitas.*

SURDOS, ſ. m. Tèrme de Bourrelier. C'eſt une ſorte de bande de cuir, large de deux doigts, qui póſe ſur le dos du cheval de carroſſe, & qui ſért à tenir les traits, & le reculement. Le *ſurdos* eſt auſſi un morceau de cuir, qui tient les deux fourreaux au travers deſquels paſſent les traits du harnois. *Lora dorſuaria.*

SUREAU, ſ. m. Arbriſſeau qui croît ſouvent à la hauteur d'un arbre, & dont les branches ſont longues, droites, remplies de moële blanche, couvèrtes par dehors d'une écorce cendrée, ſous laquelle il s'en trouve une vèrte, qu'on appelle *écorce moyenne*. Ses feuilles ſont oblongues, aiguës, dentelées en leurs bords, d'un vèrd obſcur, d'une ódeur forte, attachées pluſieurs enſemble le long d'une cote. Ses fleurs ſont de petits baſſins ou roſettes à cinq quartiers, blanches, odorantes, diſpoſées en paraſol. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccède des bayes rondes, vèrtes au commencement, enſuite noires, remplis d'un ſuc rouge foncé & contenant quelques ſemences un peu plus longues. En Latin, *ſambucus fructu in umbella nigro.* C. BAUH. La decoction des feuilles & de l'écorce moyenne du *ſureau* vuide les ſéroſitez, & ſoulage les hydropiques. On fait de cette même écorce un onguent excellent pour la brûlure. L'extrait des bayes eſt fort bon dans la paſſion hyſtérique, & dans le cours de ventre. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *ſureau*. Les enfans ſont des canonières avec des branches de *ſureau*.

SURÉCOT, ſ. m. D penſe qu'on fait au cabaret au-déla de ce qui a été arrêté pour le repas. Il y a deux écus de *ſurecot*. *Epiſymbolum.*

SURELLE, ſ. f. Les Normands appèlent ainſi l'*oſeille*, à cauſe de ſon gout aigret. *Oxylapathum.* Borel eſtime que c'eſt l'hyéble.

SURENCHÈRE, ſ. f. Enchère qu'on fait ſur une autre enchère. dans les ventes judiciaires. Les doublemens & les tiércemens ſont des *ſurencheres*. *Licitatio.*

SURENCHERIR, v. act. Mettre une nouvelle enchère ſur une autre c'eſt-à-dire, au-deſſus de lui, pour faire valoir une choſe qu'on vend en public. *Pretium augere; addere, licitari.*

SURÉROGATION, ſ. f. On diſoit autrefois *ſuperérogation*. *Supererogatio gratuita, ultrò, vel gratis collata.* Ce qu'on fait par dévotion, ou par courtoiſie, au-delà de ſon devoir, au-delà de ce qui eſt commandé. Les conſeils Évangeliques ſont des œuvres de *ſurérogation*. Les Réformez ne reconnoiſſent aucun conſeil Évangélique, aucune œuvre de *ſurérogation*. Je ne vous devois que dix écus, je vous en ai donné quinze; le ſurplus eſt par *ſurérogation*.

SURÉROGATOIRE. On diſoit autrefois *Supérérogatoire*. adj. maſc. & fém. Surabondant; ce qu'on fait au-delà du devoir, & de l'obligation. *Gratuitus, ultrò tributus, collatus.* Les hommes peuvent-ils faire des œuvres *ſurérogatoires*, puiſqu'à peine peuvent-ils s'acquitter de celles qui leur ſont commandées, & qui par conſéquent ſont obligatoires? LA PL. Oui, les hommes le peuvent, & le font tous les jours. On donne l'aumône, on jeune, on viſite les hopitaux, ſans y être obligé.

SURÉPINEUX, adj. Tèrme d'Anatomie. *Supraſpinatus.* C'eſt un muſcle du bras, ainſi appellé, parce qu'il remplit la cavité qui eſt entre la côte ſupérieure de l'omoplate, & ſon épine. Il s'inſére par un tendon large au-deſſous du cou de l'os du brâs, qu'il léve en haut.

SURET, ETTE, adj. Diminutif de ſur. Un peu ſur & acide. *Acidulus.* L'oſeille a un gout *ſuret*. On le dit auſſi de quelques odeurs un peu aigres. Ces gants ont une odeur *ſurette*. Quand on dit qu'une pèrſonne a l'haleine un peu *ſurette*, c'eſt à dire honnêtement qu'elle l'a mauvaiſe. Voyez SUR.

SURETÉ. Voyez SEURETÉ. *Securitas.*

SYRFACE, ou SUPÈRFICIE, ſ. f. Étenduë en longueur, & en largeur, conſidérée ſans aucune profondeur. *Superficies.* C'eſt dans tous les corps ce qui ſe préſente à nos yeux. On appelle *ſuperficie plane*, ou polie, celle qui n'a aucune inégalité: *ſuperficie convéxe*, l'extérieure d'un corps ſphérique; *ſuperficie concave*, l'intérieur d'un corps orbiculaire; *ſuperficie curviligne*, celle qui eſt renfèrmée par des lignes courbes, comme la *ſuperficie rectiligne* eſt renfèrmée par des lignes droites. Le déluge couvrit toute la *ſurface* de la tèrre. Ce champ a 360 toiſes quarrées en ſa *ſurface*. Le calme étoit ſi grand que la *ſurface* des eaux étoit calme & toute unie. La différente couleur des objets ne vient que de la différente tiſſure de leur *ſurface*, qui réfléchit divèrſement les rayons de la lumière. MALEB. Voyez SUPÈRFICIE.

SURFACE, en tèrmes de Fortifications, eſt la partie du côté extérieur, tèrminée par le flanc prolongé, & par l'angle du baſtion le plus proche. *Superficies.*

SURFACE, ſe dit auſſi de ce qui eſt peu profond. Il y a des pays, où il ne faut labourer que la *ſurface* de la tèrre; ſi les ſillons ſont profonds, la tèrre ne vaut plus rien. *Superficies.*

SURFACE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Extérieur, apparence, dehors. *Facies, habitus, præſtantia, elegantia.* Ce Juge ne voit que la *ſurface* d'une affaire, il n'en penétre point le fond. D'ordinaire on ſe contente de connoître la ſupér-

ficie, ou la *ſurface* des choſes, on ne va pas plus loin. Je déplore notre indifférence; nous n'avons qu'une teinture & une *ſurface* de Religion. FLÉCH. Dans vos confeſſions précipitées, vous n'examinez que la *ſurface* de votre âme. ID. Pourvû que les gens du monde retiennent dans leurs œuvres une *ſurface* de Religion, ils ſe diſpenſent eux-mêmes de toutes les ſévéritez de la loi de Dieu. FLÉCH.

SURFAIRE, v. act. Mettre une Marchandiſe à un prix exceſſif. *Mercem æquo cariùs indicare.* Quand un Marchand *ſurfait* trop ſa marchandiſe, on s'en va ſans lui en faire aucune offre. Ceux qui ne *ſurfont* point, débitent davantage. Les Prédicateurs *ſurfont* le Paradis dans la chaire; mais il le donnent à meilleur marché dans le confeſſional. MÉN. Cet Abbé *ſurfait* trop ſon mérite. LA BR. C'eſt-à-dire, il ſe fait trop valoir.

SURFAIT, AITE, part. & adj. *Cariùs indicatus.*

SURFAIS, ſ. m. Groſſe ſangle & large, qu'on met pardeſſus les autres ſangles du cheval, pour tenir la ſelle plus ferme. *Superior cingula.*

SURFAI. Voyez SURPOIDS.

SURFAIT, ſ. m. Vieux mot. Forfait. *Gauvin.* BOREL. *Scelus, nefas, flagitium.*

SURFEUILLE, ſ. f. C'eſt une petite membrane, qui couvre le bourgeon, & qui ne s'ouvrant que peu-à-peu, n'y laiſſe entrer le vent, la pluye, & le ſoleil que par degrez, & à proportion que la plante a beſoin. *Folii cuticula.*

SURFONCIÈRE, adj. f. Terme de Coutume, qui ſe dit d'une rente, à la différence de la plus ancienne, qui a été premièrement créée. DE LAURIÈRE. Mais, ſi l'on en croit M. de la Lande dans ſon Commentaire ſur l'Art 130. de la Coutume d'Orléans, la rente foncière eſt la première charge impoſée ſur un fonds. La ſeconde charge impoſée ſur ce même fonds (ce qui arrive, lorſque celui qui tient un héritage à cens, le céde, ou le tranſporte à un autre à la charge d'une rente foncière ou ſurcens) s'appelle, non pas rente *ſurfonciere*, mais arrière-foncière. La rente *ſurfonciere*, ſelon cet Auteur, n'eſt que la troiſiéme charge impoſée ſur ce fonds, lorſque celui qui a acquis un héritage tenu à cens, & à la charge du cens & d'une rente foncière, le céde encore à un autre, à la charge d'une troiſiéme rente foncière.

SURGEON, ſubſt. maſc. Petit ſion que pouſſe un arbre, principalement par le piéd. *Stolo.*

SURGEON, s'eſt dit autrefois pour un ruiſſeau. *Rivus.* Il ſe trouve en ce ſens dans Froiſſard.

SURGEON, ſe dit figurément en matiére généalogique, quand il y a quelque déſcendant d'une maiſon illuſtre, qui donne eſpérance de la faire refleurir. *Surculus.* C'eſt un *ſurgeon* du ſang de Charlemagne. Il vieillit.

On appelle *ſurgeon* d'eau, un petit jet d'eau qui ſort naturellement de tèrre, ou d'une roche. *Scaturigo.* Il vieillit auſſi.

SURGÈRES, ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de France, ſitué dans le pays d'Aunis, à ſix lieu's de la Rochelle, vèrs le levant, *Surgeria* MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 540.

SURGETTER, v. a. Paſſer du fil ſur les bords d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'éffile; ou la coudre en la repliant en dedans. *Levitèr ſuere.*

SURGEURE. R. DE LA ROSE,

Si con le chat ſet par nature
Les ſciences de ſurgeure,
Ne n'en peut eſtre détournez.

SURGIR, v. n. Arriver, aborder. *Navem ad portum appellere.* Après deux années de facheuſe navigation, les vaiſſeaux vinrent heureuſement *ſurgir* au port d'où ils étoient partis.

Ce mot n'a guère d'uſage qu'à l'infinitif. Il eſt plus uſité au figuré qu'au propre. Il vient du Latin *ſurgere.*

SURHAUSSEMENT, ſ. m. qui ſe dit du prix que le peuple donne aux eſpéces d'or & d'argent au-delà de leur juſte valeur, qui eſt taxée par le Prince. *Pretii auctio.* Il eſt défendu aux Changeurs de profiter du *ſurhauſſement* des monnoies.

SURHAUSSER, v. act. Terme d'Architecture. Élever une voute au-delà de ſon plein cintre. *Ex-ltare, ſublevare.* Les voutes Gothiques étoient préſque toutes *ſurhauſſées*; les modèrnes ſont la plupart ſurbaiſſées. Voyez SURBAISSEMENT.

SURHUMAIN, AINE, adj. Qui eſt au-deſſus de l'homme, qui ſurpaſſe l'éffort de la nature humaine. *Humanas vires ſuperans.* JÉSUS CHRIST, dans la plupart de ſes actions *ſurhumaines*, après avoir laiſſé agir ſa toute-puiſſance, recommande le ſecret à ceux qui en ont reſſenti la vèrtu. P. BOURDALOUË.

SURJAULÉ, ſe dit ſur mèr, lorſque le cable a fait un tour autour du jas de l'ancre qui eſt moüillée. *Intortus.*

SURIEN, ENNE, ſ. m. & f. adjectif. Syrien. Qui eſt de Syrie *Syrius, a.* Comme on dit quelquefois Surie & Sourie, on dit auſſi *Surien.* Ce nom ſe donne particuliérement aux Jacobites Catholiques d'Orient. Le Clergé de la Nation *Surienne* ou Jacobite. P. HELYOT. *T. 8. C. 7. p.* 112. Les Égliſes Jacobites Catholiques, ou plutôt les Égliſes *Suriennes*; Car les Jacobites, après avoir abjuré leurs èrreurs, prennent le nom de *Suriens*, & quittent celui de Jacobites, comme un nom infâme. ID.

SURJÈT, ſ. m. Terme de Tailleur. C'eſt une couture ronde & relevée qui ſe fait à de certaines beſognes, comme à des bas de chauſſes. *Sutura ſuperjecta.*

SURJÈT, ſ. m. Terme de Coutume. C'eſt une augmentation de prix. *Licitatio, pretii auctio. Adjectio pretii.* RAGUEAU. Le droit de *ſurjet* eſt le pouvoir qu'a le Seigneur de faire augmenter le prix du fonds vendu par ſon emphytéote, en le faiſant enchérir. Selon Baſmaiſon, l'acquereur d'un tel héritage eſt tenu de s'en faire inveſtir, & il eſt au choix du Seigneur de l'inveſtir ou de retenir la choſe; ou s'il ne la veut pas retenir, & qu'il trouve qu'elle n'a pas été venduë ce qu'elle vaut, de la mettre en *ſurjet* pour chèrcher des encheriſſeurs, qui en donnent davantage. Quand il ſe trouve un ſurjettant, le Seigneur l'inveſtit; le prémier prix de la vente eſt auſſi-tôt rendu au premier acquéreur, & le ſurplus ou le *ſurjet* appartient au Seigneur. Voyez le Gloſſaire de M. De Laurière.

SURJETTANT, ſ. m. Terme de Juriſprudence. Enchériſſeur. *Licitator.* Voyez SURJÈT.

SURJETTER, v. a. Terme de Juriſprudence. Enchérir, offrir un plus haut prix. *Licere, licèri, licitari.*

SURJETTER, v. act. Terme de Tailleur d'habits. C'eſt faire un ſurjèt. *Supra ſuere. Surjetter* des bas.

SURIN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Severinus.* Saint Severin, vulgairement Saint *Surin*, Évêque de Bourdeaux. BAILL. au 23e d'Octobre. Saint Grégoire de Tours. *Glor. Conf. C.* 45, parle de S. *Surin* venu des pays de l'Orient à Bourdeaux & ce qu'il en raporte eſt appuye ſur une rélation fidelle des Clèrcs de cette Égliſe. ID.

SURINA, ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale. *Surina.* On la place dans le pays de l'Amazône, entre les rivières de Cayane & de Cuſiguares. MATY.

SURINDICT, Terme de Coutume. Surchage. *Superindictum. Extraordin. rium munus ultra ſolitum & canonicam collationem indictum.* On le dit auſſi adjectivement des pèrſonnes. Hommes *ſurindicts* ou exceſſivement impoſez.

SURINTENDANCE, ſ. f. Charge qui donne un pouvoir général d'ordonner des Finances du Roi. *Summa Præfectura.* On le dit auſſi de la première charge chez la Reine, qui donne un pouvoir général pour l'adminiſtration de ſa Maiſon.

SURINTENDANT, ſ. m On diſoit autrefois. *Superintendant.* Malhèrbe s'en eſt ſèrvi. Officier qui eſt ordonnateur général des Finances du Roi. *Summus Præfectus, vel præpoſitus.*

Jamais Surintendant *ne trouva de cruelles.* BOIL.

La charge la plus briguée autrefois, c'étoit celle de *Surintendant.* Le Cardinal de Richelieu s'eſt fait qualifier Chef & *Surintendant* du commèrce. Le *Surintendant* des bâtimens du Roi.

SURINTENDANT. C'eſt auſſi un ſupérieur Eccléſiaſtique parmi les Luthériens. *Summus inter Lutheranos Præfectus.* Le *Surintendant* eſt dans le fond un Évêque dont le pouvoir eſt un peu plus borné, & limité que celui des Evêques de l'Égliſe Catholique. C'eſt le premier des Paſteurs, & il a inſpection ſur les Paſteurs de ſon Diocèſe. Il y avoit autrefois en Allemagne des *Surintendans Généraux*, qui étoient au deſſus des ſimples *Surintendans.* C'étoient à proprement parler des Archevêques. Cette dignité s'eſt abolie peu-à-peu; il n'y a plus que le *Surintendant* de Wirtemberg qui prend le titre de *Surintendant Général.*

SURINTENDANTE, ſ. f. La première Officière de la maiſon de la Reine. On nomme encore ainſi la femme du Surintendant. *Familiæ Reginæ ſumma Præpoſita, vel Præfecta.*

SURJOUVEIGNERIE. Voyez SOURJOUVEIGNERIE.

SURLONGE, ſ. f. Terme de Boucherie. C'eſt la partie du bœuf qui reſte après qu'on en a coupé l'épaule & la cuiſſe, & où ſe levent les aloyaux, & le flanchet. *Superlumbare.* La tête de la *ſurlonge* eſt l'endroit où ſe léve la piéce parée.

SURMARCHER, Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand la bête revient ſur ſes èrres, & repaſſe par le même lieu. *Veſtigia retrògere, repedare, reptere.* On dit auſſi *ſe ſuraller, aller ſur ſoi, fuir ſur ſoi*, pour dire, *ſe ſurmarcher.* On a dit anciennement *ſurmarcher*; pour dire, marcher ſur quelqu'un,

Cil qui vainqueur ſon ennemi ſurmarche.

SURMÉ, ou SURMEH, ſ. m. Terme de Relation. Couleur noirâtre dont on uſe chez les Turcs pour ſe peindre les ſourcils & les paupiéres. *Color ſubniger. Nigredo.* Quelques femmes Turques (comme les Dèrvis) ſe font peindre les ſourcils & les pau-

pières, avec une couleur noirâtre appellée *surmé*. Du Loir, p. 183. Les plus austères des Dèrviches ne portent point de chemise, ils ont les jambes nuës, plusieurs ont les sourcils & les paupières peintes de *surme*, qui est une couleur noirâtre. Du *Loir*, p. 150. D'Hèrbelot écrit *Surmech* en homme habile dans les langues. Les Turcs appellent *Surmech* une poudre faite d'Antimoine crud, de laquelle ils se sèrvent pour noircir les sourcils, & même pour en faire un collyre pour les yeux. Les Arabes l'appellent *Alcohl*. D'Hèrbelot. Le meilleur *Surmech* de tout l'orient se fait dans la ville de Hamadan en Pèrse. C'est pourquoi on donne souvent au *Surmech* le titre de *Surmech Hamadani*. Id. Encore que le *Surmech* de Hamadan soit le meilleur qui s'emploie aujourdhui pour noircir les sourcils, néanmoins les Arabes, qui traitent de la matière des collyres dans leurs livres de Médecine, lorsqu'il parlent du Cohl ou *Surmech* de Pèrse, n'entendent pas celui d'antimoine; mais bien une gomme qui coule d'un arbre épineux, nommé *Anzerout*, & c'est cette gomme que nous appellons *Sarcocolla*, laquelle étant dèssèchée, devient semblable à de la farine d'encens. Id.

SURMENER. v. act. Faire travailler un cheval ou une bête de somme au delà de ses forces, soit en lui faisant faire de trop grandes journées, soit en le poussant à la course. *Equum nimio labore fatigare, viribus exhaurire.* Un loueur de chevaux a action pour se faire payer un cheval, quand on l'a *surmené*.

SURMENER. Se trouve dans les Assises de Jérusalem pour signifier, Vexer, refuser de faire droit, de rendre Justice. *Vexare, jus negare, superinducere.* Et il se dit des pèrsonnes.

SURMESURE. Ce qui est au delà de la mesure. *Corollarium, accessio.* L'Ordonnance enjoint aux Maîtres des Eaux & Forêts de dresser un état des *surmesures* & outrepasses qu'ils auroient trouvées dans le recollement des ventes des bois, Art. X.

SURMONTER. v. act. Surpasser, se mettre au dessus de quelque chôse. *Superare, antecedere, præstare.* Quand la rivière déborde, elle *surmonte* les quais, les digues, les levées. On a beau pomper dans un navire ouvèrt; l'eau a bientôt *surmonté*.

Surmonter, se dit figurément en chôses morales; & signifie, Vaincre, avoir l'avantage, surpasser. *Vincere, superare, exsuperare.* Les Européens ont toujours *surmonté* les Asiatiques, ils les ont toujours battus. Raphaël a *surmonté* tous les autres Peintres; il les a surpassez. Le travail opiniâtre *surmonte* toutes sortes de difficultez & d'obstacles; il en vient à bout. Il a *surmonté* ses rivaux par son courage & par sa pèrsévérance. Valstein *surmontoit* les incommoditez de l'âge & de la goutte par la temperance & par l'èxercice. Sar. Celui qui *surmonte* ses passions, mérite plus de gloire que celui qui gagne une bataille. M. Scud. La magnanimité n'est *surmontée* par aucune passion. M. Esp. *Surmonter* quelqu'un en bienfaits. Ablanc,

On dit aussi, qu'un Auteur s'est *surmonté* lui-même, lorsqu'après avoir fait plusieurs beaux ouvrages qui *surmontoient* les autres, il en fait encore un plus beau que les précédens. *Seipsum superare, vincere seipsum.* On le le dit aussi de celui qui étant agité de quelque passion très-violente, l'a enfin domtée par une grande force d'esprit.

Surmonté, ée. part. pass. & adj. *Superatus, victus, exsuperatus.*

On dit en tèrmes de blason *surmonté*, lorsque l'émail de la partie inférieure du chèf excède le reste du chèf. *Superatus.*

Surmonté, se dit aussi d'une piéce de l'Écu qui en a un aûtre au dessus d'elle, Il portoit de sable au chévron d'or *surmonté* d'un écusson, d'une fleur de lis, &c. *Superatus.*

Surmonté, se dit aussi, lorsqu'une fasce est accompagnée de quelques piéces, qui sont mises au chèf de l'Écu. Il porte d'argent à une fasce de gueules, *surmontée* de trois rôses de même. *Superimpositus.*

SURMOUST, s. m. Vin tiré de la cuve, sans être cuvé ni pressuré: *Mustum, defrutum.* Un muid de *surmoût*. Faire du *surmout*.

SURNAGER, v. n. Se maintenir au dessus de quelque liqueur. *Supernatare.* L'esprit de vin l'eau de vie, *surnagent* dans l'eau commune. Dans la fonte des métaux, les scories, la litarge *surnagent*, se tiennent au dessus. Le soufre dans la distillation est une substance qui étant bien dégorgée, *surnage* l'ésprit, le flégme & toutes les autres substances. Charas.

Surnager, se dit aussi des liqueurs qui sont au dessus des autres corps. *Innatare, supernatare.* Il faut que le beurre *surnage* dans les fritures, que le sirop *surnage* dans les confitures liquides.

SURNAISTRE, v. n. Naître dessus, ou après. *Supernasci.* Le gui *surnait* aux chênes, au roure, à l'ieuse, & à d'autres arbres. Il faut couper les branches qui poussent & qui *surnaissent* au piéd des arbres, qui détournent leur nourriture.

SURNATUREL, elle, adj. Qui est au dessus des fortes de la nature. *Supernaturalis, naturam superans.* Les Hébreux n'auroient pas vaincu leurs ennemis, sans un secours *surnaturel*. Tous les miracles sont des effets *surnaturels*. Aux chôses naturelles, c'est-à-l'ésprit à concevoir: aux *surnaturelles*, l'âme s'y prend, s'y affectionne, s'y attache, s'y unit, sans peu nous les puissions comprendre. S. Évr. Les Magiciens de Pharaon faisoient des chôses surprenantes & *surnaturelles*. J'aime une dévotion éloignée de cette imbécillité qui se forge des miracles sur tout, & qui se pèrsuade à tous momens des sottises *surnaturelles*. S. Evr. Dieu lui faisoit goûter ces douceurs & ces délices *surnaturelles* qui sont les effets de sa bonté & de son amour. Fléch.

SURNATURELLEMENT, adv. D'une manière surnaturelle. *Supra naturæ vires.* La grace opère *surnaturellement* dans la convèrsion du pécheur. *Supernaturaliter.*

SURNEIGÉES, s. f. & pl. Tèrme de Chasse. Ce sont les voies des bêtes où la neige a tombé. Salnove. *Vestigia fera in nive.*

SURNOM, s. m. Nom qu'on ajoûte au nom propre, ou au nom de Baptême *Cognomen, cognomentum.* Le *surnom* est proprement le nom qui convient à une famille particulière, où à une branche de cete maison. Les Romains se donnoient plusieurs *surnoms*, c'est-à-dire, plusieurs noms de race, ou de famille. Outre le nom général de la race, (*gentilitium*) ils prenoient un nom particulier, qui distinguoit les divèrses branches de la même famille: qu'on appelloit *surnom*, *cognomen*. De même que dans la famille Royale, le nom de Bourbon est le nom d'une branche particulière. Les Latins appelloient les premiers, *gentiles*, & les dèrniers *agnati*. Ils ajoutoient quelquefois un autre *surnom*, qui étoit donné pour quelque distinction particulière: comme celui d'Africain, à Scipion. Ces trois différens degrez de *surnoms*, avoient aussi des noms différens, *nomen, cognomen & agnomen*. Quelques Grammairiens disent que *agnomen* étoit un surcroit de *surnom*, pour quelque raison particulière. Ces *surnoms* étoient ordinairement héréditaires. Beaucoup de *surnoms* sont venus de la qualité, de la profession, ou du métier qu'èxèrçoit celui qui l'a porté le premier: comme *le Fèvre, Charpentier, Charron, Meusnier*, &c. Du Tillet dit que les *surnoms* ont été donnez aux uns & aux aûtres par sobriquets, & soutient qu'il sont tous significatifs, & qu'ils sont intelligibles à ceux qui sçavent la langue ancienne, & celles des divèrses provinces. Dans les vieux Auteurs, comme Grégoire de Tours, Adon, Aimoin, Réginon, & aûtres, il n'y a pas un nom accompagné d'un *surnom*. Du Chesne a remarqué que les *surnoms* n'ont été en usage que sous la troisiéme lignée de nos Rois, où les Seigneurs ont commencé à prendre le nom de leurs tèrres. On n'en trouve point avant l'an 987. Du Cange a remarqué que d'abord dans les Actes publics on écrivoit le *surnom* sur le nom, comme *de Bourbon* *Louis*. Et que de là s'est formé le mot *surnom*. Le peuple, à l'exemple des Nobles, prit des *surnoms* du lieu de sa naissance, de son âge, de son metier, &c. Avant l'an 1514, pèrsonne ne s'en sèrvoit en Suéde, & le peuple n'y en a point encore aujourdhui, non plus que dans l'Irlande, la Bohéme & la Pologne. Anciennement on donnoit aux Nobles des sobriquets, à qui le hazard, quelque imperfection, ou quelque événement êxtraordinaire, avoient donné lieu.

Surnom, se dit encore des tîtres qu'on a donné a plusieurs Capitaines, pour marques de leurs victoires. *Cognomentum, agnomen*, Comme Hèrmand de Cordouë surnommé *le Grand Capitaine*. Henri IV. & Louis XIV. ont eu le *surnom* de *Grand*. On en a aussi donné à des Auteurs. Pièrre d'Appone Médecin a été surnommé *le Conciliateur*; Jacques Suisèr, *le Calculateur*; Jean Duns ou Scot, *le Docteur subtil*: S. Thomas, *le Docteur Angelique*; Pièrre Lombard, *le Maître des Sentences*.

Surnom, se dit aussi des sobriquèts qu'on donne à quelques gens du peuple par raillerie, & qui ont quelquefois tourné en nom de famille. *Cognominatio.* Comme *le Roi, le Prince, l'Evêque, l'Ecaché, le Bossu, le Goulu.*

On dit provèrbialement, qu'on connoît une pèrsonne par son nom & *surnom*; pour dire, qu'on en a une pleine connoissance. *Perfectè cognoscere.*

SURNOMMER, v. act. Joindre un nouveau nom à celui de famille, ou de seigneurie; soit par éloge, pour marquer quelque titre, ou quelque victoire; soit par sobriquèt, pour marquer quelque défaut. *Nomen nomini super addere.* On le *surnomma* le *Simple*. Pat. Il fut *surnommé* le *Bon*. Ablanc. Alèxandre a été *surnommé* le Grand. Charles V. a été *surnommé* le Sage. Dom Pièrre d'Arragon a été *surnommé* le Cruel. Guillaume le Bâtard Duc de Normandie; Geoffroy à la grand dent, &c.

Surnommé, ée. part. pass. & adj. *Cognominatus, adnominatus.*

SURNUMÉRAIRE, adj. m. & f. Qui est par dessus le nombre fixe & cèrtain. *Numerum excedens.* Il n'y avoit que dix pèrsonnes invitées à ce festin, mais il y en arriva trois *surnuméraires*. Il y a tant de Conseillers en la Grand' Chambre; mais il y entre quelquefois des Ducs & Pairs, des Maîtres des Requêtes, des Conseillers d'honneur, qui sont des Juges *surnuméraires*, à quoi on ne s'attendoit pas.

SURNUMÉRAIRE. Tèrme de Muſique. *Proſlambanomenos.* C'eſt ainſi que les Grecs appelloient la plus baſſe des chordes de leur ſyſtême, qui répond à l'*a, mi, la*, de la plus baſſe Octâve de l'Orgue, ou du ſyſtême modèrne. BROSSARD.

SUROS, ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt un calus, ou dureté qui vient au canon du cheval au-deſſous du genou en dedans, ou en dehors, & on dit qu'il eſt *chevillé*, quand il eſt double, l'un en dedans, l'autre en dehors. *Callus ad equi genu.*

SURPARTICULIERE, adj. f. Qui en tèrme de Muſique ſe dit d'une proportion. La proportion *ſurparticuliere* eſt lorſque le plus grand tèrme contient le plus petit une ſeule fois, & en outre une des parties préciſement de ce plus petit, comme 3, 2. Car trois contient une fois deux, & en outre une unité qui eſt une des parties de deux. Or ſi cette partie reſtante eſt préciſement la moitié du plus petit nombre comme 3. 2. cette proportion s'appelle autrement *ſeſqui altere*; ſi c'eſt la troiſiéme partie du plus petit nombre, elle s'appelle *ſeſqui-tertia*; ſi c'en eſt la quatriéme partie, elle ſe nomme *ſeſqui-quarte*, & ainſi à l'infini. BROSSARD.

SURPARTIENT, ENTE. Tèrme de Mathématique Muſique. Proportion *ſurpartiente*, c'eſt lorſque le plus grand tèrme contient une fois le plus petit, & en outre deux ou trois, ou quatre &c. des parties qui compoſent le plus petit; c'eſt-à-dire, proprement, ſelon Zarlin, deux ou trois, ou quatre unitez, &c. Ce que l'on marque tant en Italien qu'en François, par les petits mots *bi*, pour 2, *tri* pour 3, *quatri* pour 4, &c. entre *ſuper* ou *ſur*, & *partiente*; enſuite de quoi on ajoute le nombre ordinal du plus petit tèrme. Ainſi la proportion entre 5, & 3, ſe doit appeller; *ſuperbi-partiente terza*, *ſur-bi partiente troiſieme*, & ainſi des autres. Voyez Boiſſard, au mot *Proportione*. Voyez SUPÈRPARTIENT.

SURPASSER. v. act. Avoir de l'avantage ſur un autre, paſſer, éxceller. *Superiorem eſſe, ſuperare, præſtare, antecedere.* Ce chêne *ſurpaſſe* en hauteur tous les arbres de cette allée. Cette femme *ſurpaſſe* en beauté, ce Capitaine en valeur, ce Docteur en ſcience, tout ce qu'il y a dans la ville. Il *ſurpaſſoit* en taille & en beauté tout le reſte des Barbares. VAUG. On dit en éxagérant le mérite d'un ouvrage, qu'un Auteur s'eſt *ſurpaſſé* lui-même. Après avoir *ſurpaſſé* tous les autres, vous vous êtes *ſurpaſſé* vous-même en cette occaſion. VOIT. Nous n'aimons pas qu'on nous *ſurpaſſe*, & principalement du coté de l'eſprit. LA BR. On dit auſſi que la riviére *ſurpaſſe* ſes bords, pour dire, qu'elle eſt groſſe, enflée, débordée.

SURPASSÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Superatus, Victus.*

SURPAYER, v. act. Payer une choſe plus qu'elle ne vaut. *Plus æquo ſolvere.* On m'a fait *ſurpayer* ce cheval, ce petit coin de tèrre, parce qu'on a vû que j'en avois envie, que j'en avois beſoin. Vous croyez avoir bon marché de cette marchandiſe, & vous la *ſurpayez*, vous l'achetez trop chèr.

SURPEAU, ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Petite peau, membrane très-déliée, qui eſt étenduë ſur toute la peau, & qui la couvre par tout le corps. DEC. *Cuticula, vel epiderma.* La *ſurpeau* eſt écorchée. On l'appelle autrement *cutitule* ou *épiderme*; ou *prémiere peau.* Voyez ÉPIDÈRME.

SURPELIS, ſ. m. (l'Académie écrit SURPLIS.) Ornement Eccléſiaſtique que les Prêtres ſéculiers portent l'été pardeſſus leur ſoutane, lorſqu'ils chantent l'Office, ou qu'ils prêchent. Il eſt fait de toile, & va juſqu'à mi jambe, avec deux ailes de même étoffe qui pendent plus bas. On orne les *ſurpelis* de riches points & dentelles. Clèrc revétu de ſon *ſurpelis*. GODEAU. Aux proceſſions ils ſont en *ſurpelis* & en habit clérical. PAT.

Ce mot vient du Latin *ſuperpellicium*, parcequ'on le mettoit autrefois ſur l'aumuſſe qui couvroit la tête. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *ſourpeil*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie la même choſe.

SURPENTE, ſ. f. Tèrme de Marine: eſt un cordage qu'on roule autour d'un canon pour le ſoutenir, quand on le veut tranſporter. *Funis ſuſpenſorius.*

SURPLOMB. Tèrme d'Architècture. On dit qu'un mur eſt en *ſurplomb*, quand il panche, ou comme parlent les ouvriers, quand il dévèrſe & qu'il n'eſt pas à plomb. *Inclinans, propendens.* Surplomber, c'eſt n'être pas à plomb *Ad libellam non ſtare.*

SURPLOMBER. Tèrme d'Artiſte, qui ſe dit lorſque le haut avance plus que le pié.d.

SURPLUÉES, ſ. f. plur. Tèrme de chaſſe. Voies des bêtes où il a plu. SALNOVE, *Veſtigia fera in locis pluvia infectis.*

SURPLUS, ſ. m. Ce qui eſt au delà d'une cèrtaine quantité qu'on a fixé. *Corollarium, auctarium, acceſſio.* Je vous donne, charge de vendre cette tèrre mille écus: ſi vous en pouvez tirer davantage: le *ſurplus* ſera pour vous. Il y a eu du reſte à cette étoffe, on a donné le *ſurplus* pour le pardeſſus.

AU SURPLUS. adv. qui ſèrt de tranſition. Au reſte, au demeurant. *Inſuper, denique, tandem. Au ſurplus* je vous dirai que &c. Cet advèrbe n'eſt plus du tout en uſage, & je ne vois pas qu'aucun de ceux qui écrivent bien, s'en ſèrve aujourd'hui. CORN. Dès le tems du Cardinal du Pèrron, *au ſurplus* n'étoit plus du bel uſage. VAUG. Corneille a dit pourtant,

Au ſurplus, *pour ne te point flatter,*
Je te donne à combattre un homme à redouter.

Et l'Académie l'aſmet dans ces éxemples: *Au ſurplus* vous ſçaurez que, &c. Il a quelques défauts; mais *au ſurplus* il eſt honnête-homme.

POUR LE SURPLUS. adv. Du reſte. *Pour le ſurplus*, il avoit deux enfans. LA FONT. *Tandem, denique, inreliquum.*

SURPOIDS, ſ. m. Tèrme de Coutume, qui ſe trouve dans la Coutume de Sedan, art. 215, & dans celle de Vitry, art. 93, où il ſignifie les bois en coupe, qui font poids ſur la tèrre. *Arborariæ cæſio, ſectio, cæſura.* Dans l'article 22 des anciennes Coutumes de Champagne, au lieu de *ſurpoids*, il y a *ſurfais*; & dans une priſée de bois de l'an 1348, dont M. Pithou raporte l'éxtrait ſur l'art. 197 de la Coutume de Troyes, il y a *ſurfais*; parceque fais, ou fardeau & poids ſont ſynonymes, on a mis dans les coûtumes de Sedan & de Vitry *ſurpoids* pour *ſurfais* ou *ſuerfais*; mais il ſe pourroit bien faire que les réformateurs de ces coutumes ſe ſeroient trompez, & que le mot *ſurfais*, ou *ſuerfais* qu'ils ont rejetté, viendroit de *ſuperficies*; de ſorte que *ſurfais* ici ne ſeroit autre choſe que les bois en coupe, qui ſont partie de la ſupèrficie de la tèrre. Dans les Pandectes, les vignes, les arbres, les plantes, les bléds ſont appellez *ſupèrficies*, ſupèrficie, ſurface de la tèrre. Voyez la loi *Certo* 13, *de Servitutibus Ruſticis.* DE LAURIÈRE.

SURPOIL, ou SÈRPAUT. Voyez TROUSSEAU.

SURPOINT, ſ. m. La raclure que tîrent les Courroyeurs de leurs cuirs imbibez de ſuif, quand ils leur donnent la dèrnière préparation. *Radula pergamenæ.* On ſe ſèrt de *ſurpoint* pour rétablir la corne des piéds des chevaux, quand elle eſt uſée.

SURPRENANT, ANTE, adj. Ce qui ravit ou émeut l'eſprit, parcequ'on ne s'y attendoit pas. *Improviſus, mirus, inſolitus.* La beauté d'un Roman eſt d'y trouver beaucoup d'avantures rares & *ſurprenantes.* Un homme modéſte ne ſe pique point de briller dans les convèrſations par des récits *ſurprenans.* BELL.

SURPRENANT, ſignifie auſſi, Beau, éxtraordinaire, étonnant. *Elegans, excellens, præſtans, pulcher.* L'ouvèrture de l'Opéra eſt une choſe *ſurprenante.* Cette femme a une beauté, une vèrtu *ſurprenante.* Ce bâtiment eſt *ſurprenant* par ſa magnificence. Il eſt *ſurprenant* de voir avec quelle opiniâtreté cet Hérétique ſe défend.

SURPRENDRE, v. act. Faire quelque choſe à l'improviſte, & lorſqu'on ne s'y attend pas. *Præoccupare, ex improviſo aggredi.* On a *ſurpris* une porte de la ville. Ils tâcheront de nous *ſurprendre* en faiſant des courſes imprévuës. COUSIN. Aléxandre réfuſa de *ſurprendre* les ennemis; réſolu de tout pèrdre, plutôt que de ſe mettre au hazard de rougir de ſa victoire. LE CH. DE M. Un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais il ne lui eſt pas pèrmis d'être *ſurpris.* BOSS. Il faut tellement s'attendre à toutes ſortes de malheurs, qu'on ne ſoit *ſurpris* par aucune diſgrace. S. ÉVR. La pluie nous a *ſurpris* en chemin. La nuit nous *ſurprit.* ABLANC. On a *ſurpris* ces Amans ſur le fait: On l'a *ſurpris* en menſonge. Les femmes n'aiment pas à être *ſurpriſes*: elles veulent avoir loiſir de ſe parer & de s'ajuſter. BELL. On eſt *ſurpris* de la mort avant que d'y avoir penſé. M. DE P On dit qu'on eſt allé *ſurprendre* quelqu'un, quand on va chez lui dans le moment qu'il n'y penſoit pas, qu'il n'y étoit point préparé.

SURPRENDRE, ſignifie auſſi tromper quelqu'un, le jetter dans l'èrreur, l'abuſer. *Capere, captare, circumvenire.* Les hommes vivent entre eux comme avec des ennemis qui les peuvent *ſurprendre.* M. ÉSP. Par des dehors trompeurs, on tâche à vous *ſurprendre.* DES-H. La gloire conſiſte à vaincre, ſoit que l'on force ſon ennemi, ſoit qu'on le *ſurprenne.* AM. C'eſt là un piége pour *ſurprendre* les ſimples. BAY. On dit qu'on a *ſurpris* la Religion du Prince, ou de M. le Chancélier, quand on a obtenu des graces contre les régles, & dans les cas où l'on n'en accorde point. Lorſqu'on demande le raport d'un jugement, on dit que l'Avocat a *ſurpris* la Religion de la Cour. Ce Procureur eſt négligent, il laiſſe *ſurprendre* les parties ou donner un défaut contre elles. L'éxcuſe d'un Juge qui a failli eſt de dire qu'il a été *ſurpris.*

SURPRENDRE, ſe dit auſſi, pour, Étonner, épouvanter. *Terrere, terrorem incutere, percellere, commovere.* Je ferois tort à votre vèrtu de croire qu'on la pût *ſurprendre*, & qu'il fallût vous traiter en homme vulgaire, en vous annonçant par degrez une mauvaiſe nouvelle. SAR.

SURPRENDRE, ſignifie auſſi, Saiſir, intercépter. *Apprehendere, excipere, deprehendere.* Les Courtiſans ſont continuellement empreſſez à *ſurprendre* quelques regards du Prince. M. SCUD. J'ai *ſurpris* ſes ſoupirs qu'il me vouloit cacher. RACIN.

Les hypocrites ſongent uniquement à *ſurprendre* l'eſtime & l'approbation des hommes par de ſpécieuſes apparences. S. Évr. On a *ſurpris* des lettres, où l'on a découvert une grande conjuration. On a *ſurpris* à la Douane un balot de livres, ou de marchandiſes de contrebande qu'on a ſaiſi. Un eſpion qu'on *ſurprend*, eſt pendu.

SURPRIS, ISE, part. paſſ. & adj. *Apprehenſus, deprehenſus, interceptus.*

SURPRISE, ſ. f. Action qui ſurprend, & à quoi on ne s'atend pas. *Res inopinata, improviſa, interceptio, præoccupatio.* La *ſurpriſe* du denoüement d'une piéce eſt ce qui cauſe le plaiſir. L'art des Romans conſiſte à bien amener les evénemens, & à y ménager des *ſurpriſes* agréables. Font. Il faut des coups de *ſurpriſe* à nos cœurs enchantez du monde pour les en détacher. Boss. Cette ville eſt ſi forte, qu'on ne la peut prendre que par *ſurpriſe*.

Surprise, ſe dit auſſi d'une tromperie, d'une ſupercherie; d'une choſe qu'on a fait contre l'ordre, ou ſur la confiance d'autrui. *Dolus, fallacia, fraus.* Ce defaut eſt une *ſurpriſe*; les Avocats avoient donné parole qu'on ne feroit point appeller la cauſe. On fait pluſieurs ſignifications & proteſtations pour éviter les *ſurpriſes* qui ſe font tous les jours au Palais. On dit auſſi au figuré, La raiſon a bien de la peine de ſe défendre de la *ſurpriſe* des ſens. Il faut ſe défier des *ſurpriſes* de l'amour propre. M. Ésp.

Surprise, ſe dit auſſi pour, Étonnement, admiration, trouble. *Admiratio, ſtupor.* Sa *ſurpriſe* fut extréme en voyant entrer bruſquement le mari. H. S. de M. A la premiére vuë l'on eſt touché de votre mérite, & la raiſon conſultée depuis, bien loin de démentir la *ſurpriſe*, ne fait qu'approuver de ſi heureuſes & de ſi juſtes préventions. S. Évr.

Une douce ſurpriſe, un déſordre agréable,
Allume un feu ſecret dans le fond de mon cœur La Suze.

Surprise, ſignifie auſſi, Mépriſe, érreur. Tomber dans une *ſurpriſe*. Éviter une *ſurpriſe*. Roch. *Error, allucinatio.*

SURQUANIE, ſ. f. Vieux mot, ſorte d'étoffe ou d'habit.

Son habit fut en ſurquanie,
Honneſt & ſans villenie,
Mais elle ne fut de bourras. R. de la Rose

Femme eſt plus cointe & plus mignotte
En ſurquanie *que en cotte;*
La ſurquanie *qui fut blanche,*
La ſignifioit doulce & franche. Id.

SURQUOY, adv. Choſe ſur laquelle on répond, on prononce. *Quâ de re.* La cloture des procès vèrbaux ſe fait avec cette formule, *Surquoi* nous Conſeiller & Commiſſaire ſuſdit, avons donné acte aux parties de leurs dires, &c.

SURRENTO. Voyez SORRENTO.

SURREY; ſ. m. *Surrhey-Sire* C'eſt-à-dire, le Comté de *Surrey*. *Surria*, anciennement *Sutreia*, *Suregia.* Province d'Angleterre. Elle eſt bornée au nord par le Comté de Niddelſex; au couchant par celui de Hant; au midi par celui de Suſſex, & au levant par celui de Kent. Le *Surrey* peut avoir ſix lieuës dans ſa moyenne largeur, & onze de longueur. Il n'eſt que médiocrement fèrtile, & on n'y trouve aucune ville. Ses bourgs principaux ſont Kingeſton, Keygate, Guilford & Southwark, qui eſt un fauxbourg de Londres. Maty.

SURSAUT. Réveil promt & arrivé par quelque ſurpriſe, ou violente émotion. *Eventus trepidus, violenta & ſubita commotio.* Ce fut pour la Belle un tèrrible *ſurſaut*. Bens. Il ne ſe dit plus guère qu'advèrbialement. Un ſonge affreux réveille les gens en *ſurſaut*. On a crié au feu, aux armes, je me ſuis reveillé en *ſurſaut*. Prendre en *ſurſaut*. Ablanc.

Ce mot eſt un abregé de *ſoubreſaut*. *Subſultus.*

SURSÉANCE, ſ. f. Grace, tèrme, délai qu'on accorde à ceux qui ſont obligez de payer quelque dette, ou de faire quelque choſe. *Juſtitium, fori prolatio.* Les Lettres de répit qu'on expédie en Chancelerie, contiennent des clauſes de *ſurſéance*. Les arrêts de défenſe qu'on donne en la Cour, portent *ſurſéance* de toutes pourſuites. En connoiſſance de cauſe on léve les *ſurſéances*. Obtenir une *ſurſéance* d'un an. Ablanc.

Il s'employe auſſi figurément. Quel eſt l'Héraclite qui ne donnât quelque moment de *ſurſéance* à ſa gravité & à ſa triſteſſe, en liſant ces vèrs? Let. au P. Adam.

SURSÉE, ſ. f. Nom propre d'une petite ville dela Suiſſe. *Suria* Elle eſt dans le Canton de Lucèrne, ſur la rivière de Sur, à l'endroit où elle ſort du lac Sempach, entre la ville de Lucèrne, & celle d'Araw, environ à cinq lieuës de chacune. *Surſée* eſt une ville qui ſe gouvèrne par elle-même, ſous la protection des Lucèrnois, auſquels ſon Avoyer, qui eſt le premier Magiſtrat, prête ſerment de fidélité. Maty.

SURSEMAINE, ſ. f. Ce qui eſt au-deçà ou au-delà d'une ſemaine. *Infra vel ſupra hebdomadam.* La proviſion ordinaire du pain n'a pas ſuffi, il a fallu en acheter en *ſurſemaine*; & au contraire, il en eſt reſté en *ſurſemaine*, pour la ſemaine ſuivante.

SURSEMER, v. act. Semer une nouvelle graine ſur un champ qui eſt déja ſemé. *Superſeminare, ſuperſerere.* L'Evangile propoſe une parabole de celui qui avoit ſemé ſon champ de bon grain, & de ſon ennemi qui y vint la nuit *ſurſemer* de la zizanie. En pluſieurs lieux on *ſurſeme* des menus grains ſur le bon blé.

Surseмé, ée, part. & adj. *Superſeminatus.*

Surseмé, ſe dit particuliérement des pourceaux ladres, qui ont des grains ſemez deçà & delà ſur la langue. Les porcs *ſurſemez* qu'on trouve chez les Charcutiers, ſont confiſcables avec amende. *Lepris ſuperſperſus. Elephantiaſus, leproſus maculis elephantiaſis aſperſus.* Il y a des Officiers langueyeurs de cochons, pour viſiter ceux, qui ſont ladres, ou *ſurſemez*.

SURSEOIR, v. act. *Je ſurſied, tu ſurſieds, il ſurſied, nous ſurſeons. Je ſurſis. J'ai ſurſis Je ſurſoirai.* C'eſt ſuſpendre, retarder, différer le jugement d'une affaire, l'éxécution d'une contrainte. *Superſedere, differre.* Il y a eu un commandement de *ſurſeoir* la pourſuite de ce procès, la cloture de ce compte, juſqu'à nouvel ordre. La groſſeſſe qu'à allegué cette femme condamnée, a fait *ſurſeoir* ſon exécution. Cet arrêt porte défenſes, & cependant *ſurſis*, toutes choſes demeurant en état. Son ſupplice fut plutôt *ſurſis*, que ſon crime ne fut pardonné. Vaug.

Sursis, ise, part. paſſ. & adj. *Protelatus, prolatus.* Payement *ſurſis*, aſſemblée *ſurſiſe*.

SURSOLIDE, ſ. m. Tèrme d'Algébre. C'eſt la quatriéme multiplication ou puiſſance de quelque nombre que ce ſoit, pris pour racine. *Superſolidum.* Ainſi le nombre deux, pris pour côté ou racine, multiplié par ſoi-même, produit quatre, nombre quarré, qui eſt la premiére puiſſance; & quatre multiplié par deux, produit huit, nombre cube & ſolide, qui eſt la ſeconde puiſſance de la racine deux; & huit multiplié par deux, produit la troiſiéme puiſſance ſeize, nombre quarré de quarré; & ſeize multiplié par deux, produit trente-deux, qui eſt ſa quatriéme puiſſance ou nombre *ſurſolide*.

SURSOULTE, ſ. f. Voyez SOULTE. C'eſt la même choſe dans la Coutume de Bèrry, Tit. XIV. Art. 15.

SURTAUX, ſ. m. Taux injuſte, & qui excéde les forces de celui qui le doit payer, ou la proportion dont il pourroit être tenu. Les oppoſitions en *ſurtaux* ſe doivent juger ſommairement par les Élus, ſuivant l'Ordonnance. *Superimpoſitio, gravior taxatio*

SURTAXER, v. act. Taxer trop haut un contribuable à quelque impoſition, ſoit à proportion de la ſomme impoſée, ſoit à l'égard de ſes forces, pour ſatisfaire au payement. *Tributum ſuperimponere.*

URTAXÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *ſuperimpoſitus.*

SURTOUT, ſ. m. eſt un nom qu'on a donné à une groſſe caſaque, ou juſtaucorps, qu'on met en hivèr pardeſſus les autres habits, ou juſtaucorps. *Chlamis ſuperior.* Ce mot eſt nouveau, & n'a été en uſage qu'en l'année 1684. Anciennement on appelloit la même choſe *ſouravis*, comme qui diroit *ſurhabits*. On trouve ce mot dans le Sire de Joinville On trouve auſſi que dès l'an 1226, il eſt défendu aux Religieux de Saint Benoît par leur Régle, de porter des habits de Laïques, comme des balandrans & des *ſurtouts*, qui ſont appellez *balandrana* & *ſupertoli*, & en François *ſurcots*. Outre la veſte, on prend (à la Chine) par-deſſus, une eſpéce de *ſurtout* à manches larges & courtes comme celles des robes de palais. Les gens de lettres les portent fort longs; les cavaliers & ſur tout les Tartáres les veulent courts, & ceux dont ils uſent, ne déſcendent que juſqu'à la hauteur de la poche. P. Le Comte. Les Dames Chinoiſes portent, comme les hommes, une longue veſte de ſatin ou de brocard rouge, bleu, ou vèrd, ſelon leur goût particulier. Les plus âgées s'habillent de noir ou de violet. Elles ont outre cela par-deſſus une eſpéce de *ſurtout*, dont les manches extrémement larges traînent juſques à tèrre. P. Le Comte.

Surtout, s'employe figurément dans le ſtile ſatirique & burleſque. Ôtez ce *ſurtout* de plâtre que je vois ſur vos jouës. P. Com. *Cruſta, incruſtatio.*

SURVEILLANT, ante, adj. Celui qui ſurveille, qui prend garde, qui a l'œil ſur quelque choſe, afin qu'elle ſe faſſe avec ſoin, avec exactitude *Invigilans præfectus.* La diſcipline régulière a béſoin de *ſurveillans*. Pat. Les Évêques ſont ainſi appellez du mot Grec ἐπίσκοπος, qui ſignifie *ſurveillans*, parce qu'ils doivent avoir ſoin de leurs troupeaux.

SURVEILLE, ſ. f. Le jour précédent de la veille de quelque fête, ou ou de quelque jour notable, ou de cérémonie. *Antevigilia.* La *ſurveille* de Noël, la *ſurveille* du Sacre du Roi. On dit auſſi *avant veille*.

SURVEILLER, v. n. Veiller ſur autrui, prendre garde qu'il faſſe

faſſe ſon devoir. *Tranſvigilare, invigilare.* Les Paſteurs ſont établis pour *ſurveiller* à leur troupeau, pour avoir ſoin du ſalut des âmes. On donne des Gouvernantes pour *ſurveiller* à des enfans, pour prendre garde qu'ils ne tombent, qu'ils ne ſe bleſſent.

SURVENANCE, ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Arrivée que l'on n'a point prévuë. *Superventio, ſuperacceſſio.* Une donation eſt révocable pour *ſurvenance* d'enfans.

SURVENANT, ANTE, adj. Qui arrive ſans qu'on l'attende, & particuliérement à dîner. *Advenieus, ſuperveniens, adventor.* Cet homme fait bon ordinaire, il a toujours deux ou trois couverts pour les *ſurvenans.* La moindre maladie, la moindre affliction *ſurvenante* eſt capable d'emporter un homme de cet âge là.

SURVENDRE, v. act. *Je ſurvend. Je ſurvendois. Je ſurvendis. J'ai ſurvendu.* Vendre une choſe plus qu'elle ne vaut. Les hommes ſont ſujèts à *ſurvendre* à leurs voiſins ce qui eſt à leur bienſéance, ils leur font acheter leur commodité. *Cariùs æquo vendere.*

SURVENDU, UË, part. paſſ. & adject. *Cariùs æquo venditus.*

SURVENIR, v. n. *Je ſurviens. Je ſurvenois. Je ſurvins. Je ſuis ſurvenu. Je ſurviendrai Que je ſurvienne. Que je ſurvinſſe*, ou *je ſurviendrois.* Arriver à l'improviſte. *Advenire, ſupervenire, accidere.* Quand il ſurvient une guèrre, elle interrompt le commèrce. Cette grande flotte a été diſſipée par un orage qui eſt *ſurvenu.* Il lui eſt *ſurvenu* une ſucceſſion qui a rétabli ſes affaires. Il *ſurvient* toujours des affaires dans le monde qui nous empêchent de nous recueillir, de rentrer en nous-mêmes.

SURVENU, UË, part. paſſ. & adject. *Superadventus, qui ſuperadvenit.*

SURVENTE, ſ. f. Excès du prix d'une choſe, qui eſt au-delà de ſa légitime valeur. *Venditio ultra pretium.* Cette tèrre a été achetée mille écus, elle n'en vaut que ſix cens, il y a quatre cens écus de *ſurvente.*

SURVÊTIR, v. act. Vêtir un habillement par-deſſus un autre. *Superveſtire.* Ce mot ne ſe dit guère que dans les Sacriſties. Le Cure fait l'eau benite, avec l'aube & l'étole : pour célébrer, il faut qu'il ſoit *ſurvêtu* de ſa chaſuble. Quand il prêche, il eſt *ſurvêtu* de ſon ſurplis.

SURVIE, ſ. f. Vie plus longue que celle d'un autre avec qui on a relation. *Vita ſuperſtes.* On ne profite des dons & des teſtamens mutuèls qu'en cas de *ſurvie.* Dans le pays de Droit Écrit, on ſtipule le droit de *ſurvie* dans les contrats de mariage, comme un préciput.

SURVIVANCE, ſ. f. Privilége que le Roi accorde à quelqu'un pour ſuccéder à une charge, ou même quelquefois pour l'exèrcer conjointement avec celui qui en jouit, ou en ſon abſence : ce qui ſe peut, lorſqu'il n'y a point de Lieutenant, ou de Collégue, qui ait droit de prendre la place de l'abſent ; en ce cas, celui qui eſt reçu en *ſurvivance*, eſt une eſpéce de Coadjuteur. *Muneris alicujus deſignata ſucceſſio, reſcriptio aſſignata.* Un premier Gentilhomme de la Chambre obtient ſouvent la *ſurvivance* pour ſon fils, même l'exèrcice de ſa charge en ſon abſence. Un Conſeiller reçu en *ſurvivance* n'a point beſoin de nouvelle réception après la mort de ſon père. Une *ſurvivance* empêche que la charge ne vaque. On le peut employer au figuré dans le ſtile bruleſque.

Quelque jeune galant, bien frais, bien délié,
De mon lit, moi vivant, aura la ſurvivance. P. COM.

SURVIVANCIER, ſ. m. Celui qui eſt pourvû d'une charge en ſurvivance. *Succeſſor deſignatus.* Cela ſe dit bien peu, & ne ſe dit point dans l'uſage ordinaire. On dit, reçu en ſurvivance.

SURVIVANT, ANTE. Tèrme relatif. Celui qui vit plus qu'un autre avec lequel il a relation. *Superſtes.* Les dons & teſtamens mutuèls ſe font au profit du *ſurvivant.*

SURVIVRE, v. act. & n. *Je ſurvis Je ſurvécus*, ou *je ſurvéquis. J'ai ſurvécu.* Ce vèrbe régit le datif, ou l'accuſatif; c'eſt l'oreille qui en doit juger. Il ſignifie, vivre plus qu'un autre avec lequel on a relation. *Superſtitem eſſe, ſupereſſe alicui, vel vita alicujus.* Ce mari a *ſurvécu* ſa femme. Dans les mariages on fait d'ordinaire quelque avantage à celui qui *ſurvit.* Il a *ſurvécu* à tous ſes parens, ou, il a *ſurvécu* tous ſes parens. VAUG. Les femmes des Bramines croyent que c'eſt une honte à un honnête-femme que de *ſurvivre* à ſon mari. HIST. DES BRAM.

SURVIVRE, ſe dit figurément en choſes morales. On dit qu'un homme a *ſurvécu* à ſon bien, à ſa fortune, à ſon eſprit, à ſon honneur, quand il a pèrdu ces choſes avant que de mourir. *Supereſſe bonis.* Les hommes hazardent tout pour une gloire à la quelle ils ne doivent pourtant pas *ſurvivre.* ABA.

SURUNGA, SURANGA, ſ. f. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Surunga.* Elle eſt vèrs la côte méridionale du Quantò, dans l'Iſle de Niphon, une de celles du Japon. MATY.

SURVUIDER, v. act. Ôter une partie de ce qui eſt dans un vaiſſeau trop plein pour le mettre dans un autre. *Tranſvaſare, deplere, decopulare. Survuidez* le blé de ce ſac dans celui-ci. Vous ne ſçauriez tranſporter ce vaiſſeau ſans le *ſurvuider*; vous répandriez tout.

SURYNAM, SURNAM, ſubſt. m. Nom propre d'une forteresſe des Hollandois, ſituée dans la Guyane, en l'Amérique méridionale, l'embouchure de la riviére de *Surynam* dans la mèr de Nord. *Surinanum.* Il y a en ce lieu une bonne colonie de Hollandois & de François. On en tire une très grande quantité de ſucre. MATY.

SUS.

SUS. Prépoſition. *Super, ſupra.* C'eſt la même choſe que *ſur*, & qui n'eſt demeuré en uſage qu'en ces phraſes : Le quart en *ſus*, ou le Pariſis : c'eſt la crue, ou le quart de la valeur d'une ſomme qu'on ajoûte par ſurcroît à la principale. On a fixé les premières paulettes ſur le piéd du ſoixantiéme denier de l'évaluation de l'office & du quart en *ſus.* On a enjoint aux Communes de courir *ſus* aux ennemis. C'eſt un vieil impôt qu'on a remis *ſus*, qu'on a fait revivre. C'eſt un crime qu'on lui a mis *ſus*, qu'on lui a imputé. Hors de là il ne peut s'employer que comme intèrjection, ou par exclamation ; *Sus* donc, or *ſus*, pour exciter quelqu'un à prendre courage. *Sus* debout. *Sus* camarade, marchons. *Age, agite, eia, age.* Tout cela eſt du ſtile populaire. VAUG. & par conſéquent il ne peut plus avoir d'uſage que dans le comique & le burleſque. *Sus, ſus*, chantons tous enſemble, danſons, ſautons. MOL. *Sus, ſus* enfans qu'on empoigne la coupe. Saint AMANT.

Sus, donc, ſus compagnons, prévenons leur baſſeſſe,
Prévenons le ſecours qui reſte à leur foibleſſe. BRÉBEUF.

SUS. Vieux adv. affirmatif. Oui. BOREL. *Ita etiam.*

SUS, ſ. m. Le Royaume de *Sus* ou de Tarudant. *Regnum Suſa*, ou *Tarudanti.* C'eſt un grand pays de l'Afrique. Il s'étend le long de l'océan Atlantique, depuis le cap de Ger, juſqu'à celui de Non, ayant au midi le Teſſet ; au couchant & au nord de grandes montagnes qui le ſéparent du Royaume de Maroc, dont il dépend. Ce pays eſt aſſez fértile en grains, en fruits & en pâturages. On le diviſe en deux provinces. Celle de *Sus* eſt au nord, & comprend les villes de Tarudunt, de Tagavoſt, de Téjeuta, d'Aguilon, de Meſſa & de Guartgeſſem, qui ſemble être celle que quelques Auteurs appellent Sainte-Croix & Agadèr Aguèr ; l'autre province eſt celle de Schel, qui doit comprendre du moins les contrées d'Idauſquerit & d'Extuca, puiſque la ville d'Hilel, qu'on dit être la capitale de ce Royaume, eſt dans cette dèrnière. Aguilon & Guartgeſſem ſont les lieux où les Européens vont trafiquer, & ils en tirent de l'indigo, de l'alun, du laiton, & même de l'or. Les *Suſois* paſſent pour les meilleurs ſoldats de toute l'Afrique, & ils ſupportent impatiemment la domination des Rois de Maroc, qui les traitent avec plus de modération que les habitans de Fèz & de Maroc, & ne leur impoſent point de tributs extraordinaires. Il y a même dans ce pays deux montagnes, dont les peuples ſont entiérement libres, étant gouvèrnez par des chèfs qu'ils ſe choiſiſſent eux-mêmes. *S. Olon Rel. de l'Emp. de Maroc.*

SUS, ſ. m. Nom propre d'une grande riviére de la Barbarie en Afrique. *Suſus fluvius.* Elle prend ſa ſource dans de grandes montagnes, aux confins du Darha, travèrſe le Guzula, province du Royaume de Maroc, enſuite entrant dans celui de *Sus*, elle y baigne Téjeta, Meſſa & Agaonarba, où elle ſe décharge dans la mèr. MATY.

SUSA, ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Tunis, en Barbarie, *Suſa.* Elle eſt entre Hamametha, & El-Media, ſur la côte, où elle a un bon port. Elle a auſſi une bonne citadelle. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Siagul, & d'autres pour l'ancienne Rulpina. MATY.

SUSAN. Voyez SURANNATION. C'eſt la même choſe. Quand un procès commencé n'eſt pas pourſuivi, ni la cauſe appellée par an & jour : ou qu'une ſentence, une commiſſion, un mandement de Juge, un réſcrit du Prince n'eſt pas mis à exécution dedans l'an, il faut obtenir des Lettres Royaux pour être relevé du *ſuſan*; ce qu'il ne ſeroit pas beſoin d'obtenir quand il n'y a point de changement de Parties : auſſi pluſieurs Juges ne s'arrêtent pas là. DE LAURIÈRE.

SUSANNER, v. act. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit avec le pronom perſonnel. Devenir inutile faute d'avoir été pourſuivi pendant l'an. *Antiquari.* Une priſe de corps ne ſe *ſuſanne* jamais DE LAURIÈRE.

SUSBANDE, ſ. f. Tèrme d'Artillerie. Bande de fèr qui couvre le

le tourillon d'une pièce [illegible] *fusées ferrées super-*

SUSBEC [illegible] Maladie qui fait mourir [illegible] ; c'eſt un rhume chaud & ſubtil, qui leur diſtille du cerveau. *Avium rheuma.*

SUSCÉPTIBLE, adj. m. & f. Qui eſt capable de recevoir. *Suſceptibilis, capax, obnoxius ad ſuſceptionem facilis.* Le caméléon eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes de couleurs. Prothée étoit *ſuſceptible* de toutes ſortes de formes. Ce ſujet eſt *ſuſceptible* d'ornemens & de figures. La jeuneſſe eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes d'impreſſions, bonnes ou mauvaiſes : c'eſt une table d'attente *ſuſcéptible* de toutes ſortes de couleurs. L'eſprit du peuple eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes d'opinions, il va comme on le mene.

SUSCÉPTION, ſ. f. Action par laquelle on reçoit. L'uſage de ce mot eſt fort rare. La *ſuſcéption* des Ordres ſacrez oblige à garder la continence, auſſi-bien que les vœux des Réguliers. *Suſceptio.*

SUSCHITZ, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Suſcitium.* Elle eſt dans le Cercle de Prach, ſur la rivière d'Ottawa, environ à douze lieuës de Piſſen, vèrs le midi. MATY.

SUSCITATION, ſ. f. Suggéſtion, inſtigation, ſollicitation, impulſion, qui porte à faire quelque choſe. *Suggeſtio, inſtigatio, ſollicitatio, impulſio.* Il a fait une telle action à la *ſuſcitation* d'un tel. Ce procès m'a été fait à la *ſuſcitation* de quelque ennemi ſecret.

SUSCITEMENT, vieux ſ. m. Réſurrection. BOREL. *Suſcitatio à mortuis, reſurrectio.*

SUSCITER, v. act. Produire mettre en avant, faire paroître, faire venir au monde. *Suſcitare, concitare, commovere.* JÉSUS-CHRIST diſoit à ſes Apôtres, que de ces pièrres il en pouvoit *ſuſciter* ; c'eſt-à-dire, faire naître des enfans à Abraham. Il a *ſuſcité* de tems en tems des Prophètes, des Martyrs, des Docteurs, qui ont annoncé la gloire de ſon nom. Dieu leur a *ſuſcité* un Prophète de leur pays. MAUC.

En tèrmes de l'Écriture-ſainte, *Suſciter* lignée à ſon frère, ſignifie, Faire revivre le nom de ſonfrère mort ſans poſtérité, en épouſant ſa veuve pour en avoir des enfans. Les Juifs étoient obligez de *ſuſciter* des enfans à leurs frères. *Suſcitare ſemen fratri ſuo.*

SUSCITER, ſignifie auſſi, Exciter quelqu'un, l'éxhorter à faire quelque choſe. *Excitare, impellere.* L'uſurpation de ce Prince lui a *ſuſcité* grand nombre d'ennemis. Son mérite lui a bien *ſuſcité* des envieux. Ce chicaneur n'a autre ſoin que de *ſuſciter* des procès au tièrs & au quart. *Suſciter* des affaires à une famille. ABLANC. Le Diable entra dans Judas, qui le *ſuſcita* à trahir ſon Maître.

SUSCITER, ſe diſoit autrefois, pour Réſuſciter. BOREL. *Suſcitare ab inferis, à mortuis excitare.*

Maurice le beau Chevalier,
Tu es mort, helas que feraige!
Je ne te puis vie bailler,
Ne ſuſciter, ne conſeiller,
Tu as payé mortel truage.

ART DE RHÉTHORIQUE ANCIEN, cité par Borel.

SUSCITÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Suſcitatus, concitatus, impulſus.*

SUSCRIPTION, ſ. f. Titre, adreſſe ; ce qui eſt écrit au-deſſus d'un acte, d'un lettre. L'adreſſe d'une requête porte, A Noſſeigneurs de Parlement : A M. le Lieutenant Civil, &c. cette *ſuſcription* eſt miſe au haut de la page. La *ſuſcription* d'une miſſive ſe met ſur le deſſus du pli : A Monſieur, Monſieur un tel, en tel lieu.

SUSDAL, ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Moſcovie. *Suſdalia.* Elle eſt capitale du Duché de Suſdal, & ſituée ſur la rivière de Cleſma, à vingt-ſept lieuës de la ville de Moſcow, vèrs l'orient. Cette ville n'eſt bâtie que de bois ; ce qui lui eſt commun avec la plupart de celles de la Moſcovie. MATY.

Le Duché de SUSDAL. *Suſdalia.* Province de Moſcovie. Elle eſt entre celles de Wologda, de Niſinovogrod, de Wolodimèr, de Rèzan, de Roſthow, de Moſcow & de Jéroſláw. Le *Suſdal* eſt un pays plat, & fort fèrtile, mais près que tout couvèrt de forêts. Il a eu long-tems ſes Princes particuliers ; mais le Czar Jean Baſile s'en rendit le maître ; la ville de Suſdal en eſt le ſeul lieu conſidérable. MATY.

SUSE, ſ. f. ou SOUSTÈR, ſ. m. Nom propre d'une ville de Pèrſe, dont elle a été anciennement la capitale. *Suſa.* Elle l'eſt encore aujourd'hui du Chuſiſtan, & ſituée ſur la rivère de Tiritiri, ou de Curon, environ à ſoixante lieuës de Bagdad, vèrs le levant. MATY. Dans l'Écriture elle s'appelle *Suſe*, 2. Eſdr. I. 1. & *Suſan*, Eſthèr I. 1. C'étoit la capitale de la Suſiane. Elle étoit ainſi nommée, parcequ'elle étoit ſituée dans une campagne pleine de lys, comme remarque Athénée L. II. Étienne le Géographe & l'Auteur du Grand Étymologique ; c'eſt-à-dire, pleine de

[illegible] S. 2172

[illegible] l'on en croit le P. Souciet, Rec. de Diſſert. [illegible] dans la Diſſertation ſur un revèrs des médailles d'Hécode.

SUSE, ou SUZE, comme écrit le Théâtre de Savoye, ſ. f. Nom d'une petite ville des Etats de Savoye. *Seguſium.* Elle eſt capitale du Marquiſat de *Suze*, & ſituée ſur la Doria, à huit lieuës au-deſſus de Turin. *Suze* eſt au piéd du mont Senis, ſur le paſſage du Piémont en Savoye, & en Dauphiné, à une lieuë de la fortereſſe d'Exilles. Elle eſt dominée par un château, qui eſt lui-même dominé de fort près, & très-peu fort. On voit, joignant la muraille de ce château, un arc de triomphe, que les habitans croyoient avoir ſervi de porte à la ville, autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Quelques Sçavans croyent que cet arc de triomphe eſt un trophée érigé à l'honneur de l'Empereur Auguſte, l'an 740 de Rome MATY. Voyez auſſi le Théâtre de Savoye T. I. p. 65. Valois, *Not. Gall. p.* 511. 512. La Vallée de *Suze. Vallis Seguſiana.*

Le Marquiſat de SUSE. *Seguſianus Marchionatus.* C'eſt une petite province du piémont, ſituée entre le Piémont propre, la Savoye & le Dauphiné. Suſe capitale, Veillane & la Novalezze en ſont les lieux principaux. MATY.

SUS-ÉPINEUX, adj. ou ſ. m. qui ſe dit d'un muſcle en tèrmes d'Anatomie. Le ſecond des neuf muſcles du bras eſt le *ſus-épineux*, ainſi nommé, parcequ'il remplit toute la cavité, qui eſt au-deſſus de l'épine de l'omoplate ; il prend ſon origine de la partie extèrne de la bâſe de l'omoplate, depuis ſon angle ſupérieur juſqu'à ſon épine, & ſe va inférer au-deſſous du cou de l'ós du bras, qu'il entoure avec un large tendon, & qu'il leve en haut. DIONIS.

SUSERAIN, ou SUZERAIN, ſ. m. Tèrme de Juriſprudence féodale. Il faut avoir recours au Seigneur, au Juge *ſuzerain*, pour dire, au Seigneur ſupérieur, au ſouverain, au dominant. *Superior, immediatus.* Le *ſuſerain* eſt le ſupérieur, ou le Juge de reſſort, autre néanmoins que le Roi. Ces Seigneurs *ſuzerains* ſont les Ducs, Comtes, & autres grands Seigneurs qui rélévent immédiatement du Roi. Ils peuvent être Juges de réſſort, & les appellations des Juges des Haut-juſticiers ſe relévent devant le Juge, Seigneur *ſuzerain*, quand il a droit de réſſort. Si le Seigneur *ſuzerain* eſt un ancien Pair de France, les appellations des ſentences renduës par ſes Juges ſe relévent immédiatement au Parlement ; s'il n'eſt pas Pair, elles ſe relevent devant les Baillifs, ou Sénéchaux. Aujourd'hui on ne vérifie plus les lettres de Duché & Pairie, qu'à la charge du reſſort ordinaire. Loyſeau a obſervé que le mot de *ſuzerain*, & de *ſuzeraineté* a été forgé exprès pour exprimer cette portion de la puiſſance publique, & de la ſouveraineté qui a été uſurpée par les particuliers, & que le tèrme eſt auſſi étrange, que cette eſpéce de Seigneurie eſt abſurde. Du Tillet dit que le droit de reſſort eſt un droit de ſouveraineté, & c'eſt pourquoi les Modèrnes, pour ôter l'équivoque, appellent *Suzeraineté*, le droit de reſſort que quelques grands Seigneurs du Royaume ont conſervé. Il faut avoir un tître pour cela.

Ce mot vient de *Cæſarianus*, ſelon Cujas & Paſquier. BOREL.

SUSIANE, ſ. f. SUSISTAN, ſ. maſc. Voyez CHUSISTAN, *T. I. p.* 1797.

SUSIN, ou SUZAIN, ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un demi-tillac, ou pont briſé, qui prend depuis la devantière de la chambre de poupe juſqu'au grand mât, quand on ne veut pas faire un pont tout entier. *Dimidiati ſori.*

SUSIN, ſe dit auſſi en pluſieurs provinces d'une ſorte de raiſin blanc, fort bon, & qui a le goût un peu muſqué. *Racemus albus apianus.*

SUSOR, ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Natolie. *Suſor.* Ce lieu eſt ſur la côte méridionale de la préſqu'ille, qui s'étend depuis Smirne juſqu'à l'ille de Scio. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teos*, ou *Teios* ville Epiſcopale, ſuffragante d'Éphèſe, & la patrie du Poëte Anacréon, que d'autres placent à Ségéli, village de la même près'qu'ille. MATY.

SUSPECT, ECTE, adj. Douteux, dont la foi n'eſt pas ſure, dont on ſe doit défier. *Suſpectus, anceps, dubius.* Voilà un livre fort *ſuſpect*, fort dangereux ; un témoin *ſuſpect*, qui a la mine d'être apoſté. Cette piéce eſt *ſuſpecte* de faux. On peut recuſer un Raporteur *ſuſpect*, parent ou allié de la Partie. Les préſens des ennemis doivent être *ſuſpects.* Le ſilence de ces bons Pères m'eſt fort *ſuſpect.* PASC. Diſcours *ſuſpect* d'artifice & de tromperie. BOIL. Les vèrtus des Héros ſont *ſuſpectes* dans un citoyen. S. ÉVR.

SUSPENDRE, v. act. *Je ſuſpends. Je ſuſpendois. Je ſuſpendis. J'ai ſuſpendu. Je ſuſpendrai. Que je ſuſpende. Que je ſuſpendiſſe*, ou *je ſuſpendrois.* C'eſt attacher quelque choſe en haut, la ſoutenir, la faire pendre en l'air. *Pendere, ſuſpendere.* Ce miroir n'eſt pas bien *ſuſpendu*, il panche trop d'un coté. On a coutume de *ſuſpen-*

dre

dre des lampes, des chandeliers aux voutes des Égliſes, des luſtres dans les ſales d'aſſemblée.

SUSPENDRE; ſe dit auſſi des choſes qui ſont en équilibre, ou qui ſe ſoutiennent d'elles-mêmes. *Suſpendere.* La tère demeure *ſuſpendue* au milieu des airs, parce qu'elle eſt dans ſon centre. Le fer demeure *ſuſpendu* auprès d'une pièrre d'aiman. Les deux plats d'une balance demeurent *ſuſpendus*, quand ils ſont dans l'équilibre. Il y a des oiſeaux qui demeurent long-tems *ſuſpendus* en l'air.

SUSPENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Arrêter, ſurſeoir, différer, ceſſer, diſcontinuer pour quelque tems. *Differre, ceſſare, ſuſpendere, inhibere, ſuſtinere.* Il faut *ſuſpendre* ſon eſprit, ſon jugement; c'eſt-à-dire, Il ne faut pas juger témérairement, ſe laiſſer préocuper. On eſt ſouvent *ſuſpendu* entre l'eſpérance, & la crainte, entre deux paſſions contraires. Cet homme eſt irréſolu, & demeure *ſuſpendu* dans le choix. On a *ſuſpendu* pour quelque-tems l'éxécution d'un tel édit. *Suſpendre* la déciſion d'un procès. L'art du Poëme dramatique, eſt de tenir le ſpectateur agréablement *ſuſpendu* juſqu'au dénouement. L. P. LE B. On dit que des troupes ont *ſuſpendu*, ont eu ordre de *ſuſpendre* leur marche, pour dire, qu'elles ont eut ordre de la différer pour quelque tems.

SUSPENDRE, ſignifie auſſi, Empêcher pour quelque-tems les fonctions d'une charge, ou de quelque miniſtère. *A Magiſtratu ad tempus abdicare, ſummovere.* La punition d'un Prêtre, c'eſt de le *ſuſpendre à divinis*, lui défendre les fonctions ſacèrdotales. Le Roi a *ſuſpendu* un tel Préſidial, on lui a ôté ſes fonctions.

SUSPENDU, UË, part. paſſ. & adj. *Suſpenſus, abdicatus.*

SUSPENS, adj. Intèrdit. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant d'un Prêtre, qu'on a ſuſpendu des fonctions Eccléſiaſtiques. *Suſpenſus, interdictus, ab officio ſummotus.* Un Prêtre *ſuſpens.* Declaré *ſuſpens.* Il eſt *ſuſpens* de fait & de droit.

EN SUSPENS, adv. Être *en ſuſpens*, c'eſt être dans le doute, dans l'incèrtitude, ſans ſçavoir à quoi ſe détèrminer. *Suſpenſum & incertum eſſe.* Il a l'eſprit *en ſuſpens* & irréſolu. Le doute laiſſe l'eſprit *en ſuſpens.* LA PL. Toutes choſes demeurent *en ſuſpens* pendant la trêve. Toute l'Europe eſt *en ſuſpens* pour attendre l'événement de cette négociation. Chacun eſt *en ſuſpens* de l'iſſuë de cette diſpute. A B. Leur eſprit demeure *en ſuſpens* entre l'évidence de la vérité qu'ils ne peuvent démentir, & le devoir de la charité qu'ils apprehendent de bleſſer. PAS C. Un Pyrronien a toujours l'eſprit *en ſuſpens*, ſans ſe détèrminer à aucune affirmation. On dit qu'une affaire eſt demeurée *en ſuſpens*; pour dire, qu'elle eſt encore indéciſe.

SUSPENSE, ſ. f. Tèrme d'Égliſe. C'eſt une cenſure par laquelle un Eccléſiaſtique en punition de quelque faute conſidérable, eſt privé de l'exèrcice de ſon Ordre, de ſon Bénéfice Eccléſiaſtique, en tout ou en partie, pour un tems. PINSON. *Suſpenſio interdictio.* Vigile leur fit ſignifier qu'en ſe ſéparant de leur Evéque, ils avoient encouru la *ſuſpenſe.* LE P. DOUCIN.

SUSPENSION, ſ. f. Action par laquelle on empêche pour quelque tems l'éffet ou le cours de quelque choſe. *Suſpenſio ad tempus.* La *ſuſpenſion* d'un jugement eſt requiſe à un bon Juge, juſqu'à ce qu'il ait oui les deux Parties. Le Principal point de la Philoſophie de Déſcartes, eſt la *ſuſpenſion* d'eſprit, la fuite de la prévention.

On dit auſſi une *ſuſpenſion* d'armes, d'une trêve courte & particulière que font deux partis pour enterrer les morts, pour attendre des nouvelles d'un ſecours, ou des ordres de leurs maitres. *Induciæ.*

SUSPENSION, ſe dit auſſi d'une intèrdiction, ou privation, pour un tems, des fonctions attachées à une dignité ſeculière, ou eccléſiaſtique. *Muneris, vel beneficii ad tempus privatio.* Les défenſes des Cours ſupérieures aux Officiers inférieurs portent toujours à peine de *ſuſpenſion* de leurs charges. Les peines canoniques les plus ordinaires, ſont les *ſuſpenſions* des miniſtères ſacrez.

SUSPENSION, eſt auſſi une figure de Rhétorique, qui conſiſte à ſuſpendre agréablement l'eſprit des Auditeurs, & à leur dire enſuite des choſes qui les ſurprennent avec plaiſir. La *ſuſpenſion* eſt propre pour amplifier; mais il en faut uſer avec diſcrétion, & principalement en François. *Suſpenſio, dilatio.*

SUSPENSOIRE, adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles qui tiennent les teſticules ſuſpendus. On les appelle auſſi *cremaſtères. Cremaſteres.* Quelques-uns en reconnoiſſent auſſi à la matrice pour l'attacher & ſuſpendre avec les membranes du péritoine.

SUSPENSOIRE, eſt auſſi un tèrme de Chirurgie, qui ſignifie une ſorte de bandage, dont on ſe ſèrt dans les déſcentes de boyaux, & autres incommoditez pareilles. *Suſpenſoria faſcia.*

SUSPICION, ſ. f. Tèrme de Palais. Soupçon, défiance. Il y a une véhémente *ſuſpicion* de faux contre cette piéce. *Suſpicio.*

Un bon Juge ſe doit députer d'une affaire, dès qu'il y a la moindre *ſuſpicion* contre lui.

SUSSEX, ſ. m. Nom propre d'une province d'Angleterre. *Suſſexia.* Elle eſt bornée au levant, par celle de Kent; au nord, par celle de Surrey; & au couchant, par celle de Hant; la mer le baigne du côté du ſud. Elle peut avoir environ vingt lieuës du couchant au levant, & ſix dans ſa moyenne largeur du ſud au nord. Le tèrroir en eſt aſſez fèrtile, & on y trouve de fort bonnes mines de fèr. Chicheſtèr capitale, Arondel, Lewes, Reye, Haſtings & Winchelſey en ſont les lieux principaux. MATY.

Le Royaume de SUSSEX, c'eſt-à-dire, le Royaume des Saxons méridionaux. *Regnum Suſſexiæ*, ou *Saxonum meridionalium.* C'étoit anciennement un des Royaumes que les Saxons fondèrent dans la Grande-Bretagne. Il eſt maintenant une des parties génèrales de l'Angleterre, & il ne comprend que le Comté de *Suſſex*, & celui de Surrey. MATY.

SUSTENTATION, ſ. f. Aliment, nouriture ſuffiſante pour entretenir la vie de l'homme. *Suſtentatio, nutritio.* Les gens ſobres ne mangent point pour le plaiſir, mais ſeulement pour la *ſuſtentation* de leur corps.

SUSTENTER, v. a. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des alimens. *Suſtentare, nutrire, alere, paſcere, reficere.* Le pain eſt la meilleure nourriture, & qui *ſuſtente* le plus. Ce Prélat *ſuſtente* les pauvres de ſon Diocèſe. Le vin *ſuſtente* les ivrognes. Figurément, le pain du ciel *ſuſtente* nos âmes, leur donne la vie ſpirituelle. On ne s'en ſèrt guère dans le beau ſtile.

SUSTENTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Suſtentatus, alitus, nutritus, refectus.*

SUSTEREN, ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Suſtera, Suſtra.* Elle eſt dans le Duché de Juliers, près de la Meuſe, vis-à-vis de Maſeick. MATY. Valois, *Not. Gall.* P. 537.

S U T.

SUTHÈRLAND. Voyez SOUTHÈRLAND.

SUTRI, ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Sutrium, Colonia Julia Sutrina.* Elle eſt dans le patrimoine de Saint Pièrre, aux confins du Duché de Ronciglione, & à huit lieuës de la ville de Rome, vèrs le couchant. *Sutri* eſt une petite ville, mais elle a un Évêché, auquel on a uni celui de Népi. MATY.

SUTURE, ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une jointure de quelques ôs du corps de l'animal, ſemblable à une couture qui ſe fait en deux façons, l'une en forme de ſcie ou de dents de peigne, quand le bord des ôs eſt fait en ſcie, dont les dents entrent l'une dans l'autre; la ſeconde en forme d'ongle, dont l'une monte ſur l'autre. *Sutura.* Celles-ci s'appellent les fauſſes *futures*; celles-là les vraies; le crâne a d'ordinaire, trois *futures* vraies la *coronale*, qui eſt circulaire & ſur le devant, au lieu où ſe mettent les couronnes; la ſeconde, la *ſagittale*, qui eſt droite; la troiſiéme, la *lamboïde*, qui eſt ſur le dèrrière & de la figure du A ou d'un γ. Mr Fléchier a obſervé dans la vie du Cardinal Ximénès, que ce Cardinal n'avoit point de *future* au cèrveau. Ce défaut peut cauſer des maux & des étourdiſſemens de tête, parce que faute de *future* la tranſpirarion ne ſe fait que très difficilement. Le crâne a encore deux *futures fauſſes* ou *ſquammeuſes*, en forme d'écailles ou de tuiles, qu'on nomme auſſi *temporales*, parce qu'elles bornent les ôs des temples. Velſechius, dans ſes Obſervations de Phyſique & de Médecine, parle d'un homme, dont le crâne ſe trouva après ſa mort épais d'un doigt, & ſans *future*, & qui néanmoins ne s'étoit jamais plaint de maux de tête pendant ſa vie. On dit que l'on trouve en Pèrſe beaucoup de gens qui n'ont point de *future* au crâne, & l'on n'en voit point la cauſe.

SUTURE, ſe dit auſſi de la couture que les Chirurgiens font pour rejoindre les lévres d'une plaie. *Sutura.* Les Anciens ont inventé pluſieurs *futures*, qu'ils ont réduites à trois eſpéces, les incarnatives, les rèſtrinctives & les conſèrvatives. L'incarnative eſt ainſi appellée, parce que rejoignant les bords d'une plaie, & les tenant unis enſemble par le moyen des fils dont on les a travèrſez avec une aiguille, elle fait qu'ils ſe collent, ſe reprennent & s'incarnent, comme ils étoient auparavant. On la ſubdiviſe en cinq, l'entrecoupée, l'entortillée, l'enchevillée ou emplumée, la *future* avec agraphes & la *future* ſéche. De ces cinq *futures*, l'on en ſuprime deux, comme trop cruelles, & tout-à-fait inutiles, qui ſont l'enchevillée ou l'emplumée, & la *future* avec agraphes; la prémière ſe nommoit enchevillée, lorſqu'on ſe ſèrvoit de petites chevilles; & emplumée, quand on prenoit des tuyaux de plumes: on enfiloit deux ou trois aiguilles d'un double fil, qu'on paſſoit au travèrs des bords d'une plaie, faiſant un trou à un doigt de diſtance l'une de l'autre, & dans les anſes de ces fils on mettoit une cheville, ou une plume, & on en lioit une autre avec les bouts du même fil, afin que ces plumes tinſſent les bords de la plaie réunis. Pour faire la

seconde, on avoit de grandes agraphes crochuës & pointuës par les deux bouts, & on en fouroit une dans la partie supérieure de la plaie, & l'autre dans l'inférieure, pour raprocher les lévres. On voit bien par cette déſcription, que ces deux *ſutures* étoient cruelles & inutiles; car dans les cas où elles ſemblent le plus néceſſaires comme dans des plaies profondes, où la contraction des parties charnuës coupées tient les bords fort écartez, & dans les plaies des tendons, elles éxpoſeroient à des convulſions tèrribles, & à des froiſſements qu'on évite en diminuant, le mieux qu'il eſt poſſible, par des compreſſions modérées, la dilatation de ces plaies, & en attendant que les fibres ſe relâchent, & ſe prolongent pour ſe reprendre.

On avoit donné le nom de réſtrinctive à une éſpéce de *ſuture* avec laquelle on prétendoit arrêter le ſang dans les grandes plaies, où il y avoit ouvèrture de vaiſſeaux conſidérables; & pour cet éffét on en avoit imaginé de divèrſes façons, du nombre déſquelles étoient celle du Cordonnier, du Couturier, du Pelletier, &c. toutes plus inutiles les unes que les autres: car pour peu qu'on faſſe de réfléxion ſur cette *ſuture*, on ne pourra pas s'empêcher de la condamner; & cèrtainement, ſuppoſé qu'on eût couſu la peau ſi exactement, que le ſang n'en pût ſortir, ne s'échaperoit-il pas par le vaiſſeau ouvèrt, d'où il s'écouleroit dans tous les intèrſtices des muſcles, ce qui enfleroit la partie, la pourriroit, & la gangreneroit. Ainſi c'eſt avec raiſon qu'on retranche cette *ſuture*. On a conſèrvé celle du Pelletier pour la *ſuture* des plaies des inteſtins.

La *ſuture* du Pelletier s'appelle ainſi, parce que les Pelletiers ont accoutumé de coudre de cette manière les coupures qu'ils trouvent aux peaux faites par les Bouchers en les écorchant; on lui a donné auſſi le nom de couture à ſurjèt, à cauſe que les points ſe ſurjettent l'un après l'autre ſur les lévres de la plaie. On s'y ſèrt de ſoie plate & cruë.

On apelloit conſèrvatrice, cette eſpéce de *ſuture* ancienne, par laquelle on empêchoit que dans les grandes plaies où il y avoit dépèrdition de ſubſtance, les bords ne s'éloignaſſent trop l'un de l'autre; mais un bandage y ſuffit.

La *Suture* entortillée ou enfilée a reçu ce nom de ce que laiſſant les aiguilles dans la playe, on traîne le fil tout autour de ces aiguilles de la même manière que les tailleurs le font autour des aiguilles enfilées, qu'ils gardent ſur leurs manches. Cette *ſuture* ſe fait en deux manières; car ou les aiguilles ſont paſſées à travèrs la plaie, ou elles ſont fichées à ſes côtez. Il y a des *ſutures* qu'on fait avec une aiguille & du fil, & d'autres appellées *ſutures ſéches*, qu'on fait avec de la colle. Pour faire la *ſuture* ſéche, on prend deux morceaux de toile, auſquèls on a attaché de petits cordons, on les trempe dans de la colle forte, & on les applique de chaque côté de la plaie, on nouë enſuite les cordons, afin de raprocher les coins de la plaie. On la fait encore en cette manière: On prend deux petits morceaux de cuir, coupez en triangle, ſur un des côtez duquel il y a trois denteleures, dont chacune a un petit fil; on couvre ces morceaux de quelque choſe qui les faſſe tenir à la peau, l'on en póſe l'un ſur une des lévres de la plaie, & l'autre ſur l'autre. Les deux endroits où ils ſont collez ſont éloignez de l'extrémité des bords de la plaie d'environ un doigt; enſuite tirant ces bouts de fil, on fait approcher les lévres de la plaie, & liant ces fils par un double nœud, on tient ces lévres jointes, de ſorte que la réünion s'en peut aiſément accomplir; quelques-uns couſent les dents les unes aux autres, on bien ils y mettent des agraphes pour y paſſer un cordonnet; & d'autres ne ſe ſèrvent que de deux petits morceaux de cuir garnis des mêmes fils & rubans. La *Suture* ſéche eſt mèrveilleuſe pour les plaies du viſage, parcequ'évitant la difformité cauſée par les points de l'aiguille elle fait qu'après la guériſon, la cicatrice ne paroît que très peu. Quand on pance les plaies du bas ventre & des boyaux, on a beſoin d'y faire des *ſutures*.

En faiſant une *ſuture*, il y a ſix ou ſept préceptes généraux à obſèrver, dont le premier eſt de bien nèttoyer la plaie de tous les grumeaux de ſang & des autres corps etrangers; le ſecond, d'en faire joindre les lévres par un ſerviteur qui les tienne ainſi pendant l'opération; le 3e. de ne point trop prendre de peau en longueur en la perçant obliquement; le 4e. de ne pénétrer la chair en profondeur qu'autant qu'il faut, pour ne pas laiſſer au fond de la plaie un eſpace où des humeurs pouroient s'amaſſer & ſe corrompre. Le 5e. de ſéparer les points les uns des autres, par des intèrvalles médiocres. Le 6e. c'eſt d'éviter la piqueure des nèrfs, des membranes & des tendons; & le 7e. conſiſte à mettre quelquefois une tente au plus bas lieu de la plaie pour lui faire un égout. Voyez les Opérations de Dionis I^e. & IIe. Démonſtration, où il traite de tout ce qui régarde les *ſutures*. Jean Bienaiſe Chirurgien, de Mezières, mort en 1681, a été le reſtaurateur de la *ſuture* du tendon, opération très délicate, & qui avoit été abandonnée depuis long-tems.

SUTURE, ſe dit encore de la marque ou cicatrice de la plaie. *Cicatrix*. Il a été bleſſé en cet endroit, on voit encore la *ſuture*.

S U V.

SUVO, ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de Suvo. *Suvum*. Elle eſt dans l'iſle de Niphon, ſur la cote méridionale du Jamyſoit, vis-à-vis de l'iſle de Ximo. MATY.

SWARTE-SLUYS, ſ. m. Nom propre de lieu qui ſignifie l'Écluſe noire. *Clauſula nigra*. Petite ville des Provinces-Unies. Cette ville, autrefois fortifiée, eſt dans l'Ovèriſſel, ſur la rivière de Vecht, un peu au-deſſus de ſon embouchure, dans la Zuydèrzée. MATY.

SUWAS. Voyez SIWAS.

SWERIN, ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Méckelbourg, en Baſſe-Saxe. *Sucrinum*. Elle eſt ſur un petit lac, qui porte ſon nom, à ſix lieuës de Wiſmar, du côté du midi. *Swerin* eſt une jolie ville, qui a une bonne citadelle. Elle étoit autrefois le Siége de l'Évêque de *Swrin*, quoiqu'elle appartint en partie aux Comtes de *Swerin*. Quelques Géographes prennent *Swerin* pour l'ancienne *Aſtuia*, petite ville des Caviens. MATY.

L'Evêché ou la Principauté de SWERIN, *Swerinenſis Epiſcopatus*, ou *Principatus*. C'eſt une contrée du Duché de Méckelbourg, en Baſſe-Saxe. Elle eſt entre le Comté de *Swerin* & la Seigneurie de Roſtock, ayant le Méckelbourg particulier au nord, & la Wandalie au ſud. Ce pays peut avoir onze lieuës de long, & trois de large, & ſes lieux principaux ſont Bruel, Butzow & Nien-Cloſter. C'étoit autrefois un Évêché, fondé l'an 1062, & ſuffragant de Brême. Il fut ſécularisé par la paix de Weſtphalie, en faveur de la maiſon de Méckelbourg. MATY.

Le Comté de SWERIN, *Swerinenſis Comitatus*, contrée du Duché de Méckelbourg, en Baſſe-Saxe. Ce Comté eſt entre le Méckelbourg propre, l'Évêché de *Swerin*, la Wandalie & le Duché de Lawenbourg. Il peut avoir quinze lieuës de long, & cinq ou ſix de large. *Swerin* capitale, Boitzebourg & Wittenbourg en ſont les lieux principaux. MATY.

SWILLI, ſ. m. Le lac de *Swilli*. *Suillius lacus*. C'eſt un golfe de l'Ultonie, en Irlande. Il eſt aſſez long, mais peu large, & formé par la rivière de *Swilli*, entre le Comté de Londondèry, & celui de Donneghal, MATY.

SWINE, ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Poméranie. *Sucvus medius*, *Odera media*. C'eſt la branche de l'Odèr qui eſt au milieu des autres. Elle coule entre l'iſle d'Uledon, & celle de Wollin, & ſe décharge dans la mèr Baltique.

SWOL. Voyez ZWOL.

SWINAR, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Boſnie. *Swinaria*. Elle eſt à l'embouchure de Bewacz, dans la Sâve, au midi de Poſſaga. On voit près de *Swinar* les ruïnes de l'ancienne *Sèrbinum*, petite ville de la Pannonie inférieure. MATY.

S U Y.

SUYE, ſ. f. Partie tèrreſtre & volatile, qui s'éleve du bois avec la fumée, par le mouvement que lui donne l'action du feu. *Fuligo*. Quand on laiſſe trop de *ſuye* dans la cheminée, le feu y prend. On dit qu'une choſe eſt amère comme de la *ſuye*; pour dire, qu'elle eſt fort amère. Dioſcoride enſeigne la manière de faire une *ſuye* de beurre, qui a pluſieurs uſages en Médecine. Il y a auſſi une *ſuye* ou fumée qui ſèrt aux Peintres, qui eſt celle qu'on retire des fourneaux des vèrreries. La *ſuye* eſt de grand uſage pour teindre des draps.

S U Z.

SUZANNE ſ. f. *Suzanna*. Nom de femme. *Suzanne* fut ſollicitée & calomniée par deux vieillards. Petite *Suzanne*.

SUZERAIN. Voyez SUSERAIN. *Intermedius Dominus*.

SUZON, ſ. f. Diminutif de Suſanne. *Suzanna*. Petite Suzanne. *Suzon* a été bien ſage & bien dévote à la meſſe.

S Y.

SY. Septiéme ſyllabe ajoutée à la Gamme depuis peu. Voyez SI. Les Muſiciens Italiens écrivent SI.

S Y B.

SYBYLLISME, ſ. m. Il faut écrire SIBYLLISME. Doctrine des Sibylles. Attachement, créance que l'on a aux écrits prétendus des Sibylles. *Fides Sibillis habita*, *data*, *Sibyllíſmus*. Le P. Mourgues, dans ſon Plan Théologique du Paganiſme, a juſtifié les ſentimens des Pères de l'Égliſe ſur les oracles du Paganiſme, contre les ſuppoſitions de Van-dale, que le docte Jéſuite confond ſur la prétenduë crédulité des Pères, auſſi bien que ſur le Platoniſme & le *Sibyllíſme*, que le Docteur Anabaptiſte leur attribuë. MÉM. DE TR. Le *Sibyllíſme* des Pères, autre chimère de nos jours, née en pays hérétique.

SYBILISTE, ſ. m. & f. Il faut écrire SIBYLLISTE. Qui a de l'attache & de la foi aux Ecrits prétendus des *Sibylles*. *Falſis Sibyllarum ſcriptis addictus*. L'Egliſe faiſoit ſi peu de cas des Sibylles, qu'on appelloit par dériſion *Sibyllifles* les Chrétiens qui faiſoient trop valoir ces prétendues Prophetelles. Origène nous l'apprend en écrivant contre Celſe. Voyez le Plan du Paganiſme par le P. Mourgues. Et ci-deſſus, SIBYLLE.

S Y C.

SYCAMINO, ſ. m. C'étoit anciennement une ville de la Béotie, en Grèc. *Sycaminum*. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, ſitué ſur l'Aſopo, près de ſon embouchure, dans le golfe de Négrepont. MATY.

SYCOMORE, ſ. m. C'eſt un grand arbre ſemblable au figuier, qui a des feuilles ſemblables au murier, mais qui jette force lait. Son nom lui vient de ce qu'il participe du murier & de la figue, comme dit Galien, qui dit auſſi que le figuier de Cypre lui eſt tout-à-fait ſemblable. Il porte du fruit qui a le même nom, trois quatre fois l'an, qu'il produit de ſon tronc, & qui n'eſt pas attaché aux branches, qui eſt ſemblable aux figues ſauvages, mais qui eſt plus doux, & qui n'a dedans aucun grain. Matthiole ajoute, qu'il demeure toujours verd étant coupé, à moins qu'on ne le noye dans l'eau. En latin *ſycomorus*, ou *ficus Egyptia*.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs συκὴ, *ficus*, *figuier*, & de μορέα, *murier*, comme qui diroit, arbre qui tient du figuier & du murier.

SYCOPHANTE, ſ. m. & f. Ce mot eſt tiré du Grèc. Il s'eſt dit originairement à Athénes de ceux qui raportoient qu'ils découvroient les voleurs, à ceux à qui l'on dérobot des figues, ou bien, qui contre la loi qui défendoit de tranſporter des figues hors d'Athénes, en faiſoient ſortir & trompoient les Commis, ou les Gardes des portes. Enſuite on le dit en général de tous les délateurs, des faiſeurs de raports, principalement dans les Cours des Princes. On le dit auſſi pour un menteur, un impoſteur, un trompeur. *Sycophanta*. Voyez Petr. *De Legib. Attic. L. III. Tit.* 5. Dempſter, *Paral. ad Roſin. L. IX.* Ce mot n'eſt pas de l'uſage commun dans notre langue, mais on le trouve pourtant quelquefois, ſur tout dans de vieux Auteurs.

Il vient de συκὴ, *Syce*, une figue, & φαίνω, je dis.

S Y D.

SYDOINE, ſ. m. Vieux mot. Linge, mouchoir. *Sindon*. Mèrlin fait dire à la Vétonique : J'avoye un *ſydoine* ſi en tens (c. frotai) la chière de Jéſus. Il vient de ſindon. BOREL.

SYENE, ſ. f. Nom propre de ville. *Syene*. C'étoit anciennement une ville fort conſidérable de la Thebaïde ou Haute-Egypte Elle étoit Archiépiſcopale, & ſituée ſur le Nil, près de ſes cataractes, & aux confins de l'Ethiopie. Les anciens Géographes y faiſoient paſſer leur ſecond climat, & on tiroit de ſes environs le marbre Syénite, ou Signite, que l'on nomme maintenant granit, pierre très dure, mal poli, tachetée de blanc & de noir, & quelquefois de rouge, dont on faiſoit des pyramides, des obéliſques, des aiguilles, des colomnes, & d'autres ouvrages de cette nature. Elle fut la borne de l'Empire Romain du côté de l'Ethiopie. Quelques Géographes la mettent à la ville qu'on nomme maintenant Aſna, mais d'autres aſſurent qu'elle eſt l'Auſan d'aujourd'hui, ville conſidérable par ſa grandeur, & par ſon commèrce, & l'on voit encore de ſuperbes ruïnes, qui ſont les reſtes de l'ancienne *Syene*. MATY.

S Y L.

SYLLABE, ſ. f. Partie d'un mot, compoſée d'une ou de pluſieurs lettres qu'on prononce enſemble. *Syllaba*. Les vèrs Grècs, & Latins ſont compoſez de *ſyllabes* brèves & longues. Dans les livres ſacrez il faut obſerver juſqu'aux moindres *ſyllabes*. Les Hébreux ont compté toutes les *ſyllabes* de la Bible. On entend fort bien ici le ſérmon, on n'en perd pas une *ſyllabe*.

Il vient du mot Grèc συλλαβὴ, *ſyllaba*, aſſemblage.

Comme le nombre des *ſillabes* fait la meſure des vèrs Françoiſ, il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût des réales fixes & certaines, pour déterminer le nombre des *ſyllabes* de chaque mot. Car il y a des mots douteux à cet égard, & il y en a même qui ont plus de *ſyllabes* en vèrs, qu'en proſe. Les noms qui ſe terminent en *ieux*, en *iel*, en *ien*, en *ion*, en *ier*, &c. cauſent beaucoup d'embarras à ceux qui ſe piquent d'exactitude. *Odieux*, *précieux*, ſont de trois *ſyllabes* : cependant *cieux*, *dieux*, *lieux*, n'ont qu'une *ſyllabe*. De même *fiel*, *miel*, *bien*, *mien*, ſont monoſyllabes : mais dans *lien*, *ancien*, *Muſicien*, *Académicien*, *Magicien* la terminaiſon en *ien* eſt de deux *ſyllabes*. Dans les mots *fier*, *altier*, *métier*, la rime en *ier* eſt d'une ſeule *ſyllabe*, & de deux dans *bouclier*, *ouvrier*, *meurtrier*, & *fier* quand il eſt vèrbe. Toutes ces différences demandent une application particulière, pour ne s'y pas tromper, & ne pas faire un blaſphéme de quantité. En général il faut conſulter l'oreille qui doit être le principal juge du nombre des *ſyllabes*. La prononciation la plus douce, & la plus naturelle doit être préférée. Voyez les *ſyllabes* ci-deſſus en leur rang.

SYLLABIQUE, adj. de tout genre. Tèrme de Grammaire Grécque. *Syllabicus*. Il y a dans la langue Grécque deux ſortes d'augmens. L'un s'appelle augment *ſyllabique*, quand le mot eſt augmenté d'une ſyllabe, & l'autre augment *temporel*, quand la ſyllabe brève devient longue.

SYLLÉPSE, ſ. f. Tèrme de Grammaire. La *ſyllepſe*, ou *concéption* eſt une figure par laquelle on conçoit le ſens autrement que les mots ne portent : ainſi on fait la conſtruction ſelon le ſens, & non ſelon les paroles. LANCELOT. *Syllepſis, ſeu conſtructio figurata*. La *ſyllépſe* eſt une conſtruction figurée, qui s'accorde plus avec nos penſées, qu'avec les mots, & qui éxprime plus le ſens que l'on a dans l'eſprit, que les tèrmes mêmes du diſcours. GRAMMAIRE RAIS. C'eſt une diſpro, ertion, ou diſconvenance dans les parties du diſcours. Quelques Grammairiens la nomment *ſynthéſe*. Cette figure eſt très-conſidérable pour bien entendre les Auteurs. Scioppius la diviſe en deux eſpéces. La *ſyllépſe ſimple* eſt lorſque les mots qui ſont couchez dans le diſcours ſe fièrent ou dans le genre, ou dans le nombre ou dans tous les deux. La *ſyllépſe relative* eſt lorſqu'on raporte le relatif à un antécédent qui n'a point été exprimé ; mais que nous concevons par le ſens de la période entière. *Duplex eſt ſyllepſis ſeu ſynthéſis, nempe ſimplex & relativa*.

SYLLOGISER, v. n. Diſputer, faire des argumens, des ſyllogiſmes. *Argumentari, diſputare, diſſerere, ratiocinari*. La Logique eſt l'art qui apprend à *ſyllogiſer*, à mettre des ſyllogiſmes en forme. L'uſage de ce mot eſt fort rare.

SYLLOGISME, ſ. m. Tèrme de Logique. Argument compoſé de trois propoſitions, lequel a cette propriété, que quand il eſt en forme, la concluſion s'enſuit néceſſairement des deux prémiſſes, enſorte que ſi la majeure & la mineure ſont véritables & néceſſaires, la concluſion eſt convaincante, & fait une démonſtration ; on l'appelle *apodictique*. *Syllogiſmus, triplicis membri argumentatio, ratiocinatio*. Quand les propoſitions ſont ſeulement vraiſemblables, ou contingentes, on l'appelle *dialectique* ; & quand elles n'ont qu'une fauſſe apparence de vérité, on l'appelle *ſophiſtique*. On fait en Logique trois figures de *ſyllogiſmes* qui viennent de la combinaiſon des propoſitions univerſelles ou particulières affirmatives, ou négatives. Il y a une quatrième figure de Galien. Tous *ſyllogiſmes* ont une majeure, une mineure, qu'on appelle auſſi aſſomption, & une concluſion. Il y a des *ſyllogiſmes* ſophiſtiques qui péchent en la forme.

SYLVAIN, ſ. m. Dieux fabuleux de l'Antiquité, qui préſidoit aux forêts, aux champs & au bétail. *Sylvanus*. Quelques uns l'ont confondu avec *Pan*. Les Anciens reconnoiſſoient trois *Sylvains*. L'un étoit appelé domeſtique, & c'étoit le même que le Dieu *Lar*. L'autre, champêtre, ou le Dieu des Bèrgers, & c'étoit la même choſe que *Pan*, ou *Faune*. Plutarque confond en éffet *Sylvain* avec *Pan* dans ſes Paralèles, mais Virgile, Géorg. L. I. v. 20, & Servius ſur cet endroit, les diſtingue. Ovide, Metam. L. I. v. 192, appelle les *Sylvains*, habitans des montagnes. Virgile attribuë à *Sylvain* le cyprès, & lui en met un en main. Ils appellent l'autre, *Sylvain* oriental, & c'étoit la même choſe que Mars, ou le Dieu des limites. DAC. C'eſt Macrobe & l'Auteur du L. *De Agror. fin.* qui diſtinguent ces trois *Sylvains*. C'étoit le troiſiéme qui étoit proprement *Sylvain*, & on lui attribuoit l'invention des pierres miſes en terre pour ſervir de bornes. Ce même *Sylvain*, outre qu'il étoit le Mars de la campagne, il en étoit auſſi l'Hércule, comme on le peut voir dans Victor & dans Lampridius ; & ce n'eſt pas ce *Sylvain* que les Inſcriptions antiques diſtinguent d'Hércule, HERCULIET SILVANO dans Grutèr, p. XLII. 4. 5. 6. & SILVANO HERCULI Grut. pag. LXII. 8. Voyez Caton, *De Re Ruſt. C.* 83 ; & Saumaiſe ſur Solin p. 414. La commune opinion étoit, au raport de *Servius* ſur l'Éneide L. VIII. v. 600, que *Sylvain* étoit le Dieu du bétail & des campagnes, mais que les habiles gens diſoient qu'il étoit Dieu de la matière *ſéx ſimus*, qui eſt la maſſe & la lie des élémens, c'eſt-à-dire ce qu'il y a de plus groſſier, dans le feu, dans l'air, dans l'eau & dans la tèrre. Les Anciens croyoient que ce Dieu étoit le même que l'Incube, qu'il entroit chez les femmes en couche, c'eſt pourquoi on leur donnoit des gardes & des protecteurs contre *Sylvain*. Ces protecteurs étoient deux Déeſſes & un Dieu, nommez Intèrcidone, Pilumne & Deverra. Voyez Saint Auguſtin, *De Civ. Dei, L. VI. C.* 9. Chez les Romains il n'y avoit que des hommes qui puſſent lui ſacrifier. Et d'abord on ne lui offroit que du lait ; Enſuite on lui ſacrifia un cochon. Sa Statuë le repréſentoit une main étenduë, de laquelle il tenoit un cyprès,

parce que c'étoit lui [illegible] appris à l'é-
[illegible] donnoient le nom de
[illegible] ; & l'adoroient sous ce nom. *Sylvanus*
[illegible]. Voyez sur ce Dieu, Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 13. Natalis Comes, *Mythol. L. V. C.* 10.

Le Dieu *sylvain* étoit ainsi appellé, parcequ'il passoit pour le Dieu des forêts qui sont sur les montagnes, de *sylva* qui signifie proprement ces sortes de forêts, d'où vient que les *sylvains* passoient pour des Dieux montagnards ; & *Sylva* venoit du Grec ὕλη, *matiere, bois, forêt*, en changeant l'ésprit âpre en s, comme dans *sex*, de ξ, & beaucoup d'autres. Comme les anciennes inscriptions écrivent toujours *Silvanus*, il semble qu'il faudroit orthographier *Silvain* & non pas *Sylvain* comme on fait communément. Noël le Comte avouë qu'il n'a rien lû de l'origine du Dieu *Sylvanus*. Cependant il en est parlé fort au Long dans Probus sur le premier livre des Géorgiques de Virgile, & dans Plutarque. Voyez de Mézeriac qui rapporte les propres paroles de ces deux Écrivains, lesquels ne conviennent pas entre eux. On en peut néanmoins recueillir, que le Dieu *Sylvanus* étoit particulier à l'Italie. Aussi les Grecs n'en font-ils mention, que lorsqu'ils parlent des choses qui regardent l'Italie.

SYLVE, s. f. Terme Poëtique. C'est une piéce de Poësie composée par une boutade, fureur ou emportement poëtique sans grande méditation, & tout d'une haleine, comme sont les *Sylves* de Stace, qu'il témoigne avoir fait de cette manière. *Sylva*. Quintilien étend la signification de ce mot à tout écrit fait à la hâte, sur le champ, & au courant de la plume. Ce mot est fait du Latin *Sylva* & qui se dit en François de quelques Livres Latins intitulez *Sylva*. Ce mot signifie *forêt*, mais il se dit métaphoriquement dans les titres de ces Livres, pour Recueil de piéces sur différens sujets, de même qu'une forêt est un assemblage d'arbres de différentes éspéces. *Sylva*. Les *Sylves* de Stace sont un Recueil de piéces de vers sur differens sujets. Les Oeuvres du Jésuite Sidronius Hosteius, l'un des meilleurs Poëtes modèrnes que nous ayons, consistent en six livres d'Elégies & une *Silve*. Stace, dans ses *Sylves*, a travaillé sur les mêmes sujets que Martial. Senecé. Stace dans ses *Sylves* abonde en pensées brillantes. Senecé.

SYLVESTRE, s. m. Nom propre d'homme. *Sylvester. S Sylvestre* Pape, qui succéda à Melchiade en 314, baptisa Constantin, & s'opposa fortement aux Donatistes, & à Arius. Il mourut en 335. Il présida au Concile de Nicée par ses Légats.

S Y M.

SYMBOLE, s. m. Signe ; type, éspéce d'emblême, ou représentation de quelque chose morale, par les images, ou propriétez des choses naturelles. *Symbolum, signum, typus, emblemata species.* Le lion est le *symbole* de la valeur ; la boule de l'inconstance ; le pélican de l'amour paternel. Chez les Egyptiens, les *symboles* etoient fort éstimez, & couvroient la plupart des mystéres de morale. Les hiéroglyphes de Pierius passent pour des *symboles*. Les lettres des Chinois sont la plupart des *symboles* significatifs. Le Pere Caussin a écrit un livre des *symboles*. Les Médaillistes appellent *symboles* certaines marques, ou certains attributs particuliers à certaines personnes, ou à certaines Déïtez. Par exemple, la foudre qui accompagne quelquefois la tête d'un Empereur marque la souveraine autorité, & un pouvoir égal aux Dieux. Le trident est le *symbole* de Neptune : le paon est celui de Junon ; une figure appuyée sur une urne represente un Fleuve. Les provinces, les villes ont aussi leurs *symboles* différens sur les médailles.

Symbole, chez les Chrétiens, est le mémoire des articles de la Foi, que tout Chrétien doit sçavoir & croire, συμβόλον, *Symbolum*. Au tems de S. Grégoire on ne disoit point encore le *Symbole* à la Messe dans l'Eglise Romaine, qui n'ayant jamais été infectée d'aucune hérésie, n'avoit pas besoin de faire profession de foi. Fleury. Le *symbole* des Apôtres se récite en toutes les prières ordinaires. Quoique ce soit une opinion très commune que le *Symbole* soit l'Ouvrage des Apotres, il y a des raisons très-fortes pour prouver qu'elle est très-peu vraisemblable. Du Pin. On trouve dans la Bibliothéque de l'Empereur le *Symbole* des Apôtres manuscrit Grec divisé en douze articles avec les noms des Apôtres qui les ont composez. Le premier est attribué à Pierre, & les autres tout de suite à André, Jacques le majeur, Jean, Thomas, Jacques le mineur, Philippe, Barthelemy, Mathieu, Simon, Thadée & Mathias. Mais le témoignage de ce manuscrit ne fortifie guère l'opinion de ceux qui croyent que chaque Apôtre à composé un article de ce *Symbole*. Néanmoins S. Léon paroit avoir été dans cette pensée. De Vign. Marville. Pearson a fait une éxplication du *Symbole* des Apôtres. Voyez Suicer sur les *symboles* dans son *Thesaurus Eccles.* On a souvent ajouté quelques mots ou quelques points aux *symboles* quand il s'est élevé quelque nouvelle hérésie, qui l'a éxigé. Le *Symbole* de Nicée se chante à la Messe. Le *Symbole* de S. Athanase se dit à Prime.

On ne convient pas de la raison, pour laquelle le nom de *symbole* a été donné à l'abregé des articles de la Foi Chrétienne. Quelques-uns disent qu'il est ainsi appellé, parceque c'est la marque & le caractére des Chrétiens. D'autres veulent que ç'ait été à cause que les Apotres étant assemblez, chacun temoigna le sentiment qu'il avoit sur la Foi, & par cette conférence se fit le *symbole* qu'ils nous ont laissé, ce mot étant Grec & signifiant *collation*, ou *conférence*. Ainsi on a appellé *symbole* des Apotres, celui qui contenoit les principales doctrines qu'ils avoient prêchées. On tient que Saint Cyprien est le premier qui s'est servi du mot de *symbole* pour signifier l'abregé de la Foi Chrétienne.

SYMBOLIQUE, adj. m. & f. Qui se dit des chôses qui ont quelque sympathie, convenance ou ressemblance. *Symbolicus, tesserarius.* Les emblémes & les énigmes sont fondez sur des rapports *symboliques*. On appelle *colonne symbolique*, celle qui, par des attributs, désigne une nation : comme une colonne d'ordre François semée de fleurs de Lys.

SYMBOLISER, v. n. Avoir ensemble quelque convenance. *Quadrare, convenire.* Les contraires ne *symbolisent* point l'un avec l'autre.

SYMMACHIE, ou SYMMAQUIE, s. f. Surnom que les habitans de Mantinée donnérent à Vénus, parcequ'elle avoit combatu pour les Romains à la journée d'Actium ; la maîtresse d'Antoine, & sa passion pour Cléopâtre lui ayant fait perdre la bataille. *Symmachia.*

Ce mot vient de σὺν, *avec*, μάχομαι, *je combats.*

SYMMAQUE, s. m. Nom propre d'homme. *Symmachus.* Le Pape *Symmaque* fut élevé au souverain Pontificat l'an 498. & mourut l'an 514. Il excommunia l'Empereur Anastase, parcequ'il favorisoit les Eutychiens.

La vérsion de *Symmaque* est une ancienne vérsion Grécque de l'Ecriture faite par un Samaritain nommé *Symmaque*. Il n'avoit pas rendu le texte mot à mot comme Aquila, il s'étoit donné plus de libérté. N'ayant pu obtenir une place qu'il croyoit mériter parmi les Samaritains, il se fit Juif, & ensuite de Juif, il se fit Chrétien ; puis de Catholique qu'il étoit, il se fit Ebionite. Il ne nous reste plus que quelques fragmens de sa vérsion tirez des Hexaples d'Origéne, dans lesquels elle occupoit la quatriéme colonne, aussi bien que dans les Octaples : dans les Tetraples où n'etoit point l'Hébreu, elle avoit la seconde ; celle d'Aquila la premiere. On dispute sur le tems qu'il écrivit. S. Epiphane, dans son traité des poids & des mesures, dit qu'il vivoit avant Theodotion ; & que celui-ci a écrit sous Commode, & *Symmaque* sous Sévére. S. Athanase dit aussi qu'il fit sa vérsion sous Sévére 66. ans après qu'Aquila eut publié la sienne. Il est certain qu'il y a de la contradiction en cet endroit de S. Epiphane ; car il n'y a point d'Empereur Sévére avant Commode. Ainsi si *Symmaque* a écrit sous Sévére, il n'est pas avant Théodotion. Quelques Modernes prétendent qu'il etoit après Théodotion, & que S. Epiphane parle juste quant aux Empereurs : mais il n'est pas vraisemblable qu'Origéne eut mis comme il avoit fait, *Symmaque* avant Théodotion dans ses Tetraples, ses Hexaples & ses Octaples, s'il n'avoit effectivement été plus ancien. Tous les Péres lui donnent le même rang, quand ils nomment les Interprétes de l'Ecriture. Ainsi il est plus naturel de croire qu'il y a faute dans le nom de l'Empereur. S Epiphane avoit dit sous Vére, c'est-à-dire, Lucc Aurele Vére ; quelque Copiste, ou quelque ignorant a mis Sévére pour Vére. Vére. Voyez les Observations du P. Petau sur S. Epiphane.

SYMMETRIE, s. f. Raport de parité, soit de hauteur, de largeur, ou de longueur de parties, pour composer un beau tout : Disposition regulière des parties d'un bâtiment ; ordre de plusieurs choses placées l'une à l'égard de l'autre en quelque convenance, ou proportion, pour faire un beau tout. *Symmetria, ratio, proportio.* Dans les bâtimens Gothiques on observoit plutot la commodité du logement, que la *symmetrie* extérieure qu'observoient les Grecs. On avoit paré cet autel avec une agréable *symmétrie*. On appelle *symmétrie* uniforme celle dont l'ordonnance régne d'une même manière dans un pourtour ; & *symmétrie réciproque* celle dont les cotez opposez sont pareils entre-eux. M. Perrault a observé que *symmetrie* en Grec & en Latin ne signifioit pas la même chose qu'en François. Il signifioit *proportion.*

Symmétrie, se dit aussi au figuré de l'ordre de la disposition, de l'économie du discours. *Ordo, series, dispositio, sermonis oeconomia.* Il faut beaucoup d'art & de choix dans l'arrangement des expressions, pour composer la structure, & comme la *symmétrie* du discours. Port-R.

SYMPATHIE, s. f. Convenance d'affections, d'inclinations ; conformité de qualitez naturelles, d'humeurs, ou de tempéra-

ment,

ment, qui font que deux perſonnes s'aiment, ſe cherchent, s'accordent, & demeurent agréablement enſemble. *Sympathia, naturalis conſenſio, conjunctio, convenientia.* Il y a une *ſympathie* ſecrete, qui bien plutôt que l'eſtime, forme la liaiſon des cœurs. S. Évr. Je n'eus pas beſoin de ſervices pour gagner ſon cœur; la *ſympathie* avoit pris ſoin d'accourcir le chemin. Vill. La plus belle amitié avec toute la *ſympathie* du monde, languit ſans le ſecours des choſes étrangères, qui éxcitent le ſentiment de la joye. S. Évr.

Tout devient pour l'amour matiere à ſympathie. Vill.

Un de nos Poëtes en a donné une aſſez juſte définition dans ces quatre vers:

Il eſt des nœuds ſecrets, il eſt des ſympathies,
dont par le doux raport, les ames aſſorties,
S'attachent l'une à l'autre, & ſe laiſſent piquer,
Par un je ne ſçai quoi qu'on ne peut expliquer. Corn.

Sympathie, ſe dit auſſi des choſes inanimées, comme ſi elles chèrchoient à s'unir, ou à agir l'une ſur l'autre. *Naturalis ſympathia.* La vigne a de la *ſympathie* avec l'ormeau. L'aiman a de la *ſympathie* avec le fer. Des deux poles d'un aiman, l'un a de la *ſympathie* avec l'autre, & ſemble ſe vouloir unir. La poudre de *ſympathie* qu'on fait avec du vitriol ſeché au ſoleil, eſt une pure charlatanerie, quoique dite le Chevalier Digby, dans le diſcours qu'il en a fait pour en juſtifier les effets & l'éxpérience. Il avoit guéri un de ſes amis bleſſé par la ſeule vertu de ſa *poudre de ſympathie.* Le Chevalier Digby prétend que le ſoleil & la lumiére attirent les éſprits du ſang dans une grande diſtance; enſorte que ces atomes ſont pouſſez, & diſperſez bien loin dans l'air. Les éſprits du vitriol incorporez avec le ſang s'envolent de même, & forment avec ceux du ſang une trainée de corpuſcules. D'autre coté il s'éxhale, & il s'écoule continuellement de la plaie une abondance d'éſprits ignés, qui par leur impulſion attirent l'air voiſin, & cet air par une enchaînure pèrpétuelle attirant l'air le plus proche, trouve enfin les arômes & les éſprits du ſang & du vitriol, leſquels étoient répandus de tous cotez. Or ces éſprits du ſang retrouvant leur ſource rentrent dans leur demeure primitive, & comme ils ſont joints aux éſprits vitrioliques, ils confortent la plaie, & la guériſſent imperceptiblement. Cependant tout ce que le Chevalier Digby, & tant d'autres devant & après lui, ont dit des effets merveilleux de la *poudre de ſympathie*, n'a préſque pèrſuadé pèrſonne. & bien des gens la regardent comme une chymére. Pluſieurs Auteurs, & entre autres Eraſme, ont écrit des *ſympathies* des animaux; mais la plupart de ce qu'ils diſent eſt fabuleux: comme l'antipathie des cordes de loup & de brebis: on dit que ſi un même luth eſt monté de ces deux ſortes de cordes, on ne les peut jamais accorder; & celle de la plume d'aigle, qu'ils diſent conſumer celle des autres oiſeaux, &c. Vitalis a fait un traité pour juſtifier les effets de la poudre de *ſympathie*, & de l'onguent de Paracelſe, & qu'on s'en peut ſervir ſans ſuperſtition.

Sympathie, en têrmes de Médecine, ſe dit d'une indiſpoſition qui arrive à une partie du corps par le vice d'un autre, ſoit par l'affluence de quelque humeur ou vapeur envoyées d'ailleurs, ſoit faute de l'influence de la faculté néceſſaire pour l'action, ou de la matière qui y eſt requiſe, comme qui diroit *paſſion*, ou *ſouffrance de deux parties.*

Ce mot vient du Grec *σὺν*, *cùm* & *πάθος*, *paſſio*, paſſion.

SYMPATHIQUE, adj. m. & f. Qui a de la ſympathie. *Sympathicus.* Des humeurs, des qualitez *ſympathiques.* Ces choſes-là ne ſont pas *ſympathiques.* Vous ne ſçauriez dire ces mots que vous ne vous attiriez, par une certaine vertu *ſympathique*, ce qu'il y a de ridicule dans le proverbe. Vaug. Les effets de la poudre *ſympathique* ſont trop conteſtez, & trop peu vraiſemblables, pour être crus. C'eſt une erreur populaire de croire qu'il y a des remédes *ſympathiques* qui agiſſent ſur les corps éloignez.

Sympathique eſt une épithéte que l'on donne à toute maladie qui a deux cauſes; une éloignée, & une prochaine; & ce têrme eſt oppoſé à celui d'idiopatique. L'épilepſie *ſympathique* eſt produite par la cauſe éloignée, c'eſt-à-dire, quand le vice du cerveau embourbé de ſang, eſt précédé & produit par quelqu'autre maladie. Il y a une palpitation de cœur idiopatique, & une *ſympathique.* On le dit auſſi des cauſes mêmes des maladies. Il n'y a qu'une cauſe idiopatique de la palpitation de cœur; mais il y en a pluſieurs *ſympathiques.*

SYMPATHISER, v. n. Avoir des qualitez conformes, des humeurs qui s'accordent bien enſemble. *Convenire, conſentire.* Cet homme eſt ſi bourru, qu'il ne peut *ſympathiſer*, ni compatir avec pèrſonne. Nous *ſympathiſons* vous & moi. Mol.

SYMPHONIE, ſ. f. Muſique; ſons, accords agréables à l'oreille, ſoit de voix, ſoit d'inſtrumens. *Symphonia, concentus, conſonantia.* Cet homme aime bien la *ſymphonie*, il a l'oreille délicate pour la *ſymphonie.*

Symphonie, ſe prend quelquefois pour la ſeule Muſique des inſtrumens. *Symphonia.* Il y avoit de beaux récits dans cet Opéra, mais ce qui étoit de plus éxcellent, c'étoit la *ſymphonie.* La *ſymphonie* des Anciens étoit un chant de deux voix, ou de deux inſtrumens accordez à l'uniſſon, car ils n'avoient point de muſique à pluſieurs parties, comme a fort bien prouvé M. Pèrrault Médécin, dans ſon traité de la Muſique.

Symphonie, eſt auſſi un nom que les Anciens ont donné à celui des inſtrumens dont on a fait le moins de cas, qui eſt la vielle, comme on voit chez les Anciens qui en ont écrit, & entre autres le Père Merſenne dans ſon grand volume de l'Harmonie. Ç'a été peut-être par antiphraſe. *Symphonia.*

SYMPHONISTE, ſ. m. Celui qui joüe des inſtrumens, ou qui compoſe les piéces qu'on joüe deſſus. *Symphoniſta.* Ce Muſicien a été un des grands *Symphoniſtes* de ſon tems.

SYMPHORIEN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Symphorianus.* Le peuple dit *Séphorien*, ou *Siphorien.* Saint *Symphorien* étoit fils d'un homme qualifié de la ville d'Autun, nommé Fauſte. Il ſouffrit le martyre vèrs l'an 179, ſous le Conſulaire Héracle.

SYMPHYSE, ſ. f. Têrme de Médecine, qui ſe dit d'une union naturelle des os, par laquelle deux os ſéparez ſe font continus, & deviennent un, telles que ſont la plupart des épiphyſes; ou bien de l'union des os qui ſont ſéparez dans les corps des enfans nouveaux nez, qui ſe joignent, & ne ſont qu'un os dans les pèrſonnes âgées, comme l'os éthmoïde, les ós du crâne &c. *Symphyſis.*

La *ſymphyſe*, ou ucion naturelle d'os eſt de deux ſortes; ou ſans moyen, ou avec un moyen. La *ſymphyſe* ſans moyen eſt l'union qui ſe fait de deux os par eux-mêmes, ſans qu'on voye rien qui les unifie. Telle eſt la *ſymphyſe* de l'épiphyſe avec l'ós principal, & tels ſont les ós de la machoire inférieure. Cette union ſe fait à peu prés comme celle de la greffe & de l'arbre. La *ſymphyſe* qui ſe fait avec moyen eſt de trois ſortes. La ſynévroſe, la ſyſarcoſe, & la ſynchondroſe. Voyez ces trois noms en leur place.

Ce mot eſt Grec, *σύμφυσις*, *Cohærentia, vel connexio naturalis*; il ſignifie, *aſſemblage de deux choſes jointes enſemble.*

SYMPHITUM, ſ. m. Plante. Voyez CONSOUDE.

Ce mot vient du Grec *σὺν*, *cum*, & de *φύω*, *propè adnaſci. Natæ aupes*, à cauſe que cette hèrbe eſt fort vulnéraire, & qu'elle fait comme renaître les chairs.

SYMPOSIAQUE, ſ. m. Entretien de Philoſophes dans un banquet. Plutarque a fait pluſieurs traitez qu'il a intitulez. *Des ſympoſiaques*, le banquet des ſept Sages, &c.

Ce mot vient du Grec *συμπόσιον*, *convivium.*

SYMPTOMATIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au ſymptôme. *Symptomaticus.* Il faut qu'un Médecin étudie tous les mouvemens, tous les ſignes *ſymptomatiques.* Evacuation *ſymptomatique.* Deg.

SYMPTÔME, ſ. m. Têrme de Médecine. Signe, accident, ou révolution qui arrive dans une maladie, par où l'on peut juger de ſa nature, de ſa qualité & de ſon évenement. *Symptoma, caſus morbi.* Le délire eſt un *ſymptôme* de la fiévre. Les *ſymptomes* qui arrivent dans les maladies ſont la douleur, les veilles, l'aſſoupiſſement, la convulſion, l'ébloüiſſement, la ſurdité, la paralyſie, la difficulté de réſpirer & d'avaler, la toux, le dégoût, la nauſée, le ſanglot, le vomiſſement, la ſoif, la lipotymie & ſyncope, le flus ou dureté de ventre, le flus de ſang, ſupréſſion d'urine, la jaünille, la ſéchereſſe & noirceur de la langue, &c. Le *ſymptôme* comprend tous les accidens qui ſurviennent aux maladies. Deg.

Ce mot vient du Grec, *συμπίπτω*, où il ſignifie la même choſe.

SYMPULE, ſ. m. Têrme d'Antiquaire. Petit vâſe dont les Pontifes Romains ſe ſervoient dans les ſacrifices, pour faire des libations. *Sympulum.*

SYN.

SYN, ſ. m. Vieux mot. Laine avec le ſyn, ou ſurge; c'eſt-à-dire, ſans laver. C'eſt ce que les Lapins appellent *lana jucida.* Borel.

SYNAGOGUE, ſ. f. Aſſemblée des Juifs, pour vacquer aux actes de leur Religion, le lieu où ils font leurs priéres. *Synagoga, congregatio, cœtus.* Quelques-uns croyent que l'uſage des *Synagogues* n'eſt pas fort ancien parmi les Juifs, & que ce ne fut qu'après le retour de la captivité de Babylone qu'on crut que le ſervice de Dieu n'étoit pas tellement attaché au Temple de Jéruſalem, qu'il ne pût être célébré ailleurs; enſorte que les Juifs commencérent à bâtir des *Synagogues* dans toutes leurs villes. D'autres diſent qu'il y avoit des *Synagogues* dès le tems de David. Quoi qu'il en ſoit, les Juifs en érigeoient par tout: c'étoient comme des chapelles où ſe faiſoit le Service divin. On en comptoit juſqu'à 480. dans la ſeule ville de Jéruſalem.

...gnes que peu ... CHRIST, qui a prê... ...ssemblée, ...appelle *la Synagogue*. Ils ont encore des *Synagogues* à Amſterdam, à Rottérdam, à Avignon, à Mets & en pluſieurs villes d'Allemagne & d'Italie.

Ce mot eſt Grec & ſignifie Congrégation, aſſemblée, *συναγωγὴ, cœtus.*

On dit prévarication, qu'il faut enterrer la *Synagogue* avec honneur; pour dire, ſe ſervir des manières honnêtes pour détruire quelque choſe; finir honorablement une choſe.

SYNALÉPHE, ſ. f. Figure de Grammaire. Contraction de ſyllabes. *Synalœpha ſeu contractio ſyllabarum.* Elle ſe fait en différentes manières, comme on le peut voir dans la nouvelle Méthode pour la Langue Grecque. Sur tout elle ſe fait lorſqu'on mange une voyelle, où une diphtongue à la fin d'un mot, à cauſe d'une autre voyelle ou diphtongue qui ſuit au commencement de l'autre mot. La *ſynalépbe* eſt plus douce, lorſque le mot ſuivant commence par la même voyelle que celle qui eſt mangée à la fin du précédent: comme *ill'ego.*

SYNALLAGMATIQUE, adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Qui demande du retour, de la récompenſe, quelque choſe en revanche. *Synallagmaticus.* Il ſe dit des choſes. On appelle un contrat *ſynallagmatique* celui qui eſt conditionnel, qui éxige certaines récompenſes, qui impoſe certains devoirs en récompenſe de ce qu'il donne. Préſque toutes les donations faites aux Égliſes ſont *ſynallagmatiques*, parceque c'eſt aux conditions de dire des meſſes, de faire des ſervices.

Ce mot eſt Grec *συναλλαγματικὸς*, & vient de *συναλλάττω*, contre-échanger.

SYNANCHIE, ſ. f. Eſpéce d'eſquinancie dans laquelle les muſcles internes du pharinx ſont attaquez.

Ce mot eſt Grec, formé de *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *ἀγχὼ*, *preſſer*, *ſuffoquer.*

SYNARTHROSE, ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la jointure des os, qui eſt tellement compacte & ſerrée, qu'ils ſont rendus immobiles. *Synarthroſis.* On la diviſe en trois éſpéces. La prémière eſt la *ſuture*, qui eſt tantôt en forme de deux peignes, ou de deux ſcies qui ſont tellement jointes enſemble, que les dents de l'un entrent en celles de l'autre, tantôt en forme d'ongle, lorſqu'une partie monte ſur la voiſine, comme des écailles ou deſtuiles. La ſeconde éſpéce s'appelle *harmonie*, qui ſe fait par une ſimple ligne droite ou circulaire, comme celle des ôs de la machoire ſupérieure. La troiſiéme s'appelle *gomphoſe* qui ſe fait, quand un ôs eſt emboëté dans un autre comme une cheville dans ſon trou, ainſi que ſont les dents dans les mâchoires.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grecs, *σὺν*, *cum*, *avec*, & *ἄρθρον*, *articulus*, article, jointure.

SYNAXARION, ſ. m. Livre Eccléſiaſtique des Grecs. C'eſt un recuëil abrégé de la vie de leurs Saints. *Synaxarion.* Avant que les *Ménées* des Grecs & leurs autres livres qui contiennent les vies des Saints fuſſent imprimez, les *Sinaxaires* faiſoient un volume particulier. Mais comme ce ne ſont que des abrégez qui ſervent d'*Index*, on les joint préſentement aux autres Offices. Il ont été appellez *Sinaxaires* du vèrbe Grec, *συνάγω*, qui ſignifie *colligo*, parce que ce ſont des recueils en abrégé. Voyez *Allat. Diſſert. 1. de lib. Eccleſ. Græc.*

SYNAXE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le *ſynaxe* étoit anciennement l'aſſemblée des Chrétiens où l'on chantoit les Pſeaumes; & où l'on faiſoit les prières en commun. *Synaxe.*

SYNCELLE, ſ. m. Nom d'Office auprès du Patriarche de Conſtantinople. *Syncellus.* Ce mot ſignifie dans le Grec corrompu, un homme qui demeure, qui couche dans la même chambre qu'un autre. C'étoit un Eccléſiaſtique qui étoit auprès du Patriarche, pour être témoin de ſa conduite. Les autres Prélats avoient auſſi des *Syncelles.* C'eſt de là que Théodoſe Patriarche de Jéruſalem, appelle le *Syncelle*, l'Œil du Patriarche; parce que ſon devoir étoit de l'obſerver. Enſuite cet Office dégénéra en dignité, & il y eut des *Syncelles* des Égliſes. Les Empereurs donnèrent ce nom comme un titre d'honneur aux Prélats: On multiplia les *Syncelles*; il fallut mettre de la diſtinction entre eux, & l'on fit un *Proto-ſyncelle*, c'eſt-à-dire, premier *Syncelle.* Les Empereurs ne donnèrent pas ſeulement le titre de *Syncelles* aux Prélats, ils les nommèrent auſſi *Syncelles Pontificaux*, & *Syncelles* Auguſtales, ou Auguſtaux. Voyez Codin, les Macri, les Notes du P. Goar ſur Codin, Du Cange &c. On appelloit *Syncelles*, les Clères qui étoient les plus attachez à l'Évêque, & qui couchoient dans ſa chambre, pour être de fidéles témoins de la pureté de ſes mœurs. FLEURY: Les *Syncelles* ont auſſi été en uſage dans l'Égliſe Latine, & dans la France; & le VIe Concile de Paris ſe plaint avec indignation, de ce que quelques Évêques en aboliſſoient l'uſage. & couchoient en particulier, il le leur défend à l'avenir pour le bon éxemple, & pour ôter toute occaſion à la médiſance; c'eſt-à-dire qu'il veut conſerver l'uſage de ces Clères inſéparables des Évêques.

SYNCHONDRÔSE, ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie l'union de deux ôs, qui ſe fait par le moyen d'un cartilage, enſorte qu'ils paroiſſent comme colez enſemble, ainſi qu'on voit aux os du *pubis.*

Ce mot eſt Grec, formé de *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *χόνδρος*, *cartilago*, *cartilage.*

SYNCHUN. Voyez SUCHUR.

SYNCOPE, ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une forte & ſoudaine défaillance dans laquelle les malades demeurent ſans pouls, ſans réſpiration & ſans aucun mouvement. *Syncope*, *vel ſubita virium & ſenſuum defectio.* Il leur prend une ſueur froide par tout le corps, & toutes leurs parties deviennent pâles & froides, de ſorte qu'ils ſemblent morts. Il y a pluſieurs cauſes qui produiſent la *ſyncope*: 1. La trop grande diſſipation des éſprits, comme il arrive après les longues diettes, les évacuations éxceſſives, les éxercices violens. 2. Leur mouvement déréglé, qui en empêche le cours dans les parties, comme dans la crainte, dans la colère, & dans pluſieurs autres ſortes paſſions. 3. Les grandes hémorragies. 4. La mauvaiſe conſtitution du ſang, comme aux perſonnes cacochimes, ou à celles qui ont pris certaines choſes qui épaiſſiſſent ou diſſoudent trop le ſang. Dans les nombreuſes aſſemblées on tombe ſouvent en *ſyncope*, à cauſe que l'air y eſt trop épais & impur. Il y a auſſi bien des femmes qui y tombent pour avoir ſenti du muſc, de la civette, ou d'autres ſortes d'odeur. Pour la *ſyncope* donnéz de l'eau thériacale avec de l'eau de canelle & de l'eau de bourache. *J. Hurnius, ſur l'Aphoriſ. 41. ſect. 1.* BURNET.

Ce mot vient du Grec *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *κόπτω*, *ſecare*, *couper.*

SYNCOPE, en ce ſens ſe dit moralement. Les Calviniſtes ont appellé ces grands mouvemens, ſoit du ſchiſme d'Iſraël, ſoit de l'héréſie d'Arius, des défaillances, des *ſyncopes*, des obſcurciſſemens de l'Égliſe. PÉLISS.

SYNCOPE. Tèrme de Grammaire, eſt une éliſion ou retranchement d'une ou de pluſieurs lettres, ou ſyllabes d'un mot, comme quand on dit *virûm* au lieu de dire *virorum*: & *manet alta mente repoſtum*, pour dire, *repoſitum. Syncope.*

SYNCOPE, eſt auſſi un tèrme de Muſique, qui ſignifie la diviſion d'une note, qui ſe fait, lorſque deux ou pluſieurs notes d'une partie répondent à une ſeule note de l'autre partie; comme lorſqu'une ſemi-bréve répond à deux ou trois croches, ou double-croches. *Syncope, ſeu notæ diviſio.*

SYNCOPER, v. act. Qui ſe dit en Muſique, pour éxprimer une note qu'on *ſyncope.* Une note *ſyncopée* eſt celle qui a un point à côté, qui la fait valoir la moitié davantage que ſa valeur ordinaire. Ce mot ſignifie proprement *entrecouper. Interſecare.*

On dit en Grammaire, *ſyncoper* un mot, quand on en retranche quelque lettre ou quelque ſyllabe. *Minuere, contrahere.*

SYNDÉRÉSE, ſ. f. Réproche ſecrèt que fait la conſcience de quelque crime qu'on a commis, & qui tourmente ſans ceſſe. *Syndereſis ſeu conſcientiæ morſus, angor, dolor, ſtimulus* La plus grande marque de réprobation, c'eſt de n'avoir plus aucune *ſyndéréſe*, d'être venu juſqu'à l'endurciſſement.

SYNDIC, ſ. m. Officier qui eſt chargé des affaires d'une ville, d'une Communauté. *Syndicus, publicæ rei procurator.* Les *Syndics* des États de Languedoc. Les Communautez de Provence envoyent faire leurs remontrances par leur *Syndic.* Il y a auſſi un *Syndic* en Sorbonne, & dans les Facultez de Théologie, des autres Univerſitez. Il y en a auſſi du Clergé, d'un Diocéſe particulier. Il y a des *Syndics* pour des corps de métiérs.

SYNDIC, ſe dit auſſi de celui qui ſe charge de ſolliciter une affaire commune, en laquelle il a intérêt, après avoir été élû & nommé pour cet éffet par ſes conſorts. *Civitatis, vel provinciæ procurator, cognitor.* Quand il y a pluſieurs créanciers d'un même débiteur, on élit des Directeurs & un *Syndic*, pour défendre les intérêts de la Communauté.

SYNDIC. Premier Magiſtrat de la ville de Généve. *Conſul, Magiſtratus primarius.* Il y a quatre *Syndics* pour chaque année. L'ancien préſide au Conſeil des 25, qui eſt le Conſeil ordinaire de la ville, & où ſe décident les affaires civiles & politiques. On en élit quatre autres tous les ans, & ces quatre ne peuvent revenir qu'à la quatriéme année après, c'eſt-à dire, après un intèrvalle de trois années entières: enſorte que le *Syndicat* roule entre 16 pèrſonnes priſes du Conſeil des 25, qui reviennent ainſi ſucceſſivement.

SYNDICAL, ALE, adj. Qui appartient au Syndic, qui regarde les affaires du Syndic. *Syndicalis.* Ce mot eſt en uſage parmi les Libraires. Il eſt allé à la chambre *Syndicale.*

SYNDICAT, ſ. m. Charge, ou fonction de Syndic. *Syndicatus.* Il a éxercé dix ans le *Syndicat* d'une telle province avec beaucoup d'honneur & d'intégrité.

SYNDIQUER,

SYNDIQUER, v. act. Blâmer les actions d'autrui, y trouver à reprendre, & les vouloir corriger. *Reprehendere, corripere, carpere, vellicare.* Il eſt difficile de vivre avec cet homme-là, il *syndique* tout ce qu'on fait. Les faux devots ſont ſujets à *syndiquer* toutes les actions d'autrui.

Du Cange dérive ce mot de *ſyndicare*, qu'on a dit dans le même ſens, dans la baſſe Latinité.

Quoi! rimer pour une épagneule,
Dira quelqu'un; c'eſt ſe mocquer,
C'eſt avilir..... Taiſez-vous gueule:
Eſt-ce à vous de nous ſyndiquer? SENECÉ.

SYNDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reprehenſus, correptus, vellicatus, notatus.*

Couleur SYNDONIQUE. *Nef des folles.* BOREL. Apparemment c'eſt couleur blanche, qui eſt la couleur de la toile, d'un drap, *Syndon.*

SYNECDOCHE', ſ. f. Figure de Rhétorique, qui fait entendre un tout pour une de ſes parties, ou une partie pour le tout, ou la matière pour la choſe. *Synecdoche.* Comme il y avoit tant de voiles; pour dire, tant de *navires.* J'ai vû cinquante *moiſſons*; pour dire, j'ai vécu 50 *années.*

SYNECPHONÈSE, ſ. f. Tèrme de Grammaire. Réünion de ſyllabes dans un même mot. *Synecphoneſis ſeu ſyllabarum reunio.* C'eſt preſque la même choſe que *ſynalèphe*, & *ſynérèſe.*

SYNÉDRIN, ſ. m. Sénat, ou Conſeil général des Juifs, où l'on délibéroit des affaires de la Religion & de l'État. Voyez SANHEDRIN. *Synedrin, ſenatus.*

Le SYNÉDRIN, ou le Sénat ou Conſeil général du peuple Hébreu étoit compoſé de 72 perſonnes. COURTIN. Il faut dire *Sanédrin* ſelon la prononciation Rabbinique; ou *Synédrion*, mot Grèc dont les Juifs ont fait *Sanédrin.* Mais *Synédrin* ne ſe dit pas. C'eſt un mauvais compoſé de Grèc & d'hebreu Rabbin.

SYNERÈSE, ſ. f. Tèrme de Grammaire. Figure par laquelle on réünit deux ſyllabes enſemble. *Synareſis.* Comme *vemens* pour *vehemens.*

SYNÉVROSE, ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de l'union naturelle des ôs, qui ſe fait par le moyen des ligamens; telle eſt l'articulation de la rotule avec les os de la jambe. *Synevroſis, ſeu naturalis unio oſſium.*

Ce mot eſt Grèc, compoſé de σὺν, *cum*, *avec*, & de νεῦρον, *nervus*, *nerf.*

SYNNA Voyez SINNADA.

SINODAL, ALE, adj. Qui appartient au Synode, à une aſſemblée Eccléſiaſtique. *Synodalis.* Tous les Curez d'un Diocèſe ſont obligez de ſe trouver aux convocations *ſynodales*; ils portent leur étole aux Proceſſions *ſynodales.*

SYNODALEMENT, adv. En plein Synode. *In Concilio, Synodo.* Ce réglement fut fait *ſynodalement*, durant qu'on tenoit le Synode, par l'avis du Synode.

SYNODE, ſ. m. Aſſemblée de l'Égliſe univerſelle, qu'on appelle autrement *Concile Ecumenique. Concilium Oecumenicum.* Les Proteſtans ne reconnoiſſent l'autorité des *Synodes*, & ne s'y ſoumettent que lorſqu'ils s'imaginent avoir décidé conformément à la parole de Dieu; de laquelle parole ils n'ont aucune aſſurance, ni quant à la lettre, ni quant aux ſens, que celle de leur eſprit particulier.

SYNODE, eſt auſſi une convocation que fait un Évêque des Curez de ſon Diocèſe, pour y faire quelques réglemens, quelques corrections, pour conſerver la pureté des mœurs dans ſon Diocèſe. On les faiſoit autrefois deux fois l'année; au mois de Mai, & aux Calendes de Novembre.

SYNODE, ſe dit auſſi de la convocation qui ſe fait des Égliſes Prétenduës Réformées, pour entretenir chez eux la réforme, & la diſcipline, & déliberer de leurs affaires, & de leur conſervation. Ils avoient des *Synodes* nationaux, & des *Synodes* provinciaux. Un tel Miniſtre fut dépoſé en plein *Synode.* Le *Synode* de Dordrecht eſt eſt un des plus fameux, par la condamnation des Arminiens.

En Angleterre les aſſemblées du Clèrgé de l'Égliſe Anglicane s'appellent auſſi *Synodes.* Le *Synode*, comme le Parlement eſt compoſé d'une Chambre-Haute, & d'une Chambre-Baſſe. La Chambre Haute eſt compoſée de vingt-deux Évêques, dont l'Archevêque de Cantorberi eſt le Préſident. La Chambre Baſſe eſt compoſée de tous les Doyens au nombre de 22, de 34 Archidiâcres; de 24 Chanoines, comme Députez de chaque Chapitre, & de 44. Députez du Clèrgé.

SYNODE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Maîtres & les Maîtreſſes d'école de Paris, pour ſignifier une aſſemblée qu'ils font tous les ans, le jour de la *Saint-Jean-Porte-Latine. Cœtus, conventus.*

SYNODIQUE, adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de la conjonction [illegible] dans le même degré de l'écliptique, ou dans le même eſpace [illegible] ſemble leurs forces, & leurs influences; ou à où ils joignent en*dique* de la lune eſt de 30. jours, & ſon periodique de 27, ou environ. Voyez MOIS.

SYNODIQUE. Eſt auſſi un tèrme de *l'hiſtoire Eccléſiaſtique*, qui ſe dit des Lettres circulaires qu'un Concile écrivoit aux Prélats abſens, aux Égliſes, ou en général aux Fidéles, pour les inſtruire de ce qui s'étoit paſſé dans le Concile, & le leur notifier. *Epiſtola Synodica, Synodica Litera.* Il y a pluſieurs Lettres *Synodiques* dans la Collection des Conciles. Bèrnardin. Ferrarius a traité amplement des Lettres *Synodiques.*

SYNODITE, ſ. m. Tèrme de l'hiſtoire Eccléſiaſtique. *Synodita.* Moine, Religieux qui vit en Communauté, c'eſt la même chôſe que Coenobite.

Ce mot vient de συνόδ&, Synode, Aſſemblée, Couvent.

SYNOECIES, ſ. m. & pl. Fête qui ſe célebroit à Athènes en mémoire de ce que Théſée avoit réüni toutes les petites Communautez de l'Attique en une ſeule République, dont le ſiége fut Athènes, où toutes les Aſſemblées ſe devoient tenir. *Synoecia.* Cette fête ſe faiſoit à l'honneur de Minèrve, & ſelon le Scholiaſte de Thucydide au mois Metagitnion. Voyez Thucydide, L. II. M. d'Ablancourt a évité ce mot dans ſa Traduction. On peut néanmoins s'en ſèrvir, principalement dans un Ouvrage d'érudition.

SYNONYME, adj. & ſ. m. & f. Mot qui ſignifie, la même chôſe qu'une autre. *Synonymus, is eſt, idem ſignificans.* Voilà deux dictions, deux tèrmes *ſynonymes*, qui ne diſent que la même choſe. Il y a des Dictionnaires d'épithétes & de *ſynonymes*, qui aident à faire des vèrs aux méchans Poëtes. Ceux qui condamnent les tèrmes *ſynonymes* dans une même période, condamnent toute l'antiquité. Bien loin que l'uſage en ſoit vicieux, il eſt ſouvent néceſſaire, puiſqu'ils contribuent à la force, & à la clarté de l'expreſſion. Si le premier tèrme a ébauché, ou tracé la reſſemblance de ce qu'il repréſente, le *ſynonyme* qui ſuit eſt comme un ſecond coup de pinceau qui acheve l'image. Il eſt vrai qu'il n'en faut pas abuſer: il faut les ménager & les diſpenſer avec jugement, pour ne point gâter le ſtile en le chargeant de *ſynonymes* ſupèrflus. Le ſtyle veut être égayé; mais non pas étouffé ni accablé de mots inutiles. Il ne s'en faut ſèrvir que pour l'ornement, & pour rendre l'expreſſion plus forte: ſans chèrcher à faire parade de ſes richeſſes, en entaſſant *ſynonymes* ſur *ſynonymes*, & en revêtant une même choſe de paroles différentes. Mais ſi les *ſynonymes* de mots, quand ils ne ſont pas trop fréquens, fortifient & embelliſſent le diſcours, les *ſynonymes* des phraſes ſont inſuportables. La raiſon eſt que deux phraſes *ſynonymes* tiennent l'eſprit en ſuſpens, & le font languir. Il s'impatiente quand on ne lui donne que de nouvelles paroles, pour de nouvelles choſes qu'il demande. VAUG. On devroit s'attacher à nous donner les tèrmes qui nous manquent, plutôt qu'à inventer des *ſynonymes*; autrement c'eſt ſonger à avoir le ſupèrflu, avant que d'avoir le néceſſaire. RÉFL. C'eſt une bizarrerie de toutes les langues, que des tèrmes abſolument *ſynonymes*, ne s'employent pourtant pas indifféremment: *Crainte*, & *peur* ſignifient la même choſe; cependant on ne dit point, il m'a fait *crainte.* On dit, il a eu la tête tranchée *en éffigie* & non point *en portrait*, quoiqu'il n'y ait nulle différence eſſentielle entre portrait & éffigie.

SYNOPLE. Anémone toute carnée, différente toutefois de la *carnea groſſa.* MORIN.

SYNOQUE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte qu'on donne à une ſorte de fièvre continuë, qui dure depuis le commencement juſqu'à la fin, ſans aucun redoublement.

Ce mot eſt Grèc, formé de σὺν, *cum*, *avec*, & de ἔχειν, *convenir.*

SYNOVIE, ſ. f. Tèrme de Médecine. qui ſe dit par quelques-uns du ſuc nourricier propre à chaque partie. *Succus nutritivus.* Ils le diſent auſſi de la goutte & des autres maladies, qu'ils croyent qui viennent du vice du ſuc nourricier. D'autres emploient ce mot pour ſignifier l'écoulement du ſuc nourricier des parties bleſſées. Van-Helmont définit la *ſynovie*, une éſpéce de mucilage tranſparent, ſemblable à de la ſemence, tel qu'il ſort des jambes d'un veau tué, à qui on a coupé les piéds.

SYNTAXE, ſ. f. Tèrme de Grammaire. Conſtruction & liaiſon des mots & des phraſes, ſelon les régles de la Grammaire. C'eſt la juſte compoſition & l'arrangement des parties de l'oraiſon. *Syntaxis, ſeu Conſtructio.* Le plus grand vice de l'oraiſon, c'eſt de pécher contre la *ſyntaxe.* Il y a deux ſortes de *ſyntaxe*; l'une *de convenance*, quand les mots conviennent, & s'accordent entre eux en genre, en nombre, en cas & en pèrſonnes; l'autre *de regime*, lorſqu'un mot en régit un autre & l'oblige à ſe tourner en cèrtaine manière, comme font les prépoſitions, les cas différens, ou les vèrbes. Sanctius a fait un traité admirable de *ſyntaxe* pour la langue Latine. Cet Ouvrage lui a fait donner

les

les titres honorables de *Pere* [illegible] composition de médisciences.

SYNTHÈSE, [illegible] Grec, composé de *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *θέσις*, *positio*, *position*.

SYNTHÈSE, se dit aussi en tèrmes de Chirurgie, d'une sorte d'opération par laquelle on réünit les parties divisées, comme sont les plaies. *Synthesis*, *reunio*.

SYNTHÈSE. Tèrme de Grammaire. Voyez SYLLÉPSE. *Syllepsis*.

SYNTHÈSE, s. f. Composition, disposition, arrangement des parties d'un Ouvrage. *Synthesis*, *compositio*. Comment vous envoyer l'analyse d'un ouvrage dont on n'a pas encore commencé la *Synthése*. PELLETIER. *dans de Vign. Marv.*

SYNTHÈSE, chez les anciens Romains est une robe qu'ils prenoient quand ils se mettoient à table, au moins dans leur domestique, ou avec leurs amis. Car dans les repas de cérémonies, & dans ceux que donnoient les Empereurs, il falloit toujours avoir la robe appellée *toga*. *Synthesis*.

SYNTIE, s. f. Nom qu'Ovide donne à la tèrre. *Héroid. Ep. VI. v.* 141. *Synthia*.

SYNUSIASTE, ou SYNOSIASTE, s. m. & f. Nom de secte. *Synusiasta*, *Synusiastes*. Ce nom se donne aux hérétiques qui n'admettoient qu'une seule substance, une seule nature en Jésus-Christ. Les *Synusiastes* nioient que le vèrbe eut pris un corps dans le sein de la Ste Vierge; ils soutenoient qu'une partie détachée du Vèrbe divin s'y étoit changée en chair & en corps. Ainsi ils disoient que Jésus-Christ n'étoit pas consubstantiel à son père céleste seulement quant à la divinité, mais aussi quant à l'humanité & au corps.

Ce mot vient de *σὺν*, *avec*, *& ὑσία*, *substance*.

SYR

SYRACUSE ou SARAGOUSSE, s. f. (Le premier est le seul en usage, si ce n'est peut-être dans quelques cartes de Géographie). Ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Syracusa*. Elle est à neuf lieuës de la vallée de Noto, vèrs le nord, sur une petite près-qu'isle, qui n'est qu'un pur rocher. Elle a un bon port, un Évêché suffragant de Montréal, quelques bastions qui défendent l'istme de la près-qu'isle, & une citadelle sur la pointe de la même près-qu'isle. *Syracuse* a été une des plus grandes & des plus célébres villes du monde. On assure qu'elle avoit au delà de sept lieuës de circuit. Elle consistoit en quatre villes qu'on nommoit Achrandine, la Nouvelle-ville, Tycha & Ortygia. Tout cela étoit fortifié par une triple muraille, & par trois forteresses; mais ni ses fortifications, ni les machines qu'Archiméde fit pour défendre *Syracuse*, n'empêchérent pas que Marcellus ne la prit l'an de Rome 542. La *Syracuse* d'aujourd'hui n'est qu'une partie de la ville qu'on nommoit Ortygia. Tout le reste est entièrement détruit. On voit parmi ces ruines un aquéduc qui a trois lieuës & demie de long, & qui est taillé dans le roc; il étoit déstiné à conduire des eaux au port de *Syracuse*. On y voit aussi la Grotte de Denys le Tyran, qui est une espéce de ville soutèrraine, & qui a ses ruës, ses places, ses palais, & ses autres édifices; mais c'est une espéce de labyrinthe où l'on ne s'engage pas sans de bons flambeaux & de bons guides. *Syracuse* a été fort endomagée par un tremblement de tèrre en Janvier 1663. MATY.

SYRACUSAIN, AINE, s. m. & f. Qui est de Syracuse. *Syracusanus*. Hiéron devint Roi par la mort de Gélon, à qui les *Syracusains* avoient déféré la Royauté après une grande victoire qui sauva la Sicile du joug de ces Barbares. On voit dans Diodóre de Sicile; Nicolas & Gylippe qui entraînent tour à tour les *Syracusains*. FÉNELON.

SYRE, s. m. C'est le nom, dit-on, que les Pèrses donnent à Dieu. Voyez P. Fanner, *Syst. Theol. Gentil. pur. C.* 11. §. 11.

SYRÈNE, s. f. Plusieurs écrivent ainsi.

Je ne suis point surpris qu'Ulysse ait des Syrènes
Evité l'appas mensonger
De ces harmonieuses peines;
De ces écueils mouvants, il savoit le danger. SENECÉ.

Voyez SIRÈNE.

SYRIE, SOURIE, s. f. SOURISTANT, s. m. Le premier seul est en usage. C'est une grande région de la Turquie, en Asie. *Syria*. Elle est bornée au midi par l'Arabie pétrée, au levant par la Déserte, & par le Diarbec, dont l'Euphrate la sépare; le mont Aman la sépare vèrs le nord de la Natolie; & la mèr méditèrranée la baigne au couchant. Ce pays est baigné par l'Euphrate, le Farfar, le Jourdain, & par plusieurs autres rivières peu considérables, & on y trouve les montagnes du Liban & de l'Antiliban, qui étoient autrefois fort célébres. L'air y est fort tempéré, & le tèrroir très fèrtile. Le commèrce y a fleuri plus qu'en [illegible] du monde, & il y fleurit encore assez considéra[illegible]lement. Cependant avec tous ces avantages, ses habitans qui sont Turcs, Arabes, Juifs & Chrétiens, sont fort misérables, à cause des impots excessifs dont ils sont chargez. Ce pays renfèrme trois Béglèrbéglics ou Gouvèrnements généraux, qui portent les noms de leurs trois capitales, Alep, Tripoli & Damas. On le divise ordinairement en trois grandes contrées qui se suivent en cet ordre du nord au sud, la *Syrie* propre, la Phénicie & la Judée. Les anciens Géographes divisoient la *Syrie* en cinq grandes contrées, la Palestine, la Phénicie, l'Antiochéne ou Séleucide, la Commagéne & la Cœlé-Syrie; les trois premiers étoient le long de la mèr méditèrranée, la quatriéme le long du Mont-Aman, & la dèrnière, présque aussi grande que toutes les autres, étoit au levant, depuis le torrent de Jabok, jusqu'à l'Euphrate, & comprenoit tout le pays de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain, la *Syrie* de Soba, celle de Damas & la Palmyrène. Au reste, la *Syrie* a eu quelque fois une étenduë incomparablement plus grande que celle qu'on lui donne aujourd'hui. Elle renfèrmoit sous les successeurs d'Aléxandre le Grand toute la Mésopotamie, l'Assyrie & la Chaldée ou Babylonie. Quelquefois aussi on lui donnoit des bornes plus étroites, & on n'y comprenoit que la *Syrie* propre, la Phénicie & Aram. L'Écriture parle de plusieurs *Syries*, c'est-à-dire, de plusieurs parties ou contrées de *Syrie*. La *Syrie* de Damas, *Syria Damasci* qui étoit aux environs de cette ville; la *Syrie* Cyrenen, ou selon l'Hébreu, la *Syrie* de Kirah, *Syria Cyrenen*. C'est le tèrritoire de la ville de Cyr en *Syrie*. La *Syrie* de Maacha, 1. Paral. XIX. 6. qui avoit pris ce nom d'un Roi qui l'avoit gouvèrnée. La *Syrie Soba*, c'étoit le tèrritoire de la ville de *Saba*, en Hébreu צובה, *Tsobah*, l'une & l'autre. Comparez le Pséaume LIX. 2. qui est le LX. dans l'Hebreu, avec le 2. des Rois. VIII. 3. Sanutus distingue aussi plusieurs *Syries*, L. III. P. XIV. C. 1.

Au reste l'Écriture ne comprend jamais la Tèrre-sainte dans la *Syrie*, qu'elle en distingue toujours, & qu'elle met au nord.

SYRIE PROPRE. C'est la partie septentrionale de la Syrie. *Syria propria*. Elle est entre la Phénicie, l'Arabie Pétrée & la Déserte, le Diarbec, la Natolie & la mèr Méditèrranée. Elle comprend les Béglèrbéglics d'Alep & de Tripoli présque tout entiers. Ses villes principales sont Alep, Aléxandrette, Antioche, Hama, Hemz, Laodicée & Fayd ou Tamoz. MATY.

La mèr de SYRIE, *Syriacum* ou *Syrium mare*. C'est une partie de la mèr Méditèrranée qui est la plus avancée vèrs le levant. Elle ne baigne pas seulement les côtes de la *Syrie* propre, mais aussi celles de la Phénicie & de la Judée: de là vient qu'on l'a quelquefois appellée la mèr de Phénicie, ou de Sidon, ou de Judée. MATY.

SYRIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de peuple. *Syrus*. Les *Syriens* sont du rit Grèc. Les *Syriens* sont sous la domination du Turc. Voyez SURIEN. Les Dieux *Syriens*, dit Arnobe, L. I. étoient nez dans un œuf. Ces Dieux *Syriens* selon Saumaise, sur Solin, p. 281. & suiv. & p. 574. sont Dèrceto & son fils, c'est-à-dire, Venus & Cupidon.

La Déesse SYRIENNE, *Dea Syra* ou *Syria*. Lucien a fait un traité de la Déesse *Syrienne*, dans lequel il dit que cette Déesse *Syrienne* étoit Dèrceto, dont nous avons parlé à sa place. Il dit qu'en quelques endroits on la représentoit, moitié femme & moitié poisson; mais que dans le temple qu'elle avoit dans la ville d'Hiérapolis, elle avoit la figure de femme entière, que, ce temple selon quelques-uns, avoit été bâti par Deucalion, parcequ'en cet endroit la tèrre s'étoit entr'ouvèrte & que les eaux du déluge s'étoient écoulées par là; que l'on y montroit encore la fente de la tèrre; qu'il l'avoit vuë lui même; qu'elle étoit fort petite; que tous les ans il se faisoit à cèrtain jour un fort grand concours de toute la Sirie à ce temple; que les peuples alloient à la mèr & en apportoient de l'eau qu'ils jettoient dans le temple & qui s'écouloit par cette fente; & que cela se faisoit en mémoire de ce qui étoit arrivé sous Deucalion; que d'autres disoient que ce temple avoit été bâti par Semiramis, à l'honneur de Dèrceto qui étoit sa mère; & que la cérémonie que l'on a décrite se faisoit en l'honneur de Semiramis & de Dèrceto. Nous avons dit qu'Atèrgatis & Dèrceto étoient la même Déesse. Vossius est de ce sentiment, & il ne croit point que la Déesse *Syrienne* soit Atèrgatis ou Dèrceto, quoi qu'en dise Lucien; sa raison est que Dèrceto étoit moitié poisson & moitié femme, & que la Déesse *Syrienne*, au témoignage même de Lucien, étoit toute femme. Quelle étoit donc cette Déesse *Syrienne*? C'étoit, répond-il, la vèrtu générative, ou productive que l'on désigne par les noms de Vénus & de mère des Dieux. Si cependant, ajoute-t-il, sous le nom de Déesse *Syrienne*, c'étoit, non pas une divinité naturelle, mais animée & vivante qu'ils adoroient; c'étoit Semiramis, plutôt que Dèrceto sa mère. Car nulle Héroïne n'a été si célébre en Orient que Sémiramis. Voyez cet Auteur, *de Idolo. L. I. C.* 23. *L. II. c.* 55. & Saumaise sur Solin, *p.* 474. *& suiv.*

SYRIEN.

lébre en Orient que Sémiramis. Voyez cet Auteur *de Idolol. L. I. C. 23. L. II. C. 55.* & Saumaise sur Solin, *p. 474. & suiv.*

SYRIENNE. s. f. Tèrme de Fleuriste. Nom d'une anemône. Ses grandes feuilles sont isabelle pâle nué de carné, sa peluche vèrd clair, nué aussi de couleur de chair. MORIN.

SYRINGOTÔME. s. m. Tèrme de Chirurgie. Nom d'un instrument de Chirurgie. *Syringotomus.* Les *Syringotômes* sont des scalpels recourbez à leur pointe, comme le bec de bécasse, avec lesquels on fait l'incision des fistules médiocres dans l'habitude du corps, c'est pourquoi on les nomme *syringotômes*, c'est-à-dire coupe-fistules. Il y a des *syringotômes* de différentes sortes que Scultet décrit dans son Arsenal. Tab. XIII. & XV.

Ce mot vient de *συριγξ*, *un roseau*, & par métaphore *une fistule*, & *τέμνω*, *je coupe.*

SYRINX. s. fém. Nom d'une Nymphe d'Arcadie. *Syrinx, ingis.* C'étoit une Naïade, qui fuyant le Dieu Pan, & voyant qu'elle ne pouvoit plus l'éviter, implora le secours de ses sœurs, & fut changée en roseau. *Ovid. Métam. L. I.*

SYRMISCH, ou SZREIM, ou SIRMIUM. ss. mm. Noms propres d'une ancienne ville de la basse Pannonie. *Sirmium, Sermium.* Elle est dans l'Esclavonie, à deux lieuës de la Sâve, & environ à quinze de Belgrade, vèrs le couchant. *Syrmisch* a donné la naissance à l'Empereur Probus, & a, dit-on, porté le nom de *Zeugminum.* Elle est maintenant près que ruinée, quoiqu'elle ait un Évêché suffragant de Colocz. MATY. On dit *Sirmium* en parlant de l'Antiquité. On dressa jusqu'à trois expositions de foi dans *Sirmium*, aujourd'hui *Sirmich*, ville de Hongrie, située sur les confins des deux Empires, & où la Cour étoit souvent. PÉLISSON.

Le Comté de SYRMISCH. *Syrmiensis Comitatus.* Contrée du Royaume de Hongrie. Elle est dans l'Esclavonie, au levant du Comté de Walkovvar, entre la Sâve & le Danube, qui lui sèrvent de bornes. Ses lieux principaux sont Sirmisch, qui a le titre de capitale, Peter-Waradin, Salankemen & Semlin. MATY.

SYROMACÉDONIEN, ENNE. s. m. & f. Macédonien de Syrie. *Syromacedo.* C'est le nom que l'on donne aux Macédoniens qui s'établirent en Orient sous l'Empire d'Aléxandre & de ses successeurs. Voyez SÉLEUCIDE.

SYROP. s. m. Tèrme de Pharmacie. C'est une composition ou liqueur agréable, d'une consistence un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs ou des teintures des fruits ou des hèrbes, cuite & assaisonnée de sucre ou de miel. On fait des *syrops* de rôse, de pas d'âne, de violettes, de capilaires, d'absynthe, de jujubes, de pavot, de pommes, de fleurs de pêcher, de nymphea, de myrrhe, d'œillets, d'armoise, &c. On en fait aussi de tortuë, de bois, de chicorée, de rheubarbe, &c. On fait aussi des *syrops* émétiques, lientériques, antinéphrétiques, &c.

Ce mot vient de *syrupus*, qui est pris de l'Arabe *schirab*, qui signifie *potion*, d'où les Espagnols ont fait *xaropar*; pour dire, *médeciner.* MÉN. D'autres le dérivent du Grec *σύρω*, qui signifie *je tire*, & de *ὄπος*, qui signifie *suc.* Skinner croit qu'il pourroit venir de *Συρία ἐστὶ*, *Suède*, *Syrie*, parceque ces sortes de liqueurs étoient en usage chez les Syriens, nation très-délicate. Il croit cependant plus probable qu'il vient de l'Arabe *Siruph*, qui signifie la même chose que *sirop*, ou de *sark*, ou de *Sirab*, qui signifie une potion, un breuvage médicinal. Il n'en faut point douter, c'est des Médecins Arabes, que les nôtres ont pris ce mot. Les mots de *Syrop* & de Sorbet ou Schorbet, sont tirez du mot Arabe *Scharab*, qui signifie généralement toutes sortes de breuvages. D'HERB. Il a raison, c'est la véritable étymologie.

SYROP DE SAPOR, est un *syrop* de pommes, ainsi nommé de *Sapor* Roi de Pèrse, qui vainquit l'Empereur Valérien, parce qu'on tient qu'il a été inventé par lui, ou pour lui. *Medicum propoma.* Il a pour bâse des pommes odorantes avec des sucs de bugloſe, d'anis, de safran, &c. On fait des *syrops* cholagogues, phlégmagogues & mélanagogues, pour purger la bile, le phlégme ou la mélancholie.

SYROP, est aussi la liqueur qui reste après qu'on en a tiré les confitures qu'on veut faire sécher, & dans lequel on laisse celles qu'on veut conserver liquides. *Syrupus conditaneus.* On fait cuire les confitures jusqu'à ce qu'elles soient en consistence de *syrop.*

SYROPHÉNICIE. s. f. Nom propre d'une contrée d'Asie. *Syrophœnicia.* La *Syrophœnicie*, ou *Syro-Phénicie* n'étoit autre chose, selon quelques Auteurs, que la Phénicie; ainsi appellée, parce qu'elle étoit dans la Syrie, qu'elle faisoit partie du Royaume de Syrie. Ils confirment ce sentiment, parceque S. Matthieu XV. 22. appelle Cananéenne, c'est-à-dire, Phœnicienne, la femme que S. Marc VII. 26. dit être *Syro-Phénicienne*, & que le Syriaque traduit de Phœnicie de Syrie. D'autres prétendent que la *Syro-Phénicie*, c'est la lisière de la Phénicie, du côté de Syrie; & d'autres, qu'il n'y avoit point proprement de *Syrie-Phénicie*, mais que Syro-Phénicien est un Syrien habitant en Phénicie, ou un Phénicien habitant en Syrie, comme cette femme qui étoit Cananéenne, mais qui demeuroit en Syrie.

SYROPHENICIEN, ENNE. s. m. & f. *Syro-Phœnix, issa.* Nom de nation, ou de pays. Voyez SYROPHÉNICIE.

SYROTER. v. n. Boire à petits coups, & en goûtant le vin lentement, & avec plaisir. *Potitare, pitissare.* Les ivrognes prennent plaisir à boire de grands vèrres; les honnêtes débauchez se plaisent à *syroter.* Il est bas & burlesque.

SYRTES. s. m. Tèrme de mèr, qui se dit des attèrissemens, ou assablemens; ou de longues & grandes mottes de sable, desquels on peut dire que ce n'est ni tèrre, ni eau. *Syrtes.* Les Levantins les nomment *secques.*

SYRVANTES. Vieux tèrme de Poësie Françoise. *Syrvantica poesis.* C'étoient des Satires contre des Rois, des Princes ou des Ecclésiastiques, que faisoient les anciens Trouvères ou Troubadours Poëtes Provençaux. Il en est fait mention dans plusieurs Antiquaires.

S Y S.

SYSSARCÔSE. s. f. Tèrme d'Anatomie, qui se dit de l'union naturelle des ôs, qui se fait par le moyen des chairs ou muscles, telle qu'est celle de l'ôs hyoïde & de l'omoplate.

Ce mot est Grec, composé de *σύν*, *cum*, *avec*, & de *σάρξ*, *caro*, *chair.*

SYSTÊME. Voyez SISTÊME. *Systema, seu mundi compositio.*

SYSTOLE. s. f. Tèrme d'Anatomie, qui se dit de la contraction ou rellèrrement des ventricules du cœur & des autres parties des animaux. Il est opposé à *diastole.* Voyez DIASTOLE.

Ce mot vient du Grec *συστολὴ*, *contractio*, qui signifie *ramassement*, *contraction.*

SYSTOLE. s. f. Tèrme de Grammaire. Racourcissement d'une syllabe longue, & que l'on fait bréve par une licence poëtique. *Systole, seu syllabæ longæ breviatio per licentiam poeticam.* La *diastole* est l'allongement d'une syllabe bréve de sa nature.

SYSTYLE. s. f. Tèrme d'Architecture. Bâtiment où les colonnes sont placées moins près les unes des autres qu'elles ne le sont dans les Pycnostyles. *Systilus.*

Ce mot vient de *σύν*, *cum*, *avec*, & de *κίων*, *columna*, *colonne.*

S Y Z.

SYZÊTÊTE. s. m. Nom de dignité chez les Juifs. *Syzeteta.* Les *Syzététes* étoient ces grands dont parle S. Paul *1. Cor. 1. 20.* qui rechèrchent les sciences de ce monde. Les Juifs les appellent *Darschan*, ce sont ceux qui chèrchent les sens allégoriques & mystiques de l'Écriture, & dont les explications ou commentaires sont appellez *Médras*, ou *Midrasch*; & leur École *Bethhammidrasch.* Ils passent pour des Docteurs & des Interprétes très-profonds. Voyez Godvvin, *Moses and. Aaron. L. I. C. 6.*

SYZYGIE. s. f. Tèrme d'Astronomie. On appelle *syzygies* les conjonctions & les oppositions des planètes avec le soleil. C'est un mot Grec *συζυγία*, *conjunctio*, qui signifie *conjonction.*

S Z A.

SZAMLANDE. Voyez SAMBIE.

SZASCOWA. s. f. SCRACHICOW. s. m. Nom propre d'un bourg de la Pologne, situé dans le Palatinat de Rava, entre la ville de Warsovie, & celle de Lencici. MATY.

S Z E.

SZÉKÉLI. Voyez SICULE.

FIN DU TOME QUATRIE'ME.

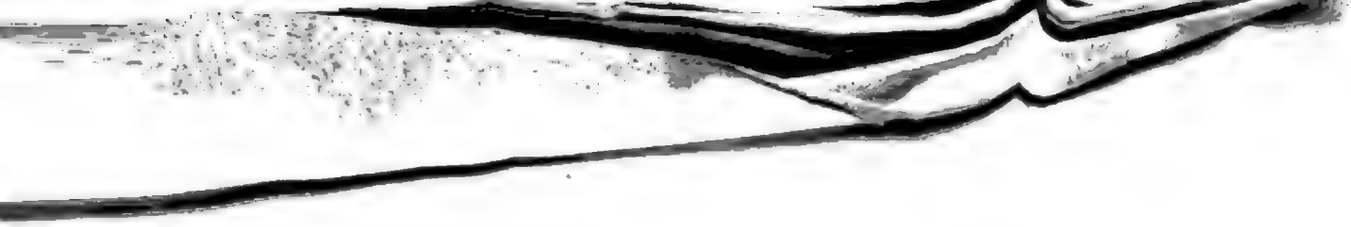

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google